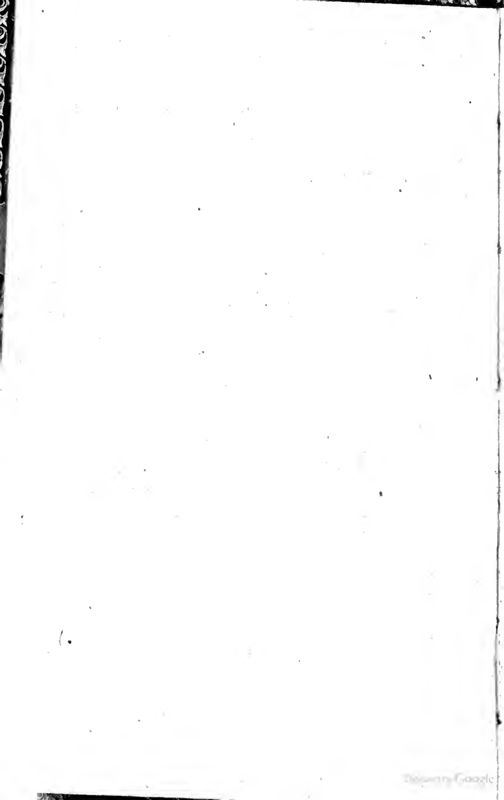

Digitized by Google


BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
148
D
23





Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE

DES CONTEMPORAINS.

TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

IMPRIMÉ PAR E. DÉZAIRS, A BLOIS.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE

DES CONTEMPORAINS,

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES HOMMES VIVANTS,

ET DES HOMMES MORTS DEPUIS 1788 JUSQU'À NOS JOURS,

QUI SE SONT FAIT REMARQUER

CHEZ LA PLUPART DES PEUPLES, ET PARTICULIÈREMENT EN FRANCE,

PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS,

LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES;

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

CONTENANT UN GRAND NOMBRE DE NOTICES QUI NE SE TROUVENT DANS AUCUNE DES BIOGRAPHIES DÉJÀ PUBLIÉES, ET RÉDIGÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES;

ORNÉ D'UN BEL ATLAS RENFERMANT 800 PORTRAITS GRAVÉS AVEC UN GRAND SOIN PAR MORTAUT.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MM. RABBE, VIEILH DE BOISJOLIN ET SAINTE-PREUVE.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

CHEZ F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE,

RUE DE LA HARPE, N° 81,

ET STRASBOURG, RUE DES JUIFS, N° 33.

1834.

Digitized by Google


Digitized by Google

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE

DES CONTEMPORAINS.

P

(SUITE DE CETTE LETTRE.)

PALLIÈRE (Vincent-Léon) né à Bordeaux, le 19 juillet 1797. En 1812, Pallière remporta le premier prix de peinture, auquel est attaché le pensionnat de Rome pour cinq ans. Il mourut le 29 décembre 1820, âgé de trente-trois ans. On lui doit les tableaux suivants : 1° *Maladie d'Antiochus* ; 2° *Priam aux genoux d'Achille* ; 3° *la confiance d'Alexandre en son médecin Philippe* ; 4° *Rémus et Romulus* ; 5° *Homère dictant ses vers* ; 6° *les Prétendants de Pénélope massacrés par Ulysse* ; 7° *Argus tué par Mercure* ; 8° *Prométhée dévoré par un vautour* (il est dans la galerie du Palais-Royal) ; 9° *la Flagellation du Christ* ; 10° *un Berger en repos* ; 11° *une Nymphe chasseresse, sortant du bain* ; 12° *une copie du Caravage* ; 13° *Prédication en plein air* ; 14° *Junon empruntant à Vénus sa ceinture* ; 15° *Saint-Pierre guérissant un boiteux* ; 16° *Tobie rendant la vue à son père*. Léon Pallière a laissé en outre : 1° trois *copies* d'après des tableaux de Rubens et de Paul Véronèse : 2° plusieurs *têtes* peintes à Rome d'après nature : 3° un grand nombre de *vues* d'après nature ; 4° plusieurs *dessins* exécutés à Rome d'après les fresques de Raphaël, Jules Romain et Michel-Ange. Enfin il a laissé trois grandes compositions ébauchées, savoir : 1° *Saint-Pierre délivré de prison par un ange* ; 2° *la translation des reliques des saints Gervais et Protais*, esquisse ; 3° *Bélisaire se faisant reconnaître de ses compagnons de gloire et de plaisir*.

PALM (Jean-Henri von der), professeur de langues orientales à Leyde, et chevalier du Lion belge, né à Rotterdam, en 1763, s'est placé au rang des premiers classiques hollandais, et s'est acquis, comme prosateur, autant de réputation que Bilderdyk comme poëte. La révolution de 1787 l'ayant obligé de quitter la Zélande, où il avait une cure, un riche propriétaire de l'île de Walcheren fut son protecteur jusqu'en 1795, qu'il fut appelé à Leyde. Plus tard il devint membre de l'instruction publique et professeur d'éloquence et de poésie anglaise. Louis Bonaparte le nomma membre de l'institut, chevalier et orateur de l'ordre de l'union. Un discours qu'il prononça, en cette dernière qualité, à la première séance anniversaire de la fondation de l'ordre, passe pour un chef-d'œuvre. Parmi beaucoup d'autres ouvrages estimés, on cite surtout son *Monument historique de la restauration de la Hollande en 1813*. Cet écrit obtint le prix fondé pour ce sujet par le vice-amiral van Kinsberger, et appartient aux plus belles productions de la littérature hollandaise. Ses tableaux, vifs et animés, sont peints avec énergie. Il a pris Salluste pour modèle, et n'est point resté au-dessous de l'auteur latin. Palm s'est occupé d'une *nouvelle traduction hollandaise de la Bible*, enrichie de notes nombreuses, et dont il a déjà paru plusieurs volumes. Il a publié une *Traduction du prophète Isaïe*, avec des commentaires, 3 vol. in-8°.

PALM (Jean-Philippe), né à Schorndorf, dans le Wurtemberg, était libraire à Nuremberg en 1806, lorsque cette ville libre, qui n'était point en guerre, fut occupée par l'armée française. Palm, ayant été convaincu d'avoir distribué une brochure attribuée à M. Gentz et dirigée contre Napoléon, sous le titre de *l'Allemagne dans son abaissement*, fut arrêté d'après un ordre venu de Paris, conduit à Anspach, puis à Braunau, où il fut traduit devant une commission militaire trois jours après son arrivée. La population entière de Braunau porta le plus vif intérêt au malheureux libraire ; les dames se rendirent auprès du gouverneur Saint-Hilaire, tenant leurs enfants dans leurs bras, pour le supplier de différer cette exécution au moins de quelques heures. Rien ne put déterminer le général à changer un ordre qui lui avait été donné, disait-il, par l'empereur lui-même. Palm fut fusillé le 26 août 1806, trois jours après sa condamnation. Il fut honoré, dans toute l'Allemagne, comme martyr. Des souscriptions publiques furent ouvertes pour sa veuve et ses enfants en Allemagne, à Londres et à Pétersbourg. Le comte de Soden a publié : *Jean-Philippe Palm, libraire à Nuremberg, exécuté par ordre de Napoléon*, Nuremberg, 1814, in-4° (en allemand).

PALMELLA-SOUZA. *Voy.* Souza.

PALMEZEAUX (Michel, chevalier de CUBIÈRES), littérateur, non moins connu sous le nom de Dorat-Cubières, qu'il avait pris depuis la révolution, naquit à Roquemaure, petite ville du Bas Languedoc, le 27 septembre 1752, et était frère cadet du marquis de Cubières (*voyez* ce nom). Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à Orange, puis à Nîmes, et fut envoyé, en 1770, au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, d'où il fut chassé pour sa conduite irrégulière, et pour avoir inséré dans l'*Almanach des Muses* de 1772 des vers très mondains qui annonçaient bien clairement son peu de vocation pour le sacerdoce. Dès l'année suivante, on le voit figurer dans le même recueil sous le nom de chevalier de Cubières ; mais dans le volume de 1775, il avait déjà pris le nom de Palmezeaux. Ayant obtenu du roi, la même année, la place d'écuyer de la comtesse d'Artois, il reprit son nom de Cubières qu'il a conservé jusqu'à la fin de 1791. Il y ajouta alors le prénom de *Dorat*, soit parce qu'il avait été l'élève et l'ami de ce poëte, soit parce qu'il avait imité sa manière, et surtout sa fécondité, soit enfin peut-être parce qu'il lui avait succédé dans la charge de commensal, d'ami, d'amateur et de teinturier de la comtesse Fanny de Beauharnais. Quant à sa charge d'écuyer de la comtesse d'Artois, il l'avait vendue depuis long-temps, avec l'agrément du roi, pour se livrer uniquement à la littérature. Il n'en portait plus le titre dès 1777, et il le reprit cependant en 1789 et 1790, à l'époque de l'émigration de cette princesse. Il se trouvait alors en Italie avec Fanny Beauharnais ; il revint aussitôt en France, et s'y jeta dans le parti des plus ardents révolutionnaires. Son enthousiasme le fit nommer membre du conseil général de la commune de Paris, qui s'installa elle-même le 10 août 1792. Pour déterminer sa nomination, i

avait déclaré à la tribune du collége électoral de la section de l'Unité que sa mère avait commis un crime en le faisant noble, car son père ne l'était pas. Chargé à son tour de l'inspection du Temple pendant la détention de Louis XVI, et témoin de l'exactitude de ce prince à remplir ses devoirs religieux, il le signala dans son rapport comme un prince dévot, et le compara à Louis XI ou Philippe II, superstitieux et tyrans. Nommé secrétaire-greffier de la commune, Dorat-Cubières se traîna à la suite du char de la terreur sous Robespierre, avec lequel il serait sans doute monté sur l'échafaud, si, dès le 18 avril 1794, il n'eût été forcé d'offrir sa démission pour se conformer à la loi qui excluait tous les nobles des emplois. Il ne se voyait compris dans cette loi, disait-il, que par l'impéritie des imprimeurs qui, en tête des éditions de ses ouvrages, lui avaient donné le titre de chevalier: et il produisit, à cet effet, des attestations qui prouvaient que son père et sa mère n'étaient pas nobles. Le portrait que madame Roland a tracé de Dorat-Cubières n'est point chargé. S'il ne se montra pas sanguinaire, s'il ne fut qu'un jacobin en sous-ordre, c'est qu'il était plus lâche et plus vil encore que méchant. Il s'énonçait avec une certaine facilité: mais il était caustique, et rien n'égalait le fiel que sa bouche distillait, si ce n'est les émanations infectes de son corps. Détracteur de Boileau et de Racine, louangeur maladroit de Corneille, Cubières qui, dans ses dernières années, avait quitté le nom de Dorat pour reprendre celui de Palmezeaux, ne disait du bien que de trois hommes, Retif de la Bretonne, d'Orvigny et Mercier. A la restauration, il reprit aussi ses titres d'ancien écuyer, d'ancien chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, de membre des académies des Arcades de Rome, de Lyon, etc.; mais s'il dut à son frère les ménagements dont il fut l'objet, il n'en vécut pas moins obscur et méprisé jusqu'à sa mort, arrivée le 18 août 1820, à l'âge de soixante-huit ans. Esprit d'une rare fécondité, dans la seule année 1789, il fournit des vers à onze ouvrages périodiques. Les poésies légères de cet auteur abondent dans la collection de l'*Almanach des muses*, de l'*Almanach littéraire*, des *Etrennes du Parnasse*, des *Etrennes lyriques*, des *Etrennes de Polymnie*, *de Mnémosine*, etc., etc.; mais Rivarol a jeté un ridicule ineffaçable sur le nom *Cubières* par cette plaisante charade:

> Avant qu'en mon dernier le luth se laisse choir,
> Ses vers à mon premier serviront de mouchoir.

Sur le frontispice d'un de ses derniers ouvrages, son nom de Palmezeaux est précédé de celui d'*Enégiste*, qui pourrait faire croire que le livre est d'un auteur différent: mais l'éditeur prétendu, en ayant soin d'annoncer dans sa préface que ce prénom fut donné à Cubières par l'Académie des Arcades, ajoute: « On sait bien qu'il change de nom tous les six mois. » Cette bizarrerie ajoute à la difficulté de donner une liste complète des nombreuses productions de Palmézeaux-Cubières. On a de lui: 1° *Lettre de saint Jérôme à une dame romaine*, héroïde, suivie de poésies fugitives, 1773, réimprimée sous le titre de *Lettre d'un solitaire de Chalcide à une dame romaine*; 2° *Réponse d'un jeune penseur à la comtesse de Beauharnais*, en vers, 1773, c'est le *Pour et le Contre* imprimé dans l'*Almanach des muses*; 3° *l'Amour et la gloire*, épître qui a concouru pour le prix de l'académie française, en 1774, suivie de quelques idylles en vers, imitées de Gessner, 1775; 4° *Epître à mon siècle*, 1775, in-12; 5° *Epître à M. de La Beaumelle aux Champs-Elysées*, *au sujet de son commentaire sur la Henriade*, 1776, in-12; 6° *le Dramaturge*, ou *la Manie des drames sombres*, comédie en trois actes, représentée à Fontainebleau, en 1776, par les comédiens français, sous le titre du *Dramomane*, 1778, in-8°; 7° *Galatée*, ou *Suite de Pygmalion de J.-J. Rousseau*, comédie en un acte, en vers libres, représentée, en 1777, à Versailles et à Fontainebleau, 1778, in-8°; elle a été jouée depuis au Palais-Royal, non, comme dit l'auteur, pour l'ouverture du théâtre du comte de Beaujolais, qui avait eu lieu en 1784, mais pour le début des enfants qui y remplacèrent, en 1785, les comédiens de bois. 8° *Les Hochets de ma jeunesse*, recueil de poésies, 1780, 2 parties in-8°; 9° *Eloge de Cl.-Jos. Dorat*, suivi de quelques poésies qui lui sont relatives, 1781, in-8°; 10° *Fontenelle jugé par ses pairs*, ou *Eloge de Fontenelle*, envoyé au concours de l'académie française, 1783, in-8°; deuxième édition, suivi d'une galerie poétique de quelques événements de 1783, 1784, in-8°; 11° *Eloge de Voltaire*, poëme, suivi de poésies diverses, 1778-1783, in-8°; 12° *les deux Centenaires de P. Corneille*, 1785, in-8°. Ce sont deux comédies pour l'année séculaire de la mort de Corneille, l'une jouée, en 1784, à Rouen, et peut-être à Bordeaux, sous le titre du *Triomphe du génie*, en un acte, en vers libres: l'autre, intitulée *le Génie vengé*, aussi en un acte et en vers, présentée aux comédiens français qui en jouèrent une troisième; 13° *L'Ecole des filles*, histoire morale, 1784, in-8°; 14° *Théâtre moral*, ou *Pièces dramatiques nouvelles*, 1784-1786, 2 vol. in-8°, et *Essai sur la comédie*; six comédies jusqu'alors non représentées. 15° *Opuscules poétiques*, 1786, 3 vol. in-18; 16° *Lettre à M. Ximénès*, *sur la funeste influence de Boileau en littérature*, 1787, in-8°; réimprimée avec d'autres pièces, sous le titre de *Boileau jugé par ses amis et par ses ennemis*, ou *le Pour et le Contre sur Boileau*, 1802, in-12; 17° *Misogug*e, ou *les Femmes comme elles sont*, roman oriental, 1788, 2 vol.; 18° *la Jeune épouse*, comédie en trois actes, représentée au Théâtre-Français, 1788, in-8°: c'est une imitation du *Jaloux désabusé* de Campistron; 19° *la Mort de Molière*, ou *Il n'est plus!* drame en trois actes, en vers, 1788, in-8°. Cette pièce, jouée avec succès en province, tomba au Théâtre-Français, en 1786, fut remise, en 1797, au théâtre Molière, qui fut fermé après la première représentation, puis en 1802, au théâtre des Jeunes-Elèves, avec un quatrième acte contenant l'apothéose imprimée la même année, in-8°: elle fut refusée à l'Odéon en 1810. C'est à tort que MM. Etienne et Martainville, dans leurs *Annales du théâtre Français*, attribuent cette pièce à Cubières l'aîné, et disent qu'il mourut peu d'années après. 20° *Epître à M. le comte Fr. d'Hartig*, *sur la mort du comte de Buffon*, 1788, in-8°; 21° *Voyage à la Bastille*, en vers et en prose, fait le 16 juillet 1789, in-8°; 22° *l'Homme d'état imaginaire*, comédie en cinq actes, en vers, non représentée, 1789, in-8°; 23° *Dorat-Cubières à Jean Acton*, suivi d'une lettre sur la fédération de 1790, in-8°; 24° *Ma confession sur quelques poëtes vivants*, ou *les Jugements alphabétiques*, 1790, in-8°; 25° *les États-Généraux de l'Europe*, poëme lu à l'assemblée du Lycée, 1791, in-8°; 26° *Opuscules poétiques*, *par Michel Métrophile*, 1791, petit in-12; 27° *la Baronne de Chantal*, drame en trois actes, en vers, 1791, in-8°, joué en 1797, au théâtre de Molière, et réimprimé avec un nouveau dénouement; 28° *les Rivaux au cardinalat*, ou *la Mort de l'abbé Maury*, poëme héroï-comique en quatre chants, 1792, in-8°; il y a une édition en trois chants intitulée *Pasquin et Maurry*; 29° *Coup d'œil rapide sur J. A. J. Cerutti*, 1792, in-8°; 30° *Lettres aux auteurs de la Chronique de Paris*, *sur la Savoie*, relativement à la révolution de France, 1792; 31° *les Abeilles*, ou *l'Heureux gouvernement*, poëme allégorique, précédé d'un poëme à *Marie Olympe de Gouges*, 1793, in-8°; *la mort de Basseville*, ou *la Conjuration de Pie VI dévoilée*, suivie d'un *Précis historique sur Amédée VIII*, et d'un poëme intitulé *le Pape malgré lui*, 1793, in-8°; 33° *les deux Martyrs de la liberté*, ou *Portraits de Marat et de Lepelletier*, poëmes, 1793, in-8°; 34° *Prophétie républicaine*, *adressée à Pitt et à ses complices*, lue au lycée républicain, 1793, in-8°; 35° *Œuvres choisies de Dorat-Cubières, recueillies et publiées par Annette Delinas*, 1794, 2 vol. in-12; poëmes patriotiques et anti-ecclésiastiques: 36° *le Calendrier républicain*, poëme, avec la traduction en vers italiens, suivi de trente-six hymnes civiques pour les trente-six décades de l'année, 1795, in-8°: 37° *les Progrès des arts dans la république*, poëme, précédé d'un discours sur le même sujet, suivi d'une épître de Fontenelle sur le Gymnase, d'un poëme intitulé, *Dieu et les Saints*, de quelques vers sur les victoires de Bonaparte, des doléances du pape et de

nouveaux hymnes civiques, 1796, 1801, in-8°; 38° *la marquise de Pompadour*, ou *Germon et Juliette*, comédie en trois actes, en prose, représentée au théâtre de Molière, 1797, in-8°; 39° *Poëme dithyrambique sur l'assassinat des ambassadeurs français à Radstadt*, 1798; 40° *Thrasybule*, poëme en l'honneur du 18 brumaire, 1799, 41° *Epître à Virgile sur la bataille de Marengo*, 1800, in-12; 42° *Regrets d'un Français sur la mort de Latour-d'Auvergne Corret*, etc., ou *le Modèle des guerriers*, poëme adressé aux armées françaises, et précédé d'une notice, etc., 1800, in-8°; 43° *le Défenseur de la philosophie*, ou *Réponse à quelques satires dirigées contre la fin du dix-huitième siècle*, satire par un ami des arts, des lettres et des mœurs, 1800, in-8°, 44° *la Paix*, ou *le Traité de Luneville*, poëme, suivi de l'Epître à Virgile sur la bataille de Marengo, avec la traduction en vers italiens d'une *Ode au Vengeur*, etc., 1801, in-8°: l'auteur s'appelait alors Cubières le jeune; 45° *les Petits Saints*, ou *Epître à Chénier*, pour servir de supplément aux *Nouveaux saints*, par une petite société littéraire, 1802, in-12: apologie de Chénier, et satire contre La Harpe, l'abbé Aubert, Geoffroy, Clément, etc.; 46° *la Diligence de Lyon*, ou *les Prétentions bourgeoises*, comédie en trois actes, en prose, représentée au théâtre des Jeunes Elèves, 1802, in-8°; 47° *Hippolyte*, tragédie en trois actes, imitée d'Euripide, représentée au théâtre du Marais, et non pas de Molière, 1803, in-8°. Le citoyen Palmézeaux ne fut pas heureux, en voulant lutter contre Racine: la pièce fut sifflée, et ne s'est pas relevée comme *Phèdre*, qui avait eu le même sort. 48° *Fontenelle, Dorat et Collardeau*, ou *Eloge de ces trois écrivains célèbres*, 1803, in-8°; 49° *la Mort de Caton*, tragédie en cinq actes, non représentée, et publiée sous le nom de Geoffroy, qui refusa d'accepter cette prétendue restitution, 1804, in-8°; 50° *la double Epreuve*, ou *la Boiteuse et la Borgne*, comédie en trois actes, en prose, représentée, en 1787, au théâtre des Variétés du Palais Royal, 1804, in-8°: c'est à peu près la même pièce que *l'Epreuve singulière*, imprimée dans le *Théâtre moral*; 51° (avec Pellatier Volmerange) au théâtre de la Porte Saint-Martin, *Paméla mariée*, ou *le Triomphe des épouses*, drame en trois actes, en prose, 1804, in-8°; reprise à l'Odéon en 1810, et à la Porte Saint-Martin en 1816; 52° *Sylla*, tragédie en cinq actes, précédée d'une dissertation où l'on cherche à prouver par la tradition, l'histoire, les anecdotes particulières, l'examen du style, etc., que cette pièce est du grand Corneille, 1805, in-8°. Quoique Cubières Palméseaux, soi-disant éditeur de cet ouvrage, en ait déposé le manuscrit chez un notaire, et qu'il ait persisté jusqu'à la fin de sa vie à l'attribuer à l'auteur du *Cid*, on a généralement refusé de l'en croire; et par suite du peu de considération dont il jouissait, on n'a point cherché à vérifier les preuves qu'il offrait, de sorte que la question n'est pas encore résolue. Les uns attribuent la pièce au P. Buffier, d'autres à Maller de Brême. 53° *L'Amour platonique*, ou *le Nez postiche*, comédie en un acte, en prose, non représentée, 1806, in-8°. Cette pièce est tirée de l'*Abailard supposé*, de Fanny Beauharnais. 54° *Nathan le sage*, ou *le Juif philosophe*, comédie héroïque en trois actes, en prose, 1806, in-8°; 55° *Clavijo*, ou *la jeunesse de Beaumarchais*, drame en trois actes, en prose, 1806, in-8°; 56° *le faux Misanthrope*, ou *le Sous-Lieutenant*, comédie en trois actes, en prose, imité de l'allemand de Schroeder, 1806, in-8°; 57° (avec Molière) *les Amours de Mars et de Vénus*, opéra-comique en trois actes, en prose, 1806, in-8°; 58° (avec le même) *Roméo et Juliette*, opéra refait, 1808, in-8°; 59° *l'Amour et Psyché*, vaudeville, 1807, in-8°; 60° *Ninon de l'Enclos et le Prisonnier masqué*, drame en trois actes, en prose, 1807, in-8°. Ces huit pièces n'ont pas été représentées. 61° *L'Institut d'Athènes chez Périclès*, poëme allégorique, etc., suivi de notes, 1807, in-8°; 62° *la Bataille d'Austerlitz*, poëme en dix chants (avec M. Brès), 1807, in-8°; 63° *la Guirlande de Fanny (Beauharnais)*, *pour le jour de sa fête*, 1808, in-8°; 64° *Epître au grand inquisiteur*, précédée d'un précis sur les formes judiciaires de l'inquisition, 1809, in-8°: c'est le meilleur ouvrage de la vieillesse de l'auteur; 65° *Lettres sur l'Espagne*, 1810, 2 vol. in-8°. C'est une nouvelle édition tronquée et augmentée de *l'Espagne littéraire*, de La Dixmerie: Cubières y a ajouté quelques pièces de lui, entre autres l'*Eloge de La Dixmerie* et quelques *Opuscules* de Fanny Beauharnais. 66° *Epître à une dame agricole sur les emblèmes qu'on peut tirer du règne végétal, et principalement des fleurs*, 1810, in-8°; 67° *Œuvres dramatiques*, ou *Recueil de pièces représentées sur divers théâtres*, 1810, 4 vol. in-18. Elles sont au nombre de dix, dont neuf déjà imprimées. 68° *Correspondance dramatique entre Mercier*, *Cubières-Palmezeaux et M. Simon* (secrétaire du comité de lecture de l'Odéon), 1810, in-8°: elle est relative à *la Mort de Molière*: 69° *Jenner*, ou *le Triomphe de la vaccine*, poëme, 1812, in-8°; 70° *Epîtres à M. H**** (Hoffman), au sujet d'un article inséré dans le *Journal de l'Empire*, relativement à l'ouvrage intitulé *Jenner etc.*, et suivi d'une *Epître à La Harpe*, 1812, in-8°; 71° *Epître à Gresset*, au sujet de la reprise du *Méchant*, suivie de deux ouvrages inédits de ce poëte célèbre, et d'une *Epître à une jeune provinciale*, intitulée *l'Art de travailler aux Journaux*, par l'ex-révérend père Ignace de Castelvedra, 1812, in-8°. Les deux ouvrages mis faussement par Cubières sous le nom de l'auteur de Vert-Vert, sont un poëme sur la *musique*, en quatre chants, et un conte intitulé, *le Chien prêcheur*, ou *le Barbet des cordeliers d'Etampes*. 72° *Essai sur l'Art poétique en général*, *et en particulier sur la versification française*, 1812, in-8°; 73° *l'Art du Quatrain*, essai didactique en quatre chants, 1812, in-18: idée assez originale: seconde édition, augmentée d'un poëme, de quatrains, de distiques sur les monuments français, 1815, in-8°; 74° *Epître aux mânes de Dorvigny*, ou *l'Apologie des buveurs*, avec des notes, 1813, in-8°; 75° *deux Epîtres au comte de Barruel-Beauvert*, 1815, in-8°. L'auteur y chante la palinodie, et cherche à y justifier sa conduite pendant la révolution. 76° *Chamousset*, ou *la Poste aux lettres*, poëme en quatre chants, précédé d'une dissertation historique sur l'origine, l'usage et l'utilité des postes, 1816, in-8°. Il a été éditeur, en 1810, d'un *Recueil de pièces intéressantes sur les arts*, *les sciences et la littérature*, ouvrage posthume de Bally, avec une *Notice sur la vie littéraire et politique de cet homme illustre*. Il a donné une *Vie de Rétif de la Bretonne*, en tête de l'*Histoire des compagnes de Maria*, ou *Episodes d'une jolie femme*, ouvrage posthume de cet auteur, 1811, 3 vol. in-12. Il y va jusqu'à dire que Rétif mérite des autels. La veuve de celui-ci réclama, dans le *Journal de l'Empire*, contre les éloges emphatiques de Palmézeaux et contre ses révélations indiscrètes. Cubières-Palmeseaux a donné des articles à l'ancien *Mercure de France*, au *Journal Encyclopédique*, au *Journal littéraire de Nancy*, à la *Décade philosophique*, etc. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, tels qu'une tragédie de *Thomas-Kouli-Khan*, une autre de *Marie Stuart*, et diverses pièces de théâtre; *Poëme patriotique*, *Esquisses d'un voyageur*, ou *Lettres d'un Français sur les mœurs*, *les usages*, *les monuments*, *le gouvernement de Rome*, écrites en 1790. Ils ont été vendus ou plutôt gaspillés, les 21, 22 et 23 décembre 1820, ainsi que sa bibliothèque qui était assez considérable. Il les avait légués à la Bibliothèque du roi, qui ne les a pas acceptés. Le peu de considération dont a joui Cubières-Palméseaux, en raison de sa conduite politique, de sa versatilité, de ses rêveries littéraires, etc., a nui beaucoup à sa réputation. Le fait est qu'il avait de l'esprit, des connaissances très variées, et il n'est aucun de ses ouvrages qui n'offre des vers et des passages très remarquables. Ses principaux défauts sont la prolixité, et quelquefois la bizarrerie, soit dans les idées, soit dans l'expression.

PAMPLONA-CORTEREAL (MANOEL-IGNACIO MARTIAS), comte de Subserra, né à l'île Tercère, l'une des Açores, fit d'assez bonnes études à l'université de Coimbre, embrassa ensuite la carrière militaire, et se rendit en Russie avec son infortuné compatriote Gomes Freire, en qualité de volontaire, et se trouva à la prise d'Oczakoff. De retour dans sa patrie, il fit partie du corps auxiliaire que le Portugal envoya, en 1793, en Catalogne, et après la paix de Bâle et la rentrée des troupes portugaises dans leur pays, il fut nommé brigadier. Il servait dans la légion de troupes légères organisée par le marquis d'Alorna, lors qu'à la fin de 1807, l'armée

sous les ordres du général Junot entra à Lisbonne. Il suivit la fortune de son chef, et accepta avec joie un commandement dans le corps de troupes portugaises que Junot forma au moment où il licencia l'armée nationale, et qui fut envoyé en France. Le général Pamplona fit la campagne de Portugal sous le maréchal Masséna, et adressa même des proclamations aux Portugais, leur conseillant de se soumettre à Napoléon. Le général anglais Traut ayant pris les bagages de M. Pamplona, y trouva son porte-feuille et plusieurs de ses proclamations, lesquelles furent transmises à la régence du royaume. Une sentence de mort fut alors prononcée contre lui comme traître à la patrie. Il revint en France avec l'armée de Masséna, servit en 1812 et 1813 dans la campagne de Russie, et se distingua en Pologne pendant la retraite. Après l'abdication de Napoléon, il s'attacha aux Bourbons, et suivit à Gand Louis XVIII, en 1815, après avoir donné sa démission du service français : mais au retour du roi il fut de nouveau employé, et eut le commandement du département de Loir-et-Cher, et ensuite de celui de la Côte-d'Or à Dijon : il se montra un des plus exaltés ultra-royalistes. Sous le ministère du maréchal Gouvion-Saint-Cyr il fut mis à la retraite, et vécut quelque temps dans une maison de campagne à Pantin. Lors de la révolution espagnole, en 1820, il fut chargé par le comte de Palmella, alors ministre de Portugal à Londres, d'écrire le *Contemporaneo*, ouvrage politique mensuel, destiné à combattre les principes libéraux et dans lequel il conseillait à Ferdinand de n'accorder une constitution à son peuple qu'après avoir fait punir Riégo et ses complices. Cependant la révolution ayant éclaté à Porto au mois d'août 1820, les cortès portugais se réunirent, et un de leurs premiers actes fut de prononcer une amnistie générale. M. Pamplona fut le premier à en profiter, et s'étant hâté de rentrer en Portugal, il changea à l'instant de rôle, et parvint à persuader les membres les plus influents des cortès de son attachement inviolable pour le système constitutionnel. Protégé par des parents et des amis, il se fit même nommer ministre de la guerre, place qu'il quitta bientôt par suite de son élection aux cortès par l'île Tercère. Pendant la durée du régime constitutionnel le général Pamplona ne cessa de servir adroitement le parti qui machinait le renversement des nouvelles institutions ; ses menées finirent par éveiller les soupçons des patriotes. Enfin la reine et l'infant dom Miguel ayant effectué, au mois de mai 1823, la contre-révolution, le général Pamplona se joignit à l'infant dès son arrivée à Villa Franca, mais il eut l'adresse d'avertir le roi et de l'engager à venir se réunir à son fils pour l'empêcher de lui ravir la couronne. Ce plan réussit parfaitement : Jean VI, rétabli dans le pouvoir absolu, nomma le général Pamplona son premier ministre, le comble de faveurs, et lui donna le titre de comte de Subserra. Celui-ci se montra digne de son nouveau poste en persécutant les constitutionnels qu'il avait flattés avec tant de bassesse, et en s'opposant à l'accomplissement de la promesse solennelle faite par le roi, de donner une charte à son peuple. Fort de l'appui de l'Espagne et se croyant sûr de celui du cabinet français, il brava l'influence anglaise et le ressentiment de la reine et de son fils, qui étaient outrés de voir que la chute de la constitution avait tourné bien plus au profit de Pamplona que de leur autorité. En vain dom Miguel fut-il nommé généralissimo ; ce n'était qu'un titre pompeux qui ne lui donnait pas une autorité suffisante pour exercer ses vengeances et être l'instrument de celles de sa mère. Il fut donc résolu entre eux de renverser Pamplona et ses collègues, et de s'emparer de l'autorité suprême en forçant Jean VI à abdiquer la couronne, ou en le décidant du moins à choisir un ministère dévoué à la reine son épouse. Cette tentative fut faite au mois de mai 1824, mais l'intervention du corps diplomatique la fit échouer. Pamplona eut le bonheur d'être averti à temps du danger qui le menaçait, et se réfugia à bord d'une frégate anglaise mouillée dans le port. Après l'exil de l'infant, le roi conserva le comte de Subserra dans ses fonctions, malgré l'influence britannique qui cherchait à l'éloigner du ministère, non-seulement parce qu'il était dévoué à la France, mais plus encore en raison de l'opposition qu'il avait manifestée à la reconnaissance du Brésil comme état indépendant. Cependant le cabinet de Saint-James, décidé à vaincre toute résistance à ce sujet, et mécontent de la conduite de son ministre Thornton, le remplaça par sir W. A'Court, qui décida Jean VI à renvoyer le comte de Subserra : mais ce ne fut point une disgrâce, car il le nomma son ambassadeur à Madrid, et lui accorda une pension et la plus riche commanderie du royaume. Le nouvel ambassadeur fut mal reçu à Madrid par les princesses portugaises, et ne tarda pas à donner sa démission. Il est venu résider de nouveau à Paris avec sa famille. En 1826, il prêta serment à la charte accordée par dom Pedro, et en 1827 il retourna en Portugal en traversant l'Espagne. Depuis son arrivée à Lisbonne, il se réconcilia avec la reine douairière, mais ne fut point employé par l'infant dom Miguel lorsque celui-ci alla prendre la régence du royaume. On vient d'apprendre que cet usurpateur l'a fait mettre en prison vers le milieu du mois de juin 1828, avec son épouse, et qu'il a ordonné qu'on le mît en jugement.

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), imprimeur-libraire, et homme de lettres, né à Lille, le 26 novembre 1736, était destiné par ses études et par ses connaissances en mathématiques à une chaire de professeur ou à l'arme du génie, lorsque son père, chef d'une famille nombreuse et à la tête d'un commerce de librairie considérable, vint à mourir. Il prit alors la noble résolution de devenir le père de sa famille et le chef de son commerce. Trouvant sa ville natale trop étroite pour ses projets, il vint s'établir à Paris, à une époque où la philosophie divisait les écrivains les plus distingués, et où ils se faisaient la guerre la plus acharnée. Panckoucke, qui devait trouver une partie considérable de sa fortune, et la plus prompte, dans les guerres littéraires, ne les aimait pas du tout, mais puisqu'elles étaient allumées, il lui fut aisé de conjecturer que les journaux des partis opposés auraient également de nombreux souscripteurs, et il réussit à les avoir presque tous sous sa main et dans ses bureaux. Un des premiers projets de Panckoucke, à Paris, comme imprimeur, fut une nouvelle édition des œuvres, jusqu'alors incomplètes, de Voltaire, à laquelle il voulut procurer, par une adresse très innocente, des corrections, des additions et des observations que Voltaire n'aurait jamais faites autrement, au moins en si grand nombre. Il intercala des pages blanches entre toutes les pages de l'édition, appelée *encadrée*. Elle fut mise, dans cet état, à la disposition de cet homme illustre ; et l'on sent combien il était impossible qu'en se relisant lui-même tout entier, il ne lui vînt pas l'idée d'écrire ses corrections et ses changements sur la page blanche en regard. On assure qu'à la mort de Voltaire les volumes que l'on trouva de cet exemplaire furent fidèlement rendus à Panckoucke. L'erreur et le mensonge se glissent partout, même sans intérêt : on a imprimé dans une Biographie que l'idée de cette belle édition ne fut pas une conception de Panckoucke ; on assure qu'elle lui fut donnée par ses liaisons avec un de ses compatriotes, admirateur de Voltaire, et que les deux Lillois allèrent ensemble à Ferney, traiter et arranger l'entreprise : on dit positivement, enfin, que ce fut cette même édition que Panckoucke imagina de dédier à l'impératrice Catherine II : tout ceci est complètement faux. Ceux qui ont affirmé que ce fut à son retour d'un voyage en Angleterre que Panckouke imagina le *Moniteur* sont tombés dans une erreur qu'il était plus facile d'éviter. Le voyage à Londres n'était pas plus nécessaire pour donner au *Moniteur* le grand format in-fol. de la plupart des feuilles anglaises. Ce format des journaux de Londres était assez connu à Paris, et il ne fallait pas une grande force d'imagination pour concevoir que son énorme étendue était parfaitement en rapport avec l'immensité, et des événements, et des actes, et des discussions qui ont lieu dans le passage des pouvoirs absolus aux pouvoirs constitués, et même dans l'action régulière, ou des républiques, ou des monarchies représentatives. M. Maret, aujourd'hui duc de Bassano, en fut le principal rédacteur, et rendit les plus grands services à cette grande et utile entreprise. Pé-

ettré de tout ce qu'il devait à M. Maret, Panckoucke, pour lui prouver sa reconnaissance, lui offrit une pension en le priant d'en fixer lui-même la somme. M. Maret hésita même à l'accepter, refusa d'en fixer le montant, et ne pouvant se refuser aux instances, la porta à 3,000 francs. Panckoucke la double à l'instant même. Cette même pension a été transmise par M. Maret à un secrétaire, et aujourd'hui encore elle est payée. Les auteurs et les ouvrages le plus de son goût n'obtenaient aucune préférence exclusive dans ses entreprises et dans son commerce. Les œuvres de Voltaire et les feuilles de Freron, les articles de Linguet et ceux de La Harpe, tout entrait, suivant les temps et les circonstances, dans ses spéculations. Il avait, comme imprimeur libraire, une maxime qui devrait être gravée dans tous les codes, c'est qu'il n'y a d'autres juges des opinions et des goûts que l'opinion publique des nations; c'est qu'entre le mauvais génie et le bon, plus la lutte est ouverte et violente, plus elle est courte, plus le vrai et le beau sont sûrs de paraître bientôt avec ce charme et cette évidence qui en rendent le triomphe universel et éternel. Avec lui a commencé une amélioration très remarquable dans l'existence des gens de lettres, tenus si longtemps dans la pauvreté par les gages avilissants qu'ils recevaient des imprimeurs-libraires, et par les récompenses très honorables, mais mesquines, des gouvernements. Ce qu'il pouvait gagner de trop sur eux, il le croyait perdu pour sa fortune personnelle. Il les enrichissait pour s'enrichir lui-même, convaincu qu'en acquérant de l'indépendance, la gloire des gens de lettres s'élèverait et deviendrait pour la librairie une source féconde de richesses. Des vues si grandes, des procédés si nobles le rendaient l'égal et l'ami des hommes de génie pour lesquels travaillaient ses presses. Sa voiture était souvent rencontrée sur la route de Montbart, allant chez Buffon: sur celle de Ferney, allant chez Voltaire; et, comme les œuvres de ces immortels écrivains devenaient des affaires d'état, sa voiture le portait ensuite chez les ministres du roi, à Versailles, qui le recevaient comme un fonctionnaire ayant aussi un portefeuille. Un éclat si nouveau ne soulevait aucune jalousie parmi ses confrères, parce que cet éclat se répandait sur eux, parce que dans les embarras de leurs affaires il donnait toujours, le premier, l'exemple des sacrifices, et que son exemple était suivi de tous dès qu'il l'avait donné. On croit assister à la naissance d'une de ces maisons de l'Italie dont la souveraineté commença par des comptoirs, par des livres de commerce, par des balles de laine, et qui eurent assez le sentiment de la vraie grandeur, alors même qu'elles régnèrent, pour laisser au haut de la maison originaire la poulie qui avait servi à élever les balles dans les magasins. Dès qu'il fut marié, quoique sa femme fût jeune, et qu'elle eût peu vécu dans la capitale, il fut beaucoup aidé par elle dans l'excellente tenue de ses maisons de ville et de campagne, qui n'eussent pas été peut-être à l'abri de tout reproche d'ostentation, si la facilité n'en eût dérobé l'éclat. Berquin, si bien nommé l'*Ami des enfants*, l'abbé Remy, à qui sa couronne pour l'*Eloge du chancelier de l'Hôpital* n'inspira aucun orgueil, et qui aurait pu remporter plus d'un prix d'éloquence s'il avait eu moins de passion pour la musique italienne, fréquentaient assidûment cet asile des sciences. Voltaire, que les grâces naïves et l'esprit piquant de madame Panckoucke avait séduit, n'aurait pas manqué, s'il eût été à Paris, de lui rendre de fréquentes visites. *J'ai toujours son idée dans la tête*, écrivait-il à son mari, *depuis que je l'ai vue à Ferney*. La même lettre qui finissait par ces mots, commençait par ceux-ci: « Vous, vous « savez, Monsieur, que je vous regarde comme un « homme de lettres et mon ami: c'est à ces titres que « je vous écris. » Voltaire a écrit un grand nombre de lettres à Panckoucke: dix se trouvent dans toutes les éditions des œuvres de ce grand écrivain. Panckoucke mourut le 19 décembre 1798. Il a publié: 1° *Traité historique et pratique des changes*, 1760, in-12; 2° *de l'Homme, et de la reproduction des différents individus*, ouvrage qui peut servir d'introduction et de défense à l'*Histoire naturelle* par Buffon, 1761, in-12; 3° *Contre-prédiction au sujet de la Nouvelle Héloïse*, roman de M. Rousseau de Genève (dans le *Journal encyclopédique* du 1er juin 1761); 4° *Traduction libre de Lucrèce*, 1768, 2 vol. in-12; 5° *Discours philosophiques sur le beau*, 1779, in-8°; 6° *Plan d'une Encyclopédie méthodique et par ordre de matières*, 1781, in-8°: 7° *Avis d'un membre du tiers-état sur la réunion des ordres*, 1789; 8° *Observations sur l'article important de la votation par ordre ou par tête*, 1789, in-8°; 9° *Discours sur le plaisir et la douleur*, 1790, in-8°; 10° *Nouvelle grammaire raisonnée, à l'usage d'une jeune personne, par une société de gens de lettres* (Ginguené, La Harpe, Suard, etc.), 1795, in-8°; quatrième édit., 1820, in-8°; 11° *Mémoire sur les assignats et sur la manière de les considérer dans la baisse actuelle*, 1785, in-8°; 12° *Nouveaux mémoires sur les assignats*, ou *Moyens de liquider sur-le-champ la dette nationale*, 1785, in-8°; 13° *Grammaire élémentaire et mécanique à l'usage des enfants de dix à quatorze ans, et des écoles primaires*, 1796, in-12; nouvelle édition, 1799, in-12; 14° des articles dans le *Journal encyclopédique*, et une lettre dans le *Magasin encyclopédique*; 15° *Roland furieux*, trad. de l'Arioste, 10 vol. in-18; 16° *la Jérusalem délivrée*, trad. du Tasse, 4 vol. in-18°.

PANCKOUCKE (Charles-Louis-Fleury), fils du précédent, né à Paris, le 26 décembre 1780, reçut une éducation très soignée, et se livra avec succès à l'étude des langues anciennes sous M. Lemaire et M. Gail. Il suivit, pendant plusieurs années, les cours de droit civil et politique, et débuta, très jeune encore, par la publication d'un petit ouvrage intitulé: *Etudes d'un jeune homme*, qu'il adressa à un vieillard. M. Panckoucke entra dans la carrière des fonctions publiques, et fut nommé secrétaire de la présidence du senat. En 1807, il publia un opuscule sous ce titre: *de l'Exposition, de la Prison et de la peine de Mort*. Avec cette épigraphe: « Point d'humiliation, point de désespoir, point de sang. » M. François de Neufchâteau, à qui il avait adressé travail, lui écrivit une longue lettre, qu'il livra à l'impression, et dans laquelle il lui témoignait toute la satisfaction que la lecture lui avait procurée. Cependant des événements particuliers vinrent bientôt après enlever M. Panckoucke à la carrière dans laquelle il avait débuté avec succès, et le forcèrent à se livrer aux affaires. Il fit l'acquisition d'une imprimerie, et ouvrit en même temps un magasin de librairie. Dès sa première opération commerciale, il eut le bonheur de réunir les professeurs les plus célèbres de la capitale pour la publication du grand *Dictionnaire des sciences médicales*, ouvrage qui a rendu les plus importants services aux praticiens et à l'humanité souffrante. La publication de la *Flore médicale* et de la *Biographie médicale*, deux ouvrages dont il a également conçu les plans, lui fit aussi honneur, et pour tenir ses nombreux souscripteurs toujours au niveau de la science, il créa un *Journal complémentaire des sciences médicales*, dont dix années d'existence constatent l'utilité et le succès. Une partie des peintures de la Flore médicale est due aux talents de son épouse, madame E. Panckoucke. Dans les années 1814 et 1815, où la France éprouvait de si douloureux revers militaires, il conçut et fit exécuter l'ouvrage des *Victoires et conquêtes*. De nobles considérations le déterminèrent à faire cette publication; les Français les comprirent, et l'encouragèrent avec enthousiasme. La collection des portraits des généraux français, celle des monuments auxquels nos victoires ont donné naissance, et une médaille en bronze, dont il fit le dessin, ont complété une si belle galerie. L'expédition d'Egypte, une des plus extraordinaires qu'un peuple guerrier ait entreprises, a donné lieu à la publication d'un ouvrage immense et magnifique, tel qu'il n'en existe chez aucune autre nation. Les exemplaires étaient rares, et d'un prix trop élevé pour les fortunes particulières. M. Panckoucke obtint du gouvernement l'autorisation d'en publier une seconde édition, afin de la mettre à la portée d'un plus grand nombre de fortunes. M. Panckoucke a encore réuni, sous le titre de *Barreau français*, une collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France. La grande et belle *Collection des auteurs classiques latins*, avec la traduction en regard, ne peut ajouter à sa réputation. Toutes les entreprises de M. Panckoucke por-

Digitized by Google

tent avec elles un caractère de grandeur et d'utilité digne de la nation au sein de laquelle elles naissent : elles rendent en même temps les étrangers nos tributaires, et les entretiennent dans les idées de notre supériorité dans la littérature et les arts. Il a traduit tout Tacite, et enrichi ce travail de notes nouvelles et de commentaires. Depuis vingt ans, il le revoit avec la plus grande sévérité. Il a publié des *Fragments de la vie d'Agricola*, dont la traduction a été fort goûtée. En 1824, il a mis au jour sa traduction complète de la *Germanie*, avec un nouveau commentaire extrait de Montesquieu et des principaux publicistes. Le rapprochement des mœurs des Germains avec celles des Romains et de divers autres peuples, particulièrement avec celles de la nation française ; des notes historiques et géographiques, une table chronologique, indiquant les différentes peuplades de la Germanie, leurs envahissements successifs et leurs établissements ; la traduction des principales variantes extraites de tous les commentateurs de Tacite, un très bel atlas et des gravures d'après les dessins d'Horace Vernet et de M. Panckoucke lui-même, un commentaire très étendu, tout prouve dans son auteur une grande aptitude aux recherches scientifiques. Ses loisirs sont partagés entre ces savants travaux et la culture des arts. A la dernière exposition des produits de l'industrie française, on a admiré une édition des œuvres complètes de Tacite, en quatre volumes in-folio, que M. Panckoucke avait entreprise avec le désir et l'espoir de parvenir à une perfection telle que les fastes de la typographie ne l'ont pas encore présentée jusqu'à ce jour ; et par la comparaison avec les belles éditions que de célèbres imprimeurs ont publiées dernièrement, on est facilement amené à reconnaître que les efforts de M. Panckoucke ont été couronnés d'un plein succès. Pour arriver à ce degré de perfection, il a inventé et employé des procédés aussi ingénieux que simples, mais qui étaient inconnus jusqu'ici. On ne peut s'empêcher de remarquer avec quel soin il a évité le luxe de ces brillants accessoires, qui peuvent entrer dans les impressions d'un genre moins sévère, mais qui nuiraient à la beauté classique à laquelle il aspire. A cette occasion, M. Panckoucke a reçu du roi la médaille décernée par le jury d'exposition : S. M. l'avait nommé précédemment chevalier de la légion d'honneur.

PAOLI (Pascal), le Kosciusko de la Corse, naquit dans cette île, le 6 avril 1726, au village de la Stretta, paroisse de Merosoglia, juridiction de Bastia. Son père, Hyacinte Paoli, avait long-temps porté les armes contre Gênes, et aidé ses compatriotes à secouer le joug odieux de cette république. Il prit soin d'élever son fils dans la haine des Génois et l'amour de la liberté. Les circonstances contribuèrent encore à fortifier ces deux passions dans le cœur du jeune Pascal. Les succès qu'avaient obtenus les Corses sur les Génois firent que ces derniers sollicitèrent l'appui de la France. Le comte de Boissieux fut d'abord envoyé en Corse au commencement de 1738, et n'obtint que des demi-résultats ; mais le marquis de Maillebois, qui l'avait remplacé, au printemps de 1739, appuyé par de nouvelles troupes, et sachant profiter du peu d'union qui régnait parmi les principaux chefs corses, acheva la conquête de l'île dans l'espace de six mois. Hyacinthe Paoli fut contraint d'abandonner sa patrie, et de se réfugier à Naples avec son fils Pascal. Le jeune Paoli, instruit par les maîtres les plus habiles, parmi lesquels était le célèbre Génovési, laissa apercevoir, dès-lors, quel homme il serait un jour. Il entra, en qualité de porte-enseigne, dans un régiment de Corses émigrés dont Hyacinthe était colonel, et voyait déjà dans son fils le vengeur de la Corse et la terreur des Génois. « J'ai sucé avec le » lait, dit Paoli dans une de ses lettres, l'amour de la » patrie ; je naquis alors que ses ennemis en méditaient » ouvertement la ruine. A l'exemple de mon bon père, » les premières lumières de ma raison m'ont fait désirer » sa liberté : les plus désastreuses vicissitudes, l'exil, » les périls, l'absence, les douceurs d'une vie aisée, » n'ont jamais pu me faire perdre de vue un si cher » objet, le but constant de mes actions. » Nourri de pareils sentiments, on doit penser qu'il ne perdit jamais de vue l'île de Corse, prompt à y rentrer et à saisir la première occasion qui se présenterait de la rendre à la liberté. Après le départ de M. de Maillebois, la fixation de l'impôt demandé par la république de Gênes excita un nouveau soulèvement : Francisco Matra et Pierre Gafforio furent mis à la tête de la régence. Un noble génois, le comte Rivarola, parvint aussi à se créer un parti. Mais Gênes ayant chassé, en 1746, les Autrichiens de son territoire, reconquit, avec de nouveaux secours fournis par la France, quelques-unes des villes maritimes qu'elle avait perdues, et, grace à l'administration de M. de Curzay, commandant des troupes françaises, on pouvait même espérer de pacifier le pays, lorsque des différends avec les Génois ayant amené le rappel de ce général, puis celui des troupes françaises, les Corses se trouvèrent encore une fois seuls aux prises avec les Génois, sous la direction de leurs anciens chefs, Matra et Gafforio. Ce dernier fut assassiné à l'instigation de Gênes, et c'est alors que Pascal Paoli, accompagné de son frère Clément, parut dans l'île de Corse. Une *consulta* réunie au couvent de San Antonio della Casa Bianca le promut au généralat le 16 juillet 1755, et lui donna les pouvoirs les plus étendus. Paoli, qui n'avait encore que vingt-neuf ans, demanda à partager le commandement avec Matra, et fit créer un conseil suprême qui était une borne à sa puissance. La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre lui et Matra : après quelques avantages remportés près d'Orezza et d'Aleria, celui-ci fut défait complètement à Luco di Nazza. Il se vendit alors aux Génois, par haine pour Paoli, et fut tué à l'attaque du couvent de Bozzio, en 1757. Tournant alors ses armes contre les Génois, Paoli les chassa du petit nombre de postes qu'ils occupaient encore dans l'intérieur de l'île, et, mettant Furiani en état de défense, intercepta toute communication entre Bastia et Saint-Florent. L'ancien doge Grimaldi reçut l'ordre d'attaquer, avec six mille hommes de troupes, Furiani, dont la possession était si importante ; mais il fut contraint de se retirer après avoir essuyé un échec considérable. Cette même année, 1759, les Français évacuèrent avec quelque perte les ports de mer à l'occident et au nord de l'île, qu'ils étaient revenus occuper, en 1756, sous les ordres de M. de Castries, puis sous ceux de M. de Vaux. Paoli essaya ensuite de surprendre Saint-Florent, et échoua dans sa tentative par l'indiscipline de ses troupes et le défaut de marine. Il s'occupa à suppléer à ce qui lui manquait de ce côté-là, et rassembla quelques bâtiments qui causèrent de grands dommages au commerce des Génois. Ceux-ci soulevèrent contre lui des mécontents, qui mirent à leur tête le marquis Matra, frère de l'ancien compétiteur de Paoli : la guerre qu'ils lui firent fut appelée *guerre des bandits*, et ne finit qu'au bout de deux ans, à l'affaire de Piedicorte, où ce parti fut entièrement détruit. Paoli s'appliqua alors à rétablir l'ordre dans un pays qu'il avait rendu à la liberté, et pour assurer le bonheur du peuple il voulut l'éclairer. Il établit une imprimerie et un collége à Corté ; il régla ensuite l'emploi des revenus de la Corse, et songea à lui donner des lois qui pussent être durables. C'est vers ce temps (1764), qu'eurent lieu ses rapports avec J.-J. Rousseau. Le passage suivant du Contrat social lui inspira le desir de consulter ce grand homme : « Il est » encore en Europe un pays capable de législation ; » c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec la- » quelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa » liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui » apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment » qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe. » Paoli fit écrire à Rousseau par M. Buttafuoco, capitaine au service de France, et le fit inviter à s'occuper d'un plan de législation pour la Corse. Flatté d'une proposition aussi honorable, Jean Jacques, tout en faisant voir les obstacles qui s'opposaient à l'exécution de ce projet, demanda des renseignements très détaillés concernant le pays sur lequel il était appelé à méditer, et songea même à y faire un voyage, mais diverses circonstances l'empêchèrent de donner toute la suite desirable à ses idées, et on n'a retrouvé dans ses papiers, après sa mort, que fort peu de choses touchant un sujet si intéressant. Cependant il ne manquait plus à Paoli, pour achever de délivrer son pays, que de chasser les Génois

Digitized by Google

de Bastia, Ajaccio, Calvi, Saint-Florent, Bonifacio, Algajola et Macinajo, qu'ils possédaient encore. Gênes, effrayée, négocia avec la France, qui promit de garder pendant quatre ans les places fortes de l'île, en acquittement d'une dette contractée avec cette république, et y renvoya encore des troupes sous les ordres de M. de Marbœuf. Les Génois se flattèrent alors de reconquérir le reste de la Corse, mais Paoli s'étant emparé de l'île de Capraïa et de plusieurs postes abandonnés par les Français, Gênes, voyant approcher le terme de l'occupation des villes maritimes, céda la Corse à la France, par un traité signé à Compiègne, le 15 mai 1768. « Il » restait à savoir, dit Voltaire (*Précis du siècle de » Louis XV*), si les hommes ont le droit de vendre d'au» tres hommes, mais c'est une question qu'on n'exa» mina jamais dans aucun traité. On commença par né» gocier avec le général Paoli... Il pouvait s'attendre à » des honneurs et à des récompenses, mais il était chargé » du dépôt de la liberté de sa patrie; il avait devant les » yeux le jugement des nations, il ne voulut pas vendre » la sienne. » M. de Chauvelin, commandant les troupes françaises, eut d'abord quelques succès, et rétablit la communication entre Bastia et Saint-Florent, avant qu'on eût eu connaissance du traité de cession; mais bientôt Paoli reprit l'avantage. M. de Chauvelin, battu à San-Nicolao, à Borgo, fut obligé de s'enfermer dans Bastia: deux attaques faites, l'une au-delà des monts, l'autre à l'île Rousse, furent repoussées, et la terreur devint telle, que cinquante Corses battirent huit compagnies de grenadiers. M. de Chauvelin fut rappelé et remplacé, au printemps de 1769, par le comte de Vaux, à qui on donna vingt-deux mille hommes pour réparer les désastres éprouvés par son prédécesseur. Paoli, de son côté, ne resta pas dans l'inaction; il fit prendre les armes à tous les Corses valides, et l'on vit nombre de moines et de prêtres concourir à la commune défense et prendre place dans les rangs. Toutefois il fallut céder au nombre et à la discipline. Le comte de Vaux, s'étant ménagé des intelligences dans l'intérieur de l'île, s'empara de Nebbio, Borgo, Lento, Corté, et força Paoli à quitter la Corse et à s'embarquer à Porto-Vecchio, le 13 juin 1769. Paoli se rendit d'abord à Livourne, puis en Hollande, et de là en Angleterre. Il reçut à Londres l'accueil le plus honorable; on l'appela le Timoléon-Corse; le gouvernement lui assigna une pension de 1200 livres sterling, et pourvut au sort de son frère et de son neveu. Le décret de l'assemblée constituante du 30 novembre 1789 ayant rappelé dans leur patrie les patriotes corses, Paoli se rendit à Paris. Le général Lafayette le présenta à Louis XVI, qui lui donna le commandement militaire de la Corse, et le titre de lieutenant-général. De retour dans son pays natal, ses concitoyens l'accueillirent avec le plus grand enthousiasme. C'est à cette époque qu'il vit Napoléon, à peine âgé de vingt ans, et qu'il dit de lui: *Ce jeune homme est taillé à l'antique, c'est un homme de Plutarque.* Bientôt les progrès de la révolution française et le peu d'importance que le gouvernement semblait mettre à la possession de la Corse, firent chercher à Paoli les moyens de rendre, encore une fois, l'indépendance à son pays. Il fut dénoncé à la convention, qui le décréta d'accusation le 2 avril 1793. Il se rendit alors à Corté, où il reçut, le 26 juin, la même autorité qu'au temps de sa plus grande puissance. Déclaré traître à la république, et mis hors la loi par la convention, le 17 juillet, il écrivit à l'amiral Hood pour demander l'alliance de l'Angleterre. Les Français furent alors expulsés de l'île, et George III reconnu *roi de Corse* en 1794. Mais, deux années après, Bonaparte ayant, à la suite de ses victoires d'Italie, fait occuper Livourne, une expédition composée en partie de Corses réfugiés et amis des Français fut préparée dans cette ville, et contribua puissamment à chasser les Anglais de la Corse, qu'ils abandonnèrent le 22 octobre 1796. Paoli se réfugia pour la seconde fois en Angleterre, et se fixa dans un village près de Londres, où il mourut dans un âge avancé, le 5 février 1807. Napoléon, l'ancien ami de Paoli, ne songea point à le rappeler en France. « C'eût été une » grande jouissance pour moi, un vrai triomphe, disait-il, » à Sainte-Hélène: mais, entraîné par les grandes affaires, » j'avais rarement le temps de me livrer à mes senti» ments personnels. » « Quelque chose que l'on ait dit de » Paoli, dit Voltaire, il n'est pas possible que ce chef » n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement » régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir » sous les mêmes lois des hommes indisciplinés, former » à la fois des troupes réglées et instituer une espèce » d'université qui pouvait adoucir les mœurs, établir » des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur » des assassinats et des meurtres, policer la barbarie, » se faire aimer en se faisant obéir: tout cela n'était pas » assurément d'un homme ordinaire. » Le grand Frédéric l'appelait *le premier capitaine de son temps*. La Corse, qui a voué une grande vénération à la mémoire de Paoli, lui doit encore une statue, et une histoire qui le venge de tout le mal qu'ont dit de lui l'abbé de Germanos et Pommereul, auteurs des *Histoires de la Corse* les plus répandues.

PAPON (Jean-Pierre), né au Puget de Téniers, près Nice, en janvier 1734, fit sa philosophie à Turin, et entra, immédiatement après l'avoir achevée, chez les oratoriens, qui l'envoyèrent professer les humanités, puis la rhétorique à Marseille, à Riom, à Nantes, et à Lyon. Il était dans cette dernière ville lorsque ses supérieurs le chargèrent d'aller traiter auprès du roi de Sardaigne une affaire qui intéressait la congrégation. Papon réussit complètement dans cette mission, et fut nommé, à son retour, conservateur de la bibliothèque de Marseille. C'est là qu'il commença à travailler à son *Histoire de Provence*, ouvrage recommandable quoiqu'il laisse beaucoup à désirer. Il entreprit un voyage en Italie pour y compulser les archives du royaume de Naples que les comtes de Provence avaient possédées, et ne négligea rien pour se procurer tout ce qui pouvait avoir rapport à cette histoire. A son retour d'Italie, il se rendit à Paris, où il se lia avec les savants les plus distingués. Il quitta ensuite l'Oratoire, afin de pouvoir se livrer exclusivement à ses travaux. La révolution l'ayant privé des bienfaits qu'il tenait de l'ancien gouvernement, l'abbé Papon se trouva réduit au plus strict nécessaire: mais il en fut légèrement affecté. Il se retira, pendant la terreur, dans le département du Puy-de-Dôme, et ne revint à Paris que lorsque l'orage fut apaisé. Il mettait la dernière main à son *Histoire de la révolution* lorsqu'il mourut, le 15 janvier 1803, d'une attaque d'apoplexie. Papon avait de l'esprit, de l'enjouement, et un caractère franc et loyal. On a de lui: 1° *Ode sur la mort*, insérée dans le *Recueil des jeux floraux de Toulouse*; 2° *l'Art du poëte et de l'orateur*, Lyon, 1766, in-12: ouvrage didactique estimable, et qui a été souvent réimprimé: 3° *Oraison funèbre de Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1773, in-8°: 4° *Voyage littéraire de Provence*, suivi de quelques lettres sur les troubadours, 1780, in-12; 1787, 2 vol. in-12; 5° *Histoire de Provence*, 1777—1786, 4 vol. in-4°: 6° *Histoire du gouvernement français depuis l'assemblée des notables du 22 février 1787 jusqu'à la fin de 1788*, 1788, in-8°; 7° *Action de l'opinion sur les gouvernements*, 1788, in-8°, et à la suite de l'ouvrage précédent: 8° *Epoques mémorables de la peste, et moyens de se préserver de ce fléau*, 1800, 2 vol. in-8°; 9° *Histoire de la révolution française depuis la première convocation des notables jusqu'au 18 brumaire*, Paris, 1815, 6 vol. in-8°: ouvrage posthume publié par son frère, M. Papon jeune; 10° *Relation de la peste de Marseille en 1720, et de celle de Montpellier en 1629; suivie d'un avis sur les moyens d'en prévenir la contagion et d'en arrêter les progrès*, Montpellier, 1820, in-8° (ouvrage posthume). On a encore de lui quelques articles insérés dans le *Magasin encyclopédique* de 1797 à 1801.

PARADISI (le comte Jean), né à Reggio de Modène, en 1760, reçut une excellente éducation, par les soins de son père, homme de lettres très distingué, mais sans fortune, et annonça dès sa jeunesse un esprit juste et étendu, un caractère noble et cet amour du bien public, qui devait faire ensuite la consolation et le malheur de sa vie. Lorsque la révolution française éclata, il en adopta les principes, et devint un des partisans les plus zélés de la liberté. Bonaparte, qui à sa première descente en Italie avait eu occasion de le connaître et l'apprécier, le fit nommer l'un des directeurs de la république

Digitized by Google

Cisalpine, nouvellement établie. Avide de concourir à la prospérité et à l'indépendance de sa patrie, Paradisi apporta dans l'exercice de ses fonctions politiques toute la sagesse et toute l'activité qu'on pouvait attendre de lui. Mais ce qui devait lui concilier l'amour et le respect de ses concitoyens, fut précisément la cause de sa perte. Le général Brune, qui commandait alors l'armée française dans la Lombardie, se laissa prévenir et entraîner par les complots qui s'étaient formés contre Paradisi; et n'osant pas heurter ouvertement l'opinion publique en le destituant de sa charge, il l'obligea par des moyens indirects à donner lui-même sa démission, et à se retirer comme de sa propre volonté. Il céda sans se plaindre à l'empire des circonstances, et rentra avec calme dans le cercle de ses occupations domestiques. Dans sa retraite, il se consacra tout entier à l'étude des classiques de l'antiquité, qu'il aimait avec passion, et à approfondir les sciences politiques et morales, dont alors plus que jamais il sentait l'utilité et l'importance. Cette éclatante disgrace ne le préserva cependant pas de la persécution; lorsque les Autrichiens s'emparèrent encore une fois de la Lombardie, il fut jeté avec tant d'autres dans les cachots de Cattaro, où il langit long-temps. Après la fameuse journée de Marengo, Bonaparte ayant reconquis cette partie de l'Italie, son premier soin fut de briser les fers des victimes de l'oppression. Paradisi fut replacé dans le gouvernement de l'état aux applaudissements de tous les gens de bien, qui regrettaient d'avoir perdu en lui un magistrat intègre. Paradisi ne se vengea de ses ennemis qu'en oubliant le passé, et en les aidant de son influence. En 1801, il fut appelé à représenter avec plusieurs autres la république Cisalpine aux comices de Lyon, où il porta cet esprit de modération et de sagesse que les têtes exaltées regardent comme un abandon de principes. Revenu à Milan, il y jouit de la confiance illimitée des chefs du gouvernement. En 1814, dans la célèbre séance du 17 avril, il insista fortement pour que le sénat du royaume d'Italie, dont il était le président, fît des démarches auprès des alliés afin d'obtenir que la couronne de ce pays fût placée sur la tête du prince Eugène de Beauharnais, conseil qui était en même temps dicté par sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs, et par la conviction profonde que cela seul pouvait faire le bonheur de sa patrie. La majorité lui fut contraire, et l'on résolut de se borner à demander l'indépendance du royaume et l'intégrité de son territoire, aux termes du traité de Lunéville. A la chute de Bonaparte, Paradisi rentra encore une fois dans la vie privée, et fut dépouillé de tous ses emplois. Après être demeuré quelque temps à Milan, où le retenaient ses fonctions de président de l'institut, il retourna dans son pays natal pour y vivre dans la retraite. Il avait été nommé, sous l'empire français, grand dignitaire de l'ordre de la couronne de fer, grand cordon de la légion-d'honneur. Il mourut à Reggio, le 26 août 1826, à l'âge de soixante-six ans. Ses ouvrages imprimés sont: 1° *Discorso recitato nella prima adunanza dell' instituto italiano*, in-4°; 2° *Richerche sulle vibrazione delle lamine elastiche*, Bologne, 1806, in-4°; 3° *il Vitalizio, commedia*, Milan, 1822, in-8°.

PARAVEY (Charles de), membre du corps royal du génie, des ponts-et-chaussées, et chevalier de la légion-d'honneur, né dans le département des Ardennes, s'est fait connaître par les écrits suivants: 1° *Aperçu de nos mémoires sur l'origine de la sphère et sur l'âge des zodiaques égyptiens*, Paris, 1821; 2° *Nouvelles considérations sur le planisphère de Dendéra*, Paris 1822; 3° *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples; ouvrage accompagné de planches soignées et très étendues, précédé d'un coup-d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et l'ère de Nabonassar, et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures, qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique*, Paris, 1826, in-8°. Dans les deux premiers de ces écrits, l'auteur a cherché à prouver, nonobstant les calculs de M. Biot, qui font remonter la date astronomique donnée par le planisphère de Dendéra vers l'an 700 avant l'ère vulgaire, que ce monument n'offre autre chose que la sphère d'Hipparque, telle qu'elle est figurée sur le globe Farnèse. Cette opinion, absolument gratuite et dénuée de preuves, ferait cependant remonter l'antiquité du monument bien plus haut, car dans la sphère d'Eudoxe, qu'Hipparque n'a fait que copier, le solstice était aux 15° du cancer, et par conséquent cela donnerait la date d'environ 1300 ans avant l'ère vulgaire. Mais pour déterminer le lieu du solstice d'après des planisphères antiques, il faut d'abord pouvoir y reconnaître d'une manière positive l'intention dans leurs auteurs d'avoir voulu marquer ce phénomène, et ensuite déterminer le sens des emblêmes qui figurent cette époque de la course solaire, de manière à ne laisser aucun doute, car il ne suffit pas qu'un planisphère soit partagé à tel ou tel degré d'un signe, pour y placer un solstice et un équinoxe. M. Letronne, ayant trouvé dans une caisse de momie un zodiaque qui, par la disposition d'un des signes, indiquait le mois de la naissance du défunt, et l'ayant regardé comme pareil à celui de Dendéra, il en a conclu que ce dernier ne devait être autre chose qu'un horoscope se rapportant au signe ou mois (de l'année fixe) de la construction du temple. Mais en admettant que le planisphère de Dendéra soit en effet un thême natal, il faut qu'il présente l'année de la date astronomique ou astrologique (qui au fond est la même chose) du monument. Dans la caisse de la momie de Pétéménon, le capricorne d'un zodiaque partagé en deux bandes, répond au signe sous lequel était né le défunt, et à un mois de l'année devenu fixe, tandis que la date de sa mort et son âge s'y trouvent écrits en toutes lettres. Mais s'ensuit-il que le zodiaque de Dendéra ne renferme point le lieu du solstice ou la date de l'année du monument, et que la série des signes, dans son origine hiéroglyphique, n'a point exprimé le lieu du soleil dans chaque mois de l'année agraire égyptienne? Et puisque le planisphère ne porte aucune légende qui indique sa date par l'année d'un règne (ou d'un cycle), comme cela se lit dans la caisse de la momie, ne faut-il pas reconnaître que, si c'est un thême natal, il doit renfermer les signes du lieu du solstice dans un signe? C'est en effet, selon nous, ce qu'il est aisé de lire dans ce planisphère en caractères ou symboles hiéroglyphiques; mais on y trouve, en outre, plusieurs autres indications d'époques, et surtout celle de la *naissance du monde*; manière emblématique d'exprimer le *commencement*, ou *point de depart des périodes astronomiques*. Que cette époque primitive ait été observée directement ou calculée plus tard, elle se rapporte nécessairement à un état du ciel déterminé et précis, et suppose les solstices et les équinoxes dans une dodécatémorie ou signe du zodiaque duquel la précession les a éloignés; et ce lieu nous semble y être très clairement déterminé. Dans le dernier ouvrage, M. de Paravey a fait preuve d'une grande érudition, et s'est donné des peines infinies pour soutenir une hypothèse favorite. Quoique nous soyons loin d'admettre ses principales conclusions relativement au berceau primitif de la civilisation, nous croyons toutefois que l'auteur ne mérite pas le dédaigneux mépris avec lequel il a été traité par les rédacteurs du *Journal des Savants*. Nous sommes convaincus que les Chinois ne sont point des Babyloniens, et que les Egyptiens n'ont point emprunté leurs connaissances astronomiques et leurs hiéroglyphes à aucun autre peuple connu: mais l'opinion opposée est sans contredit beaucoup plus soutenable que celle de M. Letronne sur l'origine de l'astrologie judiciaire et du zodiaque. Attribuer l'invention d'un systéme d'écriture dont l'existence très antique chez les Egyptiens est démontrée, et a été admise par tous les auteurs grecs, qui, malgré leur excessive vanité, ont toujours reconnu les Egyptiens pour leurs maîtres et regardé l'antiquité de leurs connaissances en tout genre, et notamment en astronomie, comme remontant à des temps fort antérieurs à la première civilisation de la Grèce; attribuer, disons-nous, l'invention des hiéroglyphes zodiacaux, ou leur application à l'astrologie, aux temps de la domination grecque et romaine, c'est pousser la manie de se singulariser en soutenant les erreurs les plus palpables à un degré dont on a rarement approché. M. Letronne n'a sans doute pas réfléchi que, l'astrologie ayant été chez tous les peuples inséparable de l'as-

Digitized by Google

tronomie, il n'est pas permis d'admettre chez les Egyptiens la connaissance de la seconde en leur refusant l'application naturelle de l'observation des mouvements célestes aux phénomènes terrestres et à l'influence prosée des astres sur les destinées de l'homme. M. de Paravey est à la vérité très paradoxal; ainsi que M. Letronne, il contredit ouvertement les annales des peuples anciens, et se prétend mieux instruit qu'eux dans leur propre histoire. C'est ainsi que Delambre a dogmatiquement soutenu que les Grecs ont eu tort de convenir qu'ils étaient bien jeunes dans les sciences, et a cherché à prouver qu'ils n'ont rien emprunté en astronomie aux Egyptiens, en donnant un démenti formel à Pythagore, à Solon, à Platon. M. de Paravey a suivi la même marche pour les Chinois; selon lui, les historiens de cet empire ne savent ce qu'ils disent, ils ont bouleversé la géographie et altéré les noms pour cacher à la postérité le lieu d'où la nation tira son origine, son écriture et ses connaissances. D'après cette singulière manière de voir, toute l'ancienne géographie chinoise n'est que celle de la Chaldée et de la partie occidentale du Thibet, berceau du genre humain. Hoangti, *le seigneur rouge ou jaune*, n'est autre qu'Adam; Fo-hy est Abel, Chin-nong est Seth, Ty-ko ou peut-être que Mathusalem; et ainsi de suite pour tous les autres personnages anté et post-diluviens, dont les noms se rattachent à la haute antiquité, en Assyrie et en Egypte. Par cette supposition, aussi hardie que gratuite, l'antique Chine est l'Assyrie, et tous les lieux, tous les fleuves que les anciens géographes chinois font couler dans leur pays, ainsi que les mers qui l'environnent, sont déplacés par notre auteur et portés en Chaldée, en Perse ou en Europe; et tout cela pour mettre l'histoire de la Chine d'accord avec les récits allégoriques et très obscurs de la Genèse, sur le sens desquels les savants les plus croyants n'ont pas cessé de disputer; dont la date de la rédaction est si incertaine et ne remonte certainement pas beaucoup au-delà de la captivité à Babylone. Toutefois nous nous plaisons à reconnaître dans cet ouvrage une foule de vues ingénieuses, de rapprochements qui nous ont paru exacts, dont plusieurs avaient déjà été faits par d'autres savants, mais que M. de Paravey a confirmés par de nouvelles preuves. Les rapports entre les caractères alphabétiques, les chiffres, les heures chinoises, les animaux des cycles, et les hiéroglyphes zodiacaux primitifs, offrent de nombreuses analogies qui s'étendent à de très grandes distances sur le globe. C'est un objet digne des recherches des savants versés dans l'histoire des langues, de la symbolique et de l'astronomie des peuples anciens, mais il exige de longs travaux, un grand amour de la vérité et l'absence de toute hypothèse adoptée d'avance; sans quoi l'homme le plus érudit ne voit dans les monuments, dans l'histoire et dans la mythologie que ce qu'il desire y trouver. Par exemple, M. de Paravey ne fait aucune difficulté de torturer les mots pour les accommoder à son système; il les renverse et substitue une lettre à une autre d'une famille entièrement différente; c'est ainsi qu'il prétend que *mica*, qui signifie *trois* en langue muysca, doit être lu *cami*, afin de répondre à la lettre *ghimal* des Hébreux; et que *muyca*, qui dans la même langue américaine signifie *quatre*, doit répondre au *daleth* hébreu, attendu qu'en runique le D et le M sont rendus par le même caractère. En résumé, cet ouvrage renferme beaucoup de faits curieux, mais il manque de méthode, et l'auteur n'a pas su tirer parti des précieux matériaux qu'il a recueillis avec beaucoup de peine. Les planches sont instructives, mais on y désirerait moins de confusion et plus de correction. Plusieurs noms sont altérés dans le texte et dans les planches, ce qui, dans un écrit de ce genre, est moins excusable que dans tout autre.

PARCEVAL, *Voyez* PARSEVAL.

PARDESSUS (JEAN-MARIE), conseiller à la cour de cassation, né à Blois, le 11 août 1772, embrassa, en 1796, la profession d'avocat qu'exerçait son père, et eut, suivant quelques biographes, l'occasion de défendre plusieurs victimes des proscriptions de cette époque, particulièrement des émigrés, des prêtres insermentés et des royalistes. Quoi qu'il en soit, il se déclara pour le gouvernement impérial, et obtint, par la protection de M. Corbigny, préfet de Loir-et-Cher, d'être nommé, en 1805, adjoint à la mairie de Blois, puis maire de cette ville. L'année suivante, il publia un *Traité des servitudes*, qu'il dédia au prince archichancelier de l'empire, Cambacérès. Appelé, en 1807, au corps législatif, il servit, avec tout le zèle et tout le talent qui étaient en lui, le grand homme qu'il ne regardait pas alors comme un *usurpateur*, et se montra, dans toute sa vie politique et privée, uni d'opinions et de sentiments avec beaucoup d'hommes honorables dont il s'est séparé depuis. Cependant un sénatus-consulte ayant exigé l'âge de quarante-un ans des députés au corps législatif, il ne put être réélu pour la session suivante. En 1810, il concourut pour la chaire de droit commercial qui venait d'être établie à la faculté de droit de Paris, et l'obtint le 19 juillet. A la première restauration, il se prononça avec chaleur en faveur des Bourbons. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il signa le 26 mars, avec trois autres professeurs de l'école de droit de Paris, une adresse à l'empereur, dans laquelle il promettait « de ne laisser échapper aucune occasion d'inspirer à » la jeunesse qui lui était confiée l'esprit de soumis» sion à l'autorité, de respect pour les lois, et d'avoir » soin surtout de jeter dans leurs cœurs les semences » des idées *libérales* qui finissent toujours par triompher » de tous les obstacles que l'on voudrait en vain leur » imposer. » Nommé, en août 1815, membre de la chambre des députés par le département de Loir-et-Cher, il prit place au côté droit de cette assemblée, et fit partie de cette majorité qui fit couler tant de larmes et de sang. Il fut membre de toutes les commissions importantes, notamment de celles chargées de l'examen de la loi sur les cris et écrits séditieux, de la loi d'amnistie, et de celle sur l'établissement des cours prévôtales. Dans la discussion de cette dernière, il soutint que les crimes commis avant sa promulgation devaient être jugés par les nouveaux tribunaux. Dans la séance du 3 janvier 1816, tout en parlant de charte, de liberté individuelle, de liberté de la presse, de liberté des consciences, de l'égalité des citoyens devant la loi, il défendit avec force le projet de la commission qui repoussait la clémence offerte par le gouvernement. Le *Moniteur* du 6 janvier apprend que le baron Pasquier (*voyez ce nom*), qui marchait alors sur la même ligne, fit l'éloge du talent et des sentiments de M. Pardessus. Dans la discussion sur les élections, M. Pardessus défendit avec une ardeur ultra-ministérielle le renouvellement intégral de la chambre tous les cinq ans. C'est à cette occasion que s'adressant à ceux qui réclamaient le renouvellement par cinquième, comme plus favorable à l'influence ministérielle, il fit cette réponse que son abandon complet du ministère rendit par la suite si plaisante: « Les électeurs de mon département m'ont » dit: Servez le roi: voilà toute ma mission; ils ne m'en » ont pas dit autant du ministère. » Dans la séance du 25 avril 1816, M. Colomb s'exprimait avec courage sur le jugement barbare qui condamnait le général Travot à mort, lorsque M. Pardessus arriva dans la salle; il s'élança à la tribune, et s'attacha à justifier la condamnation prononcée par la commission militaire de Rennes, présidée par le général Canuel, ennemi du général Travot (*voyez ce nom*). Le 8 mai 1816, le roi nomma M. Pardessus l'un des députés-membres de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des consignations; il en était le secrétaire, et il passe pour le rédacteur du compte rendu aux chambres le 23 novembre 1816. Dans les premiers jours de juillet 1819, lors des troubles de l'école de droit, il réclama le secours de l'autorité contre les élèves, et dans une longue déposition qu'il fit, le 9 juillet, devant le juge d'instruction, il répandit tout le fiel et tous les regrets du parti auquel il appartenait. Après la dissolution, prononcée le 5 septembre 1816, M. Pardessus ne fut pas réélu; mais en 1820, il fut renvoyé à la chambre par le département des Bouches-du-Rhône, qui le réélut de nouveau en 1824 et 1827. En rentrant à la chambre des députés, M. Pardessus n'oublia pas les principes qu'il avait professés en 1815; il vota pour la nouvelle loi des élections, contre la liberté de la presse, et, en général, en faveur

Digitized by Google

de toutes les lois d'exception. On se souvient encore de la gaieté qu'il excita dans la chambre. Un de ses collègues lui ayant un jour rappelé ses opinions d'avant la restauration, et même son adresse pendant les cent jours, M. Pardessus monta à la tribune, avoua ses torts, et s'écria : « J'ai été coupable, bien coupable ; » mais j'ai demandé pardon à mon roi, et mon roi » m'a pardonné. — A genoux donc, dit en vient M. de » Girardin. — Un cierge à la main, s'écria M. Kératry. » En 1827, dans la discussion de la fameuse loi sur la presse, M. Pardessus, qui s'était d'abord inscrit pour parler contre elle, en appuya en détail tous les articles, en se servant de ce préambule : « Après » m'être prononcé contre l'ensemble du projet, mon » opinion ne peut être suspecte quand j'en défends une » partie. Je rejette la loi en son entier, mais je » trouve l'article que nous discutons excellent. » On peut douter que le dévouement de M. Pardessus au ministère lui ait permis de voter contre l'adoption de la loi. Dans la session actuelle, il a été nommé vice-président, s'est montré fidèle à ses anciens maîtres, dont il espère probablement le retour, et continue à voter contre les libertés publiques, pour lesquelles il affecte la plus violente antipathie. M. Pardessus est au reste, un de nos plus habiles jurisconsultes, et personne jusqu'ici n'a mis en doute son talent ni sa capacité. Il est conseiller à la cour de cassation depuis le 16 mai 1821. Il a publié : 1° *Traité des servitudes*, Blois, 1806, in-8° ; sixième édition, Paris, 1823, in-8° ; 2° *Traité du contrat de lettres de change*, Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; 3° *Éléments de la jurisprudence commerciale*, 1811, in 8° ; 4° *Cours de droit commercial*, 1816—1817, in-8° : deuxième édition, 1821, 5 vol. in-8° ; troisième édition, 1826, 5 vol. in 8°. M. Pardessus est éditeur des *Œuvres complètes de d'Aguesseau*, édition augmentée de pièces échappées aux premiers éditeurs, et d'un discours préliminaire, Paris, 1818 — 1820, 16 vol. in-8°. Il prépare un grand ouvrage sur le droit commercial universel et les lois des divers états de l'Europe, comparées avec celles de la France.

PARINI (Joseph) naquit le 23 mars 1729, de parents pauvres et obscurs, dans la petite ville de Bosisio en Lombardie. Envoyé dans un gymnase de Milan pour y faire ses études, il annonça de bonne heure ce talent remarquable pour la poésie, qui devait lui donner plus tard tant de célébrité. Il fut obligé pour vivre d'exercer le métier de copiste auprès d'un procureur, et d'étudier ensuite la théologie pour se préparer à l'état ecclésiastique, auquel on l'avait destiné : mais tout en fléchissant devant cette nécessité, il se dérobait au sommeil et aux délassements les plus honnêtes pour se livrer à la lecture de Virgile, du Dante et de Pétrarque. Le savant Passeroni, qui l'avait remarqué, et qui desirait lui inspirer du courage, le fit nommer membre d'une académie de Milan, où le contact de tant d'hommes éclairés réveille son émulation. Il se livre à son goût, étudie de nouveau le grec, et devint un des premiers hellénistes de l'Italie. En 1752, ses amis l'avaient engagé, plus dans l'intérêt de sa fortune que dans celui de sa réputation, à publier un petit recueil de poésies légères sous le nom emprunté d'un habitant d'Eupili, autrefois le lac de Pusiano, auprès duquel il était né ; mais il ne tarda pas à désavouer ces premiers essais d'une jeunesse sans expérience. En 1756, il se distingua comme critique dans l'examen qu'il publia des *Précis des lettres humaines*, ouvrage de Bandiera, et dans ses observations sur l'ouvrage de Banda, intitulé : *De la langue toscane*. Pour apprécier convenablement ses travaux littéraires, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'état social de l'Italie à cette époque. Les nobles et les gens aisés en général vivaient dans une espèce d'oisiveté stupide, dédaignant tout exercice de la pensée, ne s'occupant que de frivolités, de modes, et passant tout leur temps dans ce malheureux *sigisbéisme*, qui bien loin d'alimenter la passion de l'amour ne servait qu'à l'éteindre, et dont aujourd'hui il ne reste heureusement que le honteux souvenir. Dans cette disposition des esprits, les arts de l'imagination étaient tombés dans la même inertie que les personnes naturellement appelées à en jouir ; il n'y avait d'autre poète pour ces classes énervées que Frugoni, dont la monotonie sonore, le vide et la bruyante emphase étourdissaient l'oreille sans jamais exciter une seule pensée forte et généreuse, ni aller jusqu'à l'âme pour en remuer les nobles affections. Parini avait un sentiment exquis de toutes les vertus morales, sentiment qui provenait moins des habitudes honnêtes qu'il avait contractées que de la trempe énergique de son caractère. L'amour de la patrie en était pour lui la base fondamentale, et il ne croyait à la qualité de bon père, de bon mari, de bon fils, que quand il la voyait inséparablement unie à celle de bon citoyen. Il ne voyait dans les beaux-arts que le moyen d'anoblir par les élans de l'imagination toutes les puissances de l'âme. Ainsi voulant rappeler la poésie à son véritable but, il sentit qu'il fallait attaquer en même temps les travers des classes aisées, qui par la frivolité de leur genre d'existence opposaient un obstacle insurmontable aux productions du génie ; ce fut alors qu'il imagina son poëme satirique *il Giorno*, qu'il partagea en quatre parties, *il mattino*, *il mezzogiorno*, *il vespro*, *la notte*. Ce n'était au fond que l'histoire des occupations d'un riche et noble fainéant pendant le cours d'une journée entière. Il prend son héros à son lever du matin, et commence par l'entourer successivement de son maître de danse, qui lui apprend à faire des pirouettes ; de son maître de langue, qui lui enseigne le français de manière à lui faire oublier l'italien ; de son perruquier, sous le peigne duquel il passe immobile plusieurs heures ; de messagers d'amour, qui lui apportent des billets doux ; de domestiques, qui lui préparent toutes les pièces d'une toilette recherchée, etc. ; et de là, à mesure que le jour avance, il le mène successivement à la promenade, au dîner, au théâtre, aux visites de convenances, au boudoir de sa maîtresse, au bavardage des salons, jusqu'à minuit, où il rentre enfin pour réparer sur un lit de plumes ses forces épuisées, et pour recommencer le jour suivant à parcourir le même cercle d'occupations. C'est une suite de tableaux mouvants, où le poète, se faisant le précepteur et l'admirateur de son héros, le frappe d'un ridicule ineffaçable ; il ne redouble jamais ses coups, parce qu'il savait qu'un seul était mortel. Le ton moqueur de l'ironie règne dans l'ensemble, mais l'indignation de la vertu perce dans les épisodes qu'il avait l'adresse d'y introduire ; elle y est même quelquefois mêlée d'un véritable pathétique, comme dans ce passage, où il peint la vieux domestique d'une dame à la mode qui, après vingt ans de services, est mis à la porte, et réduit à la mendicité pour avoir osé battre légèrement le petit chien de sa maîtresse, qui l'avait mordu. Parini avait un goût très délicat, et aussi très difficile ; il écrivait lentement ; il méditait et élaborait beaucoup ses productions, et tandis que les autres comblaient d'éloges ses poésies, il était le seul qui y trouvât toujours quelque chose à corriger, et ne semblait jamais content de son ouvrage. Ainsi il ne publia d'abord de son poëme que la première partie ; mais ce fut assez pour l'annoncer au public de la manière la plus brillante : quand il en publia les trois autres, sa réputation était faite. Alfieri, en lisant ce premier morceau, s'écria avec chaleur : « Voilà le germe d'un nouveau genre » de satire en Italie. » *Il Mattino* avait été accueilli avec un enthousiasme général. Des traits piquants, des pensées élevées, des images riantes y étaient revêtues d'une versification riche et noble. Le comte de Firmian, homme éclairé, qui présidait alors au gouvernement autrichien en Lombardie, ne tarda pas à s'apercevoir quel parti on pouvait tirer d'un si beau talent pour rétablir le bon goût, et le chargea de la rédaction d'une feuille périodique. Parini s'acquitta de ce travail avec succès, et donna lieu dans une occasion à une plaisante équivoque. A mesure qu'il écrivait, il plaçait la copie manuscrite dans une espèce de guichet d'où l'imprimeur la tirait chaque fois qu'il en avait besoin : son tailleur ayant passé par devant ce guichet, et ayant besoin de papier pour faire des mesures, se servit d'un feuillet du manuscrit qui sortait du guichet, et qu'il crut y avoir été mis comme au rebut. Quand Parini apprit cet accident, ne pouvant se rappeler le contenu du feuillet distrait par le tailleur, et la

Digitized by Google

gazette étant sous presse, il lui vint l'idée de la remplacer par la note suivante, entièrement de son invention, et qu'il mit sous la rubrique de Rome : « Le saint » père Ganganelli, pour bannir à jamais le crime de la » castration, malheureusement trop répandu en Italie, » ordonne qu'on ne reçoive plus, ni dans les églises ni » sur les théâtres des états romains, aucun chanteur » qui ait subi cette opération infamante ; il engage en » outre tous les princes chrétiens à promulguer cette » même défense. » Cette nouvelle supposée fut répétée par la gazette de Leyde et par les journaux français, de sorte que le pape en reçut des compliments publics des protestants, des catholiques, et surtout des philosophes. Parini en fut quitte pour voir démentir sa nouvelle dans le *Diario di Roma*. Cependant il ne garda pas longtemps la rédaction de son journal ; c'était un travail pour lequel il avait de la répugnance. Il fut nommé professeur de belles lettres à la Canobiane, dont les écoles semblaient destinées à combattre l'influence des jésuites dans l'enseignement public, et ensuite professeur d'éloquence et des beaux-arts dans le gymnase de Bréra, où il acquit la plus grande popularité parmi la jeunesse italienne, qui accourait en foule pour l'entendre. Les leçons qu'il dictait du haut de sa chaire furent imprimées quelque temps après, sous le titre de *Principii delle belle lettere* ; mais ce n'est pas en les parcourant qu'on peut aujourd'hui se former une idée juste de l'enthousiasme qu'elles excitèrent ; ces leçons, écrites pour servir de base à un cours d'éloquence, n'étaient au fond que des ébauches auxquelles il ajoutait de vive voix les développements les plus profonds et les plus variés. A une époque où les idées libérales fermentaient dans tous les esprits, où Genovesi, Verri, Beccaria, Filangieri, Pagano, écrivaient des ouvrages si recommandables sur les différentes branches de la législation ; où les gouvernements eux-mêmes se montraient empressés d'introduire de nombreuses réformes dans l'administration des états, Parini ne pouvait rester longtemps étranger à la politique ; son ame libre et patriotique l'y poussait presque à son insu. Ainsi quand la révolution française éclata, et que les armées de cette nouvelle république vinrent conquérir la Lombardie, il conçut en faveur de sa patrie des espérances qui ne se vérifièrent pas. Le général Bonaparte le fit revêtir d'une magistrature à Milan, mais Parini s'aperçut bientôt que ce n'était point là cette liberté mâle et amie de la vertu et de la justice qu'il avait toujours rêvée ; il s'indignait surtout lorsqu'on voulait faire servir son influence à l'oppression de ses concitoyens. Il déploya un courage inébranlable pour combattre tous les excès : « Par la » persécution et la violence, disait-il, on ne vient à » bout de rien ; le chemin de la liberté n'est pas celui » de la licence, et l'on ne doit pas se flatter d'y parve» nir par des crimes. » On se rappelle qu'on voulut l'obliger un jour à crier au théâtre : *mort aux aristocrates ! Vive la république !* répondit-il avec intrépidité, *et mort à personne*. Ses illusions généreuses s'étant enfin dissipées, il demanda sa démission, se hâta de rentrer dans la vie privée, et fit même distribuer secrètement aux pauvres tous les appointements qu'il avait reçus pendant l'exercice de ses fonctions. Parini avait composé des poésies lyriques d'un mérite supérieur, et se frayant un nouveau chemin dans ce genre, il avait créé une espèce d'ode qui n'avait rien de commun avec celles de ses prédécesseurs. Il est même à remarquer que les plus belles furent écrites dans sa vieillesse. On pourrait citer entre autres celle qu'il consacra à la mémoire de son intime ami, le célèbre musicien Sacchini, frappé à Paris d'une mort prématurée ; celle qu'il fit à la louange d'une jeune dame, qui, par un examen public, avait reçu le diplôme de docteur en jurisprudence ; celle enfin qui a pour titre *il Pericolo*, c'est-à-dire le danger qu'il courut de devenir à cinquante ans amoureux d'une dame vénitienne, qui l'avait ébloui par l'éclat de sa beauté. En effet dans sa jeunesse il n'avait pas été insensible aux charmes du beau sexe, quoiqu'on n'eût point à lui reprocher le moindre dérèglement sur ce sujet. Il était très attaché à ses amis, mais toujours sévère quand il s'agissait de juger leurs ouvrages ; on soit que tout en comblant d'éloges la hardiesse et l'élévation des tragédies d'Alfieri, il ne lui écrivait jamais sans lui conseiller d'adoucir la dureté de sa versification. Il ne dédaignait point la société des grands, qui recherchaient beaucoup son amitié ; mais la flatterie et la bassesse ne souillèrent jamais son ame, et il proclamait les vérités les plus fortes avec franchise et indépendance. Les artistes s'adressaient souvent à lui pour avoir des sujets de peinture et de sculpture, et non-seulement il leur en fournissait de très heureux, mais il les éclairait de son expérience et de ses lumières. Plutarque, parmi les anciens, et Machiavel, parmi les modernes, étaient ses auteurs favoris ; il disait du dernier : « Cet auteur apprend à penser, à parler et à » écrire librement. » Parmi les poètes vivants de son temps, il estimait beaucoup Alfieri et Monti, et disait de ce dernier : « Cet écrivain, avec ses élans, menace » toujours de tomber, et ne tombe jamais. » Parini avait toujours été pauvre, parce qu'il avait eu à soutenir une mère chérie qui n'avait d'autre appui que lui. Pour remplir ce tendre devoir, il entra, à plusieurs reprises, en qualité d'instituteur dans quelques familles. Au milieu des commotions politiques, ayant été privé de sa chaire, il était tombé dans une véritable indigence. Il supporta ces malheurs avec une fierté d'ame qui fut inébranlable. On lui fit des offres qui n'étaient en harmonie ni avec ses principes ni avec son caractère : « Je deman» derai plutôt l'aumône, répondit-il avec dignité, et » je vivrai pour l'exemple de la postérité et la honte de » mes concitoyens. » Le dernier jour de sa vie, il dicta à un de ses amis un sonnet plein d'amertume contre les Autrichiens, qui s'étaient alors emparés du territoire de Milan ; il ne les avait jamais aimés, et il avait autrefois refusé d'écrire l'éloge funèbre de Marie-Thérèse. Parini mourut le 15 août 1799. A cette époque de trouble et de révolution, il n'obtint pas même les honneurs de la tombe, et on ignore où il fut enseveli. Ugo Foscolo, dans son poëme qui a pour titre *i Sepolcri*, se plaint avec amertume de n'avoir pu trouver en traversant l'Italie la pierre qui couvrait les restes de cet homme immortel. Des monuments lui furent cependant érigés lorsque le calme fut rétabli : parmi les promoteurs de ce triste devoir rendu au génie, le plus enthousiaste fut le célèbre astronome Oriani. Tous les ouvrages de Parini furent réimprimés à Milan, 1801—1804, 6 vol. in-8°, par les soins de l'avocat Reina, qui y joignit son éloge. Il y comprit non seulement son poëme, ses odes, ses cours d'éloquence, mais encore ses discours, ses lettres, ses éloges, ses programmes sur des sujets de peinture ou de sculpture, et plusieurs autres esquisses littéraires. *Les quatre parties du jour* ont été traduites en français par l'abbé Desprades, 1776, in-12 ; par un anonyme, Paris, 1814, in-12 ; enfin par J. L. A. Reymond, Paris, 1828, in-18.

PARIS (Pierre-Adrien), architecte, fils d'un intendant des bâtiments de l'evêque de Bâle, né, en 1747, à Besançon, reçut de son père les premiers principes du dessin, vint se placer à Paris, sous la direction de Trouard, architecte du roi, et suivit en même temps les cours de l'école d'architecture. Envoyé à Rome, à l'âge de vingt-cinq ans, avec le titre de pensionnaire, il ne borna pas ses études à son art, il ne négligea aucun de ses accessoires, la numismatique, l'archéologie, et dessina les monuments d'architecture les plus remarquables. Son retour en France fut bientôt annoncé par les beaux dessins dont il enrichit les *Tableaux de la Suisse*, par La Borde, et le *Voyage à Naples* de Saint-Non. Dès-lors toutes les distinctions vinrent en quelque sorte s'offrir à lui ; il devint, en 1778, dessinateur du cabinet du roi, et architecte des économats, fut chargé de tous les détails des fêtes de Versailles, de Marli et de Trianon, et succéda, peu de temps après, au célèbre Soufflot, à l'académie d'architecture. Il fit, vers cette époque, un second voyage en Italie, d'où il rapporta un grand nombre de dessins, et fut nommé, pendant son absence, architecte de l'Opéra. C'est sur ses plans que, depuis 1783, furent exécutées toutes les décorations qui fixèrent l'attention des connaisseurs à ce beau théâtre. On lui dut, vers la même époque, le plan du beau portail de la cathédrale d'Orléans, dont

Digitized by Google

il suivit la construction. En 1788, il fut créé, par Louis XVI, qui l'honoroit d'une bienveillance particulière, chevalier de Saint-Michel, et en obtint des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus honorables. La révolution le priva bientôt de ses emplois, et le 22 janvier l'éloigna de Paris pour jamais. L'amitié lui offrit un asile près du Hâvre; il y passa dix ans entiers, séparé du monde, se livrant à l'étude de l'histoire naturelle qui avait été l'un des goûts dominants de sa jeunesse. Il s'y occupa aussi de l'objet constant de ses regrets, en traçant le projet d'un monument expiatoire du plus grand attentat de la révolution, qu'il eut le bonheur de faire parvenir au frère de Louis XVI. Cependant sa santé se minant insensiblement, il se rendit en Italie, en 1806, et y jouit d'une faveur qu'aucun architecte n'avait obtenue jusqu'alors: il fut désigné pour la place de directeur de l'école de France, en remplacement de Suvée: mais rien ne put l'engager à accepter ce témoignage de la confiance publique. Il voulut bien se charger néanmoins de l'*interim*, mais à condition qu'il disposerait de ses honoraires en faveur des élèves, et qu'il ne prêterait aucun serment. Son court passage dans cette administration fut marqué par des améliorations importantes. Il fit revivre les anciens réglements, changea le régime intérieur où toutes les formes de la discipline militaire s'étaient introduites, et proposa des modifications qui furent adoptées. On lui offrit encore, à Rome, la place lucrative de conservateur de la basilique de Saint-Pierre; il la refusa en prouvant que cette place appartenait à un architecte italien, et en nommant celui qui lui paraissait digne de l'occuper. Il n'y a qu'une seule chose à laquelle il se prêta volontiers, parce qu'il s'agissait de la gloire de sa patrie, ce fut l'acquisition des antiques de la villa Borghèse, dont il traita sur l'invitation du gouvernement français. En 1811, il consentit à diriger les fouilles du Colysée, et profita de cette circonstance pour dessiner avec exactitude toutes les parties cachées par les décombres, et dresser un plan de restauration de ce monument, le plus vaste que les Romains aient exécuté. Depuis longtemps, Pâris était disposé à revoir sa patrie pour passer ses derniers jours dans sa famille; il n'était plus retenu que par les ménagements qu'exigeait un vieil ami mourant, d'Agincourt, qu'il ne voulait pas abandonner sur un sol étranger. En 1817, Pâris arriva à Besançon, épuisé de fatigues et affaibli par un régime austère que rien ne put l'engager à modifier. Il n'eut que le temps de terminer un travail sur les édifices anciens de l'Italie, dont il s'occupait depuis vingt ans, et mourut le 1er août 1819. Ses restes furent déposés dans le lieu qu'il avait indiqué, et placés sous une colonne portant l'épitaphe qu'il s'était composée. Cet artiste, plein de goût et d'imagination, dut moins sa réputation à l'importance de ses ouvrages qu'à ses qualités aimables. Ce n'est assurément pas le talent qui lui manquait, mais l'occasion de le faire valoir. On ne cite guère de Pâris que le portail de la cathédrale d'Orléans, car quant à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel et à l'hôpital de Bourg dont il a donné les plans, il les a désavoués publiquement, à raison des changements que les constructeurs y avaient faits sans sa participation. Pâris a traduit en français: 1° *l'Agriculture des anciens*, par Dickson, Paris, 1802, in-8°, fig.; 2° *Agriculture pratique des différentes parties de l'Angleterre*, par Marshal, *ibid.*, 1803, 5 vol. in-8°, et atlas. Il a laissé en manuscrit des traductions des *Observations sur le Vésuve*, par W. Hamilton; du *Traité de la sobriété*, par Cornaro; du *Voyage au nord de l'Angleterre*, par Arthur Young, et des *Lettres écrites de Barbarie*, par Jardin. Le *Recueil des dessins et études d'architecture de Pâris* se compose de 9 vol. très grands in-fol., et peut être regardé comme l'une des collections les plus précieuses en ce genre. On a en outre de lui: *Examen des édifices antiques et modernes de la ville de Rome, sous le rapport des arts, etc.*, in-fol. avec des pl. *L'Amphithéâtre Flavien, vulgairement appelé le Colysée, restauré d'après les détails encore visibles de la construction, etc.*, in-fol., 42 pl. Ce travail a été remis à la Bibliothèque du roi. Le *Catalogue raisonné du cabinet de Pâris* a été imprimé à Besançon en 1821, in-8°.

PARISAU ou PARISEAU (Pierre-Germain), auteur dramatique, naquit à Paris vers 1753, de parents honnêtes qui lui firent donner une bonne éducation, se fit comédien, et fut nommé, vers 1778, directeur du théâtre des élèves de l'Opéra. Les devoirs de cette place, qu'il perdit en 1780, ne l'empêchaient pas d'être en même temps acteur et auteur. La première pièce que l'on connaisse de lui est *Veni, vidi, vici, ou la Prise de la Grenade*, 1779. Il y jouait le rôle du comte d'Estaing. Il en suspendit les représentations jusqu'au retour de ce général, dont il se flattait que la présence rendrait plus brillante la reprise de sa pièce; mais le vice-amiral, mécontent de la fin de sa campagne, s'était retiré à Passy. Parisau ne put parvenir jusqu'à lui, et en fut pour les frais de sa jolie épître qu'il lui avait adressée. Plus heureux l'année suivante, il joua *la Prise de la Grenade* devant le célèbre Paul Jones, et à la fin du spectacle, dans son costume de vice-amiral, il reconduisit le héros américain jusqu'à son carrosse. Il paraît que Parisau n'était pas dépourvu de talents de comédien, puisqu'il eut un ordre de début pour le théâtre Italien, où le fameux Volange-Jannot avait, depuis quelque temps, obtenu le même honneur. En voyant paraître dans l'assemblée le nouveau débutant, Michu, l'un des sociétaires, s'écria: « Je crois qu'on » veut nous infecter de tous les farceurs du boulevard. » Ce mot, qui lui valut une *réponse* piquante de Volange, empêcha cependant le début de Parisau, qui, refusé comme acteur, obtint en dédommagement la réception de quelques-unes de ses pièces. Il s'engagea au théâtre de Nicollet, puis à celui de l'Ambigu-Comique pour les fonctions de répétiteur. Mais ayant passé, en 1785, dans la troupe de Gaillard et Dorfeuille, qui a formé le noyau du Théâtre-Français actuel, il fut attaqué dans le mémoire que publia Audinot, son ancien directeur, contre les nouveaux entrepreneurs. Parisau répliqua par un autre *factum*, dans lequel il maltraita Gabiot de Salins, souffleur de l'Ambigu, et il en résulta un procès qui fit quelque bruit dans le temps, mais dont les détails ne seraient aujourd'hui d'aucun intérêt. Quoi qu'il en soit, Parisau n'était plus au théâtre des Variétés au commencement de la révolution; il se fit alors journaliste, et rédigea une feuille où il manifesta son opposition aux doctrines nouvelles, et sa haine contre divers auteurs qui les avaient adoptées. Nous ignorons le titre de ce journal, et nous doutons que ce soit la *Feuille du jour*, comme le dit la *Biographie* Arnault. Le *Moniteur* ne cite cette feuille comme existant que dans l'an IV (1795—1796), et Parisau ne vivait plus alors. Arrêté comme suspect sous le régime de la terreur, il fut incarcéré au Luxembourg, compris dans une des prétendues conspirations des prisons, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort le 10 juillet 1794, et conduit à l'échafaud avec le fils de Buffon, le fils de La Chalotais, et quarante-une autres victimes. Parisau avait alors quarante-un ans. La plupart des ouvrages dramatiques de Parisau ayant paru sans nom d'auteur, il est impossible d'en donner une liste complète. Ils se distinguent en général par un style gai, naturel, spirituel et caustique; aussi est-il un des auteurs modernes qui ont le mieux réussi dans la parodie. Il a donné au théâtre Italien: 1° *la Veuve de Cancale*, parodie en trois actes, en vers, de *la Veuve du Malabar*, 1780; 2° *Richard*, parodie de *Richard III*, en vaudeville et en un acte, 1781; 3° *la Soirée d'été*, divertissement en vaudeville et en un acte, 1782; 4° *le Bouquet et les Etrennes*, comédie en un acte, en vers, 1782; 5° *les deux Rubans*, ou *le Rendez-vous*, opéra-comique en deux actes, en vers, 1784; 6° *Juliette et Colette*, ou *les Miliciens*, opéra-comique en un acte, 1788. Au théâtre des Grands-Danseurs (de Nicollet): *la Dinde du Mans*, comédie en un acte, en prose, 1783; 8° *les Deux font la paire*, ou *les Bottes de foin*, comédie en un acte, en prose, 1783. A l'Ambigu-Comique: 9° *le Repentir de Figaro*, comédie en un acte, en prose, 1784. Au Théâtre Français: 10° *la Paix académique*, comédie en un acte, en vers, 1787. Nous ignorons à quels théâtres il a donné les deux pièces suivantes: 11° *Adélaïde*, ou *l'Innocence reconnue*, 1780; 12° *le Roi Lu*, parodie du *Roi Lir* ou *Lear*, en un acte, en vers, 1783. Au théâtre de Monsieur: 13° *Rosalie*, comédie en prose, en un acte, en vers, 1790; 14° *Jean*

Lafontaine, comédie en prose et en deux actes, 1790 : un des meilleurs ouvrages de l'auteur; 15° *les Amours de Coucy*, comédie en prose et en trois actes, mêlée de chants, danses et tournois, 1790; 16° *le Valet rival*, opéra en trois actes, parodié sur la musique de Paisiello (avec Hippolyte), 1790; 17° *le bon Maître, ou les Esclaves par amour*, opéra en trois actes, parodié sur la musique de Paisiello (avec Gourbillon), 1790; 18° *les deux Sœurs*, comédie en un acte, en vers (avec Planterre), 1791.

PARISET (Étienne) est né le 5 août 1770, à Grand, village situé à trois lieues de Neufchâteau, département des Vosges. Son père et sa mère étaient de pauvres paysans, qui n'ayant pas les moyens de lui faire donner de l'éducation, l'envoyèrent à l'âge de six ans à Nantes, chez son oncle paternel, assez riche marchand. Dans le voyage il eut, à Chartres, les deux pieds presque écrasés par les grandes roues du coche qui le menait, et il souffrit pendant trois ans des maux inouïs, par suite de cet accident. Il fit ses premières études de neuf à onze ans; de onze à dix-huit, il travailla chez son oncle en qualité de commis, et fut chargé des occupations les plus pénibles; à dix-huit ans, il revint au collége, y fit sa rhétorique et sa philosophie avec éclat, et à vingt ans il en sortit pour gérer une petite bibliothèque: à vingt-deux ans (en 1792), il partit pour l'armée du Nord, et revint à Nantes en mars 1795 : quelques jours après, la guerre de la Vendée éclata, il la fit en simple soldat dans le cours de cette année et de la suivante. Pendant ce temps, il trouva moyen d'étudier un peu d'anatomie et d'acquérir des notions de physiologie dans les leçons manuscrites du célèbre Nantais Grimaud, professeur à Montpellier. M. Pariset rédigea la pétition qui dans le temps sauva la vie à madame de Bonchamp. Lorsque la nouvelle école de médecine fut créée, il concourut pour la place d'élève, et obtint en effet d'y être envoyé par la ville de Nantes. Après un mois de séjour à Paris, il fut nommé aide-bibliothécaire de l'école, mais il tomba dans une affreuse misère, qui dura un an. Ce fut alors que Riouffe, depuis mort préfet de la Meurthe, avec qui il s'était lié d'amitié, lui procura une place d'instituteur dans une maison très riche de la capitale, où il resta pendant huit ans. Il mit ce temps à profit pour étudier à fond le grec et se perfectionner dans la littérature et la philosophie. A trente-cinq ans, il reprit l'étude de la médecine, et fut reçu docteur après quatorze mois d'application assidue. Il fut ensuite nommé membre du conseil de salubrité, et médecin des épidémies pour l'arrondissement de Sceaux, et en 1814 médecin de Bicêtre, d'abord pour les vieillards pauvres, ensuite pour les aliénés. En 1818, il fut nommé membre du conseil-général des prisons, et en 1819 il fut envoyé par M. Decazes à Cadix pour examiner la maladie qui y faisait alors de grands ravages, et qu'on disait être la fièvre jaune: mais avant son arrivée l'épidémie avait cessé, et il n'a pu recueillir à ce sujet que des renseignements fournis par des témoins oculaires. A son retour d'Espagne, M. Pariset accepta les fonctions de censeur: mais dès qu'il ne lui fut plus permis d'être juste, il les quitta pour ne plus les reprendre. En 1821, le gouvernement l'envoya dans le département de l'Oise pour observer une épidémie de fièvre miliaire, et la même année il se rendit à Barcelonne comme membre de la commission chargée de faire des recherches sur la nature de la fièvre jaune qui ravagea, pendant cette année, la Catalogne. Il eut la douleur de ne pouvoir sauver le jeune Mazet, son ami et son élève, qui succomba le dixième jour de sa maladie. M. Pariset fut lui-même attaqué de la fièvre, mais il eut le bonheur de se rétablir. De retour en France, il eut sa part aux récompenses si bien méritées par le courage héroïque et le dévouement qu'il avait montrés en exposant sa vie pour le bien de l'humanité. En 1822, il fut fait membre du conseil supérieur de santé, secrétaire perpétuel de la nouvelle académie de médecine, et après la mort de Pinel il l'a remplacé comme médecin en chef de la Salpêtrière. En juillet 1828, il partit pour l'Egypte pour y étudier la peste et vérifier la réalité des conjectures qu'il a formées sur l'origine de cette maladie, dont il suppose le foyer, sinon unique et primitif, du moins le principal, sur les bords du Nil. M. Pariset croit la peste une maladie peu ancienne, et ne la fait remonter qu'à l'époque où l'antique usage des Egyptiens de conserver les cadavres humains et même ceux des animaux, en les convertissant en momies, a fait place à l'enterrement des corps, par suite de l'introduction du christianisme en Egypte, sous les empereurs romains, et qui a fini par détruire l'ancien culte et toutes ses pratiques religieuses et hygiéniques. M. Pariset pense que les cadavres, recouverts pendant trois mois par l'inondation du Nil, sont ensuite décomposés par la chaleur ardente du soleil, et il croit que le rétablissement de l'ancien usage de conserver les corps en les imprégnant d'une forte solution de natron suffirait pour détruire entièrement ce foyer de la peste. M. Pariset a fait des cours publics à l'athénée de Paris et à la société des bonnes-lettres sur la physiologie, l'hygiène, l'aliénation, la philosophie morale, et sur l'entendement humain. Il a écrit dans *le Moniteur*, le *Journal de l'empire* et *des Débats*, le *Journal général de France* et le *Spectateur politique et littéraire*; il a fourni plusieurs articles au *Dictionnaire des sciences médicales* et à différents journaux de médecine; il a publié une édition des *Rapports de l'homme physique et de l'homme moral* de Cabanis avec des notes, et a joint des notes au *Formulaire magistral* de M. Cadet de Gassicourt. Il publia, en 1819, un *Rapport sur la fièvre jaune de Cadix*; et, en 1822, un autre sur celle de Barcelonne, un discours d'inauguration de l'académie de médecine, et des éloges, in-8°. Il a donné la traduction du grec des 1er et 3e livres d'Hippocrate, 1811, in-32, des *aphorismes*, etc., 1817, 2 vol. in-32, et de la *Lettre d'Hippocrate à Damagète sur Démocrite*. M. Pariset est chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Michel. Son caractère est franc, loyal et plein de générosité; doué d'une imagination très vive et d'une grande sensibilité, il parle et écrit comme il sent, c'est-à-dire d'inspiration et avec une grande facilité; son style est élégant, énergique et correct. Ses opinions sur la nature contagieuse de la fièvre jaune de Cadix et de Barcelone lui ont attiré de nombreuses attaques de la part de plusieurs médecins *non contagionistes*. La question n'étant pas encore décidée, nous nous abstiendrons de donner notre opinion à cet égard; mais nous croyons pouvoir assurer qu'en soutenant que cette maladie est contagieuse, M. Pariset n'a parlé que d'après une conviction intime.

PARISI (Joseph), né à Moliterno, le 27 mars 1748, d'une famille appartenant à la noblesse de Cosenza, en Calabre, fut envoyé à Naples pour y faire ses études, et étudia la philosophie sous la direction du célèbre Genovesi. Après avoir terminé son cours de droit, il se consacra tout entier aux sciences mathématiques. Les progrès qu'il y fit lui ouvrirent promptement la carrière militaire, qu'il avait choisie de préférence à toute autre, et il fut reçu lieutenant, d'abord dans un corps d'artillerie et ensuite dans celui du génie, où il servit avec distinction. Il s'était beaucoup occupé d'approfondir les principes de l'architecture militaire, et en 1781 il publia sur ce sujet un ouvrage en quatre volumes, qui, réimprimé plusieurs fois, fixa sa réputation et attira sur lui l'attention du gouvernement. Il fut envoyé en Allemagne pour ajouter aux théories lumineuses qu'il avait sur cet art une pratique plus variée et plus étendue, et après trois ans de séjour dans ce pays, il s'en retourna à Naples enrichi de toutes les nouvelles connaissances qu'il avait acquises à l'étranger. N'ayant pas démenti les espérances qu'on avait conçues de lui, il fut nommé colonel, et placé à la tête d'une école militaire dont l'organisation lui fut confiée. En 1796, le roi de Naples, ayant formé à la hâte une armée pour couvrir les frontières de son royaume, à l'occasion des troubles que la révolution française commençait à exciter en Italie, Parisi fut choisi pour en être le chef d'état-major, et deux ans après il fut élevé au rang de maréchal-de-camp avec la charge de quartier-maître-général de l'armée qu'on avait mise sous le commandement du général Mack. La guerre allait éclater contre la France, et les passions impétueuses de Caroline d'Autriche finirent par la rendre inévitable; Parisi osa se déclarer contre cette détermination, dont il avait assez d'expérience pour prévoir les tristes résultats: on ne s'aperçut de la justesse de

Digitized by Google

ses raisonnements que lorsque tout fut perdu. Le gouvernement français conféra à Parisi le grade de lieutenant-général, et l'appela aux places les plus éminentes. Il fut nommé successivement conseiller d'état, inspecteur-général du génie, gouverneur des pages, et décoré du grand cordon de l'ordre des Deux Siciles; on lui confia aussi l'organisation de la garde nationale : il s'en chargea en se faisant inscrire comme simple soldat pour encourager les autres au service, et on le vit souvent habillé en bourgeois, un fusil sur l'épaule, remplir ses humbles fonctions devant un corps-de-garde avec toute l'exactitude d'un particulier qui n'aurait été en possession d'aucun autre grade. Au retour du roi Ferdinand, il fut dépouillé de tous ses emplois. Rentré dans la vie privée, il se consola de sa disgrâce en philosophe, en cherchant des distractions agréables dans la culture des lettres. Pendant la révolution de 1820, il fut tiré encore une fois de sa retraite, et nommé ministre de la guerre après la chute du général Carascosa, qui s'étoit retiré avec tous les autres ministres, lors de la malheureuse affaire du 7 décembre, où l'on avait tenté une véritable contre-révolution. A l'entrée des Autrichiens, il reprit ses occupations de famille. Quelque temps après, ayant été nommé président de l'académie de Naples dont il était un des membres les plus anciens, le gouvernement interposa son autorité pour faire casser ce choix. Parisi continue à vivre dans cette capitale entouré de la considération et du respect de ses concitoyens.

PARISOT (Jacques-Théodore), officier de marine, est né à Paris le 20 mai 1783. Fils d'un ancien militaire, il montra dès sa plus tendre enfance d'heureuses dispositions pour les sciences et les lettres, et un goût non moins prononcé pour le métier des armes. Les circonstances où se trouvait la France depuis 1792 ne lui permirent pas de balancer entre les deux carrières qui s'ouvraient à ses espérances. Il entra, à peine âgé de quinze ans, au service de la marine, en qualité d'aspirant, grade auquel lui donnaient droit les connaissances théoriques dont il avait fait preuve lors de son admission provisoire à l'école polytechnique. Il prit part à quelques unes des affaires de la partie de la guerre maritime de la révolution qui précéda le traité d'Amiens. A cette époque de paix générale, où l'Europe semblait devoir jouir pendant longtemps du repos dont elle avait tant besoin, il renonça momentanément au métier de la mer. Les sollicitations de sa famille l'y portèrent moins que la répugnance qu'il éprouvait à faire la guerre cruelle et impolitique de Saint-Domingue : il se dérobait ainsi aux conséquences de la périlleuse mais ferme résolution de désobéir à des ordres contraires à ses principes d'humanité. Il choisit provisoirement la carrière de l'instruction publique, et fut professeur de mathématiques à l'école centrale d'un des départements de l'ancienne Bretagne. Au retour de la guerre, M. Parisot s'empressa de redemander du service, fut sur-le-champ nommé officier, et dans un corps où l'avancement n'est rien moins que rapide, il était, à vingt-huit ans, lieutenant de vaisseau, grade dont il avait le rang depuis cinq années, ayant été nommé pendant la guerre de Pologne, au commencement de 1807, capitaine adjudant-major d'un bataillon de marine. Il avait commandé comme enseigne de vaisseau divers bâtiments, et une section de canonnières de la flottille de Boulogne, et s'était fait remarquer dans différentes occasions où cette flottille eut à combattre les croisières anglaises. Employé plus tard sur la flotte de l'Escaut, il s'y distingua, d'abord lors de l'expédition tentée par les Anglais en 1809, puis à la défense d'Hellevoët-Sluys, lors de l'insurrection de la Hollande, à la fin de 1813, et ensuite plus particulièrement à l'époque du siége d'Anvers, en 1814. Pendant le bombardement de ce port, il commanda un des principaux bastions armés de pièces de 18 et de mortiers qui firent un mal prodigieux à l'ennemi. Le gouverneur Carnot l'en récompensa en lui donnant le commandement d'un des forts extérieurs de la place. Les événements de 1814 et 1815 influèrent puissamment sur la destinée de M. Parisot. Il fut tout-à-coup arrêté dans sa carrière militaire, à trente-deux ans ne s'étant pas trouvé compris dans la nouvelle organisation du corps de la marine, faite par le vicomte Dubouchage, à la fin de 1815; plus fier qu'affligé d'une disgrâce qu'il partageait avec quelques-uns des officiers les plus distingués de son arme, la culture des lettres lui fit bientôt oublier l'injustice qu'on avait eue de le renvoyer sans retraite ni pension : l'étude devint son unique consolation. A la connaissance approfondie des diverses parties de l'art de la guerre M. Parisot joint celle des principales langues et littératures de l'Europe. Une instruction si variée devait en faire un collaborateur précieux pour les journaux et autres ouvrages périodiques, où l'on est dans la nécessité de traiter une grande variété de sujets : aussi consacra-t-il une grande partie de ses travaux à ce genre de publications. Le sort de M. Parisot a éprouvé tout récemment une nouvelle phase. Sous les différentes administrations qui se sont succédé depuis 1815, il ne fit aucune tentative pour rentrer dans une arme à laquelle il eût continué de faire honneur. La chute du dernier ministère paraissant assurer le triomphe des institutions chères à tous les bons Français, il n'hésita plus à céder aux invitations pressantes de plusieurs de ses anciens chefs, devenus ses amis intimes; il offrit ses services au nouveau ministre de la marine. M. Hyde de Neuville a bien voulu accepter cette offre, et vient de charger M. Parisot des travaux historiques de son département. C'est une tâche d'une immense importance et qui embrasse un grand nombre d'objets, tels que l'analyse des ouvrages nationaux et étrangers les plus intéressants pour l'histoire des guerres maritimes ou pour l'art de la marine; celle des documents réunis dans les archives de la marine ou épars dans diverses dépendances de ce département; la composition de relations exactes des principales opérations navales; la rédaction de mémoires historiques sur chaque campagne, enfin les travaux éventuels et spéciaux. Depuis longtemps, M. Parisot préludait à cette tâche; quoique obligé par les circonstances de se livrer à des travaux étrangers à son ancienne profession, la marine était restée sa passion comme son étude favorite, et douze années de recherches et de méditations sur l'histoire de la marine, et l'art des combats de mer, ainsi que quelques écrits publiés avec succès sur ce double sujet, sont un gage de la manière satisfaisante dont il remplira les nouvelles fonctions qui lui ont été attribuées. M. Parisot a publié : 1° *Florence Macarthy*, roman traduit de l'anglais de lady Morgan, avec des notes, Paris, 1819, 4 vol. in-12; 2° *le Château de Kenilworth*, traduit de l'anglais de sir Walter Scott, 1821, 4 vol. in-12; 3° *Voyage aux États-Unis d'Amérique, ou Observations sur la société, les mœurs, les usages et le gouvernement de ce pays*, recueillis en 1818, 1819 et 1820, traduit de l'anglais de miss Wright, Paris, 1822, 2 vol. in-8°; 4° *Éléments d'économie politique*, traduits de l'anglais de J. Mill, Paris, 1823, in-8°; 5° *Lettres de Junius*, traduites de l'anglais avec des notes historiques et politiques, Paris, 1823, in-8°. Dans cet ouvrage, le traducteur eut à reproduire en notre langue les mâles beautés d'un patriote anglais, dont le nom est resté ignoré, mais dont la plume fit pâlir plus d'une fois les ministres prévaricateurs de son pays. 6° *Mémoires autographes de don Augustin Iturbide, ex-empereur du Mexique, contenant le détail des principaux événements de sa vie publique*, avec une *préface* et des *pièces justificatives*, traduit de l'anglais de M. J. Quin, 1824, in-8°; 7° *Correspondance de lord Byron avec un ami, et lettres écrites à sa mère, en 1809, 1810 et 1811, du Portugal, de l'Espagne, de la Turquie et de la Grèce; souvenirs et observations, le tout formant une histoire de sa vie de 1808 à 1814*, 1824, 3 vol. in-12; deuxième édition, 1825; 8° *Relation de l'expédition de lord Byron en Grèce*, par le comte Gamba, traduit de l'anglais, 1825, in-8°; 9° *Mémoires de la margrave d'Anspach, écrits par elle-même*, traduits de l'anglais, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; 10° *Mémoire sur la vie privée, politique et littéraire de Richard Brinsley-Shéridan*, traduit de l'anglais de Th. Moore, 1826, 2 vol. in-8°; 11° *Relation du capitaine Maitland, ex-commandant du* Bellérophon, *concernant l'embarquement et le séjour de l'empereur Napoléon à bord de ce vaisseau*, traduit de l'anglais, 1826, in-8°. M. Parisot a concouru à la rédaction des *Victoires et conquêtes des*

Français, et des *Annales des faits et des sciences militaires*, publiées par le libraire Panckoucke, du *Mercure de France*, du premier *Diable boiteux*, de la *Renommée*, du *Courrier français*, de la *France chrétienne*, de l'*Encyclopédie moderne*, où il a fait tous les articles de marine, du *Journal des sciences militaires*. On a en outre de lui plusieurs *articles* biographiques et nécrologiques de marins célèbres.

PARK (Mosso), célèbre voyageur anglais, naquit le 10 septembre 1771, à Fowlshiels, près de Selkirk, en Ecosse. Son père, comme tous les fermiers de son pays, donna à son fils une bonne éducation, et lui trouvant beaucoup de dispositions pour l'étude, voulut lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Le jeune Park préféra la carrière médicale, acheva ses cours à Edimbourg, et vint chercher de l'emploi à Londres. Sir Joseph Banks, à qui il fut présenté, le recommanda aux directeurs de la compagnie des Indes, qui l'envoyèrent sur un vaisseau qui allait à Bencoulen, dans l'île de Sumatra, d'où il revint l'année suivante. Houghton venait de périr en essayant de pénétrer dans la Nigritie; la société d'Afrique cherchait quelqu'un qui pût le remplacer; Park, fermant les yeux sur les dangers, offrit ses services à Banks, qui les fit agréer à la société. Il partit le 22 mai 1795, et arriva le 21 juin à l'embouchure de la Gambie, d'où remontant le fleuve jusqu'à Pisania, dernier comptoir anglais, il reçut du docteur Laidley, qui en était le chef, les instructions nécessaires pour son voyage, avec deux domestiques nègres qui parlaient différentes langues de ces contrées, un cheval, deux ânes et quelques provisions; quant au bagage de Park, il était on ne peut plus modeste, pour ne pas exciter la cupidité des nègres: c'étaient un sextant de poche, une boussole et un thermomètre, enfin deux fusils de chasse, deux paires de pistolets et quelques autres objets. En quittant Pisania, il prit sa route à l'est, et se dirigea ensuite au nord-est. Accueilli par quelques souverains nègres, il acheta l'hospitalité de quelques autres, de manière qu'en arrivant à Kemmoo, capitale du Kaarta, il lui restait à peine la moitié de ses effets. Le roi de Kaarta le reçut avec la plus grande bonté, et lui donna les avis les plus sages, que la saison où il se trouvait ne lui permit pas de suivre. Il partit pour Djarra, ville frontière de Ludamar; il traversait ce royaume avec la permission du souverain, lorsqu'à deux journées des frontières il fut forcé de se rendre à son camp de Benoum. Voici comme il rend compte des mauvais traitements qu'il y essuya: « Ma patience, dit-» il, ma résignation ne purent désarmer les Maures: » depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, j'étais » obligé de souffrir, d'un air tranquille, les insultes des » sauvages les plus brutaux du monde. » A ces maux inouïs se joignait une fièvre ardente dont il était dévoré. Il fut ainsi traîné dans un autre camp, près de Boubakir, sur la limite du désert. La femme d'Ali, prenant pitié de son état, lui procura quelque soulagement, ce qui n'empêcha pas ce souverain de lui enlever le plus fidèle de ses nègres et son sextant: il ne put sauver alors que son cheval, quelques hardes et une boussole de poche, et perdit encore son second nègre, qui se sauva, effrayé des dangers de la route. Park, résolu de poursuivre seul son entreprise, s'échappa, le 1er juillet, du camp des Maures; on le rattrapa, on lui vola son manteau, mais on le laissa aller. Voici comme il parle de ce premier moment de liberté: « J'étais au » milieu d'un désert, dit-il: il avait perdu à mes yeux » son aspect horrible: je n'avais d'autre crainte que » celle de rencontrer quelque horde de Maures errants » qui m'auraient ramené dans le pays des bandits et » des assassins d'où je venais de m'enfuir. » Il se trouva bientôt dans la plus affreuse des situations; son cheval était rendu de fatigue, lui-même était mourant de soif; réduit à mâcher des feuilles, il n'en trouvait que d'amères ou de desséchées; il voyagea quelquefois avec des nègres fugitifs, dont il tirait du soulagement en détachant un à un les boutons de son habit. Mais le 20 juillet lui fit oublier tous ses maux, en lui découvrant l'objet de ses longues et pénibles recherches, le Niger, réfléchissant les premiers rayons du soleil, et aussi large que la Tamise à Westminster, coulant à l'est avec une majestueuse lenteur. « Je courus au bord du fleuve, » dit-il, et après avoir bu de son eau, j'adressai à Dieu » mes ferventes actions de graces. » Park était alors à Sego, capitale du Bambara. Arrivé au bac pour passer le fleuve, le roi lui fit dire par un messager qu'il ne pourrait pas le voir avant d'avoir connu le motif qui l'amenait: il fut obligé d'aller loger dans un village assez éloigné. Après y avoir séjourné deux jours, il reçut l'ordre de s'éloigner de nouveau, avec un sac de cauris pour payer sa dépense, ce qui lui fit croire que le roi était bien disposé en sa faveur, et qu'il ne lui conseillait de s'éloigner que pour le dérober aux trames perfides de ses Maures. Park suivit les bords du Niger jusqu'à Sansanding, où il abandonna son cheval, et, s'embarquant sur le fleuve, il poursuivit sa route à l'est jusqu'à Silla. Convaincu alors que des obstacles insurmontables s'opposaient à ses progrès, et qu'en se sacrifiant en pure perte, ses découvertes périraient avec lui; considérant d'ailleurs qu'il était à onze cents milles de l'embouchure de la Gambie, que les pluies continuelles rendaient les chemins impraticables, il prit le parti, bien que malade et à demi-nu, de se mettre en route le 30 juillet, par la rive opposée, pour retourner à l'ouest. Il retrouva son cheval, qui s'était un peu refait; mais il apprit en même temps que le roi de Bambara avait donné l'ordre de l'arrêter. Il évita donc Sego, fit un long détour, revint sur le Niger, et quitta les bords du fleuve à l'endroit où il cesse d'être navigable. Des maraudeurs le pillèrent deux jours après, et emmenèrent son cheval. Dépouillé de tout, presque nu, à plus de cinq cents milles de l'établissement européen le plus proche, Park était résigné à mourir; un reste de confiance lui rendit de la force; il continua sa route, recouvra son cheval et ses effets, laissa le pauvre animal en témoignage de reconnaissance au chef d'un village, et enfin, après des fatigues inouïes, il atteignit, le 16 septembre, Kamalia, ville où Karfa-Taoura, nègre marchand d'esclaves, lui donna l'hospitalité, et lui promit de le conduire au comptoir anglais de la Gambie aussitôt que la saison le permettrait. Sa fièvre n'en continuait pas moins ses progrès; elle le dévorait lentement; elle devint si violente, qu'il fut retenu pendant cinq semaines dans sa hutte, et ne dut sa conservation qu'aux soins empressés de ce nègre et de sa famille. Au reste, son long séjour à Kamalia ne fut pas perdu pour la science, il en profita pour prendre beaucoup de renseignements sur l'intérieur du pays. Le 19 avril 1797 fut le jour fixé pour un départ si longtemps desiré: Park quitta Kamalia avec son hôte et une nombreuse caravane d'esclaves; le 12 juin il se trouva entre les bras du docteur Laidley; le 17, il partit pour les Antilles sur un navire américain, et remplaça le chirurgien, qui venait de mourir. Il atterit à Antigoa, d'où un paquebot le ramena en Angleterre, où il arriva le 22 septembre. Ainsi se termina ce voyage en Nigritie, le plus important qu'aucun Européen ait jamais fait dans cette contrée. Park fut en quelque sorte reçu en triomphe par la société d'Afrique et par le public, et ses découvertes, qu'il ne tarda pas de publier, ajoutèrent encore à l'intérêt qu'il avait excité: cependant pour satisfaire l'impatience générale, il commença par publier un extrait de son grand ouvrage, qu'il travailla avec tout le soin dont il était capable, et que la société lui permit de publier à son profit. Il alla ensuite en Ecosse voir sa famille, refusa une mission que lui offrit le gouvernement pour explorer la Nouvelle-Hollande, et se maria dans sa patrie, où il exerça la chirurgie. Cependant ses pensées étaient constamment tournées vers l'Afrique, et il prêta volontiers l'oreille aux propositions qui lui furent faites, de diriger une expédition considérable que le gouvernement avait résolu d'envoyer pour descendre le Niger. Tout étant prêt, le 30 janvier 1805, il fit voile de Portsmouth, et aborda à Gorée le 28 mars. Il s'était muni, tant à Gorée qu'aux îles du Cap-Vert, de tous les hommes et de tous les objets propres à donner à son expédition le succès le plus complet. Il avait avec lui un chirurgien et un dessinateur, quatre charpentiers, trente cinq soldats d'artillerie, et des munitions de toute espèce. Jamais expédition n'avait commencé sous des auspices plus heureux; jamais chef d'entreprise n'avait conçu de

Digitized by Google

plus heureuses espérances, et pour se fortifier de tout ce qui pouvait lui être utile, il prit encore à son service, à Keyl, petite ville sur le fleuve de la Gambie, Isaac, prêtre mandingue et marchand, pour guider sa caravane. Elle partit le 27 avril, se dirigeant vers l'est, et arriva, le 19 juin, à Bammakou, sur les bords du Niger; mais dans quel triste état! les deux tiers de ses compagnons étaient morts ou malades, toutes les bêtes de somme avaient péri, tout le monde était désespéré. Park seul conservait tout son courage; il reçut, le 25 septembre, la permission qu'il avait demandée trois mois auparavant, de construire un navire à Sansanding, et quoiqu'il ne lui restât plus qu'un officier et trois soldats, dont un était fou, il parvint à faire de deux vieilles pirogues une grande goëlette qu'il nomma *le Dialiba*. Tout étant prêt, le 16 novembre, il termina son journal, et écrivit plusieurs lettres, toutes remplies de l'enthousiasme le plus exalté. Dans sa lettre à sa femme, il montrait surtout la plus grande confiance; peut-être ne voulait-il que calmer ses inquiétudes. Ses dépêches furent portées par le Mandingue Isaac à la Gambie, et ce furent les dernières nouvelles authentiques que l'on ait reçues de Mungo Park. On fut quelque temps sans entendre parler de lui. Dans le cours de 1808, des nouvelles fâcheuses se répandirent à diverses reprises, toutes annonçaient le sort affreux dont il avait été victime; elles ne variaient que sur les circonstances. On disait d'abord que le roi de Haoussa, instruit que les blancs étaient passés sans rien donner ni pour lui, ni pour le chef d'Yaour, avait envoyé des troupes pour occuper un rocher au dessous duquel les bateaux sont obligés de passer: que Park ayant voulu forcer le passage, on lui lança des piques, des flèches, et des pierres; qu'il se défendit longtemps, mais que voyant deux de ses esclaves tués, il fit jeter dans le fleuve toutes ses marchandises, et s'y précipita lui-même avec ce qui lui restait de ses compagnons. D'autres récits annonçaient que la résolution de mourir, prise par Mungo Park, était l'effet non pas d'une attaque, mais d'une méprise. Quoi qu'il en soit, le résultat est toujours le même, et, depuis ce moment, on n'a plus entendu parler de lui. Cet infortuné voyageur, qui a grossi la liste des martyrs de la science, avait publié la relation de son premier voyage, sous ce titre: *Voyage dans les contrées intérieures de l'Afrique, fait en* 1795, 1796 et 1797, Londres, 1799, in-4°; *ibid.*, 2 vol. in-8°, avec cartes et fig., et le portrait de l'auteur. Park joignait l'intrépidité au talent de l'observation; il fait le tableau le plus fidèle des mœurs des Maures et des Nègres. Son livre a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Il l'a été en français, par M. Castera, Paris, 1800, 2 vol. in-8°, cartes et fig. La relation de la seconde expédition de Park est intitulée: *Dernier voyage dans les contrées intérieures de l'Afrique, fait en* 1805, Londres, 1815, in-4°; *ibid.*, 1818, in-8°, avec cartes et fig. en bois. On y trouve le journal de Park, jusqu'au 16 novembre 1805, la vie de l'auteur et la narration d'Isaac: on en a une traduction française, Paris, 1820, in-4°, cartes et fig. M. Walckenaer dans ses *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique, etc.*, Paris, 1820, a remarqué que Park, dans son journal, a compté le 31 avril, qui n'a que trente jours, et qu'il a continué de compter ainsi, de sorte que ses calculs de latitude, depuis cette époque, sont erronés, parce qu'il n'a pas pris dans le *Nautical almanach* la déclinaison du jour marqué sur son journal. Ainsi depuis Pisanie, sa route est tracée inexactement sur la carte de son voyage; et toutes les cartes d'Afrique publiées depuis ont copié la faute. On se rappelle encore qu'on lui avait volé son sextant à Djarra, et que n'ayant pu continuer ses observations solaires, la moitié de ses découvertes géographiques étaient très incertaines, relativement à la latitude. Bowdich a publié à ce sujet, en anglais, un mémoire: *Contradictions in Park's last journey explained, etc.*, Paris, 1821, in-4°, dans lequel il corrige les latitudes d'après la véritable hauteur du soleil. — Le fils de ce célèbre voyageur, désirant compléter les découvertes que la mort de son père l'avait empêché de terminer, partit pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, au commencement de 1827 et arriva dans le pays d'Akimboo, à peu de distance d'Accra, dans le mois de juillet de la même année. Les journaux ont appris qu'ayant osé monter sur un arbre fétiche, il fut empoisonné par les habitants du pays.

PARKES (SAMUEL), manufacturier de produits chimiques, membre de la société de géologie de Londres, et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, né en 1760, à Stourbridge dans le comté d'York, fut élevé à Market-Harborough. Il a publié: 1° *Catéchisme de chimie*, Londres, 1806, in-8°; 2° *Essai sur l'utilité de la chimie dans les arts et les manufactures*, 1808, in-8°; 3° *Éléments de chimie rendus sensibles par des expériences*, 1809, in-18; 4° *Essais chimiques sur les arts manufacturiers de la Grande-Bretagne*, 1815, in-8°: trad. en français, par Delaunay, Paris, 1820, 3 vol. in-8°, fig. Tous ces ouvrages ont eu beaucoup de succès, et n'ont pas été sans influence sur les progrès de l'industrie dans la Grande-Bretagne. Parkes est mort à Londres, le 23 décembre 1825.

PARMENTIER (ANTOINE-AUGUSTE), né en 1737 à Mondidier, fut privé de bonne heure de la tendresse et de l'appui de son père, et demeura confié aux soins d'une mère qui joignait un esprit cultivé à une grande élévation dans l'âme. La médiocrité de sa fortune lui interdit les études de collége, qui heureusement ne sont pas seules en possession de former des esprits supérieurs. Elle le força, en outre, d'embrasser de bonne heure une profession utile, et la pharmacie fut celle pour laquelle il se décida. Après l'avoir étudiée quelque temps dans sa ville natale, il vint à Paris, où il resta jusqu'en 1757, époque de son départ, comme pharmacien militaire, pour l'armée de Hanovre. Bayen et Chamoussel s'intéressèrent à son avancement, et le célèbre Meyer lui dévoila tous les mystères de la chimie. De retour à Paris, en 1763, il reprit ses études et, trois ans après, il obtint au concours la place de pharmacien adjoint de l'Hôtel des Invalides, qu'il exerça pendant six années, au bout desquelles quelques-unes de ces intrigues si ordinaires sous les gouvernements absolus le privèrent d'exercer le grade supérieur auquel il venait d'être promu, et ne lui en laissèrent que le traitement. Bientôt ses vues se portèrent spécialement sur les moyens d'augmenter les commodités de la vie dans ses besoins les plus immédiats. La pomme de terre attira surtout son attention, et il eut la gloire de dissiper les préventions aveugles qui s'opposaient chez nous à l'emploi général de cette plante utile, que l'ignorance abandonnait entièrement aux animaux. Favorisé par Louis XVI, qui employa les plus nobles moyens pour seconder sa généreuse entreprise, il vit bientôt l'enthousiasme succéder au dédain, et sa plante chérie prendre enfin le rang qu'elle méritait d'occuper parmi nos richesses agricoles. Le blé de Turquie et la châtaigne ne furent point non plus négligés par lui, et il épuisa tout ce qu'on pourait dire en faveur de ces deux semences si précieuses pour quelques-unes de nos provinces. Non content d'augmenter les ressources alimentaires, il travailla aussi à perfectionner la boulangerie, et proposa la mouture économique, dont l'emploi augmente le produit de la farine d'un sixième. La faveur éclatante dont les auteurs de la révolution honorèrent la pomme de terre ne s'étendit pas d'abord à Parmentier, rendu suspect par ses rapports avec l'ancien gouvernement et par l'accueil particulier qu'il avait reçu du roi: mais le besoin qu'on eut de ce savant pour seconder un immense développement militaire le fit bientôt rappeler à un service actif. Chargé de surveiller les salaisons destinées à la marine, il s'occupa en même temps de la préparation du biscuit de mer. En 1796, il fut porté sur la liste de l'institut. Depuis lors, il remplit avec un zèle infatigable les fonctions d'inspecteur-général du service de santé et d'administrateur des hôpitaux. Il améliora le pain des troupes, et rédigea un code pharmaceutique, qui fut généralement adopté pour les hôpitaux civils, les secours à domicile et les infirmeries des maisons d'arrêt. Il ne demeura pas non plus étranger à la propagation de la vaccine, et indiqua le moyen de rendre les soupes économiques aussi saines qu'agréables au goût. Pendant le blocus continental, il reconnut et proclama les avantages du sirop de raisin, qui soutint bientôt la concurrence avec le sucre fourni par la betterave. En un mot, toutes les découvertes

Digitized by Google

utiles au genre humain trouvèrent en lui un zélé propagateur. Son ardente philanthropie ne le quitta pas un seul instant jusqu'au tombeau, où il fut conduit le 17 décembre 1813, par une affection chronique de poitrine. Ses nombreux ouvrages sont remplis de détails intéressants, mais ils se ressentent de l'insuffisance de ses premières études; ils manquent de méthode, et sont écrits d'un style lâche et diffus. Parmentier a publié : 1° *Examen chimique de la pomme de terre*, Paris, 1779, in-12; 2° *Chimie hydraulique*, par M. le comte de la Garaye; nouvelle édition, augmentée de *notes*, Paris, 1775, in-12; 3° *Avis aux bonnes ménagères des villes et des campagnes, sur la manière de faire leur pain*, 1777—1794, in-8°; 4° *Observations sur les fosses d'aisances, et moyens de prévenir les inconvénients de leur vidange*, Paris, 1778, in-8°; 5° *le parfait Boulanger, ou Traité complet sur la fabrication et le commerce du pain*, Paris, 1778, in-8°; 6° *Expériences et réflexions relatives à l'analyse du blé et des farines*, 1778, in-8°; 7° *Traité de la châtaigne*, Paris, 1780, in-8°; 8° *Recherches sur les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires*, Paris, 1781, in 8°; 9° *Recueil des pièces concernant les exhumations faites dans l'enceinte de l'église de Saint-Eloi de Dunkerque*, Paris, 1784, in 8°; 10° *Méthode facile de conserver, à peu de frais, les grains et les farines*, Paris, 1785, in-12; 11° *Instruction sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages et d'augmenter la subsistance des bestiaux*, Paris, 1785, in 8°; 12° *le Maïs ou blé de Turquie apprécié sous tous ses rapports*, Bordeaux, 1785, in-8°; Paris, 1812, in-8°; 13° *Mémoire sur les avantages du commerce des grains et des farines*, Paris, 1785, in-8°; 14° *Dissertation sur la nature des eaux de la Seine, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques et économiques de l'eau en général*, Paris, 1787, in-8°; 15° *Instruction sur la conservation et les usages de la pomme de terre*, Paris, 1787, in-8°; *ibid.*, 1787, in-12; 16° *Traité sur la culture et les usages de la pomme de terre, de la patate et du topinambourg*, Paris, 1789, in-8°; 17° *Economie rurale et domestique*, Paris, 1790, 8 vol. in-12; 18° *Précis d'expériences et observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale*, Strasbourg, 1790, in-8°; Strasbourg et Paris, 1799, in-8°, (avec M. Deyeux) : 19° *Déterminer, d'après les découvertes modernes chimiques et par des expériences exactes, quelle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, dans les maladies fébriles et putrides, et dans le scorbut*, Paris, 1791, in-4°; 20° *Rapport au ministre de l'intérieur par le comité général de bienfaisance sur la substitution de l'orge mondé au riz, avec des observations sur la soupe aux légumes*, Paris, an x, in-8°; 21° *Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des prisons*, Paris, an x; *ibid.*, 1803, in-8°; *ibid.*, 1807, in 8°; *ibid.*, 1811, in-8°; 22° *Rapport au ministre de l'intérieur sur les soupes de légumes dites à la Rumford, et sur la substitution de l'orge mondé au riz, avec des observations sur les soupes aux légumes*, Paris, 1804, in-8°; 23° *L'art de faire les eaux de vie et vinaigres*, Paris, 1805, in-8°; *ibid.*, 1819, in-8°, fig.; 24° *Instruction sur les sirops et conserves de raisin destinés à remplacer le sucre*, Paris, 1808, in-8°; 1809—1811, in 8°; 25° *Aperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et des conserves de raisin dans le cours des années 1810 et 1811, pour servir de suite au traité publié sur cette matière, avec une notice historique et chronologique du corps sucrant*, Paris, 1812, in-8°; 26° *Instruction pratique sur la composition, la préparation et l'emploi des soupes aux légumes dites à la Rumford*, Paris, 1812, in-8°; 27° *Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires*, Paris, 1812 : la première édition de cet ouvrage est de l'an xi; il a été traduit en allemand et en italien. 28° *Nouvel aperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et conserves de raisin*, Paris, 1813, in 8°.

PARNY (Evariste-Désiré DESFORGES de), surnommé à juste titre le *Tibulle françois*, né à l'île de Bourbon, le 6 février 1753. Si un talent tel que le sien ne suffisait pas à l'illustration de son nom, nous pourrions faire remarquer qu'Evariste étoit issu d'une des premières familles de la colonie, et que son frère aîné, le comte de Parny, obtint l'honneur insigne de monter dans les carrosses du roi : mais qu'importe?... Tibulle-Parny, envoyé en France à l'âge de dix-neuf ans, fit ses premières études au collége de Rennes, où il eut pour camarades et pour amis Savary, connu par son *Voyage en Grèce*, et Ginguené, par son *Histoire littéraire d'Italie*. Les biographes s'accordent à dire qu'en sortant du collége, il vint à Paris pour prendre l'habit ecclésiastique; qu'il s'enferma, pendant huit mois, dans le séminaire de Saint-Firmin, et qu'il eut même la pensée de se faire trapiste; mais que, peu à peu ses idées prirent un autre cours et que sa foi disparut, grace à la lecture de la Bible qui lui avait été interdite par son confesseur. Il quitta donc la soutane pour l'uniforme, et passa les premières années de sa jeunesse ou plutôt les dernières de son adolescence, à Paris, au milieu des séductions d'une société brillante et dissipée qui pouvait lui rappeler celle du Temple, celle de Lafare et de Chaulieu. Un congé, obtenu au commencement de 1775, lui permit d'aller visiter sa patrie, qu'il revit, s'il faut l'en croire, sans éprouver ce saisissement que fait souvent naître l'aspect de la terre natale. Mais cette indifférence pour son pays devait bientôt cesser. Il vit à l'île de Bourbon une jeune créole, Esther de Baïf, immortalisée depuis sous le nom d'Eléonore, et s'enflamma pour elle de la plus vive passion. Leur amour eut une fin malheureuse : les parents d'Eléonore la forcèrent d'en épouser un autre, et Parny revint en France, emportant avec lui une consolation mêlée de douceur et de tristesse, celle d'être devenu poëte élégiaque. C'est au commencement de 1778, deux ans après son retour, qu'il publia les premiers essais de sa muse. Leur apparition révéla à la France un poëte de plus, et dans un genre où Dorat et son école avaient presque fait désespérer d'en avoir jamais. Le succès des *Poésies érotiques* fut aussi grand qu'il était mérité : toutes les bouches louèrent à l'envi le poëte qui se montrait enfin amant véritable, et, si nous en devons croire un biographe, Voltaire, à qui le chevalier de Parny fut présenté, l'embrassa en l'appelant *mon cher Tibulle*. Depuis cet heureux début dans la carrière, son petit trésor poétique se grossit d'année en année; des taches peu nombreuses, remarquées par les connaisseurs, disparurent peu à peu, et les *Elégies* furent portées, dès 1781, à peu près au point de perfection dont nous jouissons aujourd'hui par la publication du quatrième livre, chef-d'œuvre qui justifierait tout seul la renommée de son auteur. On peut dire que les *Elégies* de Parny ont donné naissance à celles de Bertin. Avant leur publication, ce dernier n'avait publié que quelques poésies fugitives, où il imitait la manière de Dorat : le succès des vers de son ami l'avertit qu'il suivait une mauvaise route. Il étudia les anciens, observa la nature et mérita d'obtenir la seconde place auprès du chantre d'Eléonore. En 1784, des affaires de famille ramenèrent Parny à l'île de Bourbon. Il a raconté « que revenu sur ce théâtre de son « bonheur passé, au moment de descendre la colline « d'où l'on apercevait la maison d'Eléonore, il sentit ses « forces défaillir et fut ensuite arrêté par ses larmes, « sans pouvoir faire un pas. » Il resta longtemps dans ce lieu, comme Pétrarque mesurant de ses regards, du haut d'un rocher, la distance qui le sépare de Laure, et abîmé jusqu'à la nuit dans cette triste et douce contemplation. Heureusement pour la tranquillité de notre poëte, le temps, ce grand consolateur, finit par amortir une passion si vive : longtemps après leur séparation, Eléonore devenue veuve écrivit à Parny pour lui offrir sa main, « voulant, disait-elle, passer avec lui les derniers jours « qui leur seraient comptés sur la terre. » Parny fut touché, mais il s'écria : « Ce n'est plus Eléonore! » et il ne répondit point à la femme tendre et dévouée qui revenait à lui. Quelques années après, Eléonore se remaria et vint habiter la Bretagne, où elle est morte il y a trois ans. En 1785, Parny accompagna à Pondichéry, M. de Souillac, gouverneur-général des établissements français dans les Indes : revenu l'année suivante dans sa patrie adoptive, il ne tarda pas à se démettre de ses emplois, bornant sa carrière militaire au grade de capitaine de dragons, que l'on trouve ajouté à son nom, de 1781 à 1785, et à celui d'aide-de-camp de M. de

Souillac. Son goût pour la solitude et pour une paresse occupée lui fit préférer aux honneurs et à la fortune les douceurs de la retraite et de l'étude qu'il goûtait près de Saint-Germain, dans le charmant vallon de Feuillancour. La révolution arriva. Parny en vit les progrès avec une joie d'autant plus désintéressée, que les assignats et la réduction des rentes lui enlevèrent l'heureuse aisance dont il jouissait. Aux sacrifices pécuniaires vinrent se joindre ceux de l'amour-propre. La crainte d'une visite domiciliaire lui fit, en 1793, jeter au feu un poëme sur *les Amours des reines et des régentes de France*; il évita ainsi une publication peu généreuse dans de semblables circonstances, mais on l'a souvent entendu regretter nombre de passages de ce poëme qui eût sans doute encore ajouté à sa réputation. Parny ne se plaignait pas de tant de pertes : cependant il se vit obligé, pour subsister, de vendre jusqu'à ses livres et de demander, au mois de novembre 1795, un emploi dans les bureaux de l'instruction publique. Il fut ensuite, pendant près d'un an, l'un des administrateurs du Théâtre des Arts. Toutefois les revers de la fortune n'éteignirent pas sa verve poétique : celui de ses ouvrages qui a le plus étendu sa renommée, *la Guerre des Dieux anciens et modernes*, vit le jour au printemps de 1799. Le succès qu'il obtint ne fut pas moins éclatant que celui des *Poésies érotiques*, mais il ne fut pas aussi universel, et ne devait pas l'être. Parny attaquait poétiquement des opinions qui étaient établies depuis des siècles, aussi l'espèce d'indignation qu'excita *la Guerre des Dieux* ne fut pas moins grande, peut-être, que l'admiration qu'elle avait fait naître. Quant au mérite du poëme, Chénier nous semble l'avoir parfaitement apprécié dans son *Tableau de la littérature française* : « Le » pas que nous avons à franchir semble peut-être un » peu difficile ; toutefois il n'est ici question que du mé» rite littéraire. Un zèle pieux, en se croyant obligé » d'être sévère, peut usurper le droit d'être injuste ; » l'envie, pour user du même droit, emprunte le lan» gage et le masque de l'hypocrisie. Circonspects, mais » appréciateurs du talent, nous ne voulons scandaliser » aucune conscience, ni partager aucune injustice. Il » y aurait une réserve ridicule à ne pas nommer *la* » *Guerre des Dieux*, comme il y aurait une insigne mal» veillance à nier les beautés qui brillent partout dans » ce poëme : il est soutenu d'un bout à l'autre par » ce merveilleux si essentiel à l'épopée quoi qu'en ait dit » Marmontel. Comment n'y pas remarquer une com» position originale, le dramatique jeté sans cesse au » milieu des récits, l'art d'enchaîner les phrases poéti» ques, le naturel et pourtant la sévérité des formes » dans cette longue suite de vers de dix syllabes, d'au» tant plus difficiles à bien tourner qu'ils semblent aisés » aux plumes vulgaires ! Comment n'y pas louer sur» tout cette foule d'heureux détails, les uns sur un ton » élevé que n'avait pas encore essayé M. de Parny ; les » autres plus doux, et respirant la mollesse de ces char» mantes élégies qui, dans une époque antérieure, » avaient fondé si justement sa réputation ! » Quoi qu'il en soit, Parny se montra peu docile aux observations de certains critiques. Plusieurs éditions de son poëme enlevées en peu de mois, l'avaient d'ailleurs encouragé. Il étendit son plan, ajouta quatorze nouveaux chants aux dix premiers, et refondit le tout sous le titre de la *Christianide*. Ce nouveau poëme n'a pas encore vu le jour. Autant qu'on en peut juger par quelques fragments publiés dans la *Décade philosophique* et dans un volume de *Poésies inédites*, Parny y fait l'histoire poétique des progrès du christianisme. Si cette dernière partie du poëme n'a pas l'intérêt dramatique de la première, l'exécution ne lui est pas inférieure : ce que nous avons lu des aventures de sainte Magdeleine, d'un portrait du pape Borgia, d'un tableau des pèlerinages, d'un récit des voyages et de la conversion d'Alcibiade, peut nous faire conjecturer ce que les disputes éternelles des conciles, l'établissement de cette myriade d'ordres religieux, les persécutions exercées pendant tant de siècles, la création successive de pratiques innombrables, et surtout l'histoire édifiante de la papauté, eût pu fournir au poëte philosophe de vives peintures et de traits malins et piquants. Cependant la situation de Parny ne s'était guère améliorée ; l'institut créé depuis cinq années ne lui avait pas encore ouvert ses portes. Un ami généreux, le général Macdonald, répara, dit-on, plus d'une fois, les injustices de la fortune envers notre Tibulle, et l'emmena avec lui, à la fin de 1801, dans le pays des Grisons, où il allait triompher des armes de l'Autriche. Parny ne put être historien de cette belle campagne, les neiges altérèrent bientôt sa santé et le forcèrent de revenir à Paris. Au printemps de 1803, il entra enfin à l'institut, en remplacement de Devaines. Cette nomination fut approuvée du premier consul, qui naguère s'était montré moins favorable au poëte en rayant son nom d'une liste de candidats que lui présentait Lucien Bonaparte pour une place de bibliothécaire des Invalides. Après avoir supporté longtemps sa mauvaise fortune, Parny trouva enfin dans M. Français de Nantes à la fois un bienfaiteur et un ami. Grâces à ses bienfaits, sans avoir jamais à rougir, sans être obligé à aucun sacrifice de son indépendance, à aucune louange attendue par un amour propre calculateur, Parny put jouir dans sa vieillesse de la douce aisance et de la sécurité. Il fit paraître, en 1805, *le Portefeuille volé*, *renfermant le Paradis perdu*, poëme en quatre chants ; *les Déguisements de Vénus et les galanteries de la Bible*, *sermon en vers*. Ce recueil était anonyme, mais le cachet de l'auteur de *la Guerre des Dieux* s'y trouvait à toutes les pages, et jamais Milton et l'ancien Testament n'avaient été parodiés d'une manière plus gracieuse, plus fraîche et plus spirituelle. Les *Déguisements de Vénus* furent jugés malgré leur couleur brillante, un peu inférieurs à ces deux *Tableaux*, véritables chefs-d'œuvre, qui avaient paru près de vingt années auparavant. En 1807 Parny publia les *Rose croix*, poëme en douze chants. C'est l'ouvrage le plus considérable de l'auteur, après *la Christianide* : c'est aussi celui qui a obtenu le moins de succès. Les beautés y sont en petit nombre, et la sécheresse, l'obscurité, et surtout le défaut d'intérêt, se font sentir à chaque page dans cette composition épique. Depuis les *Rose-croix* Parny n'a plus rien fait paraître d'important. Sa santé, qui n'avait jamais été des plus florissantes, s'affaiblissait au reste de jour en jour. Après des souffrances longues et cruelles, il mourut le 5 décembre 1814. Une année auparavant, l'empereur lui avait accordé, grâce aux sollicitations de M. Tissot, une pension de 3,000 francs. Parny avait épousé, à la fin de 1802, Marie Françoise Vally, née ainsi que lui à l'île de Bourbon. Elle le rendit heureux pendant douze années, en adoucissant la sévérité naturelle de l'humeur de Parny par la douceur parfaite de son caractère et l'amabilité constante de son esprit. Elle lui a survécu jusqu'en 1820. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de Parny, *la Journée champêtre*, des *Lettres* mêlées de vers ; les *Fleurs* ; *Jamsel* ; des *Chansons madécasses* ; un *Hymne pour la fête de la jeunesse*, inséré dans *le Moniteur* de l'an VII ; *Isnel et Asléga*, ou *les Scandinaves* ; *Goddam !* poëme en quatre chants composé à l'occasion de la descente en Angleterre ; les *Voyages de Céline* ; et des *Poésies mêlées*. Ses œuvres ont été souvent réimprimées, nous ne citerons que les éditions les plus curieuses : 1° *Poésies érotiques*, 1778, in-8° ; 2° *Opuscules poétiques*, 1779, in-8° ; 1781, in-18 ; 3° *Œuvres complètes*, 1784—1787—1788, deux vol. in-18 ; 4° *Œuvres diverses*, 1802, deux vol. in-18 ; 5° *Œuvres complètes*, 1808, cinq vol. in-18, renfermant tout ce que Parny avait publié jusqu'alors, excepté un petit nombre de pièces qu'il n'avait pas jugées dignes d'entrer dans cette collection ; 6° *Œuvres diverses*, 1812, deux vol. in-18 ; 7° *Œuvres complètes*, Bruxelles, 1824, deux vol. in-8° ; 8° *Œuvres choisies et Poésies inédites*, précédées d'une *Notice* par M. Tissot, 1827, trois vol. gr. in-18 ; édition publiée par la famille de Parny, et la plus fautive peut-être qui existe ; 9° *Œuvres choisies*, *augmentées de variantes de texte et de notes*, 1827, gr. in-8°, qui fait partie des classiques français de M. Lefevre. Cette édition, qu'on attribue au premier de nos hellénistes (M. Boissonnade), est la plus exacte qui ait été publiée jusqu'à ce jour.

PAROLETTI (Victor-Modeste, chevalier de), né à Turin, en 1765, fut destiné par sa famille à la carrière du barreau, et reçut, après avoir terminé son droit, le diplôme de docteur en jurisprudence. Des talents remarquables lui ouvrirent aussitôt l'entrée de l'aca-

Digitized by Google

démie de Turin. Paroletti cultiva particulièrement les sciences physiques, les beaux arts et les antiquités. Les ouvrages qu'il publia sur ces différents sujets lui valurent une réputation distinguée. La description qu'il communiqua à l'académie de Turin, de plusieurs vases anciens que le hasard lui avait fait découvrir dans une des terres de sa famille, et celle qu'il fit ensuite de la basilique de Superge, montrèrent en même temps la délicatesse de son goût et l'étendue de ses connaissances en ce genre de recherches. Ses recherches sur les tremblements de terre, sur les maladies des vers à soie, et sur les rapports qui existent entre la théorie de la lumière et celle du son, prouvent qu'il était également bon physicien et naturaliste éclairé. Des sujets de littérature agréable et d'histoire occupèrent également son attention: il publia un traité ingénieux sur les caractères des deux langues française et italienne, et un éloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavière de France, reine de Sardaigne, qui fut accueilli avec bienveillance par le roi Louis XVIII, auquel il le présenta. Admis dans plusieurs académies étrangères, il leur fournit des mémoires scientifiques et littéraires. A une époque où l'activité des esprits était spécialement tournée vers la politique, M. Paroletti ne pouvait longtemps se soustraire à des charges publiques, auxquelles l'appelaient tour à tour ses lumières, ses vertus, et la haute confiance qu'il avait su inspirer à ses concitoyens. En 1799, il fut secrétaire-général du gouvernement provisoire établi en Piémont, et, un an après, membre de *la consulta*. D'autres fonctions administratives furent exercées par lui en 1802, en même temps qu'il faisait partie de la commission exécutive du gouvernement du pays. Nommé membre de la légion d'honneur, il siégea aussi, depuis 1807 jusqu'à 1811, au corps législatif de France, comme député du département du Pô. La tribune française retentit souvent de sa voix, et l'on se rappelle encore avec quelle chaleur et quelle éloquence il parla un jour des encouragements que la France avait donnés aux établissements d'utilité publique et aux progrès des arts en Italie, lorsqu'il fit hommage à cette assemblée de la belle gravure du *Jugement dernier* de Michel-Ange, exécutée par Piroli. Après les événements de 1814, M. Paroletti, retiré des affaires publiques, s'est établi en France où il a reçu des lettres de naturalisation, et il continue à y vivre en simple particulier, et à consacrer le reste d'une vie sans tache à la culture des sciences et de la littérature. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Recherches sur l'influence que la lumière exerce sur la propagation du son*, Paris, 1804, in-4°; 2° *Description historique de la basilique de Superga*, Turin, 1808, in fol.; 3° *Dissertation sur les maladies des vers à soie*, ib.; 4° *Correspondance vaudoise, ou Recueil de quelques lettres des habitants des vallées de Pignerol sur le tremblement de terre*, ib., 1808, in-8°; 5° *Discours sur le caractère et l'étude des deux langues française et italienne*, Paris, 1811, in-4°; 6° *Eloge historique de Marie-Clotilde Adélaïde-Xavière de France, reine de Sardaigne*, ib., 1814.

PAROLETTI-GAETAN (Camille-Thomas, chevalier de), frère du précédent, naquit, à Turin, en 1769. Quoique sa famille l'eût destiné à la carrière ecclésiastique et qu'il eût fait des études en conséquence, il ne put résister au penchant qui l'entraînait vers celle des armes, et prit du service aussitôt que les Français eurent envahi l'Italie. Il servit d'abord en qualité de chef de bataillon dans l'armée cisalpine qu'on venait d'organiser, passa ensuite comme adjudant-commandant au service du Piémont, devenu république, et conserva le même grade dans l'armée française, lorsque le Piémont fut réuni à la France. Pendant les campagnes d'Italie, il se distingua par sa bravoure, son activité, et ce sang-froid dans les batailles qui sait profiter des victoires, et trouver toujours de nouvelles ressources dans les revers. Ses supérieurs ne tardèrent pas à apprécier ses talents militaires, et il mérita de leur part une confiance aussi honorable qu'illimitée. En 1809, il était en Allemagne avec le corps d'armée auquel il appartenait: dans une des actions sanglantes qui y eurent lieu, il fut blessé et tomba entre les mains des Autrichiens. Compris dans un échange de prisonniers, il retourna en France, et de là fut envoyé en Espagne, où continuant à donner des preuves de sa brillante valeur, il fut élevé au rang de général de brigade. En 1813, il suivit, en Allemagne, le corps d'armée du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et prit part à toutes les affaires de cette campagne désastreuse, avec la même intrépidité qu'il avait déployée ailleurs. Il fut un de ceux qui se trouvèrent à la capitulation de Dresde, que les alliés violèrent presque aussitôt qu'ils l'eurent conclue. Rentré en France en 1814, lors de la chute de Napoléon, le roi le confirma dans son grade, et joignit l'ordre de chevalier de Saint-Louis à celui d'officier de la légion d'honneur dont il était déjà décoré. Au retour de l'empereur de l'île d'Elbe, il se trouvait à la tête d'un commandement dans la Haute-Loire. Compris, après les cent jours, dans le licenciement de l'armée, il fut mis à la demi solde. S'étant fait naturaliser Français comme son frère, le général Paroletti s'établit à Paris, où il mourut en février 1826, âgé de cinquante-six ans.

PAROY (Jean-Philippe-Guy LEGENTIL, marquis de), issu d'une ancienne famille de Bretagne, naquit en 1750. Parvenu au grade de colonel à l'époque de la révolution, il se retira du service avec la croix de Saint-Louis, oublia tous les rêves de l'ambition, et ne s'occupa que de peinture. Son père, ancien gentilâtre, convaincu que l'ignorance était le premier apanage de la noblesse, jeta un jour dans les fossés de son château la palette, les pinceaux et les couleurs de son fils, disant qu'il ne s'était pas donné un héritier de son nom pour en faire un artiste. Celui-ci se contenta de répondre que le talent dédaigné par son père serait peut-être un jour son unique ressource. En effet, la famille Paroy perdit tous les biens qu'elle possédait à Saint-Domingue, et le père dut aux crayons du fils, non-seulement sa subsistance durant ses derniers jours, mais encore la vie, sous le régime de la terreur. A cette époque, M. de Paroy avait été emprisonné à Bordeaux, et la mort l'attendait comme noble et comme député du côté droit de l'assemblée constituante. Son fils sut intéresser par d'ingénieuses productions des hommes alors puissants, et les jours de son père furent épargnés. Le 20 juin et le 10 août 1792, il avait couru les plus grands dangers en restant constamment dans les appartements de l'infortuné monarque. Après la tourmente révolutionnaire, il ne lui restait qu'une petite pension de secours, comme colon, qu'il perdit bientôt en passant en Espagne avec son fils. Il n'eut plus alors d'autre ressource pour vivre que le crayon et le pinceau de ce dernier, ressource qui eût été insuffisante, parce que n'ayant qu'un talent d'amateur il ne pouvait pas produire ces compositions originales et grandioses qui mènent à la fortune; mais il compensait ce défaut par le choix de ses sujets: les Bourbons et leurs malheurs étaient presque toujours les objets de ces dessins: ce qui néanmoins lui attirait parfois quelques tracasseries. M. de Paroy se fit aussi connaître par quelques inventions utiles; c'est ainsi qu'on lui doit un procédé de stéréotypage, où les matrices de cuivre sont remplacées économiquement par une pâte assez dure pour subir, sans altération, l'effort de la pression; il est aussi l'inventeur d'un vernis à faïence, entremêlé de poudre d'or, qui paraît susceptible d'un très bel effet. Le marquis de Paroy était de l'ancienne académie de peinture; n'ayant pas été compris dans la classe des beaux-arts, lors de la réorganisation de l'institut, en 1806, il supposa que l'influence d'un académicien avait pu contribuer à l'éloigner, et manifesta son chagrin par des écrits que le public a oubliés. M. de Paroy est mort à Paris, le 22 décembre 1824, à l'âge de soixante-quinze ans. Son portrait, fait par lui-même, a été lithographié par Dutertre en 1825. Il a publié : 1° *Opinions religieuses, royalistes et politiques de M. Ant. Quatremère de Quincy*, imprimées dans deux *Rapports faits au département de Paris*, publiées par M. le M... de P..., Paris, 1816, in-8°; deuxième édition, avec le nom de l'auteur, *ibid.*, *ibid.* Ce pamphlet est orné d'une gravure représentant un tournesol entouré de *quatre mers*, la mer royaliste, la mer religieuse, la mer révolutionnaire, et la mer d'intrigue. 2° *Précis historique de l'origine de l'académie royale de peinture, sculpture et gravure; de sa fondation par Louis XIV, des événements qui lui sont survenus à la*

révolution, de sa dissolution par l'assemblée nationale, et de son rétablissement par Louis XVIII, Paris, 1816, in-8°; 3° *Précis sur la stéréotypie, précédé d'un coup-d'œil rapide sur l'origine de l'imprimerie et ses progrès*, édition stéréotype, d'après le procédé de MM. le marquis de Paroy et Durouchail, Paris, 1822, in-8°. On a imprimé à la même typographie, et d'après le procédé de M. de Paroy, une collection économique de classiques latins.

PARR (Samuel), théologien et critique distingué, fils d'un apothicaire de Harrow-sur-Hill, dans le Middlesex, naquit dans ce village le 15 janvier 1746. A l'âge de six ans, il fut admis dans l'école célèbre de son village, où il eut pour condisciples William Jones, William Bennet, depuis évêque de Cloyne, et plusieurs autres personnages distingués. Il quitta cette école, dont il avait été le meilleur élève, vers sa quinzième année, pour aller, contre son goût, seconder son père dans sa profession. Cependant il obtint, à force d'instances, d'entrer au collége Emmanuel, à Cambridge. Il y était en 1765, lorsque les circonstances difficiles dans lesquelles il se trouvait le forcèrent d'accepter la place de répétiteur à l'école de Harrow, sous le docteur Summer qui le traita avec la plus grande bonté. En 1769, il entra dans les ordres; mais il ne fut fait prêtre qu'en 1777; en 1771, il fut créé maître ès-arts à Cambridge, par un ordre du roi, et se mit sur les rangs pour succéder au docteur Summer, qui venait de mourir. N'ayant pas réussi, il ouvrit une école à Stanmore, et entraîna avec lui une grande quantité des élèves de celle de Harrow. Cependant cet établissement, qui donnait de grandes espérances de succès, fut abandonné, en 1776, par son directeur qui devint maître de grammaire à Colchester, et, en 1778, à Norwich, où il desservit en outre deux cures. Il résigna ces deux places en 1780, lorsqu'il fut nommé recteur d'Asterby, dans le Lincolnshire. L'année suivante, il se fit recevoir docteur ès-lois, et obtint, en 1783, la cure d'Hatton, où il passa le reste de sa vie. A la même époque, l'évêque Lowth lui donna une prébende dans l'église de Saint-Paul. En 1790, il échangea la cure d'Hatton pour le rectorat de Wadenhoe, dans le Northamptonshire, mais continua néanmoins à résider à Hatton. En 1802, sir Francis Burdett donna au docteur Parr le rectorat de Grafham, dernier emploi qu'il ait obtenu dans l'église. Le docteur Parr est mort à Hatton, le 6 mars 1825. Il avait été marié deux fois, la première avec miss Marsengale, mégère qui le tourmenta tout le temps qu'elle vécut avec lui, la seconde fois avec la sœur de M. Eyre de Coventry. Le docteur Parr était doué d'une pénétration et d'une mémoire extraordinaires. Ces dons de la nature étaient secondés chez lui par un vaste savoir dans la littérature classique, la métaphysique et la philosophie. Soit en parlant, soit en écrivant, il déployait une richesse et une abondance d'expressions tout-à-fait étonnantes. Le peu de productions littéraires qu'il a laissées sont pleines de force, de grâces et d'imagination. Les Anglais le regardent comme le premier érudit et le premier logicien de ce siècle. On a de lui: 1° *Two sermons on education*, 1780, in-8°; 2° *Discourse on the fast by Phileleutherus Norfolciensis*, 1781, in-4°; 3° *On education and the plans pursued in charity schools*, 1786, in-4°; 4° *Bellendenus de Statu, with dedication*, etc., 1787, in-8°; 5° *Tracts by Warburton and a Warburtonian*, 1789, in-8°; 6° *Sequel to the printed paper, lately circulated by the reverend Charles Curtis*, 1792, in-8°; 7° *Letters from Irenopolis to the inhabitants of Eleutheropolis*, 1792, in-8°; 8° *Remarks on the statement of D. Charles Combe, by an occasional writer, in the british Critic*, 1795, in-8°; 9° *A spital sermon preached before*, etc., 1800, in-4°; 10° *Sermon preached on the fast day, at Hatton*, 1808, in-4°; 11° *Characters of the late Charles James Fox*, publié sous le nom de *Philopatris varvicensis*, 1809, 2 vol. in-8°; 12° *Speeches by Roger Long, and John Taylor of Cambridge, with a critical essay, and memoirs of the Authors*, 1819, in-8°; 13° enfin plusieurs articles dans le *Classical journal*.

PARRY (Caleb Hillier), médecin, né en 1756, étudia d'abord à l'académie de Warrington et ensuite à l'université d'Edimbourg, où il prit ses degrés. Il alla s'établir pendant quelque temps à Norwich, où il épousa la sœur du docteur Rigby. Il changea ensuite cette résidence pour celle de Bath, où il exerça environ quarante ans avec la réputation d'un grand médecin; il était un des médecins de l'hôpital. Parry était membre de la société royale. Il est mort à Bath, le 9 mars 1822. Il a publié: 1° *Recherches sur les symptômes et les causes de la syncope angineuse, appelée communément angina pectoris*, 1799, in-8°, trad. en français, par Molbey, Paris, 1806, in-12; 2° *Faits et observations tendant à démontrer la possibilité d'élever dans les îles Britanniques des races de moutons semblables à celles d'Espagne*, 1800, in-4°; 3° *Eléments de pathologie et de thérapeutique*, 1815, in-8°; 4° *Recherches et expériences sur la nature, la cause et la variété du pouls artériel*, 1816, in-8°; *supplément*, 1807, in-8°; 5° *Œuvres posthumes*, 1823, 2 vol. in-8°. On a encore de lui plusieurs *mémoires* dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Bath*; dans *ceux de la société médicale de Londres*, et dans plusieurs autres recueils périodiques. — PARRY (Charles-Henri), fils aîné du précédent, est aussi médecin à Bath, et est en outre membre de la société de médecine de Gottingue. Il a publié: 1° *De græcarum atque romanarum Religionum ad mores formandos, vi et efficacià*, 1799, in-8°; 2° *Traduction du traité de Reich sur les fièvres, avec un appendice*, 1801, in-8°; 3° *Cas de tétanos et de rage contagieuse ou hydrophobie*, 1814, in-8°; 4° *Question sur la nécessité de l'existence des lois sur les grains*, 1815, in-8°. On a encore de lui un *Mémoire sur la diminution des bois*, dans le XIXe volume du *Journal de Nicholson*.

PARRY (William Edward), capitaine de marine anglaise, quatrième fils du docteur Caleb Hillier Parry, est né à Bath le 19 décembre 1790. Il entra comme cadet dans la marine royale, et monta, en 1803, le vaisseau *la Ville de Paris*, où il servit avec distinction et s'acquit l'estime de tous les marins, particulièrement de Cornwallis qui depuis devint amiral. Plus tard, il eut le commandement d'une chaloupe canonnière. Devenu praticien habile par une étude constante de son art et des sciences qui y ont rapport, on lui conféra des missions importantes et périlleuses. En 1812, il pénétra jusqu'au 76e lat. N., pour protéger la pêche de la baleine. En 1817, il revint en Angleterre et fut destiné à faire partie de l'expédition aux ordres du capitaine Ross, dont le but était de trouver un passage par la mer du Nord pour pénétrer dans l'Océan pacifique. Il eut le commandement de l'*Alexandre*, second vaisseau de l'escadre de découverte. Ce voyage du capitaine Ross et du lieutenant Parry au pôle Arctique, dans la baie de Baffin, a été publié d'abord à Londres: *Voyage of discovery for the purpose of exploring Baffin's bay and inquiring into the probability of a Northwest passage*, Londres, 1819, in-4°; puis à Paris, 1819, in-8°, avec planches et une carte des régions polaires. Sur la proposition de Parry, le gouvernement anglais lui donna, en 1819, le commandement d'une seconde expédition (la première sous ses ordres), composée des vaisseaux *l'Hécla* et *le Griper*. Ce marin s'avança jusqu'au 113° 48' lat. et gagna ainsi pour son équipage la récompense de 5000 livres sterl., offerte par le parlement au premier navire qui atteindrait le 110e. Il revint en Angleterre en 1820, ayant résolu le problème de l'existence du passage tant cherché, quoiqu'il l'eût trouvé impraticable. Ce voyage, publié par ordre du lord commissaire de l'amirauté, a aussi été traduit en français. Le gouvernement anglais résolut alors de faire partir, en même temps, deux expéditions tendant au même but; l'une par terre, l'autre par mer. Le capitaine Franklin (*voyez ce nom*) fut chargé de la première. Il devait partir des établissements formés en Amérique par la compagnie de la baie d'Hudson, se rendre à l'embouchure de la *rivière des mines de cuivre*, découvertes par Hearne, et suivre ensuite les côtes de l'Amérique, en se dirigeant vers l'est, afin d'arriver à quelques uns des établissements européens formés sur la côte orientale, et de déterminer la route à suivre pour pénétrer dans la mer du Nord. Cette entreprise était, sans contredit, la plus difficile et la plus périlleuse. Les instructions du capitaine Parry lui prescrivaient, au lieu de remonter la baie de Baffin, d'entrer dans le détroit d'Hudson, de reconnaître la *baie Repulse*, ou toute

Digitized by Google

autre ouverture qu'il pourrait trouver, en s'attachant à suivre la côte d'Amérique. L'expédition du capitaine Parry, composée des vaisseaux *la Furie* et *l'Hécla*, ce dernier commandé par le capitaine Lyon, partit le 8 mai 1821. Le 22 août suivant, Parry acquit la certitude qu'il n'existait pas de passage par la *baie Repulse.* Il fit alors voile vers le nord; mais arrêté par les glaces, il revint le 8 octobre dans une baie située vers les 66° 11' lat. N. et 83° long. O., où il hiverna. Il employa tout l'été de 1822 à essayer de pénétrer au Nord. A la fin de septembre, Parry revint à Igloubik passer l'hiver avec les Esquimaux. Le 7 août 1823, il redoubla encore d'efforts pour entrer dans la mer polaire; mais le scorbut ayant attaqué l'équipage de *l'Hécla*, il fut encore forcé de renoncer à ses tentatives, et retourna en Angleterre où il arriva le 18 octobre 1823. La relation de cette seconde expédition fut publiée par ordre des lords commissaires de l'amirauté, sous le titre de *Journal of a second voyage for the discovery of a Northwest passage performed in the years 1821—1823, in H. M. ships Fury and Hecla under the orders of cap. Parry*, Londres, 1824, un vol. in-4°, avec planches; plus un vol. séparé, sous le titre de : *Appendix containing the natural history, etc.*, dans lequel les professeurs Jameson, Hooker et Richardson ont décrit les objets d'histoire naturelle rapportés par l'expédition. Ce voyage renferme un grand nombre de détails curieux sur les Esquimaux, et se termine par un *Vocabulaire* assez ample de la langue de ce peuple. Le capitaine Parry déclare, à la fin de son récit, qu'il ne doute nullement de l'existence du passage au nord-ouest, et qu'il croit pouvoir l'effectuer en pénétrant par l'*entrée du Prince Régent*, qu'il ne fit que reconnaître dans son voyage de 1819. Le capitaine Lyon, commandant de *l'Hécla*, a publié également une relation de son voyage, sous le titre de : *The Private journal of cap. G. F. Lyon, of H. M. S. Hécla*, un vol. in-8°, avec une carte, et planche, Londres, 1824. C'est une multitude et une variété de détails et d'anecdotes sur les Esquimaux, qui n'ont pu trouver place dans le *journal* du capitaine Parry, et dont ce dernier s'était proposé, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, de faire l'objet d'un appendix et d'un vol. séparé. Mais aucune de ces relations n'excita à un plus haut degré l'intérêt que celle du capitaine Franklin, qui parut sous le titre de : *Narrative of a journey to the shores of the polar sea*, 1 gros vol. in-4°, planc., Londres, 1823. Les dangers de toute espèce auxquels il a échappé comme par miracle, les événements tragiques, les scènes de désolation qu'offre le récit de son voyage par terre, attachent et émeuvent au plus haut point. La relation des voyages des capitaines Parry et Franklin a paru en français sous le titre d'*Histoire des deux voyages entrepris par ordre du gouvernement anglais, l'un par terre, dirigé par le capitaine Franklin, l'autre par mer, sous les ordres du capitaine Parry, pour la découverte d'un passage de l'Océan atlantique dans la mer Pacifique*, traduit de l'anglais, avec une carte des régions polaires, où se trouvent tracées les routes des deux voyageurs et leurs découvertes. Paris, in-8°, 1824. La relation du capitaine Franklin se trouve aussi dans le tome VIII de l'*Abrégé des voyages modernes depuis 1780 jusqu'à nos jours*, par M. Eyriès. En mai 1824, le gouvernement anglais fit partir une troisième expédition au pôle, pour la découverte du passage nord-ouest par l'*entrée du Régent*, sous les ordres des capitaines Parry et Lyon; mais en 1825, une partie de l'escadre de découverte revint en Angleterre sans avoir atteint son but, que des causes inévitables avaient fait manquer. Le 1er août 1825, *la Furie* fut jetée à la côte près du port de Sommerset, par un gros temps et les glaces. On fit, pendant trois semaines, les plus grands efforts pour la relever; mais ce fut en vain, et son équipage ayant passé à bord de *l'Hécla*, *la Furie* fut abandonnée le 25 août. *L'Hécla* revint alors en Angleterre, et le capitaine Parry débarqua, le 12 septembre, à la hauteur de Peterhead, dans le comté d'Aberdeen. La relation de cette troisième expédition a été publiée sous le titre de *Journal of a third voyage for the discovery of a Northwest passage, by cap. Parry*, Londres, 1826, in-4°. Enfin le capitaine Parry adressa une lettre au lord de l'amirauté par laquelle il offrit de tenter une quatrième expédition pour explorer la mer polaire au moyen de *bateaux-traîneaux*. Au printemps de 1827, il fut chargé de renouveler ses tentatives en se dirigeant, cette fois, vers le Spitzberg, afin de partir du nord de cette île à l'aide de ses bateaux, et d'essayer d'atteindre au pôle, ou, du moins, de s'assurer de l'état de la mer dans ces parages élevés. On avait fait, pour cette expédition, des préparatifs particuliers, à l'effet d'obvier à tous les empêchements. Le capitaine partit de Deptford, le 25 mars 1827, à bord de *l'Hécla*; mais arrivé sur les lieux, il rencontra tant d'obstacles, qu'il ne jugea pas à propos de persister dans son projet, et il revint au mois de septembre suivant, en Angleterre, paraissant avoir renoncé complétement à l'idée d'arriver au pôle par cette voie. Après avoir quitté son vaisseau de découverte, *l'Hécla*, à la hauteur convenue, au large du Spitzberg, le capitaine s'était rendu à bord des bateaux-traîneaux destinés à le transporter sur les glaces. Son absence fut de soixante-un jours. Ces bateaux étaient commandés, l'un par lui, l'autre par le lieutenant Ross. Ces embarcations furent halées sur la glace, chacune par douze hommes de l'équipage du vaisseau. Après des fatigues incroyables, les voyageurs, flottant sur des monceaux de glace qui les entraînaient vers le sud, tandis qu'ils s'efforçaient de porter au nord, se virent contraints de renoncer à leur entreprise. L'expédition arriva jusqu'à 82° 45', et il fut reconnu de toute impossibilité physique de pousser plus loin. Le capitaine Parry retourna à bord de *l'Hécla* en suivant la direction qu'il avait prise à son départ. Immédiatement après avoir gagné le vaisseau, il fit voile pour l'Angleterre. Il a publié la relation de cette dernière expédition, sous le titre de : *Narrative of an attempt to reach the north pole, by travelling over the ice in sledge-boats, in the year 1827*, Londres, 1828, in-4°. On a reproché au capitaine Parry de s'être souvent trompé dans ses calculs, et d'avoir eu peut-être trop peur des glaces flottantes des mers polaires: cependant il a suffisamment prouvé qu'il était, non seulement un marin intrépide et entreprenant, mais encore instruit et expérimenté, et quoiqu'il n'ait pas réussi à atteindre le grand but qu'il s'était proposé, on ne peut lui contester le mérite d'avoir fait, pendant dix années, tout ce qui était en son pouvoir pour y parvenir: ni les obstacles, ni les dangers inséparables d'une telle entreprise, n'ont pu arrêter son zèle ni son dévouement. Enfin l'on ne peut nier que ses tentatives n'aient été très utiles aux sciences par ses nombreuses observations en astronomie, en physique, en histoire naturelle, etc., etc., et qu'elles n'aient beaucoup contribué à reculer les bornes de nos connaissances sur la géographie des contrées et des parages qu'il a si souvent explorés.

PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste), membre de l'académie française et de la légion d'honneur, est né, à Paris, le 7 mai 1759, d'une famille riche de financiers. Il consacra d'abord ses loisirs à l'art de la peinture, et ce ne fut que longtemps après qu'il se livra tout entier à la littérature, qu'il aimait passionnément. Les troubles de la révolution lui firent naître l'idée de chercher dans le culte des muses une diversion aux malheurs de cette époque. Il traduisit en vers français l'épisode d'Armide de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. A peine eut-il fini ce travail qu'il s'empressa d'en faire part à l'abbé Delille son ancien ami, qui fut d'autant plus frappé de ce beau début, qu'il ne lui soupçonnait pas ce talent. Ce poëte lui donna les plus grands encouragements et le pressa de traduire en totalité l'ouvrage dont il venait de lui présenter un fragment. M. Parseval entreprit ce travail; mais il s'aperçut bientôt que les autres chants du Tasse ne l'inspiraient pas autant que celui qui contenait l'épisode d'Armide. Il renonça à son entreprise, et conçut l'idée de traduire en vers tous les chants composés sur l'amour par les plus grands poëtes épiques. Sur ces entrefaites, il accompagna le général en chef Bonaparte en Egypte, en 1798, et devint membre de l'institut du Caire. Revenu en France, il fut créé membre du conseil des prises sous le gouvernement impérial. Ce fut alors que rendu à ses travaux poétiques, il publia, en 1804, ses *Amours épiques*. Cet ouvrage eut le succès qu'il méri-

Digitized by Google

tait : il ouvrit les portes de l'académie à son auteur. On y trouve une versification harmonieuse, pleine d'art et merveilleusement adaptée au sujet que chacun des poëtes épiques a traité, et surtout appropriée à leurs différents idiomes. Encouragé par ce succès et par les conseils de son illustre ami, M. Parseval a entrepris de composer sur les arts un poëme dont la division devait être en six chants, savoir l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique, la danse et la poésie. Il chercha encore un beau sujet d'épopée dans l'histoire de son pays, et il crut le trouver dans le règne de Philippe-Auguste. Ce sujet, pris dans le moyen âge, si favorable pour la peinture des mœurs, et qui constituait un genre de poésie qu'aucun poëte n'avait encore abordé, souriait à son imagination. Toutes les couleurs de la religion, de la féodalité, de la chevalerie et de la poésie des trouvères se présentaient à ses pinceaux. Les amours de Thibaut pour Blanche, la mort du jeune Arthur, duc de Bretagne, l'interdit lancé contre Philippe par la cour de Rome, et les désordres d'Isabelle d'Angoulême, offraient au poëte des épisodes intéressants; enfin la victoire de Bovines, la plus importante de notre histoire, puisqu'elle nous a conservé le nom de Français, offraient à l'auteur des éléments d'épopée qui ont acquis sous sa plume de grands développements. Ce beau sujet fixa irrévocablement le choix de M. Parseval; il travailla sans relâche à cette épopée, à ce pénible ouvrage qui, comme dit Boileau, *jamais d'un écolier ne fit l'apprentissage*. Il y mit la dernière main, et publia le poëme de Philippe-Auguste en 1825. Charles X, à qui son auteur le présenta, lui témoigna l'estime qu'il faisait de sa personne et de son talent en lui envoyant une tabatière d'or ornée de son chiffre en brillants. Le poëme de Philippe-Auguste est, sans contredit, un des plus beaux monuments de notre littérature actuelle; le plan en est large, l'intérêt en est grand; la versification pure est, selon les sujets, pleine de pompe ou de grace : il est semé d'épisodes attachants, parmi lesquels on distingue le dernier moment d'Agnès qu'on ne peut lire sans être remué jusqu'au fond de l'ame. Tout le prestige du style y est employé dans la peinture de la grotte magique où le démon de la volupté conduit Isabelle; enfin le Génie des volcans est comme le géant Adamastor, une création nouvelle. Si l'on avait un reproche à faire au poëte, ce serait celui d'être trop riche et trop prodigue de descriptions. M. Parseval s'est déterminé à finir son poëme des arts pour combattre, dit-il quelque part, la nouvelle doctrine (le romantisme) qui menace de les détruire. C'est dans cette intention qu'il s'occupe à imiter, en vers, les plus beaux fragments des tragédies de Shakspeare, pour séparer, dit-il encore l'or pur, de l'alliage qui ternit les œuvres de ce grand génie dont on veut se faire une autorité pour renverser les vrais principes tant en poésie qu'en peinture. Nous savons que cet académicien, outre ses travaux sur Shakespeare et sur le poëme des arts, s'occupe d'une épopée romanesque, et bien entendu non romantique, sur le règne de Charlemagne, où les faits héroïques ont été enveloppés de tant de fictions qu'ils offrent à l'imagination un champ sans bornes. Il a publié : 1° *Les amours épiques*, poëme héroïque en six chants, 1804, in-18; 1806, in-8°; 2° *Dithyrambe à l'occasion du mariage de Napoléon*, 1810, in-4°; 3° *Chant héroïque composé pour la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4° : 4° *Philippe-Auguste*, poëme héroïque en douze chants, Paris, 1825, in 8°; 2e édit. 1826, 2 vol. in-18. Barbier lui attribue : *la Garantie*, Paris, 1804, in-18.

PARTOUNEAUX (Louis, comte), lieutenant-général, né à Paris, le 26 septembre 1776, n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il quitta le collége, et entra, en 1791, comme grenadier volontaire dans le premier bataillon de Paris. Nommé, l'année suivante, sous-lieutenant au régiment de Hainaut, en 1793 il fut promu au grade de capitaine. Il fit ses premières armes sous Dugommier et Masséna, et se distingua dans plusieurs combats à l'armée des Alpes : celui d'Ictalles, où il déploya autant de sang-froid que d'intrépidité, le fit particulièrement remarquer de Dugommier, qui l'emmena avec lui au siége de Toulon. Partouneaux y fut blessé en montant l'un des premiers à l'assaut d'une redoute dont la prise décida la reddition de la place; il fut alors nommé adjudant-général chef de bataillon. Partouneaux fut ensuite employé à l'armée d'Italie, sous les ordres du général en chef Bonaparte, et Joubert. A la paix, chargé de missions à Rome et à Venise, il s'en acquitta de manière à se concilier l'estime des habitants. Lorsque les hostilités contre l'Autriche eurent recommencé, il prit part aux sanglantes batailles livrées sous Vérone, et fut fait général de brigade le 24 avril 1799. En cette qualité, il dirigea pendant la retraite l'arrière-garde de l'armée française. A Novi, il fit des prodiges à la tête de sa brigade, mais blessé et accablé par le nombre, il ne put éviter d'être fait prisonnier. Echangé peu de temps après, il présida à la démolition de la forteresse d'Erhenbreitstein. En 1803, Partouneaux devint général de division, et fit partie du camp de Montreuil, commandé par le général Ney. Envoyé en Italie en 1805, à la tête d'une division de grenadiers, que Masséna lui avait confiée, il traversa Véronnette, le 25 octobre, culbuta l'ennemi jusqu'au village de Saint Michel, et prit position à Vago, et, le 8 novembre, il décida la victoire à Caldiero. Après avoir contribué à tous les succès de cette campagne, il marcha avec les troupes qui envahirent les états napolitains, s'empara de Capoue, et fit capituler Naples, où sa division entra l'une des premières, le 13 février 1806. Le 19 mai suivant, il fut nommé grand dignitaire de l'ordre des Deux Siciles, et bientôt après gouverneur des Abruzzes, où il réussit à rétablir la tranquillité. En 1809, il préserva les Calabres contre les entreprises des Anglais, qu'il força, le 29 mai, à se rembarquer, après leur avoir pris leurs canons et deux cents chevaux. En 1812, il fit la guerre de Russie, et pendant la retraite il forma avec sa division l'extrême arrière-garde de la grande armée jusqu'à Borisow, où après des vicissitudes de plus d'un genre il soutint un engagement très vif contre le corps russe de Tchitchagow, qu'il traversa en s'ouvrant un passage à la baïonnette. Mais à peine échappé à ce premier danger, il dut entrer dans un défilé, où au milieu d'un encombrement de bagages, de traînards, de blessés, sa division fut horriblement maltraitée par l'artillerie ennemie, à laquelle elle répondit par plus de quatre cents coups de canon. Dans cette situation, où il ne pouvait ni avancer ni reculer, Partouneaux, cerné de toutes parts, fut sommé de se rendre; sa réponse annonça qu'il était résolu à tenter les plus héroïques efforts. En forçant les bataillons russes, il voulut d'abord se frayer un chemin jusqu'à la Bérésina, mais le pont sur lequel il espérait passer étant en feu, il dut chercher une autre voie de salut en remontant les bords du fleuve. Déja une de ses divisions s'était égarée, et à un point où il croyait la rejoindre il se trouvait en face de l'armée de Wittgenstein, qui l'enveloppait de trois côtés, tandis que derrière lui il avait les corps de Platow et de Tchitchagow : il faisait nuit; Partouneaux, n'ayant plus avec lui que quinze cents hommes, erra longtemps. Il se flattait que les ténèbres favoriseraient sa marche; enfin, il arriva sur un lac dont la glace trop mince menaçait de l'engloutir avec sa petite troupe; dans ce moment il ne put plus différer de se rendre, et il fut emmené prisonnier avec ses soldats. A cette occasion, le 29e bulletin de la grande armée disait que le général Partouneaux s'étant égaré pendant la nuit, était tombé, sans le savoir, au milieu de l'armée russe, à laquelle il avait été obligé de se rendre. On avait même insinué qu'il avait alors abandonné son poste : depuis le général Partouneaux a rétabli les faits dans une adresse à l'armée, où sa conduite est pleinement justifiée. En 1814, il rentra en France, et montra des sentiments favorables au gouvernement royal. Louis XVIII le fit bientôt après grand officier de la légion d'honneur. Pendant les cent jours le général Partouneaux resta attaché à la cause des Bourbons; à cette époque, il écrivit à Napoléon une lettre dans laquelle on remarquait ce passage : « Je n'irai point abandonner » un prince malheureux qui n'a pu opposer au » torrent qu'entraîna votre fortune, que des droits » et des vertus. » Au second retour du roi, Partouneaux fut nommé gouverneur de la 8e division mili-

taire, puis de la 10e, en novembre 1815. Un an après, il fut décoré du titre de comte. Le 6 octobre 1819, il fut remplacé dans son commandement, qu'il reprit le 27 décembre suivant. Le 1er mai 1821, il fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et nommé la même année président du collége électoral du département du Var, où il fut élu membre de la chambre des députés, depuis la loi du double vote. Le général Partouneaux a souvent parlé sur les projets qui concernaient le ministère de la guerre, personne ne s'est dans toutes les occasions montré plus dévoué que lui aux intentions du pouvoir. Il a voté constamment en faveur de toutes les lois et de toutes les mesures anti constitutionnelles. Le général Partouneaux a été réélu en 1828, par le même département qui l'avait déja envoyé sur les bancs ministériels. Il reunit aujourd'hui à ses fonctions législatives celles de commandant de la 1re division d'infanterie de la garde royale. Il a publié : 1° *Adresse et rapport sur l'affaire du 27 et 28 novembre 1812, qu'eut la 12e division du 9e corps de la grande armée au passage de la Bérésina*, 1815, in 4° ; 2° *Lettre sur le compte rendu par plusieurs historiens de la campagne de Russie, et par le 29e bulletin de l'affaire du 27 au 28 novembre 1812*, 1817, in 4°.

PASCALIS-OUVIERE (Félix), médecin et naturaliste très distingué, naquit en Provence, d'une famille d'origine arménienne dont un des membres vint s'établir en France du temps de François Ier. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il passa à Saint-Domingue, où il étendit beaucoup ses connaissances, surtout en botanique et en histoire naturelle. Il s'était de bonne heure appliqué à la médecine, et finit par en faire sa profession aux Etats Unis, où il alla s'établir en quittant Saint-Domingue à l'époque des troubles de l'île. Il a d'abord résidé à Philadelphie, et s'est ensuite établi à New-York, où il demeure depuis vingt cinq ans, en y exerçant la médecine avec le plus grand succès. Lors de l'épidémie de Cadix, en 1805, le docteur Pascalis se rendit dans cette ville et ensuite à Gibraltar, pour étudier la nature du mal et tâcher d'en decouvrir l'origine; les renseignements qu'il recueillit, et les observations qu'il fit lui-même pendant son séjour dans ces deux villes, le confirmèrent dans l'opinion que la fièvre jaune n'est point une maladie contagieuse. Il a d'autant plus de mérite en soutenant cette opinion, qu'elle ne fut pas celle qu'il professa d'abord sur l'épidémie de Philadelphie, en 1797, à l'égard de laquelle il partagea la manière de voir du docteur Rush, qui lui-même a fini par reconnaître son erreur sur la nature contagieuse de la maladie. Le docteur Pascalis est auteur d'un grand nombre de mémoires sur les diverses branches de la médecine et des sciences naturelles, remplis de vues nouvelles et d'observations intéressantes. Il est censeur médical de l'état de New-York, membre de la société et de l'académie de médecine de cette ville; il fonda la société Linnéenne de New-York, et il est membre de plusieurs académies et sociétés savantes de France, des Etats-Unis et de l'Amérique ci-devant espagnole. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Description de la fièvre jaune contagieuse et épidémique qui a régné à Philadelphie pendant l'été et l'automne de 1797*, Philadelphie, 1798, in-8°. Cet écrit renferme d'excellentes observations pratiques, quoique l'auteur, trompé par les apparences, s'y montre favorable à l'opinion de la nature contagieuse de cette maladie. 2° *Medical repository*, excellent recueil médical, rédigé par le docteur Pascalis, en société avec les docteurs Akerly et le célèbre Samuel L. Mitchill. Cet intéressant ouvrage se compose de deux séries, la première forme quinze volumes in-8°, et la seconde cinq. Il en a quitté la rédaction en 1821, mais il a continué à fournir des articles aux nouveaux rédacteurs, et entre autres un sur la *théorie de la fièvre jaune* et un autre sur la *variole* et la *varioloïde*. Dans le premier, il attribue la fièvre jaune à un excès d'oxide carbonique dans le sang, produit par l'introduction dans le poumon de ce gaz provenant de la décomposition des matières animales et végétales, qui dérange les fonctions respiratrices, et cause un abaissement de la température du corps, et une foule d'autres phénomènes consécutifs, qui constituent la maladie. Dans le mémoire sur la varioloïde, l'auteur fait voir qu'elle n'est qu'une modification de la variole, et que la vaccine, préservatif presque infaillible contre la petite vérole sporadique, n'a plus la même efficacité contre la variole épidémique, dont la virulence s'accroît extraordinairement par la grande quantité de malades qui en sont atteints à-la-fois. 3° Traduction de l'ouvrage de Vicq d'Azyr sur *les Enterrements*, avec beaucoup de notes, New-York, 1822. Cet ouvrage a puissamment contribué à détruire l'usage d'enterrer les morts dans les cimetières des églises situées dans l'intérieur de la ville de New-York, où les cadavres étaient tellement entassés et à fleur de terre, que l'eau des pluies en s'y infiltrant produisait dans les fortes chaleurs de l'été et de l'automne des exhalaisons d'une insupportable fétidité. Ce ne fut cependant pas sans peine que le docteur Pascalis et les magistrats de New-York vinrent à bout d'opérer cette salutaire réforme à laquelle s'opposa de toutes ses forces le clergé des différentes sectes, pour qui les enterrements dans la ville étaient une source de revenu très considérable. 4° *Essai sur les maladies syphilitiques*, New-York, 1812 in-8°. Il y a dans cet écrit des vues nouvelles pratiques et d'une grande importance sur l'administration du mercure, et sur la température à laquelle il convient de maintenir le corps des malades pendant le traitement. Le docteur Pascalis a prouvé que l'effet salutaire du mercure est détruit par un trop grand abaissement, de même que par une trop forte élévation de la température de l'air qui entoure le malade. Ce qui explique pourquoi sous les tropiques le mercure est inutile et même nuisible contre les affections syphilitiques, et pourquoi le froid empêche son action sur le corps. 5° *Ethique médicale*, New-York, 1823, in-8°. C'est peut-être l'écrit le plus distingué qui ait paru sur ce sujet; il a mérité à cet auteur l'approbation générale de tous les médecins qui ont une juste idée de la dignité de leur profession. Tous ces ouvrages sont écrits en anglais. Le docteur Pascalis entretient une correspondance très étendue avec des médecins et des naturalistes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale et méridionale, dont l'objet est l'avancement de la science. Il communique d'ailleurs avec une extrême obligeance à tous les savants étrangers qui visitent New York les résultats de ses recherches et les renseignements qu'il reçoit de tous les pays. Quoique dans un âge avancé, le docteur Pascalis n'a rien perdu de son activité physique et morale. Parmi les nombreux mémoires dont il est l'auteur sur les différentes branches de la médecine et de la physiologie, nous en signalerons un sur la cause de la couleur noire dans les races africaines. Il attribue ce phénomène à une surabondance de carbone dans le sang par suite d'une moindre consommation de l'oxygène atmosphérique par la respiration, et de la moindre production de gaz acide carbonique expiré comparativement à ce qui a lieu dans les races blanches originaires des climats moins chauds. La matière colorante déposée dans le reseau muqueux n'est qu'une sécrétion fortement carbonisée. Le peu de cheveux et de poils dans les races noires, la blancheur de leurs os et la couleur plus foncée de leur sang et des muscles, semblent en effet expliquer pourquoi la matière colorante noirâtre se porte de préférence sur le système dermoïde. Le docteur Pascalis a publié deux rapports très instructifs sur l'épidémie de la fièvre jaune à New-York, de 1819 et de 1822.

PASQUIER (Etienne-Denis), né à Paris, le 22 avril 1767, est l'un des hommes *politiques* dont le nom se trouve le plus mêlé dans les fastes de la restauration et dans l'histoire du régime impérial. Descendant du fameux Etienne Pasquier, et fils d'un conseiller au parlement de Paris, M. Pasquier fut destiné à la même carrière que son père; mais la révolution l'arrêta dès son début, et ce ne fut qu'après le 18 brumaire, et moyennant l'amitié et la protection de MM. Maret et Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely, qu'il entra au conseil-d'état, en qualité d'auditeur et qu'il fut bientôt après nommé maître des requêtes par l'empereur. M. Pasquier se montra digne, par son absolu dévouement au gouvernement impérial, d'avoir eu pour introducteurs et

Digitized by Google

pour maîtres des hommes tels que M. le duc de Bassano et M. Regnault surtout, dont l'attachement pour Napoléon allait jusqu'au fanatisme. M. Pasquier se vit dans l'espace de peu de mois procureur-général du sceau des titres, baron de l'empire et préfet de police. Il remplaça dans cette dernière place M. Dubois, que l'empereur venait de destituer pour le punir de ce que le feu avait changé en désastre et en deuil une fête donnée par M. de Schwartzemberg, dans l'hôtel de l'ambassade d'Autriche. Mais M. Pasquier manqua lui-même de prévoyance, dans un cas bien autrement grave; ce fut la conspiration de Mallet qui se trama dans Paris avec une sécurité et une facilité si parfaite jusqu'à l'avant dernière minute qui devait couronner le succès de cette étonnante entreprise. Il fut conduit à la Force, et n'en sortit que très déconsidéré par cette aventure. Napoléon se montra moins sévère à son égard que le public, il ne le destitua pas. Cette mansuétude et cette générosité, d'autant plus remarquables que l'empereur ne pardonnait guère des fautes de ce genre, eurent sur la conduite ultérieure de M. Pasquier une influence inverse à celle qui paraît être dans les lois ordinaires du cœur humain; c'est-à-dire qu'il fut un des premiers, en 1814, à abjurer son culte et son dieu. Cette apostasie fut récompensée par sa nomination aux fonctions de membre du conseil-d'état royal, et presqu'en même temps par la direction générale des ponts-et-chaussées. Mais pendant les cent jours, il fut du nombre des transfuges que toutes les démarches et toutes les sollicitations possibles ne purent faire rentrer en grace. D'où l'on put inférer qu'il était, du moins aux yeux de son ancien maître, un de ceux dont la défection admettait le moins d'excuses. Toutefois cette disgrace lui fut un titre à la seconde restauration: le ministère de la justice lui fut donné avec les sceaux, dès le 8 juillet 1815, et il fut nommé membre de la fameuse chambre dans le mois de septembre suivant: cependant il ne garda le portefeuille de la justice que deux mois. Dans le sein de cette chambre, qui ne représenta que l'opinion fougueuse d'un parti aveuglé et entraîné par l'ivresse de la victoire, M. Pasquier ne se montra ni modéré ni modérateur. Il appuya tous les projets de lois par lesquels la faction voulait consolider son triomphe. Rapporteur de la loi sur les cris et les écrits séditieux, il la préconisa comme une mesure essentielle de salut public, vota également pour les cours prévôtales, mais sans admettre le principe de la rétroactivité, soutint la loi dite d'amnistie en repoussant tout amendement; et opina pour le renouvellement partiel de la chambre. Pendant la durée de cette session, M. Pasquier fut nommé l'un des commissaires liquidateurs pour les créances des sujets des puissances étrangères, ce qui était un honnête dédommagement de la perte du ministère de la justice. Réélu à la chambre de 1816, et après avoir parlé durant toute la nouvelle session dans un sens tout-à-fait ministériel, M. Pasquier parut avoir mérité de redevenir ministre à son tour, et les sceaux, qui avaient été, en sortant de ses mains, confiés à M. Barbé Marbois, lui furent rendus (12 janvier 1817), et il les garda jusqu'à la fin de 1818. C'est par conséquent sous son administration qu'eurent lieu les scènes sanglantes dont la ville de Lyon fut le théâtre, et que l'échafaud se promena dans les campagnes et les hameaux qui environnent cette grande cité. M. Pasquier fut écarté des affaires par les suites de l'ordonnance du 5 septembre; le ministère qui fut alors formé se composait d'hommes qui, à l'exception de M. de Serre, se trouvaient en opposition trop complète de principes avec lui pour qu'il pût leur être associé; aussi sa rentrée dans l'administration fut une conséquence de la retraite de MM. Desolles, Gouvion-Saint-Cyr et Louis. M. Pasquier reçut alors le portefeuille des affaires étrangères; on lui impute une partie des manœuvres qui amenèrent la chute de ce ministère patriotique qui ne voulut pas prêter les mains à la destruction du système électoral, fondement unique de tout notre édifice constitutionnel. Il se montra plus que jamais dévoué au gouvernement si désastreusement modifié: il parut souvent à la tribune dans le cours de la session de 1819, et y fit admirer la facilité brillante d'un talent et d'un esprit qui ne reculaient jamais devant la défense de l'arbitraire. Cependant cet habile sophiste politique pousse quelquefois la confiance jusqu'à croire pouvoir se passer de son talent et pouvoir se dispenser de colorer de quelque apparence d'équité mensongère des propositions qui blessaient ouvertement la conscience publique et l'opinion de la France. M. de Serre avait laissé échapper un fameux *jamais* qui fut contagieux; car c'est après cette mésaventure oratoire de son collègue, que réclamant une loi suspensive de la liberté individuelle, il invitait la chambre à la voter sans examen et de *confiance*. Dans la discussion qui eut lieu au sujet de l'élection de M. Grégoire par le département de l'Isère, en répondant à M. Benjamin Coustant qui fondait sur l'exemple de Fouché, appelé par le gouvernement du Roi au ministère de la police, un argument en effet irréfutable en faveur de M. Grégoire, M. Pasquier disait avec plus d'adresse que de logique et de raison: « Eh quoi! lorsque Louis XVIII, mu par » tant de sentiments qui l'ont si bien caractérisé, mu » peut-être encore par ses idées d'une haute politique » que l'orateur ne connaissait pas, a cru devoir à son » peuple le grand sacrifice d'appeler à son conseil » l'homme qui vous a été désigné, ne devait-on pas » voir qu'en faisant cet acte, il imposait à la nation » le devoir le plus sacré de reconnaître une telle » conduite par le plus profond respect? N'avait-il » pas le droit de penser que la nation, plus que satisfaite de ce gage, n'en demanderait pas plus, » et que le député de l'Isère n'avait pas le droit d'exiger du roi de France ce que le roi de France a pu » faire une fois, et ce qu'il n'appartenait qu'à lui seul » de faire? Ici le bienfait serait tourné contre le bienfaiteur. Non certes, une telle pensée serait inadmissible. D'ailleurs le résultat de cette discussion ne sera » pas perdu pour la morale publique: une chose l'a » éminemment frappé dans cette assemblée, c'est que » même ceux qui ne reconnaissent pas *l'indignité* comme prononcée par la loi, ont été heureux de trouver » un moyen d'écarter cet indigne. » Dans la discussion qui, peu de jours après, eut lieu relativement à la loi qui devait autoriser la perception des six premiers douzièmes des contributions personnelles et mobilaires de 1819, M. Pasquier fit une sortie non moins énergique contre la faction qui, suivant lui, menaçait le trône; il alla même plus loin que M. de la Bourdonnaye, dont le discours avait été très violent, aussi fut-il vivement applaudi par la droite et le centre, et son discours fut-il regardé comme une insulte personnelle pour le côté gauche, et surtout pour les députés de la troisième série. Toutes ces déclamations furibondes sur les prétendus dangers du trône avaient pour objet de préparer le changement que l'on méditait dans le système électoral, et sur lequel M. Decazes venait même de s'exprimer sans aucune espèce d'ambiguïté. Cependant la France, alarmée de voir le pacte constitutionnel attaqué dans sa base, adressait de toutes parts des réclamations et des protestations énergiques, et qu'il semblait impossible de repousser par le procédé si commode de l'ordre du jour. Alors on attaqua le droit de pétition, et M. Pasquier, de tous les orateurs qui soutinrent les projets liberticides du gouvernement, fut peut-être celui qui mit en avant les plus effrontés sophismes, en contestant positivement le droit de pétition. Il s'efforça de repousser les justes alarmes de la nation, exprimées par ces pétitions et ces adresses nombreuses sur le maintien de la charte et de la vente des biens nationaux, en disant: « Eh qui donc parle de » toucher à la loi fondamentale pour l'ébranler et la détruire? Dans ces mots toucher à la charte, il y a un » sens occulte, mystérieux: tâchons de pénétrer ce mystère. Qu'est-ce en effet que la charte? C'est la reconnaissance du droit public de la France; c'est la monarchie héréditaire dans la famille royale; c'est le » *gouvernement du roi*, représentatif pour la formation » des lois et pour le vote libre des charges publiques; » c'est le *gouvernement du roi*, chef suprême de l'état, » inviolable dans sa personne sacrée, et responsable » dans la personne de ses ministres; c'est l'indépendance et l'inviolabilité de la justice avec la liberté civile qui en dérive: c'est la liberté des cultes et leur » égale protection devant la loi; c'est l'égalité civile des

Digitized by Google

citoyens : c'est le respect, l'inviolabilité des propriétés, des droits et des intérêts de nos familles, garantis par les lois. *Voilà la charte* dans son principe, dans ses effets, dans ses développements nécessaires. Voilà notre loi fondamentale ; et certes, tout ce qu'elle a promis est inviolable, parce que tout ce qu'elle a promis était dans la raison et dans la nature des choses avant que d'être dans la loi écrite. » On voit que le sophisme étoit ici dans l'omission de plusieurs des éléments essentiels et virtuels de la charte. La charte, en effet, était tout ce que disait M. Pasquier, en y ajoutant le droit de pétition et la garantie formelle de son intégrité, garantie renfermée en elle-même comme le complément nécessaire de tous les droits qu'elle consacrait, choses dont M. Pasquier ne parlait pas. Enfin on sait que la discussion fut continuée le lendemain, et qu'en définitive, le ministère se trouvant le plus fort, l'ordre du jour fut adopté. Cependant cette victoire ne devait être que le prélude des triomphes du parti : l'assassinat du duc de Berry vint bientôt lui ouvrir une voie plus large pour accomplir le renversement des libertés. La liberté individuelle fut suspendue. Dans la discussion qui prépara l'adoption de cette mesure odieuse et tyrannique, M. Pasquier crut pouvoir se dispenser de toute pudeur, de tout ménagement, et il demanda de l'arbitraire, de l'arbitraire pur et sans limites. Cette doctrine, cette profession de foi, la plus étrangement audacieuse que l'on ait jamais pu proférer au conspect d'une nation soi-disant libre, fut faite dans les termes suivants : « Oui, je demande l'arbitraire, dit-il, mais pour deux motifs : le premier, parce que quand on sort de la légalité, ce ne peut être que pour un but important, pour un grand objet à remplir. L'arbitraire ne peut être justifié que par la nécessité des circonstances, nécessité déjà suffisamment démontrée par M. le comte Siméon ; le deuxième, parce que nul inconvénient n'est plus grand que celui de l'arbitraire déguisé, introduit dans un gouvernement libre ; c'est alors véritablement la corruption de toutes les constitutions : au contraire, l'arbitraire nettement exprimé peut être un remède salutaire dans de grands périls. Les hommes ne sont pas les maîtres de reculer devant les lois d'exception, parce que ces lois sont commandées par des circonstances d'exception, qui se produisent malgré eux et en dépit de leur volonté. Il faut encore ajouter que les lois d'exception n'appartiennent qu'aux gouvernements libres, et qu'eux seuls ont le droit d'en avoir, si je puis me servir de cette expression. Qu'arrive-t-il en effet dans les gouvernements plus ou moins absolus ? La puissance publique y est si terriblement armée, même dans l'état le plus ordinaire, qu'elle n'a jamais rien de nouveau à demander à la législation : mais dans les gouvernements libres, la puissance publique est constituée de manière à porter un tel respect à la liberté des citoyens, que quand viennent les événements extraordinaires, elle doit demander secours à la législation. Voilà, messieurs, le principe et l'histoire des lois d'exception. » *Voilà*, pourrait-on dire après M. Pasquier, la logique la plus essentiellement fausse et immorale qu'il soit possible d'imaginer. En effet, le raisonnement de M. Pasquier en faveur du gouvernement procédant contre les libertés publiques, est entièrement applicable à toute association d'individus agissant contre les intérêts privés et généraux de leurs semblables, de leurs concitoyens. Dès lors, il n'y a pas de bande de brigands qui ne puisse invoquer cette autorité impérieuse des circonstances d'exception devant laquelle, selon M. Pasquier, les hommes ne peuvent pas reculer. Dans la chambre des pairs, il soutint avec la même vigueur et la même franchise le système des lois d'exception, lorsqu'il fut question de restreindre la liberté des journaux. Il professa que les journaux sont les plus grands ennemis de la liberté. « Ce sont les livres, dit-il, et non les journaux qui ont éclairé le monde..... Qu'on jette les yeux sur l'état où la licence des journaux a mis la société. Partout les passions ont été exaltées au dernier degré, les haines se sont envenimées, les vengeances ont été aiguisées, et l'horrible catastrophe dont nous sommes destinés à gémir longtemps en est une conséquence immédiate. ..... De nos jours, le fanatisme qui domine les esprits, est celui des opinions politiques. Où trouve-t-on les organes de ce fanatisme ? Par qui est-il encouragé, cultivé, soutenu, exalté ? Qui pourrait nier que ce ne soient les journaux et les écrits périodiques de tout genre ?.... Tel est le gouvernement des journaux, qu'inhabiles à conserver ils ne savent que détruire : ils ont renversé la constitution de 1791, qui leur avait donné la liberté ; ils ont fait trembler cette horrible Convention, qui cependant a fait trembler le monde..... On a dit que la liberté de la presse était de l'essence du gouvernement représentatif ; oui, sans doute, mais la licence des journaux est en même temps son plus mortel ennemi ; et, je ne crains pas de l'avancer, il n'est point de système politique assez robuste pour la supporter telle qu'elle existe parmi nous..... En un mot, poursuivait M. Pasquier après quelques autres développements, il est nécessaire de suppléer aux moyens *répressifs* par des moyens *préventifs*, c'est-à-dire par la censure : quant aux reproches faits à cette censure, de ce qu'elle peut devenir *l'arme d'un parti*, oui, sans doute, dit le ministre : mais du moins ce parti sera celui de la monarchie, de la France, de la charte, de la maison de Bourbon, de la liberté, et il faut bien que ce parti triomphe, c'est celui du gouvernement. » Dans ce galimatias de tant de choses hétérogènes, ce qui frappe et ce qui doit être remarqué, c'est ce progrès que fait si rapidement M. Pasquier dans ce système de nue franchise dans lequel il s'était lancé à corps perdu du jour où il demanda nettement l'arbitraire. Hors de cette misérable équivoque qui roule sur les mots de licence et de liberté, tout son discours est d'un cynisme tellement intrépide, que l'éloquence de M. Pasquier, si c'est là de l'éloquence, ne peut être comparée qu'à elle-même. Comme entre la liberté et la licence le gouvernement se réserve bien entendu le droit de définition et de démarcation, on voit aisément à quoi cette distinction peut aboutir, et au surplus l'expérience nous l'a suffisamment prouvé. Le champion déclaré de l'arbitraire, M. Pasquier, poursuivant sa carrière ministérielle, parla, dans le cours de la même session, en faveur des emprunts, dans lesquels on avait favorisé les étrangers aux dépens des nationaux : il déclama contre M. Madier de Montjau, et ne laissa échapper aucune occasion de défendre le nouveau système électoral dont il avait été, comme nous venons de le voir, un des plus ardents promoteurs. Enfin, il alla jusqu'à soutenir dans la discussion du budget, que, puisque le roi avait le droit de faire la guerre ou la paix, la chambre devait voter les sommes convenues sans les discuter. Cette gasconnade, de même que tous les précédents de M. Pasquier, aurait dû, ce semble, être fort du goût de M. Villèle : cependant lorsqu'à la fin de 1821 se forma, sous l'inspiration du maire toulousain, ce ministère *déplorable* auquel il a donné son nom, l'ex-ministre des affaires étrangères ne conserva pas son portefeuille, qui passa entre les mains de M. de Montmorency. Entré à la chambre des pairs, M. Pasquier ne trouva qu'en 1824 une occasion de se venger, en parlant contre le projet de réduction des rentes. Aujourd'hui M. Pasquier est encore du nombre des aspirants au ministère, et puisque la France est sous le régime de l'intrigue bien plus que sous celui de l'opinion, cette ambition de l'un des hommes les plus inévitables de notre temps n'a rien qui sorte du cercle des plus communes possibilités. Tout récemment il a combattu dans la chambre des pairs une délibération prise par la chambre des députés sur la proposition de M. de Cauny, et tendant à soumettre à la chance d'une réélection tout député qui, pendant la durée de son mandat, aurait accepté des fonctions du gouvernement. Ainsi M. Pasquier, inébranlablement constant dans ses principes, proscrit les idées constitutionnelles *quand même* elles émanent d'un homme d'ailleurs dévoué à la monarchie encore plus qu'il ne saurait l'être.

PASSAC (PHILIPPE-JACQUES GAUCHER de), né à Vouvray, près Tours, en 1755, d'une ancienne famille noble, fut élevé à l'école militaire de Vendôme, entra dans l'artillerie en 1784, et fut reçu officier en 1785. Placé dans le régiment de Toul, il contracta une étroite amitié avec Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*.

Digitized by Google

qui servait dans le même corps. M. de Passac émigra en 1791, passa dans l'armée des princes, et servit ensuite en Angleterre, en Hollande et en Portugal, où il fit partie d'un corps d'artillerie commandé par M. de Rotalier. Rentré en France en 1802, il se retira à Vendôme, devint membre du conseil général du département de Loir-et-Cher, et consacra tous ses loisirs à la littérature. En 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, chef de bataillon d'artillerie, et en 1818 commandant d'artillerie à Laon; il n'accepta pas cette place, et obtint sa retraite. On a de M. de Passac plusieurs ouvrages médiocres : 1° *Honorine*, ou *Promenade dans l'île de Walcheren*, roman imprimé avec différents morceaux de poésie, traduit de l'anglais, 1808, 2 vol. in-12; 2° *Précis sur M. de Gribeauval, premier inspecteur de l'artillerie de France*, Paris, 1818, in-8°; 3° *Rosalma*, ou *le Prieuré de Saint-Botolph*, traduit de l'anglais de T.-J. Horsley Curties, Vendôme, 1821, 4 vol. in-12; 4° *Rose de Connical*, ou *la Chronique de la vallée*, Blois et Paris, 1823, 6 vol. in-12; 5° *Notice sur Pierre Belon*, Blois, 1824, in-8°; extrait d'un journal littéraire qui s'imprimait alors à Blois; 6° *Lettres portugaises et brésiliennes*, Blois et Paris, 1824, 3 vol. in-12; 7° *Vendôme et le Vendômois*, ou *Tableau statistique, historique et biographique du duché, aujourd'hui arrondissement de Vendôme*, Vendôme, 1824 — 1825, première et deuxième livraison in-4°. Cet ouvrage mal écrit, le plus mauvais de tous ceux de l'auteur, et qui n'apprend rien de neuf sur le Vendômois, n'a pas été terminé. 8° *Précis de l'histoire du parlement d'Angleterre*, traduit de l'anglais de M. Playfair, suivi de : 1° *la Chambre des pairs en France*, 2° *De l'esprit d'opposition*, 3° *A quoi sert l'esprit?* 4° *Une vérité à lord Byron*, Vendôme, 1825, in-8°. On a encore de lui plusieurs notices biographiques dans la *Revue philosophique et littéraire*, une *Vie de W. Collins*, etc.

PASSERON (JEAN), littérateur et poëte, né à Lyon, le 20 février 1782, est du nombre des sept cents auteurs vivants insérés dans le *Martyrologe littéraire*, publié en 1816. L'article qui le concerne est ainsi conçu : « Il est » auteur de plusieurs épîtres en vers de huit pieds, dans » le genre de Voltaire et de Gresset; elles offrent des » pensées agréables et piquantes. » Son épître de *Voltaire à M. Bauchot* est effectivement une pièce où le genre et le bon ton se joignent à la finesse et à la facilité. On peut en juger par le passage suivant, dans lequel Voltaire se plaint à M. Bauchot de certains libéraux qui veulent le mettre à leur tête :

Dites-leur donc que moi, Voltaire,
Je fus, bien que très libéral,
Du roi gentilhomme ordinaire,
Et, jusqu'à mon heure dernière,
De Ferney seigneur féodal :
Dites-leur que, dans ma retraite,
Je ne recevais autrefois
Que le savant ou le poëte,
Et jamais l'ignorant bourgeois.
Dans les demeures fortunées,
Avec La Fare, avec Chaulieu,
Avec des têtes couronnées,
Je passe toutes mes journées
Entre Vendôme et Richelieu.

M. Passeron est auteur d'une comédie en trois actes et en prose, intitulée : *Avis aux bourgeois*, lue en 1813, au théâtre de l'Odéon, non représentée et non imprimée. Cette pièce, dont le fonds était tiré d'une comédie de Montfleuri, et dont le style naturel et facile rappelait assez bien la manière de Dancourt, pouvait paraître avec avantage, et l'on regrette que M. Passeron n'ait pas cherché, au moyen de quelques changements et corrections, à en faire jouir le public. Attaché pendant quatorze ans à l'administration centrale des contributions indirectes, à Paris, en qualité de vérificateur, ses fonctions lui permettaient peu de se livrer assidûment à son goût pour les lettres; il a cependant fourni plusieurs articles judicieux au *Mercure de France* et à quelques autres journaux. En 1808, il fit paraître une brochure in-8°, intitulée : *Opinion d'un habitant des Landes sur le concordat*. Cet opuscule, rempli de modération et de recherches historiques intéressantes, n'a cependant produit qu'une sensation médiocre. Admis à la retraite, en 1822, M. Passeron s'est retiré à Lyon, où il est maintenant employé à la comptabilité de l'hospice des vieillards et des orphelins. Depuis son retour dans sa ville natale, il a pris part à la rédaction des *Tablettes lyonnaises*, et il y a fait paraître, en 1824, une relation de la journée du 29 mai 1793, si célèbre dans les fastes de la révolution de Lyon; une autre de l'héroïque journée du 29 septembre même année; enfin une description de la fameuse sortie de M. le comte de Précy et des Lyonnais, à la fin du mémorable siége de leur cité. Ces trois morceaux, présentés sous la forme de *Lettres écrites à M. le chevalier D**, capitaine au 2ᵉ régiment d'artillerie, en garnison à Valence*, contiennent une foule de détails absolument neufs et d'une grande importance pour l'histoire militaire de la ville de Lyon. En 1825, il a fait paraître, dans les *Archives historiques de Lyon et du département du Rhône*, deux notices pleines d'intérêt; l'une sur la *vie et les ouvrages de Girard Audran*, célèbre graveur lyonnais, l'autre sur le brave *Benoît Gingenne*, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de poste au faubourg de la Croix-Rousse, pendant le siége. Différents journaux de Lyon, tels que la *Gazette universelle* et l'*Echo de l'univers*, lui sont redevables d'un grand nombre d'articles, aussi naturellement écrits que sagement pensés, sur l'histoire, la littérature et les arts.

PASSERONI (JEAN-CHARLES), né, en 1713, à Condamine, petite ville située dans le comté de Nice, appartenait à une famille pauvre, mais distinguée par l'esprit de charité et par l'intégrité de mœurs dont elle était un véritable modèle; il contracta, dès son enfance, ces habitudes de modestie et de bienveillance universelle, qui devinrent ensuite les qualités dominantes de son caractère. On l'avait destiné à l'état ecclésiastique; et pour le mettre à même de faire régulièrement ses études, on l'envoya à Milan chez un oncle qui, ayant établi dans cette ville une école élémentaire, désirait l'avoir auprès de lui pour se faire aider dans son entreprise. Le jeune Passeroni, tout en prêtant à son parent l'assistance qu'il lui demandait, fit avec succès ses cours dans un collége de jésuites. De retour dans son pays natal, à l'âge de vingt-cinq ans, pour y prendre les ordres sacrés, l'évêque voulut en faire un des professeurs de son séminaire; mais il s'y refusa modestement, ne se croyant pas capable de remplir cette fonction, et il retourna auprès de son oncle à Milan. Passeroni était né poëte; mais son caractère gai, simple, ingénu et éminemment moral, devait le déterminer pour ce genre de poésie qui se plaît à dire de grandes vérités sous le voile léger du badinage et de la moquerie. Ce fut sous ce point de vue qu'il conçut son poëme héroï-comique, *le Cicerone*, où, sous prétexte de vouloir chanter la vie et les actions du vainqueur de Catilina, il entreprit de démasquer les vices et les ridicules de la société à cette époque. C'était une biographie imaginaire, comme celle de Tristan-Shandy, où le héros n'était destiné à occuper que la moindre place. Son jugement et son érudition se montrent dans un passage qui n'a pu être apprécié que de nos jours. En parlant des ouvrages de Cicéron, il cite son traité *de Republica*, en développe les principes, et indique les points où il diffère du traité de Platon qui porte le même titre. Ses contemporains se moquaient de la hardiesse du poëte qui parlait d'un ouvrage tout-à-fait perdu, comme s'il l'avait eu sous les yeux; mais depuis que le célèbre abbé Majo a découvert ce traité dans la bibliothèque du Vatican, on a reconnu la justesse de ses observations, qui tenaient à la profonde connaissance que Passeroni avait de la manière de penser de Cicéron et de l'esprit de ses doctrines en matière de gouvernement et de politique. Passeroni avait lu les premiers chants de son poëme dans l'académie des *trasformati* : il en lut d'autres dans celle des *arcades* de Rome, lorsqu'il se rendit dans cette capitale à l'invitation de monsignor Lucini, son ami, qui l'avait engagé à l'accompagner à Cologne, où ce prélat devait aller en qualité de nonce de la cour pontificale. De là il adressait à ses correspondants de

Digitized by Google

la Lombardie des épîtres en vers, assaisonnées de sel attique et remplies de grâces horaciennes. La mort prématurée du nonce le fit retourner à Milan, où il publia enfin son poëme, qui fut bientôt recherché dans toute l'Italie. Il publia ensuite plusieurs volumes de poésies fugitives et d'apologues tirés le plus souvent de ceux d'Ésope et d'autres auteurs anciens, mais auxquels il avait su donner le cachet de l'originalité et de cette naïveté débonnaire qu'il avait eu commun avec La Fontaine. Le célèbre Sterne, que le produit de ses ouvrages avait mis en état d'entreprendre un long voyage sur le continent, et qui, par la trempe analogue de son caractère, s'était lié d'amitié avec Passeroni, fut étonné de le voir si pauvre, tandis que son poëme jouissait en Italie de la plus grande popularité. Mais on lui fit observer que cette popularité même avait été nuisible aux intérêts de l'auteur, parce que dans un pays où il n'y a aucune loi qui garantisse à un écrivain la propriété de ses ouvrages, *le Cicerone* avait été réimprimé dans toutes les parties de la Péninsule, de manière que l'édition de Milan, sur laquelle seulement il pouvait compter, restait presque intacte dans les magasins des libraires. En effet, Passeroni vécut toujours dans la pauvreté. Ce n'est pas que la protection des plus grands personnages de son temps lui eût manqué : mais content de l'avoir méritée, il refusa toujours, avec une noble modestie, d'en tirer le moindre parti. Il aimait la pauvreté comme un devoir de son état d'ecclésiastique, et peut-être aussi comme le garant le plus sûr de son indépendance. Il ne vivait que du simple produit de ses messes, logeait dans une petite chambre, et n'avait qu'une vieille domestique et un coq, auquel il fait souvent une joyeuse allusion dans ses poésies. Il était cependant charitable, et ses petites ressources étaient toujours partagées avec les pauvres. Lors de l'établissement de la république cisalpine, le gouvernement lui envoya quarante sequins d'or ; mais il se rendit immédiatement chez un de ses amis pour lui demander s'il y avait quelque famille indigente qu'on pourrait soulager avec cet argent, et l'on eut bien de la peine à les lui faire garder, en lui persuadant que le premier indigent était lui-même. Il était en même temps très religieux, mais sans superstition, et surtout sans hypocrisie. L'amour du prochain était sa qualité prédominante. Un jour, en passant sur un quai, il vit un homme du peuple endormi sur le bord, et placé de manière qu'au premier mouvement involontaire il pouvait tomber dans la rivière et y périr inévitablement : il s'approche, le réveille doucement, et le prie de se mettre plus en dedans pour ne point être exposé à une chute. L'homme lui répond brusquement et lui tourne le dos. Passeroni lui offrit alors de l'argent pour boire, et lui demanda pardon de l'avoir éveillé, comme s'il eût commis une grande indiscrétion. Un soir, en traversant un endroit isolé de la ville, il aperçut une cave abandonnée, dont la grille, située horizontalement, était en pièces, et laissait la trappe ouverte. Sans beaucoup y réfléchir, il s'assit près de la cave, et y resta toute la nuit, afin d'empêcher que quelqu'un ne s'y précipitât au milieu des ténèbres : il ne rentra chez lui que quand le jour parut. Son humeur était d'une gaîté modérée, mais inaltérable comme sa conscience. Passeroni mourut vers la fin de 1803, après avoir composé son épitaphe. Il emporte l'estime et le regret de tout ce qu'il y avait d'hommes distingués en Italie à cette époque. Ses ouvrages sont : 1° *Il Cicerone*, Venise, 1750, 2 vol. in-8° ; 2e édition, Milan, 1768, 6 vol. in-8° ; Turin, 1774, 6 vol. in-8° ; 2° *Rime*, ibid., 1776, 18 vol. in-12 ; 3° *Favole esopiane*, 1779, 7 vol. in-12 : plusieurs fois réimprimées ; 4° *Traduzioni di alcuni epigrammati greci*, ibid., 1786, 6 vol. in-12.

PASSWAN-OGLOU, ou plus exactement *Paswan-Oglu*, c'est-à-dire, fils de *crieur de nuit*, et connu également sous le nom d'Osman, pacha de Widdin, né à Widdin en 1758, était en effet de basse extraction, comme l'indique le nom de son père. Cet homme célèbre a été vers la fin du dernier siècle le Spartacus de l'empire des Sultans. Son père Omar-Aga, qui de crieur de nuit était devenu militaire et s'était élevé, par sa seule valeur, dans sa nouvelle profession, voulant procurer à son fils les avantages de l'instruction qui lui avaient manqué, lui fit étudier tout ce que l'on pouvait apprendre dans les écoles de Widdin, mais particulièrement les sciences qui se rattachent à l'art de la guerre. Passwan Oglou, doué d'une intelligence peu commune, fit de grands progrès dans les choses de l'esprit ; mais il conserva toujours les mœurs d'un barbare, et cette férocité qui semble être l'attribut viril par excellence dans son pays. En 1785, s'étant brouillé avec son père, il lui fit la guerre avec les propres vassaux de ce dernier. Mais le père et le fils se réconcilièrent en 1788, et à partir de ce moment unirent leurs armes et leurs efforts contre la puissance ottomane. Bientôt assiégés dans Widdin par des forces supérieures, commandées par Méhémet Pacha, à qui avaient été promises leurs dépouilles, ils furent forcés d'évacuer la place et de se retirer avec une poignée d'hommes en Valachie, où l'hospodar, prince Maurojeni, les employa contre les Autrichiens qui venaient d'entrer sur le territoire des deux provinces, d'accord avec l'impératrice Catherine. Omar fut chargé de défendre Czernowitz, et Passwan Oglou, Giurgewo. Le premier ne put pas résister aux troupes impériales, et se réfugia dans le château de Kulha, sur la rive droite du Danube. Le nouveau pacha de Widdin, profitant de l'échec que venait d'éprouver le rebelle, le fit cerner dans sa retraite. Omar s'y défendit héroïquement pendant plusieurs jours avec une vingtaine d'hommes seulement ; mais enfin il succomba, fut pris, et eut la tête tranchée. Passwan-Oglou, sans s'éloigner trop de Widdin, se hâta de réunir au petit nombre d'hommes qui lui restaient les partisans qu'avait eus son père, et dès qu'il se vit à la tête d'une force suffisante, il entra de nuit, au moyen des intelligences qu'il s'était *ménagées* dans la ville de Widdin, et s'empara de la citadelle. Sa politique lui fit accorder la vie au pacha qui, exécuteur fidèle des ordres de la Porte, avait fait tomber la tête de son père ; il le garda même auprès de lui et le mit à la tête d'un corps de troupes assez considérable. Dès que Passwan-Oglou fut maître de Widdin, de toutes les parties de l'empire accoururent auprès de lui les mécontents qui répugnaient aux changements que l'on tentait d'introduire dans l'organisation militaire, et tous ceux pour qui le *nizzam dgedid* n'était qu'un prétexte de révolte. La nécessité de faire vivre et de solder une armée qui s'augmentait de jour en jour ne permit pas à Passwan-Oglou de se contenter des revenus de son pachalik ; il embrassa donc dans ses incursions les provinces environnantes, mit à contribution les hospodarats de Valachie et de Moldavie, et appela les Grecs à la liberté. La Porte, craignant une insurrection nouvelle, transigea avec Passwan-Oglou, qui se borna à stipuler que la province serait administrée sur l'ancien pied, et que les droits des janissaires y seraient maintenus. Un nouveau pacha chargé d'exécuter ces stipulations fut envoyé à Widdin. Passwan-Oglou s'empressa de l'installer avec toutes les cérémonies d'usage ; mais dans le fait il resta maître de toute l'autorité et se tint plus que jamais sur ses gardes. Le nouveau pacha, dont la mission secrète était d'envoyer à Constantinople la tête du redoutable rebelle, écrivit au divan qu'il avait besoin d'une force imposante pour pouvoir l'abattre. On ne lui envoya pourtant pas de troupes, et Passwan-Oglou en eut d'autant plus de temps pour se fortifier. Quand il se crut assez puissant pour faire la loi au grand seigneur, il demanda hautement l'investiture du pachalik et la dignité de pacha à trois queues. On lui répondit par un refus. Il expulsa son concurrent, recommença les hostilités, et réoccupa plusieurs des places qu'il avait abandonnées, sans toucher cependant au territoire des provinces hospodarales, afin de ne pas mécontenter la Russie. Alors sa tête fut mise à prix, et Ali pacha, Beglier-Bey de la Romélie reçut l'ordre de marcher contre lui avec cinquante mille hommes. Passwan Oglou soutint cette lutte avec succès, quoique les débuts en eussent été malheureux pour lui ; il s'empara de la plupart des places fortes qui bordent les deux rives du Danube, depuis Rustchuk jusqu'à Belgrade, et menaça même cette dernière ville. Un déploiement de forces beaucoup plus considérable

parut nécessaire à la Porte pour le soumettre, et cent mille hommes furent rassemblés à Andrinople sous le commandement de Husseim capitan pacha. Passwan-Oglou, qui pouvait arrêter et peut-être détruire cette armée dans les défilés du mont Balkan, aima mieux l'attendre dans Widdin avec douze mille hommes d'élite, mais avec des munitions dont la masse était calculée dans la prévoyance d'une longue résistance. Tous les efforts de Husseim pacha pour le forcer dans Widdin furent inutiles. Les Ottomans, repoussés avec perte dans trois tentatives d'assaut, se découragèrent. La trahison vint encore au secours de Passwan-Oglou : Ali, pacha de Janina, commandait un corps de troupes dans l'armée assiégeante, et dans le dernier des assauts qui furent livrés à la place, il fit tirer sur les troupes de Husseim. Les projets d'indépendance que méditait dès lors cet homme fameux expliquent de reste l'intérêt qu'il pouvait avoir à favoriser le succès de la révolte de Passwan-Oglou. A la suite de cette expédition malheureuse, la Porte voyant le rebelle plus puissant que jamais lui accorde tout ce qu'il avait précédemment demandé, le gouvernement de Widdin et les trois queues ; cet arrangement fut conclu à la fin de 1798. On prétend que l'une des causes qui déterminèrent Passwan-Oglou à poser les armes, fut la crainte de voir les Russes, par suite du traité qui venait d'avoir lieu entre la cour de Saint-Pétersbourg et le grand seigneur, marcher contre lui. Mais Passwan Oglou était assez éclairé pour savoir que la Russie ne détruirait jamais un aussi redoutable ennemi des Turcs. Il est plus probable qu'il fut disposé à cette pacifique résolution par le dépérissement de sa santé : la vigueur de sa constitution ne répondait nullement, dans cet homme célèbre, à l'énergie de l'ame, et il était malade beaucoup plus fréquemment que ne peut le comporter la vie d'un homme de guerre. Cependant cette paix fut troublée dès la fin de 1799 par l'ambition du pacha de Romélie, qui s'avisa de faire une incursion sur le territoire de Widdin, et ce fut probablement à l'instigation, ou du moins avec l'aveu secret de la Porte. Prévenu de cette idée, Passwan-Oglou poussa ses représailles assez loin et profita assez largement de sa victoire pour faire encore une fois trembler le sultan. Aussitôt un firman lancé du fond du serail le déclare de nouveau en état de rébellion et le dépouille de tous ses titres et dignités. Une armée considérable ayant à sa tête le grand visir se mit immédiatement en marche pour aller ajouter les effets aux paroles, et la querelle allait recommencer avec un acharnement qui aurait pu amener des résultats extraordinaires, lorsque Passwan-Oglou mourut presque subitement. Peu d'hommes, dans ces temps modernes, ont été plus remarquables que ce chef célèbre, sous le rapport de l'énergie, de l'audace et de l'activité. Sans conseil, sans administrations et sans tribunaux, il était à lui seul un gouvernement et un empire. Les forces, les passions et les ressentiments que sa main puissante tenait en faisceau contre la Porte, se disséminèrent à sa chute ; et plus tard Czerni Georges et Ali Pacha en recueillirent les débris. Passwan-Oglou n'avait que quarante-huit ans à sa mort, arrivée le 3 février 1807.

PASTEUR (Jean-David), savant distingué, et député à la convention nationale batave, naquit à Leyde, le 23 mai 1755, de parents peu fortunés, ce qui ne l'empêcha pas de faire de bonnes études ; il étudia ensuite le droit pour se procurer des moyens honorables de subsistance, et se livra par goût à l'étude des sciences naturelles qu'il avait toujours affectionnées, et qui devinrent bientôt après son unique occupation. Lorsque la révolution éclata en 1795, ses principes politiques se trouvant au niveau des opinions nouvelles, et soutenus de talents remarquables, il ne tarda pas à être élevé aux emplois supérieurs, et justifia à l'instant même la confiance qu'on avait eue en lui. Il importait à cette époque de faire rentrer dans leur patrie les vaisseaux hollandais qui se trouvaient en assez grand nombre dans les ports anglais. Il s'agissait de persuader aux capitaines de vaisseaux de guerre de quitter l'Angleterre avec les bâtiments qu'ils avaient sous leurs ordres. Pasteur et le lieutenant de marine Vitriesius étaient autorisés par les représentants provisoires du peuple de la Hollande à concerter entre eux les mesures les plus propres à effectuer cette importante mesure ; ils remplirent avec un succès complet cette mission délicate, et la Hollande eut une flotte à sa disposition. De retour dans sa patrie, les talents de Pasteur, mieux appréciés encore, le firent nommer immédiatement membre du comité de la marine : et le 1er mars de la même année, il fut élu représentant du peuple à la première convention nationale, où il se fit remarquer par son zèle et sa modération. Ces qualités furent surtout appréciées dans un temps où l'exaltation était à son comble : on s'en souvint, le 1[er] septembre 1797, en le nommant président de la seconde convention nationale. La réaction du 22 janvier 1798 dissout cette assemblée, et envoya M. Pasteur avec plusieurs de ses collègues comme prisonniers d'état à la maison des Bois, près de La Haye. Mais les principes modérés ayant de nouveau triomphé, le 12 juin suivant, Pasteur fut rendu à la liberté, et, le 26 septembre 1798, nommé secrétaire de la seconde chambre, le corps législatif ayant été, à cette époque, divisé en deux conseils. Lorsqu'en 1801, la représentation nationale ne forma plus qu'une seule chambre, Pasteur devint secrétaire du corps législatif, et termina, le 9 janvier 1806, au milieu de ses fonctions, son honorable carrière. Il a publié : 1° *Histoire naturelle des mammifères*, 3 vol. in-8° ; 2° *les Russes en Nord-Hollande*, drame en trois actes. Pasteur a aussi traduit une foule d'ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *le Voyage de Cook autour du monde*, 13 vol. in-8° ; 2° *l'An 2440* de Mercier ; 3° *l'Histoire naturelle du Mont-Saint-Pierre*, par Faujas de Saint-Fond ; 4° *le Voyage d'Utrecht à Francfort*, par Cogan. M. Verbeck a publié dans le *Courrier des arts et belles-lettres*, du 9 mars 1806, une notice sur la vie de Pasteur, son ami.

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de), né à Marseille, en 1756, débuta au barreau avant l'âge de vingt ans avec succès, mais quitta cette carrière presque aussitôt pour entrer dans celle des places. Conseiller à la cour des aides de Paris en 1781, et maître des requêtes en 1788, il semblait marcher d'un pas rapide aux premiers emplois lorsque la révolution arriva : il en adopta tous les principes, et fut désigné, en septembre 1791, pour le ministère de l'intérieur, en remplacement de M. de Saint-Priest, mais il ne garda le portefeuille que très peu de temps. Le 30 janvier suivant (1791), il fut élu président du département de Paris ; le 24 février, premier syndic du même département ; le 3 septembre, député de Paris à la législative, et le 3 octobre, président de cette assemblée. C'est en cette qualité qu'il eut l'insigne et triste honneur de voir Louis XVI assis à sa gauche et sur un siége un peu moins élevé que le sien, l'assemblée ayant décrété que telle serait la manière dont le monarque assisterait à ses séances lorsqu'il y aurait lieu pour lui d'y paraître. Déjà M. Pastoret avait été à la tête de la députation qui, au moment de la mort de Mirabeau, alla demander à la barre de l'assemblée constituante la consécration de l'église de Sainte-Geneviève comme Panthéon patriotique. On lui attribua même la fameuse inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*. L'inspiration d'enthousiasme pour le grand homme que la France venait de perdre, qui fut pour M. Pastoret la source de cette grande et belle idée, était d'autant plus remarquable et méritoire que Mirabeau avait, dit-on, exprimé sur son compte un jugement peu favorable et peu flatteur, disant qu'il avait une *cervelle de renard dans une tête de veau*. A la première séance de l'assemblée législative, M. Pastoret adressa à l'assemblée constituante un discours d'adieu dans lequel il tonna contre les *rois tyrans*. Le 26 octobre, il parla avec force contre l'émigration, et proposa des mesures répressives, toutefois en ne prétendant en provoquer l'application que contre les Français qui, chargés de fonctions publiques, les avaient abandonnées au moment du danger. Le 31 décembre, il s'éleva contre le servile et ridicule usage des compliments et félicitations au trône au renouvellement de l'année, et le fit abolir. Cette proposition et le discours par lequel il la développa parurent une attaque personnelle contre la famille royale, et il en resta à M. Pastoret presque une réputation de fougueux démocrate, réputation que les actes subséquents de sa vie politique confir-

Digitized by Google

mèrent du moins jusqu'à la fin de cette législature qui fut la transition de la réforme monarchique voulue par la constituante à la révolution qui renversa le trône par les mains de la terrible convention. En effet, le 25 février suivant, il parla avec la même verve républicaine et philosophique contre l'existence de l'université, et en fit décréter la suppression. Le 9 avril, il obtint le même succès dans la question de l'abolition graduelle de l'esclavage des nègres. Le 20 du même mois, il appuya vivement le projet de déclaration de guerre à l'Autriche. Le 16 juin, il fit décréter l'établissement d'une place et l'érection d'une statue de la Liberté sur l'emplacement de la Bastille. Le 19, il présenta un rapport abondant en vues saines et philosophiques sur la nécessité de séparer de la religion les actes de l'état civil. Le 21, il repoussa avec force une motion de Couthon, tendante à neutraliser la sanction royale en rendant les décrets du pouvoir législatif immédiatement exécutoires. Le 30, il prononça un discours très sage pour inviter la chambre à étouffer le germe de divisions qui se manifestait dans son sein; et après avoir développé cette idée, que toujours l'esclavage fut l'enfant de l'anarchie, il réclama vivement la punition des auteurs de l'attentat commis contre la personne du roi dans la journée du 20 juin. La réaction des principes favorables à la monarchie se fit jour dans l'esprit de M. Pastoret dès qu'il la vit sérieusement menacée, et s'il ne sut pas comprendre la révolution à son début, il recula du moins devant ses plus terribles nécessités; mais cette imprévoyance et cette inconséquence dans lesquelles on ne pouvait trouver matière à accuser ses intentions, frappèrent de défaveur, dès son début, son caractère politique. Républicain par philosophisme, royaliste par conscience et par remords, se retranchant dans de vaines modifications des opinions respectives entre lesquelles s'allumait une lutte irrémédiable, conciliateur impuissant et malencontreux entre la révolution et la monarchie, il ne lui resta que la réputation d'un législateur à deux faces et d'un homme qui n'avait jamais possédé une conviction bien profonde de ses propres idées, ni su se rendre compte de ce qu'il voulait. Le 3 juillet, il combattit avec force l'opinion de Tourné qui, reprenant en sous-œuvre l'opinion déjà émise par Couthon, voulait que l'assemblée s'emparât du pouvoir exécutif, et il demanda même que l'orateur fût sévèrement puni pour avoir osé faire une proposition inconstitutionnelle. Le 28, il s'éleva avec la plus grande vigueur contre les envahissements des municipalités sur le pouvoir judiciaire, et déroula le tableau des abus qui devaient résulter de ce système d'usurpations et de conflits. M. Pastoret fit partie de la commission extraordinaire qui avait été nommée pour examiner la conduite du général Lafayette, accusé d'avoir quitté l'armée sans autorisation pour venir défendre à la barre de l'assemblée la prérogative royale, et lut un rapport dans la séance du 8 août, duquel il résultait que la majorité de la commission n'avait pas trouvé répréhensible la conduite du général. A l'époque du 10 août, M. Pastoret disparut de la scène politique, et se sauva déguisé sous le costume d'un charretier. Ayant survécu au régime de la terreur, il se remontra en brumaire de l'an III (novembre 1795). Le département du Var le nomma, à cette époque, député au conseil des cinq-cents, et il y devint un des plus constants défenseurs du système de modération et de conciliation qu'il avait déjà adopté, comme nous venons de le dire, à la fin de la législature; mais qui devenait plus aisément praticable à cette époque. Il parla avec force pour le maintien de la liberté de la presse, et combattit les mesures proposées contre elle par le parti directorial. Dans la discussion qui s'éleva au sujet de Job Aymé, de même que dans la cause des prêtres déportés, il manifesta la plus franche opposition pour tous les moyens violents et révolutionnaires dans le sens de l'arbitraire et de l'exagération, et fit sentir l'odieux et le ridicule des persécutions fondées sur une constitution civile du clergé qui n'existait plus. Le 10 février 1796, il réclama, avec l'accent du plus vif enthousiasme, les honneurs du Panthéon pour la cendre de Montesquieu, et le 14 juin il prononça un discours très éloquent sur le respect dû aux tombeaux et sur le rapport qui existe entre les cérémonies funèbres et le sentiment religieux dans les idées de tous les peuples. Il déploya les mêmes talents et parla sous l'inspiration d'idées non moins généreuses lorsque, le 11 août, il présenta l'horrible tableau des abus qui s'étaient établis dans l'administration des prisons. Huit jours après, il fut élu président du conseil de cette administration. Le 11 décembre, il parla de nouveau en faveur des prêtres fugitifs, et ce discours, qui d'ailleurs était plein d'éloquence, acheva sa réconciliation avec le parti contre-révolutionnaire. Dès lors il ne fut pas étranger aux intrigues qui amenèrent une scission entre la majorité des conseils et le directoire, et il se rapprocha du parti royaliste connu sous le nom de clichien. Le 13 février 1797, à la suite d'un tableau assez énergique des brigandages qui se commettaient en France et particulièrement dans le midi, il fit observer que le code pénal ayant prévu et classé tous ces crimes, on ne pouvait que faire exécuter les lois. C'était conclure directement à la mise en jugement des membres influents du directoire. Le 18 mai, il présenta une motion d'ordre contre les lois révolutionnaires, et insista fortement sur l'urgence des mesures propres à prévenir le retour de la terreur et des crimes qu'elle avait enfantés. Le 28 juin, il parla en faveur des fugitifs de Toulon avec la même chaleur que deux mois auparavant il avait portée dans la défense de Brottier et Lavillheurnois, agents des princes français. Le 18 juillet, il dénonça l'approche des troupes que le directoire appelait vers Paris, et s'exprima avec force sur le renvoi des ministres, mesure qui était désapprouvée par la majorité de l'assemblée. Le lendemain, il parut à la tribune un numéro du *Rédacteur* à la main, et dénonçant un article par lequel le journal de ce nom, obéissant à l'influence du directoire, attaquait injurieusement la majorité du corps législatif. Le 22, il demanda la clôture des clubs, et rappela tous les excès dont le délire des soi-disant sociétés patriotiques et populaires avait souillé la révolution. Le 18 fructidor surprit M. Pastoret dans cette attitude d'opposition journalière et vigoureuse contre le directoire; il fut porté sur la liste de cette proscription fameuse qui dispersa les éléments du nouveau parti contre-révolutionnaire, mais il fut assez heureux pour s'échapper et se réfugier en Suisse. Rentré en France en 1800, le premier consul le nomma, en février 1801, membre du conseil général des hospices et secours publics. En 1804, il fut appelé à la chaire de droit naturel et de droit des gens que la mort du vieux M. Bouchaud venait de laisser vacante. On assure qu'en lui conférant ces fonctions tranquilles et peu propres à satisfaire l'ambition d'un homme qui, dans sa carrière politique, avait montré tant d'activité, le premier consul voulait le tenir éloigné des affaires pour le punir de ce qu'il avait une fois pris la parole contre lui dans le conseil des cinq-cents à l'époque de la première expédition en Italie. Dès 1807, M. Pastoret fut désigné, par le vœu du collége électoral de la Seine, pour entrer au sénat, et il en devint membre en 1809. En 1814, les Bourbons l'ont fait pair de France. En 1816, il alla présider les élections des Bouches-du-Rhône, et mécontenta beaucoup ses anciens compatriotes par l'excessive modestie de sa représentation. Depuis la restauration, M. Pastoret avait tranquillement louvoyé au milieu des anciennes et des nouvelles opinions, lorsque tout à coup il sortit de son repos et de son silence prudent pour soutenir la proposition si tristement fameuse du comte Barthélemy, son collègue. Depuis il est redescendu ou retombé dans une sorte de neutralité obscure entre les opinions constitutionnelles et celles du pouvoir monarchique absolu. Naguères on parlait de lui lorsqu'une nouvelle administration fut formée pour remplacer le ministère déplorable, mais ce bruit n'eut aucune suite, et probablement il n'avait aucune consistance. M. Pastoret est vice-président de la chambre des pairs. Il resterait à considérer cet homme célèbre comme écrivain et publiciste, tâche qui serait d'autant plus agréable à remplir, que nous n'y trouverions que matière à louer les vastes travaux, les vues hautes et utiles, et l'immense érudition de l'auteur de l'*Histoire générale de la législation des peuples*; mais nous sommes forcés, par les bornes qui nous sont imposées, de nous contenter d'offrir

Digitized by Google

ici au lecteur la liste de ses ouvrages, en rappelant toutefois que M. le marquis de Pastoret est membre de l'académie des inscriptions et belles lettres depuis longues années, et que dès son début dans la carrière, en 1784, il avait remporté le prix proposé par cette société savante sur cette question : *Quelle a été l'influence des lois maritimes des Rhodiens sur la marine des Grecs et des Romains, et l'influence de la marine sur la puissance de ces deux peuples.* Les écrits par lesquels M. le marquis de Pastoret s'est acquis un rang distingué dans les sciences législatives et morales sont : 1° *Eloge de Voltaire*, pièce qui a concouru pour le prix en 1779, 1779, in 8° ; 2° *Tributs offerts à l'académie de Marseille*, 1782, in-8° ; 3° *Elégies de Tibulle*, traduction nouvelle avec des notes et les meilleures imitations en vers français, 1783, in-8° ; 4° *Discours en vers sur l'union qui doit régner entre la magistrature, la philosophie et les lettres*, 1783, in-8° ; 5° *Zoroastre, Confucius et Mahomet, considérés comme sectaires, législateurs et moralistes, avec le tableau de leurs dogmes, de leurs lois et de leur morale*, deuxième édition, 1787, in 8° ; 6° *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*, 1787, in-8° ; 7° *Traité des lois pénales*, 1790, 2 vol. in-8° ; 8° *Ordonnances des rois de France*, tome xv, 1811, in-fol. : travail dont il fut chargé par l'institut ; 9° (avec Brial, Daunou et Ginguené) *Histoire littéraire de France*, tome XIII, 1814, in-4° ; tome XIV, 1817, in-4° : commencée par les bénédictins de Saint-Maur ; 10° *Rapport fait au conseil général des hospices sur l'état des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile, depuis le 1er janvier 1804 jusqu'au 1er janvier 1814*, Paris, 1816, in-4° ; 11° *Histoire de la législation*, tom. I—IV, 1817 ; tom. V—VII, 1824 ; tom. VIII—IX, 1827, in-8°. M. Pastoret a été collaborateur des *Archives littéraires*, et du *Journal de la société de 1789*.

PASTORET (le comte Amédée), fils du précédent, né, à Paris, en 1788. Encouragé par les exemples et les succès paternels, il entra de bonne heure dans la carrière des places, fut nommé sous préfet de Corbeil le 7 avril 1813, et, en janvier 1814, passa de cette sous-préfecture à celle de Châlons-sur-Saône. Une biographie prétend qu'à cette époque il ne dépendit pas de M. le sous-préfet de Châlons que l'étranger qui avait envahi notre territoire ne fût repoussé au-delà des frontières, et que donnant l'exemple d'un généreux patriotisme, M. Amédée de Pastoret rassembla les habitants, et marchant à leur tête contre l'ennemi, chargea avec la plus rare intrépidité un corps avancé de plus de deux cents hommes. Nous n'avons pas été assez heureux pour que les recherches que nous avons faites relativement à ce brillant fait d'armes nous en aient procuré la preuve positive ; il nous est infiniment mieux démontré que M. Pastoret eut le talent de gagner les bonnes graces de S. M. le roi Louis XVIII, et d'être admis dans son intime familiarité. Il est, depuis plusieurs années, maître des requêtes, et il a rempli précédemment les fonctions de commissaire du roi près la commission du sceau. M. Amédée de Pastoret, marchant sur les traces de son père, a voulu joindre à la gloire sérieuse de l'homme d'état l'illustration des lettres, et a écrit plusieurs ouvrages. En 1816, il publia un volume de circonstance sous le titre suivant : *Des Moyens mis en usage par Henri IV pour s'assurer la couronne et pacifier la France au sortir des troubles civils.* Les intentions de M. l'auditeur étaient fort bonnes ; mais ses conseils, indépendamment du tort qu'ils avaient de venir un peu tard, ne furent pas écoutés, et il en fut pour la peine d'avoir raconté ce que tout le monde savait déjà, que ce bon roi ne fit pendre et torturer personne. M. Amédée de Pastoret a publié plus récemment une espèce de roman historique sous le titre du *Duc de Guise à Naples*. Ce duc de Guise est celui au sujet de qui avait été dit ce mot un jour qu'il était avec le grand Condé : « Voilà « le héros de la fable et celui de l'histoire qui se « promènent ensemble. » Les aventures du duc de Guise à Naples ont en effet un caractère singulier et romanesque propre à piquer vivement la curiosité ; mais ce duc de Guise ayant lui-même laissé des mémoires qui ont été publiés il y a près d'un siècle, et dans lesquels il retrace de la manière la plus intéressante cette révolution de 1648 à Naples, dont il fut l'instigateur et l'objet, on a pensé généralement que M. Pastoret aurait beaucoup mieux fait de donner une nouvelle édition de ces mémoires que d'en soumettre la forme franche, naïve et pittoresque, à une refonte si malheureuse. Il a fait du marivaudage en histoire, et avec le tort de la plus excessive prétention. Son livre fut jugé dans *le Globe* avec une sévérité si poignante, qu'il se décida à retirer l'édition presque tout entière de chez le libraire Ladvocat. Cependant le mérite d'un maître des requêtes opulent ne demeure jamais sans vengeur, et dernièrement une feuille de commerce, passablement obscure, essayait de remettre en circulation, dans son feuilleton littéraire, l'œuvre avortée de M. Amédée de Pastoret en la proclamant un ouvrage historique du plus grand mérite. On a de lui : 1° *les Troubadours*, poëme en quatre chants, Paris, 1813, in-8° (anonyme) ; 2° *Des moyens mis en usage par Henri IV pour s'assurer la couronne et pacifier la France au sortir des troubles civils*, 1816, in-8° ; deuxième édition, 1817 ; 3° *Sur monseigneur le duc de Berri*, Paris, 1820, in-8° ; trois éditions la même année ; 4° *le Duc de Guise à Naples*, ou *Mémoires sur les révolutions de ce royaume en 1647 et 1648* (anonyme), Paris, 1824, in-8° ; 5° *Elégies*, Paris, 1824, in 8° (anonyme).

PASZKOWSKI (Antoine), général polonais, fit ses premières armes dans les légions polonaises en Italie, commandées par le général Dombrowski. A l'ouverture de la campagne de 1805, il fut attaché à l'état-major du grand-duc de Berg, Murat, commandant alors la cavalerie de la grande-armée ; il fit, en la même qualité, les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne : fut nommé chef d'état major d'une division, aide-de-camp du roi de Saxe, grand-duc de Warsovie, en 1809. A l'époque de l'expédition de Russie, en 1812, le général Paszkowski commanda une brigade d'infanterie, suivit l'armée française dans sa retraite, et fut fait prisonnier à la bataille de Leipsick, en 1813. L'année suivante, il fut appelé par le nouveau gouvernement polonais dans le comité chargé de l'organisation de l'armée polonaise. Ce comité, présidé par le grand-duc Constantin, ne subsista pas long-temps par suite de la divergence d'opinions qui se manifesta dans son sein. Le rétablissement du royaume de Pologne n'ayant d'ailleurs, à cette époque, d'autre garantie que les promesses verbales de l'empereur Alexandre, Paszkowski se retira entièrement du service, et habite aujourd'hui à Cracovie. Il est légataire principal du modique mais honorable héritage du généralissime Kosciuszko ; il est aussi membre de la société établie pour le monument qu'on élève, près de Cracovie, au héros de la Pologne.

PATAUD (l'abbé Jean-Jacques-François), fils d'un commerçant d'Orléans, né le 10 octobre 1750, exerça quelque temps la profession de son père. Il s'engagea ensuite dans les ordres sacrés, remplit les différentes fonctions du ministère, et prêcha avec quelque succès dans les principales églises du diocèse d'Orléans. A l'époque de la révolution où les fonctions sacerdotales étaient interdites par les lois révolutionnaires, il les remplaça par celles d'instituteur, et se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens ; mais à peine les églises furent-elles rouvertes par le concordat de 1801, qu'il reprit son état de prédilection qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 23 mai 1817. On doit à l'abbé Pataud : 1° *Discours prononcés à différentes époques en présence de tous les corps constitués de la ville d'Orléans*, in-8°, sans date ni indication de lieu, mais présumés imprimés en 1813, tirés seulement à vingt exemplaires. On remarque dans ces discours, au nombre de quatre, celui qui renferme l'*Eloge de Jeanne d'Arc*. 2° *Différents opuscules*, insérés dans les *Etrennes orléanaises*, de 1811 à 1815, et tirés séparément. 3° en manuscrit, une *Histoire d'Orléans*, etc. Le travail de l'auteur, formant 2 vol. in 8°, mais qui n'a été continué que jusqu'en 1810, est devenu la propriété de la bibliothèque publique d'Orléans, à qui l'abbé Pataud l'a légué par testament ainsi que ses autres manuscrits. Le prospectus de cet ouvrage avait paru en 1815, sous ce titre : *Histoire d'Orléans et des principales villes du Loiret*, de-

Google

puis la mort de Jeanne d'Arc, précédée d'un précis historique de la situation d'Orléans, à dater de l'origine de la monarchie jusqu'en 1840, d'après les pièces justificatives tirées des archives de la préfecture, de la mairie, de l'évêché, etc., suivie de la topographie historique, par ordre alphabétique, de toutes les communes du département du Loiret, des monuments qui les décorent, des faits particuliers qui les distinguent, des familles qui les ont illustrées, etc. On trouve dans les *Etrennes orléanaises* de 1818, une *Notice sur l'abbé* Patand, par M. de Laplace, président de la cour royale d'Orléans. On rapporte que cet ecclésiastique avait une mémoire prodigieuse, et l'on donne pour exemple qu'étant allé entendre, par défi, le sermon du missionnaire Beauregard, il le retint tout entier, et le répéta le lendemain dans la paroisse dont il était vicaire, n'ayant, au dire même de l'abbé Beauregard, altéré que trois expressions.

PATRAT (JOSEPH), auteur dramatique, né à Arles en Provence vers 1732, reçut, dit-on, une éducation fort bornée et n'a jamais su parfaitement l'orthographe; d'autres assurent, au contraire, qu'il suivit d'abord la carrière du barreau, et qu'il la quitta pour se faire comédien: mais il n'est pas vrai qu'il abandonna aussi cette dernière profession lorsqu'il devint auteur. Après avoir joué plusieurs années en province, dans la Belgique, à Genève et même à Ferney, où Voltaire lui donna des marques de sa bienveillance et de son estime, Patrat fut comédien à la suite de la cour, soit dans la troupe de la Montansier, soit comme attaché aux Menus Plaisirs. Il avait fait représenter quelques proverbes à Trianon, et recevoir quelques pièces à la Comédie-Italienne, lorsqu'on y joua, en 1781, son vaudeville *les deux Morts*, qui fut accueilli froidement du public et maltraité dans les journaux. Mais il fut consolé de cet échec par le succès prodigieux qu'obtint sur un théâtre forain, et que méritait, sa petite comédie, *le Fou raisonnable*. Il goûta quelque temps le plaisir de l'anonyme, et ne se fit connaître dans les journaux pour l'auteur de cette jolie bluette, qu'après qu'elle eut été désavouée par l'auteur comique le plus marquant de cette époque, par Cailhava, à qui on l'avait attribuée, et qui en fit l'éloge. A la révolution, Patrat se fixa à Paris, et en 1791 et 1792 il était engagé au théâtre que la Montansier avait établi au Palais-Royal. Plus tard il passa dans la troupe de la rue de Louvois et dans celle de l'Odéon. Il y tenait l'emploi des *pères nobles* et des *raisonneurs*, les seuls qui convinssent alors à son âge avancé, ainsi qu'à la froideur de sa physionomie et de son débit: il avait cependant beaucoup d'intelligence et une diction toujours pure. Peu de temps avant le premier incendie qui consuma l'Odéon, en 1799, il en était secrétaire et ne paraissait plus sur la scène. Frappé de cet événement qui lui occasiona des pertes considérables, il mourut à Paris le 4 juin 1801, à soixante-neuf ans. Comme la plupart des comédiens auteurs, Patrat connaissait bien les effets dramatiques. Ses ouvrages se distinguent par un dialogue naturel, des situations comiques, et souvent par un but moral très marqué; quelquefois aussi ils offrent un peu de confusion dans l'intrigue. Plusieurs ont été applaudis, et quelques-uns sont restés au courant des répertoires. Le nombre de ses pièces monte à cinquante-sept, suivant sa famille, en y comprenant sans doute celles qui ont été représentées en province et à la cour, et dont les titres sont ignorés à Paris. En voici une liste plus complète et plus exacte que celle qui a paru dans les *Biographies* précédentes. Au théâtre des Variétés amusantes: 1° *L'Anglais*, ou *le Fou raisonnable*, comédie en un acte, en prose, 1781. Le sujet de cette pièce fut indiqué à l'auteur par le fameux Volange qui y joua le principal rôle. Au Théâtre Italien: 2° *Les deux Morts*, ou *la Ruse de carnaval*, opéra-comique et vaudeville, 1781; 3° *l'Heureuse erreur*, comédie en un acte, en prose, 1783; remise au Théâtre-Français, en 1788; 4° *La Kermesse*, ou *la Foire allemande*, opéra comique en deux actes, 1783: non imprimée: 5° *la Résolution inutile*, ou *les Déguisements amoureux*, comédie en un acte, en prose et vaudeville, 1783: remise au Théâtre de la République, en 1793; 6° *le Conciliateur à la mode*, ou *les Etrennes du public*, divertissement en un acte, 1784: non imprimé; 7° *les Méprises par ressemblance*, opéra-comique en trois actes, musique de Grétry, 1786; 8° *Toinette et Louis*, opéra-comique en deux actes, musique de mademoiselle Grétry, 1787: non imprimé; 9° *Isabelle et Rosalvo*, opéra-comique en un acte, 1787; 10° *Adélaïde et Mirval*, opéra-comique en trois actes, 1790: non imprimé. Au Théâtre de Monsieur, Foire Saint-Germain et Feydeau: 11° *le Complot inutile*, comédie en vers et en trois actes, 1790: remise à l'Odéon en 1798; 12° *la Menteuse par point d'honneur*, comédie en deux actes, en vers, 1791: non imprimée; 13° *l'Officier de fortune*, ou *les deux Militaires*, opéra comique en deux actes, 1792; 14° *Toberne*, ou *le Pêcheur suédois*, opéra-comique en trois actes, 1795; 15° *l'Orpheline*, comédie-vaudeville en un acte, 1796. Au Théâtre Louvois: 16° *le Sourd et l'Aveugle*, comédie en un acte, en prose, 1791, précédemment jouée aux Beaujolais. Aux Variétés du Palais-Royal, depuis Théâtre Français de la République: 17° *Emilie et Constance*, comédie en trois actes, en vers, 1790; 18° *le Point d'honneur*, comédie en cinq actes, en vers, 1790: non imprimée; remise en trois actes, sous le titre de *Hernesal et Saint-Méry*, 1793: non imprimée; 19° *Mirza*, ou *le Préjugé et l'amour*, comédie en trois actes, en vers, 1795: remise au Théâtre Montansier, en 1797; 20° (avec Jauffret et Weiss) *les deux Frères*, comédie en quatre actes, en prose, traduite de Kotzebue, 1799. Au Théâtre du Marais: 21° *les Quiproquos*, ou *les deux Grenadiers*, comédie en trois actes, 1792; remise, en 1793, au Théâtre de la Cité, et plus tard au Théâtre Montansier. C'est la même pièce que *les Méprises par ressemblance*, dont l'auteur a supprimé les ariettes et la musique. Elle a eu beaucoup plus de vogue en comédie qu'en opéra. Au Théâtre de la Cité: 22° *le Présent*, ou *l'Heureux quiproquo*, comédie en un acte, en prose, 1793; 23° *le Valet mal servi*, comédie en un acte et en prose, 1793: non imprimé; 24° *le Bostonien*, comédie en un acte, 1793; 25° *l'Innocente supercherie*, comédie en un acte, en prose, 1793; 26° *le Joli conciliateur*, comédie en un acte, en prose, 1793. Au Théâtre Montansier: 27° *les Accordées de village*, opéra comique en trois actes, 1797; 28° *la Petite ruse*, opéra comique en un acte, 1797; 29° *les Amants protée*, ou *Qui compte sans son hôte compte deux fois*, proverbe-vaudeville en un acte, 1797; 30° *l'Inconstance sans inconstance*, comédie en deux actes, 1798; 31° *François et Rossignac*, comédie en un acte, 1799. Au théâtre de la rue de Bondy: 32° *la Pension des jeunes demoiselles*, jouée précédemment à Genève, sous le titre de: *la Pension genevoise*, ou *l'Education*. A l'Odéon: 33° *Prologue d'ouverture*, 1797; 34° *l'Espiègle*, comédie-vaudeville en deux actes, 1797, précédemment jouée à la Gaîté; 35° *la Vengeance*, comédie en un acte, en vers, 1798. Au Théâtre des Troubadours: 36° *Il ne faut pas condamner sans entendre*, comédie-vaudeville en un acte, 1800. Nous ignorons à quel théâtre et en quelle année ont été représentées les pièces suivantes: 37° *l'Amour et la raison*, ou *les Volontaires orléanais*; 38° *Honneur et indigence*; 39° *la Fête du cœur*; 40° *l'Heureuse ressource*, ou *le Pouvoir du zèle*; 41° *le Répertoire*, prologue; 42° *les Etrennes*, ou *le débat des Muses*: non imprimé. Patrat a fait des changements à deux autres pièces; à 3° *les Contre-temps*, comédie en trois actes, de La Grange, réduite en un acte; *le Déserteur*, drame de Mercier. La plupart des manuscrits qu'il avait laissés à sa veuve (encore vivante) lui ont été volés. On doit regretter surtout deux volumes de *Contes*, fort agréables. Patrat a eu quatre enfants, une fille qui, après avoir joué avec quelque succès les jeunes premières à l'Odéon, puis au Théâtre Français, où elle a été longtems chargée de l'emploi des confidentes et des duègnes, s'est retirée en 1815: c'est la fille de cette dernière, madame Alteruack Patrat, qui passe pour la meilleure actrice de province dans l'emploi des jeunes premières, qu'elle a joué à Strasbourg, à Toulouse, à Lyon, où elle est encore aujourd'hui, et qui, par son physique avantageux et son talent, mériterait d'être appelée au Théâtre Français pour y recueillir une partie de la succession que laisseront mademoiselle Mars et mademoiselle Leverd. Aucun des trois fils de Joseph Patrat n'a été comédien, et l'aîné seul, officier en retraite, s'est fait connaître comme auteur dramatique: mais il n'a pas été aussi

Digitized by Google

heureux que son père dans cette carrière. Il donna à l'Odéon, en 1807, *le Secrétaire mystérieux*, comédie en trois actes, en vers, qui eut quelques représentations. Ses autres pièces ont moins réussi. Il travaille aujourd'hui pour le spectacle des Curiosités de M. Comte.

PATRIN (Eugène-Louis-Melchior), célèbre minéralogiste, né à Lyon, en 1746, se livra aux sciences naturelles contre le vœu de ses parents, qui le destinaient au barreau. Après avoir terminé ses cours de physique et de chimie avec beaucoup de succès, il fit un voyage dans le nord de l'Europe pour vérifier quelques hypothèses que les savants admettaient alors sans examen, et pour y recueillir des faits capables de répandre quelque lumière sur l'histoire si intéressante et si peu connue du globe terrestre. Après avoir parcouru l'Allemagne et la Hongrie, il se rendit à Pétersbourg, où Pallas l'accueillit avec amitié. Ayant reçu l'autorisation de parcourir la Sibérie, il partit en 1780, et employa huit ans à visiter les immenses chaînes du nord de l'Asie, depuis les monts Ourals jusqu'au-delà du méridien de Pékin. De retour en France, après une absence de dix ans, il vint se fixer à Paris. Sa ville natale le nomma député à la convention, où il se fit peu remarquer, et vota le bannissement de Louis XVI. Quelques mois après, il fut proscrit sous de légers prétextes, et réduit à se cacher tant que dura la tourmente révolutionnaire. Le comité de salut public le nomma ensuite surveillant de la manufacture de Saint-Étienne. A la création de l'école des mines, il en fut nommé bibliothécaire, lui remit sa riche collection de minéraux, et prit une grande part à la rédaction du journal publié par les professeurs de cet établissement. Sur la fin de ses jours, il se retira à Saint-Vallier, près de Lyon, où il mourut le 15 août 1815. Doué d'une imagination vive, il créa, pour expliquer l'origine des volcans et des matières qu'ils rejettent, des filons et des couches métalliques, de la houille, et en général des substances minérales, des hypothèses liées à un système ingénieux qu'il avait formé sur l'organisation du globe. La plupart de ces théories n'ont point été adoptées, mais il en est quelques-unes sans doute sur lesquelles on reviendra un jour, ainsi que semble déjà le faire pressentir l'exemple donné par M. Breislak. Indépendamment d'un grand nombre de mémoires, disséminés dans le *Journal de physique*, les *Annales des mines*, la *Bibliothèque britannique*, et le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, il a publié : 1° *Relation d'un voyage aux monts Altaï, en Sibérie*, Pétersbourg, 1783 ; 2° *Histoire naturelle des minéraux*, Paris, 1801, 5 vol. vol. in-8°, pour faire suite à l'édition de Buffon ; 3° *Notes sur les Lettres à Sophie* par M. Aimé Martin, Paris, 1810, 2 vol. in-8°.

PATTE (Pierre), architecte, né à Paris, le 3 janvier 1723, visita l'Italie et l'Angleterre pour y étudier les bons modèles dans tous les genres. Il s'associa ensuite aux collaborateurs de l'*Encyclopédie*, pour la direction des dessins et des gravures. S'étant brouillé avec les éditeurs, il les accusa, dans les feuilles de Fréron, d'avoir dérobé les dessins que Réaumur avait légués à l'académie des sciences. Les libraires ayant demandé à cette compagnie des commissaires, pris dans son sein, pour comparer leurs dessins avec ceux de Réaumur, Patte fut obligé de rétracter son assertion téméraire. C'est avec beaucoup plus de raison qu'il critique les plans de Soufflot pour la construction de l'église de Sainte-Geneviève. Il dénonça l'insuffisance des piliers qui devaient porter le fardeau du dôme projeté. L'événement justifia en effet ses prévisions. Patte, qui prenait le titre d'architecte du duc des Deux-Ponts, dirigea pour ce prince la construction de deux corps du palais de sa résidence, et celle du palais de Jaresbourg, dessiné sur le modèle du Trianon. On lui doit aussi l'hôtel Charost, à Paris. Patte exécuta peu, mais écrivit beaucoup sur son art. Il est mort à Mantes, le 19 avril 18‹4. On a de lui : 1° *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner l'église de Sainte-Geneviève*, Paris, 1770, in-4° ; 2° *Monuments érigés en France en l'honneur de Louis XV*, 1765, in fol., fig. ; 3° *Projet d'éclairage pour une grande ville* ; 4° *Mémoire sur les objets les plus importants de l'architecture*, in-4° ; 5° *Traité de la construction des bâtiments*, trois vol. in-8°, faisant suite du *Cours d'architecture de Blondel* ; 6° *De l'architecture théâtrale*, in-8° ; 7° *Description du théâtre olympique de Vicence, chef-d'œuvre du Palladio* ; 8° *Mémoires qui intéressent particulièrement Paris*, an 10, in-4° ; 9° *Études d'architecture*, 1755, in fol. ; 10° *Discours sur l'importance de l'étude de l'architecture, et manière de l'enseigner en peu de temps, avec l'abrégé de la vie* de Boffrand, 1754, in-8° ; 11° *Véritables jouissances d'un être raisonnable vers son déclin*, deuxième édition, 1803, in-12 : bavardage oiseux et souvent puéril. Il est éditeur des *Mémoires* de Charles Perrault, 1759, in-12, et des *Œuvres d'architecture* de Boffrand, 1753, in fol. Patte s'était aussi essayé comme graveur : on connait même de lui six *estampes* de perspective et d'architecture, d'après Piranesi, et un *temple de Vénus*, sur les dessins de Le Lorrain.

PAUL Iᵉʳ (Petrowitz), empereur de toutes les Russies, naquit le 1ᵉʳ octobre 1754, et fut le premier et le seul fruit de l'union malheureuse de l'infortuné Pierre III avec la célèbre Catherine. Ils étaient époux depuis dix ans, lorsque Paul vit le jour. Cette circonstance, jointe à celle de l'impuissance de Pierre III, très bien constatée, de même que l'éloignement que l'impératrice Catherine montra toujours pour ce fils, enfin d'autres particularités recueillies dans les mystères impurs de cette cour russe, ont donné lieu de penser que Paul Iᵉʳ n'était pas fils de Catherine, mais bien de l'impératrice Élisabeth. La figure de ce prince, profondément empreinte de tous les caractères qui constituent le type de la race kalmouke, et les goûts si vagabonds et parfois bizarres de la belle impératrice Élisabeth, ont même conduit à supposer que le père de cet empereur aurait été un Tartare. Au reste, quand même ce serait ici autre chose qu'une conjecture spécieuse, l'histoire n'y pourrait pas trouver un titre de réprobation pour ce prince, sauf la qualité d'adultérin, attendu que les Tartares valent bien les Russes, au rapport de tous les voyageurs qui ont comparé les deux nations. Paul Iᵉʳ avait quarante ans lorsque la mort de Catherine lui permit l'accès du trône, et il avait jusque-là vécu sous la plus humiliante tutelle. Jamais moins de tendresse et de confiance ne se virent entre une mère et un fils. Elle ne lui montra jamais que le front d'une souveraine impérieuse et d'une marâtre amère. Elle le tenait également éloigné des affaires et des regards de la nation, s'efforçait d'attirer toutes les affections des Russes sur le jeune grand-duc Alexandre, l'un des deux fils que Paul Iᵉʳ avait eus de son mariage avec une princesse de Hesse-Darmstadt. A l'époque où la révolution qui porta Catherine sur le trône s'était accomplie, le jeune grand-duc Paul Iᵉʳ avait un parti parmi les conjurés ; et ce parti, à la tête duquel se trouvait le comte Panin, gouverneur du jeune prince, prétendait que l'impératrice se contentât du titre de régente. Ce n'était qu'au moyen de la promesse formelle de proclamer l'héritier légitime de la couronne qu'on avait entraîné avec le prince Panin plusieurs autres personnages considérables de la cour : mais le parti militaire, dévoué à Catherine sans condition et sans réserve, l'emporta aisément sur celui des hommes d'état, d'autant plus que c'était par la force de ce parti seul que pouvait se faire et se maintenir la révolution. Paul Iᵉʳ n'avait pas été élevé pour le trône : sa mère l'avait traité en esclave, et il ne fut qu'un tyran soupçonneux et puérilement tracassier. En effet, l'histoire ajoute à tous les reproches si justement mérités par Catherine, celui d'avoir étouffé dans son fils le germe des plus heureuses qualités à force de mauvais traitements. Cet héritier présomptif d'un grand empire vivait solitaire, éloigné de la cour, n'ayant pour confident de ses peines que l'épouse qui les partageait, et souvent même exposé à manquer du nécessaire, tandis que les amants de sa mère dissipaient dans les excès de la débauche et du luxe le plus scandaleux les trésors immenses de l'état. L'impératrice Catherine lui avait même envié les caresses de ses enfants, qu'elle faisait élever auprès d'elle. La dureté cruelle et l'injustice jalouse de sa mère avaient souvent fait penser que Paul Iᵉʳ verrait sans peine se former quelque complot tendant à la renverser pour le replacer dans ses droits. Cependant des insinuations de ce

Digitized by Google

genre n'eurent jamais aucun succès auprès de lui, et il les repoussa avec une indignation vraie ou fausse, mais qui suffit pour faire comprendre aux ennemis de sa mère et à ses partisans, qu'il pourrait bien recueillir le prix de leur dévouement tout en punissant leur audace par des supplices; mais était-il assez vertueux pour payer avec de la tendresse les torts de sa mère, ou bien, accoutumé à trembler devant elle, n'osait-il, sans frémir, accueillir la seule idée de conspirer contre sa puissance? Ses débuts dans l'exercice du pouvoir souverain peuvent servir à résoudre ce doute. En effet, lorsque l'attaque d'apoplexie qui emporta l'impératrice au tombeau eut affranchi Paul Ier d'une maternité si oppressive, ses longs chagrins et les humiliations amères dont il avait été abreuvé durant trente ans coulèrent de son cœur surchargé, comme un torrent, sur tout ce qui avait environné le trône éclatant de la défunte souveraine. Ce fut un bouleversement complet, une révolution qui s'étendit de l'administration aux relations extérieures et jusqu'à la géographie politique de l'empire. Fidèle seulement aux principes despotique de Catherine, il ne l'imita que dans sa haine pour la révolution de France. Toutefois le mauvais état dans lequel il trouva les finances, depuis si longtemps dilapidées, le força de suspendre la levée de cent mille hommes, que Catherine avait ordonnée peu de temps avant sa mort, pour entrer dans les vues de la coalition. Il rompit également un traité de subsides convenu avec l'Angleterre. Mais l'influence de cette puissance ne tarda pas à prévaloir de nouveau à Saint-Pétersbourg: Paul se décida à entrer dans la seconde coalition: et c'est alors que des armées russes, sous le commandement du vieux Souworoff et de Korsakoff, l'un des favoris de Paul, vinrent pour la première fois inonder les plaines de la Lombardie et les vallons de la Suisse. On sait que l'armée austro-russe, après d'assez brillants succès fut arrêtée et défaite dans la plaine de Zurich par Masséna, dans l'histoire de qui la journée de ce nom est le plus beau titre de gloire. L'expédition que les Russes avaient faite en Hollande au moment où s'accomplissait celle d'Helvétie ne fut pas moins désastreuse. Ils furent taillés en pièces à Castricum par le général Brune, et leur chef, le général Hermann, tomba au pouvoir de l'ennemi avec un grand nombre de prisonniers. Le duc d'York, commandant en chef les troupes anglo-russes, fut forcé de se rembarquer avec précipitation, et cette campagne se termina par une capitulation honteuse pour les ennemis de la France. Quand la nouvelle de ces désastres multipliés parvint à Saint-Pétersbourg, l'indignation, la colère et le ressentiment bouleversèrent l'âme de Paul Ier. Son orgueil humilié, la gloire de son règne effacé par la honte, portèrent jusqu'à l'égarement les transports de sa fureur. Il cassa et flétrit en masse tous les officiers qui manquaient à l'armée, sans s'embarrasser s'ils étaient morts ou vivants, tués ou prisonniers. Quant aux soldats, il les abandonna comme un butin conquis, et ne daigna pas même faire une démarche pour leur échange, quoique l'entremise de ses alliés pût lui éviter l'humiliation de les réclamer de la France. Mais bientôt disposé par les rapports unanimes de ses généraux et par le témoignage du jeune grand duc Constantin, qui avait fait la campagne avec Souworoff, à n'imputer ses revers qu'à la perfidie ou à la lâcheté de ses alliés, Paul accabla de reproches et d'affronts les ministres de ces diverses puissances, se permit les sarcasmes les plus sanglants contre la coalition, et finalement abandonna cette grande querelle des rois avec aussi peu de mesure qu'il l'avait embrassée. Dès lors son caractère naturellement inquiet et soupçonneux s'aigrit de jour en jour, et son gouvernement puérilement tracassier devint une tyrannie acerbe et intolérable. La haine de la révolution française fut en lui une véritable monomanie. Le tableau des moyens par lesquels il s'efforça de mettre son empire à l'abri de la contagion des principes libéraux au nom desquels elle s'était faite, offre le spectacle le plus déplorable et le plus risible à la fois. Il ne fut pas moins absurde et encore plus impolitique dans les changements dont l'organisation de ses armées fut l'objet. Ce qui confondit tous ceux qui avaient accordé quelque estime à son caractère et à sa capacité, dit le colonel Masson dans ses curieux et véridiques mémoires, ce fut de le voir au moment où il entrait dans un labyrinthe d'affaires et d'abus si embrouillés, et dès le matin même de son avénement, se remettre avec la même fureur aux plus petits détails du service militaire. La forme d'un chapeau, la couleur d'un plumet, la hauteur d'un bonnet de grenadier, les bottes, les guêtres, les cocardes, les queues et les ceinturons, devinrent les affaires d'état qui absorbèrent toute son activité. Il étoit entouré de modèles d'armes et d'uniformes de toute espèce. Si Louis XVI fut le prince qui sut le mieux faire une serrure, Paul Ier fut celui qui sut le mieux écurer un bouton, et il s'en occupait avec la même assiduité que Potemkin mettait jadis à vergeter ses diamans. La plus grande marque de zèle qu'on pût lui donner, et la preuve de mérite la plus intéressante que l'on pût fournir, c'était de paraître devant lui dans le nouvel accoutrement qu'il introduisait. L'officier qui pouvait donner cent roubles à un tailleur pour avoir dans quelques heures un habit de la nouvelle forme et se présenter à la Wacthparade le lendemain matin, étoit presque sûr d'obtenir un poste ou une croix. Il fit la guerre aux chapeaux ronds, proscrivit le luxe des équipages, et rétablit en même temps une étiquette dont la rigueur humiliante et absurde étoit digne de quelque tyran sauvage d'Afrique ou d'Asie. Un ancien usage russe était que lorsqu'on rencontrait l'empereur ou un membre quelconque de sa famille, on devait faire arrêter sa voiture ou son cheval, en descendre, et se prosterner dans la neige ou dans la boue. Cet hommage barbare avait été aboli sous Catherine, toute jalouse qu'elle était des privilèges du pouvoir. Paul se hâta de le faire revivre, et plusieurs centaines de personnes furent punies avec la plus extrême sévérité pour avoir manqué de s'y conformer. Un cérémonial non moins exigeant régnait dans l'intérieur du palais. Malheur à celui qui, étant admis à baiser la main rêche de Paul, ne faisait pas résonner le plancher en le frappant du genou avec la même force qu'un soldat en le frappant de la crosse de son fusil. Il falloit aussi que le suçon des lèvres sur la main se fît entendre, pour certifier le baiser comme la génuflexion. Le prince Georges Galitzin, chambellan, fut envoyé aux arrêts par sa majesté moscovite elle-même pour avoir fait la révérence et baisé la main trop négligemment. Dans les bals de la cour il fallait que les danseurs fissent toutes sortes de contorsions pour ne pas cesser en dansant de lui faire front, de quelque manière qu'il fût placé. D'ailleurs dans toutes les réformes qui eurent un but plus sérieux et plus grave, il semble conduit uniquement par la haine de sa mère et de ce qu'elle avait créé. Tous les tribunaux, tous les gouvernements de l'empire se trouvèrent transférés; ces déplacements entraînèrent la ruine de beaucoup de familles et créèrent un nombre immense de mécontents. Il menaça les grandes fortunes aristocratiques, restreignit les privilèges de la noblesse sans adoucir le sort des malheureux paysans; tout, en un mot, dans son administration fut contradiction, écart, imprévoyance, tout sembla avoir été préparé pour justifier l'accusation de folie dont les assassins se servirent pour le détrôner. Bientôt insupportable à ses sujets, odieux à sa famille, brouillé avec l'Europe entière, il n'eut plus d'autre confident qu'une vieille femme de basse extraction et de basses mœurs, qui préparait ses aliments parce qu'il craignait d'être empoisonné. Toutes ces causes cependant n'eussent peut-être pas amené sa chute, si une puissance étrangère, l'Angleterre, ne s'était pas mise du complot. Depuis qu'il s'était brouillé avec la coalition, Paul n'était plus dans des sentiments si hostiles contre la France, et nos succès militaires étaient le sujet favori de ses entretiens. Après la bataille de Marengo, il plaça le buste de Bonaparte dans le palais de l'Hermitage en le saluant du nom de grand homme. Mais son admiration fut surtout vivement exaltée par la générosité du jeune chef du gouvernement français, qui lui renvoya tous les prisonniers russes restés en France depuis la bataille de Zurich, sans rançon, vêtus et équipés à neuf. Il se hâta d'envoyer le général baron de Sprengporten auprès de Bonaparte, qu'il reconnut dès lors comme premier consul et chef de la république

Digitized by Google

françoise. En même temps, et comme une conséquence directe de ses nouvelles vues politiques, Paul signifia aux princes français qu'ils eussent à sortir de ses états. On sait qu'ils avaient été accueillis en Russie avec la plus grande distinction, et que la ville de Mittau avait été assignée au prétendant avec un revenu plus conforme à la grandeur passée de sa maison qu'à sa fortune présente. A la vérité toutes ces démonstrations de l'orgueil de Paul ne s'étaient pas converties en réalité, et la pension par exemple n'avait jamais été payée en totalité ni d'une manière régulière; mais maintenant ce fut bien pis: les menaces succédèrent aux égards, les outrages aux respects, et l'Europe, indignée de cette brutalité sauvage, vit le frère de Louis XVI et sa nièce obligés de quitter la résidence de Mittau dans la saison la plus rigoureuse de l'année, fuir à travers les neiges et les glaces de ce climat rigoureux, pour chercher un autre asile, un autre exil. Déjà, avant cette mesure, les ministres étrangers avaient été congédiés assez brusquement. La coalition ainsi abandonnée par le plus puissant des alliés fut tacitement dissoute. Les diverses cours songèrent à leurs intérêts personnels, et la paix d'Amiens et de Lunéville vinrent à la fois désarmer l'Angleterre et pacifier le continent. Cependant le rapprochement qui s'était opéré entre Paul Ier et Bonaparte ne devait pas se borner à un vain échange de politesses diplomatiques. L'œil perçant du jeune conquérant avait vu, et son doigt avait montré à l'avide autocrate, une proie immense à saisir au-delà des provinces méridionales de ses vastes états. En excitant son ressentiment contre le monopole maritime si insolent que l'Angleterre exerçait en Europe, il lui avait fait voir le centre, la source et le nerf de sa puissance sur les rivages de l'Inde. La Russie tenait la clef des routes qui pouvaient conduire une armée sur le sol de ces factoreries opulentes, sans que toutes les flottes qui pouvaient sortir des rades fécondes de la Grande-Bretagne, fussent capables de ralentir sa marche d'un seul jour. L'ambition de Paul s'enflamma à ce tableau, et un traité secret pour une expédition combinée fut conclu. Mais l'objet de cette alliance et les vues secrètes des deux souverains ne tardèrent pas à transpirer; les armements que faisait Paul dans les ports de la partie la plus orientale de son empire, n'échappèrent point à la vigilance du ministère anglais. La destination d'escadres qui appareillaient dans les havres du Kamtschatka, ne pouvait être que pour les mers de l'Inde. On disait qu'elles étaient destinées à soutenir les opérations d'une armée de cent mille hommes, moitié russes et moitié Français, qui devait, des rivages de la mer Caspienne, s'élancer dans les déserts du Khorassan et traverser la Perse, avec l'aveu du souverain de cet empire. Que ce projet gigantesque fût réel ou imaginaire, l'Angleterre parut l'admettre et s'en alarmer. Dès-lors fut médité le complot qui devait mettre fin au règne et à la vie du potentat russe. La combinaison de ce complot fut des plus faciles, car Paul Ier n'était pas du nombre, si limité dans tous les temps, des princes qui peuvent se dire gardés par l'amour de leurs sujets. Ses ennemis étaient autour de lui, et jusque parmi les siens: il avait épargné plusieurs de ceux qui avaient joué un rôle à la cour de sa mère, et pourtant il n'en était pas moins craint et détesté que de ceux contre lesquels il avait sévi; mais une clémence qui n'avait que des instants ne semblait pas pouvoir balancer une irritation et une défiance permanentes. Tous ceux qui avaient contribué à l'élévation de sa mère se regardaient comme secrètement proscrits. Le spectacle qu'il avait donné lorsqu'à peine monté sur le trône il voulut honorer la dépouille mortelle de Pierre III, qu'il s'obstinait à nommer son père, avait frappé tous les esprits comme le prélude d'atroces vengeances. Dans cette pompe funèbre, on avait vu figurer plusieurs de ceux qui avaient trempé dans le meurtre de ce prince malheureux, et l'on avait surtout remarqué Alexis Orloff et Beretinski, qui avaient le sinistre renom de l'avoir accompli. On dit qu'Orloff osa répondre à ses reproches en lui rappelant que Pierre III se préparait à le faire déclarer bâtard lorsque le coup hardi de 1762, en plaçant sa mère sur le trône, assura ses propres droits. Le système d'espionnage, de terreur et de proscription que Paul avait établi contre sa noblesse avait fini par peser sur toutes les classes et lui avait aliéné presque complètement les sentiments de la nation; et sous ce rapport sa position était bien plus fâcheuse encore que celle de Pierre III. Aussi l'on n'eut pas besoin de séduire et d'enivrer des gardes pour le faire succomber. Les membres principaux de cette conspiration ourdie par la politique britannique furent d'abord les trois Zouboff, le général Beningsen, Tatchwill, le général Ouvaroff, le colonel Tatarinoff, le prince Veriaskoi, lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, enfin le comte Palhen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, qui fut le principal moteur de cette révolution. Sa place, en le soumettant plus immédiatement que toute autre au despotisme minutieux du monarque, l'exposait à des tracasseries qui de jour en jour rendaient ses fonctions plus difficiles, sa position plus intolérable et son avenir plus douteux. Il résolut de mettre un terme à ses inquiétudes personnelles, en se chargeant de dissiper celles du cabinet anglais. Paul Ier, dont les soupçons, à force de se promener autour de lui sur toutes les têtes, avaient fini par s'arrêter sur celles de ses propres fils, avait communiqué à Palhen ses horribles craintes, et celui-ci s'était appliqué à les confirmer. Il provoque, dit-on, un ordre d'arrêter les deux jeunes grands ducs, et muni de cette pièce il se présente à eux pour leur proposer de sauver leur liberté et peut-être leur vie, en acceptant les moyens qu'il se réservait de mettre en œuvre. Les deux princes donnèrent, dit-on, leur assentiment à un simple acte d'abdication qu'on devait forcer leur père de signer. Il n'est pas vraisemblable qu'ils eussent prévu le cas où la résistance de Paul obligerait les porteurs de l'acte à l'emploi de moyens violents. Leur consentement fut une espèce de surprise qui ne leur laissa pas le temps de la réflexion. Quoi qu'il en soit, le 23 mars 1801, vingt conjurés forçant la garde qui veillait à l'une des portes du palais de Saint-Michel (espèce de château-fort hérissé d'artillerie, à peu de distance de la capitale, et où Paul faisait habituellement sa résidence), surprirent l'empereur dans son sommeil. Lorsqu'il les entendit parler d'abdication, il éclata en reproches et en invectives contre l'aîné des Zouboff, qui portait la parole, et qui lui répondit en lui déclarant que la nation, lassée de sa tyrannie, venait de lui donner Alexandre pour successeur. Des reproches, le malheureux souverain passa aux supplications; mais soit qu'il persistât dans son refus d'abdiquer, ou que la présentation de cet acte ne fût qu'un prétexte, tout à coup les flambeaux s'éteignirent, et le malheureux monarque, accablé de coups et foulé aux pieds, expira dans les ténèbres et en poussant de sourds gémissements. Dès le lendemain Alexandre fut proclamé, et la nation, partagée entre l'horreur et la joie, apprit la double nouvelle de cette mort et de cet événement. Paul Ier avait alors quarante-sept ans. Ce prince, n'étant encore que grand duc, avait fait un voyage en France et avait été accueilli à la cour des Bourbons avec toute la grâce qui distinguait l'hospitalité de la nation et de ses souverains.

PAULET (Jean-Jacques), né, en 1740, à Anduze (Cévennes), d'une famille noble et distinguée, reçut sa première éducation au collége d'Alais, et étudia la médecine à Montpellier, où il reçut le bonnet de docteur en 1764. Il vint ensuite à Paris, où il obtint le grade de docteur-régent de la faculté. En 1765, il publia l'*Histoire de la petite vérole*, en deux volumes, y compris la *Traduction du traité de Rhazès*. Son but était de prouver que la maladie, prise à sa source, qui est l'Égypte, a été portée, pour la première fois, en Europe, par les Sarrasins; qu'elle ne se communique point par la voie de l'air; qu'elle ne diffère point des autres maladies pestilentielles, puisqu'elle en a tous les caractères; qu'elle est contagieuse, aiguë, et susceptible de devenir épidémique ou générale dans tous les climats; qu'elle a fait plus de mal à l'humanité et plus de tort à la raison humaine que toutes les autres pestes, et qu'il n'y a qu'un parti à prendre pour s'en débarrasser, qu'à imiter enfin les États-Unis d'Amérique, libres de préjugés, qui savent s'en défendre par une loi contre la contagion. Cette vérité ne valut à l'auteur, de la part du ministère, que la menace de

Google

la Bastille s'il continuait à dire que la variole était contagieuse, et des critiques pleines de fiel et de virulence : tant il est dangereux de combattre des préjugés fortement enracinés et d'établir une vérité utile ! L'auteur fut plus heureux en 1776, lorsqu'il publia ses *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques*, ouvrage dont les principes ont été plus utiles aux bestiaux que ceux qu'on voulait établir sur la petite vérole l'ont été aux hommes, toujours pestiférés de cette maladie. La même année, M. Paulet entreprit la rédaction de la *Gazette de santé*, qu'il continua plusieurs années, et qui fut ensuite reprise par Marie de Saint-Ursin. Ami des observations exactes et de la vérité, Paulet bannit de cette feuille les systèmes, la jactance fleurie, le style ampoulé, les phrases inutiles, qui font tant de tort à la médecine moderne. Il y fait une guerre continuelle à la manie de l'introduction des poisons en médecine. A la même époque, membre de la société royale de médecine, il donna à cette société un mémoire sur la famille des champignons bulbeux, avec leur figure et leur description. Il est encore l'auteur d'un ouvrage contre Mesmer, où l'on remarque la vignette représentant une scène très plaisante de magnétiseurs. Son *Traité complet sur les champignons* fut le résultat d'une infinité d'expériences sur les animaux, dans la vue de constater les qualités bonnes et mauvaises de tous les champignons un peu remarquables, surtout de France. Il s'était retiré à Fontainebleau, où il remplissait les fonctions de médecin des hospices, des établissements de charité et du château royal de cette résidence. Le docteur Paulet est mort à Fontainebleau dans les premiers jours d'octobre 1826, âgé de quatre-vingt-sept ans. Il était membre des sociétés royales médicales, anciennes et modernes de France, correspondant de l'académie royale et membre correspondant de l'académie médicale de Madrid, et autres sociétés savantes et étrangères. On a de lui : 1° *Histoire de la petite vérole avec les moyens d'en préserver les enfants et d'en arrêter la contagion en France, etc.*, Paris, 1763, 2 vol. in-12 ; 2° *Mémoire pour servir de suite à l'Histoire de la petite vérole*, dans lequel on démontre la possibilité de préserver un peuple entier de cette maladie, 1768, in-12 ; 3° *Avis au peuple sur son grand intérêt*, ou *l'Art de se préserver de la petite vérole*, 1769, in-12 : 4° *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas*, Paris, 1775, 2 vol. in-8° ; 5° *Lettres à M. Coste, médecin de Nancy, sur la traduction des Œuvres de Mead, tant louée par M. Roux le journaliste*, Amsterdam et Paris, 1775, in-8° ; 6° *le seul Préservatif contre la petite vérole*, ou *troisième Mémoire pour servir de suite à l'Histoire de la petite vérole*, 1776, in-12 : quelques exemplaires ont pour titre : *la Petite vérole andantie, etc.* ; 7° *Anti-Magnétisme*, ou *origine, progrès, décadence, renouvellement et réfutation du magnétisme*, Paris, 1784, in-8° ; 8° *Histoire des champignons*, 1790 ou 1793, 2 vol. in-4°. L'ouvrage devait être accompagné de trente-trois livraisons coloriées ; il en a paru trente-une, contenant plus de six cents espèces de champignons, décrits et éprouvés par l'auteur, de grandeur naturelle et coloriés. 9° *Tabula plantarum fungosarum*, Parisiis, 1791, in-4°. C'est l'exposé de la méthode qu'il a suivie dans son grand ouvrage. Il y donne également les caractères de tous les genres. 10° *Examen d'un ouvrage ayant pour titre :* Illustrationes Theophrasti in usum botanicorum peregrinantium, auctore Joh. Stackouse (Oxonii, 1811, in-8°), Melun, 1810, in-8° ; 11° *Flore et Faune de Virgile*, ou *Histoire naturelle des plantes et des animaux (reptiles, insectes) les plus intéressants à connaître, et dont ce poète a fait mention*, Paris, 1824, in-8°.

PAULIN DE SAINT-BARTHELEMI (JEAN PHILIPPE WERDIN, plus connu sous le nom de), carme déchaussé, et missionnaire aux Indes, né à Hof, sur la Leitha, près de Mannersdorf, dans la Basse Autriche, le 25 avril 1748, de simples cultivateurs, se livra avec ardeur à son goût pour l'étude, prit à vingt ans l'habit du Mont-Carmel, et prononça ses vœux en 1769. Il passa ensuite à Prague, où il étudia la philosophie et la théologie, entra au séminaire des missions de son ordre à Rome, et apprit les langues orientales au collége de Saint Pancrace ; il s'embarqua, en 1774, pour la côte de Malabar. Le P. Paulin remplit d'abord, dans les missions de l'Inde, les fonctions de vicaire-général, ensuite celles de visiteur apostolique, et après quatorze ans de séjour dans ces contrées, la congrégation de la propagande le rappela en Europe, tant pour lui demander un tableau exact des missions de l'Indoustan, que pour lui confier la correction des catéchismes et d'autres livres élémentaires qu'elle faisait imprimer à l'usage des missionnaires qui se rendaient dans cette contrée. Il revint à Rome en 1790, et passa, en 1798, à Vienne, lorsque les Français eurent envahi l'Italie. Il fut quelque temps bibliothécaire à Padoue, et secrétaire de la congrégation de la Propagande, pendant la dispersion de cette compagnie. De retour à Rome, en 1800, il fut nommé par Pie VII *consultatore* de la congrégation de l'index, et inspecteur des études au collége Urbain de la Propagande. Le père Paulin mourut dans cette capitale, au couvent de Santa-Maria *della scala*, le 7 janvier 1806, à l'âge de cinquante huit ans. Il avait de vastes connaissances, un esprit éminemment philosophique, et a jeté beaucoup de lumière sur la mythologie bramanique, qu'il a ramenée à son véritable principe symbolique, astronomique et cosmique. Il a eu, à ce sujet, de longues discussions avec le père Giorgi qui cherchait partout des traces du manichéisme et des autres sectes chrétiennes. Le père Paulin combattit d'une manière victorieuse une doctrine fondée sur l'ignorance absolue des livres qui attestent la très haute antiquité de la religion des brahmes. Il a su également se préserver d'un autre système, plus spécieux mais non moins faux, qui attribue toute la mythologie des Hindous à une métaphysique mystique et spéculative ; qui ne voit dans les figures symboliques des dieux et dans leurs mythes autre chose que des systèmes d'une philosophie épurée, ou d'une cosmogonie. Le père Paulin, malgré les efforts du célèbre Anquetil-Duperron qui appartenait à cette secte métaphysique, soutint que le soleil, la lune, les astres, leurs mouvements et influences, composaient le fond de la religion des brahmes, et que le sens métaphysique et les applications morales ne sont venus que par la suite. C'est, selon nous, la seule opinion raisonnable ; plus on étudie la symbolique indienne en la comparant au système des Egyptiens, plus on se pénètre de cette vérité. Les hommes peignirent d'abord le soleil, la lune et les astres sous leur forme apparente, ensuite ils les figurèrent sous des formes symboliques pour représenter non l'objet dans la totalité, mais seulement quelques-unes de ses propriétés, de ses phases et de ses fonctions dans la nature, et de ses principales influences sur la terre. Le soleil fut donc enfant, adulte, vieillard ; il fut représenté par le scarabée, par l'épervier, par l'obélisque, la pyramide, et par une foule d'autres symboles dont chacun caractérisait un de ses attributs. L'un indiquait sa marche annuelle, l'autre sa révolution diurne, un troisième sa force en été et les longs jours, l'autre la courte durée des jours d'hiver ; l'un sa plus grande élévation au solstice d'été, l'autre son abaissement en hiver. On le peignit triple ; on en fit une trimourti pour indiquer la chaleur bienfaisante et créatrice, la chaleur brûlante et destructive de la lumière solaire. Voilà le type primitif de la trinité indienne, de Brahmé, lumière ou intelligence éternelle, de Vichnou le pénétrant, le conservateur, et de Siva, le destructeur : elle est souvent exprimée par trois soleils portés sur les trois branches d'un même arbre dont le pied sort de l'ovale, ou œuf du monde, et dont le tronc est entouré d'un grand soleil qui est le type des trois autres. De même Brahmé s'appelle le dieu aux quatre faces (*Chatouranana*), et est représenté avec quatre têtes. Le père Paulin a donc raison de penser comme Chérémon le faisait au sujet de la mythologie égyptienne. « Il est » hors de doute, dit le savant professeur Creuzer, que » d'antiques calendriers, d'antiques fêtes de l'année, » une antique astronomie, forment l'un des principaux » éléments de la mythologie en général ;.... et que l'as- » tronomie a fait en grande partie les frais du brah- » manisme. » On est étonné de voir ce même auteur, entraîné par la tendance spéculative de ses compatriotes, dire dans un autre endroit que : « les statues

» des dieux, chez les nations anciennes, n'étaient, en » quelque sorte, qu'un appel à la méditation de l'Infini, » seul objet digne des pensées religieuses : entassant » signes sur signes et symboles sur symboles pour » atteindre à la plénitude sublime de la Divinité. » A qui persuadera-t-on que les inventeurs des hiéroglyphes et des premières images symboliques ont raisonné à la manière des brahmes métaphysiciens, de Pythagore, des platoniciens, et d'après celle de leurs imitateurs modernes, Kant, Fichte, Schelling, Hegel, Taylor et M. Cousin! Comment croire qu'au lieu du soleil, des astres et des êtres naturels visibles, les inventeurs de la première écriture symbolique aient pris ces corps pour des symboles intellectuels des conceptions abstraites de notre imagination? Le monde des abstractions métaphysiques aurait donc précédé l'enfance des sociétés, le monde matériel! L'état des opinions de tous les peuples sauvages ou à demi civilisés démontre le contraire; jamais les hommes ne commencèrent par être des Platon, des Proclus ou des Jamblique. Le monde matériel que l'on supposa doué des facultés et sujet aux passions humaines, fut le type de toutes les croyances religieuses : ce n'est que longtemps après que des esprits plus subtils que profonds cherchèrent à rendre le système purement intellectuel, en lui ôtant sa base matérielle. C'est ce qui est arrivé en Égypte, dans l'Inde et en Grèce, lorsque les prêtres, pour commander aux peuples, leur parlèrent au nom des intelligences suprêmes. Alors le soleil visible fit place au soleil intellectuel, et devint le *logos* ou parole du père; le temps, l'espace, le ciel visible devinrent des essences intellectuelles, et leurs emblèmes figurés reçurent un culte mystique. Les philosophes anciens ne furent en général que les imitateurs des prêtres; leurs doctrines se rapprochèrent très souvent de celle des initiations, surtout au sujet de l'âme et de la vie future. Ce que les premiers communiquaient aux initiés, les seconds le débitaient à leurs crédules disciples, se réservant toutefois une doctrine secrète. Il faut donc savoir gré au père Paulin d'avoir, dans ses explications de la mythologie indienne, cherché le type des personnages symboliques dans le monde visible, et non dans les sublimes rêveries des métaphysiciens. Des critiques lui ont reproché d'avoir fait quelques rapprochements forcés entre les dieux de l'Inde et ceux de la Grèce, par exemple, entre Rama et Bacchus ou Dyonisus; mais sir W. Jones a cru également ces personnages identiques; et, en effet, quoique le Rama, conquérant de Ceylan, ait beaucoup de rapports avec l'Hercule grec, il en a de même avec Bacchus ou Dionysus qui, l'un et l'autre, ne sont que le soleil dans sa course annuelle, mais partant d'un point différent du zodiaque. Il y a d'ailleurs dans la mythologie indienne plus d'un personnage portant le nom de Rama, tels que Parasou-Rama, Sri-Rama et Bala-Rama, et il se pourrait même qu'il y eût quelque allusion historique réunie au mythe de Rama, conquérant de Lanka (Ceylan). La ressemblance de ce nom avec celui de Ramsès, ses troupes de satyres ou d'hommes de couleur noire ou très foncée, chaussés de joncs entrelacés (les Paviannes), peuvent faire conjecturer que les soldats de Hanouman, général de Rama (dont le nom signifie *qui a de grands pieds de jonc*), étaient des Africains et non des Tatares ou des races kalmouques; le Sésostris, troisième roi de la douzième dynastie de Manéthon qui conquit, dit-on, l'Asie dans l'espace de neuf ans, pourrait bien être le type historique du héros du Ramayan. Le pont fabuleux de rochers entre la terre ferme et l'île de Ceylan, élevé par les Paviannes ou singes, semble n'être qu'une allégorie sous laquelle on doit entendre que les troupes de Rama passèrent à Ceylan sur des navires; ce qui ajouterait à la vraisemblance de notre hypothèse, car les Égyptiens devaient être un peuple navigateur à l'époque de la conquête de Sésostris Ier, qui peut-être portait le nom de Ramsès comme le célèbre Sésostris de la dix-neuvième dynastie, tandis que les prétendus Tatares ou Kalmoucks n'étaient certainement point un peuple navigateur. Hanouman, que d'autres écrivent Hanouman, était aussi poète et musicien, et a tous les traits d'Anubis ou du deuxième Thot Cynocéphale ou singe. Le mot *Hanou-man* renferme le radical *Anou* qui, en égyptien, signifie *doré* ou *brillant comme l'or*; la désinence *man* signifie *penser*, et *mana*, intelligence en samscrit. Rama d'ailleurs est un mot égyptien, et signifie exalté, élevé. Il résulte de ces observations que Rama peut et doit avoir des ressemblances frappantes avec le prétendu conquérant de l'Inde, Bacchus ou Dionysus, et avec Hercule, en tant que Rama est une incarnation de Vichnou-Soleil; cependant la fable du Ramayan peut avoir un fond historique, la partie mythologique du poème servant surtout à fixer l'époque astronomique de la célèbre conquête de Sésostris Ier. Ce roi a dû régner vers l'an 2900 avant l'ère vulgaire, et cette date se rapproche beaucoup du commencement de Cali-Youg, qui est l'ère astronomique des brachmes (*Voyez* PLAYFAIR (John)). Le père Paulin, en adoptant l'opinion de sir W. Jones sur l'identité de Crichna et de son serpent Calige avec l'Apollon *Nomius*, et le serpent Python des Grecs, a reconnu avec raison que tout ce mythe indien est une fable purement solaire; il a même cru pouvoir en expliquer les détails, et surtout la couleur noire ou bleu foncé du dieu par une allusion au soleil en état d'éclipse. Cette hypothèse nous semble inadmissible, car la naissance de Crichna eut lieu à minuit, le onzième jour après la pleine lune de septembre, le soleil étant à la vierge. La couleur de Crichna semble signifier la nuit obscure par le défaut de la lumière de la lune. — Le père Paulin de Saint-Barthélemi avait un caractère irascible et un grand penchant pour la polémique, ce qui le rendait parfois juge trop sévère et critique pointilleux. Dans ses discussions, il employait souvent des expressions peu mesurées et pleines d'amertume; il accusait ses adversaires, et surtout le père Giorgi, d'ignorance et de mauvaise foi; mais ces mêmes reproches lui étaient également prodigués et dans des termes aussi peu mesurés. Voici la liste de ses écrits : 1° *Sidharubam, seu Grammatica samscrdamica, cum dissertatione historico-criticâ in linguam samscrdamicam*, Rome, 1790, in-4°; 2° *Systema brahmanicum liturgicum, mythologicum, civile, ex monumentis indicis musæi Borgiani Velitris, dissertationibus historico-criticis illustravit etc.*, ibid., 1791, in-4°, avec 30 planches; 3° *Centum adagia malabarica cum textu originali et versione latinâ*, ibid., in-4°; 4° *Alphabeta indica, id est granthamicum seu samscrdamico-malabaricum, indostanum seu vanarense, nagaricum, vulgare et talenganicum*, ibid. 1791, in-8°; 5° *Examen historico-criticum codicum indicorum bibliothecæ sacræ congregationis de propagandâ fide*, ibid. 1792, in-4°; 6° *Musæi Borgiani Velitris codices manuscripti Avenses, Peguani, Siamici, Malabarici, Indostani, animadversionibus castigati et illustrati; accedunt monumenta inedita et cosmogonia indico-thibetana*, ibid., 1793, in-4°; 7° *Scitismo sviluppato, in risposta alle lettere su i monumenti indici del museo Borgiano di Velletri*, 1793, in-4°; 8° *India orientalis christiana, continens fundationes ecclesiarum, seriem episcoporum, missiones, schismata, persecutiones, viros illustres*, ibid., 1794, in-4°, avec le portrait de l'auteur; 10° *Viaggio alle Indie orientali*, ibid., 1796, in-4°, traduit en allemand par Forster; en français par Marchena; avec des observations de Forster, d'Anquetil Duperron et de M. Silvestre de Sacy, 1808, 3 vol. in-8°; 10° *Amarasinha seu dictionarii samscrdamici sectio prima de Cælo; ex tribus ineditis codicibus indicis manuscriptis, cum versione latinâ*, ibid., 1798, in-4°; 11° *de Antiquitate et affinitate linguæ zendicæ et samscrdamicæ germanicæ dissertatio*, Rome, 1798, in-4°; Padoue, 1799, in-4°; 12° *Musæi vindobonensis numi zodiacales animadversionibus illustrati*, Vienne, 1799, in-4°; 13° *de Manuscriptis codicibus indicis R. P. J. Ernesti Hanxleden S.-J. Epistola, edidit*, Vienne, 1799, in-4°; 14° *Monumenti indici del museo Naniano illustrati*, Padoue, 1799, in-4°, avec une planche; 15° *Mumiographia musei Obiciani*, ibid., 1799, in-4°, avec deux planches; 16° *Jornandis vindiciæ de Var Hunnorum*, Rome, 1800, in-4°; 17° *de Latini Sermonis origine et cum orientalibus linguis connexione*, Rome, 1802, in-4°, avec une planche; 18° *De basilicâ S. Pancratii martyris disquisitio*, ibid., 1803, in-4°; 19° *Vyacarana seu locupletissima samscrdamicæ linguæ institutio*, Rome, Propagand., 1804, in-4°; 20° *Vitæ synopsis Stephani Borgiæ, S. R. E. cardinalis*,

ibid., 1805, in-4°. Cet écrit renferme quelques traits contre les jésuites. Le père Paulin était membre de la société royale des sciences de Naples, correspondant de l'institut de Rome et des académies de Veletri et de Padoue. Plusieurs des ouvrages de ce savant ont été refaits depuis quelques années par les auteurs anglais de la société de Calcutta, et l'*Amarasinha* a été publié en entier; mais de même que le père Paulin a profité du *Dictionnaire portugais malabar* des pères Hanxleden et Biscoping, et du *Dictionnaire latin-sanscrit* du père Beschi, de même les savants anglais ont mis à profit ses travaux, quoiqu'ils les citent peu dans leurs ouvrages. Les Allemands ont rendu plus de justice à son mérite. M. Abel de Rémusat, dans l'article qu'il lui a consacré dans la *Biographie universelle*, nous semble s'être montré trop sévère à son égard et l'avoir trop légèrement accusé d'ignorance. Quant au reproche qu'il lui fait de regarder les fables indiennes comme n'étant que des symboles de la nature et des représentations des êtres qui la composent, nous avons déjà fait connaître notre opinion à ce sujet. Nous croyons que M. A. de Rémusat a involontairement confondu, en cette occasion, le fond antique des religions symboliques et le sens primitif de leurs symboles avec les doctrines postérieures enseignées par les prêtres et par les philosophes. Les figures symboliques sont restées les mêmes ainsi que leurs types naturels; mais les explications mystiques ont varié selon les sectes prédominantes, et sont devenues tour à tour morales, métaphysiques ou cosmogoniques.

PAULMIER (Louis-Pierre), instituteur des sourds-muets de l'institut royal de Paris, né à Conches (Eure), vers 1776, fut surpris dans le cours de ses études par la première réquisition, et allait partir pour la Vendée, lorsque l'administration du district de Verdun le chargea de conduire quarante-deux voitures à l'armée du Nord, où il fut employé dans les bureaux. Licencié ensuite à la paix, il revint à Paris, et fut obligé, en qualité de réquisitionnaire, de repartir pour l'armée. Il fut dirigé sur Toulon, où il fut nommé greffier d'un conseil de guerre, emploi qu'il occupa pendant quatre ans. De retour à Paris, il entra en qualité de répétiteur à l'institution des sourds-muets. L'abbé Sicard ne tarda pas à remarquer son zèle et ses lumières, et en fit son principal élève. Il disait gaiement de lui: *Qu'il avait été créé et mis au monde pour être instituteur des sourds-muets.* M. Paulmier a rendu de grands services à l'enseignement de ces infortunés, et doit être regardé comme le seul élève de l'abbé Sicard qui ait la tradition de sa méthode, qu'il a acquise par près de vingt-cinq ans d'études sous les yeux de son maître. On avait tout lieu de croire qu'il lui succéderait, néanmoins ce fut M. Laumonier, de l'institution de Bordeaux, qui fut nommé. Il donna sa démission quelque temps après, et fut remplacé par M. l'abbé Perrier. M. Paulmier fut alors nommé instituteur. On a de lui: 1° *Le sourd-muet civilisé*, ou *Coup-d'œil sur l'instruction des sourds-muets*; 2e édit., 1820, in-12: ouvrage demandé par l'administration: 2° *Aperçu du plan d'éducation des sourds-muets*, Paris, 1821, in-8°.

PAULUCCI (Philippe, marquis de), lieutenant-général russe, gouverneur-général des trois provinces de Livonie, d'Esthonie et de Courlande, gouverneur militaire de Riga, grand'-croix des ordres de Saint-Alexandre Newsky, de Sainte-Anne et de Saint-Lazare, chevalier de Saint-Wladimir et de Saint Georges, né à Modène en 1779, d'une des plus anciennes familles d'Italie. Son père mourut conseiller privé de l'empereur Joseph II; et sa mère, née comtesse de Scutelari, vit encore (1828). Paulucci entra de bonne heure au service du Piémont, et s'acquit bientôt de la réputation par sa bravoure. Lorsque les Français pénétrèrent en Italie il entra au service de l'Autriche, fut nommé chambellan, et employé à l'administration de la Dalmatie. Né Italien, il dut, après la paix de Presbourg, passer au service du royaume d'Italie. Il fut nommé adjudant-général, et fit une campagne sous le général Molitor. En 1806, il obtint un congé, et prit, l'année suivante, du service en Russie. Il servit d'abord avec le grade de colonel, sous le général en chef Michelson dans la guerre contre les Turcs. L'année ensuite, il fit la campagne contre les Suédois, dans laquelle il fut élevé au grade de général-major. En 1809, il fut nommé chef de l'état-major de l'armée de Géorgie aux ordres du général Tormassoff, et obtint un brillant avantage près d'Alkalkalaki, où, dans la nuit du 4 au 5 septembre 1810, il surprit le camp ennemi, défit complétement avec huit cents hommes plus de dix mille Persans et Turcs, commandés par le tzarewitsch Alexandre, frère du dernier tzar de Géorgie, et par le serdar ou grand-visir persan, et fit un riche butin. Pour le récompenser de ce brillant fait d'armes, l'empereur de Russie le promut au grade de lieutenant général, et lui fit une pension annuelle de 1500 roubles. En 1812, il remplaça le général Tormassoff dans le commandement en chef de l'armée de Géorgie. Il fit une campagne glorieuse contre les Persans et les Turcs, et, au moyen de ses sages dispositions, triompha, avec non moins de succès, de la peste et de la famine qui menaçaient la province. Il réprima une rébellion qui était sur le point d'éclater, et introduisit d'utiles réformes dans l'administration civile. Pendant la campagne de 1812, il était chef de l'état major-général, et au mois d'octobre de la même année il fut nommé gouverneur général de Livonie et de Courlande, et gouverneur militaire de Riga. Il prit de si sages mesures qu'il empêcha le maréchal Macdonald de s'approcher de la place, qui n'avait qu'une faible garnison. Lorsque les Français abandonnèrent la Courlande, il les harcela avec un petit nombre de troupes, et s'empara, par capitulation, du port et de la forteresse de Mémel. Le marquis de Paulucci est surtout recommandable par les grands services qu'il a rendus dans son gouvernement des provinces de Livonie, d'Esthonie et de Courlande. Ce fut surtout à son zèle et à son activité que l'on dut la prompte reconstruction des faubourgs de Riga, qui avaient été entièrement détruits par les flammes, en 1812. Ils furent reconstruits sur un nouveau plan, et font aujourd'hui de Riga une des plus belles villes du Nord. Ils sont unis par de superbes édifices à la forteresse et à l'ancienne ville, qui a également été embellie. On doit aussi regarder comme un effet de ses démarches réitérées près du gouvernement, les nouveaux embellissements qu'ont reçus les villes de Mittau, Dorpat et Reval; mais son principal bienfait fut surtout d'avoir fortement contribué à l'abolissement de l'esclavage dans les provinces de son gouvernement, et d'avoir obtenu pour les paysans un code et de sages institutions. Peu de temps après, on vit s'élever dans ces provinces des maisons de bienfaisance, des églises et de nombreuses écoles. Il se forma dans Riga et dans Mittau des sociétés savantes, des sociétés et des banques de secours pour favoriser le commerce; enfin on creusa des canaux, on construisit des ports et on éleva des phares. C'est ainsi que le marquis de Paulucci vivifia toutes les branches de l'administration par ses talents, son zèle actif et la sagesse de ses vues.

PAULUS (Henri Eberhard Gottlob), docteur en philosophie, en théologie et en jurisprudence, conseiller privé du grand-duc de Bade, depuis 1821, et professeur ordinaire de théologie et de philosophie à Heidelberg, naquit le 1er septembre 1761 à Leonberg, petite ville près de Stuttgart, dans le royaume de Würtemberg. Il avait eu dans sa jeunesse un goût particulier pour la médecine et l'histoire naturelle, mais son père dirigea ses études vers la théologie. Le jeune Paulus y fit des progrès rapides, et montra un goût très vif pour les sciences abstraites et les mathématiques. Après avoir achevé ses études académiques, il exerça d'abord le ministère évangélique dans une paroisse de campagne; et ensuite sur la recommandation de l'évêque Abel, le baron de Palme le fit voyager à ses dépens. Il entreprit son premier voyage en 1787, en Allemagne, pour s'instruire des différentes méthodes d'enseignement en usage dans les gymnases et les écoles; se rendit de là en Angleterre, où il visita le muséum de Londres et les riches bibliothèques d'Oxford. Il avait fait auparavant un séjour de plusieurs mois à Gottingue auprès de l'astronome Seyffer, et il s'y était occupé de plusieurs versions du syriaque, qu'il publia dans les *Annales d'Helmstadt*. Il composa aussi une dissertation sur plusieurs versions arabes de l'Ancien-Testament; on lui doit la publica-

Digitized by Google

tion en Allemagne de l'excellente Description de l'Egypte, en arabe, d'Abdollatiph, ainsi que de la traduction arabe de Jesaïes, du rabbin Saadiah, et de plusieurs fac simile du manuscrit sabaique, etc. En 1789, il fut nommé, par le crédit de Griesbach, professeur de langues orientales à Jena, après la mort du célèbre Eichhorn. Il se dévoua dès lors, autant par goût que par devoir, à l'*orientalisme* et à l'explication de la Bible et du Nouveau-Testament, qui furent le sujet des deux lectures qu'il faisait chaque jour. Il donna dans une introduction à des *recherches sur l'Ancien-Testament*, des renseignements intéressants sur plusieurs parties qui le composent, ainsi que sur les éléments des langues orientales. Il s'efforça, dans une *Grammaire arabe* assez étendue, à déterminer les principes de cette langue d'après des règles certaines. Il eut la satisfaction d'expliquer, d'après sa méthode, qui eut l'assentiment de Gœthe, de Herder, de Knebel et de plusieurs autres, l'*exégèse* de l'Ancien-Testament, sans embrasser aucun système particulier de théologie : il reconnut les vérités historiques du christianisme primitif, qu'il exposa en partie dans son *Commentaire* sur le Nouveau-Testament, publiée en 1800, 4 vol. ; deuxième édition, 1804 ; dans sa *Bibliothèque bibliographique* ; dans son *Nouveau répertoire de la littérature biblique et orientale*, en 3 vol. ; et dans la *Collection de ses mémoires*. En 1803, il quitta Jéna pour se rendre à Wurzbourg, où il était appelé pour siéger au sénat et au consistoire. Lorsque ce pays fut cédé à la Bavière, on le transféra provisoirement à l'université d'Altdorf, et de là à Nuremberg et à Anspach, où il fut chargé de l'inspection des écoles et des églises. Il fut ensuite nommé à deux chaires l'une pour l'*exégèse*, et l'autre pour l'*histoire* de l'église. En 1814, le roi Frédéric Ier de Wurtemberg ayant manifesté le desir de donner une constitution à son gouvernement, Paulus s'appliqua à l'étude du droit public, et publia un ouvrage périodique intitulé : *Sophronison*, ou *Matériaux pour l'histoire contemporaine*. Il exposa avec un talent distingué, qui mérita souvent l'approbation du souverain, les principes du droit public ; en sorte que l'université catholique de Freibourg le revêtit de la dignité de docteur en jurisprudence. Paulus soutient que le raisonnement n'est point contraire à la foi du christianisme primitif ; et à l'âge de soixante-six ans il commença la publication d'un *Annaire de la pensée*, dans lequel il développa sa doctrine.

PAYNE (Thomas) naquit à Thetford, dans le comté anglais de Norfolk, le 29 janvier 1737. Son père, fabricant de corsets, et quaker de religion, lui apprit sa profession, et à l'âge de de vingt ans il le fit partir pour Londres. Thomas Payne y travailla quelque temps ainsi que sur la côte de Kent. La vue de la mer lui inspira l'envie de faire des excursions sur cet élément ; il quitta son état, s'enrôla comme matelot sur des corsaires, et il avait déjà fait deux campagnes lorsque les instances de son père le ramenèrent à sa profession. Il s'établit fabricant de corsets à Sandwich, et y épousa, à l'âge de vingt-trois ans, la fille d'un employé de l'accise. Payne y obtint un emploi dans cette administration, mais il ne le conserva qu'un an, et se fit *sous-maître* dans une école des faubourgs de Londres. Il commença alors des études sérieuses, fréquenta les cours publics de mathématiques et d'astronomie, et publia même quelques poésies. Obligé de chercher un emploi pour vivre, il rentra dans l'accise, et fut envoyé à Lewes, en Sussex, où, sur la demande de ses camarades, il publia un mémoire tendant à obtenir du parlement une augmentation de salaire. Peu de temps après, il perdit sa femme, et ne tarda pas à contracter un second mariage qui ne fut point consommé. A la suite de cette malheureuse union, il quitta son emploi et vint se fixer à Londres, où il travailla à la rédaction des journaux. Ses talents, comme écrivain, le firent rechercher par plusieurs hommes de mérite, parmi lesquels on peut citer Goldsmith et le célèbre Franklin. Ce dernier, qui avait été envoyé à Londres pour plaider auprès du gouvernement anglais la cause des colonies américaines, appréciant tout le mérite de Payne, l'engagea à aller dans ce pays pour y défendre la cause de l'indépendance de l'Amérique. Payne se rendit en effet à Philadelphie, et y débuta par des articles de journaux. Il coopéra particulièrement au *Magasin de Pensylvanie*, qui lui dut un succès rapide. Il y publia ensuite divers écrits sur la politique et le gouvernement des peuples. Son livre du *Sens commun*, dont la seconde édition parut en 1776, au milieu de la lutte des colonies anglaises contre leur métropole, est un monument précieux de l'exagération libérale où les esprits les plus éclairés et les âmes les plus généreuses pouvaient être entraînés par la présence d'institutions odieuses et par les maux qu'elles produisent. Dans cet ouvrage, le publiciste américain se montra l'écho fidèle du philosophe de Genève, en déclamant, comme lui, à l'éloquence près, contre la police gênante à laquelle les hommes avaient été obligés de recourir pour échapper au *bonheur* de l'état de nature. Selon Thomas Payne, quoique *l'état social* doive être considéré comme un bien dans toutes les hypothèses, le *gouvernement*, qui, en thèse générale, n'est que l'état social lui-même envisagé dans ce qui le constitue et le maintient, *le gouvernement, dans sa perfection même, n'est qu'un mal nécessaire*. A la suite de cette étrange proposition, le républicain de Pensylvanie attaque violemment les rois et le régime monarchique, et réclame, avec la plus grande énergie, l'union et les efforts de la population anglo-américaine pour conserver la grande œuvre de son indépendance, unique garantie de son repos et de sa prospérité à venir. Il adressa de véhémentes représentations aux quakers qui, dans la crainte de pécher en prenant les armes contre leurs oppresseurs, avaient exhorté leurs frères à subir patiemment l'oppression, et s'étaient opposés à la guerre contre la Grande-Bretagne. « Si » c'est pécher que d'être en armes, leur dit-il, on doit » pécher bien davantage en commençant la guerre ; la » proportion est la même que celle d'une attaque vo» lontaire et d'une défense inévitable. Si donc vous » prêchez conformément aux inspirations de votre cons» cience, si votre projet n'est pas de faire de la religion » un jouet politique, donnez-en la preuve en adres» sant votre doctrine à nos ennemis, car ils sont en » armes aussi bien que nous. Donnez-nous une marque » de votre sincérité, en le prêchant dans le palais de » Saint-James, devant les commandants en chef de » Boston, à tous les amiraux, à tous les capitaines qui » ravagent nos côtes en véritables pirates, enfin à toute » la horde sanguinaire qui agit sous l'autorité du mo» narque que vous faites profession de servir. » Ce livre eut une influence prodigieuse sur l'esprit public des Anglo-Américains. Il eut un débit extraordinaire, et il devint en quelque sorte le catéchisme politique des insurgés. Quoique Anglais, Payne sut gagner la confiance des Américains, qui lui donnèrent, en 1779, une place de secrétaire dans le comité des affaires étrangères. En 1781, il fut envoyé en France avec le colonel Lawrence, pour y négocier un emprunt. Cette mission, appuyée par l'ascendant de Franklin, réussit complètement. Le gouvernement français fit présent de six millions aux Américains, et se rendit garant du prêt de dix millions avancés par la Hollande. De retour aux Etats-Unis, le congrès lui fit un don de trois mille dollars. Après la conclusion de la paix et la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis, Thomas Payne passa en Europe, en 1787, et soumit, à l'académie des sciences, à Paris, un plan de construction des ponts de fer, qui alors étaient dans leur nouveauté ; mais n'ayant trouvé personne qui voulût risquer l'exécution de ce projet, il se rendit en Angleterre, où il s'associa avec un maître de forges de Rotherham, dans le Yorkshire, pour construire un pont de fer d'après le plan qu'il avait donné à l'académie de Paris ainsi qu'à la société des arts de Londres. Cette spéculation ne fut pas heureuse, par suite de la banqueroute que lui fit éprouver son agent aux Etats-Unis. Payne fut même conduit en prison pour dettes, et y resta quelques semaines. Il n'en continua pas moins de prêcher audacieusement la démocratie : il s'était lié avec des hommes marquants en Angleterre et en France, entre autres avec Burke. Le zèle avec lequel cet orateur avait défendu la cause des Américains suffisait pour faire croire à Payne que

Burke partageait ses principes. Mais lorsque ce dernier se déclara ouvertement contre la révolution française, Payne promit de répondre à la philippique de Burke, et publia en effet, à Londres, en 1791, ses fameux *Droits de l'homme*, qui contiennent l'apologie et le commentaire des principes de la constitution française de 1791. Payne y est supérieur à Burke par le sang-froid qu'il apporte dans la discussion, et par la force de ses raisonnements; mais s'il l'emporte par le fond, Burke lui est supérieur par la chaleur et la vigueur de son style, avantages d'ailleurs très secondaires dans une question de cette importance. Ce livre eut un succès prodigieux en Angleterre; il fut traduit en français par Soulès, Paris, 1791, in-8°. Payne concourut, vers ce temps, au *Républicain*, ou *le Défenseur du gouvernement représentatif*, ouvrage périodique que publiait Condorcet. Encouragé par le succès de son livre, il en publia la deuxième partie, 1792, qui fut également traduite en français par Lanthénas. Cette deuxième partie ayant alarmé la cour de Saint-James, on résolut de poursuivre l'auteur comme ayant excité le peuple anglais à la révolte. Traduit devant la cour du banc du roi, Payne y fut défendu par le célèbre Thomas Erskine, dont le plaidoyer passe, en Angleterre, pour un chef-d'œuvre d'éloquence judiciaire. Le jugement du banc du roi laissa à Payne l'alternative de subir la peine décernée par les lois anglaises contre les séditieux, ou de se bannir à jamais de l'Angleterre. Pendant qu'on brûlait en Angleterre son effigie et ses écrits, un décret de la convention lui conféra le titre de citoyen français pour avoir soutenu les droits de l'homme, et le département du Pas-de-Calais, qui l'avait nommé son représentant à la convention nationale, lui envoya une députation pour l'informer de ce choix. Payne accepte, s'échappa d'Angleterre, et débarqua à Calais, où la population tout entière le reçut aux acclamations et aux cris de *vive Thomas Payne*. D'autres villes se disputèrent l'honneur d'être représentées par lui, et il fut élu par Abbeville, Beauvais et Versailles. A l'époque de la fuite du roi, Thomas Payne, qui se trouvait à Paris, avait jugé que le moment était venu de démocratiser la France, et il avait affiché, dans ce but, des placards virulents contre la royauté, et surtout contre la dynastie des Bourbons, qu'il représentait comme tombée dans l'avilissement. Il reproduisit les mêmes sentiments et les mêmes principes dans une feuille consciencieusement anarchique, intitulée : *la Bouche de fer*. Payne répondit à la confiance des patriotes en restant fidèle à ses opinions démocratiques, qu'il eut occasion d'exposer avec autant de véhémence que d'étendue lors du procès de Louis XVI. Il déclara ce prince coupable par cela seul qu'il était roi et qu'il faisait partie de la horde des brigands couronnés, et il vota ensuite contre l'appel au peuple. Cependant ses principes philanthropiques, comme ceux de Condorcet, ne lui permettant pas d'opiner pour la condamnation à mort, il se prononça pour la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix, et ne prit point part à la délibération sur le sursis. Ses idées sur le gouvernement contribuant à entretenir dans les esprits la répugnance qui ne se manifestait déjà que trop parmi les républicains contre toute tendance directrice et tout essai de centralisation de la part du pouvoir, Robespierre et Saint-Just, qui sentaient le besoin de l'ordre et de l'unité après tant d'inévitables désordres, et qui ne croyaient pas à la durée des constitutions métaphysiques, si elles n'étaient sanctionnées par les mœurs et les institutions, ne virent qu'un publiciste creux et dangereux dans Thomas Payne, qui, selon l'expression de M. de Maistre, ne pensait pas qu'une constitution pût être bonne si on ne pouvait la mettre dans sa poche. Ils provoquèrent en conséquence la révocation du décret de naturalisation qui l'avait fait admettre dans la convention, et ils obtinrent son exclusion de cette assemblée. Payne se récria contre cette mesure, et fut puni de ses violentes et imprudentes réclamations par l'emprisonnement. C'est pendant sa captivité qu'il composa *l'Age de la raison*, ouvrage sur la religion naturelle qui fit une grande sensation en Angleterre, et dont la réimpression, faite en 1820 par le libraire Carlile, fit condamner ce dernier à la prison et à l'amende. Les Etats-Unis intervinrent pour faire mettre Payne en liberté. Après le 9 thermidor, il reprit sa place à l'assemblée nationale, et publia divers écrits, revus par Bonneville, jusqu'à la fin de l'ère républicaine. Mécontent de voir le peuple français perdre la liberté qu'il avait si chèrement conquise, il se rendit, en 1802, en Amérique, où l'appelait son ancien et fidèle ami Jefferson. Peu de temps après son retour, il faillit être assassiné dans sa maison de New-Rochelle, par un inconnu qui lui tira un coup de pistolet à travers la fenêtre. C'était probablement un des nombreux fanatiques religieux dont l'Union abonde, et qui croyait faire une œuvre méritoire en tuant un incrédule. On chercha aussi à le convertir : une députation de la secte fanatique appelée la *Nouvelle Jérusalem* se rendit auprès de lui à Baltimor, pour le catéchiser. Le ministre qui portait la parole dit à Payne qu'on avait enfin retrouvé dans son église la véritable clef de la Bible, perdue depuis plus de mille ans. « Elle doit » être bien rouillée, » se contenta de lui répondre Payne. D'autres tentatives semblables furent renouvelées par des ecclésiastiques de sectes différentes, et même par le médecin qui lui donna des soins dans sa dernière maladie. Payne persista dans ses opinions jusqu'à la fin, et son testament, qu'il rédigea peu de temps avant sa mort, en fait foi. Il mourut le 8 juin 1809, et fut enterré dans sa ferme de New Rochelle, ainsi qu'il l'avait demandé. Payne se livrait malheureusement à l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses, qui altérèrent sa santé. Les journaux anglais ont publié, après sa mort, plusieurs anecdotes qui sont certainement apocryphes; ils prétendent que Payne se convertit, qu'il déclara avoir été l'agent du diable, et qu'il désira que tous les exemplaires de son *Age de la raison* fussent brûlés, etc. Les quakers refusèrent de recevoir son corps. Cobbet (*voyez ce nom*) transporta, en 1817, ses ossements en Angleterre; ils y furent recueillis avec vénération par les radicaux qui résolurent de lui élever un monument. On a de Thomas Payne : 1° *le Sens commun*, 1776, in-8°; traduit en français par Lebaume, 1793, in-8°. Il y prétend que la royauté est un *papisme politique*, et réprouvé par la Bible même. 2° *The crisis*, 1776—1783, 15 numéros; 3° *Dissertations sur les gouvernements, les affaires de la banque et papier-monnaie*, Philadelphie 1786, in-8°; 4° *Lettre adressée à sir Georges Stounton*, Rotherham, 1789, in-8°. Il développe dans cette lettre le plan d'un pont en fer qu'il voulait construire. 5° *Les Droits de l'homme*, Londres, 1791, in-8°. Un plaisant fit paraître : *Esquisse des droits des petits garçons et des petites filles*. 6° *L'Age de la raison*, traduit en français en partie, 1793, in-8°; deuxième partie, 1798, in 8°; nouvelle édition, Londres, 1820, in-8°. C'est cette édition qui fit condamner le libraire Carlile. 7° *Dissertation sur les premiers principes du gouvernement*, Paris, 1795, in-8°; 8° *Lettre au peuple français et à ses armées* (Paris, 1798, in-8°) *à l'occasion du 18 fructidor*; 9° *Thomas Payne à la législature et au directoire*, ou *la Justice agraire opposée aux lois et aux privilèges agraires*, 1797, in-8°. Payne soutient que dans son état primitif d'*inculture*, la terre est la propriété commune de toute la race humaine sans exception; que la seule chose qui puisse lui appartenir, c'est la valeur qu'ils ont donnée aux terres par leur travail, ce sont les améliorations qu'ils ont faites; et que s'ils continuent d'être possesseurs de ces terres, et de les transmettre à leurs descendants, c'est par une sorte de tolérance de la part de la société. Il propose donc d'établir en principe que ceux qui tiennent des terres sont tenus d'indemniser la société par une rente foncière, pour la renonciation à son droit naturel. A cet effet, il demande qu'on établisse une caisse ou un fonds national pris sur les propriétés pour payer à tous les hommes qui auront atteint l'âge de vingt ans, la somme de 15 livres sterling, à titre d'indemnité du droit naturel, dont le système de propriétés territoriales les a dépouillés, et pour payer annuellement la somme de 10 livres sterling durant leur vie à tous ceux qui ont atteint l'âge de cinquante ans. 10° *Lettres aux citoyens des Etats-Unis*, Washington, 1802; 1803, in-8°; 11° *Mémoire au congrès sur la construction des ponts de fer*, 1803; 12° *Sur la doctrine et les écrits de*

Thomas Payne, 1804 ; 13° *Cause de la fièvre jaune*, New Yorck, 1806 ; 14° *Remarques sur les affaires politiques et militaires de l'Europe*, New-Yorck, 1806 ; 15° *Des forces comparées et des dépenses des bâtiments de guerre et des chaloupes canonnières*, 1807 ; 16° *Examen des prophéties, appelé communément la troisième partie de l'Age de la raison*, 1807. Le libraire Carlile a écrit, dans sa prison de Dorchester, une *Vie de Payne*, Londres, 1820, in-8°, destinée à faire partie de ses œuvres. On trouve à la suite la liste de tous les ouvrages de Payne. Les deux brochures suivantes sont posthumes. 18° *Essai sur l'origine de la franc-maçonnerie*, New Yorck, 1810, in-8° ; traduit en français par Bonneville, 1812, in-8° ; 19° *Extrait d'une réplique à l'évêque de Landoff*, New-Yorck, 1810, in-8°. Il a paru en France, 1792, in-8°, portr., *Recueil de divers écrits de Payne sur la politique et la législation*.

PAZZIS (MAXIME DE SEGUINS DE) naquit à Carpentras, vers 1765, d'une famille ancienne et distinguée, dont une branche avait hérité d'une terre qui l'obligeait à prendre le nom célèbre de Pazzi (cette maison, de Florence, ayant fini, dans le Comtat Venaissin, par une fille entrée dans la famille de Seguins). Neveu de M. de La Motte Dorléans, évêque d'Amiens, célèbre par ses bons mots, et par son fanatisme dans l'affaire du malheureux chevalier de La Barre, il fut pourvu d'un riche bénéfice dans ce diocèse, et en jouit jusqu'à la révolution. Obligé d'émigrer à cette époque, il se réfugia en Angleterre, et ne revint en France qu'à la suite du traité de Lunéville. Il parut renoncer alors à l'état ecclésiastique, et sollicita dans l'administration des places qu'il n'obtint pas. Devenu membre de plusieurs sociétés littéraires de Vaucluse, il voulut justifier ces titres en composant la statistique du département. En 1809, ayant été nommé grand-vicaire de Troyes par M. de Boulogne, son compatriote, il reprit le costume et les fonctions de son état, et suivit le prélat à Troyes ; mais M. de Boulogne ayant été arrêté à Paris, en 1811, à l'époque du concile, l'abbé de Pazzis eut ordre de quitter son grand-vicariat et de revenir à Paris. En 1813, il accompagna encore M. de la Brue, que Napoléon venait de nommer à l'évêché de Gand, mais qui n'était point reconnu pour tel par le clergé, M. de Broglie vivant encore, et fut fort maltraité dans quelques brochures publiées à cette époque en Flandre, parce qu'il passa pour avoir provoqué plusieurs mesures sévères prises alors contre des prêtres attachés à leur évêque. Obligé de quitter Gand, en 1814, il revint à Paris, et y mourut, le 24 août 1817, à l'âge d'environ cinquante-deux ans. On lui doit les ouvrages suivants : 1° *Eloge en forme de notice de Malachie d'Ingoimbert, évêque de Carpentras*, an XIII (1805), in-8° ; 2° *Mémoire statistique sur le département de Vaucluse*, 1808, in-4° : cet ouvrage, rédigé avec beaucoup de soin, renferme un grand nombre de détails curieux, mais on n'y trouve point la notice des hommes illustres du département ; l'auteur avait promis d'en faire l'objet d'un ouvrage particulier qu'il n'a pas eu le loisir de terminer. 3° *Vœu de Louis XIII*, Paris, 1814, in-8° : il s'agit, dans cet opuscule, de l'acte par lequel ce prince déclare la Sainte-Vierge protectrice spéciale de son royaume ; l'auteur attribue à cette protection le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône, en 1814. 4° *Observations sur le récit des troubles du diocèse de Gand, inséré dans l'Ami de la Religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire*, du 20 juillet 1818, in-8° : l'abbé de Pazzis essaie de répondre aux reproches dirigés contre lui dans le *Récit* : l'auteur du journal lui répondit dans les numéros 419 et 421 de son recueil, et là fut terminée cette controverse désagréable pour l'abbé Pazzis. Il s'occupait, dit-on, d'une traduction des Psaumes.

PECHEUX (le baron MARC-NICOLAS-LOUIS), lieutenant-général, né le 28 janvier 1769, à Bucilly, près de Vervins, département de l'Ain, partit, en 1792, comme capitaine dans un bataillon de volontaires de l'Aisne. Il parvint en peu de temps au grade de chef de bataillon, et se distingua en Italie, où il fut chargé de commander une demi-brigade. Son corps ayant été détruit, il entra dans le 95° régiment d'infanterie de ligne, qu'il commanda en Hanovre. Il fit la campagne d'Autriche, en 1805, se signala à la bataille d'Austerlitz, et causa une grande perte à la cavalerie de la garde impériale russe, qui ne put entamer ses carrés. Le colonel Pécheux montra la même bravoure et les mêmes talents dans les campagnes de Prusse, de Pologne, à Schleitz, à Iéna, à Halle, où il culbuta la réserve du prince de Wurtemberg, à la prise de Lubeck, au combat de Spandau, en 1807, et à Friedland, où son régiment faisait partie de la réserve. Il passa en Espagne, en 1808, où, à la tête du 95° régiment, il se rendit maître du plateau de Spinosa. Ce brillant fait d'armes lui valut la croix de commandant de la légion-d'honneur. Il donna de nouvelles preuves de valeur à Tudela, à la prise de Madrid ; à Velez, en janvier 1809 ; à Almaras, le 18 mars, et le 28, à Médellin, où il concourut puissamment à la défaite des Espagnols. Il se battit aussi vaillamment à Talavera, et partagea les lauriers de la victoire d'Ocana. En 1810, durant le siége de Cadix, se trouvant l'un des plus anciens colonels de l'armée, il fut promu au grade de général de brigade, et nommé alors commandant de la ville de Xerès, qu'il ne quitta qu'à l'époque du siége de Tarifa, qui eut lieu sur la fin de 1811, et auquel ses talents l'appelèrent. Quelque temps après, on lui donna le commandement de l'aile gauche, employée au siége de Cadix. A la retraite de l'Andalousie, et pendant la poursuite de Wellington, le maréchal Soult lui ayant confié l'avant-garde de l'armée, il mit en déroute l'arrière garde des Anglais, à Samunos. Au commencement de 1813, le général Pécheux passa en Allemagne comme général de division, et servit sous les ordres du prince d'Eckmühl. La même année, au mois de septembre, il reçut l'ordre de se porter sur Magdebourg avec sa division, forte de huit mille hommes, afin de chasser les ennemis, qui tenaient la rive gauche de l'Elbe. Le général comte de Walmoden, instruit de son projet par des lettres interceptées, déroba aux Français le nombre de ses troupes, et les attaqua avec des forces si supérieures, qu'ils se virent obligés de battre en retraite, malgré la plus vive résistance. Le général Pécheux perdit dans cette affaire tous ses équipages, et deux de ses aides-de-camp restèrent prisonniers. A la fin de 1813, il fut enfermé dans Magdebourg, et y resta durant la campagne de France. Il fut créé chevalier de Saint-Louis à la première restauration, commanda une division à l'armée du Nord pendant les cent jours, et se retira après la bataille de Waterloo. Le roi le chargea, en 1818, du commandement de la 12° division militaire, poste qu'il occupa peu de temps, ayant été nommé inspecteur d'infanterie. De 1820 à 1823, il cessa d'être employé, mais le duc de Bellune, ministre de la guerre, qui appréciait son mérite, l'envoya en Espagne dans le corps du maréchal Lauriston. Le général Pécheux répondit à l'attente du ministre, et contribua à la prise de Pampelune. Rentré en France, il retourna de nouveau dans ses foyers.

PEDRA-BRANCA (DOMINGOS-BORGES DE BARROS, vicomte de), né à Bahia au Brésil, le 10 décembre 1780, d'une ancienne famille portugaise dont les ancêtres ont servi utilement l'état, et dont l'un se distingua, comme capitaine de vaisseau, dans la guerre contre les Hollandais, lorsqu'ils étaient maîtres de Fernambouc. Après avoir reçu une bonne éducation élémentaire dans son pays, M. Borges vint en Portugal pour suivre et terminer ses études à l'université de Coïmbre. Il s'y appliqua aux mathématiques et aux sciences naturelles et fut honoré de l'amitié du célèbre botaniste Brotero et du vice-recteur Monteiro de Rocha, connu de toute l'Europe par ses ouvrages d'astronomie. En 1804, il quitta le Portugal et vint à Paris, où, pendant six ans, il suivit les cours du Jardin des Plantes, du collége de France, celui de M. de Vauquelin, et se livra surtout à l'étude de l'agronomie. L'interruption des communications avec le Portugal et le Brésil l'ayant pendant quelque temps empêché de recevoir de sa famille des remises d'argent, il se vit réduit à vivre de ses travaux littéraires, et coopéra à la rédaction d'un *Dictionnaire* de poche portugais-français et français-portugais, de société avec M. Corrêa de Serra. Après avoir voyagé en France, en Belgique, en Hollande en Allemagne, il réussit par le moyen des amis qu'il avait à

Digitized by Google

Paris à s'embarquer pour New-York à bord d'un vaisseau parlementaire, fit quelque séjour dans les Etats-Unis, et visita plusieurs villes principales de l'Union. Il s'embarqua pour Bahia, et revit sa ville natale, après dix-neuf ans d'absence : mais par suite d'une dénonciation calomnieuse, il fut arrêté et mis au secret comme soupçonné d'être partisan de Napoléon. Transféré à Rio-Janeiro, il se justifia pleinement, et fut élargi par les soins du ministre, M. de Souza. Jean VI reconnut de la manière la plus éclatante la loyauté et l'innocence de l'accusé. Pendant son séjour à Rio-Janeiro, M. Borgès publia un grand nombre de *mémoires* sur l'agriculture et l'administration, à la sollicitation du gouvernement. Il accepta même la place de professeur et d'inspecteur de l'agriculture de sa province et de directeur du jardin botanique qui devait y être créé ; mais le gouverneur de Bahia laissa tous ces projets sans exécution, et éluda les bonnes dispositions du ministère. Voyant l'impossibilité d'être utile à sa patrie, M. Borgès ne s'occupa plus que de faire valoir ses belles propriétés, retiré dans une habitation qu'il avait fait construire loin du tumulte de la ville, et qu'il se plaisait à appeler sa Thébaïde. Il avait, à son retour au Brésil, épousé une veuve riche et aimable, qui l'avait rendu père de deux charmants enfants : et il goûtait un bonheur sans mélange au sein de sa famille, lorsque les événements de 1820, en Portugal, amenèrent une crise politique au Brésil, à laquelle un homme aussi patriote et aussi éclairé que l'était M. Borgès de Barros ne pouvait rester étranger. Le Portugal venait de proclamer les principes du gouvernement représentatif qui, depuis longtemps, faisait l'objet des vœux de tous les Brésiliens instruits ; les habitants de Bahia et les troupes applaudirent avec enthousiasme au cri de liberté qui avait retenti à Porto, et qui entraîna toute la nation portugaise. M. Borgès, ainsi que plusieurs autres Brésiliens, auraient bien voulu profiter du moment pour proclamer l'indépendance de leur pays, et pour le détacher entièrement du Portugal, en se donnant une constitution libre : mais le temps n'était pas encore arrivé : les habitants les plus riches de Bahia étaient des Portugais d'Europe, et ils avaient embrassé avec enthousiasme la cause de leurs compatriotes. D'un autre côté, à moins de renoncer à la monarchie en expulsant la dynastie de Bragance, ou d'avoir un de ses membres pour chef de l'indépendance, et qui voulût se faire proclamer monarque du Brésil, il était impossible de songer à cette époque à se constituer en état d'opposition avec le Portugal. M. Borgès de Barros céda à la nécessité, et nommé aux cortès de Portugal, il accepta cette honorable mission, se rendit à Lisbonne, et concourut aux travaux des cortès constituantes avec beaucoup de zèle et d'activité ; mais tout en prenant part aux questions d'un intérêt général, il s'attacha surtout à plaider la cause du Brésil. Il fut un des signataires de la constitution, mais ne voulut point faire partie des cortès ordinaires qui succédèrent au congrès constituant. Les affaires du Brésil ayant alors pris une direction qui rendait presque certaine l'indépendance de cet état, il quitta donc le Portugal, se rendit à Londres et ensuite à Paris, où don Pedro le nomma son agent pour obtenir du cabinet français la reconnaissance de l'empire du Brésil. Dans l'état de la politique continentale, cette négociation éprouva les plus grands obstacles, et M. Borgès de Barros ne put les vaincre qu'après le traité signé à Rio-Janeiro, par sir Charles Stuart, au nom du roi Jean VI, par lequel ce dernier reconnut le Brésil comme un état indépendant, et don Pedro comme empereur. Cependant M. Borgès, quoique agent non accrédité, rendit de grands services à son pays, à son empereur, et fut traité avec les plus grands égards par le ministère français ; il fut même reconnu officiellement par ce gouvernement avant d'avoir reçu de nouvelles lettres de créance. Il accueillit avec la plus grande bienveillance ceux de ses compatriotes qui se trouvaient à Paris, et vint au secours de plusieurs. Son zèle pour la cause de son pays ne se ralentit pas même par la perte douloureuse qu'il fit d'un fils chéri, qui donnait de grandes espérances. Le jour même de la mort de cet enfant, son père eut la force de surmonter sa douleur et de se rendre à une conférence diplomatique. Dans les premières élections de son pays, il fut élu à la fois député et sénateur : l'empereur l'ayant nommé à ce second poste, dont les fonctions sont incompatibles avec un emploi diplomatique, il a cessé, en 1828, de remplir auprès du gouvernement français les fonctions de chargé d'affaires du Brésil. Depuis lors il vit à Paris en homme privé. L'empereur le créa d'abord baron, et ensuite vicomte de Pedra Branca. Loin de se laisser éblouir par ces vains titres trop prodigués de nos jours, et surtout à la cour de Rio-Janeiro, M. Borgès de Barros n'y vit qu'une occasion d'exercer un devoir envers les habitants du village de Pedra Branca, et son premier soin fut d'y faire établir à ses frais une école primaire. M. de Pedra Branca a cultivé les muses avec succès, et a fait paraître deux volumes de *Poésies adressées aux dames brésiliennes*. Il fut l'ami du célèbre Francisco Manoel, et eut avec lui une longue correspondance relative à la langue et à la littérature portugaises : son amitié ne fut point stérile pour ce Nestor des poëtes portugais, qui plus d'une fois reçut de M. Borgès des marques de sa générosité et de son estime. C'est en grande partie à M. de Pedra Branca qu'on doit les arrangements commerciaux réciproquement avantageux qui ont été conclus entre la France et le Brésil. Depuis la mort de Jean VI, ce diplomate brésilien n'a cessé d'éclairer don Pedro sur ses vrais intérêts en Amérique et en Portugal, et s'est constamment montré partisan des nouvelles institutions constitutionnelles. Quoique fort attaché au Brésil, M. de Pedra Branca connaît toute l'importance des liaisons les plus intimes et les plus amicales entre son pays et la patrie de ses ancêtres, et il est convaincu que l'esclavage et la ruine du Portugal ne peuvent qu'être funestes au Brésil ; c'est pourquoi il ne cessait de faire pour le maintien de la charte portugaise des vœux aussi ardents que pour la consolidation de la constitution brésilienne. M. de Pedra Branca, dans toute sa carrière publique, a toujours montré le plus grand désintéressement et a souvent refusé de toucher des honoraires auxquels il avait droit. Il est membre de plusieurs sociétés savantes de France et des Etats-Unis.

PEDRO. *Voyez*, le SUPPLÉMENT.

PEEL. *Voyez* le SUPPLÉMENT.

PEIGNOT (GABRIEL), littérateur et bibliographe distingué, est né, le 15 mai 1767, à Arc, département de la Haute-Marne. Après avoir fait de bonnes études, il embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelques années à Besançon. En 1791 et 1792, il fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Depuis il a été successivement bibliothécaire du département de la Haute-Saône, principal du collége de Vesoul, et inspecteur de la librairie à Dijon : en 1815, il devint proviseur du collége royal de cette ville, emploi dont il est encore revêtu aujourd'hui. Les travaux assidus et les recherches prodigieuses de M. Peignot le font considérer depuis longtemps comme l'une des principales colonnes de la bibliographie. Les ouvrages qu'il a publiés formeraient à eux seuls une petite bibliothèque. En voici la longue et curieuse nomenclature : 1° *Opuscules philosophiques et politiques de frère Jérôme, mis au jour par son cousin Gabriel*, Paris, 1796, in-18 ; 2° *Manuel bibliographique*, ou *Essai sur les bibliothèques anciennes et modernes, etc.*, 1800, in-8° ; 3° *Petite Bibliothèque choisie* (extrait de l'ouvrage précédent), 1800, in-8° ; 4° *Bagatelles poétiques et dramatiques*, 1801, 2 parties in-8° ; 5° *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, 1802 à 1804, 3 vol. in-8° ; 6° *Essai de curiosités bibliographiques*, 1804, in-8° ; 7° *Dictionnaire critique, etc., des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés*, 1806, 2 vol. in-8° ; 8° *Petit Dictionnaire des locutions vicieuses, etc.*, 1807, in-12 ; 9° *Lettre de Fontenelle au marquis de La Fare sur la résurrection*, en Europe, 1807, in-12 ; 10° *Relation de l'île de Bornéo*, id., 1807, in-12. Cet opuscule est mentionné dans la première édition du *Dictionnaire des anonymes*, n° 2064 ; il a été retranché de la seconde. 11° *La Création et le paradis perdu*, pot-pourri, par un Bourguignon, à Bagdad (vers le même temps), in-12. Ces trois opuscules qui sont fort rares, et dont les deux premiers contiennent des additions de M. Peignot, ont été réunis sous le titre de *Lettres facétieuses de Fontenelle*. 12° *Amusements philologiques*, ou *Variétés en tous genres*, par G.-P. Philomneste, 1808, in-8° ;

deuxième édition, 1813, in-8°; 13° *Bibliographie ancienne*, 1808, in-8°; 14° *Bibliographie curieuse*, ou *Notice raisonnée de livres imprimés à 100 exemplaires au plus, etc.*, 1808, in-8°; 15° *Principes élémentaires de morale, etc., suivis de la Science du bonhomme Richard*, 1809, in-12; 16° *le Portrait du sage, extraits de Confucius, Platon, Zénon, etc.*, 1809, in-12. Le nom de l'auteur se trouve dans un acrostiche de sept vers placé à la fin du volume. 17° *La Muse de l'histoire*, ou *Esquisse de tableaux poétiques, etc.*, 1809, in-8°; 18° *Répertoire de bibliographies spéciales, curieuses et instructives*, 1810, in-8°; 19° *Ambassade des bartavelles du Dauphiné pour féliciter M. Hilaire sur le titre de baron et sur la dotation qu'il vient de recevoir de S. M.*, 1810, in-8°, en vers; 20° *Répertoire bibliographique universel*, 1812, in-8°; 21° *Essai sur l'histoire du parchemin et du vélin*, 1812, in-8°; 22° *Dictionnaire historique et bibliographique portatif, etc.*, 1813, 4 vol. in-8°. M. Peignot n'a rédigé qu'une partie de la lettre A. 23° *Bibliothèque choisie des classiques latins* (plan de l'ouvrage), 1813, in-8°; 24° *Précis chronologique et anecdotique de l'histoire de France, etc.*, 1815, in-8°; 25° *de la Maison royale de France*, ou *Précis généalogique et anecdotique sur la famille de Bourbon, etc.*, 1815, in-8°. Cet ouvrage, le même que le précédent, allait paraître, au mars 1815, lorsque l'*usurpateur* étant revenu à l'improviste, l'auteur changea le titre, fit des cartons, et remplaça, dans le frontispice, le portrait de Louis XVIII par celui de Clovis; en 1816, il a rétabli les choses dans leur premier état. 26° *Testament de Louis XVI, précédé de quelques réflexions, etc.*, 1816, in-8°; 27° *le Nouvelliste des campagnes, etc.*, par Jacques Rambler, à la campagne, 1816, in-8°; 28° *Testament de Marie-Antoinette, etc.*, 1816, in-8°; 29° *Traité du choix des livres, etc.*, 1817, in-8°; 30° *Précis historique et analytique des pragmatiques, concordats, etc.*, 1817, in-8°; 31° *Recherches sur les ouvrages de Voltaire, contenant: 1° des réflexions générales sur ses écrits, etc.*, 1817, in-8°; 32° *Mélanges littéraires, philosophiques et bibliographiques*, 1818, in-8°; 33° *Essai historique sur la lithographie, etc.*, 1819, in-8°; 34° *Abrégé de l'histoire de France, composé de recherches curieuses, la plupart négligées par les historiens, etc.*, 1819, in-8°; 35° *Recherches historiques, littéraires et bibliographiques sur la vie et les ouvrages de M. de La Harpe*, 1820, in-12: publié en tête du premier volume de l'édition du *Lycée* de 1820, 18 vol. in-12; 36° *Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux, depuis 396 ans avant Jésus-Christ jusqu'en 1820 inclusivement, etc.*, 1821, in-8°; 37° *Variétés, notices et raretés bibliographiques, etc.*, 1822, in-8°, suite du n° 6; 38° *Des comestibles et des vins de la Grèce et d'Italie en usage chez les Romains*, 1822, in-8°; 39° *Heures choisies*, ou *Recueil de pièces, etc.*, par madame d'Audelare, 1822, in-16; 40° *Manuel du bibliophile*, ou *Traité du choix des livres, etc.*, 1823, 2 vol. in-8°; 41° *Relation de deux missions de Dijon, l'une en 1737, l'autre en 1824, etc.*, 1824, in-12; 42° *Mémorial religieux et biblique, etc.*, 1824, in-18; 43° *Notice sur la vie et les ouvrages de dom Jamin*, 1825, in-12: en tête du *Fruit de mes lectures, etc.*, de dom Jamin; 44° *Recherches historiques et littéraires sur les danses des morts et sur l'origine des cartes à jouer*, 1826, in-8°; 45° *Sur les lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn, publiées par M. Crapelet*, 1826, in-8°; 46° *Essai chronologique sur les mœurs, les coutumes et usages anciens les plus remarquables de la Bourgogne*, 1827, in-12; 47° *Documents authentiques et détails curieux sur les dépenses de Louis XIV en bâtiments et châteaux royaux, etc.*, 1827, in-8°; 48° *Histoire de la passion de Jésus-Christ, composée en 1490, par le R. P. Olivier Maillard, publiée, en 1828, comme monument de la langue française au 15e siècle*, 1828, grand in-8°; 49° *de Luxe de Cléopâtre dans ses festins avec Jules-César, puis avec Marc-Antoine*, 1828, in-8°. Beaucoup d'ouvrages de M. Peignot ont été publiés sous le voile de l'anonyme, et quelques-uns ont été tirés à assez petit nombre pour exercer un jour la patience des bibliographes, et exciter la passion des bibliophiles.

PELET (Jean-Jacques-Germain), maréchal-de-camp, né à Toulouse, le 23 juillet 1779, fut appelé par la conscription, en septembre 1800, à l'état militaire. A peine rendu à l'armée d'Italie, sous le maréchal Brune, il entra dans le corps du génie, comme adjudant provisoire. Nommé sous-lieutenant-géographe, au mois d'avril 1801, il devint lieutenant en 1802, fut employé en cette qualité aux travaux de la belle carte d'Italie, et du Dictionnaire topographique de cette carte jusqu'en 1805. Il reçut, à cet effet, des éloges de Napoléon, à l'époque de son couronnement à Milan, et mérita d'être choisi par le maréchal Masséna pour devenir son premier aide-de-camp. Il lui resta attaché depuis 1805 jusqu'en 1812, et fut honoré de sa confiance ainsi que de son attachement: ce grand capitaine le nommait son *fils d'armes*. Le lieutenant Pelet se distingua dans presque tous les combats de la campagne d'Italie, en 1805, fut envoyé auprès de Napoléon, assista à la bataille d'Austerlitz, et se hâta de retourner en Italie. Il rendit des services importants à Naples et à Gaëte, fit la campagne dans les Calabres, en 1806, et celle de Pologne, en 1807; obtint dans cette dernière campagne le grade de capitaine, et s'attacha entièrement au maréchal Masséna, en quittant définitivement le corps des ingénieurs-géographes. Il fit la campagne d'Autriche, en 1809, avec le même maréchal, et contribua bien au-delà de son grade au gain de la bataille d'Ekmühl, le 22 avril. Le lendemain 23, avec une trentaine de dragons badois, il enleva aux Autrichiens un convoi considérable, à quatre lieues en avant de l'armée française. Sa belle conduite au combat d'Ebersberg lui valut le grade de chef de bataillon. Il prit part à la bataille d'Essling, les 21 et 22 mai, et particulièrement aux combats acharnés qui furent livrés dans le village d'Aspern, fit ensuite une foule de reconnaissances, et notamment celle de Moulin, sous le feu de l'artillerie autrichienne, et reçut, à cette occasion, la croix d'officier de la légion d'honneur. Pelet se distingua également aux batailles d'Enzerdorff et de Wagram, à tous les combats qui suivirent, et surtout à celui de Znaïm, le 11 juillet, combat où il fut chargé par le maréchal Masséna de diriger les troupes et de placer l'artillerie. En 1810 et 1811, il suivit, en qualité de son premier aide-de-camp, le même maréchal en Espagne et en Portugal, et prit la part la plus active à toutes les affaires qui eurent lieu. Envoyé auprès de Napoléon, pour rendre compte du résultat peu favorable de cette campagne de Portugal, que l'empereur lui imputait, il eut à soutenir avec lui deux conférences très vives dans lesquelles il parvint à prouver l'injustice des reproches faits au maréchal et à lui. Aussi, à la fin de la seconde audience, l'empereur le congédia en lui disant, *Adieu, colonel*. Pelet ne retourna en Espagne que pour y préparer la bataille de Fuentes d'Onoro, et suivit en France le maréchal Masséna qui venait d'y être rappelé. Employé dans la grande-armée de Russie, d'abord comme chef de l'état-major de l'aile droite, et ensuite comme chef d'état-major de l'infanterie, il se fit remarquer à l'attaque de Smolensk et à la bataille de la Moskowa. Dans la nuit qui précéda cette bataille, il avait fait, de mémoire, l'esquisse la plus exacte de tout le terrain et l'avait remise au comte Lobau. A Moscou, le colonel Pelet obtint de Napoléon le quarante-huitième d'infanterie, l'un des plus beaux régiments de l'armée, et se trouva, le 18 novembre, avec le troisième corps d'armée, à la terrible bataille de Krasnoï, que les ennemis, et particulièrement le général anglais Wilson, ont nommée *la bataille des héros*. Il sauva dans cette fatale retraite les débris de plusieurs corps d'armée, un grand nombre d'aigles ou drapeaux, en conseillant au maréchal Ney, qui était d'abord d'un avis contraire, de passer le Borysthène (ou Dniéper) sur les glaces, afin d'aller rejoindre Napoléon à Orscha. Malgré les horribles souffrances du froid, de la faim, et surtout des blessures dont il était couvert, il n'eut pas plus tôt atteint l'Allemagne qu'il la traversa avec rapidité, et qu'il reparut à la tête de deux nouveaux bataillons de son régiment, pour se rendre de Mayence à Erfurt: mais le ministre l'appela à Anvers pour y organiser le bataillon que l'on formait de nouveau: c'est au milieu de cette opération qu'il reçut, le 12 avril 1813, le brevet de général de brigade. Il voulut alors prendre part à la guerre d'Allemagne. Mais Napoléon, convaincu que ses forces ne répondaient pas

à son zèle, lui donna le commandement de la ville de Dresde, et ensuite celui des dépôts de l'armée. Le général Pelet se distingua dans toutes les affaires qui suivirent la rupture de l'armistice, au 10 août, prépara toutes les opérations de l'armée, et concourut aux succès obtenus contre les Prussiens au village de Reich, ce qui le fit nommer commandant de la légion-d'honneur. Après la bataille de Leipsick, le 18 octobre, où il avait été blessé et où il avait eu deux chevaux tués sous lui, il fit l'arrière-garde de l'armée jusqu'à Erfurt, fut journellement aux prises avec l'ennemi, et fut nommé adjudant-général des chasseurs à pied de la vieille garde. La bravoure et l'intelligence qui l'avaient distingué hors de France brillèrent d'un nouvel éclat quand il s'agit de défendre le sol de la patrie. Châlons-sur-Marne, Brienne, Troyes Champaubert, Montmirail, Vauchamp, Montereau, Laon, Reims, Arcis-sur-Aube, Saint-Dizier et enfin Vitry-le-Français, le trouvèrent ce qu'il avait toujours été, aussi habile général que soldat intrépide. En avril 1814, le général Pelet envoya tant en son nom qu'en celui de sa brigade, son adhésion au gouvernement des Bourbons. Il suivit l'ex-garde impériale à Nancy, en qualité de major du premier régiment, et s'occupa alors d'un nouveau système de manœuvres qui promettait d'utiles améliorations. Il se trouvait en congé dans son pays natal, lors de l'invasion du territoire français par Napoléon, en 1815. Il combattit à Charleroy et à Fleurus, à la tête du second régiment des chasseurs de la garde, et sembla redoubler de courage à la dernière bataille où il eut l'occasion de l'employer. Il défendit à Waterloo, jusqu'à la nuit, le village de Planchenois, et conserva l'aigle des quatre régiments de chasseurs à pied de la vieille garde, malgré les violentes attaques des corps prussiens de Bulow et de Pirch. Le général Pelet réunit alors les débris des régiments de chasseurs de la garde, et fit l'arrière garde de l'armée. Il se servit de l'ascendant qu'il avait sur eux pour les déterminer à quitter Paris, sous lequel ils voulaient combattre et s'ensevelir. Fidèle à ses devoirs jusqu'à la fin, il suivit ses troupes au-delà de la Loire, et assista au licenciement de ses compagnons d'armes. A la formation du corps royal d'état-major, le général Pelet y fut compris comme maréchal-de-camp. Personne n'a servi sa patrie avec plus de désintéressement : il n'a reçu ni titre ni dotations. Il vivait retiré à la campagne, occupé de travaux militaires et historiques, lorsqu'il fut appelé, en juin 1818, pour faire partie de la commission de défense du royaume, comme membre et secrétaire. Il y resta jusqu'au mois de janvier 1821, et ce fut à lui qu'on doit les vingt-trois mémoires qui composent la collection des travaux de cette commission. Rentré dans la non-activité, il s'est occupé de mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis pendant sa carrière militaire. Il a publié : 1° *Mémoires sur la guerre de 1809, en Allemagne, avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren*. Paris, 1824—1826, 4 vol. in-8° ; 2° *Des principales opérations de la campagne de 1813*, deux articles, Paris, 1826, in 8° (extrait du *Spectateur militaire*) ; 3° *Division militaire*, article extrait de l'*Encyclopédie moderne*, Paris, 1827, in-8° ; 4° *Lettres historiques et politiques sur le Portugal, par le comte Joseph de Pecchio, publiées par M. Léonard Gallois, et augmentées d'un coup-d'œil militaire sur le Portugal*, Paris, 1827, in-8°.

PELET DE LA LOZÈRE (le comte Jean), pair de France, né dans une famille protestante, à Saint-Jean-du-Gard, en 1779, fut d'abord avocat au parlement de Provence, et devint, en 1791, président de directoire du département de la Lozère. Elu, l'année suivante, député à la convention nationale, il était absent de cette assemblée au moment du procès du roi, et fut dispensé d'émettre son vote : les principes modérés qu'il professa au milieu du système qui prévalut ensuite, ne laissent aucun doute sur l'opinion qu'il eût manifestée à l'égard de cet infortuné monarque. Il s'opposa, le 15 septembre 1794, à la proposition d'un membre tendant à continuer, après le 9 thermidor, les mêmes pouvoirs aux membres restants de l'ancien comité de salut public, par un discours improvisé, qui fit sur l'assemblée la plus vive sensation, et il ne monta pas de fois à la tribune qu'il n'attaquât quelques-unes des mesures révolutionnaires. Ainsi il fit mettre en liberté le contre amiral Lacrosse, et demanda l'élargissement de Lacroix, auteur du *Spectateur français*, traduit comme royaliste au tribunal révolutionnaire : il proposa ensuite d'envoyer des députés dans les colonies, et détruisit les objections qu'on opposait à cette mesure. Elu président le 24 mars de l'année suivante, il présenta, le 8 avril, un tableau de la situation de la France, attaqua ouvertement la constitution de 1793, et demanda la convocation des assemblées primaires. Sa présidence fut marquée par un grand acte de courage en faisant respecter la dignité nationale au milieu de l'insurrection populaire qui éclata le 20 du mois suivant. Envoyé en Catalogne pour y calmer quelques mouvements dans l'armée, et pour entamer des négociations avec l'Espagne, il réussit dans cette double mission ; et eût probablement obtenu le même succès dans une mission qu'il devait remplir à Lyon, et à laquelle l'avait appelé le comité de salut public, si le parti de la *montagne* n'eût fait révoquer le décret. Après la journée du 13 vendémiaire, il fut dénoncé, avec Boissy-d'Anglas, Lanjuinais et quelques autres députés, comme un des chefs de la révolte sectionnaire, mais il parvint à se disculper. M. Pelet n'eut pas besoin de la réélection des deux tiers pour faire partie du conseil des cinq-cents : il fut appelé à la représentation nationale par soixante-onze départements, s'y montra, comme à la convention nationale, conciliant et modéré, et provoqua la mise en liberté de Bergasse, que le 9 thermidor avait sauvé de l'échafaud. Le 29 février 1796, il proposa un message au directoire pour l'inviter à s'occuper des moyens de donner la paix à l'Europe, proposition qui fut mal accueillie par l'assemblée ; les murmures qui avaient accueilli sa proposition se renouvelèrent lorsqu'il fut désigné pour faire partie d'une commission chargée de rechercher les causes des désordres du Midi, et son élection fut révoquée. Il fit passer à l'ordre du jour sur une demande du directoire, qui voulait encore ajouter à l'extension des tribunaux militaires. Elu président le 19 juin 1796, il proposa et fit adopter deux décrets, l'un portant qu'il serait accordé des secours à tous les enfants d'émigrés et de condamnés : l'autre que tous les pensionnaires de l'état civil, militaire et ecclésiastique, seraient payés sur-le-champ. Il fut aussi, dans le conseil des cinq-cents, l'un des plus ardents défenseurs de la liberté de la presse et des journaux ; il releva même le langage inconvenant de quelques orateurs, qui avaient comparé les journalistes à des prostituées. Après la session, M. Pelet se retira dans ses foyers, d'où il fut appelé, en 1800, pour remplir la place de préfet de Vaucluse. Il parvint bientôt à y rétablir l'ordre, depuis longtemps troublé par des factions. Il fut nommé conseiller d'état en 1802, et en exerça les fonctions jusqu'en 1815. Il avait en cette qualité la direction du deuxième arrondissement de la police générale, qui comprenait le midi de la France. Il fut en outre chargé, dans l'intervalle, de plusieurs missions, entre autres à Bayonne en 1813, et à Montpellier en 1814. A la fin de 1815, il occupa momentanément le ministère de la police générale. Il a cessé toutes ses fonctions publiques depuis le second retour du roi, et il vit dans la retraite, environné de l'estime et de l'affection que lui ont méritées une conduite constamment irréprochable et les services éminents rendus à sa patrie. Il était depuis la fondation commandant de la légion d'honneur.

PELET (le baron), fils aîné du précédent, né en 1785, fut d'abord auditeur au conseil d'état en 1806, puis administrateur général des forêts de la couronne jusqu'en 1814, époque de la suppression de cette administration. Nommé, en 1820, préfet du département de Loir-et-Cher, en remplacement de M. Terray, il fit promptement oublier son prédécesseur par une administration éclairée, beaucoup d'amour du bien public, et une bienfaisance active qui le rendaient cher à tous ses administrés. Tant de mérite et de vertus, surtout dans un protestant, ne pouvaient longtemps convenir à l'ancien ministère, et M. Pelet fut destitué en 1823. Toute la population de Loir-et-Cher sentit vivement la perte qu'elle faisait, et rengea pleinement M. Pelet

Digitized by Google

d'une disgrâce qui n'avait d'ailleurs rien que d'honorable, par les regrets publics qu'elle lui témoigna. Aux élections de 1827, les électeurs de trois arrondissements de Loir-et-Cher, organes d'une reconnaissance qui ne voulait pas être stérile, nommèrent en même temps M. Pelet leur représentant à la chambre des députés, malgré les menaces et les intrigues du préfet actuel. Digne émule de son père, M. Pelet s'est placé à la chambre parmi les défenseurs des libertés nationales, et a paru plusieurs fois à la tribune pour y défendre avec succès les intérêts du pays. M. Pelet a épousé la fille de M. Otto, comte de Mosley (*Voyez ce nom*), femme distinguée par ses vertus, ses connaissances étendues et sa bienfaisance, dont elle a laissé à Blois des souvenirs qui s'effaceront difficilement.

PELLETAN (Jean-Gabriel), né à Marseille, en 1747, se rendit au Sénégal, en 1787, pour y gérer les affaires de quelques-uns de ses amis intéressés dans la compagnie d'Afrique. Il répondit pleinement à la confiance qu'on avait eue en lui, et se concilia l'estime et la bienveillance du chevalier de Boufflers, gouverneur de la colonie, par les agréments de son esprit et son caractère aimable. Il revint trois ans après en France, et fut nommé directeur-général de la compagnie du Sénégal à Paris. Pelletan perdit cet emploi à la révolution qui détruisit cette association commerciale, et fut même incarcéré pendant quelques mois. Rendu à la liberté, il s'occupa de réunir les débris de sa fortune, et mourut au mois de décembre 1801. Il a publié : *Mémoires sur la colonie française du Sénégal, avec quelques considérations historiques et politiques sur la traite des nègres, sur leur caractère, et les moyens de faire servir la suppression de cette traite à l'accroissement et à la prospérité de cette colonie*, Paris, 1801, in-8°, cartes. Pelletan écrivit cet ouvrage pendant qu'il était renfermé à Saint-Lazare. Dépourvu de livres, de cartes, et même du journal qu'il avait tenu pendant son séjour au Sénégal, et écrivant sur la foi de simples réminiscences, il n'a pu rien apprendre de neuf sur la géographie ; mais ses considérations sur le parti que l'on peut tirer du Sénégal sont de nature à être encore utiles.

PELLETAN (Philippe Jean). *Voyez* le Supplément.

PELLETAN fils. *Voyez* le Supplément.

PELLETIER (Bertrand), né à Bayonne en 1761, se rendit à Paris à l'âge de dix-sept ans, et y étudia la chimie et la pharmacie, sous Bayen et Darcet. Deux *Mémoires* ayant pour objet, l'un, divers procédés nouveaux et ingénieux pour obtenir l'acide arsenique ; l'autre, certains phénomènes qui se passent dans l'extinction de la chaux vive, et dans la préparation de l'acide phosphorique, rendirent bientôt son nom célèbre. D'autres *Mémoires* non moins importants, et qui se succédèrent avec rapidité, vinrent appuyer la chimie pneumatique alors contestée. Sur ces entrefaites, Pelletier fut chargé par Darcet de diriger la pharmacie de Rouelle, et le collège de pharmacie lui conféra exceptionnellement le titre de pharmacien, à l'âge de vingt-deux ans. L'exercice de la pharmacie ne le détourna pas de ses travaux chimiques. Parmi les *Mémoires* qu'il publia à cette époque, on en remarque un sur la cristallisation des sels déliquescents, et un autre sur le chlore. Ses belles recherches sur le phosphore et les phosphures métalliques contribuèrent puissamment aux progrès de la science. On lui doit encore des *Observations* sur le muriate de baryte, le carbonate de potasse, la strontiane, le molybdène, la plombagine, l'éther acétique, la préparation du savon, l'or mussif, et l'affinage du métal des cloches. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1791. Après la révolution, il devint successivement membre du bureau des consultations des arts, inspecteur des hôpitaux, commissaire des poudres et salpêtres, et membre du conseil de santé des armées. A la formation de l'institut, il fit partie de ce corps savant, et pendant les deux dernières années de sa vie il professa la chimie à l'école polytechnique. Une mort prématurée l'enleva, le 21 juillet 1797. La plupart de ses *Mémoires* ont été insérés dans les *Annales de chimie*. Les principaux ont été réunis et publiés par son fils et M. Sédillot jeune, sous ce titre : *Mémoires et observations de chimie*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°.

PELLETIER (Joseph), fils du précédent, chimiste distingué, professeur à l'école de pharmacie, membre titulaire de l'académie royale de médecine, du conseil de salubrité, et de plusieurs sociétés savantes et étrangères, chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, naquit à Paris, le 22 mars 1788. Marchant sur les traces de son père, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences physiques, déploya dans ses premiers travaux un rare talent d'observation et d'analyse, et bientôt d'importantes découvertes vinrent confirmer les hautes espérances qu'il avait fait concevoir. Nous lui devons la découverte de la plupart des bases salifiables végétales dont l'une, la quinine, unie à l'acide sulfurique, est l'un des médicaments les plus précieux que nous possédions, et l'une des nombreuses conquêtes pharmacologiques qui aient le plus illustré la médecine française. Le *Mémoire* publié à ce sujet, par M. Pelletier, lui a mérité les éloges universels, et l'académie des sciences, voulant récompenser ce beau travail, lui a décerné un prix de 10 mille francs dans sa séance publique de 1827. M. Pelletier poursuit ses intéressantes recherches, et se dispose à faire connaître incessamment les importants résultats qu'il a déjà obtenus. Il a publié : 1° *Faits pour servir à l'histoire de l'or* ; 2° *Examen chimique du lichen qui croît sur la fausse angusture* ; 3° (avec M. Magendie) *Recherches chimiques et physiologiques sur l'ipécacuanha*, Paris, 1817 ; 4° (avec M. Caventou) *Notice sur la matière verte des feuilles*, 1817 ; 5° *Mémoire sur un nouvel alcali, la strychnine*, 1818 ; 6° *Examen chimique de la cochenille et de la matière colorante* : mémoire du plus grand intérêt, lu à l'institut, le 20 avril 1818 ; 7° *Examen chimique de plusieurs végétaux de la famille des colchicées, etc.* ; 9° *Analyse chimique du quinquina, suivie d'observations médicales sur l'emploi de la quinine et de la cinchonine*, Paris, 1821, in-8°. Plusieurs de ses *Mémoires* ont été insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, publiées par MM. Arago et Gay Lussac, et dans le *Journal de pharmacie*.

PELLETIER VOLMERANGES, *Voy.* Volmeranges.

PELLICER (Don Juan Antonio), savant bibliographe espagnol, bibliothécaire de Charles III, et membre de l'académie royale des sciences, né à Valence en 1738. Après avoir fait d'excellentes études à l'université de Salamanque, il suivit la carrière de l'érudition, et devint un des hommes les plus instruits dans l'histoire et les antiquités. Il vint à Madrid appelé par Charles III, et en reçut des marques continuelles de bienveillance. Il mourut dans cette ville, en 1806. On doit à ce savant une foule d'ouvrages parmi lesquels on distingue : 1° *Ensayo de una bibliotheca de traductores españoles*, 1778, in-4°. L'auteur a donné à son ouvrage le titre d'*Essai*, parce qu'il n'y parle que de trente-sept traducteurs ; les *notices* sur chacun d'eux sont faites avec méthode, et les titres des ouvrages exacts, aussi ne sont-ils pris que sur les livres mêmes. L'essai est précédé de notices littéraires sur la vie de trois auteurs espagnols, *Lupercio Leonardo y Argensola*, *Bartholomeo-Juan Leonardo y Argensola*, son frère, et *Miguel Cervantes*. C'est Pellicer qui nous a fait connaître le lieu de la naissance de l'auteur de *Don Quichotte*. Nicolas Antonio le disait *Hispalensis* (de Séville, *patria aut origine*) ; Mayans le faisait naître à Madrid, et les différentes opinions ne se bornaient pas à ces deux villes. Pellicer établit qu'il est né à Alcala de Hénarès, et qu'il a été baptisé le 9 octobre 1547. 2° Des *dissertations* sur des sujets d'histoire, d'antiquité, de littérature ; entre autres : *Dissertacion historico geografica sobre el origen, nombre y poblacion de Madrid, asi en tiempo de Moros como de Cristianos*, Madrid, 1806, in-4°. Il avait achevé, en 1789, une *Histoire de la bibliothèque royale* (de Madrid), avec une *notice* sur les bibliothécaires et les écrivains : elle était sous presse en 1808, au moment de l'invasion des Français en Espagne, sans qu'on puisse assurer même aujourd'hui qu'elle ait été entièrement terminée : mais on doit à Pellicer une excellente édition avec des *notes*, du *Don Quijote* de Cervantes, 1797, cinq volumes petit in-8° ; réimprimée avec des corrections, 1798—1800, neuf parties, petit in-8°. Les notes de Pellicer ont été reproduites dans l'édition de Paris, 1814, sept volumes in-18, conforme pour le texte à l'édition de l'académie royale espagnole.

Digitized by Google

PELLICCIA (Alexis), né à Naples, en 1744, fit ses humanités à l'université de cette ville, et sa philosophie sous la direction de Génovesi. Il embrassa la carrière ecclésiastique, dans laquelle ses connaissances étendues lui promettaient de brillants succès, et il fit paraître, à l'âge de seize ans, un petit ouvrage italien sur l'origine et le but des prières que les peuples avaient l'usage d'adresser au ciel pour la prospérité de leurs princes. L'impératrice en demanda à l'auteur lui-même une traduction en latin qu'elle voulait faire adopter dans ses états. Sa réputation était déjà faite lorsqu'en 1781 le gouvernement l'appela à remplir une chaire d'antiquités chrétiennes qui se trouvait vacante à l'université. Pelliccia, qui n'avait pas sollicité cet honneur, s'empressa de s'en montrer digne en étudiant avec soin les archives qui, dans ce royaume, sont si riches en monuments précieux, et rédigea un ouvrage sur ce sujet. Il comprend tout ce qui pouvait contribuer à en donner une idée claire et complète. Comme on s'occupait alors de rassembler des matériaux pour éclaircir l'histoire ancienne de ce royaume, Pelliccia fut invité à concourir, par ses lumières et son expérience, au succès d'une entreprise tout-à-fait nationale, et il réunit, en 6 vol. in-4°, différentes chroniques, la plupart inédites, qu'il enrichit de dissertations préliminaires, de notes et de renseignements les plus propres à dissiper les ténèbres dont plusieurs points de cette histoire étaient enveloppés, et qui furent publiés à la suite de la collection des historiens napolitains imprimée par Gravier. Sous le gouvernement français, qui ne négligeait aucun moyen d'encourager et de récompenser le mérite, Pelliccia fut nommé professeur de diplomatique à la même université, président du jury d'examen, et vicaire général de l'église de Naples. Lors de la constitution de 1820, il reçut un nouveau témoignage de l'estime publique par sa nomination au parlement; il y déploya une grande modération de principes et une grande fermeté de caractère. Quoiqu'il fût très âgé, il jouissait d'une santé vigoureuse; mais le spectacle affligeant des malheurs qui suivirent le renversement de l'ordre constitutionnel abrégea ses jours, car il aimait ardemment sa patrie. Il mourut le 28 décembre 1822, laissant plusieurs manuscrits inédits, dont les plus remarquables sont: une *Topographie de Naples et de ses faubourgs telle qu'elle était depuis le sixième jusqu'au quinzième siècle*, et un *Traité sur l'origine et les vicissitudes des propriétés de l'église des anciens Lombards*. Il a publié: 1° *De publicâ ac privatâ prece pro principibus*, Naples, 1789, in-8°; 2° *Corso di antichita ecclesiastiche*, ibid., 4 vol. in-8°; 3° *Croniche e diarii del regno di Napoli*, ibid., 6 vol. in-4°; 4° *Dissertazione sul ramo degli Apennini che termina dirimpetto all' isola di Capri*, ibid., in-8°; 5° *Dissertazione sopra l'antica città di Equa*, ibid., in-8°; 6° *Dissertazione sul vero significato della Theol del testo ebraico*, ibid., in-8°; 7° *Del culto della chiesa greca verso la Vergine*, ibid., in-8°; 8° *Istituzioni della scienza diplomatica*, ibid., 1813, 1er vol.

PELTIER (Jean-Gabriel), né à Nantes, d'un négociant de cette ville, était destiné à suivre la carrière du commerce, lorsque les événements de 1789 le décidèrent à se faire journaliste. Il fonda le pamphlet périodique intitulé *les Actes des apôtres*, où l'on trouve plus d'esprit que de bon sens et de raison. Défenseur opiniâtre d'une mauvaise cause, Peltier ne crut pouvoir défendre plus convenablement les privilèges et les abus monstrueux de l'ancienne monarchie, que par des calembourgs, des bons mots et des sarcasmes presque toujours grossiers. L'assemblée constituante devint surtout l'objet de ses attaques les plus virulentes. Cette assemblée néanmoins, après avoir décrété la liberté de la presse, sut en respecter les licences jusque dans ses plus injustes adversaires. Au 10 août, Peltier se retira à Londres: il y continua ses injures contre la révolution française. En 1803, il publia *l'Ambigu*, journal qui a paru jusqu'à la restauration. Les premiers cahiers, dirigés contre Napoléon, se distinguent surtout par l'acrimonie accoutumée de l'auteur. Personne en Europe, dit un de ses biographes (et cela doit paraître fort), n'a dit plus d'injures à Napoléon que Peltier. Après la paix d'Amiens, Bonaparte, que les attaques du journaliste blessaient profondément, adressa des plaintes au ministère anglais, qui répondit que la presse était libre dans la Grande-Bretagne, et que la voie des tribunaux restait ouverte à ceux qui se croyaient offensés. L'ambassadeur français attaqua Peltier juridiquement, et demanda qu'il fût banni d'Angleterre comme ayant provoqué l'assassinat de Napoléon. Cité devant la cour du banc du roi, le journaliste eut pour défenseur le célèbre sir John Mackintosh, qui prononça en sa faveur un plaidoyer très éloquent. Peltier, quoique convaincu de calomnie, en fut quitte pour une légère amende et les frais du procès, qui furent acquittés au moyen d'une souscription spontanée. Ce jugement fut rendu le jour même de la dénonciation des nouvelles hostilités entre la France et l'Angleterre, de sorte qu'au lieu de nuire au succès de *l'Ambigu*, cet événement en accrut prodigieusement la vogue. La chute de l'empereur et la double restauration mirent fin à cette guerre de plume. Peltier revint en France en 1814 et 1815; il paraît qu'il ne réussit pas dans ses démarches auprès de la maison de Bourbon, car il retourna en Angleterre où il s'était marié, et où il vivait d'une faible pension ministérielle. A la fin de 1817, il reprit la publication de son *Ambigu*, déclarant que quoique le rétablissement des Bourbons fût accompli, l'affermissement de leur trône ne lui paraissait encore que problématique. Il poursuivit avec un violent acharnement le ministère de M. Decazes. De retour à Paris depuis quelques années, Peltier y mourut en mars 1825. Christophe, roi d'Haïti, avait nommé provisoirement Peltier son chargé d'affaires à Londres, et le payait en balles de coton, en café, et autres denrées coloniales: aussi *l'Ambigu* a-t-il porté aux nues le monarque noir de Saint-Domingue. A cette occasion, ses ennemis disaient, en imitant le style des *Actes des apôtres*, qu'il avait changé du *blanc* au *noir*. J.-G. Peltier a publié: 1° *Sauvez-vous, ou Sauvez-nous*, août 1789, in-8°, anonyme, contre l'assemblée constituante; 2° *Domine salvum fac regem*, 21 octobre 1789, in-8°, anonyme; 3° *Pange lingua*, 1789, in-8°; 4° *les Actes des apôtres*, depuis le mois de novembre 1789 jusqu'au mois d'octobre 1791, Paris, 10 vol. in-8°, plus 11 numéros; édition contrefaite, Paris, 20 vol. in-18. Ce journal contient 311 chapitres ou numéros. Il ne fut discontinué que sur l'ordre formel que Louis XVIII fit signifier à l'auteur par M. de la Porte, intendant de la liste civile. Peltier a eu pour collaborateurs: le général comte de Langeron, le comte de Lauraguais, maintenant duc de Brancas, pair de France, le comte de Rivarol, M. Régnier, M. de Mesnil Durand, M. d'Aubonne, M. Georges, M. Béville, M. Langlois, M. Artaud, M. Bergasse, M. l'abbé de la Bretinais, et M. le chanoine Turménie. 5° *Dernier tableau de Paris, ou Précis de la révolution du 10 août et du 2 septembre, des causes qui l'ont produite, des événements qui l'ont précédée, et des crimes qui l'ont suivie*, Londres, 1792, 2 vol. in-8°; traduit en anglais, 1792, 2 vol. in-8°; réimprimé à Paris après le 9 thermidor. 6° *Histoire de la restauration de la monarchie française, ou la Campagne de 1793*, publiée en forme de correspondance, Londres, 1793, in-8°. C'est une histoire en forme de prédiction, que l'avenir tarda longtemps à réaliser. 7° *Courrier de l'Europe et Courrier de Londres*, ensuite sous le titre de *Tableau de l'Europe pendant 1794*, Londres, 1794 et 1795, 2 vol. in-8°; 8° *Paris pendant les années 1795 à 1802*, 250 numéros formant 35 vol. in-8°; 9° *Deux lettres adressées à un membre du parlement actuel sur les propositions de paix avec le directoire de la république française*, par Edm. Burke, traduit de l'anglais, Londres, 1797, in-8°; 10° *Tableau du massacre des ministres catholiques et des martyrs de l'honneur, exécuté dans le couvent des Carmes et à l'abbaye de Saint-Germain, les 2 et 4 septembre 1792, suivi d'une histoire, par ordre alphabétique, des députés qui ont voté pour le jugement de Louis XVI*, Lyon, 1797, in-8°; 11° *l'Ambigu, variétés atroces et amusantes, journal dans le genre égyptien*, commencé en 1803, continué ou repris jusqu'en 1817, formant environ 100 vol. in-8°. Il paraissait un cahier tous les dix jours. C'est une collection de déclamations exagérées, et de pièces pour la plupart apocryphes ou dénaturées: quelques-unes ont été tra-

duites en français en 1814. 12° *Relation du voyage de S. A. R. monseigneur le duc de Berry, depuis son débarquement à Cherbourg jusqu'à son entrée à Paris*, Paris, 1814, in-8°, anonyme; 13° *Naufrage du brigantin américain le Commerce, perdu sur la côte occidentale d'Afrique, au mois d'août 1815, accompagné de la description de Tombuctoo et de la grande ville de Wassanah, inconnue jusqu'à ce jour*, publié par M. James Riley, ancien capitaine et subrécargue dudit brigantin, traduit de l'anglais, Paris, 2 vol. in-8°. On doit encore à Peltier une réimpression, avec des changements, du *Voyage en Égypte* de M. Denon.

PENHOUËT (le comte de MAUDET DE), né vers 1765, dans le diocèse de Vannes, en Basse Bretagne, entra fort jeune dans la marine, où il servait au commencement de la révolution dans le grade de lieutenant de vaisseau. Il fit partie, en 1791, d'une division qui portait le comte de Senneville, ambassadeur de Louis XVI auprès du dey d'Alger. Il n'émigra qu'en 1792, revint en France sous le gouvernement consulaire, et s'occupa dans sa terre de la Boraye, près de Redon, d'agriculture et d'archéologie. Au retour des Bourbons, en 1814, il fut fait chevalier de Saint-Louis, et reprit du service dans l'armée de terre. Nommé colonel-commandant de la 19° légion de gendarmerie, à la résidence de Lyon, il s'y trouva à l'époque des troubles qui agitèrent cette ville, en 1817, et ne put se dispenser d'y faire exécuter rigoureusement les ordres du général Canuel. Il fut remplacé peu de temps après, et fut envoyé à Besançon, d'où il a passé depuis au commandement de la gendarmerie de la 13° division militaire, en Bretagne. M. de Penhouët a publié: 1° *Essai sur les monuments armoricains qui se trouvent sur la côte méridionale, près de Quiberon* (les pierres de Carnac), 1807, in-4°; 2° *Antiquités égyptiennes dans le Morbihan* (les statues de Quinipilly), Vannes, 1812, in-fol., figures; 3° *Recherches historiques sur la Bretagne, d'après ses monuments anciens et modernes*, Nantes, 1814, in-4°, fig.: cet ouvrage n'a pas été continué; 4° *Recherches d'antiquités romaines et autres observations faites en 1816 et 1817, dans les départements du Rhône, de la Loire et de la Haute-Loire*, prospectus, Besançon, 1817, in-8°; 5° *Lettres sur l'histoire ancienne de Lyon*, 1817, in-4°; 6° *Traduction d'un morceau de poésie armoricaine* (sur le combat des trente), Vannes, 1819, in-4°; 7° *Mémoire dans lequel on a proposé de nouveau d'examiner les monuments armoricains connus des antiquaires sous le nom de pierres de Carnac, jusqu'à présent inexpliqués*, Rennes, in-4°, (sans date). L'auteur, dans ses *Essais* ci-dessus, avait prétendu que les quatre cents pierres de Carnac étaient autant d'anciens tombeaux. Dans le second mémoire, il croit qu'elles offrent la figure du serpent, qui joue un si grand rôle dans l'antiquité asiatique. 8° *Médailles armoricaines* (antérieures à la domination romaine en Armorique et déterrées à Lamballe), in-4°, sans date. Elles représentaient, suivant l'auteur, le soleil ou dieu Baal ou Bel. 9° *Dissertation sur un ancien édifice dans le département des Côtes-du-Nord, vulgairement connu sous le nom de Temple de Lanaff*, Saint-Brieuc, 1824, in-4°. L'auteur pense que ce monument de forme ronde, ouvert de douze portes séparées par autant de piliers, formant des arcades élégantes, est un ancien baptistaire. 10° *Notice sur un ancien portrait de Bertrand du Guesclin*, avec quelques particularités de la vie de ce héros, in-4°, sans date. Presque tous les ouvrages de M. Penhouët ont été publiés sous le voile de l'anonyme.

PEPE (FLORESTAN) naquit, en 1779, à Squillace, ville de la Calabre ultérieure, d'une famille distinguée et inscrite dans les archives de l'ancienne noblesse de Messine. Son père l'envoya, à l'âge de douze ans, au collége des pères célestins de Saint-Pierre à Maiella, à Naples, où l'on n'admettait que des gentilshommes. Les talents remarquables que le jeune Pépé annonça pendant le cours de ses premières études, donnèrent à ses précepteurs le désir de se l'attacher; mais ils échouèrent dans leur entreprise. Au bout de deux ans, il les quitta avec le consentement de son père, et entra dans le collége militaire de l'*Annunziatella*. A l'âge de dix-sept ans, il avait terminé son cours de mathématiques simples et appliquées, et s'était tellement concilié l'affection et l'estime de ses supérieurs, que l'année suivante on le fit entrer avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment de Bourbon, un des plus beaux corps d'infanterie que le roi eût à cette époque. En 1799, il fut témoin des revers qui amenèrent la dissolution du gouvernement napolitain et de son armée, prit du service sous la nouvelle république, et fut nommé lieutenant de la légion commandée par le colonel duc d'Andria, qui faisait partie de la division française, sous les ordres du général Duhesme, chargée d'aller soumettre la ville d'Andria, dont la population s'était révoltée contre le régime républicain. Il monta avec ses soldats à l'assaut de cette place, se jette dans la mêlée avec intrépidité, et est atteint dans la poitrine de deux coups de feu qui le font tomber au milieu d'un monceau de cadavres. On le crut mort, mais quand l'action fut terminée et la ville prise, on s'aperçut qu'il donnait encore des signes de vie. Il fut nommé de suite capitaine, et envoyé à Barletta pour y faire traiter ses blessures, dont la plus dangereuse ne put être entièrement guérie que plusieurs années après. Il était dans cet état déplorable lorsque la contre-révolution se fit, et que les masses du cardinal Ruffo s'emparèrent de toute la province. Les satellites du nouvel ordre de choses l'arrachèrent alors de son lit de souffrance pour le jeter dans un horrible cachot, où il eut pour compagnons d'infortune tout ce qu'il y avait de plus distingué dans cette partie du royaume. Le sang-froid avec lequel il endura les opérations cruelles que nécessitèrent ses blessures, et la résignation avec laquelle il se disposait à monter sur l'échafaud, le firent admirer par tous ceux qui eurent l'occasion de l'approcher. Son frère aîné, Étienne Pépé, accourut à Barletta pour obtenir non seulement sa délivrance, mais encore celle d'un autre de ses frères, Ferdinand Pépé, qui servait comme capitaine dans la même légion. Il y parvint à force d'argent, d'activité et de puissants appuis: les deux frères furent élargis quelque temps avant la bataille de Marengo, à l'époque de l'amnistie générale que Bonaparte obtint du roi Ferdinand. Florestan Pépé, ayant toujours sa blessure ouverte, passa trois ans tantôt à Naples, tantôt dans sa famille, en Calabre. En 1803, lorsque son frère puîné, Guillaume Pépé (voyez son article ci-après) voulut tenter une révolution dans cette province, il fit tout pour l'en détourner, en lui démontrant l'impossibilité de donner à cette entreprise hardie une issue favorable. Mais la sagesse de sa conduite et la certitude que tout le monde avait qu'il ne s'était point mêlé de cette affaire, ne le mirent pas à l'abri d'une nouvelle persécution, dans laquelle toute sa famille fut enveloppée. Le gouvernement envoya trois cents soldats albanais pour l'arrêter: sa maison fut cernée pendant la nuit; sa perte paraissait inévitable: lorsqu'il trouva le moyen de s'échapper avec son frère Ferdinand, menacé du même sort, et tous les deux se réfugièrent dans une petite ville voisine, chez un prêtre de leur connaissance. Leur père leur procura enfin les moyens de sortir du royaume et de s'embarquer pour Malte, d'où ils se rendirent d'abord en Espagne, et ensuite en France. Florestan Pépé s'enrôla comme volontaire dans la légion italienne au service de cette dernière puissance, et il y resta jusqu'à ce qu'il rentrât dans sa patrie avec les armées françaises qui en avaient fait la conquête (1806). Il se trouva au siége de Gaëte, sous les ordres du maréchal Masséna, que peu de temps après il suivit en Calabre comme officier attaché à son état-major. Lorsque Masséna fut rappelé en France, Florestan Pépé fut nommé commandant en second de la place de Gaëte, qui avait été arrachée à l'ennemi, et de là il fut envoyé comme commandant militaire dans la province de Molise, où il rendit d'importants services au gouvernement par la bravoure et la prudence avec lesquelles il réussit à apaiser les violentes commotions politiques qui y avaient éclaté à cette époque. En 1809, il obtint le grade d'adjudant-général et de chef de l'état-major de la division napolitaine qui devait marcher en Espagne. Ayant demandé lui-même à servir dans cette expédition, il fit les campagnes de 1810 et 1811 en Catalogne, sous les ordres des maréchaux Macdonald et

Digitized by Google

Suchet, et s'y distingua tellement, surtout à la prise de Sarragosse où il fut des premiers à monter à la brèche, et ensuite à la prise de Valence, qu'il mérita d'être décoré de la légion d'honneur. Suchet, qui avait eu l'occasion de connaître de près sa valeur et ses talents militaires, voulut lui donner une marque de confiance, et le chargea de conduire en France le général espagnol Blak, qui avait été fait prisonnier au siége de Valence. Napoléon, qui avait eu des rapports très-favorables sur sa conduite en Espagne, le reçut avec distinction, et à son retour à Naples il le recommanda particulièrement à Joachim Murat, qui l'éleva au rang de maréchal-de-camp. En 1812, deux divisions napolitaines ayant été destinées à rejoindre la grande armée dans la guerre contre la Russie, Florestan Pépé, qui en fut nommé chef d'état-major, les mena jusqu'à Dantzick. Ne voulant pas rester oisif dans cette ville, il prit le commandement de la brigade de cavalerie napolitaine de la garde royale, composée de jeunes gens appartenant aux familles les plus distinguées du royaume, et se rendit avec elle à Wilna pour y attendre Joachim, et pour coopérer, avec la division Loison à laquelle il se trouvait attaché, à ouvrir des communications avec la grande armée. Ce fut là qu'il vit périr, par la rigueur du climat, plus de la moitié de ses soldats, et qu'il eut lui-même un pied gelé, ainsi que deux colonels napolitains, le prince de Campana et le duc de Rocca-Romana, qui servaient sous ses ordres. Néanmoins il escorta, avec les débris de sa cavalerie, Napoléon d'Osmiana jusqu'à Wilna, et vint de nouveau s'enfermer à Dantzick. Le général Rapp le voyant dans un état déplorable de santé, lui écrivit pour l'engager à se transporter auprès de Joachim, puisque la place allait être assiégée par les alliés. Il répondit qu'il ne se séparerait jamais de ses compagnons d'armes, et qu'il espérait dans peu de temps reprendre le service. En effet, sitôt que les souffrances de son pied le lui permirent, il prit part aux fréquentes sorties de la garnison, et mérita que le général Rapp fît dans ses mémoires une mention honorable de sa bravoure personnelle et de celle de ses troupes. Dans une des sorties, qui eut lieu le 27 septembre, il osa pénétrer à la tête d'un régiment napolitain jusqu'à Pitzkendorff, où était alors le quartier-général des Russes. Avant la capitulation de Dantzick, il fut un de ceux qui proposèrent de s'ouvrir un chemin l'épée à la main; mais l'opinion contraire prévalut. La place s'était rendu aux alliés, et il allait partir comme prisonnier en Russie, lorsque d'après les nouveaux arrangements que le roi Joachim avait pris avec l'empereur Alexandre, il fut renvoyé en Italie. Au commencement de 1814, il était à Reggio-de-Modène avec Joachim qui, ayant reçu la désolante nouvelle d'une insurrection générale dans les Abruzzes, le chargea de se rendre à la hâte dans ces provinces pour y apaiser le mouvement. Florestan Pépé refusa d'abord cette mission sous divers prétextes, mais le régent ayant insisté, il fut obligé d'obéir. Quoi qu'il n'eût que deux mille hommes sous son commandement, il parvint, par sa prudence et par la fermeté de son caractère, à soumettre en peu de temps les villes insurgées, à disperser les factieux, et à rétablir la tranquillité dans les Abruzzes sans répandre une goutte de sang. Il se concilia l'affection des habitants en se présentant seul parmi eux, et en faisant publier, au nom du roi, une amnistie générale qui les engageait à rentrer dans leur famille avec promesse de n'y être point persécutés. Cet éclatant service fut payé par une disgrace. Joachim était mal entouré; on lui persuada que le général Florestan Pepé avait, à la vérité, apaisé la rébellion, mais par des moyens de douceur qui blessaient la dignité du gouvernement. On obtint qu'un colonel étranger fût envoyé dans les Abruzzes avec une commission militaire, qui condamna à mort plusieurs individus qui restaient tranquilles dans leurs foyers sous la sauvegarde de l'amnistie. Florestan Pépé, indigné de cette conduite, donna sa démission, qui ne fut point acceptée; mais resta en non activité de service. En 1815, lors de la sortie de Napoléon de l'île d'Elbe, Joachim le chargea d'abord du commandement d'une expédition maritime à Civita-Vecchia, qui fut contremandée, et ensuite il lui donna l'ordre de débarquer à l'île d'Elbe pour offrir le secours de quelques bataillons au commandant que Napoléon y avait laissé, et qui ne crut pas nécessaire d'accepter cette offre. A son retour à Naples, il alla immédiatement rejoindre Joachim qui était parti pour l'Italie, et se trouva avec lui à la bataille de Macerata qui dura trois jours. Florestan Pépé, qui s'y était distingué de la manière la plus brillante, fut élevé au rang de lieutenant-général : le roi, qui l'avait vu combattre à ses côtés et qui convenait d'avoir apprécié trop tard le mérite de cet officier supérieur, voulait lui donner aussi le commandement de la garde royale, alors sous les ordres d'un autre général; mais il le refusa en disant : *Sire, ce n'est pas le moment de vous faire de nouveaux ennemis.* Au retour des Bourbons à Naples, il n'occupa plus d'emploi, et reçut seulement la croix de commandeur de l'ordre militaire de Saint-Georges de la Réunion qu'on venait d'instituer à la place de celui des Deux-Siciles. Il vivait en simple particulier avec son frère, le général Guillaume Pépé, qu'il aimait tendrement, quoiqu'il ne partageât pas ses principes politiques, et qu'il ne crût pas que les révolutions fussent le meilleur moyen de procurer la liberté à sa patrie. Aussi désapprouva-t-il franchement la révolution de 1820, et fut-il le seul général qui ne se rendit point auprès du duc de Calabre pour recevoir son frère qui entrait à Naples à la tête de l'armée constitutionnelle. On fut obligé d'insister et d'employer jusqu'aux prières pour lui faire accepter la place de membre provisoire du gouvernement auquel le roi venait de le nommer, encore ne la garda-t-il que fort peu de temps. Lorsque la révolution de Palerme éclata, il fut appelé au commandement en chef de l'expédition qu'on avait préparée pour soumettre cette ville insurgée. Débarqué en Sicile avec six mille hommes, il y rencontra des difficultés presque insurmontables. Une artillerie immense défendait les murs de Palerme, et une population d'environ deux cent mille ames, excitée par des mécontents, semblait décidée à lui opposer une résistance opiniâtre. Comptant alors moins sur le nombre que sur la discipline et le dévouement de ses soldats, il prit une position avantageuse, attaqua la ville avec vigueur, y pénétra deux fois les armes à la main; et toutes les fois que des masses de peuple, qui commençaient déjà à s'organiser en régiments, faisaient des sorties, il les refoulait avec succès dans l'enceinte des murs, et leur faisait éprouver de grandes pertes en hommes et en armes. Après avoir montré que la crainte ne pouvait rien sur lui et qu'il ne se laissait imposer ni par le nombre, ni par l'acharnement avec lequel les assiégés se défendaient : après avoir reçu surtout de l'artillerie, qui le joignit par la voie de Messine, et le renfort d'une flottille qui devait appuyer ses opérations en assiégeant la ville par mer, il fit proposer aux Palermitains des conditions honorables; car il ne s'agissait pas d'ennemis à vaincre, mais de concitoyens à faire rentrer dans le devoir. Les deux généraux Campana et Tardella, dont le dernier était natif de Sicile, furent envoyés pour se concerter avec le prince de Paternò qui jouissait d'une grande popularité dans la ville. Toute proposition de paix fut d'abord rejetée; mais la fermeté et la persévérance du général Florestan Pepé parvinrent à surmonter tous les obstacles. Palerme s'était révoltée, non par haine contre la liberté, mais parce qu'elle voulait un gouvernement distinct de celui de Naples, et par conséquent une constitution à part : elle voulait être considérée comme un autre royaume, quoique sujet au même roi. On traita d'après ces données sur un brick de guerre anglais qui se trouvait dans la rade, comme si on eût voulu se mettre d'accord sur un terrain neutre. La ville se rendit et la tranquillité fut rétablie. Aussitôt que la nouvelle en parvint à Naples, le roi, qui craignait que la Sicile ne se fût détachée de sa couronne, fut si satisfait de ce résultat, qu'il envoya le grand cordon de l'ordre de Saint-Ferdinand et une pension de trois mille ducats au général pacificateur. La question militaire était terminée; mais la question politique avait besoin d'être examinée par le parlement national; des débats pleins de chaleur s'ouvrirent sur ce sujet. Le parlement rendit justice à la sagesse du général qui avait cédé à l'empire

des circonstances pour empêcher l'effusion du sang; mais reconnaissant qu'il n'avait pas été revêtu de pouvoirs explicites pour changer de fond en comble les rapports politiques entre les deux royaumes, il ne se crut point engagé à maintenir la convention. Cette détermination s'appuyait en outre sur des motifs d'un ordre encore plus élevé. Le parlement pensa qu'il était dangereux de séparer en deux la nation dans un moment où de pressants besoins exigeaient qu'elle se tînt plus que jamais réunie pour résister à une guerre étrangère très probable. Le général Florestan Pépé, blessé de la décision du parlement, renvoya au roi l'ordre de Saint-Ferdinand et la pension qu'on lui avait accordée. La guerre avec l'Autriche ayant été enfin déclarée, le général Florestan Pépé fut nommé chef de l'état-major de l'armée. Après le malheureux dénoûment de ce drame, il fut destitué de tous ses emplois. Plusieurs officiers supérieurs de l'armée autrichienne qui l'avaient connu, cherchèrent à le voir à leur entrée dans la capitale; mais il refusa positivement de les recevoir : ses principes et sa délicatesse ne lui permettant pas, disait-il, de se trouver jamais dans la compagnie des ennemis de son pays. Il continue de vivre à Naples dans la retraite.

PEPÉ (Guillaume), frère du précédent, né à Squillace, en 1783, à l'époque où soixante mille personnes furent victimes des tremblements de terre qui désolèrent les Calabres : la maison de son père avait été détruite de fond en comble; et sa mère, qui s'était sauvée dans une campagne, le mit au jour dans un hameau. Envoyé, à l'âge de sept ans, au collége royal de Catanzaro pour y faire ses premières études, il trompa deux fois la vigilance de ses maîtres, et prit la fuite. Son père fut obligé de l'envoyer au collége militaire de Naples, afin que son frère Florestan, qui s'y trouvait, pût veiller de près sur sa conduite. Il fit là son cours de mathématiques, et allait sortir avec le grade d'officier, lorsque la révolution de 1799 éclata. Il quitta aussitôt le collége, contre les ordres exprès de sa famille, s'enrôla dans les bataillons de la nouvelle république, et y obtint le grade de sous-lieutenant. Il se trouva aux actions sanglantes qui eurent lieu dans les campagnes de Portici, peu avant la chute de ce gouvernement, reçut deux blessures dangereuses, tomba au pouvoir des troupes du cardinal Ruffo, et fut jeté dans une prison d'état, où les rapports qu'il eut avec tant d'hommes éminents qui avaient suivi le parti de la république exaltèrent encore son imagination. Condamné seulement à l'exil, en raison de sa grande jeunesse, il se rendit à Marseille, et de là à Lyon, où il s'enrôla comme volontaire dans la cavalerie de la légion italienne, avec laquelle il fit la campagne de Marengo. Vers la fin de l'an 1800, il fut employé au service de la république en Toscane, avec le grade de lieutenant. La Toscane ayant été érigée en royaume, quelque temps après, il ne rentra pas dans sa patrie lors de l'amnistie générale, quoique sa famille lui adressât les plus vives instances. Il sollicita du général Murat, qui se trouvait alors en Italie, du service dans l'armée d'Egypte. Murat accueillit sa demande, lui fit conférer le grade de capitaine, et l'envoya à Tarente afin qu'il s'y embarquât pour Alexandrie; mais le général Soult, qui était dans cette province, le renvoya à Milan auprès de Murat, ayant reçu la nouvelle que l'armée française se disposait à évacuer l'Egypte. En passant par la ville de Rimini pour se rendre en Lombardie, il y rencontra trois cents officiers romains et napolitains, et qui ayant été congédiés du service de la république cisalpine, méditaient l'étrange projet de faire une révolution dans les Abruzzes, et de là dans le royaume de Naples. Il entra aussitôt dans la conspiration, s'offrit lui-même d'aller à ses frais dans la haute Italie, pour se mettre en correspondance avec plusieurs personnages influents qui favorisaient l'entreprise. Mais le complot ayant été découvert par Bonaparte, les conjurés se dispersèrent, et se trouvèrent exposés à la persécution non-seulement du premier consul, mais aussi des deux gouvernements de Naples et de Rome, dont ils avaient menacé l'existence. Guillaume Pépé fut dérobé à la poursuite de l'autorité que par un Calabrois de ses amis, qui le fit immédiatement partir de Rimini; mais il fut arrêté à Rome. Ayant recouvré sa liberté, il s'en retourna en Calabre, d'où son père le fit embarquer pour Gênes. Le vaisseau ayant fait naufrage il perdit tout, et put à peine sauver sa vie. Se voyant ainsi dans un état de détresse, il s'en alla à Naples, auprès d'un de ses frères, comptant y vivre tranquille à la faveur de l'amnistie qui y avait été promulguée auparavant. Ennemi du repos, il conçut, au bout de quelque temps, le projet de soulever la Calabre; entreprise audacieuse, et qui néanmoins trouva des partisans. Le gouvernement ayant tout découvert, les deux frères de Pépé, Ferdinand et Florestan, quoique innocents, furent persécutés avec toute leur famille, et eurent le bonheur de s'échapper. Il fut surpris dans la ville de Reggio, arrêté et jeté dans les fers. Il n'avait alors que dix-neuf ans. Après avoir été chargé de chaînes pendant trois mois, on l'envoya dans l'affreuse prison du *Marittima*, citerne ancienne et étroite, creusée dans le rocher sur une île déserte, et où l'on fait descendre les prisonniers, qui ne peuvent pas même s'y tenir debout. On le fit transporter, deux ans après, dans la prison non moins affreuse de l'île de la *Favignana*, où il resta jusqu'à 1806 : les Français, qui venaient de conquérir le royaume de Naples, lui rendirent alors la liberté. Il passa à Naples, où il fut nommé major avec la commission d'organiser le régiment des gardes provinciales de la Calabre ultérieure. Arrivé dans cette province au moment où le général Reynier venait de perdre la bataille de *Saint-Eufémia*, une nombreuse populace qui s'était insurgée l'assiégea dans la maison d'un particulier de la ville de Scigliano, où il s'était enfermé avec vingt-deux Français, officiers et soldats, et où tous ensemble soutinrent l'attaque pendant deux jours, au bout desquels ils se rendirent, faute de munitions. Il fut transporté au camp anglais de *Saint-Eufémia*, où on le garda quelques jours dans les fers, avec menace de le mettre à mort; mais son père accourut, et par le moyen d'un officier calabrois qui servait comme aide-de-camp du général anglais, il obtint sa délivrance, et eut le bonheur de l'emmener dans sa famille à Squillace. Là il se tint caché pour échapper à la poursuite des insurgés qui en voulaient à sa vie. Il ne put sortir de cet état de danger et de contrainte qu'après la prise de Gaëte par les Français, et lorsque le maréchal Masséna y fut envoyé avec un nouveau corps d'armée pour y rétablir l'ordre et la tranquillité. Masséna le chargea de la formation de deux régiments légers de l'un desquels il devait être colonel; mais cette organisation n'ayant pu avoir lieu, à cause du rappel inattendu de ce général en France, le général français Donzelot, nommé commandant militaire des îles Ioniennes, l'emmena avec lui à Corfou, comme officier attaché à son état major. De là, ayant sous ses ordres quatre cents Français et deux cents Albanais, il fut envoyé pour occuper d'abord l'île de Fano, et ensuite celle de Saint-Maure. Dans cette seconde expédition, ayant fait naufrage auprès de la ville de Prevesa, il y rencontra le consul-général français, M. Pouqueville, qui lui révéla l'alliance secrète d'Ali-Pacha de Janina avec les Anglais pour attaquer les îles Ioniennes. En 1809, Joachim, qui depuis peu était monté sur le trône de Naples, le rappela avec tous les autres officiers napolitains qui étaient dans ces îles; le nomma son officier d'ordonnance, et quelques mois après lui conféra le grade de colonel, en réalisant ainsi la détermination prise à son égard par le maréchal Masséna, qui était restée sans exécution par des circonstances indépendantes de sa volonté. On préparait à cette époque l'expédition d'Espagne : il demanda à y être compris, et fit pendant deux ans cette campagne sous les ordres du maréchal Suchet. Appelé encore une fois à Naples, en 1813, il y obtint le grade de maréchal-de-camp. Guillaume Pépé, jouissant de la confiance de Joachim, crut de son devoir de lui parler de la nécessité de donner une constitution à ses peuples. Joachim, tout en reconnaissant cette nécessité, ne pouvait se déterminer à suivre ce conseil. Dans cet état de choses, Pépé, convaincu que les Français qui entouraient le roi le détournaient de satisfaire aux vœux de ses sujets, fit tous ses efforts pour provoquer leur éloignement. Nommé lieutenant-général, il redoubla d'efforts pour atteindre son but.

Au reste, son aversion pour les Français n'avait rien de personnel, elle se rattachait à une simple question de haute politique, et il n'y avait en lui de blâmable que le trop d'emportement qu'il y mettait. Lorsque Joachim s'allia avec l'Autriche, le général Pépé fit avec lui toute la campagne d'Italie de 1814. Les ordres du jour du roi et les bulletins du général autrichien Nugent parlèrent toujours de lui d'une manière honorable. Cependant il continuait d'entretenir le feu sacré parmi les troupes de son commandement, et ne cessait de parler au roi de constitution et de liberté. Joachim parut être le seul qui eût pénétré la pureté de ses intentions : parce que tout en l'appelant *sauvage, tête de fer, tribun du peuple*, il lui confiait les commissions les plus délicates, et montrait pour lui le plus grand attachement ; il savait qu'il lui parlerait toujours en face, et ne le trahirait jamais. Après la chute de Bonaparte, le général Pépé, qui était resté dans les Marches avec deux divisions, sous le commandement en chef de Carascosa, insista auprès de ses collègues pour faire décider le roi à accorder une constitution à ses peuples, dans un moment, où se trouvant isolé du reste de l'Europe, il était de son intérêt de se jeter dans les bras de la nation. De longs débats s'ensuivirent : on se rappela que quelques mois auparavant une semblable démarche avait été faite ; que deux généraux avaient été chargés d'en parler à Joachim au nom de toute l'armée, et que soit par la faiblesse de ces deux commissaires, soit par la manière adroite avec laquelle cette demande avait été accueillie et ajournée en même temps, on n'en avait tiré aucun résultat. On convint donc d'envoyer au roi une adresse qui, quoique rédigée dans les termes les plus respectueux, était réellement menaçante, parce qu'elle était signée par seize généraux, chefs de l'armée napolitaine. Cependant des considérations de prudence ou de crainte firent suspendre l'envoi de cette adresse. Le général Pépé, mécontent de ces délais, menaça d'agir seul, de marcher sur la capitale avec sa seule brigade, et de rendre publique l'adresse avec toutes les signatures, qu'on eut bien de la peine à arracher de ses mains. Tandis que ses collègues l'accusaient d'ambition et de précipitation aveugle, et que, de son côté, il leur reprochait leur indécision et leur faiblesse, Joachim, ayant eu connaissance de l'affaire, envoya des ordres pour qu'il se rendît aux arrêts, à Naples, dans la forteresse de Saint-Elme. Il y vint sans hésiter, parce qu'on sollicitant une mesure qui seule pouvait sauver le royaume de sa perte, il ne se croyait coupable d'aucun crime. Le roi le fit appeler, et lui dit : *Je connais toutes vos combinaisons politiques, mais je vous traiterai comme mes enfants.* Il lui répondit avec respect, mais avec fermeté ; et le roi répliqua : *Si j'avais à me plaindre de vous personnellement, je vous enverrais un défi, et nous nous battrions dans cette chambre.* Ce trait était dans le caractère de Joachim, qui souvent oubliait le monarque pour ne montrer que le guerrier intrépide. Le général Pépé en fut ému jusqu'aux larmes, mais il ne persista pas moins dans son opinion. Le roi se plaignit que les partis dans les Abruzzes l'avaient déclaré tyran : il répondit que c'était l'effet des commissions militaires qui continuaient à ensanglanter ces provinces, tandis que d'un trait de plume on pourrait rallier le trône et le peuple, et les sauver tous les deux à la fois. Après de longs entretiens qui durèrent plusieurs jours, les choses en restèrent là ; et Joachim, par un sentiment de confiance qui était aussi dans son caractère, le renvoya à son quartier général dans les Marches, où le premier complot avait eu lieu. En 1815, Bonaparte étant sorti de l'île d'Elbe, la politique de son beau-frère changea une seconde fois, et la campagne contre les Autrichiens fut ouverte en Italie. Le général Pépé se distingua dans toutes les actions où il se trouva, et fut le premier à attaquer l'ennemi, à la tête de l'avant-garde de l'armée : la malheureuse bataille de Macerata renversa Joachim du trône ; les Bourbons reprirent la couronne de leurs ancêtres. Depuis cette époque, jusqu'à 1818, les deux provinces d'Avellino et de Foggia s'étaient trouvées dans le plus déplorable état d'anarchie. De nombreuses bandes de brigands infestaient les campagnes, et empêchaient toute libre communication entre ces provinces et la capitale. Les diligences publiques, quoique escortées par de fortes compagnies de gendarmes, étaient toujours exposées au pillage. Il n'y avait plus de sûreté pour les voyageurs, ni de tranquillité pour la population. Toutes les mesures que le gouvernement avait prises pour arrêter ce fléau étaient restées sans résultat. On avait conservé au général Pépé, comme aux autres, son grade de lieutenant-général et son titre de baron, dont il jouissait avant le retour des Bourbons à Naples : mais il y était comme en retraite. Le capitaine-général autrichien Nugent, qui commandait en chef l'armée napolitaine, l'avait connu en Italie, et avait conçu beaucoup d'estime pour lui ; il le proposa au roi Ferdinand pour aller commander ces provinces. On voulait le revêtir de pouvoirs extraordinaires ; il les refusa, et promit qu'avec la seule organisation des milices nationales, il satisferait les vœux du gouvernement. En effet, il choisit parmi la jeunesse de ces deux provinces treize mille individus appartenant tous à des familles aisées, leur fit faire un uniforme à leurs frais, les organisa en régiments, et, avec eux, il réussit, dans l'espace d'un an, à détruire les brigands, et à rétablir l'ordre. Le roi et les ministres, enchantés de ce résultat, auquel ils ne s'attendaient point, le décorèrent de l'ordre de Saint-George de la Réunion, et lui accordèrent toute leur confiance. Lorsque l'empereur d'Autriche vint à Naples, il l'accueillit avec distinction, et montra le désir de passer en revue, avec le roi, cette petite armée de jeunes miliciens, qui avaient rendu un service si éclatant à l'état. Cependant les principes constitutionnels qu'il n'avait jamais cessé de professer avaient inspiré aux miliciens qu'il commandait l'espoir de le déterminer à se mettre à leur tête, pour forcer le gouvernement à accorder une constitution au royaume de Naples. La révolution qui venait de s'opérer en Espagne enflamma de plus en plus les esprits, et on se résolut à tout entreprendre pour arriver au même résultat. Pépé, craignant qu'une révolution à main armée ne devînt sanglante, sentit qu'il était prudent d'en rendre l'explosion moins violente, et proposa à un général plus âgé que lui, et auquel il supposait plus d'influence, de se mettre à la tête des insurgés, afin de modérer leur impétuosité, demandant à servir sous ses ordres. Cette demande n'ayant pas été acceptée, Pépé ne dut plus reculer. Les constitutionnels de Salerne l'avaient nommé leur chef par une proclamation qu'ils firent imprimer en secret à dix mille exemplaires, et dont quelques-uns tombèrent même dans les mains de l'autorité. Vers la fin de juin 1820, le gouvernement vivement alarmé appela le général Pépé à Naples. Il s'y rendit : mais soit par faiblesse, soit qu'on ne connût pas encore toute l'étendue du danger, on le laissa retourner à son quartier-général d'Avellino. Le 2 juillet, deux officiers de cavalerie, Morelli et Silvati, désertèrent avec un détachement de soldats, et allèrent à Monforte donner le signal de la révolution. A cette nouvelle, on voulut contremander l'ordre du départ du général Pépé, et le faire arrêter : mais il n'était plus temps. Se voyant menacé, il se hâta de se rendre à son poste pendant la nuit, rassembla autour de lui tous les miliciens et même des bataillons de ligne, avec lesquels il était d'intelligence, et la révolution fut consommée, quoique le gouvernement eût envoyé d'abord un général pour offrir de l'argent et des passeports aux premiers insurgés, et les faire ainsi sortir du royaume, et ensuite des régiments pour les disperser et les soumettre. La constitution d'Espagne fut proclamée le 7 du même mois, et, le jour suivant, l'armée constitutionnelle entra dans la capitale, en criant : *Vive le roi et vive la constitution !* A la cour, on était étonné d'un événement qui n'avait pas coûté une seule goutte de sang : les miliciens vainqueurs se mêlaient parmi les autres citoyens sans insolence et sans orgueil : tout avait la simple apparence d'une fête nationale. Le roi, revenu de ses frayeurs, en était d'autant plus charmé, que, tandis qu'il se croyait au milieu d'ennemis et de révolutionnaires, il voyait tout le monde s'empresser de lui témoigner des sentiments de dévoûment et de respect. Il jura la constitution ; et se tournant vers le général Pépé qui était présent, il lui dit les larmes aux yeux : *Ce serment est sorti du fond de mon cœur.* On offrit au général Pépé le grand cordon de l'ordre de Saint-Jan

vier et le grade de capitaine-général : il refusa l'un et l'autre, et accepta seulement les fonctions de commandant en chef de l'armée, dont il se démit à la réunion du parlement; se chargeant de celles d'inspecteur-général des milices du royaume. Pour éloigner toute idée de jalousie et d'ambition de sa part, il fit nommer tous ses anciens collègues aux premières places dans l'armée et dans le gouvernement. Connaissant à fond l'esprit national, il proposa au gouvernement d'appeler les soldats licenciés pour réorganiser l'armée de ligne. Le ministère adopta cette mesure par pure complaisance, ne croyant pas possible que ces hommes rejoignissent volontairement leurs anciens drapeaux. Cependant en peu de temps les soldats licenciés accoururent tellement en foule de tous les points du royaume vers la capitale, que le ministre de la guerre, qui ne s'attendait pas à cet empressement patriotique, en fut sérieusement embarrassé, parce qu'il n'y avait de préparé pour eux ni vivres ni casernes. Mais les choses ne tardèrent pas à changer de face. La révolution de Palerme vint ébranler le gouvernement, dont elle menaçait l'unité et affaiblissait les forces qu'on aurait pu concentrer, afin de les tenir prêtes pour une guerre étrangère. La sainte alliance, qui s'était enfin prononcée contre la révolution de Naples, vint semer la défiance et les dissensions dans tous les esprits. Les hauts fonctionnaires publics, tant civils que militaires, qui ne s'étaient point compromis au commencement, prévoyant un revers, cherchèrent à se mettre à l'abri d'un avenir funeste, et tout accord fut brisé entre eux. Le plus influent des ministres agissait dans un sens contre-révolutionnaire qui frappait les yeux de tout le monde. Le peuple, qui s'était aperçu de ce malheur, s'en plaignait amèrement : les journaux qui s'efforçaient de démasquer les fourbes, augmentaient par leur opposition raisonnée la défiance du peuple. Cependant la nation était calme : les mots de *sagesse*, de *vertu*, de *modération*, étaient dans toutes les bouches : le désordre n'était que parmi les agents du pouvoir. Le général Pépé en fut dégoûté, parce qu'il se vit lui-même en butte à toutes les contrariétés de la part du gouvernement; il demanda à partir pour l'Espagne avec une mission diplomatique, afin d'obtenir du moins l'appui de cette puissance. On le lui refusa, en disant que sa présence était nécessaire dans le royaume. Le fameux 7 décembre approchait. Le roi avait été appelé au congrès de Laybac. Le ministère, se voyant soutenu par les plus grandes puissances de l'Europe, tenta ouvertement une contre-révolution : il fit circuler une proclamation, imprimée à la hâte, dans laquelle, en disant que le roi se rendait au congrès, on avait inséré sept articles, comme devant servir de bases à une nouvelle constitution à établir après le retour du roi dans son royaume. A cette nouvelle, toute la capitale fut en émoi : on vit clairement que la constitution était abolie. Ce qui révolta principalement les esprits, ce fut qu'un de ces sept articles annonçait une amnistie pour tout le monde, d'où chacun tirait la conséquence qu'après six mois d'un accord général, après tant de serments solennels, on déclarait enfin toute la nation coupable, puisqu'on lui promettait le pardon. Le lendemain, le ministère effrayé tomba en masse, quoique le seul auteur de cet acte fût le ministre de l'intérieur, qui s'était concerté pour le faire avec quelques ambassadeurs étrangers et avec plusieurs généraux qui s'étaient rangés dans son parti. Le général Pépé était presque resté dans l'inaction pendant trois mois, par suite des contrariétés que le ministre lui faisait essuyer. Le parlement eut recours à lui, dans ce moment de crise; il proposa plusieurs mesures qui ne furent point acceptées. Consulté par le nouveau ministère, le parlement donna son consentement pour le départ du roi, afin de montrer sa confiance dans les vertus et dans les serments du monarque. Mais dans le congrès, tout avait été arrêté d'avance : et l'on ne fit que présenter au roi Ferdinand l'acte de renversement qu'il devait signer. La guerre fut déclarée sous les auspices les plus défavorables : la position du duc de Calabre était fausse, parce qu'en sa qualité de prince-régent il était censé faire cette campagne, contre la volonté de son père; les dissensions parmi les généraux étaient trop prononcées, et quoiqu'on eût tâché de les réunir, leur accord n'était qu'apparent. Cependant deux corps d'armée furent formés : l'un à Saint-Germano, sous le commandement du général Carascosa; l'autre dans les Abruzzes, sous le commandement du général Pépé. Le premier, fort de trente mille hommes, se composait de troupes de ligne; le second, de vingt mille miliciens. Ces derniers, remplis d'enthousiasme, marchèrent sans la moindre hésitation; mais ils n'avaient jamais vu l'ennemi en face, et l'enthousiasme ne tient lieu ni d'expérience ni de sang-froid. D'ailleurs ils n'étaient, pour la plupart, armés que de fusils de chasse, et n'étaient point habillés pour une campagne d'hiver. Le chevalier Onis, ambassadeur d'Espagne, écrivit au général Pépé pour l'avertir qu'on lui avait mandé de Rome, que l'ennemi s'était concerté avec les généraux qui commandaient le corps d'armée de Saint-Germano, et que par conséquent toutes les forces autrichiennes seraient dirigées contre lui dans les Abruzzes. Cette nouvelle, vraie ou fausse, n'était pas rassurante. Le général Pépé avait conçu le projet de faire une forte reconnaissance sur Rieti, où s'était établi l'ennemi, afin de commencer à aguerrir ses troupes. Quoique le gouvernement lui eût envoyé successivement deux officiers d'état-major, pour lui défendre d'ouvrir si tôt la campagne, il exécuta son plan le 7 mars; parce que, après avoir bien observé le terrain, il pensait que ce mouvement ne pouvait, dans aucun cas, avoir des résultats fâcheux; selon lui, il ne faisait que sortir de ses fortes positions des montagnes des Abruzzes, et il pouvait y rentrer à volonté sans le moindre embarras. Dans cette fatale journée qui décida du sort du royaume, les miliciens résistèrent avec bravoure à l'ennemi, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, et la cavalerie autrichienne fut repoussée deux fois avec perte. Comme la nuit approchait, et que les Autrichiens avaient déployé toutes leurs forces, beaucoup supérieures aux siennes, le général ordonna la retraite. Elle était terminée lorsque l'armée entière se débanda pendant la nuit, sans qu'il fût possible de la rallier. Le temps nous dévoilera peut-être un jour les causes secrètes de cette défection. Le général Pépé, se voyant abandonné, se rendit à Naples, et demanda à réorganiser son corps d'armée entre Salerne et Avellino, parce que les soldats étaient dispersés et non pas détruits; ayant surtout en vue de favoriser la retraite du gouvernement et du corps législatif dans les provinces, comme on en était convenu auparavant. Les ordres donnés pour cette opération furent contremandés le jour suivant, lorsqu'on apprit que le corps d'armée de Carascosa, soit qu'il eût connaissance de la nouvelle de l'ambassadeur d'Espagne, rapportée ci-dessus, soit par d'autres causes de défiance, s'était aussi débandé, en menaçant de mort ses généraux. Peu de jours après tout était terminé, et il ne restait aux amis du général Pépé qu'à le presser de s'embarquer, et de se mettre en sûreté hors du royaume. Le gouvernement lui envoya le brevet de ministre plénipotentiaire auprès des États-Unis de l'Amérique, dans le seul but de rendre sa personne inviolable pendant son voyage, et de plus un billet de six mille ducats sur le trésor, qu'il refusa. Ce refus n'étonna personne, parce que ses ennemis mêmes ont toujours reconnu que le désintéressement était la qualité dominante de son caractère. Après avoir erré quelque temps en Espagne, il se rendit en Angleterre, où il publia une lettre adressée au roi Ferdinand. Là, il apprit qu'une commission spéciale, à Naples, l'avait condamné à mort avec d'autres officiers et généraux, parmi lesquels se trouvait le général Carascosa, qui s'était réfugié à Malte. Ce dernier, qui ne s'attendait pas peut-être à ce traitement, tourna sa fureur contre le général Pépé, qu'il regardait comme la cause de tous ses malheurs. Il lui envoya un défi, et le rejoignit à Londres pour le réaliser. On connaît les lettres que tous les deux s'écrivirent à ce sujet. Le duel eut lieu, et Carascosa fut d'abord désarmé par son rival; mais aussitôt que celui-ci, déjà maître de sa vie, lui eut rendu généreusement son épée, Carascosa voulut recommencer le combat, et n'avoua son tort que lorsqu'il se vit dangereusement blessé au bras. Après une vie aussi orageuse que remplie de dangers et d'événements

extraordinaires, le général Pépé vit dans la retraite en Angleterre pendant l'hiver, et en Hollande pendant l'été. Il a publié : 1° *Relation des événements politiques et militaires qui ont eu lieu à Naples en 1820 et 1821, adressée à sa majesté le roi des Deux-Siciles, avec des remarques et des explications sur la conduite des Napolitains en général, et sur celle de l'auteur en particulier, pendant cette époque; suivie d'un recueil de documents officiels la plupart inédits*, Paris, 1822, in-8° ; et en italien, Paris, même année, in-8° ; 2° *Deux mots de réponse du général Guillaume Pépé, aux volumineux mémoires récemment publiés par le général Carascosa*, traduction française, suivie du texte original italien, Paris, 1823, in-8°.

PEPE (Gabriel), d'une autre famille que les précédents, né à Boiano, petite ville de la province de Molise, en 1781, était destiné au barreau ; mais la révolution de 1799 ayant éclaté pendant qu'il faisait son droit à Naples, il s'enrôla dans les bataillons de la nouvelle république. Quoique trop jeune pour pouvoir prendre une part directe aux affaires, il n'en fut pas moins inscrit sur les listes de proscription à la chute du gouvernement républicain. Exilé à l'âge de dix-huit ans, il se rendit en France, et entra comme volontaire dans la légion italienne qui s'organisait à Lyon. Il fit avec elle les campagnes de 1800 et 1801 en Italie. Lors de l'amnistie qui suivit la paix de Florence, il rentra dans ses foyers, et reprit avec ardeur ses anciennes études pour se préparer à l'exercice de la profession d'avocat. La conquête du royaume de Naples par les Français, en 1806, réveilla de nouveau son goût pour la carrière militaire : il demanda du service, et obtint le grade de lieutenant dans un régiment d'infanterie. Son activité et sa bravoure le firent bientôt remarquer par ses supérieurs. Employé à la poursuite des brigands qui infestaient, à cette époque, les plus belles provinces du royaume, il passa deux ans continuellement l'épée à la main, au milieu des plus terribles dangers, les brigands ne donnant point de quartier aux officiers des détachements chargés de leur destruction. En 1809, lors de l'ouverture de la guerre d'Espagne, il partit avec les deux divisions napolitaines qui devaient rejoindre l'armée française au-delà des Pyrénées. Dans cette fatale campagne, il se distingua dans toutes les actions où il se trouva. Blessé à l'assaut du Mont-Jouy de Gironne, il eut en récompense la croix de l'ordre des Deux-Siciles, et fut proposé pour celle de la légion d'honneur : il avait déjà reçu le grade de capitaine. De retour à Naples en 1812, et chargé de réorganiser les débris du bataillon auquel il appartenait, et dont il fut nommé le chef, il s'en acquitta avec activité, et mérita les éloges du gouvernement. Se trouvant attaché à la division du général Pignatelli Strongoli, il fut destiné à le suivre en qualité d'aide-de-camp, lorsque celui-ci se rendit avec une mission extraordinaire à Troyes, où était alors le quartier-général des souverains alliés. A son retour à Naples, on lui donna le commandement d'un autre bataillon d'infanterie de ligne, à la tête duquel il fit ensuite les campagnes de 1814 et 1815, en Italie. Il y obtint le grade de colonel, ayant été dangereusement blessé dans un engagement où il avait en même temps déployé de la valeur, du sang-froid et de l'intelligence. Lorsqu'en 1815 les Bourbons reprirent à Naples la couronne de leurs ancêtres, le colonel Pépé fut confirmé dans son grade, reçut le commandement militaire d'une province ; et, quelque temps après, fut envoyé avec un autre régiment d'infanterie légère à Syracuse, après avoir été décoré de l'ordre de Saint-George de la Réunion. Il se trouvait dans cette place lorsque la dernière révolution eut lieu, en 1820, et que la constitution d'Espagne y fut proclamée. Connu de ses concitoyens non-seulement par sa bravoure et son attachement à la patrie commune, mais aussi par l'instruction qu'il avait acquise en matière de jurisprudence et de gouvernement, il fut élu député au parlement national qui devait se réunir au 1er octobre de la même année. La première fois qu'il monta à la tribune, ce fut pour attaquer la convention conclue par Florestan Pépé : il soutint avec chaleur qu'elle était déraisonnable, impolitique et inexécutable dans un moment où tout était encore chancelant, et où une guerre étrangère menaçait le royaume. Il blâma en même temps la conduite du général, qu'il disait avoir surpassé les bornes des pouvoirs dont il avait été revêtu, et par conséquent avoir mérité d'être mis en accusation devant le parlement national. Il se déchaîna enfin contre la rébellion elle-même de Palerme, qu'il peignit comme digne de châtiments exemplaires. Il y avait là certainement du courage civil et de l'indépendance de caractère, parce qu'il s'attaquait à un général qui non-seulement jouissait d'une réputation d'honneur et d'intégrité justement acquise, mais encore qui était le frère de celui que tout le monde regardait comme le chef de la révolution de Naples. Cependant le parlement n'accueillit que la première partie de cette motion, et pensa, quant au reste, que le général avait agi sagement en empêchant l'effusion du sang entre citoyens, et que tout ce qui y était arrivé devait être couvert d'un profond oubli. En effet, la convention fut rejetée ; mais aucune espèce de persécution ne fut déployée contre les Palermitains, et la mise en accusation qu'on avait provoquée contre le général n'eut pas de suite. Ce sont là les faits qui déposent contre tout ce qui a été dit dans d'autres biographies sur ce sujet. La malheureuse affaire du 7 décembre fournit au colonel Pépé une nouvelle occasion de faire retentir la tribune parlementaire de sa patriotique éloquence. Il fut un de ceux qui se prononcèrent avec hardiesse pour la mise en accusation du ministère de cette époque. Il n'y avait point là, comme on l'a prétendu, un principe vrai dont on avait fait une fausse application. Tout dans ce fameux débat était basé sur les idées éternelles de la raison et de la justice ; tout était l'expression fidèle de la voix d'un peuple indigné, parce que le ministère, entraîné par l'homme fatal qui se trouvait alors à la tête du département de l'intérieur et se laissant éblouir par l'idée d'un coup-d'état aussi absurde que criminel, avait tenté une véritable contre-révolution qui, si elle avait eu du succès, aurait infailliblement ensanglanté Naples, et souillé par d'affreux désordres la pureté des vues qui avaient présidé à la révolution des premiers jours de juillet. (*Voyez* Guillaume Pépé.) Le colonel Pépé voulait sans doute avec trop d'emportement que la constitution d'Espagne fût exécutée à la lettre ; mais c'était là son mandat : c'étaient là les devoirs qui lui avaient été imposés par l'acte de son élection, et les formes de ce mandat avaient été dictées et prescrites par le pouvoir exécutif lorsqu'il donna les instructions aux préfets des provinces pour la convocation des colléges électoraux. D'ailleurs, quoi qu'on puisse dire de la vivacité de son caractère, sa conduite dans le corps législatif fut éminemment franche, loyale et pleine d'honneur. Quand la guerre fut déclarée après le congrès de Laybach, le colonel Pépé quitta l'assemblée dont il faisait partie pour se remettre à la tête de son régiment, et prendre part aux événements désastreux qui se préparaient. A la chute du gouvernement constitutionnel, il fut le premier qui fut emprisonné, et ensuite livré aux Autrichiens qui le déportèrent en Allemagne, d'où, au bout de deux ans, pendant lesquels il avait supporté son malheur avec dignité et grandeur d'âme, il eut enfin la permission d'aller vivre en exil dans la Toscane. Revenu à ses anciennes occupations littéraires, il y menait une vie tranquille et retirée, lorsqu'un petit incident fit encore parler de lui à Florence. M. de Lamartine (voyez ce nom), qui voyageait en Italie, avait inséré, dans un chant qu'il venait de faire imprimer, une violente philippique contre les Italiens de nos jours ; ce qui avait été regardé par tout le monde comme une action aussi injuste qu'indélicate, parce que les devoirs de l'hospitalité exigeaient du moins des égards de la part d'un étranger qui avait été aussi bien accueilli dans ce pays. Le colonel écrivit une brochure sur ce sujet pour prendre la défense de sa patrie outragée. Doué d'un caractère naturellement ardent et impétueux, il se servit peut-être de termes peu mesurés : la polémique se changea en une affaire d'honneur ; un duel s'ensuivit : le poète y fut blessé, et publia presqu'en même temps un écrit en prose, dans lequel il essaya de prouver

Digitized by Google

que dans ses vers il n'avait eu l'intention d'offenser personne. Le colonel Pépé continue à vivre paisiblement en Toscane.

PERCEVAL (Spencer), ministre anglais, second fils de Jean, comte d'Egmont, naquit, à Londres, en 1762. Privé de son père à l'âge de huit ans, il fut envoyé à l'université de Cambridge, où il fit de brillantes études, qui l'entraînèrent dans la carrière du barreau. Dès que son esprit fut assez mûr pour aborder les hautes questions politiques, il cessa de s'occuper exclusivement de jurisprudence et de législation civile, et se jeta avec ardeur dans la polémique des partis. Il embrassa celui des torys, soit à cause de l'admiration sans bornes que lui inspirait le génie de leur chef, William Pitt, soit par conformité de sentiments et de doctrine. Dans le procès du marquis de Hastings, il fit paraître un *factum* véhément pour prouver que la dissolution du parlement ne pouvait annuler ni suspendre toute procédure ouverte selon les formes constitutionnelles par la chambre dissoute. Pitt comprit bientôt qu'il ne devait pas laisser sans emploi ce jeune et bouillant auxiliaire, et il s'empressa de le porter à la représentation nationale pour lui fournir l'occasion de déployer avec plus de succès et d'efficacité ses talents et son zèle. Perceval fut en effet nommé à la chambre des communes par le bourg de Northampton, et son élection ne fit que réchauffer son dévouement au ministère. Il appuya sans restriction les vues du cabinet, et combattit l'opposition des wighs dans toutes les circonstances, notamment en 1797, lors de l'insurrection de la flotte mouillée au Nore. Allant même au delà des exigences de Pitt, il proposa d'accorder un pouvoir discrétionnaire au gouvernement pour emprisonner ou déporter les coupables, au lieu de s'en tenir à l'adoption pure et simple des mesures de répression réclamées par ce ministre. En 1798, il parla en faveur du bill sur les taxes assises, et se livra depuis plus spécialement aux études et aux discussions financières. Nommé trois ans après au conseil de la couronne, il remplit les fonctions du ministère public contre les *clubs*, et se fit remarquer par la chaleur de son plaidoyer et la sévérité de ses conclusions. Malgré la défaite qu'il essuya devant le jury, le gouvernement voulut lui tenir compte de ses efforts, et l'appela, peu de temps après, au poste important de solliciteur-général. Champion infatigable de la trésorerie, il lutta opiniâtrément contre lord Temple, au sujet du bill sur les réformes de la marine, présenté sous Addington; et, disciple constant de Pitt, repoussa de toutes ses forces la paix avec la France, qu'il ne cessait de représenter comme une ennemie irréconciliable dont il fallait, avant tout, arrêter les progrès alarmants. En 1805, il se prononça fortement contre l'émancipation des catholiques irlandais, dont il fit rejeter la pétition, que soutenait l'éloquence de Fox. La mort de Pitt ayant donné le timon des affaires aux wighs, Perceval dut se ranger à son tour du côté de l'opposition; mais il n'y resta pas longtemps, le pouvoir étant retourné aux torys dès que Fox eut cessé de vivre. Dans cette nouvelle révolution ministérielle, Perceval obtint une place dans le cabinet, et fut nommé successivement chancelier de l'échiquier et chancelier du duché de Lancastre. Une élévation aussi rapide ne fit que l'attacher davantage au système qui l'avait ainsi mené à la fortune. Champion ardent de l'aristocratie et de l'épiscopat anglican, il s'opposa de toutes ses forces à l'émancipation des catholiques, et provoqua une espèce de *haro* contre les papistes, par une adresse véhémente aux habitants de Northampton. Ses talents et son crédit dans le parlement et la nation le firent bientôt regarder comme premier ministre, quoiqu'il n'eût pas le titre de premier lord de la trésorerie, et c'est sur lui que pesa la responsabilité des actes du cabinet de Saint-James. On lui a reproché avec raison l'incendie de Copenhague et l'enlèvement de la flotte danoise en pleine paix; sa justification s'est bornée à l'allégation d'un fait (l'existence d'un traité secret entre le roi de Danemarck et Napoléon) qui n'aurait pu excuser une violation aussi criminelle du droit des gens, lors même qu'il aurait été manifeste. En 1807, il triompha par son éloquence et son adresse, des efforts des wighs qui avaient proposé de demander au roi le renvoi de ses ministres. Un an après, il soumit à la chambre des communes un nouveau plan de finances, qui étendit encore sa réputation de savoir et d'habileté. A la mort du duc de Portland, arrivée en 1809, il devint premier ministre en titre comme il l'était en réalité, et fut appelé au poste éminent de premier lord de la trésorerie. Cette nouvelle faveur de la couronne suscita contre lui la haine et l'envie. Ses ennemis, ne pouvant nier sa capacité, prétendirent du moins qu'il ne jouissait pas d'une assez grande considération, et qu'il n'avait pas l'existence politique nécessaire pour occuper un pareil emploi. Leurs clameurs malveillantes produisirent une telle impression sur les esprits, que les partisans de Perceval furent obligés de répondre qu'il n'était placé que par *interim* au faîte du pouvoir, et que le marquis de Wellesley, alors en Espagne, serait le successeur définitif du duc de Portland. Sur ces entrefaites, la démence de Georges III et l'installation du régent vinrent servir l'ambition de Perceval. Lorsque le marquis de Wellesley fut revenu de Madrid, l'homme d'état qui s'était chargé de lui garder la présidence du cabinet se trouva assez en faveur auprès du prince de Galles pour conserver les hautes fonctions dont on ne l'avait cru que dépositaire. Mais Perceval sut ménager si habilement et flatter l'amour-propre de l'ex-ambassadeur, qu'il lui fit accepter provisoirement la place de secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, jusqu'à l'accomplissement ultérieur des espérances à la réalisation desquelles il le forçait de renoncer pour le moment. Cependant le noble marquis, s'étant bientôt aperçu qu'il avait été dupe, donna sa démission en disant au prince-régent qu'il pouvait occuper une place avec M. Perceval, mais jamais sous lui. Ce fut dans le courant de la même année qu'eut lieu l'expédition de Walcheren, dont la conception et l'issue firent peu d'honneur au ministre qui dirigeait la politique anglaise. La carrière ministérielle de Perceval finit avec sa vie par une catastrophe. Il fut assassiné, le 11 mai 1812, à l'entrée du parlement, par un courtier de Liverpool qui avait des injures personnelles à venger. Les chambres rendirent hommage à sa mémoire, en demandant au prince régent une pension de 5000 livres sterling pour sa veuve et ses douze enfants. Perceval s'était montré plus accessible à la philanthropie à l'égard des nègres qu'envers les catholiques. Il avait consacré plus d'une fois son éloquence à flétrir la traite et l'esclavage.

PERCIVAL (Thomas), né le 29 septembre 1740, à Warington, dans le comté de Lancastre, perdit ses parents en très bas âge, et fut élevé par sa sœur aînée, qui ne négligea rien pour lui donner une éducation brillante. Après avoir terminé ses humanités avec éclat, il étudia la médecine à Edimbourg, puis à Londres, et alla prendre le bonnet doctoral à Leyde, en 1765. Deux ans après, il s'établit, pour y exercer sa profession, à Manchester, où il passa le reste de ses jours, et mourut le 30 août 1804. Une pratique étendue ne le rebuta pas entièrement des travaux de cabinet, par lesquels il charmait ses loisirs, et qui produisirent plusieurs *Mémoires*, publiés dans les *Transactions philosophiques* et dans le *Recueil de la société de Manchester*. Un des plus remarquables a pour objet le quinquina. L'auteur y démontre, contre l'opinion reçue, que la force agissante de ce médicament n'est pas due à un principe particulier; mais il se trompa en assignant sa propriété médicale au mélange intime des parties gommeuses et résineuses. On distingue aussi ses *recherches* sur la racine de colombo et sur celle de sénika. Le premier, il employa le gaz acide carbonique comme moyen propre à diminuer les accidents de la phthisie pulmonaire. La philosophie et surtout la morale furent l'objet de ses constantes méditations. On a de lui: 1° *Essays medical and experimental on the empiric and dogmatic, on the adstringents and bitters, on the operation of blisters, and on the ressemblance betwen chile and milks*, Londres, 1767, in-8°; 2° *On the efficacy of external applications on the angina maligna*, Manchester, 1770, in-8°; 3° *A father's instruction to his children*, Manchester 1775—1800, 3 vol. in-8°; 4° *Medical jurisprudence, or a code of ethics and institutes adapted to the professions of physic and surgery*, Manchester,

1800, in-8°; deuxième édition, 1805, in-8°. Les *Œuvres médicales* de Percival ont été réunies à Manchester, 1807, 4 vol. in-8°.

PERCY (Thomas), né à Bridgenorth, comté de Shrop, en 1728, d'une famille qui descendait des anciens comtes de Northumberland, fit ses études à l'université d'Oxford, et obtint promptement des bénéfices ecclésiastiques. En 1764, le duc et la duchesse de Northumberland l'invitèrent à venir résider près d'eux, à titre de chapelain. En 1769, il fut nommé chapelain ordinaire du roi, et, en 1778, doyen de Carlile. Élevé, en 1782, à l'évêché de Dromore, Irlande, il s'y distingua par l'exercice de toutes les vertus, et fut chéri de toutes les classes. Il est mort à Dromore, le 28 septembre 1811, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait perdu la vue depuis quelques années. Ami intime de Shenstone, de Johnson, de Goldsmith, de Reynolds, il fut le dernier survivant de cette illustre association d'hommes de lettres qui brillèrent au commencement du règne de Georges III. On a de lui : 1° *Han-Kiou-Chouan*, roman traduit du chinois, 1761, 4 vol. in-12; 2° *Mélanges chinois*, 1762, 2 vol. in-12; 3° *Cinq morceaux de poésie runiques*, traduits de l'islandais, 1763, in-4°; 4° *Cantique de Salomon, avec un commentaire et des notes*, 1764, in-8°; 5° *Clef du Nouveau-Testament*, 1764, in-8°; 6° *Reliques d'ancienne poésie angloise*, 1765, in-8°; deuxième édition, 1775, 3 vol. in-12; troisième édition, 1794, in-8°; quatrième édition, 1812, 3 vol. in-8°; 7° *l'Ermite de Warkworth*, ballade northumberlandaise, en trois chants, 1771, in-4°; deuxième édition, 1806, in-4°; 8° *le Livre de la famille Northumberland*; 9° *Traduction des antiquités septentrionales de Mallet*, 1806, in-4°. On a encore de lui quelques sermons, des notes dans une édition du *Babillard*, du *Spectateur*, du *Tuteur*, *etc.*, et des éditions soignées des *Poëmes de Surrey* et des *Œuvres de George Villiers, duc de Buckingham*.

PERCY (Pierre-François, baron), né à Montagney en Franche-Comté, le 28 octobre 1754. Son père, ancien chirurgien-major d'un régiment, s'était retiré mécontent, et ne voulut pas que son fils suivît la même carrière. Le jeune Percy fit ses études au collége de Besançon, y étudia principalement les mathématiques, afin de pouvoir entrer dans le génie militaire : mais entraîné par son goût pour l'art de guérir, il suivit les cours de la faculté de Besançon, et parvint au doctorat en 1775. Les prix qu'il obtint dans cette faculté lui valurent une réception presque gratuite. A vingt-un ans, Percy entra dans la gendarmerie de France comme aide-chirurgien, et y resta cinq ans et demi. Il publia, à cette époque, quelques *Mémoires*; l'un contre l'usage inconsidéré que l'on faisait alors des *grains de vie*, et un autre sur un ouvrage très médiocre, intitulé *l'Art des accouchements*, et qui avait valu à l'auteur un des principaux emplois de la chirurgie militaire. Percy étudia l'art vétérinaire sous Lafosse, alors hippiâtre en chef de la gendarmerie. En 1782, il fut nommé chirurgien major du régiment de Berri, cavalerie. Il employait ses loisirs à concourir pour tous les prix de l'académie de chirurgie de Paris. Pendant trois années consécutives, de 1784 à 1786, il remporta le premier prix, sur les instruments tranchants, et en particulier sur les ciseaux à incision; sur la question tendant à *réduire le nombre des instruments destinés à l'extraction des corps étrangers*, et enfin sur les bistouris. En 1790, ayant encore obtenu le prix pour son *Mémoire sur les cautères actuels*, l'académie le mit hors de concours en le nommant associé régnicole. Percy, couronné seize fois par diverses académies de l'Europe, dont il devint membre ou associé, fut nommé membre de l'institut de France, de Berlin, de Pétersbourg, de Madrid, etc. Mais ces palmes académiques sont loin d'être ses seuls titres à l'estime de ses concitoyens : c'est lui qui organisa, à l'armée du Rhin, ce corps mobile de chirurgie militaire qui a rendu de si grands services; il établit un premier bataillon de soldats d'ambulance, et une compagnie de brancardiers, qui, pourvus de brancards d'une nouvelle construction, se transportaient partout pour enlever les blessés. Les services de Percy l'avaient fait nommer inspecteur-général du service militaire, chirurgien en chef des armées, commandant de la légion-d'honneur, professeur de la faculté de médecine de Paris. Napoléon lui avait donné le titre de baron. Pendant vingt-cinq ans, il a servi presque sans interruption : il s'est trouvé à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Pulstuck, à Friedland, etc. Il ne craignait ni les fatigues ni les dangers; dans les marches forcées, il ne quittait jamais ses subordonnés. Couché comme eux sur la paille, souvent dans des lieux infects, où le pillage et le massacre l'avaient précédé, et trouvant partout sur son passage des blessés, des malades, des vieillards ennemis ou bien patriotes, il portait partout le secours de son art. Dans le moment de l'action, il se portait, à la tête de ses collaborateurs, sur tous les points où il y avait des blessés à secourir; il faisait ou surveillait les premiers pansements, les premières opérations sur le champ de bataille, tandis que les balles et les boulets pleuvaient autour de lui. Percy ne fut blessé que trois fois dans le cours de ses campagnes. Une conduite si généreuse lui avait non-seulement attiré la confiance et l'attachement des soldats français, qui le regardaient comme leur père, mais encore elle excitait l'admiration des étrangers. Ce fut à l'instigation de Percy, et en considération de la conduite que lui et ses collègues avaient tenue, que Moreau, général de l'armée de Rhin-et-Moselle, obtint des puissances belligérantes cette convention si honorable pour la chirurgie militaire, qui faisait regarder comme neutres tous les officiers de santé faits prisonniers de part et d'autre, et ordonnait leur renvoi immédiat à leurs armées respectives. Percy jouissait de l'estime particulière du prince Charles, qui le lui a témoigné dans plusieurs circonstances. Le feu roi de Bavière l'honorait de son affection, et le roi de Prusse l'avait appelé à des conférences très fréquentes durant les négociations de Tilsitt. Une ophthalmie grave et prolongée empêcha Percy de prendre part à la campagne de Russie. En 1814, après l'entrée des troupes étrangères dans Paris, encouragé par M. de Chabrol, il se mit à la tête du service des malades et blessés russes, prussiens, dont douze cents étaient sans pain, sans linge et sans asile. En trente-six heures, ils furent réunis dans les abattoirs. Les souverains étrangers décorèrent, à cette occasion, Percy de l'ordre de Saint-André de Russie, de l'Aigle Rouge de Prusse, du Mérite de Bavière, etc. En 1815, il fut élu député du département du Doubs, mais il ne siégea que rarement à la chambre, et monta seulement à la tribune pour plaider les intérêts des soldats malades. Il se rendit à l'armée, assista à la bataille de Waterloo, et resta à la tête de la chirurgie française, jusqu'à la deuxième restauration, époque à laquelle il fut mis à la retraite et comme professeur et comme inspecteur-général du service de santé. Effet déplorable de l'esprit de parti, qui voyait un ennemi dans un homme qui n'en avait jamais connu, et dont la vie entière s'était écoulée à soulager indistinctement les victimes de la guerre à quelque parti ou à quelque nation qu'ils appartinssent. Les nombreux rapports qu'il a faits à l'académie des sciences font voir quel était son zèle pour l'avancement de la science, et sa bienveillance pour les médecins qui ont donné et réalisé les espérances que leurs premiers essais faisaient concevoir. Depuis lors, Percy consacra les jours de sa vieillesse à la continuation de ses travaux scientifiques. Il s'occupait aussi de l'arrangement d'une magnifique collection d'armes anciennes et modernes qu'il avait commencée depuis long-temps. Il avait saisi toutes les occasions de l'étendre et de la compléter : il cherchait à comparer les armes offensives de tous les temps et de tous les pays, à juger de l'effet et du danger de leurs différentes blessures, et à apprécier la résistance des diverses armes défensives dans les mêmes temps et chez les mêmes peuples. Cette collection curieuse contenait plusieurs armes et portions d'armes qui ont appartenu à des hommes célèbres dans l'histoire moderne. Le catalogue en a été publié, Paris, 1825, in-8°. Il s'occupa aussi de l'exploitation d'un domaine rural qu'il possédait à Mongey, près Lagny. Il y fit de nombreux essais, particulièrement pour procurer aux cultivateurs une boisson agréable et salubre, et pour obtenir ou préparer une huile comestible avec les graines de diverses plantes oléagineuses, etc. Il exerçait surtout la bienfaisance la plus

active envers les malheureux, et y pratiquait la médecine des pauvres. Lors de la disette de 1816, quarante soupes aux légumes étaient tous les jours distribuées dans sa maison. On cite de lui une foule de traits de bienfaisance. Plusieurs fois il plaida devant les conseils militaires et les tribunaux révolutionnaires pour défendre des accusés, et il s'acquittait de ces fonctions, étrangères à ses études habituelles, avec une éloquence remarquable. Percy est mort à Paris, à l'âge de près de soixante-onze ans, le 18 février 1825, des suites d'une inflammation chronique des viscères du bas-ventre, réunie à une maladie organique du cœur. On a de lui : 1° *Mémoires sur les ciseaux à incision*, Paris, 1785, in-4°; 2° *Manuel du chirurgien d'armée*, Paris, 1792, in-12, avec figure; 3° *Pyrotechnie chirurgicale pratique, ou l'Art d'appliquer le feu en chirurgie*, Paris, 1794, 1810, in-8°; 4° *Réponse aux questions préparatoires proposées par le conseil de santé*, Metz, an III, in-12; 5° *Séance publique de la société de médecine de Paris, tenue le 27 novembre 1811, pour la rentrée des écoles et la distribution des prix*; Discours prononcé par M. le baron Percy, *président*, 1812, in-4°; 6° *Éloge historique de Sabatier*, Paris, 1812, in-4° et in-8°; 7° *Éloge historique d'Anuce Foes*, 1812, in-8°; 8° (avec M. Willaume) *Mémoire couronné par la société des sciences, belles-lettres et arts de Mâcon*, en 1812, *sur la question suivante : Les anciens avaient-ils des établissements publics en faveur des indigents, des enfants orphelins ou abandonnés, des malades et des militaires blessés ; et s'ils n'en avaient point qu'est-ce qui en tenait lieu ?* Paris, 1813, in-8°. M. Percy a enrichi les *Mémoires de l'académie des sciences* d'une foule de rapports. La plupart des journaux de médecine contiennent des *Observations* curieuses communiquées par ce savant, et le *Magasin encyclopédique*, le *Dictionnaire des sciences médicales* lui doivent un grand nombre d'articles précieux, originaux et pleins d'érudition. Il était membre de la société royale d'agriculture. Percy a réuni au plus haut degré, dans ses ouvrages, au talent d'écrire avec grace et originalité, une érudition facile et profonde et une grande prestesse de pensée. Il a eu pour collaborateur dans les nombreux articles qu'il a fournis aux diverses sciences médicales, M. Laurent son neveu : on ne peut lui reprocher que d'avoir jugé avec trop d'indulgence les travaux qu'il était chargé d'examiner, et d'en avoir un peu exagéré l'importance et l'utilité.

PEREIRA DE FIGUEIREDO (ANTONIO), célèbre théologien, philologue et littérateur portugais, né le 14 février 1725, au bourg de Mação. Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, l'envoyèrent faire ses études au collége des jésuites à Villa-Viçosa, où il apprit le latin et la musique pour laquelle il montra beaucoup de goût. Les jésuites ayant reconnu ses heureuses dispositions, cherchèrent à le retenir chez eux, mais le jeune Pereira avait dès lors conçu de l'aversion pour les disciples de Loyola dont il pénétra l'hypocrisie. Il s'empressa de les quitter, et fut admis comme organiste au monastère de Sainte-Croix de Coimbre, où il ne resta que quelques mois, et entra, en 1744, dans la congrégation de l'Oratoire de Lisbonne, où il poursuivit ses études en théologie. En 1751, il publia des *Exercices sur les langues latine et portugaise, à l'usage de la congrégation de l'Oratoire*. Cet ouvrage le fit connaître avantageusement comme grammairien, et sa réputation en cette qualité fut établie par sa *Nouvelle méthode de la grammaire latine*, qu'il fit paraître en 1752, et qui eut un très grand nombre d'éditions. Il fut choisi la même année pour enseigner sa méthode, et conserva cet emploi jusqu'en 1765, qu'il eut une chaire de rhétorique dans une maison dépendante de la congrégation. La publication de sa *grammaire* lui attira des attaques de la part des jésuites, qui étaient en possession de l'éducation élémentaire et qui enseignaient le latin d'après la grammaire du père Manoel Alvarès, écrite dans cette langue, tandis que la méthode de Pereira, écrite en portugais et rédigée avec beaucoup de clarté, rendait beaucoup plus facile l'étude du latin. C'était là précisément ce qui déplaisait aux jésuites, dont le but était de rendre l'acquisition des connaissances longue et pénible, afin d'avoir le temps de façonner les élèves à leur guise et d'empêcher ceux dont le talent n'est pas du premier ordre de s'élever au-dessus d'une instruction stérile fondée presque exclusivement sur la mémoire et où l'intelligence n'a qu'une faible part. L'extrême application de Pereira finit par déranger sa santé, et il se vit obligé d'aller à Viseu et ensuite à Porto pour la rétablir. Il revint à Lisbonne, et fut nommé professeur de théologie. Sa grande réputation engagea le marquis de Pombal à lui confier le soin de combattre les prétentions de la cour de Rome qui venait de se brouiller avec le Portugal, et qui, soutenue par les jésuites, croyait pouvoir continuer à exercer sur ce royaume le même empire qu'autrefois et y faire prévaloir les maximes ultramontaines du pouvoir des papes sur le temporel. Pereira se montra digne du choix de ce grand ministre, et dans un ouvrage très remarquable, fort de raisonnement et plein d'érudition, intitulé : *Tentativa theologica, etc.*, il soutint avec une grande supériorité les maximes de Jean Gerson et de l'église gallicane. Il y prouva sans réplique que les évêques ont la faculté d'accorder toutes les dispenses, et de pourvoir aux besoins de l'église nationale sans avoir besoin du concours du pape, et cela toutes les fois que le bien de l'état l'exige. Il y examine à fond l'origine des droits de l'évêque de Rome, l'étendue de son autorité légitime, et les usurpations des papes. Cet ouvrage mis à l'index à Rome, et attaqué par tous les théologiens de la milice papale, a été regardé comme une production du premier mérite par tous les ecclésiastiques éclairés qui aiment la religion sans adopter les monstrueuses doctrines qui la défigurent et qui rendent le christianisme de nos jours si différent de celui de l'Évangile et des premiers siècles de l'église. Cet ouvrage parut d'abord en latin, mais son auteur en donna une traduction portugaise : il a été traduit en français par un avocat du parlement de Paris. Joseph I[er] récompensa les services de Pereira en le nommant député du tribunal de censure ; et, en 1769, secrétaire interprète du département des affaires étrangères pour la langue latine. Il quitta alors la robe de l'Oratoire, et continua à se livrer à des travaux multipliés dans des genres divers. Il composa un très grand nombre de thèses et écrits théologiques, de dissertations, de mémoires dont il serait trop long de donner l'énumération. Outre les ouvrages dont nous venons de parler, Pereira a publié : 1° *Éléments d'histoire ecclésiastique en forme de dialogues*, 1765, 2 vol. in-8°. Ces deux volumes contiennent les éléments de la chronologie et la partie géographique ; il a laissé deux autres manuscrits renfermant l'histoire des conciles, avec des remarques sur les écrits des SS. PP. 2° *Les Portugais aux conciles généraux, ou Relation des ambassadeurs, prélats et docteurs portugais qui ont assisté aux conciles généraux d'Occident, depuis les deux premiers de Latran jusqu'à celui de Trente*, 1787, in-4°; 3° *Analyse de la profession de foi de Pie IV*, 1791, in-8°. Cet écrit est extrêmement remarquable par la hardiesse avec laquelle l'auteur s'y élève contre une foule de croyances superstitieuses qui se sont introduites dans le catholicisme. Il y combat les indulgences, l'abus des suffrages pour les morts, et dit clairement que la canonisation ne force nullement les fidèles à croire comme un article de foi à l'état de béatitude des individus proclamés saints par le pape. Cet ouvrage eut un débit extraordinaire, et fit une telle sensation dans le public, que le parti monacal jugea nécessaire d'en arrêter la circulation. Profitant de l'aliénation mentale de la reine Maria I[re], on réussit à empêcher une seconde édition de paraître, et l'on obtint que la commission de censure serait abolie, et remplacée par la triple autorité de l'inquisition, de l'official de Lisbonne et du tribunal de grace et justice. Une traduction italienne de cette *Analyse* avec des notes a paru en 1792. 4° *De verbo Dei scripto et tradito*, Lisbonne, 1792; 5° *Commentaire latin et portugais, avec des notes, sur le tremblement de terre et l'incendie de Lisbonne*; 6° *Éphémérides de ce qui s'est passé en Portugal depuis le tremblement de terre jusqu'à l'expulsion des jésuites*, 1761; 7° des *Éloges*, *Inscriptions*, dans lesquels il célébrait les grands événements du règne de Joseph I[er], et les grands services de son ministre Carvalho (marquis de Pombal). Le principal mérite de ces panégyriques c'est le style, surtout des pièces écrites en latin. L'auteur y a souvent poussé l'adulation à un degré inex

semble : il compare le roi Joseph à Auguste, à Trajan et autres grands monarques, et épuise toutes les formules de la louange en parlant de lui et de Pombal. 6° *La Bible* tout entière traduite en portugais, avec *préface* et *notes*, vingt-trois volumes in-8°. Il donna d'abord la version du *Nouveau testament*, dédiée au cardinal da Cunha, 1778, six vol.; puis dix-sept vol. de l'*Ancien testament*, de 1783 à 1790. Il a aussi traduit les livres apocryphes, mais ils n'ont pas été publiés. La société biblique de Londres a fait stéréotyper la *Bible* de Pereira en un vol. grand in-8°. Il était au moment de mettre au jour une nouvelle édition de sa version, revue avec soin, lorsqu'il mourut à Lisbonne, le 14 avril 1797. La traduction de la *Bible* est regardée comme son plus beau titre de gloire, et ne manque pas de mérite sous quelques rapports. Les psaumes sont assez bien rendus : le style en général est digne d'éloges, quoiqu'il ne soit pas exempt de nombreuses imperfections. Le plus grand reproche que l'on puisse faire à cette version, c'est qu'elle est faite sur la Vulgate, qui fourmille de fautes, d'inexactitudes et de contre-sens. Pereira était peu versé dans le grec, et n'a pas beaucoup emprunté aux Septante, dont la traduction est encore plus infidèle que la Vulgate. Il ne savait pas l'hébreu, et par conséquent il n'a fait autre chose que traduire une mauvaise traduction. Pereira écrivait en latin avec pureté et élégance, mais en portugais on ne peut pas le regarder comme un auteur classique. Il avait beaucoup d'érudition et une connaissance approfondie de l'histoire ecclésiastique et de celle de son pays. Dans ses discussions avec le célèbre Pascal José de Mello, Pereira a montré une aigreur qui a indisposé le public contre lui ; la manière dont il a abusé de son emploi de censeur, pour empêcher son adversaire de publier le résultat de ses recherches sur l'histoire de la législation portugaise, est une tache ineffaçable dans le caractère de ce théologien. Pereira a laissé un manuscrit sous le titre de *Lusitania sacra*, ou *Etat ancien et moderne de l'église en Portugal*. Ce qui doit rendre sa mémoire chère aux Portugais, c'est d'avoir travaillé avec zèle à dissiper les épaisses ténèbres de la superstition la plus grossière dans laquelle les moines, et surtout les jésuites, les avaient plongés depuis plusieurs siècles. Malheureusement l'hydre aux cent têtes n'a pas tardé à se relever encore plus menaçante, et les jésuites que Pombal avait cru avoir détruits, ont reparu dans toute l'Europe soutenus par les partisans du pouvoir absolu, et forment une ligue funeste aux nations.

PERICAUD (ANTOINE), bibliothécaire de la ville de Lyon, membre de plusieurs académies, né à Lyon, le 4 décembre 1792, est fils de Claude Péricaud, officier municipal pendant le siége de Lyon, et victime de la terreur. Il a publié : 1° *Essai sur Martial*, ou *Epigrammes choisies de ce poëte, imitées en vers français*, etc., l'an de Rome 2569 (1816), in-8°, anonyme : cet opuscule renferme aussi des imitations d'Owen ; M. Bréghot a publié, la même année, une brochure portant à peu près le même titre. 2° *Discours sur la nécessité et les avantages de l'amnistie*, par Cicéron, traduit en français, 1819, in-8° : troisième édition. 3° *Calendrier de Thémis*, dans lequel on trouve à chaque jour la mort d'un homme célèbre dans les fastes du droit, suivi d'une *Notice* sur saint Yves, 1821, in-8°. 4° *L'Octavius* de Minutius Felix, nouvelle traduction avec le *texte* et des *notes*, 1823, in-8° : cet ouvrage se trouve aussi à la suite de l'édition, publiée, la même année, par M. Bréghot, de l'*Apologétique* et des *Prescriptions* de Tertullien, traduction de Gourcy. 5° *Calendrier des Muses*, dans lequel on trouve à chaque jour la date de la mort d'un poëte, par Aonius P***, 1823, in-8° ; 6° *Supplément aux œuvres de Cicéron*, contenant le plaidoyer pour Sulpicius contre Muréna, etc., traduit pour la première fois du latin de Palearius, 1826, in-8° ; 7° *Notice sur la bibliothèque de la ville de Lyon*, 1827, in-8°. On a encore de M. Péricaud un grand nombre d'*articles* et de *notices biographiques* insérés dans différents *recueils* et notamment dans les *Archives historiques et statistiques* du département du Rhône : on remarque les suivantes qui ont été tirées à part : 1° *Notice sur Charles Borde* ; 2° *Notice sur Sidoine Apollinaire* ; 3° *Notice sur Edmond Auger*, 1828, in-4°. M. Péricaud a publié avec son beau-frère, M. Claude Bréghot-du-Lut (*Voy.* ce nom), auquel nous avons donné par erreur le nom de *Charles* : 1° *Ciceroniana*, ou *Recueil de bons mots, etc., de Cicéron*, 1812, in-8° ; 2° *Notice biographique sur les éditions, etc., de Cicéron*, insérée dans l'édition de M. Viet le Clerc.

PERIER (AUGUSTIN) est l'aîné des enfants de Claude Périer (mort à Paris en 1801), régent de la banque, propriétaire du château de Vizille, où il reçut, en 1788, les représentants des municipalités dauphinoises, assemblés spontanément pour donner à la France le signal de sa régénération. M. Augustin Périer, né à Grenoble en juin 1772, suivit la carrière de son père et enrichit son pays par ses entreprises industrielles. Partisan de la monarchie constitutionnelle, il se présenta, en 1819, comme candidat à la députation de l'Isère, et ne fut soutenu alors que par les suffrages de quelques libéraux timides, qui restèrent inaperçus entre les opinions tranchées qui occupaient l'arène. Un an après, l'opposition l'adopta, et le présenta au collége départemental, où le ministérialisme jésuitique l'emporta. En 1824, une nouvelle candidature libérale n'eut pas une meilleure issue. Mais en 1827, M. Augustin Périer a été amplement dédommagé de ses échecs antérieurs, par une triple nomination dans les arrondissements de Grenoble, Vienne et Saint-Marcellin. Il a opté pour Grenoble, et a pris place au centre gauche de la chambre. Dans la discussion de la vérification des pouvoirs, il a dénoncé une foule d'actes arbitraires, commis par les agents du ministère, et s'est chargé de répondre à l'apologie des préfets, par M. le baron d'Haussez (*voyez* ce nom), ancien préfet de l'Isère. C'est lui qui, dans les débats relatifs à l'adresse, a si énergiquement interpellé M. Alexis de Noailles, en lui disant qu'on ne pouvait être à la fois courtisan et député. Nommé membre de la commission des comptes, il a été honoré des fonctions de rapporteur, et s'est concilié l'estime de la chambre par la manière dont il les a remplies. Il a fait aussi partie de la commission chargée de vérifier les lettres de grande naturalisation accordées au prince d'Aremberg et au maréchal de Hohenlohe. M. Augustin Périer possède des connaissances fort étendues et très variées ; il parle aussi avec une grande facilité ; seulement l'abondance de ses idées et la précipitation de son débit empêchent souvent de saisir nettement ses paroles.

PERIER (ALEXANDRE), frère du précédent, est né à Grenoble vers 1773. Il a embrassé la profession du commerce, et s'est établi dans le département du Loiret. M. Alexandre Périer n'a pas les qualités brillantes qui distinguent quelques-uns de ses frères ; mais il n'est pas moins attaché qu'eux aux doctrines libérales, et passe même pour être dans une direction plus populaire. Il fait partie de la chambre actuelle, où il a été envoyé aux élections de 1827, par le département du Loiret. Il avait déjà été élu en 1820 et 1822 par le même département. M. Alexandre Périer vote avec l'extrême gauche.

PERIER (ANTOINE-SCIPION), frère des précédents, né à Grenoble, le 14 juin 1776, s'est acquis une grande réputation, de capacité et de probité dans la carrière industrielle. Il a recréé la fonderie de Chaillot et attaché son nom à une foule d'établissements utiles, parmi lesquels nous citerons les forges à la catalane qu'il a introduites en Dauphiné, à peine âgé de vingt ans, et qu'il porta à un degré remarquable de perfection et d'activité ; les mines de houille d'Angin, immense exploitation qui employait plus de quatre mille cinq cents ouvriers, et dans laquelle il fit usage, le premier en France, des machines à vapeur ; une cristallerie, qu'il considéra plutôt comme un théâtre d'expériences que comme une entreprise commerciale, et où il fit beaucoup d'essais sur la vitrification ; une distillerie de pommes de terre et de fécule, qu'il avait formée dans sa maison de Courbevoye, etc., etc. Il combina avec M. Crettet, alors directeur général des ponts-et-chaussées, le premier projet pour le desséchement des marais de Bourgoin, et fut un des premiers souscripteurs de la société d'encouragement pour l'industrie nationale. Nommé, dès la première formation, membre du comité des arts chimiques, il y fut continué sans interruption pendant les vingt années qui se sont écoulées depuis la naissance de la so-

Digitized by Google

ciété. La juste réputation que lui avaient acquise ses connaissances sur l'application de la chimie et de la mécanique aux arts, le fit appeler comme membre honoraire au comité consultatif des arts et manufactures près le ministère de l'intérieur: il siégea dans le jury des deux premières expositions des produits, en 1802 et 1806, et fut appelé en outre au conseil général des manufactures dès sa formation. Scipion Périer fut l'un des fondateurs et administrateurs de la compagnie royale d'assurances, la première de celles qui se sont formées à Paris; le suffrage du commerce l'avait porté au nombre des régents de la banque de France, dont il fut l'un des fondateurs. Il s'occupait avec un vif intérêt, au moment où il tomba malade, du projet de former une grande société par action, pour accélérer et achever en France la construction des canaux, d'après les bases du rapport, posées en 1822, par M. Becquey, directeur-général des ponts-et-chaussées. A la restauration, Scipion Périer reçut la décoration de la légion-d'honneur. Il fut l'un des fondateurs de la caisse d'épargne et de prévoyance. Philanthrope pratique, il consacrait une partie de sa fortune à soulager les malheureux, et s'occupait sans relâche à rendre son activité, son savoir et ses capitaux profitables à la société. Il est mort à Paris, le 2 avril 1821, emportant dans la tombe l'estime et les regrets de tous ceux qui le connurent, et qui s'accordent à dire qu'il était, sous tous les rapports, le plus remarquable des enfants de Claude Périer.

PERIER (Casimir), frère des précédents, membre de la chambre des députés, l'un des régents de la banque de France, etc., naquit à Grenoble, le 11 octobre 1777. Il fit ses études à Lyon, au collége de l'Oratoire; et son éducation s'achevait à peine, qu'il fut entraîné dans les camps par les guerres de la révolution. En 1799 et 1800, il servit en Italie, en qualité d'officier d'état-major, dans le génie militaire. Deux ans plus tard, les victoires du premier consul ayant ramené le calme et la sécurité en France, M. Casimir Périer quitta le métier des armes pour se livrer aux spéculations financières. Il apporta dans cette nouvelle carrière une grande habileté, et seconda puissamment son frère Scipion dans toutes ses entreprises et créations industrielles. En 1816, il publia un écrit contre les emprunts à l'étranger, et fut beaucoup loué, en cette circonstance, de la *nationalité de ses vues en finances*. Les électeurs parisiens lui tinrent compte, en 1817, de cette brochure patriotique, et l'envoyèrent siéger à la chambre des députés. Il y prit place dans les rangs de l'opposition, dont il devint bientôt un des champions les plus zélés et les plus énergiques. Fidèle aux sentiments et aux idées qu'il avait développés dans l'opuscule auquel il devait en partie son élection, il combattit vivement les emprunts à l'étranger, proposés par le ministre Corvetto; et malgré tout le talent oratoire que cette discussion lui fournit l'occasion de déployer, son opinion trouva des contradicteurs, hors des cercles ministériels, même parmi des hommes fort versés dans les matières financières, et qui s'obstinèrent, en dépit de ses arguments et de ses saillies, à n'attribuer le succès de ses doctrines dans le monde libéral, qu'au soin qu'il avait eu de s'adresser aux préjugés nationaux. Pendant le premier ministère de M. Roy, il se montra contraire à ses vues comme à celles de son prédécesseur, et combattit spécialement le projet de loi sur les annuités. Jusqu'en 1820, il ne s'était guère occupé que de chiffres et n'avait paru à la tribune que pour présenter des calculs. Au milieu des troubles de juin, il dénonça solennellement les excès dont la capitale était devenue le théâtre, et signala particulièrement ceux qu'il avait vus et subis: « Messieurs, s'écriait-il, je croirais faire injure à cette assemblée, si je ne la croyais pas pénétrée d'horreur comme tout Paris, en songeant à la manière dont les citoyens sont traités, et dont la police et la censure sont exercées. Certes nous pourrions nous plaindre avec justice de ce que le gouvernement, en faisant rendre compte dans les journaux des événements de la journée de samedi, n'ait pas daigné consacrer une seule ligne à l'indignation que doivent inspirer les outrages exercés contre plusieurs députés! Comment a-t-il pu garder le silence sur un fait aussi grave, et laisser ignorer à la France, non pas les dangers réels qui menacent la représentation nationale, mais l'oppression sous laquelle on a voulu la courber, au moment où elle délibérait sur une loi qui règle les plus grands intérêts de la France. » Après cet exorde, M. Casimir Périer fit le récit des scènes sanglantes dont il avait été témoin, et brava les murmures du centre et du côté droit. Il vota ensuite contre la nouvelle loi électorale qui introduisait le privilége là où la charte avait établi l'égalité, et refusa toute allocation de fonds au ministère qui venait de se ranger sous les bannières de la contre-révolution. En 1821, il répondit aux accusations réitérées de M. de Serre contre le côté gauche, par une improvisation brillante et chaleureuse, qui le classa dès lors parmi les orateurs les plus éloquents de l'assemblée. « Non, s'écria-t-il en finissant, il n'y a point de coupables de conspiration; les seuls, les vrais coupables sont ceux qui ont attenté à la représentation nationale: si nous avons conspiré, pourquoi ne sommes-nous pas en jugement? Quant à moi, je me dépouille du caractère de député, je repousse un odieux privilége; et vous, ministres, avant que nous quittions cette enceinte, ordonnez à vos licteurs de se saisir de notre personne. Il faut en finir de tant d'accusations: nos têtes vous font-elles plaisir, faites les tomber, mais que ce soit devant la loi. » Jusque là M. Casimir Périer, ainsi que nous l'avons déjà observé, ne s'était cru que financier; il fut le premier à s'étonner de son aptitude à parler avec tant d'énergie et de facilité sur toute sorte de matières. En 1823, il se prononça vivement contre la guerre d'Espagne, et sortit de l'assemblée avec l'opposition, après l'expulsion inconstitutionnelle de Manuel. Réélu en 1824, malgré les efforts du *tourniquet Saint-Jean* et toutes les manœuvres de M. de Villèle, il se constitua l'organe de cette immense majorité de la nation, qui n'avait plus qu'un petit nombre de véritables représentants dans une chambre formée par l'intrigue et la corruption. Athlète infatigable, il harcela constamment le président du conseil, dont il mit souvent en défaut l'assurance et l'habileté gasconnes, ce qui a fait dire aux spirituels auteurs de la *Villéliade*, qu'il avait causé de longues et cruelles insomnies à l'hôte magnifique du palais de Rivoli. Dans la question de la réduction des rentes, M. Casimir Périer, entraîné par les considérations politiques qui maîtrisaient alors les esprits, s'opposa fortement à l'adoption d'une loi toute favorable à l'industrie, en haine des hommes qui l'avaient présentée et du but qu'ils se proposaient: il combattit aussi avec non moins de vigueur le projet d'*indemnité* envers les émigrés, et cette fois son opposition fut entièrement conforme aux intérêts permanents des masses populaires autant qu'aux exigences momentanées du libéralisme. « Dans quel intérêt cette loi est-elle présentée? dit-il. Ce n'est pas dans celui de l'émigration, qui a si vivement fait entendre ses plaintes. Ce n'est assurément pas dans celui du pays, si éminemment menacé, si victorieusement défendu: c'est dans l'intérêt du ministère. Il a voulu enchaîner l'émigration, seule force qui pût lui résister. L'émigration n'était pas une fonction, elle a fait peur au ministère qui ne pouvait la destituer. Ne pouvant la destituer, il a voulu la payer. C'est à vous, messieurs, de savoir si vous accepterez de passer sous les fourches dorées du ministère. L'opinion que nous représentons, mutilée dans ses droits politiques par la colère et la vengeance du ministère, voit ses défenseurs réduits à un petit nombre dans cette enceinte. A l'aspect des dangers qui menacent notre pays, il ne nous restait qu'à serrer nos rangs et à soutenir ainsi les attaques dirigées par le ministère contre les intérêts dont la défense nous est confiée: c'est ce que nous avons fait. Nous succomberons, nous le savons; mais du moins aurons-nous la consolation d'entendre dire aux cœurs généreux, aux véritables amis du roi et de leur pays, que nous n'étions indignes, ni du combat, ni même du succès. Mais que dis-je? notre cause n'est point perdue! J'en appelle à vous, nobles chevaliers de l'ancienne France, qui devez nous juger. Il n'est pas besoin de vous rappeler que les lois de la victoire et de l'honneur, dans tous les pays, sont de ne se partager les dépouilles que de ceux que l'on a vaincus. » Luttant toujours avec le même zèle et le

même courage, malgré la certitude de la défaite. M. Casimir Périer fut un des plus redoutables adversaires des projets de loi sur la septennalité, le sacrilége et les substitutions. Il ne manqua jamais, dans la discussion du budget, de réclamer l'abolition des jeux et de la loterie, et de proposer des réformes et des économies. Un membre du côté droit, abusant de la force numérique de son parti, dans le sein de la chambre, s'étant écrié un jour, en voyant se lever dans une contre-épreuve quelques membres de l'opposition *libérale* : « Ils ne sont que six! » M. Casimir Périer, indigné de cette exclamation indécente, répondit aussitôt : « Nous » ne sommes que six : mais nous avons derrière nous » trente millions de Français, dont nous représentons » les intérêts et les vœux! » Après une aussi noble persévérance dans la carrière constitutionnelle, sous le ministère de M. de Villèle et dans une chambre où l'opposition était chaque jour abreuvée de dégoûts, M. Casimir Périer ne devait pas être oublié au moment de la renaissance de l'esprit public, et il a été honoré, en novembre 1827, d'une double élection, par les colléges de la Seine et de l'Aube. Porté sur la liste des candidats à la présidence, on l'a désigné, pendant la session qui vient de finir, comme devant être élevé bientôt au ministère des finances; et il s'est trouvé des gens qui ont voulu expliquer par les engagements que cette future promotion lui aurait fait prendre envers le pouvoir du silence qui ne devait être attribué qu'au mauvais état de sa santé. Les fatigues parlementaires de M. Casimir Périer lui ont en effet causé une irritation de poitrine, qui l'a obligé de s'abstenir cette année de la tribune, et de partir pour les eaux avant la clôture de la session. On assure que ses adversaires politiques le considèrent comme un ennemi de bon ton, et l'on prétend même qu'un auguste personnage, auprès duquel il fut admis passagèrement, fut tellement enchanté de ses manières, qu'il ne put s'empêcher de dire comme la marquise des *Trois Quartiers* au sujet de Desrosiers : *Mais il est né, cet homme-là!*

PERIER (Camille), frère des précédents, ancien préfet et membre de la chambre des députés, naquit à Grenoble vers 1785. Nommé auditeur au conseil d'état sous l'empire, il obtint pendant les cent jours la préfecture de la Corrèze, qu'il perdit à la seconde restauration. La réaction libérale qui suivit l'ordonnance du 5 septembre le ramena aux affaires publiques, et il fut chargé, en 1819, par le ministre Decazes, de l'administration du département de la Meuse. Il y resta jusqu'en 1822, époque où le système d'épuration de M. de Corbière commença à prévaloir. Quelques personnes prétendent cependant que le renvoi de M. Camille Périer fut étranger à la politique, et que le mauvais état de sa santé motiva seul son remplacement. Quoi qu'il en soit, les électeurs de Mamers ont voulu consoler, en 1828, l'ex-préfet de la Meuse, de la disgrace qu'il eut à subir sous le ministère déplorable, et ils l'ont revêtu du titre de représentant de la nation. M. Camille Périer a répondu à cette haute marque d'estime et de confiance, en allant s'asseoir au côté gauche.

PERIN (René), homme de lettres, né à Paris, le 2 novembre 1775, est issu d'une famille de robe. Son père réunissait, avant la révolution, les titres d'avocat aux conseils du roi et de membre des conseils de *Monsieur* et du comte d'Artois. M. Perin, contraire aux nouveaux principes, fut arrêté pendant le règne de la terreur, fut enfermé aux Carmes, échappa néanmoins aux massacres des 2 et 3 septembre, et recouvra sa liberté à la suite du 9 thermidor. Il remplit au mois d'avril 1815 une place de sous-préfet, qu'il perdit au second retour du roi, et n'a plus reparu depuis dans les fonctions publiques. Il est auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers, et d'un grand nombre de pièces de théâtre. En voici la nomenclature : 1° *Le flageolet d'Erato*, ou *le Chansonnier du Vaudeville*, 1801, in-18; 2° *les nouveaux Athées*, ou *Réfutation des nouveaux saints*, en vers avec des notes historiques, 1801, in-12; 3° *Mémoires de madame de Pompadour*, suivis de sa correspondance, 1801, 5 vol. in-8°; 4° *Choix des poésies de Pezay, Saint-Péravi, la Condamine, Masson de Morvilliers, Berthe et Fline*, avec des notices, 1810, 2 vol. in-8°; 5° *Vie militaire de J. Lannes, maréchal de l'empire, duc de Montebello*, 1810, in-8°; 6° *Œuvres de Lemierre*, 1810, 3 vol. in-8°; 7° *Beautés historiques de la maison d'Autriche*, 1811, 2 vol. in-12; 8° *Itinéraire de Pantin au mont Calvaire*, par M. de Maison Terne, parodie piquante de l'*Itinéraire à Jérusalem* de M. de Châteaubriant; 9° *Pensées de la Harpe*, 1814, in-12; deuxième édition, 1825; 10° *Pensées et maximes de Voltaire*, 1821, 2 vol. in-18; 11° *Traits détachés de l'histoire*, 1825, 2 vol. in-12; 12° *Abrégé de la géographie sacrée*, 1826, in-12; 13° *le bon Nègre*, 1806, in-8°. M. René Perin a donné à différents théâtres les pièces suivantes : *Beaumarchais en Espagne*; *Cécile et Fitz Henri*, ou *encore une Fille coupable*; *la Boîte aux fiches*; *les Indiens à Marseille*, comédie en cinq actes, imitée de Kotzebue. (Avec M. Pillon) : *la Grande ville*, ou *les Parisiens vengés*; *le Voyage autour de ma chambre*; *Molé aux Champs-Elysées*, comédie en un acte en vers, 1803. (Avec Félix Nogaret) : *Dugay Trouin*, mélodrame en 3 actes, 1807; *la Nouvelle Cendrillon*, comédie en 4 actes, en prose, 1810; *le Libelle*, comédie en un acte, en vers, 1811. (Avec Rougemont) : *Henri IV et d'Aubigné*, comédie en 3 actes, 1814; *l'Intrigue avant la noce*, comédie en 3 actes, 1815; *le Vieil oncle*, comédie en un acte, 1816; *le Garçon sans souci*, mélodrame comique, tiré du roman de Pigault-le-Brun; *la Maison de Jeanne d'Arc*, comédie en un acte, en prose, 1818, in-8°; *l'Héroïsme des femmes*, mélodrame en trois actes; *la Demande bizarre*, comédie en un acte, en prose, 1819. (Avec M. le Roy) : *Isabelle de Levanzo*, mélodrame en 3 actes, 1822. (Avec MM. Emile et Brazier) : *la Laitière de Montfermeil en cinq années*, 1827, in-8°; deux éditions. On avait attribué à M. René Perin le *Dictionnaire des girouettes* : il a réclamé contre cette assertion, par une lettre insérée dans les journaux.

PERIGNON (Dominique-Catherine), comte, puis marquis, pair et maréchal de France, naquit à Grenade, près Toulouse, le 31 mai 1754. Un goût décidé pour le métier des armes, après d'excellentes études dirigées vers ce but, le détermina à entrer comme sous-lieutenant dans le corps des grenadiers royaux de Guienne, et il fut fait aide-de-camp du comte de Preissac. Nommé, en 1791, député du département de la Haute-Garonne à l'assemblée législative, il quitta bientôt des fonctions étrangères à ses dispositions pour aller prendre le commandement d'une légion des Pyrénées-Orientales. Promu, à la suite de plusieurs affaires brillantes, au grade de chef de brigade, il fut nommé général de division, le 23 décembre 1793, en récompense de sa belle conduite au combat de Thuir et du Mas-de-Serre, le 17 juillet précédent. Les campagnes de 1794 et de 1795 ajoutèrent encore à sa gloire : il se montra, dans la première, digne de succéder à Dugommier, tué le 18 novembre au combat de Saint-Sébastien, et justifia ce choix honorable, le 20 du même mois, devant Figuières, où fut tué le général espagnol La Union, et où, maître de la ville, il fit neuf mille hommes prisonniers et s'empara de soixante-onze pièces de canon avec un matériel considérable. La bataille d'Escola, qui avait précédé la prise de Figuières, présentait des faits plus étonnants encore. Pérignon y avait eu à lutter contre tout ce que la nature et l'art pouvaient réunir d'obstacles. Quatre-vingts à cent redoutes placées sur les positions les plus avantageuses, hérissées de canons et défendues par cinquante mille hommes, paraissaient inexpugnables : en moins de six heures toutes ces redoutes furent enlevées, l'on fit taire les bouches à feu qui vomissaient la mort de toutes parts, les Espagnols furent en pleine déroute, et laissèrent au pouvoir des Français leur camp, ainsi que leur artillerie, composée de deux cents bouches à feu. Le nombre de leurs morts fut très considérable; on compte parmi eux trois officiers généraux. La campagne de 1795, qui suivit et qui amena la paix, fut le résultat d'une suite de prodiges que des Français seuls pouvaient exécuter. Pour arriver à ses fins, le général avait fait tailler dans le roc un chemin de plus de trois lieues, et placer sur une montagne de deux mille toises une batterie de canons et de mortiers qui foudroyèrent la ville et en amenèrent la reddition, ainsi que celle du fort, qui jusqu'alors était réputé imprenable. La paix

Digitized by Google

ayant été conclue entre la France et l'Espagne, Pérignon, qui y avait le plus contribué, fut envoyé comme ambassadeur à Madrid, pour cimenter les relations amicales entre les deux pays, et y fut reçu avec la plus grande distinction. Il occupa jusqu'en 1798 le poste d'ambassadeur en Espagne. De retour en France, il reçut du directoire un commandement dans l'armée d'Italie. Il combattit à la bataille de Novi, le 17 août 1799, y commanda l'aile gauche des Français et fit des prodiges de valeur. Les Français perdirent cette bataille, et Pérignon y fut grièvement blessé et fait prisonnier. Il fut nommé, en 1801, candidat au sénat conservateur; et bientôt après il devint sénateur. Le 11 septembre 1802, un arrêté du premier consul le nomma commissaire extraordinaire pour régler les limites entre la France et l'Espagne, du côté des Pyrénées, conformément au traité du 22 juin 1795. En 1804, il fut pourvu de la sénatorerie de Bordeaux. Napoléon, devenu empereur des Français, le créa maréchal d'empire, dès le lendemain de son avènement au trône (le 18 mai 1804), et le nomma grand-officier de la légion-d'honneur, le 14 juin suivant, et grand-cordon de la même légion, le 2 février 1805. En 1806, il devint gouverneur de Parme et de Plaisance, et alla remplacer, en 1808, le général Jourdan à Naples, et prit le commandement en chef des troupes de ce royaume. La même année, il fut créé grand-dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. En 1814, il quitta Naples, lorsqu'il vit le roi Joachim Murat se déclarer contre la France. En 1814, après la restauration du trône des Bourbons, *Monsieur* le nomma commissaire extraordinaire du roi dans la première division militaire. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er juin 1814. Louis XVIII l'avait nommé, le 31 mai précédent, membre de la commission créée près du ministère de la guerre, pour la vérification des titres et brevets des anciens officiers. Il fut élevé à la dignité de pair de France, par l'ordonnance royale du 4 juin de la même année. Le maréchal Pérignon se trouvait dans sa terre de Montech, près de Toulouse, lorsque Napoléon reparut sur le territoire français, en mars 1815: le maréchal voulut organiser un plan de résistance dans le midi; mais la rapidité des événements rendit ce projet impraticable, et il refusa le commandement qui lui fut offert par son ancien maître. Il se retira alors dans ses propriétés, où il resta étranger à tout ce qui se passa pendant les *cent jours*. Après la seconde restauration, le maréchal Pérignon fut nommé gouverneur de la première division militaire, le 10 janvier 1816; il reçut, le 3 mai suivant, la croix de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis: il était déjà grand dignitaire de l'ordre royal des Deux-Siciles. Il mourut à Paris, le 25 décembre 1818.

PERLET (CHARLES), né à Genève, vers 1765, vint dans sa jeunesse à Paris, où il fut d'abord garçon de librairie, et ensuite libraire et imprimeur. Un journal écrit dans les principes de la révolution, et qui portait son nom, lui donna une grande célébrité et beaucoup d'aisance; mais un changement prononcé d'opinion l'ayant jeté, en 1797, dans le parti dit de *Clichy*, dans l'espérance où il était de le voir triompher, il subit les chances de ce parti, et fut transporté à Sinnamary. Rendu à sa patrie par la révolution du 18 brumaire, il revint en France après avoir passé par l'Angleterre et l'Allemagne, où l'on prétendit qu'il s'était lié avec quelques royalistes: et de retour à Paris, il y reprit son commerce de librairie. N'ayant pu le faire prospérer, il se jeta dans les intrigues politiques, et y montra un esprit si délié, qu'il parvint à duper pendant plus de quinze ans, tout ce que la France et l'Angleterre avaient d'hommes consommés dans ce genre. Perlet devint l'agent du gouvernement sous l'empire, et remplit une place de commis au ministère de la police. C'est alors, dit-on, qu'il se servit de ses anciens rapports avec les royalistes de l'intérieur pour renouer de nouvelles intrigues. Il fit plus; il trompa Fauche-Borel lui-même qui se trouvait à Londres; il ouvrit une correspondance secrète avec lui et lui fit croire qu'il avait formé à Paris un comité d'hommes puissants dévoués au rétablissement de la monarchie légitime. On lui répondit; on lui envoya des instructions, et surtout de l'argent, but principal de ses intrigues; et tout en gardant les sommes envoyées, il s'en faisait donner d'autres encore par la police impériale qui dictait sa correspondance. On ajoute qu'il fit un voyage en Angleterre, qu'il y fut honorablement accueilli, et qu'il y reçut de nouvelles instructions. Plus hardi dès-lors à servir les deux partis, il s'appliqua surtout à faire croire à ses correspondants de Londres que le comité dont il leur avait toujours parlé, sans jamais le faire connaître, existait réellement. Il s'agissait alors de faire arriver en France un personnage de la famille royale; c'était l'immoler à la sécurité de Napoléon. On voulut avoir des renseignements exacts sur les assurances données par Perlet, et l'on résolut d'envoyer sur les lieux un homme qui vît tout par lui-même: le jeune Vitel, neveu de M. Fauche-Borel, se chargea d'autant plus volontiers de cette mission qu'elle paraissait ne lui présenter aucun danger. Il ne connaissait que Perlet, n'avait de recommandation que pour lui, n'avait eu de relation qu'avec lui, et cependant ce malheureux jeune homme fut livré à la police par une suite incroyable de perfidies, si l'on en croit M. Fauche-Borel, et fusillé quelques jours après son arrivée dans la capitale. Un fait de cette nature ne put encore ouvrir les yeux de M. Fauche-Borel; il eut toujours en Perlet la même confiance, et lorsqu'il revint en France à la suite du roi, dans le mois de mai 1814, c'est chez Perlet qu'il prit un logement: ce ne fut que six mois après qu'il commença à s'apercevoir que son neveu avait été livré par Perlet, et qu'il prétendit en avoir acquis la preuve. Une brochure publiée par M. Fauche-Borel contre lui le signala comme un traître, et le dévoua à l'exécration publique. Perlet gravement offensé répondit à son accusateur en l'attaquant lui-même, ce qu'il fit avec une telle force que M. Fauche le traduisit comme calomniateur devant la police correctionnelle, et conclut à ce que les sommes qu'il affirmait que Perlet s'était fait envoyer pour sauver Vitel lui fussent restituées. Perlet parut au tribunal, et y montra d'abord une fermeté que les partisans de M. Fauche prirent pour de l'audace; mais il disparut tout à coup. Le jugement intervint le 24 mai 1816, et le condamna à cinq ans de prison et à 2,000 francs d'amende, ordonna de plus la suppression de sa brochure, intitulée: *Exposé de ma conduite*. Perlet se réfugia à Genève sa patrie, et y rédigea un journal ayant pour titre: *l'Écho de l'univers*. La troisième livraison de cet ouvrage renferme une apologie de sa conduite dans les faits que nous avons rapportés. On ne peut guère douter que M. Fauche Borel n'ait été constamment trompé dans toute la suite de ses rapports avec Perlet, et surtout dans la malheureuse catastrophe de son neveu.

PÉRON (FRANÇOIS), célèbre voyageur et naturaliste, né dans la petite ville de Cérilly, le 22 août 1775, était sur le point d'embrasser la carrière ecclésiastique lorsque la révolution éclata. Cédant aux élans d'une âme généreuse et brûlante, il servit, à la fin de 1792, dans le bataillon de l'Allier, avec lequel il partit pour l'armée du Rhin. Fait prisonnier par les Prussiens, il profita de sa captivité pour lire les historiens voyageurs. A la fin de 1794, il fut compris dans un cartel d'échange, et réformé, parce qu'il avait perdu l'œil droit à la suite de ses blessures. L'état de sa fortune lui imposant la nécessité de choisir une profession, il se décida pour la médecine, et obtint du ministre de l'intérieur une place à l'école de Paris. Après avoir suivi avec assiduité les cours de cet établissement et ceux du Muséum d'histoire naturelle, il allait se faire recevoir docteur, lorsqu'une passion malheureuse lui fit prendre la résolution de voyager. Son courage, sa persévérance et son ardeur triomphèrent des obstacles qu'il rencontra d'abord à faire partie de l'expédition que le gouvernement préparait alors pour les terres australes. Quoique le nombre des savants fût complet, le ministre céda, et Péron vit combler ses souhaits les plus ardents. L'expédition dura près de quatre ans, depuis le 19 octobre 1800 jusqu'au 7 avril 1804, et fut traversée par des entraves de plus d'un genre. Mais rien ne put ralentir l'infatigable activité de Péron, ni la mort de ses compagnons, ni les tribulations dont le

capitaine l'accabla; il sembloit se multiplier au besoin, et chargé seul de la zoologie, il ne s'effraya pas de cet immense travail, qu'il accomplit avec une exactitude surprenante et un courage plus qu'humain. En effet, le rapport de M. Cuvier sur la collection qu'il rapporta, constate qu'elle contenait au-delà de cent mille échantillons d'animaux : que le nombre des espèces nouvelles s'élevait à plus de deux mille cinq cents, et que Péron, aidé de son ami Lesueur, avait fait connaître plus d'animaux que tous les naturalistes réunis des derniers temps. L'institut s'empressa de l'admettre au nombre de ses correspondants. Il portait dans son sein le germe d'une affection de poitrine, que de faux principes sur le régime et un travail forcé contribuèrent encore à développer. Péron expira à la fleur de l'âge, le 14 décembre 1810. Il a publié : 1° *Observations sur l'anthropologie*, Paris, 1800, in-8° : il publia ce mémoire, lu à l'institut, pour démontrer l'utilité de joindre aux autres savants de l'expédition un médecin naturaliste chargé spécialement de faire des recherches sur l'histoire de l'homme. 2° *Voyage de découvertes aux terres australes*, Paris, 1807—1810, 3 vol. in 4°. Le second volume était à moitié imprimé quand Péron mourut ; c'est M. Freycinet qui a terminé la publication de cet important ouvrage. On a encore de Péron, dans divers recueils, une notice sur l'habitation des animaux marins, un mémoire sur le pyrosoma, des observations sur la dyssenterie des pays chauds et sur l'usage du bétel, un mémoire sur la température de la mer, une histoire des méduses, et un travail spécial sur les méduses du genre équorée.

PERREAU (Jean-André), né à Nemours, département de Seine-et-Marne, le 17 avril 1749, débuta dans la carrière littéraire, en 1771, par le drame de *Clarisse*, qui, quoique généralement froid, renferme des situations intéressantes; il devint ensuite gouverneur des enfants de M. de Caramon. Il embrassa les principes de la révolution avec modération, et rédigea, en 1791, le feuille intitulée *le vrai Citoyen*. En décembre 1799, il fut nommé professeur à l'école centrale du Panthéon, ensuite professeur suppléant du droit de la nature et des gens, au collége de France. En 1802, il siégea au tribunat, où il se prononça pour l'établissement des tribunaux spéciaux criminels, et vota dans le sens du gouvernement. Lors de la discussion du code civil, il présenta, en qualité de rapporteur, les titres de l'adoption et de l'usufruit. Il devint secrétaire de l'assemblée, le 20 août 1803, président le 25 septembre de la même année. Sorti de cette assemblée en 1804, il fut appelé aux fonctions d'inspecteur-général des écoles de droit, et mourut à Toulouse, le 6 juillet 1813. Il a publié : 1° *Elements de l'histoire des anciens peuples*, Paris, 1775, in-8° ; 2° *Eloge du chancelier de l'Hôpital*, Paris, 1777, in-8° ; 3° *Mirzim*, ou *le Sage à la cour*, Neufchâtel, 1782, in 8°. Cet ouvrage a reparu sous ce titre : *Le bon Politique*, ou *le Sage à la cour*, 1789, in-8°. 4° *Scènes champêtres*, et autres ouvrages du même genre, Amsterdam et Paris, 1782, in-8° ; 5° *le Roi voyageur*, ou *Examen des abus de l'administration de la Lydie*, Londres, 1784 ; 6° *Instruction du peuple*, 1786, in-12 ; 7° *Lettres Illinoises*, Paris, 1792, in 8° ; 8° *Théorie des sensations* ; 9° des *Contes*, *Epitres* et autres poésies, contenant des détails agréables ; 10° *Etudes de l'homme physique et morale*, *considéré dans les différents âges*, Paris, 1798, in-8° : il en avait fait hommage au tribunat, en 1800 ; 11° un *Traité sur la législation naturelle*, in-fol. Chénier, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature en France, depuis 1789*, parle de ce *Traité* avec éloge, et le regarde comme l'ouvrage d'un écrivain sage, ainsi que d'un bon citoyen.

PERRÉE (Jean-Baptiste-Emmanuel), né à Saint-Valery-sur-Somme, le 19 décembre 1761, fut attaché, dès l'âge de douze ans, à la marine du commerce, et parvint successivement au grade de capitaine. Lorsqu'en 1793 on voulut combler les vides que l'émigration avait faits dans la marine militaire, on désigna plusieurs officiers de la marine marchande. Perrée fut nommé lieutenant de vaisseau, et on lui confia le commandement de la frégate *la Proserpine*. Dans une seule croisière, il captura soixante-trois bâtiments, au nombre desquels était une frégate de trente-deux canons, dont il ne s'empara qu'après une vigoureuse résistance. Nommé capitaine de vaisseau en 1794, il prit le commandement de *la Minerve*. On mit sous ses ordres quatre frégates et deux corvettes, et on le chargea d'aller détruire les établissements anglais à la côte d'Afrique. Perrée remplit cette mission avec tant d'intelligence et d'activité, que non-seulement il s'acquitta de la tâche qu'on lui avait imposée, mais qu'il prit encore cinquante-quatre bâtiments richement chargés. En 1795, il reprit aux Anglais une frégate et deux corvettes françaises, qu'il ramena dans le port de Toulon, d'où il était sorti quelques jours auparavant. Lors de l'expédition d'Egypte (mai 1798), Perrée, qui venait d'être nommé chef de division, fit partie de l'armée navale aux ordres de l'amiral Brueys. Il échappa au désastre d'Aboukir, et fut chargé, par le général en chef, de parcourir le fleuve du Nil pour agir de concert avec l'armée, et suivre tous ses mouvements. Perrée arma à cet effet une grande quantité de bâtiments légers qui tiraient peu d'eau, et avec cette flottille il rendit d'importants services, soit en conduisant de l'artillerie et des munitions sur des points où leur transport eût été impraticable par terre, soit en fournissant des vivres à l'armée. Il eut même sur le Nil divers engagements avec des bâtiments de guerre turcs, et parvint à en détruire plusieurs. Le général en chef l'en récompensa en lui donnant un sabre magnifique, sur la lame duquel était gravé le nom de la bataille de Chébreiss. Au mois de juin 1799, il appareilla avec une division de frégates et de corvettes qu'il avait ordre de ramener à Toulon. Il rencontra des forces supérieures, soutint un combat sanglant, et fut contraint de se rendre. Conduit en Angleterre, il fut échangé quelque temps après, et revint à Paris. Le nouveau gouvernement français le nomma, en novembre 1799, contre-amiral, et lui donna l'ordre d'aller prendre, à Toulon, le commandement d'une division destinée à ravitailler Malte. Perrée arbora son pavillon sur le vaisseau *le Généreux*, et sortit du port, le 10 février 1800, avec une frégate, deux corvettes et une flûte. Cette division portait environ trois mille hommes de troupes et une grande quantité de vivres et de munitions de guerre. Malheureusement des vents contraires retardèrent sa marche, et il n'arriva que le 18 à la hauteur de Malte. Il croyait y entrer le jour même, lorsqu'il eut connaissance d'une escadre anglaise forte de quatre vaisseaux et de plusieurs frégates. Son premier soin fut de faire le signal aux bâtiments de sa division de virer de bord en prenant chasse. Resté seul, il manœuvra pour échapper à l'ennemi; mais forcé de combattre, il voulut au moins prendre l'initiative, et il attaqua *le Foudroyant* que montait l'amiral Nelson. Les trois autres vaisseaux ne tardèrent pas à se joindre au premier, et la lutte devint alors tout-à-fait inégale. Perrée, blessé à l'œil gauche dès le commencement du combat, n'avait pas voulu quitter son banc de quart, lorsqu'une heure après un boulet lui emporta la cuisse droite. *Le Généreux*, démâté de tous ses mâts, et totalement désemparé, fut contraint de se rendre. Perrée n'eut toutefois ni la douleur, ni l'humiliation de sa défaite ; il était mort peu d'instants auparavant. Son corps fut inhumé à Syracuse, dans l'église de Sainte-Lucie, le 22 février 1800.

PERRIN (Jean-Baptiste), dit PERRIN DES VOSGES, était négociant à Epinal à l'époque de la révolution. Il s'en montra zélé partisan, remplit des fonctions municipales, et fut élu député à la convention, où il vota la mort de Louis XVI. Il monta souvent à la tribune pour parler d'objets de finances, et attaqua avec force les royalistes ainsi que les amis de la terreur ; on lui doit cette justice, qu'il ne se rendit coupable d'aucun acte de violence durant le cours de sa mission dans les départements des Ardennes, du Nord et du Pas-de-Calais. Il alla renouveler les autorités du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron, après la chute de Robespierre, revint ensuite à la convention et fit partie du comité de sûreté générale. Lorsque les troubles du 12 germinal éclatèrent, il demanda que l'on renvoyât de Paris cinquante mille étrangers qui y étaient venus depuis trois mois, huit mille militaires suspendus et

Digitized by Google

destitués, et fit décréter que quiconque arracherait ou tenterait d'arracher la cocarde nationale, serait sur-le-champ traduit pardevant une commission militaire. On le vit s'élever avec véhémence contre les sections insurgées de Paris, quoiqu'il eût renouvelé la proposition de confier l'élection des deux tiers de la convention aux assemblées électorales. Appelé au conseil des cinq cents, il présenta un projet de finances, appuya des propositions de Bailleul sur le même sujet, se prononça en faveur des mandats, défendit un projet sur la libération des acquéreurs de domaines nationaux, et signala comme perturbateurs de son département les déportés rentrés et les prêtres réfractaires. Du conseil des cinq cents, il passa à celui des anciens, en 1798, en devint d'abord secrétaire, puis président. Il approuva les événements du 18 brumaire an VIII (1799), et fit partie de la commission chargée de rédiger une nouvelle constitution. Perrin siégea plusieurs années au corps législatif, dont il fut le premier président. Il est mort en 1815.

PERRON (Pierre **CUELLIER**, dit), officier français qui a fait dans l'Inde une grande fortune, et y a joui plusieurs années des droits de souveraineté, est le fils d'un fabricant ou d'un marchand de toile de la petite ville de Château-du-Loir, où il est né vers 1765. Ses parents ayant éprouvé des malheurs, il alla réclamer les secours d'un cousin qui était riche, mais qui avait le cœur dur: il n'en obtint rien, et dans son indignation du mauvais accueil qu'il en avait reçu, il résolut de se suffire à lui-même et de se créer des ressources pour tâcher de soulager sa famille. Il partit, en 1774, pour Nantes, avec une pacotille de mouchoirs, et se rendit à Indret, où il se fit employer comme ouvrier pour apprendre l'art de fondre les canons. Quand il se crut assez instruit, il s'engagea dans un régiment de volontaires destiné pour l'île Bourbon. Après diverses aventures, il débarqua sur la côte de Malabar, s'enfonça avec trois de ses camarades dans la presqu'île de l'Inde, et de proche en proche il parvint jusqu'aux états de Madhadji-Sindiah, prince mahrate, qui était alors le plus puissant potentat de l'Indoustan. Pierre Cuellier, qui avait pris le nom de Perron, diminutif de son prénom, s'enrôla dans les troupes de ce souverain: elles étaient alors commandées par le général Leborgne Deboigne (*voyez ce nom*), qui les avait dressées à la tactique moderne sous des officiers européens. M. Perron fut employé comme officier, et les connaissances qu'il avait acquises dans la fonderie de canons le rendirent fort utile au général, qui donnait tous ses soins à former une artillerie formidable pour le prince dont il avait la confiance. M. Perron prit la plus grande part à plusieurs événements importants, tels que la prise de Dehly, en 1788, sur les Rohillahs, la défaite et la mort de Gholam-Kadir leur chef, et la délivrance de l'empereur mogol, Chah-Alem, à qui ce tyran avait fait crever les yeux. M. Perron était alors parvenu au grade de colonel. Ce fut lui qui, tant que dura la domination des Mahrates dans la belle province de Dou-ab, la seule qui fût restée titulairement soumise au faible descendant de Tamerlan, mais de fait à Madhadji-Sindiah, et par contre-coup (suivant les écrivains anglais), à l'influence des Français, qui composaient la principale force de ce souverain. La mort de Sindiah en 1796 ou 1794, la retraite du général Leborgne Deboigne, et son départ pour l'Europe en 1796, loin de nuire à la fortune de M. Perron, ne firent qu'accroître son crédit et ses richesses; il avait alors un traitement de 6,000 roupies (15,000 francs) par mois. Investi de la confiance de Doulah-Raou-Sindiah, neveu et successeur de Madhadji, commandant-général du corps militaire formé par ce dernier, et discipliné par Deboigne, il n'oublia rien pour le rendre plus nombreux et plus redoutable, soit en s'attachant les soldats indigènes par une solde régulière, des récompenses et des pensions, soit en offrant des grades et des traitements avantageux à tous les officiers européens, et surtout aux Français, qui avaient des talents et de l'activité. Les Anglais prétendent qu'il secondait parfaitement les vues de son souverain pour la destruction de la puissance britannique dans l'Inde, et qu'il entretenait même des intelligences avec la république française. Ils ajoutent qu'en 1798, époque de l'expédition des Français en Égypte, le général Perron occupait avec une armée de quarante mille hommes d'infanterie et un immense train d'artillerie commandé par trois cents officiers européens, tout le territoire des Mogols, comprenant les villes impériales de Dehly et d'Agrah; qu'il avait établi dans le Dou-Ab, et surtout à Alighour, des postes militaires importants et des cantonnements pour vingt mille hommes, et qu'enfin, dans le même temps, un autre Français, le général Raymond, exerçait la plus grande influence à la cour du Nizam, où il commandait une armée de quatorze mille hommes et un parc nombreux d'artillerie. Nous croyons que les écrivains anglais ont exagéré ces faits, afin de colorer d'un prétexte plausible la guerre à toute outrance qu'ils firent à Tippou-Saheb, et qui se termina, en 1799, par la mort du malheureux sultan de Maïssour et la destruction de son empire. S'il faut en croire la relation de William Thorn et de John Macdonald Kinner, le général Perron, quoiqu'il eût donné à ses troupes le titre d'armée impériale et qu'il eût rétabli en apparence Chah Alem dans l'ancienne dignité de sa famille, était réellement maître de la personne et de la capitale du vieil empereur, surveillait et gênait ce prince dans ses correspondances, et se conformait aux instructions qu'il avait reçues d'Europe pour organiser dans l'Indoustan un gouvernement analogue et subordonné à la république française. Mais quelle confiance méritent des écrivains qui, quelques pages plus haut, par une méprise bien évidente et bien grave, disent que M. Perron, en 1798, avait succédé au général Raymond dans le commandement de l'armée du Nizam, souverain de Golconde, lorsque partout ailleurs ils confirment qu'il n'a commandé que les forces de Sindiah. S'il faut les en croire, le pouvoir du prince mahrate à Dehly et dans le Dou-Ab se trouvait absorbé par celui qu'avait usurpé le général Perron, qui s'était érigé un état indépendant dans les domaines assignés à l'entretien de son armée, exerçait les droits de la souveraineté sur une étendue de pays très considérable entre le Djemnah et le Gange, affectait la pompe et la dignité d'un despote oriental, faisait des alliances avec les radjahs, et tenait en respect les chefs inférieurs par la supériorité de ses armes à Dehly et dans toute l'étendue des domaines impériaux: il jouissait de plus d'autorité que l'empereur, qui était traité par les Français et par les Mahrates avec toute l'insolence révolutionnaire. En établissant son quartier-général à Dehly, M. Perron y avait fait construire des casernes. Sa demeure était dans une situation délicieuse, entre la ville et le fort, et ses officiers européens s'étaient fait aussi bâtir des maisons ornées de charmants jardins. On sent qu'un établissement formé dans les plus belles contrées de l'Indoustan par une troupe d'aventuriers français, devait porter ombrage aux Anglais: aussi lorsque la guerre éclata entre eux et les Mahrates, en 1803, quoique Holker en eût fourni le premier prétexte, ils le laissèrent d'abord en repos, et dirigèrent toutes leurs forces contre Doulah-Raou-Sindiah, dont ils voulaient anéantir l'armée européenne. La moitié de cette armée, aux ordres de M. Perron, prête à agir de concert avec les puissances mahrates confédérées, était campée sur les bords du Djemnah, le reste était avec Sindiah dans le Dekhan. Ce fut le 29 août que l'armée britannique du général Lake entra sur le territoire des Mahrates pour attaquer M. Perron, dont les forces étaient concentrées près de la forteresse d'Alighour; mais il battit en retraite, sans en venir à un engagement, et se replia sur Agrah, laissant au commandant du fort l'ordre de le défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les Anglais l'ayant emporté d'assaut, le 4 septembre, poursuivirent leur marche sur Agrah, soumettant toutes les places sur leur passage. M. Perron prit alors son parti. Soit qu'il craignît les résultats d'une lutte qui lui parut inégale, soit qu'il voulût jouir en paix de l'immense fortune qu'un séjour de plus de vingt ans et une position brillante lui avait permis d'amasser, il écrivit, dès le 6 septembre, au général Lake pour lui annoncer qu'il avait quitté le service de Sindiah, et pour lui demander la permission de se retirer avec sa famille et ses biens à Lucknow, sous la protection d'une escorte anglaise

ou de sa propre garde. Le général anglais acquiesça à cette dernière demande, et donna des ordres pour que cet officier fût reçu partout avec les honneurs militaires. La retraite de M. Perron, qui lui-même en donna pour cause la prétendue nomination de son successeur et la trahison de ses officiers européens, qui, sans un de ses aides-de-camp, l'auraient assassiné, entraîna la défection de plusieurs chefs que la crainte avait retenus dans le parti de Sindiah, et par suite la décadence rapide de la puissance mahrate (voyez HOLKAR et SCINDIAH), et la délivrance de l'empereur Charles Alem: mais pour mieux dire, ce prince ne fit que changer de maîtres. M. Perron quitta l'Inde, en 1804, avec vingt millions de fortune et un bras de moins. Il l'avait perdu, soit dans un combat, soit par quelques représailles de justice orientale. Quant à sa fortune, il paraît que les Anglais, violant la capitulation qu'il avait obtenue, lui en enlevèrent une forte partie dans la traversée; mais quoiqu'elle ait été diminuée, dit-on, de plus de moitié, pendant son séjour en Angleterre, en Danemark et à Hambourg, et à son arrivée sur les frontières de France, où on lui confisqua pour une somme énorme de châles de Kachemire, elle est encore très considérable. Après avoir été trente ans sans donner de ses nouvelles à sa famille, il écrivit à sa mère qui est morte depuis, envoya cent mille francs à chacune de ses sœurs, qui n'étaient pas dans l'aisance, et chargea un de ses beaux-frères de lui acheter une belle terre. C'est au château de Fresne, près Montoire, département de Loir-et-Cher, qu'il a fixé sa résidence depuis 1806. Il y fut en surveillance sous le gouvernement impérial: mais le préfet, M. de Corbigny, mit beaucoup de douceur dans la mesure dont il était chargé à son égard. Il y a épousé, peu de temps après, mademoiselle Dutrochet, dont il a eu beaucoup d'enfants. Il avait eu, dans l'Inde, d'un premier mariage, un fils, et une fille qui a épousé M. Alfred de Montesquiou, il y a environ douze ans. Il s'est depuis allié à une autre famille illustre, en mariant deux de ses filles du second lit à deux La-rochefoucault. M. Perron vit très retiré; mais il passe pour faire beaucoup de bien dans ses terres; il a conservé les habitudes et les mœurs de l'Inde. Simple cependant dans ses manières et dans son habillement, et n'aimant point les salons, il est peu communicatif: pourtant, avec les gens qui ont le talent de le faire causer, sa conversation substantielle, quoique dépourvue d'élégance et de correction, ne laisse pas d'être intéressante. Il serait à désirer que M. le général Perron employât ses loisirs à écrire les grands événements auxquels il a eu tant de part. Ses mémoires sur la politique et sur l'histoire de l'Inde, serviraient de correctif aux assertions des Anglais, même pour les faits qui lui sont personnels, et jetteraient un grand jour sur l'état actuel d'une contrée que nous ne connaissons que par leurs relations, dont la véracité et l'impartialité sont plus que suspectes.

PERRY (JAMES), publiciste anglais, né à Aberdeen, le 30 octobre 1756, fit ses études à l'université de cette ville, et se destinait au barreau; mais la fortune de son père, dérangée par des pertes considérables, l'obligea d'accepter un modeste emploi dans les bureaux d'un manufacturier, à Manchester. Il quitta cette ville en 1777, et vint s'établir à Londres. A cette époque, on publiait dans cette ville un journal d'opposition, intitulé: *Général advertiser*. M. Perry jetait de temps en temps dans la boîte de cette feuille, des morceaux de vers ou de prose qui y furent souvent insérés. Il se trouvait un jour chez un libraire de sa connaissance, auquel il avait été recommandé, et lui demandait s'il avait enfin trouvé à l'employer: après une réponse négative, selon l'usage, le libraire ajouta: « Si vous écri» viez des articles, comme celui que je viens de lire, » (en lui montrant le *General advertiser*), vous trouveriez » immédiatement de l'emploi. » L'article était de Perry qui lui en montra un autre prêt à être publié. Le libraire enchanté le fit engager à la rédaction du journal, et ensuite à la coopération du *London evening post*; ce qui ne l'empêchait pas de publier des pamphlets politiques, et même des poëmes. En 1781, il entreprit le *The european Magazine*, et l'année suivante il dirigea le journal intitulé: *The gazeteer*, possédé alors par les principaux libraires de Londres. Il n'accepta cet emploi qu'à la condition expresse d'y exprimer avec la plus entière liberté ses opinions politiques, toutes dévouées à Fox pour lequel il professait l'attachement d'un fidèle ami, et l'enthousiasme d'un fervent disciple. Ce journal eut bientôt un succès prodigieux par le soin avec lequel Perry transmettait au public les débats parlementaires, le matin même qui suivait la nuit où la séance avait été tenue. Il dirigea le *Gazeeter* pendant huit années dans les mêmes principes, et avec le même succès. Après avoir essayé de publier, comme éditeur, un journal uniquement consacré au compte rendu des chambres, sous le titre de *Parliamentary debates*, qui ne réussit point, il acheta la propriété du *Morning chronicle*, dont il se déclara éditeur responsable avec M. Gray, son copropriétaire. Dès lors, le *Morning chronicle* acquit la plus grande influence sur la nation anglaise et une publicité européenne. Organe du parti des Whigs, ce journal s'écarta habituellement du sentier ignoble des personnalités et des scandales privés, se tint constamment au-dessus du soupçon de vénalité, et quoique exposé par son rôle d'opposant au ressentiment chatouilleux du pouvoir, il ne subit dans l'espace de quarante années que deux poursuites officielles dont il a été honorablement acquitté. Perry fut habilement défendu, la première fois, par son illustre ami, lord Erskine; la seconde fois, il se défendit lui-même. *L'attorney general* (l'avocat-général) confessa, dans sa réplique, que M. Perry avait mis plus d'habileté à se défendre que jamais aucun homme de loi aurait pu faire. Graces à ses talents et à la noblesse de son caractère, le *Morning chronicle* continua de prospérer. Perry se maria en 1798, et eut plusieurs enfants, sans cesser de jouir de la plus grande aisance; il en usa principalement pour former une collection de livres rares et curieux, qui, à sa mort, s'est trouvée l'une des plus considérables de l'Angleterre. Il mourut à Brighton, le 6 décembre 1821, dans la soixante-cinquième année de son âge, « laissant un nom, dit un biographe anglais, » qui sera toujours chéri et respecté par tous les amis » de la liberté constitutionnelle. » Le club de Fox lui avait voté un monument. Aucun journaliste n'a mieux prouvé que Perry combien la presse périodique est puissante, et combien, lorsqu'elle est libre, les services qu'elle rend à la cause de la liberté et de la civilisation sont incalculables. On lui reprocha néanmoins de n'avoir pas assez soigneusement écarté de sa feuille les bruits calomnieux, les nouvelles fausses et invraisemblables. On lui a fait encore un reproche plus grave, c'est d'avoir confondu la cause de Napoléon avec celle de la révolution française: cette erreur fut celle de presque toute l'opposition anglaise, et lui a été funeste. Tout le monde sait aujourd'hui que jamais deux causes ne furent autant antipathiques que celle de Napoléon et celle de la liberté.

PERSUIS (LOUIS LUC LOISEAU DE), compositeur de musique, et fils du maître de musique de la cathédrale de Metz, naquit dans cette ville le 21 mai ou le 4 juillet 1769, et non pas à Avignon, comme l'ont dit plusieurs biographes, d'après le *Dictionnaire des musiciens*, sans doute parce qu'il venait de cette ville, où il était professeur de violon, lorsqu'il se rendit à Paris. Ce n'est donc pas en 1780, suivant le même livre, mais huit ou dix ans plus tard qu'il fit entendre au concert spirituel le motet *le Passage de la mer Rouge*. En 1790 et 1791, il était attaché à l'orchestre du théâtre Montansier, au Palais-Royal, d'où il passa à l'orchestre de l'Opéra. Il y fut, en 1804, professeur à l'école de chant, l'un des maîtres et chefs de la scène, de 1808 à 1810, membre du jury de lecture en 1805 et 1815, premier chef d'orchestre en 1810, après la mort de Rey, inspecteur-général de la musique, de 1814 à 1815; enfin directeur du personnel de l'académie royale de musique et du théâtre Italien, depuis le 1er avril 1817 jusqu'au 15 novembre 1819. Une douloureuse maladie de poitrine, l'ayant forcé alors de renoncer à ces pénibles fonctions qu'il remplissait avec un zèle et une intelligence remarquables, il laissa des regrets d'autant plus vifs qu'il eut pour successeur Viotti, dont la déplorable administration a porté un coup funeste à l'Opéra. Persuis mourut le 20 décembre 1819, âgé de

Digitized by Google

nerveuse qui peut être produite par une multitude de causes excitantes, soit externes, soit internes, qu'il faut reconnaître et combattre afin de guérir cette affection. 3° *Propositions médicales sur les scrofules, suivies de quelques observations sur les bons effets du muriate de baryte dans les affections scrofuleuses*, Strasbourg, 1803, in-4°. Les observations qui sont la base de cette dissertation, datent de 1795 : M. Fournier est donc l'un des premiers qui ont répété en France les essais de Crawfort sur les effets du muriate de baryte. 4° *Encore un mot sur Cinna et les deux Gendres*, ou *Lettres d'un habitant de Versailles*, Paris, 1811, in-8° ; 5° *le Vieux troubadour, ou les Amours*, poëme en cinq chants de Hugues de Xentralès, traduit de la langue romane, Paris, 1812, in-12 ; 6° *Prophétie de Merlin l'Enchanteur*, écrivain du 5e siècle, recueillie par l'historien Turpin, moine de Saint-Denis, mort vers l'an 800, in-8° (sans date) ; 7° *les Étrennes*, ou *Entretiens des morts*, Paris, 1813, in-8° ; 8° *Nouveau projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France*, Paris, 1817, in-8° ; 9° Il a traduit avec M. Bégin, le *Traité des principales maladies des yeux*, de Scarpa, *accompagné de notes et additions*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. 10° *Notice biographique sur François de Pescay, cultivateur de Saint-Domingue*, Paris, 1822, in-8°. Ce mémoire, où il retrace les travaux les plus remarquables de son père, fut couronné, en 1820, par la société royale d'agriculture. 11° *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, faisant suite au journal qui paraissait sous le même titre, rédigé sous la surveillance du conseil de santé, et publié par ordre du ministre de la guerre, Paris, 1821, tom. VIII, in-8°. Les tomes IX, X, ont paru la même année, et les tomes XI, XII, en 1822. 12° *Lettre adressée à S. Exc. le maréchal de Raguse*, 1821, in-8°. Il a lu, à la première classe de l'institut, des morceaux intéressants, parmi lesquels on remarque des *Considérations sur le grasseyement* et des *Observations sur la musique, envisagée sous le rapport de ses effets sur l'homme sain et l'homme malade*. On a encore de lui un grand nombre d'articles qu'il a fournis au *Dictionnaire des sciences médicales*, aux journaux, à la *Biographie universelle*.

PESSUTI (Joachim), né à Rome, en 1743, se livra de bonne heure aux sciences mathématiques, et les professa par la suite avec une simplicité d'exposition qui ne nuisit en rien à la profondeur de ses idées, et rendit son enseignement populaire en Italie. Sa réputation devint si grande, qu'il fut appelé à occuper une chaire de mathématiques au collége des cadets à Saint-Pétersbourg. Quoiqu'il fût encore fort jeune, et qu'il n'eût publié aucun ouvrage, il sut se concilier l'estime et la bienveillance du célèbre Euler, qui s'était fixé dans cette ville depuis longtemps. Le climat du nord, qui ne convenait point à sa santé affaiblie par de longues études, le décida à s'en retourner dans sa patrie. Quelques années après, en traversant la France, il s'arrêta quelques mois à Paris, pour y connaître les grands hommes qui y florissaient alors : et ayant fixé particulièrement l'attention de d'Alembert et de Condorcet, il se lia d'amitié, et entretint avec eux une correspondance suivie. A son retour à Rome, il reçut l'accueil le plus honorable : car à ses grandes lumières il réunissait un caractère élevé et toutes les vertus qui constituent un bon citoyen. On le nomma professeur de mathématiques appliquées à l'université de la *Sapienza*; ce qui lui fournit l'occasion de publier plusieurs travaux importants sur la science hydraulique, que les brillantes découvertes de Ximénès de Lorgna avaient mise à cette époque en grand honneur dans la Péninsule, surtout par l'empressement que mettaient les gouvernements italiens à profiter de tant de lumières pour la prospérité de l'agriculture et du commerce intérieur de leurs différents états. Il écrivit aussi sur des matières astronomiques ; et ses profondes recherches pour déterminer les occultations des étoiles fixes derrière le disque de la lune, lui valurent les applaudissements unanimes de tous les hommes éclairés. Il donna un beau témoignage de la délicatesse de son âme dans la petite polémique qu'il eut à soutenir avec le savant Riccati, qui jouissait aussi d'une célébrité méritée ; car ayant relevé plusieurs erreurs que celui-ci avait laissé échapper dans ses *Institutions analytiques*, et en ayant reçu une réponse dans laquelle de nouvelles erreurs avaient été ajoutées aux premières, il ne voulut pas publier la réplique qu'il lui en fit, pour ne pas affliger, disait-il, ce respectable vieillard. Cette réplique en effet ne parut qu'après la mort de celui qui en était l'objet. Pessuti a démenti l'opinion généralement reçue, que l'esprit mathématique ne s'allie pas facilement avec l'heureuse aptitude de sentir dans des matières de goût. Il avait cultivé la littérature dans toutes ses branches ; et il donna la preuve la plus éclatante de la variété de ses connaissances sur ce sujet, en s'associant à la rédaction de deux journaux littéraires, qui étaient alors dirigés par le célèbre Bianconi. Il appartenait à différentes académies : et plusieurs de ses esquisses de circonstances furent imprimées dans la collection des *Mémoires de la société italienne*, dont il était aussi un des membres les plus distingués. Lors de la formation de la nouvelle république romaine, l'estime et la confiance de ses concitoyens l'appelèrent d'une voix unanime à la charge de consul, qu'il exerça avec autant de zèle que de dignité, en se flattant, avec la simplicité de la bonhommie d'un véritable savant, de pouvoir évoquer de la poussière des tombeaux la république des Fabius et des Fabricius. La chute rapide de ce gouvernement, improvisé dans un moment d'enthousiasme, ayant trompé ses espérances, il rentra dans le cercle de ses occupations ordinaires. Il mourut en 1814, laissant quelques manuscrits inédits, et surtout des annotations nombreuses sur la *Mécanique céleste* de M. Laplace. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Riflessioni analitiche sopra una lettera di Riccati*, Roma, 1777, in-8° ; 2° *Sulla teoria delle trombe idrauliche, e sulla legge della velocità dell' acqua proveniente da' piccioli fori de' vasi*, ib., 1792, in-8° ; 3° *Sopra la teoria e la pratica del libello Ugeniano*, ib., 1764, in-8° ; 4° *Sul maneggio ed usi del Teodolito*, ib., 1795, in-8°. 5° *Memoria per determinare le occultazioni delle stelle fisse dietro il disco della luna*, ib., 1802, in-8°. 6° *Nuove considerazioni su di alcune singolari proprietà della formola del binomio di Newton* : dans la collection des *Mémoires de la société italienne*, vol. XI ; 7° *Considerazioni sopra un problema meccanico* : ibid., vol. XIII ; 8° *Metodo di approssimazione per la risoluzione numerica d'ogni sorta di equazioni* : ib. ; 9° *Teoria dell' azione de' tubi capillari* : ib., vol. XIV ; 10° *Nuovo metodo della trigonometria sferica* : ib., vol. XV ; 11° *Trattato sulle funzioni derivate, ed alcune annotazioni alla Meccanica celeste di Laplace* (inédit).

PESTALOZZI (Henri), né à Zurich, le 12 janvier 1746, s'est acquis une réputation européenne par ses recherches et ses travaux pour améliorer l'éducation primaire et populaire, celle des enfants des classes industrielles et des classes inférieures de la société. Son esprit ardent et actif chercha d'abord à se satisfaire par l'étude des langues. A l'âge de dix-huit ans, il y renonça pour s'occuper de théologie ; il abandonna encore celle-ci pour se livrer à la jurisprudance, et ensuite à la littérature. L'*Émile* de J.-J. Rousseau vint enfin lui révéler le génie qui lui était propre, et mettre un terme à ses hésitations. Subjugué par cette lecture, il s'occupa dès lors, et sans relâche, à la recherche des meilleures méthodes d'éducation et d'enseignement des sciences. A peine remis d'une maladie grave produite par un excès de travail, il brûla ses notes, ses extraits, ses collections de manuscrit sur le droit et sur l'histoire de la Suisse, pour se vouer à l'économie rurale. Il acquit des connaissances théoriques et pratiques dans cette partie, et aliéna son patrimoine pour acheter dans le canton d'Argovie une petite campagne qu'il appela *Neuhof* : c'est là qu'il s'ouvrit une carrière agricole, à l'âge de vingt-deux ans. Ayant alors épousé mademoiselle Schoulthess, fille d'un négociant de Zurich, il prit un intérêt dans une fabrique de coton à laquelle il se dévoua avec zèle, ce qui l'amena à voir de plus près l'état de misère intellectuelle et morale du peuple ; son âme s'en émut de pitié, et dès lors il résolut de combattre, par tous les moyens possibles, cette lèpre de nos sociétés modernes, objet d'une déplorable et criminelle insouciance. Il forma, en 1775, dans sa petite propriété,

Digitized by Google

un institut pédagogique pour des enfants pauvres et abandonnés. Bientôt il se vit entouré d'une cinquantaine de jeunes garçons, dont il fut le père, l'appui, l'instituteur. Pestalozzi soutint par ses seules ressources sa généreuse entreprise; il ne trouva personne qui voulût s'associer au projet de transformer en êtres humains des enfants condamnés dès le berceau à la dégradation. L'agriculture et l'industrie manufacturière devaient marcher de front dans son plan d'éducation; il offrait ainsi la perspective d'une carrière utile à des enfants primitivement destinés à la mendicité. Son établissement ne prospéra pas; Pestalozzi, homme d'imagination et de génie, mais inhabile aux détails des affaires, fut victime de sa bonté et de sa trop facile confiance. Néanmoins il ne se laissa pas abattre par ce mauvais succès; profondément convaincu de la justesse de ses vues, il les consigna dans son célèbre ouvrage intitulé *Léonard et Gertrude*, roman populaire et moral. Ce ne fut qu'en 1798, à l'aurore de l'ère nouvelle, que le gouvernement helvétique, abjurant les intérêts des castes, et voulant réhabiliter les malheureux *parias* modernes, accueillit avec empressement l'homme de génie qui avait seul les rendre à la dignité d'hommes. Un grand nombre d'enfants, par suite des horreurs de la guerre, étaient restés orphelins et sans asile. Le gouvernement unitaire confia aux soins de Pestalozzi plus de cent cinquante de ces enfants. Ce premier institut fut établi à Stans, dans un couvent supprimé; et, au bout de trois mois, le fondateur eut la joie de présenter ses élèves au directoire helvétique avec un aperçu satisfaisant de leurs progrès; mais l'approche des armées étrangères ne tarda pas à entraîner la dissolution de son école. Le directoire helvétique, malgré l'embarras des affaires publiques, n'abandonna point son protégé: il lui loua, au prix le plus modéré, le château de Berthoud (canton de Berne) et le domaine qui en dépendait. Là Pestalozzi réorganisa son établissement, et il eut l'avantage de le voir prospérer, sous la protection du gouvernement central, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, la plupart ses élèves, capables de le comprendre. En 1804, l'établissement fut transporté d'abord à Munchen-Bouchsée, puis, dans la même année, à Yverdun, ville du canton de Vaud, qui offrit d'une manière généreuse, pour cette utile destination, son vaste château et les jardins qui en dépendent. Là l'institut de Pestalozzi parcourut, en peu d'années, des phases bien diverses: il jouit d'abord de la plus grande célébrité, puis troublé par des discussions intestines, ensuite ébranlé dans ses fondements par les vices de l'administration, il fut enfin totalement détruit. En 1825, Pestalozzi se retira à sa campagne de Neuhof, en Argovie, et M. Schmidt, qui exploitait sous son nom les restes de l'établissement, reçut du gouvernement du canton de Vaud l'ordre de quitter le pays. Ainsi fut dissous cet institut, à côté duquel Pestalozzi avait fondé et entretenu une petite école de jeunes filles pauvres. Pendant sa retraite dans le canton d'Argovie, il fut nommé président de la *société helvétique d'Olten*, qu'il présida dans la séance de 1826. Cet hommage, offert à ce vétéran de la philanthropie, était l'expression fidèle des sentiments que les Suisses généreux lui avaient voués pour les services qu'il rendait à l'humanité. Les travaux excessifs pour son âge, auxquels Pestalozzi s'est livré vers la fin de sa vie, les peines qu'il a continué d'éprouver, enfin la perte du sommeil, ont abrégé ses jours qui auraient pu se prolonger encore. Il est mort, le 17 février 1827, âgé de quatre-vingt-deux ans; il s'était fait transporter à Brougg très peu de jours auparavant. Pestalozzi n'est plus; mais ce qu'il a fait pour l'humanité ne périra point. Voulant élever au rang d'hommes les classes les plus délaissées et souvent les plus abruties, il s'appliqua avant tout à développer chez elles les facultés humaines. Sa tendance principale, sous le rapport intellectuel, fut de mettre en pratique, à l'égard du peuple, dans les limites fixées par la nature des choses, le mot si profondément sensé de Montaigne: « J'aime mieux que mon élève ait la tête bien faite que » bien pleine. » Sous le rapport moral, il suivit une marche analogue; il ne cherchait point à donner à son élève des connaissances positives, mais une aptitude à les acquérir. Le calcul, le dessin, le chant, etc., n'étaient pas pour lui un but, mais un moyen de développement; l'occasion la plus propre à exercer le coup d'œil, la main, la voix, l'intelligence, la faculté de comparer, d'abstraire, de déduire des conséquences. Pestalozzi n'avait pas seulement pour objet de développer les facultés de l'enfant: il se proposait de les développer, conformément à la marche progressive indiquée par la nature, sans oublier aucun de ces intermédiaires négligés dans la plupart des systèmes d'éducation. Pestalozzi a pris l'étude de l'esprit humain pour base de la science qui en dirige le développement. Ce point de vue établit une distance immense entre la marche de Pestalozzi et la méthode lancastrienne. Les personnes qui ont cru apercevoir une analogie entre les deux méthodes paraissent n'avoir pas vu que la première est un système psychologique d'éducation, tandis que la seconde n'est qu'un mode simplifié d'instruction. Il y aurait eu dans le système de Pestalozzi une lacune importante si son auteur n'avait pas eu en vue l'éducation des mères, ces premiers dépositaires du cœur des enfants. Rousseau a ramené les mères aux sentiments de la maternité. Pestalozzi les a instruites dans l'exercice de leurs fonctions les plus augustes. Son admirable livre intitulé *Comment Gertrude instruit ses enfants* nous montre ce qu'il a voulu faire; l'expérience seule apprendra ce qu'il a fait effectivement. Néanmoins nous n'hésitons point à dire que Pestalozzi fixe, dans l'histoire de l'éducation, une ère nouvelle. Cet homme extraordinaire n'a encore posé en quelque sorte qu'un principe, dont les générations futures déduiront les conséquences, et dont la génération présente a déjà vu quelques développements. L'idée que Pestalozzi a poursuivie durant sa vie entière, à laquelle il s'est attaché avec foi, aux portes mêmes du tombeau, n'est pas morte avec lui; il en a fait un noble legs à l'humanité. En 1819, Pestalozzi a commencé à publier ses œuvres complètes, dont le produit a été destiné par lui à la fondation d'une école pour des enfants pauvres. Voici le contenu des volumes publiés: 1° *Léonard et Gertrude*, troisième édition, tom. I—IV (1819—1820); la première édition avait paru à Leipsick, 1781—87, 4 vol.; 2° *Comment Gertrude instruit ses enfants*, ou *Directions adressées aux mères sur la manière d'instruire elles-mêmes leurs enfants*, tom. V, 1820; 3° *A l'innocence, à la gravité, à la magnanimité de ma patrie*, paroles adressées avec courage et humilité à ses contemporains, avec foi et avec une ferme espérance à la postérité, par un vieillard qui, fatigué des longues luttes de sa vie, voudrait, avant de mourir, déposer une offrande de conciliation sur l'autel de l'humanité, sur l'autel de tous les enfants de Dieu, tom. VI, 1820; 4° *Mes recherches sur la marche de la nature dans l'éducation du genre humain, sur la législation et l'infanticide*, tom. VII, 1821; 5° Continuation du même ouvrage: *Sur le principe de l'éducation élémentaire*, discours prononcé à la société suisse des amis de l'éducation en 1810, tom. VIII, 1822; 6° *Divers écrits sur l'éducation*, tom. IX, 1822; 7° *Figures sur ma Croix de par Dieu*, ou *Pour faciliter les premiers développements de la réflexion* (ce sont des apologues populaires et ingénieux), tom. X, 1823; 8° *Vues et expériences concernant le principe de l'éducation élémentaire, accompagnées d'opuscules et de fragments sur la marche et l'histoire de mes travaux*, tom. XI, 1823; 9° *Christophe et Elisabeth*, second livre populaire, tom. XII, 1824. Le tome XIII, 1827, ne répondit point à l'attente des amis de Pestalozzi. Il contient de longues explications sur les petites causes qui ont fait tomber son grand institut d'Yverdun, et rien sur l'objet qu'il devait embrasser. C'est un débile enfant de la vieillesse de son père. Dans cette collection ne sont compris ni le *Livre des mères*, ni les quatre autres volumes élémentaires pour l'application des principes de l'auteur. Le volume intitulé: *Mes destinées*, qui porte le nom de Pestalozzi, mais que l'opinion générale attribue à M. Schmidt, ne s'y trouve pas non plus. Ce dernier ouvrage a été suivi d'un nouveau volume dans lequel les amis de Pestalozzi ont reconnu son génie et sa belle âme. On a encore de lui: *Sur les lois somptuaires*; Bâle, 1781, in-8°.

PETAGNA (Vincent), né à Naples en 1754, fut

Digitized by Google

élevé d'abord chez les jésuites, étudia ensuite la médecine, et se livra particulièrement à l'étude de la botanique et de l'entomologie. Le prince de Kaunitz, ambassadeur d'Autriche à la cour de Naples, dont il devint le médecin, appréciant ses talents, lui proposa de le suivre dans un voyage qu'il allait faire en Italie et en Allemagne. Petagna mit à profit ce voyage, et en fit un autre immédiatement après en Sicile. Il fut ensuite nommé professeur de botanique à l'université de Naples. Ses Institutions botaniques, qu'il rédigea pour ses cours, lui méritèrent l'honneur d'être nommé membre de la société royale de Londres, et de plusieurs académies étrangères. Petagna explora avec un soin infatigable les environs de Naples et la Calabre ultérieure, quoiqu'il exerçât la médecine avec beaucoup de zèle. Il était médecin de presque tous les hôpitaux de la capitale. Il mourut à Naples, en 1810. Il a publié : 1° *Institutiones botanicæ*, Naples, 1785, 5 vol. in-8° ; 2° *Specimen insectorum Calabriæ ulterioris*, ibid., 1786, in-4°, fig. : réimprimé à Utrecht : 3° *Institutiones entomologicæ*, ibid., 1790, 2 vol., in-8°, fig. ; 4° *Delle facoltà delle piante*, ibid., 1797, 3 vol. in-8°.

PETERSEN (Henri), pasteur réformé, né en Suisse, vint de bonne heure à Strasbourg, où il fit ses études, et s'établit. Il embrassa le ministère évangélique, et cultiva les sciences physiques et naturelles avec succès. Son mérite l'éleva au poste de président du consistoire et à celui de professeur de physique dans la même ville. Il avait encore sous sa présidence les oratoires du département de la Meurthe. Ses discours, prononcés en allemand, lui ont aussi acquis de la réputation. Le recueil de ses observations galvaniques présente, dit on, beaucoup d'intérêt. Petersen est mort à Strasbourg en 1820, à l'âge de cinquante-cinq ans. Entre autres ouvrages, il a publié : 1° *Prière d'inauguration de la chapelle de l'atelier de travail à Strasbourg*, Strasbourg, 1816, in-8° ; 2° *Souvenir consacré à la mémoire de Blessig* (en allemand), Strasbourg in-8°.

PÉTHION (Alexandre), président de la république d'Haïti, né au Port-au-Prince, le 2 avril 1770, d'un riche colon européen, nommé Sabès, et d'une femme de couleur, libre. Doué d'une intelligence précoce et d'une ame affectueuse, il fut élevé avec soin sous les yeux de son pere, qui lui procura d'excellents maîtres et lui fit faire de bonnes études. A l'âge de vingt ans, il figura parmi les promoteurs du soulèvement des gens de couleur contre le régime colonial, et malgré son exaltation en faveur de la race opprimée il se montra plein d'humanité envers la race oppressive. Les brillantes qualités qu'il tenait de l'éducation et de la nature lui ayant en effet donné une grande influence sur les révoltés, il en profita pour soustraire le plus de victimes possible à la fureur des nègres, et cette généreuse protection accordée à des hommes dont la plupart avaient été des maîtres barbares, ne nuisit point à l'accroissement de son crédit, ni à son élévation. Il avait le titre d'adjudant-général, lorsque Toussaint-Louverture, après l'évacuation de Saint-Domingue par les Anglais, résolut d'arracher définitivement cette colonie à la France et d'y usurper la souveraineté. Comme les hommes de couleur issus de parents français avaient trouvé sous le toit domestique quelques germes d'idées libérales, et qu'ils offraient ainsi presque autant d'obstacles que les blancs à l'exécution des projets ambitieux du général nègre, celui-ci voulut les confondre dans le massacre universel des colons, et il donna le signal de l'extermination contre tout ce qui n'était pas de pur sang africain. Dans ces tristes conjonctures, Péthion se joignit au général Rigault pour défendre ensemble leurs frères contre les desseins homicides de Toussaint. Forcé de se renfermer dans Jacmel, il soutint vigoureusement le siége de cette place ; et quand il vit qu'il lui était impossible de résister plus longtemps à cause du manque de vivres, il se fit jour à la bayonnette, avec dix neuf cents hommes seulement, à travers une armée d'assiégeants qui comptait vingt-deux mille combattants, et après avoir préalablement pourvu à la sûreté des habitants qui ne pouvaient s'associer à cet acte d'intrépidité et de désespoir. Ayant réussi par ce coup d'audace à opérer sa jonction avec le général Rigault, ils furent néanmoins contraints, après de longs efforts et de nouveaux prodiges de valeur, à renoncer aux chances de la guerre et à laisser régner paisiblement Toussaint-Louverture sur les débris fumants du carnage et de la dévastation dont Saint-Domingue avait été le théâtre. Ils s'embarquèrent pour la France, où Péthion acheva de s'instruire et de se mettre tout à fait au niveau de la civilisation européenne. En 1802, lorsque le gouvernement consulaire envoya le général Leclerc, à la tête d'une expédition formidable, pour reconquérir Saint Domingue, Bonaparte, qui avait senti qu'une sage politique devait plus contribuer que la force des armes au succès de cette entreprise, adjoignit à son beau-frère les hommes de couleur dont le crédit et les conseils pouvaient faciliter la soumission d'une grande partie des habitants de cette île, et Péthion partit avec l'état-major français, en qualité de colonel, après avoir reçu du premier consul toutes les promesses libérales capables de déterminer sa coopération. Sa présence dans les rangs de l'armée expéditionnaire eut en effet les résultats que le gouvernement de la métropole en avait attendus : les mulâtres en masse et beaucoup de noirs y virent une garantie des intentions généreuses de la France : et l'entraînement de la population à se soumettre devint tel, que Toussaint-Louverture lui-même consentit à déposer le suprême pouvoir, dont il s'était revêtu au prix de tant de sang et de combats, pour aller vivre paisiblement dans une habitation solitaire qu'il possédait loin de la mer et des principales villes de la colonie. Mais le général Leclerc, comme si cette pacification, aussi prompte qu'inespérée eût trompé ses vues personnelles, abandonna bientôt la prudence et la modération qui avaient rétabli passagèrement la domination française à Saint-Domingue, et provoqua une nouvelle insurrection par la déloyauté et l'atrocité de sa conduite. Non seulement il refusa d'accomplir les promesses faites au général Rigault et à Péthion, touchant l'émancipation graduelle des noirs et des gens de couleur, mais il exerça encore contre eux toutes sortes de rigueurs, d'exactions et de cruautés, et finit par se rendre également odieux aux nègres, aux mulâtres et aux colons. On sait comment le droit des gens fut violé à l'égard de Toussaint-Louverture : on ne le respecta pas davantage envers les généraux Rigault et Laplume, que les Français avaient employés utilement, et qui furent récompensés de leurs loyaux services par la proscription et par d'horribles châtiments. Le premier subit la peine de la déportation ; le second fut cousu dans un sac et jeté à la mer, tandis que le successeur du général Leclerc, aussi barbare que lui, faisait dévorer la malheureuse race africaine par des chiens, dont ils avaient soin de stimuler les féroces appétits. C'est alors que Péthion, honteux et indigné d'avoir pu suivre un instant, même dans des vues philanthropiques, un drapeau souillé par tant d'excès et de crimes, se reprocha le repos où l'avait retenu la modération de son caractère, et se retira dans les montagnes de Saint-Domingue, pour y arborer l'étendard de la rébellion et de l'indépendance. De concert avec Dessalines, que les nègres choisirent pour général en chef, ils commencèrent contre les Français une guerre meurtrière ; et le désespoir d'une population trop long-temps opprimée, aidé de l'Angleterre et de la fièvre jaune, détruisit en peu d'années, et pour toujours, la domination de la France sur la plus importante de ses colonies. Mais une fois délivrés du joug de la métropole, les habitants de Saint-Domingue se laissèrent courber sous l'autorité despotique du soldat farouche qui avait exercé le commandement pendant la lutte sanglante dont l'issue avait été si funeste aux Européens ; et Dessalines se fit proclamer empereur d'Haïti, sous le nom de Jacques Ier. Comme Toussaint-Louverture, ce nouveau monarque soupçonna les mulâtres, parmi lesquels se trouvaient des hommes éclairés et bien supérieurs à ses nègres, d'être défavorables à son usurpation, et il résolut de les exterminer. Il fut prévenu dans cet affreux projet, par des conspirateurs qui le frappèrent au milieu de ses gardes, le 17 octobre 1806, et lui arrachèrent en même temps la couronne et la vie. Christophe, leur chef, fut aussitôt investi du suprême pouvoir, sous le titre de président et de généralissime de la république

Digitized by Google

d'Haïti. Quoique sous cette qualification démocratique, l'ambitieux nègre exerçait réellement une autorité sans bornes. Il la trouva bientôt trop modeste : et pour jouir entièrement de sa puissance, il prit solennellement, au Cap Français, le titre de roi d'Haïti, sous le nom de Henri Ier. Péthion, qu'il avait nommé son lieutenant, et qui gouvernait la partie méridionale de l'île, resta fidèle aux principes de toute sa vie, et donna le signal de la guerre contre l'usurpateur. Sous la protection de ses armes, les provinces de l'ouest et du sud conservèrent le régime démocratique, et constituèrent un sénat et une chambre des représentants qui, à l'unanimité, élevèrent Péthion à la présidence de la république. Christophe tenta plusieurs fois d'étouffer cet état libre, à sa naissance, d'en ramener les habitants à sa domination : mais l'homme à qui les destinées de ce pays venaient d'être remises possédait toutes les qualités que pouvait exiger cette haute mission. Par ses vertus civiques et la sagesse de son administration, il s'était rendu tellement cher au peuple, qu'au moment du danger ses concitoyens l'auraient suivi en masse dans les camps, et il avait toute la capacité nécessaire pour mettre à profit cet enthousiasme national, et pour fixer la victoire sous les drapeaux de la nouvelle république. Aussi le roi Christophe échoua-t-il dans toutes ses tentatives contre le Port-au-Prince, notamment en janvier 1808, où, malgré la supériorité numérique de ses troupes, il fut mis en pleine déroute et réduit à aller précipitamment cacher sa honte et chercher un refuge dans les murs même du Cap. Cependant, trois ans après, il voulut se remettre en campagne et marcher de nouveau sur la capitale des républicains, qui s'étaient soustraits à sa tyrannie, et qu'il était impatient d'immoler à ses vengeances. Mais cette expédition fut encore plus désastreuse pour lui que les précédentes. Le colonel Marc, homme de couleur, à la tête d'un corps d'élite composé de trois mille soldats de la garde même du roi, donna l'exemple de la défection, en se rangeant sous les drapeaux de la liberté : il fut imité par plusieurs autres officiers de l'armée de Christophe, qui se vit bientôt contraint de fuir une seconde fois vers le Cap, pour y mettre sa personne en sûreté. Depuis cette échauffourée, le roi Henri renonça à ses projets ambitieux et vindicatifs sur le Port-au-Prince ; et le président Péthion continua paisiblement de travailler, avec le zèle et les lumières d'un grand magistrat, à la prospérité d'une république qu'il avait fondée par le courage et le talent des guerriers. L'agriculture, le commerce, l'instruction publique, la police intérieure, tout ce qui pouvait en un mot accroître les richesses industrielles et morales de la nation haïtienne, devint l'objet de sa vive et constante sollicitude ; et dans ses relations avec les autres puissances de l'Amérique et de l'Europe, il sut se montrer à la fois plein de franchise et de dignité, sans rester inférieur aux négociateurs des autres états en habileté et en connaissances diplomatiques. Lorsque le terme de sa présidence arriva, ses concitoyens s'empressèrent de lui donner une preuve solennelle de la reconnaissance et de l'admiration que leur inspirait sa conduite, et ils le réélurent pour quatre ans, conformément à la constitution. Mais Péthion, croyant son rôle terminé en ce monde, et se trouvant suffisamment acquitté envers sa patrie, résolut de disposer d'une vie qui lui était devenue pesante ; et après avoir désigné le général Boyer, son ami, pour lui succéder, il se laissa mourir de faim, au mois de mars 1818. Le beau caractère qu'il déploya dans l'adversité, comme au faîte de la puissance, lui assigne son rang dans l'histoire à côté de Wasingthon, dont il fut peut-être plus que l'égal sous le rapport de la capacité. Ses restes ont été transportés en France, par les soins d'une femme qui lui fut unie par les liens les plus chers, madame Joio, mulâtresse, qui lui a fait élever un monument, au cimetière du Père La Chaise.

PETHION DE VILLENEUVE (Jérôme), membre de l'assemblée constituante et de la convention nationale, maire de Paris en 1791 et 1792, et l'un des personnages les plus célèbres de la révolution française, naquit à Chartres vers 1760. Il suivait avec succès la carrière du barreau, dans sa ville natale, lorsque les événements de 1789 le portèrent sur le vaste théâtre où l'attendaient les plus brillantes destinées et les plus cruelles vicissitudes. Nommé député du tiers état de son bailliage aux états-généraux, il y figura, dès la première séance, parmi les plus ardents défenseurs de la cause populaire, et se fit surtout remarquer par la justesse de son esprit, la gravité de ses opinions, la pureté de ses vues et la dignité de son caractère. Après avoir pris une part active aux immortelles résolutions du *jeu de paume* et à toutes celles qui suivirent la séance royale du 23 juin, il signala comme factieuse et anti-nationale l'opposition que le *côté droit* manifestait opiniâtrément contre d'indispensables réformes, et il provoqua même directement des poursuites criminelles contre les corps ou les individus rebelles aux décrets de l'assemblée. Partisan d'une *déclaration des droits de l'homme*, dont Lafayette avait proposé de faire la base et la préface de l'acte constitutionnel, il s'opposa à tout ajournement sur ce point, et lutta, en cette circonstance, contre Mirabeau lui-même. Dans la discussion relative à la sanction royale, il se prononça fortement pour le *veto suspensif* et pour l'intervention des assemblées primaires, comme seuls organes légitimes de la souveraineté nationale pour décider les conflits qui pourraient s'élever entre les divers pouvoirs constitués. Dès ce moment, il se forma dans la constituante un parti démocratique qui siégea à l'extrême gauche, et qui, sur toutes les questions, se sépara de la majorité constitutionnelle et laissa percer sa tendance républicaine. Péthion dirigea d'abord ce parti avec Robespierre, dont les principes étaient alors si conformes aux siens, et avec lequel il vivait dans une intimité si marquée, que, selon la remarque de Mercier, on disait d'eux *qu'ils étaient inséparables comme les deux doigts de la main*. L'un et l'autre repoussèrent avec une infatigable persévérance l'extension que le *veto absolu* devait donner aux prérogatives de la couronne. Péthion combattit spécialement l'opinion de ceux qui prétendaient prouver la nécessité de sanction par cette seule considération que le gouvernement français était monarchique ; il observa, avec beaucoup de raison, qu'il n'y avait pas de définition exacte de cette forme de gouvernement, qu'on la rencontrait dans toute l'Europe, avec des dissemblances infinies, et qu'il était par conséquent dérisoire de dire que la sanction royale tint à la nature de ce gouvernement : « Je ne vois dans la monarchie, dit-il, qu'un roi, un » pouvoir législatif et un pouvoir exécutif, or, la véri» table question est de savoir si le roi aura une portion » quelconque dans le pouvoir législatif. La sanction » royale ne doit pas être admise toutes les fois que le » pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont aux pri» ses, et alors c'est à la nation à juger et à intervenir. » Péthion combattit ensuite les partisans du système anglais et des deux chambres, en rappelant que la chambre haute est toujours vendue au gouvernement, et qu'en cas d'opposition le roi, pour faire passer un bill, n'a qu'à créer de nouveaux pairs. Pressentant du reste les objections qu'on pourrait opposer à la doctrine de l'appel au peuple, il s'attacha surtout à réfuter celle tirée de l'ignorance de la multitude, en s'appuyant sur la marche progressive de la société, et en présentant l'admission des classes populaires aux grands débats politiques comme un des moyens les plus efficaces pour les éclairer et les instruire. Quant au danger de laisser les assemblées primaires à la merci des intrigants et des sophistes, Péthion avoua que des hommes éloquents et jouissant d'une grande considération publique pouvaient s'emparer de l'esprit d'une assemblée et la jeter dans de fausses mesures ; mais il demanda quelle était l'assemblée exempte de ce genre de séduction, et se retrancha derrière cet argument, qu'il y aurait toujours des hommes qui, par l'ascendant de leur génie, gouverneraient les autres, ou auraient au moins beaucoup d'influence sur leurs déterminations ; et que n'aperçût-on que des inconvénients dans cet empire moral de l'homme fort sur l'homme faible, il faudrait encore s'y résigner puisqu'il serait inévitable. Quelques jours après il vota pour la permanence et l'unité du corps législatif et refusa au roi le droit d'interpréter la loi. Au milieu des funestes événements des 5 et 6 octobre, il

en signala la cause dans les orgies des gardes du corps et dans les démonstrations liberticides dont la famille royale elle-même avait voulu être témoin pendant la nuit du 1er au 2 de ce mois. Lors de la substitution du titre de roi *des Français par le consentement de la nation*, à celui qu'avaient porté les prédécesseurs de Louis XVI, il demanda la suppression de la formule: *par la grace de Dieu*. « car, s'écria-t-il, c'est calomnier » Dieu: Charles IX était aussi roi par la grace de Dieu!» Approbateur zélé de tout ce qui pouvait atténuer ou détruire l'influence des ordres privilégiés, il appuya vivement la motion de l'évêque d'Autun pour la vente des biens du clergé, et répondit en cette occasion à l'archevêque d'Aix, qui s'efforçait de conjurer l'aliénation des propriétés ecclésiastiques, que les richesses ne faisaient que corrompre un ordre dont le renoncement aux biens et aux vanités de la terre était le premier devoir et la première vertu. Il ne se prononça pas avec moins d'énergie pour la suppression des corporations religieuses, et comme ceux des libéraux actuels qui, dans la question des jésuites, ont préféré l'inconséquence à l'absurdité, il admit des exceptions au principe de la liberté individuelle qui lui était si cher, et reconnut à la société le droit de détruire ce qu'elle jugeait inutile ou nuisible, dans l'intérêt de sa conservation ou de sa prospérité. Faisant l'application de ces idées aux ordres monastiques, il en conclut qu'ils devaient être supprimés, et il s'écria en finissant: « Ren» dez des hommes à la liberté, des citoyens à la société, » des bras à l'agriculture et aux arts qui les redemandent; » rendez à la circulation d'immenses propriétés qui » restent dans une stagnation funeste, et vous ferez un » bien inestimable à la nation. » A la fin de février 1790, il attaqua l'aristocratie héréditaire dans son principe vital, en demandant que les successions nobiliaires fussent soumises à l'égalité de partage. Le 17 mai suivant, il combattit l'opinion du *monarchiste* Malouet sur le droit de paix et de guerre, et toujours fixé au point de vue démocratique, repoussa l'attribution de cette immense prérogative à la couronne. Cependant, il faut le dire, d'étroites considérations républicaines n'inspirèrent pas seules Péthion, dans cette discussion importante: il y apporta au contraire plus de philanthropie que de patriotisme, et n'insista sur le danger d'accorder au roi le droit de faire la guerre, que dans l'intérêt commun des nations, et pour le repos et le bonheur de l'humanité. L'histoire lui avait montré tous les peuples de la terre s'entre-égorgeant pour la querelle de quelques familles ou de quelques individus, au lieu de travailler réciproquement à leur bien-être, et il avait voulu tarir la source de tant de déchirements en ne laissant plus de possibilité qu'aux guerres vraiment nationales, dont les progrès de l'esprit humain devaient rendre le retour de moins en moins fréquent, et qu'il proposait d'éloigner encore par un appel solennel à la concorde, à l'amitié et à l'assistance mutuelle de tous les membres de la grande famille humaine: « Vous » pouvez, dit-il, vous devez donner un grand exemple » à toutes les nations: un exemple, j'ose le dire, in» connu dans les fastes de l'histoire. Déclarez d'une » manière solennelle que vous entendez bannir désor» mais de vos négociations cette politique de ruse et de » fourberie: que depuis trop longtemps les peuples di» vers sont habitués à ne l'envisager qu'avec défiance, » comme des ennemis toujours prêts à s'égorger: qu'il » faut enfin qu'ils se regardent comme frères; qu'ils » travaillent à se rapprocher, à s'unir pour leur bon» heur commun, et à établir entre eux une paix dura» ble, etc... Il est impossible, ajoute-t-il, que les na» tions n'ouvrent pas les yeux; qu'elles ne voient pas » qu'elles ont toutes perdu à cet état continuel de divi» sion et de guerre; que les combats ne servent qu'à » faire égorger les hommes et à ruiner les empires, etc. » Il est impossible qu'elles ne soient pas frappées de » ces vérités, et qu'elles n'abjurent pas ces antiques » erreurs, qui ont ensanglanté la terre depuis tant de » siècles! Quand l'humanité ne leur en ferait pas un » devoir, la raison et leurs intérêts leur en prescriraient » la loi. Un jour viendra peut-être où le système d'un » des plus ardents et des plus vertueux amis de l'huma» nité, qu'on a souvent appelé le rêve d'un homme de » bien, sera le droit public des nations, et vous aurez » la gloire d'avoir préparé ce beau jour. » La majorité de l'assemblée constituante, qui ne voyait pas aussi loin que Péthion dans l'avenir, et qui ne partageait pas sans doute ses espérances, dédaigna la gloire que lui promettait cet orateur, et rejeta son projet de confraternité universelle. Cependant elle lui donna, pendant le cours de cette année (le 4 décembre 1790), une haute marque d'estime en l'élevant à la présidence, comme pour lui tenir compte du zèle, du talent et du savoir qu'il avait déployés en appuyant la création des assignats et les plans financiers de Mirabeau, ainsi qu'en faisant prononcer la réunion du Comtat Venaissin à la France. Le 17 janvier 1791, il prononça un discours remarquable sur le jury, et lorsque, un mois après, le côté droit réclama des mesures de rigueur contre les auteurs des excès révolutionnaires qui se commettaient sur quelques points du royaume, il répondit que la tranquillité publique n'était troublée que par la révolte constante de la minorité. Dans la question de l'émigration, il ne craignit pas de lutter contre Mirabeau, et demanda des lois répressives applicables même aux membres de la famille royale. Les constitutionnels, afin d'opposer une barrière aux murmures du peuple contre les concessions qu'ils faisaient à la cour, ayant tenté d'enchaîner les démocrates de l'extrême gauche par un article de leur pacte fondamental, où ils considéraient comme un crime toute invitation faite au peuple de désobéir à la loi, Péthion s'éleva avec beaucoup de force contre cet article, en faisant remarquer qu'il consacrait la perpétuité des mauvaises lois; sanctionnait le despotisme des autorités existantes: proscrivait l'accomplissement du plus saint des devoirs, l'insurrection en cas de tyrannie, et semait d'obstacles et de dangers la voie des améliorations. Aidé de Robespierre et de Grégoire, il emporta par son éloquence, à la séance du 11 mars, la résolution que l'assemblée constituante prit en faveur des hommes de couleur, et qui a valu à ces trois députés les injures de l'abbé de Montgaillard et de tous les sectateurs aveugles ou intéressés de l'esclavage et du régime colonial. Le 22 du même mois, Péthion reparut à la tribune au sujet de la régence, et proposa de la déclarer élective. Le 9 mai suivant, il combattit le projet de décret présenté par Lechapelier, au nom du comité de constitution, et tendant à restreindre l'exercice du droit de pétition. Il établit en principe, au milieu des murmures d'une partie de l'assemblée, que dans toute société les citoyens ne pouvaient être privés du droit de recourir légalement aux législateurs: il demanda ensuite si on aimerait mieux les forcer à des actes de violence, et s'écria: « Je ne concevrai jamais comment » des citoyens assujétis aux lois ne pourraient pas faire » des représentations légales; comment des hommes, » autres que des esclaves, ne pourraient faire des re» présentations contre les lois qui les oppriment! Si » ces lois sont oppressives pour cette classe d'hommes, » elles ne sont plus des lois. » Cette fois la minorité républicaine, soutenue par quelques membres du côté droit, et notamment par l'abbé Maury, qui s'étonna d'obtenir les applaudissements des tribunes publiques, triompha des efforts du *feuillantisme* pour déshériter une portion du peuple de la faculté de se plaindre légalement; l'opinion de Péthion, vivement appuyée par Robespierre, Grégoire et Buzot, servit de base au décret qui déclara que le droit de pétition appartenait à tout individu. Huit jours après (17 mai), Péthion opina contre la réélection immédiate des membres du corps législatif, et convint néanmoins que cette question était une de celles sur lesquelles les meilleurs esprits pouvaient être divisés; qu'il n'y avait pas de parti qui ne présentât des inconvénients et des avantages, et qu'il fallait seulement s'arrêter à celui qui offrirait le moins d'inconvénients. Le 22, il appuya la proposition de Buzot, relative à la division du pouvoir législatif en deux sections, et prétendit que ce mode renfermait toutes les garanties désirables contre la précipitation et l'entraînement des assemblées uniques, sans avoir le caractère aristocratique que présentent les sénats et les chambres hautes. Lors de la fuite de Louis XVI et de son arrestation à Varennes, Péthion, qui venait d'être nommé

Digitized by Google

président du tribunal criminel de Paris, fut choisi avec Barnave et Latour-Maubourg pour aller au-devant de ce prince, et le ramener dans la capitale. Il s'acquitta de cette mission avec l'austérité, on pourrait même dire avec la rudesse d'un Spartiate. Placé dans la voiture même du roi, il se fit un devoir de garder avec lui un front sévère, et sembla craindre d'altérer la pureté de son civisme par la moindre condescendance pour les préjugés et l'exigence de la grandeur déchue, tandis que ses collègues conservaient envers le monarque, qui était en quelque sorte leur prisonnier, les manières et le ton, sinon des courtisans, du moins des sujets. Péthion, dit l'abbé de Montgaillard, se montre sans pitié, parle au roi avec fermeté, et ose lui reprocher sa conduite, son manque de sincérité. Madame Campan assure que Louis XVI ayant fait observer à Péthion que la république était impossible en France, celui-ci lui répondit : « Pas encore, à la vérité ; les Français ne » sont pas assez mûrs pour cela. » Quoi qu'il en soit, à son retour à Paris, Péthion se montra l'un des plus ardents promoteurs de la suspension, et même de la déchéance du roi, et lorsque la société des *amis de la constitution*, dite aussi des *jacobins*, se renouvela, par la retraite des anciens membres, partisans de l'inviolabilité du monarque, et approbateurs des mesures terribles adoptées contre les pétitionnaires du Champ-de-Mars, il continua d'y siéger avec quelques-uns de ses amis, et présida en quelque sorte à la réorganisation de ce club, devenu depuis si fameux. Le 13 juillet, il se prononça fortement à la tribune de l'assemblée nationale, pour la mise en cause de Louis XVI, à raison de sa fuite, et repoussa en termes énergiques la fin de non-recevoir tirée de l'irresponsabilité royale, consacrée par la constitution. « Si l'inviolabilité, dit-il, est une heureuse fiction, c'est » une cruelle réalité. Pour être inviolable, il faut être » impeccable : or il n'est point d'homme que la nature » ait doué de ce beau privilége, et il n'appartient pas » aux hommes d'en créer de tels par fiction. Ainsi, en » partant de ce beau principe, un roi peut tuer, égor» ger les hommes comme des troupeaux, porter la » flamme et le fer dans son pays.... » A ces mots, la majorité de l'assemblée éclate en murmures, tandis que l'extrême gauche et les spectateurs applaudissaient, et M. Goupil s'adressa vivement au président pour lui demander *d'imposer silence à l'insolence des tribunes*. Calme, au milieu de cette double interruption, Péthion reprit ainsi le cours de son improvisation facile et nerveuse. « Je défie le logicien le plus habile de sou» tenir que ce n'est pas là une conséquence nécessaire » et forcée du principe, et voilà tout ce que j'ai dit : » un roi peut conspirer contre la liberté de son pays, » un roi peut être un Caligula, un Néron, le tout pour » le bonheur des hommes, et il faudra respecter ses » goûts sanguinaires ! J'ai entendu dire que le roi » était un pouvoir, et qu'on ne pouvait pas punir un » pouvoir ; cet argument est une misérable subtilité. » le roi est investi d'un grand pouvoir ; il n'est pas un » être abstrait, il n'est pas un pouvoir : un juge n'est » pas la justice : un roi n'est pas la royauté (vifs ap» plaudissements du côté gauche et des tribunes pu» bliques) : un roi est un homme, un citoyen, un » fonctionnaire ; c'est un être corporel sur lequel on » peut asseoir une peine. » A la fin de ce discours continuellement interrompu par de bruyantes marques d'approbation d'un côté, et par des murmures de l'autre, Péthion demanda que le roi fût mis en jugement soit devant l'assemblée nationale, soit devant une convention *ad hoc*. Le 8 août, il appuya l'opinion de son ami Buzot, sur la nécessité d'une loi qui garantît expressément, et par des dispositions spéciales et précises, la liberté de la presse de toute espèce d'atteinte ; et il cita l'exemple des Anglais qui, lors de leur révolution de 1680, faute d'avoir voulu également ne pas faire de loi pour assurer cette liberté, en étaient arrivés au point où ils jugeaient indispensable de s'en occuper ; « car, dit-il, la liberté de la presse décroît » journellement en Angleterre par cette raison, et cela » est venu au point que le ministère a trouvé le secret, » dans le moment actuel, de faire condamner au pilori » un écrivain, pour avoir dit que les vaisseaux n'étaient » pas armés contre l'Espagne, mais contre la France. » Le 16 du même mois, il vota le rejet d'un projet des comités, portant que *les ministres seraient entendus sur tous les objets sur lesquels ils demanderaient à l'être*, et proposa de n'accorder la parole aux organes du pouvoir exécutif, dans le sein de l'assemblée nationale, que lorsqu'elle les appellerait elle-même pour obtenir des renseignements ou s'entourer de plus de lumières. Le 23, il reparut à la tribune au sujet des moyens répressifs des délits de la presse ; déjà il avait fait adopter quelques amendements favorables à la liberté. Dans cette séance, il exposa une théorie complète sur les avantages de la libre circulation des idées, et parut s'attacher trop à des généralités sur lesquelles l'assemblée était à peu près fixée depuis longtemps : aussi son discours excita-t-il d'abord de vifs mouvements d'impatience. Mais lorsqu'il en vint à démontrer que sous le despotisme un écrit séditieux et même incendiaire est un écrit patriotique et vertueux, et qu'il aborda la question de la calomnie volontaire sous les rapports des personnes publiques, il n'eut pas de peine à se faire écouter avec attention. Etablissant comme un fait incontestable que les hommes en place tendent sans cesse à agrandir leur autorité, il en conclut que l'un des plus grands bienfaits de la liberté de la presse, est de les surveiller, d'éclairer leur conduite, de démasquer leurs intrigues, et d'avertir la société des dangers qu'elle court. « L'homme » qui accepte un poste élevé, dit-il, doit savoir qu'il » s'expose aux tempêtes, qu'il appelle les regards sur » lui, que les rigueurs de la censure poursuivront toutes » ses actions : c'est à lui à interroger son caractère, et à » sentir s'il est capable de soutenir les attaques qui lui » seront portées, s'il est supérieur aux revers et même » aux injustices. Quel est celui qui redoute la publicité, » ajouta-t-il, qui tremble à la première attaque ? l'hom» me pervers et corrompu, qui ne peut trouver l'im» punité de ses vices et de ses crimes que dans le mys» tère : l'homme intrigant, pénétré de sa nullité, qui » sent que sa réputation peut se dissiper comme un » souffle ; l'homme faible, qui aime la gloire sans avoir » le courage de la défendre, et qui la croit flétrie aussi» tôt qu'elle est touchée ; mais je le demande, des hom» mes de cette trempe doivent-ils prendre en main le » gouvernail de l'état, et n'est-ce pas rendre un service » à la chose publique que de les éloigner ? » Cette éloquente argumentation, que M. Hyde de Neuville reproduisit avec d'autant plus de succès à la chambre des députés de 1827, dans une discussion sur le même sujet, que chacun pouvait en faire l'application à certains dépositaires de l'autorité publique ; cette argumentation ébranla quelques membres influents du centre, et le duc de Larochefoucault, l'un d'eux, sans adopter toutes les vues de Péthion, proposa une rédaction que cet orateur s'empressa d'accueillir comme tout à-fait conforme à son but. Peu de jours après, l'extrême gauche eut à défendre les soldats qui s'insurgeaient contre leurs chefs, dont les opinions étaient contraires au nouvel ordre de choses, et Péthion reporta l'accusation avec tant de véhémence sur la tête même de ces officiers, dont certains constitutionnels plaidaient la cause sous prétexte de respect pour la discipline, que le chevalier A. de Lameth, en sa qualité de militaire, se crut obligé d'interrompre son collègue pour parler de la douleur et de l'effroi que lui causait l'insubordination des troupes en présence de la coalition de Pilnitz, et des dangers qui menaçaient l'indépendance nationale. L'auteur de l'article Péthion, dans la *Biographie* de MM. Arnault, Jay, etc., dit à ce sujet que l'aveuglement de Péthion et de ses amis était porté si loin à cette époque, que le mot de trahison pouvait ne pas sembler trop fort à de sincères amis de la liberté, qui n'auraient pas connu le fond de son cœur et les motifs de sa conduite. Ces auteurs, qui paraissent avoir écrit sous l'influence d'une coterie héritière des traditions du *feuillantisme*, qu'elle copie dans son faux libéralisme, comme dans tout ce qui la caractérise : défaut d'énergie, esprit d'intrigue, ambition et vanité ; ces auteurs n'ont pas mieux compris après leur accomplissement, que M. de Lameth ne sut les *pressentir* en 1793, les miracles de la liberté improvisant des armées et de grands capitaines au moment même où l'Europe conjurée sa

flattait de surprendre la France dans un complet dénuement; ils ont oublié encore, ou n'ont jamais su peut-être, qu'à l'époque où M. de Lameth interrompit Péthion, le soupçon de trahison ne planait pas sur les patriotes inflexibles, qui autorisaient la rébellion contre les opiniâtres ennemis de la révolution, mais plutôt sur les constitutionnels incertains, qui avaient des relations avec la cour, et qui voulaient rendre inviolables, au moyen des *réglements militaires*, les hommes les plus dangereux pour la liberté. Cependant si l'opinion publique applaudissait constamment aux efforts de la minorité franchement révolutionnaire pour briser les résistances que rencontrait la réforme des abus et l'affermissement du nouveau régime, les modérés et les absolutistes regardaient, ou du moins voulaient faire considérer les principaux membres de ce parti comme des intrigants et des factieux, avides de places, d'honneurs et d'argent. Ce portrait mensonger, dont Walter Scott lui-même a fait justice dans son *Tableau de la révolution française*, était surtout bien peu applicable à Buzot et à Péthion, ainsi qu'au vertueux abbé Grégoire. Madame Roland raconte dans ses mémoires, relativement aux deux premiers, un trait caractéristique qui peut servir à apprécier les diverses imputations dont ils étaient l'objet : « Lors de l'assemblée constituante, » dit-elle, au temps de la révision, j'étais un jour chez » la femme de Buzot, lorsque son mari revint de l'assemblée fort tard, amenant Péthion pour dîner; » c'était à l'époque où la cour les faisait traiter de factieux, et peindre comme des intrigants tout occupés » de soulever et d'agiter. Après le repas, Péthion, assis sur une large ottomane, se mit à jouer avec un » jeune chien de chasse avec l'abandon d'un enfant; » ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble, » couchés l'un sur l'autre : la conversation de quatre » personnes n'empêcha pas Péthion de ronfler. Voyez » donc ce factieux, disait Buzot en riant; nous avons » été regardés de travers en quittant la salle, et ceux » qui nous accusent, très agités par leur parti, » s'imaginent que nous sommes à manœuvrer. » Après la session de l'assemblée constituante, Péthion se rendit en Angleterre, pour son instruction et son agrément; mais comme il venait de jouer un rôle important sur la scène politique, on ne manqua pas d'attribuer à d'autres motifs son voyage. Le public voulut voir en lui le plénipotentiaire d'un parti qui avait des négociations à ouvrir avec le cabinet de Saint-James, et la présence de madame de Genlis qui l'avait accompagné, et avec laquelle il vivait dans la plus étroite intimité, fit supposer que ce parti était celui du duc d'Orléans. A son retour en France, Péthion fut choisi par les électeurs parisiens pour remplacer Bailly : la cour même lui fit donner, en haine de son compétiteur Lafayette, toutes les voix dont elle pouvait disposer. « M. de Lafayette, disait la reine à » Bertrand de Molleville, ne veut être maire de Paris » que pour être bientôt après maire du palais. Péthion » est jacobin, républicain, mais c'est un sot incapable » d'être jamais un chef de parti. » L'épithète de *sot* dans la bouche de la reine, et au milieu des circonstances où elle l'appliquait à Péthion, équivalait à celle de *niais*, par laquelle Napoléon désigna plus tard les citoyens les plus intègres, et dont il fit, selon sa propre expression, un brevet de probité. Dans tous les cas, ce jugement de Marie-Antoinette répond victorieusement à tout ce qu'ont dit de Péthion ses adversaires d'opinions diverses, soit sur ses prétendus desseins ambitieux, soit sur ses liaisons avec le royalisme. Il apporta du reste dans ses nouvelles fonctions la prudence, la sagesse et la fermeté qui le distinguaient : mais, comme l'observe judicieusement madame Roland, « il était » trop confiant et trop paisible pour prévoir les orages » et les conjurer. » Lors des événements du 20 juin 1792, il exposa courageusement sa vie pour arrêter le désordre, et ne put empêcher la populace parisienne d'envahir le château des Tuileries et de pénétrer dans les appartements du roi. Le même jour, il parut à la barre de l'assemblée pour justifier la municipalité, qu'on accusait de négligence. Le lendemain, il eut avec Louis XVI l'entretien suivant, qu'il rendit public dès que le roi l'eut blâmé hautement de sa conduite : « Eh » bien, monsieur le maire, lui dit Louis XVI, le calme » est-il rétabli dans la capitale? — Sire, répondit Péthion, le peuple vous a fait ses représentations; il est » tranquille et satisfait. — Avouez, monsieur, que la » journée d'hier a été d'un bien grand scandale, et » que la municipalité n'a pas fait pour le prévenir tout » ce qu'elle aurait pu faire. — Sire, la municipalité a » fait tout ce qu'elle a pu et dû faire; elle mettra sa » conduite au grand jour, et l'opinion publique la jugera. — Dites la nation entière. — Elle ne craint pas » plus le jugement de la nation entière. — Dans quelle » situation se trouve en ce moment la capitale? — » Sire, tout est calme. — Cela n'est pas vrai. — Sire.... » — Taisez-vous. — Le magistrat du peuple n'a pas à » se taire quand il a fait son devoir, et qu'il a dit la » vérité. — La tranquillité de Paris repose sur votre » responsabilité. — Sire, la municipalité..... — C'est » bon; retirez-vous. — La municipalité connaît ses devoirs; elle n'attend pas pour les remplir qu'on les lui » rappelle. » Cette roideur républicaine, dans un sujet, blessa profondément Louis XVI, sans le surprendre, car il se souvenait du voyage de Varennes; et malgré l'aigreur qui avait présidé à cette entrevue, Péthion adressa le lendemain une proclamation au peuple de la capitale pour l'inviter *à couvrir de ses armes le roi de la constitution*, *à respecter sa personne et son asile*. Huit jours après, il publia des *observations sur les événements du 20 juin*, pour démontrer que cette *journée* ne pouvait être le fruit d'une intrigue et d'un complot. « S'étudier à chercher des moteurs, des instigateurs, » dit-il, c'est courir après des fantômes. Je vais plus » loin : à moins que ces moteurs, que ces instigateurs » n'eussent été dans le sens de la cour, ceux qui auraient dirigé le mouvement auraient été les plus ineptes » et les plus extravagants des hommes; car il n'est personne de sens qui n'ait aperçu à l'instant que la cour » seule pouvait tirer avantage de cette scène inattendue, » qui heureusement n'a rien eu de tragique. » Cette apologie de la municipalité et des patriotes ne satisfit pas la cour, qui voulait profiter des circonstances pour se débarrasser de quelques fonctionnaires incommodes, et qui parvint en effet à faire rendre, le 6 juillet, par l'autorité départementale, un décret de suspension contre le maire Péthion et le procureur-syndic Manuel. Mais ce triomphe de la contre-révolution fut de courte durée et ne servit même qu'à accroître le crédit et la popularité des magistrats dont on croyait ainsi se défaire. Les sections parisiennes s'armèrent de toutes parts pour réclamer leur maître; on n'entendait plus que le cri : *Péthion ou la mort!* et ce cri, devenu le signe de ralliement des patriotes, se lisait sur tous les chapeaux, sur toutes les murailles. L'assemblée législative elle-même partagea l'entraînement général, et leva par un décret la suspension des fonctionnaires chers au peuple et odieux à l'aristocratie. A peine rendu à ses administrés, Péthion fut chargé de venir lire à la barre des représentants de la nation, une adresse rédigée par les commissaires des quarante-huit sections, et par laquelle la ville de Paris demandait la déchéance du roi. Ceci se passait aux approches du 10 août. Quand le tocsin de cette journée sonna, pour ainsi dire, la dernière heure de la monarchie constitutionnelle, Péthion, qui était et devait être favorable aux ennemis du château, remplit néanmoins avec exactitude les devoirs de surveillance que lui imposait sa charge : il visita plusieurs fois les postes, ordonna tous les préparatifs de défense, et fut imprudemment menacé dans ses jours par des royalistes qui suspectaient la sincérité des sentiments qu'il manifestait contre les assiégeants, ce qui fit rendre le décret par lequel l'assemblée législative, en lui défendant de s'exposer davantage et en le consignant dans son hôtel, mit fin aux embarras de sa position. On a vu longtemps sur les portes du château cette inscription : *Ici le maire de Paris eût été assassiné, si un décret du corps législatif n'eût sauvé ses jours.* Maintenu par les vainqueurs du 10 août à la tête de la municipalité parisienne, renouvelée presque en entier au moment de l'insurrection, Péthion se trouva revêtu de la première magistrature de la capitale, lorsque les massacres de septembre vinrent y répandre la consternation et l'effroi.

Digitized by Google

Sa conduite au milieu de ces affreuses conjonctures a été diversement interprétée : les uns lui ont reproché de n'avoir pas eu le courage d'intervenir en faveur des victimes ; d'autres, en petit nombre, l'ont accusé d'avoir protégé les assassins par l'inaction volontaire de son pouvoir. On a ignoré, ou voulu ignorer, que ce magistrat fut placé pendant ces jours horribles, bien plus qu'au 10 août, dans l'impossibilité d'agir ; qu'il se transporta plusieurs fois à la prison de la Force, et qu'il fit, avec Robespierre et quelques autres personnes d'inutiles démarches auprès de Danton pour aviser aux moyens d'arrêter ces effroyables exécutions : on a oublié aussi que, pour l'empêcher d'importuner de ses instances le *ministre de la révolution*, et de prendre des mesures d'ordre public, on le tint enfermé à la mairie jusqu'à la fin des assassinats. Quoiqu'il en soit, Péthion vint, le 6 septembre, rendre compte à l'assemblée nationale de ce qui s'était passé, et chacune de ses paroles peignit la profonde affliction de son ame. Cependant il crut devoir engager les députés du peuple à jeter un voile épais sur les épouvantables excès qu'on venait de commettre au nom du salut public, et dont il n'avait eu connaissance que lorsqu'il n'était plus temps de les prévenir et de les arrêter. Le président (Hérault de Séchelles), lui répondit, « que les représentants de la nation étaient satisfaits de pouvoir opposer à des événements malheureux un homme de bien tel que lui, et qu'ils se reposaient sur sa sagesse. » Nommé, à cette époque, député à la convention nationale par le département d'Eure-et-Loir, Péthion obtint, à l'ouverture de cette assemblée, les honneurs de la présidence, qui lui fut dévolue d'une voix presque unanime. Comme son collègue et son ami, Manuel ayant proposé, dans la même séance, de donner au président de la convention le titre de président de la république française, avec une garde d'honneur et un logement aux Tuileries, quelques personnes en prirent occasion d'accuser Péthion d'aspirer à la dictature et même au trône. Robespierre, qui connaissait trop ce dernier pour attacher de l'importance à ces bruits, ne sut pas néanmoins se défendre d'une violente jalousie contre l'intègre citoyen dont la popularité éclipsait la sienne ; et, dès ce moment, ils se séparèrent de plus en plus, jusqu'à ce que la bonhomie de Péthion, incompatible avec le système de terreur que les circonstances amenèrent et dont son ancien ami se chargea d'être l'organe, constitua en état d'hostilité directe deux hommes qu'on avait crus liés d'une manière irrévocable. Ce divorce inattendu, et qu'auraient dû prévoir toutefois ceux qui avaient su apprécier dans l'intimité le caractère de l'un et de l'autre, jeta Péthion dans les rangs de la Gironde, et parmi les adversaires de la commune dont il avait été le chef. L'inimitié qui suivit cette rupture ne le rendit pourtant pas injuste envers son rival, et ne l'aveugla pas jusqu'à s'associer aux ridicules dénonciations de Rebecqui, de Louvet, etc. Loin de là, il déclara avec franchise qu'il ne pensait pas que Robespierre aspirât à la dictature, et que Marat seul était capable d'avoir conçu cette idée. Le 9 novembre, il publia un discours et une lettre qui contenaient des renseignements sur ces deux députés, sur Brissot et sur lui-même, ainsi qu'une explication de la funeste querelle qui s'était élevée entre la municipalité et la majorité de l'assemblée nationale. Dans le procès du roi, il vota en ces termes pour l'appel au peuple : « Mon avis n'étant pas celui de la majorité, ce que je désirerais le plus pour la tranquillité publique, c'est que les vœux opposés à la minorité fussent plus nombreux encore qu'ils ne le sont ; mais ce décret rendu, il n'est aucun membre dans cette assemblée qui ne se fasse un devoir sacré de lui obéir et de le défendre. Je dis oui. » Lorsqu'il fallut se prononcer sur la question de la peine, il s'exprima ainsi : « Plus j'ai réfléchi sur toutes les opinions énoncées dans cette affaire, plus je me suis convaincu qu'il n'y en a aucune qui ne soit sujette aux inconvénients les plus graves : voilà pourquoi j'ai tant insisté sur la ratification de votre jugement par le peuple. L'assemblée en a décidé autrement, et j'obéis : je vote pour la peine de mort. Il est un amendement qu'on a proposé, c'est celui du sursis. J'avoue que je n'ai pas d'opinion faite sur cet amendement : je demande qu'il soit discuté ; mais dans ce moment, mon vœu pur et simple est pour la mort. » Quand la question du sursis se présenta ensuite, Péthion opina pour l'affirmative. Ce dernier vote, celui pour l'appel au peuple, ses liaisons avec les girondins, sa réputation, l'influence de son nom et de sa probité, le firent comprendre parmi les victimes que les jacobins des faubourgs résolurent d'immoler dans la nuit du 10 mars 1793. A peine échappé à ce danger, il reçut de nouvelles marques d'estime et de confiance dans le sein de la convention, et fut appelé à siéger, l'un des premiers, au comité de salut public et de défense générale qui venait d'être organisé ; mais l'insurrection des sections parisiennes, substituant l'empire de la force à celui des formules légales, rendit bientôt illusoire le dépôt de l'autorité publique entre les mains des députés de la *droite*, et Péthion, compromis avec Gensonné par des révélations inexactes ou tout à fait mensongères d'un général infidèle à la cause de la république (Miaczinski), fut atteint par la proscription du 31 mai et du 2 juin. Il se déroba avec Buzot et Salles à la vigilance des gendarmes chargés de les surveiller, et se réfugia avec eux dans le Calvados, où ils s'embarquèrent ensuite avec Guadet pour le département de la Gironde, après avoir tenté inutilement de soulever la Normandie contre la convention, et s'être associés, à leur insu, aux agents du royalisme que servait incontestablement le général Félix Wimpfen. N'ayant pas trouvé au milieu des concitoyens de Vergniaud et de Guadet de meilleures chances pour leur cause, ils furent obligés de se cacher dans des grottes, voisines de Saint-Émilion. Mais Péthion, Buzot et Salles se lassèrent enfin d'une vie remplie de tant de dégoûts et d'amertume, et ils y mirent eux-mêmes un terme par le poison. On les trouva dans un champ à moitié dévorés par des animaux. L'éloge de Péthion est tout entier dans ces mots de madame Roland : « C'était un véritable homme de bien et homme bon. » Quant aux qualités intellectuelles, cette femme illustre lui accorde un jugement sain, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit ; mais le considère comme un froid orateur et un écrivain lâche dans son style, dont les productions étaient marquées au coin du bon sens plus qu'à celui du talent. Paganel en porte à peu près le même témoignage, tandis que Mercier, dans son *Nouveau tableau de Paris*, semble le priver davantage sous le rapport de la capacité. « Il avait une contenance fière, dit-il, une figure assez belle, un regard affable, *une éloquence douce, des mouvements, du talent et de l'adresse*.... Dès les premiers jours de l'assemblée constituante, il y figura parce qu'il parlait bien, etc. » Madame de Genlis, qui fut autrefois si dévouée à Péthion, a cru devoir apporter des restrictions aux sentiments que cet austère démocrate lui inspira, depuis qu'elle est revenue aux principes religieux et monarchiques. « J'eus pour lui, dit-elle, une *véritable estime* jusqu'à la mort du roi. » On a formé 4 vol. in-8° des discours et des différents écrits politiques de Péthion ; ils ont été imprimés en 1793.

PETIET (Claude), ancien ministre de la guerre, intendant général des armées françaises, sénateur, grand-officier de la légion-d'honneur, né à Châtillon-sur-Seine, le 9 février 1749. Fils du lieutenant général du bailliage de cette ville, il fit de bonnes études, entra fort jeune dans la gendarmerie de la maison du roi, et obtint ensuite une charge de commissaire des guerres. Il fut nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, secrétaire en chef et subdélégué général de l'intendance de Bretagne, fonctions importantes qu'il remplit pendant vingt ans, à la satisfaction du gouvernement et des états de la province, sans sacrifier les intérêts de ses administrés, qui lui donnèrent un témoignage éclatant d'estime en l'élevant, au moment où ses fonctions avaient cessé, à la place de procureur-général-syndic du département d'Ille-et-Vilaine, qu'il n'exerça que peu de temps. Nommé commissaire-ordonnateur, à l'époque où la guerre était près d'éclater, il fut bientôt appelé à diriger l'administration de l'une des grandes armées qui s'organisaient alors, et servit successivement comme commissaire-général à celles du Centre, où il reçut la croix de Saint-Louis, de l'Ouest, et de Sambre

et Meuse. Partout il donna des preuves de son désintéressement, et se montra dévoué à ses devoirs et aux intérêts de son pays. Il était à Nantes au mois de juin 1793, lorsque les habitants de cette ville, guidés par l'intrépide Baco, leur maire, et secondés par une faible garnison aux ordres des généraux Canclaux, Beysser et Boisroust, repoussèrent l'armée vendéenne, commandée par Cathelineau, d'Elbée, Bonchamps, Charette et le prince de Talmont. Il fut élu par le département d'Ille-et-Vilaine, au conseil des anciens; il avait à peine pris place dans cette assemblée, que le gouvernement l'appela au ministère de la guerre, dans les circonstances les plus difficiles peut-être où ce ministère se fût jamais trouvé. Le nouveau ministre sentait le besoin de tout renouveler: mais ce fut par degrés qu'il voulut que l'ordre commençât à renaître: la disette cessa avec le désordre; la comptabilité devint plus sévère: le passage du papier-monnaie à la monnaie réelle eut lieu sans compromettre ni le trésor public par l'excès des dépenses, ni l'existence des fonctionnaires par le retard des paiements; les choix inconsidérés que les administrations précédentes avaient été forcées de faire, furent à peu près réparés, et le ministre eut le premier la gloire de soumettre, après une année d'exercice, le tableau de ses opérations au jugement de ses concitoyens, et à l'examen du corps législatif. Ce compte, généralement admiré, a servi de modèle à tous les ministres qui, après lui, ont été chargés du portefeuille de la guerre. Après un ministère de deux ans, pendant lequel les victoires de Moreau, sur le Rhin, et de Bonaparte, en Italie, furent remportées, M. Petiet se retira sans titre, sans fortune, au sein de sa famille, destinant à l'éducation de ses enfants les jours que ne réclamait plus la patrie. Un nouveau témoignage de l'estime publique vint l'arracher à ses douces occupations, et quoiqu'il fût étranger au département de la Seine, l'assemblée électorale de ce département l'élut unanimement au conseil des cinq-cents, en mars 1799. Au 18 brumaire, Napoléon appela dans son conseil celui que la voix publique désignait comme un homme de bien, et dont il savait apprécier les lumières et les vertus. Il se fit suivre par Petiet dans cette seconde conquête de l'Italie, plus rapide et plus étonnante encore que la première, et il lui donna une preuve éclatante de sa confiance, en le chargeant de gouverner, comme ministre extraordinaire, cette belle province de Lombardie, destinée dès-lors à prendre rang parmi les puissances de l'Europe. Dans cette nouvelle mission, Petiet prépara les lois de l'Italie régénérée; il adoucit le poids des charges inévitables de la guerre, et mérita l'affection d'un peuple dont les destinées allaient s'allier à celles du peuple français. Napoléon confia ensuite à Petiet l'administration générale de l'armée rassemblée à Boulogne, en le nommant intendant-général. Les travaux qu'exigeait cette grande expédition altérèrent sa santé, et lorsque ensuite l'armée eut ordre de se rendre en Allemagne, Petiet, sans consulter ses forces, et n'obéissant qu'à son zèle, la suivit jusqu'à Vienne. A son retour en France, il venait d'être nommé grand officier de la légion-d'honneur et membre du sénat, lorsqu'il mourut, le 25 mai 1806, peu d'heures après avoir signé des ordres relatifs à son administration. Le célèbre Monge, président du sénat, prononça l'éloge de ce ministre; ses funérailles furent célébrées avec la pompe ordonnée par Napoléon, et ses restes déposés dans un des caveaux de l'église Sainte-Geneviève, alors destinée à recueillir les cendres des grands dignitaires de l'empire. Petiet a laissé quatre enfants; une fille, mariée au maréchal-de-camp comte Alp. Colbert, ancien commissaire-ordonnateur, et général de cavalerie. L'aîné a été intendant de la liste civile en Toscane, et préfet des Hautes-Alpes. Le baron Augustin Petiet, son second fils, a fait ses premières armes en 1800. Nommé chevalier de la légion-d'honneur, à l'âge de vingt un ans, sur le champ de bataille d'Austerlitz, il fut fait officier du même ordre à la bataille de Dresde, et colonel, le 6 novembre 1813. Il reçut, après la bataille de Waterloo, le grade de maréchal-de-camp, qui ne lui a pas été confirmé. Il fut employé comme colonel dans le corps royal d'état-major, en 1819, et élevé au grade de commandeur de la légion d'honneur, le 23 mai 1825. Il est aujourd'hui employé dans son grade, sous les ordres du général Delachasse-Vérigny, directeur par intérim du dépôt de la guerre. — Sylvain PETIET, son dernier fils, qui fut blessé de plusieurs coups de lance, et reçut la croix de la légion-d'honneur et le grade de capitaine, pendant la campagne de Russie, est chef d'escadron, depuis le 26 février 1823.

PETIT (MARC-ANTOINE), né à Lyon, le 3 novembre 1766, était fils naturel; mais du moins il ne fut pas méconnu par sa mère, qui s'imposa les plus grands sacrifices pour satisfaire aux frais de son éducation. Petit fit avec succès ses études à Beaujeu; son goût l'entraînait vers les lettres, mais, docile aux desirs de sa mère, il embrassa la chirurgie, et obtint, à dix-sept ans, au concours, une place de chirurgien interne à l'hospice de la Charité, à Lyon. Cinq ans après, il remporta de la même manière celle de chirurgien en chef, dont une nouvelle décision des administrateurs ne lui permettait d'entrer en jouissance qu'au bout de six années, qu'il devait passer, les trois premières, à Paris, et les trois dernières à Lyon, dans l'hospice même, en qualité d'aide-major. Hors d'état de faire les sacrifices pécuniaires qu'exigeaient son voyage et un séjour de trois années à Paris, il trouva des secours dans la générosité d'un homme que ses succès avaient intéressé, M. Trollier de Fétan. De Paris, Petit voulut aller à Montpellier, et ce fut dans cette dernière ville qu'il se fit recevoir docteur, le 25 octobre 1790. Revenu à Lyon l'année suivante, il assista au siége de cette ville, et en sortit au moment où la persécution allait l'atteindre; mais voyant arriver l'époque où son majorat devait commencer, il n'écouta plus que son devoir, et vint prendre possession de son poste, qu'il remplit avec zèle et même avec sécurité. Les six années de son majorat étant expirées, il continua d'exercer son état avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 7 juillet 1811, à Villeurbanne, près de Lyon. Environ un mois auparavant, le 10 juin, il avait été nommé correspondant de l'institut. Petit était distingué comme professeur et comme praticien. Il ne lui a manqué qu'un plus vaste théâtre pour avoir une très grande réputation. Sur cent dix-sept malades qu'il opéra de la pierre, pendant son majorat, cent cinq furent sauvés. Il était sensible et humain; mais dans l'occasion, il savait commander à sa sensibilité, pour rassurer ses malades. Il avait opéré de la pierre un habitant de Dijon; depuis deux heures le sang coulait en abondance; Petit n'était pas sans inquiétude, quoiqu'il n'en témoignât rien: mais le malade effrayé s'écrie: « *C'est fait de moi, je perds tout* » *mon sang.* — *Vous en perdez si peu*, repartit le médecin avec tranquillité, *que vous serez saigné dans une* » *heure.* » Ce n'était pas l'intention de Petit: mais l'idée d'une saignée, opposée à l'hémorragie, frappa l'esprit du malade et le rassura: elle cessa, et il fut sauvé. Petit, après avoir donné gratuitement au pauvre les secours de son ministère, lui donnait souvent encore le produit de ses visites auprès de l'opulence. Lorsqu'il fut au-dessus du besoin, il s'empressa d'aller restituer à son bienfaiteur la somme qu'il en avait reçue pour ses voyages: mais il ne voulut pas la recevoir: « *Cet or*, lui répondit-il, *n'est plus à moi;* » *je vous l'ai offert pour assurer à l'humanité un talent* » *qui lui fût utile; secourez les malheureux, et sa desti-* » *nation est remplie.* » Petit insista à plusieurs reprises. « *Eh bien*, lui réplique l'homme bienfaisant, *vous ne* » *serez que le dépositaire de cette somme: et je vous la* » *confie, afin que vous en fassiez pour un autre l'usage* » *que j'en ai fait pour vous.* » Petit a religieusement rempli la condition qui lui avait été recommandée: un élève, ami des lettres, a reçu de sa main les mêmes encouragements, et sous la promesse de les donner, à son tour, aux mêmes conditions. Ainsi se trouve perpétuée une fondation moins pompeuse mais plus utile que beaucoup d'établissements publics. Petit était membre de l'académie de Lyon, et de plusieurs sociétés savantes et littéraires. On a de lui: 1° *Eloge de Dessault*, Lyon, 1795, in-8°; 2° *Essai sur la médecine du cœur*, Lyon, 1806, in-8°: on trouve dans ce recueil, outre l'*éloge de Dessault* et *quatre Epîtres en vers*, adressées à un jeune homme qui se destine à la médecine, un *Discours sur l'influence de la révolution française sur la santé pu-*

Digitized by Google

blique; un autre *sur la manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux*; un troisième *sur la douleur*; enfin un quatrième sur *les maladies principales observées dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, pendant neuf ans*. 3° *Onan*, ou *le Tombeau du mont Cindre*, fait historique, en vers, avec des *notes*, Lyon, 1809, in-8°: 4° des *Poésies* dans divers recueils, et plusieurs *Opuscules* dans les *Actes de la société de médecine de Lyon*, entre autres l'*Éloge de Tissot*. MM. Ant. Lusterbourg et Théod. Jobert, de Lyon, qu'il a faits héritiers de ses manuscrits, ont publié une *Collection d'observations cliniques, par Marc-Antoine Petit*, Lyon, 1815, in-8°.

PETIT (Alexis-Thérèse), membre de la société philomatique, professeur de physique à l'école polytechnique et au collége royal de Bourbon, né à Vesoul, département de la Haute-Saône, en octobre 1791. La courte durée de sa carrière fut en quelque sorte présagée par la précocité de son génie et de ses progrès. Il étudia, si on peut s'exprimer ainsi, en quittant la mamelle, et assista à des cours publics, à l'âge où les autres enfans ne peuvent se passer des soins maternels. Il fréquenta l'école centrale de Besançon, y puisa ces germes d'une instruction appropriée aux besoins de notre civilisation, s'attacha aux langues anciennes, aux mathématiques, et surpassa promptement ses condisciples. On assure qu'à dix ans et demi Petit avait déjà toutes les connaissances nécessaires pour entrer à l'école polytechnique: comme on ne pouvait y être reçu avant seize ans, M. Hachette le fit placer, en attendant, à Paris, dans un établissement d'instruction fondé par des professeurs de l'école polytechnique, et dirigé par M. Thurot. Là, il put perfectionner ses études, et il le fit avec des succès qui lui méritèrent les fonctions de répétiteur. Dès qu'il eut atteint seize ans, il se présenta aux examens de l'école polytechnique, et fut admis le premier de toute la promotion. Après les deux ans fixés pour le cours d'études, il en sortit; et par une décision bien flatteuse, il fut mis hors de ligne, et on donna le premier rang d'élève à celui qui s'était le plus distingué après lui. Il devint répétiteur d'analyse à la même école; l'année suivante, il le fut de physique, et en même temps professeur de physique au lycée Bonaparte, aujourd'hui collége de Bourbon. Petit avait alors dix-neuf ans. En 1811, il fut reçu docteur ès sciences. Son rare mérite, son élocution claire, élégante, précise, étonnèrent ceux devant lesquels il soutint sa thèse, et lui valurent à vingt-trois ans d'être nommé professeur-adjoint de physique à l'école polytechnique; il obtint la chaire en titre en 1815, lors de la réorganisation de cet établissement. Le 21 février 1818, la société philomatique l'admit dans son sein. Malgré l'étendue des devoirs qu'il avait à remplir, il se livra à des travaux scientifiques qui laisseront des traits durables. Un projet qui l'avait spécialement occupé, et dans lequel, s'il eût vécu, il aurait fait des recherches importantes, c'était la théorie des machines. Chargé de professer cette théorie à l'école polytechnique, il s'y était voué entièrement et il avait entrepris d'y appliquer ces résultats généraux de la mécanique auxquels on a donné le nom de principes, quoiqu'ils ne soient que des déductions des principes véritables, c'est-à-dire des conditions premières de l'équilibre et du mouvement. Ses premiers essais ont paru, en 1818, dans les *Annales de chimie et de physique*, sous le titre de *Emploi du principe dans le calcul des machines*. L'année 1814 du même recueil renferma un travail d'un autre genre auquel Petit a pris part, et qui lui est commun avec M. Arago: ce sont des recherches entreprises pour étudier les variations que le pouvoir réfringent d'une même substance éprouve dans les divers états d'agrégation qu'on peut lui donner par l'effet gradué de la chaleur. Petit prit encore part à deux autres suites importantes de recherches, qu'il fit avec M. Dulong: la première, qui fut couronnée en 1818 par l'académie des sciences, et qui a été imprimée en entier dans le tome 11 du *Journal de l'école polytechnique*, ainsi que dans les *Annales de physique et de chimie*, a pour objet la détermination de plusieurs élémens importans pour la théorie de la chaleur. Ce travail fut accueilli comme le méritait l'importance des recherches qui s'y trouvaient consignées. En novembre 1814, il avait épousé une fille de M. Carrier, inspecteur des ponts-et-chaussées, et ce mariage l'avait rendu beau-frère de M. Arago dont il était l'ami. Seize mois après cette union, il eut la douleur de perdre sa femme, le 5 avril 1817. Il fut attaqué lui-même d'une maladie de poitrine qui dura deux ans, et dont les souffrances furent adoucies, autant qu'elles pouvaient l'être, par M. Magendie, son médecin et son ami. Il succomba, le 21 juin 1820, à l'âge de vingt-neuf ans.

PETITAIN (Louis-Germain) naquit, le 17 février 1765, d'un marchand retiré du commerce, et qui vivait de ses revenus. Il suivit les cours du collége Mazarin, où malgré son intelligence et son application il n'obtint pas de brillants succès. Sa droiture, sa franchise, sa naïveté, son amour pour la solitude, le rendirent longtemps presque étranger aux usages et aux convenances du monde, et furent cause que bien des gens qui ne le valaient pas, s'amusèrent quelquefois à le plaisanter; mais s'il ne leur répondit pas de vive voix, parce qu'il avait peu l'usage de la parole, des lettres pleines de sel et de force les firent presque toujours repentir de leurs moqueries; aussi son caractère fut-il apprécié par des personnes d'un grand mérite, du nombre desquels était madame de Staël; elles l'admirent dans leur société, et reconnurent en lui une probité sévère, un naturel doux, obligeant, une grande exactitude dans les relations sociales, et une conscience littéraire poussée jusqu'au scrupule. Petitain débuta par des poésies agréables et piquantes. Il se livra ensuite au pamphlet politique, et fut, dans ce genre, l'un des plus féconds écrivains pendant la révolution. Sa *Description d'une machine curieuse nouvellement établie au palais Bourbon*, allégorie satirique contre le conseil des cinq-cents, est très plaisante. L'auteur fut poursuivi criminellement, et prononça un plaidoyer qui fit rire aux éclats les juges eux-mêmes. Il travailla longtemps à la rédaction de divers journaux, et obtint trois mentions honorables de l'institut, sur des questions de morale publique fort importantes. Au commencement de la révolution, Petitain était avoué au tribunal civil; il fut ensuite commis dans les bureaux où l'on inventoriait les biens nationaux, puis successivement secrétaire du payeur-général de l'armée d'Italie, de M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély, de M. Corbigny, préfet de Loir-et-Cher, employé supérieur à Trèves, en Westphalie, et enfin sous-chef dans les bureaux de l'octroi de Paris. Il mourut d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de cinquante-cinq ans, le 12 septembre 1820. On a de Petitain: 1° *Projet d'une pétition présentée à l'assemblée nationale par les hommes de loi, avoués et tous ceux qui, sous une dénomination quelconque, se chargent habituellement d'exercer et de défendre les droits litigieux qui leur sont confiés*, Paris, 1791, in-8°. Cette brochure est anonyme, et porte sur le frontispice: par G. P***, avoué. 2° *Un Mot pour deux individus auxquels personne ne pense, et auxquels il faut penser une fois*, Paris, l'an III de l'ère française, in-8°, signé G. P***, *de la section de la république*. Les deux individus étaient Louis XVII et sa sœur. 3° *Lettre de Polichinelle à ses compères du comité des finances, offrant un moyen sûr de rembourser les assignats et de libérer l'état sans bourse délier*, in-8°, signé *Malo-Claud Polichinelle*, et réimprimée à la suite du n° 6. C'est cette lettre que Mercier mentionne dans son *Nouveau Paris*. 4° *la Vérité à la commission des onze*, Paris, an III, in-8°, et une planche. La vente de cet ouvrage fut arrêtée à Paris, et le libraire mandé au comité de sûreté générale; il fut aussi mis à l'index à Vienne. 5° *Polichinelle agioteur*, comédie en un acte, en prose, présentée à plusieurs théâtres, et partout refusée; Paris, an IV, in-8°; aux pages 78—79 se trouve une *post-face* intitulée: *le Compère Larigot, éditeur de cette comédie, à ses lecteurs bénévolants*; 6° *Lettre de Polichinelle à ses compères des deux conseils composant la commission des finances, contenant envoi de sa première lettre écrite au ci-devant comité des finances, et un nouveau projet pour libérer l'état sans bourse délier*, in-8°; 7° *Lettre de Polichinelle à ses confrères de la commission du culte*, in-8°; 8° *Je ne suis plus bête*, an VI; 9° *Description d'une machine curieuse nouvellement montée au palais ci-devant Bourbon*, Paris, an VI, in-8°. Cette machine étoit le conseil des cinq-

cents. 10° *Les Français à Cythère*, comédie héroïque en un acte, en prose, mêlée de chants, non représentée, Paris, an VI (1798), in-8°. Au verso du titre, on lit les lettres A. F.-J.-P. A. S. G. D. D. D. N., c'est-à-dire à *François-Jean-Philibert Aubert, secrétaire-général du département des Deux Nèthes.* Cette pièce est anonyme: elle n'a pas été représentée; celle qui porte le même titre, et qui fut jouée, le 27 ventôse an VI, au Vaudeville, est de MM. Auguste Creusé Delessert, Chazet et Dupaty. 11° *Notice historique sur Gessner* (dans le tom. Ier des *Œuvres de Gessner*, publiées par Renouard), an VII, in-8°; 12° *Lettre sur la consommation du bois dans les bureaux de la république*, in-8°: extrait de la *Décade*; 13° *Grand conseil tenu par les sylphes pour recevoir dans les airs et complimenter dignement le plus grand des astronomes du monde*, in-8°; 14° *Quelques vues sur ce qu'on appelle la propagation des lumières et les effets naturels d'une grande multiplication dans cette classe d'hommes dits philosophes, penseurs, gens de lettres, etc.*, in-8°: extrait des *Mémoires d'économie publique, de morale et de politique*, publiés par M. Rœderer: 15° *Application d'un fait d'histoire naturelle à une question importante de morale et de politique*: extrait du même ouvrage: 16° *Traduction du commencement de la satire de Claudien contre Ruffin*: extrait du *Journal de Paris*. Dans une note à la fin, il promet incessamment une traduction en vers des *Œuvres choisies de Claudien*; elle n'a point paru. 17° *L'Homme des champs*, de Delille (Notice ou critique de l'), in-8°; 18° *Traité complet d'économie domestique, à l'usage de ceux qui ont encore quelque chose, par un homme qui n'a plus rien*, Paris, an VIII, 1800, in-8°; 19° *Voyage de Sophie en Prusse*, librement traduit de l'allemand sur la douzième édition, par P.-B. Lamare (Notice ou article sur le), in-8°; extrait de la *Décade*, 20 pluviôse an IX; 20° *la Fin du monde toute prochaine, résultat nécessaire d'un système philosophique très en faveur actuellement*, in-8° (extrait des *Mémoires d'économie politique, etc.*); 21° *Lettres aux amateurs du* Journal de Paris, in-4° (extrait du n° du 28 prairial an IX); 22° *de la Puissance paternelle*, in-8° (extrait des *Mémoires d'économie politique*): 23° *Question proposée par l'institut national. L'émulation est-elle un bon moyen d'éducation? Mémoire qui a obtenu la première mention honorable dans la séance de 15 messidor an IV*, Paris, an IX, (1801), in-8°. Le prix fut remporté par M. Feuillet. 24° *Vers présentés à Paisiello le jour de la représentation de Nina*, in-8°; 25° *Réfutation d'une opinion de J.-J. Rousseau sur les fables de La Fontaine*, in-8° (extrait de la *Décade*, 1803), et reproduit dans le tom. XXII des *Œuvres de J.-J. Rousseau*, publiées par M. Petitain); 26° *Précis de la nouvelle méthode de Pestalozzi* in-8° (extrait de la *Décade*, n° 25, de l'an XII), 27° *Quelques Contes par G.-P.*, contenant onze pièces; 28° *De la Richesse* (extrait de la *Décade*, n° 26 et n° 27 de l'an XIV); 30° *d'un Esprit départemental*, Blois, 1807, in-8°: 31° *Annuaire du département de Loir-et-Cher pour l'an 1806, avec une carte du département*, rédigé par M. P.., secrétaire du préfet, Blois, in-12; 32° *Supplément à la première partie de l'Annuaire de 1806, contenant les omissions, rectifications et articles survenus pendant l'impression*, in-12, plus un tableau. « L'exemplaire que j'ai sous les yeux, dit M. Beuchot, est relié « avec l'Annuaire, et intercallé entre les première et « deuxième parties. » M. Petitain a continué de publier l'Annuaire de Loir-et-Cher pendant quatre ou cinq ans. 33° Des articles dans *la Décade*, et dans d'autres journaux. M. Petitain a été éditeur des *Œuvres de J.-J. Rousseau*, Paris, Lefèvre, 1819—1820, 22 vol. in-8°, qu'il a enrichies d'une table des matières.

PETITOT (CLAUDE BERNARD), littérateur, né à Dijon, le 30 mars 1772, fit ses études au collége de cette ville, et vint à Paris, en 1790. Il s'y essaya d'abord dans le genre dramatique, et composa une tragédie d'*Hécube*, qui fut reçue, en 1792, au Théâtre-Français. Les répétitions de cette pièce eurent lieu en février 1793, mais les allusions qu'on crut y trouver avec les malheurs de la veuve de Louis XVI en firent défendre la représentation, et compromirent la sûreté de l'auteur. Il se réfugia aux armées, sans renoncer aux lettres qui charmèrent pour lui l'ennui des camps et adoucirent les fatigues de la guerre. Réformé dès la fin de la première campagne, à cause du mauvais état de sa santé, il revint à Paris, et coopéra, en 1794, avec M. Fabien Pillet, à la rédaction d'un journal spécialement consacré à l'éducation et à l'instruction publiques. Il recommença de travailler pour le théâtre, et donna, en 1796, une tragédie, *la Conjuration de Pison*, qui ne fut jouée qu'une fois au Théâtre-Français, et n'a point été imprimée, quoique les journaux du temps en eussent loué le style et quelques scènes intéressantes. Petitot a composé encore trois tragédies: *Geta*, qui obtint quatre représentations au théâtre Louvois, en 1797, et qui en aurait eu davantage sans la ressemblance trop frappante du sujet avec celui du *Britannicus* de Racine; *Laurent de Médicis*, dont les représentations à l'Odéon furent arrêtées, après la douzième, par suite du premier incendie de ce théâtre, en 1799; et *Rosemonde*, imitée d'Alfiéri, à l'exception du cinquième acte, mais restée manuscrite. Nommé chef du bureau de l'instruction publique du département de la Seine, an 1800, Petitot contribua de tous ses efforts à la restauration de l'enseignement des lycées de Paris, en y faisant rétablir l'étude de la langue grecque, le concours général, et les prix d'honneur pour le discours latin. En 1804, il se retira à Dijon, s'y maria en 1805, et continua de s'occuper de travaux littéraires, envoyant des articles au *Mercure de France*, dont il a été collaborateur depuis le rétablissement de ce journal par Fontanes, jusqu'en 1809. Pendant les proscriptions du 18 fructidor an V, Fontanes avait trouvé un asile chez Petitot, et n'oublia point cette dette de l'amitié. Nommé, en 1808, grand-maître de l'université, il fit conférer à son ami les fonctions d'inspecteur-général des études, en 1809. Ce fut en cette qualité que Petitot remplit avec zèle plusieurs missions dans les départements pour y coordonner les études. Ayant donné sa démission, pendant les *cent jours*, il fut nommé, au retour du roi, secrétaire-général de la commission d'instruction publique; en 1821, conseiller de l'université; et en 1824, directeur de l'instruction publique; mais en cumulant cette dernière place avec celle de secrétaire-général, il refusa toute augmentation de traitement, exemple de désintéressement trop rare pour ne pas mériter d'être cité. Il mourut le 6 avril 1825, à l'âge de cinquante-trois ans, estimé et regretté de tous les gens de bien. Il fut inhumé au cimetière de l'Est, en présence de M. l'évêque d'Hermopolis et d'autres fonctionnaires publics; un discours funèbre fut prononcé sur sa tombe par M. Delvincourt, membre du conseil royal de l'instruction publique. Les ouvrages imprimés de Petitot, sont: 1° (Avec M. Fabien Pillet): *Les jacobins et les brigands, ou les Synonimes*, vaudeville, 1794, in-8°; 2° (avec le même): *Sommes-nous libres, ou ne le sommes-nous pas?* 1794, in-8°; 3° *Geta*, tragédie en cinq actes, 1797, in-8°; 4° *Laurent de Médicis*, tragédie en cinq actes, 1799, in-8°; 5° *Œuvres dramatiques du comte Alfiéri*, 1802, 4 vol. in-8°. Cette traduction élégante et correcte est la seule qui ait paru en France de ce tragique italien. 6° *Grammaire générale et raisonnée de Port Royal*, 1803—1810, in-8°. Il a mis en tête de ces deux nouvelles éditions, un *Essai sur l'origine et la formation de la langue française*, discours remarquable, où, dans un cadre resserré, l'auteur a judicieusement et impartialement apprécié et caractérisé tous les écrivains qui, depuis six siècles, ont contribué aux progrès de notre langue. 7° *Répertoire du Théâtre-Français*, 1803—1804, vingt-trois vol. in-8°. Cette collection renferme les tragédies, drames et comédies du second ordre qui sont restées au théâtre depuis Rotrou, avec des *notices* biographiques et littéraires sur les auteurs et un examen de chaque pièce. L'éditeur y ajouta depuis quatre volumes de pièces restées au théâtre, et composées par des auteurs morts depuis 1803; seconde édition, 1817—1818, vingt-cinq volumes in-8°, contenant, comme les vingt-sept de la précédente, cent vingt-trois ouvrages dramatiques, soixante-trois notices et quatre-vingt-sept gravures. Plus, en 1819, huit vol. in-8° de pièces du troisième ordre, précédés d'un discours préliminaire sur les auteurs non mentionnés dans le premier recueil, et sur leurs ouvrages. Le *Répertoire* de

Digitized by Google

Petitot, ainsi que les *notices* et *examens* qui l'accompagnent, font honneur à ses talents et n'ont pas encore été surpassés par les diverses collections dramatiques qu'on a publiées depuis. 8° *Œuvres choisies et posthumes de La Harpe*, 1806, quatre vol. in-8° : édition originale d'après les manuscrits autographes de l'auteur. 9° *Œuvres de Racine*, avec les variantes et les passages des auteurs anciens que ce grand poëte a imités, 1805, 5 vol. in-8°, édition stéréotype. 10° *Dictionnaire abrégé de la Bible*, par Chompré, nouvelle édition considérablement augmentée, 1807, in-12; 1819, in 12. 11° *Œuvres de Molière*, précédées de la vie de l'auteur, avec des réflexions sur chacune de ses pièces, six volumes in-8° : édition stéréotype, à laquelle donnent beaucoup de prix les *commentaires* de l'éditeur sur l'état de la société au dix-neuvième siècle. 12° *Les Nouvelles de Michel Cervantes*, 1809, quatre vol. in-18. Cette élégante et fidèle traduction avait été composée à Dijon. Celle que Petitot a faite du *Don Quichotte* est restée manuscrite entre les mains de ses deux fils, dont il avait lui-même soigné l'éducation. 13° *De l'initiation des lois, ou Réflexions sur les assemblées délibérantes*, 1814, in-8° ; 14° *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis Philippe-Auguste jusqu'à la paix de 1763*, avec des *notices* sur chaque auteur et des *observations* sur chaque ouvrage, 1819 et ann. suiv., in-8° : cette collection, qui se continue avec un succès mérité, se divise en deux séries. La première est terminée, et se compose de cinquante-deux volumes, contenant quarante-sept ouvrages jusqu'au règne d'Henri IV, et d'un volume de table en deux parties : il se publie une seconde édition, depuis 1824. La seconde série commence aux *Mémoires de Sully*, et contiendra un nombre à peu près égal d'ouvrages. Il en a paru jusqu'à ce jour (août 1828) soixante-neuf volumes, y compris un tome XXI *bis*, qui reproduit le texte du premier volume des *Mémoires de Richelieu*, avec des corrections et des augmentations considérables. Elle était parvenue au quarante-quatrième volume quand la mort enleva Petitot. Il avait commencé cette grande collection avec son frère, et, en 1820, ils s'étaient aidés de la coopération de M. Monmerqué qui, en 1827, a publié une *notice* sur son estimable collaborateur. Les éditeurs ne se sont pas bornés aux soins de rechercher les textes les plus authentiques des divers mémoires, et aux notices qu'ils ont données des auteurs ; ils ont éclairci par des *notes* les passages obscurs, et rempli les lacunes qui séparent les ouvrages par des morceaux historiques qui en forment la liaison et qui servent d'introduction aux principales époques de l'histoire de France : cette collection vraiment nationale, est un guide sûr et indispensable pour tous les Français qui voudront approfondir l'histoire de leur pays. La conversation de Petitot était fine, spirituelle et concise. Il s'arrachait au sommeil dès quatre heures du matin, et c'est ainsi qu'il a trouvé le moyen d'exécuter, dans l'espace d'une courte carrière, de vastes et nombreux travaux littéraires, sans négliger ses fonctions publiques. — PETITOT (ALEXANDRE), frère du précédent, né à Dijon, en 1777, chef de bureau, et depuis quelques années chef de la comptabilité de l'instruction publique, a été le collaborateur de son frère pour la traduction des *Œuvres d'Alfiéri* et de *Cervantes*, et pour la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France*, qu'il continue avec M. L.-J.-N. Monmerqué. On lui doit aussi la *Notice de madame Riccoboni* et celle *de madame Cottin*, qui précèdent les éditions publiées par Foucault des œuvres de ces deux femmes auteurs, en 1818 et 1820.

PETIT-RADEL (LOUIS-FRANÇOIS), architecte, né à Paris, le 22 juillet 1740, était originaire d'une ancienne famille d'agriculteurs, propriétaires à Groslée, département de l'Ain, et dont le nom générique est *Compagnon*. Une branche de cette famille a été anoblie au service du roi, dans ses gardes-du corps ; l'autre, établie à Paris, s'est distinguée en même temps dans la littérature, les sciences et les beaux-arts. Les alliances même de cette branche sont remarquables sous ces trois points de vue ; on y distingue Palissot, Poinsinet de Sivry, un descendant de Robert de Cotte et du même nom ; un autre enfin, de Jean Pluyette, recteur de l'université en 1447, fondateur de bourses dont sa famille recueille encore aujourd'hui l'usufruit. Le même nom se reproduit onze fois parmi ses premiers fonctionnaires dans l'histoire de ce grand corps, aux quinzième et seizième siècles. L'architecte Petit-Radel, né dans le commerce de la soierie, que son père exerçait, était l'aîné de ses treize enfants. Dans ses entretiens avec un père qui connaissait les monuments de l'Italie, il conçut un tel désir d'en faire comme lui le voyage, que, quoique à peine âgé de seize ans, il fut confié à un ami de la famille, chargé d'une mission pour Rome et Naples. Le jeune artiste en rapporta une instruction prématurée, avec un recueil de dessins et d'objets d'antiquité, qui commencèrent la collection précieuse du même genre qu'il n'a cessé d'augmenter toute sa vie comme amateur. A son retour, pour mieux régler ses études, il se mit sous la direction de Weilly, et il suivit les cours publics de l'académie, où après avoir remporté plusieurs médailles d'émulation, il obtint, en 1763, un troisième grand prix dont le programme était un arc de triomphe. N'ayant pu dans cette épreuve remporter le grand prix, auquel était attachée comme à présent la pension triennale du roi, son père y suppléa, et lui fournit les moyens d'aller renouveler avec plus d'expérience et de maturité l'étude des monuments de l'antiquité. Au retour de ce second voyage, il ouvrit des cours particuliers d'architecture et de perspective, dans laquelle il était habile, et où se sont formés plusieurs élèves devenus depuis de bons maîtres. L'acquisition qu'il fit, en 1770, d'une charge d'architecte expert juré du roi, le fixa plus particulièrement dans l'exercice de l'architecture légale et consultative, qui lui a valu la réputation de probité rigoureuse et de désintéressement dont il a joui constamment auprès des tribunaux et dans les arbitrages. Quand il était question d'accepter quelque intérêt dans l'entreprise qu'il était appelé à diriger, il avait coutume de dire qu'il était membre de la première colonne des experts bourgeois, et non pas de la seconde, composée d'experts entrepreneurs. Sa réputation à cet égard lui a fait par la suite confier les fonctions d'inspecteur général des bâtiments civils : et son expérience dans l'art de la composition des projets d'édifices, l'ont fait nommer membre du jury près l'école publique d'architecture ; c'est à ce titre qu'il publia l'ouvrage intitulé : *Projet pour la restauration du Panthéon français* (Sainte-Geneviève), Paris, 1799, in-4°, avec quatre planches dessinées et gravées par l'auteur. On a encore de lui un *Recueil de ruines d'architecture*, qu'il avait gravées d'après ses propres dessins ; et l'on trouve dans les collections des amateurs de grands dessins coloriés d'intérieurs de temples égyptiens animés par des cérémonies religieuses. Il avait aussi composé le plan d'une ville entière avec les détails de ses édifices publics. Petit-Radel avait dirigé dans sa jeunesse les travaux du palais Bourbon ; et parmi les bâtiments dont il a été l'architecte en chef, on peut citer l'ancien hôtel du Trésor royal et l'abattoir du Roule. Il mourut à Paris, le 7 novembre 1818. Le catalogue de son cabinet a été publié par M. Dubois, artiste antiquaire et voyageur très connu.

PETIT-RADEL (PHILIPPE) docteur régent de l'ancienne faculté de médecine de Paris et de la nouvelle, né dans cette capitale, le 7 février 1749, frère du précédent. Il fit ses premières études grecques et latines sous la double direction de son père et d'un religieux de ses amis, à qui ce docteur a donné des marques publiques de reconnaissance dans sa propre biographie, écrite en latin et publiée à la tête de son recueil de poésies latines. La rapidité de ses moyens d'instruction fut telle, qu'en peu d'années il fut trouvé capable d'être admis dans les hautes classes par le professeur Coger, devenu depuis recteur de l'université. Ayant terminé son cours de philosophie au collége Mazarin, il prit le degré de maître-ès arts à dix-sept ans. Instruit en même temps dans la physique expérimentale par les cours de l'abbé Nollet, et dans les mathématiques par l'abbé Marie, il fit son premier cours chirurgical sous Brasdor, et remporta, à l'âge de dix-huit ans, une médaille d'or au concours de l'école pratique. Une place de chirurgien aide-major ayant vaqué à l'hôtel des Inva-

lides, il l'obtint au concours, âgé de vingt ans; et il y pratiqua la chirurgie sous la direction de Sabattier, auquel il demeura étroitement attaché toute sa vie : ce qu'il montra surtout en lui dédiant son livre de la *Pyrétologie médicale*, lorsqu'il fut devenu, trente ans après, son collègue dans l'enseignement public de l'école de médecine. Nommé, à la recommandation de son maître, chirurgien major du roi pour les Indes orientales, en 1774, il aborda au cap de Bonne-Espérance, et gravit les roches du mont de la Table avec le docteur Thonberg, professeur d'Upsal, son ami, dont il partagea les courses d'herborisations. Établi enfin à Surate, sa destination définitive, il y pratiqua sa profession pendant cinq ans, et eut une fois l'occasion d'employer le *lithotome caché*, que le célèbre frère Cosme Baseillac avait joint à la caisse d'instruments dont il lui avait fait présent à son départ. Dans ce séjour, où il fut commensal du consul, frère d'Anquetil du Perron, il apprit à parler les langues mauresque, anglaise et portugaise. De retour de ce voyage, en 1777, il reprit ses études en médecine, et reçut le degré de docteur de l'université de Reims, en 1778, sur cette thèse : *An scorbuto acidum certo?* Cependant, pour exercer à Paris son état avec plus de distinction, il entra en licence à la faculté de cette ville, en 1782, avec Corvisart, MM. Desfontaines, de l'institut, et Montaigu, doyen actuel de l'ancienne faculté. Reçu docteur régent, la chaire de chirurgie française lui fut confiée. Ce fut alors que commença l'entreprise de l'*Encyclopédie* par ordre de matières. Le célèbre Louis s'était chargé de la rédaction de la partie chirurgicale : mais la multitude de ses occupations ne lui ayant pas permis de satisfaire à l'engagement qu'il avait pris, il présenta pour le suppléer le docteur Petit-Radel, et c'est conjointement à Delaroche qu'il publia cette partie de l'Encyclopédie avec les planches. Nos plus grands troubles politiques étant survenus, il descendait à peine de la chaire de l'école de médecine, où il avait prononcé un discours latin d'apparat, qu'il quitta soudain la capitale, une heure avant qu'on en eût fermé les portes, le 10 août 1792, et il se réfugia à Bordeaux. Il y faisait des cours publics, de l'aveu des autorités municipales, lorsqu'il se vit enlevé de force comme soldat pour marcher contre la Vendée. Il réussit néanmoins à s'échapper, et il s'embarqua, en juin 1793, pour l'Inde; ses meubles et sa bibliothèque furent vendus à l'encan comme bien d'émigré. Après avoir passé deux ans à l'île Bourbon, où il avait un peu rétabli sa fortune, il partit pour l'Amérique, en 1798; et dans une longue navigation, qui lui fit revoir les antiquités des côtes de l'Inde et traverser l'Océan depuis Pondichéri jusqu'à Boston, il s'occupait sur son vaisseau à recueillir les observations qu'il a publiées sur les maladies des noirs et la médecine navale : il perfectionnait en même temps ses Institutions de médecine, qui avaient déjà reçu l'approbation de la faculté de Paris : enfin, pour se délasser, il composait son poème latin de *Pancharie*. De retour en France, en 1797, il reprit le cours actif de ses travaux scientifiques et littéraires. Nommé, en 1798, professeur de l'école de médecine et de chirurgie, il s'y fit remarquer par son assiduité, par la sévérité de ses suffrages, et par son zèle pour y rétablir l'usage ancien de parler latin. Élu, le 13 février 1814, président de la société de médecine formée dans le sein de la faculté, il y lut divers mémoires insérés dans les journaux de médecine. Enfin, chargé comme rédacteur d'achever le *Dictionnaire de médecine* de l'Encyclopédie, il y a fourni un grand nombre d'articles dans les volumes qu'il a publiés, et entre autres l'article *Médecine réputée athée*, qui débute par un commentaire sur ce que Bacon a dit relativement à ce grave sujet. Le premier soin de son successeur, feu Moreau de la Sarthe, fut de supprimer tous les articles que son prédécesseur avait laissés pour la continuation du Dictionnaire, et de traiter injurieusement, dans l'article de biographie qu'il ne put refuser à sa mémoire, l'auteur du *Dictionnaire de chirurgie*, qui avait réuni en sa faveur les suffrages de Louis et de Sabattier. On n'a pas ignoré la cause de cette animosité. Trois ans avant sa mort, le docteur Petit-Radel fit le voyage d'Italie pour ne pas manquer, disait-il, à ce devoir de famille. Il a publié ce voyage, que quelques journaux, et même les Tables du Moniteur, ont attribué à son frère, membre de l'institut, qui n'y a point eu de part. Le docteur en corrigeait les épreuves avec celles d'un autre ouvrage de médecine (car il publiait souvent deux ouvrages à-la-fois), lorsqu'il fut attaqué d'un squirrhe à l'estomac. Pendant une agonie de trois semaines, durant laquelle les premiers professeurs de l'école lui donnèrent les soins les plus assidus, il leur disait, en montrant sa petite pharmacie : « Vous savez de combien je pourrais » abréger mes douleurs, mais je veux finir en chrétien, » et il a tenu parole. Il mourut le 30 novembre 1815, après avoir vécu dans le célibat le plus austère, exercé son état avec désintéressement, et fait l'agrément des sociétés savantes dont il était membre, par la variété de ses connaissances et l'enjouement de son caractère. Il a publié : 1° *Essai sur le lait, considéré médicinalement sous ses différents aspects*, 1786, in-8°; 2° *Traité des vaisseaux absorbants du corps humain*, traduit de l'anglais du docteur Cruikshank, 1787, in-8°; 3° *Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine*, traduit de l'anglais du docteur Macbride, avec notes, 1787, 2 vol. in-8°; 4° *Nouvel avis au peuple*, sur les maladies et accidents qui demandent les plus prompts secours, etc., 1789, in-12; 5° *Essai sur la théorie et la pratique des maladies vénériennes*, traduit de l'anglais de Nisbet, avec notes, 1788, in-8°; 6° *Dictionnaire de chirurgie*, faisant partie de l'Encyclopédie, 1790 et ann. suiv., 8 vol. in-4°, avec planch.; 7° *Discours* prononcé, le 4 décembre 1791, à l'ouverture de la faculté de médecine de Paris, dans lequel on prouve qu'établir un enseignement uniforme pour tous ceux qui se destinent à l'art de guérir, c'est agir au préjudice de l'humanité, 1792, in-8°; 8° *Institutions de médecine*, ou *Exposé sur la théorie et la pratique de cette science, d'après les auteurs anciens et modernes, ouvrage didactique, etc.*, 2 vol. in-8°; 9° *Conseils aux femmes de quarante-cinq à cinquante ans*, ou *Conduite à tenir lors de la cessation des règles*, traduit de l'anglais du docteur Fothergill, augmenté de notes du traducteur, 1800, 2° édition, in-8°; 10° *Manuel de médecine pratique*, ou *Instructions sommaires, relatives à la préservation et au traitement des maladies* tant aiguës que *chroniques*, traduit de l'anglais du docteur Thompson, considérablement augmenté par le traducteur, 2 vol. in-8°; 11° *Visite à la prison de Philadelphie*, traduit de l'anglais de Turnbull, avec une pl., un vol.; 12° *De amoribus Pancharitis et Zoroæ, poëma erotico-didacticon*, etc., Paris, Molini, an VIII (1800), in-8°; 2° édition très augmentée, Didot jeune, an IX (1801), avec le portrait de l'auteur; 13° *Callimachi Cyrenaici Hymni à græcâ linguâ, in versus latinos ejusdem numeri ac olim vulgati sunt, cui accedunt gallica versio ac notæ*, in-8°; 14° *Longi sophistæ pastoralia Lesbiaca, sive de amoribus Daphnidis et Chloes, poëma erotico-poimenicon*, etc., traduit du grec, in-8°; 15 *Erotopsia*, ou *Coup-d'œil sur la poésie érotique et les poètes grecs et latins qui se sont distingués en ce genre*, Paris, 1802, in-8°; 16° *Cours de maladies syphilitiques*, faits aux écoles de médecine en 1809 et années suivantes, etc., 2 vol. in-8°; 17° *Dictionnaire de médecine*, faisant partie de l'Encyclopédie par ordre de matières; 18° *Voyage historique, chorographique et philosophique, fait dans les principales villes de l'Italie*, en 1811 et 1812, Paris, 1815, 3 vol. in-8°, avec carte itinéraire; 19° *Pyretologia medica, seu discursio methodica in febrium continuarum remittentium tùm intermittentium silvam*, etc., in-8°; le même ouvrage en français, in-8°; 20° Divers morceaux insérés dans le *Magasin encyclopédique*, etc. Il a fourni l'article Caias et quelques autres à la *Biographie universelle*. — PETIT-RADEL (AUGUSTE-CHARLES-JOSEPH), docteur en médecine de la faculté de Paris, né dans cette ville, le 22 octobre 1785, neveu du précédent et du suivant, était fils d'un ancien élève de la marine, pensionné pour une blessure reçue à la tête dans un combat naval. Cousin du capitaine Mayssin, qui reprit à la bataille d'Aboukir le drapeau de la 22° demi-brigade, l'arbora, et le défendit seul contre les Turcs, sur le toit d'une maison, et qui enfin eut une cuisse emportée au passage de la Plave, Auguste Petit-Radel n'a point dégénéré de ces

Digitized by Google

exemples dans les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Autriche et de Russie, particulièrement à Heidelberg, où il fut atteint d'un éclat d'obus en pansant les blessés sur le champ de bataille. Le trait le plus remarquable de sa vie militaire, c'est d'avoir ramené de Moscou à Wilna, et sans aucune perte, un convoi de quatre-vingts soldats blessés, malgré la déroute de l'armée, la famine et les glaces, n'ayant d'autre moyen pour nourrir ses malades que d'aller à droite et à gauche, à la tête de sa petite escorte, se procurer de l'orge et la faire bouillir. Cette conduite lui valut le brevet de la légion d'honneur, confirmé par le roi, qui le fit chevalier de cet *ordre*, en 1820. Il s'était établi à Chartres, où il avait été nommé chirurgien-major de la garde nationale, lorsqu'à la suite des maux qu'il avait endurés sur la route de Moscou, il mourut d'un squirrhe à l'estomac, comme son oncle Philippe, le 23 mars 1823.

PETIT-RADEL (LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS), frère des deux précédents, membre de l'ordre royal de la légion-d'honneur, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, de l'institut, et autres académies étrangères; bibliothécaire-administrateur de la bibliothèque Mazarine, né à Paris le 26 novembre 1756. Il reçut de son frère le médecin sa première instruction littéraire, qu'il continua, comme lui, au collége Mazarin, sous les mêmes professeurs. Ayant fait son cours de licence en Sorbonne, il en fut reçu docteur en 1784. Nommé vicaire-général et chanoine de Couserans en 1788, il s'exerçait, depuis plusieurs années, à Paris et à Rouen, dans la carrière de l'éloquence sacrée, lorsqu'il partit pour Rome en 1791. Ayant été recommandé au cardinal de Bernis, il se lia bientôt d'amitié avec l'historien de la *décadence de l'art*, d'Agincourt, et avec l'astronome François Caëtani, duc de Sermonette, prince de Caserta. M. Petit-Radel, botaniste-amateur, avait planté, à Rome, les jardins de cet illustre ami, suivant les méthodes comparées de Linné et d'A. L. de Jussieu; mais pour fixer dans cette dernière l'ordre des palmiers, il lui manquait un palmier éventail dont il n'existait pas à Rome un seul pied. Étant allé le chercher au mont Circé, ancienne possession des Caëtani, il le trouva enraciné au pied du premier des monuments nommés depuis Cyclopéens qu'il eût jamais observé. De là, les excursions continuelles qu'il a faites, pendant plusieurs années, aux environs de Rome et de Naples, pour vérifier et développer sa découverte de l'origine pélasgique des vieilles villes de l'Italie et de la Grèce qui présentent la même construction accompagnée des mêmes plans. Après avoir bien médité cette idée principale au pied des monuments, sans en avoir fait confidence à qui que ce soit à Rome, qu'à ses deux illustres amis, il revint à Paris, en 1800. Ayant communiqué alors ses *Mémoires* sur cette matière à l'institut, il en fut élu membre en 1806. Ce corps savant avait déjà provoqué lui-même en Europe l'idée de continuer ces recherches, en publiant, au nombre de quatre cents exemplaires, la brochure in-4° qui a pour titre: *Éclaircissements demandés par la classe des beaux-arts de l'institut de France, sur les constructions de plusieurs monuments militaires de l'antiquité*, Paris, 1804. Voici à ce sujet l'exposé du célèbre Visconti, antiquaire et Romain, dans le *Rapport fait au conseil d'état, l'an 1808, par le secrétaire-perpétuel de la compagnie, sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne*: « M. Petit-» Radel a, le premier, conçu l'idée de distinguer » dans les diverses constructions, ou plutôt substruc-» tions des murs des villes antiques, les parties ancien-» nement ruinées qu'on doit regarder comme apparte-» nant aux époques des fondations primitives de ces » villes. Il montre que ces ruines formées de blocs en » polyèdres irréguliers et sans ciment, attribuées jus-» qu'alors, soit aux Étrusques, soit aux Romains, soit » aux Goths et aux Sarrasins, sont les mêmes construc-» tions cyclopéennes qui ont été décrites par les écri-» vains grecs, et dont l'origine remonte incontestable-» ment à la plus haute antiquité; d'où il conclut que » ces constructions étant semblables et dans les assises » inférieures des murs des plus anciennes villes de la » Grèce, et dans celles des murs des plus anciennes » bourgades de l'Italie, il doit s'ensuivre que plusieurs » de ces monuments furent l'ouvrage des antiques dynas-» ties auxquelles les anciennes traditions recueillies par » Denys d'Halicarnasse attribuent la civilisation primi-» tive de ces contrées. » Cette nouvelle théorie éprouva d'abord de grandes contradictions de la part des savants de l'Allemagne; mais les observations réitérées des voyageurs de toutes nations, et surtout le cours de trente-cinq ans qu'elles ont duré, depuis l'époque de la première, en ont fait adopter définitivement les résultats principaux dans plusieurs ouvrages, entre autres dans le *Traité d'architecture* de M. Klentze; dans l'*Histoire de cet art*, par M. Hirt; dans l'*Histoire romaine*, par M. Niebuhr; enfin dans le *Précis de l'histoire ancienne*, prescrit, en 1827, pour l'enseignement élémentaire, par l'université de France. Suivant le résumé qu'a fait M. P. R. dans sa *Notice sur les Noraghes de la Sardaigne* qu'il rattache à sa théorie générale, le nombre actuel des anciennes villes grecques d'origine qui ont été observées, dessinées ou citées jusqu'ici, par quatre-vingt-seize voyageurs savants, est de quatre cent quarante-huit, parmi lesquelles on en compte trois cent quarante-cinq en construction cyclopéenne pour la plupart surmontées des diverses constructions en usage dans les siècles suivants de l'histoire. L'objet continuel de M. Petit-Radel étant de ramener l'étude des antiquités historiques, sur ce qu'il en reste de plus positif et de plus simple, il a employé les intervalles de temps nécessaires pour la correspondance relative à la recherche des monuments, et dont il est devenu le centre durant vingt-sept ans, à coordonner les époques des fondations de toutes ces villes avec celles des anciennes dynasties du Péloponnèse. Le résultat de ce travail forme un tableau de trois pieds de long, qui présente dix-sept généalogies ou dynasties, comparées de dix en dix ans, avec les dates des marbres de Paros et de la Chronique d'Eusèbe; ce qui fournit les dates approximatives des faits civils ou héroïques de cinq cent cinquante-huit personnages dont les filiations directes et latérales sont établies d'abord d'après les narrations de l'histoire, ensuite vérifiées d'après les analogies des faits considérés en eux-mêmes, et enfin d'après leurs rapports avec les dates des marbres de Paros. C'est une espèce de vérification continuelle et pour ainsi dire géométrique des faits les plus simples de l'histoire dans l'espace des 701 ans écoulés jusqu'à la guerre de Troie. Trois cent quarante-huit coïncidences synchroniques sont fixées sur ce tableau, et développées méthodiquement dans les articles du corps de texte de l'ouvrage. L'auteur l'a destiné principalement à l'usage des professeurs d'histoire élémentaire et raisonnée. La bibliothèque Mazarine, que M. Petit-Radel dirige depuis vingt-deux ans, sous divers titres, doit à ses soins administratifs l'établissement de sa galerie supérieure dans les combles, la restauration de sa salle d'introduction, et l'édifice entier du grand escalier et de sa colonnade, enfin l'histoire de l'établissement de cette bibliothèque. Les ouvrages publiés jusqu'ici par M. P. R. sont: 1° *Notice historique et comparée sur les aqueducs des anciens et la dérivation du canal de l'Ourcq*, 1803, in-8°; 2° *Explication des monuments antiques du Musée*, édition de Piranesi, 1804—1806, 4 vol. in-4°, gravures de Piroli: dans le *Recueil des mémoires de l'académie des inscriptions*: 3° *Mémoire sur l'origine grecque du fondateur d'Argos*; 4° *Examen de la véracité de Denys d'Halicarnasse; de l'authenticité des sources de son récit concernant l'établissement des colonies pélasgiques en Italie, et les causes physiques qui leur firent déserter cette contrée.* Ce *Mémoire* ayant trouvé un savant adversaire dans le sein de l'académie, M. P. R. répliqua par le *Mémoire* intitulé: 5° *Défense de l'autorité de Denys d'Halicarnasse, sur l'époque de la colonie d'Œnotrus fixée par cet historien à la dix-septième génération avant la prise de Troie.* 6° *Mémoire sur les origines des plus anciennes villes d'Espagne*, avec *Cartes* intitulées: *Hispaniæ Celticæ, Ibericæque specimen*, et *Italiæ ora Pelasgica Tyrrhenica.* 7° *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes, jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine et sur les causes qui ont favorisé l'accroissement successif du nombre des livres*, avec les plans gravés des deux galeries de l'établissement, 1819, in-8°. 8° *Examen analytique et Tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce*, imprimé

Digitized by Google

par autorisation du roi à l'imprimerie royale, 1827, in-4°, avec un *Tableau* de trois pieds de long déjà cité. 9° *Questions académiques sur les origines Basses*. Les *Mémoires* lus à l'académie des inscriptions sur ce sujet sont encore inédits : mais la *Carte* en est gravée par Tardieu, sous le titre suivant : *Occiduæ migrationes gentium sarmaticorum, maxime Rhoxolanorum et Iazygum, collatis invicem antiquis hodiernisque fluviorum, civitatum nominibus investigatæ, ex tentamine L. C. F. Petit-Radel*, M. D. CCC. XIV. Pour achever de remplir tous ses engagements littéraires, il ne reste plus à cet académicien que de publier l'histoire et les résultats de ses *recherches sur les monuments cyclopéens ou pélasgiques et sur leurs rapports avec la plus ancienne civilisation de l'Europe*. On sait du moins que les *planches* de cet ouvrage sont gravées.

PETIT-THOUARS (ARISTIDE-AUBERT DU), né en 1760, au château de Boumoi, près de Saumur, fut d'abord envoyé à l'école militaire de la Flèche, où il ne se fit remarquer que par des goûts enfantins, des espiègleries, et enfin par une équipée qui pouvait avoir pour lui des suites fâcheuses, si Dolomieu, alors en garnison à la Flèche, ne lui eût épargné le châtiment qu'on lui préparait. Néanmoins les goûts du jeune Aristide, si insignifiants pour ses premiers maîtres, indiquaient ses dispositions naturelles, et son goût pour les courses maritimes qu'il conserva toute sa vie. De la Flèche, il passa à l'école militaire de Paris. Là ses goûts, toujours dirigés vers le même objet, prirent une teinte plus sérieuse, et il mérita d'être remarqué de ses maîtres, par son application et ses succès. Après la réforme des écoles militaires, opérée en 1776, par le comte de Saint-Germain, voyant, d'après l'état de stagnation où se trouvait la marine, que cette carrière était fermée pour lui, il se détermina pour le service de terre, et entra dans le régiment de Poitou. La nouvelle du troisième voyage de Cook réveilla bientôt ses penchants maritimes ; il s'offrit pour l'accompagner comme volontaire : on le retint, mais la guerre qui éclata, en 1778, entre l'Angleterre et la France, lui permit de revenir au service de mer ; il obtint du ministre la permission d'aller à Rochefort, où il fut reçu garde-marine, à la suite d'un examen, où il montra la plus grande capacité. Une fois sur la flotte française, il ne lui manquait que les occasions de se distinguer : elles se présentèrent bientôt à Ouessant, au fort Saint-Louis du Sénégal, au combat de la Grenade, et dans une foule d'autres affaires, où il montait *le Pendant*, commandé par M. de Vaudreuil. Vers la fin de la guerre, il passa sur *la Couronne*, et à la paix on lui donna le commandement du *Tarleton*. Après avoir fait plusieurs courses sur ce bâtiment, il l'avait tellement étudié, et connaissait si bien tous les services qu'un marin pouvait en attendre, qu'il n'hésita pas d'annoncer au ministre de la marine qu'il ne connaissait pas de corvette plus convenable que *le Tarleton* pour faire des découvertes, et il ajoutait avec une bonhomie que personne n'était tenté de prendre pour de l'amour propre, qu'il était l'homme qu'il fallait pour le commander dans ce genre d'expéditions. Il fut employé à cette époque à des croisières, où il put mettre à profit toutes ses connaissances, de manière à devenir en peu de temps un habile marin. Il fit même à cet effet plusieurs voyages en Angleterre. Une idée nouvelle vint l'arracher alors à ce genre d'occupations : on publiait que La Pérouse avait échoué sur une île déserte. L'idée de cet infortuné et de ses compagnons se présente alors à son esprit avec toute l'horreur de leur situation. Il veut voler à leur recherche : il publie un prospectus, et pour intéresser les actionnaires, il promet de terminer l'expédition par la traite des pelleteries de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Un de ses frères s'associe à son entreprise ; les souscriptions ne remplissent pas les frais, les deux frères vendent leur légitime pour y faire face, et Louis XVI lui-même, l'un des souscripteurs, est empêché par la gravité des circonstances de suivre le vœu de son cœur. Au milieu de cette foule de contrariétés, Petit-Thouars part le 2 août 1792, laissant son frère prisonnier pour délit politique : ils s'étaient donné rendez-vous à l'île de France : tous deux devaient s'y rendre, mais ne devaient plus se revoir. Arrivé à l'île de Sel, l'une des îles du Cap-Vert, Aristide rend à la vie quarante Portugais qu'il trouve mourants de faim, et les transporte à l'île Saint-Nicolas, où il distribue la plus grande partie de ses vivres aux malheureux habitants, livrés aux horreurs de la disette ; il part accompagné des bénédictions de tout un peuple, qui avait à sa tête l'évêque du lieu, et à peine est-il sur mer, qu'une maladie affreuse lui enlève le tiers de son équipage. Il alla chercher un asile chez les compatriotes de ces mêmes Portugais qu'il venait de sauver ; on saisit son bâtiment qui échoue en entrant dans le port : on l'arrête lui-même, et on l'envoie prisonnier à Lisbonne, où il essuie une longue captivité. Il part de là pour l'Amérique septentrionale, où il veut d'abord se fixer : mais toujours dominé par son goût irrésistible pour les expéditions lointaines, il fit deux tentatives pour gagner par terre la côte nord-ouest, et visita avec l'illustre duc de Larochefoucauld-Liancourt la chute de Niagara. Lorsque la tranquillité reparut en France, à la suite de nos tourmentes politiques, du Petit-Thouars sentit le désir de revoir sa patrie : il y avait laissé des souvenirs honorables et la réputation d'un des meilleurs officiers de la marine française ; aussi ceux qui gouvernaient alors n'eurent pas plus tôt appris son retour, qu'ils se hâtèrent de lui proposer du service. Il hésita d'abord, mais enfin il accepta. Destiné pour l'expédition d'Égypte, il eut le commandement du *Tonnant*, vieux vaisseau de quatre-vingts canons, sur lequel il eut le plaisir de posséder Dolomieu, son ami et le protecteur de son enfance. On sait que l'obstination seule du général en chef causa la perte de la flotte, en la retenant dans la rade d'Aboukir. Dès qu'on eut signalé l'arrivée de Nelson, du Petit-Thouars dit dans le conseil convoqué à bord de l'amiral : « On est perdu si l'on attend Nelson dans la position » fausse où l'on est ; il faut appareiller sans délai. » Cet avis salutaire ayant été improuvé avec aigreur : « Je » ne sais ce que l'on fera, reprit du Petit-Thouars avec » une indignation concentrée, mais on peut être sûr » que dès que je serai à bord, mon pavillon sera cloué » au mât. » Il se battit avec intrépidité contre les vaisseaux déjà victorieux, et signala une mort glorieuse par des circonstances plus glorieuses encore : mutilé par un boulet et se sentant mourir, il se fit mettre dans un tonneau de son pour arrêter l'effusion du sang et prolonger son existence : tant que ses forces le lui permirent, il continua de donner des ordres, et il cria en expirant : « Equipage du *Tonnant*, n'amenez jamais » votre pavillon ! » Du Petit-Thouars n'a laissé que des manuscrits qui tous annoncent un esprit observateur. Un volume publié par mademoiselle sa sœur, en 1822, contient une longue lettre sur la guerre de 1778 à 1783, adressée au commandeur Dolomieu, par du Petit-Thouars, en mars 1788. On y reconnaît le capitaine instruit, l'écrivain ingénieux, l'homme avide d'enrichir les sciences de connaissances nouvelles, et enfin le véritable ami des hommes. Deux autres volumes devaient accompagner le premier : ils n'ont pas paru ; ils seraient sans doute formés de matériaux variés et curieux qui n'ont pas été mis en ordre du vivant de l'auteur.

PETIT-THOUARS (AUBERT-AUBERT DU). *Voyez* LE SUPPLÉMENT.

PETROFF (BASILE), membre de l'académie russe, né en 1736, à Moscou. Son père, qui était prêtre, lui fit faire ses études à l'académie du couvent de Zaïkono-paskoy. Les progrès rapides qu'il fit dans toutes les sciences, et surtout dans les langues anciennes, fixèrent l'attention de ses supérieurs, et les *Sermons* qu'il prononçait les dimanches, dans l'église du monastère de Zaïkonopaskoy, lui valurent promptement une grande réputation. En 1763, il écrivit une *Ode* sur un carrousel qui eut lieu à Moscou, à l'occasion du couronnement de Catherine II. Le prince Repnine présenta cette *Ode* à l'impératrice, qui récompensa le poëte. A cette occasion, Pétroff fit la connaissance de plusieurs grands seigneurs de la cour, et se lia surtout avec le prince Potemkine, qui le protégea toujours. En 1769, il fut placé comme traducteur au cabinet, et nommé lecteur de l'impératrice. En 1772, il partit pour l'Angleterre, et voyagea pendant deux

Digitized by Google

années dans les différents pays de l'Europe. De retour à Saint-Pétersbourg, il fut nommé bibliothécaire de l'impératrice. Sa faible santé l'obligea de se retirer du service : il quitta la cour, et alla s'occuper de poésie, de sciences et d'agriculture, dans le gouvernement d'Orel. A l'âge de soixante ans, il apprit le grec moderne. La nouvelle de la mort de son bienfaiteur, le prince Potemkine, et de Catherine II, lui causa un sensible chagrin. Il mourut en 1799. Il parut, en 1811, une édition complète de ses œuvres : on y trouve des *Odes héroïques* sur des batailles, sur la paix, sur les fêtes célébrées du temps de Catherine II et de Paul I[er] ; des *Epîtres* à différentes personnes, et une belle et forte *Traduction de l'Enéide*, remarquable par un grand nombre de morceaux, pleins de cette harmonie imitative que la langue russe peut seule produire. Voici le jugement de Merzliakoff sur Pétroff : « Les *Odes* de » Pétroff sont belles ; elles se distinguent des autres par » une certaine abondance de pensées sublimes. Pétroff » est un poëte philosophe ; il eût peut-être égalé Lo» monosoff, s'il eût eu moins de dureté, d'inégalité, » d'inflexibilité dans son style : au reste, on trouve » dans Pétroff une foule de tableaux sublimes, peints » avec beaucoup de chaleur. »

PETRONI (ETIENNE-EGIDIO), né, le 15 novembre 1778, à San Feliciano, à quatre lieues de Pérouse, fit ses études à l'université de cette ville, et se rendit successivement à Sienne et à Florence, où il se trouvait lors de la première invasion française en Italie. Il prit part aux mouvements de la révolution en Lombardie, et fut obligé de venir chercher un asile en France, à la chute de la république cisalpine. De retour en Italie, après la bataille de Marengo, il publia la *Napoléonide* pour célébrer la délivrance de son pays du joug autrichien. Cet ouvrage se compose de cent médailles représentant les principaux exploits de Bonaparte et d'autant d'odes qui les expliquent. Ces médailles, dessinées dans le goût antique et accompagnées de légendes latines, retracent toute la vie politique et militaire de Napoléon jusqu'à la paix de Tilsitt. M. Petroni s'est fixé en Angleterre depuis quelques années. On a de lui : 1° *Poesie diverse*, Italie, 2 vol. : 2° *Dissertazioni e prose accademiche*, ibid., 1 vol. ; 3° *la Società, l'amicizia e la Religione*, poema, *ibid.*, 1 vol. : 4° *le Nozze di Sara e Tobia*, épithalame, *ibid.*, 1 vol. ; 5° *le Maschere*, *ibid.*, 1 vol. : 6° *la Napoléonide*, poëme lyrique numismatique, Naples et Paris, 1810—1819, in-fol., in-4° et in-8° ; 7° *le Favole di Lafontaine*, *tradotte in versi italiani*, Paris, 1811, 4 vol. in-18 : 8° *Retratti storico-poetici de soggetti più noti della Biblia*, Italie, 4 vol. in-8° ; 9° *Proverbj di Salomone*, Naples, in-4°, et Paris, 1819, in-8° ; 10° *Traduzione in versi di trentadue favole di Fedro, nuovamente scoperte*, Paris, 1812, in-8°, avec une préface de Ginguené et une traduction française de Biagioli ; 11° *la Fedra et l'Andromaco*, trad. de Racine, Paris, 1813, in-12 ; 12° *l'Amour conjugal survivant au tombeau*, épître à madame Guibert sur son jardin de Saint-Ouen, poëme, Paris, 1812, in-8° : la traduction française est de M. Saint-Victor Noughier ; 13° *Cantati, epitalami ed opere serie teatrali*, Italie, in-8° ; 14° *Geste navali britanniche dal grando Alfredo sino a questi ultimi tempi*, poëme en cinquante chants, Londres, 1 vol. in 4° ; 15° *Dante, Ariosto e Tasso*, notices biographiques, Londres, in-8° ; 16° *Corso di lingua italiana*, Londres, in-12 ; 17° (avec Davenport) : *Dizionario italiano, inglese e francese*. Londres, 3 vol. in-12.

PEUCHET (JACQUES), ancien avocat, né à Paris, en 1760, fit d'excellentes études, et fut reçu maître ès-arts : il étudia ensuite la médecine, qu'il abandonna pour suivre les cours de droit, et devint avocat. S'étant lié, en 1785, avec l'abbé Morellet, il s'occupa, pour la première fois, d'économie politique, et travailla au *Mémoire* contre la nouvelle compagnie des Indes, dont le privilége venait d'être rétabli. L'abbé Morellet l'admit aussi à la rédaction d'un *Dictionnaire universel de commerce* qui lui était confiée, et M. Peuchet eut sa part des 4,000 francs de fonds annuels, que faisait le gouvernement pour cet objet ; mais il se retira bientôt de la société de l'abbé, et s'attacha à l'*Encyclopédie méthodique*, dont il fit la partie de la *police et municipalité*, 2 vol. in-4°. Il atteignit ainsi les deux assemblées des notables de 1787 et 1788, où il s'occupa de travaux administratifs sous M. de Calonne et l'archevêque de Sens ; mais il cessa bientôt d'être occupé par ce dernier, choqué de l'opposition qu'il lui avait montrée sur l'affaire du parlement. En 1789, il fut successivement électeur, représentant de la commune, et l'un des membres de l'administration municipale, au département de la police, qu'il géra depuis le mois de septembre 1789 jusqu'au mois d'août de l'année suivante. D'abord zélé réformateur, il revint bientôt à des principes modérés après les excès des 5 et 6 octobre. Il se lia avec M. de Montmorin, et en obtint, avec l'agrément du roi, la rédaction de la *Gazette de France*, à laquelle il joignit bientôt celle de la partie politique du *Mercure de France*, qu'abandonna, à cette époque, Mallet-Dupan, par suite d'une mission dont l'avait chargé Louis XVI auprès des princes en Allemagne. La révolution du 10 août pensa lui coûter la vie. Arrêté, puis rendu à la liberté, il se retira à la campagne, et devint administrateur du district de Gonesse sous le règne de la terreur. Quand la constitution de l'an III eut été mise à exécution, Peuchet dirigea le bureau des lois et des matières contentieuses sur les émigrés, les prêtres et les conspirateurs, et c'est à la modération, à l'indulgence, mais surtout à la justice qu'il apporta dans ses fonctions, qu'il dut les proscriptions qui l'atteignirent à la suite du 18 fructidor. Echappé à la déportation, il s'occupa, dans sa retraite, de son grand travail de la *Géographie commerçante*, qu'il ne livra à l'impression qu'en l'an VIII, 5 vol. in-8°. C'est à cet ouvrage important qu'il dut d'être nommé, par le ministre de l'intérieur, Chaptal, membre du conseil du commerce et des arts. Après une nouvelle organisation de ce conseil sous les ministres suivants, il obtint de M. François de Nantes, conseiller-d'état, directeur des droits réunis, une place dans son administration à Paris, et la conserva jusqu'au rétablissement du gouvernement royal en 1814. Il remplit alors, jusqu'au 20 mars 1815, les fonctions de censeur des journaux, et occupa après les cent jours, jusqu'en 1825, la place d'archiviste à la préfecture de police. On doit à M. Peuchet, outre les ouvrages mentionnés plus haut : 1° *Exposition de la gestion*, 1792, in-8° ; 2° *De la classification des lois*, 1795, in-8° ; 3° *Vocabulaire des termes de commerce*, 1800, in-4°. Cet ouvrage se joint à la *Géographie commerçante* ; on l'a aussi imprimé format in-8°. 4° *De commerce des neutres en temps de guerre*, traduit de l'italien de Lampredi, 1801, in 8° ; 5° *Bibliothèque commerciale*, 1802 et années suivantes, in-8°. Cet ouvrage, qui paraissait par cahiers, fut suspendu en 1807, par suite des hostilités, repris en 1815, et suspendu au 20 mars de la même année, après la publication du 1[er] n°. En avril 1817, M. Peuchet en annonça de nouveau la continuation : mais il n'a rien encore paru (août 1818). 6° *Statistique élémentaire de la France*, 1805, in-8° ; 6° *Considérations sur l'utilité du rétablissement de la franchise de port de la ville et du territoire de Marseille*, 1805, in-8° ; 8° (avec Chanlaire) : *Description topographique et statistique de la France*. M. Barbier lui attribue les *Mémoires du marquis d'Argens*, 1807, in-8°. 9° *Collection des lois, ordonnances et règlements de police, depuis le XIII[e] siècle jusqu'à l'année 1818*, seconde série, 1818, 8 vol. in-8° ; 10° *Situation actuelle des colonies*, 1820, 11 vol. in-8°, fig., atlas in-4° ; 11° *Vie privée, politique et littéraire d'Honoré Gabriel de Riquetti, comte de Mirabeau*, 1821, 3 vol. in 8° ; 12° *Etat des colonies et du commerce des Européens dans les deux Indes, depuis 1783 jusqu'en 1821, pour faire suite à l'Histoire philosophique, etc.*, de Raynal, 1821, 2 vol. in-8° ; 13° *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique*, œuvre posthume de Raynal, publié par Peuchet, 1823, 2 vol. in-8°, avec une carte générale d'Afrique.

PEYRARD (FRANÇOIS), professeur de mathématiques spéciales au lycée Bonaparte, bibliothécaire de l'école polytechnique, né à Vial, commune de Saint-Victor Malescourt (Haute-Loire), en 1760, mourut, à Paris, le 3 octobre 1822. Il a publié : 1° *De la nature et de ses lois*, quatrième édition, 1794 (an II), in-18 ; 2° *Cours de mathématiques à l'usage de la marine et de*

Digitized by Google

l'artillerie, par Bezout, édition revue et augmentée par F. Peyrard. 1798—99, 4 vol. in 8° ; il y a eu quatre éditions du Cours de Bezout revu par Peyrard, etc. Ce dernier a donné à part beaucoup d'éditions de diverses parties de ce Cours, appropriées aux différentes professions. 3° *Poésies complètes d'Horace*, traduites par Batteux et F. Peyrard, avec le texte en regard, Paris, 1803, 2 vol. in 12 ; 4° *De la supériorité de la femme au-dessus de l'homme*, par H. Corneille Agrippa, avec un commentaire par M. Roetitg (Peyrard), Paris, 1803, in-12 ; 5° *Alphabet français*, 1803, in 8° ; 6° *Œuvres d'Archimède*, traduites littéralement, avec un commentaire, précédées de sa vie et de l'analyse de ses ouvrages, Paris, 1807, in-4°, fig. ; Paris, 1808, 2 vol. in-8°. L'édition in-8° a été revue par M. Delambre, qui y a joint un mémoire sur l'arithmétique des Grecs. Cette traduction a été mentionnée très honorablement par l'institut, dans le rapport sur les prix décennaux. C'est la seule complète, dit le rapport, qui existe en français, des œuvres du plus grand géomètre de l'antiquité. 7° *Statistique géométrique démontrée à la manière d'Archimède*, Paris, 1812, in 8° ; 8° *les Œuvres d'Euclide, en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit très ancien qui était resté inconnu jusqu'à nos jours*, ouvrage approuvé par l'académie des sciences, dédié au roi, Paris, 1814—18, 3 vol. in 8°, fig. Le texte grec et le latin sont à deux colonnes en regard : la traduction française est au bas de la page. Peyrard avait déjà donné, en 1804, 1 vol. in-8°, les *Éléments de géométrie d'Euclide*, traduits littéralement, et suivis d'un Traité du cercle, du cylindre, etc., avec des notes. 9° *Les Principes fondamentaux de l'arithmétique*, suivis des règles nécessaires au commerce et à la banque, trois éditions, Paris 1822, in-8°. Peyrard a laissé une traduction latine et française des *Coniques d'Appollonius de Perge*, dont le manuscrit a obtenu l'approbation de l'académie des sciences.

PEYRE (Antoine-François), architecte, né à Paris, le 5 avril 1739, était de neuf années plus jeune qu'un frère qui a parcouru la même carrière. Le même nom, un égal talent, de pareils succès, causèrent souvent des méprises dans le public sur ce qui était la propriété de chaque frère, quoique celui dont nous parlons fût connu sous le nom de Peyre le jeune. Il étudia d'abord la peinture par inclination, mais bientôt l'exemple de son frère l'attira dans l'architecture ; il profita de l'avantage d'avoir un tel guide, obtint des succès dans tous les concours scolastiques, et enfin le plus important de tous, dont le prix est la pension de Rome, où il alla en 1763. Là, il cultiva avec ardeur l'art qu'il avait définitivement embrassé, sans négliger entièrement celui qu'il avait suivi passagèrement, persuadé que la peintre profitait à l'architecte ; il chercha aussi à acquérir en perspective des connaissances approfondies. Ce fut par la réunion de ces différentes études, et par une de ces conventions qui appartiennent à la *scénographie* de l'architecture, qu'il fit comprendre par un seul dessin, c'est-à-dire par un seul point de vue, la totalité de la longueur, de la largeur et de la hauteur de la basilique de Saint-Pierre, vue dans son intérieur, et mit le spectateur à même d'embrasser toutes les parties et toutes les dimensions de ce colosse d'architecture. Ce beau dessin colorié fait aujourd'hui un des ornements du Musée royal. Ce n'étaient là que les amusements de M. Peyre, son étude unique était celle des édifices antiques. Il se servit pour régénérer l'architecture de deux moyens infaillibles, du sentiment moral et des lumières du raisonnement. Il revint à Paris, remportant dans son portefeuille tous les beaux modèles de l'art, et dans son esprit toutes les raisons de leurs beautés. Il fut successivement nommé contrôleur des bâtiments du roi, à Fontainebleau et à Saint-Germain. Il fit dans cette dernière ville l'application de ses principes dans deux petites églises qu'il y bâtit ; les connaisseurs y admirent la bonne ordonnance, la justesse des proportions, le bon goût des profils, etc. Nommé membre de l'académie royale d'architecture, en 1777, il se disposait à mettre de nouveau ses principes en pratique, lorsqu'il fut appelé en Allemagne par l'électeur de Trèves, pour rectifier le plan vicieux du palais de Coblentz, dont les constructions étaient déjà hors de terre ; il vint à bout, en se servant des constructions déjà faites, de corriger les vices du plan, d'en diminuer l'étendue, d'en restreindre considérablement les dépenses, et d'y ajouter de nouvelles beautés. Le succès de Peyre dans cette entreprise importante, quoiqu'en pays étranger, lui fit en France une grande réputation. C'était le temps où une multitude de projets d'amélioration, d'agrandissement, de remaniement d'édifices, occupait le crayon des architectes. Peyre, chargé de quelques-unes de ces grandes restaurations, fit des projets d'agrandissement du château de Versailles et de la Bibliothèque du roi ; on ne connaît ces travaux que parce que l'auteur a pris soin de les publier dans un recueil qui occupa les loisirs de ses dernières années. Au moment de la révolution, Peyre, qui l'avait prévue, s'était retiré à Fontainebleau. Le château, séjour célèbre de François I[er], renfermait, outre les traditions du plus bel âge des arts en Italie, les restes les plus curieux du goût de cette époque. M. Peyre se fit le protecteur d'une population de bronzes et de marbres, copiés ou moulés sur l'antique par les ordres de François I[er] et de Henri IV ; il en sauva un grand nombre de la fonte nationale, et fut obligé d'en céder quelques-uns auxquels il attachait le plus grand prix. Il fit épargner un buste parfait de Henri IV en bronze, mais ne put conserver un beau tableau de Louis XIII. Enfin Peyre, devenu suspect par la chaleur avec laquelle il avait défendu des figures essentiellement aristocrates, se trouva prisonnier dans le château, devenu maison d'arrêt. On lui reprochait d'en avoir soutenu les intérêts avec un zèle trop peu républicain. Il y passa les jours de la terreur, et fut rendu à la liberté le 9 thermidor. Alors il s'occupa à relever tous les débris qu'il avait pu sauver d'une destruction totale, et jouit d'une considération d'autant plus grande, qu'on avait plus besoin de ses talents pour faire disparaître les traces des anciennes dévastations. Le prix qu'on attachait à ses services le fit nommer successivement membre de l'institut, du conseil des bâtiments civils, de l'administration des hospices, et appeler à la discussion de tous les projets, au jugement de toutes les difficultés que présente la construction. Au milieu de tous les soins que réclamaient tant d'occupations diverses, un soin plus important encore vint ajouter aux travaux dont il paraissait surchargé. Il forma une école où il enseigna les maximes qui l'avaient conduit à la perfection de son art ; il la rendit bientôt supérieure à celles de ses confrères, et en fit pour l'Europe le point central de l'étude de l'architecture. A mesure que M. Peyre avançait en âge, il semblait animé d'une activité nouvelle ; les jours n'étaient pas assez longs pour ses travaux, il ne trouvait pas assez de copistes pour ses figures, ni d'auditeurs pour ses démonstrations ; il s'acheminait ainsi vers le port au milieu des rêves du bonheur et des jouissances de l'amitié ; il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 7 mars 1823. On doit à A.-F. Peyre : 1° *Restauration du Panthéon français, compte rendu, etc.*, 1799, in-4° ; 2° *Œuvres d'architecture d'Ant. Fr. Peyre*, Paris, 1819—1820, in-fol. Il a été l'éditeur des *Œuvres de Marie-Joseph Peyre, ancien architecte du roi*, Paris, 1775, in-fol. ; il a aussi publié des *Mémoires* dans la collection de ceux de l'institut. On a publié : *Notice de tableaux, dessins, gouaches, etc.*, composant le cabinet et la bibliothèque de feu M. Peyre, Paris, 1823, in 8°.

PEYRILHE (Bernard), né à Perpignan, en 1735, reçut une éducation soignée, quoique ses parents fussent peu aisés. Destiné de bonne heure à l'art de guérir, il alla étudier la chirurgie à Toulouse, où il se distingua de manière à être admis parmi les membres de l'académie de cette ville. En 1769, il fut agrégé au collège et à l'ancienne académie de chirurgie de Paris, corps dans lequel on remarqua bientôt son érudition et son goût particulier pour l'ancienne littérature médicale. Deux ans après, il publia avec Dujardin, l'*Histoire de la chirurgie* 1774—1780, in-4°, dont il n'a paru que 2 vol. Cet ouvrage, recommandable par l'érudition qui y règne, valut à l'auteur les plus honorables suffrages. Quelque temps après, Peyrilhe partagea le prix proposé par l'académie de Dijon sur la question du cancer,

Digitized by Google

et son mémoire fut, pendant longtemps, considéré comme le meilleur ouvrage qu'on possédait sur cette redoutable affection; mérite dont les travaux de Bayle, et plus encore ceux de la nouvelle école médicale, l'ont entièrement dépouillé. Cependant Peyrilhe s'occupait fort peu de la chirurgie, à laquelle il préférait de beaucoup la botanique et la matière médicale. Son imagination active lui suggéra quelquefois des théories bizarres, telle que celle par laquelle il croyait expliquer l'action du mercure sur l'économie animale, mais elle lui procura plusieurs idées fécondes en résultats, celle entre autres qu'il est possible de remplacer par des substances indigènes les médicaments qu'on tire avec peine et à grands frais de l'étranger. Il ouvrit, en quelque sorte, la carrière dans laquelle MM. Bodard et Loiseleur Deslongchamps ont recueilli depuis une si ample moisson. Nommé, en 1794, professeur à l'école de médecine de Paris, il fut chargé d'enseigner la matière médicale. La mort l'enleva en 1804, à Perpignan, où il était allé respirer l'air natal au sein de sa famille. On a de lui, outre son *Traité du cancer*, en latin, Paris, 1774, in-12, les ouvrages suivants: 1° *Remède nouveau contre les maladies vénériennes, tiré du règne animal*, ou *Essai sur la vertu anti-vénérienne des alcalis volatils*, Paris, 1774, in-8°; *ibid.*, 1786, in-8°; traduit en allemand, Breslau, 1787, in-8°; 2° *Précis historique sur le pian et la maladie d'Amboine*, Paris, 1783, in-8°; 3° *Tableau d'histoire naturelle des médicaments*, Paris, 1800, in-8°. M. Lullier Winslow a donné, en 1818, une nouvelle édition de cet ouvrage, 2 vol. in-8°, avec des notes.

PEYRON (Jean-François-Pierre), peintre d'histoire, membre de l'ancienne académie de peinture, gravure et architecture, directeur de la manufacture des Gobelins, naquit à Aix, département des Bouches-du-Rhône, le 15 novembre 1744. Sa famille peu fortunée ne négligea rien pour son éducation, et son père, qui le destinait à suivre la carrière administrative, lui permit d'étudier la peinture, lorsqu'il eut reconnu son goût décidé pour les beaux arts. Il lui procura ensuite les moyens de suivre les leçons d'un élève distingué de Benedetto Lutti, et de venir à Paris où l'atelier de Lagrenée l'aîné lui fut ouvert. Il s'attacha surtout à l'école du Poussin; les ouvrages de ce grand peintre, qu'il comparait à Raphaël, enflammaient son imagination, et lui inspirèrent son beau tableau de *la Mort de Sénèque*, qui lui valut le grand prix de peinture en 1773. Admis à Rome comme pensionnaire de l'école de France, il y surpassa les espérances qu'on avait conçues de son talent, en rentrant dans une voie depuis longtemps abandonnée par les artistes français, l'imitation de l'antique, à laquelle il s'attacha avec un soin particulier, et qui parut alors une nouveauté quoique Vien en eût déjà donné l'exemple. Il commença cette heureuse régénération par son tableau *Cimon se dévouant à la prison pour en retirer et faire inhumer le corps de son père*. Cet ouvrage fut suivi de *Socrate retirant Alcibiade d'une maison de courtisanes*, et des *Jeunes Athéniens tirant au sort pour être livrés au Minotaure*: compositions aussi remarquables que la première. Après avoir passé à Rome les quatre années de son pensionnat, Peyron y resta encore trois ans à ses propres frais, et ne revint à Paris qu'en 1781. L'académie de peinture l'admit au nombre de ses membres en 1783. En 1786, il fut nommé directeur de la manufacture des Gobelins, et il peignit son *Alceste*, dont les figures sont de grandeur naturelle. En 1787, il exposa au salon un *Curius refusant les présents des Samnites*, et une première composition de *la Mort de Socrate*, dont les figures n'ont qu'un pied et demi de hauteur. Par un hasard singulier, David traita la même année ce sujet dans les mêmes proportions. Ce ne fut pas un médiocre plaisir pour les amateurs de juger les compositions des deux nouveaux académiciens, distinguées par des beautés particulières: mais toutes deux remarquables par une ordonnance, un dessin et un coloris qui ne ressemblent en rien à la précédente école. Plusieurs excellents ouvrages de ces deux artistes avaient précédé ceux-là: il n'en est pas moins vrai que ce salon et cette année 1787 sont véritablement l'époque où la peinture a été totalement régénérée. Peyron exposa, l'année suivante, une seconde composition du même sujet, de grandeur naturelle. C'est un tableau capital, un des meilleurs de notre temps. Cet artiste perdit à la révolution la place de directeur de la manufacture des Gobelins, et fut privé des travaux importants dont il avait été chargé par le roi. Ces tristes événements influèrent gravement sur sa santé, et il ne cessa, à compter de cette époque, d'éprouver des infirmités qui hâtèrent la fin de ses jours sans lui rien faire perdre de son talent. C'est dans cette période qu'il a produit deux de ses tableaux les plus harmonieux et les plus finis: l'un représente *Paul-Émile s'indignant de l'humiliation où se réduit Persée qui se prosterne à ses pieds*; l'autre, *Antigone, fille d'Œdipe, sollicitant de son père le pardon de son frère Polynice*: tableau gravé par Boisson. Il a encore donné deux petits tableaux: *Pythagore avec ses disciples* et *l'entretien de Démocrite avec Hippocrate*. « La « manière de Peyron, dit Emeric David, atteste émi« nemment la réforme de l'art, à laquelle il a con« tribué. Sa composition est sage, raisonnée, quelque« fois un peu trop méthodique; mais toujours pleine « d'intérêt. Il a souvent traité des sujets neufs et ingé« nieusement choisis, tels que *Cimon*, *Paul-Émile*, *les* « *Filles d'Athènes*. Son style est grave, énergique, gé« néralement correct; ses draperies ont de l'ampleur « et de la simplicité: la transparence et la suavité de « ses teintes, la fermeté, la vivacité, l'esprit de sa « touche, forment un des attributs distinctifs de son « talent dans ses derniers tableaux; ses chairs sont un « peu violettes, mais ses lumières sont toujours habi« lement ménagées; l'ensemble est parfaitement har« monieux, et la touche n'a rien perdu de sa légèreté. » Peyron mourut le 20 janvier 1814. « On a entendu à « ses obsèques, ajoute Emeric David, l'émule de sa « jeunesse prononcer, en un seul mot, un éloge de ce « maître, que l'histoire de l'art ne doit pas laisser « perdre. *Peyron m'a ouvert les yeux*: aveu également « honorable pour le grand maître qui l'a proféré, et « pour l'homme de talent auquel il se rapporte. » Peyron a gravé à l'eau forte plusieurs sujets d'après Le Poussin, Raphaël, et d'après ses propres tableaux.

PEYRON (Victor-Amédée), docteur en théologie, professeur de langues orientales et membre de l'académie des sciences de Turin, naquit dans cette ville, vers 1784. Il étudia d'abord les langues orientales, et fut l'un des meilleurs élèves de l'abbé Valperga de Caluso. Il avait à peine vingt ans lorsque son illustre maître mourut; ses progrès avaient été si rapides qu'il fut, à cet âge, en état de le remplacer, et qu'il occupa sa chaire de manière à diminuer les regrets de sa perte. L'abbé Peyron abandonna ses premières études pour tourner ses regards, comme la plupart des savants de l'époque, sur les vieux manuscrits, dans l'espoir d'y trouver, comme l'abbé de Mai (*voyez ce nom*), des restes d'auteurs classiques, cachés sous des pages fastidieuses de chroniques, de légendes, et d'autres productions des temps barbares, et il fut aussi heureux que son devancier et son modèle; il retrouva dans les palympsestes du même monastère de Bobbio, qui avaient fourni à l'abbé Mai ses plus belles découvertes, des fragments précieux des oraisons de Cicéron, qui remplissent des vides, ou complètent en partie ceux de Milan, et qui font même reconnaître des lacunes parmi les discours qu'on a crus entiers jusqu'à présent. Ces morceaux, joints à l'histoire des manuscrits de l'abbaye de Bobbio et au catalogue raisonné de ceux qui existaient au 14e siècle, forment un vol. in-4° qui, envoyé vers 1822 à Stuttgard pour y être imprimé, a dû être livré au public depuis cette époque. Les premières productions de ce savant Piémontais sont: 1° *Descrizione d'un evangeliaro greco*, Turin, 1808, in-8°; 2° *Empedoclis et Parmenidis fragmenta ex codice taur.*, *etc.*, Leipsick, 1810, in-8°; 3° *Notitia librorum manuscript.*, *qui descriptorum qui donante Valperga Calusio illati sunt in regiâ taur. athenaei bibliothecâ*, ib., 1820, in-8°; 4° *Codicis Theodosiani fragmenta, ex codice palympsesto biblioth. taur.*, Turin, 1824, in-4°. Tandis qu'on imprimait à Stuttgard l'ouvrage dont nous venons de parler, ce savant et infatigable professeur publie, avec d'excellents commentaires, le dernier volume composé des morceaux du même genre.

tirés, comme le porte son titre, d'un manuscrit de la bibliothèque de Turin. L'on doit encore à l'abbé Peyron une traduction avec additions de la *Grammaire de la langue grecque*, d'Auguste Mathias, dont il n'avait paru que le premier volume en 1823. Tout ce qui sort des mains de ce savant est accueilli avec empressement, aussi attend-on avec une sorte d'impatience la traduction de l'*Histoire de Thucydide*, qu'il a achevée et enrichie de notes historiques et philologiques. L'abbé Peyron ne compte guère plus de quarante ans : il est revenu à l'étude de la langue et des caractères des anciens Egyptiens, surtout depuis l'arrivée à Turin de la magnifique collection des monuments de ce pays, acquise depuis peu par le roi de Sardaigne, et formée par M. Drovetti.

PEYRONNET (Charles-Ignace, comte de) est né à Bordeaux, en 1775, d'un père appartenant à la classe de la bourgeoisie, mais qui voulant en sortir avait, dit-on, acheté une charge de secrétaire du roi, et avait péri pendant la terreur. M. Peyronnet fils se destinant au barreau, prit les grades et le titre d'avocat ; toutefois sa pratique dans cette carrière fut peu active et peu brillante. Assez d'esprit et un certain talent pour la parole suffisent peut-être encore moins à Paris qu'en province pour se faire distinguer dans ce métier. Il manquait à M. de Peyronnet cette gravité de mœurs et cette irréprochabilité, sinon de la conduite, au moins des apparences, sans laquelle un avocat ne peut que bien difficilement conquérir la confiance publique. Il avait peu d'occasions de paraître au barreau ; ses duels, ses galanteries, et ses liaisons avec des hommes réprouvés par l'opinion, spadassins par spéculation et roués subalternes : en un mot, ses désordres faisaient beaucoup plus de bruit que ses plaidoyers. Nous nous abstiendrons de plus de recherches sur la vie privée de M. de Peyronnet : on ne s'en est que trop servi contre lui, et la déconsidération qui en fut la suite est peut-être une expiation suffisante. Au surplus, il suffit pour l'histoire de prendre M. de Peyronnet à l'époque qui précéda immédiatement la chute du gouvernement impérial, c'est-à-dire à la fin de 1813. M. de Peyronnet, père d'une assez nombreuse famille, languissait dans un état de gêne humiliant, et ses filles, aujourd'hui fières duchesses, étaient obligées de se servir elles-mêmes. On peut donc présumer que l'espoir de sortir d'une situation pénible contribua au moins autant que la sincérité de sa conviction politique à le lancer dans le parti de la restauration. Parmi les hommes qui jadis composaient la société habituelle de M. de Peyronnet, à Bordeaux, on pouvait compter au moins autant de républicains que de royalistes, et l'un d'eux se trouve aujourd'hui du nombre des propriétaires-rédacteurs du *Constitutionnel*. Ainsi M. de Peyronnet est de toute façon un homme nouveau, dans le langage des hommes monarchiques, c'est-à-dire un homme récemment converti à leur foi. Quoi qu'il en soit, les manifestations politiques remarquables de M. de Peyronnet datent de l'entrée des troupes anglo-espagnoles dans les provinces du Midi, ou si l'on veut du 12 mars. Il fut de ceux qui se distinguèrent dans cette journée. Pendant les cent jours, il fut encore du nombre des officiers de la garde nationale qui témoignèrent le plus de dévouement à *Madame*. On assure même qu'il lui servit d'escorte jusqu'au navire anglais qui reçut cette princesse. En 1815, M. de Peyronnet fit valoir ses titres ; on se souvint de lui très volontiers, et en 1816, il fut nommé président du tribunal de première instance de Bordeaux, et successivement procureur-général près la cour royale de Bourges. Il remplissait ces fonctions lorsqu'il fut appelé à Paris et adjoint à M. de Marchangy pour soutenir l'accusation contre les prévenus de conspiration du 19 août 1819, qui furent jugés par la chambre des pairs. Suivant la *Biographie des ministres*, l'acharnement qu'il mit à prouver la culpabilité des accusés, et les conclusions qu'il prit, lui valurent plus tard, de la part d'un député célèbre, M. Casimir Périer, le reproche d'avoir demandé vingt-huit têtes. Il faut remarquer que c'est M. de Peyronnet et non M. de Marchangy qui porta la parole dans cette affaire. Il avait obtenu, jaloux qu'il était de profiter d'une si belle occasion pour faire éclater son zèle, que son collègue lui abandonnât sa part d'éloquence, et M. de Marchangy avait eu la générosité de consentir à ce sacrifice. C'est au sortir de ce combat judiciaire que, dans le cours de la même année, M. de Peyronnet fut nommé à la chambre des députés par le département du Cher. Il ne chercha point à se signaler à la tribune, et l'on pourrait croire qu'il hésitait encore sur la marche qu'il avait à suivre et le parti auquel il devait se donner, car il eut quelques velléités constitutionnelles. On cite dans ce genre un discours prononcé par lui à l'occasion d'une cérémonie qui eut lieu à la cour royale de Bourges, discours que M. Decazes fit insérer dans plusieurs journaux ; mais lorsque après l'assassinat du duc de Berry ce ministre fut en butte, de la part du parti royaliste exagéré, au déchaînement qui prépara sa chute, M. de Peyronnet se hâta de rentrer dans la *bonne voie* de laquelle il s'était un moment écarté, et pour prix de ses serments et de sa prompte résipiscence, il fut nommé procureur général près la cour royale de Rouen. Cependant il n'alla point prendre possession de ce poste : il resta à Paris, cultivant auprès de *Madame*, son auguste protectrice, des espérances bien plus hautes. *Madame* n'était pas la seule qui s'occupât de son sort : M. de Peyronnet avait aussi gagné les bonnes grâces de madame du Cayla dans des circonstances sans doute moins critiques que celles de Bordeaux, mais par des services d'un tout autre genre et non moins précieux. Madame du Cayla, séparée de son mari et réclamant la tutelle de ses enfants, avait perdu son procès en première instance à Bourges ; elle le gagna en appel, grâce à l'influence de M. de Peyronnet, qui était alors le chef du parquet dans cette cour, et sa reconnaissance conçut le projet d'en faire un ministre. M. de Peyronnet, joignant aux avantages de la taille et de la figure une audace disposée à tout braver, il n'est pas étonnant qu'on ait vu en lui un champion du plus grand prix pour la restauration ; mais la France apprit cette nomination avec autant de déplaisir que de surprise, et la haute magistrature s'en plaignit comme d'une injure. On trouvait que c'était chose insolite et inouïe que d'arriver par l'effet d'un seul bond monarchique à cette haute dignité de chef de la justice française, de garde-des-sceaux, poste si éminent que pour les honneurs de la naissance la plus illustre, il ne fut jamais que le prix de la plus laborieuse carrière et des plus éclatants travaux. Ainsi repoussé par l'opinion universelle, M. de Peyronnet n'essaya point de ramener à lui la magistrature ni la nation ; et, à vrai dire, peut-être l'eût-il vainement tenté. Il ne songea donc qu'à prouver de plus en plus son dévouement au parti ou à la coterie qui l'avait porté d'une manière si soudaine au faîte de la grandeur. Son début dans la chambre des députés, comme ministre, eut pour objet la présentation du projet de loi sur la police de la presse (le 2 janvier 1822). On sait que cette loi de *répression*, que M. Bignon qualifiait plus justement en l'appelant loi d'*oppression*, renvoyait les prévenus des délits de la presse devant les cours royales, afin de les enlever au jury. Elle accordait à ces mêmes cours la faculté de suspendre ou même de supprimer les journaux dans lesquels on pourrait trouver une tendance à troubler la paix publique, à déconsidérer la religion de l'état, à porter atteinte à l'autorité royale ou à la personne du roi ; elle donnait au monarque la faculté de rétablir la censure en vertu d'une seule ordonnance contresignée par les ministres. Ce fut le 23 janvier que M. de Peyronnet monta à la tribune pour défendre ce projet de loi. Quoique l'opinion du nouveau ministère ne fût pas douteuse, on était impatient de l'entendre par un de ses organes, et les orateurs les plus distingués du côté gauche ayant pris part à cette importante discussion, et fait ressortir avec le plus grand talent tous les vices de ce projet de loi, la tâche du nouveau ministre de la justice n'était rien moins que facile. Il commença par récapituler les nombreuses objections faites contre les divers articles du projet, et s'attacha ensuite à établir qu'aucun d'eux n'était contraire à la charte ; mais il parut très faible dans cette partie de son argumentation, et il excita plus d'une fois les murmures et les rires ironiques du côté gauche. Il prétendit que le but principal et essentiel de la charte étant de protéger efficacement la religion et le trône, toutes les lois faites dans la pensée de cette protection,

Digitized by Google

loin de pouvoir jamais être contraires à la charte, n'en étaient jamais que l'émanation directe et le complément. Répondant ensuite aux orateurs qui regardaient la charte comme le centre de conciliation et de fusion de tous les pouvoirs de l'état, de telle sorte que nul de ces pouvoirs n'avait pu exister hors d'elle à dater du moment où elle avait été promulguée, voici le raisonnement ou plutôt le sophisme absurde à l'aide duquel M. de Peyronnet prétendait anéantir une doctrine si vraie et si constitutionnelle : « Toute autorité dérive de » la charte, cela est vrai, cela n'est pas contesté : cela » est cependant susceptible d'explication. Des pouvoirs » ont précédé la charte ; ces pouvoirs ne lui ont pas été » supérieurs, mais *antérieurs* ; ce pouvoir ou ce droit, » qui a précédé la charte, en a donc été indépendant. » Comment donc se ferait-il que vous voulussiez main- » tenir une disposition qui se remarque actuellement » dans nos lois, et dont il est si facile de faire un abus » dangereux ? Disons mieux, on en a fait un abus qui » ne peut manquer de vous paraître affligeant et funeste. » En effet, messieurs, la loi du 17 mai se bornait à » prescrire le respect envers l'autorité constitutionnelle » du roi : qu'est-il arrivé ? des atteintes graves et très » criminelles ont été portées au respect dû à l'autorité » du roi, considérée par rapport aux temps antérieurs » à la concession de la charte, et il s'est trouvé des jurés » français, c'est avec douleur que je le rappelle, qui, » adoptant l'étrange et pernicieux sophisme à l'aide du- » quel on voulait établir une distinction entre l'autorité » constitutionnelle du roi proprement dite, et l'autorité » qui avait précédé la promulgation de la charte, ont ab- » sous celui dont il me serait impossible de dire ici com- » bien l'offense était grave et répréhensible. » Cette courte citation suffira pour faire connaître quels principes de droit public servaient de point de départ à M. de Peyronnet dans sa nouvelle carrière. D'ailleurs il éluda, et ne réfuta point les objections d'une minorité victorieuse par la raison, et vaincue seulement par le nombre. Mais M. de Peyronnet excita surtout l'hilarité de la chambre lorsque, montant à la tribune après Manuel, qui venait d'y faire entendre un discours plein de logique et de force, il s'avisa de dire : « On nous reprochait, » il y a peu de jours, de ne pas répondre aux interpel- » lations des membres de l'opposition ; on nous repro- » chait hier de ne pas répondre à nos amis ; on nous » reproche aujourd'hui de ne pas répondre aux jour- » naux : quelque jaloux que l'on se montre d'obtenir de » nous des réponses, je déclare que mon intention en » montant à cette tribune n'a pas été de répondre au » préopinant. » (Aussitôt plusieurs membres de la gauche s'écrièrent : Ah ! ah ! nous le savions d'avance.) « Il y a plusieurs raisons : » poursuivit le garde-des-sceaux, « d'abord, c'est que la chose est trop facile ; » (*à gauche :* Dites plutôt qu'elle est impossible.) « en- » suite, c'est que la chose n'est pas nécessaire. » (*à gauche :* Sans doute, parce que le résultat est arrangé d'avance.) « D'ailleurs il serait peu convenable et » peu conforme à nos hautes fonctions, que nous » nous *détournions*.... » (*à gauche :* bravo !) « je » veux dire que nous nous détournassions des graves » occupations qui emploient notre temps... » (Ici les éclats de rire de tout le côté gauche interrompent le ministre et couvrent entièrement sa voix ; le centre et le côté droit perdent contenance.) « Que nous nous dé- » tournassions, » répète M. de Peyronnet, « des occu- » pations qui emploient notre temps, pour réfuter des » calomnies, des insinuations détournées ou d'étranges » bizarreries. » (*A gauche :* Il n'y a ici de bizarre et de détourné que vos discours.) Un tel style n'était ni élégant ni pur, et une pareille improvisation était une chance bien malheureuse ; toutefois on aurait pu passer à M. le garde-des-sceaux un mauvais jour s'il eût été habituellement supportable, ou si d'intervalle en intervalle quelques éclairs de talent eussent racheté l'infirmité ordinaire de sa faconde oratoire ; mais de trop fréquentes rechutes dans la trivialité, l'insignifiance et le galimatias, le déconsidérèrent comme orateur, et il excita si fréquemment l'hilarité de la chambre, que le vénérable général Lafayette lui-même en perdit un jour sa gravité, et répondit à M. de Peyronnet en parodiant ses propres expressions. Toutefois l'intrépidité et la confiance de M. le garde-des-sceaux ne l'abandonnèrent jamais ; plus ses mécomptes en fait d'amour-propre furent cruels, plus il montra d'arrogance ; il brava souvent la chambre avec une impudence de spadassin, et si l'on doit à ce sujet regretter une chose, c'est qu'il n'ait pas été châtié par quelque homme énergique. Quoi qu'il en soit, plus il s'attirait la réprobation nationale, et plus il avançait dans le chemin de la faveur ; il fut créé comte le 17 août 1822. M. de Peyronnet prit une part très active à toutes les mesures anticonstitutionnelles et rétrogrades par lesquelles le ministère déplorable s'attira la haine et l'exécration de la France ; mais il se signala principalement par la présentation et la défense du projet de loi sur le sacrilége, en 1824 ; de l'ordonnance sur les retraites des juges pour cause d'infirmités, qui était une atteinte mal déguisée portée contre le principe de l'inamovibilité des magistrats : et par celle qui rétablit temporairement, à la même époque (1824), la censure des journaux, sous prétexte que les moyens de répression établis par la loi du 17 mars 1822 étaient insuffisants. Mais de tous les actes de son administration, celui qui constitue son titre le plus sûr à la célébrité, est le projet de loi connu sous le nom de la loi de *justice et d'amour*, chef-d'œuvre d'arbitraire, de déraison et d'absurde tyrannie, qui fut généralement regardé comme le fruit des méditations personnelles de M. le garde des sceaux. Animé d'une rage implacable contre la liberté de la presse, à laquelle il pouvait reprocher la révélation, sous toutes les formes possibles, des scandales de sa vie privée, M. de Peyronnet s'avançait cette fois comme cette déesse inflexible que nous peint un poète de l'antiquité portant dans sa main sanglante des chaînes, des tenailles, du plomb brûlant et des clous. Il espérait étouffer enfin sous l'amas des combinaisons les plus inquisitoriales et les plus perfides, toute liberté de pensée, toute publicité ; or, l'événement démentit ses espérances et ses efforts, et il retomba accablé sous le poids de l'indignation publique. Mais avant de dire quelle fut cette dernière attaque de M. de Peyronnet contre la plus essentielle et la plus précieuse de nos libertés, il importe que nous disions un mot sur la manière dont il soutint le projet sur le sacrilége. Sa grandeur commençait par établir que la religion des peuples est leur plus cher intérêt, et que la société, dont elle est la plus puissante garantie, est profondément blessée des outrages qu'elle reçoit. Il développait ensuite ce texte, fécond en conséquences et en considérations graves et austères ; mais si l'accord des doctrines et de la conduite est nécessaire dans tous les cas aux hommes investis de hautes fonctions publiques, elle est surtout indispensable quand ils prennent en main la cause de la morale et de la religion. Ainsi, en écoutant M. de Peyronnet dans cette occasion, on ne pouvait s'empêcher de se souvenir qu'à Sparte un homme mal noté ayant paru à la tribune pour donner un conseil qui fut jugé utile, on fit reproduire sa proposition par un bon citoyen afin qu'elle fût acceptable. Au surplus le projet de M. de Peyronnet, loin d'avoir ce caractère d'utilité, se trouvait, par l'atrocité de ses dispositions, en désaccord complet avec nos mœurs, nos idées et nos habitudes. L'aggravation d'une pénalité déjà déterminée par nos codes n'aurait pû être justifiée par la bouche la plus sainte et la plus pure : de la part d'un homme de bonne foi, d'un homme vertueux, elle n'aurait encore paru qu'une funeste aberration. Le vice de cette législation toute anomale dans notre époque, fut parfaitement caractérisé dans la chambre haute, où un noble pair disait : « Il faut rendre justice à nos contemporains ; si » notre âge n'est pas celui de la ferveur et du zèle, les » temps du fanatisme et de l'impiété sont passés. Sans » doute l'horreur du sacrilége ne suffit point encore » parmi nous pour arrêter le bras avide du brigand prêt » à saisir les choses sacrées, mais la haine ou le mépris » des choses sacrées ne pousse plus l'homme dépravé à » la profanation et au sacrilége. L'état de la société ne » réclame donc pas que l'on promulgue contre le sacri- » lége simple ou la profanation, une disposition dont » le moindre inconvénient serait de calomnier la généra- » tion actuelle, car l'établissement de toute loi pénale » qui n'est pas indispensablement nécessaire, est un

Digitized by Google

« mal. » M. de Peyronnet acheva de se rendre odieux par la présentation de son projet de loi sur la liberté, ou plutôt contre la liberté de la presse. Il ne saurait entrer dans le plan de cette notice, et il serait d'ailleurs superflu de rappeler cette conception législative si tristement fameuse de l'ex-ministre, et non moins inutile de parler de l'indignation générale qu'elle excita : aussi jamais l'universalité de la population française n'avait usé avec plus d'ardeur et d'empressement du droit de pétition consacré par la charte. Déjà averti par la multitude et l'énergie de ces réclamations de la faute qu'il allait commettre, le gouvernement n'hésita plus à retirer le projet lorsqu'il fut instruit que la majorité de la chambre haute y était contraire, et se préparait à lui faire subir l'épreuve d'un examen auquel il était impossible que cette œuvre de déraison et d'arbitraire résistât. M. le garde-des sceaux eut le déboire d'être obligé de paraître lui-même à la chambre des pairs pour lire l'ordonnance de retrait. On pensa généralement, après le retrait de cette loi, que M. de Peyronnet perdrait immédiatement le portefeuille; on supposait même que M. de Villèle, après l'avoir mis en avant, attendait avec impatience d'être chargé de l'épuration du ministère ; mais ces prévisions ne se réalisèrent pas. M. le garde-des sceaux, bravant et l'opinion, et les pamphlets, et les chansons, et les sarcasmes qui l'assaillirent comme un déluge, conserva ses fonctions jusqu'au moment où le ministère déplorable est tombé tout entier. Il fut fait pair, et la veuve de son fils, mort dans le courant de 1827, à l'entrée des honneurs judiciaires, reçut le brevet d'une pension de dix-huit mille francs sur la caisse des pensions de retraite. Malgré la reconnaissance de la faction qu'il a servie avec tant de dévouement et d'abnégation, M. de Peyronnet est aujourd'hui du nombre des hommes qui sont trop profondément perdus dans l'opinion pour jamais pouvoir reparaître sur la scène, et surtout au ministère, à moins d'une complète contre-révolution.

PEZZANA (Ange), né à Parme en 1772, faisait ses études lorsque son père, enveloppé dans la disgrâce du ministre du Tillot, fut forcé de se réfugier en France pour échapper à la persécution. Pezzana, sans appui, trouva des ressources dans les dispositions heureuses dont la nature l'avait doué. Il redoubla de zèle pour se faire une carrière honorable, et remplacer son père auprès de sa famille. Il suivit les cours de jurisprudence, et fut reçu docteur à l'université de Padoue. Il exerça ensuite la profession d'avocat, dans laquelle il s'est distingué ; cependant il soupirait après un genre de vie où il pût se livrer à la culture des lettres, lorsque les événements politiques de la fin du dix-huitième siècle le mirent à même de satisfaire ses goûts pour la retraite. Il fut nommé bibliothécaire de Parme, ce qui lui permit de se consacrer tout entier à des recherches d'érudition. Il y avait dans la bibliothèque confiée à ses soins, et qu'il avait rangée en peu de temps dans un ordre admirable, la célèbre mappemonde des deux frères Pizigani, qui vivaient à Venise dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Ce précieux monument d'antiquité, dont M. Buache avait parlé dans le VIe volume des *Mémoires de l'Institut de France*, avait donné lieu à de grandes questions, surtout pour savoir, dans l'intérêt de l'histoire littéraire de l'Italie, si les Pizigani étaient de véritables géographes ou de simples dessinateurs, comme le cardinal Zurla paraissait le prétendre. M. Pezzana, en méditant sur cette matière, et en l'examinant sous tous ses points de vue, écrivit un ouvrage plein de sagacité, qui fut très bien accueilli du public. Ensuite il publia successivement des notices bibliographiques sur deux éditions très rares du quinzième siècle, des Éclaircissements sur ce que M. Millin avait dit relativement à la ville de Parme, des Renseignements sur la vie et les ouvrages de Clément Bondi, un Éloge historique du savant Pierre Rubini, et des Observations sur la langue italienne et sur ses dictionnaires, qui lui acquirent une réputation méritée. Maintenant il s'occupe avec l'activité qui lui est propre, de continuer l'Histoire de Parme et la collection des *Scrittori Parmigiani*, commencée par M. Affo, son prédécesseur, dont il a promis d'écrire la vie. Son caractère noble et bienveillant, ses vertus publiques et privées lui ont concilié l'estime du gouvernement et l'amour de ses concitoyens : il passe sa vie dans la retraite, au milieu de ses études favorites, et éloigné de tout esprit de faction et d'intrigue. Il a publié : 1° *l'antichità del mappamondo de' Pizigani, fatto nel* 1367, Parme, 1807, in-8° ; 2° *Notizie bibliografiche intorno a due rarissime edizioni del secolo XV*, ib., 1808, in-8° ; 3° *Lettere circa le cose dette dal Millin intorno la città di Parma*, ib., 1819, in 8° ; 4° *Epistola intorno a Clemente Bondi*, ibid, 1821, in-8° ; 5° *Elogio storico di Pietro Rubini*, ibid, 1822, in-8° ; 6° *Osservazioni concernenti alla lingua italiana ed a' suoi dizionarii*, ib., 1823, in-8° ; 7° *Risposta alle censure publicate intorno al libro precedente*, ibid, 1823, in-8°.

PFEFFEL (Chrétien Frédéric), né, à Colmar, le 3 octobre 1726, d'un père jurisconsulte et diplomate distingué, étudia le droit public et l'histoire à Strasbourg, sous le célèbre Schoepflin, qu'il seconda dans la composition de l'*Alsatia illustrata*. À la mort de son père, en 1738, Pfeffel était trop jeune pour lui succéder en vertu de la survivance qui lui avait été promise ; il s'empressa de faire revivre ce titre lorsqu'il fut en âge d'y prétendre. Il suivit avec zèle la carrière des affaires publiques, et s'attacha au comte de Loss, ambassadeur de Saxe en France. Arrivé à Paris, en 1749, il trouva l'emploi qu'il sollicitait rempli, et perdit l'espoir de l'obtenir un jour. Le comte de Loss, qui avait eu occasion de l'apprécier, l'en dédommagea en le faisant nommer secrétaire d'ambassade de sa cour. La lecture de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* du président Hénault lui inspira l'idée de composer, en 1754, son *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, qui eut beaucoup de succès. Pfeffel se rendit la même année à Dresde, et gagna bientôt l'amitié du comte de Brühl, ministre de l'électeur du roi de Pologne, qui lui procura le poste de conseiller d'ambassade avec la perspective de la direction des affaires étrangères. Après avoir rempli, au commencement de la guerre de sept ans, plusieurs missions avec honneur, il fut mis sur les rangs pour la place d'envoyé de Saxe au congrès d'Augsbourg, qui n'eut pas lieu. Comme il n'avait accepté du service à l'étranger que sur l'autorisation du roi de France, il rentra dans sa patrie. Le cardinal de Bernis l'envoya, en 1758, à Ratisbonne en qualité de conseiller de légation et ensuite de chargé d'affaires près la diète. Ayant éprouvé une disgrâce par l'effet d'une intrigue, il obtint de servir une cour étrangère, et fut, en 1763, résident du duc de Deux Ponts à Munich. On le nomma presque en même temps membre et directeur de la classe historique de l'académie de cette ville. Il conserva ces fonctions jusqu'en 1768, que le cabinet de Versailles le rappela pour l'attacher au ministère des affaires étrangères comme jurisconsulte. Il concourut à la rédaction de presque tous les actes diplomatiques, et se délassait de ses graves occupations en insérant des articles dans les *Notices politiques* de Schlœtzer. Ses nombreux services lui valurent la charge de *stettmeistre* dans sa ville natale, et l'adjonction de son fils ; mais les événements changèrent ces dispositions. Prévoyant les suites de la révolution, il avait, dès 1790, demandé en vain sa démission aux ministres Montmorin et de Lessart, qui l'avaient envoyé à Deux-Ponts traiter des indemnités auxquelles avaient droit le duc et d'autres princes possessionnés en Alsace ; il y résidait, lorsqu'en 1792 on lui retira ses pouvoirs. En 1787, le duc lui avait donné un fief et des lettres de naturalité : il ne figura pas moins, à son arrivée en France, sur la liste des émigrés, et ses biens furent confisqués. Il retourna promptement à Deux-Ponts, et dirigea les principales affaires du duc jusqu'à la mort de ce prince, arrivée en 1795. Maximilien-Joseph, son successeur, depuis roi de Bavière, cessa de l'employer, et il se retira à Nuremberg. En 1800, il revint en France, reçut la croix de la légion d'honneur, et fut nommé membre de la commission mixte de l'octroi du Rhin, place qu'il occupait lorsqu'il mourut, le 19 mars 1807, âgé de quatre-vingt-un ans. Il a publié : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, 1754. Cet ouvrage eut quatre éditions presque de suite. 2° *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et sur l'état d'Avignon*, avec des pièces justificatives, Paris,

Digitized by Google

1768 ; 3° *Etat de la Pologne, avec un abrégé de son droit public et les nouvelles constitutions, etc.*, Paris, 1770. Cet ouvrage avait déja paru en 1769, in-8°, sous le titre de *Mémoires touchant le gouvernement de la Pologne*. 4° *Dissertation historique sur les limites de la Bavière dans les neuvième et dixième siècles, sur l'origine et l'antiquité des fiefs de Bavière, sur les sceaux des anciens ducs de Bavière et l'origine de leurs armoiries, sur l'histoire des anciens margraves du Nordgau ou Haut-Palatinat, sur l'illustration du droit public de l'Allemagne par celui de la Pologne, etc.*

PFEFFEL (GOTTLIEB - CONRAD), littérateur allemand, frère du précédent, né à Colmar, en 1736, perdit son père de bonne heure, et fréquenta le gymnase de Colmar jusqu'à l'âge de quatorze ans. Après avoir passé deux ans chez un de ses parents pour se préparer aux études universitaires, il se rendit à Halle dans le but d'y étudier la jurisprudence. Sa vue était naturellement faible; et de longues veilles, consacrées au travail, l'ayant encore affaiblie, après un séjour à Dresde, où il s'était rendu pour voir son frère, de retour dans sa patrie, il eut le malheur de devenir aveugle à peine âgé de vingt-un ans. Il acquit, par la suite, une telle finesse de perceptions dans le toucher, qu'à l'école militaire de Colmar, il distinguait les couleurs des uniformes, en promenant ses doigts à leur surface. En 1759, Pfeffel épousa la femme qu'il a chanté sous le nom de Doris, et, en 1761, il publia, sous le titre d'*Essais politiques*, un recueil de vers qui eut assez de succès pour l'encourager à persévérer dans la carrière littéraire. Eprouvant toutefois le besoin d'une occupation qui remplit mieux le vide que laissait dans son ame la privation de la vue, il obtint, en 1772, la permission de fonder, à Colmar, pour les jeunes protestants, l'école militaire dont nous venons de parler ; il la dirigea conjointement avec son ami Lersé. Cet établissement fit un grand nombre d'élèves distingués, et l'éducation qu'on y recevait était assez complète; elle réunissait aux connaissances positives et sérieuses les arts d'agrément et les exercices militaires, considérés alors comme les indispensables compléments de l'instruction d'un jeune gentilhomme. Cette école fut détruite par la révolution française en 1792. Pfeffel dès-lors consacra son temps à la poésie et à la littérature. Il traversa l'époque orageuse de la révolution sans se faire remarquer ; et, en 1803, fut nommé président du consistoire évangélique de Colmar. Il devint encore secrétaire-interprète de la préfecture du département du Haut Rhin, et mourut dans sa ville natale, le 1[er] mai 1809. Depuis 1788, Pfeffel était membre honoraire de l'académie de Berlin. Cinquante ans après la publication du premier recueil de ses vers, ses amis lui donnèrent une fête jubilaire pour célébrer son demi-siècle poétique. On doit à ce littérateur plusieurs pièces de théâtre qui eurent peu de succès, et qui ont été jugées rigoureusement par Lessing, dans sa *Dramaturgie*. Pfeffel, en outre, a traduit du français, sous le titre d'*Amusements dramatiques d'après les modèles français*, des tragédies, des comédies et des opéra comiques, ouvrages oubliés aujourd'hui même en France. Ces essais dramatiques, ayant précédé de plusieurs années la réforme du théâtre allemand, obtinrent d'abord quelque succès; mais bientôt les Lessing, les Schiller et les Goëthe réduisirent au néant le plus absolu toutes les pâles imitations de l'époque antécédente. Pfeffel est encore connu par ses contes, et ses poésies qui se composent d'odes, de stances, d'épigrammes, d'épîtres, de petits contes, et surtout de fables. Le morceau intitulé : *la Pipe de tabac*, les deux *Epîtres à Zoé*, celle à *Schlosser*, celle à *Phœbé*, et parmi les fables, *le Renard et l'Ecureuil*, *l'Amitié*, *l'Harmonie des sphères*, *la Taupe*, *le Héron*, *l'Hirondelle et la Cicogne*, méritent une mention particulière. Pfeffel a adressé au comte Maurice de Bruhl une épître en faveur de la révolution française. Les ouvrages de cet écrivain n'ont pas une grande importance dans une littérature aussi riche que celle de l'Allemagne. Parmi les poètes du quatrième ordre même, il ne peut pas être placé très haut. Il appartient à cette ancienne école de transition qui comptait parmi ses membres les plus distingués, Weiss, Gellert, Haller, Kleist, Hagedorn, et dont le coryphée et le dernier appui fut l'illustre Wieland. L'époque littéraire annoncée par Klopstock et qui jette encore un si grand lustre sur l'Allemagne, a fait oublier tous ceux de ses prédécesseurs que de grands talents ne recommandent pas à l'attention de la postérité. Pfeffel cependant est du nombre des auteurs de son temps qu'on se rappelle avec plaisir ; il a de la grace, parfois de la sensibilité, souvent du naturel. Ses *Œuvres poétiques* ont été publiées à Tubingue, 1820, 10 vol. in 8° ; nouvelle édition, 1827 ; et ses *Œuvres en prose* l'ont été dans la même ville, 1810, 8 vol. in-8°. On doit encore à Pfeffel une partie de la traduction française de la Géographie de Busching, et quelques ouvrages dont voici les titres : 1° *Hochets dramatiques*, 1769, faits pour ses enfants et ceux de ses amis ; 2° *Chansons à l'usage de l'école militaire de Colmar*, 1778, 16 p. in-8° ; 3° *Principes du droit naturel*, Colmar, 1781, en français ; 4° *Magasin historique pour la raison et pour le cœur*, Strasbourg, 1774, 2 vol. in 8° ; deuxième édition, 1792, en français et en allemand ; 5° *Description de la Crimée*, par Thounmann, professeur à Halle, traduite de l'allemand par Pfeffel et de Rayneval, 1786, in 8° ; 6° *Lettres à Bettina sur la religion*, ouvrage posthume de Théophile-Conrad Pfeffel trad. de l'allemand par J. Wolm, Strasbourg, 1825, in-12. Enfin une traduction en prose française des Tables de Lichtwer faite en commun avec le chevalier d'Abquerbe. Mêhée Latouche a publié : *Contes, nouvelles et autres pièces posthumes*, traduit de l'allemand de Pfeffel, Paris, 1825, 2 vol. in-12 : recueil fort incomplet. Son fils aîné, C.-A.-A. Pfeffel, a fait paraître : *Contes et nouvelles de Amédée-Conrad Pfeffel*, trad. de l'allemand, Paris, 1822, tomes I et II, in-12 ; la suite des Contes, qui devaient former 10 vol. in-12, n'a pas paru. On a encore en français, *Collection des contes et nouvelles de Pfeffel*, trad. de l'allemand, Paris, 1825, 7 vol. in-12 ; *Dix-huit nouvelles*, par Amédée-Conrad Pfeffel, Paris, 1826, 4 vol. in-12. Nous ferons remarquer que le prénom de Gottlieb, que Pfeffel portait en allemand, a été rendu indifféremment en français par *Théophile* ou *Amédée*.

PFLUGUER (MARC-ADAM-DANIEL), né, à Morgues, dans le canton de Vaud, en 1777, s'occupa, dès l'enfance, de l'agriculture pratique, et vint ensuite se fixer à Paris, où il se livra ensuite à l'étude de la théorie de cette science, et publia divers écrits sur cette matière. Pfluguer est mort, à Paris, au mois de mars 1824. On lui doit : 1° *Cours d'agriculture pratique, divisé par ordre de matières, ou l'Art de bien cultiver la terre*, 1809, 2 vol. in-8° ; 2° *les Amusements du Parnasse, ou Mélanges de poésies légères*, 1810, in-18 ; 3° *Manuel d'instruction morale*, 1811, 2 vol. in-12 ; 4° *Cours d'étude à l'usage de la jeunesse*, contenant les éléments de la grammaire, le style épistolaire, l'arithmétique, la géographie, etc., etc., précédé d'une méthode d'enseignement d'après les principes d'une théorie simple, claire et vraie, Paris, 1811 ou 1818, in 12, fig. ; 5° *la Maison des champs, ou Manuel du cultivateur, etc.*, Paris, 1819, 4 vol. in-8°, fig.

PHELAIR (OLAU), célèbre poète persan, né en 1729, a laissé un nombre très considérable d'écrits sur les mathématiques, l'astronomie, la politique et la littérature. C'était le Voltaire de la Perse, autant par son génie que par la diversité de ses connaissances. Le sah venait de lui accorder une pension très considérable, lorsqu'il mourut à Ispahan, en 1825, âgé de quatre-vingt-seize ans.

PHELIPPEAUX (A. LE PICARD DE), officier vendéen, né en 1768, dans le Poitou, d'une des plus anciennes familles de cette province, fut envoyé de bonne heure à l'école militaire de Pont-le-Voy, et y fit d'excellentes études. Il passa, en 1783, à celle de Paris, s'y distingua par ses succès et sa conduite, et y fut le condisciple et le rival de Bonaparte. Admis d'abord dans le régiment de Besançon, il commandait, en juillet 1789, une des batteries qui devaient dissiper les attroupements formés sur la place Louis XV. Phelippeaux émigra en 1791, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et passa ensuite à l'armée du prince de Condé. Rentré en France en 1795 pour y servir la cause royale, il contribua, en 1798, à délivrer, à trois lieues d'Orléans, trois émigrés que l'on

Digitized by Google

conduisait à Paris. Quelque temps après, il s'empara, à la tête d'un corps de royalistes, de la ville de Sancerre, et livra plusieurs combats dont il sortit toujours victorieux. La déroute de Quiberon ayant paralysé ses efforts, il ne put reparaître à la tête de son corps qu'au moment où la Vendée succombait. Arrêté à Orléans où il s'était retiré pour ranimer le zèle de ses partisans, il tomba malade : à peine convalescent, il était dirigé sur Bourges lorsqu'une de ses parentes le fit évader. Il se tint caché jusqu'au 18 fructidor, époque où il rejoignit l'armée du prince de Condé, près du lac de Constance ; lorsqu'elle se dirigea sur la Russie, il revint à Paris. Son séjour dans la capitale fut signalé par l'évasion de Sydney Smith, détenu au Temple. On a prétendu que Sydney Smith et Phelippeaux ayant été faits prisonniers ensemble et amenés à la prison du Temple, que Phelippeaux n'échappa à la mort qui le menaçait comme émigré pris les armes à la main, qu'en se faisant passer pour le domestique du commodore ; qu'il joua ce rôle fort longtemps, et enfin qu'il s'enfuit ensuite de cette prison avec Sydney Smith. M. de Pressigny, auteur d'une notice sur Phelippeaux, assure au contraire qu'il se procura un blanc-seing du ministre de la police, et que s'étant ménagé des intelligences auprès de la fille du geôlier, il trompa le gardien, se déguisa en commissaire, fit déguiser quatre de ses amis en gendarmes, et parvint sans accident avec son protégé à Londres, où le peuple dételа et traîna la voiture. Sir Sydney Smith ayant reçu un commandement dans la Méditerranée, emmena avec lui son libérateur. Sur le bruit qui courait alors que le général en chef Bonaparte se disposait à attaquer Saint-Jean d'Acre, l'amiral se décida à le défendre. N'ayant auprès de lui aucun officier, ni du génie, ni de l'artillerie, il chargea Phelippeaux de la direction des opérations. Celui-ci fit toutes les dispositions convenables pour résister, lorsque les Français voulurent attaquer de vive force, ils sentirent la nécessité de faire un siége en règle, et ils s'avancèrent assez près de l'escarpe ; mais dépourvus de grosse artillerie, et les assiégés ayant fait sauter leurs ouvrages par deux fois, ils n'hésitèrent pas à lever le siége, le 20 mai 1799, après soixante-un jours de tranchée ouverte. Phelippeaux mourut peu de temps après d'une inflammation de poitrine ou de la peste, âgé seulement de trente-un ans.

PHILIPON DE LA MADELAINE (Louis), littérateur et vaudevilliste, né à Lyon, en octobre 1734, fut destiné, comme cadet de famille, à l'état ecclésiastique, et se fit même, dit-on, jésuite : mais au moment d'entrer dans les ordres, il préféra suivre la carrière de la magistrature, et alla faire son droit à Besançon, où il fit un mariage avantageux. La chambre des comptes de Dôle ayant été transférée à Besançon sous le titre de bureau des finances, il fut nommé avocat du roi près de cette cour, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1786. Il obtint alors l'intendance des finances du comte d'Artois. Privé de cette place par la révolution, il n'adopta point les nouveaux principes, et fut frappé d'un mandat d'arrêt après le 10 août 1792 : toutefois il parvint à échapper aux proscriptions, non point en rentrant dans l'obscurité, mais, au contraire, en se mettant en évidence, et par des concessions littéraires au système dominant. Les agréments de son esprit et l'aménité de son caractère lui firent des amis et lui valurent, en 1795, un secours de 3,000 francs, pour lequel il fut compris dans le décret de la convention nationale en faveur de plusieurs gens de lettres, et la place de bibliothécaire au ministère de l'intérieur. La modique aisance qu'il dut à cette place et à ses ouvrages s'accrut au retour des Bourbons. Philippon de la Madelaine, parvenu alors à l'âge de quatre-vingts ans, fut présenté à Monsieur, qui lui accorda une pension avec le titre d'intendant honoraire de ses finances. Il mourut à Paris le 19 avril 1818, dans sa quatre-vingt-quatrième année, sans avoir eu d'ennemis, parce qu'il ne s'était jamais permis aucune épigramme directe, aucune personnalité. Il avait conservé jusqu'à ses derniers moments sa gaîté, sa douceur, sa sensibilité, son humeur égale, son caractère aimable, obligeant et affectueux, et tout le charme de l'ancienne urbanité française. Il avait été des académies de Lyon et de Besançon, et l'un des plus anciens membres de la société des Dîners du vaudeville et de celle du Caveau moderne. Philipon ne se mettait pas cependant au nombre des chansonniers, parce que ses chansons se rapprochaient plus du genre de la romance et de l'ode anacréontique que des vaudevilles et des pont-neufs. Homme de bonne compagnie dans ses vers comme dans sa vie privée, sa gaieté délicate n'alla jamais jusqu'à la grosse joie. Il a donné au théâtre du Vaudeville : 1° *le Dédit mal gardé*, en un acte (avec Léger), 1794 ; 2° *Maître Adam, menuisier de Nevers*, en un acte, 1795 ; 3° *les Troubadours*, en un acte, 1797 ; 4° *les Deux Henriettes*, en un acte, 1797 ; 5° *Gentil Bernard*, en un acte, 1800 ; 6° *Carlin débutant à Bergame*, 1802. Ces cinq dernières pièces avec M. le Prévost d'Iray. 7° *Chaulieu à Fontenay*, en un acte, 1799 (avec le vicomte de Ségur ainsi que la suivante) : 8° *l'Ancien caveau*, en un acte, 1801 ; 9° (avec M. Maurice Séguier) : *Arlequin débiteur*, en un acte, 1800 ; 10° (avec Thesigny) : *Catinat à Saint-Gratien*, en un acte, 1802 ; 11° *le Voyage aux mines de Sainte-Marie*, 1803. Au théâtre Louvois : 12° *le Jeune Héros de la Durance*, ou *Agricol Viala*, fait historique et patriotique, en un acte, musique de M. Jadin, 1794 ; 13° *Au plus brave la plus belle*, opéra comique en un acte, 1795, musique de M. Plancade. Au théâtre Feydeau : 14° *la Bonne sœur*, opéra comique, en un acte (avec Petit), 1801. Aux Variétés-Montansier (avec le même) : 15° *le Terme du voyage*, opéra-comique en un acte, 1801 ; 16° *les Jeux d'un enfant du vaudeville*. Ce recueil, dont nous ignorons la date, était attendu depuis longtemps, comme le dit ironiquement Rivarol dans son *Almanach des grands hommes*. La seconde édition parut sous ce titre : *l'Elève d'Epicure*, ou *Choix de chansons, précédé d'une notice sur Epicure, et suivi de quelques contes en vers*, an 8 (1802), in-18 ; la troisième sous le même titre, in-12 (sans date) ; la quatrième, intitulée : *Choix de chansons de Ph. de la Madelaine*, 1810, in-18, en contient un plus grand nombre ; mais les Contes ne s'y trouvent pas. Parmi ces Contes, on avait distingué *la Restriction mentale* et *le Paraphernal*. 17° *Discours sur cette question* : Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes, est-il conforme à la nature et à la raison ? Dans *le Pour et le Contre sur cette question*, 1761, in-8°. 18° *Discours sur la nécessité et les moyens d'indemniser un accusé reconnu innocent*, 1781, in-8° ; 20° *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple, tant des villes que des campagnes*, Lyon, 1783, in-12 : ouvrage qui concourut pour le prix fondé par le comte de Valbelle en faveur de l'ouvrage le plus utile ; *l'Ami des enfants* de Berquin ne l'emporta que d'une voix. 21° *Discours sur les moyens de perfectionner l'éducation des colléges en France*, 1785, in-8°. Même ouvrage sans doute que le traité intitulé : *De l'éducation des colléges*, Londres (Paris), 1784, in-12, dont le *Journal des savants*, de mai 1788, donne une analyse détaillée. 22° *Géographie élémentaire de la France*, 1796, in-12 ; 1801, in-12 ; 23° *le Guide du promeneur aux Tuileries*, ou *Description du palais et du jardin, etc.*, avec fig., 1799, in-18 ; réimprimé sous ce titre : *Manuel, ou Nouveau guide du promeneur, etc.*, 1806, in-18 ; 24° *Dictionnaire des homonymes français, etc.*, 1799, in-8° ; troisième édition, 1817, in-8° : ouvrage utile où les exemples sont choisis avec goût et cités agréablement ; 25° *Dictionnaire portatif des poètes français morts depuis 1050 jusqu'en 1804, précédé d'une Histoire de la poésie française*, 1805, in-18 ; 26° *Dictionnaire portatif des rimes, précédé d'un nouveau Traité de la versification française, et suivi d'un Essai sur la langue poétique*, 1805, in-18 ; deuxième édition augmentée, 1815, in-18 : 27° *Dictionnaire portatif de la langue française d'après le système orthographique de l'académie*, 1809, in-18 ; troisième édition, 1819, in-18. Ces trois dictionnaires formaient les XIVe, XVe et XVIe volumes de la *Petite encyclopédie poétique*. 28° *Grammaire des gens du monde*, ou *la Langue française enseignée par l'exemple*, 1807, in-12. Cet ouvrage utile avait paru, en 1802, sous un titre plus convenable : *Choix de remarques sur la langue française*. 29° *Manuel épistolaire à l'usage de la jeunesse*, troisième édition, 1807, in-12 ; septième édition, 1820, in-12,

Digitized by Google

Cette compilation faite par un homme d'esprit, fut adoptée pour les lycées. 30° *Traité sur les participes*, 1812, in-12. Il a été éditeur des *Lettres de la duchesse du Maine et de la marquise de Simiane*, 1805, in-12; — des *Voyages de Cyrus*, par Ramsay, avec des notes, etc., 1807, in-12; — des *Eléments de la grammaire française* de Lhomond, avec des remarques; — des *Morceaux choisis des caractères de La Bruyère, etc.*, 1808, in-12.

PHILIPPEAUX (Pierre) naquit en 1759, à Ferrières, dans la province du Maine. Il embrassa la carrière du barreau, et la suivait avec distinction lorsqu'il fut appelé à des fonctions judiciaires dans son département, où il s'était montré le partisan zélé de la révolution en 1789. Nommé, en septembre 1792, député de la Sarthe à la convention nationale, il y parut bientôt à la tribune pour demander que Louis XVI fût jugé sans désemparer; et comme sa proposition excitait de vives réclamations et des murmures, il s'écria: « Quand » je ne cherche qu'à accélérer la punition du tyran, » qu'on ne m'interrompe pas! N'est-ce pas le moyen » de prouver notre haine commune contre les tyrans! » Sa motion fut néanmoins écartée par l'ordre du jour, malgré l'obstination qu'il mit à la soutenir. Quand les débats s'ouvrirent ensuite, il déclara Louis XVI coupable de parjure et de trahison, et rejeta, en ces termes, la ratification du jugement par les assemblées primaires: « J'ai proposé moi-même au comité de lé» gislation le recours au peuple. Je croyais y apercevoir » une tranquillité morale et politique; depuis, la dis» cussion m'a éclairé sur les dangers de ces mesures. » J'ai reconnu qu'elle est capable d'anéantir plutôt que » d'affermir la souveraineté du peuple: je dis non. » Appelé à se prononcer sur la question de la peine, il émit le vote suivant: « Comme juge, comme organe » des lois, j'ai eu souvent la douleur de prononcer la » peine de mort contre des malheureux qui n'étaient » coupables que d'un seul crime, que l'on pouvait at» tribuer aux vices de l'ancien régime. Les crimes de » Louis sont beaucoup plus atroces que tous ceux » contre lesquels la loi prononce la peine de mort. La » seule politique des peuples libres, c'est la justice, » c'est l'égalité parmi les hommes; elle consiste, dans » les circonstances actuelles, à effrayer les rois par un » grand coup. Je vote pour la mort. » Le 10 mars, il appuya la création d'un tribunal révolutionnaire sans jurés, tel que l'avait proposé Robert-Lindet, et que l'avait approuvé Duhem, les seuls membres de la convention qui se fussent rangés à cet avis, que Barrère repoussa comme monstrueux. Peu de temps après, Philippeaux fut envoyé dans la Vendée, où il voulut établir un système de guerre que la plupart des généraux et des représentants en mission dans cette contrée refusèrent d'employer. Il réussit d'abord à convaincre le comité de salut public, mais son aversion pour les chefs de l'armée révolutionnaire, tels que Rossignol, Ronsin, etc., et la répugnance que lui inspiraient les moyens dont ils faisaient usage, ayant donné à leurs discussions un caractère alarmant pour le succès des armes républicaines, Philippeaux fut appelé à Paris, où il s'efforça de prouver que la prolongation de l'insurrection de l'Ouest était due aux généraux ses adversaires, et à leur politique meurtrière et dévastatrice. Les dépositaires du suprême pouvoir exécutif se trouvant compromis dans les dénonciations de Philippeaux le firent comprendre sur une liste de proscription, et le traduisirent au tribunal révolutionnaire. Il y parut avec calme et dignité, et apostropha énergiquement l'accusateur public, Fouquier-Tinville, qui mêlait le sarcasme et l'ironie à ses interrogatoires. « Vous pouvez, » lui dit-il, me faire périr: mais m'outrager..... Je vous » le défends. » Il mourut avec courage.

PHILIPPS (sir Richard), libraire et écrivain distingué, et premier éditeur du *Monthly magazine*, né à Londres, en 1768, fut élevé par son oncle, riche paysan de Soho, et se voua de bonne heure à l'étude de la littérature. En 1790, il établit une librairie à Leicester, où il fut mis en arrestation, en 1793, pour la publication de l'ouvrage de Thomas Payne, intitulé: *Rights of men*. Peu de temps après, son imprimerie et sa librairie devinrent la proie des flammes, mais il parvint bientôt à rétablir ses affaires, et conçut dès-lors le plan du *Monthly magazine*, qu'il dirigea seul jusqu'au 51e volume. En 1807, il fut élu sheriff de Londres, et les ministres cherchèrent à le gagner en lui donnant le titre de *knight*, mais il resta *whig*. Parmi ses divers écrits, nous ne citerons que son *Powers and duties of juries*, 1811. Ce livre a été traduit en français, en italien, en espagnol et en portugais, et réimprimé en Amérique. Depuis quelques années, il a publié une série de livres élémentaires pour l'éducation, d'après une méthode perfectionnée.

PHILLIPS (Charles), avocat et poète irlandais, né à Sligo, dans le Connaught, non loin de la patrie du poète Goldsmith, dont il est parent. Il étudia au collége de la Trinité, à Dublin, et alla ensuite exercer le droit à Londres, où il fixa pour la première fois l'attention du public par un plaidoyer très éloquent dans le procès de Guthrie contre Sterne. Ses *principaux plaidoyers*, qui se trouvent réunis dans un seul volume, ses *Recollections of curran* et ses *Specimens of irish eloquence*, ont reçu l'accueil le plus flatteur. Il est aussi très avantageusement connu comme poète. Son poëme *the Emerald isle* a eu cinq éditions, et *the Consolations of Erin*, ont trouvé de nombreux lecteurs. Il a également écrit, sous le titre de *Garland*, une monodie sur la mort de Sheridan.

PHILPIN (Armand-Pierre-Paul), né à Paris en 1784, entra comme volontaire dans un régiment de ligne, et fit les campagnes de 1803, 1804, 1805 et 1806, à la suite desquelles il entra dans l'administration des contributions indirectes. Quelques années après il fut employé à l'état-major du maréchal Ney, et devint ensuite secrétaire du général Carnot, qu'il accompagna au siége d'Anvers, et avec lequel il revint en France. Nommé, pendant les cent jours, sous-préfet de Vire (Calvados), il remplit ses fonctions à la satisfaction du pouvoir et de ses administrés, et fut destitué au second retour du roi, quoiqu'il prétendît avoir rendu des services importants au parti royaliste, pendant la durée de son administration. Rendu à la vie privée, mais conservant probablement l'espoir de rentrer dans la carrière des emplois publics, M. Philpin consacra exclusivement sa plume à la défense du parti qui l'avait éliminé, et il fit plusieurs fois hommage de ses vers et de sa prose au roi, au duc de Bordeaux, aux chambres, etc. On a de lui: 1° *Annales de l'administration publique*, 1815, in-8°; 2° *la Situation de la France en 1817*, 1817, in-8°; 3° *le Grenadier français*, épître au roi, 1816, in-8°; 4° *l'Espoir*, chant dithyrambique, agréé par S. A. R. madame la duchesse de Berri, 1820, in-8°; 5° *Lettre à Me Claveau, avocat à la cour royale de Paris*, au sujet de ses réflexions sur la contrainte par corps, 1820, in-8°; 6° *Veillées poétiques*, ou *Etrennes de l'amitié*, Paris, 1823, in-8°; 7° *Epître aux députés français*, session de 1824, 1824, in-8°; 8° *Louis XVIII et Charles X, ou le Droit de la légitimité*, 1824, in-8°, en prose. 9° *Chambord*, poëme, offert à S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux, le jour de Saint-Charles, 1825, in-8°. On a encore de M. Philpin plusieurs autres brochures sur les circonstances, et des articles dans les journaux de son parti.

PIAZZI (Joseph) naquit à Ponte, dans la Valteline, le 16 juillet 1740. Destiné par sa famille à l'état monastique, il fit ses études dans le couvent de Saint-Antoine à Milan, et prit ensuite l'habit de théatin. De là, il passa dans des maisons du même ordre, d'abord à Rome, ensuite à Turin. L'aptitude pour les sciences qu'il avait montrée dès sa jeunesse fut favorisée par un concours de circonstances heureuses; son instruction avait été dirigée par les maîtres les plus habiles de cette époque, Tiraboschi, Lesueur et Jacquier. Il fut appelé à Gênes pour y professer la philosophie: mais son début dans la carrière de l'enseignement fut orageux; il négligea de ménager les opinions des autres, et présenta les siennes avec une liberté qui alarma le zèle des dominicains. Accusé d'incrédulité pour avoir osé avancer que la scolastique ne reposait point sur des bases aussi inébranlables que la philosophie de Locke et de Condillac, il aurait infailliblement été exposé à des persécutions si le grand-maître Pinto ne l'eût soustrait à leur influence en le nommant professeur de mathématiques dans la nouvelle université de Malte. Quelques

années après, les moyens de soutenir cette université ayant manqué, Piazzi s'en retourna à Rome, d'où il fut envoyé à Ravenne pour y enseigner la philosophie et les mathématiques dans le collége des nobles, qu'il dirigeait en même temps. Doué d'un caractère franc et vif, il recommença à exprimer ouvertement ses opinions sur des matières philosophiques : de nouvelles thèses, encore plus hardies que les premières, et qu'il soutenait avec le talent qui lui était propre, lui attirèrent de nombreux et puissants ennemis. Cependant son mérite et la réputation qu'il avait acquise le préservèrent des persécutions. Les théatins ayant renoncé à l'administration du collége de Ravenne, il se retira à Crémone, où il remplaça, pendant quelque temps, le prédicateur ordinaire de la ville. Appelé de nouveau à Rome pour y professer la théologie dogmatique à Saint-André della Valle, il s'y lia avec le père Chiaramonte qui, devenu pape sous le nom de Pie VII, lui conserva toujours son amitié. Jacquier, qui appréciait ses connaissances étendues en mathématiques, et qui l'employait à vérifier ses calculs, l'engagea à accepter la chaire de mathématiques à Parme qui lui était offerte ; il accepta, et il ouvrit son cours en 1780. Dans cette place, il apporta de grands changements aux méthodes d'instruction ; il remplaça les ouvrages de Wolff par des livres plus modernes, et les productions de Locke et de Condillac, qui jusqu'alors étaient demeurées inconnues à cette académie, devinrent familières aux étudiants. Par ces changements et par d'autres analogues, il contribua à dissiper l'obscurité que répandaient sur la Sicile l'inquisition et les jésuites. Son ardeur pour se faire une réputation était également remarquable : il obtint du prince de Caramanica, vice roi de l'île, la permission de fonder un observatoire à Palerme. On l'autorisa à voyager en France et en Angleterre aux frais du gouvernement, pour y recueillir toutes les découvertes qu'on y avait faites depuis le commencement de la seconde moitié du dix-huitième siècle, et surtout pour examiner de près les observatoires étrangers, et faire construire tous les instruments dont on voulait orner le nouvel observatoire de Palerme. Piazzi se rendit d'abord à Paris, où il se lia intimement avec Lalande, Jeaurat, Bailly, Delambre, Pingré et autres, qui l'aidèrent de leurs conseils et lui témoignèrent le plus grand intérêt. A cette époque, Cassini, Méchain et Legendre avaient été chargés d'aller en Angleterre pour déterminer la différence des deux méridiens de Paris et de Greenwich. Piazzi s'associa à cette expédition, et profita de cette occasion pour visiter l'Angleterre. Il étudia avec attention les méthodes d'observations pratiquées à Greenwich, et il y examina l'éclipse solaire de 1788, sur laquelle il écrivit un mémoire très remarquable, inséré dans les *Transactions philosophiques* de Londres. Après avoir fait une connaissance intime avec Maskelyne et Herschel, il s'adressa au célèbre Ramsden pour la construction des instruments dont il avait besoin pour l'observatoire de Palerme. Cet artiste avait conçu le projet de fabriquer un instrument tout-à-fait circulaire, qui pût être substitué au quart de cercle, dont les astronomes s'étaient toujours plaints, comme laissant de l'incertitude dans l'esprit de l'observateur. Il en avait commencé un pour Dublin, qu'il avait repris et abandonné deux fois, parce que l'idée qu'il s'en était faite n'était pas apparemment assez claire pour que l'exécution en fût satisfaisante. Piazzi, qui connaissait tout le parti qu'on pouvait tirer d'un instrument de cette espèce, lui indiqua avec tant de justesse et de précision les moyens de le rendre parfait, que Ramsden lui promit d'en construire un pour lui sur ce modèle ; mais comme il travaillait avec une grande lenteur, Piazzi, afin de le stimuler, écrivit une esquisse sur sa vie et ses ouvrages qu'il adressa à Lalande en forme de lettre. Le cercle, de cinq pieds de diamètre, fut ainsi terminé dans sa plus grande perfection au mois d'août de 1789, et livré à l'astronome sicilien avec un télescope, un sextant et d'autres instruments semblables. Le gouvernement anglais, regardant ce cercle comme une nouvelle découverte, voulait empêcher sa sortie du royaume, aux termes des lois prohibitives en vigueur dans ce pays. Ramsden déclara franchement que si c'était là une nouvelle invention, le mérite en appartenait tout entier à l'astronome étranger qui la lui avait indiquée, et que par conséquent les lois du royaume n'étaient pas applicables à ce cas particulier. Piazzi, après avoir employé trois ans à voyager, s'en retourna à Palerme, riche en instruments précieux et en nouvelles connaissances théoriques et pratiques. Immédiatement après, il insista auprès du vice-roi pour la construction de l'observatoire qui, selon le plan qu'il en avait donné, fut bâti à côté du palais Royal et à la hauteur d'une tour ancienne qu'on appelait de *Sante-Ninfe*. Il commença ses observations en tâchant de déterminer, avant tout, la longitude, la latitude et la réfraction, comme devant servir de bases à toutes ses expériences successives. Parvenu à établir ces premières données à l'aide de son grand cercle vertical, qui lui faisait surmonter toutes les difficultés, il étudia attentivement le soleil et les planètes, dont il s'efforçait de fixer les conditions et les lois avec la plus scrupuleuse exactitude. Il rectifia tout ce qu'on avait dit jusqu'alors sur l'obliquité de l'écliptique, sur la mesure de l'année tropique solaire, sur l'aberration de la lumière, sur la parallaxe et les mouvements des principaux corps célestes ; il consignait tous ses calculs sur une espèce de registre général qu'il faisait imprimer par volumes détachés, afin de les soumettre aux astronomes. Les éloges qu'il reçut de toutes parts l'encouragèrent à entreprendre le catalogue des étoiles fixes. Les travaux précédents de Zach, de Wollaston, de Maskeline, de Cagnoli, de Lalande, et de tant d'autres savants sur cette matière, étaient partiels, et par cela même imparfaits : il fut obligé de tout refaire, de tout revoir et de tout calculer. Ce grand travail, auquel il avait consacré dix ans, fut couronné par l'institut de France. Plusieurs astronomes avaient soupçonné qu'il y avait une planète inconnue entre Mars et Jupiter ; Zach était allé jusqu'à en calculer les éléments probables, et une société de savants s'était formée pour chercher à la découvrir. Leurs efforts avaient été jusqu'alors sans résultat, et Piazzi lui-même ne croyait pas que cette découverte fût possible. Néanmoins, le 1er janvier 1801, tandis qu'il observait la position des étoiles, sans le vouloir, sans y penser, comme il le disait lui-même, il rencontra et vit briller à travers son télescope un astre qui lui parut n'avoir rien de commun avec ceux dont il était alors occupé. Il le fixa et le suivit consécutivement jusqu'au 2 février de la même année : tout lui indiquait que c'était là une planète inconnue, quoiqu'en la voyant manquer de lumière et de grandeur, il eût quelquefois soupçonné qu'elle pouvait être aussi une comète. Cependant il en fit la description, et l'envoya avec des remarques intéressantes à Oriani, à Bode et à Zach pour avoir leur opinion, en leur disant surtout qu'il l'avait observée rétrograde et stationnaire dans le court espace de dix jours. Les renseignements qu'il avait donnés suffirent à ces trois savants pour en déduire que c'était là véritablement une planète, et toute l'Europe fut en mouvement pour cette découverte, que personne pourtant ne put vérifier parce qu'on avait égaré l'ellipse ; ce qui fit croire momentanément que cet astre était une comète plutôt qu'une planète. Mais Gauss de Brunswick, un des plus profonds mathématiciens du siècle dernier, eut le bonheur d'en retrouver l'ellipse et la trajectoire, et de mettre tous les astronomes de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre à même de la surprendre encore une fois dans l'espace. La découverte était enfin certaine, et tout le monde s'accorda à en attribuer le mérite à Piazzi qui, du nom de l'ancienne déesse de la Sicile, appela cette neuvième planète, *Cérès*, et y ajouta celui de *Ferdinandea*, du nom du roi de Naples, quoique plusieurs astronomes, Lalande entre autres, voulussent qu'on lui donnât son propre nom. Le roi Ferdinand ordonna qu'une médaille d'or fût frappée en l'honneur de Piazzi ; mais le modeste astronome demanda que la valeur de ce présent fût employée à acheter un équatorial dont son observatoire manquait. L'institut de France lui décerna une seconde couronne pour la seconde édition de son catalogue des étoiles, ouvrage qu'il avait refait en entier : tous les

astronomes s'accordèrent à le regarder comme le plus complet qu'on puisse avoir dans l'état actuel de la science. L'apparition de la comète de 1811 lui fournit l'occasion de développer ses opinions particulières sur la nature de ce corps, dont il ne croyait pas l'origine contemporaine à celle des planètes, pensant qu'ils se formaient de temps en temps, et se dissolvaient ensuite dans l'immensité de l'espace, à peu près comme ces météores lumineux qu'on voit s'engendrer et disparaître dans l'atmosphère terrestre. On avait placé une nouvelle horloge sur le haut du palais royal de Palerme : il écrivit un mémoire ingénieux pour montrer les avantages qui résultent des horloges réglées à l'européenne sur celles réglées à l'italienne. Agrégé aux académies les plus célèbres de l'Europe, il leur envoyait souvent des mémoires qui étaient accueillis avec autant d'intérêt que de reconnaissance. Chargé par le gouvernement de rédiger un code métrique pour l'uniformité des poids et des mesures dans la Sicile, et ensuite de faire une nouvelle répartition du territoire de cette île, lors de la constitution de 1812, il satisfit à toutes ces demandes avec la plus grande activité. Après le retour des Bourbons à Naples, en 1815, il fut appelé dans cette capitale pour examiner l'observatoire établi à Capo-di-Monte pendant le gouvernement de Murat; non-seulement il y apporta plusieurs changements, mais il rendit compte dans un ouvrage spécial des raisons qui l'y avaient déterminé. Retourné à Palerme où, pendant son absence, il avait été remplacé dans la chaire et dans la direction de l'observatoire par son digne élève, M. Cacciatore, il fut chargé de prendre part aux travaux d'une commission nommée pour proposer un plan de réforme dans l'instruction publique de ce pays. Piazzi était doué d'un caractère ferme, d'une imagination ardente, et de cette patience dans le travail qui constitue le grand observateur de la nature. Son génie pénétrant lui faisait souvent devancer par la pensée des vérités qui ne peuvent être révélées que par l'expérience. Dans les affaires communes de la vie, il était quelquefois ombrageux; il tombait très facilement en colère, mais il retrouvait aussi facilement son calme. Sa figure maigre et décharnée ne paraissait rien annoncer au premier abord; mais la conversation une fois entamée, ses yeux s'animaient, et toute sa personne prenait un air imposant et majestueux. La variété de ses connaissances était prodigieuse, mais il n'aimait pas à en faire étalage. Il était sincèrement attaché à la Sicile, qu'il regardait comme sa seconde patrie, et il rejetait avec dignité toutes les propositions qui tendaient à l'en détacher. Napoléon, dans les jours de sa puissance, ne put réussir à l'attirer à Bologne, malgré les offres les plus brillantes. Il mourut à Naples, âgé de quatre-vingts ans, le 22 juillet 1826, dans un voyage qu'il y avait fait. On a de lui : 1° *Result of calculations of the observations made at various places of the eclipse of the sun, which happened on june, 1788*: imprimé dans les *Transactions philosophiques* pour l'année 1789; 2° *Lettre sur les ouvrages de M. Ramsden, de la société royale de Londres, adressée à M. de Lalande*, imprimée dans le *Journal des savants*, 1788; 3° *Discorso recitato nell' aprirsi la prima volta la cattedra d'astronomia nell' università degli studj*, Palerme, 1790, in-4°; 4° *Della specola astronomica di Palermo*, 1792, 1794 et 1806, 3 vol. in-fol.; 5° *Sull' orologio italiano ed europeo*, ibid., 1798, in-8°; 6° *Risultati delle osservazioni della nuova stella scoperta il primo gennajo nell' osservatorio di Palermo*, ibid., 1801, in-12; 7° *Della scoperta del nuovo pianeta Cerere Ferdinandea, etc.*, ibid., 1802, in-8°; 8° *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones mediæ, ineunte seculo XIX, ex observationibus habitis in speculâ panormitanâ ab anno 1792 ad 1802*, ibid., 1803, in-fol.; 9° *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones mediæ, ineunte seculo XIX, ex observationibus habitis in speculâ panormitanâ ab anno 1792 ad annum 1813*, ibid., 1814, in-fol. : c'est le second catalogue; 10° *Memoria sull' obliquità dell' ecclittica*: couronné par la société italienne, et inséré dans le vol. XI de ses actes; 11° *Memoria sulla precessione degli equinozj, dedotta dalla inclinazione delle stelle*: inséré dans les *Ephémérides* de Milan, 1804; 12° *Ricerche sulla parallasse di alcune principali stelle*: inséré dans le vol. XII des *Actes de la société italienne*; 13° *Sulla misura dell' anno tropico solare*: ibid., vol. XIII; 14° *Saggio su i movimenti propj delle stelle fisse*: dans le 1er vol. des *Actes de l'institut italien*; 15° *Sistema metrico per la Sicilia*, Palerme, 1808, in-8°; 16° *Istruzione diretta ai parrochi all' occasione della nuova legge su i pesi e misure*, ibid., 1810, in-8°; 17° *Codice metrico siculo diviso in due parti*, Catania, 1812, petit in-fol.; 18° *Della cometa del 1811*, Palerme, 1812, in-8°; 19° *Lezioni di astronomia*, ibid., 1817, 2 vol. in-8°; 20° *Sull' aberrazione della luce, e sulla mutazione dell' asse terrestre*, dans le 1er vol. des *Actes de l'académie des sciences de Naples*; 21° *Ragguaglio dell' osservatorio di Napoli, eretto sulla collina di Capo-di-Monte*, Naples, 1821, in-4°, fig.

PICARD (LOUIS-BENOIT), le plus fécond et le plus gai des auteurs comiques de notre époque, est né à Paris, le 29 juillet 1769. Fils d'un avocat estimé au parlement, et neveu, par sa mère, de Gastelier, médecin distingué, après avoir fait de bonnes études, il suivit quelque temps le barreau; mais ne se sentant pas plus d'inclination pour cette carrière que pour l'art de guérir, il céda au penchant qui l'entraînait vers le théâtre. Les liaisons d'amitié qu'il forma à cette première époque de sa vie avec Collin-d'Harleville et M. Andrieux, plus âgés que lui, et les utiles conseils qu'il reçut d'eux, le déterminèrent à se livrer à son goût dominant. C'était en 1789, et M. Picard a dû souvent se féliciter de ce que, dans ces temps d'exaltation où la politique s'emparait des meilleures têtes, et détournait la plupart des savants et des gens de lettres de leurs utiles et honorables travaux pour les lancer dans une arène où plusieurs ont succombé, il eut le bonheur, jeune encore, de ne pas s'écarter du but qu'il s'était proposé, et de parcourir une carrière qui n'a pas été sans gloire pour lui. Le théâtre de *Monsieur* venait de s'établir aux Tuileries, et réunissait quatre genres, l'opéra bouffon italien, la comédie, l'opéra comique français et le vaudeville. M. Andrieux y présenta le premier essai de son jeune ami, *le Badinage dangereux*, comédie en un acte, en prose, qui fut jouée la même année avec quelque succès, quoique de mauvais plaisants eussent dit qu'il serait *dangereux* pour l'auteur de risquer souvent un pareil *badinage*. La cour ayant été forcée de quitter Versailles pour revenir à Paris au mois d'octobre, le théâtre de *Monsieur* fut transféré provisoirement à la foire Saint-Germain, et y joua toute l'année 1790. C'est là que fut représenté le second ouvrage de M. Picard, *le Masque*, comédie en prose, en deux actes, qui réussit médiocrement. La troupe du théâtre de *Monsieur* s'étant installée dans la nouvelle salle de la rue Feydeau en 1791, M. Picard y fit jouer sa troisième comédie, *Encore des Ménechmes*, en trois actes, en prose, qui fut mieux accueillie, et que l'auteur a jugée digne de figurer la première dans les deux éditions qu'il a publiées de ses *Œuvres dramatiques*. La même année, il donna son premier ouvrage au Théâtre-Français : *le Passé, le Présent et l'Avenir*: ce sont trois petites comédies de circonstance, en vers, dont deux scènes insérées dans l'*Almanach des muses* de 1792, prouvent que l'auteur a mieux peint l'égoïsme des privilégiés de l'ancien régime qu'il n'a deviné qu'en 1810 il n'existerait plus d'abus. En 1792, il ne fit jouer qu'un ouvrage, *les Visitandines*, opéra-comique en deux actes: il en changea le dénouement, et y ajouta un troisième acte, adapté aux circonstances, en 1793; mais plus tard, elle reparut dans son état primitif, et c'est ainsi que l'auteur l'a insérée dans les deux éditions de ses *Œuvres dramatiques*. Cette pièce, la plus jolie de toutes celles où l'on a exposé des couvents sur la scène, avait été refusée par le comité du théâtre Favart; elle fut représentée au théâtre Feydeau où elle s'est maintenue jusqu'au moment où il n'a plus été permis de plaisanter sur les moines et sur les religieuses. Elle a été reprise en 1825, avec des changements, sous le titre du *Pensionnat des jeunes demoiselles*. Bien qu'elle ait été revue avec plaisir, et qu'elle soit même restée au répertoire, on sent bien qu'elle n'offre plus le même comique de situations, de mots et de contrastes. Le succès prodigieux et mérité des *Visitandines* fonda la réputation de M. Picard. Deux essais

qu'il fit dans le genre du vaudeville n'y ajoutèrent rien : l'un, *l'Enlèvement des Sabines*, en deux actes, échoua, en 1792, au théâtre Feydeau ; l'autre, *Arlequin friand*, donné en société au théâtre de la rue de Chartres en 1793, réussit davantage, mais n'a plus reparu. Des cinq comédies que M. Picard mit sur la scène la même année, *le Conteur, ou les Deux postes*, en trois actes, en prose, représentée au Théâtre-Français, et *le Cousin de tout le monde*, en un acte, en prose, jouée au théâtre de la Cité, sont les seules qu'il ait jugées dignes de la réimpression, et les suffrages du public ont justifié cette préférence. *La Première réquisition*, donnée aussi à la Cité, n'était qu'une petite pièce de circonstance ; mais *la Moitié du chemin*, en trois actes, en vers, avait été bien accueillie au Théâtre-Français de la république, ainsi que *le Vrais bravoure*, en un acte, en prose, composée avec M. Alexandre Duval qui depuis l'a insérée dans ses œuvres, ce qui prouverait ou que M. Picard a eu une moindre part dans cet ouvrage, ou qu'il a été plus difficile que son collaborateur en publiant le choix de ses œuvres. En 1794, les deux amis donnèrent chacun séparément *la Prise de Toulon par les Français*, en un acte, en prose ; mais la pièce de M. Picard, quoique soutenue par la musique de Daleyrac, réussit moins au théâtre Feydeau que celle de M. Duval au théâtre Favart. Ils donnèrent ensemble à ce dernier théâtre : *Andros et Almona, ou le Philosophe français à Bassora*, opéra-comique en trois actes, en prose, pièce de circonstance qui, malgré quelques situations plaisantes et une musique assez originale, n'eut qu'un petit nombre de représentations. M. Picard fit encore jouer, en 1794, deux opéra comiques, en un acte, en prose, depuis longtemps oubliés, *Rose et Aurèle*, au théâtre Feydeau ; *l'Écolier en vacances*, au théâtre Favart, ainsi qu'une comédie en un acte, en prose, au théâtre de la République, *la Perruque blonde*, tirée d'un conte de M. Andrieux. Quoique ces pièces aient été imprimées, aucune ne figure dans sa collection, non plus que *les Suspects*, opéra comique en un acte, qu'il donna, en 1795, au théâtre des Amis de la patrie, rue de Louvois, et dont M. Duval, son collaborateur, a enrichi le sienne. Deux comédies en trois actes, en vers, *les Conjectures*, jouée au théâtre Feydeau, où depuis leur sortie de prison une section des comédiens français alternait avec l'Opéra-Comique, et *les Amis de collège*, représentée au théâtre de la République, marquèrent honorablement pour M. Picard l'année 1795 ; mais la préface de la première, dans l'édition de ses œuvres, contient une erreur. Ce ne fut point à l'époque où cette pièce parut, mais quatorze ou quinze mois après, qu'eut lieu la manie de mettre en scène des filles-mères. Ainsi, loin d'avoir été entraîné par l'exemple, comme il le dit, il l'aurait donné aux autres. C'est vers l'année 1796 que, dominé par sa passion pour l'art dramatique, M. Picard ne se borna pas à faire des comédies, et voulut en jouer. Il avait déjà obtenu des succès sur des théâtres de société, notamment sur celui de Mareux, rue Saint-Antoine, et il venait de contracter un premier mariage, lorsqu'il débuta au théâtre Louvois dans l'emploi des valets, et sa femme dans celui des soubrettes. La troupe qui s'établit alors à ce théâtre était encore une fraction de l'ancienne Comédie Française, sous la direction de mademoiselle Raucourt. L'auteur des *Visitandines* y donna, en 1797, sa première pièce en cinq actes et en vers, sa première comédie de caractère, *Médiocre et Rampant, ou le Moyen de parvenir*, dans laquelle il jouait un rôle. Le succès dont cet ouvrage a joui assez longtemps ne s'est pas soutenu, parce que les mœurs ont changé depuis trente ans. On n'y donnait pas alors aux ministres le titre d'*excellence*. En 1798, M. Picard passa, avec la troupe dont il faisait partie, au théâtre de l'Odéon, où il donna *le Voyage interrompu*, comédie en trois actes, en prose. Il fit jouer aussi au théâtre Feydeau : *les Comédiens ambulants*, opéra comique en deux actes, qui depuis a été traduit en italien et remis en musique par Fioravanti. Ces deux pièces eurent beaucoup de succès. L'Odéon ayant été brûlé, le 18 mars 1799, les acteurs revinrent au théâtre Louvois ; mais bientôt plusieurs d'entre eux se réunirent à leurs anciens camarades du Théâtre Français de la République : les autres, sous la conduite de M. Picard qui en était devenu la providence, s'établirent provisoirement au théâtre de la Cité, à celui du Marais, puis au théâtre Feydeau, où ils jouaient alternativement avec l'opéra-comique ; enfin, après la réunion des deux troupes chantantes de Favart et de Feydeau, et la chute de l'entreprise des Troubadours, qui avait occupé le théâtre Louvois, ce dernier local fut assigné par le gouvernement à la troupe dirigée par M. Picard, et l'ouverture eut lieu le 5 mai 1801. Acteur, auteur et directeur comme Molière, il redoublait de zèle et d'activité, et semblait se multiplier pour conserver la bienveillance et l'intérêt que lui témoignait le public ; ses plus grands succès datent de cette époque. Cependant, malgré le nombre et le mérite des pièces dont il augmentait son répertoire, il lui était difficile de soutenir un théâtre qui se bornait au seul genre de la comédie. En juillet 1804, on vit sous sa direction l'opéra-buffa italien, qui jouait trois fois la semaine dans la salle Louvois : ce théâtre, placé sous la sur-intendance de M. de Rémusat, porta dès lors le titre de théâtre de l'Impératrice. Chargé d'une double direction, M. Picard ne discontinua point ses travaux littéraires et dramatiques. Toutefois, en 1807, il cessa de paraître sur la scène, soit qu'il se trouvât fatigué d'un état où l'intelligence, la finesse, un masque jovial et spirituel, une diction naturelle et correcte, mais un peu monotone, ne pouvaient suppléer à la verve, à l'à-plomb et à la profondeur qui lui manquaient pour devenir un acteur parfait, soit qu'il voulût se livrer plus exclusivement à la composition, soit enfin qu'il songeât à postuler le fauteuil académique, et qu'il craignît que le titre de comédien ne fût un motif d'exclusion. Il s'était mis sur les rangs, en 1806, pour la place que la mort de Colin d'Harleville son ami semblait lui réserver à l'institut. Mais ce ne fut qu'en 1807 qu'il fut nommé pour remplacer Dureau Delamalle. Il prononça son discours de réception le 24 novembre 1807, dans la même séance que Laujon et M. Raynouard, comme lui récipiendaires. Leurs trois discours ont été imprimés avec les réponses de Bernardin de Saint-Pierre qui présidait la séance. M. Picard fut nommé membre de la légion d'honneur vers le même temps. Un décret impérial du 1er novembre de cette année l'ayant appelé à la direction de l'Académie de Musique et à la présidence du conseil d'administration, il entra en exercice dès le 9, et eut M. Duval pour successeur dans la direction du théâtre Louvois. Les détails d'une administration aussi compliquée que celle de l'Opéra privèrent souvent la scène comique des productions de M. Picard. Il remplit avec zèle et désintéressement ses doubles fonctions sous la surveillance de M. de Rémusat, premier chambellan de Napoléon, jusqu'en avril 1814, où il passa sous les attributions du ministère de la maison du roi ; et le conseil qu'il présidait fut changé alors en comité. Le 1er janvier 1816, M. Picard fut remplacé, dans la direction de l'Opéra, par M. Choron, qui n'eut que le titre de régisseur-général, et il fut nommé à celle de l'Odéon. Il eut, à cette occasion, avec M. Duval, son prédécesseur, une discussion d'intérêts qui dut être soumise aux tribunaux. La défense qu'il publia, en prose, en réponse au *factum* en vers de M. Duval, se fit remarquer par un ton de modération que n'avait pas employé son caustique adversaire : mais ce procès, qui promettait un aliment à la malignité du public, se termina par une transaction qui réconcilia les deux amis. L'Odéon avait été rebâti en 1807, et l'ouverture s'en était faite le 15 juin 1808, pendant la gestion de M. Duval. Un nouvel incendie ayant consumé l'intérieur de ce bel édifice, le 20 mars 1818, M. Picard, dans l'intervalle de la reconstruction, obtint la jouissance du théâtre Favart jusqu'au 6 janvier 1820, où il fit l'ouverture de la nouvelle salle de l'Odéon, érigé en second Théâtre-Français. Les prétentions exagérées des acteurs, et d'autres causes qui tiennent principalement à la décadence de l'art dramatique et du goût, à l'envahissement de la musique, et surtout du vaudeville et du mélodrame, sur la comédie et la tragédie, ont empêché les heureux résultats d'un établissement que les auteurs appelaient depuis longtemps de tous leurs

vœux. M. Picard s'est retiré avec une pension, en mars 1821, et le second Théâtre-Français, après s'être traîné quelques années à la suite de l'Opéra qu'on y avait introduit, et qui, après lui avoir donné quelques moments de prospérité, a complété sa ruine, se trouve fermé depuis un mois (août 1828). M. Picard a été maintenu dans l'académie française par ordonnance royale en 1816; il avait été membre du jury de lecture de l'Opéra depuis le 13 avril 1807 jusqu'à l'époque où il en fut nommé directeur. Il a fait encore partie du jury formé par arrêté du 26 août 1816 jusqu'à la suppression de ce jury, en décembre 1824. Quelques enthousiastes ont surnommé M. Picard le *Molière de son siècle*; ses détracteurs l'ont assimilé à Dancourt : il y a eu exagération de part et d'autre. Sans assigner précisément la place qu'il doit occuper entre ces deux auteurs, on peut assurer qu'il tiendra toujours un rang distingué sur le Parnasse dramatique, non-seulement pour le grand nombre de ses ouvrages et le mérite réel de plusieurs; mais pour ne s'être pas écarté de la route tracée par les maîtres de l'art, pour avoir conservé à la comédie son caractère, son style et surtout son véritable but, d'exciter le rire par la peinture des ridicules. Sous ce rapport, nul n'a mieux réussi que lui, et sa réputation est devenue populaire. Qui n'a pas ri à la représentation ou même à la lecture, du *Conteur*, du *Voyage interrompu*, de *la Diligence à Joigny*, de *la Petite ville*, des *Marionnettes*, des *Deux Philibert*, etc.? On lui a reproché de n'avoir mis en scène que des bourgeois et des parvenus; mais pouvait-il exposer les marquis, les courtisans qui n'existaient plus, ou du moins qui n'étaient plus sous ses yeux? Qu'y avait-il d'ailleurs en France depuis la révolution, si ce n'est des bourgeois et des parvenus? M. Picard a peint les mœurs de son siècle, cela suffit. On pourrait lui reprocher avec plus de raison d'avoir souvent travaillé trop à la hâte (sa position de directeur l'exigeait); d'avoir quelquefois négligé son style, surtout celui de ses vers; d'avoir mieux réussi à peindre les ridicules que les vices; d'avoir mis dans presque toutes ses pièces des voyageurs, des personnages qui arrivent ou qui partent; enfin d'avoir un peu abusé de la loquacité qu'il prête à quelques-uns d'entre eux. Malgré ces défauts, les comédies de M. Picard se distinguent par une gaîté franche et naturelle, un dialogue vif et animé, une entente parfaite de la scène. On trouve dans presque toutes la *vis comica* qui constitue le principal mérite du genre. Les ouvrages dramatiques de cet auteur montent à plus de quatre-vingts, dont soixante-six comédies, sept opéra-comiques et huit vaudevilles. On peut les ranger sous trois époques, dont la première comprend toutes les pièces qu'il a composées avant le premier incendie de l'Odéon; la seconde, toutes celles qu'il a faites jusqu'au moment où il a quitté la direction du théâtre Louvois pour prendre celle de l'Opéra : c'est la plus brillante; la troisième se compose de tous les ouvrages qu'il a donnés depuis vingt ans. Nous avons mentionné les vingt-trois qui composent la première série, voici la liste des autres. Au théâtre de la Cité : 24° *l'Entrée dans le monde*, en cinq actes, en vers, 1799; 25° *les Voisins*, en un acte, en prose, 1799. Au théâtre Feydeau : 26° *le Collatéral*, ou *la Diligence à Joigny*, en cinq actes, en prose, 1799; 27° *les Trois maris*, en cinq actes, en prose, 1800; 28° *la Saint-Pierre*, ou *Corneille à Rouen*, en un acte, en prose, 1800. Cette pièce, qui avait été jouée aussi à Rouen, a été réimprimée dans la dernière édition des œuvres de l'auteur, sous ce titre : *la Fête de Corneille*. Au théâtre Louvois : 29° *la Petite ville*, d'abord en cinq actes, puis en quatre et en prose, 1801; 30° (avec Fr. Cheron) : *Duhautcours*, ou *le Contrat d'union*, en cinq actes, en prose, 1801; 31° *les Provinciaux à Paris*, en quatre actes, en prose, 1802 : les premières représentations de cette pièce, d'abord en cinq actes, avaient été fort orageuses; 32° *le Mari ambitieux*, ou *l'Homme qui veut faire son chemin*, en cinq actes, en vers, 1802; 33° *la Saint-Jean*, en trois actes, en prose, 1802 : imprimée seulement dans la dernière édition des œuvres de M. Picard : 34° *le Vieux comédien*, en un acte, en prose, 1803, mis en vaudeville et joué au théâtre des Nouveautés en 1828, sous le titre du *Comédien par testament*; 35° *M. Musard*, ou *Comme le temps passe!* en un acte, en prose, 1803; 36° *les Tracasseries*, ou *M. et madame Tatillon*, réduite de cinq à quatre actes, en prose, 1804; 37° *l'Acte de naissance*, en un acte, en prose, 1804; 38° *le Susceptible*, en un acte, en prose, 1804 : 39° *Bertrand et Raton*, ou *l'Intrigant et sa dupe*, en cinq actes, en prose, 1805 : non imprimée; 40° *la Noce sans mariage*, en cinq actes, en prose, 1805; 41° *les Filles à marier*, en trois actes, en prose 1805; 42° *les Marionnettes*, ou *Un jeu de la fortune*, en cinq actes, en prose, 1806; 43° *la Manie de briller*, en trois actes, en prose, 1806; 44° *les Ricochets*, en un acte, en prose, 1807; 45° *l'Influence des perruques*, ou *le Jeune médecin*, en un acte, en prose, 1807 : imprimée, mais non insérée dans les deux éditions des œuvres de l'auteur, non plus que les pièces suivantes : 46° *l'Auberge de Munich*, ou *le Mariage des deux grenadiers*, en un acte, en prose, suivie d'un divertissement, etc., 1807 : pièce de circonstance pour la paix de Tilsitt; 47° *le Jeune prude*, en un acte, en prose, 1807 : non imprimée : 48° *l'Ami de tout le monde*, en deux actes, en prose, 1807. Voici les pièces de la troisième époque : au Théâtre Français : 49° *les Capitulations de conscience*, en cinq actes, en vers : tombée en 1809 : mais insérée dans les œuvres de l'auteur : 50° *un Lendemain de fortune*, ou *les Embarras du bonheur*, en un acte, en prose, 1811. A l'Odéon : 51° *les Oisifs*, en un acte, en prose, 1809; 52° *l'Alcade de Molorido*, en cinq actes, en prose, 1810; 53° *la Vieille tante*, ou *les Collatéraux*, en cinq actes, en prose, 1811; 54° *le Café du printemps*, en un acte, en prose, 1811. Cette pièce est la dernière des trente-trois qui composent la première édition du *Théâtre de M. Picard*, 1812, 6 vol. in-8°. Au théâtre du Vaudeville, avec MM. Barré, Radet et Desfontaines : 55° *Lantara*, ou *le Peintre au cabaret*, en un acte, 1809; 56° *les Deux liens*, ou *M. Vieufort*, en un acte, 1810. A l'Odéon : 57° *les Prometteurs*, ou *l'Eau bénite de cour*, comédie en trois actes, en prose, 1812. Au théâtre Feydeau : 58° *Valentin*, ou *le Paysan romanesque*, opéra-comique en trois actes, 1813. Ces quatre pièces, imprimées séparément, ne figurent dans aucune des éditions de l'auteur. A l'Odéon : 59° *M. de Boulanville*, ou *les Deux réputations*, comédie en prose et en cinq actes, réduits à trois, 1816; 60° *les Deux Philibert*, en trois actes, en prose, 1816; 61° *le Capitaine Belronde*, en trois actes, en prose : mise en opéra-comique et jouée avec peu de succès au théâtre Feydeau en 1817; 62° *Une matinée d'Henri IV*, comédie en un acte, en prose, 1817; 63° *Vanglas*, ou *les Anciens amis*, en cinq actes, en prose, 1817; 64° *la Maison en loterie*, en un acte, en prose, 1817 : mise en opéra-comique, puis en vaudeville (avec M. Radet), et jouée au Gymnase Dramatique en 1820; 65° *l'Intrigant maladroit*, ou *le jeune sot et les bonnes gens*, comédie en trois actes, en prose, 1820; 66° *les Charlatans et les compères*, en cinq actes et en prose : non représentée, et qui ne pourrait l'être qu'en la raccourcissant au moins d'un quart. Ces huit dernières pièces forment avec *la Fête de Corneille* et *la Saint-Jean*, dont nous avons parlé ci-dessus, les tomes VII et VIII de la dernière édition des œuvres de M. Picard, 1821, 10 vol. in-8°. Ils ont été tirés séparément pour les personnes qui possédaient la première édition en 6 volumes. Les pièces que M. Picard a données depuis sont : au Gymnase ou théâtre de Madame : 67° (avec Waflard et Fulgence) : *Un jeu de bourse*, ou *la Bascule*, comédie en un acte, en prose, 1821; 68° *l'Album*, comédie-vaudeville en un acte, 1822 (avec. . . .) : 69° *l'Absence*, comédie-vaudeville en un acte, 1823; 70° *le Landau*, ou *l'Hospitalité* (avec M. Mazères), comédie-vaudeville, en un acte, 1825 : 71° *Riche et pauvre*, comédie en un acte, en prose, 1827. Au Théâtre Français : 72° *l'Agiotage*, ou *le Métier à la mode*, en cinq actes, en prose (avec M. Empis), 1826; 73° *Lambert Simnel*, ou *le Mannequin politique*, en cinq actes, en prose (avec M. Empis) jouée sans succès, 1827; 74° (avec M. Mazères) : *les Trois quartiers*, en trois actes, en prose, 1827. A l'Odéon : 75° (avec Waflard et Fulgence) : *les Deux ménages*, en trois actes, en prose, 1823 : 76° *les Surfaces*, ou *les Quatre cousins*, en trois actes, en prose (avec . . . . .), 1826; 77° (avec M. Mazères) :

Digitized by Google

l'Enfant trouvé, comédie en trois actes, en prose, 1825; 78° *Héritage et mariage*, en trois actes, en prose (avec le même), 1826; 79° le *Généreux par vanité*, en cinq actes, en prose (avec .....), 1827 : tombée, et non imprimée; 80° (avec M. Malmonté): *les Éphémères*, tragi-comédie en trois actes, en prose, précédée d'un prologue et suivie d'un épilogue, 1828. 81° Non représentée : *Extrait de l'Encyclopédie moderne*, comédie, imprimée en 1805, in-8° ; qui n'a pas été mise en vente. M. Picard avait été chargé, en 1817, de corriger et de mettre en deux actes l'opéra de *Roland*. On a encore de lui : 1° *Exposé de sa conduite dans l'affaire de l'Odéon*, 1816, in-4°, et plusieurs romans; 2° *les Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme*, 1813, 4 vol. in-12 : réimprimé à la suite de la dernière édition des œuvres de M. Picard, 1822, dont il forme les tomes IX et X : 3° *Mémoires de Jacques Fauvel*, publiés avec M. Jos. Droz, 1822, 4 vol. in-12 : 4° *l'Exalté*, ou *Histoire de Gabriel Désodry sous l'ancien régime, pendant la révolution et sous l'empire*, troisième édition, 1824, 4 vol. in-12 ; 5° *le Gilblas de la révolution*, ou *les Confessions de Laurent Giffard*, 1824, 5 vol. in-12 ; 6° *les Gens comme il faut et les petites gens*, ou *Aventures d'Auguste Minard*, 1826, 2 vol. in-12, traduit en allemand ; 7° *les Sept mariages d'Eloy Galland*, 1828, 3 vol. in-12. Quoique l'on trouve dans les romans de M. Picard des scènes piquantes, des observations fines, des portraits habilement dessinés, un style naturel et beaucoup d'esprit, comme dans tous ses ouvrages, nous croyons cependant qu'ils n'ajouteront rien à sa réputation, et que c'est comme auteur dramatique qu'il s'est acquis des droits à l'immortalité. Il a fait la *Notice d'Iffland*, mise en tête des mémoires de ce comédien-auteur, 1822, dans la *Collection des mémoires dramatiques*, dont M. Picard est collaborateur ainsi que du *Nouveau répertoire dramatique*, et de la nouvelle *Collection des meilleurs ouvrages de la langue française*, ou *Classiques français*, publiée par Baudouin frères. Il a fait aussi la notice qui précède l'édition des *œuvres de Molière*, donnée par les mêmes libraires. M. Picard a eu un frère puîné qui débuta au théâtre Louvois en 1803, et qui avait plus de talent que lui comme comédien, dans l'emploi des valets. Il fut aussi caissier de son administration, et se retira, en 1809, deux ans après que son frère eut abandonné la direction de ce théâtre.

PICCINNI (Nicolas), célèbre compositeur de musique, naquit en 1728, à Bari dans le royaume de Naples. Il était fils d'un musicien, qui, le destinant à l'état ecclésiastique, lui fit faire les études analogues, et de peur de l'en détourner ne lui enseigna point la musique. Dominé par son génie, le jeune Piccinni s'exerçait en cachette, lorsqu'il trouvait un clavecin, à jouer les airs qu'il avait entendus. Un jour que, se croyant seul, il avait essayé des sonates dans l'antichambre de l'évêque de Bari, ce prélat, émerveillé de ce talent naturel, détermina son père à le placer, en mai 1742, au conservatoire de *Santo Onofrio*, dirigé par le célèbre Leo. Il y reçut d'abord des leçons d'un maître subalterne et entêté, dont l'ignorance routinière et la brutalité le dégoûtèrent bientôt. Il prit le parti de travailler seul, et ce fut d'après ses propres inspirations et sans règles qu'il composa des psaumes, des oratorios, des airs d'opéra, qui excitèrent l'admiration et l'envie de ses camarades. Leo, informé qu'il avait osé composer une messe entière, lui en demanda la partition, la parcourut, et obligea le jeune virtuose d'en diriger lui-même la répétition. Piccinni prit en tremblant le bâton de mesure, mais il se rassura bientôt, et fit exécuter sa musique avec un feu, une précision qui lui méritèrent tous les éloges. Leo, après lui avoir fait quelques reproches de ce qu'au lieu d'étudier les règles il s'était livré aux élans de son imagination, l'embrassa, et l'admit à ses leçons. Leo mourut quelques mois après, et Durante, son successeur, chef de deux écoles italiennes, prit en affection Piccinni et l'initia dans tous les secrets de l'art musical. Piccinni ne sortit du conservatoire qu'au bout de douze ans, prit la direction du théâtre dit des *Florentins*, en 1754, et y donna son premier opéra, *la Donne dispettose*, que le prince de Vintimille, son protecteur, soutint contre la cabale des partisans de Logroscino, compositeur qui était alors en vogue. Le bon accueil que reçut cet ouvrage encouragea l'auteur à en donner deux autres l'année suivante, et le second surtout obtint un succès prodigieux. En 1756, il s'éleva au genre sérieux et s'y montra supérieur dans *Zenobia*, qu'il composa pour le grand théâtre Saint-Charles. Appelé à Rome, en 1758, il y soutint sa réputation par l'opéra d'*Alessandro nell'Indie*, et surtout, en 1760, par celui de la *Cecchina*, ou *la Bonne fille*, le plus parfait de tous les opéras bouffons, qui excita dans Rome une sorte de fanatisme dans toutes les classes des habitants. On le joua sur tous les théâtres, même sur ceux des *Burattini* ou comédiens de bois. On ne voulait plus entendre d'autres musique. Toutes les modes et jusqu'aux enseignes d'auberges portaient son nom : un riche particulier le donna à une *villa*, qu'il avait fait bâtir. La *Cecchina* excita le même enthousiasme sur tous les théâtres de l'Italie, et l'on assure que la partition ayant été portée en Chine, l'empereur la fit exécuter plusieurs fois en sa présence sur un théâtre spécialement construit et par des musiciens formés à cet effet. C'est dans ce chef-d'œuvre que Piccinni imagina le premier les *finales* avec changement de mouvements. Le célèbre Jomelli, passant par Rome en revenant d'Allemagne, et prévenu contre le jeune compositeur qu'il avait laissé écolier au conservatoire de Naples, ne put s'empêcher de dire, après avoir entendu son opéra : *Questo e inventore*, celui-ci est inventeur. En 1761, Piccinni donna encore à Rome l'*Olympiade*, où il vainquit tous les compositeurs qui avant lui avaient traité le même sujet, tous ceux qui depuis l'ont mis en musique, Sacchini, Sarti, Anfossi, etc., et il n'a été surpassé par Paisiello que dans le fameux duo *ne giorni tuoi felici*. La réputation de Piccinni se répandait dans toute l'Italie. Les principales villes se le disputaient. Turin, Reggio de Modène, Bologne, Venise, furent tour à tour le théâtre de ses triomphes; mais il revenait chaque année procurer de nouvelles jouissances à Naples, qu'il regardait comme sa patrie, et à Rome le pinacle et l'écueil de tous les compositeurs. Piccinni en fit la triste expérience. En 1773, les Romains lui opposèrent Anfossi qui avait été son élève. Le succès mérité à certains égards de l'*Inconnue persécutée* de ce compositeur égala presque celui qu'avait obtenu la *Bonne fille*. Mais les amis d'Anfossi ne se contentèrent pas de lui avoir procuré cette gloire : pour le mettre à l'abri d'une concurrence redoutable, ils firent siffler et même retirer un opéra de son illustre rival. L'inconstance et l'ingratitude des Romains affectèrent tellement le sensible Piccinni, qu'en arrivant à Naples où il s'était rendu précipitamment, il éprouva une longue et sérieuse attaque d'un mal qui l'avait plus d'une fois conduit au bord du tombeau. En 1775, il donna son charmant opéra des *Voyageurs*, qui, pendant un an, fit seul les délices des Napolitains. Ce compositeur jouissait alors de la plus grande considération dans sa patrie. Recherché, accueilli par les premières maisons de Naples, il était visité par les étrangers les plus distingués, tels que le dernier duc de Brunswick et son jeune frère. Des propositions avaient été faites à Piccinni par Laborde, valet de chambre de Louis XV, pour l'attirer en France. La mort du roi suspendit l'effet de cette négociation. Elle fut renouée, en 1775, par le marquis de Caraccioli, ambassadeur de Naples, d'après l'autorisation de la nouvelle reine, Marie-Antoinette. Séduit par l'espoir d'un sort avantageux qu'on lui promettait pour lui et sa nombreuse famille, Piccinni quitta l'Italie, où dans l'espace de vingt-deux ans il avait composé cent trente-trois opéras tant sérieux que bouffons, outre un nombre infini de morceaux détachés, cantates, oratorio, motets, etc. Il arriva à Paris, dans les derniers jours de décembre 1776, au milieu d'un hiver très rude. Il n'y trouva pas tout ce qu'on lui avait promis. Il devait être logé et nourri chez l'ambassadeur de Naples : mais on lui meubla un petit appartement, en face du logement de Marmontel. Cet académicien s'était chargé de refaire et d'abréger six opéras de Quinault, que Piccinni devait mettre en musique. Mais il fallait auparavant apprendre le français au compositeur italien, qui n'en savait pas un mot. Piccinni, à quarante-neuf ans, eut la patience, pendant une année,

Digitized by Google

d'étudier notre langue et notre prosodie, que Marmontel lui notait au moyen des signes indicatifs des brèves et des longues usitées pour les langues anciennes. L'académicien lui expliquait ainsi à chaque leçon une scène de *Roland* que Piccinni répétait et mettait ensuite en musique. Mais après que cet opéra eut été composé en entier, il fallut surmonter les obstacles que l'envie lui suscita pour en empêcher la réception et la représentation. Gluck venait d'opérer en France, dans la musique tragique, une révolution semblable à celle que Grétry avait achevée pour l'opéra-comique. *Iphigénie en Aulide*, *Orphée*, *Alceste* et *Armide*, avaient entièrement fait oublier les vieilles psalmodies de Lulli, de Rameau et de Mondonville, et élevé le compositeur allemand au-dessus de tous ses rivaux. Mais ses admirateurs, ou plutôt ses enthousiastes, fanatiques et exclusifs, comme le sont toujours en France les partisans des idées nouvelles, ne purent souffrir qu'un Italien osât prétendre à partager les travaux et la gloire de ce grand homme. La guerre éclata entre les *Gluckistes* et les *Piccinnistes* : une lettre de Gluck, insérée dans l'*Année littéraire*, en fut le prélude. Les répétitions de *Roland* furent très orageuses. Piccinni aurait perdu courage sans les bontés de la reine, qui le nomma son maître de chant. Tout semblait lui présager la chute de son ouvrage. Le jour de la première représentation toute sa famille était en larmes. Lui seul, calme au milieu de la désolation générale, consola sa femme et ses enfants, et se rendit à l'Opéra, résigné à son sort comme s'il eût marché au supplice; il fut ramené chez lui en triomphe. *Roland* avait complètement réussi. Piccinni allait régulièrement deux fois la semaine à Versailles donner des leçons à la reine, qui le payait en amabilités et en politesses. Il ne put même jamais, dit Ginguené, être remboursé ni de ses frais de voiture ni même des exemplaires magnifiquement reliés de la partition de *Roland* qu'il avait présentés à tous les augustes personnages de la cour. Devismes, alors directeur de l'académie royale de musique, y ayant fait venir une troupe de bouffons italiens, Piccinni en fut directeur de musique et directeur de l'école de chant pour l'italien, de 1778 à 1780. Il s'était délassé des ennuis que *Roland* lui avait causés, en composant un ouvrage dans le genre gracieux, *Phaon*, qui fut joué avec succès à la cour, mais qui ne put être représenté à l'Opéra. Il donna à ce dernier théâtre quelques opéras italiens : *les Jumelles supposées*, 1778; *la Bonne fille*, 1778; *la Bonne fille mariée*, 1779; *le Fat méprisé*, 1779, et quelques airs dans l'*Idole de la Chine*. Cependant la guerre continuait toujours entre les partisans de Gluck et ceux de Piccinni. L'abbé Arnaud et Suard étaient les principaux champions du premier. La Harpe et Marmontel prirent la défense du second; malheureusement ils raisonnaient mal sur un art auquel ils étaient étrangers. Berton père, nouveau directeur de l'Opéra, entreprit de réconcilier ces deux grands artistes. La *Biographie universelle* de Michaud dit que la reine en avait témoigné le désir. L'auteur d'*Armide* et celui de *Roland* s'embrassèrent dans un souper, mais les hostilités recommencèrent dès le lendemain. L'administration de l'Opéra n'y fut peut-être pas étrangère, s'il est vrai qu'elle ait chargé Piccinni de composer la musique de l'*Iphigénie en Tauride* de Dubreuil, concurremment avec Gluck qui mettait alors en musique l'*Iphigénie en Tauride* de Guillard. Ce dernier ouvrage ayant été joué en 1779, Piccinni, qui avait interrompu le sien, eut le tort de le continuer; trompé par de mauvais conseils, ce ne fut qu'en 1781 que son opéra fut représenté, et malgré les beautés réelles qu'il offrait il n'obtint pas à beaucoup près le même succès que celui de son rival, soit parce qu'il était venu après, soit à cause de l'infériorité du poëme, soit enfin, car il faut le dire, parce que Piccinni, mal inspiré, n'avait pas déployé toute l'énergie qu'exigeait un pareil sujet. Son opéra qui eut vingt représentations, n'est pas resté au répertoire. Mais en 1780, il avait donné *Atys*, ouvrage supérieur à *Roland*, ne fût-ce que par le fameux *chœur des songes*, véritable chef-d'œuvre musical. *Atys* même ne fut parfaitement goûté qu'à sa reprise, trois ans après. Piccinni donna, en 1781, *Adèle de Ponthieu*, opéra chevaleresque, le plus faible de ses ouvrages français. Après l'incendie de la salle de l'opéra aux Tuileries, il fit exécuter plusieurs morceaux dans les concerts qui eurent lieu jusqu'à l'ouverture de la salle de la Porte Saint-Martin. Peu d'années avant que Gluck fût retourné en Allemagne, l'arrivée de Sacchini à Paris offrit aux ennemis de Piccinni l'occasion de lui susciter un nouveau rival dans un compatriote qui avait été son ami et son condisciple. La cour contribua à entretenir quelque temps la jalousie entre ces deux hommes de génie, en leur demandant un opéra à chacun pour les spectacles de Fontainebleau. Les deux pièces y furent jouées en 1783; mais la *Chimène* de Sacchini n'y eut qu'une représentation : la *Didon* de Piccinni en eut trois, à la demande de Louis XVI, et ne fut pas moins goûtée à Paris qu'à la cour. *Didon* est le chef-d'œuvre de ce compositeur, et l'un des plus beaux ouvrages qui aient paru sur la scène lyrique française. Au mérite des convenances dramatiques, il réunit tous les charmes de la mélodie et d'une excellente facture. Tous les morceaux du rôle principal sont admirables, ainsi que la grande scène du second acte, le chœur funèbre des prêtres, etc. Nous sommes persuadés que cet opéra aurait obtenu à ses reprises le même succès que dans sa nouveauté, si l'administration en eût soigné la mise en scène et surtout si elle eût offert au public une *Didon* telle que la célèbre Saint-Huberty. L'année 1783 est la plus heureuse que Piccinni ait passée en France. Outre la brillante reprise d'*Atys* et *Didon*, il donna deux opéras comiques qui réussirent beaucoup, *le Dormeur éveillé*, à la cour, et *le Faux lord*, à la Comédie Italienne. Mais en 1784, on commença à lui faire expier ces succès et surtout celui de *Didon*. *Lucette* tomba au théâtre Italien, et *Diane et Endymion* fut froidement accueilli à l'Opéra. On fit cependant l'honneur à Piccinni de ne s'en prendre qu'aux auteurs des paroles. En 1785, *Pénélope* aurait complètement réussi, sans la lésinerie malveillante de l'administration de l'Opéra, qui ne fit pas pour la mise en scène de cet ouvrage les mêmes dépenses que pour *Dardanus* et *Panurge*. En 1786, Piccinni refit la musique d'*Adèle de Ponthieu*, mais sa peine fut inutile : on ne tint pas la promesse qu'on lui avait faite de la remettre au théâtre; enfin, en 1787, il donna sans succès, au théâtre Italien, *le Mensonge officieux*. Gluck mourut cette année à Vienne, et Sacchini était mort à Paris l'année précédente. Piccinni publia, dans le *Journal de Paris*, un éloge du second, et proposa d'honorer la mémoire du premier en fondant par souscription un concert annuel où l'on n'exécuterait que la musique de ce grand homme, à qui, disait-il, *le théâtre lyrique ne doit pas moins que le théâtre Français au grand Corneille*. Sacchini avait laissé imparfait son opéra d'*Arvire et Evéline* : qui, mieux que l'auteur de *Didon*, était capable d'achever un ouvrage de l'auteur d'*Œdipe à Colone*? C'est ce que la reine pensa. Elle envoya son premier gentilhomme à Paris pour inviter Piccinni à se charger de ce travail. Mais Rey, chef d'orchestre de l'Opéra, allégua ou supposa les dernières volontés de Sacchini, et c'est lui qui a fait la musique du troisième acte d'*Evelina*. Piccinni était, depuis 1784, maître de chant à l'école royale de musique et de déclamation, établie cette année. Il avait fait exécuter par ses élèves aux Menus-Plaisirs, en 1786, l'opéra de *Roland*, qui avait offert un ensemble bien plus parfait qu'à l'Académie royale de musique. Les devoirs de sa place ne l'empêchaient pas de se livrer toujours à la composition. Il mit en musique deux opéras, *l'Enlèvement des Sabines* et *Clytemnestre*. De nouvelles intrigues en empêchèrent la représentation. Ce dernier ouvrage, sujet austère, qui avait produit beaucoup d'effet aux répétitions, en 1789, aurait prouvé que Piccinni, à qui l'on ne contestait ni la grace, ni la noblesse, ni le pathétique, savait exprimer aussi les passions les plus terribles. Tant d'injustices, la chute des *Fourberies de Marius*, opéra en trois actes, arrangé pour la musique, en 1790, pour le théâtre de Monsieur, par Durosoy; la perte de 11 à 12,000 francs de traitements et de pensions sur l'état, prix de ses travaux et des leçons qu'il avait données aux filles du banquier Laborde, le déterminèrent à quitter la France, où il avait composé quinze opéras. Il partit, le 13 juillet 1791, avec sa

Digitized by Google

femme et ses filles, fut couronné au théâtre de Lyon, où l'on jouait *Didon*, reçut le même accueil dans toutes les principales villes d'Italie, et arriva à Naples le 5 septembre. Le roi lui accorda une pension, lui commanda plusieurs ouvrages, et fit remettre son *Alexandre aux Indes*. Piccinni composa un *oratorio* et deux opéras, *Jonathas* et la *Serva onorata*, qui eurent beaucoup de succès. Mais le mariage d'une de ses filles avec un jeune Français établi à Naples, et auquel assistèrent plusieurs Français, notamment le ministre et le consul de la république, à la fin de 1792, l'exposèrent à de nouvelles persécutions. Son opéra d'*Hercole au Thermodon* fut sifflé. Deux de ses anciens élèves le dénoncèrent comme *jacobin*, et ameutèrent contre lui la cohue des musiciens. A son retour de Venise, où il avait composé deux opéras, la *Griselda* et le *Servo padrone*, il reçut ordre du ministre Acton de rester comme aux arrêts dans sa maison. Il y passa plus de quatre ans dans un état d'abandon, d'oppression et d'indigence qu'il supporta avec un courage philosophique. Il mit alors en musique pour des couvents et des églises, un grand nombre de psaumes, traduits en italien, dont il ne garda point les partitions originales, n'ayant pas les moyens de les faire copier. Le premier traité de paix avec le gouvernement français et le roi des Deux Siciles, et l'arrivée successive des ambassadeurs Canclaux et Garat, rendirent l'espérance au malheureux Piccinni, et lui permirent de faire connaître en France sa cruelle position, aggravée encore par la perte du fonds de musique et de tout ce qu'il avait laissé à Paris. Enfin, le fameux chanteur David lui ayant procuré un second engagement pour Venise, il obtint du roi un passeport pour s'y rendre. Accueilli, fêté à Rome par la commission française, il fut dissuadé d'aller à Venise, et bientôt ayant été rejoint à Rome par le secrétaire de légation qui lui avait avancé les fonds pour son voyage, et que la déclaration de guerre du roi de Naples avait forcé de quitter cette ville, il partit pour la France avec cet agent diplomatique, et arriva à Paris, le 3 décembre 1798. Dès le lendemain, il assista à la distribution des prix du conservatoire de musique, qui eu lieu à l'Opéra. Il fut amené sur le théâtre, et présenté au public qui l'applaudit avec enthousiasme, à plusieurs reprises. On lui accorda 5,000 francs, pour son établissement, 2,400 francs de traitement annuel sur les fonds d'encouragements littéraires, et un logement à l'hôtel d'Angivilliers, où une partie de sa famille vint le trouver, au bout de quelques mois, après avoir échappé aux vengeances du gouvernement napolitain, aux dangers de la guerre et aux corsaires turcs et anglais. Quant à son ancienne pension de l'Opéra, suspendue depuis plusieurs années, parce qu'on exigeait qu'il vînt la manger en France, elle fut réduite de 3,000 à 1,000 francs, sous prétexte qu'il n'avait que trois ouvrages restés au répertoire, *Roland*, *Atys* et *Didon*. On ne lui tint aucun compte des autres, pas même de sa *Pénélope*, dont la partition était si belle que, cette année même, l'administration du conservatoire l'avait donnée en prix à ses élèves. Ainsi Piccinni retrouvait toujours à l'Opéra cette malveillance qui semblait survivre aux fréquentes révolutions qu'éprouvait la direction de ce théâtre. Pour se distraire utilement, il faisait des *romances* et des *chansons*, pour un journal de musique. Il composa même un *Hymne à l'Hymen*, pour la fête nationale des époux. Le peu d'aisance dont il jouissait depuis l'arrivée de sa famille, et l'inquiétude où il était sur le sort de deux filles restées à Naples, et auxquelles il ne pouvait faire passer des secours, lui causèrent une attaque de paralysie. Dès qu'il fut rétabli, il recommença à donner chez lui des petits concerts d'amateurs, où l'on entendait sa femme et ses filles chanter d'une voix pure les plus beaux morceaux de ses opéras. Un mois après l'arrivée de Piccinni à Paris, il avait été question de l'attacher au conservatoire de musique. Une fête lui fut donné à cet effet dans cet établissement; mais l'affaire traîna en longueur, sous le gouvernement versatile du directoire. Après le 18 brumaire, Piccinni obtint une audience de Bonaparte qui le reçut avec une extrême bienveillance, et qui lui demanda une marche pour la garde consulaire, afin d'avoir occasion de lui envoyer un secours. A sa recommandation, son frère Lucien, ministre de l'intérieur, fit créer pour Piccinni une sixième place d'inspecteur de l'enseignement au conservatoire, à *titre de récompense nationale*. Mais cette faveur apporta une consolation tardive à l'illustre infortuné; il venait d'essuyer une nouvelle attaque de la maladie bilieuse qui, plus d'une fois, avait mis sa vie en danger, et il en était revenu quoiqu'on l'eût épuisé par un traitement contraire. On le conduisit à Passy, dans l'espoir que le bon air et l'aspect de la campagne lui rendraient ses forces: mais de nouvelles peines domestiques hâtèrent ses derniers moments. Il succomba le 7 mai 1800, à l'âge de soixante douze ans, et fut enterré dans le cimetière commun qui, ayant été vendu depuis, appartient aujourd'hui à la famille Delessert. La pierre tumulaire qui couvre le tombeau de Piccinni est cachée sous les ronces et les plantes sauvages. Il serait à désirer qu'un monument plus convenable fût érigé au compositeur qu'à bon droit on peut surnommer le *Racine* de la musique. Piccinni avait épousé, en 1756, Vincenza Sibilla, son élève, qui joignant aux agréments de son sexe la voix la plus belle et la plus touchante, ne monta jamais sur le théâtre, et ne chanta que dans les concerts. Il en eut deux fils et quatre filles, auxquels il n'a laissé pour héritage que son génie et le malheur. La place d'inspecteur au conservatoire fut donnée à Monsigny, qui accepta comme une grace la condition de renoncer en faveur de la veuve de l'auteur de *Didon* à la moitié des 5,000 francs qui en formaient le traitement; mais madame Piccinni n'a accepté cette pension qu'à la charge d'instruire chez elle, dans l'art du chant, quatre élèves du conservatoire. En 1801, l'anniversaire de la mort de Piccinni fut célébré par une fête funèbre dirigée par Méhul, un de ses collègues, et exécutée par les élèves de cet établissement. Après la marche funèbre de Gossec, le chœur des songes d'*Atys* et celui des prêtres de *Didon*, sous lesquels on avait adopté des paroles analogues, M. Lesueur prononça l'éloge de ce célèbre compositeur, dont le buste décore depuis longtemps le foyer de l'Opéra. Ginguené, ami de Piccinni, avait publié une notice fort longue et fort intéressante sur sa vie et ses ouvrages, avec des notes, 1800, in-8°. Piccinni était petit, maigre, pâle: mais son maintien avait de la dignité, et sa physionomie beaucoup d'expression. Ses grands yeux bleus étaient pleins de douceur et de vivacité, et son profil indiquait l'origine grecque des Napolitains de pure race. Il avait l'esprit cultivé, et n'était pas moins versé dans notre littérature que dans celle de l'ancienne et moderne Italie. Outre les ouvrages que nous avons cités, il travaillait à un opéra de *la Mort d'Achille*, dont il avait achevé le premier acte. On a inséré quelques morceaux de lui dans *la Prise de Jéricho*, oratorio représenté à l'Opéra en 1805. Le caractère dominant de sa musique est une mélodie touchante, large et pure, un style clair, abondant et facile, une grande élégance de formes. Il désapprouvait le luxe d'harmonie qu'on prodigue aujourd'hui dans les orchestres, et voulait que la voix conservât toujours sa suprématie; il détestait ces prétintailles, ces brodailleries éternelles qui défigurent le chant italien moderne, et ne les admit jamais dans son école; il réprouvait l'entassement des modulations, les transitions subites, l'affectation des dissonances, et mettait au-dessus de tout un chant neuf et original.

PICCINNI (Joseph-Marie), fils aîné du précédent, naquit à Naples, en 1758, et vint avec son père à Paris, où il cultiva la littérature dramatique. Il se fit connaître d'abord par deux ouvrages italiens, une traduction en vers des *Lettres d'Abeilard et Héloïse*, et un *Eloge de Metastase*, en prose. Il donna à la comédie italienne trois opéras comiques, dont la musique fut composée par son père : 1° *le Faux Lord*, en trois actes, 1783; 2° *Lucette*, en trois actes, 1784; 3° *le Mensonge officieux*, en deux actes, 1786. Les deux dernières pièces ne réussirent pas, et ce ne fut point la faute du musicien. Joseph Piccinni ne retourna point en Italie avec son père; il resta à Paris, où il s'était marié, et il y donna plusieurs comédies et opéras comiques à divers théâtres. 4° *Les Valets, singes de leurs maîtres*; 5° *Arlequin, empereur dans la Lune*;

6° *les deux Français à Naples*; 7° *le Coffre*; 8° *l'Acteur mécontent*; 9° *les Infidélités imaginaires*, joué au théâtre Louvois, et dont son frère avait fait la musique. Il mourut vers la fin d'octobre 1826, âgé de soixante-huit ans, à la suite d'une longue maladie, qui, depuis plusieurs années, le privait de toutes ses facultés.

PICCINNI (Louis), frère du précédent, né à Naples, en 1766, fut élève de son père, qu'il vint trouver en France, en 1782. Il donna, en 1784, à la Comédie-Italienne: 1° *les Amours de Chérubin*, en trois actes, paroles de Desfontaines: cette pièce eut peu de succès au théâtre de Beaujolais; 2° *la Suite des deux chasseurs et la laitière*, 1788: et au théâtre Louvois; 3° *les Infidélités imaginaires*. Il retourna en Italie avec son père, en 1791, et y composa plusieurs opéras bouffas. Il donna à Naples: 4° *Gli accidenti inaspettati*; 5° *la Serva onorata*; à Venise, 6° *l'Amante statua*, 1793; à Gênes, 7° *il Matrimonio per raggiro*; à Florence, 8° *la Notte imbrogliata*; à Naples, 9° *Era e Leandro*, cantate composée pour madame Billington. Engagé, en 1796, comme maître de chapelle, à la cour de Suède, il y passa six ans et y composa la musique de plusieurs prologues en suédois, et un opéra comique, 10° *le Somnambule*. De retour à Paris, en 1801, un an après la mort de son père, il donna au théâtre Feydeau, 11° *le Sigisbé* ou *le Fat corrigé*, en trois actes, 1804, ouvrage posthume de Marmontel; 12° *l'Aînée et la Cadette*; 13° *Amour et mauvaise tête*, ou *la Réputation*, en trois actes, 1808; 14° *Avis aux jaloux*, ou *la Rencontre imprévue*, en deux actes, 1809; 15° *Rancune trompée*, en un acte, ouvrage posthume de Marmontel, 1819. Louis Piccinni a composé aussi pour l'Opéra, 18° *Hippomène et Atalante*, en un acte, paroles de Lehoc, représenté en 1810. Il est mort, âgé de soixante-deux ans, le 31 juillet 1827, en se rendant à Passy.

PICCINNI (Louis-Alexandre), né à Paris, le 10 septembre 1779, est fils de Joseph, et petit-fils du célèbre Nicolo Piccinni qui, avant de partir pour l'Italie, lui donna pour maître Hausmon, habile pianiste. Après avoir professé lui-même le piano dès l'âge de treize ans, il apprit la composition sous M. Lesueur, et termina ses études avec son aïeul, qui était revenu à Paris. D'après les conseils de ce célèbre artiste, il s'attacha à la lecture des partitions, et la réputation qu'il acquit bientôt dans l'art de l'accompagnement lui valut, en 1802, la place de second pianiste de l'Opéra, celle de chef d'orchestre du théâtre de la porte Saint-Martin, de 1803 à 1807, et celle de second accompagnateur à la chapelle de Napoléon, en 1804. Il avait été précédemment répétiteur au théâtre Feydeau pendant dix-huit mois. En 1814, il devint premier pianiste de la chapelle du roi, et en 1815 il reçut le brevêt de pianiste particulier de S. A. R. la Dauphine. En 1816, il renonça à la maîtrise de l'orchestre de la Porte Saint-Martin, qu'il dirigeait depuis six ans, et fut nommé troisième chef de chant à l'Académie royale de musique, puis second et en premier chef, en 1824, et chargé de la mise en scène des opéras. Il se démit alors de la place d'accompagnateur au Gymnase, qu'il remplissait depuis l'établissement de ce théâtre, en 1820. Il obtint la croix de la légion-d'honneur en 1825. Mais au mois d'octobre 1826, dans la même semaine où il venait de perdre sa mère et son père, il perdit aussi ses deux places à l'Opéra, et fut mis à la retraite. Il réclama sur cette brusque décision, dont il ignore encore le motif, et publia un mémoire intitulé *Ma défense*, 1826, in-4°, tiré seulement à douze exemplaires: mais pour toute réponse l'administration lui accorda une pension plus forte que celle qui lui revenait pour ses années de service. En 1827, il obtint le privilége du spectacle à Boulogne-sur-mer; mais il ne put y donner que trois représentations dans le mois d'octobre. Une forte cabale l'obligea de renoncer à cette entreprise, et de revenir à Paris. M. Piccinni est connu pour le compositeur le plus fécond des théâtres secondaires, où son prénom d'Alexandre est aussi fameux que celui du héros macédonien dans l'histoire. Il y a donné près de deux cents ouvrages. Il a fait la musique de tous les ballets d'action et de tous les mélodrames représentés au théâtre de la Porte Saint-Martin depuis l'année 1806, et dont un grand nombre ont obtenu un succès de vogue, tels que *Romulus*, *Robinson-Crusoé*, *la Pie voleuse*, *Marie Stuart*, *le Vampire*, *les deux Forçats*, *le Monstre*, *Jocko*, *Trente ans de la vie d'un joueur*, *le Mariage de Raison*, etc. Il en a composé aussi plusieurs pour les autres spectacles du boulevard. Nous nous bornerons à citer: *le Volcan*, *la Femme magnanime*, *la Belle Arsène*, *Geneviève de Brabant*, pantomime, exécutée au Cirque Olympique: *Clara*, ou *le Malheur et la Conscience*, *la Bataille de Pultawa*, *les Strélitz*, et autres mélodrames joués à l'Ambigu-Comique; *la Citerne*, *le Chien de Montargis*, *le Mont-Sauvage*, *la Fille de l'exilé*, *la Fausse-Clé*, *Mardowel*, *Guillaume Tell*, *la Peste de Marseille* etc., au théâtre de la Gaîté. Les opéras comiques de M. Piccinni sont: au théâtre des Jeunes Artistes, rue de Bondy: 1° *Arlequin au village*; 2° *la Pension des femmes demoiselles*; 3° *le Pavillon*; 4° *Arlequin bon ami*; 5° *les deux Jumeaux*; 6° *les Billets doux*; 7° *l'Amant rival de sa maîtresse*; 8° *les Deux maîtres*; 9° *la Femme justifiée*; 10° *la Physionomanie*. Au théâtre des Variétés: 11° *la Forteresse*; 12° *l'Entresol*: 13° *Lui-même*; 14° *le Terme du voyage*; 15° *Gilles en deuil*; 16° *les Deux voisins*. Au théâtre Feydeau: 17° *l'Amoureux par surprise*, en un acte, 1804; 18° *Avis au public*, ou *le Physionomiste en défaut*, en deux actes, paroles de Désaugiers, 1806; 19° *Ils sont chez eux*, ou *les Epoux avant le mariage*, en un acte, paroles du même, 1808; 20° *le Sceptre et la Charrue*, en trois actes, paroles de MM. Theaulon et Dartois, 1817. Au théâtre du Gymnase: *la Maison en loterie*, en un acte, de MM. Picard et Radet, 1820; 22° une *Cantate* pour le baptême du duc de Bordeaux, 1821; 23° *le Bramine*, en un acte, de M. Delestre Poirson, 1822; 24° *la petite Lampe merveilleuse*, en un acte, 1822; 25° *la Fête française*, en un acte, 1823. A l'Académie royale de musique: 26° *Alcibiade solitaire*, en deux actes, paroles de Cuvelier, 1814. M. Alexandre Piccinni a composé en outre, une *Ode maçonique*, en 1818, et une foule de *Romances*, de *Cantates*, et de petits airs dont se servent les auteurs de vaudevilles et de musique instrumentale.

PICHAT (Michel), né à Vienne, département de l'Isère, en 1786, a commencé, comme beaucoup de poëtes, par étudier le droit, tout en éprouvant une vocation secrète pour l'étude des lettres. Sa famille le vit avec peine déserter le barreau pour fréquenter le théâtre, et, s'il faut le dire, les débuts de Pichat ne furent ni assez précoces ni assez heureux pour rassurer pleinement sur son avenir un oncle qui le chérissait tendrement. Ce ne fut qu'en 1819 qu'il présenta sa tragédie de *Turnus* à la comédie française; elle y fut reçue, mais la censure s'opposa à la représentation, et permit seulement à l'auteur d'en insérer quelques scènes dans un *Prologue*, représenté à l'Odéon pour l'ouverture de ce théâtre, le 8 janvier 1824. Ces simples fragments firent juger favorablement du talent du poëte, dont *Léonidas* établit tout-à-fait la réputation. Cette pièce, jouée aux Français pour la première fois, le 26 novembre 1825, a beaucoup dû, sans doute, aux circonstances dans lesquelles elle a été représentée, ainsi qu'au prodigieux talent de Talma: mais on a reconnu qu'il avait fallu à l'auteur beaucoup de ressources pour vaincre l'extrême difficulté que présentait une situation bien moins propre, à cause de sa monotonie, à fournir le sujet d'une belle tragédie que celui d'un beau tableau. Toutefois Pichat, malgré le succès éclatant de *Léonidas*, attendait plus encore, dit-on, de son *Guillaume Tell*; mais la censure le marqua, comme *Turnus*, du sceau de sa réprobation, et la chute du ministère déplorable, et partant de M. Lourdoueix, permettait à peine d'espérer qu'on verrait représenter le héros de la Suisse, lorsqu'une mort prématurée enleva l'auteur, le 26 janvier 1828. Outre les tragédies dont nous venons de parler, on a de Pichat une pièce de vers sur le *dévouement des médecins français à Barcelonne*, qui obtint le second accessit au concours de l'académie française, en 1822; il avait aussi travaillé à la tragédie d'*Eudore et Cymodocée*, par M. Gary, représentée sur le premier Théâtre-Français, le 17 juillet 1824.

PICHEGRU (Charles), né le 16 février 1761, à Arbois, département du Jura, fit ses études dans le collége

Digitized by Google

de cette ville que dirigeaient des moines de l'ordre des minimes. Le jeune Pichegru, qu'ils élevaient par charité, fit dans les sciences exactes des progrès assez rapides pour qu'à dix-huit ans ils l'envoyassent comme répétiteur de mathématiques à Brienne. Pichegru, disent quelques biographies, donna alors des leçons à Bonaparte : cette assertion est de toute fausseté, et les registres de Brienne prouvent qu'entre Pichegru et Bonaparte il n'exista jamais aucune relation de maître à élève. Pichegru ne persévéra pas dans la carrière du professorat ; obligé de quitter l'école où son caractère, qui le portait à l'intrigue, l'avait fait tomber dans la disgrace de ses chefs, il s'enrôla dans un régiment d'artillerie, et y devint assez promptement sergent. Il fit en cette qualité les dernières guerres de l'indépendance américaine, et revint en France avec le grade d'adjudant-sous lieutenant. A cette époque, la révolution était à la veille d'éclater : Pichegru embrassa avec ardeur les opinions, qui étaient favorables à un changement. Il n'était guère susceptible d'un autre enthousiasme que celui que peut inspirer l'espoir de satisfaire très prochainement un intérêt personnel. L'ambition le dévorait, mais il n'avait pas de principes, et tout événement dont il pouvait faire son profit était pour lui un motif de satisfaction. Aussi, dès les premiers symptômes d'un bouleversement ne manque-t-il pas de se signaler par une imagination qui le fit compter presque aussitôt parmi les plus zélés partisans du nouvel ordre de choses. Il assista à la formation des sociétés populaires et s'agita prodigieusement au sein de ces assemblées, dans le but de s'y faire remarquer. Dans un pays où les esprits sont lents, calmes et froids, il n'eut pas de peine à attirer sur lui les regards, et les bons Francs-Comtois furent emerveillés de cette ardeur remuante et de cette activité infatigable si nécessaires alors pour mettre en action des opinions politiques, par lesquelles la nation devait être régénérée. Pichegru était président du club de Besançon, lorsqu'un bataillon des volontaires du Gard passa dans cette ville : ce bataillon se trouvait sans chef ; le club proposa d'élever à ce poste son président ; la motion fut accueillie, et plusieurs officiers volontaires qui avaient antérieurement servi dans le même régiment que Pichegru, confirmèrent par une élection la décision du club. Pichegru à la tête de cette troupe, qu'il eut promptement disciplinée, alla rejoindre l'armée du Rhin, et en 1792 il y fut employé à l'état major. Comme il avait des talents et cette bravoure calculée qui ne s'expose jamais que pour se mettre en évidence, il fit un chemin rapide : bientôt il fut promu au grade de général de brigade, puis à celui de général de division : peu de temps après on lui confia le commandement en chef de cette armée qui battait en retraite après avoir éprouvé plusieurs échecs. Hoche avait abandonné le système de défensive qui avait été suivi jusque-là ; l'ennemi, dérouté par une tactique imprévue, hésita dans sa poursuite, tout fut réparé, et peu de jours suffirent pour ramener la victoire sous nos drapeaux. C'est à tort qu'on a voulu faire honneur à Pichegru de ces succès, il est hors de doute maintenant qu'ils appartiennent sans partage à Hoche, qui, en récompense, fut emprisonné et faillit monter sur l'échafaud, d'après une dénonciation à laquelle Pichegru ne fut pas étranger. Celui-ci intrigua sourdement afin de monter aux faite des honneurs militaires : sur les champs de bataille, il veilla à ce qu'aucune des preuves de son courage et de son dévouement à la république ne pût être ignorée ; il mit tout en œuvre pour faire ressortir son mérite, et comme il était fort avant dans les bonnes graces de Saint-Just, il parvint, par la protection de ce représentant, à se faire nommer commandant des armées de Moselle et du Rhin, réunies sous le nom d'armée du Nord. De loin comme de près, aucun des généraux de la république ne se montrait plus assidu à faire la cour à la convention ; et à caresser les jacobins ; aussi Robespierre et Collot-d'Herbois faisaient-ils l'éloge de son patriotisme ardent. Pichegru avait organisé autour de lui une police des plus complètes, et des légions d'espions étaient à ses gages : il enlevait une position ou gagnait une bataille, et le même jour, à cinquante lieues du théâtre de ces exploits, il faisait surprendre la correspondance de quelque émigré de marque ou dénonçait une trame à l'intérieur. Plusieurs découvertes de ce genre et des avis importants qu'il transmit au comité de salut public lui firent la réputation d'un civisme que les plus démocrates citaient en exemple. De retour à Paris, il fut comblé d'éloges et d'honneurs par les plus fougueux conventionnels. Il était le héros de la France, et l'on eût dit qu'à son épée étaient attachées les destinées de la république. Avant de se rendre au poste qui lui était assigné, il écrivit à la société des jacobins pour lui témoigner sa reconnaissance et lui protester de son dévouement. « Je jure, lui disait-il, de faire triompher la république, d'exterminer les tyrans. Mon dernier mot sera toujours *vive la république ! vive la Montagne !* » Après avoir fait ces serments auxquels on avait la bonhomie de croire, Pichegru se mit en route pour délivrer notre frontière fortement entamée. Dès son arrivée à l'armée du Nord, il publia une proclamation des plus énergiques, propre à retremper l'ame de ses soldats un peu découragés. Condé, Valenciennes, Landrecies, le Quesnoi étaient au pouvoir de l'ennemi, qui menaçait Paris. L'armée de la coalition était déjà fière de ses progrès ; Pichegru ne l'attaqua pas de front, mais résolut de la tourner. En avril 1794, il déconcerta l'ennemi par la rapidité de ses manœuvres, le battit à Cassel, à Courtrai, à Menin, et rompit une ligne jusqu'alors impénétrable. Le 18 mai, toutes les troupes coalisées s'étant réunies entre Menin et Courtrai, le général Moreau, élève de Pichegru, gagna la célèbre bataille de Turcoing. Clairfayt n'eut pas plus tôt appris la défaite de l'armée principale, que se jugeant compromis il se replia en toute hate sur Thielt ; mais Pichegru parvint à le tirer de cette position, le battit, le 10 juin, à Rousselaer, et le 13 à Hooglède : enfin la bataille de Fleurus, gagnée par Jourdan, décida du sort de la Hollande. Rejetés derrière la Meuse, les coalisés n'avaient plus à opposer à l'armée française que l'obstacle des inondations : cet obstacle était grand, insurmontable peut-être, mais il disparut par l'effet des gelées excessives qu'amena l'hiver le plus rigoureux. Le 2 janvier 1795, Pichegru et son armée passèrent le Wahal sur la glace, et s'emparèrent de Thielt où les Autrichiens, que les Anglais avaient abandonnés, ne firent pas une longue résistance. L'armée hollandaise, peu habituée aux combats, se débanda ; les Anglais poursuivis, harcelés de toutes parts, furent contraints de se rembarquer précipitamment ; et dès les premiers jours de février, Pichegru, après avoir fait son entrée triomphale dans Amsterdam, se trouva maître de toute la Hollande. Sans vouloir lui enlever la part de gloire qui lui appartient dans cette brillante conquête, nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que Moreau, qui gagna la bataille de Turcoing, et Jourdan celle de Fleurus, ont contribué beaucoup plus que Pichegru aux succès de cette campagne. Il faut aussi considérer que c'est une circonstance imprévue qui fit tomber la Hollande si promptement au pouvoir de Pichegru, et qu'enfin le plan général de la campagne était dû à Carnot. Il n'y eut pas assez de voix à la convention pour célébrer les services que Pichegru avait rendus à la patrie : de toutes parts, à la tribune, dans le peuple, on lui décernait des couronnes comme à un libérateur : des récompenses telles qu'il n'en avait jamais été accordé à aucun général ajoutèrent à ces témoignages de la publique gratitude. C'était à l'époque de la révolution du 9 thermidor : Saint-Just venait d'expier ses crimes ; Pichegru, son intime ami, le confident de toutes ses pensées, Pichegru dont il avait été le constant protecteur et qui devait, par conséquent, lui être attaché par tous les liens de la gratitude ; Pichegru adressa des félicitations à la convention, au sujet de la victoire qu'elle venait de remporter sur *la montagne* à laquelle il avait juré de mourir fidèle. Foulant aux pieds les plus anciennes affections, il protestait de nouveau de son dévouement à la république, « qui ne pouvait que prospérer, disait-il, » depuis que les triumvirs, Saint-Just, et autres » ennemis du peuple et des soldats, avaient été punis » de leurs forfaits. » Nommé, le 3 mars 1795, au com-

Digitized by Google

mandement de l'armée de Rhin-et-Moselle, Pichegru, sous le prétexte de recevoir les instructions du gouvernement, mais plus réellement pour intriguer et se lier avec les nouveaux meneurs, fit un voyage à Paris : il était dans cette ville lorsqu'une insurrection populaire renversa la convention, et ce fut à lui que, dans cette conjoncture difficile, fut confié le commandement des troupes qui formaient la garnison de la capitale. Il eut promptement rétabli le calme; et en rendant compte à l'assemblée des mesures qu'il avait prises pour sa sécurité, il y fut reçu avec acclamations et décoré du nom de *Sauveur de la patrie*. Tant d'honneurs, tant de titres glorieux, eussent exalté pour le bien une ame généreuse. Mais dans Pichegru il n'y avait point d'élan, point de grandeur d'ame; ce qu'il lui fallait, ce qu'il convoitait, c'était des richesses, c'était des dignités inamovibles: et il était maintenant trop convaincu qu'à cet égard la république ne comblerait jamais ses vœux. Désormais, il lui était démontré que le seul moyen de parvenir à satisfaire son ambition, c'était de travailler à la ruine des doctrines qu'il avait professées, et d'apporter à les détruire le même zèle qu'il avait mis à les faire prévaloir. A peine arrivé à l'armée, il songea à accomplir ses desseins liberticides : une correspondance s'établit entre lui et le prince de Condé, qui avait mis à prix son dévouement à la famille royale. Pichegru passe au service des princes et de leurs espérances; il promit de leur amener deux armées de la république. Le prince de Condé, de son côté, prit au nom du prétendant l'engagement de lui donner tout ce qu'il avait demandé. Le gouvernement de l'Alsace, le château de Chambord, un million en argent, 200,000 livres de rentes, la terre d'Arbois, qui prendrait le nom de Pichegru, enfin douze pièces de canon, le grand cordon rouge de St Louis, celui du St-Esprit et la dignité de maréchal, devaient être la récompense des efforts heureux que ferait le général pour relever le trône des Bourbons. Dès-lors, Pichegru, séduit par une perspective si brillante, ne visa plus qu'au succès de son entreprise. La correspondance de ses agents avec le prince de Condé, saisie par Moreau dans les fourgons du général Klinglin, nous a révélé l'odieuse conduite de Pichegru. En attendant la réalisation des promesses dont nous venons de parler, on lui envoyait jusqu'à 900 louis à la fois, qui étaient fournis par M. Wickam (*Voy.* ce nom), ambassadeur anglais en Suisse. Pichegru demande qu'on lui livrât le passage du Rhin; on n'était pas d'accord sur ce point, car on craignait qu'il ne trahît le prince, et on ne voulut pas de son projet. Cependant on reste lié avec lui, il continua de recevoir de l'argent, et de promettre une levée de boucliers. Pichegru promettait, mais n'avait point intention d'agir; il connaissait assez son armée pour sentir l'impossibilité de l'entraîner; il ne pouvait avoir si tôt oublié l'exemple de Dumourier et de Bouillé. Pendant le cours de ces négociations il avait longtemps éludé l'ordre d'effectuer le passage du Rhin; il reçut à la fin l'injonction la plus impérative et la plus pressante de ne pas la différer: obligé de se conformer à ce commandement, il ne put s'empêcher de faire les démonstrations que l'on exigeait de lui. Il s'étudie à des combinaisons perfides, et ne recula pas devant des conséquences qui révoltent l'humanité. Les preuves de l'infamie de Pichegru sont vivantes dans tous les mémoires sur l'émigration, et quand il eut résolu de favoriser les opérations de l'ennemi, il n'hésite plus à livrer ses compagnons à une mort inévitable. « Le » plus grand crime qu'un homme puisse commettre, » s'écriait avec indignation le prisonnier de Sainte-Hé» lène, est de faire égorger froidement les hommes dont » la vie est confiée à sa discrétion et à son honneur. » Forcé cependant de prendre un parti, Pichegru donne sa démission de général en chef et feignit de l'avoir reçue. Quand on sut chez le prince de Condé, qu'au lieu de recevoir sa démission il l'avait donnée, l'indignation fut au comble. On voulait le dénoncer pour se venger de sa filouterie; mais alors il imagine un nouveau plan: il prétendit qu'il avait donné sa démission pour arriver, par la députation, au conseil des cinq-cents, et pour y tenter une autre machination. Il prétendit faussement que Moreau, son successeur, lui appartenait: il ajoute qu'il allait disposer des cinq-cents, et qu'avec une armée et l'un des deux conseils, il aurait deux leviers au lieu d'un, et qu'il ferait une contre-révolution assurée. Le prince de Condé et les généraux autrichiens se prêtèrent à ce nouveau projet, sans trop y croire; car le major-général Bellegarde, écrivait: « Nous sommes dans la situation d'un joueur qui a » perdu son argent, et qui en hasarde encore pour re» couvrer ce qu'il a perdu. » Pendant cette disgrace apparente, Pichegru se mit en relation avec les ennemis les plus ardents de l'autorité reconnue: sa maison devint le rendez-vous de tous les mécontents de sa province, et il y attira tour-à-tour, dans les vues des uns et des autres, et les royalistes et les jacobins de la Franche-Comté; il se proposait de reparaître sur la scène politique, et en effet il y reparut. Dès son entrée au conseil des cinq-cents, où il fut appelé en mars 1797, il fut porté par ses collègues à la présidence. Les Bourbons continuèrent à envoyer de l'argent à Pichegru. Une foule de chouans, de gens à exécution, d'émigrés rentrés, l'entourèrent. On le presse de tenter un mouvement; il ne voulut jamais. Sans doute, il n'y avait pas une victoire à remporter, mais il y avait au moins un 13 vendémiaire à essayer; il avait été payé; il avait compromis beaucoup de gens; il promit, il ne fit rien; le 18 fructidor il se laissa arrêter, et remit lâchement son épée. Le directoire aurait pu demander sa mort, il se contente d'ordonner sa déportation à Cayenne. Conduit à Rochefort, il y fut embarqué pour cette colonie, et bientôt après on le relégua dans les déserts de Sinnamari. Doué d'une forte constitution, Pichegru ne succomba point sous ces climats pestilentiels; à travers mille périls, il parvint à s'évader, aborda à Surinam, et se rendit ensuite à Londres, où il reçut du gouvernement anglais l'accueil le plus distingué. Dès ce moment, il devint en quelque sorte l'ame de tous les projets formés pour favoriser le retour des Bourbons. Envoyé sur le continent pour hâter leur accomplissement; il était en Allemagne pendant la désastreuse campagne de 1799, ensuite il aida de ses avis le général Korsakoff, après la défaite duquel il se réfugie dans la Prusse: là, il eut de fréquentes entrevues avec le comte d'Entraigues; mais le gouvernement français ayant demandé son expulsion, il se vit contraint de retourner à Londres, où on l'attendait pour organiser des complots dont le but était l'assassinat de Bonaparte. A cette époque, Pichegru se lia avec Georges Cadoudal, et il fut convenu, chez le prétendant où ils se virent que, destinés à être tous deux les héros de la contre-révolution, ils se partageraient les rôles. Cadoudal devait agir à la tête d'un petit nombre d'hommes capables d'un coup de main, l'unique coup qu'ils devaient frapper était bien désigné; cette tâche remplie, Cadoudal avec ses brigands se serait aussitôt retiré dans la Vendée et dans la Bretagne, où ils auraient rallumé la guerre civile et ressuscité la chouannerie. Pichegru, de son côté, devait entreprendre de rallier tous les hommes franchement dévoués à la cause royale, et tous les républicains à qui la puissance du premier consul était odieuse : les uns et les autres formaient une masse assez imposante. Parmi eux étaient ces Français qui, accourus de toutes les contrées de l'Europe où il y avait des émigrés, se présentaient à toutes les frontières de l'empire, et qui avant même la loi de leur radiation, se montraient et se promenaient presque à découvert dans la capitale. Parmi eux étaient des noms illustres dans tous les siècles de la monarchie; parmi eux enfin étaient tous les révolutionnaires exaltés, mécontents du dénouement de la révolution. Pichegru avait la mission de les attirer tous à lui, et de chercher surtout à gagner les hommes qui, par leur vie passée et la haute réputation qu'ils s'étaient acquise, étaient à même de recruter son parti. Le gouvernement anglais donna trois millions pour monter cette conspiration, la dernière qu'il voulut seconder, fatigué qu'il était du non succès des conspirations précédentes. Ce trésor était confié à Pichegru, mais il n'en fut pas longtemps le détenteur: il dut d'abord en abandonner plus des deux tiers à de hauts personnages qui, désespérant de la Providence pour l'avenir, n'étaient pas fâchés de jouir du présent.

Digitized by Google

et avant son départ le dernier tiers se trouva considérablement réduit par de nouvelles exigences. Pichegru ne put, dans cette occasion, s'empêcher d'exprimer son mécontentement : toutefois il s'embarqua comptant beaucoup trop sur son influence personnelle, à défaut d'argent. Ce fut le 18 janvier que Pichegru, devancé par d'autres conjurés, fut déposé sur les côtes de France. Il arriva à Paris, marchant de nuit, par des chemins détournés, et guidé par les premiers débarqués. Ils s'étaient assurés dans la capitale des retraites si cachées, que déjà ils épiaient l'instant favorable à l'exécution du complot, sans que le gouvernement eût le moindre indice de ce qui se tramait. Cependant Pichegru avait été chargé de faire à Moreau des ouvertures, afin de s'assurer s'il lui conviendrait de conduire un mouvement royaliste, ou seulement de le seconder ; il songea à s'emparer de l'esprit de ce général : obtenir son assentiment était à ses yeux un coup décisif, et qui lui semblait devoir aplanir tous les obstacles. L'entrevue eut lieu d'abord sur le boulevart de la Magdeleine, puis dans une maison de Chaillot où logeait Georges Cadoudal ; et en présence de ce dernier, un débat assez vif s'engagea entre eux ; pendant cette conférence, Moreau, à ce qu'il paraît, aurait prétendu qu'une tentative pour les Bourbons ne réussirait pas ; que si Pichegru agissait dans un autre sens, il fallait d'abord que les consuls et le gouverneur disparussent ; puis il aurait ajouté, qu'il croyait avoir un parti assez fort dans le sénat pour obtenir l'autorité, qu'il s'en servirait aussitôt pour mettre les conjurés à couvert, ensuite de quoi l'opinion dicterait ce qu'il conviendrait de faire : telle aurait été la résolution définitive de Moreau, et Pichegru faute de mieux, l'aurait acceptée, bien qu'il soit probable, on pourrait dire presque démontré, que Moreau avait antérieurement fait aux princes des promesses d'après lesquelles ils avaient dû compter sur lui. Ce ne fut que le 18 pluviôse an XII (février 1804), que la police tint le premier fil de cette trame. L'arrestation d'un ancien chef de chouans, domestique de Georges Cadoudal, le nommé Picot, scélérat couvert de crimes, que ses cruautés envers les soldats de la république avaient fait nommer le *Boucher des bleus*, procura cette découverte : on trouva sur lui des pistolets et un poignard, et comme il ne put alléguer aucun motif de son séjour à Paris, il inspira des soupçons qu'une nouvelle capture vint aussitôt confirmer. Hyacinthe Bouvet de Lozier, dont la police s'était emparé, dévoila tout le complot, en signala les chefs et en fit connaître les ramifications. En peu de jours, à l'exception de Pichegru dont on ne pouvait découvrir la retraite, tous les fauteurs de la conspiration furent dans les fers, et Moreau lui-même fut arrêté. Enfin, le 8 ventôse, Pichegru fut saisi à son tour : « Il fut, dit Napoléon (*Mémorial de » Sainte-Hélène*), victime de la plus infâme trahison. » C'est vraiment la dégradation de l'humanité : il fut » vendu par son ami intime. Cet homme que je ne veux » pas nommer, tant son crime est hideux et dégoûtant, » ancien militaire, qui depuis a fait le négoce à Lyon, » vint offrir de le livrer pour 100,000 écus. Il ra» conta qu'ils avaient soupé la veille ensemble. La » nuit venue, lui fidèle ami, conduisit les agents de » police à la porte de Pichegru, leur détailla la » forme de la chambre, ses moyens de défense. Piche» gru avait des pistolets sur sa table de nuit, la chan» delle était allumée, il dormait ; on ouvrit douce» ment la porte avec de fausses clefs que l'on avait » fait faire exprès ; on renversa la table de nuit, la » lumière s'éteignit, et l'on se colleta avec Pichegru » éveillé en sursaut. Il était très fort, il fallut le lier et » le transporter nu : il rugissait comme un taureau. » C'est dans la rue Chabanais, qu'il fut arrêté par le commissaire Comminges, qui prétend qu'après un premier moment de surprise, il se résigna d'assez bonne grâce à le suivre. L'ami qui l'avait livré se nommait Leblanc : c'était un de ses anciens officiers d'état major. Pichegru subit plusieurs interrogatoires dans lesquels il ne dit rien qui pût compromettre aucun des individus impliqués dans la conspiration : quant à lui, bien convaincu qu'il ne pourrait éviter de monter sur l'échafaud, il mit fin à son existence par un suicide. Le 18 germinal an XII, on le trouva étranglé dans sa prison. Les ennemis de Napoléon ont feint de croire que Pichegru avait été assassiné par son ordre. Il n'est pas besoin de dire combien est absurde cette calomnie, réfutée victorieusement par Napoléon lui-même. Certainement Pichegru aurait été condamné à la peine capitale par les tribunaux : quel intérêt, à moins d'être son complice, pouvait-on avoir à empêcher que justice ne se fît ? On a encore prétendu dans le temps que la conspiration de Georges Cadoudal, Moreau et Pichegru, était l'œuvre de la police française, qui, pour se débarrasser d'hommes que leur audace ou leur influence rendraient redoutables, les aurait attirés dans un piège. De telles machinations n'ont pas été sans exemple : mais tous les documents historiques et les débats du procès lui-même, démontrent l'intervention supposée d'agents provocateurs soudoyés par le premier consul. Si Cadoudal, si Pichegru eussent été amenés par la police, depuis l'heure de leur débarquement ils auraient été en son pouvoir, le premier n'aurait pas été livré par le hasard : le second par un faux ami. Le génie de la contre-révolution a élevé plusieurs statues au général Pichegru. On a pu voir pendant quelque temps, dans la cour du Louvre, son image en bronze, destinée à la ville de Besançon. On en préparait l'inauguration en juillet 1828 ; mais la majorité des Francs-Comtois ayant trouvé inconvenant qu'on leur imposât un monument qu'ils n'avaient ni souhaité, ni demandé, ni payé, exprimèrent hautement leur opposition à cette cérémonie, et en effet l'inauguration a été suspendue. Il y aurait, a dit un journal, à-la-fois tact et convenance à y renoncer entièrement.

PICHLER (CAROLINE DE GREINER) naquit à Vienne, en 1769. Son père, conseiller de cour au service de l'empereur, avait du goût pour la littérature, et sa maison était le rendez-vous de plusieurs savants et gens de lettres remarquables. Mademoiselle de Greiner, élevée comme madame de Staël au milieu d'un cercle d'hommes distingués, se fit comme elle remarquer très jeune encore par d'heureuses dispositions et la promesse de précoces talents. Elle avait à peine dix ans lorsqu'elle fit ses premiers vers ; plus tard, elle composa des idylles dans le genre de Gessner : mais l'âge mûrissant ses idées, elle reconnut bientôt tout ce qu'avait de faux la manière du bucolique de Zurich, et suivit celle de l'illustre Voss, le premier poète de l'Allemagne dans le genre pastoral. Mademoiselle de Greiner cependant osait à peine cultiver ses talents littéraires : sa mère, qui avait un esprit positif et un jugement sévère, pensait que les femmes devaient rester étrangères à la gloire et à tout ce qui peut les détourner de leurs devoirs intérieurs ; l'éducation qu'elle faisait donner à sa fille ne laissait que peu de loisirs à ses goûts poétiques et littéraires. C'est à son mariage que mademoiselle de Greiner dut de pouvoir s'y livrer sans contrainte. En 1796, elle épousa M. Pichler, conseiller de régence ; ce magistrat, qui aimait les lettres, ayant eu connaissance des talents de sa femme, l'engagea vivement à les cultiver ; le plaisir que lui causèrent de tels encouragements lui donna une nouvelle ardeur, et bientôt sa maison devint, comme celle de son père, le point de réunion de plusieurs littérateurs et savants distingués. Les deux poètes Collin, le baron de Hormayer, le célèbre orientaliste Hammer, Frédéric de Schlegel, et d'autres hommes non moins illustres, faisaient partie de la société de madame Pichler. C'est alors qu'elle fit paraître successivement *Léonore*, *les Comtes de Hohemberg*, *Olivier* (traduit librement en français, par madame de Montolieu, Paris, 1823, 2 vol. in-12), *les Rivaux* (traduit en français, par madame Betsy R...., Paris, 1822, 3 vol. in-12), plusieurs nouvelles (traduites en français, Paris, 1820, 4 vol. in-12), des romances nationales, et même quelques essais dramatiques. Ces divers ouvrages sont fort estimés en Allemagne. Un de ses meilleurs romans, est celui qui est intitulé : *La dignité des femmes* (traduite librement en français, par madame Elise Voïart, sous le titre de *Coralie*, ou *le Danger de l'exaltation chez les femmes*, Paris, 1820, 3 vol. in-12). L'idée principale, sans être originale, amène cepen-

dant un grand nombre de scènes fortes et dramatiques, et l'un des personnages, espèce de Corinne, s'empare de l'imagination du lecteur. De tous les ouvrages de madame Pichler, celui qui a le plus contribué à sa gloire est son roman d'*Agathoclès*, traduit en français, par madame de Montolieu, Paris, 1810, 4 vol. in-12, réimprimé en 1813, en 1817 et en 1826); il parut à la même époque que *les Martyrs*, et quoiqu'il n'égale pas l'épopée de M. de Châteaubriand, il lui fut comparé, ce qui est déjà un grand bonheur pour madame Pichler. *Agathoclès* est fondé sur la même idée que *les Martyrs*; mais pour arriver au même but, les deux auteurs ont pris des chemins différents, et il est intéressant de les suivre dans les développements variés d'une pensée commune. La lecture de Walter Scott inspira plus tard à madame Pichler le désir de l'imiter, mais nous devons avouer que ses romans historiques ne peuvent pas être comparés à ceux du baronnet écossais. *Le siège de Vienne* (traduit en français, par madame de Montolieu, Paris, 1826, 4 vol. in-12); *la Suédoise à Prague* (traduit en français, Paris, 1826, 4 vol. in-12), quoique pleins d'intérêt, ne sont peut-être pas des romans historiques dans la rigoureuse acception du mot; il ne suffit pas de mêler des événements romanesques à des faits réels pour faire aujourd'hui de bons ouvrages dans ce genre; il faut surtout unir à l'imagination pittoresque, qui fait revivre les temps passés, l'érudition qui les interroge, et l'esprit de pénétration, qui les examine; une femme ne réunit pas souvent des qualités si diverses; aussi madame Pichler qui d'ailleurs mérite sa haute réputation, possède-t-elle mieux l'intelligence du cœur humain que celle des temps. Le marquis de Châteaugiron a publié : *Zuléima*, imité de l'allemand de Caroline Pichler, à Paris, 1825, in-18, tiré à cent exemplaires, dédié à la société des bibliophiles français et aux membres du club de Roxburg.

PICOT (Pierre), prédicateur de Genève, né dans cette ville, en 1746, descendait de Nicolas Picot, compatriote et ami de Calvin, qui quitta Noyon avec ce réformateur, et alla s'établir à Genève en 1736. Pierre Picot entra de bonne heure dans la carrière évangélique. Pendant les années 1772 et 1778, il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre. Il se lia avec Franklin, qui lui témoigna beaucoup d'amitié, et qui, frappé de la diversité de ses connaissances, dans un âge si peu avancé, le pressa vivement d'accompagner Cook, alors sur le point d'entreprendre son voyage autour du monde. Mais trop de liens attachaient Picot à sa famille et à son pays. De retour à Genève, il fut élu pasteur du village de Settigny, où il passa les dix plus belles années de sa vie. Nommé, en 1787, professeur de théologie, il remplit ces fonctions avec succès. Il possédait aussi des connaissances en astronomie, et ses liaisons intimes avec Mallet-Favre, professeur de cette science, le déterminèrent à publier l'histoire de sa vie dans le Guide astronomique de Lalande, pour 1791. Il mourut, à Genève, à l'âge de soixante-seize ans, d'une attaque d'apoplexie, le 28 mars 1822. Les *Sermons* de Pierre Picot sont surtout remarquables par l'élégance et l'harmonie du style; ils ont été recueillis et publiés après sa mort, par M. le professeur Chenevière, Genève, 1823, in-8°.

PICOT-BELLOC (Jean), frère puîné du botaniste, Picot de Lapeyrouse (voyez Lapeyrouse), né à Toulouse en 1748, servit d'abord dans les gardes-du-corps du roi, cultiva en même temps la musique, la poésie, et composa des opéras qui furent joués sur des théâtres particuliers. Il embrassa avec chaleur la cause de la révolution, et la défendit dans plusieurs ouvrages. En 1793, il remplissait les fonctions de commissaire des guerres, et fut arrêté par un décret rendu sur des dénonciations de la ville de Saint-Girons, département de l'Arriége, où il étoit employé. Transféré à Paris, il n'obtint sa liberté qu'après le 9 termidor. Le 15 brumaire an III (5 novembre 1794), il donna sur le théâtre du Lycée des arts, un drame en trois actes intitulé : *les Dangers de la calomnie*, imprimé. Trois ans après, étant alors commissaire des guerres à Saint-Gaudins (Haute-Garonne), il publia : *le Père comme il y en a peu*, ou *le Mariage assorti*, comédie en trois actes et en prose. Cet ouvrage est dédié au directoire exécutif et aux deux conseils. Picot Belloc se retira au château de Barbasan, puis à Tarbes, et introduisit dans le voisinage des Pyrénées divers genres d'industrie que l'on n'y connaissait pas. Il mourut le 5 mai 1805. La Biographie toulousaine lui attribue beaucoup d'écrits politiques, qui sont sans doute manuscrits.

PICOT DE CLORIVIÈRE (Pierre-Joseph) jésuite, avait eu le titre de recteur de Paramé avant la révolution. Il demeura enfermé longtemps au Temple sous le gouvernement impérial, et mourut à Paris en janvier 1820, à l'âge de quatre vingt-cinq ans. Il a publié : 1° *la Vie de Louis-Marie Grignon de Montfort*, *missionnaire apostolique*, 1785, in-12 : 2° *Exercice de dévotion à Saint-Louis de Gonzague*, traduit de l'italien de P. Galpin, 1785, in 12; 3° *Considérations sur l'exercice de la prière et l'oraison*, Paris, an X, 1802, petit in-12 : 4° *Explication des épîtres de saint Pierre*, 3 vol. in-12.

PICTET (Marc-Auguste), né à Genève, en 1752, d'une famille ancienne et distinguée, fit ses premières études dans la maison paternelle et suivit ensuite les cours de belles-lettres, selon l'usage des jeunes gens qui se destinaient aux charges publiques. Épris de bonne heure pour les sciences naturelles et physiques, il devint l'élève et l'ami du savant de Saussure, et de tous les hommes distingués que possédait alors Genève. Il faisait avec de Saussure des expériences d'électricité et de magnétisme, travaillait avec Mallet au perfectionnement des instruments de météorologie, et tâchait avec de Luc de découvrir les lois des variations de la chaleur dans les couches voisines du sol. Jeune encore, il prit une part active aux travaux de la *société des arts* nouvellement établie à Genève : ce fut même lui qui rédigea la préface du second volume de ses *Mémoires*, où il inséra un travail sur la météorologie. De Saussure ayant, en 1786, demandé et obtenu sa retraite de la chaire de philosophie, Pictet, qui l'avait remplacé plusieurs fois, fut désigné pour lui succéder, et adoucit les regrets qu'avait causés sa perte. C'était l'époque de la renaissance de la bonne physique et de la vraie chimie. Pictet participa au mouvement général, et publia en 1791, un *Essai sur le feu*, qui a été traduit en allemand. Malheureusement la révolution vint interrompre ces occupations paisibles. On l'épargna quoique modéré; il fit quelque bien, empêcha beaucoup de mal, sauva quelques citoyens au péril de sa propre vie, et perdit sa fortune. Au sortir de la crise révolutionnaire, il conçut, avec son frère Charles Pictet et M. F. G. Maurice, le projet de l'ouvrage périodique connu d'abord sous le nom de *Bibliothèque britannique*, dont le but était de faire connaître sur le continent tous les ouvrages et toutes les découvertes remarquables qui se publiaient en Angleterre. Ce journal eut le plus grand succès, et le nombre des abonnés s'accrut rapidement. En 1798, Genève ayant été réunie à la république française, Pictet, l'un des quatorze citoyens chargés de rédiger les traités de cette réunion, obtint pour ses concitoyens des conditions très avantageuses, et les disculpa plusieurs fois des accusations auxquelles ils étaient souvent exposés auprès du gouvernement de cette époque. En 1802, il fut nommé membre du tribunat par le premier consul, et en devint l'un des secrétaires l'année suivante. Après la suppression de ce corps politique, il remplit, jusqu'à la réunion de Genève à la France, une place d'inspecteur en chef de l'université impériale, et fut nommé membre du consistoire de l'église réformée de Paris, pendant les divers séjours qu'il y fit. Lorsque le gouvernement impérial eut succombé aux attaques de l'Europe réunie, et que Genève recouvra son indépendance, Pictet fut chargé de la mission difficile de calmer l'irritation des esprits, et eut le bonheur d'y réussir. Ce fut en 1816, qu'il donna une nouvelle forme à son journal qui prit alors le nom de *Bibliothèque universelle*; et qu'il en étendit le plan à toutes les contrées de l'Europe. Afin d'avancer l'étude de la météorologie, l'une de ses passions favorites, Pictet imagina d'établir des observatoires sur les montagnes les plus élevées de l'Europe, et alla placer lui-même, au couvent du grand Saint-Bernard, des instruments de météorologie, dont il confia le soin aux religieux qui l'habitent. Sa visite aux bons pères ne leur fut pas infructueuse, il conçut

et réalisa le projet de rendre leur demeure plus chaude et plus salubre : il fit un appel à la générosité de l'Europe, en dépeignant les privations et les souffrances de ces hommes respectables, et leur procura des sommes suffisantes, non seulement pour établir des poêles et des tuyaux de chaleur, mais encore pour réparer et agrandir leur hospice. Le projet d'élever un observatoire météorologique sur l'Etna ne put recevoir son exécution, mais il lui procura l'occasion de se lier avec les savants d'Italie, et de faire avec eux des expériences dont il enrichit la *Bibliothèque universelle*. Dès lors il ne cessa de s'occuper de géodésie et de mesures barométriques, avec tous ceux qui travaillaient en ce genre, et publia en particulier un *Mémoire sur la convenance de mesurer un arc du méridien et du parallèle, ayant Genève pour intersection*, ce qui lui valut l'honneur d'être agrégé à la société royale de Londres. Pictet avait dressé une petite table portative de logarithmes, au moyen de laquelle et aidé d'un baromètre qui ne le quittait jamais dans ses voyages d'inspecteur de l'université, il nivela une grande partie des routes de la France, et prit part à toutes les opérations, pour la mesure du méridien, qui eurent lieu à plusieurs époques, à l'observatoire de Genève, de Milan ou de Paris. Il avait acquis par ses travaux un tel degré de célébrité, que les étrangers qui visitaient la Suisse voulaient tous lui être présentés. Il avait formé de bonne heure un cabinet de minéralogie qui contenait principalement les roches des montagnes suisses, telles qu'elles ont été décrites par de Saussure, qu'il enrichit successivement dans ses différents voyages, et qu'il n'a jamais cessé d'accroître. La ville de Genève en a fait l'acquisition et l'a placé dans le local consacré aux cours de physique expérimentale. Pictet s'en servait pour donner des cours publics qui étaient toujours très fréquentés. Il attachait un grand prix à la profession du christianisme, tel qu'il est enseigné dans l'église de Genève, sans se mêler jamais de discussions théologiques. Mais la vertu qu'il pratiqua le plus constamment, fut la charité. Il mourut, le 19 avril 1825, dans la soixante-treizième année de son âge, quatre mois environ après la mort de Charles Pictet, son frère dont l'article suit : Il a publié : 1° *Essai sur le feu*, 1791, in-8° ; 2° *Description d'une suite d'expériences sur la compression et sur l'action de la chaleur*, traduit de l'anglais de James Hall, in-8° ; (avec son frère et M. Maurice, ancien maire de Genève) *Bibliothèque britannique*, qui depuis 1816 porte le nom de *Bibliothèque universelle*. Pictet fit dans l'intérêt de l'entreprise, deux voyages en Angleterre, et les lettres qu'il adressa à ses collaborateurs furent, non-seulement consignées dans ce recueil, mais encore imprimées séparément sous le titre de : 4° *Voyage de trois mois en Angleterre, en Écosse et en Irlande*, 1803, in-8°. Il rapporta de ces voyages un étalon authentique des mesures anglaises, destiné à établir avec exactitude leurs rapports avec le mètre, dans le but de faciliter le rapprochement des mesures géodésiques entreprises pour déterminer la figure de la terre. L'institut ordonna cette comparaison, et le résultat en a été inscrit dans ses registres. L'étalon fait partie de la collection importante d'instruments de physique de Pictet. 5° Différents *Opuscules* cités dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier, tom. III, pag. 307 et 308 ; 6° plusieurs articles insérés dans le *Journal de Paris* ; dans les *Lettres de Deluc* et dans les *Voyages de Saussure*, etc.

PICTET DE ROCHEMONT (CHARLES), frère du précédent, né à Genève, le 21 septembre 1755, fut envoyé, dès l'âge de treize ans, à l'école d'Haldenstein près de Coire, où il devait apprendre l'allemand, et se préparer à la vie militaire à laquelle ses parents l'avaient destiné. Il entra, en 1775, au service de France, dans le régiment de Diesbach ; il s'y distingua bientôt par cette forte capacité, cette justesse d'esprit et cette précision qui le faisaient toujours devancer tous les autres, quelle que fût la science qu'il étudiât ; aussi, quoique simple lieutenant, il fut choisi, comme le meilleur manœuvrier, pour former une division de modèles. Pictet quitta cependant le service en 1785, mais non les études militaires, dont il s'est occupé toute sa vie, et qu'il a poussées bien plus loin dans sa retraite qu'il ne l'avait fait à son régiment. Lorsqu'il rentra dans sa patrie, à l'âge de trente ans, en même temps qu'il s'engagea dans la carrière des emplois civils, il s'appliqua particulièrement aux sciences et aux lettres. Il parvint à savoir en peu de temps l'anglais, l'italien et l'allemand. Sept années s'écoulèrent depuis son retour dans sa patrie, jusqu'aux scènes de terreur de la révolution. Il épousa, en 1786, la fille du conseiller-d'état de Rochemont, à laquelle il a dû le bonheur de quarante ans de sa vie. En 1787, il fit avec son frère un voyage en Angleterre qui eut une grande influence sur sa carrière littéraire. Il fut choisi, en 1789, par le gouvernement pour réorganiser la milice genevoise, exerça, en 1790, les fonctions d'auditeur, magistrature de police par laquelle devaient débuter à Genève ceux qui se destinaient à la carrière des emplois. Il était revenu dans la campagne de ses pères, qu'il avait trouvée ruinée, et qu'il cherchait à rétablir par une savante agriculture, lorsque son ami M. A. G. Maurice le lui suggéra l'idée de publier la *Bibliothèque britannique* en commun avec son frère, M.-A. Pictet. Le *Journal d'agriculture*, qui, pendant vingt-neuf ans, a fait partie de ce *recueil*, et qui a toujours été dirigé par Pictet, ne doit pas être séparé de l'exploitation de la ferme de Lancy, où il s'était retiré dès 1796, et qui dès lors a été presque son unique domicile. M. Pictet aimait la campagne, estimait les paysans, et regardait les progrès de l'agriculture comme contribuant bien plus efficacement encore au bonheur et à la vertu des hommes qu'à leur richesse. Entouré de la nombreuse famille qu'il avait élevée, il fit de Lancy une *ferme modèle*, où tous les meilleurs systèmes de culture étaient successivement introduits, et d'où tous les perfectionnements de la science, tous les meilleurs instruments, tous les ouvriers les plus habiles, se répandaient ensuite dans les lieux environnants. Il introduisit le premier dans le pays la race des moutons d'Espagne : il enseigna l'art de la maintenir dans sa pureté, et après avoir communiqué au public, par son journal, l'instruction qu'il donnait d'abord aux bergers par son exemple, il fonda au loin des colonies de mérinos ; il en établit en Provence, et il en envoya jusqu'à Odessa. En même temps, il contribua puissamment à étendre la culture de la pomme-de-terre, et en la faisant entrer comme partie essentielle dans ses assolements, il accoutuma à l'employer à la nourriture des bestiaux, et à la tenir ainsi en réserve pour les temps de disette, dans lesquels il suffit de changer sa destination pour rétablir l'abondance ; tandis que, si l'on en fait la base de la nourriture du pauvre, comme en Irlande, on l'expose aux plus horribles calamités dès que cet aliment, le dernier de tous en valeur, vient à manquer. Ce fut encore Pictet qui introduisit par son exemple, dans la république genevoise, et par son journal dans une partie de la France, le système des assolements ou des rotations fertilisantes de récoltes ; système déjà pratiqué depuis des siècles en Belgique et en Alsace, mais qui avant lui n'avait point fait de progrès. Ce fut lui qui établit les premières comparaisons entre les charrues de divers pays, qui proclama la supériorité de la charrue belge, qui forma des ouvriers capables de construire des instruments perfectionnés d'agriculture, et qui publia leurs succès. Ce fut lui enfin qui donna l'impulsion à ces fermes expérimentales, à ces fermes modèles, à ces écoles d'agriculture, à ces écoles spéciales pour les bergers, qu'on a vues ensuite se multiplier dans toute l'Europe. La publication mensuelle d'un journal d'agriculture pendant vingt-neuf ans répandit toutes les découvertes, toutes les connaissances utiles ; et dirigeant vers un but commun tous les travaux des amis du laboureur, ce journal suffit à prouver de combien d'années Pictet a précédé, dans presque toutes les branches de la science rurale, ceux qui se sont acquis le plus de réputation pour l'avoir fait avancer. Pictet remplit honorablement plusieurs missions qui lui furent confiées. En 1814, il fut à Paris le représentant du gouvernement de Genève ; en octobre de la même année, il fut envoyé au congrès de Vienne par la république ; en août 1815, il fut envoyé par la confédération helvétique au congrès de Paris, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire :

Digitized by Google

et plus tard, par la même confédération, à la cour de Turin, et avec le même caractère. Après avoir fait reconnaître l'indépendance de la Suisse, sa neutralité personnelle, et obtenu le désenclavement des portions du territoire suisse et génevois au-delà des frontières de France et de Savoie, il se hâta de rentrer dans sa retraite. Il donna sa démission de la place de conseiller-d'état, et ne conserva aucun des pouvoirs que sa patrie lui avait donnés : un décret du conseil-d'état du 15 avril 1815, le nomma commandant de la force armée génevoise. Il est mort à Genève, le 29 décembre 1824, dans la soixante-dixième année de son âge. Quelque temps avant sa mort, il avait été nommé membre d'un comité chargé d'examiner un projet de loi pour la simplification des fortifications de Genève. C'est au zèle qu'il mit à assister aux discussions de ce comité qu'on attribue l'aggravation du mal dont il était affecté. Le gouvernement de Genève lui a fait élever un monument avec cette inscription : *Décerné par la république reconnaissante.* Pictet a publié : 1° *Tableau de la situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique, d'après Morse et les meilleurs auteurs américains*, 1795—1796, 2 vol. in-8°; 2° *Education pratique*, traduction libre de l'anglais de Marie Edgeworth, 1800, in-8°; 1801, 2 vol. in-8°; 3° *Traité des assolements*, ou l'*Art d'établir les rotations des récoltes*, 1801, in-8°; 4° *Faits et observations concernant la race des merinos d'Espagne à laine superfine, et les croisements*, 1802, in-8°; 5° *Théologie naturelle*, ou *Preuves de l'existence et des attributs de la divinité tirées des apparences de la nature*, traduction libre de l'anglais d'après Paley, Genève, 1804; deuxième édition, 1817, in-8°; 6° *Recherches sur la nature et les effets du crédit du papier dans la Grande-Bretagne*, traduit de l'anglais de H. Thornton, in-8°; 7° *Vues relatives à l'agriculture de la Suisse et aux moyens de la perfectionner*, par E. Fellenberg, traduites de l'allemand, et enrichies de *notes*, 1808, in-8°; 8° *Cours d'agriculture anglaise avec les développements utiles aux agriculteurs du continent*, 1810, 10 vol. in-8°. C'est la réimpression de la partie de l'agriculture de la *Bibliothèque britannique*, ou *Bibliothèque universelle*. 9° *De l'emploi des pommes-de-terre à la nourriture des bestiaux dans le canton de Genève* (Extrait de la *Bibliothèque universelle*), Genève, 1820, in-8°; 10° *Choix de poésies de lord Byron, de Walter-Scott et de Th. Moore, trad. libre de l'anglais*, Genève et Paris, 1820, 2 vol. in-8°; 11° *la Suisse dans l'intérêt de l'Europe*, 1821, in-8°. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, attribue à tort cet ouvrage au général Jomini. 12° *Comparaison des trois charrues*, Genève et Paris, 1823, in-8°.

PIE VI (JEAN-ANGE BRASCHI), né à Césène, le 27 décembre 1717. Tiré de la foule des jeunes prêtres italiens par Benoît XIV, nommé trésorier par Clément XIII, et fait cardinal par Clément XIV, la rapidité de sa fortune dut attirer sur lui les yeux de l'Europe entière, et disposer d'abord le monde chrétien à trouver dans une singulière supériorité de génie les causes d'une si constante faveur. Mais le prestige se dissipa dès que Braschi fut monté sur le trône pontifical; et la postérité, loin de l'admettre au rang des grands hommes, s'est vu forcée de le ranger dans la catégorie bien plus nombreuse de ceux qui sont parvenus au faîte des grandeurs par les moyens d'une habileté commune, soutenue d'une souplesse de caractère fort rare. On sait qu'il fut toujours dans la politique des princes de l'église de réunir leurs suffrages sur le moins redoutable, c'est-à-dire le plus médiocre d'entre eux; et l'on raconte qu'à l'élection de Braschi, l'un de ses concurrents s'approcha de lui, au moment où il venait d'être proclamé, et s'exprima en ces termes : « Vous voilà « pape ; écoutez encore une fois, et souvenez-vous de « de ce que je vous ai dit si souvent : vous êtes entêté, « orgueilleux et ignorant. Adieu, je vais vous adorer. » Que l'anecdote soit vraie ou fausse, toujours est-il que dans le conclave de 1779, divisé en deux partis, Braschi ne l'emporta que parce qu'il ne parut pas plus redoutable à la faction qui voulait rétablir les jésuites qu'à celle qui prétendait maintenir l'œuvre de Clément XIV. Pie VI signala son avènement par quelques réformes et quelques bienfaits de détail, dont on ne pouvait contester l'utilité; mais bientôt entraîné par le désir orgueilleux d'attacher son nom à quelque grande fondation de magnificence, il s'occupa d'achever au Vatican un musée, commencé par son prédécesseur. On peut remarquer en passant que, depuis le commencement du seizième siècle, cette manie ruineuse a plus contribué à la ruine de la papauté que toute autre cause. Ce fut pour suppléer à l'impuissance du trésor public, épuisé par la folle et mondaine splendeur de leurs règnes, que ces pontifes, qui s'intitulaient *serviteur des serviteurs de Dieu*, se virent forcés de donner au trafic scandaleux des indulgences une exagération qui amena le schisme. Cette grande et terrible leçon, perdue pour les successeurs immédiats des Jules et des Léon X, fut encore plus inutile pour un esprit aussi étroit et aussi vain que l'était Braschi. Il voulut être un grand pape, et au lieu de mettre tous ses soins à restaurer l'autorité morale de la chaire de saint Pierre, que tant de causes diverses minaient de jour en jour, il s'embarqua dans la folle et gigantesque entreprise du dessèchement des marais Pontins. Le projet de rendre à la culture les vastes plaines connues sous ce nom, et qui sont l'une des plus belles parties de la campagne romaine, remonte aux plus beaux temps de la république; recommencé par César et par Auguste, il lassa l'opiniâtre volonté de ces maîtres du monde; plus tard Trajan n'y fut pas plus heureux, et plus tard encore un roi de ces belliqueux barbares qui avaient établi une domination toute nouvelle sur les débris des aigles des Césars, Théodoric, n'y réussit pas mieux. Les papes, comptant sur l'influence de leur mission divine, reprirent en sous-œuvre ces grands travaux entrepris à de si différentes époques, et les fastes du Vatican en comptaient cinq ou six qui avaient plus ou moins affaibli le patrimoine de saint Pierre, et compromis leur gloire dans cette infructueuse tentative, lorsque Braschi ceignit la tiare; qu'une faute si souvent renouvelée ait été recommencée par Pie VI, dans un temps où les ressources de Rome étaient si amoindries, cela seul atteste le peu de portée de son intelligence. Il alla lui-même, suivi de ses ingénieurs et de ses architectes, explorer le pays, et on le vit tracer le plan d'une ville et d'un nouveau musée qu'il voulait bâtir sur ce sol irrévocablement submergé sous des eaux infécondes. Enfin il échoua, et quand ce désastreux résultat fut constaté, les cris de détresse et les malédictions d'un peuple accablé d'impôts succédèrent aux flatteries des faiseurs de projets, qui avaient exploité la crédule ambition de Pie VI. Ce pape n'en persista pas moins dans cette fausse cause; et forcé d'abandonner les marais Pontins, il entreprit de remettre sur sa base le grand obélisque du Quirinal qui, depuis des siècles, gisait renversé. Ici le succès était moins difficile : mais les sarcasmes de Marforio et de Pasquin le lui firent expier : un matin l'on trouva ces mots écrits sur la base de l'obélisque : *Domine, dic ut lapides isti panes fiant.* Cette fausse et funeste direction imprimée aux sollicitudes administratives de son règne avait excité un mécontentement populaire, qui s'accrut encore lorsque dans un procès où la fortune de l'un de ses neveux était intéressée, Pie VI ne craignit pas de jeter dans la balance de la justice le poids trop décisif de son intervention personnelle. Après s'être ainsi aliéné l'amour et le respect de ses sujets immédiats, le malheur de ce pape voulut qu'il se rabaissât aussi dans l'estime du monde chrétien tout entier, par son voyage à Vienne en Autriche. Voici quel fut le motif de cette hasardeuse excursion : Joseph II, converti plus qu'aucun autre prince de son temps aux idées philosophiques qui commençaient alors à travailler les vieilles monarchies, et dominé peut-être par le souvenir de cette longue lutte de l'empire et du sacerdoce dans laquelle les papes avaient tant de fois abusé du levier immense qu'ils trouvaient dans la superstition et l'obédience du monde chrétien; Joseph II, à peine couronné, signait des décrets d'abolition contre les corporations monastiques qui infestaient ses états, et allait même jusqu'à toucher à des points de discipline ecclésiastique, en supprimant des fêtes et modifiant le rituel romain. Après un assez long échange de lettres et de négociations qui n'avaient abouti à rien, Pie VI s'imagina que sa présence ramènerait au giron de l'orthodoxie la plus parfaite le prince semi-schismatique, et, dans cette

persuasion, il entreprit de se rendre auprès de Joseph II. Mais bien que Pie VI fût doué des avantages extérieurs les plus remarquables, il n'était pas de ces souverains qui peuvent impunément descendre de leur piédestal et sortir du sanctuaire mystérieux où une admiration convenue les honore, pour se montrer de près aux regards des hommes. Toutefois le voyage du pontife fut brillant : il vit les peuples et leurs chefs prosternés à ses pieds. L'empereur lui-même et son frère Maximilien allèrent au devant de lui à une assez grande distance de la capitale, et lui prodiguèrent toutes les marques possibles de déférence et de respect ; mais sous ces vaines politesses, l'inflexible Joseph II cachait le dessein formel de ne pas céder à la moindre des prétentions du saint-siége. Pie VI, renvoyé par l'empereur à son ministre Kaunitz, toutes les fois qu'il voulait aborder le sujet de son voyage et trouvant le ministre Kaunitz encore moins maniable que l'empereur, reconnut qu'il était joué, et songea à son retour. Rentré à Rome, inutilement essaya-t-il de dissimuler sous le faste des paroles qu'il fit entendre en plein consistoire, l'étendue de son désappointement et l'amertume de son dépit. L'Europe entière jugea son voyage comme une démarche inconsidérée, funeste à la majesté du saint siége, et dont le résultat le moins fâcheux était encore d'avoir appauvri le trésor pontifical. Joseph II le démentait hautement en poursuivant ses projets de réforme. Cet exemple de l'un des plus puissants souverains de la chrétienté trouva un imitateur dans Pierre Léopold, alors grand duc de Toscane. La discussion qui s'émut à ce sujet entre ce prince et Pie VI ne tourna pas mieux pour Rome que les conférences de Vienne ; enfin la cour de Naples, conseillée par l'habile et ferme Tanucci, suivait le même exemple ; elle supprimait la cérémonie de la présentation de la haquenée, tradition d'un vasselage humiliant, et retranchait une partie des priviléges abusifs du clergé. Cette querelle avec Naples durait encore lorsque les premiers bruits de la révolution française troublèrent l'Europe, et elle fut terminée moyennant une transaction en vertu de laquelle les rois de Naples s'engageaient à remplacer la présentation de la haquenée par une somme de 500,000 ducats payée à leur avènement, sous le titre de pieuse offrande à Saint-Pierre. A ces débats, pour ainsi dire domestiques, succédèrent les explosions de ce volcan révolutionnaire qui devait en ensevelir la mémoire sous les débris même de la papauté. L'une des premières opérations de réforme de l'assemblée nationale, comme l'un des vœux les plus importants des états généraux, fut la législation nouvelle imposée à l'église de France, sous le nom de constitution civile du clergé. Pie VI, invité par une lettre de Louis XVI à sanctionner la détermination de ce monarque qui venait d'accepter cette constitution civile, aima mieux encourager par son refus la conduite des évêques refractaires qui, au nombre de trente, et forts de l'appui du souverain pontife, signèrent une protestation contre le décret de l'assemblée. Mais le torrent, emportant dans sa course cette résistance comme tant d'autres, ne laissa à Rome et à ses adhérents que le regret d'avoir contribué à la ruine de la monarchie, en irritant les intérêts avec lesquels, après trente ans, elle a finalement transigé. La nation alors était trop occupée de sa renaissance politique pour donner beaucoup d'attention au courroux du Vatican ; elle n'invoqua point, comme par le passé l'autorité parlementaire contre les brefs incendiaires du pape, et l'assemblée se contenta de les livrer à la publique dérision. Mais ce qui fut plus sérieux, les troupes françaises occupèrent le Comtat, qui échappa pour jamais à la domination de Rome. Le fanatisme de la population de cette capitale vengea bientôt, par un meurtre odieux, les injures du saint-siége. L'envoyé de la république auprès du pape, le malheureux Basseville, fut indignement assassiné. Le directoire fit envahir par une armée française les légations de Bologne et de Ferrare, et demanda avec la cession de ces deux territoires le paiement d'une contribution de guerre de 15,000,000. Pie VI se résignait à subir ces dures conditions, lorsque le directoire, comme par un ravisé, exigea également la rétractation des deux brefs fulminés contre la constitution civile du clergé. Cette demande en indignant l'orgueil du pontife, lui rendit quelque énergie, et il comprit parfaitement qu'en perdant le temporel, le plus sûr moyen de le ressaisir un jour tout entier était de conserver dans toute leur intégrité ses droits, ou du moins ses prétentions sur le spirituel. Encouragé dans cette résistance par l'appui secret de la cour de Vienne, Pie VI s'environna d'un appareil guerrier, fit flotter sur la tour du château Saint-Ange le vieux labarum, et promit la victoire à ses faibles milices comme à ses alliés. Ceci se passait en 1797, époque mémorable qui commença la gloire du jeune Bonaparte. Ce fut ce général qui exécuta la seconde invasion des Etats de l'Église. Le traité de Tolentino les démembra et imposa d'ailleurs au saint-siége les conditions les plus onéreuses. Rome ne put les supporter : une révolte organisée contre l'ambassade française éclata le 28 décembre 1797, et le général Duphot fut la plus illustre des victimes de ce soulèvement populaire. Le 18 janvier de l'année suivante, c'est-à-dire moins d'un mois après, s'accomplit une juste vengeance que les tardives soumissions de Pie VI avaient inutilement cherché à prévenir. Le général Berthier entra dans Rome, et la destruction du gouvernement papal fut mise à l'ordre du jour de son armée. Un consulat romain le remplaça. Pie VI vit tous ses cardinaux dispersés et proscrits ; quant à lui, transféré d'abord à Sienne et puis à l'Abbaye de S.-Cassiano, près de Florence, il fut enfin emmené hors des pays d'Italie, où sa présence n'eût jamais cessé d'être un sujet d'inquiétude et de trouble ; conduit à Valence dans l'ancienne province de Dauphiné, il y mourut, le 29 août 1799, succombant moins encore sous le poids des années (il avait quatre-vingt-deux ans) que sous celui des fatigues qu'il venait d'éprouver, et surtout des chagrins qui accablaient sa vieillesse. Pie VI avait créé soixante-deux cardinaux, parmi lesquels quatre seulement étaient français.

PIE VII (Grégoire-Barnabé-Louis **CHIARAMONTE**) naquit à Césène, le 14 août 1742, d'une famille qui voulait enter sa noblesse sur celle des Clermont de France. Il entra fort jeune dans un couvent de bénédictins, où il obtint la dignité abbatiale après avoir enseigné pendant quelque temps la théologie. Sa réputation de savoir et de vertu le fit bientôt désigner pour occuper le siége épiscopal de Tivoli, d'où il passa ensuite à celui d'Imola. Ce fut pendant sa résidence dans ce dernier évêché qu'il reçut de Pie VI le chapeau de cardinal, et que pour conserver l'administration de son diocèse, au milieu des bouleversements dont l'Italie était devenue le théâtre, en 1796, il sut donner à ses exhortations pastorales le caractère politique qui convenait aux circonstances. Les Français, maîtres de la Péninsule, y évoquaient l'ombre des vieilles républiques, et ne parlaient de conquérir les peuples que pour les rendre à la liberté. En présence de ces redoutables propagandistes, Chiaramonte, jaloux de se ménager leur bienveillance et leur appui, se souvint que l'Evangile renfermait toutes les maximes démocratiques que les vainqueurs de l'Italie inscrivaient sur leurs bannières, et il hésita d'autant moins à les attester, qu'elles pouvaient contribuer à prévenir les tentatives insurrectionnelles dont la responsabilité serait tombée sur lui, dans un pays où le fanatisme exerçait encore un si grand empire. C'est alors que parut cette fameuse homélie, dont M. Grégoire nous a donné une traduction française, avec le texte en regard, et qui a servi de justification aux prêtres vénérables dont le républicanisme s'appuye sur la lettre et l'esprit des livres sacrés. « Avec moi, mes chers frères, humiliez vous, disait l'évêque d'Imola, et baissez respectueusement les regards devant les inscrutables desseins de la divine Providence ; que la religion catholique soit l'objet le plus cher de votre cœur, de votre piété, de toutes vos affections : *ne croyez pas qu'elle choque la forme du gouvernement démocratique*. En y vivant unis à votre divin Sauveur, vous pourrez concevoir une juste espérance de votre salut éternel ; vous pourrez, en opérant votre bonheur temporel et celui de vos frères, opérer la gloire de la république et des autorités qui la régissent. L'obéissance chrétienne envers elles, l'accomplissement de vos devoirs, le zèle pour le bien général, seront, avec la grace divine, une nouvelle source de mérites pour

Digitized by Google

» arriver à ce royaume céleste, auquel vous invite le » divin enfant dont aujourd'hui nous célébrons la nais» sance glorieuse. *Oui, mes chers frères, soyez tous chré» tiens, et vous serez d'excellents démocrates.*» A la mort de Pie VI, le cardinal Chiaramonte se rendit à Venise, où le sacré collége devait s'assembler pour élire le nouveau successeur de saint Pierre, et rien n'annonçait à l'évêque d'Imola, prélat sans crédit et sans fortune, que le choix du conclave dût s'arrêter sur lui; mais il arriva cette fois, comme dans plusieurs autres élections, que la nullité, ou du moins l'apparence de la nullité, devint le premier titre des candidats auprès de factions rivales et également puissantes, qui cherchaient avant tout à s'exclure mutuellement pour éviter l'humiliation d'une défaite. Chiaramonte fut proclamé pape sous le nom de Pie VII, et comme si, nouveau Sixte-Quint, sa modestie lui eût pesé, il prit aussitôt le chemin de Rome pour aller s'installer au Vatican, sans vouloir entendre les conseils de ses anciens confrères, qui le pressaient de rester à Venise, et au mépris des instances de la cour d'Autriche, qui s'efforçait de le retenir dans ses états. La capitale du monde chrétien était alors au pouvoir d'une armée napolitaine, qui remplissait de terreur et de deuil le midi de l'Italie, en exerçant la plus affreuse réaction et les plus horribles vengeances contre les partisans de la domination et des idées françaises. Pie VII, sans se laisser intimider par la présence des troupes du roi de Sicile, prit généreusement sous sa protection des proscrits qui n'étaient coupables que d'avoir vu, comme l'évêque d'Imola, le code de la liberté dans l'Evangile, et sa détermination fut d'autant plus prompte que le sacerdoce avait fourni plusieurs victimes aux échafauds de Ferdinand. Cependant la sollicitude du saint-siége était alors spécialement fixée sur la France, qui depuis huit ans se trouvait séparée en quelque sorte du monde chrétien. Pie VII saisit avec empressement l'occasion de rétablir des relations directes et régulières avec le gouvernement de ce pays; il applaudit d'abord à l'avénement de Bonaparte, qui semblait demander au sacerdoce d'étayer son usurpation, et qui se faisait proclamer par ses journaux le restaurateur des autels. Quant cet homme prodigieux descendit une troisième fois en Italie pour y ruiner définitivement les espérances et les forces de l'Autriche dans les champs de Marengo, le pape consentit à ouvrir des négociations avec l'heureux vainqueur, et bientôt un nouveau concordat fut signé à Paris, en 1801, entre la république française et la cour de Rome. On peut remarquer, dans cette réconciliation officielle de la France avec l'église, une foule de réticences adroitement calculées par les deux parties contractantes, pour laisser intactes des prétentions qu'elles n'auraient pu discuter réciproquement sans risquer une éclatante rupture, et rendre tout-à-fait impossible la transaction solennelle dont elles avaient également besoin: car le premier consul, tout jaloux qu'il était de s'appuyer sur la religion, n'était pas homme à courber son front superbe sous le joug de la thiare, et il n'avait nullement envie de reconnaître au successeur des Boniface et des Grégoire la suprématie que ces fiers pontifes avaient voulu exercer sur les rois: de son côté, Pie VII, avec le désir ardent de ramener un vaste empire à sa domination spirituelle, et avec la ferme résolution de céder à la force des circonstances, pour arriver à un grand résultat, tout ce qui serait compatible avec la dignité de sa triple couronne: Pie VII ne pouvait ni ne voulait rien abandonner des vieilles prérogatives de la papauté. Ainsi l'un et l'autre se trouvaient également disposés à éviter soigneusement de s'expliquer sur les limites précises des deux puissances, et tout ce qui aurait pu soulever cette question délicate fut prudemment renvoyé à des arrangements ultérieurs. Mais le concordat n'était qu'une déclaration de principes, qu'une espèce de profession de foi politico-religieuse par laquelle le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se promettaient mutuellement de vivre en paix, et stipulaient sommairement les conditions les plus générales de cette bonne intelligence. Pour obtenir quelque résultat dans l'application, cet acte devait être interprété, expliqué, développé par des lois secondaires et des réglements, et c'était là qu'allait éclater l'antagonisme mal éteindu de l'autorité civile et du sacerdoce. Bonaparte déclara qu'il prétendait que les prêtres se constituassent, par la prestation du serment civique, citoyens français avant tout, c'est-à-dire sujets directs et absolus de son gouvernement: Pie VII prétendit au contraire qu'en matière de discipline ecclésiastique, les membres du clergé n'avaient point d'autres supérieurs que les évêques, et ne pouvaient reconnaître d'autre souveraineté que celle du saint-siége. Alors s'affaiblirent les démonstrations amicales entre le pape et le consul; mais, en 1804, celui-ci, fatigué du rôle modeste de premier magistrat d'une république, et voulant rétablir à son profit l'empire de Charlemagne, imagina de donner à son élévation un caractère sacré, et de l'entourer, à l'exemple des anciens rois, des pompes et des solennités de la religion. Pour que cette consécration fût plus imposante et plus auguste, et qu'elle laissât des traces plus profondes dans l'esprit des peuples, il desira que le souverain pontife lui-même versât l'huile sainte sur son front, et il annonça en conséquence quelque disposition à faire des concessions au saint-siége. Pie VII, soit qu'il crût à la réalisation des promesses de Napoléon, soit qu'il voulût saisir seulement l'occasion de faire constater la nécessité de sa sanction pontificale, dans la promotion des puissances temporelles, par un conquérant redoutable, héritier d'une révolution qui avait nié et détruit l'empire du sacerdoce; Pie VII consentit à venir poser lui-même la couronne sur la tête du nouveau monarque, et il écrivit à tous les princes et dignitaires de l'église, non-seulement pour leur apprendre sa détermination, mais encore pour engager ceux d'entre eux qui étaient nés Français à faire leur acte de soumission au chef de la quatrième dynastie. C'est alors que le cardinal Maury, docile aux ordres du vicaire de Jésus Christ, déserta la cause des Bourbons pour se jeter dans la cour de Bonaparte. Pie VII, avant de se mettre en route pour la France, tint un consistoire dans lequel il communiqua les missives que l'empereur des Français lui avait adressées, et il s'efforça de faire partager à son conseil les espérances qu'il en avait conçues pour la prospérité de la religion. Parti de Rome le 2 novembre, il arriva le 26 du même mois à Fontainebleau, où l'attendait Napoléon. Sur son passage, le pape ne recueillit que des témoignages d'empressement et de vénération, ce qui lui découvrit l'avantage qu'il pourrait tirer, dans ses démêlés avec Napoléon, de l'espèce de réaction religieuse qui s'était opérée en France. Mais une fois présenté à ses peuples par le saint-père, comme l'*oint du Seigneur*, l'empereur ne se montra plus aussi facile dans la conclusion de ses arrangements définitifs avec la cour de Rome, et Pie VII quitta Paris sans avoir rien obtenu. A cette déception vinrent bientôt se joindre d'autres griefs, qui ne pouvaient manquer d'amener tôt ou tard une rupture ouverte entre le gouvernement français et le saint siége. La Marche d'Ancône fut d'abord envahie par le général Saint-Cyr, et les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo passèrent ensuite à Talleyrand et à Bernadotte. En 1806 la création du royaume d'Etrurie et l'incorporation des Marches au royaume d'Italie, achevèrent de porter le trouble et l'affliction dans l'ame de Pie VII, en lui inspirant des craintes sérieuses sur le sort des états romains. Il fit adresser d'impuissantes protestations, qu'il envoya même à l'empereur, afin de l'amener à s'expliquer sur ses desseins ultérieurs relativement à ses propres domaines. «Je les respecterai, lui répondit Napoléon, à condition que vos ports seront fermés aux » Anglais, et vos places ouvertes à mes soldats, chaque » fois que l'Italie sera menacée d'une invasion étran» gère.» Le pape repoussa ces conditions, en disant qu'elles étaient contraires à la mission divine et pacifique qu'il tenait d'en haut: il ajouta que s'il ne pouvait prendre l'attitude hostile avec aucune puissance de la terre, il devait surtout s'en abstenir à l'égard de l'Angleterre dont les vengeances retomberaient sur les malheureux catholiques d'Irlande. Napoléon s'irrita de cette réponse, et menaça publiquement le légat de faire occuper militairement le patrimoine de saint Pierre si on lui refusait plus longtemps la satisfaction qu'il exigeait. Pie VII, instruit de cette résolution, dédaigna d'en conjurer l'accomplissement par des actes de condes-

cendance et de faiblesse, et s'abandonna courageusement à l'orage qui grondait sur sa tête plutôt que de compromettre la dignité du pontificat. Il ordonna au cardinal Caprara de cesser toute fonction diplomatique auprès du gouvernement français dès que les agents de ce gouvernement tenteraient d'exécuter les desseins hostiles annoncés par l'empereur, et il ne craignit pas de menacer, à son tour, ce superbe potentat *de faire usage de la force que le Dieu tout-puissant avait mise dans ses mains*, s'il portait une main sacrilége sur le domaine de l'église. Certes, Napoléon, avec toute la force de volonté et d'intelligence dont il était doué, ne devait pas beaucoup redouter, au 19e siècle, les foudres ultramontaines, dont on avait pu dire impunément, sous la vieille monarchie, *qu'elles gelaient en passant les Alpes*. Cependant, quoique fermement décidé à punir le pape de ses résistances, et tout impatient qu'il était d'accomplir ses projets en Italie, il crut devoir ajourner l'explosion de son ambitieuse colère jusqu'à la fin de la nouvelle guerre que le cabinet de Saint James venait de lui susciter en Allemagne : mais la victoire, encore inséparable de ses aigles, l'ayant bientôt conduit dans Vienne, il décréta, sur les ruines de la puissance autrichienne, la réunion des états romains à l'empire français, et chargea le général Miollis, qui déja gouvernait militairement la capitale du monde chrétien, de faire exécuter cette importante mesure. Du fond du palais Quirinal, où il subissait depuis quelque temps une espèce de blocus, Pie VII ne manqua pas de protester contre cette spoliation. Craignant qu'il ne s'en tînt pas à cette vaine démonstration d'inflexibilité et de courage, et que sa présence dans Rome ne devînt la cause d'un soulèvement, les lieutenants de l'empereur usèrent des pleins pouvoirs qui leur avaient été confiés : et, agissant sans doute dans les limites de leurs instructions, ils concertèrent entre eux l'enlèvement du pape. Le général Radet fut chargé de l'exécution de ce plan; il investit, à cet effet, le Quirinal dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, et suivi d'une poignée de soldats, parvint à surprendre Pie VII dans son cabinet. Sans manquer aux égards qui étaient dus au caractère du pontife, l'officier lui déclara qu'il devait renoncer à son pouvoir temporel sur les états de l'église, ou se résigner à vivre loin de Rome. « Simple administrateur » du patrimoine de saint Pierre, répondit le pape, je » ne puis disposer d'un bien qui ne m'appartient pas. » — Dans ce cas, reprit le général Radet, j'ai ordre de » vous emmener hors de Rome. » Et cette nuit là même, cet ordre fut exécuté. Pie VII resta calme et inébranlable dans ces tristes conjonctures; il se laissa conduire à Savone, lieu marqué pour son exil : et de cette résidence, fulmina contre Napoléon et ses adhérents une bulle d'excommunication, dont le gouvernement impérial s'efforça d'arrêter la propagation. Cependant les affaires ecclésiastiques de France souffraient beaucoup de ce divorce éclatant de la papauté avec le chef de l'empire. Plusieurs évêques écrivirent à Pie VII, d'autres se rendirent auprès de lui pour tâcher de mettre un terme à la situation fâcheuse de l'église gallicane; mais le vénérable captif refusa d'écouter toute proposition d'accommodement, et répondit avec dignité que tant qu'il ne serait pas libre, il ne pourrait entrer en négociation ou traiter avec les puissances temporelles. Lors de son départ pour l'expédition de Russie, Napoléon, qui avait demandé vainement à l'épiscopat français et italien de résoudre en sa faveur les difficultés réels entre lui et la cour de Rome, et qui avait voulu faire ratifier dans un concile, comme dans le sénat et le corps législatif, sa conduite envers le pape; Napoléon jugea prudent de retirer cet auguste prisonnier du voisinage de sa capitale, et le fit transférer à Fontainebleau, où il vint le voir l'année suivante, après les désastres de Moscou, pour lui proposer une nouvelle transaction. Pie VII, qui avait résisté héroïquement au vainqueur de l'Europe tandis qu'il était au faîte de la gloire, ne devait pas condescendre à ses vœux lorsque sa fortune commençait à pâlir et qu'une épouvantable déroute pouvait faire présager sa chute. Napoléon s'offensa plus que jamais des refus du pontife, dans lesquels il voyait peut-être la prévision de nouveaux malheurs, ou du moins l'intention d'exploiter ses revers déja essuyés, et de se prévaloir de l'affaiblissement de sa puissance. Il dissimula néanmoins ses ressentiments pour ne pas se jeter dans les embarras d'une querelle religieuse, au moment où l'Europe armé se précipitait sur les frontières de son empire, et il se vit encore obligé de renvoyer à des temps plus propices la satisfaction de son orgueil blessé. Mais cette fois la victoire ne lui permit pas, comme sous les murs de Vienne, d'accomplir ses vengeances sur l'inflexible successeur de Hildebrand. Vaincu à Leipsick et abandonné de ses derniers alliés, il dut moins songer à exercer de nouvelles persécutions contre un vieillard qui possédait un immense ascendant sur une partie de la population de la France, qu'à réparer ses torts dans l'intérêt de sa propre popularité, et il permit en effet à Pie VII de retourner librement dans ses états, que venaient d'occuper les troupes de Murat, alors rangés sous les drapeaux de la coalition. Le 23 janvier 1814, le pape sortit de sa prison de Fontainebleau, et traversa les provinces de l'est et du midi de l'empire pour se rendre en Italie. Son voyage fut un triomphe presque continuel : le peuple des villes et des campagnes accourait en foule pour le voir et pour lui demander les graces dont il avait la suprême dispensation. On raconte qu'aux environs de Narni, un pauvre malade s'étant traîné douloureusement jusqu'à sa voiture, le supplia de le guérir par la toute puissance qu'il avait reçu du ciel; et l'on ajoute que le vicaire de Jésus-Christ évita de lui répondre en se tournant du côté de l'officier qui était à sa portière, et auquel il adressa cette réflexion singulière : « Général, voyez si ce peuple est fait pour » l'indépendance que vous voulez lui donner. » Arrivé à Rome, Pie VII ne se laissa point séduire par l'empressement et les manières obséquieuses du roi de Naples qui avait compté sur la cession des *Marches*, et il refusa sans hésiter à Joachim ce qu'il n'avait jamais voulu accorder à Napoléon. Après la déchéance de ce dernier potentat, le gouvernement papal, malgré la modération personnelle du pontife et l'influence du cardinal Consalvi, qui opposait sa prudence et ses lumières au fanatisme de quelques-uns de ses collègues; le gouvernement papal ne sut pas se défendre de l'impulsion réactionnaire qui se fit sentir alors d'un bout de l'Europe à l'autre, et dont le cardinal Maury fut victime. En 1815, lors du passage de l'armée napolitaine que Murat conduisait dans la Haute-Italie pour y combattre les Autrichiens, Pie VII se rendit aux instances de la cour de Vienne, abandonna sa capitale, et sembla fuir devant le roi Joachim, dont il dépopularisa ainsi l'entreprise, après avoir paru un instant disposé à l'approuver. Il se retira d'abord à Florence, puis à Gênes : la déroute de l'armée napolitaine et la déchéance de Murat le ramenèrent bientôt à Rome. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 20 août 1823, il a gouverné paisiblement l'église, satisfait d'avoir fait triompher les prétentions pour lesquelles il dévora tant de dégoûts et d'amertume, et brava hardiment le dominateur altier qui avait courbé plus d'un roi sous son joug. On a reproché à Pie VII le rétablissement des jésuites, et l'on s'est même étonné qu'une mesure jugée si désastreuse pour les princes et pour les peuples ainsi que pour la religion, ait été prise par un pontife d'un esprit aussi sage et aussi éclairé. Au premier aspect, il semble en effet que si la gloire de Ganganelli devait être répudiée un jour par quelqu'un de ses successeurs, ce n'était pas à l'évêque d'Imola que semblait réservée une pareille tâche : mais si l'on réfléchit que Chiaramonte, pendant tout le cours de son pontificat, s'est montré l'un des plus opiniâtres défenseurs de la suprématie papale, et qu'il a été le héros et le martyr de l'ultramontanisme contemporain, on ne sera plus autant surpris qu'il ait appelé à son aide une milice aussi puissante que celle de Loyola et aussi dévouée au saint-siége, dans un moment où le clergé séculier, dans la plupart des états catholiques, rêvait ou faisait des institutions civiles, et parlait d'église nationale et de libertés religieuses, tandis que d'un autre côté, le doute, l'esprit d'examen, le protestantisme et les idées philosophiques ruinaient de plus en plus le crédit de la puissance théocratique de l'évêque de Rome. Au reste, les mêmes écrivains qui l'ont blâmé d'avoir res-

suscité la fameuse compagnie de Jésus, le louent de la générosité qu'il montra envers quelques proscrits, et surtout à l'égard de plusieurs membres de la famille de Napoléon. Nous sommes loin de vouloir contester la légitimité de ces éloges; mais nous ferons observer cependant que parmi les personnages de la famille de Bonaparte, accueillis à Rome, se trouvaient le prince Lucien, persécuté par son frère en même temps que le chef de la chrétienté, et le cardinal Fesch qui, dans le concile de 1811 qu'il présidait, comme durant toute sa carrière épiscopale, manifesta le zèle le plus ardent pour les intérêts de la papauté, et qui a le premier importé le jésuitisme en France pendant son administration du diocèse de Lyon. Cette remarque fera peut-être considérer comme moins extraordinaire l'hospitalité accordée par Pie VII à quelques parents de son illustre persécuteur.

PIERRES (Philippe-Denis), premier imprimeur du roi, né à Paris, en 1741, d'une famille qui exerçait la librairie depuis deux cents ans, fut reçu, en 1768, imprimeur à Paris, sur la démission de P.-G. Lemercier, son grand-oncle. Il se distingua bientôt par la beauté des ouvrages sortis de ses presses, et fit preuve d'une grande connaissance de l'histoire et des procédés de son art. L'académie des sciences l'engagea, en 1774, à rédiger *l'Art de l'imprimerie*, pour la collection des arts et métiers. Il recueillit à cet effet beaucoup de livres de portraits, de mémoires, et employa tous ses loisirs à cet ouvrage important qu'il n'a pas terminé. Le roi de Pologne le chargea, en 1782, de donner le plan d'une bibliothèque que ce prince voulait établir à Varsovie, et il le gratifia d'une médaille d'or, dont le revers portait le mot *Merentibus*, surmonté de trois couronnes. Il présenta, en 1784, à Louis XVI, le modèle d'une presse de son invention, que ce monarque apprécia et qu'il l'engagea à exécuter en grand. Elle obtint les suffrages de l'académie des sciences, et fut perfectionnée depuis. Il imagina une seconde presse qui n'a ni jumelles, ni train, ni étançon, et supérieure à toutes les autres. Pierres exécutait fort adroitement les modèles de ses machines, avait à ses gages des ouvriers qui travaillaient sous sa direction, et voyait son atelier fréquenté par les hommes les plus distingués de la France et de l'étranger. Francklin, qui l'estimait beaucoup, lui confia son petit-fils pour l'instruire des principes de la typographie, et l'invita à s'occuper du perfectionnement des procédés du polytypage. Il avait l'espoir de réussir, malgré des essais infructueux, quand il fut obligé d'interrompre ses travaux. Il eut, en 1787, l'ordre d'établir une imprimerie à Versailles, pour le service des notables, et en 1788, un arrêt du conseil l'autorisa à exercer dans cette ville, en récompense de ses services. La révolution l'ayant privé de son état et de sa fortune, il se mit sur les rangs pour succéder au directeur de l'imprimerie du gouvernement, Boy-Laverne, qui venait de mourir; mais malgré ses titres et ses protecteurs, on lui préféra M. Marcel, qui avait accompagné le premier consul en Egypte. Pierres, en 1807, accepta, pour exister, une place dans le bureau des postes de Dijon. L'académie de cette ville se l'associa, et ses membres ne négligèrent rien pour le consoler de ses pertes. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 18 février 1808, âgé de soixante-sept ans. Il était membre des académies de Lyon, Orléans et Rouen, et eut part à la rédaction du *Catalogue hebdomadaire des livres nouveaux qui se publient en France et chez l'étranger*. Ce journal bibliographique commencé, en 1763, par Belle-Pierre de Neuve-Eglise, a été continué par Pierres, depuis 1774, jusqu'en 1789. Il a donné aussi une édition estimée du *Lexicon* de Schrevelius, 1767, 2 vol. in-8°; divers articles dans les journaux, parmi lesquels on cite une *Lettre à Fréron sur le Salluste* stéréotypé par Ged, en 1739; une autre lettre sur des essais de *Polytypage dans le Journal de Paris*, mai 1788; enfin, la *description d'une nouvelle presse d'imprimerie*, 1786, in-4°.

PIETRO (Michel di), né à Albano, le 18 janvier 1747, fut élevé dans le séminaire épiscopal de cette ville, et alla terminer ses études à Rome, où il soutint avec succès une thèse publique sur la théologie. Il obtint peu de temps après, dans l'université grégorienne et dans l'archi-gymnase romain, une chaire d'histoire ecclésiastique et de droit canon. Pie VI le nomma secrétaire d'une congrégation, créée au sujet du synode de Pistoie, tenu par l'évêque Ricci, et dont les décisions favorisaient les jansénistes. Il concourut, en 1794, avec le savant Gerdil, à la rédaction de la bulle *Auctorem fidei* contre ce synode, écrivit aussi un mémoire contre la même assemblée, et parvint successivement aux dignités d'évêque d'Isaura, *in partibus*, de consulteur de l'inquisition, d'examinateur du clergé et de camérier d'honneur du pape. Pie VI, en s'éloignant de Rome, en 1798, l'institua délégué apostolique, et il eut à traiter des points fort délicats; on cite de lui, une *Lettre à l'évêque de Grasse*, et une *Décision sur le serment de haine à la royauté, exigé des prêtres français*. Pie VII le fit patriarche de Jérusalem et cardinal le 23 février 1801, mais sa nomination ne fut rendue publique que le 9 août 1802. En 1804, il accompagna le pape qui allait sacrer Napoléon, fut ensuite préfet de la propagande, se trouva souvent appelé lors des discussions qui s'élevèrent entre le pontife et l'empereur, et eut part à plusieurs des écrits qui parurent alors. Pie VII, forcé de quitter Rome en 1809, l'avait établi son délégué, mais di Pietro ne tarda pas à être mandé à Paris, d'où il continua à donner ses ordres pour les affaires de l'église. *Les Mémoires de Napoléon*, tome 1er, publiés par M. de Montholon, l'accusent d'avoir voulu mettre sur les sièges vacants des vicaires apostoliques, ce qui indisposa fortement l'empereur contre lui. Ce prélat l'aigrit encore davantage en refusant d'assister à la cérémonie religieuse du mariage de ce prince avec Marie-Louise. Aussi fut-il exilé avec ses deux collègues italiens, privé de ses revenus, avec défense de porter les insignes de son rang, et relégué à Sémur (Côte-d'Or), ainsi que les cardinaux Gabrielli et Oppizonni. On l'accusa aussi d'avoir rédigé le bref adressé au cardinal Maury, en 1810. De Sémur les prisonniers passèrent au donjon de Vincennes, d'où ils ne sortirent qu'en 1813, pour aller rejoindre le pape à Fontainebleau. En janvier 1814, on les sépara de nouveau; mais les événements politiques les délivrèrent bientôt. Le cardinal Pietro, de retour à Rome, devint grand pénitencier, préfet de l'Index, cardinal évêque en 1816, et fut préconisé évêque d'Albano, le 8 mars de la même année. De ce siège, le souverain pontife l'appela à celui de Porto et Sainte-Ruffine réunis. Il était sous-doyen du sacré collège, lorsqu'il termina sa carrière le 2 juillet 1821. Ses obsèques eurent lieu à Saint-Charles des PP. Barnabites; son corps fut ensuite transféré à Albano et enterré à la cathédrale de cette ville suivant le désir qu'il en avait exprimé dans son testament. M. di Pietro était regardé comme une des lumières du sacré collège pour ses connaissances théologiques et sa capacité dans les affaires administratives.

PIEYRE (Pierre-Alexandre), auteur dramatique, né à Nîmes, le 8 avril 1752, fit ses études à Paris, et revint dans sa ville natale, où il travailla jusqu'à l'âge de trente ans dans la maison de commerce de son père. Mais se sentant plus de goût pour la littérature dramatique que pour les affaires : il composa une comédie en cinq actes en vers, *l'Ecole des pères*, qu'il fit représenter à Nîmes et à Montpellier, en 1782. Encouragé par le succès qu'elle y obtint, il vint à Paris et la fit recevoir au Théâtre-Français, où elle fut jouée en 1787. Elle eut quarante représentations, et valut à l'auteur, de la part du duc de Duras, au nom du roi et de la reine, une lettre de félicitation, accompagnée d'une riche épée, sur la poignée de laquelle étaient gravées les armes de France avec ces mots: *don du roi à M. Pieyre*, auteur de *l'Ecole des pères*, 1er février 1788. Cette pièce intéressante, morale, et toujours bien accueillie à ses différentes reprises, dut une partie de son succès à un trait frappant qui a toujours produit la même impression. Au moment où le fils ouvre le secrétaire de son père, pour s'emparer de l'argent, il trouve un billet ainsi conçu : *acceptez, ne dérobez pas*. M. Pieyre l'a dédiée à S. A. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, alors âgé de quatorze ans. Destiné à être attaché à la personne de ce prince, dont l'éducation n'était pas encore ter-

Digitized by Google

minée, il fut dès lors regardé comme tenant à la maison d'Orléans: et à la fin de 1790 il eut son logement au Palais-Royal, à côté de celui du jeune duc. Il le suivit à sa garnison de Vendôme, en juin 1791, puis à Valenciennes et à Metz, d'où il revint après le combat de Valmy, en 1792. Ayant épousé, au mois d'octobre, la veuve du poète Barthe, il ne put suivre le prince dans la Belgique. Il alla passer l'hiver à Nîmes avec sa femme, et au printemps il l'emmena à la campagne à quinze lieues de cette ville. Ils y vécurent loin de la tourmente révolutionnaire, mais non sans inquiétudes. Après la mort de Robespierre, M. Pieyre résida quelques années encore dans le département du Gard. Ce ne fut qu'en 1799 qu'il vint se fixer à Paris. Il y publia une comédie, *la Maison de l'oncle*, en cinq actes, en vers, refusée par les comédiens français, à cause de quelques ressemblances pour le fonds du sujet avec *le Vieux célibataire* de Collin d'Harleville. Cette pièce est précédée d'une dédicace en vers au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, et d'une préface où l'on voit que l'auteur, réduit à la condition de rentier, se voyait à regret frustré dans son espérance sur le produit des représentations de sa comédie. Malgré les échecs qu'avait éprouvés sa fortune, M. Pieyre ne rechercha aucune place, et préféra jouir de son indépendance. Ayant perdu sa femme, en 1806, il se retira auprès de son frère, préfet à Orléans, et il partagea sa résidence entre cette ville et Paris, jusqu'à la restauration. La bienveillance qu'il retrouva chez le duc d'Orléans aurait pu lui être avantageuse si son âge et son aversion constante pour les affaires ne l'eussent détourné d'entrer dans l'administration de ce prince. Désirant toutefois cultiver les bontés de cette famille, il consacra ses loisirs aux intérêts de mademoiselle d'Orléans, qui, lorsque l'accroissement de son héritage lui permit de se former une maison, lui donna le titre de secrétaire de ses commandements, mais en remettant le soin des affaires en d'autres mains. M. Pieyre occupe encore aujourd'hui cette place avec un logement au Palais Royal. Associé de l'institut dès l'année 1796, il est depuis 1818 correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il est aussi membre des académies de Nîmes et de Montpellier. Il a publié: 1° *l'Ecole des pères*, comédie en cinq actes, en vers, 1788, in-8°; 2° *les Amis à l'épreuve*, comédie en un acte, en vers croisés, jouée en 1787, au théâtre Français, 1788, in-8°: 3° *Vers adressés à monseigneur le duc de Chartres*, à l'occasion de son baptême, 1788, in-8°; 4° *la Maison de l'oncle*, comédie en cinq actes, en vers, 1799, in-8°: 6° *Pièces de théâtre*, 1808, in-8°; et avec un nouveau frontispice, 1811. Elles sont au nombre de sept: *l'Ecole des pères*, *les Amis à l'épreuve*, *la princesse d'Elide*, de Molière, mise en trois actes et continuée en vers. M. Auger parle avec éloge de ce travail dans son commentaire sur Molière. La pièce a été tirée à part. *Le Philosophe amoureux*, comédie en trois actes, en vers, réduit d'après les *Philosophes amoureux* de Destouches; *le Garçon de cinquante ans*, en vers, même pièce que *la Maison de l'oncle*; *Orgueil et Vanité*, comédie en trois actes, en vers, qu'il ne faut pas confondre avec une pièce de Souque qui porte le même titre que celle de M. Pieyre: celle-ci, reçue depuis plusieurs années à l'Odéon, n'a pas encore été représentée; *l'Intrigue anglaise*, comédie en cinq actes, en vers. 6° *La Famille anglaise*, en cinq actes, en vers, jouée à l'Odéon, en 1809, in-8°. Cette pièce, la même que la précédente, eut douze représentations. Elle offre des beautés dans le plan, dans l'intrigue et dans le style. 7° *La Naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques* de Lucet); 8° *la Veuve mère*, comédie en un acte, en vers, 1825, in-8°, non représentée. M. Pieyre, celui de nos auteurs dont la manière se rapproche le plus de celle de Destouches, est dégoûté depuis longtemps des intrigues de coulisses; et ne voulant pas s'abaisser à faire la cour aux comédiens, il a renoncé à travailler pour le théâtre, et n'a pas même cherché à faire remettre *l'Ecole des pères*, injustement mise en oubli depuis dix ans.

PIEYRE (le baron JEAN), frère puîné du précédent, né à Nîmes, d'une famille protestante, le 4 février 1745, fit de bonnes études, et montra des dispositions précoces pour la poésie. A quatorze ans, il mit en vers *le Français à Londres*, de Boissy, y fit des changements, et en supprima les rôles de femmes pour qu'elle fût représentée au collège. Passionné pour les beaux-arts, il voyagea en Italie dans les années 1779 et 1780, fut reçu, à Rome, membre de l'académie des Arcades, et à son retour fut admis à l'académie royale de Nîmes. Il était associé d'une maison de commerce en gros de draperie, dont son père était le chef, mais sans renoncer à son goût pour les lettres; et il avait même fait recevoir par les comédiens français, à Paris, une comédie en cinq actes, en vers, lorsque la révolution l'obligea de laisser de côté et les lettres et le commerce. Il en adopta les principes en homme éclairé, fut électeur en 1789, membre du directoire du département du Gard en 1790, et député à l'assemblée législative en 1791. Il y parut rarement à la tribune, mais il se fit avantageusement connaître dans les comités. Après le 10 août 1792, il dut partager les craintes des membres qui avaient siégé comme lui au côté droit. Il retourna à Nîmes, où il venait d'être nommé membre du bureau de conciliation. Il remplit ces utiles et paisibles fonctions et celles de président du même bureau pendant les orages révolutionnaires. Après le 9 thermidor (1794) il fut nommé membre, puis procureur-syndic du district de Nîmes; en 1798, administrateur du département du Gard, dont il devint président à la fin de 1799. Dès l'institution des préfectures, en 1800, il fut appelé à celle de Lot-et-Garonne, et en 1806 il obtint celle du Loiret sans l'avoir demandée. Proposé deux fois pour candidat au sénat-conservateur par les collèges électoraux de Lot-et-Garonne et du Gard, il continua ses fonctions administratives à Orléans avec autant de zèle que d'intégrité. La *Biographie des vivants* de Michaud reproche à M. Pieyre d'avoir fait arrêter, en avril 1814, le colonel Saint-Simon et un officier d'état-major anglais, envoyés par le gouvernement provisoire à l'armée du maréchal Soult dans le midi, pour lui annoncer la cessation des hostilités, de les avoir dirigés sur Blois où s'était réfugiée la régence impériale, et d'avoir ainsi, en quelque sorte, assumé la responsabilité du sang répandu à la bataille de Toulouse, qui n'aurait peut-être pas eu lieu sans le retard qu'éprouva le voyage de ces deux agents: mais le fait est faux, M. Pieyre ne fit arrêter personne. Ce fut le cordon établi par Joseph Napoléon qui intercepta les communications entre Paris et les départements du midi. Dès que M. Pieyre eut connaissance du rétablissement des Bourbons, il s'empressa de proclamer leur gouvernement, le 9 avril, à Orléans, où Marie-Louise se trouvait alors, et deux jours avant l'abdication de Napoléon. Remplacé le 28 dans sa préfecture par le baron de Talleyrand, il se retira d'abord à Paris, et puis à Nîmes. Pendant les *cent jours* de 1815, il fut élu par l'arrondissement du Vigan député du Gard à la chambre des représentants; mais il envoya au président de la chambre sa non-acceptation; il était alors revenu à Paris, où il résida depuis cette époque avec sa famille. Membre de la légion d'honneur dès la création de cet ordre, M. Pieyre avait reçu de Napoléon, en 1811, le titre de baron qui lui a été conservé par Louis XVIII, et en 1824 il a institué un majorat pour transmettre ce titre à ses enfants. Habile administrateur, il joint à des connaissances étendues en littérature un talent très remarquable pour l'improvisation des vers de société. Il a composé aussi plusieurs comédies, des discours académiques, des mémoires, etc.: mais quoiqu'il continue à cultiver paisiblement les lettres sur la fin de sa carrière, il n'a rien encore publié. — Son fils ADOLPHE-JEAN-JACQUES PIEYRE, né à Nîmes, en 1783, auditeur au conseil d'état, puis sous-préfet à Nîmes, en 1811, a donné sa démission, en 1814, pendant les cent jours, et s'est aussi fixé à Paris pour l'éducation de sa famille.

PIGAULT-LEBRUN (GUILLAUME-CHARLES-ANTOINE), né à Calais, le 8 avril 1753, de M. Pigault de l'Epinoy, président en cette ville, fit ses études au collège de Boulogne-sur-Mer, dirigé par les oratoriens. Dès qu'il les eut terminées, ses parents, qui le destinaient au barreau, l'envoyèrent à Paris pour y faire son droit; mais

Digitized by Google

la vivacité de son caractère et l'activité de son esprit l'éloignèrent de cette profession sérieuse. M. Pigault, après avoir hésité sur le choix d'un état, se détermine enfin pour la littérature. Ayant beaucoup vécu dans le monde et beaucoup observé, il fit ses ouvrages avec ses études de société; mais ses peintures, auxquelles on ne peut refuser le mérite d'une reproduction piquante et spirituelle des mœurs de son temps, portent aussi l'empreinte des réminiscences d'un autre temps, d'autres mœurs et d'une autre littérature. Il résulte de ce mélange, des tableaux qui appartiennent à la-fois à deux époques différentes, savoir la fin de la monarchie en décadence, et les aspects nouveaux et étranges du chaos social qui servit de transition entre l'ancien régime et celui qui naquit de la révolution. Quoique doué d'une sensibilité profonde, et capable au plus haut degré de l'entente du drame pathétique, M. Pigault sembla cependant avoir de préférence ambitionné l'art des effets comiques; mais il est plaisant par système, et dramatique et attendrissant par instinct; de là vient qu'un roman qui commence souvent de la manière la plus grotesque et la plus bouffonne se termine par des tableaux d'un caractère grave et qui excitent l'émotion la plus vive; tels sont *l'Enfant du carnaval*, *Angélique et Jeanneton*, et même *les Barons de Felsheim*. Les compositions de M. Pigault ont acquis une popularité incroyable, ce qui s'explique moins encore par les qualités que nous venons de lui reconnaître que par le talent et la verve avec lesquels il rend les scènes populaires; mais sa facilité dans ce genre est devenue l'écueil le plus fréquent contre lequel il a échoué. A force de vouloir être naturel et vrai, il devient souvent trivial, ce qui lui fait contester par des appréciateurs d'un goût délicat et sévère le rang que lui assignent sans contredit la fécondité et l'originalité de son imagination. Indépendamment de ses romans, M. Pigault est auteur de plusieurs comédies restées au théâtre, et dont les sujets ont souvent été puisés dans ses romans. Il a éprouvé à l'époque avancée de sa carrière le besoin de mettre du sérieux dans ses travaux, et il a entrepris une *Histoire de France*. Dans le choix d'un tel sujet, il avait à vaincre, pour arriver au succès, la prévention née du genre de compositions dont il s'était occupé jusque là; aussi, malgré ses consciencieux efforts, n'en a-t-il point encore triomphé. Cependant cette *Histoire de France* est pleine de recherches, et les appréciations de l'auteur sont marquées au coin d'une grande impartialité; sa narration est élégante, facile, animée; son style toujours pur, et souvent d'une précision énergique qui rappelle la manière des plus grands maîtres. On voit avec plaisir que M. Pigault n'a pas cessé d'être de l'école historique et littéraire de Voltaire, et qu'il n'a point avec un lâche pédantisme renié les dieux de ce 18e siècle, aujourd'hui en si grand discrédit. Après avoir perdu, vers 1824, une place d'inspecteur des salines qu'il occupait depuis longtemps, et avoir vu saisir et condamner quelques uns de ses romans, *l'Enfant du Carnaval* entre autres, qui circulait librement depuis plus de trente ans, il se retire à Valence, en Dauphiné, auprès de M. Victor Augier, son gendre, avocat de la plus grande distinction. Il est aujourd'hui (1828), de retour à Paris, qu'il se propose d'habiter désormais. On dit qu'il va publier un nouveau roman. M. Pigault a épousé la sœur de Michot, acteur du théâtre Français. Il a publié: 1° *le Danger d'être trop sage*, conte, 1787, in-8°; 2° *l'Enfant du carnaval*, Paris, 1792, in-12; 3° *les Barons de Felsheim*, histoire allemande qui n'est pas tirée de l'allemand, 1798, 2 vol. in-18; 4° *Angélique et Jeanneton*, 1799, 2 vol. in-12; 5° *Mon oncle Thomas*, 1799, 2 vol. in 12; 6° *les Cent vingt jours*, ou *les Quatre nouvelles*, 1799, 4 vol. in-12; 7° *la Folie espagnole*, 1799, 4 vol. in-12; 8° *les Trente jours*, ouvrage périodique, 1800, 2 vol. in-12; 9° *Adèle et Dalbigny*, 1800, in 12; 10° *M. de Kinglin*, ou *la Prescience*, 1800; in-12; 11° *Théodore*, ou *les Péruviens*, 1800, in-12; 12° *Métusko*, ou *les Polonais*, 1800, in-12; 13° *Idées générales sur notre position et celle des différents états de l'Europe*, 1800, in-8°; 14° *M. Botte*, 1802, 4 vol. in-12; 15° *le Citateur*, 1803, 2 vol. in-12; 16° *Jérôme*, 1804, 4 vol. in-12; 17° *la Famille Luceval*, 1806, 4 vol. in-12; 18° *Théâtre et poésies*, 1806, 6 vol. in-12. Les principales comédies dont ce recueil est composé sont: *le Pessimiste*, 1789; *l'Orphelin*, 1789; *la Joueuse*, 1789; *le Marchand provençal*, 1790; *l'Amour et la Raison*, 1790; *la Mère rivale*, 1791; *les Dragons et les Bénédictines*, 1793; *les Dragons en cantonnement*, 1794; *le Blanc et le Noir*, 1797; *Charles et Caroline*, 1795, réimprimé deux fois sous le titre des *Abus de l'ancien régime*, ou *Charles et Caroline*, 1826, in-32; *les Rivaux d'eux-mêmes*, 1798; *le Major Palmer*; *les Calvinistes*, ou *Villars à Nîmes*, 1801 (avec Dumaniant); *Claudine de Florian*, 1802. 19° *L'Homme à projets*, 1807, 4 vol. in-12; 20° *M. de Roberville*, 4 vol. in-12; 21° *une Macédoine* 1811, 4 vol. in-12; 22° *Tableaux de société*, ou *Fanchette et Honorine*, 1813, 4 vol. in-12; 23° *Adélaïde de Méran*, 1815, 4 vol. in-12; 24° *Mélanges littéraires et critiques*, 1818, 2 vol. in-12; 25° *Encore du magnétisme*, 1817, in-8°; 26° (avec René Perrin): *le Garçon sans souci*, 1818, 2 vol. in-12; 27° *l'Officieux*, 1818, 2 vol. in-12; 28° *Nous le sommes tous*, ou *l'Égoïsme*, 1819, 2 vol. in-12; 29° *l'Observateur*, ou *M. Martin*, 1820, 2 vol. in-12; 30° *le Beau-Père et le Gendre*, ou *Pigault-Lebrun et Victor Augier*, 1822, 2 vol. in 12. C'est un recueil de morceaux soit en vers, soit en prose, les uns de M. Pigault-Lebrun, les autres de M. Victor Augier, avocat à Valence. 31° *Œuvres complètes de Pigault-Lebrun*, 1822—1824, 20 vol. in-18°, fig., portr.; 32° *Histoire de France, abrégée, critique et philosophique, à l'usage des gens du monde*, 1823—1828, 8 vol. in-8°; 33° (avec Victor Augier): *Voyage dans le midi de la France*, 1826, in 8°; 34° *Histoire de Louis IX*, 1827, in 12; 35° *Histoire de Louis XI*, 1827, in-12; 36° *Histoire de Charlemagne*, 1827, in-12; 37° *Histoire de Charles VI*, 1827, in-12; 38° *Histoire de Charles VII*, 1827, in 12. Les romans de M. Pigault-Lebrun ont été souvent réimprimés; nous nous sommes contenté d'indiquer les premières éditions de chacun d'eux. — PIGAULT-MAUBAILLARCQ, frère du précédent, négociant à Calais, a publié: 1° *la Famille Wieland*, ou *les Prodiges*, traduction libre d'un manuscrit américain, 1807, 4 vol. in-12; 2° *Isaure d'Aubigné*, imitation de l'anglais, 1812, 4 vol. in-12.

PIGEAU (EUSTACHE-NICOLAS), ancien avocat au parlement et professeur à la faculté de droit de Paris, né à Mont-Lévêque (Oise), le 16 juillet 1750, de parents pauvres, fut d'abord envoyé à Paris et destiné à une profession mécanique. Devenu orphelin, il se souvint des leçons qu'il avait reçues, dans son enfance, d'un ecclésiastique qui avait ébauché son instruction, et, libre de suivre ses premiers penchants, il entre dans l'étude d'un procureur. Son application au travail et ses heureuses dispositions ne furent pas sans fruit; il se fit recevoir, le 22 décembre 1774, avocat au parlement de Paris, et publia au bout de quelques années sa *Procédure civile du Châtelet*, qui est loin assurément de mériter le nom de *classique*, que lui a donné récemment un biographe, mais qui, toute inférieure qu'elle était au *Commentaire* de Rodier *sur l'ordonnance de* 1667, ne laisse pas d'être considérée comme un ouvrage utile, et obtint les honneurs de la réimpression. Malgré les succès de M. Pigeau, son peu de fortune l'obligea, avant la révolution, d'entrer en qualité de secrétaire chez M. Hérault de Sechelles, avocat-général au parlement. Cette ressource lui ayant été enlevée par la suppression des parlements, il entra alors comme simple commis libraire chez madame Desaint, éditeur de ses ouvrages, et il fut le témoin inconnu de leur succès. Il disait souvent en plaisantant: *Je me suis vendu dix fois, vingt fois aujourd'hui.* Après la terreur, il reprit ses travaux, et ouvrit des cours de droit et de procédure, où sa réputation attire un grand nombre d'auditeurs. Lorsque, après la promulgation du code civil, il fut question de rédiger un code de procédure, M. Pigeau fit partie du comité de rédaction avec Treilhard, Try, Berlereau, Séguier et Fondeur. Les écoles de droit ayant été créées, il fut nommé, en 1805, à la chaire de procédure de la Faculté de Paris, dont il a rempli les fonctions à la satisfaction générale, jusqu'à sa mort, arrivée le 22 décembre 1818. Pendant les cent jours, M. Pigeau se distingua par un acte de courage qui ne fut pas imité de ses confrères: il refusa de signer l'adresse de

Digitized by Google

l'école de droit à Bonaparte et l'acte additionnel, s'exposant peut-être, il est vrai, à perdre une place honorable, dans un âge avancé, mais ne risquant point, comme l'avance un biographe, d'être réduit à de modiques économies, puisqu'il possédait déjà une fortune plus que suffisante pour un homme dont les goûts étaient simples, et qui n'avait point d'enfants. On a de ce savant formaliste : 1° *la Procédure civile du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions ordinaires du royaume démontrée par principes et mise en action par des formules*, 1779, 2 vol. in-4° ; deuxième édition, 1787, 2 vol. in-4° ; 2° *Introduction à la Procédure civile*, 1784, in-18 ; quatrième édition, revue par M. Poncelet, 1822, in-18 : 3° *Projet de code de procédure civile, présenté par la commission nommée par le gouvernement*, 1804, in 4°, avec Trailhard, Try, etc. ; 4° *Notions élémentaires sur le code civil*, 1804, 4 vol. in-8° ; édition avec des additions et des changements, par M. Poncelet, 1818, 2 vol. in-8° ; 5° *la Procédure civile des tribunaux de France, démontrée par principes et mise en action par des formules*, 1807—1808, 2 vol. in-4° ; quatrième édition avec des notes de M. Crivelli, 1826, 2 vol. in-4° : ce n'est que la *Procédure du Châtelet* avec les additions et les corrections nécessitées par le nouveau code : mais la part active que M. Pigeau avait prise à la rédaction de ce code, et sa profonde connaissance de la procédure proprement dite et théorique, rendent son ouvrage extrêmement utile ; seulement on peut reprocher à l'auteur d'avoir trop négligé la jurisprudence, qui modifie toujours la législation, et de montrer des notions trop superficielles du droit civil et de la langue elle-même, auxiliaire indispensable des sciences les plus sèches et les plus techniques. 6° *Commentaire sur le code de procédure civile, revu et publié par MM. Poncelet et Lucas Championnière*, 1827, 2 vol. in-4°. On trouve en tête de cet ouvrage posthume une notice sur M. Pigeau, signée G..., avocat, dont un tiers environ est consacré à feu Nicolas Bellart, parent de Pigeau, et dont le ton déclamatoire et les assertions hasardées ne peuvent être dues qu'aux illusions de l'amitié qui unissait sans doute le professeur et son panégyriste.

PIGNATELLI (François), prince de Strongoli, capitaine-général napolitain, né à Naples, vers 1732, était au service d'Espagne, lorsqu'il encourut la disgrace de Charles III pour avoir tué en duel le chevalier Polatrelli. Plus heureux sous le règne suivant, il devint le confident et l'ami de Ferdinand IV, roi de Naples. Caroline d'Autriche, qui avait accepté la main de Ferdinand IV à condition qu'*après la naissance d'un premier fils elle aurait voix délibérative au conseil*, ne se vit pas plus tôt libre, après la mort de Tanucci et l'élévation d'Acton (*Voyez* ce nom), d'exécuter ses projets politiques, qu'elle fit choix de Pignatelli pour aller auprès de Charles III, roi d'Espagne, sonder ses intentions relativement à Acton, dont ce monarque avait plusieurs fois demandé le renvoi à son fils. Le roi, qui ne se méfiait point de Pignatelli, n'eut pas même la pensée de s'opposer à cette mission. Caroline, qui le connaissait mieux, lui dit avant de partir : « Quelle que soit l'issue de votre négociation, » ma volonté est qu'à votre retour vous assuriez le » roi que son père est entièrement revenu de ses préventions contre Acton, et qu'il n'insiste plus sur son » éloignement. » Le prince se soumit à cette injonction, et promit de s'y conformer. Arrivé à Madrid, il fut admis à l'audience du roi, qui lui demanda si *l'homme était parti* ; Pignatelli lui ayant répondu négativement par un mouvement de tête, Charles III lui tourna le dos, et ne le revit plus. De retour à Naples, Pignatelli rendit compte à la reine de tout ce qui s'était passé, ne dit au roi que ce qu'elle voulut, et reçut les félicitations de l'un et de l'autre : mais Charles III n'eut plus avec son fils que des correspondances diplomatiques. Cependant le système d'Acton prévalut à la cour de Naples, et les ministres dévoués à l'Espagne furent éloignés. Charles III, à sa mort, punit son fils en le déshéritant de la couronne d'Espagne et des Indes. Cette disposition ne nuisit point à la faveur de Pignatelli ; il fut toujours le favori du roi, et le protégé de la reine. Les désastres des Calabres, qui eurent lieu vers cette époque, et qui ruinèrent ces belles provinces, furent une source de prospérité pour Pignatelli. On avait imaginé la fondation d'une caisse appelée *sacrée*, parce qu'on y recueillait les revenus et les richesses des couvents de la Calabre pour en soulager les malheureux ; Pignatelli fut investi d'une espèce de dictature pour la distribution des secours : mais au lieu de les répandre sur les victimes, il s'en appropria la plus grande partie, et revint insolemment jouir à Naples du fruit de ses rapines sans que, dans ce gouvernement avili, il se trouvât un Cicéron qui osât élever la voix contre ce nouveau Verrès. Quant à lui, il crut effacer avec de l'or la honte dont il s'était couvert. On ne le crut pas encore assez récompensé, on le nomma gouverneur de la ville, et l'on réunit à ses fonctions celles de chef de la police. Il se hâta de profiter de cette position pour faire des constructions fastueuses, où il trouva de nouveaux moyens de s'enrichir. La révolution française devint bientôt pour lui une occasion de se livrer à ses passions sanguinaires. Elevé au rang de capitaine-général, et chargé de la police de tout le royaume, il le remplit de délateurs et de victimes : il fit de tous les Napolitains autant d'espions, et pour jouir des gémissements de ses victimes, il établit des cachots jusque dans son propre hôtel. Tel était le crédit de cet homme méprisable, qu'on viola les mœurs du pays et les maximes de l'Eglise pour satisfaire à son avidité. Ayant résolu d'épouser la fille unique du comte de l'Acerra, riche héritière de l'illustre famille des Cardenas, mariée depuis plusieurs années au duc de Maddaloni, il vint à bout de faire prononcer son divorce, et réunit ainsi à ses richesses celles de cette famille puissante. Impérieux auprès des sbires et des bourreaux, ce prince était nul dans le conseil, aussi ne prit-il aucune part aux événements de 1798 ; concentré dans les turpitudes et les infamies de la police, il n'en sortait que pour tourmenter ce qu'il y avait de plus honorable parmi les Napolitains : il en vint au point que les meilleurs patriotes regardèrent les Français comme des libérateurs. Il n'ignorait pas ces dispositions : aussi lorsque Ferdinand, cédant à la pusillanimité et aux conseils d'Acton, se décida à abandonner ses états, Pignatelli abusa de ses immenses pouvoirs pour sévir avec fureur contre les hautes classes de la société, regardées par lui comme les ennemies du trône, et pour détruire toutes les ressources de son pays. Il signa un armistice au moment où les troupes étaient sur le point de vaincre l'ennemi, fit brûler la flotte napolitaine, jeta les munitions de guerre à la mer, désarma les troupes, ouvrit les forts à une populace effrénée, et livra la ville de Naples à la plus furieuse anarchie. A l'approche des Français, Pignatelli, aussi lâche que furibond, s'enfuit en Sicile ; il ne revint à Naples qu'après le roi, qui enfin désabusé l'éloigna de sa personne. En 1807, il se mêla à quelques basses intrigues pour ramener la cour de Sicile dans ses états, gouvernés alors par le roi Joseph. (*Voyez* ce nom.) Arrêté par le gouvernement français, il ne dut la vie qu'à l'intercession de son neveu auprès du nouveau roi, qui se contenta de le bannir du royaume. Il ne lui fut permis de revoir sa patrie que sous Joachim, successeur de Joseph. Il y mourut en 1812.

PIGNATELLI (François), prince de Strongoli, neveu du précédent, né à Naples, en 1775, acheva ses études dans un collége de cette ville, et alla ensuite servir en Autriche, où il obtint le grade de sous-lieutenant dans un régiment de chevau-légers, avec lequel il fit les campagnes de 1793 et 1794. Il venait de recevoir un coup de sabre dans les rangs autrichiens, lorsqu'il apprit que ses frères étaient persécutés à Naples, comme partisans de la révolution française. Il se hâta de voler à leur secours. Mais on lui fit un crime de ce sentiment honorable, surtout d'avoir quitté l'Autriche, et séjourné en France et en Hollande. Craignant bientôt de partager le sort de ses frères, il obtint des passeports pour Malte, d'où il se rendit en Toscane, de là à Livourne, et enfin à Florence, où il apprit l'évasion de ses frères et le séquestre général de tous les biens de la famille Strongoli ; il réclama en vain contre cet acte arbitraire. Dénué de toute espèce de ressources, il se présenta au général Berthier, qui l'emmena à Rome, où il contribua puissamment à apaiser une révolte, et obtint,

Digitized by Google

en récompense de ce service, le grade de capitaine dans les grenadiers de la légion romaine. En 1798, lorsque le roi de Naples, Ferdinand Ier, envahit sans déclaration préalable les états romains, Pignatelli combattit, comme chef de bataillon, l'armée napolitaine qu'il força par une marche savante à un mouvement rétrograde, après avoir couru les plus grands dangers, et l'année suivante il suivit l'armée française à la conquête de Naples. A la tête de deux bataillons, il rendit les plus grands services au général Championnet, soit en taillant en pièces les Lazzaronis, soit en renforçant le parti républicain, soit en secondant les efforts du général en chef pour entrer dans la ville. Lorsque Macdonald se porta sur le Pô après la défaite de Schérer, Pignatelli suivit les Français à Novi, et alla chercher ensuite de l'emploi en France avec un grand nombre d'officiers à la suite. Il apprit à Paris la catastrophe de ses deux frères, indignement mis à mort en violation d'une capitulation qui leur garantissait la vie. Chargé en 1800 de l'organisation d'une légion italienne, il s'en occupait à l'époque du 18 brumaire : mais le premier consul, qui avait des vues sur l'Italie, crut plus à propos de confier cette mission à Lecchi, et Pignatelli fut envoyé à Gênes, où il arriva avec Masséna après la bataille de Marengo. Une nouvelle guerre s'étant déclarée entre la France et l'Autriche, Pignatelli, après avoir organisé une nouvelle légion italienne, dut encore se battre contre les Napolitains : ils furent battus, et proposèrent un armistice qui eut pour résultat la paix de Florence. Pignatelli rentra dans sa patrie, et y resta dans l'inaction jusqu'à la deuxième invasion française. Nommé général de brigade et commandant de la Basilicate, il arrêta les progrès de l'insurrection qui menaçait cette province, répara les échecs des généraux Reynier et Verdier, repoussa et battit des corps nombreux de brigands qui s'avançaient sur toutes les directions, et facilita la retraite de Reynier sur Cassano. Il assista ensuite à la prise de l'île de Capri, et partit l'année suivante pour la Catalogne, où, à la tête d'une petite division formée des débris de plusieurs corps, il soutint d'abord les efforts du général Nourry, chargé d'armer les côtes de la Catalogne depuis Collioure jusqu'à San-Filioux, et protégea ensuite le transport des munitions par terre et par l'Èbre, pour commencer les siéges de Tortose et de Tarragone. Un différend survenu entre Macdonald et Pignatelli força celui-ci à retourner à Naples, où il arriva en même temps que Murat, de retour de la malheureuse expédition de Russie. Il fut témoin de toutes les mesures impolitiques que prit ce monarque au milieu de circonstances qui réclamaient la plus grande habileté. Il vit sa rupture avec la France, lorsqu'il devait lui rester uni, son alliance avec l'Autriche, son ennemie naturelle, et enfin sa rupture avec l'Autriche lorsqu'il ne lui restait plus que cette incertaine mais unique ressource. Pignatelli et les autres généraux donnèrent des conseils qu'on ne leur demandait pas et qui ne furent point écoutés. Les mouvements militaires ne furent pas mieux concertés que les mesures diplomatiques : Murat avait deux corps d'armée dont la marche devait aboutir au même but, les mesures furent mal prises ou mal exécutées, l'un devança l'autre : ne pouvant se prêter un secours mutuel, tous deux furent battus, et Pignatelli abandonna la Toscane, tandis que Joachim se retirait à Ancône. La dernière bataille livrée par Joachim, à laquelle assista Pignatelli, fut celle de Tolentino qui fut perdue. Ce général soutint quelque temps le choc des Autrichiens dans une position favorable ; mais il fut obligé de la leur abandonner. Après la chute de Joachim, Pignatelli son aide-de-camp et capitaine de ses gardes se retira du service, et n'y rentra qu'en 1820, lorsqu'il vit sa patrie prête à jouir des bienfaits d'une sage constitution. Il adopta provisoirement celle des cortès, tout en se prononçant contre la mauvaise organisation de l'armée, et pour la formation des gardes nationales. Nommé commandant d'une division d'infanterie, il partagea les revers de Carascosa. Le général Pignatelli perdit son rang et ses honneurs au retour du roi de Laybach. Il a publié, en 1820, la première partie d'un ouvrage, intitulé : *Memorie intorno alla storia del regno di Napoli dell' anno 1805 al 1815*. Il est grand'croix de l'ordre de Saint-Georges, et chevalier de la légion-d'honneur.

PIGNATELLI (VINCENT), frère puîné du précédent, naquit en 1781, à Naples, où il reçut sa première éducation dans la maison paternelle : destiné à l'état ecclésiastique, il secoua, en 1799, le joug qui lui était imposé, et entra dans un régiment, que ses frères organisaient pour la nouvelle république. La cour de Sicile, ayant signalé son retour à Naples par des supplices, Pignatelli fut poursuivi et arrêté, tandis que ses deux frères étaient exécutés sous ses yeux. Condamné à l'exil après une longue et douloureuse captivité, il vint en France s'enrôler dans la légion italienne ; il alla bientôt, en qualité de chef d'escadron, rejoindre l'armée sur les côtes de l'Océan, et revint en 1803 en Italie, pour faire la campagne de 1805. L'année suivante, il rentra à Naples avec le roi Joseph, qui lui confia l'organisation d'un régiment d'infanterie, et le nomma ensuite colonel de cavalerie. Après le siége de Gaëte, auquel il assista, il fut employé à la destruction des brigands dans la Basilicate. Nommé général, il prit le commandement d'une brigade faisant partie de l'armée rassemblée pour contenir les Anglais qui s'étaient emparés des îles de Procida et d'Ischia. Après leur départ, il retourna en Basilicate contre les brigands, qu'il détruisit à Chiaramonte, où ils laissèrent trois cents des leurs sur la place. Il fut chargé, en 1810, de protéger les bâtiments de transport qui se rassemblaient en présence des croisières anglaises, pour porter des vivres et des munitions de guerre aux troupes destinées contre la Sicile. Il remplit cette commission à la satisfaction du roi, qui le nomma son aide-de-camp, et l'emmena avec lui en Russie. Il s'y fit remarquer dans plusieurs circonstances, et y obtint le grade de lieutenant-général et le brevet d'officier de la légion-d'honneur. Ces faveurs furent pour lui un faible dédommagement des rigueurs de la retraite ; il eut les pieds gelés et les doigts emportés, et il n'acheva son voyage des frontières de la Prusse jusqu'aux portes de Naples qu'avec des peines infinies et d'horribles souffrances. Incapable d'un service actif, il jouissait d'une pension de retraite, lorsque la dernière révolution de Naples le ramena dans les rangs de l'armée, dont on lui confia l'inspection générale de la cavalerie. Au retour du roi de Laybach, Pignatelli fut privé de son rang et de tous ses honneurs.

PIGNOTTI (LAURENT), né en 1739, à Figline, petite ville de la Toscane. Son père, riche négociant, et qui jouissait dans le commerce d'un crédit bien mérité, perdit en un jour toute sa fortune, et mourut presque immédiatement de chagrin, laissant son fils dans la misère. Un oncle qu'il avait à Arezzo en eut pitié, le retira auprès de lui, et le plaça dans le séminaire de cette ville pour lui procurer une éducation convenable. Le développement précoce des talents du jeune Pignotti frappa à la fois d'étonnement ses condisciples et ses maîtres. Quelques pièces de vers, composées pour son amusement, ayant révélé son penchant pour la poésie, l'évêque d'Arezzo lui offrit, dès qu'il eut terminé ses études, une chaire de littérature, qui se trouvait vacante dans le même séminaire. Pignotti ne voulut point l'accepter, parce que cette faveur lui imposait le devoir de s'engager dans la carrière ecclésiastique, pour laquelle il ne se sentait pas la moindre inclination. Son oncle, choqué de ce refus, lui retira son appui et l'abandonna. Pignotti se trouvant ainsi sans ressources, et ne pouvant ni ne voulant revenir sur ses pas, eut le bonheur d'exciter l'intérêt de son beau-frère, qui était établi à Pise, et qui ayant entendu parler de lui avec avantage, l'appela dans cette ville pour qu'il pût y prendre un état qui assurât son existence. Il s'y rendit, et résolut d'embrasser l'état de médecin. Il suivit en conséquence les cours de l'université de Pise, y reçut le diplôme de docteur, et passa dans le grand hôpital de Florence pour y suivre la clinique, et se livrer ensuite à l'exercice de sa profession. Il s'y fit tellement remarquer par la vivacité de son esprit, et par l'étendue de ses connaissances, que plusieurs des hommes célèbres qui y florissaient alors parlèrent de lui avec éloge au grand-duc Léopold. Ce prince, qu'on trouvait toujours prêt à protéger les talents,

Digitized by Google

lui donna une chaire de physique dans la nouvelle académie qu'il venait de fonder pour l'éducation de la noblesse. Pignotti l'accepta avec autant d'empressement que de reconnaissance, et quoiqu'il ne possédât point cette éloquence d'improvisation qui donne tant d'éclat dans une chaire publique, ses leçons furent cependant accueillies avec enthousiasme, à cause de la précision, de la clarté et de la profondeur avec lesquelles il savait exposer ses idées. Quelques années après, il alla professer la même science à l'université de Pise, où le grand duc se plaisait à réunir les hommes les plus distingués pour soutenir l'ancienne réputation de ce brillant établissement littéraire. Pignotti, tout en se livrant à ses occupations sérieuses, ne pouvait pas entièrement renoncer aux arts de l'imagination; dans ses heures de loisir, il cherchait une distraction agréable en composant des apologues. Un recueil de ses fables fut imprimé en 1782, et mérita les suffrages de tous les gens de goût. Quoiqu'elles n'eussent ni la simplicité des fables d'Esope et de Phèdre, ni la gracieuse naïveté de celles de La Fontaine, on y admirait une certaine pompe de diction qui, sans sortir de la nature du sujet, enchantait l'esprit du lecteur par cette harmonie à laquelle la langue italienne se prête si facilement. Ce fut à ce mérite surtout qu'elles durent la grande popularité dont elles jouirent et dont elles jouissent encore dans la Péninsule. Afin d'éloigner le soupçon que la poésie lui fît négliger les sciences naturelles dont l'étude était pour lui un devoir attaché à sa charge, il publia ses *Conjectures météorologiques sur les variations du baromètre*, d'après la doctrine de Le Roi. Ce travail était plus ingénieux que solide, et répondait au titre de Conjectures qu'il lui avait donné; l'auteur le reconnut lui-même, et profitant des nouvelles découvertes faites en physique et en chimie, il s'en servit pour refondre son ouvrage, et en faire disparaître les imperfections et les inexactitudes; mais le manuscrit s'égara dans les mains du libraire auquel il l'avait confié pour l'impression, et ne vit jamais le jour. A l'exemple de Redi, qui réunissait les graces du génie à la profondeur du physicien, Pignotti, alternant ses occupations, fit paraître peu de temps après un petit poëme intitulé *la Treccia rapita* (la Tresse de cheveux enlevée), pièce dans le genre héroï-comique, où cependant la plaisanterie n'a rien de grossier ni de vulgaire. Parvenu à un âge mûr, il voulut enfin tenter une autre espèce de gloire; ce fut d'écrire une histoire complète de la Toscane. Les recherches auxquelles il se livra, dans des dissertations séparées, sur l'art de la guerre dans le moyen âge, sur l'origine de la langue italienne, sur la renaissance des lettres après le dixième siècle, sur le commerce de la Toscane, sur les progrès des sciences, des lettres et des arts sous le pontificat de Léon X, étaient riches en aperçus. Accablé sous le poids de tant d'investigations laborieuses, la santé de Pignotti s'affaiblit; il fut atteint par intervalles de plusieurs maladies, et ne put continuer son Histoire au delà du 16ᵉ siècle. En 1801, le gouvernement voulant ménager la vie d'un homme qui avait acquis tant de titres à son estime et à sa bienveillance, le dispensa des devoirs de sa chaire, et ne lui donna plus que des places honorifiques. Il fut successivement nommé historiographe de la cour, membre du conseil de l'instruction publique, et enfin recteur de l'université de Pise, première dignité littéraire de la Toscane. En 1809, une attaque d'apoplexie vint le menacer d'une destruction prochaine; on vit ses facultés intellectuelles s'affaiblir par degré; il ne traîna depuis cette époque qu'une existence malheureuse, que ses amis et ses élèves s'efforçaient de soulager par des soins aussi tendres que continus. Pignotti mourut à Pise, le 5 août 1812, emportant avec lui les regrets de tous les Italiens. Les fils de son beau-frère, que par un sentiment de reconnaissance envers leur père il avait nommés ses héritiers, lui ont fait élever un monument.

PIIS (ANTOINE DE), conseiller au parlement de Bordeaux, puis grand sénéchal du Bazadois, fut député de l'ordre de la noblesse aux états-généraux de 1789, et membre de l'assemblée constituante. Il crut devoir rester fidèle à son mandat primitif, et périt, quelque temps après son retour à la Réole, sous la hache révolutionnaire. Il avait épousé... Bayonne de Caupenne, que la ville de Bayonne avait tenue sur les fonts de baptême. C'est à l'occasion de ce mariage que M. Piis, le littérateur, lui avait dédié le *Jugement de Pâris*.

PIIS (ANTOINE-PIERRE-AUGUSTIN DE), régénérateur du vaudeville, et parent du précédent, est né à Paris, le 17 septembre 1755. Son père, chevalier de Saint-Louis et major du Cap Français, voulant qu'il passât aux îles, avait obtenu du ministre de la marine, Sartines, qu'il servirait dans un régiment colonial; mais la santé du jeune Piis ne lui ayant pas permis de partir avec le comte de Marbœuf, il acheva au collège d'Harcourt les études qu'il avait commencées, en 1764, à celui de Louis-le-Grand, et il suivit ensuite la carrière des lettres sous les auspices et à l'aide des conseils de l'abbé de Lattaignant, de Saint-Foix, et de l'abbé de Bernis, neveu du cardinal. Ce fut en 1776 qu'il donna à la Comédie italienne, avec MM. Desprès et Reynier: 1° *la Bonne femme*, ou *le Phénix*, parodie d'*Alceste*, en deux actes, en vers, mêlée de vaudevilles. Cette pièce, qui fut bien accueillie, était la première de ce genre qui eût été représentée à Paris depuis quinze à seize ans, époque où la comédie à ariettes avait fait mettre en oubli les anciens opéras comiques en vaudevilles. L'année suivante, M. de Piis donna au même théâtre et avec les mêmes collaborateurs: 2° *l'Opéra de province*, parodie d'*Armide*, en deux actes, en vers, mêlée de vaudevilles, remise au théâtre en 1780. Bientôt après, il s'associa M. Barré, greffier du Châtelet, et ils composèrent ensemble plusieurs ouvrages qui, la plupart, eurent une grande vogue au théâtre Italien; c'étaient des petites pièces entièrement en vaudevilles, et dont le dialogue était remplacé par des couplets qui se chantaient sans accompagnements. Ils donnèrent ainsi: 3° *Cassandre oculiste*, ou *l'Oculiste dupe de son art*, 1780; 4° *Aristote amoureux*, ou *le Philosophe bridé*, 1780; 5° *les Vendangeurs*, ou *les deux Baillis*, 1780; 6° *Cassandre astrologue*, ou *le Préjugé de la sympathie*, 1780; 7° *les Étrennes de Mercure*, ou *le Bonnet magique*, en trois actes, 1780; 8° *la Matinée et la Veillée villageoise*, ou *le Sabot perdu*, en deux actes, 1781; 9° *le Printemps*, 1781; 10° *les Amours d'été*, 1781; 11° *le Gâteau à deux fèves*, 1782; 12° *le Mariage in extremis*, comédie en un acte, en vers, qui ne réussit pas, 1782; 13° *l'Oiseau perdu et retrouvé*, ou *la Coupe des foins*, 1782; 14° *les Voyages de Rosine*, d'abord en trois actes, puis en deux, 1783. Ils donnèrent aussi à Choisy devant la cour: 15° *les Deux porteurs de chaise*, 1781; 16° *les Quatre coins*, à Fontainebleau. Ces pièces ont été recueillies sous le titre de *Théâtre de Piis et Barré*, Paris, Cosin, 1781, in-16. M. de Piis a composé avec divers collaborateurs: quelques *Compliments d'ouverture et de clôture pour le théâtre Italien*. Il s'était aussi exercé dans la poésie légère. Après quelques essais insérés dans l'*Almanach des muses* sous le nom d'*Auguste*, il publia: 18° *les Augustins*, contes nouveaux en vers, et poésies fugitives, Londres (Paris), 1779, 2 vol. in-18, dont la seconde édition parut sous ce titre: *Recueil de pièces fugitives et de contes nouveaux*, 1781, 2 part. in-18 (sans nom d'auteur). Ce fut sous son nom qu'il donna: 19° *la Carlo-Robertiade*, ou *Epître badine des chevaux, ânes et mulets de ce bas-monde au sujet des ballons*, 1784, in-8°. La même année, il fut nommé secrétaire-interprète de monseigneur le comte d'Artois. En 1785, il publia: 20° *l'Harmonie imitative de la langue française*, poëme en quatre chants, qu'il eut l'honneur de présenter au roi et à la famille royale. Ce poëme, dont on trouve l'analyse et le jugement dans *le Mercure* et divers autres journaux du temps, fut loué par les uns, et sévèrement critiqué par les autres. On aurait tort de le juger d'après le *Petit Almanach des grands hommes*, qui a cité avec malveillance quelques vers un peu barroques, tirés de l'analyse des lettres de l'alphabet qui fait partie du premier chant; mais il est juste de convenir que ce poëme offre un talent très original et très varié, et que l'auteur s'y est souvent tiré avec beaucoup d'adresse des tours de force qu'il a osé entreprendre. Cet ouvrage lui valut sa nomination aux académies de Lyon, d'Arras, au musée de Bordeaux, etc. 21° *Chansons nouvelles*, dédiées au comte d'Artois, 1785, in-12;

deuxième édition, 1786, in-12 : 22° *les Œufs de Pâques de mes critiques*, dialogues mêlés de vaudevilles, et suivis de pièces justificatives, 1786, in-8°. C'est une satire contre les journalistes qui avaient critiqué *l'Harmonie imitative*. M. de Piis qui, par suite de quelques démêlés avec les comédiens italiens, s'était éloigné de leur théâtre, y reparut et y donna seul : 23° *les Solitaires de Normandie*, opéra-comique en vaudevilles, 1788 ; 24° *les Trois déesses rivales*, ou *le Double jugement de Pâris*, divertissement en un acte, en vers, mêlé d'ariettes, etc., 1788 : pièce, en quelque sorte, de circonstance, composée dans le but de faire valoir les talents des trois demoiselles Renaud : 25° *la Fausse paysanne*, ou *l'Heureuse inconséquence*, comédie en trois actes, en vers, mêlée d'ariettes, 1789 ; 26° *les Savoyardes*, ou *la Continence de Bayard*, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, 1789 : cette pièce réussit moins que les trois précédentes ; 27° *la Suite des Solitaires de Normandie*, vaudeville en un acte, 1790. Malgré le succès qu'avait obtenu cette pièce, M. de Piis cessa de travailler pour le théâtre Italien. Ayant perdu, dès le commencement de la révolution, sa place à la cour, et bientôt toute espérance de fortune, tant par la mort inopinée de son père que par la situation des colonies, il sollicita une pension de 1200 francs qui lui fut refusée par les comédiens, à qui ses ouvrages avaient procuré tant de bonnes recettes. Il imagina alors, ou plutôt il renouvela le projet d'un spectacle spécialement consacré au genre national du vaudeville, et parvint à le faire mettre à exécution. Pendant que l'on bâtissait le théâtre de la rue de Chartres, M. de Piis donna à celui de la rue de Bondy : 27° *le Seigneur d'à-présent*, comédie en un acte, en prose, 1790 ; et au théâtre de la rue de Louvois : 28° *Nanthilde et Dagobert*, opéra en trois actes, musique de Cambini, 1791. Ces deux pièces n'ont pas été imprimées, malgré le succès mérité que la seconde avait obtenu. Le théâtre du Vaudeville fit son ouverture, le 12 janvier 1792, sous la direction de M. Barré, par une pièce d'inauguration : 29° *les deux Panthéons*, en 3 actes, en vers et en vaudevilles, M. de Piis, qui en était l'auteur, y fit remettre la plupart de ses anciennes pièces, et y donna encore : 30° *les Limousins*, en un acte, en vers, 1792 : 31° *l'Abbé vert*, fait historique, en un acte, 1793 : ces deux pièces n'ont pas été imprimées ; 32° *le Saint déniché*, ou *la Saint-Nicolas d'été*, en deux actes, 1793 ; 33° *le Savetier et le Financier*, en un acte, 1793. A son retour de Toulouse, d'Uzerches et de Bordeaux, où il s'était réfugié pour laisser passer une partie de la tourmente révolutionnaire, qui le menaçait personnellement comme ayant été attaché à un prince, il ne dut son salut et la conservation du théâtre du Vaudeville qu'à une réquisition du comité d'instruction publique de la convention, qui lui intima l'ordre de composer des ouvrages patriotiques. M. Piis donna alors : 34° *la Nourrice républicaine*, ou *les Plaisirs de l'adoption*, en un acte, 1794 ; 35° *le Mariage du Vaudeville et de la Morale*, en un acte, 1794 ; 36° *Chansons patriotiques*, chantées tant à la section des Tuileries qu'au théâtre du Vaudeville, 1794, in-18 : ces ouvrages, empreints de l'esprit du temps, sont du moins généralement marqués au coin de l'humanité. Dans le cours de cette époque désastreuse, M. de Piis fut successivement agent de la commune de Chennevières-sur-Marne, commissaire-directorial du canton de Sucy, et du premier arrondissement de Paris, 1799. Il donna dans cet intervalle, au théâtre du Vaudeville : 37° *Santeuil et Dominique*, pièce anecdotique en trois actes, 1796. (Avec MM. Barré, Radet et Desfontaines) : 38° *Gille Garnement*, ou *le Ballon Birou*, 1797 ; 39° *le Retour du ballon de Monceaux*, 1797 ; 40° *Franchi et Montmartin*, parodie des *Vénitiens*, 1798 ; 41° *la Vallée de Montmorency*, en trois actes, 1798 : 42° *Hommage du petit Vaudeville au grand Racine*, 1798 ; 43° *le Concert aux éléphants*, 1799 ; 44° *une Journée à Ferney*, en deux actes, 1799 ; 45° *Arlequin bon fils*, ou *Petit bonhomme vit encore*, parodie d'*Ophis*, 1799. M. de Piis avait destiné aussi pour ce théâtre : 46° *le Remouleur et la Meunière*, en un acte ; mais fatigué des retards qu'on lui faisait éprouver depuis trois ans, pour jouer cette pièce, il la retira, et la fit représenter, en 1800, au théâtre des Troubadours, nouvellement établi, et à l'administration duquel il eut d'abord quelque part. Il y avait déjà donné avec M. Auger : 47° *Lamotte-Houdar*, comédie-vaudeville en un acte, 1800. Dès ce moment, les actionnaires du théâtre de la rue de Chartres rayèrent les ouvrages de M. de Piis de leur répertoire, et supprimèrent la pension perpétuelle des 4,000 francs qui lui avait été accordée sur ce spectacle, non comme auteur, ni comme intéressé, mais comme inventeur de la chose, et qu'il réclama en vain depuis vingt cinq ans. M. de Piis ne fut pas plus heureux au théâtre des Troubadours. Ses intérêts ayant été compromis par la mauvaise gestion du directeur Léger (*Voyez* ce nom), il cessa de s'occuper de ce spectacle, qui n'eut que deux ans d'existence, et il renonça même aux compositions dramatiques. Les fonctions importantes qu'il a exercées depuis ont contribué aussi à cette détermination. Devenu, le 11 novembre 1799 (deux jours après le 18 brumaire), l'un des cinq administrateurs du bureau central du canton de Paris, il fut appelé, le 14 mars 1800, à la place de secrétaire-général de la préfecture de police, qu'il a conservée jusqu'au 17 mai 1814. Le roi le nomma alors secrétaire général-adjoint de la direction-générale de la police du royaume. Au retour de Napoléon, M. de Piis fut nommé, le 3 avril 1815, non par lui, mais par le préfet, Réal, à l'emploi d'archiviste de la police. Il demanda aussitôt un congé, et se retira à Montmorency d'où il ne revint qu'après les *cent jours*. L'ordonnance royale du 8 juillet 1815 le réintégra dans ses fonctions de secrétaire-général de cette préfecture, qu'il exerça jusqu'à son remplacement, le 14 août suivant. M. de Piis est rentré dès lors dans la condition privée ; car le titre de secrétaire-interprète que Monsieur (Charles X) lui a rendu, en 1814, est sans attributions et sans émoluments. Sa pension de retraite n'a pas même été portée au taux où elle devrait être. M. de Piis est membre de la légion-d'honneur. Il a été l'un des fondateurs du Portique républicain, société littéraire où aucun membre de l'institut n'était admis, de la société des Dîners du vaudeville, et de celle du Caveau moderne, qu'il a présidée après la mort de Laujon ; il était aussi membre de celle des Soupers de Momus, qui vient de prendre fin. Les recueils annuels de ces sociétés contiennent un grand nombre de chansons de M. de Piis. On lui a reproché de s'être fait inscrire trois fois comme candidat au fauteuil académique ; mais on aurait dû remarquer que c'était pour succéder à Sedaine, à l'archevêque Roquelaure et à Laujon, qui l'avaient obtenu sans titres plus solides que les siens. Il est depuis quelques années membre du comité de lecture du théâtre des Variétés. Les autres ouvrages de M. de Piis sont : 48° *Chansons choisies*, 1806, 1 vol. in-18 ; 49° *Œuvres choisies*, 1810, 4 vol. in-8° ; poëme de *l'Harmonie imitative*, *les Œufs de Pâques* ; six pièces de théâtre, *la Fausse paysanne*, *les Trois déesses rivales*, *les Savoyardes*, *les Solitaires de Normandie*, *Santeuil et Dominique*, *le Remouleur et la Meunière*, les contes, les dialogues, les poésies diverses et les chansons. L'auteur y rapporte avec assez d'impartialité les jugements de plusieurs journaux sur ses ouvrages. 50° *Chanson pour la naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques* de Lucet) ; 51° *A quelques poëtes très spirituels (matérialisme à part)*, stances familières, 1818, in-8° ; 52° *Déclaration solennelle d'un homme bien né, mais bien dégagé des vieux préjugés*, chanson, 1818, in-8° ; 53° *Plan d'une association fraternelle et chevaleresque pour la délivrance des Grecs captifs*, dédié aux convives des Soupers de Momus, etc. ; 54° *les Craintes d'un fou du roi*, stances à Charles X, 1825, in-8° ; 55° *le Cantique du pauvre d'esprit*, à l'occasion du sacre de Charles X, 1825, in-8° ; 56° *les Douze travaux d'Hercule Cariâtre, fort de la Halle*, divertissement en une scène, 1825, in-8°. M. de Piis s'occupe à rédiger ses *Mémoires*, qui ne peuvent manquer d'être curieux et piquants. Il a cultivé avec beaucoup de succès la peinture et la musique ; il a publié, en 1808, trois romances de sa composition : *ma Philosophie*, *mes Adieux à Bordeaux*, *nos Troubadours*. Ses autres airs les plus connus sont : *les Regrets d'Artémise*, *le Tambour de Cythère*, *le Pas redoublé de la garde bordelaise*, *le Vigneron de Nogent*, et un carillon qu'on exécute dans plusieurs ouvertures

Digitized by Google

au Vaudeville. — Son fils Pierre-Louis-Catherine-Edouard de PIIS, lieutenant au 4e régiment d'infanterie légère, jeune homme de la plus belle espérance, fut emporté par un boulet de canon, à Busaco, en 1810. Il ne lui resta qu'une fille adoptive, mariée au chevalier Régnard, intendant militaire.

PIKOULIN ( ), conseiller de collége, professeur d'anatomie et de physique de Moscou, et secrétaire de la section des sciences à l'académie médico-chirurgicale, naquit dans le gouvernement de Har, en 1784. Il commença ses études au gymnase de cette ville, et entra en 1802 à l'académie medico-chirurgicale à Saint-Pétersbourg. Nommé, en 1806, candidat de médecine, et attaché à l'hôpital du district, il fut envoyé, en 1808, en Géorgie, auprès du général comte de Tormassoff. Rappelé à ses fonctions vers la fin de 1811, il obtint, l'année suivante, la chancellerie du baronnat Wylie, médecin de l'empereur et inspecteur du service de santé de l'armée. Un *traité sur la contagion* qu'il avait observée en Géorgie lui valut, en 1814, le grade de docteur en médecine et en chirurgie, et l'honneur d'être élu membre de la société de médecine de Paris. En 1816, il fut attaché au corps d'armée qui se trouvait en France; à son retour, il obtint de quitter le service de santé de l'armée, et se rendit à Moscou, où il se voue tout entier et avec beaucoup de succès à la pratique de la médecine. Il est mort dans cette ville, le 22 décembre 1824, du chagrin, assure-t-on, d'avoir perdu une épouse chérie.

PILASTRE (Urbain-René), né le 10 octobre 1752, dans la commune de Cbiffes-sur-Sarthe, à trois lieues au nord de la ville d'Angers, fit ses études dans l'université de cette ville, et s'occupa ensuite, pendant plusieurs années, de la culture de ses propriétés, ainsi que l'avait fait son père, qu'il avait eu le malheur de perdre dès son bas âge. En 1780, il fit un voyage à Paris, et pendant son séjour dans cette ville il fut tellement frappé du despotisme qui pesait sur sa patrie et des désordres qui régnaient dans toutes les parties de l'administration, qu'il résolut de quitter la France. En 1783, il partit pour visiter la Suisse, l'Italie et une portion de l'Allemagne; mais n'ayant pas trouvé dans ces contrées le genre de gouvernement qu'il désirait, il revint dans son pays, et après avoir mis ordre à ses affaires, il se disposait à passer aux États-Unis de l'Amérique, lorsqu'une longue maladie et quelques affaires de famille l'obligèrent à différer ce voyage, dont la révolution lui fit entièrement abandonner l'idée. En 1789, il fut envoyé par la province d'Anjou aux états-généraux. Rentré dans ses foyers en 1789, il fut successivement élu membre du conseil-général du département de Maine-et Loire, puis maire de la ville d'Angers. Nommé, en 1792, à la convention nationale, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Proscrit et mis hors la loi en 1793, ce fut avec peine qu'il put soustraire sa tête à la hache révolutionnaire. Réélu de nouveau par son département, au corps législatif de l'an III, il fit partie du conseil des anciens, jusqu'en l'an VII. En l'an VIII, il fut choisit par le sénat conservateur et siégea jusqu'en l'an XI au corps législatif, dont il fut exclu à la première élimination. Devenu libre il ne tarda pas à se retirer dans ses propriétés, où une longue absence et plusieurs années de guerre civile rendaient sa présence indispensable. Il s'y livra tout entier à la culture, et introduisit la vaccine dans son canton avec tant de zèle, que depuis vingt ans la petite vérole a disparu de toutes les communes voisines de la sienne. Élu, en 1820, par l'arrondissement de Ségré (Maine et Loire), pour le représenter à la chambre des députés, il vota avec le côté gauche, et fut un des signataires de la protestation du 5 mars 1823, contre l'exclusion de Manuel. M. Pilastre n'a pas été réélu aux élections de 1824 ni à celles de 1827.

PILES (Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille, comte de FORTIA de), d'une famille originaire de Catalogne, et parent du marquis de Fortia d'Urban (*voyez* Urban), naquit à Marseille le 18 août 1758, et fut tenu sur les fonts par les magistrats de cette ville. Dès l'âge de neuf ans, il fut pourvu, en survivance de son père et de son aïeul, de la charge de gouverneur-viguier royal de Marseille, dont sa famille était en possession depuis 1708. Entré au service le 1er octobre 1773, dans les chevau-légers de la garde du roi, il passa, en juin 1778, dans le régiment du roi, infanterie, où il était lieutenant, lorsque ce corps fut dissous par suite de la révolution de 1789. M. de Fortia de Piles émigra en 1790, voyagea, pendant deux ou trois ans, dans le nord de l'Europe avec le chevalier de Boisgelin (mort en 1816), rentra en France pendant le régime de la terreur, et fut incarcéré en 1793. Il a perdu son père en 1791; mais ce ne fut qu'à la mort de son grand-père, en 1801, qu'il hérita du titre de duc de Fortia, accordé à ce dernier et à ses descendants par le pape Pie VI, en 1775. Fortia de Piles, même après la restauration, n'a jamais cru devoir prendre ce titre, que la médiocrité de sa fortune l'aurait empêché de soutenir. Sa charge héréditaire de gouverneur-viguier de Marseille avait été supprimée depuis la révolution. Fixé durant plusieurs années à Paris, Fortia de Piles y fit ressource de sa plume. C'était un homme fort instruit, fort exact, et qui ne pardonnait pas aisément l'ignorance, les erreurs et les négligences chez les autres écrivains. Sa critique (genre de littérature auquel il s'est le plus constamment livré) est presque toujours juste, mais quelquefois vétilleuse, et très souvent dure, aigre et virulente. Il n'était pas moins intolérant en matière de politique. Le comte de Fortia se retira en Provence vers 1822, et y mourut dans les premiers mois de 1828, à l'âge de soixante-sept ans, sans laisser de postérité masculine; il était chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem. Voici la liste de ses nombreux ouvrages: 1° *Correspondance philosophique de Caillot-Duval*, Nancy (Paris), 1795, in-8°; 2° *Voyage de deux Français au nord de l'Europe, en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne, fait en 1790—1792*, Paris, 1796, 5 vol. in-8°: ouvrage estimable et utile, mais dont la lecture est peu intéressante; 3° *Six Lettres à L.-S. Mercier sur les six tomes de son* Nouveau Paris, 1801, in-12; 4° *Examen sur trois ouvrages sur la Russie* (*Voyage de Chantreau, Révolution de 1762*, par Rhulières, et *Mémoires secrets*, par Masson), 1802, in-12; seconde édition, augmentée d'un *Coup-d'Œil rapide sur l'empire de Russie depuis Pierre-le-Grand jusqu'à la fin de 1817*, 1817, in 8°; 5° *Quelques mots à M. Masson*, auteur des Mémoires secrets sur la Russie, 1803, in 8°; 6° *Quelques erreurs de la Géographie universelle de M. Guthrie et du Cours de cosmographie de M. Mentelle, précédés des trois lettres aux auteurs du* Mercure français, *en l'an IV, au rédacteur du* Bulletin de littérature, *en l'an IV, à l'auteur du* Coup d'Œil rapide sur la géographie de Pinkerton, Marseille, 1804, in-8°; 7° *Coup-d'Œil rapide sur l'état présent des puissances européennes, précédé d'observations critiques sur deux ouvrages politiques publiés en l'an V, par Pommereuil Ginguené*, Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage ne put être mis en circulation qu'en 1814. 8° *Omninana, ou Extraits des archives de la société universelle des gobe-mouches, par C.-A. Moucheron* (en société avec Guys de Saint-Charles), ibid., 1808, in-8°; 9° *Quelques réflexions d'un homme du monde sur les spectacles, la musique, le jeu et le duel*, ibid., 1812. Cette brochure, comme la plupart des ouvrages de l'auteur, n'est pas exempt de paradoxes, tels que celui où il dit que pour corriger de la manie des duels, il faudrait que la mort s'ensuivît toujours. 10° *A bas les masques, ou Réplique amicale à quelques journalistes, déguisés en lettres de l'alphabet*, 1813, in-8°. Cette brochure, suivant l'auteur, est le supplément indispensable de la précédente. 11° (avec M. G. D. S. C.): *Souvenirs de deux anciens militaires, ou Recueil d'anecdotes inédites ou peu connues*, 1813, in-12: 1816, in-12; 12° *Nouveau recueil d'anecdotes inédites ou peu connues*, 1814, in-12, suite du précédent; 13° *l'Ermite du faubourg Saint-Honoré à l'ermite de la Chaussée d'Antin*, 1814, in 8°. L'auteur y relève les inexactitudes qui sont, pour M. Jouy, un péché d'habitude; il annonce une suite à cet ouvrage. 14° *Quatre conversations entre deux gobe-mouches*, publiées séparément en 1814 et 1815, et réimprimées en 1816, in-8°: une cinquième a été imprimée, mais non publiée 15° *Nouveau dictionnaire français*, par M. le comte de F.-P., Paris, 1818, 1819, 12 numéros formant un

volume in-8°. Ce dictionnaire ne contient qu'un certain nombre de mots, la plupart relatifs à l'histoire, à la morale et à la politique, qui servent de texte à l'auteur pour critiquer ou réfuter, avec plus ou moins de justice et de succès, les opinions émises par divers écrivains. 16° *Un mot sur la charte et le gouvernement représentatif*, 1820, in-8°; 17° *Un mot sur les armées étrangères et sur les troupes suisses*, 1820, in-8°; 18° *Un mot sur les mœurs publiques*, 1820, in-8°; 19° *Un mot sur quatre mots*, 1820, in-8°; 20° *Un mot sur la noblesse et sur les pairs*, 1820, in-8°. Ce mot est le cinquième et le dernier. Ces cinq ouvrages font suite au *Nouveau dictionnaire français*. 21° *Préservatif contre la Biographie nouvelle des contemporains*, n° 1 à 6, 1822 à 1825, in-8°, de 9 à 10 feuilles chacun. L'auteur y relève avec plus de passion que de sagacité quelques unes des innombrables bévues qui fourmillent dans l'ouvrage de MM. Arnault, Jouy, Jay et Norvins, jusqu'à la syllabe SAND. Il promettait encore deux livraisons pour achever l'examen de cette informe biographie; mais la mort l'empêcha de les publier. Fortia de Piles a prouvé, dans quelques unes de ses brochures, qu'il était en état de disserter sur la musique contre certains professeurs pédants qui croient pouvoir en raisonner *ab hoc et ab hâc* pour l'instruction des gens du monde qu'ils supposent hors d'état de les comprendre. Il avait fait représenter, sur le théâtre de Nanci, de 1784 à 1788, quatre opéras de sa composition, et fait graver, avant la révolution, plusieurs œuvres de musique instrumentale. Il a été éditeur de *Malte ancienne et moderne*, par L. de Boisgelin, édition française, 1809, 3 vol. in-8°.

PILLET (Claude-Marie), né à Chambéry, vers 1769, d'une famille aisée et considérée, montra des dispositions précoces pour les sciences et pour les choses solides. Après avoir achevé de bonne heure ses études, il fut reçu docteur; mais ne se sentant point de goût pour le barreau, il quitta cette carrière pour se livrer aux mathématiques. La réunion de la Savoie à la France, sous le nom de département du Mont-Blanc, dérangea les habitudes et les projets de Pillet. Atteint par la loi sur la première réquisition, en 1793, il fut forcé de partir pour l'armée: mais il n'y resta pas longtemps, et il revint avec un congé de réforme qu'il avait facilement obtenu à cause de sa vue extrêmement courte. Il travailla quelque temps au cadastre de son département, et vint ensuite à Paris pour y perfectionner ses connaissances et en acquérir de nouvelles. Il fut employé environ deux ans à la direction du canal de l'Ourcq, puis il entra dans une maison de banque où il fut chargé des arbitrages. Avare de son temps et ne cherchant jamais de distractions dans les plaisirs, il utilisa ses loisirs et parvint à un degré d'érudition peu commune. Outre le grec et le latin qu'il savait parfaitement, il possédait cinq à six langues de l'Europe. Doué d'une excellente mémoire et d'un jugement sûr, il n'était étranger à aucune branche des connaissances humaines; sciences exactes, antiquités, histoire, littérature, philologie, beaux-arts, géographie, bibliographie, tout l'intéressait, tout était de sa compétence, tout était l'objet de ses recherches et de ses méditations. Déjà il avait été, dans son département, membre du jury pour l'envoi des produits de l'industrie. Un tel homme était un dictionnaire encyclopédique vivant. Lorsque la *Biographie universelle ancienne et moderne* commença de paraître, Pillet en parla dans un journal. Sa critique impartiale et judicieuse le fit connaître de l'éditeur de cet ouvrage, M. Michaud, qui s'empressa de l'attacher à son entreprise en 1811. Pillet en a dirigé la rédaction et revu les épreuves, depuis le 4° volume jusqu'au 44° inclusivement. Peu soucieux de faire des articles, il ne se chargeait que de ceux qui étaient oubliés ou dédaignés par les autres rédacteurs: et plus jaloux du succès de la *Biographie universelle* que du soin de sa propre réputation, il négligeait le plus souvent de signer les notes, les intercalations qu'il ajoutait à divers articles; il indiquait fréquemment à ses collaborateurs des sources qui leur étaient inconnues, et leur fournissait même les matériaux. Obligeant pour ses amis, Pillet n'était pas moins charitable et bienfaisant envers les malheureux. Pendant une année de disette qui affligea la Savoie, pays naturellement pauvre, il y envoya une somme assez considérable qui, suivant ses intentions, fut employée à distribuer un grand nombre de soupes économiques aux indigents de Chambéry; il en distribuait aussi à Paris. On a prétendu même qu'il s'en nourrissait, ce qui ne serait pas invraisemblable, car il poussait la sobriété et l'abnégation de lui-même jusqu'à un point qui paraîtrait ridicule s'il n'était point déplorable. Logé dans un galetas, vêtu grotesquement de vieux habits achetés à la friperie, ne vivant que de pain sec ou d'aliments grossiers et de mauvais fruits: sans feu chez lui, sans chapeau dans les rues, il bornait ses dépenses à acheter des livres, et ses plaisirs à passer ses soirées dans les ventes. Là encore, tout en prêtant l'oreille aux enchères, il employait son temps à corriger des épreuves ou à lire. La vente finie, il revenait, surchargé de ses acquisitions, travailler encore jusqu'à minuit au bureau de la *Biographie universelle*, et le lendemain dès le point du jour il recommençait sa besogne accoutumée. Un tel régime ne pouvait le mener loin: ses forces s'épuisèrent. A la suite d'un rhume négligé qui lui affecta le larynx, son sang se décomposa, et il fallut le porter, presque malgré lui, dans une maison de santé, où il mourut au bout de quelques jours, le 4 février 1826, à l'âge de cinquante-sept ans. Pillet avait de l'esprit, de la gaieté et des saillies. Très indifférent sur les affaires politiques, il était fort indulgent pour les opinions des autres, et ne chicanait pas, sur ce point, les rédacteurs de la *Biographie universelle*; mais quant aux matières religieuses, il n'entendait pas raillerie, et il ne manquait jamais d'effacer ou de modifier les mots *fanatisme* et *superstition* qui n'étaient pas dans son dictionnaire. Partisan renforcé du molinisme, nous l'avons entendu soutenir son opinion avec beaucoup d'opiniâtreté, mais sans aigreur et sans colère, contre des jansénistes non moins exaltés. Pillet avait rassemblé une collection nombreuse de livres en tous genres et de cartes géographiques qui, suivant ses dispositions testamentaires, ont été expédiés aux jésuites de Chambéry: ils formeraient deux chargements complets de voitures de roulage; il a laissé en outre aux enfants de son frère le fonds de huit à dix mille livres de rente. Il a publié: 1° *Barême des mesures agraires de Savoie*, ou *Tables de réduction des mesures agraires les plus usitées dans les départements du Mont-Blanc et du Léman*, Paris, 1803, in-8°; 2° *Barême des mesures agraires de la Tarentaise*, ibid., 1803, in-8°; 3° *Barême des mesures agraires de Marienne*, ibid., 1803, in-8°: 4° *Analyse des cartes et plans dressés pour l'*Histoire des Croisades, 1812, in-8°, plus trois cartes signées C.-M. P.: 5° *Suite de l'analyse des cartes et plans dressés pour l'*Histoire des Croisades, 1814, in-8°, avec deux cartes signées de ses initiales: 6° *Limitation de la Savoie en conformité du traité de paix du 30 mars 1814*: carte sur une demi-feuille in folio. Il a coopéré aussi à beaucoup d'ouvrages par les observations qu'il faisait sur les épreuves qu'il revoyait.

PILLET (Fabien), homme de lettres, d'une famille pauvre, originaire du Nivernais, naquit à Lyon, en 1772, chez le directeur des aides, qui prit soin de son éducation. A treize ans, il fut obligé d'abandonner ses études pour venir à Paris, où il entra dans un bureau; mais son goût pour les vers s'annonça dès-lors par des chansons et des épigrammes qu'il entremêlait aux travaux dont il était chargé. Ses premiers essais parurent dans le *Mercure* du temps, et à quinze ans il insérait des articles sur la critique littéraire et politique dans les *Affiches* de l'abbé Aubert et dans le *Journal général* de l'abbé de Fontenay. En 1789, il travaillait encore à ce dernier journal avec Boyer, de Nîmes, qui fut une des premières victimes de la révolution. M. Fabien Pillet se prononça aussi contre l'anarchie par des épigrammes qu'il fournissait aux *Actes des apôtres* et au *Journal de la cour et de la ville*, plus connu sous le nom du *Petit Gauthier*. Après la journée du 20 juin 1792, il fut un des signataires de la pétition dite *des vingt mille*, et ne parvint à échapper au danger que lui suscita cette louable imprudence qu'en quittant la section où son nom se trouvait porté sur une liste de proscription. En 1793,

Google

il occupait une place avantageuse que le ministre du roi, Beaulieu, lui avait procurée à la comptabilité nationale. La réquisition militaire le força de l'abandonner; mais il ne resta qu'environ dix mois à l'armée du Nord. Son opéra de *Wenzel*, et quelques chansons républicaines, sacrifices obligés aux idées du jour, lui valurent son rappel à Paris, et une place dans les bureaux de la convention. Les services qu'il eut occasion d'y rendre à divers particuliers persécutés à cette époque, sont consignés dans les *Mémoires de Ch. Hip. de la Bussière*. Après le 9 thermidor, M. Pillet fit jouer, à Paris, quelques pièces de circonstance contre les terroristes, et s'attira la haine du directoire en travaillant à des journaux, tels que *le Déjeuner*, auquel il avait mis son nom, et dont les autres rédacteurs, MM. Chazet, Chéron, Dertors, Dupaty, Delamardelle, Ségur jeune, etc., furent condamnés, ainsi que lui, à la déportation. Il se cacha, reparut lorsque l'orage eut été dissipé; mais il n'écrivit plus sur la politique. Il devint collaborateur du *Journal de Paris*, pour la partie des théâtres qu'il conserva jusqu'en 1813. Il a continué de participer à cette feuille, mais seulement pour les articles sur les beaux-arts, et il en était le plus ancien rédacteur, lorsqu'en 1827 elle mourut entre les mains du dernier ministère. Les querelles épigrammatiques de M. Pillet avec Legouvé, Despazes, Geoffroy, Vigée, Cubières, MM. Feleta, Baour-Lormian, Lebrun-Tossa, etc., ont, à diverses époques, amusé les oisifs de la capitale. Après le 18 brumaire, il fut nommé secrétaire-général de la direction de l'instruction publique: depuis il a été chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, chef du bureau des colléges royaux au même ministère, puis à l'université: et il est aujourd'hui (1828) au ministère de l'instruction publique, chef du bureau des bourses royales et des livres classiques. Il est aussi un des propriétaires du nouveau *Journal de Paris*, auquel il coopère pour la partie de la littérature et des arts. On a de lui: 1° *Wenzel*, ou *le Magistrat du peuple*, opéra en 3 actes, représenté au Théâtre National (Montansier), 1794, in-8°; 2° *les Jacobins et les brigands*, ou *les Synonymes*, vaudeville en un acte (avec F. Petitot et Lesnie, 1794): 3° *Sommes-nous libres*, ou *ne le sommes-nous pas?* brochure politique (avec F. Pettitot); 4° *Des lois et non du sang*, 1794; 5° une année du *Journal de l'instruction publique* (avec le même), 1794: 6° *quelques vers*, *dialogues*, *historiettes*, *couplets*, *épîtres*, etc., 1798, in-12; 7° *Melpomène et Thalie vengées*; 8° *Duval*, ou *une Erreur de jeunesse*, opéra en un acte (avec Grétry neveu), qui eut cent cinquante représentations à l'Ambigu-Comique), 1798: 9° *la Lorgnette des spectacles*, 1799, in-18: 1795, in-18; deuxième édit. *La nouvelle lorgnette*, etc., avec des augmentations, 1801, in-18; deuxième édition; *la Revue des comédiens*, ou *Critique raisonnée de tous les acteurs, danseurs et mimes de la capitale* (avec M. Grimod de la Reynière), 1808, 3 vol. in-18. Ce livre fort utile à l'histoire des théâtres, ne doit pas être confondu avec les pamphlets publiés fréquemment contre les comédiens. Leur talent y est analysé avec autant de goût et de profondeur que d'impartialité. 10° *Quelques fables*, 1801; 11° *Lettres critiques à un membre de l'Athénée de Lyon*, 1801: elles sont relatives aux cinq satires de Despazes; 12° *le Refus par amour*, comédie en un acte, en prose, représentée avec succès à l'Ambigu-Comique, 1809, in-8°; 13° *Le Noir et le Blanc*, ou *Critique du salon de 1812*, in-8°; 14° *la matinée au Salon*, critique de l'exposition des tableaux de 1814, in-8°. Ces deux brochures et les articles de M. Pillet dans le *Journal de Paris*, sur les expositions publiques, ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la peinture et prouvent que l'auteur a fait une étude approfondie de la théorie des beaux-arts. 15° Plusieurs articles pour la *Biographie universelle ancienne et moderne*, sur des comédiens, poëtes, peintres et sculpteurs. On lui a attribué la *Revue des auteurs vivants*, Lausanne, 1797, in-8°. Ce pamphlet satirique qu'il a toujours désavoué, et dont on peut croire au moins qu'il n'était pas l'unique auteur, lui attira de grandes persécutions sous le directoire, et causa une sorte de scandale parmi les gens de lettres. On trouve des vers de M. Pillet dans plusieurs recueils périodiques. Ils ont de la grace, de l'aisance, de la concision; aussi a-t-il excellé dans le distique et le quatrain. —PILLET (Gustave-Fabien), fils du précédent, a annoncé d'heureuses dispositions pour la littérature dramatique. Son *Ecole des veuves*, comédie en 3 actes, en vers, jouée avec succès au second Théâtre Français, en 1826, in-8°, a eu l'honneur, dit-on, de servir de type à une autre pièce qu'un de nos premiers auteurs dramatiques n'a pas osé faire paraître sous son propre nom.

PINDEMONTE (le marquis Jean), né en 1751, à Vérone, d'une famille très distinguée, reçut son éducation au collége des nobles à Modène, et s'y fit remarquer par son goût pour la poésie. Il avait surtout une grande facilité pour l'improvisation, genre de talent très commun en Italie, et qui n'est que l'effet d'une imagination mobile excitée par une langue naturellement rhythmique et harmonieuse. S'étant livré à l'étude de la littérature des Grecs et des Latins, il entreprit une traduction en vers des *Remèdes d'amour* d'Ovide, et la fit imprimer en 1791, à Vicence, où la république de Venise lui avait confié les fonctions de préteur. Il ajouta à cette édition des pièces originales, tant soit peu vides de pensées, mais qui ne manquaient ni d'élégance ni de chaleur. Il embrassa ensuite la carrière du théâtre, et composa plusieurs drames qui eurent du succès à la représentation, mais qui ne se soutinrent pas à la lecture, et qui sont aujourd'hui entièrement oubliées: l'édition même qu'on en fit à Milan, 4 volumes in-8°, précédée d'un discours sur le théâtre italien, n'a jamais été épuisée. Pindemonte eut le malheur de survivre à ses ouvrages, malgré les applaudissements qu'ils avaient reçus à la représentation. Il publia aussi un *Eloge de saint Thomas-d'Aquin*, où il n'y a de remarquable que l'érudition, et où l'on chercherait en vain cette éloquence qui entraîne et qui fait le principal mérite de ce genre de productions. Pindemonte vint à Paris après le renversement de la république de Venise, et y demeura quelque temps, sans jamais abandonner l'étude des lettres, qu'il cultivait avec plus d'ardeur que de succès. Enfin Bonaparte, dont il avait su se concilier l'estime, le nomma membre du corps législatif italien. Il retourna alors en Italie, et y mourut en 1812.

PINDEMONTE (le chevalier Hippolyte), frère du précédent, né à Vérone en 1753, fit ses études au collége des nobles de Modène, et voyagea ensuite en Italie, en France et en Angleterre. De retour dans sa patrie il traduisit du grec l'hymne à Cérès attribué à Homère, et plus tard l'Odyssée, ainsi que des morceaux de Catulle, de Virgile et d'Ovide. Dans ses poésies champêtres, il sut retracer les scènes riantes dont il avait conservé le souvenir, et l'on est touché des teintes mélancoliques que le poëte y mêle lorsqu'il retrace les regrets de l'amour ou de l'amitié. Dans ses épîtres en vers il se montre habile peintre de mœurs: une sensibilité douce, un épanchement continuel de bienveillance, quelquefois même une raillerie fine et délicate, en rendent la lecture d'un charme inexprimable. Le célèbre Monti, en lisant le second volume de ses épîtres, auquel l'auteur donna le titre de *Sermoni*, s'écria avec chaleur: *C'est le plus bel ouvrage inspiré aux muses italiennes dans la sainte école de Socrate.* Ugo Foscolo lui ayant adressé son poëme sur les *Sépulcres*, Pindemonte lui fit une réponse en vers, remplie d'images élevées et touchantes. Un phénomène d'optique, connu sous le nom de *Fée Morgane*, qu'on observe sur le phare de Messine, fournit à Pindemonte le sujet d'un poëme charmant, dans lequel il semble jouer avec toutes les graces d'une imagination mobile et aérienne. Il a aussi écrit quelques petits romans pleins de sentiment; quelques morceaux de critique littéraire, où brillent à-la-fois son érudition et son goût, et des éloges historiques de Maffei, Spolverini, Bosa-Morando et d'autres hommes distingués, qui avaient été ses amis intimes. On a de lui une tragédie sur la mort d'Arminius, faite plus pour la lecture que pour la représentation, mais qui étincelle de beautés du premier ordre. Les productions d'Hippolyte Pindemonte se font toutes remarquer par la pureté et la simplicité du style, et par une richesse d'images où le sentiment

domine en première ligne. Il a choisi la ville de Venise pour son séjour, et y mène une vie modeste et tranquille au milieu de ses occupations littéraires, entouré de l'estime et de l'admiration de toute l'Italie. On a de lui : 1° *Inno a Cerere*, traduit du grec, in-8° ; 2° *I Sepolcri*, réponse à Ugo Foscolo, in-8° ; 3° *le Nozze di Teti e di Peleo*, traduction du poëme de Catulle ; 4° *Lettera di Penelope ad Ulisse* : traduction de l'héroïde d'Ovide ; 5° *Sibilterra salvata*, poëme ; 6° *la Fata Morgana*, poëme ; 7° *Antonio Foscarini*, nouvelle ; 8° *Discorso sul gusto presente in letteratura* ; 9° *Prose e poesie campestri, con un saggio sui giardini inglesi* ; 10° *Epistole e Sermoni in versi* ; 11° *Saggio di traduzione di Virgilio* ; 12° *l'Odissea di Omero*, traduit du grec ; 13° *Il colpo di martello* ; poëme sur l'emploi du temps ; 14° *Elogi di Gesner, di Gozzi, di Spolverini, etc.* ; 15° *Arminio*, tragédie, etc.

PINEL (Philippe), membre de l'institut, médecin en chef de l'hôpital de la Salpêtrière, professeur honoraire à la faculté de médecine, chevalier de la légion-d'honneur et de Saint-Michel, naquit le 11 avril 1745, à Saint-André d'Alayrac, village peu distant de la ville de Castres, département du Tarn. Il fit ses premières études au collége de Lavaur, et se rendit ensuite à Toulouse, pour y étudier la théologie ; mais n'ayant pas de vocation pour l'état ecclésiastique, il abandonna l'université, et dirigea ses études vers la médecine. Son père, qui exerçait la médecine et la chirurgie, avait une nombreuse famille, et lui donnait de faibles secours. Pinel obligé, pour suffire à ses premiers besoins, de donner des leçons de mathématiques, prit tous ses grades à ses frais, et fut reçu docteur en médecine, le 22 décembre 1773, à l'âge de vingt-neuf ans. L'école de Montpellier était à cette époque illustrée par un grand nombre de savants professeurs ; Pinel s'y rendit en 1775, dans l'espérance d'y trouver quelques ressources, et surtout dans le but de perfectionner ses études. M. Benezech lui confia l'éducation de son fils, et grace à ses secours Pinel fut au-dessus du besoin, et put même utiliser ses loisirs, en faisant des thèses pour les élèves de l'école. Quelque temps après, un heureux hasard le lia d'une étroite amitié avec un homme qui a parcouru une carrière brillante dans les sciences et dans l'état, M. le comte Chaptal, pair de France. Quoique la situation de Pinel à Montpellier ne fut pas sans quelque agrément, il résolut faire un voyage à la capitale, et s'y rendit dans le courant de l'année 1778. Le géomètre Cousin, à qui il avait été recommandé, lui procura deux élèves pour les mathématiques. Il fit bientôt connaissance avec le savant M. Desfontaines, dont le logement était en face du sien. La modestie, la simplicité de Pinel, étaient peu propres à faire briller ses connaissances et ses talents dans une capitale où la fortune n'est que trop souvent le prix de l'intrigue. M. Lemonnier, premier médecin du roi, chercha, à la recommandation de son ami M. Desfontaines, à placer Pinel comme médecin dans la maison de Mesdames, tantes de *Louis XVI*. Mais lorsqu'il se présenta, sa timidité le rendit muet : les princesses prirent une fausse idée de son talent, et il fut obligé de renoncer à l'espoir d'obtenir ce poste honorable. Il rédigea avec succès, pendant plusieurs années, la *Gazette de Santé*, donna une traduction très estimée de Cullen, de trois volumes des *Transactions philosophiques*, et une édition de Baglivi. Ses travaux multipliés suffisaient à peine pour le mettre au-dessus du besoin, et le sentiment de sa position lui inspirait des accès de mélancolie qui allèrent plus d'une fois jusqu'au plus sombre désespoir. Cependant, en 1791, la société royale de médecine ayant proposé un prix *sur les moyens les plus efficaces de traiter les malades, dont l'esprit est devenu aliéné avant l'âge de vieillesse*, Pinel concourut et obtint le prix. Le médecin Thouret, administrateur des hospices, était l'un des juges du concours ; il reconnut le talent de Pinel, et lui fit donner la place de médecin de Bicêtre. Pinel supprima les chaînes dont on avait coutume de charger les aliénés, et opéra les réformes les plus salutaires dans le traitement de ces malheureux. Deux ans après, il fut nommé médecin de la Salpêtrière, et fit dans cet hospice les heureux changements qu'il avait déjà opérés à Bicêtre. A l'époque de la création de l'école de médecine de Paris, Pinel fut désigné par Thouret et Fourcroy, pour y occuper la chaire d'hygiène et de physique médicale, et bientôt après celle de pathologie interne. Ces diverses fonctions lui fournirent l'occasion de recueillir un grand nombre de faits et d'observations, et de terminer les deux ouvrages qu'il méditait depuis longtemps, la *Nosographie philosophique* et le *Traité de l'aliénation mentale*. Les formes du premier de ces ouvrages, empruntées à l'histoire naturelle, l'esprit d'analyse philosophique qui en fait la base, donnèrent à l'observation médicale une impulsion nouvelle. « Les » premières étincelles de son génie, a dit M. Geoffroy » Saint-Hilaire dans un des discours prononcés sur sa » tombe, avaient déjà fourni à l'immortel Bichat, » l'idée mère et féconde de la distinction des tissus ; » mais depuis les idées plus arrêtées de la Nosographie, » des descriptions techniques, des divisions qui for» çaient de mieux signaler les analogies et les différences » des diverses affections, des aperçus ingénieux sur le » siége des maladies préparèrent les travaux immenses » sur l'anatomie pathologique, que notre époque a vu » s'effectuer, et que tous les jours elle voit s'accroître au » profit d'un art si précieux à l'humanité. Ce fut sur» tout dans la classe des phlegmasies que l'on remarque » l'heureuse application de la méthode sévère de la » Nosographie, et là sans doute sont déja des racines » d'une doctrine récente, qui doit peut-être une partie » de son éclat à la retraite forcée de notre collègue. » *Le Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale* fut publié en 1809, et compléta la réputation de Pinel. A l'époque où Corvisart formait l'école brillante de clinique de la Charité, Pinel donna des leçons publiques au lit des malades, et se fit remarquer par la justesse de ses vues et la rectitude de son jugement. Dans les temps d'anarchie et de terreur, les prisons de Bicêtre étaient remplies de prisonniers, que l'on voulait en extraire pour les faire périr sur l'échafaud ; Pinel s'y oppose avec énergie, affirme qu'ils sont en traitement, et parvient ainsi à leur sauver la vie. Il fut élu membre de l'académie des sciences, en 1803, et succéda à M. le baron Cuvier, nommé secrétaire perpétuel de l'académie. Pinel était d'une petite taille, d'une physionomie vive, d'une humeur quelquefois impatiente, et d'un tempérament robuste. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 26 octobre 1826. Des députations de l'institut, de l'académie royale de médecine et de la faculté de Paris, assistèrent à ses obsèques. Pinel avait été marié deux fois, et a laissé une veuve et deux enfants, dignes de porter le nom de leur illustre père. Il a publié : 1° *Nosographie philosophique, ou Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, 1798, 2 vol. in-8° ; 6e édition, 1818, 3 vol. in-8° ; 2° *Traité médico philosophique sur l'aliénation mentale*, Paris, 1800, in-8° ; ibid. 1809, in-8° ; 3° *Médecine clinique*, Paris, 1802, in-8° ; 4e édition, 1815, in 8° ; 4° *Discours inaugural sur la nécessité de rappeler l'enseignement de la médecine aux principes de l'observation*, Paris, an XIV, in 4°.

PINHEIRO FERREIRA (Silvestre), diplomate et littérateur portugais, est né à Lisbonne le 31 décembre 1769. Après avoir fait ses premières études, il entra, à l'âge de quatorze ans, chez les oratoriens, avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique ; mais ne se sentant pas de vocation pour les ordres, il quitta la congrégation au grand regret de plusieurs de ses membres les plus distingués, qui avaient contracté une étroite amitié pour lui, et qui appréciaient ses talents et ses qualités. Il se consacra alors aux lettres, et donna des leçons publiques à Lisbonne, en 1792. La place de suppléant de la chaire de philosophie, au collége royal des arts à Coïmbre, ayant vers ce temps été mise au concours, M. Pinheiro l'emporta et s'y fit bientôt remarquer par le bon esprit et le courage qu'il déploya en substituant aux doctrines de Genovesi la saine philosophie de Locke, de Condillac et de Bonnet. Cette innovation excita contre lui l'animosité de quelques professeurs ignorants, ennemis déclarés des doctrines philosophiques des modernes, et qui ne pouvaient pardonner au jeune professeur sa supériorité. Ils résolurent donc de s'en défaire, en le comprenant dans une dénonciation dirigée contre plusieurs autres

Digitized by Google

membres de l'université, les plus distingués par leurs connaissances et leur esprit indépendant; ils furent tous accusés d'être des esprits forts, des jacobins et des conspirateurs. Pour se soustraire aux poursuites, M. Pinheiro se rendit à Setubal, où, accueilli et assisté généreusement par un ami, il réussit à s'embarquer, le 31 juillet 1797, à bord d'un navire hollandais, dont le capitaine disait aller à Brest, mais qui le conduisit à Douvres, d'où ne pouvant obtenir la permission du gouvernement anglais de passer à Calais, M. Pinheiro fut forcé de se rendre à Londres. Fort heureusement, ce contre-temps tourna à son avantage, car il trouva à Londres plusieurs de ses compatriotes qui vinrent à son secours et le mirent en état de passer en Hollande, où Correa de Serra l'engagea à se rendre auprès du chevalier d'Araüjo, son ami intime, pour lequel il lui donna une lettre de recommandation. M. Pinheiro se rendit en effet à La Haye; mais en y arrivant, il apprit avec peine que M. d'Araüjo était encore à Paris, où il attendait la ratification du traité qu'il venait de signer avec la république française. Par bonheur l'interprète de la légation portugaise ayant présenté M. Pinheiro à M. Hahn, professeur de jurisprudence, l'un des membres les plus influents de l'assemblée nationale de Hollande et ami de M. d'Araüjo, il en fut accueilli avec une extrême bienveillance. M. Hahn le présenta à M. Noel, ministre de France près la république batave. Ce dernier, également lié d'amitié avec le ministre de Portugal, non-seulement donna à M. Pinheiro un passeport pour se rendre à Paris, mais il y ajouta des lettres de recommandation pour Fourcroy et Faujas-Saint-Fond, et il eut même la générosité de faire accepter au réfugié portugais une somme d'argent, sans laquelle il lui eût été impossible de faire le voyage de Paris. Arrivé dans cette capitale à la fin de septembre 1797, quelques jours après la mémorable journée du 18 fructidor, il fut reçu de la manière la plus amicale par M. d'Araüjo, qui, par égard pour la recommandation de Correa de Serra, et plus encore par l'intime conviction du mérite de M. Pinheiro, résolut de se l'attacher et d'être son protecteur. Le premier soin de M. Pinheiro fut d'adresser une représentation au gouvernement portugais, dans laquelle il exposait les motifs qui l'avaient décidé à quitter son pays et sa chaire, demandant à connaître sur quoi portait son accusation et déclarant être prêt à subir la peine qui lui serait infligée, si, après avoir répondu à ses dénonciateurs, il était condamné par un tribunal ordinaire. Non-seulement M. d'Araüjo transmit cette requête à son gouvernement, mais écrivit au ministre de l'intérieur, Joseph de Seabra, en sa faveur, d'une manière si pressante qu'il obtint sans peine que M. Pinheiro serait autorisé à faire les fonctions de secrétaire de légation auprès de lui, pendant l'absence de M. de Brito qui avait été envoyé à Lisbonne. Le ministre Seabra écrivit à M. d'Araüjo, en l'assurant qu'il n'existait aucune accusation contre son protégé; et que ses confrères de l'université, qui avaient été arrêtés à l'époque de sa sortie de Portugal, étaient presque aussitôt sortis de prison, ayant tous été reconnus innocents. Toutefois cette décision n'étant arrivée à Paris qu'après l'arrestation de M. d'Araüjo au Temple, par suite des intrigues qui suivirent la non ratification du traité conclu avec le Portugal, M. Pinhiero, ignorant les démarches de son protecteur à son égard, se trouva pendant plusieurs mois dans une cruelle incertitude, et chercha les moyens de subsister en se livrant à quelque occupation utile. Il fut sur le point d'être admis dans le fameux établissement de préparations chimiques de M. Pelletier, à la recommandation de Faujas-Saint-Fond: celui-ci lui proposa également de faire partie de l'expédition d'Égypte, qui se préparait alors. M. Pinheiro balançait entre ces deux partis, lorsque M. d'Araüjo recouvra sa liberté, et l'emmena en Hollande comme secrétaire de légation. MM. d'Araüjo et Souza Botelho s'associèrent M. Pinheiro, pour venger la nation portugaise des assertions injurieuses, et en grande partie fausses, soutenues dans quatre ouvrages qui venaient de paraître sur le Portugal, savoir: le *Tableau de Lisbonne*, du docteur Carrère; la 2e édition de l'ouvrage de Dumouriez sur le Portugal, le *Voyage de Murphy*, et celui du pseudonyme marquis du Châtelet. Le duc de Lafões (*Voyez ce nom*), qui était alors à la tête du cabinet, engagea le prince-régent à envoyer M. d'Araüjo à Lorient, pour chercher à négocier directement avec la France, se flattant de pouvoir ainsi obtenir de meilleures conditions de paix. M. d'Araüjo partit en effet, et obtint d'emmener pour son second secrétaire M. Pinheiro, qu'il fit nommer commis de la secrétairerie des affaires étrangères; mais arrivés à Lorient, ils apprirent que le premier consul refusait de traiter séparément, et la frégate qui les portait fut obligée de revenir à Lisbonne. Pendant leur absence, le ministre Pinto (*Voyez ce nom*) avait signé la paix et fait disgracier le duc de Lafões, principal appui de M. d'Araüjo. Celui-ci fut renvoyé en Hollande en qualité de ministre; mais il sollicita en vain d'emmener avec lui M. Pinheiro, qui resta à Lisbonne jusqu'au mois d'avril 1802. Le prince-régent, pour lui témoigner sa satisfaction d'un travail dont il l'avait chargé, le nomma chargé d'affaires de Portugal à Berlin. Il y résida pendant sept ans, et s'y appliqua à l'étude de la minéralogie sous le professeur Karsten. Envoyé, en 1804, par son gouvernement à Freyberg, afin d'y acheter, pour l'université de Coïmbre, le fameux cabinet de Pabst et Oheim; il profita de cette occasion pour suivre un cours de minéralogie sous le célèbre Werner. A son retour à Berlin, il épousa une dame allemande de la famille de Leidboldt dont il eut deux filles qui moururent dans la première enfance. A ce malheur vint s'en joindre un autre: il avait informé la cour de Lisbonne des projets ambitieux de Napoléon, devenu empereur, sur la Péninsule: celui-ci, ayant eu connaissance du fait, exigea et obtint de M. d'Araüjo, alors ministre des affaires étrangères, que M. Pinheiro cesserait d'être employé dans la diplomatie. Ce ministre le chargea toutefois de l'importante commission d'engager en Allemagne une compagnie d'ouvriers arquebusiers, pour établir à Lisbonne une fabrique de fusils. Malheureusement, ils n'arrivèrent dans cette ville qu'à la veille du départ de la cour pour le Brésil, à la fin de 1807, et M. Pinheiro se trouva compromis pour toutes les avances qu'il leur avait faites en comptant sur un prompt remboursement. Dans cette situation critique, il se décida à se rendre à Rio-Janeiro pour réclamer du gouvernement les déboursés qu'il avait faits par son ordre, mais ce ne fut qu'au bout de quelques années qu'il obtint une partie de ce qui lui était dû; et sous les prétextes les plus frivoles, on refusa de l'indemniser intégralement de ses frais et des pertes et sacrifices qu'il avait été obligé de faire pour remplir ses engagements. Le prince-régent se borna à le nommer membre de la direction du commerce en lui conservant la place de commis de la secrétairerie d'état. Cependant le plus grand désordre régnait dans le gouvernement du Brésil, qui se vit réduit à implorer une suspension d'armes de la république insignifiante de Buénos-Ayres. Une convention à cet effet avait été signée par M. Jean Rademaker, plénipotentiaire portugais, envoyé à Buénos-Ayres; elle excita l'indignation générale, et le ministre des affaires étrangères, M. d'Alméida, choisit M. Pinheiro pour remplacer Rademaker et entamer une nouvelle négociation sur des bases plus honorables pour le gouvernement portugais. M. Pinheiro refusa de s'en charger, par le double motif des égards qu'il croyait devoir à son ami M. de Rademaker, qui n'avait rien fait de contraire à ses instructions, et par la répugnance qu'il éprouva à remplir une mission dans laquelle il lui était prescrit de ne déployer aucun caractère ostensible et de ne rien signer qui pût être regardé par l'Espagne comme une reconnaissance de la république de Buénos-Ayres. M. Pinheiro représenta au ministre des affaires étrangères l'inconvenance de se charger d'une pareille mission sans être revêtu d'un caractère diplomatique, et ajouta qu'un gouvernement pouvait traiter avec un autre en le reconnaissant seulement de fait et non de droit, et qu'il n'était permis qu'à des commandants militaires de signer des conventions sans avoir un caractère diplomatique. Ce refus irrita le ministre, qui était l'ennemi personnel de M. d'Araüjo et de son protégé, et, d'après son rapport au prince-régent, M. Pinheiro fut privé de tous ses emplois, et déporté à l'île de

Digitized by Google

Madère. Cette mesure injuste, qui indigna tous les gens de bien, fut révoquée au moment où M. Pinheiro était déjà embarqué pour se rendre au lieu de son exil. Il reprit ses anciennes fonctions et chercha à se distraire en composant et publiant, sous le titre de *Prélections philosophiques*, le résultat de ses méditations sur les différentes branches des connaissances humaines. Cet ouvrage, rédigé en forme de leçons, dont il n'a pu faire paraître que les trente premières, est resté incomplet : il devait comprendre la théorie du discours et du langage, l'*esthétique*, ou la *théorie du beau*, la *dicéosyne*, ou la *science du juste*, et la *cosmologie*. A partir de cette époque, le prince-régent commença à traiter M. Pinheiro avec une bienveillance toute particulière : pour lui témoigner sa satisfaction des services rendus à l'état, il le nomma commandeur honoraire de l'ordre du Christ, et les ministres marquis d'Aguiar et Villanova le désignèrent pour être directeur de l'imprimerie royale, et pour remplir la place de premier membre de la commission mixte anglo-portugaise, qui devait juger tous les procès relatifs à la traite des nègres. Il composa alors plusieurs *mémoires* importants sur les vices et les réformes à faire dans l'administration : sur les moyens de détruire graduellement l'esclavage au Brésil et de se passer de l'importation de noirs d'Afrique ; et, en 1814, consulté par le prince-régent sur la question de savoir s'il convenait que la cour retournât en Portugal, il présenta un *mémoire* très étendu dans lequel il s'éleva aux plus hautes considérations. Il osa conseiller au prince-régent d'établir le gouvernement représentatif dans ses états d'Europe et d'Amérique, comme le seul moyen de concilier le principe de l'union avec le plus haut degré d'indépendance pour le Brésil et le Portugal, et d'empêcher une séparation qui ne tarderait pas à devenir inévitable. Le ministère traita de chimériques les craintes de M. Pinheiro, et regarda ses projets comme gigantesques : mais bientôt la révolution qui éclata à Porto, au mois d'août 1820, vint éclairer Jean VI, qui consulta de nouveau M. Pinheiro sur le parti à prendre dans la crise actuelle. Celui-ci reproduisit le même *mémoire* qu'il avait déjà présenté, et y ajouta seulement quelques avis applicables aux circonstances ; mais on négligea encore une fois ses conseils. Pendant que le roi hésitait, le peuple et les troupes se prononcèrent, et le prince royal s'étant joint au parti révolutionnaire, le roi céda au vœu général et sanctionna tout ce qui avait été fait à Porto et à Lisbonne. Cela eut lieu le 26 et le 27 février 1821. Une des premières mesures adoptées par Jean VI, fut de changer son ministère et de s'en choisir un nouveau parmi les personnes les plus agréables au public. M. Pinheiro fut nommé ministre des affaires étrangères et de la guerre, deux départements qui avaient été depuis longtemps réunis dans la même personne, en Portugal. M. Pinheiro accepta le premier, mais refusa de se charger du second, alléguant son entière ignorance des affaires relatives au service militaire, mais le roi l'ayant engagé à garder ce portefeuille par intérim et seulement pendant huit jours, il s'y résigna. Cependant, il y avait déjà dix jours qu'il en remplissait les fonctions, lorsqu'au moment où il se disposait à donner sa démission définitive du département de la guerre, il reçut à minuit l'ordre de se rendre auprès du roi, à sa maison de campagne de Saint-Christophe, par le général commandant la division ; celui-ci l'informa en même temps de l'ordre que le roi venait de lui donner pour faire arrêter le trésorier général Targini (vicomte de San-Lourenço), et plusieurs magistrats des plus distingués. M. Pinheiro résolut dès-lors de ne plus différer de quitter le ministère, craignant justement que le public lui attribuât une mesure aussi arbitraire qu'injuste. Il se rendit en effet auprès de Jean VI, après avoir déclaré au général porteur de l'ordre de l'arrestation, qu'il lui en laissait toute la responsabilité. Le roi ne voulut point accepter sa démission, s'excusa sur l'urgence des circonstances, et assura M. Pinheiro que c'était bien malgré lui qu'il avait signé l'ordre d'arrêter ces personnes, et autorisa ce ministre à réparer le mal de la manière qu'il jugerait le plus convenable. Flatté de cette commission, il s'empressa d'adoucir le sort des prisonniers, à qui il permit sur-le-champ de communiquer avec leurs familles ; ils furent bientôt élargis, et tous, exceptés Targini, rendus à leurs emplois. Le gouvernement publia à cette occasion une déclaration portant qu'ils étaient tous innocents, et que leur arrestation n'avait eu d'autre but que de les mettre à l'abri d'une commotion populaire, que les autorités ne se croyaient pas assez fortes pour pouvoir arrêter : déclaration humiliante et pourtant véridique. Cependant c'était avec la plus grande répugnance que M. Pinheiro gardait le portefeuille de la guerre. Pour ne pas se compromettre, il ne décidait rien par lui-même et s'en rapportait entièrement au conseil militaire. Il renouvela ses instances auprès du roi pour quitter ce ministère, mais Jean VI refusa en lui assurant qu'il était à la veille de partir pour l'Europe où il devait l'accompagner. Sur ces entrefaites, la police informa le gouvernement qu'il y avait une grande effervescence dans les esprits, et qu'il se préparait pour les premiers jours de Pâques une commotion à laquelle il lui était impossible de s'opposer. Voici quel en était l'objet. Il avait d'abord été question d'envoyer à Lisbonne le prince royal avec des pleins pouvoirs pour entrer en négociation avec les cortès, mais ce projet fut bientôt abandonné, et il fut résolu que le roi et toute la famille royale partiraient, à l'exception du prince royal don Pedro qui devait rester au Brésil, en qualité de lieutenant de son père. Il s'agissait de savoir quels seraient les pouvoirs du prince et quelle garantie on donnerait à la nation qu'il gouvernerait d'après les principes consacrés par la nation portugaise, et renfermés dans la constitution espagnole, qui avait été prise pour base de celle que les cortès allaient rédiger pour le Portugal. Le public avait beaucoup d'inquiétude sur l'avenir, il redoutait l'influence du comte dos Arcos, favori du prince, et exigeait quelque garantie plus solide que de simples instructions que le roi devait laisser à son fils. Dans cette conjoncture critique, M. Pinheiro conseilla au roi de profiter de la réunion des électeurs de la province, assemblés pour élire les députés aux cortès de Portugal, pour leur communiquer la teneur des instructions qu'il comptait laisser à son fils, en s'entendant avec eux sur les moyens d'en assurer l'exécution, et surtout relativement aux personnes qui devaient former le conseil du prince ou de régence. C'était là en effet tout ce que les clubs du parti révolutionnaire se proposaient de demander au roi, mais celui-ci, en les prévenant, aurait satisfait l'opinion publique et désarmé les factieux. Cet avis, approuvé par le roi et par tout son conseil, resta sans effet par l'irrésolution de Jean VI : et ce fut également en vain que M. Pinheiro chercha à empêcher la réunion des électeurs à la Bourse, prévoyant le désordre causé par le grand nombre d'individus qui, sans mission, se mêleraient à la discussion. L'assemblée eut en effet lieu à la Bourse et fut tumultueuse, comme on devait s'y attendre : on y fit des propositions démagogiques, mais on finit par arrêter qu'il serait envoyé une députation au roi pour le prier de déclarer que la constitution des cortès espagnoles serait exécutée comme loi fondamentale, en attendant que les cortès de Lisbonne eussent terminé celle qui devait régir définitivement la nation portugaise. En apprenant cette résolution, M. Pinheiro donna des ordres pour maintenir la tranquillité ; pour empêcher quelque mouvement militaire, il fit consigner les troupes dans les casernes, en faisant faire de nombreuses patrouilles surtout dans le voisinage de la Bourse ; et après avoir recommandé aux chefs de la force armée de ne point se mêler des opérations de l'assemblée des électeurs, il partit pour Saint-Christophe où le roi s'était retiré. Il conseilla au roi d'accéder à la demande, mais en spécifiant les articles de la constitution espagnole qui devaient être mis en vigueur ; attendu qu'il en était plusieurs qui n'étaient point applicables au pays et à l'état des choses. Cet avis fut rejeté dans la crainte d'exciter de la méfiance, mais il fut résolu que, dans un décret qui paraîtrait le lendemain, on indiquerait les articles qui devaient être considérés comme provisoirement adoptés. La députation parut bientôt, et fut très bien reçue du roi, qui, après s'être retiré pour en conférer avec ses ministres, lui fit la réponse convenue et accéda

Digitized by Google

à la demande des électeurs. Cependant le retard inévitable dans le retour de la députation commençant à donner des inquiétudes à l'assemblée, plusieurs personnes y prirent la parole de manière à exalter les esprits, et on résolut même d'envoyer un des électeurs prendre le commandement d'une des forteresses de la rade; mais au moment où l'effervescence était à son comble, parut enfin la députation; et le rapport favorable qu'elle fit du succès de sa mission calma et rassura les esprits, et l'on procéda sur-le-champ à l'élection des membres qui, dans l'absence de Jean VI, composeraient le conseil du gouvernement, que le prince-royal devait présider. Malheureusement cet arrangement ne convenait nullement au comte dos Arcos, qui se flattait de gouverner au nom du prince, et ne voulait point être sous l'autorité d'un conseil de régence; il persuada à don Pedro d'employer la force armée pour dissoudre l'assemblée des électeurs et déjouer leur projet. Le plan réussit parfaitement, car le prince ayant été trouver son père, n'eut point de peine à lui arracher son consentement, et expédia sur-le-champ des ordres aux chefs des corps pour faire cerner la Bourse et disperser l'assemblée. En vain M. Pinheiro obtint-il du roi la permission de retourner à la ville, afin d'empêcher le désordre, en faisant évacuer la salle sans employer la violence; lorsqu'il voulut agir, il trouva qu'il avait été prévenu et que le mal était sans remède. Il était deux heures du matin, et l'assemblée ayant terminé ses élections, s'était dissoute: il ne restait dans la salle qu'un petit nombre d'individus et deux électeurs seulement, lorsque les troupes cernèrent la Bourse, enfoncèrent les portes, et firent une décharge de mousqueterie qui tua un des deux électeurs, vieillard octogénaire, et blessa plus ou moins grièvement plusieurs personnes. Cet affreux attentat rendit le prince maître absolu à Rio-Janeiro, et Jean VI consentit aussitôt à révoquer le décret de la veille qu'il déclara obreptice, et refusa de signer celui que M. Pinheiro avait rédigé, d'après ses ordres de la veille. Placé ainsi dans une situation très délicate, et devant craindre qu'en sa qualité de ministre de la guerre, le public ne lui attribuât l'atroce expédition de la veille, il donna de nouveau sa démission. Le roi convint qu'il avait raison, mais avant tout il le consulta sur l'état où il se voyait forcé de laisser le Brésil, livré à un prince jeune, sans expérience, et dans un moment aussi critique. Il parut souhaiter que M. Pinheiro lui suggérât quelque expédient pour réparer la faute majeure déjà commise. Le ministre lui en proposa plusieurs, et lui conseilla de relâcher à Bahia, sous prétexte de prendre congé des habitants de cette ville, desquels il avait reçu un accueil flatteur à son arrivée de Lisbonne; et lorsqu'il serait débarqué, d'y prendre les mesures convenables pour organiser d'une manière régulière le gouvernement du Brésil, pendant l'absence du roi. Jean VI, très satisfait de ce conseil, refusa la démission demandée, et donna sa parole royale à M. Pinheiro qu'il relâcherait à Bahia. Il partit en effet de Rio-Janeiro, mais la flotte étant parvenue à la hauteur de Bahia, le roi demanda à M. Pinheiro s'il était toujours du même avis, et sur sa réponse affirmative, il convoqua les autres ministres pour connaître leur avis. Ils furent tous de l'opinion contraire, soit parce qu'ils comptaient sur l'obéissance de don Pedro, dont les vues ambitieuses étaient dès-lors assez évidentes, soit par le grand désir qu'ils avaient de retourner en Portugal. Toutefois, pendant la traversée, le roi manifesta plus d'une fois ses regrets de n'avoir pas suivi le conseil de M. Pinheiro, et, l'ayant consulté de nouveau lorsqu'ils approchaient des îles Açores sur la conduite à tenir, celui-ci lui conseilla de relâcher à l'île Tercère, et d'y rester pendant qu'il irait de sa part porter aux cortès l'adhésion du roi, et leur proposer quelques modifications à la constitution projetée qui la rendissent plus monarchique et moins démocratique. Le roi parut adopter cet avis, mais le ministre de la marine l'ayant rejeté, Jean VI arriva à Lisbonne et ordonna à M. Pinheiro d'aller lire aux cortès le discours que ce ministre avait rédigé pour être prononcé par le roi. Ce discours contenait la phrase suivante, qui faisait allusion au *veto absolu*, que M. Pinheiro voulait faire adopter dans la constitution, avec la clause que le ministère motiverait le refus du roi, et serait responsable pour ce fait. « De même, y » était-il dit, que le gouvernement dégénérerait en des» potisme si le roi faisait les lois sans les cortès; de » même, il deviendrait une ochlocratie si les cortès » faisaient les lois sans le roi. » Après avoir prononcé ce discours, M. Pinheiro se démit de sa place, malgré les instances du roi pour le retenir; mais trois semaines après, Jean VI le décida à accepter de nouveau le portefeuille des affaires étrangères, vacant par le renvoi du comte do Barbacena. Il paraît qu'il ne se décida à accepter que d'après l'assurance qu'il reçut de plusieurs des membres les plus influents des cortès, qu'on ferait à la constitution les modifications qu'il avait suggérées, dans le but de fortifier le pouvoir exécutif; mais en cela il fut complètement déçu, car le *veto absolu* fut rejeté ainsi que d'autres articles de la même tendance. Pendant vingt mois qu'il resta au ministère, il se conduisit avec dignité, et répondit avec fermeté aux injustes réclamations du ministre de Russie et du chargé d'affaires d'Autriche, qui, dans des notes très insolentes, déclarèrent leur intention de se retirer, ne se jugeant pas, disaient-ils, à l'abri des insultes du peuple. C'était une misérable querelle, élevée à l'occasion de quelques vitres cassées par la populace, à la maison habitée par le consul-général et chargé d'affaires d'Autriche, qui n'avait point illuminé le soir des réjouissances pour l'acceptation des bases de la constitution, et qui n'avait pas même les armes de son souverain sur sa porte. Le gouvernement portugais lui donna toute satisfaction, et destitua même l'officier de la patrouille qui avait été placée exprès dans le voisinage, pour empêcher des désordres et pour protéger la maison du consul. M. Pinheiro organisa la secrétairerie de son département, qui fut détaché de celui de la guerre, et mit la diplomatie sur le pied d'économie qui convenait à un état aussi appauvri que le Portugal. Il traita avec justice les membres de l'ancienne diplomatie, et ne fit rien que d'après les lois. A l'étranger, il chercha à former avec l'Espagne une alliance des plus intimes, politique et commerciale, qui, en soutenant les nouvelles institutions de chacun des deux peuples, ferait aussi leur bonheur en multipliant les sources de richesses par la suppression des entraves qui gênent le commerce entre l'Espagne et le Portugal. Mais l'instabilité du cabinet constitutionnel de Madrid, les prétentions exagérées du ministère espagnol, et la singulière obstination des cortès portugaises à garder Monte-Vidéo, rendaient vains tous les efforts pour la conclusion de la seule alliance qui pouvait donner un appui moral au nouvel ordre de choses dans les deux pays. Après de longues négociations, on finit par conclure une simple convention relative aux déserteurs et aux factieux qui passeraient d'un pays dans l'autre. Lorsque l'armée française, commandée par le duc d'Angoulême, eut franchi les Pyrénées, M. Pinheiro ordonna au chargé d'affaires de Portugal en France de quitter Paris. Ce fut en vain que M. Pinheiro chercha à convaincre le cabinet de Saint-James et ceux des autres puissances, que l'invasion de la Péninsule, bien loin d'étouffer l'esprit révolutionnaire, ne ferait que réunir tôt ou tard les Espagnols aux Portugais, et amènerait probablement la ruine d'une, et peut-être des deux dynasties; l'imprévoyant orgueil des diplomates, ennemis des libertés constitutionnelles, leur fit tout sacrifier au plaisir de rétablir sur-le-champ le gouvernement arbitraire et de faire triompher les privilégiés à Naples, à Paris, à Madrid et à Lisbonne. Ces mêmes cabinets ont montré plus tard (en 1828) que leur aversion pour les constitutions qui garantissent aux nations leurs droits primitifs les plus légitimes, dont les nobles, les prêtres et les rois les ont dépouillées, ne se borne pas aux constitutions à une seule chambre, et trop démocratiques. Celle que don Pedro accorda aux Portugais, en 1826, malgré sa chambre haute, composée de nobles et d'évêques, n'a pas trouvé grace devant les ennemis du système représentatif. La crise approchait; les Français avançaient en Espagne presque sans opposition, excepté en Catalogne; les cortès espagnoles montraient peu d'union, encore moins d'énergie, et les chefs militaires, au lieu de songer à se battre, ne

pensaient qu'à négocier avec les Français. Les cortès de Portugal, long-temps endormies par une fausse sécurité et une ignorance inconcevable sur les vues du gouvernement français, voulurent trop tard prendre des mesures énergiques, et suspendre la marche constitutionnelle. M. Pinheiro s'y opposa, et offrit sa démission, mais sous divers prétextes on le fit consentir à rester en place. Il avait raison, car des mesures énergiques prises trop tard par une assemblée qui s'est montrée imprévoyante, qui, par son hésitation, a perdu le prestige de l'opinion, et qui a cessé d'être redoutable à ses ennemis, ne peuvent qu'accélérer la chute d'une autorité chancelante. La contre-révolution s'opéra en effet avec une inconcevable facilité; l'armée, depuis long-temps démoralisée, fut gagnée et alla se ranger sous la bannière de l'infant don Miguel, instrument de sa mère. Jean VI consentit à violer ses sermens, il prononça la dissolution des cortès et la suppression de la constitution, et forma un nouveau ministère, duquel M. Pinheiro fut exclus; mais le roi lui conserva les honneurs de ministre d'état. Le roi lui témoigna sa satisfaction, et lui accorda une pension de 20,000 fr. tant qu'il ne serait pas employé. Il fut le seul membre du ministère constitutionnel qui obtint cette faveur. En 1825, lors du nouveau changement de ministère, le roi offrit à M. Pinheiro le portefeuille par intérim des affaires étrangères, mais il refusa de s'en charger, à moins que S. M. ne consentît à mettre un terme à toutes les persécutions contre les constitutionnels, et à accorder enfin une charte constitutionnelle à la nation, selon la promesse solennelle que S. M. avait faite aux Portugais après le renversement des cortès. Le roi ayant refusé, ou plutôt n'étant pas le maître d'accéder à ces propositions salutaires, M. Pinheiro n'entra point au ministère, quoique le roi, pour l'y engager, eût promis de le nommer bientôt ministre effectif. Il quitta de nouveau la cour pour aller vivre dans la retraite; mais l'intrigue des courtisans obtint du roi qu'il serait envoyé à l'étranger avec la mission ostensible mais tout-à-fait illusoire, d'examiner les relations commerciales du Portugal avec l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, afin d'établir des bases sur lesquelles on pourrait un jour faire des traités de commerce avantageux avec ces trois puissances. M. Pinheiro se rendit d'abord en Angleterre, d'où il passa en France, et il a depuis cette époque résidé à Paris, uniquement livré à des travaux littéraires. Avant de quitter Lisbonne, il déclara à son gouvernement qu'il était décidé à ne faire aucune démarche relative à la commission dont on l'avait chargé, que d'accord avec les agents diplomatiques du Portugal dans les cours étrangères, et en arrivant à Londres et à Paris, il a réitéré aux ministres de Jean VI, dans ces deux cours la même résolution. Pendant son séjour à Paris, M. Pinheiro a publié : 1° *Remarques sur quelques passages du Manuel diplomatique de Martens*, in-8° : 2° *Essai sur la psychologie, comprenant la théorie du raisonnement et du langage, l'ontologie, l'esthétique et la dicéosyne*, Paris, 1826, in-8°. Ces deux ouvrages, écrits en français, prouvent que l'auteur a une connaissance approfondie de cette langue. Le second se distingue par la profondeur des pensées et par la précision avec laquelle M. Pinheiro y pose les questions les plus difficiles. Il nous semble avoir acquis des droits incontestables à la reconnaissance des amis de la vraie philosophie, en soutenant avec beaucoup de talent et par des arguments très concluants la doctrine de Locke, Condillac et Condorcet, contre les vaines subtilités des écoles écossaises et allemandes qui, à force d'alambiquer la raison, ont fini par lui substituer les rêves d'une imagination froidement exaltée. M. Pinheiro a d'autant plus de droits à nos éloges, qu'ayant long-temps résidé en Allemagne et connaissant très bien la langue de ce pays, il a su se préserver de l'influence des disciples de Kant, et des systèmes de Fichte, de Schelling, de Hegel et de tant d'autres métaphysiciens qui ont cherché à rajeunir les doctrines mystiques des Brahmes, de Pythagore et des platoniciens. Cet ouvrage, d'abord composé à Lisbonne, en 1824, était destiné à être envoyé au concours ouvert par l'académie des sciences de Copenhague; l'auteur y a ajouté de nombreuses notes, et des citations pleines d'intérêt, tirées pour la plupart des écrits de Platon et des autres philosophes grecs. Les citations sont très soigneusement imprimées en original, et ont en regard la traduction en français, choisie dans les versions les plus estimées. M. Pinheiro, par une étude approfondie des dialogues de Platon, a rendu très vraisemblable que les doctrines qu'on attribue à ce philosophe, uniquement parce qu'elles sont celles de celui des interlocuteurs qui y parle le dernier, sont loin de représenter l'opinion du disciple de Socrate et du maître d'Aristote. La futilité des arguments auxquels le prétendu interprète de Platon se rend dans plusieurs discussions sur les questions les plus délicates, font en effet croire que Platon, dans ses dialogues, a, comme la plupart des philosophes grecs, masqué sa véritable doctrine, qu'il ne communiquait qu'aux adeptes ou disciples chéris. Cette observation est surtout applicable au Phédon et à la question de l'immortalité de l'âme. Il est singulier qu'aucun ouvrage périodique français n'ait analysé l'*Essai de psychologie* de M. Pinheiro. Cela tient sans doute à la vogue des doctrines germaniques que M. Cousin cherche à introduire en France et qui ne se fondant pas aujourd'hui sur de meilleures preuves qu'il y a deux mille ans, ne tarderont pas à faire place à une philosophie plus d'accord avec les faits. M. Cousin a déjà quitté l'école de Reid pour celle de Kant et de Hegel; peut-être un jour se rapprochera-t-il de l'école physiologique. En 1826, M. Pinheiro publia à Paris, en portugais, un *Précis de la procédure civile d'après les lois portugaises*. Vers la fin de la même année, il fut nommé aux cortès de Portugal par deux colléges électoraux, par suite de la charte octroyée par don Pedro; mais divers motifs retardèrent son départ de Paris jusqu'au moment où l'usurpateur don Miguel s'empara du trône de Portugal et renversa la constitution. Depuis 1826, M. Pinheiro travaille à préparer un Code général de lois organiques, administratives, civiles et criminelles, qu'il se proposait de présenter aux cortès. Il a encore composé quelques autres écrits qui n'ont pas été publiés, parmi lesquels nous citerons un *Mémoire sur l'origine, les progrès et la décadence de la pantomime chez les anciens*, écrit en 1789, et destiné à concourir pour le prix proposé par l'Académie des inscriptions de Paris, et une autre intitulé : *Préjugés légitimes sur la religion naturelle*. M. Pinheiro joint à de vastes connaissances, un caractère loyal, le plus grand désintéressement, et une noblesse de sentiments qui le rendent cher à tous ceux qui le connaissent. Ses manières sont simples, aisées et affables, et quoiqu'il ait long-temps habité la cour, personne n'en a moins contracté les vices.

PINI (le P. Ermenegildo), de la congrégation des prêtres de Saint-Paul, dits Barnabites, chevalier de la couronne de fer, membre de l'institut d'Italie, professeur au collége de Saint-Alexandre à Milan, né dans cette ville, vers le milieu du 18e siècle, a particulièrement cultivé les sciences naturelles. Chargé par son gouvernement de voyager en Italie, en France, en Suisse et en Allemagne, il rentra dans sa patrie, riche de nouvelles connaissances et de productions naturelles qu'il avait amassées à grands frais. Il fonda le musée de Saint Alexandre, et lui donna tout ce qu'il avait de plus précieux. Au milieu de ses recherches sur l'histoire naturelle, il trouvait encore le temps de se livrer à l'étude de la morale et de la métaphysique, et il a écrit sur le *bonheur* et sur la *trinité cosmologique*. Il est mort à Milan, le 3 janvier 1825. Parmi ses nombreux écrits, on remarque les suivants : 1° *Dell' architettura, dialoghi*, Milan, 1770, in-4° ; 2° *Osservazioni mineralogiche su la miniera di ferro di Rio ed altre parti dell' isola d'Elba*, ibid., 1777, in-8° ; 3° *Mémoires sur de nouvelles crystallisations de feld spath et autres singularités du granit*, ibid., 1779, in-8° ; 4° *Viaggio geologico per diverse parti meridionali dell' Italia*, deuxième édition, an 1er de la république italienne (1802), in-8° ; 5° *Réflexions analytiques sur les systèmes géologiques* (en italien), Milan, 1811, in-8°. Le père Pini avait principalement en vue, dans cet ouvrage, de combattre Breislack qui, dans son *Introduction à la géologie*, avait émis l'opinion, de jour en jour plus probable, que le

fluidité primitive du globe était ignée. Pini soutint, pour être d'accord avec la cosmogonie de Moïse, qu'elle avait été aqueuse. Breislack ayant attribué dans le même ouvrage l'existence des corps organiques fossiles à l'élévation de la mer beaucoup au dessus de son niveau actuel, le père Pini prétendit que ce phénomène s'appliquait encore mieux par le déluge tel qu'il est rapporté dans la Genèse. On a encore de lui une traduction des *Eléments d'histoire naturelle*, par Lasche.

PINKERTON (Jean), né à Edimbourg, le 17 février 1758, commença très jeune encore ses études à Lanerk, où il se fit remarquer à la fois par ses heureuses dispositions et par un caractère sérieux et rêveur. Après un séjour de six ans à Lanerk, il rentra dans la maison de son père, et s'appliqua particulièrement à l'étude de la langue française et aux mathématiques. Destiné à suivre la carrière du barreau, il fut placé chez un avocat où il resta cinq ans; mais son père étant mort, il se rendit à Londres, et ne tarda pas à s'y faire connaître par quelques élégies qui annonçaient un véritable talent. Cédant à son goût pour la numismatique, il renonça momentanément à la poésie, et publia, en 1784, un *Essai sur les médailles* qui lui mérita, de la part d'Horace Walpole, dernier comte d'Orford, une lettre d'éloges qui fut l'origine de la longue intimité qui a régné entre eux. Des *Lettres sur la littérature* que Pinkerton publia en 1785, causèrent un scandale littéraire par les doctrines étranges qu'il y manifesta: on l'accusait de parler avec trop de hardiesse et de présomption des écrivains anciens et modernes, et de vouloir introduire un nouveau système d'orthographe, aussi arbitraire que bizarre. Cependant au milieu des critiques virulentes qui l'assaillaient de toutes parts, il put s'enorgueillir des suffrages de Gibbon, d'Horace Walpole, etc., ce qui prouve que son ouvrage n'était pas sans quelque mérite. Il dut sa réputation à sa *Dissertation sur l'origine des Scythes et des Goths* et à ses *Souvenirs de Paris*, mais surtout à son *Système général de géographie*. Il avait épousé, étant fort jeune, une sœur de l'évêque de Saint-David en Ecosse, avec laquelle il a vécu très peu de temps. On reproche à Pinkerton la morgue et le ton doctoral qu'il affecte dans ses ouvrages, défauts qui lui ont fait beaucoup d'ennemis. Il est mort à Paris, le 10 mars 1826, âgé de soixante-sept ans. On lui doit: 1° *Vers*, 1781, in-8°; 2° *Contes en vers*, 1782, in-4°; 3° Deux *Odes dithyrambiques sur l'enthousiasme et le rire*, 1782, in-4°; 4° *Essai sur les médailles*, 1784, 2 vol. in-4°, traduit en français avec d'amples additions, par J.-G. Lipsius, 1785, in-4°; 5° *Lettres sur la littérature*, sous le pseudonyme Robert de Héron, 1785, in-8°; 6° *Anciens poèmes écossais de la collection des manuscrits de sir Richard Maitland*, 1786, 2 vol. in-8°; 7° *Dissertation sur l'origine et les progrès des Scythes ou Goths*, 1787, in-8°, traduit en français; 8° *Vitæ antiquæ sanctorum*, 1789, in-8°; 9° *Bruce*, ou *Histoire de Robert, roi d'Ecosse*, écrit en vers écossais par Jean Barbour, 1789, 3 vol. in-8°; 10° *Histoire en médailles* (medallic history) *de l'Angleterre jusqu'à la révolution*, 1790, in-4°, avec 40 planches; 11° *Poèmes écossais*, réimprimés d'après des éditions rares, 1792, 3 vol. in-8°; 12° *Recherches sur l'histoire d'Ecosse avant Malcolm*, 1789, 3 vol. in-8°; 13° *Histoire d'Ecosse depuis l'avènement de la maison de Stuart*, 1797, 2 vol. in-4°; il imite quelquefois le style de Gibbon; 14° *Iconographie écossaise*, ou *Portraits des illustres personnages d'Ecosse, avec des notes biographiques*, 1795—1797, 2 vol. in-8°; 15° *Galerie écossaise*, ou *Portraits des personnages les plus éminents, avec leur caractère*, 1799, in-8°; 16° *Géographie moderne rédigée sur un nouveau plan*, 1802, 2 vol. in-4°; deuxième édition, 1807, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage, fort estimé en Angleterre, a été traduit en français par Walckenaer. Il y a une autre traduction contre laquelle Pinkerton a vivement réclamé, à cause des prétentions exagérées du traducteur. 17° *Abrégé de l'ouvrage précédent*, troisième édition, 1817, in-8°; revu par l'auteur, avec des cartes: 18° *Souvenirs de Paris* (recollections), 1801; 1802; 1803; 1804 et 1805, 1806, 2 vol. in-8°: ouvrage fortement critiqué en Angleterre; 19° *Collection générale de voyages* de 1808 à 1815, 13 vol. in-4°; 20° *Nouvel atlas moderne*, de 1806 à 1816; 21° *Pétrologie*, ou *Traité sur les rochers*, 1811, 2 vol. in-8°; 22° *Recherches sur l'histoire d'Ecosse, à laquelle est ajoutée une dissertation sur l'origine des Scythes ou Goths*, 1814, 2 vol. in-8°. A la mort de lord Orford, Pinkerton avait vendu au propriétaire du *Monthly magazine* le recueil des bons mots, anecdotes et lettres de ce seigneur, qui parurent sous le titre de *Walpoliana*, avec une vie de cet homme célèbre.

PINO (le comte Dominique), général italien, né à Milan, en 1760, s'est montré tour à tour républicain, dévoué à la France, et a fini par sacrifier sa patrie aux Autrichiens, dont il avait été un des premiers à secouer le joug. S'étant enrôlé, en 1796, comme simple grenadier, il fut nommé, l'année suivante, colonel d'un régiment cisalpin. Il s'associa bientôt au général Lahoz dans le but de soustraire la république cisalpine à la dépendance du directoire exécutif. Cette prétention était absurde, car dans l'état où se trouvait alors l'Italie, la république cisalpine ne pouvait exister que sous la protection et la tutelle de la France, et secouer le joug de cette puissance, c'était se livrer à l'Autriche. Le complot ayant été découvert, Lahoz déserta aux Autrichiens; Pino, plus prudent que lui, fut soupçonné d'avoir trempé dans la conspiration, mais, faute de preuves, on se borna à le destituer. Il fit semblant de ne pas s'en offenser, et alla servir comme simple volontaire dans l'armée du général Monnier qui défendait Ancône. Lahoz vint attaquer cette place, fut fait prisonnier, et dangereusement blessé. On dit que son ancien ami, le général Pino, l'ayant aperçu, détourna les yeux; mais que voyant Lahoz demander à un soldat cisalpin de lui donner la mort, qui seule pouvait le soustraire à une peine infamante, il ordonna qu'on l'achevât. Depuis lors Pino montra un dévouement sans bornes à la cause des Français, et contribua très efficacement à la défense d'Ancône. Nommé général de brigade le 16 décembre 1798, il fut bientôt forcé de se réfugier en France, par suite des succès de l'armée austro-russe, et ne rentra dans sa patrie qu'en 1800, à la tête d'une brigade composée de réfugiés italiens. Elevé au rang de général de division, il servit sous le général Miollis dans les campagnes de 1801 et 1802 contre la Toscane et en Romagne. Rappelé à Milan, il y fut chargé, en 1804, du ministère de la guerre qu'il quitta, l'année suivante, pour aller, à la tête de la division italienne, combattre en Allemagne, en Espagne et en Russie. Il se distingua, pendant ces campagnes, en plusieurs occasions, et mérita les éloges de Napoléon. Cependant sa haine pour les Français n'avait fait qu'augmenter, et son ambition l'aveuglant sur la situation de la Lombardie et du reste de l'Italie, il crut qu'il suffirait de ne plus obéir au gouvernement français pour jouir de la liberté et de l'indépendance. Envoyé en Italie en 1813 pour seconder les efforts du prince vice-roi, il manœuvra d'abord avec intelligence sur Adelsberg et Fiume, et rassembla ensuite les troupes qui étaient à Bologne pour attaquer l'ennemi qui avait débarqué sur le Pô: mais bientôt l'attitude hostile de Murat, le mécontentement qui augmentait dans le Milanais contre les Français, et surtout les revers que les armées de la France venaient d'éprouver, agirent fortement sur l'esprit du général Pino, qui dès lors forma le dessein de favoriser les Autrichiens. En vain le prince Eugène lui offrit une forte somme d'argent pour l'aider à payer des dettes considérables que son goût pour les plaisirs lui avait fait contracter; cette générosité ne le toucha point, et lorsqu'en 1814 le sénat du royaume d'Italie délibérait pour demander aux puissances coalisées Eugène pour roi d'Italie, Pino, qui commandait la garnison de Milan, organisa adroitement les moyens de faire échouer ce projet, et, dit-on, ne fut pas étranger à l'insurrection du 20 avril, où le ministre des finances, comte Prina, fut massacré par la populace conduite par quelques nobles milanais. On cria même, dans quelques quartiers: *vive le roi Pino!* Il est certain que s'il ne fut pas l'auteur de cette émeute et de la mort de Prina, il ne fit rien pour s'y opposer. Devenu ensuite un des sept membres de la régence provisoire, et investi du commandement en chef de l'armée, il perdit bientôt ces places à l'entrée des Autrichiens, qui le mirent à la

retraite avec le grade de feld-maréchal-lieutenant. Son esprit inconstant, son caractère ambitieux et l'ascendant qu'il avait acquis sur ses compatriotes l'ont rendu suspect à ses nouveaux maîtres, qui le mirent en surveillance en 1815. Il se retira alors dans une campagne près de Milan, où il a vécu dans le plus grand isolement. Il n'a pris aucune part aux derniers troubles de l'Italie causés par les révolutions de Naples et du Piémont en 1821, et a continué à jouir de sa tranquillité et de sa fortune. Le général Pino est un officier habile et brave, fort aimé du soldat envers lequel il est très affable et très généreux. Dans la société, il est hautain et a montré un grand penchant pour l'étiquette. Il aime les plaisirs, la dépense et l'ostentation; mais au fond il est attaché à son pays, et ne peut que regretter d'avoir contribué à le replonger dans l'esclavage après avoir combattu avec succès pour la liberté, et s'être illustré dans les rangs de ceux qui ont soutenu cette cause sacrée.

PINTO DE SOUZA COUTINHO (Luis, vicomte de BALSEMAO), diplomate et ministre portugais, entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et résida plusieurs années à Londres en qualité d'envoyé de sa cour: il en fut rappelé après la mort d'Ayres de Sà pour remplir sa place de secrétaire-d'état aux départements réunis des affaires étrangères et de la guerre. Il occupait ce poste au commencement de la révolution de France, et se ligua avec la majorité du ministère contre Seabra, qui seul était opposé à la guerre contre la république française. Pinto, dévoué à l'Angleterre et dominé par les émigrés français à Lisbonne, entraîna son pays dans un abîme de maux qui ont préparé sa ruine. Il conclut un traité avec l'Angleterre par lequel le Portugal entra dans la coalition, après avoir envoyé un corps d'armée auxiliaire en Catalogne pour agir de concert avec les forces espagnoles contre la France. En 1793, il avait refusé de recevoir M. Darbon, que le gouvernement français avait envoyé à Lisbonne négocier avec le Portugal, et attira par là les hostilités qui causèrent d'énormes pertes à la navigation et au commerce portugais. Plus tard, sous le directoire, Pinto, toujours docile instrument du cabinet de Saint-James, contribua puissamment à faire retarder la ratification du traité conclu à Paris par le chevalier d'Araüjo en 1797, quoique ce traité fût très avantageux pour le Portugal et ne compromît nullement les intérêts de l'Angleterre. Le fait est que cette puissance voulait régner sans partage à Lisbonne, où les Anglais mirent bientôt garnison: par conséquent toute paix entre le Portugal et la France lui déplaisait. D'ailleurs Pinto était l'ennemi de Seabra, ministre de l'intérieur, et du duc Lafões, oncle de la reine, qui s'étaient toujours montrés partisans de la paix, et sous les auspices desquels M. d'Araüjo avait entamé les négociations à Paris. Plus tard, le fourbe Pinto contribua à la disgrace de Seabra, et enfin, lorsque l'armée combinée espagnole et française eurent forcé le Portugal à recevoir la loi, ce fut ce même Pinto, devenu, à cette époque ministre de l'intérieur, qui le chargea de signer le traité de Badajos et celui de Madrid qui firent perdre au Portugal Olivença et son territoire, et coûtèrent à ce royaume de grands sacrifices pécuniaires en faveur de la France. Tout cela était fort indifférent pour Pinto qui, à cette occasion, fut créé vicomte de Balsemão, et eut de plus la satisfaction de faire disgracier le duc de Lafões par suite de l'intrigue la plus odieuse qui ait jamais été ourdie par un courtisan dépourvu de toute pudeur. Pinto ne jouit pas longtemps de son triomphe, et mourut à Lisbonne en 1803. Très mauvais ministre, extrêmement ignorant, il ne dut une certaine réputation d'habileté qu'à sa fourberie consommée. Dominé par sa femme, espèce de bel esprit d'une immoralité et d'une cupidité révoltantes, il laissa faire un trafic honteux des places pendant son ministère, et contribua beaucoup à faire perdre toute considération au chef de l'état et au gouvernement.

PIOZZI (Miss Esther-Lynch-Salusbury), d'abord femme de M. Thrale, riche brasseur de Londres, et ensuite mariée en secondes noces au signor Piozzi, Florentin et maître de musique, naquit, en 1740, à Boswal, dans le pays de Galles, comté de Caernarvon, et acquit une assez grande réputation par ses connaissances philologiques et par ses relations avec le célèbre docteur Samuel Johnson. Elle reçut une éducation classique, et apprit à fond le latin, le grec et l'hébreu, ainsi que plusieurs langues vivantes. A l'âge de vingt-quatre ans, elle épousa M. Thrale, et les deux époux se lièrent avec le docteur Johnson de la plus étroite amitié, de manière à faire ménage en commun. Ces relations durèrent dix-sept ans, et malgré le caractère bourru et grossier du docteur, rien ne troubla sérieusement la bonne harmonie entre eux, car pénétrés de respect et d'admiration pour un homme dont le mérite était reconnu de toute l'Angleterre, Thrale et sa femme s'évertuaient à lui plaire, et lui pardonnaient facilement ses fréquentes brusqueries et son humeur bizarre et impérieuse. M. Thrale étant mort en 1781, la veuve, ne pouvant plus endurer son ours (épithète qu'on avait, à juste titre, donnée à Johnson), s'en sépara, et à l'âge de quarante-quatre ans se remaria à un Italien nommé Piozzi, qui donnait des leçons de musique à Bath. Ce mariage, hautement désapprouvé par le docteur Johnson, mit fin à toutes les relations amicales entre lui et son ancienne amie. En 1784, madame Piozzi se rendit en France, et alla ensuite passer l'hiver à Milan. L'année suivante, elle parcourut l'Italie, et s'étant fixée pendant quelque temps à Florence, y fonda une société de littérateurs anglais des deux sexes, sous le titre: *Della Crusca*. Cette académie publia un volume de prose et de vers qui fut loué outre mesure par les amis de madame Piozzi et sévèrement critiqué par Gifford dans sa *Baviade et Mæviade*. Madame Piozzi, après avoir visité les principales villes de l'Italie, de l'Allemagne et de la Hollande, retourna en Angleterre, où elle mourut en 1821, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, ayant conservé ses forces physiques et morales dans toute leur plénitude, au point qu'on an avant sa mort elle donna et ouvrit un bal. Voici la liste des ouvrages de madame Piozzi: 1° *The Florence miscellany* (Mélanges de Florence), in-8°, 1785, en société avec MM. Merry, Parsons, Greathead et autres; 2° *Observations et réflexions faites pendant un voyage en France, en Italie et en Allemagne*, 1788, 2 vol. in-8°; ouvrage qui, malgré son peu de mérite et son extrême frivolité, obtint beaucoup de succès; 3° *Anecdotes du docteur Samuel Johnson durant les vingt dernières années de sa vie*, 1786, in-8°; 4° *Correspondance avec le docteur Johnson*, 2 vol. in-8°. Ces lettres ont été écrites depuis l'année 1765 jusqu'à l'année 1784. Baretti et le célèbre Wolcott (*Peter Pindar*) ont traité ce recueil très favorablement. 5° *Synonymie anglaise, ou Essai sur l'emploi régulier des mots dans la conversation familière*. Cet ouvrage, auquel on prétendit à tort que Johnson avait travaillé, est le meilleur qui soit sorti de la plume de l'auteur: il est toutefois très-inférieur à celle que nous possédons sur la synonymie de la langue française. 6° *Revue des événements, des caractères, des circonstances les plus remarquables du genre humain pendant l'année 1800, avec leurs conséquences*, 1801, 2 vol. in-4°; 7° *les Trois amis Avis*, conte imité de Lafontaine: c'est le plus joli morceau de poésie publié par l'auteur. Il parut d'abord dans les *Mélanges de Florence*. 8° *Imitation de l'épître de Boileau à son jardinier*, et différents autres opuscules insérés dans des recueils périodiques.

PISSOT (Noël-Laurent), né à Paris, vers 1770, exerça la librairie, profession dans laquelle son père s'était ruiné, et n'y fut pas plus heureux. Il se fit ensuite auteur, ce qui ne l'empêcha pas de mourir à l'hôpital, le 15 mars 1815. On a de lui: 1° *Marcelin*, ou *les Épreuves du monde*, Paris, an VIII, in-18; 2° *Contes moraux*, par Imbert, et autres ouvrages recueillis pour la première fois, 1805, 2 vol. in-12; 3° *Les friponneries de Londres mises au jour*, traduction de l'anglais, Paris, 1805, in-12; 4° *Poésies de maître Adam Billaud*, Paris, 1805, in-12; 5° *La campagne de trois mois en vaudeville*, Paris, 1806, in-12; 6° *Les plaisirs de l'imagination*, poëme en 3 chants (sans doute traduit d'Akenside, par d'Holbach); nouvelle édition, 1808, in-12; 7° *Œuvres inédites de Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes*, avec un *précis historique*, Paris, 1808, in-12. 8° *Manuel du culte catholique*, Paris, 1810, in-12; 9° *Précis historique sur les Cosaques*, Paris, 1812; 10 *Célestine*,

Digitized by Google

ou *les Preuves de l'amour*, Paris, 1813, in-18 ; 11° *Adieux de la Samaritaine aux Parisiens*, Paris, 1813, in-18 ; 12° *le Meâ Culpâ de Napoléon Bonaparte, l'aveu de ses perfidies et cruautés*, 1814, in-8° ; 13° *Lettres de Henri IV à madame de Grammont*, 1814, in-12 ; 14° *Histoire de plusieurs aventuriers fameux, depuis la haute antiquité jusques et compris Bonaparte*, Paris, 1814, 2 vol. in-12 ; 15° *Sièges soutenus par la ville de Paris, depuis l'invasion des Romains dans les Gaules, jusqu'au 30 mars 1814*, Paris, 1816, in 8° ; 16° *le Cérémonial de la cour de France*, Paris, 1816, in-18 ; 17° *les véritables Prophéties de Michel Nostradamus, avec les Aventures de la révolution*, 1816, 2 vol. in-12 ; 18° *le Frère criminel*, Paris, 1818, in-18. Ces deux derniers ouvrages sont posthumes.

PITARO (ANTOINE), né en 1774, à Borgie, petite ville de la Calabre ultérieure, d'une famille distinguée qui avait donné une suite de professeurs habiles à la médecine, fit ses études au collége de Squillace sous la direction de son père, lui-même savant recommandable. Après avoir fait des progrès rapides dans les sciences naturelles, il fut envoyé à Naples pour y étendre la sphère de ses connaissances, et reçut le diplôme de docteur en médecine et en chirurgie dans l'université de Salerne, qui jouissait alors de son ancienne célébrité. A l'âge de vingt ans, il s'était fait tellement remarquer à Naples, que le gouvernement le nomma *professeur* de physique dans le corps royal de l'artillerie, et médecin à l'hôpital de ce même corps. Au bout de quelques années, il était destiné à enseigner la chimie dans le collége de la marine royale, lorsque la révolution de 1799 éclata. On lui attribue l'invention d'une bombe incendiaire pour l'usage des vaisseaux de guerre, et dont Caraccioli se servit pour combattre les Anglais. A la chute du gouvernement républicain, il sortit du royaume, et vint chercher un asile en France. Arrivé à Paris, il se voua entièrement à ses études de prédilection, en y exerçant à la fois l'art de guérir, dans lequel il acquit en peu de temps une réputation méritée ; et fut successivement nommé membre de la société galvanique, de la société médicale d'émulation, de l'académie d'agriculture de la Seine, de la société de médecine pratique, et médecin-légiste auprès de la cour d'appel de Paris. Par un décret impérial, rendu sur la décision de la faculté de Paris, dont il avait même reçu un second diplôme de docteur, il fut autorisé à exercer sa profession dans toute l'étendue de l'empire ; et, en 1816, ayant résolu de s'établir tout-à-fait en France, il demanda et obtint ses lettres de naturalisation. M. Pitaro a publié différents ouvrages de physiologie, de physique, d'histoire naturelle et d'éducation, qui lui ont fait une réputation méritée. Il a été nommé membre correspondant de la société de médecine de Westminster, et de l'institut pour la propagation du vaccin à Londres, et le même honneur lui a été conféré par l'institut d'encouragement et par l'académie des sciences de Naples. On a de lui : 1° *Esposizione delle sostanze costituenti la cenere vulcanica del Vesuvio*, Naples, 1794 ; 2° *Lettera analitico-chimica sul carbon fossile di Tifani, vicino Salerno*, ib. 1796 ; 3° *Discorso igieno per l'esercito delle due Sicilie*, ib. 1798 ; 4° *Descrizione e spiega d'una bolide comparsa sull' orizzonte di Napoli, e dello scoppio e sollevamento della mattonata, avvenuto sul pavimento della chiesa di S. Gaudioso*, ib., 1797 ; 5° *Contemplazioni di materia medica su cento e più materie medicamentose di tre-veduta natura, azione ed effetto*, ib., 1798 ; 6° *Théorie de la vie*, traduction d'Andria, Paris, 1802 ; 7° *Mémoire physiologico-physico chimique*, ib. 1806 ; 8° *Considérations et expériences sur la tarentule de la Pouille*, ib., 1807 ; 9° *Rapport d'une grossesse extra-utérine*, observée par Daddei, et considérée par le chevalier d'Andria, ib., 1809 ; 10° *Lettres physiques et philologiques*, ib., 1812 ; 11° *la Science de la sétifère*, ou *l'Art de produire la soie avec avantage et sûreté, etc.*, ib., 1826, in-8°, fig. : ouvrage important, et que le comte Dandolo, à qui l'auteur en avait communiqué le manuscrit, regardait comme devant rendre un service signalé aux sciences naturelles et manufacturières. Le docteur Pitaro continue à vivre à Paris, où par ses lumières et son caractère il jouit de l'estime de tous les hommes éclairés. Il s'occupe en ce moment d'écrire un *Traité* complet de médecine légale, et une *Histoire sur la vie et les ouvrages* de l'abbé Casti, dont il a entre les mains tous les *mémoires* et les *manuscrits* que le célèbre auteur *degli Animali parlanti* laissa à l'époque de sa mort.

PITOU (LOUIS-ANGE), né à Valainville, près Châteaudun, en 1769, débuta, après le 9 thermidor, par être chanteur des rues et des carrefours de la capitale : ce trouvère d'un genre nouveau composait lui-même ses chansons, qui ne roulaient pas sur les *martyres d'amours*, mais sur la politique, la révolution, le directoire, etc. ; il y plaidait sur des airs populaires la cause des Bourbons, et y assaisonnait la fin de chaque couplet d'une prose non chantée, qui consistait en des lazzis fins et mordants, qui amusaient le peuple et fixèrent l'attention de la police. Arrêté quinze fois, et quinze fois relâché, ce ne fut qu'à la seizième fois que M. Pitou, au commencement de novembre 1797, fut condamné par le tribunal de Paris à une déportation perpétuelle à la Cayenne. M. Pitou eut l'adresse de tromper ses surveillants, il s'échappa de son exil, et après mille événements divers il revint à Paris, après la révolution du 18 brumaire. Arrêté de nouveau, il fut conduit à la Force, où il resta détenu assez longtemps. Les services que M. Pitou a rendus à la cause royale sont consignés dans sa brochure intitulée : *Toute la vérité au roi* : dans laquelle il se vante d'être un des descendants du mordant écrivain à qui nous devons la *Satyre ménippée*, et où il proclame, « que de 1795 à 1797, il composa, » imprima et vendit en public, tous les jours, dans tout » Paris, des *Satyres ménippées* qui ont fait plus de qua» rante mille prosélytes à la monarchie, et que ses » *Satyres* lui ont rapporté plus de 260,000 fr. » M. Pitou ajoute qu'il a sacrifié cette somme à la cause royale : il en appelle à quatre-vingt mille hommes. Une pension de 2,500 francs qu'il obtint de Louis XVIII, après la première restauration, en 1814, fut la récompense de son dévouement. M. Pitou s'est du reste efforcé de gagner son argent en écrivant, à tort et à travers, en faveur de l'obscurantisme, du jésuitisme et du pouvoir absolu, etc. Il a publié : 1° *Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques, et chez les anthropophages*, 1808, 2 vol. in-8°, fig. : deuxième édition ; 2° *le Chanteur parisien*, ou *Recueil de vaudevilles qui ont fait exiler L.-A. Pitou*, 1808, in-18 ; 3° *Tablettes des grands événements depuis 1787 jusqu'à 1808*, 1808, in-18 ; 4° *l'Urne des Stuarts et des Bourbons*, ou *le Fond de ma confession sur les effets du 21 janvier, etc.*, XVI, XVII, XVIII et XIX° siècles, 1815, in-8° ; 5° *Analyse de mes malheurs et de mes persécutions depuis vingt-cinq ans*, 1816, in-8° ; 6° *Aux amis de l'ordre et de la paix*, 1817, in 8° ; 7° *Prières au tombeau des Bourbons*, 1818, in-8° ; 8° *le Trône du martyr du 13 février 1820* : brochure à l'occasion de l'assassinat du duc de Berri, et à la réclamation que M. Pitou a faite du dernier coucher de ce prince, contre la prétention de M. Grandsire, secrétaire-général de l'Académie royale de musique, à la possession de ce coucher, in-8° ; 9° *Toute la vérité au roi et à la justice sur des faits graves touchant l'honneur de la maison de Bourbon*, Paris, 1821, 2 vol. in-8° ; 10° *Demande d'une chapelle expiatoire à élever à saint Charles sur le sol de l'ancien Opéra, avec des notes et des pièces analogues*, Paris, 1824, in-8° ; 11° *de l'Incrédulité intéressée contre la religion, les Bourbons, la Vendée, la justice, l'indemnité, l'honneur et la chambre de 1824*, Paris, 1825, in-8° ; 12° *Pièces remarquables, première série, premier et deuxième complément de l'Incrédulité intéressée*, 1826, in-8°.

PITT (WILLIAM), second fils du comte de Chatham, naquit à Hayes, dans le comté de Kent, le 28 mai 1759. L'éducation intellectuelle de William Pitt fut commencée de très bonne heure et avec un soin extrême par lord Chatham son père, qui non content de lui avoir donné pour précepteur un homme très habile, le docteur Wilson, s'était lui-même constitué le répétiteur de son fils. Cet enfant répondit pleinement à leurs soins, et le précoce développement de sa vaste intelligence prouve avec quelle habileté ils avaient cultivé les germes que la nature avait si libéralement mis en lui. Mais il paraît que

Digitized by Google

leurs leçons et leurs enseignements eurent exclusivement l'esprit pour objet, et que le cœur de leur élève fut entièrement négligé. Sans doute il est permis de trouver la matière d'un juste reproche pour les instituteurs de son enfance dans l'absence complète de sentiments philanthropiques et généreux, dans le patriotisme étroitement exclusif, ou, pour mieux dire, dans l'égoïsme barbare qui a caractérisé la carrière politique tout entière de ce ministre célèbre. Ses admirateurs enthousiastes ont beau dire : tant qu'il ne sera pas irréfutablement prouvé qu'une nation ne peut prospérer que par le malheur de beaucoup d'autres, la sagesse de l'administration de Pitt nous paraîtra tout au moins contestable ; or les progrès que fait de nos jours la science économique et sociale sont de nature à mettre en honneur des principes tout différents. Au surplus, puisque le chef actuel du cabinet anglais, répudiant tout à fait les vues par lesquelles l'illustre Canning son prédécesseur avait mérité la reconnaissance de son pays et les hommages du monde civilisé tout entier, puisque Wellington, disons-nous, s'apprête à remettre en pratique les maximes de Pitt, subversives de toute équité et en même temps de toute prospérité continentale, nous ne tarderons pas à être éclairés par une nouvelle série d'expériences sur la valeur d'un tel système. Ce système, William Pitt n'en fut pas précisément le fondateur. Avant lui son père avait professé pour dogme politique fondamental, une haine excessive pour la France, et l'on sait qu'il terminait toutes ses harangues dans le parlement, par le mot fameux *delenda Carthago*. Après avoir terminé à l'université de Cambridge des études interrompues par de fréquentes maladies, suite de la faiblesse de sa constitution, Pitt commença, en 1780, à se livrer à l'étude des lois. Il parut ensuite au barreau avec distinction : mais déjà ses vues s'élevaient beaucoup plus haut. Il suivait assidument les séances de la chambre des communes, et après avoir étudié et comparé les talents qui y brillaient à cette époque, il se sentit en état d'entrer en lice avec eux. Les exercices journaliers que la prévoyance de son père avait fait entrer dans le plan de ses études, l'avaient préparé à considérer ce champ de bataille sans s'émouvoir, et la tribune n'avait rien qui l'intimidât. Nommé en 1781, par le bourg d'Appleby, il se trouva membre du parlement dans sa vingt-deuxième année. Le premier discours qu'il prononça dans la chambre des communes avait pour objet de soutenir et de développer une motion de Burke, tendant à obtenir des réformes dans les dépenses de la couronne. Le nom de Chatham, sous les auspices duquel le jeune orateur se présentait, suffisait pour lui attirer au premier abord la faveur et l'attention de la chambre ; mais il n'eut pas besoin d'aller jusqu'à la fin de son discours pour se créer à l'estime de l'assemblée qui l'écoutait, des titres tout à fait personnels, et pour être dès lors rangé au nombre des hommes les plus marquans de l'Angleterre. Rien ne démentit l'éclat de ce début, lorsque le 12 juin suivant il prit la parole pour défendre la mémoire de lord Chatham son père contre Fox qui avait imputé à ce ministre les mesures oppressives qui provoquèrent l'insurrection américaine. A cette apologie de l'administration de lord Chatham, le jeune orateur ajouta la censure amère du ministère actuel, et annonça dans des termes énergiquement prophétiques les résultats désastreux que devait amener leur obstination à continuer la guerre d'Amérique. Ce fut à la suite de la discussion sur cette importante matière, et au commencement de 1782, que cette opposition dont Pitt faisait partie, força les ministres à la retraite. La nouvelle administration fut composée du marquis de Rockingam comme chef du cabinet, et de Fox et de Shelburne en qualité de secrétaires d'état. Les nombreux succès que le jeune Pitt avait obtenus à la tribune, en montrant dans presque toutes les occasions de quelque intérêt la capacité la plus rare, semblaient avoir marqué sa place dans ce nouveau ministère ; aussi refusa-t-il le poste de vice-trésorier d'Irlande, qui lui fut offert comme un dédommagement de ses espérances trompées. Cet emploi était honorable et lucratif, mais il ne donnait pas le droit de siéger dans le cabinet. Forcé de rester dans les rangs de l'opposition, Pitt ne tarda pas d'aborder la question de la réforme parlementaire, éternel sujet des attaques des mécontents dans la Grande Bretagne. Il parla longtemps sur ce sujet, dans la séance du 7 mai 1782, et conclut en demandant la formation d'un comité chargé de l'examen des abus qui s'étaient glissés dans la représentation nationale et de la proposition des mesures au moyen desquelles on pourrait y remédier. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Fox et plusieurs autres membres du ministère affectèrent d'appuyer cette motion. Pitt ne fut pas dupe de cette tactique qui tendait à paralyser l'énergie de son attaque, et il la reproduisit plusieurs fois, mais toujours avec aussi peu de succès. Plus tard il abandonna son plan de réforme en haine de Fox qui peut-être le soutenait de meilleure foi que lui, et surtout en haine de la révolution française, dont il abhorrait les principes, quoiqu'il fît tout pour l'alimenter et pour en exagérer les fureurs. Cependant la mort du marquis de Rockingam, arrivée dans le mois de juillet 1782, ouvrit à Pitt l'entrée du cabinet ; il se trouva ministre investi du poste important de chancelier de l'échiquier à vingt-trois ans. Cette nouvelle administration d'où Fox et lord Cavendish venaient de se retirer, pesant les difficultés qui l'environnaient et pressentant une opposition formidable, voulut ramener Fox dans son sein, et Pitt fut chargé d'avoir une conférence avec lui à ce sujet. Fox mit à sa rentrée au ministère des conditions qui déplurent à Pitt ; ils se séparèrent brouillés, et de cette époque date la lutte constante dont ces deux hommes supérieurs donnèrent le spectacle au monde politique pendant vingt-cinq ans. Fox et lord North se mirent à la tête de l'opposition, presque entièrement composée de leurs partisans, et attaquèrent comme attentatoires à la dignité de la Grande Bretagne les conditions de la paix que les ministres négociaient alors avec la France, l'Espagne et l'Amérique. Le chef du ministère, lord Shelburne, succombant à la vigueur de ces attaques, se retire, et Pitt, resté presque seul, tint tête à ses adversaires pendant encore deux mois. Enfin, malgré les instances du roi, qui voulait le décider non seulement à rester, mais encore à devenir chef du cabinet, il se démit de l'office de chancelier de l'échiquier, le 31 mars 1783. Fox et North rentrèrent dans l'administration, et ce fut ce ministère, surnommé de la *coalition*, qui signa le traité dont ses partisans avaient si vivement critiqué les bases. Peu après Pitt fit un court voyage en France, le seul qu'il ait entrepris en sa vie ; à son retour à Londres, son projet était, dit-on, de se consacrer au barreau pour n'être pas dans le cas de marcher à la suite de ceux qu'il avait combattus : cependant il ne se montra point trop opposé à leurs mesures : on l'entendit même, aux premières séances du parlement, de la fin de 1783, faire l'éloge de leurs débats et leur promettre son entière adhésion, si la suite répondait au commencement. Fox, trompé par cette modération apparente, comptant sur son appui, développa avec confiance son bill sur l'administration de l'Inde. Mais dès que Pitt vit en quoi consistait ce plan, changeant tout à coup de système, il le combattit dans son ensemble et dans ses détails avec une telle vigueur et un tel succès, que le roi, croyant y reconnaître en effet des causes d'affaiblissement pour la prérogative royale, demanda leur démission aux ministres. Pitt, après avoir renversé ce ministère de la coalition, fut nommé premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier, et par conséquent le chef de l'administration qui succéda. Le voilà donc à la tête de l'un des gouvernements les plus compliqués et de l'un des plus grands empires du monde, à l'âge de vingt-quatre ans ! Il éprouva toutefois d'assez grandes difficultés, pour s'adjoindre des collègues ; mais ces difficultés tenaient à la nature des circonstances embarrassantes où se trouvait l'Angleterre, et non point, comme l'on serait disposé à le croire, à la grande jeunesse du ministre. Après avoir soutenu, pendant trois mois, le choc de ses puissants adversaires, sans se montrer au-dessous de son rôle un seul instant, il conçut le projet de les mettre tous hors de combat, par un coup éclatant et décisif, et ce fut la dissolution du parlement. A la vérité, il fut soutenu dans la mise en œuvre de ce grand moyen, par la chambre des pairs qu'il avait ménagée et par l'opinion

d'une grande partie de la nation. Cette dissolution du parlement, préparée avec une habileté extraordinaire, fut exécutée avec une vigueur de décision qui étonna ses ennemis eux-mêmes et donna la plus haute idée de son caractère. On rapporte que lord North dit à ce sujet, *Cet homme est un ministre*, et que Shéridan déclara qu'il avait *évincé les communes*, éloge d'une grande portée dans l'esprit d'un homme si profondément imbu que l'était cet orateur célèbre, du principe de la toute-puissance parlementaire. Toutefois ce coup d'état exaspéra l'opposition bien plus qu'il n'abattit ses espérances, et les ennemis de Pitt réunirent tous leurs efforts pour l'emporter sur lui aux prochaines élections. Mais ce fut en vain qu'ils multiplièrent les démarches et répandirent l'or : Pitt s'était créé une popularité qui avait jeté ses racines profondes dans la confiance de la nation ; plus de cent soixante membres qui avaient voté avec ses adversaires dans la précédente session ne purent rentrer au parlement, et Pitt s'y retrouva avec tout l'ascendant d'une très forte majorité. Ses ennemis se consolèrent par l'espoir de le voir échouer contre les graves difficultés de tout genre qui compliquaient alors la situation politique de l'Angleterre. Déjà commençait pour cette puissance ce malaise financier, ce cancer de sa dette, devenue de nos jours comme une maladie chronique incurable, et à laquelle la Grande Bretagne n'a pu résister jusqu'à ce jour que par la vigueur de sa constitution. Le commerce n'avait encore pu se relever depuis un an de paix, et sa stagnation était d'autant plus grande que la contrebande s'était accrue dans les trois royaumes avec la plus effrayante audace. Pitt déclara aux contrebandiers une guerre d'extermination, et pour les attaquer par un moyen encore plus efficace que la rigueur des peines, il diminua les droits établis sur les marchandises dont l'importation frauduleuse leur offrait les plus grands bénéfices. Il aurait voulu, en restaurant les sources du revenu public, éviter de créer de nouveaux impôts : cependant il se vit forcé d'altérer un peu sa popularité afin de combler le déficit : il établit l'impôt sur les fenêtres connu sous le nom de *commutation act*, qui excita un mécontentement universel. Le ministre tint bon, et procéda immédiatement à une autre mesure non moins utile et qui lui ramena beaucoup d'opinions : ce fut d'ouvrir le champ de la plus libre concurrence aux capitalistes anglais pour les emprunts nationaux dont l'exploitation avait jusque-là constitué une sorte de monopole en faveur des amis du ministère. Bientôt après il établit des droits sur divers objets de luxe fournis par l'étranger et principalement par la France. Ces objets étaient les rubans, les gazes, les vins, etc. Le résultat de ces mesures économiques fut, dans moins de trois ans, de combler le déficit, de restaurer le crédit et d'avoir dans le trésor un excédent de 9,000,000 livres sterling. Avec cette somme, et le produit de quelques autres taxes. Pitt créa une caisse d'amortissement qui put fournir un million par an à l'extinction de la dette publique. On ne peut, en considérant ses mesures, refuser à ce ministre d'avoir eu le génie financier, d'avoir connu les ressorts du crédit public, et l'on peut croire qu'il fût parvenu à éteindre complètement la dette, si bientôt le désir de soulever l'Europe entière contre la France, et la nécessité de salarier toutes les coalitions ne l'eût forcé, non-seulement d'abandonner ce système politique curatif, mais encore d'exagérer le mal au-delà de toute mesure. Avant d'arriver à cette partie de sa carrière, nous avons à revenir sur celle qui s'écoula depuis sa rentrée au ministère jusqu'au commencement de notre révolution, c'est-à-dire depuis 1784 jusqu'en 1789. Dans le parlement de 1784, ses bills relatifs aux affaires de l'Inde, rejetés dans la session précédente, furent adoptés. Il parvint à rétablir le crédit ébranlé de la compagnie des Indes, et présenta un nouveau plan d'administration pour les affaires de cette compagnie, d'après lequel les choses civiles et militaires, parfaitement distinguées des intérêts purement commerciaux, resteraient sous la surveillance de délégués et mandataires directs de l'autorité royale. C'est sur les bases de cette organisation que la compagnie des Indes dirige encore aujourd'hui ses vastes relations. Les différents de l'Angleterre avec l'Irlande, le procès de l'ancien gouverneur du Bengale, Hastings, et les discussions relatives à l'acte du *test*, dont les dissidents catholiques demandaient la révocation, absorbèrent, de 1785 à 1787, l'activité ministérielle de Pitt. Ce fut durant cette dernière année, et à l'occasion des querelles qui s'étaient élevées entre le parti démocratique des Provinces-Unies et le Stathouder, querelles où l'Angleterre vit avec déplaisir la menace d'une intervention française, que Pitt commença la longue série de ses hostilités contre nous. Déjà les relations de l'Angleterre avec la France avaient repris entre ses mains un caractère de rivalité aigre et jalouse, lorsqu'un an auparavant il avait négocié avec le cabinet de Versailles un traité de commerce qui, bien que condamné par Fox et ses partisans, comme trop avantageux à notre pays, était dans le fait, comme il a été reconnu depuis, beaucoup trop favorable au sien. A l'occasion des affaires de Hollande dont nous venons de parler, Pitt fit des préparatifs de guerre et conclut un traité de subsides avec le landgrave de Hesse-Cassel : son attitude déterminée paralysa la politique vacillante du ministère français, accrut la prépondérance anglaise sur le continent, et servit d'acheminement à la triple alliance que l'année d'après (1788) le cabinet de Saint-James conclut avec la Prusse et le Stathouder. Au milieu de ses calculs diplomatiques, Pitt s'occupa beaucoup d'une grande question qui était d'un intérêt philanthropique et général : c'était celle de l'abolition de la traite des nègres : ce fut lui qui présenta cette même année, au parlement, la motion du célèbre Wilberforce à ce sujet : Wilberforce ayant été empêché par une maladie de la développer lui-même. On ne peut douter que si Pitt eût voulu se servir de son immense influence pour faire adopter cette mesure, réclamée par le cri de l'humanité, l'épouvantable trafic des esclaves eût été vingt ans de moins le scandale du monde et l'affliction des gens de bien ; mais trop de raisons prouvent que Pitt, exclusivement dominé par l'intérêt des colonies anglaises, ne fut jamais de bonne foi dans cette question, pour ne pas disposer à croire que son intervention dans toutes les discussions auxquelles elle donna lieu pendant dix ans, fut complètement insidieuse et n'eut pour objet que d'en reculer la solution définitive. Il se flattait probablement que la généreuse impatience du caractère français prendrait l'initiative dans l'adoption de cette mesure, qui devait entraîner la ruine de nos colonies. Une question politique d'un intérêt plus pressant réclama bientôt toute sa capacité. Le roi Georges fut dangereusement malade, et l'ébranlement que ses facultés morales éprouvèrent à la suite de cette maladie paraissant devoir se prolonger, il fut nécessaire de nommer un régent. Une question fondamentale s'élevait à ce sujet, et sa solution ne se trouvait pas d'une manière précise dans les prévoyances de la loi politique du pays. Cette question était de savoir si le prince de Galles serait, en vertu de son droit, régent du royaume, ou si la régence devait être conférée et limitée dans son exercice par un acte libre de la nation représentée par le parlement. Pitt rassembla un comité de vingt-un membres, parmi lesquels se trouvaient neuf membres de l'opposition : Fox était de ce nombre. Après que la situation du pays eut été examinée, Fox et les autres membres de l'opposition résolurent unanimement la difficulté en faveur du prince de Galles. Pitt, contre l'attente de tous, défendit la prérogative parlementaire, et reconnut aux deux chambres le droit de nommer le régent et de déterminer les limites de son autorité ; il ajouta cependant qu'il lui paraissait convenable d'offrir ces hautes fonctions à l'héritier présomptif de la couronne. Cette concession ne parut pas suffisante au prince : mais la nation sut un gré infini au ministre d'avoir défendu le principe démocratique, et le bill de régence allait passer lorsque le rétablissement du roi le rendit inutile. Par cette habile conduite, Pitt vainquit une seconde fois l'opposition dans une circonstance qui paraissait devoir être funeste à son crédit, et il rallia même à son parti plusieurs membres de la haute aristocratie qui n'aimaient pas le prince de Galles. D'autres incidents politiques d'une grande importance, tels que l'acquisition de Nootka-Sund dans l'Amérique septentrionale (terri-

Digitized by Google

toire qui fut cédé par la cour de Madrid), ses négociations avec l'impératrice Catherine, pour obtenir, en faveur des Turcs, la restitution des places frontières qu'ils avaient perdues et la signature du traité de paix de la Russie avec la Porte, du 11 août 1791, prouvent que Pitt voyait loin dans l'avenir. Bientôt toute la puissance de ses méditations et de ses efforts politiques s'exerça sur un seul objet, la révolution française. C'est à cette influence désastreuse que l'on dut les excès et la prolongation de nos discordes civiles; tout ce que la haine peut avoir d'implacable, le génie d'activité, et la perfidie de ruses atroces pour rendre irrémédiables des plaies politiques, Pitt l'employa pour envenimer les nôtres. Nier aujourd'hui cette influence, c'est donner un démenti à trop de documents officiels et à trop de convictions acquises pour pouvoir se flatter de justifier sa mémoire. Il comprima, il étouffa chez lui le génie révolutionnaire, et chez nous faussa sa route en exagérant son essor. Il ne voulut point entrer dans cette première coalition de la Prusse et de l'Autriche, dont le but était de soustraire l'infortuné Louis XVI au sort qui le menaçait. Il prévit cette sanglante catastrophe, et voulut la laisser s'accomplir, parceque son inimitié devait y trouver un spécieux motif pour soulever contre la France le monde entier. Il ne rappela l'ambassadeur anglais à Paris, et n'expulsa de Londres M. Chauvelin, qu'après que la tête de l'infortuné monarque fut tombée. Alors son but était atteint, et d'ailleurs il avait eu le temps de se mettre en mesure pour faire la guerre à la France. Cette guerre, il voulait la réaliser sur le continent par les armées et le canon des puissances alliées; dans l'intérieur de la France, en soudoyant à la fois la terreur et la Vendée, et toutes les réactions anarchiques que ce régime sanglant pouvait provoquer. Les mesures qu'il prenait pour prévenir dans son propre pays le contrecoup de la révolution, complétaient ce formidable plan de guerre. Le bill contre les attroupements, et celui qui prononçait l'expulsion de tous les étrangers suspects, fameux depuis cette époque sous le nom d'*alien bill*, rentraient dans le système de ces mesures anti-révolutionnaires qui étaient pour lui d'ordre intérieur. Ces deux bills excitèrent contre le ministère anglais des clameurs furieuses en France et dans son propre pays: mais le ressentiment des républicains ne connut plus de bornes lorsqu'ils virent tous les cabinets de l'Europe, soulevés par les manœuvres de celui de Saint-James, se réunir pour former une nouvelle et plus redoutable coalition. Dès lors Pitt devint l'antagoniste de la révolution française, et son nom, popularisé par une haine universelle, fut comme celui du mauvais génie, l'Arimane contraire à la liberté. A des époques postérieures, on a voulu trouver ridicule ce sentiment d'une conviction nationale qui voyait, qui trouvait Pitt à la tête de toutes les entreprises manifestes, ou au sein de tous les complots mystérieux ourdis contre la cause de la révolution: cependant cette conviction, qui fut permanente tout le temps du conflit, doit prouver autre chose que l'erreur d'une multitude aveugle, et, nous l'avons déjà dit, l'histoire a suffisamment constaté les faits sur lesquels elle se fondait. Pitt montrait à tous les rois la tête sanglante de l'infortuné Louis XVI, les réunissait en apparence sous la cause commune des trônes, du droit divin monarchique; mais à travers ces explosions d'une haine qui se fondait en apparence sur les motifs les plus purs et les plus généreux, il ne poursuivait qu'un but unique, c'était l'agrandissement de la richesse et de la prospérité de son pays à nos dépens, et même aux dépens du reste du monde. S'il fournissait des subsides aux puissances qui entraient dans ses vues, il savait en même temps par des traités de commerce très avantageux garantir à l'Angleterre pour un avenir très rapproché la rentrée de ses avances. Cependant le développement rapide et puissant du génie belliqueux de la France vint déjouer tant d'habileté et tant de profonds calculs. Une chose que Pitt n'avait pu prévoir, c'est que par des prodiges de dévouement et de courage jusqu'alors inouïs dans l'histoire des peuples modernes, les Français républicains triompheraient des rois de la terre, et que quatorze armées à-la-fois seraient enfantées par le nom magique de la liberté. On sait qu'après avoir obtenu quelque succès dans le Nord, les armées alliées furent partout refoulées sur les frontières ennemies, que Toulon fut repris, et que l'Espagne, vaincue comme les autres puissances, donna la première l'exemple d'une monarchie s'alliant à la révolution. Quand on eut vu les Bourbons d'Espagne recevoir la paix des mains encore fumantes du sang de Louis XVI, la légitimité dut s'avouer détrônée dans la conscience des peuples, et la guerre que l'on faisait à la France, perdant le premier caractère que les efforts de Pitt lui avaient imprimé, ne fut plus qu'une querelle d'intérêt comme tout autre. L'Angleterre, cédant à cette conviction, entreprit dans le courant de 1796 des négociations avec la France, par l'organe de lord Malmesbury, qui fut envoyé à Paris et à Lille. Ces négociations, qui de part et d'autre n'avaient pour but que de gagner du temps, n'aboutirent à rien. L'Angleterre continua la guerre, et la soutint seule jusqu'après le 18 fructidor. Alors les efforts de Pitt rassemblèrent les éléments d'une troisième coalition, avec l'Autriche, la Russie et la Turquie. La journée de Zurich termina la campagne des Russes en Helvétie; leur expédition en Hollande fut également malheureuse, et Paul Ier se retira de la coalition. Le gouvernement consulaire naquit alors, ayant pour chef l'homme extraordinaire qui devait continuer la lutte contre la Grande-Bretagne, et entraîner tout le continent à sa suite avec un ascendant bien autrement prodigieux que celui de Pitt. Cet homme, Bonaparte, voulut, pour se donner le temps de s'asseoir solidement à la hauteur où la fortune venait de le placer, faire sa paix avec l'Angleterre; mais Pitt s'y refusa d'autant plus aisément que les Autrichiens, plus heureux que les Russes, s'étaient maintenus en Italie. Il n'était pas plus, malgré toute la sagacité de ses prévisions, dans le secret de cette nouvelle destinée, qu'il n'avait été dans celle de la révolution. La journée brillante de Marengo, en 1800, celle de Hohenlinden, presque en même temps, amenèrent le traité de Lunéville. Le cabinet de Saint-James, frémissant de la défection générale de ses alliés, et pressentant les funestes résultats que pouvait entraîner, pour ses possessions de l'Inde, la subite alliance de Paul Ier avec Napoléon, employa tout pour la rompre.... La mort tragique de l'empereur russe retentit tout-à-coup, et l'extrême opportunité de cet événement pour la politique anglaise la fit universellement imputer au machiavélisme de Pitt. Enfin les négociations, reprises, abandonnées, et recommencées sur de nouveaux frais, amenèrent, en 1802, la fameuse paix d'Amiens. Pitt, convaincu de la nécessité de donner la paix à son pays épuisé par de si longs sacrifices, mais ne voulant en rien abjurer le dogme constant principal de toute sa politique, après avoir lui-même tracé les bases du traité, donna sa démission pour n'être pas obligé de le signer. On sait que cette paix d'Amiens ne fut qu'une trêve qui expira à la fin de 1803. Pitt reprit le timon du ministère dès le commencement de 1804, en qualité de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Dès lors il s'occupa de former une quatrième coalition, et parvint à y faire entrer l'Autriche et la Russie; mais le peu d'instants que la destinée devait lui laisser encore, lui permirent à peine de recevoir la nouvelle de la défaite éprouvée par les flottes française et espagnole à Trafalgar, et de la journée d'Austerlitz qui en fut l'éclatante et victorieuse compensation. Pitt avait déjà ressenti les atteintes d'une goutte héréditaire, et nul doute que son mal n'ait été aggravé par le chagrin amer que lui causa le bonheur extraordinaire des armes françaises. Transporté à Bath, et de là dans sa maison de Pultney, il y mourut le 23 janvier 1806, dans des sentiments de piété fort équivoques, malgré la présence de l'évêque de Lincoln, son ancien précepteur, qui assista à ses derniers moments. Il recommanda en mourant ses nièces, filles du comte Stanhope, à la générosité de la nation anglaise, car il ne laissa aucune fortune. Pitt, étranger aux calculs ordinaires de fortune, fut du petit nombre de ces hommes nés pour commander, qui aiment le pouvoir pour le pouvoir exclusivement, et dont l'ambition paraît plus excusable parce qu'elle est du moins pure de vénalité. Il quitta ce monde, où

Google

il avait joué un si grand rôle, à peine âgé de quarante-sept ans. On prétend que l'habitude de l'ivresse, défaut ordinaire chez ses compatriotes, mais moins aisé à concevoir en lui, et au surplus le seul défaut qu'il eût, abrégea ses jours. Sa tempérance, sous un autre rapport, était telle qu'elle était passée en proverbe : on l'appelait le ministre *Immaculé*; et un jour s'étant absenté un moment, pendant une séance du parlement à laquelle il assistait, lorsqu'il rentra dans la salle, un membre prononça à haute voix ces premiers mots d'un vers de Virgile, *Ecce redit virgo*, ce qui déconcerta un moment la gravité de toute l'assemblée, sans que celle du ministre parût s'en ressentir. Il n'était, pas rare de le voir arriver au parlement dans un état chancelant et qui était l'effet des fumées du vin, mais qui ne lui ôtait pas toujours sa présence d'esprit. Telle était pourtant la déférence du parlement pour lui, qu'ayant été un jour jugé évidemment hors d'état de parler, la séance fut levée spontanément. Il n'était, heureusement pour lui, pas le seul qui donnât dans le sein de ce fameux parlement britannique l'exemple de cet oubli momentané de sa dignité d'homme et de sa dignité ministérielle. Fox et Shéridan s'y présentaient ivres tout aussi fréquemment, et l'on assure que l'éloquence de ces deux orateurs fameux n'y perdait rien. Pitt comme orateur, était loin, quelque succès qu'il ait obtenus par la parole, de réunir toutes les qualités qui constituent cette puissance; improvisateur facile et abondant, ses discours, à moins qu'il ne fût animé par la colère, seule muse qui pût donner quelque chose de chaleureux et de poétique à ses inspirations, ses discours étaient plus remarquables par une grande netteté d'analyse et une vigueur de dialectique remarquable, que par cet éclat inséparable de l'idée que l'on se fait en général de l'éloquence. C'est ce qui distinguait de lui son antagoniste, le célèbre Fox, dont l'éloquence était éminemment passionnée. Après sa mort, il fut question de lui élever un monument dans Westminster; Fox s'éleva avec force contre ce projet, parce que, dit-il, *si* les rares talents et les vertus incontestables de Pitt semblaient mériter un tel honneur, d'un autre côté, les résultats si désastreux pour l'Angleterre, du système politique suivi par lui avec un opiniâtre acharnement, l'en rendait indigne. L'opinion de Fox sur la politique de Pitt a prévalu dans l'esprit de beaucoup d'hommes d'état; héritier des idées de son père, lord Chatham, Pitt employa toutes les forces de son génie à soutenir une idée fausse, et dont l'empire dans son esprit se fondait sur des impressions reçues dans l'enfance, beaucoup plus que sur un examen raisonné de sa justesse. C'est ainsi qu'Annibal consuma toute son illustre carrière et les moyens de l'une des plus puissantes organisations d'homme qui aient existé, à faire aux Romains une guerre infructueuse, parce que à l'âge de neuf ans, on lui avait fait jurer sur l'autel le serment de porter à Rome une haine inextinguible, et de lui faire une guerre éternelle. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre, regardant la gloire de ce ministre comme son patrimoine, vota le monument funèbre et en même temps une somme de quarante mille livres sterling à prendre sur les fonds publics pour payer ses dettes. La vie de Pitt a été écrite par plusieurs écrivains anglais. Les plus connus de ces biographes sont M. Gifford, qui a publié, en 1809, une *Histoire de la vie politique de Pitt*, en 3 vol. in-4°, et l'évêque de Winchester, qui, sous le nom de *Mémoires de la vie de Pitt*, en 3 vol. in-8°, ouvrage qui n'a point été terminé; les discours de Pitt ont été recueillis avec ceux de Fox, en 12 vol. in-8°, mais cette collection n'est rien moins que complète.

PIXERECOURT (René-Charles GUILBERT de), directeur de l'Opéra-Comique, né le 22 janvier 1773, à Pixérecourt, village voisin de Nanci, dont il a pris le nom, est l'un des plus féconds auteurs de mélodrames dont il est le Crébillon comme Cuvellier en est le Corneille. Fils d'un ancien major au régiment de Royal-Roussillon, il fut élevé très durement par son père, ce qui paraît avoir singulièrement influé, tant sur son caractère que sur le genre d'ouvrages pour lequel il a une prédilection marquée et qui a le plus contribué à sa fortune et à sa réputation. Destiné au barreau, il venait de faire son droit lorsque la révolution éclata. Par obéissance pour son père, il émigra en 1791, se rendit à Coblentz, et fit la campagne de 1792 comme officier au régiment de Bretagne dans l'armée du duc de Bourbon. Rentré en France vers la fin de 1793, et proscrit par les anarchistes, il se cacha à Paris, pendant deux ans, sous un nom supposé (peut-être celui de *Pixérécourt*, qu'il aura gardé par reconnaissance), et il échappa ainsi à la hache révolutionnaire. Ce fut dans l'asile qu'il avait choisi à cette époque désastreuse, que l'imagination remplie d'idées sombres, il commença d'écrire pour le théâtre. *La Biographie des vivants* de Michaud dit que son premier ouvrage fut une tragédie lyrique en trois actes, *Artaxerce*, reçue au théâtre Feydeau en 1796, et non représentée, et que plusieurs pièces qu'il présenta, vers le même temps, au théâtre Favart, ne furent point jouées, parce qu'il ne savait pas se plier aux intrigues de coulisse. Si le fait est vrai, ne pourrait-on pas, en style de mélodrame, regarder les désastres de l'Opéra-Comique, en 1827 et 1828, comme une vengeance sourde et lente de M. Guilbert contre un théâtre qui, trente ans auparavant, avait osé entraver ses premiers pas dans la carrière dramatique? Plus heureux aux spectacles secondaires, M. Guilbert donna au théâtre Molière vers 1796 : 1° *Sélico*, ou *les Nègres généreux*, drame en quatre actes, imité d'une nouvelle de Florian, et différent d'un opéra de Dancourt, *Saint-Just*, représenté, en 1794, sous le même titre au grand théâtre Montansier, rue de Richelieu. Quant à la pièce de *Claudine*, tirée d'une autre nouvelle de l'auteur d'*Estelle*, nous n'en voyons aucunes traces, et il a donné en province : 2° *le Jacobin en mission*. Au théâtre Montansier : 3° *la Forêt de Sicile*, drame lyrique en deux actes, 1798; 4° *la Soirée des Champs-Elysées*, vaudeville en un acte, 1799; 5° *Zozo*, ou *le Malavisé*, comédie en un acte, 1799; 6° *l'Auberge du diable*, comédie en deux actes, 1800; 7° *le Vieux major*, vaudeville en un acte, 1801; 8° *la Peau de l'ours*, 1802. Au théâtre des Troubadours, il a donné en société (ce qui ne lui est presque jamais arrivé depuis) trois vaudevilles joués en 1800 : 9° *Rancune*, parodie d'*Hécube*; 10° *Bélouski*; 11° *Ficelle*, parodie de *Praxitèle*. A l'Opéra : 12° *Léonidas*, ou *les Spartiates*, en un acte, 1799; 13° (avec Lambert) : *Flaminius à Corinthe*, en un acte, 1801 : pièce de circonstance qui n'eut point de succès; 14° *Ovide en exil* (non représenté), 1818. Au théâtre Favart : 15° *Marcel*, ou *l'Héritier supposé*, comédie lyrique en un acte, qui ne réussit point, 1801; 16° *Avis aux femmes*, opéra-comique en un acte, 1804. Au théâtre Feydeau : 17° *le Petit page*, ou *la Prison d'état*, opéra-comique en un acte, 1800; 18° *le Chansonnier de la paix*, 1801; 19° *Koulouf*, ou *les Chinois*, en trois actes, 1806; 20° *la Rose blanche et la Rose rouge*, en trois actes, 1809; 21° *Bouton de rose*, 1819; 22° *le Pavillon des fleurs*, 1822. A l'Ambigu-Comique : 23° *les Petits auvergnats*, opéra en un acte, 1797; 24° *la Nuit espagnole*, ou *la Cloison*, comédie en deux actes, 1797; 25° *Victor*, ou *l'Enfant de la forêt*, drame en trois actes, 1798; 26° *le Château des Apennins*, ou *le Fantôme vivant*, mélodrame en trois actes, 1799; 27° *Cœlina*, ou *l'Enfant du mystère*, en trois actes, 1800; 28° *le Pèlerin blanc*, 1801; 29° *l'Homme à trois visages*, 1801; 30° *la Femme à deux maris*, 1802; 31° *les Mines de Pologne*, 1803; 32° *Tékély*, 1803; 33° *les Maures d'Espagne*, 1804; 34° *le Belvédère*, ou *la Vallée de l'Etna*, 1818. Au théâtre de la Porte Saint-Martin : 35° *Pizarre*, ou *la Conquête du Pérou*, 1802; 36° *la Forteresse du Danube*, 1805; 37° *Robinson Crusoé*, 1805; 38° *le Solitaire de la Roche-Noire*, 1806; 39° *les Chefs écossais*, 1819. Au théâtre de la Gaîté : 40° *Rosa*, ou *l'Ermitage du torrent*, 1800; 41° *l'Ange tutélaire*, ou *le Démon femelle*, 1808; 42° *la Citerne*, en quatre actes, 1809; 43° *Marguerite d'Anjou*, 1810; 44° (avec M. Dubois) : *les Trois moulins*, divertissement de circonstance, 1810; 45° *les Ruines de Babylone*, ou *Giaffar et Zaïde*, en quatre actes, 1810; 46° *le Précipice*, ou *les Forges de Norvège*, 1811; 47° *le Fanal de Messine*, 1812; 48° *le Chien de Montargis*, 1814; 49° *Charles-le-Téméraire*; 50° *Christophe Colomb*, 1815, 51° *le Monastère*

abandonné, 1818; 52° *la Chapelle des bois*, ou *le Témoin invisible*, tiré du fameux procès de Fualdès, 1818; 53° *la Place du Palais*, 1824. Il a traduit de l'allemand *les Souvenirs de Paris*, de Kotzebue, 1804, 2 vol. in-12; *les Souvenirs d'Italie*, du même auteur, 1805, 4 vol. in-12; *Charles XII*, *surnommé Tête-de-Fer*, 1 vol. in-8°. On a encore de lui: 1° *Vie de Dalayrac*, 1809, in-12; 2° *Guerre au mélodrame*, 1818, in-8°; 3° *Huit faits opposés aux mensonges*, ou *Réponse à un libelle* intitulée: *Confidences de l'Hôtel de Bazancour*, par M. Pigeon, 1818, in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont anonymes.

PLANARD (François-Antoine-Eugène de), auteur dramatique, est né à Milhau, dans le Rouergue, le 4 février 1783. Son père, maître-des-comptes au bureau des finances de Montauban, et possesseur d'une fortune considérable, ayant émigré au commencement de la révolution, il resta avec sa mère, dont il partagea la réclusion pendant le régime de la terreur. Rendu à la liberté, après le 9 thermidor (1794), il put bientôt jouir des avantages que lui procura le rétablissement de l'instruction publique. Dépouillé des biens de sa famille, il vint, en 1805, après avoir achevé ses études, faire son droit à Paris. Il fut employé, en 1806, aux archives du conseil-d'état, et chargé ensuite du département des affaires contentieuses. Treilhard, satisfait de son intelligence, le demanda, malgré sa qualité de fils d'émigré, pour commis-greffier du comité de législation. M. de Planard est encore aujourd'hui secrétaire de la section de législation au conseil-d'état, et il remplace le secrétaire-général en cas d'absence. Il a été nommé membre de la légion-d'honneur, au mois d'août 1824. Planard a su concilier les devoirs de sa place avec son goût précoce mais constant pour la littérature dramatique. Depuis plus de vingt ans, il a travaillé pour tous les grands théâtres de Paris; mais c'est à l'Opéra-Comique qu'il a obtenu les succès les plus nombreux et les plus mérités. Il a donné au théâtre Louvois: 1° *le Curieux*, comédie en un acte, en vers, 1807. Au théâtre Français: 2° *le Paravent*, comédie en un acte, en vers, 1807. Ces deux pièces, début de l'auteur, furent bien accueillies. A l'Odéon: 3° *l'Épouseur de vieilles femmes*, comédie en trois actes, en vers, 1808: pièce qui ne réussit point à cause de l'immoralité du sujet: 4° *le Portrait de famille*, comédie en un acte, en vers libres, 1808: mise en opéra-comique, et jouée au théâtre Feydeau, en 1814; 5° un *Prologue* en vers, ajouté au *Marché aux fleurs*, divertissement de M. Dumersan, à l'occasion du second mariage de Napoléon, 1810. 6° *le faux Paysan*, comédie en trois actes, en vers libres, 1811; 7° *le grand Marronnier*, vaudeville en un acte, 1818; 8° *la Pacotille*, ou *l'Ambition subalterne*, comédie en trois actes, en prose, 1819. Au Théâtre Français: *les Pères créanciers*, comédie en un acte, en vers, 1811; 10° *la Nièce supposée*, en trois actes, en vers, 1813: le succès de cette comédie dut consoler l'auteur de la chute de la précédente; 11° *les deux Seigneurs*, comédie en trois actes, en vers, 1816. 12° *l'heureuse Rencontre*, ou *les deux Valises*, en trois actes, en vers, 1821. A l'Académie royale de musique: 13° *la Belle au bois dormant*, opéra-féerie en trois actes, 1815. A l'Opéra-Comique: 14° *l'Échelle de soie*, en un acte, en vers libres, 1808; 15° *l'Emprunt secret*, en un acte, 1812; 16° *le Mari de circonstance*, en un acte, 1813: une des plus agréables pièces de l'auteur; 17° *les Héritiers Michau*, ou *le Moulin de Lieursaint*, en un acte, 1814: pièce supérieure à beaucoup d'autres ouvrages de circonstance; 18° *Nourma*, ou *le Règne de douze heures*, en deux actes, 1814; 19° *les Noces de Gamache*, en trois actes, 1816; 20° *la Lettre-de-change*, en un acte, 1815; 21° *le Testament et les billets-doux*, en un acte, 1819; 22° *la Bergère châtelaine*, en trois actes, 1820; 23° *l'Auteur mort et vivant*, en un acte, 1820; 24° *Emma*, ou *la Promesse imprudente*, en trois actes, 1821: pièce un peu romanesque, mais intéressante, qui n'a pas dû son succès à la musique; 25° *le Solitaire*, en trois actes, 1823; 26° *les Sœurs jumelles*, en un acte, 1823; 27° (avec M. Roger): *Marie Stuart en Écosse*, en trois actes, 1825: peu de succès; 28° *les deux Contrats de mariage*, 1824, en deux actes: opéra que la musique de Garcia a entraîné dans sa chute; 29° *l'Auberge supposée*, en trois actes, 1824: retiré par l'auteur, après la deuxième représentation; 30° *Marie*, en trois actes, 1826: grand succès; 31° *le Colporteur*, en trois actes, 1827. Au Théâtre des Nouveautés: 32° *le Lit de circonstance*, comédie-vaudeville, en deux actes, 1827. (Avec M. Achille Dartois): *Caleb*, comédie-vaudeville, en un acte, 1827. M. de Planard a publié aussi un roman, intitulé: *Almedea*, ou *le Monde renversé*, imité d'une ancienne chronique, 1825, 3 vol. in-12. Il est auteur d'un opéra d'*Olympe*, destiné pour l'Académie royale de musique et non représenté.

PLANCHE (Joseph), professeur de rhétorique au collège royal de Bourbon, fit ses études au collège de Sainte-Barbe, où il devint par la suite maître d'études. La langue grecque, dans laquelle il s'étoit distingué dans le cours de ses humanités, devint presque l'unique objet de ses travaux littéraires. Il a publié: 1° *Dictionnaire grec-français*, Paris, 1809, in-8°; deuxième édition, 1817; troisième édition, Paris, 1825, in-8°. Ce *dictionnaire*, quoiqu'il laisse encore beaucoup à désirer, est supérieur à celui de Quenon. Il a avec ce dernier, qui l'avoit précédé, l'immense avantage de ne point expliquer une énigme par une autre, ce qui avait lieu avec les dictionnaires grecs latins qu'on mettait autrefois entre les mains des élèves. 2° (Avec L. A. Vendel-Heyl): *Cours de thèmes grecs*, *précédé d'une grammaire grecque*, première partie, Paris, 1818, in-8°; 3° *Pensées*, ou *Recueil des plus beaux passages de Démosthènes*, Paris, 1818, in-12; 4° *Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique*; *suivi d'un Vocabulaire de tous les mots qui appartiennent au langage vulgaire*, Paris, 1819, in-8°; deuxième et troisième parties, Paris, 1822, 2 vol. in-8°: 6° *Traité des figures de rhétorique*, Paris, 1822, in-12: 7° *Manuel du versificateur latin*, ou *Supplément au petit Traité de Rollin sur la versification latine*, Paris, 1822, in-12; deuxième édition, 1822; 8° *Vocabulaire des latinismes de la langue française*, *ou des locutions françaises empruntées littéralement de la langue latine*, Paris, 1822, in-8°; 9° *Nouveau cours de thèmes à l'usage des colléges*, Toul, 1823, in-12; 10° *Corrigés de thèmes à l'usage des classes de quatrième, troisième et seconde: à l'usage des colléges*, Toul, 1823, in-12: 11° *Choix des Idylles de Théocrite*, suivi d'*extraits de Bion et de Moschus*, *et de sentences de Theognis*, Paris, 1823, in-12; 12° *Esprit de saint Jean Chrysostôme*, *de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile*, ou *Choix des plus beaux passages de ces trois orateurs sacrés*, *suivi des meilleures pièces de vers de saint Grégoire de Nazianze*, Paris, 1823, in-12; deuxième édition, 1827. 13° (Avec MM. Alexandre et Defauconpret): *Dictionnaire français-grec*, Paris, 1824, in-8°; deuxième édition, 1826; troisième et quatrième éditions, 1827; 14° *Cours de littérature grecque*, ou *Recueil des plus beaux passages de tous les auteurs grecs les plus célèbres dans la prose et dans la poésie*, avec la traduction française en regard, et une notice historique et littéraire sur chaque auteur, Paris, 1827—1828, 7 vol. in-8°; 15° *Choix de poésies et de lettres de saint Grégoire de Nazianze*, avec le texte en regard, Paris, 1827, in-12. Outre ces ouvrages, M. Planche est éditeur: 1° des *Œuvres complètes de Démosthènes et d'Eschine*, *en grec et en français*, par l'abbé Auger, Paris, 1820, 10 vol. in-8°; 2° des *Idylles de Théocrite*, trad. en français par Geoffroy, Paris, 1823, in-12; texte en regard; 3° des *Idylles de Théocrite*, le texte grec, Paris, 1825, in-8°; 4° de la *Vie d'Antoine*, par Plutarque; de celle de *Sylla*, par le même, Paris, 1824, 2 vol. in-12; 5° du *Jardin des racines grecques*, par Lancelot, Paris, 1823; deuxième édition, 1827; 6° des *Œuvres de Boileau*, avec M. Noël, 1824, in-12; 7° de *la Batrachomyomachie*, texte grec, Paris, 1825, in-12; 8° de *l'Homélie de saint Jean-Chrysostôme sur la disgrace d'Eutrope*, Paris, 1825; 9° d'une *Homélie de saint Basile-le-Grand*, Paris, 1825, in-12; 10° de *Caius Crispus Sallustius*, Paris, 1826, 2 vol. in-12; 11° de l'*Iliade d'Homère*, Paris, 1826; 12° d'un *Choix des dialogues des morts* de Lucien, avec des *notes*, Paris, 1826, in-12; 13° du *Discours de Démosthènes pour la Couronne*, Paris, 1827, in-12.

PLANELLI DE LAVALETTE (le marquis de), naquit à Grenoble vers 1764. Resté étranger aux affaires publiques pendant la révolution et sous l'empire, il

fut nommé maire de sa ville natale et membre de la chambre des députés en août 1815. M. de Lavalette vota constamment avec la majorité ultra-royaliste dans la chambre dite *introuvable*, et fut réélu après l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il fit alors partie de cette violente opposition de la droite qui combattit avec tant de persévérance le système ministériel de M. Decaze. La loi sur le recrutement le compta surtout parmi ses plus véhéments adversaires, et ce fut spécialement sur le titre de la formation des bataillons de *vétérans* que portèrent ses attaques. Il s'opposa fortement aussi, à l'exemple d'un autre marquis, M. de Doria, à l'avancement par ancienneté, appuya néanmoins la proposition du général Dupont relative à l'organisation de cadres d'instruction élémentaire, et demanda que le grade conféré à un officier ne pût lui être enlevé qu'en vertu d'un jugement. La loi électorale du 5 février 1817 ayant été mise en vigueur dans le département de l'Isère en 1819, M. de Lavalette, réduit aux suffrages de quelques gentilshommes, ne fut point réélu, et cessa par conséquent ses fonctions législatives ; il n'exerçait déjà plus depuis longtemps celles de maire. Mais en 1820, la loi du double vote lui procura la majorité dans le grand collége de son département, et le ramena sur les bancs du côté droit de la chambre des députés, où il siégea jusqu'à la dissolution de 1824. Réélu immédiatement à la chambre septennale, M. de Lavalette, au milieu des dissensions qui éclatèrent parmi les ultra-royalistes, sut se prononcer pour la fraction plus nombreuse qui occupait les sommités du pouvoir et qui dispensait les places. Ce choix lui était d'ailleurs commandé par la modération de son caractère, qui, si elle n'avait pu l'empêcher de se lier à un parti extrême, devait au moins le retenir en deçà d'une certaine exagération. MM. de Villèle et Corbière récompensèrent l'option de M. de Lavalette par sa nomination à la préfecture du Gard (7 août 1824), où il est maintenu par M. de Martignac, quoique les dernières élections l'aient privé de l'influence de sa *boule* et de la protection du ministère *déplorable* qui lui ouvrit la carrière de la haute administration. En 1821, M. de Lavalette fut un des cinq candidats à la présidence présentés au roi par la chambre des députés. Il a le titre de maréchal-de-camp, la croix de Saint-Louis, celle de la légion d'honneur, etc., etc., et a rempli, en 1815, les fonctions d'inspecteur général des gardes nationales.

PLASSAN (LEBLOND), chevalier de Saint-Louis, né à Bordeaux, reçut des leçons de l'abbé Sicard, et entra dans la marine, où, malgré sa jeunesse, il se fit remarquer par sa bravoure et ses connaissances. Il commanda la corvette *la Bayonnaise*, qui faisait partie de l'expédition du général Leclerc à Saint-Domingue, et remplit avec prudence diverses missions auprès des autorités espagnoles de Santa-Fé et de plusieurs ports de la mer du Sud. En revenant en France, *la Bayonnaise* fut attaquée près des côtes d'Espagne par quatre vaisseaux anglais, qui l'auraient prise si M. Plassan n'eût résolu de faire sauter son bâtiment. Ayant donc fait débarquer son équipage, quoique blessé d'un coup de feu qui lui traversait le corps, il ne quitta son bord que le dernier, après avoir allumé une mèche qui communiquait aux poudres. Il était au plus à une demi-portée de fusil, quand la corvette sauta, et le couvrit de ses débris ; le cabestan du vaisseau retomba sur le bord de l'aviron d'un des matelots, et lui emporta la tête. M. Plassan traversa une partie de l'Espagne, et arriva à Bayonne, rapportant son pavillon, qu'il avait conservé par son courage et son sang froid. Lorsque l'ordre de la légion d'honneur fut créé, il en obtint la décoration, et continua à se signaler, notamment au combat de Trafalgar sur *l'Algésiras*, que montait le contre-amiral Magon. S'apercevant que les ennemis dirigeaient particulièrement leur feu sur ce chef, il essaya, sans qu'il le sût, de le sauver du danger. Prétextant que sa présence était nécessaire dans les batteries basses, il l'engageait à y descendre au moment où le contre-amiral reçut le coup mortel. Tous les autres officiers ayant été mis hors de combat, M. Plassan, bien que blessé aussi, prit le commandement du vaisseau, qu'il dégagea et ramena à Cadix. Il a été promu depuis au grade de capitaine de vaisseau. Pendant la guerre d'Espagne, en 1823, il commanda la frégate *la Magicienne*, et fut chargé de transporter devant Cadix les Français dits transfuges qui étaient à la Corogne lorsque cette place capitula.

PLASSCHAERT (Josse), né à Bruxelles vers 1760, étudia au collége de cette ville, et devint auditeur au gouvernement des Pays-Bas. Lorsque les armées autrichiennes entrèrent en France, en 1792 et 1793, il fit partie, quoique fort jeune, de la junte administrative, chargée d'organiser les provinces conquises. Les Français ayant occupé la Belgique, il rentra dans la vie privée jusqu'à l'an IX, que M. de Pontécoulant, préfet de la Dyle, l'employa comme chef dans ses bureaux, et le fit nommer ensuite conseiller de préfecture. Plasschaert eut occasion d'administrer en son absence ce département, et il le fit avec succès. En 1806, il alla en Hollande, en qualité de garde d'honneur, mais peu de temps après le département de la Dyle le porta au corps législatif. Il fut en même temps maire de Louvain, jusqu'au moment où les alliés, maîtres de la Hollande, pénétrèrent en Belgique. Il quitta alors ses fonctions, s'occupa de la culture des lettres, et publia successivement deux ouvrages qui obtinrent du succès : 1° *De l'influence des langues sur la civilisation*. L'auteur y fait sentir l'inconvénient d'interdire en Belgique la langue française dans les rapports judiciaires et administratifs. 2° *De la Noblesse, des Titres et de la Féodalité*. Il parut à une époque où l'alarme avait été jetée dans les esprits par des projets sur le droit de chasse, et par une brochure touchant les anciens droits seigneuriaux. L'écrit de Plasschaert contribua à ramener le calme et à faire taire ces prétentions criminelles. Appelé, en 1818, à la seconde chambre des états généraux du royaume des Pays-Bas, il parla en faveur de l'abolition de la traite des noirs, et contre les diverses peines serviles en usage dans la discipline militaire du royaume, et vota le rejet du budget de 1819. A la session suivante, sa santé le força de donner sa démission ; il l'adressa, non à l'assemblée dont il faisait partie, mais aux états de la province qui l'avaient élu. Cette démarche occasionna de vifs débats dans la deuxième chambre, et fut enfin reconnue par la majorité. Plasschaert est mort à Louvain, le 19 mai 1821, à l'âge de soixante et un ans.

PLATNER (Ernest), né à Leipsick, en juin 1744, fut nommé professeur en 1780, et ne remplit jamais de fonctions étrangères à l'instruction publique, si l'on en excepte cependant celles de membre de la commission que le roi de Saxe établit, en 1818, pour la rédaction d'un projet de loi sur la liberté de la presse. La médecine et la philosophie furent les deux branches des connaissances humaines entre lesquelles il partagea sa vie entière, et il devint également célèbre dans toutes deux. Nous devons convenir cependant que si ses ouvrages sur l'art de guérir ne sont pas dépourvus d'utilité, c'est principalement à ses traités sur la philosophie qu'il dut sa renommée et l'influence remarquable qu'il exerça sur la formation de la prose didactique de l'Allemagne. Son style précis, presque toujours élégant, et parfois même gracieux, donnait plus de prix encore à la pénétration et au talent avec lesquels il savait exposer les opinions des philosophes de l'antiquité et des temps modernes. Son esprit, naturellement enclin au scepticisme, l'engagea dans la route épineuse et ingrate de l'éclectisme, et lui fit essayer de concilier ensemble les doctrines si opposées de Leibnitz et de Kant. « Ne voulant pas, a dit un de » ses biographes, marcher sous l'étendard du nouveau » réformateur de la métaphysique, et n'ayant pas la » force de tête nécessaire pour offrir aux amis des » hautes spéculations une nouvelle analyse des élé» ments de notre nature, qui les satisfît et tirât d'un » seul foyer toutes les lumières que la philosophie est » appelée à fournir aux diverses parties de l'édifice de » nos connaissances ; mais ne pouvant se dissimuler et » la défectuosité des systèmes que le criticisme avait » décrédités, et la justice de quelques-uns des aperçus » de la nouvelle école, il s'efforça de faire ressortir » tantôt la faiblesse des appuis des doctrines domi» nantes, tantôt le mérite des systèmes oubliés ou trop » dédaignés. » Platner a plutôt éludé que traité l'ancienne question du passage du sujet à l'objet, qui ne

Digitized by Google

peut être résolue qu'en montrant soit l'identité de l'un et de l'autre, en les faisant envisager comme se renfermant l'un et l'autre, en comme offrant deux aspects d'un seul et même être, soit la manière dont la transition s'opère, et peut être constatée avec une évidence suffisante. La solution de ce grand problème, le seul fondamentel de toute métaphysique, n'a rien gagné au scepticisme de Platner, qui d'ailleurs se distingue plutôt par la clarté de l'expression que par l'originalité des idées. Il y a plus de mérite dans ses ouvrages de morale et de physiologie. Il a mis beaucoup de soin à bien développer le principe de la morale de Leibnitz et de Wolf, *perfice te*, en faisant consister le bien moral dans ce qui produit le bonheur de l'individu, et contribue à la perfection de l'ensemble des êtres, et surtout à l'amélioration du sort des êtres sensibles. La lecture des ouvrages de Kant lui ayant dévoilé les inconvénients attachés à tout système de morale qui en fait dériver le principe de la notion du bonheur, il s'est rapproché beaucoup des idées du philosophe de Kœnisberg. Ses vues en physiologie se rapprochent aussi de celles de Stahl dans le rôle qu'il fait jouer à l'ame humaine, et offrent d'ingénieux aperçus, confirmés par des recherches postérieures, sur l'uniformité de structure et la nature sécrétoire de toutes les parties nerveuses. Comme écrivain, Platner tient un rang distingué dans la littérature allemande. La manière piquante et neuve dont il énonce les propositions souvent très absurdes de ses devanciers qu'il présente sous une face inattendue, a contribué à dissiper l'obscurité dont elles sont enveloppées. Il a toutefois été moins heureux en essayant de changer la place des mots dans la période, et de leur donner un ordre plus naturel et plus logique que l'usage ne le leur assigne dans la phrase allemande. Ses derniers écrits n'offrant plus de traces de ces innovations grammaticales. S'amendant lui-même, malgré l'approbation de quelques imitateurs que l'exemple d'un écrivain illustre avait entraînés, on l'a vu, dans ses écrits, revenir à l'arrangement consacré par les auteurs classiques de la langue allemande. Une élégance qui lui était naturelle, et qu'on trouve dans ses compositions latines, tout-à-fait dignes d'un disciple d'Ernesti, distingue même ceux de ses ouvrages où il s'était plu à se créer une diction particulière, et elle donnait beaucoup d'attrait à ses cours de philosophie et à sa conversation. Platner est mort à Leipsick, le 12 mai 1818. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Programma : anima quo sensu crescere dicatur*, Leipsick, 1768, in-8° ; 2° *Dissertationes II de historia litteraria chirurgica lithotomiæ mulierum*, Leipsick, 1770, in-8° ; 4° *Lettres d'un médecin à son ami* (en allemand), 2 vol. in-8° ; 5° *Anthropologie pour les médecins et les philosophes*, Leipsick, 1772—1774, 2 vol. in-8° ; 6° *Supplementa in J.-Z. Platneri Institutiones chirurgiæ*, Leipsick, 1773, in-8° : autre *Supplément*, Leipsick, 1776, in-8° (en allemand) : 7° *Aphorismes philosophiques avec des notes relatives à l'histoire des opinions et des philosophes*, Leipsick, 1776, 4° édition, 1800, in-8° ; 8° *Nouvelle anthropologie pour les médecins et les philosophes, avec les considérations particulières sur la physiologie, la pathologie, la philosophie morale et l'esthétique*, Leipsick, 1790, in-8° ; 9° *Spes immortalitatis animorum per rationes physiologicas confirmata*, Leipsick, 1791, in-4°.

PLATOFF, attaman ou hetman, chef de la nation des Cosaques du Don, au commencement de ce siècle, était né dans la Russie méridionale, vers 1765. De 1806 à 1815, il prit part aux nombreuses campagnes des Russes, se signala comme un des plus habiles généraux de cavalerie légère, et, par l'importance qu'il sut donner aux opérations des Cosaques, influa beaucoup sur les succès des armes de l'empereur Alexandre, lorsqu'il eut pour auxiliaires le froid, la famine et la trahison. En 1806 et 1807, il avait le grade de lieutenant-général dans l'armée qui vint au secours des Prussiens, et qui, battue par l'armée française, put se glorifier d'avoir échappé par une prompte fuite à une ruine totale. Il répara cet échec en passant à l'armée de Moldavie, où il combattit contre les Turcs, et obtint le grade de général de cavalerie. En 1812, il était employé en cette qualité à l'armée qui devait empêcher les Français de pénétrer en Russie ; mais, battu le 30 juin, aux environs de Grodno, et poursuivi sur plusieurs points, il fut obligé, avec les débris de l'armée russe, de se retirer promptement dans l'intérieur, et sut profiter habilement de la vitesse de ses chevaux. Il se dédommagea amplement de tous ces désappointements dans la fameuse retraite de Moskou ; il n'avait pu réunir que vingt régiments de Cosaques, avec lesquels il ne cessa de harceler des troupes privées de tout, et aux trois quarts détruites par la rigueur du climat, ajoutant, autant qu'il put, aux désastres auxquels elles étaient en proie, et arrivant assez à temps pour les voir passer la Bérésina qui les mettait à l'abri de ses attaques. Aussi le feld-maréchal Barclay de Tolly rendit plus tard un témoignage éclatant aux services éminents que les Cosaques de Platoff avaient rendus dans cette retraite, en recueillant le long de la route le butin que nos soldats avaient emportés de Moskou ; mais ce glorieux avantage lui coûta un peu cher ; il eut la douleur de voir expirer dans ses bras son jeune fils, qui avait été percé d'un coup de lance par un hulan polonais, aux environs de Vereia. Les Cosaques, qui avaient pour le père la plus grande vénération, firent à son fils des funérailles pompeuses. Platoff ne s'est jamais consolé de la perte d'un fils qu'il élevait pour lui succéder dans le commandement de sa nation. L'année suivante, les Russes ayant pénétré en Allemagne, Platoff et ses Cosaques les y suivirent, et après la bataille de Leipsick ils firent la campagne de France. Lorsque après la bataille de Bar-sur-Aube, les souverains alliés divisèrent leur armée en deux parties pour filer le long de la Marne et de la Seine, Platoff fut chargé de manœuvrer entre les deux corps, avec une nuée de Cosaques, et Paris s'étant soumis à recevoir les alliés dans son sein, il fit son entrée avec le quartier-général. Ses services avaient déjà été récompensés par le don que lui avaient fait les souverains des décorations de leurs ordres. Il se rendit, à leur suite, avec le général Blucher, en Angleterre, où le commerce de Londres lui vota un sabre magnifique. En 1815, il eut encore le commandement des Cosaques destinés à la seconde invasion de France, et Paris le vit reparaître avec sa troupe : cette fois il ne s'était illustré par aucun combat. A la paix, il se retira au nouveau Tcherkask, où il mourut en 1818. Aucun chef de Cosaques n'a eu sur eux autant d'autorité, ils avaient pour lui un attachement inviolable ; il est vrai que, dans la guerre, il semblait encourager leur penchant au pillage : jamais il ne prit aucune mesure pour le réprimer, jugeant peut-être toute tentative de cette nature impraticable dans cette sorte de milice. En 1821, il a paru, à Pétersbourg, une *Vie de Platoff*, par Smirnof.

PLAVILSTCHIKOFF (Basile-Vassili), libraire de Saint-Pétersbourg, né en 1767, se rendit dans cette ville à l'âge de vingt-cinq ans, et y fut successivement chargé de la direction de l'imprimerie du gouvernement, puis de celle du théâtre. Plus tard, il établit une imprimerie particulière d'où sont sortis, imprimés à ses frais, un nombre considérable de bons ouvrages, dont les auteurs n'ayant d'autre recommandation que leur mérite seraient restés peut-être ignorés sans le zèle éclairé de Plavilstchikoff. Le plus grand service qu'il ait rendu à son pays est, sans contredit, la fondation de sa bibliothèque de lecture, premier établissement de ce genre créé en Russie par les soins d'un simple particulier. Ouverte au public en septembre 1815, cette bibliothèque n'était composée d'abord que de huit cents ouvrages. En 1817, époque de la publication de son premier catalogue, elle s'était accrue de douze cents volumes : en 1820, le nouveau catalogue qu'il publia, contenait sept mille trois cent trente-sept ouvrages classés d'après un ordre systématique. Enfin, à la fin de 1823, cette bibliothèque s'élevait à dix mille ouvrages. Cet homme utile est mort à Saint-Pétersbourg, le 26 août 1823, âgé de cinquante-six ans. D'après le désir qu'il exprima peu de temps avant sa mort, sa bibliothèque continuera de servir de lieu de réunion aux gens de lettres qui auraient des recherches à y faire et des renseignements à obtenir. — Son frère aîné, Pierre PLAVILSTCHIKOFF, mort en 1812, avait commencé l'illustration de sa famille en se distin-

guant comme acteur et comme auteur dramatique. Ses ouvrages lui avaient valu le titre de membre de la société des amateurs de la littérature russe, fondée par Catherine II. Un autre de ses frères occupa à Moscou le rang de conseiller d'état.

PLAYFAIR (John), fils de James Playfair, connu par son *Système de chronologie*, naquit à Bervie, près de Dundee (Ecosse), où son père était ministre. Il suivit l'état ecclésiastique, et se livra avec ardeur et succès à l'étude des mathématiques et des sciences naturelles. Il succéda d'abord à son père, et se rendit peu de temps après à Edimbourg, où il devint professeur de mathématiques, et ensuite de physique; membre de la société royale, et de la société des antiquaires de la même ville, et l'un des collaborateurs les plus actifs et les plus distingués de l'*Edinburgh Review*. Il a publié plusieurs mémoires dans les *Transactions de la société royale d'Edimbourg*, et dans d'autres recueils. On distingue surtout celui qu'il lut devant cette société, le 2 mars 1789, et qui parut dans le deuxième volume de ses *Transactions*, intitulé : *Remarques sur l'astronomie des Brahmes*. Ce mémoire, souvent cité vaguement par plusieurs savants qui se sont occupés de l'histoire des Hindous, est trop peu connu en France. Forster, dans ses notes de la traduction de Sacontalá, traduites en français par feu A. Bruguière, en parle même si légèrement, qu'il est impossible au lecteur de deviner quelle est l'opinion de M.-J. Playfair au sujet de l'antiquité de l'astronomie des Brahmes; ce qui est d'autant plus inexcusable, que c'est précisément à la fin de l'article *Era*, dans lequel M. Forster soutient, d'après Bentley, l'opinion de la date récente des observations et des calculs des astronomes indiens, qu'il cite le mémoire de Playfair. On croirait d'après cela que ce savant mathématicien partage l'opinion exprimée par Bentley et Forster, en opposition à celle de Bailly; rien n'est cependant plus éloigné de la vérité, car M. Playfair adopte pleinement les opinions du savant et infortuné astronome français, et les confirme par une multitude de faits et d'arguments. Bien loin d'admettre que les tables indiennes ont été calculées en remontant vers les époques anciennes, il démontre que si les Brahmes avaient tenté cette opération avec leurs méthodes imparfaites de calcul, et en partant de données très inexactes, ils auraient nécessairement commis des erreurs extrêmement graves, et souvent de plusieurs degrés, tandis que pour des époques très reculées, leurs tables se trouvent à très peu près d'accord avec les résultats obtenus par nos calculs perfectionnés d'après les importants travaux de Lagrange et La Place, pour déterminer les causes des moindres irrégularités dans le mouvement des corps célestes. « Neuf éléments astronomiques, » dit Playfair, « concourent à prouver la haute antiquité des » observations faites par les astronomes hindous: » 1° l'inégalité dans la précession des équinoxes; » 2° l'accélération du mouvement de la lune; 3° la » longueur de l'année solaire; 4° l'équation du centre » du soleil; 5° l'obliquité de l'écliptique; 6° le lieu » de l'aphélie de Jupiter; 7° l'équation du centre de » Saturne, et enfin les inégalités de ces deux planètes. » Les observations sur lesquelles repose l'astronomie des Hindous furent faites, selon M. Playfair, plus de 3000 ans avant l'ère vulgaire, et celles surtout qui ont fixé les lieux du soleil et de la lune, au commencement du Cali-Youg (l'an 3102 avant l'ère vulgaire), n'ont pas pu être déterminées par le calcul à des époques très postérieures. Quant à deux des éléments de leur astronomie, l'équation du centre du soleil et l'obliquité de l'écliptique, M. Playfair croit que cela remonte à l'an 4300 avant l'ère vulgaire. Les tables indiennes, dont plusieurs ont pour le moins 5000 avant l'ère vulgaire, placent l'étoile Aldébaran 40 minutes avant le point de l'équinoxe du printemps, la première année du Cali-Youg, et les calculs corrigés d'après les formules de Lagrange donnent 13 minutes après, ce qui équivaut à une différence de 53 minutes en 4800 ans. Si les Brahmes, qui font la précession trop forte de plus de 3 minutes par an, avaient calculé en arrière à partir de l'an 500 ou 600 de notre ère, l'erreur eût été de plusieurs degrés plus forte. L'équation du centre du soleil répond par le calcul à l'an 4300 avant l'ère vulgaire, avec la seule petite différence de 2 minutes. Il en est de même pour l'obliquité de l'écliptique, fixée par les anciennes tables à 24 degrés. M. de La Place avait déjà remarqué qu'à l'époque du Cali-Youg, le mouvement annuel, apparent et moyen de Saturne, coïncidait avec les calculs, à une seconde près, et que celui de Jupiter, pour la même époque, *était précisément tel que le font les Brahmes*. M. Playfair a encore remarqué que les livres astronomiques des Brahmes ne renferment que des formules empiriques sans aucun mélange de théorie, quoique plusieurs de ces règles annoncent d'une manière incontestable beaucoup de connaissances, en géométrie, en arithmétique, et même dans la partie théorique de l'astronomie, de la part de ceux qui inventèrent ces formules. La vraie longueur de l'année, le rapport du diamètre du cercle à la circonférence, et d'autres faits de ce genre que les Hindous connaissaient au moins 1200 avant l'ère vulgaire avec beaucoup plus de précision que les Grecs du temps d'Hipparque, et même longtemps après lui, font croire à M. Playfair que les Brahmes ne possèdent depuis bien des siècles que des débris d'une science arrivée dans des temps très reculés à un haut degré de perfection, et fondée sur une très longue suite d'observations. Il cite un passage de Massoudi qui écrivait au 10e siècle, et où cet auteur arabe dit que Brahma avait composé un livre intitulé le *Sind Hind* (de l'âge des âges), duquel avait été compilé le *Maghisti*, d'où avait été tiré l'*Almageste* de Ptolomée. Abulfarege dit également que sous le calife Al Maimon, vers l'an 813, l'astronome Habasch composa trois séries de tables astronomiques, dont l'une était *ad regulas Sind Hind*. Cela ferait croire que c'est le même livre indien où les astronomes grecs ont puisé. M. Playfair conclut que l'ère du cali-youg est astronomique et est fixée arbitrairement dans des temps postérieurs. Il se peut néanmoins que l'ère n'ait été adoptée que vers l'an 1200 avant la nôtre, ainsi que le prétendent Marsden et d'autres membres de la société de Calcutta; mais il nous semble presque certain qu'on le fit partir d'une époque astronomique connue et consignée dans des tables qui remontaient à 3100 ans plus haut. Bentley, Forster et ceux qui ont suivi leur opinion, ont confondu deux choses fort différentes, l'adoption d'une ère et la fixation de son point de départ. La première peut être de bien des siècles postérieure à une époque historique ou mathématique, comme cela est constant pour l'ère chrétienne, mais cela n'ôte rien à l'authenticité de la date antique. On peut même affirmer que jamais une nation n'a pris pour point de départ d'une ère une date ou une époque non historique. Il est aujourd'hui démontré que l'histoire de la Chine remonte à 3082 avant notre ère : pourquoi donc les observations astronomiques des Hindous ne remonteraient-elles pas encore plus haut? D'ailleurs, d'après le Sourya-Siddhanta, dont la haute antiquité a été prouvée par le savant M. Colebrooke, les observations du lieu du solstice remontent à plus de 2000 ans avant l'ère vulgaire; et celle de la brillante des Pléiades à l'équinoxe de printemps, rapportée par les livres hindous, nous porte plus de 300 ans au-delà. Le savant et judicieux M. Marcoz vient de publier plusieurs faits à l'appui des opinions de M. Playfair et de Bailly, dans son intéressant ouvrage de l'*Astronomie solaire d'Hipparque*. Il y démontre la haute antiquité de l'astronomie indienne, et cite Colebrooke pour prouver, contre Bentley et Delambre, l'existence du Sourya-Siddhanta très antérieure à Varaha et à Brahma-Goupta. Il y fait voir que les astronomes hindous connaissaient, avant le temps d'Hipparque, un mouvement annuel de l'apogée solaire que leurs astronomes, dépourvus d'instruments, n'avaient pu découvrir autrement que par des observations très anciennes. Hipparque et les Grecs, que Delambre voulait à toute force nous donner comme les inventeurs de l'astronomie et les maîtres des Indiens, ignoraient toutefois ce mouvement. M. Marcoz rejette l'époque solaire du Cali-Youg, parce qu'elle offre près de 3 degrés d'erreur; mais il nous montre également l'époque solaire de Nabonassar en défaut de 3 degrés moins 10 minutes, ce qui est bien plus extraordinaire

pour un si court intervalle; mais en nous donnant la clé de cette erreur apparente, et la manière de la corriger d'après Hipparque lui-même qui l'a commise, il nous laisse entrevoir la source probable de l'erreur chronologique qui a produit l'anachronisme du commencement du Cali-Youg: ce qui paraît tenir au système mystique qui a présidé à la formation des quatre grandes périodes indiennes. On aura commis une erreur volontaire pour faire cadrer le commencement de la quatrième et dernière avec une époque astronomique antérieure de 200 ans. Playfair, dans les dernières années de sa vie, s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la géologie, et entreprit en 1816, un voyage dans les Alpes, pour observer ces montagnes. Il est mort à Edimbourg, le 20 juillet 1819. On a de lui : 1° *Eléments de géométrie*, 1796, in-8°; 2° *Eclaircissements sur la théorie de la terre par Hutton.* Il y défend par d'excellents arguments le système de ce savant géologue que les expériences de M. Hall ont paru confirmer depuis. 3° *Lettre à l'auteur de l'examen de la doctrine du professeur Stewart*, in-8°: 4° *Système complet de géographie ancienne et moderne*, 3 vol. in-4°; le dernier a paru en 1813. 5° *Esquisse de la philosophie naturelle*, 1812, in-8°; 6° une édition d'*Euclide*; 7° l'excellent *Discours préliminaire* placé en tête du supplément de l'*Encyclopédie britannique.*

PLAYFAIR (WILLIAM), frère du précédent, né à Dundee en 1759, entra très jeune en apprentissage chez un constructeur de moulins, et vint après à Birmingham, où il fut employé comme dessinateur dans l'établissement de Boulton et Watt. Il se rendit ensuite à Londres, où il se fit auteur. Au commencement de la révolution française, il forma un établissement de banque à Paris, et parvint difficilement à sortir de France pendant le régime de la terreur. De retour en Angleterre, il ouvrit à Londres un magasin d'orfèvrerie et de bijouterie. Il revint en France après la seconde chute de Napoléon, et travaillait, en 1818, au *Galignani's messenger*, lorsqu'il fut condamné par le tribunal de police correctionnelle à trois mois de prison et 3,000 francs d'amende, sur les plaintes de la comtesse de Saint-Morrys, qui l'accusait d'avoir calomnié son mari, tué en duel par le colonel Dufay. Playfair, malgré ses nombreux ouvrages et plusieurs brevets d'invention qu'il avait obtenus, mourut, à Londres, dans la misère, le 13 février 1823. Il a publié beaucoup d'ouvrages dans lesquels il se déchaîne avec une véhémence insensée contre la France et les Français. Nous citerons seulement : 1° *Atlas politique et commercial*, 1786, in-4°; 2° *Vue générale des forces et des ressources actuelles de la France*, 1793, in-8°; 3° *Pensées sur l'état actuel politique de la France*, 1793, in-8°; 4° *Paix avec les jacobins, chose impossible*, 1794, in-8°; 5° *Histoire du jacobinisme*, 1795, in-8°; 6° *Manuel statistique, montrant, d'après une méthode entièrement nouvelle, les ressources de chaque état et royaume de l'Europe*, 1801, in-8°; traduit en français, par de F. Donnant, Paris, 1802, in-8°; 7° *Recherches sur les causes de la décadence et de la chute des riches et puissantes nations*, 1805, in-4°; 8° *Richesses des nations de Smith, avec des notes et des chapitres supplémentaires*; onzième édition, 1805, 3 vol. in-8° : 9° *Notice statistique des Etats-Unis d'Amérique*, 1807, in-8°; 10° *Plan pour obtenir la balance du pouvoir en Europe*, 1813, in-8°; 11° *Portraits politiques et modernes, avec des notes historiques et géographiques*, 1805, 3 vol. in-8° : ouvrage plein d'erreurs et de passion; 12° *Détails sur le complot de Bonaparte, donnés au comte Bathurst et à l'ambassadeur de France*, 1815, in-8°. Playfair avait écrit, dès le mois de février 1815, aux ministres anglais, que Napoléon ne tarderait pas à s'échapper de l'île d'Elbe, à reprendre le pouvoir. 13° *La France telle qu'elle est, et non telle que l'a faite lady Morgan*, 1818; traduit en français, Paris, 1820, in-8°. C'est une réfutation de *la France* de lady Morgan. Playfair y montre contre la France et les libéraux autant de haine et de malveillance, que lady Morgan avait montré pour eux de prédilection.

PLOWDEN (FRANCIS), avocat et écrivain irlandais, fut élevé dans le séminaire anglais de Saint-Ignace à Saint-Omer, dans la religion catholique; et à son retour en Angleterre, en 1793, fut reçu docteur ès-lois à l'université d'Oxford, après avoir publié plusieurs écrits remarquables sur la constitution anglaise. Il exerça ensuite la profession d'avocat à Londres avec assez de succès; mais ayant attaqué dans un ouvrage historique la conduite de plusieurs fonctionnaires publics, il fut traduit par devant les tribunaux et condamné à 5000 livres sterling de dommages et intérêts, comme coupable de calomnie. Les faits allégués par lui étaient cependant vrais, mais il n'a pas pu en fournir de preuve judiciaire. Pour éviter les suites de cette condamnation il s'est réfugié en France. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Examen des droits naturels des sujets britanniques*, 1784, in-8°; avec un supplément, 1785; 2° *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant les derniers vingt mois*, 1794, in-8°; 3° *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant l'année 1794—1795*, in-8°; (traduit en français par André, 1795, in-8°); 4° *l'Eglise et l'Etat, ou Recherches sur l'origine, la nature et l'étendue de l'autorité ecclésiastique et civile, dans ses rapports avec la constitution britannique*, 1795, in-4°; 5° *Revue historique de l'état de l'Irlande, depuis l'invasion de ce pays, par Henri II, jusqu'à son union avec la Grande-Bretagne*, 1803, 3 vol. in-4°. C'est un ouvrage d'un mérite distingué, plein de faits curieux et peu connus, et fruit de longues recherches : il est écrit avec bonne foi. 6° *Deux Lettres historiques à sir John Cox Hippisley*, in-8°. Madame Plowden (Françoise) a aussi cultivé la littérature, et entre autres ouvrages elle est l'auteur de l'opéra de *Virginie*, en trois actes, 1800, in-8°.

PLOWDEN (CHARLES), frère du précédent, prêtre catholique, des plus ultramontains, né le 1er mai 1743, fut élevé, comme son frère, au séminaire de Saint-Omer, et termina ses études à Rome, où il entra dans la société des jésuites, en 1759. A son retour en Angleterre, il fut pendant quelque temps professeur dans le séminaire catholique de Stonyhurst, comté de Lancastre, et passa ensuite à la direction d'une chapelle à Bristol. Il est mort, le 13 juin 1821, à l'âge de soixante-dix-huit ans, au bourg de Jougne, département du Doubs, en revenant de Rome. Il a publié plusieurs écrits dans lesquels il s'est montré le défenseur le plus outré des anciennes prétentions de la cour de Rome et de l'infaillibilité du pape. Le saint-siége n'a jamais eu de défenseur plus zélé, ni en même temps de plus imprudent. L'exagération de ses opinions l'a mis en opposition avec les catholiques les plus éclairés de l'Irlande, et il paraît qu'à Rome même on a désapprouvé le zèle trop fougueux du père Plowden. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Remarques sur les écrits de J. Berrington, adressées au clergé catholique d'Angleterre*, 1792, in-8°; 2° *Considérations sur l'opinion moderne de la faillibilité du pape*, 1796, in-8°; 3° quelques *Lettres au Journal de Bristol*, sur *l'émancipation des catholiques*. Ce dernier écrit est au nombre de ceux qui, bien loin de servir la cause des catholiques de la Grande Bretagne, a contribué à affermir le parti protestant dans son opposition à l'affranchissement des catholiques irlandais.

PLUNKETT (WILLIAM-CONYNGHAM), membre du parlement et avocat-général en Irlande, né dans cette île, avait acquis une grande réputation comme avocat à Dublin avant d'être nommé par le collége de la Trinité membre de la chambre des communes. Après la mort du célèbre Grattan, M. Plunkett s'est chargé de présenter la pétition annuelle des catholiques demandant leur émancipation, et il a eu le bonheur d'en faire accueillir la proposition pour la première fois par la chambre des communes. En 1819, ayant défendu le ministère avec beaucoup de chaleur au sujet des troubles de Manchester, ce service lui valut la place d'avocat-général pour l'Irlande. M. Plunkett est un orateur très distingué comme avocat; son style et sa prononciation sont entièrement exempts des défauts qu'on reproche aux Irlandais, mais comme orateur parlementaire, il est loin d'être au premier rang; il fait un trop fréquent usage de l'antithèse, et en s'adressant à une assemblée législative il croit toujours plaider devant un jury et dans une cour de justice. Depuis son entrée au ministère, il a perdu beaucoup de sa popularité, quoiqu'il n'ait cessé de soutenir les

mêmes doctrines. La seule tentative qu'il ait faite depuis cette époque en faveur des catholiques d'Irlande échoua par la scission qui eut lieu entre lord Sefton, sir Francis Burdett, M. Creevey et autres membres de l'opposition favorables à l'émancipation, mais opposés à M. Plunkett.

POIDEBARD (Jean-Baptiste), ingénieur mécanicien au service de l'empereur de Russie, né en 1762, à Saint-Etienne, en Forez, fit ses premières études à Lyon, puis à l'université de Valence, et était déjà à dix-huit ans professeur de rhétorique, de philosophie, de mathématiques et de toutes les hautes sciences. Il reçut bientôt après le titre de professeur royal. Au commencement de la révolution, il quitta la France, non pour la combattre, mais pour sauver son ami Imbert Colomès, poursuivi par les factieux. Arrivé en Russie, en 1794, il s'y adonna à différents ouvrages de mécanique et à diverses inventions tendant à alléger les fatigues des ouvriers. Son travail le plus important est un moyen de faire remonter le Volga aux barques les plus chargées. Le journal russe, dont nous tirons cette notice, prétend que ce moyen a conservé la vie à plus de 260,000 individus qui auraient infailliblement succombé, s'ils en eussent été réduits aux anciens expédients. Il composa ensuite, au moyen de machines, un ciment pour les bâtiments; et en 1820 il en fit l'essai pour la construction du moulin de Morchansk, qui attestera éternellement son talent et son génie. La découverte d'une meilleure chaux pour les édifices de Pétersbourg fera bénir dans la suite le nom de Poidebard : on en fait usage pour les bâtiments de l'université de cette ville, que l'on construit en ce moment. Cependant les belles inventions de Poidebard ne lui ont attiré que des chagrins, et tandis qu'il aurait pu se créer une fortune indépendante, un bien-être légitime, il est mort dans la misère, à Saint-Pétersbourg, le 23 février 1824. Il a été inhumé aux frais des personnes charitables, qui avaient su apprécier ses talents, ses services, ses vertus et ses malheurs.

POINSINET DE SIVRY (Louis), fils d'un huissier du cabinet du duc d'Orléans, né à Versailles, le 20 février 1733, fit ses études au collége de la Marche, et avait à peine quitté les bancs, qu'il publia un recueil de poésies, intitulé : *les Egléides*, 1754, qui eut quelque succès. Entré de la sorte dans la carrière épineuse des lettres, il fit bientôt paraître une traduction d'Anacréon, Bion et Moschus. Cet ouvrage, qui a joui pendant assez longtemps de quelque estime, est presque oublié maintenant. De meilleures traductions ont fait connaître ces poëtes, et des essais plus modernes ont révélé tout ce qu'il y avait de faux et de maniéré dans ces imitations à la mode dans le siècle passé, qui dénaturaient l'antiquité et la peignaient avec des couleurs contemporaines. A vingt-six ans, Poinsinet de Sivry fit représenter sa tragédie de *Briséis*, qui obtint beaucoup de succès : mais qui n'est plus représentée, et ne mérite guère de l'être. Cet ouvrage, dans un genre faux et froid qui tombe en décrépitude, fut suivi d'une autre tragédie, intitulée *Ajax*, qui ne fut pas bien accueillie du public. L'auteur en *appela au petit nombre*, dans une sorte de *factum* qu'il fit paraître sous ce titre. Poinsinet, obligé par la mauvaise fortune de se mettre aux gages des libraires, composa un grand nombre d'ouvrages. La rapidité de son travail, destiné à soulager les besoins de sa famille, est bien excusable, et ce n'est pas sans pitié qu'on voit ce malheureux écrivain, déçu dans ses espérances, survivre à sa *réputation*, et chercher les consolations de l'oubli dans l'usage funeste des liqueurs fortes. Il cessa d'être admis dans la bonne société, dont il oublia jusqu'au langage, et, semblable à des hommes d'un mérite supérieur, après avoir aggravé ses douleurs en leur portant un remède précaire et nuisible, il finit par être exposé aux douleurs de l'abandon et de la vieillesse. En 1789, il tenta de réveiller l'attention publique, en publiant une tragédie de *Caton d'Utique*, très inférieure aux deux premières. Poinsinet embrassa les principes de la révolution, et perdit, à cette occasion, la pension qu'il recevait de la maison d'Orléans. Il fut compris dans la liste des gens de lettres à qui la convention accordait des secours, et mourut, à Paris, le 11 mars 1804. Quelque temps avant sa mort, on avait repris sa tragédie de *Briséis*; il était tellement oublié qu'on le croyait mort, mais on découvrit son existence, et il eut la consolation de se bercer d'un dernier rêve de gloire en assistant à une représentation qui eut du succès. On a de lui : 1° *Egléides*, Paris, 1754, in-8° ; 2° *l'Inoculation*, poëme, Paris, 1754, in-8° ; 3° *le Faux devoir*, opéra en un acte, Paris, 1757, in-8° ; 4° *Anacréon, Sapho, Moschus, Bion, Tyrtée*, et autres poëtes grecs, traduits en vers français, 1758, in-12; quatrième édition, avec différents morceaux d'Homère, 1788, in-12; et avec le titre de *Muses grecques*, Deux Ponts, 1771, in-12 ; 5° *le Berlue*, Paris, 1759, in-12 ; 6° *Briséis*, tragédie, 1759, in-8° ; 7° *Pygmalion*, comédie, Paris, 1760, in-8° ; 8° *Ajax*, tragédie, 1762, in-8° ; 9° *Œuvres diverses de théâtre*, 1764, in-12 ; 10° *les Philosophes de bois*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1760, in-12 : 11° *Cassandre*, parodie du *Père de famille*, de Diderot, 1761, in-8° ; 12° *Origine des premières sociétés des peuples, des sciences, des arts et des idiomes anciens et modernes*, 1769, in-8°. Il se propose de prouver dans cet ouvrage que les sociétés doivent leur origine à la connaissance des divers usages du feu, et comme, selon lui, l'ancienne Celtique est la première contrée où l'usage du feu ait été connu, il en conclut qu'elle a été la première habitée et que les Celtes ont envoyé des colonies dans tout le reste de la terre. 14° *Phasma, ou l'Apparition*, histoire grecque, Paris, 1772, in-12 ; 15° *Fragment du 91e livre de l'Histoire de Tite-Live*, trad. en français, Paris, 1776, in 8° ; 16° *Histoire naturelle de Pline*, traduction française, avec le *texte*, et accompagnée de *notes critiques* du traducteur, Paris, 1771—1782, 12 vol. in-4°. Poinsinet fut aidé dans cette entreprise importante, mais très faiblement exécutée, par Lansuze, Jault, Queclou et autres. 17° *Nouvelles recherches de la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes antiques, avec une table des divers alphabets*, Maestricht, 1776, in-4°, fig. ; 18° *Théâtre d'Aristophane*, traduction française, 1784, 4 vol. in-8° ; 19° *Caton d'Utique*, tragédie, Paris, 1789, in-8° ; 20° *Manuel politique de l'adolescence républicaine*, Paris, an XII, in-8° : 21° *Abrégé de l'histoire romaine*, en vers français, Paris, 1803, in-8° ; 22° *Précis de l'histoire d'Angleterre*, en vers techniques, 1804, in-8°. On lui doit aussi une édition d'*Horace*, avec un commentaire français, Paris, 1778, in-8°.

POINSOT (Louis), géomètre distingué, membre de l'académie des sciences, officier de la légion-d'honneur, né à Paris, le 3 janvier 1777. Ancien élève de la première promotion de l'école polytechnique, il fut nommé successivement professeur de mathématiques aux Lycées de Paris, professeur d'analyse à l'école polytechnique, inspecteur-général de l'université; et, en 1818, élu membre de la première classe de l'institut, section de géométrie, en remplacement de Lagrange. Tous les ouvrages de M. Poinsot sont remarquables, soit par la nouveauté des idées, soit par l'art de découvrir et de démontrer, presque sans calcul, les théorèmes les plus difficiles, soit enfin par cette philosophie de la science, qu'on peut dire supérieure à la science elle-même, et la seule propre à l'avancement réel de l'esprit humain. On a de lui : 1° *Eléments de statique*, Paris, 1803, 1821, in-8°. Cet ouvrage, fondé sur une théorie neuve qui lui est propre (la théorie des *couples*), est devenu classique. M. Fourier, secrétaire-perpétuel de l'académie, en a fait, en deux mots, le plus grand éloge, quand il a dit, dans son *Rapport général sur les progrès des sciences mathématiques* : « Cet ouvrage présente cela de » remarquable qu'il renferme des principes nouveaux » dans une des matières les plus anciennement con- » nues, inventée par Archimède et perfectionnée par » Galilée. » 2° Mémoire sur la *composition des Moments et des Aires*, imprimé dans le tome VI du *Journal de l'éc. polyt.*, et dans les trois dernières éditions de la *Statique*, où l'on peut voir, par les nouveaux théorèmes que donne l'auteur, toute la simplicité et la fécondité de ses principes. 3° Une *Théorie générale de l'équilibre et du mouvement des systèmes*, déduite des premiers principes de la statique et de la géométrie, et dont le grand objet est d'effacer de la mécanique analytique le prin-

Digitized by Google

cipe des *vitesses virtuelles* qui avait servi jusque-là de fondement à cette science (tom. II du *Rec.* cité plus haut). 4° Un Mémoire sur la *géométrie de situation*, où l'auteur donne les propriétés de nouvelles figures qu'il a découvertes : les *polygones étoilés*, et quatre *nouveaux polyèdres réguliers*, qu'il faut joindre aux cinq corps réguliers qui étaient connus des anciens, et regardés comme les seuls qu'on pût construire sous des faces égales et régulières, également inclinées deux à deux, et assemblées en même nombre autour de chaque sommet (tom. IV du *Journal de l'école polyt.*, et deuxième vol. des *Savants étrangers*). 5° *Recherches sur l'algèbre et la théorie des nombres* (tom. XIV des *Mémoires de l'institut*). 6° *Application de l'algèbre à la théorie des nombres*, où l'auteur a fait cette singulière découverte, que l'expression algébrique des racines imaginaires de l'unité est la représentation analytique d'une classe de nombres entiers, dont la loi était entièrement cachée et devait être, suivant l'expression d'Euler, rapportée aux plus profonds mystères de la théorie des nombres. On trouve encore dans les deux écrits précédents des vues nouvelles sur la théorie de l'*ordre*, considéré comme la source naturelle des principes de l'analyse mathématique, et le plus haut point d'abstraction et de généralité où il soit permis de porter la science (t. IV des *nouv. Mém. de l'académie*). 7° *Recherches sur l'analyse des sections angulaires*, Paris, 1825, in-4° : ouvrage imprimé à part, où l'auteur signale des imperfections qui avaient échappé jusqu'ici aux géomètres dans les formules d'Euler et de Lagrange : où il complète et rectifie ces formules, et donne la solution des difficultés qu'on avait rencontrées dans cette partie fondamentale de l'analyse. 8° Un nouveau Mémoire sur le principe de la *Composition des moments en mécanique* (tom. VII des nouv. *Mémoir. de l'inst.*). 9° Un Mémoire *sur le système du monde*, présenté à l'académie, le 22 mars 1823, et qui a pour objet une théorie et une détermination exacte de ce *plan invariable des aires*, qui reste immobile dans le ciel, malgré le changement que peuvent éprouver les mouvements et la position mutuelle des corps célestes. L'auteur a montré que la position de ce plan ne dépendait pas seulement des aires que les planètes décrivent, autour du soleil, par leurs mouvements de révolution dans leurs orbites (seules quantités que Laplace ait fait entrer dans son analyse) ; mais qu'elle dépendait encore d'autres aires décrites, auxquelles personne n'avait songé, savoir : celles qui viennent des révolutions particulières des satellites autour de leurs planètes principales, et celles qui naissent de la rotation de tous ces corps et du soleil lui-même sur leurs propres axes. C'est le plan déterminé par la composition de toutes ces aires simultanées, qui seul est invariable, et constitue ce que l'auteur nomme l'*équateur* du système du monde. M. Poinsot a publié encore, sur la géométrie, l'algèbre et le calcul différentiel, plusieurs articles importants qu'on peut voir dans le troisième volume de la *Correspondance sur l'école polyt.* ; dans la troisième édition du *Traité des équat. numériques* de Lagrange ; dans le *Bulletin universel des sciences*, etc.

POIRET (J.-L.-M.), botaniste distingué, né à Saint-Quentin, vers 1760, montra, dès sa plus tendre jeunesse, une véritable passion pour la botanique. Entraîné par son ardeur, il parcourut, à pied et presque sans argent, les Alpes, quelques contrées de l'Italie, et les départements méridionaux de la France. Arrivé à Marseille, il fut obligé, pour *exister*, de se charger de l'éducation de deux jeunes gens. Il était livré à ces occupations sédentaires, lorsque la connaissance de quelques officiers de la compagnie d'Afrique lui procura l'occasion de passer en Barbarie. M. le maréchal de Castries, ministre de la marine, lui donna des lettres de recommandation, des promesses et des encouragements. Il avait déjà parcouru plusieurs contrées de l'ancienne Numidie, lorsqu'il rencontra, à Bone, M. Desfontaines, qui revenait de Constantine. Ces deux savants visitèrent ensemble les belles et riches plaines situées au delà d'Hyppone, le long de la rivière de Seybouse. Ils herborisèrent au Cap-Rose, à l'ancien bastion de France, et après avoir traversé de vastes forêts et visité la Mazoule, le pays des Zalmis, ils se rendirent à Lacalle, dont les environs sauvages sont très riches en belles plantes. Après s'y être arrêtés environ quinze jours, ils retournèrent à Bone, où M. Desfontaines s'embarque pour Marseille. M. Poiret passa encore un an à faire des excursions dans ces contrées et dans plusieurs provinces du royaume d'Alger. Revenu en France, il publia un abrégé historique de son voyage, et mentionna les plantes les plus intéressantes qu'il avait recueillies en Afrique, parmi lesquelles il s'en trouve d'assez rares, et environ soixante espèces nouvelles. Plusieurs botanistes ont donné le nom de M. Poiret à de nouveaux genres de plantes. Il a publié : 1° *Voyage en Barbarie fait en 1785 et 1786*, Paris, 1789, 2 vol. in-8° ; 2° *Coquilles fluviatiles et terrestres observées dans le département de l'Aisne*, 1801, in-8° ; 3° *Dictionnaire botanique de l'encyclopédie méthodique*. Cet ouvrage, commencé par M. Lamarck, qui en a publié les trois premiers volumes, a été continué, jusqu'à sa fin, par M. Poiret, qui avait déjà fourni beaucoup d'articles aux trois premiers volumes. 4° (avec Chaumeton et Chamberet) : *Flore médicale du Dictionnaire des sciences médicales*, 1816—1820, 7 vol. in-8° ; 5° *Leçons de Flore : cours complet de botanique, explication de tous les systèmes, introduction à l'étude des plantes*, Paris, 1819—1821, 2 vol. in-8°, et 1823, in-8° ; 6° *Histoire philosophique, littéraire et économique des plantes d'Europe*, Paris, 1825—1827, 5 vol. in-8°, fig. M. Poiret est un des collaborateurs du *Dictionnaire des sciences naturelles*.

POIRSON (Jean-Baptiste), savant géographe, né à Vrécourt en Lorraine, le 30 mars 1760, se livra de bonne heure à l'étude de la géographie, sous les auspices de Mentelle et de Barbier du Bocage aux travaux desquels il fut depuis souvent associé. Il apporta surtout dans la rédaction et l'exécution des cartes, un talent et une conscience bien rares en France en cette partie. On lui doit, entre autres ouvrages, les *Cartes* de l'ambassade de lord Macartney, en Chine, et la plupart de celles des Voyages du célèbre baron de Humboldt qui l'honore d'une estime particulière. Il a de plus confectionné un grand nombre de *cartes* estimées, qui ont été grossièrement contrefaites dans le commerce. Mais l'objet le plus constant des travaux de M. Poirson a été l'exécution des *globes* et des *sphères terrestres*, pour laquelle il a montré une supériorité qui le place de prime-abord bien au-dessus des Coronelli et des Moroncelli. Sans parler de ceux qu'il a fait graver pour l'éducation du fils de Napoléon, et dont on trouve quelques exemplaires, notamment à l'Observatoire de Paris et à celui de Londres, il exécuta, en société avec Mentelle, en 1803, par ordre du premier consul, une *sphère terrestre* de dix pieds de circonférence, qu'on voit encore aujourd'hui dans la galerie de Diane, aux Tuileries. Son ouvrage le plus important est le beau *globe* manuscrit, fruit de quinze ans de travail et d'études, qui, acheté par le ministre de la maison du roi, en 1816, pour la bibliothèque de sa majesté, est placé aujourd'hui au Louvre, dans la galerie d'Apollon. Ce *globe* a quinze pieds cinq pouces de circonférence, et présente le résultat de toutes les découvertes des savants et des navigateurs. Un rapport de l'institut, conçu dans les termes les plus honorables pour l'auteur, a constaté le mérite de son ouvrage, tant pour les connaissances géographiques que pour l'exactitude mathématique. M. Poirson est encore auteur d'un excellent *Traité* de géographie élémentaire, accompagné de *cartes*, et adopté dans un grand nombre de maisons d'éducation. Il a été nommé chevalier de la légion-d'honneur, en 1815 ; et vit aujourd'hui (septembre 1828) retiré, depuis huit ans, à Valence, dans le département de Seine-et-Marne. M. Poirson a un fils qui s'est distingué dans une carrière différente (*Voyez* Delestre).

POISSON (Denis-Siméon), mathématicien distingué, est né, le 21 juin 1781, à Pithiviers, département du Loiret. A la formation de l'école normale, en 1811, il y entra professeur de mécanique. En 1816, il fut un des membres du jury que l'université impériale avait chargé de procéder à l'examen des candidats aux places de professeurs de dessin à l'école royale de Metz, et de répétitions de mathématiques aux écoles d'artillerie

Digitized by Google

de Douai et de Valence. M. Poisson est membre du conseil royal de l'université. Il a publié : *Traité de mécanique*, 1811, 2 vol. Le *Recueil de l'institut*, le *Journal de l'école polytechnique*, contiennent plusieurs mémoires de ce mathématicien.

POITEAU (A.), botaniste distingué, naquit au village d'Ambleny, près Soissons, en 1766. La culture des jardins potagers fut la première occupation de sa jeunesse, et il vint ensuite à Paris à l'âge de vingt-cinq ans pour se perfectionner dans la profession de jardinier. Après avoir travaillé chez les maréchais, il entra comme garçon jardinier au Jardin des Plantes, en 1790. Doué d'un naturel studieux, M. Poiteau n'hésita pas à commencer son éducation, malgré les difficultés qu'on éprouve à un âge avancé. Il acheta une grammaire et un rudiment, qu'il avait toujours dans la poche pendant qu'il labourait la terre, et étudiait les noms et les verbes en portant ses arrosoirs. Il parvint enfin tout seul à comprendre le *Systema vegetabilium*. Trois ans après, Daubenton le choisit pour coopérer à l'établissement d'une maison rurale dans le département de la Dordogne ; cet établissement n'ayant pas réussi, il fut obligé de prendre de l'emploi dans les subsistances de l'armée des Pyrénées. Peu après, il reçut une commission du gouvernement pour passer à Saint-Domingue, où il éprouva d'abord beaucoup de contrariétés et de désagréments. La commission ayant établi un jardin de botanique au Cap, il fut destiné à en être le jardinier, et à enseigner les premiers éléments de l'agriculture. Mais n'ayant jamais pu toucher les appointements qui lui avaient été promis, il entra en qualité de commis dans l'administration. Il se livra à l'étude de la botanique sous les auspices du général Hédouville et de l'agent Romme ; mais il fut surtout redevable de la conservation et de l'augmentation de ses collections au docteur Stevens, consul général des États-Unis d'Amérique. M. Poiteau envoya en France une collection composée de six cents paquets de graines remis au Jardin des Plantes, et environ douze cents espèces très bien préparées, et qui furent toutes nommées par lui. Il découvrit un grand nombre de plantes cryptogames, et décrivit quatre-vingt-sept espèces de champignons, une trentaine de mousses, etc. Revenu en France en 1801, il lut à l'institut un mémoire sur l'organisation encore inconnue de l'*arachis hypogaea*, et se plaça au rang des botanistes les plus distingués par la création de plusieurs nouveaux genres de plantes, parmi lesquels on trouve le *thouinia*, consacré à perpétuer la mémoire du célèbre professeur André Thouin, son maître et son ami. Un travail considérable rempli d'observations neuves et curieuses sur la germination des graminées et du *nelumbo*, la monographie du genre hyptis, ont suivi de près les ouvrages précédents. En 1815, il fut nommé chef des pépinières royales de Versailles, et en 1818, directeur des cultures aux habitations royales de la Guiane ; mais l'insalubrité du pays l'a forcé de revenir en France au bout de trois ans. Il a fait don au Jardin du roi des collections nombreuses de plantes et d'animaux qu'il avait recueillis à la Guiane. Enfin, M. Poiteau se livre encore avec zèle et succès à ses occupations habituelles d'horticulture, de botanique et de peinture. On a de lui : 1° (avec Turpin) : *Traité des arbres fruitiers*, par Duhamel, nouvelle édition avec des augmentations, Paris, 1808—1828, in fol. ; il a paru 44 livraisons (septembre 1828) ; 2° (avec le même) : *Flore parisienne*, Paris, 1813, livr. 1—8, in-fol. Cet ouvrage avait été conçu sur un plan qui ne laissait rien à désirer. Outre des descriptions de la plus grande exactitude, chaque plante était peinte de grandeur naturelle avec une perfection peu connue jusqu'alors. On doit regretter que le prix nécessairement élevé de cet ouvrage n'ait pas permis aux auteurs de trouver un assez grand nombre de souscripteurs pour les indemniser de leurs frais. 3° *Jardin botanique de l'école de médecine de Paris*, ou *Description des plantes qui y sont cultivées*, Paris, 1818, in-12 ; 4° (avec Risso) : *Histoire naturelle des orangers*, ouvrage orné de 109 planches, peintes par M. Poiteau lui-même, Paris, 1818—1820, in-fol. M. Poiteau a encore publié les années 1826, 1827 et 1828 de l'*Almanach du bon jardinier*, et a fourni un grand nombre d'articles au *Dictionnaire d'agriculture pratique*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°, aux *Annales du muséum d'histoire naturelle*, et autres ouvrages périodiques.

POITEVIN DE MAUREILLAN. *Voyez* LE SUPPLÉMENT.

POLI (JOSEPH-XAVIER), savant physicien, né à Molfetta, en 1746, fit ses études à Padoue, sous la direction du célèbre Morgagni, et se rendit ensuite à Londres et à Paris pour y achever son éducation. De retour dans sa patrie, il y rapporta des connaissances profondes, et surtout les nouvelles découvertes dont les sciences physiques venaient de s'enrichir, en France et en Angleterre. Il forma un laboratoire et un cabinet d'histoire naturelle, qu'il ouvrit à ceux de ses compatriotes qui se livraient aux mêmes études. Il publia ses *Institutions de physique*, qui furent adoptées comme le meilleur cours élémentaire, dans la plupart des écoles d'Italie. Son mérite reconnu le fit nommer précepteur du prince royal de Naples, aujourd'hui François Ier. On assure que, tout en initiant son royal élève aux mystères de de la nature, il ne négligeait point de lui dévoiler les vérités d'un ordre plus important, de lui faire connaître et apprécier les droits des hommes et les devoirs des princes. L'un des plus beaux titres de Poli à l'estime des savants, est un ouvrage intitulé : *Testacea utriusque Siciliae*, auquel la mort ne lui a pas permis de mettre la dernière main. Il avait légué le soin d'achever ce livre à M. Delle Chiaje, l'un de ses plus chers élèves. Poli est mort à Naples, le 7 avril 1825. Il a publié : 1° *Elementi di fisica sperimentale*, 5 vol. in-8° ; 6e édition, 1823 ; 2° *Memoria sul tremuoto*, in-8° ; 3° *Ragionamento intorno allo studio della natura*, Naples, 1781, in-4° ; 4° *Lezioni di geografia e di storia militare*, 2 vol. in-8° ; 5° *Testacea utriusque Siciliae eorumque historia et anatome*, Parma, 1791, 2 vol. in-fol. : ouvrage magnifique, mais non terminé. Poli l'avait entrepris après avoir lu les reproches que Born et Pallas faisaient aux naturalistes des côtes de la Méditerranée de n'accorder aucune attention aux mollusques de cette mer, et de se borner uniquement à la description de leurs coquilles. 6° *Formazione del tuono, della folgore e di altre meteore*, in-8° ; 7° *Riflessioni intorno agli effetti di alcuni fulmini*, in-8° ; 8° *Saggio di poesie italiane et siciliane*, 4 vol. in-8° ; 9° *Viaggio astronomico*, *poema in ottave rime*, 1 vol. in-8°. Il s'occupait d'un poëme intitulé : *Viaggio sotterraneo*, qui n'a pas été achevé. On a encore de Poli plusieurs dissertations insérées dans les *Opuscoli scelti di Milano*.

POLIER (le colonel ANTOINE-LOUIS HENRI DE), né à Lausanne, en 1741, d'une famille française d'origine noble, qui s'était fixée en Suisse, reçut une bonne éducation, fit des progrès considérables dans les mathématiques, et passa en Angleterre et ensuite dans l'Inde, où l'un de ses oncles servait dans les troupes de la compagnie anglaise avec un grade élevé. A son arrivée, il apprit que son oncle venait d'être tué en défendant Calcutta, dont il avait le commandement : il entra alors comme cadet au service de la compagnie, combattit les Français à Orixa, et fut ensuite employé dans la guerre contre les radjahs. Pendant cette dernière campagne, il se fit remarquer par ses connaissances en mathématiques, et à son retour à Calcutta, il fut d'abord nommé inspecteur de la place et ensuite ingénieur en chef. En 1762, son origine étrangère lui fit éprouver une première injustice ; il se vit remplacer par un officier anglais, venu d'Europe, d'un mérite fort inférieur au sien. Cependant, ayant été envoyé contre Souja-Oul-Doula, et ensuite contre les Marhattes, il se distingua et fut nommé major dans l'armée du général Clive, et rendit des services si éclatants que le gouvernement se décida à le rétablir dans l'emploi d'ingénieur en chef de Calcutta, en y ajoutant même celui de commandant de la garnison. Malgré tant de dévouement, il ne put parvenir à vaincre la partialité révoltante des directeurs de la compagnie à Londres. Non-seulement ils lui refusèrent le brevet de lieutenant-colonel, auquel il avait droit, mais ils empêchèrent le conseil du Bengale et le gouverneur-général, W. Hastings, qui protégeaient Polier, et qui l'avaient fortement recommandé, de rien faire en sa faveur. Ils lui permirent toutefois de passer au service de Souja-

Oul-Doula, nouvel allié de la compagnie, et il devint architecte et ingénieur en chef de ce prince indien qui apprécia son mérite, l'employa dans plusieurs expéditions guerrières et le combla de ses faveurs, surtout après la prise d'Agra, assiégée par un des alliés de Souja depuis plusieurs mois, et dont Polier se rendit maître en moins de vingt jours. Aref Oul Doula succéda à son père et eut pour Polier la même bienveillance; mais le conseil de Bengale en conçut de la jalousie, et rappela cet officier, sous le prétexte qu'il n'avait pas cessé d'être au service de la compagnie. Il obéit; mais dès son arrivée, il donna sa démission du service anglais, et retourna, en 1775, auprès d'Aref; celui-ci commença par lui rendre tous ses emplois: cédant ensuite aux intrigues des agents anglais, il l'en dépouilla, et plus tard il lui enjoignit même de quitter ses états. Polier se rendit alors à Delhy auprès de l'empereur Schah-Aalem, qu'il connaissait depuis 1761. Ce prince lui fit l'accueil le plus flatteur, lui donna le commandement d'un corps de sept mille hommes, l'éleva au rang d'omrah, et lui donna en propriété le territoire de Kair. Polier reçut encore de nouvelles récompenses par suite des succès qu'il obtint contre des sujets révoltés de l'empereur; mais il ne fut pas aussi heureux dans ses propres possessions. Ses vassaux s'étant insurgés, il fut obligé de les combattre, et perdit dans cette guerre bon nombre de ses meilleurs officiers et de ses soldats; elle lui causa tant de dépenses qu'il se vit contraint de renoncer au don de l'empereur, tout en continuant son service à la cour, dont bientôt une intrigue le força de s'éloigner. Le général Coote, son ancien ami, commandait alors dans l'Inde; Polier se rendit auprès de lui, rentra au service de la compagnie, suivit le général à Benarès, et parcourut toutes les provinces voisines. Par le crédit de Coote, il obtint de Aref-Oul-Doula d'être réintégré dans les emplois qu'il avait remplis près de ce prince; mais de nouvelles intrigues l'en privèrent quelque temps après, pour la seconde fois. Il revint alors dans les possessions anglaises, et le gouverneur Hastings, qui n'avait cessé de l'estimer, le fit enfin nommer lieutenant-colonel, en le dispensant en même temps du service actif. Polier se retira à Lucknau pour mettre ordre à ses affaires, et s'occupa à rédiger des *Mémoires historiques*, qu'il avait composés pour le général Coote, surtout ceux qui concernaient l'histoire des Seikhs. Ce fut à cette époque qu'il se livra avec assiduité à l'étude de la religion, de l'histoire et des langues de l'Inde, et qu'il commença la difficile entreprise de se procurer une copie complète des Védas ou livres sacrés des Brahmes. Il eut le bonheur d'y réussir, sous la direction de Ram-Tchound, savant Pandit qui avait été le maître de samscrit de sir W. Jones. Le travail terminé fut soumis à des Brahmes et à des Pandits les plus instruits, qui en constatèrent l'exactitude. De retour en Europe, il fit présent de ce précieux manuscrits, en 11 vol. in-fol., au musée britannique. Il quitta l'Inde en 1788, et rentra dans sa patrie après une absence de plus de trente années: il comptait y passer des jours tranquilles et jouir de sa fortune, qui était considérable, lorsque les troubles de la Suisse, arrivés par suite de la révolution française, lui firent quitter Lausanne, où il s'était depuis quelque temps marié et fixé pour venir s'établir, en 1792, près d'Avignon où il venait d'acquérir une propriété considérable. Il y étalait un luxe asiatique qui excita la cupidité d'une des bandes de brigands qui ont si souvent infesté ce pays, et fut assassiné dans sa maison, le 9 février 1795, à coups de sabre et de crosse de fusil, après avoir été dépouillé de son argent, de ses bijoux et de tout ce qu'il avait de précieux. Sans les secours qui, presque au même moment, arrivèrent d'Avignon, toute la famille de cet infortuné eût éprouvé le même sort. Les brigands parvinrent à s'échapper en abandonnant une partie des effets. Treize d'entre eux furent ensuite arrêtés et exécutés. Plusieurs des amis de Polier, avertis du danger qu'on courait alors dans les maisons de campagne, par l'assassinat d'un de ses voisins, l'avaient engagé à se retirer à Avignon, mais il différa trop de suivre cet avis, et ce fut au moment où il allait le mettre à exécution qu'une partie des bandits s'introduisit chez lui tandis que le reste se mit à sa poursuite. La mort funeste de cet homme illustre ne lui permit pas de livrer à l'impression son grand travail sur l'Inde. Ses manuscrits arabes, persans, indoustans et samscrits, au nombre de quarante-deux, ont été cédés par son fils à la bibliothèque du roi. Polier avait remis à M. Langlès, par suite d'échange, le précieux manuscrit des *Institutes de l'empereur Akber*, connu sous le nom d'*Ayen Akberg*.

POLIER (MARIE-ELISABETH de), chanoinesse du Saint Sépulcre, née le 12 mai 1742, a traduit, de l'allemand et de l'anglais, quelques ouvrages dramatiques, anecdotiques ou des romans, et est surtout connue par l'édition de la *Mythologie des Indous* du colonel Polier, son parent, qu'elle fit paraître en 1809, 2 vol. in-8°, et qu'elle a eu le tort très grave d'avoir mutilée et défigurée. Cette dame a sans doute cru qu'une mythologie rentrait dans le genre du roman, et qu'il était permis d'en retrancher à volonté et même d'en dénaturer les détails. On nous assure que les manuscrits de l'auteur existent encore; si cela est, nous faisons des vœux pour qu'ils tombent entre les mains d'un homme versé dans le samscrit et dans les systèmes mythologiques des peuples anciens, et qui surtout soit exempt de préjugés religieux.

POLIGNAC (ARMAND-JULES-MARIE-HERACLIUS, duc de), chevalier du Saint-Esprit, de Saint-Louis et de la légion-d'honneur, premier écuyer et aide-de-camp de S. M., né en 1771, est fils du premier duc de Polignac, mort en 1817, et de Gabrielle de Polastron, duchesse de Polignac, si célèbre par son intime liaison avec l'infortunée reine de France, Marie-Antoinette. La faveur et la confiance sans réserve dont madame de Polignac jouissait à la cour, fut la source de l'élévation de sa famille, dont le crédit a survécu à tous les événements et à toutes les vicissitudes qui ont fatigué les destinées de la maison de Bourbon. Le duc de Polignac, dont il est ici question, était connu sous le nom de comte de Polignac, et servait en qualité d'officier dans un corps de hussards à l'époque de la révolution. Au moment des premiers troubles, et dans l'un de ces rassemblements dont le Palais-Royal était le théâtre, ayant manifesté, avec toute l'impétuosité de son âge et de sa profession ses opinions de courtisan dévoué, il attira sur lui l'attention de la multitude, et cette imprudence lui eût été funeste, si M. de Sombreuil son ami, le même qui périt depuis dans la Vendée, ne fût venu à son secours. Il émigra presque aussitôt, se maria en Italie avec la fille d'un baron hollandais (M. de Nivenheim), et après avoir rejoint, sur les bords du Rhin, son père, qui avait émigré avec lui. Il fit la campagne des princes à la tête du régiment qui portait son nom. Lorsque l'armée de Condé fut licenciée, et que les pieux défenseurs de la vieille monarchie se dispersèrent, il alla rejoindre en Angleterre Monsieur le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, et c'est de cette époque surtout que date sa constante faveur auprès de ce prince, à la personne de qui il était déja attaché, de même qu'aujourd'hui, en qualité d'aide-de-camp et de premier écuyer. Le dévouement héréditaire de la famille de Polignac à celle des Bourbons lui faisait presque une loi de se réunir à tous ceux qui manifestaient l'intention de les rétablir sur le trône, quels que fussent d'ailleurs le caractère moral de ces séïdes de la royauté et les moyens qu'ils se proposaient d'employer en sa faveur. Il ne faut donc pas s'étonner de voir M. de Polignac et son frère conspirer avec Georges, pénétrer dans leur pays en transfuges, pour y provoquer des déchirements avec l'or de l'étranger dont ils se faisaient ainsi les instruments. Deux points de vue élevés et très différents dominent une telle conduite, et suivant que l'on se place dans l'une ou dans l'autre, MM. de Polignac sont les héros d'une fidélité sublime, ou de coupables machinateurs de trahison contre le repos et la prospérité de leur pays. On sait que le projet de Georges consistait à s'emparer du premier consul à main armée, et qu'il échoua. Georges tomba, malgré son adresse et son audace, entre les mains de la police, et avec lui furent pris plusieurs de ses complices. De ce nombre était le comte Armand de Polignac. Il fut sauvé de la mort par les larmes de sa femme, qui alla se jeter aux pieds de l'empereur, et par

Digitized by Google

les sollicitations de cette généreuse Joséphine, qui fit tant de fois le même usage de son ascendant sur le cœur de son époux. La peine capitale encourue par M. de Polignac fut commuée en une détention illimitée; cette détention durait depuis huit ans au château de Ham d'abord, et successivement au Temple, à Vincennes, dans une maison de santé de la rue St-Jacques, et finalement dans une autre de la rue St-Antoine, où déjà se trouvait son frère, et où ils se mirent tous deux en rapport avec le général Malet. Ils entrèrent dans ses vues. Toutefois leur complicité dans cette conspiration si singulière ne fut pas prouvée, ou bien le temps manqua pour la constater: on sait combien après la désastreuse campagne de Russie et de 1813 à 1814, les plus grands événements se pressèrent. Ce fut à la fin de cette année (1813), que les deux frères parvinrent à sortir de France, et purent rejoindre les partisans des Bourbons avec lesquels ils n'avaient cessé d'entretenir des relations secrètes. *Monsieur*, qui les reçut à Vesoul, leur donna, ainsi qu'à plusieurs autres, la mission d'agir pour préparer les voies au rétablissement de l'ancienne monarchie. En conséquence le comte Armand de Polignac vint à Paris, et y parut en quelque sorte comme le hérault des puissances étrangères. Lui et son frère furent des premiers qui prirent la cocarde blanche et qui arborèrent le drapeau blanc, dès le 31 mars 1814. Nommé par le département de la Haute-Loire à la chambre des députés de 1815, nous n'avons pas besoin de dire quelles furent ses opinions: fait duc et pair en 1817, il a été nommé à l'ambassade d'Angleterre en 1823, et il occupe encore ce poste aujourd'hui. Depuis quelques années, toutes les fois qu'il y a eu quelque mutation ministérielle, M. de Polignac a été mis sur la liste des candidats par le bruit public; cependant il est encore à attendre un portefeuille.

POLIGNAC (Jules-Auguste-Armand-Marie, comte de), pair de France, maréchal-de-camp, inspecteur-général des gardes nationales de France, chevalier de Saint-Louis, etc., est né en 1780. Ses vicissitudes ont été à peu près les mêmes que celles du duc de Polignac (*Voyez* l'article précédent), dont il est le frère cadet. M. Jules de Polignac avait eu pour marraine la reine de France. Il était encore enfant lorsque ses parents émigrèrent. Aide-de-camp de Monsieur le comte d'Artois, ainsi que son frère, il s'associa comme lui aux projets audacieux de Georges, et, se trouvant du nombre des conjurés, fut arrêté et mis en jugement. La commune infortune des deux frères donna lieu à l'une de ces scènes de générosité que le cœur de l'honnête homme se réjouit de trouver à travers l'interminable série des actes de cruauté, d'égoïsme, de délire ou de stupidité qui prennent une si grande place dans toute histoire d'une révolution. Le comte Jules en apprenant la condamnation de son frère demanda à mourir à sa place. « Je suis seul, s'écria-t-il, sans fortune, sans état, je » n'ai rien à perdre: mon frère est marié; ne réduisez » pas au désespoir une femme vertueuse; et si vous ne » sauvez pas mon frère, laissez-moi du moins partager » son sort. » L'aîné, de son côté, s'efforçait de sauver son frère, en protestant qu'il l'avait entraîné dans cette entreprise: à laquelle sa grande jeunesse l'eût sans doute empêché de participer de son propre mouvement. Cependant la commutation de peine obtenue pour l'aîné lui fut commune. Après avoir passé plusieurs années en prison comme son frère, il sortit de France avec lui, à la fin de 1813, et y revint de même avec le roi, en 1814, et fut immédiatement employé. Chargé d'abord d'aller établir l'autorité royale dans la 10e division militaire, il fut depuis envoyé à Rome pour une mission particulière. En 1815, il suivit le roi à Gand, se rendit de là sur les frontières de la Savoie afin d'y rallier les royalistes, et y fut arrêté par les avant-postes de l'armée des Alpes, avec le comte Maccarthy qui lui avait été adjoint. Il s'échappa, rentra en 1815, fut nommé pair de France, et continue à jouir du plus grand crédit. Il fut du nombre des pairs qui avaient d'abord refusé de prêter serment par des motifs puisés dans un système d'aristocratie et de royalisme, également exagérés. M. le comte de Polignac a épousé miss Campbell, appartenant à une riche famille d'Écosse.—

POLIGNAC (le comte Melchior de), maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis et de la légion-d'honneur, est le plus jeune des trois frères. Sorti de France avec ses parents, à l'âge de neuf ans, il n'y est rentré qu'en 1814. Il était aide-de-camp de M. le duc d'Angoulême; et, pendant les *cent jours*, il avait accompagné ce prince dans le Midi. Rentré en France au second retour du roi, il a réuni à ses fonctions d'aide-de-camp celles de premier gentilhomme de S. A. R.

POLONCEAU (Antoine Rémi), ingénieur en chef, directeur au corps royal des ponts-et-chaussées, à Versailles, membre de la légion d'honneur, né à Reims (Marne), le 7 novembre 1778, entra, à l'école polytechnique, en 1797, et fut reçu ingénieur des ponts-et-chaussées en 1799. Il a été chargé avec M. Cordier, son condisciple et son ami, et avec M. Plainchant, également ingénieur, de l'exécution de la partie de la route du Simplon comprise dans le Vallais, et a dirigé les travaux de la traversée du col pendant six ans, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la route et au passage de la première voiture. Chargé ensuite de travaux de navigation dans le département du Pas-de-Calais, puis de l'ouverture de la nouvelle route du Lautaret sur les deux départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, il fut nommé ingénieur en chef du département du Mont-Blanc en 1812, et chargé alors de l'achèvement de la route du Mont-Cenis dans la Maurienne, et de l'ouverture d'une nouvelle route à travers le seuil escarpé qui borde l'entrée de la Savoie, au passage dit des Échelles. A la remise de la Savoie au roi de Sardaigne, en 1814, il fut chargé du service du département de Seine-et-Oise. Pendant son séjour au Simplon, M. Polonceau fut chargé de la mission particulière de faire parvenir au grand Saint-Bernard les marbres sculptés du monument du général Desaix; il rendit en deux mois, avec une dépense 15,000 francs seulement, le chemin étroit, rapide et difficile des mulets, depuis le bourg Saint-Pierre jusqu'à l'hospice, praticable pour un chariot qu'il fit exécuter exprès avec des combinaisons qui permettaient d'y appliquer à la fois la force des chevaux en avant et celle des hommes, malgré les détours brusques et les sinuosités fréquentes de ce chemin ou plutôt de ce sentier, au moyen d'un timon mobile appliqué à l'arrière de ce chariot, et fit parvenir ainsi le bas-relief, qui avait sept pieds de largeur et pesait plus de quatre milliers, sur un chariot à sept chevaux, le premier sans doute qui soit parvenu sur ce sol. Dans le département de Seine-et-Oise, M. Polonceau a fait exécuter divers grands ouvrages, entre autres le beau pont de Maisons, commencé par M. Cordier. Près de ce pont et dans la même direction, il a fait exécuter un petit pont de trois arches en fonte, d'un nouveau système, dont le mérite particulier consiste dans l'égalité d'épaisseur de toutes les fontes, dans la réduction de l'emploi du fer forgé au minimum, et dans une disposition particulière qui permet les mouvements de dilatation sans possibilité de rupture. M. Polonceau est auteur: 1° d'un Système nouveau de bordures des routes pavées, bien préférables aux anciennes, qui est maintenant généralement usité dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise: 2° d'un Nouveau Pont-Balance pour les voitures, peu dispendieux, et qui peut être transporté facilement d'un lieu à un autre; 3° d'un nouveau Système de chemin de fer, supérieur pour l'usage aux systèmes suivis jusqu'à ce jour en France et en Angleterre; 4° d'un nouveau Système de barrage éclusé pour canaliser les rivières, qui a l'avantage de ne produire aucune altération au régime des rivières, et d'être à l'abri de tout danger de la part des glaces et des grandes eaux: 5° du Projet des bâtiments et des mouvements hydrauliques de la grande papeterie d'Echarcon, qui se termine en ce moment, et qui sera, par son importance et par les dispositions du travail, la première papeterie de France: elle est fondée sur un sol tourbeux, sans aucun pilotis, et uniquement sur des masses de béton coulé à trente-cinq pieds de profondeur: le bâtiment a près de trois cents pieds de façade, et les piles des trois grandes roues hydrauliques sont terminées, et n'ont pas éprouvé la plus légère inégalité de tassement. M. Polonceau dirige maintenant

Digitized by Google

les travaux importants du nouveau port de Saint-Ouen, où il fait exécuter une écluse de très grande dimension fondée aussi sur béton, avec divers perfectionnements particuliers. Il s'est occupé aussi d'agriculture, et a fait divers essais qui ont obtenu des succès : entre autres la création d'une nouvelle race de chèvres à duvet, bien supérieure à celles de Cachemire pour l'abondance, la longueur et le brillant du duvet, création pour laquelle la société d'agriculture lui a décerné sa grande médaille d'or, et dont les produits présentés à la dernière exposition du Louvre lui ont mérité la médaille d'argent. Il a fait aussi exécuter divers essais de toitures en bitume, fort légères et très économiques. On lui doit le projet de la ferme-modèle de Grignon, qui doit avoir deux écoles importantes, l'une pour l'instruction théorique et pratique des propriétaires et des fermiers, et l'autre pour l'éducation primaire et pour l'application pratique des laboureurs, bergers et jardiniers. Cette institution, qui peut-être regardée comme l'école polytechnique de l'agriculture, est fondée depuis dix-huit mois par une société d'hommes zélés pour le bien public, à la tête desquels le Dauphin a daigné s'inscrire. M. Polonceau, lié d'une étroite amitié avec M. Bella, directeur de cet établissement, s'est chargé de la conduite des travaux qui sont dans le cercle de ses connaissances spéciales. Il est membre et secrétaire du conseil d'administration de cette institution.

POLVEREL (....) était syndic des états de Navarre lorsque la révolution éclata, et fut chargé de transmettre à l'assemblée nationale le vœu des habitants de cette contrée, qui demandaient leur réunion à la France. Nommé, en 1791, accusateur public du premier arrondissement de Paris, le gouvernement, alarmé d'une émission considérable de faux assignats, le suspendit de ses fonctions pour n'avoir pas dirigé les poursuites nécessaires contre les fabricateurs; s'étant justifié, il obtint le rapport du décret. En 1792, après le 10 août, il fallut faire exécuter les décrets relatifs aux colonies; Polverel et Santhonax furent nommés à cet effet commissaires à Saint-Domingue avec des pouvoirs illimités. Les mesures violentes qu'ils prirent allumèrent une guerre d'extermination entre les noirs et les blancs, dans laquelle les derniers succombèrent sur les ruines de cette malheureuse colonie. Ceux des blancs condamnés à la déportation dénoncèrent Santhonax et Polverel comme coupables d'actes arbitraires. De leur côté, ceux-ci les accusaient d'avoir tenté de livrer la colonie aux Anglais. Sur la proposition de Bréard et de Billaud-Varennes, Polverel fut décrété d'accusation le 16 juillet 1793. A cette accusation, le 31 décembre de la même année, se joignit une députation de colons qui demandèrent à la barre de la convention, que Polverel et Santhonax fussent mis hors la loi, et que tous leurs actes fussent désavoués. La convention feignit d'adopter cette proposition, et la laissa sans effet : ce ne fut qu'au mois de janvier suivant que Danton provoqua l'exécution du décret lancé contre eux : le nom de *brigands* était le seul qu'il leur donnât. Au 9 thermidor, Polverel obtint sa liberté provisoire; mais les colons ne le poursuivant pas moins de leurs dénonciations, la convention ne put se refuser à leur rendre justice : elle décréta que Polverel et Santhonax seraient entendus contradictoirement avec ces mêmes colons. Ce procès, plein d'un si grand intérêt, fut soumis à une commission pour en instruire; la mort de Polverel, qui arriva sur ces entrefaites, arrêta pour toujours le cours de l'instruction. Polverel ne s'était point enrichi de la ruine et des désastres de la colonie, car il ne laissa pas de quoi satisfaire à ses créanciers. Il a publié : *Tableau de la constitution du royaume de Navarre et de ses rapports avec la France*, 1789, in-8°; et quelques autres ouvrages.

POMMEREUL (François-René Jean, baron de), né à Fougères (Ille-et-Vilaine), le 12 décembre 1745, fut destiné à l'état militaire, entra au service comme officier d'artillerie, en 1765, et fut employé dans l'expédition de Corse. Il devint plus tard l'un des officiers de son arme préposés à l'examen de Napoléon Bonaparte. En 1787, Pommereul fut envoyé par le gouvernement français dans le royaume de Naples, pour y organiser le personnel et le matériel de l'artillerie sur le même pied qu'en France : il n'était alors que lieutenant-colonel, mais Ferdinand IV, qui l'aimait beaucoup, l'éleva successivement aux grades de colonel, de brigadier, et en 1790, de maréchal-de-camp, inspecteur-général; et il lui confia bientôt après l'organisation de l'artillerie, et celle du génie, corps qui furent ensuite réunis. Le congé du roi de France autorisait Pommereul à recevoir des grades dans l'armée napolitaine, sans cesser d'appartenir à l'armée française; mais le congé devait être renouvelé tous les deux ans. Il allait expirer pour la troisième fois, lorsque la cour de Naples se réunit à la coalition contre la France. On refusa à Pommereul des passeports pour rentrer dans sa patrie, et toute communication lui ayant été interdite avec la France, il n'apprit qu'au bout de deux ans qu'il avait été porté sur la liste des émigrés. Sa femme, ses enfants avaient en conséquence été incarcérés, et une partie de ses biens vendus. De nouvelles instances lui firent enfin obtenir un passeport, et ce ne fut qu'en 1796 que son nom fut rayé de la liste fatale. Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, à cette époque, lui ayant proposé le commandement de l'artillerie de son armée, Pommereul le refusa, alléguant des infirmités qui ne lui permettaient pas de monter à cheval. Arrivé à Paris, au mois de mai 1796, il y reprit cependant du service, fut nommé, le 18 octobre, général de division, et employé au comité central de l'artillerie. Mis à la retraite en mars 1798, par le ministre Schérer, et remis en activité par Bernadotte, en septembre 1799, il fut chargé de pourvoir aux besoins, en artillerie, des armées d'Helvétie et des Alpes. Il se trouvait à Auxonne le 18 brumaire an 8, ne revint à Paris qu'au mois de novembre 1800, fut remis en non-activité, le 8 du même mois, et nommé, le 1er décembre suivant, préfet d'Indre-et-Loire. Il administrait ce département depuis deux ans, lorsque M. de Boisgelin fut porté à l'archevêché de Tours. Quelques tracassiers subalternes s'étant interposés entre ces deux fonctionnaires, parvinrent à les brouiller momentanément : on parla même de quelques scènes burlesques entre eux, mais ils ne tardèrent pas à s'entendre, et quelques intrigants ayant fait des démarches auprès du gouvernement pour déplacer Pommereul, l'archevêque demanda au contraire qu'on le laissât à Tours. C'est à ce préfet que l'on doit le rétablissement du mausolée d'Agnès Sorel. Il avait recueilli avec soin tout ce qui n'était pas anéanti, et fit restaurer les figures par un artiste de Paris. Le sarcophage fut placé dans une tour du château de Loches, qu'Agnès avait habitée longtemps avec Charles VII, et qui avait conservé son nom. Ce château était le siége de la sous-préfecture et du conseil d'arrondissement : Pommereul, en conservant les deux anciennes inscriptions, en ajouta deux nouvelles, l'une de sa composition et l'autre de son choix. Après cinq ans de séjour dans le département d'Indre-et-Loire, il fut appelé, le 7 décembre 1805, à la préfecture du Nord, qu'il occupa aussi cinq ans, n'ayant été nommé directeur de la librairie que le 5 janvier 1811, en remplacement de M. Portalis dont les opinions religieuses étaient bien différentes. Pommereul resta dans cette place jusqu'à la chute du gouvernement impérial. Rendu à la vie privée, il se retira dans une petite maison qu'il avait acquise dans le faubourg du Temple; il y voyait peu de monde, et ne s'occupait que de ses livres, lorsque le 20 mars arriva; croyant pouvoir reprendre ses fonctions de directeur général de la librairie, il se fit annoncer en cette qualité chez Carnot, ministre de l'intérieur. Le ministre répondit qu'il ne connaissait pas de directeur de la librairie, attendu que le nouveau gouvernement voulait la liberté de la presse, mais qu'il verrait avec plaisir le général Pommereul. Bientôt des commissaires extraordinaires furent créés, et Pommereul fut envoyé dans la 5e division militaire (Haut et Bas-Rhin). Ses fonctions cessèrent au retour du roi; compris ensuite dans la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il subit l'exil, sans avoir été jugé ni entendu. Retiré à Bruxelles, il ne trouva de soulagement que dans les lettres : sa pension, gagnée par cinquante ans de service, fut supprimée, et les agents du gouvernement français le tourmentèrent de

Digitized by Google

mille manières pour le chasser de la Belgique : il résista deux fois aux gendarmes qui voulaient l'enlever. Enfin, il ne dut son repos qu'à la protection du roi des Pays-Bas, révolté de cet acharnement contre un vieillard infirme. Ayant obtenu, en 1819, de rentrer en France, il retourna dans son ermitage du faubourg du Temple. C'est là qu'il est mort, le 5 janvier 1823. On lui doit : 1° *Lettres sur la littérature et la poésie italienne*, traduites de l'italien (de Betinelli), 1778, in-8° ; 2° *Histoire de l'île de Corse*, 1779, 2 vol. in-8° ; 3° *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France*, 1780, in-8° ; 2e édit. 1783, in-8 ; 4° *Des chemins, et des moyens les moins onéreux, au peuple et à l'état, de les construire et de les entretenir*, 1781, in-8° ; 5° *Manuel d'Epictète, précédé de réflexions sur ce philosophe et sur la morale des stoïciens*, 1783, in-8° ; 6° *Contes théologiques, suivis des litanies des catholiques du dix-huitième siècle, et de poésies érotico-philosophiques*, ou *Recueil presque édifiant*, 1783, in-8° ; 7° *Poésies diverses*, ou *plutôt mes rapsodies*, 1783, in-8° ; 8° *Chronologie historique des barons de Fougères* (dans le tom. II, daté de 1784, de *l'Art de vérifier les dates*, in-fol.) ; 9° *Etrennes au clergé de France*, 1786, in-8° ; 10° *Des corvées : nouvel examen de cette question, et par occasion fragment d'un Essai sur les chemins*, 1787, in-8° ; 11° *Essai historique sur le corps royal de l'artillerie de France* (à la tête d'un *Etat militaire du corps royal de l'artillerie de France, pour l'année 1788*) ; 12° *Essais minéralogiques sur la solfatare de Pouzzoles*, traduit du manuscrit italien de Breislack, 1792, in-8° ; 13° *Des institutions propres à encourager et perfectionner les beaux-arts en France* ; 14° *Observations sur le droit de passe, proposé pour subvenir à la confection des chemins*, 1798, in-8° ; 15° *Vues générales sur l'Italie, Malte, etc., dans leurs rapports politiques avec la république française, et sur les limites de la France, à la rive droite du Rhin ; suivies d'un mémoire sur les beaux-arts, et les institutions propres à les faire fleurir*, an V, in-8° ; 16° *Sur une question proposée par le ministre de l'intérieur, à un jury choisi par les artistes, pour juger lesquels d'entre eux méritent le prix d'encouragement*, in-4° ; 17° *Campagnes du général Bonaparte en Italie, pendant les années IV et V de la république française*, par un officier-général, an VI, (1797), in-8° cartes ; 18° *De l'art de voir dans les beaux arts*, traduit de l'italien de Milizia, *suivi des institutions propres à les faire fleurir en France, et d'un état des objets d'arts dont ses musées ont été enrichis par la guerre de la liberté*, an VI, 1798, in-8° ; 19° *Mémoire sur les funérailles et les sépultures*, 1801, in-8°, 20° *Voyage physique et lithologique dans la Campania, suivi d'un mémoire sur la constitution physique de Rome*, par Scipion Breislack, traduit du manuscrit italien et accompagné de notes, 1801, 2 vol. in-8°, plans ; 21° *Inutilités politiques, et opuscules d'économie politique*, an XI, in-8° ; 22° *Oisivetés*, an XII, in-8° ; 23° *Souvenir de mon administration des préfectures d'Indre-et-Loire, et du Nord*, 1807, in-8° ; 24° *Epigrammes de Martial d'Owen, et autres poètes latins, anciens et modernes*, 1818, in-8° ; 25° *Essai sur l'histoire de l'architecture, précédé d'observations sur le beau, le goût et les beaux arts*, extrait et traduit de Milizia, La Haye, 1819, tome Ier, in-8° ; l'ouvrage devait avoir 3 vol., ils n'ont pas été imprimés. Pommereul a coopéré au *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, par Ogée. On lui doit encore les articles *Corse*, et *Théodore de Neuhofen*, dans le *Dictionnaire des sciences morales, économiques et diplomatiques*. Il était l'un des auteurs de la *Clef du cabinet des souverains*.

POMPIERRES (Guillaume-Xavier LABBEY de), membre de la chambre des députés, naquit le 3 mai 1751, dans l'ancienne province de Champagne. Il servit, avant la révolution, dans l'artillerie où il obtint le grade de capitaine, et fut décoré de la croix de Saint-Louis. Eloigné du théâtre des grands débats politiques durant nos troubles civils, il remplit quelques fonctions administratives dans son district, subit même une incarcération assez longue par suite d'une dénonciation calomnieuse, et fut nommé, sous l'empire, conseiller de préfecture du département de l'Aisne. En 1813, il remplaça par *intérim* le préfet, et fut élu membre du corps législatif. M. Labbey de Pompierres s'y rangea parmi les adversaires du despotisme impérial, et vota l'impression du rapport de M. Lainé sur la situation politique de la France, après la désastreuse campagne de Leipsick. Sous la restauration, il suivit la même bannière dans la chambre des députés, se montra toujours le défenseur zélé des idées libérales et des principes constitutionnels. Lors de la discussion sur le fameux projet de loi relatif à la presse, et dans lequel l'abbé de Montesquiou voulut établir la synonymie des mots *réprimer* et *prévenir*, afin de justifier la résurrection de la censure, M. Labbey de Pompierres repoussa énergiquement les prétentions et les sophismes du ministre, dans un discours qui obtint les honneurs de l'impression. Il parla ensuite sur le budget, sur la naturalisation des habitants des pays réunis à la France, sur la restitution aux émigrés de leurs biens invendus, sur les douanes, sur la franchise du port de Marseille, etc., etc. : et dans toutes ces questions, il fit preuve de sagesse, de prévoyance, de savoir et de civisme. Les électeurs du département de l'Aisne n'oublièrent point sa noble conduite, lors de la nomination des députés à la chambre des représentants, au mai 1815, et ils l'honorèrent d'une *réélection* qu'il n'avait nullement briguée. La fin prématurée de la session de cette assemblée ne lui permit pas de s'y faire remarquer : mais la réputation qu'il s'était acquise sous le gouvernement royal par son opposition aux efforts des absolutistes, l'avait néanmoins assez recommandé à l'estime de ses collègues pour le faire nommer membre de la commission des inspecteurs de la salle. Pendant la réaction déplorable qui suivit la seconde restauration, M. Labbey de Pompierres resta enseveli dans sa retraite, occupé à gémir sur les malheurs de son pays et à former des vœux pour sa délivrance. En 1819, la loi électorale du 5 février 1817 ayant donné à l'opinion publique le pouvoir de se faire entendre et de choisir de véritables organes, le même collége qui dota la tribune nationale de l'éloquence majestueuse du général Foi lui rendit la dialectique lumineuse de M. Labbey de Pompierres. Ce vénérable citoyen siégea auprès de son illustre compatriote, au banc du côté gauche le plus rapproché de la tribune. Il se prononça fortement, en mars et en avril 1820, contre les lois d'exception suspensives de la liberté de la presse et de la liberté individuelle, et combattit ensuite avec la même vigueur la nouvelle loi des élections, par laquelle un ministère vendu à l'aristocratie voulut substituer le privilége à l'égalité. « Quand » la charte est violée, dit-il, le pacte social est rompu, » le corps politique est dissous, la loi n'est plus qu'un » fantôme : il ne reste que l'arbitraire et la force, pré» curseurs de l'anarchie. Avec une perspective aussi » funeste, un péril aussi imminent, nous nous écrions » avec un noble pair : *C'est de cette tribune que doit par*» *tir le premier cri d'alarme.* Mais les Français ont en» trevu la liberté ; ils la veulent, ils l'auront, dussent» ils briser sur la tête de leurs ennemis les chaînes qu'ils » voudraient leur donner. » M. Labbey de Pompierres reparut à la tribune à l'occasion du budget de cette année, proposa des réformes et des économies, et présenta des réflexions critiques fort judicieuses sur la loi des comptes, et sur les moyens employés par le ministère pour annihiler l'intervention de la cour qui était chargée de contrôler sa gestion financière. A la session suivante, il ne montra pas moins de zèle et de ferveur pour la cause constitutionnelle, et se distingua surtout aux séances des 9 mars et 28 avril 1821, parmi les plus ardents défenseurs de la liberté de la tribune, menacée par une proposition de M. Sirieys de Mayrinhac. « Quels » sont donc, dit-il, les droits de ceux qui veulent nous » imposer silence ? Viennent-ils d'une autre origine que » les nôtres ? alors qu'ils nous montrent leurs pouvoirs. » Ainsi que nous, ne les tiennent-ils pas du peuple ? » qu'ils daignent aussi nous écouter.... Nous sommes » envoyés pour exposer les besoins de la nation, pour » défendre ses intérêts, peindre ses tourments, expri» mer ses desirs.... Je le répète, ce n'est pas de vous » que je tiens le droit d'émettre ici ma pensée ; la charte » l'a reconnu ce droit, elle me l'assure, comme elle » vous fait un devoir de m'entendre. Je déclare que je » l'exercerai dans toute sa plénitude, et qu'une fois à

» la tribune je n'en descendrai qu'après avoir émis » toute ma pensée, à moins qu'on ne m'en arrache de » vive force....... Ne vous y trompez pas, messieurs, » ce n'est pas le trouble qu'on redoute, c'est la publi» cation de la vérité ; c'est le despotisme des ministres » qu'on vous propose d'établir. Ils veulent vous ôter la » parole, parce qu'ils veulent renverser la liberté, et » qu'elle n'a plus d'autre refuge que cette tribune..... » A toutes ces prétentions je n'opposerai qu'un mot; je » le tirerai de l'histoire, et c'est aux ministres que je » l'adresse : *Tarquin usurpa le pouvoir du peuple : il fit » des lois sans lui, il en fit même contre lui : il avait » réuni les trois pouvoirs dans sa personne ; mais le peuple » se souvint un moment qu'il était législateur, et Tar» quin ne le fut plus.* » Cet avertissement hardi n'arrêta point la faction oligarchique dans ses projets subversifs de tout ordre constitutionnel et de toute liberté légale. La tribune fut condamnée à recevoir le joug que lui avait préparé M. Syrieys : et M. Labbey de Pompierres, fidèle à l'engagement solennel qu'il avait pris, n'en continua pas moins de plaider la cause populaire avec la même énergie et la même persévérance. Laissant un instant de côté les questions de doctrine, il porte sa sollicitude sur les intérêts matériels de la portion la plus nombreuse de la nation, et ne craignit pas de demander, par une motion formelle, l'abolition de l'impôt sur le sel. En vain les représentants de cette classe fortunée qui n'a pas besoin de s'informer du prix des choses pour s'en permettre la consommation, éclatèrent-ils en murmures contre cette proposition ; l'inébranlable motionnaire exposa sans réticence les motifs qui l'avaient inspiré, et répondit à ses interrupteurs par la lecture d'un passage de l'*Esprit des lois*, où Montesquieu énumère et caractérise ainsi les diverses manières employées par le patricien de toutes les époques pour établir à son profit une législation spéciale en matière d'impôt : « La première, de n'en point payer; » la seconde, de s'en exempter par la fraude ; la troi» sième, de se les faire rendre, sous prétexte de rétri» bution ou d'appointement pour emploi; la quatrième, » de rendre le peuple tributaire, et de partager les » impôts levés sur lui. » Cette citation accablante aigrit le parti aristocratique sans ébranler sa détermination, et la proposition de M. Labbey de Pompierres fut rejetée. En 1822, cet infatigable adversaire du despotisme ministériel reparut, aussi intrépide que jamais, sur la brèche que quelques transfuges de la coterie des doctrinaires avaient faite à la charte, et que le bélier jésuitique élargissait de plus en plus. A la séance du 8 février, il attaque véhémentement le nouveau projet de loi sur les journaux, et provoque les applaudissements d'une grande partie de l'assemblée par cette éloquente péroraison : « Les hommes dont la conscience est pure, » dit-il, bravent la médisance, comme Sully, comme » vous, messieurs, et vous le prouverez en rejetant la » loi. Cependant, si elle doit être adoptée, il ne me » reste qu'à m'écrier avec douleur : Voyez d'ici ce lieu » où des nations étaient enchaînées aux pieds d'un co» losse de bronze. Habitants de la Flandre, de l'Alsace, » de la Franche Comté, elles figuraient vos aïeux. Tel » est le sort réservé à toute nation où les ministres ne » savent gouverner qu'avec des millions de gendarmes » pour asservir la patrie, des représentants pour la » vendre, et un cachet sur la bouche de quiconque ose» rait se plaindre. » Cette fois encore les patriotiques accents de ce sage vieillard furent méprisés par une majorité dont le ministère disposait avec une facilité qui allait jusqu'au scandale. Deux mois après, la discussion du budget trouva M. Labbey de Pompierres tout prêt à rompre une nouvelle lance contre les oppresseurs du peuple, et toujours préoccupé du desir d'alléger les charges du pauvre par la suppression de l'impôt sur le sel. Cet orateur demanda aussi le retranchement du chapitre des *dépenses secrètes*, dans le budget du ministère des affaires étrangères, et il se fonda sur de hautes considérations morales autant que sur des raisons économiques. « La diplomatie actuelle, dit-il, » n'est-elle point en ce moment même occupée à re» nouer toutes ses intrigues; et toutes ses démarches ne » tendent-elles pas à livrer à la furie d'une horde de » lâches assassins cette nation malheureuse qui depuis » trois siècles expie sous le joug le plus dur le crime » de lèse-tyrannie, d'avoir donné la civilisation à l'Eu» rope ? La diplomatie voit d'un œil sec les torrents de » sang qui inondent l'Orient, et des massacres épou» vantent l'univers, sans troubler son impassibilité. » C'était le 23 juillet 1822, que M. Labbey de Pompierres flétrissait ainsi la politique *turcophile*, dont le traité de Londres n'a fait cesser le scandale et la barbarie qu'après plus de cinq ans. Le 23 du même mois, il renouvela ses attaques amères contre la police secrète, entretenue par le budget des affaires étrangères, et s'écria à ce sujet : « Faisons disparaître cette honte des gouver» nements, cet aliment des dénonciations..... Sept cent » mille francs pour explorer les contre-révolutions » étrangères, quelle pitié ! le prix des sueurs du peuple » destiné à river les fers de ses voisins, quel siècle ! » Pendant la session de 1823, M. Labbey de Pompières, qui n'éprouvait pas moins de répugnance à payer des soldats pour étouffer violemment la liberté des peuples voisins qu'à solder des espions pour la miner sourdement, s'empressa de s'inscrire contre la demande de subsides, motivée sur l'expédition d'Espagne, et la transformation du cordon sanitaire en une armée envahissante, en dépit des paroles formelles du roi Louis XVIII. Appelé à la tribune après M. de Chateaubriand, dans la fameuse séance (25 février) où cet illustre conseiller du trône vint provoquer les bruyantes acclamations du côté droit par d'éloquentes déclamations contre l'esprit révolutionnaire, M. Labbey de Pompierres refuse de suivre l'exemple de M. Étienne et de céder la parole au premier orateur de la gauche, Manuel, dont la puissante dialectique semblait seule capable de détruire les vives impressions produites dans l'assemblée par le discours belliqueux du ministre des affaires étrangères. Convaincu que la lecture de son opinion pouvait être utile à la cause libérale, ce vénérable citoyen crut qu'il ne lui était pas permis d'y renoncer, et il résista aux instances de ses amis, plus par sentiment de devoir que par amour-propre. Il imita du reste la noble conduite de ses collègues lors de l'expulsion de Manuel, et fut, pour mieux dire, un des premiers à protester contre cet attentat à la représentation nationale, et à se retirer du sein de l'assemblée qui en avait donné le scandale. En 1824, M. Labbey de Pompierres fut du petit nombre des députés de l'opposition dont les agents ministériels, avec toutes leurs manœuvres corruptrices et frauduleuses, ne purent empêcher la réélection. Il suivit avec le même courage la ligne constitutionnelle dont il n'avait jamais dévié, s'opposa de toutes ses forces aux envahissements du parti contre-révolutionnaire, combattit successivement l'indemnité, la septennalité, le sacrilége, le droit d'aînesse, la loi *vandale* de M. de Peyronnet sur la presse, etc., etc., continua de présenter chaque année un examen sévère des dépenses publiques, et prédit un jour à M. de Villèle que les *paratonnères* dont il avait surchargé les toits du palais *Rivoli* ne lui serviraient pas de *parachute*. A la fin de la session de 1827, impatient de provoquer un grand acte de justice nationale contre les hommes d'état qui opprimaient alors la France, il s'occupa de préparer une dénonciation solennelle, et il l'aurait même présentée à cette époque si l'extrême lassitude que MM. les députés témoignent chaque année au moment de clore leurs travaux législatifs, ne lui eût fait craindre d'ajouter encore par l'importunité à toutes les chances défavorables qu'une proposition comme la sienne devait rencontrer dans une chambre aussi dévouée aux ministres qu'il voulait accuser. Mais s'il eut le regret de se voir réduit à ajourner une démarche qu'il regardait comme impérieusement exigée pour le bien public, du moins annonça-t-il la ferme résolution de satisfaire à la session prochaine le cri de sa conscience et d'accomplir les vœux de la nation entière. Les électeurs de Saint-Quentin, qui avaient pris acte de sa déclaration, se sont empressés, en novembre dernier, de renouveler le mandat dont ils l'avaient investi tant de fois, et qui devait lui donner le moyen de remplir l'engagement qu'il venait de contracter envers la France. M. Labbey de Pompierres s'est montré fidèle à sa parole : à la séance du 30 mai 1828, il a déposé sur le bureau de la chambre la proposition formelle de mettre

Digitized by Google

en accusation l'ancien ministère, comme coupable de trahison et de concussion, et le 14 juin suivant, il l'a développée dans un discours dont nous citerons les passages les plus remarquables. M. Labbey de Pompierres reproche d'abord à M. de Villèle et à ses complices, *l'introduction des ennemis de l'état dans tous les offices, la haine des institutions existantes, la suspension ou l'inexécution des lois, l'intolérance religieuse, la restriction des libertés, les destitutions arbitraires, la colère contre les corps indépendants, tout jusqu'au mépris des chambres*; puis il ajoute : « Ce n'est point assez : les mêmes hommes qui livrent à nos lois une guerre assidue sacrifient l'influence de la nation au dehors, compromettent son honneur, sa dignité, sa puissance, et l'exposent tour à tour à des outrages et à des abaissements. Sous la menace mensongère d'une guerre au nord, menace formellement et officiellement niée à la chambre des pairs, ils entreprennent une guerre pour détruire, chez un peuple voisin, un ordre de choses, illégitime selon eux, mais régulier du moins, et à la place de ce qu'ils ont renversé, ils ne substituent que l'anarchie. Ils prodiguent des millions à un roi étranger qui ne nous rend que des mépris. Ils passent des marchés où l'on découvre une profusion scandaleuse de la fortune publique. Ils laissent convaincre leur diplomatie tout à la fois de fausseté et d'impuissance. Sommés de s'expliquer sur leur conduite, ils n'ont d'autre justification à présenter, sinon qu'on s'est joué de leurs conseils en présence de leurs armées; et tandis qu'ils s'efforcent de nous rassurer sur la hauteur de cette position en s'enorgueillissant de nos rapports avec les autres puissances, une baïonnette prussienne trace insolemment nos frontières sur notre propre sol : un ministre d'Angleterre se vante d'avoir fait expier à la France une intervention qui blessait les principes de son gouvernement; les Pays-Bas, profitant de nos fautes, chassent les jésuites alors que nous les rappelons, organisent des troupes municipales, quand on licencie les nôtres; les Américains du nord réclament le paiement de dettes que nous semblons ne pas vouloir acquitter, les Américains du sud nous connaissent à peine. Lima repousse avec dignité des agents qui viennent essayer de protéger dans son sein le commerce français sans y représenter la France. Avec de telles mesures, notre commerce languit; chaque jour voit diminuer le mouvement de nos ports. Ces vaisseaux qui se croisent avec rapidité sur les mers ne sont point les nôtres; ces pavillons actifs qui se balancent dans les rades du nouveau monde n'appartiennent pas à la France. Telle a été, messieurs, la marche générale de l'administration. Elle suffirait, d'après les monuments de notre droit public, pour établir la trahison envers l'état et le prince. » Après cet éloquent résumé des griefs qui pouvaient justifier l'accusation de trahison, M. Labbey de Pompierres passe à l'examen des faits qui doivent faire considérer l'ancien président du conseil comme concussionnaire; il rappelle que des milliards ont été versés dans les caisses de l'administration des finances, qu'en cinq années, de 1822 à 1827, les dépenses ont dépassé les crédits de la somme exorbitante de 415 millions, et que dans le même espace de temps le capital de la dette s'est accru d'un quart; il fait remarquer ensuite que c'est en pleine paix, au sein de la nation la plus active, à l'époque où un mouvement industriel agite le monde, que les immenses ressources de cette nation ont été placées entre les mains des hommes d'état qu'il accuse, et il se demande aussitôt s'ils ont changé la face de la France, paré des routes nouvelles, relevé des ponts détruits lors de l'irruption de l'étranger, multiplié les établissements utiles, terminé nos monuments, achevé nos ports, augmenté notre marine, etc. : « Non, répondit-il, ils ont tout négligé, tout perdu, tout frappé de langueur, de défiance, de stérilité. Rien ne s'est élevé par leurs soins, que leurs immenses demeures. La France ne leur doit pas un bienfait; et de ses énormes sacrifices que reste-t-il? un déficit dans nos finances qui menace chaque jour de s'accroître et de dépasser bientôt celui de 1789. » Quel que soit le sort ultérieur réservé à la proposition de M. Labbey de Pompierres, après l'accueil préalable qu'elle a déjà reçu à la chambre des députés, l'exemple de ce vertueux citoyen restera pour servir d'encouragement aux mandataires du peuple et d'épouvantail à ses oppresseurs : car c'est avoir obtenu quelque chose que d'être parvenu à faire suspendre l'épée de Damoclès sur des têtes orgueilleuses qui naguère appesantissaient elles-mêmes la verge de fer de l'arbitraire sur toutes les classes de la nation.

PONCE (Nicolas), graveur et homme de lettres, chevalier de la légion d'honneur, correspondant de l'institut (académie des beaux arts), et membre d'un grand nombre d'académies françaises et étrangères, né à Paris, le 12 mars 1746, entra fort jeune au collège d'Harcourt, où ses progrès dans les lettres furent rapides. Néanmoins il préféra l'art du dessin et de la gravure, et se mit sous la direction des maîtres les plus célèbres de l'époque. La réputation qu'il ne tarda pas de s'acquérir, fit confier à son burin correct et vigoureux les figures des plus belles éditions. Comme graveur, M. Ponce a donné : 1° *Les illustres Français, ou Tableau historique des grands hommes de la France*, en cinquante-six sujets, auxquels il a joint des *notices*; ouvrage propre à l'éducation; 2° les peintures antiques des *Bains de Titus et de Livie*, en soixante-quinze planches : la première édition de cette collection fut faite en Italie; connue plus tard en France, notre architecture lui doit beaucoup pour la variété de ses décors. 3° *Les vues de Saint-Domingue*, pour l'ouvrage de Moreau de Saint-Méry sur cette colonie; 4° la *guerre d'Amérique*, représentée en seize planches, avec cartes et texte, en société avec Godefroy père; 5° les *gravures* in-4°, d'après Cochin, de la traduction de l'Arioste de Dussieux; 6° il est éditeur de la *Bible* de 300 figures d'après Marillier; 7° il a dédié à Louis XVIII la belle édition in-4° de la *Charte*, ornée d'estampes. Il remporta le prix de l'institut (classe d'histoire), sur la question suivante *Quelles sont les causes qui ont amené l'esprit de liberté qui s'est manifesté en France en 1789* (an 11), in-8°. La première mention honorable lui fut accordée par la même classe sur ce sujet : *Du gouvernement de l'Egypte sous les Romains*. Il obtint à la classe des beaux-arts, une autre mention honorable sur celui-ci : *Du caractère de bonté de l'homme public*, et enfin à la classe des beaux arts une autre mention honorable sur la question : *De l'influence des beaux-arts sur l'industrie commerciale*. M. Ponce a publié : 1° *Quelles sont les causes de la perfection de la sculpture antique*, an 9, in 8°; 2° *Pour quels objets, et à quelles conditions convient-il à un état républicain d'ouvrir des emprunts publics*, an 9, in-8°; 3° *Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des divers états de l'Europe, et sur le progrès des lumières*, an 12, in-8°; 4° *le Lavater historique des femmes célèbres anciennes et modernes*, deuxième édit., 1808 et 1809, in-8°; 5° *Considérations politiques sur le traité de Vienne, et sur la paix de l'Europe*, 1815, in-8°; 6° *des Avantages du maintien de la Charte pour tous les Français en général*, 1819, in 8°; 7° *Description historique et statistique des ports de France*, 1819, in-fol.; 8° *Traduction de l'Art de la lithographie* de Senefelder, 1819, in-4°; 9° *Mélanges sur les beaux-arts*, Paris, 1828, in-8°; 10° un grand nombre d'articles dans la *Biographie universelle*, ainsi que dans l'ouvrage de M. Landon, et enfin une foule de *notices* dans le *Moniteur*, le *Mercure*, le *Journal de Paris*, etc. — Marguerite HEMERY, épouse de M. Ponce, a cultivé aussi, non sans succès, l'art de la gravure. Plusieurs sujets dans le *Cabinet Poullain*, sont dus au burin de cette dame, entre autres l'*Iconologie de Gravelot*, les *Œuvres de l'abbé Prévôt*, les *Fables de Dorat*, etc., etc.

PONCEAU (Pierre-Etienne du), né à la Rochelle, en 1760, de parents qui faisaient le commerce. Après avoir reçu une bonne éducation, il partit pour les Etats-Unis pendant la guerre de l'indépendance, et s'attacha d'abord comme secrétaire au baron de Steuben, officier-général allemand, qui, dès les premières années de cette guerre, alla offrir ses services au congrès américain. Le jeune du Ponceau devint son aide-de-camp, passa ensuite, en cette même qualité, auprès du général américain Knox, depuis ministre de la guerre des Etats-Unis, sous la première présidence de Washington, et

ne quitta le service militaire qu'à la conclusion de la paix. Il se livra alors avec ardeur à l'étude des lois et des langues anciennes et modernes, et grâce à son aptitude peu commune pour ces deux genres de connaissances, il fit en peu de temps des progrès étonnants. Fixé à Philadelphie, il reçut d'abord du gouvernement de la Pensilvanie une commission de notaire et interprète, et fut successivement admis à plaider devant les diverses cours de justice de l'état, et enfin devant la cour suprême de l'Union. Possédant la langue anglaise à fond et la parlant avec autant de facilité que de correction et d'élégance, et presque sans aucun accent étranger, il obtint en peu de temps les plus grands succès comme avocat plaidant et consultant, car en même temps qu'il acquérait une connaissance égale de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol et du portugais, il s'élevait au rang des jurisconsultes les plus savants de l'Union, parmi lesquels il ne comptait qu'un bien petit nombre de rivaux, dont aucun n'approchait de M. du Ponceau pour la vaste érudition, soit en matière de législation soit en philologie. Aussi probe qu'actif et zélé pour les intérêts qui lui étaient confiés, il posséda bientôt la confiance des nationaux et des étrangers, et vit sa réputation et sa fortune s'accroître rapidement. Cet illustre Français, l'honneur de la patrie qui lui donna le jour et de celle qui l'adopta, a par ses soins sauvé la fortune d'un grand nombre de familles dont l'héritage aurait infailliblement été la proie de la chicane, et il est en ce moment curateur et administrateur d'une foule d'orphelins qui lui devront la conservation de leur fortune. Pouvant aspirer aux premières fonctions de la république, il n'a jamais voulu figurer dans les législatures, ni sacrifier son indépendance et ses habitudes studieuses et domestiques. Peut-être a-t-il pensé qu'un étranger, quel que soit son mérite, a tort de vouloir parcourir la carrière épineuse des fonctions publiques, surtout chez un peuple dans lequel dominent les préventions enracinées de ses ancêtres britanniques. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que M. du Ponceau a pris le parti le plus sage et s'est épargné les désagréments que n'a pu même éviter M. Gallatin. (*Voyez* ce nom.) Quoique M. du Ponceau ne soit point sorti de la vie privée, il a néanmoins pris part à toutes les affaires qui intéressent sa patrie adoptive, et n'a pas moins sympathisé avec les efforts héroïques que les Français ont faits, depuis 1789, pour conquérir la liberté civile, religieuse et politique. Partageant les opinions du parti démocratique, et lié d'amitié avec ses deux illustres chefs, Jefferson et Madisson, il n'a cessé d'avoir l'estime du parti opposé, connu sous le nom de *fédéralistes*. Depuis quinze ans, il s'est plus particulièrement livré à la philosophie du langage, et à l'analyse comparative des langues des peuples américains, dont il a étudié et rapproché vingt-deux idiomes principaux. Il a également publié un beau travail sur la langue des Berbers, et, en 1827, il a fait paraître une traduction anglaise de la *Grammaire de la langue Delaware ou Lenni Lenape*, par Zeisberger. Il y a ajouté des *notes* et une savante *préface*, dans laquelle M. du Ponceau traite plusieurs questions importantes pour les philologues. Il s'y montre l'admirateur des langues américaines, et soutient contre M. le baron G. de Humboldt, que dans ces langues les mots ne sont pas uniquement formés par agglomération, ainsi que l'a avancé le savant académicien de Berlin, mais que les noms et les verbes y ont des désinences ou inflexions, comme dans plusieurs langues de l'ancien continent. Nous admettons le fait, mais s'il est hors de doute qu'il existe dans les langues de l'Amérique, et particulièrement dans le delaware, de véritables désinences ou des suffixes identifiés avec le corps des mots, il faut en même temps reconnaître que les agglomérations y sont bien plus fréquentes, et forment même un des traits caractéristiques de ces langues. C'est par suite de ces groupes de mots, qu'on peut à peine considérer comme des paroles isolées, que certaines expressions de ces peuples paraissent si belles et si supérieures à celles des langues qui passent pour les plus parfaites. M. du Ponceau a raison d'insister sur la beauté de plusieurs mots de la langue delaware : mais il nous semble que c'est à tort que Zeisberger et d'autres grammairiens nous donnent pour de véritables mots des phrases prononcées d'un seul jet de voix, et que les peuples américains n'auraient pas sans doute écrites à la manière de ces grammairiens, s'ils avaient depuis longtemps possédé une série de caractères phonétiques, ou ce que nous appelons l'alphabet. A qui persuadera-t-on que les phrases suivantes : *Celui qui les rend heureux ; celui qui les fait vivre ; si nous sommes, ou quand nous serons rendus libres* puissent former des mots entiers dans aucune langue parlée ? Nous ne transcrirons que le dernier de ces prétendus mots, qui aurait trente lettres, écrit selon l'orthographe allemande. Le voici : NIHILLAPEWHOHOALOKSMITAMENAMESSON : certes, il mérite autant la dénomination de mot que la phrase suivante écrite sans séparation de ses membres : *Votretrèshumbleettrèsobéissantserviteur*. Il y a une foule de mots dans ces langues composés d'une particule suivie d'un substantif, ou formés de deux substantifs, ou d'un substantif et d'un adjectif réunis, souvent sans contraction ; par exemple : NIHILLA signifie *mon*, *le seigneur*, et en *oh !* en les réunissant, on forme le mot *Nihillalian*, qui répond à l'expression : *oh, mon seigneur !* Quant aux verbes, c'est la même marche ; par exemple : *Je lui donne* se dit *Ni*, (je) *mil*, (donne) *an*, (lui ou celui-là) *Nimilan*. Une autre bizarrerie de Zeisberger, c'est de considérer comme des temps d'un verbe des phrases dans lesquelles il n'y a pas un seul mot qui exprime un acte, et où il faut le sous-entendre ; par exemple : KOOLAMOOLAK, qui signifie *bonsoir à vous* ; et MAYAUCHSUWIN, que l'auteur traduit *être du même avis*, tandis qu'en le décomposant, il signifie *moi du même avis*. En voici les éléments : *Mayauchsu* (seul, unique), *Wi* (avis) et *Ni* (je). Le fait est que dans les langues américaines, en général, les équivalents des verbes *Être* et *Avoir* manquent, ainsi que dans l'hébreu et dans l'arabe ; on y supplée par l'adjonction des pronoms, mais cela ne saurait mériter à des phrases semblables à celles qui précèdent la qualification de verbes. La langue delaware, ainsi que beaucoup d'autres idiomes de l'Amérique, forme des mots composés par la réunion d'une ou de plusieurs syllabes d'autres mots, ce qui permet d'exprimer une idée complexe au moyen d'un terme n'ayant que peu de syllabes. M. du Ponceau en cite un exemple remarquable dans le mot *Kouligatschis*, expression dont se servent les femmes en caressant des petits chiens ou des chats. Elle signifie *ta jolie petite patte*, et se compose de *Ki* (toi), d'*Ouli* (joli), de *Vichgat*, contracté en *Gat* (patte ou jambe), et de *Schis*, désinence diminutive qui répond à *ino*, *ina* des italiens. C'est là, sans contredit, un très ingénieux artifice grammatical, mais il se peut après tout que la phrase n'ait pas plus de mérite que *ta belle menotte*, *ton joli peton*, surtout si la syllabe *gat* exprime à elle seule l'idée de *patte*. D'après ce qu'on sait des nombreuses langues de l'Amérique septentrionale et méridionale, on trouve une grande conformité dans leur système grammatical, quoique très différentes sous le rapport des sons ; et elles ne se distinguent, en général, que par la collocation diverse des éléments des mots et des phrases. Elles indiquent toutes, selon nous, une ancienne civilisation et un état de société assez avancé pour donner lieu au développement des nuances des affections morales, des passions et des intérêts sociaux. Nous ne pouvons, à cet égard, être de l'avis de M. du Ponceau, qui pense qu'une langue très riche en mots qui peignent toutes les modifications de la pensée, et d'une structure grammaticale très ingénieuse, peut être l'ouvrage d'un peuple aussi peu avancé en civilisation que l'étaient les sauvages du Canada, lorsque les Français y abordèrent pour la première fois. Le langage lui semble être un don instinctif que la Providence a donné à tous les hommes, et qui n'a pas besoin de longs tâtonnements pour atteindre à une certaine perfection. Mais des faits nombreux attestent l'imperfection des langues des peuples qui vivent épars et qui sont encore dans l'enfance de l'état social ; plusieurs ne comptent pas jusqu'à dix, et leurs langues ressemblent assez aux premiers essais des enfans. L'homme d'ailleurs est de tous les animaux celui qui possède à un moindre degré cette sorte d'instinct qui atteint presque subitement toute sa perfection ; tous nos progrès sont le fruit de

l'imitation et de tentatives multipliées, et cela dans tous les genres. Que l'on compare la musique des peuples sauvages ou à demi civilisés, avec celle des nations qui cultivent cet art depuis des siècles, et l'on s'assurera de la lenteur des premiers progrès de l'homme, dans les arts même qui tiennent le plus de l'instinct. M. du Ponceau a fondé, à Philadelphie, une académie de jurisprudence dont il est président et professeur; c'est la première institution de ce genre qui ait été établie aux Etats-Unis. Il a aussi fondé, à Philadelphie, une société pour la recherche des antiquités nationales, sous le nom de *Société de Guillaume Penn*. Il vient d'être nommé président de la *Société philosophique de Philadelphie*, par suite de la mort de Tilghman, jurisconsulte célèbre, et premier juge de la cour suprême de l'état de Pensilvanie, dont M. du Ponceau a publié l'éloge, en 1827. Il est le premier président de cette société, depuis Franklin qui en fut le premier et qui eut pour successeurs Rittenhouse, Jefferson, Wistar et Patterson, auquel succéda Tilghman. M. du Ponceau a été marié deux fois, mais il ne lui reste que trois petits enfants. Il a eu la douleur de perdre successivement les personnes les plus chères à son cœur et un grand nombre d'anciens amis, que la mort a moissonnés, et qu'un vieillard regrette d'autant plus qu'il lui est impossible de les remplacer. M. du Ponceau a inséré un grand nombre de *Mémoires* dans les *Transactions de la société philosophique de Philadelphie*, et a publié séparément divers *écrits* sur la jurisprudence, et une *grammaire et vocabulaire* de vingt-deux langues américaines. Il vient d'être nommé membre correspondant de l'académie des inscriptions de Paris.

PONCELIN DE LA ROCHE TILLAC (.....), né à Dissays, le 16 mai 1746, était chanoine de Montreuil-Bellay, en Anjou, et conseiller à la table de marbre, lorsqu'il vint à Paris et s'occupa de littérature. Il embrassa d'abord avec enthousiasme les principes de la révolution, se maria, et rédigea, dès 1789, un petit journal, qui eut d'abord le titre d'*Assemblée nationale*, et, bientôt après, celui de *Courrier français*. A la suite du 10 août 1792, Poncelin, de plus en plus patriote, donna à son journal le nom de *Courrier républicain*. Après le règne de la terreur, et lorsque la clémence de la convention envers ses ennemis ressemblait à de la faiblesse, Poncelin se souvint qu'il était chanoine et conseiller et se fit royaliste. Il ne garda plus de mesure alors et se livra à tout ce qu'une fureur long-temps concentrée pouvait se permettre. Mais la convention ayant repris quelque énergie, au 18 vendémiaire an IV, Poncelin accusé, et ensuite convaincu d'avoir provoqué au rétablissement de la royauté, à la guerre civile et à l'assassinat des représentants du peuple, fut condamné à mort, le 26 octobre 1796, par le conseil militaire du Théâtre-Français. Il vint à bout de se dérober à son jugement, et reparut, en 1796, dans la capitale, où, toujours fidèle à ses principes d'opposition, il continua ses libelles contre les gouvernants. En janvier 1797, tout Paris retentit d'une requête qu'il présenta au juge de paix de la section du Luxembourg, pour obtenir qu'il fût informé, relativement à un assassinat commis sur sa personne. Il déposa: « Qu'ayant été mandé au « Luxembourg, par ordre de Barras, on l'avait intro- « duit dans le palais, et enfermé pendant quelques « heures, qu'ensuite plusieurs hommes s'étant emparés « de lui, l'avaient lié, lui avaient fait subir toutes sortes « d'outrages, en le soumettant à la punition qu'on inflige « aux enfants, et l'avaient enfin reconduit tout couvert « de sang, jusqu'au milieu de la rue. » Cette plainte fut suivie d'une visite dans les appartements de Barras; mais Poncelin ne reconnut pas la chambre où il disait avoir été enfermé, et se désista de ses poursuites. On prétend néanmoins qu'il ne se décida à renoncer à donner suite à cette affaire que par l'appas d'une forte somme qui lui fut secrètement présentée, avec l'alternative du silence, ou d'une plus sévère correction. On ne cessa, pendant plusieurs jours, de déplorer ironiquement *la fustigation de l'abbé Poncelin, ce respectable père de famille*. Cet écrivain, tout en gardant un silence imperturbable sur Barras, n'en continuait pas moins ses violentes diatribes contre le directoire, et, le 18 fructidor, n'échappa que par la fuite à la déportation. L'autorité se vengea sur son imprimerie, qui fut brisée et jetée dans la rue. Poncelin reparut après le 18 brumaire et reprit son commerce de librairie, mais il n'y fut pas heureux, et il se vit obligé de fuir, pour la seconde fois, en 1805, pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, ce qui semblerait prouver que son silence sur l'affaire de Barras n'avait pas été acheté fort chèrement. On a de lui: 1° *Bibliothèque politique, ecclésiastique, physique et littéraire de la France*, 1781, tome 1er, in-4°; 2° *Description historique de Paris et de ses plus beaux monuments*, tomes II et III, 1782, in-4°; 3° *Conférences sur les édits concernant les faillites*, 1781, in-12; 4° *l'Art de nager, avec les instructions pour se baigner utilement*, 1781, in-8°; 5° *Supplément aux lois forestières de France*, précédé d'une *analyse de l'ordonnance de 1669*, 1781, in-4°: 6° *Tableau du commerce et des possessions des Européens en Asie et en Afrique, selon les conditions des préliminaires de paix, signés le 20 janvier 1783*, 1788; 7° *Histoire philosophique de la naissance, des progrès et de la décadence d'un grand royaume, ou Révolution de Taïti*, 1782, 2 vol. in-12; 8° *Tableau politique de l'année 1782*, in-12; 9° *Histoire des enseignes et des étendards des anciennes nations*, 1782, in-12; 10° *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, 1783, 4 vol. in-fol.; 11° *Superstitions orientales*, 1785, in-fol.; 12° *Chefs-d'œuvre de l'antiquité sur les beaux-arts, et monuments précieux de la religion des Grecs et des Romains, de leurs sciences, etc.*, 1784, 2 vol. in-fol.; 13° *Œuvres d'Ovide* (traduites par divers auteurs), 1798, 7 vol. in-8°; 14° *Almanach américain, asiatique et africain*, 1785, et années suivantes, in-12; 15° *Code de commerce de terre et de mer, ou Conférences sur les lois tant anciennes que modernes*, quatrième édition, 1800, 2 vol. in-12; 16° *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*, 1803, 5 vol. in-18.

PONGERVILLE (J.-B. ANTOINE-AIMÉ SANSON DE), chevalier de la légion-d'honneur, et l'un des poëtes les plus distingués de notre époque, est né dans l'ancien comté de Ponthieu, quelques années avant la révolution. Il commença ses études dans un collége, et les acheva sous des maîtres particuliers. Dès sa première jeunesse, il manifesta un goût irrésistible pour la littérature, et surtout pour la poésie. Il s'occupait de travaux dramatiques, qu'il se proposait même de présenter au théâtre, lorsque, à l'âge de dix-huit ans, le poëme de Lucrèce étant tombé entre ses mains, il conçut le désir et forma la résolution de le traduire en vers français. Ses premiers essais lui ayant inspiré quelque confiance, il les communiqua à M. Raynouard, qui lui écrivit aussitôt: « Venez à Paris, le succès vous « y attend. » Le jeune poëte s'empressa de répondre à cet appel; il vint à Paris, et continua sa belle entreprise avec succès. En 1823, il la mit au jour, et une rumeur d'enthousiasme s'éleva aussitôt de toutes parts. Sa versification énergique et mélodieuse, les richesses de la poésie antique qu'il naturalisait en France avec un talent si original, firent dire à tous les arbitres de l'art, qu'il avait renouvelé le prodige des Géorgiques de Delille. Telle fut en effet l'opinion des Tissot, des Dussaulx, des Amar, et de tous les membres les plus distingués de l'institut, qui lui manifestèrent bientôt à quel point ils appréciaient son mérite. Des éditions rapidement épuisées ont prouvé à l'auteur que le public avait accueilli son travail avec la même faveur que le jury littéraire. M. de Pongerville, qui semble se complaire à faire revivre les beautés des anciens, a publié une traduction en vers des morceaux les plus remarquables des Métamorphoses d'Ovide, sous le titre heureux d'*Amours mythologiques*. Cette nouvelle production, déjà recommandée par la réputation de l'auteur, a beaucoup ajouté à ses titres littéraires, et n'a pas eu moins de succès que la traduction de Lucrèce. M. de Pongerville, qui a su réunir à la noble énergie du chantre de la nature la grace touchante du poëte de Sulmone, a vu rechercher ses vers harmonieux par tous les gens de goût restés fidèles à l'école de Despréaux et de Racine, et trois éditions que les *Amours mythologiques* ont obtenues en une seule année, viennent d'attester la puissance que la belle poésie exerce encore sur notre siècle. M. de Pongerville est

Digitized by Google

l'un des collaborateurs de *la Revue encyclopédique*; c'est sous sa direction que se publie aussi la collection des classiques latins, avec une nouvelle traduction française. Plusieurs fois l'académie a voulu rendre un hommage solennel à son talent et le récompenser de ses utiles et agréables travaux; mais à deux reprises différentes, une seule voix a manqué à M. de Pongerville pour obtenir la majorité : tout fait présumer que le premier fauteuil vacant dans notre aréopage littéraire lui est réservé, et que ses anciens rivaux ne voudront pas laisser ajourner encore un acte de justice, qui, s'il se faisait trop attendre, autoriserait l'élégant traducteur d'Ovide et de Lucrèce à penser de l'académie comme quelques-uns des plus célèbres écrivains du dernier siècle. On a de M. de Pongerville: 1° *Lucrèce, de la Nature des choses*, trad. en vers français, texte en regard, précédé d'un discours préliminaire des vies de Lucrèce et d'Epicure, de divers fragments du *Traité de la Nature*, par le philosophe grec, retrouvés à Herculanum, et de quatre planches représentant plusieurs de ces précieux fragments, avec des notes du traducteur et des variantes du texte, Paris, 1823, 2 vol. in 8°; 2° *Amours mythologiques*, traduit des *Metamorphoses d'Ovide*, Paris, 1826, in-18; 2° et 3° édit., 1827, in-18.

PONIATOWSKI (le prince Joseph CIOLEK), ministre de la guerre du grand-duché de Warsovie, généralissime des armées polonaises, maréchal de l'empire français, chevalier des ordres de l'aigle blanc, de la croix militaire de Pologne de la première classe, grand-aigle de la légion d'honneur, etc., naquit à Vienne (Autriche), le 7 mai 1766; il était neveu du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, fils du prince André, feld zeug meister, ou lieutenant-général d'artillerie au service d'Autriche, et de la princesse Kinsky, et petit-fils de Stanislas Poniatowski, célèbre compagnon d'armes de Charles XII, roi de Suède. Après avoir été élevé avec soin sous les yeux du roi de Pologne, son oncle, il entra, à l'âge de seize ans, au service d'Autriche, où son père jouissait de la plus haute considération. Le jeune prince avança rapidement en grades, et se distingua sous le général Laudon, par ses talents et sa valeur, dans la guerre de 1787 entre l'Autriche et la Porte. Il était alors colonel des dragons de l'empereur et aide-camp de Joseph II. A la prise de Sabatsch, il fut dangereusement blessé sous les yeux de ce monarque. Joseph II avait conçu une telle amitié pour lui, qu'il lui laissait la liberté de dire librement son avis sur ses plans. On sait avec quelle opiniâtreté l'empereur tenait aux idées qui s'étaient emparées de son esprit. Il leur donnait le nom de *système*, et avait habitude de répondre aux sages observations qu'on lui adressait : « C'est très bien; je vois, je voudrais suivre » votre avis, mais c'est contraire à mon *système*. » Le prince Poniatowski, las d'entendre l'empereur faire si souvent la même réponse, lui demanda un jour : « Quel » est donc, sire, cet insolent qui s'appelle *système*, » et qui ose vous empêcher de faire ce que vous » voulez? » Malgré les nombreux avantages que lui offrait le service d'Autriche, le jeune prince s'empressa de le quitter dès qu'il crut que sa présence serait utile dans sa patrie. On avait conçu en Pologne l'espoir de se soustraire à l'influence étrangère. La diète constituante de 1788, animée par les vertus civiques de Stanislas-Nalencz Malachowski, de Hugues Kollontay et d'Ignace Potocki (*voyez* ces articles), profitant de l'embarras que la guerre de Turquie suscitait à la Russie, s'occupait à régénérer la Pologne par une sage constitution et venait de décréter une nouvelle organisation de l'armée nationale. Poniatowski vola aussitôt à Warsovie et s'empressa de former et d'instruire les nouveaux corps. La considération qu'il s'acquit dans l'armée, la confiance qu'il sut inspirer au soldat, lui fit confier le commandement en chef. Catherine II ayant dirigé toutes ses forces contre la Pologne, afin d'y étouffer la constitution du 3 mai 1791, Poniatowski fit des prodiges de valeur pour s'opposer à son invasion, malgré l'insuffisance de ses forces. L'immortel Kosciuszko commandait une division sous ses ordres. Plusieurs batailles sanglantes, avec des succès divers, attestèrent leurs exploits. Déjà les combats de Lubar, Polonne, Zielence et Dubienka, avaient couvert de gloire les deux héros, quand une politique pusillanime et honteuse rendit leur valeur inutile. Pour prouver à l'Europe qu'il n'y avait qu'une seule cause en Pologne, les soldats et les citoyens demandaient à grands cris que le roi Stanislas-Auguste vînt se placer au milieu d'eux; on s'attendait que dans un moment où les armes polonaises étaient victorieuses, il céderait à des vœux si pressants, lorsqu'on apprit qu'épouvanté des menaces de Catherine II, et séduit par ses cajoleries, le monarque lâche avait repris son ancien joug, accédé au complot de Targowiça et signé un manifeste rédigé par quelques misérables transfuges dévoués à la Russie. (*Voyez* STANISLAS FÉLIX POTOCKI, BRANECKI, KOSSAKOWSKI, RZEWUSKI.) Un armistice que le roi conclut avec l'ennemi, força bientôt l'armée à l'inaction. Quoique le trône en Pologne fût électif, il était presque toujours déféré aux héritiers du monarque régnant, quand des circonstances extraordinaires n'imposaient pas une élection forcée. C'est ainsi que les Wasa et la famille de Saxe se succédèrent, de père en fils, pendant un siècle et demi. L'attachement que les Polonais avaient pour le prince Poniatowski avait pu lui inspirer l'espoir d'hériter de la couronne de son oncle. Cet espoir venait d'être détruit par la constitution de 1791, qui rendait le trône héréditaire dans la maison de Saxe; et c'est cependant pour appuyer cette même constitution que le prince avait déployé toute sa valeur dans la campagne de 1792. Il sacrifia également la bienveillance du roi son oncle pour rester fidèle aux intérêts de sa patrie. Les liens qui attachaient l'armée à ce prince le rendirent même suspect à la faction qui s'était emparée du roi. A Warsovie, on redoutait son influence; on craignait qu'il n'en profitât pour exaspérer les soldats, et que malgré les ordres qu'il avait reçus, il ne persistât à faire la guerre, qui jusque-là avait été glorieuse pour lui. Les vives instances de son oncle et la crainte d'attirer de plus grands malheurs sur la Pologne, le décidèrent enfin, au grand regret des soldats, à déposer le commandement de l'armée, et même à s'exiler. Au milieu du désespoir général, il adressa à ses compagnons ses derniers adieux : « Je croirais, leur disait-il, manquer » à la reconnaissance et à l'engagement que j'ai contracté envers vous, très chers et braves compagnons, » si je ne vous rendais compte de ma conduite. J'ai » obtenu très gracieusement de sa majesté ma démission; j'ai cessé de servir, mais je ne cesserai jamais » de vous aimer, de vous estimer, et d'apprécier votre » amitié. Nous avons combattu pour la vraie liberté, » pour la gloire de la nation, pour le bonheur de tous » les citoyens. Cette guerre était sainte; car le soldat » ne combattait pas pour l'orgueil de son roi, mais pour » les droits de ses pères, pour l'intégrité, l'indépendance » de son pays natal. Les circonstances ont détruit » nos espérances, la force étrangère, l'arrogance de » quelques citoyens qui ne pèsent le bonheur ou le » malheur public qu'avec le poids de leurs intérêts » particuliers, ont ramené l'ancien désordre des choses. » D'après cela, quoique non rendus, non vaincus, nous » sommes obligés d'errer et de chercher un asile sur une » terre étrangère...... Je déclare hautement, et sans » réserve, mes sentiments; la persécution ne produit » que le mépris, et j'attends d'un œil tranquille cette » vengeance, fondé sur une conviction noble et vertueuse..... » Ses compagnons d'armes firent frapper une médaille à son effigie avec cette inscription : *Miles imperatori*, qu'ils lui offrirent avant son départ. Kosciuszko et tous les principaux officiers, Mokronoski, Zelonczek, Wielhorski, Zabiello, Chomentowski et plusieurs (*voyez* ces articles) suivirent son exemple et quittèrent le service. Poniatowski voulut, avant de partir, laver la honte de sa patrie dans le sang d'un des principaux chefs du complot de Targowiça, et provoqua le misérable Stan. Félix Potocki en duel; mais celui-ci, loin de l'accepter, s'empressa au contraire d'accélérer l'exil du prince. Le second partage de la Pologne fut consommé à cette époque (1793). Le prince Joseph voyageait à l'étranger quand il apprit, en 1794, que les Polonais se levaient en masse contre le joug étranger. Le général Madalinski (*voyez* ce nom) venait d'arborer

l'étendard de l'indépendance à Ostrolenka. Cracovie proclama la constitution du 3 mai, et offrit la dictature au généralissime Kosciuszko. Celui-ci remporte une éclatante victoire sur les Russes à Raclavice (4 avril 1794), et Warsovie, après un terrible combat (17, 18 et 19 avril), secoue la tyrannie du proconsul Igelström. Poniatowski accourt offrir ses services, se présente, le 27 mai 1794, au camp de Kosciuszko, entre dans un corps de volontaires, et n'hésite pas d'obéir aux ordres de son ancien subordonné, quoique le commandement en chef lui appartînt de droit. Le général Stanislas Mokronoski ayant été envoyé en Lithuanie, Poniatowski reçut du dictateur son ami le commandement d'un corps d'armée, et s'illustre bientôt dans la défense de Warsovie, assiégée par les Prussiens, où il commanda l'aile droite à Powonzki, qui fut attaquée avec le plus grand acharnement. Après l'issue désastreuse des derniers efforts des Polonais, le prince Poniatowski s'expatria de nouveau. Il se rendit à Vienne, où, strictement observé, il vécut dans la retraite et rejeta toutes les offres qui lui furent faites d'entrer au service d'une puissance étrangère et ennemie naturelle de la Pologne. Après la mort de Stanislas-Auguste, son oncle (12 février 1798), le nouveau czar, Paul Ier, insiste de nouveau pour qu'il acceptât le grade de lieutenant-général de l'armée russe, et sur le refus du prince ses biens patrimoniaux furent confisqués. Revenu à Warsovie en 1798, le roi Frédéric-Guillaume III lui rendit ceux qui étaient situés dans la partie échue à la Prusse. Il alla vivre à la campagne, et se plaisait à embellir sa terre de Iablonne, sur la rive droite de la Wistule, à deux milles au-dessous de Warsovie, et à s'occuper d'agriculture. Les Français ayant pénétré en Pologne en 1806 et réveillé l'esprit national des Polonais, le roi de Prusse écrivit une lettre autographe au prince, et l'invite, dans les termes les plus honorables, à se charger du gouvernement de la ville de Warsovie, et de veiller, durant la crise, à la sûreté des habitants et de leurs propriétés. Poniatowski, à la tête d'une garde nationale organisée à la hâte, sortit, le 28 novembre 1806, de Warsovie pour recevoir le grand-duc de Berg, Joachim Murat, et l'accompagner à son entrée dans la capitale. Il avait hésité un instant à seconder les armées françaises. « J'appréhende, disait-il aux généraux français, que les » Polonais n'aient un jour à me reprocher d'avoir imprudemment excité leur ardeur, et de les avoir précipités dans de nouvelles calamités. » Mais bientôt Napoléon arrive à Warsovie (19 décembre 1806), et mit fin à toute hésitation, en promettant solennellement à la Pologne son existence politique. Sur les assurances qu'il donna, la levée d'une armée de quarante mille hommes fut décrétée. Dès lors le prince se mit avec enthousiasme à la tête de l'armée polonaise; mais avant d'agir, il se croyait obligé, par les convenances et par la loyauté de son caractère, à écrire au roi de Prusse pour le remercier de la confiance qu'il lui avait témoignée, et le prier de vouloir bien ne point désapprouver que dorénavant il suivît la ligne de conduite qui lui était commandée par les intérêts sacrés de sa patrie. Une commission provisoire de gouvernement polonais ayant été formée à Warsovie (14 décembre 1806), le prince Poniatowski fut nommé directeur de la guerre. Ses soins se dirigèrent vers l'armée, dont l'organisation éprouvait des difficultés presque insurmontables dans une contrée qui se trouvait exposée à toutes les calamités de la guerre. On voulait que l'armée prît la cocarde tricolore, le prince s'y opposa après une lutte vive et longue; il obtint enfin que les Polonais formeraient un corps d'armée particulier qui porterait les couleurs nationales. Bientôt douze régiments d'infanterie, six de cavalerie et un parc convenable d'artillerie furent organisés. Golymin, Graudentz, Mewe, Dantzick, Friedland furent témoins de brillants exploits de la nouvelle armée. Cependant mille dégoûts empoisonnaient les nobles efforts du prince. Le nom de Poniatowski, ce nom malheureux qu'avait porté son lâche oncle, ne cessait point de lui aliéner la confiance de ses concitoyens. L'hiver était pluvieux, les chemins étaient impraticables, les petits chevaux polonais s'enfonçaient dans les boues, les transports n'arrivaient pas; il s'élevait des discussions, des rivalités entre les Français et les Polonais: c'était à ce prince qu'on s'en prenait; il était cause de toutes ces contrariétés. On l'accusait de conserver d'anciennes relations de famille avec les ennemis de sa patrie, et d'amener adroitement des obstacles pour rendre vains les projets des patriotes. Des chagrins innombrables l'accablèrent, mais ne purent ébranler son zèle pour sa patrie. Le traité de Tilsitt (7 juillet 1807), ayant mis le grand-duché de Warsovie sous le gouvernement du roi de Saxe, Poniatowski continue à diriger l'administration de la guerre avec le titre de ministre de la guerre du grand-duché. Afin de couvrir Warsovie contre un coup de main de la part de la Russie, Praga, faubourg de cette capitale, fut fortifié ainsi que Serock et Modlin, petite ville située au confluent de la Wistule et de la Narew. Thorn (voyez l'art. Woyczynski), Lenczyca et Czenstochowa furent renforcés. Mais trois des plus beaux régiments ayant été envoyés en Espagne (voyez les noms Chlapowski, Chlopicki, Drussowski, Dobrzycki, Dziewanowski, Estko, Hevre, Konopka, Sobolewski), plusieurs autres étant en garnison à Dantzick et dans les forteresses prussiennes sur l'Oder, etc., l'armée polonaise se trouvait ainsi disséminée, lorsqu'en 1809 la guerre éclata entre l'Autriche et la France. L'archiduc Ferdinand d'Este, à la tête de quarante mille hommes, après avoir traversé la Gallicie, se disposait à envahir le grand-duché de Warsovie; Poniatowski n'avait que huit mille Polonais à lui opposer. Il ne voulut pas fuir devant l'ennemi et lui abandonner le grand duché. Poniatowski et ses braves résolurent de défendre pied à pied le sol sacré de la patrie. Il prit position avec sa petite armée, en avant de Warsovie, ayant devant lui le village de Raszyn, qu'il a immortalisé par la bataille de ce nom (19 avril 1809). Cette poignée de braves tint pendant dix heures sans lâcher pied: elle repousse toutes les attaques des forces des Autrichiens. La nuit vint enfin séparer les combattants, et les deux chefs eurent une entrevue cette nuit même (voyez les articles Gorenski, Wladislas Potocki, Wladislas Ostrowski). La valeur des Polonais avait fait une telle impression sur leurs ennemis, que l'archiduc offrit au prince Joseph la convention la plus honorable par laquelle il eut la faculté de repasser la Wistule avec son corps d'armée et les archives du gouvernement. Ainsi les Autrichiens entrèrent à Warsovie et y prirent bientôt des mesures pour enlever le faubourg de Praga faiblement fortifié; mais le prince Joseph leur déclara aussitôt que s'ils entreprenaient de l'attaquer du côté de la capitale qui dominait ce faubourg, il n'hésiterait pas à se porter aux dernières extrémités, et à mettre lui-même le feu à Warsovie, en commençant par le palais (dit Blache), sa propre résidence, qu'il tenait de son oncle. Cette menace eut un plein effet. Les Autrichiens se déterminèrent à passer la Vistule, afin d'entourer le prince et de lui faire mettre bas les armes; mais les victoires de Grochow et de Gora (voyez Sokolnicki) déjouèrent leurs projets. Rassuré de ce côté, le prince, en suivant les conseils de Dombrowski, résolut de tourner le dos aux Autrichiens, de se jeter sur la Gallicie, d'appeler ses habitants aux armes, et de couper les communications de l'ennemi avec les états héréditaires. Sur ces entrefaites, le général Dombrowski quitte le quartier-général, et partit pour Posen où il seconda le mouvement en armant les habitants de la Grande Pologne. Le succès couronne également les deux entreprises, toutes hardies qu'elles étaient. Les habitants de la Gallicie accouraient en foule au-devant du prince. Bientôt Sandomir et Zamosc furent pris d'assaut; ils poussèrent leur marche victorieuse à Léopol, jusqu'aux pieds des Karpathes, et s'approchèrent de Cracovie en même temps que la grande armée française triomphait à Vienne. L'archiduc Ferdinand se hâte de quitter Warsovie (30 mai) pour regagner la Hongrie. L'armée autrichienne en fit autant (2 juin). Les généraux Dombrowski et Zajonczek qui le suivirent pas à pas avec leurs nouvelles levées (voyez Biernacki, Kosinski), opérèrent leur jonction avec le prince Joseph à Radom. De là ils marchèrent tous sur Cracovie, où ils entrèrent le 15 juillet. Poniatowski, après s'être heureusement débarrassé des Autrichiens,

eut encore de violents démêlés avec les Russes, à qui Napoléon venait de céder une partie de la Gallicie enlevée à l'Autriche; l'inébranlable fermeté qu'il sut opposer à toutes les prétentions injustes des nouveaux envahisseurs eut tout le succès qu'il avait le droit d'attendre, et ajouta à sa gloire. A Vienne, où était le quartier général de l'armée française, on ignorait ce qui se passait en Pologne, et quand un courrier du prince arriva dans cette capitale pour annoncer à l'empereur Napoléon la prise de Cracovie, celui-ci avoue qu'il s'attendait à recevoir la nouvelle des désastres éprouvés par l'armée polonaise et une demande de secours. De son côté, Poniatowski ne savait ce qu'avait fait l'armée française, lorsqu'un courrier vint lui apporter la nouvelle de l'armistice conclu après la bataille de Wagram, gagnée par Napoléon (6 juillet 1809). Aux termes de cette convention, les deux armées devaient reprendre les positions qu'elles avaient occupées le 12 juillet, jour où elle avait été signée. La reddition de Cracovie ayant eu lieu quelques jours après cette époque (15 juillet), les Autrichiens sommèrent le prince d'évacuer la ville. Il répondit qu'ils étaient liés envers lui par une convention particulière, et que les lances des Polonais sauraient la faire respecter. Cette fermeté leur imposa de nouveau. Napoléon honora le prince d'une lettre autographe très flatteuse, du grand-cordon de la légion d'honneur, d'un magnifique sabre d'honneur, et d'un schakos d'houlan brodé des mains de la reine de Naples Caroline; et plus tard, le roi de Saxe, comme grand-duc de Warsovie, lui donna une terre de la valeur de quinze cent mille florins. Poniatowski profita du repos pour donner à la Gallicie un gouvernement provisoire, et pour organiser son armée. Le 21 octobre, il reçut copie du traité de paix de Vienne, qui le désespéra ainsi que ses braves, lorsqu'ils apprirent qu'ils devaient abandonner leurs propres conquêtes, Léopol ainsi que la Vieille-Gallicie, et qu'en outre une portion, formant l'arrondissement de Tarnopol, en avait été cédée aux Russes. Cependant le duché de Warsovie, augmenté de quatre nouveaux départements, devenait une puissance respectable: dix-sept régiments d'infanterie, seize de cavalerie, et une artillerie convenable, formaient sa force armée. Avant de quitter Cracovie, Poniatowski reçut l'ordre du quartier-général impérial de prendre une attitude imposante envers la Russie, et de placer sa cavalerie le long de ses frontières, et l'infanterie en seconde ligne. De retour à Warsovie (1er janvier 1810), il donna tous ses soins à fonder des établissements militaires qui manquaient encore à l'armée polonaise, tels qu'une maison d'invalides, un hôpital militaire, des écoles de génie et d'artillerie. Les places importantes furent aussi pourvues des objets nécessaires, et leurs fortifications furent considérablement augmentées. En 1811, le roi de Saxe nomma Poniatowski son ambassadeur extraordinaire à Paris pour y assister à la cérémonie du baptême du roi de Rome. Son port noble et majestueux, ses grâces et sa munificence lui attirèrent l'affection de tous les Parisiens. Ce séjour dans la capitale du monde à cette époque lui fit prévoir qu'une rupture avec la Russie était prochaine. Sa joie et ses espérances étaient au comble; il s'empressa de revenir à Warsovie pour s'occuper, avec tout le zèle dont il fut capable, de l'armée polonaise, qui, à l'ouverture de la campagne de 1812, avait quatre-vingt mille hommes sous les armes sans compter la légion de la Vistule, employée en Espagne. Au grand regret de Poniatowski, la moitié lui fut enlevée pour être jetée dans les cadres de l'armée française; l'autre moitié, appelée le 5e corps de la grande armée, fut mise sous les ordres du roi de Westphalie, Jérôme Napoléon, qui commandait l'aile droite de la grande armée. Ce roi ayant été obligé de quitter l'armée, Poniatowski reprit bientôt seul le commandement du 5e corps, et forma constamment l'aile droite de la grande armée. Poniatowski se couvrit de gloire dans les affaires où il prit part, particulièrement à l'assaut de Smolensk (18 août 1812). A la bataille de la Moskowa ou Borodino (7 septembre 1812), il fut chargé d'enlever un bois fortifié et occupé par des forces supérieures. Le prince eut une part glorieuse aux avantages que l'on remporta près de Tschéricove. Près de Woronovo, il eut le malheur de perdre le général Fiszer (voyez ce nom). Dans cette campagne si pénible, il se fit un devoir particulier de surveiller ses soldats et d'arrêter les excès qui, dans d'autres corps de l'armée, rompaient souvent tous les liens de la discipline. Le 5e corps avait acquis une réputation si honorable, que les habitants des contrées situées sur sa marche ne quittaient point leurs demeures. Une chute de cheval força le prince d'abandonner pour un instant le commandement, pendant la malheureuse retraite; cependant, tandis que d'autres corps revenaient sans armes, sans artillerie, les Polonais ramenèrent avec eux toutes leurs bouches à feu. Dans l'espace de trois semaines, il réussit à ramener sous ses drapeaux six mille de ces malheureux, dont le nombre fut bientôt doublé. Il quitta, à leur tête, Warsovie, le 7 février 1813, et poursuivit sa marche vers Cracovie. Le reste de l'armée polonaise, que les convalescents augmentaient d'un jour à l'autre, fut disséminée le long de la Vistule, dans les forteresses de Dantzick, Thorn, Modlin et Zamosc. La dernière, où il n'y eut que des troupes polonaises, malgré la faiblesse de ses fortifications, résista, sous les ordres du général Hauke, à un siége qui dura jusqu'à la fin de la campagne. Le séjour de l'armée polonaise à Cracovie ne dura pas moins de quatre mois: sa position était critique. D'un côté, elle était entourée des troupes russes très supérieures en nombre; de l'autre, elle avait à franchir les frontières d'Autriche, qui préparait déjà la trahison dont le congrès de Prague fut le résultat. Peut-être aurait-il été à désirer que les Russes, par une attaque vigoureuse, eussent forcé le prince et ses braves au désespoir. Alors les Polonais, n'ayant d'autre ressource que de combattre, réduits à des mesures extrêmes, auraient sans doute cherché à soulever leurs concitoyens, à rejoindre les forteresses de la Vistule, et, organisant une insurrection sur les derrières des armées alliées, ils auraient peut-être arrêté la défection de l'Autriche et rendu la Prusse même circonspecte. Aussi les Russes préférèrent-ils permettre à Poniatowski d'organiser paisiblement sa petite armée à Cracovie; l'Autriche ne manqua pas d'accéder à la convention qui ouvrit les frontières de l'Autriche au passage des troupes polonaises en Saxe. Ce qui pressait surtout le prince Joseph à signer cette convention, c'était l'espoir de renforcer la grande armée par sa cavalerie, dont il savait qu'elle était totalement dépourvue. Les alliés envoyèrent auprès de Poniatowski un de ses compatriotes, indigne du nom polonais, pour lui proposer d'abandonner la France et de remettre les espérances de sa patrie aux mains de ses anciens oppresseurs. Malgré son indignation pour des offres aussi injurieuses, il eut la grandeur d'âme de laisser partir librement celui qui avait eu l'audace de les lui faire. A l'ouverture de la campagne de 1813, Napoléon lui confia le commandement d'un corps d'armée composé de troupes françaises et polonaises. Sans avoir le titre de maréchal de France, l'empereur avait ordonné qu'il en eût les insignes, le rang et les honneurs. Poniatowski avait déclaré hautement: « Qu'il » était fier de se trouver le chef des Polonais, et que » toute autre distinction ne lui convenait pas. » Pendant cette dernière campagne, il était constamment en première ligne; il eut une part glorieuse à la prise de Gabel, Friedland et Richeberg. Chaque jour il voyait diminuer le nombre de ses Polonais. A la journée du 16 octobre, il fit, devant Leipsick, des efforts qui paraissaient être au-dessus de ses forces. Le soir, Napoléon fit annoncer dans tous les rangs: « Que voulant » donner au prince Poniatowski une dernière marque » de sa haute estime, et en même temps l'attacher plus » étroitement aux destinées de la France, il lui con» cédait la dignité de maréchal de l'empire. » Le général Flahault fut porteur de cette nouvelle auprès du prince Joseph. Le 18 octobre, il se battit encore toute la journée. Chargé de protéger la retraite de l'armée française, et n'ayant avec lui que sept cents hommes à pied et soixante lanciers, il contint les colonnes ennemies qui s'avançaient en force. Par une méprise funeste, tous les ponts avaient été coupés par les Fran-

çais eux-mêmes. Alors ne voyant plus de salut, il s'écria en agitant le sabre : « Compagnons, mourons » comme il convient aux soldats de la patrie; mais » vendons chèrement notre vie. » Se jetant alors sur une colonne prussienne qui le pressait, il en repoussa le premier rang. Déjà blessé pendant la journée, il reçut, à cette dernière charge, un coup de feu à l'épaule gauche. Ses soldats l'entourent, et le conjurent de se conserver à la Pologne pour des jours plus heureux. « Non, dit-il, Dieu m'a confié l'honneur des » Polonais, c'est à lui seul que je veux le remettre. » Il reçut encore une blessure, et parvint cependant à passer la Pleisse à la nage pour protéger la retraite de ses troupes légères. Arrivé avec une suite peu nombreuse sur les bords de l'Elster, dont les flots rapides emportaient avec eux les débris de la journée, l'ennemi lui criait encore de se rendre, mais en vain : se trouvant trop faible pour pouvoir se battre, il se jeta dans le fleuve, et disparut le 19 octobre 1813 ! A ses côtés mourut son intrépide aide-de-camp Blèchamp, que l'on a vu au milieu des flots supporter son héroïque généralissime, et disparaître avec lui. Le corps du prince, retrouvé seulement le 24 octobre, fut embaumé et porté à Varsovie par ses compagnons d'armes, où tous les honneurs dus à son rang lui furent rendus par ordre même de l'empereur Alexandre. Le lieu de sa mort à Leipsick est consacré par un modeste monument que l'armée polonaise lui éleva à son retour de cette désastreuse campagne. La consternation générale que la nouvelle de sa mort répandit en Pologne serait difficile à dépeindre : le deuil fut universel. Depuis les frontières de la Pologne jusqu'à sa capitale, les populations entières accompagnèrent son convoi en versant des larmes. On a déposé plus tard ses dépouilles mortelles dans les tombeaux des rois à Cracovie, sur la terre du berceau de la liberté polonaise. Il y repose à côté de Sobieski et de Kosciuszko. Le nom de ce guerrier illustre n'est pas moins populaire en France qu'en Pologne, et sa mémoire sera vénérée tant qu'il y aura des hommes dignes d'apprécier le courage et le patriotisme. Une souscription, ouverte en ce moment par ses concitoyens, est destinée à lui élever à Varsovie un superbe monument confié au ciseau du célèbre Thorwaldsen. On a retrouvé, dans son testament, toute la bonté de son cœur, toute la noblesse de ses sentimens; il l'avait fait avant de partir pour la guerre contre la Russie. Ses principales dispositions étaient en faveur de ses compagnons d'armes; le reste fut légué à sa sœur, la comtesse Thérèse Tyszkiewicz.

PONS DE L'HERAULT (André), ancien officier de marine, administrateur des mines, préfet du Rhône pendant les *cent jours*, membre de la légion d'honneur, est né à Cette, en 1773, de parents honnêtes mais peu fortunés. Pressé d'embrasser l'état ecclésiastique, il quitta fort jeune encore la maison de son père, pour se soustraire aux sollicitations journalières dont on le poursuivait, et prit du service dans la marine. Il y fit lui-même son éducation technique, et soutint avec succès, devant l'inspecteur Monge, tous les examens nécessaires pour se faire déclarer apte au grade d'officier. A peine âgé de dix-sept ans, lorsque les premiers cris de liberté se firent entendre en France, il accueillit avec transport cette heureuse révolution, et compta dès lors parmi les plus ardents patriotes. Au siége de Toulon, il fut chargé du commandement des batteries de Bandol, et la manière honorable dont il le remplit lui valut un précieux témoignage d'estime, de la part du général d'artillerie *Bonaparte*, qui s'empressa d'attester *que le citoyen Pons s'était comporté avec zèle et activité*. Au reste, il ne se distingua pas seulement à cette époque par ses talents et son civisme, il fit aussi preuve de modération et d'humanité, dans un temps où ces deux vertus étaient devenues suspectes aux hommes dont il partageait d'ailleurs l'exaltation républicaine, et sauva de l'échafaud, par une généreuse désobéissance qui l'exposait lui-même à la mort, trente-deux habitants de Bandol accusés de *fédéralisme*. Cette noble conduite, que Robespierre jeune approuva, fit décerner à M. Pons une couronne civique par la population reconnaissante qu'il avait préservée d'une imminente décimation. Il eut aussi le bonheur de favoriser l'évasion d'un officier, M. Arnaud, son ancien compagnon d'armes, condamné comme émigré au dernier supplice : et cette fois encore il reçut les félicitations secrètes du représentant du peuple dont le nom suffisait seul alors pour inspirer la terreur et l'effroi. Malgré ces actes de générosité, M. Pons fut atteint par la réaction thermidorienne et jeté dans les prisons de Montpellier. La sollicitude de ses compatriotes l'y accompagna : ils adressèrent les plus vives réclamations aux autorités supérieures pour obtenir son élargissement. Cependant, ce ne fut qu'après la journée du 13 vendémiaire qu'il recouvra la liberté. Il voulut alors rester éloigné de la carrière orageuse des fonctions publiques, et se livrer au commerce. On lui offrit le commandement d'un navire marchand, et il accepta. Mais de nouveaux malheurs se préparaient pour lui : il tomba bientôt entre les mains des Anglais. Pour le consoler de sa double captivité, ses concitoyens résolurent, à son retour en France, de lui donner un témoignage solennel de confiance et d'estime, et de le porter au conseil des cinq-cents. Mais le directoire, qui ne l'avait pas compris au nombre de ses candidats, fit prévaloir les élections illégales des scissionnaires, et M. Pons, que ses compatriotes avaient envoyé à Paris pour réclamer contre les manœuvres et les prétentions du gouvernement, fut réduit à plaider sa cause devant le tribunal de l'opinion, et à publier sa lettre intitulée : *Pons à Barras*. Cet écrit plein d'indignation, d'amertume, était destiné à flétrir la politique machiavélique des Pentarques du Luxembourg, et il ne contribua pas peu à dévoiler leurs turpitudes et à ruiner leur popularité. Mais ils étaient dépositaires du suprême pouvoir et toujours prompts à l'arbitraire et aux vengeances : l'auteur dut songer à quitter Paris. Peu de temps après, M. Pons, favorisé par quelque révolution intérieure dans le sein du directoire, fut envoyé à Toulon pour y prendre le commandement d'un vaisseau de l'état, et devint ensuite chef d'état-major de la division navale attachée à l'armée d'Italie. C'est là qu'il rendit les plus grands services à la république, et qu'il mérita les éloges et l'affection de nos plus grands capitaines, tels que Championnet, Masséna, Moreau, Brune, Suchet, etc. Schérer lui-même, à qui M. Pons faisait souvent des observations peu flatteuses, ne put s'empêcher de le traiter avec distinction et de payer un juste tribut de louanges à sa conduite. Ces généraux employaient souvent sa plume : plusieurs discours qu'il publia à l'armée portent l'empreinte du patriotisme et du talent : l'ennemi fit traduire et mettre à l'ordre son éloge funèbre du général Guilhemme, le doyen des généraux de l'armée d'Italie. Lorsque l'incapacité de Schérer eut changé nos succès en désastres, et que nos phalanges durent abandonner le théâtre de leur gloire au-delà des Alpes, M. Pons, qui commandait alors sur le lac de Guarda, fut obligé de se jeter dans Peschiera, et prit une part active à la défense de cette place. Rentré en France, il fut chargé d'un commandement maritime, d'abord à Nice, ensuite à Gênes. Dans ces deux ports, il rendit également son nom redoutable aux Anglais, et cher aux Liguriens, dont il protégea le commerce contre la piraterie qu'il parvint à détruire. Le général en chef Championnet, digne appréciateur de son mérite, se chargea de l'en récompenser, et lui adressa en ces termes, du quartier général de Coni, le 1 brumaire an VIII, sa promotion au grade de lieutenant de vaisseau : « Les services que » vous avez rendus à l'armée, citoyen, et les rapports » avantageux qui me sont parvenus de votre bonne » conduite et de votre républicanisme, m'ont déterminé » à vous conférer le grade de lieutenant de vaisseau. » J'adresse au directoire exécutif et au ministère de la » marine, une expédition de mon arrêté pour en ob» tenir la confirmation. » Deux mois ne s'étaient pas écoulés, que M. Pons mérita par de nouveaux services d'être élevé au rang de capitaine de frégate. Sur ces entrefaites, la révolution du 18 brumaire ayant suspendu la marche des affaires administratives, le général Suchet s'empressa d'écrire au ministre de la marine et des colonies pour lui demander l'expédition d'un arrêté du premier consul, qui ratifiât celui du général Championnet, qui conférât définitivement à M. Pons le grade de capitaine de frégate. Les généraux Oudinot

et Dejean, et le commissaire général des relations commerciales en Ligurie, Bodrus, joignirent leurs instances à celles du lieutenant général en chef. Cependant le gouvernement, sourd à toutes les recommandations honorables dont M. Pons était l'objet, le priva de son commandement, sous prétexte qu'il était auteur d'un écrit satirique qui venait de paraître contre le premier consul. Cette imputation était calomnieuse : M. Pons connaissait seulement la personne qui avait composé le libelle, auquel il avait fait même quelques corrections; mais il ne voulut jamais la nommer, et après une altercation violente avec le ministre, qui osa lui demander cette honteuse révélation, il se prépara sans regrets à subir une éclatante disgrace. Il revint alors aux spéculations commerciales, qui ne lui réussirent pas; ce qui dut l'engager à accepter de l'amitié de M. Lacépède un emploi important à la grande chancellerie de la légion d'honneur, qu'il échangea bientôt contre la place d'administrateur général des mines de l'île d'Elbe. Ces nouvelles fonctions lui firent écrire plus tard par ce savant illustre, une lettre où l'on remarquait le passage suivant : « Je saisirai toujours avec empressement l'oc» casion de remplir un devoir cher à mon cœur, en ren» dant justice à votre habileté dans l'administration, à » votre intégrité et aux grands services que vous avez » rendus à la légion-d'honneur, etc., etc. » M. Pons était encore dans cette île lorsque l'empereur Napoléon fut exilé : en 1815, il voulut s'associer à la destinée de ce grand homme, et il le suivit sur le continent. A Digne, il reçut la mission d'aller explorer les départements méridionaux, en qualité de commissaire extraordinaire, et il prit aussitôt la route de Marseille. Cette ville était alors dans la plus grande agitation; le débarquement de l'empereur y avait soulevé toutes les passions, exalté toutes les têtes. M. Pons, reconnu et arrêté, courut risque d'être assassiné par la populace, lorsque le maréchal Masséna le sauva en le faisant conduire au château d'If comme prisonnier d'état. Rendu à la liberté par l'arrivée du général Grouchy, M. Pons s'achemine vers la capitale. Il s'y préparait à suivre Napoléon à l'armée, lorsque le prince le fit appeler, et lui dit : « *Pons, j'ai besoin de vous à Lyon.* » Il venait en effet de le nommer à la préfecture du département du Rhône. Le même jour, l'empereur recevant une députation lyonnaise, à la tête de laquelle se trouvait le baron Vouty-Latour, premier président de la cour impériale, répondit entre autres choses à ses félicitations : « Je » vous ai donné un de mes amis, vous en serez content. » Napoléon ne se trompait point; jamais magistrat ne fut entouré de plus de considération, d'estime et d'affection. Tant qu'il fallut stimuler le patriotisme des citoyens pour conjurer la nouvelle invasion qui menaçait la France, le nouveau préfet du Rhône sut remplir cette tâche par d'énergiques proclamations, dans lesquelles il ne cessait de prêcher la concorde et l'union parmi les enfants d'une même famille, et s'efforçait de communiquer un généreux élan à l'esprit public contre l'étranger, sans se rendre tracassier et persécuteur à l'égard des dissidents. Lorsque tout espoir d'échapper à une nouvelle occupation de notre territoire par les armées coalisées eut disparu, M. Pons ne songea plus qu'à atténuer les malheurs du pays placé sous son autorité, et à le préserver des horreurs du pillage et de l'anarchie. Au milieu des événements de juillet 1815, la nécessité de sa présence dans Lyon fut tellement sentie par les honnêtes gens de tous les partis, qu'ils le supplièrent de ne pas les abandonner avant l'installation de son successeur, et l'exécution de la capitulation honorable qu'il avait obtenue pour cette grande cité. Le maréchal Suchet lui adressa le même vœu, et il se fit un devoir de le remplir. Enfin il dut céder à la force des circonstances, et remettre ses pouvoirs au préfet envoyé par le gouvernement royal. C'est alors qu'il publia sa proclamation d'adieu, dont les Lyonnais ont gardé la mémoire. Le conseil municipal lui adressa aussi des remerciements qui lui furent transmis par M. Jard, maire de la ville, et aujourd'hui membre de la chambre des députés; et M. de Chabrol lui-même, entraîné par la puissance de l'opinion publique, s'empressa de lui écrire en ces termes : « En reprenant les rê» nes de l'administration de ce département, je regarde » comme un de mes premiers devoirs celui de vous té» moigner, au nom des habitants, la reconnaissance » qu'ils conserveront toujours du bien que vous leur » avez fait, des maux que vous leur avez épargnés. Votre » conduite franche et loyale, sage et mesurée dans des » circonstances aussi graves, vous a donné des droits » assurés à l'affection de tous. Leurs vœux et leurs regrets » vous accompagnent et se joindront toujours au souve» nir de votre administration juste et paternelle. » Malgré cette attestation d'un agent du gouvernement royal, des poursuites judiciaires allaient être entamées contre M. Pons, lorsqu'il retourna à l'île d'Elbe où l'attendaient sa femme et ses enfants. Il y fut arrêté par les sbires de la sainte-alliance, et transporté dans les états autrichiens où il passa six années dans l'exil, bien qu'il pût se prévaloir du témoignage des ennemis mêmes de la France, de celui du colonel de la brigade d'Alexandrie, M. de Maistre, entre autres, pour attester qu'il exposa sa propre vie pour sauver celle de quelques prisonniers piémontais, et pour faire respecter le droit des gens si indignement méconnu à son égard. Depuis sa rentrée en France, il a été appelé à diriger une grande entreprise industrielle. M. Pons a publié : 1° *Le congrès de Châtillon*; 2° *Histoire de la bataille et de la capitulation de Paris, en mars 1814*, Paris, 1828, in-8°.

PONS DE VERDUN (Robert), né à Verdun, d'où il a tiré son nom, était avocat avant la révolution, et connu par des poésies légères : il s'était surtout distingué dans le genre du conte et de l'épigramme. Il avait à Paris la réputation d'un homme d'esprit et d'un poète aimable, lorsque la révolution, qu'il embrassa avec chaleur, vint le jeter dans une carrière où il fut obligé de dévier malgré lui des principes qu'il avait professés jusque-là, sans néanmoins prendre part aux horreurs qui souillèrent cette époque. Par suite de son attachement à la révolution, il fut, en 1792, nommé accusateur public à Paris, et la même année envoyé à la convention nationale par le département de la Meuse. Dans le procès du roi, il vota avec la majorité sans appel et sans sursis, et le 19 septembre il fut élu secrétaire de la convention. Au mois d'octobre suivant, il fut accusé par Saint-Just d'avoir demandé le rapport de la loi contre les Anglais et les étrangers. L'importance qu'il attachait à n'avoir pas pour ennemis les hommes puissants du jour, le détermina à avoir une explication avec Robespierre et Saint-Just, et il parvint à se justifier. Le 10 août 1794, il fit rendre un décret en faveur des roturiers en divorce avec les nobles; le 17 septembre, il fit décréter, en principe, qu'aucune femme prévenue de crimes capitaux ne pourrait être mise en jugement si elle était reconnue enceinte. Son humanité ne se borna pas à cet acte de justice; il courut sur-le-champ à la Conciergerie, et eut le bonheur d'arracher à la mort plusieurs femmes déjà condamnées ou sur le point de l'être, en leur conseillant de se déclarer enceintes. Le 10 novembre, il défendit les jacobins, accusés par Rewbell des malheurs de la France, et fit annuler, le 18 janvier 1795, un jugement de la commission militaire de Nantes, qui condamnait à la peine de mort madame de Bonchamp, veuve du général vendéen de ce nom. Il fit valoir en sa faveur la générosité avec laquelle son mari mourant avait sauvé la vie à plusieurs centaines de prisonniers républicains. Après les événements de vendémiaire an III (octobre 1795), il fut élu secrétaire, puis membre de la commission des cinq : chargé de présenter des mesures de salut public, il parut peu dans les discussions de la tribune, mais travailla beaucoup dans le comité de législation, auquel il fut constamment attaché, et au nom duquel il fit une foule de rapports tant à la convention qu'au conseil des cinq cents, où il passa après la réélection des deux tiers. Le 8 décembre 1797, il y prononça un discours sur les enfants mineurs des émigrés, et présenta la nécessité de les soustraire à l'empire de leurs parents, pour les élever dans des principes conformes au nouvel ordre de choses. Il fut, avec Chazal et P. J. Audoin, l'un des rapporteurs de la loi dite de floréal, tendant à exiger des ascendants d'émigrés le partage de leurs biens avec la nation, et eut à ce sujet une discussion vive à soutenir contre les membres assez

nombreux qui s'opposaient à ce système d'oppression et d'injustice. Le 22 mars 1799, il fut porté à la présidence, se montra favorable à la révolution du 18 brumaire, et échangea, en 1800, les fonctions de législateur contre celles de commissaire près le tribunal d'appel du département de la Seine; il fut ensuite nommé substitut du procureur-général près la cour de cassation, et enfin avocat-général près la même cour, avec le titre de chevalier de la légion d'honneur. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1814, donna à cette époque son adhésion à la déchéance de l'empereur, et fut réintégré après le 20 mars 1815. La seconde rentrée du roi le rendit à la vie privée. Il a été banni comme votant, par suite de la loi du 12 janvier 1816. On l'a souvent accusé, ce qui paraît étonnant d'après les principes d'humanité qui l'ont souvent dirigé, d'avoir dénoncé au tribunal révolutionnaire, et d'avoir poursuivi avec un acharnement scandaleux la condamnation des dix-huit jeunes filles de Verdun qui avaient offert des fleurs au roi de Prusse lors de son entrée dans cette ville. M. Pons de Verdun s'était retiré en Belgique, mais il fut autorisé, en 1819, de rentrer dans sa patrie. Il a publié: 1° *Mes loisirs, ou Poésies diverses*, 1780, in-12; 2e édit., 1807, in-8°; 2° *Opinion dans le procès du roi*, 1792, in-8°; 3° *Portrait du général Souwarow*, 1796, in-8°. Il avait inséré dans l'*Almanach des Muses* plusieurs pièces de poésie avant la révolution; depuis étant membre de la société littéraire dite le Portique républicain, il y a lu des fragments d'un poëme intitulé *Vulcain*, qui promettaient un ouvrage d'une piquante originalité. Il a aussi fourni pendant son exil plusieurs contes en vers aux journaux qui s'imprimaient à Bruxelles. Depuis plus de dix ans on annonce une édition complète de ses œuvres diverses, qui n'a point encore paru.

PONSLUDON (Joseph-Antoine HEDOUIN de), né à Reims, le 5 février 1739, d'une famille ancienne alliée aux Colbert dans le 17e siècle, fit ses études à l'université de sa ville natale, et embrassa le parti des armes. Il servit sur mer comme volontaire, en 1757, sous le capitaine Thurot, se trouva à la bataille de Crévelt, en 1758, comme officier dans le régiment d'Eu, devint aide-major, en 1764, dans le régiment de Bourges, demeura trois ans dans la capitale du Berri, fut nommé lieutenant, en 1771, dans le régiment provincial de Champagne, et après seize ans de services, fut enfermé au château de Ham par une lettre de cachet. Ce brave militaire, détenu dans un château-fort pour des causes qu'on a toujours ignorées, se déclara généreusement l'auteur d'un livre proscrit, qu'avait composé J.-B. Hédouin, son parent, religieux prémontré, estimé dans son ordre. Celui-ci, entraîné par la lecture de l'*Histoire philosophique* de Raynal, en fit de nombreux extraits qu'il publia sous ce titre: *Esprit et génie de Raynal*. Ce livre fut supprimé aussitôt qu'il parut, et le libraire menacé de la Bastille s'il ne nommait pas l'auteur. Ponsludon, pour arracher son parent au danger qui le menaçait comme prêtre, n'hésita pas à s'en déclarer l'auteur, et envoya même au censeur de la police, Pidansat de Mairobert, une déclaration qui est mentionnée dans les Mémoires secrets, sous la date du 16 juin 1777. En 1778, Ponsludon acheta la charge de conseiller-rapporteur du point d'honneur au tribunal des maréchaux de France. En 1792, il fut assez heureux pour sauver du massacre, au péril de ses jours, une mère de famille nommée Gonal, que les septembriseurs voulaient immoler. Incarcéré lui-même en 1794, il ne dut la vie et la liberté qu'au 9 thermidor, et depuis cette époque il fut emprisonné plusieurs fois sous le gouvernement impérial. Il a publié: 1° *Essai sur les grands hommes d'une partie de la Champagne*, par un homme du pays, 1768, in-8°; 2° *Lettre d'un Rémois à un Parisien sur ce qui doit payer les corvées en France*, 1776, in-8°; 3° *Mémoire d'un militaire au roi sur ce qu'il a éprouvé de contradictions en son état*, 1776; 4° une foule de mémoires, de pétitions et de poésies diverses, tels que madrigaux, épigrammes, épitaphes, épithalames, satires et chansons. Il mourut à Reims, le 27 octobre 1817. — PONSLUDON (Aubin-Louis HEDOUIN de), fils du précédent, né en 1783, fut élève de l'école militaire de Brienne. Il paraît s'être exclusivement occupé de géographie, comme on peut s'en convaincre par les numéros 59 et 44 des *Annales des voyages*, rédigées par Malte-Brun. Il a été une des victimes de la réaction de 1815. Jeté en prison à cette époque, il ne recouvra la liberté qu'après cent trente-deux jours de détention.

PONSONBY (George), membre du parlement d'Angleterre et l'un des chefs de l'opposition libérale, naquit en Irlande, le 5 mars 1755. Son père, qui avait joui d'une grande considération politique comme orateur de la chambre des communes du parlement irlandais avant sa fusion avec celui de la Grande-Bretagne, l'envoya étudier à l'université de Cambridge, et lui ouvrit ensuite la carrière du barreau, dans laquelle le jeune Ponsonby ne tarda pas de se faire une brillante renommée. Éveillé par le bruit de ses succès, le lord lieutenant d'Irlande (le duc de Portland, alors placé au timon des affaires) le nomma, en 1782, premier avocat au conseil du revenu, au moment où ses compatriotes lui donnaient un autre témoignage de confiance et d'estime en l'appelant à siéger au parlement de cette île. Un an après, la démission de son protecteur, et l'avénement du marquis de Buckingham, lui firent perdre sa place. M. Ponsonby retourna alors à sa clientelle, qui devint de plus en plus nombreuse, et partagea son temps entre la jurisprudence et les fonctions de député. La manière honorable dont il remplit ces dernières fixa bientôt sur lui l'attention du gouvernement et du peuple, qui s'accordèrent pour lui décerner le titre de premier orateur de l'opposition. Ce fut sur sa proposition que le parlement d'Irlande résolut, malgré le ministère et le vice-roi, d'inviter le prince de Galles à s'emparer de la régence pendant la démence de son père, Georges III. En 1798, les vices de l'administration et l'accroissement rapide des maux qui écrasaient la population irlandaise, ayant réduit ses concitoyens à s'insurger, M. Ponsonby ne craignit pas de faire peser la responsabilité des funestes événements dont cette révolte fut accompagnée sur le ministère, qui l'avait provoquée par le système de violence et d'iniquité qu'il avait adopté envers cette malheureuse contrée. Il s'opposa ensuite à la réunion des deux parlements, et quand cette mesure eut reçu la sanction légale en dépit de ses efforts, il fut élu membre de la chambre des communes dans le parlement britannique, par le comté de Wicklow. Ainsi porté sur un plus vaste théâtre que celui où son talent s'était jusque-là déployé, il ne perdit rien de ses premiers avantages, et resta digne de sa réputation. Comme à Dublin, il dirigea encore la lutte des amis de la liberté contre les entreprises du torysme, et se fit surtout remarquer par sa persévérance philanthropique à demander l'abolition de la traite des noirs, et l'amélioration du joug des esclaves dans les colonies. Dans la question de la suppression de l'impôt sur les revenus, son opposition prit un caractère plus véhément que de coutume, et il interpella vivement lord Castlereagh pour lui demander si la pétition de vingt-deux mille citoyens, qui réclamaient contre cet impôt, était encore, selon l'expression qu'avait employée ce ministre dans une occasion semblable, l'*œuvre d'une ignorante impatience*. M. Ponsonby a terminé sa brillante et honorable carrière, en 1819, laissant après lui un nom justement vénéré de tous ceux qui savent rendre justice à l'élévation de l'esprit, à la noblesse du caractère et à la pratique des vertus publiques et privées.

PONTAUBEVOYE (Louis-François-Bertrand LAUBERDIERE, comte de), lieutenant-général, d'une famille noble très ancienne, né le 28 octobre 1759, à Boré, près Baugé (Maine-et-Loire), entra, en 1773, à l'école militaire de Paris. Il fut nommé, en 1780, aide-de-camp du général, depuis maréchal de Rochambeau, sous lequel il fit les campagnes d'Amérique. Après la paix, il fut placé dans l'état-major-général de l'armée, et obtint la décoration de l'ordre de Cincinnatus. Il avait été nommé, en 1786, aide-major-général des logis des armées, titre changé depuis en celui d'adjudant-général, lorsqu'il fut employé à l'armée du Nord, et reçut du ministre de la guerre Duportail une mission pour l'Irlande. Il fut détenu comme prisonnier de guerre, depuis le mois de mai 1793 jusqu'en juin 1800. Il ne fut

employé qu'en l'an 8, à l'état-major de l'armée d'Italie, et passa l'année suivante à celui de l'armée d'Allemagne. Il assista au passage du Danube, à l'affaire d'Elchingen, à la prise d'Ulm et à celle de Vienne, fit ensuite la campagne de Moravie et d'Austerlitz, combattit à Iéna et devant Halle, et était chef de l'état-major, à Berlin, lors de l'entrée des Français dans cette ville. Il fut, la même année (1806), nommé chevalier de l'ordre militaire de Bavière. Appelé à la grande-armée en Pologne, il prit part aux combats de Golymin et de Pultusk. Sa conduite à Deppen, où, chef d'état-major de la cavalerie légère d'avant-garde, il fut grièvement blessé par un boulet, en chargeant une pièce d'artillerie, lui valut la décoration de la légion d'honneur et le grade de général de brigade. Employé à l'armée d'Espagne, après le traité de Tilsitt, il fut chargé de réarmer la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, et se maintint ensuite à Roncevaux (Navarre) contre les forces supérieures des Espagnols, et sauva la fonderie importante d'Orbaicetta. C'est au général Lauberdière, qu'à la prise de Madrid, le 2 décembre 1808, Napoléon confia le commandement de cette place. Il concourut puissamment, avec le général Belliard, à y rétablir la tranquillité, à comprimer les partis, et à l'exécution du décret impérial portant abolition de ce tribunal de sang contre lequel l'Europe et le siècle réclamaient : et il tempéra plusieurs fois les mesures de rigueur dirigées contre des Espagnols opposés aux vues de Napoléon. Employé, en 1809, sous les ordres du général comte Kellermann, il fit partie des expéditions de la Galice, combattit pour la conquête des Asturies, et marcha sur Salamanque. En mai 1810, il fut nommé gouverneur du royaume de Léon, releva les murs d'Astorga, démantelé par un siége récent, et battit, le 21, le général espagnol Menesès qui manœuvrait pour l'investir et qui lui avait envoyé une sommation. Il occupait encore la province de Léon, lorsqu'en juillet 1811 il fut appelé au commandement de la province de Zamora et de Toro, sur les frontières du Portugal. En 1812, le général Lauberdière fut employé en Westphalie, sur le Weser, et les côtes de la mer d'Allemagne : en 1813, il reçut, sous les ordres du général Carra Saint-Cyr, un commandement dans la 32e division militaire, dont le chef-lieu était Hambourg. A la rupture de l'armistice de Dresde, au mois d'août de la même année, il fit partie du 13e corps d'armée, aux ordres du maréchal Davoust, qui lui confia le commandement de la ligne du Weser. Après la prise de Cassel et de Brême, le général Lauberdière fit sauter les ponts de Haye, de Nienbourg, et le 21 octobre, enleva Brême aux Russes, qui l'occupaient depuis six jours. Mais la perte de la bataille de Leipsick venait de décider du sort de la campagne. Débordé sur plusieurs points par l'ennemi, il ne put garder Brême que jusqu'au 26 octobre, et fit à marches forcées, mais en bon ordre, une retraite de soixante lieues sur Wesel, quoique harcelé par une forte colonne de cosaques. Après l'insurrection des pays anséatiques de la Westphalie et de la Hollande, et lorsque l'avant-garde du corps du général prussien Bulow était déjà sur l'Yssel, le général de Pontaubevoye, appelé par le maréchal Macdonald à la défense de ce fleuve et des rives du Bas-Rhin et du Wal, fit occuper Arnheim, Zutphen et reprendre Doesbourg, déjà livré à l'ennemi, qui le reprit une seconde fois, et il se porta sur Arnheim dont le pont, situé sur le Rhin, était couvert par quelques lignes en mauvais état d'un ancien camp retranché, soutenu par quelques troupes de la division Charpentier. Il eut à soutenir, le 29 novembre, dans le camp retranché, une attaque vigoureuse de l'ennemi, qui perdit onze cents tués ou blessés. Forcé de repasser le Rhin et le Waal, le général Pontaubevoye se retira en ordre sur Nimègue, d'où il fut appelé à prendre à Wesel le commandement d'une division d'infanterie du 11e corps d'armée. Il commanda les diverses sorties ordonnées pendant le blocus, qui avait commencé le 10 décembre. Il était encore dans cette place où se trouvaient huit mille hommes, lorsque après le retour du roi, le ministre de la guerre fit connaître au général Bourcke, qui en était gouverneur, que par suite du traité de Paris, du 26 avril, elle avait été cédée à la Prusse. Le général Pontaubevoye traversa la Belgique au milieu des corps ennemis d'occupation, et ramena à Lille sa division, forte de cinq mille hommes et dix pièces de canon, et fut confirmé dans le grade de général de division. Il échangea le titre de baron, conféré par Napoléon, en celui de comte qu'il devait à sa naissance. Le 4 juin 1814, il assista, comme membre du corps législatif, à la séance royale dans laquelle la charte fut donnée et jurée ; et le 29 juillet il se trouva compris dans une promotion de huit commandeurs de la légion d'honneur. En mars 1815, il quitta Bordeaux et se rendit à Marseille, Aix et Nîmes pour offrir, comme officier-général, ses services à monseigneur le duc d'Angoulême, mais ce prince lui donna l'ordre de se rendre à Paris, pour assister à l'ouverture de la chambre des députés qui venait d'être convoquée. Après le départ du roi, le général de Pontaubevoye fut nommé au commandement des départements qui forment la quinzième division militaire, et fut élu, pour la première fois, par le département de Maine-et-Loire, membre de la chambre des représentants. Peu de jours après la seconde restauration, il reçut l'ordre de se démettre de son commandement, et fut mis à la retraite, le 1er janvier 1816.

PONTECOULANT (le comte Gustave DOULCET de), d'une ancienne famille de Normandie, naquit dans cette province, au château de Pontécoulant, en 1764, et fut nommé, le 14 décembre 1783, sous-lieutenant des gardes du corps, dont son père était major général. Dès l'aurore de la révolution, il en embrassa les principes avec chaleur, fonda le club de Vire, et devint, en 1790, président du département du Calvados, puis l'un de ses députés à la convention nationale, où, le 29 septembre, il combattit la proposition d'inviter les ministres Roland et Servan à continuer leurs fonctions. Il fut commissaire à l'armée du Nord lors du siége de Lille, défendit le ministre Pache, accusé de négligence dans l'approvisionnement des armées, et proposa d'enfermer J. B. Louvet trois jours à l'Abbaye pour avoir publié, sans la soumettre à l'assemblée, la rédaction du décret de l'expulsion des Bourbons. Dans le procès de Louis XVI, il déclara, au premier appel nominal, ce prince *coupable de haute-trahison, de conspiration et d'attentat contre la liberté française*. Il vota contre l'appel au peuple, et demanda qu'il fût banni à perpétuité après la guerre, et jusqu'à cette époque, *détenu sous la sauve-garde nationale*. Cette opinion n'ayant pas prévalu, M. de Pontécoulant opina pour le sursis à l'exécution. Il fit ensuite décréter que le conseil exécutif tirerait une vengeance éclatante de l'assassinat de Basseville à Rome. Dès lors il s'attacha au parti de la Gironde : le 18 avril, il s'opposa au renouvellement du tribunal révolutionnaire, et le 16 mai, il dénonça la commune de Paris à l'occasion de l'arrestation du rédacteur du journal *le Véritable ami du peuple*, et vota l'impression de l'adresse de la section des Arcis, qui demandait la suppression de toute correspondance entre les sociétés populaires. Le 31 mai, il protesta contre toute délibération, déclarant que la convention n'était pas libre. Couthon proposa alors qu'il fut mis en arrestation dans son domicile : ce qui ne fût pas décrété. Le 6 juin, M. de Pontécoulant réclama la lecture d'une lettre de Vergniaud, alléguant qu'il y aurait oppression si les lettres des députés arrêtés n'étaient pas lues, provoqua un rapport sur leur compte, et s'annonça comme résolu à défendre les dénoncés et à accuser les dénonciateurs ; il vota pour l'inviolabilité des lettres et la circulation des journaux, s'opposa au décret d'accusation contre Buzot, et signa la protestation contre la révolution du 31 mai. Le 30 octobre, décrété d'accusation et mis hors la loi, il fut obligé de fuir, et dut son salut à madame Lejay, libraire, qui le tint caché chez elle, et qu'il épousa après ce service signalé. Ce fut pendant sa lutte contre la montagne qu'il refusa, dit-on, de défendre Charlotte Corday. Si le fait est vrai, il ne s'y refusa certes pas par lâcheté, comme l'en accusa, à ce qu'on prétend, cette femme héroïque ; il a donné assez de preuves de courage dans ses débats continuels avec la convention ; mais étant lui-même sous le coup d'une accusation capitale, il dut craindre que son nom seul n'aggravât, loin de l'atténuer, le crime de l'accusée. En décembre 1794, il

Digitized by Google

rentes dans la convention avec les autres proscrits. En mars 1796, il parla avec force pour la restitution des biens des condamnés; il prit ensuite la défense de Robert Lindet, membre du comité de salut public, et s'opposa à la proscription des représentants dénoncés comme complices de Robespierre. En juillet, il s'éleva contre une pétition de la section du Théâtre-Français, qui avait pour but de provoquer des vengeances individuelles. Élu président le 4 juillet 1795, il imposa silence aux tribunes qui témoignaient leur indignation contre Jos. Lebon. Le 3 septembre, il fit révoquer le décret d'accusation contre le général Montesquiou, et rayer son nom de la liste des émigrés. Réélu au conseil des cinq-cents, il s'éleva contre le décret d'arrestation de plusieurs députés, à l'occasion des événements de vendémiaire, et demanda qu'on suivît à leur égard les formes constitutionnelles. En décembre, il vota pour la création d'un ministère de la police, afin de surveiller les manœuvres des terroristes et des royalistes. Le 15 février 1796, il demanda avec instance la levée du séquestre des biens des pères et mères d'émigrés. Le 19 mars, il défendit avec chaleur la liberté de la presse, et s'étonna de ce que cette liberté, *par qui et pour qui* la révolution avait été faite, fût menacée d'entraves. Élu président le 22, il célébra les victoires de l'armée d'Italie, et sollicita un projet sur les honneurs à rendre aux braves morts dans les derniers combats. Après la découverte de la conspiration de Babeuf, il empêcha surtout que les mesures de sûreté nécessitées par les circonstances ne prissent un caractère de réaction. Il attaqua les divers articles de la loi du 3 brumaire an IV, qu'il présenta comme la copie de celle du 17 septembre sur les suspects, et en réclama la révocation. Il demanda que Lesage-Sénault fût rappelé à l'ordre pour avoir dit que le royalisme était partout, même dans les autorités constituées, et que le Hardy fût censuré pour avoir désigné Mailhe comme ayant fait partie de la faction de Robespierre. « Il est temps enfin, s'écria-t-il, de mettre » un terme aux scandaleux débats qui depuis longtemps » déshonorent la tribune. » Le 2 mars 1797, à l'occasion de la plainte d'une des municipalités de Marseille contre les royalistes, M. de Pontécoulant dit « que » c'était un système ourdi par des scélérats pour em- » pêcher la tenue des assemblées primaires, et que, » *quand même le directoire, trompé et circonvenu, en per-* » *mettrait de les suspendre*, le peuple souverain se ras- » semblerait de plein droit, au 1[er] germinal, pour y » procéder. » Il s'éleva contre le directoire dans différentes occasions, et surtout au sujet des colonies. Il parla, le 23 juin, contre sa politique à l'égard de l'Italie. Aux approches du 18 fructidor, il témoigna des craintes sur l'arrivée d'une foule *d'hommes de sang et de pillage* qui, réunis dans les faubourgs, faisaient l'appel nominal des représentants qu'ils devaient massacrer, et rendit le gouvernement responsable des mouvements qui auraient lieu; aussi fut-il inscrit sur la liste des déportés dans cette journée, et n'en fut-il rayé que sur la proposition de deux de ses collègues, influents à cette époque. Depuis lors, il se tint éloigné des affaires publiques, et ne reparut au conseil qu'au 18 brumaire, où il fut nommé, par le premier consul, préfet de la Dyle. Il s'y fit remarquer par une excellente administration, et le 1[er] février 1806 il fut appelé au sénat-conservateur, et nommé commandant de la légion d'honneur. En 1807, il accompagna l'ambassadeur Sébastiani à Constantinople, et fut envoyé, en 1811, à Caen pour y exécuter des mesures de police auxquelles le préfet Caffarelli s'était refusé. Il eut encore, en décembre 1813, une mission extraordinaire à Bruxelles pour y soutenir, par des mesures de salut public, le pouvoir chancelant de Napoléon. Le 1[er] avril 1814, il vota la création d'un gouvernement provisoire, la déchéance de Napoléon, et fut nommé pair de France par le roi, le 4 juin même année. Après les événements du 20 mars 1815, M. de Pontécoulant fut aussi créé pair par Napoléon; il combattit, le 16 juin, plusieurs articles d'une résolution de la chambre des représentants, qui lui parurent excéder leurs pouvoirs; mais il appuya avec force un article de cette même résolution, qui déclarait traître à la patrie quiconque tenterait de dissoudre les chambres. Dans la séance du 22, il prit hautement la défense du général Grouchy contre les assertions du maréchal Ney. Dans la même séance, il fut élu membre de la commission nommée pour examiner l'acte d'abdication et la déclaration de Napoléon au peuple français. Il s'opposa ensuite à la proposition faite par Lucien Bonaparte pour que la chambre prêtât d'enthousiasme, et sans délibérer, serment à Napoléon II. Après avoir prouvé l'inconvenance et l'illégalité de cette proposition, s'adressant au prince qui la faisait, il lui demanda à quel titre il parlait dans cette chambre, et si le prince de Canino était Français? Traitant ensuite la question au fond, il fit voir combien il serait ridicule de reconnaître pour roi un enfant, et pour souverain celui qui ne résiderait pas en France. Il fut ensuite nommé par le gouvernement provisoire, l'un des commissaires-négociateurs près les souverains alliés. Ils partirent le 25 juin, et rencontrèrent, le 26, les généraux Blucher et Wellington, qui les renvoyèrent aux souverains qui se trouvaient à Haguenau. Ceux-ci leur firent répondre que les hautes puissances regardaient comme condition essentielle de la paix que Bonaparte fût livré entre leurs mains; là se termina la négociation. De retour à Paris le 5 juillet, M. de Pontécoulant s'abstint de reparaître à la chambre des pairs. Après la rentrée du roi, il se trouva compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, qui déclarait démissionnaires tous ceux qui avaient accepté une seconde nomination de Napoléon. Rappelé à la chambre des pairs par l'ordonnance du 5 mars 1819, il prit une part active à toutes les délibérations importantes, et particulièrement à celles des questions judiciaires. Dès 1819, il fut membre de la commission qui rendit la liberté aux journaux. Ce fut sur sa proposition qu'une commission spéciale fut formée en 1820, pour déterminer la compétence, et régulariser les opérations de la chambre constituée en cour des pairs. Il fut aussi nommé membre des deux autres commissions formées pour le même objet en 1821 et 1822, et de celle formée en 1824 pour modifier, en les adoucissant, différentes dispositions du Code pénal. Les garanties que M. le comte de Pontécoulant n'a cessé de donner aux libertés de son pays, et ensuite à la charte qui les a maintenues, ne laissent aucun doute sur ses dispositions dans le cas où il leur serait porté des attaques sérieuses, de quelque part qu'elles vinssent.

POPHAM (sir HOME RIGGS), amiral anglais, naquit à Gibraltar, le 12 octobre 1762. A cette époque, son père, originaire d'Irlande, était consul d'Angleterre à Tetoan, dans le royaume de Maroc; il avait été marié plusieurs fois, et n'eut pas moins de quarante-quatre enfants de ses différentes femmes. Celui qui fait l'objet de cet article fut le vingt-unième et dernier fils de sa mère, qui mourut en lui donnant le jour. Il dut sa première éducation à son frère, M. Stephen Popham, habile jurisconsulte de Madras, et quitta l'université de Cambridge pour entrer dans la marine militaire sous les auspices du commodore Thompson, qui fut pour lui un second père. En 1782, il fut nommé lieutenant, et accompagna son protecteur dans plusieurs croisières; mais à la mort de celui-ci, en 1783, Popham revint en Angleterre, et quitta le service du roi pour entrer dans la marine marchande, après en avoir obtenu l'agrément de l'amirauté; il conserva son grade, mais non sa demi-paie. Arrivé au Bengale, il fit partie d'une commission envoyée, en 1788, pour inspecter New Harbour, sur la rivière Hoogly, qu'on représentait comme propre à devenir un arsenal maritime, et il retourna en Europe après s'être acquitté de cette commission. En 1791, il commandait dans l'Inde un bâtiment du pays, sur lequel, se rendant du Bengale à Bombay, il fut forcé d'aborder à Poulo-Pinang (maintenant appelée île du prince de Galles), et par suite de cet accident il découvrit et reconnut le détroit du Sud, dont la carte fut bientôt publiée. Il reçut à cette occasion les félicitations du gouverneur général de l'Inde, avec un plateau d'argent orné d'une inscription honorable, et plusieurs capitaines des vaisseaux de la compagnie des Indes lui témoignèrent leur reconnaissance pour le service signalé qu'il venait de rendre à la navigation dans ces parages difficiles. Aussitôt que la guerre eut éclaté entre l'Angleterre et la France, Popham re-

Digitized by Google

prit du service dans la marine de l'état, et fut employé sur les côtes de la Hollande et de la Flandre lors de la campagne du duc d'York. Il assista à la défense de Nieuport, et se distingua au siége de Nimègue, qui se rendit à l'armée de Pichegru, en 1794. Il organisa un corps de pêcheurs hollandais dont on lui donna le commandement, et qui rendirent de grands services. Après les revers de l'armée anglaise, Popham dirigea son embarquement, et de retour en Angleterre, il fit adopter au gouvernement la formation d'un corps de marins destiné à repousser l'ennemi en cas d'invasion; l'organisation en fut faite durant l'hiver de 1798; Popham eut le commandement d'une des compagnies, et le conserva jusqu'en 1800. En 1798, il commanda en second l'expédition anglaise qui réussit à brûler et à détruire les écluses, les bassins et les divers travaux du canal d'Ostende à Bruges, par où les Français faisaient arriver à Dunkerque une grande quantité de munitions de guerre, et déploya beaucoup d'audace et d'intelligence. En 1799, il fut envoyé à Cronstadt en qualité de commissaire britannique pour présider à l'embarquement des troupes que la Russie s'était engagée à fournir à l'Angleterre pour agir contre les Français en Hollande. L'empereur Paul, accompagné de toute sa famille, fit deux visites à Popham à bord du lougre *le Nil*, commandé par cet officier, et lui conféra la croix de Malte en sa nouvelle qualité de grand maître de cet ordre. Avant de retourner en Angleterre, Popham visita plusieurs ports de la Russie, et voyagea l'espace de six cents milles dans l'intérieur du cercle arctique. Il fut employé de nouveau sur les côtes de Hollande pendant l'hiver de 1799, et reçut du gouvernement une pension de cinq cents livres sterling en témoignage de satisfaction pour les services qu'il rendit alors. Le 5 décembre 1800, sir Home Popham fit voile pour les Indes orientales, à la tête d'une escadre de quatre vaisseaux de ligne, destinée à prendre des troupes au cap de Bonne-Espérance pour les transporter dans la mer Rouge, afin de concourir, avec l'armée de sir Ralph Abercrombie, à expulser les Français de l'Egypte. Popham partit du Cap le 28 février 1801, et débarqua les troupes sur les côtes de la mer Rouge le 7 juin suivant. Il parcourut ensuite les côtes de l'Arabie, visita Juidda et Moka, et ouvrit une correspondance avec le shérif de la Mecque et avec d'autres chefs de ces contrées dans l'intérêt de la compagnie des Indes, dont il avait reçu des instructions à cet effet. Le 7 janvier 1803, il partit de Madras pour un second voyage dans la mer Rouge, et au mois de mars il jeta l'ancre à Suez. Le gouverneur-général de l'Inde, marquis de Wellesley, l'ayant nommé ambassadeur auprès des chefs de l'Arabie, Popham ouvrit une correspondance suivie avec le pacha d'Egypte, et obtint de grands avantages pour le commerce anglais, et le monopole du café de l'Arabie. Il fit ensuite embarquer les troupes anglaises qui devaient retourner dans l'Inde, les y ramena, et retourna en Angleterre. A son arrivée, il trouva le ministère changé, et les whigs à la tête des affaires. Ce parti censura la conduite de Popham, qui fut accusé d'avoir employé son escadre dans des spéculations commerciales pour son intérêt particulier. Il resta sans emploi, mais bientôt élu au parlement par le bourg de Yarmouth, dans l'île de Wight, il put à son tour attaquer le ministère par rapport à l'administration de la marine. En 1804, un nouveau changement dans le cabinet eut lieu, et, par le crédit de lord Melville, sir Home Popham obtint le commandement de *l'Antilope*, de 50 canons, et fut chargé de faire l'essai d'un nouveau moyen de destruction des flottes. La première expérience réussit, et deux bâtiments français furent détruits devant Boulogne, mais une seconde tentative plus importante échoua complétement. En 1805, il eut le commandement de la partie maritime de l'expédition qui en janvier 1806 s'empara du cap de Bonne-Espérance. La même année, il obtint du gouverneur du Cap un petit corps de troupes sous les ordres du général Beresford, qu'il conduisit à la rivière de la Plata, où il entra au mois de juin. Dès le 27 de ce mois, il s'était emparé de la ville de Buénos-Ayres, dont le gouverneur, qui ne s'attendait point à être attaqué, se retira à Cordove. Cependant, revenus de leur première surprise, les Espagnols assemblèrent quelques troupes, et le brave Liniers, colonel français au service d'Espagne, traversa la rivière à Colonia del Sacramento, et conduisit environ un millier d'hommes de la rive orientale et de Monte-Video devant la ville de Buénos-Ayres, où une insurrection avait été organisée secrètement contre les Anglais. A la faveur d'un brouillard, Liniers échappa aux croiseurs ennemis, et prit terre à Conchas au dessus de la capitale. Encouragées par ce renfort, les levées de la campagne, que Beresford avait déjà battues dans une sortie, s'avancèrent contre la ville pendant que les citoyens attaquaient les Anglais dans les rues, et tiraient sur eux des fenêtres et des toits. Après une action des plus sanglantes, Beresford capitula, et il lui fut permis de se retirer à bord des vaisseaux avec toutes ses troupes. Les prisonniers furent rendus de part et d'autre, et Béresford, qui dès le lendemain de son embarquement avait pris et envoyé à bord d'un des vaisseaux de l'escadre plus d'un million de dollars, n'eut pas lieu de se plaindre de son expédition, que le gouvernement anglais avait d'abord improuvée dès qu'il en eut connaissance. Pendant que ces événements se passaient à Buénos-Ayres, sir Home Popham tenait la rivière bloquée, sans pouvoir porter aucune assistance aux troupes anglaises. Ayant pourtant reçu des renforts, il tenta, le 28 octobre, de s'emparer de Monte-Video, mais sans succès, et voyant l'expédition entièrement manquée, il quitta la station, et laissa le commandement de l'escadre à un autre officier. La conduite de sir Home Popham en cette occasion fut soumise à un conseil de guerre, convoqué au mois de mars 1807. Ce tribunal déclara que la conduite tenue par sir Home Popham était répréhensible dans un officier anglais, qu'elle tendait à la subversion de toute discipline militaire et de la subordination due au gouvernement : en conséquence il reçut une sévère réprimande. Il est vraisemblable qu'il aurait au contraire été porté aux nues si l'expédition aventureuse avait réussi, quoiqu'elle eût été entreprise sans l'autorisation du gouvernement. Ce contre-temps ne l'empêcha pas d'être choisi pour commander en second la flotte sous les ordres de l'amiral Gambier, envoyée contre le Danemarck. Ce fut sir Home Popham que l'amiral chargea, après le succès de l'expédition, du soin de conduire en Angleterre les vaisseaux danois et les munitions de guerre de l'arsenal de Copenhague. Le 8 janvier 1808, la cité de Londres vota des remercîments à sir Home Popham en même temps qu'à sir John Stuart, pour leur conduite en cette occasion. En 1809, cet officier, nommé contre-amiral, fit partie de l'escadre aux ordres de sir Richard Strachan, qui était destinée à agir de concert avec le corps d'armée commandé par le comte de Chatham, pour détruire les vaisseaux, les arsenaux et les chantiers français dans l'Escaut. Sir Home Popham, qui avait une connaissance parfaite des localités, rendit de grands services : il prit Camvère et Flessingue après une vigoureuse résistance, mais les forces imposantes rassemblées par les Français, et les mesures promptes et efficaces qu'ils prirent pour mettre leur flotte à l'abri de toute attaque, décidèrent les Anglais à se rembarquer. Lord Chatham retourna en Angleterre, le 14 décembre, avec la plus grande partie de ses troupes, dont un grand nombre périt par suite d'une épidémie qui éclata à Walcheren. Cette île fut évacuée le 23 décembre suivant. Durant la guerre de la Péninsule, sir Home Popham commanda *le Vénérable*, de 74 canons, qui croisa longtemps sur la côte nord-ouest de l'Espagne; plus tard, il transporta lord Moira, gouverneur général, dans l'Inde, sur *le Stirling-Castle*, de 74, qu'il commandait, et à son retour, il fut nommé colonel des troupes de la marine. Le 4 juin 1814, il fut élevé au rang de contre-amiral du pavillon bleu. En 1819, il eut le commandement de la station de la Jamaïque, où il se rendit sur la frégate *la Sibylle*, commandée par son fils aîné, le capitaine William Popham, et peu après il fut fait contre-amiral du pavillon rouge. Depuis la paix, il s'occupa d'objets relatifs à la marine; inventa un télégraphe nommé *sémaphore*, qui fut adopté par le gouvernement, et établi, en 1815, sur toute la côte depuis Bridport jusqu'à l'extrémité de Cornouailles. On assure qu'il offre deux mille combinaisons, et qu'il peut être démonté en cinq minutes, et transporté sur

Digitized by Google

un charriot. Il accepta ensuite le commandement de la station des Antilles, et essaya en vain d'opérer une réconciliation entre Christophe et Boyer, à Saint Domingue. Il revint en Angleterre, en 1820, et mourut à Cheltenham, le 11 septembre de la même année, laissant une veuve et une nombreuse postérité. Sir Home Popham était membre de la société royale de Londres, chevalier de l'ordre du Bain et gentilhomme de la chambre du duc de Gloucester. Il a publié : 1° *Exposé succinct des faits relatifs au traitement éprouvé par sir Home Popham depuis son retour de la mer Rouge*, 1805, in-8° ; 2° *Description de l'île du prince de Galles et des avantages qu'elle offre comme point maritime*, 1805, in-8° ; 3° *Principes et règlements à observer sur les vaisseaux de S. M.*, 1805, in-4°.

PORCHER DE LISSONNAY (GILLES), comte de Richebourg, né à La Châtre en Berri, en 1753, fut d'abord dirigé dans ses études vers les sciences exactes ; il suivit bientôt une autre carrière, et se trouvait subdélégué et procureur du roi à l'époque où la révolution commença. Il devint ensuite maire, commissaire du roi près le tribunal civil du district de sa ville natale, et, en septembre 1791, député suppléant du département de l'Indre, où il ne prit point séance. Nommé l'année suivante, 1792, député à la convention nationale, il y vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix, et se déclara pour l'appel et pour le sursis. Porcher parut rarement à la tribune pendant le régime de la terreur ; mais il fut employé soit dans les comités, au nom desquels il fit des rapports nombreux, soit dans les départements, où l'on eut généralement à se louer de sa modération. Ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il se fit remarquer dans la convention. Envoyé d'abord en mission dans les départements de l'ouest, il en revint en mai 1795, et fit le rapport célèbre à la suite duquel le tribunal révolutionnaire fut supprimé. Il eut une seconde mission dans le Calvados, d'où il dénonça les manœuvres des royalistes à cette époque avec celles des royalistes de Paris, aux approches de vendémiaire. Sa conduite républicaine le fit nommer, au sortir de la convention, membre du conseil des anciens, où il se montra constamment opposé au directoire. En novembre 1796, il essaya de faire rejeter, au nom d'une commission dont il était rapporteur, une résolution qui déclarait expiré l'exercice des fonctions des membres des tribunaux criminels élus en 1795, et qui autorisait le gouvernement à les remplacer. Son rapport, qui n'eut aucun résultat pour la chose publique, lui donna une popularité qui le fit renommer au conseil des anciens par le département du Gard ; mais l'influence du directoire fit annuler sa nomination. Nommé, en 1798, administrateur des hospices civils de Paris, il conserva cet emploi jusqu'au mois de mai 1799, et fut à l'instant même nommé de nouveau par le département de l'Indre au conseil des anciens. Il y vota, en octobre, contre la résolution qui tendait à soumettre à la peine de mort les auteurs de traités contraires à la constitution, et représenta « qu'une pareille loi attenterait à la » liberté des premiers pouvoirs, et entraverait la pensée » des représentants du peuple. » S'étant prononcé en novembre en faveur de la révolution de Saint-Cloud, il devint membre de la commission intermédiaire du conseil, et entra au sénat-conservateur. Successivement nommé comte de l'empire et commandant de la légion d'honneur, il était, à l'époque des événements de 1814, secrétaire du sénat, et signa, le 2 avril, en cette qualité, la déchéance de Napoléon et le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France. Il fut nommé pair de France par le roi le 4 juin de cette même année, et n'ayant point été inscrit sur la liste des pairs créés par Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, le comte Porcher de Richebourg conserva cette dignité jusqu'à sa mort, arrivée le 16 avril 1824.

PORCHER (JEAN-BAPTISTE), comte de Richebourg, pair de France et fils du précédent, né le 17 décembre 1784, suivit d'abord la carrière des armes, et fut aide-de-camp du maréchal Masséna. Lorsque Napoléon revint à Paris en mars 1815, M. de Richebourg fut envoyé de Marseille à Paris et présenté à Napoléon. Le premier mouvement de l'empereur fut de se plaindre de ce que le sénateur Porcher n'était pas encore venu lui faire sa cour. Le jeune homme parut hésiter, et fit entendre que son père avait craint les souvenirs du 2 avril. « Qu'est ce que cela fait ? répliqua » Napoléon, qu'il vienne toujours. » Le sénateur vint en effet : mais l'empereur avait probablement fait des réflexions ; il le reçut froidement, et M. Porcher ne fut point porté sur la liste des pairs de sa création. M. Porcher fils avait été nommé adjudant-commandant de cavalerie par décret du 15 mai 1815. Cette nomination fut annulée par le roi à son retour au mois de juillet. M. le comte de Richebourg, en succédant au titre et au rang de son père, s'est constamment prononcé comme lui pour les libertés constitutionnelles.

PORET DE MORVAN (le baron JEAN-BAPTISTE), maréchal-de-camp, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, naquit le 14 avril 1777, à Saint-Etienne sous Baliolle, département de l'Eure. Il étudiait encore, en 1793, au collége d'Harcourt, lorsque, dans l'espérance d'être utile à son père qui venait d'être arrêté comme partisan de l'ancien ordre de choses, il s'engagea dans un régiment d'artillerie. Il fit, dans ce corps, la première campagne d'Espagne, et servit successivement dans les chasseurs à cheval de la Vendée et dans la 78e demi-brigade, où il obtint le grade d'adjudant. En l'an IX, Masséna le nomma officier sur le champ de bataille de Sacello (blocus de Gênes), où il s'était distingué. Il fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue, comme sous-lieutenant de grenadiers à la 90e demi brigade, qu'il quitta pour entrer dans la garde du général Leclerc. Le 28 vendémiaire an XI, il fut atteint d'une balle au milieu du corps, en enlevant, avec une compagnie, au haut du cap, le fort Saint-Michel, défendu par un bataillon de noirs. En arrivant en France, où il avait accompagné la dépouille mortelle du général en chef, M. Poret fut admis comme lieutenant dans les grenadiers de la garde consulaire, et devint bientôt lieutenant-colonel de la garde impériale. Il était, en 1812, colonel du 34e régiment d'infanterie légère, lorsque le général en chef, comte Dorsenne, lui confia le commandement de la province de Soria et de la ville de ce nom qui, enlevée par deux mille guérillas, avait été presque aussitôt reprise par les troupes du lieutenant-général Wandermasson. Poret de Morvan, qui avait avec lui moins de six cents hommes et une seule pièce de quatre, eut bientôt à défendre Soria contre un corps de cinq à six mille hommes aux ordres du général espagnol Durand, du chef de guérillas Amor et du curé Tabuenca. Il sut se créer des ressources, parvint à faire des obusiers et d'autres pièces d'artillerie avec des conduits en fonte, et fit aussi forger des boulets, fondre des balles, et garnir de solives, de poutres, et de grosses pierres les parapets du revêtement. Il avait été blessé dans plusieurs sorties, et ses soldats étaient réduits à ne manger que du cheval, lorsqu'une colonne de six mille hommes, ayant à sa tête le colonel du 3e régiment de grenadiers-tirailleurs, vint délivrer la garnison et chasser entièrement l'ennemi des fortes positions qu'il occupait. Cette glorieuse défense de Soria valut au colonel Poret les félicitations du général en chef, qui accorda en même temps des grades et des décorations aux officiers, sous-officiers et soldats qui avaient secondé le plus puissamment ses efforts. Appelé au commandement du 3e régiment de tirailleurs de la garde impériale, le colonel Poret revint en France avec ce corps, y fut nommé officier de la légion d'honneur, baron de l'empire, et obtint une dotation. Le 20 mai 1813, il se signala à la bataille de Bautzen, en enlevant une redoute et en forçant l'ennemi, par la rapidité de ses mouvements, à en abandonner deux autres. Ce succès, qui évita une grande perte d'hommes, lui fit obtenir la croix de commandant de la légion d'honneur. Après la bataille de Dresde, où il commandait par intérim une brigade de la 3e division de la garde, il fut élevé au grade de général de brigade, sur le rapport du général de division Barrois qui lui avait confié, à plusieurs reprises, le commandement de sa division. Le 17 septembre, il forma, avec les 3e et 4e régiments de tirailleurs, l'arrière-garde de la division Barrois, chargée de soutenir la retraite. Il avait reçu l'ordre de défendre le terrain pied à pied, se re-

Digitized by Google

tirait par un bois et se trouvait sur le point d'être dépassé par l'ennemi, battant la charge, lorsqu'il se jeta, l'épée à la main, sur la route où le colonel Masson, le lieutenant colonel Martenot et les capitaines Baudouin et Gallet le suivirent, avec le 1er bataillon des tirailleurs. Une fusillade à bout portant força l'ennemi à se retirer; mais fort de six à sept mille hommes, il parvint à cerner la brigade Poret dont le chef, s'armant lui-même d'un fusil, le culbuta de nouveau, fut blessé à la cheville, et fit sa retraite dans le plus grand ordre. En 1814, il contribua, sous le maréchal Mortier, au succès de la bataille de Craone, et s'empara à la baïonnette d'Ardon, que les forces considérables du général prussien Bulow lui enlevèrent bientôt. A la bataille de Mont-Saint Jean, le général Poret de Morvan commandait une brigade de grenadiers de la garde, qui vint seconder les efforts des chasseurs auxquels le maréchal Ney et les généraux Friant, Michel, Cambronne, Henrion et Pilat donnaient l'exemple de l'intrépidité. La valeur française allait triompher ; la ligne anglaise était enfoncée, et le plateau dont la possession devait assurer la victoire allait rester à nos grenadiers, lorsqu'un corps de cavalerie prussienne les força à la retraite. A la seconde restauration, il contribua au licenciement des 3e et 4e régiments de grenadiers, et des vétérans et marins de la garde, et rentra à Paris en janvier 1816. Six jours après la loi d'amnistie, le général Despinois, commandant la 1re division militaire, l'engagea, par un billet, à passer chez lui, à dix heures du matin, pour affaires qui le concernaient. Il s'y rendit, et fut arrêté et conduit chez lui, sous l'escorte d'un colonel d'état-major, d'un commissaire de police, d'un sous-officier de gendarmerie, et d'un secrétaire qui, après avoir fait les perquisitions les plus sévères, et enlevé ses papiers, le conduisirent à l'Abbaye. Une protestation des premiers avocats de Paris, et les démarches de son épouse, ne purent rien contre cet acte arbitraire. Le duc de Feltre, dont le nom se rattache à toutes les persécutions de cette époque, osa dire publiquement à la sœur de cet officier-général (madame de Saint Céran) : « Madame, votre » frère sera conduit à Strasbourg, et y aura le sort de » Ney et de Labédoyère. » Il partit en effet, le 18 mars, sous la conduite d'un brigadier de gendarmerie, qui avait l'ordre de se faire assister au besoin par la gendarmerie et même la garde nationale des lieux où il passait. Madame Poret de Morvan rejoignit son mari au-delà de Troyes; elle l'engagea à fuir, mais il refusa d'abord, puis céda à ses instances. A quatre lieues de sa destination, madame Poret, malgré la surveillance active du brigadier qui, à chaque gîte, faisait dresser son lit dans la chambre même qu'elle occupait avec le général, parvint à intéresser en sa faveur assez de personnes pour rendre son évasion possible. Profitant du moment où le gardien était sorti pour appeler le factionnaire qu'il devait placer à la porte de la chambre, madame Poret de Morvan ouvre doucement cette porte et fait sortir son mari, qui, après avoir traversé un corridor, plusieurs cours et un jardin, franchit une palissade et y trouve un guide qui l'attendait, pour diriger sa fuite à travers les montagnes. Quoiqu'elle eût déclaré aux autorités qu'elle était seule auteur de l'évasion du prisonnier, le brigadier n'en subit pas moins une détention de trois ans, pendant lesquels elle lui fit passer des secours. Elle fut mise elle-même pendant quarante-huit heures sous la surveillance d'un gendarme. Son mari, qui avait passé le Rhin à la nage, fut arrêté dans le duché de Bade, et réclamé par le gouvernement français; mais s'étant présenté au grand-duc, ce prince l'accueillit et le fit conduire sur les confins de la Bavière, d'où il se rendit, non sans obstacles, à Munich. Le prince Eugène lui témoigna un vif intérêt, et obtint du roi de Bavière que le général demeurerait à Eichstadt, sous le nom de baron de Schelder. En 1817, une ordonnance royale rappela dans sa patrie le baron Poret de Morvan, qui fut bien accueilli du duc de Feltre. Ce ministre lui offrit le commandement d'un département, l'assura de sa protection, donna des ordres pour que son traitement arriéré lui fût payé, et plaça son fils dans un collége avec une bourse entière.

PORLIER (don JUAN-DIAZ, surnommé EL MARQUESITO), maréchal-de-camp espagnol, naquit à Carthagène en Amérique en 1783. Son oncle, don Antonio Porlier, marquis de Baxamar, ancien ministre de la cour de Madrid, dont on le supposait fils naturel, l'éleva avec soin, et le fit entrer de bonne heure dans la marine royale. Il était garde-marine à bord d'un des vaisseaux espagnols qui combattirent à Trafalgar, et s'y distingua par sa bravoure et son sang-froid. Lors de l'invasion de l'Espagne par les armées de Napoléon, en 1808, Porlier entra dans l'infanterie, et avança rapidement de grade en grade jusqu'à celui de colonel. Autorisé par la régence à lever une guérilla, il devint bientôt un des plus fameux partisans, sous le titre de *Marquesito*, qui lui fut donné par allusion à sa naissance et à sa petite taille. Il se signala en plusieurs occasions, et devint très redoutable aux Français dans les Asturies. Il remplit cette place jusqu'au retour de Ferdinand VII, en 1814; ce prince le reçut très bien lorsqu'il lui fut présenté, mais ne tarda pas à le faire arrêter comme attaché au régime constitutionnel, que ce roi, en dépit de sa promesse formelle et de ses serments, venait de renverser. Porlier était d'un caractère trop franc pour pouvoir réprimer son indignation en voyant sa patrie replongée dans les fers par un monarque pour qui elle avait fait de si héroïques sacrifices; il ne sut point déguiser ses sentiments dans la société, et une lettre qu'il écrivit à un ami ayant été interceptée, le fit enfermer, le 10 août 1814, dans le château de Saint Anton, où il resta jusqu'en 1815. A cette époque, le mauvais état de sa santé lui ayant fait obtenir la permission d'aller prendre les eaux d'Arteyro, il s'y rendit, et y rencontra un grand nombre de ses anciens camarades, et d'autres personnes, tous également mécontents du retour du pouvoir arbitraire. Il s'entendirent bientôt, et il fut décidé entre eux que Porlier se mettrait à leur tête pour tenter de rétablir la constitution des cortès. Ayant réuni quelques soldats et un assez grand nombre d'anciens officiers, il entra, dans la nuit du 18 au 19 septembre 1815, à Sainte-Lucie, forte position qui commande la Corogne, où il réinstalla les autorités constitutionnelles de 1814, et publia une proclamation pleine d'enthousiasme pour la cause de la liberté. Il partit ensuite pour Santiago avec la majeure partie de ses troupes, comptant ne point éprouver de résistance sur ce point de la part des troupes dont il connaissait les dispositions favorables à son projet, et qui étaient très mécontentes de n'avoir point reçu de solde depuis plusieurs mois; cet espoir était fondé, mais le riche clergé de Santiago, promptement informé de l'entreprise de Porlier, connut toute l'étendue du danger qui menaçait le parti absolutiste, et s'empressa de répandre l'or à pleines mains parmi les troupes, qui se laissèrent gagner. Sur ces entrefaites, Porlier eut l'imprudence de s'avancer accompagné d'un petit nombre d'officiers jusqu'à un village situé à trois lieues de Santiago; épuisé de fatigue, il s'endormit, et fut livré par deux de ses officiers gagnés par le gouverneur de Santiago. La maison où il se trouvait fut cernée par un détachement de troupes qui s'emparèrent de sa personne, malgré l'héroïque résistance de quelques officiers de Porlier, qui eurent le temps de prendre leurs armes pour le défendre, et qui y perdirent la vie. Sa troupe, qui était restée à quelque distance, se dispersa aussitôt qu'elle eut appris l'arrestation de son chef. Le général Porlier, arrêté le 25 septembre, fut conduit dans les prisons de la Corogne, livré à une commission militaire, condamné à être pendu, et exécuté dans les vingt-quatre heures. Il subit son supplice avec la plus grande fermeté, ayant à peine atteint sa vingt-huitième année. Quelques heures avant de mourir, il adressa à sa femme une lettre dans laquelle il la prie, lorsque les circonstances le permettraient, de déposer ses restes dans un Panthéon national, avec cette inscription: « Ici reposent les restes de don Juan Diaz » Porlier, général espagnol. Heureux contre les ennemis de sa patrie, il périt victime des dissensions civiles. Ames généreuses, respectez son infortune. » Lors de la révolution de 1820, les cortès ordonnèrent la translation de ses restes au Panthéon, et firent inscrire son nom dans la salle de leurs séances parmi les martyrs de la liberté espagnole. Porlier, en cherchant à affranchir ses concitoyens, oublia que le soldat est un mercenaire et que le clergé de la Galice avait ses cof-

Digitized by Google

fres pleins d'argent, tandis que les patriotes ne possédaient d'autres moyens de séduction que la raison et le bon droit.

PORPORATI (Charles-Antoine), graveur, né à Turin, en 1741, fut d'abord destiné à l'architecture; puis il entra, malgré sa grande jeunesse, dans le corps des ingénieurs géographes de l'armée piémontaise. Les études sérieuses qu'exigeait la nouvelle carrière qu'il avait embrassée auraient dû l'occuper tout entier, mais il leur dérobait le plus de moments possible, et se livrait à son goût pour le dessin, en copiant à la plume les plus belles estampes qui lui tombaient sous la main. Le comte Bogin, ministre du roi de Sardaigne, témoin de ses dispositions, se plut à les encourager, et le chargea de tracer le dessin de la prise d'Asti. Il n'en fallait pas tant pour flatter le jeune artiste : non-seulement il exécuta le travail dont on l'avait chargé, mais il voulut faire une eau-forte de son dessin, et réussit tellement, que le roi lui accorda une pension, et l'envoya à Paris pour le perfectionner dans l'art de la gravure. Il y reçut des leçons de J.-G. Wille, de Chevillet et de Beauvarlet. Il lui eût été facile de choisir parmi les différentes manières de ses maîtres, celle qui aurait pu le mieux lui convenir, il préféra s'en faire une qui lui fût propre, et qu'il ne dût qu'à lui seul; c'est celle qu'il a suivie, et qui lui a mérité le rang éminent qu'il occupe parmi les meilleurs graveurs de son temps. Il s'annonça par le *portrait de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*. C'était la manière la plus délicate de témoigner sa reconnaissance envers son bienfaiteur, que de lui présenter, pour prémices de son burin, le portrait de son illustre aïeul. Porporati grava ensuite, d'après le tableau de Greuze, *la petite fille au chien*, qui ne fit qu'ajouter à sa réputation, et enfin *Susanne au bain*, qui le mit en quelque sorte au-dessus des graveurs de l'époque. Cette dernière gravure fut son morceau de réception à l'académie, qui l'admit au nombre de ses membres, en 1773. Ce qu'il y a de remarquable dans sa réception, c'est qu'elle précéda de deux ans celle de Beauvarlet, qui avait été l'un de ses premiers maîtres. L'amour de la patrie se réveilla alors dans le cœur de Porporati, et voulant faire jouir son pays des fruits de son génie, il revint en Piémont, où de nouveaux honneurs l'attendaient : l'académie de Turin le reçut dans son sein, et le roi le nomma professeur de gravure. Appelé peu de temps après par le roi de Naples dans sa capitale, pour y fonder une école de cet art, il y créa un établissement qui remplit avec succès le but de son institution. Il entreprit ensuite de graver, d'après Raphael, le tableau de la *Vierge au lapin*, et mit quatre années de son séjour à Naples pour terminer ce chef-d'œuvre, qui fait partie du cabinet du roi. Ce prince s'est réservé exclusivement la propriété de ce cuivre. Cet artiste exécuta encore à Naples un *petit médaillon au pointillé, de la reine de France, Marie-Antoinette*; mais cet ouvrage est resté inédit. En 1797, Porporati retourna à Turin, et y termina sa planche du *bain de Léda*, d'après le Corrége. Ce fut son dernier ouvrage, l'âge et le travail avaient affaibli sa main et sa vue. Mais s'il cessa d'être utile par ses exemples, il le fut peut-être davantage par ses conseils et par le soin qu'il prit de former des élèves, auxquels il se plaisait à prodiguer ses leçons. Porporati est un des graveurs italiens modernes qui ont le plus contribué aux progrès de son art. Jusqu'à lui tous les artistes en ce genre s'étaient bornés à perfectionner les gravures à l'eau-forte : Porporati leur montra le premier tout ce que le travail du burin bien dirigé pouvait ajouter de charme à leur procédé. Ses différentes gravures offrent des beautés nombreuses et du premier ordre. On y admire la pureté du travail, la délicatesse des chairs, la grace et l'expression des têtes, et l'harmonie de l'ensemble. Un œil sévère y trouverait cependant un peu de monotonie dans la manière dont les accessoires y sont traités; les bois, les terrains, les draperies, les animaux, tout est exécuté du même ton, et sans variété dans le maniement du burin. Mais ces légers défauts n'ôtent presque rien à la gloire de Porporati; ils n'empêchent pas qu'il ne soit regardé comme un des professeurs les plus éclairés de l'école moderne, et qu'il ne doive être mis au rang des plus habiles graveurs du dernier siècle. Il est mort à Turin, le 16 juin 1816. Le *Manuel de l'amateur d'estampes*, par M. Joubert, donne le détail de quinze planches dues au burin de Porporati.

PORTA (Bernard), élève de Magrini, qui l'était de Leo, est né à Rome, vers 1760. Il fut d'abord maître de chapelle à Tivoli, où il était en même temps directeur d'orchestre. Six ans après, il composa plusieurs opéras, des oratorios et de la musique instrumentale. Il fut, dans le même temps, attaché au prince de Salm, qui était prélat à Rome. Arrivé à Paris en 1788, il donna au théâtre Italien : *le Diable à quatre*; *la Blanche Haquenée* et *Agricol Viala*; à l'Académie de musique : *la Réunion du 10 août*, *les Horaces*, et *le Connétable de Clisson*, paroles de M. Aignan. Il a eu longtemps en portefeuille douze opéras pour ce dernier théâtre. A Rome, il avait la survivance d'Anfossi, tant pour les théâtres que pour les chapelles; mais la révolution lui ôta tout espoir à cet égard. M. Porta est fixé à Paris, et passe pour un de nos meilleurs maîtres de composition.

PORTA (Charles), poëte milanais, né en 1776, commença ses premières études à Monza, et revint les achever à Milan. Il ignora longtemps qu'il était né poëte. Ce n'est qu'après avoir entendu quelques pièces de vers qu'il lui prit envie d'en composer à son tour. Il voulait d'abord imiter Balestrieri parlant, de la manière la plus agréable, le patois de son pays, mais il finit par lui préférer le patois milanais, et parvint en peu de temps à égaler, sinon à surpasser son modèle. Ses premiers essais lui attirèrent néanmoins quelques désagréments qui le décidèrent à renoncer à la carrière poétique : il se contentait d'abord de la faible gloire de paraître dans des almanachs; ses rivaux ne furent pas désarmés par cet acte de modestie, ils devinrent des ennemis acharnés, et l'attaquèrent par des injures grossières. Ce ne fut que quelques années après qu'entraîné par la force de son génie, il reprit la plume, et sut assaisonner de tant de gaîté les traits dont il accablait ses ennemis, qu'il les forçait à rire eux-mêmes des ridicules dont ils se voyaient couverts. Il est vrai qu'il avait l'adresse d'attaquer les classes entières et d'épargner les individus, de sorte que chacun pouvait rire de son voisin, sans penser que le même ridicule pût l'atteindre. Il puisait surtout le sujet de ses satires dans les événements du jour, et fut à peu près le seul organe de l'opposition contre le gouvernement milanais. Ses poésies, devenues populaires, l'attachèrent irrévocablement à ce genre de composition. L'engouement pour tout ce qui venait de lui était tel, que la dernière de ses productions paraissait toujours la plus parfaite. Il en est deux cependant qui l'emportent sur toutes les autres, et que les Milanais regardent comme les chefs-d'œuvre de leur littérature nationale; ce sont deux poëmes intitulés : *Desgrazi de Giovannin Bongee* et *Visiun da Prina*. Le mérite de ses deux ouvrages est tellement constaté, qu'on leur prodigue encore aujourd'hui les éloges qu'ils ont obtenus à leur première apparition. Buffon a dit : *le style c'est l'homme*; le caractère et les ouvrages de Porta sont une réfutation constante de cet axiome. Rien de plus gai que ses écrits, rien de plus sombre et de plus mélancolique que son caractère. Il était sujet à des attaques de goutte, dont il mourut à Milan, le 5 janvier 1821. Les prêtres étaient l'objet habituel de ses sarcasmes. Peu de jours avant sa mort, dans une épître intitulée : *Lettra à on amis* (Lettre à un ami), l'auteur, après avoir décrit les douleurs qu'il éprouvait, finit en disant en deux vers italiens : « Je suis parvenu à faire pitié, même à un » prêtre, qui ne vit que d'enterrements. » Il a laissé quelques fragments de *l'Enfer* du Dante, qu'il avait entrepris de traduire en milanais. Son ami Grossi, qui l'a remplacé dans l'art de faire des vers milanais, a publié une partie de ses poésies, Milan, 1821, 2 vol. in-12. Ces deux poëtes ont composé en société, un drame intitulé : *Giovanni Maria Visconti, duca de Milano*, qui devait être représenté au théâtre de la Canobiana.

PORTAL (Antoine, baron), premier médecin du roi, président d'honneur de l'académie royale de médecine, professeur d'anatomie au collége de France et au jardin du roi, chevalier de Saint-Michel, officier de

Digitized by Google

la légion-d'honneur, membre de l'académie royale des sciences de l'institut et de la plupart des académies de médecine et des sciences de l'Europe, naquit, le 5 janvier 1742, à Gaillac, département du Tarn. Issu d'une famille qui a produit un grand nombre d'hommes distingués, il fit des études brillantes à Alby et à Toulouse, et se rendit bientôt à l'école de Montpellier, où il prit le titre de docteur en médecine. Six mois après sa réception, il fit des cours publics d'anatomie et de physiologie, et fut nommé à vingt ans membre correspondant de l'académie des sciences de cette ville. Il se rendit à Paris en 1766, et fut associé de bonne heure aux travaux scientifiques et littéraires de Sénac et de Lieutaud. Il lut à l'académie royale de chirurgie trois mémoires, remplis d'observations importantes sur les ankyloses, le raccornissement de la vessie chez les vieillards, et l'abus des machines dans le traitement des luxations. La chaire d'anatomie du collége de France étant devenue vacante par la mort de Ferrein, il obtint cette place honorable, et sut inspirer à ses jeunes auditeurs le goût des études anatomiques, très négligées à cette époque. Il fut peu après nommé membre adjoint de l'académie royale des sciences, en remplacement de Morand, devenu associé. En 1777, Buffon, qui avait conçu pour lui un vif sentiment d'amitié, lui fit donner la chaire d'anatomie du jardin du roi. Malgré les travaux pénibles de l'enseignement, il se livra avec zèle à la pratique de la médecine, et sut acquérir en peu d'années une des clientelles les plus brillantes et les plus nombreuses de la capitale. A la restauration, Louis XVIII le nomma son premier médecin, poste éminent qu'il occupe encore en ce moment sous le roi Charles X. A l'époque de la fondation de l'académie royale de médecine, il fut nommé président d'honneur perpétuel de cette compagnie. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur les parties les plus importantes de la science. Son *Cours d'Anatomie médicale* est un répertoire immense de faits remarquables, qui a eu le mérite d'ouvrir la mine féconde de l'anatomie pathologique, si cultivée de nos jours. On doit distinguer aussi le *Traité des maladies du foie* et le *Traité sur la phthisie pulmonaire*, et les Mémoires insérés dans la collection de l'académie royale des sciences. Chaque année encore, ce vénérable doyen de la médecine française enrichit la science du résultat de son immense pratique, et acquiert par son zèle de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Il a publié : 1° *Dissertatio medica chirurgica generales luxationum complectens notiones*, Montpellier, 1764, in-4°; 2° *Précis de la chirurgie pratique, contenant l'histoire des maladies chirurgicales et la manière la plus en usage de les traiter, avec des observations et remarques critiques sur différents points*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°, figures. 3° *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, etc.*, Paris, 1770, 7 vol. in-8°; 3° *Observations sur la nature et le traitement de la rage*, Yverdun, 1779, in-12; 5° *Observations sur la nature et le traitement du rachitisme*, Paris, 1779, in-8°; 6° *Observations sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire*, Paris, 1792, in 8°; ibid. 1809, 2 vol. in-8°; 7° *Cours d'anatomie médicale*, Paris, 1804, 5 vol. in-4° et in-8°; 8° *Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie*, Paris, 1813, in-8°; 9° *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°; ibid. troisième volume, 1818, in 8°; ibid. quatrième volume, 1819, in 8°; 10° *Observations sur la nature et le traitement de l'hydropisie*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°; 11° *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie*, Paris, 1827, 1 vol in 8°.

PORTALIS (le comte JEAN-ETIENNE MARIE), conseiller d'état et ministre des cultes, sous le régime impérial, naquit au Beausset, Bouches-du-Rhône, le 1er avril 1745. Il débuta fort jeune au barreau d'Aix, et s'y plaça presque aussitôt au premier rang, comme jurisconsulte et comme orateur. M. Portalis n'avait pas précisément reçu de la nature les qualités qui font le grand orateur, et il brillait bien moins par l'imagination que par la mémoire. Mais telle était chez lui la puissance et l'étendue de cette faculté, telle était en même temps l'adresse avec laquelle il savait mettre en œuvre les ressources qu'elle lui fournissait, qu'il semblait improviser toutes ces réminiscences, et qu'il donnait par une grande justesse d'à-propos le mérite de l'invention à ses citations même. Le premier produit de la polémique judiciaire de M. Portalis que le public remarqua, fut sa consultation en faveur des protestants et la validité de leurs mariages en France. Les vues développées dans ce mémoire ne furent pas sans influence sur les conseils du vertueux Louis XVI, et l'on en reconnut l'esprit dans les mesures législatives par lesquelles l'état civil des protestants fut bientôt fixé. Un procès mémorable qui se débattit au parlement d'Aix, celui de Mirabeau contre sa femme, appela M. Portalis aux dangers et à la gloire d'une lutte éclatante. Vaincu dans toutes les audiences par cette éloquence impétueuse et entraînante, par ces mouvements si passionnés et si dramatiques qui donnèrent aux débats de ce fameux procès un caractère tout-à-fait nouveau dans les fastes du parlement d'Aix, M. Portalis l'emporta cependant contre Mirabeau en plaidant pour sa femme. Il profita avec habileté de l'emportement de son adversaire pour provoquer de sa part des attaques contre la réputation de son épouse : Mirabeau, lassé de tant de déclamations sur les désordres de sa conduite, fit entendre qu'il pourrait se servir des plus justes et des plus accablantes récriminations contre son épouse : M. Portalis lui porta le défi formel de donner la moindre consistance à des insinuations aussi odieuses. Mirabeau, poussé à bout, tire et lut publiquement une lettre d'où résultait la preuve à peu près évidente de l'infidélité de madame de Mirabeau. C'est où le renard attendait le lion. Portalis prit aussitôt la parole du ton de la victoire, et fondant la demande en séparation, qu'il poursuivait au nom de la femme, sur la publicité donnée à une lettre d'où résultait une atteinte grave pour son honneur, il prouva qu'une barrière insurmontable aux yeux de l'honneur et de la morale séparait à jamais les deux époux. Le parlement accueillit ce moyen, et prononça la séparation. Mais il est vrai de dire que malgré l'admiration universelle excitée par les talents de Mirabeau, il n'avait que des ennemis dans cette compagnie, comme dans la classe tout entière de la noblesse. Portalis eut donc pour auxiliaire dans ce procès l'opinion de la partie de la société qui, à cette époque et dans ce pays, était à peu près seule en position d'influencer les décisions de la justice. M. Portalis joua peu après un rôle moins avantageux dans le fameux procès Goesman, immortalisé par la verve satirique de Beaumarchais; il s'était chargé de la défense du comte de la Blache; c'était de sa part une imprudence assez difficile à comprendre, car il avait la réputation de bien choisir les causes; toutefois il fut assez heureux pour qu'aucun des traits sanglants de son adversaire ne tombât sur lui. En 1788, Portalis écrivit contre l'administration de M. de Brienne, deux pamphlets sous les titres de *Lettres des avocats au parlement d'Aix, à monseigneur le garde des sceaux*, et *Examen impartial des édits du 8 mai 1788*. Les premiers orages de la révolution retentirent, comme l'on sait, dans le midi, d'une manière menaçante et sinistre; à Aix particulièrement, le peuple se porta à de funestes excès, et le malheureux avocat Pascalis fut l'une des victimes de sa fureur. Ces scènes terribles effrayèrent assez M. Portalis pour faire taire en lui la voix de l'ambition : il se retira à la campagne, et ses concitoyens cherchèrent inutilement à l'en tirer pour lui confier des fonctions publiques. Pendant la terreur, il quitta la Provence pour se réfugier dans les environs de Lyon; il se rendit ensuite à Paris, peu avant le 9 thermidor, y fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'après cette mémorable journée. La constitution de l'an III ayant rallié au parti de la république la plupart de ceux que les écarts et les crimes du précédent gouvernement en avaient dégoûtés, M. Portalis, comme tant d'autres, se mit sur les rangs, et fut nommé au conseil des anciens par les électeurs du département de la Seine. Il y soutint les principes et les droits de la nouvelle constitution contre les projets qui la menaçaient d'une chute aussi rapide que l'autre, et il se trouva par conséquent dans les rangs du parti contraire au directoire. Il défendit particulièrement avec beaucoup de talent (le 15 novembre 1795) le principe de l'indépendance absolue des élections, en repoussant la motion par

Digitized by Google

lequelle un membre avait proposé d'accorder aux membres du directoire exécutif l'exercice des droits électoraux. Le conseil des anciens nomma M. Portalis son secrétaire, dans le mois de novembre suivant. Le 28 pluviôse an IV (17 février 1796), Portalis combattit de nouveau avec beaucoup de force les prétentions du directoire, en s'attachant à prouver dans un rapport qu'il fit sur la question de la radiation des noms des émigrés inscrits sur les listes, que ces radiations étaient de la compétence et du ressort des tribunaux de justice, et non pas une attribution naturelle du pouvoir exécutif; ce qui, soit dit en passant, était matière à doute. Les connaissances profondes que dans ces discussions diverses, Portalis sut déployer sur les matières les plus graves d'administration et de droit public, lui donnèrent une notable influence dans le conseil des anciens, et dans le mois de juin de 1796, il fut appelé à la présidence de cette assemblée. Depuis cette époque, Portalis rentra peu à peu dans ses anciens errements, et devint favorable au parti qui conspirait contre la révolution. On trouve la preuve évidente de ces modifications de ses opinions, non-seulement dans les efforts qu'il fit avec la sollicitude la plus constante en faveur des émigrés et des nobles, mais encore et surtout dans le discours qu'il prononça pour la défense des prêtres non assermentés, à l'époque où il fut proposé dans le conseil des cinq cents de sévir contre eux comme fauteurs de troubles et de contre-révolution. L'antagoniste de Portalis, Creusé de Latouche, avait développé d'une manière fort remarquable les circonstances et les faits qui motivaient cette mesure: et tel était pourtant alors l'esprit de la majorité de cette assemblée, que Portalis parvint à faire rejeter l'impression du discours de son adversaire, qui était un acte d'accusation accablant contre le clergé. Le lendemain, pour atténuer l'impression que, nonobstant sa victoire, les faits cités par son adversaire avaient laissée dans tous les esprits, Portalis monta à la tribune, pour faire un tableau pathétiquement exagéré des lois rigoureuses rendues contre les prêtres: il prétendit prouver qu'il était injuste d'exiger des serments de ces hommes à qui leur profession donne de si puissants moyens d'action sur la multitude. Cependant cette défense d'un faux principe le conduisit à en consacrer un autre très vrai et très judicieux: « Voulons-nous, dit-il, tuer le fanatisme, maintenons la liberté de conscience; il n'est plus question de détruire, il faut gouverner. » L'impression de ce discours fut ordonnée. Non moins heureux, peu de temps après, dans la discussion qui s'éleva au sujet des émigrés naufragés de Calais, Portalis contribua à sauver ces infortunés des peines qui les menaçaient, et, cette fois du moins, son succès ne dut rien au sophisme. A l'époque du 18 fructidor, Portalis, suffisamment désigné par l'ensemble de toute sa carrière législative au ressentiment du directoire, et d'ailleurs impliqué dans la conspiration de Lavilheurnois, et membre du club de *Clichy*, partagea la proscription des vaincus. Mais il sut éviter la déportation, sortit de France, et se retira dans le Holstein avec son fils. Là, ils furent tous deux redevables d'un asile à la générosité du comte Frédéric de Reventlau, seigneur danois, possesseur d'une grande fortune, dont il faisait le plus noble usage. Portalis rentra en faveur après le 18 brumaire, mais il y rentra *motu proprio*, et non pas rappelé par le premier consul, comme on l'a écrit dans une Biographie. Cependant le premier consul, croyant trouver en lui l'un de ces publicistes constructeurs, et partisans du pouvoir, gens dont il avait besoin pour bâtir son édifice, le nomma conseiller-d'état. Il fit partie, en cette qualité, de la commission chargée de la rédaction du code civil, travail auquel il eut une part considérable. On a généralement regardé comme un morceau fort remarquable le discours préliminaire contenant l'exposé général des motifs, et qui est son ouvrage. A partir de ce moment, Portalis devint l'un des hommes les plus complètement dévoués à Napoléon et l'un de ceux dont il se servit toujours le plus volontiers, parce qu'il le regardait comme possédant dans sa vaste érudition et dans la souplesse de sa dialectique des ressources infinies pour tout justifier; aussi le chargea-t-il de défendre dans le corps législatif l'institution des tribunaux spéciaux, tâche difficile et scabreuse qu'il eût été prudent et honorable à M. Portalis de répudier. Une forte opposition se forma contre l'admission du projet, et celle du tribunat ayant été plus vigoureuse encore, la suppression de ce corps politique, relique inutile d'une république morte et d'une liberté éteinte, s'ensuivit. Dans ses démêlés avec le pape, l'empereur avait besoin d'un homme comme Portalis; il lui fut très utile, et eut en récompense la direction de toutes les affaires ecclésiastiques. C'est investi de ces fonctions et avec ce titre, que, le 5 avril 1802, il exposa fort au long, dans le sein du corps législatif, les principes qui avaient servi de base au concordat. En 1804, il fut nommé ministre des cultes et grand cordon de la légion d'honneur. Ce fut sur son rapport que la fête de saint Napoléon et celle du couronnement furent décrétées. Portalis avait été nommé de l'institut, et il était au nombre des directeurs honoraires de l'académie de législation. L'empereur de Russie s'était, dit-on, adressé à lui pour un travail relatif à la rédaction d'un nouveau code pour son empire. Portalis mourut le 25 août 1807; il avait perdu la vue quelques années auparavant. L'empereur le regretta, et fit exécuter par Deseine sa statue qui devait, ainsi que celle de Tronchet, décorer la salle du conseil d'état. Ces statues sont du nombre immense de celles qui dorment dans les magasins et hangards de l'administration du musée. Portalis a laissé un traité posthume sur *l'Usage et l'abus de l'esprit philosophique pendant le 18e siècle*, que son fils a publié, Paris, 1820, 2 vol. in-8°.

PORTALIS (le comte Joseph-Marie), pair de France, aujourd'hui ministre de la justice, fils du précédent, est né à Aix, Bouches-du-Rhône, le 19 février 1778. La faveur dont jouissait son père auprès de l'empereur était pour lui une garantie certaine de fortune, et il eut peu de chose à faire pour s'avancer rapidement dans la carrière des emplois. Néanmoins M. Portalis fils méritait d'être personnellement distingué dans la foule des jeunes gens qui encombraient les avenues de l'administration; il avait fait de bonnes et fortes études, et s'était déjà fait connaître par la publication de plusieurs écrits à l'époque du congrès d'Amiens, où il fut envoyé. Bientôt après, nommé premier secrétaire de légation, il suivit le général Andréossy à Londres, et successivement à Berlin. En 1804, l'empereur l'accrédita en qualité de ministre plénipotentiaire à Ratisbonne, le rappela l'année d'après à Paris pour lui confier le poste de secrétaire du ministère des cultes, et ne tarda pas à le nommer maître des requêtes. M. Portalis eut la survivance de son père, c'est-à-dire qu'il fut ministre des cultes lui-même après la mort de ce dernier, et réunit à ces fonctions celles de conseiller-d'état et de membre du conseil du sceau et des titres, et, en 1810, il eut en outre la direction de la librairie. M. Portalis fils ne pensa pas, comme son père l'avait cru, que tant de faveurs et de bienfaits, preuves de la plus entière confiance, exigeassent de sa part un dévouement sans bornes et une fidélité sans réserve envers l'empereur. Dans l'affaire du bref par lequel le pape avait prétendu s'opposer à la nomination de l'abbé Maury au siége de Paris, M. Portalis crut pouvoir tenir un juste milieu entre Rome et Saint-Cloud, et il commit même l'imprudence de recevoir les confidences de l'abbé Dastros, son parent, ultramontain décidé, sur les menées de la cour papale. L'empereur regarda cette conduite comme un acte de la déloyauté la plus punissable, et il ne fut retenu, dit-on, dans le dessein qu'il avait au premier abord conçu, de faire mettre M. Portalis en jugement, que par l'intérêt qu'il portait à la mémoire du père. Il n'en infligea pas moins à son ministre imprudent une punition que l'on peut regarder comme cruelle. Ce fut en plein conseil d'état qu'apostrophant M. Portalis de la manière la plus véhémente, il lui annonça, en lui reprochant sa félonie, qu'il le dépouillait de tous ses honneurs, le privait de toutes ses places, et l'exilait à quarante lieues de Paris. M. Portalis dut cependant aux démarches de ses amis de pouvoir revenir à Paris en 1813, et d'être nommé, vers la fin de cette année, premier président de la cour impériale d'Angers. A la

restauration, M. Portalis fut des premiers qui prêtèrent leurs serments aux pieds de la dynastie légitime, ce qui ne l'empêcha point de paraître, pendant les cent-jours, à la fameuse assemblée du champ-de-mai, toujours en qualité de président de la cour d'Angers. Depuis, M. Portalis, redevenu conseiller-d'état attaché au comité de législation, et successivement membre de la cour de cassation, puis, en 1824, président de la même cour, a finalement remplacé, en 1828, M. de Peyronnet dans le ministère de la justice. C'est sous son ministère que les jésuites ont été encore une fois vaincus par les deux fameuses ordonnances relatives aux petits séminaires. M. Portalis poursuit avec courage l'accomplissement de cette grande mesure sanitaire, et chaque jour la défend dans le *Moniteur* par d'excellents articles en réponse aux pamphlets épiscopaux qui nous inondent. Il est marié à la nièce du comte de Reventlow, dans le château duquel son père et lui avaient trouvé un asile au temps de leur proscription. Il a publié : 1° *Du devoir de l'historien, de bien considérer le caractère et le génie de chaque siècle, en jugeant les grands hommes qui y ont vécu*, Paris, 1800, in-8°. Ce discours fut couronné par l'académie de Stockholm, en mars 1800. 2° *Commission de la propriété littéraire : projet rédigé par le comte de Portalis, pair de France et membre de la commission*, Paris, 1826, in-4°. Il a donné la seconde édition de *l'Usage et de l'Abus de l'esprit philosophique durant le 18e siècle*, par J.-E.-M. Portalis, son père, Paris, 1827, in-8°. Il l'a fait précéder d'un *Essai sur l'origine, l'histoire et les progrès de la littérature française et de sa philosophie*. M. Portalis avait commencé à se faire connaître, en 1796, par un article sur Montesquieu imprimé dans le *Républicain Français*.

PORTELANCE (..... DE), auteur dramatique, né en 1732, se disait d'une famille illustre d'Irlande, que Cromwell aurait dépouillée de ses biens. Il n'avait que dix-neuf ans, lorsqu'il composa une tragédie intitulée, *Antipater*, dont il fit plusieurs lectures dans diverses sociétés. Les éloges de complaisance qu'on lui donna l'éblouirent au point qu'il ne voulut y faire aucun des changements que ses amis et les comédiens lui conseillaient : aussi la pièce fut-elle sifflée à la représentation, le 25 novembre 1751. Les sifflets furent si unanimes, qu'à cette époque on disait proverbialement, *sifflé comme Antipater*. Cependant les lectures de cette tragédie, de laquelle Collé disait : « Elle n'est pour- » tant pas médiocre ; elle est détestable, » séduisirent une riche veuve qui épousa l'auteur, et lui fit don de ses biens. Un parent de la veuve, après la mort de celle-ci, intenta un procès à Portelance, et choisit pour avocat le célèbre Linguet : le poëte plaida lui-même sa cause en 1775, et publia en 1780 un mémoire qui fit beaucoup de bruit. Par la suite, il se fixa au château de Montaseau, et il y avait plusieurs années qu'il était privé de la vue, quand il mourut en 1821. Portelance était tellement oublié, que plusieurs biographes, reproduisant un *lapsus calami* de Ersch (*France littéraire*), l'avaient fait mourir vers la fin du dix-huitième siècle. En 1810, il donna signe d'existence, en disputant à Ximénès le titre de doyen des poëtes tragiques qu'il avait pris. Portelance soutint qu'il avait été sifflé treize mois avant Ximénès, dont l'*Epicharis* ne l'avait été que le 2 janvier 1753. On doit à Portelance : 1° *Antipater*, tragédie en cinq actes et en vers, 1753, in-8° : imprimée avec une critique qui est de l'auteur lui-même ; 2° *le Temple de Mémoire*, poëme, 1753, in-12 : 3° (avec Poinsinet) *Totinet*, opéra comique, 1753, in-8° ; 4° (avec Patu) *les Adieux du goût*, comédie en vers libres et en un acte, jouée sur le Théâtre Français, le 13 février 1754, in-12 : les vers alexandrins seuls sont de Portelance ; 5° *A Trompeur, Trompeur et demi*, comédie en trois actes et en vers libres, représentée et imprimée à Manheim ; 6° (avec l'abbé de Regley et de Caux) *Journal des Journaux, ou Précis des principaux ouvrages périodiques de l'Europe*, Manheim, 1760, 2 vol. in-8°, comprenant depuis janvier jusques et compris avril de cette seule année. Mouhy, dans son *Histoire du Théâtre-Français*, attribue à Portelance plusieurs autres pièces jouées à l'Opéra-Comique et en province, et qui ont été, dit-il, bien accueillies.

PORTER (DAVID), officier de marine des États-Unis, et amiral au service de la république mexicaine, s'est distingué dans la dernière guerre contre l'Angleterre, et fut fait prisonnier à la suite d'une action très vive contre des forces supérieures. En 1824, il fut choisi par le président Monroë pour commander la flotille destinée à purger le golfe du Mexique des pirates qui l'infestaient et qui avaient commis beaucoup de déprédations sur le commerce américain. Le commodore Porter voulut faire un coup d'éclat, et, se laissant entraîner par son caractère emporté, il crut que le meilleur moyen d'extirper les pirates était d'inspirer la terreur aux autorités espagnoles de Porto-Rico, qui les protégeaient. Se rappelant les nombreuses infractions faites au droit des gens par le gouvernement américain, et notamment par le général Jackson, dans les Florides, il saisit la première occasion pour frapper un coup d'éclat. Elle se présenta bientôt, et voici ce qui y donna lieu. Des négociants américains résidant dans l'île de Saint-Thomas furent volés d'une somme de 5000 dollars en marchandises, qu'on enleva de leur magasin pendant la nuit et ils eurent de forts soupçons que les voleurs étaient des Espagnols de Foxardo, village de l'île Porto-Rico. Persuadés qu'ils y avaient transporté les objets volés, les négociants engagèrent le lieutenant de marine Platt, commandant le schooner de guerre *Beagle*, à se rendre à Foxardo avec un commis de la maison, afin de tâcher de se faire rendre les marchandises par les autorités locales. M. Platt se rendit en effet sur les lieux, mais au lieu de réussir dans l'objet de sa mission, il fut maltraité par l'alcalde de Foxardo, arrêté, insulté, et n'obtint enfin qu'avec beaucoup de peine, de retourner à bord de son vaisseau. Les Espagnols affectèrent de le prendre pour un pirate, et lorsqu'il produisit son brevet, on prétendit que c'était une pièce fabriquée. Quant aux marchandises volées, il ne put rien apprendre à ce sujet. Sur ces entrefaites, le commodore Porter arriva devant le port, et, après avoir appris ce qui venait de se passer, il résolut de venger l'insulte faite à un officier américain. Il débarqua donc à la tête d'un fort détachement de soldats de marine et de matelots, encloua deux canons qui étaient en batterie, se rendit à Foxardo, et força l'alcalde à faire amende honorable ; mais s'apercevant que les Espagnols réunissaient des troupes et amenaient des canons sur les hauteurs, il prit le parti de se rembarquer. Cette conduite irrita singulièrement les autorités espagnoles de Porto-Rico et de Cuba, et les gouverneurs des deux îles adressèrent au gouvernement des États-Unis les plus vives plaintes contre le commodore Porter. Le président, qui, à cette époque, tenait fort à cœur de ménager le cabinet de Madrid, les accueillit, et cet officier fut traduit devant un conseil de guerre, malgré l'opinion du public, qui lui était très-favorable. Le caractère colérique de ce marin le porta à écrire une lettre insultante au ministre de la marine, et à publier les instructions qu'il en avait reçues. Cela aggrava ses torts, et il fut déclaré coupable par une décision du 10 août 1825, approuvée par le président, et condamné à être suspendu du service pendant six mois, pour avoir agi contre ses ordres en commettant des actes d'hostilité dans les possessions du roi d'Espagne, et pour avoir manqué de respect à ses supérieurs. Cette sentence fut assez généralement désapprouvée, et décida le commodore à quitter le service américain, et à accepter les offres brillantes qui lui furent faites par le gouvernement du Mexique. Devenu amiral de cette république, il n'a cessé de travailler à lui créer une marine dont tous les éléments sont tirés des États-Unis. Nous sommes convaincus qu'en servant le Mexique, l'amiral Porter ne cessera pas d'être fidèle aux intérêts de sa patrie, avec le gouvernement de laquelle il ne tardera pas à se réconcilier.

PORTEUS (BEILBY), évêque de Londres, issu d'une famille de Virginie, naquit à York, en 1731, fit ses études au collége de Christ, à Cambridge, avec le plus grand éclat, et obtint une médaille d'or et une place de boursier, ce qui combla de joie son père, dont il était le dix-neuvième enfant. Il entra dans les ordres, et ayant prêché devant Secker, archevêque de Cambridge, il plut beaucoup à ce prélat, qui le prit pour son chapelain

Digitized by Google

lain, et commença sa fortune en lui faisant obtenir plusieurs bénéfices. Ses talents comme prédicateur lui valurent la protection de la reine Charlotte, femme de Georges III, plusieurs emplois lucratifs, et plus tard l'évêché de Chester. Devenu membre de la chambre des pairs, il y plaida la cause des noirs, et parla avec chaleur contre la traite; mais dans toutes les autres questions il se montra constamment dévoué à la cour et au ministère. Cette docilité ne resta pas sans récompense, et Lowth, évêque de Londres, étant mort en 1787, Porteus fut nommé à cette place éminente et lucrative. Il continua à paraître en chaire, et publia plusieurs ouvrages de théologie et de polémique ecclésiastique qui n'offrent rien de remarquable, et qui, comme bien d'autres écrits de même genre, ont laissé les questions telles qu'elles étaient auparavant. Porteus était bienfaisant, et affectait beaucoup de modération dans ses opinions; mais plusieurs actes de sa vie sont peu d'accord avec les lumières du siècle, et décèlent une tendance superstitieuse, vraie ou simulée, qui ne fait point honneur au jugement de ce prélat anglican. C'est à l'évêque Porteus qu'on doit plusieurs mesures pour la plus stricte observation du dimanche, dont quelques-unes ont fait sourire les Anglais mêmes, et n'ont certainement rien ajouté à la considération du clergé anglican. Tel fut l'ordre donné au directeur de l'Opéra Italien de faire baisser la toile avant minuit le samedi, lors même que la pièce ou le ballet ne serait pas terminé, et celui qui fit proscrire le pantalon couleur de chair aux danseurs et danseuses de l'Opéra. Porteus légua, par son testament, sa bibliothèque à ses successeurs, fit quelques fondations pour le soulagement des ecclésiastiques pauvres, pour l'encouragement des études à Cambridge, et pour décerner des médailles d'or à l'auteur de la meilleure dissertation latine sur les preuves principales du christianisme, et d'une dissertation anglaise sur la morale de l'évangile. Il nous semble qu'il y a dans toutes ces dispositions plus d'ostentation que de piété; le meilleur moyen d'inculquer la morale évangélique eût été de se montrer tolérant et de renoncer aux immenses richesses que le haut clergé anglican dévore en foulant aux pieds les préceptes de l'évangile, et en méprisant l'exemple des apôtres. Porteus a publié : 1° *Caractère de David*, sermon prêché à Cambridge en 1781; 2° *Lettre aux habitants de Manchester sur les derniers tremblements de terre;* 3° *Courte réfutation des erreurs de l'église de Rome.* C'est un extrait des écrits de l'archevêque Secker. Milner a cherché à le réfuter dans un ouvrage intitulé : *Fin de la controverse religieuse*, 1818, in-8°, traduit en français sous le titre d'*Excellence de la religion*, 1825, 2 vol. in-8°. 4° *Sermons sur différents sujets*, 1783—1794, 2 vol. in-8°; 5° *Lettre au clergé de Chester sur les écoles du dimanche;* 6° *Essai sur un plan pour civiliser et convertir les nègres;* 7° *Lettres aux colons anglais des Antilles;* 8° *Discours sur l'évangile de saint Mathieu*, 1801, 2 vol. in-8°; 9° *Abrégé des principales preuves de la vérité de la révélation*, destiné principalement pour la jeunesse; 10° *Lettre au clergé de Londres sur la négligence de se mettre à genoux dans l'église quand la liturgie l'ordonne*, 1804; 11° *les Bienfaits du christianisme, etc., prouvés par l'histoire*, 1806, traduit en français sous le titre de : *Heureux effets du christianisme, etc.;* 12° *Mandements et sermons;* 13° l'édition des *Œuvres de l'archevêque Secker*, avec une *Vie de ce prélat*, par Porteus; 14° quelques *poésies* composées dans sa jeunesse. Robert Hodgson, neveu de Porteus, a donné, en 1811, une édition complète de ses œuvres qu'il a fait précéder de sa Vie.

PORTIEZ DE L'OISE (Louis), né à Beauvais, département de l'Oise, y fit ses études avec succès, et fut envoyé à Paris pour y faire son droit. Il était clerc de procureur, et membre de la société de jeunes gens connue sous le nom de Bazoche, lorsque la révolution éclata. Portiez, comme la plupart de ses camarades, en embrassa la cause avec chaleur. Il était à la prise de la Bastille, et obtint un brevet de vainqueur de cette forteresse. De retour à Beauvais avec le titre d'avocat et la réputation d'un vaillant patriote, il contribua puissamment ensuite à l'établissement des clubs qui couvrirent bientôt toute la France, exerça la plus grande influence sur celui de sa ville natale, et lui dut, au retour, sa nomination à la convention nationale, au mois de septembre 1792. Il se fit d'abord connaître par sa modération; mais il changea bientôt de système pour sa propre sûreté. Aussi vota-t-il, dans le procès de Louis XVI, contre l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis, quoiqu'il eût demandé, quelques jours avant ce terrible vote, que le procès fût porté au tribunal criminel de Paris. Portiez de l'Oise s'occupa ensuite beaucoup des raisons de l'état, et travailla dans les comités des domaines et d'aliénation, paraissant très rarement à la tribune. Le 9 thermidor le rendit à son véritable caractère; il prit part à toutes les mesures qui tendaient à réparer les excès qui avaient eu lieu. Le 8 juillet 1795, il fit décréter qu'il ne serait plus fait d'exécutions sur la place de Louis XV, qu'on appelait alors *place de la Révolution.* Ayant été envoyé en mission dans la Belgique à la fin de cette année, il pressa vivement la réunion de ce pays à la république française, en intimidant par ses actes et ses proclamations les partisans de l'Autriche. De retour à la convention, il rendit un compte emphatique de sa mission, insistant beaucoup plus sur les avantages pécuniaires que la France pouvait tirer de la conquête de ces belles provinces, que sur les intérêts politiques. Il fit ensuite différents rapports sur la manière d'aliéner les biens ecclésiastiques situés dans ces nouveaux départements, sur l'organisation du prytanée français, et proposa d'élever des monuments aux fonctionnaires morts pour la défense de la patrie. Nommé membre du conseil des cinq-cents par suite de la réélection des deux tiers, il en sortit en 1798, fut réélu pour deux ans par les électeurs du département de la Seine, et devint, en décembre 1799, membre du tribunat. Après la dissolution de ce corps, Portiez de l'Oise fut nommé professeur et directeur des écoles de droit de Paris, place qu'il était peu capable de remplir, tant ses talents étaient médiocres et son instruction bornée. Mais les journaux avaient parlé de lui et rendu son nom populaire en prônant un *code diplomatique* de sa façon, *contenant le texte de tous les traités conclus avec la république française jusqu'à la paix d'Amiens :* ce n'était qu'une maigre et sèche compilation de diverses pièces qu'il avait copiées dans le *Moniteur.* Les leçons du docteur Portiez furent souvent l'objet de la critique et quelquefois même de la risée de ses élèves. Il mourut à Paris le 5 mai 1810. On a de lui : 1° *Code diplomatique, etc.*, 1802, 4 vol. in-8°; 2° *Influence du gouvernement anglais sur la révolution française*, 1804, in-8°; 3° *Essai sur Boileau Despréaux*, 1804, in-8°; 4° *Cours de législation administrative*, 1808, 2 vol. in-8°; 5° *Discours prononcé le jour de l'inauguration de sa majesté impériale et royale, votée par la faculté de droit de Paris*, 1809, in-4°. Portiez avait publié, en 1795, un recueil de pièces concernant la réunion des provinces belgiques à la république française. Sa veuve fit imprimer, en 1817, un *Catalogue d'une collection de pièces relatives à la révolution de France, avant et depuis 1789 jusqu'à l'an XII (1804) inclusivement*, in-8°. Malgré ce titre, ce n'est point un catalogue des ouvrages, mais un sommaire ou table chronologique et méthodique des matières principales qui en sont l'objet.

PORTLAND (Guillaume-Henry-Cavendish-Bentinck, duc de), né d'une famille ancienne de Hollande, le 14 avril 1738, à Oxford, fit ses études à l'université de cette ville, et voyagea ensuite sur le continent, sous le nom de marquis de Lichfield. De retour en Angleterre, il fut d'abord nommé à la chambre des communes, par le bourg de Weobly, et en 1762 il entra à la chambre des pairs à la place du duc son père, qui venait de mourir. Il se joignit à l'opposition, se lia avec le marquis de Rockingham, et attaqua vigoureusement les ministères de lord Bute et de George Grenville. Lors de la nomination du marquis de Rockingham à la place de premier lord de la trésorerie, par suite du renversement du ministère Grenville, le duc de Portland fut fait grand chambellan de la maison du roi, emploi qu'il perdit l'année suivante par le nouveau changement de ministère, dont le duc de Grafton, son ennemi, devint le chef. Ce dernier chercha tous les moyens de nuire au duc de Portland, et pour mieux dé-

Digitized by Google

truire son influence dans le comté de Cumberland, lors de l'élection générale qui eut lieu en 1768, il fit concédée par la couronne à sir James Lowther, gendre de lord Bute, favori du roi, la forêt d'Inglewood et le manoir de Carlisle, comme n'étant point désigné textuellement sur l'acte de donation que le roi Guillaume III avait fait au premier comte de Portland, d'un domaine considérable dans le comté de Cumberland, quoique la famille Portland eût joui paisiblement de ces deux annexes depuis plus de soixante-dix ans. Cette affaire fit beaucoup de bruit, mais elle tourna à la honte du duc de Grafton, qui assailli de toutes parts, et surtout terrassé par le redoutable auteur anonyme des *Lettres de Junius*, finit par quitter le ministère couvert d'opprobre. Les amis du duc de Portland furent élus, et plus tard, en 1771, il gagna son procès devant la cour de l'échiquier, et fit annuler la concession faite par le roi. Pendant toute la guerre d'Amérique, lord Portland fit partie de l'opposition, et en 1782, à la rentrée de lord Rockingham au ministère, celui-ci le fit nommer lord-lieutenant de l'Irlande; mais lord Rockingham étant mort trois mois après, le duc de Portland fut rappelé, au grand regret des Irlandais, qui espéraient trouver en lui un défenseur loyal et zélé. Lord Shelburne n'ayant pu se soutenir, le ministère appelé *de la coalition* fut formé par l'union de Fox avec lord North, et lord Portland, que ces deux hommes d'état voulurent flatter, eut la place de premier lord de la trésorerie, qui était au-dessus de ses forces. Ce ministère, formé au mois d'avril 1783, s'écroula au mois de décembre de la même année, par suite des intrigues du *cabinet secret*, dont le jeune William Pitt devint l'instrument principal. Lord Portland reprit sa place parmi les membres de l'opposition, et rejeta d'abord avec dédain les ouvertures que Pitt lui fit faire par des amis communs: mais en 1792, il se rangea sous les bannières du ministère et fut comblé de faveurs. Il fut nommé chancelier de l'université d'Oxford, secrétaire d'état de l'intérieur, et lord lieutenant du comté de Nottingham. Il eut encore une concession considérable de terrain dans la paroisse de Mary le Bone à Londres, et son fils, le marquis de Lichfield, reçut la lieutenance du comté de Middlesex. Sa nullité et une complaisance sans bornes pour les volontés de Pitt et d'Addington, lui permirent de rester en place malgré les changements dans le cabinet, qui eurent lieu en 1801 et en 1804; mais lorsqu'en 1805, la réconciliation s'opéra entre ces deux ministres, le duc de Portland fut sacrifié aux convenances, et Pitt donna sa place à Addington, devenu pair, sous le nom de lord Sidmouth. Par suite de la mort de Fox, en 1806, le duc de Portland, redevint encore premier lord de la trésorerie, mais ce ne fut qu'un titre nominal, car M. Perceval, alors chancelier de l'échiquier, était le chef réel du ministère. Tourmenté depuis long-temps de la pierre, il se vit forcé de donner sa démission au mois de septembre 1809, par suite de ses souffrances, et se soumit à l'opération, mais il y succomba. C'est bien à tort qu'on a attribué au duc de Portland les *Lettres de Junius*: il fallait une autre tête que celle de ce noble pair pour avoir produit ce chef-d'œuvre d'éloquence et de raisonnement. Le duc de Portland ne s'éleva jamais au-dessus de la médiocrité, et l'on se rappelle le propos d'un Anglais célèbre qui, en parlant de l'opposition, lorsqu'elle avait pour chefs, Burke et le duc de Portland, disait que ce parti était mené par un fou (Burke) et un imbécile. Le duc de Portland possédait une superbe bibliothèque, et avait des connaissances variées et assez étendues. Sa faiblesse de caractère était telle, qu'il lui est arrivé plus d'une fois de reconnaître qu'une injustice avait été commise envers un individu, sans oser la réparer, pour ne point offenser un de ses collègues.

PORTUGAL (Marcos Antonio), plus connu sous le nom de Portugallo, célèbre compositeur de musique, né à Lisbonne, fut élevé au conservatoire de cette ville, et envoyé ensuite en Italie aux frais du gouvernement portugais. Il y acquit bientôt une grande réputation, et quoique extrêmement jeune il eut la gloire de réussir dans tous les opéras sérieux et comiques qu'il donna en Italie. On applaudit à ses *Horaces*, à Venise, même après le bel opéra du même titre du célèbre Cimarosa, et les *due Gobi* (*les deux Bossus*) furent joués sur les principaux théâtres d'Italie, ainsi que sur celui de Londres, avec le même succès. De retour à Lisbonne, il y composa un très grand nombre d'opéras sérieux et quelques-uns comiques, qui réussirent tous, quoique donnés en concurrence avec les plus belles compositions de Sarti, de Guglielmi, Paisiello, de Cimarosa, de Mayer, de Paër, de Fioraventi et de Zingarelli. La plupart furent composés pour Crescentini, madame Catalani, Monbelli et autres talents du premier ordre, qui firent pendant plusieurs années les délices de Lisbonne. *Il Ritorno di Serse* et *la Semiramide* sont, parmi les nombreuses productions de Portugallo, celles qui ont réuni le plus de suffrages dans le genre sérieux; *la Donna di genio Volubile* et *l'Oro non compra amore* sont deux chefs-d'œuvre du même auteur dans le genre comique. La première pièce fut jouée à l'Odéon par la compagnie italienne; madame Barilli s'acquitta du rôle principal avec une grande supériorité, et ravit tous les amateurs. Malheureusement elle ne parut dans cette pièce que deux ou trois fois, ayant peu après succombé à la maladie qui l'enleva si subitement au public et à son mari. *L'Oro non compra amore* produisit à Lisbonne un effet magique; le succès de cet opéra surpassa de beaucoup celui de tous ceux de Fioraventi, qui était à la même époque compositeur du théâtre italien dans cette capitale. Portugallo a également composé un grand nombre de messes, dont quelques unes ont du mérite. Ce compositeur se distingue par une grande facilité et par l'étonnante variété de ses airs et autres pièces de chant. On l'accuse de plagiat, et on lui reproche de ne pas être assez fort en harmonie. En admettant jusqu'à un certain point la justesse de ces critiques, il est juste de dire qu'il embellit en général tout ce qu'il emprunte à d'autres auteurs, et qu'on trouve dans ses opéras des morceaux d'ensemble, des symphonies et des finales qui ne dépareraient point les compositions des auteurs les plus estimés. Le public a même applaudi, au théâtre Italien de Paris, une finale de Portugallo qu'on a substituée à celle du second acte des *Horaces* de Cimarosa. Il n'a manqué à ce compositeur, pour se placer au premier rang parmi les contemporains, que d'avoir voyagé davantage, et vécu quelque temps à Paris et en Allemagne, au milieu des grands salons et des vrais connaisseurs. Il accompagna Jean VI au Brésil, où il est resté. Le roi l'a comblé de faveurs, et l'a même nommé commandeur d'un de ses ordres. Il est plein de modestie, et mérite l'estime générale par sa conduite et ses qualités aimables.

POSSELT (Ernest-Louis), historien et publiciste, fils d'un conseiller aulique de Dourlach, dans le margraviat de Bade, naquit dans cette ville en 1763. Après s'être distingué aux gymnases de Dourlach, de Carlsruhe et à l'université de Goëttingue, il alla terminer ses cours de droit à Strasbourg, y prit le degré de docteur, et revint exercer dans sa patrie la profession d'avocat. Cette carrière peu analogue à ses goûts ne le fixa pas longtemps, il sollicita et obtint la chaire de droit et d'éloquence au gymnase de Carlsruhe, et reçut, en outre, le titre de secrétaire-privé du margrave. Il conçut alors et exécuta l'idée de reproduire l'éloquence oratoire des auteurs anciens, en l'appliquant aux intérêts de sa patrie. Ainsi il prononça des discours d'apparat sur les personnages les plus distingués de l'Allemagne, et sur les traits héroïques qui honorent le plus ses habitants. Cette innovation aurait pu déplaire à quelques vieux Allemands, attachés aux formes anciennes, mais les priviléges dont jouissaient alors les professeurs, et l'adresse qu'eut l'orateur de mêler à ses discours des hommages au margrave, dont la famille assistait à ses séances, firent taire les mécontents. Cette marche, constamment suivie, accrut sa réputation et sa fortune. On lui prodigua des honneurs, on lui offrit des places, mais il continua de séjourner dans le pays de Bade: ce ne fut qu'en 1791 qu'il alla occuper à Gernsbach, près de Rastadt, une place de bailli. Les loisirs que lui laissait cette fonction lui permirent de donner toute son attention aux événements qui se passaient alors en France; il y attachait un intérêt d'autant plus grand, qu'il en attendait l'amélioration de

Digitized by Google

institutions sociales et du sort de l'humanité. Il décrivit les premières guerres de la révolution, les actes du procès de l'infortuné Louis XVI, les progrès et les événements principaux de cette époque, avec une chaleur, un enthousiasme et un talent qui produisirent, en sens contraires, le plus grand effet en Allemagne. On loua beaucoup l'écrivain, mais on blâma le publiciste. Il commença, en 1795, les *Annales européennes*, l'un des meilleurs ouvrages périodiques allemands sur la politique du temps, imprimées à Tubingue, chez Cotta. Il entreprit, en 1798, à la prière de ce même libraire, un journal quotidien, sous le titre de *Weltkunde*, et se rendit, à cet effet, à Tubingue; mais cette feuille, après avoir paru une année, fut supprimée à la demande de la cour de Vienne. Elle reparut à Stuttgard, sous le titre d'*Allgemeine Zeitung* : quelques tracasseries en firent transférer la rédaction à Ulm, et de là à Augsbourg, où elle se publie encore aujourd'hui. Il donna, en 1796, sa démission de la place de bailli, se réservant la moitié de son traitement sous la promesse, qu'on lui reproche de n'avoir pas remplie, d'écrire l'histoire de Bade. Il n'eut plus alors de demeure fixe, et s'occupa uniquement de la rédaction des *Annales européennes*, auxquelles il doit en partie la réputation dont il jouit. Cette même année, il fit connaissance avec le général Moreau, qu'il ne revit qu'en Souabe, en 1801; il se lia étroitement avec lui, le suivit à son quartier-général en France, et recueillit de sa bouche les documents sur sa fameuse retraite de Bavière, qu'il insère dans ses *Annales*. Cette correspondance avec Moreau, dont il ne faisait pas un mystère, dura jusqu'en 1804, époque où il fut arrêté, et accusé de haute trahison. Le *Moniteur* ayant parlé de trames ourdies par le général, en Allemagne, Posselt, dont l'imagination s'enflammait aisément, se crut perdu. Le funeste sort du duc d'Enghien ajoutait encore à ses terreurs dans un pays comme le duché de Bade. Malheureusement il avait épousé une fille sans éducation, grande tireuse de cartes. Son mari, croyant à son infaillibilité, la consultait sur toutes ses démarches. Elle ne lui parlait que de recherches et de poursuites dirigées contre lui, et il fuyait de ville en ville pour s'y dérober. Arrivé à Heidelberg, au mois de juin 1804, il parut plus agité qu'à l'ordinaire, et, dans la matinée du 11, il se précipita par la croisée d'un troisième étage sur le pavé de la rue, et expira quelques heures après. Posselt est un des meilleurs écrivains allemands, c'est celui qui a su le mieux se garantir des défauts qu'on reproche à cette nation. Ses écrits annoncent de l'originalité, de la profondeur, une grande facilité, mais trop de penchant à l'enthousiasme. Il a publié : 1° *Magasin scientifique pour la propagation des lumières*, Kehl (Leipsik), 1785—1788, tom. I, II; 2° *Discours sur l'historiographie allemande*, Dourlach, 1788, in-18; 3° *Sur les harangues des illustres Romains, insérées dans les œuvres de leurs historiens*, Kehl, 1788, in 8° : il approuve la méthode des historiens anciens, d'attribuer de longs discours à leurs héros; 4° *A Frédéric-le-Grand, discours prononcé au premier jour anniversaire de sa mort*, Carlsruhe, 1788, in-8°; 5° *Histoire des ligues des princes allemands*, Leipsik, 1787; 6° *Discours sur la mort patriotique des quatre cents bourgeois de Pforzheim*, Carlsruhe, 1788, in-8° : à l'occasion de l'événement qu'il célèbre, il exhorte les Allemands, alors menacés par l'ambition de l'Autriche, à maintenir leur indépendance. 7° *Histoire des Allemands*, Leipsik, 1789—1790, tom. I et II, 3e vol. par Pœlitz; 8° *Remarques sur l'histoire secrète de la cour de Berlin*, par Mirabeau, Carlsruhe, 1789, in-8°; 9° *Archives de l'histoire, de la politique et de la géographie ancienne et moderne, surtout de l'Allemagne*, Memmingen, 1790—1792, tom. I et II; 10° *Histoire de Gustave III, roi de Suède*, Carlsruhe, 1792; nouvelle édition, Giessen, 1805; 11° *Histoire impartiale, complète et authentique du procès de Louis XVI*, Bâle, tom. I et II; 12° *Almanach de l'histoire des derniers temps*, Nuremberg, 1794—1804, 10 vol.; 13° *Annales européennes*, Tubingue, 1795—1804, dix années; 14° *Opuscules*; 15° *Ewald Frédéric, comte de Hertzberg*, avec des *extraits* de sa correspondance, Tubingue, 1798; 16° *Dictionnaire de la révolution française*, ou *Recueil de notices biographiques*, etc., Nuremberg, 1802, tom. I; 17° *Tables chronologiques de la révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, jusqu'à l'établissement consulaire* (22 février 1787, jusqu'au 15 décembre 1799). Outre ces ouvrages, écrits en allemand, Posselt a publié : 18° *Historia corporis evangelicorum*, Kehl, 1784, in-8°; 19° *Systema jurium corporis evangelici*, Strasbourg, 1788, in-8° : 20° *De Virgilii Georgicis*, Carlsruhe, 1788, in-8°; 21° *Bellum populi Gallici adversus Hungariæ Borussiæque reges eorumque socios, anno 1792*, Goettingue, 1793, in-8°, tom. I : Ronnebourg, 1802, in-8° : continué par Rost, Kehl, 1806. On lui doit encore la *traduction des élégies* d'Ovide, en vers. 22° *L'Histoire de Charles XII*, par Voltaire, avec des corrections; 23° *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, par Condorcet; 24° une *Notice sur les écrits de Syeys*, extraite de ses ouvrages, par Oelsner, brochure qui n'a été tirée qu'à vingt-quatre exemplaires.

POTEMKIN (le prince Grégoire-Alexandrowitch), l'un des plus célèbres de ces amants illustrés par les galanteries de l'impératrice Catherine II, naquit à Smolensk, en 1736. Sa famille était d'origine polonaise, et depuis son établissement en Russie elle fut toujours comptée parmi la petite noblesse de cet empire. Un Potemkin, que l'on croit avoir été le frère du grand-père de ce prince, fut revêtu quelque temps du caractère d'envoyé de Pierre Ier à la cour d'Angleterre, mais l'histoire n'en dit rien de plus, et c'est le seul de ce nom dont elle ait parlé avant le favori. Grégoire Potemkin devait être pope un jour; mais il n'avait pas la moindre disposition aux vertus évangéliques, et il aurait fort mal rempli les devoirs de l'état ecclésiastique, bien qu'en Russie ils soient infiniment moins rigoureux que partout ailleurs. Sa famille prit le parti d'en faire un soldat, et il fut au comble de ses vœux. Il entra dans l'un des régiments des gardes, et n'avait guère plus de dix-huit ans lorsque la révolution de 1762 assit Catherine sur le trône sanglant de son époux. Dans la journée fatale qui vit se consommer ce grand crime, tandis que Catherine, l'épée à la main, marchait vers l'église de Casan, où les prêtres l'attendaient pour sanctifier son parricide, on vit un jeune homme d'une taille et d'une figure remarquables sortir des rangs pour offrir sa dragonne à Catherine, qui, préoccupée de soins d'une tout autre importance, n'avait pas pensé à décorer la poignée de son glaive de cet attribut essentiel de l'officier dans les habitudes militaires de la nation. Cet acte de galanterie fut fait avec une grace respectueuse qui, non moins que la tournure distinguée du jeune garde, attira l'attention de Catherine. A cette époque, Orloff dominait presque sans partage le cœur de sa souveraine, que son dévouement avait tant contribué à placer sur le trône, et le moment n'était pas encore venu de lui donner un successeur; mais soit que l'impératrice, femme d'une grande prévoyance, voulût dès lors se l'attacher par le vague espoir de cette haute faveur, soit qu'elle voulût seulement le récompenser de son à-propos chevaleresque, elle ne tarda pas à le nommer colonel, et à le charger d'une mission pour la cour de Suède. Potemkin s'en acquitta avec intelligence; cependant il parut depuis cette époque avoir été oublié, et ce ne fut que quelques années plus tard qu'il fut nommé gentilhomme de la chambre. Ce poste lui donnant occasion d'approcher de l'impératrice assez fréquemment, il affecta pour elle une passion qui allait jusqu'à l'idolâtrie la plus extravagante, ce qui ne déplut pas. L'impératrice, voulant enfin le connaître plus particulièrement, s'adressa à la belle comtesse de Bruce, son amie et l'une des confidentes les plus ordinaires de l'auguste concubinage; celle-ci leur ménagea une secrète entrevue, et ce premier tête-à-tête fit prévaloir sur tous ses rivaux ce Potemkin que la nature avait doué de facultés puissantes, et qui savait réunir aux avantages d'une constitution herculéenne de l'esprit et de la grace. Mais il ne sut pas garder le secret de son bonheur, et parla assez clairement pour exciter profondément la jalousie des Orloff. Un jour qu'ils jouaient au billard avec Alexis, il osa se vanter de la faveur dont il jouissait, et alla même jusqu'à dire qu'il ne tiendrait qu'à lui de faire éloigner de la cour tous ceux qui pouvaient lui déplaire; Alexis Orloff répondit avec hauteur; la querelle s'échauffe, et

Potemkin reçut un coup qui lui fit perdre un œil. Ce ne fut pas son seul malheur : Grégoire Orloff, instruit par son frère, courut chez l'impératrice, et exigea d'elle l'éloignement de ce nouveau rival. Potemkin reçut l'ordre de partir, et se rendit à Smolensk sa patrie, où il resta près d'un an, souffrant beaucoup de son œil et de l'ennui de se voir exilé de la cour : tantôt il disait qu'il voulait se faire moine ; tantôt il prétendait qu'il deviendrait l'homme le plus puissant de la Russie ; enfin, il écrivit à l'impératrice pour la prier de songer à lui. Elle n'attendait que cette démarche pour le rappeler ; il revint, et sa faveur fut plus grande que jamais. Au moment de son arrivée à Saint-Pétersbourg, Orloff était depuis quelques jours à la chasse. On profita de son absence pour installer officiellement Potemkin : et quand l'ancien favori revint, ses plaintes, ses reproches n'empêchèrent pas que le nouveau ne fût conservé. Potemkin prit beaucoup d'empire sur Catherine II, et il en abusa souvent jusqu'au point le plus extraordinaire. Il en obtint des grâces sans nombre, et quand par un reste de bienséance elle lui en refusait quelqu'une, il la lui arrachait en montrant de l'humeur et même de la colère. Ce fut par des moyens aussi étranges qu'il entra dans le conseil et se fit donner la place de vice-président de la guerre, dont le comte Zaker Tchernischeff était président. Potemkin qui ne pouvait souffrir personne au-dessus de lui, résolut de le perdre dans l'esprit de l'impératrice, et y réussit. Zaker Tchernischeff donna sa démission ; et quoique le favori manquât totalement des connaissances nécessaires pour occuper un poste aussi important, il ne balança pas à s'en charger : tant de présomption lui fit beaucoup d'ennemis. On lui reprochait d'entreprendre beaucoup d'affaires, et de n'en terminer aucune ; de promettre de l'avancement à tout le monde, de ne rien faire pour personne, et de ne songer réellement qu'à accroître son pouvoir déjà si exorbitant. L'impératrice, pour alléger un joug que sa faiblesse ne lui permettait pas de rompre, s'était efforcée de réconcilier les Orloff avec Potemkin, et elle tâchait de conserver la paix entre eux et de les tenir en présence, pour les contenir l'un par l'autre. Quoiqu'elle n'eût pour Grégoire Orloff aucun reste de tendresse, ni peut-être de reconnaissance, elle le ménageait encore. Potemkin, en succédant à la faveur d'Orloff, avait osé former les mêmes projets que cet ancien amant. Il croyait pouvoir prétendre à la main de la souveraine. Pour parvenir à ce but, lui qui semblait l'homme du monde le moins propre à se contraindre, et qui n'ayant aucune religion les tournait toutes en ridicule, affecta tout à coup les dehors de la plus austère piété. Dès le commencement du carême, on le vit renoncer à la bonne chère qu'il aimait beaucoup ; il s'astreignit même à ne manger que des racines ; il se confessait presque tous les jours, et fatiguait le ciel de ses longues prières. Il avait eu le soin de choisir le même directeur que l'impératrice. Il l'instruisit de son commerce avec elle, et il le pria de déclarer à cette princesse que sa conscience alarmée ne lui permettait plus de se livrer à un amour qui n'était pas sanctifié par le mariage. Soit que le moine eût été gagné ou qu'il fût de bonne foi, il s'acquitta fidèlement de sa commission. Catherine ne s'expliqua point avec lui : elle avait aisément deviné le motif des scrupules de Potemkin ; elle fit venir cet amant hypocrite, et lui parla avec tendresse, mais avec fierté. Elle lui dit que quoiqu'elle l'aimât, elle était assez maîtresse d'elle-même pour vaincre sa passion, et que s'il ne voulait plus occuper le poste de favori, elle se résoudrait à le remplacer. Potemkin humilié, confondu, ne put dissimuler si bien son chagrin, que les courtisans ne le remarquassent. On l'entendit même dire qu'il voulait prendre les ordres, et se faire sacrer archevêque. Cette idée ne s'arrêta pas dans sa tête, et il oublia bientôt une fausse dévotion, pour se livrer tout entier à l'ambition et aux plaisirs. Mais bientôt il cessa d'être l'objet de la tendresse de l'impératrice, elle l'accablait de bienfaits : elle semblait n'avoir pas assez d'honneurs et de dignités à lui offrir, elle lui promettait de l'aimer uniquement, et cependant déjà un jeune Ukrainien le remplaçait. Selon l'usage que Catherine avait établi à sa cour, ce changement entraînait pour le favori remplacé la nécessité de voyager, c'est-à-dire de s'exiler pour un temps de la capitale. L'altier Orloff lui-même avait subi cette condition ; Potemkin osa s'y soustraire. Lorsqu'il reçut l'ordre fatal, il feignit de partir, et le lendemain il vint se placer vis-à-vis de l'impératrice, au moment où elle était prête à faire une partie de whist. Sans se plaindre de la téméraire désobéissance de Potemkin, Catherine lui avança une carte, lui dit qu'il jouait très heureusement, et ne parla plus de l'éloigner. Potemkin conserva ses emplois, ses honneurs et son crédit, et d'amant il devint ami de l'impératrice. Zawadoffsky savait plaire, mais Potemkin s'était rendu utile, et son génie, plus analogue au génie de Catherine que celui d'aucun autre de ses amants, ne cessa pas de la dominer. C'est à partir de ce moment qu'il devint en effet, ainsi qu'il l'avait lui-même prédit, l'homme le plus puissant de la Russie. Il fut successivement nommé généralissime de toutes les armées russes, grand amiral des flottes de la mer Noire, de la mer d'Azoff et de la mer Caspienne, hetman des Cosaques, gouverneur de plusieurs provinces, décoré de tous les ordres de l'empire et de la plupart de ceux de tous les autres états de l'Europe, dont les souverains s'empressèrent à l'envi de le charger : son influence fut universelle, et s'étendit depuis les rapports les plus privés du palais jusqu'aux relations diplomatiques les plus importantes et les plus hautes. En effet, il s'était aussi constitué le ministre des plaisirs de l'impératrice ; c'est de sa main qu'elle recevait ses amants ; mais si dans le choix qu'il faisait pour remplir le poste qu'il avait lui-même occupé, il insistait sur les qualités physiques, il recherchait avec encore plus de soin la médiocrité des facultés intellectuelles : en renonçant aux privilèges du boudoir, il voulait conserver tout entière son influence dans le cabinet. Il la conserva, et c'est à cette influence que l'on peut attribuer en partie les entreprises du règne, qui furent d'une grandeur gigantesque mais désordonnée. L'expulsion des Turcs, un nouvel empire grec et l'agrandissement illimité de l'empire, furent les rêves de Potemkin de même qu'ils étaient ceux de Catherine. On prétend, et il paraît démontré que ces vastes plans cachaient des projets ambitieux d'indépendance personnelle. Potemkin en prépara l'accomplissement par la dépopulation de la Crimée, après le siège d'Otchakoff, qui coûta trente mille hommes aux Turcs et presque autant aux Russes. Il obtint le surnom de Taurique après cette victoire, et rentra dans Saint-Pétersbourg au milieu d'une pompe triomphale qui surpassait presque tout ce que l'on sait du faste militaire des Romains, dans les solennités de ce genre. Les joies de son orgueil furent cependant troublées par la présence d'un favori pour le choix duquel il n'avait pas été consulté, et qui se courbait un peu moins profondément devant l'éclat de sa fortune que tout le reste de l'empire : c'était Momonoff : il osa demander son renvoi, et n'ayant pu l'obtenir, il se hâta de repartir pour l'armée, plein d'un violent dépit. Le maréchal Romanzoff commandant une division considérable des troupes qui occupaient la Crimée, avait profité de l'absence du favori despote pour s'avancer sur les territoires de la Moldavie et de la Bessarabie ; Potemkin, depuis longtemps jaloux de la grande réputation militaire de cet illustre général, contrôla amèrement ses opérations, contraria ses plans, et obtint son renvoi ; dès lors sans rival, il se mit à faire la guerre avec une prodigalité du sang des soldats qui le dispensait à peu près de toute habileté et de tout calcul stratégique. Secondé par le dévouement fanatique et la férocité des soldats de Souwaroff, c'est ainsi qu'il prit Bender et Ismaïl, dont l'assaut ne fut pas moins sanglant que celui d'Otchakoff. Au milieu des scènes affreuses d'une telle guerre, Potemkin, environné de courtisans, d'aventuriers étrangers et de femmes impudiques, étalait le faste barbare d'un satrape de l'Asie, et ne contribuait aux succès qu'en donnant des ordres impérieux et absolus. Un système d'opérations militaires si onéreuses ne pouvait cependant pas être durable, les efforts de la Russie pour le soutenir l'avaient épuisée ; elle demandait du repos, et tout ce qu'il y avait d'hommes éclairés dans les conseils de l'impératrice secondaient les vœux de la nation pour la paix. Comme les

Digitized by Google

Turcs la demandaient également, Potemkin reçut l'ordre de la conclure. Outré d'une détermination qui mettait un terme à l'exercice de son despotisme et qui ajournait indéfiniment ses projets d'indépendance, il partit pour la capitale dans le dessein et avec l'espérance de la faire révoquer. L'impératrice, feignant d'entrer dans ses idées, le reçut à Saint-Pétersbourg, l'enivrant de nouveaux honneurs, l'amusant de magnifiques fêtes, et cependant elle faisait signer la paix avec les Turcs par le prince Repnin, qui commandait l'armée en l'absence de Potemkin. Lorsque Potemkin fut instruit que tandis qu'il donnait et recevait des fêtes à Saint-Pétersbourg, entretenait chaque jour de ses plans militaires l'impératrice qu'il se flattait déjà d'avoir disposée à la continuation de la guerre, le prince Repnin concluait la paix après avoir eu l'audace de remporter une victoire sans ses instructions, il n'y tint plus; il partit en toute hâte de Saint-Pétersbourg pour se rendre à l'armée, indigné d'avoir été si complètement joué. On ne chercha point à le retenir, d'autant plus que sa présence était un sujet de gêne pour cette cour, où son influence déclinait sensiblement depuis que Zouboff était en faveur auprès de l'impératrice, et remplaçait Momonoff. Potemkin, arrivé à Jassy, manda le prince Repnin, qu'il punit par les plus sanglants outrages d'avoir battu les Turcs, et obéi à l'impératrice en signant les préliminaires de la paix. Cette paix, il allait la rompre, et elle n'eût probablement jamais été conclue de son vivant; mais le futur souverain de la Crimée et de la Tauride s'inclinait déjà vers son tombeau. Un mal secret qu'on qualifia de fièvre lente minait ce colosse, et de jour en jour le dépérissement de ses forces s'augmentait par l'effet d'une intempérance à laquelle il n'avait jamais voulu renoncer. On crut qu'il avait été empoisonné, et rien ne paraît plus croyable en effet quand on considère les haines qu'il avait excitées, la crainte qu'il inspirait aux nouveaux favoris de l'impératrice. Catherine ne pouvait s'empêcher elle-même de redouter un homme qu'elle avait fait trop puissant. Quoi qu'il en soit, sa mort soudaine les délivra tous de cette gêne. Parti du camp de Jassy pour se rendre à Nicolaieff, ses forces l'abandonnèrent tout à coup: sa nièce, la comtesse Branistka, qui l'accompagnait, le fit descendre et coucher au pied d'un arbre: c'est là qu'il expira sans avoir eu le temps de prononcer une parole, et pouvant à peine exprimer un adieu à sa nièce en lui serrant la main. On dit que l'impératrice, en apprenant cette mort, se livra à la plus vive douleur; mais elle avait pleuré tous ceux qu'elle avait fait assassiner depuis Pierre III. Elle lui fit des funérailles magnifiques et commanda l'érection d'un somptueux mausolée. Potemkin laissa une fortune évaluée à près de 180 millions de francs. Avec ces immenses ressources et son ambition, s'il eût vécu, l'empire russe serait peut-être aujourd'hui coupé par la moitié. Il avait eu entre autres projets celui de réunir les diverses populations cosaques, et de régner sur elles; rien n'était d'une plus facile exécution. Au surplus, cet homme extraordinaire était plus propre à concevoir de grandes choses qu'à les exécuter. Pour embrasser des projets vastes, il ne faut que de l'imagination et une certaine hauteur dans les sentiments; mais pour accomplir de grandes choses, il faut de la suite dans les idées, de la constance, de l'ordre, de la prudence: et c'est tout ce qui manquait à Potemkin. Tout en lui était désordonné autant que gigantesque: sybarite au camp, il se plaisait quelquefois à vivre comme un grossier Kalmouck au sein de ses palais. Dur, bizarre, tyrannique dans ses rapports privés, prodigue du sang des soldats, n'ayant pour politique qu'un immense égoïsme, quoique son intelligence fût assez éclairée pour comprendre l'importance des grandes vérités morales, il n'eut en effet aucune espèce de moralité. Ce portrait ressemble bien peu à la brillante fantasmagorie que deux écrivains spirituels, hommes de cour, ont tracé à son sujet. Ces deux hommes sont MM. de Ségur et le prince de Ligne: tous deux l'avaient connu et avaient même vécu dans sa familiarité, ce qui explique du reste leur partialité bienveillante. Ajoutons cependant que M. de Ségur est infiniment plus près de la vérité des choses comme du ton qui convient à l'histoire, dans ce qu'il en a écrit, que le prince de Ligne: ce dernier semble n'avoir voulu, en réunissant tant de contrastes, qu'obtenir un cliquetis de jolies choses et d'antithèses dans le goût du temps où il écrivait. Il fallait au surplus être bien excessivement prévenu pour louer la générosité d'un homme qui, avec des revenus aussi énormes, aimait mieux laisser périr ses créanciers de faim, que de payer un sou de ses dettes.

POTIER (Charles), acteur distingué dans les rôles comiques, né à Paris, en 1775, appartient à l'ancienne famille de robe des Potier de Gèvres et de Blancmesnil. Elevé à l'école militaire, d'où il ne sortit qu'au commencement de la révolution, ses parents, ruinés par les malheurs des temps, n'ayant pu lui donner un état honorable, il subit la loi de la réquisition en 1793, et servit quelque temps dans un bataillon d'infanterie d'où il sortit vers la fin du règne de la terreur, à l'âge de dix-neuf ans. De retour à Paris, et porté par une inclination insurmontable vers la comédie, il fit modestement ses débuts sur divers théâtres des boulevards, et passa ensuite à celui de la rue du Bac, sur lequel il était permis de jouer le répertoire du théâtre Français. Il ne tarda pas à être connu avantageusement, et se fit surtout distinguer dans l'emploi des seconds comiques. Sa réputation pénétra en province, et plusieurs directeurs lui firent simultanément les propositions les plus avantageuses. Il joua d'abord dans les principales villes de la Normandie et de la Bretagne, et ses succès allant toujours croissant, il passa à Nantes, et de là à Bordeaux par suite d'un engagement très lucratif, et y joua, pendant plusieurs années, l'emploi des premiers comiques à côté de *Martelly*, et en même temps celui de *Dozainville* dans l'opéra-comique; il créa même quelques rôles dans les ballets, et entre autres celui de Bazile dans *Almaviva et Rosine*. En 1809, Potier revint à Paris et débuta au théâtre des Variétés, dans *Maître André et Poinsinet*, et dans *M. Asinard*; la manière originale dont il jouait le Perruquier dans la première pièce et Longuemue dans la seconde, lui mérita l'accueil le plus flatteur. Il ne fut pas moins applaudi dans Pomadin de *l'Intrigue de carrefour*, dans M. de la Flûte de *l'Intrigue sur les toits*, et dans une foule d'autres rôles que Brunet avait créés avec beaucoup de succès, mais auxquels Potier sut donner une physionomie différente et non moins risible. Reçu au théâtre des Variétés, où il ne cessa d'attirer la foule, il y établit de nouveaux rôles qui le placèrent au rang des grands comédiens: il suffit de citer M. Descords dans la *Matrimoniomanie*, le prince Mirliflor dans *la Chatte merveilleuse*, Mimi dans *le Petit enfant prodigue*, M. Croûton dans *Tout pour l'enseigne*, et dans *le Postulant au salon*; M. Pinson dans *Je fais mes farces*, un des boxeurs dans *les Anglais de Falaise et de Nanterre*; mais surtout M. de Bois-Sec dans le *Ci-devant jeune homme*. Dans ce dernier rôle, et dans plusieurs autres, Potier prouva qu'il pouvait s'élever jusqu'au haut comique, et ennoblir le genre burlesque. Depuis la restauration, il eut l'honneur de jouer plusieurs fois aux Tuileries devant la famille royale. Quelques discussions d'intérêt qu'il eut avec les administrateurs des Variétés, et des offres brillantes que lui fit le directeur de la Porte-Saint-Martin, le déterminèrent à passer à ce théâtre, où il débuta, le 7 mai 1817, dans *les Originaux au café*. Malgré la faiblesse de son organe, surtout dans le chant, défaut plus sensible dans cette vaste salle que dans celle des Variétés, son excellent masque, la vérité de sa pantomime, son débit naturel, plein d'esprit et de verve, la flexibilité de son talent, qui savait nuancer les caractères les plus opposés, firent, pendant quelques années, la fortune de ce spectacle. C'est là qu'il a créé les rôles du *Bourgmestre de Saardam*, du père Sournois dans les *Petites Danaïdes*, de Bonardin dans *les Frères féroces*, du jeune Werther dans *les Grandes passions*, du *Tailleur de J.-J. Rousseau*, etc., etc. Mais voyant qu'il s'épuisait en vains efforts pour soutenir le théâtre de la Porte Saint-Martin, il s'échappa un beau jour (1822), et reparut tout à coup sur le théâtre de ses premiers exploits. Il en résulta un procès terminé par un jugement qui condamna Potier, le 14 janvier 1823, à retourner à la Porte-Saint-Martin jusqu'à la fin de son engagement,

Digitized by Google

et à payer au directeur des dommages et intérêts. Il y fit sa rentrée le 25, et fut accueilli en véritable enfant gâté. Les mêmes applaudissements lui furent prodigués lorsqu'il revint aux Variétés, le 19 avril 1804. Sa rentrée donne lieu à une remarque assez plaisante : lorsqu'il avait quitté les Variétés pour la Porte-St-Martin, plusieurs auteurs s'étaient empressés de mettre en mélodrames les vaudevilles qu'ils avaient destinés au théâtre du boulevard Montmartre. A son retour aux Variétés, ils remirent les mélodrames en vaudevilles, remplacèrent les sentences par les calembourgs, et substituèrent aux coups de sabre les couplets à pointe. Pendant les trois années que Potier a passées encore au boulevard Montmartre, il a ajouté encore à sa réputation par les nouveaux rôles qu'il a créés, entre autres *M. Pique-assiette*, *le Bénéficiaire*, *les Inconvénients de la diligence*, *le Chiffonnier*, *etc.* Il y joua, pour la dernière fois, le 11 avril 1827, et fit ses adieux au public, en chantant avec beaucoup d'émotion le couplet suivant :

De vous plaire j'eus le bonheur
Dans ma carrière dramatique ;
Mais l'âge arrête mon ardeur,
Recevez les adieux de votre vieux comique.
De vos bontés il va se séparer ;
Mais en songeant qu'il faut qu'il se retire,
Pendant quinze ans celui qui vous fit rire
Ce soir, hélas ! se sent prêt à pleurer.

Il semblait, d'après cela, que Potier allait désormais se livrer au repos, ou se borner à donner quelques représentations en province : aussi a-t-on été fort étonné, lorsque après avoir voyagé pendant un an, en Angleterre, en Hollande, et dans une partie de la France, il est revenu débuter à Paris, au théâtre des Nouveautés, en avril 1828. Il y a rapporté plusieurs rôles usés de son ancien répertoire ; il en a créé quelques nouveaux qui n'ont dû leur succès éphémères qu'à son talent : mais, au total, on ne peut que le désapprouver d'avoir recommencé une nouvelle carrière qui lui promet peu de gloire sur un théâtre où il est assez mal secondé, et qui, créé *ab irato* par l'ex-ministre Corbière, n'a jamais joui d'aucun succès et marche rapidement vers sa ruine.

POTOCKI. *Voyez* le Supplément.

POUCHET (Louis-Ezéchiel), manufacturier distingué, né en 1748, à Gruchet, près de Bolbec (Seine-Inférieure), de fabricants-cultivateurs qui professaient la religion protestante, sentit de bonne heure ce qui manquait aux fabriques françaises, et employa toutes les ressources que lui suggéraient et son activité et son esprit inventif pour les élever à la perfection dont s'enorgueillissait l'Angleterre. A cet effet, il voyagea en Espagne, en Italie, mais surtout en Angleterre, où il eut l'adresse de découvrir les procédés qui donnaient aux manufactures de ce pays la supériorité dont elles jouissaient alors. Il contribua alors ainsi avec le célèbre Oberkampf (*voyez* ce nom) et autres, à faire prévaloir en France le système de la filature du coton à la mécanique, et c'est sur les modèles qu'il importa de Manchester, que fut perfectionné l'établissement de la filature de Louviers. Il parvint également à diviser les machines d'Arkwright en petits *filoirs*, mis en mouvement par une seule manivelle, qui n'exigeaient que deux heures d'apprentissage, et qui n'occupaient pas plus de place qu'un rouet ordinaire : l'usage en fut introduit dans la maison de réclusion de Rouen, et ce seul changement tripla le produit du travail des détenus. Pouchet contribua beaucoup à la mise en activité du système décimal des nouveaux poids et mesures ; et tous ses projets, dont quelques uns cependant n'ont pas été adoptés, annoncent un esprit juste et ingénieux. Les ouvrages où sont consignées ses inventions forment un répertoire extrêmement utile à consulter par ceux qui ne veulent que des faits et des observations, dégagés de toute verbosité prétentieuse. Le gouvernement sut apprécier et récompenser ses travaux : outre une indemnité de trois mille francs qu'il reçut le 24 prairial an III (1795), du bureau consultatif des arts et métiers, il en obtint, en 1802, une médaille d'or : une deuxième lui fut accordée en 1803, par le premier consul, qui l'admit à sa table : et, la même année, il fut brévaté pour avoir perfectionné les machines à filer le coton. Epuisé de fatigue, il contracta une longue et douloureuse maladie qui le conduisit au tombeau le 30 mai 1809, à l'âge de soixante-un ans. Il habitait Rouen, et était membre de la société d'émulation de cette ville, ainsi que de l'athénée de Paris. La commission des poids et mesures du gouvernement et le bureau des arts et métiers, près le ministre de l'intérieur, le comptaient aussi, la première parmi ses correspondants, et le second parmi ses membres. Indépendamment du *Projet d'un journal universel de commerce*, Pouchet a publié : 1° *Clef de la langue espagnole*, 1786, in-fol. en 3 feuil. ; 2° *Traité sur la fabrication des étoffes*, Rouen, 1788, in-8° ; 3° *Tableau de la durée de l'année*. Au moyen de la combinaison des lignes verticales et horizontales, on y distinguait les saisons, les signes du zodiaque, les mois, les jours, et jusqu'à la durée des crépuscules. 4° *Echelles graphiques des nouveaux poids, mesures et monnaies de France, comparées avec celles des pays les plus commerçants de l'Europe*, 1795, in-8° ; 2° édition, augmentée d'un *Traité sur les changes et d'une arithmétique linéaire*, Rouen, 1796, in-8°, avec 52 planches ; 5° *Métrologie terrestre*, ou *Table des nouveaux poids, mesures, etc.*, 3° édition, Rouen, 1797, in-8°, fig. ; 4° édition, 1798 ; 6° *Mémoire sur la mesure des superficies, suivi du sol du département de la Seine-Inférieure, divisé en cantons, et les cantons divisés par les différentes qualités ou par les productions de leur territoire*, 1800, in-8° ; 7° *Mémoire sur le nouveau titre des matières d'or et d'argent comparé à l'ancien*, 1800, in-8° ; 8° *Mémoire sur la finesse du coton*, lu à la société d'émulation, le 30 octobre 1801 ; 9° *Numérotage des cotons filés et des autres fils*. Ce curieux mémoire, inséré, en 1810, dans les *Annales des arts et manufactures*, est le développement du précédent.

POUGENS (Marie-Charles-Joseph) naquit à Paris, le 15 août 1755. Le silence que les biographes qui nous ont précédés ont gardé sur sa naissance nous commande la même discrétion : nous dirons seulement que la faiblesse de sa constitution exigea des personnes à qui son enfance fut confiée les soins les plus assidus et les plus délicats, et que pour cette raison il ne connut ni les pensions ni les collèges. Des personnes d'un rang élevé présidèrent à son éducation, et on lui donna d'habiles maîtres dans les principales langues de l'Europe. Dès l'âge de sept ans, il apprit la musique, bientôt après le dessin, et reçut les leçons de Greuze et ensuite de Bachelier. Il se passionna pour ces deux arts, et dans le voyage de Rome qu'il fit à vingt ans (1776), pour se préparer à la carrière diplomatique à laquelle on le destinait, il se perfectionna tellement dans la peinture, qu'il fut reçu membre de l'académie italienne de peinture, sur un dessin assez capital, intitulé : *le Marchand d'esclaves*. Voyageant sous l'autorisation spéciale du roi de France, et recommandé par un prince français au cardinal de Bernis, il fut honorablement accueilli dans la capitale des arts. Il y connut le célèbre P. Jacquier, premier commentateur de Newton, qui lui donna des leçons de latin, et le bailli de la Brillane, ambassadeur de Malte, qui se reposa souvent sur lui des soins de son ambassade. Ce fut à Rome, en 1777, qu'il commença son *Trésor des origines, et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, sur un plan semblable mais plus étendu que celui de Samuel Johnson. Les matériaux immenses qu'il avait trouvés au Vatican sur l'origine des langues lui donnaient l'espoir d'arriver en peu d'années au terme de son travail, lorsqu'il fut atteint de la petite vérole, qui lui fit perdre entièrement la vue. Il était venu de Rome à Lyon auprès d'un oculiste en réputation, qui lui promettait de lui rendre la vue. Mais ses promesses ne se réalisèrent point. Pougens avait alors vingt quatre ans ; obligé de renoncer à tous les rêves d'ambition dont il avait pu raisonnablement se bercer, il se résigna à sa nouvelle position. Le parti des lettres lui restait, il l'embrassa avec ardeur. Il était alors question d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre, il fit proposer au ministère d'aller à cet effet à Londres, où il avait déjà fait plusieurs voyages pour ses recherches archéologiques, et c'est sur ses mémoires que fut basé le traité qui eut lieu en 1786. La révolution qui sur-

Digitized by Google

vint bientôt après, enleva à M. Pougens 10,000 livres de rente viagère sur le grand-livre, et 13 à 14,000 livres en expectative sur un prieuré qu'il pouvait posséder comme chevalier de Malte, sans être obligé de porter l'habit ecclésiastique. Les lettres devinrent alors sa seule ressource : il traduisit de l'allemand les Voyages de Forster sur les rives du Rhin, en Angleterre, etc., et d'autres voyages pour les libraires. Ces ressources insuffisantes lui inspirèrent l'idée d'entreprendre le commerce de la librairie. Il ne pouvait disposer alors que d'un assignat de 10 francs, qui ce jour-là valait 3 ê s., mais son courage, son intelligence, son activité, suppléèrent à tout, et en peu d'années il parvint à élever une des premières maisons de commission de librairie de Paris, et à se trouver à la tête d'une imprimerie qui faisait vivre cinquante à soixante pères de famille. Cet état prospère ne put résister à une perte de 120 mille francs, valeur métallique, que lui firent éprouver en cinq jours, plusieurs faillites. Cet échec ne lui fit rien perdre de la confiance qu'on avait en lui, parce que l'on connaissait sa circonspection, son économie et l'ordre qu'il savait mettre dans ses affaires ; il reçut alors le prix d'une probité appréciée depuis longtemps ; une dame étrangère qui estimait son caractère lui envoya 12,000 francs, et Napoléon, alors premier consul, à qui il écrivit une lettre noble et sans adulation, lui fit prêter, sur la caisse des lots non réclamés de la loterie, une somme de 40,000 francs. Pougens put alors satisfaire à tous ses engagements, et son crédit demeura intact. Il rendit 10,000 francs sur les 40,000 dont on lui avait fait l'avance, et Napoléon, empereur, le tint quitte du reste, à titre d'indemnité, n'ayant pas été compris dans le renouvellement des imprimeurs de Paris. Dans le courant de 1805, il épousa une Anglaise à laquelle il était attaché depuis longtemps, miss Sayer, nièce de feu mistriss Boscowen, veuve de l'amiral de ce nom. Depuis cette époque, M. Pougens réalisa tout ce qu'il possédait, renonça entièrement aux affaires, et se retira, dès 1808, dans la vallée de Vauxbuin, près Soissons, où il jouit de la société de quelques amis qui n'ont pas voulu le quitter. Agé de soixante treize ans, il achève dans la retraite son *Trésor des origines et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, ouvrage commencé il y a cinquante-un ans, et auquel il n'a cessé de travailler malgré les distractions d'un grand commerce et les orages de la révolution. En 1799, l'institut de France, section des langues anciennes, classe de la littérature et des arts, aujourd'hui académie royale des inscriptions et belles-lettres, le reçut au nombre de ses membres. Pendant son séjour en Italie, la plupart des académies du pays l'admirent dans leur sein, ainsi que la plupart de celles de la Russie, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Portugal, etc. Il fut aussi autorisé, en novembre 1818, par un rescrit du chapitre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à porter la croix de Malte, quoique marié, faveur qui ne s'accorde aux chevaliers des langues de France, que pour des considérations majeures. Depuis, le roi d'Espagne lui a envoyé l'ordre de Charles III. Plusieurs souverains de l'Europe l'ont honoré de leur correspondance. En 1806, S. M. I. l'impératrice de Russie, douairière, le choisit pour son correspondant littéraire, et, depuis quelques années, S. A. I. le grand-duc Constantin lui a accordé la même faveur. On peut juger, d'après ces détails, combien M. Pougens, malgré ses malheurs, a trouvé de consolations dans sa vie. Il a publié : 1.° *Récréations de philosophie et de morale*, Yverdun, 1784, quatre parties, in-12 ; 2° *Vocabulaire de nouveaux privatifs français, imités des différentes langues d'Europe*, Paris, 1794, in-8° ; 3° *Voyage philosophique et pittoresque sur les bords du Rhin*, etc., traduit de l'allemand de Forster, l'un des compagnons de Cook, avec des notes du traducteur, Paris, 1793, 2 vol. in-8° ; 4° *Voyage philosophique et pittoresque en Angleterre et en France, fait en 1790*, traduit de l'allemand de G. Forster, avec des notes, Paris, 1793, in-8°, fig. ; 5° *Voyage à la Nouvelle Galle du sud et au port Jackson*, traduit de l'anglais de John White, avec des notes, Paris, 1798, in-8° ; 6° *Essais sur les antiquités du nord, et les anciennes langues septentrionales*, deuxième édit., Paris, 1799, in-8° ; 7° *Doutes et conjectures sur la déesse Nehalennia, révérée en Zélande*, Paris, 1810, in 8° ; 8° *Trésor des origines et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française*, specimen, Paris, imprimerie royale, 1819, in-4° ; 9° *Les quatre Ages*, deuxième édition, Paris, 1820, in 18 : traduit en plusieurs langues ; 10° *Lettres d'un chartreux*, Paris, 1820, in-18, fig. ; traduites en allemand et en espagnol ; 11° *Abel, ou les trois Frères*, Paris, 1820, in-12 ; traduit en allemand ; 12°. *Contes du vieil ermite de la vallée de Vauxbuin*, Paris, 1821, 3 vol. in-12 ; 13° *Lettres de Sophie à Sophie*, Paris, 1821, in-18 ; traduites en italien : 14° *Archéologie française, ou Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude, etc.*, Paris, 1824, 2 vol. in-8° ; 15° *Jocko*, épisode détaché des *Lettres inédites sur l'instinct des animaux*, Paris, 1824 ; deuxième édition, in-18 ; troisième édition, 1827, in-18 ; 16° *la Religieuse de Nîmes*, Paris, 1824 ; deuxième édition, in-18 ; 17° *Lettres philosophiques à madame ***, sur divers sujets de morale et de littérature*, dans lesquelles on trouve des *anecdotes inédites* sur Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Pelmeja, etc., Paris, 1825, in-12 ; 18° *le Pavillon chinois*, ou *Contes et opuscules de ma vieille tante*, par madame Louise ***, suivis de *Maximes et pensées*, par Ch. Pougens, 1825, in-18 ; 19° *Albéric et Selème*, ou *comme le temps passe*, nouvelle, 1827, in-18 ; 20° *Contes en vers et poésies*, 1827, in-18. M. Pougens a encore fourni à la *Galerie de Lesueur* des *Sommaires descriptifs* et des *Notices* sur la vie de saint Bruno et sur celle de Lesueur.

POUILLARD (JACQUES-GABRIEL), sacristain de la chapelle royale des Tuileries, mort à Paris, le 8 octobre 1823, naquit à Aix, en Provence, en 1781. Il s'appliqua d'abord à la peinture, en étudia les éléments sous un élève de Vanloo, et y fit des progrès assez remarquables. Bientôt l'amour des médailles et des antiquités en général se joignit à ce premier goût, et il eut le bonheur de le satisfaire, sans quitter sa patrie, dans le cabinet des savants Fauris de Saint Vincent, père et fils, tous deux associés de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Plusieurs obstacles s'opposaient aux études de Pouillard ; il était peu favorisé de la fortune, et sincèrement attaché à la religion : il voulait en faire la principale occupation de sa vie. Il entra à cet effet, en 1780, dans l'ordre du Mont-Carmel, et obtint d'être affilié à la maison d'Aix, où dix à douze religieux vivaient ensemble, autant comme des amis que comme des cénobites, liés entre eux par la même règle. Quelques années après, il obtint la permission d'aller à Rome, et là, non-seulement les médailles et les monuments antiques devinrent l'objet de ses travaux, mais encore l'histoire religieuse du moyen âge. Quatre volumes de lettres, adressées aux deux Fauris de Saint Vincent, et renfermant souvent des dessins de sa main, d'après des bas-reliefs et des médailles ou des inscriptions grecques ou latines, dont il donnait des explications, furent le premier produit de ses excursions littéraires dans la patrie de Cicéron et des Césars. Des recherches sur la croix attachée à la chaussure des papes le conduisirent à voir, de ses propres yeux, toutes les peintures de Rome, du 4e au 15e siècle, où se trouve cette decoration. De là naquit son ouvrage intitulé : *Dissertazione sopra l'anteriorità del bacio de piedi de sommi pontifici, all' introduzione della croce sollo loro scarpe.* Cet ouvrage fait le plus grand honneur aux connaissances et aux lumières de l'auteur. Le manuscrit d'un autre ouvrage sur la thiare des papes était prêt à paraître lorsque la révolution romaine vint en suspendre l'impression. Pouillard était sacristain de l'église de son couvent, dite de Saint Martin-des-Monts, lorsque les armées françaises entrèrent à Rome. Cette église devint un hôpital pour les soldats français, et le père Pouillard s'en trouva l'aumônier. Son zèle ne se bornait pas à des secours spirituels, il était le premier infirmier de ses malheureux compatriotes, et leur rendait tous les soins que leur état exigeait. C'est au milieu de ces pénibles fonctions qu'il fut remarqué de l'oncle de Bonaparte, Joseph Fesch, alors commissaire des guerres à l'armée d'Italie, et qui, devenu cardinal, l'appela à Paris pour en faire le conservateur d'un musée de tableaux, le plus riche qu'un particulier ait jamais réuni, et d'une bibliothèque théologique qu'il se proposait de rendre publique. Avant de remplir ces

deux places importantes, l'abbé Pouillard alla exercer les fonctions de directeur d'un séminaire, fondé dans le Bugey par son patron, et bientôt on le vit à Paris au milieu des tableaux et des livres, dont la conservation lui était confiée, se faisant remarquer par l'urbanité de ses manières et la plus délicate obligeance. Forcé de se séparer de son bienfaiteur en 1814, il lui donna des marques de reconnaissance qui lui attachèrent tous ceux qui en furent les témoins, et entre autres M. le cardinal de Talleyrand, devenu grand-aumônier auparavant. L'abbé Pouillard est mort à Paris, le 8 octobre 1823. Il joignait aux connaissances les plus étendues et aux qualités morales les plus estimables, le plus tendre attachement pour sa famille; il avait perdu de bonne heure un frère qui laissa deux enfants en bas âge, dont il devint le père adoptif, et qu'il maria avantageusement. On a encore de ce savant, plusieurs dissertations dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, savoir : *Sur une inscription trouvée à Rome dans le jardin de Saint-Martin-des-Monts* (1806, tom. I) — *Sur le sceau de la basoche de Dijon* (1801, tom. I). — *Sur une question de chronologie* (1809, tom. V). — *Sur un ancien os romain* (1809, tom. VI). — *Sur un vase chrétien de terre cuite trouvé à Paris* (1800, tom. IV). — *Sur une médaille de Syrie et sur les médailles incuses* (1813, tom. IV). Il a laissé aussi plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Voyage littéraire dans l'intérieur de Rome*; — un *Mémoire sur l'état des arts en Provence au temps du roi René*; — une *Instruction chrétienne à l'usage des soldats*, ouvrage composé lorsqu'il donnait ses soins à l'hôpital de Saint-Martin-des-Monts; — un *Traité des droits spirituels du grand-aumônier de France*, etc.

POULLAIN DE GRANDPREY (JOSEPH-CLÉMENT), député à la convention nationale, né à Lignerille, près Mirecourt (Vosges), le 23 décembre 1744, fut reçu avocat à l'âge de dix-huit ans, pourvu en 1770 de l'office de conseiller du roi, assesseur civil et criminel au bailliage royal de la même ville, et remplit ensuite les fonctions de juge-prévôt au bourg de Bulgnéville en 1770; il fut nommé procureur-général-syndic du département des Vosges par l'assemblée électorale, qui le choisit l'année suivante pour son président. Deux ans après, il fut nommé par cette assemblée, député à la convention nationale. En décembre de la même année, le sort le désigna pour être un des commissaires chargés de communiquer à Louis XVI les pièces qui tendaient à établir sa culpabilité, afin de procurer au monarque les moyens de préparer sa défense: les égards qu'il eut pour ce malheureux prince, et la modération dont il fit preuve en rendant compte de cette opération, déterminèrent Drouet et Legendre à faire décréter qu'il ne lui serait plus fait de communications à l'avenir. Poullain de Grandprey s'opposa à ce que la convention jugeât le roi; mais forcé de prendre part au jugement, il se prononça pour l'appel au peuple, puis vota, en qualité de législateur, pour la mort avec la réserve du sursis inséparable de son vote. Cette réserve l'assimilant, ainsi que quarante de ses collègues, aux opinants pour l'exil ou la réclusion, fit comprendre son suffrage dans celui des trois cent trente-quatre formant la minorité en faveur du roi. Poullain-Grandprey, qui depuis la session conventionnelle était membre du comité des domaines, le présidait depuis le 31 mai 1793, lorsqu'il en fut exclus par une mesure commune à tous ceux qui avaient voté l'appel au peuple, ou qui ne s'étaient pas prononcés pour la peine de mort sans conditions ou réserves. Il reparut à la tribune le 14 juin 1793, pour y demander que les membres de la convention ne fussent pas réélus à la législature suivante. Envoyé en mission à Lyon et dans les départements voisins dix mois après le 9 thermidor, Poullain Grandprey arrêta l'effusion du sang. Plusieurs rapports, faits à la tribune à cette époque, attestent que sa mission avait sauvé le midi, en mettant fin aux assassinats dont il était le théâtre. Lorsque le délai de trois mois, pendant lequel il devait exercer ses fonctions, fut expiré, il fut continué comme commissaire du gouvernement. Après la session conventionnelle, il passa au conseil des anciens, dont il fut successivement nommé secrétaire et président. Sorti de ce conseil par la voie du sort, il fut réélu à celui des cinq cents, où son respect pour la constitution de l'an III lui fit voter le rapport du décret qui défendait aux troupes d'approcher à une certaine distance des séances du corps législatif, et il fit partie du Cercle constitutionnel de Montmorenci, fondé deux mois avant le 18 fructidor, dans le but d'éclairer l'opinion publique sur cette constitution, et d'en prévenir le renversement. Poullain de Grandprey se déclara aussi en faveur de la journée du 18 fructidor qui renversa le parti de Clichy; il fit sentir la nécessité d'une commission composée de cinq membres pour proclamer les mesures qui pourraient assurer le salut public et le maintien de la constitution de l'an III, et en devint ainsi que Sieyes un des membres. C'est au nom de cette commission que sur un message du directoire, il fut chargé, au mois d'octobre suivant, de faire un rapport sur le projet de résolution qui, pour assurer l'exécution des lois des 19 et 22 fructidor, prononçait la confiscation des biens des déportés qui s'évaderaient ou qui ne se constitueraient pas prisonniers; rapport dont l'adoption fut retardée jusqu'au 14 brumaire an VII. Le 21 avril 1798, Poullain de Grandprey fut élu président, et s'occupa beaucoup, cette année et la suivante, d'objets de finance. Parmi la foule de rapports qu'il fit à la tribune sur toutes sortes de matières, et qui prouvent la profondeur de ses vues et son habileté en administration, on ne doit pas oublier, comme un des plus remarquables, celui qui concerne l'administration forestière; c'est un code complet sur cette partie intéressante. Son projet sur l'organisation de la loterie, dont le texte occupe seul douze colonnes du *Moniteur*, a servi de base à celle qui a été adoptée depuis. Il accusa les commissaires de la trésorerie d'avoir fait échouer l'expédition d'Irlande, dont le succès eût été assuré si le général Hardy, forcé d'attendre à Brest la rentrée d'une ordonnance de fonds, en était parti en même temps que l'intrépide Humbert partait de Rochefort, après avoir contraint le payeur-général de la Rochelle à devancer le paiement de son ordonnance. Lorsque les troupes russes sous les ordres de Souwarow menaçaient la France d'une invasion, Poullain de Grandprey présidait, à raison de son âge, la commission centrale des dépenses, à laquelle se réunissaient souvent les autres commissions. Il fut résolu dans une de ces réunions, qu'en sa qualité de président, il proposerait à l'assemblée de rester en permanence jusqu'à ce que le directoire eût répondu à un message qui lui avait été adressé, sur le rapport de Boulay (de la Meurthe), pour demander compte de la situation de la France. De cette mesure, et du silence du directoire, résulta la révolution du 30 prairial an VII, qui fit annuler l'élection de Treilhard, et détermina la démission de la Réveillère-Lepeaux et de Merlin (*Voyez* ces noms). Poullain de Grandprey fut aussi le président et l'organe d'une commission de onze membres, qui était chargée de présenter des mesures de salut public. Après la dissolution de cette commission, dont François de Nantes, Boulay de la Meurthe et Lucien Bonaparte faisaient partie, il se forma au pavillon de Flore des réunions où figuraient ceux qui avaient concouru dans les deux conseils à la révolution du 30 prairial. Poullain de Grandprey y parut pour combattre, avec son énergie accoutumée, les opinions qu'on y émettait sur les changements à faire à la constitution, et sur la possibilité de proroger les pouvoirs des députés. Ces discussions amenèrent la division qui se fit remarquer au conseil des cinq-cents entre les membres qui, jusque là, s'étaient montrés les plus unis; et c'est à ces dissensions que Poullain de Grandprey faisait allusion dans son rapport sur des objets relatifs à l'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt (*Voyez* ROBERJOT). Il présenta aussi, au nom des commissions chargées des services de l'an VII et de l'an VIII, le projet de la répartition de l'emprunt forcé qui avait été résolu sur le rapport de Destrem, de la Haute-Garonne. En juin 1799, le directoire fit un message, dans lequel les affaires de la république étaient présentées sous un aspect désavantageux, et qui détermina, peu de temps après, le général Jourdan à proposer au conseil de déclarer la patrie en danger. Poullain de Grandprey parla dans le sens du vainqueur de Fleurus, contre

Digitized by Google

ceux qui combattaient cette déclaration sous prétexte qu'elle préludait à un changement du gouvernement que depuis ils ont renversé eux-mêmes. Pendant les quarante jours qui précédèrent la chute du directoire, il prononça à la tribune et publia sur divers objets d'intérêt général un très grand nombre de rapports. Fidèle au serment qu'il avait fait à la constitution de l'an III, on ne le vit pas favoriser, au 18 brumaire, l'usurpation de Bonaparte. Son attachement tant de fois éprouvé aux lois existantes, le fit éliminer du corps législatif et comprendre au nombre des députés qui, condamnés d'abord à la déportation, furent relégués dans le département de la Charente. Pour échapper aux premières poursuites, il accepta l'asile que lui avait offert le célèbre Montgolfier, et se retira bientôt après chez lui, dans son département. Il s'y livrait à la culture du sainfoin, qui a apporté une grande amélioration dans la contrée, et à l'occasion de laquelle une médaille lui fut décernée par la société d'encouragement, et il s'occupait aussi de correspondance avec la société d'agriculture dont il était l'un des fondateurs, lorsqu'à la demande du général Bernadotte, avec lequel il était lié, il fut nommé, en l'an VIII, président du tribunal civil de Neufchâteau (Vosges). En l'an x, il fut porté sur la liste des notables; en l'an XII et 1807 il fut élu candidat au corps législatif, et fit partie jusqu'en 1814 du conseil général de son département. En 1808, il devint membre d'une commission consultative convoquée à Nancy, au chef-lieu de la cour d'appel, par l'administration pour discuter un projet de code rural, et présenter au gouvernement ses vues à cet égard; il décida la majorité de cette commission à se prononcer contre le parcours et les jachères. En 1811, il quitta le tribunal de Neufchâteau, au grand regret des justiciables et de ses collègues, pour aller remplir, à Trèves, les fonctions de président de la chambre à la cour d'appel, qu'il exerça jusqu'au moment où ce pays cessa d'appartenir à la France. Il s'y concilia également l'estime publique et celle des membres de la cour. Son successeur lui donna cet honorable témoignage, dans le discours de la première rentrée des chambres, après la retraite des Français. De retour dans sa patrie, Poullain de Grandprey présida, pendant les *cent jours*, le collége électoral de son département, et fut nommé député. Il parut à la tribune nationale, le 26 juin, pour demander, dans la discussion de la loi de haute police, que les motifs d'arrestation seraient communiqués aux prévenus. Cette proposition fut accueillie. Il fut nommé président du quatrième bureau, qui élut M. Georges de Lafayette pour son secrétaire. Devenu membre de la commission de neuf membres chargés par la chambre de présenter un projet de constitution, ces neuf députés avaient été élus par une réunion, formée d'autant de représentants qu'il y avait de députations de départements, qui en avaient désigné chacun un. Son opinion sur l'hérédité de la pairie, qui lui paraissait un privilége blessant le principe de l'égalité, admis et consacré, fit une profonde impression. Trois jours auparavant, le 4 juillet, il avait présenté plusieurs amendements au projet de la déclaration des droits des Français, proposé par M. Garat: ces amendements, renvoyés à la commission dont il faisait partie, furent fondus dans les articles 10 et 12. Le 8 juillet, il signa chez M. Lanjuinais, président, la déclaration des représentants, constatant l'impossibilité de continuer leurs séances. Quoique le vote de Poullain de Grandprey eût compté avec la minorité dans le procès de Louis XVI, il fut obligé de quitter la France et de passer à Trèves, en juin 1816. Les habitants et les magistrats l'accueillirent, lui donnèrent droit de bourgeoisie, et obtinrent que l'ordonnance du roi de Prusse, qui ordonnait aux bannis de se fixer à Kœnisberg ou à Magdebourg, ne lui serait pas applicable. Des personnes d'une haute distinction et les députés de son département, en considération des nombreux services qu'il avait rendus indistinctement à ses concitoyens de quelque opinion qu'ils fussent, sollicitèrent et obtinrent son rappel, qui fut prononcé en février 1818, et la restitution d'une pension de 1,700 francs, prix de plus de quarante-deux ans de service, et dont il avait été privé tout le temps de son exil. Depuis cette époque, Poullain de Grandprey a refusé, soit à Epinal, soit chez lui, les suffrages de ses concitoyens qui lui ont envoyé plusieurs fois des députations pour le presser d'accepter les honneurs de la députation. Son âge et la diminution de sa fortune, que deux invasions successives avaient considérablement diminuée, ne lui ont pas permis d'accepter cette mission honorable. Affligé d'une cécité presque complète, il consacrait ses loisirs à l'agriculture, et à faire des heureux. Il est mort à sa terre de Graux, près de Neufchâteau (Vosges), le 6 février 1826.

POULTIER-D'ELMOTTE (François-Martin), né à Montreuil-sur-Mer, le 31 octobre 1753, servit d'abord dans la maison du roi, ensuite dans le régiment de Flandre, et devint commis dans les bureaux de l'intendance de Paris, d'où il fut renvoyé parce qu'il avait fait usage du contre-seing de l'intendant pour faire circuler des nouvelles manuscrites. Il entra alors au théâtre des élèves de l'opéra, et y joua les rôles de Jeannot; il quitta ensuite ce théâtre pour entrer comme professeur au collége de Compiègne, chez les Bénédictins, dont il porta seulement l'habit, sans entrer dans les ordres, si l'on doit l'en croire. M. Poultier embrassa avec chaleur les principes de la révolution, se maria dès 1790, se mit néanmoins à la tête d'un bataillon de volontaires, et fit la campagne de cette année. Nommé par son département député à la convention nationale, Poultier demanda si souvent avec une telle insistance la parole sur les opérations militaires, que le 10 avril 1793, Pétion fit censurer par l'assemblée ce *moine jaseur*. Dans le procès de Louis XVI, il vota ainsi sur la question de l'appel au peuple: « Si je voulais ressusciter la royauté, je dirais *oui*; je suis républicain, je dis *non*. » Il vota ensuite l'exécution dans les vingt-quatre heures. Après le 31 mai, il fut envoyé en mission dans le département des Bouches-du-Rhône; il s'y conduisit avec beaucoup de modération, fit tous ses efforts pour arrêter les massacres qui ensanglantaient le midi, et rendit la liberté à plus de quinze cents citoyens, dont le seul crime était d'avoir fait éclater leur haine pour le brigandage. Cette conduite honorable le fit rappeler, et il fut accusé aux jacobins d'avoir persécuté les patriotes. Arrêté à son arrivée à Paris, il faillit monter sur l'échafaud, mais des affaires plus pressantes firent oublier la sienne, et il fut mis en liberté. Au 8 thermidor, Poultier se prononça avec beaucoup de violence contre Robespierre, et il répondit à ce dernier qui demandait à parler: « Tu auras la parole sur l'échafaud. » C'est encore lui qui prononça contre Lebon un mot qui fit beaucoup de sensation. Ce proconsul, cherchant à se justifier des crimes qu'on lui imputait, disait que dans ses missions il avait sué... Poultier l'interrompit avec ce mot terrible: « Il a sué le sang. » Chargé par la convention d'aller ravitailler l'armée d'Italie, il s'acquitta avec succès de cette mission en mai 1795, se rendit à Toulon, où s'étaient réfugiés dix milles patriotes menacés du poignard de la révolution, et parvint, avec cent hussards, à réprimer les révoltés. Dénoncé à la convention par ses collègues, Chambon et Cadroi, qui le peignaient comme auteur de la révolte qu'ils l'avaient engagé à réprimer, il fut assez heureux pour ne pas se trouver à Marseille lors du massacre qui eut lieu au fort St-Jean, et que ces deux représentants avaient, dit-on, organisé. A la suite du 13 vendémiaire, Poultier fut envoyé dans les départements du Cantal, de l'Ardèche et de la Haute-Loire, avec trois cents hommes, contre sept ou huit mille fanatiques qui s'y étaient réunis; en moins de trois semaines, il parvint à rétablir l'ordre sans effusion de sang. De retour à Paris, il entreprit la rédaction de *l'Ami des lois*, et fut envoyé quelque temps après dans les départements du Bas-Rhin pour y commander une division de gendarmerie. Le département du Pas-de-Calais le nomma ensuite au conseil des cinq-cents, où il siégea jusqu'à la fin de 1799. Au 18 brumaire, il se prononça en faveur de Bonaparte. *L'Ami des lois* ayant été supprimé sur le rapport de Fouché, Poultier fut nommé commandant d'armes de Montreuil. Lorsque Louis XVIII passa par cette ville, en 1814, pour remonter sur son trône, Poultier lui présenta les clefs de la place. « Gardez-les, lui dit le roi, elles sont très bien entre » vos mains: gardez-les aussi fidèlement pour moi que

« vous l'avez fait pour le gouvernement qui m'a précédé. » Malgré cette invitation, Poultier perdit sa place peu de temps après. Pendant les cent jours il alla la reprendre, et fut en conséquence obligé de sortir de France, comme votant. Il se retira dans les Pays-Bas, où il mourut vers 1826. Poultier a publié un assez grand nombre d'ouvrages : 1° *Lettres sur le partage de la Pologne*; 2° *Précis de la philosophie de Condillac*; 3° *Essai sur les improvisateurs*; 4° *Lettre à dom Aubry sur l'origine des idées*; 5° *Recueil de discours pour les fêtes décadaires*; 6° *Victoire*, ou *les Confessions d'un bénédictin*, roman dans lequel on prétend qu'il a raconté quelques-unes de ses propres aventures. Il s'est aussi exercé dans le genre dramatique, et on lui doit : au Théâtre Français *Galathée*, scène lyrique, faisant suite au *Pygmalion* de J.-J. Rousseau; à l'ancien théâtre Italien (avec Pariseau) *la Veuve de Cancal*, parodie de *la Veuve de Malabar*; aux élèves de l'Opéra (avec le même) *la prise de Grenade*, *le Janotisme*, *l'Amour Prométhée*, et plusieurs pièces à divers autres théâtres. Il a fourni des articles au *Courrier de l'Europe*, au *Journal des Deux-Ponts*, et au *Journal de Gand*. On cite encore de lui plusieurs épîtres en vers adressées à Thomas, à J. J. Rousseau, à Guibert, à Young, à Voltaire, à de Belloi, à l'empereur Paul Ier, à Carre, etc.

POUQUEVILLE (François-Charles-Hugues-Laurent), membre de la légion d'honneur, ex-consul-général de France auprès d'Ali-Pacha de Janina, est né le 4 novembre 1770, au Merlerault (Orne.) M. Pouqueville, après avoir terminé ses études à Caen, était venu à Paris pour y étudier la médecine sous le célèbre professeur Antoine Dubois. Il suivit ce savant médecin en Égypte à l'époque de l'expédition. A son retour, qui précéda de beaucoup celui des débris de l'armée française, pris par un corsaire barbaresque sur les côtes de la Calabre, il fut emmené en Morée et subit dix mois d'une dure captivité à Tripolitza. Les connaissances qu'il avait acquises comme médecin lui procurèrent pourtant quelques ressources. Après un an de séjour en Morée, il en fut tiré pour aller à Constantinople, en 1799, et il y fut renfermé au château des Sept-Tours. Cette nouvelle captivité dura environ deux ans, que M. Pouqueville eut le bon esprit de consacrer à l'étude du grec moderne. A son retour en France, en 1803, il revint à sa destination première de médecin, et termina le cours de ses études d'une manière remarquable, par la publication d'une thèse intitulée, *de Febre adeno-nervosa, seu peste orientali*, thèse qui fut mentionnée dans le rapport sur les ouvrages présentés au concours pour les prix décennaux. Il fallait que l'auteur attachât une grande importance au mérite des recherches et des discussions qui composaient sa thèse pour oser la lancer dans une lice qui n'était ouverte qu'aux productions les plus importantes de l'époque. M. Pouqueville, nonobstant l'éclat de ce succès, abandonnant peu à peu la carrière médicale, et avec cet instinct secret de ses forces qui caractérise le génie, pressentant en lui le Pausanias moderne, s'essaya dans le genre des explorations érudites par un ouvrage publié sous le nom de *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*. Le succès de cet ouvrage fut en partie le prix de l'intérêt qui s'attache à toute relation nouvelle; mais il fut encore plus le résultat de l'activité paternelle et des infatigables soins avec lesquels l'auteur s'attacha à le propager. Il fut en conséquence traduit en allemand et en anglais. Ce voyage ayant créé des titres à M. Pouqueville, il parvint à les faire valoir assez bien pour être nommé par l'empereur consul de France à Janina, ayant sous son administration consulaire toute la Hellade, la Macédoine et l'Illyrie. Il résida auprès du fameux Ali jusqu'en 1815. Ce poste était difficile, et M. Pouqueville l'occupa de son mieux, ayant toujours à craindre de donner, malgré toutes ses concessions, quelque sujet de mécontentement à un despote qui respectait peu le droit des gens. On assure que le vieux pacha avait pour espion auprès du consul français une chambrière qui lui portait régulièrement les dépêches de son maître. Moyennant cet arrangement, qui prévenait toutes contestations, le pacha et le consul étaient les meilleurs amis du monde; M. Pouqueville a cependant un peu exagéré la confiance et l'estime dont il jouissait auprès d'Ali. On voit à quoi se réduisait cette confiance; et quant à l'estime, Ali en avait fort peu pour des dupes. Malgré les services qu'il avait rendus ou cru rendre dans ce poste, M. Pouqueville en fut rappelé pour être nommé simple consul. Cette disgrâce, qu'il a qualifiée d'*erreur de la politique*, lui arriva sous le ministère de M. Talleyrand. Il occupa le consulat de Patras jusqu'en 1817, et à cette époque il y fut remplacé par son frère, M. Hugues Pouqueville, qui s'est conduit avec distinction dans les malheurs de l'insurrection grecque. De retour en France, M. Pouqueville publia son nouveau *Voyage en Grèce*. Cet ouvrage renferme des parties bien traitées, des descriptions exactes et des aperçus statistiques utiles. Mais il s'en faut que tout y soit inédit et neuf comme son auteur l'a prétendu. Les travaux des Spon, des Chandler, des Choiseul, des Guy et des Severi même, n'ont point été inutiles à M. Pouqueville, et les contrées qu'il a explorées, d'autres les avaient parcourues et décrites avant lui. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Pouqueville eut un grand succès que les circonstances favorisèrent singulièrement. Il fut suivi, en 1824, de *l'Histoire de la régénération de la Grèce*, ouvrage dans lequel se trouve refondue et amplifiée une grande partie du Voyage. *L'Histoire de la régénération* embrasse une période de quatre-vingt-quatre ans, depuis 1740 jusqu'en 1824. Durant cette période, M. Pouqueville avait sans doute à retracer des événements d'un grand intérêt; mais il a eu le tort de diminuer cet intérêt par l'exagération continuelle du ton de sa narration. Cette absence de gravité et de maturité de style n'est pas le seul vice de la composition historique de M. Pouqueville. On y pourrait reprendre aussi celui de la distribution des matières, et surtout la part exubérante accordée à tout ce qui regarde Ali pacha. Quoi qu'il en soit, M. Pouqueville, fier de son livre et déclarant, dit-on, modestement, qu'il n'y avait plus que deux écrivains en Europe, M. de Chateaubriant et lui, ou lui et M. de Chateaubriant, s'était mis sur les rangs pour être de l'académie française, mais il n'a pu réussir encore qu'à être de celle des inscriptions. Il a publié : 1° *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, 1805, in-8°; 2° *Voyage en Grèce*, 1820—1822, 5 vol. in-8°, fig.; 2° édit., 1826—1827, 6 vol. in-8°; 3° *Notice sur la fin tragique d'Ali Tebelen, visir de Janina*, Paris, 1822, in-8°; 6° *Histoire de la régénération de la Grèce*, Paris, 1824, 4 vol. in-8°; 2° édit. 1828.

POUSCHKIN (Basile-Lvovitch), littérateur russe, membre de plusieurs sociétés littéraires, né en 1770, voyagea pendant plusieurs années, et passa quelque temps à Paris, où il fréquenta les hommes de lettres les plus distingués, tels que Ducis, Sicard, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, Legouvé, etc. Là, il traduisit en vers français plusieurs *chansons russes* qui furent goûtées généralement, et imprimées dans le *Mercure*. A Londres, il s'occupa de la langue anglaise, et traduisit quelques fragments du poëme des *Saisons*, de Thompson. Son premier ouvrage fut : *Epître à ma cheminée*; il donna ensuite plusieurs *Poëmes* lyriques et didactiques, des *Epîtres* et des *Fables*, qui se distinguent par le naturel et l'agrément. Plus d'une fois, M. Pouschkin a heureusement imité Horace. Les *Odes à Delius*, *à Apollon*, le *Dialogue d'Horace et de Lydie*, ont été rendus assez fidèlement, et pourtant l'auteur n'a pas osé leur donner le titre de *traduction*. Il n'est point rare que M. Pouschkin s'amuse à composer, en vers français, de jolies pièces de *poésie légère* qui supposent de la facilité, de l'esprit et du sentiment. En général, on trouve dans ses productions l'exactitude, la correction, la légèreté convenable aux différents genres qu'il cultive; il abonde en sentiments, en pensées nobles, et son style est toujours propre à son sujet.

POUSCHKIN (Alexandre), secrétaire de collége, né à Saint-Petersbourg, le 26 mai 1799. Elevé au lycée de la résidence impériale de Tzar Koësélo, il sortit de cet institut, en 1817, pour entrer au collége des affaires étrangères. En 1820, il passa à la chancellerie de M. le lieutenant général Inzoff, gouverneur de la Bessarabie. Le talent de ce jeune poëte s'est annoncé par des *Odes* et

des *Epîtres*, imprimées dans les journaux; mais les ouvrages qui ont particulièrement fixé l'attention sur lui sont : 1° *Rouslan et Ludmila*, poëme romantique en six chants, Saint-Pétersbourg, 1820, gr. in-12; 2° *le Prisonnier du Caucase*, Saint-Pétersbourg, 1822, grand in-12; 3° *la Fontaine des pleurs*, poëme, traduit librement en français, par M.-J. M. Chopin, Paris, 1826, in-8°; 4° *Tsigani*, *les Bohémiens*, poëme composé en 1824, Moscou, 1827, grand in-12. De tous les poëtes russes modernes, Pouschkin est, sans contredit, celui qui dans ses ouvrages réunit à un plus haut degré les qualités que l'on demande aux productions poétiques. L'originalité dont ses poésies sont empreintes est aussi dans son caractère. Il est indépendant par nature; toute contrainte lui pèse, son génie s'agrandit devant l'obstacle, et semble défier la persécution. Pour le bien comprendre et l'apprécier, il ne faut pas oublier les formes absolues du gouvernement de ce vaste empire, dont l'ambition ne paraît pas se borner aux conquêtes de la civilisation : les défauts même de ce jeune poëte ne sont pas sans graces; il semble dédaigner l'ordre et l'enchaînement des faits; il cherche le pathétique, et dès qu'il a entrevu une situation forte il s'y plonge sans transition, à la manière de Byron, bien qu'avec des ressources moins puissantes. Il excelle dans les descriptions; mais il se répète souvent, négligence que le cadre étroit de ses poëmes rend généralement plus sensible, et il lui arrive d'affaiblir l'effet qu'il a produit, en se refusant à quelques légers sacrifices.

POWEL (George), capitaine de la marine anglaise, massacré par les habitants du Fort-Réfuge, île de Versou, le 3 avril 1824. Le trois-mâts baleinier the *Rambler*, de Londres, qu'il commandait avait mouillé depuis trois jours au port du Réfuge; la meilleure intelligence avait régné entre les Anglais et les insulaires, et leur roi même passait la nuit à bord du bâtiment, lorsque cinq matelots désertèrent. Le capitaine Powel, croyant cette évasion favorisée par le chef, qui avait disparu presque en même temps, sans prendre congé de lui, n'épargna aucun soin pour reprendre les déserteurs. Ne pouvant y parvenir, il fit lever l'ancre, examina le havre, et ayant découvert un petit village sur la côte, il vint mettre en panne vis-à-vis. Aussitôt un feu très vif de canons chargés à boulets et à mitraille fut dirigé sur les habitants, qui, ne prévoyant pas cette attaque, s'étaient rassemblés sur la grève, et payèrent cher leur confiance. Ensuite, pour avoir quelque ôtage qui pût assurer le succès de l'entreprise, un canot fut envoyé, bien armé, et réussit à s'emparer d'une pirogue de guerre, qui, ayant été abandonnée par ceux qui la montaient, fut amenée à la remorque. Ce fut alors que le capitaine Powel descendit lui-même à terre avec six matelots; mais malgré le feu bien nourri de leurs mousquets, ils furent bientôt entourés par les naturels, qui les massacrèrent, à l'exception de deux hommes qui parvinrent, quoique l'un d'eux fût dangereusement blessé, à regagner le navire à la nage. Le *Rambler*, qui ne tarda pas à se voir menacé par une multitude de pirogues remplies de combattants, fut obligé de forcer de voiles pour s'éloigner, et alla mouiller au port Jackson. Le capitaine Powel, jeune encore avait acquis une grande expérience dans cinq voyages pénibles qu'il avait faits dans la partie australe du globe. S'il eût su allier l'humanité à son caractère hardi et entreprenant, il n'eût pas été victime de l'événement affreux dont sa cruauté fut la seule cause, et sa mémoire serait sans tache. La géographie doit au capitaine Powel la découverte du groupe d'îles qui porte son nom, et la première exploration exacte de l'archipel du nouveau Shetland. Il avait rapporté de ces îles une belle collection de minéraux qui figure dans le musée de la société royale de Londres. Il a publié : 1° *Carte de l'archipel austral*, *avec les îles découvertes sur le sloop la Dove*, accompagné d'un *Mémoire* explicatif; 2° des *Instructions* pour la navigation du détroit de Magellan.

POWNAL (Thomas) naquit à Lincoln, en 1722, et devint, en 1746, secrétaire de la commission établie pour le commerce et les colonies. En 1753, il se rendit en Amérique, et représenta au gouvernement les conséquences funestes qu'aurait le congrès d'Albany. Sa prévoyance ne fut point trompée, car, en 1775, le congrès qui proclama l'indépendance américaine prit cette assemblée pour modèle. Pownal fut, en 1757, gouverneur de Massachusets, de New-Jersey en 1759, et passa bientôt après à la Caroline méridionale comme gouverneur-capitaine-général et vice-amiral. Ayant demandé son rappel, il revint en Europe deux ans après, et fut nommé contrôleur-général des comptes à l'armée d'Allemagne. Elu, en 1768, à la chambre des communes, il se prononça contre la guerre d'Amérique, et se fit souvent remarquer dans les discussions qui s'élevèrent à cette époque. En 1780, il vint se fixer à Bath, et y mourut le 28 février 1805. Il a publié : 1° *Administration des colonies anglaises*, 1774, 2 vol. in-8° : cinquième édition; 2° *Description topographique du centre de l'Amérique anglaise*, 1776, in fol.; 3° *Lettres à Adam Smith sur plusieurs passages de son livre de la Richesse des nations*, 1776, in-4°; 4° *Traité sur l'étude des antiquités*, 1782, in-8°; 5° *Mémoire adressé aux souverains de l'Europe et de l'Atlantique*, Londres, 1780, in-8°; 6° *Mémoire adressé aux souverains de l'Amérique*, 1784, in-8°; 7° *Notices et descriptions des antiquités de la province romaine de la Gaule, maintenant la Provence, le Dauphiné et le Languedoc*, 1787, in-8°; cet ouvrage contient la description de monuments encore inédits; 8° *Descriptions et explications des restes de quelques antiquités romaines, en faisant des fouilles dans la ville de Bath en* 1790, 1795, in-4°. On lui attribue aussi : 1° *le Droit, l'Intérêt et le Devoir des gouvernements relativement aux affaires des Indes orientales*, 1781, in-8°; 2° *Médecine intellectuelle*; 3° *Essai sur la nature de l'être, suivi d'un Traité de la Vieillesse*, 1803, in-4°.

POYET (Bernard), architecte, né à Dijon, le 3 mai 1740, montra de bonne heure du goût pour l'architecture, et y fit de grands progrès sous la direction de M. de Wailly. Ayant été envoyé en Italie comme pensionnaire du roi, il y perfectionna ses connaissances, et quoiqu'il fût très jeune encore, l'ambassadeur de France à Naples le chargea de la direction de fêtes brillantes. A son retour, il devint successivement architecte de M. le duc d'Orléans, de la ville de Paris, de l'archevêché, de l'université, du corps-législatif, du ministère de l'intérieur, du conseil des bâtiments civils, membre de l'académie d'architecture, et sur la fin de sa vie, de l'académie des beaux-arts de l'institut. Sa longue carrière, consacrée au bien de la société, lui a acquis des droits à l'estime et à la reconnaissance publique. C'est lui qui fit transporter la fontaine des Innocents au milieu du marché de ce nom, et c'est à son goût et à sa persévérance que l'on doit l'assainissement et l'un des plus utiles ornements de cette ville, la démolition de toutes les maisons construites sur les ponts. Les écuries d'Orléans, bâties par lui, rappellent l'heureuse application qu'il a faite en ce monument, de la mâle architecture florentine. Mais ce qui met le sceau à la réputation de cet artiste, c'est le superbe frontispice dodécastyle d'ordre corinthien, qui à la tête d'un pont décore avec toute la richesse et le caractère convenable la chambre des Députés. On reproche cependant à cette œuvre principale de Poyet d'être dénuée de grace, d'être privée d'effet pittoresque, et de n'offrir qu'une imitation fade de l'antique. Poyet fit plus de plans qu'il n'en exécuta. Son projet de l'église Saint Sauveur, qui étant fort avancée fut suspendue et démolie, par l'effet de la révolution, était, dit-on, admirable. Il avait du génie, une fécondité et une fougue d'imagination étonnante, mais il donna souvent dans la bizarrerie. Son zèle pour l'intérêt public ne connaissait pas de bornes, et il ne laissa passer aucun événement un peu important sans offrir un plan, l'idée d'une construction monumentale et utile : tels sont, sa colonne contenant un muséum en spirale intérieure, le projet de mettre l'Hôtel-Dieu dans l'île des Cygnes; celui d'un cirque national, destiné aux fêtes de l'état; d'un édifice à construire dans le grand carré des Champs Elysées pour les réunions de la garde nationale. Enfin, il travailla à grossir son portefeuille de plans, jusqu'à sa mort qui arriva le 6 décembre 1824. Il parvint à sa quatre-vingt-troisième année, sans avoir ressenti aucune infirmité et sans avoir rien perdu de

Digitized by Google

son activité et de la force de son esprit. Il a publié : 1° *Mémoire sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1785, in-4° ; 2° *Projet pour employer dix mille personnes, tant artistes qu'ouvriers, à la construction d'une place dédiée à la nation, avec l'exposition des moyens de fournir à la dépense du monument civique*, 1792, in-8° ; 3° *Projet de cirque national et de fêtes annuelles*, 1792 ; in-8° ; 4° *Projet d'un monument à élever à la gloire de Napoléon I*er, 1806 : 5° *Renouvellement du projet de transférer l'Hôtel-Dieu à l'île des Cygnes*, Paris, 1807, in-4°, 1820 et 1824 ; 6° *Poyet, architecte du corps-législatif, à tous les bons François*, Paris, 1814, in-8° ; 7° *A Messieurs de la chambre des députés des départements* (projet d'un monument par M... architecte de la chambre), Paris, 1814, in-4° ; 8° *Hommage national destiné à consacrer l'époque fortunée du retour de S. M. Louis XVIII, et la réunion de tous les François autour du trône légitime*, Paris, 1816, in-4° ; 1822, in-4° ; 9° *Mémoire sur le projet d'un édifice à construire au centre du grand carré des Champs-Elysées pour les réunions de la garde royale et de la garde nationale, ainsi que pour servir aux fêtes publiques*. Paris, 1816, in-4° ; 10° *Projet d'une nouvelle salle d'Opéra à construire, sans qu'il en coûte rien au gouvernement, et qui ferait disparaître le déficit annuel qui est à sa charge*, Paris, 1817, in-4° ; 11° *Réponses aux critiques des journaux et des Annales politiques, morales et littéraires*, Paris, 1817, in-4° ; 12° *Poyet, architecte du ministère de l'intérieur et de la chambre des députés*, Paris, 1818, in-8° ; 13° *A Messieurs les Députés des départements de l'Allier, des Basses-Alpes, etc.*, Paris, 1819, in-4° ; 14° *A Messieurs les membres du conseil d'état*, Paris, 1819, in-4° ; 15° *A Messieurs les membres de la chambre des députés*, Paris, in-8° : relatif au projet d'un pont forgé en fer. 16° *Observation sur le choix d'un emplacement pour la construction d'une nouvelle salle d'Opéra*, Paris, 1819, in-4° ; 17° *Copie de la lettre écrite le 28 février dernier par M. Poyet, par laquelle il propose d'élever, par souscription, un monument expiatoire à S. A. R. monseigneur le duc de Berry, sur le lieu même où ce prince infortuné a reçu le coup mortel, et de construire une nouvelle salle d'Opéra au centre du Carrousel*, Paris, 1820, in-4° ; 18° *Nouveau système de ponts en bois et en fer forgé, inventé par M. Poyet*, etc. ; 19° *A messieurs les nobles pairs de France et à messieurs les honorables députés des départements*, Paris, 1821, in-4° ; 20° *A Messieurs les membres de la chambre des pairs et de la chambre des députés*, Paris, 1821, in-4° ; 21 *Nouveau système des ponts en bois et en fer forgé, comparé avec les ponts ordinaires pour la durée, la solidité et l'économie*, Paris, 1822, in-fol ; 22° *A Messieurs les membres de la chambre des députés*, Paris, 1823, in-4° : relatif au pont sur la Seine, entre les îles Saint-Louis et de la Cité ; 23° *Copie de la lettre adressée à S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême*, par M. Poyet, Paris, 1824, in-4° ; 24° *A. S. E. monseigneur le ministre de l'intérieur*, Paris, 1824, in-4°.

POYFERRE-DE-CERE (le baron JEAN-MARIE), né au Mont-de-Marsan, le 1er juillet 1768, fit ses humanités au collège de Juilly, devint officier du génie militaire, et s'adonna ensuite à l'étude de l'agriculture, s'occupant plus particulièrement des moutons espagnols appelés mérinos. Ses études en ce genre ne furent pas stériles ; il remporta en 1805 le prix fondé par la société d'encouragement pour l'amélioration des laines françaises. Nommé par le gouvernement, en 1806, chef de l'établissement de mérinos dans le département des Landes, il fit construire à ses frais tous les bâtiments nécessaires, et fournit gratuitement tous les accessoires qu'exigeait cette vaste entreprise. Un autre soin l'occupait encore, c'était d'améliorer le sol des Landes, et il y réussit tellement qu'il mérita une médaille d'or que lui décerna la société d'agriculture de son département. M. de Poyferré se trouvant en 1808 en Espagne sous les ordres du maréchal Moncey, qui l'avait appelé auprès de lui, reçut de M. Crétet, ministre de l'intérieur, un ordre qui le chargeait de l'extraction du dernier contingent de mérinos, stipulé en faveur de la France par le traité de Bâle. Les événements qui avaient eu lieu à Madrid le 2 mai opposaient à cette mission des obstacles presque invincibles ; il n'est pas de difficultés et même de dangers qu'il n'éprouvât d'abord pour rassembler à Ségovie tous les individus qui devaient composer le convoi ; mais ce n'était rien en comparaison des empêchements de toute espèce qui s'opposèrent à son retour. Forcé de prendre la fuite avec son troupeau pour échapper à la persécution qui, à la suite des événements de Baylen, fut dirigée contre tout ce qui portait le nom de François, il parvint, après des peines incroyables, à rentrer en France avec douze cents mérinos choisis dans les meilleures races d'Espagne, n'ayant eu qu'une escorte de dix-sept chasseurs à opposer à toute une population armée. Une médaille d'or lui fut donnée à cette occasion par la société d'agriculture de la Seine. Un service de cette importance mérita à M. Poyferré la confiance du gouvernement impérial pour la direction d'un établissement de mérinos, et ce célèbre agronome l'a complétement justifiée. En 1809, il fut nommé président du collège électoral de Mont-de-Marsan, et le 10 avril 1810, il fut élu par le sénat membre du corps législatif pour le département des Landes. Il adhéra en 1814 à la déchéance de l'empereur et de sa famille. Le 4 août de la même année, il fit à cette assemblée, devenue chambre des députés, une proposition sur les exportations en général, il en développa les motifs, et fit sentir combien la stagnation du commerce avait avili certaines productions de notre sol. Le 1er octobre, il proposa, au nom de la commission dont il était rapporteur, l'adoption du projet de loi sur l'exportation des grains ; quant au projet concernant les boissons, il s'exprima en ces termes : « Nous » devons la vérité au peuple, eh bien ! je vais le proférer tout entière : sans impôts indirects, point de » finances, et point de finances sans exercices. » Lors de la discussion du projet de loi sur l'exportation des laines, il déclara, quoiqu'il fût sur son terrain, qu'il s'abstiendrait de voter, et engagea le gouvernement à prendre un juste milieu entre la prohibition et l'exportation. Il appuya les premières dispositions du nouveau tarif des douanes, mais il s'étonna qu'on eût augmenté les droits sur les sels, au lieu d'établir une taxe plus élevée sur les objets de luxe et de curiosité. Il demanda aussitôt la protection du gouvernement pour les fabriques de sucre de betteraves, branche d'industrie digne, selon ce député, d'être encouragée. Le 2 mars 1815, il obtint du roi les titres de baron et d'officier de la légion d'honneur. Pendant les cent jours, il n'occupa aucune place, et son département, dont il présida un des colléges d'arrondissement, après le retour du roi, le nomma encore député à la nouvelle chambre. Il vota avec la minorité, fut réélu en 1818 après l'ordonnance du 5 septembre, et quelques voix le portèrent à la présidence. Il parut souvent à la tribune pour y appuyer plusieurs projets de loi soumis à l'approbation de la chambre, et se montra constamment favorable à l'agriculture et au commerce : il s'éleva cependant contre le cadastre, en présentant les dépenses énormes qu'il avait déjà occasionées, et en évaluant à cent quarante millions les frais nécessaires pour l'achever ; et finit par proposer un nouveau projet de loi. Le 17 juin 1817, il fut nommé préfet du département des deux Sèvres, en remplacement de M. de Cursay. Pendant cinq années qu'il remplit ces fonctions, il s'occupa avec le plus grand zèle des intérêts qui lui étaient confiés. Aussi malgré les passions de cette époque, qui ne permettaient guère aux esprits d'apprécier un fonctionnaire public autrement que par le parti politique auquel il appartenait, fut-il généralement regretté de ses administrés lorsque le gouvernement l'appela à d'autres fonctions. En 1825, il fut attaché au conseil d'état comme maître des requêtes en service ordinaire, emploi qu'il a conservé depuis. Peu de temps après la seconde restauration, il avait reçu du roi le titre de baron. M. Poyferré-de-Cère n'a guère été connu du public jusqu'ici que par une circonstance très peu propre à le faire apprécier, et la seule pourtant d'après laquelle on l'ait généralement jugé. En 1820, il demanda, aux termes des réglements de la chambre, que les couloirs et l'intérieur de la salle fussent réservés aux seuls députés ; par suite de cette proposition, qui fut accueillie, les journalistes qui, par tolérance, s'étaient

Digitized by Google

établis dans les couloirs, d'où ils étaient plus à portée d'entendre les orateurs, furent relégués dans la tribune qui primitivement leur avait été assignée. Comme cette tribune était située de manière à ne leur permettre que très difficilement de suivre les discussions de l'assemblée, ils pensèrent que la proposition de M. Poyferré-de-Cère, bien que rédigée dans des termes généraux, avait eu pour unique objet de les empêcher de rendre compte des séances. En conséquence, ils résolurent de se venger sur ce député, de la gêne qu'ils éprouvaient, et formèrent à cet effet une sorte de coalition par suite de laquelle, faisant usage des armes qu'ils avaient entre les mains, ils l'accablèrent chaque jour, pendant tout le reste la session, de plaisanteries et de sarcasmes de toute espèce, dénaturant ses paroles à la tribune, et mettant dans sa bouche tout ce qui se disait de ridicule dans la chambre, ou même ce qu'il leur plaisait d'imaginer. Nous ne prétendons pas justifier les intentions qui dictèrent à M. Poyferré-de-Cère la proposition dont nous venons de parler; mais d'après ce que nous avons rapporté de sa carrière dans le cours de cet article, nous pensons qu'il y aurait de l'injustice à ne vouloir le juger que sous l'influence des souvenirs de cette époque.

POZZO DI BORGO (le comte CHARLES-ANDRÉ), lieutenant général au service de la Russie, et représentant cette puissance en France depuis plusieurs années en qualité d'ambassadeur, est né en 1760, au village d'Alata en Corse. La famille de M. Pozzo, anoblie ou reconnue noble à l'époque de la réunion de cette île à la France en 1768, était très pauvre; il eût peut-être été privé du bienfait d'une éducation libérale sans la charité d'un religieux récollet, le père Antonio Grosseto, qui se chargea de le diriger dans ses études. M. Pozzo les ayant terminées, alla faire son droit à Pise, et revint dans son pays pour y exercer la profession d'avocat. Au commencement de la révolution, il se lia avec Joseph Bonaparte et Napoléon, ses principes étant alors parfaitement d'accord avec les leurs. Les deux familles avaient déjà entretenu des relations qui se fondaient sur une conformité remarquable de position sociale: en effet, pauvres toutes deux, et toutes deux d'une noblesse équivoque, la famille Pozzo et la famille Bonaparte étaient également disposées à seconder dans leur pays l'essor d'une révolution dont les chances pouvaient offrir à l'une comme à l'autre tant d'occasions de réparer les torts de la fortune. La chaleur patriotique de M. Pozzo ne se signala pas moins que celle des Bonaparte lorsque les municipalités décrétées par l'assemblée nationale furent organisées en Corse. Paoli le fit nommer membre du directoire départemental de cette île, ce qui le conduisit à être porté l'année suivante (1791) comme député à l'assemblée législative. M. Pozzo manifesta dans les rangs des représentants de la nation française les mêmes opinions auxquelles il était redevable d'être sorti de l'obscurité dans son propre pays, et le 16 juillet 1792, il monta à la tribune pour dénoncer, avec quelque prolixité, mais non sans talent et sans éloquence, que la nation devait déclarer la guerre à l'empereur d'Autriche. On assure cependant que dès cette époque M. Pozzo avait pour les combinaisons mystérieuses de la politique un goût qui ne lui permettait pas d'adopter un seul parti, et de marcher sous le soleil dans une seule route; d'autres disent que le résultat de la lutte entre la monarchie et la révolution ne lui paraissait pas assez précisément déterminé d'avance pour qu'un homme qui voulait parvenir se donnât tout entier à cette dernière. Nous n'adoptons aucun de ces deux modes d'explication, et s'il était vrai que M. Pozzo n'eût pas été un républicain de très bonne foi, nous serions bien plus disposés à croire qu'il avait trouvé dans les vertus et les intentions de Louis XVI des motifs de ce changement. Quoi qu'il en soit, il revint en Corse avec beaucoup d'éloignement pour la suprématie révolutionnaire de la France, et se joignit à Paoli pour travailler à rompre ce lien si récemment formé, qui attachait sa patrie à la nôtre. De cette époque date sa rupture avec les Bonaparte, qui persistèrent dans la route contraire. L'inimitié de M. Pozzo a eu toute la constance qui caractérise les haines corses: elle a duré vingt ans, et à la fin elle a été satisfaite: c'est déjà quelque chose pour sa gloire: il n'est pas donné à tout le monde de nourrir des ressentiments d'une telle portée que la chute d'un grand homme et la ruine d'un empire soient indispensables à leur satisfaction. Voyons maintenant par quelle série d'incidents M. Pozzo a pu parvenir à contribuer à de si grands événements, et s'il y a en effet contribué. La convention avait mandé M. Pozzo à la barre en 1793, en même temps que Paoli: mais ni l'un ni l'autre ne jugèrent à propos de courir la chance de ce voyage, et cette injonction menaçante ne fit que hâter leur traité avec les Anglais, et la réunion de la Corse aux domaines de la Grande-Bretagne. M. Pozzo ne fut pas oublié dans l'organisation nouvelle qui suivit cette prise de possession: on le fit président du conseil d'état. Il porta dans l'exercice de ces fonctions une sévérité si hautaine, qu'au bout de peu de mois les réclamations des ennemis qu'il s'était faits, et en quelque sorte la clameur publique, obligèrent le vice-roi anglais, M. Elliot, à lui demander sa démission. Il quitta donc sa place, et se rendit à Londres. Les relations qu'il y forma avec d'anciens émigrés français et des proscrits d'une date plus récente, également ennemis de Bonaparte, l'initièrent profondément dans les mystères de la conspiration permanente que l'Angleterre et la Russie alimentaient contre cet heureux parvenu, et c'est la suite de sa participation à ces mystères qu'au bout de quelques années M. Pozzo passa au service de la Russie. Les preuves de capacité qu'il donna dans ce pays lui assurèrent la faveur de l'empereur Alexandre, qui récompensa ses travaux diplomatiques en lui donnant le grade militaire de général-major. C'est sous ce titre que M. Pozzo parut à la bataille de Leipsick, où il servit dans le corps d'armée du roi de Suède Bernadotte, et qu'il fit la campagne de France de 1814. Il donna un conseil fort utile aux souverains, s'il est vrai que ce soit lui dont les observations les déterminèrent à tout tenter pour s'assurer de la capitale, et à marcher sur Paris avec toutes leurs forces réunies. Au 30 mars, il fut nommé commissaire impérial de Russie auprès du gouvernement provisoire, et auprès du gouvernement royal qui succéda. M. Pozzo signa le traité du mois de novembre à la seconde restauration; c'était un acheminement naturel au poste d'ambassadeur, et l'empereur Alexandre, en l'y appelant, lui conféra encore le titre de lieutenant-général; mais il ne fut pas seulement ministre de la Russie auprès de la France, il devint en quelque sorte le ministre universel de la sainte alliance, et on le vit figurer dans presque tous les congrès qui signalèrent la désastreuse influence de ce pacte politique dont un laps de temps de quelques années a brisé tous les ressorts. C'est encore comme représentant de la sainte alliance que M. Pozzo passa, en 1823, à Madrid à la suite de l'expédition française pour garantir et sanctionner en quelque sorte au nom de son maître toutes les sanglantes mesures qui ont signalé la prétendue restauration espagnole. A la mort d'Alexandre, on croyait que M. Pozzo serait rappelé; il a été maintenu dans son ambassade, mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait dans les conseils de l'empereur Nicolas le même crédit dont il a joui dans ceux de son frère. La nature des idées et des vues politiques auxquelles M. Pozzo s'était dévoué, en fait un homme dont la Russie ne peut plus guère se servir aujourd'hui que l'Europe est définitivement émancipée.

PRADHER (LOUIS-BARTHÉLEMY), pianiste et compositeur distingué, né à Paris, le 16 décembre 1782, est fils d'un violoniste, mort depuis quelques années, et qui s'était fait une réputation par son talent pour l'accompagnement. A l'âge de huit ans, M. Pradher eut pour premier maître de musique son oncle Lefebvre: il continua ses études sous Gobert, à l'école royale de musique, et lorsque la révolution eut dissous cet établissement, il devint un des deux élèves que madame Montgeroult fut chargée de former par ordre du gouvernement. Dès la création du conservatoire il y retrouva son ancien maître, Gobert, et remporta aux deux premiers concours le premier et le second prix

Digitized by Google

de piano. Ce fut après avoir fait un cours d'harmonie sous Berton, qu'il quitta le conservatoire pour épouser la fille du célèbre Philidor. Au bout d'un an, la mort d'Hyacinthe Gardin ayant laissé vacante une place de professeur de piano, M. Pradher l'obtint à la suite d'un brillant concours où il exécuta à la première vue des fugues manuscrites extrêmement difficiles. Garat le chanteur, juste appréciateur du talent de ce pianiste, l'avait choisi pour son accompagnateur de prédilection. L'exécution de M. Pradher est vive, brillante, gracieuse et expressive. Comme compositeur, il s'était fait connaître dès l'âge de seize ans par la romance *Bouton de Rose*, qui eut une vogue populaire. Il a publié treize recueils de romances, et un grand nombre de pièces détachées du même genre, ainsi que divers morceaux pour le piano, sonates, concertos, pots-pourris, fantaisies, variations, etc., qui ont eu beaucoup de succès. Quoiqu'il eût appris le contre-point sous Méhul, il a été moins heureux dans ses compositions dramatiques; il a donné à l'Opéra-Comique six ouvrages : 1° *le Chevalier d'industrie*, en un acte, 1804; 2° *la Folie musicale*, en un acte, 1807; 3° *Jeune et Vieille*, en un acte, 1811, attribuée mal-à-propos à Berton fils, par quelques almanachs des spectacles; 4° *l'Emprunt secret*, en un acte, 1812; 5° *le Philosophe en voyage*, en trois actes (avec M. Kreubé), 1821; 6° *Jenny la bouquetière*, en deux actes (avec le même), 1823. Ces deux derniers opéras sont seuls restés au répertoire : mais il se trouve dans les autres plusieurs morceaux qui furent justement applaudis dans le temps. M. Pradher a été quelques années violon à l'Opéra. Il a remplacé temporairement M. Boyeldieu au conservatoire, de 1802 à 1808. Professeur de piano dans cet établissement jusqu'en 1815, il a rempli les mêmes fonctions à l'école royale de musique, où plusieurs de ses élèves ont obtenu des prix; ce qui ne l'a pas empêché d'être un des douze professeurs injustement réformés, en janvier 1828, par le vicomte de Larochefoucault, pour payer les appointements d'un seul professeur italien. Pianiste du roi, maître de musique des enfants de S. A. R. le duc d'Orléans, il a été nommé membre de la légion-d'honneur, en mai 1825, et directeur de la musique de MADEMOISELLE, en mars 1827. Devenu veuf, il a épousé, en 1820, mademoiselle More. (*Voyez* l'article suivant.)

PRADHER (Madame MORE), l'une des actrices les plus remarquables de l'Opéra-Comique, est née à Carcassonne (Aude), le 6 janvier 1800. Son père était avantageusement connu dans le midi de la France, où il avait tenu longtemps d'une manière distinguée l'emploi de première basse-taille, et dirigé les théâtres de Carcassonne, Perpignan, Nîmes, Avignon, Pau, Bayonne, etc. A l'âge de cinq ans, mademoiselle More parut sur le théâtre de Nîmes, dans le rôle de Jeannette du *Déserteur*, avec une intelligence remarquable et continua d'y jouer tous les rôles d'enfants du répertoire. A huit ans, elle fit un tour de force en jouant et chantant avec un talent au-dessus de son âge, les rôles importants et difficiles de Colette dans *le Devin du village*, et de *la Servante maîtresse*. A dix ans, elle fut engagée à l'athénée de musique de Montpellier, comme première cantatrice des concerts, et le succès qu'elle obtint en y jouant avec des amateurs le rôle de Julie dans *les Prétendus*, et Clara dans *les deux Prisonniers*, la fit attacher au grand théâtre de cette ville. Elle y resta jusqu'à l'âge de seize ans, et par attachement pour ses compatriotes, elle refusa d'aller à Paris suivant un ordre de début que lui avait adressé le surintendant des menus-plaisirs. Mais le directeur du théâtre de Montpellier n'ayant pas voulu lui donner des appointements proportionnés aux progrès qu'elle avait faits dans son art, elle accepta un engagement pour Rouen. Ce fut là qu'au bout de deux mois, un nouvel ordre de M. de Laferté l'appela à Paris. Elle débuta, le 21 juin 1816, par Késie du *Calife de Bagdad*, et par Armantine d'*Une Folie*. Un maintien décent, une figure intéressante, un organe flatteur, lui gagnèrent la bienveillance du public, et elle fut aussitôt reçue pensionnaire; mais des tracasseries, des rivalités, des intrigues de coulisses, retardèrent son admission comme sociétaire, qui n'eut lieu qu'en 1820. C'est à cette époque qu'elle épousa M. Pradher. Chargée en chef d'une partie des rôles créés autrefois par madame Dugazon et madame Saint-Aubin, elle s'est montrée un peu faible aux yeux des amateurs qui avaient connu ces deux actrices inimitables. Mais si madame Pradher manque un peu de verve, elle y supplée par le naturel et la grâce, et se montre bien supérieure à madame Gavaudan qui, avant elle, avait tenu le même emploi; elle l'a même fait oublier dans Rose d'Amour de *la Clochette*. Comme cantatrice, elle laisse quelque chose à désirer; mais si sa voix, d'ailleurs fort agréable, paraît se refuser à l'exécution des passages brillants et difficiles, on peut croire que la timidité de cette actrice intéressante y contribue pour beaucoup. Les rôles les plus remarquables qu'elle a créés avec un véritable talent sont ceux de Lubin dans *les Oies du frère Philippe*, de Thérèse dans *le Coq du Village*, d'Inézie dans *le Muletier*, de Marie dans *le Solitaire*, de la princesse Louise dans *la Neige*, de *Léocadie*, de *Fiorella*, et de la comtesse Xénie dans *la Vieille*, *etc.* Étrangère à tous les tripotages qui ont amené la décadence de l'Opéra-Comique, remplissant ses devoirs avec zèle, madame Pradher n'a cessé de se rendre digne de l'estime du public par sa modestie et ses vertus privées, non moins que par ses talents. Elle fait partie de la nouvelle troupe de l'Opéra-Comique, formée en 1828, après la dissolution de l'ancienne société.

PRADIER (GUILLAUME) a suivi long-temps la carrière militaire, où il était parvenu au grade de capitaine de dragons. Un goût décidé le porta vers l'étude de la médecine, qu'il exerce aujourd'hui, et dans laquelle il a obtenu une vogue de quelques années par son remède contre la goutte. Le gouvernement acheta 24,000 francs le remède, qui consiste, suivant Hallé, en un immense cataplasme de farine de graine de lin, abondamment humecté d'une teinture de safran dans l'esprit de vin, appliqué très chaud. Le peu d'efficacité de ce remède l'a fait abandonner de la plupart des médecins. Il est aussi l'auteur d'un remède spécifique contre les affections scrofuleuses, dont les propriétés n'ont jamais été constatées par l'expérience. Il a publié : 1° *le Remède Pradier, ou la Médecine du bon sens*, Paris, in-8°; 2° *Moyen de guérir les maladies cutanées, dartreuses, scrofuleuses, gales rentrées, connues sous le nom de maladies chroniques, démontré par l'expérience*, Paris, 1815, in-8°; 3° *Mémoire sur la guérison des maladies chroniques et répercutées*, présenté à la chambre des députés, Paris, 1816, in-4°.

PRADT (DOMINIQUE DUFOUR DE), ancien archevêque de Malines, né dans le bourg d'Allanches, ancienne province d'Auvergne, le 23 avril 1759, entra dans les ordres d'assez bonne heure, et était, lorsque la révolution éclata, grand vicaire du cardinal de La Rochefoucault, archevêque de Rouen. Le crédit de ce patron illustre, dont M. de Pradt se prétendait, sans trop de fondement, parent éloigné, le fit nommer député du clergé de Normandie aux états généraux. Il n'y parut jamais à la tribune, et ne s'y fit remarquer que par quelques bons mots mêlés aux discours éloquents et graves des Cazalès et des Maury, dont il suivait alors la bannière. M. de Pradt participa à toutes les protestations de la minorité dissidente de l'assemblée, et fut des premiers qui songèrent à se soustraire par la fuite au sort que la révolution préparait à ses ennemis. Depuis l'époque de son émigration jusqu'en 1798, on n'entendit plus parler de l'abbé de Pradt, qui avait vécu à Hambourg tranquille et fort ignoré. C'est alors et dans cette ville qu'il publia, sans nom d'auteur, le premier et le plus célèbre de ses écrits, ce fameux *Antidote au congrès de Rastadt*, qui eut plusieurs éditions en Allemagne. Le succès de cet écrit fut infiniment moindre en France que dans l'étranger, et cela devait être, car qu'importait alors à l'opinion énergique et puissante qui dominait qu'un petit prêtre émigré écrivît un livre bon ou mauvais contre la république française? Deux ans après, M. de Pradt publia, gardant toujours l'anonyme, un second écrit politique, ayant pour titre, *la Prusse et sa neutralité*. Cet ouvrage, composé dans le même esprit que l'*Antidote*, avait pour but de soulever contre la France les puissances étrangères. Partageant toutes les illusions des ennemis de son pays, l'auteur demandait et prédisait sa ruine, résultat immanquable,

selon lui, d'une nouvelle coalition. Mais après le 18 brumaire, M. de Pradt réconcilié avec la France par la ruine définitive des espérances qu'avaient jusque-là nourries les ennemis de la liberté, demanda sa radiation et revint à Paris. Le général Duroc, son parent, à qui il était redevable de cette grace, lui rendit un plus important service encore : il le présenta à l'empereur en l'assurant que le pouvoir absolu et militaire n'avait pas de serviteur plus dévoué, et au besoin de plus intrépide champion. Sous de tels auspices, l'abbé de Pradt, usant de toutes les ressources de son esprit, fit sa cour avec un tel succès, que le premier consul, charmé de sa conversation, se l'attacha en qualité de son premier aumônier. Depuis cette époque, charmé de se voir l'*aumônier du dieu Mars*, ainsi qu'il se qualifiait lui même, M. de Pradt ne négligea plus aucune occasion de faire éclater son zèle, et il en fut toujours largement récompensé. L'empereur à qui l'exagération outrée de ses flatteries ne déplaisait pas, se contentait quelquefois de la réprimer par ces mots : « Allons, allons l'abbé, taisez-vous, vous dites des bêtises ; » mais ce qu'il y avait de peu obligeant dans ses paroles était de reste compensé par les solides faveurs dont M. l'abbé était l'objet. Créé baron en 1805, avec une gratification de 50,000 fr., il fut en outre nommé évêque de Poitiers et sacré par les mains du pape lui-même, au commencement de 1803. Il suivit bientôt l'empereur à Milan, et officia pontificalement dans la cérémonie qui eut lieu pour la prise de possession de la Couronne de Fer. L'empereur, qui aimait la souplesse de son esprit autant que l'abandon illimité de son dévouement, l'employa dans des occasions où il fallait faire des choses plus difficiles ; par exemple, il se servit de lui pour ses négociations avec la cour d'Espagne, en 1808. Dans ses mémoires sur la révolution de ce pays, M. de Pradt semble vouloir persuader qu'il usa de l'accès facile qu'il avait auprès de l'empereur pour essayer de lui persuader qu'il faisait une chose odieuse et impolitique en détrônant les Bourbons d'Espagne ; mais ce qui atténue singulièrement la vraisemblance de son récit, c'est qu'à la suite de ces affaires d'Espagne et de ces conférences de Bayonne si scandaleuses, M. de Pradt reçut de l'empereur une nouvelle gratification de 50,000 francs, et de plus fut nommé archevêque de Malines et officier de la légion d'honneur. En 1810, M. de Pradt fut chargé d'aller négocier, auprès du pape qui était à Savone, quelques difficultés relatives au concordat. Au retour de ce voyage il se rendit dans son archevêché de Malines, où le clergé lui fit un très-mauvais accueil, sous le prétexte qu'il se présentait sans produire le titre de son investiture par le pape. On sait que le saint père, traînant adroitement les choses en longueur, fit si bien qu'il se trouva dispensé de reconnaître et d'instituer plusieurs évêques nommés par Napoléon ; de ce nombre fut M. de Pradt. Ainsi lorsque ce prélat publiciste prend le titre d'ancien *archevêque de Malines*, il ne pourrait ajouter, sans un faux évident, par la grace de Dieu, puisque le vicaire de Jésus-Christ n'a jamais voulu le reconnaître en cette qualité. En 1812, il fut nommé à l'ambassade de Varsovie. L'empereur lui avait demandé, *L'abbé, savez-vous votre Pologne?* et sur la réponse intrépidement affirmative de M. de Pradt, il l'avait chargé d'aller endoctriner les braves Polonais, qu'il voulait préparer à des arrangemens politiques aussi peu d'accord avec les espérances de cette brave et malheureuse nation que les promesses qu'il leur avait faites. M. de Pradt assure qu'effrayé de cette mission il ne l'accepta qu'avec la plus grande répugnance et la plus extrême inquiétude. Cela est croyable ; car le fardeau était lourd. En effet M. l'archevêque ne fut pas heureux à donner le change aux nobles polonais et il s'acquitta de sa mission de manière à mécontenter complètement Napoléon, qui, au retour de sa désastreuse expédition, fit appeler son aumônier et lui exprima dans les termes les plus durs ce qu'il pensait de sa conduite : Napoléon ne se borna pas à tancer vertement son ambassadeur ; il destitua son aumônier et le renvoya dans son diocèse. M. de Pradt subit cet exil jusqu'en 1814. Mais avant la fin de cette année, il était de retour à Paris, pétrissant déjà la boue qu'il devait jeter sur l'idole si longtemps honorée par lui, comme par tant d'autres, d'un culte presque fanatique. L'*Histoire de l'ambassade de Varsovie* était déjà sur le métier, bien que M. de Pradt, fort prudent au milieu de toutes ses fougues, ne l'ait publiée qu'après la bataille de Waterloo et le départ pour Sainte-Hélène. Il fut de ceux qui ne regardèrent la question comme définitivement jugée que lorsque ce second coup de massue fut tombé sur le géant. Le succès de l'*Histoire de l'ambassade de Varsovie* est un des scandales de l'époque les plus propres à rappeler ces paroles de Tacite : *Livor et calumnia pronis auribus accipiuntur.* Cet ouvrage n'est effectivement, du moins en grande partie, qu'une galerie satirique où la plupart des personnages de l'empire paraissent à tour de rôle pour être appréciés avec une disposition d'esprit que l'on devait peu s'attendre à trouver dans un homme qui avait vécu au milieu d'eux et bu à la coupe de leur prospérité. M. de Pradt a la gloire d'avoir devancé toutes les biographies diffamatoires qui ont pullulé depuis : mais tout ce que le ci-devant aumônier a de verve, de style, d'acertume de cœur, du *virus d'ingratitude*, qu'on nous passe le mot, tout cela semble avoir été particulièrement réservé pour insulter et ternir l'astre éclatant qui brillait au milieu de ces splendeurs subalternes. L'*aumônier du dieu Mars* s'était mis l'esprit à la torture pour fouetter d'un quolibet sanglant le maître qu'il avait servi à tout prix, et son labeur ne fut point infructueux ; il trouva ce *Jupiter-Scapin* qui mérite de passer à la postérité, sinon comme une des caricatures les plus ingénieuses, au moins comme une des plus notables lâchetés de notre temps. Au surplus, le bon sens et l'honnêteté d'un assez bon nombre de lecteurs, en France, protestèrent, dès-lors même, contre la vogue qu'avait donnée à cette œuvre informe la malignité publique ; elle provoqua le même mécontentement dans l'étranger. On vit un noble polonais, M. le comte Morski, prendre la plume pour venger ses compatriotes, et, d'un autre côté, M. Glay consignait, dans son *Voyage en Allemagne*, des détails peu propres à relever la dignité du caractère de M. de Pradt, et le couvrait d'un ridicule ineffaçable. Si l'on en croit cet écrivain, il aurait vu son excellence vendant à l'encan le mobilier de la maison de l'ambassade, entouré de sales brocanteurs juifs et des fripiers de Varsovie, et ne dédaignant pas d'intervenir lui-même comme crieur, pour fixer la mise à prix de ses serviettes et de ses torchons. En 1814, M. de Pradt se déclara l'un des premiers pour le rétablissement des Bourbons. On prétend que ses liaisons avec M. de Talleyrand contribuèrent à le pousser vers cette apostasie : nous pensons qu'il y serait arrivé tout seul. Les mémoires de M. Rovigo attestent que M. de Pradt était animé d'une rage indicible contre Napoléon, à qui il ne pouvait pardonner sa disgrace, même après avoir été vengé par de si grands malheurs qui rejaillissaient sur le pays. Dans son écrit intitulé : *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars 1814*, il se vante lui-même « que ce fut par ses avis que les souverains » alliés se déterminèrent à rompre entièrement avec » Napoléon et sa dynastie, et à rétablir les Bour- » bons, et que l'empereur de Russie fit à l'instant pu- » blier la fameuse déclaration où étaient annoncés les » grands événemens qui changeaient la face de la » France. » Quoi qu'il en soit de la part plus ou moins grande que M. de Pradt put avoir dans ces délibérations importantes, il est certain, et il suffit de constater par ses propres aveux, qu'il coopéra au moins de toute l'énergie de sa volonté à la proscription de la dynastie Napoléonienne, et qu'il fut de ceux qui eurent le plus de hâte pour traiter avec les Bourbons ; cependant, quoique favorablement accueilli par eux, il ne conserva pas longtemps le titre de chancelier de la légion-d'honneur, qui lui avait été conféré par le gouvernement provisoire. Des princes scrupuleux en matière de convenances morales devaient en effet regarder ces fonctions comme trop mondaines pour un homme d'église. En perdant cette place, il se retira en Auvergne et n'en sortit qu'après les *cent jours*. On aura de la peine à croire que le désastre accablant de Waterloo, source de tant de deuil pour la France, n'ait inspiré à M. de Pradt que ces brutales paroles : *Il s'est fondu comme*

au polisson. C'est ainsi qu'il s'exprima sur le compte de Napoléon, le lendemain du jour où la fatale nouvelle fut connue à Paris. Cependant ayant fait quelques démarches qui ne servirent qu'à le convaincre du discrédit où il était tombé auprès des royalistes, il renonça à la légitimité aussi bien qu'à la mitre, vendit son archevêché de Malines, et se mit à commencer cette guerre de plume qu'il a depuis continuée avec un succès si populaire dans les deux mondes. Le fonds de tous les ouvrages, et l'on pourrait dire l'idée archétype et mère de toute la controverse politique de M. de Pradt, est exprimée par ces paroles qui sont, pour ainsi dire, devenues sous sa plume une formule sacramentelle : « *Le genre humain est en marche, rien ne le* » *fera rétrograder.* » Soit qu'il ait écrit sur les colonies d'Amérique, sur les congrès de l'Europe, sur la Grèce ou sur Rome, les événements survenus dans ces diverses contrées n'ont jamais été pour lui que la matière du développement de cette phrase prophétique. Aussi pourrait-on considérer tous les nombreux ouvrages de M. de Pradt comme un commentaire unique mais diversifié de ce texte fécond. C'est le parti qu'avait pris un critique célèbre, M. Hoffman, du *Journal des Débats*, en rendant compte des ouvrages de l'archevêque de Malines. « Le livre de M. de Pradt, » disait-il plaisamment à chaque production nouvelle, » commence à s'améliorer un peu. » Il n'existe pas d'écrivain, dans le nombre de ceux qui se sont particulièrement signalés par la fécondité, à qui l'on puisse plus fréquemment adresser ce reproche : *Vous nous avez déjà dit cela.* En effet, M. de Pradt convaincu qu'il faut sans cesse répéter les vérités utiles que l'on veut populariser, ne manque jamais de reprendre en sous-œuvre, dans le livre d'aujourd'hui, les questions qu'il avait traitées dans le livre d'hier. Il ne s'inquiète ni de précision, ni de proportion, ni même de forme, et paraît ne pas tenir le moins du monde à ce qui peut, du moins littérairement, constituer le mérite d'une composition. Il ne se croit pas plus entravé par la nécessité d'être exact et positif en matière de faits, soit qu'il s'agisse de chronologie ou de géographie. La précipitation et la légèreté de son travail lui font à chaque page commettre des bévues qui, pour tout autre, seraient facilement attribuées à la plus grossière ignorance. Tantôt il range toutes les provinces des Etats-Unis autour du golfe du Mexique, tantôt il confond Morillo, général espagnol, commandant les forces de la métropole, avec Moralès, chef des insurgés, et la tue de son plein gré. D'innombrables distractions de ce genre et d'autres fautes bien plus graves, ont été relevées jadis dans les articles que le spirituel et savant critique cité plus haut avait consacrés, dans le *Journal des Débats*, à l'examen des pamphlets de M. de Pradt. Tout autre que cet écrivain aurait infailliblement succombé sous les traits perçants et multipliés d'une critique si vigoureuse et si juste; mais M. de Pradt est doué d'une constitution robuste et à l'épreuve des plus rudes attaques. Il a intrépidement poursuivi sa carrière et n'a laissé passer aucun événement important sans prendre la plume pour en développer les conséquences infaillibles, et surtout sans constater qu'il l'avait prédit. Or, qu'a vu ce prophète politique? Il a vu ce que l'Europe tout entière voyait depuis un demi-siècle, ce que Montesquieu et d'autres grands hommes de son temps avaient annoncé : savoir, que toutes les colonies d'Amérique finiraient par conquérir leur indépendance comme les Etats-Unis de l'Amérique l'ont fait depuis cinquante ans. Il a vu de même que l'affranchissement de la Grèce aurait lieu, et il l'a prédit depuis 1822, c'est-à-dire depuis que l'insurrection de la Morée et des îles avait pris le caractère d'une résistance préméditée, nationale, et organisée aussi fortement que les localités le permettaient. Enfin M. de Pradt a découvert que l'empire turc est en pleine décadence (ce que l'on savait depuis longtemps); mais il avait en même temps prédit aux Russes une rapidité et une plénitude de succès que ne justifie pas trop la lenteur et l'incertitude de leurs opérations dans cette nouvelle guerre, et qu'il semblerait plutôt démentie par les échecs qu'ils ont éprouvés tout récemment. Au surplus, tout en reprochant à M. de Pradt de se faire trop souvent prophète après l'événement, et de s'emparer d'idées et de vues tombées depuis longtemps dans le domaine public pour les présenter comme le résultat de ses méditations actuelles, et c'est un reproche que *le Constitutionnel* lui même a naguère officiellement consigné dans ses colonnes), on doit convenir que l'un des mérites essentiels de ses écrits est un grand bonheur d'à-propos. Il faut également lui reconnaître de la chaleur, de la verve, et souvent un tour d'expression très pittoresque et très piquant. S'il avait moins écrit, et par conséquent avec plus de soin, il aurait, à la vérité, tiré de son libraire de moins fortes rétributions, il ne serait peut être pas arrivé à une célébrité si populaire, mais il aurait conquis le suffrage plus durable des vrais connaisseurs. M. de Pradt n'a point été exempt de contrariétés dans cette nouvelle carrière d'opinions embrassées par lui depuis quelques années. Un de ses écrits, celui qu'il publia sur la loi des élections en 1820, fut déféré aux tribunaux pour tendance séditieuse, et il comparut sur le banc de la police correctionnelle. Par un effet de la prévoyance de MM. du parquet, dans la même audience furent jugés une fille publique et un filou : de sorte que *la Quotidienne*, *le Drapeau blanc* et *l'Etoile* eurent le plaisir de trouver dans ce rapprochement, en apparence fortuit, la matière de sarcasmes plus amers que justes et de bon goût. On peut croire sans peine que M. de Pradt est un des hommes envers qui les prétendus amis de l'autel et du trône usent le moins de ménagement. Il le leur rend bien; et il faut convenir que depuis quelque temps, dans ses derniers écrits comme dans ses articles de journaux, il leur fait une guerre sans quartier. Heureux M. de Pradt si ses précédents n'étaient pas un obstacle à ce qu'il puisse obtenir pleinement l'estime et la confiance du parti dont il sert si chaudement les intérêts; mais on sait toutes ses variations : on lui porte surtout en ligne de compte le *Jupiter-Scapin* et tant d'autres outrages par lesquels il fit sa cour aux ennemis d'un grand homme. L'ingratitude et la bassesse de cœur est ce qu'en définitive la conscience humaine excuse le moins. Eh! comment pourrait-on surtout pardonner à M. de Pradt d'avoir prêté un mot affreux à Napoléon : un mot tel que s'il était en effet sorti de sa bouche, il suffirait pour le rendre l'exécration de la postérité; ce mot est celui-ci, en parlant des soldats : *C'est de la chair à canon.* Il ne serait pas seulement atroce, il serait encore insensé, et l'on ne comprendrait pas comment l'homme capable de concevoir une pareille idée et d'en laisser échapper l'expression, aurait pu inspirer à ses soldats un amour qui allait jusqu'à l'enthousiasme; et cependant ce mot affreux a passé pour authentique depuis dix ans! Quels ne doivent pas être les regrets de M. de Pradt? A la vérité, il a depuis inséré, dans un de ses écrits, une sorte de réparation à la mémoire de Napoléon, et l'on peut voir dans l'une des éditions postérieures du *Mémorial de Sainte-Hélène*, que les anciens amis de l'empereur lui en ont su beaucoup de gré. M. de Pradt continue à écrire dans les deux grands journaux constitutionnels; mais il a pour ainsi dire terminé sa carrière politique par le refus de siéger dans la chambre de 1828, où l'avait porté le suffrage des électeurs de Clermont. Les motifs de ce refus ont été consignés dans une lettre adressée par lui au *Courrier français*, le 17 avril dernier. On a prétendu que M. de Pradt n'avait pas été content du peu de cas que l'on avait paru faire de ses opinions et de ses avis dans plusieurs réunions de députés, notamment dans celle de la rue Grange-Batelière, où quelqu'un, après l'avoir un jour entendu, l'apostropha en ces termes : *Mais, M. l'abbé, de quel club de 93 sortez-vous?* M. de Pradt, voyant que la franche vigueur de ses idées était prise pour du jacobinisme, s'est retiré. Ainsi le dépit d'une influence si restreinte aurait eu quelque part à sa détermination. Quoi qu'il en soit, la lettre par laquelle il l'annonce exprimait un dégoût et un découragement profonds des affaires publiques, assez bien motivé par la marche incertaine et timide de l'administration, et surtout par la facilité avec laquelle les défenseurs de l'ordre constitutionnel se laissent séduire et apaiser par des concessions puériles ou illusoires. « Après quarante ans, avec les principes de l'assemblée consti-

Digitized by Google

« tuante, à l'aspect de l'Angleterre et des États-Unis, » disait M. de Pradt, en être encore à discuter la censure, c'est avoir beaucoup rétrogradé ! Je me sens » humilié quand d'autres triomphent de concessions » pareilles. Je ne fais cas pour un peuple que de ce qui » vient de son droit. Je me permets pour la France » plus d'ambition que les hommes qui disent : *Si l'on » obtient seulement telle chose, la session sera excellente.* » Tel est le langage du jour et le degré d'élévation de » presque tous les esprits. Ce système pourra devenir » profitable pour nos arrière-neveux ; mais je doute que » la génération présente en recueille des fruits abondants. » Enfin M. de Pradt terminait sa lettre par ces mots : « A mes yeux, aucun honneur ne dépasse celui » de faire partie de la chambre des députés de la France; » j'aurais pu continuer à me parer de ce titre, mais » l'honneur me défend de garder des fonctions que l'on » ne peut remplir dans l'intention qui les a fait conférer. » J'ai regardé comme un devoir de résigner les » miennes. » Il a publié : 1° *Antidote au congrès de Rastadt*, Hambourg, 1798, in-8°, réimprimé à la même époque à Paris, en Suisse, et en 1817, avec l'ouvrage suivant : 2° *la Prusse et sa neutralité*, 1800, in-8° ; 3° *Les trois âges des colonies, ou de leur état passé, présent et à venir*, Paris, 1801, 3 vol. in-8° ; 4° *De l'état de la culture en France, et des améliorations dont elle est susceptible*, 1802, 2 vol. in-8° ; 5° *Voyage agronomique en Auvergne*, 1803, in-8° ; 6° *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie*, en 1812, 1815, in-8° ; 9e édit., 1826, in-8°. Le comte polonais Morski, dont M. de Pradt avait fait dans cet ouvrage un portrait peu flatteur, fit paraître, en 1818, une réponse intitulée : *Lettre à M. l'abbé de Pradt*, où celui-ci était peu ménagé. 7° *Du congrès de Vienne*, 1815, 2 vol. in-8° ; 2e édit., 1816, 2 vol. in-8° ; traduit en anglais, Londres, 1816, in-8° ; 8° *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne*, 1818, in-8°, 3e édit. ; traduit en espagnol, Bayonne, 1816 ; 9° *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars 1814*, 1816, in-8° ; 2e édit., 1822, in-8° ; 10 *Des colonies, et de la révolution actuelle de l'Amérique*, 1817, in-8° ; 11° *Des trois derniers mois de l'Amérique méridionale et du Brésil*, 1812, in-8° ; 3e édit., 1825, in-8° ; 12° *Lettre d'un électeur de Paris*, 1817, in-8° ; 13° *Préliminaires de la session de 1817*, 1817, in-8° ; 14° *Des progrès du gouvernement représentatif en France*, 1817, in-8° ; 15° *Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil*, 1818, in-8° ; 16° *Pièces relatives à Saint-Domingue et à l'Amérique*, 1818, in-8° ; 17° *les Quatre Concordats, suivis de considérations sur le gouvernement en général, et sur l'église en particulier, depuis 1815*, 1818, 3 vol. in-8° ; 18° *l'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle, faisant suite au Congrès de Vienne*, 1819, in-8° ; 19° *le Congrès de Carlsbad*, 1819, 2 part. in-8° ; 20° *Suite des quatre Concordats*, 1820, in-8° ; 21° *Petit catéchisme à l'usage des Français sur les affaires de leur pays*, 1820, in-8°, deux éditions ; 22° *De la révolution actuelle de l'Espagne, et de ses suites*, 1820, in-8° ; 23° *De l'affaire de la loi des élections*, 1820, in-8°, deux éditions ; 24° *De la Belgique depuis 1789 jusqu'en 1794*, 1820, in-8° ; 25° *l'Europe et l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle*, 1821, 2 vol. in-8° ; 26° *Rappel de quelques prédictions sur l'Italie, extraites du Congrès de Vienne*, 1815—1821, in-8° ; 27° *l'Europe et l'Amérique en 1821*, 1822, 2 vol. in-8° ; 28° *Examen du plan présenté aux cortès sur la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique espagnole*, 1822, in-8° ; 29° *de la Grèce dans ses rapports avec l'Europe*, 1822, in-8°, deux éditions ; 30° *Parallèle de la puissance anglaise et russe relativement à l'Europe, suivi d'un Aperçu sur la Grèce*, 1823, in-8° ; 2e édit., 1824 ; 31° *Préface* mise en tête des *Extraits de l'introduction à l'histoire de Charles-Quint*, traduit de MM. Dufau et Guadet, 1823, in-8° ; 32° *l'Europe et l'Amérique en 1822 et 1823*, 1824, 2 vol. in-8° ; 33° *la France, l'émigration et les colonies*, 1826, 2 vol. in-8° ; 34° *Examen de l'exposé des motifs de la loi relative à l'indemnité des émigrés, lu dans la séance du 4 janvier 1825*, 1825, in-8° ; 35° *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce*, 1825, in-8° ; 36° *Congrès de Panama*, 1825, in-8° ; 37° *du Jésuitisme ancien et moderne*, 1826, in-8° ; 2e édit., 1827, in-8° ; 38° *l'Europe par rapport à la Grèce et à la réformation de la Turquie*, 1827, in-8° ; 39° *Concordat de l'Amérique avec Rome*, 1827, in-8° ; 40° *Garanties à demander à l'Espagne*, 1827, in-8°.

PRAM (Christian), né en Norwège, débuta fort jeune par des poésies que couronna la société royale des belles-lettres de Copenhague, et qui sont imprimées dans la collection de ses mémoires. Il composa ensuite un poëme épique intitulé : *Staerkodder*, dont le sujet est puisé dans l'histoire fabuleuse des Scandinaves. Quoiqu'on reproche à cet ouvrage des inégalités et des défauts, il renferme de grandes beautés. Pram est aussi auteur de deux drames en vers, l'un intitulé : *Damon et Pythias*, l'autre *Frode et Fingal*. Ils se sont mieux soutenus à la lecture qu'au théâtre. Environ deux ans avant sa mort, Pram quitta sa patrie pour aller s'établir dans les Antilles danoises, où le gouvernement lui avait accordé un emploi avantageux. Il avait été près de trente ans membre de l'administration générale du commerce et de l'économie publique à Copenhague. Il mourut en décembre 1821, à l'île danoise de Saint-Thomas.

PRASLIN (... le duc de CHOISEUL) fut un de ces sages qui, malgré les avantages que lui procuraient les abus de l'ancien régime, sentirent la nécessité d'une réforme politique et applaudirent aux principes qui se manifestèrent aux approches de 1789. Élu cette année, par la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou, aux états généraux, il se fit remarquer parmi les partisans de la liberté, et vota constamment avec la majorité de l'assemblée nationale. Ce fut lui qui fit décréter que les cravates des drapeaux seraient aux trois couleurs. En 1781, il proposa d'approuver la conduite des commissaires qui, lors du voyage du roi à Varennes, ramenèrent ce prince à Paris. Après la session, il se retira dans ses foyers, y vécut dans la retraite la plus absolue, et n'en sortit qu'après la révolution du 18 brumaire. Il fut à cette époque nommé sénateur, et quelque temps après commandant de la légion d'honneur. Il mourut plusieurs années avant les événements de 1814.

PRASLIN (le duc Antoine-César-Félix de CHOISEUL), fils du précédent, adopta comme son père les principes de la révolution, se sépara de la cause de la noblesse, et ne quitta point la France aux différentes époques de l'émigration : il sut par la plus sage réserve échapper aux fureurs révolutionnaires, et attendit en silence les jours plus calmes. Après le 18 brumaire, il s'attacha franchement à l'homme qu'il regardait alors comme le sauveur de son pays, devint en 1805 un de ses chambellans, et fut nommé, en 1811, président du collége électoral de Seine-et-Marne. C'était l'instant où l'empereur Napoléon allait devenir père, et où les hauts fonctionnaires se croyaient obligés de lui adresser les félicitations les plus exagérées pour mieux prouver leur zèle. Voici quelques phrases détachées du discours que M. de Praslin lui adressa le 24 février 1811 « Quelle allégresse » a pénétré vos sujets en apprenant qu'ils allaient avoir » un rejeton du plus grand, du plus illustre des monarques !... Puissent nos petits-enfants jouir encore longtemps du bonheur d'être gouvernés par lui (le prince » qui doit naître), et lui répéter comme à vous : Vive » à jamais le grand Napoléon ! » Dans le mois de janvier 1813, au moment où Napoléon redoublait d'efforts pour réparer les désastres de la campagne de Russie, M. de Praslin crut devoir s'empresser de lui donner de nouvelles preuves de dévouement, et après lui avoir offert, au nom de son département, un certain nombre de cavaliers armés et équipés, il demanda au chef du gouvernement de confier au courage des membres du conseil général le *fils de César*, promettant de l'entourer de leurs corps, et de le couvrir de leurs armes. Nommé chevalier de la légion d'honneur le 6 janvier 1814, et, le 8 du même mois, chef de la 1re légion de la garde nationale de Paris, il crut que de nouveaux bienfaits méritaient de sa part de nouvelles marques de zèle. aussi voyant, le 31 mars, lendemain de la bataille de Paris, un grand nombre de royalistes portant la cocarde blanche, crier : *Vive le roi ! vivent les Bourbons !..* il se permit de leur dire : « Vous n'êtes

Digitized by Google

» que des individus, ce n'est pas là le sentiment géné» ral : vous feriez mieux d'aller aux barrières relever les » blessés. » Néanmoins, le 6 avril, il donna son adhésion à tous les actes du sénat qui prononçaient la déchéance de Napoléon et rappelait au trône de France la famille des Bourbons. Il montra même pour la restauration un intérêt qu'on n'exigeait pas de lui ; il ne voulait sans doute que prouver la bonne foi qui allait diriger sa conduite. Il fut un des premiers à proposer une souscription pour le rétablissement de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf ; et le 28 avril, il fit afficher sur tous les murs de Paris une exhortation à tous les habitants d'élever un monument qui rappelle une époque où le meilleur des princes ramena dans notre patrie le bonheur et la paix, et qui soit orné de la statue d'un roi dont le nom seul fait palpiter nos cœurs. « Nous avons » nommé Henri IV, ajoutait-il...... Oui, sublime » Henri IV ! c'est toi, ce sont tes traits chéris qui doi» vent charmer nos regards ! » Le 29 du même mois, M. le duc de Praslin fut admis en la présence de S. A. R. Monsieur, aujourd'hui Charles X, à la tête d'une députation du département de Seine-et-Marne, et prononça un discours qu'il terminait ainsi : « Votre pré» sence, Monseigneur, a ranimé tous les esprits, » enflammé tous les cœurs.... » Il fut créé pair de France, le 4 juin suivant ; mais il fut remplacé, le 20 décembre, par le duc de Choiseul Stainville, dans le commandement de la première légion de la garde nationale. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, en 1815, M. le duc de Praslin alla de nouveau se ranger sous ses bannières. Il crut que lorsqu'on ne pouvait pas influer sur le choix d'un chef, en fait de gouvernement, il était plus raisonnable d'obéir à celui qui était imposé par la force. Il reprit en conséquence le commandement de la 1re légion de la garde nationale, et fut un des pairs de la nouvelle création. Le 6 juillet 1815, il signa le premier la déclaration des chefs de légion et majors de la garde nationale, dans laquelle ils promettaient, en réponse à l'ordre de ce jour, de conserver à jamais les couleurs nationales, qui ne pourraient être abandonnées sans danger. M. le duc de Praslin a cessé de faire partie de la chambre des pairs, par l'ordonnance du roi du 24 juillet, et a totalement disparu de la scène politique.

PRECY (le comte Louis-François PERRIN de), né, le 15 janvier 1742, à Semur, département de la Côte-d'Or, d'une ancienne famille du Dauphiné, retirée en Bourgogne dans le 16e siècle, par suite des guerres de religion, entra, à l'âge de seize ans, dans le régiment de Picardie, dont son oncle était colonel. Il fit les guerres d'Allemagne de 1755 à 1762, la campagne de Corse en 1774, et devint commandant du bataillon de chasseurs des Vosges formé en 1783. A l'époque de la révolution, il se montra zélé défenseur de la monarchie, refusa, en 1791, le grade de colonel du régiment d'Aquitaine pour ne pas s'éloigner du roi, et fut appelé à Paris comme lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle de Louis XVI qu'avait organisé le duc de Brissac. Lorsque cette garde fut licenciée, le comte de Précy resta auprès du monarque, afin de veiller à sa sûreté, et le 10 août 1792, il combattit parmi les Suisses. Le roi en quittant son palais l'aperçut, et s'écria : *Ah ! fidèle Précy*. Ces paroles touchantes servent maintenant de devise dans les armes de sa famille, en vertu d'une autorisation de Louis XVIII. Après la mort de Louis XVI, le comte de Précy se retira à Semur, et ce fut là que les Lyonnais, qui l'avaient connu lorsque son régiment était en garnison dans leur ville en 1787, vinrent lui offrir le commandement de l'armée fédérée. Il se rendit à leur prière, mais cette armée fut bientôt dispersée par les troupes de la république ; Lyon seul résista et fut assiégée. Les députés en mission, voulant amener les habitants à se soumettre, envoyèrent un message aux autorités, promettant pardon si la ville se rendait et livrait les chefs de l'insurrection. Le comte de Précy reçut le message, le remit au conseil de la cité, et, après sa réponse, s'exprima en ces termes : *Messieurs, j'ai ceint l'épée d'après le vœu du peuple de Lyon ; je la dépose jusqu'à ce que son vœu, de nouveau librement exprimé, m'engage à la reprendre*. On convoqua les sections, et vingt mille signatures, dont plusieurs devinrent des arrêts de mort, ratifièrent le pacte entre les soldats et le général. Le comte et plusieurs officiers répondirent aux représentants qu'ils rendaient le comité de salut public nominativement responsable sur sa tête de la sûreté de la famille royale détenue au Temple. Le comte de Précy avait quatre mille cinq cents hommes : après deux mois d'une résistance opiniâtre, il n'en avait plus que quinze cents. Il se détermina à faire avec sept cents hommes une sortie qui eut lieu le 9 octobre 1793 ; il fut battu, et réduit à se sauver, accompagné de deux soldats seulement. Il erra dans les montagnes du Forez, et trouva enfin une retraite chez des cultivateurs qui le cachèrent huit mois, au risque de leur vie. Plusieurs semaines après la chute de Robespierre, il parvint à se rendre à Turin, et fut attaché comme colonel à l'état-major du roi Amédée. Il allait organiser un corps franc quand Louis XVIII le manda à Véronne, et l'envoya, en 1796, à Londres, en mission, près de *Monsieur*, comte d'Artois. Il se trouvait au château de Burberg, sur le lac de Constance, au 18 fructidor an v (4 septembre 1797) ; de là il se retira à Ausbourg, où l'agence royale le retenait depuis quelque temps, lorsque les progrès des François en Souabe le forcèrent de quitter cette ville. Il alla en Prusse, vécut retiré à Bareuth, fut arrêté à la demande du gouvernement consulaire, et détenu dix-huit mois. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il se rendit au château de Wolfenbutel, où l'avait appelé le duc de Brunswich. Les états de ce prince ayant été envahis après la bataille de Iéna, M. de Precy se retira à Hambourg, et ensuite à Francfort, où il se fixa avec sa famille. Il obtint l'autorisation de rentrer en France en 1810, à condition de résider à plus de quarante lieues de Lyon ; on lui permit, en 1812, d'habiter Marigny-sur-Loire, où il resta jusqu'en 1814. Il vint alors à Paris, où le roi le fit lieutenant-général, lui donna le cordon rouge et le commandement de la garde nationale de Lyon. Pendant les cent-jours, M. de Précy fut arrêté et mis sous la surveillance de la haute police. Au retour du roi, il reprit le commandement de la garde nationale de Lyon, commandement dont il fut privé par une ordonnance qui le nommait inspecteur honoraire des gardes nationales du Rhône. Il mourut à Marigny-sur-Loire, le 25 août 1820, âgé de soixante-dix-huit ans. Il a laissé deux mémoires inédits, l'un sur sa retraite militaire le 9 octobre 1793, et l'autre sur les événements qui lui sont personnels dans sa fuite et sa proscription jusqu'en 1794. Ils doivent faire partie d'une nouvelle Histoire du siége de Lyon.

PRECY (Pierre de), neveu du précédent, mort à Semur, département de Saône-et-Loire, en juin 1822, avait épousé Christine du Ryer, arrière-petite-fille du consul françois en Egypte, qui a donné une traduction de du Coran, imprimée chez les Elzeviers. On a de lui : *les Martyrs*, poëme en quatre chants, sur lequel on trouve un article dans *l'Ami de la religion et du roi*, tom. xxxi, page 95. Dans une note insérée à la fin de cet ouvrage, on voit que l'auteur avait alors en manuscrit : un *Poëme historique du monde*, un *Poëme sur les Stuarts*, des *Traductions en vers français de l'Odyssée*, de *l'Anti-Lucrèce*, du poëme d'*Abel*, du *Prædium rusticum*, des *Psaumes*, une *Démonstration évangélique*, d'après le plan de Fénélon, un livre de *l'Influence du christianisme sur la civilisation des peuples*.

PREGLIASCO (Jacques), architecte italien, né en 1757, s'est distingué dans toute l'Italie par son talent dans l'architecture théâtrale et dans l'art de former les jardins suivant le goût anglais. On remarque parmi ses ouvrages, le parc de la princesse de Lorène Carignano ; la restauration du grand théâtre de la Canobiana, à Milan ; la plupart des décorations pour les ballets mythologiques de *Vigano* et de *Gioja* ; la nouvelle construction du grand théâtre de Naples, et du théâtre dit la Cour de Milan, à Monza. On cite enfin plusieurs jardins et théâtres qu'il a dessinés et bâtis en Piémont. Pregliasco se distingua par son originalité et son goût dans les travaux du génie. Il est mort à Turin, le 25 décembre 1825, âgé de soixante-huit ans.

PREVAL (Claude Antoine de), ancien chevalier de Saint-Louis et capitaine d'infanterie, d'une ancienne

Digitized by Google

famille de Franche-Comté recommandable dans les armes et dans la magistrature parlementaire, et qui a produit plusieurs officiers distingués, l'un desquels est mentionné honorablement dans l'histoire de Bourgogne et dans celle de Dôle, à l'occasion du siége de cette ville, en 1636. M. de Préval, pénétré des principes qui lui semblaient devoir régénérer la constitution française, dut parcourir promptement les grades supérieurs. En 1792, il commanda dans les gorges du Porentruy, ensuite à Spire, et plus tard le fort de Landau, pendant le siége de 1793. Nommé général de brigade, il commanda en chef cette place jusqu'à la fin de l'année suivante. Les accusations alors trop communément dirigées contre les nobles et les anciens officiers, l'obligèrent à rentrer dans ses foyers, où il mourut, le 2 janvier 1808. Le Mémorial de la préfecture du département du Doubs, numéros 68 et 39, contient sur ce général une notice nécrologique détaillée. Une branche de cette famille, établie à Saint-Domingue, y avait formé un grand établissement, dont le chef était gouverneur du haut et bas Limbé.

PREVAL (Claude-Antoine-Hippolyte, vicomte de), lieutenant-général, fils du précédent, naquit en 1772, ou plus sûrement en 1776. Il manifesta dès l'enfance la résolution prononcée de suivre les traces de ses pères; aussi le comte de Cecile, lieutenant-général octogénaire, ami, parent et compagnon d'armes de l'aïeul du jeune Préval, fut tellement frappé de ses dispositions précoces, qu'il lui légua son épée: ainsi une femme célèbre légua en mourant sa bibliothèque au jeune Voltaire, dont elle pressentait les brillantes destinées. Fier de ce don chevaleresque d'un preux à son lit de mort, le jeune homme rejoignit, en 1789, le régiment d'Enghien, sur les contrôles duquel il avait été porté dès l'âge de dix ans. Il fut reçu sous-lieutenant le 2 septembre de la même année, et passa, en 1791, au régiment de Guyenne. Sa grande jeunesse provoqua les réclamations des sous-officiers: il les fit cesser en devenant rapidement l'un premiers instructeurs et manœuvriers de son régiment. Il dut à cette circonstance, qui redoubla son zèle, l'avantage d'avoir été constamment distingué comme l'un des officiers qui manient le mieux les troupes. En 1792, il fut choisi pour commander l'artillerie attachée à son corps; il le fut encore lors de l'embrigadement des troupes de ligne avec les bataillons de volontaires. Se trouvant ainsi un des officiers de l'artillerie du régiment les plus instruits, il fut nommé capitaine-commandant, le 23 juin 1794. Dans la même année, il se signala en délogeant avec huit pièces de canon une batterie de quatorze bouches à feu en avant de Weingarten, près de Spire. Quelques jours après, l'artillerie qu'il commandait entra en ligne avec l'artillerie légère, et la seconda puissamment au débouché de la forêt de Schiffrastat. Au siége du fort du Rhin de Manheim, il fut adjoint à l'arme du génie, et mérita d'être remarqué. Une loi de circonstance, commune à beaucoup de bons officiers, lui fit perdre son grade de capitaine, et le retint comme soldat, parce que son âge le comprenait dans la réquisition. Les officiers de son corps le réclamèrent unanimement. « Le jeune Préval, écrivirent-» ils, a toujours déployé les talents et l'énergie qui ca-» ractérisent le bon officier; c'est avec d'autant plus de » douleur que nous le voyons privé de son emploi, que » ses lumières pourraient l'appeler à tout autre poste, » et qu'il aurait toujours très savamment défendu la » cause de la patrie. » C'est dans ces termes que tout un corps d'officiers exprimait son estime pour le plus jeune d'entre eux. Loin d'envier ses succès, ils aimaient son caractère franc et loyal, et même son goût pour l'étude. Il fut peu de mois après rétabli dans son grade, et passa à l'état-major de l'armée. Pendant la campagne de 1796, le capitaine Préval fut adjoint à l'adjudant-général Grandjean. Le général Gouvion Saint-Cyr, qui commandait alors le centre de l'armée de Rhin-et-Moselle, lui donna fréquemment des missions de confiance, et habituellement les reconnaissances, ainsi que la conduite des têtes de colonne et des tirailleurs. A la retraite de cette armée, il le détacha près du général Girard, dit le *vieux*, qui devait forcer le passage du val d'Enfer. Ce général dit dans son rapport officiel que le capitaine Préval avait *efficacement concouru au succès de cette entreprise*. Dès que les premières colonnes commencèrent à déboucher des montagnes Noires, il partit à la tête de trois escadrons de troupes légères pour éclairer la plaine en avant de Fribourg, et reconnaître la position de l'ennemi: mais au lieu de s'en tenir à la stricte exécution de cet ordre, Préval tente, contre toute probabilité, de pousser jusqu'au Vieux-Brisach; il y arrive à onze heures du soir. Électrisé par ce succès inespéré, il conçoit et ose exécuter, ayant à peine vingt ans, l'idée d'envoyer au nom du général Moreau des ordres aux généraux commandants dans la haute Alsace et à Strasbourg: il leur prescrit les mouvements propres à favoriser la retraite de l'armée, qu'on croyait compromise au-delà des montagnes; il ordonne le rétablissement du pont du Rhin du Vieux-Brisach, la réoccupation de ce poste, qui avait été abandonné, et trace des instructions détaillées pour l'officier qui doit le commander; enfin il retourne rendre compte de tout au général Moreau, qui l'embrasse, approuve et loue hautement toutes ces dispositions, qui n'avaient pu être prévues ni dictées, et lui *prédit une brillante carrière*. Il servit avec la même distinction au siége de Kehl. En 1797, il passe en Italie avec le général Grandjean, et fut un des dix officiers d'état-major faits officiers supérieurs pour exercer les fonctions d'adjudant-général. Il commença la campagne de l'an VII dans la division d'avant-garde aux ordres du général Delmas, qui professait pour lui une estime toute particulière. Là, conduisant des corps plus nombreux et de toutes armes, il ajoute encore à la réputation de sa capacité et de son sang froid. A la bataille de Pastringo, livrée le 26 mars 1799, il fut chargé de soutenir l'avant-garde avec deux bataillons de grenadiers et un régiment de hussards; il dirigea leurs mouvements avec tant d'habileté, qu'il reprit l'offensive sur le point où les Autrichiens avaient eu le plus de succès. Sa conduite distinguée dans cette occasion lui valut les félicitations du gouvernement, et sa nomination au grade d'adjudant-général colonel. Le 5 avril suivant, à la bataille de Magnano, il commanda la brigade de gauche de l'avant-garde aux ordres du brave général de division Delmas, qui avait à lutter contre des forces quadruples en avant de Brettapreda. Quatre jours après cette bataille, ce général lui écrivit de Mantoue la lettre ci-après: « Ma » blessure m'obligeant de quitter l'armée, je veux, avant » mon départ, témoigner aux officiers qui se sont dis-» tingués dans les batailles du 6 et du 16, combien il » m'en coûte de cesser de combattre avec eux, et com-» bien je les estime. Vous y avez trop de droits, et no-» tamment dans la bataille du 16, pour que j'oublie de » vous exprimer combien j'ai été satisfait de vos dispo-» sitions dans cette journée, où vous avez su avec votre » brigade seule contenir un corps bien plus considéra-» ble. J'ai admiré surtout la précision avec laquelle » vous avez manœuvré et enlevé à l'ennemi un batail-» lon de grenadiers et six pièces de canon, alors qu'il se » disposait à vous enfoncer, comptant sur l'épuisement » de vos forces. Continuez, brave officier, et personne » n'aura plus de droits et de moyens pour commander » dans tous les grades à des Français. » Le départ du général Delmas et la réorganisation de l'armée le firent passer à la division Laboissière. Ce général, comme son prédécesseur, lui accorda toujours la plus entière confiance. Le 12 août 1799, il fut nommé sous-chef de l'état-major-général de l'armée. Ces nouvelles fonctions paraissaient devoir absorber tous ses moments; mais le général en chef et le chef de l'état-major-général lui attribuèrent toujours, et avant tout, ce qui était relatif aux opérations militaires. Le général en chef Joubert, qui voulait faire la guerre à l'avant-garde de son armée, choisit l'adjudant-général Préval pour rester constamment auprès de sa personne. Le matin de la bataille de Novi, plusieurs officiers, au nombre desquels il se trouvait, avaient été chargés de reconnaître, chacun séparément, et sur des points différents, les positions et les mouvements de l'ennemi; tous annoncèrent qu'il n'était occupé qu'à rectifier sa ligne; Préval seul assura que ce que l'on prenait pour un placement de postes, était le début d'une bataille générale. *Il faut en croire le rapport de Préval, et monter à cheval sur le-*

Digitized by Google

champ, dit le général Moreau, et cet avis fut immédiatement suivi. Joubert désirant se porter sur un point d'où il pût bien juger les dispositions de l'ennemi, l'adjudant-général Préval le conduisit sur une éminence qu'il venait de reconnaître; Joubert y était à peine qu'il y reçut la mort. Accompagné de l'adjudant-général Pannetier, du chef d'escadron Labbé et du capitaine Rippert, Préval se jeta au milieu des tirailleurs, les porta en avant afin de leur cacher et de couvrir le corps du général en chef, et fut immédiatement après prévenir de cette perte les généraux Moreau, Saint-Cyr et Pérignon. Il se tint presque constamment auprès du général Saint-Cyr pour profiter encore des leçons de ce grand capitaine, et ne le quitta durant cette journée que pour prendre des notes, vérifier des faits, et se mettre à même de rédiger le rapport de cette bataille. Il resta ensuite près du général Moreau, qui reprit le commandement de cette armée en attendant l'arrivée du général Masséna, et fut employé aux reconnaissances et placements des troupes dans les positions difficiles de la rivière de Gênes. Après le départ du général Moreau, il revint à Nice avec l'état-major-général et les fonctions de sous-chef de l'état-major. Déjà connu par son coup d'œil sûr et rapide dans les combats, par son intrépidité calme et réfléchie, autant que par son élan et sa vigueur, l'adjudant-général Préval prouva qu'il réunissait encore à tant d'avantages la force de caractère et le courage d'esprit qui imposent à la multitude et donnent sur elle un ascendant irrésistible. L'armée d'Italie était depuis longtemps en proie à toutes les privations et au dénuement le plus absolu; le mécontentement et le découragement se développaient parmi les troupes; plus de 4,000 soldats révoltés, dans le pays qui s'étend de Gênes à Nice, avaient forcé les officiers et même les généraux à leur ouvrir un passage jusqu'à cette dernière ville; l'adjudant-général Préval se porte au milieu d'eux, et les oblige à se former en corps sur la place d'armes; il leur déclare alors d'une voix forte qu'ils ne recevront que le quart de la ration de pain, qu'on ne devait même rien à des soldats qui avaient abandonné leur poste, que s'ils commettent le moindre désordre, on sonnera partout le tocsin, et que la population en fera justice. Le lendemain il parcourut la place à cheval, accompagné de tous les officiers de l'état-major-général; il cherche à rassembler cette troupe, elle refuse toute obéissance. Cependant, habile à manier l'esprit du soldat, le général Préval interpella un vieux grenadier, et lui ordonna de faire rappeler; le grenadier est obéi; aussitôt le signal est répété, les soldats prennent leurs armes et leurs rangs. Le général profite habilement de cet heureux *résultat*, et à la faveur encore de cet ascendant qu'il avait acquis la veille sur ces insubordonnés, il en saisit le commandement, et en use avec le ton de la plus haute autorité; il les classe par bataillon, les fait manœuvrer et former le carré, ensuite par une heureuse allocution, il en appelle à leur honneur et à leur dévouement à leur pays; il les somme d'attendre en bonne discipline et sans dépasser la frontière l'arrivée du brave Masséna, qui leur apporte des secours et les conduira à la victoire. Ces soldats se montrèrent fidèles à ce que le général Préval avait exigé d'eux, en restant à Nice pendant deux jours sans commettre le moindre désordre. Le 20 février 1800, l'adjudant général Préval fut nommé chef de l'état-major du corps d'armée aux ordres du lieutenant général Suchet, qui formait le centre de l'armée d'Italie. A cette époque, le général Masséna s'étant jeté dans Gênes avec l'aile droite de son armée, les fonctions de l'adjudant-général Préval augmentèrent d'importance comme celles de son chef. Le lieutenant général Suchet eut l'occasion dans toutes les opérations d'une retraite difficile, et ensuite dans la défense du Var, d'apprécier de nouveau le zèle, les talents, l'expérience et le caractère de son chef d'état-major. Aussi d'après cette courte mais pénible et glorieuse campagne, il le proposa, déjà autorisé par le général en chef Masséna, pour le grade de général de brigade, que tous les officiers-généraux du corps d'armée le pressèrent d'accepter; il s'en défendit sur l'utilité qu'il trouvait à commander un régiment de cavalerie, afin de parvenir à manier cette arme aussi bien qu'il maniait l'infanterie. Le 19 juin de la même année, il fut chargé de régler les articles de l'évacuation de Gênes; il remplit avec habileté cette mission délicate, et se concilia l'estime des généraux prince de Hohenzollern et comte de Bussy, avec lesquels il eut à traiter. Il fit encore la campagne de 1801 en qualité de chef de l'état-major général des divisions du centre. Le rapport qu'il adressa au général Oudinot, chef de l'état-major-général, sur les opérations de ce corps d'armée, fut imprimé, et forme un précieux document pour l'histoire de la guerre. A la fin de cette campagne, inébranlable dans la résolution de commander un régiment de cavalerie, il refusa une seconde fois le grade de général de brigade, faute énorme dont on ne répare jamais les funestes conséquences, et qui brisa sa carrière. Comme capitaine d'infanterie et d'artillerie au régiment de Guyenne, comme officier du génie au siège de Manheim, et comme officier d'état-major, il annonça ce qu'il serait un jour; comme adjudant-général, ses fonctions furent toujours, tant sur le champ de bataille qu'au cabinet, d'une importance supérieure à sa position. La maturité de son jugement lui valut la confiance de ses généraux; son sang-froid, sa valeur brillante, la faculté de commander lui-même les manœuvres et les évolutions, lui dévouèrent les troupes; sa modestie lui concilia l'estime et l'affection de ses camarades; il s'attira la même considération à la tête du 3[e] régiment de cuirassiers. Nous l'avons vu, comme adjudant-général, vaincre la rébellion de 4,000 soldats, il lui fallut en arrivant à son corps donner de nouvelles preuves de sa présence d'esprit et de l'énergie de son caractère. A Pignerolles, à cette époque où le mépris de tout sentiment religieux était encore dans toute sa force aux armées, une partie des cavaliers de son régiment résolurent de rester debout et couverts pendant qu'une procession solennelle passerait devant eux: le colonel, au lieu d'employer l'autorité militaire qu'ils bravaient, leur crie d'une voix forte: *Imitez vos pères; à genoux!*.... à ces mots les soldats se prosternent. Lors de l'insurrection de la garnison française de Turin, ce corps qui, comme les autres, était dans un grand dénuement, refuse de toucher un à-compte de solde; le colonel Préval dégrade de sa main les plus mutins, et fait recevoir le prêt en sa présence. Au moment où ses cavaliers allaient se réunir aux autres corps révoltés, le colonel, placé sur la porte de son quartier, leur signifie que, pour en sortir, il faudra lui passer sur le corps. Son caractère ne laissant aucun doute sur l'effet de sa résolution, les cavaliers rentrent dans les chambres, bien plus par respect pour sa personne que pour son grade. Le lendemain, le désordre augmente; le colonel, pour prévenir une lutte inégale entre ses soldats et les autres, peut-être même la défection des premiers, choisit par compagnie six hommes qu'il envoie se réunir aux factieux. Ces soldats, braves et sages à-la-fois, secondant en secret les vues de leur colonel, ouvrent leurs rangs aux généraux et aux officiers que l'on voulait arrêter et enfermer à la citadelle, dont les insurgés s'étaient emparés. Le premier consul loua publiquement la conduite que le colonel Préval avait tenue dans cette circonstance, et en récompense appela son régiment dans la 1[re] division militaire. Pendant la paix, il partagea son temps entre l'instruction de son régiment et la rédaction de mémoires militaires. Ils reçurent les suffrages d'officiers généraux distingués par leurs lumières, fixèrent l'attention du chef du gouvernement, et lui ouvrirent plus tard l'entrée du conseil-d'état. Quoique la 1[re] division fût alors composée de corps remarquables, M. de Préval porta le sien à un tel degré de perfection, qu'il fut l'objet d'une mention particulière conçue en ces termes, dans l'ordre du jour du 11 février 1804: « Le » général en chef gouverneur a passé en revue le 3[e] » régiment de cuirassiers; il a été très satisfait de sa » tenue militaire et du bon esprit qui y règne. Dans » les manœuvres qu'il a fait exécuter, il a vu avec plai» sir l'ensemble, la précision et l'à-plomb qui carac» térisent le soldat consommé, l'officier instruit et un » chef distingué. » En 1805, ce régiment fit partie de la division du général Nansouty. A la bataille d'Austerlitz, conservant au milieu d'une charge impétueuse un ensemble parfait, ce brave régiment poussa l'en

nemi jusqu'au ravin d'Olnitz; les Russes, s'apercevant alors qu'il n'était soutenu ni même échelonné par aucun autre corps, font volte-face et l'entourent de tous côtés : on put évaluer dans ce moment critique le prix de l'ordre, de la valeur, et de la contenance dans le chef; ce régiment fit tête partout, et se reploya, non sans perte, mais sans désordre, et sans avoir été entamé, jusque sur la ligne, qui se reformait fort loin de ce combat extraordinaire. Sur le champ de bataille même, les généraux Murat et Nansouty donnèrent à cette brillante action les éloges qu'elle méritait; néanmoins, elle ne put prévaloir, non plus que ses anciens services et sa capacité si bien reconnue, contre la défaveur dans laquelle certaines circonstances politiques et son caractère l'avaient placé. Sur douze colonels de cavalerie qu'on fit officiers-généraux après cette campagne, dix étaient ses cadets et les deux autres étaient mis à la retraite. Quoique le plus mauvais état de santé semblât condamner le colonel Préval à une inactivité, du moins momentanée, il s'empressa de rejoindre son corps à l'ouverture de la campagne de 1806, et combattit à la bataille d'Iéna. Le surlendemain de cette glorieuse journée, la ville d'Erfurth ayant été investie, le grand duc de Berg le choisit pour faire capituler cette place, dans laquelle se trouvaient 14,000 hommes, plus de 600 officiers et six généraux. Parmi ces généraux se trouvaient le maréchal de Mollendorff et le prince d'Orange. Le souvenir des propos tenus à l'occasion de la prompte reddition d'Ulm portait ce prince à résister; mais M. de Préval, ne considérant que l'intérêt de l'armée, sacrifie l'honneur de voir son nom uni dans une capitulation à des noms aussi célèbres, il proposa au prince et au maréchal de n'y faire d'eux aucune mention. Ce ne fut qu'à cette condition, scellée de sa parole d'honneur, et à force d'égards, de ménagements et d'habileté, que le colonel français parvint à les décider à capituler sans délai, et à laisser emmener en France toute cette garnison prisonnière de guerre. Après cette campagne et huit ans de grade de colonel, pendant lesquels il commanda souvent une brigade, il fallut bien enfin que les préventions politiques qui depuis plusieurs années privaient le colonel Préval d'avancement, cédassent à l'importance de ses services, à l'opinion générale, et à la crainte de perdre un tel officier prêt à renoncer à son état; il fut nommé, le 31 décembre 1806, général de brigade, et quitta un régiment qui longtemps encore se distingua par les avantages qu'il lui devait, et qui, à Friedland, le firent préférer pour un mouvement décisif à un des régiments d'élite. Devenu officier-général, il commanda une brigade de dragons; mais peu après, le ressentiment des blessures qu'il avait reçues antérieurement à l'armée du Rhin et à celle d'Italie, et la chute d'un cheval sur sa poitrine dans la dernière campagne, le firent mettre à la disposition du ministre de la guerre pour servir dans l'intérieur comme sa santé le lui permettrait. Il reçut de cette sorte le commandement des côtes et du département de la Manche. En 1809, il sollicita l'ordre de le quitter et de rejoindre la grande armée; il la rejoignait lorsque l'empereur lui fit donner l'ordre de s'arrêter à Strasbourg pour achever la réorganisation des dragons et diriger celle de tous les renforts que l'armée devait successivement recevoir en cavalerie. Il fut investi, dès cette époque, de la commission et de tous les pouvoirs d'inspecteur-général d'armes. Après la paix de Presbourg, il fut nommé maître des requêtes au conseil-d'état et attaché à la section de la guerre, dont il devint le rapporteur le plus habituel, sans cesser d'être employé comme inspecteur-général de cavalerie. Le général Préval sollicita vainement de quitter les fonctions d'inspecteur et de maître des requêtes pour rentrer en ligne en 1813, l'empereur jugea plus essentiel de l'employer à la réorganisation de la cavalerie, détruite pendant la fatale retraite de Moscou. Il fut donc arrêté à Mayence, et chargé des troupes à cheval qui se formaient dans la Belgique, en Alsace et sur les deux rives du Rhin, ainsi que du dépôt général de cette arme placé à Hanau. On ajouta, peu après, à ces détails d'organisation le commandement du duché de Francfort, commandement que les revers de la grande armée rendirent bientôt aussi difficile qu'important, surtout en octobre, lorsque après les mouvements rétrogrades de nos troupes, la défection des Saxons et les désastres de Leipsick, les Bavarois se joignirent aux armées des souverains coalisés. Le général Préval avec environ quatre mille hommes, dont douze cents de cavalerie, qu'il avait pu réunir, osa, malgré la faiblesse de ce corps, tenter d'arrêter la marche de l'avant garde de l'armée bavaroise, qui se portait d'Aschaffembourg sur Hanau. Pendant la journée entière du 26, il défendit contre elle les approches de cette ville : le 27 au matin, accablé par le nombre, forcé et débordé, il allait être tourné et enfoncé, lorsqu'une colonne d'environ vingt mille hommes de toutes armes, encombrée d'équipages, de blessés, et marchant dans le plus grand désordre, parut à la hauteur d'Hanau. Elle avait pour toute défense une batterie d'artillerie qui était intacte. Le général Préval s'en empare; il rétablit le combat, et parvint à contenir l'ennemi assez de temps pour que cette colonne pût dépasser Hanau et arriver à Francfort. Après cet heureux résultat, il se retira sur les hauteurs de Berghen, où les Français avaient déjà combattu, cinquante ans auparavant, sous les ordres du maréchal de Broglie. Dans cette position, il couvrit la ville de Francfort, la maintint soumise, et attendit des nouvelles de l'armée. Les 28 et 29 se passèrent en disputant sans cesse le terrain contre les Bavarois, et sans recevoir aucun avis de la marche de nos troupes, bien que les vallées du Nidder et de la Nidda fussent libres, et qu'elles communiquassent avec Fulde, Schlentern, Salmunster et Guelnhausen, par la grande route de Fulde à Francfort, et que le général Préval entretint une correspondance journalière avec le roi de Westphalie, le prince Primat, le grand-duc de Hesse-d'Armstadt et toute la diplomatie réunie à Francfort. Cependant les Bavarois concentraient toutes leurs forces à Hanau, au lieu de s'emparer des défilés de Guelnhausen et de Salmunster, où ils se seraient infailliblement portés depuis Aschaffembourg, s'ils n'avaient été convaincus qu'au lieu de suivre cette route resserrée dans laquelle la cavalerie, l'artillerie et toute manœuvre eussent été nulles, l'armée française marchait sur la Lahn. Le 29, ils dirigèrent une forte colonne sur Francfort, et tournèrent la gauche du général Préval en se portant sur Vilbel. Toutefois ce général, qui déjà devait à sa résistance aux ordres du duc de Valmy pour rentrer avec toutes ses troupes à Mayence, à sa défense de Hanau et à la vigueur avec laquelle il maintenait Francfort dans l'obéissance, le bonheur d'avoir sauvé vingt mille hommes de la grande armée, et de lui avoir donné le temps de sortir des montagnes, ne céda point encore aux instances des généraux qui commandaient les troupes sous ses ordres. Aidé des généraux Marchand et Alexandre Delaville, qui, dans ce moment d'une défection presque générale, restèrent avec lui par le plus noble dévouement, il se maintint en combattant dans ses positions la journée entière du 29; mais alors il fut urgent de se dérober à l'ennemi par une marche de nuit, de rapprocher de Mayence des troupes qui devaient en faire la principale défense, et que d'ailleurs M. le maréchal de Valmy réclamait impérieusement. Le général Préval opère sa retraite dans la nuit du 30, détruisit les ponts en arrière de Francfort, et occupa la position d'Hocheim. Appelé au conseil de guerre extraordinaire que, dans les conjonctures difficiles où l'on se trouvait, le maréchal fit assembler à Mayence, il quitta momentanément son commandement. Le conseil décida entre autres choses qu'on ferait descendre un équipage de pont sur Coblentz pour le service de l'armée, que tout annonçait devoir y déboucher; il fut encore décidé que le général Préval se rendrait immédiatement à Paris pour rendre compte au gouvernement de l'état des choses dans cette partie de notre extrême frontière. La nouvelle inattendue de la marche de ce qui restait de l'armée par Fulde, et de la bataille de Hanau, parvint à Mayence cinq heures après le départ du général Préval. Napoléon lui sut mauvais gré de cette mission, qu'il n'accepta néanmoins que parce qu'il n'y avait pas moyen de la refuser. Elle acheva de lui faire perdre tous les avantages qu'il devait incontestablement recueillir des importants services qu'il venait de rendre, de même que

Digitized by Google

l'inconcevable silence sur la route que suivait notre armée lui avait fait manquer l'occasion de tomber sur les derrières de l'armée bavaroise avec la totalité de ses troupes au moment où l'empereur l'attaquait en tête, de hâter sa défaite, de contribuer à l'anéantir, et de profiter ainsi des chances qu'il s'étoit préparées et ménagées, au moyen de tout ce que son dévouement et sa capacité avaient pu rendre possible. En 1814, il succéda au général Roussel d'Hurbal dans le commandement du dépôt général de cavalerie, qui employait dix officiers généraux et se composait de toute la cavalerie démontée. Ce dépôt remit à cheval et envoya successivement à l'armée environ vingt mille hommes dans l'espace de trois mois. Il se replia sur la Normandie, dont le général Préval eut ordre de préparer la défense. En peu de jours, il eut des corps entiers réorganisés et remontés, et livra plusieurs combats aux troupes légères des alliés, dans les environs de Triel. L'abdication de Napoléon fit cesser les hostilités sur tous les points. Rappelé à Paris, le gouvernement l'adjoignit, le 13 avril, au maréchal Oudinot pour conclure un armistice avec le général en chef des armées alliées, prince de Schwartzenberg. Le 27, il fut nommé membre de la commission chargée de réorganiser l'armée, et le 20 mai suivant il fut promu au grade de général de division et nommé chef de l'état-major général de la gendarmerie, après en avoir refusé le commandement en chef autant par respect que par attachement pour un des plus honorables vétérans de nos armées. Ces fonctions ne l'enlevèrent point au comité de la guerre; il continua d'en être un des membres les plus occupés. Lors de la formation de l'armée de monseigneur le duc de Berri, le duc de Feltre le chargea de réorganiser le dépôt général de cavalerie. Pendant les cent-jours, de graves imputations politiques l'avaient fait condamner à l'exil; il allait en subir toute la rigueur dans la circonstance la plus douloureuse qui puisse affliger un époux et un père, lorsque le maréchal d'Albuféra, pénétré de sa position, prit sur lui, pour l'y soustraire, de l'emmener à Lyon, où il alloit rassembler une armée. Là, les généraux, loin de l'accueillir, le repoussèrent, et le dénoncèrent au maréchal et à Napoléon comme royaliste et dangereux; il dut quitter Lyon quatre heures après que l'ordre en fut arrivé de Paris. Malgré ces accusations et les efforts d'un homme puissant à cette époque et d'une trop malheureuse célébrité, Napoléon, résolu à se livrer au caractère et à l'honneur du général Préval, n'hésita pas, dans un besoin urgent d'hommes capables, à le charger de toutes les affaires de la cavalerie. Il en traitait directement avec lui. Ce fut dans une de ces conférences particulières, uniquement relatives à cette arme, que le général Préval s'efforçant de faire prévaloir ses opinions sur l'organisation, la disposition et l'emploi des troupes à cheval en campagne, Napoléon lui dit : *Je n'ai trouvé personne qui eût au même degré que vous la pensée de la cavalerie.* Les détails de cette arme lui furent encore confiés au retour du roi, en même temps que tout ce qui étoit relatif aux gardes-du-corps, à la garde royale, au licenciement et à la réorganisation de l'armée; travaux que les circonstances politiques rendaient aussi délicats qu'importants, et qui ne pouvaient être mis en meilleures mains. En effet, si le général Préval est un des officiers les plus distingués, les plus brillants sous les rapports d'une vaillance chevaleresque et d'un sang-froid que le danger semble accroître, il ne l'est pas moins par une capacité rare, une sagacité remarquable et des connaissances aussi précieuses qu'étendues. Personne, surtout, ne connaît mieux que lui l'organisation et la législation des armées, l'esprit des ordonnances qui les ont régies depuis les temps les plus anciens; personne n'a pour les matières militaires un plus grand talent d'analyse et de rédaction. La garde et la cavalerie lui doivent leur organisation, l'armée entière son ordonnance de service intérieur. Cette ordonnance est le plus grand service qui pût être rendu à la monarchie et à l'armée : lorsqu'elle parut sous la forme provisoire, les anciens corps venaient d'être licenciés; des chefs, des officiers et des sous-officiers qui n'avaient pas servi, d'autres qui sortaient du service de toutes les puissances étrangères, d'autres qui n'avaient servi que dans la Vendée ou dans l'ancienne armée, enfin de jeunes soldats, composaient la nouvelle armée. Des éléments aussi hétérogènes furent mis en harmonie par ce règlement qui trace les devoirs et les fonctions de chaque grade; et le roi put en six mois compter sur l'ensemble d'une armée qui n'eût offert longtemps que confusion, désordre et anarchie. Le général Préval est auteur de plusieurs ouvrages importants, entre autres : 1° *Mémoire sur les guerres d'Italie*, et notamment sur les campagnes de 1799 et 1800; 2° *Mémoires sur l'organisation de la cavalerie et sur l'administration des corps*, en 1815, *par ordre de S. E. le ministre de la guerre*, Paris, 1816, in-8°; 3° *Défense de l'escadron-compagnie considéré comme base de l'organisation de la cavalerie*, Blois, 1824, in-8°; 4° *De l'avancement militaire dans l'intérêt de la monarchie*, Blois, 1824, in-8°; 4° *Sur l'administration militaire*; 5° *Du service des armées en campagne*, Blois, 1827, in-8°. Cet ouvrage est précédé de commentaires historiques très remarquables, qu'il a extraits de son immense travail sur nos systèmes de guerre et l'organisation des armées depuis Henri IV. Il a également préparé la refonte de nos ordonnances de manœuvres, les a étendues aux évolutions de ligne, appliquées, autant que possible, aux deux armes et aux manœuvres devant l'ennemi. On espère, au reste, que le général Préval livrera un jour au public ce qu'il a préparé sur l'histoire politique et militaire de notre époque, sur la législation, l'organisation et le service des armées et l'administration des troupes; travaux de la plus haute importance, et auxquels il a occupé des loisirs que les véritables amis du roi ont trop longtemps déplorés. C'est donc avec un sentiment général d'intérêt et de satisfaction qu'on vient de voir ce savant officier appelé au conseil supérieur de la guerre; conseil dont il a provoqué la création dans plusieurs ouvrages. On peut juger de sa pensée sur cette utile institution par le passage suivant, extrait de l'avant-propos de son ouvrage *sur le service des armées en campagne* : « Plusieurs croient, dit-il, que cette fluctuation de » principes, ce régime variable, cette incertitude de » la carrière, les effets de l'instabilité des ministres et » de leurs vues opposées, céderaient sans résistance » au rétablissement d'un conseil semblable (à celui » de 1787) : mais on ne lui attribue cette efficacité » que parce qu'on n'a pas remarqué son infériorité » et sa dépendance, ni le peu d'harmonie qu'il aurait » avec la forme de notre gouvernement. D'autres » pensent, avec plus de fondement peut-être, trouver » de meilleures garanties dans la création d'un généralissime comme en Angleterre, ou d'un conseil aulique comme à Vienne, avec un code militaire sagement combiné. Indiquer ces moyens, c'est seulement » tracer le titre d'un ouvrage dont l'exécution doit » égaler l'importance, c'est énoncer la pensée d'une » institution qui doit devenir la base de l'édifice militaire en France; mais un aperçu fugitif n'est pas » cette réalité que nous désirons : c'est en effet un » projet bien délicat que celui d'entreprendre la combinaison, la fusion d'une constitution militaire avec » celle de l'état. C'est ici que les difficultés, dont nous » nous avons signalé quelques-unes, se reproduisent en » foule et se montrent d'un ordre plus élevé. Leur intensité s'accroît surtout de leur inévitable contact » avec la constitution et le gouvernement, avec la mesure et l'inviolabilité des droits du prince, avec la » responsabilité et le pouvoir ministériels : enfin, avec » l'action parlementaire si générale et si puissante. Il » ne suffit donc pas de signaler le mal et d'en indiquer » vaguement le remède, il faut se résoudre à aborder » franchement, dans sa spécialité et ses dépendances, » une question dont le principe est si haut et les conséquences si graves. Bien convaincu qu'elle se lie au » plus puissant intérêt de la monarchie, que la force » morale et matérielle de l'armée en dépendent, elle » est depuis longtemps l'objet de mes méditations. De » sérieuses considérations me défendent encore de publier l'examen et la solution, suivant moi, de ce » grand problème politique. » A la formation du corps royal d'état-major, le général Préval fut l'un des huit

Digitized by Google

lieutenants-généraux placés à la tête de ce corps distingué; il est commandeur de la légion d'honneur depuis 1806, chevalier de la couronne de fer, grand'croix de l'ordre chapitral de Saint-Joachim de Wurtzbourg, et chevalier de Saint-Louis depuis le 19 juillet 1814.

PREVOST (Pierre), professeur de philosophie à Genève, membre des sociétés royales de Londres et d'Edimbourg, de l'académie de Berlin, correspondant de l'institut de France, né à Genève en 1751, vint à Paris en 1776, et s'y lia avec plusieurs hommes célèbres, entre autres avec J.-J. Rousseau. En 1780, il fut appelé à Berlin, en qualité de professeur de philosophie à l'académie des jeunes gentilshommes. De retour à Genève, en 1784, il fut nommé professeur de belles-lettres dans sa ville natale; mais sa santé lui fit quitter cette place l'année suivante. En 1786, il devint membre du grand conseil de la république de Genève, et obtint, en 1793, la chaire de philosophie, qu'il occupe encore aujourd'hui (1828). On a de lui: 1° *Oreste*, tragédie d'*Euripide*, Paris, 1778, in-8°; 2° *les tragédies d'Euripide*, traduites en vers français, Paris, 1782, 3 vol. in-8°; réimprimées dans les tomes IV à 8 du *Théâtre des Grecs*, 13 vol. in-8°; 3° *De l'économie des anciens gouvernements, comparée à celle des modernes*, Berlin, 1783, in-8°; 4° *Sur l'origine des forces magnétiques*, Genève, 1787, in-8°; traduit en allemand, par D.-L. Bourguet, Halle, 1794, in-8°; 5° *Recherches physico-mécaniques sur la chaleur*, Genève, 1792, in-8°; traduites en allemand, par le même, Halle, 1790; 6° *Œuvres posthumes d'Adam Smith*, précédées d'un précis de sa vie et de ses écrits, par Dugald Stewart; traduites de l'anglais, Genève, 1797, 2 vol. in-8°; 7° *Essais philosophiques d'Adam Smith*, traduits de l'anglais, 1798, 2 vol. in-8°; 8° *Des signes envisagés relativement à leur influence sur la formation des idées*, 1799, in-8°. Ce *Mémoire* a concouru, avec l'ouvrage de M. de Gerando, pour le prix proposé par l'institut. 9° *De la disette*, traduit de l'anglais de Benjamin Bell, Genève, 1804, in-8°; 10° *Essais de philosophie*, ou *Etude de l'esprit humain*, suivis de quelques *opuscules* de feu G.-L. Lesage, Genève, 1804, 2 vol. in-8°; 11° *Notice de la vie et des écrits de G. L. Lesage de Genève*, Genève, 1805, in-8°; 12° *Elémens de la philosophie de l'esprit humain*, traduits de l'anglais, de Dugald Stewart, Genève, 1808, 2 vol. in-8°; 13° *Leçons de rhétorique et de belles-lettres*, traduites de l'anglais de Blair, Genève, 1808, 4 vol. in-8°; 14° *Essai sur le principe de population*, ou *Exposé des effets passés et présents de l'action de ce principe sur le bonheur de l'espèce humaine dans les temps anciens et modernes*, traduits de l'anglais de Malthus, Genève, 1809, 3 vol. in-8°; 15° *Conversations sur l'économie politique*, traduites de l'anglais, Genève, 1817, in-8°: l'auteur est madame Marcet, belle-sœur de M. Prevost, déjà connue par des *Conversations sur la chimie*, qui ont eu cinq éditions en anglais; 16° deux *Traités de physique mécanique*, Genève, 1818, in-8°: le premier est rédigé d'après les *notes* de Le Sage; 17° divers *Mémoires* dans la collection de l'académie de Berlin: les principaux sont: *Observations sur la méthode d'enseigner la morale*, 1780; *Théorie des gains fortuits*, 1781, etc.; 18° *Lettres sur les matières qu'on peut employer pour la construction des ballons aérostatiques*, dans le *Journal encyclopédique*, 1784, XI, 1 et 113; 19° quelques *articles* dans les *Annales de chimie*, dans la *Bibliothèque britannique*, et dans les *Archives littéraires*. Nous indiquerons parmi ces derniers: l'*Esquisse du plan d'éducation tracé par Quintilien*, XV, 85 et 143; *Lettres sur J.-J. Rousseau*, VI, 201; *de la philosophie d'Euripide*, V, 417; VI, 19, 219; *du Mariage sous le rapport de la population*, exposé succinct d'une recherche expérimentale sur cette question: « Tous les hommes ont-ils les mêmes sentiments » sur les mêmes objets? » 20° Quelques *articles* dans la *Bibliothèque universelle*.

PREVOST (Isaac-Bénédict), physicien et naturaliste, né à Genève, le 7 août 1755, de parents peu favorisés de la fortune. Le peu de succès de ses premières études ne dut pas faire présumer avantageusement de ses dispositions et de son aptitude pour les sciences; il sortit du collège d'une petite ville voisine de Genève, avec l'instruction la plus bornée. Incertain sur l'état auquel il était appelé, il entreprit successivement deux apprentissages, l'un de gravure, l'autre de commerce: il donna la préférence au premier, parce qu'il lui offrait quelques espérances flatteuses; mais il y renonça bientôt pour cultiver les sciences. Cependant ce ne fut qu'après quelques essais infructueux qu'il trouva enfin une place assortie à ses goûts. M. Delmas de Montauban, respectable chef de famille, lui fit proposer de se charger de l'éducation de ses fils. Bénédict Prévost accepta, et alla habiter cette ville. Il avait alors peu de science, mais on reconnaissait son aptitude à en acquérir, et surtout son goût pour les mathématiques. Quelles que fussent les propositions qu'on lui fit par la suite pour améliorer son sort, il se borna toujours, pour mieux jouir de sa liberté, à donner des leçons dans des pensionnats particuliers. Ce ne fut que vers la fin de sa carrière qu'il s'attacha principalement à la physique et à l'histoire naturelle. En 1810, il alla remplir à Montauban la chaire de philosophie dans la faculté de théologie protestante. Prévost, sans maîtres, parvint à réparer ses mauvaises études, et devint un excellent observateur. Il est l'un des fondateurs de l'académie des sciences de Montauban, et affilié à plusieurs autres sociétés savantes; il correspondait avec la plupart de leurs membres les plus distingués. Mais il se lia plus particulièrement avec l'habile astronome Duc la Chapelle, et surtout avec son parent, Pierre Prévost (*Voy.* l'article précédent), qu'il regardait comme son frère. Il vécut, dans le célibat, de son modique revenu, sans autre ambition que de se rendre utile et de contribuer à l'avancement de la science. Il mourut à Montauban, le 18 juin 1819, à la suite d'une courte maladie, au milieu de ses premiers et de ses plus chers élèves, qui étaient devenus sa famille adoptive. Il n'a publié qu'un ouvrage qui a fort peu d'étendue, mais qui seul aurait suffi pour lui assurer l'estime des naturalistes et la reconnaissance des cultivateurs; il est intitulé: *Mémoire sur la cause immédiate de la carie ou du charbon des blés, et de plusieurs autres maladies des plantes*, Paris, 1807. Il y prouve, par de nombreuses expériences, variées avec beaucoup de sagacité, que le sulfate de cuivre est le meilleur préservatif de ce fléau des moissons. Le nombre des *Mémoires* que Bénédict Prévost a insérés dans divers recueils scientifiques est considérable; voici les titres des principaux: 1° *Sur divers moyens de rendre visibles à la vue les émanations odorantes* (Annales de chimie, 1797); 2° *Observations sur un insecte aquatique* (ibid.); 3° *Mémoire sur la rosée* (ibid.), 1820; 4° *Sur le ralentissement des corps dans l'air* (ibid.), 1819; 5° *Remarques sur l'araignée des jardins* (Bibliothèque britannique), 1801; 6° *Sur le mode d'émission de la lumière* (ibid.), 1815. Parmi ses manuscrits, on distingue ses divers journaux d'observations, et son *Cours de philosophie rationnelle*, malheureusement incomplet.

PREVOST (Pierre), célèbre peintre de panoramas, né à Montigny, département d'Eure-et-Loir, vers 1766. Ses parents, cultivateurs assez fortunés, n'étaient cependant pas assez riches pour lui donner une éducation appropriée au goût qu'il manifesta dès sa plus tendre enfance pour les arts; mais son père, qui voyait l'inclination de son fils s'accroître en raison des obstacles, se détermina enfin à faire un sacrifice, et à l'envoyer à Paris, où il n'arriva que dans sa vingtième année. Là, il lui fallut non-seulement réparer le temps perdu, mais pourvoir encore aux moyens de subsister et de s'instruire; n'ayant que le germe des plus grands talents, isolé et sans protecteur, il fut soumis aux plus dures épreuves; pouvant à peine fournir à ses besoins, timide et délicat à l'excès, on sent combien sa malheureuse position, qu'il dérobait même à ses amis, dut retarder le développement de ses facultés. Mais un travail opiniâtre, l'étude du Poussin, celle de Claude Lorrain, et surtout les sages conseils de Valenciennes, son maître, en le faisant triompher de tous les obstacles, perfectionnèrent son talent, et, par suite de sa persévérance, lui méritèrent, par les ouvrages qu'il exposa au salon du Louvre, les suffrages des connaisseurs et des artistes. On aimait surtout à reconnaître dans ses tableaux la manière du Poussin dans le genre du paysage. Cependant, malgré un talent incontestable, il n'eût peut-être obtenu que le second rang parmi les peintres de paysage, si une découverte nouvelle ne fût venue,

Digitized by Google

lui faire embrasser un genre de peinture dans lequel personne jusqu'ici ne lui a disputé le premier rang. L'idée des *panoramas*, ou *vues circulaires d'une ville ou d'un vaste site* (invention que Prévost convenait lui-même avoir été apportée d'Angleterre en France par l'Américain Fulton) lui fournit l'occasion de développer toutes les ressources de son génie, et quoiqu'il n'en soit pas le créateur, il n'en est pas moins illustre pour les avoir portés à leur plus haut point de perfection. *Paris* fut d'abord le premier tableau qui le fit connaître, et le succès qu'il obtint fut prodigieux; depuis cette époque, il en a exécuté dix-sept autres, où son talent s'est élevé graduellement à un point au-delà duquel il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus parfait. Il reçut, dès ses premiers travaux, un encouragement bien flatteur de la part du premier peintre de l'Europe. Après avoir passé une matinée entière à examiner une de ses grandes et belles compositions, David dit à ses élèves, qui étaient près de lui : « Messieurs, c'est ici qu'il faut venir faire des études » d'après nature. » Personne n'était plus scrupuleux que Prévost sur l'exactitude des détails. Il allait dessiner ses vues sur les lieux mêmes, et ses longs et nombreux voyages ne furent pas toujours sans de grands dangers pour sa personne. Dans l'intention de reproduire la vue des lieux les plus célèbres de la Grèce et de l'Asie, il s'embarque, en 1817, avec M. Forbin, et c'est à ce voyage que l'on doit les deux beaux panoramas de Jérusalem et d'Athènes. Ayant eu le malheur de perdre dans la traversée le jeune Cochereau, son neveu, tout à la fois son élève et son ami, dont les premiers essais promettaient un peintre d'un grand talent, Prévost fut inconsolable de cette perte, qui empoisonna ses derniers jours: atteint d'une fluxion de poitrine en exécutant le panorama d'Athènes, cette maladie fut suivie d'une langueur qui l'enleva le 9 janvier 1823. Sa plus grande consolation en mourant était d'avoir pu éteindre les dettes considérables que l'entreprise des panoramas, dans laquelle il était doublement intéressé et comme artiste et comme capitaliste, lui avait fait contracter. Ses panoramas les plus remarquables sont ceux de *Rome*, de *Naples*, d'*Amsterdam*, de *Boulogne*, de *Tilsitt*, de *Wagram*, d'*Anvers*, de *Londres*, de *Jérusalem* et d'*Athènes*. Peu de peintres ont pu rendre avec autant de talent que lui les différents aspects de la campagne, et reproduire sur la toile avec une vérité aussi frappante la nature dans tous ses détails et dans toutes ses formes. Jamais l'illusion n'avait été poussée plus loin, et quelques-unes de ses compositions ont produit une illusion telle, que des personnes non prévenues, des enfants, ont cru voir la réalité, surtout en considérant les ciels et les lointains de ses tableaux. Sa manière varie suivant les objets ou les sites qu'il représente. Ainsi, le ciel de Tilsitt n'est pas celui de Jérusalem ou d'Athènes. L'aspect nébuleux de Londres forme un contraste avec celui de Naples. Il n'est pas jusqu'à la plaine de Wagram, où la fumée de l'artillerie, celle de l'incendie de plusieurs villages qui brûlent, se distinguent parfaitement des nuages qui parcourent le ciel, et des vapeurs qui indiquent au loin le cours du Danube. Jamais chez lui l'exactitude n'est sacrifiée à l'effet. Un de ses talents était de s'adjoindre des artistes dont le mérite était en harmonie avec le sien. Ainsi il fut aidé dans ses grandes compositions par MM. Bouton et Daguerre. Prévost, occupé de vastes entreprises, a laissé peu de tableaux de chevalet, quoiqu'il y réussit très bien, témoin ses productions exposées au salon, où l'on reconnaît la couleur et la composition de Claude Lorrain. Il a fait des chefs-d'œuvre dans ce genre, et excellait aussi à faire la *gouache*. Il a laissé un frère qui l'aidait dans ses travaux, et qui a donné, en 1824, de concert avec M. Roumy, élève de Prévost, le beau panorama de *Rio Janeiro*.

PRIESTLEY (Joseph), né en 1733, à Fieldhead, près de Leeds, en Angleterre, d'un négociant aisé et presbytérien des plus zélés, qui lui donna une excellente éducation, fit des progrès très rapides, et possédait à fond, à dix-huit ans, le latin, le grec et l'hébreu; tout en se livrant à l'étude de la philosophie morale, de la métaphysique et de la théologie, il cherchait avec une égale ardeur à acquérir des connaissances profondes en physique et en chimie. Au sortir du collège, il fut nommé ministre d'une petite congrégation dissidente dans le comté de Suffolk, et quelques années après il passa, en la même qualité, à Namptwich, dans le comté de Cheshire. En 1761, il publia une *Grammaire anglaise*, composée sur un nouveau plan, ouvrage qui eut un grand succès, et qui est encore très estimé aujourd'hui. Les directeurs de l'académie dissidente de Warrington ayant choisi Priestley pour y professer les langues, il y ouvrit en outre des cours d'histoire et de politique. Il fit alors paraître successivement son *Essai sur le gouvernement*, l'*Essai sur un cours d'éducation libérale*, et ses *Fastes biographiques*, qui furent très bien accueillis du public. Ce dernier ouvrage a servi de modèle à tous les *Atlas historiques* qui ont paru depuis. S'étant lié, pendant un voyage qu'il fit à Londres, avec Benjamin Francklin, Watson et Price, ces savants l'engagèrent à terminer l'*Histoire de l'électricité*, à laquelle il travaillait depuis quelque temps et qu'il publia en 1767. Cet excellent traité établit sa réputation dans le monde savant et fit admettre l'auteur à la société royale de Londres et dans les principales académies de l'Europe. On trouve dans ce livre, non-seulement un exposé clair, précis et méthodique, de l'origine et des progrès de cette importante branche de la physique, mais encore une foule d'expériences nouvelles et de procédés ingénieux pour bien expérimenter. Après sept années de professorat, il quitta Warrington, et saisi d'une ardeur théologique, il alla s'établir à Leeds où il fut mis à la tête d'une congrégation d'*unitaires*, et fit paraître un grand nombre d'écrits pour soutenir les doctrines de cette secte. Heureusement la controverse religieuse n'absorba pas toute son attention; son goût pour la chimie s'étant réveillé par le voisinage d'une grande brasserie qui lui offrait les intéressants phénomènes de la fermentation, il commença ses recherches sur les gaz, et inventa un appareil simple et ingénieux pour imprégner l'eau du gaz acide carbonique, nommé alors *air fixe*. En 1772, il lut à la société royale un *Mémoire* dans lequel, entre autres découvertes, il annonça celle du *gaz nitreux*, et l'application qu'il en avait faite pour éprouver les différentes espèces d'air, et pour reconnaître leur plus ou moins grande sûreté: ce *Mémoire* lui valut la médaille de Copley, destinée au meilleur travail de physique présenté pendant l'année. En 1775, il publia le résultat de nouvelles recherches qui lui avaient fait découvrir l'*oxigène*, qu'il nomma *air déphlogistiqué*, d'après la théorie dominante du principe imaginaire nommé *phlogistique*, et de l'azote qu'il nomma *air phlogistiqué*. Il constata les propriétés de l'oxigène et la part qu'il a dans la respiration, et son influence sur les végétaux, sur la combustion, la fermentation, etc. Ce fut en appliquant à des oxides de mercure la chaleur d'un verre ardent que Priestley parvint à obtenir ce gaz isolé. Scheele avait fait la même découverte, sans connaître les travaux de Priestley, qui ignorait également ceux du célèbre chimiste suédois; Bayen avait aussi réduit l'oxide rouge de mercure, et prouvé qu'il perdait de son poids par l'évolution du gaz oxidant. En 1776, Priestley montra, dans un autre *Mémoire*, que l'oxigène agit sur le sang des animaux à travers les poumons, et que c'est à cette action que la couleur du sang artériel est due: il prouva également que ce principe essentiel à la respiration et à la combustion était aussi la cause générale de l'acidité et de l'oxidation. Les découvertes de Priestley et de Scheele sur l'oxigène et l'hydrogène, appelé par Priestley *air inflammable*, conduisirent Cavendish à celle de la composition de l'eau qui devint la base de la théorie de Lavoisier et de ses collaborateurs, et qui fit substituer une nomenclature rigoureuse à des dénominations vagues, inexactes et hypothétiques. Le mot de *phlogistique* fut banni de la chimie, et des expériences soigneusement répétées et diversifiées ne laissèrent aucun doute sur la décomposition de l'eau, opérée pour la première fois par Cavendish. Presque tous les chimistes de l'Europe adoptèrent la nouvelle théorie et la nomenclature française, mais Priesteley, par un entêtement qui faisait un des traits saillants de son caractère, persista dans sa première opinion, et dans les dernières années de sa vie il

Google

publia même, aux États-Unis, une brochure violente et pleine des expressions les plus grossières et les plus offensantes contre les partisans de la nouvelle doctrine. Un fait assez singulier, relatif à la découverte de l'oxigène, c'est que Mayow, chimiste et professeur à Oxford, avait, il y a plus d'un siècle, prouvé par des expériences précises l'existence et les propriétés principales de ce gaz, et avait particulièrement montré son action sur le sang veineux dans la respiration. L'ouvrage latin de Mayow était devenu rare : mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que sa découverte fut longtemps enseignée publiquement dans les écoles du continent, et surtout en Hollande, et se trouve consignée dans plusieurs ouvrages d'anatomie et de physiologie imprimés dans la dernière moitié du XVIIe siècle ; cependant ce ne fut qu'en 1791, que Beddoes rendit justice à son compatriote, en publiant une traduction anglaise de l'ouvrage latin. Priestley continua ses travaux scientifiques, et donna un nouvel ouvrage, intitulé : *Histoire et état actuel des découvertes relatives à la vision, à la lumière et aux couleurs*, un vol. in-4°. Ce traité eut moins de succès que l'*Histoire de l'électricité* ; il contient néanmoins beaucoup d'observations intéressantes et des expériences ingénieuses, parmi lesquelles on peut citer celle qui démontre que la lumière solaire n'a point de pesanteur. Il accepta ensuite l'offre de lord Shelburne, dont il devint le bibliothécaire, et fit alors paraître ses *Expériences sur les différentes espèces d'air*, 3 vol. in-8°, qui furent suivies des *Expériences sur différentes branches de la philosophie naturelle*, 3 vol. in-8°. Il se vit alors comblé d'honneurs littéraires, et son sort eût été des plus brillants s'il ne s'était pas de nouveau lancé dans la controverse religieuse et dans les discussions métaphysiques. Se croyant encore plus fort dans ces pseudo sciences, véritables superfétations déplorables de l'intelligence humaine, il se fit de puissants ennemis du clergé anglican, et même de toutes les autres sectes qui ne partageaient point les opinions du docteur Priestley sur les dogmes du christianisme et de la religion en général. Les évêques anglicans l'accusèrent d'abord d'incrédulité, puis de matérialisme, et enfin d'athéisme : mais nulle attaque ne l'intimidait, et il prenait plaisir à montrer sa supériorité dans la polémique. Quoique Priestley se soit constamment déclaré pour le théisme et qu'il se soit plus d'une fois déchaîné avec fureur contre les sceptiques et les athées, il faut convenir qu'il règne dans ses ouvrages de métaphysique tant de contradictions de principes, qu'on peut en effet y trouver des arguments de la plus grande force contre l'existence d'une première cause distincte du monde sensible et immatériel. Il publia ensuite les ouvrages suivants : *Recherches sur la matière et l'esprit* ; *Défense de l'unitarianisme, ou de la simple humanité de Christ*. Les discussions religieuses auxquelles Priestley se livrait chaque jour avec une ardeur redoublée déplurent à lord Shelburne, et ils se séparèrent sans rupture, ce seigneur ayant assuré à son bibliothécaire la pension viagère de 150 livres sterling qu'il lui avait promise. Priestley se retira alors à Birmingham, où il se lia avec Watt et autres mécaniciens, chimistes et savants distingués, et il fut nommé pasteur de l'église dissidente de cette ville, ce qui le replongea encore davantage dans les controverses théologiques, qui étaient pour ainsi dire la maladie constitutionnelle de ce grand homme, qui changea plusieurs fois d'opinion en matière de religion sans devenir tolérant pour celles des autres, et ne soupçonna pas qu'il pouvait se tromper encore une fois. Il fut tour à tour calviniste, arien, socinien, et finit par adopter un théisme et un matérialisme de sa façon, qui n'offre qu'un tissu de contradictions. Il publia alors son *Histoire des corruptions du christianisme*, l'*Histoire des premières opinions concernant Jésus Christ*, et ses *Lettres familières aux habitants de Birmingham*, où régnait un ton d'ironie et de plaisanterie mordante qui exaspéra au dernier point ses ennemis, et d'autant plus que, dans tous les ouvrages du docteur Priestley, il y a une profonde érudition et une parfaite connaissance de l'histoire des premiers siècles du christianisme et des sectes qui ne furent dans la suite déclarées hérétiques que parce que leurs adversaires les écrasèrent, non par la force des arguments mais par celle de la puissance militaire des empereurs. Priestley écrivit encore plus de vingt volumes en faveur des dissidents ; la hiérarchie dominante et l'aristocratie en furent tellement courroucées qu'elles suscitèrent toute sorte de persécutions à ce redoutable ennemi : et on accorda des bénéfices, de riches cures, et même des évêchés, aux prêtres qui se chargèrent de le combattre. Sur ces entrefaites, la révolution française éclata, et avec elle redoubla la terreur des ordres privilégiés. La noblesse anglaise, dont les aînés possèdent presque tout le territoire et dont les cadets ont en partage la meilleure partie de la dîme ecclésiastique, se ligua avec le ministère, et, pour conserver les anciens abus, décida de faire la guerre à la France et d'étouffer en Angleterre toute opposition au gouvernement et à l'église. Priestley avait écrit des *Lettres spirituelles*, pour réfuter le célèbre ouvrage de Burke contre la révolution française, et fut soupçonné d'avoir provoqué une réunion de ses amis, qui célébrèrent à Birmingham, le 14 juillet 1791, l'anniversaire de la prise de la Bastille. Il n'assista point à cette fête, mais elle servit toutefois de prétexte à ses ennemis, qui ne cherchaient qu'une occasion de l'immoler à leur rage. On ameuta la populace, en désignant Priestley comme un athée et un révolutionnaire : sa maison fut pillée, dévastée et ensuite incendiée, ainsi que les habitations de ses amis : le désordre et le pillage durèrent trois jours, sans que les autorités intervinssent pour s'y opposer. Priestley perdit en cette occasion sa riche bibliothèque, son cabinet de physique et de précieux manuscrits. Quelques faibles dédommagements lui furent accordés, après l'enquête judiciaire à laquelle l'émeute donna lieu : ses amis et ses admirateurs mirent tous leurs soins à réparer, autant qu'il était en eux, les effets de cette catastrophe. Quand on songe que cet horrible attentat eut lieu à une époque où la révolution française n'avait pas encore été souillée par des crimes dont les plus grands furent l'ouvrage de ses ennemis déguisés sous le masque du républicanisme, il faut convenir que le fanatisme religieux est seul capable de commettre de pareilles atrocités de sang-froid et sans provocation, et que ce fanatisme n'est jamais aussi redoutable que lorsqu'il est dirigé par des chefs hypocrites trop éclairés pour partager les erreurs de la populace. Appelé à Londres, Priestley fut nommé à la place de pasteur de la congrégation de Hackney, vacante par la mort de son ami le docteur Price. Il ne la garda pas longtemps ; harcelé par les sourdes menées du clergé et des agents ministériels, il résolut de s'expatrier, s'embarqua pour les États-Unis, et s'établit à Northumberland, ville de l'état de Pensylvanie. Il avait été proclamé *citoyen français* par l'assemblée constituante, et fut nommé député à la convention nationale par le département de l'Orne, mais il refusa d'accepter cette mission, en alléguant son peu de connaissance de la langue française. Dès son arrivée en Amérique, une chaire de chimie lui fut aussitôt offerte à Philadelphie ; mais il la refusa, voulant désormais se livrer aux seuls travaux de cabinet, ou plutôt pour suivre son penchant dominant pour les discussions théologiques. D'ailleurs son amour propre se trouvait extrêmement blessé de voir triompher des opinions en chimie qu'il avait toujours combattues, et qu'il ne pouvait plus soutenir qu'au moyen des plus faibles arguments. Il renonça donc aux travaux scientifiques, et mit la dernière main à son *Histoire ecclésiastique*, à laquelle il travaillait depuis plusieurs années, et qu'il dédia à M. Jefferson. Ce respectable citoyen, étant devenu président, se montra son protecteur et son ami ; bien différent de son prédécesseur, John Adam, qui voyait de mauvais œil un homme qui avait osé se déclarer le partisan de la révolution française. En 1801, Priestley fut atteint d'une maladie douloureuse qui le conduisit au tombeau, mais qui n'altéra en rien ses facultés et son énergie morale. Il composa, à cette époque, plusieurs ouvrages remarquables, et, entre autres, *Jésus et Socrate comparés* ; *Comparaison des différents systèmes des philosophes grecs avec le christianisme*. Priestley soutint dans tous ses écrits l'existence de Dieu, mais il niait l'éternité des peines, et croyait que tous les hommes finiraient par être heureux dans un autre état après leur mort, à la suite de l'expiation de leurs fautes, qui, selon lui, ne devait

Digitized by Google

commencer qu'à la résurrection des corps : jusque-là, les morts reposaient dans un sommeil complet et n'éprouvaient ni plaisirs ni souffrances. Il croyait que le cerveau était l'organe de la pensée, qu'il se décomposait après la mort, mais que Dieu le faisait ressusciter pour faire subir à l'individu son jugement. Sentant sa dernière heure approcher, il se fit transporter dans une chaumière où il expira, le 6 février 1804, à l'âge de soixante-onze ans. Cet illustre savant était doux, modeste, et plein de bienveillance pour ses semblables, mais toutes ces bonnes qualités faisaient place à une excessive susceptibilité toutes les fois qu'on attaquait ses opinions favorites. Il en donna un exemple remarquable dans la manière insultante dont il traita Volney dans la brochure intitulée : *Progrès de l'infidélité*, qu'il fit paraître à Philadelphie. La réponse du savant français se distingue autant par la force du raisonnement que par la décence du langage, tandis que l'écrit de Priestley, qui n'avait été nullement attaqué par l'auteur des *Ruines*, est plein de grossièretés et de misérables sophismes. Le fait est que Priestley fut un excellent observateur expérimental, et un très faible raisonneur; calme lorsqu'il interrogeait la nature, il était presque toujours passionné quand il raisonnait sur ses propres découvertes, et plus encore sur les questions métaphysiques et religieuses. Il publia aussi des *Lettres à un incrédule*, et des *Lettres aux juifs* dans lesquelles il s'efforça de leur prouver que le Messie était déjà venu. Le nombre des ouvrages de ce laborieux auteur se monte à cent quarante-trois, et leur collection entière forme soixante-dix vol. in-8°. Outre les productions dont nous avons parlé, on peut citer encore : 1° *Institutions de la religion naturelle et révélée*, 1772—1774, 3 vol. in-8°; 2° *Examen de la doctrine du sens commun, telle que la concevaient les docteurs Reid, Beattie et Oswald*, 1776, in-8°; 3° *Notes sur l'écriture*, 4 vol. in-8°; 4° *Leçons sur l'histoire*, 4 vol. in-8°; 5° *Leçons sur l'art oratoire*; 6° un grand nombre de *morceaux* insérés dans plusieurs ouvrages périodiques. Les *Mémoires du docteur Priestley* ont été publiés à Londres, en 1806, et continués jusqu'à l'époque de sa mort, par son fils, Joseph Priestley. J. Correy a publié une *Vie du docteur Priestley*, et M. G. Cuvier a lu l'éloge historique de ce grand physicien à l'institut de France, en 1806.

PRIEUR-DUVERNOIS (C. A., dit PRIEUR DE LA COTE-D'OR), membre de l'assemblée législative, de la convention, du comité de salut public et du conseil des cinq cents, né à Auxonne le 22 décembre 1763, était officier du génie lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec enthousiasme, figura peu néanmoins dans les mouvements politiques, et s'occupa spécialement de l'application des sciences physiques, dans lesquelles il était très versé, à l'agriculture, aux arts, au commerce et à l'industrie. Dès 1790, il se fit citer honorablement à la tribune de l'assemblée constituante par le marquis de Bonnay, comme auteur d'un excellent mémoire adressé au comité d'agriculture et de commerce. Nommé, en 1791, député de la Côte-d'Or à l'assemblée législative, il y travailla dans les commissions et les bureaux, prit rarement la parole dans les discussions, et vota toujours avec les républicains du côté gauche. Réélu à la convention nationale, il ne s'y fit pas remarquer davantage comme orateur, continua ses utiles et modestes travaux dans les comités, suivit toujours la bannière du parti démocratique, se prononça pour la mort, sans appel ni sursis, lors du procès du roi, et fut envoyé, peu de temps après, en mission dans les départements de l'ouest. Il se trouvait dans le Calvados lorsque Guadet, Salles, Buroy et quelques autres proscrits du 31 mai vinrent établir à Caen le foyer et le centre de l'insurrection fédéraliste contre la convention. Prieur, quoique étranger aux démêlés de la *gironde* et de la *montagne*, voulut rester fidèle à l'assemblée qui pouvait seule préserver la France de tomber dans une anarchie complète, et il fut jeté en prison par les insurgés. C'est là qu'il fut visité par un nommé Desforges, agent de Danton, que celui-ci avait chargé de la pacification de la Normandie par des moyens pécuniaires, et qui promit en effet aux conventionnels arrêtés d'obtenir sous peu leur délivrance, ce qui ne tarda pas à se réaliser. Ce négociateur secret révéla depuis à Prieur et à son collègue Romme qu'une somme de 250 mille francs qu'il avait distribuée n'avait pas peu contribué à la déroute de Vernon et au succès des troupes conventionnelles. Revenu à Paris, Prieur fut pressé d'entrer dans le comité de salut public par Barrère, qui y était resté presque seul après le 31 mai, et qui en fut le réorganisateur. Il s'agissait de la direction des affaires militaires : Prieur proposa modestement de la confier à son ami Carnot, dont il reconnaissait la supériorité, et après quelques explications, l'un et l'autre consentirent à partager le fardeau qu'on leur offrait. Prieur se chargea de surveiller et d'activer la fabrication des armes, des poudres et des salpêtres, tandis que son illustre collègue garda pour lui le *personnel* de l'armée et la conception des plans de campagne. Ils furent tous les deux absorbés par leurs travaux spéciaux durant le règne du comité dont ils faisaient partie. Au 9 thermidor, la profonde aversion que leur avait inspirée le caractère antipathique de Robespierre les jeta un moment dans des rangs qui n'étaient pas les leurs. Bientôt la réaction voulut les atteindre, et ils ne firent rien pour en éviter les coups. Loin de là, ils refusèrent généreusement avec Lindet l'exception que les thermidoriens proposaient d'admettre en leur faveur, et réclamèrent la solidarité des actes qui étaient imputés à leurs anciens collègues, Billaud, Collot et Barrère. La convention n'en persista pas moins à distinguer les *travailleurs* (comme on les appelait) des autres membres qui avaient eu dans leurs départements l'administration municipale et la politique; et tandis que ceux-ci étaient envoyés à Cayenne, Prieur, Carnot et Lindet continuèrent de siéger au milieu des représentants de la nation. Le 18 juin 1795, Prieur présenta à la commission des onze, au comité de salut public, d'instruction publique et des travaux publics, un mémoire sur l'école centrale des travaux publics, qui est devenue depuis l'école polytechnique. Les comités réunis ordonnèrent la publication de ce mémoire, qui renfermait un plan d'organisation pour la première école scientifique de l'Europe, et qui élevait, comme par enchantement, l'un des plus utiles et des plus beaux monuments dont la révolution ait doté la France. « Citoyens, disait Prieur en finissant, trop longtemps » l'ignorance a habité les campagnes et les ateliers; » trop longtemps le fanatisme et la tyrannie se sont » emparés de concert des premières pensées des jeunes » citoyens pour les asservir ou en arrêter les développements! Ce n'est pas à des esclaves ou à des mercenaires à élever des hommes libres; c'est la patrie » elle-même qui vient aujourd'hui remplir cette fonction importante, et elle ne l'abandonnera plus aux » préjugés, à l'intérêt, à l'aristocratie. Il faut que » l'esprit des familles particulières disparaisse quand » la grande famille vous appelle : la république laisse » aux parents la direction de vos premières années; » mais aussitôt que votre intelligence se forme, elle » fait hautement valoir les droits qu'elle a sur vous. » Vous êtes nés pour la république, et non pour » l'orgueil ou le despotisme des familles : elle s'empare » de vous dans cet âge heureux où l'âme ardente et » sensible s'épanouit à la vertu, et s'ouvre naturellement à l'enthousiasme du bien et à l'amour de la » patrie. Placés sous ses regards, elle vous suivra avec » intérêt : c'est en son nom que des représentants du » peuple se rendront dans vos camps, iront présider à » vos jeux, assisteront à vos exercices : c'est sous les » ailes de la représentation nationale que vous serez » instruits, et c'est à côté de la cité du peuple français, » de celle qui a été le siége de la révolution, et qui est » le foyer du patriotisme et la patrie des arts, que vous » viendrez recevoir une instruction nécessaire à tout » républicain. » Ce langage est remarquable dans la bouche d'un homme qui professait un attachement sincère et indestructible pour la liberté, c'est-à-dire pour les mêmes doctrines au nom desquelles on a contesté plus tard à la patrie le droit de s'immiscer dans l'éducation de ses enfants pour l'attribuer exclusivement aux chefs de famille; mais la plupart des hommes d'état de la république n'entendaient pas la démocratie, comme quelques publicistes de nos jours,

Digitized by Google

dans le sens de l'individualisme, et sentaient la nécessité de subordonner leur théorie de la liberté au besoin d'unité dans l'action politique et de communauté dans les idées et les sentiments sociaux. Prieur de la Côte-d'Or ne borne pas, au reste, ses services à la fondation de l'école polytechnique; il attache aussi son nom à l'établissement du télégraphe, à celui du bureau des longitudes, du conservatoire des arts et métiers, de l'institut, et de l'uniformité des poids et mesures. Chargé, par le comité d'instruction publique, du rapport sur les moyens d'établir cette uniformité, il le présenta à la séance du 11 septembre 1795, et ses conclusions furent converties en décret le 22 du même mois. Après avoir ainsi coopéré à enrichir son pays des plus utiles découvertes et des plus sages innovations, il sortit, en 1798, de la carrière politique, et n'a pas cessé de vivre depuis dans la plus entière obscurité. Cet éloignement des affaires publiques l'a préservé de l'application de la loi du 12 janvier 1816, portée contre les régicides qui avaient accepté des fonctions du gouvernement impérial pendant les cent-jours. Prieur est un homme instruit, surtout dans les sciences physiques: sa tête est richement meublée en souvenirs révolutionnaires: ses opinions sont restées telles qu'au 8 thermidor, quant aux hommes et aux doctrines. C'est un patriote intègre, un républicain sincère, qui, comme un autre Epiménide, se réveille après trente ans de révolution et de bouleversement avec les principes politiques et philosophiques qu'il tenait du 18[e] siècle, et sur lesquels le 19[e] a passé sans les modifier d'aucune manière. Seulement sa conversation, comme celle du plus grand nombre de ses anciens collègues, donne trop à croire qu'il se regarde comme accusé toutes les fois qu'il s'agit de la révolution, et il ne sait pas assez se défendre d'une certaine tendance à tout expliquer dans un sens apologétique pour la nuance qu'il adopta. On a de lui: 1° *Mémoire sur la nécessité et les moyens de rendre uniformes dans le royaume toutes les mesures d'étendue et de profondeur*, 1790, in-8°; 2° *Instructions sur le calcul décimal*, 1795, in-8°; 3° *Rapport sur la loi du 18 germinal an III*, 1795, in-8°; 4° *Rapport sur les moyens préparés pour établir l'uniformité des poids et mesures*, 1796, in-8°, et beaucoup d'autres *rapports* et *instructions* du même genre. Il a donné des *mémoires* au *Journal de l'école polytechnique* et aux *Annales de chimie*.

PRIEUR DE LA MARNE (....), membre de l'assemblée constituante, de la convention et du comité de salut public, né dans l'ancienne province de Champagne vers 1760, exerçait la profession d'avocat à Châlons-sur-Marne lorsqu'il fut nommé député du tiers-état de cette ville aux états généraux. Partisan zélé de la révolution, il se montra disposé, dans toutes les occasions, à lui donner la plus grande extension démocratique possible, et vota par conséquent d'enthousiasme toutes les réformes qui signalèrent les six premiers mois de la session de l'assemblée constituante. Mais quand il fallut réorganiser et que la division éclata dans les rangs des patriotes, Prieur de la Marne n'hésita pas à se prononcer pour le parti le plus populaire, et figura dans cette vigoureuse minorité que l'inflexibilité de ses principes fit soupçonner dès lors de républicanisme. (*Voyez* les articles BUZOT, GRÉGOIRE, LANJUINAIS, PÉTION, etc.) Il réclama la formation provisoire des assemblées provinciales et municipales avant l'achèvement de l'acte constitutionnel, repoussa toute condition pécuniaire pour l'éligibilité des représentants, défendit avec opiniâtreté la cause des sociétés populaires, appuya vivement l'aliénation des biens ecclésiastiques, tout en proposant d'accorder un juste salaire aux ministres du culte, et d'augmenter surtout le traitement des vieillards, proposa de détruire le monument que le despotisme s'était lui-même élevé sur la place des Victoires, et ne cessa de combattre tout ce qui lui parut opposé à la révolution et favorable à l'ancien régime. En mai 1791, il demande des mesures de rigueur contre les émigrés dont le gouvernement favorisait la sortie de France et le rassemblement en armes sur les frontières. Lors de la fuite du roi et de son arrestation à Varennes, il accusa ce prince de perfidie, et s'éleva véhémentement, à la séance du 14 juillet, contre l'inviolabilité dont on voulait le couvrir. La profession de foi qu'il fit à la tribune dans cette circonstance solennelle peut servir à prouver que les patriotes les plus ardents de cette époque n'osaient pas concevoir encore la possibilité des formes démocratiques pour la France, et que les résistances de l'aristocratie, du sacerdoce et de la cour, finirent seules par leur en inspirer l'idée et par leur en faire sentir le besoin. « Il y a peut-être en ce mo- » ment, dit-il, quelque courage à combattre une opi- » nion (celle de l'inviolabilité, qu'Adrien Duport venait » de soutenir) dont tous les adversaires ont été traités » de factieux ou de républicains: je ne suis pas, moi, un » factieux; je le dis à la face de la nation, j'en atteste » la France entière, et personne ne me contredira: je » ne dirais pas cela si la calomnie ne poursuivait l'opi- » nion que je défends: je ne suis pas non plus un » républicain, si un républicain est celui qui veut » changer la constitution; j'ai juré de la maintenir, et » je la défendrai jusqu'à la mort. » Après cette déclaration, qui fut accueillie par des applaudissements, Prieur s'efforça de réfuter les arguments qu'Adrien Duport avait présentés en faveur de l'inviolabilité du monarque, et ne craignit pas de signaler le système de ses adversaires comme subversif de tout ordre social: « Car, s'écria-t-il, il est inconcevable de dire que l'in- » dividu à qui l'on a délégué le pouvoir exécutif cons- » pire contre une nation, entre à main armée sur le » territoire de cette nation: il est inconcevable de dire » que cette même nation ne soit pas toujours là pour » faire juger celui qui aurait osé franchir les bornes et » toute raison humaine. » Un mois après, il prit la parole sur les cas d'abdication de la royauté, et fit décréter que si le roi, sorti du royaume, n'y rentrait pas après l'invitation du corps législatif, et d'après le délai qui serait énoncé, il serait censé avoir renoncé à la couronne. Lors des protestations du côté droit, il propose d'exclure de tout traitement ou pension sur le trésor public ceux des signataires qui étaient salariés par l'état. « Il me paraît dans l'ordre, dit-il, que la nation ne » prodigue pas son or à des hommes qui se séparent » d'elle par de scandaleuses protestations, et qui cher- » chent à allumer dans son sein le feu de la guerre » civile. » On touchait à la clôture de la session: Prieur fut chargé d'aller pacifier quelques contrées de la Bretagne où la discorde commençait à exercer ses ravages. Cette mission terminée, il revint à Paris où le parti populaire le récompensa de son ardent patriotisme en l'élevant à la présidence de la société des amis de la constitution, et en le nommant vice-président du tribunal criminel de la Seine. Au mois de septembre 1792, il fut élu député à la convention nationale par le département de la Marne, et envoyé presque immédiatement à l'armée de Dumourier en qualité de commissaire, pour stimuler le patriotisme des soldats et surveiller les généraux. Après la retraite des Prussiens il reprit son poste dans le sein de la représentation nationale, et y vota la peine de mort, sans appel ni sursis, dans le procès de Louis XVI. Quoiqu'il eût gémi des scènes horribles de septembre, il crut qu'il était impolitique d'en rechercher les auteurs dans un moment où l'on avait besoin de toute l'exaltation du parti auquel ils appartenaient, et il propose, le 8 février 1793, de jeter prudemment un voile sur des excès malheureusement irréparables. Le 27 mars suivant, dans la discussion sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, il défendit contre Guadet et Buzot l'article du décret qui exigeait des jurés qu'ils votassent à haute voix: « On a donc déjà oublié, dit-il, que la loi » que nous discutons est une loi révolutionnaire di- » rigée contre les ennemis de la patrie! On a donc » oublié que dans cette circonstance, où les contre- » révolutionnaires se coalisent pour renverser la répu- » blique, il faut prendre des mesures extraordinaires » pour les arrêter dans leurs coupables entreprises.... » On a donc oublié que c'est sous l'égide de cette insti- » tution sainte des jurés que les méchants déchirent » la patrie! .. On réclame sur le vote à haute-voix des » jurés; mais les témoins ne déposent-il pas à haute » voix? Croit-on d'ailleurs que les jurés seront assez » pusillanimes pour se laisser intimider par la multi- » tude? On a demandé que dans toutes les causes, les

Digitized by Google

» jurés votassent hautement; l'instant viendra où vous » sentirez la nécessité de cette mesure: l'instant viendra où vous sentirez qu'il est nécessaire de mettre le » public entre la conscience des jurés et leurs devoirs... » Vous avez vous-mêmes voté à haute voix contre le » tyran, et vous n'avez pas craint qu'on vous accusât » d'être influencés; pourquoi ne croyez vous pas les ju- » rés capables d'une pareille fermeté? Elevez enfin les » hommes à leur hauteur.» Quelques jours auparavant, Prieur s'était opposé de toutes ses forces à l'impression du discours de Vergniaud sur la conspiration et les mouvements du 10 mars, où il avait accusé l'illustre girondin d'avoir avancé des faits faux, et d'en avoir divulgué d'autres dont la publication pouvait être funeste à la république. Nommé successivement au comité de défense générale et au comité de salut public, il continua d'y suivre la ligne révolutionnaire qu'il s'était tracée. Chargé d'une nouvelle mission auprès des armées, il parcourut les départements du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, pour réveiller ou entretenir l'enthousiasme républicain des troupes, et se rendit ensuite en Bretagne, où, malgré la sévérité de ses principes démocratiques et son adhésion pleine et entière aux mesures franchement révolutionnaires, il agit avec tant de modération et d'humanité, que Carrier le traita d'*imbécile en fait de révolution*. Absent de Paris lors des événements du 9 thermidor, il resta neutre entre les vainqueurs et les vaincus de cette journée, fut néanmoins exclu du comité de salut public, y rentra le 15 vendémiaire an III, et présida la convention pendant le mois de brumaire suivant. Au 12 germinal, il se montra favorable aux jacobins des faubourgs, demanda la mise en liberté des patriotes arrêtés depuis le 9 thermidor, et se fit accuser de complicité dans l'insurrection, par le fameux réacteur André Dumont. Il repoussa cette imputation avec succès, ce qui ne l'empêcha pas de manifester de nouveau sa prédilection pour le parti le plus démocratique dans la journée du 1er prairial. Porté par les sectionnaires révoltés à la commission extraordinaire de gouvernement, il s'empressa d'accepter ces périlleuses fonctions, et fut un des derniers à céder aux troupes de la convention. Mais ayant cherché vainement à rallier la multitude qui fuyait en désordre devant les bataillons des sections du Mont Blanc et de la Butte-des-Moulins, il comprit qu'il n'y avait plus pour lui de salut que dans la fuite: il parvint à se soustraire au décret d'accusation qui, ce soir même, fut lancé contre lui et contre ses collègues, Romme, Soubrany, etc., qu'une commission militaire envoya bientôt à la mort. Prieur resta caché jusqu'à l'amnistie de brumaire, et ne sortit de sa retraite que pour reprendre ses travaux de jurisconsulte. Après avoir traversé la double ère du directoire et de l'empire, et s'être tenu pendant vingt ans éloigné de la scène politique, il fut banni de France, en 1816, comme régicide, et en vertu d'une loi dite d'amnistie. Ce vieillard, qui siégea parmi les dépositaires du suprême pouvoir dans son pays, vient de terminer à Bruxelles (1828), dans un état voisin de l'indigence, une vie qui fut entièrement exempte de déréglement et de dissipation. Il a publié: *Rapport sur l'établissement des sourds-muets, fait à l'assemblée nationale*, 1791, in-4°.

PRONY (GASPARD-CLAIR-FRANÇOIS-MARIE RICHE, baron de), l'un des premiers et des plus savants ingénieurs de ce siècle, naquit à Chamelet, département du Rhône, le 22 juillet 1755. Son père, membre de l'ancien parlement de Dombes, lui fit donner une éducation brillante, et, le 5 avril 1776, le jeune de Prony fut reçu à l'école des ponts-et-chaussées. Il y remporta plusieurs prix, eut plusieurs missions à remplir dans l'intérieur, fit les campagnes des Sables d'Olonne en 1779, et fut nommé sous-ingénieur le 15 septembre 1780. Dès son entrée dans la carrière, M. de Prony avait obtenu l'amitié du célèbre ingénieur Perronet, qui devinant les grands talents dont son élève devait plus tard donner tant de preuves, lui avait dit, dès 1779: « Attachez- » vous à approfondir les principes de votre art, car » vous êtes destiné à devenir un jour le chef de l'école » des ponts-et-chaussées. » Après avoir exercé ses fonctions dans plusieurs généralités, M. de Prony fut rappelé à Paris par le ministre, afin d'y seconder MM. Perronet et Chézy, trop avancés en âge pour pouvoir suffire à leurs nombreux et difficiles travaux. Ces savants avaient eux-mêmes désigné le jeune ingénieur au ministre comme étant le plus capable de remplir ces fonctions importantes et laborieuses. M. de Prony s'en acquitta avec autant de zèle que de talent, depuis 1783 jusqu'en 1791. Le pont de Neuilly venait d'être violemment attaqué dans un mémoire présenté à l'académie des sciences, mémoire qui avait fait sensation même parmi les savants. Le respectable Perronet, auteur de ce chef-d'œuvre de construction, en éprouvait d'autant plus de chagrin, que son grand âge l'empêchait de répondre. M. de Prony se hâta de composer une réfutation complète des assertions dirigées contre un de nos plus beaux monuments dans son genre. Cette preuve de talent, et de reconnaissance envers son maître et son ami, lui valut l'estime des savants les plus distingués de l'époque, et particulièrement l'amitié du célèbre Monge, qui voulut devenir son maître dans les parties les plus élevées de l'analyse. En 1785, M. de Prony se rendit à Dunkerque avec Perronet pour la restauration du port, et tous deux allèrent ensuite passer quelque temps en Angleterre. Après s'être occupé, en 1786, avec le plus grand soin du projet régulier et complet du pont Louis XVI, M. de Prony fut, par une exception à la règle ordinaire, admis, avec voix délibérative, à la discussion qui eut lieu à l'assemblée des ponts-et-chaussées, sur le projet de ce pont, et fut ensuite employé à sa construction avec le brevet d'*inspecteur*, qui lui fut accordé le 23 mai 1787. Le gouvernement cessa, en 1791, de reconnaître les fonctions de cet ingénieur auprès de Perronet; mais M. de Prony crut que la reconnaissance lui faisait un devoir de les continuer, et il les remplit avec un zèle et un désintéressement au-dessus de tout éloge jusqu'en 1793, époque de la mort du chef de l'école des ponts-et-chaussées. M. de Prony rendit de grands services à cette institution pendant ces dix années. Ses fonctions auprès de Perronet, dès 1783, le lancèrent dans un si vaste champ de méditations et d'exercices, qu'aucun ingénieur peut-être n'a eu, surtout dans sa jeunesse, l'occasion d'en parcourir un semblable. Il examina et discuta à fond les plus grands travaux, tant maritimes qu'intérieurs, qui eussent encore été exécutés à cette époque. Il porta dans ces explorations un si grand intérêt, que plusieurs des projets de rapport qu'il a composés à ce sujet pourraient être considérés comme des traités sur les objets mêmes de ces rapports. Voulant mettre à profit pour les progrès de la science les matériaux qu'il était à portée de rassembler, il entreprit un ouvrage sur toutes les parties de l'architecture hydraulique, dont le premier volume parut en 1790, mais dont la suite ne put paraître que plus tard. Ce savant ouvrage est devenu classique et a été traduit dans beaucoup de langues. Les études profondes auxquelles M. de Prony venait de se livrer et le talent qu'il avait déployé dans la construction du pont Louis XVI lui valurent, le 22 août 1791, le brevet d'ingénieur en chef à la résidence de Perpignan. M. de Prony aurait voulu ne pas s'éloigner de Paris; ses amis, qui désiraient aussi le conserver près d'eux, profitèrent du décret de l'assemblée constituante qui ordonnait l'établissement du cadastre, pour lui en faire donner la direction, le 5 octobre 1791. La rapidité des événements qui se succédaient en France à cette époque ne permettait pas au directeur du cadastre de faire beaucoup de travail sur le terrain; mais il n'en fut pas moins chargé ou plutôt surchargé d'une quantité immense de travaux relatifs aux manufactures, constructions et établissements publics. Parmi ces travaux, il en est un qui mérite particulièrement d'être cité, parce qu'il fait époque dans l'histoire des sciences: nous voulons parler de ses grandes tables logarithmiques et trigonométriques, sur lesquelles Lagrange, Laplace, Delambre, firent un rapport si favorable, et que M. le baron Fourier a signalées de nouveau dans une de ses notices historiques lues, dans ces derniers temps, à l'académie des sciences. Le nouveau système métrique exigeait que l'on calculât

Digitized by Google

de nouvelles tables trigonométriques, adaptées aux besoins de l'astronomie et de la géodésie. Le gouvernement d'alors, qui cherchait à donner à tout ce qu'il faisait un caractère de grandeur susceptible d'exciter l'admiration, s'adressa à M. de Prony pour l'exécution de ces tables centésimales, en l'engageant expressément, *non-seulement à composer des tables qui ne laissassent rien à désirer quant à l'exactitude, mais à en faire le monument le plus vaste et le plus imposant qui eût jamais été exécuté ou même conçu.* Avec les méthodes des Rhéticus, des Othon, des Pitiscus, des Briggs, même perfectionnées, la vie d'un homme eût été insuffisante pour un travail aussi gigantesque. Une circonstance heureuse suggéra à M. de Prony ce qui devait le tirer de l'embarras pénible où il se trouvait. Le hasard lui ayant mis sous les yeux le chapitre de la *division du travail*, de l'ouvrage célèbre de Smith, l'ingénieux géomètre conçut tout à coup, suivant sa propre expression, l'espoir de fabriquer ses logarithmes *comme on fabrique des épingles*. Il parvint en effet, grâce à son système, à *fabriquer*, en moins de deux années, des tables contenant 10,000 sinus en nombres naturels, calculés à 22 décimales, avec 7 à 8 colonnes de ces nombres auxiliaires connus sous le nom de *différences*, et qui sont fort utiles aux calculateurs; 2,000,000 logarithmes, tant sinus que tangentes, calculés à 14 décimales, avec 4 colonnes de différences; 10,000 logarithmes, relatifs aux rapports des sinus et tangentes aux arcs pour faciliter l'interpolation dans les calculs relatifs aux petits angles, calculés à 14 décimales avec 3 colonnes de différences; les logarithmes des 10,000 premiers nombres, calculés à 19 décimales; et enfin les logarithmes des nombres depuis 10,000 jusqu'à 200,000, calculés à 14 décimales, avec 3 colonnes de différences : la 200[e] partie de tous ces nombres ayant été calculée d'après des formules analytiques, et les 99 autres centièmes déduits du premier centième par des procédés *manufacturiers*. Les dix-sept volumes grand in-folio, qui renferment cette collection immense, sont, depuis plusieurs années, déposés à l'Observatoire, et ont déjà rendu de grands services en France et à l'étranger. Une transaction avait été passée entre le gouvernement et M. F. Didot pour l'impression de ces tables; mais la chute des assignats et plusieurs autres causes ont fait suspendre cette entreprise. L'Angleterre a fait ensuite à la France l'offre de payer la moitié des frais, et bien que cette négociation ait été arrêtée dans l'origine, elle paraît devoir être reprise en ce moment. L'Europe savante en attend l'issue avec impatience; ne voyant pas sans inquiétude un monument, le plus grand de son genre, et dont la perte ne serait probablement pas réparée, n'exister qu'en manuscrit, et se trouver ainsi sujet à des chances de destruction qui peuvent causer des regrets éternels aux amis des sciences. Après avoir rempli plusieurs missions dans l'intérieur, M. de Prony fut nommé inspecteur-général des ponts-et-chaussées le 24 août 1798, et directeur de la même école le 4 octobre suivant. A cette époque elle se ressentait encore de la tourmente révolutionnaire; elle était dans un état complet de relâchement. M. de Prony y rétablit l'ordre, et la rendit bientôt digne de son ancienne réputation. Lorsqu'en 1794 l'école polytechnique fut créée, M. de Prony eut l'insigne honneur de s'y trouver le collègue de l'immortel Lagrange. Il fut chargé particulièrement de l'enseignement de la mécanique, et composa, à cette occasion, plusieurs ouvrages qui achevèrent de le classer parmi les premiers géomètres de l'époque. L'institut, à sa création, s'empressa de le compter parmi ses membres, et lui confia successivement les fonctions de secrétaire et de président de la classe des sciences. Le général Bonaparte, à son retour d'Italie, voulut connaître l'ingénieur célèbre qui partageait avec le plus grand géomètre du monde l'enseignement de la haute analyse dans l'école célèbre qu'il affectionnait. Il lui fit beaucoup d'accueil, et Joséphine se lia intimement avec madame de Prony. Mais, lors de l'expédition d'Égypte, Bonaparte n'ayant pu parvenir à emmener avec lui M. de Prony, dont les immenses connaissances lui eussent été d'un si grand secours, il lui retira son intimité, et ne lui laissa que son estime. Plus tard, lorsque Napoléon se fut placé à la tête du gouvernement, il répondait fréquemment aux autorités départementales qui le sollicitaient pour obtenir quelques travaux publics : *Je vous enverrai Prony*, et en effet il employa souvent ce célèbre ingénieur. Malgré cette espèce de distinction, M. de Prony, incapable de rien solliciter pour lui-même, n'a jamais rien reçu du chef de l'état, si ce n'est la croix de la légion d'honneur à la création de cet ordre. La conduite de l'empereur se trouva singulièrement motivée dans une réponse qu'il fit à un de ses ministres. Le secrétaire-d'état lui demandait un jour s'il ne songeait pas à M. de Prony à l'occasion des nouvelles dignités qu'il créait : Napoléon répondit : *Il ne faut pas mettre son rabot en dentelles, on ne pourrait plus s'en servir pour raboter.* Cette singulière réponse a été transmise à M. de Prony par le ministre même auquel elle avait été faite. Il est probable que le souvenir du refus de s'associer à la fortune de Bonaparte marchant à la conquête de l'Égypte, était pour beaucoup dans cette espèce de défaveur. Quoi qu'il en soit, M. de Prony a passé, depuis 1805 jusqu'à 1812, un temps considérable à examiner des projets d'une haute importance en différentes parties de la France, en Italie, et même sur les confins septentrionaux de l'Espagne. Mais c'est surtout en Italie qu'il a été livré à de longs travaux. Il y a fait trois voyages où il a eu successivement à s'occuper du fleuve du Pô, du port de Gênes, du golfe de la Spezzia; puis des ports d'Ancône, de Venise, de Pola : et enfin de l'assainissement des marais Pontins. Cet habile ingénieur, animé, dans cette dernière mission, du désir de terminer entre l'art et la nature une guerre qui dure depuis plusieurs milliers d'années, a bravé de grands dangers pour y parvenir. Ses projets, approuvés par le conseil général des ponts et chaussées, ont eu un commencement d'exécution dans les derniers temps du séjour des Français en Italie. M. de Prony ne s'est pas borné à faire pour les marais Pontins un projet purement adapté à l'exécution des travaux, il a composé sur ces marais un ouvrage fort étendu, le seul en France, et même en Italie, où ce qui concerne cette région infortunée soit traité sous tous les points de vue. Il y donne une exposition des théories scientifiques applicables aux grands desséchements : il passe ensuite à la description géographique et hydrogéologique des marais Pontins, suivie de l'histoire des tentatives de desséchement faites à diverses époques, et de l'analyse raisonnée des principaux projets de bonifications formés avant l'année 1811; enfin, il expose ses propres projets, pour la composition desquels il a tiré un grand parti des résultats d'expérience fournis par les travaux que le pape Pie VI a fait exécuter à grands frais. L'opinion romaine sur l'important ouvrage de M. de Prony est manifestée d'une manière bien honorable pour l'auteur dans les expressions suivantes, qui lui furent adressées par le pape Léon XII, avec son portrait en médaille d'or : *Elapsi temporis mora nostris erga te sensibus vim addidit potiùs quàm detraxit. Nos enim planè tibi gratos profitemur quòd ad restituendam asserendamque amplissimæ ditionis nostræ agro infestis paludibus obsito, fertilitatem et salubritatem, egregia studia laboresque tuos contuleris.* A la restauration, M. de Prony cessa ses fonctions de professeur à l'école polytechnique; mais il y resta attaché en qualité d'examinateur permanent. Louis XVIII le nomma officier de la légion d'honneur le 5 août 1814, et chevalier de Saint-Michel le 22 décembre 1816. Il remplit ensuite plusieurs missions dans diverses parties du royaume; celle qu'il eut en 1827, dans le département du Rhône, avait pour but de trouver les moyens de sauver des ravages de ce fleuve une masse de propriétés évaluée, par le conseil général du département, à 50 millions de francs. On s'occupe en ce moment de l'exécution des projets qu'il a présentés pour cet objet important. Ce savant a été récompensé de ces nouveaux services par le titre de baron, qu'il reçut le 25 juin 1828. Mais pour un homme comme M. de Prony, la plus belle comme la plus réelle des récompenses, est l'estime générale dont il jouit et la haute réputation qu'il s'est acquise comme ingénieur et comme géomètre. Nous avons oublié de dire qu'il fut nommé membre

Digitized by Google

de la société royale de Londres en 1820, et qu'il fait partie de presque toutes les académies et sociétés savantes de l'Europe. M. de Prony a publié : 1° *Mémoire sur la poussée des voûtes, etc.*, Paris, 1783, in-4° ; 2° *Description des moyens employés pour mesurer la base de Hounslow-Heath, dans la province de Middlesex*, traduit de l'anglais du général Roy, 1787, in-4° ; 3° *Exposition d'une méthode pour construire les équations indéterminées qui se rapportent aux sections coniques*, 1790, in-4° ; 4° *Nouvelle architecture hydraulique*, 1790—1796, 2 vol. gr. in-4° : le tome II est exclusivement consacré aux détails de construction des machines à vapeur ; 5° *Description des opérations faites en Angleterre pour déterminer les positions respectives des observatoires de Greenwich et de Paris*, traduit de l'anglais, 1797, in-4° ; 6° *Mécanique philosophique, ou Analyse raisonnée des diverses parties de la science de l'équilibre et du mouvement*, an VIII (1800), in-4° : cet ouvrage se joint au *Journal de l'école polytechnique* ; 7° *Analyse raisonnée des cours de mécanique de M. de Prony*, Paris, an IX (1801), in-8° ; 8° *Analyse de l'Exposition du système du monde de P.-S. Laplace*, 1801, in-8° ; 9° *Recherches sur la poussée des terres*, 1802, in-4° ; 10° *Instruction pratique sur les murs de revêtement en se servant de la formule graphique*, 1802, in-8° : suite de l'ouvrage précédent ; 11° *Mémoire sur le jaugeage des eaux courantes qui doivent alimenter le bassin du passage du canal St.-Quentin*, 1802 ; 12° *Rapport sur les inventions de J.-P. Droz, relatives au monnayage*, 1803, in-4° ; 13° *Recherches physico-mathématiques sur la théorie des eaux courantes*, Paris, 1804, in-4° ; 14° *Sommaires des leçons sur le mouvement des corps solides, l'équilibre et le mouvement des fluides, données à l'école polytechnique*, en 1809, in-4° ; 15° *Essai expérimental et analytique sur les lois de la dilatation des fluides élastiques*, in-4° ; 16° *Cours de mécanique concernant les corps solides*, Paris, 1815, 2 vol. in-4°. M. de Prony se dispose à compléter cette publication, en faisant imprimer la partie qui traite de l'équilibre et du mouvement des fluides et des applications pratiques de leurs théories. 17° *Instruction sur le thermomètre métallique de MM. Bréguet père et fils, et sur les moyens d'établir sa correspondance avec d'autres instruments thermométriques*, 1821, in-4° ; 18° *Description hydrographique et historique des marais Pontins, relief du sol cadastré, détails intérieurs, etc. ; analyse raisonnée des principaux projets proposés pour leur desséchement ; histoire critique des travaux exécutés d'après ces projets ; état actuel (septembre 1811) du sol Pontin : projets ultérieurs pour son desséchement général et complet, sur l'exposition des principes fondés sur la théorie et l'expérience qui ont servi de base à ces projets, rédigés d'après les renseignements recueillis sur les lieux, par l'auteur ; l'examen détaillé des marais où il a séjourné et qu'il a visités et parcourus plusieurs fois, et les opérations de jaugeage, nivellement, etc., qu'il y a faites pendant les années 1811 et 1812*, Paris, 1823, in-4°, et atlas. L'administration des ponts et chaussées avait déjà fait imprimer, l'année précédente, cet ouvrage à l'imprimerie royale. 19° *Nouvelle méthode de nivellement trigonométrique*, Paris, 1823, in-4°. Dans l'introduction de l'ouvrage précédent, M. de Prony avait donné un aperçu d'une méthode de nivellement trigonométrique, qu'il avait imaginée pour réunir à l'avantage d'une grande précision celui de se garantir, autant qu'il était possible, de la funeste influence d'une atmosphère empoisonnée. M. de Prony donna dans ce mémoire plus de développement à cette méthode. 20° *Notice sur les grandes tables logarithmiques et trigonométriques adaptées au nouveau système métrique décimal*, Paris, 1824, in-4°. Cette notice, lue à la séance publique de l'académie royale des sciences, du 7 juin 1824, est relative aux vastes tables de logarithmes dont il a été parlé plus haut. 21° *Note sur les avantages du nouvel établissement d'un professorat de harpe, à l'école royale de musique et de déclamation*, 1826, in-4° ; 22° *Résumé de la théorie et des formules relatives au mouvement de l'eau dans les tuyaux et les canaux*, Paris, imprimerie royale, 1826, in-4°, avec cinq tables. On trouve dans ce mémoire les résultats des meilleures expériences faites en Europe sur cette matière. 23° *Fragment d'un mémoire inédit de M. de Prony*, Lyon, 1827, in-8°. M. de Prony a encore fourni un grand nombre de mémoires importants au *Journal de la société philomatique*, au *Journal de l'école polytechnique*, aux *Annales des mines*, à l'*Encyclopédie méthodique* pour la partie *forêts et bois* ; aux volumes de la *Connaissance des temps*, depuis 1800 ; à la *Biographie universelle*. Chargé par la cour royale de Paris d'une expertise concernant les machines à vapeur, il saisit cette occasion pour faire des expériences sur ces machines, et en consigna le résultat dans les *Annales des mines*. Ce mémoire étendu contient un moyen nouveau de mesurer l'effet de ces machines, dont l'usage est maintenant si répandu : la société de Mulhausen a décerné une médaille d'or à l'auteur. La collection des mémoires de M. de Prony, imprimés séparément ou dans diverses collections, forme environ 16 vol. in-4°.

PRONY (madame de, née LA POIX DE FREMINVILLE), épouse du précédent, née à Lyon en 1764, fut, de bonne heure, appelée à Paris, près de son oncle paternel, M. de Fréminville, trésorier des invalides de France. Cet administrateur, dévoué jusqu'à l'imprudence aux devoirs de son état, avait, par des travaux excessifs, tellement irrité ses organes nerveux, qu'il éprouvait des insomnies renouvelées chaque nuit ; il ne pouvait fermer les yeux avant trois heures du matin. Mademoiselle de Fréminville était pour son oncle une Antigone attentive et douce, dont la tendresse filiale suspendait en lui le sentiment de la souffrance. Ainsi elle se livrait au bonheur de soulager les maux de ses amis par les soins les plus délicats, dans un âge où la nature invite les personnes de son sexe à l'éclat des plaisirs bruyants. L'hôtel des Invalides offrit bientôt à mademoiselle de Fréminville une société digne de son esprit distingué. M. de Guibert fut nommé gouverneur de cet établissement, et les filles de ce général n'eurent pas plus tôt connu mademoiselle de Fréminville qu'elles conçurent pour elle un attachement qui s'est accru par les années et resserré par les liens d'une pure et durable reconnaissance. Vers ce temps, elle épousa M. de Prony qui l'avait en quelque sorte toujours aimée, ayant été le compagnon de son enfance. Leur union fut heureuse, et ne fut jamais altérée par le moindre nuage. Aussi bonne amie qu'épouse tendre, madame de Prony avait des attentions délicates pour tout ce qui l'approchait. M. de Prony avait un frère (*Voyez* l'article RICHE), qui dut une fois la vie à sa sœur, mais qui mourut à la fleur de l'âge, parce qu'il ne l'avait plus auprès de lui, pour le sauver une seconde fois. M. de Sombreuil ayant remplacé M. de Guibert dans le gouvernement des Invalides, sa fille, qui devait bientôt s'illustrer au milieu d'événements déplorables, connut madame de Prony, et en devint l'amie inséparable : toutes deux s'aimaient également, mais elles portaient dans la manière de s'aimer les différences qui distinguaient leurs caractères. Au reste, dans la prison, dans l'exil, dans la pauvreté, dans la persécution, mademoiselle de Sombreuil a toujours retrouvé madame de Prony. M. et madame de Prony échappèrent aux proscriptions, parce que, dans ces temps de perversité générale, pas un ami ne fut ingrat envers eux, pas un serviteur infidèle à leur égard. Après la journée du 10 août, madame de Prony sauva, par un dévouement ingénieux, du massacre et de la proscription le mari de mademoiselle de Guibert, le comte de Pluvier, colonel de la garde à cheval de l'infortuné Louis XVI. Tous les ans, au 10 août, madame de Prony voyait arriver son amie et M. de Pluvier, qui venaient lui dire : « Voici encore une année d'existence et de bonheur » que nous devons à votre bienfait. » Déjà la santé de madame de Prony se trouvait profondément altérée par les soins longs et pénibles qu'elle avait prodigués à son oncle. On désespéra presque de son rétablissement. On la transporta mourante au petit bourg d'Asnières, dans une maison simple mais commode. Un vaste enclos, aride et dénué d'ombrage, se couvrit bientôt de plantations appropriées à la nature du sol, qui lui donnèrent en peu de temps une ombre salutaire. C'est là qu'elle recevait le savant et vertueux Vicq-d'Azyr, encore plus valétudinaire de l'esprit que du corps ; médecin de Marie-Antoinette, il se croyait.

à juste titre, suspect et menacé, et malgré les efforts de madame de Prony pour calmer son délire, il expira dans les angoisses d'une imagination épouvantée. Lorsque l'orage révolutionnaire se fut dissipé, madame de Prony fit connaissance avec Joséphine, qui, comme elle, était toute grâce et toute bonté. Joséphine, devenue impératrice, resta l'amie de madame de Prony, malgré l'espèce de disgrâce dans laquelle M. de Prony se trouvait auprès de Napoléon; et ne pouvant l'attirer près d'elle, elle lui envoyait des plantes rares et des arbustes précieux, tirés de la Malmaison. Madame de Prony était sensible aux charmes de la littérature et des beaux arts; elle cultivait la poésie légère, mais pour ses amis seuls; elle composait pour la musique des airs dont la mélodie a tout le charme qui résulte de l'alliance du naturel et de la grâce. Grétry appréciait l'heureux talent de madame de Prony. Un jour elle lui chantait une romance qu'elle avait composée sur un air dont elle était l'auteur; il prit cette pièce qui venait de l'enchanter, ajouta lui-même une ritournelle à l'air qui l'avait séduit, voulut qu'on gravât en secret et paroles et musique, et fit présent de tous les exemplaires à madame de Prony. Admiratrice de tous les talents supérieurs, elle en formait son cercle choisi, et recherchait, par-dessus toute chose, le mérite personnel, celui de l'esprit, et plutôt encore celui du cœur. C'était surtout aux jeunes gens qui s'annonçaient dans la carrière avec quelque apparence de succès qu'elle aimait à montrer sa bienveillance. Cette active amitié qui exerçait son empire sur des hommes de tout âge, sur des personnes de l'un et de l'autre sexe; un esprit d'une gaîté douce, une imagination fraîche, le goût des lettres et des arts, voilà ce que madame de Prony conservait sans affaiblissement à l'âge de soixante-huit ans. Depuis longtemps souffrante d'une maladie intérieure, et toujours dérobant sa souffrance à ses amis, elle fut obligée, par le redoublement du mal, d'aller prendre les eaux à Vichi; elle y resta longtemps et par des chaleurs excessives. Une fièvre inflammatoire la saisit à l'instant où elle se préparait à rejoindre sa famille. Peu de jours après, son mal empira d'une manière alarmante. Elle expira le 5 août 1822, entre les bras d'une partie de sa famille, qui habite aux environs de Moulins, mais loin de son époux et de sa sœur.

PROPIAC (Catherine-Joseph-Ferdinand GIRARD DE), chevalier de Saint Louis, né en Bourgogne, d'une famille noble, vers 1760, s'occupa, étant encore très jeune, à copier des pièces de musique, pour la Comédie Italienne. Il émigra, en 1791, porta les armes sous les princes, demeura longtemps à Hambourg, reparut en France après le 18 brumaire, et devint, peu de temps après, archiviste du département de la Seine. Pendant les loisirs que lui laissait sa place, il composa une grande quantité de livres élémentaires et d'abrégés. Il est mort à Paris, le 1er novembre 1823, à l'âge de soixante-trois ans, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il était membre du comité de lecture du théâtre de la Gaieté. On a de lui: 1° *Nouveaux contes moraux d'Auguste Lafontaine*, traduit de l'allemand, 1802, 2 vol. in-12; 2° *Histoire de Gustave Wasa, roi de Suède*, par d'Archenholtz, traduit de l'allemand, 1804, in-8°; 3° (avec J.-B. Dubois) *Voyage d'Almuza dans l'île de la Vérité*, traduit de l'allemand, 1804, in-12; 4° *Plutarque*, ou *Abrégé des vies des hommes illustres de ce célèbre écrivain, avec des Leçons explicatives de leurs grandes actions*, 1805, 2 vol. in-12; troisième édition, 1820; quatrième édition, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 5° *Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, 1807, in-12; cinquième édition, *jusqu'au 1er juillet* 1822, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 6° *Histoire d'Angleterre à l'usage de la jeunesse*, 1808, 2 vol. in-12; deuxième édition, *jusqu'au 1er janvier* 1823, 2 vol. in-12; 7° *les deux Fiancées*, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1810, 3 vol. in-12; 8° *Histoire sainte à l'usage de la jeunesse*, 1810, 2 vol. in-12; 9° *Beautés de l'histoire sainte*, Paris, 1811, in-12; deuxième édition, *ibid.*, 1823, in-12; 10° *le Plutarque des jeunes demoiselles*, 1810, in-12; 3e édit., Paris, 1821, 2 vol. in-12; 11° *le Plutarque français*, Paris, 1813, 2 vol. in-12; 12° *Beautés de l'histoire militaire ancienne et moderne*, Paris, 1814, in-12; 13° *Beautés de l'histoire de la Suisse, depuis l'époque de la confédération jusqu'à nos jours*, Paris, 1817, in-12; deuxième édition, 1823, in-12; 14° *Dictionnaire d'émulation, à l'usage de la jeunesse*, Paris, 1820, in-12, fig.; 15° *les Merveilles du monde, ou les plus beaux ouvrages de la nature et des hommes*, Paris, 1820, 2 vol. in-12; deuxième édition, 1823, 2 vol. in-12; 16° *les Vœux de la mère Poisson, marchande de marée à la halle de Paris, pour S. A. R. le duc de Bordeaux*, Paris, 1821, in-8°; 17° *Petit Tableau de Paris et des Français aux principales époques de la monarchie*, Paris, 1822, in-12, fig.; reproduit l'année suivante sous le titre de: *Beautés historiques, chronologiques et critiques de la ville de Paris, depuis le commencement de la monarchie, jusqu'au 1er novembre 1822*, 2 vol. in-12; 18° *le La Harpe de la jeunesse, ou l'Art de raisonner, de parler et d'écrire*, Paris, 1822, 4 vol. in-12; 19° *la sœur Sainte-Camille, ou la Peste de Barcelonne*, roman historique, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 20° *Beautés de la morale chrétienne*, Paris, 1822, in-12; 21° *les Curiosités universelles*, faisant suite aux *Merveilles du monde*, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 22° *Beautés de l'histoire du Pérou*, Paris, 1823, in-12, fig. (ouvrage posthume). Il a fourni des articles à la *Biographie universelle*.

PROYART (Liévin-Bonaventure), historien et littérateur, né, vers 1743, dans la province d'Artois, où il commença ses études, vint les terminer à *Paris*, au séminaire de Saint-Louis, entra dans l'état ecclésiastique, et se consacra à l'enseignement. D'abord sous-principal au collége de Louis-le-Grand, puis principal à celui du Puy, il sut le réorganiser et le diriger de manière à le rendre un des plus florissants de France. Proyart était connu par quelques ouvrages au moment de la révolution; son attachement aux anciens principes lui valut, à cette époque, un canonicat de la cathédrale d'Arras, dont il ne jouit pas longtemps. Ayant refusé de prêter le serment exigé des prêtres, il fut condamné à la déportation, et se retira dans les Pays-Bas, où il reçut tous les secours que son dévouement absolu lui rendait nécessaires. La guerre l'ayant obligé de chercher un nouvel asile, il alla en Franconie, où le prince de Hohenloe-Bartenstein le nomma son conseiller ecclésiastique, et le chargea spécialement de la distribution des secours aux soldats français que le sort des combats avait rendus prisonniers, mission qu'il remplit avec zèle. Rentré en France, à l'époque du concordat, il se fixa à Saint-Germain. Il y mit en ordre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés sur l'histoire de la révolution, et fit paraître l'ouvrage intitulé: *Louis XVI et ses vertus*, dont il adressa le premier exemplaire au chef du gouvernement. L'ouvrage n'en fut pas moins saisi, en 1808, et l'auteur enfermé à Bicêtre. Cette détention lui causa une maladie grave, qui dégénéra en hydropisie de poitrine. Ses amis, affligés de son état, obtinrent du gouvernement sa translation au séminaire d'Arras; il partit mourant, sous la conduite d'un gendarme; mais la voiture arrivant la nuit, il fut déposé chez une parente, où il expira quelques jours après, le 22 mars 1808, à l'âge de soixante-cinq ans. Outre quelques brochures de peu d'intérêt, on a de l'abbé Proyart: 1° *L'Écolier vertueux*, ou *Vie édifiante d'un écolier de Paris*, troisième édition, 1778, souvent réimprimé depuis; 2° *Histoire de Loango, Kakongo et autres royaumes d'Afrique*, 1776, in-12, avec une carte, traduit en allemand et en suédois: c'est l'ouvrage des missionnaires les plus dignes de foi; 3° *la Vie du dauphin, père de Louis XVI*, 1780, in-12; 4° *la Vie du dauphin, père de Louis XV*, 1782, 2 vol. in-12; 5° *Histoire de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, 1784, 2 vol. in-12; 6° *de l'Éducation publique et des moyens d'en réaliser la réforme, projetée dans la dernière assemblée du clergé de France*, 1785, in-12; 7° *la Vie de Louis-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens*, 1788, in-12; 8° *le Modèle des jeunes gens, dans la vie de Claude le Pelletier de Sousi, mort le 3 juillet 1685*; 9° *la Vie de Madeleine-Louise de France*; 10° *Vie de Marie Leczinska, reine de France*; 11° *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, 1800, in-8°; 12° *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, 1808, 5 vol. in-8°: ces derniers ouvrages ont un certain degré d'utilité, mais sont mal écrits et empreints de trop de crédulité. Les Œuvres com-

plètes de l'abbé Proyard ont été publiées à Paris, en 1811 et 1822, 17 vol. in-8°. On lui attribue une *Histoire de Robespierre*, restée sans doute inédite, car elle n'est indiquée dans aucun catalogue. On cite encore de lui un *Éloge de Louis XVI*, Manheim, 1799; Paris, 1803. Enfin, il a donné une édition de l'*Histoire abrégée de l'Église*, par Lhomond, continuée jusqu'au concordat de Pie VII, Lyon, 1806, in-12.

PRUDHOMME (Louis), imprimeur, journaliste et écrivain, né à Lyon, en 1752, fut d'abord garçon de magasin chez un libraire de cette ville, et vint ensuite à Meaux, où il se fit relieur. Aux approches de la révolution, il quitta cette ville pour s'établir à Paris, et dès le commencement des troubles, il lança dans le public une foule de pamphlets qui se distinguèrent, par leur exagération, de tous ceux du même genre destinés à préparer les événements. Il est convenu lui-même que dans le court intervalle qui s'écoula entre les premiers troubles du parlement, en 1787, et le 14 juillet 1789, il mit au jour plus de quinze cents pamphlets, dont plusieurs lui avaient mérité les honneurs de l'arrestation. Ses *Litanies du tiers état*, et son *Avis aux gens de livrée sur leurs droits politiques*, furent distribués à plus de cent mille exemplaires dans les rues et dans les carrefours de la capitale. Il s'essayait ainsi aux ouvrages plus hardis encore qu'il publia au commencement de 1789, tels que le *Résumé des cahiers et doléances des bailliages pour les députés des trois ordres aux états généraux* (3 vol. in-8°) ouvrage tellement séditieux, qu'il fut saisi par la police dans un temps où les plus audacieux écrits circulaient librement; c'était se préparer insensiblement au rôle qu'il devait bientôt remplir, d'historien des *Révolutions de Paris*. Le 14 juillet eut lieu, et cette véritable époque de la révolution mit tous ceux qui l'avaient provoquée à l'abri de toute espèce de poursuites et de responsabilité. Aussi c'est le lendemain de cette journée mémorable que M. Prudhomme publia le 1er numéro de son journal des *Révolutions de Paris* (1789—1793, 18 vol. in-8°). Il avait craint longtemps le prestige des anciens noms et l'influence que les nobles exerçaient encore sur la masse du peuple, et il cherchait un moyen de la détruire lorsque, par une sorte d'inspiration, se présenta tout-à-coup à son imagination ardente cette pensée: *Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux..... Levons-nous!*... Il en fit aussitôt l'épigraphe de son journal, et obtint tout l'effet qu'il en attendait. Dès lors, il ne garda plus de mesure; dénonçant indistinctement tous les partis, il harcelait sans cesse les agents de l'autorité, attaquait toutes les institutions. En 1790, il annonça par des affiches en grosses lettres un ouvrage intitulé: *Crimes des reines de France jusqu'à la reine actuelle inclusivement.* Cette espèce de proclamation n'ayant été suivie d'aucune mesure de rigueur, il fit afficher, en 1790, sur tous les murs de Paris, un libelle ainsi conçu: *Prudhomme à tous les peuples de la terre.* « J'avertis que je publierai » incessamment les crimes de tous les potentats de » l'Europe, des papes, empereurs, rois d'Espagne, » de Naples, etc. Le premier besoin d'un peuple qui » veut être libre, est de connaître les crimes de ses » rois. Malgré la vigilance des despotes, j'en répandrai » des millions d'exemplaires dans leurs états, sous ma » devise: *Liberté de la presse, ou la mort.* » On le vit ensuite presser le jugement de Louis XVI, sommer le gouvernement de faire chaque année, au 14 juillet, la fête des piques, en ordonnant que ce jour-là cette arme révolutionnaire fût arborée à toutes les fenêtres. Prudhomme, malgré son ardeur révolutionnaire, fut emprisonné comme royaliste, et eut besoin de ses anciens amis pour se tirer d'affaire; le danger qu'il avait couru parut un peu le calmer, et la vue du sang dont il avait, peut-être sans le vouloir, provoqué l'effusion, le fit changer de système. En 1797, il publia, en sa qualité d'historien des *crimes*, l'*Histoire générale des crimes commis pendant la révolution*. Ce n'est qu'une compilation aussi informe qu'indigeste, sans goût, sans méthode, sans discernement, publiée d'après une foule de renseignements qu'on ne s'est pas donné la peine de coordonner. Toutes les peines qu'il se donne pour justifier ses liaisons avec Camille, Danton, etc., pour prouver qu'il n'approuva jamais les massacres ni les proscriptions, ne sont pas ce qui s'y trouve de moins curieux. M. Prudhomme était, en 1799, directeur des hôpitaux de Paris, et devint ensuite imprimeur libraire à Paris. En 1810, ayant acheté de l'abbé Chaudon le droit de faire une édition de son *Dictionnaire*, il attaqua les éditeurs de la *Biographie universelle*, qu'il accusait de plagiat, et perdit le procès qu'il leur intenta. On a de lui les ouvrages suivants, soit comme auteur, soit comme éditeur: 1° *Géographie de la république française en 120 départements*, 1791, in-8°; 2° *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution*, 1798, 6 vol. in-8°; 3° (suivant Barbier) *Voyage à la Guyane et à Cayenne fait en 1789 et années suivantes*, 1798, in-8°; 4° *Dictionnaire universel de la France*, 1805, 5 vol. in-4°; 5° *Miroir de l'ancien et du nouveau Paris*, 1804, 6 vol. petit in-12; 6° *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique*, ou *Histoire abrégée et impartiale des personnages de toutes les nations, etc.*, d'après la 8e *édition publiée par M. Chaudon et Delandine*, 1810—1812, 20 vol. in-8°: les nombreuses erreurs dont ce livre fourmille ont fait croire avec raison que c'était le propre ouvrage de l'éditeur. 7° *Voyage descriptif et philosophique de l'ancien et du nouveau Paris*, 1814, 1821, 1825, 2 vol. in-18; 8° *l'Enfer des hommes d'état et le Purgatoire des peuples*, Paris, 1816, 2 vol. in-12; 9° *l'Europe tourmentée par la révolution en France, ébranlée par dix-huit années de promenades meurtrières de Napoléon Bonaparte, avec un tableau du nombre d'hommes qui ont péri pendant la révolution, et les milliards partagés par un petit nombre d'individus qui ont prêté tous les serments depuis 1789*, 1816, 2 vol. in-12: M. Prudhomme professe dans cet ouvrage le plus grand mépris pour le gouvernement de Napoléon; 10° *Histoire impartiale des révolutions de France, depuis la mort de Louis XV, contenant les causes et les motifs qui ont dirigé tous les partis et tous les chefs de factions, conspirations, insurrections, etc., avec les anecdotes secrètes sur la cour, le clergé, la noblesse, les parlements, et les hommes devenus célèbres par leurs vertus, leurs talents, leurs erreurs ou leurs crimes, etc.*, Paris, 1824, 15 vol. in-12; 11° *Répertoire universel, historique et biographique des femmes célèbres mortes ou vivantes*, Paris, 1826—1827, 4 vol. in-8°: ouvrage plus mauvais encore que le *Dictionnaire historique*. M. Ersch lui attribue: 1° *les Crimes des reines de France*, 1791, in-8°: on assure d'ailleurs qu'il n'en est pas l'auteur; 2° *les Crimes des papes*, 1792, in-8°, dont l'auteur est Lavicomterie; 3° *les Crimes des empereurs d'Allemagne*, 1793, in-8°, qui est de l'auteur des *Crimes des Reines*. Il a encore été éditeur de la dernière édition des *Cérémonies religieuses*, 1810, 13 vol. in-fol.; de l'*Art de connaître les hommes par la physionomie*, 1805—1809, 10 vol. in-4° et in-8°.

PRUDHON (Pierre-Paul), peintre, membre de la légion-d'honneur et de l'institut, naquit à Cluny, département de Saône-et-Loire, le 6 avril 1760. Il fut le treizième enfant d'un père qui était maître maçon, et qui mourut peu après l'avoir vu naître. Tendrement aimé par sa mère, excellente femme, Prudhon puisa dans le bonheur de ses premières affections ce charme de douceur qui devint le principal caractère de son âme et de son talent. Il fit ses premières études chez les moines de Cluny, qui avaient un enseignement gratuit, et c'est chez ces bons moines que son goût pour le dessin commença à se développer. Il admirait souvent les tableaux de l'abbaye, et son ambition journalière était de les imiter. Un moine lui dit un jour: *Vous ne réussirez pas, ils sont peints à l'huile.* Prudhon, frappé de cette observation, après de nombreux et inutiles essais, trouva enfin, et tout seul, le moyen de peindre de cette manière. De si précoces et de si heureuses dispositions dans cet enfant, fixèrent enfin l'attention des moines de Cluny. Ils en parlèrent à M. Moreau, évêque de Mâcon, qui le prit sous sa protection et l'envoya étudier le dessin sous M. de Vosges, à Dijon. Il avait alors seize ans; il y fit les plus rapides progrès. Malheureusement l'essor de son talent fut bientôt entravé par une union mal assortie que l'honneur lui fit contracter pour réparer les torts de l'amour: il avait à peine dix-huit ans à cette

époque. Ce mariage si précoce fut pour lui une source de chagrins qui empoisonnèrent ses plus belles années; et lui-même, peu de jours après son mariage, présageant qu'il serait le plus malheureux des hommes, il se résigna à ne plus trouver désormais de consolations que dans l'exercice de son art, qui était heureusement sa première et sa plus forte passion. Bientôt il concourut à Dijon pour le prix de peinture établi par les états de Bourgogne, présidés alors par le prince de Condé. Son élégant biographe, M. Voiart, raconte à ce sujet un trait qui fait connaître toute la bonté de son cœur. Voisin d'un de ses concurrents, dont il n'était séparé que par une cloison, il l'entendit gémir sur l'insuffisance de ses moyens : quittant alors spontanément son propre ouvrage, il détache une planche, et vole au secours de son compagnon ; il termine son travail sans s'arrêter à l'idée qu'il se nuit à lui-même, et son concurrent obtint le prix. Touché de l'injustice faite à Prudhon, le jeune vainqueur avoue franchement qu'il lui doit le prix : les états de Bourgogne réparent l'erreur, la pension pour Rome est accordée à Prudhon; et ses émules, pénétrés d'admiration, le portent en triomphe dans toute la ville de Dijon. Il arriva dans cette métropole classique des beaux-arts à l'âge de vingt-trois ans, et choisit aussitôt pour ses maîtres et ses modèles journaliers, Raphaël, Léonard de Vinci, André del Sarte et le Corrège. Ce dernier maître fut surtout l'objet de sa constante admiration, et la contemplation habituelle de ses ouvrages eut la plus grande influence sur la direction et le développement du talent de Prudhon. L'un des hommes qui présagèrent les succès de Prudhon, fut le célèbre Canova, qui se lia avec lui et voulut le retenir à Rome. Il lui proposait de lui payer ses ouvrages et de les exposer dans son atelier pour le faire connaître; Prudhon ne put se décider à renoncer à la France. Il y retourna en 1789, et y vécut assez longtemps pauvre et ignoré ; il fut même réduit, pour subsister, à peindre la miniature. Le comte d'Arlai, amateur, connaissant sa triste situation, le fit travailler pour son compte, mais il le payait parcimonieusement. Ce fut pour lui qu'il fit le dessin de la *Cérès*, qu'il exécuta à la plume ; *l'Amour réduit à la raison*, et son pendant, qui ont été gravés par Copia : ces morceaux préparèrent sa réputation et le firent connaître. Prudhon commençait à tirer quelque fruit de son travail, lorsque sa femme, restée dans sa famille depuis son départ pour Rome, vint inopinément le rejoindre à Paris, et eut bientôt dissipé ses faibles épargnes. Il eut d'elle encore trois enfants, ce qui augmenta le malaise de sa pénible situation. A l'époque de la disette de 1794, ses amis l'engagèrent à faire un voyage en Franche-Comté : il passa deux années à Rigny, près de Gray, et y fit un grand nombre de portraits, tant à l'huile qu'au pastel, admirables de talent et de vérité, tous remarquables par leur ressemblance et la fraîcheur du coloris. Il fit aussi, dans ce pays, pour M. Didot l'aîné, les dessins des gravures de la belle édition in-4° du *Daphnis et Chloé* et de Gentil Bernard. Il revint à Paris, ayant été aussi fêté que bien payé, mais surtout ayant acquis dans M. Frochot un digne ami, lequel devint son protecteur lorsqu'il fut préfet de la Seine. A cette époque, la situation de Prudhon se serait améliorée sans la mauvaise administration de son ménage. Les besoins journaliers de sa nombreuse famille l'empêchaient de se livrer à des travaux de longue haleine, et ses amis regrettaient qu'un si beau talent fût privé des moyens de se développer dans de grands tableaux. Il obtint enfin un prix d'encouragement sur un dessin représentant *la Vérité descendant des cieux, conduite par la Sagesse*. On lui accorda, pour l'exécuter en grand, un atelier et un logement au Louvre. Cet ouvrage justifia la confiance du gouvernement, mais il fut amèrement critiqué par plusieurs artistes qui semblaient vouloir persuader que Prudhon ne devait pas sortir du genre des dessins et des petites compositions, qui avaient commencé sa réputation. Il vainquit cependant ces murmures de l'envie, et dès lors exécuta de grands travaux, tant sur la demande du gouvernement que pour de riches particuliers. Il eût été heureux si sa femme, par l'abandon complet de son ménage et des soins maternels, ne l'eût abreuvé d'amertume. Ses amis le surprirent maintes fois à son chevalet, portant avec complaisance, sur chacun de ses genoux, les tendres objets de sa sollicitude paternelle. Il tira même parti, au profit de son art, de cette situation, et composa ces groupes enfantins dont la naïveté si pure a tant contribué à sa réputation. Cependant les chagrins domestiques de Prudhon avaient altéré sa santé, et son âme en restait affectée d'une manière si profonde, que des idées de suicide s'emparèrent plusieurs fois de lui. Ses amis parvinrent heureusement à le déterminer à une séparation, seul moyen de le sauver de son désespoir. Elle s'exécuta : il vécut alors dans une maison de retraite absolue pendant plusieurs années, se privant de tout pour consacrer ses soins et les fruits de son travail à la pension de sa femme et à l'éducation de ses enfants. En 1803, il fit la connaissance de mademoiselle Mayer, élève de Greuze, et trouva dans cette liaison des consolations depuis longtemps étrangères à son cœur. La calomnie, dit M. Voiart, sembla respecter une amitié si pure et si sincère. La tendresse et la constance de leur attachement ne fit qu'accroître la tendresse de leurs amis communs. C'est peu après cette époque que, rendu, par le bonheur de cette affection nouvelle, à toute l'énergie de son talent, il peignit le plafond du musée, représentant *Diane implorant Jupiter*, et ensuite cette belle allégorie du *Crime poursuivi par la justice et la vengeance célestes*. Tableau sublime, dit avec raison l'écrivain que nous avons déjà cité, et dont la poétique, la conception et l'exécution ont classé cet artiste au premier rang des peintres de tous les pays. Ce tableau avait été commandé par M. Frochot pour la ville de Paris. Lorsqu'au salon de 1808 il fut exposé, la croix d'honneur fut spontanément accordée à Prudhon. A côté de cette composition d'un caractère si grave et si terrible figurait, dans la même exposition, le charmant tableau de *l'Enlèvement de Psyché par les Zéphirs*, commandé par M. de Sommariva, dont il embellit encore la collection. Au salon de 1812, Prudhon exposa *Vénus et Adonis*. Il avait, pendant quelque temps, suspendu ses travaux en peinture pour s'occuper de la composition et de la direction des dessins de *la toilette* et du *berceau* dont la ville de Paris fit hommage à l'impératrice Marie-Louise. Il y déploya le talent et le goût exquis dont la nature l'avait doué. Ce fut alors que, sans solliciter cette faveur, il fut choisi pour donner des leçons de peinture à la même impératrice qui, peu de temps après, lui demanda le portrait de son fils. Il peignit le royal enfant endormi dans un bosquet de palmes et de lauriers. Une Gloire brillante l'éclaire ; deux tiges de la fleur impériale, en s'unissant au-dessus de sa tête, semblent protéger son repos. C'est aussi dans le même temps que parut cette belle tête de Vierge dont la sublime expression et la suavité du pinceau éveillèrent l'émulation des rivaux de Prudhon. En 1816, il fut nommé de l'institut. Comblé des éloges et de la considération qu'inspirent le talent, estimé, protégé des gens les plus recommandables, il n'en conserva pas moins la candeur et la modestie qui le caractérisaient. Toutefois malgré ses succès, et dans l'ivresse même de ses plus aimables productions, Prudhon ressentait encore la vive impression de ses malheurs passés. Son détachement de la vie semblait être resté le même. Une esquisse pleine de talent dévoila cette pensée secrète, comme inspirée par ces paroles du psalmiste : *O ! qui donnera des ailes à mon âme comme à la colombe, pour m'envoler vers le lieu de mon repos !* Il avait représenté l'âme sous la figure d'un ange, ou plutôt d'une belle femme, dont le regard animé exprime le désir impatient de quitter la terre ; ses blanches ailes se déploient, ses bras s'élèvent vers le ciel, elle s'élance ; mais une chaîne pesante fixée à la terre, et dont l'extrémité retient captive une de ses jambes, arrête son essor. On voit amoncelés à ses pieds des sceptres, des couronnes, des draperies de pourpre et des fleurs ; mais parmi ces objets attrayants s'est caché un noir serpent, dont la tête menaçante est l'emblème du Malheur caché sous les fleurs de la Vie. Une mer en furie bouleversée par la tempête, un ciel sombre et sillonné d'éclairs, achèvent le tableau. Ces instants de bonheur et de gloire furent malheureusement bien courts pour Prudhon : une mort tragique

Digitized by Google

ment prématurée vint lui ravir l'objet de ses plus chères affections. Une noire mélancolie s'était emparée de mademoiselle Mayer; et, la révolution de l'âge troublant sa tête et sa raison, le 26 mai 1821, elle se suicida. Ce coup affreux accabla son maître: il fut le présage du terme prochain de sa brillante carrière. Vainement les soins de l'amitié généreuse de M. de Boisfremont lui furent prodigués; rien ne put adoucir sa douleur. « Je » n'ai plus d'avenir, disait-il avec amertume. » Il ne put éprouver quelque consolation qu'en ressaisissant ses pinceaux pour terminer une esquisse de la main de celle qu'il pleurait. Le sujet de ce travail commencé était une *Famille au désespoir entourant un père mourant au sein de l'indigence*. Le dernier ouvrage de Prudhon, et la composition qui sembla pour lui comme le chant du cygne, fut *le Christ mourant sur la croix*, que possède le Musée du roi. A peine avait-il terminé son ouvrage, sa main débile et froide tenait encore le pinceau, que succombant enfin aux atteintes de la mélodie dont ses chagrins avaient été la source, il se mit au lit, et ne se releva plus. Prudhon, dit l'écrivain à qui nous avons emprunté une grande partie des détails de cette notice, ne vit point avec effroi s'approcher le terme de sa carrière; il semblait même le désirer, et l'attendre avec joie. Une lettre, qu'il écrivit à sa fille durant cette dernière mélodie, peint l'état de son âme, et en découvre l'incurable plaie: « Oh! que la chaîne de la vie est » pesante, disait-il: seul sur la terre, qui m'y retient » encore? Je n'y tenais que par les liens du cœur, la » mort a tout détruit.... Ma vie est le néant.... L'espé» rance ne détruit point l'horreur des ténèbres qui » m'environnent.. Elle n'est plus, celle qui devait me » survivre... La mort, que j'attends, viendra-t-elle » bientôt me donner le calme où j'aspire?.... C'est à » ta tombe, ô mon amie, que s'attachent toutes mes » pensées et tous mes vœux. » Quelques mois avant, il était allé faire l'acquisition, au cimetière du Père la Chaise, du terrain voisin de la sépulture de mademoiselle Mayer, pour y assurer la sienne. « Ne pleurez » point, disait-il, au lit de la mort, à ses amis; vous » pleurez mon bonheur, car je vais rejoindre cet ange » de bonté, cette amie dont les suffrages étaient si » doux à mon cœur. » Plein d'une pieuse résignation, il expira le 16 février 1823, dans les bras de M. de Boisfremont; et portant sur lui son regard mourant, le pressant de ses mains glacées, il prononça d'une voix faible ces touchantes et dernières paroles: « Mon » Dieu! je te remercie.... La main d'un ami fidèle » me ferme les yeux!.... »

PSAUME (Etienne), né à Commercy (Meuse), en 1769, embrassa avec chaleur la cause de la révolution, ce qui lui valut dans sa ville natale les places d'administrateur et de procureur-syndic du district, qu'il remplit avec une rigoureuse probité. A l'époque du 31 mai 1793, il engagea les autorités à envoyer une adresse à la convention contre le parti qui venait de faire ce hardi coup-d'état, fut dénoncé comme factieux, et échappa difficilement à la proscription. M. Psaume se prononça contre les projets liberticides de Bonaparte, et n'obtint en conséquence aucune place sous le gouvernement impérial. A la restauration, il fit en vain valoir son opposition à l'ancien gouvernement, et ne put même obtenir un modeste emploi de juge-de-paix qu'il sollicitait. Au retour de Napoléon, M. Psaume, persévérant dans ses principes, publia contre l'*acte additionnel* une brochure intitulée: *Un Patriote à Napoléon*. On a de lui: 1° *Réponse aux objections des monarchistes contre la possibilité d'une république en France*, Paris, 1792, in-8°; 2° *Eloge de M. l'abbé Lyonnois, principal du collége de Nanci*, Nanci, 1806, in-8°; 3° *Eloge de M. Aubry, ancien prieur bénédictin*, Paris, 1809, in-8°; 4° *Notice sur feu M. l'abbé Georgel, ancien grand-vicaire de M. le cardinal Louis de Rohan*, Paris, 1817, en tête des *Mémoires de l'abbé Georgel*, Paris, 1817, 6 vol. in-8°. Les notes qui accompagnent ces mémoires ne sont pas toutes de M. Psaume, entre autres celles dirigées contre les députés de la Gironde. 5° *Dictionnaire bibliographique*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, que M. Psaume a pris en entier dans l'excellent *Manuel du libraire* de M. Brunet, est parsemé de déclamations politiques qui ont le tort grave de n'être ni neuves ni fort utiles dans un livre de ce genre. 6° *Un petit mot à M. le rédacteur du Constitutionnel sur les jésuites Guéret et Guignard*, Paris, 1826, in-8°.

PUGNANI (Gaetano), compositeur de musique et célèbre violoniste piémontais, naquit à Turin, en 1728. Elève de Somis, qui l'était lui-même de Corelli, il ne tarda pas à se faire connaître, et il jouissait déjà d'une certaine réputation, lorsqu'il se fit entendre à Paris, au concert spirituel, en 1754. Pugnani passa de France en Angleterre, où il séjourna longtemps, et y composa une partie de sa musique pour le violon: il s'y montra aussi compositeur agréable, dans son opéra de *Nanette e Lubino*. Il ne retourna en Italie que vers 1770. Le caractère de Pugnani prêtait aux plaisanteries, et on ne les lui épargnait pas: en voici une dont il fut l'objet, et dont son amour-propre souffrit, sans qu'il parût s'en offenser: Il se trouvait à Padoue, et voulant obtenir le suffrage du célèbre Tartini, il se fit présenter chez lui: ce virtuose le connaissait de réputation. Dès sa première sonate, Tartini l'arrête, en lui disant: *Vous êtes trop haut*. Pugnani recommence, et lorsqu'il est au même point, Tartini l'arrête encore, et lui dit cette fois: *Vous êtes trop bas*. Pugnani, déconcerté, n'en fit rien paraître, et profita de la double circonstance pour supplier Tartini de lui donner des leçons. Il en reçut pendant trois mois, et il avouait avec reconnaissance les obligations qu'il avait à ce grand maître. On cite de Pugnani une foule d'anecdotes qui toutes prouvent l'originalité de son caractère; nous nous abstiendrons d'en égayer nos lecteurs, pour ne parler que du talent de cet artiste, et des ouvrages dont l'art musical lui est redevable. Après une vie très agitée et des succès obtenus dans presque toutes les capitales de l'Europe, il se fixa à Turin, où il remplissait la place de directeur de l'orchestre du théâtre royal, lorsqu'il mourut, en 1798, dans le soixante-dixième année de son âge. Sa ville natale lui doit l'établissement d'une école de violon d'où sont sortis plusieurs artistes distingués, tels que Bruni, Olivieri, Viotti; tous ont hérité de leur maître le talent de diriger un orchestre, talent que Pugnani possédait au suprême degré. Il a fait graver, tant à Londres et Amsterdam qu'à Paris, treize œuvres de musique instrumentale, savoir: trois de sonates de violon, deux de duos de violon, trois de trios de violon, alto et basse; un de quartetti: deux de quintetti pour deux violons, deux flûtes et basse; et douze symphonies à huit parties. Il a aussi fait paraître, en 1770, des trios de clavecin, avec accompagnement de violon et basse, formant l'œuvre six. L'œuvre premier fut publié à Londres, en 1763. Voici comme les auteurs du *Dictionnaire historique de musique*, MM. Choron et Fayolle, parlent de la musique de Pugnani: « Une éloquence vive » et nerveuse règne dans sa mélodie: les idées s'y suc» cèdent par ordre, sans s'écarter du motif, quel» ques-uns de ses trios ont même le grandiose du con» certo, entre autres, celui où Viotti a pris le motif » d'un de ses plus beaux concertos. » On doit à Pugnani les opéras suivants, qu'il a fait jouer sur le théâtre royal de Turin: 1° *Issea, per le nozze della contessa di Provenza*, 1771; 2° *Tamas Kouli-kan*, 1772; 3° *l'Aurora, per le nozze di S. A. R. il principe di Piemonte*, 1775; 4° *Achille in Sciro di Metastasio*, 1788; 5° *Demetrio a Rodi, per le nozze di S. A. R. il duca d'Aosta*, 1789. Tous ces ouvrages ont eu beaucoup de succès sur tous les théâtres de l'Italie. On a encore de lui, en manuscrit, des concertos de violon, et deux airs italiens, avec un trio pour deux soprani et un ténore. « Peu d'artistes, ajoutent les mêmes auteurs, » ont su mériter comme Pugnani l'admiration pour » leur talent et l'estime pour leur personne. Quand il » paraissait en public, il était somptueusement paré, et » conservait beaucoup de dignité dans son maintien. » Le grandiose de son exécution répondait parfaitement » à cet extérieur qui frappait tous les yeux. » L'éloge de Pugnani a été fait en deux mots par M. J. Carlier: « Il fut le maître de Viotti. »

PUISSANT (Louis), né le 22 septembre 1769, à la Ferme-de-la-Gastellerie, commune du Châtelet, département de Seine-et-Marne, chevalier de Saint-

Louis, officier de la légion d'honneur, lieutenant-colonel au corps royal des ingénieurs-géographes militaires, chef des études et professeur de géodésie à l'école d'application de ce corps, membre et secrétaire du comité du dépôt de la guerre et de la commission royale de la nouvelle carte de France, etc. Orphelin de père et de mère dès sa plus tendre enfance, il eut le bonheur d'être recueilli par M. Fournier du Pont, receveur de Château-Thierry, avec lequel ses parents avaient eu des relations intimes. Son éducation, commencée dans un pensionnat de cette ville, fut ensuite continuée par un digne prêtre des environs, M. Cottin, curé de Mont-Saint-Père, et fut principalement dirigée vers l'état ecclésiastique; mais d'après le désir qu'il manifesta de rester dans la vie séculière, on le mit, dès l'âge de treize ans, chez un notaire-arpenteur de Château-Thierry, où il fut exercé à la pratique des calculs les plus usuels. Le besoin qu'il sentit d'en connaître les principes et d'en faire d'utiles applications le rendit tellement studieux qu'il parvint, par le seul secours d'ouvrages élémentaires, à comprendre les premières notions des mathématiques. Cependant il était loin, après un noviciat de plusieurs années, de pouvoir se suffire à lui-même; et ses protecteurs étant morts, l'idée d'un triste avenir, en accroissant son ardeur pour l'étude, imprima en lui une teinte de mélancolie qu'il a toujours conservée. En 1786, M. Lomet, ingénieur des ponts et chaussées à Agen, ayant eu occasion de remarquer les heureuses dispositions de ce jeune homme, prit à lui un si vif intérêt, qu'il se chargea du soin de lui donner une instruction plus relevée et de lui procurer un état, en le mettant à même de le seconder dans la direction des travaux d'art dont la construction lui était confiée. Depuis ce moment, M. Puissant devint son élève de prédilection et son meilleur ami; et, dans moins de quatre ans, le maître, comme M. Lomet se plaisait à le dire, n'était plus que le disciple de l'écolier. En 1792, M. Lomet ayant pris du service militaire, son élève le suivit volontairement à l'armée des Pyrénées Occidentales, et obtint une commission d'ingénieur géographe qui l'attachait à l'état-major. Lors de la paix avec l'Espagne, M. Puissant fut appelé au dépôt de la guerre, et profita de son séjour à Paris pour suivre le cours d'analyse transcendante que professaient MM. Lagrange et Fourier. Il se mit ainsi en état de concourir avec succès, en 1795, pour une place de professeur de mathématiques à l'école centrale de Lot-et-Garonne à Agen. C'est là qu'il composa son premier essai sous le titre de: *Propositions de géométrie résolues ou démontrées par l'analyse algébrique*. Après la suppression des écoles centrales, M. Puissant rentra au dépôt de la guerre vers la fin de 1802, et fut envoyé à l'île d'Elbe pour en lever la carte, la rattacher au continent et à la Corse, et en dessiner différentes vues. Ce fut pour lui une occasion favorable d'approfondir les théories de l'astronomie et de la haute géodésie, et de préparer des matériaux sur ces deux sciences. Aussitôt après cette opération, il fut envoyé à Milan pour travailler à la triangulation qui devait servir de fondement à la carte d'Italie. A son retour en France (1804), il fut nommé professeur de mathématiques à l'école militaire de Fontainebleau, et prit part à la rédaction du cours qui fut publié en 1809, et réimprimé en 1813, pour l'usage de cette école. Enfin il employa les loisirs que lui laissaient ses nouvelles fonctions à composer ses *Traités de géodésie et de topographie*, qui méritèrent une mention très honorable aux prix décennaux. Le corps des ingénieurs géographes ayant été reconstitué militairement en 1809, M. Puissant y rentra avec le grade de chef d'escadron qu'il avait eu dès 1803, et fut spécialement chargé de diriger l'instruction des élèves de l'école d'application de ce corps, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui (1828) en qualité de lieutenant colonel. En position de se livrer sans contrainte à l'étude des sciences, il s'attacha particulièrement à perfectionner les ouvrages qu'il avait déjà publiés. La seconde édition du *Traité de géodésie*, 2 vol. in-4°, date de 1819; celle du *Traité de topographie, d'arpentage et de nivellement*, in-4°, de 1820. L'un et l'autre de ces traités sert de manuel aux ingénieurs des divers services publics, et les géographes y trouvent une théorie complète des projections des cartes. M. Puissant a en outre publié, en 1816, la 7e édition du *Traité de la sphère et du calendrier*, par Rivard, à laquelle il a fait des additions importantes; en 1821, une *Instruction sur la formation et l'usage des tables de projection adoptées pour la carte de France*; en 1823, une *Méthode générale pour le résultat moyen d'une série d'observations astronomiques faites avec le cercle répétiteur*; en 1824, la troisième édition de ses *Propositions de géométrie*, in-8°; en 1827, un *Supplément au Traité de géodésie*, contenant de nouvelles remarques sur plusieurs questions de géographie mathématique et sur l'application des mesures géodésiques et astronomiques à la détermination de la figure de la terre, in-4°. D'autres articles scientifiques de cet auteur et ses *Nouvelles tables d'aberration et de nutation pour les planètes* sont insérés dans le *Journal de l'école polytechnique*, le *Mémorial du dépôt de la guerre*, le *Bulletin de la société philomatique*, et les derniers volumes de la *Connaissance des temps*. Dans tous ces ouvrages, M. Puissant se montre habile à exposer avec clarté et concision les théories les plus abstraites, ainsi qu'à résoudre avec élégance et simplicité les questions les plus difficiles. Comme il cultive aussi les beaux-arts avec succès, il a imaginé, en juin 1824, le *panorographe*, instrument de perspective à l'aide duquel on peut tracer rigoureusement sur un plan le développement cylindrique de la perspective linéaire de tous les objets qui entourent l'horizon du spectateur. Cet instrument, applicable à la construction des panoramas, a reçu l'approbation de l'académie des sciences: on en peut voir la description dans le 4e vol. du *Bulletin de la société de géographie*.

PULLY (le comte Charles-Joseph RANDON de), lieutenant-général, grand officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, naquit à Paris, le 18 décembre 1751. Volontaire, en 1768, dans le régiment de Bertigny, puis mestre-de-camp au régiment d'Angoulême, il fut nommé, le 5 février 1792, colonel du 10e régiment de cavalerie, et employé aussitôt sous le général Beurnonville dans l'armée sous les ordres de Dumourier, qui campait, au cœur d'un hiver rigoureux, entre la Sarre et la Moselle, vis-à-vis les hauteurs de Wavren. La colonne conduite par Pully se forma en bataille sur les élévations opposées à celles gardées par les Autrichiens. Pully attaqua l'ennemi avec tant d'impétuosité, que leurs fantassins éperdus, mêlés aux cavaliers, furent refoulés vers leurs batteries. Il fit porter de l'artillerie sur les hauteurs qui les dominaient; elle démonta leurs canons et balaya leurs retranchements. C'est au moment où ce combat, qui avait pour but la prise de Trèves, allait commencer, qu'un Français, déserteur du camp ennemi, se jeta aux pieds du général Pully, lui demanda sa grâce en le conjurant de ne point gravir cette position fortifiée et défendue par un corps trois fois plus nombreux que la colonne française. Pully accorda la liberté au déserteur, et lui dit: « *Suis-moi, si tu veux la mériter.* » En même temps le signal est donné; à la tête de ses troupes il gravit la montagne, et en un instant elle est franchie, les canonniers sont tués, et trois mille Autrichiens abandonnent leurs retranchements à douze cents Français. Dans cette action, le général Pully saisit d'une main un soldat qu'il fit son prisonnier, et de l'autre lui arracha la hache dont il allait le frapper. Le 13 mai 1793, il eut à combattre, sous le général Custines, un corps nombreux de Prussiens en avant de Risheim, et se distingua encore dans cette journée, où le général Ferrières compromit notre armée en se tenant sur la défensive au lieu d'exécuter les ordres qu'il avait reçus de sortir de son camp de Lauterbourg. Le général Pully passa au commandement du corps des Vosges; mais pendant qu'il méritait ainsi l'estime de l'armée et recevait, pour prix de ses services, le grade de général de division, il était dénoncé à la convention nationale comme ayant quitté le camp d'Hornbach pour se réunir aux émigrés. Quelque absurde que fût une telle accusation, le général crut devoir se justifier, dans un temps surtout où de nombreuses trahisons autorisaient toutes les défiances. A l'armée des Grisons, sous Macdonald, il franchit le Splugen à la tête d'une

Digitized by Google

division, et du haut de ce mont couvert de glaces il se précipita sur l'ennemi. Après que l'armée eut forcé l'effrayante position de Saint-Alberto, le général Pully, de concert avec le général Lecchi, se porta sur le pont de Saint-Georges, et contribua à la prise de la ville de Trente. Un armistice ayant suspendu les hostilités, le général Pully alla occuper une partie du Tyrol, commanda, en 1805, une division de cuirassiers qui, sous Masséna, s'avançait vers les états d'Autriche par le nord de l'Italie, pendant que la grande armée, sous les ordres de Napoléon, marchait sur Vienne après avoir battu les Autrichiens en Bavière. Cet officier-général fit aussi la campagne d'Autriche en 1809. Nommé comte en 1813, il fut chargé d'organiser, à Versailles, le 1er régiment des gardes d'honneur, dont le commandement lui fut confié. Par suite de l'abdication de l'empereur au mois d'avril 1814, le général Pully envoya son adhésion et celle de son corps au gouvernement provisoire. Après le retour du roi, il fut compris, le 23 août de la même année, dans une promotion de douze grands-officiers de la légion d'honneur, dont il était commandant depuis la création. Il reçut aussi la croix de Saint Louis, et fut mis à la retraite au mois de septembre 1815, comme ayant plus de soixante ans d'âge.

PULTENEY (Richard), né à Mount-Sorell, dans le comté de Leicester, le 17 février 1730, s'établit d'abord à Leicester, pour y exercer simultanément les professions de chirurgien et de pharmacien; mais le calvinisme, qu'il suivait, l'empêcha de réussir dans une ville où les puritains formaient la majeure partie de la population. Étant néanmoins parvenu à subvenir aux premiers besoins de la vie, par son économie, il consacra à l'étude de la nature tout le temps dont ces deux états lui permettaient de disposer, et s'attacha d'une manière spéciale à la botanique. La société royale l'admit, en 1762, dans son sein, et, deux ans après, l'université d'Edimbourg lui envoya un diplome de docteur en médecine. A cette occasion, il publia une *Thèse sur le quinquina*, qui justifia pleinement la faveur spéciale dont ce corps savant l'avait honoré. Le comte de Bath, qui avait conçu une haute opinion de son mérite, le reconnut pour son parent, et l'emmena comme médecin dans ses voyages. Pulteney, à la mort de ce parent, en 1764, vint se fixer à Blandford, dans le comté de Dorset, où il acquit une clientelle fort étendue. Il termina sa carrière, le 13 octobre 1801. Ses ouvrages ont singulièrement contribué à répandre le goût de la botanique en Angleterre. On a de lui un *Catalogue* des plantes rares qui croissent aux environs de Leicester et de Loughborough, dans l'*Histoire du comté de Leicester*, par Nichols, et divers *Articles* de botanique, d'ornithologie et d'helminthologie, dans le *Gentleman's magazine*; les *Transactions de la société Linnéenne de Londres*, l'*Histoire du comté de Dorset*, par Hutchins; les *Mémoires de la société d'agriculture de Bath*, et le *Magasin philosophique* de Tilloch. Il s'est particulièrement occupé des plantes vénéneuses de l'Angleterre. Il a en outre publié: 1° *A general Review of the Writen of Linnæus*: Londres, 1781, in-8°; traduit en français, par Millin, Paris, 1789, 2 vol. in-8°; 2° *Historical and biographical Sketches of the progress of botany in England from its origin*, Londres, 1790, in-8°; traduit en allemand, par C. G. Kuehn, Leipsick, 1798; et en français, par Boulard, Paris, 1809, 2 vol. in-8°.

PUTHOD DE MAISON-ROUGE (François-Marie), né à Mâcon, en 1757, fut d'abord gendarme, puis capitaine de chasseurs de la garde nationale parisienne, et successivement adjudant général et colonel. Dans la séance du 4 octobre 1790, il présenta une pétition à l'assemblée constituante, pour demander l'autorisation de recueillir les inscriptions et archives des couvents. Cette idée fut adoptée et agrandie. Puthod devint, en 1791, l'un des membres de la commission des monuments qui siégeait à la bibliothèque des Quatre-Nations. Cette commission, composée d'antiquaires, de savants et d'artistes, a rendu de grands services aux lettres et aux arts. Après la révolution, Puthod rentra dans sa ville natale, fut nommé membre du conseil municipal de Mâcon, et, quelques années avant sa mort, il était un des quatre hérauts d'armes du roi. Il était membre de l'académie de Villefranche, de Beaujolais, de celle des Arcades de Rome, et du cercle des Philadelphes. Il est mort dans les premiers jours d'avril 1820. On a de lui: 1° *les Monuments* (ouvrage publié en forme de journal), 1791: il n'en a paru que quelques livraisons: 2° *Mémoires sur l'examen et la conservation des monuments destinés à un usage public*; 3° *Géographie de nos villages*, ou *Dictionnaire mâconnais*, Mâcon, 1800, in-8°. Il est auteur de la partie militaire du *Traité des Offices*, publié par Guyot.

PUYMAURIN (le baron Jean-Pierre-Casimir MARCASSUS de), né à Toulouse, le 3 décembre 1757, d'une famille distinguée, était fils du syndic général des états du Languedoc. Il habitait le département de la Haute-Garonne, où il se livrait à l'économie rurale et à la chimie, lorsque la révolution éclata. Le soin qu'il prit de s'éloigner des troubles le garantit des proscriptions révolutionnaires qui en furent la suite, et il ne parut sur la scène politique qu'après l'établissement du gouvernement consulaire. Nommé d'abord membre du conseil-général de son département, il fut élu, en 1805, candidat au corps législatif, où il fut appelé par le sénat, en 1806, et ne fit rien de remarquable pendant cette première session. Mais sa réélection, en 1811, lui fournit l'occasion de prendre une part active aux différentes discussions qui eurent lieu dans le cours de cette législature; ainsi on l'entendit parler sur l'importation des fers, les douanes et l'exportation des grains. Il souscrivit à la déchéance de l'empereur, en 1814, et continua ses fonctions, inopinément interrompues, en mars 1815, par Napoléon, échappé de l'île d'Elbe. Il se tint à l'écart pendant les cent jours, et fut réélu, au mois d'août, membre de la chambre des députés, par le département de la Haute-Garonne. Il vota, dans cette session, avec la majorité: fut réélu par le même département, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, et vota dans la nouvelle chambre avec la minorité. Le 1er mai 1816, M. de Puymaurin fut nommé directeur de la monnaie royale des médailles; ce fut sans doute en récompense de l'inscription suivante qu'il proposa et qui fut adoptée lorsque l'assemblée s'occupa, au mois de janvier précédent, d'un monument à élever à la mémoire de Louis XVI:

Ludovico decimo sexto
A sceleslis impiè obtruncato
Gallia liberata rediviva
Mœrens
Hoc luctûs monumentum
Consecrat.

Il obtint, la même année, que son fils aîné lui succédât dans tout ce qui a rapport au service actif de sa place de directeur, et lui fit avoir la croix de la légion d'honneur. Réélu, en 1824, par l'arrondissement de Muret, qu'il présidait, M. de Puymaurin a continué sa carrière législative, toujours fidèle aux principes qu'il avait professés jusque-là. Cet honorable député qu'on avait entendu autrefois plaisanter sur la *faction des estomacs*, n'en votait pas moins avec le ministère de l'époque, qui l'a créé officier de la légion-d'honneur. Aussi se prononça-t-il en faveur de la loi d'indemnité: on le loua même d'avoir fait, en votant ainsi, un acte de désintéressement et de conscience; en effet, en enchérissant sur l'opinion de son noble ami, le marquis Duplessis de Grénédan, qui offrait de publier jusque sur les toits qu'il fallait rendre aux émigrés leurs biens en nature, M. de Puymaurin déclara que les détenteurs de ces biens, fussent-ils parvenus à la quatrième génération, étaient *des voleurs*. Cette saillie fit, dit-on, rire l'assemblée; mais elle eût sans doute ri davantage, si elle avait su alors que ce sévère publiciste était détenteur de biens nationaux, achetés par lui-même. M. de Puymaurin a couronné ses travaux législatifs de cette époque par son vote pour la loi du sacrilége: il a été réélu, en 1827, à la chambre des députés. Les études de M. de Puymaurin n'ont pas été infructueuses pour les arts et les sciences; il a introduit en France, en 1807, l'art de graver sur verre par le moyen de l'acide fluorique; en 1810, il perfectionna l'art d'extraire de l'indigo de l'isatis-pastel, indique les moyens de faire

Digitized by Google

cette opération en grand avec avantage, et d'en obtenir une matière colorante susceptible de produire pour les matières végétales et animales, une couleur aussi solide que celle qu'on tire de l'indigo du Bengale et de Guatimala. M. le baron de Puymaurin joint à ses titres nombreux celui de membre des académies de Toulouse, de Stockholm, etc. On a de lui plusieurs mémoires insérés dans la collection de l'académie de Toulouse; entre autres: 1° *Sur les moyens de rendre les ciments indestructibles*; 2° *Sur un nouveau rouleau à battre les grains*; 3° *Sur les causes de la conservation des corps dans le caveau des cordeliers de Toulouse.*

PUYSEGUR, *voyez* CHASTENET.

PUYVALLÉE (PHILIPPE-JACQUES BENGY DE), né à Bourges, en mai 1749, d'une famille distinguée de cette ville, suivit la carrière militaire, entra, en 1765, dans le régiment de la Vieille Marine, en qualité de sous-lieutenant, et quitta le service en 1775, après avoir fait la campagne de Corse. Il s'occupa, dès ce moment, d'agriculture, et consacra quinze ans à étudier la théorie et la pratique de cet art. Élu député de la noblesse du Berry, en 1789, aux états-généraux, M. de Puyvallée vota avec le côté droit; combattit, à la tribune, la nouvelle division de la France en départements; parla en faveur du veto absolu, et pour que la couronne eût le droit de paix et de guerre. La session terminée, il émigra, et revint en 1792. Plus tard, il fut inscrit de nouveau sur la liste des émigrés, et fut poursuivi avec acharnement: presque tous ses biens furent vendus. Obligé d'errer longtemps sous divers déguisements, il se cacha chez des personnes généreuses, qui ne l'accueillirent qu'au risque de leur vie. Il obtint sa radiation sous le directoire, ainsi que son fils aîné, et vivait tranquille à Paris, lorsque ses ennemis les firent replacer tous deux sur la liste des émigrés. Ayant reçu l'ordre de quitter la France dans le délai de dix jours, sous peine d'être fusillé, M. de Puyvallée demanda en vain un passeport à sa mairie et au ministre de la police. Heureusement, il conçut l'idée de se mettre, comme habitant de Paris, sous la protection des députés de cette ville, et réussit à les intéresser en sa faveur. M. Guyot des Herbiers fit beaucoup de démarches afin de lui obtenir un passeport; et voyant que le ministre de la police persistait à le refuser, il lui déclara que la députation de Paris avait pris M. de Puyvallée sous sa protection, et que, si ses jours étaient en danger, il (le ministre) serait dénoncé solennellement au corps législatif. Ce langage eut son effet. M. de Puyvallée et son fils purent sortir de France et se soustraire à la mort. Le gouvernement consulaire ayant accordé une amnistie, il en profita pour rentrer; mais il ne remplit sous l'empire d'autre fonction que celle de membre de la commission administrative des hospices de Bourges. À la restauration de 1814, le roi lui donna la croix de Saint-Louis avec le grade de capitaine. Il devint membre du conseil général du département du Cher, dont il a été cinq fois président. Il a présidé, en 1820, le collège électoral du même département, qui élut son fils aîné député: il présidait aussi le comité de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, établi à Bourges, et a été constamment président de la société d'agriculture du Cher, depuis sa création. M. de Puyvallée est mort à Bourges, le 30 octobre 1826, à l'âge de quatre-vingts ans. Il a publié: 1° *Réflexions politiques sur le cadastre*, in-8°; 2° *Essai sur la société religieuse en France, et sur ses rapports avec la société politique, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, 1820, in-8°.

Q

QUARIN (JOSEPH), célèbre médecin allemand, né à Vienne, le 19 novembre 1733, fit ses études sous la direction de son père, habile médecin de cette ville. Reçu docteur en médecine à Fribourg en Brisgau, à l'âge de dix-huit ans, il se livra bientôt après à l'enseignement, sur l'invitation du célèbre Van Swieten, et fit, en 1754 et 1756, des cours d'anatomie et de matière médicale, à l'université de Vienne. Il les continua ensuite à l'un des hôpitaux de la ville, dont il fut le médecin pendant vingt-huit ans. En 1756, il obtint le titre de conseiller aulique, avec la place de médecin inspecteur de la Basse-Autriche. Vers cette époque, il fit sur la ciguë, tant vantée par son maître Storck, des expériences dont il publia les résultats, en 1761. Quelques années après, il publia son *Traité des inflammations*, qui jouit d'un grand succès en Allemagne. L'archiduc Ferdinand étant tombé dangereusement malade à Milan, en 1777, Quarin fut envoyé pour soigner ce prince, qu'il guérit, et qui, par reconnaissance, le fit nommer son médecin. À son retour dans la capitale de l'Autriche, il fut promu au poste éminent de premier médecin de Joseph II, et en profita non-seulement pour améliorer le système des hôpitaux, mais encore pour perfectionner l'instruction médicale. Il établit des écoles de clinique, fit fonder des hôpitaux, et s'occupa activement d'en surveiller les moyens de salubrité. Voulant même porter ces établissements au plus haut degré de perfection, il fit un voyage en France, en Italie et en Angleterre, afin de connaître tout ce qui avait rapport à l'économie et à l'administration de ceux de ces différentes contrées. Ses occupations nombreuses lui imposèrent la nécessité de renoncer à la place de médecin de l'hôpital général; mais rien ne put ralentir son zèle dans l'exercice public de sa profession. Joseph II, en récompense de la franchise avec laquelle il eut le courage de l'éclairer sur le danger inévitable de son état, lui décerna le titre de baron. Quelques années après, Quarin obtint celui de comte. Il mourut le 19 mars 1814. « Les ouvrages de Quarin, » dit M. Nonche, sont remplis de vues pratiques très » sages; mais ils pèchent par des divisions peu exactes » et par des théories erronées sur les fièvres: théories » qui régnaient au moment où ils ont été publiés. » On a de lui: 1° *Tentamina de cicuta*, Vienne, 1772, in-8°; 2° *Methodus medendarum febrium*, Vienne, 1774, in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été réunis sous ce titre: *De Curandis febribus inflammationibus commentatio*, Vienne, 1782, in-8°: traduit en français par Emonnot, Paris, 1800; 3° *Tractatus de morbis oculorum*; 4° *de Betonia naxa et atile physico-medice considerata*; 5° *Considérations sur les hôpitaux de Vienne* (en allemand), Vienne, 1784, in-8°; 6° *Animadversiones practicæ in diversos morbos*, Vienne, 1786, in-8°; traduit en français, par Sainte-Marie, Paris, 1807, in-8°.

QUATREMÈRE DE ROISSY (JEAN-NICOLAS), né à Paris, le 3 juillet 1754, fut reçu conseiller au châtelet, au mois de septembre 1781, et fut rapporteur dans les affaires de Besenval et de Favras en 1790. À l'époque du 13 vendémiaire, il était secrétaire de la section de la Fontaine de Grenelle. Il a publié: 1° *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère*, traduit pour la première fois de l'anglais de Blackwell, 1799, in-8°; 2° *Londres pittoresque*, 1819, in-18; 3° *Adélaïde*, fiction morale, 1820, in-18; 4° *les deux Solitaires*, conte moral, 1821, in-18; 5° *l'Ermite écossais*, conte, 1821, in-18; 6° *Henriette et Jolie*, conte, 1822, in-18; 7° *Édouard de Belval et Sophie*, conte, 1823, in-18; 8° *Histoire de madame de la Vallière, duchesse et carmélite*, 1823, in-18; 9° *Vie de Ninon de Lenclos et de madame Cornuel*, 1824, in-18; 10° *les Malheurs d'Henriette*, roman, 1824, in-18; 11° *Histoire d'Agnès Sorel et de la duchesse de Châteauroux*, 1825, in-18; 12° *Marie-Thérèse d'Autriche et Marie-Thérèse de France*, 1825, in-18; 13° *Règne de Louis XIV*, 1826, in-8°; 14° *Jeanne d'Arc*, 1827, in-8°; Il a fourni à la *Biographie universelle* plusieurs articles sur l'histoire romaine, entre autres celui de *Brutus*.

QUATREMÈRE DISJONVAL (DENIS-BERNARD), neveu du précédent, né à Paris, le 4 août 1754, s'adonna

à l'étude des sciences physiques, et partagea, dès l'âge de vingt-deux ans, le prix proposé par l'académie royale de Paris sur l'analyse chimique de l'indigo et l'examen de tous les phénomènes que présente l'emploi de cette fécule dans les arts. Il lut ensuite à l'académie, d'après le droit que lui en donnait la victoire qu'il avait remportée, une analyse du pastel, et un examen plus particulier du rôle que joue dans les cuves d'indigo cette autre substance végétale, qu'on est contraint de lui adjoindre pour teindre les étoffes en laine. Ce mémoire ainsi qu'un autre, couronné en 1780, par l'académie de Rouen, sous le titre d'*Analyse des terres calcaires*, soit pour la partie chimique, soit pour la partie des arts, ajoutèrent à sa réputation. Il traduisit ensuite, de l'anglais d'Edward Hussey de Laval, les *Recherches expérimentales sur la cause des changements de couleurs dans les corps opaques et naturellement colorés*. Vers le même temps, il fut conduit à la découverte des sels triples par les efforts qu'il faisait pour produire du nitre et du sel marin de magnésie constamment cristallisés. Cette découverte lui ouvrit les portes de l'académie des sciences. La classe de chimie avait des préventions contre lui : il les fit taire en remplissant les vues de la classe de botanique qui avait proposé pour sujet de prix : « Examiner les caractères » qui distinguent les cotons des diverses parties du » monde, ainsi que les différences qui en résultent » pour leur emploi dans les arts; » et il joignit à son mémoire un modèle en cuivre, qu'on voit encore au Conservatoire, par le moyen duquel tout le monde peut filer, et ne peut que bien filer. Après avoir perfectionné la filature des laines, il s'appliqua à l'amélioration de cette matière, et par les outils, et par le croisement des races, mais surtout en laissant jour et nuit les troupeaux en plein air. Cette précaution lui parut tellement nécessaire, qu'il affirma, et prouva par des exemples, que sans elle le croisement des races est absolument inutile. Après avoir sacrifié un million à ces diverses améliorations, Quatremère Disjonval fit faillite en 1786, et se retira en Espagne. Ses affaires n'ayant pu s'arranger, le ministre le fit rayer des registres de l'académie des sciences, et remplacer. Il passa ensuite en Hollande, prit parti dans l'armée patriotique hollandaise, s'y distingua, et fut fait prisonnier. Il charma le désœuvrement de sa captivité en composant un mémoire sur cette question proposée par le grand Frédéric : « Quels seraient les moyens » d'améliorer les terres par les animaux, et les animaux » par les terres? » Détenu à Utrecht comme atteint d'aliénation mentale, il traduisit néanmoins les deux ouvrages posthumes de Camper, et fit des observations sur différents objets, et entre autres sur les araignées, qui, d'après lui, forment un hygromètre parfait. De retour en France en 1796, il rentra dans la carrière politique, et prétend n'être pas étranger à la prise de l'amiral Sidney-Smith et à la construction de la première flottille de bateaux canonniers qui couvrirent la Manche au moment où le général en chef Bonaparte passa en Égypte. Ce sont ses pronostics aranéologiques qui, selon lui, décidèrent le passage des Alpes en 1800 : il le prouve par une correspondance suivie avec Berthier, et par un procès-verbal envoyé, jour par jour, au gouvernement. Il tenta ensuite le passage du Simplon, en qualité de chef d'état-major d'une division organisée à cet effet. Le succès qu'il obtint le détermina à proposer de construire au même lieu une route militaire de vingt-quatre pieds de large, à travers les Alpes : le plan en fut dressé et envoyé au général Berthier, ministre de la guerre. C'est de cette époque que date son ouvrage sur les boissons militaires, sa lettre au préfet du département du Léman sur l'encaissement du Rhône, sa nouvelle voiture hydraulique contre les incendies, et une grue propre à arracher ou à relever les arbres. M. Disjonval s'est fait connaître par des idées bizarres et qui l'ont fait soupçonner par beaucoup de personnes de n'avoir pas toujours sa raison. Il prétend que le besoin d'eau est le premier principe auquel il faut rapporter toutes les inventions de l'esprit humain, notamment l'architecture, les cérémonies religieuses, etc. : que les langues se formèrent d'abord par l'imitation du bruit des instruments qui la procurèrent, du cri des animaux qui l'invoquent; que les signes de l'arithmétique, de la musique, de l'alphabet, ne sont autre chose que les linéaments des machines putéales; que l'application de ces signes, ou l'écriture, fut d'abord toute hiéroglyphique. C'est surtout la langue grecque qu'il regarde comme la plus hiéroglyphique et la plus ancienne de toutes. Il fut admis à faire des expositions orales de son système au collège des Irlandais, et malgré l'affluence des auditeurs, il lui fut signifié par huissier de discontinuer ses leçons. Alors il alla remplir, en Hollande, la place de premier commissaire-inspecteur des corderies de la marine militaire, et établir en grand le nouveau rouissage de Bralle. De retour à Paris, il vint implanter à Saint-Denis l'enseignement mutuel : il y fut arrêté, détenu pendant deux mois, et enfin relégué dans une ville, distante de quarante lieues de Paris et de quarante lieues des frontières; il y resta sous la surveillance des autorités locales jusqu'à la restauration en 1814. Il s'occupa, pendant son exil, à développer la deuxième partie de sa nouvelle doctrine, où il prétend que les machines à puiser de l'eau n'avaient été employées à la confection des mots que d'après un rapport plus ou moins exact avec les objets moraux ou physiques qu'il s'agissait de nommer. Il vit aujourd'hui (1868) retiré à Marseille, sans relations avec sa famille depuis fort longtemps. Il a publié : 1° *Analyse et examen critique de l'indigo*, pièce couronnée par l'académie des sciences, 1777, in-8°; traduit en allemand, 1778, en danois; 2° *Mémoire sur la découverte des sels triples*, Paris, 1784; en allemand, 1785; 3° *Recherches expérimentales sur la cause des changements de couleurs dans les corps opaques et naturellement colorés*, traduit de l'anglais de Hussey de Laval, 1778, in-8°; 4° *Collection de mémoires chimiques et physiques*, dont plusieurs ont été couronnés par l'académie des sciences, 1784; traduit en allemand, 1785; 5° *Essai sur les caractères qui distinguent les cotons des diverses parties du monde, et sur les différences qui en résultent pour leur emploi dans les arts*, Paris, 1784, in-4°; 6° *Dissertation physique sur les différences réelles que présentent les traits du visage chez les hommes de différents pays et de différents âges*, traduit du hollandais, 1791, in-4°; 7° *Discours prononcé par feu M. Pierre Camper sur les moyens de représenter d'une manière sûre les diverses passions qui se manifestent sur le visage, etc.*, traduit du hollandais, 1792, in-4°; 8° *Sur la découverte du rapport constant entre l'apparition et la disparition, le travail ou le repos, le plus ou le moins d'étendue des toiles et des fils d'attache des araignées de différentes espèces, et les variations atmosphériques, etc.*, La Haye, 1785, in-8°, traduit en hollandais; 9° *De l'aranéologie, ou sur la découverte, etc.*, Paris, an v (1797), in-8° : même ouvrage que le précédent, mais augmenté et totalement refondu; 10° *Nouveau calendrier aranéologique*, 1795-1799, in-16; 11° *Lettre au général Berthier sur le passage du Simplon*, 1800, in-4°; 12° *Lettre au citoyen d'Eymar, préfet du Léman, sur l'encaissement du Rhône et l'exploitation de quelques espèces particulières de bois, depuis le mont Simplon jusqu'au lac de Genève*, 1801, in-8°; 13° *Cours d'idéologie démontrée, servant d'introduction à l'étude des trois langues orientales* : c'est le programme in-4° d'un cours que l'auteur commença en 1805, au collège des Irlandais; 14° *Manuel sur les moyens de calmer la soif et de prévenir la fièvre*, 1803, in-8°.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostôme), frère puîné du précédent, né à Paris, le 28 octobre 1755, cultivait les lettres et les arts en amateur éclairé, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes mais avec modération, et prononça, le 2 avril 1790, à l'assemblée des représentants de la commune, dont il était membre, un *Discours sur la liberté des théâtres*, qui fut fort applaudi, et dans lequel il s'élevait contre les rigueurs de la censure et les entraves imposées trop longtemps au talent. Ce discours fut imprimé la même année, in-8°. M. Quatremère fut élu, en 1791, membre de la députation de Paris à l'assemblée législative, et s'y montra pendant toute la session zélé partisan de la monarchie constitutionnelle. Le 1er février 1792, il défendit le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, invoqua la loi

Digitized by Google

qui laissait au roi le choix de ses ministres, et tança vigoureusement les tribunes, qui se permettaient de siffler et de huer certains orateurs et d'en applaudir d'autres. Le 12 mai, il fit décréter, malgré l'opposition du côté gauche, une fête en l'honneur de Simonneau, maire d'Étampes, assassiné dans une émeute. Antagoniste de tous ceux qui voulaient entraver la constitution, il défendit encore les ministres Duport-Dutertre et Terrier de Monciel, le 2 juin et le 2 juillet, et parvint, avec M. Beugnot, à faire rejeter le décret d'accusation proposé contre le premier. Le 20 juillet, il combattit la proposition de déclarer la patrie en danger, ainsi que la permanence des sections et de la commune de Paris, disant que ces moyens suffisaient pour exciter une nouvelle révolution. Le 8 août, il se prononça avec la majorité de l'assemblée pour le général Lafayette, que la minorité voulait décréter d'accusation pour être venu protester contre les événements du 20 juin. Au sortir de la séance, il fut un des députés le plus gravement insultés par les fédérés et les sicaires de Marat; mais ce fut en vain qu'il dénonça le lendemain ces violences à l'assemblée. Prudhomme, dans son *Histoire des crimes de la révolution*, lui fait honneur, ainsi qu'à M. de Vaublanc, d'avoir été presque les seuls députés fidèles à leur mandat de maintenir la charte royale. Sous le régime conventionnel, M. Quatremere subit une détention de treize mois. Lorsque les assemblées primaires furent convoquées, en 1795, pour l'acceptation de la constitution de l'an III, il présida la section de la Fontaine de Grenelle, et fut un des chefs de l'insurrection des 13 et 14 vendémiaire, lorsque les sections s'armèrent contre la convention. Leur parti ayant succombé, il fut condamné à mort par contumace, douze jours après. Mais comme cette fois les poursuites ne furent pas sérieuses, il vint aisément à bout de se cacher. Il reparut en 1796, demanda à purger sa contumace et fut acquitté, le 17 juillet, par le jury, qui déclara même qu'il n'y avait pas eu de révolte. M. Quatremere prononça, à cette occasion, un discours où, repoussant avec force les imputations de conspiration contre la république, il fit valoir adroitement sa conduite politique depuis la révolution. Nommé, en mars 1797, député au conseil des cinq-cents, par le département de la Seine, M. Quatremère vota avec la majorité qu'on appelait parti *Clichien*, et se prononça dans tous les débats contre le gouvernement directorial: aussi fut-il porté sur la liste de déportation au 19 fructidor (5 septembre 1797). Ainsi il a été frappé par toutes les proscriptions révolutionnaires: il eut encore le bonheur d'échapper à la dernière. Rappelé, en décembre 1799, par le gouvernement consulaire, il fut nommé, en 1800, membre du conseil du département de la Seine, et en devint secrétaire-général, le 20 juillet de la même année. Il fut élu ensuite membre de l'institut par la classe d'histoire et de littérature ancienne, et décoré de la croix de la légion d'honneur; il en fut nommé officier par le roi le 3 septembre 1814; censeur royal, le 24 octobre; intendant des arts et monuments publics, le 22 janvier 1815; membre du conseil d'instruction publique, le 23 février. Mais ces deux places furent supprimées par Bonaparte, le 22 et 25 mars 1815. M. Quatremère de Quincy fut maintenu, en 1816, dans l'académie des inscriptions et belles-lettres, par ordonnance royale; attaché à la rédaction du *Journal des savants*, au mois de mai 1816, pour la partie des beaux-arts; nommé, la même année, secrétaire-perpétuel de l'académie royale des beaux-arts de l'institut; chevalier de Saint-Michel, en janvier 1817, et membre du conseil honoraire d'artistes et d'amateurs, établi, en 1816, près le ministère de la maison du roi. En 1818, il fut présenté par l'académie des inscriptions et belles-lettres, pour premier candidat au ministère de l'intérieur pour remplir la chaire d'archéologie vacante par la mort de Millin. La nomination fut alors ajournée, parce qu'il y eut égalité de suffrages entre lui et M. Emeric David, son concurrent: ce n'est que sous le ministere de M. de Corbiere que M. Quatremère de Quincy a été nommé, et comme il n'avait accepté cette chaire que pour la faire occuper par M. Raoul-Rochette, son suppléant, il s'en est démis en sa faveur, avec l'agrément du même ministre. En 1820, M. Quatremère fut nommé par le département de la Seine, membre de la chambre des députés, pour deux ans. Le temps révolu, il manifesta le désir de ne plus prendre part aux affaires publiques dont il était retiré depuis vingt ans. En 1824, il fut nommé par M. de Corbière, sans s'en être douté et contre son gré, censeur des pièces de théâtre. Il avait accepté par déférence, mais voyant qu'il était forcé, dans l'exercice de ces fonctions, d'agir contradictoirement avec les opinions qu'il avait émises en 1790, dans son discours sur la liberté des théâtres, il sollicita bientôt sa démission, qui lui fut accordée sans peine. En 1825, il donna sa démission de membre du conseil municipal au département de Paris, mais elle ne fut point acceptée. M. Quatremère de Quincy est auteur des ouvrages suivants: 1° Mémoire sur cette question: *Quel fut l'état de l'architecture égyptienne, et qu'est-ce que les Grecs en ont emprunté?* couronné par l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1785, imprimé en 1803, in-4°, pl.; 2° *Considérations sur l'art du dessin en France*, suivies d'un *Plan d'académie et d'école publique*, et d'un *Système d'encouragement*, 1790, in-8°; avec deux suites, 1791, in-8°; la seconde a été réfutée par Renou; 3° *Dictionnaire d'architecture* (pour l'Encyclopédie méthodique), ouvrage commencé en 1786, terminé en 1828, 3 vol. in-4°; 4° *Lettre sur le préjudice qu'occasionnerait aux arts et à la science le déplacement des monuments d'arts de l'Italie*, 1796—1815, in-8°; 5° *le Jupiter Olympien, ou l'Art de la sculpture antique en or ou en ivoire, etc.*, gr. in-fol., orné de planches et de figures coloriées, 1814; 6° *Considérations morales sur la destination des ouvrages de l'art*, 1815, in-8°; 7° *Lettres écrites de Londres à Rome et adressées à Canova, sur les marbres* de lord Elgin, Rome, 1818, in-8°; 8° *De la nature, du but et des moyens de l'imitation dans les beaux arts*, 1823, gr. in-8°; 9° *Dissertation sur la Vénus de Milo*, 1821, in-4°, fig.; 10° *Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël*, avec portrait, etc., 1824, in-8°; 11° *Monuments et ouvrages d'art antique restitués, d'après les descriptions des écrivains grecs et latins, accompagnés de dissertations archéologiques*, avec planches et figures coloriées, 1826—1828, 2 vol., petit in-fol.; 12° *Vies des plus célèbres architectes, depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe*, 3 vol. gr. in-8°, avec les gravures du principal monument de chacun d'eux, en tête de leur vie (sous presse); 13° vingt-deux *Eloges*, ou *Notices historiques* des académiciens morts, lus dans les séances publiques de l'académie des beaux-arts, et diverses *Dissertations* lues dans les séances annuelles du 24 avril, à l'institut, imprimées chez F. Didot, et dans les *Mémoires* de l'institut. 14° Il a donné à la *Biographie universelle* les articles *Heyne*, *Michel-Ange*, *Raphaël*, *Wren*.

QUATREMERE (Étienne-Marc), l'un des plus savants orientalistes de l'Europe, est né à Paris, le 12 juillet 1782, d'une famille originaire de Bordeaux, mais établie depuis longtemps en Bourgogne, et dont la branche aînée s'est fixée à Paris, il y a plusieurs générations. Son aïeul paternel, Nicolas-Étienne Quatremère, aîné de cette branche, exerçait ainsi que son père le commerce des draperies. Il reçut de Louis XVI, en 1780, le cordon de Saint-Michel, que son frère puîné, Quatremère de Lépine, père de MM. Quatremère Disjonval et de Quincy, avait obtenu l'année précédente. Sa femme, née Bourjot, dont la vie a été écrite par le père Labat, bénédictin, était connue dans tout Paris, par ses vertus et surtout par son inépuisable charité. Leur fils aîné, Marc-Étienne Quatremère, succéda au commerce de son père, d'après une clause particulière des titres de noblesse accordés à celui-ci, portant qu'un de ses fils pourrait, sans perdre ses droits, continuer la profession de négociant. Aussi instruit que vertueux, il fut un des premiers officiers municipaux élus en 1789 par la ville de Paris. Il en remplit les fonctions avec zèle, environ deux ans, jusqu'à ce que, voyant l'impossibilité de faire le bien et d'arrêter le mal, il donna sa démission. Ses aumônes multipliées, en le faisant croire plus riche qu'il n'était, lui attirèrent la haine des jacobins. Incarcéré, en 1793, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, le 21 janvier 1794, et condamné à mort comme coupable d'in-

Digitized by Google

civisme, de dévouement à la cause de la tyrannie et du fanatisme, et d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, servi sa haine pour la révolution. Au moment où cet arrêt fut prononcé, une foule de pauvres, présents à l'audience, poussèrent des cris de désespoir, en se plaignant qu'on leur enlevait leur unique protecteur. Le président du tribunal déclara que Quatremère n'ayant eu que son Dieu en vue, et nullement les sans-culottes, méritoit la mort pour avoir cherché à humilier le peuple. Les scellés ayant été mis sur tous ses biens, sa veuve et ses trois enfant furent réduits, pendant dix-huit mois, à vivre d'emprunt, et menacés de voir vendre ce qui avait échappé à la rapacité des terroristes. Enfin une députation de la section des marchés, où ils demeuroient, obtint de la convention qu'on leur rendit les débris de leur fortune. A cette époque le jeune Quatremère étoit chez un instituteur provençal, Gravier, homme probe et instruit; sa mère, se voyant hors d'état de payer la pension de son fils, voulut le reprendre chez elle, Gravier s'y refusa généreusement, et déclara qu'il le garderait à ses frais, trop heureux d'avoir pu obliger une famille honnête et malheureuse. Ces tristes événements n'ont pas peu contribué à inspirer à M. Quatremère le goût de la retraite et de l'étude, et la haine des factions. Après avoir terminé son éducation classique, il se livra d'abord aux travaux qui pouvaient lui ouvrir l'entrée de l'école polytechnique, et il s'adonna ensuite, sans but, à l'étude des langues orientales, et suivit avec succès les cours d'arabe de M. Sylvestre de Sacy; mais il a appris sans maître l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et l'arménien. Il a publié: 1° *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Egypte*, 1808, in-8°; 2° *Mémoires géographiques et historiques sur l'Egypte et sur quelques contrées voisines*, 1811, 2 vol. in-8°; 3° *Observations sur quelques points de la géographie de l'Egypte*, 1812, in-8°, supplément de l'ouvrage précédent. Dans le recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, tom. VIII; 4° *Table des crues du Nil, depuis l'année 20 jusqu'à l'an 955 de l'hégire*; 5° *Notices sur la version cophte de Daniel et des douze petits prophètes*. Dans la collection intitulée *Mines de l'orient*, publiée à Vienne: 6° *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages d'Ala-Eddin Atamalik Jouaini* (tom. I); 7° *Notices historiques sur les ismaëliens* (tom. II); 8° *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raschid-eddin* (tom. III): extrait d'une dissertation fort étendue qui avait été lue à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Dans le *nouveau Journal asiatique*, janvier et mars 1828: 9° *Mémoire sur quelques inscriptions puniques*; 10° *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Méidani*. M. Quatremère, après avoir été dix-huit mois employé aux manuscrits de la Bibliothèque du roi, fut nommé, en 1809, professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de l'académie de Rouen; en 1815, membre de l'institut (académie des inscriptions et belles-lettres), à la place de Laporte Dutheil; en 1819, professeur des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, au collége royal de France. M. Quatremère a un grand avantage sur la plupart des érudits, qui souvent sont fort ignorants sur les branches d'instruction qui n'ont pas été l'objet spécial de leurs recherches. L'étude approfondie qu'il a faite des langues orientales ne l'a pas empêché d'acquérir des connaissances positives sur l'histoire, la philologie, et même sur la littérature légère. Aussi a-t-il été nommé, en 1818, en remplacement de Ginguené, membre de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*. Indépendant par caractère, exempt d'intrigues et étranger à toute coterie, il n'a pas encore, malgré son attachement héréditaire pour la dynastie régnante, obtenu la décoration de la légion-d'honneur. Ce n'est qu'en avril 1828, qu'il est devenu membre de la société asiatique. Entre les ouvrages qu'il a publiés, il a lu à l'académie des belles-lettres plusieurs *Mémoires* qui n'ont pas encore été imprimés, savoir: sur Raschid-eddin, sur l'origine des Ouigours et sur la position de la ville de Caracorom, sur l'alphabet des Ouigours, sur quelques pratiques superstitieuses en usage chez les Mongols, sur le jeu de la paume à cheval, sur un passage de Pline relatif aux portes caspiennes, sur les relations des sultans mamlouks d'Egypte avec les princes mongols du Kaptchak, sur les Chaldéens, sur les Nabathéens, sur la ville de Babylone, sur la Susiane, sur quelques inscriptions phéniciennes. Il prépare pour l'impression, un *Lexique syriaque*, un *Lexique arabe*, un *Lexique de la langue des Tures orientaux ou Djagatais*. Il a rassemblé aussi les matériaux d'un *Dictionnaire persan* et d'un *Dictionnaire arménien*. Il s'occupe d'une *Histoire des Khalifes Abbassides et des Fatimides*, d'un *Tableau du gouvernement de l'Egypte sous les deux dynasties des princes mamloucks*, de l'*Histoire des sultans de la famille de Kelaoun*, d'une édition critique du *Recueil des proverbes de Méidani*, d'une traduction abrégée du grand ouvrage intitulé *Kitab al agani* (la lyre des chansons) qui est de la plus haute importance pour l'histoire littéraire des Arabes, etc., etc.

QUELEN (le comte Auguste Marie-Louis de), d'une ancienne famille de Bretagne, alliée à la maison du duc d'Aiguillon, né à Paris, en 1774, était destiné à l'état ecclésiastique; son père, chef d'escadre, lui voyant peu de dispositions pour cet état, lui fit faire des études analogues à la profession des armes. Atteint par la première réquisition, il servit jusqu'à l'époque du décret de la convention qui exclut des armées tous les ci-devant nobles. Il se retira à Verneuil au Perche, où il fut incarcéré comme suspect. Dirigé vers Paris pour y subir le sort de tous ceux qu'on y conduisait, il dut au 9 thermidor la vie et la liberté. Il partit de nouveau, en 1795, en qualité de réquisitionnaire, revint à Paris où il se maria, et était, en 1811, écuyer de la mère de l'empereur. Chef de bataillon de la 7e division de la garde nationale parisienne, en 1813, et major l'année suivante, il reçut du roi, après la première restauration, la décoration de la légion-d'honneur. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, en 1815, M. de Quelen offrit ses services à Monsieur, frère du roi, pour former la légion colonel-général, destinée à s'opposer au retour de l'empereur. S. A. R. le nomma major; mais les événements du 20 mars ayant rendu ces dispositions inutiles, M. de Quelen reçut ou donna sa démission, et ne reprit son poste qu'après le second retour du roi. Il remplaça M. de Brevannes dans l'emploi de chef de la 7e légion, et a subi depuis la suppression dont a été frappé le corps dont il faisait partie.

QUELEN (le comte Hyacinthe-Louis de), archevêque de Paris, pair de France, membre de l'académie française, etc., frère du précédent, né à Paris, le 18 octobre 1778, commença ses études au collége de Navarre, annonçant dès-lors des dispositions et un goût décidé pour l'état ecclésiastique, et fut tonsuré en 1790. C'était le moment où l'on dépouillait les églises, et où l'on fermait les colléges; rien ne put refroidir le zèle du jeune Quelen, ses études mêmes n'en souffrirent presque pas; plusieurs prêtres instruits, recueillis chez son père, lui firent continuer avec un égal succès ses cours de théologie. Lorsque Napoléon rendit à la religion ses temples, et rouvrit à ses ministres leurs écoles, le séminaire de Saint Sulpice fut un des premiers réorganisés, et M. de Quelen, un de ses premiers élèves, reçut la prêtrise en 1807. Il devint bientôt après grand-vicaire de l'évêque de Saint-Brieux, dans le diocèse duquel il avait sa famille et ses biens. Le cardinal Fesch ayant été présider le collége électoral de Rennes, on lui présenta le jeune ecclésiastique, qu'il chargea du soin de former sa maison et de lui désigner les familles qui avaient le plus souffert de la révolution, auxquelles il fit accorder des graces. Il le ramena ensuite avec lui à Paris, sans néanmoins lui conférer aucun titre particulier. Lorsque le cardinal fut tombé dans la disgrace de l'empereur, son neveu, et forcé de quitter Paris pour se retirer dans son diocèse, M. de Quelen, mu par le sentiment honorable de la reconnaissance, refusa de le quitter et le suivit à Paris. Ce fut dans cette ville que l'archevêque de Malines, l'abbé de Pradt, lui annonça qu'il avait obtenu pour lui la place de chapelain de l'impératrice Marie-Louise; mais M. de Quelen ne voulut pas se séparer de son bienfaiteur et refusa ces fonctions. Cependant, peu de temps après, il revint à Paris et y vécut dans l'obscurité. Il était attaché à l'église de Saint Sulpice, où il remplis-

Digitized by Google

sait les simples devoirs du sacerdoce, lorsqu'à l'époque de la première restauration, le cardinal Talleyrand-Périgord lui confia la direction spirituelle des maisons royales dépendantes de sa juridiction, et le nomma vicaire de la grande-aumônerie. Les *cent jours* le firent rentrer dans la retraite, d'où il sortit de nouveau après le second retour des Bourbons, pour reprendre les fonctions qui lui avaient été confiées. Après la mort du cardinal du Belloy, M. Talleyrand-Périgord ayant été promu à l'archevêché de Paris, appela près de lui M. de Quelen, pour l'aider dans l'administration de son diocèse; et la même année, celui-ci fut sacré évêque de Samosate, *in partibus*, et nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris, le 1er octobre 1817. A la mort du cardinal, arrivée le 20 octobre 1821, M. de Quelen lui succéda dans ses fonctions, et montra un zèle infatigable, surtout à l'époque des missions de Paris, devenues fameuses par les troubles et les désordres qu'elles occasionèrent. Ce prélat, nommé membre de la chambre des pairs, se signala, en 1824, par sa patriotique opposition au funeste projet du remboursement des rentes, et mérita par son opinion populaire l'estime des bons citoyens. « En réclamant pour la classe qui « souffre, dit l'honorable prélat, je suis loin de rester « indifférent aux intérêts des autres qui sont plus aisés; « d'autant moins que s'il y a des malheureux qui sont « frappés par la diminution de ce qu'ils possèdent, il « en est d'autres encore qui sont atteints par le retran« chement au moins momentané, que vont subir les « riches, d'un superflu qui tournerait au profit de la « charité. On nous a dit avec esprit que la réduction « des rentes ne ferait fermer ni un théâtre, ni une « guinguette, cela est possible; et il est possible aussi « qu'un grand nombre de ceux dont je plaide la cause « ne connaissent ni l'un ni l'autre. Ne pourrait-on pas « demander, peut-être avec moins d'assurance, si la loi « ne ferait pas fermer plus d'une bourse encore ouverte « aux pauvres, et si le cinquième des aumônes ne di« minuera pas en proportion du cinquième des rentes. » La mort du cardinal de Bausset ayant laissé une place vacante à l'académie française, sur la fin de la même année, le docte aréopage crut devoir dispenser M. de Quelen des formalités d'usage, et lui proposa le fauteuil de l'historien de Fénélon; il l'accepta, et l'on eut l'air de balancer les suffrages. Le récipiendaire eut la bonne foi de reconnaître dans son discours de réception, qu'il ne devait sa nomination à aucun titre littéraire, et qu'il ne la considérait que comme un hommage rendu à la religion, dont il fit l'éloge après avoir fait celui de M. de Bausset; de là, il trouva le moyen d'en venir à celui de l'auteur du *Génie du christianisme*, remarquable alors par la nouveauté de sa disgrace. Dans la chambre des pairs, après avoir prononcé quelques mots sur la mort du cardinal, il invita la chambre à se faire lire pour tout éloge la notice de M. l'abbé de Montesquiou, sur cet illustre membre, proposition qui fut acceptée. Cette modestie prouve au reste que M. l'archevêque de Paris ne met pas sa gloire à mériter des succès littéraires. Bien qu'appuyé du crédit d'une illustre princesse, M. de Quelen dut à son opinion contre le tout-puissant ministère, de tomber dans la disgrace de la cour; et c'est peu de temps après qu'il fit son voyage à Rome: voyage qui a été diversement expliqué; les uns l'ont attribué à la politique, d'autres à des combinaisons toutes du ressort de la religion. Quels qu'en aient été les motifs, M. de Quelen, après une course rapide jusqu'à Naples, est revenu à Paris, où il s'adonne tout entier aux soins de l'épiscopat. On connaît de ce prélat, comme orateur: 1° l'*Oraison funèbre de Louis XVI*, prononcée à St.-Sulpice et à St. Roch, en 1814; 2° l'*Oraison funèbre de M. le duc de Berry*, prononcée dans l'église de Notre Dame, en 1820.

QUERBEUF ou QUERBOEUF (Yves-Mathurin-Marie de), littérateur, né à Landerneau, le 13 janvier 1726, entra jeune encore chez les jésuites, s'y distingua, et fut chargé d'enseigner la rhétorique dans différents colléges. Après la suppression de la société, il s'établit d'abord à Paris, et continua d'y cultiver les lettres, restant étranger à toutes les intrigues dont à cette époque, comme dans tous les temps, ses confrères étaient accusés. Sur l'invitation du duc de La-vauguyon, gouverneur des enfants de France, il quitta Paris et alla demeurer à Versailles, qu'il habita jusqu'à la mort du duc, arrivée en 1772. De retour à Paris, il reprit ses occupations chéries. Sa vie obscure et silencieuse ne put le dérober aux persécutions exercées, en 1792, contre les prêtres qui se refusaient au serment de la constitution civile du clergé. Il se retira en Angleterre pour se dérober aux mesures dont il allait devenir victime, abandonnant sa bibliothèque qui fut confisquée. On y trouva le *Recueil des lettres autographes du savant Huet*, dont MM. Poirier et Barbier ont publié la *notice* dans le *Journal des savants* de l'année 1796, et qui fait partie aujourd'hui des manuscrits de la Bibliothèque du roi. Longtemps avant que les troubles de France fussent apaisés, le père Querbeuf, que ses talents et ses vertus rendaient recommandable, fut appelé en Allemagne par madame la comtesse de Marsan, et mourut auprès d'elle à Brunswick en 1797; il était âgé de soixante-onze ans. On a de lui: 1° *Ode sur la naissance du duc de Bretagne*; 2° la traduction française de l'*Éloge funèbre du duc de Bourgogne*, composé en latin par le P. Cl. Fr. Willermet, Paris, 1761, in-4° et in-12. Les droits du père Querbeuf à l'estime et à la reconnaissance des gens de lettres sont principalement fondés sur les excellentes éditions qu'il a publiées des ouvrages suivants: 1° *Sermons du père de Neuville*, Paris, 1776, 8 vol. in-12; 2° *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France*, recueillis par le père Griffet, *ibid.*, 1777, 2 vol. in-12; 3° *Recueil des lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, ibid., 1780—83, 26 vol. in-12, avec cartes et fig.: collection importante à laquelle on doit joindre: *Nouvelles des missions orientales*, Paris, 1787, 2 vol. in-12, et *Nouvelles lettres édifiantes*, 1818—21, 6 vol. in-12; 3° *Œuvres de Fénélon*, ibid., 1787—92, 9 vol. in-4°: belle édition que le malheur des temps n'a pas permis de terminer; 4° *Observations sur le Contrat social de J.-J. Rousseau*, par le père Berthier, Paris, 1789, in-12. Querbeuf y ajouta une suite. On lui doit encore: 1° *Principes de Bossuet et de Fénélon sur la souveraineté*, Paris, 1791, in-8°; 2° *Histoire des in*-[illegible] *les plus mémorables, tirée des livres saints, de l'Histoire ecclésiastique de Fleury et de la Vie des saints et des martyrs*, traduit de l'anglais, Paris, 1792, in-8°.

QUESNÉ (François-Alexandre), né à Rouen en 1740, entra d'abord dans le commerce pour complaire à ses parents, mais ne tarda pas à l'abandonner pour suivre son goût pour la botanique, et se retira au Bois-Guillaume, domaine qu'il avait près de Rouen. Quesné, sur la fin de sa carrière, était revenu à Rouen, sans cependant abandonner entièrement ce domaine, et avait acquis le jardin des Capucins, dont la vue s'étend au loin sur les environs de cette ville. Ce lieu agreste fut bientôt transformé en un riche parterre, où se trouvèrent réunis une immense quantité de fleurs magnifiques. On y admirait surtout diverses espèces de jacinthes et de tulipes, achetées à grands frais en Flandre et en Hollande, et une belle collection de rosiers. Il est mort, à Rouen, le 27 avril 1820. On a de lui: traduction de la *Philosophie botanique* de Linné, Paris, 1788, in-8°. Il a lu à la société d'émulation de Rouen, dont il était membre, divers *mémoires* sur l'agriculture.

QUESNE (Jacques-Salbigoton) naquit à Pavilly (Seine-Inférieure), le 1er janvier 1778. Après avoir fait une partie de ses études, il fut placé chez un notaire de Rouen, puis chez un négociant de la même ville, et s'enrôla ensuite, à l'âge de seize ans, dans la marine marchande. Il fit naufrage dans la rade de Cherbourg, éprouva, quelques mois après, en vue du Hâvre, une seconde tempête, pendant laquelle sa fermeté et celle d'un matelot breton sauvèrent l'équipage. Dégoûté du service de mer, il déserta, fut atteint par la réquisition, servit dans les 96e et 49e demi-brigades, et se fit remplacer en 1800. Il vint alors à Paris, se livra à la littérature jusqu'en 1804, qu'il fut nommé inspecteur des droits réunis, place qu'il remplit successivement dans les départements de la Creuse, du Cantal et de la Roër. En 1812, il obtint sa retraite, se retira de nouveau à Paris, où il reprit ses travaux littéraires. En 1815, désirant alléger les charges énormes imposées à la France, par le dernier traité de paix, il

Digitized by Google

sanes, ou *l'Auteur perruquier*, opéra-comique en un acte, 1757, in-12; 4° (aux Italiens) *la Femme orgueilleuse*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, 1757, in-12. Non imprimée. 5° (à l'Opéra-Comique) *la Foire de Besons*, divertissement en vaudeville, 1758, in-12. Non imprimée. 6° (à la Comédie Italienne, avec Anseaume) *le Dépit généreux*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, 1761, in-12. Non imprimée. 7° (à l'Opéra-Comique) *le Maréchal ferrant*, opéra comique, 1761, in-8°; traduit en allemand par J.-H. Faber, Francfort, 1772, in-8°; 8° (à Lyon) *les Deux citoyens*, pièce en un acte et en vers, 1761, in-12. On ne croit pas qu'elle ait été imprimée. 9° *Le Maître en droit*, opéra-comique en deux actes, 1765, in-12, non représenté. 10° (aux Italiens) *Le Serrurier*, opéra comique mêlé d'ariettes, sur un fond donné par Lariobardière, 1765, in-8°: trad. en suédois, Stockholm, 1786, in-8°; en allemand, par J. H. Faber, Francfort, 1772, in-8°; 11° (aux Italiens) *le Tonnelier*, 1765, in-8°; 12° (aux Italiens) *les Femmes et le secret*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, 1767, in-8°; 13° (aux Grands Danseurs de corde et Sauteurs du roi) *l'Écolier devenu maître*, comédie en trois actes et en prose, 1768, in-8°. Le succès de cette pièce excita la jalousie des comédiens français, qui défendirent de la jouer davantage. Néanmoins, en 1775, on la fit reparaître en un acte sous le titre du *Pédant amoureux*; en 1777, sous celui du *Sot déniaisé*, puis sous celui de *la Duègne amoureuse*. 14° *Les Amants réservés*, comédie en cinq actes et en prose de M. Steele, Paris, 1778, in-8°; 15° *la Science du bonhomme Richard*, ou *Moyen facile de faire payer les impôts*, traduit de l'anglais de Franklin, Paris, 1778, in-12; 16° *Essai sur la législation et sur la politique des Romains*, trad. de l'italien, Paris, 1795, in-12, anonyme. Quétant est seul auteur de cette traduction. Il a fait la table analytique des *Tableaux topographiques, etc., de la Suisse*, par Laborde, à la fin du 4e et dernier vol. de cet ouvrage. Il avait écrit une *Histoire des théâtres*, à laquelle manquent les premières pages, et dont le manuscrit est dans la bibliothèque de M. Soleinne, et, par ordre de Louis XVI, avait entrepris et terminé, avec M. Lacretelle aîné, un travail, resté manuscrit, *sur les droits exercés par les états-généraux*. Le *Journal de Paris*, août 1823, dit qu'il a coopéré à la traduction de la *Richesse des nations* d'Adam Smith, et qu'il laissa en portefeuille des ouvrages *d'histoire*, *de géographie*, *d'économie politique*, *de poésie*, *et quelques pièces de théâtre*. On trouve des opuscules de Quétant dans le volume intitulé: *Étrennes de la Cour Neuve pour l'année 1774, dédiées à M. Delagarde, maître des requêtes*, à la Cour-Neuve, 1774, in-8°.

QUINETTE (Nicolas-Marie) naquit à Paris, en septembre 1762. Son père, avocat au parlement, le destinait au barreau; mais la révolution le força d'embrasser une autre carrière. Nommé administrateur du département de l'Aisne, il présida, en 1791, l'assemblée électorale de ce département, qui l'élut député à l'assemblée législative. Il vota avec le parti démocratique, monta, pour la première fois, à la tribune le 7 février 1792, et provoqua le séquestre des biens des émigrés, qui fut arrêté le même jour. Plus tard, il appuya le décret d'accusation contre le duc de Brissac, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, décret qui eut lieu dans la même séance. Le 13 juin, on proclama, sur ses instances, que les ministres Clavière et Roland, qui avaient été renvoyés, emportaient l'estime et les regrets de la nation. Il contesta, le 21, l'exactitude du récit des désordres de la veille, et parla, le 2 juillet, contre une adresse des administrateurs du département de l'Aisne, au sujet des événements du 20 juin. Le 13 juillet, il demanda avec d'autres la levée de la suspension de Roederer, procureur-général-syndic de la commune de Paris, et du maire Pétion, prononcée par le roi, et fit ajourner provisoirement la discussion sur la mise en accusation de M. de Lafayette. Après le 10 août, il fit partie de la commission extraordinaire chargée de la direction du gouvernement, fit décréter que l'hôtel de la chancellerie serait réservé pour l'habitation du roi et de sa famille, sous la surveillance d'une garde à la disposition du maire de Paris, et que jusqu'à la réunion de la convention, il serait accordé 500,000 francs à la famille royale. Le 17 août, il fut envoyé avec Isnard et Baudin (des Ardennes) à l'armée campée près de Sédan, qui paraissait ne vouloir pas reconnaître la révolution du 10 août, réussit dans sa mission, et obtint, à son retour, la levée de la suspension des administrateurs des Ardennes. Le département de l'Aisne l'élut à la convention, en 1792; et dès la première séance, quoique démocrate prononcé, lorsqu'il s'agit de l'établissement de la république, il soutint que c'était au peuple à fixer la forme du gouvernement. Le 6 décembre, il fit régler l'ordre de discussion suivi pour le jugement de Louis XVI, voulut inutilement, le 15, que les défenseurs de ce monarque fussent renfermés dans des limites, et s'opposa à l'appel au peuple, par la raison, dit-il, que le peuple ne pouvait exercer le pouvoir judiciaire, et que les assemblées primaires avaient, selon lui, investi les députés à la convention du droit de prononcer sur l'accusation résultante des événements antérieurs à sa convocation. Il conclut à la peine de mort, et vota contre le sursis, en s'engageant de traiter avec la même sévérité tous ceux qui usurperaient les droits du peuple. Le 11 mars, Quinette combattit la proposition de choisir les ministres dans l'assemblée; mais le 22, il parla en faveur d'un comité de sûreté générale qui les félicita sur le courage avec lequel ils avaient rempli leur mission. Il fut ensuite membre du comité de salut public, et l'un des cinq commissaires chargés, avec Beurnonville, d'arrêter au milieu de son armée le général Dumourier, qui ne voulait point obéir à la convention; mais les commissaires furent arrêtés eux-mêmes par ce général, et livrés, le 1er avril, au prince de Saxe-Cobourg, général autrichien. Quinette subit une détention de trente-trois mois, dont vingt-neuf à Spielberg, en Moravie, et fut échangé avec ses compagnons, le 25 décembre 1795, contre Madame, duchesse d'Angoulême. Un décret du 5 fructidor les ayant compris de droit dans les deux tiers de la convention qui devaient composer le nouveau corps législatif, ils entrèrent au conseil des cinq cents, le 22 nivôse an IV. Quinette sortit de l'assemblée le 1er prairial an V (10 mai 1797), et devint un des administrateurs de son département. Après le 18 fructidor, le gouvernement le nomma membre de la régie de l'enregistrement et des domaines, à la suite du 30 prairial an VII (18 juin 1799). Nommé au ministère de l'intérieur, il travailla à affermir la constitution de tout son pouvoir, encouragea ceux qui étaient fidèles au système républicain, et envoya à la commune de Toulouse un tableau de Vincent représentant Guillaume Tell renversant la barque du tyran Gesler, en témoignage de la satisfaction du directoire pour la conduite de cette ville, et du zèle qu'elle avait mis à comprimer l'insurrection qui avait éclaté aux environs. Il écrivit aux administrations centrales de rechercher et de faire cesser les causes de l'altération de l'esprit public, rédigea un programme pour l'anniversaire du 10 août, et publia une circulaire pour la fête de la fondation de la république. Comme il avait été étranger aux intrigues qui amenèrent le 18 brumaire, il fut remplacé; néanmoins sa disgrace ne fut pas complète, le premier consul lui donna la préfecture de la Somme. Il se conforma dans ce poste à l'esprit du nouveau gouvernement, concilia les opinions, et mérita l'estime de son département, dont le collége électoral l'élut candidat au sénat. Par une inconcevable contradiction, Quinette, qui s'était toujours montré républicain éclairé et franc, paya, sous le gouvernement impérial, un tribut aux abus et aux ridicules traditions de la vieille monarchie. La ville d'Amiens avait coutume d'envoyer des cygnes aux rois de France à l'occasion de leur sacre; il fit revivre cet usage lors du couronnement de Napoléon, et c'est à ce trait d'adulation servile que nous devons les cygnes qui embellissent les bassins des Tuileries. Des attentions si délicates ne pouvaient manquer de flatter l'empereur; aussi, à l'institution des majorats, Quinette fut-il créé baron de Rochemont, titre affecté à une terre qu'il avait près de Soissons. En 1810, il entra au conseil d'état, section de l'intérieur, et eut immédiatement la direction générale de la comptabilité des communes et

des hospices. Il mit tant d'activité dans ses travaux, qu'en trois semaines il dressa le tableau de la comptabilité des grandes villes, et le résumé, dans le même ordre et par départements, des budgets de toutes les communes. Le 11 avril 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, et se retira dans sa terre de Rochemont. Le 26 mars 1815, il rentra au conseil-d'état, et fut envoyé, en qualité de commissaire extraordinaire, dans les départements de l'Eure, de la Seine-Inférieure et de la Somme, pour y rectifier le pouvoir impérial. A son retour, il siégea dans la chambre des pairs, où il proposa d'adopter la résolution prise dans l'assemblée des députés sur la motion de M. de Lafayette, et tendante à faire décréter la permanence des chambres, et de déclarer traîtres à la patrie ceux qui chercheraient à les dissoudre, et à appeler aux armes les gardes nationales du royaume. On croit que ce fut par l'influence de Fouché qu'il composa la commission de gouvernement qui conserva le pouvoir exécutif jusqu'au 8 juillet. Après la seconde restauration, Quinette fut proscrit comme votant, par la loi d'amnistie, et s'embarqua, le 2 février 1816, pour les Etats-Unis. Au bout de deux ans, il revint en Europe, et se fixa à Bruxelles, où il s'occupa de l'éducation de ses trois fils. Il y mourut le 14 juin 1821.

QUINTANA (don Manuel Jose), né en Andalousie, fit son éducation à Salamanque. Le premier emploi qu'il occupa à Madrid fut à la partie contentieuse du ministère des finances. Les diverses révolutions qui survinrent en Espagne lui furent plus d'une fois funestes; comme tous les hommes éclairés de ce pays, ses lumières et son patriotisme l'exposèrent aux persécutions et à l'exil. Il s'essaya d'abord dans la littérature dramatique, en imitant de l'anglais une tragédie de Lewis. Il fit paraître ensuite sa belle tragédie de *Pélage* qui lui assigna le premier rang parmi les auteurs dramatiques de sa nation. La dignité, la force dans la pensée, la diction noble et énergique, les sentiments élevés, caractérisent les ouvrages de M. Quintana. Il a publié plusieurs compositions lyriques auxquelles il n'a pas donné le nom d'*odes*, sans doute parce qu'il ne s'y est pas assujéti à des combinaisons rhythmiques régulières. Ne voyant que des entraves à la libre expression de la pensée dans les symétries modernes, il a cru devoir en secouer le joug et marcher librement. L'auteur des *Lettres sur l'Espagne*, ouvrage écrit en anglais, mais qu'on soupçonna appartenir à un Espagnol, parle en ces termes de M. Quintana: « Don Manuel » Quintana, jeune avocat, s'est placé au premier rang » des hommes de lettres de ce pays, par ses talents » poétiques et par la variété de ses connaissances; » tandis que l'excellence de son cœur et l'élévation ho» norable qui règlent sa conduite, rendent son com» merce extrêmement agréable, et donnent un haut prix » à son amitié. » L'ardent patriotisme de M. Quintana lui a inspiré, dans plusieurs circonstances, des chants de regret et de douleur, mais quelquefois aussi d'espérance. Une de ses plus belles compositions est consacrée à célébrer le jeune médecin Balmis, qui se chargea d'aller porter en Amérique les bienfaits de la vaccine. Les journaux (septembre 1828) annoncent que M. Quintana vient d'être rappelé dans sa patrie. La collection des poésies de Quintana a été imprimée plusieurs fois en Espagne, en France et en Angleterre. M. don Juan-Maria Maury, a donné le texte et la traduction de plusieurs morceaux dans son *Espagne poétique*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

QUIOT DU PASSAGE (le baron Jérôme-Joachim), lieutenant-général, né à Alixan (Drôme), le 9 février 1775, entra, à seize ans, dans le 3e bataillon de la Drôme, et y obtint, un an après, le grade de capitaine. Il servit pendant les années 1794 et 1795, à l'armée des Pyrénées-Orientales, combattit à Boulou et assista aux siéges de Collioure et de Roses. La paix étant faite avec l'Espagne, il passa avec son bataillon, incorporé dans le 18e régiment de ligne, à l'armée d'Italie, et prit part à tous les succès des mémorables campagnes de 1796 et 1797. Il devint alors aide-de-camp du général Victor, et se trouva en cette qualité au passage du Pô et à celui du Mincio. Blessé d'une balle au bras gauche, à la bataille de Rivoli, il n'enleva pas moins, à la tête de la 4e compagnie du 18e régiment, une position occupée par les troupes autrichiennes. A peine guéri, il combattit à la Favorite, à Saint-Georges et devant Mantoue, où, avec des forces bien inférieures, il fit mettre bas les armes à deux mille hommes. Ce fait d'armes fut mis à l'ordre de l'armée. Les batailles des 26 mars et 5 avril 1779, devant Vérone, sous les ordres du général Schérer, et le combat qui eut lieu le 12 mai suivant, en avant de Marengo, lui méritèrent le grade de chef d'escadron, de la part du général en chef Moreau. Il se distingua également aux batailles de la Trébia et de Fossano, et enfin à celle de Marengo. Il passa en Hollande les années 1801 et 1802. Aide-de-camp du maréchal duc de Montebello, en 1805, il en fit le service aux affaires qui eurent lieu devant Ulm, au passage du Danube, à Vienne, au combat d'Hollabrünn, et à la célèbre bataille d'Austerlitz, et fut nommé, à la suite de cette mémorable journée, colonel du 100e régiment d'infanterie de ligne. Blessé grièvement d'un coup de feu à la bataille d'Iéna, en s'emparant du village de Wierzen-Heiligen, où s'appuyait l'aile gauche de l'armée ennemie, il s'indigna bientôt du repos auquel sa blessure le condamnait, et courut rejoindre son régiment, faisant partie du 5e corps d'armée dans la campagne de Pologne. Après la paix de Tilsitt, il prit un cantonnement de onze mois, avec son régiment, à Breslaw, en Silésie, et passa en Espagne, en 1808, avec le 5e corps d'armée. Le siége de Saragosse lui fournit une nouvelle occasion de se signaler. En 1809, lors du passage de la Sierra-Moréna, il battit complètement, avec son régiment, la division du général Lascy, lui fit huit cents prisonniers, et s'empara des drapeaux du 2e régiment des gardes espagnoles et du régiment de Jaën. Il se distingua ensuite au siége de Badajos; et, le 19 février 1811, à la bataille de Gébora. Il se trouva, quelque temps après, à la prise d'Albuquerque et au siége de Campo-Mayor, dont il fut nommé gouverneur. Instruit que 15,000 hommes de troupes anglaises et hanovriennes, dont 4,000 de cavalerie, n'étaient qu'à trois lieues de lui, il le fit savoir au général Latour-Maubourg, qui se trouvait à Albuquerque avec deux régiments de cavalerie, et se réunit à ce général sous les murs de Campo-Mayor. L'impossibilité de tenir contre des forces trop supérieures les décida à la retraite; M. de Latour-Maubourg gagna Badajoz, et le colonel Quiot eut ordre de manœuvrer avec son infanterie, forte de 1,800 hommes seulement, pour protéger sa retraite, et parvint à rejoindre l'armée sous Badajos, sans autre perte que celle d'une trentaine d'hommes blessés par la mitraille. Les dragons anglais couvrirent le champ de bataille de leurs morts. La succès de ce mouvement rétrograde valut au colonel Quiot les témoignages les plus honorables de satisfaction des généraux duc de Trévise et Latour-Maubourg, et le grade de général de brigade auquel il fut élevé le 19 mars 1811. En quittant son régiment, il reçut de ses officiers un gage bien flatteur de leur attachement: ils lui offrirent une épée en reconnaissance de sa constante sollicitude pour le corps, pendant les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Employé dans ce nouveau grade à l'armée d'Estramadure (5e corps), il se trouva à la bataille d'Albuéra, et y fut blessé à la cuisse gauche d'un coup de baïonnette. Il battit, à la fin d'août, avec deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie, le général Ballesteros, à l'embouchure de la Guadiana, et l'obligea, après lui avoir fait 300 prisonniers, à se rembarquer, pour regagner Cadix avec sa division. En 1813, le général Quiot rentra en France, et alla commander en Allemagne une brigade dans le 1er corps de la grande-armée. A l'affaire de Kulm, le 30 août, il attaqua avec les troupes sous ses ordres le corps prussien commandé par le général Kleist; après avoir culbuté la première ligne ennemie, fait 1200 prisonniers, et s'être emparé de 4 pièces de canon, se trouvant réduit à ses seules forces, par la fausse direction qu'avaient prise les troupes chargées de le soutenir, il perdit la moitié des siens, fut dangereusement blessé d'un coup de feu à l'épaule droite, laissé sur le champ de bataille et fait prisonnier. On le transporta d'abord à Prague, en Bo-

hême et de là en Hongrie, où il resta jusqu'à la paix générale de 1814. A sa rentrée en France, le 29 juin 1814, il reçut de Louis XVIII le commandement du département de la Drôme. Ce général se trouvait à Valence lors du retour de Napoléon en France; il rappela alors aux troupes, par un ordre du jour, leur serment et leurs devoirs envers le roi, et adressa aux habitants une proclamation dans laquelle il les engage à s'armer contre l'usurpateur. Il fut bientôt remplacé, et reçut, le 23 avril, une lettre de service pour le 1[er] corps d'observation, qui se trouvait à Lille; mais il ne se rendit pas à son poste. Après la seconde restauration, il alla reprendre le commandement du département de la Drôme: passa à celui de la Haute-Vienne, le 3 janvier 1816, et alla de nouveau commander à Valence, par ordonnance royale du 1[er] octobre 1817. Il prit provisoirement, en mars 1818, le commandement de la 7[e] division militaire, à Grenoble, et fut pourvu du commandement de la 1[re] subdivision, formée du département de l'Isère, le 21 avril 1820. Le baron Quiot a été nommé membre de la légion-d'honneur, le 4 juin 1804; officier de cet ordre, le 14 mai 1807, et titré baron, le 19 mars 1808. Le roi l'a créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 29 juillet 1814, et commandeur de l'ordre royal de la légion-d'honneur, le 23 août suivant. Il a été confirmé dans son titre de baron, le 20 avril 1816, et élevé à la dignité de grand officier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, par ordonnance royale du 17 août 1822. En 1823, il commandait encore le département de l'Isère en qualité de maréchal-de-camp: cette même année, il fut nommé lieutenant général honoraire, et a constamment figuré, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui (novembre 1828), parmi les lieutenants-généraux en disponibilité.

QUIROGA (don Antonio) est né à Betanzos, en 1784, de parents nobles, qui le destinant à servir dans la marine militaire, lui firent donner une éducation convenable; il apprit les mathématiques, fit les autres études préliminaires exigées pour être reçu garde-marine, et entra en effet au service de mer; mais, en 1808, il le quitta pour passer dans l'armée de terre, fut nommé d'abord sous-lieutenant et ensuite lieutenant dans le régiment appelé *de la Victoria*, qui fut ensuite surnommé *de la Mort*. Il passa avec le grade de capitaine dans le régiment *de l'Union*, qui avait été organisé par le général Morillo, et servit pendant toute la guerre dans l'état-major. En décembre 1811, il fut nommé, par ancienneté, lieutenant-colonel, et presque immédiatement colonel. Lors de la tentative de l'infortuné Porlier pour rétablir le gouvernement constitutionnel, Quiroga se trouvait à Santiago, et chercha à favoriser les projets de ce patriote: mais la catastrophe de Porlier survint bientôt, et le général Saint-Marc, qui commandait en Galice, envoya Quiroga à Madrid faire part au gouvernement du résultat: cependant on conçut des soupçons sur sa conduite dans l'affaire de Porlier, et il fut traduit devant un conseil de guerre en 1819, mais faute de preuves il fut acquitté. Nommé colonel du premier bataillon de Catalogne, destiné à faire partie de l'armée expéditionnaire contre les colonies insurgées d'Amérique, il prit part au projet de soulèvement concerté avec le général comte de l'Abisbal, projet qui échoua par la trahison de ce chef aussi ambitieux que perfide. Quiroga fut arrêté, mais il dut sa liberté au régiment d'Espagne, qui le suivit ensuite dans l'expédition de l'île de Léon. Riégo, en opérant l'insurrection d'une partie des troupes, n'osa pas s'en faire proclamer le chef, n'ayant point un grade assez élevé pour cela; c'est pourquoi il jeta les yeux sur le colonel Quiroga, et le fit reconnaître commandant de l'armée constitutionnelle qui marcha sur l'île de Léon. Dans ses nouvelles fonctions, il montra assez de fermeté, et publia plusieurs proclamations pleines d'enthousiasme, tendant à électriser l'armée et la nation en faveur du rétablissement de la constitution de 1812. Il resta à l'île de Léon pendant la malheureuse expédition de Riégo sur Malaga. Lorsque le cri de la Galice, et le vœu des habitants de Madrid et des régiments en garnison dans cette capitale, eurent forcé Ferdinand à prêter de nouveau serment à la constitution qu'il avait renversée, Quiroga fut fait maréchal-de-camp, et la Galice le nomma bientôt député aux cortès de 1820. Dans cette assemblée, il se conduisit avec sagesse et modération, et fit preuve de talents oratoires: plusieurs de ses discours sont pleins d'énergie, et annoncent un esprit éclairé et une grande noblesse de sentiments. Plus tard, il fut nommé capitaine général de la Galice, où il se rendit très populaire par ses opinions constitutionnelles et par l'affabilité de ses manières. Lorsque Morillo fut nommé général en chef de la seconde division militaire, en 1823, au moment où l'armée française, aux ordres du duc d'Angoulême, se disposait à entrer en Espagne, Quiroga se trouva sous le commandement de ce général, et se vit par là réduit à l'impuissance de rien tenter de décisif pour sauver sa patrie et la liberté: toutefois, il déploya du courage dans la défense de la Corogne, et obtint même un avantage assez important dans une sortie qu'il fit contre les Français; mais la désorganisation de l'armée espagnole dans cette province étant devenue générale par suite de la défection de Morillo, qui ne put jamais décider le vertueux Quiroga à fausser ses serments, ce digne patriote s'embarqua pour l'Angleterre, d'où il se rendit à Cadix, après avoir échappé à bien des dangers. Il fut reçu dans cette ville avec le plus vif enthousiasme, et fit tous ses efforts pour faire adopter aux cortès des mesures énergiques, mais en vain, car le découragement devint bientôt tel qu'il ne resta plus d'autre parti que la soumission. Quiroga, voyant tout espoir perdu, se réfugia à Gibraltar, d'où il s'est rendu en Angleterre, et a depuis cette époque résidé à Londres, avec son aimable et intéressante épouse et sa fille. Quiroga n'est pas doué de grands talents militaires, et ne possède pas cette énergie de caractère qui est indispensable pour inspirer une grande confiance au soldat et au peuple; mais il a des vertus civiques, du courage, et l'amour le plus ardent pour sa patrie. Dans son exil, il ne rêve qu'au jour fortuné où il pourra encore une fois le servir de son bras pour reconquérir la liberté de ses compatriotes écrasés et avilis sous l'ignoble joug monacal. Quiroga est un bel homme, quoiqu'un peu corpulent: sa physionomie est agréable, ses traits réguliers, ses manières sont élégantes et pleines de dignité: il parle avec facilité, et lorsque la discussion s'anime, il devient vraiment éloquent, et sa voix forte et sonore le rend très propre pour la tribune.

QUIROT (Jean-Baptiste) était avocat au commencement de la révolution. Son adhésion aux nouveaux principes fixa sur lui les regards de ses concitoyens du département du Doubs, qui le nommèrent, au mois de septembre 1792, député à la convention nationale. Il appartenait à la majorité de cette assemblée, sans en partager toutes les opinions, et se montra souvent modéré, notamment dans le procès du roi, où il vota la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix. Par suite de ses principes modérés, il fut l'un des opposants au coup d'état de la *Montagne*, au 31 mai, et ne fut point atteint par les proscriptions de l'époque. Il se prononça avec force contre les auteurs des journées de prairial an III, où fut assassiné le député Ferraud, fit partie de la commission chargée d'examiner la conduite du proconsul Lebon, fut choisi pour faire le rapport, et conclut à l'arrestation. Passé au conseil des cinq-cents, par suite de la réélection des deux tiers, il vota pour la loi du 3 brumaire, qui éloignait les ci-devant nobles des fonctions publiques, combattit avec énergie la faction de *Clichy*, et trouva un violent adversaire dans le général Willot, qui lui proposa un duel, dont le ministre de la police empêcha les suites. Bailleul ayant proposé, en mai 1798, un projet de loi qui, sous prétexte qu'une partie des élections avait été faite sous l'influence des partisans du régime de 1793, tendait à les annuler, Quirot en fit voir l'injustice et les dangers, et le fit rejeter. Quelques jours après, il eut le courage de parler, dans un comité secret, en faveur des membres du directoire exclus au 30 prairial an VII. Franchement républicain, il s'opposa aux événements du 18 brumaire. Cette généreuse résolution lui valut son exclusion du corps législatif et une réclusion momentanée dans les prisons

de la Conciergerie. Il reparut sur la scène politique à la fin de 1815, comme membre du conseil municipal de Besançon, et signataire d'une adresse de ce conseil à l'impératrice Marie-Louise ; ce qui prouverait qu'à cette époque il avait modifié ses principes. Rentré, à la restauration, dans la vie privée, il n'en est plus sorti.

R

RABAUT (Jean-Paul, dit RABAUT SAINT-ETIENNE), fils aîné du ministre protestant Paul Rabaut (mort en 1794), naquit à Nîmes, en 1742, pendant la proscription dont les calvinistes furent l'objet sous le règne de Louis XV, et fut élevé au milieu des dangers et des alarmes de sa famille. Son père, quoique condamné à errer d'asile en asile, dans les montagnes des Cévennes, trouva encore le moyen de s'occuper de son instruction élémentaire et de lui donner une première connaissance des lettres. Il l'envoya plus tard en Suisse pour y faire ses études théologiques. C'est là que Rabaut-Saint-Etienne reçut les leçons du célèbre Court de Gebelin, qui lui enseigna les langues, l'histoire et la philosophie. Devenu ministre de l'évangile, il remplit courageusement ses fonctions pastorales dans le ressort du parlement de Toulouse, au moment même où cette cour souveraine venait de faire monter un prédicant à l'échafaud, pour violation des ordonnances qui interdisaient aux réformés l'exercice de leur culte. La persécution s'étant apaisée, Rabaut continua de prêcher et de faire chérir la morale chrétienne, à laquelle il prêtait à la fois l'appui de son éloquence et l'autorité de ses exemples. Vénéré de ses coreligionnaires, qui voyaient en lui le Massillon du protestantisme, il força les catholiques eux-mêmes à l'admiration et à l'estime, dans ses deux sermons sur le mariage du Dauphin (depuis Louis XVI) et la mort de Louis XV ; et principalement dans son éloge funèbre de l'évêque de Nîmes, Becdelièvre. Cette dernière composition, monument de tolérance et de charité évangéliques, fut communiquée par M. Boissy-d'Anglas à La Harpe, qui lui répondit : « Vous m'avez » envoyé un excellent écrit : voilà la véritable élo» quence, celle de l'ame et du sentiment. On voit que » tout ce qui sort de la plume de l'auteur est inspiré » par les vertus qu'il célèbre. Je vous prie de remer» ciet votre digne ami. » Rabaut fit paraître aussi un roman historique, intitulé : *le Vieux Cévenol*, dans lequel, retraçant avec autant de force que de vérité les calamités inséparables des discordes civiles, il s'attacha surtout à inspirer des sentiments et des idées de tolérance à ses lecteurs par le tableau des horreurs qui avaient accompagné les persécutions religieuses depuis la révocation de l'edit de Nantes. Mais il ne borna pas ses efforts en faveur des protestants à des publications littéraires ; on le vit accourir à Paris, sur l'invitation du général Lafayette, qu'il avait connu à son retour d'Amérique, pour solliciter auprès du gouvernement l'admission des réformés à la jouissance des droits civils. Ses vœux furent remplis par un édit de 1787 : il sut profiter ensuite de son séjour dans la capitale pour y ouvrir des relations avec les savants et les littérateurs les plus célèbres, et fit paraître, vers ce temps-là, ses *Lettres à M. Bailly, sur l'histoire primitive de la Grèce*. Cependant le moment approchait où le peuple si longtemps foulé et avili, devait tenter de briser le triple joug que lui avaient imposé les seigneurs, les prêtres et les lois. Rabaut Saint-Etienne pressentit cette grande révolution, et publia des *Considérations sur les droits et les devoirs du tiers état*. Nommé, en 1789, député aux états-généraux, par le bailliage de Nîmes, il y prit bientôt, parmi les membres influents, le rang que sa réputation, ses talents et son patriotisme lui assignaient. Après avoir prêté avec enthousiasme le serment du jeu de paume et accueilli toutes les mesures qui signalèrent les premières séances de cette immortelle assemblée, il servit constamment par ses travaux dans les comités, et par ses discours à la tribune, la cause de la révolution, qu'il s'efforça de retenir dans les bornes d'une modération que les circonstances ne pouvaient comporter longtemps. Dans la discussion sur la liberté des cultes, il repoussa véhémentement un amendement du curé du Vieux-Poussange, par lequel ce député, tout en admettant la liberté entière des opinions et des croyances, en restreignait la manifestation dans le cas où elle aurait troublé l'ordre public établi par la loi. « Cette opinion, ainsi énoncée, dit Rabaut Saint-» Etienne, serait propre à nous jeter de nouveau sous » le despotisme de l'inquisition, si l'opinion publique, » que le préopinant a invoquée, ne condamnait hau» tement la sienne... Vos principes sont que la liberté » de la pensée et des opinions, est un droit inaliénable » et imprescriptible. Cette liberté, messieurs, est la » plus sacrée de toutes ; elle échappe à l'empire des » hommes : elle se réfugie au fond de la conscience » comme dans un sanctuaire inviolable où nul mortel » n'a le droit de pénétrer : elle est la seule que les » hommes n'aient pas soumise aux lois de l'association » commune : la contraindre est une injustice ; l'atta» quer est un sacrilége. » Rabaut craignait que sous prétexte d'ordre public, on ne voulût interdire l'exercice du culte protestant, à peine devenu libre ; et plein d'alarmes et de soupçons, au souvenir des excès qui avaient marqué la prédominance de l'église romaine, il voyait une aristocratie d'opinions prête à se former, et demandait ce que ferait *cette féodalité de pensées qui réduiraient à un honteux servage deux millions de citoyens, parce qu'ils adoraient Dieu d'une autre manière que les dépositaires du pouvoir*. Il établit du reste, en finissant, et avec une grande précision logique, que tout culte est nécessairement un culte de plusieurs ; que l'adoration isolée est étrangère au culte, et que l'idée d'un culte commun forment un véritable dogme, un article de foi, une opinion religieuse, dans toute la justesse de l'expression, il était impossible de priver les non-catholiques de leur culte, puisqu'il n'était pas permis de gêner la liberté de leurs opinions. Rabaut défendit ensuite la liberté de la presse avec la même force de raisonnement et la même chaleur : il fit observer, ce qui s'est trop vérifié depuis, que dans l'ouvrage le plus sage, le plus modéré, on trouverait toujours quelque chose susceptible d'une interprétation maligne ; que si l'on s'élève contre un homme en place, il s'écrie que l'ordre est troublé, que les lois sont violées, que le gouvernement est attaqué, parce qu'il s'identifie avec l'ordre, avec les lois, avec le gouvernement. « Placer à côté de la liberté de la presse, dit-il, » les bornes qu'on voudrait y mettre, ce serait faire » une déclaration des devoirs, au lieu d'une déclara» tion des droits. Jamais article ne fut plus important. » Si d'un mot mal combiné il en coûtait une larme, un » soupir, nous en serons responsables. Si de quelque » article rédigé dans le tumulte, il en résultait l'escla» vage d'un seul, il en résulterait bientôt l'esclavage de » tous : la servitude est une contagion qui se commu» nique avec rapidité. » Plus tard, il réclama vivement l'établissement du jury et son application aux délits de la presse, se prononça pour la permanence et l'unité du corps législatif, et proposa, à cet effet, de décréter : 1° Qu'il y aurait tous les ans une assemblée nationale dont la durée serait de quatre mois ; 2° Que les lois seraient déterminées par elle ; 3° Que toute loi déterminée par l'assemblée nationale serait portée au roi pour recevoir la sanction ; 4° Que le roi pourrait refuser sa sanction à la loi, mais qu'il ferait avertir les assemblées provinciales de son refus ; 5° Que toutes les assemblées provinciales recevraient du roi une copie de la loi ; qu'elles l'enverraient aux municipalités, qui l'examineraient et la discuteraient ; 6° Que la loi serait ensuite portée aux assemblées d'élection, qui discuteraient et recueilleraient les avis à la pluralité des suffrages ; que ces avis serviraient d'instruction aux députés ; 7° Que les députés ne porteraient point de mandats impératifs, mais un pouvoir simple et libre,

Google

Pl. 17.



Dessiné et Gravé par Montaut.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

et que dans l'assemblée nationale on délibérerait toujours à la pluralité des suffrages; 8° Que si le roi refusait sa sanction à une loi, l'élection des députés à cette assemblée serait annulée, et que l'on procéderait à une nouvelle élection; 9° Que l'assemblée nationale suivante serait convoquée à l'époque ordinaire; 10° Que si cette nouvelle assemblée déclarait la loi nécessaire, le roi serait obligé de la sanctionner. Appelé dans le sein du comité militaire et du comité de constitution, Rabaut Saint-Étienne fit, en leur nom, à la séance du 20 novembre 1790, un rapport lumineux sur l'organisation de la force publique, qu'il divisa en trois parties, la force publique intérieure, la force publique extérieure, et les gardes nationales. Après avoir posé en principe que, dans un pays libre, la volonté générale faisant la loi, c'est aussi la même volonté qui doit la faire exécuter, il montra comment cette exécution ne pourrait être exercée par tous à la fois sans de graves désordres, et proposa de créer: 1° Une force soldée permanente, toujours agissante, toujours requise, dont la fonction serait de prêter main-forte aux exécuteurs des lois, et qui serait mue à la réquisition des corps administratifs, des municipalités et des tribunaux; 2° Une armée de cent mille hommes, tirée du sein des gardes nationales, dressée au maniement des armes, prête à marcher au premier signal, et pouvant se porter avec célérité vers cette partie du royaume ou des frontières où le besoin l'exigerait; 3° Une force nationale composée de tous les citoyens actifs, et même des citoyens non actifs qui auraient déjà servi dans les gardes bourgeoises par dévouement à la révolution. Le 5 décembre suivant, il reparut à la tribune pour présenter une déclaration de principes constitutionnels que les comités avaient jugé utile de mettre en tête du décret sur l'organisation de la force publique. Comme il n'était nullement question du roi dans ce préambule, M. de Montlosier et quelques autres membres du côté droit crièrent au scandale; mais Rabaut se chargea de rassurer les consciences que leurs clameurs auraient pu ébranler; il répondit qu'il fallait distinguer la force et son organisation; que quand on parlait de la machine, on ne parlait pas du moteur, et que tout dans les dispositions du décret se rapportait à la force matérielle. « J'avais besoin, dit-il, de rappeler ces principes pour ceux dont l'imagination divague avec tant de facilité. » Le lendemain, il donna une nouvelle lecture du projet des comités, qui fut adopté à une grande majorité. Cependant l'organisation des gardes nationales éprouva quelques retards, et ce ne fut que le 20 avril 1791 qu'un décret spécial sur cette importante matière fut mis en délibération. L'éloquent rapporteur, qui avait enlevé les suffrages de l'assemblée par son beau travail sur l'organisation de la force publique, ne pouvait rester étranger à cette discussion. Il prit donc encore une fois la parole, et développa les motifs du projet soumis aux représentants de la nation. « Vous voilà parvenus, dit-il, au moment « d'organiser cette milice citoyenne qui est destinée à « maintenir la tranquillité publique, à soutenir les « droits de tous, à défendre leur liberté, à repousser « les attaques des ennemis intérieurs et extérieurs. « C'est la nation elle-même dont vous allez distribuer « la force, en soumettant cette force au joug salutaire « de la loi..... Armée pour le maintien des lois et de la « liberté, elle doit toujours être dans l'heureuse im- « puissance de les attaquer; elle doit ne pouvoir jamais « favoriser la licence; jamais elle ne doit agir par elle- « même; toujours elle doit être requise, et ceux-là « seuls peuvent la requérir que le peuple a choisis pour « administrer la chose publique et pour maintenir l'exé- « cution des lois. » Sur ces entrefaites, M. de Lafayette donna sa démission de commandant-général de la garde nationale parisienne. La sensation profonde que cet événement produisit dans le public et dans l'assemblée suspendit, pendant quelques jours, la marche des délibérations relatives à l'acte constitutionnel; enfin, à la séance du 27 avril, Rabaut Saint-Étienne s'empressa de rouvrir la discussion sur le décret présenté huit jours auparavant. Il rappela que le projet des comités n'était que le développement et l'application de décrets déjà rendus; qu'ainsi la discussion ne pouvait s'établir au fond sans exposer l'assemblée elle-même à voir contester les principes qu'elle avait proclamés, et qu'il n'y avait plus par conséquent qu'à délibérer immédiatement en mettant le projet aux voix, article par article; mais les membres de l'extrême gauche avaient préparé des plans qui différaient beaucoup de celui des comités. Robespierre surtout s'était livré à de sérieuses méditations sur ce point important de l'organisation sociale; il n'avait pas trouvé les idées de Rabaut assez démocratiques, et il s'était attaché opiniâtrément à les réfuter. « Les exécuteurs de la force publique, « avait dit le rapporteur des comités, ne doivent pas « même délibérer sur les ordres qu'ils reçoivent. *Déli- « bérer, hésiter, refuser, sont des crimes*; obéir, voilà « dans un seul mot tous leurs devoirs. Instrument « aveugle et purement passif, la force publique n'a ni « âme, ni pensée, ni volonté. » — « Est-ce un despote, « s'écrie Robespierre, est-ce un conspirateur qui trace « ici les fonctions de ses satellites ou le rôle de ses « complices, ou sont-ce les représentants du peuple, « les fondateurs de la liberté, qui préparent les moyens « de la défendre? » Cet orateur ayant reproduit sa théorie républicaine dans la nouvelle discussion, ouverte le 27 avril, et s'étant spécialement appliqué à faire la critique de l'article du décret qui excluait les citoyens non actifs des rangs de la garde nationale, Rabaut lui répondit qu'il avait entendu avec satisfaction les idées qu'il avait exposées, et qui étaient celles du comité même, sauf l'admission des citoyens non actifs au titre de garde national, pour laquelle, lui, rapporteur, avait d'ailleurs quelque penchant. Le lendemain, cette admission ayant été de nouveau proposée par Robespierre et soutenue par Pétion, Rabaut la combattit comme formellement contraire à une disposition constitutionnelle adoptée par l'assemblée. Il justifia ensuite les comités du double reproche d'humilier les citoyens en les soumettant à l'armée, et de leur donner un orgueil dangereux en les transformant tous en guerriers. « Espérons, dit-il, que les progrès même « de la liberté dissiperont ces préjugés d'une nation de « tout temps belliqueuse, et qu'enfin le moment vien- « dra où nos citoyens ne se croiront pas avilis par ce que « vous n'en ferez pas des soldats. » La majorité de l'assemblée se prononça pour l'opinion de Rabaut, et rejeta celle des républicains de l'extrême gauche. Au milieu de ces violents débats, cet orateur, appelé si souvent à la tribune par ses fonctions de rapporteur, prit part cependant à l'adoption d'une mesure financière que les circonstances réclamaient, et qu'il provoqua même par une motion expresse. Jusque là l'assemblée nationale s'était contentée de décréter des assignats-monnaie depuis 2000 jusqu'à 50 livres. Ces assignats, d'abord suffisants pour les transactions commerciales, ne convenaient pas aux affaires de détail, aux paiements des salaires, etc. Rabaut le sentit, et proposa, le 26 avril 1791, de créer des assignats de 5 livres pour servir et être appliqués aux petits échanges. Dans le développement de sa motion, il déclara qu'il était temps de faire cesser la plainte générale qui s'élevait de toutes parts sur la rareté du numéraire, son prix excessif, l'insuffisance des assignats, et l'embarras des citoyens, qui ne pouvaient ni vendre ni acheter faute de signes dont la circulation animée pût mettre en activité le commerce réciproque des besoins. « Le patriotisme étonnant d'une foule de « bons citoyens, dit-il, les porte, je l'avoue, à d'in- « croyables sacrifices; et l'échange de leur fortune « contre la liberté, ne leur permet pas de se refuser « à leur ruine; mais cette ruine n'est pas nécessaire, « et ce serait mal entendre la révolution et la constitu- « tion que de faire acheter par la misère un bienfait « qui doit produire l'industrie, l'aisance, l'activité et « tout ce qui peut faire fleurir un empire. S'ils ne cal- « culent pas leurs sacrifices, nous devons calculer pour « eux, et l'on ne peut qu'être effrayé de l'amaigrisse- « ment où va tomber le corps politique si nous n'y « prenons garde. » Après ces considérations prélimi- naires, Rabaut souleva la question importante du rôle que l'argent joue dans l'économie sociale et il la traita du point de vue des partisans de la balance du commerce, c'est-à-dire en homme qui faisait consister la véritable richesse dans la possession des signes moné-

Digitized by Google

taires, comme si le papier et le métal étaient directement applicables à tous les besoins et à toutes les commodités de la vie, et si l'abondance réelle n'était pas, en définitive, celle des produits agricoles et manufacturiers que les nations obtiennent de leur travail et dont la consommation fait leur bien-être. Cette hérésie ne doit point surprendre chez un membre de l'assemblée constituante, quand on la voit reproduire de nos jours par des écrivains qui se parent fastueusement du titre d'économistes. Rabaut appuya du reste sa motion sur trois propositions, qu'il appela trois vérités : la première, que la multiplicité des affaires ne peut exister que par la multiplicité du numéraire : la seconde, que la France était alors bien loin d'avoir le numéraire dont elle avait besoin ; la troisième, que ce n'étaient ni les gros ni les petits assignats qui pouvaient faire disparaître les écus. Il rechercha ensuite les causes de cette disparution, et il en signala cinq principales : 1° les faux bruits de banqueroute ; 2° les immenses achats de grains faits en 1788 et 1789, et payés en écus ; 3° les intérêts accumulés de la dette publique, payés aux étrangers avec le papier national qu'ils avaient échangé contre les écus français circulant chez eux ; 4° le désavantage résultant pour la France de la balance du commerce, ce qui nous obligeait de solder nos comptes à l'extérieur avec des écus ; 5° la fonte des écus pour les mettre en barre, à cause du gros profit que cette transformation présentait. L'opinion de Rabaut fut d'abord combattue par M. Beaumetz, qui finit néanmoins par l'adopter dans un amendement dont l'assemblée fit la base de son décret. Lors de la discussion sur la division du royaume et l'état des citoyens, Rabaut demanda qu'on proclamât expressément l'unité et l'indivisibilité du territoire. Il est curieux de voir comment s'exprime, en cette occasion, un homme qui fut proscrit depuis comme partisan du fédéralisme : « Dans les décrets constitutionnels relatifs à la division » du royaume, dit-il, vous avez tout rapporté au principe d'unité qui doit assurer la stabilité d'un empire ; » le royaume y est toujours représenté comme une » chose une, afin qu'on ne puisse jamais trouver dans » la constitution d'argument en faveur d'une subdivi» sion en république fédérative ; je demande que l'on » décrète l'article suivant : Le royaume est un et indivi» sible ; son territoire est distribué en quatre-vingt-trois » départements. » Dans la question du renouvellement intégral des membres de la législative, cet orateur se prononça fortement contre le principe de la non réélection dont l'assemblée constituante voulut généreusement se faire l'application. Au sortir de cette assemblée, qu'il avait présidée plusieurs fois, et dans le sein de laquelle il avait suivi, par l'impulsion de son caractère et de ses habitudes, la bannière du parti modéré, quoiqu'il se rapprochât souvent en théorie des opinions de l'extrême gauche, il abandonna entièrement le théâtre des affaires publiques, et borna toute son existence politique à envoyer, de sa retraite, quelques articles au *Moniteur*. Nommé, en septembre 1792, député de l'Aude à la convention nationale, il conteste à cette assemblée le droit de juger Louis XVI, et ne craignit pas de heurter de front les passions alors dominantes par la manifestation de la répugnance et des scrupules que lui inspirait le genre de procédure admis contre ce prince. « La nation, dit-il, vous a envoyés pour délé» guer les pouvoirs, non pour les exercer tous à la fois, » car il est impossible qu'elle n'ait voulu que changer » de maître..... Si quelqu'un m'objecte que vous avez » jugé quelquefois, je lui répondrai que c'est ce dont » je me plains ; quant à moi, je vous l'avoue, je suis » las de ma portion de despotisme ; je suis fatigué, » harcelé, bourrelé de la tyrannie que j'exerce pour ma » part, et je soupire après le moment où vous aurez » créé un tribunal national qui me fasse perdre les » formes et la contenance d'un tyran... On a dit que la » politique demandait que ce fût nous qui jugeassions » Louis. La politique ! ah ! c'est dans l'histoire que nous » aurions pu puiser d'utiles leçons ! Elle nous aurait » appris que la vraie politique, c'est de donner de bon» nes lois... Vous auriez dû ériger un tribunal national, » et lui porter le décret d'accusation ; mais vous ne l'avez » pas fait. Vous avez vu les preuves exposées du délit ; » vous avez rédigé l'acte d'accusation ; vous avez en» tendu l'accusé : prononcez pas oui ou par non que » Louis est ou n'est pas coupable ; et, quant à la peine » à appliquer, renvoyez au souverain, dont vous êtes les » mandataires. » La convention ayant rejeté cet avis, et persisté à juger le roi, Rabaut vota la détention, et le bannissement à la paix. Devenu membre de la commission des douze, formée sous l'influence des *Girondins*, il lutta courageusement contre les tentatives et les prétentions anarchiques de la commune de Paris, signa l'arrestation d'Hébert, et mérita d'être compris parmi les victimes du 31 mai. Ce jour-là même, au milieu de l'orage violent qui grondait sur sa tête, il parut à la tribune pour y braver les clameurs et les menaces de ses ennemis ; et afin d'éloigner de la commission, dont il faisait partie, le soupçon de n'être qu'une autorité tyrannique, il en sollicita lui-même la dissolution, et demanda qu'il n'y eût plus qu'un pouvoir central, le comité de salut public. Malgré cette concession aux pétitionnaires insurgés, Rabaut fut interrompu à chaque instant et avec une violence extrême. Il resta ferme néanmoins et inébranlable à la tribune, et parvint à se faire écouter... « Ces interrup» tions, dit-il, me font croire que vous avez peur de » m'entendre..... Je veux éviter ce qui est le vœu, le » travail et le but de toutes les dépenses de Pitt et des » Autrichiens, les divisions, les haines dans l'assem» blée ; car que pourrait-on penser d'une séance où » une commission chargée de découvrir les complots » formés contre la république, contre l'intégrité de la » représentation nationale, ne pourrait être entendue, » lors même qu'on demande qu'elle soit cassée..... » A ces mots, de nouvelles interruptions éclatèrent sur les bancs de la gauche, et Rabaut, après en avoir d'abord triomphé, se vit enfin contraint de céder la parole aux orateurs de la multitude, qui demandèrent et obtinrent un décret d'arrestation contre lui et ses collègues. La fuite le sauva pendant quelque temps des mains homicides de ses persécuteurs ; mais sa retraite ayant été découverte, il fut livré au tribunal révolutionnaire, qui le fit exécuter dans les vingt-quatre heures, après avoir seulement constaté son identité. Sa femme ne voulut pas lui survivre ; elle mit elle-même fin à ses jours, dès qu'elle apprit que son mari était monté à l'échafaud. Rabaut a publié : 1° *Sermon sur le mariage du dauphin* (depuis Louis XVI), 1770 ; 2° *Sermon sur la mort de Louis XV*, 1774, in-8° ; 3° *Lettre sur la vie et les écrits de M. Court-de-Gebelin*, 1774, in-4° ; 4° *le vieux Cévenol, ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borely, mort à Londres, à l'âge de 103 ans*, Londres, 1784 : cet ouvrage avait déjà paru à Londres, en 1779, sous ce titre : *Triomphe de l'intolérance, ou Anecdotes de la vie*, etc. ; et sous celui de : *Justice et nécessité d'assurer en France un état légal aux protestants*, Augsbourg, l'an du rappel, in-8°. Boissy-d'Anglas a réimprimé cet ouvrage, sous le titre de *Vieux Cévenol*, etc., Paris, 1821, in-18. 5° *Hommage à la mémoire de M. de Becdelièvre, évêque de Nîmes*, 1784, in-12 ; 6° *Lettre à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*, 1787, in-8° ; nouvelle édition, 1821, in-8° ; 7° *A la nation française sur les vices de son gouvernement, sur la nécessité d'établir une constitution*, etc., 1788, in-8° ; 8° *Réflexions politiques sur les circonstances présentes*, 1792, in-8° ; 9° *Motion au sujet du premier Mémoire du ministre des finances*, in-8° ; 10° *Rapport sur l'organisation de la force publique*, in-8° ; 11° *Considérations sur les intérêts du tiers-état, adressées au peuple des provinces par un propriétaire foncier*, 1788, in-8° : deux éditions ; 12° *Prenez-y garde, ou Avis à toutes les assemblées d'électeurs*, 1789, in-8° ; 13° *Opinions sur quelques points de la constitution, sur la motion de M. Castellane* : « Nul homme ne peut être inquiété pour ses opi» nions, ni troublé dans l'exercice de sa religion, etc., » *sur une motion de M. le vicomte de Noailles ; idées sur les bases de toute constitution* ; 14° *Réflexions sur la division nouvelle du royaume*, 1789, in-8° ; 14° *Nouvelles réflexions*, etc., 1789, in-8° ; 15° *Question du droit public : Doit-on recueillir les voix, dans les états-généraux, par ordres ou par têtes délibérantes ?* Paris, 1789, in-8° ; 16° *Almanach historique de la révolution française* ; réimprimé ensuite, sous ce titre : *Précis de l'histoire*

Digitized by Google

de la révolution française (assemblée constituante), 1792, in-12; deuxième édition, 1792, in-12; réimprimé deux fois, en 1819, in-18; en 1821, in-18; 1823, in-18; précédé d'une *Notice sur la vie de Rabaut*, par M. Boissy-d'Anglas. Il a travaillé à la *Feuille villageoise*, qu'il commença en 1791 avec Cérutti, et à la *Gazette nationale*, ou *Moniteur universel*.

RABAUT-POMIER (Jacques-Antoine), frère du précédent, né à Nîmes, le 24 octobre 1764, commença ses études à Genève, et les termina à Lausanne, sous la direction de M. Court, père de Court de Gebelin, et y fut nommé ministre protestant le 30 mars 1770. Il se rendit ensuite à Marseille, où il avait été appelé pour son ministère, et y resta deux ans. L'église de Montpellier ne tarda pas à le demander: il répondit à son vœu, et fonda dans cette ville un hôpital de protestants avec le secours de M. et de madame Necker, dont il provoqua la généreuse bienveillance. En 1790, il organisa la commune de Montpellier; et en 1792, le département du Gard, où étaient ses propriétés, le nomma à la convention nationale. Il vota à côté de son frère, Rabaut-Saint-Etienne, avec les girondins, fut membre du comité d'agriculture, et s'exprima ainsi dans le procès du roi: « Je crois que Louis XVI a mé» rité la mort; mais si la convention se prononçait le » peine, je crois que son exécution doit être renvoyée » après la tenue des assemblées primaires, auxquelles » on aura présenté l'acceptation des décrets constitu» tionnels. Mon opinion est indivisible. » Dans les derniers appels nominaux, il vota donc pour l'appel au peuple et le sursis, et son vote fut compté contre la mort. Il dévoila le fond de sa pensée dans quelques passages du discours qu'il prononça dans cette circonstance. « Lorsque la convention, dit-il, décréta qu'elle » jugerait elle-même Louis, je vis dans ce décret, » rendu par article additionnel et sans discussion préa» lable, une source de maux pour la république. Je » crus alors que la convention pourrait en éviter une » partie en appelant le peuple à la ratification du ju» gement qu'elle avait prononcé, et j'ai opiné pour » cette mesure: vous l'avez rejetée, et les suites funestes » que peut avoir le supplice de Louis, ordonné par » vous seuls, m'en paraissent plus inévitables. Ce sup» plice ralliera les tyrans, éloignera de nous et de notre » révolution les peuples que nous voulions rendre li» bres, et dont les forces nous seront funestes au lieu » de nous être utiles. Il divisera la France. » Rabaut-Pomier ayant signé la protestation du 6 juin contre la journée du 31 mai, fut décrété d'arrestation et exclu de la convention avec soixante-treize autres membres. Caché avec son frère chez madame Peyssac, rue du Faubourg Poissonnière, ils y furent découverts par la trahison du député Amar, arrêtés par lui-même, et envoyés l'un à l'échafaud, l'autre à la Conciergerie. Rabaut Pomier, après avoir gémi deux mois dans des cachots infects, fut transféré dans une salle située au-dessous de celle où siégeait le tribunal révolutionnaire. Attaqué d'une fièvre épidémique, on le transféra presque mourant à l'ancien Archevêché. La journée du 9 thermidor ne lui procura pas sa liberté: il fut conduit à l'hôtel des Fermes, dont on avait fait une prison, et il ne rentra à l'assemblée que le 18 frimaire an III. Élu secrétaire le 1er ventôse (19 février 1795), il passa ensuite au comité colonial, puis au nouveau comité de salut public. A la journée du 1er prairial an III (20 mai 1795), il commanda les soldats de la garde nationale qui délivrèrent la convention, et fit décréter l'envoi de dix représentants pour conférer avec les habitants et prévenir une nouvelle effusion de sang. Le 16 vendémiaire an IV (octobre 1796), il prononça à la tribune l'éloge de son frère, et obtint que ses ouvrages relatifs à la révolution seraient imprimés aux frais de la république. Réélu au conseil des anciens, il en devint secrétaire en même temps que Portalis en était président. Ce dernier étant aveugle et ne pouvant lire les résolutions envoyées par les cinq-cents, Rabaut lui en donnait connaissance avant la séance, les rangeait dans l'ordre qu'il avait tenu en les lisant, et le président, au moyen de sa prodigieuse mémoire, les prononçait à haute-voix, sans se tromper en rien. Rabaut Pomier parla en faveur des fugitifs du Bas-Rhin, que l'on assimilait aux émigrés, défendit la liberté des cultes, s'opposa aux persécutions du directoire, et sortit du conseil sur la fin de 1798. Après le 18 brumaire, il fut nommé sous-préfet du Vigan, membre de la légion d'honneur. A la réorganisation de l'église réformée de Paris en 1803, il fut nommé l'un des pasteurs, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1815. Contraint, à la restauration, de quitter la France comme votant, il fit en vain valoir que son vote avait compté en faveur de Louis XVI. Après plus de deux ans de séjour à Clèves, il fut autorisé à rentrer en France, sous le ministère de M. Decazes. Il n'y reprit point l'exercice des fonctions pastorales, et mourut dix-huit mois après sa rentrée, le 16 mars 1820. Il eut quelque part à l'établissement du télégraphe, et réunit une foule de matériaux pour composer une histoire des églises réformées de France. Pendant un séjour de vingt ans à Montpellier, il se livra à l'art de guérir, qu'il exerça en faveur des gens de la campagne. Ce fut dans une course philanthropique, vers 1780, qu'il entrevit la vaccine. Il avait remarqué que la petite-vérole, le claveau des moutons et les pustules des vaches étaient regardés comme identiques, et connus sous le nom de *picote*; que celle des vaches était la plus bénigne, et que les bergers qui la gagnaient étaient préservés de la petite-vérole: il pensa que l'on pourrait substituer avec succès l'inoculation du virus de la vache à celle du virus de l'espèce humaine, et communiqua ses réflexions à des hommes instruits, qui alors n'en sentirent pas l'importance. En 1784, M. James Ireland, habitant de Bristol, mit Rabaut en rapport avec M. Pugh, médecin anglais, et celui-ci promit de transmettre ses observations aux savants de la Grande Bretagne. Lorsque le docteur Jenner parla de cette découverte dans le monde, Rabaut se souvint de ses conversations avec le médecin anglais, et comme ce dernier était mort, il écrivit à M. James Ireland de constater l'authenticité d'une conférence à laquelle il avait assisté. M. James Ireland, par une lettre du 12 février 1811, certifie: « Qu'en l'année 1784, M. Ra» baut dit au docteur Pugh, médecin anglais, qu'il » pensait que la petite vérole des vaches était plus bé» nigne que celle de l'homme, et qu'il serait peut-être » avantageux de la lui inoculer. » Ainsi, si le médecin anglais a eu la gloire d'appliquer cette découverte précieuse, Rabaut a eu le mérite d'avoir un des premiers entrevu la possibilité et l'utilité de l'inoculation de la vaccine. Rabaut-Pomier a laissé quelques discours politiques et religieux, entre autres: 1° *Napoléon libérateur*, discours religieux, 1810, in 8°; 2° *Sermon d'actions de grâces sur le retour de Louis XVIII dans la capitale de ses états*, prononcé à Paris, dans le temple de l'Oratoire, le 22 mai 1814, Paris, 1814, in 8°.

RABAUT jeune (....), dit RABAUT-DUPUIS, frère des précédents, était négociant à Nîmes lorsqu'il fut proscrit, en 1793, comme fédéraliste. Il parvint à se soustraire à la persécution, et fut porté sur la liste des émigrés. Nommé, en 1797, par le département du Gard, au conseil des anciens, il s'y prononça en faveur du directoire exécutif, et écrivit dans les journaux pour défendre son opinion. Il se prononça à la tribune en faveur des émigrés du Bas Rhin, presque tous cultivateurs pauvres, que la cruauté des représentants en mission avait fait fuir de leur pays. Il favorisa la révolution du 18 brumaire, passa au corps législatif, qu'il présida en 1802, pendant la session où fut voté le consulat à vie. Envoyé en mission dans le midi, il fit tous ses efforts pour attirer des partisans au nouveau gouvernement, et sous prétexte d'un vice de forme dans le procès d'un émigré rentré qui venait d'être condamné à mort, il fit suspendre l'exécution. Bonaparte approuva la conduite de Rabaut, et l'émigré, M. de Séguy, obtint sa grace. En 1804, Rabaut reçut la décoration de la légion d'honneur. A la cessation de ses fonctions législatives, il rentra à Toulouse, y fut nommé conseiller de préfecture, et mourut d'une chute de cheval, en 1818. Il a publié: 1° *Détails historiques et recueil de pièces sur les divers projets qui ont été conçus depuis la réformation jusqu'à ce jour pour la réunion de toutes les communions chrétiennes*, 1806, in-8°; 2° *Annuaire et répertoire ecclésiastique à l'usage des églises*

Digitized by Google

réformées, 1807, in-8° : recueil continué sous le titre de *Nouvel annuaire protestant*.

RABBE. *Voyez* LE SUPPLÉMENT.

RABOTTEAU (PIERRE-PAUL), né à La Rochelle, en 1766, fut nommé membre de l'académie des belles-lettres de cette ville, à peine âgé de vingt-deux ans. Il vint à Paris en 1797, et obtint quelque réputation par des vaudevilles, et d'autres écrits agréables. Son poëme des *Jeux de l'enfance* eut beaucoup de succès. Il lut à la société philotechnique, dont il était membre, un poëme adressé *aux artistes*, une églogue de *Rebecca*, et des *fables*. Sous le ministère de M. Decazes, Rabotteau fut nommé sous-chef dans les bureaux de la police. Ayant pris sa retraite plus tard, il se retira à La Rochelle, où il mourut le 21 octobre 1825. Il s'était livré sur Plaute à un travail qui doit être entre les mains de sa famille. Rabotteau a été l'un des fondateurs du Vaudeville. Il a publié : 1° *la Prise de la Bastille*, ode, 1790, in-8° ; 2° (avec Radet) : *l'Avare et son ami*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, 1801, in-8° ; 3° (avec la Chabeaussière) : *Losthénis, ou une Journée d'Alcibiade*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, 1802, in-8° ; 4° *la Ville et le Village*, divertissement, 1802, in-8° ; 5° *Attendre et courir*, pièce dramatique ; 6° *les Jeux de l'enfance*, poëme, 1801, in-8° ; 2e édition, revue et augmentée, 1805, in-8°.

RACKNITZ (JOSEPH FRÉDÉRIC, baron de) entra à l'âge de dix-sept ans au service de l'électeur de Saxe, et fit les campagnes de 1761 et 1762. A la paix d'Hubertsbourg, il fut placé comme premier lieutenant dans les grenadiers de la garde électorale, et nommé, en 1763, gentilhomme de la chambre. Ayant quitté la carrière militaire en 1769, il devint successivement chambellan, directeur de la chapelle et des théâtres, ensuite grand-maître d'hôtel, et enfin, en 1809, grand maréchal du palais. Sa vie active a été entièrement consacrée au bien de sa patrie, et aux progrès des sciences et des arts. Voici ses principaux écrits : 1° *Lettres sur Carlsbad, et les productions naturelles de ses environs*, Dresde, 1780 ; 2° *Lettres sur le basalte*, Dresde, 1790 ; 3° *Lettres sur les arts*, Dresde, 1792, in-4° ; 4° *Histoire du goût chez les principaux peuples, sous le rapport de l'architecture et l'ornement intérieur des appartements*, Dresde, 1796, in-4°, avec beaucoup de planches gravées : ce superbe ouvrage est le premier qui ait offert des recherches de ce genre : il peut sous ce rapport passer pour un chef-d'œuvre d'art, de goût et d'érudition ; 5° *Essai critique sur divers tableaux de la galerie royale de Dresde*, Dresde, 1811, avec planches ; 6° *Esquisses d'une histoire des beaux-arts en Saxe, particulièrement de la peinture*, Dresde, 1812. Racknitz est mort en 1818.

RADCLIFFE (née ANNE WARD) naquit à Londres, le 9 juillet 1764, et épousa, à l'âge de 23 ans, W. Radcliffe, gradué de l'université d'Oxford, et étudiant en droit, qui abandonna ensuite la carrière du barreau, et devint éditeur-propriétaire du journal *The English Chronicle*. Peu de temps après son mariage, elle commença à donner l'essor à son imagination en publiant les *Châteaux d'Athlin et de Dunbayne*, et ensuite *le Sicilien*. Ces deux romans, qui n'annonçaient point encore la célébrité que l'auteur devait obtenir, furent suivis de *la Forêt, ou l'Abbaye de Saint-Clair*, et des *Mystères d'Udolphe* qui, traduits dans presque toutes les langues de l'Europe, illustrèrent bientôt le nom de madame Radcliffe. *L'Italien*, qui parut ensuite, eut un succès prodigieux. On y trouve au plus haut degré une imagination sombre, des scènes terribles, des passions violentes et une complication de mystères qui, malgré l'absence de toute vérité, jettent la terreur dans l'ame du lecteur et font sur lui une impression profonde. Les descriptions des sites de l'Italie, de la Suisse, du midi de la France, qu'on admire avec raison dans les compositions de madame Radcliffe, avaient fait supposer qu'elle avait visité ces contrées. Cependant, quoi qu'en ait dit l'*Edimburg Review* (mai 1823), qui prétend qu'elle accompagna en Italie son mari, attaché à l'ambassade anglaise, et qu'elle y puisa, parmi les ruines des vieux châteaux, le goût du pittoresque et des sombres superstitions dont elle fit depuis un si heureux emploi dans ses romans, il est constant que madame Radcliffe n'avait pas quitté l'Angleterre avant 1794, et qu'elle n'a fait à cette époque qu'un très court voyage en Hollande. On a imprimé plus d'une erreur grave sur madame Radcliffe : on a prétendu que, privée de la raison, vivant depuis longtemps recluse dans une campagne du comté de Derby, elle était poursuivie par les démons qu'elle avait jadis évoqués, et en proie à toutes les terreurs dont elle avait effrayé ses lecteurs. Enfin, lorsqu'elle était encore jeune et pleine de vie, on imprima qu'elle était morte dans un âge très avancé, et on lui attribua dès lors, comme œuvres posthumes, plusieurs ouvrages auxquels elle était étrangère. Anne Radcliffe est morte à Londres, le 9 janvier 1823, dans la cinquante-neuvième année de son âge ; elle avait fait, en 1822, un voyage à Ramsgate, pour y chercher quelques adoucissements à la maladie de poitrine dont elle mourut, et qui l'affectait depuis douze ans. Dans sa jeunesse, dit un de ses biographes, elle avait été fort belle ; elle était petite, mais son visage était admirablement proportionné : son teint, ses yeux, ses sourcils étaient d'une beauté parfaite. Elle avait un sentiment passionné des merveilles de la création et du charme de la musique. Toute mélodie, même celle du langage, exerçait sur elle une si grande puissance, qu'elle aimait à se faire réciter dans leur langue les plus beaux passages des auteurs grecs et latins, dont le sens ne lui était connu que par la traduction littérale qu'on lui en faisait ensuite. Dans le monde, elle était timide et se défiait d'elle-même, mais pleine de bienveillance, et étrangère à toute rivalité de femme et d'auteur. « Quoique toute » production, bonne en soi », a dit un critique anglais (madame Barbauld), « donne à son auteur » des droits à nos éloges, une plus grande distinction » néanmoins est due aux ouvrages qui peuvent » être comptés parmi les premiers de tout genre : » tels sont incontestablement les *Romans* de madame » Radcliffe, dans lesquels se décèle un génie d'une » trempe peu commune. Elle semble dédaigner d'émouvoir » les passions sur lesquelles se fonde l'intérêt » des romans ordinaires ; elle trouble l'ame par la terreur, » elle l'agite par l'incertitude ; elle prolonge, elle » exalte au plus haut degré ces sentiments, par des révélations » mystérieuses, des avertissements obscurs » d'un invisible danger : le théâtre de ses prestiges est » tantôt une tour ébranlée par les siècles ; tantôt les » vastes salles de châteaux inhabités, ou le labyrinthe » de leurs escaliers tournants ; tantôt des cloîtres sonores » et des nefs solitaires, ou bien au-dehors des » bruyères désertes, de sombres forêts, des précipices » écartés, séjour redouté des brigands. Ce sont les paysages » et les figures de Salvator Rosa. Les personnages » sont en harmonie avec les lieux de la scène ; leurs » complots sont atroces, leurs crimes sont étranges : » ce ne sont point des physionomies anglaises ; leur perversité » est empreinte d'une couleur plus noire que » celle des méchants qui habitent la même terre que » nous, et ils semblent en quelque sorte appartenir à » un ordre inconnu de génies malfaisants. Mais à l'épouvante » produite par les machinations du crime » et le pressentiment du danger, madame Radcliffe a » l'art d'unir une autre nature d'impressions plus puissantes » encore. Dans toutes les ames susceptibles » d'éprouver l'influence de l'imagination, il existe le » germe de je ne sais quelle crainte superstitieuse d'un » monde surnaturel qui nous fait aisément admettre » l'idée d'un commerce avec lui. La solitude, les ténèbres, » le murmure des sons étouffés, les formes incertaines, » le passage rapide des objets qu'on entrevoit » dans l'obscurité, impriment à l'esprit l'ébranlement » d'une vague frayeur d'où naît la croyance

Aux pouvoirs invisibles et plus puissants que nous.

» Bien que ces idées ne soient qu'éveillées par la lecture » des ouvrages de madame Radcliffe, quoique près » de soulever un coin du rideau qui nous cache la » région terrible des fantômes, elle le laisse retomber » sur toutes les causes véritablement surnaturelles, et » que tous les prestiges s'évanouissent au dénouement, » le lecteur n'en a pas moins reçu l'impression tout entière. » — « Ces divers romans, » dit à son tour un cri-

Digitized by Google

tique français, Joseph Chénier, dans son *Tableau de la littérature française*, « offrent des caractères fortement « prononcés, des situations terribles, de belles descrip- « tions de l'Italie et du midi de la France, d'énergiques « tableaux, divers coups de théâtre, et même quel- « ques sons de Shakespeare, ce génie éminemment « anglais qui, depuis deux siècles, féconde encore, « dans sa patrie, tous les champs de l'imagination. Ces « romans, considérés dans leur ensemble, se rattachent « à une seule idée d'un grand sens : partout le mer- « veilleux domine. Dans les bois, dans les châteaux, « dans les cloîtres, on se croit environné de revenants, « de spectres, d'esprits célestes ou infernaux : la ter- « reur croît, les prestiges s'entassent, l'apparence ac- « quiert presque de la certitude, et quand le dénoue- « ment arrive, tout s'explique par des causes natu- « relles. » Au reste, Chénier est dans l'erreur quand il suppose un but philosophique à Anne Radcliffe : il est évident pour tous ceux qui ont lu ses ouvrages qu'il n'y a aucune intention de ce genre : l'imagination toute seule s'y montre ; elle cherche à produire des effets et non à appuyer des doctrines : à créer des illusions et non à les détruire ; à peindre et non à prouver. On a de madame Radcliffe : 1° *les Châteaux d'Athlin et de Dunbayne*, traduit en français, 1819, 2 vol. in-12 ; 2° *the Sicilian*, traduit en français, par Moilin, sous ce titre : *Julia, ou les Souterrains du château de Mazzini*, 1800, 2 vol. in-12 ; 3° *les Mystères d'Udolphe*, 1794, 4 vol. in-12 ; traduits en français ; 4° *Journey made in Summer*, etc., voyage fait en 1794 en Hollande, sur la frontière d'Allemagne, 1795, in-8°, avec planches ; traduit en français, par Cantwel ; 2e édition, 1799, 2 vol. in-8° ; 5° *la Forêt, ou l'Abbaye de Saint-Clair*, traduit en français, 1798, 3 vol. in-12 ; 6° *the Italian*, 1797, traduit en français, par l'abbé Morellet, sous le titre de *l'Italien, ou le Confessionnal des pénitents noirs*, 1795, 1819 ; et par Mary-Gay Allard, sous celui d'*Éléonore de Rosalba*. 7° *Gaston de Blondeville, ou la Cour de Henri III à Ardenne*, roman suivi de *l'Abbaye de Saint-Alban*, conte en vers, et quelques autres *Poésies fugitives* (ouvrage posthume), Londres, 1826, 4 vol. in-8° ; trad. en français, 1826, 3 vol. in-12.

RADET (JEAN-BAPTISTE), auteur dramatique et l'un des doyens et des régénérateurs du vaudeville français, est né à Dijon, le 21 janvier 1751. Quoique privé de sa main droite par la négligence de sa nourrice, qui l'avait laissé tomber dans le feu, ses parents le destinèrent à la peinture, et il exerça cet art avec succès pendant plusieurs années. La cathédrale d'Autun et d'autres villes de Bourgogne possédaient quelques-uns de ses tableaux avant la révolution ; mais une circonstance particulière changea sa vocation et sa destinée. Ayant publié une critique en vaudevilles (la première qui ait paru en ce genre) des tableaux exposés au salon du Louvre, cette plaisanterie, qui eut beaucoup de succès, blessa plus d'un amour-propre, et le força d'abandonner une profession dans laquelle il devait désormais s'attendre à éprouver des contrariétés ; mais elle le fit connaître de la duchesse de Villeroy, qui le prit chez elle en qualité de secrétaire-bibliothécaire. Le logement que M. Radet occupait dans l'hôtel de Villeroy lui fut conservé lorsque après l'émigration de la propriétaire, on y établit l'administration du télégraphe, et il l'a conservé jusqu'à la restauration. La modique sinécure dont jouissait M. Radet lui laissait tout le loisir de se livrer entièrement à son goût pour la littérature dramatique. Ce fut au théâtre d'Audinot (l'Ambigu-Comique), qu'il donna son premier essai : *les Audiences de la mode*, pièce en vaudevilles qui fut bientôt suivie de plusieurs autres. Les succès qu'obtenaient alors les ouvrages de MM. Piis et Barré à la Comédie Italienne l'encouragèrent à se risquer sur ce théâtre, et son espoir ne fut pas trompé. Il y fit représenter successivement : 1° *Tibère*, parodie en deux actes, en prose et en vaudevilles, de la tragédie de Fallet qui porte le même titre, 1782 ; 2° *Dame Jeanne*, parodie de *Jeanne de Naples* de La Harpe, en un acte et en vaudevilles, 1783 ; 3° (avec Rosieres) : *le Marchand d'esclaves*, parodie de *la Caravane*, 1784 ; 4° (avec M. Barré) : *Léandre-Candide, ou les Reconnaissances*, comédie-parade en deux actes et en vaudevilles, 1784 ; 5° *les Docteurs modernes*, en un acte et en vaudevilles, suivie du *Baquet de santé*, divertissement analogue, 1784. Cette satire contre la doctrine du magnétisme eut beaucoup de succès ; mais elle attira au principal auteur des reproches de la duchesse de Villeroy, et il fut obligé de renier son ouvrage dans le *Journal de Paris*. 6° (seul) : *La Femme inconstante*, comédie en un acte, en vers, 1784. 7° (avec M. Barré) : *la Négresse, ou le Pouvoir de la reconnaissance*, en un acte, prose et vaudevilles, 1787 ; 8° *Renaud d'Ast*, comédie en deux actes, d'abord en vaudevilles, puis mêlée d'ariettes, 1787 ; 9° *Candide marié, ou Il faut cultiver son jardin*, comédie-vaudeville en deux actes, 1788 ; 10° (seul) : *la Soirée orageuse*, opéra-comique, en un acte, 1790. Lors de la création du théâtre du Vaudeville, en 1792, M. Radet se dévoua tout entier à ce nouvel établissement dirigé par son ami Barré. Il y donna : 11° *le Prix, ou l'Embarras du choix*, 1792 ; 12° *la Matrone d'Éphèse*, 1792 ; 13° *la Bonne aubaine, ou le Tour de carnaval*, 1793 ; 14° *le Faucon*, 1793 ; 15° *le Noble roturier*, 1793 ; 16° *le Cancanier convalescent*, 1794 ; 17° *le Chat perdu, ou les Fausses conjectures*, 1795 ; 18° *les Deux Henriettes*, 1795 ; 19° *Honorine, ou la Femme difficile à vivre*, en trois actes, 1795 ; 20° *le Dîner au Pré-Saint-Gervais*, 1795 ; 21° *Pauline, ou la Fille naturelle*, en trois actes, 1796 ; 22° *Hazard, enfant de son père*, parodie d'*Oscar*, 1796 ; 23° *le Testament*, 1797 ; 24° *l'Effort surnaturel*, 1798 ; 25° *C'est l'un ou l'autre, ou la Sympathie en défaut*, 17,99. Cette pièce a été remise en 1827, au Théâtre des Élèves de M. Comte. 26° *Frosine, ou la Dernière venue*, 1800 ; 27° *Idem, ou Que deviendra-t-elle ?* en deux actes, 1801 ; 28° *les Préventions d'une femme*, en trois actes, 1802 ; 29° *Une réunion de famille au jour de l'an*, 1804 ; 30° *l'Inconnue*, 1806 ; 31° *l'Étourderie, ou Comment sortira-t-il de là ?* 1808 ; 32° *le Retour d'un fils, ou les Surprises*, 1813 ; 33° *l'Hôtel du grand Mogol, ou l'Auberge qui n'en est pas une* ; 34° *Garrick et les comédiens français*, 1815 ; 35° *le Vin et la Chanson*, 1816. Quoique ces pièces aient été représentées et imprimées sous le nom seul de M. Radet, tous ses amis savent qu'il a toujours été aidé par une dame de beaucoup d'esprit, d'un goût sûr, d'un tact fin et délicat, et dont la modestie égale le talent, car elle persiste encore aujourd'hui à garder l'anonyme. La touche d'une femme s'aperçoit aisément dans ces pièces, plus remarquables par la délicatesse des sentiments que par la gaîté. M. Radet a donné au même théâtre, avec divers collaborateurs, près de cent autres ouvrages qui, pour la plupart, ont eu un succès de vogue, et formé longtemps le principal fonds du répertoire. Nous nous bornerons à en citer quelques-uns. Avec Desfontaines et M. Barré : 36° *Arlequin afficheur*, 1792 ; 37° *le Projet manqué, ou Arlequin taquin*, parodie de *Lucrèce*, 1792 ; 37° *Arlequin cruel*, parodie d'*Othello*, 1792 ; 39° *la Chaste Suzanne*, en deux actes, 1793. Les trois auteurs de cette pièce furent incarcérés plusieurs mois pendant la terreur, comme ayant voulu faire allusion au procès de l'infortuné Louis XVI, par ces paroles que l'on adressait aux vieillards, dénonciateurs de Suzanne, et qui étaient toujours couverts d'applaudissements : « Vous êtes ses accusateurs, vous « ne pouvez pas être ses juges. » 40° *Favart aux Champs-Élysées*, 1793 ; 41° *Colombine mannequin*, 1793 ; 42° *Abazar*, parodie d'*Abufar*, 1795 ; 43° *les Vieux élégants*, 1795 ; 44° *le Mariage de Scarron*, 1797 ; 45° *Jean Monet*, 1799 ; 46° *la Récréation du monde*, 1800 ; 47° *Chapelain, ou la Ligue des auteurs contre Boileau*, 1802 ; 48° *la Chambre de Molière*, 1803 ; 49° *Sophie Arnould*, 1804 ; 50° *la Tapisserie de la reine Mathilde*, 1804 ; 51° *les Écriteaux, ou René-le-Sage à la foire Saint-Germain*, en deux actes, 1805 ; 52° *les Deux n'en font qu'un*, 1809 ; 53° *le Rêve, ou la Colonne de Rosbach*, 1806 ; 54° *le Château et la Chaumière*, 1808 ; 55° *le Mai des jeunes filles, ou le Passage de militaires*, 1808 ; 56° *le Procès du fandango*, 1809 ; 57° *le Pari singulier*, 1809 ; 58° *le Meunier et le Chansonnier*, 1810 ; 59° *M. Durelief, ou les Embellissements de Paris*, 1810 ; 60° *les Deux Edmon*, 1811 ; 61° *Gaspard l'Avisé*, 1812 ; 62° *le Billet perdu*, 1813 ; 63° *Michel Morin*, 1813 ; 64° *les Trois Saphos lyonnaises, ou une Cour d'amour*, 1815. M. Radet a encore donné avec les mêmes et d'autres

Digitized by Google

collaborateurs : 65° *la Girouette de Saint-Cloud*, 1799 ; 66° *M. Guillaume*, ou *le Voyageur inconnu*, 1800 ; 67° *Gessner*, en deux actes, 1800 ; 68° *Duguay-Trouin prisonnier à Plymouth*, 1804 ; 69° *l'Ile de la Mégalantropogénésie*, 1807 ; 70° *l'Hôtel de la Paix, rue de la Victoire*, 1807 ; 71° *Lantara, ou le Peintre au cabaret*, 1808, etc. Il a donné avec Desfontaines, en 1793 : 72° *Encore un curé* ; 73° *la Fête de l'égalité*, qu'ils composèrent en prison ; 74° *Au retour*. Avec Barré, Deschamps et M. Després : 75° *René Lesage*, ou *C'est bien le Turcaret*, 1802. Les pièces qu'il a données avec Barré, Desfontaines et M. Piis sont citées à l'article de celui-ci. Son dernier ouvrage paraît être *la Maison en loterie*, qu'il a fait représenter avec M. Picard au Gymnase-Dramatique, en 1820. M. Radet a été l'un des fondateurs de la société des Dîners du Vaudeville, dont les recueils contiennent plusieurs de ses chansons ; mais il n'a point fait partie du Caveau moderne. Il est membre de l'académie de Dijon, sa patrie. Il a touché, pendant quelques années, une pension de 4.000 fr., qui lui avait été accordée ainsi qu'à Desfontaines et Barré, sous le gouvernement impérial. Ces pensions furent réduites à 1000 fr. après la restauration, sous prétexte que c'était payer assez cher les *trompettes de Bonaparte*. Celle de M. Radet a été porté à 1200 fr. depuis le règne de Charles X. M. Radet, que la perte presque totale de la vue empêche de lire et d'écrire, a cependant conservé sa gaîté. Quoiqu'il ait composé environ cent cinquante pièces de théâtre, il n'a point obtenu la décoration de la légion d'honneur, prodiguée depuis à tant de vaudevillistes, ses imitateurs ou ses élèves.

RADET (ETIENNE), né dans la ci-devant province de Lorraine, le 19 décembre 1762, était avant la révolution garde chasse du prince de Condé. Il entra jeune au service, avait en 1800 le grade de chef d'escadron, et commandait la gendarmerie d'Avignon ; c'est là que le général en chef Bonaparte le vit un instant à son retour d'Egypte, ce qui suffit pour le rappeler à son souvenir lorsque, devenu premier consul, il reçut de lui un mémoire remarquable sur l'organisation de la gendarmerie ; il l'appela alors à Paris, le plaça à la tête de son arme, avec le grade de général de brigade, et le nomma plus tard général de division. Le général Radet, chargé d'organiser la gendarmerie, se rendit successivement en Corse, en Piémont et à Gênes, et remplit en 1809 la pénible mission d'enlever de Rome le pape Pie VII. Voici les principales circonstances de cet événement remarquable : Une dépêche télégraphique arrivée de Paris, ordonna au général Radet de partir dans les vingt-quatre heures pour Rome ; c'était le 14 mai 1809 ; à son arrivée dans la capitale des Etats du pape, il communiqua ses ordres au gouverneur général de Rome, qui n'ayant pas reçu, à ce qu'il paraît, des instructions positives, se borna à lui remettre la direction de la police. La nuit du 5 au 6 juillet 1809 fut choisie par le général Radet pour l'exécution de l'ordre qu'il avait reçu ; aidé d'une troupe nombreuse composée de gendarmes, de conscrits, de gardes nationaux, etc., le général fit appliquer des échelles, vers deux heures du matin, au palais Quirinal où le pape se tenait renfermé ; fit enfoncer les fenêtres et les portes intérieures, et arriva, suivi de ses hommes portant des armes et des torches, jusqu'à la pièce qui précédait immédiatement la chambre à coucher du pape. Celle-ci lui fut ouverte par ordre de sa sainteté, qui s'était levée au bruit et revêtue à la hâte de ses habits de ville : le général s'avança vers elle, le chapeau à la main, et lui dit : « Saint père, je viens par ordre » de mon souverain, empereur des Français, vous dire » que votre sainteté doit renoncer au domaine tempo»rel des Etats de l'Eglise. » — Le pape, toujours assis avec calme : « Je ne le puis. » Ensuite la conversation continua en ces termes entre le pontife et l'officier. — Le général Radet : « Si votre sainteté veut » consentir à cette renonciation, je ne doute pas que » les affaires ne s'arrangent heureusement, et l'empe» reur traitera votre sainteté avec les plus grands » égards. » — Ici le saint père, se levant, répliqua avec fermeté : « Je ne le puis, je ne le dois pas, je ne le » veux pas. J'ai promis devant Dieu de conserver à la » sainte église toutes ses possessions, et je ne manquerai » jamais au serment que j'ai fait de les maintenir. » — Le général reprit : « Saint père, je suis très affligé que votre » sainteté ne veuille pas souscrire à cette demande, puis» que, en refusant, vous ne faites que vous exposer à » de nouvelles tribulations. » — Le pape : « J'ai dit ; rien » sur la terre ne peut me faire changer, et je suis prêt » à verser la dernière goutte de mon sang, à perdre la » vie à l'instant même, plutôt que de violer le serment » que j'ai fait devant Dieu. » — Le général : « Eh bien, » la résolution que vous prenez deviendra peut-être pour » vous la source de grandes calamités. » — Le pape : « Je suis décidé, et rien ne peut m'ébranler. » — Le général : « Puisque telle est votre résolution, je suis fâché » des ordres que mon souverain m'a donnés et de la » commission que j'ai reçue de lui. » — Le pape : « En » vérité, mon fils, cette commission n'attirera pas sur » vous les bénédictions du ciel. » — Le général : « Saint » père, il faut que j'emmène votre sainteté avec moi. » — Le pape : « Voilà donc la reconnaissance qui m'est » réservée pour tout ce que j'ai fait en faveur de votre » empereur ! voilà donc la récompense de ma grande » condescendance pour lui et pour l'église gallicane ! » Mais peut être suis-je, à cet égard, coupable devant » Dieu ; il veut m'en punir, je me soumets avec humi» lité. » — Le général : « Telle est ma commission ; je » suis fâché d'être obligé de l'exécuter, puisque je suis » catholique et fils de l'Eglise. » — Ici le cardinal Pacca fit observer qu'il était convenable que sa sainteté fût accompagnée des personnes nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise, et le pape s'occupait d'en dresser lui-même la liste, lorsque le général fut accosté par un des officiers de sa suite, qui, après lui avoir parlé à voix basse, ajouta tout haut que les ordres de l'empereur étaient que personne n'accompagnât le pape, hormis le cardinal Pacca. Ce cardinal ayant demandé combien de temps on accordait pour les préparatifs du voyage, « Une demi-heure, » répondit le général. Alors le saint père se leva en disant : « Allons, que la volonté » de Dieu soit faite en moi ! » Depuis ce moment, le général ne perdit pas de vue son prisonnier, et lorsqu'il fut parvenu au bas du petit escalier de son appartement, il congédia les personnes de sa maison qui l'accompagnaient. Une voiture attelée attendait à l'une des portes du palais ; on y fit monter le pontife avec le cardinal Pacca : le général Radet ferma la portière sur eux, puis il monta dans le cabriolet attaché à la voiture. A la porte del Popolo on changea de voiture, et le général Radet, s'adressant de nouveau au pape, lui dit : « Il » est encore temps pour votre sainteté de renoncer aux » Etats de l'Eglise. » Mais le souverain pontife se contenta de répondre : Non ! Alors le général ferma la portière de la voiture, la fixa avec un cadenas, et monta dans le cabriolet comme auparavant. Il n'est pas de précautions qu'il ne prît ensuite pour soustraire son prisonnier à la curiosité publique. A Poggibondi, il pressa tellement les postillons, que la voiture versa ; le pontife ne se fit point de mal, mais le général, qui était sur le devant, fut jeté dans une marre d'eau bourbeuse qui se trouvait sur l'un des côtés de la route. A Florence, le pape fut confié à un autre officier de gendarmerie, et le général Radet retourna à Rome, où il chargea, dit-on, le peintre Benvenuti de faire un tableau représentant la sortie du pape de Monte Cavallo, avec tous les personnages qui y avaient figuré. Ce tableau fut transporté à Capoue par ordre du roi Murat, en 1814. Le général Radet, nommé baron sur la fin de 1809, n'entendit jamais parler de son expédition à Rome, il semblait qu'on voulût l'étouffer, quoiqu'on en profitât en tenant le pape éloigné de ses états. Napoléon, au reste, a désavoué cet enlèvement, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Après le rétablissement des Bourbons, en 1814, le général Radet cessa d'être employé activement ; mais au retour de Napoléon, le 20 mars 1815, il se hâta d'accourir sous ses drapeaux, et commanda l'escorte chargée de conduire à Cette M. le duc d'Angoulême, qui s'y embarqua pour l'Espagne. Au mois de juin, Radet fut nommé inspecteur-général de gendarmerie et grand prévôt de l'armée ; il la suivit sur les bords de la Loire, au mois de juillet 1815, et fut remplacé dans ses fonctions au mois d'août suivant. En 1816, il fut arrêté à Vincennes et conduit à

Digitized by Google

la citadelle de Besançon. La part qu'il avait prise aux événements du mois de mars 1815 ou qui lui fut imputée, le fit condamner à neuf ans de détention par le conseil de guerre de la sixième division. Une ordonnance royale du mois de mars 1818 lui rendit la liberté. Le général Radet est mort à Varennes, département de la Meuse, le 28 septembre 1825.

RAFFLES (Thomas-Stamford), né le 6 juillet 1781, à bord d'un navire qui se trouvait alors en vue de la Jamaïque, de Benjamin Raffles, l'un des plus anciens capitaines marchands de Londres, reçut son éducation à Hammer-Smith, collége dirigé par le respectable M. Anderson. Au sortir de cet établissement, il entra très jeune encore au service de la compagnie des Indes orientales. Lorsqu'en 1804 le gouvernement anglais céda à la compagnie l'île de Poolo Penang, Raffles fut envoyé comme secrétaire adjoint au gouverneur de cette île. Sa santé ayant été altérée par les études auxquelles il se livrait, et par l'insalubrité du climat, il fut obligé de se retirer à Malacca. Il fit ensuite partie de la formidable expédition que les Anglais dirigèrent contre les possessions de la Hollande, lorsque ce pays fut réuni à la France. Il fut nommé, en 1811, gouverneur de Java, emploi qu'il conserva jusqu'en 1816. La mort d'une épouse chérie lui fit prendre la détermination de revenir en Angleterre, où il s'occupa de publier une *Histoire de Java*, Lond., 1817, in-4°. Il dédia cette histoire au roi d'Angleterre, qui le créa chevalier. Nommé gouverneur de Bencoolen, il partit pour cette destination, en novembre 1817. Ce fut là qu'il eut l'occasion de rencontrer un naturaliste français, M. Diard, mort dans le cours de ses voyages, et qui eut peut-être à se plaindre d'un manque de foi du gouverneur anglais. Raffles s'embarqua le 2 février 1824 pour revenir sur le continent. Son navire ayant été incendié dans la traversée, heureusement en vue des côtes d'Angleterre, près de Rastisland, il perdit tous les matériaux et les documents qu'il avait rassemblés pour une *Histoire de Borneo*. Il est mort le 4 juillet 1826, frappé d'une attaque d'apoplexie. Nous avons encore de lui un ouvrage sur la *mission de Finlayson à Siam*, 1822, in-8°, et une préface mise en tête des *Annales malaises* de Leyden. Il a laissé un mémoire manuscrit sur *Singapoore*.

RAISSON (Horace-Napoléon) naquit à Paris, le 28 août 1798; son père qui a rempli avec le plus noble désintéressement plusieurs fonctions importantes sous la république, le destina à la carrière administrative. Après avoir fait ses études au lycée impérial, le jeune Raisson devint, en 1816, secrétaire de M. le marquis de la Maisonfort, administrateur-général des biens de la couronne. En 1818, il fut employé au cabinet particulier de M. Roy, ministre des finances, et en 1822, réformé par M. de Villèle, ainsi que M. Casimir Bonjour et quelques autres employés convaincus de libéralisme. Entraîné alors par le goût du théâtre et de la polémique, il travailla sous M. Tissot, dont son père était l'ami, à la rédaction du *Pilote*, journal rédigé avec énergie et talent, et fit jouer au second Théâtre-Français, avec M. Desolozeaux, une comédie intitulée l'*Officier de fortune*, qui n'obtint pas de succès. Peu de temps après, M. Raisson fut un des fondateurs du *Diable Boiteux*, journal littéraire qu'il rédigea en chef avec MM. Thiessé, Moreau, Ader, etc. En 1823, le crime de Castaing vint arracher ce jeune littérateur à ses paisibles occupations. Ami de collége des frères Ballet, il voulut les venger, se rendit à Saint-Cloud, et arrêta de sa main le docteur Castaing à côté du corps encore palpitant de sa victime. Témoin important aux débats, il mit beaucoup de retenue dans sa déposition; mais pour exposer dans son vrai jour cette affaire qui laissait dans les esprits quelques doutes, il publia le *Sténographe parisien*, précédé de notices biographiques sur Auguste et Hippolyte Ballet et sur Castaing, 1 vol. in-18. En 1824, il abandonna la rédaction du *Diable Boiteux*, pour fonder un autre journal, le *Feuilleton littéraire*. M. Raisson a publié : 1° *Nouvel almanach des gourmands, servant de guide dans les moyens de faire excellente chère, dédié au ventre*, 1825, in-18. L'esprit et la gaîté de ce petit ouvrage lui valurent un immense succès. 2° *Code des gens honnêtes, ou l'Art de ne pas être dupe des fripons*, 1825, in-12; 3° *du Droit d'aînesse impolitique, anti-social, impossible dans un gouvernement représentatif, et contraire à la morale*, 1826, in-8°; 4° *Code civil*, in-18; 5° *Code gourmand*, 1826; 2e édit., 1827, in-18; 6° *Histoire de la guerre d'Espagne en 1823*, 1827, in-18; 7° *Code de la toilette*, 1828, in-18; 8° *Marie Stuart*, roman historique, 1828, 4 vol. in-12. M. Raisson a été l'un des collaborateurs de *la Dame du Lac*, représentée en 1827, et a fait jouer à l'Odéon *Boisrosé*, comédie faite en société avec M. Merville.

RALLIER (Louis-Antoine Esprit), né à Fougère (Ille-et-Vilaine), fit d'excellentes études, embrassa la carrière des armes, et avait le grade de capitaine du génie à l'époque de la révolution. Successivement officier municipal et administrateur du district de Fougère, il fut appelé par son département, en septembre 1798, à siéger au conseil des anciens, et devint inspecteur de la salle, le 29 octobre. Porté, en 1799, à celui des cinq cents, il s'opposa à la mesure des otages, et demanda que l'on supprimât du serment civique la formule de jurer haine à l'anarchie. Ayant favorisé la révolution du 18 brumaire, il entra, au mois de décembre, au corps-législatif, et en sortit en 1803. Présenté en 1805 comme candidat par le collége électoral de son département, il y rentra de nouveau, fut réélu en 1811, y resta jusqu'au 20 mars 1815, et n'occupa aucune place pendant les cent jours. Au mois d'août de la même année, il présida le collége électoral de Fougère, et fut nommé, en 1818, vice-président de la 3e section du collége électoral d'Ille-et-Vilaine. Il a publié : 1° *Recueil de chants moraux et patriotiques*, 1799, in-12; 2° *Epître à la rime*, 1808, in-8°; 3° *Mémoires sur les frittes de verre de l'Ecosse*, 1809; 4° *Œuvres poétiques et morales*, 1813. On le dit auteur de cinq tragédies qui n'ont pas été représentées.

RAMEL DE NOGARET (Jacques), député aux états-généraux et à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, ministre des finances, préfet, etc., naquit à Carcassonne, vers 1760. Il exerçait avec distinction la profession d'avocat dans sa ville natale, lorsque ses concitoyens l'honorèrent de leurs suffrages, et le nommèrent, en 1789, député du tiers état à la première assemblée nationale. Ramel, sorti des rangs du peuple et choisi par le peuple, se montra fidèle à la cause dont on lui avait confié la défense, et justifia constamment la bonne opinion que ses commettants avaient eue de sa capacité et de son civisme. Quoique la faiblesse de ses talents oratoires l'obligeât de se tenir éloigné de la tribune, il n'en prit pas moins part aux grands travaux législatifs de l'assemblée constituante, et fut surtout considéré comme l'un des membres les plus actifs et les plus éclairés du comité des finances. Chargé, en 1791, d'une mission sur les côtes de Bretagne (dans le Finistère), où les ennemis de la révolution avaient suscité quelques troubles, il rétablit promptement l'ordre dans cette contrée, et s'empressa de venir reprendre sa place dans le sein de la représentation nationale, où la majorité de ses collègues voulut lui donner une marque de considération et le récompenser de son zèle pour la chose publique, en le nommant secrétaire. Ramel ne pensait pas que de nouvelles dénominations, appliquées à la nouvelle division territoriale du royaume, pussent contribuer au succès de la révolution, et il s'opposa vivement à toute innovation sur ce point. Réélu à la convention nationale par le département de l'Aude, il y opina de la manière suivante, sur les diverses questions qui furent posées dans le procès du roi : sur *l'appel du peuple* : « Je voterai la mort, mais je veux » que la nation sanctionne ce jugement; ainsi, oui. » *Sur la peine* : « Louis est convaincu de conspiration » contre la liberté. Dans tous les temps, un pareil » crime mérita la mort; je la prononce. » Il rejeta ensuite le sursis. Ramel, attaché au parti de la *Plaine*, c'est-à-dire à cette portion nombreuse de l'assemblée qui formait moins un parti qu'une masse incertaine entre les partis divers, resta tout à fait étranger aux sanglantes querelles de la *Gironde* et de la *Montagne*. Il parla plusieurs fois, et notamment à la séance du 12 juin 1793, dans la discussion de l'acte constitutionnel

Digitized by Google

présenté par Hérault de Séchelles. Après le 31 mai, il demanda que, dans les délibérations des assemblées primaires sur les projets de loi, le nombre des voix pour l'adoption et le rejet dans chaque assemblée, fût expressément indiqué, au lieu de s'en tenir à la simple formule que le comité de constitution avait insérée dans son article : *l'assemblée accepte*, *l'assemblée rejette*. Cet amendement fut accueilli et immédiatement décrété. Ramel faisait lui-même partie de ce comité; aussi se chargea-t-il d'en expliquer les intentions, dans la discussion sur l'article qui attribuait l'élection des représentants à des assemblées cantonales, et leur accordait un député en raison de cinquante mille individus. « Le comité, dit-il, a supprimé la représentation » départementale pour éviter le fédéralisme et empêcher les députés de parler désormais au nom de leur » département. J'ajoute que la base de la population, » adoptée par le comité, produira une représentation » nationale d'environ cinq cent quarante députés. » Il appuya du reste la motion de Levasseur qui avait proposé de substituer les assemblées primaires aux assemblées cantonales, en fixant invariablement le nombre d'individus qui seraient appelés à l'élection de chaque député; et il ajouta que si, comme le demandait Thuriot, on voulait porter à six cents le nombre des membres de l'assemblée nationale, il fallait un représentant en raison de quarante mille âmes. Ramel fut chargé, en 1795, d'une mission en Hollande. A son retour, il entra au conseil des cinq cents, s'y occupa beaucoup encore des contributions publiques et des matières financières, et fut nommé, en 1796, par le directoire au ministère des finances. Ce poste était difficile à remplir : les désordres produits par la tourmente révolutionnaire dans la perception des revenus nationaux et dans les dépenses publiques, étaient loin d'être réparés. Le passage des assignats au numéraire vint ensuite accroître les difficultés et compliquer notre situation financière; Ramel, élevé au ministère dans ces pénibles circonstances, devait encourir la responsabilité de tout le mal qu'il ne pourrait empêcher, et il ne manqua pas en effet de s'attirer de graves reproches, et de se faire de nombreux ennemis. Remplacé en 1799, il vécut depuis dans l'obscurité, sous le consulat et l'empire, et ne reparut sur la scène politique que pendant les cent jours, comme préfet du Calvados. Destitué après la seconde rentrée de Louis XVIII en France, il fut compris, en 1816, dans la proscription dont la loi du 12 janvier frappa les régicides, et se réfugia à Bruxelles, où il *réside encore* (1828). Le barreau de cette ville l'a admis dans son sein. Un de ses biographes a prétendu qu'en 1802 il proposa de bâtir, à ses frais, une salle de spectacle dans cette capitale de la Belgique, qui devait un jour lui servir d'asile : mais on ajoute qu'il mit cette condition, qu'on lui donnerait une portion de terrain assez considérable pour y élever des maisons susceptibles de lui fournir une grande valeur locative. Ramel a publié : 1° *Des finances de la république française en l'an IX*, 1801, in-8°; 2° *Du change, du cours des effets publics, et de l'intérêt de l'argent*, 1807, in-8°; 1810, in-8°; et plusieurs *Mémoires sur les finances*.

RAMEL (Pierre), membre de l'assemblée législative, général de brigade, né à Cahors, en 1761, débuta à dix-neuf ans dans la carrière du barreau, où son père s'était distingué. Il adopta les principes qui avaient amené la révolution, et fut successivement élu membre des premières assemblées provinciales du Quercy, procureur ordinaire et procureur-général-syndic, fonctions qui lui fournirent l'occasion de prouver à la fois son talent et son patriotisme. En 1791, il fut nommé député à l'assemblée législative malgré la concurrence de Jean-Bon Saint-André, candidat du parti populaire. Ramel siégea parmi les membres d'une liberté sage, défendit constamment la constitution de 1791, et s'opposa à la mise en accusation du général Lafayette, son ami. Lorsque la convention nationale fut convoquée, Jean-Bon Saint-André, usant de l'ascendant qu'il avait acquis, repoussa par ses clameurs et ses intrigues celui qui était pour la seconde fois son concurrent, et il parvint à lui enlever les suffrages des électeurs en forçant ces derniers à voter à haute voix. Quand le décret qui ordonnait la formation de l'armée des Pyrénées orientales eut paru, Ramel contribua avec Pérignon à l'organisation de cette armée, et obtint le commandement d'une légion de cavalerie. En vain signala-t-il son patriotisme et sa bravoure, la haine de Jean-Bon-Saint-André le poursuivit jusque dans les camps. Devenu membre du comité de salut public et président de la convention, il dénonça Ramel comme un patriote modéré aux représentants du peuple en mission à l'armée des Pyrénées Orientales. Le hasard lui fournit une occasion de le perdre : à l'une des attaques de Collioure, Ramel, emporté par la précipitation et le désordre d'une attaque de nuit, combattait avec son courage accoutumé, à la tête de ses dragons, sans porter les marques distinctives du grade de général de brigade, qu'il avait obtenu au commencement de 1793; dans une autre circonstance, il avait fait quitter les insignes de la liberté à un officier en uniforme. Ces deux faits servirent de base à une accusation. Ramel, qui n'avait rien à se reprocher, refusa de suivre les conseils de ses amis, qui l'engageaient à chercher son salut dans la fuite. Il fut traduit devant un tribunal dont les membres furent changés trois fois. Les premiers juges se refusèrent à le condamner, les seconds ne furent pas moins consciencieux, enfin la troisième fois deux voix contre une prononcèrent sa culpabilité, et le condamnèrent à l'échafaud. Trois frères de cet infortuné général avaient suivi comme lui la carrière des armes : l'un d'entre eux, qui était déjà parvenu au grade de capitaine, ayant refusé de prêter serment à la constitution qui avait suivi celle de 1791, périt victime de son courage avec plusieurs officiers du régiment irlandais de Wlesli dont il faisait partie. Le plus jeune, officier de cavalerie, qui donnait de grandes espérances, faisait partie de l'armée du Rhin lorsqu'il fut blessé mortellement sous les remparts de Kehl, à côté de son frère Jean-Pierre.

RAMEL (Jean-Pierre), maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis et de la légion d'honneur, frère des précédents, né à Cahors, le 6 octobre 1768, entra comme volontaire, à l'âge de quinze ans, dans un régiment d'infanterie. Nommé, en 1791, adjudant-major dans la légion du Lot, il devint l'année suivante capitaine dans celle des Pyrénées, et fut promu, en 1793, au grade de chef de bataillon. Il avait partagé la persécution dirigée contre son frère, et était menacé du même sort lorsque le brave Dugommier, appelé au commandement de l'armée des Pyrénées, lui rendit la liberté dont il était privé depuis longtemps. Ramel continua de servir avec distinction, et fut nommé adjudant-général le 14 frimaire an V. Il fit en cette qualité la campagne du Rhin, sous les ordres du général Moreau; et chargé de la défense de Kehl, il repoussa avec succès les attaques de l'archiduc Charles. La même année, il fut appelé au commandement de la garde du corps-législatif, et le président du directoire lui adressa à cette occasion ces paroles flatteuses : « Pour vous que la confiance nationale et des actions » extrêmement honorables appellent au commandement des gardes du corps-législatif, le directoire ne » doute pas que vous ne donniez dans cette carrière » honorable de nouvelles preuves de votre zèle et de » votre amour pour la patrie. » Ramel, qui fit dans la journée du 18 fructidor d'inutiles efforts pour empêcher que la représentation nationale ne fût violée, fut arrêté et conduit à la prison du Temple, et le lendemain une loi, rendue sans motif et sans jugement, ordonna qu'il serait déporté, dans le lieu désigné par le directoire, avec Pichegru, Merinais, Willot, Lafond-Ladebat, président du conseil des anciens, le directeur Barthélemy, Barbé-Marbois, Tronçon Ducoudray, etc. Les proscrits, au nombre de seize, furent quatre jours après dirigés sur Rochefort, sous l'escorte de six cents soldats et deux pièces d'artillerie. Après quatorze jours de voyage, pendant lesquels ils furent exposés aux injures de la saison et aux fureurs de la populace, ils arrivèrent à Rochefort; ils n'avaient pendant ce trajet quitté la voiture que pour être jetés chaque nuit dans des cachots humides et malsains, où ils ne trouvaient qu'un peu de paille et les plus grossiers aliments. Pendant leur navigation et sur la plage infecte et déserte de Si-

Digitized by Google

namari, où on les fit débarquer, ils furent en proie à toutes les horreurs de la faim. Le 3 juin 1798, secondés par le capitaine américain Tilly, et par son pilote Barrick, Ramel et sept de ses compagnons d'infortune parvinrent, par un prodige d'audace et de bonheur, à se jeter la nuit dans un frêle esquif. Deux bouteilles de rum, seule provision dont ils avaient pu se charger, soutinrent leurs forces pendant huit jours d'une navigation aussi difficile que périlleuse. Leur pirogue fut submergée en arrivant à terre. Accablés de fatigue, exténués de faim, privés de vêtements, brûlés par le soleil, et horriblement défigurés par les piqûres des insectes, ils furent assez heureux pour se traîner sur des sables brûlants jusqu'au fort de Monte-Kriek, d'où ils furent conduits au gouverneur hollandais à Paramaribo, qui leur fit un accueil distingué. Revenu sur le continent en 1799, Ramel fit paraître un *Journal sur les faits relatifs à la journée du 18 fructidor, sur le transport, le séjour et l'évasion des déportés*, Londres, in-8°. Cette relation, qui excita au plus haut degré l'intérêt général en France et en Europe, déplut à certains personnages, qui n'y étaient point ménagés, et valut à son auteur un long exil. Ramel obtint de l'emploi à l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres du général de Rochambeau; il fut chargé de l'attaque du Portpoix, se rendit maître du fort, et fut blessé d'un coup de feu dont les suites l'empêchèrent longtemps de faire un service actif. En l'an XIII, il fut envoyé en Italie, fit les campagnes de cette armée, sous les ordres de Masséna, et fut chargé ensuite du commandement des côtes de la Méditerranée. Il reçut pendant son séjour à Rome et à Civita-Vecchia des témoignages flatteurs de l'estime de Pie VII et du prince Eugène, vice-roi d'Italie. En 1809, il fut employé à la grande armée, fit, en 1810 et 1811, les campagnes d'Espagne et de Portugal, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à la tête d'une colonne, à la prise d'Astorga, en se rendant maître, avec quelques troupes de la division Souham, d'un pont sur le Llobregat défendu par trente pièces de canon, qui tombèrent en son pouvoir. Après la première restauration, Ramel fut enfin élevé au grade de maréchal-de-camp, et reçut la décoration de Saint-Louis. Lors du second retour du roi, Ramel, qui n'avait point demandé de service pendant les *cent jours*, fut nommé au commandement du département de la Haute-Garonne. Il rendit inutiles pendant quelque temps les efforts que des ennemis du repos public faisaient pour exciter des désordres à Toulouse; imposa à l'esprit de parti, et fit mettre en liberté plusieurs personnes que leurs opinions avaient rendues suspectes; mais bientôt il fallut désarmer ces compagnies secrètes, qui ont ensanglanté nos contrées méridionales; Ramel, en obéissant à ses devoirs, se fit des ennemis de tous ceux qui composaient ces bandes indisciplinées, et qui réclamaient une solde pour eux lorsque leurs chefs élevaient la voix pour exiger des honneurs et des récompenses. Le 15 août, à sept heures du soir, des factieux, après avoir blessé mortellement le factionnaire placé à la porte de son hôtel, pénétrèrent chez lui aux cris de *Vive le roi! à bas Ramel!* Un coup de feu tiré à bout portant atteignit au bas-ventre le général, qui avait levé son épée pour se défendre. Les assassins abandonnent leur victime, et se répandent dans les rues de Toulouse, disant que Ramel, enfermé avec des fédérés, des soldats de la Loire, et avec des généraux de l'ancienne armée, a tiré sur le peuple et tué la sentinelle placée à sa porte. Bientôt ils reviennent plus nombreux, pénètrent une seconde fois dans l'hôtel; des officiers de la garnison et de la garde nationale parviennent à les chasser, mais les brigands, qui ne croyaient pas mortelle la blessure de leur victime, parviennent à enfoncer la porte qu'on a fermée sur eux, et se précipitent avec des cris de rage dans la chambre de Ramel étendu dans son lit, et le frappent à coups redoublés; bientôt ses mains, ses bras sont mutilés, les lambeaux de sa chair tombent sur le plancher, tout son corps n'est qu'une plaie. Alors leur rage étant assouvie, ils sortent pour proclamer leur horrible victoire. Onze heures sonnaient, le maréchal Pérignon, qui venait d'arriver à la tête de son état-major, fit placer un piquet de trente hommes dans l'hôtel du général, qui après deux jours de la plus cruelle agonie mourut loin de sa famille. Après deux ans de recherches et d'hésitation, les nommés Gaillardy, Baquet dit Peugeat, le chevalier Verdier de Port-de-Guy, d'Ossonne, Carrière et Caribien furent traduits devant la cour prévôtale de Pau. D'Ossonne et Carrière furent condamnés à la réclusion, et leurs co-accusés acquittés. Les journaux ont rapporté qu'un nombre assez considérable d'étudiants se promenant, en 1822, dans les rues de Toulouse, en passant sur la place des Carmes, s'arrêtèrent dans un silence religieux devant l'hôtel où Ramel périt assassiné, qu'ils ôtèrent respectueusement leurs chapeaux, et que celui qui était à leur tête s'écria : *Honneur à la victime de 1815!*

RAMLER (CHARLES-GUILLAUME), poëte et littérateur allemand, naquit en 1725, à Colberg, en Poméranie, de parents pauvres, qui le placèrent d'abord à la maison des orphelins à Stettin, d'où il passa, en 1740, à celle de Halle, où il resta quatre ans. Il fréquenta l'université de cette ville; mais il fit peu de progrès, se livrant sans réserve à la poésie, malgré les efforts de ses maîtres pour l'en détourner. C'était chez lui un penchant prononcé que rien ne put détruire. Au mérite de posséder un véritable talent, il réunit celui de bien choisir ses modèles, et Horace devint son poëte favori. Par un hasard heureux, Gleim et Uz se trouvaient alors à Halle, et il s'établit entre eux une liaison qui fut très utile à tous les trois. Il alla, en 1746, habiter Berlin, où Gleim lui procura une place de précepteur; quelques encouragements qu'il reçut de plusieurs savants distingués, le décidèrent à s'occuper exclusivement de poésie et de littérature. Son mérite fixa les regards du gouvernement, et il fut nommé professeur de logique et des belles-lettres auprès du corps des cadets à Berlin. Il remplaça, dans ses cours, l'étude de la logique par celle des beaux-arts et de la langue allemande. Il n'était point encore connu comme poëte, tout ce qu'il avait fait en ce genre ayant paru sans nom d'auteur. Il y attachait d'ailleurs peu d'importance, puisqu'il n'a conservé lui-même de ses premiers essais, que son *Ode à l'hiver*, composée en 1744. Ce ne fut que quatre ans après, qu'il publia sous son nom, l'*Ode à Apollon* et la *Traduction de Batteux*. Sa manière de vivre simple et modeste, ses habitudes solitaires, auraient dû l'éloigner d'une célébrité qu'il semblait prendre à tâche d'éviter. Il parvint néanmoins rapidement à une grande réputation; et, chose plus étonnante, il le dut à Frédéric qui parut toujours ignorer qu'il eût écrit une ligne pour lui, parce qu'il accordait une faveur exclusive à la langue et à la littérature françaises. Mais Frédéric était admiré de ses peuples, et l'enthousiasme avec lequel Ramler en parlait dans les beaux vers qu'il lui consacrait, le mit d'autant plus en faveur auprès du public que ses éloges révélaient le plus beau talent; il partageait ainsi l'admiration dont son héros était l'objet. La mort de Frédéric ayant rendu à la langue allemande tous ses droits, l'on vengea sa littérature longtemps dédaignée dans un de ses plus habiles écrivains. Ramler reçut une pension considérable, fut nommé membre de l'académie des sciences, et chargé, en 1787, conjointement avec Engel, de la direction du théâtre national de Berlin. Sa santé ne lui permit pas de jouir longtemps de ces divers avantages. Il se démit de sa place de professeur en 1790, et renonça à la direction du théâtre en 1796, toutefois on lui en conserva les appointements. Attaqué, peu de temps après, d'une phthisie pulmonaire, il mourut le 11 avril 1798. La perte de cet homme célèbre fut vivement sentie; on appréciait les services qu'il avait rendus à la langue allemande dans un temps où la mort d'Opitz l'avait plongée dans une espèce de léthargie. Sans égaler Klopstock ou Lessing, deux hommes également distingués dans des genres si différents, il eut un peu du mérite de l'un et de l'autre, et remplaça ce qui lui manquait en ce genre, par des formes antiques. Nourri de la lecture d'Horace, qu'il imite sans cesse, il a quelquefois sa noblesse, mais on y chercherait en vain sa légèreté et sa grace. Ce qui fait le plus d'honneur à Ramler, c'est le sentiment qui domine dans ses odes; il semble n'avoir été inspiré que par l'amour de son pays. Ce poëte s'est exercé sur une foule de sujets;

Digitized by Google

dans tous il s'est montré supérieur ; mais c'est surtout au grand Frédéric qu'il dut ses plus heureuses inspirations; il cédait encore en cela au besoin de célébrer son pays. Ce serait ici le lieu de parler des efforts qu'il fit pour nationaliser en Allemagne les chefs-d'œuvre anciens; de ses essais pour introduire dans la poésie allemande, non-seulement les mètres employés par Horace, mais encore toutes les espèces de vers qu'il varie avec tant d'art selon les sujets; des difficultés que sa langue lui offrit, et qu'il ne put vaincre, et enfin de ses succès dans différentes parties ; mais nous dépasserions de beaucoup les bornes qui nous sont prescrites. Il nous suffit de dire que Ramler a souvent atteint la perfection, et que tant par ses propres ouvrages que par ses traductions, il est un de ceux qui ont rendu le plus de services à la littérature allemande. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Epigrammes de Logau*, 2° édit., augmentée de trois livres, et accompagnée de remarques, Leipsick, 1791, 2 vol. petit in-8°; 2° *Chansons des Allemands*, le 1er vol. sous ce titre, Berlin, 1766; le 2e sous celui d'*Anthologie lyrique*, Leipsick, 1774—1778, 3 tom. in 8°; 3° *Recueil des meilleures épigrammes des poëtes allemands*, 1re partie, Riga, 1766, in-8°; 4° *Recueil de fables*, Leipsick, 1790, 3 vol. in 8°; 5° *Fables et contes en vers*, etc.; 7° *Choix d'idylles de Sal. Gesner*, mises en vers, 1787, in 8°; 8° *le Premier navigateur* (du même), mis en vers, Berlin, 1789, in-8°; 7° *Extraits de Martial*, en latin et en allemand, 1re partie, Leipsick, 1787, in 8°; 8° *Mythologie abrégée, etc.*, Berlin, 1790, 2 vol. in-8° ; 2° édition, 1808; 9° *Extraits de Catulle*, en latin et en allemand, Leipsick, 1793, in 8°; 10° *Odes choisies d'Anacréon et les deux odes de Sapho*, avec des remarques par Ramler. Le recueil des poésies de Ramler, publié par son ami Goekingk (1800—1801), 2 vol. in-8°, est suivi d'une notice biographique intéressante sur ce poëte célèbre.

RAMMOHUNROY, célèbre brahmine, est l'un des personnages de sa caste les plus recommandables dans l'Inde par son caractère, ses lumières, ses richesses et la considération dont il jouit. Converti au christianisme, il s'est fait remarquer par le zèle avec lequel il en a prêché la morale, ainsi que par ses efforts pour propager les lumières parmi ses compatriotes, soit en les excitant à venir chercher l'instruction dans des écoles spéciales, soit par ses écrits. Mais en adoptant le christianisme, le nouveau prosélyte l'a entendu à sa manière, et si la morale évangélique a concilié son cœur et son esprit, il paraît que les dogmes généralement vénérés dans la chrétienté l'ont trouvé rebelle. Il n'a vu dans le Christ qu'un envoyé d'en haut venu sur la terre pour donner aux hommes des préceptes saints, dont la pratique, jointe au repentir de leurs fautes, doit assurer leur salut. Il nie la divinité de Jésus, ainsi que sa venue sur la terre pour l'expiation des péchés des hommes et leur réconciliation avec Dieu. Ses opinions qu'il a publiées ont été, entre lui et les missionnaires de Sérampore, le sujet d'une controverse très vive et très active, et a donné lieu à un grand nombre d'écrits. On peut voir à l'article DUBOIS (J.-A.) toutes les difficultés qui s'opposent au triomphe du christianisme dans l'Inde. Nous connaissons de Rammohunroy : *Appel définitif au public chrétien pour la défense des préceptes de Jésus*, Calcutta, 1823, in-8° (en anglais).

RAMOND DE CARBONNIERES (le baron LOUIS-FRANÇOIS-ELISABETH), né à Strasbourg, le 4 janvier 1755, fut d'abord attaché au cardinal de Rohan, et faisait partie, au moment de la révolution, de la garde militaire du roi. Ayant adopté toutes les espérances que venait de faire naître le nouvel ordre de choses, il fut nommé, en 1791, député de Paris à l'assemblée législative. Il occupa souvent la tribune, et montra toujours dans ses discours une rectitude de vues et une conséquence de principes qui ne se démentirent jamais. Il s'était fait une règle de suivre la constitution, et marcha constamment sur cette ligne sans tenir à aucune faction. Dans la discussion relative aux émigrés, il convint que la confiscation devait frapper tous ceux qui prendraient les armes contre la France, mais soutint en même temps que les autres devaient jouir du droit qui appartient à tout homme de transporter sa personne et ses propriétés où bon lui semble. Le 29 octobre 1791, il s'opposa à toutes les mesures de rigueur proposées contre les prêtres insermentés, insista sur la nécessité de décréter le libre exercice des cultes, et d'en salarier indistinctement tous les ministres. Il demanda ensuite que l'on fît mention du nombre des signatures dont seraient revêtues les pétitions faites à la chambre, afin de constater l'importance et la force des vues qu'elles émettraient, et présenta un projet pour éloigner de l'intérieur de la France les rassemblements des mécontents brabançons. Le 27 mars 1792, il fit, au nom du comité diplomatique, un rapport sur l'état des relations de la France avec l'Espagne, et obtint, le 24 mai, un décret en faveur des prisonniers de guerre. Le 29 du même mois, il défendit de nouveau les prêtres insermentés contre la tyrannie qu'exerçaient contre eux les administrations départementales, et le 31 il s'opposa au licenciement de la garde du roi. Le 20 et le 28 juin, il combattit les Girondins, qui préparaient la chute du pouvoir exécutif, et qui attaquaient M. de Lafayette, parce que ce général était venu demander à l'assemblée législative justice des attentats commis le 20 juin contre le trône constitutionnel. Il demanda, dans la première journée, le désarmement du rassemblement qui s'était porté à l'assemblée et aux Tuileries, et en défendant, dans la seconde, le général Lafayette, il le qualifia de *fils aîné de la liberté*. Le 20 juillet, il fut l'organe du comité diplomatique, et proposa des mesures relatives à la capitulation des régiments suisses. Après la journée du 10 août, il fut obligé de quitter Paris pour échapper aux proscriptions de 1793. C'est à cette époque qu'il fit un voyage scientifique dans les Pyrénées, et qu'il reprit les études qu'il avait négligées pendant ses fonctions législatives. Après la mort de Robespierre, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département des Hautes-Pyrénées. Le sénat conservateur l'appela, en 1800, au corps-législatif, où il siégea jusqu'en 1806. Il avait été nommé, le 24 février 1802, membre de l'institut (académie des sciences), et commandeur de la légion-d'honneur à l'institution de cet ordre. En sortant du corps-législatif, il passa à la préfecture du Puy-de-Dôme, qu'il administra jusqu'en 1814. Le roi le nomma, en août 1815, maître des requêtes en service ordinaire, comité des finances, et en 1818, conseiller d'état en service extraordinaire. Ramond est mort à Paris, le 4 mai 1827. Il a publié : 1° *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth, sur l'état politique, civil et militaire de la Suisse*, traduites de l'anglais, et augmentées des observations faites par le traducteur dans le même pays, 1781, 2 vol. in-8° ; 2° *Observations faites dans les Pyrénées, pour servir de suite à des observations sur les Alpes*, insérées dans une traduction des *Lettres de M. Coxe sur la Suisse*, 1789, 2 vol. in-8° ; 3° *Opinion sur les lois constitutionnelles, leurs caractères distinctifs, leur ordre naturel, leur stabilité relative, leur révision solennelle*, 1791, in 8° ; 4° *Voyage au Mont-Perdu*, 1802, in 8° : cet ouvrage renferme toutes les observations que Ramond a faites sur la constitution physique, minéralogique et géologique des Pyrénées, et sur les différences qui distinguent cette grande chaîne de celle des Alpes. Il reconnut que le Mont-Perdu, sur la cime duquel il parvint plus tard (1803), et les sommités voisines, sont de roches secondaires, de grès, de brèches, de pierres calcaires renfermant des coquillages, des madrépores et autres corps organisés, assis sur un granit primitif qui sert de base à ces montagnes. « La » formation de cette chaîne de montagnes, dit Ra» mond, ne s'explique que par l'existence d'une grande » terre au midi, abîmée ensuite par une révolution » dont on ignore l'époque et la cause, et dont les dé» bris battus, dispersés par les flots, seront venus » s'amonceler successivement sur la barrière de gra» nit qui leur était opposée. » On voit que l'hypothèse établie par Ramond est une conjecture de plus en faveur de l'Atlantide. 5° *Mémoire sur la formule barométrique de la mécanique céleste*, 1811, in 4°; 6° plusieurs *Mémoires* insérés dans les *Mémoires de l'institut*.

RAMONDINI (VINCENT), né à Messine, en 1758, d'un apothicaire de cette ville, fit ses premières études sous la direction de Grano, savant le plus distingué du

cette époque, et le protecteur des lettres en Sicile. Parvenu à l'âge de choisir une profession, il se consacra à la pharmacie pour se conformer à la volonté de sa famille, et fut envoyé à Naples, pour y étudier les sciences chimiques; mais au moment où il avait fait concevoir de lui les plus belles espérances, il fut rappelé par son père pour l'aider dans l'exercice de sa profession. Ce dernier, praticien sans lumières, et à qui toute nouvelle méthode paraissait une absurdité digne de blâme, se refusa à introduire dans son laboratoire tout ce que son fils avait appris relativement aux préparations médicinales selon les nouveaux principes et les nouvelles découvertes de la science. Blessé dans son amour propre, il le traita durement, et le prit tellement en aversion, que le jeune homme fut obligé de quitter la maison paternelle, et se vit jeté dans le monde sans appui et sans moyens de vivre. Grano, à qui il eut recours dans sa détresse, lui fournit avec sa bienveillance ordinaire tout ce qu'il lui fallait pour retourner à Naples. Il fut placé dans l'hôpital des Incurables pour y étudier la médecine, et se dévoua avec tant d'ardeur et de succès à sa nouvelle carrière, qu'en peu de temps il se trouva en état d'enseigner l'anatomie et la physiologie. Mais un peu plus tard, il se brouilla avec les directeurs de l'hôpital, et fut obligé d'en sortir : ce qui pourtant ne ralentit en rien le cours de ses occupations et la pratique de l'enseignement, qu'il continua à exercer modestement chez un de ses amis, qui lui avait donné un asile dans sa maison. A cette époque, une grande controverse s'était élevée entre quelques chimistes napolitains et le célèbre abbé Fortis, relativement à une nitrière naturelle qui était près de la ville de Molfetta, dans la province de Bari. Ramondini, qui avait beaucoup cultivé l'histoire naturelle, se prononça contre l'opinion de l'abbé Fortis. Chargé par le gouvernement de se transporter sur les lieux et de faire un rapport, le mémoire qu'il publia fixa en sa faveur l'attention de l'autorité publique. Le conseil des finances avait ouvert presqu'en même temps une espèce de concours, pour qu'on lui proposât les moyens chimiques de donner aux draps qu'on fabriquait à Naples, une couleur durable. Ramondini remporta le prix, et prouva qu'il fallait employer comme mordant dans la teinture des draps la terre alumineuse de la *solfatara*. Lorsque le gouvernement résolut d'envoyer six jeunes savants à l'étranger pour s'instruire sur les travaux des mines, et sur l'art de fondre les métaux, il fut compris dans ce nombre, et en 1789 il partit pour l'Allemagne, et demeura trois ans à Schemnitz : il parcourut ensuite la Hongrie, la Transilvanie, la Bohême, la Saxe, le Tyrol, toujours en observant ce qu'il y avait de plus curieux et de plus intéressant par rapport à la commission dont il était chargé : il se rendit enfin à Freyberg pour suivre les cours de minéralogie du célèbre Werner, qui était alors considéré comme l'oracle de cette branche de la science. En 1794 il s'embarqua pour l'Angleterre, où il s'occupa de visiter attentivement les mines d'étain de Cornouailles, celles de manganèse, de zinc et de graphite de Devonshire et de Cumberland, et celles de plomb, de fer et d'antimoine d'Ecosse. Après sept ans de voyages et de laborieuses recherches, pendant lesquels il avait fait connaissance avec les savants les plus célèbres de l'Europe, il s'en retourna à Naples, et y trouva l'honorable récompense de tant de travaux utiles; il fut immédiatement chargé d'examiner les filons de houille qu'on prétendait avoir découverts près de la ville de Tifuri dans la province de Salerne; et de là il fut envoyé dans les Calabres, pour introduire les nouvelles méthodes de fusion et d'administration dans les mines de fer de *Stilo*, et dans les fonderies de *Mongiana*. Mais les troubles de 1799 ayant éclaté, il fut obligé d'abandonner sa résidence pour se réfugier dans la capitale, où il eut le malheur de voir sa maison pillée par la populace. En 1801, aussitôt que l'ordre fut rétabli, il reçut la commission de se rendre de nouveau dans les Calabres, afin d'y reprendre les travaux que les circonstances l'avaient forcé d'interrompre, et de dresser une carte géographique, physique et oryctognostique de ces provinces. Quelques temps après, il fut rappelé à Naples, et nommé professeur à l'université et directeur du cabinet minéralogique. Les soins de l'enseignement ne l'empêchèrent cependant pas de continuer à se livrer à des recherches utiles, soit dans l'intérêt de la science, soit dans celui de l'industrie. Il publia un mémoire ingénieux sur la manière de préparer le chanvre par des procédés plus économiques et plus sûrs; et découvrit une nouvelle substance volcanique, que le Vésuve rejetait sans aucune altération, et qu'il appela *Zurlite*, du nom de Zurlo, qui se trouvait alors ministre d'état. Ramondini mourut en 1811, il légua ses manuscrits à son ancien protecteur, Grano de Messine; ils consistaient surtout en un traité complet sur l'art de faire la soie, en plusieurs fragments d'histoire naturelle, et en un cours de minéralogie qu'il avait commencé à écrire pour l'instruction de ses élèves, et que la mort ne lui permit pas de terminer. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Lettera sulla nitriera naturale di Pulo, di Molfetta, in Puglia*. Naples, 1788, in-8°; 2° *Memoria sulla preparazione della canape*, ib. 1811, in-4°.

RAMPON (le comte Antoine-Guillaume), né à Saint Fortunin, en mars 1759, entra au service à seize ans comme simple soldat. Il fit la campagne d'Italie, en 1792, en qualité de lieutenant d'infanterie, et alla ensuite à l'armée des Pyrénées, où il fut nommé chef de bataillon, et adjudant-général sur le champ de bataille de Villelongue, le 5 octobre 1793. Elevé au grade de chef de brigade peu de temps après, il se trouva, le 24 janvier, entouré de forces supérieures, fut fait prisonnier, et ne recouvra sa liberté qu'à la paix. Ayant repris du service à l'armée d'Italie, il se signala à la bataille de Montenotte, le 22 germinal an IV (11 avril 1796), en défendant avec la 32ᵉ demi-brigade la redoute de Montelgino attaquée par le général autrichien Beaulieu, qui avait déja eu des avantages sur le centre de l'armée française. Rampon fit jurer à ses soldats de périr plutôt que de céder, et les Autrichiens, au nombre quinze mille hommes, furent repoussés avec une perte énorme, après être revenus trois fois à la charge. L'ennemi, qui se proposait d'attaquer le lendemain, fut attaqué lui-même, et totalement défait. Cette action brillante lui valut le grade de général de brigade. Il donna de nouvelles preuves de bravoure au combat de Lonato. Le général en chef, dans son rapport, dit : *J'étais tranquille, la 32ᵉ était là*. La bataille de Millesimo, les affaires de Salo, de Peschiera, de la Corona, l'attaque du château de la Pietra, les journées de Roveredo et d'Arcole, portèrent sa gloire militaire au plus haut point. Il était un des chefs de l'avant-garde de l'armée d'Italie quand elle passa l'Isonzo, les Alpes italiennes, et conquit la Styrie, la Carinthie et la Carniole. Il n'obtint pas moins de gloire en Suisse, sous le général Brune, et en Egypte, où il commanda les grenadiers qui, à la bataille des Pyramides, enlevèrent les retranchements des Turcs, et rendirent nulles les attaques réitérées des Mamloucks. Il entra le premier dans Suez, et commanda l'aile droite à la bataille du Mont-Thabor. Elevé au grade de général de division, il combattit à Aboukir, à Héliopolis, et eut sous ses ordres les provinces de Damiette et de Mansourah, qui formaient la 6ᵉ division de l'Egypte. Il commanda aussi en dernier lieu le camp retranché sous Alexandrie, s'embarqua pour la France après la capitulation de l'armée d'Egypte, et arriva à Marseille en novembre 1801. Pendant qu'il était en Orient, le premier consul le nomma membre du sénat conservateur, et dès qu'il fut à Paris, il reçut le grand cordon de la légion d'honneur. En 1803, il présida le collége de l'Ardèche, et ne tarda pas à être pourvu de la sénatorerie de Rouen. L'empereur lui donna, en 1805, le commandement général de toutes les gardes nationales des départements du Nord, de la Lys et de la Somme; il en organisa les compagnies mobiles. A la nouvelle du débarquement des Anglais à Walcheren, en 1809, il conduisit ces mêmes gardes à Anvers, et y établit un camp à la tête duquel se mit le maréchal Bernadotte, qui fit échouer les projets de l'ennemi. Employé en Hollande, en 1813, il se vit réduit à capituler à Gorcum, et resta prisonnier de guerre. Il envoya, en avril 1814, son adhésion au rétablissement de la dynastie

Digitized by Google

des Bourbons; devint pair de France le 4 juin, et chevalier de Saint-Louis le 27 du même mois. Il entra dans la chambre haute de Napoléon, en 1815, et le roi à son second retour ne lui conserva pas cette dignité.

RANDOLPH (John), né en Virginie, et membre du congrès pour cet état, est devenu célèbre par son esprit caustique et son opposition constante au parti anti-britannique; il s'est au contraire montré l'ami zélé de l'Angleterre, et son attachement pour ce pays avait quelque chose d'extraordinaire et de romanesque. M. Randolph tirait vanité de descendre d'une famille anglaise qui jadis posséda un fief; il se vantait d'avoir été baptisé par un évêque anglican, et d'être de cette secte lui-même. Il détestait la France et tout ce qui en vient, et ne connaissait de beau, de grand, de glorieux que ce qui est anglais. Il combattit le gouvernement, pendant la présidence de M. Madison, avec acharnement, et soutint qu'il ne fallait ni créer une marine, ni prohiber l'importation des marchandises anglaises; il traita le parti démocratique avec le plus profond mépris, mais il échoua dans tous ses efforts, et ne réussit qu'à se faire regarder comme un homme bizarre, plus original que profond, et plus spirituel que sensé. En 1815, il renouvela ses attaques contre M. Madison et les partisans de la guerre, et qualifia les membres de cette administration d'*athées* et de *fous*: cependant il engagea les états de la Nouvelle-Angleterre à ne point se séparer de l'Union, comme ils en avaient montré l'intention lors de la convocation de la célèbre convention de Hartford. Les journaux de Boston rappelèrent à cette occasion la menace faite par M. Randolph et les autres représentants de la Virginie, lors du traité conclu en 1803, mais non ratifié, de se séparer de la fédération dans le cas où ce traité recevrait la ratification du congrès. De pareilles contradictions sont assez fréquentes dans la carrière parlementaire en tous pays, mais lorsque des hommes aussi dogmatiques et exclusifs dans leurs opinions que l'était M. Randolph changent d'avis, le public a raison d'être moins indulgent envers eux. On l'a vu dans ces dernières années s'opposer avec énergie à la nomination du président actuel, M. John Adams, et soutenir le parti démocratique et la personne de M. Crawfurd. M. Randolph était un des plus redoutables duellistes des États-Unis: en 1825, il s'est battu au pistolet avec M. Clay, dont il avait parlé en termes injurieux en l'appelant *pilier de tripot*. M. Randolph parlait avec facilité et élégance, faisait de fort longs discours, selon l'usage des orateurs britanno-américains, et se distinguait surtout par des saillies très piquantes et des observations pleines d'esprit. Lors même qu'il ne persuadait pas, il amusait l'auditoire et embarrassait ses adversaires. Dans la question des Grecs, il a démontré combien il serait absurde pour la république américaine de se mêler de leurs affaires, et a fait voir l'inconvenance de reconnaître leur indépendance dans l'état où étaient les choses, en 1824. Il a également combattu pendant plusieurs années la reconnaissance des républiques américaines formées des ci-devant colonies espagnoles, et après que cette reconnaissance eut eu lieu, il n'a cessé de parler de leurs gouvernements avec un grand mépris, et tourna en ridicule le congrès de Panama. M. Randolph faisait presque tous les ans un voyage en Angleterre: ce n'est que là qu'il se trouvait bien. Dans un âge avancé, il conservait une grande énergie de corps et d'esprit, et était fort aimable en société. Il est mort en 1827. Son physique était aussi remarquable que son moral, et le portrait de cet orateur avait tout l'air d'une caricature; grand, très mince et fluet, marchant d'une rapidité extraordinaire, habillé à l'anglaise, mais d'une manière bizarre, il attirait tous les regards, et sa personne était connue d'une extrémité de l'Union à l'autre.

RANDOLPH (Edward), frère du précédent, et avocat distingué de la Virginie, servit comme militaire pendant la guerre de l'indépendance; il reprit à la paix sa profession, fut d'abord nommé secrétaire de la convention de Virginie, et ensuite procureur-général, charge que son père avait exercée. Washington le nomma procureur-général de l'Union, et il succéda à Jefferson dans l'emploi de secrétaire-d'état. En 1794, les Anglais ayant intercepté des dépêches que l'ambassadeur de France en Amérique adressait à son gouvernement, et dans lesquelles M. Randolph était, dit-on, compromis, lord Granville, alors ministre des affaires étrangères, les transmit au ministre d'Angleterre à Philadelphie, qui en donna connaissance à Washington. Des explications furent demandées à M. Randolph, qui, pour mettre fin à cette affaire, donna sa démission, retourna en Virginie, et s'y livra exclusivement au barreau. Dans toute sa carrière politique, M. E. Randolph s'est montré aussi attaché à la France que son frère l'a été à l'Angleterre.

RAOUL (L.-V.), professeur de rhétorique à l'université de Gand, né à Poincy, département de Seine-et-Marne, fit de bonnes études au collège d'Harcourt à Paris, et fut nommé par la voie du concours, en 1790, professeur de rhétorique à Meaux. Atteint par la réquisition, il servit comme simple volontaire, avec la plupart de ses élèves qui s'enrôlèrent pour ne point le quitter. Promu bientôt au grade de quartier-maître de la 16e demi-brigade de ligne, il fit plusieurs campagnes, quitta le service en 1797, et tint une école secondaire à Meaux, où il devint bibliothécaire de cette ville. En 1810, il reprit ses fonctions de professeur de rhétorique au collège, et fut appelé en 1817, en Belgique, sur sa réputation littéraire. Il professa d'abord à l'athénée de Tournay, et l'année suivante à Gand, où il enseigne encore les belles-lettres avec distinction. Il a publié: 1° *Satires de Juvénal*, trad. en vers français, Paris, 1811, in-8°, Tournay, 1817; 2° *Satires de Perse*, trad. en vers français, 1812, in-8°; 2e édit., 1817; 3° *Satires d'Horace*, 1812, in-8°; 4° *pièces diverses*; 5° *Épître à M. Étienne, sur la comédie des Deux Gendres.*

RAOUL-ROCHETTE. *Voyez* Rochette.

RAPINAT (....), beau-frère du directeur Rewbell, né en Alsace, quitta les archives du directoire, où il était simple employé, pour passer en Suisse lors de l'invasion de ce pays, en 1797. Quoiqu'il n'y remplît qu'un rôle d'agent subalterne, il y exerça toutes sortes d'exactions. Sans fortune, comme sans éducation, il était même au-dessous des moindres places, mais on l'associa au commissaire-ordonnateur Roulhière, homme un peu moins nul, et peut-être plus adroit. Ils remplacèrent Lecarlier, député de l'Aisne, depuis ministre de la police générale, et rappelé de la Suisse alors, parce qu'il était trop probe. Ces nouveaux commissaires, à leur arrivée, firent enlever les trésors et les caisses publiques à Lucerne, à Zurich et dans le Valais: ils confisquèrent les magasins, et firent une foule de réquisitions. Les abbayes furent imposées à près d'un million, les patriciens de Berne à six millions, et ceux de Zurich, Lucerne, Fribourg et Soleure à sept millions; l'abbaye de Notre-Dame-des-Ermites ou d'Einsiedlen, sur les confins du canton de Schwitz, ne trouva même pas grace devant les avides commissaires, elle fut spoliée et démolie. Des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts: le gouvernement français fit semblant de désavouer et de rappeler Rapinat; mais prenant le change sur la cause des désordres et des plaintes, il déposa d'abord deux directeurs helvétiques, menaça les représentants d'un pareil sort, et lança contre la pauvre Suisse une foule d'ordonnances qui la mettaient dans une sorte de proscription. Le directoire mit d'abord au rappel de son commissaire toutes les conditions qui lui convenaient, et exigea tous les changements qui pouvaient favoriser ses vues, promettant de rappeler son commissaire aussitôt l'exécution de ses ordres; on s'empressa de lui obéir, et Rapinat continua de pressurer les Suisses pendant plus de six mois: la crainte seule d'un soulèvement força le directeur Rewbell à rappeler son cher parent, qui avait si bien servi les intérêts de tous deux. Rapinat, adjectif de Rewbell, alla jouir en Alsace des fruits immenses de ses dilapidations. Les Suisses, ne pouvant se venger par les lois, attachèrent à son nom, dans les vers suivants, une infamie indélébile:

> Un bon Suisse, que l'on ruine,
> Voudrait bien que l'on décidât
> Si Rapinat vient de rapine,
> Ou rapine de Rapinat.

RAPP (le comte Jean), lieutenant général de cava-

Digitized by Google

lerie, né à Colmar le 26 avril 1772, entra au service à l'âge de seize ans, et était en l'an III, lieutenant au 10e régiment de chasseurs à cheval. Un goût décidé pour son état, de l'intelligence et une rare intrépidité, le firent bientôt remarquer par le général Desaix dont il devint aide-de-camp, et qu'il suivit en Allemagne et en Egypte. Il obtint successivement le grade de chef d'escadron à Sédiman, où à la tête de son braves il enleva le reste de l'artillerie des Turcs, et celui de colonel à Samanhout, sous les ruines de Thèbes, où il fut grièvement blessé. Lorsque Desaix fut tué à Marengo, Rapp en instruisit le premier consul, qui lui conserva près de lui l'emploi qu'il venait de perdre par la mort de son général. En héritant de la bienveillance que le chef du gouvernement accordait au conquérant de la haute Egypte, Rapp mérita bientôt sa confiance, par son zèle actif, sa franchise et son aptitude aux armes. Le gouvernement trouvant un prétexte plausible d'intervenir dans les affaires de la Suisse que déchiraient divers partis armés les uns contre les autres, Rapp, bien plus propre à la guerre qu'à la politique, fut chargé en 1802, par le premier consul, d'aller de sa part sommer les Suisses de suspendre les hostilités et d'accepter la médiation de la France. L'année suivante il fut envoyé sur les bords de l'Elbe pour y élever des redoutes et prendre des mesures défensives en cas d'un débarquement des Anglais. En 1805, Napoléon lui fit épouser mademoiselle Vanderberg fille d'un fournisseur, avec laquelle il ne fut pas heureux. Peu de temps après, une carrière brillante s'ouvrit au général Rapp. Ce fut lui qui à la bataille d'Austerlitz vengea sur les hauteurs de Pratzen la défaite d'un bataillon du 4e de ligne et du 24e léger que les fausses manœuvres de leurs chefs avaient livrés au fer de la garde impériale russe. Avec un escadron de Mamlouks et un de chasseurs, il arrêta la fougue des vainqueurs, fit prisonnier de sa main le prince Repnin et sauva les débris de ces bataillons que les Russes n'eurent pas le temps d'emmener. Cette action lui valut le grade de général de division. Pendant la campagne de Pologne en 1807, il fut blessé au combat de Golymin, d'une balle qui lui fracassa le bras gauche. C'était la neuvième blessure qu'il recevait à ce bras que l'empereur appelait son bras malheureux. Napoléon alla le voir à Varsovie où il avait été transporté. « Eh! bien Rapp, lui dit-il, tu es encore blessé, et toujours au mauvais bras? — Cela n'est pas étonnant, sire, toujours des batailles! « Lorsque l'empereur vit que la fracture était réelle, il dit au médecin Boyer, qui pansait le général : « Il faut lui couper le bras : il est déjà trop malade, il pourrait en mourir. « M. Boyer lui répondit en riant : « Votre majesté veut aller trop vite en besogne : le général est jeune et vigoureux, nous le guérirons. — J'espère bien, reprit Rapp, que ce n'est pas la dernière fois que vous me martyriserez. » L'intrépidité dont cet officier général a donné tant de preuves se montrait dans toutes les occasions. Pendant son rétablissement, il remplaça le maréchal Lefebvre dans le gouvernement général de Dantzick, et s'acquit, pendant deux ans qu'il occupa ce poste, des droits à la reconnaissance des habitants, par la douceur de son administration : lorsqu'il les quitta en août 1809, ils lui firent présent d'une épée magnifique. Dans la campagne de 1809, il se signala d'une manière brillante à la prise d'Eslingen, où à la tête de cinq bataillons dirigés par lui et le général Mouton, il culbuta à la bayonnette toute la réserve autrichienne conduite par l'archiduc Charles, et se rendit maître du village. Bien que cette attaque vigoureuse fût contraire aux ordres qu'avait donnés l'empereur, celui-ci, loin de réprimander Rapp, approuva sa désobéissance, qui contribuait puissamment à assurer le salut de l'armée. Ce général fit des prodiges de valeur pendant la désastreuse campagne de 1812. Il reçut quatre blessures à la bataille de la Moscowa, ce qui lui en faisait vingt-deux, et eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Malo Jaroslawitz. Ce fut de ce champ de bataille que Napoléon l'envoya prendre le commandement de Dantzick, où il devait soutenir pendant un an un des siéges les plus mémorables que nous offrent les fastes militaires. Cette place, malgré son importance, était loin d'être dans un état respectable. Tous les travaux entrepris ou exécutés depuis deux ans n'avaient eu pour objet que l'extension et l'amélioration des fortifications, qui n'étaient encore que tracées ou ébauchées sur plusieurs points de l'enceinte. Il n'y avait ni magasin à l'épreuve, ni hôpitaux, ni casernes, ni écuries, ni établissements pour l'artillerie et le génie. L'armement des ouvrages était incomplet, les approvisionnements insuffisants pour une garnison de douze mille hommes, et pour surcroît de malheur, le froid avait durci la neige qui encombrait les ouvrages et les chemins couverts, et solidifié l'embouchure de la Mottau. La garnison ne consistait, outre les troupes du génie et de l'artillerie, qu'en trois faibles régiments napolitains. La place, en un mot, n'était pas à l'abri d'un coup de main, et l'ennemi était sur le point d'y arriver. Le général Rapp déploya dans cette circonstance beaucoup d'activité pour mettre ce boulevard en état de défense, et en cela, il faut le dire, il dut tout à l'habileté et aux talents du général Campredon, commandant le génie, et aux mesures savantes du chef de l'artillerie. Lorsqu'à la fin de décembre le 10e corps, les débris de la 34e division, une brigade de cavalerie, et une foule de malades ou blessés de toutes armes et de toutes nations se réfugièrent dans la place, la force de la garnison fut portée jusqu'à trente cinq mille hommes; ce fut un nouveau surcroît d'embarras, car dans cette quantité il s'en trouvait à peine douze mille de valides. Toutefois cet accroissement de monde n'inspira pas assez tôt au gouverneur la résolution de faire une sortie dans le Nehrung pour y fourrager, et ce ne fut que dans les premiers jours du mois de mars qu'il entreprit une expédition qui, faite un mois plus tôt, eût produit de bien plus grands résultats. Quoi qu'il en soit, cette expédition et le succès qu'obtint une autre sortie faite le 9 juin, avec la majeure partie des troupes, satisfirent l'empereur, qui nomma Rapp, pendant l'armistice de Pleswitz, général en chef du 10e corps, composé de toutes les troupes qui étaient renfermées dans Dantzick. Jusque-là cependant, tout s'était borné à une guerre de postes et à soutenir plusieurs bombardements peu dangereux de la flotille anglaise; mais le moment approchait où le gouverneur allait subir de plus rudes épreuves. En effet les hostilités n'eurent pas plus tôt recommencé que le duc de Wurtemberg, commandant le corps de blocus qui avait réuni trente mille hommes avec un matériel considérable, dirigea ses attaques sur le front d'Oliva; mais les obstacles qu'il rencontra lui firent renoncer à ce dessein et le décidèrent à tenter un bombardement. Ce moyen n'amenant pas la reddition de la place, l'assiégeant revint à une attaque méthodique, et dirigea ses efforts sur Bischoffsberg, ouvrage avancé qui ne lui fut cédé qu'après une défense opiniâtre et souvent mêlée de retours offensifs très heureux pour la garnison. Cependant la famine, qui s'était fait sentir dès les premiers jours du blocus aussi durement aux troupes qu'aux habitants de cette ville populeuse, les pertes immenses que la garnison avait éprouvées tant par les maladies que par le fer de l'ennemi et la désertion : d'un autre côté, les dispositions fâcheuses des troupes auxiliaires de toutes nations, qui composaient la majeure partie du 10e corps, firent un devoir au général Rapp d'entrer en pourparlers pour la reddition de la place. Il consentit à la remettre au duc de Wurtemberg, le 1er janvier suivant, si elle n'était pas secourue ou si un traité de paix ne fixait pas, à cette époque, le sort de Dantzick. Le 10e corps, considéré comme prisonnier, devait rentrer en France, sous condition de ne point servir jusqu'à parfait échange. Déjà tous les alliés et les éclopées étaient sortis, les prisonniers russes avaient été rendus et les forts livrés, lorsque le duc de Wurtemberg annonça au gouverneur que l'empereur Alexandre refusait de ratifier cette capitulation, et que la garnison serait conduite en Russie. Cet avis fut un coup de foudre pour le général Rapp. D'abord il protesta contre une infraction aussi étrange d'une convention solennelle, puis il convoqua le conseil de défense, et d'après son avis il se soumit à la force des circonstances. Une nouvelle capitulation fut rédigée le 2 janvier 1814, et Rapp, après avoir défendu Dantzick pendant huit mois de blocus et quatre mois de siége, avoir épuisé toutes les ressources en vivres et perdu au-delà de dix-neuf mille hommes par les épidémies et la famine, défila à

Digitized by Google

la tête de quatorze mille combattants, dont huit mille quatre cents François seulement, pour être conduit prisonniers en Ukraine. C'est de Kiow qu'il envoya son adhésion à la déchéance de Napoléon. Revenu en France au mois de juillet suivant, Louis XVIII l'accueillit avec distinction et le nomma chevalier de Saint-Louis et grand cordon de la légion d'honneur. En 1815, il obtint le commandement du premier corps d'armée qui étoit destiné à arrêter la marche de Napoléon : mais il suivit le mouvement de ses troupes, et retourna à son ancien maître, qui le nomma commandant de la 5e division, pair de France, et lui remit le commandement de l'armée du Rhin. Cette armée, forte de treize mille hommes de vieilles troupes et qui pouvoit être portée en peu de temps à trente mille combattants par les bataillons de gardes nationales de l'Alsace, devait garder, de concert avec le corps du Haut-Rhin et celui de la Moselle, la chaîne des Vosges depuis Béfort jusqu'à Bitche. Cette tâche, il faut en convenir, étoit impossible à remplir vu la grande supériorité des forces ennemies qui franchirent presqu'au même instant le Rhin aux deux extrémités de la ligne, à Bâle et à Guermersheim, pendant que les Bavarois s'apprêtaient à déboucher au revers des Vosges par Sarreguemines, vers Nancy. Cependant ce général se montra au-dessous de sa réputation ; loin d'imiter Lecourbe, qui opposa toute la résistance possible à la marche des Autrichiens, Rapp, dont l'armée occupait les lignes de Wissembourg, n'osa en sortir pour battre les Wurtembergeois, qui passèrent le Rhin sans obstacle à Guermersheim et en sa présence. Il ne défendit pas le défilé de Surbourg à l'entrée de la forêt de Haguenau, et craignant d'être coupé de Strasbourg par le corps de Colloredo que le prince de Schwartzenberg avait détaché de Bâle sur Colmar, il ne s'arrêta que derrière la Sarel, position dont il se laissa déloger, ce qui l'obligea à venir camper sous les murs de Strasbourg. Cette mollesse dans un général cité jusqu'alors entre les braves par son énergie, la suspension d'armes qu'il conclut, peu de jours après, avec le général autrichien Hohenzollern, lui aliénèrent tous les cœurs de l'armée. L'explosion du mécontentement n'éclata cependant qu'au moment où, par suite de la soumission du général en chef à Louis XVIII, il fut question de licencier l'armée. On voulut procéder à cette opération avant d'acquitter plusieurs mois de solde dus à la troupe. Cette circonstance fut l'occasion ou le prétexte de la révolte. Un simple sergent, nommé Dalouzy, aujourd'hui (1828) commandant en second de l'artillerie turque, prit le commandement du corps d'armée, tint prisonnier le général en chef et ses principaux officiers, fit observer la plus stricte discipline dans l'intérieur de Strasbourg, redoubla de vigilance dans le service extérieur, et eut, en trois jours, faire payer l'armée sans qu'il en coutât rien aux habitants. Ce tour de force et d'habileté terminé, les corps se séparèrent sans tumulte, et le général Rapp recouvra sa liberté. On aurait pu penser que ce dernier trait le dégoûterait pour toujours du service et de la cour, et, en effet, il se retira dans son château de Wildenstein, en Argovie : mais lorsque le danger des réactions fut passé ou que le souvenir de sa mortification fut un peu effacé, il reparut à la cour et fut bientôt inscrit sur les cadres de l'armée. Créé pair de France en 1819, et nommé premier chambellan et maître de la garde robe, il ne fut pourtant point à l'abri d'un procès scandaleux qui lui fut intenté par un négociant de Dantzick auquel il avoit vendu des palissades pour son propre compte pendant son second commandement. Cette affaire, dont il sortit victorieux, a néanmoins laissé un vernis désagréable sur sa probité. Il mourut jeune encore, le 8 novembre 1821, dans la terre de Rheinwiller (grand duché de Bade). Rapp était né soldat plus que général ; il eût été beaucoup mieux à la tête d'un régiment que d'un corps d'armée, l'expérience l'a prouvé. Il ne manquait pas d'esprit naturel, et Napoléon aimait beaucoup ses reparties franches et ses saillies. Nous citerons, à cette occasion, les deux anecdotes suivantes. Un soir, après la bataille de Wagram, Rapp assistoit à une partie de vingt-et-un. L'empereur aimait beaucoup ce jeu ; il s'amusait à y tricher, et rioit de ses supercheries. Il avait devant lui une grande quantité d'or qu'il étaloit sur la table. « N'est-ce pas, » dit-il à Rapp, que les Allemands aiment bien ces » petits napoléons ? — Oui, sire, répondit celui-ci, plus » que le grand. — Voilà, répliqua l'empereur, ce qu'on » peut appeler de la franchise germanique. » Une autre fois, Rapp lui demandait de l'avancement pour deux officiers. « Je ne veux plus en donner tant, répondit » l'empereur ; ce diable de Berthier m'en a trop fait » faire. » Puis se tournant vers le général Lauriston : « N'est-ce pas, Lauriston, que de notre temps, on » n'allait pas si vite ? Je suis resté bien des années lieu» tenant, moi ! — Cela se peut, sire, reprit Rapp ; mais » depuis vous avez bien rattrapé le temps perdu. » Napoléon rit beaucoup de cette repartie, et lui accorda ce qu'il sollicitoit. Quelquefois cependant l'empereur se fâchait de la franchise de son aide-de-camp ; mais cela ne durait pas longtemps, et attirait presque toujours à celui-ci quelque nouvelle faveur ou marque de bienveillance. Rapp a laissé des *Mémoires* peu instructifs sur les événements politiques et militaires auxquels il a pris part, Paris, 1823, in-8°.

RASK (Rasmus-Christian), professeur d'histoire et de littérature et sous-bibliothécaire de l'université de Copenhague, né à Brendekilde, dans l'île de Fyen, est surtout savant dans la littérature islandaise et dans la linguistique. Il étudia à Copenhague, demeura quelques années en Hollande et fit ensuite des voyages savants en Suède, en Irlande et en Russie. Le génie des langues, qu'il possède à un haut degré, lui donna une grande facilité pour explorer les sources les plus anciennes de l'histoire de l'Europe septentrionale. Il a publié : 1° *Introduction à la connaissance de la langue islandaise et des anciennes langues du Nord, avec des recherches sur l'origine de ces mêmes langues*, Copenhague, 1811 : cet ouvrage a été couronné par la société des sciences de Danemark et traduit en suédois, 1817, in-8° : 2° *Supplément* au même ouvrage, Copenhague, 1818. 3° Il est l'éditeur du *Dictionnaire islandais de Bjorn Haldorsen*, Copenhague, 1814. Il entreprit, en 1819, un voyage en Russie et en Perse ; il séjourna pendant quelque temps à Tauris, Teheran, Persépolis et Shiras. Il se rendit, en 1820, d'Abusehekr sur le golfe Persique à Bombay dans l'Inde, et séjourna aussi jusqu'en 1822 à Ceylan, d'où il retourna, en 1823, à Copenhague. Il fit pendant ce voyage l'acquisition de cent treize manuscrits orientaux en partie fort anciens, pour l'université de Copenhague, parmi lesquels il y en avait trente-trois qui traitaient de l'ancienne littérature persane, et principalement du Zend-Aveste, et dont plusieurs avaient échappé aux recherches du savant Anquetil Duperron. Il en avait dix-neuf, écrits dans la langue du Zend ; les autres sont écrits dans le pehlwi ; vingt-quatre de ces manuscrits appartenaient à une partie de l'ancienne littérature persane qui est presque inconnue. M. Rask a fait des découvertes importantes dans le texte de ces manuscrits, entre autres il a trouvé qu'Anquetil Duperron s'est entièrement trompé en faisant parler les anciens manuscrits des Perses au sujet d'un enfer indien : M. Rask n'a point trouvé de lieu pour les damnés dans cette religion ; aussi l'enfer créé par le savant françois disparoît devant les regards plus exercés du voyageur danois. M. Rask fut de retour au commencement de mai 1823, de son voyage aux Indes orientales, qui a duré près de sept ans. Pendant son absence, il a publié : 4° *Grammaire anglo-saxonne, avec un livre de lecture dans cette langue*, Stockholm, 1817, in-4° ; 5° *Edda sæmundar hins froda, collectio carminum veterum Scaldorum sæmundiana dicta*, Stokholm, 1808, in-4° : c'est le professeur Afzelius qui fut l'éditeur de cette *Edda*. 6° *Snorra-Edda asamt Skalda*, Stockholm, 1819, in-8° : première édition complète du texte islandais de l'*Edda de Snorro* ; 7° *Specimina litteraturæ islandicæ veteris et hodiernæ, etc.*, Stockholm, 1819, in 8° ; 8° (en allemand) : *Notices sur les langues et la littérature de Norwège, Islande, Suède et Finlande* (tom. VI des *Annales littéraires de Vienne*) : il écrivit cet ouvrage à Saint-Pétersbourg : 9° *Dissertation sur l'authenticité et l'antiquité de la langue Zend*. Ce mémoire, présenté sous la forme d'une lettre à Mount Stewart Elphinstone, a été imprimé dans le IIIe volume des *Mémoires de la société de Bombay*. Il a été traduit en allemagne et publié à Berlin, 1806. 10° (En anglais) ;

Digitized by Google

Dissertation sur la meilleure méthode d'exprimer les sons des langues indiennes en caractères européens, imprimée dans les *Mémoires de la société littéraire et agricole de Colombo* (île de Ceylan). C'est ainsi que, chemin faisant, M. Rask a payé tribut aux sociétés savantes d'Europe et d'Asie qui l'ont admis dans leur sein. A son retour, il a publié : 11° *Grammaire espagnole*, Copenhague, 1824, in-8° ; 12° *Maître de la langue des Frises*, Copenhague, 1825, in-8°.

RASORI (Jean), célèbre médecin italien, né à Parme en 1767, annonça de bonne heure de grands talents et beaucoup de goût pour l'étude. Son père, qui était pharmacien, le plaça dans un collége où il fit des progrès rapides. Le duc de Parme l'ayant pris sous sa protection, le jeune Rasori alla étudier la médecine, d'abord en Italie et ensuite à Londres et à Edimbourg, et revint chez lui au moment où la révolution française avait exalté toutes les têtes. Doué d'une imagination ardente et d'une grande force de caractère, Rasori se passionna pour la liberté, sans toutefois négliger sa profession. Séduit par la doctrine de Brown, mais trop habile observateur pour l'adopter sans modification, il conçut le projet d'en créer une nouvelle et de faire une véritable révolution en médecine. Nommé professeur de pathologie interne, à l'université de Pavie, ses leçons attirèrent une foule d'élèves, toujours portés pour les nouvelles doctrines, et suscitèrent à Rasori de nombreuses attaques de la part de ses collègues. Il avait déjà publié une traduction des *Elementa* de Brown avec des notes et une préface remplies de vues philosophiques et profondes, qui avaient indisposé contre lui les partisans des systèmes qui étaient en vogue avant celui de Brown. Le professeur Vacca-Berlinghieri, de Pise, publia d'excellentes observations pour combattre la doctrine de Brown et de Rasori, mais d'autres professeurs ne se bornèrent pas à réfuter ce médecin, ils intriguèrent contre lui et parvinrent à le forcer de quitter sa place. Moscati se montra un de ses plus violents ennemis. Rasori se rendit alors à Milan, où la nouvelle république cisalpine venait d'être installée, et y publia un journal qu'il nomma *Giornale senza titolo* (Journal sans titre), dans lequel il se prononça fortement pour le gouvernement républicain, et où il ne ménagea pas les professeurs de Pavie, ses anciens collègues, et ceux qui étaient opposés à ses opinions. En cela il ne faisait que suivre l'exemple de ses adversaires de Pavie, encore plus opposés à la liberté et attachés à la cour d'Autriche, qu'ils n'étaient contraires aux nouvelles doctrines médicales. Il fut ensuite nommé secrétaire-général du ministère de l'intérieur, et eut même le portefeuille de ce département par intérim ; mais toute son ambition se bornait à reprendre ses fonctions à l'université ; ses désirs furent bientôt satisfaits par sa nomination à la chaire de clinique interne et de médecine pratique à Pavie. Il commença ses leçons par un discours qui fut ensuite imprimé, dans lequel il se livra à un examen critique des écrits d'Hippocrate, dont il relève les nombreuses erreurs, les faux principes et les absurdités sans nombre, et finit par recommander à ses élèves de secouer le joug de l'autorité, de juger par eux-mêmes, et de ne consulter que l'observation et l'expérience. On peut juger de l'effet que produisit ce discours sur les vieux médecins : il s'élève une clameur générale contre Rasori, dont ses opinions sur Hippocrate ne furent que le prétexte. Moscati intrigua de nouveau contre lui, et publia sous le nom d'un étudiant de médecine pratique et de clinique à l'université de Pavie, une épître virulente contre Rasori ; on fit paraître une mauvaise farce intitulée, *Il Rasori*, et enfin on le força pour la seconde fois à quitter Pavie. Il ne put pas même rester à Milan, où les Austro-russes venaient de renverser le gouvernement cisalpin : les succès des armées coalisées enhardirent les ennemis de Rasori, qui eut le bonheur de se réfugier à Gênes et d'éviter la persécution dirigée contre les patriotes cisalpins. Cette ville était occupée par la division française aux ordres de Masséna ; un typhus se déclara parmi la garnison, et Rasori eut occasion d'essayer un traitement pour combattre la maladie, lequel était déduit de sa nouvelle doctrine médicale. Il publia, en 1803, l'histoire de cette épidémie et les détails des moyens employés dans le traitement. Malgré les écrits de plusieurs médecins de Gênes, et notamment du docteur Batt, il est certain que Rasori obtint de grands succès et sauva bien plus de malades que ses confrères. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues, et dernièrement en français par le docteur Fontaneilles qui y a ajouté quelques notes. Après la bataille de Marengo, Rasori revint à Milan, et fut nommé *proto-medico* (archiatre), médecin et professeur des hôpitaux civils et militaires de la ville. Il commença alors un journal intitulé : *Annali di medicina*, dans lequel il inséra des critiques très piquantes sur quelques écrits des médecins qui s'étaient déclarés contre ses nouvelles doctrines. Il fit ensuite paraître la traduction de la *Zoonomia* de Darwin, et y ajouta des observations et des remarques très intéressantes. A cette occasion il modifia le système qu'il avait adopté d'après Brown, et fonda la nouvelle théorie connue en Italie sous le nom de la doctrine du *contro-stimolus*, qui a été combattue par un grand nombre de ses compatriotes, mais qui compte parmi ses partisans Tommasini, Bréra et plusieurs autres médecins célèbres qui, toutefois, y ont fait quelques modifications. Dès l'année 1798, Rasori avait reconnu l'inexactitude des certaines propositions fondamentales de Brown ; il avait surtout rejeté la faiblesse directe et indirecte, et la dénomination de *stimulant*, donnée à tous les agents dont l'application aux organes est suivie d'une action quelconque. Il avança qu'il existait des substances directement anti-sthéniques, et appela ces agents des *contre-stimulus*. Ce n'était après tout que les sédatifs des anciennes écoles, dont Brown avait nié l'existence, en soutenant que tous les agents étaient stimulants à des degrés différents, et notamment l'opium, qu'on appelait généralement sédatif. Dans son enthousiasme, Brown s'écriait : *Opium me hercle non sedat*, et cette devise fut mise au bas de son portrait. Rasori conserve à l'opium sa place parmi les stimulants, mais range parmi les contre-stimulants les préparations d'antimoine, de mercure, de zinc, les acides sulfurique, nitrique, prussique, etc. ; la digitale, la ciguë, la belladonne et autres narcotiques ; le café, le thé, etc. Rien, selon nous, n'est plus gratuit que cet arrangement, ni plus contraire aux faits. Ces prétendus sédatifs ou contre-stimulants, produisent, dans une multitude de cas, les plus violentes irritations ; tandis que l'opium, l'éther et d'autres substances rangées parmi les stimulants, calment très souvent des mouvements désordonnés et des irritations très vives. Rasori a posé en principe que le corps supporte l'action des agents stimulants ou contre-stimulants, en proportion directe de la diathèse sthénique ou asthénique qui le domine, et qu'on peut, par conséquent, administrer les médicaments à des doses bien plus fortes qu'on ne l'avait fait avant lui, dès que la diathèse est déterminée. Cette proposition n'est que spécieuse, et l'expérience journalière la contredit à chaque pas. Rasori fonda le journal intitulé : *Annali di scienze e lettere*, et y a inséré plusieurs mémoires très remarquables, et entre autres un *sur la manière d'étudier la médecine* ; un autre *sur l'usage du tartre émétique dans les péripneumonies inflammatoires* ; un troisième *sur l'usage de la digitale pourprée et du nitre dans les hydropisies*. Cet ouvrage cessa de paraître au bout de deux ans, parce que le caissier de l'entreprise emporta le produit des souscriptions. Les opinions de Rasori continuèrent à lui susciter de nombreux ennemis dont la haine lui devint funeste lors de la réoccupation de la Lombardie par les Autrichiens, en 1814. Moscati surtout se montra implacable ; on lui attribue le libelle publié sous le nom de M. Oreanm, dirigé contre Rasori dont il avait été le disciple, et intitulé : *Cenni sulla teoria e sulla pratica del controstimolo* (Aperçus sur la théorie et sur la pratique du contre-stimulus). En 1814, l'empereur d'Autriche étant rentré en possession du Milanais, Rasori fut privé de ses places de proto-médecin et de professeur de clinique à l'hôpital militaire, et ne conserva que celle de professeur de clinique à l'hôpital civil, qui était gratuite. Vers la fin de la même année il fut arrêté comme soupçonné d'avoir trempé dans une conspiration contre les Autrichiens ; enfermé pendant dix-huit mois dans la citadelle de Mantoue, et

Digitized by Google

ensuite condamné à en passer autant dans le château de Milan. Pendant sa détention à Mantoue, il se développa dans les prisons de cette forteresse une fièvre épidémique dont il fut atteint lui-même, et qu'il traita avec beaucoup de bonheur, ayant sauvé la vie à un grand nombre de prisonniers. Il composa sur cette épidémie un mémoire qu'il communiqua à ses amis et dans lequel il rectifia des erreurs généralement introduites sur la manière d'appliquer le quinquina. Pour se distraire de ses études sérieuses il traduisit l'ouvrage d'Engel *sur la mimique*, qu'il publia peu après sa délivrance. Il reprit alors sa pratique médicale, et fit insérer plusieurs articles dans le journal intitulé *il Conciliatore*, parmi lesquels on en remarque un où Rasori fait voir d'après le tableau comparatif des registres mortuaires des différentes salles de l'hôpital civil de Milan pendant trois années consécutives, que la proportion des décès observés dans les salles dirigées par lui n'offraient qu'un cinquième de la mortalité des malades confiés à ses confrères. Ce fait, qui n'a pas été contesté, est la meilleure réponse aux détracteurs de cet illustre médecin. Attaché d'abord à la doctrine de Brown, il se convainquit bientôt que le nombre des maladies de la diathèse sthénique était bien plus considérable que celui des asthéniques, et que par conséquent l'usage des stimulants était en général pernicieux. Sous ce rapport, il a rendu un grand service à la médecine pratique en Italie, où Frank avait poussé l'abus des stimulants à l'excès, et avait presque entièrement proscrit les évacuations sanguines. On a reproché à Rasori d'avoir parlé avec trop peu de respect d'Hippocrate: mais en convenant du génie de cet excellent observateur, il est impossible de ne pas reconnaître que ses écrits sont remplis d'absurdités, et malgré tout le mérite des ouvrages du vieillard de Cos, nous pensons qu'ils sont plus faits pour être consultés par les médecins consommés, qu'ils ne sont propres à servir à l'enseignement des élèves. Il y a d'excellentes observations et d'utiles préceptes dans Hippocrate, mais enseigner la médecine d'après lui ne nous semble pas plus raisonnable, que d'enseigner l'histoire naturelle d'après Aristote, ou la chimie d'après les auteurs arabes. Rasori, réduit à mener une vie presque errante, et toujours en butte aux persécutions du pouvoir ombrageux des Autrichiens, n'a cependant point quitté l'Italie, et continue (1828) à y mériter la vénération des hommes éclairés et des amis de leur pays. C'est à tort, comme on voit, que la *Biographie universelle* a consacré un article à Rasori. On a de lui, outre ses mémoires détachés: 1° *Compendio della nuova dottrina medica di Brown*, trad. de l'anglais, Milan, 1795, 2 vol. in-8°; 2° *Analisi del preteso genio d'Hippocrate*, ibid., 1799, in 8°. C'est le discours d'ouverture pour un cours de clinique à l'université de Pavie. Rasori y ajouta des observations critiques sur un discours de Moscati, qui furent l'origine de la haine entre ces deux médecins. 3° *Annali di medicina*, ibid. Il n'en a paru que 6 numéros; 4° *Zoonomia*, trad. de l'anglais de Darwin, avec des notes et une préface, ibid., 6 vol. in 8°; 5° *Annali di scienze e lettere*, ibid., 1810 à 1812, 10 vol. in 8°. Ce journal comptait parmi ses rédacteurs Foscolo, Leoni etc. 6° *Della febbre di Genova*, ibid., 1803, in-8°; 7° *Agatocle*, etc., trad. de l'allemand de madame Pichler, ibid., 4 vol. in 12; 7° *Lettere sulla mimica*, traduit de l'allemand d'Engel, ibid., 1818—1819, 2 vol. in 8°; 8° *Saggio di poesie*, trad. de l'allemand de Schiller et autres, ibid., 1822, in-8°.

RAST-MAUPAS (JEAN-LOUIS), né en 1731, à la Voulte, petite ville du Vivarais, d'une famille ancienne, se livra au commerce et voyagea beaucoup, particulièrement en Italie. Partout il employait ses moments de loisir à étudier l'histoire naturelle et l'agriculture. Il observa, au péril de sa vie, une éruption du Vésuve, et recueillit sur ce phénomène des détails qu'il déposa, cinquante ans après, dans le portefeuille de la société d'agriculture de Lyon, où son père, habile médecin, s'était fixé. De retour en cette ville, Rast-Maupas, partagea son temps entre l'agronomie et le commerce; perdit une partie de sa fortune à la révolution, et compromit le reste en garantissant les bons de subsistances militaires des Lyonnais, qui avaient pris les armes contre la convention. Ayant été proscrit après le siége, il erra de pays en pays jusqu'au 9 thermidor; et fut, peu de temps après, nommé membre du conseil-général de son département, et du conseil de commerce et manufactures. En l'an VII, il indiqua, pour peindre et pour dorer l'étoffe à la manière chinoise, un procédé qui fut accueilli au conservatoire des arts et métiers de Paris, et mentionné dans un rapport officiel, honorable pour l'industrie de Lyon. Auparavant, il avait formé, dans cette ville, un établissement connu sous le nom de *Condition des soies*. C'était un atelier où on donnait aux soies le degré convenable de dessiccation. Avant cette invention, le commerce n'avait aucune garantie contre la cupidité des marchands de soie et l'infidélité des agents subalternes, ce qui causait une défiance continuelle et de nombreux procès. L'auteur n'eut pour sa découverte qu'une faible indemnité. Il a publié, à ce sujet, une brochure intitulée: *Observations du citoyen Rast-Maupas, inventeur et auteur de la condition publique des soies, à Lyon*, an VII. Lyon, in-4°. Il a aussi construit une espèce de petit bateau insubmersible et inchavirable, qui a été éprouvé avec succès en particulier, mais qui n'a point été soumis à des expériences publiques. On a de lui un moulin propre à écraser le raisin qu'on veut jeter dans la cuve: on en voit la description et le modèle gravé, dans le *Compte rendu de la Société d'agriculture de Lyon*, pour 1819. Il a proposé de faire des avenues perpétuelles, en les composant d'arbres d'essences diverses qu'il a indiqués, et inventé une greffe qui porte son nom: cette greffe, du genre de celles qu'on nomme *Scion*, est en fente et a un seul rameau à yeux dormants, les branches du sujet étant réservées. On y procède en établissant à sève tombante, en août, une greffe en fente sur un jeune sujet, et en lui laissant la plus grande partie de ses rameaux inférieurs. Au printemps suivant, on supprime les branches et bourgeons, pour fixer la sève sur les germes de la greffe. M. Thouin, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle de Paris, en parle avec éloge dans son ouvrage relatif à la multiplication des végétaux. Rast-Maupas cultivait une riche collection de végétaux étrangers que l'on aimait à visiter. Il entretenait une correspondance suivie avec les plus illustres agronomes de son temps; était membre de l'ancienne société d'agriculture de Lyon, dont il sauva les archives, devint trésorier de cette société, et lui laissa des *Mémoires sur les végétaux* qu'il élevait près de Lyon. Il dirigea, avec l'abbé Rozier, la pépinière qui avait été établie avant la révolution, pour le compte du gouvernement; et lorsque, sous les auspices de la société d'agriculture, la pépinière départementale fut fondée, il fit partie de l'administration chargée de la diriger, et en devint le président pendant les dernières années de sa vie, fonctions gratuites qu'il remplit avec empressement dans l'intérêt du bien public. En 1820, il obtint une des médailles d'or que le gouvernement décerne aux plus habiles agriculteurs français. Il mourut à Lyon, le 27 mai 1822.

RAUCH (CHRISTIAN), professeur de sculpture à l'académie des beaux-arts de Berlin, et chevalier de l'ordre de l'Aigle Rouge, né le 4 janvier 1777, à Arolsen, principauté de Waldeck, entra à l'école de Valentin, sculpteur de la cour, à Arolsen, où il ne fut néanmoins occupé qu'à sculpter des ornements en bois et en pierres pour des cadres de tableaux et pour des tombeaux. Il se rendit ensuite à Cassel chez le professeur et statuaire Ruhl, où il s'occupa des mêmes travaux: il consacrait toutefois le reste de son temps à l'étude des modèles. Un héritage l'ayant rappelé, en 1797, à Berlin, il fut sur le point d'être détourné de l'étude de son art, pour la musique. Il partit, en 1804, de Berlin, pour se rendre dans le midi de la France et de là, par Gênes, à Rome où il resta jusqu'en 1812. Il s'y lia intimement avec Thorwaldsen et Canova. Les principaux ouvrages qu'il fit pendant son séjour à Rome, sont les bas-reliefs d'*Hippolyte et Phèdre*, *Mars*, et *Vénus blessée par Diomède*, et une statue d'une fille de onze ans, qui a été ensuite exécutée en marbre: un buste du roi de Prusse, qui se trouve actuellement en marbre blanc dans la salle du château à Berlin; la statue, de

Digitized by Google

grandeur naturelle, de feu la reine de Prusse; celle du général Wengersky et les bustes de Raphaël Mengs, pour la collection du roi de Bavière. On remarque dans tous ses ouvrages beaucoup de vérité, une exécution facile et beaucoup d'expression. Rappelé, en 1812, par le roi de Prusse, pour concourir au monument à consacrer à la reine, le modèle qu'il présenta reçut l'approbation générale, et il fut chargé de son exécution. Les travaux étaient à peine commencés qu'il fut attaqué d'une fièvre nerveuse qui, suivant les médecins, ne pouvait être guérie que par le climat de l'Italie. On lui permit de s'y rendre, et d'y continuer de diriger tout l'ensemble du monument. Il acheva à Rome, en 1813, la statue de la reine, qu'il avait commencée à Berlin, et qui était destinée à faire partie du monument. Il fut en état de retourner, en 1814, à Berlin, pour ériger le monument sur l'emplacement qui lui avait été destiné. La statue de la reine excita à Berlin la même admiration qu'à Rome; le roi récompensa son mérite en lui accordant la dignité de professeur et en le nommant membre du sénat des beaux-arts de Berlin. Il le chargea, en 1815, d'exécuter les statues des généraux Scharnhorst et Bulow de Dennewitz, qui devaient être placées dans la *Linden strasse* (la rue des Tilleuls), à Berlin. Cet artiste fit de nouveau un voyage à Carrare pour y acheter le marbre; mais comme il ne s'y trouvait aucun bâtiment assez grand pour y embarquer les blocs, il fut obligé d'y dégrossir les statues. Pendant le séjour qu'il y fit, il commença aussi à travailler à une statue de l'empereur Alexandre, de grandeur naturelle, qu'il avait modelée à Berlin. Il s'occupa, pendant le peu de temps qu'il séjourna à Rome, à rassembler des modèles pour le Museum futur des antiques. De retour à Berlin, en 1818, il acheva les statues qu'il avait ébauchées en Italie, et qui furent exposées en 1822. Il exécuta aussi dans cet intervalle les bustes du roi, de la reine, de la princesse Charlotte, du prince de Hardenberg, de l'empereur Alexandre et de la baronne de Muhlsalm, ainsi que les bustes de Gœthe et de F.-A. Wolf. Cet artiste exécuta, de 1799 à 1804, soixante-neuf bustes de sa propre main, tous en marbre, parmi lesquels il y en a vingt de grandeur colossale. Avant de partir pour Carrare, il avait été chargé par les États de la province prussienne de Silésie d'exécuter en bronze la statue colossale du prince de Blücher, qui devait être placée sur la place de Breslau. Il choisit le moment où Blücher, tenant son épée nue de la main droite, et levant la main gauche vers le ciel, semblait s'écrier: *Dieu, le roi et la patrie*, en s'avançant vers le peuple. La fonte de cette statue a parfaitement réussi; elle a dix pieds deux pouces de hauteur, et a été inaugurée, le 9 février 1827, à Breslau, sur un piédestal de granit. Après la mort de Blücher, le roi lui commanda une autre statue de ce feld-maréchal: celle-ci fut exécutée, comme la précédente, en bronze et de la même grandeur. Après cet ouvrage, Rauch exécuta plusieurs bas-reliefs qui devaient orner le piédestal de cette statue. Cet artiste eut aussi une grande part aux douze statues de sept pieds de hauteur, qui servent d'ornement au monument national, haut de soixante pieds, exécuté en fer, et érigé sur le *Kreutzberg* (la montagne de la Croix), près de Berlin.

RAUCOURT (FRANÇOISE-MARIE-ANTOINETTE SAUCEROTTE), actrice du Théâtre-Français, naquit à Nancy, le 3 mars 1756, de François-Éloi Saucerotte, comédien de province, et d'une femme attachée au service domestique du roi de Pologne, Stanislas. Son père, ne trouvant pas à être employé convenablement en France, voyagea dans les pays étrangers, emmenant avec lui sa fille, et dut à ses talents précoces des ressources qu'il ne pouvait lui-même obtenir. Dès l'âge de douze ans, elle avait joué en Espagne plusieurs rôles de tragédie. Vers la fin de 1770, elle joua à Rouen dans *Gaston et Bayard*, de du Belloy, le rôle d'Euphémie, et contribua puissamment au succès de cette pièce. Le bruit de cette brillante représentation éveilla la curiosité des premiers gentilshommes de la chambre, qui mandèrent la jeune Raucourt, et lui firent donner des leçons par Brizard: ce fut donc comme élève de cet acteur qu'elle débuta à Paris, le 23 septembre 1772, dans le rôle de Didon. Jamais début n'avait été accueilli avec un tel enthousiasme. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer en elle, ou la beauté des formes, ou la perfection du talent dans un âge aussi tendre. Ses débuts dans plusieurs autres rôles attirèrent, pendant plus d'un an, une foule extraordinaire au théâtre. Mais ce succès prodigieux lui mérita la haine de toutes les reines détrônées; en même temps qu'elle voyait s'empresser autour d'elle tous les auteurs dramatiques. De graves académiciens, Voltaire lui-même, lui adressaient de petits vers, et les plus hauts personnages de la cour lui prodiguaient des témoignages d'intérêt. On ne manqua pas de remarquer alors que madame Dubarry, en lui envoyant un jour de riches présents, lui recommandait d'être sage. C'était à la vertu que l'actrice attachait le moins de prix, aussi ce fut par là que ses ennemis l'attaquèrent; on lui pardonnait ses faiblesses naturelles, mais on ne lui pardonna pas les travers qu'on lui supposait, et elle entendit bientôt le bruit des sifflets succéder aux acclamations de l'enthousiasme: il est vrai qu'elle avait perdu dans la dissipation le fruit de ses premières études. Un retour de fortune la dédommagea un instant des affronts humiliants qu'elle avait trop longtemps supportés. On la trouvait si belle dans le rôle de Galatée (du *Pygmalion*), que la foule se portait au théâtre pour la voir. « Sa tête, disait un témoin » oculaire, était celle de Vénus, et sa jambe à moitié » découverte, celle de Diane. » Enfin mademoiselle Raucourt disparut subitement, en juin 1776, au moment de représenter une tragédie nouvelle, et laissa ses camarades dans le plus grand embarras: on sut bientôt qu'elle avait fait une courte station dans l'enclos du Temple, refuge des débiteurs insolvables, et qu'elle voyageait dans les cours du Nord. Bientôt le souvenir de ses anciens triomphes l'ayant ramenée en France, elle s'attacha à une troupe de comédiens qui jouait devant la cour à Fontainebleau, eut le bonheur de recouvrer les bontés de la reine, et rentra au Théâtre-Français, le 28 août 1779, par le rôle de Didon, où elle obtint un succès brillant. Peu propre aux sentiments tendres et passionnés, elle se hasarda néanmoins à jouer Phèdre et y fut outrageusement sifflée, quoiqu'elle eût parfaitement rendu ce qui convenait à son talent; mais on lui supposait des projets hostiles contre deux actrices justement aimées du public. Elle s'en défendit par une lettre modeste, insérée dans le *Journal de Paris*, et depuis ce moment elle n'eut plus à se plaindre du parterre, d'autant plus qu'on ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'elle avait réparé par des études sérieuses le temps perdu jusque là dans les plaisirs. En septembre 1793, elle fut comprise dans l'acte d'accusation dressé contre la comédie française, par suite de l'attachement qu'on lui connaissait pour la famille des Bourbons; elle passa six mois en prison, et ne dut la vie, comme plusieurs de ses camarades, qu'au zèle désintéressé d'un employé du comité de salut public, qui avait anéanti plusieurs pièces à la charge des détenus. Rendus à la liberté, les comédiens français se divisèrent; les uns se réunirent à l'Odéon, d'où ils passèrent au théâtre de la rue Feydeau: mademoiselle Raucourt, suivie des autres, fonda, rue de Louvois, un second Théâtre-Français, dont elle eut l'administration. Ses opinions bien connues, jointes aux acteurs qu'elle s'était associés, lui promettaient une fortune brillante, lorsque le 18 fructidor vint détruire toutes ses espérances. Ce ne fut qu'en 1799, lors de la réunion générale des comédiens français, que le sort de mademoiselle Raucourt se trouva définitivement fixé. Elle fut puissamment protégée par le premier consul, qui aimait son talent profond et énergique. Aussi lui donna-t-il une pension considérable sur sa cassette, tout en la chargeant d'organiser des troupes de comédiens français qui devaient parcourir l'Italie. Elle fit l'ouverture du théâtre de Milan, le 12 octobre 1806, par une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, où elle joua le rôle de Clytemnestre. Les bienfaits de Napoléon ne lui firent pas oublier la protection dont la famille royale l'avait autrefois honorée; elle s'en ressouvint au moment de la restauration. Présentée, en audience particulière, à *Monsieur*, frère du roi, alors lieutenant-général du royaume, elle en reçut l'accueil le plus

obligeant. Attaquée presque subitement d'une maladie inflammatoire, elle y succomba, le 15 janvier 1815, à l'âge de 59 ans. On prétend que, se sentant mourir, elle conserva assez de sang-froid pour dire, en souriant : « Voilà la dernière scène que je jouerai ; il faut la jouer d'une manière convenable. » Elle était loin de prévoir alors les troubles auxquels devaient donner lieu ses funérailles. L'entrée de l'église de Saint-Roch, sa paroisse, à laquelle elle avait fait des dons considérables, lui ayant été refusée, le peuple, justement indigné, enfonça les portes, et commençait à remplir lui-même les cérémonies d'usage, lorsque Louis XVIII envoya un de ses aumôniers. L'ordre fut aussitôt rétabli, et la foule accompagna paisiblement le convoi au cimetière de l'Est. Le buste en marbre de cette tragédienne, reproduisant fidèlement ses traits, indique le lieu de sa sépulture. Peu de mots suffisent pour donner une juste idée de son talent : elle manquait de sensibilité, mais elle y suppléait par beaucoup d'art ; en s'élevant à la plus grande hauteur dans les rôles qui exigeaient de la fierté et de l'énergie, tels que ceux de Cléopâtre, de Viriate et de Léontine, dans lesquels elle n'a pas encore été surpassée. Dans les dix dernières années de sa vie, mademoiselle Raucourt avait beaucoup perdu de ses avantages physiques : ses formes autrefois sveltes et voluptueuses s'étaient tellement prononcées, et son organe naturellement dur, était devenu si voilé, qu'il eût été possible de prendre ses habits de femme pour un déguisement. C'est ce que Chénier a exprimé en termes beaucoup trop injurieux dans celle de ses épigrammes qui commence par ce vers :

« O Phèdre ! dans ton feu que de vérité brille !... »

Sa conversation était pleine d'esprit ; elle se plaisait à parler de son art, et elle en parlait avec un goût exquis. Elle n'aimait pas mademoiselle Clairon, quoiqu'elle eût été guidée par cette grande actrice. C'est aux leçons de mademoiselle Raucourt que mademoiselle Georges, dont les débuts firent tant de bruit, dut son talent et sa réputation. Un drame, en trois actes (*Henriette*), joué et imprimé, en 1782, sous le nom de mademoiselle Raucourt, prouverait que l'art de composer des pièces de théâtre ne lui aurait pas été étranger.

RAUMER (Frédéric-Louis-George de), savant historien, né à Woerlitz, près de Dessau, le 14 mai 1781, commença ses études à l'âge de douze ans, au gymnase de Joachimsthal à Berlin, et à dix-sept ans entra à l'université pour étudier le droit et l'économie politique. Après avoir terminé ses cours, il occupa divers emplois, et fut ensuite attaché au ministère des finances sous le chancelier de Hardenberg. Il occupa ce poste jusqu'à la fin de 1811, où il fut nommé professeur d'histoire à Breslau. En 1816 et 1817, il fit un voyage scientifique en Allemagne, en Suisse et en Italie, pendant lequel il recueillit d'immenses matériaux pour l'histoire. En 1819, il fut appelé à Berlin pour occuper la chaire d'économie politique et de statistique. Nous citerons parmi ses nombreux et savants écrits : 1° six *Dialogues sur la guerre et le commerce*, Berlin, 1806. Cet ouvrage parut sans le nom de l'auteur : ce fut le célèbre Jean Muller qui en provoqua la publication. 2° *Système de l'impôt dans la grande Bretagne*, Berlin, 1810, traduit en français, à la suite du *Tableau de l'administration intérieure de la Grande-Bretagne*, du baron de Vincke, Paris, 1819, in-8° ; 3° *Discours sur la couronne, de Démosthènes*, Berlin, 1811 ; 4° *Emendationes ad tabulas genealogicas Arabum et Turcorum*, Heidelberg, 1811 ; 5° *Passages remarquables des historiens latins du moyen âge*, Breslau, 1813 ; 6° *Voyage à Venise*, Berlin, 1816, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme des observations du plus haut intérêt sur les mœurs, le gouvernement et la littérature. 8° *Cours d'histoire ancienne*, Leipsick, 1821, 2 volumes in-8° ; 9° *Histoire de la maison de Hohenstaufen*, Leipsick, 1823—1825, 6 vol. in-8° et in-4°. Ce travail, pour lequel l'auteur a été puissamment secondé par la munificence du roi de Prusse, offre une des époques les plus importantes de l'histoire d'Allemagne. M. de Raumer a fourni divers articles d'un grand intérêt aux principaux recueils de l'Allemagne, tels que les *Annales littéraires de Heidelberg*, celles de *Vienne* et l'*Hermès*. Ce savant professeur s'occupe aujourd'hui d'écrire l'*Histoire des trois derniers siècles*.

RAUMER (Charles de), minéralogiste, frère du précédent, naquit à Woerlitz, dans le duché d'Anhalt-Dessau, le 9 avril 1783. A quatorze ans, il commença, comme son frère, ses études au gymnase de Joachimsthal à Berlin, et entra, en 1801, à l'université de Goettingue pour étudier le droit. Il se rendit ensuite à Freyberg, où il devint élève du célèbre Werner. Jusqu'en 1808, il passa les hivers à Freyberg, et pendant la belle saison il fit divers voyages minéralogiques. A la fin de 1808, il alla à Paris, où il resta jusqu'en juin 1809, se livrant exclusivement à l'étude de la minéralogie. En 1811 il obtint la chaire de minéralogie à l'université de Breslau, et prit les armes pendant les campagnes de 1813 et 1814. En 1819 il fut nommé professeur de minéralogie à Halle où il resta jusqu'en 1821, époque à laquelle il abandonna sa chaire. Ses écrits sont : 1° *Fragments géognostiques*, Breslau, 1811 ; 2° *sur le Granit du Riesengebirge* ; 3° *Essais géognostiques* ; 4° *Esquisses géognostiques sur la France, l'Angleterre, etc.* Il a publié ces deux derniers ouvrages avec le professeur Engelhardt son ami. 5° *Descriptions géognostiques des montagnes de la Silésie* ; 6° *Eléments de crystallographie* ; 7° *Mélanges*, 2 vol.

RAUPACH (Ernest-Benjamin-Salomon), poète dramatique, naquit le 21 mai 1784, à Straupitz, village près de Liegnitz en Silésie. Il commença ses études au gymnase de Liegnitz, et alla, en 1801, à l'université de Halle pour étudier la théologie. En 1804, il se rendit à Saint-Pétersbourg, et passa les dix premières années de son séjour en Russie comme instituteur dans diverses maisons particulières. En 1816, il fut nommé professeur ordinaire de philosophie à l'université de Saint-Pétersbourg, et l'année suivante il occupa les deux chaires d'histoire et de littérature allemande. Compromis, en 1822, dans l'affaire des universités, il quitta la Russie l'année suivante, et retourna en Allemagne. Les productions dramatiques de ce poète sont généralement estimées ; on y trouve des situations neuves et intéressantes, et une peinture fidèle des mœurs et des passions : elles se distinguent surtout par un style pur, brillant et éminemment poétique. Nous ne citerons que les suivants : 1° *Timoléon*, *Lorenzo et Cécilia*, *les princes Chawansky*, Leipsick, 1818 et 1820, in-8° ; 2° *les Reines*, *ibid.*, 1822 ; 3° *l'Anneau magique*, Leipsick, 1824 ; 4° *les Serfs*, ou *Isidor et Olga*, tragédie, Leipsick, 1826 ; 5° *Critique et Anti-Critique*, comédie en quatre actes, Hambourg, 1827. On a encore de lui des *nouvelles* fort intéressantes tirées des traditions russes.

RAUZAN (l'abbé David de), né à Bordeaux, en 1772, d'une famille distinguée, exerçait avant la révolution des fonctions ecclésiastiques. Opposé aux nouveaux principes qui se manifestèrent en 1789, il refusa de prêter le serment exigé par la constitution du clergé, et quitta la France où il ne reparut qu'après l'établissement du gouvernement impérial. Admis à prêcher devant l'empereur, il sut lui plaire, et en obtint une place de chapelain de sa chapelle, qu'il occupait encore, en 1814, lors de la restauration, et qu'il continua d'exercer sous le gouvernement royal, jusqu'en 1819. Lors du premier retour des Bourbons, M. de Rauzan, se ressouvenant qu'il avait exercé dans les pays étrangers les fonctions de missionnaire, voulut se créer des corporations pour les exercer en France, et établit à cet effet une maison, dans la rue Notre-Dame-des-Champs, où il réunit les ecclésiastiques qui se dévouaient à ces fonctions ambulantes. S'étant associé l'abbé Forbin-de-Janson, il parcourut les principales villes du midi, et laissa partout des marques sensibles de son passage. Ils exerçaient à Beauvais lors du retour de Napoléon. Nous ne répéterons pas, ce que disent certains biographes, qu'ils ne le ménagèrent pas dans leurs prédications ; mais nous dirons qu'ils cédèrent à la prudence, et s'enfoncèrent dans les départements de l'ouest. A la seconde rentrée du roi, plus libres dans leur marche, ils se rendirent successivement dans les départements de la France les plus riches en population, et revenaient chaque année à Paris, pour

y organiser des missions, des stations ou des retraites. Ainsi, la capitale fut témoin à différentes époques de plusieurs actes de cette espèce, que, malgré le respect dû aux églises, les gendarmes eurent besoin de protéger quelquefois. M. de Rouzan n'a encore publié qu'une *Lettre sur la mission qui vient d'être faite à Angers*, 1818, in 8°.

RAVEZ (J.-A.), membre de la chambre des députés, né à Rive-de-Gier (Loire), vers 1770, d'un marchand de parapluies, exerçait, en 1791, la profession d'avocat au barreau de Lyon, et montra du courage et du talent dans la défense des prêtres insermentés. Lorsque après les événements du 31 mai 1793, les Lyonnais résistèrent aux troupes de la convention, M. Ravez combattit dans leurs rangs, et n'échappa à la vengeance dont ils furent l'objet, après la prise de leur ville, qu'en se retirant à Bordeaux, où il se distingua comme avocat. Il n'accepta aucune fonction sous le gouvernement impérial, et lorsque l'archichancelier de l'empire, Cambacérès, vint, en 1806, présider le collége électoral de Bordeaux, M. Ravez refusa, dit-on, les offres qui lui furent faites, tout en protestant cependant, dans un discours public, de son dévouement à la dynastie de Napoléon. A la première restauration, il fit hautement profession de royalisme, et au second retour des Bourbons, pour donner des preuves manifestes de son dévouement à la légitimité, il refusa de défendre les infortunés frères Faucher, dont il avait été l'ami intime et qui réclamaient, sinon le secours de son éloquence, du moins cinq minutes d'entretien. (*Voyez* FAUCHER.) Nommé membre de la chambre *introuvable*, il y vota avec la minorité ministérielle. Président, en 1816, du collége électoral de son département, il cita dans son discours d'ouverture les paroles que le roi lui avait adressées avant son départ : « Il faut à la France, lui « avait dit le monarque, pour jouir du repos, des dé- « putés attachés à ma personne, à la légitimité et à la « charte, mais surtout modérés et prudents. » En 1817, il soutint, à la tribune, les projets du ministre Decaze, et se prononça en faveur de la liberté de la presse, dont il devint ensuite un des plus violents adversaires lorsqu'il fut promu par la couronne à des fonctions importantes. La même année, il fut nommé conseiller-d'état en service extraordinaire, et sous-secrétaire-d'état au département de la justice. En 1818, il fut nommé, par la voie du scrutin, vice-président, en remplacement de M. Faget de Baure, et dans la session suivante il fut porté à la présidence. Le 8 décembre 1819, il proposa, comme député, de mettre aux voix la non admission de M. Grégoire, ancien évêque de Blois, avant de voter sur la validité de son élection. On sentit le piége que cachait cette proposition, mais malgré la réclamation et les murmures de la gauche et du centre, M. Grégoire fut déclaré INDIGNE. Deux jours après, lorsqu'on proposa de rétablir les journalistes à la place qu'ils avaient occupée à la chambre, ou d'en éloigner comme eux le rédacteur du *Moniteur*, M. Ravez ayant mis aux voix, à plusieurs reprises, des propositions différentes de celles qui avaient été énoncées fut accusé de partialité par le côté gauche : « Vous n'êtes pas un président, lui dit M. Alexandre Lameth, vous êtes un membre du côté droit. » Lors de l'exclusion de Manuel, en 1823, ce fut par ordre de M. Ravez, qui présidait, que cet orateur célèbre fut arraché de sa place. Réélu en 1824, par son département, à la chambre, qui avait été dissoute en 1823, il dut trouver, grace aux manœuvres électorales, les fonctions de président, auxquelles il fut de nouveau appelé, beaucoup plus faciles, l'opposition, représentée par quelques membres, étant presque inaperçue. Aussi la loi sur les rentes, celles sur le budget et la septennalité, ont-elles été adoptées comme par acclamation. Président pendant un si grand nombre d'années, M. Ravez avait conquis une immense influence sur la chambre ; il savait en quelque sorte se rendre maître des délibérations, et toutes les sessions qui se sont écoulées jusqu'en 1828, époque à laquelle la chute de son parti entraîna la sienne, n'offrent rien d'important où M. Ravez ne se soit montré entièrement dévoué au parti anti-libéral. Quoi qu'il en soit, il a toutes les qualités qui constituent un président ; il a beaucoup d'esprit, de tact, d'ordre dans les idées ; il suit toujours les discussions avec une attention scrupuleuse, et est prêt, en tout état de cause, à résumer les diverses questions posées. Il s'est trouvé plus d'une fois, dans le cours de sa présidence, à de rudes épreuves ; mais il s'en est toujours tiré en homme habile. Depuis que M. Ravez a été forcé de céder à M. Royer-Colard le fauteuil de président de la chambre, il n'a cessé de défendre l'ancien ministère et de chercher à entraver la marche du nouveau. M. Ravez a été nommé président de la cour royale de Bordeaux, par ordonnance du 6 octobre 1824 ; il est en outre chevalier des ordres du roi.

RAYNEVAL (le comte GÉRARD de), fils de M. de Gérard de Rayneval, ancien premier commis des affaires étrangères sous M. de Vergennes, et auteur d'un ouvrage très estimé sur le droit des gens, est entré très jeune dans la carrière diplomatique, sous le directoire. Il fut successivement attaché aux légations de Suède, de Russie et de Portugal, et a rempli les fonctions de chargé d'affaires de France à Lisbonne, depuis le départ de l'ambassadeur, le général Junot, jusqu'à la rupture qui eut lieu à la fin de 1807, et qui détermina Jean VI à quitter ses états d'Europe. Ce fut M. de Rayneval qui, conjointement avec l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Campo-Alange, présenta l'ultimatum de Napoléon à la cour de Portugal, par lequel il exigeait la clôture des ports de ce royaume aux vaisseaux anglais, l'arrestation des individus de cette nation, le séquestre de leurs propriétés, et enfin la réunion des forces navales portugaises à celles de la France et de l'Espagne. En cas de refus, Napoléon menaçait de faire entrer en Portugal un corps d'armée, et de mettre garnison dans ses ports. Le gouvernement portugais n'ayant pas accédé à toutes ses propositions, et le délai prescrit étant écoulé, M. de Rayneval quitta Lisbonne, et se rendit en France. Il fut alors envoyé à Pétersbourg comme premier secrétaire d'ambassade sous M. de Caulincourt. M. de Rayneval n'a quitté cette résidence qu'au moment de la déclaration de la guerre, en 1812. Il fut employé aux conférences de Châtillon, et après la restauration, en 1814, il fut nommé consul-général à Londres, et resta fidèle aux Bourbons pendant les cents jours. En 1818, il était directeur des chancelleries du ministère des affaires étrangères ; plus tard, il fut créé baron, et devint sous-secrétaire au même département pendant le ministère Richelieu. En 1821, M. le baron Rayneval fut nommé ministre de France en Prusse, d'où il passa en Suisse en qualité d'ambassadeur près la confédération helvétique. Au mois de juillet 1828, il fut rappelé de Suisse pour remplir les fonctions de ministre des affaires étrangères, par *interim*, pendant l'absence de M. de la Ferronnays. Au retour de ce dernier, le roi conféra à M. de Rayneval le titre de comte. Il joint à beaucoup de connaissances solides et variées les qualités les plus aimables : il possède à fond les langues anciennes et la plupart de celles de l'Europe, et est amateur et connaisseur du premier ordre en musique. Pendant son second séjour à Saint-Pétersbourg, il y a épousé une dame polonaise très aimable, dont il a eu plusieurs enfants. Il se propose de publier une seconde édition de l'ouvrage de feu son père, fort augmentée de matériaux qu'il a laissés en manuscrit.

RAYNOUARD (FRANÇOIS-JUSTE-MARIE), secrétaire perpétuel honoraire de l'académie française, né à Brignolles, le 18 septembre 1761, était avocat avant la révolution ; il en embrassa la cause avec modération, et fut nommé, en 1791, suppléant à l'assemblée législative. S'étant prononcé avec franchise contre les excès qui ne tardèrent pas à avoir lieu, et surtout contre le 31 mai, il fut mis en arrestation, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il se retira dans sa ville natale, y reprit sa première profession, tout en s'occupant de travaux littéraires. Il revint à Paris en 1800, et fit recevoir au Théâtre-Français deux tragédies, *Léonore de Bavière* et *les Templiers*. En 1804, il remporta au concours de l'institut, classe de littérature française, une couronne académique, pour son poëme, intitulé : *Socrate dans le temple d'Aglaure*, ouvrage moins remarquable peut-être par le talent que par la hardiesse des principes. L'année suivante, les

Digitized by Google

Templiers, son plus beau titre de gloire dans le genre dramatique, furent joués, et obtinrent beaucoup de succès. Présenté, en 1806, comme candidat au corps législatif, par le département du Var, il fut nommé par le sénat. En 1807, il remplaça le poëte Lebrun à la seconde classe de l'institut. Sa tragédie intitulée *les Etats de Blois*, qu'il fit jouer, en 1810, à Saint-Cloud, à l'époque du mariage de Marie-Louise, n'ayant pas plu à la cour, il ne put avoir l'avantage de la voir jouer à Paris. La même année, l'Institut, dans le rapport que le chef du gouvernement lui avait demandé au sujet des prix décennaux qu'il voulait distribuer, ayant proposé la tragédie des *Templiers*, comme lui paraissant mériter le prix, la distribution de ces prix fut ajournée indéfiniment par Napoléon; mais M. Raynouard fut nommé, dans le même temps, membre de la légion d'honneur. En 1811, il fut appelé une seconde fois au corps législatif, et eut ainsi l'occasion de jouer un rôle politique important dans les événements qui suivirent. Vers la fin de 1813, il fut nommé l'un des membres de la commission extraordinaire chargée de faire un rapport sur l'état de la France. On sait combien les observations et les remontrances de cette commission irritèrent l'empereur: il cassa la chambre législative, et cette assemblée ne se réunit de nouveau que sous les auspices de la constitution royale, qui lui rendit la parole avec la publicité des délibérations, ce qui donna à M. Raynouard une nouvelle occasion de se faire remarquer par l'indépendance de ses opinions. Dans un rapport qu'il fit au nom d'une commission dont il était membre, sur la répression des délits de la presse, il se montra entièrement opposé aux vues des ministres du roi, et il conclut à ce que le projet qu'ils avaient présenté fût rejeté. Après le retour de Napoléon, en 1815, M. Raynouard fut nommé à la chambre des représentants par le collége électoral de Draguignan, et au conseil de l'université par Napoléon, mais il n'accepta ni l'une ni l'autre de ces fonctions. Quelques mois auparavant, on avait repris au Théâtre-Français la tragédie des *Templiers*, à laquelle il avait fait de grands changements, et qui eut encore le plus grand succès. L'auteur voulut, à la faveur de cette pièce, essayer le goût du public sur ses *Etats de Blois*; mais ils furent aussi malheureux à Paris qu'ils l'avaient été à la cour de Napoléon; la pièce eut néanmoins huit représentations. A la réorganisation de l'institut, en mars 1816, M. Raynouard fut maintenu sur la liste des membres de l'académie française, et, le 28 octobre, même année, il obtint l'honneur de siéger dans deux classes, par le choix que fit de lui l'académie des inscriptions. Il devint, en 1817, secrétaire perpétuel de la première de ces deux académies, après la mort de M. Suard. M. Raynouard fit preuve de beaucoup de zèle dans ses fonctions, et donna à ce corps savant, par des lectures fréquentes de ses ouvrages, l'exemple d'une activité trop longtemps négligée. En 1827, il donna sa démission de secrétaire perpétuel de l'académie française, et fut un des honorables signataires de l'adresse que l'académie vota au roi, pour lui exprimer ses inquiétudes sur le fameux projet de loi contre la liberté de la presse, présenté aux chambres par le ministère de cette époque. Outre plusieurs ouvrages, encore inédits, entre autres une tragédie de *Jeanne d'Arc*, et un poëme épique intitulé *les Machabées*, on a de lui: 1° *Caton d'Utique*, tragédie tirée à un très petit nombre d'exemplaires; 2° *Socrate dans le temple d'Aglaure*, 1804, in-4°; 3° *les Templiers*, 1805, in-8°: tragédie, réimprimée plusieurs fois, et à laquelle, en 1819, il fit d'heureux et importants changements; 4° *Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, 1813, in-8°; 5° *les Etats de Blois*, tragédie, 1814, in-8°; 6° *Recherches sur l'ancienneté de la langue romane*, in-8°; 7° *Eléments de la grammaire de la langue romane avant l'an 1000, précédés de recherches sur l'origine et la formation de cette langue*, 1816, in-8°; 8° *Grammaire romane, ou Grammaire de la langue des troubadours*, 1816, in-8°; 9° *Choix des poésies originales des Troubadours*, 1817—1820, 6 vol. grand in-8°; le 6° volume a paru à part, sous ce titre: *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des Troubadours*. 10° *Rapport sur le concours d'éloquence de l'année 1818*, lu dans la séance publique du 27 août, 1818, in-4°; 11° *Camoens*, ode, avec la traduction portugaise de M. Francesco Manoel, 1818, in-8° (extrait des *Annaes das sciencias, das artes e das letras*); 12° *Rapport sur la grammaire espagnole de M. Chalumeau de Verneuil*, lu à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, 1821, in-8°; 13° *le Dévouement de Malesherbes*, ode lue dans la séance publique des quatre académies, le 24 avril 1822, 1822, in-8°; 14° *Rapport sur le concours de poésie de l'année 1823*, lu dans la séance publique du 25 août, 1823, in-4°; 15° *Histoire de la révolution qui renversa la république romaine, etc.*, par M. Nougarède, 1824, in-8°; c'est un article sur cet ouvrage, que M. Raynouard avait d'abord inséré dans le *Journal des Savants*, mars 1821. M. Raynouard est un des rédacteurs du *Journal des Savants* depuis sa création. En 1816, il a annoncé le projet de publier le *recueil d'inscriptions*, de Michel Fourmont, et plusieurs ouvrages scientifiques ou littéraires, auxquels il travaille depuis longtemps.

RE (le comte PHILIPPE), agronome, né à Reggio, en 1763, cultiva de bonne heure la botanique et l'agriculture. Ses méditations, appuyées de l'expérience des cultivateurs les plus éclairés du pays, le rendirent si habile; qu'au bout de neuf ans on lui offrit une chaire d'agriculture au lycée de Reggio. La révolution française ayant amené la suppression des couvents et un partage plus égal des propriétés par la vente des biens publics, on sentit le besoin de faire valoir les terres et d'en augmenter le revenu, pour acquitter les impôts. Cependant l'Italie n'avait aucun ouvrage qui pût le guider dans l'exécution de ses vues. Le comte Ré composa un *Traité* qui offrit avec ordre et précision toutes les parties de l'économie champêtre, et procura une si grande célébrité à l'auteur, qu'il fut appelé à remplir la chaire d'agriculture à Bologne. Toutes les universités du royaume adoptèrent cet important ouvrage. Ré en publia aussi sur différentes branches de l'agriculture et de l'industrie rurale, parmi lesquels on distingue un *Traité* sur la manière d'employer le fumier. La traduction de ce traité en français valut à M. Dupont une médaille d'or que lui décerna la société d'agriculture de Paris. Ré n'avançait rien qu'il ne l'eût vérifié lui-même, ce qui ajoutait une grande autorité à ses productions. Frappé des ravages causés par les maladies qui attaquent les arbres, et de l'insuffisance des remèdes employés pour les combattre, il rédigea une *Nosologie végétale*, ou *Essai théorique et pratique sur les maladies des plantes*, dont il signalait les causes et indiquait les remèdes. Il créa un journal pour répandre en Italie les nouvelles découvertes faites en agriculture, et y consigna un grand nombre d'articles intéressants. Lorsque le royaume d'Italie eut été dissous, il fut nommé par le duc de Modène, son nouveau souverain, professeur d'agriculture et de botanique, et surintendant des jardins du prince. Ré professait avec des succès toujours croissants, et vivait entouré de l'estime générale, quand le typhus qui affligea l'Italie enleva ce savant, le 26 mars 1817. On a de lui: 1° *Proposizioni teorico-pratiche di fisica vegetabile*, Reggio, 1795, in-8°; 2° *Della più vantaggiosa ed economica maniera di concimare i prati*, dans le tome III des *Mémoires* de Georgofili; 3° *Elementi di agricoltura*, Parme, 1798, 2 vol. in-8°; trois édit., dont la dernière fut adoptée dans les universités du royaume d'Italie. 4° *L'arte di supplire alla mancanza de foraggi*, Pavie, 1802, in-8°; 5° *Prolusione alle lezioni di agraria*, Bologne, 1804, in-4°; 6° *Memoria sull' agricoltura del dipartimento del Crostolo*, Milan, 1805, in-8°; 7° *Viaggio al Monte-Ventasso*, in-8°; 8° *Elementi di giardinaggio*, ibid., 1806, in-8°; 9° *Memoria sopra la piralidi, etc.*, ibid., 1806, in-8°; 10° *Saggio di Nosologia vegetabile*, Florence, 1807, in-8°; 11° *Sopra alcuni abusi, che si commettono nell' educazione dell pecore*, Milan, 1807, in-8°; 12° *Saggio teorico-pratico sulle malattie delle piante*, Venise, 1807, in-8°; 13° *Il Giardiniere avviato, etc.*, Milan, 1808, 2 vol. in-8°, fig.; 14° *Elementi di economia campestre*, ibid., 1808, in-8°; 15° *Dizionario ragionato de' libri d'agricoltura veterinaria ed altri rami di economia campestre*, Venise, 1808, 4 vol. in-8°: cette biographie comprend environ 1400 ouvrages, sur lesquels l'auteur donne ses

Digitized by Google

avis motivés, 16° *Saggio sulla poesia didascalia Georgica degl' italiani*, Bologne, 1809, in-8° ; 17° *Del letami, e delle altre sostanze per migliorare i terreni*, Mira, 1810, in-8° ; 18° *Istruzione sul modo di coltivare il cotone*, Milan, 1810, in 8° ; 19° *l'Ortolano di rozzato*, ibid., 1811, 2 vol. in-8° ; 20° *Elogio di Pier de' Crescenzi*, Bologne, 1812, in 8° ; 21° *Annali dell' agricoltura del regno d'Italia*, Milan, 1808—1814 : 66 numéros, formant 22 vol. in-8° ; 22° *Nuovi elementi di agricoltura*, Milan, 1815, 4 vol. in 8° ; 23° *Saggio sulla coltivazione, e sugli usi del pomo di terra*, Milan, 1817, in-8° ; 24° *Saggio storico sullo stato dell' agricoltura antica, etc.*, Milan, 1817, in 8°.

REAL (Dominique André), député de l'Isère à la convention nationale et au conseil des cinq cents, né à Grenoble en 1752, embrassa la carrière du barreau et prit de bonne heure un rang distingué parmi les avocats au parlement du Dauphiné. En 1788, il adopta, sans hésitation, les principes libéraux proclamés par les assemblées municipales de sa province, fut d'abord nommé président du directoire du district de Grenoble, et, en 1792, député à la convention. Attaché au parti de *la plaine*, il vota pour l'appel au peuple, la détention, et le bannissement à la paix, et rejeta néanmoins le sursis après la condamnation à mort. Dans son opinion, les représentants du peuple n'auraient dû prononcer que comme hommes d'état sur le sort de Louis XVI, et se borner à une mesure de sûreté : « Laissez vivre ce tyran, disait-il : il vaut mieux « que les prétentions ambitieuses de sa famille reposent « sur sa tête flétrie et humiliée que sur celle de tout « autre Bourbon. » A l'époque du 31 mai, il suivit l'impulsion de la majorité, et ne craignit pas cependant d'embrasser la défense de l'un des proscrits (Buzot), sur la tête duquel la fureur populaire grondait avec le plus de violence. Réal parut, du reste, rarement à la tribune pendant toute la session conventionnelle. Il travailla beaucoup dans les comités, s'occupa spécialement de finances et de contributions publiques, et fut envoyé plusieurs fois en mission. Il fit confirmer par un décret l'impôt extraordinaire établi sur les villes de Lyon et de Paris pour leurs subsistances ; et après en avoir adopté le principe, il demanda le renvoi, pour la rédaction seulement, de la question relative à la restitution des biens des condamnés. Entré au conseil des cinq cents, il combattit la proposition de recevoir les bons délivrés aux héritiers des condamnés, en paiement des domaines nationaux. Envoyé à l'armée des Alpes, il dénonça les mouvements royalistes du Midi, et se prononça énergiquement, à son retour, contre l'emploi des garnisaires pour le recouvrement de l'impôt. Devenu secrétaire, le 21 décembre 1796, il réclama, peu de temps après, le recours en cassation contre les jugements des conseils de guerre permanents ; il rentra ensuite dans ses foyers et devint commissaire central du département de l'Isère, au mois de mai suivant. Après le 18 brumaire, il passa de ces fonctions administratives à celles de juge près le tribunal d'appel du département de l'Isère. Sous l'empire, il fut appelé à la présidence de l'une des chambres de ce tribunal, devenu successivement cour d'appel et cour impériale. La première restauration le laissa à son poste, mais la réaction de 1815 le détermina à donner sa démission, le 30 novembre de la même année. Quoiqu'il n'eût point signé l'acte additionnel, ni accepté de fonctions nouvelles, il fut compris dans la liste des ex conventionnels votants, et obligé de sortir de France. M. Réal réclama et obtint d'abord un *sursis indéfini*, et ne fut pleinement libéré qu'après la décision royale du 24 décembre 1818. Il est resté depuis entièrement éloigné des affaires publiques.

REAL (P.-F.), commissaire du directoire exécutif près le département de Paris, conseiller-d'état, commandeur de la légion-d'honneur, et de l'ordre de la réunion, préfet de police, etc., naquit dans les Pays-Bas autrichiens, vers 1765. Partisan zélé de la révolution française, il figure, en 1790, parmi les meneurs les plus habiles du parti populaire, et fut élu, à la suite du 10 août, accusateur public près le tribunal criminel extraordinaire que les vainqueurs de cette journée s'empressèrent d'établir. Lié avec Danton, qui l'avait fait nommer substitut du procureur de la commune, il prit une part active à tous les événements qui préparèrent et décidèrent la proscription des girondins. Malgré toute sa dextérité et sa souplesse, il fut entraîné dans la ruine de son patron, et enfermé au Luxembourg tandis que le plus véhément des démagogues montait à l'échafaud. Le 9 thermidor l'ayant rendu à la liberté, il se fit remarquer dans la société des jacobins régénérés, s'y montra le défenseur ardent de la liberté de la presse, et s'associa ensuite au fameux Méhée la Touche pour la rédaction du *Patriote de 1789*. Sous le directoire, il abandonna ce journal pour se faire nommer historiographe de la république, et pour se livrer aussi à l'exercice de sa profession d'avocat devant les tribunaux criminels. Il défendit successivement les membres du comité révolutionnaire de Nantes, les royalistes de vendémiaire et les démocrates de Babœuf. Son plaidoyer dans la cause de ces derniers fut extrêmement remarquable, et contribua beaucoup à lui obtenir la réputation d'homme de talent dont il a joui depuis. A la suite de la révolution directoriale du 30 prairial an VII, Réal devint commissaire du pouvoir exécutif, près le département de Paris. Il profita des avantages de sa position pour se faire admettre comme un membre important dans la conspiration de brumaire, et fut récompensé de sa participation au coup-d'état de Saint-Cloud, par la place de conseiller-d'état à laquelle il fut bientôt appelé par le premier consul. Ce dernier lui donna une grande preuve de confiance, dans l'affaire de Georges et de Pichegru, dont il lui remit l'instruction. Le zèle et l'habileté qu'il déploya en cette occasion lui valurent sa nomination aux fonctions d'adjoint au ministre de la police générale. Il sut se maintenir à ce poste périlleux, et conserver la faveur de Napoléon au milieu des vicissitudes qui atteignirent Fouché lui même. En 1814, il fut destitué et obligé de reprendre sa profession d'avocat. Mais son ancien maître reparut bientôt, et le consola d'une disgrace momentanée en le nommant préfet de police. A la seconde restauration il perdit non seulement son emploi et ses titres, mais fut encore compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet. Il sortit alors de France, où il n'est rentré qu'en 1818. On assure qu'il s'occupe de la rédaction de ses mémoires, qui ne pourront qu'exciter vivement la curiosité publique, s'il y révèle tout ce qu'il a pu apprendre des ressorts cachés de la politique contemporaine, depuis ses liaisons avec Danton jusqu'aux confidences de Bonaparte.

REBECQUE (Louise de, mad^e DESTOURNELLE), sœur de M. Benjamin-Constant, née de parents protestants, à Brevans, près de Dôle, vers 1797, mérite de tenir par son esprit et sa beauté une place distinguée parmi les contemporaines. On lui doit quelques *Romans*, dans lesquels, malgré la jeunesse de l'auteur, on trouve beaucoup d'intérêt dans les situations, et des sentiments tendres exprimés avec grace et un choix heureux d'expression. Madame Louise d'Estournelle a publié : 1° *Alphonse et Mathilde*, Paris, 1819, 2 vol. in 12 ; 2° *Pascaline*, Paris, 1821, 2 vol. in-12. Elle a en manuscrit un troisième roman, intitulé *Félix*, qu'elle doit bientôt publier.

REBECQUI (François-Trophime), membre de la convention nationale, naquit en Provence, vers 1760. Etabli à Marseille, au commencement de la révolution dont il adopta les principes avec enthousiasme, il fut nommé, en 1790, administrateur du département des Bouches-du-Rhône, et choisi, en 1791, pour apaiser les troubles qui avaient éclaté dans Avignon. La manière dont il remplit cette mission, jugée trop favorable au parti révolutionnaire, le fit mander à la barre de l'assemblée législative. Il y comparut le 8 mai 1792, et repoussa hardiment toutes les inculpations dont il était l'objet. Malgré la vigueur de son apologie, il fut renvoyé devant la haute cour nationale qui siégeait à Orléans, et n'eut pas de peine à se faire absoudre. Ses compatriotes, pour le dédommager des persécutions que son patriotisme ardent lui avait suscitées, le nommèrent, en septembre, député à la convention nationale. Il y parla, dès les premières séances, pour dénoncer la commune de Paris et spé-

Digitized by Google

cialement Robespierre. « Oui, s'écria-t-il, oui, il « existe dans cette assemblée un parti qui aspire à la « dictature, et le chef de ce parti, je le nomme, c'est « *Robespierre !* Voilà l'homme que je vous dénonce! » Danton se chargea de relever le gant, et le lendemain Robespierre monta lui-même à la tribune pour répondre à Rebecqui. « Citoyen, lui dit-il, qui avez eu le « courage de m'accuser de vouloir être l'ennemi de « mon pays, à la face des représentants du peuple, « dans ces mêmes lieux où j'ai défendu ses droits, je « vous remercie! je reconnais dans cet acte le civisme « qui caractérise la cité célèbre qui vous a député; je « vous remercie, car vous, moi, la patrie, nous ga- « gnerons tous à cette accusation! » La dénonciation de Rebecqui, appuyée vivement par son ami Barbaroux, n'eut pas de suite. Dans le procès du roi, Rebecqui vota d'abord pour l'appel au peuple, et se prononça ensuite pour la mort et contre le sursis. Devenu membre du comité de sûreté générale, il s'attacha fortement à la *gironde*, dont il suivit les funestes destinées. Après le 31 mai, il chercha un asile à Marseille, et s'y noya dans le port en apprenant la nouvelle de l'arrestation de Barbaroux et de ses compagnons d'infortune.

RECAMIER. *Voyez* le Supplément.

RECKE (Élisa-Élisabeth-Charlotte-Constance, baronne de la), fille du comte Frédéric de Medem, naquit, le 20 mai 1756, en Courlande, dans le domaine de Schonburg, appartenant à sa grand'mère, qui prit soin de son enfance après la mort de sa mère. Elle avait onze ans lorsque la troisième femme de son père la fit venir auprès d'elle et se chargea de son éducation. Sa beauté la fit rechercher, dès l'âge de quinze ans, par plusieurs personnages distingués; mais des considérations de famille engagèrent, en 1771, sa belle-mère à la marier au baron de la Recke, dont le caractère et la manière de vivre se trouvaient diamétralement opposés au sien. Retirée avec lui, dans un château solitaire, elle n'avait d'autres distractions que celles que lui fournissaient les livres, et d'autre consolation que la religion. Cette disposition d'esprit, qui était en opposition avec la manière de vivre de son mari, ne fit qu'accroître les peines de madame de la Recke. Après six années d'une patience à toute épreuve, elle se sépara de lui. Lorsque le fameux Cagliostro visita le Nord, en 1772, il chercha à se l'attacher par ses prestiges; elle se laissa d'abord prendre au piége; mais les ruses de cet imposteur furent bientôt découvertes. Sa santé ayant été assez gravement altérée, les médecins l'envoyèrent aux bains de Carlsbad. Pendant ce voyage, elle fit la connaissance de Spalding, de Teller, de Zollner, de Nicolaï; des ministres Struensée et Meluitz, ainsi que des deux Stolberg, et autres, qui dissipèrent en partie sa mélancolie. Ce fut surtout Bode, à Weimar, qui lui fit connaître les perfides desseins des personnes que Cagliostro fréquentait. Ce fut alors qu'elle composa sur ce personnage célèbre un ouvrage qui fut favorablement reçu du public, et traduit en russe d'après l'ordre de l'impératrice Catherine. Elle fut invitée par cette souveraine à se rendre à Saint-Pétersbourg, où elle fut très bien reçue. A son départ, Catherine lui donna l'usufruit d'un domaine dans la Courlande. Elle s'y établit, pour améliorer le sort des sujets qui lui avaient été confiés, et se voua à l'éducation des jeunes filles. Comme les bains de Carlsbad, où elle s'était rendue plusieurs fois, n'avaient pu opérer sa guérison, on lui conseilla de faire un voyage en Italie, où la douceur du climat pouvait lui être favorable. De retour, en 1806, à l'époque de la guerre, les scènes dont elle fut témoin l'affectèrent au point qu'elle retomba dans le même état où elle se trouvait auparavant. Elle a donné la description de ce voyage, Berlin, 1815, 4 vol. in-8°; traduit en français, par madame Montolieu, 1818, 4 vol. in-8°. Elle a écrit la *Vie de Naandar*, 1803, in-8°, qui avait beaucoup contribué à son instruction religieuse. Elle fit paraître, avec le 1er vol. de son *Voyage*, la troisième édition de ses *Poésies* avec une *préface* de Tiedge. Le professeur Vater, à Halle, a inséré dans son *Annuaire des méditations domestiques*, plusieurs autres morceaux de *poésies pieuses* de cette dame. Elle se retira, en 1818, à Dresde, où elle ne fréquenta qu'un très petit nombre d'amis intimes. Pour augmenter les fonds destinés aux jeunes étudiants grecs, à Leipsick, elle publia, en 1826, sa comédie, intitulée : *Scènes de famille*, ou *la Rencontre d'un bal masqué*, qu'elle avait composée trente-deux ans auparavant, dans l'île d'Alsen, au milieu de la famille du prince Holst-Augustenbourg. Ses œuvres, publiées à Berlin, en 1826, contiennent, sous le titre de *Prières* et de *Méditations*, tout ce qui peut perfectionner le cœur et inspirer des sentiments religieux.

RECUPERO (Alexandre), né à Catane (Sicile), vers 1740, d'une famille noble, était très versé dans les langues, la littérature ancienne, l'archéologie et la numismatique. Parvenu à l'âge de trente ans, quelques circonstances de famille, dont les détails sont inconnus, l'obligèrent d'abandonner sa patrie. Après avoir parcouru différentes parties de l'Europe, occupé exclusivement de recherches d'antiquités, il retourna en Italie, et alla s'établir à Rome, où il prit le nom d'Alexis Motta, sous lequel il a été toujours désigné ensuite. Il avait rassemblé une riche et belle collection de médailles et de pierres gravées de la plus grande rareté. Ses premiers soins furent de porter le flambeau de la critique sur *les familles romaines, leurs différentes branches et les signes qui les distinguent.* L'ouvrage qu'il publia en latin sur ce sujet mérita les éloges de tous les savants de l'Europe, qui virent enfin éclaircie une matière difficile et embrouillée sur laquelle tant d'erreurs et de méprises s'étaient accumulées depuis longtemps. Il débrouilla ensuite plusieurs points obscurs de numismatique, et fit insérer des mémoires pleins d'érudition dans différents recueils périodiques. Les explications qu'il donna sur les *tessères* de plomb, qui, selon lui, n'avaient pas toujours pour objet l'utilité publique, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais qui servaient ordinairement aux jeux et aux fêtes chez les anciens, furent communiquées par lui à M. de Saint-Vincent, qui fit insérer sa lettre dans le *Magasin encyclopédique*, où M. Millin avait aussi publié son éloge. M. Récupero était en correspondance avec les antiquaires les plus renommés de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. L'abbé Lanzi, dans son *Essai de langue étrusque*, en parle avec distinction; et le célèbre Visconti, dans une lettre adressée à George Zoega, à Rome, en fait les éloges les plus flatteurs. La noblesse de ses qualités répondait en tout à l'étendue de ses lumières. Il mourut en 1803. Trois ans après, sa belle collection de médailles en bronze, en grande partie de la Sicile et de la grande Grèce, fut achetée par le roi de Danemarck, et déposée dans le muséum d'antiquités de ce royaume. Il laissa des manuscrits inédits que la mort ne lui avait pas permis d'achever. Ses ouvrages imprimés à Rome sont : 1° *Vaco assium origo, natura et ætas*; 2° *Institutio stemmatica, sive de sacrâ stemmatum præsertim romanorum naturâ atque differentiâ*; 3° *Annales familiarum romanarum*; 4° *Annales gentium historico-numismaticæ, sive de origine gentium seu familiarum romanarum dissertatio*; 5° *Vetus Romanorum numerandi modus nunc primùm detectus.*

REDERN (le comte Sigismond EHRENREICH de), diplomate et ministre d'état prussien, est né à Berlin, d'une famille illustre. Son père, grand-maréchal de la cour de la mère de Frédéric II et curateur de l'académie des sciences de Berlin, descendait, suivant Tromier, des anciens chefs des Vandales; sa mère appartenait à une famille protestante française que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de s'expatrier. Le jeune de Redern reçut une éducation très distinguée, et entra de très bonne heure dans la carrière diplomatique; il fut d'abord ministre de la cour de Saxe en Espagne, et, quelque temps après, ministre de la cour de Prusse à Londres où il résida jusqu'en 1792. A cette époque, il fut rappelé par le parti dominant à la cour de Frédéric-Guillaume II, qui avait fait décider la guerre contre la France, obtenu le renvoi du comte de Herzberg du ministère des affaires étrangères, et destitué tous les ministres du roi de Prusse dans les cours de l'Europe, qui étaient partisans de la paix. M. de Redern désapprouvait non-seulement la coalition contre la France,

Digitized by Google

mais il partageait les principes de la révolution française dans leur pureté primitive : aussi, rendu à la vie privée, il a le premier fait disparaître des vastes possessions qu'il avait en Saxe, le servage, les corvées et autres restes de la féodalité. Sous le gouvernement consulaire, le comte de Redern étant venu habiter la France, y fit l'acquisition de la terre de Flers, dans le département de l'Orne, remit en activité et augmenta beaucoup les établissements très importants de forges qui font partie de cette propriété. Il fut, pendant quelque temps, associé avec M. de Saint-Simon, dans l'entreprise des messageries de l'établissement de la rue du Bouloy : mais peu content de la gestion de celui-ci, il se retira de l'association. Il épousa, quelques années après, une demoiselle de Montperrat qui, déjà connue sous le nom de comtesse de Malrjae, a publié un charmant *Recueil* de prose et de vers, intitulé : *Zélie, reine des braces*. En 1811, un décret impérial naturalisa Français le comte de Redern, qui n'a cessé depuis cette époque de s'occuper des intérêts de sa patrie adoptive. C'est dans cette vue qu'il fit paraître, en 1814, deux *Mémoires* contre l'importation des fers étrangers, présentés aux deux chambres législatives par les propriétaires et maîtres de forges de France, et qui ont fait nommer l'auteur membre du conseil général des manufactures. Ces *Mémoires* renferment des vues profondes sur cette intéressante question d'économie politique appliquée ; l'auteur cherche à prouver que l'encouragement donné à l'exploitation des fers nationaux ne tardera pas à compenser tous les sacrifices temporaires qu'il est indispensable de faire pour écarter la concurrence des fers étrangers. Le système recommandé par le comte de Redern a été adopté par les chambres, et l'extension qu'a prise ce genre d'industrie depuis quelques années est un sûr garant des avantages futurs et durables que la France doit recueillir de l'exploitation de ses mines de fer, de houille, et des établissements de forges. Des communications plus multipliées, faciles et moins dispendieuses : voilà ce qui manque encore pour permettre de baisser les prix des produits au point de ne plus redouter de concurrence de l'étranger. M. de Redern fut élu, en 1815, à la chambre des députés, par l'arrondissement de Domfront. Il dut sans doute cette marque de confiance aux Considérations qu'il avait adressées, cette même année, aux électeurs de l'Orne, pour engager tous les partis à se rallier à la charte et au roi. En 1819, il s'éleva avec force contre les violations de la charte, et se montra fidèle aux principes de liberté constitutionnelle qu'il a toujours professés. Cette conduite confirme la réputation d'homme de bien qu'il s'était acquise parmi ses nouveaux concitoyens. Le comte de Redern s'est beaucoup occupé de métaphysique et des sciences morales, et il a fait paraître, en 1815, un ouvrage, intitulé : *Des Modes accidentels de nos perceptions*, dont une seconde édition a été publiée en 1818. C'est une production de l'école spiritualiste allemande, qui renferme des vues neuves sur le somnambulisme (prétendu) magnétique, dont toutefois la solidité nous paraît plus que douteuse. M. de Redern joint à beaucoup de connaissances les manières les plus aimables.

REDING ALOYS (baron de LANDAMMAULT), général suisse, né à Schwitz en 1755, servit d'abord en Espagne, où il obtint le grade de colonel, et quitta le service en 1788 pour rentrer dans son pays, où il fut élu lands-hauptmann. A l'époque de l'invasion des Français, en 1798, Reding se mit à la tête de ses compatriotes, et se réunit aux milices de Zug et d'Ungerwalden, pour repousser l'armée du directoire : d'après ce qui avoit été arrêté dans un conseil de guerre, présidé par le lands-hauptmann, ce dernier devait commander le centre de l'armée, qui ne s'élevait pas à dix mille combattants ; et avec six cent cinquante hommes d'élite, se rendre maître de Lucerne et de tout son canton. Reding adressa aux Lucernois une proclamation où, rappelant la gloire de leur ancienne confraternité d'armes avec les autres Waldstettens, il excita leur enthousiasme pour la liberté commune. Le 29 avril, au point du jour, la petite troupe de Schwitz parut seule sur le sommet du Wesemli, et bientôt au pied des remparts de Lucerne. Une capitulation ayant été signée, Reding prit position, mais il se vit obligé de se retirer promptement à l'approche des Français qui, entrés dans Lucerne, le 30 avril, menaçaient tout le canton de Schwitz. Alors on se prépara à la plus héroïque défense, et Reding, qui étoit l'âme des confédérés, jura de s'ensevelir sous les ruines de sa patrie, plutôt que de plier. Parti d'Arth, il arriva de grand matin au Schorno, à l'instant où cinq cents hommes d'Uri venaient de se réunir au 4e bataillon de Schwitz, et occupaient le défilé du Schorno, avec les hauteurs de Morgarten ; mais le canton de Schwitz restait en quelque sorte livré à lui-même. Reding prononça alors au poste de Morgarten, un discours à la suite duquel tous jurèrent, à son exemple, *la mort et pas de retraite*. Secondé d'environ cent montagnards, il attaqua les Français qui étaient fort nombreux, enfonça leurs lignes, et les chassa de ces mêmes champs si fameux par la victoire remportée sur les Autrichiens en 1315 sous un autre Reding. Cependant, comme la lutte était trop inégale, on fut forcé de demander un armistice au général Schauenbourg, qui posa les bases de la capitulation ; on la voulait honorable, et garantissant que le canton de Schwitz ne seroit soumis à aucune levée, soit en argent, soit en hommes. Le conseil s'étant assemblé, on accepta ces conditions, et Reding fut un des quatre commissaires qui, dans la soirée du 4, portèrent au général français la détermination de Schwitz de se soumettre à la nouvelle constitution, sous la condition que la religion, les propriétés et les personnes seraient respectées. Schauenbourg retira ses troupes. Reding, nommé ensuite premier landamman de la Suisse (21 novembre 1801), vint à Paris dans l'intention de traiter des intérêts de son pays. Destitué par suite d'intrigues du parti contraire au système que l'on voulait établir, il se mit derechef à la tête des confédérés de Schwitz, canton d'où partaient tous les mouvements dirigés contre les institutions nouvelles, qui contrariaient les habitudes et les inclinations des Suisses. Reding imprima une grande énergie à ses concitoyens, qui battirent plusieurs fois les troupes réglées du gouvernement central. Le général Ney entra en Suisse, et, pour comprimer le parti de Reding, il ordonna le licenciement des milices et l'arrestation de ce chef, ainsi que celle d'autres personnes importantes de ces contrées, dont Buonaparte s'était constitué le médiateur. Reding fut conduit à la forteresse d'Arbourg, en sortit au bout de quelques mois, et fut élu, en 1803, landamman de Schwitz. En 1812 et 1813, il ne dissimula plus son aversion pour Buonaparte, et on pense qu'il favorisa le passage des troupes alliées, effectué sur le territoire helvétique. Il mourut à Schwitz, dans les premiers jours de février 1818.

REDOUTÉ (PIERRE-JOSEPH), peintre célèbre, né à Saint-Hubert, dans les Ardennes, le 10 juillet 1759, fut élevé par son père, peintre distingué qui s'était perfectionné à Paris, et qui avait orné la riche abbaye des bénédictins de Saint-Hubert d'un grand nombre de tableaux estimés qu'on y remarque encore aujourd'hui. Pierre-Joseph Redouté son second fils profita si bien de ses leçons, que dès l'âge de quatre ans il crayonnait déjà des petits tableaux de genre. A treize ans, emportant pour tout bagage sa palette et ses pinceaux, il voyagea en Flandre et en Hollande, et s'arrêta un an à Vilvorde ; il fit dans cette petite ville des décors d'appartement, des dessus de portes et des tableaux d'église, qui lui fournirent les moyens d'aller à Luxembourg, où il rencontra une princesse amie des arts, qui, après lui avoir donné des marques d'intérêt, lui remit une lettre de recommandation pour Paris. Mais Redouté, arrivé dans cette capitale, ne trouvant plus la lettre, se créa lui-même des ressources en peignant des décors pour le Théâtre-Italien. Il acquit en cultivant ce genre l'habitude de cette manière large et expéditive qui le distingue de tous les peintres de fleurs. Il en avoit peint comme essai quelques-unes, que le hasard fit tomber entre les mains du célèbre L'héritier ; ce botaniste fut frappé de son talent, et n'eut pas de peine à le déterminer à se fixer exclusivement à un genre pour lequel il était né. Les figures des ouvrages de L'héritier, qu'il commença par dessiner, ont obtenu un succès remarquable, et ont fait l'espèce de révolution qui s'est opérée dans l'iconographie botanique. Il accompagna ensuite

Digitized by Google

L'héritier à Londres, et dessina une partie des figures du *Sertum anglicum*. Il a fait encore pour le même botaniste plus de cinq cents dessins restés en portefeuille. M. Redouté a peint ou dessiné ensuite le plupart des figures de la *Flora atlantica* de M. Desfontaines; celles des ouvrages de Ventenat (*Jardin de Cels: Choix de plantes*, etc.; *Jardin de Malmaison*); celles de l'*Astragalogia*, et des *Plantes grasses* decrites par M. de Candolle. Enfin il est auteur ou peintre de plus de vingt ouvrages d'iconographie botanique, dont plusieurs contiennent quatre ou cinq cents figures. La seule famille des *Liliacées*, qu'il a terminée vers 1817, a fourni quatre-vingts livraisons, formant huit volumes grand in-folio, qui renferment chacune soixante planches. C'était le seul et le plus bel ouvrage qui existât dans ce genre avant qu'on ne pût lui comparer la superbe collection des *Roses* (29 livraisons in fol. terminée en 1823). Cet artiste inépuisable a fait en outre plus de quatre mille dessins inédits, tant pour les vélins du musée, commencés à Blois par Gaston, frère de Louis XIII, que pour quelques savants ou amateurs. On lui doit aussi l'invention d'une branche nouvelle de l'art iconographique; c'est le procédé par lequel on tire, sur une seule planche, la gravure en couleurs variées. M. Redouté venoit d'être nommé dessinateur du cabinet de la reine, lorsque la revolution commença. Il fut choisi, en 1792, pour dessinateur de l'Académie des sciences. En septembre 1793, il obtint au concours la place de peintre de fleurs du musée d'histoire naturelle. Lors de la création de l'institut, il fut nommé dessinateur en titre de la classe de physique et de mathématiques. Enfin, en ventôse an XIII (1805), il reçut le brevet de peintre de fleurs de l'impératrice Joséphine. Dès que son magnifique ouvrage des Liliacées parut, il fut mis par le gouvernement au nombre des productions de l'art qui pouvaient donner aux étrangers la plus haute idée de la supériorité de l'école française. En l'an XI, le ministre de l'intérieur souscrivit pour quatre-vingts exemplaires, qui furent envoyés en present aux artistes et aux savants les plus distingués de l'Europe. La plupart des tableaux que M. Redouté a exposés au salon sont des aquarelles; cependant plusieurs tableaux à l'huile qu'on y a également remarqués, ne démentent point la réputation distinguée qu'il a acquise dans le genre auquel il s'est particulièrement consacré. Le célèbre botaniste Ventenat a voulu éterniser la mémoire de cet habile artiste, son ami, en lui consacrant sous le nom de *Redutea* un genre de la famille des malvacées; c'est une fort jolie plante, très voisine du genre *hibiscus*, apportée de l'île Saint-Thomas (Antilles), par Riedlé. M. Redouté publie en ce moment: *Choix des plus belles fleurs prises dans différentes familles du règne végétal, de quelques branches des plus beaux fruits, groupées quelquefois, et souvent animées par des insectes et des papillons*, Paris, 1827 et ann. suiv., 25 liv., in-4°.

REEVE (CLARA), romancière anglaise, fille du joailler du roi Georges Ier, naquit à Ipswich en 1725. Dans sa plus tendre jeunesse, elle acquit les éléments d'une instruction sévère et solide, et lisait des ouvrages d'histoire et de politique « un âge, dit-elle elle même, « où peu de jeunes garçons et de jeunes filles savent » épeler leur nom. » Après la mort de son père, elle se rendit avec sa mère à Colchester, où elle publia, en 1772, une traduction du roman de Barclay, intitulé *Argenis*. Cinq ans plus tard, elle fit paraître son premier ouvrage original, le seul qui recommande encore son nom à l'attention des littérateurs. Il fut d'abord intitulé *le Champion de la vertu, histoire gothique*, mais dans la seconde édition on substitua à ce titre celui qu'il a conservé, l'*Ancien Baron anglois (the old english Baron)*. Ce roman est dedié à mistriss Bridgen, fille de l'illustre Richardson, qui à ce qu'on dit l'a corrigé. Miss Reeve, encouragée sans doute par ce premier succes, se consacra dès lors aux lettres, et publia les ouvrages suivants: 1° *Les deux Mentors*; 2° *Les progrès du Roman dans les différents siècles et les differents pays*; 3° *l'Exilé*, nouvelle, imitée d'Arnaud; 4° *l'École des veuves*, nouvelle, suivie de *Plans d'éducation*; 5° *les Memoires de sir Roger Clarendon, surnommé le Prince noir*. Elle avait composé dans le genre mis plus tard à la mode par madame Radcliffe, un roman intitulé *le Château Connor*, qui a été perdu. Miss Reeve mourut à Ipswich, le 3 décembre 1803, âgée de 78 ans. « Les romans de Clara Reeve, (dit Walter Scott) se distinguent par un excellent jugement, une morale pure, et tout ce qui suffit pour constituer un bon roman. » Plus loin l'illustre écrivain écossais ajoute, en parlant du principal ouvrage de miss Reeve: « Il n'est pas douteux que l'*Ancien Baron* » *anglais*, écrit sans pretention, est quelquefois insi» pide, pour ne pas dire trivial et fatigant. Il faut un » peu s'en prendre à l'absence totale d'un caractère » original et saillant dans son individualité. » Puis il termine en disant: « Quoique l'on y trouve les défauts » que nous avons franchement exposés, sans contester » les talents de mon aimable auteur, il a toujours pro» duit autant d'effet qu'aucun roman de ce genre; faut» il l'attribuer à la manière d'écrire que miss Reeve a » choisie, ou à l'intérêt du sujet, ou bien à un reste de » superstition qui survit dans presque tous les cœurs? »

REEVES (JOHN), jurisconsulte anglais, membre de la société royale de Londres, est né à Londres en 1753. Après avoir fait ses études à Eton et ensuite à l'université d'Oxford, il suivit la carrière du barreau, fut nommé en 1783 commissaire des faillites, et en 1791 le gouvernement l'envoya à l'île de Terre-Neuve, où il exerça les fonctions de président de la cour de justice. S'étant démis de cette place, il revint en Angleterre l'année suivante, fut d'abord employé en qualité de clerc-légiste près le bureau du commerce et des colonies, et devint ensuite sur-intendant du bureau des étrangers (*alien-office*). Cette nouvelle institution, dirigée principalement contre les Français républicains, devint entre les mains de Reeves et de ses satellites un instrument de la plus injuste et de la plus intolérable oppression contre tous les étrangers qui avaient le malheur de déplaire à quelqu'un de ces suppôts de police, ou qui étaient denoncés par des espions, dont le nombre s'accrut d'une manière jusqu'alors inconnue en Angleterre. Bientôt Reeves acquit une déplorable célébrité en se constituant le chef des associations qui, sous le prétexte de s'opposer au progrès des opinions républicaines, n'avaient d'autre but que d'appuyer les ministres dans toutes leurs mesures tendant à augmenter l'influence de la couronne et à la conservation des nombreux abus dont le peuple anglais demande en vain la réforme depuis un siècle. Dans un discours véhément que Reeves, en vrai énergumène, prononça en 1792, dans une réunion des partisans de ses opinions politiques, tenue à la taverne *de la Couronne et de l'Ancre*, il proposa et fit adopter le plan de ces associations, vrais foyers d'espionnage et de persécution. Reeves devint alors extrêmement redoutable et odieux, autant par l'exagération de ses principes que par ses manieres brusques et grossières, son caractère dur et impitoyable. Dans les réunions fréquentes qu'il présidait, il haranguait l'auditoire et tenait les propos les plus ridicules. Un jour qu'il vociferait contre les idées républicaines, il s'écria: « N'avez vous pas lu la bible? Ne savez-vous pas qu'il » y est écrit que le roi est l'oint du Seigneur? Mais » avez-vous jamais entendu dire qu'il ait oint une répu» blique? » Ces sociétés dirigées par Reeves d'accord avec Dundas, Pitt et les autres ministres, se répandirent dans les trois royaumes, et formèrent bientôt une véritable puissance, dont l'objet était d'exciter la fureur *loyale* du peuple contre les partisans de la réforme, et de les ruiner par tous les moyens possibles. C'était une vraie congrégation jésuitico monarchique, dont Reeves était le grand-prêtre. Cependant les circonstances et l'opinion publique ayant changé, tandis que Reeves restait fidèle aux principes du pouvoir despotique, ce fougueux ennemi de la liberté eut la maladresse de publier un pamphlet sur la constitution anglaise, dans lequel il osa avancer, entre autres propositions anti constitutionnelles, que la monarchie anglaise n'avait pas besoin des deux chambres législatives pour se soutenir. L'ouvrage fut dénoncé à la chambre des communes, et le procureur général eut ordre d'informer contre l'auteur: il fut en effet traduit pardevant un jury, qui déclara l'ouvrage très inconvenant et répréhensible, mais non criminel, et en acquitta l'auteur. Depuis plusieurs années M. Reeves s'est retiré des affaires et jouit d'une

Digitized by Google

forte pension du gouvernement. Il a publié les ouvrages suivants, dont le mérite est fort médiocre, et qui sentent tous le cachet de l'ennemi déclaré de la liberté et du défenseur du pouvoir despotique, des priviléges et de la superstition : 1° *Recherches sur la nature de la propriété et des biens-fonds, suivant les lois de l'Angleterre*, 1779, in-8 ; 2° *Charte de la loi pénale*, une feuille in-folio, 1779 ; 3° *Histoire des lois anglaises*; première édition, 1787, 2 volumes in-4° : deuxième édition, 1797, 4 volumes in-8°, avec une continuation comprenant la régence de Guillaume et Marie ; 4° *Considérations légales sur la Régence, en ce qui concerne l'Irlande*, 1789, in-8° ; 5° *Loi des chargements maritimes et de la navigation*, 1792, in 8° ; deuxième édition, 1807 ; 6° *Histoire du gouvernement de Terre-Neuve*, 1793, in-8° ; 7° *Le Mécontent*, ou *Lettre à François Plowden*, 1794, in-8° : 8° *Motifs des pétitions pour la paix des Alderman Wilkes et Boydell, examinés et réfutés*, 1795, in 8° : 9° *Pensées sur le gouvernement anglois*, de 1795 à 1799, in-8° ; 10° *Considérations sur le serment du couronnement*, 1800, in-8° ; deuxième édition, 1801 : 11° *Collection des textes grecs et hébreux des Psaumes*, 1800, in-8° ; 12° *le Livre des prières usuelles* (*the Book of Common prayers*), avec une préface et des notes, 1801, in-8° ; 13° *La sainte Bible*, imprimée d'après un nouveau plan, avec des notes, 1802, 10 vol. in-8° ; 14° *le Livre des prières usuelles, avec des observations sur le service religieux* : deuxième édition, 1801, in-8° ; 15° *Nouveau Testament grec*, 1803, in-12 ; 16° *Psalterium ecclesiæ anglicanæ hebraicum*, 1804, in-12 ; 17° *Propositions pour une société biblique sur un nouveau plan*, 1805, in-8° ; 18° *Observations sur ce qu'on appelle le Bill des Catholiques*, 1807, in 8°.

REGGIO (Charles Nicolas OUDINOT, duc de), maréchal de France, né le 2 août 1767, à Bar-sur-Ornain, s'enrôla, dès l'âge de seize ans, dans le régiment de Médoc et revint à la maison paternelle en 1787 ; mais en 1790, ne pouvant plus contenir son caractère belliqueux, il embrassa avec chaleur le parti de la révolution et fut nommé, l'année suivante, chef de bataillon des volontaires de la Meuse. Sa belle défense du château de Bitche (septembre 1792), où il prit sept cents hommes aux Prussiens qu'il repoussa, lui fit donner le régiment de Picardie, dont le colonel venait d'émigrer. Le corps des officiers allait suivre cet exemple ; une harangue d'Oudinot les retint au poste de l'honneur. Peu après, le régiment isolé près de Morlanter soutint, depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures après midi, les efforts de dix mille ennemis. Se voyant alors entouré par une nombreuse cavalerie, Oudinot, que ne peuvent entamer les charges les plus vigoureuses, forme le carré, et la baïonnette en avant rejoint l'armée française. Son nom fut donné le lendemain pour mot d'ordre, et la belle conduite du régiment mise à l'ordre du jour. Le grade de général de brigade, donné au jeune colonel, compléta le prix de cette action d'éclat. Le 19 thermidor an II, une manœuvre habile et hardie le rendit maître de Trèves, où il commanda jusqu'au 27 fructidor an III. Passé à l'armée de la Moselle, il fut blessé de cinq coups de sabre, le 26 vendémiaire an IV, dans une attaque de nuit, à Neckerau, enveloppé, pris et conduit en Allemagne. Échangé au bout de cinq mois, il prit Nordlingen, Donawerth et Neubourg. Au blocus de Ingolstadt, il résista, pendant dix heures, à toutes les attaques du général autrichien Latour, malgré un coup de feu et plusieurs coups de sabre qu'il reçut dans cette affaire. Il avait encore le bras en écharpe à Eteuheim, quand, après des charges brillantes, à la tête des 7e de hussards, 20e et 17e de dragons, il enleva un bataillon tout entier. La prise du pont de Manheim, la bataille de Feldkirch, la prise de Constance, défendus par l'armée de Condé, et un corps autrichien, lui valurent le grade de général de division. Il fut blessé à la célèbre bataille de Zurich, et à peine guéri d'un coup de feu dans la poitrine il devint chef d'état-major de Masséna, qu'il suivit en Italie, et avec lequel il soutint ce glorieux siége de Gênes, où il traversa sur une frêle embarcation la flotte anglaise pour se réunir au général Suchet. Chef d'état-major de Brune, en 1800, il enleva à la tête de son état-major une batterie qui, placée sur une hauteur, foudroyait l'armée française dont le centre était enfoncé. Cette heureuse audace contribua puissamment à changer en victoire une défaite commencée. Le premier consul lui décerne à cette occasion un sabre d'honneur et un des canons enlevés à l'ennemi. Il se distingue encore au passage du Mincio ; et, pendant l'armistice accordé au général Bellegarde par le général Brune, après la prise de Vérone et de Vienne par les Français, il apporta à Paris les conventions signées à Trévise. En 1805, nommé grand-cordon de la légion-d'honneur, et commandant des grenadiers réunis de la grande armée, il part du camp de Boulogne, s'empare de Vienne, comme en passant, au bout de quarante cinq jours de marche, se présente au pont du Danube entièrement miné et défendu par cent quatre vingts pièces de canon, arrache des mains du premier canonnier autrichien la mèche allumée, qu'il jete dans le fleuve, permet aux ennemis de parlementer pendant qu'il passe le pont, et reçoit leur capitulation. Il détermina les victoires de Wertingen, d'Amstetten, et celle de Juntersdorff, où il fut blessé, et ensuite transporté à Vienne. Quoique convalescent, le général Oudinot se couvrit de gloire à Austerlitz. En 1806, il gouverna les comtés de Neufchâtel et de Valengin, cédés à la Prusse : et pour reconnaître son désintéressement, à son départ la population lui donna une brillante épée avec le titre de citoyen de Neufchâtel. Oudinot entra à Berlin, le 25 octobre 1806, après la célèbre victoire d'Iéna ; et, le 6 février 1807, gagna en Pologne la bataille d'Ostrolenka, qui lui valut le titre de comte, et une dotation d'un million. Ensuite, il alla avec une forte division renforcer l'armée du maréchal Lefebvre assiégeant Dantzick, qui capitula le 24 mai. Le 14 juin, attaqué à une heure du matin par quatre vingts mille Russes, dans la plaine de Friedland, il résista jusqu'à midi. Napoléon, survenant alors avec le reste de l'armée, remporta une sanglante victoire, suivie bientôt de la paix de Tilsitt. Gouverneur d'Erfurth, en 1808, pendant la réunion des souverains, le général Oudinot continue de commander, en 1809, les grenadiers réunis. Cette formidable avant-garde, partout victorieuse, battit les Autrichiens à Pfaffenhofen, le 19 août, entre le 13 mai à Vienne, concourut à la victoire de Wagram, et valut à son digne chef les titres de maréchal et de duc de Reggio. En 1810, il s'empare, sans coup férir, du royaume de Hollande, et fit occuper militairement, par la division Dessaix, la ville d'Amsterdam, dont les magistrats, en reconnaissance de ses continuels efforts et de ceux de son lieutenant pour adoucir les maux de cette campagne, lui donnèrent une riche épée à son départ pour la campagne de Russie. Le duc de Reggio commande, pendant cette expédition, le 2e corps de la grande-armée, et fut deux fois gouverneur de Berlin. Ensuite il traverse la Pologne, franchit le Niemen, et prit part aux plus sanglantes affaires. Au passage de la Dwina, il écrase ou jette dans ce fleuve une division russe qui lui abandonne seize canons. Le 1er août, il gagne le combat d'Obaiarsame ; le 17, grièvement blessé à Polotsk, et laissant son commandement au général Gouvion Saint-Cyr, il se fait transporter à Wilna, où il ne tarde guère à apprendre l'évacuation de Moscou, nos premiers désastres et la blessure de son successeur. Quoique languissant encore, il rejoint promptement son corps d'armée, réduit à cinq mille hommes. Envoyé en toute hâte à Borisow pour assurer à l'armée le passage de la Bérézina, il culbute, à quatre lieues de cette place, la division ennemie de l'émigré Lambert : il bat et poursuit une autre division russe à Studeianka. Les armées de la Volhynie et de la Dwina tombant ensemble sur les restes de l'armée française au bord de la Bérézina, et contenues pendant trois jours par les débris des corps commandés par Ney, Mortier, Victor et Oudinot, ne purent empêcher ce périlleux passage. Le troisième jour Oudinot reçut une balle qui lui traverse le corps ; on le porta précipitamment en avant de l'armée, au village de Plettschnitsony où survint une nuée de Cosaques. Le maréchal, presque mourant, ordonna à ses aides-de-camp, à ses domestiques et à quelques blessés

qui se trouvaient là, formant tous ensemble une trentaine de personnes mal armées, de barricader la maison pour s'y défendre à outrance, et attendit ainsi l'avant-garde française qui le délivra. L'année suivante (1813), il combattit glorieusement à Bautzen, et campait avec son corps détaché à quelques lieues de Berlin, pendant l'armistice qui suivit. Des ordres pressants lui enjoignirent de prendre cette capitale : mais Bernadotte lui barra le passage avec des forces supérieures, le battit à Gross-Beeren, et le força à se replier sur Willemberg. Pour réparer cet échec, Napoléon donna quatre corps, y compris celui d'Oudinot, au prince de la Moskowa qui fut lui même battu à Dennewitz. Le duc de Reggio couvrit la retraite avec quelques bataillons, et ramena à Torgau une partie de l'artillerie. Il commanda à Leipsick deux divisions de la garde, dont l'héroïsme céda aux destins ennemis, le troisième jour de cette fatale bataille. Durant la retraite, du fond de l'Allemagne aux bords du Rhin, le maréchal Oudinot conduisit l'arrière-garde ; mais peu de jours avant la bataille de Hanau, il tomba malade et fut emporté mourant du théâtre de la guerre. Cependant il prit part aux plus terribles affaires de la savante et laborieuse campagne de France en 1814 ; aux combats de Brienne et de Champ-Aubert, ainsi qu'aux revers de Baret de la Ferté-sur-Aube. Après la capitulation de Paris et la déchéance de Napoléon, le duc de Reggio se voua tout entier et sans réserve au service de Louis XVIII, qui le nomma colonel-général des grenadiers et chasseurs royaux, et gouverneur de Metz. Mais tous ses efforts ne purent contenir que jusqu'à Troyes l'impatience de ses troupes, qui l'abandonnèrent pour aller au devant de Napoléon. Il passa les cent jours dans sa campagne de Montmorency, et après la seconde restauration il fut nommé commandant en chef de la garde nationale parisienne, major-général de la garde royale, pair de France, ministre d'état. En 1816, le roi des Pays Bas le félicita sur sa noble conduite durant le commandement qu'il avait eu en Hollande, et joignit à sa lettre le grand-cordon de ses ordres. Louis XVIII le nomma ensuite grand'croix de l'ordre royal de Saint Louis, et enfin chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Dans la dernière guerre d'Espagne (1823), ce maréchal, à la tête d'un corps d'armée, entra sans coup férir à Madrid, et reçut du prince généralissime le commandement de cette capitale, où jusqu'à son départ pour Paris il s'appliqua à contenir une populace féroce et fanatisée. *Les Mémoires du duc de Rovigo*, 1re édit., contiennent sur le maréchal Oudinot des inculpations très graves. Nous laisserons au public la tâche de les apprécier. Il nous suffira de dire, qu'elles ont donné lieu (novembre 1828), à une explication très vive, et dans un lieu public, entre le maréchal Oudinot et le duc de Rovigo. — La duchesse de REGGIO, sa femme, née de Coucy, est dame d'honneur de Madame, duchesse de Berry. Deux de ses filles ont épousé l'une le général comte Pajol, et l'autre le général Latrille, comte de Lorences, qui ont servi tous deux avec honneur sous Napoléon. — Le marquis OUDINOT (VICTOR), son fils aîné, après avoir été, en 1809, premier page de l'empereur Napoléon, servit en 1813 comme capitaine dans les chasseurs à cheval de la garde impériale. Nommé colonel, le 27 avril 1814, il commanda, en 1819, le 4e régiment de hussards, passa ensuite au commandement d'un des régiments des grenadiers à cheval de la garde royale, et fut élevé, le 12 juin 1822, au grade de maréchal de camp. Il est commandeur de la légion d'honneur, et commande l'école de cavalerie de Saumur.

REGNAULT (JEAN-BAPTISTE-ETIENNE-BENOIT-OLIVE), né à Niort, fit ses études en cette ville, sa philosophie au collége du cardinal Lemoine, et prit le grade de maître-ès-arts en l'université de Paris. Encouragé par les conseils de Vicq-d'Azyr, M. Regnault se fixa dans la capitale, après avoir reçu le titre de docteur en médecine à Reims, le 16 décembre 1786. Il fut nommé médecin de l'hôpital de la Charité de Charenton en 1790, et médecin de l'hôpital militaire du Gros-Caillou au commencement de 1791. En 1792, il partit en qualité de médecin ordinaire pour l'armée de la Meuse. Un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui par le comité de salut public, il en fut averti à temps, se retira en Hollande, et de là se rendit à Hambourg, où il acheta le droit de bourgeoisie dans le contrat des étrangers, et y exerça la médecine avec un grand succès pendant plusieurs années. Des affaires de famille l'ayant obligé de passer en Angleterre, en 1801, pour se rendre aux Etats-Unis, la catastrophe de Saint-Domingue le détermina à rester à Londres, où la confiance des émigrés l'accueillit comme à Hambourg. Rentré en France en 1814, M. Regnault a été nommé médecin consultant du roi et du duc de Bourbon, médecin en chef-adjoint de l'hôpital de la garde royale, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et de la légion d'honneur, et enfin médecin en chef de l'hôpital de la garde royale. Il est membre d'un grand nombre de sociétés savantes nationales et étrangères. On a de lui : 1° *Observations sur la phthisie pulmonaire*, ou *Essai sur le lichen d'Islande considéré comme médicament et comme aliment dans cette maladie*, Londres, 1802, in-8° ; en anglais, *ibid.*, 1802, in-8° ; en français, *ibid.*, 1806, in-8°. Cet opuscule établit l'utilité du lichen d'Islande dans la phthisie. M. Regnault cite avec soin les auteurs qui ont écrit avant lui sur les propriétés de ce végétal, rapporte de nombreuses observations à l'appui, et indique les différentes manières de l'administrer. C'est lui qui le premier l'employa en même temps comme médicament et comme aliment. 2° *Considérations sur l'état de la médecine en France, depuis la révolution jusqu'à nos jours*, Paris, 1819 ; 3° *Notice nécrologique sur J.-F. Coste*, Paris, 1819, in-8° ; 4° *Mémoire sur les altérations du foie dans plusieurs maladies*, Paris, 1820, in-8° ; 5° *Journal universel des sciences médicales*, qui a paru à commencer de 1816. M. Regnault en est le principal rédacteur, et y a fourni un grand nombre d'articles remarquables.

REGNAULT-DE-SAINT-JEAN-D'ANGELY (MICHEL-LOUIS-ETIENNE), député aux états-généraux, conseiller et ministre d'état, procureur-général près la haute cour impériale, membre de la chambre des représentants, grand officier de la légion d'honneur, grand'croix de l'ordre de la réunion, membre de l'institut, etc., naquit, en 1762, dans la petite ville dont il prit le nom. Jeune encore lorsque la révolution éclata, il en embrassa la cause avec enthousiasme et fut nommé député aux états-généraux. Il ne démentit point à la tribune les belles espérances que son début au barreau avait fait concevoir de son talent oratoire. Doué d'une élocution facile et brillante, alliant l'élégance à la force, et possédant tous les avantages extérieurs qui contribuent si puissamment aux succès parlementaires, il se présenta d'abord comme un adversaire redoutable au parti de la cour. Mais à l'époque de la discussion sur la permanence et l'unité du corps législatif, il se rapprocha des *anglomanes*, connus sous le nom de *monarchiens*, et fournit à Mirabeau l'occasion d'un triomphe éclatant en osant s'attaquer à ce grand orateur au sujet des deux chambres. Cette première dissidence avec le chef des révolutionnaires de 1789 lui suggéra l'idée de faire de la polémique dans un journal contre la majorité dont il s'était séparé, et il écrivit en effet dans le *Courrier de Versailles* en faveur du constitutionalisme modéré qu'il avait adopté. La véhémence et l'aigreur qui caractérisèrent trop souvent sa dialectique l'exposèrent aux insultes de la populace et le rendirent l'objet des plus violentes menaces de la part des Marseillais, qui le reconnurent un jour aux Champs-Elysées. Cependant il revint ardemment à ses premiers principes en 1790, dénonça l'adresse des catholiques de Nîmes, parla en faveur des membres de l'assemblée générale de Saint-Domingue, accusés de fomenter l'insurrection, et demanda, le 26 janvier 1791, que les prêtres réfractaires fussent exclus de toutes fonctions pastorales. Peu de temps après, il réclama énergiquement contre l'insertion de son nom parmi les membres du club monarchique, et plaida avec non moins de vigueur la cause des gens de couleur. A la séance du 8 mai, il proposa de décréter que les cendres de Voltaire fussent considérées comme une propriété nationale : « Les restes d'un grand homme, dit-il, appartiennent à la nation.... Voltaire a été inhumé » à Sellières ; les municipalités voisines se disputent » l'honneur d'avoir ses cendres ; c'est à la nation entière

» à prendre un parti sur cette demande. » Le janséniste Lanjuinais réclama l'ordre du jour sur la motion de Régnault, en rappelant qu'un écrivain célèbre avait dit de Voltaire qu'il méritait les *remercîments*, *mais non pas l'estime du genre humain*. Cette motion fut néanmoins adoptée malgré les vives réclamations de l'abbé Couturier, de M. Gombert et de quelques autres membres du côté droit, auxquels Treilhard répondit qu'il n'était pas étonnant que Voltaire, qui avait été pendant sa vie déchiré par l'ignorance et le fanatisme, le fût encore après sa mort. Le 30 mai, Régnault acheva son ouvrage en demandant qu'il fût élevé, aux frais de la nation, une statue au philosophe de Ferney. « Quand » j'unis ma voix, dit-il, à celle de ceux qui, justes appréciateurs des hommes, réclament pour Voltaire le » rang qui lui appartient parmi les génies qui ont illustré la France, ce n'est pas aux talents seuls que je » rends hommage; ce n'est pas à l'esprit le plus distingué de son siècle, à l'homme que la nature n'a pas » encore remplacé sur le globe; ce n'est pas à celui qui » exerça sur tous les arts, sur toutes les sciences, le » despotisme du talent : ces titres, tout précieux qu'ils » sont, ne suffiraient pas pour décider les représentants » de la nation française à décerner au philosophe de » Ferney les honneurs qu'on sollicite pour sa cendre : » je les réclame pour le philosophe qui osa un des premiers parler aux peuples de leurs droits, de leur » dignité, de leur puissance, au milieu d'une cour » corrompue. Voltaire, dont une des faiblesses fut » d'être courtisan, parlait aux courtisans l'austère langage de la vérité. » Cette dernière phrase nous a paru remarquable dans la bouche d'un orateur que nous verrons plus tard épuiser toutes les ressources de la rhétorique la plus servile et toutes les formules de l'adulation, pour obtenir et conserver la faveur d'un grand homme qui eut le malheur de se travestir en roi et de s'entourer de courtisans. Mais il ne faut pas anticiper et se trop presser d'arriver au temps des plus fâcheuses rétractations. Régnault, à l'assemblée constituante, était loin encore des illusions et des séductions de l'empire; il avait la franchise, la générosité, le désintéressement et la fougue de la jeunesse; les doctrines libérales devaient lui fournir de nobles inspirations, et son caractère bouillant le pousser parfois aussi aux propositions les plus violentes contre les partisans de l'ancien régime et les conspirateurs qui environnaient le trône. A l'époque de la fuite du roi, il rompit le premier le morne silence dans lequel l'assemblée avait été plongée par la nouvelle de cet événement, et monta vivement à la tribune pour présenter un projet de décret proportionné à la gravité des circonstances. « Les » hommes qui, il y a deux ans, s'écria-t-il, ont su conquérir la liberté sauront aujourd'hui la conserver et » la défendre, et tous les amis de la constitution vont » se presser et s'unir pour la maintenir. » L'assemblée décréta en effet sur sa proposition : « 1° Que les ministres seraient mandés pour recevoir les ordres de la » représentation nationale et lui donner les renseignements qu'ils avaient : 2° Que des courriers seraient » expédiés dans les départements pour faire arrêter » ceux qui avaient conspiré et effectué l'enlèvement de » la famille royale. » Peu de jours après, Régnault fut envoyé en mission dans les départements de l'est, formés des ci-devant provinces de Bresse et de Franche-Comté : partout il manifesta le dévouement le plus entier à la cause populaire, et revint à Paris chargé des bénédictions des patriotes de l'Ain, du Doubs et de la Haute-Saône. Mais à sa rentrée dans l'assemblée nationale, il trouva les amis de la révolution divisés entre eux sur la question de la déchéance du roi, et il n'hésita pas à se prononcer pour la majorité constitutionnelle, qui aima mieux faire ensanglanter le Champ-de-Mars que de céder aux réclamations tumultueuses du parti démocratique. « Il est temps, dit-il (séance du 21 juillet » 1791), qu'on déploie la sévérité de la loi, et je déclare » que, dussé-je être victime, comme les citoyens qui » viennent de périr, je demanderai la proclamation de » la loi martiale ! » Les vœux de Régnault n'ayant été que trop cruellement remplis, il reparut à la tribune, le 30 du même mois, à l'occasion de la suppression des ordres de chevalerie, et soutint, contre l'opinion de Malouet, qu'il était indispensable de décréter que tout individu qui entrerait dans une corporation étrangère renoncerait par cela même à son droit de citoyen français. « Car, dit-il, je ne conçois pas qu'on puisse » être revêtu d'une distinction qui exige des preuves » de noblesse, et qu'on puisse être membre du souverain dans un pays où il ne peut y avoir de nobles. » Il demanda ensuite la conservation de l'ordre de Saint-Louis et de l'ordre du mérite, et proposa de ne rien statuer sur l'ordre de Malte, avec lequel la France avait traité jusque-là de souverain à souverain. Le 23 août suivant, il prit part à la discussion sur les cas d'abdication de la royauté, et présenta une addition à l'article de la constitution qui portait que si le roi étant sorti du royaume n'y rentrait pas deux mois après l'invitation qui lui en serait faite par le corps législatif, il serait censé avoir renoncé à la couronne. » S'il était possible, » dit-il, que les ennemis du bien public déterminassent » le roi à une démarche aussi contraire au véritable » intérêt de sa personne, de sa famille et de son empire, que de s'éloigner pour aller au milieu des factieux qui bourdonnent sur nos frontières, il serait extrêmement dangereux de donner un délai aussi long » que celui qui est accordé par le projet des comités. » En votre qualité de corps constituant, il vous appartiendrait de déterminer des mesures pressantes que » vous auriez à prendre, et je dis qu'il ne faut pas vous » mettre en avant des entraves, et vous exposer à ce » qu'on vous oppose les termes du décret que vous allez » rendre. Ce n'est pas pour le pouvoir constituant à » venir, à la souveraineté duquel la raison portera tous » les êtres pensants à rendre hommage, c'est pour une » circonstance qui peut survenir, c'est pour le grand » intérêt dont nous sommes dépositaires que je demande, non pas que vous fassiez une loi, mais que » vous déclariez comme un droit inhérent à la qualité » de pouvoir constituant celui de prendre les déterminations que les circonstances paraîtront exiger. » Après la session de l'assemblée constituante, Regnault écrivit dans le *Journal de Paris*, à la rédaction duquel il participa jusqu'au 31 mai. Proscrit, à cette époque, par les jacobins, il eut l'adresse de se faire employer dans les charrois militaires, et fut néanmoins arrêté à Douai en août 1793, et jeté, comme suspect, dans une prison d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. La protection de quelques réacteurs influents le fit ensuite nommer administrateur des hôpitaux des armées. Cette place commença sa fortune, que devait achever la munificence de Napoléon aux destinées duquel il s'attacha dès les premières campagnes d'Italie. Devenu conseiller-d'état, à la création de ce corps, il en fut l'organe habituel auprès du sénat toutes les fois qu'il fallut motiver de nouvelles levées de conscrits, ou justifier par d'éloquents sophismes les actes de la politique impériale qui pouvaient exciter de justes réclamations au dedans et au dehors de la France. Le 5 octobre 1805, ce fut en invoquant le droit de[illegible]s comme la seule garantie de l'existence et de l'indépendance des petits états, qu'il fit rendre un sénatus-consulte portant réunion de la république ligurienne à l'empire français. » Déchue de son antique splendeur, dit-il, réduite par » la force des événements successifs à son territoire européen, privée depuis longtemps du commerce immense qui la fit fleurir, dépouillée des places et comptoirs qu'elle occupa jadis en Afrique et en Asie, Gênes » ne pouvait plus être défendue que par le droit des nations à la justice des gouvernements.... Dans cet état, » le peuple génois a tourné vers la nation française des » regards d'espérance, et s'est flatté de renaître, sous sa » protection, au repos et au bonheur. » A la même époque, il exposa les motifs d'un autre sénatus-consulte, relatif à une levée de quatre-vingt mille hommes, et rejeta sur l'Angleterre la responsabilité du sang qu'allait faire couler de nouveau en Europe la rupture de la Russie et de l'Autriche avec Napoléon. Son discours, fait en forme d'allocution à l'empereur, se terminait par cette phrase : « Quand votre majesté, dont la personne est » infatigable comme la pensée, se fait du travail un » devoir qui remplit ses jours et abrége ses nuits; quand » elle va présenter aux hasards de la guerre sa tête auguste, les Français, sire, nous en jugeons, nous en

Digitized by Google

» jurons d'après nos cœurs, ne disputeront que d'émulation, d'empressement, de dévouement; les regrets » ne seront que pour ceux qui, soumis à d'autres devoirs, ont condamnés à suivre une autre carrière, ne » peuvent aspirer à partager les périls et la gloire de vos » braves, d'affronter les dangers avec eux, et de vaincre » ou de mourir sous les yeux de votre majesté, pour » elle et pour la patrie. » Orateur aussi fécond que courtisan intarissable, Regnault fut encore chargé, dans le courant de la même année, de justifier l'abolition du calendrier républicain et le rétablissement du calendrier grégorien. Parmi les raisons qu'il fit valoir en faveur de ce dernier, il en est une pourtant à laquelle le philosophe le plus indépendant n'aurait pu qu'applaudir : « Ce calendrier, dit-il, a l'avantage inappréciable d'être commun à presque tous les peuples de » l'Europe, » et après avoir indiqué les rares exceptions qui sont restées jusqu'ici en dehors de cette communauté, il ajouta : « Un jour viendra sans doute où l'Europe, calmée, rendue à la paix, à ses conceptions » utiles, à ses études savantes, sentira le besoin de perfectionner ses institutions sociales, de rapprocher les » peuples en leur rendant des institutions communes; » où elle voudra marquer une ère mémorable par une » manière générale et plus parfaite de mesurer le » temps. » Si Regnault n'eût jamais fait entendre que de semblables accents à la tribune du sénat, son nom, loin de figurer en tête des plus serviles adulateurs d'un despote, serait inscrit aujourd'hui parmi ceux des hommes qu'une philanthropie sage et prévoyante recommande à l'estime de la postérité. Le 12 avril 1806, il présenta au corps législatif les motifs du projet de loi qui devait confier à un gouverneur la direction de la banque de France, et combattit de toutes ses forces l'opinion de ceux qui considéraient cet établissement comme une propriété particulière. « La banque, dit-il, » est un établissement public....., elle a reçu un privilége précieux : elle en doit user pour l'intérêt commun » du gouvernement, des citoyens et des actionnaires. » Ces trois intérêts doivent avoir leur garantie indépendante. La banque et son administration ne peuvent » être laissées aux hasards de la volonté et du choix des » actionnaires seuls, parce que la propriété de la » banque est à l'état et au gouvernement autant qu'à » eux. » Le 2 décembre de la même année, il vint demander au sénat une levée de quatre-vingt mille conscrits sur la classe de 1807, et dit à cette occasion qu'il fallait punir le ministère anglais du refus coupable de donner au monde la paix après laquelle soupiraient les peuples, et que c'était en exilant les vaisseaux de l'Angleterre de toutes les côtes où sa majesté impériale porterait ses armes et sa justice vengeresse, que l'on châtierait efficacement le cabinet britannique. Deux ans après, Regnault, toujours infatigable dans son zèle pour le magnifique potentat dont les triomphes étaient achetés si cher par les nouvelles générations françaises, osa proférer ces [illegible]ges paroles devant le sénat, en provoquant un appel anticipé des conscrits de 1809 : « N'en doutez pas, sénateurs, S. M. a calculé dans sa » sollicitude et évalué dans son amour pour ses peuples, » l'étendue des sacrifices que la gloire et la sûreté nationales prescrivent à la sagesse et à la prudence du » souverain de demander : *le cœur de S. M. est avare du* » *sang de ses sujets*, autant qu'attentif à leur sûreté; et » c'est pour avoir la paix qu'elle se met en état de faire » la guerre. » L'inépuisable orateur du gouvernement ne s'en tint pas au reste à cette protestation des intentions pacifiques et de l'humanité de son maître: il se déchaîna vivement encore contre la diplomatie anglaise, et ne craignit pas d'affirmer que l'indignation de tous les souverains avait répondu aux manifestes injurieux, aux déclarations astucieuses, aux actes barbares du cabinet de Saint-James. Cependant ces mêmes souverains devinrent bientôt les alliés de ce cabinet, et le comte Regnault de reparaître à la tribune du premier corps de l'état pour demander une nouvelle décimation de quelques classes arriérées, et l'armement de quelques conscriptions futures. Après le divorce de Napoléon avec Joséphine et son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, il s'exprima ainsi sur ce dernier événement, en venant clore la session du corps législatif : « Quand le reste du monde, dit-il, n'y voit que le » présage du repos de l'univers, les sujets du grand Napoléon y voient avec transport le présage de son bonheur... la plus chère espérance que leur donne l'auguste » union qu'ils bénissent, est celle que vous partagez, » c'est l'espérance de voir le nom de Napoléon immortel » comme son génie, et sa dynastie éternelle comme » sa gloire. » Depuis cette époque jusqu'à la première abdication de l'empereur, en 1814, Regnault ne cessa de faire entendre sa voix adulatrice toutes les fois qu'il eut mission du gouvernement pour réclamer des sacrifices en hommes et en argent, et il conserva tout le clinquant de son style de courtisan, même après les désastres de Moscou et de Leipsick. Nommé, pendant la campagne de France, chef de légion de la garde nationale parisienne, à l'organisation de laquelle il avait autrefois contribué, il se montra aussi étranger à la valeur guerrière qu'au courage civil, et déserta, en présence des armées coalisées, la défense d'une cause qu'il avait soutenue par toutes les ressources de la rhétorique tandis qu'elle semblait être à l'abri de l'inconstance de la fortune. La restauration le priva de tous ses emplois, et ne lui laissa que son titre d'académicien, dont il profita pour parler encore au public français dans une solennité littéraire, la réception de M. Campenon. Le discours qu'il prononça en cette circonstance a été considéré comme un monument d'adresse, d'audace et de talent. Pendant les cent jours, Regnault de Saint-Jean-d'Angely reprit sa place dans les conseils de l'empereur, et fut élevé au poste de ministre d'état. Il fut appelé aussi à siéger dans la chambre des représentants, et ne s'y fit remarquer qu'après les événements de Waterloo, en apprenant à la France étonnée qu'il avait été un des premiers à réclamer de Napoléon une nouvelle abdication, et en provoquant la manifestation de la reconnaissance nationale envers ce monarque déchu à raison du sacrifice immense auquel il s'était résigné. Il eut ensuite une grande part à la proclamation de Napoléon II. Mais bientôt survint la seconde restauration qui le punit plus sévèrement que la première de son dévouement à la dynastie impériale : il fut compris dans les listes de proscription du 24 juillet 1815, et obligé de s'expatrier. Sous le ministère de M. Decaze, il obtint la permission de rentrer en France: mais le sort ne voulut pas qu'il jouît longtemps du bonheur de revoir sa famille : l'émotion qu'il éprouva en se retrouvant au milieu d'elle fut en effet si vive, qu'il en mourut la nuit même de son arrivée à Paris. Les personnes qui ont vécu dans son intimité s'accordent toutes à le peindre comme un excellent homme dans la vie privée. *La Contemporaine*, qui veut, bon gré, mal gré, avoir connu tous les personnages remarquables de la révolution et de l'empire, n'a pas oublié de le citer, dans son roman, parmi les hommes célèbres qu'elle revendique comme les complices de ses débordements.

REGNAULT-WARIN (Jean-Baptiste-Joseph-Innocent Philadelphe), littérateur, né à Bar-le-Duc (Meuse), le 25 décembre 1775, annonça très jeune encore son goût pour les lettres, en composant quelques petites pièces dramatiques qui ne portaient que le cachet de son âge sans aucun éclair de talent. Il s'enflamma de même pour la révolution dont il vit l'aurore, sans pouvoir l'apprécier, et dont il embrassa et soutint les principes, par différents écrits en prose et en vers, dont quelques-uns le compromirent auprès des autorités de son département. Il parut longtemps vouloir se fixer à la politique : ses liaisons avec les principaux députés de la Gironde, et sa coopération à la *Bouche de fer*, journal renommé de l'époque, semblaient lui en faire une loi, lorsque changeant de vues tout à coup, il suivit la carrière de l'administration militaire, et devint successivement secrétaire-militaire de la place de Verdun, employé à l'état-major de l'armée des Ardennes, et adjoint à un adjudant-général. Il paraît que dans ce dernier emploi, il fut assez heureux pour rendre d'importants services à des proscrits, ses compatriotes; dénoncé pour cette conduite aussi honorable que courageuse, il subit une détention de quelques mois, qui ne cessa qu'après le 9 thermidor. Ne se croyant pas encore en sûreté dans ce nouvel

Digitized by Google

ordre de choses un peu plus régulier, et craignant de nouvelles persécutions, il passa à l'étranger, et fut porté sur la liste des émigrés. Le gouvernement consulaire l'ayant ramené dans sa patrie, il obtint sa radiation de la liste des émigrés, et se livra tout entier à la littérature. Un roman semi-historique intitulé : *le Cimetière de la Madeleine*, fixa de nouveau l'attention sur lui, et le fit arrêter. Il ne dut sa liberté qu'à l'intérêt que JOSÉPHINE (*voyez* ce nom) prit à son sort, en intercédant en sa faveur auprès du premier consul. M. Regnault-Warin, rentré dans la carrière littéraire, s'occupa quelque temps de romans, d'histoires, et même de pamphlets; ce ne fut qu'en 1806, et surtout après la restauration en 1814, que ses ouvrages prirent une forte teinte de politique. On a de lui : 1° *Éléments de politique*, 1790, in-8°; 2° *la Constitution française, mise à la portée de tout le monde*, 1791, in-8°; 3° *Bibliothèque du citoyen*, 1791; 4° *Éloge de Mirabeau*, 1791, in-8°; 5° *Siècle de Louis XVI*, 1791, in-8°; 6° *Révision de la constitution française*, 1792, in 8°; 7° *Conseil au peuple sur son salut*, ou *Opinion sur le danger de la patrie*, 1792, in-8°; 8° *Cours d'études encyclopédiques*, 1797, in-8° : en société avec MM. Jasot et Lombart; 9° *la Caverne de Strozzi*, 1798, in 8°; 10° *Roméo et Juliette*, roman historique, 1799, 2 vol. in-12; 11° *le Cimetière de la Madeleine*, 1800, 4 vol. in-12, souvent réimprimé; 12° *la Jeunesse de Figaro*, 1801, 2 vol. in-12; 13° *le Tonneau de Diogène*, ouvrage imité de l'allemand, de Wieland, par Francis, avec des remarques et additions, 1802, 3 vol. in-12; 14° *les Prisonniers du Temple*, suite du *Cimetière de la Madeleine*, 1802, 3 vol. in-12 : il paraîtrait que les deux premiers volumes et les soixante premières pages du troisième, sont seuls de M. Regnault Warin; 15° *le Paquebot de Calais à Douvres, roman politique et moral, trouvé sur une échoppe de bouquiniste du quai des Ormes*, 1802, in-12; 16° *Spinalba*, ou *les Révélations de la Rosecroix*, 1803, 4 vol. in 12; 17° *Lille ancienne et moderne*, 1803, in-12; 18° *l'Homme au masque de fer*, 1804, 4 vol. in-12; 19° *la Diligence de Bordeaux*, ou *le Mariage en poste*, 1804, 2 vol. in-12; 20° *Loisirs littéraires*, 1804, in-12; 21° *Madame de Maintenon*, 1806, 4 vol. in-12; 22° *Napoléonide sur la campagne de deux mois*, 1806, in-8°; 23° *la Nouvelle France*, ou *les Hommes et les Choses au 19e siècle*, 1815, in-8°, un seul cahier; 24° *Réfutation du rapport sur l'état de la France, fait au roi dans son conseil par le vicomte de Chateaubriand*, 1815, in-8°, deux éditions; 25° *Pour et Contre*, ou *Embrassons-nous*, mémoire adressé au roi, 1815, in-8°; 26° *Cinq mois de l'histoire de France*, ou *Fin de la vie politique de Napoléon*, 1815, in-8°; 27° *l'Ange des prisons* (Louis XVII), élégie, 1816, in-8°; 28° *le Mal et le Remède des cours, où l'on cherche à prouver contre M. de Châteaubriand, 1° que les élections de 1818 ont été libres; 2° que les députés sont élus légalement; 3° que la représentation nationale est légitime*, 1816, in-8°; 29° *Henri, duc de Montmorenci, maréchal de France*, roman historique, 1817, in-8°; 30° *Esprit de madame de Staël*, 1818, 2 vol. in-8°; 31° *Manuel des Braves*, tom. VIe, *Biographie héroïque*, 1819, 2 vol. in-12; 32° *Introduction à l'histoire de l'empire français*, ou *Essai sur la monarchie de Napoléon*, 1820—1821, 2 vol. in-18; 33° *Rosario*, ou *les trois Espagnols*, mémoires historiques, 1821, 3 vol. in-12; 34° *Médailles biographiques*, Paris, 1822, in-8°. Il n'en a paru que deux livraisons qui contiennent les notices biographiques sur *Francesco Espoz y Mina* et don *Pablo Morillo*. 35° *Mémoires pour servir à la vie du général Lafayette et à l'histoire de l'assemblée constituante*, 1824, 2 vol. in-8°. Le général de Lafayette est entièrement étranger à cet ouvrage. 36° *Mémoires historiques et critiques sur F. J. Talma, et sur l'art théâtral*, 1827, in 8°. M. Regnault-Warin a fourni un *Appendice au précis du siècle de Louis XV*, dans le Voltaire publié par le libraire Plancher, et des *Notes au Recueil des pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène*, etc.

REGNIER (CLAUDE-ANTOINE, duc de MASSA), né à Blamont (Meurthe), le 6 avril 1746, était à l'époque de la révolution un des avocats les plus distingués du parlement de Nanci. S'étant prononcé pour les nouveaux principes, il fut nommé député aux états-généraux, et ne s'occupa sous la constituante que de questions judiciaires, évitant avec soin toute espèce d'exagération. Il parla beaucoup sur le jury, fit rejeter quelques mesures qui lui parurent bizarres ou inconvenantes, entre autres l'institution des jurés en matière civile et l'ambulance des juges d'appel. Il en proposa aussi qu'il avait cru utiles, mais qui ne furent pas adoptées. Le 28 août, il demanda qu'on mît en accusation Mirabeau le jeune, après l'avoir attaqué vivement, pour avoir cherché à flétrir le régiment qu'il commandait en emportant les cravates de ses enseignes. A l'époque de l'affaire de Nanci, il défendit la municipalité, qui avait été trompée par de faux rapports, et vota l'approbation de la conduite de Bouillé, auquel des renseignements plus exacts attribuent *tous les malheurs* de cette désastreuse journée. Le 22 juin 1791, il fut envoyé dans les départements des Vosges et du Rhin, pour y prévenir ou faire cesser les troubles qu'aurait pu occasionner l'évasion de Louis XVI. Il disparut, après la session, de la scène politique, et ne s'y remontra qu'à la suite du 9 thermidor pour y jouer un nouveau rôle. En effet, nommé par le département de la Meurthe au conseil des anciens, il fut beaucoup plus sévère qu'à l'assemblée constituante : il s'opposa à l'admission de Job Aymé, au retour des prêtres déportés ou exilés de France; soutint la fameuse loi du 3 brumaire, et fut successivement, en novembre 1795 et en février 1796, secrétaire, puis président du conseil. Il ne prit aucune part aux événements du 18 fructidor, et s'il ne défendit pas ceux qui en furent les victimes, au moins il ne les attaqua point. Réélu au même conseil, en 1799, il s'opposa à l'impression de l'adresse des habitants de Grenoble contre Schérer, et vota la suppression de la partie du discours de Dubois-Dubais qui semblait inculper Rewbell. On projetait alors la chute du directoire; déjà l'attaque avait été faite par le parti jacobin, qui tenait le club du Manége, établi près le conseil des anciens. Courtois dénonça les nouveaux clubistes, et fut appuyé par Regnier; ils demandèrent ensuite, et obtinrent qu'ils fussent expulsés du local qu'ils occupaient. Lié avec les auteurs de la révolution du 18 brumaire an VIII, il fut un de ceux qui se réunirent le 17, au matin, chez Lemercier, président du conseil des anciens, pour y arrêter les mesures définitives et les moyens d'assurer le succès de la nouvelle révolution : prononça à la séance du 18 brumaire, convoquée extraordinairement à huit heures du matin un discours sur les dangers qui environnaient le corps législatif, et présenta le projet de décret qui le transférait à Saint-Cloud. Le lendemain 19, il s'opposa formellement à l'explication provoquée par les cinq cents, des motifs qui avaient dicté son projet de la veille, motivé sur ce qu'on ne devait pas donner l'éveil à ceux qui avaient causé les dangers du corps législatif. Élu président de la commission législative intermédiaire, il prononça, le 26 décembre, un discours sur les opérations du corps législatif, depuis le 18 brumaire : entra, après l'organisation de la constitution, au conseil d'état, section des finances; et présenta au corps législatif plusieurs projets de loi concernant cette partie, et ceux de l'organisation forestière et du rétablissement de la marque pour le crime de faux. Le 14 septembre 1802, il réunit, sous la dénomination de *grand-juge*, les deux ministères de la justice et de la police; au mois de décembre, il renouvela, pour l'installation du tribunal de cassation, la cérémonie qu'on appelait autrefois la *messe rouge*. En 1804, le sénateur Fouché ayant été appelé au ministère de la police, M. Regnier en quitta les fonctions, et conserva son titre de grand-juge et le portefeuille de la justice : cette mesure fut prise par le premier consul, d'après la découverte de la conspiration de Georges Cadoudal et l'arrestation de Pichegru, Regnier ayant été chargé de toutes les poursuites qui furent dirigées contre eux et leurs adhérents. Il fut créé quelque temps après duc de Massa. Le collége électoral de la Meurthe l'élut candidat au sénat conservateur, pour les années 1804 et 1805. Vers la fin de 1813, lorsque les circonstances devenaient de plus en plus difficiles, l'empereur, croyant avoir besoin de faire un nouveau choix pour présider le corps législatif, nomma

Digitized by Google

le duc de Massa, ministre d'état, à la présidence de ce corps, si longtemps muet ou approbateur. Quelque grand que fût son zèle, il resta au-dessous des circonstances. Une commission ayant été nommée pour recevoir les communications du gouvernement, le 28 décembre 1813, elle fit un rapport que M. Reynouard fut chargé de présenter; il y exprimait avec énergie des opinions qui frappaient pour la première fois les oreilles du souverain: *Orateur*, s'écria le duc de Massa, *ce que vous dites ici est inconstitutionnel.* — *Il n'y a ici d'inconstitutionnel que votre présence*, répliqua M. Raynouard. A l'instant, le président est accueilli par des murmures et la chambre entière témoigne beaucoup de répugnance dans ses relations avec cet organe du pouvoir, devenu aussi le sien. Le portefeuille de la justice lui avait été retiré, au mois de novembre précédent, mais il occupait encore la place de président du corps législatif, en 1814, au moment de l'abdication de l'empereur. Le duc de Massa écrivit au gouvernement provisoire, pour demander des instructions nouvelles, et s'il devait se considérer encore comme président du corps législatif. On ignore quelle fut la réponse de ce gouvernement temporaire, ou même s'il en fit une. Il est probable que la chute de son maître, autant que ses propres disgraces, minèrent insensiblement la santé du duc de Massa, et lui causèrent un chagrin auquel il succomba, le 24 juin 1814. Son fils a hérité de son titre de duc de Massa, et siége à la chambre des pairs.

REGNIER (Edme), né à Semur, en Bourgogne, le 15 juin 1751, perdit son père pendant qu'il faisait ses études, resta l'aîné de onze enfants, et fut retiré du collége et placé chez un arquebusier de Dijon pour apprendre son état. Il cultiva en même temps le dessin, et à l'âge de dix-sept ans il remporta le premier prix de sculpture d'après la bosse, à l'académie de Dijon. Régnier exerça d'abord à Semur la profession d'arquebusier, au moyen de laquelle il soutint sa mère devenue infirme, éleva et établit ses frères, ainsi que ses sœurs, et donna une éducation soignée à cinq enfants qu'il eut de son mariage. Il se fit bientôt connaître par des inventions relatives à son art, et la première fut une *éprouvette pour essayer la force des poudres de chasse*, bien supérieure à celles qu'on avait vues jusqu'à ce jour. Elle attira sur l'auteur l'attention de Guénaud de Montbeillard, collaborateur de Buffon. Ces deux savants, voulant faire des expériences sur la force de l'homme et des animaux, n'avaient pas de machines commodes. Ils proposèrent à Régnier d'en imaginer une applicable au plus grand nombre de cas possibles, et il inventa le *dynamomètre*, dont l'application peut s'étendre aux machines pour en déterminer avec précision la force et la résistance. Le dynamomètre demeura longtemps inconnu: il en fut parlé dans un mémoire publié en l'an VII; depuis il a été employé par le docteur Chaussier pour des expériences sur la force musculaire, et il a servi de matière à une thèse qu'a soutenue le fils de l'auteur devant la faculté de médecine de Paris. Péron en a fait usage dans son voyage à la Nouvelle-Hollande, et a démontré avec son secours que la force des peuples sauvages est moins grande que celle des peuples civilisés. Regnier a construit le premier des paratonnères en Bourgogne; il en existait six à Semur et aux environs, lorsque Paris n'en avait aucun. Il a remplacé les conducteurs, construits avec des barres de fer plantées dans les murs, par des cercles de fil de fer, solides, flexibles, et qui peuvent s'isoler des bâtiments. Il apporta à Paris, en 1798, des échantillons de ses conducteurs, et Francklin lui en demanda trois pour être envoyés à Philadelphie. Vers le même temps, il fit pour l'usage de sa ville natale un *méridien sonnant*, formé d'un rouage mu par un levier qui tombait au moment où le crin auquel il tenait, était brûlé par l'action d'une loupe. Il en présenta un modèle réduit à Louis XVI, qui l'admira et récompensa l'inventeur. C'est par la même combinaison que se fait la détonnation du *canon méridien*, placé au jardin du Palais-Royal. En 1777, il obtint le premier prix d'encouragement proposé pour la meilleure *serrure à combinaisons*, quoi qu'il n'eût jamais rien vu de ce genre. Cette serrure a été décrite dans l'*Encyclopédie méthodique*, à l'art. de l'art du serrurier. Il l'a perfectionnée depuis, ainsi que les cadenas à combinaisons, qui sont maintenant fort en usage. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, avait procuré à Régnier le titre de mécanicien des états de la province. La révolution amena cet artiste à Paris, et le comité de salut public le chargea d'inspecter la fabrication des armes portatives. Ces fonctions le mirent à même de recueillir les anciennes armures des rois et chevaliers dispersées en divers lieux de la France. En les classant par ordre chronologique, il forma le premier noyau du musée central d'artillerie, dont il devint conservateur. M. le duc d'Angoulême visita, en 1816, cette collection curieuse que le conservateur avait eu de la peine à sauver des mains étrangères, lors de l'invasion, et lui envoya le lendemain la croix d'honneur. Régnier n'a quitté cet établissement que peu d'années avant sa mort. En l'an III, un incendie ayant détruit une maison au coin de la rue St-Roch, et causé la mort de beaucoup de personnes, l'institut ouvrit un concours et promit une récompense à celui qui exécuterait la meilleure machine à incendie; Régnier présenta une *échelle à incendie*, qui remporta le premier prix. Le modèle se voit au conservatoire des arts et métiers. Il fit des recherches utiles sur les platines des fusils de munition; l'institut approuva la machine qu'il avait inventée pour régulariser l'action des ressorts, et les premiers arquebusiers de la capitale en ont reconnu la bonté. La dernière machine que Régnier imagina est destinée à tailler les arbres, et porte le nom de *sécateur*. Elle est très expéditive, puisqu'en quatre jours on peut faire ce qui en exigeait douze, sans risque de se blesser, comme cela arrivait souvent avec la serpette. On trouve dans une notice imprimée chez madame Huzard, la description de soixante-quinze autres machines différentes qu'il a inventées et que des sociétés savantes ont approuvées. Ce mécanicien célèbre est mort à Paris, le 10 juin 1825, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il était membre honoraire du comité consultatif des arts et manufactures, et contrôleur en chef des armes de la garde nationale. Il appartenait aussi à plusieurs sociétés savantes.

REICHARDT (Jean-Frédéric), compositeur et littérateur allemand, né à Kœnigsberg, en 1751, se fit entendre très jeune encore dans différentes villes de l'Allemagne. Bientôt le goût de la littérature, qui occupa sa vie entière, vint le distraire de son talent musical, et il fit ses études à l'université de sa ville natale, sous la direction de l'illustre Kant. Après avoir fait un voyage en Allemagne, et occupé pendant quelque temps en Prusse une place de secrétaire à la chambre des domaines, il fut appelé à Berlin, par Frédéric II, pour diriger l'Opéra italien. Il ne s'occupa plus alors que de musique, et fit connaître, dans des concerts, les compositions des grands maîtres de l'Italie, tels que Jomelli, Sacchini, Piccinni. Il y fit lui-même, en 1782, une courte excursion. Trois ans après, il alla donner des concerts à Londres et à Paris, et y fit exécuter plusieurs de ses compositions, parmi lesquelles nous citerons *la Passion* de Métastase. L'académie royale de musique lui confia deux opéras, *Tamerlan* de Morel, et *Panthée* de Berquin. Il revint à Paris, l'année suivante, avec une partition achevée et l'autre à moitié faite; mais presque immédiatement après son arrivée il dut repartir en toute hâte pour composer la musique d'une cantate funèbre, consacrée à la mémoire du roi de Prusse qui venait de mourir. La partition de cette cantate a été gravée à Paris en 1787; elle obtint le plus grand succès, malgré le peu de temps accordé à l'auteur pour sa composition. Le successeur de Frédéric II confia à Reichardt la direction de son orchestre. C'est à cette époque qu'il publia son *Andromède* et son *Brennus*. On y reconnaît une imitation trop sensible de Gluck: mais ce qui ne pouvait pas s'imiter, c'était le génie de ce grand homme; aussi ces opéras n'ont ils pas conservé la réputation de ceux de l'auteur d'*Orphée*. En 1790, Reichardt fit un nouveau voyage en Italie, afin d'y recruter des sujets pour le théâtre royal de Berlin. Les fatigues qu'il éprouva l'empêchèrent d'achever, pour le carnaval, son opéra d'*Olimpiade*, ce qui lui attira la disgrace de la cour. S'étant retiré dans une terre auprès de Halle, il en fut bientôt rappelé pour faire

Digitized by Google

jouer cet ouvrage pendant les fêtes occasionées par le mariage des deux princesses. En 1792, il fit un troisième voyage à Paris, et prit aux événements de la révolution un intérêt qu'il témoigna dans ses *Lettres familières, écrites pendant un voyage en France en 1792*, 2 vol. in-8°. Destitué, à cette occasion, de la direction de l'orchestre, il se retira, en 1794, à Hambourg, et acheta une terre dans le Holstein, où il rédigea un journal périodique intitulé : *la France*. Cependant le gouvernement prussien, pour réparer son injustice, le nomma directeur des salines à Halle, où il avoit une terre. A l'avénement de Frédéric Guillaume III, Reichardt reprit la direction de l'orchestre. Il donna, pour la fête du sacre, *l'Ile sonnante*, l'un de ses plus jolis ouvrages. En 1798, il mit en musique un opéra italien intitulé : *Rosamonde*, et l'année suivante, à l'anniversaire de la naissance de Frédéric II, il fit exécuter les odes de ce monarque poëte, pour lesquelles il avoit fait la musique. C'est à cette époque qu'il mit en scène son *Tamerlan* avec des paroles allemandes, et un opéra de Kotzebue, intitulé : *la Forêt enchantée*. Reichardt eut la gloire d'associer ses accords aux inspirations du célèbre Goëthe. *Egmont*, *Jery* et *Bately* ajoutèrent à la gloire du compositeur tout le poids de l'approbation du grand poëte dont il avoit déja mis en musique quelques chansons. Reichardt prêta des accents admirables à la scène des sorcières dans *Macbeth*. Durant son séjour à Paris, il avait conçu l'idée de transporter le vaudeville sur la scène allemande; mais ne trouvant pas d'ouvrages propres à remplir son but, il en écrivit un lui-même, dont le sujet étoit tiré de l'histoire de la révolution française. Pour les airs, il choisit aussi ses propres compositions, et se servit de diverses chansons qu'il avoit mises en musique. Ce vaudeville allemand, intitulé : *Amour et Fidélité*, eut un grand succès, et fut suivi de deux autres, *Jecàs* et *l'Art et l'Amour*. Il ne paraît pas que ces vaudevilles aient été accueillis aussi bien que le premier. En 1803, Reichardt fit un nouveau voyage à Paris, où il fut nommé correspondant de l'institut, et à son retour il consigna ses observations dans de *Nouvelles lettres familières*, 3 volumes in-8°, qui eurent un grand succès. En 1806, à l'arrivée de l'armée française, il se réfugia en Prusse, d'où il fut bientôt obligé de revenir faire sa cour au nouveau roi de Westphalie, afin de conserver sa terre, et de solliciter une indemnité pour la perte de sa place de directeur des salines. Le roi Jérôme lui confia la direction des théâtres de Cassel. Reichardt composa, à cette époque, un opéra français, intitulé : *l'Heureux naufrage*, et plusieurs divertissements pour la cour. A Vienne, où il se rendit pour y recruter des bouffes, il reçut des offres avantageuses, et composa l'opéra de *Bradamante*, paroles de Colin. Sur ces entrefaites, la guerre ayant éclaté entre l'Autriche et la France, Reichardt, qui perdit sa place, se retira dans sa terre à Halle, où il écrivit des *Lettres sur Vienne*, qui obtinrent autant de succès que ses premiers ouvrages. C'est là qu'il mourut, le 27 juin 1814. Les articles qu'il a insérés dans la *Gazette musicale* qu'il rédigeait à Berlin en 1804 et 1805, sont estimés des connaisseurs. — Sa première femme, JULIE REICHARDT, fille de François Benda, née à Berlin, en 1752, était une des meilleures cantatrices et compositeurs de son temps; elle mourut en 1783, au milieu de sa brillante carrière. — Parmi les filles de Reichardt, LOUISE REICHARDT se distingua comme compositeur d'ariettes. Elle s'étoit fixée, depuis 1805, à Hambourg, où elle se livrait à l'enseignement du chant; elle y est morte en 1826.

REICHSTADT (le duc de). *Voyez* le SUPPLÉMENT.

REID (THOMAS), métaphysicien et fondateur de l'école dite écossaise, naquit le 26 avril 1710, à Strachan, dans le comté de Kincardine, en Écosse; il fit ses premières études à l'école de Kincardine, et les termina à l'université d'Aberdeen, dont il fut pendant quelque temps bibliothécaire. Il quitta cet emploi, et fut nommé ministre de l'évangile à New Machar, dans le comté d'Aberdeen, par le patronage du collége royal de l'université. Il s'appliqua ensuite aux mathématiques, et finit par être nommé professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow. Il commença par adopter les opinions généralement admises depuis Locke sur l'entendement humain; mais frappé des conséquences que Berkley et Hume avaient tirées du principe qui rapporte, en dernière analyse, toutes nos idées aux sensations, Reid crut avoir découvert une source différente des notions, qu'il jugea ne point provenir des cinq sens. Il en supposa donc un sixième, qu'il nomme le *sens commun*, ou plutôt le sens intime, qu'il regarde comme indépendant des autres, et au moyen duquel nous avons la perception ou la conscience du juste, de l'injuste, du *moi*, et des corps extérieurs au nôtre. Il a reconnu les facultés suivantes de l'entendement, la conception, la mémoire, le jugement, le raisonnement, la faculté de composition et de décomposition, et le goût. Dugald Stewart y a ajouté la perception extérieure, l'attention, l'abstraction, l'association des idées et l'imagination. L'un et l'autre auraient pu étendre cette division purement arbitraire des prétendues facultés de l'entendement, qui ne sont au fond que des abstractions de notre pensée et des modifications des opérations qui constituent l'intelligence. Reid a eu pour disciples dans son pays Oswald, Beattie et Dugald Stewart; mais leur doctrine a déjà passé de mode et fait place à de nouveaux systèmes, et notamment à celui du professeur Browne, qui a succédé à D. Stewart dans la chaire de philosophie morale à l'université d'Edimbourg. En France, M. Royer Collard et plusieurs autres savants ont adopté les opinions fondamentales de Reid : M. Cousin a d'abord été le partisan de l'école écossaise, qu'il a ensuite quittée pour la métaphysique allemande. Les ouvrages de Reid renferment des considérations importantes sur les opérations des sens, qui méritent d'être méditées; mais quant à la base de sa doctrine et à son prétendu *sens commun*, c'est une supposition purement gratuite qui ne repose sur aucun fait, et ne résulte nullement d'une stricte induction. Reid, comme tant d'autres métaphysiciens, n'a point compris le scepticisme de Hume. Ce profond penseur étoit tout aussi persuadé de l'existence du monde extérieur que pouvoit l'être Reid, et tout le but de ses écrits a été de démontrer l'absurdité du système de Berkley et de Mallebranche qui voyoient tout en Dieu, et qui n'admettaient de réel que l'esprit ou la substance qui, selon eux, sent, aperçoit, juge et veut. Hume soutint contre eux, et démontra, non qu'il n'y a point de corps, mais qu'il n'y a pas plus de raison de nous occuper de ce qui, dans les objets extérieurs, ne peut s'apercevoir par les sens, que de ce qui, dans notre intelligence, sort de la sphère des impressions ou sensations primitives ou secondaires. Abstraction faite des phénomènes ou modifications de la pensée et de la sensation, il ne reste rien d'individuel, car le moi change sans cesse avec nos diverses affections et suivant l'âge, l'état de veille et de sommeil, et les maladies. « Si donc, dit » Hume, vous me parlez de la *matière* inaperçue et de » ses propriétés, cela est, pour moi, aussi inintelligible » que ce que vous voudriez me faire croire à l'égard du » principe inconnu qui est, dit on, le *substratum* des » perceptions, comme la matière de Spinoza est le » substratum des propriétés aperçues par nos sens. » Cela veut dire que l'existence des corps est aussi réelle que celle de leurs modifications, ou plutôt qu'il n'y a dans la nature que des phénomènes, rien n'existant, ou du moins ne pouvant avoir d'existence pour nous qui soit indépendante d'un état plus ou moins transitoire. Il n'est pas donné à l'homme de concevoir ce que serait la nature privée de mouvement, ou des corps sans propriétés. S'occuper de pareilles questions n'est qu'un travers de l'esprit humain, et ne peut conduire à aucun résultat utile, à aucune notion précise : il ne peut en résulter que des jeux de l'imagination, des combinaisons de mots sans aucun sens déterminé, et des formules abstractives qui ne représentent rien d'individuel dans la nature. Hume, il est vrai, s'est contenté de son scepticisme, et n'a pas jugé à propos d'expliquer l'origine de la conviction intime de l'existence du monde extérieur; il s'est borné à proposer des doutes, et à demander comment nous sentons au-delà de nous même, et quel est le caractère distinctif de la réalité des objets, et celui de l'illusion qui, dans les rêves, nous fait croire à l'existence d'objets qui ne sont pas devant nous? Mais si Hume n'est point remonté à

Digitized by Google

l'origine de cette connaissance, Reid et ses sectateurs sont loin d'avoir résolu la difficulté ; car dire que la chose est, n'explique pas comment elle se passe. La conviction de l'existence des diverses parties de notre corps est évidemment la source de celle des corps étrangers, et cette conviction est plus forte même et plus constante que la conscience de notre propre existence intellectuelle, car un homme oublie souvent sa propre identité, sans jamais douter de l'existence extérieure des êtres qu'il aperçoit. C'est un phénomène de la faculté sensitive, et il se réduit à distinguer les corps qui sentent en même temps qu'ils sont sentis, c'est-à-dire, nos organes, des corps qui nous communiquent un seul ordre de sensations, c'est à dire qui font éprouver à nos organes une modification simple et non multiple. La différence entre les rapports d'un membre saisi, avant et après sa séparation du corps, offre les conditions essentielles de ce qui est *moi* et de ce qui cesse d'être *moi*. Reid n'a pas non plus réussi à établir la prétendue conscience instinctive du juste et de l'injuste, du beau et du *moi*. Si une telle faculté existait chez l'homme, elle devrait être commune à tous, et le doute, sur ce point, serait aussi impossible qu'à l'égard de notre existence et de celle du monde. Puisque nous discutons sur cette matière, il est, par cela même, démontré que nos notions sur le juste et le beau dépendent de conditions variables, et se forment avec le temps et à la suite des sensations comparatives qui établissent des rapports divers des hommes entre eux et avec la nature. Quant au *moi*, dépouillé de sensations, s'il s'aperçoit lui-même dans chaque individu, personne ne devrait et ne pourrait même en contester la réalité, ni élever des doutes sur sa nature ; mais puisque beaucoup de gens manquent de cette intention, il s'ensuit que le *sens commun* de Reid est une chimère, s'il n'est un don spécial que la nature a accordé à certains individus. Reid a publié les ouvrages suivants : 1° *Recherches sur l'esprit humain d'après les principes du sens commun* ; 2° *Essai sur les forces intellectuelles de l'homme* ; 3° *Essai sur les forces actives*. Dugald Stewart a réuni les écrits principaux de ce philosophe en un seul volume, sous le titre de *Philosophie de Reid*, et a publié un mémoire et une notice sur la vie et les écrits de l'auteur. Les *Recherches* de Reid sur l'entendement humain ont été traduites en français et publiées à Amsterdam en 1760, 2 vol. in-12. M. Jouffroi, un des rédacteurs du *Globe*, vient de publier une traduction complète de tous les ouvrages de Reid, augmentés de plusieurs fragmens des leçons de M. Royer-Collard, Paris, 1828, 4 vol. in-8°. Parmi les opuscules de Reid qui ont été insérés dans des recueils scientifiques, on doit citer son *Examen des opinions de Priestley sur l'esprit et la matière*, les *Observations sur l'utopie de Thomas More*, et les *Réflexions physiologiques sur le système musculaire*, qui fut son dernier écrit. Il mourut le 6 octobre 1796, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

REIL (Jean-Chrétien), fils d'un prédicateur protestant, naquit le 28 février 1759, à Rhaude, village de la Frise orientale. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il ne put vaincre la répugnance que les discussions oisives de la théologie lui inspiraient, et le goût des sciences exactes se développa de bonne heure en lui. Ses parents, assez sages pour ne pas contrarier des dispositions naturelles que mille actions enfantines trahissaient, l'envoyèrent au collège de Norden, où il resta jusqu'à l'âge de vingt ans. Ayant terminé ses humanités à cette époque, il se rendit à Goettingue pour y étudier la médecine ; mais il ne se distingua pas d'une manière bien particulière dans cette célèbre université. On y professait un dogmatisme trop rigoureux, on y repoussait trop ouvertement toute espèce d'innovation, pour que son esprit, réformateur et ennemi de la contrainte imposée par l'autorité, pût y prendre un libre essor et s'élever aux vérités nouvelles dont il était avide. L'université de Halle, illustrée par les controverses de Wolf, et dont les membres paraissaient tous plus ou moins animés du même esprit que cet habile dialecticien, offraient un concours de circonstances plus heureuses. Reil ne tarda point à s'y rendre, et cette ville qui fut, à proprement parler, le théâtre de ses premières études médicales, devint bientôt celui de sa gloire et des travaux recommandables qui l'ont rendu si célèbre. Il prit le bonnet de docteur en médecine et en chirurgie, le 9 novembre 1782. La thèse qu'il soutint, sans président, posa les fondements de sa célébrité, et le point sur lequel elle roule demeura l'un des sujets favoris de ses méditations, car, l'année suivante, il y joignit des additions assez considérables. Après sa réception, il alla pratiquer la médecine dans son pays natal ; mais des talents aussi éminents que les siens ne pouvaient demeurer ensevelis au fond d'une province ignorée. En 1787, il fut appelé à Halle, en qualité de professeur extraordinaire, et, l'année d'ensuite, Gold Hagen étant venu à mourir, il le remplaça dans son double emploi de professeur ordinaire de thérapeutique et de directeur de l'institut clinique. Son premier soin fut de publier une relation de la maladie à laquelle avait succombé l'illustre académicien dont il devenait le successeur. En 1789, il fut nommé médecin physicien de la ville de Halle. Ses cours publics, et plus encore ses leçons de clinique, donnèrent un nouveau lustre à l'université, et contribuèrent puissamment à y attirer la foule des élèves. En 1806, cette école, l'une des plus renommées de l'Allemagne, disparut devant le colosse qui, dans une seule journée, raya momentanément la Prusse du nombre des puissances continentales. Elle fut, à la vérité, réorganisée peu de temps après ; mais le zèle de Reil, qui profita de l'interruption causée par la guerre pour prendre, en 1808, le titre de maître en philosophie, ne put parvenir à lui rendre son ancienne splendeur. En 1810, il fut appelé à Berlin pour y présider un conseil des mines. Il obtint aussi une chaire de médecine dans l'université de cette capitale. A l'époque de la dernière coalition, il s'occupa d'une manière spéciale de perfectionner l'institution des hôpitaux militaires. Ses utiles travaux en ce genre lui méritèrent la place importante de directeur-général des immenses hôpitaux établis à Halle et à Leipsick, après la bataille livrée sous les murs de cette dernière ville. Mais, épuisé déjà par l'étude et des veilles continuelles, Reil ne put résister aux fatigues de ce nouvel emploi. Victime d'un dévouement généreux, il succomba aux attaques du typhus, le 22 novembre 1813. En débutant dans la carrière médicale, Reil adopta le réalisme chimique, c'est-à-dire la doctrine suivant laquelle les lois de l'économie organique ne diffèrent pas d'une manière sensible de celles qui président aux phénomènes chimiques. Après avoir fait soutenir isolément la plupart de ses idées par ses disciples, il en développa lui-même tout l'ensemble dans un mémoire sur la force vitale, qui fit une vive sensation. Un esprit aussi actif que le sien ne pouvait effectivement pas admettre une qualité occulte, qui tend à éteindre le goût des expériences et de l'observation. Convaincu que les phénomènes de la vie dépendent de la nature des matériaux dont se composent les organes qui en sont le siége, et qu'admettre qu'un organe vit ou tombe malade sans qu'il s'effectue de changement dans son état intérieur, c'est prétendre qu'il vit ou qu'il devient malade sans cause. Il essaya d'expliquer physiquement l'influence du mélange de la matière organique sur la production des actions vitales ; il tenta surtout l'application des lois de l'électricité ; mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Aussi, dégoûté par l'inutilité de ses travaux, et plus encore par les sages critiques de Roose et de Sprengel, finit-il par abandonner le réalisme chimique, et par croire qu'il existe au moins une différence notable entre la chimie ordinaire et la chimie organique. Mais n'en demeurant pas moins éloigné d'admettre le dualisme des Kantiens, qui répugnait à sa raison, et ne voulant reconnaître que des degrés différents de perfection d'une seule et même substance, il se trouva tout naturellement conduit à embrasser le système de Schelling, peu différent du panthéisme des Grecs, et très voisin surtout du spinozisme, qui suppose l'organisation générale de la nature, admet l'identité parfaite de l'esprit et du corps, et proclame leur réunion en une harmonie complète constituant le principe absolu de l'univers. On a donc eu tort de lui reprocher, comme une apostasie, l'adoption des principes de la philosophie de Landshut : car, en se rangeant sous la bannière de cette doctrine,

Digitized by Google

il ne fit que persister dans ses anciennes opinions, modifiées seulement par les réflexions que l'âge et l'expérience lui avaient suggérées. Mais dès qu'il ne parla plus le langage de la chimie organique, Reil devint diffus, les expressions mystiques de la philosophie dite *naturelle* rendirent ses raisonnements obscurs, et en croyant devenir profond, il cessa d'être intelligible. Les spéculations physiologiques de Reil sont déjà oubliées; mais on ne perdra jamais le souvenir des services qu'il a rendus à l'anatomie, principalement à celle du système nerveux. En effet, il s'est livré à de nombreuses recherches sur la structure des nerfs et du cerveau. Il pensait que la pulpe nerveuse est sécrétée par les artérioles du névrilème. La découverte de Bichat, touchant les relations des système cérébral et ganglionnaire, fixa son attention, et il s'empressa de l'appliquer à la théorie des phénomènes du magnétisme animal. Il supposait que les fonctions de l'ame, concentrées et réunies pendant la veille, agissent alors de concert, mais que, durant le sommeil, et surtout celui que le magnétisme procure, elles sont disséminées à l'intérieur dans les différents plexus et ganglions, de sorte qu'elles peuvent alors dévoiler les secrets les plus impénétrables de la vie organique et spirituelle. D'ailleurs il s'attacha spécialement à faire ressortir l'opposition qui existe entre les deux systèmes, et l'influence qu'elle exerce sur le matériel de l'organisation, tant en santé qu'en maladie. Toujours fidèle à ses principes, c'est à dire n'admettant qu'une seule substance dans le corps, et croyant à l'identité absolue de ce corps et de l'ame, il se montra partisan de la doctrine de Gall; et soutenant que les penchants, les talents et les inclinations sont, aussi bien que les sens, indiqués par des formes corporelles données, mais exprimées plus ou moins clairement, il appuya cet axiome d'observations nombreuses recueillies sur des aliénés, et tendant à prouver que les modifications de la forme qui correspondent à tel ou tel penchant, sont d'autant plus marquées, que le penchant lui-même est plus irrésistible, ou l'harmonie des fonctions de l'ame plus dérangée. Reil ne croyait pas que les nerfs existent substantiellement partout où nous voyons du sentiment et du mouvement. Il pensait que la sphère d'activité de leur extrémité périphérique s'étend au delà de leur existence corporelle, et que cette extrémité est entourée d'une sorte d'atmosphère de sensibilité, avouant d'ailleurs qu'on ne saurait expliquer comment elle est en état d'agir ainsi en distance. Stimulé tant par ses propres recherches antérieures sur l'organisation des nerfs, que par celles de Gall sur l'organisation du cerveau, il essaya de développer l'idée que l'encéphale est un déplacement de la moelle allongée, et de poursuivre la chaîne des ganglions cérébraux dans leurs rapport, tant entre eux qu'avec la structure du système nerveux en général. Il fit mieux connaître la structure du cerveau que Malacarne, dont il rectifia quelques erreurs. Il étudia ensuite la chaîne des ganglions étendue depuis la moelle allongée jusque dans la profondeur du cerveau, détermina mieux que ne l'avait fait Gall, la texture des corps cannelés, qu'il regardait comme les points centraux de formation, et essaya de découvrir les relations existantes entre les corps et les prolongements rayonnés qui en émanent pour aller former les hémisphères. Raisonnant d'ailleurs d'après les observations de Malacarne, touchant la proportion entre le développement des facultés intellectuelles et le nombre des lames superposées du cervelet, il soutint que cet organe est formé par une agrégation de petites batteries galvaniques. C'est en nosologie surtout que Reil a joué un grand rôle. Fatigué du vague qui régnait dans toutes les définitions du mot *fièvre*, il s'en servit pour désigner toute espèce d'altération de l'état naturel des forces vitales dans un organe quelconque; mais afin d'éviter qu'il ne devînt synonyme de maladie, il ajoute cette restriction, que la structure des organes n'offre pas alors de lésion apparente, quoique du reste il admît positivement que les fièvres, qui se trouvaient ainsi distinguées des maladies organiques, sont dues à un changement particulier, imperceptible, pour nous dans la disposition, la nature et l'arrangement de la matière organique. On voit qu'il ne lui manquait que d'avoir cultivé l'anatomie pathologique pour arriver à la vérité, dont il s'approcha autant qu'on pouvait le faire à l'aide de pures spéculations théoriques. Une *fièvre* était pour lui une exaltation locale de l'irritabilité d'une partie, et quelquefois aussi d'un système entier. Il mettait les vaisseaux et les nerfs au premier rang des organes susceptibles de devenir le siège de cette exaltation, mais il croyait son apparition dans un organe isolé bien plus fréquente encore. Tous les genres de fièvres des physiologistes n'étaient, à ses yeux, qu'un amas de phénomènes incohérents et hétérogènes, annonces de maladies différentes combinées les unes avec les autres, et que les médecins réunissent au gré de leurs idées arbitraires, ou en généralisant la marche accidentelle que la nature suit dans telle ou telle occasion. Il essaya de débrouiller ce chaos, et, pour y réussir, il considéra l'irritation morbifique dans les divers tissus et les divers organes, puis dans les systèmes entiers d'organes, le vasculaire sanguin, le lymphatique et le nerveux surtout. On voit qu'il s'éleva de toutes ses forces contre la doctrine des maladies essentielles. Il n'admettait ni fièvre maligne, ni fièvre putride, ni fièvre bilieuse, ni aucune des fièvres décrites dans les livres. Il ne voyait partout que des irritations morbides, tantôt locales et fixées de préférence sur telle ou telle partie, tantôt plus ou moins générales, et soit ou non combinées les unes avec les autres, mais surtout fréquemment jointes à celles du système vasculaire sanguin ou du système nerveux. La maladie n'était pas, à ses yeux, un être existant par lui-même et d'une nature spéciale. Il ne personnalisait pas davantage les maladies en particulier, à moins qu'elles ne fussent différentes dans leurs phénomènes, par suite de la diversité des tissus qu'elles intéressent: aussi s'éleva-t-il contre la doctrine des crises et des jours critiques, qu'il rejeta parmi les chimères. De même il ne croyait pas à des limites tranchées non seulement à des degrés différents entre les maladies aigues et les chroniques. Mais au milieu de ses innovations hardies, il commit de grandes erreurs, dont la source fut dans la manière dont il expliqua la faiblesse fébrile. Forcé, pour être conséquent, d'admettre une sur-excitation dans toutes les maladies, il crut se tirer d'embarras en disant que la force vitale surexcitée réagit tantôt avec force et tantôt avec faiblesse. On est surpris qu'il n'ait pas senti combien ce raisonnement était absurde, et qu'il n'ait point recouru aux sympathies, dont il s'était servi avec avantage dans d'autres circonstances. On est surtout étonné de ce qu'en établissant ainsi les prétendues formes fondamentales dont il croyait que toutes les maladies doivent incontestablement revêtir l'une ou l'autre, la force (*synoque*), la faiblesse (*typhus*) et la paralysie, il ne se soit pas aperçu que la dernière, caractérisée par l'abolition des forces dans un organe quelconque, entrait en contradiction directe avec sa définition générale de la fièvre, avec l'idée d'une maladie par excès d'irritation. A la vérité, il supprima la troisième forme sur la fin de ses jours; mais il conserva les deux autres et laissa ainsi son système entaché d'une teinte de brownisme, que la connaissance approfondie de l'anatomie pathologique aurait pu seule lui donner les moyens d'effacer. Reil cultiva la chirurgie avec autant d'ardeur que la médecine. Il était bon chirurgien, notamment oculiste habile, et il pratiqua la plupart des grandes opérations. Il s'occupa aussi de fort bonne heure des affections morales, et déploya toute sa vie une activité infatigable dans cette carrière épineuse, où il fut secondé par le professeur Hoffbauer, auteur d'un ouvrage recommandable, ouvrage qu'il serait à désirer qu'on transportât dans notre langue. Il commit sans doute des erreurs, mais quelque graves que soient celles qu'on lui a reprochées chez nous, elles ne peuvent l'empêcher de prendre place parmi les écrivains qui ont le plus efficacement contribué aux progrès de la médecine morale. Reil a publié: 1° *Tractatus de polycholia*, Halle, 1782, in-8°; 2° *Fragmenta metaschematismi polycholiæ*, Halle, 1783, in-8°; 3° *Histoire de la maladie du professeur Gold Hagen*, Halle, 1788, in-8°; 4° *Memorabilia clinica medico-practica*, Halle, 1790; 1793, in-8°; 5° *Hygiène domestique*, Brême, 1791, 2 vol. in-8°; 6° *Dissertatio de irritabilitatis notione*,

Digitized by Google

naturâ et morbis, Halle, 1793, in-8°; 7° *Cœnæsthesis*, Halle 1794, in 8°; 8° *Sensus externus*, Halle, 1791, in-8°; 9° *Functiones animæ peculiares*, Halle, 1794, in 8°; 10° *Dissertatio de semaiologia placentæ*, Halle, 1794, in-8°; 11° *Archives de physiologie*, Halle, 1795—1815, 12 vol. in-8°; 12° *Exercitationum anatomicarum fasciculus primus de structurâ nervorum*, Halle, 1796, in-fol.; 13° *Sur les symptômes et la guérison des fièvres* (en allemand), Halle, 1797—1815, 5 vol. in-8°; 14° *Programma de pruritu senili*, Halle, 1801, in-4°; 15° *Pensées détachées sur l'application de la méthode psychologique au traitement des aliénés*, Halle, 1803, in-8°; 16° *Pépinière pour l'instruction et la formation des chirurgiens en médecins comme besoin de l'état dans la position actuelle*, 1804, in 8°; 17° *Plan d'une pathologie universelle*, 1815—1816, in 8° (posthume).

REILLE (le comte HONORÉ-CHARLES-MICHEL-JOSEPH), né à Antibes, le 1er septembre 1775, termina ses études sous un instituteur particulier, et entra, en 1792, en qualité de sous-lieutenant au 94e régiment d'infanterie. Il fit ses premières campagnes en Belgique, et se trouva aux combats de Raroux, de Liège, à la bataille de Nerwinde, etc. Elevé au grade de lieutenant, par suite du courage qu'il avait montré, il devint aide-de-camp de Masséna, avec qui il assista aux affaires qui amenèrent la prise des forts et la reddition de Toulon. Il accompagna ce général en Italie, se signala aux différents combats qui eurent lieu avant la prise de Sangio, exécuta une charge brillante sous le général Schérer, le 2 frimaire, fit preuve d'intrépidité à Montenotte, à Dégo, à Lodi et à la première bataille de Rivoli, où enveloppé par l'ennemi, en reconnaissant le cours de l'Adige, il se fit jour à travers de nombreux bataillons. Il augmenta sa gloire à Bassano, à Saint-Georges, sur la Brenta, où il reçut une blessure; à Caldiero, à Arcole, à la prise de la Corone, à la deuxième bataille de Rivoli, à la Favorite, à Bellune, à Freymar et à Tarvis. A cette dernière affaire, chargeant un régiment de cavalerie sur la glace, presque tous les chevaux s'abattirent à la fois, et le combat, qui continua à pied, finit par la prise ou la mort de ce régiment. Créé capitaine et chef d'escadron sur le champ de bataille, il fut depuis souvent cité dans les bulletins de l'armée. Après le traité de Campo-Formio, Masséna ayant obtenu le commandement de l'armée d'Helvétie, Reille fut nommé adjudant général, et reçut ordre de reconnaître tous les passages du Rhin, depuis les Grisons jusqu'au lac de Constance, ainsi que les positions de l'ennemi; le plan de campagne se régla sur ses rapports. Il combattit à Coire, à Feldkirchen, Luciensteig, près de Zurich, et à Schwitz. Le général Oudinot ayant été blessé, il le remplaça dans le commandement de ses troupes, traversa le premier la Limat, entra dans Zurich avec Masséna, et fit des prisonniers en poursuivant l'ennemi. Il couvrit le mouvement rétrograde de nos troupes, lors des attaques dirigées contre Suwaroff, dans la Muttenthal, et prit une part active à la bataille où fut défait le prince Talinsky. Lorsque Masséna se rendit à Gênes comme général en chef, il ordonna à Reille de reconnaître les positions de notre armée, depuis Nice jusqu'au Mont-Cenis, et cet officier répondit complètement à la confiance de son chef. Il porta au premier consul un rapport intéressant, servit quelque temps auprès de lui, et reporta au général Masséna le plan de la campagne. Reille passa la nuit au milieu de la flotte anglaise qui bloquait Gênes, échappa au feu des batteries, aux chaloupes qui le poursuivaient, et entra dans cette ville le 12 floréal. Il se distingua au combat du 22, ainsi qu'à celui du 23, sur le Mont-Creto, où il succéda au général Spital, qui était blessé, et partagea la gloire de ce blocus. Revenu en France, en août 1800, il retourna en Italie avec des corps d'élite aux ordres de Murat, commanda à Florence, fut chef d'état-major d'une armée d'observation, et sous-chef d'état-major général des armées françaises en Italie. En 1803, il fut nommé général de brigade, servit au camp de Boulogne, fut envoyé peu à près, par le premier consul, en Bavière et en Autriche, afin d'observer les mouvements militaires des ennemis, et se rendit ensuite à Vérone ainsi qu'à Milan pour des objets spéciaux. De retour à Paris, et chargé d'inspecter l'organisation des troupes revenant de Saint-Domingue, il alla successivement à Nantes, à la Rochelle, aux Sables d'Olonne, à Bordeaux, à Bayonne et à Pau. Ces missions remplies, il obtint, sous le général Lauriston, le commandement en second des troupes embarquées à Toulon, sur la flotte de l'amiral Villeneuve, et assista au combat du Finistère. Dès que la flotte fut revenue de Cadix, il lui fut enjoint de la quitter et de rejoindre la grande armée pour la campagne d'Austerlitz. Durant cette campagne il commanda dans la haute Autriche, en 1806, une brigade du 5e corps, qui marcha en première ligne au combat de Salfeld et à la bataille de Iéna. A celle de Pultusk, sa brigade enfonça le centre des Russes, et il fut nommé général de division. Le général Gudin ayant reçu une blessure, il prit sa place, et quelques jours après le maréchal Lannes le choisit pour son chef d'état-major. Se trouvant à la gauche d'Ostrolenka, au moment où les Russes attaquèrent cette ville, Reille, entendant une vive canonnade, s'y porta et trouva les brigades Ruffin et Campana péniblement engagées avec toute l'armée russe d'Essen. Il se chargea du commandement de ces brigades, et conserva la ville, malgré les attaques des ennemis qui avaient des forces quadruples et trente pièces d'artillerie contre six. Cependant les Russes pénétrèrent deux fois dans Ostrolenka, mais ils furent écrasés, y laissèrent plus de quatre cents morts, sept cents blessés et trois cents prisonniers. Cette journée, où Reille joignit l'intrépidité à la prudence, décida l'empereur à en faire son aide-de-camp et à le charger d'assister au siége de Stralsund. Après la paix de Tilsitt, il devint commissaire extraordinaire en Toscane, d'où il partit pour la Catalogne où il signala son arrivée par la levée du siége de Figuières, le siége et la prise de Roses, dont il forma la garnison quand le général Saint-Cyr entra en Catalogne. Envoyé à la grande armée, le général Reille y arriva pour assister au passage du Danube et à la bataille de Wagram, où il commanda la division de la garde chargée de soutenir la batterie de cent pièces de canon du général Lauriston. Instruit du débarquement des Anglais en Zelande, l'empereur confia au général Reille un des trois corps formés de l'armée du maréchal Bernadotte. De la Zélande, il retourna en Espagne comme gouverneur de la Navarre, battit Mina au Carascal, à Serin, et détruisit avec deux compagnies de hussards trois bataillons espagnols. Le maréchal Suchet n'ayant pas assez de forces pour le siége de Valence, Reille s'y porta avec la division française de son nom, la division du général Severoli, et concourut à la prise de cette place. Reille commanda en Aragon, jusque vers la fin de 1812, époque où il reçut le commandement de l'armée de Portugal, forte de trente mille hommes. Le roi Joseph ayant pris la résolution de concentrer toutes ses forces en avant de l'Ebre, le général Reille évacua les provinces qu'il occupait, et se dirigea vers les hauteurs de Pancorbo, en soutenant le choc des ennemis et en conservant ses positions autant que le permettait l'ordre de sa marche. Les armées du centre et du Portugal s'étant rassemblées à Pancorbo, on tint un conseil de guerre pour décider quelle position on prendrait. Le général Reille proposa de réunir toutes les troupes disponibles, montant à soixante-dix mille hommes, et de prendre la ligne d'opération par Logroño et la Navarre; mais on jugea à propos de ne point quitter la route de France, et le duc de Wellington ayant prévenu le rassemblement des forces françaises, qui n'étaient que de trente-trois mille combattants pendant qu'il en avait quatre-vingt-dix mille, les Français furent attaqués et battus. Reille se défendit avec sept mille hommes contre près de vingt mille, et ne se retira que par ordre. Dans les dernières opérations contre les Anglais, les Espagnols et les Portugais coalisés, il commanda l'aile droite française, combattit sur la Bidassoa, en Navarre, à Orthès et à Toulouse. La paix ayant été conclue, il épousa la fille du maréchal Masséna. Après la restauration, en 1814, il fut nommé inspecteur-général d'infanterie des 14e et 15e divisions militaires. Au 20 mars 1815, il fut envoyé à Valenciennes pour y prendre le commandement du 2e corps d'armée, combattit aux Quatre-Bras et à Waterloo, où

Google

il eut deux chevaux blessés sous lui. Le lieutenant-général Reille est grand'croix de la légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, de l'ordre des Séraphins de Suède, de la Couronne de Fer, de Saint Henri de Saxe, commandeur de l'ordre militaire de Bavière, membre du conseil supérieur de la guerre, pair de France et l'un des gentilshommes de la chambre du roi.

REIMARUS (Jean-Albert-Henri), médecin allemand, fils du célèbre littérateur Germain-Samuel Reimarus, naquit à Hambourg, le 11 novembre 1729. Il y reçut sa première instruction, et alla, en 1751, à l'université de Goettingue pour étudier le droit, qu'il abandonna bientôt pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences médicales. En 1755 il se rendit à Leyde, où il prit le bonnet de docteur. L'année suivante, il alla à Edimbourg, et fut un de ceux qui prirent le plus de part à la fondation de la société médicale de cette ville. De retour dans sa patrie, il y exerça l'art de guérir avec beaucoup de succès et devint professeur de physique et d'histoire naturelle au gymnase de Hambourg. C'est à cet habile praticien que l'on doit la connaissance de l'efficacité de la belladone dans l'opération de la cataracte. Contraint de quitter Hambourg pendant la guerre de 1813, il se retira à Renzau, où il mourut l'année suivante. Reimarus a enrichi de quelques additions la cinquième édition de l'excellent ouvrage de son père sur les *principales vérités de la religion naturelle*, Hambourg, 1781, in-8°; et a publié une quatrième édition des *Considérations sur l'instinct*, par le même, Hambourg, 1798, in-8°, qui sont jusqu'à ce jour ce que nous possédons de meilleur sur ce sujet; car la prolixe compilation de M. Virey, quoique bien postérieure, n'en approche même pas. Il a, en outre, publié les ouvrages suivants: 1° *Dissertatio de tumore ligamentorum circà articulos, fungo articulorum dicto*, Leyde, 1757, in-4°; 2° *Sur la foudre et les moyens naturels, offerts par l'expérience, de la détourner des édifices*, Hambourg, 1768, in-8°; Langensalza, 1770, in-8°; 3° *De animalium inter naturæ regna statione et gradibus, oratio*, Hambourg, 1796, in-4°; 4° *Sur la formation du globe et la théorie de M. de Luc*, Hambourg, 1802, in-8°; et divers autres écrits sur la physique et l'économie publique.

REINAUD (Joseph-Toussaint), orientaliste, né à Lambesc, département des Bouches-du-Rhône, le 4 décembre 1795, y commença ses études qu'il alla terminer à Aix. Il se destinait alors à l'état ecclésiastique auquel il a renoncé depuis quelques années. En 1814, il vint à Paris où il se livra à l'étude de l'arabe et du persan sous MM. Silvestre de Sacy et Langlès. En 1818 et 1819, il suivit à Rome M. le comte Portalis, en qualité de secrétaire. En 1823, il prit part à la fondation de la société asiatique de Paris, dans le conseil de laquelle il a été admis dès l'origine. Employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi, en 1824, il s'occupa spécialement d'y mettre en ordre les manuscrits arabes, persans et turcs, dont il se proposa de publier le *catalogue* plus complet et surtout plus exact que celui qui avait été imprimé en 1739. Ce travail, déja fort avancé, peut, en raison du grand nombre d'articles qu'il contiendra, devenir le centre commun de la bibliographie orientale en Europe. M. Reinaud a fourni à la *Biographie universelle* quelques articles, entre autres ceux du sultan *Saladin* et du médecin *Rhazès*. Il a publié: 1° *Lettre à M. le baron Silvestre de Sacy sur la collection de monuments orientaux de M. le comte de Blacas*, in-8° (sans date); 2° *Explication de cinq médailles des anciens rois musulmans du Bengale, accompagnée de quelques observations sur les monnaies musulmanes à figures*, 1823, in-8°; 3° *Notice sur la vie du sultan Saladin*, 1824, in-8°; 4° *Histoire de la sixième croisade et de la prise de Damiette, d'après les écrivains arabes*, 1826, in-8°: ces trois derniers ouvrages ont paru aussi dans le *Journal asiatique*; 5° *Description des monuments musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas*, 1828, 2 vol. in-8°: le premier contient une *introduction* où l'on trouve des faits curieux et nouveaux sur la vie privée de Mahomet et de plusieurs khalifes et sur divers usages des Arabes. Le second volume renferme la description d'un grand nombre de pierres gravées, vases, etc. Celle des médailles du même cabinet formera la matière des volumes subséquents. M. Reinaud a coopéré à l'*Histoire des croisades* de M. Michaud, par les nombreux extraits d'historiens orientaux qu'il a fournis pour les derniers volumes, et par les soins qu'il a donnés à la révision de la dernière édition. Il s'occupe en ce moment à faire imprimer une traduction française de tous les passages d'auteurs arabes, relatifs aux guerres des croisades, plus complète et en meilleur ordre que le premier essai, fort défectueux, qui avait paru, en 1822 à la suite de la première édition de l'*Histoire des croisades*.

REINHARD (François Volkmar) naquit, vers 1755, dans le duché de Sulzbach. Son père, ministre de l'Evangile au bourg de Vohenthauss, fut son instituteur jusqu'à seize ans. Il l'envoya vers cet âge au gymnase de Ratisbonne, où il étudia d'abord la philosophie, la philologie, l'histoire, la poésie et la théologie. La *Messiade* de Klopstock fit sur lui une grande impression, et il s'occupa sérieusement de l'état auquel son père l'avait destiné. En 1773, il fréquenta l'université de Wittemberg, prêcha avec succès, et occupa la chaire de théologie en 1782. En 1784, il la cumula avec les fonctions de prédicateur de l'église universitaire et d'assesseur du consistoire. Il avait établi une société appelée *Homelitique*, pour exercer de jeunes prédicateurs; il présida à leurs travaux, et dirigea leurs discussions en latin: il sortit de cette société des hommes de mérite, entre autres G.-E. Schulze qui lui dédia son *Esquisse des sciences philosophiques*. Reinhard, habitué à parler devant des gens instruits, préparait ses discours, qui étaient recueillis, comme le furent ensuite ses *Sermons*, par des tachygraphes. En 1792, il fut nommé premier prédicateur de la cour de Saxe, conseiller ecclésiastique et membre du conseil suprême. Il remplit ses fonctions avec la plus haute distinction pendant vingt ans, et mourut dans sa cinquante-neuvième année, le 6 septembre 1812. Depuis 1795, il donna chaque année le *recueil* de ses *Discours*, qui forment une collection de six cents *Sermons* remplis d'une excellente morale. Entre autres ouvrages, il a publié: 1° *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain*, 1781—1798, 4 éditions: le but de cet ouvrage est mieux exprimé dans le titre de sa dissertation latine: *Consilium benè merendi de universo genere humano ingenii supra hominem elati documentum*, 1780, in-4°; 2° *Essai philosophique sur le merveilleux*, 1782, in-8°; 3° *Sermons*, 1786—1812, 39 vol. in-8°; 4° *Système de la morale chrétienne*: les deux premiers vol. parurent en 1788, et le cinquième en 1815, trois ans après sa mort. Les premiers furent souvent réimprimés. 5° *De prestantiâ religionis christianæ in consolandis miseris*: traduit en allemand, par J. S. Fest; deuxième édition, 1798; 6° *De l'importance des petites choses en morale*, Berlin, 1798; édition avec développements, 1802; 6° *Leçons de théologie dogmatique*, recueillies par J.-M. Berger: quatrième édition, de 1801—1818; 3° *Opuscula academica*, Leipsick, 1808—1809, 2 vol. in-8°; 2° traduction des *Psaumes*, publiée en 1813, un an après la mort de Reinhard: 10° *Lettres de F.-V. Reinhard sur ses études et sur sa carrière de prédicateur*, 4 vol. in-8°: elles ont été traduites, par M. J. Monod, 1816, in-8°. 11° *Sur l'esprit de minutie dans la morale*.

REINHOLD (Charles-Léonard), professeur de philosophie à Iéna, conseiller-d'état et chevalier de Dannebrog, naquit à Vienne, le 26 octobre 1758, de parents catholiques. Il entra, en 1772, au séminaire des jésuites, à Vienne, et après la suppression de cet ordre, en 1774, il fut transféré au Collége des prêtres réguliers de l'apôtre St. Paul (appelés communément Barnabites), où à l'âge de vingt-deux ans il fut reçu maître des novices et professeur de philosophie, places qu'il remplit avec beaucoup de succès. Le talent qu'il déploya dans la philosophie parut avec éclat, sous le règne de Joseph II, en 1781, où commença une nouvelle période pour la littérature autrichienne. Il se distingua surtout dans les articles qu'il écrivit depuis 1781 jusqu'en 1783, pour la *Gazette royale de Vienne*, et qui y ont été insérés sous la rubrique de théologie et de l'état de l'église. Il publia aussi différents traités dans le *Magasin des sciences et de la littérature*, ainsi

Digitized by Google

que dans le *Journal des Franc-Maçons*, que la loge de la Véritable Union, dont il a été l'orateur pendant plusieurs années, a publié. Sa croyance au catholicisme s'étant altérée, son esprit indépendant ne put supporter la gêne et la contrainte que lui imposait sa situation; il abandonna son couvent en 1783, se réfugia à Leipzig, et se rendit l'année suivante à Weimar, où Wieland lui procura un emploi convenable. Il fut nommé, l'année suivante, conseiller-d'état de Weimar, et il fut en outre employé à la rédaction du *Mercure allemand*, sous la direction du gendre de Wieland. Il composa des nouvelles, plusieurs traités sur des sujets de religion et de morale, qui eurent un grand succès : et entre autres le *Triomphe de la réformation*, qui forme environ deux chapitres dans l'*Histoire des Allemands*, de Schmidt. Mais ce qui contribua le plus à sa renommée, ce furent ses fameuses *Lettres sur la philosophie de Kant*, qui ont été insérées dans le *Mercure*, de 1786 à 1787, et qui furent publiées avec des augmentations considérables. 1790 à 1792, 2 vol. Comme professeur, il rendit de grands services à l'université d'Iéna, qui lui fut redevable du grand concours d'étudiants qui la fréquentèrent de 1789 à 1792. Il dut son brillant succès, non-seulement aux charmes de son éloquence, mais aussi à l'élévation de son esprit, et aux connaissances qu'il savait habilement répandre dans ses cours, et particulièrement à la dignité et aux agréments qui lui étaient personnels. Il serait trop long de citer les nombreux ouvrages philosophiques qu'il publia jusqu'en 1820. Il a suivi avec une grande distinction la carrière parcourue par les Kant, les Fichte, les Bardili et les Jacobi. Il faut néanmoins le considérer plutôt comme un imitateur de ces philosophes, ou comme ayant adopté leur système, que comme ayant fondé lui-même une école. Reinhold est mort le 10 avril 1823. Le professeur Ernst Reinhold a publié sa biographie avec une liste de ses principaux ouvrages, et quelques lettres sur la philosophie de Kant, Fichte, Jacobi, etc.; publiées en 1826.

REINWARDT (Gaspard-George-Charles), de l'institut royal Néerlandais, et de plusieurs sociétés savantes d'Amsterdam, de Gand, de Bruxelles, de Iéna, de Paris, etc., né le 3 juin 1773, à Lüttringhausen dans le duché de Berg, faisant maintenant partie du cercle de gouvernement de Dusseldorf, habita la Hollande depuis 1787. Il s'appliqua à Amsterdam à l'étude des langues anciennes et modernes, de l'histoire naturelle, de la pharmacie et de la médecine, fut nommé, en 1800, professeur de chimie, de botanique et d'histoire naturelle, et en 1808 directeur du muséum royal pour l'histoire naturelle; en 1810, professeur à Amsterdam, et ensuite à Leyde. Le roi le chargea, en 1815, comme directeur d'agriculture, des arts et des sciences, de faire un voyage dans les possessions hollandaises des Indes orientales, où il séjourna jusqu'en 1822. Il publia à son retour des renseignements sur les mines d'or et sur l'histoire naturelle des Moluques. Ses ouvrages consistent en Traités, Observations, Dissertations, Discours académiques et sur des sujets de physique; la majeure partie a été imprimée dans les Mémoires de l'institut des sciences d'Amsterdam et d'Harlem dont il était membre. Les autorités l'ont plusieurs fois chargé de leur donner des renseignements sur l'agriculture, la médecine, la pharmacie. Il a publié, dans le 12e volume des *Mémoires de la société des sciences et des arts à Batavia* dont il était président, et qui, sous lui, s'est reconstituée de nouveau en 1823, une *Description détaillée de la chaîne des montagnes de l'île de Java*, qu'il a observées sous leurs rapports physiques et géographiques.

REMUSAT (Pierre François de), né en Provence, le 4 octobre 1755, occupait des places administratives dans plusieurs hospices de Marseille, lorsque la révolution le força de se réfugier à Smyrne, en 1792. De retour en France en 1795, il fut nommé, en 1797, député au conseil des anciens où il siégea jusqu'au 18 fructidor, époque à laquelle son élection fut déclarée nulle. Quoiqu'il n'eût pas été compris parmi les proscrits de cette journée, il fut arrêté le 10 octobre 1797, et peu de jours après conduit au Temple, où il resta vingt-deux mois. Il y contracta une maladie de foie, qui le conduisit lentement au tombeau. Il mourut à Marseille, le 7 février 1803. On a de lui l'ouvrage posthume suivant : *Poésies diverses*, suivies du *Comte de Saafrein*, ou *l'Homme pervers*, comédie en trois actes et en vers, et d'un *Mémoire sur sa détention à la prison du Temple*, Paris, 1817, in 8°.

REMUSAT (Claire Élisabeth-Jeanne GRAVIER de VERGENNES, comtesse de), petite nièce du comte de Vergennes, ministre de Louis XVI, née le 5 janvier 1780, épousa en 1796 le comte Auguste Laurent de Rémusat, ex chambellan de Napoléon, et successivement préfet, sous le gouvernement royal, du département de la Haute-Garonne et de celui du Nord. Elle fut attachée, en 1803, à madame Bonaparte, épouse du premier consul, pour faire les fonctions de dame du palais, dont elle eut bientôt le titre. A l'époque du divorce de Napoléon, madame de Rémusat continua à faire partie de la maison de Joséphine. Depuis la restauration, elle vécut auprès de son mari, et mourut à Paris, le 16 décembre 1821. Madame Rémusat était douée de beaucoup d'esprit et possédait des connaissances très étendues. M. Charles de Rémusat son fils a publié, en 1824, un ouvrage d'elle, intitulé : *Essai sur l'éducation des femmes*. Paris, in 8°, deux éditions. « La position de l'auteur, dit avec raison un critique, » M. Camille Paganel, la justesse de son esprit, la va» riété de ses connaissances, l'élévation de ses senti» ments, tout lui donnait le droit d'aborder une telle » matière, tout lui fournissait les moyens de l'ap» profondir : un plein succès a couronné cette hono» rable entreprise. » Cet ouvrage place madame de Rémusat très haut dans l'estime et dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent au bonheur et à la dignité des femmes. L'académie française, dans sa séance du 2 août 1825, a rendu justice au mérite de cette production en accordant une médaille d'or en hommage à la mémoire de la comtesse de Rémusat. On lui doit encore une *Nouvelle*, insérée tom. III, page de 281 du *Lycée français*, et signée C. E. On assure qu'elle a laissé quelques autres ouvrages manuscrits. — REMUSAT (Charles de), avocat et littérateur distingué, fils de la précédente, né à Paris, vers 1798, a coopéré à la rédaction de plusieurs journaux littéraires et politiques, entre autres au *Lycée français*, 1819—1820, 5 vol. in-8° : aux *Tablettes universelles*, 1820—1824. Ce journal, connu par l'indépendance de ses principes, ayant été acheté par le ministère, au commencement de 1824, M. Charles de Rémusat et ses co-rédacteurs annoncèrent dans le *Constitutionnel* du 21 janvier 1824, qu'ils cessaient de coopérer aux *Tablettes*, et qu'ils renonçaient à sa responsabilité morale. M. de Rémusat est en ce moment un des principaux rédacteurs du *Courrier Français*. Il a publié : *De la procédure par jurés en matière criminelle*, Paris, 1819, in-8°. On a encore de lui une excellente *Notice sur madame Guizot*, insérée dans la *Revue encyclopédique* (septembre 1827). Il a travaillé aux *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*.

REMUSAT (Jean Pierre-Abel), orientaliste, de la même famille que les précédents, est né à Paris le 5 septembre 1788. Son père, qui était natif de Marseille, l'ayant destiné à suivre la carrière médicale, il fit ses cours avec autant d'assiduité que de succès, et trouvait encore le temps de se livrer à sa passion pour les langues orientales. Il s'appliqua particulièrement à l'étude du chinois, du tartare et du thibétain : il en copiait tous les alphabets qu'il pouvait se procurer, et se faisait des vocabulaires à son usage; et quoiqu'il ne pût avoir communication des dictionnaires chinois de la Bibliothèque du roi, mis à la disposition de M. de Guignes le fils, que le gouvernement avait chargé de publier celui du P. Basile de Glemona, il suppléa par l'opiniâtreté de son travail aux secours qui lui manquaient. L'*Essai sur la langue et la littérature chinoise*, qui parut en 1811, fixa sur M. Abel Rémusat l'attention des savants, et lui valut des relations honorables avec plusieurs d'entre eux et son admission aux académies de Grenoble et de Besançon. Quelques *opuscules* qu'il publia encore sur le chinois n'avaient point ralenti ses progrès dans l'art médical. A vingt-cinq ans, il fut reçu docteur à la faculté de Paris; mais satisfait d'avoir obtenu ce titre, il cessa bientôt d'exercer la médecine, et c'est à tort que les Biographies Michaud et Arnault lui

Google

ont fait honneur d'avoir donné ses soins, en 1814, aux soldats blessés qu'on avait réunis dans les abattoirs de Paris. Après le rétablissement de la maison de Bourbon, M. l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, ayant fait créer deux nouvelles chaires au collége royal de France, M. Rémusat, nommé, le 29 novembre, à celle de chinois, ouvrit son cours, en janvier 1815, par un *discours* dont M. de Sacy a donné l'analyse dans le *Moniteur* du 1er février. Élu membre de l'institut (académie des inscriptions et belles lettres), le 5 avril 1816, il devint, en mars 1818, après la mort de Visconti, un des rédacteurs du *Journal des savants*, qui lui devait déjà plusieurs articles. M. Abel Rémusat a contribué, en 1822, à la fondation de la société asiatique de Paris; il en a toujours été secrétaire depuis cette époque, et en a, chaque année, composé et publié le rapport dans les procès verbaux des séances publiques de cette société. En 1823, il a été reçu membre correspondant de la société asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de celle de Calcutta, et a succédé, en 1824, à feu Langlès dans la place de conservateur-administrateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi. Il est en outre correspondant de l'institut des Pays Bas, de la société asiatique de Batavia, des académies de Berlin, Turin, Saint-Pétersbourg, Grenoble et Besançon; membre de l'académie royale de Paris: il est aussi membre du conseil de perfectionnement de l'institution royale des sourds-muets; de la commission chargée de surveiller l'impression des manuscrits chinois à l'imprimerie royale, et de la commission littéraire établie, en 1828, au ministère de l'intérieur, pour examiner les demandes des gens de lettres: mais ces diverses fonctions sont purement *gratuites*. Les ouvrages de M. Rémusat sont: 1° *Essai sur la langue et la littérature chinoises*, 1811, in 8°, avec cinq planches: ouvrage plus substantiel et plus utile que les deux volumes de Bayer et les deux in-folios de Fourmont. 2° *De l'étude des langues étrangères chez les Chinois*, in-8°, inséré aussi dans le *Magasin encyclopédique* d'octobre 1811; 3° *Explication d'une inscription en chinois et en mandchou gravée sur* une plaque de jade du cabinet des antiques de Grenoble, in-8°, et dans le *Journal du département de l'Isère*, n° 6 de 1812; 4° *Notice d'une version chinoise de l'évangile de saint Marc, publiée par les missionnaires anglais du Bengale*, in-8°, et dans le *Moniteur* du 9 novembre 1812: critique sévère mais juste et polie, qui, loin de choquer les missionnaires anglais, leur fit rechercher l'amitié de leur jeune censeur. 5° *Dissertatio de Glossosemeiotice, sive de signis morborum quæ è linguâ sumuntur, præsertim apud Sinenses*, 1813, in-4°: thèse d'admission de l'auteur au doctorat. 6° *Considérations sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise*, in-8°: c'est la traduction française, par M. Bourgeat, d'une curieuse dissertation latine de M. Rémusat, insérée dans les *Mines de l'Orient*, tom. III, avec une planche gravée; 7° *Recherches historiques sur la médecine des Chinois*, 1813, in-8°, et dans le *Moniteur*; 8° *Notice* sur le 1er volume de l'édition chinoise et anglaise des œuvres de Confucius, publiée à Serampour, au Bengale, par M. Marshman, 1814, in-8°, et dans le *Moniteur*: 9° *Plan d'un dictionnaire chinois*, avec des notices de plusieurs dictionnaires chinois manuscrits, et des réflexions sur les travaux exécutés jusqu'à ce jour, pour faciliter l'étude de la langue chinoise, 1814, in-8°. 10° Il a eu part au tom. XVI des *Mémoires concernant les Chinois*, et au *Traité de la chronologie chinoise*, par le P. Gaubil, publié, en 1814, par M. Silvestre de Sacy, in-4°. 11° *Programme des cours de langue et de littérature chinoise et de tartare-mandchou*, précédé du *Discours* prononcé à la première séance de ce cours, 1815, in-8°: 12° *le Livre des récompenses et des peines*, traduit du chinois, avec des notes et des éclaircissements, 1816, in 8°: 13° *Description d'un groupe d'îles peu connues* (les îles Bo nin, colonie japonaise), *situées entre le Japon et les îles Mariannes*, rédigée d'après les relations des Japonais, avec une carte lithographiée d'après l'original, 1817, in-4°, et dans le *Journal des savants*. Arrowsmith a reproduit cette carte dans les éditions subséquentes de sa carte d'Asie. M. Rémusat, qui, dans un article *lithographie*, inséré dans le *Moniteur* du 7 avril 1817, avait démontré combien ce genre d'impression, prompte et économique, peut faciliter l'étude du chinois et des autres langues de la Haute-Asie, en a fait encore usage pour une *Table des clés chinoises*, plus commode que celle que Fourmont a donnée dans ses *Meditationes sinicæ*. 14° *L'Invariable milieu*, ouvrage moral de *Tseu ssé*, en chinois et en mandchou, avec une version littérale latine, une traduction française et des notes, précédé d'une notice sur les quatre livres moraux communément attribués à Confucius. On peut voir sur ce travail, dans le *Mercure étranger*, tom. III, 1814, la notice de L. A. M. Bourgeat sur une *Traduction inédite de Confucius*, par M. Abel Rémusat. 15° *Mémoire sur les livres chinois de la Bibliothèque du roi, et sur le plan du nouveau catalogue*, dont la composition a été ordonnée par le ministre de l'intérieur, 1818, in 8°, et dans les *Annales encyclopédiques* de 1817, tom. II: 16° *Description du royaume de Camboge*, par un voyageur chinois qui a visité cette contrée à la fin du 13e siècle, précédée d'une *Notice chronologique sur le même pays, extraite des Annales de la Chine*, traduits du chinois, 1819, in-8°; 17° *Examen critique de l'édition du Dictionnaire chinois de P. Basile de Glemona*, publiée par M. de Guignes: imprimé en tête du supplément au même dictionnaire par M. Klaproth, Paris, 1819, trente pages, gr. in-fol.; 18° *Mémoires et Anecdotes sur la dynastie des Djogouns, souverains du Japon*, avec la description des fêtes et cérémonies observées aux différentes saisons de l'année, à la cour de ces princes, et un *Appendice* contenant des détails sur la poésie des Japonais, leur manière de diviser l'année, etc., orné de figures, par Titsingh, publié avec des notes et des éclaircissements, par M. Rémusat, 1820, in-8°; 19° *Histoire de la ville de Khoten*, tirée des *Annales de la Chine*, et traduite du chinois: suivie de *Recherches sur la substance minérale* appelée par les Chinois *pierre de Iu*, et sur le jaspe des anciens, 1820, in-8°; 20° *Recherches sur les langues tartares*, ou *Mémoires sur différents points de la grammaire et de la littérature des Mandchous, des Mongols, des Ouigours et des Thibétains*, 1820, imprimerie royale, in 4°, tom. 1er: ouvrage important dont le 2e volume, retardé par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur, est impatiemment attendu. 21° *Éléments de la grammaire chinoise*, ou *Principes généraux du Kou wen* ou style antique, et du *Kouan-hoa*, c'est-à-dire de la langue commune généralement usitée dans l'empire chinois, 1822, imprimerie royale, in-8°: cette grammaire est un des ouvrages qui ont le plus contribué à la haute réputation de M. Rémusat parmi les sinologues; 22° *Premier Mémoire sur les relations politiques des premiers chrétiens, et particulièrement des rois de France, avec les empereurs mongols*, 1822, imprimerie royale, in-4°. 23° *Mémoire sur la vie et les opinions de Lao-Tseu, philosophe chinois du sixième siècle avant notre ère, qui a professé les opinions communément attribuées à Pythagore, à Platon et à leurs disciples*, 1823, in-4°. 24° *Second Mémoire sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France, avec les empereurs mongols*, suivi du *Recueil des lettres et pièces diplomatiques des princes tartares*, et accompagné de planches qui contiennent les copies figurées de deux *Lettres* adressées par les rois mongols de Perse à Philippe-le-Bel, 1824, in 4°, imprim. royale; 25° Aperçu d'un mémoire intitulé: *Recherches chronologiques sur l'origine de la hiérarchie lamaïque*, 1824, in-4°. Le *mémoire* entier, destiné pour la collection de l'académie des inscriptions et belles-lettres, contient la série chronologique de tous les patriarches de la religion de Bouddha, divisée en trois séries. 26° *Mémoire sur plusieurs questions relatives à la géographie de l'Asie centrale*, 1825, in-4°: 27° *Mélanges asiatiques*, ou *Choix de morceaux critiques et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales*, 1825—1826, 2 vol. in-8°. 28° *Iu kiao li*, ou *les deux Cousines*, roman chinois, précédé d'une *Préface* où se trouve le parallèle des romans de la Chine et de ceux de l'Europe, 1826, 4 vol. in 12, avec figures: ce roman, fort agréablement écrit, a prouvé, ainsi que plusieurs autres ou-

vrages de M. Rémusat, qu'il savait mettre l'érudition à la portée des gens du monde. 29° *Recherches sur l'origine et la formation de l'écriture chinoise : premier Mémoire sur les signes figuratifs qui ont formé la base des caractères les plus anciens*, 1827, in-4°, et dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*; 30° *Contes chinois*, traduits par MM. Davis, Thoms, le P. d'Entrecolles, etc., publiés et précédés d'un *Avant-propos*, par M. Rémusat, 1827, 3 vol. in-18, fig.; 31° *Notice sur l'Encyclopédie japonaise et sur quelques autres ouvrages du même genre*, imprimée dans le tom. xi des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*; 32° *Nouveaux mélanges asiatiques, etc.*, 1828, 2 vol. in-8°. Il a inséré dans les *Mines de l'Orient*, entre autres articles : 33° *Tableau des cent dix-neuf constellations de la sphère tartare comparées avec celles des planisphères chinois et grecs* : les noms mogols sont écrits en latin d'après la prononciation allemande ; 34° *Fan, Sifan, Man, Meng, Han-tsi-yao*, ou *Recueil nécessaire des mots samskrits, tangutains, mandchous, mongols et chinois*, avec une planche : c'est la notice raisonnée du Vocabulaire pentaglotte, imprimé en Chine, dont un exemplaire a été envoyé à la Bibliothèque du roi par le P. Amiot qui n'osa pas le traduire, ayant pris le samskrit qui s'y trouve pour du tangut ou du thibétain, parce qu'il est écrit en caractères tangutains. Outre les ouvrages que nous venons de citer, M. Abel Rémusat a lu à l'institut plusieurs autres *Mémoires* remarquables, tels que : *Recherches sur la position de la ville de Kara-Koroum*, ancienne capitale de l'empire des Mongols; — *Remarques sur l'extension de l'empire chinois*; — *Notes sur l'étendue des ouvrages religieux de la secte de Bouddha*. Il a fourni à la *Biographie universelle* les articles *Fo thou-tchhing*, *Fourmont*, *Gaubil*, *Khang hi*, *Kien loung*, *Meng tseu*, *Ssema thsian*, *Yeliuthsou-thsai*, *etc.*, la plupart relatifs plutôt à la littérature et à la philologie des Chinois qu'à leur histoire très connue, où d'autres collaborateurs ont pu aisément puiser des notices d'empereurs, de ministres et de généraux. Les articles que M. Rémusat a fournis au *Journal des savants*, depuis 1816 jusqu'en 1827, non comprise l'année courante, sont au nombre de quatre-vingt dix sept. Il est aussi collaborateur du *Dictionnaire géographique* de Piquet, du *Journal asiatique*, etc.

RENARD (JEAN-AUGUSTIN), architecte, naquit à Paris, le 28 août 1744. Un goût décidé pour les arts le fit d'abord placer sous la direction de Hallé, peintre de l'académie; il y fit des progrès qui lui promettaient une carrière honorable : mais ne pouvant résister à la passion qui l'entraînait vers l'architecture, il demanda et obtint d'être admis au nombre des élèves du professeur Leroi. Ses progrès sous ce maître habile furent si rapides, qu'il remporta, en 1773, le grand prix d'architecture. Arrivé à Rome comme pensionnaire de l'école française, il s'occupa surtout des monuments et des antiques qu'offre à chaque pas cette terre classique des arts, et mérita par la pureté de ses dessins de devenir le collaborateur de l'abbé de Saint-Non, qui préparait alors sa belle édition du *Voyage pittoresque d'Italie*. La part que Renard prit à cette importante collection, n'eût-il pas d'autre titre à la célébrité, suffirait pour établir sa réputation. De retour en France en 1784, il fut nommé à la place d'inspecteur des bâtiments du roi, et l'année suivante à celle d'adjoint à l'inspection des carrières, dont son beau-père, Guillaumot, était titulaire. Il devint, en 1792, membre de l'académie d'architecture. S'étant montré favorable à la révolution, il fut dédommagé des places qu'elle lui avait ravies par celles d'architecte du département de la Seine, d'inspecteur de la grande voirie, et, sous l'empire, de membre du comité de consultation des bâtiments de la couronne. Il mourut le 24 janvier 1807, âgé de soixante-trois ans. Parmi les chefs-d'œuvre de cet artiste, on distingue les deux grandes écuries que Louis XVI a fait bâtir à Sèvres et à Saint-Germain-en-Laye, et le comble vitré du salon d'exposition au Louvre. Renard a aussi décoré les appartements de l'hôtel d'Orsay, rue de Varenne, et ceux du prince de Bénévent, rue d'Anjou; il a construit, rue du Bac, une galerie à l'hôtel qui était alors celui des relations extérieures; le château de Valençay lui doit son embellissement, et un accroissement considérable : tout ce qu'a exécuté cet artiste prouve un goût et un talent particuliers pour les décorations intérieures.

RENAULDIN (LÉOPOLD-JOSEPH), docteur en médecine de la faculté de Paris, est né à Nancy (Meurthe), le 27 juin 1775. Après avoir fait de bonnes études, il suivit la carrière médicale, et fut employé, en 1793, dans les hôpitaux militaires de sa ville natale, en qualité de chirurgien sous-aide major. Il passa, l'année suivante, à l'armée de la Moselle, et y fut atteint de la maladie épidémique (typhus) sous laquelle succombaient alors un grand nombre de nos soldats; il eut le bonheur d'échapper, et fut en état de se rendre au siège de Mayence où il observa, durant le rude hiver de 1795, tous les accidents de la congélation humaine. Appelé, en 1796, à l'hôpital militaire du Val-de-Grace, à Paris, il y passa quatre années à s'instruire dans les diverses parties de la science médicale, et obtint l'un des prix qui s'y distribuaient pour exciter l'émulation des jeunes gens. Au 18 fructidor an v, il reçut ordre de rester en permanence, à l'état-major de la place, pour prêter les secours de son art en cas qu'ils devinssent nécessaires. Nommé aide-major, en 1799, il alla en remplir les fonctions à l'armée du Rhin, bientôt appelée armée du Danube, sous le général Moreau, et fut licencié, en 1801, par suite de la paix de Lunéville. Il revint alors à Paris, subit ses examens à l'école de médecine, et fut reçu docteur en 1802. Il profita de cette inactivité pour suivre l'excellente clinique de Corvisart (*voyez* ce nom), et pour se perfectionner dans la partie littéraire de la médecine. Quelques connaissances qu'eût acquises M. Renauldin, il était trop jeune encore pour se former une clientelle, et aimait d'ailleurs les voyages : à ce double titre il demanda du service : on lui accorda plus qu'il n'eût osé demander, en lui donnant un brevet de médecin militaire de première classe, et en l'envoyant à l'armée de Pologne. Après la paix de Tilsitt, il alla diriger, à Berlin, le grand hôpital et inspecter les prisons militaires, ce qui ne l'empêcha pas de faire partie d'un comité chargé de la réforme de tous les soldats invalides de la grande-armée, et d'une commission établie pour constater l'état des farines qui avaient paru avariées dans plusieurs magasins. Il partit ensuite pour l'armée d'Espagne, et échappa, comme par miracle, aux dangers qu'offraient aux voyageurs isolés les bandes de Guérillas. Il était à Madrid lorsqu'il apprit sa nomination de médecin titulaire des dispensaires de Paris, et vint, sur la fin de 1809, remplir ces nouvelles fonctions. Peu de temps après, il fut nommé médecin assermenté près la cour impériale. En 1816, il fut nommé successivement médecin en chef de l'hôpital Beaujon, et membre titulaire de l'académie royale de médecine, lors de la création de cette compagnie. M. Renauldin a publié : 1° *Dissertation (inaugurale) sur l'érysipèle*, Paris, 1802, in-8°; 2° *Traité du diagnostic médical*, traduit de l'allemand, avec un *discours préliminaire*, des *notes* et des *additions* du traducteur, Paris, 1804, in-8°; 3° *Mémoire sur le diagnostic de quelques maladies organiques du cœur*, inséré dans le *Journal de médecine* de Corvisart, janvier, 1806; 4° *Esquisse de l'histoire de la médecine, depuis son origine jusqu'en l'année 1812*, *ibid.*, 1812, in-8° : cet ouvrage, généralement estimé, forme l'*Introduction* du *Dictionnaire des sciences médicales*, en 60 vol. M. Renauldin est collaborateur de plusieurs journaux de médecine.

RENAZZI (PHILIPPE MARIA) naquit à Rome, en 1747, de parents peu fortunés, qui ne cherchèrent qu'à lui donner une profession lucrative et furent les premiers étonnés de l'illustration où ses talents l'élevèrent dans la suite. Il professa pendant trente-quatre ans, avec un succès toujours croissant, la jurisprudence criminelle, développant et commentant avec un art admirable ses *Eléments de droit naturel*, publiés à Rome en 1773, plusieurs fois réimprimés depuis, et traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Renazzi, sans cesse occupé de la perfection de son ouvrage, se préparait à en donner une nouvelle édition, qu'il eût enrichie d'additions importantes sur les sourds muets de naissance, sur la peine de mort, sur les nouveaux codes criminels publiés en France et dans quelques autres états, lorsque

Digitized by Google

la mort vint le surprendre. Parmi ses ouvrages inédits on en cite plusieurs qui prouvent qu'il avait les connaissances les plus étendues et les plus variées : poésies latines et italiennes, discours académiques, antiquités, discussions polémiques, notices biographiques, etc., tout était de son ressort. Membre de plusieurs académies nationales et étrangères, il était en rapport avec presque tous les savants de l'Europe. L'empereur d'Allemagne lui avait fait offrir la première chaire de jurisprudence à l'université de Pavie ; Catherine II l'avait appelé à Saint-Pétersbourg, pour la rédaction de son code criminel ; Napoléon l'avait nommé, en 1803, professeur de droit criminel, à l'université de Bologne ; Renazzi refusa tout par attachement pour son pays. Il traversa sans être inquiété la révolution qui troubla l'Italie et qui força le pape à quitter momentanément ses états. Pie VII, voulant récompenser son noble dévouement à sa patrie, lui accorda des lettres de noblesse, conçues dans les mêmes termes que celles adressées, dans des siècles plus reculés, à Pétrarque, à Muret, à Mercurialis, etc. Ce savant mourut à Rome, le 29 juin 1808. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Index conclusionum quæ continentur in decisionibus S. Rotæ, etc.*, Rome, 1767, in-8° ; 2° *Pitonii additiones ad Disceptationes ecclesiasticas*, ibid., 1767, in-8° ; 3° *Elementa juris criminalis*, ibid., 1773—1781, 3 vol. in-8° ; 4° *de Ordine seu Forma judiciorum criminalium*, ibid., 1777, in-8° ; 5° *de Studiis litterarum, etc.*, ibid., 1781, in-8° ; 6° *Notizie storiche degli antichi vice-domini, e de' moderni prefetti*, ibid., 1793, in-8° ; 7° *Stato della fabrica di san Pietro, dall' anno 1785 al 1792*, ibid., 1793, in-8° ; 8° *de Sortilegio et Magiâ*, Venise, 1792, in-8° ; 9° *de Laudibus Leonis X*, Rome, 1793, in-8° ; 10° *Theorica e practica per uso de' commissarj della fabbrica di san Pietro*, ibid., 1793 ; 11° *de optima Scientiarum fine adsequendo*, ibid., 1796, in-8° ; 12 *Sulla influenza della poesia nella morale*, ibid., 1797, in-8° ; 13° *Storia dell' università di Roma, con un saggio storico della letteratura romana dal principio del secolo XIII, sino alla fine del XVIII*, ibid., 1803—1806, 4 v. in-4° ; 14° *Illustrazione dell' intaglio d'un Nicolo antico*, ibid., 1805, in-8° ; 15° *Ricerche sulle varie maniere di contrar nozze presso i Romani*, Sienne, 1807, in-8°.

RENDU (Ambroise, baron), fils d'un notaire de Paris, fut reçu avocat à la cour royale de cette ville, et obtint en 1806 la place d'inspecteur-général de l'université. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, et quelque temps avant le 20 mars il publia et signa dans les journaux, en qualité de grenadier de la 1re légion de la garde nationale, inscrit pour le service actif, une déclaration virulente dans laquelle on remarquait les passages suivants : « Chassons, exterminons, au nom de l'honneur, l'homme dénaturé » qui, pour assouvir son ambition, assassina le descendant du grand Condé ; qui, à l'insu de trois cent mille » braves qu'il dévouait à la mort, épuisa contre la royale » famille d'Espagne la scélératesse et la fourbe ; qui, » pour prix de vingt ans de victoires, réduisit la France » à souffrir l'invasion des étrangers ; l'homme enfin que » nous avons vomi du milieu de nous, il n'y a pas un » an, et qui dans ce moment même viole toutes les lois » de l'honneur, se confie au parjure, espère le crime, » invoque la trahison, et, dans son profond mépris » pour le genre humain, se flatte que la France sera le » prix de sa course. » M. Rendu prit la fuite lorsque Napoléon fut de retour à Paris. Il y revint avec le roi, rentra à l'université comme inspecteur-général, en devint l'un des conseillers, puis substitut du procureur-général près la cour royale, et enfin procureur-général. Il a publié : 1° *Excerpta, ou Morceaux choisis de Tacite*, 1805, in-12 ; 2e édit., 1822, in-12 ; 2° *Vie de Julius Agricola*, traduite en français, Paris, 1806, in-18 ; 2e édit., 1822, in-18 ; 3° *Considérations sur le prêt à intérêt*, 1806, in-8° ; 4° *Réflexions sur quelques parties de notre législation civile, envisagée sous le rapport de la religion et de la morale*, 1814, in-8° ; 5° *Observations sur les développements présentés à la chambre des députés par M. Murard de Saint-Romain, sur l'instruction publique et l'éducation*, 1816, in-8° ; 2e édition avec un supplément, 1816, in-8° ; 6° *Système de l'université de France*, formant le second supplément, 1816, in-8° ; 7° *Quelques réflexions sur la rétribution universitaire, établie par décret, maintenue par ordonnance royale, et confirmée par une loi*, formant le troisième supplément, 1816, in-8° ; 8° *Essai sur l'instruction publique et particulièrement sur l'instruction primaire*, Paris, 1819, 3 vol. in-8° ; 9° *Discours prononcé à la rentrée solennelle de la cour des comptes, le 6 novembre 1826*, 1826, in-8° ; 10° *Code universitaire, ou lois et statuts de l'université royale de France*, Paris, 1827, in-8°.

RENNEL (James), ancien major au service de la compagnie des Indes anglaises, un des plus savants géographes de l'époque actuelle, né à Chudleigh, dans le Devonshire, en 1742, descend d'une ancienne famille française, dont un des chefs accompagna Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Son père, homme instruit, jouissait d'une fortune indépendante et d'une estime méritée dans sa province, et destinait le jeune Rennel à l'état de marin ; celui-ci s'embarqua à quinze ans sur un vaisseau de la marine royale, devint bientôt *midshipman*, et se distingua dans toutes les occasions où il fallut montrer de l'intelligence et de la bravoure. Doué d'un esprit pénétrant et observateur, il profitait de tous les loisirs que lui laissait le service militaire pour continuer ses études, et acquit des connaissances très étendues en divers genres. Il quitta à vingt-quatre ans le service de la marine royale, pour entrer dans celui de la compagnie anglaise qui exploitait la riche contrée de l'Inde, fut d'abord employé comme officier du génie, et ne tarda pas à être nommé major. Il publia bientôt son excellente carte *du banc et du courant du cap Lagullas*, qui lui valut le double avantage de se faire connaître du monde savant, et d'obtenir la place de *surveyor-général*, ou de chef du cadastre du Bengale. Il fit paraître, quelque temps après, un *Atlas du Bengale*, suivi d'une *carte des rivières du Gange et du Burrampooter*, et d'une notice savante, insérée dans les *Transactions philosophiques*. Des ouvrages de cette importance étendirent au loin sa réputation, et le firent nommer, à l'unanimité des suffrages, membre de la société royale de Londres : il devint ensuite l'un des plus zélés et des plus laborieux collaborateurs de la société asiatique de Calcutta, lorsqu'elle se forma sous les auspices du savant William Jones, son ami intime, et c'est à lui qu'on dut la plupart des meilleurs articles des *Recherches asiatiques*. Il se maria dans l'Inde avec la fille du docteur Tackeray, et revint en 1782 en Angleterre, où il publia son admirable *carte de l'Indostan*, accompagnée d'une description historique, et précédée d'une introduction contenant un tableau habilement tracé des différentes révolutions que cette vaste contrée a éprouvées. Membre de l'association africaine, il s'occupa aussi avec succès de rectifier la géographie de cette grande partie du globe, encore si peu connue, et aida, en 1798, le célèbre et malheureux voyageur Mungo-Park. Le major Rennel a aussi servi de guide au docteur Vincent, qui a publié un grand ouvrage sur l'expédition de Néarque, ordonnée par Alexandre-le-Grand, et l'a aidé dans les recherches et les notes qui ont ajouté un si grand prix aux dernières éditions de ce voyage. Enfin, il a publié, en 1800, son *Système géographique d'Hérodote*, ouvrage parfait sous tous les rapports des recherches, des faits et du style, et qui aurait suffi seul pour faire la réputation de son auteur. Il était en relation avec tous les savants de l'Europe, et avait des correspondances suivies avec la plupart d'entre eux. Il a conservé jusque dans l'âge le plus avancé toutes ses qualités physiques et morales, et une conversation vive et spirituelle. On a du major Rennel : 1° *Carte du banc et du courant du cap Lagullas*, 1768 ; 2° *Atlas du Bengale*, 1781, in-fol. ; 3° *Carte de l'Indostan, ou de l'empire Mogol, avec une description historique*, 1782, in-4° ; 2e édit., 1788, avec un nouveau mémoire ; et 3e edit., 1793, in-4° ; MM. Boucheseiche et Castera ont donné une traduction française de cet ouvrage sur la 7e édit., et sous le titre de *Description historique et géographique de l'Indostan*, an VIII (1800), 3 vol. in-8°, avec atlas in-4° ; 4° *Mémoire sur la géographie d'Afrique*, 1790, avec grande carte, in-4° ; 5° *Sur la manière de voyager avec des chameaux, et le prix de ces voyages, et son application par une échelle suivant les règles de la géométrie*, 1791 ; 6° *Marche des*

Digitized by Google

armées anglaises pendant les campagnes de l'Inde de 1790 à 1791, éclaircies et expliquées par cartes, etc., 1792, in-8°; 7° *Mémoire sur la péninsule de l'Inde, avec une carte*, 1793, in-fol. et in-4°; 8° *Éclaircissements sur la géographie de l'Afrique*, 1793, in-4°; 9° *Nouvelle carte corrigée de la péninsule de l'Inde, du pays de Mysore, et des cessions de 1798, 1799, 1800*; 10° *Second et troisième mémoires sur la géographie de l'Afrique*, 1798, in-4°; 11° *Système géographique d'Hérodote*, 1800, in-4°; 12° *Quatrième mémoire sur la géographie de l'Afrique, et carte des voyages de M. Hornemann pour l'association africaine*, in-4°; 13° *Observations sur la topographie de la plaine de Troie*, 1814, in-4°.

RENNEVILLE (Madame de, née Sophie DESENNETERRE) naquit vers 1772, et mourut à Paris, le 15 octobre 1822, dans la cinquantième année de son âge, des suites de la petite vérole. Peu de femmes se sont montrées plus amies de l'enfance et se sont consacrées à son instruction avec un talent plus vrai et plus fécond: elle a plu à toutes les mères en les guidant dans la route pénible de l'éducation, et aux jeunes gens des deux sexes en leur faisant aimer les préceptes arides de la morale. Cette dame a aussi concouru, avec mesdames de Beaufort-d'Hautpoul, Dufrenoy, etc., au recueil intitulé: *Athénée des Dames*, et a pris part aux *Amusements de l'adolescence*. Madame de Renneville a publié: 1° *Lettres d'Octavie, jeune pensionnaire de la maison Saint-Clair*, 1806, in-12; nouvelle édition, corrigée et augmentée, Paris, 1818, in 12; 2° *Stanislas, roi de Pologne*, roman historique, suivi d'un *Abrégé de Pologne et de Lorraine*, 1807, 3 vol. in 12; 3 édit., 1808 et 1812, 3 vol. in 12; 3° *Galerie des femmes vertueuses*, ou *Leçons de morale à l'usage des jeunes demoiselles*, 1808, in-12, 3° édit., Paris, 1817, in-12; 4° *Lucile, ou la bonne Fille*, 1808, 2 vol. in 12; 5° *de l'Influence du climat sur l'homme*, 1808, 2 vol. in 12: le même ouvrage a aussi paru sous le titre de *l'Héroïsme de l'amour*; 6° *Vie de sainte Clotilde, reine de France*, 1809, in-12; 7° *le petit Charbonnier de la Forêt-Noire*, ou *le Miroir magique*, 1810, in-18; 8° *Contes à ma petite fille et à mon petit garçon, pour les amuser, leur former un bon cœur et les corriger des petits défauts de leur âge*, 1811, in-12; 4e édition, 1817, in 12; 9° *la Mère gouvernante*, ou *Principes de politesse, fondés sur les qualités du cœur*, 1812, in 12; 2e édit. 1817, in-12, quoique le titre gravé porte la date de 1812; 10° *le Retour des vendanges, contes moraux et instructifs, à la portée des enfants de différents âges*, 1812, 4 vol. in-12; 2° édit. revue et corrigée, Paris, 1820, 4 vol. in 18; 11° *Éléments de lecture à l'usage des enfants*, 1812, in-12; 12° *les Deux éducations*, ou *le Pouvoir de l'exemple* 1828, in-12; 13° *Conversation d'une petite fille avec sa poupée, suivie de l'histoire de sa poupée*, Paris, 1813; 4° édition, 1817, in-18; 14° *Zélie*, ou *la bonne Fille*, Paris, 1813, in-18, 1820, in 18; 15° *la Fée gracieuse*, ou *la Bonne Amie des enfants*, 1813, in 18; 2° édit. revue et corrigée, Paris, 1817, in-18; 16° *la Fée bienfaisante*, ou *la Mère ingénieuse*, 1814, in-18; nouvelle édit., Paris, 1817, in 18; 17° *la Fille de Louis XVI*, ou *Précis des événements les plus remarquables qui ont eu quelque influence sur la fille de nos rois*, 1814, in-12; 18° *le Petit Savinien*, ou *Histoire d'un jeune orphelin*, 1814, in 18; nouvelle édit., Paris, 1820, in-18; 19° *les Récréations d'Eugénie*, contes, 1814, in-18; 20° *l'École chrétienne*, 1816, in-18; 21° *le Conteur moraliste*, ou *le Bonheur par la vertu*, contes, 1816, in-12; 2° édit., 1820, Paris, in-12; 22° *les Secrets du cœur*, ou *le Cercle du château d'Eglantine*, romans nouvelles, 1816, 3 vol. in-12; 23° *Miss Lovely de Macclesfield*, ou *le Domino noir*, 1817, 3 vol. in-12; 24° *Correspondance de deux petites filles*, 1817; 25° *les bons petits Enfants; portraits de mon fils et de ma fille, contes et dialogues à la portée du jeune âge*, Paris, 1817; nouvelle édit., 1821, 2 vol. in-18, fig.; 28° *le Précepteur des enfants*, ou *le livre du deuxième âge*, 7e édit. entièrement refondue, Paris, 1818, in-12; 27° *les Aventures de Telamon*, ou *les Athéniens sous la monarchie*, Paris, 1819, in-12; 28° *Lettres sur l'Amérique septentrionale*, Paris, 1819, 3 vol. in-12; 29 *Coutumes gauloises*, ou *Origines curieuses et peu connues de la plupart de nos usages*, Paris, 1819, in-12; 30° *Galerie des jeunes vierges*, ou *Modèles des vertus qui assurent le bonheur des femmes*, Paris, 1819, in-12, fig.; nouvelle édit. augmentée, Paris, 1822, in 12; 31° *Contes pour les enfants de cinq à six ans*, Paris, 1820, in-18, fig.; 3e édit., 1823; 32° *les Jeunes personnes*, nouvelles, Paris, 1820, 2 vol. in-12, fig.; nouvelle édit. revue et corrigée, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 33° *Beautés de l'histoire du jeune âge*, Paris, 1820, in-12, fig.; 34° *Nouvelle mythologie de demoiselles*, Paris, 1821, 2 vol. in-18; 35° *Charles et Eugénie*, ou *la Bénédiction paternelle*, Paris, 1821, 2 vol. in-18; 36° *Palmyre*, ou *l'Éducation de l'expérience*, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 37° *le Petit Philippe*, ou *l'Émulation excitée par l'amour filial*, conte moral, Paris, 1822, in-18. C'est le dernier ouvrage de l'auteur. Un roman de madame de Renneville, *la Dot*, a été traduit en langue russe par Martinoff. Cette dame a laissé en manuscrit: *les Femmes illustres de Rome et de la Grèce*.

RENNIE (John), mécanicien et ingénieur, né le 7 juin 1761, à Phantassie, paroisse de Prestonkirk en Écosse, d'un père qui jouissait dans son état de fermier d'une considération méritée, et qui mourut en 1766, laissant une veuve avec neuf enfants, dont John était le plus jeune. Une circonstance peu remarquable, si on la sépare de l'influence qu'elle a eue sur sa destinée, détermina sa passion pour les arts. Obligé, dans la saison des orages et des crues, pour se rendre à l'école où il apprenait à lire, d'aller par un détour jusqu'à la manufacture d'un célèbre machiniste, où il trouvait un bateau pour passer le torrent, il eut de fréquentes occasions de parcourir et d'examiner les divers ateliers, et le bonheur d'inspirer quelque intérêt aux chefs principaux, qui lui donnèrent des instructions et lui prêtèrent des outils. Dès l'âge de dix ans, il avait construit des modèles de moulins à vent, de machines à battre les pieux, et de machines à vapeur, que l'on conserve dans sa famille pour leur perfection déjà remarquable. A l'âge de quatorze ans, il alla étudier à Dunbar, sous le professeur Gibson, les sciences mathématiques et physiques; ses progrès après deux ou trois ans de travail furent tels, que son maître, nommé à une autre chaire, demanda instamment son jeune élève pour son successeur; mais celui-ci, qui se sentait né pour une autre carrière, alla suivre à Édimbourg les cours de Robison et de Black, professeurs de physique. Le hasard le lia alors avec Watt et Bolton, établis à Soho, où, en moins de douze mois, il fit exécuter plusieurs machines qui, après plus de quarante ans d'usage, passent encore pour des modèles dans leur genre. Le sentiment de ses propres forces le portant à se montrer sur un plus grand théâtre, il se sépara de Watt et de Bolton, malgré leurs instances pour le retenir, et partit pour Londres, visitant tous les monuments de mécanique et d'architecture que lui offrait la route qu'il avait à parcourir. A peine arrivé dans la capitale, il fut employé par les mêmes Watt et Bolton à la construction des machines de l'établissement connu sous le nom d'*Albion mills*, qui venaient de subir un changement notable, en exécutant en fer fondu les pièces de mécanisme jusqu'alors exécutées en bois. Celles de Rennie se faisaient remarquer par une précision de mouvement, une proportion, une harmonie entre leurs diverses parties, qui les faisaient regarder comme des modèles. Il joignait à toutes ces qualités celle plus essentielle encore d'employer au suprême degré la force motrice. Il s'occupa ensuite des grandes constructions hydrauliques, et fut le seul capable, en ce genre, de remplacer Smeaton, qui avait été son maître. C'est à cet agrandissement de connaissances que l'Angleterre doit trois monuments dont chacun suffirait pour faire la réputation d'un ingénieur. Nous en parlerons au rang qu'ils doivent occuper dans la vie du célèbre Rennie. Après l'achèvement des travaux d'*Albion mills*, leur succès lui attira une foule de demandes, il construisit des moulins de toute espèce pour toutes les parties du monde. L'association de ses talents avec ceux de Watt et Bolton a produit des pièces qu'on peut regarder comme des chefs-d'œuvre: ses amis se chargeaient de fournir la force motrice, et Rennie y adaptait les mécanismes propres à opérer

les effets utiles. Parmi une foule de constructions hydrauliques qu'on doit au génie de cet habile ingénieur, on peut citer le canal de Lancastre, un des plus beaux monuments de ce genre qui aient été entrepris : on y distingue particulièrement l'aquéduc navigable qui traverse le fleuve Loyne. Nous citerons encore le canal de Crinion en Écosse, dont le creusement offrait les plus grandes difficultés. Son habileté pour la construction des canaux fit naître, suivant l'expression d'un biographe anglais, *the rage for canals*; toutes les provinces voulurent avoir des canaux, et Rennie dirigea tous ceux qui s'établirent à cette époque. C'est surtout dans la construction des *docks*, bassins d'entrepôt pour les vaisseaux marchands, qu'il montra toutes les ressources de son génie. Quelque imposants que soient ces travaux, ils le cèdent cependant en beauté et en mérite aux arsenaux royaux de Portsmouth, Chatam et Sheerness; l'art n'a jamais peut-être rien imaginé de plus solide et de plus hardi. L'aspect imposant du dernier de ces arsenaux, dont M. Charles Dupin a donné la description, frappe d'admiration les personnes les plus étrangères à l'architecture hydraulique. Voici le moment de dire un mot des trois grands monuments dont nous avons parlé plus haut. Après avoir fixé l'attention sur les importants usages que Rennie a faits de la cloche du plongeur pour les travaux sous-marins, l'ingénieur français Coulomb avait fait d'ingénieuses recherches sur cette cloche; Smeaton l'avait adaptée à la pratique des travaux, et Rennie, en l'améliorant encore, a fait une application de cet instrument ainsi perfectionné au port de Howth, et une autre très remarquable au musoir de la jetée du port de Ramsgate. D'après les perfectionnements apportés par Rennie à la cloche du plongeur, on prétend que les ouvriers irlandais préfèrent le travail sous la cloche, au travail en plein air, s'y trouvant plus au frais en été et moins froidement en hiver. La jetée, ou breakwater de Plymouth, est une des plus belles conceptions de Rennie : elle est remarquable non-seulement par son étendue et les travaux immenses qu'elle a nécessités, mais encore par le choix des matériaux et les moyens employés pour les mettre en place. La comparaison de la jetée de Plymouth avec la digue de Cherbourg a donné lieu à des discussions dont tout l'avantage est resté au monument français. D'abord il est prouvé que la digue de Cherbourg a donné l'idée de celle de Plymouth; ensuite qu'elle est construite sur des dimensions plus considérables, et enfin qu'elle n'a été conduite ni avec moins de talents, ni avec moins d'économie, que celle à laquelle elle a servi de modèle. Il n'entre pas dans notre cadre de donner de plus grands détails sur ces gigantesques travaux, nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs à l'ouvrage de M. le baron de Prony (*voyez ce nom*), ainsi que pour le pont de Southwark, projeté et construit par Rennie sur la Tamise, et dont on parle comme du monument le plus remarquable de son genre qui ait jamais existé : commencé en 1814 et terminé en 1818, il est composé de trois travées en fer de fonte, contrebutées et supportées par deux culées et deux piles en maçonnerie. Les effets pyrométriques de contractions et de dilatations successives, produits par l'alternative du froid et de la chaleur, n'ont jusqu'ici causé aucune altération dans la forme primitive du pont, ni la moindre fracture dans aucune des pièces qui le composent. Quant au pont de Waterloo, également projeté et construit par Rennie, et qui passe à Londres pour un des plus beaux ponts existants en Europe, on en donnera une idée assez exacte en le comparant au beau pont de Neuilly. Rennie est mort à Londres, le 6 octobre 1821.

RENOU (Antoine), secrétaire perpétuel de l'ancienne académie de peinture, né à Paris, en 1731, fit d'excellentes études, et obtint de brillants succès à l'université. Cependant il abandonna les lettres pour les arts du dessin, vers lesquels un penchant invincible l'entraînait, et il se décida pour la peinture. Il eut pour maîtres Pierre et Vien ; ses progrès furent rapides : déjà il avait remporté le second prix de peinture, et avait l'espoir d'obtenir le premier, lorsqu'il fut appelé, vers 1760, à la cour du roi Stanislas, comme peintre de ce prince. Estimé et distingué par ce bon roi, recherché par tous ceux qui l'entouraient, il devint, par la diversité de ses connaissances, l'âme des plaisirs de cette cour. Doué d'une belle figure, d'un bel organe et d'une taille avantageuse, il brillait à Lunéville, soit qu'il prît le masque de Thalie, la lyre d'Anacréon, ou le pinceau d'Apelle. A la mort de Stanislas, Renou revint à Paris et se livra plus que jamais à la peinture. Il se fit agréer à l'académie, en 1766, sur un tableau représentant *Jésus parmi les docteurs*, et recevoir, en 1781, sur un des tableaux du plafond de la galerie d'Apollon, représentant *l'Aurore*. Lorsque l'académie fut supprimée, à l'époque de la révolution, Renou fut attaché aux écoles spéciales de peinture, avec le titre de secrétaire et de surveillant des études. Parmi ses productions pittoresques, on distingue le tableau d'*Agrippine débarquant à Brindes avec l'urne contenant les cendres de Germanicus*; un autre représentant une *Annonciation*, qui se voyait dans une église de religieuses à Saint-Germain-en-Laye. Il a peint aussi un plafond pour l'hôtel des monnaies de Paris, et un autre, qui n'existe plus, au théâtre Favart. En général, les compositions de Renou sont d'une belle ordonnance. On y reconnaît une érudition profonde et un génie éclairé; peut-être aussi les connaisseurs s'aperçoivent-ils un peu trop que l'artiste n'avait pas vu les chefs-d'œuvre de l'Italie. Jusqu'à l'âge de trente-six ans, Renou n'avait regardé la poésie que comme un amusement, lorsqu'un jour se trouvant en société avec des hommes de lettres, la discussion s'établit sur les difficultés de la poésie et celles de la peinture. Lemierre, présent à cette dispute, prit chaudement la défense de la poésie, et soutint la suprématie; Renou, poussé à bout, défia Lemierre de faire un tableau, et s'engage à composer une tragédie. La tragédie fut faite, c'est celle de *Térée et Philomèle*, qui fut jouée au Théâtre-Français, en 1773, et imprimée; mais le tableau est encore à faire. Ce triomphe de Renou, ainsi que l'affaiblissement de sa vue, le déterminèrent à suivre cette nouvelle carrière; il entreprit la traduction en vers du poëme latin de Dufresnoy sur la peinture. Il était là sur son terrain; aussi cet ouvrage a-t-il obtenu l'estime des artistes et les éloges des connaisseurs, surtout pour les notes. Il crut pouvoir alors entreprendre la traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*. Déjà quatre chants étaient terminés, lorsqu'il perdit son manuscrit; sans être rebuté par cette perte, il les recommença, et acheva même sa traduction dans laquelle on trouve de beaux vers. Renou ne pouvait oublier un art qui avait fait sa réputation; chaque exposition publique était signalée par quelques brochures de sa composition, où il éclairait les amateurs et encourageait les artistes. On se rappellera longtemps la *Lettre du marin*, et celle de *M. Bonnard, marchand bonnetier*, où les critiques sont aussi gaies qu'instructives et inoffensives. Plus occupé des lettres et des arts que de calculs d'intérêt, Renou parvint à l'âge de soixante-seize ans, et termina sa carrière en décembre 1806.

RENOUARD (Antoine-Augustin), libraire et bibliographe distingué, né à Paris, en 1765, fut fabricant de gaze dès 1782; mais un goût invincible pour les livres lui fit préférer à cette industrie la profession de libraire. En 1798, il prit la résolution de retourner à son premier commerce, mais son goût l'emporta de nouveau, et dix-huit mois après il revint à la librairie, qu'il a exercée jusqu'en 1826, époque à laquelle il a cédé son fonds à l'un de ses fils, M. Jules Renouard, qui s'est déjà distingué par de nombreuses et importantes publications. M. A. A. Renouard a publié : 1° *Observations de quelques patriotes sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts*, Paris, an II (1793); — *Lettre au comité d'instruction publique*, ibid., 1793; in-8°. Vers la fin d'octobre 1793, les comités du gouvernement réunis ayant décidé qu'on ne pouvait, sans scandale, permettre plus longtemps que les livres des bibliothèques publiques à Paris, et dans les départements, offensassent les yeux des républicains par de honteuses marques de servitude, et qu'il fallait les faire disparaître, c'est-à-dire changer les reliûres de tous les

livres portant des armes ou des fleurs de lys, enlever les pages armoiriées, les préfaces ou dédicaces à des *rois*, des grands, etc., M. Renouard, qui fut averti à temps, osa concevoir à l'instant l'idée de conjurer l'orage et d'arrêter l'exécution de cet acte de vandalisme. Dans les vingt-quatre heures, ses *observations* furent rédigées, imprimées, et répandues avec la même rapidité à tous les établissements publics et littéraires de Paris, et à la convention pour chacun de ses membres. Cet écrit, qui pouvait perdre M. Renouard et MM. Charlemagne et Chardin, qui avaient consenti à joindre leurs signatures à la sienne, produisit un effet inespéré, et sur la motion d'ordre de Thibaut et de Chenier il fut renvoyé au comité d'instruction publique; celui-ci rendit le décret qui, au moins pour les objets inanimés, changea dès ce moment l'affreuse manie de détruire en une manie toute différente, celle de conserver et même d'accumuler. Non content d'avoir obtenu le rapport d'une décision aussi désastreuse, M. Renouard, qui craignait que le décret conservateur ne circulât avec une lenteur perfide, le fit imprimer lui-même à ses frais, et arracha ainsi, dans les départements, plusieurs monuments à la fureur des vandales. 2° *Catalogue des livres imprimés par J.-B. Bodoni*, Paris, 1795, in 8°. Petite notice rédigée avec soin, et dans laquelle M. Lama lui-même, auteur de la *Vie de Bodoni et du catalogue chronologique de ses éditions*, a trouvé d'utiles renseignements. 3° *Annales de l'imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions*, Paris, 1803, 3 vol. in-8°; *Supplément*, 1812, in 8°; 2° édit., 1825 — 1826, 3 vol. in-8° : monographie importante, et dont l'exécution, aussi savante que laborieuse, fait le plus grand honneur à l'auteur. On trouve à la suite de la deuxième édition un essai curieux sur les *Junte*. 4° *Notice sur une nouvelle édition de la traduction française de Longus*, 1810, in 8° : traduit en italien par Asuni, Paris, 1810, in-8°; 5° *l'Impôt du timbre sur les catalogues de librairie, ruineux pour les libraires et arithmétiquement onéreux au trésor public*, Paris, 1816, in-8°. M. Renouard a rendu un service signalé à son pays et à la librairie, en publiant cette brochure à laquelle on doit l'exemption du timbre pour les catalogues, prononcée en 1817. 6° *Note sur les licences maritimes de 1812 et 1813*, 1818, in-8°. Cette note est extraite du *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*. 7° *Note sur Laurent Coster, à l'occasion d'un ancien livre imprimé dans les Pays-Bas*, 1818, in 8°. M. Renouard prouve jusqu'à l'évidence la fausseté du système de Meerman, qui attribue à la Hollande l'invention de l'imprimerie. 8° *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur, avec des notes bibliographiques, critiques et littéraires*, Paris, 1819, 4 vol. in 8° : cet amateur est M. Renouard lui-même, qui possède une des plus curieuses collections de livres de Paris. On doit encore à M. Renouard des éditions très soignées et très estimées, d'un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons seulement : *Joannis Audoeni* (Owen) *Cambro-Britanni Epigrammata; editio prioribus auctior, longèque emendatior, curâ Ant.-Aug. Renouard*, Parisiis, Didot-Major, 1794, 2 vol. réunis en 1 vol. in-8°. Cette édition, tirée à petit nombre, est la meilleure et la plus complète de toutes. *M. Annæi Lucani Pharsalia ex omnibus exemplaribus emendata*, Parisiis, studio et impensis A. Aug. Renouard, typis Didot natu majoris, 1795, in-fol. Cette belle édition est destinée à faire le pendant du *Virgile* de Didot jeune, de 1791; elle n'est pas moins remarquable par sa grande correction. *Les Œuvres de Berquin*, de *Demoustier*, de *Florian*, du *duc de Larochefoucault*, de *Massillon*, 13 vol. in-8°; de *Gresset*, de *Hamilton*, de *Voltaire*, 60 vol. in-8°, dernier livre que M. Renouard ait fabriqué, etc. Il a en outre rédigé les catalogues de vente du cabinet de L*** (Lamy), de la Tune, etc.

RENOUARD (AUGUSTIN-CHARLES), fils aîné du précédent, avocat à la cour royale de Paris, né à Paris, en 1796, s'est distingué dans sa profession et par des productions littéraires remarquables. On a de lui : 1° *Dissertation françoise sur le style des prophètes* : c'est l'une des deux thèses qu'il soutint pour le grade de docteur ès-lettres; 2° *Projet de quelques améliorations dans l'éducation publique*, 1816, in 8°; 3° *Éléments de morale*, Paris, 1818, in-12; 2° édit., 1820, in 12. Cet ouvrage concourut pour le prix proposé par la société d'enseignement mutuel; il n'obtint point le prix, parce que l'auteur s'était écarté du programme, mais la société décerna une médaille d'or à l'auteur pour les beautés remarquables de cette composition. 4° *Mélanges de morale, d'économie et de politique*, extraits des ouvrages de B. Franklin, et précédés d'une notice sur Franklin, par A. Ch. Renouard, Paris, 1823, in-18; 2° édit., 1826, in-18; 5° *Considérations sur les lacunes de l'éducation secondaire en France*, 1824, in-8°; 6° *Traité des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation; suivi d'un appendice contenant le texte des lois et règlements rendus en France, un précis de la législation anglaise, les lois des États-Unis d'Amérique septentrionale et des cortès d'Espagne*, Paris, 1825, in-8°; 7° *Examen du projet de loi contre la presse*, Paris, 1827, in-8° : 8° *Pétition de deux cent trente imprimeurs et libraires de Paris, sur le projet de loi relatif à la police de la presse*, suivie d'*Observations sur le rapport de la commission de la chambre des députés* (par M. Renouard), Paris, 1827, in-8°. Il a coopéré à *la Thémis*, à la *Revue encyclopédique*; etc.: il a fourni à la 2° livraison de l'*Encyclopédie progressive* l'article *Brevets d'invention*. — RENOUARD (PAUL), frère puîné du précédent, est l'un des plus habiles imprimeurs de Paris.

RENOUARD DE SAINTE-CROIX. *Voyez* SAINTE-CROIX.

REPNIN (NICOLAS-VASSILIÉVITCH, prince), ambassadeur et feld-maréchal russe, naquit en 1734. Son père avait commandé un corps d'armée contre Charles XII. Le jeune Repnin, ayant embrassé la carrière militaire, servit dans la guerre de *sept ans*, qu'il fit en grande partie avec les Français, et passa ses quartiers d'hiver à Paris. Envoyé ensuite par le tzar Pierre III à la cour de Berlin, à une époque où le roi Frédéric II cherchait à disposer de toutes les forces de la Russie, il fut l'objet des attentions séduisantes du roi de Prusse. Après la mort tragique de Pierre III, Repnin fut rappelé de Berlin, et envoyé à Warsovie pour seconder le comte Keyserling, ambassadeur russe, dans l'élection de Stanislas Poniatowski, que la politique de la nouvelle tzarine voulait mettre sur le trône des Jagellons. Le comte Panin, oncle de Repnin, principal ministre de Catherine II, rédigea une instruction des plus astucieuses, en date du 6 novembre 1763, qu'il ne suivit que trop bien pour le malheur de la Pologne. La déplorable élection du nouveau roi eut lieu le 7 septembre 1764. Ce règne, commencé sous des auspices aussi sinistres, effaça de la liste des nations cette république jadis si célèbre. L'ambassadeur Keyserling étant mort le 30 septembre 1764, Repnin lui succéda malgré l'opposition des Czartoryski, dont les plaintes, directement portées à la tzarine, ne furent point accueillies. Dès lors la tyrannie et le despotisme le plus abominable fut mis en action. Catherine, assurée d'un grand nombre de soi-disant magnats polonais, vendus à cette souveraine, entretenait avec soin les funestes querelles des protestants désignés sous le nom de *dissidents*. D'abord à la diète d'élection, en 1764, et ensuite à celle du couronnement, en 1765, la Russie insista pour que les dissidents fussent libres dans l'exercice de leur religion, et fussent admissibles aux charges et dignités comme les catholiques. La diète s'y refusa parce que ces concessions blessaient les intérêts politiques et religieux de ses principaux membres. Repnin s'opposa alors aux divers règlements que les Czartoryski voulaient introduire dans la constitution, et notamment à la funeste disposition source de tous les abus qui avaient perdu la république. Les intrigues de Repnin brouillèrent Stanislas-Auguste avec ses deux oncles les Czartoryski, et firent naître quelques démêlés particuliers que le ministre Panin feignit de chercher à apaiser. Une nouvelle diète allait s'ouvrir. Repnin, voulant intimider le prince-évêque de Cracovie Gaëtan Soltyk, qu'il savait fortement opposé aux intrigues russes, et dont il redoutait l'influence dans cette assemblée, le menaça de faire ravager ses terres, de séquestrer les revenus de son évêché, et d'étendre jusque sur sa personne et sur sa famille la vengeance de la tzarine. L'illustre et courageux prélat brava ces menaces, et se

Digitized by Google

plaignit au roi Stanislas-Auguste de l'audace du ministre russe. La plupart des autres évêques, tous sénateurs de la république, également menacés, montrèrent le même courage. Repnin, quoique naturellement altier et bouillant, parut hésiter sur le parti qu'il devait prendre : mais rassuré par la présence de quarante mille hommes prêts à envahir la Pologne, et d'environ vingt mille dispersés sur différentes parties du territoire polonais, rendit publique une déclaration en faveur des dissidents grecs, luthériens, calvinistes, etc., ajoutant que la tzarine emploierait la force contre les opposants. L'ambassadeur de Pologne et un agent des dissidents réclamèrent à Pétersbourg même ; mais Catherine, sans examiner les raisons sur lesquelles les représentations étaient fondées, répondit par une note, « que si on ne lui accordait pas ce « qu'elle demandait, ses nouvelles demandes n'auraient « plus de bornes. » La résistance des évêques et des députés donna au roi de Pologne un moment d'énergie, et il promit de seconder à la diète les réclamations des opposants. Repnin excita alors le zèle de ses partisans et des ennemis de la cour, fit avancer six mille russes jusqu'auprès de Warsovie, et fit ravager les terres des députés patriotes : bon nombre de ces troupes allèrent même vivre à discrétion dans les châteaux et domaines de la couronne. De son côté, la tzarine, accusa Stanislas Auguste « de faire une affaire de religion de ce « qui, suivant elle, n'était qu'une affaire de politique. » Elle promit d'appuyer par une armée les efforts des dissidents, s'ils se confédéraient pour obtenir par la force ce que la république leur refusait, et donna ordre à Repnin de ne plus apporter de modifications à ses demandes ; en effet, la note que Repnin présenta à la diète renfermait les demandes les plus absurdes. Le pusillanime Stanislas-Auguste prétexta une indisposition, pour éviter de paraître à l'assemblée. Repnin de sa tribune, placée au-dessus du trône, observait tout ce qui se passait aux séances. Informé du prétexte que le roi employait pour s'absenter, il se rendit près de ce prince, et le détermina à-la-fois par des promesses banales et par des menaces, à assister à la séance. Intimidé par l'audace du Russe, Stanislas-Auguste conclut à ce que l'augmentation de l'armée nationale ni aucune imposition ne pussent avoir lieu à la pluralité des voix. Il fit ensuite décréter que l'opposition d'un seul nonce suffisait pour rendre nulle toute délibération relative aux affaires de l'état. Le lendemain, l'évêque Gaëtan Soltyk fit passer, par forme de concession, quelques dispositions favorables aux dissidents sur la base des modifications proposées antérieurement par Repnin ; mais les temps étaient changés. La tzarine résolut d'arriver par la violence à ses fins : elle fit pénétrer quarante mille hommes en Pologne, afin de soutenir la confédération dissidente, qui se forma le 20 mars 1767 à Thorn, pour la couronne, et à Sluck pour la Lithuanie. Dans de pareilles conjonctures, Repnin, jugeant que les dissidents confédérés n'atteindraient point leur but si les Polonais catholiques refusaient de se rassembler pour examiner leurs plaintes, averti du mécontentement d'une partie de la nation contre le roi, toujours vacillant, et contre les Czartoryski, conçut le projet de réunir les deux ligues, et de les placer sous la médiation russe. La tzarine adopta ce moyen, et chargea Repnin de promettre protection aux mécontents, en feignant de les engager à la paix ; néanmoins, elle invitait à former une confédération extraordinaire. Le roi de Prusse, Frédéric II, guidé par les mêmes vues, fit remettre par un ministre plénipotentiaire une note semblable à celle de Catherine II. Dès-lors les promesses et la corruption des soi-disants magnats de Pologne, dont plusieurs s'étaient vilement vendus, achevèrent ce que l'influence étrangère avait commencé. Le 24 mai 1767, toutes les confédérations particulières se fondirent dans celle de Radom, pour y signer la ligue générale. La session devait commencer le 5 octobre de la même année. Dans l'espace de huit jours, soixante mille gentilshommes accédèrent à la confédération. Muni des listes qui renfermaient ces adhésions, l'insolent Repnin, osa dire à Stanislas-Auguste : « Vous voyez que je suis « votre maître, et que votre couronne ne tient plus qu'à « votre soumission. » L'enthousiasme des imprudents confédérés cessa à la simple lecture du manifeste par lequel la confédération était censée demander à la tzarine « de garantir les lois à faire, » et il fut presque unanimement rejeté. En vain Repnin employa la ruse ou la menace pour conserver ses vils partisans ou intimider les esprits faibles : l'illustre et vertueux Jean-Clément Branecki, grand général et castellan de Cracovie, évita tous les piéges que l'ambassadeur lui tendit, et il s'arrêta prudemment à quelques lieues de Warsovie. Le commandant des troupes russes, avec lesquelles se trouvait François Branecki d'exécrable mémoire (*Voy.* ce nom au supplément), s'approcha de Radom, et fit signer par force un acte où toutes les dispositions du manifeste généralement rejété étaient adoptées. Le faible roi s'y soumit aussi. Dès le premier jour de l'ouverture de la diète, le courageux Gaëtan Soltyk, évêque de Cracovie, que Repnin avait précédemment menacé, et le palatin de Cracovie Venceslas Rzewuski, se prononcèrent en vrais patriotes contre le despotisme russe, et leurs terres furent ravagées par l'ordre de Repnin. L'évêque de Kiow, André Zaluski, et le nonce de Podolie, Sévérin Rzewuski, fils du palatin de Cracovie, imitèrent, dans la seconde séance, la conduite de Soltyk et de Venceslas Rzewuski. Adam Krasinski, évêque de Kamiéniec, ne s'était point rendu à la diète ; il avait cherché à déterminer la Porte-Ottomane à déclarer la guerre à la Russie si cette puissance ne retirait pas ses troupes de la Pologne. Des copies des lettres et des mémoires de Krasinski au divan avaient été remises à la tzarine ; mais Repnin n'osait le faire arrêter sur les frontières de la Turquie, que la prudence de ce patriote le portait à ne pas quitter avant de connaître le résultat de ses démarches. La tyrannie de Repnin fut inutilement signalée à Catherine par les envoyés de la confédération : elle fit répondre que son ministre avait sa confiance et des pleins pouvoirs. Enhardi par cette nouvelle approbation, Repnin déclara que pour se soustraire à ses demandes, « il fallait l'enterrer lui et les quarante mille Russes qui étaient en Pologne. » Krasinski avait quitté les frontières de la Turquie, et s'était rendu secrètement à Warsovie, où il se tenait caché dans un des faubourgs de cette capitale. Il fit proposer secrètement à Soltyk de former une conjuration de la Pologne tout entière contre ses oppresseurs, mais de n'agir que du moment où les Turcs auraient commencé les hostilités, qu'il regardait comme sûres et prochaines. Soltyk confia imprudemment ces projets à des amis qui le trahirent. Les citoyens polonais devinrent l'objet de la barbarie la plus révoltante, et dans la nuit du 13 au 14 octobre 1767, Soltyk, Zaluski et les deux Rzewuski, furent arrêtés et transférés au fond de la Russie. La diète, privée de ces organes courageux, fut bientôt subjuguée par le farouche Repnin. Par l'ordre de l'ambassadeur, tous les emplois publics furent donnés à ses créatures ou vendus à vil prix. L'indignité avec laquelle Repnin traitait le roi de Pologne inspira de la pitié à tous les Polonais pour ce prince, dont la pusillanimité les avait perdus : mais ils ne firent aucun effort pour le venger : convaincus qu'il les désapprouverait. Il suffit de citer un seul trait d'insolence de la part de l'ambassadeur russe à l'égard de Stanislas-Auguste. Le monarque était un jour au spectacle, et avait donné l'ordre de ne commencer qu'après l'arrivée de Repnin. L'ambassadeur se faisant trop attendre, on leva la toile ; il arriva lorsque le second acte était commencé. Non seulement il interrompt le spectacle, mais encore il fait recommencer la pièce ! Les séances de la diète, terminées le 6 mars 1768, n'apportèrent aucun changement notable à la situation des affaires de la Pologne. La confédération de Radom fut dissoute immédiatement ; mais l'odieuse souveraineté exercée par Repnin au nom de sa tzarine avait porté le mécontentement général à son comble, et la glorieuse confédération de Bar prit ainsi sa naissance. Son premier manifeste, qui attaquait Repnin avec violence, parut le le 29 février 1768. Celui-ci menaça de faire exterminer par ses troupes les confédérés, ou de les livrer à une mort infamante. Il contraignit les sénateurs qui n'avaient

Digitized by Google

pu s'échapper de Warsovie à implorer, au nom de la république, l'appui des Russes. En attendant les ordres de sa cour, il fit marcher l'armée contre les confédérés. La tzarine, pour marque de satisfaction, envoya à son ambassadeur l'ordre de Saint-Alexandre, le brevet de lieutenant-général, et une gratification de 50,000 roubles : elle lui adressa aussi une déclaration par laquelle elle traitait les confédérés de Bar, de traîtres à leur patrie, et d'ennemis de son empire : par le même acte, elle enjoignait au roi de réunir ses propres troupes à celles de Russie : le roi obéit. Les confédérés, qui doutaient d'une pareille défection de la part de leur souverain, se tenaient peu sur leurs gardes, et furent battus sur plusieurs points. La Pologne se souleva de toutes parts. Le célèbre Kasimir Pulawski fit des prodiges de valeur. Dzierzanowski ayant offert à Stanislas-Auguste d'enlever l'ambassadeur russe, ou de périr, le foible roi ne répondit que par un cri d'effroi, et la courageuse entreprise de Dzierzanowski échoua. Repnin devint, par suite de cette découverte, de plus en plus implacable. La Pologne en armes, mais toujours divisée, se battit avec son courage ordinaire. La confédération de Cracovie, entre autres, se signala par le plus grand héroïsme. Pendant six semaines, elle soutint un siége qui est devenu célèbre, et la ville ne se rendit qu'après avoir été en partie détruite par le bombardement. La longueur de ce siége, et les menaces de guerre de la part de la Porte avaient donné à Catherine des inquiétudes : Repnin, chargé par elle de tenter toutes les voies d'accommodement, avait mandé les chefs des dissidents pour sauver la honte d'un pas rétrograde en les faisant renoncer eux-mêmes aux prérogatives qu'il leur avait fait accorder. On regarda comme certaine la disgrace de Panin, qui peu auparavant avait promis le maintien de la paix avec la Porte, et l'on s'attendait que la chute de l'oncle entraînerait celle du neveu ; mais la tzarine, satisfaite de s'être justifiée aux yeux de ses courtisans par un mécontentement ostensible, conserva Panin au ministère. Quant à Repnin, elle fit annoncer partout que son ambassade allait finir, et elle affecta de se plaindre d'avoir toujours été mal informée des dispositions des Polonais. Repnin conçut alors le projet le plus extravagant, celui d'armer la Pologne contre les Turcs. Il le fit agréer à Catherine, et autorisé par cette princesse il proposa au roi de se mettre à la tête des armées. Stanislas-Auguste ne se laissa point abuser par l'artificieux langage de l'ambassadeur : sûr de l'opinion de la nation qu'il gouvernait, il refusa de se prêter à continuer un rôle dont il était fatigué, et préféra pour un instant être délaissé de son ancienne amante. Cet acte de courage lui fit reconquérir en partie l'estime des Polonais. Repnin abandonna à son successeur les affaires qu'il avait amenées à la plus horrible confusion, et se rendit à l'armée. Il fut chargé du commandement de l'un des corps du comte Roumiantzoff, et sa coopération fut des plus efficaces pendant toute la guerre. Choisi ensuite comme négociateur pour la paix, il signa le traité du 21 juillet 1774, et fut nommé ambassadeur à Constantinople : il parvint, dans ce nouvel exercice diplomatique, à empêcher une seconde rupture. Catherine, s'étant interposée dans les différends occasionés par la succession de Bavière, entre Frédéric II et l'impératrice Marie-Thérèse, appuya son intervention en faveur de Frédéric, par une armée de trente mille hommes, dont Repnin eut le commandement. Le 10 décembre 1778, il était à Breslau, avec la double qualité de général et d'ambassadeur. La France s'étant également rendue médiatrice, Marie-Thérèse accepta cette dernière médiation, et le prince Repnin signa, avec le baron de Breteuil, le 13 mai 1779, le traité de Teschen. Dans la guerre de la Russie contre la Porte, en 1789, Repnin, prit après la démission de Roumiantzoff, le commandement de l'armée de l'Ukraine ; le 20 septembre de cette année, il défit l'armée turque, qui avait passé le Danube près d'Ismaïl, dont il fit le blocus en 1790. Souvaroff s'empara de cette place après un assaut des plus meurtriers, et eut seul l'honneur d'une conquête dont Repnin pouvait à bon droit revendiquer sa part. Le 10 juillet 1791, Repnin à la tête de quarante mille hommes seulement, mit en déroute l'armée de cent mille hommes commandée par le grand visir Youssouf. La paix de Yassy fut le résultat de ces brillants succès, et il en signa, avec le grand visir, les préliminaires à Galatsch, le 11 août 1791. Le fameux favori de Catherine, le prince Potemkin, dont Repnin n'était que le lieutenant dans cette guerre, oublioit à Saint-Pétersbourg, auprès de la tzarine, la gloire qu'il était appelé à recueillir. Sa jalousie ne put pardonner à Repnin le triomphe qu'il avait obtenu, et il lui reproche durement, à leur entrevue, d'avoir enfreint ses ordres, qui étaient de maintenir les troupes dans les positions qu'elles occupaient. Repnin, justement indigné de la brutalité de Potemkin, lui répondit avec une fermeté qu'autorisait sa victoire : « J'ai servi mon pays : ma tête n'est point » en ton pouvoir, et tu es un diable que je ne crains » plus. » Potemkin mourut peu de semaines après cette altercation, emportant dans la tombe la satisfaction d'avoir obtenu la disgrace de ce rival. Repnin se retira à Moscou, où il forma un club de *Martinistes illuminés*, dont il partageait fortement les opinions religieuses, mais qui de fait n'était, dans cette occasion, qu'une association de mécontents. La tzarine, informée qu'on y méditait de la déposer et de mettre le grand duc Paul à sa place, fit arrêter les membres de cette association, les priva de leurs dignités et emplois, et les exila, les uns dans leurs terres, et les autres en Sibérie. Elle manda Repnin à Pétersbourg. Il s'attendait à une disgrace éclatante ; mais Catherine, soit qu'elle conservât le souvenir des *services* qu'il lui avait rendus, soit qu'elle eût des vues sur lui pour l'avenir, soit enfin qu'elle fût convaincue que la conspiration était peu dangereuse, dissimula son mécontentement, et au lieu de le punir le nomma gouverneur-général de la Livonie. Après le dernier partage de la Pologne, que la valeur de l'immortel Kosciusko ne put empêcher, Repnin fut nommé gouverneur de la Lithuanie, et s'établit à Grodno, qu'habitait Stanislas-Auguste déchu de son trône. Il remit au roi la lettre par laquelle l'arrogante autocrate déclarait « que l'effet des arrange- » ments pris à l'égard de la Pologne étant la cessation » de l'autorité royale, on lui donnait à juger s'il n'était » pas convenable qu'il abdiquât formellement. » Porus vaincu voulait être traité en roi : le lâche Stanislas-Auguste, que le peuple polonais n'avait jamais vu à la tête de ses armées pour défendre sa patrie et sa couronne, signa, sans murmurer, son abdication, le 25 novembre 1795. Catherine survécut peu à ce dernier acte de sa tyrannie contre les Polonais. Le tzar Paul I[er] lui succéda, et dès les premiers jours du nouveau règne Repnin reçut, le 20 novembre 1796, le brevet de feld-maréchal. En 1798, il eut une mission secrète à Berlin, dont l'objet était de faire entrer la Prusse dans la deuxième coalition, que méditaient contre la république française la Russie, l'Angleterre et l'Autriche ; le cabinet prussien voulut garder une neutralité qui lui était nécessaire. Ayant échoué dans sa mission, Repnin repartit le 15 août 1798 pour Saint-Pétersbourg, où, dès son arrivée, il lui fut signifié de se retirer à Moscou. C'est dans cette ville qu'il mourut, au mois de mai 1801.

RESTIF DE LA BRETONNE (NICOLAS-EDME), né à Sacy, près d'Auxerre, le 22 novembre 1734, d'honnêtes cultivateurs, fut l'un des plus singuliers et des plus féconds auteurs du 18e siècle. Il eût aussi été l'un des plus estimables si le bon goût, le respect pour les mœurs, le choix des sujets, eussent toujours répondu à son génie, au but moral qu'il se proposait et à l'intérêt qu'il savait inspirer. La faiblesse de sa santé décida de sa vocation ; ses parents résolurent, vu son incapacité pour les travaux champêtres, de lui faire faire ses études afin de le mettre en état de remplir quelque emploi. Il fut placé à cet effet chez son frère aîné, respectable ecclésiastique, qui lui donna des leçons de grammaire française et latine. Ses progrès furent rapides ; il montrait le plus grand désir d'apprendre, dévorant tous les livres qui lui tombaient sous la main, et dès l'âge de dix ans il composait des petits romans qui n'étaient pas sans intérêt. Son tempérament se développa de bonne heure, et s'étant fait chasser d'une imprimerie où il était placé comme apprenti, ses parents furent

obligés de l'éloigner, et dès lors il ne mena plus qu'une vie vagabonde, fut réduit à la plus affreuse misère, et obligé de former des liaisons crapuleuses et de contracter des habitudes avilissantes, dont il conserva l'empreinte toute sa vie; elles eurent la plus grande influence sur toutes ses productions. Il s'ennuya enfin d'un état aussi misérable, et finit par demander et obtenir d'être employé comme imprimeur, état dont il avait les premières notions. Se croyant déjà le talent d'écrire parce qu'il en avait le goût, il profita de sa position pour publier quelques romans : ils étaient mal écrits et mal digérés; mais de la sensibilité, de l'imagination, un style quelquefois naturel et énergique, leur donnèrent une sorte de vogue. Dès-lors il se crut un homme supérieur, et il quitta l'imprimerie pour faire des livres qui lui coûtaient d'autant moins qu'il imaginait peu, n'imprimant que ce qu'il avait vu, pensé ou appris. Admirateur outré de J.-J. Rousseau, il était loin cependant de l'applaudir en tout, et il ne composa les *Lettres d'une fille à son père* que pour l'opposer à Emile, qu'il accusait d'avoir perdu l'éducation en France par le relâchement de l'autorité paternelle. Il crut avoir fait par cet ouvrage un présent inestimable à son siècle, à la patrie et à la postérité, ce qui n'a pas empêché de l'appeler quelque part le *Rousseau du ruisseau*. Il s'occupa aussi de réformes dans le gouvernement, croyant avec raison que la réforme des mœurs devait précéder celle des institutions; il eut encore des vues particulières sur les maisons de débauche, le théâtre, l'éducation des hommes et des femmes, et enfin les lois, qu'il publia sous le titre d'*Idées singulières*. Il donna à ces différents ouvrages, ainsi qu'à un projet de réforme de la langue, des noms grecs appropriés aux sujets qu'il y traite. Les détails obscènes dont sont remplis quelques-uns de ces livres, ont fait croire que la police, qui en permettait la publication, n'y était pas étrangère. Restif, si passionné pour le bien public, ne prêchait pas d'exemple dans sa conduite. Après vingt-cinq ans d'une union mal assortie, il se sépara de sa femme, et eut le tort inexcusable de mettre le public dans la confidence des torts qu'il croyait avoir à lui reprocher ainsi qu'à sa fille et à son gendre, coupables des plus grands désordres. « Je me sacrifie, « moi et ma famille, à l'instruction de mes concitoyens, » disait-il à ceux qui lui reprochaient de dévoiler toutes ces turpitudes. L'âge ne changea rien aux goûts qu'il avait contractés dans la force des passions; c'étaient toujours les tavernes, les petits spectacles, les lieux de débauches qu'il fréquentait de préférence. Il y cherchait, disait-il, des sujets de composition, qu'il traitait avec une chaleur et une rapidité inconcevables. Ses ouvrages de cette époque, absolument nuls par le fond, sont écrits d'un style bas et trivial, et remplis de détails ignobles. Ces productions ont eu quelque succès, surtout dans les pays étrangers, où on les regardait comme des peintures fidèles des mœurs de Paris, tandis qu'elles ne représentent le plus souvent que les scènes dégoûtantes de la plus basse classe, et ne sont en général que des répertoires d'anecdotes scandaleuses. Il s'est rendu peut-être plus coupable encore, en mêlant à des noms obscurs et méprisables ceux de plusieurs femmes que des erreurs de jeunesse n'empêchaient pas d'être estimables, et dont quelques-unes moururent du chagrin d'avoir vu révéler des fautes qu'elles avaient expiées par un long repentir. Restif, dans sa manière immorale d'écrire, avait un but utile; il prétendait corriger les mauvaises mœurs en peignant les désordres qui en sont la suite, et il dut le croire n'ayant rien publié sans l'autorisation de la police. Il se vante d'avoir préparé la révolution par ses écrits; mais deux banqueroutes qui le privèrent du fruit de toutes ses économies, et les contrefaçons sans nombre qu'on fit alors de ses derniers ouvrages, le dégoûtèrent bientôt d'un ordre de choses dont il devenait la victime, ce qui l'obligea de reprendre son état d'imprimeur et de travailler comme un simple ouvrier. Il fut ensuite dénoncé par son gendre et poursuivi plusieurs fois à coups de pierres par la populace. Il se flatta un instant d'être nommé par le département de l'Indre député à la convention, et il accusa ses ennemis d'avoir empêché son élection. Sa femme ayant été assassinée par son gendre le 30 juin 1793, il se remaria, l'année suivante, avec une femme de soixante-trois ans, qu'il n'avait pas cessé d'aimer, disait-il, depuis sa première jeunesse. Il obtint, en 1795, par un décret de la convention, un secours de 2000 livres comme auteur de plusieurs écrits de morale : mais quand il se mit sur les rangs, à la création de l'institut, pour faire partie de la seconde classe, il fut unanimement repoussé avec indignation. On prétend que la colère que lui causa ce qu'il appelait une injustice, le porta à faire placarder en 1796, sur les murs de Paris, une affiche ainsi terminée : « Restif a sans doute été « oublié dans la première formation de l'institut natio- « nal; on avait oublié l'article Paris dans l'Encyclo- « pédie. » Cet écrivain, le plus fécond de tous les romanciers, avait plus de génie que de talent; la rapidité avec laquelle il écrivait lui avait donné des prétentions beaucoup au-dessus de son mérite réel. Tout en admirant Rousseau, il voulut lui opposer des ouvrages propres à le faire oublier; il se croyait au moins l'égal de Voltaire; il disait avoir composé un système plus raisonnable que celui de Buffon, plus hardi et plus vraisemblable que celui du géomètre Newton. Rien n'est plus plaisant que la fureur qu'il manifestait contre tous ceux qui hésitaient à le proclamer le premier génie du 18e siècle. Quand ses infirmités ne lui permirent plus d'écrire, il obtint un emploi subalterne dans une administration, et mourut presque inconnu dans Paris, l'un des premiers jours de février 1806, à l'âge de soixante-douze ans. Ses ouvrages forment plus de 200 volumes; nous nous contenterons de rappeler ici les principaux : 1° *le Pied de Fanchette, ou le Soulier couleur de rose*, 3 vol. in-12 : réimprimé cinq fois. Ce roman a du mérite; il intéresse par de piquantes situations. 2° *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées*, Londres, 1769, in-8°. Cet ouvrage, dit l'auteur, si mal apprécié par nos puristes, demandait des recherches : celles que je fis étaient dangereuses. 3° *Lettres d'une fille à son père*, 1772, 5 vol. in-12. C'est, dit toujours l'auteur, un système d'achèvement d'éducation, capable de produire les fruits les plus heureux. 4° *La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère*, 1773, 3 vol. in-12; 5° *le Ménage parisien*, 1773, 2 vol. in-12 : mauvaise production. L'auteur critique la presque totalité des littérateurs de l'époque. 6° *Les Nouveaux mémoires d'un homme de qualité*, 1774; 7° *l'Ecole des pères*, 1776; 8° *le Paysan et la Paysanne pervertis*, 1776, 8 vol. in-12, ornés d'un très grand nombre de gravures. Ce roman, rempli de morceaux effrayants et pathétiques, a fait la réputation de l'auteur. 9° *La Quadragénaire, ou l'Age de renoncer aux passions*, 1777; 10° *le Nouvel Abélard, ou Lettres de deux amants qui ne se sont jamais vus*, 1778, 4 vol. in-12, fig. : composition bizarre, excellente morale; on y trouve des épisodes charmants. 10° *La Vie de mon père*, 1788, 2 vol. in-12, fig.; c'est le chef-d'œuvre de l'auteur, aucune tache ne le dépare; 12° *la Découverte australe, par un homme volant*, 1781, 4 vol. in-12; c'est une imitation des *Voyages de Gulliver* et de *l'Ile inconnue* : elle n'eut aucun succès; 13° *les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent* : c'est un immense recueil de plus de quatre cents histoires, presque toutes vraies au fond, et qui offre une variété de sujets remarquables. 14° *Théâtre*, 1784—1793, 7 vol. in-12. On y trouve dix-sept pièces de différents genres, dont quelques unes ont été essayées sur les théâtres forains, mais sans succès. 15° *Ingénue Saxancourt, ou la Femme séparée*, 1785, 3 vol. in-12 : c'est l'histoire de sa fille aînée; 16° *la Femme infidèle*, 1786, 4 vol. in-12; roman qui contient le tableau le plus hideux des désordres de sa femme; 17° *les Veillées du Marais*, 1786, 4 vol. in 12 : ouvrage ennuyeux et mal écrit, que l'auteur regardait comme très propre à diriger l'éducation d'un prince destiné au trône; 18° *les Nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne*, 1787, 14 vol in 12 : recueil d'anecdotes insipides ou scandaleuses; 19° *les Provinciales*, 1789—1794, 12 vol. in-12 : c'est le pendant des *Contemporaines*; 20° *le Drame de la vie, contenant un homme tout entier*, pièce en treize actes, des ombres chinoises, et en dix pièces régulières, 1793, 5 vol. in 12; 21° *le Cœur humain dévoilé*, 1794—1797, 16 vol. in-12 : c'est un tissu de

sottises. L'auteur, après l'avoir terminé, écrivit sur une pierre de l'île Saint-Louis : *Je puis mourir, j'ai fini mon grand ouvrage.* 22° *La Philosophie de M. Nicolas*, 1796, 3 vol. in 12. On a dit de cette philosophie que ce n'était pas celle du sens commun.

REVELLIÈRE-LEPEAUX (Louis-Marie LA), né le 25 août 1753, à Montaigu (Vendée), fut confié à un prêtre, chargé de le mettre en état d'entrer au collège; mais les mauvais traitements qu'il en recevait journellement, sans aucun avantage pour son instruction, les coups terribles dont il était frappé dans le dos et dans l'estomac, lui déformèrent l'épine dorsale, et lui causèrent des maux dont la trace ne devait jamais s'effacer. Le mal était irremédiable quand ses parents s'en aperçurent; ils se hâtèrent de lui donner un autre maître, et l'envoyèrent rejoindre son frère aîné au collège de Beaupréau, en Anjou. Il acheva ses classes chez les oratoriens d'Angers, et se fit ensuite recevoir licencié en droit à l'université de cette ville. Décidé par le vœu de sa famille à suivre la carrière du barreau, il partit pour Paris à l'âge de vingt-deux ans, prêta serment d'avocat au parlement, et entra chez un procureur; mais entraîné par un goût dominant pour les sciences morales et politiques, il ne fit aucun progrès dans l'étude de la jurisprudence. Le goût des beaux-arts et surtout de la musique lui inspira celui de l'italien, qu'il apprit à parler en peu de temps avec pureté. Il rencontra alors un ami passionné pour la musique, comme lui-même l'était pour l'italien, ils échangèrent leurs connaissances respectives, et mêlèrent à l'étude des arts celle de la philosophie. C'était l'instant où l'Amérique s'insurgeait contre ses oppresseurs, il voulut aller se ranger sous ses drapeaux; mais une circonstance accidentelle ayant fait échouer ce projet, il revint dans sa famille, y passa un an, et retourna à Angers, séjour de sa première jeunesse, où il épousa mademoiselle Boileau de Chandoiseau, fille d'un propriétaire du pays. Madame Révellière avait pris de bonne heure un goût très vif pour l'étude des plantes, et s'y était livrée avant son mariage; elle communiqua ce goût à son mari, en lui donnant les premiers principes de cette science. Il s'y appliqua, et déterminé par les instances de quelques amateurs, il en donna un cours public à Angers. Le jardin où il donnait ses leçons devint bientôt un établissement municipal. Il était sur le point de quitter son pays pour aller explorer la Suisse, quand les événements de 1789 vinrent changer ses projets. Dans l'assemblée bailliagère d'Angers, dont il était membre, il fut nommé à l'unanimité troisième député du tiers aux états-généraux. Partisan zélé de la révolution, il en servit activement la cause dans les comités, et ne parut que rarement à la tribune. Cependant il prononça, en 1791, un discours qui fut beaucoup remarqué, parce qu'il excluait toute arrière-pensée démocratique de la part d'un orateur connu pour être attaché aux patriotes de l'extrême gauche, alors soupçonné de républicanisme. « Dans un pays » d'une étendue telle que la France, dit-il, les liens du » gouvernement doivent être plus serrés qu'à Glaris ou » à Appenzel, sans quoi l'état serait abandonné aux » horreurs de l'anarchie, pour passer ensuite sous la » domination de quelques intrigans; aussi je ne crains » pas d'assurer, moi qui n'ai pas un penchant bien » décidé pour les cours, que le jour où la France cessera d'avoir un roi, elle perdra sa liberté et son repos, pour être livrée au despotisme effrayant des » factions. » Mais les machinations opiniâtres et les tentatives contre-révolutionnaires des conseillers du trône forcèrent enfin les défenseurs des intérêts populaires à modifier leurs opinions, et à prendre un caractère véritablement hostile au roi et à la monarchie. La Révellière-Lépeaux se déchaîna alors contre les ministres, s'opposa à ce que l'on conservât le titre de *prince* aux membres de la famille royale, et appuya l'opinion de Robespierre contre la réélection des *constituants* à la législature suivante. Il s'était intimement lié dans l'assemblée constituante avec un député de Péronne, M. de Buire. Ce respectable vieillard lui avait dit : « Je connais ton courage; » de grands bouleversements se préparent: tu seras » proscrit. Promets-moi de venir chercher un asile » chez moi. » Il le lui promit et tint parole. De retour dans ses foyers, La Révellière devint successivement juré près la haute cour nationale, membre de l'administration centrale, et adjudant-général des gardes nationales du district de Vihiers. Il profita de son influence et de son autorité pour fonder une association patriotique, destinée à contre-balancer et à vaincre les résistances aristocratiques et sacerdotales qui commençaient à s'organiser dans les provinces de l'Ouest. Missionnaire ardent de la liberté, il parcourut les villes et les campagnes pour convertir le peuple à la révolution, et s'exposa souvent aux plus grands dangers en cherchant des alliés et des prosélytes. Au mois de septembre 1792, il fut élu député de Maine-et-Loire à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. On lui doit la rédaction du décret qui, en réponse au manifeste de Brunswick, invita les peuples étrangers à briser leurs fers, et leur promit l'appui de la nation française. Il se rapprocha néanmoins des modérés de la droite, dans leurs démêlés avec la montagne: et il eut même le courage de réclamer la solidarité dans la proscription qui atteignit les Girondins au 31 mai et au 2 juin: « Soyez justes, » s'écria-t-il, ou je veux partager le sort de mes collè» gues, que vous avez décrétés d'arrestation. » Les Montagnards respectèrent sa généreuse hardiesse, et refusèrent de le comprendre parmi leurs victimes. Il se décida alors à donner sa démission, ce qui fit lancer un mandat d'arrêt contre lui par les meneurs du comité de sûreté générale, qui crurent voir dans cette démarche une nouvelle manifestation d'improbation contre leur système. Le proscrit trouva un premier refuge à l'ermitage de Sainte-Radegonde, dans la forêt de Montmorency. C'est là que le courageux Bosc, mort en 1828, professeur au Jardin du Roi, avait, étant proscrit lui-même, accueilli beaucoup d'autres proscrits, avec ce dévouement généreux dont il donna la preuve en accompagnant ses amis de la Gironde jusqu'au pied de l'échafaud. Il était depuis quinze jours à Sainte-Radegonde, lorsque son vieil ami, M. de Buire, le fit sommer de tenir sa promesse. Sans argent, sans habits, La Révellière quitta la forêt de Montmorency, et mit près de quinze jours à se rendre au village de Buire, à deux lieues au delà de Péronne, et n'y arriva qu'après avoir échappé plusieurs fois comme par miracle aux proscripteurs. Ce fut là que, pendant une année entière, M. et madame de Buire exposèrent leur tête pour le sauver. Cependant La Révellière-Lépeaux était dans la plus cruelle incertitude sur le sort de sa femme et de ses enfants, qui, réfugiés dans les murs d'Angers assiégé par les Vendéens, étaient sans cesse menacés de la prison et de la mort par les terroristes et les insurgés. Son frère aîné, ancien conseiller au présidial d'Angers, et plusieurs autres de ses parents et de ses amis, étaient tombés sous la hache fatale. Enfin le 9 thermidor arriva, et permit à La Révellière-Lépeaux et à sa famille de se réunir à Paris; mais ils s'y trouvèrent dans le plus grand dénuement. Privé de tout, même de la petite maison qu'il avait fait construire avant la révolution, il cherchait les moyens de donner du pain à sa famille, lorsqu'au mois de mars 1795, sur la motion de Thibault (du Cantal), il fut rappelé dans la convention, où il n'avait pas été remplacé. A l'époque de la rentrée des proscrits, il y eut dans l'assemblée un mouvement de réaction que La Révellière Lépeaux eut le bonheur d'arrêter. Nommé à la commission des onze, il fut chargé de soutenir diverses parties du plan de la constitution de l'an III, rappela, à plusieurs reprises, à la convention, qu'elle n'avait été convoquée que pour donner une constitution à la France, et combattit avec une égale vigueur et les royalistes des sections et les anarchistes qui voulaient prolonger la dictature de l'assemblée pour ressaisir le pouvoir que le 9 thermidor leur avait arraché. Les restes du parti de Danton, réunis aux royalistes, voulant s'opposer à la mise en activité de la constitution, après le 13 vendémiaire, demandèrent, en comité secret, la mise en accusation de Lanjuinais, Boissy-d'Anglas et quelques autres, comme complices des sec-

Google

tions. La Révellière Lépeaux les défendit avec force, attaque corps à corps les anarchistes, et leur tentative échoua. Dernier président à la convention, il fut le premier du conseil des anciens, où il rétablit l'ordre depuis si longtemps banni des débats législatifs. Porté le premier, à une grande majorité, sur la liste des candidats au directoire, par le conseil des cinq-cents, il obtint dans le conseil des anciens deux cent seize suffrages, sur deux cent dix-huit votants. L'état de la France était affreux quand le directoire s'installa. Les caisses et les greniers étaient vides, et cependant le gouvernement était chargé de nourrir les grandes villes. On imprimait la nuit les assignats qui, encore humides, devaient solder les dépenses du lendemain. Une pièce des Tuileries était remplie jusqu'au plafond de dépêches adressées des armées, de l'étranger, des départements, aux comités de la convention, et qui n'avaient jamais été ouvertes. Le fil de l'administration était rompu, et la dissolution complète. Ce fut dans cet état de choses que, par une froide matinée d'automne, les quatre premiers directeurs se réunirent dans une chambre démeublée du Luxembourg, n'ayant qu'une petite table boiteuse, quelques chaises, un cahier de papier à lettre, un cornet à encre, et quelques bûches empruntées au concierge. Ils surmontèrent cependant leur profond découragement, et annoncèrent aux deux conseils que le directoire-exécutif était constitué. L'effet de cette nouvelle fut immense : la France avait enfin un gouvernement. Au bout d'un an, l'abondance était revenue, le numéraire avait remplacé le papier, et l'administration marchait. A l'époque de la formation de l'institut, La Revellière Lépeaux avait été nommé par le premier tiers de ce corps savant, membre de la classe des sciences morales et politiques. Lorsque le directoire se divisa, il fut un des trois membres de la majorité; il était président au mois de fructidor an V, et eut le malheur de prendre part à la proscription du premier citoyen de la république, Carnot, qui le stygmatisa plus tard, dans le mémoire qu'il publia en Allemagne contre les proscripteurs. Quelques jours avant la révolution du 18 de ce mois, il fit pressentir clairement les intentions du gouvernement, dans une réponse au général Bernadotte, qui présentait les drapeaux conquis par l'armée d'Italie. Après le coup-d'état du 18 fructidor, les chefs de la nouvelle majorité des conseils auraient voulu qu'on décrétât une prolongation de pouvoirs des membres du directoire et des conseils. Il opposa à ce plan une résistance énergique : il fut abandonné. La Révellière-Lépeaux se repose presque entièrement sur ses collègues du soin de diriger les finances et la politique de la France, et garda pour lui la direction morale et religieuse de la république. C'est alors qu'il donne à son nom la célébrité dont il jouit dans les annales de la révolution, en cherchant à introduire le culte philosophique des théophilanthropes. Son erreur fut de croire qu'une population de trente millions d'hommes, privés, la plupart, de toute instruction, ou réduits aux connaissances les plus élémentaires, pouvait tout-à-coup déserter les caves et les greniers où elle allait entendre la messe, pour s'attacher ensuite à une pure théosophie, vainement protégée par des représentations théâtrales, que leur nouveauté devait faire succomber sous le poids du ridicule. Au 30 prairial 1799, pressé par beaucoup de membres des deux conseils de donner sa démission pour éviter les massacres que l'on méditait, il accorda à leurs sollicitations ce qu'il avait refusé aux menaces, et se retira dans une petite maison de campagne qu'il avait à Andilly, près de Montmorency. Rentré à cette époque dans la vie privée, il continua d'assister assiduement aux séances de l'institut; bientôt il fut obligé, pour suppléer aux ressources qui lui manquaient, de vendre ses livres et sa maison d'Andilly. Quand la France redevint monarchie, l'institut, comme tous les autres corps, fut appelé à prêter serment de fidélité à l'empereur. Deux de ses collègues étant venus lui demander son avis : « Un » conseil dangereux, leur dit-il, je le prends volontiers » pour moi, mais jamais je ne le donne à personne. » La Révellière Lépeaux, ne s'étant pas présenté, reçut aussitôt du ministre de l'intérieur une lettre close, qui lui indiquait, de par l'empereur, le jour et l'heure où l'on recevrait son serment, avec injonction, s'il ne se présentait pas, de renvoyer, signée de lui, la formule jointe à la lettre. Il refusa d'obtempérer à cet ordre, et quelque temps après il partit avec sa famille pour une petite propriété qu'il venait d'acheter en Sologne, près d'Orléans; il s'y occupa principalement de l'éducation de son fils. Pendant six ans qu'il habita cette solitude, quelques amis vinrent le visiter : le poète Ducis, qui lui était fort attaché, vint y passer trois étés. Ce fut là qu'il refit son *Hamlet*, et qu'il composa sa belle *Epître à Gérard*. Il existe, à cet égard, des lettres de Ducis, qui font également honneur à tous les deux. En 1809, La Révellière-Lépeaux revint à Paris, pour achever l'éducation de son fils. En 1811, le gouvernement lui fit offrir une pension, dont on le laissait libre de fixer le taux : il fit répondre que n'ayant pas servi le gouvernement impérial, il n'avait aucun droit à ses faveurs. C'est la dernière fois qu'il se soit trouvé en rapport avec le pouvoir. N'ayant point pris de part aux événements des cent jours, il n'a point été forcé de quitter la France, il a même toujours continué d'habiter Paris. Chaque année, ses affaires, ses amis et sa famille l'appelaient pour quelque temps dans l'ouest. La retraite où il vivait convenait à la modération de ses goûts. Il fréquentait beaucoup le jardin des Plantes, où l'attrait de l'histoire naturelle et de longues relations d'amitié l'ont toujours attiré. En 1819, La Révellière-Lépeaux entreprit de dicter à son fils les mémoires de sa vie politique et privée. Il termina en 1823 ce travail, dont un double existe aux Etats-Unis d'Amérique entre les mains d'un ami, et que son fils, d'après ses intentions, ne doit publier qu'à une époque encore éloignée. Napoléon lui légua un dernier témoignage de sa haine, dans un récit qu'on lit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Personne autant que Napoléon n'a eu l'art de déguiser la passion sous les dehors d'une feinte indifférence, en mêlant habilement quelques éloges sans conséquence aux traits qui décolorent le caractère de son ennemi. Atteint, au mois de décembre 1823, d'une affection chronique de la poitrine, La Révellière y succomba, au printemps de 1824, au moment où l'on le croyait guéri. Il s'éteignit à l'âge de soixante-dix ans et demi, le 27 mars, à cinq heures du matin, sans agonie et presque sans douleur; le calme de sa raison et la fermeté de son caractère n'éprouvèrent pas un instant d'altération. Le 29, ses amis conduisirent au cimetière de l'Est ses restes, qui furent déposés en silence, non loin de l'obélisque de Masséna. Le portrait de La Révellière-Lépeaux a été peint par Gérard, il y a environ trente ans : et le statuaire David a reproduit, en 1823, avec une fidélité parfaite, ses traits, dont tout le monde fut à même de reconnaître l'expression, à-la-fois ferme et douce. On a de lui : 1° *Réflexions sur le culte, sur les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales*, lues à l'institut, le 12 floréal an V de la république, dans la séance de la classe des sciences morales et politiques, Paris, an V, in-8°; traduit en allemand, 1797, in-8°; 2° *Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales*, lu à la classe des sciences morales et politiques de l'institut national de France, dans la séance du 22 vendémiaire an VI, in-8°; 3° *Discours prononcé par L. M. La Révellière-Lépeaux, président du directoire exécutif, à la fête de la république, le 1er vendémiaire an VI*, in-8°; 4° *Discours prononcé à la cérémonie funèbre exécutée en mémoire du général Hoche, au Champ-de-Mars, le 10 vendémiaire an VI*, in-8°; 5° *du Panthéon et d'un théâtre national*, Paris, frimaire an VI, in-8°; 6° *des Dangers de la résolution proposée sur l'enceinte des deux conseils*, Paris, nivôse an VI, in-8°; 7° *Au citoyen Texier-Olivier, membre du conseil des cinq-cents*, signé, *N. E. Lacour, rue Notre-Dame-Nazareth.* C'est une justification du système suivi par le directoire contre le parti démocratique : 8° *Réponse de L. M. La Révellière-Lépeaux aux dénonciations portées au corps législatif contre lui et ses anciens collègues*, 15 thermidor an VII (1799), in-8°. La Révellière-Lépeaux a donné un petit nombre d'articles dans les journaux, et quelques morceaux dans les cahiers de la ci-devant *Académie*

Digitized by Google

celtique, entre autres, un *Essai sur le patois vendéen.*

REVER (François), né en Bretagne vers 1752, embrassa l'état ecclésiastique, et était curé de la commune de Conteville, arrondissement de Pontaudemer, département de l'Eure, au moment où la révolution éclata. Son instruction et le crédit que ses bienfaits et son obligeance lui avaient attiré dans le pays, contribuèrent à le faire nommer, au commencement de la révolution, à la place de procureur-syndic du département de l'Eure. A l'époque du consulat il quitta la carrière administrative pour entrer dans celle de l'instruction. Nommé bibliothécaire et professeur de physique de l'école centrale d'Evreux, il proposa peu après un projet qu'on aurait dû généralement exécuter; c'était celui de faire voyager les élèves du pensionnat pendant les vacances, et de leur faire rédiger, sous l'inspection d'un homme éclairé chargé de les conduire, un journal historique de leur excursion. Le conseil d'instruction de l'école centrale adopta à l'unanimité un plan aussi profitable, et chargea, en l'an VIII, Rever de le mettre lui-même à exécution. Il emmena ses élèves, leur fit explorer avec fruit une partie du département, mit en ordre le journal de leur voyage, et le fit paraître bientôt sous le titre de *Voyage des élèves de l'école centrale du département de l'Eure, pendant les vacances de l'an VIII*, Evreux, in-8°. On y trouva des détails instructifs et amusants et des notes historiques fort intéressantes. Un amour prononcé pour l'étude et la retraite firent abandonner à Rever la carrière du professorat; il rentra dans sa propriété de Conteville, et s'y livra totalement à son goût pour les sciences et l'archéologie. Il était membre correspondant de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et des sociétés ou académies littéraires d'Evreux, de Caen, de Rouen, de Nantes, etc. Ce savant est mort à Conteville, vers la fin de novembre 1828, à l'âge de soixante dix-sept ans. On lui doit: 1° *Mémoire sur les ruines de Lillebonne, arrondissement du Hâvre, Seine-Inférieure, avec appendice contenant la description de quelques cachets d'anciens oculistes*, Evreux, 1821, in-8°, avec plans et gravures; 2° *Description de la statue fruste, en bronze doré, trouvée à Lillebonne, arrondissement du Hâvre, département de la Seine-Inférieure, en* 1823, Evreux, 1824, in-8°, avec gravure; 3° *Lettre de M. F. Rever à MM. les membres de la société d'agriculture du département de l'Eure, 1° relativement aux médailles de Sainte-Croix-sur-Aziers, 2° sur un météore lumineux observé dans l'arrondissement de Pontaudemer, le 10 décembre dernier*, Evreux, 1825, in-8°; 4° *Les anciens connaissaient-ils le platine? savaient-ils l'employer?* ou *Discussion sur l'antiquité et la découverte du platine*, Rouen, 1827, brochure in-8°; 5° *Lettre de M. F. Rever à MM. les membres de la société d'agriculture d'Evreux, sur des Figurines découvertes dans la forêt d'Evreux, commune de Baux-Sainte-Croix, et sur quelques autres objets du moyen âge*, Evreux, 1827, in-8°; 6° *Mémoires sur les ruines du Vieil Evreux, département de l'Eure*, 1827, in-8°: cet ouvrage a remporté la grande médaille d'or de l'institut. On lui doit encore un grand nombre de notices sur divers points d'antiquité, d'histoire naturelle, etc.

REVERONI-DE SAINT-CYR. *Voyez* SAINT-CYR.

REWBELL (JEAN), député aux états généraux et à la convention nationale, membre du conseil des cinq cents, du directoire et du conseil des anciens, naquit à Colmar, en 1746. Il embrassa la carrière du barreau, et se trouvait bâtonnier de l'ordre des avocats au conseil souverain d'Alsace, lorsque la révolution éclata. Partisan zélé des doctrines philosophiques du 18e siècle et fortement prononcé pour un nouvel ordre de choses, il fut choisi par le tiers-état de sa ville et par celui de Schelestadt pour les représenter dans les états généraux. Dès les premières séances, il se fit remarquer parmi les adversaires les plus véhéments de l'ancien régime, dénonça les machinations de la cour et proposa d'investir le comité des recherches du droit de décacheter les lettres. Les princes étrangers possessionnés en Alsace trouvèrent aussi en lui un ennemi ardent que la perte de leurs priviléges et souveraineté pouvait seule apaiser. Il contribua beaucoup ensuite à la suppression des parlements, à la vente des biens ecclésiastiques et à toutes les mesures destructives qui atteignirent les vieilles institutions qui pesaient sur la France. Il soutint vivement l'opinion qui refusait au roi le droit de paix et de guerre, demanda l'exclusion des prêtres insermentés des fonctions pastorales, se prononça fortement pour des lois répressives contre l'émigration. « Point de loi sur les émigrants, dit-il, c'est » permettre l'incendie et le meurtre. Les Athéniens » étaient-ils libres? Hé bien, lisez leurs lois; elles vous » apprendront que le citoyen qui ne prenait pas parti » dans une émeute, était infame. Dans un moment où » l'on fait des enrôlements publics (nous en avons » acquis la preuve), quand l'état est en péril, on dit » qu'il est impossible de faire une loi contre l'émigra- » tion sans blesser la constitution. Dans un moment » comme celui-ci, tout citoyen qui ne se rend pas à la » voix de la patrie renonce à la protection que la so- » ciété accordait à ses propriétés et à sa personne. » C'était le 28 février 1791 que Rewbell obtenait par ce langage les applaudissements d'une partie du côté gauche; deux mois après il fut honoré de la présidence, qu'il remplit avec beaucoup de dignité. Sur la question de la réélection, il se sépara des républicains de l'extrême gauche, alors conduits par Robespierre, et vota avec les constitutionnels, dont Thouret, Chapelier, Barnave et les Lameth s'étaient constitués les principaux organes. Après la fuite du roi, il s'opposa à ce que l'on se servît du mot *enlèvement* pour caractériser cet évènement. « Après un acte aussi évident, s'écria-t-il, » n'oserons-nous donc pas dire la vérité? C'est pour ne » l'avoir pas dite que nous en sommes là! (applaudisse- » ment), le mot d'enlèvement est déplacé pour tout » membre de l'assemblée qui n'est pas complice de » l'évasion. Le roi doit revenir, et nous devons protéger » son retour; mais je demande qu'on retranche du dé- » cret présenté, ces mots: *Pour sa réunion aux repré-* » *sentants de la nation.* Je n'en dirai pas davantage, » car quiconque ne m'entend pas est indigne d'être » Français. » Lorsqu'on mit ensuite en discussion si le roi pouvait être jugé pour le fait de son évasion, Rewbell, tout en adoptant le principe de l'inviolabilité du monarque, réclama pour la nation et ses représentants le droit de prendre toutes les précautions nécessaires pour conjurer la contre-révolution. Interrompu par les applaudissements des tribunes publiques que le président s'empressa de rappeler à l'ordre, il soutint qu'il touchait au véritable point de la difficulté qui n'avait pas été traité: « Certainement, dit-il, la nation » a le droit de veiller à sa propre conservation: vous, » messieurs, vous avez eu le droit d'y veiller provi- » soirement; mais je démontrerai, si j'ai la parole sur » le fond, que vous ne l'avez pas définitivement. Vous » voulez faire préjuger ce que vous ne devriez que dis- » cuter, savoir s'il est de l'intérêt de la nation que la » charte constitutionnelle soit présentée à Louis XVI. » Voilà la question que vous devez traiter, et personne » n'a encore parlé là-dessus. » Malgré tous ses efforts, la délibération ne suivit point la direction qu'il avait indiquée, et l'assemblée ne craignit pas de préjuger que Louis XVI devait être de plein droit le roi constitutionnel de la France. Au mois de septembre suivant, Rewbell prit part aux débats violents qui s'élevèrent au sujet des sociétés populaires, et fit décréter qu'elles ne pourraient exercer aucune action sur les actes des pouvoirs constitués et des autorités légales, ce qui était moins rigoureux que le projet des comités qui leur interdisait toute *influence*. Après la session, il devint procureur-général-syndic du département du Haut-Rhin, et fut nommé, en 1792, député à la convention nationale. Il y porta la haine qu'il avait manifestée, à la première assemblée, contre le monarque et la monarchie, dont il donna une nouvelle preuve à la séance du 4 décembre, à l'occasion de la motion de Buzot, tendante à rendre passible de la peine de mort quiconque proposerait le rétablissement de la royauté. « Je ne sais » pas pourquoi, s'écria-t-il, l'on craindrait un appel » nominal sur la proposition de Buzot: quant à moi, » comme je suis persuadé qu'il n'y a aucun membre » qui veuille rétablir la royauté, sous quelque dénomi- » nation que ce puisse être, à moins que ce soit un » insensé, je ne crois pas que personne se trouve com- » promis par cet appel nominal. » Rewbell, dont le

Digitized by Google

vote fut combattu en cette circonstance par Lejeune, qui considérait la motion de Buzot comme une source de troubles et de désordres. Rewbell se pressa de répliquer, en faisant observer que le tumulte et le chaos de cette discussion venait de ce qu'on ne s'entendait pas : qu'il ne s'agissait pas de délibérer une seconde fois sur l'abolition de la royauté, mais de faire une loi pénale qui n'existait pas encore contre quiconque tenterait de la rétablir avant que la république eût été, si cette hypothèse était possible, formellement rejetée par la nation. « Il faut cette loi pénale, dit-il, pour réprimer » l'audace de ceux qui osent imprimer que le peuple » n'a plus qu'à recourir à une nouvelle insurrection, » ou qu'à se jeter dans les bras d'un nouveau tyran : » ces écrivains veulent sans doute la mort de Louis XVI, » mais c'est peut-être précisément parce que le parti » qui les soudoie n'a pas renoncé à la royauté. Je de» mande qu'il soit décrété que tout factieux qui ten» terait de rétablir la royauté sera puni de mort. Après » que cette décision salutaire aura été rendue, j'adopte » qu'on s'occupe ensuite, sans désemparer, du procès » de Louis XVI. » Rewbell partageait alors les craintes que le parti d'Orléans inspirait aux républicains, et c'était contre les hommes de ce parti qu'étaient dirigés et son discours et le projet de décret qu'il venait de proposer. Envoyé peu de temps après à l'armée qui assiégeait Mayence, il se trouva absent de la convention lors de la condamnation du roi, à laquelle il adhéra néanmoins par une lettre qui fut rendue publique. Mais bientôt des soupçons infamants s'élevèrent contre lui ; on l'accusa d'avoir profité des pouvoirs illimités qui lui étaient confiés, pour exercer toutes sortes d'exactions et de rapines, et l'on cite, entre autres méfaits, le vol de l'argenterie de l'électeur. Rappelé à Paris, il s'y défendit avec l'assurance d'un patriote calomnié, et parvint à se faire donner de nouvelles missions, qui le tinrent éloigné des querelles sanglantes de la commune avec le comité de salut public, et de Danton avec Robespierre. Au 9 thermidor, il se renferma d'abord dans la plus stricte neutralité ; mais lorsqu'il crut la réaction définitivement triomphante, il se déclara hautement pour elle, attaqua véhémentement les jacobins, contribua beaucoup à faire fermer leur société, et leur fit enlever cette fois non-seulement toute *action*, mais encore toute *influence* sur le gouvernement et les affaires publiques. Cette conduite inattendue le recommanda aux thermidoriens, qui l'appelèrent successivement au comité de sûreté générale, au comité de salut public et à la présidence de la convention. Pour justifier cette confiance de la faction qui jetait déjà les fondements du système de bascule, Rewbell se mit à déclamer tour à tour contre les *terroristes* et les *aristocrates*, contre les apôtres de la raison et les prêtres réfractaires. Le 17 avril 1795, il proposa d'activer la vente des biens des émigrés, en prenant la voie de la loterie, et sa motion fut adoptée. Au mois de septembre suivant, il entra au conseil des cinq cents, et y fut élu secrétaire dès la première formation du bureau. Nommé membre et président du directoire, il apporta dans l'exercice de la suprême magistrature la grossièreté, la violence et la cupidité qui le caractérisaient. De tous ses collègues, le seul Barras, aussi emporté et aussi avide que lui, ne subissait point l'ascendant qu'il s'était arrogé sur tout ce qui l'entourait. Au 18 fructidor, il se vengea des mépris que son immoralité avait inspirés à Carnot, en proscrivant ce grand citoyen, qui le punit à son tour bien cruellement du triomphe criminel de cette journée, en se contentant de publier un portrait fidèle de ses persécuteurs. Rewbell, débarrassé de Barthélemy et de Carnot, devint jaloux de La Révellière-Lépeaux, et voulut aussi s'en défaire : mais Barras et Merlin, qui redoutaient également l'extension de son crédit, prirent parti pour le pontife des théophilanthropes, et Rewbell fut lui-même expulsé du directoire, en 1799. Il passa au conseil des anciens, où il eut à répondre encore au reproche d'avoir dilapidé les deniers publics. Le 18 brumaire le rendit ensuite à la vie privée. Il est mort en 1810. On assure que malgré tout le fondement que semblaient avoir les inculpations dont il fut l'objet, il a laissé assez peu de fortune pour faire croire à l'exagération de ses accusateurs.

REY (Jean-Baptiste), musicien, né le 18 décembre 1734, à Lauzerte dans le Quercy, fut maître de musique de la cathédrale d'Auch, à dix sept ans : attaché au grand théâtre de Toulouse, trois ans après, puis aux spectacles de Montpellier, Marseille, Bordeaux, Nantes, etc., jusqu'à l'âge de quarante ans. Ayant fait exécuter plusieurs de ses *Motets* à la chapelle de Louis XV, il fut appelé de Nantes à Paris, en 1776, par lettre-de-cachet, et attaché, comme violoncelle, à l'académie royale de musique. En 1778, il fut adjoint à Francœur, qui en était chef d'orchestre, et auquel il succéda en 1781. Il fut maintenu dans cette place, en 1792, et continua de diriger la musique de l'Opéra jusqu'à sa mort. En 1779, il était devenu maître de musique de la chambre du roi, jusqu'en 1792 : maître de musique du concert spirituel de 1781 à 1785 ; professeur au conservatoire de musique, membre du jury de lecture de l'Opéra, de 1804 à 1807, et du jury lyrique établi, en 1808, pour examiner la musique des ouvrages présentés à l'Opéra : et chef d'orchestre de la chapelle de Napoléon, en 1804. Il avait obtenu une pension de l'Opéra, en 1795, et une gratification de 2.000 francs, en 1796, pour les compositions qu'il avait ajoutées aux opéras d'*Arvire et Evelina*, d'*Œdipe* et de *Tarare*. Sacchini, en mourant, ayant laissé le premier de ces trois operas imparfait, avait chargé Rey d'en faire le troisième acte. Rey mourut à Paris, le 15 juillet 1810, âgé de soixante-seize ans, après avoir dirigé l'orchestre de l'Opera pendant plus de trente ans, et soutenu la gloire de ce spectacle par les soins qu'il donna à la mise en scène des nombreux chefs-d'œuvre lyriques qui ont particulièrement illustré cette longue période. Ses autres ouvrages sont : *Apollon et Coronis*, 1781 ; l'ouverture d'*Apollon et Daphné*, 1788 ; *Diane et Endymion*, 1791. — Son frère, Joseph REY, musicien de la chapelle du roi, et violoncelle de l'Opera depuis 1767, se coupa la gorge dans un accès de délire, et mourut, à Paris, le 12 mai 1811.

REY (le baron Antoine-Gabriel-Venance), lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur, né le 25 septembre 1768, à Milhau en Rouergue, s'engagea dans le régiment de royal-cavalerie plusieurs années avant la révolution. Au moment où la guerre éclata, Custine l'admit dans son état-major, où sa bravoure et son aptitude le firent parvenir rapidement au grade de général de brigade. Promu, le 30 juillet 1793, au grade de général divisionnaire, il fut employé sous les ordres de Hoche et d'Aubert-Dubayet contre les Vendéens, sur lesquels il obtint plusieurs avantages. Commandant par intérim l'armée des Côtes de Brest, il fit arrêter le chef de chouans Desotteux-Cormatin. Passé, en 1796, en Italie, il s'y distingua dans plusieurs occasions, notamment à la bataille de Rivoli, où, par une manœuvre habile, prenant à revers une colonne, il contribua à faire mettre bas les armes à quatre mille Autrichiens. Il fit ensuite partie de l'armée de Rome, commandée par Championnet. Le 8 janvier 1799, Rey s'approcha, à la tête d'un bataillon, de la place de Gaëte, et fit lancer quelques obus sur cette ville qui, défendue par une forte garnison et une nombreuse artillerie, paraissait devoir opposer une longue résistance. Profitant de la terreur qui s'était emparée de la garnison et de ses habitants, qui pensaient que ce détachement n'était que l'avant-garde de l'armée française, il exigea que le gouverneur se rendît à discrétion : cet officier obéit, et quatre mille hommes déposèrent les armes devant quatre cents Français, et leur abandonnèrent quatre-vingt douze bouches à feu, cent milliers de poudre, vingt mille fusils, et des approvisionnements pour toute une armée. Il occupait Rome lorsqu'il en refusa le passage au comte Roger de Damas, émigré français, qui, commandant contre les Français une armée napolitaine, était porteur d'une capitulation conclue avec le général en chef. Cet officier-général, qui s'était montré peu favorable à la révolution du 18 brumaire, tomba dans une espèce de disgrâce, quitta l'armée, et remplit, en 1804, une place de consul aux Etats-Unis d'Amérique. De retour en France après plusieurs années d'absence, il fut envoyé en Espagne à l'ouverture de la campagne de 1808,

Digitized by Google

et se signala particulièrement aux siéges de Barcelonne et de Tarragone. Le 11 août 1809, il faisait partie du 4e corps aux ordres du général Sebastiani, et contribua puissamment à la prise du plateau et du village d'Almonacid. Lorsque l'ennemi, chassé de sa première position, se retira sur la montagne où étoit placée sa réserve, la division Rey attaqua de front, et gravit la montagne sous un feu violent de mitraille, pendant que le général Laval, avec les divisions polonaise et allemande, se portait derrière le flanc gauche des Espagnols. Le 15 juillet 1810, le général Rey attaqua dans les montagnes de Ronda un corps d'insurgés, lui tua quatre cents hommes, le dispersa entièrement, et lui fit quelques prisonniers, parmi lesquels se trouvait le colonel Valdivia, leur commandant. Le général Blake, ayant réuni un corps considérable d'insurgés dans le royaume de Murcie, étoit venu prendre position au Rio d'Almenzara, pour inquiéter la gauche du corps d'armée aux ordres du comte Sebastiani; de concert avec le général Milhau, le général Rey, qui le commandait, attaqua, le 4 novembre, les Espagnols, qui, enfoncés de toutes parts, se mirent en retraite, laissant en notre pouvoir mille prisonniers, quatre pièces de canon et deux drapeaux. Le 28 novembre 1811, avec le 43e régiment, il força le général Ballesteros, qui avait quinze cents hommes d'élite, à lever le siége de la tour de Corbonera. Gouverneur en 1813 de l'importante place de Saint-Sébastien, dont la défense avait été confiée à ses talents et à sa valeur, il s'illustra par la plus belle résistance; soutint plusieurs assauts dans cette ville, qui fut prise de vive force, le 30 août 1813, par les Anglo-Portugais, qui y commirent les plus horribles atrocités contre les habitants. Le gouvernement royal laissa quelque temps le général Rey sans emploi, et lui confia ensuite le commandement du département de la Haute-Loire. En 1815, lorsque notre territoire fut menacé d'une nouvelle invasion, le général Rey reçut l'ordre de s'enfermer dans Valenciennes, et lorsque après la journée de Mont-Saint-Jean il fut sommé de rendre cette place, il fit sortir, le 1er juillet, cinq cents femmes et enfants, et ne consentit à la rendre aux assiégeants qu'après qu'elle eut été bombardée, et qu'un de ses faubourgs eut été brûlé. Le général Rey fut nommé, en 1816, au commandement de la 16e division militaire, dont le chef-lieu est Lille. Remplacé par le marquis de Jumilhac, parent et protégé du duc de Richelieu, premier ministre, il passa ensuite à celui de la 21e division, à Bourges, qu'il a cessé d'occuper depuis 1820. Le baron Rey, aussi recommandable par son désintéressement que par ses talents et son courage, se trouve aujourd'hui en retraite.

REYNIER (Jean-Louis-Antoine), fils d'un médecin distingué, né à Lausanne, en 1762, s'adonna à l'étude de la physique et des sciences naturelles, et plus particulièrement à la botanique rurale. En 1784, il fit un voyage à Paris pour y puiser des connaissances plus approfondies, et peu de temps après il alla s'établir avec sa famille à Gareby, département de la Nièvre. Bientôt après, appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte, comme directeur des revenus en nature et du mobilier national, il put recueillir sur l'économie rurale et politique de l'Égypte et des Arabes, des documents précieux. Pendant les quatre années de l'occupation d'Égypte, il fut, en qualité de conseiller au conseil privé, au courant de toutes les grandes mesures administratives, et s'appliqua à connaître l'industrie agricole des Égyptiens et des Arabes. De retour en France, il se préparait à y jouir du repos nécessaire, après les fatigues de cette campagne, lorsque l'occupation de l'Italie par l'armée française le rappela à Naples, où il fut chargé de la tâche difficile de rétablir, comme commissaire royal, l'ordre dans les Calabres et de les réorganiser. Le succès couronna ses efforts, et le conseil d'état avec la surintendance générale des postes du royaume fut sa récompense. Au milieu de ces occupations, son ardeur pour les sciences ne se ralentit pas, et ses connaissances botaniques et rurales le firent bientôt appeler à d'autres fonctions. Nommé directeur-général des forêts, il eut à en réorganiser toute l'administration, qui était livrée au désordre, et créa le système forestier suivi encore aujourd'hui. Après avoir terminé ce travail important, Reynier, revêtu de nouveau de la surintendance des postes, vint reprendre sa place au conseil d'état. Entraîné par la chute de Joachim, il reprit la route du canton de Vaud, où il continua à s'occuper de la publication de différents ouvrages, même après avoir accepté l'intendance des postes cantonales et la place de conservateur des antiquités du canton de Vaud. C'est alors que parut la plus grande partie de son travail sur l'économie rurale des anciens. Reynier a puissamment contribué à la formation de la société littéraire et de la société cantonale des sciences naturelles. Il a rempli différentes missions auprès des gouvernements sarde et lombardo-vénitien. Il mourut le 17 décembre 1824. On a de lui : 1° Le 1er vol. des *Mémoires pour servir à l'Histoire physique et naturelle de la Suisse*, Lausanne, 1788 ; 2° plusieurs *articles* du *Dictionnaire d'agriculture*, de l'*Encyclopédie méthodique*; 3° la *Décade égyptienne* et le *Courrier d'Égypte*, recueils publiés au Caire et renfermant plusieurs *Mémoires*; 4° la *Décade philosophique, littéraire et politique* renferme de lui les Mémoires suivants : *Lettres sur la dissémination des plantes*; — *de l'Étude de l'agriculture*; — *de l'Agriculture dans ses rapports avec le climat*; — *sur la Charrue des anciens*; — *Questions et doutes sur le byssus des anciens*, qui paraît ne point être le coton, mais une production plus rare et différente. 5° Collection des *Mémoires sur l'Égypte*, publiés dans les années VI, VII, VIII et IX, vol. IIIe : — *Observations sur le palmier dattier et sa culture*; — *Méthode de caprification usitée sur le figuier sycomore*, vol. IVe; — *Considérations générales sur l'agriculture de l'Égypte et sur les améliorations dont elle est susceptible*, 1818, 1819, 1820, 1823; 6° *de l'Économie publique et rurale des Celtes, des Germains et des autres peuples du nord et du centre de l'Europe*, in-8°; 6° *de l'Économie, etc., des Perses et des Phéniciens*, in-8° ; 7° *de l'Économie des Arabes et des Juifs*, in-8° ; 8° *de l'Économie des Égyptiens et des Carthaginois*, in-8.

REYNIER (Jean-Louis-Ebenezer), général français, frère du précédent, né à Lausanne, le 14 janvier 1771, fut élevé dans la religion protestante. Porté par goût à l'étude des sciences exactes, il allait entrer dans le génie civil, lorsque la révolution française le jeta dans une autre carrière. Il fit en 1792, comme adjoint à l'état-major, la campagne de la Belgique, se distingua comme adjudant-général, en 1793, sous les ordres de Pichegru, à Lille, Menin, Courtrai, etc., et fut nommé, en 1794, général de brigade, pendant la conquête de la Hollande, où il s'était fait remarquer au passage du Wahal. Malgré sa jeunesse, il fut choisi pour fixer la démarcation des cantonnements à l'époque des préliminaires de la paix avec la Prusse; il montra dans cette opération une sagesse et des connaissances qui étonnèrent les vieux généraux prussiens, et il développa bientôt de nouveaux talents, comme chef d'état-major, à l'armée du Rhin, sous Moreau. C'est dans ce poste qu'il pouvait rendre les plus grands services, parce que s'il manquait quelquefois de sang-froid et du coup-d'œil qui font les grands capitaines sur le champ de bataille, il savait mieux qu'aucun autre donner les ordres et distribuer le service d'un état-major-général. Il eut surtout de nombreuses occasions de déployer ce genre d'habileté aux divers passages du Rhin, aux batailles de Rastadt, de Neresheim, de Friedberg, de Biberach, au siége de Kehl, et à la retraite mémorable de la même année, 1796. Pendant cette première invasion de l'Allemagne, il fit connaître par différents traits, la noblesse de son caractère. L'envoyé du margrave de Baden, lui ayant proposé de diminuer d'un million la contribution exigée de ce pays, et de recevoir 100,000 florins, eut ordre de quitter sur-le-champ le territoire occupé par l'armée française; celui de la ville de Bruchsall, lui ayant fait une offre semblable : « Puisque vous pouvez, » lui dit Reynier, m'offrir 500 louis, vous n'avez qu'à » les ajouter à votre contribution, » et cette augmentation fut en effet payée par la ville. Privé de tout service militaire par une intrigue, l'expédition d'Égypte le remit en activité. Il contribua à la prise de Malte, à la victoire des Pyramides, occupa la province de Charkié, située sur la lisière du désert de Syrie, et parvint, par un mélange de sévérité et de clémence,

et surtout par son attention à être toujours juste, à se faire aimer de ce peuple demi-barbare. Dans la campagne de Syrie, il passa le premier désert, culbuta l'avant-garde des ennemis, et fit le siége d'el Arisch; vingt mille Turcs accoururent pour le faire lever. Reynier, privé de vivres, les attaque avec quatre bataillons, dans le silence de la nuit, les disperse, et tue le général: les Français sécurent des approvisionnements qui étaient dans le camp. Reynier se trouva au siége d'Acre, dont il eut le commandement pendant que le général Bonaparte se porta sur le Mont-Thabor; enfin, il fixa la victoire à la bataille d'Héliopolis, en enfonçant l'élite des janissaires. Lorsque les Turcs évacuèrent l'Égypte, ils supplièrent Reynier de se charger de leur escorte: « Nous voulons, disaient-ils, » la sauve-garde d'un homme qui n'a qu'une parole. » Après l'assassinat de Kléber, qui l'avait envoyé commander dans la Kelionbeth, il revint au Caire: c'est de cette époque que datent ses premières plaintes contre le général Menou. La rivalité du commandement, la différence des plans et du caractère, tout concourut à les aigrir l'un contre l'autre. L'approche des Anglo-Turcs ne put même les réunir, et la fameuse bataille du 30 ventôse an VIII (20 mars 1800), dans laquelle le général Reynier donna encore des preuves d'une valeur peu commune, fut perdue par les Français, par suite de ces funestes divisions. Enfin, dans la nuit du 23 au 24 floréal (avril 1800), trois cents hommes d'infanterie, cinquante de cavalerie et une pièce de canon, investirent la maison de ce dernier par ordre de Menou, et le conduisirent à bord d'un bâtiment prêt à partir pour la France, où il arriva après une traversée courte et heureuse, et où il essuya une espèce de disgrace du gouvernement consulaire; mais ce qu'il y a d'inexplicable dans cette affaire, n'est que tandis que le 1er consul repoussait le général Reynier, il lui permettait de publier une relation de quelques opérations de l'armée d'Égypte, dans laquelle la conduite de Menou n'était pas épargnée. Le général d'Estain, qui se crut insulté dans la même relation, voulut en tirer vengeance, et périt dans un combat singulier. Quoi qu'il en soit, le général Menou fut comblé d'honneurs et de richesses, et Reynier reçut l'ordre d'aller habiter une petite propriété qu'il possédait dans le département de la Nièvre. Ce ne fut qu'en 1805 que l'empereur remit Reynier en activité, et qu'il le chargea du commandement d'une partie de l'armée d'Italie, qui s'empara de Naples, sous les ordres et au profit du prince Joseph, en février 1806. Rentré dès-lors complètement en faveur, il fut nommé grand officier de la légion-d'honneur, puis grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. Une attaque imprudente, tentée contre les insurgés Calabrois, sous le feu des vaisseaux anglais, le 4 juillet 1806, à Mayda, le força d'évacuer la Calabre ultérieure, mais il la reprit bientôt après. Il succéda ensuite au maréchal Jourdan, dans le commandement de l'armée de Naples, et la conserva jusqu'en 1809. A cette époque, il eut une mission auprès de Napoléon, le rejoignit à Vienne, et combattit auprès de lui à Wagram, ayant sous ses ordres le corps auxiliaire des Saxons; les opérations qu'il dirigea à la tête de cette troupe lui valurent le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Henri. Envoyé ensuite en Espagne, il y donna de nouvelles preuves de ses talents militaires. Il fit, en 1812, la campagne de Russie, et fut chargé de couvrir la droite de la grande armée, en Pologne: ce qui l'empêcha de se trouver à la désastreuse retraite de Moscou. En 1813, il fut fait prisonnier à la bataille de Leipsick. Après son échange, il vint à Paris, et mourut dans cette ville, le 27 février 1814, d'un accès de goutte. Le général Reynier avait épousé, en 1812, mademoiselle de Chambaudoin, dont il eut une fille qu'il a laissée avec une fortune médiocre. C'était, sans aucun doute, un des militaires les plus instruits qu'eussent les armées françaises, et il fut un des moins bien récompensés; l'empereur, dans les derniers temps, lui avait fait deux dotations; l'une, située en Calabre, n'est venue à sa jouissance que vers l'époque de sa mort; l'autre, dans la Gallicie, n'a jamais été dans sa possession, et toutes deux ont été enlevées à son héritière. Ce général s'était beaucoup occupé, dans la guerre d'Égypte, de recherches scientifiques. On a de lui: 1° *de l'Égypte, après la bataille d'Héliopolis, et considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays*, Paris, 1802, in-8°, carte. Cet ouvrage, dont il parut la même année une traduction anglaise, Londres, in-8°, est le même livre que Napoléon avait d'abord approuvé et qu'il fit ensuite saisir: il est devenu très rare. 2° *Conjectures sur les anciens habitants de l'Égypte*, Paris, 1814, in-8°; 3° *Sur les Sphynx qui accompagnent les pyramides d'Égypte*, 1805, in-8°.

REYNIÈRE (Alexandre-Balthasar-Laurent, Grimod de la), membre de l'académie des Arcades de Rome et de plusieurs sociétés savantes, né à Paris, le 20 novembre 1758, était fils d'un fermier-général, ancien administrateur des postes, et de mademoiselle de Jarente, nièce de l'évêque d'Orléans. Il apporta en naissant un défaut de conformation aux mains qui l'obligea de se servir de doigts postiches, au moyen desquels il écrit, dessine et découpe avec une adresse merveilleuse. Neveu de Malesherbes, sa place était marquée dans la magistrature; il suivit en conséquence cette carrière, et commença par exercer la profession d'avocat, qu'il interrompit en 1786, ayant été exilé à cette époque à la suite d'un mémoire qu'il avait composé pour M. Duchosal contre le poète Farian de Saint-Ange, et qui passe pour le plus piquant de ses écrits. Dégoûté du barreau par cette aventure, il se livra dès-lors à toute l'indépendance de son caractère, ne fréquentant que les sociétés littéraires, les foyers des spectacles, et tournant en ridicule, quand il se présentait aux brillantes réunions qui avaient lieu dans la maison de son père, les grands personnages qu'il y rencontrait, se prosternant humblement devant eux dans la vue de fronder les grands airs de sa mère et de faire parade de ses goûts plébéiens. Deux traits suffiront pour faire connaître la singularité de son esprit: un jour il donna à l'ordre des avocats un dîner où l'on ne put être admis qu'en faisant preuve de roture: une autre fois il invita à souper les personnages les plus distingués: la salle du festin était tendue de noir, et chaque convive avait un cercueil derrière lui; des cochers avec leurs voitures attendaient les conviés, avec l'ordre de ne les remettre chez eux qu'après de longs détours, ce qui ne laissait pas que d'ébranler certaines imaginations déjà frappées du spectacle que le festin leur avait offert. Ces singularités et beaucoup d'autres de plus d'un genre, n'ont pas nui au succès que son talent devait lui procurer. Il n'y eut guère que ses deux premiers ouvrages, *Peu de chose* et *Moins que rien* qui, ayant donné lieu à quelques plaisanteries, n'eurent pas le même succès que ceux qui les suivirent. Il traversa assez paisiblement la révolution, parce qu'il évita surtout de se mettre en contact avec les puissances du jour. Sa célébrité ne commença réellement que sous le consulat, par la publication de l'*Almanach des gourmands*, dédié au cuisinier de Cambacérès; production bizarre dont les officiers de table ont tiré d'assez bons renseignements, quoiqu'on prétende que les éloges prodigués à certains artistes ne leur aient pas été donnés gratuitement. Il fallait appuyer la vérité des éloges sur une dégustation officielle. L'auteur fit paraître, en 1808, le *Manuel des amphytrions*, à l'usage des nouveaux parvenus, qui, vu leur humble extraction, ignoraient l'art de faire les honneurs d'une grande fortune. « Dans son » zèle pour les progrès de la *science de la gueule*, ainsi » que l'appelle Montaigne, M. Grimod, dit une biogra» phie moderne, outre ses almanachs et ses manuels, » avait institué un *jury dégustateur*, qui avait son code » et ses réglements, et auquel on n'était admis qu'en » faisant preuve d'un grand appétit et d'un goût délicat: » il fallait réunir la voracité de Vitellius à la gourman» dise de Lucullus. Les séances consistaient en un » dîner par mois; c'est là que les initiés, parmi lesquels » figuraient de graves aristarques et d'aimables actrices, » prononçaient un *scrutin* sur la succulence d'un *salmi* » et la délicatesse d'un *blanc-manger*, avec un sérieux » digne de la séance du *turbot* dans le sénat romain. » Depuis 1814, M. Grimod, dégoûté de toute espèce de fumée, s'est retiré à la campagne, où il ne paraît ne s'occuper que de ses souvenirs et des lettres. En 1777

et 1778, il rédigeait le *Journal des théâtres* avec M. de Charnois. En 1780, il a publié, comme éditeur, le *Fakir*, conte en vers, *dont l'auteur nous est inconnu*, in-8°. Il a rédigé, en 1781 et 1782, la partie des spectacles dans le *Journal de Neuchâtel*. En 1782, il a été l'éditeur du *Flatteur*, comédie en cinq actes et en vers libres, par M. Lantier, et en a composé la préface. En 1783, il a publié la première édition des *Réflexions philosophiques sur le plaisir*, par un célibataire, in-8°; la seconde a paru peu de jours après, et la troisième en 1784. On a encore de lui: 1° *la Lorgnette philosophique, trouvée par un révérend père capucin sous les arcades du Palais Royal*, 1785, petit in-12; 2° *Lettre à M. Mercier*, ou *Réflexions philosophiques sur la ville de Lyon*, 1788, in 8°; 3° *Peu de chose*, hommage à l'académie de Lyon, 1788, in-8°; 4° *Lettre d'un voyageur à son ami sur la ville de Marseille*, 1792, in-8°; 5° *Moins que rien*, suite de *Peu de chose*, 1793, in-8°. 6° De 1797 à 1798, *le Censeur dramatique*, 4 vol. in 8°; 7° *l'Alambic littéraire*, 1803, 2 vol. in-8°; 8° *la Vision d'un bonhomme*, in-12. 13° En 1803 jusqu'en 1812 inclusivement, l'*Almanach des gourmands*, 8 vol. in-18, dont plusieurs ont été souvent réimprimés; 10° le *Manuel des amphytrions*, 1808, in 8°, fig. Outre ces ouvrages, M. Grimod a travaillé à différents journaux, tels que le *Correspondance littéraire et secrète de Neuwied*, 1787 et 1788; le *Courrier des spectacles*, 1799 et 1800; les *Petites affiches* de M. Ducray-Duminil, dont il a composé la partie littéraire depuis 1800 jusqu'en 1806, etc. On n'a point compris dans cette nomenclature un grand nombre de mémoires qu'il a publiés comme avocat. Il n'est pas l'auteur du *Songe d'Athalie*, quoique cette parodie ait été imprimée sous son nom par Rivarol, qui l'avait composée.

RHIGAS (....), le Tyrthée des Grecs modernes, et le principal auteur de l'insurrection qui a préparé la guerre d'indépendance de la Grèce, naquit en 1753, à Velestina, petite ville de Thessalie. Il se distingua dans les écoles de sa patrie par sa force de conception et sa grande activité. N'étant pas assez riche pour se livrer d'une manière indépendante à la culture des sciences et des lettres, il entra dans la carrière du commerce, se rendit à cet effet à Bucharest, où jusqu'en 1790 il consacra son temps aux opérations commerciales et à ses études favorites. Il fut aussi secrétaire du Boïar Nicols Brankowano. Les relations qui s'établirent dès-lors entre Rhigas et des hommes de mérite de différentes nations, contribuèrent beaucoup à le former. L'ancienne littérature grecque enflamma son imagination, et les langues latine, française, italienne et allemande lui devinrent bientôt familières. Il écrivait également bien le grec et le français, et était à la fois poète et musicien, et géographe. Il joignait à toutes ces connaissances le sentiment le plus profond et le plus passionné pour sa belle et malheureuse patrie, et l'unique objet de ses désirs était de l'affranchir du joug odieux sous lequel elle gémissait depuis tant de siècles. Cette idée chérie exaltant toutes ses facultés, il conçut le projet hardi de former une grande société secrète, destinée à soulever toute la Grèce contre la Porte. Joignant à une rare activité une éloquence entraînante et une grande énergie, et jouissant d'une considération générale, il entraîna facilement dans son parti des évêques, des archontes, de riches négociants, des savants, des capitaines de terre et de mer, en un mot l'élite de la nation et plusieurs étrangers de distinction. Chose presque incroyable, il parvint même à attirer dans sa société des Turcs puissants, entre autres le fameux Passwan-Oglou, qui résista si longtemps à toutes les forces de la Porte. Rhigas se rendit ensuite à Vienne où se trouvaient un grand nombre de riches négociants grecs et quelques savants de sa nation. De là il entretint une correspondance secrète avec les principaux membres de l'association, répandus en Grèce et dans le reste de l'Europe. On assure même qu'il traita de l'affranchissement de la Grèce avec le général Bonaparte. Il publia, en même temps, un journal grec pour l'instruction de ses compatriotes, traduisit le *Voyage du jeune Anacharsis*, et écrivit un *Traité de la tactique militaire* et un *Traité élémentaire de physique pour les gens du monde*. Sa traduction de *la Bergère des Alpes*, de Marmontel, et de *l'École des amants délicats*, dans lesquelles il imita parfaitement le style des archontes de Constantinople, appelés aussi *Phanariotes*, furent généralement accueillies en Grèce. Mais ce qui lui acquit une réputation vraiment populaire, ce sont ses chants patriotiques écrits en langue vulgaire, et propres à enflammer l'imagination des jeunes Hellènes et à leur inspirer la haine la plus forte contre la tyrannie musulmane. Encore aujourd'hui, les héros grecs chantent, lorsqu'ils vont au combat, son imitation de l'hymne des Marseillais (*Allons enfants de la patrie*). Cet hymne et sa belle chanson montagnarde: *Héros! jusqu'à quand vivrez-vous sur vos montagnes?* ont fait l'impression la plus profonde sur une jeunesse naturellement ardente, et pénétrée d'admiration pour les faits d'armes de ses ancêtres. Plusieurs des chants patriotiques de Rhigas ont été imprimés en grec et en allemand dans le *Taschenbuch pour les amis de l'histoire de la nation grecque*, publié par Schott et Mebold, Heidelberg, 1824. Rhigas fit aussi une grande carte de toute la Grèce, en 12 feuilles, gravée à Vienne, aux frais de ses compatriotes. Tous les endroits célèbres de la Grèce y sont désignés par leurs noms anciens et modernes; les ornements contiennent aussi un grand nombre de médailles antiques; mais ce superbe travail n'est pas exempt de fautes, vu le petit nombre de matériaux que possédait Rhigas. Cet homme actif et infatigable qui, par la seule force de son génie, fut le principal auteur de l'insurrection grecque, mourut d'une manière tragique, à l'âge de quarante-cinq ans. Un traître, le négociant Eleutherios Oeconomos, et l'évêque de Belgrade, Methodios, dénoncèrent le malheureux Rhigas et huit de ses amis, comme conspirateurs, au drogman de l'ambassade turque, à Vienne. Rhigas s'enfuit à Trieste, où il voulait s'embarquer pour la Grèce avec six de ses compatriotes; mais il fut arrêté dans cette ville par ordre de l'empereur d'Allemagne. Il voulut d'abord s'ôter la vie d'un coup de poignard, qui ne fut pas mortel. Lorsqu'il se vit prisonnier, il prit la ferme résolution de supporter avec courage les tourments affreux qui lui étaient préparés, et de ne trahir aucun de ceux qui étaient dans son secret. Il portait sur lui la liste de tous les conjurés, il l'avala pendant la nuit, et arracha ainsi aux persécutions tous ceux de ses compatriotes qui ne pouvaient être trahis que par leurs signatures. On conduisit les prisonniers à Vienne. Là, lorsque ses compagnons d'infortune furent entendus en sa présence pour la dernière fois, il conçut encore l'espoir de les sauver, et dit d'une voix ferme: « Que leur voulez vous? Moi seul j'ai tout » fait, et ne m'en repens pas. Je sais que je serai livré » aux Turcs, et je connais le sort qui m'attend; mais » mon corps seul périra: mon esprit survivra, car » il a déjà pénétré dans tous les cœurs des Grecs. » Trois des prisonniers, le jeune médecin Nikolides, le docteur Orgely et Antoine de Korunnos furent mis aux fers avec Rhigas, et conduits, en mai 1798, à Belgrade. Trois autres, qui avaient des passeports russes, furent conduits sur les frontières de la Saxe. Le pacha de Belgrade n'osa pas envoyer les conjurés à Constantinople; il craignit que Passwan-Oglou ne les délivrât de vive force. Il les fit décapiter, et jeter ensuite dans le Danube. Il conserva le médecin Nikolides, qui le guérit d'une grave maladie: après quoi il le fit noyer dans le Danube, pendant la nuit. C'est là ce que rapporte le *Moniteur* (an VI [1798], n° 272), et une notice de M. Nicolo Poulo, consignée dans *la Revue encyclopédique*, février 1824; mais, selon d'autres, Rhigas fut scié entre deux planches. Après sa mort, le patriarche de Jérusalem, Anthimus, doyen des prélats grecs, fit paraître à Constantinople, d'après l'ordre de Selim III, une *Circulaire paternelle*, adressée à tous les Grecs, dans laquelle il conseille à ses coreligionnaires de rester fidèles à la Porte, et de regarder le grand-seigneur comme leur souverain légitime (voir la *Décade philosophique*, 7° année, 4° trimestre, p. 218). Un ami de Rhigas répondit à cette pièce, par une autre intitulée: *Circulaire fraternelle à tous les Grecs soumis à l'empire Ottoman*, Rome (Paris, 1798, in-8° de 38 p.), dans laquelle il engage les Grecs à se rappeler les expressions sublimes de leurs ancêtres pour s'animer mutuellement

Digitized by Google

contre les Perses (Eschyl. Pers. vers 402, 41. Parmi plusieurs opuscules auxquels a donné lieu la mort de Rhigas, que les Grecs appellent le martyr de la religion et de la liberté, le principal est celui de M. Nicolo Paulo, intitulé : *Nomokratia*, et dédié aux mânes de Rhigas.

RIBADAVIA (don Bernardo), né à Buenos-Ayres, où il était avocat à l'époque de la révolution qui détacha ce pays de l'Espagne, est un des hommes qui ont rendu le plus de services à la cause de sa patrie. D'abord employé à la cour de Rio-Janeiro comme agent diplomatique, il a beaucoup contribué à empêcher le ministère de Jean VI de seconder l'Espagne dans ses tentatives sur Monte-Video, et il obtint même une espèce de reconnaissance de la nouvelle république Argentine. A l'époque de la prise de Monte-Video, il conseilla d'en raser les fortifications, pour empêcher qu'un jour quelque chef contraire à Buenos-Ayres, ou une puissance étrangère, ne s'emparât de cette place importante ; cet avis fut négligé, et la république en porte aujourd'hui la peine. Nommé président, il donna l'ordre d'arrêter Artigas, dont il reconnut le caractère factieux, mais l'officier chargé de cette commission laissa échapper ce chef turbulent. M. Ribadavia vint ensuite en Europe, résida à Londres et à Paris, et se rendit même à Madrid, en 1820, pour essayer de faire un accord avec le gouvernement constitutionnel de l'Espagne, mais ce fut en vain. Il retourna ensuite à Buenos-Ayres, et fut nommé directeur suprême de la république, qu'il sauva encore une fois, par sa fermeté, contre l'attaque des factieux, qui furent sur le point de s'emparer de la ville. Depuis cette époque, la république a eu à lutter contre les plus grandes difficultés : réduite presque à la seule ville de Buenos Ayres par la défection des autres états confédérés, M. Ribadavia, sans d'autres ressources que le revenu des douanes de cette ville, est parvenu à fonder et à entretenir plusieurs établissements d'instruction publique, et d'autres également utiles ; il a attiré un grand nombre d'étrangers à Buenos Ayres, où la civilisation a fait plus de progrès que sur tout autre point de l'Amérique espagnole. Cet état d'amélioration rapidement croissante fut malheureusement interrompu par le soulèvement de la rive orientale de la Plata contre les Brésiliens. La république Argentine vit sans doute avec plaisir, et fomenta probablement ce mouvement, pendant l'absence de M. Ribadavia qui, à son retour, n'eut aucun moyen d'éviter la guerre que le Brésil déclara à la république, et le blocus de la rivière de la Plata, qui en fut la suite. Cet homme d'état s'empressa alors d'entamer des négociations pour la paix, qui fut signée à Rio-Janeiro par les plénipotentiaires des deux nations, mais le traité étant trop défavorable pour Buenos-Ayres, M. Ribadavia ne le ratifia pas, et donna sa démission. Il résolut ensuite d'aller négocier lui-même un autre traité, mais les hostilités ont continué par mer et par terre jusqu'en 1828, que la paix a été signée. Rien ne saurait égaler l'énergie déployée par le gouvernement de la république Argentine pendant cette guerre : dépourvue de marine, on en a créé une composée de quelques navires marchands armés en guerre, et c'est avec de si faibles moyens que l'amiral Brown a tenu en échec et même battu les Brésiliens, qui ont rassemblé dans la rivière de la Plata des forces navales imposantes. L'armée de terre a obtenu de grands succès sur celle du Brésil, et a pénétré dans la province de Rio Grande. Lorsque les cortès d'Espagne consentirent enfin à reconnaître l'indépendance de la république Argentine, en 1823, M. Ribadavia fit décréter des subsides très considérables en faveur de l'Espagne, afin de l'aider à défendre la constitution et à résister à l'invasion étrangère ; mais la rapidité des événements qui amenèrent la ruine du parti libéral et le triomphe des serviles, ne permit pas aux républicains de Buenos-Ayres de venir au secours de leurs anciens compatriotes. M. Ribadavia est un homme instruit et habile ; il sait observer et attendre : ses manières faciles et sa grande modération le rendent très agréable à tous ceux qui ont des rapports avec lui ; sa stricte probité, et la scrupuleuse exactitude qu'il met à remplir ses engagements, soit comme homme public, soit comme simple particulier, l'ont rendu cher à tous les étrangers. Nous avons entendu même des Espagnols, ennemis de la république de Buenos-Ayres, et qui résidaient dans cette ville, faire l'éloge de M. Ribadavia, et convenir qu'il était le seul citoyen de la république qui fût digne d'en être le premier magistrat. Par ses soins et l'influence de son caractère, Buenos-Ayres est la seule ville de l'Amérique espagnole où il règne une parfaite tolérance de toutes les religions, et où l'éducation publique soit sur un pied digne des pays les plus avancés en civilisation. Le nombre très considérable d'étrangers qui se sont fixés à Buenos-Ayres, a tellement modifié les mœurs et les habitudes des habitants, que cette capitale offre déjà l'aspect d'une ville de France ou d'Angleterre.

RIBES (François), médecin en second de l'Hôtel royal des Invalides, chirurgien du roi par quartier, chevalier de la légion d'honneur, membre titulaire de l'académie royale de médecine, etc., est né le 4 septembre 1770, à Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées). Il fit dans sa province de brillantes études, et professa, dès l'âge de vingt-un ans, l'anatomie, la chirurgie et les accouchements. Il fut reçu docteur en 1803, et donna dans sa *Dissertation inaugurale* des considérations utiles sur l'articulation de la mâchoire inférieure. Il fut employé de bonne heure comme chirurgien dans les armées, et fit onze campagnes en cette qualité. Chargé d'accompagner le pape Pie VII, à l'époque de sa rentrée en Italie, il s'acquitta de cette mission délicate avec zèle et dévouement. Il a publié sur les maladies des artères plusieurs *Mémoires* intéressants, et a fourni un grand nombre d'*articles* d'anatomie et de chirurgie au *Dictionnaire des sciences médicales*. La place de médecin en second de l'Hôtel royal des Invalides étant devenue vacante, en août 1828, par la mort prématurée d'Urbain Coste, il a été nommé à ce poste honorable, juste récompense de ses longs et utiles services. On a de lui : 1° *De l'articulation de la mâchoire inférieure*, thèse, Paris, 20 floréal an 11, in-8° ; 2° *De l'anatomie pathologique, considérée dans ses rapports avec la science des maladies*, Paris, 1828, 2 vol. in 8°.

RIBOUTTÉ (François-Louis), auteur dramatique, naquit à Lyon, vers 1770. Après avoir été l'un des défenseurs de cette ville contre l'armée conventionnelle, en 1793, il vint se fixer à Paris, où à l'époque du 9 thermidor il se fit remarquer parmi les jeunes gens qui contribuèrent le plus à secouer le joug des terroristes. Il exerça ensuite la profession d'agent de change, qu'il a quittée depuis pour se livrer entièrement à la littérature, mais sans renoncer aux opérations de finances, auxquelles il doit sa fortune et sa qualité d'éligible ; c'est par allusion à son double état d'agent de change et d'homme de lettres, qu'on a fait le distique suivant :

Riboutté, dans ce monde, a plus d'une ressource ;
Il spécule au théâtre, et compose à la bourse.

Au reste, n'écrivant que pour satisfaire son goût, M. Riboutté a su conserver son indépendance, en ne recherchant point des succès et des éloges dans les coteries dont il lui aurait fallu adopter les opinions. Il a donné au Théâtre Français : 1° *l'Assemblée de famille*, comédie en cinq actes et en vers, 1808, in-8°. Cette pièce, dont le succès fut complet et s'est longtemps soutenu, offre des détails agréables, des vers heureux et des scènes intéressantes. Elle fut jugée digne de concourir, en 1810, pour le grand prix de première classe de l'institut. Suivant le rapport un peu sévère du jury, c'est un tableau de mœurs qui ne manque ni de vérité ni d'intérêt : le style en est faible, mais naturel et correct ; l'action attachante, mais faiblement intriguée, et l'on n'y trouve ni verve comique ni traits de caractère fortement prononcés. 2° *Le Ministre anglais*, comédie en cinq actes et en vers, 1812, in 8° ; ouvrage qui réussit beaucoup moins que le précédent, et qui n'est pas resté au répertoire ; 3° *la Réconciliation par ruse*, comédie en un acte, en vers, 1818. Cette pièce, qui fut peu favorablement accueillie, n'a pas été imprimée ; 4° *l'Amour et l'Ambition*, comédie en cinq actes, en vers, 1822, in 8°. Dans cet ouvrage, qui eut

peu de succès, l'auteur a intercalé plusieurs scènes du *Ministre anglais*. 5° *Le Spéculateur*, ou *l'École de la jeunesse*, comédie en cinq actes, en vers, 1826, in-8°. Cette pièce fort estimable, et qui a complétement réussi, est traitée d'une manière moins gaie que *l'Agiotage* de MM. Picard et Empis, et moins satirique que *l'Argent* de M. Bonjour, comédies sur le même sujet, et représentées la même année sur le même théâtre. M. Riboutté a donné aussi à l'Opéra-Comique, avec M. Souvignère : 6° *l'Enfant prodigue*, en trois actes et en vers, musique de Gaveaux, 1811, in-8°. Cet opéra obtint un succès mérité. En général, M. Riboutté semble plus naturellement porté à imiter le genre de Destouches et surtout de Lachaussée que celui de Molière et de Regnard. Il a épousé mademoiselle Simon, dont la retraite prématurée a laissé de vifs regrets aux amateurs du Théâtre-Français, où elle jouait les jeunes premières dans la tragédie et dans la comédie. Son véritable talent était le drame, et l'on se souvient encore des larmes qu'elle fit verser dans Eulalie de *Misanthropie et repentir*. Mademoiselle Simon avait une figure noble et régulière, des yeux superbes et expressifs, un organe touchant, une taille charmante, un maintien décent, une diction pure, beaucoup d'aisance et d'intelligence, mais plus de sensibilité que d'énergie. Sa conduite exemplaire ne la distinguait pas moins que ses talents.

RICARD (Dominique), traducteur de Plutarque, né à Toulouse, le 23 mars 1741, de parents peu fortunés, fut confié à un religieux de cette ville, qui se chargea de diriger sa première jeunesse ; il entra ensuite dans la congrégation des doctrinaires, et y professa avec distinction les belles-lettres. Bachelier et professeur d'éloquence au collége d'Auxerre en 1766, il prononça publiquement l'*Éloge funèbre du dauphin*, et, en 1770, un discours latin sur le mariage du nouveau dauphin, depuis Louis XVI, imprimé sous ce titre : *Oratio gratulatoria in nuptias*. Ces deux productions firent concevoir de l'abbé Ricard toutes les espérances qu'il a justifiées depuis. Quelques difficultés s'étant élevées entre l'administration du collége d'Auxerre et les professeurs, à la suite desquelles le collége fut supprimé, l'abbé Ricard vint se fixer à Paris, où il se chargea d'éducations particulières, ce qui ne l'empêcha pas de continuer sa traduction de Plutarque. Il s'était préparé à ce grand travail par les études les plus étendues. Aucun des grands auteurs de la Grèce et de Rome ne lui était étranger : mais ce fut toujours son cher Plutarque qui eut la préférence ; il s'était identifié en quelque sorte avec son auteur. Non-seulement il s'était mis en état de l'entendre, mais encore de le commenter, et même de réformer quelquefois ses jugements trop passionnés. Il faudrait lire l'ouvrage entier de l'abbé Ricard pour savoir combien il a rendu de services à la littérature, et peut-être à la raison humaine, par les notes dont il a enrichi la plupart des traités de Plutarque, et surtout ceux qui ont pour objet les *oracles* et *l'inscription du temple de Delphes*. C'est là surtout qu'il fait apprécier sa vaste et sage érudition. L'abbé Ricard vint dans un temps où l'on sentait plus que jamais qu'une bonne traduction de Plutarque manquait à la littérature française, et il osa l'entreprendre. Il travailla sur des éditions plus correctes, et eut à sa disposition les manuscrits précieux que Louis XIV avait fait acheter à grands frais dans le Levant, et qu'on trouve à la bibliothèque du roi. Le premier volume des *Œuvres morales* parut en 1783, et fut accueilli par tous les savants de l'époque avec des éloges unanimes. La traduction entière de ces mêmes *Œuvres morales* (17 vol. in-12) ne fut terminée qu'en 1795. Les quatre premiers volumes des *vies* furent imprimés aux frais de l'abbé Ricard, dans des temps difficiles (1798—1799). Ce ne fut qu'après vingt années d'un travail opiniâtre qu'il termina, avec sa vie, la version entière de son auteur, en 30 vol. in-12 ; les tomes V et VI des vies parurent en 1802 : les tomes VII à XIII et dernier ne furent livrés au public qu'après sa mort (1803). Nous n'avons pas besoin, pour faire valoir cette traduction, de déprécier celles qui l'ont précédée, tout le monde sait que la version d'Amyot, malgré le charme de son style, est extrêmement défectueuse. Meziriac, dit Pellisson, avait remarqué *en divers passages de la traduction d'Amyot jusqu'au nombre de deux mille fautes très grossières de diverses sortes*. On a dit de celle de Dacier, qui fut reconnue plus exacte, mais écrite sans chaleur et sans vie, qu'elle justifia ce mot : que « *il connaissait tout des anciens, hors la grâce et la finesse*. » C'est à l'abbé Ricard que l'on dut l'excellente vie de cet écrivain, qui après avoir écrit celles de tant d'hommes célèbres n'avait pas encore trouvé un historien digne de lui. Voici le portrait qu'en fait son biographe : « Il conserva » toujours la modération dans la sagesse, qualité si rare » et si difficile. Il n'enseignait qu'une philosophie douce » et raisonnable, indulgente avec fermeté, conciliante » sans mollesse, invariable dans ses principes, mais » accommodante sur les défauts ; qui ne transigea jamais » avec les passions, mais qui ménage l'homme faible » pour gagner sa confiance, et le mener à la vertu par » la persuasion. » Nous avons cédé d'autant plus facilement au plaisir de transcrire ce passage, que l'abbé Ricard, au dire de ses amis, s'est peint lui-même dans le portrait de son modèle. Dans les moments de loisir que lui laissait la trop lente impression du Plutarque, il composa un poëme de la *Sphère*, qui lui assigne une place distinguée parmi nos poëtes didactiques. On lui reproche néanmoins de n'avoir pas répandu assez d'intérêt dans ses épisodes, ni rompu avec assez d'avantage la monotonie du sujet. Ses vers ne paraissent pas non plus assez châtiés, on y reconnaît un travail trop facile ; mais on est dédommagé par la force poétique dont brillent les descriptions, sans être jamais sacrifiées à l'exactitude. Au milieu des orages de la révolution, il était allé chercher un asile à la campagne, où ce poëme de *la Sphère* fut une distraction à ses peines : il fut imprimé à Paris 1796, in-8°. De retour à Paris en 1795, il crut à la nécessité de rappeler les Français à la religion de leurs pères, et publia les douze premiers numéros des *Annales philosophiques, morales et littéraires*, titre qu'il substitua à celui de *Journal de la religion et du culte catholique*, qui ne lui avait point attiré de souscripteurs, quoiqu'il eût pour collaborateur l'abbé Sicard. Il avait fait imprimer, en 1789, sans y mettre son nom, une courte brochure in-8°, sur les prophéties de mademoiselle Labrousse. Parmi les manuscrits qu'a laissés l'abbé Ricard, on trouve : 1° une *Traduction des politiques d'Aristote* : il allait la livrer à l'impression lorsqu'on publia celle de M. Champagne ; la modestie du traducteur de Plutarque lui commanda aussitôt le sacrifice de la sienne : 2° *Traduction de plusieurs harangues de Démosthènes et de quelques pièces de Sophocle et d'Euripide* ; 3° *Traduction des plus célèbres oraisons de Cicéron* ; 4° un *Voyage en Suisse*, rédigé en forme de lettres : on y lit d'agréables peintures des sites les plus pittoresques de l'Helvétie, qu'il avait parcourue en 1784 avec le président Meslay : il y donne des notions satisfaisantes sur le gouvernement, les lois, les mœurs et les coutumes de ses habitants ; 5° un *Poëme de quatre cents vers sur la révolution française*, 1790 ; 6° un grand nombre de poésies fugitives qu'il jugea ne devoir pas survivre aux circonstances qui les avaient fait naître. Il publia deux ouvrages posthumes de Pluquet, intitulés *Traités sur la superstition et sur l'enthousiasme*, 2 vol. in-12, qui ne parurent qu'en 1804, après la mort de Ricard. On y trouve une notice sur Pluquet et une savante analyse de ses ouvrages. Ricard mourut à Paris, le 28 janvier 1803. Il réunissait aux plus profondes connaissances les qualités du cœur les plus estimables. Il ne perdit jamais un seul de ses amis ; il savait surtout s'attacher les jeunes gens ; il exerçait sur ceux qui étaient sans fortune et sans appui une espèce de paternité ; sa modestie égalait ses autres vertus ; il avait en 1785, à la sollicitation de ses amis, demandé la place vacante à l'académie des belles-lettres, par la mort de M. Burigny, et son attente fut trompée. Trois ans après, il refusa de renouveler les mêmes démarches, précisément parce qu'il sut qu'un ministre appuierait sa demande. On ne connut qu'après sa mort tout le bien qu'il avait fait pendant sa vie ; il se trahit lui-même dans le délire qui précéda son agonie : *Ouvrez les portes à ces pauvres*, s'écriait-il, *laissez-les tous entrer ; donnez-leur tout ce que vous avez.*

Digitized by Google

RICARD (le comte Étienne-Pierre-Silvestre), né le 31 décembre 1771, embrassa fort jeune la carrière des armes. Du grade de sous-lieutenant, il passa rapidement à celui de colonel, fut longtemps premier aide-de-camp du maréchal Soult et obtint le grade de général de brigade, en 1806. En 1807, il fut nommé commandant de la légion d'honneur, et, en 1808, grand-cordon de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. Le général Ricard se distingua en plusieurs rencontres pendant la guerre contre l'Autriche, passa en Espagne en 1810, fit la campagne de Russie en 1812, et donna des preuves de sa valeur accoutumée. A la tête d'un détachement de hussards, il sauva les magasins de Ponuwitz, renfermant trente mille quintaux de farine, et fit beaucoup de prisonniers. Le 10 août de la même année, il chassa l'ennemi de Dunabourg, prit cette ville, et se couvrit de gloire à la bataille de la Moskowa, après laquelle il fut créé général de division. A la bataille de Lutzen, il enleva le poste de Kaya et mérita le cordon de grand-officier de la légion d'honneur sur le champ de bataille. En 1814, il se signala à Montmirail et à l'attaque de Marchais, que l'on prit et reprit plusieurs fois le même jour. A la restauration, Louis XVIII lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement de la 1re division militaire. Il accompagna ce prince à Gand, revint avec lui, fut élevé à la pairie, le 17 août 1815, et chargé du commandement successif des divisions militaires de Toulon et de Dijon. Le général Ricard fait aussi partie de l'état major général, formé en 1818. Il a publié : 1° *Lettre d'un militaire sur les changements qui s'annoncent dans le système politique de l'Europe*, Paris, 1788, in-8° ; 2° *Fragments sur la situation politique de la France au 1er floréal an v*, Paris, 1797, in-8°.

RICARDO (David), célèbre par ses écrits en économie politique, naquit à Londres, le 18 avril 1772. Son père, qui professait la religion israëlite, exerça longtemps, et avec succès, l'état lucratif de courtier de change : David Ricardo, destiné à la même profession, reçut en Hollande une éducation appropriée à la carrière qu'il devait embrasser. Il se livra au commerce avec un succès qui ne s'est jamais démenti, et, en même temps, à une étude approfondie des finances et de l'économie politique. Bien différent de la plupart de ses compatriotes, pour qui le goût des spéculations gigantesques et hasardeuses est une vraie manie, Ricardo, au contraire, préféra toute sa vie des opérations sûres à d'autres plus brillantes, et des profits modérés qui se renouvellent souvent, à des gains énormes que suivent de près des pertes ruineuses. C'est ainsi que par un système d'économie suivi avec persévérance, il est parvenu à laisser à ses enfants une fortune d'un demi-million sterling (12,500,000 fr.). Nommé, en 1819, à la chambre des communes, par le bourg de Portarlington, en Irlande, il s'y montra constamment l'homme de la nation, et vota toujours d'après sa seule conviction. Sa supériorité en matière de finances lui donnait un grand poids, et il est peut-être le premier orateur qui soit parvenu à se faire écouter avec intérêt sur des questions que peu de membres comprennent, et qui d'ailleurs sont peu susceptibles d'être traitées avec agrément. Ricardo s'exprimait avec beaucoup de facilité et non moins de clarté, et était souvent brillant dans la repartie. Il a plus d'une fois égayé la chambre des communes en répondant à sir Thomas Lethbridge, le grand défenseur des vieux préjugés et des vieilles doctrines. Estimé par ses talents, par sa probité et ses vertus, comblé des dons de la fortune, Ricardo mourut à Gatcomb Park, le 11 septembre 1823. Il avait renoncé à la religion de ses pères pour se faire chrétien anglican, et avait ensuite épousé une chrétienne. Il a publié : 1° *Le haut prix du lingot, preuve de la dépréciation du billet de banque*, 1810, in-8° ; — *Supplément*, 1811, in-8° ; 2° *Réplique aux observations de M. Bosanquet sur le rapport du Bullion committee*, 1810, in-8° ; 3° *Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profits, ou le cours des fonds publics*, 1815, in-8°. Il y démontre que les obstacles imposés par la législation anglaise à l'introduction des blés étrangers est une mesure impolitique dont l'effet a été de faire jeter beaucoup de capitaux dans la culture des mauvaises terres, mesure que le gouvernement est obligé de maintenir pour ne pas mettre ces capitaux en péril. 4° *Projet d'un papier-monnaie économique et sûr*, 1816—1818, in-8° ; 5° *Principes d'économie politique et de l'impôt*, 1817, in-8° ; cinquième édition, 1821 : traduit en français, par M. F. S. Constancio, Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec des *notes* de M. J.-B. Say. Il nous est impossible de nous livrer ici à l'examen des doctrines de Ricardo : il suffira de dire qu'elles ont en général reçu l'assentiment de ses compatriotes et des principaux auteurs anglais et écossais qui ont écrit sur les mêmes matières : toutefois, il est de certains points sur lesquels il règne encore beaucoup de diversité d'opinion entre Ricardo et M. Malthus, M. Culloch et M. J.-B. Say, soit au sujet de la théorie de la production, de la consommation, et sur les causes de la stagnation et du manque de débit des produits, soit relativement aux profits, aux salaires et au prix. C'est à Ricardo qu'on doit la première explication nette de la nature du fermage, et de la manière dont il est réglé pour les terrains plus ou moins productifs. Néanmoins, quoique la théorie de Ricardo soit rigoureusement exacte, il est certain que dans la pratique les choses ne se passent pas comme il le suppose. Si les facultés productrices de chaque portion de terrain étaient une quantité invariable, il est clair que chaque portion du sol possédé par un propriétaire doit se louer plus ou moins cher selon qu'elle rapporte plus de produits avec moins de frais ; mais d'abord les facultés productrices du sol sont extrêmement variables, et susceptibles de nombreuses modifications par des méthodes diverses de culture, en sorte que tel terrain réputé très peu productif peut, entre les mains d'un habile cultivateur et par suite de l'introduction de nouvelles plantes, de nouveaux engrais, etc., devenir en peu de temps plus productif que le terrain réputé le meilleur. Ensuite les baux étant à très longs termes, surtout en Angleterre, le fermier peut ne payer pendant de longues années qu'un fermage fort inférieur au produit de sa terre. Enfin, lorsque les baux se renouvellent c'est la rivalité entre les fermiers qui décide de la hausse du fermage, et c'est le plus souvent d'après le degré de prospérité du fermier actuel qu'on juge qu'il ne payait qu'un fermage très modéré. Si tous les baux étaient renouvelés à la fois et duraient le même temps, alors, et seulement alors, il pourrait s'établir une proportion graduée et régulière entre les terrains les plus et les moins productifs. Dans l'état actuel des choses, il arrive nécessairement que beaucoup de fermiers paient trop et d'autres pas assez, relativement à la fertilité des terrains qu'ils exploitent. Il est une autre proposition liée intimement avec la précédente, qui nous semble inexacte. Ricardo et M. Culloch soutiennent que dans les produits de l'agriculture, ce sont les frais de production sur les terrains les moins fertiles qui règlent le prix des denrées ; ou, en d'autres termes, que ce sont les produits obtenus le plus chèrement qui déterminent le prix d'une denrée quelconque du sol. Nous demanderons à ces auteurs comment le prix du blé se règle, dans les pays où il n'y a de défrichés que les terrains les plus productifs et qui exigent à peu-près les mêmes frais ? Et puisque c'est toujours par les meilleurs terrains qu'on commence, il faut bien que les prix soient d'abord réglés d'après les frais de production sur ceux-ci et par la concurrence. Lorsque la demande augmentée force le cultivateur à défricher à plus de frais des terrains moins productifs, c'est ce dernier qui est forcé de vendre au marché sa denrée à un prix moins avantageux que celui auquel l'offre le grand cultivateur de terrains plus fertiles. C'est celui-ci qui règle le prix et qui gagne davantage, quoique vendant à meilleur marché. 6° *Sur les prohibitions en agriculture*, 1822, brochure in-8°. Au moment de sa mort, il mettait la dernière main à un *Essai* sur la *meilleure constitution d'une banque nationale*. Il a inséré dans le *Supplément de l'Encyclopédie britannique*, un article *sur le système d'amortissement*.

RICARDOS CARRILLO DE ALBORNOS (don Antonio), général espagnol, né le 10 septembre 1727, servit dès son enfance dans le régiment de Malte, cavalerie, dont son père était colonel, et n'avait que quatorze

Digitized by Google

mis lorsqu'il y fut nommé capitaine. Il se trouva, en 1746, à la bataille de Plaisance, et la valeur brillante qu'il y déploya, lui valut, à vingt ans, le brevet de colonel. Il fit, dans ce grade, la campagne de Portugal, en 1762, y soutint sa réputation, et fut ensuite envoyé au Mexique pour y organiser le système militaire, tant pour le personnel que pour le matériel. A son retour, il fut un des commissaires pour la démarcation des limites entre l'Espagne et la France. Fondateur de l'école de cavalerie d'Ocana, Ricardos fut nommé inspecteur-général de la cavalerie. En 1775, il fit partie de la malheureuse entreprise contre Alger, et partagea depuis la disgrace de son ami, O' Reilly, qui avait commandé cette expédition. L'école d'Ocana, jusqu'alors si florissante, se ressentit de cette disgrace, et tomba en décadence. Ce fut dans ces circonstances que Ricardos, qui passait pour un *esprit fort*, parce que l'on connaissait ses principes philosophiques, fut dénoncé à l'inquisition qui le poursuivit comme incrédule. Il en fut quitte néanmoins pour la pénitence d'assister au petit *auto-da-fé* subi par Olavide en 1778. Ricardos, qui était parvenu au grade de lieutenant-général, fut oublié jusqu'à la fin du règne de Charles III, et ne reparut sur la scène que dans les premières années de Charles IV. Nommé par ce prince, capitaine-général de la province de Guipuscoa, il passa avec le même titre, en janvier 1793, au gouvernement de la Catalogne, après la mort du comte de Lacy, et au mois de mars suivant il fut chargé du commandement de l'une des trois armées que l'Espagne leva contre la France. Les troupes de Ricardos envahirent le Roussillon, le 16 avril, et enlevèrent, le 20, la ville et le pont de Ceret, après avoir forcé un camp français, et parvinrent, en peu de jours, à couper toutes communications avec Perpignan aux places de Bellegarde, Fort-les-Bains et Prats-de-Mollo. Il porta son quartier-général à Ceret, d'où il publia, le 5 mai, un manifeste par lequel il déclarait qu'il n'entrait en France que pour détruire la tyrannie de la convention, traiter en rebelles les partisans de cette assemblée usurpatrice, et protéger tous ceux qui embrasseraient la cause de leur légitime souverain. Il prit Fort-le-Bains, le 3 juin, par capitulation, après quarante-trois jours de blocus, et la garnison de Bellegarde, réduite à neuf cents hommes par les maladies et la disette, et ne pouvant plus se défendre dans une place démantelée par un bombardement de trente-deux jours, se rendit le 25 juin. Ricardos lui refusa les honneurs de la guerre, mais il publia une proclamation où il invitait ses soldats à respecter le malheur et l'humanité, sous peine, pour ceux qui insulteraient les Français, d'être passés par les verges. Les vainqueurs marchent alors sur Perpignan et menacent Collioure. Ricardos traverse la Tech, établit son quartier-général à Thuir, le 1er juillet, reçoit les soumissions de plusieurs places, rétablit partout les anciens magistrats, et fait disparaître les emblèmes de la révolution. Le 3 il fait parvenir au général de Flers, une lettre dont l'adresse, ainsi conçue, fit beaucoup de bruit: *A qui que ce soit qui commande l'armée française*. Il l'invite à défendre les levées en masse contre les Espagnols, menaçant de dévaster le pays et de faire pendre les habitants qui seraient pris les armes à la main. Après divers faits d'armes peu importants, Ricardos s'établit à Truillas, et maître de la navigation du Tech, il attaque sans succès trois camps retranchés qui défendaient Perpignan. Dans le mois d'août, il s'empare de Prades, de Ville-Franche, et envoie des boulets sur Mont-Louis. L'arrivée de Dagobert sauve cette place ainsi que la Cerdagne française. Ce général pénètre à Puycerda, et soumet la Cerdagne espagnole. Plus heureux dans le Roussillon, Ricardos enleva la forte position de Corneilles, et cerne Perpignan. Mais le 17 septembre, ses troupes sont forcées dans leur camp de Salces, par le général Daoust, et s'enfuient en désordre laissant quatre cents morts et trois cents prisonniers, avec leurs tentes, canons, chariots, etc. Cette victoire, qui coûta cher aux Français, délivra Perpignan de la crainte d'un bombardement, et rétablit ses communications avec l'intérieur de la France. Ricardos prit bientôt sa revanche. Attaqué le 22, dans sa position de Truillas, il chargea vigoureusement à la tête de ses carabiniers, et repoussa l'ennemi. Malgré cet avantage qu'il dut principalement à la mésintelligence des généraux français, à leurs fausses manœuvres, et à leur jalousie contre Dagobert, qui les commandait, Ricardos fut obligé d'abandonner la plupart de ses positions et de repasser le Tech. Il se maintint cependant dans celle du Boulou, d'où il ne put être débusqué par le général Turreau. La destitution de Dagobert, la démission de Turreau, la maladie de Doppet son successeur, et surtout la désorganisation de l'armée des Pyrénées orientales, affaiblie par les renforts qu'elle avait envoyés devant Toulon, et par une imprudente diversion que le représentant Fabre de l'Hérault avait voulu opérer sur Rosas, permit bientôt au général espagnol de reprendre l'offensive. Secondé par un corps de six mille Portugais, qui lui arriva au mois de novembre, il établit son quartier-général à Ceret, prit ses cantonnements d'hiver dans le Roussillon et ajouta aux places de Bellegarde et du Fort-les-Bains qu'il avait conservées, celles du Port-Vendres, du fort Saint-Elme et de Collioure, que sa division de droite, commandée par le général la Cuesta, enleva aux Français, le 20 décembre, à la suite d'une déroute dans laquelle périt le conventionnel Fabre de l'Hérault. Appelé à Madrid, au mois de janvier 1794, pour y concerter, avec les autres généraux, un plan de campagne, Ricardos, qui était déjà commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, et administrateur de celui de Calatrava, fut nommé grand'croix de l'ordre de Charles III, et capitaine-général des armées, titre équivalent à celui de maréchal-de-France. Accueilli par les applaudissements du peuple, et comblé des faveurs de la cour, il se disposait à retourner dans le Roussillon, pour y commencer une seconde campagne, lorsqu'il mourut à Madrid, le 13 mars, à l'âge de soixante-six ans et demi. On attribua sa mort à une tasse de chocolat qu'il avait prise chez le duc de la Alcudia (Godoy), et qui, dit-on, contenait du poison destiné à ce dernier. Ricardos n'était ni comte ni marquis, comme l'ont dit le *Biographie Arnault* et la *Biographie universelle*. Mais en mémoire de la victoire qui l'avait le plus illustré, sa veuve fut faite comtesse de Truillas, et chevalière de l'ordre de Marie-Louise. Nous avons évité et relevé plusieurs erreurs commises dans l'article *Ricardos* par les deux ouvrages précités, surtout par la *Biographie universelle* qui, après avoir substitué à des faits authentiques des contes absurdes et puérils, tels que les aubades que donnait à Ricardos la populace de Madrid, en chantant sous ses fenêtres, *Partez donc, monsieur le général*, ajoute qu'il mourut dans l'obscurité, en 1798. Outre la notice nécrologique de ce général, insérée dans le *Mercure espagnol*, en mars 1794, son éloge, lu à la société économique de Madrid, dont il était membre, fut imprimé en 1795, avec son portrait.

RICCI (Scipion), né à Florence, en 1741, fit ses études au séminaire romain, et embrassa l'état ecclésiastique. L'estime qu'il inspira à tous ceux qui eurent l'occasion de le connaître, le fit immédiatement appeler à la charge d'auditeur du nonce à Florence, et de là à celle de vicaire-général de l'archevêque Incontri, qui occupait alors le siège episcopal de cette capitale de la Toscane. La conduite pleine de sagesse qu'il déploya dans l'exercice de fonctions si délicates, contribua à le faire élever lui-même, un peu plus tard, à l'évêché de Pistoia et de Prato. Ricci ayant remarqué les désordres qui s'étaient insensiblement introduits dans l'église, la dégradation dans laquelle toutes les classes du clergé étaient tombées, les maux toujours croissants que l'ignorance y produisait de jour en jour, enfin le danger imminent dont la religion était menacée, aurait cru trahir sa mission sacrée, et fouler aux pieds tous les devoirs de sa conscience, en se montrant spectateur indifférent d'une corruption si générale. Avec une conviction intime de la vérité de la religion dont il était ministre, et une intelligence propre à démêler tout ce que les passions pouvaient avoir fait pour la pervertir, il résolut de consacrer sa vie entière à rappeler l'église à sa simplicité apostolique. Les circonstances étaient favorables aux vœux de ce prélat. Léopold, qui régnait alors en Toscane, rivalisait avec l'empereur Joseph II, son frère, pour ex-

Digitized by Google

tirper tous les abus. Ricci jouissait de toute la confiance de ce prince : il lui suggéra des mesures utiles pour atteindre ce but, et s'occupa lui-même de donner une nouvelle direction à l'enseignement, de diminuer le nombre des fêtes, si fatales aux bonnes mœurs, d'abolir les confréries livrées à des pratiques superstitieuses, et de régler les cérémonies de la discipline ecclésiastique, selon le véritable esprit du christianisme. Dans une *Instruction* qu'il fit paraître en 1781, il s'éleva contre la dévotion au sacré cœur, dont l'église primitive n'avait pas la moindre notion, et qui menait à des pratiques contraires à ce que l'évangile exigeait de tous les fidèles : il en fit autant contre la doctrine des indulgences et contre la morale relâchée de l'école de saint Ignace ; il adopta le catéchisme de Gourlin, et encouragea les publications, en italien, des ouvrages les plus remarquables de Bossuet, de Nicolle, d'Arnaud, et d'autres écrivains de Port-Royal. Ayant ainsi jeté les fondements de toutes les améliorations qu'il voulait opérer, il convoqua auprès de lui, en 1786, un synode, composé des ecclésiastiques les plus distingués de son diocèse, dans lequel on établit plusieurs règlements de la plus grande importance, et où l'on reconnut surtout la légalité des quatre fameux articles sanctionnés par l'assemblée du clergé de France, en 1682. Le grand-duc non-seulement approuva toutes ces mesures, les fit imprimer et rendre publiques à ses frais, et combla d'éloges le pieux évêque qui les avait provoquées, mais encore il convoqua pour l'année suivante un synode général de tous les évêques de la Toscane, afin de tracer, sur le plan de celui qu'on venait de tenir à Pistoia, un nouveau règlement de réforme complète pour toutes les églises sujettes à sa domination. On conçoit que des clameurs et des cris d'indignation s'élevèrent de la cour de Rome et de ses partisans. Ricci n'était à leurs yeux qu'un hérétique, un impie qui voulait renverser l'édifice de la religion ; et comme des déclamations vagues n'étaient point capables de détruire l'œuvre de la sagesse, on eut recours à la calomnie : on l'accusa d'avoir voulu abolir la messe et la confession auriculaire ; changer le symbole, et se soustraire, comme Luther et Calvin, à l'autorité du pape ; on alla jusqu'à exciter des émeutes parmi la populace de Pistoia pour le faire massacrer ; et sa vie courut, dans cette occasion, de véritables dangers. Pie VI lui adressa des bulles, dans lesquelles il désapprouvait tous ses actes, et, plus tard, le synode même de Pistoia fut couvert d'anathèmes. Ricci se défendit avec vigueur, tel que le pouvait faire un homme dont la conscience était aussi pure que la conduite irréprochable. La mort de Joseph II, en appelant Léopold au trône de l'empire, lui ôta un protecteur aussi zélé que puissant ; il se trouva en butte à toutes les persécutions, dont la plus affligeante pour son cœur était celle qu'il essuyait du clergé de son diocèse, qu'on était enfin parvenu à révolter contre lui. A Rome, on faisait déjà son procès dans les formes, et on le somma de se rendre dans cette capitale pour répondre aux imputations sacriléges dont il était chargé. Ricci, qui connaissait trop l'histoire du saint-office, se garda bien de tomber dans ce piége. Manquant non pas du courage du martyre, mais de la douce espérance de continuer à faire le bien de ses ouailles, au milieu de tant de troubles, il prit le parti de s'éloigner de son siége épiscopal, et de donner même sa démission. Il vivait dans sa retraite, entièrement dévoué au soulagement des malheureux et à l'exercice de toutes les vertus évangéliques, lorsqu'il en fut arraché avec violence dans les sanglantes réactions de 1799. A l'instigation de l'archevêque de Florence (Martini), qui était son ennemi personnel, et un des partisans les plus turbulents de la cour de Rome, il fut arrêté par une troupe de brigands conduite par le ministre anglais Windham, qui acquit, à cette époque, une si funeste célébrité. Après l'avoir gardé pendant plusieurs mois dans un horrible cachot, à côté des plus vils malfaiteurs, on le fit passer dans un couvent de dominicains, qui lui devait tenir lieu de prison, et il ne fut mis en liberté qu'au second retour des Français en Italie. La cour d'Etrurie, dont le bigotisme a laissé de si amers souvenirs dans cette province de la Péninsule, le livra à toutes les vexations dont ses ennemis se plurent à l'accabler. Parvenu à un âge où une longue suite d'infortunes rend l'homme incapable de lutter davantage contre le malheur, on lui ordonna, comme le seul prix de son repos, de signer un acte d'adhésion à la bulle *Auctorem fidei*, qu'il avait toujours repoussée. Le 9 mai 1806, il satisfit à cette demande avec la douceur de Fénélon, et put ainsi traîner paisiblement le reste de sa vie, qui s'éteignit le 27 janvier 1810. Des *Mémoires* très détaillés sur la vie et le pontificat épiscopal de Scipion Ricci ont été tout récemment publiés en Belgique, par le savant M. Potter, qui par cet ouvrage d'une grande instruction a ajouté un nouveau titre à la brillante réputation qu'il avait acquise dans toute l'Europe, par ses précédents travaux sur l'esprit de l'église et l'histoire des conciles.

RICCI (le chevalier ANGE-MARIA), né dans une terre de sa famille, près de la ville d'Aquila dans les Abruzzes, en 1777, fut envoyé à Rome pour y faire son éducation, au collége Nazaréen. Il n'avait pas encore atteint l'âge de dix-neuf ans, lorsqu'à l'occasion du mariage du prince héréditaire de Naples avec Marie-Clémentine d'Autriche, il composa un épithalame, sous le titre de : *De Gemmis*, qui lui mérita les éloges et les encouragements des connaisseurs. En 1806, il rentra dans sa patrie avec une réputation déjà faite ; et aussitôt que les Français eurent conquis ce royaume, la dynastie de Bonaparte, qui mettait de l'empressement à attirer dans son parti tous les hommes de mérite, chercha à se l'attacher. M. Ricci, remarquable par son désintéressement et par sa modestie, mais constitué de nature à se laisser facilement éblouir par l'éclat de la grandeur, accepta les faveurs de la cour, lui voua sa plume et ses services, et célébra chaque victoire que les Français remportaient contre leurs ennemis. C'étaient des pièces de circonstance, mais écrites avec pompe et dignité, et souvent même avec chaleur. Il louait les brillants exploits de ses héros sans blesser l'orgueil ou les intérêts de leurs adversaires ; la basse flatterie et la choquante malignité n'étaient ni dans son caractère, ni dans ses principes. Lorsque Murat monta sur le trône de Naples, Ricci parvint au comble de la faveur. A peu d'intervalles, le roi lui conféra l'ordre des Deux-Siciles, et le nomma son bibliothécaire, instituteur de ses enfants, lecteur de la reine, professeur d'éloquence à l'université, et membre des directions des spectacles et de l'instruction publique. Ce prince qui, en répandant ses bienfaits autour de lui, séduisait tout le monde par son amabilité chevaleresque, ne pouvait manquer de séduire ce poëte si simple et si ingénu : il conçut le projet d'écrire un poëme dont le but était de chanter les *Fastes de Joachim*. La matière aurait été poétique, s'il se fût borné à la vie militaire de son protagoniste, mais il voulut célébrer son règne ; et l'on voit qu'il consultait en cela moins les besoins de son art que les sentiments de sa reconnaissance ; car les descriptions qu'il fut obligé d'y insérer sur les différentes réformes civiles, judiciaires et administratives, que Joachim avait faites dans ce royaume, ne sont rien moins que poétiques. On y admira cependant une diction pure, riche, élevée et harmonieuse. Comme la destinée de M. Ricci est de vivre toujours sous le charme de la grandeur, il fit paraître une *Ode* à l'empereur d'Autriche, aussitôt que la chute de Bonaparte rendit les Bourbons au trône de Naples ; c'est peut-être la plus belle de ses compositions lyriques. Le gouvernement lui conserva les places de professeur à l'université, et de membre des directions des spectacles et de l'instruction publique ; mais, peu de temps après, il s'en démit volontairement, et se retira au sein de sa famille dans les Abruzzes, à cause du mauvais état de sa santé. Là il mit la dernière main à plusieurs travaux qu'il avait commencés, et qu'il publia successivement. Ce furent un *Recueil d'idylles* plein de grace, un petit *Poëme didactique* sur la culture des fleurs, et deux poëmes épiques, dont le premier, qui a pour titre *l'Italiade*, traite des guerres de Charlemagne lorsqu'il chassa Didier du royaume des Lombards ; et le second, qui a pour titre *Saint Benedetto*, traite de la renaissance des lettres et des arts en Italie du temps de ce fameux solitaire. Ces

Digitized by Google

deux derniers ont été plus admirés qu'applaudis. On peut en dire ce que disait madame de Staël des ouvrages de certains poëtes allemands : « Ils ont la blancheur et l'éclat du marbre, mais ils en ont aussi la froide immobilité. » Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Gemmis*, Naples, 1796, in-4° ; 2° *Cosmogonia mosaica, fisicamente sviluppata, e poeticamente esposta*, Rome, 1802, in-4° ; 3° *il Filantropo dell' Apennino, o meditazioni sulla creazione del mondo*, ibid., in-4° ; 4° *la Villa del Homero*, Naples, 1809, in-fol. ; 5° *Gli amori delle piante*, ibid., in-8° ; 6° *Arcadia de' classici italiani*, ibid., 1811, in-4° ; 7° *Fasti di Giovacchino Napoleone*, ibid., 1813, in-4° ; 8° *l'Italiade, poema*, Livourne, 1819, in-8° ; 9° *Idilii*, Pise, 1822, in-16 ; 10° *S. Benedetto, poema*, ibid. ; 11° *Lettere mitologiche ad Emilia*, imité de Demoustier, Livourne, 1822, 3 vol. in-12, fig., etc.

RICCIARDI (François, comte des CAMALDULES), naquit à Foggia, dans le royaume de Naples, en 1759. Sa famille, une des plus notables de sa province, le destinait à la carrière du barreau, la seule, à cette époque, qui menât aux honneurs et à la fortune. Ricciardi fit son cours de droit sous d'habiles professeurs, devint en peu de temps avocat célèbre, et se fit également remarquer par ses lumières et son éloquence. Il ne prit aucune part à la révolution de 1799, et se tint étranger à tous les partis. Mais lorsqu'en 1808, les Français rentrèrent en conquérants dans le royaume de Naples, le gouvernement, qui voulait s'entourer de tous les hommes influents par leur crédit et leur mérite personnel, le nomma conseiller d'état et président de la section de législation. Sous le règne de Murat il fut décoré du grand cordon de l'ordre des Deux Siciles, et appelé aux hautes fonctions de grand juge ministre de la justice, qu'il exerça avec intégrité et intelligence. Ce fut lui qui introduisit les codes français, et qui organisa à Naples les nouveaux tribunaux judiciaires : il mit un soin particulier à les remplir de jurisconsultes d'une réputation méritée. Il fit surtout disparaître dans les procès criminels cette lenteur accablante qui, par le seul fait d'un jugement interminable, punissait un homme avant d'être condamné : la justice était administrée avec promptitude, sans faire aucun tort à la liberté des débats et à cette latitude qu'un accusé a droit de réclamer pour sa défense. A la chute du gouvernement français en 1815, destitué, comme les autres ministres, de tous ses emplois, et rentré dans la vie privée, il se consacra à la culture des sciences et des lettres, que ses fonctions publiques l'avaient obligé d'abandonner. L'académie royale de Naples venait de le choisir pour son président, lorsqu'en 1820 la révolution éclata. Appelé par le vœu national à reprendre le portefeuille du ministère de la justice, il quitta les bains d'Ischia, où il se trouvait, et prit part à tous les événements qui eurent lieu depuis le 6 juillet jusqu'au 7 décembre de la même année. Il se montra sincèrement attaché au nouvel ordre de choses, et se dévoua avec ardeur à le soutenir. Il aurait voulu peut-être qu'on eût préféré la constitution d'Angleterre ou celle de France, et en cela il partageait l'opinion de plusieurs hommes éclairés de ce royaume : mais il n'était plus temps de discuter ce point, puisque la constitution d'Espagne avait été adoptée. Il s'occupa d'abord de la réorganisation du pouvoir judiciaire, et des réformes qu'il était nécessaire d'y introduire pour le mettre d'accord avec le nouveau système de gouvernement. Le projet qu'il prépara pour l'établissement des jugements par jury dans les procès criminels, était défectueux, et essuya une vive opposition de la part des journaux : il avait négligé de consulter ce qu'on faisait en Angleterre et dans les Etats-Unis, les terres classiques de cette belle institution ; cependant on lui sut gré de s'en être occupé avec empressement, et le manque de justesse et d'universalité dans les vues ne le priva point des éloges que ses bonnes intentions lui avaient mérités. Il acquit une grande popularité par sa circulaire aux évêques du royaume, qui fut traduite en français. Ricciardi tomba avec le ministère, après le célèbre message du 7 décembre qui fut l'avant-coureur de la ruine de ce pays. Tout ce qu'on a dit dans d'autres biographies sur ce sujet est faux. Ricciardi ne fut ni l'auteur ni le soutien de cet acte de contre-révolution : il avait trop d'expérience dans les affaires pour se flatter qu'on eût pu réussir à renverser la constitution établie par un coup d'état aussi criminel qu'insensé : son tort fut tout au plus de ne s'y être pas vivement opposé dans le conseil. La honte de cet attentat appartient tout entière au ministre de l'intérieur de cette époque (*voyez* Zurlo). Rendu encore une fois à la vie privée, Ricciardi continue à y vivre tranquillement, entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens.

RICH (Claudius-James), né à Bristol ou aux environs, en 1786, reçut son éducation dans cette ville et fit de rapides progrès dans toutes les branches des connaissances humaines auxquelles il s'appliqua, particulièrement dans l'étude des langues. Il s'adonna avec tant d'ardeur aux langues orientales que ses amis le firent nommer surnuméraire (cadet ship) au service de la compagnie des Indes orientales. Dès qu'il parut dans les bureaux des directeurs, ses connaissances furent jugées si extraordinaires qu'il occupa bientôt un emploi, quoiqu'il n'eût encore que seize ans. Pendant un séjour de quatre années à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, au Caire et en Syrie, où il visita Halep et Damas, il se perfectionna dans les langues de l'Orient. Il se rendit ensuite à Bombay, fut nommé, en 1807, résident à Baghdad, et y remplit pendant quinze ans cette charge avec distinction. Durant son séjour dans cette ville, il y fit un grand nombre de recherches et d'observations importantes, et recueillit une quantité considérable de monuments orientaux, de médailles, de cylindres et de pierres gravées et de dépôts antiques de tout genre, particulièrement de monuments babyloniens qu'il se procura dans les nombreuses visites qu'il fit sur l'emplacement de Babylone. De retour en Orient, en 1816, après un voyage qu'il avait fait en Angleterre, et à la suite duquel il avait visité la France, l'Allemagne et Constantinople, il reprit ses travaux scientifiques dans l'ancienne Babylone, et fut secondé dans ses recherches par un jeune Wurtembergeois (Ch. Bellino), qui mourut prématurément à Mossoul, le 12 novembre 1820. Cette même année, Rich, à peine guéri d'une maladie causée par la température trop chaude du pays qu'il habitait, parcourut pendant l'été toute la partie montagneuse du Kurdistan, campa quinze jours sur les ruines de Ctésiphon et de Seleucie, dont il leva le plan, et se dirigea sur la frontière de Perse où il reconnut la position de plusieurs villes et de plusieurs monuments élevés autrefois par les rois de la dynastie des Sassanides. De retour à Baghdad, il repartit le 16 avril pour le Haut Kurdistan, et fixa sa résidence à Suléïmanieh où il resta jusqu'au 17 juillet. Chassé par l'ardeur du soleil, il se porta plus à l'Orient et plus avant dans les montagnes, traversa la chaîne nommée *Zagros* par les anciens ; visita Sena ou Sinendadj, capitale du Kurdistan persan, et explora avec soin cette contrée sauvage, restée jusqu'à présent inconnue aux Européens. Arrivé à Mossoul, le 31 octobre, il s'occupa de rechercher les restes de Ninive. Il quitta Mossoul, le 5 mars 1821, et descendit le Tigre pour retourner à Baghdad où il arriva le 12 du même mois. Pendant ce trajet, il fit encore des découvertes intéressantes, telles que celles des ruines de l'antique Larisse, mentionnée par Xénophon ; forcé de nouveau de quitter le séjour insalubre de Baghdad, il fit un voyage dans ce pays à l'orient de l'Yrak. Rich retourna à Schiraz, où il mourut du *cholera morbus*, le 5 octobre 1821. Il avait épousé, à Bombay, peu de temps avant sa mort, la fille de sir James Mackintosh. Elle le suivit dans ses courses au travers du Kurdistan et la quitta au port de Bouscher, au milieu de l'été de 1821, pour retourner à Bombay. La plupart des observations scientifiques et littéraires de Rich ont été publiées par lui, dans les *Mines de l'Orient*. On y remarque surtout : Deux *Mémoires sur les ruines de Babylone*, réimprimés plusieurs fois depuis, 2 vol. in-8° : traduits en français, par J. Raimond, sous ce titre : *Voyage aux ruines de Babylone*, orné de quatre gravures et enrichi d'*observations*, avec des *notes* explicatives suivies d'*une dissertation sur la situation de Pallacopas*, Paris, 1818, in-8°.

RICHARD (Jean-Pierre), prédicateur distingué, né à Belfort, en Alsace, le 7 février 1743, entra chez les jésuites à Colmar, en 1760, à la veille de leur destruction. Il se rendit en Lorraine, où les jésuites avaient trouvé momentanément un asile, sous la protection du roi Stanislas, et demeura successivement à Nancy, à Pont-à-Mousson et à Liége, où le prince-évêque lui confia l'éducation de ses neveux. Revenu en France, il s'y livra à la prédication. En 1786, il prêcha le panégyrique de Saint-Louis de Gonzague, chez les carmélites de saint Denis, et, en 1789, le sermon de la Pentecôte, à la cour. Pendant la révolution, il resta à Paris, où il put se soustraire aux serments exigés des prêtres. En 1800, il recommença ses prédications dans la capitale ainsi que dans les provinces; et en 1805, le cardinal de Belloy le nomma chanoine de la métropole. Son âge ne ralentit point son zèle, il prêcha le carême aux Tuileries, et devait reparaître dans la chaire de la chapelle royale, pour la station de l'avent de 1820, lorsqu'il mourut le 29 septembre de la même année. Ses *Sermons* ont été publiés depuis, Paris, 1822, 4 volumes in-12, avec portrait.

RICHARD (Louis Claude-Marie), né à Versailles, le 4 septembre 1754, était fils du jardinier du roi à Auteuil, homme fort instruit, non seulement dans sa profession, mais encore dans les mathématiques, et chargé de suppléer le professeur qui enseignait cette science aux pages. Ce fut chez son oncle, directeur du jardin de Trianon, que le jeune Richard prit le goût de la botanique : il n'avait encore que onze ans, lorsque ce goût devint une passion. A l'âge de quinze ans, il avait fini ses premières classes, et il allait entrer en rhétorique, lorsque l'archevêque de Paris, qui avait remarqué ses dispositions précoces, lui promit sa protection s'il entrait dans la carrière ecclésiastique. Mais Richard, dont la lecture de quelques voyages avait exalté l'imagination, et qui se proposait déjà de se livrer uniquement à l'histoire naturelle, se montra sourd à toutes les sollicitations de sa famille. Désespérant enfin de pouvoir suivre son goût, il prit le parti de quitter la maison paternelle, et de venir seul à Paris. Son père, se flattant que le besoin finirait par le ramener, ne consentit qu'à lui accorder pendant quelque temps une pension excessivement modique. Mais Richard persévéra dans un dessein auquel il attachait le bonheur de sa vie. Les privations les plus cruelles ne l'empêchèrent pas de suivre un cours de rhétorique au collége Mazarin, et son talent dans l'art du dessin lui procura bientôt les moyens de satisfaire à ses besoins. Pouvant alors se livrer avec plus de facilité à ses études favorites, il cultiva la botanique, l'anatomie comparée, la zoologie et la minéralogie. L'année 1781 lui offrit l'occasion de réaliser les projets de voyage qu'il méditait depuis longtemps; l'académie des sciences le fit agréer pour un voyage dans la Guyane française. Après un séjour de quelques mois à Cayenne, il parcourut une grande partie de la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Saint-Thomas et la plupart des îles situées à l'entrée du golfe du Mexique, où il recueillit non seulement des plantes, mais encore des minéraux, des insectes, des mollusques, etc. Les fonds qu'il avait économisés avant son départ se trouvant absorbés au bout de huit ans, par les frais que rendaient indispensables la préparation et le transport de ses collections, il écrivit inutilement en France pour s'en procurer d'autres, de sorte qu'il fut obligé de revenir dans sa patrie, où il arriva en 1789. On ne songea plus aux promesses qu'on lui avait faites avant son départ, et quoiqu'aucun voyageur peut-être n'eût rassemblé autant de matériaux que lui en si peu de temps, il resta sans récompense, et livré à des privations que le délabrement de sa santé, suite des fatigues d'un si long voyage, rendait plus cruelles encore. Cette injustice exerça sur son caractère une influence fâcheuse dont le temps finit par adoucir les traces sans jamais les effacer entièrement. Richard fut choisi pour remplir la chaire de botanique à l'école de médecine, et quelques années après il fut élu de la première classe de l'institut, dans la section de zoologie et d'anatomie comparée. Il remplit les devoirs de l'enseignement public avec un zèle peu commun, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 juin 1821. Quoiqu'il n'ait publié qu'un petit nombre d'ouvrages, il est certainement l'un des hommes de son siècle qui ont le plus contribué aux progrès de la botanique. L'influence qu'il a exercée se fera sentir surtout par les travaux de ceux qui se sont pénétrés de ses principes et qui marchent sur ses traces. Personne n'a poussé plus loin l'art d'observer la nature jusque dans les moindres détails. La difficulté d'une recherche était pour lui une raison de s'en occuper; l'organisation la plus compliquée était celle qui l'intéressait le plus; il passait des mois entiers à suivre une observation, lorsqu'elle lui paraissait devoir répandre quelque lumière sur un point encore obscur. Ses écrits sont quelquefois d'un style négligé, mais il n'en est aucun qui ne contienne des observations neuves et profondes. C'est lui qui a inspiré à la génération actuelle le goût de cette analyse rigoureuse et de cet examen approfondi, qui caractérise essentiellement l'école française. On lui doit : 1° *Dictionnaire élémentaire de botanique*, Amsterdam, 1800, in 8°; édition presque entièrement refondue du travail de Bulliard : c'est la nomenclature la plus complète et la plus philosophique que nous possédions des termes techniques de la botanique. 2° *Commentatio de convallariâ japonicâ novum genus constituente*, 1807, (Nouveau Journal de Botanique de Schrader); on trouve à la suite quelques observations sur les liliacées; 3° *Mémoire sur les hydrocharidées*, 1811, (Mémoires de l'institut); 4° *Démonstrations botaniques*, ou *Analyse du fruit considéré en général*, Paris, 1808, in-8°, traduit en allemand par Voigt, Leipsick, 1811, in 8°, en anglais, par Jean Lindley, Londres, 1819, in-8°; 5° *Analyse botanique des embryons endorhizes ou monocotylédones, et particulièrement de celui des graminées*, 1811, (Annales du Muséum); 6° *Examen critique de quelques mémoires anatomico-physiologico-botaniques de M. Mirbel*, (Journal de physique); 7° *Proposition d'une nouvelle famille de plantes, les butomées*, (Mémoires du Muséum); 8° *Annotationes de orchideis europæis*, (même recueil); 9° *Mémoire sur la nouvelle famille des calicérées*, (même recueil); 10° *Mémoire sur la nouvelle famille des balanophorées*, (même recueil); 11° *Mémoire sur le lygeum spartum*, (Actes de la société d'histoire naturelle de Paris; 12 *Extrait d'une instruction pour les voyageurs naturalistes*, (même recueil; 13° *Commentatio botanica de coniferis et cycadeis, characteres genericos singulorum utriusque familiæ, et figuris analyticis eximiè ab auctore ipso ad naturam delineatis ornatos complectens*, Paris et Stuttgardt, 1826, in-4° fig. Cet ouvrage posthume a été publié par M. Achille Richard son fils. Richard a rédigé le *Flora boreali americana*, de Michaux. On trouve encore de lui plusieurs mémoires, conjointement avec M. de Jussieu, dans les *Annales du Museum*.

RICHARD (Achille), fils du précédent, docteur-médecin, professeur suppléant de botanique à la faculté des sciences, agrégé en exercice auprès de la faculté de médecine de Paris, membre de la société philomatique et de la société d'histoire naturelle de Paris, correspondant de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères, est né à Paris, le 27 avril 1794. Il fait, avec succès, des cours de botanique et de physiologie végétale, et marche dignement sur les traces de son illustre père. On a de lui : 1° *Nouveaux élémens de botanique et de physiologie végétale*, Paris, 1819, in-8°; 2e édition, 1823; 3e édit., 1825; 4e édit., 1828, in-8°, fig.; 2° *Formulaire de poche*, ou *Recueil des formules les plus usitées dans la pratique médicale*, Paris, 1819, in-32; 2e édition, 1821; 3e édition, 1824; 4e édit., 1826; 3° *Monographie du genre hydrocotyle*, Bruxelles, 1819, in-8°; 4° *Histoire naturelle et médicale de l'ipécacuanha du commerce*, Paris, 1819, in-4°, avec deux planches; 5° *Botanique médicale*, ou *Histoire naturelle et médicale des aliments, des poisons et des médicaments tirés du règne végétal*, Paris, 1823, 2 vol. in 8°. Il est un des collaborateurs du *Dictionnaire de médecine*, 21 vol. in-8°; du *Nouveau journal de médecine*; du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*; et éditeur des *Œuvres de Buffon*, publiées par le libraire

Baudouin. Il a lu un grand nombre de *Mémoires*, soit à l'académie des sciences, soit aux sociétés philomatique et d'histoire naturelle de Paris. Ils ont été imprimés dans le *Bulletin des sciences*, dans les *Annales des sciences naturelles*, et dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle* de Paris. Il a inséré dans tome 4ᵉ de ce recueil (septembre 1828) une excellente *Monographie des orchidées des îles de France et de Bourbon*, extraite d'une *Flore* de ces deux îles, ouvrage dont il s'occupe depuis plusieurs années.

RICHARDOT. (*Voyez* le Supplément.)

RICHARDS (George), né dans le Devonshire, fit d'excellentes études, qu'il termina au collége d'Oriel, à Oxford, avec tant de distinction, qu'il y devint professeur. Il fut ensuite nommé vicaire de Bampton et membre de la société archéologique. Il a publié: 1° *Essai sur les différences caractéristiques entre les poëmes anciens et modernes, et quelles sont les causes de ces différences*, 1789, in-8°; 2° *les Bretons aborigènes*, 1791, in-4°, 2ᵉ édit. 1792: réimprimé dans les œuvres poétiques de l'auteur. Cet ouvrage fut couronné par l'université d'Oxford, et fut épuisé le jour même qu'il parut. 3° *Chants des Bardes aborigènes de la Grande-Bretagne*, 1792: in-4°: 4° *la France moderne*, poëme, 1793, in-4°; 5° *Mathilde, ou le Pénitent mourant*, épître en vers, 1795, in-4°: 6° *Origine divine de la prophétie*, dans une série de sermons, 1800, in-8°: 7° *Poëmes, mélanges*, 1803, 2 vol. in-8°: 8° *Emma*, drame, 1804, in-12; 9° *Odin*, drame, 1804, in-12: 10° *Monodie sur la mort de lord Nelson*, 1806, in-4°.

RICHARDSON (William), recteur de Clonfekle, dans le comté d'Antrim, en Irlande, né en 1740, s'est fait un nom par le zèle qu'il a mis à pratiquer et à recommander la culture d'une espèce de fourrage, appelé *Fiorin grass*, qui croît abondamment dans les marécages de l'Irlande, et qui est d'un grand rapport dans les terrains qui lui conviennent. Ces terrains se bornent aux fondrières, aux marais et aux prairies qui peuvent s'arroser. Le docteur Richardson mourut en 1820, âgé de quatre-vingts ans. Il a publié: 1° *Lettre au très honorable Isaac Corry, sur les propriétés du fiorin grass*, 1809, in-12; 2° *Essai sur le fiorin grass*, 1810, in-8°; 3° *Lettre au marquis Hertford, sur le fiorin grass*, 1810, in-8°; 4° *Nouvel Essai sur le fiorin grass*, 1813, in-8°; 5° *Mémoire sur un monument connu sous le nom de la Chaussée des géants*, inséré dans les *Transactions philosophiques*: 6° divers *opuscules* envoyés à la société royale de Londres.

RICHE (Claude-Antoine-Gaspard), frère de M. le baron de Prony (*Voyez* ce nom), né à Chamelet en Beaujolais, le 20 août 1762, fit ses premières études à Toissei, en Dombes, dans un collége de bénédictins, établi à l'instar de celui de Sorèze. Il manifesta de bonne heure le goût le plus vif pour l'histoire naturelle. Son père, ancien magistrat, membre du parlement de Dombes, était loin d'encourager ce goût naissant. Ce ne fut qu'à sa mort que, secondé par son frère aîné, il put cultiver ses hautes dispositions pour les sciences naturelles. Embrasé de l'ardeur de savoir, il partit de Lyon, où il était alors, et sans prévenir personne, se rendit à Montpellier pour y suivre les cours de l'université, et ne prit pas même la précaution de s'assurer des moyens d'existence. Son frère aîné parcourait l'Angleterre à cette époque. Son épouse se trouvait heureusement dans cette ville, et quoiqu'elle connût à peine son beau-frère, elle n'eut pas plus tôt appris son arrivée, qu'elle s'empressa de fournir à tous ses besoins. Libre de se livrer sans réserve à sa passion pour l'étude, il eut de tels succès qu'au bout de trois ans (juin 1787), il fut reçu docteur en médecine avec la plus grande distinction et forma les liaisons les plus honorables. Il parcourait de temps à autre les montagnes du Languedoc, où il se livrait à des observations de botanique et de géologie. Dans une de ses courses, une inflammation de peau se manifesta sur son bras et son épaule gauches; ne voulant pas interrompre ses recherches, il fit, par une application fatale de ses connaissances en médecine, disparaître subitement l'éruption. On attribue à cette imprudence les maux de poitrine qui ont abrégé sa vie. L'altération de sa santé l'ayant forcé de retourner à Lyon, il se déroba bientôt aux soins empressés de ses deux sœurs pour se rendre à Paris, où il arriva sur la fin de 1788. Une maladie affreuse, suite vraisemblable de l'imprudence dont nous avons parlé, le mit dans un état tel que les médecins désespéraient de sa vie. Riche fut, contre tout espoir, rendu à la vie par les soins de sa belle-sœur, qui devint pour lui un être céleste qu'il honora toute sa vie d'un culte constant: il profita de son séjour à Paris non seulement pour acquérir des connaissances, mais encore pour rendre aux sciences d'importants services. Lorsque MM. Cuvier, Prony, Vicq-d'Azir, etc., fondèrent la société philomatique, Prony en fut le premier secrétaire. Il fut bientôt question d'une expédition maritime pour aller à la recherche de l'infortuné La Peyrouse: on fit un appel aux naturalistes; Riche se présenta, et fut accueilli avec enthousiasme. L'expédition, commandée par d'Entrecasteaux, se composait des frégates *la Recherche* et *l'Espérance*: Riche monta ce dernier bâtiment. On appareilla le 28 septembre 1791, et le 13 octobre suivant on mouilla à Sainte-Croix de Ténériffe; le 17 janvier 1792, l'escadre arriva dans la rade du Cap; le 28 mars, elle était au milieu de la mer des Indes; et le 21 avril, dans la baie des Tempêtes, terre de Van-Diemen, regardée alors comme formant la pointe méridionale de la Nouvelle Hollande. Ce fut sur cette terre que Riche aperçut des débris de repas, composés d'ossements humains fraîchement décharnés, et reconnut avec surprise et douleur que l'homme n'en est pas meilleur pour être plus près de la nature. L'escadre partit le 28 mai 1792, relâcha le 17 juillet au port Carteret, dans la Nouvelle Irlande, et se trouva le 6 septembre à Amboine. Après vingt-huit jours de relâche dans cette île, ce fut en la quittant, et après avoir longé la côte pendant quatre jours, qu'on pénétra dans un mouillage commode et sûr qu'on nomma l'*Espérance*. Cet endroit, où l'on resta pendant quelques jours, faillit être funeste à Riche qui s'égara pendant trois jours et fut sur le point d'y perdre la vie. Malgré l'état de souffrance où il s'était trouvé, il avait reconnu entre autres objets d'observation une vallée entièrement couverte de troncs d'arbres pétrifiés. On appareilla le 17 décembre 1793, et l'on écrivit le nom de *Cap Riche* sur la carte du voyage. Lorsque l'escadre eut longé, pendant quelque temps, la côte de Nouvelle-Hollande, elle erra près d'un mois sans prendre terre, revint à la baie des Tempêtes, et y mouilla le 21 janvier 1793. On partit le 21 février de la baie de l'Aventure, et en se dirigeant au Nord-Est on eut connaissance, le 11 mars, du cap nord de la Nouvelle-Zélande, sans pouvoir y aborder. Le temps pressait, on crut trouver, aux îles des *Amis*, quelques renseignements sur La Peyrouse, et l'on s'y rendit. Cet espoir fut trompé. Mais la relâche ne fut pas sans utilité pour les naturalistes et surtout pour les botanistes, qui y trouvèrent des pieds d'arbres *à pain* qui depuis sont arrivés sains et saufs en France. On quitta le Tongatabou le 23 mars 1793, on relâcha à la Nouvelle-Calédonie: on parcourut ensuite plusieurs îles de la Nouvelle Guinée à l'une desquelles on donna le nom de Riche. On était alors presque sous l'équateur, le scorbut gagnait l'équipage, le général d'Entrecasteaux y succomba, le 20 juillet 1793. Trois mois auparavant, le capitaine de la frégate *l'Espérance* (Huon), avait subi le même sort. Alors plusieurs circonstances, et surtout les nouvelles venues de France, mirent la division dans l'escadre: on perdit en partie tous les avantages de l'expédition, et les Hollandais dans le pays desquels on se trouvait alors et avec qui l'on était en guerre en Europe, s'emparèrent des collections, journaux, cartes, etc., et laissèrent Riche dans la situation la plus déplorable. Après quatre mois de sollicitations et d'attente inutile, il quitta Java et atterit à l'Ile-de-France, au mois d'août 1794. Il y trouva des amis de son frère dont les soins empressés lui auraient rendu la santé s'ils avaient pu guérir la blessure que lui avait faite la perte de ses collections. Poursuivi par ce souvenir déchirant, il prit la résolution de retourner à Java; mais son dévouement n'eut d'autre résultat que celui d'aggraver ses maux. Forcé de prolonger son séjour à l'Ile-de-France jusqu'en 1797, il s'embarqua dans les premiers jours de cette année pour revoir sa patrie, et

Digitized by Google

arriva à Bordeaux dans le mois d'août de la même année, dans un état de fatigue et de langueur qui l'obligèrent à se retirer au Mont-d'Or, où il expira, le 5 septembre 1797, à l'âge de trente-cinq ans. Le gouvernement réclama les papiers relatifs à son voyage et à ses observations, qui furent remis par son frère au ministère de la marine, et dont on a fait un usage utile dans la relation du voyage d'Entrecasteaux. Tous les *Mémoires* de Riche, et il en a fait beaucoup, portent l'empreinte d'un génie élevé qui embrasse dans toutes leurs généralités les questions qui l'occupent, et en fait apercevoir toutes les faces. Observateur laborieux et même minutieux, il s'est montré tour-à-tour physicien ingénieux, métaphysicien profond, écrivain élégant, etc. M. Cuvier termine ainsi son éloge : « Ce cœur, » frère si aimable, cet ami si tendre, ce savant si labo» rieux, cet esprit si vaste, moins empressé de se faire » une réputation précoce, que d'en assurer la durée, » avait passé sa jeunesse à préparer les travaux de l'âge » mûr : il s'était ensuite dévoué à une entreprise longue » et périlleuse : l'ardeur avec laquelle il se livrait à ces » soins y a mis un terme prématuré, et sa mémoire ne » subsisterait bientôt que dans le cœur de ses amis, s'ils » ne s'empressaient de lui ériger un monument qui at» teste en même temps, et ce qu'il était et ce qu'il » serait devenu. » On n'apprendra pas sans intérêt que les collections d'histoire naturelle de Riche, enlevées par les Hollandais et transportées en Angleterre, ont été postérieurement renvoyées en France.

RICHELIEU (ARMAND-EMMANUEL-SOPHIE-SEPTIMANIE DU PLESSIS, duc de), fils du duc de Fronsac et petit-fils du maréchal de Richelieu, né le 25 septembre 1766, était le dernier rejeton de la famille Vignerot du Plessis-Richelieu. Il porta d'abord le nom de comte de Chinon, et fit avec distinction ses études au collège du Plessis, fondé par le cardinal de Richelieu, son grand-oncle. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues, et parvint à parler avec une grande facilité l'allemand, l'anglais, l'italien et le russe. Marié presque au sortir de l'enfance, suivant l'usage du temps, à l'une des héritières de la maison de Rochechouart, il fit immédiatement après un voyage en Italie, dont il ne revint qu'en 1789. Effrayé par les journées des 5 et 6 octobre de la même année, il obtint du roi l'autorisation de prendre du service à l'étranger. Il alla d'abord à Vienne, où Joseph II l'accueillit avec distinction, et se rendit ensuite avec le prince de Ligne auprès du général Souwaroff, dans l'armée duquel servaient les comtes de Langeron et Roger de Damas. Le général russe lui donna le commandement de l'un des bataillons destinés à entrer les premiers dans la place d'Ismaïl, qu'il assiégeait. Il se distingua à la prise de cette place, où il reçut une légère blessure, et fut témoin de l'horrible massacre des habitants de cette forteresse par Souwaroff. « Je voudrais, dit ce » féroce Tartare, aux Français qui servaient dans son » armée, faire contre les rebelles de votre patrie, ce » que je viens de faire contre les ennemis de ma souve» raine. » Le duc de Richelieu, en récompense de sa conduite, reçut de Catherine II une épée d'or et la décoration de Saint-Georges. Peu de temps après il fut successivement promu au grade de colonel et de général-major au service de Russie. En 1790, il vint se joindre à l'armée des émigrés, commandée par le prince de Condé, et à l'issue de cette campagne qui détruisit leurs espérances, il passa en Angleterre, où il fut nommé, en 1794, un des six commandants du corps d'émigrés entretenu par le gouvernement Britannique. Son zèle devenant superflu, il retourna en Russie, où l'empereur Paul Ier lui donna le commandement d'un régiment de cuirassiers. Tombé dans la disgrâce de ce prince, il s'éloigna de la Russie, mais il y fut rappelé à l'avènement de l'empereur Alexandre, qui le combla des marques de sa bienveillance. En 1800, le premier consul qui voulait rattacher à sa cause les anciennes familles françaises, rappela le duc de Richelieu, et fit rayer son nom de la liste des émigrés. « Le duc de Ri» chelieu, dit l'abbé de Montgaillard, se conduisit en » France en grand seigneur de l'ancien régime. On » donnait au Théâtre-Français une tragédie, intitulée : » *le Prétendant*, ou *Édouard en Écosse*. M. de Richelieu, » qui y assistait dans la baignoire faisant face à la loge » du premier consul, saisit toutes les allusions poli» tiques dont la pièce fourmille, applaudit avec fureur, » et, pour être sans doute mieux vu, s'avança à moitié » corps hors de la loge. Le lendemain il reçut l'ordre » de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, et la » France sous huit jours. » En sortant de France, il eut au moins la satisfaction de recouvrer une partie de ses biens, mais il eut la générosité de les abandonner en entier aux créanciers de son père et de son aïeul. De retour en Russie, il fut accueilli par Alexandre avec une bienveillance toute particulière, et au commencement de 1803 il fut nommé gouverneur d'Odessa, et dix-huit mois après gouverneur-général de toute la nouvelle Russie. Investi d'un pouvoir sans bornes, le duc de Richelieu sut faire bénir son nom et son administration. La colonie d'Odessa, fondée par Catherine, n'était encore qu'ébauchée quand il vint en prendre le gouvernement. La ville existait à peine, il n'y avait aucun établissement, et on y comptait tout au plus cinq mille habitants. En 1814, lorsque la restauration le rappela en France, Odessa comptait trente-cinq mille habitants, et possédait tous les établissements nécessaires au culte, à l'instruction et même aux plaisirs des habitants. Enfin, il introduisit un commencement de civilisation dans les vastes contrées qui s'étendent du Dniester au Kouban et au Mont-Caucase, en y répandant les moyens d'instruction et en y faisant connaître de bonnes pratiques d'agriculture. En 1812, la peste s'étant manifestée à Odessa, il fit déclarer cette ville en quarantaine, et donna les preuves les plus touchantes et les plus héroïques de sa sollicitude pour les malheureux habitants. Il visitait les pestiférés, se transportait dans tous les lieux où sa présence pouvait porter des consolations ou ranimer le courage abattu. A son arrivé en France, en 1814, le duc de Richelieu fut appelé à la chambre des pairs, et prit auprès du roi la charge de gentilhomme de la chambre que son père avait remplie. En 1815, il suivit le roi à Gand, et au retour de ce prince il fut nommé ministre de sa maison ; mais il refusa, ne voulant pas sans doute s'asseoir à côté de Fouché, que la politique de Louis XVIII avait appelé dans ses conseils. Ce ne fut que lorsque ce méprisable personnage disparut entièrement que le duc de Richelieu fut nommé, le 26 septembre 1815, ministre des affaires étrangères et président du conseil. Il signa, en cette qualité, avec les ministres des souverains alliés, le funeste traité du 20 novembre 1815, qui nous enleva les places de Philippeville, Marienbourg, Sarre-Louis, Landau, etc., et ordonna la démolition des fortifications d'Huningue, le paiement d'une indemnité de 700 millions, et l'occupation pendant sept ans d'une ligne le long des frontières par une armée de cent cinquante mille hommes, entretenus aux frais de la France. Au reste, il est certain que les alliés avaient eu d'abord l'intention de nous enlever une partie du Bugey et de la Franche-Comté, l'Alsace, la basse Lorraine, une partie de la Champagne, le Hainault et la Flandre. Dans une circonstance aussi difficile, et pour repousser des prétentions qu'appuyait une armée de sept à huit cent mille hommes, le duc de Richelieu s'adressa à l'empereur Alexandre, et se servant de l'ascendant qu'il avait sur ce prince, il lui représenta que sa gloire, comme son intérêt véritable, voulaient que la France conservât son territoire. Ses efforts ne furent pas infructueux, et l'on doit regarder comme un triomphe le traité qui fit une impression si fâcheuse sur les Français, parce qu'ils ignoraient à quel désastre ils venaient d'échapper. Cinq jours après la signature du traité du 20 novembre, le duc de Richelieu prononça, en le présentant aux chambres, un discours plein d'une noble résignation et d'une patriotique douleur. Le 11 novembre, il avait porté à la chambre des pairs l'ordonnance royale qui la constituait en cour de justice, et qui réglait les formes du procès intenté au maréchal Ney. Entraîné par l'esprit de réaction de cette époque de proscription et de sang, il fut un des plus violents promoteurs de l'accusation de ce maréchal, et ne rougit pas de venir demander sa tête au nom du roi, et au mépris de la capitulation qui garantissait la

vie et les propriétés des partisans de Napoléon. « Nous accusons devant vous, dit-il, le maréchal Ney de haute trahison et d'attentat contre la sûreté de l'état. Nous osons dire que la chambre des pairs doit au monde une éclatante réparation; elle doit être prompte, car il importe de retenir l'indignation qui de toutes parts se soulève. Vous ne souffrirez pas qu'une plus longue impunité engendre de nouveaux fléaux plus grands peut-être que ceux auxquels nous essayons d'échapper. Les ministres du roi sont obligés de vous dire que cette décision du conseil de guerre (*Voyez* Ney) devient un triomphe pour les factieux. Il importe que leur joie soit courte, pour qu'elle ne leur soit pas funeste. Nous vous conjurons donc, et au nom du roi, nous vous requérons de procéder immédiatement au jugement du maréchal Ney. » — « *Væ victis* ! semblait-il s'écrier plus loin, l'armée française a été décimée à Waterloo. » Cette phrase anti-française pèsera éternellement sur le nom de Richelieu. Le 8 décembre de la même année, en présentant le projet de la loi dite *d'amnistie*, il s'exprima en ces termes : « Pendant que les uns pensent que cette ordonnance est incomplète, d'autres la trouvent sévère et arbitraire. Nous répondrons aux uns et aux autres que, jamais après tant d'attentats on ne prit une mesure plus douce; il n'était ni juste ni politique de punir tous ceux qui ont pris part à cette grande rébellion. Il fallait se borner à désigner plusieurs de ceux qui s'y sont trouvés engagés, et une sorte de clameur publique indique les individus dont les noms sont inscrits dans l'ordonnance. Peut-être en existe-t-il de plus criminels, mais quand la justice publique est réduite à s'exercer sur tant de coupables, ceux qu'elle frappe doivent se résigner à leur sort, et mériter ainsi que la clémence du roi puisse un jour l'adoucir. » On sait que la chambre des députés adopta non seulement le projet de loi, mais encore qu'allant au-delà de ce qu'on lui demandait, elle bannit les conventionnels *votants* qui avaient rempli des fonctions pendant les cent jours. Le duc de Richelieu fit à la tribune d'hypocrites protestations contre les amendements de la chambre, et les repoussait, disait-il, par ordre exprès du roi; mais le gouvernement accueillit avec empressement une loi qui proscrivait deux cents vieillards dont la charte défendait expressément de rechercher les opinions et les votes. Cependant le duc de Richelieu s'opposa avec plus de bonne foi et de succès à la confiscation des biens des bannis et des condamnés : mesure qui fut proposée par cette même chambre, pour laquelle rien n'était sacré. « Ce sont, dit Richelieu, les confiscations qui rendent irréparables les maux des révolutions. En punissant les enfants, elles lèguent aux générations les haines et les vengeances, elles désolent la terre, comme les conquérants à la suite desquels elles marchent. » Au mois de septembre 1817, le duc de Richelieu se rendit au congrès d'Aix-la-Chapelle, réuni pour décider la question de l'évacuation totale du territoire français par les armées confédérées, et le 9 octobre suivant il eut le bonheur de signer la convention qui fixait cette évacuation au 30 du même mois, et arrêtait la somme à payer pour la France à 260 millions. Les notes secrètes envoyées par les royalistes *purs* aux souverains alliés, dans le but de les engager à maintenir indéfiniment l'occupation du territoire français, entravèrent plus d'une fois la marche des négociations, en inspirant aux alliés des craintes sur l'esprit des prétendus révolutionnaires français; toutefois la force des circonstances détermina la sainte-alliance à faire cesser une occupation dont la France était lasse, après avoir fait promettre à M. de Richelieu d'apporter des modifications à la politique du cabinet des Tuileries. Il revint en France dans l'intention de remplir des engagements qui ne contrariaient en rien ses sentiments secrets; mais se trouvant dans l'impossibilité de les exécuter, et effrayé du résultat des opérations de plusieurs collèges électoraux, il se détermina (décembre 1818) à abandonner le gouvernail des affaires. Le 11 janvier de l'année suivante, une loi décerna à M. de Richelieu un majorat de 50,000 fr. de revenu, comme récompense nationale de ses services dans les négociations qui avaient amené la cessation de l'occupation étrangère. Il avait été nommé, pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, ministre d'état, et quelques mois plus tard grand veneur. Le duc de Richelieu accepta le majorat de 50,000 fr. par déférence pour la volonté du roi et le vote des chambres, mais il en consacra le produit tout entier à la fondation d'un hospice dans la ville de Bordeaux. Il entreprit ensuite plusieurs voyages dans le midi de la France, le nord de l'Italie, la Suisse et la Hollande, et revint à Paris bien déterminé à ne plus rentrer dans les affaires. Cependant l'esprit public qui se développait de plus en plus en France, et le patriotisme dont plusieurs collèges électoraux avaient donné des preuves en appelant à la députation de véritables défenseurs des libertés publiques, effrayèrent le parti anti-national, et le ministère résolut de détruire la loi du 5 février 1817. Un conseil extraordinaire fut convoqué où le duc fut appelé. Il venait d'être choisi par Louis XVIII pour aller, en son nom, féliciter le roi Georges IV sur son avènement, quand l'assassinat du duc de Berri eut lieu, le 13 février 1820. On sait avec quel empressement les ennemis des libertés publiques profitèrent de cet événement fatal, et combien de prétextes il leur fournit à des mesures extra légales, et à la suspension des droits garantis par la charte. Le duc de Richelieu, cédant aux instances de la famille royale éplorée, reparut pour la seconde fois (le 20 février 1820) à la tête du conseil des ministres. Sa nouvelle administration fut signalée par l'abolition de la loi électorale du 5 février, la suppression de la liberté de la presse et de la liberté individuelle : les procès politiques reparurent en foule, toute adhésion aux idées libérales fut interdite par le gouvernement à ses agents, les emplois furent prodigués aux hommes de 1815 : enfin l'arbitraire, la violence, la corruption vinrent de nouveau affliger la France, et exciter des troubles sérieux qui firent plusieurs fois couler le sang des citoyens. A l'ouverture de la session suivante, les deux partis de la chambre des députés s'étant réunis pour renverser le ministère, le duc de Richelieu donna sa démission, qui fut acceptée (décembre 1821). Cette fois, il éprouva un sentiment douloureux en renonçant au pouvoir, et il ne déguisa pas le chagrin qu'il en ressentit, et qui probablement contribua beaucoup à le conduire au tombeau. Il mourut sans postérité, à Paris, le 17 mai 1822, frappé d'une apoplexie nerveuse, à l'âge de cinquante-cinq ans. Le duc de Richelieu avait de la générosité, de la franchise et de la loyauté, mais il manquait de caractère, de génie et même de talent politique. Il n'aimait ni la charte, ni les institutions constitutionnelles : on doit lui reprocher aussi, dit l'abbé de Montgaillard « d'avoir rapporté dans sa patrie, après vingt ans d'absence, les impressions de l'ancienne cour, de douloureux souvenirs, l'irritation des exilés ou du moins leur défiance, et la pratique d'un arbitraire dont les doctrines sont inhérentes au gouvernement russe auquel il a prêté serment de fidélité. » Il avait été nommé membre de l'académie française, le 24 avril 1816, lorsque Louis XVIII, à la nouvelle organisation de l'institut, rendit à chaque académie son ancien nom. Son neveu par les femmes, M. Odet de Jumilhac, fils du lieutenant-général Jumilhac, lui a succédé, par ordonnance royale, dans les titres de duc de Richelieu et de pair de France.

RICHEPANSE (Antoine), général de division des armées de la république, né en 1770, à Metz (Moselle), était fils d'un officier au régiment de Conti. Il entra au service au sortir de l'enfance, et se distingua dès les premières campagnes de la révolution. Après avoir passé par les grades subalternes, il devint, en 1791, sous-lieutenant dans le 1er régiment de chasseurs. L'émigration de la plupart des officiers nobles favorisa son avancement, il fut nommé chef d'escadron, le 20 messidor an II, et deux jours après avoir été promu au grade de chef de brigade, il fut élevé, le 16 prairial an IV, à celui de général de brigade. Le 5 juin 1796, il contribua à la victoire de Siegberg, en ordonnant au 1er régiment de chasseurs de charger l'ennemi. Richepanse fit dans cette affaire preuve du plus grand

sang froid; ayant rencontré, en poursuivant la cavalerie ennemie, un poste de fantassins, il fit faire halte à ses chasseurs, ordonna le feu de peloton, et sans ralentir la rapidité de sa course enfonça l'ennemi qui voulait l'arrêter. Le lendemain de ce combat, il se montra à Altenkirken digne de partager avec Lefebvre et d'Hautpoul la gloire de cette journée. Un coup de feu à l'épaule ayant mis le second de ces généraux hors de combat, Richepanse le remplaça dans son commandement, et fit des prodiges de valeur qui lui valurent le grade de général de division, auquel il fut nommé sur le champ de bataille. A la bataille d'Altendorff, s'étant aperçu que les Autrichiens avaient tourné les Français, il se précipita, avec quelques pelotons, à la rencontre de l'ennemi, et fut blessé par un coup de sabre sur le bras. Assailli, et hors d'état de se défendre, il dut la vie au jeune Montbrun, son aide-de-camp, qui para les coups qu'on lui portait en le couvrant de son corps. Richepanse fit, en 1797, partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Hoche, que le gouvernement avait chargé d'y rétablir l'ordre et la discipline, et fut chargé du commandement des chasseurs à cheval. C'est à leur tête qu'il se signala à la bataille de Neuwied, où les Impériaux perdirent huit mille prisonniers, vingt sept pièces de canon et sept drapeaux. Le 3 mai 1800, Richepanse, qui faisait partie de l'armée du Rhin, combattit à Engen avec sa valeur accoutumée, et se couvrit de gloire sur les bords de l'Iller où il soutint avec sa seule division, sans être entamé, l'effort de quarante mille Impériaux. Peu de jours après, à la bataille de Moëskirck, il contribua à la déroute de l'ennemi. Le 22 décembre, avant quatre heures du matin, ayant reçu l'ordre de se porter d'Ebersberg, sur la route de Naag à Hohenlinden et d'y attaquer l'ennemi sur ses derrières, en débouchant par où cela lui paraîtrait le plus convenable, il marcha à la tête de ses troupes, à travers bois, par des chemins affreux, au milieu de la neige et des difficultés de tout genre. La moitié de sa division avait dépassé le village de Saint-Christophe, lorsqu'une colonne autrichienne l'attaqua par le flanc gauche et la coupa à peu près par le centre. Le général Drouet, commandant la seconde colonne, se trouva séparé de la première, arrêté et forcé de se mettre en bataille. Richepanse, persuadé qu'il n'y avait pas un instant à perdre, puisqu'il était déjà neuf heures, et que l'essentiel n'était pas de sauver sa division mais de faire une puissante diversion sur les derrières de l'ennemi, abandonna le combat en arrière ainsi que les troupes qui s'y trouvaient engagées. « Belle résolution dans la circonstance la plus difficile! « admirable exemple de fidélité dans l'exécution des « ordres du général en chef, s'écria le général comte « Mathieu Dumas, dans son ouvrage sur les campagnes « des Français: le général Richepanse marche donc aux « Thermopyles. » Trois bataillons de grenadiers hongrois, réunis en colonne serrée, barrent la chaussée de Mattenpot, s'avancèrent au pas de charge. Dans ce moment décisif, le général français en se retournant vers les braves qui le suivaient, leur dit: « *Grenadiers « de la quarante-huitième, que dites-vous de ces hommes-« là? — Général, ils sont morts!* » s'écrient-ils, et croisant la bayonnette, ils se précipitèrent sur l'ennemi. Le choc fut terrible; les Hongrois furent culbutés, et l'impulsion une fois donnée la colonne française renversa successivement toutes les masses qui lui furent opposées. Moreau avoua qu'il devait à ce mouvement le succès de la bataille de Hohenlinden. Le général Decaen, qui déploya tant de courage et de talent dans cette journée, disait « qu'*il n'avait fait que glaner dans le « champ où Richepanse avait moissonné.* » Haudorff, Franken-Marckt, Vorklebruck, Schwanstadt, Lambach, Cronsmunster et Steyer étaient encore des trophées d'Hohenlinden réservés au général Richepanse et non au général Decaen, ainsi que le prétendent les *Mémoires de Sainte-Hélène*. En 1807, l'empereur confia à Richepanse le commandement en chef de l'île de la Guadeloupe. Après avoir débarqué sous le feu meurtrier de toutes les batteries de la côte qui tiraient sur nos vaisseaux, il s'empara de la basse-terre de la ville, battit complètement un corps nombreux de noirs insurgés qu'il poursuivit jusqu'au fort Bembriche, où une partie d'entre eux parvint à se réfugier. Attaqués et défaits de nouveau, près de Danglemont, les noirs s'enfermèrent dans le fort, où, cernés de tous côtés et vivement pressés par Richepanse, ils mirent le feu aux poudres et se firent sauter au nombre de trois cents. Tel fut le dernier acte de l'insurrection. La colonie avait recouvré sa tranquillité et elle allait devoir sa prospérité à l'administration paternelle de Richepanse, lorsque atteint de la fièvre jaune ce général termina, à l'âge de trente-sept ans, sa vie glorieuse. Napoléon honora sa mémoire en donnant le nom de ce guerrier à l'une des rues de Paris. Richepanse a laissé deux fils qui suivent la carrière militaire; l'un est aujourd'hui capitaine au quatrième régiment de hussards, et l'autre lieutenant dans les hussards de la garde royale. Leur mère a reçu le titre de comtesse, et passe pour une femme d'un esprit distingué et d'une raison supérieure.

RICHER (Edouard), littérateur, naquit à Noirmoutiers, département de la Vendée, le 12 juin 1792. Dès l'année suivante, il perdit son père, François Richer, qui fut tué à la tête de la garde nationale, à l'époque de la prise de cette île par Charette. Cette circonstance valut plus tard au jeune Richer une place gratuite au prytanée militaire de Saint-Cyr; il y fit des études qu'il acheva à Paris. En 1808, il retourna dans son pays où il s'associa au commerce de son frère aîné; mais fatigué d'un travail assidu, peu compatible avec ses goûts et avec la faiblesse de sa complexion, il se livra à l'étude de l'histoire naturelle et de la littérature; les mêmes motifs et l'indépendance de son caractère l'ayant toujours éloigné de toute espèce de fonctions, il quitta Noirmoutiers pour aller s'établir à Nantes. Bientôt il se trouva trop à l'étroit dans une ville, et se retira successivement dans une habitation solitaire, près de la rivière d'Erdre, puis au milieu d'une lande déserte, pour y vivre seul avec la nature. Dans cette retraite profonde, il ne laissait pas d'entretenir des correspondances avec les hommes les plus distingués de Nantes et même de la capitale, notamment avec M. le comte Daru. Le mauvais état de sa santé et les soins qu'elle exigeait l'ayant forcé de quitter la campagne, il est revenu se fixer à Nantes où il vit en vrai philosophe dans un faubourg champêtre et paisible. M. Richer a été nommé membre de la société académique de Nantes, en 1813, et de la société Linnéenne de Paris, en 1822. Recommandable par ses qualités personnelles et surtout par sa modestie, sa simplicité et sa franchise, M. Richer n'est pas moins distingué par ses talents et par ses connaissances positives dans les sciences mathématiques et naturelles, dans l'astronomie qui a trouvé en lui un adepte enthousiaste; dans l'histoire, surtout celle de son pays, et dans les langues anciennes. Il sait aussi l'anglais, et il a traduit en français plusieurs morceaux des meilleurs poëtes de la Grande-Bretagne. A la littérature il a fait succéder la philosophie qui (peut-être malheureusement) l'occupe exclusivement aujourd'hui. M. Richer a publié: 1° *Victor et Amélie*, poëme, Paris, 1816, brochure in-8°; 2° le même, suivi de *Poésies diverses*, Nantes, 1817, in-8°; 3° *Essai sur l'origine des constellations anciennes*, Nantes, 1818, brochure in-8°; 4° *Ode sur l'immortalité de l'ame*, ibid., 1821, in 8°; 5° *Epître à M. L. I.*, ibid., 1821, in-8°; 6° *De la philosophie religieuse et morale dans ses rapports avec les lumières*, Nantes, 1821, brochure in-8°; 7° *Précis de l'histoire de Bretagne*, ibid., 1822, in 4°; 8° *Voyage pittoresque dans les départements de la Loire-inférieure*, ibid., 1822, in-4°; on regrette que l'auteur n'ait point achevé cet ouvrage qui paraissait par livraison, et qui devait avoir quatre volumes. Plusieurs extraits en ont été publiés séparément et réimprimés fréquemment, sous le titre d'*Etudes descriptives*, in-12; tels sont: *Du genre descriptif*; — *Voyage à Clisson*, dont la 6e édition (1828), est suivie d'une *notice* sur le sculpteur Lemot, par l'éditeur, M. Mellinet; — *Voyage à Paimbœuf*; — *Promenade sur la rivière d'Erdre, de Nantes à Nort*; — *Promenade à Orvault, sur les rives du Cens*; — *le Buron et le château de Blain*; — *Aspect pittoresque de l'île de Noirmoutiers*; — *Voyage à l'abbaye de la Trappe de Meilleraye*; — *la forêt de Gavre*; 9° les

Cosmopolites et *le pêcheur* (sous le pseudonyme de Mériadec), Nantes, 1825, in-12; 10° *mes Pensées*, ib., 1825, in-12; 11° *le Mot de l'énigme*, Paris, 1826, brochure in-8°; 12° *des Guérisons opérées par madame de Saint-Amour*, Nantes, 1828, brochure in-8° (*Voyez* SAINT-AMOUR). M. Richer a inséré, en outre, tant sous son nom que sous celui de Mériadec, un grand nombre d'articles de divers genres, dans le *Lycée armoricain*, ouvrage périodique fondé, en 1823, à Nantes, par M. Camille Mellinet, imprimeur libraire, fils du général Mellinet. M. Richer s'occupe, en ce moment, d'un ouvrage immense pour lequel il a déjà réuni de nombreux matériaux, et qui aura pour titre : *Des erreurs et des progrès de l'esprit humain*. Il en a extrait les articles *Rousseau*, *Bernardin de Saint-Pierre*, *etc.*, qu'il a fournis au *Lycée armoricain*. Il annonce un nouveau recueil périodique, intitulé : *Archives théosophiques*. M. le comte Daru ayant confié à son examen, avant l'impression, le manuscrit entier de l'*Histoire de Bretagne*, M. Richer ne l'a renvoyé à son auteur qu'accompagné de nombreuses notes.

RICHERAND (ANTHELME, le chevalier), né à Belley, le 4 février 1779, se rendit à Paris en 1796, pour y étudier la médecine, et fit partie de cette école de santé d'où sont sortis tant de praticiens habiles et de professeurs distingués. En 1799, il soutint l'acte public alors exigé pour être admis à l'exercice de l'art de guérir. Il se livra, à cette époque, à l'enseignement de la physiologie, et, malgré le désavantage d'une prononciation laborieuse et embarrassée, il sut attirer et fixer à ses cours un grand nombre d'élèves par la clarté et la précision avec lesquelles il décrivait les fonctions. En 1800, M. Richerand fut nommé chirurgien en chef adjoint à l'hôpital St-Louis. Il devint aussi chirurgien-major de la garde de Paris et de la garde départementale. Le choix de l'école de médecine l'appela, en 1807, à la chaire de professeur de pathologie externe, devenue vacante par la mort de Lassus. Nommé, en 1814, membre de l'ordre royal de la légion d'honneur, il obtint, en 1815, des lettres de noblesse, et prit le titre de chevalier. M. Richerand est aujourd'hui professeur d'opérations de chirurgie, à la faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital Saint Louis, membre de l'académie royale de médecine et de plusieurs autres sociétés savantes, et membre de plusieurs ordres étrangers. Doué d'une imagination vive, d'un talent facile, écrivant avec élégance, il occupe un rang distingué parmi les hommes qui, de nos jours, se sont occupés de la composition d'ouvrages sur la médecine. Mais il s'est montré plus propre à faire connaître les travaux des autres, qu'à reculer lui-même les limites de l'art, ou à perfectionner les opérations qui lui appartiennent. Ses écrits ne sont remarquables que par la clarté des classifications, l'enchaînement des détails et un style plus brillant que correct. Il a cependant rendu des services réels à l'instruction élémentaire, physiologique et chirurgicale, en la répandant et en la rendant plus étendue et plus complète. Les jugements de M. Richerand sur les hommes et sur les choses ont été souvent empreints de passion, d'inconséquence et de légèreté. Les hommes les plus habiles et les plus recommandables, tels que Haller, Bordeu, Grimaud, Bichat, Roux, Desault, Magendie, etc., n'ont pas été à l'abri de ses attaques aussi injustes que peu mesurées. Indépendamment d'un grand nombre de *Mémoires*, d'*observations* et d'*articles* insérés dans le *Magasin encyclopédique*, la *Décade philosophique*, les *Mémoires de la société médicale*, le *Dictionnaire des sciences médicales* et le *Journal complémentaire*, on a de M. Richerand : 1° *Dissertation anatomico chirurgicale sur les fractures du fémur*, Paris, 1799, in 8° : 2° *Nouveaux éléments de physiologie*, Paris, 1801, in-8° ; 1802, 2 vol. in-8° ; neuvième édition, 1824, in-8° : 3° *Nosographie chirurgicale*, Paris, 1805, 2 vol. in 8° ; 1805, 4 vol. in-8° ; cinquième édition, sous le titre de : *Nosographie et thérapeutique chirurgicales*, Paris, 1821, 4 vol. in-8°, avec des planches gravées au trait. La physiologie pathologique ayant éprouvé depuis quelques années une révolution importante, cet ouvrage reposant sur l'ancien système ontologique, n'est plus à la hauteur des connaissances médicales actuelles, et ne saurait être pris pour guide dans l'étude des maladies externes; les planches ne sont d'aucune utilité. 4° *Leçons du C. Boyer sur les maladies des os, rédigées en un traité complet de ces maladies*, Paris, 1803, 2 vol. in 8° : 5° *Des erreurs populaires relatives à la médecine*, Paris, 1809, in 8° ; *ibid.*, 1812, in-8° ; 6° *De l'enseignement actuel de la médecine et de la chirurgie*, Paris, in 4° (sans date et sans nom d'auteur). Cet écrit, imprimé à la fin de 1816, aux frais de la faculté de médecine, est, d'après le témoignage général, sorti de la plume de M. Richerand. 7° *Œuvres complètes de Bordeu, précédées d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages*, Paris, 1818, 2 vol. in 8° : 8° *Histoire d'une résection des côtes et de la plèvre*, Paris, 1818, in 8°. L'opération entreprise par M. Richerand et dont il est question dans cet opuscule, consistait à retrancher une partie des muscles intercostaux, des côtes et de la plèvre, à l'occasion d'un cancer des parois du thorax. Elle fut exécutée sans que l'on eût la certitude de pouvoir enlever la totalité de la maladie, qui repullula quelque temps après et fit périr le sujet. C'est à l'occasion de cette opération que M. Richerand proposa d'ouvrir largement la poitrine et le péricarde, dans le cas de l'hydropisie de cette membrane, afin de procurer son oblitération par l'inflammation que déterminerait l'entrée de l'air dans sa cavité. 9° *Discours prononcé à la séance publique de la faculté de médecine de Paris*, le 7 *novembre* 1820, Paris, in-4°. Dans ce discours, M. Richerand s'efforce d'établir la supériorité de la chirurgie sur la médecine. 10° *Rapport sur les premiers travaux de la section de chirurgie de l'académie royale de médecine*, lu à la séance du 15 novembre 1821, Paris, 1821, in-4°, inséré aussi dans le *Journal complémentaire* du *Dictionnaire des sciences médicales*, tom. 11. 11° *Histoire des progrès récents de la chirurgie*, Paris, 1825, in-8°.

RICHER SERIZY (....), écrivain royaliste, né à Caen (Calvados), vers 1764, vint fort jeune à Paris, et fut employé dans l'étude d'un procureur au parlement. Il était connu avant la révolution, contre laquelle il se prononça, par l'agrément de ses manières, l'aménité de son caractère, et par quelques opuscules en vers et en prose : mais nous ne considérerons ici que sa conduite politique, et sous ce rapport, il laisse une large part à ses biographes. Nous remarquerons néanmoins comme une anomalie dans son caractère, quoiqu'il n'y en eût jamais eu dans ses principes, qu'il fut l'ami du révolutionnaire Camille Desmoulins, et qu'il a fourni plusieurs morceaux distingués à son journal. Une mystification qu'il se permit, en mai 1792, envers Regnault de Saint-Jean-d'Angely, dans un temps où l'existence d'un comité autrichien excitait de violents débats, et, depuis, ses liaisons avec Desmoulins, le rendirent doublement suspect à Robespierre, qui le fit emprisonner. Après la mort de ce dernier, rendu à la liberté, par suite du 9 thermidor, il fit oublier l'indécision de ses premiers pas par l'ardeur de son royalisme, et commença à publier son *Accusateur public*, journal anti-républicain, où, au milieu d'un style souvent vague et boursouflé, on trouve des passages d'une énergie et d'une beauté remarquables, dans lesquels, malgré la différence des opinions, on reconnaît encore le coopérateur de Camille Desmoulins. Dumourier dit dans ses mémoires que Richer-Serizy avait une plume de feu. Arrêté plusieurs fois à raison de cet ouvrage, il parvint toujours à se faire relâcher; en mai 1796, le tribunal du département de la Seine, après avoir prononcé qu'il était coupable de délits constants, relativement à la révolte du 13 vendémiaire (4 octobre 1795), l'innocenta sur l'intention. Le ministre de la justice, Merlin, cassa ce jugement, et le tribunal de Versailles fut saisi de l'affaire. L'accusateur public, Gillet, depuis tribun, donna des conclusions pour la mort. Richer était contumax, mais se trouvait déguisé au milieu des spectateurs; les jurés prononcèrent son absolution, et leur jugement fut couvert d'applaudissements. Cependant, après la secousse du 18 fructidor an v (4 septembre 1797), il crut prudent de quitter la France, parce que les feuilles qu'il avait écrites avec encore plus de force, pendant la lutte du directoire et des conseils, l'avaient fait condamner à la déportation, et il se retira à Bâle; mais dans les derniers jours d'octobre, il fut arrêté ou

Digitized by Google

milieu de cette ville, sur la réclamation de Bacher, envoyé de France en Suisse, et transféré à Rochefort pour être déporté à Cayenne. Il vint encore à bout de s'échapper de sa prison, en mars 1798, à l'instant où l'on allait s'embarquer, et il se retira dans le midi de la France, où il fit de nouveau imprimer, en 1799, le 35e et dernier numéro de son *Accusateur public*. En 1801, il se rendit à Madrid avec une mission des Bourbons. Forcé de quitter cette ville, sur la demande du gouvernement français, il passa en Angleterre, où il mourut en 1803. Richer-Serizy était marié à Paris; mais sa femme, rebutée de son indifférence, profita des lois sur le divorce pour rompre les liens qui l'attachaient à un homme que l'amour seul lui avait fait épouser, et qui la payait si mal de retour. Elle s'était engagée à lui faire une pension de 4.000 liv.; mais quoique sa fortune fût considérable, elle refusa, depuis la proscription de son mari, à ceux qui se présentèrent en son nom, de payer les arrérages échus, en leur opposant qu'il devait être regardé comme mort civilement. Richer-Sérizy avait un fils naturel dans un pensionnat, aux Etats-Unis d'Amérique, et cet enfant, dit-on, annonçait, dès l'âge le plus tendre, le genre d'esprit et l'amabilité de son père. Un prospectus a annoncé, en 1824, les *Œuvres complètes de Richer-Serizy*, qui devaient former un volume in-8°, mais elles n'ont pas encore été publiées (1829).

RICHOMME (Joseph-Théodore), célèbre graveur d'histoire, né à Paris, le 28 mai 1785, dirigea d'abord ses études vers la peinture; il ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était pas le genre de talent auquel la nature l'avait appelé, et il la quitta pour s'adonner à l'art du graveur, qui avait pour lui un attrait irrésistible. Ses progrès furent étonnants: dès l'âge de dix-sept ans, il fit ses premiers essais chez J.-J. Coiny; à vingt, il avait remporté plusieurs prix, entre autres celui que décerne l'institut et qui donne au lauréat le titre de pensionnaire des beaux arts, à Rome. Richomme y passa cinq années, étudiant de préférence les chefs-d'œuvre de Raphaël. De retour à Paris, il publia, en 1813, sur ses dessins, sa première planche, d'après Raphaël, *la Vierge de Lorette*, qui le plaça, dès son début, au rang des artistes les plus distingués. En 1814, il donna, d'après la fresque du même maître, *Adam et Eve*: les connaisseurs ont admiré les formes pures et suaves des personnages, ainsi que la facilité simple et gracieuse du travail. Cette gravure fut exposée au salon de la même année, et valut à son auteur la médaille d'or. Il grava, en 1815, deux figures pour le musée de MM. Laurent et Robillard. En 1815, il fit, d'après M. Gérard, et pour *la Lusiade* du Camoëns, une jolie planche, dont les épreuves sont aujourd'hui fort rares, *Thétis couronnant Vasco de Gama, et l'encourageant dans ses découvertes*; en 1817, parut celle de *Neptune et Amphitrite*, d'après Jules Romain, qui fut acquise par la société des amis des arts: en 1819, d'après Raphaël, sa belle planche des *Cinq Saints*, qui fait aussi partie du musée de MM. Laurent et Robillard; en 1820, son *Triomphe de Galatée*, d'après une fresque du même maître: cette planche lui fit le plus grand honneur. Il fut nommé, en 1821, candidat à l'institut pour succéder à Berwick, dont les arts déploraient la perte récente. En 1822, il acheva pour le musée que nous avons plusieurs fois cité, la gravure de *la Sainte Famille*, d'après Raphaël, déjà reproduite avec tant de bonheur par Edelink. Ce fut pour les connaisseurs une véritable jouissance de pouvoir comparer les œuvres de deux célèbres artistes, s'exerçant sur le même objet. Cet artiste a terminé, depuis 1824, une grande composition d'après M. Guérin, *Andromaque aux pieds de Pyrrhus*, et une autre de moindre importance, *Thétis portant les armes à son fils Achille*, d'après un tableau de M. Gérard. M. Richomme, dont le talent justifie la célébrité, est heureusement d'un âge à nous donner encore bien des chefs-d'œuvre, propres à augmenter nos richesses nationales.

RICHTER (Auguste-Théophile), célèbre chirurgien et médecin allemand, naquit le 13 avril 1742, à Zoerbig, en Saxe. Il étudia la médecine à Goettingue, où il fut reçu docteur en 1764. Après avoir voyagé pendant deux ans, en France, en Angleterre et en Hollande, il retourna à Goettingue, où il obtint, en 1766, la chaire de chirurgie qu'il occupa quarante-six ans, pendant lesquels il fut le maître de la plupart des médecins et chirurgiens modernes les plus célèbres de l'Allemagne. Richter cultiva la médecine avec autant de succès que la chirurgie, et ses ouvrages lui ont assuré une place des plus honorables parmi les meilleurs observateurs du siècle dernier. Il mourut à Goettingue, le 23 juillet 1812. Voici ses principaux écrits: 1° *Dissertatio de priscâ Româ in medicos suos haud iniquâ*, Goettingue, 1764, in-4°; 2° *Dissertatio de intumescente et calloso pyloro cum triplici hydrope*, ibid., 1764, in-4°; 3° *Programma de variis cataractam extrahendi methodis*, ibid., 1766, in-4°; 4° *Observationum chirurgicarum fasciculi III*, Goettingue, 1770—1780, in-8°; 5° *Chirurgische bibliothek*, Goettingue, 1771—1797, 18 vol. in-8°; 7° *Mémoire sur l'opération de la cataracte*, Goettingue, 1763, in-8°; 7° *Mémoire sur les fractures*, Goettingue 1777—1785, 3 vol. in-8° Cet ouvrage a été traduit en français, par J. C. Rougemont, Bonn, 1788, in-4°. 8° *Programma herniam incarceratam unà cum sacco suo reponi per annulum abdominalem posse, contrà Ludovicum Monat*, Goettingue, 1777, in-4°; 9° *Programma de agarico officinali*, Goettingue, 1778, in-4°; 10° *Programma de remediis antiphlogisticis externis*, Goettingue, 1780, in-4°; 11° *Programma de fracturis cranii*, Goettingue, 1782, in-4°; 12° *Elements de chirurgie*, Goettingue, 1782—1804, 7 vol. in-8°; 13° *Observations médicales et chirurgicales*, Goettingue, 1790—1813, 3 vol. in-8°; 14° *Therapeutique spéciale*, Berlin, 1813—1821, 9 vol. in-8°. Cet ouvrage a été publié par son fils, Georges-Auguste Richter.

RICHTER (Jérémie-Benjamin), né à Hirschberg (Silesie), le 10 mars 1762, mort le 4 avril 1807, à Berlin, où il était attaché à la manufacture de porcelaine, a posé les bases du calcul stoechiométrique, entrevu par Bergmann, et si amplement développé depuis par Proust, Higgins, Dalton, Gay Lussac, Berzelius, Davy, Trommsdorff, Gilbert, Wollaston, Dœbereiner, Schweigger, Meinecke et Thomson. Il a établi en outre, que lorsque les corps se combinent dans plus d'une proportion, les secondes combinaisons se font toujours dans des rapports simples des premières: d'où il suit que les unions qui n'obéissent pas à cette loi, ne sont pas des combinaisons chimiques, et ne sont que des mélanges, car les proportionnements intermédiaires se font encore dans des rapports qui sont des multiples ou des sous-divisions de la première ou de la dernière proportion. Richter a calculé, d'après un seul, le contenu en oxigène dans les oxides de la plupart des autres sels, et l'expérience a confirmé ses estimations. La table qu'il a dressée d'après ces lois de rapports, embrasse l'ensemble des sels connus jusqu'à son temps. Il a publié: 1° *Dissertatio de usu matheseos in chymia*, Koenisberg, 1789, in-4°; 2° *Sur les nouveaux objets de la chimie*, Breslau, 1791—1800, 10 cahiers, in-8°; 3° *Principes élémentaires de la stœchymetrie, ou l'Art de mesurer les éléments de chimie*, Breslau, 1792—1794, in-8°; 4° *Nouveau journal universel de chimie*, Berlin, 1803—1805, in-8°; 5° (avec Gehlen), *Journal de chimie et de physique*, Berlin, 1806—1807, in-8°. Il a continué le *Dictionnaire de chimie* de Bourguet depuis la lettre I (tomes III, IV, V, VI, supplément, 1803—1805, in-8°), et publié la 3e édition de la traduction allemande de celui de Maquer (Leipsick, 1806—1807, in-8°).

RICORD (Jean-François), député à la convention nationale et à la chambre des représentants, naquit en Provence, vers 1760. Il suivait la carrière du barreau, lorsque la révolution l'appela sur un plus vaste théâtre. Il s'était montré, dès 1789, partisan zélé des innovations; il fut nommé, en 1792, membre de la représentation nationale qui devait juger Louis XVI. Après avoir pressé le jugement de ce prince, il vota la mort sans appel ni sursis. Jacobin ardent, il prit part à la lutte de la *Montagne* contre la *Gironde*, et fut envoyé, en janvier 1794, à l'armée d'Italie, où il contribua puissamment au succès des armées républicaines. C'est là qu'il se lia intimement avec Robespierre jeune, et qu'il connut Bonaparte. Quoiqu'on l'ait considéré comme l'un des plus sanguinaires proconsuls dont la férocité remplit

Digitized by Google

de deuil et d'effroi les départements méridionaux, pendant le siége et après la prise de Toulon, il est avéré aujourd'hui qu'il se joignit plus d'une fois à son jeune collègue, pour sauver d'innocentes victimes, et qu'il s'opposa souvent aussi aux mesures atroces arrêtées par les députés Dantonistes associés à sa mission, et qui devinrent plus tard aussi fougueux réacteurs qu'ils avaient été terroristes implacables. Après le 9 thermidor, Ricord dut expier le crime d'avoir eu pour ami le frère de Robespierre; il fut dénoncé, le 24 août 1794, pour des réquisitions dont il ne fut pas difficile de justifier l'emploi, et son accusateur, Cambon, qui depuis a reconnu combien sa conduite fut blâmable en cette circonstance, se trouva réduit au silence. Au 1er prairial, Ricord appuya de toutes ses forces la tentative du parti démocratique pour ressaisir le pouvoir, fut frappé en conséquence d'un décret d'arrestation, et rendu ensuite à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire. Sous le directoire, il se vit persécuter de nouveau, comme impliqué dans la conspiration de Babeuf, fut traduit devant la haute cour de Vendôme, où le ministère public prit des conclusions capitales contre lui, et parvint néanmoins à faire prononcer son acquittement par le jury. Éloigné des affaires publiques, pendant le règne de Buonaparte, dont la police l'inquiéta souvent comme elle tourmentait tout ce qu'elle soupçonnait d'attachement opiniâtre aux doctrines de la révolution et aux formes républicaines, Ricord reparut sur la scène politique en 1815, pendant les cent jours, en qualité de lieutenant-général de police à Bayonne, et comme député du département du Var, à la chambre des représentants. Il ne vint point siéger dans cette assemblée, et rentra dans l'obscurité après le second retour du roi.

RICORD (Alexandre), de la même famille que le précédent, né à Marseille, vers 1765, vint à Paris avec Mirabeau, et travailla ensuite au *Courrier de Provence*. Nommé administrateur, puis procureur-syndic du département des Bouches-du-Rhône, il conserva cette place jusqu'à l'établissement du gouvernement révolutionnaire, en 1793. A la fin de la même année, il suivit le général Dugommier à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il fut attaché à l'état-major, avec le rang de colonel; nommé accusateur public du tribunal militaire et chargé de la police de la première division. Ayant perdu ces emplois à la mort de Dugommier, il vint à Paris, où, vers 1797, il établit une maison de banque et de commission qui ne prospéra pas. Il ne réussit pas mieux dans sa direction, par entreprise, du théâtre de la Gaieté. Son refus d'accepter une préfecture et une place au tribunat, après le 18 brumaire, l'exposa à diverses persécutions. Ayant passé quelques années en province, il était de retour à Paris, lorsqu'en 1812, compromis dans la conspiration du général Mallet, il fut arrêté. Il sortit des prisons de Nîmes, après la première abdication de Napoléon; mais pendant les cent jours de 1815, il fut obligé de se cacher dans les montagnes, afin de rester fidèle au roi qui avait brisé ses fers, et il ne revint à Paris qu'après la chute de Napoléon. Il y reprit son goût pour la littérature, y publia quelques ouvrages et y entreprit des journaux qui n'eurent qu'une durée éphémère. M. Ricord se rendit, vers 1823, dans les Pays-Bas, où il publia le *Journal des deux Flandres*, qui n'eut que quelques années d'existence. Il est de retour à Paris depuis 1827. On a de lui: 1° *L'Ambition*, ode, suivie de *notes historiques* et de *notices* sur Charlemagne, Christophe Colomb et Pujet, 1808, in-8°; 2° *Quelques réflexions sur l'art théâtral*, 1811, in-4°; seconde édition, 1812 et 1817, in-8°; 3° *le Banqueroutier de jour*, comédie en 3 actes, en prose, 1812, in-8°; 4° *Journal général des théâtres*, en 1815 et 1816, in-8°; 5° *les Archives de Thalie*, ou *Observations sur les sciences, les arts et la littérature*, pour faire suite à l'ouvrage précédent, 1818, in-8°. 6° (avec divers collaborateurs): *le bon Français*, journal commencé en 1816 et fini en 1818; 7° *Horoscope de la Comédie-Française et du second théâtre Français*, 1819, in-8°; 8° *Correspondance entre un Français et un Anglais relative à l'état actuel de leurs nations et aux différents partis qui les divisent, contenant une relation exacte du massacre de Manchester, l'acte d'installation du second congrès de la république de Vénézuéla, et l'histoire du théâtre françois que l'on a essayé d'établir à Londres, en 1749, et que l'on y a clandestinement établi en 1813*, 1820, in-8°; 9° *les Fastes de la comédie française*, ou *Portraits des plus célèbres acteurs qui se sont illustrés ou qui s'illustrent encore sur notre scène; précédé d'un aperçu sur sa situation présente et sur les moyens propres à prévenir sa ruine*, Paris, 1821–1822, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient peu de recherches biographiques sur les comédiens morts ou vivants, mais il apprécie leurs divers talents avec autant de justesse que d'impartialité, et prouve que l'auteur a fait une étude approfondie de l'art dramatique. On pourrait néanmoins reprocher à M. Ricord de flagorner un peu trop quelques acteurs vivants et surtout les actrices.

RIDOLFI (Ange), né à Véronne, d'une famille illustre et ancienne, entra à l'âge de quatorze ans dans l'ordre des Olivetains, et y commença ses études qu'il alla terminer à Pavie. Il y devint répétiteur de logique, de métaphysique, et remplaça, en 1794, Georgi Bertola, directeur des écoles secondaires. Il fut, dans les dernières années de son séjour en cette ville, professeur d'histoire générale et de géographie comparée, à l'université: sous-directeur, bibliothécaire et répétiteur de droit naturel au collége de Ghisilieri. Le gouvernement de Milan l'ayant appelé à Bologne, en 1814, il y enseigna jusqu'en 1815 le droit public et des gens. A la mort de son collègue Pozzetti, Ridolfi réunit à cette chaire celle de diplomatie et d'histoire, que le pape supprima lorsqu'il rentra dans Rome. Ridolfi, privé de tous ses emplois, offrit ses services à l'empereur d'Autriche, pour apprendre aux Italiens la langue de leur souverain, et il est maintenant professeur de pédagogie, de langue et de littérature allemandes à l'université de Padoue. Il a publié: 1° *Storia dell' umano intelletto*, trad. de l'allemand de Flogel, avec un *Discours préliminaire* du traducteur, Pavie, 1788, in-8°; 2° *Della instruzione publica nelle umane lettere*: Discours suivi des Pensées de J.-J. Sulzer sur la meilleure manière de lire avec les jeunes gens les ouvrages classiques des anciens; *ib.*, 1802, in-8°, deuxième édit.; 3° *Pensieri intorno allo scopo di Niccolo Macchiavelli nel libro del Principe*: suivi d'une *note* bibliographique sur l'édition de 1550, et d'une *Lettre* inédite de Macchiavelli, Milan, 1810, in-8°: 4° *Del diritto sociale, libri III*, ouvrage dont l'impression a été suspendue à cause des principes énoncés au chapitre VIII, au sujet de l'autorité des rois, et de quelques points de discipline ecclésiastique, Bologne, 1808, in-8°: le premier vol. seulement; 5° *Descrizione delle pitture del giardino della Viola nella città di Bologna*, en forme de dialogue, Venise, 1812, in-8°. La plupart des *notices* relatives à ces peintures ont été tirées d'un ouvrage inédit de Sabbatino degli Aricuti. 6° *Elogio di Pompeo Neri*, Padoue, 1817, in-8°; 7° *Prospetto generale della letteratura tedesca*, ibid., 1818, in-8°. On trouve dans cet ouvrage, les époques principales des progrès de la langue et de la littérature allemande, avec des renseignements sur les principaux auteurs et leurs travaux.

RIEDESEL (la baronne Frédérique Charlotte-Louise de), fille du ministre prussien Massow, naquit en 1746, à Brandebourg, et épousa, à l'âge de dix-sept ans, à Minden, où son père était intendant-général des troupes alliées, le lieutenant-colonel Brunswickois, baron de Riedesel, qui, sur la fin de sa carrière, parvint au grade de général. En 1777, madame de Riedesel suivit, avec ses trois enfants, son mari chargé de conduire en Amérique des secours aux Anglais, contre leurs colonies insurgées; elle supporta avec courage les périls de la guerre, et partagea volontairement la captivité de son époux, qui tomba au pouvoir des ennemis. Elle écrivit pendant cette guerre un grand nombre de lettres, où elle trace avec feu la marche des choses, l'esprit qui anime les deux partis, et les résultats qu'elle attend de cette lutte. Bien qu'elle ne rende pas toujours justice aux Américains, et que les événements n'aient pas répondu à son espoir et à ses prédictions, son ouvrage est intéressant à lire. Il a été publié en 1779, par les soins de son gendre, Henri, comte de Reuss, maréchal de la cour de Prusse. Il fut

Digitized by Google

réimprimé en 1801, sous le titre de : *Voyage de mission en Amérique*, ou *Lettres de madame la baronne de Riedesel*. Après la guerre de l'indépendance, madame de Riedesel et son mari revinrent en Europe. Il mourut en 1800, et elle en 1808, à Berlin où elle s'était retirée. Elle avait fondé à Brunswick une distribution gratuite d'aliments pour les pauvres, et contribuait à soutenir l'institution des orphelins des militaires.

RIEGO-Y-NUNEZ (Raphael del), naquit en 1785, à Tuna, village des Asturies. Son père, don Eugenio del Riego, était gentilhomme, et poète assez agréable. Le jeune Riego, placé dans un collége de sa province pour y faire son éducation, interrompit ses études, en 1808, à l'époque de l'invasion de l'Espagne par l'armée française. Il s'enrôla en qualité de volontaire, devint bientôt officier dans le régiment des Asturies, et dès les premières affaires il fut fait prisonnier et envoyé en France. Pendant sa longue captivité, il étudia la langue du pays, et lut quelques bons ouvrages qui l'éclairèrent sur la révolution française, et lui firent mieux connaître l'importance des institutions libres sur la prospérité, la puissance et le bonheur des nations. Il lut aussi avec profit quelques ouvrages sur l'art militaire, mais il n'acquit sur tous ces objets que des idées superficielles ou fort incomplètes. Les événements de 1814 lui rendirent enfin la liberté, et après avoir visité l'Allemagne et l'Angleterre, il rentra dans sa patrie, où il obtint le grade de lieutenant-colonel dans le régiment des Asturies. L'état d'oppression où il trouva l'Espagne replongée depuis l'abolition violente de la constitution de Cadix, excita son indignation, et il résolut dès lors de saisir la première occasion favorable pour reconquérir la liberté. Le sort malheureux des braves et infortunés Lacy et Porlier ne fit que le confirmer dans son projet, et il n'attendait que le moment de l'exécuter, lorsque son régiment fut désigné pour faire partie de l'armée qu'on rassemblait autour de Cadix, et qui était destinée à aller reconquérir Buenos-Ayres et Monte Video. Riego et plusieurs autres officiers avec lesquels il s'était lié, s'apercevant du mécontentement des troupes et de leur répugnance à s'embarquer, crurent la conjoncture propice pour proclamer la liberté, d'autant plus qu'ils se trouvaient dans le voisinage de Cadix, dont la population était, pour la majeure partie, constitutionnelle. Le comte de l'Abisbal, qui commandait l'armée expéditionnaire, faisait même partie du complot; mais ayant soupçonné que le gouvernement en avait reçu quelque avis, il fit arrêter les colonels Arco-Aguero, O'Daly et Quiroga, qui lui avaient communiqué leurs desseins. Cependant Riego, le plus décidé de tous les conjurés, mais qui n'avait point eu d'entretiens confidentiels avec le général, resta en liberté, et en profite pour lever l'étendard de l'insurrection, le 1er janvier 1820, au petit village de las Cabezas de San-Juan, où son bataillon se trouvait stationné. Il commence par y proclamer la constitution, court ensuite à Arcos, où il entraîne un autre bataillon, arrête le comte de Calderon, qui venait de remplacer Abisbal, dont la cour se méfiait, et tout l'état-major de l'armée expéditionnaire, et va se réunir à Quiroga, que le régiment d'Espagne venait de mettre en liberté, à Alcala de Las Gazules. Les régiments de Séville et des Canaries suivent le mouvement; Quiroga, à la tête de deux bataillons, surprend la garnison de San-Fernando à l'entrée de l'île de Léon. Riego, n'étant que lieutenant-colonel, et ayant à peine fait la guerre, eut le bon esprit de persuader aux troupes de nommer Quiroga pour leur chef; elles suivirent son avis, et les deux amis tentèrent aussitôt de s'emparer de la Cortadura, langue de terre fortifiée qui unit la ville de Cadix au continent: mais le général Campana, qui commandait dans la ville, rendit infructueuses toutes leurs attaques. Néanmoins Riego parvint à s'emparer de l'arsenal de la Carraca. Tout espoir de prendre Cadix s'étant évanoui, et le reste des troupes stationnées dans l'Andalousie hésitant sur le parti qu'elles prendraient, la situation des insurgés devenait de jour en jour plus critique. Le général Freyre avait réuni à Séville plusieurs régiments disposés à combattre les constitutionnels, et parmi ces corps on comptait les carabiniers royaux, premier régiment de cavalerie d'élite de l'armée espagnole. Un mois se passe dans l'incertitude : enfin Riego, voyant que son parti ne grossissait pas, prit la courageuse résolution de tenter un coup désespéré pour exciter l'enthousiasme parmi les troupes et les citoyens. A la tête de quinze cents hommes seulement, il ose traverser toute l'Andalousie jusqu'à Malaga, toujours suivi par le général O'Donnel, absolutiste des plus outrés, et qui commandait des forces triples, obligé pour l'éviter à faire des marches et des contre-marches continuelles. Les deux adversaires arrivèrent presque en même temps à Malaga, et se battirent dans les rues de cette ville; Riego, entièrement défait, fut assez heureux pour s'échapper, mais sa petite colonne, réduite à une poignée de soldats, était sur le point de se dissoudre, lorsqu'on apprit que, par suite de la révolution de la Corogne et de toute la Galice, les habitans et la garnison de Madrid venaient de proclamer la constitution, et avaient forcé le roi à la jurer de nouveau. Cet événement subit et inattendu changea la face des affaires, et la position de Riego et de ses compagnons devint brillante, mais ils ne surent pas profiter de leurs avantages, et perdirent la seule occasion de consolider le régime constitutionnel, par l'effet d'une condescendance inexcusable. Riego parut à Séville, et y fut reçu en triomphe; il se rendit ensuite à Madrid, où le peuple l'accueillit avec les démonstrations du plus vif enthousiasme; le roi lui-même lui fit l'accueil le plus flatteur, dont le jeune patriote fut sans doute la dupe. Il eut bientôt après la faiblesse de consentir à la dissolution de l'armée dite d'*observation*, et perdit par conséquent toute autorité. On le nomma maréchal-de-camp et capitaine général de l'Aragon, mais il ne réussit pas à se faire élire aux premières cortès. Dès lors tous les hommes clairvoyants jugèrent que Riego n'avait pas les qualités requises dans un chef, et prédirent que les intrigues ne tarderaient pas à diviser les constitutionnels, en même temps que le parti opposé, qui avait l'immense avantage d'avoir le roi pour chef, et toute sa famille, aidé des moines pour coopérateurs, ne pouvait manquer de triompher à la longue. Riego ne comprit point sa position; n'ayant que de la probité, et l'amour le plus ardent pour la liberté, il se trouva bientôt en opposition avec le ministère, et quelques démêlés qu'il eut avec le chef politique de l'Aragon, Moreda, fournirent au ministre de la guerre, Salvador, un prétexte pour destituer Riego, qui fut même envoyé en exil à Lérida. Le parti prédominant alors accusa Riego d'avoir encouragé les mouvements démocratiques à Saragosse, dont les *comuneros* étaient les auteurs, et en effet, ce parti proclama Riego pour chef, et prit son nom pour cri de ralliement. Cela augmenta sa popularité à un degré incroyable; il fut élu aux cortès de 1822, et son voyage pour se rendre à Madrid fut véritablement une marche triomphale. Il entra de nuit dans la capitale, afin de se dérober aux honneurs qu'on lui préparait; les autorités constituées s'empressèrent de le féliciter; le peuple poussa des cris de joie, et le roi, avec sa dissimulation ordinaire, lui donna des marques publiques de bienveillance, s'entretint familièrement avec lui, lui présenta un cigarre à fumer, et le reçut quelquefois dans sa société intime. Dès leur première séance, les nouvelles cortès élurent Riego président, et le public s'attendait à voir jouer un grand rôle à ce libérateur de la patrie, qui jouissait en ce moment de la plus grande popularité : mais on ne tarda pas à se convaincre combien cet espoir était illusoire. En effet, Riego remplit ses fonctions de président et de député en vrai patriote, et en homme probe, désintéressé et plein de modération, et déploya même des talents à la tribune. Il fit l'abandon d'une pension de vingt mille francs, qui lui avait été accordée à titre de récompense nationale, proposa d'accorder une amnistie générale aux insurgés, demanda lui-même que le cri de *vive Riego !* fût interdit, ne fit pas une seule proposition qu'on puisse taxer de démagogique, et n'usa jamais de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur le peuple, que pour le maintenir dans le devoir. Lors du soulèvement de la garde royale, le 7 juillet 1822, Riego combattit dans les rangs des miliciens, et fit triompher le parti constitutionnel. Mais il fallait quelque chose de plus qu'a

Digitized by Google

des qualités civiques et du courage militaire pour devenir le chef d'une assemblée divisée d'opinions, qui comptait dans son sein des hommes de mérite et de vrais patriotes, mais pas un homme d'état. Pour sauver la patrie menacée au-dehors et agitée dans l'intérieur, il fallait prendre des mesures extraordinaires, et ne pas se tenir cloué à la lettre d'une constitution dont la chute était inévitable si l'on s'obstinait à l'observer rigoureusement au profit exclusif du parti qui voulait la renverser. Riego se montra dans cette conjoncture difficile imprévoyant et irrésolu, ses vertus et sa modération ne tournèrent qu'au profit de ses ennemis, étrangers à toute justice et à toute pitié. A l'approche de l'armée française, Riego vota, conformément à un article exprès de la constitution, la suspension provisoire de l'autorité royale, en même temps que celle des cortès, qui furent l'une et l'autre remplacées par une régence durant la translation du roi et du gouvernement de Séville à Cadix. Lorsque le général Ballesteros, se fiant aux promesses des généraux français, signa dans les premiers jours du mois d'août 1823, la convention par laquelle son corps restait paralysé dans un moment aussi critique, les cortès chargèrent Riego de se rendre à Malaga par mer, afin d'y prendre le commandement du corps de Zayas, qui avait perdu la confiance du gouvernement, et de tenter ensuite de faire sa jonction avec Ballesteros, pour l'empêcher de suivre l'exemple des traîtres l'Abisbal et Morillo, et de tomber à l'improviste sur les derrières de l'armée française, pour la forcer à lever le siége de Cadix. C'était une opération des plus hasardeuses et des plus difficiles, et Riego en s'en chargeant, a fait preuve du plus entier dévouement : peut-être ne fut-ce qu'un piége qu'on lui tendit afin d'éloigner de Cadix le seul homme qui aurait pu sauver cette ville en faisant trembler les traîtres et les lâches qui l'ont livrée. Riego sortit de Cadix avec quelques officiers, monté sur un bâtiment léger, passa au milieu de l'escadre française, et débarqua à Malaga le 17 août. Il enleva le commandement à Zayas, qu'il fit embarquer pour Cadix, arrêta plusieurs des plus dangereux ennemis de la constitution, et entre autres un assez grand nombre de moines turbulents, qu'il envoya à la Havane. Il assemble ensuite trois mille hommes, avec lesquels il se dirigea vers les cantonnements de Ballesteros. Poursuivi par les Français aux ordres du général Loverdo, Riego parvint à l'éviter par des marches rapides, et parut enfin à Priego devant le front de Ballesteros. Après une entrevue avec ce général, Riego ne doutant plus de sa trahison, le fit arrêter, mais il fut délivré par son état-major, et ce corps d'armée, qui, réuni à la colonne amenée par Riego, eût pu changer la face des affaires, se disposait même à attaquer les troupes de Riego, lorsque l'arrivée d'une division française obligea celui-ci à renoncer définitivement à son entreprise. Il se dirigea alors sur Malaga, d'où il était parti la veille, ramenant environ deux mille cinq cents hommes abattus et découragés. De là il se porta sur la Sierra-Morena, où la division du général français Bonnemaison le suivit. Il était à Jaën lorsque les Français l'atteignirent, tandis qu'un autre de leurs corps, parti d'Andujar, plaça sa troupe entre deux feux. Les Espagnols avaient d'abord fait bonne contenance, mais voyant leur retraite sur les montagnes coupée, ils se dispersèrent, et Riego, blessé à la jambe, se sauva sur le cheval d'un soldat, ayant eu le sien tué sous lui. Il erra pendant deux jours, suivi de deux officiers, l'un Espagnol et l'autre Anglais, fidèles compagnons de sa mauvaise fortune. Après avoir suivi les sentiers les moins fréquentés, s'étant rapprochés d'un petit village, ils prirent pour guides un paysan de Vilches et un ermite de la Torre de Pedro Gil, qui les livrèrent à l'alcade d'Arquillos, lequel les fit conduire garottés à la Caroline. A son arrivée dans la ville, Riego fut jeté dans un cachot. Au bout de quelques jours, un officier français vint le réclamer, et le conduisit à Andujar, vers le quartier général : mais au lieu de le traiter comme prisonnier de guerre, on le livra aux autorités royalistes du pays, sous prétexte qu'il avait été arrêté par des paysans espagnols ; c'était le vouer à une mort certaine, car la régence, qui avait usurpé le pouvoir dictatorial, avait, de son chef, et après coup, déclaré criminels de lèse majesté tous les députés aux cortès qui avaient voté la suspension de l'autorité royale à Séville. Après avoir passé quatre jours dans la prison d'Andujar, Riego fut dirigé sur Madrid, ayant éprouvé sur toute la route tous les mauvais traitements imaginables de la part d'une populace féroce, ameutée par des moines furibonds. Il entra à Madrid, le matin du 2 octobre, escorté par des volontaires royalistes d'Arquillos et par un détachement de troupes françaises. On le conduisit à la prison dite *Séminaire des nobles*, où il fut mis au secret et traité avec une rigueur atroce. Il fut bientôt jugé par le tribunal de la *chambre des alcades*, dont il déclina la compétence, et condamné à être pendu et à avoir ses biens confisqués au profit de la couronne. Aucun avocat de Madrid n'ayant osé le défendre, le tribunal en nomma un d'office qui, après avoir décliné la compétence, démontra jusqu'à l'évidence que Riego en votant en qualité de député d'après la teneur de la constitution acceptée par le roi, avait été fidèle à son mandat et n'était coupable d'aucun crime. Il soutint que le gouvernement constitutionnel sanctionné par le roi et reconnu par toutes les puissances de l'Europe, était un gouvernement qui avait tous les caractères de la légitimité, et était pour le moins un gouvernement de fait reconnu. On ne fit aucune attention à ce discours, et les agents du parti monacal qui remplissaient la salle interrompirent l'orateur par de fréquents murmures, et le plaidoyer terminé ils se déchaînèrent en vociférations, demandant la mort de l'*infame*, du *traître Riego*. Le 4 novembre 1823, au milieu de la nuit, Riégo fut transféré à la prison de la Tour ; le lendemain à midi, lorsqu'il eut entendu la lecture de son arrêt, on le conduisit en chapelle, assisté de deux moines. Le 7, à midi et demi, il fut amené à la porte extérieure de sa prison : il était pâle et défait, avait les mains et les pieds liés et était revêtu d'une espèce de robe de chambre attachée par une corde autour des reins. On le plaça dans une claie ou panier d'osier, traîné par un baudet, et suspendu par six frères gris de manière à ce qu'il ne traînât pas contre terre. Un clerc présentait à la malheureuse victime un christ à baiser; un prêtre portait un grand crucifix et un autre agitait une cloche funèbre. Un bataillon de la bande de Bessières escortait le cortége, et le général français Verdier, accompagné de son état-major, parcourut la place de l'exécution et les principales rues qui y aboutissent, où il plaça des piquets de cavalerie ; des patrouilles françaises circulaient aussi autour de la place de *la Cevada* et en différents quartiers de la ville. Les fenêtres et les balcons des maisons devant lesquelles le cortége devait passer étaient remplies de spectateurs, parmi lesquels on remarquait beaucoup de moines et autres ecclésiastiques. Quelques amis de Riégo eurent le courage de tenir leurs croisées fermées. Arrivé au pied de la potence, il se confessa, et on l'aida à monter l'échelle, ce qu'il pouvait à peine faire à cause de l'enflure de ses jambes, occasionée par les fers dont il n'avait pas cessé d'être chargé depuis le jour de son arrestation. Il y eut beaucoup de cris parmi la féroce et sanguinaire populace ; mais un seul scélérat osa insulter le corps du défunt. Le soir son cadavre fut transporté dans une église voisine et enterré au *Campo Santo*, par la confrérie de la Charité. Des moines qui seuls ont pénétré auprès de leur victime ont fait paraître une pièce forgée, qu'ils ont contraint Riégo de signer, dans laquelle on lui fait désavouer sa conduite passée et en demander pardon à Dieu et aux hommes. C'est un crime de plus de ces fanatiques qui déshonorent la religion ; ils avaient réduit le malheureux prisonnier à un tel état d'abattement qu'il n'avait plus le libre usage de son esprit ; et on a même assuré que les moines lui avaient fait administrer un breuvage soporifique quelques heures avant sa mort. Le supplice de Riégo fit beaucoup de sensation en France et en Angleterre. L'épouse du général et son oncle, don Miguel del Riégo, chanoine d'Oviedo, qui s'étaient réfugiés à Londres, sollicitèrent par lettres l'ambassadeur de France, M. le prince de Polignac, et le ministre des affaires étrangères de France, à l'effet d'obtenir l'intervention du gouvernement de S. M. T. C. auprès de Ferdinand VII, en faveur du général Riego

Digitized by Google

L'ambassadeur français répondit avec quelque politesse, mais le ministre des affaires étrangères ne daigna faire aucune réponse ! Il a paru à Londres un écrit intitulé : *Mémoires de la vie de D. Rafael del Riego, par un officier espagnol*, en anglais 1823, et à Paris, la même année, le *Procès du général R. del Riego*, précédé d'une *Notice biographique*. Megia, ex-député aux secondes cortès espagnoles, réfugié aux États-Unis, y a publié une tragédie dont Riego est le héros. Comme production dramatique elle n'a qu'un faible mérite, mais elle présente avec beaucoup de fidélité les traits historiques, et offre des tableaux frappants de quelques personnages marquants et de plusieurs scènes de ce lugubre drame.

RIEGO (dona MARIA-TERESA DEL), nièce et femme du précédent, était fille de don Joaquim del Riego y Bustillo et de dona Josefa del Riego Flore. Elle naquit le 15 mai 1800, à Tineo, ville des Asturies, et fut l'aînée de trois frères et de trois sœurs, dont une (dona Lucia) la suivit en Angleterre. Elle se sépara de son mari à Cadix, pour la dernière fois, et mourut à Londres un an après lui, consumée par la douleur, dans les bras de sa jeune sœur, de son respectable oncle et de plusieurs Espagnols des plus distingués, restés fidèles à la mémoire de leur illustre et infortuné compatriote. Nous sommes entrés dans ces détails relatifs à la famille Riego, parce que nous avons le pressentiment que le souvenir des vertus de ce patriote réveillera encore un jour dans le cœur de ses concitoyens des sentiments généreux qui effaceront l'opprobre dont la nation s'est couverte en se laissant entraîner par les moines à commettre un assassinat juridique, en la personne d'un de ses plus dignes enfants.

RIETZ (comtesse de LICHTENAU), célèbre par l'influence qu'elle a exercée sur l'intérieur de la cour de Frédéric-Guillaume II, dont elle fut la favorite, naquit à Potsdam, en 1754. Elle était la plus jeune des trois filles d'Elie Henke, musicien de la chapelle du grand Frédéric. L'aînée fixa d'abord, par sa beauté, les regards du prince royal, neveu du roi; mais la violence de son caractère et les mauvais traitements qu'elle faisait éprouver à sa jeune sœur, ayant donné lieu à une rupture, cette dernière devint bientôt l'unique objet des affections du prince. Sans égaler sa sœur en beauté, la jeune Henke réunissait à l'élégance des formes et de la taille, une physionomie vive et piquante où se peignait un mélange d'étourderie et de bonté, juste expression de son caractère. Le roi instruit des dépenses auxquelles cette liaison entraînait son neveu, ordonna la séparation des deux amants. Mademoiselle Henke se réfugia auprès de sa sœur aînée, qui avait suivi le comte de Matuschka à Paris, où elle était connue sous le nom de *la belle Polonaise*; le prince royal, pour se consoler de la perte de sa maîtresse, fit de nouvelles connaissances qui devinrent encore plus dispendieuses que la première. Le vieux roi préféra transiger, et rappela mademoiselle Henke, en lui faisant présent de la jolie petite maison de Charlottembourg. L'amour du prince se ralluma des feux les plus vifs, et trois enfants furent les fruits de cette réunion. Plus tard, le prince s'étant laissé entraîner par la secte des illuminés, fut forcé, quoique avec peine, de renoncer à cette liaison scandaleuse. Il maria sa maîtresse à un protégé, fils d'un de ses jardiniers de Potsdam, nommé Rietz; mais cette union ne pouvait être de longue durée et fut bientôt suivie d'une séparation également desirée de part et d'autre. Madame Rietz avait toujours conservé les mêmes droits sur le cœur de son amant, et devint sa confidente intime lorsque celui-ci monta sur le trône, à la mort du grand Frédéric. Le roi, qui s'était réuni à son épouse légitime, Elisabeth-Christine Ulrique, princesse de Brunswick, continua de voir madame Rietz d'une manière clandestine, sans, pour cela, lui défendre d'agréer les hommages que lui rendaient plusieurs étrangers de distinction. La favorite mit souvent à profit cette condescendance, dictée par la prudence ou la politique, et accorda la plus grande faveur au chevalier de Saxe, qu'elle alla rejoindre à Naples, en 1795, après avoir obtenu du monarque la permission de voyager en Italie. Elle séjourna quelque temps à Vienne, où sa célébrité ne lui attira pas toutes les distinctions auxquelles elle croyait devoir prétendre. Elle comprit dès lors qu'un titre qui lui donnerait un rang respectable pouvait seul lui attirer de la considération, et elle obtint, par de pressantes sollicitations, celui de comtesse de Lichtenau. Admise aux réunions intimes de la reine de Naples, elle y fit la connaissance du riche et vieux lord Bristol, évêque de Londonderry qui, malgré son âge et son état, n'eut pas honte de s'atteler au char de cette courtisane. La maladie qui termina les jours de Frédéric Guillaume rappela madame Rietz à Berlin. Elle y arriva avec un cortège nombreux traînant à sa suite les conquêtes qu'elle venait de faire en Italie, tel que l'évêque anglais et un émigré français, le comte de Saint-Ygnon. Encore enivrée des plaisirs de l'Italie et des hommages qu'elle y avait recueillis, la favorite afficha chez elle un luxe de cour qui anima contre elle la jalousie, en même temps que ses airs de hauteur excitèrent l'indignation publique. Lorsqu'en 1797 Frédéric-Guillaume se rendit, pour la seconde fois aux eaux de Pyrmont, que réclamait sa santé chancelante, madame Rietz dirigea en souveraine la petite cour du château de Pyrmont. Au retour des eaux, l'état du roi devenant plus alarmant, la comtesse le renferma, pour ainsi dire, dans l'enceinte du palais de marbre, où la famille royale même n'avait pas la faculté de pénétrer. A la mort de son bienfaiteur, tout abandonna madame de Lichtenau. Ses ennemis l'accablèrent, ses amis s'éloignèrent, et ses valets même joignirent les insultes au mépris. Le nouveau roi la fit arrêter et la livra à une commission chargée d'examiner sa conduite. Elle fut absoute de divers faits graves portés à sa charge; mais ses biens et son argent furent confisqués et elle fut conduite dans la forteresse de Glogau. On lui laissa une rente viagère de 4000 écus, et au bout de dix huit mois elle obtint la permission de se retirer à Breslau. Peu de temps après, elle s'amouracha d'un jeune musicien qu'elle épousa, et qui la quitta. Depuis elle eut encore plusieurs aventures galantes. Enfin, Napoléon, que la victoire rendit pendant un temps l'arbitre des destinées de la Prusse, demanda au roi que les terres qui avaient été confisquées fussent rendues à la comtesse. En 1812, elle passa un an à Paris; elle vit aujourd'hui dans une retraite complète et oubliée de tout le monde à Berlin.

RIFFAULT DES HETRES (JEAN-RENÉ-DENIS) naquit à Saumur (Anjou), vers 1754, d'un médecin de cette ville. Le jeune Riffaut entra dans la régie des poudres et salpêtres, devint commissaire des poudres au Ripault, près de Tours. Le genie de Lavoisier, régisseur-général des poudres, opérait alors une revolution dans la chimie. Riffault s'appliqua à cette science et à améliorer la fabrication des poudres et salpêtres. En 1787, il imagina pour éprouver le salpêtre, un moyen facile et simple qui fut promptement adopté : en 1789, il remplaça les vaisseaux dont on se servait, par d'autres plus appropriés au lessivage des matériaux salpêtrés. Le gouvernement le chargea, en 1794, avec M. Pelletier, chimiste, de faire des expériences sur les divers dosages de poudres : ces expériences eurent lieu à Essone, et de tous les dosages éprouvés, celui de Guyton-Morveau mérita la préférence, mais plus tard, celui de Bale l'emporta. Le dosage proposé par M. Riffault était 0,775 salpêtre, 0,150 charbon, 0,075 soufre. Un peu auparavant il avait réussi à faire en trois heures de battage, de la poudre égale à celle qui s'obtenait par un battage de douze heures ou moins, en multipliant les rechanges. Ce travail consistait à réduire d'abord et séparément, les matières combustibles en poussière, et à ne les soumettre ainsi réunies au battage que durant trois heures. L'essai s'en fit par ordre du gouvernement à Essone, et le procédé de Riffault fut prescrit dans beaucoup de poudreries. On reconnut depuis que cette fabrication rapide donnait à la vérité de bonne poudre, mais qu'une plus longue action des pilons la rendait plus solide et par là plus convenable pour les transports lointains et les longs emmagasinages: en conséquence on fixa la durée du battage à quatorze heures, en préparant les matières comme il l'avait indiqué. Ce mode produisit une accélération utile, di-

minua les dangers auxquels étaient exposés les ouvriers, et contribua en même temps à garantir les usines des accidents qui les détruisaient fréquemment. Le séchoir artificiel établi au Ripault, par Riffault, se distingue par sa simplicité et la sécurité qu'il offre. Ce procédé tient le milieu entre l'usage dangereux des poêles d'Allemagne, et l'usage dispendieux de l'eau réduite en vapeur employés chez les Anglais. Il s'exécute en faisant circuler de l'air chaud sous le sol, dans l'épaisseur des murs du séchoir, et en l'introduisant après par diverses ouvertures dans l'intérieur de ce même séchoir dont la température peut s'élever progressivement jusqu'à 70 degrés centigrades. Berthollet a annoncé qu'on pouvait augmenter la force de la poudre à tirer, en employant du muriate suroxygéné de potasse (chlorate de potasse), Riffault fabrique un des premiers 100 grames de cette poudre qu'il essaya. Quoique l'épreuve eût réussi au-delà de son espérance, il ne conseilla pas de s'en servir à cause des dangers de la manipulation : en effet, l'expérience a prouvé que l'emploi du chlorate de potasse entraînait de graves accidents. Les éminents services de Riffault le firent appeler à Paris, où il fut nommé l'un des trois administrateurs généraux des poudres et salpêtres. A la restauration, ces fonctionnaires reprirent leur titre de régisseurs-généraux, et Riffault reçut la décoration de la légion-d'honneur. Lorsque la régie des poudres passa entre les mains d'un directeur-général, pris dans l'artillerie, Riffault ne resta point oisif. Il se livra à l'étude des sciences chimiques et traduisit dans notre langue des ouvrages anglais qui firent connaître des théories incomplètes dans nos traités élémentaires. Ses connaissances en chimie et en mathématiques le mirent en relation avec les hommes les plus célèbres dans ces sciences, et il ne cessa de correspondre avec eux. Riffault mourut à Paris, le 7 février 1826. Il a publié : 1° *Manuel du commissaire des poudres et salpêtres*, Paris, nivôse an VIII, imprimerie de la république ; 2° *Système de chimie*, traduit de l'anglais, de Thompson, enrichi d'observations, par Berthollet, 1809, 9 vol. in 8°, seconde édition, d'après la cinquième édition anglaise, 1818, 4 vol. in-8°, *Supplément*, contenant la traduction de tout ce que dans une sixième édition, publiée à Londres en 1821, l'auteur anglais a ajouté à son édition précédente, Paris, 1822, in 8° ; 3° *Essai sur les affections calculeuses*, traduit de l'anglais d'Alex. Mariet, in-8° ; 4° (avec Bottée de Toulmont) *Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon*, etc., Paris, 1810, in-4°, avec un atlas de quarante planches ; cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues ; 5° (avec le même) *l'Art du salpêtrier*, Paris, 1813, in-4° ; 6° *Traité pratique sur l'usage et le mode d'application des réactifs chimiques*, fondé sur des expériences, par F. Accum, traduit de l'anglais sur la seconde édition. Paris, 1819, in-8° ; 7° *Chimie des gens du monde*, par Samuel Parke, traduit de l'anglais sur la neuvième édition, Paris, 1822, 2 vol. in-8° ; 8° *Dictionnaire de chimie sur le plan de celui de Nicholson*, par André Ure, traduit de l'anglais sur l'édition de 1821, Paris, 1822—1824, 4 vol. in-8°, avec quatorze planches ; 9° *Manuel théorique et pratique du peintre en bâtiment, du doreur et du vernisseur*, Paris, 1824, in-18, seconde édition, 1825, in-18 ; 10° *Manuel théorique du brasseur*, Paris, 1825, in-18 ; 11° *Manuel de chimie*, Paris, 1825, in-18, deuxième édition entièrement refondue et considérablement augmentée par Vergnaud, Paris, 1827, in 18 ; 12° *Manuel de chimie amusante*, ou *Nouvelles récréations chimiques*, contenant, etc. traduit de l'anglais d'Accum, Paris, 1825, in-18, deuxième édition, revue exactement par Vergnaud, Paris, 1827, in-18 ; 13° *Manuel complet du teinturier et du dégraisseur*, 1825, in-18. Riffault a laissé en manuscrit un *Manuel d'architecture, de maçonnerie et de briqueterie*, qui devait former 2 vol. in-18.

RIGAUD (Antoine baron), né le 14 mai 1758, fit toutes les campagnes de la révolution, devint colonel du 25e régiment de dragons, commandant de la légion-d'honneur et général de brigade. A la restauration, il reçut du roi la croix de Saint-Louis, et eut le commandement militaire du département de la Marne. En 1815, il paraît qu'il accueillit les propositions des agents de Napoléon car l'acte d'accusation dressé depuis contre ce général porte que, quelques jours avant le 20 mars, il reçut de l'argent du trésor, l'employa à répandre des proclamations tendantes à ramener les troupes sous les drapeaux de l'empereur, pendant qu'il travaillait personnellement au même but : on ajoute aussi qu'il cacha Lefèvre Desnouettes qui n'avait pu réussir à corrompre les troupes en garnison à La Fère. Le 20 mars, le maréchal Victor arriva à Châlons, et ordonna un mouvement en avant. Le général Rigaud fit mettre de suite ses troupes sous les armes, leur annonça les progrès de Napoléon, foula aux pieds publiquement ses décorations du lis et de Saint-Louis, et engagea ses soldats à crier *vive l'empereur*. Le maréchal, averti de ce qui se passait, envoya à leurs régiments les colonels qu'il avait réunis auprès de lui, en arrivant. Ils trouvèrent sur la place publique leurs soldats en pleine insurrection et le général Rigaud à leur tête. Plusieurs d'entre eux ne voulurent pas l'écouter, et le général, craignant les suites de leurs refus, prit la route d'Epernay, accompagné du 5e de hussards et du 12e d'infanterie. Le même jour il retourna à Châlons pour faire arrêter le maréchal qui avait lui-même donné ordre au capitaine de la gendarmerie de s'assurer de la personne du général. Le 21 mars, ce dernier publia à Châlons le rétablissement du trône impérial, et reprit au nom de Napoléon le commandement du département de la Marne qu'il garda jusqu'au mois de juillet, que le général russe Czernicheff le força de mettre bas les armes. Il fut emmené prisonnier à Francfort, ne recouvra sa liberté qu'après la capitulation de Paris, et n'osa reparaître en France. Mis en jugement, au mois de mai 1816, le deuxième conseil de guerre de la première division militaire le condamna à mort par contumace, comme coupable de trahison. Il s'était retiré à Saarbruck pendant son procès ; mais menacé d'être conduit à Wesel, sous prétexte de quelques lettres communiquées à d'autres exilés français, il se sauva à Deux-Ponts et de là dans les Pays-Bas. Ne s'y croyant pas encore en sûreté, il s'embarqua avec sa famille pour les Etats-Unis d'Amérique, et y forma un établissement qui le faisait subsister. En 1818, les journaux anglais annoncèrent sa mort, mais des nouvelles postérieures apprirent qu'il habitait la Nouvelle-Orléans : il y est mort au commencement de 1821.

RIGAUD (Pierre-Auguste), fabuliste, plus connu sous le nom d'Auguste Rigaud, est fils d'un libraire de Montpellier, où il est né le 29 mars 1760. Il n'avait que dix ans lorsqu'un incendie consuma la plus grande partie de la fortune de son père. Le jeune Rigaud, qui avait alors commencé ses études, fut un écolier médiocre dans ses basses classes ; mais en seconde et en rhétorique il remporta presque tous les premiers prix. L'amour des lettres le dominait déjà, et ce ne fut qu'avec répugnance qu'il fut obligé d'être, pendant dix ans, commis-marchand. Il prit cependant goût aux affaires, lorsqu'il travailla pour son compte, avec des associés. A la révolution, M. Rigaud, ennemi de tous les excès, fut persécuté par les révolutionnaires rouges et blancs, emprisonné pendant six mois sous le régime de 1794, et forcé d'abandonner son domicile, en 1815, pour éviter d'être arrêté et jugé par les tribunaux réactionnaires de cette époque. Après plus de trente ans de travaux assidus, après avoir vu trois fois sa fortune renversée par les événements politiques, et sans avoir rempli d'autres fonctions publiques que celles de juge au tribunal de commerce de Montpellier, il s'est trouvé, à l'âge de soixante ans, presque sans ressources. Il a été soutenu, dans ses revers, par une énergie inaltérable, à laquelle il doit une vieillesse robuste et exempte d'infirmités, par les consolations que lui ont prodiguées une femme et des enfants dignes de sa tendresse, et surtout par son goût pour la poésie qui ne l'avait jamais abandonné. A quinze ans, il avait composé au collége une fable latine, qu'il avait mise aussi en vers français ; mais, quoique depuis cette époque, il eût fait quelques autres pièces, ce n'est réellement qu'au bout de neuf lustres qu'il est devenu poète. C'est peu de temps après que M. Rigaud est venu se fixer à Paris, où les moments qu'il ne consacre pas aux

Digitized by Google

muses, il les emploie à arbitrer les procès qui lui sont renvoyés par le tribunal de commerce. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *las Vendemias de Pignan* (les vendanges de Pignan), poëme, composé en 1781, et autres poésies languedociennes, Montpellier, 1794, in-32. Réimprimées avec de nouvelles pièces, sous ce titre : 2° *Poésies languedociennes de Cyrille Rigaud et d'Auguste Rigaud*, Montpellier, 1806, grand in-18 ; 3° *Poésies* (françaises), Paris, 1820, grand in-18 ; 4° *Fables nouvelles*, Paris, 1823, in 8°. M. Rigaud avait composé ce premier recueil à Montpellier, où il ouvrit une souscription, avant de se rendre dans la capitale pour y publier son ouvrage. 5° *Fables nouvelles*, tome II, Paris, 1824, in-8°. Ces deux recueils contiennent deux cents fables, et chaque volume est terminé par un choix de poésies diverses, la plupart composées et imprimées précédemment, et parmi lesquelles on remarque quelques petits poëmes, tels que *Guttemberg*, ou *l'Origine de l'imprimerie* ; *Clémence Isaure*, ou *la Renaissance des jeux floraux* ; *la Bataille d'Eylau* ; *Hubert Goffin*, ou *la Houillère de Beaujonc* ; *les Derniers moments du chevalier Bayard* ; *Discours aux Américains sur la guerre de l'indépendance* ; *l'Inquisition*, ode, etc., lus dans des séances d'académies de province, couronnés par elles, ou insérés dans leurs mémoires. Quoique les poëmes de M. Rigaud ne soient pas sans mérite, et que ses pièces anacréontiques ne manquent ni de grace ni de fraicheur, c'est pour la fable qu'il paraît avoir une vocation décidée. Il a d'ailleurs les qualités du fabuliste : la simplicité, la bonhomie, la sensibilité ; ses apologues, généralement bien inventés, sont écrits d'un style facile et naturel, qui n'exclut pas l'élégance. Il ne leur manque peut être qu'un peu plus de concision et un peu moins de *laisser aller*. 6° *Contes et fabliaux*, 1825, in-32. Parmi ces contes, la plupart fort agréables, et surtout exempts d'obscénités, on peut citer comme modèle du genre, *le Jongleur*, remarquable par l'originalité du sujet et la forme piquante de la narration. M. Rigaud est membre de l'académie royale des sciences et lettres de Montpellier, et de la société philomatique de Bordeaux. — Son frère, JEAN-CYRILLE RIGAUD, né à Montpellier, le 28 janvier 1750, et mort dans la même ville, le 29 janvier 1824, y avait été reçu docteur en médecine, après avoir fait ses études à Genève. Il fut intimement lié à Paris avec le célèbre Broussonnet, son compatriote. De retour dans sa patrie, à l'époque de la révolution, il y fut nommé bibliothécaire, et professeur au lycée, puis professeur de belles-lettres ; il fut aussi membre de l'académie de Montpellier, et secrétaire de la société d'agriculture. Doué d'une imagination vive et d'un esprit enjoué, il cultiva les muses, sans négliger sa profession. Outre les *Poésies languedociennes*, qu'il publia conjointement avec son frère, on a de lui des *Poésies diverses*, Montpellier, 1821, in-12, où l'on trouve quelques bonnes fables ; plusieurs discours, entre autres l'*Eloge* de l'infortuné Roucher, lu à l'académie de Montpellier, en 1813, et inséré dans le recueil de cette société. Il a laissé un fils qui suit la carrière militaire.

RIGAUD (ANTOINE-FRANÇOIS), né à Paris le 1er janvier 1767, d'une famille originaire des provinces méridionales, fit ses études au collége de Louis-le-Grand, où il obtint une des quatre bourses créées à l'occasion de la naissance du premier dauphin, fils de Louis XVI. Il publia, étant encore sur les bancs, une pièce en trois actes et en vers, intitulée : *l'Ecole des belles-mères*, que la comédie française reçut à correction et pour laquelle il eut ses entrées. Encouragé par un accueil si favorable, M. Rigaud composa *le Souper d'Auteuil*, et avant même d'avoir achevé les trois ou quatre dernières scènes de cette comédie, il le fit recevoir au même théâtre ; mais les comédiens français ayant été emprisonnés, en 1793, ne purent jouer aucune de ces deux pièces, et d'autres auteurs s'emparèrent depuis du sujet de la seconde, que personne n'avait traité avant M. Rigaud. Les divers emplois administratifs qu'a occupés ce littérateur, et les leçons de grammaire et de littérature qu'il a données, l'ont souvent détourné de la carrière dramatique. Placé, en 1816, au secrétariat de l'administration générale des postes, il y est encore aujourd'hui (décembre 1828). Voici la liste des ouvrages de M. Rigaud : au Théâtre Français : 1° *les Statuaires d'Athènes*, comédie en un acte, en vers, 1799, in-8° : pièce qui aurait eu plus de succès si l'ouvrage entier eût répondu au mérite de la première scène ; 2° *les deux Poètes*, comédie en trois actes, en vers, 1800, in-8°. Cette pièce, dont le style est agréable, offre quelques scènes assez bonnes, mais peu d'action et de comique. — Au théâtre des Jeunes Artistes, rue de Bondy : 3° *l'Inconnu*, ou *Misanthropie et Repentir*, drame en cinq actes, et en vers, 1800. Cette pièce, imprimée en 1798, in-8°, avait été reçue, en 1795, par la section des comédiens français qui jouaient alors au théâtre Feydeau où elle ne fut point représentée, parce que dans l'intervalle les comédiens de l'Odéon jouèrent le drame en prose de *Misanthropie et Repentir*, qui eut une vogue extraordinaire. 4° *L'Ecole des belles mères*, comédie en trois actes, en vers : c'est la pièce qui avait été reçue à la Comédie Française ; 5° *les deux Pauliues*, comédie en trois actes, en prose. — Au théâtre de la rue du Bac : 6° *Adèle et Léonore*, drame en cinq actes, en vers, 1800. — Au théâtre Montansier-Variétés : 7° (avec Jacquelin) *Molière avec ses amis*, ou *le Souper d'Auteuil*, vaudeville en deux actes, 1806 : c'est la même pièce que M. Rigaud avait destinée pour la comédie française ; 8° (avec le même), *Piron aveugle*, vaudeville anecdotique, 1804, in 8°. — Au théâtre du Vaudeville : 9° (avec le même), *le Faux Lindor*, ou *l'Habit ne fait pas le moine*, vaudeville en un acte, 1807 ; 10° (avec Marlio), *la Petite manie des grandeurs*, vaudeville en un acte, 1817. — Aux Jeunes Elèves de la rue Dauphine : 11° *la Femme à deux maris*, drame en cinq actes, en vers, imité du *Sara Thompson*, de Lessing ; 12° (avec Winckel), *les Bienfaits mal placés*, drame en trois actes, en prose. — A l'Odéon : 13° *les deux Veuves*, comédie en un acte, en prose, 1799, in-8° : cette pièce, qui eut peu de succès, fut depuis mise en vaudeville, sous le titre du *Faux Linder* ; 14° *Ervina*, drame en trois actes, en prose, 1813, in 8° : pièce intéressante et sagement écrite, qui fut bien accueillie ; 15° *la Maison d'Essone*, comédie en un acte, en prose, 1817 ; 16° *le Retour de la jeunesse*, comédie en un acte, en vers, 1824 : retirée par l'auteur après la première représentation. M. Rigaud a publié encore : 17° *Eloge funèbre de J.-B. Louvet*, 1797, in-8° ; 18° *le Testament*, roman, trad. de l'allemand d'Auguste La Fontaine, 1812, 5 vol. in-12 ; 19° (avec Winckel), *Reinhold*, ou *les Pupilles mystérieux*, roman traduit d'Auguste La Fontaine, 1818, 5 vol. in-12 ; 20° (avec M.***), *le Prophète voilé et la Peri*, roman traduit de Thomas Moore, 1820, in-12 ; 21° *Stances à S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême, à son retour d'Espagne*, 1823, in 8° ; 22° *Stances sur le sacre de S. M. Charles X*, 1825, in-4°. On promet incessamment, de M. Rigaud : *Etrennes aux ministres, aux libraires et aux employés*, mélanges de prose et de vers.

RIGAUD (BENOIT-JOSEPH), général mulâtre, né à Saint-Domingue, entra fort jeune au service comme simple soldat, et s'éleva au grade de général malgré les préjugés qui existaient contre les hommes de couleur, et dont il eut, ainsi qu'Alexandre Dumas, à déplorer plus d'une fois l'injustice. Sa bravoure, et les services qu'il avait rendus en plusieurs circonstances, décidèrent le gouvernement à le comprendre dans le cadre des officiers généraux destinés pour l'expédition de Saint-Domingue, à l'époque des premiers troubles de cette colonie. Rigaud fit tous ses efforts pour justifier la confiance du gouvernement ; mais il ne put parvenir à rétablir l'ordre, et excita même la défiance de ses compatriotes. Cependant, quand les Anglais se furent rendus maîtres de Leogane, poste le plus avantageux de l'île de Saint-Domingue, les hommes de couleur, ayant résolu de s'affranchir du joug de la Grande-Bretagne, se rangèrent sous les ordres du général Rigaud, qui prit d'assaut, dans la nuit du 6 au 7 octobre 1794, la ville de Leogane, ainsi que le fort, défendu par soixante pièces de canon, et pourvu de toutes sortes d'approvisionnements. Quoique mal secondé, il parvint, après un combat sanglant, où la valeur l'emporta sur le nombre, à chasser les Anglais de la ville de Tiburon, où ils s'étaient fortifiés, et d'où ils ne cessaient de faire des excursions.

Enhardi par ces succès, Rigaud voulut marcher au secours des républicains du Port-au-Prince, et vint mettre le siége devant le fort Bizollon; mais la défiance de ses concitoyens mit un terme à ses exploits. Sans perdre courage, il alla rassembler de nouvelles forces aux Cayes, et trouva, en 1796, l'occasion de se distinguer au siége d'Irois, petite place forte située à quelque distance des Cayes, où il arriva assez tôt pour mettre fin à un horrible massacre, dont le général Desfourneaux (*Voy.* ce nom) faillit être la victime. Rigaud continua à combattre jusqu'à ce que les Français, perdant tout espoir de conserver leurs possessions à Saint-Domingue, eussent entièrement évacué cette île. Après avoir échoué devant l'île de Curaçao, il se rendit à Paris, et après un séjour de quelques années en France il retourna à Saint-Domingue, où il mourut vers la fin de l'année 1811. Quatre enfants du général Rigaud ont fait leurs études à Paris, et sont retournés, il y a quelques années à Haïti. *Les Victoires et Conquêtes* et *les Fastes de la gloire*, confondent le général Antoine Rigaud avec celui qui fait l'objet de cette notice, en avançant à tort que ce dernier s'était joint aux frères Lallemand pour fonder la colonie du Champ-d'Asile.

RIGAUD DE L'ISLE (LOUIS-MICHEL), né à Crest (Drôme), vers 1769, accueillit avec modération les principes de la révolution, et partit à la tête d'un des premiers bataillons de la Drôme, à l'époque de la première coalition contre la France; mais effrayé par les excès de 1793, il se départit d'un commandement dont il ne voulait pas garder la responsabilité, et préféra servir comme simple officier du génie. Déjà il avait refusé le commandement du régiment de Barrois, auquel avait voulu l'appeler le général en chef. Rentré dans ses foyers, en 1796, il s'occupa de l'exploitation de sa belle propriété de l'Isle, et de l'application des sciences physiques à l'art agricole. Il fournit à la société royale d'agriculture de la Drôme divers mémoires intéressants sur la *Théorie des engrais, et leur application pratique*, sur *la construction des charrues*, sur *l'effet des labours*, etc. On trouve dans les *Mémoires* de cette société, année 1824, un *Mémoire sur les effets du plâtre comme engrais*. Il a relevé les nombreuses erreurs consignées à ce sujet dans l'ouvrage d'un fameux chimiste anglais. Nommé membre du conseil général du département de la Drôme, dès sa création, en 1800, c'est à ses sollicitations que le gouvernement fit reprendre le projet d'encaissement de la Drôme; la construction de près de trente mille mètres de digues sur les deux rives de cette rivière: la conservation des territoires les plus précieux d'Eurre, d'Allex et de Grane, ainsi que l'ouverture ou les projets de plusieurs canaux d'irrigation dans ce département. En 1809, il fut appelé au corps législatif. En 1810, le gouvernement l'envoya à Rome avec MM. Prony, Yvart, et quelques autres savants, pour rechercher et proposer les moyens de dessécher les marais Pontins, d'assainir la campagne de Rome, et d'y ranimer l'agriculture. Il existe encore, au ministère de l'intérieur, un rapport de lui, fort étendu, qui fut discuté en conseil privé. En 1813 et 1814, il fit sur les causes de l'insalubrité de l'air, plusieurs lectures à la première classe de l'Institut, qui se l'associa en qualité de correspondant. Ces mémoires ont été publiés dans la *Bibliothèque universelle*, années 1816 et 1817. Appelé, en 1814, à la chambre des députés, il siégea parmi les membres de la minorité constitutionnelle, à côté des Dupont de l'Eure, des Labbey de Pompières, des Beslay, etc., et lutta avec force et persévérance contre les fausses mesures du ministère. Livré depuis longtemps à l'étude de l'économie politique, il fit à la chambre plusieurs rapports sur les grains, sur la liberté du commerce, l'exportation des laines fines, le cadastre et les contributions. Nommé à la chambre des représentants en 1815, il y montra les mêmes principes constitutionnels, et cette haine du despotisme et de l'arbitraire qu'il avait manifestée au corps législatif et à la chambre des députés. Sorti de la chambre au mois de décembre 1815, Rigaud de l'Isle n'a plus été réélu. Il est mort à Grenoble, au mois de juin 1826.

RIGBY (EDOUARD), médecin anglais, né en 1747, alla s'établir en 1762, à Norwich, où il se livra avec succès à la pratique de la médecine. Il fut élu alderman de cette ville en 1802, shériff en 1803, et maire en 1805, place qu'il remplit jusqu'à sa mort. Attaché depuis sa jeunesse au parti de l'opposition, il présida avec beaucoup de popularité les assemblées politiques, administra avec zèle les établissements municipaux de bienfaisance, et contribua par ses principes généreux et libéraux à la prospérité de Norwich. En 1786, il fonda une société médicale de bienfaisance pour secourir les veuves et les orphelins des médecins du comté qui seraient tombés dans l'indigence, et il en resta constamment le trésorier. Rigby a beaucoup écrit sur l'agriculture, à la pratique de laquelle il se livrait dans son domaine de Framlingham, près de Norwich. Il cultivait aussi presque toutes les branches des sciences naturelles, et devint membre d'un grand nombre de sociétés savantes nationales et étrangères. Au mois d'août 1815, sa seconde femme, dont il avait déjà eu huit enfants, mit au monde trois garçons et une fille; le docteur Rigby ayant déjà vu naître ses arrière-petits-fils, les nouveaux venus se trouvaient en naissant grands-oncles et la fille grand'tante. Aucun de ces enfants ne vécut plus de trois mois. Toutefois la corporation municipale de Norwich, voulant conserver le souvenir d'une fécondité si extraordinaire, consigna le fait sur les registres de la Cité, et offrit au docteur Rigby, et à sa femme, un bassin d'argent de la valeur de 55 guinées, sur lequel furent gravés les noms des quatre jumeaux. Rigby mourut à Norwich, le 27 octobre 1821. Il a publié: 1° *Sur l'hémorrhagie utérine*, 1775, in-8°, 6e édit.; 2° *de l'Usage du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes*, 1783, in-8°; 3° *Sur la théorie de la chaleur animale*, 1785, in-8°; 4° *Observations chimiques sur le sucre*, 1788, in-8°; 5° *Rapport du comité de Norwich, sur les maisons de travail*, 1788, in-8°; 6° *Fait relatif au soin des pauvres et à l'administration de la maison de travail de Norwich*, 1812, in-8°; 7° *Suggestion pour une culture approuvée et étendue de Mangel Wurzel*, 1815, in-8°; 8° (avec F. Blaikie) *Holkham et son agriculture*, 1819. Cet ouvrage offre le tableau des services rendus à l'agriculture par M. Coke, dans son domaine de Holkham. Il a eu trois éditions, et a été traduit en français par M. Molard, sous ce titre: *Système d'agriculture suivi par M. Coke dans sa propriété d'Holkham, comté de Norfolk*, etc., Paris, 1820, in-8°. 9° *Framlingham et son agriculture*, 1820, in-8°. Cet écrit offre la description agricole de son propre domaine. Il a traduit du français en anglais les *Lettres écrites d'Italie à Ch. Pictet, sur l'agriculture de cette contrée*, par Lullin de Châteauvieux, 1817, 1 vol. in-8°. On a encore de lui plusieurs articles insérés dans le *Gentleman's magazine*, le *Pamphleteer*, et dans les journaux de médecine.

RIGHETTI (FRANÇOIS), acteur comique du premier ordre et littérateur distingué, naquit à Turin, en 1779. Son *Teatro italiano*, Turin, 1826—1827, 3 vol. in-8°, et quelques pièces, qui furent applaudies par la Savoie entière, le rangent avec raison parmi les meilleurs auteurs dramatiques de son pays. Il joua sur les premiers théâtres de l'Italie, et excella dans les genres tragique et comique. Homme de bon ton, plein d'esprit et de connaissances, il fut aimé des gens de bien, désiré et reçu avec honneur dans les cercles, qu'il sut charmer par l'aménité de son langage et ses saillies. Il mourut d'une longue maladie de poitrine, le 17 octobre 1828, à l'âge de quarante-neuf ans.

RIGHINI (VINCENT), compositeur distingué, naquit à Bologne, en 1760. Sa belle voix engagea ses parents à le faire admettre au conservatoire de sa ville natale. Ayant été exercé trop longtemps à chanter sur le soprano, la beauté de sa voix s'altéra, et s'étant changée en *tenor*, elle devint couverte et comme étouffée, en sorte que, lorsqu'il parut à Vienne, il n'obtint, malgré ses talents, qu'un succès médiocre. Sa méthode de chant réussit mieux, et il devint un des maîtres les plus célèbres de la capitale de l'Autriche. Il se fit connaître comme compositeur par deux opéras comiques, *il Convito di Pietro* et *la Vedova Scaltra*, et fut choisi, en 1788, par le dernier électeur de Mayence pour maître de sa chapelle. Ces deux opéras furent néanmoins assez mal accueillis, parce que le comique n'était pas son genre.

Digitized by Google

On s'aperçut dans l'opéra semi-seria *il Demorgone*, du talent qu'il avait pour le genre sérieux auquel la nature sembloit l'avoir destiné. Il prit pour modèle Mozart, qui jouissait alors de la plus grande réputation à Vienne, et qu'il imita avec beaucoup de talent. Il composa *l'Armida* en 1788; *l'Alcide al bivio*, de Metastase, en 1789, qui ont été joués avec grand succès à Vienne, Leipsick, Coblentz, etc. Il adopta dès-lors un genre auquel il resta fidèle. Cependant on a prétendu que les opéras de Righini, *l'Armida*, *l'Alcide*, *l'Arianna*, *l'Atalanta*, ainsi que *l'Enea nel Lazio*, *la Tigrane*, *la Selva incantata*, et sa *Gerusalemme liberata*, ne sont pas, à proprement parler, des opéras, mais des morceaux de musique, des espèces de concerts: aussi ces morceaux, c'est-à-dire les plus considérables, peuvent être mis au nombre de tout ce qui existe de plus parfait dans ce genre. Aucun compositeur n'a mieux réussi que lui dans les trio, les quatuor, les quintetti, ainsi que dans les parties de basse. Le caractère ou le genre de sa composition appartient plutôt à la musique allemande qu'à la musique italienne. Aucun compositeur italien ne s'est distingué comme lui par une belle harmonie dans le genre sérieux, accompagnée d'une mélodie légère, et n'a approché de plus près de Mozart. D'ailleurs, il a encore le mérite de s'être distingué dans toute l'Allemagne par un grand talent dans la musique vocale, soit par les leçons qu'il donna jusqu'à la fin de sa vie, soit par les morceaux d'exercice qu'il composa pour le chant, et surtout par ses charmantes ariettes. Ses solféges, qu'il publia en 1803, sont composés d'après d'excellents principes: ils sont instructifs, pleins de goût, réunissent au sérieux des anciens maîtres les agréments et le bon goût de son siècle. Ses chansons (*Canzonetta*, *Duetta*, *etc.*), avec accompagnement de piano-forte, sont pleines d'expression, et se distinguent par une mélodie agréable et une harmonie naturelle. On remarque dans sa composition le mélange de la musique italienne et allemande: en sorte qu'on peut dire qu'il a transporté avec succès les charmes du genre italien dans l'école allemande. Il n'a composé pour l'église que la messe pour le couronnement de l'empereur, en qualité de maître de chapelle de Mayence, et qui a été exécutée à Francfort, en 1790. Il fit, pour le jour de la naissance de la reine Louise de Prusse, un *Te Deum*, qui a été exécuté par plus de cinq cents musiciens, au château de Berlin. On prétend néanmoins qu'il n'aurait que difficilement réussi à acquérir une grande célébrité dans ce genre. Il était surtout excellent directeur d'orchestre. Righini fut nommé, en 1793, maître de chapelle du roi de Prusse, à Berlin, où il s'occupa de la composition de ses meilleurs ouvrages. Il fit, en 1812, un voyage pour voir encore une fois sa patrie, et mourut le 19 août de la même année, à la suite d'une opération douloureuse. Son épouse était une cantatrice fort distinguée.

RIGNY. *Voyez* le Supplément.

RIOUFFE (Honoré), membre du tribunat, préfet, légionnaire, etc., naquit à Rouen, le 1er avril 1764, d'une famille que l'on croit originaire du Languedoc. Sa mère perdit la vie en le mettant au monde, et son père, très habile chirurgien, mourut peu d'années après. Sa première éducation fut confiée par son tuteur à un curé de village, et il alla ensuite à Paris achever ses humanités et commencer l'étude des lois, car on le destinait au barreau; mais il préféra se livrer aux lettres. L'académie française ayant proposé pour prix de poésie la mort héroïque du duc Léopold de Brunswick, Riouffe concourut, et son poëme fut reçu avec des applaudissements unanimes. Dans une autre concours, il célébra le centenaire de Corneille, et cette seconde composition fut aussi bien accueillie que la première. Lorsque les événements de 1789 vinrent le forcer de prendre part aux querelles politiques, il se montra partisan modéré de la révolution, s'attacha successivement aux constitutionnels et aux girondins, et quitta Paris après le 31 mai pour se rendre à Bordeaux, où Tallien le fit arrêter. Conduit alors dans les cachots de la capitale, il y gémit jusqu'au 9 thermidor. Dès qu'il fut rendu à la liberté, il publia divers écrits sur le régime de la terreur, et spécialement un *Tableau des prisons de Paris*. Devenu, en 1799, membre du tribunat, il s'y fit remarquer parmi les apostats de la liberté les plus empressés de se donner un maître, et prodigua les formules de la plus basse adulation envers le consul et l'empereur. On l'entendit un jour s'élever avec une sorte d'indignation ridicule contre ceux de ses collègues qui avaient cru pouvoir accorder quelques éloges à Camille Desmoulins, et ne pas lancer un anathème absolu contre la convention. « Et moi aussi, » s'écria-t-il, je louerai: mais je louerai ce que l'uni» vers entier loue; j'honorerai la république dans celui » qui la gouverne. » Napoléon ne manqua pas de récompenser cette affectation adulatrice. Après sa sortie du tribunat, Riouffe fut nommé successivement préfet de la Côte-d'Or et de la Meurthe. Il est mort à Nancy, le 30 novembre 1813. Riouffe a publié: 1° *La mort du duc Léopold de Brunswick*, poëme qui a concouru pour le prix proposé par l'académie française, 1788, in-8°; 2° *Mémoire d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, 1794, in-8°; réimprimé en 1823, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française* (tome 1er des *Mémoires sur les prisons*); on trouve en tête une *Notice sur la vie de Riouffe*, par un ami de Riouffe (M. Pariset); 3° *Quelques chapitres*, 1794, in-8°; 4° *Oraison funèbre de J.-B. Louvet*, prononcée au cercle constitutionnel, le 3 brumaire an VI, 1798, in-8°; 5° *Fragment des Mémoires d'un détenu sur le règne de la terreur en Hollande*, Amsterdam, 1797, in-8°. Riouffe était fort instruit: il possédait à fond plusieurs langues, le latin, le grec, l'italien, l'anglais. Il a laissé quelques traductions, entre autres celle de l'*Epître d'Héloïse à Abélard*, en vers français; mais ce que ses manuscrits renferment de plus précieux, ce sont les traductions de trois dialogues de Platon, *l'Apologie de Socrate*, *le Criton* et *le Phédon*. « Il » est douteux, dit M. Pariset, que jamais traducteur » ait reproduit avec un talent plus vrai le naturel, la » simplicité, la richesse, l'onction pénétrante, l'har» monie, l'élévation de son modèle. » Riouffe composa ces traductions pendant sa détention à la Conciergerie.

RIPAULT (Louis-Madeleine), né à Orléans, le 29 octobre 1775, était neveu de Ripault-Désormeaux, membre de l'académie des inscriptions. La révolution l'ayant obligé de renoncer à l'état ecclésiastique, il s'associa avec M. Bertherin (*Voy.* ce nom), pour faire, à Orléans, le commerce de la librairie. Son goût pour les lettres l'amena ensuite à Paris, où il commença par coopérer à la rédaction de la *Gazette de France*. Cette feuille ayant été supprimée au 18 fructidor, et M. Fiévée, qui en était le directeur, condamné à la déportation, Ripault fut accueilli par M. Pougens, et présenté par lui pour faire partie de la commission des sciences destinée à accompagner l'expédition d'Egypte. Pendant la traversée, il fit la connaissance du général Kléber auquel il plut si fort que celui-ci voulut se l'attacher par les liens de l'adoption; mais Ripault s'y refusa. Membre et bibliothécaire de l'institut d'Egypte, il prit une part très active aux travaux de cette société, et y lut un *Mémoire* intéressant sur les Oasis voisines de l'Egypte. Il avait recueilli à Alexandrie, de la bouche des naturels du pays, des renseignements relatifs à l'Oasis de Siouah. Pendant le voyage de la Haute-Egypte, il se livra avec une vive curiosité à l'examen des antiquités de la Thébaïde, et fit la description d'un grand nombre de bas-reliefs. De retour en France, il publia dans le *Moniteur*, sur les observations qu'il avait faites, des détails qui attirèrent sur lui l'attention du premier consul. Ce dernier, qui connaissait les qualités personnelles et appréciait les talents de Ripault, le nomma son bibliothécaire particulier et le chargea de la tâche pénible, dont il s'acquittait avec beaucoup d'habileté, de parcourir, en une nuit, les ouvrages de la veille, et de lui en rendre compte successivement. Mais ses opinions démocratiques, son amour de l'indépendance, et le chagrin qu'il ressentit de se voir adjoint l'abbé Denina, le dégoûtèrent de son emploi. Sa démission, qu'il donna par trois fois, ayant été refusée, il abandonna ces fonctions et laissa sans réponse les lettres qui lui furent écrites au nom de l'empereur pour le rappeler à son poste. Retiré depuis cette époque à la Chapelle Saint-Mesmin, près d'Orléans, il

Digitized by Google

s'est livré à des études approfondies sur les langues sémitiques, l'arabe, l'éthiopien, le cophte, le syrien, l'hébreu et ses dialectes, à l'aide desquels il se flattait d'arriver à la solution de tous les hiéroglyphes égyptiens. Il exposa, à plusieurs reprises, son système sur la langue iconique à l'académie des inscriptions et belles-lettres et devant plusieurs autres sociétés, mais ses idées singulières n'ont pas été adoptées. Les travaux excessifs de Ripault, et plus encore son genre de vie, furent les causes de sa mort prématurée. Il s'était persuadé que pour jouir de toute la puissance de ses facultés intellectuelles, il ne fallait fournir à l'estomac que le moins d'aliments possible. Fidèle jusqu'à la fin à ce système, devenu chez lui une manie funeste, il mourut d'épuisement, malgré les instances de sa famille et de ses amis, le 12 juillet 1823. On a de ce savant : 1° *Une journée de Paris*, Orléans, 1797, in-12 ; 2° *Description abrégée des principaux monuments de la Haute-Égypte*, 1800, in-8°, trad. en allemand, Coblentz, 1802, in-8° ; 3° *Une soirée de la bonne compagnie de 1804*, Paris, 1804, in-12 ; 4° *Marc-Aurèle*, ou *Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin*, ouvrage où l'on présente dans son entier, et selon un ordre nouveau, les maximes du prince, qui ont pour titre : *Pensées de Marc-Aurèle de lui-même à lui-même, en les rapportant aux actes de sa vie publique et privée*, Paris, 1820, 4 vol. in-8°. Ripault professait une grande admiration pour Marc-Aurèle, et avait essayé en vain de la faire partager à Napoléon. 5° *Tite-Antonin le Pieux ; Résumé historique ; Marc-Aurèle-Antonin ; Sommaires historiques, et fragments relatifs à la vie et au règne, à la politique et à la morale de l'empereur Marc-Aurèle, le philosophe, dans lesquels il est traité de la loi naturelle, des principes de gouvernement et du caractère du peuple romain ; de quelques usages qui remontent à l'origine de la république ; de plusieurs événements militaires du deuxième siècle, et entre autres de la victoire miraculeuse*, Paris, 1823, in-8°. C'est un résumé de l'histoire précédente. Ripault a encore publié, en 1821, trois *Cartes* dressées pour l'histoire de Marc-Antonin. Il devait donner, sous le titre de *Monuments de l'histoire cardienne*, une *collection de 150 planches* en 12 livraisons, qui auraient formé 2 vol. in-fol. Il a laissé une masse considérable de manuscrits sur les objets spéciaux de ses études. Il ne destinait pas à l'impression tous ces matériaux, qu'il considérait la plupart comme de simples études.

RITCHIE (JOSEPH), voyageur anglais, né en 1790, à Otley, dans le Yorkshire, était, en 1818, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Paris, lorsqu'il apprit que le ministère anglais avait résolu, sur l'invitation du Dey de Tripoli, d'envoyer un agent dans l'intérieur de l'Afrique. Passionné depuis long-temps pour les voyages lointains, il s'empressa de solliciter cette honorable et périlleuse mission. Dès qu'il l'eut obtenue, il employa plusieurs mois de séjour à Londres et surtout à Paris, à étudier la langue arabe, à faire exécuter les instruments de physique et d'astronomie qui lui étaient nécessaires, et à s'en rendre l'usage familier. Ce fut à la fin de 1818 que Ritchie s'embarqua à Marseille, emmenant avec lui un jeune Français, nommé Dupont, fort habile dans l'art de préparer et de conserver les objets d'histoire naturelle. C'était de Tripoli que ce voyageur devait se diriger au midi, et s'enfoncer dans les déserts. Le monde savant espérait que cet essai serait plus heureux que ceux qui l'avaient précédé. Il commença en effet ce voyage avec le capitaine de marine Lyon ; mais il ne put résister à la funeste influence du climat, jointe aux fatigues inouïes qu'il eut à supporter. Le 25 mars 1819, Ritchie, le capitaine et un matelot anglais partirent de Tripoli, tous trois revêtus du costume des Maures, et emportant une pacotille de marchandises, qui devait leur faciliter les moyens de tout voir et de pénétrer plus avant. Malheureusement l'assortiment avait été mal combiné pour les pays auxquels il était destiné. La caravane consistait en une centaine de chameaux et en autant d'hommes. Le sultan de Moursouk, capitale du Fezzan, Mohammed-el-Moukin, homme perfide et traître, les accompagna jusqu'à cette ville, située à environ quatre cents milles au sud de Tripoli. Leur voyage fut d'abord assez heureux ; mais ensuite il ne fut plus qu'une série de malheurs. Les trois Européens tombèrent malades ; le matelot devint sourd ; Ritchie fut obligé de garder le lit pendant cinquante-huit jours, et le capitaine Lyon, également très malade, voyait clairement que le sultan n'attendait que le moment de leur mort pour s'emparer de leurs bagages. Pour surcroît d'infortune, ils avaient si mal pris leurs mesures que l'argent vint à leur manquer, et qu'ils se virent obligés de vivre d'une faible ration de dattes et de grain. Ritchie mourut à Mourzouk, le 20 novembre 1819. Peu de temps après arriva de Londres une lettre de change de 20,000 livres sterling, adressée à Ritchie, avec le titre de vice-consul à Mourzouk. Le capitaine Lyon, qui déjà s'était résigné au même sort que son ami, se rétablit ; il recueillit beaucoup d'observations sur Mourzouk, particulièrement sur les mœurs et les usages des Maures, et pénétra jusqu'à Tegarry, ville la plus méridionale du royaume de Fezzan, et auprès de laquelle commence le désert de Bilma. Ensuite il reprit la route de Tripoli, où il revint un an après le départ de leur caravane. A son retour à Londres, il publia une relation de ce voyage, sous le titre de : *A Narrative of travels in Northern Africa*, 1818, 1819 et 1820, Londres, 1821, in-4°. Elle a été traduite en français, mais beaucoup abrégée, par M. Ed. Gauthier, Paris, 1821, 2 vol. in-18. Le récit du capitaine Lyon est plein de détails intéressants sur les aventures du voyage et sur les contrées qu'il a visitées. Si cette expédition ne s'est pas portée beaucoup plus avant, elle a au moins servi à mieux faire connaître la route par laquelle elle a passé.

RITTER (JEAN-GUILLAUME), physicien allemand, membre de l'académie des sciences de Munich, naquit à Samitz, Silésie, le 16 décembre 1776, d'une famille obscure. Malgré le peu de moyens pécuniaires dont il pouvait disposer, il se consacra à l'étude avec une ardeur peu commune, et parvint à se faire recevoir médecin à Iéna. Le duc de Saxe-Gotha, informé du mérite du jeune docteur et de sa situation déplorable, lui fit remettre quelques marques de sa libéralité, des instruments de physique et des piles de Volta qui venaient d'être exécutées en Allemagne. Dès lors il commença à s'occuper plus spécialement des phénomènes dits *galvaniques*, et de l'électricité développée par le contact des métaux et d'autres substances, et produite d'une manière continue. Ritter mourut à Munich, le 23 janvier 1810 ; il avait été nommé, en 1805, membre de l'académie de cette ville, seule distinction qu'il ait reçue de son gouvernement, qui ne l'appela à remplir aucune place. Cet homme de génie vécut dans un état voisin de l'indigence, et n'eut aucune part aux bienfaits que le roi de Bavière accorda à beaucoup de savants d'un mérite fort au dessous du sien. Ses découvertes ont été très nombreuses, et aucun observateur n'a jeté plus de lumière sur les phénomènes galvaniques, et surtout sur leurs rapports avec les mouvements qui s'exécutent chez les animaux et les végétaux. Dans son *Mémoire*, publié en 1798, il démontra qu'une action galvanique accompagne tous les phénomènes de la vie, et fit voir qu'on pouvait former des piles avec une infinité de substances non métalliques et, entre autres, avec des portions de matière cérébrale et de muscles. Il opéra la décomposition de l'eau au moyen de la pile en même temps que Nicholson, et peut-être même avant lui. Il fit aussi des expériences très ingénieuses sur les différentes couleurs que présentent les deux fils d'une pile, quand on les approche de l'œil, et il remarqua que les différents rayons de lumière ont plus ou moins la propriété de désoxigéner et celle d'échauffer ; la plus grande force décomposante étant du côté du rayon violet, et la plus grande action calorifique du côté opposé. C'est ce que le jeune Herschell a constaté avec une grande précision et ce qui a été confirmé depuis par plusieurs autres habiles physiciens. Ritter a également soupçonné la nature magnétique de l'électricité voltaïque, et a fourni à M. Œrstedt la première idée de sa théorie. Rien ne pouvait égaler l'enthousiasme de Ritter : il était, disait-il, décidé à tout sacrifier à ses expériences,

et il auroit consenti à perdre un œil, une oreille, et jusqu'à la moitié du nez et de la langue, si cela eût contribué à étendre le champ de ses découvertes. Au mérite réel de ce savant il s'est malheureusement mêlé beaucoup d'exaltation. Il croyait au magnétisme animal, à la *baguette divinatoire*; il aida Campetti dans ses opérations, où, par le simple attouchement du sol, ce célèbre physicien prétendait découvrir, soit des sources souterraines, soit des veines métalliques. Il adopta même l'hypothèse du *sidérisme*, force occulte à laquelle il attribuait tous les phénomènes de la nature, et notamment le pouvoir de faire reconnaître les corps les plus éloignés, et d'influer, par la seule volition, sur le mouvement des petites masses, surtout métalliques. Il croyait pouvoir lier le prétendu magnétisme animal aux phénomènes de l'électricité galvanique, et le soumettre à des expériences. Il avait puisé une partie de ses idées sur la rabdomancie dans l'ouvrage du docteur Thouvenel. Ses écrits annoncent plus de génie que de méthode, et à côté de pensées profondes et d'observations exactes on rencontre trop souvent les écarts d'une imagination ardente fascinée par de brillantes rêveries. Des chagrins domestiques, produits par un mariage mal assorti, firent une funeste impression sur lui; pour oublier ses malheurs et exalter en même temps son imagination, il eut recours aux liqueurs spiritueuses, dont l'abus mina sa santé et produisit la maladie grave à laquelle il succomba. Ritter avait une physionomie heureuse et une grande facilité de conception. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Preuve que l'action de la vie est toujours accompagnée de galvanisme*, Weimar, 1798; 2° *Contributions pour la connaissance plus particulière du galvanisme*, Iéna, 1801, 2 vol. in-8°; 3° *Mémoires physico-chimiques*, Leipsick, 1806, 3 vol. in-8°; 4° *Fragments tirés de la succession d'un jeune physicien*, Heidelberg, 1810, 2 vol. in-8°; 5° une foule de *mémoires*, *dissertations*, etc., dans différents ouvrages périodiques, entre autres dans le *Magasin d'histoire naturelle* de M. Voigt; dans les *Annales de physique* de M. Gilbert, dans le *Journal de physique et de chimie* de M. Gehlen, etc.

RIVAROL (Antoine, comte de), né à Bagnols (Gard), en 1754, de parents pauvres, mais nobles, d'origine italienne. Ses ennemis, il est vrai, lui ont contesté sa noblesse, et lui-même fut obligé de rompre plus d'une lance pour la défendre. Il était destiné à l'état ecclésiastique, mais la vivacité de son esprit et des goûts peu conformes à ceux qu'exige cette profession, lui firent quitter le séminaire à l'âge de vingt ans, pour venir à Paris. Il y fut d'abord accueilli par d'Alembert, comme parent de M. de Parcieux, dont son grand-père avoit, en effet, épousé une cousine germaine, et se lia ensuite intimement avec les beaux esprits du *Caveau*, tels que Ximenes, le chevalier de Boufflers, La Harpe, Champfort, etc. La belle figure de Rivarol, ses manières aisées, ses saillies, ses bons mots et la causticité de son esprit, le firent rechercher avec empressement par une société avide de scandale et de frivolités. La réputation de bel esprit, la seule qui semblât désirable à cette époque, et dont Rivarol a joui de très bonne heure et à un degré très haut, le lança dans le grand monde, donna à son génie une direction fâcheuse, et l'empêcha de s'exercer sur des sujets rarement plus élevés que des épigrammes et des bons mots. En 1784, son *Discours sur l'universalité de la langue française*, qui partagea le prix proposé par l'académie de Berlin, lui valut les éloges de Buffon et les remercîments du grand Frédéric qui, dans une lettre qu'il lui écrivit, mit cet ouvrage à côté de ceux de Voltaire. Ce Discours contient des aperçus ingénieux, des pensées fines et exprimées avec chaleur, mais on y désireroit plus d'érudition, de justesse et d'étendue dans les vues: enfin c'est le ton et l'esprit d'un *François par excellence* de ce temps-là. En 1785, il fit paraître la traduction de l'*Enfer du Dante*, dont Buffon disait que *traduire ainsi c'étoit créer*. Nous ignorons si Buffon a voulu faire une épigramme, mais il est certain que Rivarol s'est donné de trop grandes libertés dans cette traduction. Un travail de ce genre ne convenoit ni au talent ni à la tournure de son esprit; aussi n'y reconnoît-on aucune trace de l'énergie bizarre et de l'originalité du peintre d'Ugolin. En 1788, il fit paraître, pour réfuter *l'Importance des opinions religieuses* de Necker, ses deux *Lettres sur la religion et la morale*, production très faible, où l'on ne trouve pas même de l'esprit, quoique Rivarol en ait mis partout. L'ouvrage qui caractérise le mieux son talent, et qui, malgré sa frivolité, passe pour sa principale production, est son *Petit Almanach des grands hommes*, sorte de libelle qui, dans la carrière du scandale, a devancé nos petites biographies. C'étoit pour l'époque un véritable coup-d'état. Rivarol y décoche contre tous les auteurs, ses contemporains, les traits les plus acérés: toutefois, la critique littéraire en est presque toujours juste, et la plupart de ses jugements ont été confirmés depuis. Dès l'aurore de la révolution, Rivarol prédit quelle en serait la marche, et avant Burke lui-même il avertit les puissances de l'Europe des dangers qu'elles allaient courir; mais malgré toute sa pénétration, il ne comprit pas mieux la révolution que la plupart de ses contemporains. Il ne vit dans cette grande et majestueuse régénération, qu'une sédition ordinaire qu'avec de la force et de l'énergie on eût pu comprimer. Aussi, dans son *Journal politique et national*, qu'il publiait dès avant la prise de la Bastille, gourmande-t-il sans cesse la faiblesse du roi et l'impéritie de ses ministres. « Les cours se recommandent » quelquefois aux gens de lettres, dit-il, comme les » impies invoquent les saints dans le péril, mais tout » aussi inutilement. La sottise mérite toujours ses » malheurs. » Et ailleurs, « Il y a eu concert de » sottises dans le conseil du roi. Au reste, ajoutait-il » en parlant de Louis XVI, un *roi chasseur ne con*» *vient* qu'à des peuples nomades. » Il alla jusqu'à oser dire de ce prince: « Ce monarque...., qui n'a » jamais été dans le secret de son existence, dont » le premier travail, en montant sur le trône, fut » avec son maître serrurier, et dont la première or» donnance fut une ordonnance sur les lapins. » Ce qui prouve, au reste, combien Rivarol avait des vues étroites sur la révolution, c'est le plan ridicule, trouvé dans *l'armoire de fer*, et qu'il présenta, en mars 1791, à M. Delaporte, intendant de la liste civile, pour s'emparer de l'opinion publique et la diriger dans le sens de la cour. Ce plan, dont un des moindres inconvénients était l'impossibilité de s'assurer de la discrétion d'un nombre considérable de conjurés, fut cependant adopté. Il consistait à faire par mois une dépense de 164,000 fr., qui devaient être employés à salarier des pamphlétaires, des journalistes, des chanteurs de *Ponts-Neufs*; des applaudisseurs et des orateurs dans l'assemblée nationale, et dans les divers clubs; des motionneurs, lecteurs, claqueurs, observateurs, etc., dans les faubourgs, les cafés, les guinguettes, les spectacles et autres lieux publics; des ouvriers dans les principaux ateliers, etc., etc. Outre son *Journal politique national*, dans lequel il fait preuve de talents, de finesse et de vigueur, il concourut avec Peltier et Champcenetz à la rédaction des *Actes des apôtres*. Il émigra en 1791, et resta à Bruxelles jusqu'après la campagne dite des *princes*. C'est là qu'il écrivit ses *Lettres au duc de Brunswick* et son *Adresse à la noblesse française*. Rivarol, partageant probablement l'erreur des émigrés qui, dans leur stupide aveuglement, croyaient reconquérir la France presque sans coup férir, et terminer la révolution dans une matinée, jugea nécessaire de les rappeler à la modération et de leur recommander de ne point abuser de la victoire qui leur étoit réservée. « Qui osera punir, disait-il, quand le roi pardonne? » Après cette désastreuse campagne, Rivarol se rendit à Londres, où il resta environ deux ans, et où Pitt et Burke, ces deux ennemis de la révolution française, l'accueillirent avec distinction. En 1796, il se rendit à Hambourg, et chercha à s'y faire une ressource de sa plume. Il y publia un *Discours sur les Facultés intellectuelles de l'homme*, et l'introduction d'un *Dictionnaire de la langue française*, ouvrage dont il ne composa que fort peu de chose. Le libraire Baudouin a publié, 1828, un *Dictionnaire de la langue française*, pour lequel il a, dit-il, mis à profit les matériaux laissés par Rivarol. Louis XVIII, ayant besoin d'un homme dévoué pour servir ses intérêts à la cour de

Digitized by Google

Berlin, avait engagé le comte de Rivarol à se rendre dans cette ville : il y mourut le 11 avril 1801, à l'âge de quarante-sept ans, après une courte maladie inflammatoire, qu'on a sans aucun fondement attribuée au poison. On cite de Rivarol une foule de bons mots et de pensées ingénieuses dont la collection forme 2 volumes in-18. Nous n'en rapporterons qu'un petit nombre, qui pourront toutefois compléter le portrait que nous avons essayé de donner de cet écrivain. *Il est capable de tout pour de l'argent, même d'une bonne action*, disait-il de Mirabeau. — *Autrefois les rois portaient le diadème sur le front, ils l'ont maintenant sur les yeux.* — *C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser.* — *Le peuple est un souverain qui ne demande qu'à manger, sa majesté est tranquille quand elle digère.* — Dans un cercle, une femme qui avait de la barbe au menton ne cessait de parler. *Cette femme est homme*, dit Rivarol, *à parler jusqu'à demain.* — D'Alembert disait un jour à Rivarol, en parlant de Buffon, qu'il n'aimait pas : « Ne me parlez pas de ce comte de Tuffières, qui nous dit que la plus belle conquête de l'homme est *cet* animal fier et fougueux qui.... lorsqu'il était tout simple de nommer le *cheval*. — *Vous avez bien raison*, répondit Rivarol : c'est *comme ce sot de Rousseau qui s'est avisé de dire :*

Des bords sacrés où naît l'aurore,
Aux bords enflammés du couchant.

au lieu de dire tout *bonnement, de l'est à l'ouest.* » — Il disait d'un homme malpropre, *Il fait tache dans la boue.* — Un poëte lui rappelait un jour des vers de sa composition : *Vous voudriez bien que je les eusse oubliés*, répondit-il. — Il disait d'un distique : *J'y trouve des longueurs* ; — d'un homme qui avait écrit contre lui : *Il m'a donné un coup de pied de la main dont il écrit* ; — et de Beauzée : *C'est un bien honnête homme qui a passé sa vie entre le supin et le gérondif.* Les *Œuvres* de Rivarol ont été publiées par MM. de Chenedullé et Fayolle, Paris, 1808, 5 vol. in-8°.

RIVAROL (Claude-François, comte de), frère du précédent, né à Bagnols (Gard), en 1762, fut reçu officier dans la maison militaire du roi et passa ensuite dans la légion de Maillebois, en qualité de lieutenant. Cette légion ayant été réformée au bout de seize mois, il entra dans les gardes-du-corps du roi, et, trois ans après (23 septembre 1788), il obtint le brevet de capitaine dans un régiment. Il embrassa avec chaleur le parti de la monarchie, fut employé, en 1789, par le maréchal de Broglie pour la levée d'un corps de troupes destiné à concourir, avec les gardes-du-corps et les Suisses, à la défense de la famille royale. Il fit à cette occasion un mémoire qui contenait cette formule de serment : « Nous soussignés, jurons sur notre honneur » de défendre le roi, son auguste famille, la monar» chie et la religion avec un dévouement sans bornes » et au péril de notre vie. » Ce mémoire fut signé en huit jours par quinze cents gentilshommes ou officiers ; et quatre commissaires, parmi lesquels se trouvait M. de Rivarol, furent désignés pour aller le présenter au roi. La prise de la Bastille ayant fait avorter ce projet, des débris de cette association il se forma le *salon français* dont M. de Rivarol fut aussi commissaire, mais qui fut bientôt dissous par suite de l'émigration. Il fit paraître à cette époque plusieurs brochures en faveur de la cause royale, entre autres : *Les crimes de Paris*, poëme qui fit alors quelque sensation ; mais entraîné par cette foule de gentilshommes qui croyaient servir plus efficacement le roi en pays étranger qu'en se serrant autour de son trône, il émigra dès 1790, et se rendit à Maëstricht auprès du comte de Maillebois, qui le nomma son aide-de-camp. En 1791, il vint à Bruxelles, où il arracha publiquement la cocarde tricolore à un grand seigneur étranger qui osa paraître avec ce signe au milieu de douze cents émigrés qui habitaient Bruxelles. Il en résulta un duel dans lequel M. de Rivarol blessa son antagoniste. Cette affaire fit un tel bruit que le prince de Condé lui écrivit de sa propre main une lettre pour lui témoigner sa satisfaction, et que le célèbre Burcke lui adressa aussi des félicitations de Londres. C'est à l'occasion de ce duel que le comte de Rivarol, son frère aîné, disait : « Je fais » des épigrammes, et mon frère se bat. » De Bruxelles il se rendit à Coblentz, où, en 1792, Monsieur, depuis Louis XVIII, le chargea d'une mission près de la reine, à laquelle il remit des dépêches et une lettre très importante du comte de Mercy, ministre d'Autriche dans les Pays-Bas. Son séjour à Paris s'étant prolongé par ordre de la reine, il y fut témoin de la journée du 10 août. Il parvint à s'échapper le 13 août et rejoignit, non sans peine, l'armée des princes. Après la retraite de cette armée et de celle du roi de Prusse, Monsieur chargea M. de Rivarol d'une seconde mission à Paris. Arrêté à son arrivée, il fut détenu pendant vingt-deux mois à la Force, à Picpus et au Luxembourg. Ayant recouvré la liberté en 1797, il se rendit secrètement à Blackembourg où résidait Louis XVIII, à qui il rendit compte de beaucoup de choses qu'il n'avait pu lui apprendre dans la correspondance qu'il entretenait avec le comte d'Avaray, ministre du roi ; c'est là qu'il reçut le brevet de colonel et la croix de Saint-Louis. Il alla ensuite rejoindre son frère à Hambourg. Envoyé pour la troisième fois à Paris par Louis XVIII, il fut témoin de la journée de Saint-Cloud. Quelque temps après, le premier consul ayant intercepté une des lettres de M. de Rivarol au premier consul, il fut enfermé au Temple d'où il ne sortit que deux ans après, en 1802. Il fut ensuite exilé à Grenoble et de là dans le département du Gard, où il resta en surveillance jusqu'à la restauration. De retour à Paris en 1814, il fut fait maréchal-de-camp. En 1816, il fut nommé grand-prévôt du département du Gard où il n'eut point occasion d'exercer son mandat ; il perdit cette place pour s'être battu en duel et avoir blessé un fonctionnaire qui lui avait cherché querelle. Rivarol l'aîné disait de son frère ce que Mirabeau disait du sien : « Qu'il » pourrait être l'homme d'esprit d'une autre famille. » Claude-François Rivarol a publié : 1° *De la nature de l'homme*, pièce qui a été lue dans une séance de l'académie française et qui a concouru pour le prix, en 1782, in-8° ; 2° *les Chartreux*, poëme, et autres *Poésies fugitives*, 1784, in-8° ; 3° *Isman, ou le Fatalisme*, 1785, in-8° ; 4° *les Amours de Lysis et de Thémire, dans l'île de Délos*, 1786, in-4° ; 5° *le Poète emprunteur*, comédie ; 6° *les Crimes de Paris en 1789*, poëme, et *Poésies fugitives*, 1789, in-8° ; 7° *Œuvres littéraires*, 1799, 4 v. in-12 ; et avec de nouveaux frontispices, 1803 et 1808 ; 8° *la Prise de l'Hélicon, ou la Guerre des sots*, poëme ; 9° *Guillaume-le-Conquérant*, tragédie en cinq actes, suivie du *Véridique*, comédie en un acte, 1827, in-8°, pièces qui n'ont pas été représentées : 10° *Vers à S. A. R. monseigneur le prince D. Miguel*, 1827, in-8° ; 8° *Essai sur les causes de la révolution française*, suivi de deux *Lettres à Milord* *** et d'une *Pièce de vers inédite*, Paris, 1827, in-8°. Les principales causes de la révolution sont, suivant M. de Rivarol, la corruption des mœurs, la philosophie, la destruction des jésuites, les parlements, et surtout la faiblesse de Louis XVI. « Les rois faibles, dit-il en par» lant de la France actuelle, sont les fléaux de leurs » peuples. Il faut tenir la verge haute pour contenir les » Français. Bonaparte les frappa d'abord avec une verge » de fer, c'était assez ; mais ensuite il la fit rougir au » feu, c'était trop. En dernier résultat, il faut à la » France plus de gouvernement que de constitution ; à » l'Angleterre plus de constitution que de gouverne» ment. » Cette courte citation fait connaître assez les principes de M. de Rivarol et la portée de ses vues politiques. Il est encore auteur d'*Annales* (inédites) *de la révolution française*, dans lesquelles « il prouvera » fort bien, dit-il lui-même, que sur cent hommes de » lettres, quatre vingts sont ou ont été révolutionnai» res. » Si, comme tout porte à le croire, M. de Rivarol appelle *révolutionnaires* ceux qui ont consacré leurs talents au renversement de l'ancien ordre de choses et à l'établissement des principes de liberté et de justice qui font le bonheur de la France nouvelle, il serait fâcheux que son calcul fût juste, et que sur cent hommes de lettres à qui la société a confié la mission de propager les lumières et la civilisation, vingt eussent failli à leur mandat. Il a coopéré à la traduction des *Actes des apôtres* et au *Journal de la cour et de la ville.*

Digitized by Google

RIVAROL (Jean-Etienne-Auguste), fils du précédent, né à Paris en 1786, fut élève de l'école polytechnique, et nommé ensuite officier dans le régiment d'Isembourg, avec lequel il fit les campagnes de la Calabre, où il fut blessé. A la restauration, il devint successivement lieutenant dans le 4e régiment d'infanterie de la garde royale, adjudant-major et enfin capitaine avec le rang de chef de bataillon. Il est mort à Paris, le 14 novembre 1826, avant l'âge de quarante ans. On a de lui : 1° *Notice historique sur la Calabre, pendant les dernières révolutions de Naples*, Paris, 1817, in-8° ; 2° *Discours sur la vie et les ouvrages de Rollin*, Paris, 1819, in-8°. J.-E.-A. Rivarol n'a jamais porté le nom de Saint-Etienne, ainsi que le disent, on ne sait pour quelle raison, l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, et la *Biographie classique* publiée par le libraire Gosselin.

RIVAROL (Louise MATHER FLINT), femme de Rivarol l'aîné, étoit fille d'un professeur de langue anglaise. Elle épousa jeune encore Rivarol, et vécut avec lui en fort mauvaise intelligence. « Je m'avisai un jour, » dit Rivarol, de médire de l'amour, le lendemain il » m'envoya l'hymen pour le venger : depuis je n'ai vécu » que de regrets. » Madame de Rivarol est morte à Paris dans un âge fort avancé, le 21 août 1821. On a d'elle les traductions suivantes de l'anglais : 1° *Appel des Whigs modernes aux Whigs anciens d'Edm. Burke*, 1796, in-8° ; 2° *Effet du gouvernement sur l'agriculture en Italie, avec une notice sur les différents gouvernements*, 1796, in-8° ; 3° *Encyclopédie morale* : c'est la traduction de l'*Economie de la vie humaine* de Dodsley ; 4° *le Couvent de Saint Dominique*, 1801, in-8° ; 5° *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol*, 1802, in-8°. Cette notice contient des faits curieux.

RIVAROLA-BARBAGGI (le comte Dominique-Charles de), né à Bastia, en octobre 1777, est de la même famille que les Rivarol, mais d'une branche établie en Corse depuis un siècle. Son père, officier-général au service de Sardaigne, était gouverneur de Villefranche en Piémont, et descendait d'une des plus anciennes familles de Gênes. M. de Rivarola exerçait en Corse les fonctions d'inspecteur des forêts du département de la Corse, quand il fut appelé à la députation aux élections de 1824. Il adhéra à toutes les mesures ministérielles, et fut récompensé, peu de temps après l'ouverture de la session, par la place de conservateur du 20e arrondissement des forêts de la Corse, qui fut créé pour lui. Bientôt aussi il fut décoré des croix de Saint-Louis et de la légion d'honneur. On assure, au reste, que M. de Rivarola est un homme très estimable, et qu'il est aimé dans son pays. Il a été réélu aux élections de 1827. M. le comte de Rivarola a épousé la fille du comte de Casabianca, général et pair de France, mort très âgé, le 28 novembre 1828.

RIVE (Pierre Louis de la), peintre paysagiste distingué, naquit à Genève, le 21 octobre 1753. Son père, qui exerçait les fonctions pastorales, lui donna une éducation soignée et le destinait à la carrière qu'il suivait lui-même, ou à celle de la magistrature. De la Rive, entraîné vers la peinture par un goût plus vif, ne pouvant obtenir la permission de suivre sa vocation, étudia, pour se distraire, pendant trois ans la chimie sous l'illustre naturaliste de Saussure, et prit, à cette époque, des leçons du chevalier Tassin, qui vint ouvrir une académie à Genève. Vaincu par les sollicitations de plusieurs amis, et surtout par sa persévérance, son père consentit enfin à ce qu'il se livrât à son penchant. La Rive étudia d'abord les grands maîtres flamands, et reproduisit leur manière dans ses premiers tableaux. Bientôt il entreprit des voyages, et se rendit à Dresde, où Casanova, directeur de la galerie électorale, l'accueillit avec bonté. En 1779, La Rive se maria dans cette ville, et deux ans après, il revint dans sa patrie. C'est alors surtout qu'il étudia la nature, et qu'il parvint à prêter à ses tableaux cette étonnante vérité que l'art dénué du sentiment poétique ne peut jamais atteindre. En 1784, il fit le pèlerinage d'Italie, si cher à tous les peintres, et après avoir passé dix-huit mois à Rome, il revint enfin se fixer à Genève. Ce voyage eut la plus heureuse influence sur son talent : l'étude de Claude Lorrain et des maîtres de l'école italienne agrandit son style, et ajouta quelque chose d'idéal à cette vérité flamande que l'on admirait dans ses compositions. Plusieurs tableaux dans le genre du paysage historique furent encore le fruit de son séjour en Italie. La Rive faisait souvent des excursions en Suisse et en Savoie ; et il rapportait de ses courses des dessins au lavis très recherchés des amateurs, et qui eurent le plus grand succès en Allemagne. Ces travaux l'occupèrent pendant les troubles occasionés à Genève par la révolution française. Lorsque la paix fut rétablie, il fit de nombreux ouvrages dont la plupart sont maintenant en Allemagne, en Russie et en Angleterre. On cite celui qui représente une *Vue du Mont-Blanc*, tel qu'on le voit à Salenche. Ce tableau présentait d'immenses difficultés. Les objets les plus éloignés devaient naturellement y tenir la plus grande place, et le premier plan, rejeté dans l'ombre, servir à faire ressortir la montagne inondée de lumière, et qui occupe, pour ainsi dire, la perspective. Ce bel ouvrage appartient au prince Galitzin, à Pétersbourg. En 1811, une fistule lacrymale arrête les travaux de la Rive, qui éprouva l'année suivante une attaque d'apoplexie. Tout ce qu'il fit depuis porte l'empreinte de la décadence de son talent. Il mourut à Genève, le 7 octobre 1815. Ce peintre jouit en Russie et en Allemagne de la plus belle réputation. De la Rive est surtout remarquable en ce que, se livrant à la libre impulsion de son génie, au lieu de se laisser séduire par la mode et le mauvais goût du siècle des Vanloo et des Boucher, il n'a étudié que la nature et les grands maîtres ; aussi, loin des coteries de la capitale, il a su jeter les fondements d'une réputation solide, et ni l'école française du dix-huitième siècle, ni celle si froide qui l'a suivie, ne peuvent réclamer cet artiste original.

RIVIÈRE (Charles-François de RIFFARDEAU, marquis de), né à la Ferté-sur-Cher, en 1765, entra fort jeune au service. En 1780, à peine âgé de seize à dix-sept ans, il fit ses premières armes dans les gardes françaises. Quand la révolution éclata, il alla rejoindre le comte d'Artois à Turin, s'attacha à sa personne, et remplit, au nom de ce prince, plusieurs missions en Allemagne et en France. Arrêté dans la Vendée, où il étoit venu transmettre des instructions et des ordres aux chefs des insurgés, il parvint à s'échapper des prisons de Nantes, et se rendit auprès de Charette. En 1804, époque à laquelle il étoit en Angleterre, il entra dans le complot de Pichegru contre le premier consul, et débarqua avec lui en France. Ayant été arrêté en même temps que M. Jules de Polignac et Dupré de Saint-Maur, il fut mis en jugement et condamné à mort, le 10 juin 1804. La famille du marquis de Rivière obtint sa grace de Napoléon, par l'intercession de Joséphine et de Murat alors grand duc de Berg ; et sa peine fut commuée en celle de la déportation, après une détention de quatre ans, au fort de Joux. Rendu à la liberté à la restauration, le marquis de Rivière fut nommé, par Monsieur, maréchal de camp, le 28 février 1814 ; et par le roi, commandeur de St.-Louis, le 11 septembre suivant, et en même temps commandant de la 21e division militaire. Désigné un mois plus tard pour l'ambassade de Constantinople, il se rendait à sa destination et n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile à Marseille, lorsqu'il apprit la nouvelle du débarquement de Napoléon. Après avoir faits de vains efforts pour insurger le midi, il s'embarque le 11 avril avec le vicomte de Bruges, sur un petit bateau espagnol, et arriva le 15 à Barcelonne. Il ne quitta le duc d'Angoulême, qu'il trouva dans cette ville, qu'au mois de juillet 1815, pour s'approcher des frontières de France, sur l'escadre anglaise, commandée par lord Exmouth, et il débarque à Marseille, après la nouvelle du désastre de Waterloo. En qualité de gouverneur de la 8e division militaire, il y fit arborer le drapeau blanc, le 24 du même mois, et se rendit ensuite à Toulon, menacé d'une part par les Anglais, de l'autre par les Autrichiens. Ayant donné au maréchal Brune l'assurance que les alliés ne commettraient aucun acte d'hostilité s'il consentait à quitter le commandement de l'armée

Digitized by Google

du Var, le maréchal, pour arrêter une effusion inutile de sang, consentit à la remise de son commandement; mais redoutant l'exaspération des bandes royalistes du midi, il voulut s'embarquer à Toulon pour le Havre; le marquis de Rivière mit tout en usage pour le faire changer de résolution. « Il l'assura qu'il avait pris toutes « les mesures nécessaires pour que son voyage fût pro« tégé, et que la route fût parfaitement sûre. » Il avait en effet envoyé un aide de camp qui le devança à Avignon. Cependant, on sait qu'en y arrivant le maréchal y fut assassiné de la manière la plus atroce! Le marquis de Rivière ne négligea aucun des moyens qui pouvaient servir la cause des Bourbons, et faisant taire chez lui le sentiment de la reconnaissance envers un prince malheureux, qui lui avait sauvé la vie, il poursuivit avec acharnement le roi de Naples, Murat, qui était venu chercher un asile en Provence. De retour à Paris, il fut créé pair de France, par ordonnance du 17 août, confirmé le 29 dans le grade de lieutenant-général, auquel il avait été nommé par le duc d'Angoulême, le 31 mars 1815, et chargé presque aussitôt du commandement de la 23e division militaire, en Corse. Informé que Murat s'était réfugié aux environs d'Ajaccio, il fit faire des recherches si actives, qu'il le força à précipiter sa fatale expédition sur Naples, dans laquelle il devait perdre la vie. Remplacé au mois de mai 1816, le marquis de Rivière partit pour son ambassade de Constantinople, où il arriva le 4 juin. Dénoncé en 1819 à la chambre des députés (séance du 19 juin), par le commerce de Marseille, qui se plaignait amèrement du tarif des douanes souscrit par l'ambassadeur, et qui assujétissait le commerce français, dans les échelles du Levant, à un droit deux fois et demi plus fort que ne le payaient les autres nations, il fut reconnu qu'il avait sacrifié les intérêts de la France, et fut rappelé à Paris, où il n'eut pas même besoin de se justifier. Il retourna de nouveau à Constantinople, d'où il fut définitivement rappelé à la fin de 1820. A son retour, il fut nommé capitaine des gardes du corps de MONSIEUR; en 1824, capitaine des gardes du corps du roi, et en 1826, gouverneur du duc de Bordeaux, en remplacement du duc de Montmorency. Le marquis de Rivière est mort à Paris, le 20 avril 1828, âgé de soixante-trois ans.

ROBERJOT (CLAUDE), né à Mâcon en 1753, était, avant la révolution, curé de cette ville où il jouissait d'une considération qu'il s'était justement acquise par ses vertus et son instruction. Il accueillit les principes de la révolution, et renonça même à l'état ecclésiastique pour se marier. A l'époque de la formation des nouvelles autorités administratives, il fut nommé président du département de Saône-et-Loire et ensuite député suppléant à la convention: mais il ne devint titulaire qu'après la mort de Louis XVI et la journée du 31 mai 1793. Au mois d'octobre 1794, il dénonça à la convention les dilapidations des fournisseurs d'armées, et prononça, à ce sujet, un discours remarquable qui le fit nommer représentant du peuple près de l'armée de Pichegru. Ses premières dépêches à la convention annoncèrent la prise de la Hollande. Le 25 avril, il fit part du vœu des peuples d'entre Meuse-et-Rhin pour leur réunion à la république française. De retour à la convention, il fit, le 2 septembre 1795, un rapport étendu sur les pays conquis, et conclut à ce que la Belgique fût réunie à la France. Cette proposition fut appuyée par Merlin de Douai et adoptée malgré une opposition assez prononcée. Le 8 octobre suivant, élu membre du conseil des cinq-cents, il en sortit en 1797 et fut envoyé, vers la fin de décembre, à Hambourg, en qualité de ministre plénipotentiaire près des villes Anséatiques. L'abbé de Montgaillard assure que Roberjot fit parvenir, en 1798, au général Bonaparte qui commandait en Egypte, un *Mémoire* dans lequel il le prévenait de l'état déplorable où se trouvait la France, et de la nécessité où l'on était qu'il vînt s'emparer des rênes du gouvernement. Au mois de mars 1799, le département de Saône-et-Loire le nomma député au conseil des cinq-cents, pendant qu'il était à Rastadt en qualité de plénipotentiaire. Ce congrès, qui s'était réuni pour traiter de la paix, n'ayant pu s'entendre sur aucun point, l'archiduc Charles, qui commandait l'armée autrichienne, fit signifier à tous les envoyés français dans les divers états de l'Allemagne d'en sortir sur-le-champ. Les plénipotentiaires français de Rastadt restèrent par le motif que la rupture de l'armistice avec l'empereur n'empêchait pas de continuer les négociations. Le 28 avril, un billet, signé Barbaczy, colonel d'un régiment des hussards autrichiens de Szeckler, leur signifia l'ordre de quitter Rastadt dans les vingt-quatre heures. Ils partirent entre neuf et dix heures du soir, par une nuit tellement sombre qu'ils eurent besoin de se faire précéder de gens munis de torches, pour leur indiquer la route. A peine étaient-ils à un quart de lieue de la ville que soixante hussards de Szeckler arrêtèrent leur voiture et assassinèrent deux d'entre eux, Bonnier et Roberjot. Jean Debry (*voyez* ce nom), le troisième plénipotentiaire, n'échappa au même sort qu'en contrefaisant le mort. Les corps sanglants de Bonnier et de Roberjot furent reportés à Rastadt où ils furent inhumés avec les cérémonies d'usage. Tous les ministres qui s'y trouvaient encore assistèrent au convoi, et dressèrent procès-verbal de cet assassinat en demandant que ses auteurs fussent punis. Les places de Roberjot et de Bonnier restèrent vides au conseil: on n'y voyait que les emblèmes du deuil, et à chaque appel on répondait par le cri de *vengeance! vengeance!* Il paraît suffisamment démontré aujourd'hui que cet assassinat a été commandé par le cabinet autrichien. Roberjot était doué d'un caractère conciliant, d'un jugement droit et d'un esprit étendu, et s'était fait remarquer par la modération de ses opinions et la sagesse de ses principes politiques. Il regardait la paix comme utile, nécessaire même à la république, et il est vraisemblable que les opérations de Rastadt auraient obtenu une heureuse conclusion si l'or de l'Angleterre et les machinations de l'Autriche ne l'eussent emporté sur les efforts des plénipotentiaires français. On a de Roberjot : 1° *Mémoire sur un moyen propre à détruire les chenilles qui ravagent la vigne* (Mémoires de la société d'agriculture de Paris 1787); 2° *Mémoire sur la cause du goût de fût dans les vins* (Journal de physique, 1794); 3° *Rapport sur les établissements pour les pauvres à Hambourg* (Recueil des mémoires sur les établissements d'humanité); 4° *Lettres sur la culture et l'industrie des Pays-Bas*, (dans le *Conservateur* de François de Neufchâteau).

ROBERT (HUBERT), né à Paris, le 22 mai 1733, fit ses études au collége de Navarre. L'abbé Le Batteux, l'un de ses professeurs, s'aperçut un jour, pendant une composition, qu'il cachait un papier; il le lui demanda, et vit bientôt un dessin qu'Hubert avait tracé au dos de sa copie de version grecque. Le maître fut obligé de le réprimander sur un si mauvais emploi de ses heures de travail, mais surpris d'une esquisse aussi parfaite pour un enfant de cet âge, il la garda à l'insu de Robert jusqu'à ce qu'il eût été reçu à l'académie de peinture. C'est alors qu'il présenta à son ancien disciple ce même dessin qui lui avait fait concevoir de si justes espérances. Robert, destiné à l'état ecclésiastique, allait même entrer dans les ordres, et ses parents sollicitaient pour lui un bénéfice, lorsqu'il leur déclara qu'il voulait être peintre. Sa famille aurait persisté sans doute plus longtemps dans ses projets si le célèbre René-Michel Slodtz, qui avait vu les dessins du jeune homme, n'eût répondu à sa famille de ses succès. Libre de suivre sa vocation, Robert partit, en 1753, pour l'Italie, et arriva à Rome, où les ruines de son ancienne splendeur, les sites ravissants, son beau ciel, enfin tous ces témoins de la vieille et nouvelle Italie, enflammèrent son imagination. Ses progrès furent rapides, et les jeunes élèves de l'école de Rome, en revenant en France, signalèrent chaque année, à leurs maîtres et à leurs amis, le jeune Robert comme devant un jour marquer parmi les peintres de l'époque. Cette justice rendue à son mérite parvint bientôt aux oreilles de M. de Marigny, directeur général des bâtiments du roi. Il écrivit à M. de Choiseul, alors ambassadeur de France à Rome, pour avoir des renseignements sur ce jeune homme, et demanda en même temps un tableau de sa composition. Robert s'empressa d'accéder à la demande du directeur, qui, satisfait de son ouvrage, lui accorda la pension d'élève à Rome.

Devenu disciple de M. Natoire, Robert se lia d'amitié avec ce chef de l'école française en Italie, avec Fragonard et l'abbé de Saint Non. Il les suivit dans le royaume de Naples, gravit avec eux le sommet du Vésuve, et ils visitèrent ensemble les ruines d'Herculanum et le musée de Portici. Malgré leur touchante amitié, Robert n'oublia jamais sa patrie. Après s'être exilé pendant douze ans de la France, chargé de couronnes et de tableaux, il revint à Paris, en 1767, pour exposer au salon du Louvre *le Port de Rome* orné de différents monuments d'architecture antique ; — les *ruines d'un arc-de-triomphe* et autres monuments ; — un grand *paysage* dans le goût des campagnes d'Italie ; — *l'intérieur d'une cuisine italienne* ; — une *grande galerie antique* ; — la *cour du palais Romain*, qu'on inonde dans les grandes chaleurs pour donner de la fraîcheur aux galeries qui l'environnent ; — *vue d'un grand escalier qui conduit à un ancien portique* ; — *vue de la Vigne Madame à Rome* ; — *ruines du fameux portique du temple de Balbec à Héliopolis* ; — *un pont sous lequel on voit les campagnes de Sabine*, etc. A son retour en France, ses amis l'engagèrent à rester parmi eux et à faire un tableau pour sa réception à l'académie de peinture. En vain Robert voulut s'en défendre ; il lui fallut faire ce tableau et le présenter à cette société. Il l'envoya ; mais il doutait tellement du succès de son ouvrage, qu'il retint, la veille même du jour qui devait décider de son sort, une place dans la voiture publique pour retourner à Rome. Cependant, malgré ses craintes, l'académie le reçut unanimement agréé, et en même temps peintre titulaire. Dès ce moment, il s'adonna sans relâche à son art. Les productions dont il avait déjà enrichi les pays étrangers et la France le firent bientôt remarquer par Catherine II, qui, en 1782 et en 1791, par des lettres extrêmement flatteuses, l'engagea à venir s'établir à Saint-Pétersbourg ; mais l'amour de son pays et son attachement pour sa famille, le retinrent en France. Après avoir exposé, en 1787, *la Maison carrée de Nîmes* ; — *le pont du Gard* ; — *le temple de Jupiter* ; — *les ruines du temple circulaire de Vénus*, etc., il fut nommé garde du muséum du roi, dessinateur de ses jardins, puis conseiller de l'académie de peinture. Lorsque la révolution française éclata, il perdit toutes ses places, et la terreur, non contente de lui avoir enlevé sa fortune, lui ravit encore la liberté. Le savant Millin fut, pendant sa détention, son compagnon et son ami : « Je possède, disait-il » en 1808, une des gouaches dans laquelle il m'a » représenté faisant sécher, dans un petit poêle que » j'avais pu me procurer, le pain humide et affreux » qui faisait sa nourriture et la mienne. » Robert » se levait à six heures du matin, peignait jusqu'à » midi, et après le repas il jouait au ballon à vent dans » la cour avec une adresse étonnante. Sa gaîté et sa tran- » quillité ne l'ont pas abandonné un seul moment. Lors- » qu'on nous transféra de Sainte Pélagie à Saint Lazare » dans des charrettes découvertes au milieu de la nuit, » entourés de flambeaux, conduits par des soldats excités » par des administrateurs féroces, et poursuivis par un » peuple en délire, chacun emportait avec soi ce qui » lui était le plus nécessaire, et ne songeait qu'au » malheur de sa position ; Robert ne prit que son » portefeuille et ses crayons, et saisit cette scène » d'horreur dont il a fait un tableau remarquable. » Avant d'avoir pu obtenir un local qui fût assez vaste pour contenir une toile, Robert peignit sur ses assiettes, sur sa table et sur le dos des chaises. Rendu à la liberté après dix mois de détention, il put montrer à ses amis les cinquante trois tableaux qu'il avait faits, et parler de tous ses dessins que s'étaient disputé ses compagnons d'infortune. Plein d'amour pour le travail, doué d'une imagination vive et féconde, il fut bientôt tourmenté du désir de revoir l'Italie. Il se rendit à Rome, et là quoique déjà sur le déclin de l'âge, il retrouva l'ardeur et la touche vigoureuse de sa jeunesse. D'une agilité peu commune et d'une confiance extrême dans ses forces, il consacra souvent les heures de sa vieillesse aux entreprises hardies et téméraires qu'affronte seule ordinairement la jeunesse. Il fit un jour avec ses amis le pari qu'il irait planter une croix sur un des murs du Colysée. Malgré la vétusté de cet édifice et le peu de sûreté qu'il y avait pour ses jours, il gravit ces ruines, plaça la croix, et gagna sain et sauf son imprudente gageure. Robert fit encore, sans accident, une promenade sur la corniche du dôme de Saint-Pierre ; mais moins heureux dans sa descente aux catacombes, il fut sur le point de perdre la vie, et dut au hasard seul sa délivrance de ce labyrinthe. La description de cette aventure est un des beaux épisodes du poème de l'Imagination. Robert quitta une seconde fois l'Italie pour la France, revint se fixer à Paris, et comptait travailler pour sa gloire et son pays quand la mort le frappa subitement dans son atelier, et la palette à la main, le 15 avril 1808. Il excella dans un genre de peinture qui lui était particulier, quoiqu'il eût été traité avec succès avant lui par un peintre habile : mais il fut malgré son devancier, si l'on peut s'exprimer ainsi, le créateur du genre que Parini avait déjà tenté d'introduire. Ce travail froid et monotone, ces monuments et ces ruines qui ne parlaient pas à l'âme s'animèrent sous ses pinceaux, et surent fortement attacher le spectateur par des pensées ingénieuses, par des contrastes heureux et la variété des scènes. Le nombre de ses tableaux est incalculable, nous citerons seulement : *un pont orné d'architecture* ; — *la cascade du belvédère Pamphile à Frascati* ; — *la maison de campagne du prince Mattei près de Rome* ; — *le dessous du quai de Gèvres ou du bas du quai Pelletier au bord de la rivière* ; — *l'intérieur de la colonnade de Saint-Pierre dans le temps du conclave* ; — *l'incendie de l'Opéra ou d'une croisée de l'académie de peinture, place du Louvre* ; — *l'intérieur de cette salle le lendemain de l'incendie* ; — *les ruines du Colysée de Rome* ; — *l'intérieur d'un atelier* ; — *l'arc de Titus, soleil couchant* ; — *Marius assis sur les ruines de Carthage* ; — *un Capucin prêchant au peuple dans les ruines de Rome* ; — *les Catacombes* ; — *les ruines du château de Meudon et les monuments antiques de la France*. Le Louvre possède de lui : *une porte de ville pratiquée au milieu des ruines d'un temple* ; — *une statue en bronze sous un portique*. Les ministères de l'intérieur et des finances, les châteaux de Fontainebleau, Trianon et Meudon, sont ornés de plusieurs *vues* de ce peintre. Robert ne borna point son talent au seul art de peindre : il excella encore dans la composition des jardins anglais : sur ses plans furent construits les bains d'Apollon qui ornent le parc de Versailles. Il grava d'une pointe facile et spirituelle divers petits sujets de sa composition, entre autres une suite de dix morceaux portant pour titre : *les Soirées de Rome*, jolis paysages ornés de monuments antiques. On trouve dans le *Manuel des curieux*, par Huber et Rost, tome VIII, pag. 216—223, le Catalogue des dessins et peintures de Robert gravés à l'eau-forte par Saint Non, ainsi que la liste des estampes faites d'après ce peintre, en noir, au lavis et en brun, par le même graveur. Madame Lebrun et Isabey ont fait le portrait de Robert, et Pajou a donné son buste.

ROBERT-LEFEVRE (....), peintre, né à Bayeux (Calvados), en 1756, fut confié au talent et aux soins de M. Regnault, et se fit bientôt remarquer entre tous ses nombreux condisciples par son application et ses succès. Il s'adonna d'abord aux études historiques, et plus tard se livra presque entièrement à l'étude du portrait. Ce genre par lequel on marche plus aisément à la fortune qu'à la gloire est celui-là même qui a donné à M. Robert Lefèvre une si grande réputation. Les portraits de ce peintre, quand ils auront perdu pour nos descendants le mérite de la ressemblance, n'en seront pas moins précieux encore par leur étonnante imitation de la nature, par ce gracieux coloris et ce dessin pur et savant qu'on retrouve dans toutes les compositions qu'il a faites dans la force de son talent. A peine sorti de l'école, il se vit bientôt contester ses ouvrages et fut obligé de les reconquérir la plume à la main. M. Bose, à ce qu'il paraît, se laissa passer dans le monde pour l'auteur de quelques tableaux faits par M. Robert Lefèvre. Ce dernier écrivit dans le *Moniteur* pour démentir ces bruits : madame Bose répondit par la même voie, le 15 thermidor an IX, à M. Robert Lefèvre qu'il cherchait à enlever à son mari la propriété de ses ouvrages, et particulièrement celle de son tableau représentant

Digitized by Google

la bataille de Marengo : que cet ouvrage était de son époux, qu'elle avait plus de cinquante témoins irrécusables, et que pour donner quelque air de vraisemblance à son assertion il aurait fallu que M. Robert Lefèvre lui escamotât les portraits originaux et dessins qu'elle avait sous ses yeux, et n'attendît pas huit mois pour disputer à M. Boze l'exécution d'un tableau qu'il avait exposé pendant vingt jours à Paris aux regards de plus de deux mille personnes. Par une lettre donnée le 14 du même mois dans le même journal, M. Robert-Lefèvre réfuta victorieusement les prétentions de madame Boze. Cette lettre mit fin à tout combat épistolaire, et M. Robert resta maître du champ de bataille. Les tableaux que cet artiste a livrés successivement à l'admiration publique répondraient assez de la véracité de ce récit, si le témoignage d'hommes aussi connus, la bonne foi de ce peintre et le silence que garda plus tard M. Boze, ne témoignaient en sa faveur. Dans le genre du portrait qu'il a principalement embrassé, M. Robert Lefèvre s'est attaché scrupuleusement à la représentation fidèle des traits de son modèle. Comme Vandick et le Titien, et non comme Rigaud, il cherche la ressemblance morale des personnages, leur allure, leur pose habituelle, en un mot tout ce qui caractérise la physionomie, l'esprit et le rang du personnage. C'est en quoi il s'est particulièrement fait remarquer dans *le portrait en pied de Napoléon*, exposé au salon de 1810. La figure, d'une simplicité noble et belle, fait ressortir plus fortement encore la pensée du peintre et les traits de l'empereur. Debout, il semble indiquer de la main droite un des papiers dont la table est couverte : le fond du tableau représente l'intérieur d'un appartement, il est d'un seul ton et assez sombre. Napoléon est représenté avec le costume de premier consul. Cette singularité vient de ce que ce portrait, accordé par Bonaparte à la ville de Gand, fut commandé vers le commencement de l'an XII à M. Robert Lefèvre par M. Denon, alors directeur du musée. Ce portrait se fait remarquer par une parfaite ressemblance, la vigueur du coloris, sa grace et son harmonie. M. Robert a encore représenté, avec non moins de talent, Napoléon sur son trône et revêtu des ornements impériaux tel qu'il était le jour de son sacre. L'attitude de l'empereur a de la noblesse, le local est vaste, le grand style de l'architecture y est convenablement employé. Le trône est d'une belle forme, riche, et tenant du grandiose. Ce tableau mérita les plus grands suffrages à son auteur, quoiqu'il n'ait pas cette fois-ci atteint la ressemblance. Comme peintre d'histoire et de genre, M. Robert Lefèvre peut être encore compté parmi les bons peintres de l'époque. Cependant il ne semble pas doué de cette conception forte, de ce génie qui d'un regard sur le passé fait comprendre au grand peintre historique les actions sublimes des siècles précédents et les rendre aussitôt sur la toile. Sa *Psyché suppliante* est agréable et pleine d'intérêt, sa figure tourne bien, le dessin en est correct et le pinceau moëlleux. On peut en dire autant de *Vénus désarmant l'Amour* (gravé par M. Desnoyers), *l'Amour aiguisant ses traits sur un roc*; *les Callipygies grecques*, sujet tiré d'Athenée : *Roger délivrant Angélique*, qui attirèrent encore l'attention du public et méritèrent de nouveaux éloges à M. Robert Lefèvre. En 1816 *Vénus désarmant l'Amour* (tableau déjà cité) et *Socrate buvant la ciguë* furent exposés, sur l'ordre du roi, dans le salon Bleu aux Tuileries. Le 14 octobre de la même année, M. Robert Lefèvre fut nommé peintre de la chambre et du cabinet du roi. Le 17 août 1818, il présenta au prince son portrait en pied, destiné à la ville de Paris, et qui fut inauguré le 26 du même mois à l'Hôtel-de-Ville. En 1819, il exposa son tableau d'*Héloïse et Abélard* : Héloïse seule dans sa cellule, les yeux remplis de larmes et élevés vers le ciel, tient dans ses mains suppliantes une lettre de son époux; l'expression de ses traits offre à la fois un mélange de piété, de chagrin et d'amour. Abélard moins résigné, et dans une espèce d'extase douloureuse, semble regretter plus fortement encore la séparation que lui impose la voix des ministres de Dieu. Ces deux morceaux sont peints largement et d'un coloris harmonieux. M. Robert-Lefèvre ne donna aucun ouvrage au salon de 1824, mais il exposa à celui de 1827 plusieurs de ses portraits. Cette fois on le jugea avec trop de sévérité, et son âge et ses succès passés n'obtinrent point grace aux yeux de ses critiques pour ses défauts présents. Le portrait de *madame Lafond*, cantatrice célèbre, fut trouvé d'un dessin lourd et maniéré, et de beaucoup inférieur au portrait de la même personne fait quelques années auparavant par madame Lebrun. Malgré les habits et les ornements épiscopaux dont ce peintre a recouvert la personne de *monseigneur l'archevêque de Bourges*, ce portrait ne fut pas encore trouvé digne de la réputation de son auteur. On reconnut bien dans cette composition la physionomie de monseigneur, son caractère et ses traits gascons, mais la couleur du tableau ne parut pas assez vraie; on aurait désiré y retrouver un dessin plus élégant, une touche moins molle, un effet plus vif dans l'ensemble de l'ouvrage. *Le Christ en croix* et *l'Assomption*, qui ne firent qu'apparaître, ne furent pas mieux goûtés du public et des juges sévères que le *portrait en pied du roi en uniforme de colonel général de la garde*. La vie manqua à cet ouvrage : faible de couleur, plus faible encore de dessin, il est sans grace et sans naturel. Malgré l'échec que les ouvrages de cet artiste ont reçu à cette exposition, M. Robert Lefèvre n'en conservera pas moins ses nombreux titres de gloire; et ses censeurs, après lui avoir reproché une couleur trop sentie et peut-être pas toujours assez vraie, un dessin quelquefois incorrect et souvent forcé, reconnaîtront avec tous les amis de la justice et de la vérité, dans la personne de M. Robert Lefèvre, le premier de nos peintres de portraits.

ROBERTSON (Étienne-Gaspard), physicien et aéronaute, né à Liége, le 15 juin 1763, d'un riche négociant, fit ses études à l'université de Louvain. Destiné à l'état ecclésiastique, mais doué d'une vivacité que rien ne semblait pouvoir fixer, il préféra la peinture, et y fit de tels progrès, qu'il remporta dans sa patrie le prix de la composition. Vers cette époque, M. Villetta, ami de l'abbé Nollet, ayant remarqué dans le jeune Robertson un goût décidé pour les inventions, lui inspira celui de la physique, et guida ses premiers pas dans cette science. Lorsque la Belgique fut réunie à la France, M. Robertson concourut et fut nommé à la chaire de physique du département de l'Ourthe. C'est lui qui fut envoyé à Paris, pour offrir au gouvernement le *Miroir d'Archimède*, auquel il avait adapté un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, au moyen duquel la main d'un enfant pouvait faire coïncider à un même foyer mille miroirs plans, et en varier la distance à volonté. L'examen de ce mécanisme dont un petit modèle a existé longtemps au Louvre, dans le cabinet de physique de M. Charles, fut confié à MM. Monge, Lefèvre-Gineau et Guyton de Morveau, dans les moments les plus orageux de la révolution, et le rapport fut de tout point favorable à l'auteur. M. Robertson fut le premier qui fit connaître le galvanisme en France, tant par les feuilles périodiques, que par les expériences publiques qu'il faisait dans son cabinet de physique à l'ancien couvent des Capucines, aujourd'hui rue de la Paix. Quand Volta vint à Paris pour y enseigner la véritable théorie du galvanisme, il la trouva établie, et même enrichie de quelques nouveaux appareils; aussi M. Robertson fut-il appelé aux démonstrations galvaniques que Volta entreprit à l'institut, devant le premier consul, et y fit-il, après cet illustre savant, une expérience regardée alors comme fort importante : l'inflammation du gaz hydrogène par l'étincelle galvanique, ce qui prouvait d'une manière incontestable l'identité du fluide galvanique avec le fluide électrique. Le triomphe que ses recherches procurèrent à la théorie de Volta, en le liant d'une amitié indissoluble à ce physicien, le fit admettre à la société galvanique de Paris. Ce n'est pas que quelques erreurs ne se soient mêlées à ses premiers travaux, elles sont rappelées dans l'*Histoire du galvanisme*, par M. Sue. On lui attribue l'invention de la *fantasmagorie*, illusions que des circonstances particulières le déterminèrent à offrir au public, et dont il fit le premier essai devant les magistrats de sa ville natale, en 1787. Ce premier succès l'encouragea à répéter ses

Digitized by Google

expériences à Paris et à Londres, et l'intérêt qu'elles y excitèrent lui mérita un brevet d'invention. Ses démonstrations de physique, en répandant le goût de cette science, attirèrent longtemps à ses séances la meilleure société de Paris. On y admirait son *automate trompette*; une *gondole mécanique*, mue par un moyen qui paraissait applicable aux aérostats; enfin un *télégraphe*, pour correspondre, à toute espèce de distance, même dans l'intérieur d'un appartement. Mais c'est surtout à cinquante-neuf voyages aérostatiques, exécutés dans les principales cours de l'Europe, qu'il doit l'immense célébrité dont il jouit. Possédant sept langues étrangères, il lui fut facile de parcourir l'Europe entière, en montrant partout une découverte qui honore également le génie et le courage français. Le voyage aérostatique le plus remarquable de M. Robertson est celui qu'il a exécuté à Hambourg, le 18 juillet 1803, dans lequel il s'éleva à 3,670 toises, point le plus élevé de l'atmosphère où aucun homme soit parvenu avant lui. Cette expérience lui ouvrit les portes de la société des sciences et des arts de la ville de Hambourg. L'académie des sciences de Saint-Pétersbourg le chargea, en 1804, d'exécuter avec M. Zacharof, l'un de ses membres, une ascension destinée à des recherches scientifiques; elle se prolongea une partie de la nuit. Il n'hésita pas, dans le seul but d'augmenter ses connaissances physiques, de s'élever à Wilna, le 15 janvier 1809, la température terrestre marquant dix-huit degrés de froid, au thermomètre de Réaumur. Lorsque le comte Golowkin fut envoyé par la Russie en qualité d'ambassadeur en Chine, M. Robertson l'accompagna, pour offrir, dans le palais de l'empereur, à Pékin, une ascension aérostatique, et d'autres expériences, afin de lui donner une haute idée des sciences et des arts en Europe. Il offrit, le premier, le spectacle d'un parachute, d'abord fort imparfait et qui fit craindre pour l'inventeur, mais depuis extrêmement perfectionné. On a attribué à J. Garnerin cette belle invention qui est tout entière à M. Robertson. Kotzebue, dans ses *Souvenirs d'un voyage en Italie*, parle de la manière la plus honorable de M. Robertson, comme physicien aéronaute. Il est auteur d'un instrument qu'il appelle *phonorganon* et qui imite la parole de l'homme. C'est un enfant assis sur une caisse oblongue dans laquelle le physicien introduit les mains pour toucher un clavier avec lequel il forme des mots et des phrases très distinctes. Avant l'établissement du gaz hydrogène, M. Robertson avait inventé pour l'académie royale de musique un ventilateur et une nouvelle lampe donnant la nuit et le jour avec les différents tons que présente la lumière du soleil quand il se lève ou quand il se couche. Après avoir habité longtemps la Russie, l'Allemagne, l'Espagne, et visité les côtes d'Afrique, ce physicien s'est fixé à Paris, où il s'occupe à réunir ses *observations* qu'une vie trop agitée l'a empêché de rendre publiques. Ce savant a fourni des articles à différents journaux scientifiques: il a aussi publié en espagnol et en allemand, un *Manifeste sur le danger des Montgolfières*, et une brochure en français, intitulée : *La Minerve, vaisseau aérien destiné aux découvertes, et proposé à toutes les académies de l'Europe, etc.* M. Robertson est directeur du jardin de Tivoli. — ROBERTSON (GUILLAUME EUGÈNE), fils du précédent, né à Paris, le 27 septembre 1799, parcourt avec distinction la carrière où son père s'est illustré. Déjà Lisbonne, Porto et Madrid ont admiré ses expériences de physique et ses ascensions. La descente en parachute de ce jeune physicien à Lisbonne, le 10 décembre 1819, a étonné par son élévation et le sang-froid avec lequel elle a été exécutée. L'aérostat était élevé à 2,500 toises, lorsque M. Eugène Robertson s'en sépara, et descendit tranquillement et sans oscillation dans un parachute de vingt-deux pieds de diamètre. Pour donner une idée de sa sécurité, l'aéronaute joua du cor, tout le temps de sa descente, et vint heureusement prendre terre à l'Orangerie, à une demi-lieue de Lisbonne. Il voyage aujourd'hui à la Havane et à la Nouvelle-Orléans. On peut hardiment assurer que ce jeune homme, instruit, plein de zèle, et enthousiaste de son art, portera la science des aérostats plus loin que son père: ce n'est pas par le nombre de ses ascensions qu'il veut acquérir de la gloire, mais par leur utilité, en cherchant à en obtenir des résultats favorables à la science. M. Eugène Robertson a porté le premier, dans le Nouveau-Monde, ce majestueux spectacle. New-York, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans, la Havane et Mexico ont connu par lui cette étonnante découverte, dont s'honore le génie français. Muni d'instruments comparatifs avec ceux de l'Observatoire de Paris, il veut répéter, en s'élevant plus haut que le Chimboraço, des expériences sur les déviations et les anomalies de l'attraction magnétique, etc., etc. — ROBERTSON (DIMITRI-MARIE), frère du précédent, né à Saint-Pétersbourg, le 3 septembre 1807, suit la même carrière que son père. Après avoir exécuté deux ascensions à Berlin, il s'est rendu à Saint-Pétersbourg, où il s'est fixé momentanément, cherchant moins à s'illustrer par la hardiesse des ascensions qu'à rendre utile une découverte qui jusqu'ici n'a presque été qu'un objet de curiosité.

ROBESPIERRE. (*Voyez* LE SUPPLÉMENT.) Les longues recherches qu'exige la notice sur Robespierre nous mettent dans la nécessité de renvoyer cet article au Supplément. Nous ne craignons pas d'assurer que, dans ce travail, absolument neuf, cet homme extraordinaire y sera apprécié tout autrement que ne l'ont fait jusqu'ici la plupart des historiens et des biographes.

ROBINET (JEAN-BAPTISTE-RENÉ), né à Rennes, le 23 juin 1735, vint jeune à Paris, où il s'occupa de littérature, particulièrement de grammaire, et de traductions de l'anglais. Il avait adopté les principes des encyclopédistes, et publia un ouvrage intitulé : *de la Nature*, pour la publication duquel il se rendit en Hollande. Cet écrit rempli de paradoxes sur la Divinité, sur l'âme, et dans lequel l'auteur attribue aux plantes la plupart de nos sensations, manque de suite et de logique, et n'est remarquable que par sa hardiesse. L'abbé Barruel et le père Richard, dominicain, l'ont réfuté : l'un, dans ses *Helviennes*; l'autre, dans *la Nature en contraste avec la religion et la raison*, 1773, in-8°. Cependant le livre de Robinet n'ayant pas été jugé réellement dangereux, l'autorité ne le poursuivit point. Forcé pour subsister de se mettre aux gages des libraires, Robinet publia successivement plusieurs romans traduits de l'anglais. Enfin, la nécessité le força sans doute, dans le même temps, de se rendre l'éditeur des *Lettres secrètes de Voltaire*, qu'il s'était procurées, on ne sait par quel moyen, et qu'il vendit vingt-cinq louis à un libraire. Voltaire témoigne tout son mécontentement de ce manque de délicatesse à Damilaville : « Ce Robinet, dit-il, est un faussaire. » Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui. » En quittant la Hollande, Robinet alla d'abord à Bouillon, où il travailla quelque temps avec Castilhon à diverses entreprises littéraires. De retour à Paris, vers 1778, le scandale qu'avait produit son livre de *la Nature* était tellement oublié, qu'il fut nommé censeur royal, place qu'il exerça jusqu'à sa suppression. Il fut aussi secrétaire particulier de M. Amelot, qui possédait alors le titre de ministre de Paris. Robinet retourna dans sa patrie au commencement de la révolution, et mourut à Rennes, le 24 mars 1820. Deux mois avant sa mort, il remit à son curé la déclaration qu'il voulait vivre et mourir dans le sein de l'église catholique, apostolique et romaine, en communion avec le souverain pontife et les évêques. On a de lui : 1° *Table méthodique des matières contenues dans l'histoire et les mémoires de l'académie royale des sciences, depuis 1735 jusqu'à la fin de 1751 pour l'édition de Hollande*, 1760, in-12; 2° *Discours sur l'histoire de l'académie royale des sciences, depuis son rétablissement jusqu'à l'année 1752 inclusivement*, 1760, in-12; 3° *Essais de morale, ou Recherches sur les principes de la morale*, trad. de l'anglais de D. Hume, Amsterdam, 1760, in-12. Ce volume fait partie de la collection des œuvres philosophiques de Hume, trad. par Mérian. Ces traductions ont été réimprimées à Paris, 1788, sous la rubrique de Londres. 4° *Considérations sur le sort et les révolutions du commerce d'Espagne*, 1761, in-8°; 5° *Grammaire française extraite des meilleurs grammairiens*, 1762, in-8°; 6° *Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe*, trad.

Digitized by Google

de l'anglais, Londres, 1762. Cet ouvrage a été faussement attribué à l'abbé Aubry. 7° *Mémoire de miss Sidney Bidulph*, trad. de l'anglais de madame Shéridan, Amsterdam, 1763, 3 vol. in-8°. Cette traduction a été attribuée à l'abbé Prévost. 8° *Lettres de Théodose et de Constance*, trad. de l'anglais de Langhorne, Rotterdam, 1764, in-8°; 9° *Table des matières contenues dans le Journal des savants depuis son commencement, en 1668, jusqu'à la fin de 1764 pour l'édit. de Hollande*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-12; 10° *de la Nature*, Amsterdam, 1761, in-4°; 1766—68, 5 vol. in-8°, trad. en allemand, Francfort et Leipsick, 1764, in-8°; 11° *Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par M. L. B.*, Genève, Amsterdam, 1765, in-8°. Les lettres initiales L. B., furent mises pour faire attribuer l'ouvrage à La Beaumelle. 12° *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques*, Genève, Amsterdam, 1766, in-8°. Ce fut encore Robinet qui publia ce vol. *Voyez* la lettre de Voltaire à Damilaville. 13° *Les Contes des génies, ou les Charmantes leçons d'Horam, fils d'Aimar*: ouvrage trad. du persan en anglais, par sir Charles Morel, et de l'anglais au français par Robinet, Amsterdam, 1767, 3 vol. in-12; 14° *l'Homme d'etat*, trad. de l'italien de Nicolo Donato, avec un grand nombre d'additions considérables, Liége, 1767, in-4°, et 3 vol. in-12; 15° *Premier recueil philosophique*, publié par Castilhon et Robinet, Bouillon, 1769, in-12. Ce Recueil a été suivi de neuf autres: le dernier a paru en 1779; 16° *Considérations philosophiques sur la gradation naturelle des formes de l'être, ou les Essais de la nature qui apprend à faire l'homme*, Amsterdam, 1769, in-8°; 17° *Parallèle de la condition et des facultés de l'homme, avec la condition et les facultés des autres animaux*, trad. de l'anglais, Bouillon et Paris, 1769, in-12; 18° *Paradoxes moraux et littéraires*, Amsterdam, 1769, in-12. Ce livre est attribué généralement à Robinet; cependant M. Barbier croit qu'il est de Jacques Mauvillon, professeur de mathématiques à Cassel. 19° *Grammaire anglaise*, Amsterdam, 1764, in-8°; nouvelle édit., 1774, in-12; 20° *Dictionnaire anglais et français*, avec Chambaud, 1776, Londres, 1778, Amsterdam, 1785, 2 vol. in-4°. Il y en a une édition augmentée par Des Carrières, Londres, 1805, 2 vol. grand in-4°. 21° *Dictionnaire universel des sciences morales, économiques, politiques et diplomatiques, ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, par Castilhon, Sacy, Pankreuil et autres, mis en ordre par Robinet, Londres, Neufchâtel 1777 à 1783, 30 vol. in-4°; 22° *Lettre sur les débats de l'assemblée nationale relativement à la constitution*, Rennes et Paris, 1789, 3 vol. in-8°; 23° *les Vertus, réflexions morales en vers*, Rennes, 1814, 2 vol. in-12. Robinet a rédigé la table, en latin et en français, du *Cabinet d'histoire naturelle de Séba*, Amsterdam, 1765, 4 vol. in-fol. Il a été l'éditeur du tom. XIII (partie étrangère) de la *Collection académique*, trad. et rédigé par une société de gens de lettres, Dijon et Paris, 1755 1779, 13 vol. in-4°. Il a coopéré avec de Jaucourt, Chauffepié et autres à l'*Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, trad. de l'anglais, par une société de gens de lettres, Amsterdam, 1742, et Paris 1802, 46 vol. in-4°, fig.: avec Francklin, Court de Gebelin et autres, à l'ouvrage périodique intitulé: *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Anvers, 1776, 15 vol. in-8°. On lui attribue les quatre derniers vol. de *l'Analyse raisonnée de Bayle*, publiés en 1773, Londres. Les quatre premiers sont de l'abbé de Marsy.

ROBINSON (MARIE DARBY), née à Bristol, en novembre 1758, reçut une éducation distinguée, et se maria dès l'âge de quinze ans, par inclination, à M. Robinson, avec qui elle vécut assez longtemps dans la détresse. Elle ne trouva pour en sortir, d'autre moyen que de se faire comédienne. Ses talents et sa beauté fixèrent bientôt sur elle tous les regards. Le prince de Galles (depuis Georges IV), l'ayant vue dans la pièce de *Winter stale*, de Shakspeare, où elle remplissait admirablement le rôle de *Perdita* (nom sous lequel elle fut connue depuis dans le monde), en devint éperdument amoureux, et la combla de biens pendant deux ans. On rapporte qu'elle répandit les bienfaits de son royal amant sur un jeune officier qu'elle suivit durant un hiver rigoureux dans un port de mer, où elle se rendit en hâte pour l'arracher à la prison et à ses créanciers, et même que le froid lui fit perdre l'usage de ses jambes. Fox fut aussi un de ses adorateurs. Mistriss Robinson avait dans Berkley-Square une maison qui donnait sur la belle résidence de lord Shelburne. Fox ne la quittait pas: ses amis se plaignant de ne plus le voir dans les sociétés, « Vous « savez, leur dit-il, que je me suis engagé envers le « public à avoir l'œil sur les démarches de lord Shel- « burne: c'est le seul motif de ma résidence dans Ber- « kley-Square. » Néanmoins il ne cacha pas cette intrigue, et parut avec madame Robinson, se promenant avec elle dans sa propre voiture. Elle vint en France, en 1783, y fut recherchée des plus illustres personnages, et reçut des fêtes brillantes à Mousseaux. Elle visita ensuite l'Allemagne, et retourna à Londres vers 1788, époque à laquelle elle publia ses *Poésies*, qui parurent sous des noms supposés, et valurent à mistriss Robinson le surnom de *Sapho anglaise*, qu'elle méritait par la grace, la sensibilité qui règnent dans ses productions. Ses *Romans* obtinrent autant de succès, et furent traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Son *Théâtre* n'eut pas le même bonheur; cependant plusieurs pièces se jouent encore. Mistriss Robinson mourut dans la quarante deuxième année de son âge, en décembre 1800, à Englefield Green, comté de Surrey. Reynolds et Gainsborough l'avaient peinte plusieurs fois, et on assure que l'impératrice de Russie fit demander un de ses portraits par le duc de Chaulnes. Entre autres ouvrages, mistriss Robinson a publié: 1° *Poésies*, 1775, 2 vol. in-8°, réimprimées en 3 vol. in-8°; 2° *Sonnets Légitimes* (legitimate Sonnets): ils sont accompagnés de pensées sur des sujets poétiques, et de remarques sur Sapho; 3° *Monodie à la mémoire de la reine de France*; 4° *Monodie à la mémoire de sir Josué Reynolds*; 5° *les Mœurs modernes*, satire en deux chants; 6° *l'Amant sicilien*, tragédie en cinq actes; 7° *le Soupir, la Caverne du Malheur et la Solitude*, poëmes; 8° *Réflexions sur la condition des femmes et sur l'injustice de la subordination*, etc.; 9° *Venceslas*, roman, 2 vol. Il eut beaucoup d'éditions: la 1re fut épuisée en un jour; il a été trad. en français. 10° *La Veuve*, roman, 3 vol. trad. en français; 11° *Angelina*, roman, 3 vol. trad. en français; 12° *Hubert de Sevrac*, roman, 3 vol. trad. en français; 13° *Walsingham*, roman, 4 vol.; 14° *le Faux Ami*, roman, 4 vol.; 15° *la Fille naturelle*, roman, 4 vol.; 16° *Contes en vers*, in-8°; 17° *Personne* (Nobody), comédie. Mistriss Robinson a, dit-on, composé en douze heures un poëme en cinq chants, de trois cent cinquante vers, qui parut en 1771, sous ce titre: *Ainsi va le monde*: elle a publié les *Mémoires de sa vie*, qui ont été trad. en français, Paris, 1802, in-8°, avec portrait. Sa fille unique a débuté avec succès dans la carrière des lettres, et a donné un roman intitulé: *le Tombeau de Berthe* (*the Shrine of Berthe*), qui a eu deux éditions.

ROBISON (JOHN), né à Boghall, comté de Stirling, en 1739, était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, mais il préféra la carrière des sciences, étudia les mathématiques avec succès, et se présenta, dès 1757, comme candidat pour la place de suppléant du docteur Dick, qui occupait une chaire de philosophie naturelle. Ayant été écarté à cause de sa jeunesse, il entra chez l'amiral Knowles, comme professeur de mathématiques de son fils aîné. Celui-ci, nommé lieutenant sur le vaisseau *Royal William*, fut envoyé au Canada, et procura à son précepteur le grade de midshipman (aspirant), grade dans lequel il servit trois années. Il fit des progrès étonnants dans la navigation, et traita cette partie dans l'*Encyclopédie britannique*. Il fit, pendant son séjour dans la rivière de Saint-Laurent, des observations sur les mouvements de l'aiguille magnétique, correspondants à l'apparition d'une aurore boréale, et fut chargé, pendant le siége de Québec, d'opérations géodésiques et hydrographiques. En 1762, il alla à la Jamaïque, pour essayer les montres marines d'Harrison. Revenu à Londres, il apprit la mort de son élève, commandant

du *Pérégrin*, vaisseau qui avait péri corps et biens. L'amiral lui confia l'éducation de son jeune fils, ce qui décida Robison à quitter le service de mer. Il succéda, en 1767, au docteur Black, professeur de chimie à l'université de Glascow, et accompagna en 1770, comme secrétaire, sir Charles Knowles à Saint-Pétersbourg, où il se rendait pour améliorer la marine russe. Les talents que Robison déploya à Saint-Pétersbourg lui valurent la place d'inspecteur-général du corps des cadets de la marine, composé de plus de quatre cents élèves, instruits par quarante professeurs. Il soumit au collége de l'amirauté un plan pour adapter une machine à vapeur aux docks de Cronstadt. Ce plan reçut son exécution après son départ de Russie, où il était resté encore quatre ans. Robison occupa ensuite la chaire de philosophie à l'université d'Edimbourg, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 janvier 1805. Outre ses articles de marine, insérés dans l'*Encyclopédie britannique*, il a fourni à la troisième édition de cet ouvrage, et au supplément, des articles de mathématiques et de philosophie qui ont été imprimés séparément: la meilleure édition, et la plus complète, a pour titre: *System of mechanical philosophy, by John Robison; with notes, by David Brewster, etc.* Robison, pendant les dix-huit dernières années de sa vie, fut en proie aux plus vives souffrances. Il porta la haine la plus violente aux francs-maçons, auxquels il avait cependant été initié, et parmi lesquels il avait obtenu le grade de maîtrise écossaise. Il publia, en 1797, une diatribe intitulée: *Proofs of a conspiracy against all the religions and governments of Europe, carried on in the secret meetings of free masons, illuminati, and reading societies*, in-8°. Cet ouvrage a fourni à l'abbé Baruel les matériaux de ses *Mémoires sur le jacobinisme*.

ROCCAROMANA (Lucien CARACCIOLO, duc de LA), né à Naples, en 1771, fut admis, dès l'âge de quatorze ans, dans le bataillon des cadets, qu'il quitta pour entrer dans les gardes-du-corps. Ennuyé de la vie de garnison, il retourna dans sa famille, et y resta jusqu'en 1798, époque à laquelle le royaume de Naples fut menacé. Il leva à ses frais deux régiments de cavalerie, et eut des imitateurs, de sorte que l'armée acquit un renfort de seize régiments montés et équipés par la noblesse. L'armée napolitaine marcha vers les frontières, sous les ordres de Mack. La Roccaromana était au centre, et se distingua particulièrement. A l'époque de la retraite, il défit les ennemis, qui étaient fort nombreux, et prit sous sa protection les prisonniers avec les blessés que l'on transporta dans ses terres, pour y être soignés et nourris. Ayant reçu deux blessures, il quitta l'armée pour se rendre à Naples, qu'il trouva dans l'effervescence. Profitant de la confiance que ses services avaient inspirée aux lazzaroni, il les ramena à l'ordre, et accueillit dans sa maison ceux que le parti populaire n'aurait pas manqué d'immoler. Cependant l'anarchie était au comble, et le peuple, exaspéré, occupait tous les forts; celui de Saint-Elme, qui par sa position aurait pu imposer à ces furieux, était au pouvoir des brigands échappés des prisons. Le duc de La Roccaromana, bravant tous les périls, résolut de sauver la ville. Il éloigna, sous divers prétextes, plusieurs de ces scélérats, qui s'étaient emparés du fort Saint-Elme, et les remplaça par des républicains déguisés. Quand il en vit un assez grand nombre autour de lui, il ferma les portes du château, arbora le drapeau tricolore, et les lazzaroni effrayés ne pensèrent plus qu'à se dérober à la vengeance des vainqueurs, et la tranquillité se rétablit promptement. La Roccaromana, satisfait du succès de son entreprise, voulait se retirer, mais le général Championnet l'invita à demeurer sous les armes, le nomma général en chef, et le chargea d'organiser quelques régiments de l'ancienne armée. Il offrit bientôt à la nouvelle république sa légion *Campagnienne*. Cependant les partisans du nouveau régime, jaloux de l'autorité que les Français accordaient à un officier qui avait tenu jusqu'à l'extrémité pour le parti du roi, firent courir le bruit que La Roccaromana recrutait secrètement des soldats afin de renverser la république. Ces soupçons, quoique dénués de fondement, ayant été accueillis, il se retira dans ses terres, où il se mit à la tête de l'insurrection qui venait d'éclater. Il mena les insurgés devant Capoue, qui capitula après quelques jours de siége, favorisa les républicains, les recueillit dans son camp, et, pendant qu'on violait la capitulation accordée aux patriotes à Naples, il faisait respecter les droits de la guerre et l'hospitalité. Malgré tant de services, la cour de Naples le destitua et l'envoya en exil. Le traité de Florence le ramena dans sa patrie, où il vécut sans fonction jusqu'au second retour des Français, en 1806. Le roi Joseph voulait l'employer en Calabre contre les derniers bataillons des troupes royales, mais il déclara qu'il ne servirait ni contre la cour, ni contre ses compatriotes. Ce refus lui attira des persécutions. Sur le point d'être arrêté, il s'échappa, et eut une conférence avec Saliceti, qui commua sa prison en un exil. La Roccaromana se réfugia à Florence, et reparut sous Murat, qui le nomma colonel et le fit son officier d'ordonnance. Il se dévoua dès lors à Joachim, le suivit en Russie, donna des preuves de son courage à la tête des hussards de la garde, et fut chargé, dans la retraite de Moscou, de rouvrir les communications de l'armée. Il accompagna Napoléon depuis Osmiana jusqu'à Wilna, où il arriva ayant les extrémités du corps gelées et gangrénées. Créé lieutenant général et grand écuyer du royaume, il fut chargé d'une mission auprès de l'empereur François, pendant le congrès de Vienne, et fit plus tard la restitution de la Toscane au duc Ferdinand. A la chute de Murat, La Roccaromana passa en France avec lui, et y débarqua le 18 mai 1815. Voyant les provinces méridionales en insurrection, il lui conseilla de s'embarquer sur un bâtiment qui devait mettre à la voile pour le Havre. Le prince, d'après ce conseil, se disposait à quitter Toulon, lorsqu'un événement imprévu le sépara de ses amis. (*Voyez* MURAT.) Le duc demeura quelques temps à Paris, et ce fut là qu'il apprit la fin tragique du roi. Plongé dans la tristesse, il partit pour la Toscane, et y séjourna jusqu'en 1817, qu'il fut rappelé à Naples et reconnu dans son grade, sans être remis en activité. En 1820, lors de la dernière révolution, il poursuivit les déserteurs de Nola, et les aurait inquiétés dans leurs opérations, si le roi ne lui eût donné l'ordre de s'arrêter, et d'annoncer à ses soldats qu'il allait opérer une réforme politique. Dès que la constitution eut été proclamée, il se rendit dans les Calabres, dont le commandement général lui avait été conféré. Nommé inspecteur général de cavalerie, il quitta ce pays, et se préparait à entrer en campagne à la tête de son arme, lorsque la défaite du parti constitutionnel vint l'exposer à la persécution. Il fut destitué de son grade et privé de ses honneurs.

ROCHAMBEAU (JEAN-BAPTISTE-DONATIEN DE VIMEUR, comte DE), maréchal de France, naquit, le 1er juillet 1725, à Vendôme, dont son père, lieutenant des maréchaux de France, était gouverneur. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, ce ne fut qu'à la mort de son frère aîné qu'il changea la direction de ses études, dans lesquelles M. de Crussol, évêque de Blois, l'avait surveillé lui-même. Rochambeau entra, en 1742, comme cornette dans le régiment de Saint-Simon, avec lequel il fit une campagne en Allemagne. Il était capitaine au même corps et venait de faire la campagne de 1744 sous le maréchal de Coigny, lorsqu'en 1746 il suivit comme aide-de-camp le duc d'Orléans (Louis-Philippe), dont les enfants eurent sa mère pour gouvernante. Il servit ensuite sous le comte de Clermont aux siéges d'Anvers et de Namur, et à la bataille de Raucoux. A l'âge de vingt-deux ans, Rochambeau fut nommé colonel du régiment de la Marche, et il commandait ce corps à la bataille de Lawfelt, où il se distingua et reçut deux blessures graves. Employé en 1748 sous les ordres de Lowendahl, il investit Maëstricht sur la rive gauche du Rhin avec quatorze compagnies de grenadiers. Les notes avantageuses qu'avaient fournies sur son compte le maréchal de Belle-Ile et M. de Paulmy, adjoint au ministère de la guerre, firent désigner son régiment, le plus remarquable par son instruction dans les manœuvres et par sa discipline, pour faire partie de l'expédition de Minorque, dirigée par le maréchal de Richelieu. Rochambeau donna de nouvelles preuves de sa valeur au siége de Mahon, en descendant dans

Digitized by Google

les fossés malgré le feu de l'artillerie anglaise, et contribua ainsi à la prise du fort. Nommé brigadier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis après cette campagne, il fit celle de 1757, où il commanda, sous le duc d'Orléans, des corps séparés. Employé sous le maréchal d'Estrées, il se fit remettre la forteresse de Regenstein, repoussa le prince Ferdinand de Brunswick, et soutint avec une seule brigade les attaques de l'ennemi pour donner le temps à notre armée de venir le secourir. Pendant la brillante retraite qu'il opéra dans cette circonstance, il eut l'occasion de tirer parti du régiment dont il avait pris plaisir à soigner l'instruction, et qui fut l'origine des compagnies de chasseurs dans notre infanterie. Colonel du régiment d'Auvergne, il prit une part glorieuse aux batailles de Crevelt, de Minden, de Corbach et de Klostercamp, et fut blessé dans cette dernière journée, dont il décida le succès, et où il perdit huit cents hommes de sa brigade, tués ou blessés. En février 1761, il fut fait maréchal de camp, et reçut à la paix le titre de major-général d'infanterie d'Alsace dont, en 1769, il devint inspecteur. Peu de temps après, le général Rochambeau obtint aussi le cordon rouge, la grand'croix de Saint-Louis, et l'inspection de la Bretagne et de la Normandie. Il fut souvent consulté par le duc d'Aiguillon, les comtes du Muy et de Saint-Germain, qui aurait désiré se l'adjoindre au lieu du prince de Montbarrey. Lieutenant-général en 1780, et chargé du commandement d'un corps auxiliaire de six mille hommes envoyé en Amérique, il prit terre à Rhode-Island et ne tarda pas à occuper d'excellentes positions. Ayant rejoint le général Washington devant New-Yorck, il lui donna d'utiles conseils, l'aida à s'emparer de cette ville et de Glocester, et concourut avec l'armée des alliés à forcer l'armée anglaise, composée de huit mille deux cents hommes, à mettre bas les armes, à livrer vingt-deux drapeaux et cent quatre-vingts pièces de canon : c'est de ce jour, qui amena un bouleversement dans le ministère anglais (19 octobre 1781), que date l'indépendance de l'Amérique. En reconnaissance des services de Rochambeau, le congrès lui donna deux pièces de canon prises sur l'armée anglaise, et y fit graver les armes du général avec une inscription honorable. Il chargea de plus son secrétaire des affaires étrangères de recommander à la faveur du roi de France le comte de Rochambeau et son armée, qui avait observé la plus exacte discipline. De retour en France, le roi lui accorda le cordon bleu et le gouvernement de Picardie avec deux tableaux qui représentaient l'un le siége de New-Yorck et l'autre la garnison anglaise défilant au milieu de l'armée française. Dans deux voyages qu'il fit à Londres, il fut traité de la manière la plus honorable par plusieurs officiers de Cornwalis dont il avait adouci le sort. Au camp de Saint-Omer, il exécuta de la manière la plus brillante, en présence du prince de Condé, les manœuvres prescrites par les nouvelles ordonnances. En 1788, il fut nommé membre de la seconde assemblée des notables, et vota pour la double représentation du tiers-état. Pendant les troubles causés par les élections et la disette des grains, il sut, par sa prudence et sa fermeté, maintenir l'ordre dans son commandement et arrêter les émeutes, ayant soin de n'agir militairement que sur les réquisitoires des autorités municipales. En 1789, il fut envoyé en Alsace pour y commander et y maintenir la tranquillité, et ayant accepté, l'année suivante, le commandement de l'armée du Nord, il pourvut à la sûreté de toute la frontière en rétablissant les fortifications, et en formant à Dunkerque, à Maubeuge et à Sédan, trois camps retranchés. Regardant comme contraire à la subordination l'admission des soldats aux clubs, il n'imita point Kellermann, et la retarda le plus possible : mais il s'attacha néanmoins à ce que rien ne troublât l'harmonie des troupes avec les corps administratifs. C'est à cette époque que Rochambeau donna une preuve de sa modestie et de son désintéressement ; il refusa le ministère de la guerre qui lui était offert par Montmorin, en disant qu'il ne se sentait ni la force ni le talent de remplir des fonctions aussi importantes dans un moment où il fallait tenir tête à toutes les factions : mais il accepta la présidence des comités de rédaction des nouvelles ordonnances qu'exigeait alors le changement de régime public. Des députés du comité militaire l'ayant invité à se rendre dans le sein de l'assemblée nationale qui venait de l'appeler à la défense des frontières, il s'excusa sur ce qu'il n'avait aucun titre ou obligation directe pour y paraître. Une seconde députation l'étant venu chercher, il se rendit à la chancellerie, où M. de Montmorin avait réuni les ministres, et on lui donna connaissance de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille, à Varennes. Après avoir prêté de nouveau serment à la constitution, il partit pour la frontière du Nord. Le comte de Narbonne, ministre de la guerre, vint en personne lui remettre le bâton de maréchal que le roi lui avait accordé le 28 décembre, sur la présentation de l'assemblée nationale. La guerre étant imminente, Rochambeau fut mandé à Paris en mars 1792, en même temps que le général Lafayette et le maréchal Luckner, pour s'entendre avec le ministère. Il opina dans la conférence du 2 pour la défensive, et cet avis fut partagé par le roi et son conseil, excepté le ministre Narbonne, auquel succéda M. de Grave qui, bientôt après, fut remplacé par Dumourier. La guerre étant déclarée, Rochambeau, chargé de prendre le commandement de l'armée du Nord, partit pour Valenciennes. L'esprit remuant de Dumourier avait fait prévaloir le système d'offensive, et les hostilités commencèrent le 24. La plupart des officiers avaient déserté ou donné leur démission, et se trouvaient remplacés dans tous les grades par des hommes nouveaux qui n'avaient pu encore mériter la confiance du soldat, qui craignait en outre de se voir trahi par les généraux, qu'ils supposaient plus attachés à leurs anciens priviléges qu'à la patrie. Dans cet état de choses, il était presque impossible que l'ouverture de la campagne ne fût marquée par des revers. Les troupes de Biron lâchèrent pied devant Quiévrain en criant à la trahison. Cette affaire eût eu les suites les plus funestes si le maréchal de Rochambeau, qui était arrivé la veille à Valenciennes avec trois régiments, ne les eût fait avancer au-devant d'Hain, et n'eût pris position sur les hauteurs de Sainte-Sauve, d'où il dirigea contre les Impériaux, qui n'osèrent avancer plus loin, le feu de huit pièces de canon. Le ministre de la guerre, redoutant l'ascendant de Rochambeau, contraria ses plans, lui en imposa d'autres, et l'accabla de dégoûts. Il alla même jusqu'à faire insérer dans les journaux des comptes inexacts des opérations du maréchal, qui s'inscrivit en faux par une lettre adressée au président de l'assemblée législative. Cette assemblée rendit, le 7 mai 1792, un décret qui, en sanctionnant les nombreux témoignages d'estime qu'il avait reçus de l'armée, avait pour but de réparer l'injustice dont il se plaignait. Le maréchal Rochambeau se démit le 16 du mois suivant de son commandement, et se retira dans sa terre près de Vendôme. Arrêté et conduit à la conciergerie en 1793, il marchait après Malesherbes, et allait monter dans la fatale charrette lorsque le bourreau, s'apercevant qu'elle était pleine, le repoussa brutalement en disant : « Retire-toi, vieux maréchal, ton » tour viendra plus tard. » Mais cette prédiction ne s'accomplit pas : Rochambeau dut la vie au 9 thermidor, et rentra dans ses foyers. En 1803, il fut présenté à Napoléon qui, en lui montrant M. Berthier et plusieurs autres généraux qui avaient servi sous ses ordres lui dit : « *Maréchal, voilà vos élèves.* — *Les élèves,* » repartit le vieux guerrier, *ont bien surpassé leur maître.* » L'année suivante, il reçut la croix de grand officier de la légion d'honneur et le titre d'une pension d'ancien maréchal. Il mourut le 10 mai 1804, suffoqué par un catarrhe. On a du maréchal de Rochambeau des *Mémoires* qui ont été imprimés après sa mort en 1809, et dont Luce de Lancival a été l'éditeur.

ROCHAMBEAU (DONATIEN-MARIE-JOSEPH DE VIMEUR, vicomte de), lieutenant-général, fils du précédent, né en 1750, au château de Rochambeau, embrassa dès sa plus tendre enfance l'état militaire. Il était colonel du régiment d'Auvergne, infanterie, où il avait fait ses premières armes, lorsqu'en 1780 il suivit son père en Amérique, et prit part au succès de l'expédition. Il avait reçu l'ordre de Cincinnatus, et avait été nommé chevalier de Saint-Louis, lorsqu'en

Digitized by Google

1791, il fut nommé maréchal-de-camp. Promu au grade de lieutenant-général, le 9 juillet de l'année suivante, il fut appelé au commandement des îles du Vent, en remplacement de M. de Behague. Débarqué à Saint-Domingue, il soumit les noirs révoltés, et se rendit à la Martinique, au commencement de 1793. Il eut aussitôt à combattre M. de Behague, qui, à la tête d'un grand nombre de royalistes, s'était joint aux Anglais pour expulser les républicains. Mais, à la suite d'un combat assez vif, Rochambeau força les ennemis à se rembarquer, et déjoua les tentatives faites sur la Guadeloupe et sur Sainte-Lucie. Lorsque la nouvelle de la mort de Louis XVI parvint à la Martinique, le général Rochambeau signa, de concert avec les autorités locales, une adresse de félicitation à la convention. Le 22 mars 1794, ayant été attaqué au fort royal de la Martinique par des forces très-nombreuses, auxquelles il n'avait à opposer qu'une poignée de soldats, il fut forcé de capituler, et sortit avec trois cents hommes, sains, malades ou blessés, débris de sa garnison. Il se fit débarquer à Philadelphie, et repassa dans sa patrie. Appelé, en 1796, au gouvernement de Saint-Domingue, il arriva le 11 mai dans cette colonie, n'ayant pour exécuter les ordres qui lui étaient donnés que trois généraux, Laveaux, Toussaint-Louverture et Rigaud; quatre commissaires Sonthonax, Leblanc, Giraud et Raymond, et quatre cents hommes de troupes seulement, dont deux cent cinquante canonniers; le reste consistait en sous-officiers destinés à former des régimens de noirs ou de mulâtres. Des troubles violens agitaient à cette époque le nord de l'île, et il eut non seulement à résister aux forces anglaises composées de près de vingt mille individus, mais encore à lutter contre les généraux qui commandaient sous lui, et surtout contre les commissaires civils, qui débutèrent par une violente proclamation contre toutes les puissances maritimes neutres et ennemies, et finirent par le destituer et l'envoyer ensuite comme prisonnier en Europe, parce qu'il refusait de seconder leurs projets. A son arrivée à Bordeaux, au commencement de septembre 1798, il fut conduit et enfermé au château de Ham, d'où il sortit quelques jours après pour venir se justifier à Paris. Le général Rochambeau ne fut employé qu'en 1800. Il reçut alors des lettres de service pour l'armée d'Italie, et fut chargé, sous le général Suchet, de la défense du pont du Var. Le 22 mai 1800, il fut attaqué par le général Mélas, et après un combat sanglant, pendant lequel on se battit long-temps à portée de pistolet, il repoussa les Autrichiens, et leur fit éprouver des pertes considérables. Le 3 juin 1800, il combattit avec la même valeur, et s'empara du Col de Tende. Il ne se distingua pas moins sur les bords de la Piave et dans le Tyrol. En 1802, il accompagna le général Leclerc, dans l'expédition de Saint-Domingue, et eut une grande part à ses succès, et surtout à la prise du fort Louis. Le 17 février, il battit complètement dans la rivière de Couleuvres, Toussaint-Louverture, qui s'enfuit en désordre, après une perte de huit cents hommes. Rochambeau s'empara ensuite du Port-au-Prince et du fort Dauphin. Après la mort du général Leclerc, le commandement fut dévolu, à titre d'ancienneté, au général Rochambeau. S'il fallait en croire le *Précis historique de la révolution de Saint-Domingue*, et la *Biographie universelle*, il aurait surpassé en cruauté les Carrier et les Lebon. Tout porte à croire que cette accusation est exagérée ou dictée par l'esprit de parti. Rochambeau, n'étant plus à la tête que de faibles restes d'une armée moissonnée par le climat, par la fièvre jaune, dont il fut lui-même attaqué, et par le fer d'un ennemi toujours actif et supérieur en nombre, ne recevant plus de nouvelles et de secours de la métropole, fut obligé, après avoir sacrifié une partie de sa fortune pour les besoins de son armée, sans solde, sans vivres et sans habillemens, de frapper une réquisition sur les plus riches habitans. Mais il n'eut point à se reprocher la mort de M. Fedon, qu'il fut le premier à déplorer, et dont il fut toujours sensiblement affecté, quoique ce riche propriétaire se fût mis, par une résistance dangereuse, dans le cas de se voir appliquer la disposition d'un arrêté qui punissait de mort le refus de payer la somme à laquelle il avait été taxé par ses compatriotes, et dont le général lui garantissait le remboursement sur les fonds alloués par le gouvernement français à la colonie. Après une défense glorieuse, qu'il ne pouvait plus prolonger, le général Rochambeau, repoussé jusqu'à ses derniers retranchemens, souscrivit avec les Anglais une capitulation honorable qui renvoyait son armée en France comme prisonnière de guerre sur parole. Les officiers devaient garder leur épée, et les soldats leurs armes. Les vaisseaux qui devaient jeter cette vaillante garnison sur les côtes de France, étant arrivés à la hauteur de Morlaix, trouvèrent quatorze autres vaisseaux anglais. Conduits de force à Plymouth, les malheureux défenseurs de Saint-Domingue restèrent prisonniers sur les pontons, jusqu'après les événemens de 1814. Le général Rochambeau, dans un traité d'échange, recouvra sa liberté au commencement de 1811. Il s'était retiré à Rochambeau, lorsque après les désastres de 1812 il reçut des lettres de service pour la grande armée. A la tête d'une division, il se distingua par sa valeur et ses talens militaires à la bataille de Bautzen, au combat de Hell et à celui de Wolfsberg, et reçut une mort glorieuse sur le champ de bataille de Leipsick. Il a laissé un fils qu'il avait fait entrer, à l'âge de quinze ans, comme soldat dans un des régimens sous ses ordres, à Saint-Domingue. Il était officier supérieur lorsqu'il a été mis en non activité.

ROCHE (Louis-Charles), membre adjoint de l'académie royale de médecine, membre de la société de médecine de Paris, de la société médicale d'émulation, de l'athénée de médecine, membre correspondant de la société académique de Marseille, est né à Nevers, département de la Nièvre, le 27 juillet 1790. Il entra au service en qualité de chirurgien militaire, le 30 septembre 1808, et fit avec distinction un grand nombre de campagnes, jusqu'au licenciement de l'armée de la Loire. Il fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris, le 19 août 1819, et pratique depuis ce moment la médecine dans la capitale. Il a publié beaucoup d'articles de critique médicale dans le *Journal universel des sciences médicales*, les *Annales de la médecine physiologique*, les *Archives générales de médecine*, le *Journal complémentaire* et le *Journal général de médecine*. Il est regardé à juste titre comme un des écrivains les plus distingués de la nouvelle doctrine médicale, qu'il a toujours défendue avec chaleur et souvent avec succès. Les *Nouveaux Élémens de pathologie*, qu'il a publiés de concert avec M. Sanson, contiennent l'exposé de la doctrine professée par M. Broussais dans diverses applications à la médecine et à la chirurgie, et sont une nouvelle preuve de l'union indissoluble de ces deux sciences. Il a défendu le fondateur de la nouvelle doctrine médicale contre les attaques de MM. Miquel et Bousquet, sous le rapport de la mortalité dans les salles de cliniques de l'hôpital du Val-de-Grâce. Il est un des collaborateurs du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. Il a publié : 1° *Dissertation sur les phlegmasies du système fibreux des articulations*, 1819, in-4°; 2° *Réfutation des objections faites à la nouvelle doctrine des fièvres, ou de la non-existence des fièvres essentielles*, Paris, 1821, in-8°; 3° (avec M. Sanson) *Nouveaux élémens de pathologie médico-chirurgicale, ou Précis théorique et pratique de médecine et de chirurgie*, Paris, 1825—1828, 4 vol. in-8°, id., 2e édit., 1828, 5 vol. in-8°; 4° *De la nouvelle doctrine médicale, considérée sous le rapport des théories et de la mortalité*, Paris, 1827, in-8°.

ROCHE-AYMON (le comte Charles de la), lieutenant général, inspecteur général de cavalerie, émigra avec son père le marquis de la Roche-Aymon, prit du service dans l'armée du prince de Condé, puis entra dans l'armée prussienne, et y devint capitaine-adjudant du prince Henri. Déterminé, à cette époque, à rester en Prusse, il s'y maria, ne rentra en France qu'après les événemens de 1814, et prit, à compter du [illegible] avril 1811, rang de maréchal de camp dans l'armée française, probablement parce qu'il avait été promu, à cette époque, dans l'armée prussienne à un grade correspondant. Il obtint en même temps la croix de Saint-Louis, reçut des lettres de pairie, et bientôt après la décoration de la légion d'honneur. En 1817,

le comte de la Roche-Aymon fut chargé du commandement du département des Deux-Sèvres, qu'il conserva jusqu'en 1819. Lors de la discussion du projet de loi relatif au recrutement de l'armée, il s'attacha, dans la séance du 18 mars 1818, à prouver que ce projet n'était contraire à aucune disposition de la Charte; et s'étant trouvé dans la nécessité de désavouer quelques assertions qui lui étaient échappées dans la chaleur de son improvisation, il répondit à un autre pair qui les avait attaquées, « qu'il n'avait jamais eu la pensée « de ternir la gloire d'une armée dans les rangs de la- « quelle ses pères avaient versé leur sang, etc. » M. le comte de la Roche-Aymon, parvenu au grade de lieutenant-général, fut compris, le 1er mai 1821, dans une promotion de soixante commandeurs de l'ordre royal de la légion d'honneur. Cet officier général a depuis été employé plusieurs fois comme inspecteur-général de cavalerie, et s'est acquis l'estime de ceux qu'il avait combattus. Il a publié: 1° *Introduction à l'art de la guerre*, Weimar, 1802, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage fut d'abord attribué au prince Henri de Prusse par le *Magasin encyclopédique*, qui depuis a rectifié cette erreur. 2° *Des Troupes légères*, Paris, 1820, in-8°.

ROCHECHOUART (le comte AUGUSTE de), maréchal-de-camp, perdit son père en 1791, émigra avec sa famille, et prit fort jeune du service en Russie. Parvenu au grade de général major, il fit, en cette qualité, la campagne de France; entra le 31 mars à Paris avec les Russes, et fut chargé par eux du commandement de cette place. Le comte de Rochechouart ne suivit pas les armées étrangères, et passa dans son grade au service de la France. A l'époque du 20 mars 1815, il se rendit à Gand, rentra avec l'armée anglaise à Paris, et reprit par ordre du roi son ancien commandement: il a rempli pendant quelque temps les fonctions de secrétaire général du ministre de la guerre. En août 1816, le comte de Rochechouart fut appelé à la présidence du conseil de guerre qui condamna le général Lallemand à la peine capitale. C'est à lui et à son chef, le lieutenant général Despinois, qu'il faut attribuer les mesures de précaution qui furent prises à l'époque du procès du maréchal Ney; mesures dont Paris s'étonna, et qui semblaient avoir pour but de garantir le château du Luxembourg d'une attaque inquiétante. Le maréchal de camp de Rochechouart, qui avait à sa disposition une partie de la garde royale, infanterie et cavalerie, crut devoir, à l'époque de l'exécution du prince de la Moscowa, donner le change à la curiosité publique, en dirigeant vers la plaine de Grenelle des détachements de troupes. Pendant que la multitude abusée s'y rendait de toutes parts, on disposait le tragique appareil près de l'enceinte du palais des pairs. M. de Rochechouart a épousé l'une des filles du fournisseur Ouvrard. Nommé, en 1821, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, il fut remplacé, en 1823, dans son commandement par le comte de Wall. Nous ne croyons pas qu'il ait été employé depuis cette époque.

ROCHECOTTE (FORTUNÉ GUYON, comte de), né en 1769, près de Langeais en Touraine, sortit, en 1786, de l'école militaire de Paris, et entra comme officier dans le régiment du roi, infanterie. Au licenciement de ce corps, en 1790, Rochecotte émigra, et servit dans l'armée de Condé. Il vint en France, en 1795, avec M. de Bourmont; mais sur le point d'entrer en Poitou, il apprit la pacification de cette province. Les chouans faisaient alors une guerre acharnée à la république: Rochecotte se rendit d'abord dans le Maine, puis à Paris, afin de conférer avec les agents de la maison de Bourbon. Ayant rejoint Charette en février 1796, il assista sous ses ordres au combat d'Aigrefeuille, et commanda en chef les insurgés du Maine. Ayant organisé sa troupe peu de temps après, il attaqua et prit Saint-Marc d'Outille, et reçut une blessure grave près de Seligné. Quand il fut guéri, il essaya d'opérer une diversion en faveur des Vendéens, éprouva un échec, et eut peine à échapper aux républicains. Hoche ayant battu les insurgés sur tous les points, et les ayant forcés à déposer les armes, Rochecotte ne voulut pas se soumettre, et se rendit dans le Maine, le Perche et le Pays Chartrain, où il déploya une grande activité. Il attendait pour frapper un coup important, la réussite de la conspiration de Brottier et de la Villeheurnois. La découverte de ce complot l'amena à Paris pour tenter de les délivrer, mais ses efforts devinrent inutiles, et les conjurés, condamnés à mort, obtinrent une commutation de peine, et par suite subirent la déportation. Rochecotte, après le 18 fructidor, alla rejoindre Louis XVIII, à Blanckembourg, et en reçut les pouvoirs les plus étendus. Il retourna à Paris, et contribua à délivrer sir Sidney-Smith, incarcéré au Temple. Cependant la guerre allait se rallumer en Europe, et Rochecotte, qui espérait faire insurger de nouveau les départements de l'ouest, ne cessait de courir tantôt dans ces contrées, tantôt dans la capitale. Dénoncé depuis longtemps comme agent royaliste, il fut arrêté, le 29 juin 1798, près du Pont-Royal, tua un agent de police et en blessa deux autres en se défendant. Traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort et exécuté. M. Alphonse de Beauchamp a publié: *Mémoires du comte Fortuné Guyon de Rochecotte, rédigés sur ses papiers, et sur les notes de ses principaux officiers*, Paris, 1819, in-8°.

ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (FRANÇOIS-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC, duc de la), pair de France, membre de l'institut (académie des sciences), né à Paris, le 11 janvier 1747, fut d'abord connu sous le nom de duc de Liancourt. Doué d'une belle figure, d'un maintien noble et d'une haute taille, il entra dès sa première jeunesse au service militaire dans les carabiniers, et y fut reçu à La Flèche. Appelé par sa naissance à remplir à la cour des fonctions éminentes, il y apporta une sévérité de principes et une noblesse de sentiments qui contrastaient singulièrement avec les mœurs dépravées de la cour de Louis XV. Son caractère réfléchi joint à un défaut de prononciation, et le soin avec lequel il recherchait de préférence les hommes graves et instruits, de quelque pays qu'ils fussent, lors même qu'ils étaient étrangers à la cour, le firent regarder comme un jeune homme de peu de capacité, par les courtisans de ce temps-là. Dès l'âge de vingt ans, il sentit le besoin de voyager pour s'instruire, et il se rendit en Angleterre, où il fut sérieux et curieux, ce qui plaît toujours aux Anglais. Madame du Deffand écrivait, le 24 mai 1769, à Walpole: « Tout le bien que « vous m'avez dit de M. de Liancourt m'a donné en- « vie de le connaître. Je l'ai trouvé fort naturel, fort « simple. » Walpole lui répondit: « Je ne suis pas sur- « pris qu'il vous ait plu: c'est de tous vos Français « celui qui me revient le plus; il a beaucoup d'ame et « point d'affectation. » Walpole prédit dès lors que le duc de Liancourt *n'aimerait point à pratiquer les sots*; et en effet, l'on a remarqué dans les habitudes de sa vie qu'il a toujours évité les choses futiles avec le plus grand soin. Loin d'avoir la bassesse, à l'exemple de tant de grands seigneurs et même de prélats, de rendre à la Dubarry les plus honteux services, il ne daigna jamais approcher d'elle, ni lui adresser la parole. Aussi lorsque Louis XV, pour complaire à sa maîtresse, renvoya le duc de Choiseul et l'exila à Chanteloup, le duc de Liancourt fut fidèle à l'amitié qui l'unissait à ce ministre, et fut un de ses courtisans dans son exil. Il allait rarement à Versailles, où le roi lui montrait un visage sévère et mécontent. Il commença donc, à l'âge de vingt-trois ans, à éprouver une disgrâce de cour, et peut-être trouva-t-il dès lors qu'il y a quelque chose de noble dans ces sortes de positions. Cette espèce de disgrâce l'attacha à sa terre de Liancourt qu'il commença à habiter aussi souvent que son service militaire le lui permettait. Son premier soin fut d'y établir une ferme anglaise. Il avait pris les documents les plus sûrs dans plusieurs voyages qu'il avait faits en Angleterre, et après s'être instruit très exactement de tous les procédés qui y avaient amélioré l'état de l'agriculture, il les adopta, et on peut dire qu'il les naturalisa en France. Il fut le premier à propager la culture des prairies artificielles, pour détruire le système des jachères et celle des turneps, pour fournir à la nourriture des bestiaux. Il fit venir en même temps les races de bestiaux les plus fécondes de la Suisse et de l'Angleterre, et elles s'acclimatèrent facilement à Liancourt. Il y fonda un établissement d'un autre genre. Il changea une ferme

Digitized by Google

qu'il possédait au haut de la montagne de Liancourt, en une école d'instruction dans les arts et métiers pour les fils pauvres des militaires. Le duc de Liancourt, en se promenant au milieu de ces enfants appliqués à divers travaux, était comme un père éclairé qui applaudissait aux succès des meilleurs, pressait les paresseux, et disait souvent à chacun d'eux : « Souviens-toi, mon » enfant, que lorsque tu sauras ton métier, ta fortune » sera faite. » A la mort du duc d'Estissac son père, en 1783, le duc de Liancourt lui succéda dans sa charge de grand maître de la garde-robe du roi, à l'exercice de laquelle son père l'avait adjoint dès l'année 1768. Partisan éclairé des idées généreuses, il accueillit avec empressement les principes de la révolution, mais attaché à Louis XVI par devoir et par une véritable affection, il voulait par déférence pour ce prince éviter les occasions de manifester ses opinions patriotiques, bien convaincu que la liberté ne manquerait pas d'organes ; mais le roi, qui sentait combien il lui importait d'avoir dans les états généraux des hommes qui lui fussent dévoués, l'engagea à se faire nommer député à cette assemblée, quoique les courtisans eussent déclaré qu'il serait honteux d'y siéger. Elu par la noblesse du bailliage de Clermont en Beauvoisis, il partagea dans la chambre de la noblesse les opinions de la minorité ; vota, le 6 mai, pour la vérification des pouvoirs des trois ordres en commun, et signa, le 19 juin, la protestation contre les décisions de la majorité. Cependant il ne fut pas un des quarante-sept qui passèrent au tiers, le 25 du même mois, parce qu'il pense que la charge qu'il remplissait à la cour, et sans doute aussi l'attachement qu'il portait à Louis XVI, l'obligeaient à ne pas se mettre en opposition directe avec le roi. Dans la nuit du 12 juillet 1789, il alla à Versailles réveiller le prince pour l'informer des mouvements du peuple de Paris, et le faire sortir de l'apathie dans laquelle il était plongé. Louis XVI, sans s'émouvoir, s'écriait seulement de temps à autre : « *Quelle ré* » *volte !* — Ah, sire ! lui répondit le duc, dites plu- » tôt quelle révolution ! » Après la prise de la Bastille, le duc de Liancourt, redoutant de grands dangers pour le roi, lui conseilla le rappel de Necker, l'éloignement des troupes cantonnées autour de Versailles et de Paris, et de se rendre à l'assemblée nationale pour y annoncer lui-même cette résolution. Cet avis fut suivi, et l'effervescence fut calmée momentanément. Il reçut, deux jours après, un témoignage de l'estime que sa conduite avait inspirée, il fut élu, au refus de M. de Lafayette, président de l'assemblée nationale. Dans la séance de nuit du 4 août, il se prononça avec chaleur pour la renonciation des privilèges de la noblesse et du clergé ; renvoya ensuite son cordon bleu au roi, et proposa même de frapper une médaille pour consacrer la mémoire de cette grande décision. Ne cessant point toutefois de professer l'attachement le plus inviolable pour le roi qu'il voyait avec peine livré à de perfides conseillers, il accompagna la famille royale dans les journées des 5 et 6 octobre, resta auprès du roi, à l'hôtel-de-ville, au milieu des représentants de la commune de Paris, et ne l'abandonna dans aucun danger. A l'époque du voyage du duc d'Orléans en Angleterre, le 22 octobre 1789, il fit passer à l'ordre du jour sur la demande d'un député qui voulait que l'on en connût les causes. Le 16 janvier de l'année suivante, il défendit, de concert avec Malouet, le chef d'escadre Albert de Rioms, contre lequel le peuple de Toulon s'était soulevé. Il soutint, le 28 juin, avec MM. de Noailles et de Lameth, que les militaires en activité de service ne devaient faire partie d'aucune assemblée délibérante, ou société populaire. Durant tout le reste de l'année 1790, le duc Liancourt ne s'occupa dans l'assemblée que de lois militaires, et surtout d'objets philanthropiques. Cette même année, il fit construire à Liancourt de vastes ateliers, et s'associa à un négociant irlandais pour établir une filature de coton, avec les machines les plus parfaites que l'on eût alors, et qui étaient connues sous le nom de *Jennettes*. Il fut aussi un des premiers à acheter des biens du clergé dont le roi Louis XVI avait ordonné la vente, et appuya à l'assemblée constituante (19 mars 1790) la proposition de Veidel tendant à supprimer les congrégations monastiques, en laissant à chacun des religieux une pension viagère de 800 livres : on se souvient que, sous sa présidence, un curé imprudent ayant proposé à l'assemblée de se déclarer catholique, apostolique et romaine, il fit lever la séance. Nommé président du comité de mendicité, il fit un grand nombre de rapports sur les hôpitaux, et les secours à accorder aux indigents. En 1791, il fit décréter entre autres dispositions que les frais d'entretien et de nourriture des enfants trouvés et les dépôts de mendicité, jusqu'alors à la charge des villes de provinces, seraient faits à l'avenir par le trésor public. Il vota ensuite contre la réunion d'Avignon et du Comtat à la France, et vota assez rarement avec le parti révolutionnaire. Au mois d'avril, il demanda que l'assemblée nationale assistât en corps aux funérailles de Mirabeau, et il motiva son opinion sur ce que cet orateur célèbre avait pris la résolution, quelques jours avant sa mort, de combattre les factieux de toutes les couleurs. Le 2 mai il appuya les plaintes du vicomte de Noailles contre le ministre de Montmorin qui n'avait pas prévenu l'assemblée de l'entrée des troupes autrichiennes dans Porentrui. Le 3 juin, il demanda qu'on supprimât le supplice de la corde, comme ayant servi aux exécutions populaires. Le 23 du même mois, il réclama contre l'insertion de son nom parmi les signataires d'une déclaration de fidélité aux principaux articles de la constitution, et déclara qu'il avait fait serment de maintenir cette constitution dans son intégrité. Le 14 août, il attaqua la distinction que Pétion proposa d'établir entre l'inviolabilité constitutionnelle et l'inviolabilité personnelle du roi. A l'époque du départ du roi pour Montmédi, il défendit encore le monarque et s'écria : « Disons la vérité, le roi n'est bravé que par » des factieux ; c'est à la royauté qu'on en veut, c'est le » trône qu'on veut renverser. » Après les événements du Champ-de-Mars, le duc de Liancourt persistant à croire qu'il était possible de sauver la France en maintenant la constitution, devint membre de la société des Feuillants, instituée pour la défendre contre les Jacobins. Vers la fin de la session de l'assemblée constituante, il proposa de remplacer les anciennes académies par un institut national, à peu près sur les mêmes bases qui furent depuis établies. Retiré à Liancourt après la clôture de la session, il y préparait l'établissement de plusieurs manufactures lorsqu'il fut appelé, en 1792, à commander à Rouen, en qualité de lieutenant général. Après la journée du 20 juin 1792, il proposa au roi de se réfugier dans cette ville où il avait, dit-on, tout gagné, la municipalité, la garde nationale, le conseil du département, etc. Il avait prêté au roi 200,000 francs et en avait employé 4 à 5,000 à obtenir la démission d'un commandant militaire que l'on redoutait, et tout semblait convenablement disposé pour faire réussir cette évasion. Mais la reine, qui ne voulait rien devoir aux constitutionnels, et qui comptait sur d'autres moyens, n'agréa point cette proposition. La révolution du 10 août força le duc de Liancourt de se dérober aux poursuites du parti vainqueur. Averti qu'un mandat avait été lancé contre lui et contre le duc de la Rochefoucauld, son cousin, membre de l'assemblée constituante, ensuite président du département de Paris, mort assassiné à Gisors, le 3 septembre 1793, il s'embarque en toute hâte au Havre. Le duc de Liancourt a raconté, avec sa modestie ordinaire, sa conduite en cette circonstance ; il a dit du duc de la Rochefoucauld, son cousin : « Il dédaigna les avis qui lui avaient été don- » nés en même temps qu'à moi... Il ne voulut point quit- » ter la France ; moins confiant, moins vertueux que lui, » j'ai fui les poignards ; il y a succombé. » Il se rendit en Angleterre où il resta jusqu'en 1794, retiré dans la petite ville de Bury, et réduit à un capital de 150 louis, reste d'une fortune de 5 à 600 mille francs de rentes. Il y fut accueilli avec beaucoup de bienveillance, par le célèbre agriculteur Arthur Young, qui y résidait. Le duc de la Rochefoucauld, du caractère le plus bienveillant, indulgent et bon dans la société, se faisait aimer même par les personnes qui n'avaient pas de relations intimes avec lui. Une vieille demoiselle qui mourut peu de mois après son départ de Bury, lui légua tous ses biens par son testament. Quoique proscrit et

sans fortune, le duc n'en rechercha pas moins avec soin les parents tous éloignés de cette demoiselle: il leur remit tous les biens: et voulant pourtant tenir quelque chose de la donatrice, il en réserva un schelling! Il était encore en Angleterre, à l'époque du jugement de Louis XVI: il écrivit sur-le-champ à Barrère, qu'il avait connu à l'assemblée constituante et qui présidait alors la convention, une lettre dans laquelle il demandait la permission de venir rendre témoignage dans le procès du roi. Barrère, pour lui rendre service, malgré lui, ne fit pas mention de cette lettre. Mais sans attendre la permission qu'il demandait, le duc de la Rochefoucauld écrivit une lettre dans laquelle il retraça les principaux faits dont il avait été témoin et qu'il lui semblait utile de faire connaître, et la fit parvenir à Malesherbes par une main sûre. Il la fit ensuite imprimer, et répandre en grand nombre les exemplaires en France. Le duc de Liancourt reçut, quelque temps après, du défenseur de Louis XVI, un témoignage, sinon consolateur au moins satisfaisant, dans la lettre suivante: « *Malesherbes*, 26 *janvier* 1793. J'ai » reçu dans le temps, Monsieur, la lettre manuscrite » que vous avez fait imprimer depuis; j'en ai fait l'u» sage que vous désiriez sans doute, je l'ai lue, et celui » qui n'est plus a été bien touché de cette marque de » votre zèle. Il ne m'est pas possible de vous écrire » plus longuement. Je remettrai vos exemplaires à leur » destination. J'ai l'honneur de vous assurer, Monsieur, » de tout mon attachement, Malesherbes. » Ne voulant ni prendre les armes contre sa patrie, ni recevoir des secours de l'étranger, après être parvenu à sauver quelques faibles débris de sa fortune, il se rendit aux États-Unis, où il résida jusqu'en 1798. Tout le temps qu'il y passa fut employé à parcourir en tous sens les états de l'Union, et il voyagea sans domestique, seul, et pansant lui-même son cheval. Il y recueillit des renseignements sur les arts, l'agriculture, le commerce, et sur les institutions américaines, principalement sur celles qui ont rapport au bien-être de l'espèce humaine dont il a fait constamment l'objet de ses méditations. Ce fut lorsqu'il errait dans les contrées les plus sauvages au fond du Canada, bien éloigné de fait et de pensée de toutes les grandeurs de ce monde, qu'il reçut une lettre de Louis XVIII qui lui demandait sa démission de la charge de grand-maître de la garde-robe. Cette démarche de la part d'un roi détrôné qui ordonnait lorsqu'il n'était pas assez fort pour contraindre à obéir, et qui redemandait une charge acquise à prix d'argent lorsqu'il n'avait pas les moyens de la rembourser, à une époque où la république française avait conquis l'Italie, la Suisse et une partie de l'Allemagne, surprit infiniment le duc de Larochefoucauld. Dans sa réponse à Louis XVIII, il lui avoua qu'il avait été heureux, pendant près de vingt ans, d'être attaché par cette charge au vertueux Louis XVI, mais qu'il ne reconnaissait pas à un autre le droit de le contraindre à la conserver ou à la rendre. Il résulta de cette réponse que lord Dorchester, gouverneur des possessions anglaises, ne lui permit pas d'entrer dans le Canada, et il fut obligé de sortir du territoire anglais quatre heures après avoir reçu la lettre du gouverneur. « Il est en » moi, écrivait-il, il est profondément en moi de » préférer garder toute ma vie mon état de banni et de » pauvre diable, à me voir rappeler dans mon pays et » dans mes biens, par l'influence des puissances étran» gères. » De retour en Europe, vers la fin de 1798, il visita la Hollande, le nord de l'Allemagne et le Danemarck, cherchant partout à s'instruire. Rentré en France après le 18 brumaire, et rayé de la liste des émigrés, il s'établit à Liancourt dont les bâtiments et le parc, devenus propriété nationale, lui furent rendus. Il y retrouva son associé irlandais qui avait conservé les manufactures pendant son absence; mais dépourvu de fonds et ne pouvant obtenir que de faibles produits, il regarda comme un bonheur de remettre à M. de la Rochefoucauld des établissements aussi peu productifs. Il rétablit bientôt les ateliers, y introduisit de nouveaux métiers, et fournit bientôt des moyens de subsistance et du travail à tous les indigents du département de l'Oise. C'est du château de Liancourt que la vaccine se répandit dans tout le royaume, et c'est là que fut fondée la première école d'enseignement mutuel. Malgré l'empressement que Napoléon mettait à attirer auprès de lui les anciennes familles, le duc de Larochefoucauld ne reçut que la décoration de la légion d'honneur. A la première restauration, il fut nommé pair de France, le 4 juin 1814, avec le titre de la Rochefoucauld, dont il portait le nom sans concurrence depuis la mort de son cousin, en 1793. Dans les cent jours, ne trouvant point légitime la reprise de possession de Napoléon, il se refusa, aux élections de Beauvais, et à tout acte qui tendît à reconnaître le gouvernement impérial; il accepta néanmoins les fonctions de membre de la chambre des représentants. A la seconde restauration, on ne crut pas avoir le droit de le rayer de la chambre des pairs, parce qu'il était, comme duc de la Rochefoucauld, ancien pair. Mais lorsque le roi se rendit à l'ouverture des chambres, on invita à sa suite tous les chevaliers des ordres, excepté le duc de la Rochefoucauld. Il se rendit néanmoins à cette cérémonie, mais à son rang parmi les pairs. Il y était paré de ses ordres: et son cordon bleu, seul au milieu d'eux, n'avait peut-être jamais paru plus honorable ou plus honoré. Il se prononça avec énergie contre les réactions de cette époque malheureuse, et resta fidèle jusqu'au dernier moment aux principes qu'il avait professés dès sa première jeunesse, en défendant les institutions nouvelles et les libertés publiques. La vie entière de ce vénérable philanthrope n'a été qu'une suite de bonnes actions et de services rendus à la patrie. Indépendamment de la vaccine qu'il a introduite en France et qu'il n'a cessé de propager pendant plus de vingt années avec un zèle infatigable, il a fondé les écoles d'arts et métiers de Compiègne, de Châlons et d'Angers. Il a présidé à la création du conservatoire des arts et métiers de Paris; les hôpitaux, les prisons, dont il a beaucoup contribué à faire améliorer le régime intérieur, et la plupart des établissements consacrés à l'enfance abandonnée, à l'indigence, à la vieillesse, au malheur ont tour à tour été l'objet de sa active bienfaisance. Il fut aussi le premier fondateur des écoles d'enseignement mutuel, et de deux sociétés pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire et pour l'application de la morale chrétienne aux relations de la vie sociale. Il a puissamment servi l'industrie dans les chambres législatives, dans les conseils supérieurs, dont il a été membre, dans la société d'encouragement pour l'industrie nationale, et surtout dans la commune de Liancourt où ses leçons et ses exemples ont donné une salutaire impulsion à toute la contrée. Les ennemis acharnés de nos institutions et de la prospérité que la France doit attendre des lumières et de la liberté, n'ont point épargné ce vénérable vieillard, toujours étranger et supérieur à toutes les influences qui auraient pu gêner sa conscience et son amour du bien. A la fin de juin 1823, quelques membres du conseil des prisons ayant signalé les traitements rigoureux qui avaient été exercés sur plusieurs prisonniers, l'administration ne parut point offensée de ces plaintes, et y fit même droit en partie. Mais quinze jours après, il parut une ordonnance qui supprimait le conseil spécial des prisons, et qui changeait totalement la nature et la composition de son conseil général. Le duc de la Rochefoucauld adressa aussitôt au préfet de police Delaveau la lettre suivante, qui fut insérée dans les journaux: « Monsieur, je re» çois à la campagne la lettre que vous me faites l'hon» neur de m'écrire en m'adressant l'ordonnance du roi » relative au conseil spécial des prisons de Paris. Il y a » longtemps que je m'attendais à la suppression de ce » conseil, dont l'activité et la surveillance semblaient » gêner les vues secrètes et les actes arbitraires de l'ad» ministration auxquels sa création lui imposait le » devoir de s'opposer de tous ses moyens. L'inutilité » évidente pour moi de ce fantôme de nouveau conseil » me détermine à vous prier d'accepter ma démission, » et de ne plus me compter au nombre de ses mem» bres. » Le surlendemain, il reçut de M. de Corbière, ministre de l'intérieur, une lettre ainsi conçue: « M. le » duc, j'ai l'honneur de vous informer que par ordon» nance datée d'hier, motivée sur la lettre que vous » avez écrite au préfet de police, le roi vous a retiré » les fonctions d'inspecteur-général du conservatoire

Digitized by Google

» des arts et métiers, de membre du conseil général » des prisons, du conseil général des manufactures, » du conseil d'agriculture, du conseil-général des hospices de Paris, et du conseil général du département » de l'Oise. » Quelques jours après, pour lui retirer encore la présidence du comité établi pour la propagation de la vaccine, on supprima le comité, sans s'inquiéter de son utilité. A peine le duc de Larochefoucauld avait-il été honoré de la disgrace du ministère, que l'académie des sciences s'empressa de l'admettre dans son sein, en qualité d'académicien libre: l'académie de médecine l'appela également dans la commission qui remplaça le comité de vaccine. Au surplus, aucune puissance humaine ne pouvait empêcher le duc de Larochefoucauld de faire le bien; il ne renonça point, malgré les destitutions ministérielles, à répandre ses bienfaits: seulement il prit soin d'agir secrètement; il allait la nuit solliciter une admission à l'hospice, une place modique, une faible pension pour des malheureux, auprès de quelque administrateur, son ancien collègue, chez lequel il n'aurait pas voulu qu'on le vît entrer le jour. On a su entre autres faits, mais seulement après sa mort, que lorsque quelques élèves de l'école de Châlons furent arrêtés et conduits garottés comme des assassins, ce fut le duc de la Rochefoucauld qui leur procura dans leurs prisons et dans leur voyage les fonds nécessaires pour subvenir à leurs besoins et à adoucir leur pénible situation. Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt termina son honorable carrière à Paris, le 27 mars 1827, à l'âge de quatre-vingt un ans. Le ministère sous lequel la France gémissait alors, non content d'avoir pendant sa vie persécuté ce bienfaiteur de l'humanité, résolut de le poursuivre de sa haine jusqu'au-delà du tombeau, et prépara à ses restes mortels la plus indigne profanation. Ses funérailles étaient indiquées pour le vendredi 30 mars, à l'église de l'Assomption. Un concours nombreux de pairs de France, de députés, d'hommes distingués de toutes les classes de la société, représentaient la capitale et la France dans cette triste cérémonie; mais au milieu du recueillement et du deuil général, une profanation sacrilége vint mêler dans toutes les ames l'indignation à la douleur. Quelques jeunes élèves de l'école de Châlons qui accompagnaient le convoi, voulurent, après avoir obtenu l'assentiment de la famille, porter eux-mêmes le cercueil qui renfermait les restes de leur bienfaiteur et de leur père. Aucune loi, aucune ordonnance de police, n'interdisait cet hommage populaire, également honorable pour celui qui en était l'objet et pour ceux qui voulaient le rendre: cependant un commissaire de police et un chef militaire firent employer la force armée et les baïonnettes pour dérober le cercueil aux empressements de la reconnaissance publique. Des citoyens furent frappés, renversés: le sang coula: le cercueil fut jeté dans la fange; il fut brisé, et ne put être qu'avec peine replacé sur le corbillard !!! Aussitôt le ministère ordonna une enquête judiciaire, et il obtint, par cette fausse apparence d'équité, que la chambre des pairs suspendit la sienne jusqu'à ce qu'elle connût le résultat de celle commencée par la justice. Quelque temps après, une ordonnance déclara qu'*il n'y avait pas lieu à suivre*. Après cette profanation, le cercueil du duc de la Rochefoucauld fut conduit à Liancourt où il a été déposé, au milieu de son parc, sous un monument qu'il y avait fait élever lui-même. On a de lui: 1° *Plan du travail du comité pour l'extinction de la mendicité, présenté à l'assemblée nationale en conformité de son décret du 21 janvier* 1790, in-4°; 2° *Travail des comités de mendicité*, 1790, in-8°; 3° *Opinions prononcées à l'assemblée nationale, en* 1789, 1790 *et* 1791, in-4°; 4° *des Prisons de Philadelphie*, 1796, in 8°; 5° *Voyage dans les Etats Unis d'Amérique, fait en* 1795, 1796, 1797 *et* 1798, Paris, 1800, 8 vol. in-8°; 6° *Etat des pauvres*, ou *Histoire des classes travaillantes de la société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle*, extrait de l'ouvrage publié en Angleterre par Morton, 1800, in-8°; 7° *Note sur la législation anglaise des chemins*, 1801, in 8°; 8° *Recueil de mémoires sur les établissements d'humanité*, traduits de l'anglais; 9° *Système anglais d'instruction*, ou *Recueil complet des améliorations et inventions mises en pratique aux écoles royales d'Angleterre, par Joseph Lancaster*, 1815, in-8°; 10° *Réflexions sur la translation à Toulouse de l'école royale d'arts et métiers de Châlons*, 1823, in 8°; 11° *Discours, rapports et comptes rendus à l'école de Châlons, à la société de la morale chrétienne, à la caisse d'épargnes, et autres établissements de bienfaisance, depuis* 1800 *jusqu'en* 1823; 12° *Opinions prononcées à la chambre des pairs depuis* 1814 *jusqu'en* 1826; 13° *Statistique industrielle des environs de Creil, Senlis*, 1826, in 8° (anonyme). En outre, le duc de la Rochefoucauld a composé et publié plusieurs petits ouvrages, in-32, pour l'amusement du peuple, entre autres le *Dialogue d'Alexandre et Benoît, sur la caisse d'épargnes*.

ROCHEFOUCAULD (le comte Frédéric-Gaëtan, de la), dernier fils du précédent, né à Paris, vers 1780, se fit remarquer fort jeune par des talents militaires et administratifs. Sous le gouvernement impérial il fut nommé à la sous-préfecture de Clermont (Oise) et à celle des Andelys (Eure). Des tracasseries que lui suscita son esprit d'indépendance le forcèrent de donner sa démission, au grand regret de ses administrés qui n'avaient qu'à se louer de son zèle pour le bien public. A la première restauration, il se prononça en faveur des Bourbons, et quitta la France pendant les *cent jours*. Chargé par Louis XVIII de se rendre sur les frontières de la Suisse, pour y organiser une insurrection royaliste, il réunit environ cent trente hommes, et s'avança à leur tête en Franche-Comté. Un engagement qu'il eut avec des partisans, bien supérieurs en nombre, allait le forcer à évacuer cette province quand la bataille de Waterloo amena la reddition du fort de Joux et la soumission au roi de toute la Franche-Comté. Depuis, M. le comte de la Rochefoucauld a été chargé de quelques missions particulières en Allemagne. Nommé, aux élections de 1827, par le département du Cher, à la chambre des députés, il siège parmi les membres de l'opposition libérale. Dans la séance du 13 février 1828, au sujet de la vérification des pouvoirs, il combattit l'avis de quelques membres qui avaient assimilé les députés à des jurés, et soutint, dans un discours improvisé qui excita de violents murmures au côté droit de la chambre, qu'ils étaient véritablement des juges en matière d'élections. « On » a nié, dit-il, la souveraineté de la chambre. Hé bien! » quand on n'est pas souverain, on est sujet. De qui » êtes vous sujets? (*voix nombreuses*: de la loi! *autres* » *voix*: du roi!) Peut-être dira-t-on que la souveraineté est un droit, je ne le nie pas; mais comment » l'est-elle? Qu'est ce que la souveraineté du *roi*? Voilà » ce qu'il s'agit d'examiner. Dans l'état actuel de la » souveraineté, on ne prétendra pas sans doute que ce » soit le pouvoir exécutif qui constitue la souveraineté » du roi. On sait que le pouvoir exécutif n'est jamais » qu'une délégation. Il est assez reconnu par tous les » publicistes anciens et modernes que le pouvoir souverain ne peut être délégué. La souveraineté réside » donc dans l'assemblée législative ». Cette partie de son discours ayant excité de vives réclamations, le comte de la Rochefoucauld ajouta: « Mais, messieurs, » depuis l'établissement de la Charte, le pouvoir législatif a été divisé en trois branches. On ne prétendra » pas sans doute que dans cette attribution à la chambre » des pairs, à la chambre élective et au roi, la souveraineté appartienne seulement au roi. » Accusé par la *Gazette de France* d'avoir attaqué la souveraineté du roi, d'avoir trahi enfin les intentions du parti, et d'avoir été le candidat du *ressentiment*. « On a osé me présenter, dit-il (séance du 21 février), comme le candidat » du ressentiment. Permettez-moi de dire que si je l'ai » été, ce n'était pas d'un ressentiment particulier, mais » d'un ressentiment public. Il n'est que trop vrai qu'il » y a eu dans le département du Cher un comité directeur, composé de trois membres dont je faisais » partie, et qui n'ont rien négligé, depuis six ans, » pour préparer l'esprit public et pour apaiser les » haines: et ils ont réussi au-delà de leurs espérances. » On a de M. Gaëtan de la Rochefoucauld: 1° *Cent Fables*, en vers, Paris, 1800, in-18; 2° (Avec G. Duval): *Midi*, ou *un Coup-d'œil sur l'an* VIII, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre des Troubadours, 1808,

in-8° ; 3° l'*Esprit des écrivains du 18e siècle*, extrait de l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, 1809, in-12 ; 4° *Notice historique sur l'arrondissement des Andelys*, 1813, in 8° ; 5° *Eglogues de Virgile*, traduites en vers français, 1814, in-12 ; 6° *Mémoires sur les finances de la France*, 1816, in 8° ; 7° *du Pardon accordé par les révolutionnaires aux royalistes*, 1817, in 8° ; 8° *de la Répression des délits de la presse, ou Exécution de l'article VIII de la Charte*, 1817, in-8° ; 9° *le duc d'Angoulême en Espagne*, stances irrégulières, 1823, in-4° ; 10° *Vie du duc de la Rochefoucauld Liancourt*, Paris, 1827, in-8°. Le comte de la Rochefoucauld a encore publié *Œuvres complètes de Larochefoucauld, avec des notes et variantes, précédées d'une notice biographique et littéraire*, 1825, in-8°.

ROCHEFOUCAULD (le vicomte Sosthènes de la), fils du duc de la Rochefoucauld-Doudeauville (*Voyez* Doudeauville), directeur du département des beaux-arts, membre de la chambre des députés, aide-de-camp du roi, etc., etc., était en avril 1814 aide-de-camp du général Dessoles. La proposition qu'il fit le premier à cette époque, et qu'il concourut à exécuter, d'abattre la statue de Napoléon placée sur la colonne de la place Vendôme, fut probablement le principal motif qui le fit excepter par l'empereur de l'amnistie accordée à tous ceux qui avaient pris part à la restauration. Il accompagna le roi à Gand, et fut nommé, à son retour, député à la chambre de 1815, par le département de la Marne. Il y vota avec la majorité, proposa le premier les cérémonies expiatoires du 21 janvier, et prononça à cette occasion un discours qui fut accueilli avec enthousiasme par ses collègues. L'année suivante, son mandat ne fut pas renouvelé. En 1824, il fut appelé à la direction des beaux-arts, fonctions dans l'exercice desquelles, malgré quelques améliorations, il n'a pu échapper au ridicule qu'ont attiré sur lui certaines mesures qui, suivant toutes les apparences, lui ont été imposées par la congrégation. C'est ainsi que, pour ne citer que deux exemples, dans l'intention de rendre plus morales les représentations du grand Opéra, il a fait allonger les robes des danseuses, et qu'à la dernière exposition du Louvre, il a eu le soin de faire cacher, par une feuille de vigne en papier, la nudité des statues. Nous ne rapporterons point ici toutes les mystifications dont il a été l'objet ; mais nous ne pouvons passer sous silence celle que lui fit *le Mercure*, il y a quelques années. Ce journal ne cessant de le poursuivre de ses sarcasmes, M. le vicomte de la Rochefoucauld, fatigué de cette guerre, fit proposer par un tiers au directeur du *Mercure*, d'acheter son silence moyennant 1500 francs. Le journaliste, trouvant plaisant de le faire concourir, malgré lui, à une œuvre libérale, accepta la proposition, déposa l'argent dans la caisse de souscription ouverte en faveur des Grecs, et imprima le lendemain, dans son journal, un article intitulé : *M. le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, philhellène malgré lui* : il apprenait au public tout le secret de la négociation, et prenait l'engagement de ne plus s'occuper de M. le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld. Aux élections de 1827, le département de la Marne l'a nommé à la chambre des députés, où il ne s'est pas fait remarquer.

ROCHEJAQUELEIN (Henri de LA), fils du marquis de La Rochejaquelein, gentilhomme du Poitou, naquit en 1775, près Châtillon, et fut élevé à l'école militaire de Sorèze. Quoiqu'il fût âgé de seize ans à l'époque de la révolution, il refusa d'émigrer avec son père, persuadé qu'il serait plus à portée de défendre le trône dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Le 10 août eut bientôt détruit toutes ses espérances. Retiré dans sa province, il attendait une occasion favorable, lorsqu'il apprit la première défaite des paysans royalistes à Bressuire. Un nouveau soulèvement s'étant formé à Châtillon, La Rochejaquelein y court, et cède aux vœux des habitants des paroisses circonvoisines qui le demandent pour chef. Réuni aux autres chefs vendéens, il apprend qu'une division ennemie pénètre dans la Vendée : à cette nouvelle, son courage s'enflamme, il réunit les milliers de paysans qui accourent de toutes parts, et leur adresse une courte mais vive allocution, qu'il termine ainsi : « Allons chercher l'ennemi : si je recule, » tuez-moi ; si j'avance, suivez-moi ; si je meurs, vengez-moi. » Les Vendéens répondent par des acclamations, et marchent aux républicains. C'était la division Quetineau, retranchée dans le cimetière des Aubiers : les insurgés l'investissent, et l'attaquent en tirailleurs. La défense est vigoureuse ; mais La Rochejaquelein ayant persuadé aux siens que l'ennemi, à demi vaincu, commence à prendre la fuite, ils s'élancent avec une nouvelle furie sur les républicains, les dispersent, et s'emparent de leur artillerie ; alors la plupart des places dont ils étaient maîtres tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et ce ne fut qu'à compter de cette époque que les royalistes eurent des forces imposantes. Le marquis de Lescure, dont La Rochejaquelein avait d'abord refusé la coopération, parce qu'il ne se croyait pas encore assez puissant pour dérober ses parents, ses amis et sa jeune épouse à la vengeance des républicains, vint le joindre, et fit par son crédit prendre les armes à plus de quarante paroisses. Ces différents rassemblements formaient autant de corps à part, qui trop souvent nuisaient à l'ensemble des opérations ; celui de La Rochejaquelein était le seul qui par fois se réunît à la grande armée d'Anjou, qui ne comptait alors que dix-huit mille combattants mal armés, et sans organisation fixe. Le 1 avril, il prit une part active au glorieux combat de Beaupreau, qui chassa les républicains au-delà de la Loire. A l'attaque de Thouars, il monte sur les épaules d'un de ses compagnons, tire sur les assiégés, et tandis qu'on recharge son arme, il commence la brèche en arrachant de ses mains les pierres des murailles. Toute l'armée républicaine mit bas les armes, et se rendit à discrétion. La première bataille de Fontenay fut moins heureuse pour les royalistes ; il y commandait l'aile gauche. A la deuxième bataille, il chargea avec la cavalerie, enfonça les *bleus*, et acheva la déroute. Il donna à la prise de Saumur, qui eut lieu le 7 juin, des preuves de bravoure et d'audace qui seraient à peine croyables : lui-même se refusait presque à croire ses étonnants résultats. Douze mille prisonniers, quatre-vingts pièces de canon, des munitions considérables et la clé de la Loire, étaient le fruit de cinq jours de combats. Il essuya deux défaites successives, à Nantes et à la bataille de Luçon : mais ses savantes dispositions en arrêtèrent les suites funestes. Il répare, le 4 septembre, ce double échec, en détruisant l'armée républicaine de Luçon, qu'il avait assaillie dans son camp retranché de Chantonay. Cependant la convention nationale s'irrite de cette alternative de succès et de défaites, vota contre la Vendée une guerre d'extermination, et dès lors la lutte devint si terrible que les combats antérieurs ne paraissaient que des jeux d'enfants, comparés à ceux qui suivirent. La Rochejaquelein eut d'abord des succès à *Erigué*, dont il emporta la position, et fut immédiatement blessé d'une balle qui lui cassa le pouce, sans que néanmoins il abandonnât le champ de bataille ; mais il quitta l'armée le lendemain. La concentration des forces républicaines mettait la Vendée en péril. Il ne fut plus possible aux Vendéens de reprendre l'offensive : ils perdirent trois chefs à Chollet ainsi que la bataille ; après des prodiges de valeur, La Rochejaquelein fut entraîné par les fuyards jusqu'à Beaupréau, et forcé, malgré lui, à passer la Loire. Le 18 octobre, quatre-vingt mille fugitifs étaient rassemblés à Saint-Florent pour se soustraire aux exterminateurs de la Vendée. Un bien momentané naquit de cette transmigration ; le 19 octobre une armée royale se trouva réunie à Varades, et La Rochejaquelein, qui avait passé la Loire malgré lui, fut encore obligé d'accepter le titre de généralissime ; sa modestie lui faisait regarder ce poste comme étant au dessus de ses moyens. Le 20 octobre, il fit prendre à l'armée entière le chemin des côtes de Bretagne, où les Anglais faisaient espérer des secours. Après une marche savamment combinée, il arrive à Laval, et tombe sur un corps républicain qu'il met en déroute. Il se trouvait sans armes, un bras en écharpe, dans un chemin creux, poursuivant un fuyard qui se retourne et veut se servir de son arme : La Rochejaquelein le saisit et le renverse ; les Vendéens arrivent en foule et veulent tuer le soldat. Le général s'y oppose,

Digitized by Google

et dit à son ennemi vaincu : « Va dire aux républicains » que le général des royalistes, sans armes et privé d'un » bras, t'a terrassé et t'a laissé la vie. » Il marchait sur Laval défendue par une armée républicaine, il fallut livrer bataille : elle fut terrible ; les royalistes triomphèrent, et prirent dix jours de repos : ils se remettent ensuite en marche et se dirigent vers la mer, cherchant, chemin faisant, à s'emparer de quelques postes ; mais malgré leur bravoure rien ne leur réussit, et ils apprirent bientôt qu'ils ne pouvaient plus compter sur l'expédition anglaise qu'on leur avait fastueusement promise. Les Vendéens, découragés, étaient prêts à se soulever ; il fallut tout l'ascendant de leur chef pour les retenir sous les drapeaux. Forcés de revenir sur leurs pas, ils eurent à combattre deux armées républicaines dont ils triomphèrent à Pontorson et à Antrain. Cette dernière bataille dura vingt-deux heures, du 16 au 17 novembre. La Rochejaquelein, depuis ce moment, ne trouve plus d'obstacle jusqu'à la Flèche, où il séjourne jusqu'au 2 décembre : il voulut alors tenter une attaque sur Angers, mais elle ne réussit pas. Le retour dans la Vendée étant devenu impossible par la rupture des ponts, La Rochejaquelein usa de toutes les ressources de son génie et trompant les républicains, il employa une ruse habile qui le rendit maître de la Flèche et sauva l'armée : ce fut à peu près son dernier exploit. Il se dirige ensuite sur le Mans dont il s'empare : mais attaqué par toutes les forces républicaines, commandées par le général Marceau, il fut obligé de céder, et ne recueillit de cette bataille, l'une des plus sanglantes de la guerre présente, que la gloire de rallier les débris de son armée. Il les conduit à Laval, arrive à Craon, et enfin à Ancenis ; mais n'y trouvant ni bateaux ni pontons, La Rochejaquelein se jette avec deux autres chefs dans un batelet enlevé d'un étang voisin ; et après avoir manqué vingt fois de périr, ils atteignent enfin la rive opposée. Il fallut alors se garantir des républicains, au milieu desquels ils se trouvaient. Heureusement pour eux, les Vendéens qu'ils avaient laissés à Ancenis, alors attaqués et dispersés, occupaient les républicains, ce qui donna aux premiers les moyens de s'éloigner, en recueillant une vingtaine des leurs qui avaient réussi comme eux à passer le fleuve. Mais attaqué par différentes patrouilles, ce petit détachement se dispersa bientôt, et le généralissime resta avec ses deux compagnons d'armes. Ils erraient à l'aventure dans de vastes solitudes, lorsqu'après vingt-quatre heures d'anxiété et de fatigues, ils arrivent chez un fermier qui leur offre un repas frugal. Après avoir pris quelque nourriture, ils se jettent tout habillés sur une meule de paille. Bientôt ils sont avertis de l'approche d'une patrouille ennemie : « Quand nous devrions périr » ici, dit La Rochejaquelein, on ne nous arracherait » pas au sommeil qui nous accable, et qui nous est » encore plus nécessaire que la vie. » Les républicains surviennent, mais également fatigués ils se jettent de l'autre côté de la meule, et s'endorment auprès des trois Vendéens. A la pointe du jour, ceux-ci s'éloignent en toute hâte et se dérobent à l'ennemi. A mesure qu'ils se rapprochaient de Châtillon, ils retrouvaient quelques-uns de leurs partisans, mais incessamment poursuivie, la mort les attendait à chaque pas. La Rochejaquelein, comme ayant plus d'audace, était toujours le premier au danger ; il n'aspirait qu'à l'honneur de périr les armes à la main. Instruit que Charette vient d'entrer dans le haut Poitou, il se porte à sa rencontre pour concerter avec lui les opérations qu'il médite ; mais peu content de ce chef qui lui dit en le quittant : « Je » pars pour Mortagne ; si vous voulez me suivre, je » vous ferai donner un cheval. — Moi vous suivre ! » répond fièrement le généralissime de la Vendée ; sa- » chez que je suis accoutumé à être suivi moi-même, et » qu'ici c'est moi qui commande. » En effet, huit cents Vendéens abandonnèrent Charette à l'instant même et se réunirent à La Rochejaquelein. Trop faible encore pour rien entreprendre de sérieux, il se contente de mettre sa troupe en sûreté, à l'abri de baraques construites dans la forêt de Vezin ; de là il coupait les communications des républicains, enlevait leurs patrouilles, leurs escortes, surtout leurs munitions, et s'empara enfin de plusieurs convois. Il sort alors de sa forêt, reparaît à la tête d'un rassemblement, et menace les cantonnements qui l'environnent. Mais serré de près par le général Cordelier, il le combat à diverses reprises avec des succès entremêlés de défaites : on s'aperçut néanmoins que celui qui s'était souvent battu en capitaine expérimenté ne montrait plus que la témérité d'un soldat : depuis l'expédition d'outre-Loire, il pressentait la chute de son parti, et ne voulait pas lui survivre. Le 4 mars 1794, Nouaillé, près Chollet, fut témoin de sa dernière expédition. Il poursuivait des soldats échappés de la garnison qui étaient venus mettre le feu à ce village, et voyant derrière une haie deux grenadiers qui se dérobaient à sa cavalerie : « Rendez » les armes, leur dit-il ; je vous fais grâce. » Tous deux se jettent à genoux comme pour l'implorer, et au moment où le général s'approche pour recevoir leurs armes, l'un des deux l'ajuste, et tire à bout portant : la balle frappe le front de La Rochejaquelein, qui tombe et expire à l'instant. Son corps fut enseveli à la place même où il avait été atteint. Ce général avait toutes les qualités qui font les héros : sa figure, son extérieur, annonçaient tout ce qu'il était. Son éloge est complet lorsqu'on a dit qu'à vingt-deux ans il fut généralissime d'une armée qui venait d'être créée, et qu'il remporta en dix mois seize victoires, dans les circonstances les plus difficiles où une armée puisse se trouver.

ROCHEJAQUELEIN (Louis DUVERGIER, marquis de LA), frère du précédent, né en 1777, à Saint-Aubin de Baubigné, était trop jeune encore au commencement de la révolution pour prendre les armes avec son frère. Il suivit son père en Allemagne, et à seize ans il fit ses premières armes en Allemagne, dans le régiment de la Tour. Il passa ensuite en Angleterre, et de là à Saint-Domingue, où il fit deux campagnes. Rentré en France, en 1801, par suite de l'amnistie accordée aux émigrés, il épouse la veuve du marquis de Lescure, général vendéen, et vécut retiré soit en Poitou, soit au château de Citran, près de Bordeaux, sans demander ni obtenir, ni places, ni titres, ni dignités, jusqu'en 1813. Pour s'assurer de la disposition des esprits, il parcourait de temps à autre la Guienne et la Vendée, et se flattait de pouvoir, par l'effet seul de son nom, compter sur quarante mille royalistes. Au mois de mars de cette année, il reçut un envoyé de Louis XVIII, et quand le parti royaliste fut formé à Bordeaux, il se rendit à Saint-Jean-de-Luz, pour présenter au duc d'Angoulême, qui se trouvait avec l'armée alliée, l'hommage de cette ville. Le plus heureux succès couronne cette démarche, et les Bordelais reçurent ce prince avec enthousiasme. Le roi, en récompense de ses services et de ceux de sa famille, le nomme commandant des grenadiers royaux, et maréchal-de-camp. Au 20 mars 1815, il suivit Louis XVIII à Gand, d'où il se rendit à Londres, et y obtint quelques secours avec lesquels il alla tenter une descente sur les côtes de Bretagne. Les Vendéens du Marais, instruits de son arrivée, se rassemblèrent pour protéger son débarquement, qui s'effectue malgré l'opposition de quelques douaniers. Déjà il avait réuni deux divisions, et marchait à des opérations importantes, lorsque le général Travot, qui veillait à la sûreté du pays, vint à sa rencontre. Une seule attaque suffit pour dissiper le rassemblement de La Rochejaquelein et ceux des autres chefs, déjà ébranlés par les mesures prises par Napoléon pour la tranquillité de ces contrées, mais qui alors, convaincus de l'inutilité de leurs efforts, licencièrent leurs troupes, ou rétrogradèrent dans l'intérieur. Le général vendéen, informé de leur détermination, les destitue, nomma à leur place trois autres chefs, et ordonna des recherches rigoureuses contre les agents du gouvernement impérial. A la même époque, un deuxième convoi d'armes et de munitions, amené par les Anglais, se trouvait à vue des côtes. Le marquis de La Rochejaquelein, pour protéger le débarquement qui commençait à s'opérer, se porta, le 2 juin, à Sainte-Croix-de-Vie, avec les troupes de son frère et celles d'un autre chef. Au même instant le général Travot se montrait à Saint-Gilles avec son avant-garde ; le chef vendéen n'hésite point à l'attaquer, mais il éprouve une résistance qui lui fit soupçonner que son ennemi voulait tourner la position de

Sainte-Croix de Vic en forçant le passage de la rivière. Aussitôt il fait cesser le débarquement, et se dirige avec les forces de son frère sur St. Jean de-Mont, où il arrive dans la soirée du 3. Le 4, au matin, en poursuivant sa route, il rencontre au pont des Mathes le général Estève, à la tête d'une colonne. Tous deux s'attaquent en même temps, mais le marquis, après avoir fait un instant bonne contenance, voyant son centre percé, est atteint d'une balle dans la poitrine en ralliant ses soldats, et expire au moment où son frère Auguste est lui-même blessé d'un coup de feu. Louis XVIII récompensa les services de la famille de MM. de La Rochejaquelein, et créant pair le fils aîné de cet officier-général, qui n'avait alors que douze ans, et le 27 avril 1817 il ordonna de déposer les étendards de l'ancienne compagnie des grenadiers à cheval de sa garde entre les mains de cette famille, en lui permettant d'en faire le support de ses armes, et de les unir par cette devise : *Vendée, Bordeaux, Vendée.*

ROCHEJAQUELEIN (le comte, Auguste de LA), frère des précédents, né dans le ci-devant Poitou, vers 1793, émigra avec son père lorsque la révolution devint menaçante, l'accompagna à Saint-Domingue, et revint en France, avec son frère, sous le gouvernement consulaire. Attaché par des exemples de famille à une autre cause qu'à celle de Bonaparte, il fit quelques démarches qui éveillèrent l'attention de la police, et fut arrêté en 1809 : mais sa détention ne dura que deux mois, après lesquels il recouvra sa liberté. Pour faire taire toute espèce de soupçon, il prit du service, en qualité de sous-lieutenant, dans un régiment de cavalerie, et donna des preuves de courage dans toutes les affaires de cette désastreuse campagne, notamment à la bataille de la Moskowa, où il fut couvert de blessures, et fait prisonnier. Emmené à Saratow, il y fut traité avec beaucoup d'égards, à la recommandation de Louis XVIII. M. de La Rochejaquelein revint en France, en 1814, et entra avec son frère dans les grenadiers à cheval de la maison du roi. Resté en France pendant les événements qui suivirent le 20 mars 1815, il se porta dans la Vendée, encore toute palpitante des exploits de son frère aîné, et proposa, dans un conseil tenu pour les mesures à prendre, plusieurs projets, entre autres celui de faire sonner le tocsin dans toutes les communes; mais aucun ne fut adopté, parce qu'à cette époque les premiers mouvements insurrectionnels avaient été étouffés. L'ardeur des chefs royalistes ne se ranima que lorsque Louis de La Rochejaquelein parut sur les côtes : l'espérance d'être bientôt puissamment secondés par les Anglais, leur remit les armes à la main, et M. Auguste de La Rochejaquelein, fut chargé du commandement du 4e corps. Il se trouvait avec ses troupes au combat de Mathes, où il fut blessé, en même temps que son frère était tué d'une balle dans la poitrine. Obligé d'évacuer la ville de Thouars, où il s'était fait transporter, il se retira dans le pays insurgé, où il eut assez de crédit pour empêcher toute espèce d'arrangement avec les soldats de Napoléon. Il fut nommé, après le second retour du roi, colonel du 1er régiment des grenadiers à cheval, et quelque temps après employé dans le grade de maréchal-de-camp. Pendant la guerre d'Espagne, en 1823, il fut chargé du commandement d'une brigade de cavalerie, attachée à la division Bourke. Il s'y distingua, à défaut d'événements plus importants, par une grande activité et une discipline sévère. Il obtint, à son retour en France, le commandement de la 2e brigade de la 1re division de cavalerie de la garde royale. Il est aussi aide-de-camp titulaire des princes, chevalier de Saint Louis et commandeur de la légion d'honneur. En 1828, il fit dans les rangs de l'armée russe la campagne contre les Turcs, et revint à Paris dans les premiers jours de janvier 1829.

ROCHEJAQUELEIN (Marie Louise-Victoire de DONNISSAN, marquise de LA), fille unique du marquis de Donnissan, née à Versailles, le 25 octobre 1772, reçut une éducation distinguée auprès de sa mère, dame d'atours de madame Victoire, tante du roi. Un voyage en Suisse, où elle accompagna sa mère, l'éloigna pour quelque temps de la France; elles y revinrent bientôt, mais elles ne purent jouir des avantages qu'elles s'y promettaient. A l'époque de la révolution française, la mère et la fille se déterminèrent à se retirer toutes deux dans la ci-devant Gascogne, où mademoiselle de Donnissan, alors âgée de dix sept ans, épousa le marquis de Lescure, son cousin-germain. L'état de son mari le rappelant à Paris, elle y retourna avec lui, et ils continuèrent de l'habiter jusqu'au 18 août 1792. A cette époque elle quitta Paris, et suivit son époux dans la Vendée. Partageant bientôt l'enthousiasme qui l'environnait, elle distribua les premières cocardes blanches, se montra l'émule des Lescure, La Rochejaquelein et Donnissan, et courut avec eux partout où il y avait des dangers à affronter ou de la gloire à acquérir. Mais son mari ayant été blessé à la prise de Saumur, elle reprit son rôle de femme et d'épouse, s'enferma avec lui, pour le soigner, dans le château de la Boulaye, et ne courut de nouveau les hasards de la guerre, que quand il fut en état de l'y conduire. On lui confia alors des fonctions moins pénibles que celles de combattre, mais aussi dangereuses; à la fois secrétaire et aide-de-camp, elle expédiait les dépêches et les portait elle-même. Son zèle la soutint dans ce double emploi, jusqu'à la bataille de Chollet, où son mari fut blessé mortellement. Sa position devint alors aussi périlleuse que fatigante; enceinte et tenant dans ses bras un enfant de dix mois, elle suivit son mari, porté sur un brancard, au milieu du carnage et des horreurs qui l'environnaient, jusqu'à Fougères, où il expira. Exposée à toutes les privations et à toutes les fatigues d'une armée en déroute, manquant souvent de pain, et presque dépourvue de vêtements, elle ne quitta l'armée que la veille de la défaite de Savenay. Il fallut alors se soustraire aux recherches des républicains. A cet effet elle se déguisa, se fit confier la garde d'un troupeau au milieu des bois, et accoucha heureusement de deux filles, dans le mois d'avril 1794. Ayant à cette époque obtenu un asile à Dreneuf, elle y resta avec sa mère jusqu'à l'amnistie publiée en 1795, et obtint à la même époque un passeport pour Bordeaux. Madame de Lescure y vécut assez paisible dans son château de Citran; mais elle devait se ressentir de tous les mouvements qui agitaient la France : la révolution du 18 fructidor, à laquelle on l'accusa d'avoir pris part, la força de se réfugier en Espagne jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire, où elle revint en France. Peu de temps après, elle épousa en secondes noces le marquis Louis de La Rochejaquelein (*Voyez* ce nom), dont elle eut huit enfants. A l'époque du 20 mars 1815, elle se crut obligée de quitter la France, et passa une seconde fois en Espagne, d'où elle ne revint qu'après le deuxième retour du roi. Cette femme généreuse avait appris la nouvelle de la mort de son deuxième époux, tué comme le premier dans les rangs des Vendéens; sans en être abattue, elle n'eut de cette double perte d'autre consolation qu'à retracer les événements auxquels elle avait pris part, et les exploits des deux guerriers auxquels son sort avait été lié. Cet ouvrage, publié à Paris et à Bordeaux, 1815, in-8°, a eu plusieurs éditions et a été traduit dans plusieurs langues.

ROCHES. *Voyez* Desroches.

ROCHETTE (Désiré RAOUL-), littérateur, né à Saint-Amand, département du Cher, vers 1790, a fait ses études au lycée de Bourges. Fils d'un médecin de campagne, et se sentant peu de goût pour une profession qui, dans une province telle que le Berry, lui aurait à peine procuré une modique aisance, M. Raoul-Rochette se détermina à venir chercher fortune à Paris. Il y arriva, vers 1811, muni d'un grand nombre de lettres de recommandation, et se mit aussitôt en quête de protections et de places. Possédant quelques connaissances, un peu superficielles à la vérité, mais doué d'un physique agréable, d'une élocution facile, d'une voix flûtée et d'un caractère à-la fois souple et hardi, il s'attacha principalement à gagner la bienveillance des hommes les plus prépondérants dans les troisième et quatrième classes de l'institut. Il était déjà professeur d'histoire au lycée impérial (collége de Louis-le-Grand), lorsqu'en 1813 il remporta un prix à la troisième classe de l'institut, pour un *Mémoire sur les colonies grecques*. En décembre 1815, il fut nommé suppléant de M. Guizot, à la chaire d'histoire moderne

de la faculté des lettres de Paris. Ces premiers pas faits, M. Raoul Rochette marcha rapidement à la fortune. Il dut en partie sa réussite à son mariage avec une fille du célèbre sculpteur Houdon, et aux démarches et sollicitations de sa belle mère. Toutefois, depuis la mort de madame Houdon, son gendre a parcouru avec succès la carrière qu'elle lui avait ouverte. Candidat, en 1815, pour la place que la mort de la Porte-Dutheil laissait vacante à l'institut, il eut pour compétiteur M. Etienne Quatremère qui fut élu. Mais, en 1816, la protection de M. de Vaublanc dédommagea M. Raoul Rochette des suffrages académiques qui lui avaient manqué. Compris dans l'ordonnance royale du 21 mars, contresignée de ce ministre, il entra à l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, sans autre formalité; la même année, le *Journal des savants* ayant été rétabli par une nouvelle ordonnance royale, il en fut nommé l'un des rédacteurs. Il fit aussi partie d'une commission chargée par l'institut de seconder deux savants anglais qui avaient entrepris de déchiffrer les manuscrits d'Herculanum, que possède ce corps savant. Mais on n'a jamais su les résultats de cette opération. M. Raoul Rochette ne négligeait aucune occasion de se mettre en évidence, aucun moyen de se faire connaître. *Le Moniteur*, et autres journaux où il trouvait des rédacteurs dévoués ou complaisants, parlaient avec éloges de son cours d'histoire. Pour cacher sa faiblesse en érudition, il lisait, en 1817, à la séance publique de l'institut, un *discours sur les avantages de l'érudition*, qu'il insère en entier dans le *Moniteur*. Il prononça un *discours* aux obsèques de Clavier, dans l'espoir de lui succéder, comme professeur d'histoire, au collége de France. Mais il manqua cette chaire, qui fut justement donnée à M. Daunou. Il fut plus heureux dans ses tentatives pour obtenir, à vingt-huit ans, une de ces sinécures réservées pour l'ordinaire aux vétérans de la littérature et de l'érudition. En 1818, Millin, l'un des deux conservateurs du cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque du roi, vient à mourir : M. Mionnet, premier employé de ce département depuis trente ans; M. Emeric-David, membre de l'institut, ex-législateur, homme aussi recommandable par son mérite que par son âge et l'indépendance de son caractère, doivent être les deux premiers candidats; M. Raoul-Rochette, qui redoute surtout le second de ces concurrents, parvient à l'éloigner; il réussit à intéresser sa sensibilité, sa bienfaisance, son humanité. Il lui promet tous les suffrages de ses amis pour le porter à la chaire d'archéologie vacante aussi par la mort de Millin, et à laquelle il déclare renoncer. M. Emeric-David se désista de la candidature à la place de conservateur des médailles, qui fut donnée à son jeune collègue. Mais celui-ci oublia bientôt la promesse qu'il avait faite à M. Emeric-David et la reconnaissance qu'il lui devait. Car, dès l'année suivante, il lui disputa cette chaire d'archéologie qu'il lui avait en quelque sorte offerte comme un dédommagement de la place de conservateur. Cependant il ne réussit pas entièrement : le ministre d'alors, M. le comte Siméon, ajourna la nomination de professeur d'antiquités. M. Raoul-Rochette qui, lorsqu'il s'agit de places, tient plus à la quantité qu'à la qualité, fut nommé, le 5 avril 1820, par ordonnance royale, l'un des membres de la commission de censure, établie le 1er de ce mois. Ce choix lui valut quelques désagréments. A la première séance de son cours d'histoire (qui se tenait alors au collége du Plessis (la Sorbonne n'étant pas encore restaurée), les élèves et les assistants en majorité, crièrent : *A bas le censeur !* Il en résulta un tumulte effroyable qu'aucune autorité ne put apaiser. Le professeur fit bonne contenance, et déclara qu'il n'abandonnerait pas le poste qui lui avait été confié. Mais après mûre réflexion, il sentit que sa position serait fort embarrassante s'il s'exposait encore à pareille scène; et un arrêté de la commission d'instruction publique, provoqué peut-être par lui, vint le tirer d'affaire et sauver son amour-propre, en suspendant le cours d'histoire de la faculté des lettres. Ce cours a été rétabli depuis, mais M. Raoul-Rochette n'en a plus été chargé. Il en fut d'abord amplement indemnisé par les fonctions lucratives de censeur, qu'il continua jusqu'à la première abolition de cette commission vexatoire; et plus tard, en récompense des saines *doctrines* qu'il avait professées, des services qu'il avait rendus au ministère Corbière, il obtint, en 1824, le rétablissement de cette chaire d'archéologie pour laquelle il soupirait depuis si longtemps. M. Quatremère de Quincy ayant obtenu la candidature, à la majorité de deux voix, sur M. Emeric David, fut nommé professeur titulaire; mais on lui donna pour suppléant M. Raoul-Rochette, qui, en 1826, paraît être devenu possesseur exclusif de cette chaire par la démission bénévole et convenue d'avance du premier titulaire. Au reste, ce cours d'antiquités est une véritable sinécure, car il se borne à huit ou dix leçons que le professeur donne dans l'espace de deux ou trois mois d'été, tandis que les autres cours durent huit mois, et ont lieu deux fois la semaine. On ne peut disconvenir que M. Raoul-Rochette n'ait eu généralement de nombreux auditeurs, parce qu'il possède le talent de se faire écouter; mais peut-être aussi a-t-il mis en usage des moyens que le mérite modeste n'emprunte jamais aux saltimbanques et aux charlatans. Il tient ses séances à la Bibliothèque du roi, dans la salle où est le Zodiaque de Dendera, et il a choisi le mardi, jour où cet établissement est ouvert au public, et l'heure où la clôture de la bibliothèque oblige les curieux de s'arrêter à son cours. Quant à la solidité de ce cours, elle nous paraît très problématique, et nous doutons fort qu'un professeur inexpérimenté puisse apprendre aux autres, en quelques leçons sans plan et sans méthode, ce qu'il sait à peine, et ce qu'ils doivent nécessairement oublier d'une année à l'autre. Il en est ainsi, à notre avis, de tous les cours qui n'ont pas spécialement pour objet les langues mortes et étrangères ou les sciences exactes. Désirant se perfectionner dans cette partie de l'érudition qu'il enseigne, M. Raoul-Rochette qui, en 1819, avait fait un voyage en Suisse, voulut visiter l'Italie et la Sicile, et partit, en septembre 1826, après avoir eu soin de faire annoncer son départ, comme un événement important pour les progrès de la science. Il est revenu à la fin de 1827, et quelques journalistes ont prétendu qu'il avait reçu du gouvernement 50,000 francs pour ce voyage qu'ils n'ont jugé utile qu'à M. Raoul Rochette. Il a répondu à cette imputation dans le *Journal des Débats*, en assurant qu'il avait voyagé *à ses frais*. Il a seulement confessé avoir reçu 6,000 francs du ministre de l'intérieur, et 6,000 francs du ministre des affaires étrangères. En supposant que sa déclaration soit juste, il faut ajouter aux 12,000 francs qu'il avoue les traitements qu'il a touchés, pendant quinze mois, de ses places de conservateur, de professeur, de membre de l'institut, de rédacteur du *Journal des Savants*, etc., sans les exercer, et l'on verra que les journalistes incriminés par le voyageur antiquaire n'ont fait erreur que de 8 à 10,000 francs. M. Raoul-Rochette s'occupe probablement de rassembler les résultats de son savant voyage, pour en faire jouir le public. Il a été membre de la société asiatique dès la fondation, en 1822, et l'un des rédacteurs *honoraires* du journal qu'elle publie; mais nous n'y avons vu encore aucun article de lui, et il a même donné sa démission de membre du conseil de cette société, qui n'est guère de sa compétence. Il était mieux dans son centre à la société des *bonnes lettres* dont il a été un des membres les plus marquants depuis 1821 jusqu'au moment où elle est tombée dans l'obscurité si elle n'est tout-à-fait anéantie. En 1822, il a été nommé membre honoraire de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, et en 1826, membre de l'académie d'histoire de Madrid. Son *Eloge funèbre de Girodet*, et divers *morceaux* qu'il a publiés dans les journaux sur la *Corine* de Gérard, etc., prouvent qu'il convoite à la fois la place de secrétaire de l'académie des beaux-arts et de celle des inscriptions et belles-lettres, après la mort des titulaires, de manière à avoir l'une s'il manque l'autre; on prétend aussi qu'il a reçu, sous le dernier ministère, des lettres de noblesse qu'il n'ose pas encore mettre en évidence. Il a publié : 1° *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, 1815, 4 vol. in-8° : c'est la paraphrase de l'ouvrage couronné par l'institut en 1813; 2° *Trois discours prononcés pour l'ouverture du cours d'histoire*

moderne, de 1814 à 1818, sur *Charlemagne*, *les Croisades*, et *les Heureux effets de l'influence temporelle des papes* : ce dernier, où l'auteur a professé ce qu'on appelait, en 1816, *les saines doctrines*, a été inséré dans les *Annales encyclopédiques*; 3° un *Discours sur l'improvisation*, imprimé à Londres, dans le *Classical journal*; 4° *Lettres à milord comte d'Aberdeen, sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont*, 1819, in-4° ; 5° *Prospectus et specimen d'un Dictionnaire universel de la langue française*, dans lequel devaient se trouver tous les mots oubliés ou omis, les diverses acceptions de tous ces mots, etc., et composé principalement d'après les notes rassemblées par M. Boissonade, 1819, in-4° : l'ouvrage, qui devait avoir quatre volumes in-4°, n'a jamais paru ; 6° *Théâtre des Grecs, par le P. Brumoy*, seconde édition complète, ornée de gravures, etc., revue, corrigée, et augmentée de la traduction d'un choix de fragments de poètes grecs, tragiques et comiques, 1820 à 1825, 18 vol. in-8°. La prétendue troisième édition de cet ouvrage, publiée en 1827, a été faite en changeant seulement les titres et faux-titres de la seconde. Ce travail a été justement et sévèrement critiqué dans une brochure publiée en 1828, sous ce titre : *Supplément à la dernière édition du théâtre des Grecs*, ou *Lettres critiques d'un professeur de l'université sur la traduction des fragments de Ménandre et de Philémon*. L'auteur, qu'on présume être M. Letronne, y démontre clairement que M. Raoul-Rochette n'a fait que copier l'édition donnée en 1785—1789, par Rochefort, La Porte du Theil, Prévost et Brottier : qu'à l'exception de quelques notes ou insignifiantes ou erronées, du dernier volume, il n'y a rien ajouté ; que ce volume, à la suite d'une préface ironique et pédante, ne contient que la réimpression de deux fragments de la *Danaé* et de l'*Hippolyte voilé* d'Euripide, déjà traduits par Prévost, et insérés dans l'édition de 1785 : le morceau de Goethe sur le *Phaéton* d'Euripide, traduit de l'allemand sans la moindre remarque ; huit fragments d'Épicharme, trois de Diphile, quatre d'Antiphane, deux de Timoclès, tous empruntés de la traduction très fautive de Lefèvre de Villebrune, sans corrections ; enfin les fragments de Ménandre et de Philémon, reproduits d'après les traductions de Leclerc et de Poinsinet de Sivry, que l'emprunteur, suivant l'usage, taxe d'ignorance en s'appropriant leur travail, et aux fautes desquels il ajoute par des répétitions, des transpositions maladroites, des passages en prose pris pour des vers, des contre-sens, des méprises, etc. En un mot, le critique anonyme prouve, après un examen détaillé et consciencieux, que le nouvel éditeur du *Théâtre des Grecs* n'y a rien mis du sien, quoique des hommes de lettres distingués, tels que MM. Raynouard, Augar, Duviquet, etc., par complaisance, par confiance ou par inattention, aient loué son érudition. Quant aux notes dont M. Raoul-Rochette a *enrichi* son édition, à l'exception de *six* inutiles et insignifiantes, il les a toutes prises sans scrupule et sans discernement dans la traduction de Leclerc, et dans deux ouvrages qu'il ne cite point, *Emendationes* de Bentley, et *Menandri et Philemonis reliquiæ*, par Aug. Meinecke, Berlin, 1823, ouvrages excellents dont il n'a pas même su tirer parti. Ne pouvant donner ici l'analyse entière de la curieuse brochure que nous avons mentionnée ci-dessus, nous y renvoyons les lecteurs pour détromper ceux qui regardent encore M. Raoul-Rochette comme un grand helléniste, comme un écrivain exact, modeste et consciencieux. 7° *Considérations préliminaires sur l'histoire*, lues à la société des bonnes-lettres, et extraites des *Annales de la littérature et des arts*, auxquelles M. Raoul Rochette a fourni deux ou trois articles, afin de pouvoir en être cité comme l'un des collaborateurs : 8° *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien, publiées et expliquées*, 1822, in-8° ; vrai travail d'écolier, dont le savant archéologue Kœhler, à qui M. Raoul-Rochette prétendait donner des leçons, a fait justice complète dans ses *Remarques sur un ouvrage intitulé : Antiquités*, etc., Saint Pétersbourg. Il faut lire cette terrible critique pour savoir jusqu'où peut aller un homme qui veut enseigner aux autres ce qu'il ne sait pas encore. Erreurs en histoire, en numismatique, en philologie, en interprétations de la langue grecque, voilà ce qu'on trouve dans cet ouvrage. Donnons un seul exemple entre vingt autres : M. Raoul Rochette affirme qu'il n'existe point de *médailles en argent de la ville d'Olbia*. M. Kœhler, de Saint Pétersbourg, apprend au jeune professeur d'archéologie de Paris, au conservateur des médailles et antiques du cabinet du roi, que ce cabinet contient un superbe *médaillon en argent d'Olbia*, publié par Pellerin, il y a quatre-vingt dix ans, et depuis par le modeste et zélé Mionnet. Comment peut-on *conserver* les choses que l'on ne connaît pas ? 9° *Lettres sur la Suisse*, écrites en 1820, suivies d'*un voyage à Chamouny et au Simplon*, 1822, in-8° ; deuxième édition (où l'on dit qu'elles ont été écrites en 1819, 1820 et 1821), ornée de gravures, 1823, 2 vol. in-8°. Ouvrage superficiel, sévèrement critiqué dans les journaux helvétiques, et dont les assertions hasardées ont été réfutées par un ecclésiastique du canton de Vaud. Il en a paru une 3° édit. en six vol. in-18, avec figures, à l'usage des boudoirs auxquels l'auteur ferait fort bien de consacrer uniquement ses travaux. Il est trop aimable pour être savant. 10° *Histoire de la révolution helvétique, en 1797 et 1803*, avec cartes, 1823, in-8° ; traduite en allemand, Stuttgard, 1826 : 11° *Histoire générale d'Espagne*, annoncée en 18 vol. in-8°, mais dont il n'a paru que le *Prospectus*, en 1823, fort heureusement pour l'éditeur, quoique M. Raoul-Rochette se fût associé, pour cette entreprise, MM. Saint-Martin et Despras : 12° *l'Italie avant la domination des Romains*, par J. Micali, traduite de l'italien, avec des notes et des éclaircissements historiques, accompagnée d'un atlas in-fol., 1824, 4 vol. in-8°. Nous apprendrons à ceux qui s'étonneraient de voir M. Raoul-Rochette, dans ses conquêtes ou usurpations littéraires, embrasser successivement la Tauride, la Grèce, l'Helvétie, les Pyrénées et les Alpes, que ce dernier ouvrage ayant été traduit par MM. Joly et Fauriel, et revu par M. Gence, la tâche qui restait à l'éditeur n'a pas été bien considérable. Toutefois, le n° 50 de l'*Anthologia de Florence* a relevé, dans le travail de M. Raoul Rochette, une foule d'erreurs et de contre-sens grossiers. 13° *Lettres écrites sur la Suisse en 1824 et 1825*, tome III, 1828, in-8° : 14° *mes Souvenirs d'Égypte*, par la baronne de Minutoli, 1827, 2 vol. in-18. M. Raoul-Rochette n'a été qu'éditeur de cet ouvrage. On trouve dans la préface, qui lui appartient, des choses très singulières. Il recommande les *Souvenirs* de madame de Minutoli, parce qu'ils ont *le mérite d'un petit volume et d'un format commode*; il fait part ensuite au lecteur de la surprise agréable où il a été, de voir que dans ces Souvenirs on parle des hiéroglyphes, « ce « grand objet, dit-il, et de la manie du jour et de « l'amusement du siècle, sans qu'il y soit fait la moin- « dre concession à cette espérance, si étrangement « conçue et si singulièrement prônée, de lire dans « les hiéroglyphes comme dans les almanachs. » Il n'est pas en effet surprenant que madame de Minutoli, qui écrivait en 1820, d'après ce que nous apprend son éditeur lui-même, ne parlât pas d'une découverte faite en 1821 ; mais comment M. Raoul-Rochette peut-il ne pas connaître, en 1826, le système de M. Champollion le jeune, dont, suivant le *Journal des savants*, les faits démontrent la réalité et forcent la conviction de tout esprit droit et impartial. M. Raoul-Rochette dit encore, dans cette curieuse préface, qu'on a abusé de tout dans ce siècle : qu'on a trouvé le moyen de mentir dans une préface, et de tromper jusque dans un prospectus. Voudrait-il parler, par hasard, d'un grand *Dictionnaire de la langue française*, en plusieurs volumes in-4° : d'une *Histoire générale d'Espagne*, en 16 vol. in-8° ; et des *Papyrus grecs* du cabinet du roi, ouvrages annoncés depuis si longtemps, et dont on ne connaît encore que les prospectus ? On a annoncé, en 1828, une nouvelle édition de son *Voyage à Chamouny et au Simplon*, in-fol. avec gravures. Ce n'est qu'une spéculation de librairie. Son cours d'archéologie de 1828 a été sténographié ; ses cours précédents ne l'avaient pas été. Mais convenait-il à M. Raoul Rochette de ne pas jouir d'un honneur accordé à MM. Villemain, Guizot et Cousin. Il s'occupe de rassembler les matériaux de

Digitized by Google

son *Voyage en Italie et en Sicile*, et, pour répondre à l'annonce pompeuse qu'il en avait fait insérer dans le *Journal des Débats*, en 1827, il aura mieux vu et plus appris, en un an qu'il a passé dans cette contrée, que tous les savants qui l'habitent ou qui l'ont parcourue avant lui. M. Raoul Rochette a donné quelques articles à la *Biographie universelle*, entre autres celui de Ménandre, qui lui a servi depuis pour son Théâtre des Grecs. En 1828, il a été nommé l'un des commissaires chargés de former la commission de savants et artistes envoyés en Morée.

ROCHON (Alexis-Marie de), né le 21 février 1744, au château de Brest, était destiné par son père, chevalier de Saint-Louis et aide-major du château et de la ville de Brest, à suivre la carrière ecclésiastique, son frère aîné ayant embrassé la profession des armes. Il fut en conséquence tonsuré, pourvu d'un prieuré, et porta l'habit et le titre d'abbé. Mais son goût pour les sciences et les voyages prévalut, et à l'âge de vingt-quatre ans il fut nommé bibliothécaire de l'académie royale de marine à Brest, et, la même année, correspondant de l'académie royale des sciences. Il obtint, l'année suivante, le titre d'astronome de la marine : et ce fut en cette qualité, qu'au mois d'avril 1767, il s'embarqua sur le vaisseau de ligne *l'Union*, qui portait à Maroc le général Breugnon, ambassadeur, et le consul Chénier, agent général de la nation française. Il s'agissait de déterminer les longitudes, et d'observer les distances d'étoiles à la lune, par des moyens qu'il avait proposés et qui n'eurent pas le succès qu'il s'en était promis. Néanmoins la science tira quelques fruits de son voyage, Rochon ayant fait des observations curieuses, tant à Cadix où il relâcha, qu'à Maroc où il séjourna, en déterminant surtout plusieurs longitudes par des distances de la lune au soleil et aux étoiles. Le gouvernement le chargea de nouveau, en 1768, de reconnaître les îles et les écueils qui séparent les côtes de l'Inde des îles de France et de Bourbon. Après avoir parcouru toutes ces mers et les écueils qui les rendent dangereuses, il revint à Paris, en 1770. Il avait recueilli dans ce voyage une foule d'objets importants et curieux, dont il fit présent au cabinet d'histoire naturelle du Jardin-du-Roi, et entre autres d'un grand lingot de platine qui avait été fondu, au Pérou, au moyen d'un alliage de cuivre rouge et de zinc : ce qui lui donna l'idée d'employer ce précieux métal pour la fabrication des miroirs de télescopes et des instruments nautiques. Il avait aussi rapporté de l'île de Madagascar les plus beaux cristaux de roche ou quartz que l'on eût vus, et dont il fit tailler quelques fragments. Il l'utilisa le premier pour les arts et les phénomènes de la double réfraction. L'application qu'il en a faite aux lunettes, pour la mesure des angles de l'astronomie, et pour celle des distances sur terre, est un des plus curieux résultats de l'optique. En 1771, il fut consulté par le ministre de la marine, au sujet d'une route directe de l'Ile-de-France à la côte de Coromandel, qui raccourcissait, suivant le capitaine Grenier, la traversée d'environ huit cents lieues, et fut nommé conjointement avec Kerguelen pour vérifier les faits ; quelques différends étant survenus entre eux, Rochon n'alla pas au-delà de l'Ile-de-France. Ce fut là que Poivre lui proposa d'entreprendre la campagne du tour du monde avec le capitaine Marion ; il y consentit : mais ce projet n'eut pas lieu, par suite de ses différends avec Kerguelen. Parti, le 1er janvier 1773, du cap de Bonne-Espérance, où il était resté quarante jours, il fit à l'île de l'Ascension l'essai d'une machine de son invention, pour mesurer la profondeur de la mer lorsqu'elle excède la longueur des lignes de sonde, qui n'eut point de succès. Il arriva à Brest peu de temps après. Les services que Rochon avait rendus aux sciences et à la marine reçurent leur récompense en 1774 : il fut nommé, conjointement avec J.-B. Leroy, garde du cabinet de physique et d'optique du roi, établi à la Muette. Rochon dirigea ses recherches sur les instruments d'optique, et lut, le 8 février 1774, à l'académie des sciences, un mémoire sur *les Moyens de perfectionner les lunettes achromatiques*, etc. Trois ans après, 25 janvier 1777, Rochon soumit à la même société la découverte qu'il avait faite du *diasporamètre*, et l'entretint de son micromètre. En avril suivant, il lut en séance publique un mémoire sur cet objet, dans lequel il démontra que l'aplatissement du globe de Jupiter, découvert précédemment par Cassini, est d'environ un seizième. M. de Pire ayant soumis aux états de Bretagne un projet tendant à perfectionner la navigation de cette province, et à faire de Saint-Malo un port de guerre, Rochon fut chargé, en 1783, d'examiner son plan avec Coulomb, officier du génie, mais il ne fut pas adopté. Il publia pendant cette année son *Examen des projets de navigation intérieure*, etc. En 1786, il lut à l'académie des sciences un mémoire sur *l'utilité des miroirs de platine*, etc. Les connaissances variées de Rochon et son zèle infatigable lui faisaient confier chaque jour de nouvelles missions dans les genres les plus opposés, et il les remplissait toutes de la manière la plus satisfaisante : ainsi il prononçait sur des machines à carder et à filer, tandis qu'il rendait compte des travaux importants des canaux. Ce fut vers cette époque (1787) que l'académie des sciences de Pétersbourg le nomma un de ses membres correspondants, et qu'il obtint la place d'astronome opticien de la marine. Il fut envoyé, en 1790, à Londres, au sujet du nouveau système de poids et mesures qu'on voulait introduire en France. En 1792, il fit l'examen des différents projets proposés pour parvenir au dessèchement des eaux stagnantes de Neuilly-sur-Somme. La révolution l'ayant dépouillé de toutes ses places, il se retira dans sa province, où il ne s'occupa que de travaux d'utilité publique, et eut le bonheur d'arracher un grand nombre de victimes à l'échafaud. Madame Gratien de Saint Maurice, née de Tromelin, sa cousine, aussi belle que spirituelle, à qui il sauva la vie, l'en récompensa par le don de sa main. Il suppléa aux feuilles de corne à lanterne qu'on tirait d'Irlande, pour le service de la marine, par des gazes métalliques en fil de laiton et de fer, recouvertes d'un enduit solide et transparent. Il découvrit, en Bretagne, de la tourbe dont il fit extraire des quantités considérables qui, réduites en charbon, pourvurent à tous les besoins de la province. Après avoir formé un atelier pour la fabrication des lunettes nécessaires pour la marine, et l'avoir pourvu d'habiles artistes, il se procura tout le verre dont il avait besoin, en se servant des grands bocaux de *flint glass* trouvés sur des prises anglaises. Il perfectionna aussi les aiguilles de quartz hyalin cristallisées, en faisant exécuter dans le sens de la pyramide les coupes prescrites par Beccaria, ce qui lui donna le moyen d'atteindre, avec le micromètre de quartz hyalin, à la mesure des angles qui excédant un degré, chose qui paraissait impraticable en 1777. Rochon fut compris au nombre des savants qui firent partie de l'institut, créé en 1795. Il proposa, en 1796, de construire un observatoire au port de Brest, ce qui fut exécuté, et il fut nommé le premier directeur de cet établissement. Pour accroître la prospérité de la Bretagne, il soumit, en 1799, aux ministres de la marine et de l'intérieur, un projet de jonction entre la rivière d'Odet et celle de Châteaulin, qui se jette dans la rade de Brest, projet qui, négligé alors, fut repris en 1821, pour être exécuté d'après les plans de Rochon. En 1805, il eut la permission de résider à Paris, tout en conservant sa place de directeur, et eut un logement au Louvre, pour fabriquer une lampe à échelons. Malgré le grand nombre de mémoires que Rochon avait présentés aux différents ministres sur les différents objets de ses connaissances, tous dirigés vers l'utilité publique, il eut beau se présenter au bureau des longitudes chaque fois qu'il y eut des places vacantes, il ne put jamais y être admis : il fut très sensible à ce refus, ainsi qu'au silence que les commissaires chargés d'examiner le rapport du jury sur les prix décennaux ont gardé sur ses ouvrages relatifs à l'optique ; mais cet oubli ne diminua en rien son activité pour le progrès des sciences. La mort le surprit au milieu de ses travaux importants, le 5 avril 1817, à l'âge de quatre-vingt six ans. Malgré les plaintes qu'il exprimait sur les refus qu'il éprouva, il n'en était pas moins en grande estime parmi les savants. Ils s'accordaient à regarder comme son chef-d'œuvre, et comme le

découverte la plus importante qu'il eût faite, son micromètre de cristal de roche ; son diasporamètre fut aussi regardé comme un instrument fort utile, surtout depuis les dernières recherches qu'on a faites sur les phénomènes de la polarisation. On a de lui : 1° *Opuscules mathématiques*, Brest, 1768, in-8°, renfermant d'autres mémoires, l'un *sur le pilotage*, et l'autre *sur la manière de tailler et de polir les verres*, etc.; 2° *Recueil de mémoires sur la mécanique et la physique*, Paris, 1783, in-8°; 3° *Nouveau voyage à la mer du Sud, rédigé d'après les plans et les journaux de M. Crozet*, Paris, 1783, in-8°; 4° *Voyages à Madagascar et aux Indes orientales*, Paris, 1791, in-8°; ibid. 1793 : 3e édit., an x (1802), 3 vol. in-8° ; ibid. nouvelle édition sous le titre de *Voyages aux Indes orientales et en Afrique, avec une dissertation sur les îles de Salomon*, etc., Paris, 1807, in-8°. Ces voyages ont été traduits en allemand et en anglais. 5° *Aperçu des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal des cloches en monnaie moulée, pour faciliter l'échange des petits assignats*, Paris, 1791, in-8°; 6° *Compte rendu des expériences sur la monnaie coulée et moulée en métal de cloches*, suite du précédent, in-8°; 7° *Essai sur les monnaies anciennes et modernes*, Paris, 1792, in-8°, 6 planches; 8° *Sur la construction des verres lenticulaires brûlants à échelons*, mémoire, janvier 1800; 9° *Sur les verres achromatiques adaptés à la mesure des angles, et sur les avantages que l'on peut retirer de la double réfraction des petits angles* : mémoire lu à l'institut, en 1801, Paris, in-4°; 10° *Observations sur les marées*; 11° *Sur la navigation intérieure*. Ce mémoire communiqué à l'institut, a reparu sous ce titre : *Projet de navigation intérieure entre le port de Brest et la Loire à Nantes*, Paris, an XI (1803), in-4°; 12° *Expérience sur une lunette faite avec un prisme de cristal d'Islande* : mémoire, imprimé dans le *Moniteur* du 17 messidor an XI, avec un mémoire de Malus *sur la théorie de la double réfraction*; 13° *Mémoire sur la gaze de fil de fer*, 1808; 14° *Expériences sur la formation de la double image et sur sa disparition dans le spath d'Islande et dans le cristal de roche, appliquées au perfectionnement de tous les micromètres composés de ces deux substances* : mémoire lu à l'institut et publié dans le *Moniteur* du 10 avril 1811; 15° *Sur la construction d'un micromètre prismatique* : *Moniteur* du 16 avril, 1812; 16° *Sur l'art de multiplier les copies* : Camus en donne un précis dans son *Histoire du polytypage*; 17° *Théorie générale des instruments servant à la mesure des angles*; 18° *Sur l'emploi des gazes métalliques pour rendre les édifices incombustibles*; 19° *Sur l'emploi du mica pour l'éclairage*; 20° *Procédé pour connaître par la hauteur moyenne de l'homme, la distance à laquelle cet homme se trouve de l'œil de l'observateur* : ce procédé a été employé dans les opérations de tactique militaire; 21° *Moyen de rendre potable l'eau de la mer* : ce mémoire et les six précédents ont été lus à l'institut, en mars et avril 1810; 22° *Des miroirs et des verres ardents*, Paris, in-4°. Il est douteux que cet ouvrage soit de Rochon. 23° *Exposition d'une méthode facile, et à portée du commun des navigateurs, pour résoudre les plus utiles problèmes de la latitude et de la longitude*, in-4°; 24° *Dissertations qui peuvent être utiles ou nécessaires aux navigateurs*. Tiré à petit nombre d'exemplaires. Il s'agit de faire connaître la distance à laquelle les navigateurs aperçoivent des bâtiments à la mer; 25° *Sur le nouvel art de naviguer sans voiles et sans rames, au moyen de la force expansive de l'eau réduite en vapeur*; 26° *Recherches sur un nouveau moyen de remonter les fleuves et les rivières par des roues de moulin mises en mouvement par la vapeur de l'eau bouillante*; 27° *Sur la tourbe carbonisée, mêlée au charbon des landes, pour suppléer au charbon de terre*, Paris, 26 floréal an XII; 28° *Sur les moulins à blé*; 29° *Observations faites à MM. les commissaires chargés d'examiner la partie du rapport du jury sur les prix décennaux, qui concerne la physique*, adressées à l'académie royale des sciences de Saint-Pétersbourg.

ROCHON DE CHABANNES (Marc-Antoine-Jacques), auteur dramatique, né à Paris, le 27 janvier 1730, était fils d'un procureur au parlement. Il avait un frère aîné, Rochon de la Valette, mort jeune, en 1758, avec lequel il donna, en 1753, au théâtre de la Foire St-Germain, *la Coupe enchantée*, opéra comique en un acte, imité d'un conte et d'une pièce de La Fontaine, et qui y fit représenter seul, en 1754, *l'École des tuteurs*, opéra-comique, en un acte, imité du *Mari cocu, battu et content*, autre conte de La Fontaine. Rochon de Chabannes donna encore au même théâtre deux opéras comiques. En 1753, *les Filles*, produit de cet esprit moutonnier si commun en France et surtout à Paris, vint après *les Hommes*, jolie bagatelle de Saint Foix, et *les Femmes*, de Mailhol. Son dernier ouvrage de ce genre fut *la Péruvienne*, en 1754. Il s'essaya au théâtre Italien, en 1757, par une comédie en 3 actes, en vers, *le Deuil anglais*, qui eut quelques représentations, et qui fut imprimée la même année. Aucune des pièces que nous venons de citer, n'est entrée dans les deux éditions que Rochon de Chabannes a données de ses œuvres. Cet auteur travailla depuis pour le Théâtre-Français ; mais avant d'y obtenir des succès de vogue qui n'ont pas été durables, il y éprouva une avanie bien faite pour décourager un débutant. Il avait composé et fait recevoir, en 1760, une tragédie dans laquelle mademoiselle Dumesnil devait être chargée du principal rôle. Mademoiselle Clairon, courroucée contre l'auteur, qui d'ailleurs ne se piquait guère de galanterie, demanda une seconde lecture de la pièce devant le tripot comique, qui la refusa à la majorité d'une voix. Cette disgrâce, et l'indifférence que mademoiselle Dumesnil même montra dans cette affaire, dégoûtèrent probablement Rochon de Chabannes du culte de Melpomène, et il se voua à celui de Thalie. Il oublia sa tragédie, dont on ignore même le titre, et il fit recevoir une petite comédie en vers qui réussit complètement. Mademoiselle Dangeville, qui avait joué le rôle de soubrette dans cette pièce, prit l'auteur en amitié et le recommanda au duc de Praslin, qui, en 1764, gratifia Rochon d'un emploi de 6,000 francs au ministère des affaires étrangères. Réformé au bout de deux ans, Rochon conserva une partie de ses appointements ; mais, en 1770, il rentra dans la diplomatie, et fut envoyé à la cour de Dresde, où il résida quatre ans en qualité de chargé d'affaires. Il y prit le goût de la littérature allemande, et y composa, d'après Lessing et un trait du grand Frédéric, une comédie en 5 actes (*les Amants généreux*), qui à son retour à Paris ne put être jouée, en 1774, qu'avec l'agrément de l'envoyé de Prusse. Il ne paraît pas que Rochon de Chabannes ait rempli, depuis lors, d'autres fonctions publiques. Jouissant d'une certaine aisance, il cultiva les lettres par goût, sans briguer les faveurs académiques, et sut toujours conserver son indépendance et l'estime générale. Lorsqu'en 1778 Beaumarchais, voulant mettre dans son parti les auteurs dramatiques contre les comédiens avec lesquels il était en différend, eut formé chez lui un bureau de législation dramatique pour rédiger le mémoire et les règlements qui furent remis aux gentilshommes de la chambre, Rochon fut le seul homme de lettres qui ne se laissa point subjuguer par le rusé amphytrion. Ce fut dans une de ces réunions qu'il fit voter des secours aux descendants du grand Racine, et la demande de faire restituer à Mercier ses entrées au Théâtre-Français, que les comédiens lui avaient retirées. Il ne laissa pas d'exhorter son confrère Cailhava à faire réimprimer sa brochure sur les *Causes de la décadence du théâtre*, et il entra lui-même dans plus de détails, en publiant un ouvrage sur la nécessité d'un second Théâtre-Français. En 1781, la ville de Strasbourg voulant célébrer l'année séculaire de la soumission de l'Alsace à la France, ses magistrats s'adressèrent à Rochon de Chabannes pour avoir une comédie de circonstance qui fût jouée à cette occasion, et comme ils connaissaient son désintéressement, ils lui donnèrent une des trente-trois médailles d'or qui furent frappées par la cour ; ils furent aussi sur le point de solliciter pour lui le fauteuil que la mort de Saurin laissait vacant à l'académie française. Il y serait peut-être arrivé avec autant de droits que tant d'autres, si, dans un *Mémoire* qu'il adressa, en 1785, à l'intendant des Menus Plaisirs, il n'eût contrarié les projets de l'académicien Suard, qui, déjà unique censeur dramatique de l'Opéra, visait à en être le directeur. Quant aux vues de Rochon, elles étaient absolument désintéressées, et ne tendaient qu'à l'avantage du

Google

l'administration. En 1787, il composa un autre *Mémoire* où il faisait sentir les inconvénients d'une ordonnance royale qui voulait qu'on ne pût entrer sans payer aux deux dernières répétitions d'un opéra à l'académie royale de musique; mais ne se voyant pas soutenu par les auteurs lyriques ses confrères, il garda ce *Mémoire* en portefeuille; et ce fut aux répétitions de son opéra d'*Alcindor* que cette ordonnance commença d'être exécutée. Simple, franc et modeste, Rochon ne dut pas être l'ami de La Harpe qui, dans son *Cours de littérature*, l'a jugé avec une partialité aussi haineuse qu'injuste. Si Rochon manquait de génie et d'invention, si sa versification est négligée, on ne peut disconvenir qu'il n'eût de l'esprit, de la facilité, un style naturel et une connaissance assez approfondie de la scène. Cet auteur estimable vécut dans l'obscurité pendant la révolution, n'eut aucune part aux secours que le gouvernement accorde aux gens de lettres, et mourut à Paris, le 16 mai 1800, à l'âge de soixante-dix ans. Il a donné au Théâtre Français: 1° *Heureusement*, comédie en un acte, en vers, imitée d'un conte de Marmontel, 1762: l'intrigue de cette pièce est faible, le fond léger; mais les caractères bien tracés, le dialogue vif et spirituel. 2° *La manie des arts*, ou *la Matinée à la mode*, comédie en un acte, en prose, 1763: cette pièce à tiroirs, sans intrigue et sans dénouement, s'est cependant conservée au théâtre jusqu'après la révolution; elle dut son succès au ridicule des personnages, et surtout au placet, chanté et dansé. Elle était d'abord intitulée: *le Protecteur*; mais on changea ce titre avant la représentation, de peur de blesser l'amour-propre de quelques grands seigneurs, surtout du comte de Lauragais, qui aurait pu s'y reconnaître. Rochon avait donné à cette pièce une suite, intitulée: *la Méridienne*, qu'on disait fort gaie; mais des considérations particulières l'empêchèrent de la publier. 3° *Les Valets maîtres de la maison*, ou *le Tour de carnaval*, comédie en un acte, en prose, 1768: pièce fort comique, mais d'un genre un peu trivial et immoral. 4° *Hylas et Sylvie*, pastorale, en un acte, en vers, avec des divertissements, 1768: ouvrage où la naïveté du genre est remplacée par des gravelures qui avaient effarouché les dames de la cour, à une représentation qu'en avait fait donner chez elle la duchesse de Mazarin, mais qui n'empêchèrent pas le lieutenant de police et le maréchal de Richelieu, chez qui on avait répété la pièce, de permettre qu'elle fût jouée en public. 5° *Les Amants généreux*, comédie en 5 actes, en prose, imitée de *Minna de Barnheim*, drame de Lessing, 1774: pièce intéressante, bien conduite, et dont le dénouement est un des plus heureux qu'il y ait au théâtre. Ces cinq ouvrages forment l'édition des *Œuvres de Rochon de Chabannes*, publiée en 1776, in-8°. 6° *L'Amour français*, comédie en un acte, en vers, 1779, in-8°: on y trouve peu d'action, mais plusieurs scènes agréables et de jolis détails. On y applaudit surtout un vers dont on fit l'application au marquis de Lafayette, comme dans *Heureusement* l'actrice principale avait fait une allusion au prince de Condé. 7° *La Jaloux*, comédie en 5 actes, en vers libres, 1784, in-8°: elle faillit tomber à la première représentation, mais elle se releva, et s'est soutenue longtemps au théâtre, où nous croyons qu'elle mériterait de reparaître. L'auteur l'avait dédiée au roi de Suède, dont il a inséré la réponse, en tête de la réimpression de sa pièce avec un nouveau troisième acte, en 1788. Rochon cessa de travailler pour le Théâtre Français, quoiqu'il n'y eût point éprouvé d'échec. Ses autres ouvrages dramatiques sont: 8° *La Tribu*, comédie en un acte, représentée à Strasbourg, 1781, in-8°; 9° *le Duel*, comédie en un acte, en prose, imitée de l'allemand et jouée avec succès sur des théâtres de société et des provinces. L'auteur la fit imprimer pour constater sa primauté, lorsque Friedel et Junker annoncèrent leur traduction du *Théâtre allemand*, 1782, in-8°. Il avait donné à l'académie royale de musique, en 1780, 10° *le Seigneur bienfaisant*, opéra composé des actes du *Pressoir*, ou des *Fêtes de l'automne*, de *l'Incendie* et du *Bal*, auxquels il ajouta, en 1782, un premier acte, intitulé: *le Retour du seigneur dans ses terres*. Malgré le peu de liaison des diverses parties de cet ouvrage; malgré la cabale des Gluckistes, des Piccinistes, des Bouffonistes, etc., qui s'efforcèrent de la faire tomber à la première représentation, il en obtint plus de cent, dont cinquante-sept de suite. La musique était de Piccinni. Le *Théâtre de Rochon de Chabannes*, imprimé en 1786, 2 vol. in-8°, contient les dix pièces précédentes, et des poésies fugitives qui avaient déjà paru dans l'*Almanach des Muses*, les *Étrennes d'Apollon*, etc. Cet auteur ne travailla plus désormais que pour l'Opéra. Il y donna encore: 11° *Alcindor*, opéra-féerie en 3 actes, 1787, in-4° et in-8°: cet ouvrage, après une première représentation orageuse, obtint quelques succès qu'il dut principalement à la pompe du spectacle, et en aurait eu davantage sans la faiblesse de la musique, dont le genre était trop au-dessus des forces de la muse champêtre de Dezaides. 12° *Les Prétendus*, comédie lyrique en deux actes, 1789, in-4° et in-8°: cette pièce, mise depuis en un acte, sans autre suppression que le divertissement qui la termine, partage avec *Œdipe à Colonne* l'honneur d'avoir été constamment au répertoire tant à Paris qu'en province. La musique est de Lemoyne. 13° *Le Portrait*, ou *la Divinité du sauvage*, comédie lyrique en 2 actes: musique de Champein, 1790, in-4°: cette pièce fut mieux accueillie au théâtre Feydeau, où les auteurs la firent jouer en un acte, en 1793. Rochon a encore publié: 14° *la Noblesse oisive*, 1756, in-12: opuscule relatif à la discussion excitée par la *Noblesse commerçante* de l'abbé Coyer; 15° *Satire sur les hommes*, 1758, in-12; 16° *Discours philosophique et moral*, en vers, 1768, in-12: ces deux morceaux sont imités de Juvénal. 17° *Observations sur la nécessité d'un second Théâtre-Français*, 1780, in-12; 18° *Lettres sur l'Opéra*, 1782. Il a fait des changements au *Thésée* de Quinault. Il a laissé deux opéras non représentés: *Inez*, en trois actes, musique de Dezaides, et *l'Ile des Femmes*, en trois actes, musique de Lemoyne, répété en 1789, et ajourné à diverses époques de la révolution à cause des circonstances. Présenté de nouveau, en 1820, par les héritiers de Rochon, et admis à la lecture par le comité de l'académie royale de musique, il paraîtra peut-être quelque jour sur la scène, s'il ne trouve pas un Morel de Chedeville (*Voyez* ce nom).

ROCHON DE VALETTE (XAVIER), probablement de la même famille que le précédent, né en 1760, à Gueret, suivit la carrière du barreau, et après avoir honorablement rempli, depuis la révolution, plusieurs places de magistrature, fut nommé président de chambre de la cour royale de Limoges. C'était un magistrat d'un caractère ferme et indépendant. Ennemi des jésuites et de l'arbitraire, il fut écarté en 1824, par la faction ministérielle, de la candidature à la chambre des députés pour le département de la Creuse, quoiqu'il réunît toutes les conditions requises. En 1828, il demanda que la formation des colléges électoraux fût confiée à un jury. Peu de temps avant sa mort, arrivée en mai ou juin 1828, il avait donné une nouvelle preuve de l'inflexibilité de ses principes, et acquis des droits impérissables à la reconnaissance publique. Il présidait la cour royale de Limoges, lorsque la première, dans un arrêt à jamais célèbre, elle donna l'exemple d'une résistance aux empiètements de l'autorité administrative sur l'autorité judiciaire, en matière d'élection. Le corps de Rochon de Valette fut transporté à Guéret, et inhumé dans le cimetière public près de son père et de sa mère. Le clergé ayant refusé de lui rendre les honneurs funèbres, son fils, un ami et le maire de Guéret lui rendirent seuls les derniers devoirs.

ROCHOW (FRÉDÉRIC-EBERHARD DE), chanoine et dignitaire du grand chapitre de Halberstadt, né à Berlin, le 11 octobre 1734, reçut sa première éducation chez son père, passa deux ans à l'académie des gentilshommes à Brandebourg, et entra, en 1749, dans la cavalerie prussienne. Il fit les deux premières campagnes de la guerre de Sept Ans; fut blessé, en 1756, à la bataille de Lowositz, et resta l'hiver à Leipsick où il se lia avec le célèbre Gellert. Ayant reçu une seconde blessure plus dangereuse, en 1757, à l'époque de la retraite de la Bohême, il quitta le service et se retira dans ses propriétés. Là, il se livra à l'étude qu'il avait négligée dans sa jeunesse, et apprit sans maître, non-seulement le latin et les langues modernes, mais encore l'économie

Digitized by Google

politique et rurale, l'histoire naturelle et l'histoire. Constamment occupé du bonheur de ses vassaux, et voyant que, dans une épidémie, ils refusaient, par ignorance, des secours gratuits, pour recourir à des charlatans qui tiraient parti de leurs préjugés, il chercha à améliorer leur sort en les éclairant, et publia à Berlin, en 1777, son *Essai d'un livre d'école pour les enfants des paysans*, ou *Instruction pour les maîtres des classes inférieures*. Pour joindre la pratique à la théorie, il fonda dans ses terres de Reckan, de Gettin et Krane, de nouvelles écoles, à la tête desquelles il mit des maîtres qu'il avait formés lui-même, et auxquels il assura une existence honorable. Ces écoles fixèrent l'attention des autres pays, et servirent de modèles. Dans les dix premières années, il vint plus de mille personnes à celle de Reckau, soit pour satisfaire leur curiosité, soit pour apprendre la nouvelle méthode de Rochow. Ainsi, il eut le mérite d'établir un mode d'instruction plus adapté aux basses classes, et de voir son plan suivi par les grands, auxquels il fit sentir l'avantage de confier l'enseignement primaire à de bons maîtres, et de les salarier convenablement. Ce système opéra bientôt une réforme des écoles élémentaires dans toute l'Allemagne, et produisit les effets salutaires qu'on devait en attendre. Outre son *Essai*, Rochow composa plusieurs traités élémentaires, parmi lesquels on distingue l'*Ami des enfants*, qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On a encore de lui plusieurs écrits sur les *pauvres*, le *crédit*, le *caractère national*, *etc.* Rochow, qui avait contribué à la fondation de la société économique de la Marche, à Postdam, était membre de plusieurs autres sociétés littéraires. Cet excellent homme qui aimait tant les enfants, fut privé du bonheur d'en avoir. Il avait épousé Louise de Bose, avec laquelle il vécut quarante-six ans dans une union parfaite; elle secondait admirablement ses vues en dirigeant les travaux manuels des petites filles. Rochow mourut d'une hydropisie de poitrine, à Reckau, près de Postdam, le 16 mai 1805. Il a légué en mourant 12,000 francs à ses écoles. Il a publié en outre l'*histoire de ses écoles*, Sleswig, 1795, in-8°. Rieman (*Descriptions des écoles de Reckan*, quatrième édition, 1809, in-8°) a détaillé le mode d'instruction de Rochow, et l'a comparé avec celui de Pestalozzi.

RODE (Pierre), célèbre violoniste, ex-professeur honoraire du conservatoire impérial de musique, né à Bordeaux, vers 1773, montra pour la musique, dès sa plus tendre jeunesse, un goût irrésistible qu'eurent bientôt développé les leçons de Fauvel, Dacoste et Gervais. Rode vint à Paris, en 1786, et fut présenté à Viotti qui, charmé des heureuses dispositions de ce jeune virtuose, voulut les perfectionner. « On sait, » disent les auteurs du *Dictionnaire historique des musiciens*, que Viotti ne donnait jamais de soins intéressés, qu'il prenait en amitié les jeunes gens en qui » il reconnaissait de grandes dispositions, et qu'il s'est » plu à en former plusieurs. Rode a peut-être été le » mieux partagé. » Ce ne fut que quatre ans après que M. Rode se fit connaître des amateurs, par un ouvrage de son illustre maître, son huitième concerto en *mi*-tierce mineure, et qu'il mérita par son habileté les suffrages unanimes de tous ceux qui l'entendirent. Il se rendait en Hollande, en 1794, lorsque le vaisseau qu'il montait fut jeté par une tempête sur les côtes d'Angleterre. Rode eut bien de la peine d'obtenir du gouvernement britannique la permission d'aller à Londres embrasser son maître. Il paya généreusement cette hospitalité, en se faisant entendre dans un concert au profit des pauvres. Il ne désarma cependant pas l'inhospitalière Angleterre: malgré son action louable et le talent dont il avait fait preuve comme artiste, il ne put obtenir grâce devant la loi de l'*alien bill*, qui lui fut impitoyablement appliquée. Rode se rendit ensuite à Hambourg, et parcourut l'Allemagne. Il revint à Paris, où son talent, qui semblait s'être perfectionné, fut accueilli par de nouveaux applaudissements. Ce fut vers cette époque qu'il fut nommé, presque en même temps, professeur de violon au conservatoire de musique, et premier violon de la musique particulière du premier consul Bonaparte. M. Rode voulut aussi se faire entendre en Russie, où il résida plusieurs années, et y occupa la place de premier violon de l'empereur Alexandre. Rentré dans sa patrie, en 1809, il était à Bordeaux en 1810, et visita successivement les principales villes du midi de la France, qui ne se montrèrent pas moins que la capitale enthousiastes de son beau talent. Il rentra au conservatoire, au mois de juillet 1811, comme professeur honoraire. Il s'est depuis quelques années retiré à Bordeaux. On a gravé plusieurs de ses concertos.

RŒDERER (le comte Pierre-Louis), né à Metz, le 15 février 1754, d'une famille de robe, était, en 1779, conseiller au parlement de Metz. Il se prononça de bonne heure pour les principes de la révolution, et avait déjà publié quelques écrits où il manifestait sa haine pour les privilèges et le despotisme, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député par la ville de Metz, aux états-généraux, en remplacement d'un député dont l'élection avait été annulée. M. Rœderer n'ayant été élu qu'au mois d'octobre, n'assista point aux premiers événements de la révolution. Précédé aux états-généraux par une grande réputation de talent et de patriotisme, que Mirabeau lui-même avait proclamée, il se hâta de justifier cette bonne opinion, et prit une part très active aux questions qui furent débattues dans cette assemblée. Le 17 novembre 1789, le parlement de Metz ayant été dénoncé à cause de sa résistance aux opérations de l'assemblée, Rœderer fit la motion que six de ses membres fussent mandés à la barre pour y rendre compte de leur conduite; il fit décréter bientôt après la même mesure, contre la chambre des vacations du parlement de Rouen. Le 5 janvier 1790, il demanda que les ecclésiastiques absents fussent privés de la jouissance de leurs bénéfices, conformément aux anciennes ordonnances de Blois et d'Orléans; le 12 février suivant, il opina pour l'abolition des ordres religieux, et le lendemain demanda que l'assemblée passât à l'ordre du jour sur la motion de l'évêque de Nancy, qui tendait à faire déclarer la religion catholique religion de l'état. Le 10 avril, il appuya le projet du décret qui retire les biens du clergé des mains des titulaires des bénéfices. Le 24 mars, il fit décréter que l'ordre judiciaire serait entièrement changé, et il attaqua à cette occasion, avec beaucoup de violence, les parlements, que Cazalès avait défendus avec toute son éloquence. Il soutint que l'administration de la justice et l'application des lois ne devait pas plus être distraite des mains du peuple ou de ses représentants, que le droit de faire des lois. « Il ne peut être permis, a dit-il, le 7 avril suivant, de faire chaque jour, par des » jugements, ce que les législateurs ont fait par leurs » décrets. » Il appuya en conséquence le projet de l'établissement des jurys, pris pour chaque affaire civile ou criminelle dans la liste des gens de loi ou des notables élus. La proposition des jurés en matière civile n'ayant point été admise, il demanda que les juges fussent nommés *à temps*, au lieu de l'être pour la vie, et que l'exercice de leurs fonctions ne durât pas plus de trois ans. Le rédacteur des tables du *Moniteur*, ayant confondu des juges temporaires avec des juges amovibles, ayant fait à M. Rœderer l'imputation absurde d'avoir voté l'amovibilité des juges, il démentit (séance du 7 mai 1798) cette inculpation dans un discours très remarquable. Le 2 juin, il s'opposa à ce que l'on fît autant d'évêchés que de départements, et il critiqua la modicité et l'uniformité des traitements proposés pour les évêques, demandant qu'il fût au moins fixé au tiers du produit de leurs bénéfices. Il soutint avec persévérance que l'égalité des droits politiques était la base nécessaire de la liberté; qu'il ne fallait point imposer de condition de fortune à l'éligibilité pour les fonctions législatives; que la seule confiance des électeurs devait suffire; qu'il serait plus juste d'établir des conditions de fortune pour être électeur que pour être député; que la domesticité devait être seule exclue de l'exercice des droits politiques: que les juifs, les hommes de couleur, les comédiens, ne pouvaient à ces titres, en être privés. Nommé membre du comité établi pour proposer un nouveau système de contributions publiques, M. Rœderer devint l'organe habituel de ce comité, et déploya des connaissances profondes en

Digitized by Google

économie politique. Il fut le rédacteur de la loi sur le timbre, de celle des patentes, et fut chargé avec M. de Fermont, de vérifier le nouveau tarif que le comité de commerce et d'agriculture avait rédigé, lorsque le récolement des douanes aux frontières, que ses écrits avaient provoqué, fut prononcé par l'assemblée. Dans les différentes discussions sur la liberté de la presse, il s'en est montré constamment le zélé défenseur, et soutint que les lois contre les crimes auxquels les abus de la presse pouvaient donner lieu suffisaient pour réprimer les abus, comme les lois contre les crimes qu'on peut commettre avec des armes à feu suffisent contre l'abus de ces armes. Le 7 avril 1791, il sollicita des peines sévères contre les députés qui demanderaient des places aux ministres, et enfin que la constitution exclût du ministère les députés pendant les quatre années qui suivraient la députation. A la même époque, il s'opposa au départ de Louis XVI pour Saint-Cloud, et le 22 juin, il fit décréter la destitution du général Bouillé, qui avait employé tous ses efforts pour faire évader le roi. Au retour de Varennes, il appuya le projet qui donnait au roi une garde particulière; assura qu'il ne s'agissait que d'une arrestation provisoire; trouva au surplus que ce projet tendait à protéger le roi contre la nation, et demanda qu'on préservât aussi la nation contre le roi. C'est d'après la rédaction de M. Rœderer que fut rendu le 30 juillet, le décret qui supprimait toute corporation, toute décoration, tout signe extérieur, toute qualification, qui supposent des distinctions de puissance. A l'époque de la révision de la constitution de 1791, il se réunit aux démocrates les plus prononcés, et soutint que la dénomination de *Constitution représentative* ne serait qu'une imposture si les fonctions administratives dans les départements, les districts, les municipalités, n'étaient irrévocablement déclarées électives. Les événements du Champ-de-Mars (17 juillet 1791), ayant opéré une scission dans la société des jacobins, Rœderer passa d'abord au nouveau club des feuillants, mais il n'y resta que peu de temps, et revint prudemment se réunir dans le club des jacobins, à Péthion, Robespierre, Buzot, etc., dont il prévoyait le triomphe prochain. Après la clôture de l'assemblée constituante il fut nommé par le collége électoral du département de la Seine, procureur-général-syndic de ce département. A l'époque des troubles du 20 juin, il fit en apparence tout ce qu'il put pour arrêter le désordre et empêcher la populace parisienne d'envahir le château des Tuileries: il se présenta à l'assemblée législative, et lui rendit compte du mouvement qui s'opérait, rappela la loi qui défendait aux pétitionnaires de se présenter au nombre de plus de vingt et avec des armes, et expliqua assez clairement les projets des prétendus pétitionnaires. Au 10 août, placé entre la cour et les jacobins, il se trouva dans une position fort difficile, mais il s'en tira avec adresse, et parvint à se disculper auprès des jacobins; obligé de faire aux gardes nationaux lecture de la loi qui les autorisait à repousser par la force le peuple qui se portait sur les Tuileries, il s'acquitta de cette obligation de manière à les détourner d'opposer de la résistance. Il se rendit ensuite, dans la matinée, chez le roi, et introduit dans sa chambre, où était réunie sa famille, il l'invita à se rendre à l'assemblée nationale, seul refuge qui lui restât. La reine lui dit: « Mais, monsieur, » nous avons du monde. » Il répondit: « Madame, » comparez vos forces à celles qui cernent le château » de tous côtés. » Madame Elisabeth lui demanda s'il répondait de la vie du roi: il lui dit: « Sur ma tête, » dans le trajet d'ici à l'assemblée. » Le roi était assis, la tête baissée, les deux mains appuyées sur ses genoux: il paraissait absorbé. Sur la dernière réponse de M. Rœderer, il leva les yeux sur lui, le regarda fixement un moment, et se leva en disant: Allons! M. Rœderer prit toutes les précautions nécessaires pour la sûreté du roi, et en effet le cortége arriva à l'assemblée sans opposition. Après la défaite du château, les officiers, ayant fondé leurs excuses sur l'ordre de faire feu, qu'ils assuraient avoir reçu de M. Rœderer, les jacobins accueillirent cette déclaration d'autant plus volontiers qu'ils lui reprochaient de ne s'être pas conduit avec franchise, et d'avoir essayé de se ménager auprès des deux partis. La commune de Paris fit mettre les scellés sur ses papiers, et décerna un mandat d'arrêt contre lui. Obligé de se défendre devant l'assemblée nationale, il fut absous par elle: mais pour qu'on ne doutât pas de son civisme, il afficha son triomphe au coin des rues, et fit dans le *Moniteur* la déclaration suivante: « Oui, citoyens, j'ose vous le dire, dans la » matinée du 10 août, j'ai bien mérité de la patrie; » c'est moi, je vous le répète, qui ai entraîné le roi et » sa famille à l'assemblée nationale. D'un côté, je voyais » une insurrection que chaque minute rendait plus » générale, et dès lors plus légitime: de l'autre, je » soupçonnais des intentions hostiles, des moyens ca» chés, ou j'appréhendais un combat cruel: je pris aus» sitôt ma résolution. Comme magistrat, me dis-je à » moi-même, tu dois préserver l'asile du roi et de sa » famille, avec le même soin, et c'est beaucoup dire, » que tu mettrais à préserver les plus obscurs citoyens. » Eh bien! c'est les mettre en sûreté que de les mener » à l'assemblée. Comme magistrat encore, tu dois pré» server l'assemblée elle-même de tous périls: eh bien! » placer le roi dans son sein, c'est interdire à la faction » qui la menace d'attenter sur elle. Comme citoyen, j'ai » considéré que le roi et sa famille étaient d'utiles otages » dans une guerre entreprise sous leur nom par les puis» sances étrangères, et nous tiendraient lieu d'un grand » nombre de légions contre nos ennemis. Comme citoyen » enfin, j'ai considéré que, dans le péril imminent et » dans la fermentation extrême qui tourmentaient la » France, il n'était plus possible de différer l'examen de » cette question, la constitution peut-elle sauver l'em» pire? que ma magistrature, prête à rentrer dans la » souveraineté du peuple, ne m'obligeait pas à mourir » superstitieusement au pied d'un trône qui s'abîmait » lui-même dans la puissance nationale, et sans délai » j'ai dit au roi et à sa famille: C'est à l'assemblée natio» nale qu'est maintenant votre unique retraite. Quelque » résistance m'a été opposée; elle a été pour moi un » motif de plus pour presser, pour entraîner. Marchons, » a dit le roi à mes dernières paroles. Citoyens, ce » service n'est pas d'un patriote douteux. Qu'on se rap» pelle les opinions que j'ai prononcées à l'assemblée » constituante sur la royauté, après le 21 juin 1791, et » l'on verra, j'espère que l'égalité, la liberté, la monar» chie économique et non héréditaire, la république » elle-même, ne sont ni assez étrangères, ni assez peu » respectables à mes yeux pour que j'aie pu conspirer » contre elles... » Comptant peu cependant sur le succès de sa justification, il se tint à l'écart pendant le règne de la terreur, et ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il reprit, au commencement de 1795, la rédaction du *Journal de Paris*, dont il était un des propriétaires dès 1793. Il y publia une longue suite d'articles écrits avec beaucoup de réserve, et qui ne l'exposèrent à aucune des proscriptions de cette époque. Le 21 août 1795, il publia un article dans lequel il soutint qu'il devait y avoir une différence entre les proscrits que la terreur a forcés de s'expatrier, et les émigrés sortis de France dans le dessein d'y rentrer en vainqueurs, les armes à la main. Les premiers ne devaient, à son avis, être considérés que comme des fugitifs qu'il fallait laisser rentrer en France, et dans la possession de leurs biens. M. Rœderer fut un des défenseurs les plus zélés de la constitution de l'an III, qu'il regarda comme un cadre où pouvaient se développer dans toute leur force les principes de la philosophie nouvelle. Il évita ensuite, avec sa prudence accoutumée, de se prononcer entre les partisans du directoire et les écrivains qui l'attaquaient, et resta debout sur le champ de bataille, ce qui a fait dire à Mallet-du-Pan, qu'il avait *serpenté* à travers tous les partis. Après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il fut obligé de nouveau de se retirer de la scène politique; cependant, au mois de juin 1796, il fut élu membre de l'institut national, qui venait d'être établi et placé dans la classe des sciences morales et politiques. Dès le mois précédent, il avait été élu, par le jury d'instruction publique, professeur d'économie politique aux écoles centrales. Il recommença à écrire dans le *Journal de Paris*, et entreprit de plus un journal décadaire d'économie publique, de morale et de politique. M. Rœderer, qui avait oublié ses pre-

Digitized by Google

mières opinions, ou plutôt qui ne les considéroit plus comme opportunes, prit, le 3 janvier 1797, la défense des nobles et des émigrés, accusa de férocité la fête annuelle en mémoire du 21 janvier 1793, réclama contre la prohibition du culte catholique, contre la proscription des ministres, et demanda toutefois la liberté des cultes. Il concourut puissamment, avec M. de Talleyrand, à la révolution du 18 brumaire. Le premier consul le consulta sur le système de constitution à établir, sur les hommes à employer, et il fut l'intermédiaire par lequel Bonaparte et Siéyes s'expliquèrent et s'accordèrent sur les bases de la constitution de l'an VIII. Le 24 décembre, il fut nommé conseiller-d'état et président de la section de l'intérieur. Il avait été nommé sénateur quelque temps auparavant, mais le premier consul l'avait engagé à ne pas accepter cette nomination. Après le 3 nivôse, il contribua avec Siméon et Portalis au rapport qui déporta aux Iles Séchelles soixante-onze des proscrits. Pendant près de trois ans qu'il fut au conseil-d'état, il s'y occupa d'un grand nombre de projets de lois, qu'il présenta au corps législatif, et fut principalement chargé du travail relatif à l'établissement des préfactures. Il provoqua, en 1802, l'organisation des quatre nouveaux départements de la rive gauche du Rhin, et présenta, le 26 novembre de la même année, le traité qui fit cesser la mésintelligence entre la France et les États-Unis, et à la conclusion duquel il avait eu une très grande part. Il fut ensuite chargé de la direction de l'instruction publique, mais il fut bientôt après remplacé par Fourcroy. Le 15 mai 1802, il présenta au corps législatif le projet de l'ordre de la légion-d'honneur. En 1803, il entra au sénat, fut un des membres de ce corps chargés de conférer avec les députés helvétiques pour donner à la Suisse une nouvelle constitution, et rédigea cet acte, dit de *médiation*. Le 15 octobre 1803, il fut nommé à la sénatorerie de Caen, et l'année suivante, commandant de la légion-d'honneur. Le 1[er] avril 1806, le sénat le députa à Naples, avec deux autres de ses collègues, pour féliciter Joseph Bonaparte sur son avénement au trône. M. Rœderer, qui professait beaucoup d'admiration pour ce prince, resta auprès de lui, prit une grande part à l'organisation de toutes les autorités du royaume de Naples, et fut nommé ministre de ses finances. Durant cette administration, Napoléon le nomma grand officier de la légion-d'honneur, et quelque temps après comte de l'empire. Lorsque Joseph quitta le royaume de Naples, M. Rœderer revint à Paris. Le 19 mai 1808, il fut nommé grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles, et en 1810 ministre secrétaire-d'état du grand duché de Berg. Le 28 septembre 1813, à l'époque de l'invasion des alliés, M. de Rœderer fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire à Strasbourg, pour y prendre les mesures de salut public que nécessitaient les circonstances. Lorsqu'il ne douta plus de la chute de Napoléon et du retour des Bourbons, il invita, dans une proclamation datée du 3 avril 1814, les citoyens et les autorités du pays, à reconnaître franchement, à son exemple, Louis XVIII pour roi. Il resta ensuite sans emplois. Mais au 20 mars 1815, il fut nommé membre de la chambre des pairs, et chargé d'une mission extraordinaire dans neuf départements du midi. Le 22 juin, il se prononça, à la chambre des pairs, en faveur de Napoléon II. « Ce talisman salutaire, dit il, doublera les forces de l'armée... A l'extérieur il nous rattache l'Autriche, qui ne peut voir en nous d'ennemis quand nous adopterons pour souverain l'enfant issu de son sang. Je pense donc que rien n'est plus utile qu'un gouvernement provisoire agissant au nom de Napoléon II. » A la seconde restauration, M. Rœderer disparut de la scène politique, et au mois d'avril 1818 il fut éliminé de l'institut. Les derniers événements ayant privé MM. Rœderer et Maret de leur propriété dans le *Journal de Paris*, ils poursuivirent les nouveaux propriétaires, et après avoir perdu leur procès en première instance, ils le gagnèrent, en 1818, sur l'appel qu'ils interjetèrent pardevant la cour royale. Les tergiversations politiques de M. Rœderer l'ont fait juger avec une justice un peu sévère par l'abbé Montgaillard, qui en fait le portrait suivant : « Rœderer, depuis connu par son astuce, tête sans aplomb comme sans principes fixes, faiseur de galimatias politique, dissertateur à double face, ayant ordinairement joué des rôles équivoques, en s'occupant néanmoins, avec toute l'habileté d'un homme médiocre, mais attentif, des intérêts de sa vanité et de sa fortune. » Considéré comme écrivain, M. Rœderer pense et s'exprime avec énergie, mais à force de vouloir être nerveux et serré il devient souvent obscur. Mallet du Pan l'accuse d'avoir introduit dans les discussions politiques, ce *marivaudage* métaphysique et ce galimatias étudié qui, depuis quelque temps, passent pour de la profondeur. Chenier a dit de lui :

Je lisais Rœderer, et bâillais en silence...

M. Rœderer est membre d'un grand nombre de sociétés savantes, nationales et étrangères. Il a publié : 1° *Dialogue concernant le colportage des marchandises en général*, 1783, in-8° ; 2° *Discours qui a remporté le prix proposé par la société royale de Metz, sur cette question* : La foire établie à Metz, au mois de mai de chaque année, est elle avantageuse ? 1784 ; 3° *Eloge de Pilâtre du Rozier*, lu le 14 juillet, dans une assemblée du premier Musée, établi en 1781 sous la protection de Monsieur et de Madame, Paris, 1788, in-8° ; 4° *En quoi consiste la prospérité d'un pays, et quelles sont en général les causes qui peuvent y contribuer le plus efficacement ?* 1787, in-8° ; 5° *Observations sur les intérêts des trois évêchés de Lorraine, relativement au reculement des barrières des traités*, 1787, in-8° ; 6° *Réflexions sur le rapport fait à l'assemblée provinciale de Metz, au sujet du reculement, etc.*, 1788, in-8° ; 7° *de la Députation des états-généraux*, 1788, in-8° ; 8° *Rapport à l'assemblée constituante* ; 9° *Lettre de Garat au sujet de l'article* Assemblée constituante *inséré dans le Journal de Paris*, 1791 ; 10° *P. L. Rœderer à la société des amis de la constitution de Metz*, 1791, in-8° ; 11° *Système général des finances de France adopté par l'assemblée nationale constituante, exposé, mis en ordre et discuté*, 1792, in-8° ; 12° *du Gouvernement*, 1795, in-8° ; 13° *des Fugitifs français et des émigrés*, 1795, in-8° ; 14° *des Institutions funéraires convenables à une république qui permet tous les cultes et n'en adopte aucun*, 1796, in-8° ; 15° *Journal d'économie politique*, 1796 et années suivantes, 5 vol. in-8° ; 16° *De l'usage à faire de l'autorité publique dans les circonstances présentes*, 1799, in-8° ; 17° *Lettre à Adrien Lezay, sur Chénier*, 1797, in-8° ; 18° *Des sociétés particulières, telles que clubs, réunions, etc.*, 1799, in-8° ; 19° *De la philosophie moderne, et de la part qu'elle a eue à la révolution française, ou Examen de la brochure publiée par Rivarol sur la philosophie moderne*, 1799, in-8° ; 20° *Recueil des lois, réglements, rapports, mémoires et tableaux concernant la division territoriale de la république*, 1800, in-8° ; 21° *Opuscules mêlés de littérature et de philosophie*, 1800, in-8° ; 2[e] vol. sous le titre seul d'*Opuscules* 1802, in-8° ; 3[e] vol. sous le même titre, 1804, in-8° : la plupart des morceaux qui composent ces trois vol. avaient déja paru dans le *Journal de Paris*. 22° *La première et la seconde année du consulat de Bonaparte*, 1802, in-8° (extrait du *Journal de Paris*) ; 23° *Lettres sur le poème de la Pitié de l'abbé Delille* (par M. Carion de Nisas), *et observations pour servir de réponses à ces Lettres*, 1803, in-8° (extrait du *Journal de Paris*) ; 24° *Petits écrits concernant de grands écrivains du 17[e] siècle*, 1803, in-8° : extrait du *Journal de Paris*, réimprimé dans le 3[e] vol. des *Opuscules* ; 25° *Pichegru et Moreau*, Paris, 1803, in-12 ; 26° *Des modes accidentels de nos perceptions, ou Examen sommaire des modifications que des circonstances particulières apportent à l'exercice de nos facultés et à la perception des objets extérieurs*, Paris, 1815, in-8° ; 27° *De l'intérêt des comités de la convention nationale et de la nation, dans l'affaire des députés détenus*, Paris, 1795, in-8° ; 28° *De la propriété considérée dans ses rapports avec les droits politiques*, 1819, in-8° ; 28° *le Marguillier de Saint Eustache*, comédie en trois actes, et en prose, 1819, in-8° ; 29° *Mémoire pour servir à une nouvelle Histoire de Louis XII*, 1819, in-8° ; 2[e] édit., ibid. 1825, 2 vol. in-8° : le 2[e] vol. est intitulé *François I[er]* ; 30° *Notice biographique concernant M. Rœderer, extraite de la* Nouvelle Biographie des Contemporains, Paris, 1823.

in-8°. Cette Notice, dont M. Rœderer a fourni lui-même les matériaux, est précédée d'une préface et accompagnée de quelques notes dont il est l'auteur. Il est éditeur d'une édition du *Traité des délits et des peines* de Beccaria, Paris, 1797, in-8°. — RŒDERER (le baron Antoine), fils du précédent, auditeur au conseil-d'état de première classe : sous le gouvernement impérial fut nommé, en avril 1815, préfet de l'Aube. Il remplit ce poste avec zèle et intrépidité, n'évacuant la ville que le jour où les alliés s'en emparèrent. Il est rentré depuis cette époque dans la vie privée, où il cultive les lettres. On a de lui : *Comédies, proverbes, parades*, Bruxelles, 1824, in-8°.

ROESCHLAUB (André), professeur à l'université de Landshut, né à Lichtenfels, près de Bamberg, en 1768, fit ses études médicales à l'université de cette dernière ville, où il obtint, en 1797, une chaire, avec le titre de médecin de l'hôpital. C'est depuis 1800 qu'il enseigne la clinique médicale à Landshut. Ce médecin a fait beaucoup de bruit en Allemagne par le zèle avec lequel il a soutenu la cause du brownisme, tout en le défigurant et par la tournure bizarre de ses idées qui tendent évidemment à la théosophie. Ses productions sont remarquables par une subtilité si extraordinaire, que, pour nous servir des expressions de M. Sprengel, saint Thomas et Pierre d'Abano sont plus supportables. A l'obscurité des termes il a substitué celle, plus désagréable encore, des idées, et la lecture de ses ouvrages, au moins pour ce qui concerne la partie théorique, est plus fatigante, exige plus de contention d'esprit et procure moins d'instruction réelle que celle des écrits publiés par la transcendentale et ténébreuse école de Schelling. M. Roeschlaub prétend que l'organisation n'est qu'une condition extérieure de la vie, et que la condition intérieure est le principe vital, qu'il place ainsi en dehors de la vie elle-même. Suivant lui, les maladies sont des altérations de la vie propre à chaque individu, lesquelles se présentent toujours sous une forme particulière et se manifestent par certains phénomènes, variables selon le mode d'altération dont l'ensemble constitue le caractère essentiel de chacune d'entre elles. Mais une maladie n'est pas pour lui, comme on le pense généralement, la destruction de la santé ; c'est simplement la pénétration dans celle-ci d'une vie étrangère qui en altère et restreint la pureté. Suivant que cette vie étrangère attaque la vie propre de l'homme avec plus ou moins de force, et éprouve plus ou moins de résistance de la part de cette dernière, il y a hypersthénie ou asthénie, car la vie naturelle de l'homme n'éprouve aucune modification : elle co-existe avec une vie accidentelle, qui seulement la gêne plus ou moins, suivant son degré d'intensité. Ainsi M. Roeschlaub admet des formes préfixes de maladie, prédestinées à suivre telle ou telle marche, à passer par tels ou tels degrés, en un mot, astreintes à des périodes d'évolution semblables à celles que parcourent les êtres organisés. Énoncer de pareilles idées, n'est-ce faire suffisamment la critique : elles ne trouveront de partisans que parmi les sectateurs d'une école qui aime plus à divaguer qu'à raisonner, et qui transporte dans la nature les créations de son imagination. On ne trouve, en général, dans les écrits de M. Roeschlaub que de pures abstractions dénuées d'intérêt, parce qu'elles ne se rattachent à rien, et la plupart inutiles, parce qu'elles sont sujettes à mille exceptions. Roeschlaub a publié : 1° *De febri fragmentum*, Bamberg, 1796, in-8° : opuscule écrit dans l'esprit d'un brownisme absolu ; 2° *Recherches sur la pathogénie, ou Introduction à la théorie médicale*, Francfort, 1798—1800, 3 vol. in-8° ; 3° *de l'Influence de la théorie brownienne sur la pratique de l'art de guérir*, Wurzbourg, 1798, in-8°. L'auteur prétend que l'un des principaux avantages du système de Brown consiste à avoir fait attacher plus d'importance aux causes occasionelles, particulièrement dans le diagnostic. 4° *Magasin pour le perfectionnement de la thérapeutique théorique et pratique*, Francfort, 1799-1803, 8 vol. in-8°. « La polémique de l'auteur, dit Sprengel, » fatigue le lecteur par sa prolixité, et dégoûte par un » style plein d'arrogance et souvent peu décent. » Cet écrit périodique est dirigé contre les antagonistes du système de Brown. 5° *Du but et de la nécessité d'une école de clinique médicale*, Bamberg, 1800, in-8° ; 6° *Instruction pour la nosologie*, Bamberg et Wurzbourg, 1800, in-8° ; 7° *Application des nouveaux systèmes de philosophie à la médecine*, Landshut, 1800, in-8° ; 8° *Considérations sur la médecine, sur ses rapports avec la chirurgie, auxquelles est jointe l'esquisse d'un projet sur l'organisation d'une police médicale*, Francfort, 1802, in-8° ; 9° *Sur l'utilité d'une école bien organisée de clinique médicale*, Landshut, 1802, in-8° ; 10° *Avis au public de la Bavière, où l'on indique une grossière pasquinade concernant certaines personnes, et qui a été occasionée par des magistrats de Landshut*, Landshut, 1803, in-8° ; 11° *Hygiea*, écrit périodique pour servir d'hygiène au public et aux particuliers, Francfort, 1803—1805, in-8°, publié de concert avec G. Œgel ; 12° *Premier projet d'un livre d'instruction d'iatrie universelle et de sa propædeutique*, Francfort, 1804, in-8° ; 13° *Journal périodique de la iatrotechnique*, Landshut, 1804, in-8° ; 14° *Instruction pour les différentes nosologies, iatreusiologie et iatrie*, Francfort, 1807—1808, in-8° ; 15° *Discours pour l'anniversaire de J. A. Schmidt Muller*, Landshut, 1809, in-4°.

ROGATIS (François Xavier de), né en 1748 dans la petite ville de Bagnolo, royaume de Naples, fut envoyé fort jeune dans un collége de jésuites, à Rome, pour y faire son éducation. Sa famille, qui le destinait à la carrière du barreau, le rappela à Naples pour qu'il y pût suivre ses cours de droit à l'université. Cependant la jurisprudence ne le détourna point de cultiver en même temps les belles-lettres et la poésie, pour lesquelles il avait toujours eu un penchant prononcé. Il écrivit, à l'âge de vingt deux ans, un drame, sous le titre de : *Armida abbandonata*, qui fut mis en musique par le fameux Jommelli, et obtint un grand succès au théâtre royal de Saint-Charles. Les applaudissements avec lesquels le public accueillit cette première esquisse engagèrent le jeune poète à entreprendre un travail qui eût pu fixer sa réputation d'une manière plus durable. Plusieurs traductions existaient en Italie des *Odes* d'Anacréon et de Sapho ; mais la lecture en était insupportable, parce qu'elles étaient, pour la plupart, exécutées avec cette fidélité servile et mal entendue qui détruit la poésie pour conserver les formes géométriques de la pensée. De Rogatis en voulut tenter une nouvelle, qui pût réunir la beauté à la fidélité. Il y travailla pendant près de dix années avec une persévérance infatigable ; et, en 1781, il publia sa traduction en 2 vol. in-8°, enrichis de notes savantes et d'éclaircissements pleins d'érudition et de goût. Les louanges de tous les hommes de lettres lui furent prodiguées à l'unanimité. Le temps, bien loin d'affaiblir ce jugement, ne fit que le confirmer. Cependant la brillante réputation que Rogatis avait acquise par ce travail nuisit à sa fortune ; car l'ancien gouvernement napolitain, ne croyant voir en lui qu'un simple poète, le négligea. En 1806, le gouvernement français le nomma préfet d'un département ; et quelques années après, lors de la réorganisation du pouvoir judiciaire, l'appela à siéger à la cour de cassation, où il justifia le choix de l'autorité, par l'esprit d'impartialité et de justice qu'il déploya dans l'accomplissement de ses devoirs. Au retour de la dynastie des Bourbons dans le royaume de Naples, il fut confirmé dans ses fonctions. Malgré son grand âge et ses occupations ordinaires, M. de Rogatis n'a jamais cessé de cultiver la littérature, à laquelle il consacre constamment tous ses moments de loisir. On sait qu'il a en portefeuille un grand nombre de poésies originales, et la traduction de quelques pièces d'Euripide, qu'il a communiquées à plusieurs de ses amis.

ROGER (Martin), né à Estudens, département de la Haute-Garonne, en 1741, termina ses études à Toulouse, et devint répétiteur de ses condisciples. Il cultiva surtout les sciences mathématiques et physiques, et obtint avant sa vingtième année une chaire de philosophie vacante au collége royal de Toulouse. Roger Martin, qui était estimé de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, obtint par son crédit, une somme de 30,000 fr. que les états du Languedoc accordèrent pour l'acquisition d'un cabinet destiné à la capitale de cette province. Roger Martin vint à Paris, et y fit

Digitized by Google

confectionner sous ses yeux les instruments qui formèrent cette belle collection. On créa en sa faveur une chaire de physique expérimentale, qu'il occupa avec un grand succès. Nommé par son département au conseil des cinq cents, il s'occupa beaucoup de l'instruction publique, des contributions, et, par une aberration ridicule, demanda la repression de la liberté de la presse, dont disait il, les ennemis de l'état abusaient. Il quitta le conseil en mai 1799, passa l'année suivante au corps législatif, rentra dans la vie privée en 1803, reprit le professorat, et mourut en 1811. On lui doit : 1° *Elements de mathématiques*, 1778, in-8° ; 2° deux *Mémoires sur les principes du calcul différentiel* ; 3° *Observations sur une foudre ascendante* ; 4° *Mémoire sur l'éolypile* ; 5° *Mémoire sur la trempe des forges des Pyrénées* ; 6° la traduction de l'ouvrage d'Adams sur l'électricité, avec des notes savantes, dont sa mort a privé le public. 7° Il avait encore commencé un abrégé du *Système de chimie* de Fourcroy auquel il n'a pu mettre la dernière main. Roger Martin était secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

ROGER (le baron), capitaine de vaisseau et membre de la légion d'honneur, fut nommé, en 1821, commandant et administrateur du Sénégal et des établissements français en Afrique, où il avait déjà passé plusieurs années. Il s'embarqua à Rochefort, le 2 février 1822 : et à peine arrivé à Saint-Louis du Sénégal, il publie, le 1er mars, une proclamation par laquelle il fit connaître aux habitants qu'il venait pour exécuter les intentions du gouvernement qui voulait donner à cette colonie des institutions plus libérales, et en faire essentiellement un pays agricole en concédant des terrains et des priviléges aux Français qui viendraient s'y établir. Après avoir rempli avec autant de zèle que de succès au Sénégal ses fonctions administratives, pendant plus de cinq ans, M. Roger a sollicité et obtenu son retour en France, en 1827, laissant cette colonie dans l'état le plus satisfaisant surtout pour la culture et la fabrication de l'indigo qui y ont fait de grands progrès. M. Roger, que le roi avait déjà créé baron, a été nommé officier de la légion-d'honneur, par ordonnance du 15 août. Pendant sa résidence en Afrique, il a employé ses moments de loisir à cultiver la littérature, et depuis son retour à Paris il a publié : 1° *Fables sénégalaises*, recueillies de l'Ouolof, et mises en vers français, 1827, grand in-18 ; 2° *Keledor*, histoire africaine, recueillie, etc., 1828, in-8°. Plusieurs journaux ont rendu un compte avantageux de ces deux ouvrages.

ROGER (FRANÇOIS), membre de l'académie française, un des fondateurs de la société des bonnes lettres, secrétaire-général de la direction des postes, né à Langres, le 17 avril 1776, fit ses humanités dans cette ville, et alla faire sa rhétorique à Paris, où il resta jusqu'au 10 août. De retour dans sa ville natale, il se compromit en composant et chantant publiquement des chansons dans lesquelles il attaquait les opinions dominantes de cette époque. Jeté en prison avec sa famille qu'il avait enveloppée dans son malheur par ses imprudentes manifestations, il ne fut pas même rendu à la liberté après le 9 thermidor. Ce ne fut qu'après dix-sept mois de réclusion qu'il put revenir à Paris pour y étudier le droit. Il abandonna bientôt cette carrière peu conforme à ses goûts pour s'occuper de poésies et de compositions dramatiques ; cependant il ne négligea point pour les muses la poursuite des emplois. Attaché dès l'âge de vingt ans au ministère de l'intérieur, il fut destitué, le 22 juin 1798, pour avoir lu, dans une séance publique de l'athénée, une traduction en vers du début des *Annales de Tacite*, qui offrait une application trop directe aux événements de la veille. Réintégré par M. Chaptal, puis devenu secrétaire de M. Français de Nantes, directeur des droits réunis, il fut élu, en 1807, membre du corps législatif par le département de la Haute-Marne, et y fit partie, pendant toute la session, de la commission de l'intérieur. Lorsque Fontanes devint grand-maître de l'université, M. Roger fut nommé conseiller ordinaire, et chargé de tout ce qui concernait la comptabilité, et il obtint la croix de la légion d'honneur. A la restauration, il se prononça avec chaleur pour la cause royale, et reçut, à la nouvelle organisation de l'université, le titre d'inspecteur-général des études. Au 20 mars 1815, il persista dans ses opinions royalistes, et inséra dans le *Journal général* des articles très hardis. On y trouva entre autres cette mauvaise plaisanterie sur Napoléon qu'il représentait traversant la Méditerranée sur un requin, *le seul ami qui lui restât*. Malgré le soin que M. Roger prenait de se cacher sous le voile de l'anonyme, il fut découvert, destitué de sa place d'inspecteur-général, et obligé de se cacher ; ce qui ne l'empêcha pas d'écrire avec plus de violence encore contre Napoléon. La seconde rentrée du roi le réintégra dans ses fonctions ; et au mois de septembre suivant, il fut appelé provisoirement par M. Beugnot aux fonctions de secrétaire-général des postes, dans lesquelles il ne tarda pas à être confirmé par le roi. En 1818, pour récompenser probablement son dévouement à la cause des Bourbons, il fut nommé, à la mort de Suard, membre de l'académie française, et prononça son discours de réception le 30 novembre. On rapporte que lorsqu'il fut présenté au roi, ce prince, faisant allusion à la principale pièce de M. Roger (*l'Avocat*), lui dit : « M. Roger, votre « cause a été plaidée par un très bon avocat. » En 1824, son département l'envoya une seconde fois à la chambre des députés ; il ne s'y fit pas remarquer, et vota avec le ministère. Aux élections de 1827, M. Roger partagea le sort des créatures du ministère Villèle, et ne fut pas réélu. On a de cet académicien : 1° *L'Epreuve délicate*, comédie en 1 acte et en vers : elle eut du succès : 2° *la Dupe de lui-même*, comédie en 3 actes et en vers ; 3° *le Valet de deux maîtres* ; 4° (Avec Brousse Desfaucherets) : *Arioste gouverneur*, comédie-vaudeville ; 5° *Caroline, ou le Tableau* ; 6° *l'Avocat*, comédie en 3 actes et en vers, jouée au Théâtre-Français, en 1800 : 7° (Avec Creusé de Lesser) : *la Revanche*, comédie en 3 actes et en prose, 1809 ; 8° (Avec le même) : *le Billet de loterie* ; 9° (Avec le même) : *le Magicien sans magie* ; 10° (En société) : *la Lecture de Clarisse* ; 11° (Idem) : *la Pièce en répétition* : 12° *le Trompeur malgré lui*. Les comédies de M. Roger ont presque toutes obtenu du succès ; elles se distinguent par des caractères bien tracés et par un style noble et correct, mais elles manquent de *vis comica* et d'intérêt, principal mérite des productions dramatiques. 13° *Commentaire d'Esther, d'Athalie, de Polyeucte, du Misanthrope*, 1807, in 8° : 14° *Excerpta*, ou *Fables choisies de Lafontaine*, avec des *notes*, 1805 ; 4e édition, 1826 ; 15° *Abrégé de l'Histoire poétique de Jouvency*, latin-français, avec des *notes*, 1806, in-18 ; 16° *Cours de poésie sacrée*, par le docteur Lowth, traduit du latin en français, Paris, 1812, in-8° ; 17° *Notes pour le cours de poésie sacrée du docteur Lowth*, Paris, 1813, in 8°. M. Roger n'a pas compris dans cette traduction les *Considérations générales sur la poésie* qui servent comme d'introduction à l'ouvrage de Lowth et les *notes* qui ont pour objet la critique du texte hébreu : cette traduction d'ailleurs est faible, et bien inférieure à celle de M. Sicard, conseiller à la cour royale de Montpellier. 18° *Discours prononcé à l'académie française, à la réception de M. Villemain*, le 28 juin 1821. Dans ce Discours M. Roger pose en principe que la véracité est un vice dans l'historien, et il met le mensonge au nombre de ses devoirs.

ROGERS (SAMUEL), poète célèbre, né à Londres, vers 1780, est fils d'un riche banquier de la Cité de Londres. Après avoir reçu une brillante éducation il céda à son génie, qui l'entraînait vers la poésie, et publia, jeune encore, quelques poèmes dans lesquels on remarqua un style gracieux, un heureux choix d'expressions, et le don si rare de parler avec vérité et sans affectation le langage du sentiment. M. Rogers, maître d'une fortune considérable, aurait pu poursuivre avec succès les honneurs et les emplois, et jouer un rôle important dans les affaires de son pays ; mais en vrai sage, il s'est contenté de la gloire beaucoup plus solide que ses écrits lui ont méritée, et est resté fidèle au culte des muses. Sans chercher à imiter Goldsmith, M. Rogers appartient évidemment à son école ; comme ce grand écrivain, il connaît le chemin du cœur, et sait exciter les sentiments les plus profonds par la peinture attachante des plaisirs et des

Digitized by Google

souffrances de la vie humaine. On a de lui : 1° *Ode à la superstition, avec d'autres poëmes*, 1786, in-4° ; 2° *les Plaisirs de la mémoire*, 1792, in-4° : souvent réimprimé depuis et sous divers formats ; traduit en vers français, par M. Albert Montémont, Paris, 1825, in-8°. Ce poëme est le principal ouvrage de M. Rogers et celui qui a fondé sa réputation. 3° *Épître à un ami, avec d'autres poëmes*, 1798, in-4° ; 4° *Poëmes*, y compris le *Voyage de Columbus*, in-8° ; 5° *Jacqueline*, conte, imprimé avec le *Lara* de lord Byron, 1814, in-12 ; 6° *la Vie humaine*, 1820, in-12 ; 7° *l'Italie*, 1822, in-8° ; 8° *Essai sur la conversation* ; 9° *Vers sur Loch Long*, imprimés dans tous les journaux mensuels.

ROGNIAT (Joseph, vicomte), lieutenant-général du génie, grand'croix de la légion-d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, naquit à Vienne (Isère), en 1767, et entra au service au commencement de la révolution. Il fit, comme capitaine du génie, la campagne de 1800, sous les ordres du général Moreau, et se distingua, le 26 juin, à la bataille de Neubourg, qui fut à la fois une journée de triomphe et de deuil pour l'armée française, qui y perdit Latour d'Auvergne. Le capitaine Rogniat fit les campagnes de 1805, 1806 et 1807, devint chef de bataillon ; fut employé au siége de Dantzick, sous les ordres du général Chasseloup Laubat, qui commandait l'arme du génie, et fit comme colonel directeur des fortifications, la campagne d'Espagne, où il trouva de nombreuses occasions de signaler ses talents. Pendant le siége de Sarragosse, en 1808 et 1809, le colonel Rogniat rendit les plus grands services. Lorsque le général Lacoste fut tué, le colonel Rogniat, qui venait de recevoir une blessure à la main, le remplaça dans le commandement si important du génie jusqu'à la fin du siége. Les services rendus par le colonel Rogniat obtinrent leur récompense, il fut promu au grade de général de brigade, et commanda en cette qualité, sous le général Suchet, l'arme du génie au siége de Tortose ; il poussa les travaux avec une telle activité, que dès le septième jour on put faire jouer le mineur contre l'escarpe du corps de la place, qui tomba au pouvoir des Français le 2 janvier 1811, après avoir soutenu dix-sept jours d'investissement, dont treize nuits de tranchée ouverte et quatre jours de feu. Le général Rogniat dirigea, la même année, le siége de Tarragone, qui fut pris le 28 juin, et dans lequel les Espagnols firent de si grandes pertes en hommes et en munitions de toutes espèces. Nommé général de division, le 9 juillet suivant, il combattit sous les murs de Sagonte, dont le siége fut commencé et terminé en un mois (octobre 1811). Après la prise de Valence, le baron Rogniat fut appelé à la grande armée, et fortifia, en 1813, la capitale de la Saxe ; pendant la campagne de France, il fut chargé du commandement du génie à Metz. Il reçut, après le retour du roi, la décoration de Saint-Louis, et fut compris, le 23 août 1814, dans une promotion de dix-huit grands-officiers de la légion d'honneur. Il devint ensuite membre du comité de la guerre, et de la commission chargée des plans de guerre. En 1816, il présida le conseil de guerre qui prononça la peine de mort contre le général Brayer, et fut membre de celui qui acquitta le comte Drouot. Le général Rogniat a, depuis cette époque, été chargé de l'inspection du génie dans les différentes places, et a été nommé, en 1820, membre du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique. Il est grand'croix de la légion-d'honneur, commandeur de Saint-Louis, et l'un des membres du conseil supérieur de la guerre, créé par l'ordonnance du roi du 17 février 1828. On a de lui : 1° *Relation des siéges de Sarragosse et de Tortose, par les Français, dans la dernière guerre d'Espagne*, 1814, in-4° ; 2° *Considérations sur l'art de la guerre*, 1816, in-8° ; 2° édit., 1817, in-8° ; 3° *Situation de la France en 1817*, in-8° ; 4° *Des Gouvernements*, Paris, 1819, tome 1er, in-8° : il n'a paru que ce volume de cet ouvrage, qui devait en avoir quatre ; 5° *Réponse aux notes critiques de Napoléon sur l'ouvrage intitulé* : Considérations sur l'art de la guerre, 1823, in-8°.

ROGUET (François), comte, lieutenant-général, grand-officier de la légion-d'honneur, grand' croix de l'ordre de la Réunion, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de celui de la couronne de fer d'Italie, et grand' croix de l'ordre de Hesse-Darmstadt, né à Toulouse, le 12 novembre 1770, entra au service comme simple soldat, dans le régiment de Guienne infanterie, le 3 mai 1789. Nommé chef de bataillon sur le champ de bataille pour les services qu'il avait rendus, il continua à se distinguer dans les campagnes suivantes. En 1799, il était à l'armée d'Italie lorsque les troupes se révoltèrent : les officiers ne voulaient plus reconnaître l'autorité du général en chef ; au milieu des excès les plus affreux, Roguet sut conserver, à Mantoue, son bataillon dans le poste qu'il devait occuper, et aucun de ses soldats n'eut le courage de lui résister, ni de s'écarter de la ligne de ses devoirs. A la bataille de Vérone, le 26 mars 1799, le village de Sainte-Lucie, poste important, ayant été pris et repris plusieurs fois, le général Moreau ordonna au chef de bataillon Roguet de s'emparer de ce village. Il marcha avec son bataillon, chassa les Autrichiens, s'établit, se maintint, mais fut blessé très grièvement. A l'époque des insurrections des vallées d'Oneille et du Tanaro, Roguet, retenu à Gênes par sa blessure, proposa de reprendre Oneille et de rétablir les communications. Le général Dessolles ayant mis à sa disposition cent cinquante Polonais et deux compagnies de la 79e demi brigade, avec ces faibles secours il dispersa les révoltés, s'empara de la ville et de la vallée d'Oneille, de celle du Tanaro, fit lever le siége de la Pieve, y prit l'artillerie des insurgés, ainsi qu'à Ponte di-Nova et Ormea ; s'empara de Garachio, fit prisonnier le commandant en chef de l'insurrection et tout son état-major ; détruisit et désarma les insurgés ; rétablit les communications avec Gênes, l'armée et la France, et fut rejoindre avec ses bataillons de paysans, près de Ceva, l'armée aux ordres du général Moreau, qui le nomma sur le champ de bataille chef de brigade, et lui donna le commandement de la 33e demi-brigade, avec laquelle il combattit à Fossano, à Novi, à Coni et sur le Var. Nommé général de brigade, le 21 août 1803, il fut employé au camp de Montreuil sous les ordres du maréchal Ney, et il y commandait les 69e et 76e régiments d'infanterie. C'est avec cette brigade que, par ses manœuvres audacieuses, il enleva toutes les hauteurs d'Elchingen. Après la prise d'Ulm, et lorsque le maréchal Ney fut chargé d'occuper le Tyrol, le général Roguet prit les forts de Scharnitz et de Leutach. La brigade Roguet se distingua à la bataille de Iéna, au blocus de Magdebourg, à l'affaire de Soldau, à la bataille d'Eylau, à la reprise de Gutstadt ; il formait l'arrière-garde, le 8 juin 1807, et résistait au centre des ennemis, à la garde impériale russe, à une artillerie formidable, lorsqu'il eut son cheval tué, et qu'une balle lui traversa le pied gauche. Resté sur le champ de bataille, il fut fait prisonnier, et pansé, par ordre du grand duc Constantin, par le premier chirurgien de l'empereur Alexandre. Après la paix de Tilsitt, il fut nommé au commandement de l'infanterie de la garnison de Paris, et chargé de l'instruction et de l'organisation des troupes stationnées dans la première division militaire. Les Anglais ayant, à cette époque, menacé l'Escaut, le général Roguet fut envoyé dans l'île de Cadsan, où il parvint, malgré tous les obstacles, à établir un tel système de défense et de fortification que les Anglais furent contraints de s'éloigner et de respecter Flessingue. Employé à l'armée d'Espagne, en 1808, il se distingua aux affaires de Durango, à la prise de Bilbao et de Saint Ander. Nommé colonel en second des grenadiers à pied de la garde impériale, il commandait une brigade de tirailleurs de cette garde aux batailles d'Esling et de Wagram. Il prit ensuite le commandement de la première division de conscrits, tirailleurs et voltigeurs de la garde, nouvellement formés ; il les conduisit en Espagne, et fit avec eux les campagnes de 1809, 1810 et 1811. Nommé général de division, le 24 juin 1811, et commandant du sixième gouvernement d'Espagne, sa bonté et sa justice lui soumirent les Espagnols, qui proclamèrent sa probité. A la fin de mars 1812, il se rendit avec sa division de la garde aux

le Niemen, traversa l'Espagne, la France et l'Allemagne sans perdre un homme, et arriva à Vilna le 4 juillet. Il formait la réserve, le jour de la bataille de la Moskowa: la nuit, il garda le champ de bataille, et le lendemain il était à l'avant-garde. Sa division forma ensuite la garnison de Moscou. C'est à son activité et à ses soins que l'armée a dû ses moyens d'existence, et les habitants la conservation des établissements préservés de l'incendie. Pendant la retraite, le général Roguet fut constamment à pied à la tête de ses troupes, leur donnant l'exemple du courage: aussi il n'existait plus d'armes, de brigades ni de régiments, que sa division était encore sur pied et protégeait la retraite. Le 15 novembre, lorsque le général russe avait tout disposé pour enlever l'armée française, le général Roguet, d'après les ordres de Napoléon, le prévint pendant la nuit, l'attaqua, et enleva les positions qu'il occupait sur la gauche de Krasnoe. L'ennemi y perdit beaucoup de monde, et abandonna son artillerie: dès cet instant, il fut possible d'effectuer cette désastreuse retraite sur la route d'Orcha. Mais le 17 novembre, les efforts de cette division furent encore plus héroïques; elle soutint, en bataille, toute la journée, le feu de soixante bouches à feu, plusieurs charges d'infanterie et de cavalerie, qui lui mirent quinze cents hommes hors de combat. C'est par son courage et son activité que les restes confus de l'armée parvinrent à effectuer leur retraite, surtout les corps du prince Eugène et du maréchal Davoust. Napoléon lui ayant confié le commandement de toutes les troupes de la jeune garde, des troupes italiennes, napolitaines, et de la division hessoise, il rallia, à son arrivée à Posen, les vieilles gardes française et italienne, organisa ces troupes, qui formèrent la vieille garde, y établit la discipline et se distingua à sa tête aux batailles de Lutzen, Bautzen et Wurchen. Pendant l'armistice, le général Roguet fut chargé d'établir et de fortifier le camp de Kœnigstein, de la garde des frontières de Bohême, de Zettau à Freyberg, et d'ouvrir des routes sur les rives de l'Elbe pour faciliter les manœuvres et les divers mouvements de l'armée. Ces immenses travaux, conçus par le génie de Napoléon, devinrent inutiles par la défaite de nos armées à Jauer et sur le Bober. A la bataille de Dresde, à celle de Leipsick et de Hanau, le général Roguet continua à se distinguer. Ayant reçu l'ordre, le 28 novembre 1813, de se rendre à Bruxelles, pour y prendre le commandement des troupes de la garde, et n'y ayant pas trouvé un soldat, Napoléon fit partir en poste, de Metz et de Paris, six régiments de conscrits: avec ces troupes, il débuta par marcher sur Breda, repoussa les ennemis, ferma le blocus de cette place, dont il allait s'emparer lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Hogstralten. Le 11 janvier 1814, il soutint à la tête d'une seule brigade un combat mémorable contre l'armée prussienne de Bulow, et le 13, un combat tout aussi glorieux contre la même armée et l'armée anglaise de sir Graham. La division commandée par le général Roguet prit part à une foule de combats qui tinrent l'ennemi toujours éloigné d'Anvers. Au combat de Courtrai un seul bataillon détruisit un corps entier de Saxons. Pendant les cent jours, il reprit son emploi de colonel en second des grenadiers à pied de la garde. A Ligny, il chargea à la tête d'un bataillon pour s'emparer des hauteurs, et, jetant l'épouvante au sein des ennemis, il renversa la ligne prussienne. Il commandait la vieille garde à Waterloo, et resta le dernier sur le champ de bataille, avec le dernier bataillon, lors même que tout avait disparu et qu'il n'y avait plus d'armée; il fut le lendemain occupé à rallier tous les débris, et il commandait encore la garde devant Paris et à l'armée de la Loire. Une faible retraite est maintenant la seule récompense de ses glorieux travaux.

ROHAN GUEMENE (Louis-René Edouard), cardinal de), fils d'Hercule Mériadec et de Louise-Gabrielle-Julie de Rohan, naquit le 25 septembre 1734. Sa mère, de la branche de Soubise, était la tante du maréchal de ce nom, unique et véritable ami de Louis XV. Connu dès son berceau sous le nom du prince Louis, il fit une partie de ses études au collège du Plessis, avec peu d'application, mais avec assez de succès. Destiné à l'état ecclésiastique, moins par son propre choix que pour l'intérêt de sa maison, il entra au séminaire de Saint-Magloire pour s'y disposer à recevoir les ordres. Il n'avait encore que quinze ans lorsque son grand oncle, Armand-Gaston, appelé le grand cardinal de Rohan, mourut, en 1749, évêque de Strasbourg. Louis de Rohan était destiné à remplir un siége qui commençait à devenir l'apanage des cadets de sa maison, mais il était trop jeune encore. Constantin son oncle le précéda dans une dignité qu'il devait lui transmettre comme un héritage. Il le fit élire son coadjuteur en 1760, et Louis de Rohan fut sacré le 18 mai de la même année sous le titre d'évêque de Canople. Le nouveau prélat jouissait d'une expectative brillante; mais peu occupé des affaires, excepté des soins que donne le gouvernement d'un diocèse, il se livra tout entier à son goût pour les arts et pour les lettres, et s'attacha l'abbé Batteux, qu'il combla de bienfaits. Nommé ambassadeur à Vienne, il ne s'y fit remarquer que par ses aventures galantes et sa magnificence. Il devint grand aumônier en 1777, cardinal en 1778, évêque de Strasbourg en 1779, et abbé de Saint-Vaast en 1780. L'administration de l'hôpital des Quinze-Vingts le mit aux prises avec le parlement; mais à l'aide de l'abbé Georgel (voyez ce nom), son grand vicaire, il sortit de cette lutte plus heureusement que de l'aventure trop fameuse qui l'a rendu si célèbre. Des joailliers avaient présenté à la reine Marie-Antoinette un magnifique collier du prix de 1,600,000. fr. Un pareil ornement devait tenter la reine, mais le roi avait défendu les profusions, et le collier fut refusé. Une société de fripons, présidée par la comtesse de Lamotte, intendante des menus plaisirs du cardinal, spécula sur cet événement si simple, convoita le superbe joyau, et eut l'art de se l'approprier. Le cardinal, qui s'était, pendant son ambassade à Vienne, attiré l'aversion de l'impératrice Marie-Thérèse et par suite celle de l'archiduchesse Marie-Antoinette, confia ses chagrins à l'intrigante comtesse de La Motte, qui en fit son profit. Après avoir exposé son projet à ses dignes associés, qu'avait endoctrinés le charlatan Cagliostro, elle promit au cardinal de faire sa paix avec la reine, sur l'esprit de laquelle elle prétendait avoir beaucoup d'empire. Elle conseilla au prélat d'acheter le fameux collier, et de l'envoyer à la reine en laissant à S. M. la faculté de le payer en petites sommes à différents termes de manière que la dépense devînt presque insensible. Le cardinal, dont la crédulité était extrême, embrasse avidement cet imprudent espoir; mais il veut être autorisé par la reine avant de traiter avec les joailliers. La comtesse se charge de tout, elle fait fabriquer un billet signé *Marie-Antoinette*, et qui autorise le cardinal à faire l'achat du collier. Le marché est conclu; on prend des atermoiemens, et le prélat commet l'imprudence de déclarer aux joailliers qu'il fait l'acquisition de ce collier pour la reine. A peine en est-il possesseur, qu'il se croit au comble de sa faveur et de la félicité. Un homme couvert de la livrée de la reine se présente, on lui remet le collier qui, passé dans les mains des escrocs, est dépecé par eux, transporté par fragments en Angleterre, et vendu. La comtesse ne manqua pas de faire au cardinal un récit très animé de la joie de la reine à la réception du collier: elle alla jusqu'à dire que S. M. devait le porter le jour de la Purification, et poussa l'impudence jusqu'à faire entendre que la reine a témoigné de la froideur au cardinal pour déguiser des sentiments très différens. Cependant le premier terme du paiement est échu, et l'argent ne vient pas. Vite une autre lettre de la reine qui excuse ce retard: les jours s'écoulent, les joailliers menacent, et les lettres se succèdent; mais ce ne sont pas des lettres de change, et le cardinal qui n'a jamais d'argent, commence à s'inquiéter. Pour dissiper ces soupçons on fait jouer, dans le parc de Versailles, une farce nocturne où le prélat, plus aveuglé que jamais, croit entendre une voix auguste lui permettre le plus doux espoir. Il faut remarquer qu'alors ce prêtre était âgé de cinquante ans. Mais les joailliers perdent patience, et s'adressent à la reine elle-même, le 15 août 1785, jour de sa fête. N'écoutant que son indignation, elle demande vengeance au roi, qui, guidé par l'honneur plutôt que par la prudence, fait

Digitized by Google

arrêter le cardinal au moment même où il allait officier pontificalement. Jugé par le parlement il fut acquitté; la fille d'Oliva, qui avait joué le rôle de la reine dans un bosquet du parc de Versailles, fut mise hors de cour; la comtesse, condamnée à la flétrissure et à une détention perpétuelle, et son mari envoyé aux galères. On a cru voir une contradiction choquante entre l'arrêt du parlement qui acquitte le cardinal, et l'ordre du roi qui l'exila dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. La conduite du prélat prouva un déplorable aveuglement, une crédulité sans bornes, mais coupable aux yeux de tous les honnêtes gens; il n'avait cependant commis aucun acte contre lequel la justice pût sévir. Le cardinal retourna peu de temps après dans son diocèse; il l'édifia par de bons exemples et l'éclaira par des instructions dignes d'un premier pasteur. Il y vécut tranquille jusqu'en 1789, époque où il fut nommé député aux états-généraux par le bailliage de Haguenau et de Wissembourg. Il n'accepta pas, et fut remplacé par l'abbé Louis; réélu après la mort de ce dernier, l'assemblée fit lever son exil. Il parut à la séance du 12 septembre, s'excusa d'avoir tant tardé à se rendre à son poste, fit l'éloge des travaux des députés, et prêta ensuite le serment civique. Il se rattacha bientôt au parti de la cour, quitta l'assemblée, et ayant reçu l'ordre, le 29 juillet 1790, de se rendre à son poste dans le délai de quinze jours, il ne répondit que vers la fin d'août, en donnant sa démission sous le prétexte qu'il était de son devoir, comme prince de l'Empire, de défendre les prérogatives méconnues par la constitution donnée au clergé. Cette protestation causa un mécontentement presque général. L'opinion publique l'accusa bientôt après de menées sourdes, ayant pour but de faire naître parmi les habitants de l'Alsace un esprit de révolte contre les décrets de l'assemblée, de seconder les projets des ennemis de la France, et de leur faciliter des moyens d'invasion, en leur fournissant des armes et des munitions. Dénoncé comme fauteur des troubles qui éclatèrent dans les départements situés sur la rive gauche du Rhin, il se hâta de chercher un asile dans la partie transrhénane de sa principauté. Il rendit des services importants aux émigrés, qu'il accueillait chez lui avec la plus grande générosité, et mourut à Ettenheim, dans la nuit du 17 février 1803. Il avait trois frères; celui qui était destiné à être son coadjuteur et le prince Rohan de Montbazon, vice-amiral, sont morts pendant la révolution; le troisième, après avoir été archevêque de Cambrai et grand-aumônier de l'impératrice Joséphine, est mort en 1815.

ROLAND (Philippe-Laurent), né en 1746, près de Lille, montra, dès son enfance, un goût très vif pour la sculpture. Employé par Pajou, qui était chargé des ornements du Palais-Royal et de la salle de spectacle de Versailles, à dégrossir les marbres, Roland étudiait la nuit le dessin, ce qui le fortifia dans son art, et lui procura des ressources pour se rendre à Rome. Il profita des leçons de maîtres habiles, séjourna cinq ans dans cette ville, revint à Paris, et fut agrégé à l'académie des beaux-arts, sur la présentation d'une tête de *Caton d'Utique*. Il entra dans cette société en 1781, après avoir sculpté une tête de *Samson*. La statue du *grand Condé* mit le sceau à la réputation de Roland à qui l'on donna à exécuter les *caryatides* de la façade du théâtre de l'Opéra-Comique, ainsi qu'un bas-relief représentant les neuf *Muses*, destiné au palais de Fontainebleau. Roland a enrichi sa patrie de beaucoup d'ouvrages parmi lesquels on remarque le bas-relief qui était au-dessous du péristyle du Panthéon, aujourd'hui Sainte-Geneviève; le *buste* en marbre de *Pajou*, son premier maître; une partie des sculptures intérieures qui décorent les palais des Tuileries et du Luxembourg; le bas-relief de l'entrée principale de la cour du Louvre; la statue de *Napoléon*, celles de *Tronchet* et de *Malesherbes*; la *Minerve* en pierre, placée en avant du péristyle du corps législatif; une figure de *Bacchante*, en bronze, et la statue d'*Homère chantant sur sa lyre*. Ce dernier morceau, le meilleur de l'école française, et le chef-d'œuvre de l'art, est dans la galerie du Louvre. En 1815, Roland fut un de ceux que le roi désigna pour exécuter les statues qui doivent être placées sur le pont Louis XVI. Il avait terminé l'esquisse de celle du *grand Condé*, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva, le 11 juillet 1816. Son éloge a été prononcé par M. Quatremère de Quincy, à l'institut, où M. Ramey le remplaça. Roland était professeur de l'académie royale de peinture et de sculpture, et membre de la légion-d'honneur.

ROLAND (Manon-Jeanne PHLIPPON, femme), naquit à Paris, en 1756. Son père, graveur de profession et médiocre dans son art, l'éleva avec une sévérité qui eût encore été excessive pour un enfant d'un autre sexe, et l'injustice de ses traitements eût peut-être altéré l'excellence de son naturel si la tendresse d'une mère, mère dans toute l'étendue du mot, n'eût servi de compensation aux duretés paternelles. Une figure intéressante, une intelligence active, une vive sensibilité, un caractère dont la fermeté se révéla dès son enfance, tels étaient les dons qu'elle avait reçus de la nature. Restée seule de neuf enfants qu'avait eus son père, elle eut des maîtres de toute espèce, et ses dispositions secondèrent merveilleusement leurs enseignements qu'elles devancèrent plus d'une fois. La jeune Manon se livra de bonne heure à des lectures assidues et variées. Tout servait d'aliment à son avide curiosité; *la Bible et le Roman comique*, *la Vie des Saints* et les *traités de Blason*. Mais Plutarque surtout, Plutarque si cher à Montaigne et à J. J. Rousseau, faisait sur son âme une impression profonde. Elle portait son livre à l'église, en guise de Semaine-Sainte, et déjà ce cœur battait au récit des grandes actions et des vertus antiques. « C'est de ce moment, a-t-elle dit elle même, que » datent les impressions et les idées qui me rendaient » républicaine, sans que je songeasse à le devenir. » Les élans d'une piété vive et tendre vinrent un moment faire trêve à ces premières impressions. A onze ans, elle désira se retirer dans un couvent, pour se préparer avec plus de recueillement à la première communion. Le sentiment de calme et de ravissement qu'elle éprouva en entrant dans cette paisible retraite, est décrit dans ses Mémoires avec une grâce enchanteresse. C'est là qu'elle connut une pensionnaire à peu près de son âge, Sophie Canet, et qu'une liaison dont le temps n'altéra point l'intimité s'établit entre elles. Au sortir du couvent un commerce de lettres entretint leur amitié; et peut-être cette circonstance contribua-t-elle à développer chez la jeune Phlippon le goût et le talent d'écrire. Cependant M. Phlippon peu content de l'aisance que lui procurait son état, voulut l'accroître par des spéculations qui ne furent point couronnées par le succès. Le dérangement de sa fortune amena celui de sa conduite. Peut-être ces tristes événements abrégèrent-ils les jours de sa femme; elle mourut dans les bras de leur fille qui l'adorait, et qui faillit la suivre au tombeau. La lecture de Rousseau qu'elle ne connaissait point encore fut la première distraction apportée à sa douleur. « Rousseau (c'est elle qui nous l'apprend), » lui fit une impression comparable à celle que Plutarque lui avait faite à huit ans. » Restée seule avec son père, dont l'esprit ni les relations ne pouvaient lui convenir, elle adoucit ses privations et charma ses loisirs par l'étude: elle lut et médita les écrits des philosophes du 18[e] siècle; elle fit pour elle-même un petit recueil de ses essais; composa pour s'amuser, un *Sermon sur l'amour du prochain*, une *Critique de Bourdaloue*, et même un *Discours pour l'académie de Besançon*, qui avait mis au concours cette question: *Comment l'éducation des femmes peut-elle contribuer à rendre les hommes meilleurs?* Ce fut à cette époque que Roland se présenta chez elle, sous les auspices de Sophie Canet. Roland de la Platière, alors inspecteur des manufactures, appartenait à une famille distinguée, et devait à ses travaux une aisance dont on pouvait se contenter. Il partageait son temps entre l'étude et les voyages; son caractère grave et ferme jusqu'à la roideur, son esprit plus solide que brillant, son âge déjà avancé, son extérieur négligé, n'avaient rien de bien séduisant pour une jeune personne. Mais une estime mutuelle, le goût de l'instruction, la conformité des principes, devaient rapprocher deux âmes faites pour se répondre. Des rapports de confiance et d'amitié firent insensiblement place, du côté de Roland, à des sentiments plus tendres. Après cinq ans d'assiduités interrompues par

Digitized by Google

un seul voyage, il demanda et obtint pour épouse celle qu'il s'était honorée d'avoir pour amie. Madame Roland trouva dans cette union, non ce charme que répandent sur le lien conjugal la jeunesse et l'amour, mais ce bonheur grave et tranquille qui se fonde sur la raison, sur l'estime, sur le calme d'une vie régulière et sur l'accomplissement des devoirs. Les deux époux habitèrent Amiens pendant quelques années, s'établirent ensuite à Villefranche, dans la famille de Roland, firent un voyage en Angleterre un autre en Suisse, et quand la révolution commença d'éclater ils en embrassèrent les principes avec ardeur. Porté à la première municipalité de Lyon, Roland fut bientôt député à Paris, pour servir auprès de l'assemblée constituante les intérêts de sa ville. Il y demeura près d'un an. Ainsi que sa femme, il y connut les plus ardents moteurs de la révolution, Brissot, Pethion, Buzot, et lorsque après la dissolution de l'assemblée constituante le parti de la Gironde se trouva en majorité dans l'assemblée législative, leur influence le porta au ministère avec Servan, Duranthon, Clavières, Lacoste et Dumourier. Pendant les deux ministères de son mari, madame Roland, qui partageait ses principes, partagea aussi ses travaux. Souvent les députés de la Gironde se réunirent chez elle; ses exhortations enflammaient leur zèle. Plus d'une fois, elle et son mari furent menacés d'assassinat; jamais ces menaces ne purent l'intimider. Un soir, cédant aux prières de ses amis, elle avait consenti à sortir, sous un déguisement, de l'hôtel du ministère; déjà on l'avait revêtue d'une coiffe et d'un habit de paysanne, quand tout à coup, les jetant loin d'elle avec indignation : « J'ai » honte, s'écrie-t-elle, du rôle qu'on me fait jouer; je » ne veux ni me déguiser ni sortir. Si l'on m'assassine, » ce sera chez moi. Je dois cet exemple de courage, et » je le donnerai. » Ne pouvant l'effrayer, ses ennemis essayèrent de la compromettre. Un de leurs agents, Viard, dénonça des intelligences entre madame Roland et le ministère anglais. Mandée à la barre de la convention, elle y parut avec ses graces naturelles et le calme de l'innocence. La franchise et la fermeté de ses réponses déconcertèrent son dénonciateur : le charme de son esprit, de sa voix, de son maintien, subjugua l'assemblée : elle fut applaudie avec transport et admise aux honneurs de la séance. Lorsque l'ordre d'arrêter Roland fut donné, madame Roland, fidèle à ses principes, ne voulut point se cacher. Dans cette journée d'orage (c'était le 31 mai), elle osa se présenter à la convention pour réclamer contre l'ordre d'arrestation, elle ne peut être entendue. A son retour chez elle, on l'arrêta elle-même; conduite à l'Abbaye, son égalité d'ame ne fut point altérée. Elle charma sa captivité avec de la musique, des crayons et des fleurs; elle embellit ainsi sa triste cellule, que le concierge appelait le pavillon de Flore. Elle s'imposa des privations pour faire une expérience sur elle-même, *et voir jusqu'où la volonté humaine peut réduire les besoins.* En même temps elle distribuait des secours aux malheureux prisonniers dont les privations n'étaient point volontaires comme les siennes. Bientôt elle apprit les funestes résultats du 31 mai, la proscription des Girondins, l'arrestation de la plupart de ses amis, la fuite des autres, et leur vaine tentative pour soulever le Calvados. Alors elle ne douta plus de sa mort prochaine. Voulant laisser un témoignage d'elle même, elle commença d'écrire ses mémoires dans la prison de Sainte-Pélagie, où elle avait été transférée. L'ami qu'elle en avait fait dépositaire, ayant eu la lâcheté de les brûler dans la crainte de se compromettre, elle eut la constance de les recommencer, sous le titre *d'Appel impartial à la postérité*. Sûre de périr, madame Roland voulait se donner elle même la mort, pour que sa fille ne fût pas privée de ses biens. Elle demanda du poison à l'un de ses amis, qui, connaissant son courage, osa lui conseiller d'attendre son arrêt sans le prévenir; elle pesa ses raisons avec calme, les approuva, et consentit à vivre encore. Le 31 octobre 1793, les Girondins furent envoyés à l'échafaud; le même jour, madame Roland fut transférée à la Conciergerie, indice trop certain du sort qui l'attendait. Sa fermeté ne se démentit pas; non que dans cette ame aimante et passionnée la nature eût perdu ses droits : elle s'attendrissait au souvenir de sa fille et de son époux, et la femme qui la servait la voyait quelquefois rester pendant plusieurs heures appuyée *sur sa fenêtre, à pleurer;* mais devant ses compagnons d'infortune, elle rassemblait ses forces, et les charmait par sa sérénité, par sa douceur, par les graces de sa conversation et par la noblesse de son langage : elle parlait de ses amis immolés avec respect, mais sans faiblesse; on faisait silence pour l'écouter; on s'étonnait de trouver dans les paroles d'une jolie Française l'énergie républicaine des grands hommes de l'antiquité. Enfin, après dix jours d'attente, madame Roland fut appelée au tribunal révolutionnaire, comme prévenue d'avoir entretenu des relations avec les Girondins fugitifs. La veille du jour fatal, un orateur qui plus d'une fois honora son ministère par un noble dévouement, M. Chauveau Lagarde, vint lui proposer de prendre sa défense : elle lui exprima sa reconnaissance, mais elle refusa son offre. « Ce serait, lui dit-elle, vous perdre sans me » sauver. » Dans la nuit qui précéda son jugement, elle écrivit son projet de défense. Le lendemain, elle parut devant le sinistre tribunal : elle s'était habillée avec soin; ses longs cheveux noirs tombaient épars jusqu'à sa ceinture; elle était vêtue de blanc, symbole de la pureté de son ame; on aurait dit une victime dévouée à la patrie, et parée pour le sacrifice. Sa défense fut énergique et noble : en présence de ses juges, elle rendit gloire à leurs victimes. « Vous me jugez digne, dit-elle, » de partager le sort des grands hommes que vous avez » assassinés, je tâcherai de porter à l'échafaud le cou» rage qu'ils ont montré. » Le jour même de sa condamnation, madame Roland fut conduite au supplice : à côté d'elle, dans la fatale voiture, était un homme dont le courage n'égalait pas le sien : sa douce gaieté parvint à ramener le sourire sur les lèvres de cet infortuné. En arrivant sur la place de la Révolution, elle s'incline devant la statue de la liberté. « Ah! liberté, » s'écrie-t-elle, comme on t'a jouée! » Parvenue au pied de l'échafaud, où par faveur on lui avait accordé de monter la première, elle eut encore la générosité de céder ce triste privilège à son compagnon de voyage. L'exécuteur s'opposait à ce changement; elle lui dit avec un sourire : « Vous ne pourriez pas, j'en suis » sûre, rejeter la dernière demande d'une femme. » Madame Roland mourut à trente neuf ans. « Elle était » encore pleine d'agrément, dit l'auteur des *Mémoires* » *d'un détenu;* sa taille était élégante; sa physionomie » très spirituelle; mais les malheurs et une longue dé» tention avaient laissé sur son visage des traces de » mélancolie qui tempéraient sa vivacité naturelle. Elle » avait une ame républicaine dans un corps pétri de » graces et façonné par une certaine politesse de cour. » Quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinai» rement dans les yeux des femmes se peignait dans » ses yeux noirs pleins d'expression et de douceur. Sa » conversation était sérieuse sans être froide : elle » s'exprimait avec une pureté, un nombre et une pro» sodie qui faisaient de son langage une espèce de mu» sique dont l'oreille n'était jamais rassasiée. » Madame Roland avait annoncé que son mari ne lui survivrait pas : six jours après sa mort, Roland n'existait plus.

ROLAND DE LA PLATIERE (JEAN-MARIE), né en 1734, à Villefranche, près de Lyon, d'une famille distinguée dans la robe, mais peu fortunée, était le dernier de cinq frères. Les différents états qu'on lui présentait n'étant pas de son goût, il quitta la maison paternelle à l'âge de dix-neuf ans, traversa une partie de la France à pied, seul, sans argent, sans protection, et vint se placer à Nantes, chez un armateur, avec le projet de passer aux Indes. Une indisposition grave dont il fut atteint au moment de s'embarquer, le retint en France; il se rendit alors à Rouen, et obtint un emploi dans l'administration des manufactures; son aptitude et son activité lui méritèrent bientôt la place d'inspecteur-général du commerce. Obligé par son état de voyager, il parcourut l'Italie, la Suisse et plusieurs autres contrées, d'où il rapporta d'immenses matériaux sur les arts, les objets économiques et commerciaux. Il en profita pour écrire différents mémoires

Digitized by Google

sur l'éducation des troupeaux et sur une foule d'autres objets économiques, qui le firent admettre dans un grand nombre de sociétés savantes. Il était inspecteur-général à Amiens, lorsqu'il épousa Jeanne Phlippon (voyez l'art. précédent), qui eut depuis une si grande part à sa destinée. Six ans après, il fit avec elle un voyage en Angleterre, et obtint au retour, par son moyen, sa translation à Lyon. La révolution le surprit au milieu de ses fonctions d'inspecteur, et l'enflamma ainsi que son épouse du plus vif enthousiasme. Roland embrassa le parti populaire, et fut porté à la municipalité de Lyon. Député extraordinaire auprès de l'assemblée constituante, il y dénonça, sans ménagement, les administrateurs des finances de la ville, alors endettée de 40.000.000, et exposa la situation de cette cité, où les fabriques étaient en souffrance et vingt mille ouvriers sans pain. Sa femme l'accompagnait dans ce voyage. Ils y firent connaissance avec les coryphées du parti populaire, et furent témoins des troubles qu'excita à Paris le voyage du roi. Ayant obtenu tout ce qu'il pouvait désirer, il revint à Lyon après sept mois d'absence, et y fonda un club qu'il affilia à celui des jacobins de Paris. Sa place d'inspecteur ayant été supprimée, il reprit le chemin de Paris, et se lia d'une manière plus étroite avec les meneurs de l'assemblée législative, et fut porté, en mars 1792, au ministère de l'intérieur: mais son patriotisme et la rigidité de ses principes républicains le firent renvoyer dès le mois de juin suivant. Roland se dévoua alors tout entier aux jacobins, et prit une part active aux différentes journées qui eurent lieu jusqu'au 10 août 1792. Sa popularité s'en accrut, et il fut de nouveau porté au ministère par le parti populaire. Il devint aussi membre du conseil exécutif provisoire. Mais ses liaisons avec les *girondins* ne tardèrent pas à le brouiller avec les jacobins, et il fut dès lors l'objet constant de leurs dénonciations. Il montra du courage dans la conduite qu'il tint à l'occasion des massacres de septembre, et fut un de ceux qui soutinrent avec le plus de persévérance et d'énergie qu'il fallait se hâter de rétablir l'ordre pour éviter la dissolution. Il voulut aussi forcer la commune de Paris à rendre ses comptes et à se dessaisir de son pouvoir révolutionnaire; mais ne la voyant pas disposée à rentrer dans la ligne de ses devoirs, il la poursuivit à l'assemblée, et réclama vivement sa destitution. Tout ce qu'il fit depuis dans des vues patriotiques lui fut imputé à crime. Il fut accusé de corrompre l'opinion parce qu'il payait des écrivains pour rallier les départements à l'assemblée nationale. Le dépôt même qu'il fit à la convention des papiers de Louis XVI, trouvés dans l'armoire de fer, fut un nouveau sujet d'accusation contre lui. Comme il avait enlevé ces papiers de son chef et sans inventaire, on supposa qu'il avait soustrait de ces papiers ceux qui pouvaient intéresser son parti. Bientôt on accusa ce parti (la Gironde) de tendre au fédéralisme, c'est-à-dire de former une fédération pour détacher de Paris tous les départements. La proposition faite par Buzot d'une garde départementale pour défendre la convention contre les factieux, le brouilla sans retour avec la Montagne. En vain présenta-t-il des comptes, tels qu'aucun ministre n'en avait encore fournis; on ne lui en sut aucun gré. Sa démission, et sa personne qu'il offrit ensuite à la convention, ne furent pas mieux accueillies: Challer proposa au contraire de le mettre en accusation avec sa *clique*. Au milieu de tous ces débats, il avait été élu député à la convention nationale par le département de la Somme, et avait paru d'abord préférer cette place à celle de ministre, mais le vœu de la majorité de l'assemblée, et les conseils de sa femme, l'avaient décidé à rester à son poste, et cette condescendance causa sa perte. Compris dans la proscription du 31 mai 1793, il vint à bout de s'échapper de la capitale, et se retira à Rouen chez des amis qui consentirent à le cacher au péril de leur vie; il y resta cinq mois; mais aussitôt qu'il eut appris le supplice de sa femme, il résolut de ne pas lui survivre. Étant sorti de son asile le 16 novembre 1793, à six heures du soir, il suivit la route de Paris jusqu'au bourg Baudoin, à quatre lieues de Rouen, entra dans une avenue, conduisant à une maison appartenant à M. Lenormand, s'assit contre un arbre, et se perça avec une canne à épée dont il s'était pourvu. Sa mort fut si prompte qu'il ne changea pas d'attitude. Le député Legendre en mission à Rouen, fit enlever ses restes inanimés auxquels il prodigua des insultes inspirées par la rage de l'esprit de parti. On trouva dans la poche de Roland un billet ainsi conçu: « Qui que tu sois, qui me trouves gisant, respecte mes restes, ce sont ceux d'un homme qui consacra toute sa vie à être utile, et qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête. Puissent mes concitoyens prendre des sentiments plus doux et plus humains! Le sang qui coule par torrents dans ma patrie me dicte cet avis; ces massacres ne peuvent être inspirés que par les plus cruels ennemis de la France. Non la crainte, mais l'indignation m'a fait quitter ma retraite au moment où j'ai appris qu'on avait égorgé ma femme, et je n'ai pas voulu rester plus longtemps sur une terre souillée de crimes. » Roland était d'une haute stature, et négligé dans son maintien: il montrait cette sorte de roideur que donne l'habitude du cabinet, néanmoins il aimait à obliger ses amis, sans le leur dire; il était probe, avait des principes rigides et une ame forte: il avait une profonde érudition, et la connaissance de la plupart des langues anciennes et modernes. Il eût fait un homme de lettres très estimable, mais la supériorité de sa femme était telle qu'il passait pour ne penser que d'après elle, ne parler et n'écrire que sous sa dictée. Roland a composé plusieurs ouvrages utiles sur l'agriculture, le commerce et les arts. On lui doit: 1° *Mémoire sur l'éducation des troupeaux et la culture des laines*, 1779—1783, in-4°, 2° *l'Art du fabricant d'étoffes de laine rases et sèches, unies et croisées*, 1780—1783: 3° *l'Art du fabricant de velours de coton*, 1780—1783; 4° *l'Art du tourbier*, 1783: ces trois descriptions font partie de la collection des *Arts et Métiers*, publiée par l'académie des sciences; 5° *Dictionnaire des manufactures et des arts qui en dépendent*, 3 vol. in-4°, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*, et offrant un grand nombre de détails et de procédés nouveaux; c'est une des meilleures parties de cette collection. 6° *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte*, 1776—1778, Amsterdam, 1780, 6 vol. in-12, réimprimé en 1801: madame Roland se proposait de refondre cet ouvrage, prétendant qu'il serait un des meilleurs qui existent sur cette contrée. 7° *De l'influence des lettres dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales*, 1786. 8° Roland est aussi auteur du *Financier français*, ou *la Nation éclairée sur ses vrais intérêts*, et d'un *Recueil d'idées patriotiques*, Paris, 1789, in-8°. Il a publié, en outre, une foule d'*Opuscules*, de *Lettres*, de *Rapports* et de *Comptes rendus*, lorsqu'il fut parvenu à l'administration.

ROLLE (Pierre-Nicolas), né à Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, le 17 juillet 1770, descend du célèbre mathématicien de ce nom, membre de l'académie des sciences. Il fut d'abord destiné au barreau où s'était distingué son père, et exerça la profession d'avocat jusqu'en 1792, qu'il fut choisi pour capitaine par les jeunes grenadiers de l'arrondissement de Châtillon. Le corps qu'il avait sous ses ordres faisait partie de la *Colonne infernale*, composant l'avant-garde de l'armée qui conquit la Belgique. Après la bataille de Famars et d'Anzin, ce bataillon soutint le siège de Valenciennes, et passa dans la suite à l'armée des Alpes, qui franchit le Saint-Bernard. Rolle avait des droits à un grade supérieur; mais il quitta le service pour entrer à l'école normale. Aussitôt qu'elle eut cessé d'exister, il fut nommé, en 1795, substitut du directeur de l'école polytechnique; et, en 1796, administrateur du département de la Côte-d'Or. S'étant fixé à Paris, quelques années après, pour l'éducation de ses enfants, il devint, en 1810, bibliothécaire de la ville. L'ancienne bibliothèque avait été donnée à l'institut, et la nouvelle ne possédait encore que seize mille volumes; M. Rolle accrut considérablement ce nombre par son zèle infatigable. Son nom avait déjà retenti dans plusieurs journaux littéraires, où il avait inséré de nombreux *articles*, lorsqu'il attira sur lui l'attention du monde savant, par un travail que couronna l'institut, en 1821, et qui est intitulé: *Recherches sur le culte*

Digitized by Google

de Bacchus, symbole de la force reproductive de la nature, Paris, 1824, 3 vol. in-8°. Un style correct et précis, une érudition profonde autant que méthodique, distingue cet ouvrage, et justifie le jugement du premier corps savant de l'Europe. On a encore de M. Rolle : *Des Religions de la Grèce, ou Recherches sur l'origine, les attributs et le culte des principales divinités helléniques*, tome Ier, Châtillon-sur-Seine, 1829, in-8°.

ROMAGNESI (Antoine-Joseph-Michel), compositeur et éditeur de musique, né à Paris, le 1er septembre 1781, est petit-fils d'un frère de Louis-Antoine Romagnesi, auteur dramatique et acteur de la Comédie italienne, mort en 1742. Il entra, en 1788, à la cathédrale de Soissons, où il reçut les premiers éléments de la musique. Cette maîtrise ayant été supprimée en 1791, il revint à Paris, et fut reçu à celle de Saint-Séverin, où il resta jusqu'à la clôture de toutes les églises, en 1793. Une circonstance particulière changea pour quelque temps la direction donnée à l'éducation du jeune Romagnesi, et sembla lui ouvrir une nouvelle carrière. M. Choron, alors maître de chapelle de Saint-Séverin, et non moins savant dans les mathématiques que dans l'art musical, lui enseigna les éléments de cette science, et le mit en état d'être admis, comme élève, à l'école polytechnique. Mais n'ayant pu y être reçu, parce qu'il n'avait pas encore seize ans, âge fixé par la loi d'organisation de cette école, il suivit la carrière des emplois. Des bureaux de M. Lacré, alors secrétaire du conseil des anciens, il suivit en qualité de secrétaire le général Leygonié à l'armée de l'Ouest, et y demeura jusqu'au licenciement, en 1801. De retour à Paris, il tint les livres chez un négociant, puis à l'agence des receveurs-généraux, supprimée en 1804. Il se rendit alors à l'armée des côtes de l'Océan, devint secrétaire de M. le comte Daru, et fit avec lui la campagne d'Autriche, en 1805. Il revint à Paris, où il étudia, pendant trois ans, la composition musicale, sous Cambini. En 1808, il entra dans les bureaux du ministère de la guerre, mais en 1816 il renonça aux emplois pour se consacrer entièrement à la musique. Depuis cette époque jusqu'à la fin de 1828, M. Romagnesi a publié plus de deux cents *Romances*, *Nocturnes*, *Duos* et *Trios*, des *Contredanses*, et une *Fantaisie* pour le piano. La plupart de ces compositions ont eu beaucoup de vogue, et l'ont méritée par la grâce, l'esprit et la fraîcheur de la mélodie. Compté au nombre de nos plus agréables romanciers, M. Romagnesi s'est exercé aussi dans la composition dramatique. Il avait fait un opéra en un acte, intitulé : *la Guirlande*, paroles de Marmontel, pour l'académie royale de musique, en 1816, mais M. Choron, son ancien maître, alors chargé de la direction de ce spectacle, l'ayant perdue peu de temps après, l'ouvrage ne put être joué. M. Romagnesi a été plus heureux au théâtre Feydeau, où il a fait représenter, en 1822, *Nadir et Selim*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Justin Gensoul. Cet ouvrage, qui se distinguait surtout par une mélodie abondante et pure (qualité qui devient de jour en jour plus rare, parce qu'il est plus difficile à des hommes sans génie de faire du chant que des accords mathématiques), obtint quinze représentations. Un début aussi flatteur aurait encouragé M. Romagnesi à suivre avec ardeur la carrière dramatique, si les tracasseries que l'esprit de coterie lui fit éprouver ne l'eussent forcé de retirer sa pièce, et de renoncer aux succès qu'il devait se promettre encore. Il publie, au commencement de chaque année, un recueil d'*Étrennes musicales*, très recherché des amateurs. Il est devenu, en 1828, éditeur et marchand de musique.

ROMAGNESI (Joseph-Antoine), statuaire, né à Paris en 1776, cousin germain et beau-frère du précédent, est fils d'un sculpteur en ornements, et exerça d'abord cette profession. Il était déjà père de famille lorsqu'il étudia la figure, en suivant les avis de M. Cartellier. Il se fit remarquer au salon de 1808, par une statue de *la Paix*. Il exposa, en 1812, *Minerve protégeant l'enfance du fils de Napoléon*, et quelques bustes, entre autres ceux de mademoiselle *Levard* et de M. *Delrieu*. En 1814, il a exécuté le buste très ressemblant de *Louis XVIII*, que l'on voit dans plusieurs lieux publics, notamment au foyer du Théâtre-Français, et à Fontainebleau; en 1815, les bustes aussi très ressemblants de *Monsieur* (Charles X) et de *Madame*, duchesse d'Angoulême (madame la Dauphine). La première est aujourd'hui au musée de Bordeaux. En 1817, *l'Amour principe de la vie*; *Orphée chantant la guerre des dieux*. Chargé par les magistrats d'Orléans de faire le buste du célèbre jurisconsulte *Pothier*, il se rendit dans cette ville en 1818, afin de s'y procurer des documents officiels, nécessaires à son travail. Il exposa ce buste au salon de 1819, avec ceux de *Fénelon*, de la *comtesse de Choiseul*, et celui de *Fontenelle*, commandé par le ministère de l'intérieur pour le musée de Rouen, et une statue de *la Paix européenne*, modèle en plâtre. On remarqua à l'exposition de 1822 sa *Vénus blessée au siége de Troie*, et en 1824, deux bas-reliefs, *Vénus couchée dans une conque*, et *Leda*; *la Vierge tenant l'enfant Jésus sur son sein*, et deux figures *l'Afrique* et *l'Amérique*, destinées à la décoration intérieure du Georama. Depuis, il a ajouté les deux autres parties du monde, figures de six pieds. C'est par erreur que la *Biographie Arnault* lui attribue le buste du maréchal *Masséna*; c'est celui du général comte *Mouton*. M. Romagnesi a exécuté le bas-relief représentant *Calliope* et *Polymnie*, que l'on voit dans la cour du Louvre, à l'œil de bœuf du côté de la rue du Coq. Ses autres ouvrages importants sont *Minerve protégeant la France*, placée au musée de Toulouse; le *Trophée des beaux-arts et des sciences*, destiné pour la décoration du pont de Louis XVI, et non employé par suite des changements survenus dans la disposition générale. Ce groupe a été placé au musée de la rue Saint-Martin. Une statue du *Printemps*; un bas-relief de treize figures représentant le *baptême de saint Jean-Baptiste*, etc. Il a publié *les Aventures de Sapho*, recueil grand in-4°, composé d'une suite de dessins et du texte des poésies de Sapho avec une traduction française. Il n'a paru de cet ouvrage que les deux premières livraisons. M. Romagnesi a fait aussi une fort belle fontaine en bronze pour la ville de Toulouse. On n'a rien vu de lui à l'exposition du Louvre, en 1827, ce qui a donné lieu de soupçonner qu'il était victime de la jalousie de quelque confrère, ou des intrigues du bureau ministériel. M. Romagnesi a perfectionné l'invention du carton-pierre. L'application qu'il en a faite à des morceaux et à des ornements de sculpture pleins d'élégance, de goût et de solidité, tels que le grand candélabre qui décore la rotonde du passage Colbert; les appartements du roi à Reims, les ministères des finances et de l'intérieur, la tribune qui porte le buffet d'orgue de la Sorbonne, le plafond de la nouvelle église de Notre-Dame de Lorette, les ornements de divers théâtres, etc., lui ont valu une médaille de bronze en 1823, et une d'argent en 1827; il en avait reçu une d'or, en 1817, pour son *Orphée*.

ROMAGNOSI (Jean-Dominique), né, en 1774, à Salso, petite ville du duché de Plaisance, consacra sa jeunesse à de fortes études sur la législation et le droit public. Son ouvrage intitulé : *Genèse du droit pénal*, par lequel il débuta, fut adopté comme base de l'enseignement dans les universités de Pavie, de Bologne et de Pise, et quelque temps après par l'université de Gœttingue, qui le déclara classique. La réputation que l'auteur avait acquise par ce coup d'essai, fixa sur lui les regards du gouvernement. Il fut nommé préteur dans la ville de Trente, et montra que ses principes étaient en harmonie complète avec ses opinions. Il fut revêtu, en 1792, de la dignité de conseiller aulique. Lorsque la révolution française éclata, Romagnosi, ami de la retraite et de l'étude, ne voulut s'engager dans aucun parti. Pour éviter jusqu'à l'occasion de se compromettre, il se retira dans le Tyrol, où, devancé par l'opinion que tout le monde avait déjà conçue de son intégrité et de ses lumières, il exerça la profession d'avocat jusqu'en 1802, qu'il fut appelé à l'université de Parme, pour y occuper une chaire de droit public. Lorsque l'Italie fut soustraite au joug autrichien, le gouvernement, voulant opérer des réformes salutaires dans toutes les branches de la législation, ne put se dispenser d'avoir recours à un homme qui réunissait en lui la double qualité de savant jurisconsulte et de publiciste éclairé. Romagnosi fut immédia-

tement appelé à Milan, et chargé du projet d'un nouveau code de procédure criminelle. Il ne demanda que trois mois pour remplir une tâche aussi délicate; et son travail sur ce sujet, après avoir soutenu l'examen du conseil-d'état, fut sanctionné par le chef du gouvernement, et acquit force de loi. On l'avait nommé consulteur du ministère de la justice, comme pour le dédommager de la chaire publique à laquelle il avait été obligé de renoncer; mais dès qu'il fut débarrassé des travaux législatifs, on l'envoya comme professeur de droit civil à Pavie; et, un peu plus tard, on le rappela à Milan à une chaire de haute législation fondée pour lui. Il fut choisi presque en même temps pour remplir les fonctions d'inspecteur-général des écoles de droit de tout le royaume. A la chute de l'empire français, la Lombardie étant rentrée sous la domination autrichienne, Romagnosi, dépouillé de tous ses emplois, se trouva tout-à-coup réduit presque à la misère. La police, qui connaissait le mécontentement général, inventait chaque jour des conspirations pour avoir le prétexte de frapper. Romagnosi fut enveloppé dans une de celles-ci, par la seule raison peut-être qu'ayant, en 1815, publié un traité sur les véritables principes d'une constitution nationale, il avait été soupçonné de croire que cette espèce de gouvernement était préférable au despotisme. Le résultat du procès qu'on lui intenta prouva assez clairement que ce fut là son seul crime, car son innocence fut reconnue d'une manière authentique. Il eut cependant à souffrir toutes les horreurs d'une persécution acharnée. On le fit long-temps gémir dans une prison d'état de Venise, où pour occuper ses loisirs et oublier sa disgrace, il écrivit un ouvrage ingénieux sur l'enseignement élémentaire des mathématiques. La première fois qu'il fut amené devant le juge qui devait instruire son affaire, il fut étonné de reconnaître en lui un de ses élèves. Interrogé sur quelques-unes de ses opinions politiques, le vieux professeur répondit avec ingénuité : « *Mais je n'en ai* » *jamais fait un mystère; je les ai publiées, et vous les* » *partagiez avec moi.* » A ces derniers mots, le servile magistrat lui dit avec une rudesse effrontée : « *Répondez* » *à mes demandes, et ne me rappelez pas le passé; vous* » *êtes devant votre juge.* » Quoique traité d'une manière si brutale, Romagnosi disait de ce jeune homme : « *Il connaît toutes les ruses de son métier, et il faut être* » *bien innocent pour échapper à son inquisition : c'est* » *sans contredit le plus habile de mes élèves.* » L'arrêt de sa délivrance lui fut enfin notifié; mais n'ayant pas de ressources pécuniaires pour en profiter immédiatement et se rendre dans son pays, il demanda la permission de rester quelques jours de plus en prison pour écrire à sa famille. Chose étonnante! Quand les secours lui parvinrent, on lui fit payer le loyer de la prison pendant le peu de temps qu'il y avait demeuré librement et de sa propre volonté. Romagnosi continue à vivre à Milan, toujours dans la disgrace du gouvernement autrichien, mais entouré de l'estime et de la bienveillance de toute l'Italie. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Genesi del dritto penale*, Pavie, 1791, in-4°, réimprimé à Milan en 1807 et en 1823, 3 vol. in-8° : 2° *Che cosa è uguaglianza?* Trente, 1792, in-8° : 3° *Che cosa è libertà?* ibid., 1793. Ces deux opuscules furent réimprimés à Milan et à Crémone. 4° *Discorso sull' amor delle donne considerato come motore precipuo della legislazione*, Trente, 1793, in-8° ; 5° *Diverse allegazioni in cause celebri*, Trente et Roveredo, 1794, 1800, in-8° ; 6° *Introduzione allo studio del dritto pubblico universale*, Parme, 1805, 2 vol. in-8° ; 7° *Progetto del codice di procedura penale del regno d'Italia* et *Saggio filosofico e politico sull' istruzione pubblica*, Milan, 1807, in-8° ; 8° *Discorso sulla questione qual sia il governo più adattato a perfezionare la legislazione civile*, ibid., 1807, in-8° ; 9° *Discorso su i vantaggi che all' istruzione pubblica risultano dal codice Napoleone*, Pavie, 1808, in-8° ; 10° *Disposizione della controversia sulla reduzione delle donazioni anteriori al codice Napoleone*, Milan, 1811, in-8° ; 11° *Discorso sul soggetto ed importanza dello studio dell' alta legislazione*, ibid., 1812, in-8° : 12° *Giornale di giurisprudenza universale*, ibid., 1812—1814, 8 vol. in-8° ; 13° *Principii fondamentali di diritto amministrativo*, ibid., 1814, in-8° ; 14° *Costituzione d'una monarchia nazionale rappresentativa*, Philadelphie, 1818, in-8° ; 15° *Assunto primo della scienza del dritto naturale*, Milan, 1820, in-8° ; 16° *Insegnamenti primitivi delle mattematiche*, ibid., 1822, 2 vol. in-8° ; 17° *Trattato della condotta delle acque secondo le vecchie, intermedie e vigenti legislazioni de' diversi paesi d'Italia*, ibid., 1823, 6 vol. in-16 : 18° *Dizionario pratico positivo delle parole più importanti nella giurisprudenza*, ibid., in-8°.

ROMANA, *Voyez* La Romana.

ROMANELLI (l'abbé Dominique), né à Fossacesa, dans les Abruzzes, en 1758, étudia au séminaire de Chieti, et y prit les ordres malgré son peu de goût pour l'état ecclésiastique. Afin de remplir le vide qu'il éprouvait par suite de son indifférence pour les sentiments religieux, il s'occupa de recherches archéologiques; se rendit à Naples, en 1805, pour l'impression de son premier ouvrage, intitulé : *Scoverte patrie di città distrutte, etc.*, qui le fit connaître avantageusement et lui acquit des protecteurs; l'archevêque de Tarente, directeur du ministère de l'intérieur, lui obtint la place de conservateur d'une nouvelle bibliothèque que l'on fondait pour le service de son département, et qui appartint au prince un peu plus tard. Romanelli se livra alors librement à son goût pour les antiquités, et réunit de nombreux matériaux pour rédiger des *Guides de voyageurs*, qui sont fort utiles aux étrangers que la curiosité appelle en foule à Naples. Le succès de ces petites productions lui fit entreprendre de grands travaux. Cependant il échoua dans celui qu'il donna en 1815, sous ce titre : *Antica topografia istorica del regno di Napoli*, et qui exigeait des connaissances plus étendues que celles qu'il possédait. Romanelli était né pour les petites choses et non pour les grandes. Ses *Variétés*, insérées dans les feuilles périodiques du temps, ne manquent cependant ni d'intérêt ni d'érudition. Il est mort à Naples, en 1819. On a de lui : 1° *Scoverte patrie di città distrutte e di altre antichità nella regione frentana*, Naples, 1805, 2 vol. in-8° : 2° *Memoria sopra alcuni porti antichi nella regione frentana* (l'Abbruzze citérieure), *ibid.*, 1807, in-8° ; 3° *Viaggio a Pompei, a Pestei e ad Ercolano*, ibid., 1811, in-8° : dans une seconde édition, en 1817, 2 vol. in-12, l'auteur ajouta la description des antiquités de Pouzzole, avec cartes. 4° *Ricerche sulla letteratura bibliografica de' tempi barbari nelle provincie del regno di Napoli*, 1811, in-8° ; 5° *Delle celle, de' vasi vinari, e del torculare usate dagli antichi*, ibid., 1812, fig. ; 6° *Antica topografia istorica del regno di Napoli*, ibid., 1815 et suiv., 3 vol. in-4°, fig., imprimés aux frais du gouvernement napolitain. 7° *Napoli antica e moderna*, ibid., 1815, 3 vol. in-12, fig. 8° *Isola di Capri*, ibid., 1816, in-8°, figur. ; 9° *Viaggio da Napoli a Monte-Casino ed alla cascata d'acqua nell' isola di Sora*, ibid., 1819, in-12, fig.

ROMANZOFF (le comte Nicolas de), chancelier de Russie, ancien ministre des affaires étrangères, et fils aîné du célèbre feld-maréchal de ce nom, reçut une excellente éducation, et entra de bonne heure dans la carrière administrative, où il fut nommé successivement conseiller privé, chambellan de l'empereur, membre du sénat dirigeant, et ministre du commerce. En cette dernière qualité il rendit de grands services à l'empire, par la protection éclairée qu'il accorda à l'industrie commerciale : il contribua beaucoup à l'agrandissement et à la prospérité des établissements russes sur la mer Noire, et particulièrement à ceux de la ville et du port d'Odessa. Le comte Romanzoff, homme d'état consommé, fort attaché à son souverain et à sa patrie, se montra toujours favorable au système politique qui envisageait la France comme l'alliée naturelle de la Russie, et qui voyait dans l'Angleterre une rivale. Admis dans l'intimité des conseils de l'empereur Alexandre, il fut longtemps à la tête des affaires, et après la retraite du comte de Kotchoubey, en septembre 1807, Romanzoff, qui était déjà ministre de la guerre, le devint également des affaires étrangères, et réunit ces deux ministères. Le parti anglais mit tout en œuvre pour faire perdre à ce ministre la confiance d'Alexandre, mais pendant longtemps l'influence britannique ne put l'emporter sur celle de la France. De son côté, Napoléon donna au

plusieurs occasions à ce ministre, des témoignages publics et éclatants de la haute estime qu'il avait conçue pour lui, et lui envoya la décoration de grand-aigle de la légion d'honneur. Lorsque Alexandre, cédant enfin aux insinuations du cabinet de Saint James, se décida à suivre sa politique et à se joindre aux ennemis de la *France*, le comte de Romanzoff se retira des affaires, et consacra son temps aux lettres et aux sciences, qu'il avait cultivées avec succès dès sa jeunesse. Il enrichit sa bibliothèque déjà très précieuse, et ajouta sans cesse à ses nombreuses collections d'objets précieux, d'histoire naturelle et d'antiquités, qu'il rendait accessibles aux savants nationaux et étrangers. Il a fait les frais de plusieurs ouvrages remarquables, dont quelques-uns sont terminés et d'autres commencés. Au nombre des premiers l'on doit citer la relation du voyage du capitaine Kotzebue, entrepris sous ses auspices. Il a fait publier à Paris, à ses frais, comme premier échantillon de la collection des historiens byzantins, *Les Diacones*, dont le savant professeur, M. Hase, a été l'éditeur : cette intéressante collection va bientôt paraître successivement en un grand nombre de volumes à Pétersbourg. Le comte Romanzoff, en encourageant cette vaste entreprise, a sans doute eu en vue l'époque peu éloignée qui doit infailliblement réaliser les projets de Catherine II sur Byzance, et qui rattachera l'histoire de l'ancien empire d'Orient à celle de celui qui est destiné à le remplacer. Ce Mécène russe a aussi fait les frais de la publication d'un intéressant voyage fait en Russie par un Allemand, du temps de Michel Teodorovitch, voyage qu'on traduit en *russe*, et qui doit être enrichi d'un grand nombre de planches relatives aux mœurs et aux coutumes russes dans un siècle dont il reste si peu de monuments. Ces planches, trouvées à Dresde, ont été lithographiées sous la direction de M. Adelung, conseiller-d'état et directeur de l'école de langues orientales de Saint Pétersbourg. Dans les derniers temps de sa vie, il fit l'acquisition d'un manuscrit très étendu du professeur Lorsbach, contenant les matériaux que ce savant avait recueillis pendant sa vie entière, pour la rédaction d'un dictionnaire syriaque complet, et qui doit remplacer l'ouvrage très imparfait de Michaëlis. Peu de temps avant sa mort, le comte de Romanzoff remit à M. Krug, académicien, la somme de 12,500 roubles, en assignations de banque, pour compléter celle de 25,000 roubles qu'il avait destinée à la publication d'anciennes chroniques et autres monuments de l'histoire russe, sous la surveillance et au choix de l'académie impériale. Cette somme a été déposée à la banque de Russie, sous le titre de *Capital du comte de Romanzoff*, pour être employée selon l'intention éclairée du donataire. Il fut le protecteur des savants et de toute publication utile aux sciences, et fit un noble emploi de sa fortune qui était considérable, et dont il employa une grande partie aux progrès de l'instruction publique, des arts, et à la fondation d'établissements patriotiques. En sa qualité de diplomate, il concourut à plusieurs actes importants, et notamment à celui par lequel le grand duché de Warsovie fut reconnu royaume de Pologne. Le comte de Romanzoff est mort à Saint-Pétersbourg, le 28 janvier 1826, généralement regretté de ses compatriotes et des étrangers.

ROMANZOFF (le comte Michel-Paul), frère du précédent, embrassa de bonne heure la carrière diplomatique, remplit honorablement plusieurs missions, et fut nommé ambassadeur à la cour de Berlin. Il accompagna l'empereur Alexandre, en 1808, aux conférences que ce monarque et d'autres princes eurent à Erfurt, avec Napoléon, auprès duquel il fut chargé d'une mission particulière, vers la fin de la même année. Ayant terminé les négociations à la satisfaction des deux empereurs, il retourna à Saint Pétersbourg, au mois de mars 1809, et fut envoyé en Suède au mois de juillet suivant, où il conclut et signa le traité de paix qui enleva à la Suède la Finlande et les Iles d'Aland. Après la rupture qui survint entre la France et la Russie, le comte Michel de Romanzoff, chargé alors du portefeuille des affaires étrangères, demanda et obtint sa démission, que l'empereur Alexandre ne lui accorda qu'en l'accompagnant d'une lettre extrêmement flatteuse, par laquelle il lui annonçait qu'il lui conservait ses titres et son traitement. Le comte répondit qu'il suppliait S. M. I. de vouloir bien disposer de ce traitement en faveur des militaires blessés dans les dernières guerres, et lui permettre en outre de consacrer au soulagement de ces braves militaires la valeur entière des présents, tabatière, diamants, etc., qu'il avait reçus des souverains étrangers en diverses occasions, et pendant tout le cours de sa carrière diplomatique. L'empereur lui adressa à ce sujet une nouvelle lettre pleine de témoignages d'estime et d'affection qui toutefois masquaient une disgrace réelle, et attestaient le triomphe du parti opposé aux principes politiques de ce ministre et de son frère, principes dont l'exécution vigoureuse eût peut être conduit la Russie par un chemin plus sûr et plus court à *réaliser* ses projets de domination sur la Turquie. Alexandre et Napoléon auraient pu se partager l'Europe et se jouer de l'Angleterre, tandis que la chute du colosse français a peu ajouté aux forces de la Russie, et n'a été très profitable qu'à ses rivaux, l'Angleterre et l'Autriche. L'avenir alors était presque certain : il offre maintenant bien des chances défavorables aux projets de la Russie. D'ailleurs, l'alliance de la Russie avec Napoléon présentait pour la première un avantage incalculable et assuré, le démembrement de l'empire étant un événement que tout homme sensé regardait comme inévitable dès que Napoléon aurait cessé de vivre, tandis qu'aucune puissance, ni même une ligue quelconque, ne pouvait enlever à la Russie ce qu'elle aurait conquis sur les Turcs, pas plus qu'elle ne craint de perdre la Finlande enlevée aux Suédois. Rentré dans la vie privée, le comte de Romanzoff, possesseur d'une grande fortune, en a comme son frère fait un noble usage pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Il a fondé plusieurs établissements de bienfaisance et protégé d'autres institutions patriotiques. La ville de Homel, près de Mohiloff, où il a de grands biens, lui doit de vastes et belles constructions. En 1815, il y a fait élever une église du rit grec, une autre catholique, et une synagogue juive, en consacrant par cet acte de générosité le principe éminemment conservateur de l'empire russe, et qui est un des plus puissants éléments de sa force intérieure, et le garant de son agrandissement futur. C'est aussi ce patriote éclairé qui fit construire, armer et équiper, à ses frais, le vaisseau *le Rurick*, sur lequel le capitaine Kotzebue, fils du fameux auteur dramatique de ce nom, a fait son voyage de découvertes autour du globe. Il a enfin multiplié dans tous ses vastes domaines les écoles où les enfants de toutes les classes et de toutes les croyances reçoivent une instruction élémentaire assez étendue, par la méthode de l'enseignement mutuel. Le sculpteur Canova, peu de temps avant sa mort, a exécuté une superbe statue de *la Paix*, pour ce seigneur, qui l'a placée dans son palais, à Saint-Pétersbourg. Elle tient d'une main la branche d'olivier, et s'appuie sur une colonne sur laquelle sont gravées les inscriptions suivantes : *Paix d'Abo*, 1743; *paix de Koutschouk-Kainardji*, 1774; *paix de Fredericshamm*, 1809, en mémoire de ces trois traités de paix, qui ont ajouté à la Russie tant de riches possessions, et qui furent conclus et signés par trois Romanzoff, le comte Michel, son père et son grand père.

ROMER (Michel), patriote polonais, né vers 1780, issu d'une famille illustre, originaire de Lithuanie, dans le palatinat de Troki, remplit, avec talent et intégrité, les fonctions de président et de maréchal du gouvernement de Wilno. En 1817, il prononça à Wilno un discours énergique lors de la cérémonie du Kosciusko. Le régime constitutionnel introduit dans une partie de la Pologne, depuis 1815, n'offrant pas des garanties suffisantes aux vrais Polonais, ils formèrent une société patriotique. Ce que l'illustre Soltyk, Krzyzanowski, Plichta et plusieurs autres entreprirent d'exécuter en Pologne, Romer secondé par Bielluzor, Soltan, Gruzewski, Oborski, Radziwill, Pociey, Woyniłłowicz, Chodzko, Zan et autres, le fit en Lithuanie. La mort de l'empereur Alexandre, survenue le 1[er] décembre 1825, et la révolution qui éclata à Pétersbourg, à l'avènement du nouveau

Digitized by Google

czar Nicolas au trône de Russie, donnèrent lieu aux recherches de la police. Les arrestations se firent sur tous les points du vaste empire moscovite; elles frappèrent en même temps la Lithuanie et la Pologne. Romer fut au nombre des prisonniers d'état avec tous ceux qui faisaient partie de la société patriotique. Depuis 1826, ils gémissent dans les cachots, et aujourd'hui (1828) leur sort n'est pas encore décidé.

ROMIGUIÈRES (Dominique-Jean-François-Louis), né à Toulouse, en 1776, d'une famille ancienne et considérée. Son père, avocat distingué qui s'est acquis à Toulouse une haute réputation par de longs et honorables services, est mort le 13 août 1827, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Le jeune Romiguières partit en 1792 comme volontaire, pour l'armée des Pyrénées-Orientales, et parvint rapidement au grade de capitaine d'artillerie. Incarcéré par ordre d'un représentant du peuple, et dévoué à l'échafaud, il aurait infailliblement perdu la vie sans la courageuse intervention du général en chef Dugommier. En 1796, époque de la paix avec l'Espagne, M. Romiguières rentra dans ses foyers, et rédigea un journal intitulé : *l'Anti-terroriste*, dans lequel il attaquait les hommes exagérés de tous les partis. Enveloppé avec quelques autres journalistes dans les proscriptions du 18 fructidor, il parvint à se dérober aux recherches de ses ennemis, et ne put reparaître qu'après le 18 brumaire. En 1803, il embrassa la profession de son père, et ne tarda pas à se concilier l'estime et la confiance de ses concitoyens, par le courage avec lequel il défendit les malheureux poursuivis par les lois de conscription et du fisc. En 1814, le maréchal Soult le nomma chef d'une des légions de la garde nationale, dont il venait d'ordonner la levée. Après l'occupation de la ville par les Anglais, M. Romiguières, indigné de l'accueil que quelques misérables firent à l'armée ennemie, arracha publiquement ses épaulettes, et fut aussitôt proscrit pour cette manifestation courageuse. Dans les cent jours, il fut nommé lieutenant extraordinaire de police à Toulouse, et peu de temps après élu à la fois à la chambre des représentants par deux colléges électoraux du département de la Haute-Garonne. Membre et rapporteur de la commission chargée de rédiger la déclaration appelée *Testament politique de la chambre des représentants*, il fut l'auteur de cette déclaration qui fut adoptée avec transport. Il rédigea aussi, chez Lanjuinais, le procès-verbal qui constata la fermeture du lieu où s'assemblait ordinairement la représentation nationale. Au second retour des Bourbons, M. Romiguières ne rentra pas de suite à Toulouse que les royalistes venaient d'ensanglanter par l'assassinat du général Ramel, et attendit qu'une lettre ministérielle eût assuré son retour. Il reparut au barreau, et y déploya de nouveau toute la vigueur de son talent et l'énergie de son patriotisme, dans la défense des nombreuses victimes de cette époque de réaction. M. Romiguières a plaidé dans presque toutes les affaires importantes du midi, et s'est fait remarquer par ses improvisations pleines de chaleur et par la force de sa dialectique. Dans le célèbre procès de Fualdès, M. Romiguières, qui s'était d'abord chargé de la défense de Bastide, l'un des accusés, lui refusa ensuite son ministère, et le laissa se défendre lui-même, ne voulant pas plaider pour les assassins d'un homme de son parti, que les débats lui apprirent bientôt avoir été une des victimes de la politique de cette époque. M. Romiguières a coopéré à la rédaction du *Journal des arrêts de la cour royale de Toulouse*.

ROMILLY (Sir Samuel), célèbre jurisconsulte et orateur anglais, né à Londres, en 1758, descend d'une famille française que la révocation de l'édit de Nantes força de se réfugier en Angleterre. Il fit d'excellentes études, et embrassa la profession du barreau où il ne tarda pas à obtenir les plus grands succès : sa considération et sa fortune le placèrent bientôt au premier rang des avocats de Londres, tandis que son savoir comme jurisconsulte, et le soin scrupuleux avec lequel il examinait la justice d'un procès avant de se charger de le plaider, lui assurèrent l'estime de tous les magistrats. Le nom seul de sir S. Romilly était un garant du bon droit d'une cause, et ses plaidoyers avaient quelque chose de la gravité d'un jugement porté par un tribunal. Ses vertus privées et sa piété envers ses parents ne méritent pas moins d'éloges. Étant devenu éperdument amoureux d'une jeune personne aussi belle qu'intéressante, il différa son mariage pendant six ans, afin de pouvoir, avant de s'unir à elle, mettre sa famille, qui était peu fortunée, à l'abri du besoin. Sir Samuel Romilly avait dans sa jeunesse voyagé sur le continent, et était venu, en 1789, à Paris où il eut des relations intimes avec plusieurs hommes marquants de cette époque. Ce fut lui qui fournit à Mirabeau des renseignements précieux sur la constitution anglaise, tant vantée et si peu connue alors en France. Il rédigea, à la prière de ce grand orateur, un précis des règlements de la chambre des communes d'Angleterre. Parmi les nombreuses causes plaidées par sir Samuel Romilly, on doit citer celle où il défendit M. Gale Jones, accusé de sédition, devant les assises du comté de Warwick. Son plaidoyer fut regardé comme un modèle d'éloquence, et porta la conviction dans le jury, qui acquitta le prévenu malgré tous les efforts du ministère public. Il fut nommé de bonne heure membre de la chambre des communes, et prit rang parmi les orateurs les plus distingués. Lorsqu'en 1806 Fox devint le chef du cabinet, ayant pour collègues Shéridan, lord Grenville et Grey, sir S. Romilly fut nommé *sollicitor-général de la couronne*, emploi qui correspond à celui de procureur-général en France. Il en exerça les fonctions d'une manière exemplaire, pendant une année; mais après la mort de Fox et la rentrée au ministère du parti de lord Castlereagh, sir S. Romilly donna sa démission. Au commencement de la même année, il avait été nommé de nouveau à la chambre des communes, par le bourg de Queensborough. Il s'y montra l'ennemi prononcé des abus qui se sont introduits dans la constitution et dans les lois; mais en homme éclairé il n'a point demandé la réforme immédiate de tous, et a constamment repoussé les prétentions exagérées des réformateurs radicaux, qui voudraient renverser tout l'édifice sans songer aux suites funestes qu'entraînerait un changement si soudain. Sir S. Romilly soutint la nécessité d'une réforme parlementaire, et s'attacha plus encore à démontrer l'urgence d'une révision des lois pénales. Malgré ses nombreuses occupations au barreau, et l'étude assidue du cabinet, il remplit avec zèle ses fonctions de député, et se distingua particulièrement lors de l'accusation intentée contre lord Melville : il fut un des commissaires nommés par la chambre des communes pour soutenir l'accusation devant celle des pairs. Dans un discours éloquent, qui occupa l'attention de la chambre haute pendant toute une séance, cet orateur fit l'énumération des délits imputés au noble lord, prouva qu'il avait distrait des fonds publics de leur destination en abusant de sa position ministérielle, et conclut en déclarant qu'il le croyait coupable. Les faits étaient incontestables, et, d'après la législation anglaise, rien ne pouvait excuser le ministre inculpé d'avoir détourné de leur allocation les deniers de l'état; mais la protection toute-puissante de Pitt fit non-seulement absoudre son ami et collègue, mais on vit ce dernier, peu de temps après le jugement du procès, rentrer au ministère. Sir S. Romilly s'éleva avec force contre un tel scandale qui indigna le public, mais qui ne fit point rougir un ministère accoutumé à se jouer de la nation. Il parla plusieurs fois avec énergie en faveur de l'émancipation des catholiques d'Irlande, et contre l'abominable trafic des noirs. Digne émule du vertueux Wilberforce, son nom se rattache à l'abolition de la traite des nègres. Un des derniers discours que sir Samuel Romilly prononça dans la chambre des communes, sur cette question, fit une telle impression qu'il fut unanimement applaudi par toute l'assemblée, à trois reprises successives. Il s'opposa de tous ses moyens aux suspensions de l'acte de l'*habeas corpus*, devenues si fréquentes sous le ministère Pitt, ainsi qu'au renouvellement de l'*alien-bill*. « La suspension du premier, disait-il, est un attentat » contre les droits des Anglais; le second déshonore » l'Angleterre, en livrant les malheureux réfugiés étran» gers, victimes de la tyrannie, à une odieuse police, » créée par un ministère qui s'est ligué avec l'aristo

Digitized by Google

» croisade continentale pour opprimer les peuples. » Naguère, ajoutait-il, l'Angleterre était un sol hospitalier où l'étranger opprimé n'avait plus à craindre la » haine des despotes : maintenant, par cet acte injuste » et inutile, le malheureux échappé à ses persécuteurs » n'aborde qu'en tremblant le sol britannique, et il s'y » trouve à la merci d'un essaim d'espions, d'agents de » police, et jugé sans être entendu : il vit dans de continuelles alarmes, et craint à chaque instant de se » voir renvoyé du pays, sur une simple dénonciation, » ou sur la demande d'un diplomate étranger. » En 1810, sir S. Romilly publia un ouvrage sur les lois pénales qui fit une grande sensation, et qui, conjointement avec les écrits du célèbre Bentham, dont il était l'ami, a puissamment contribué à préparer la réforme du code pénal. En 1818, sir S. Romilly reçut un témoignage éclatant de la haute estime de ses concitoyens. Une nouvelle élection allait avoir lieu pour la chambre des communes, et un nombre considérable d'électeurs de Westminster, voulant porter au parlement un député patriote, résolurent de le choisir, et s'offrirent à faire les frais de l'élection, lui épargnant toutes visites, peines et démarches, et ne demandant que l'autorisation d'agir en son nom. Il accepta cette offre généreuse, et se conduisit, pendant la lutte que le parti populaire eut à soutenir contre les partisans du ministère, avec une indépendance et une noblesse de sentiments qui ajoutèrent encore à sa réputation. Il ne ménagea pas non plus les *radicaux*, et déclara sans détour qu'il n'appuierait jamais la proposition de parlements annuels, ni le suffrage universel. Il fut élu à une grande majorité, malgré les efforts des ministériels et les vociférations de quelques *radicaux*. Dans son dernier discours au peuple assemblé autour des *hustings* (place des élections), il renouvela sa profession de foi politique, et termina ainsi : « C'est en s'efforçant » d'obtenir l'abolition des *sinécures*, en faisant répartir » plus également la représentation du peuple, et en » abrégeant la durée excessive des parlements : c'est en » se montrant l'ami de la liberté religieuse comme de la » liberté civile ; enfin, c'est en cherchant à rendre à ce » pays le rang glorieux qu'il occupait parmi les nations » lorsqu'il offrait un asile à ceux qui fuyaient les pays » étrangers pour échapper aux persécutions religieuses » et politiques : c'est ainsi que votre député doit montrer sa reconnaissance. Tels sont les remerciements » que les électeurs de Westminster ont droit d'attendre » de lui. » Sir S. Romilly ne cessa point, pendant sa trop courte carrière, de se montrer fidèle à ces principes. En 1815, il avait pris hautement la défense des protestants victimes d'atroces persécutions à Nîmes et dans les provinces méridionales de la France : déjà plusieurs associations s'étaient formées en Angleterre pour venir au secours de leurs co-religionnaires : mais la sympathie que le duc de Wellington et lord Castlereagh firent éclater pour le parti oppresseur rendit à peu près sans effet les efforts philanthropiques de sir S. Romilly et de ses amis. Le duc de Wellington écrivit et publia une lettre dans laquelle il assurait qu'on avait exagéré les malheurs des protestants, et que toutes réclamations de la part de l'Angleterre étaient superflues et déplacées. Castlereagh, après avoir affirmé qu'on n'avait égorgé tout au plus que mille protestants, repoussa en plein parlement toute idée d'intervention du gouvernement britannique, réclama l'indépendance réciproque des nations, invoqua *le respect si connu* du ministère anglais pour cette indépendance, et traita les assassinats de Nîmes de *controverse religieuse et locale*, dont il ne fallait point se mêler. C'était joindre l'hypocrisie à la cruauté. Sir S. Romilly ne put contenir son indignation, en entendant un ministre anglais tenir un pareil langage : il foudroya lord Castlereagh, et, pour la première fois, cet orateur, ordinairement si calme, fit retentir l'enceinte de la chambre des communes des accents les plus véhéments et les plus passionnés, inspirés par les cruelles souffrances des victimes et la froide insolence de leurs oppresseurs. Sir Samuel, d'une voix émue, se plaignit aussi à la chambre de cette lettre, qu'un grand personnage avait dictée dans le même esprit et avec la même humanité que celle qui servit de réponse à la maréchale Ney réclamant l'observation de la capitulation de Paris, pour sauver les jours de son mari. « Une lettre, dit l'orateur, » a été écrite par le duc de Wellington, niant la vérité » des assertions qu'on avait présentées. L'effet de cette » lettre a été funeste. La dénégation, par les autorités » britanniques, des outrages faits aux protestants français, leur a causé beaucoup de mal. Cette lettre a » été imprimée à Nîmes et répandue avec profusion » dans cette ville : elle a rempli les protestants de consternation, étant aux oppresseurs le seul frein qu'ils » eussent respecté jusqu'à cette époque, et enlevant » aux opprimés leur dernière espérance. » Mais il eut beau invoquer l'humanité et l'honneur national, il ne put point parvenir à persuader une majorité composée de vrais automates incapables de rougir, et qui votent d'après l'ordre des ministres sans même prendre la peine de penser. Malgré le peu de succès qu'il eut en cette occasion, sir Samuel Romilly ne cessa, jusqu'à sa mort, de défendre la cause de la justice et du malheur. Son dernier discours à la chambre des communes eut pour objet les troubles qui venaient d'éclater dans les colonies anglaises, et sur lesquels il demanda des explications catégoriques aux ministres. La vie de cet illustre et vertueux homme d'état et citoyen se termina de la manière la plus déplorable. Lady Romilly ayant succombé, vers la fin d'octobre 1818, à une maladie longue et douloureuse, son mari, qui l'idolâtrait, ne put soutenir sa perte, et le désespoir s'empara de son âme. Dès qu'il perdit toute espérance de conserver sa femme, il tomba dans une profonde mélancolie, et commença à faire son testament, auquel il travailla pendant plusieurs jours. Dans les derniers aliénas, il manifesta l'agitation excessive de son âme, et la crainte de perdre la raison. En effet, sa famille ayant eu l'imprudence de le ramener de l'île de Wight, où lady Romilly était morte, dans sa maison de Russel Square, à Londres, il éprouva un accès d'aliénation, et, profitant de quelques instants pendant lesquels sa fille s'était absentée de sa chambre, il se coupa la gorge avec un rasoir, et expira quelques minutes après, le 2 novembre 1818. Sa mort affligea toute l'Angleterre et ne fut pas moins vivement sentie en France et sur tout le continent de l'Europe, par tout ce qu'il y a d'âmes généreuses qui connaissent le prix de l'homme vertueux dont les talents ont été consacrés à défendre la cause de la liberté chez tous les peuples, et à soutenir les opprimés. M. Benjamin Constant a prononcé, à l'athénée royal de Paris, le 26 décembre 1818, un éloge funèbre de sir Samuel Romilly, aussi remarquable par la noblesse des pensées que par l'éloquence du style. Il y fait ressortir les belles qualités de ce grand homme, qui offrait l'heureuse et rare alliance de la philosophie spéculative et de la science pratique : son amour de la liberté, et sa haine de l'anarchie ; son respect pour les gouvernements, et son désir de les éclairer sans les renverser, d'assurer leur stabilité en les préservant du despotisme qui amène les révolutions, comme l'anarchie détruit la liberté. Sir Samuel Romilly fut l'homme du barreau et du parlement anglais. Attaché à sa patrie sans cesser d'aimer les autres peuples ; profond et éloquent écrivain, orateur, philanthrope, désintéressé, du commerce le plus aimable, il fut chéri de tout ce qui l'entourait. Un trait de cet homme vertueux suffit pour le caractériser. Avant de débuter au barreau, il écrivit à plusieurs de ses amis les plus intimes en leur communiquant sa résolution, et il leur adressa la prière suivante : « Je crois, disait-il, dans l'exercice de la profession que je vais embrasser, avoir assez de caractère » pour me préserver de la corruption qu'elle entraîne » trop souvent ; mais si ce malheur m'arrive, je vous » engage à m'en avertir. » Il a paru, à Londres, des *Mémoires* sur sir Samuel Romilly, auxquels on a joint une collection très intéressante de ses *Lettres*.

ROMME (Charles), né à Riom, vers 1744, fit ses études à Paris, et devint professeur de navigation à l'école de Rochefort. Il imagina, en 1771, une méthode pour mesurer les longitudes en mer, et fut reçu, en 1778, correspondant de l'académie des sciences. Il travailla à perfectionner la fabrication du salpêtre, et obtint une mention honorable pour ce travail, que l'académie avait

Digitized by Google

proposé. En 1791, il partagea avec de M. de Gerlach, professeur de philosophie à l'académie des ingénieurs de Vienne, le prix affecté à l'explication des expériences faites sur la résistance des fluides. Le travail de Romme a été inséré par Lalande, dans l'*Histoire des mathematiques de Montucla*. La révolution, dont il adopta les principes, ne le détourna point de ses travaux. Il fit, en 1796, des observations sur les marées de la Charente. Nommé associé correspondant de l'institut, dès l'établissement de ce corps, il reçut peu de temps après la décoration de la légion d'honneur. Il est mort en juin 1805. On a de lui : 1° la traduction de l'anglais de la *Description des moyens proposés pour suppléer en mer à la perte du gouvernail d'un vaisseau*, par Packenham, Olivier et Hutchinson, La Rochelle, 1769, in-8° ; 2° *Mémoire où l'on propose une nouvelle methode pour déterminer les longitudes en mer*, ibid. 1777 ; 3° *l'Art de la mâture des vaisseaux*, 1778 : 4° *l'Art de la voilure*, 1781. Ces deux écrits ont été insérés dans la *Description des arts et metiers*. 5° *l'Art de la marine, ou Principes et préceptes généraux de l'art de construire, d'armer, de manœuvrer et de conduire les vaisseaux*, La Rochelle, 1787, in-4°. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur. 6° La traduction des *Recherches*, etc., faites par ordre de S. M. B., de 1765 à 1771, pour rectifier les cartes et perfectionner la navigation du canal de Bahama, par Guil. de Brahm, ibid., 1787 ; 7° *Dictionnaire de la marine française*, ibid., 1792, in-4° ; réimprimé en 1813 ; 8° *Modèle de calculs pour déterminer en mer, par des observations astronomiques, la longitude, et la latitude d'un vaisseau*, ibid., 1800 ; 9° *Dictionnaire de la marine anglaise*, Paris, 1804, 2 vol. in-8° ; 10° *Tableau des vents, des marées et des courants sur toutes les mers*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°.

ROMME (Gilbert), frère du précédent, né en 1750, à Riom (Puy de Dôme), avait négligé les belles lettres pour ne s'occuper que de mathématiques, dans lesquelles il était très instruit. Il obtint à ce titre une place d'instituteur à Saint Pétersbourg, dans la maison du comte de Strogonoff. Après avoir séjourné quelque temps en Russie, il revint dans sa patrie avec son élève, alors âgé de seize à dix-sept ans, et l'initia aux principes qui commençaient à triompher en France. Romme le conduisait dans les clubs patriotiques, et se faisait un devoir d'enseigner les doctrines révolutionnaires à l'un des plus grands seigneurs d'un gouvernement despotique : mais l'impératrice Catherine, qui avait d'autres vues sur l'élève de Romme, le fit rappeler par son père, et défendit au maître de paraître jamais sur le territoire russe. Débarrassé des soins de l'instruction, il se livra tout entier à son exaltation révolutionnaire, et mérita les suffrages de son département pour l'assemblée législative, en 1791, et pour la convention, en 1792. Il se montra dans les deux sessions ardent ami de l'égalité, auxiliaire obligé de la liberté, et ne s'écarta pas un instant dans la suite de ses principes républicains. Le 19 mai 1792, il dénonça le juge-de-paix Larivière, qui avait lancé un mandat d'amener contre Bazire, Merlin et Chabot, pour l'affaire du comité autrichien. Dans le procès du roi, il vota, avec les membres les plus exaltés de la Montagne, pour la mort sans appel et sans sursis. Au mois de mars 1793, il fit supprimer la place de directeur de l'académie de France, à Rome, et la maison d'éducation de Saint-Cyr : en avril, il fut envoyé, avec Prieur de la Côte-d'Or, à l'armée de Cherbourg, pour surveiller les Girondins. Cette faction le fit arrêter et renfermer à Caen, à l'instant même où l'on y apprit que les députés de cette opinion venaient d'être proscrits. La liberté ne lui fut rendue que deux mois après, lorsque la convention fut sortie triomphante de cette lutte. Mais restant fidele à ses principes, malgré l'injure qu'il avait reçue, il déclara « que les citoyens du Calvados, ayant pu » croire qu'ils étaient opprimés, avaient eu le droit de » s'insurger. » Il reprit sa place sur la Montagne, fit adopter le nouveau calendrier, à la place du calendrier romain, et fut nommé, en novembre, président de la convention. Il fit ensuite divers rapports sur l'instruction publique, provoqua la dissolution de l'école normale, qu'il accusa de charlatanisme, et se prononça vivement pour les fêtes de la Raison. Au 9 thermidor, trop faible pour s'opposer à la réaction, il dissimula quelque temps ses principes, déterminé à les manifester de nouveau lorsqu'il se présenterait une occasion favorable ; il voulut en faire l'essai dans l'affaire de Carrier : l'examen de la conduite de ce proconsul avait été renvoyé au mois de novembre à vingt-un conventionnels, qui nommèrent Romme leur rapporteur. Celui-ci fit tout ce qu'il put pour atténuer les crimes de son collègue, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se perdait lui-même en voulant le sauver, et fut forcé de conclure pour le décret d'accusation. A la fin du même mois, il fut envoyé dans les ports de Normandie, pour des opérations relatives aux marchandises étrangères qui y avaient été confisquées et qui s'y trouvaient emmagasinées. Il revint ensuite dans la capitale, toujours occupé de ses idées républicaines. Il crut plus que jamais à leur triomphe, le 1[er] prairial 1795, lorsque les faubourgs insurgés se portèrent en armes à la salle de la convention, demandant à grands cris : *du pain, du pain*, dont on manquait effectivement. Romme et cinq de ses collègues crurent entendre sonner la dernière heure de la réaction, et se laissèrent nommer par le peuple membres du comité de sûreté générale. Mais cette faction ayant eu le dessous, Romme et ses cinq collègues, Soubrany, Duquesnoy, Goujon, Duroi, Bourbotte (*Voyez* ces noms), furent considérés comme les instigateurs de la révolte, et traduits devant un conseil militaire, qui les condamna à mort, le 28 du même mois, « comme chefs de l'insurrection » du 1[er] prairial ; comme ayant demandé la liberté de » tous les partisans de Robespierre, arrêtés depuis le 9 » thermidor, et le renouvellement de tous les comités, » au gré des factieux ; comme ayant provoqué des vi- » sites domiciliaires et une liste de proscription contre » les députés fidèles à la constitution, etc. » Avant d'être conduits à l'échafaud, ils se poignardèrent successivement avec une paire de ciseaux et deux couteaux, qu'ils se passaient après s'être frappés. Romme, que l'on crut mort à l'instant même, ne fut pas conduit à l'échafaud, ce qui donna lieu au bruit qui se propagea ensuite, que ses amis l'avaient transporté dans une retraite et rappelé à la vie. Mais cette assertion, dénuée de tout fondement, n'a pu trouver une sorte de croyance qu'auprès de ceux qui auraient désiré que la chose fût vraie. On a de lui un *Annuaire du cultivateur*, 1795, in-8°.

RONDELET (Jean), né à Lyon, en 1755, et l'un des élèves les plus distingués du célèbre Soufflot, avait fait de tels progrès dans l'art de l'architecture, et avait mérité à un si haut degré la confiance de son maître, que celui-ci le désigna en mourant, comme le seul qui pouvait achever le grand ouvrage, auquel cet artiste attachait la gloire de son nom (l'église de Sainte Geneviève). M. Rondelet, ayant été en effet dans la confidence de ses plans et de ses moyens, était plus en état que tout autre de conduire à fin cette magnifique entreprise, en terminant ce que la mort avait empêché l'auteur d'achever. Soufflot n'avait pu perfectionner que le portail, la nef, les bas-côtés et les tours. C'est M. Rondelet qui l'a surmonté du dôme, qui en fait aujourd'hui, *au dehors*, le plus beau monument de la capitale : nous disons au dehors, parce que le dedans n'a plus sa perfection native. Un défaut de proportion, sans doute, entre la masse du dôme et les piliers qui le soutenaient, ayant causé quelques crevasses dans les piliers et dans les voûtes, fit craindre un affaissement total ; et on éleva autour du rond point de vastes constructions qui, en consolidant l'édifice, lui ôtent cette légèreté qui en faisait le principal ornement. On a aussi fait disparaître au dedans et au dehors, un grand nombre de sculptures faites par les premiers artistes de la capitale ; elles ont été pour la plupart remplacées par d'autres d'un genre plus sérieux, et plus appropriées à l'usage auquel on destinait l'édifice, nommé alors Panthéon, et aujourd'hui église Sainte Geneviève, en reprenant son premier nom. M. Rondelet est membre de l'académie d'architecture, et professeur de stéréotomie. On lui doit : 1° *Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français*, 1797, in-4° ; 2° *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, 1803, in-4°. On doit aussi à M. Rou

Digitized by Google

delet un ouvrage fort ingénieux, c'est une carte géographique de l'Europe, gravée en marbre sur la projection d'un cadran solaire, de manière que, en même temps qu'elle indique l'heure, l'ombre du gnomon indique tous les lieux où il est midi. Barbier attribue à M. Rondelet : 1° *Doutes d'un marguillier sur le problème de M. Patte, concernant la coupole de Sainte-Geneviève*, 1770, in-12; 2° *Mémoire en réponse à celui de M. Patte relativement à la construction de la coupole de l'église de Sainte-Geneviève*, 1772, in-8°.

RONSIN (Charles-Philippe), l'un des plus fougueux révolutionnaires de France, né à Soissons (Aisne), en 1752, fit d'assez bonnes études, et cultiva d'abord la littérature. La carrière du théâtre fut celle qu'il suivit de préférence; mais dépourvu de talent il ne publia aucun ouvrage qui pût le tirer de l'oubli, jusqu'au moment où, les idées révolutionnaires dominant toutes les têtes, il lui fut permis de hasarder sur le théâtre tout son démagogisme. Alors le poète Ronsin, jusque-là inconnu, devint un auteur célèbre, et le moyen d'ailleurs de ne pas reconnaître le plus grand talent au général de l'armée révolutionnaire, à celui qui présidait en quelque sorte à tous les massacres de 1793? Avant d'arriver à ce poste élevé, Ronsin avait été membre du club des cordeliers; le 18 avril 1793, il devint un des adjoints de Bouchotte, alors ministre de la guerre, et peu de temps après il fut nommé général de l'armée révolutionnaire, et envoyé dans la Vendée. Il vint ensuite rendre compte de sa mission à la barre de la convention, où il parut vers la fin de septembre 1793, à la tête de son armée, où, au milieu d'acclamations bruyantes, il osa déclarer que, depuis que la convention avait mis la terreur à l'ordre du jour, le peuple s'était élevé à la hauteur de la révolution; il fit ensuite le détail des horreurs auxquelles il avait participé, et ajouta que la liberté était partout triomphante. Mais ces moyens de triomphe épouvantèrent la convention, qui lança un mandat d'arrêt contre Ronsin, et son ami Vincent, autre adjoint de Bouchotte, aussi violent que lui. Les massacres de la Vendée n'étaient pas son coup d'essai; il avait présidé à Meaux aux massacres des prisons, et s'étant rendu ensuite à Lyon, il avait écrit de cette malheureuse cité aux cordeliers, « qu'on allait employer des moyens » prompts pour se débarrasser en masse des contre- » révolutionnaires, et que le Rhône teint de leur sang » irait annoncer aux *fédéralistes* du midi leur destruc- » tion. » A cette soif insatiable du sang Ronsin joignait des idées ambitieuses : et ce fut là, peut-être, son plus grand crime. Il avait pris Cromwell pour modèle, et prétendait, en imitant son audace, parvenir à sa fortune : c'était au moyen de la faction d'Hébert qu'il prétendait arriver au pouvoir. Il était occupé de ces projets d'ambition, lorsque le comité de salut public le fit arrêter et conduire au Luxembourg, où il fut détenu pendant quarante jours. Les cordeliers vinrent aussitôt assiéger la barre de la convention, et parvinrent à lui faire rendre la liberté, mais on épia ses démarches, et l'on s'aperçut qu'il s'occupait de projets de vengeance. Danton fit arrêter Ronsin de nouveau, et traduire au tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort, le 24 mars 1774, *comme ayant voulu donner un tyran à l'état*. Il était alors âgé de quarante-deux ans, et mourut avec autant de fermeté qu'il en avait montré pendant son procès. On a de lui : *Théâtre*, imprimé au profit de sa belle-mère, 1786, in-12; il contient quatre pièces, savoir : *Sédécias*, tragédie en trois actes, et en vers; *Isabelle de Valois*, id., en cinq actes et en vers; *Hécube et Polixène*, id., en cinq actes et en vers : *le Fils ère ingrat*, en un acte en vers libres; 2° *la Mort de Léopold duc de Brunswick*, Lunebourg, 1787, in-8°; 3° *Louis XII, père du peuple*, tragédie dédiée à la garde nationale, 1790, in-8° : 4° *la Ligue des fanatiques et des tyrans*, en trois actes et en vers, représentée au théâtre Molière, en juillet 1791. Le rôle le plus remarquable de cette pièce, est celui d'un prétendu député à la représentation nationale. Dans ce rôle, tous les rois sont d'épouvantables tyrans, que les peuples ne peuvent assez exécrer. 5° *Arétaphile*, ou *le Tyran de Cyrène*, pièce horrible, et néanmoins accueillie comme une production sublime, jouée au Théâtre Français, au mois d'octobre 1793. L'auteur reconnu dans une loge fut salué de bravos unanimes.

RONY ou ROSNY (André-Jacques COFFIN), littérateur, né vers 1770, qu'on a souvent confondu avec Joseph de Rosny, fut directeur du théâtre de la Gaîté vers 1801, pendant quelque temps. Ce fut lui qui, le 19 mars 1804, tira d'une maison, rue Neuve des Mathurins, par une fenêtre donnant sur la rue de l'Arcade, un coup de fusil à la duchesse de Bassano qui demeurait alors rue de la Madelaine, au milieu des chantiers. Cette affaire, qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, fut assoupie par la générosité de madame de Bassano. Coffin Rony partit pour l'Amérique avec l'emploi d'économe de l'hôpital de la Basse Terre à la Guadeloupe, et il venait d'en être nommé directeur, lorsqu'il mourut dans cette colonie, le 6 octobre 1816. Ses ouvrages dramatiques sont : 1° au théâtre Louvois, *la Jeunesse corrigée*, comédie en trois actes, vers 1795 : 2° au théâtre Favart, *le Rendez-vous espagnol*, opéra comique en trois actes, 1796 : 3° à l'Ambigu-Comique, *le Cri de vengeance*, ou *Honneurs funèbres rendus aux mânes des ministres français assassinés à Rastadt*, pantomime, 1799 : 4° *Affrico et Mensola*, mélodrame en trois actes, 1798; 5° (en société), *Amenda*, mélodrame en trois actes, 1805, in-8°; 6° A la Gaîté, *le Point d'honneur*, opéra en un acte, 1802; 7° *Elise*, ou *le Triomphe des femmes*, mélodrame en trois actes, 1802, in-8°; 8° (avec M. Beraud), *les Deux nuits*, ou *les Stratagèmes*, opéra en deux actes; 9° (avec M. Clément), *Guillaume-le-Conquérant*, mélodrame en trois actes, 1804, in-8°; 10° (avec M. Cuvelier), *le Nain jaune*, mélodrame en trois actes, 1804; 11° (seul), *Clémence d'Entraigues*, mélodrame en trois actes, 1810, in-8°; 12° au théâtre de la rue de Bondy, *Amour et coquetterie*, opéra en un acte, 1806, in-8°; 13° *les Ruines de Sainte-Marguerite*, mélodrame en trois actes, 1806. On attribue encore à Coffin Rony : 14° *Hermance et Fernand*, opéra en trois actes; 15° *Christophe Colomb*, mélodrame, 16° *Cadet Roussel homme de lettres*, comédie; mais comme on ignore le lieu et la date de leur représentation, les deux dernières, qui probablement n'ont pas été jouées, pourraient bien être de Joseph Rosny à qui on les attribue aussi. Coffin Rony a publié d'autres ouvrages. 17° *Mes Ecarts*, ou *le Fou qui vend la sagesse*, 1807, 3 vol. in-12; 18° *le Nestor français*, 1807, 3 vol. in-12; 19° *Thérèse et Lorenzo*, histoire italienne, 4 vol. in-12; 20° *Voyage d'Hypsrbolus dans les planètes*, ou *la Revue générale du monde*, 1808, 6 vol. in-12; 21° *Euphrasie*, ou *le Serment redoutable*, histoire du 16e siècle, 1809, 3 vol. in-12; 22° *le Decameron historique*, 1810, 3 vol. in-12; 23° *Bibliothèque des pères de famille*, ouvrage périodique, 1812; 24° *Hommage à Henri-le-Grand*.

ROQUEFORT FLAMERICOURT (Jean-Baptiste-Bonaventure), fils d'un propriétaire de Saint-Domingue, naquit le 15 octobre 1777. Après avoir fait ses études au collège de Lyon, il entra, en 1790, dans une école militaire, d'où il sortit deux ans après avec le grade de lieutenant d'artillerie. Il fit plusieurs campagnes, parvint au grade de capitaine, mais se retira du service peu de temps après par raison de santé. M. Roquefort vint à Paris, s'y livra à la culture des lettres, et fut reçu membre de l'académie celtique, de la société des arts de Grenoble, de l'académie de Lyon, de l'athénée de Vaucluse, etc. Ses travaux ont particulièrement pour objet les antiquités françaises, telles que les monuments, l'histoire et la littérature ancienne de France. On a de lui : 1° *Glossaire de la langue romane*, Paris, 1808, 2 vol. in-8°; 2° *Mémoire sur la nécessité d'un glossaire général de l'ancienne langue françoise*, Paris, 1811, in-8°, (extrait du *Magasin encyclopédique*); 3° *de l'État de la poésie française dans les 12e et 13e siècles*, mémoire qui a remporté le prix proposé par la classe d'histoire et de littérature ancienne sur cette question : Déterminer quel fut l'état de la poésie française dans les 12e et 13e siècles; quels genres furent les plus cultivés, 1815, in-8°, 1821, in-8°; 4° *Vie privée des Français, par Le Grand d'Aussy*, 1815, 3 vol. in-8°. Il y ajouta des

Digitized by Google

notes et y fit des corrections importantes. 5° *Supplément au Glossaire de la langue romane, contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans l'ancienne langue des Français, etc.*, Paris, 1820, in-8° : cet ouvrage forme le troisième volume du *Glossaire de la langue romane*. On trouve en tête du Supplément une *dissertation sur l'origine des Français*, par M. *** de l'académie des inscriptions, et une autre *sur le génie de la langue française*, par M. Auguis. Cette dernière dissertation que M. Auguis n'a pas eu honte de donner sous son nom ; et même de vendre fort cher à M. Roquefort, n'est autre chose que le *Discours sur l'universalité de la langue française* par Rivarol (*voy.* ce nom), sauf quelques mutilations. 6° *Dictionnaire biographique et bibliographique des prédicateurs et sermonnaires français, depuis le 15e siècle jusqu'à nos jours, par M. l'abbé de la P.... précédé d'un essai historique sur l'éloquence de la chaire par Roquefort*, 1823, in 8° ; 7° *des Sépultures nationales, et particulièrement de celles des rois de France par Le Grand d'Aussy, suivi des Funérailles des rois, reines, princes et princesses de la monarchie, depuis son origine jusques et compris celles de Louis XVIII*, par M. Roquefort, 1824, in-8° ; 8° *Dictionnaire historique et descriptif des monuments religieux, civils et militaires de Paris*, 1826, in-8° ; 9° *Introduction à l'étude de l'archéologie des pierres gravées et des médailles*, par A. L. Millin, nouvelle édit. revue, mise en ordre avec tableau analytique, par Roquefort, 1826, in 8° ; M. Roquefort a rédigé le texte explicatif des *vues pittoresques et perspectives de celles du Musée des monuments français*, 1818, et années suivantes, in-fol. Il a de plus revu le *Voyage à l'Ile-de-France*, par Milbert, les *Voyages d'Aly Bey* (Badia). Barbier lui attribue en commun avec Lassalle et Regnault-Warin, la *Chronique indiscrète du 19e siècle*, 1825, in-8°, ouvrage, dit Barbier, qui se ressent des lieux que fréquentaient les auteurs. Il est encore éditeur du *Système de la nature* du baron d'Holbach, et a coopéré à la rédaction du *Moniteur*, du *Magasin encyclopédique*, du *Mercure*, etc.

ROQUELAURE (Jean-Armand de BESSUEJOLS), né en 1721, à Roquelaure (Aveyron), d'une ancienne famille, qui n'est pas celle des ducs de Roquelaure, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, auquel il était destiné, et s'y fit bientôt remarquer par ses avantages physiques, ses connaissances, et son caractère aimable. En 1754, à peine âgé de trente-trois ans, il fut nommé évêque de Senlis, et sacré le 26 juin de la même année ; dix ans après, il reçut de Louis XV la charge de son premier aumônier. Malgré ses qualités aimables et solides, qui lui permettaient de prétendre à tout dans son état, M. de Roquelaure semblait avoir borné à ces deux places toute son ambition ; mais la chronique du temps prétendit qu'il ne fut stationnaire dans sa fortune, que parce qu'une parcimonie outrée gâtait en quelque sorte toutes ses qualités ; aussi quelqu'un disait un jour, en parlant de lui : « Il ne lui manque pour devenir archevêque de Paris, que le courage de donner un bon « dîner. » En 1764, il prononça l'oraison funèbre de la reine d'Espagne, et fit imprimer son discours, in-4°. En 1767, il fit partie de la commission qu'avait créée le gouvernement pour la réforme des ordres religieux, et présida le chapitre général de l'ordre de Citeaux, qui se trouvait dans ses attributions. Cet évêque fut toujours bien à la cour ; il sut s'attirer et conserver l'amitié du monarque et de la famille de ce prince. Mesdames, filles de Louis XV, qui l'honoraient d'une protection particulière, lui firent obtenir, en 1779, le titre de conseiller d'état en service ordinaire et l'ordre du Saint-Esprit. Il avait acquis des droits à leur amitié surtout en prononçant le sermon de la prise d'habit de madame Louise, carmélite, au monastère de Saint-Denis. C'est en faveur de ce sermon, qui eut un grand succès, que l'académie française l'admit au nombre de ses membres, en 1771. Ce prélat avait pressenti les approches de la révolution, et en avait averti Louis XVI par l'intermédiaire de Mesdames, mais ses avis ne furent pas écoutés. Ayant refusé de prêter le serment exigé par la nouvelle constitution du clergé, il fut obligé de quitter son siége, mais il resta en France. Dès ce moment, il cessa de paraître en public, et se retira dans un village voisin de Senlis. Au moment de la terreur, il crut se mettre à l'abri des persécutions en se rendant à Arras, auprès de l'abbé Bertoud, son grand-vicaire ; mais il y trouva le proconsul Lebon, qui le fit arrêter. La révolution du 9 thermidor an II (27 juillet 1794) le sauva. Il profita de sa liberté pour rentrer dans son diocèse, et habita la petite ville de Crépy. Il y vécut entouré de l'estime de ses concitoyens, employant son temps à d'utiles occupations, à élever lui-même une nièce et un petit neveu, auxquels il donnait à-la-fois et des préceptes et des exemples. A l'époque du concordat, il envoya un des premiers, le 4 septembre 1801, la démission de son siége, et fut nommé par Napoléon, en 1802, archevêque de Malines. Fidèle à la cause qu'il venait d'embrasser, il suspendit de ses fonctions un prêtre de son diocèse qui avait exhorté un mourant à restituer des biens ecclésiastiques qu'il avait acquis. Pendant six ans qu'il occupa ce siége, il fit régner la concorde et la paix. En 1808, à l'âge de quatre-vingts ans, il donna sa démission, et fut appelé à faire partie du haut-chapitre de Saint-Denis. Renommé, le 21 mars 1816, membre de l'académie française, dont il se trouva le doyen, il assistait régulièrement à ses séances même dans ses derniers moments. Il s'éteignit à quatre-vingt-dix-sept ans, le 24 avril 1818, et a été, selon ses désirs, enseveli à Senlis, dont il avait occupé le siége pendant quarante sept ans.

ROQUES (Joseph), docteur en médecine, chevalier de la légion-d'honneur, est né à Valence, département du Tarn, le 9 février 1772. Il fit ses études médicales à Montpellier avec distinction, et peu de temps après avoir été reçu docteur, il fut nommé médecin à l'armée des Pyrénées-Orientales. L'amour de l'humanité et le zèle de la science l'engagèrent à solliciter ce poste devenu très dangereux, à une époque où des maladies épidémiques ravageaient les hôpitaux militaires. Il quitta le service militaire en 1808, et vint s'établir à Paris, où il exerça avec distinction l'art de guérir. On a de lui, 1° *Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales*, Paris, 1809, 2 vol. in 4°, fig. col. ; 2° *Phytographie médicale, ornée de figures coloriées, de grandeur naturelle*, etc., Paris, 1821—1824, 2 vol. gr. in-4°.

ROSA (don Francisco MARTINEZ DE LA), né à Grenade (Andalousie), en 1788, consacra ses premières années à l'étude des sciences et des lettres, et fut nommé fort jeune encore, professeur de philosophie à l'université de sa ville natale, place qu'il exerçait lorsque la révolution de 1808 éclata. Il embrassa avec ardeur la cause de sa patrie contre l'agression étrangère, et lorsqu'à la fin de 1809 l'armée française pénétra dans l'Andalousie, il quitta Grenade, et se réfugia à Cadix. Pendant le siége de cette ville, il publia quelques écrits politiques et littéraires ; mais il n'accepta aucune place, et il ne se mêla point des affaires publiques. Nommé, en 1813, député aux cortès, par la province de Grenade, qui se trouvait déjà libre d'ennemis, il siégea dans cette assemblée réunie d'abord à Cadix, puis transférée à Madrid, depuis le mois d'octobre 1813 jusqu'au mois de mai 1814, et y défendit constamment les principes constitutionnels. Désigné à cette époque comme une des premières victimes du parti de la contre-révolution, il fut jeté dans les cachots de Madrid, où il resta pendant deux ans. Refusant de demander grace, et même de se défendre, on essaya de le faire condamner ; mais on ne trouva aucun chef d'accusation valable contre lui, pas plus qu'un tribunal disposé à prononcer sa condamnation. On décida donc de le faire déporter, par une lettre de cachet, et on le relégua sur un rocher isolé, appelé le *Penon*, au milieu de la mer, tout près de la côte d'Afrique, où l'on n'envoie ordinairement que les assassins et les plus grands criminels, à raison des privations affreuses et de l'insalubrité du climat auxquelles on y est exposé. M. de la Rosa resta sur ce rocher pendant quatre ans, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars 1820, que le roi d'Espagne jura la constitution des cortès. On envoya au Penon un bâtiment de l'état pour le chercher, et il reçut bientôt l'invitation de se rendre à Madrid ;

Digitized by Google

il s'y refusa à cause des infirmités qu'il avait contractées pendant sa longue persécution, et se retira à Grenade. Cette province, appréciant le mérite et le patriotisme de M. Martinez de la Rosa, le réélut un de ses députés aux cortès, où il se rangea, dans les assemblées de 1820 et 1821, parmi les *libéraux modérés*. Ses opinions sont consignées dans ses discours imprimés et dans les écrits de l'époque. Peu de jours après la clôture des cortès de 1820 et 1821, d'autres cortès étant déjà sur le point d'être installées, le roi l'appela au ministère des affaires étrangères, avec l'ordre de former un ministère de son choix. Il le fit en effet, en s'associant des personnes très marquantes du même *parti modéré*, prises la plupart parmi les anciens députés ses collègues. Il suivit, pendant son administration, le même système politique qu'il avait défendu aux cortès. Il resta à la tête de l'administration, depuis le 1er mars 1822 jusqu'au 7 juillet de la même année : pendant cette crise, il fit tout son possible pour éviter le choc des deux partis, dont on ne pouvait attendre que des malheurs, comme l'expérience ne l'a que trop démontré : n'ayant pu réussir, il insista à donner la démission de son porte-feuille, démission qu'il avait déjà offerte plusieurs fois : tous ses collègues firent de même. Le roi l'accepta enfin, en faisant publier dans la *Gazette officielle*, que M. Martinez de la Rosa n'avait pas même voulu accepter les appointements de sa place, qu'il avait cédés au profit de l'état. Tout ce que les journaux étrangers ont débité sur le compte de M. Martinez, en lui attribuant, d'après les rumeurs des partis, qu'il avait eu le projet de faire des modifications à la constitution, au moyen d'un coup-d'état, est un bruit tout-à-fait dénué de fondement. M. Martinez pouvait bien trouver défectueuse la constitution faite à Cadix : mais il n'entrait pas dans ses principes de manquer à ses serments, et encore moins de conspirer, même pour le bien. Depuis le 7 juillet 1822, M. Martinez reste dans l'isolement le plus complet, étranger aux affaires publiques, réduit à la condition de simple particulier. Quand l'armée française pénétra jusqu'à Madrid, en 1823, M. Martinez quitta l'Espagne, et passa en Italie. L'année suivante, il vint en France, où reconnaissant envers les muses qui ont charmé tour-à-tour ses loisirs dans les prisons et dans l'exil, il s'occupe de la publication de ses œuvres. Il en a déjà publié le 1er volume sous le titre de *Obras literarias*, Paris, 1827, in-12 ; ce volume contient la *poétique*, véritable cours de littérature, et le premier en ce genre que l'on ait publié en espagnol. La poétique de M. Martinez de la Rosa doit être considérée comme un excellent antidote contre la contagion dont l'idiome castillan est déjà plus ou moins atteint, et l'on est fondé de croire que, tout en préservant sa pureté d'innovations et d'envahissements tentés par les gallicistes, elle servira également à rendre impossible le retour des anciennes aberrations ; l'auteur y démontre la nécessité d'éviter d'un côté les bizarreries du *gongorisme*, et de l'autre l'imitation servile des productions de l'école française.

ROSCOE (WILLIAM), poète et historien anglais, naquit dans une des classes inférieures de la société, et ne put recevoir de ses parents qu'une instruction négligée. Il fut placé, très jeune encore, chez un procureur de Liverpool, et dans les courts moments de loisir que lui laissaient ses occupations arides, il étudiait avec persévérance la langue latine, sans autre secours qu'une grammaire, un dictionnaire et les œuvres de Cicéron. Etant parvenu à les comprendre et à les traduire, il fut si fort encouragé par ce premier succès, qu'il étudia avec plus de zèle encore les grands écrivains romains. Le docteur Francis Holden, qui était lié avec sa famille, fut si frappé des dispositions de ce jeune homme qu'il le dirigea gratuitement dans la carrière littéraire. Après avoir acquis la connaissance des principales langues anciennes, Roscoë apprit le français et l'italien. Le goût des vers se développa chez lui de si bonne heure, qu'à l'âge de seize ans il fit paraître un poëme intitulé *Mount pleasant*. Cet essai le fit connaître avantageusement ; le genre descriptif était alors à la mode en Angleterre, nul génie n'y tenait alors le sceptre poétique, et même il semblait que, lasse des chefs-d'œuvre qu'elle avait si long-temps produits, la muse anglaise dormait d'un sommeil léthargique : ainsi le *Mount Pleasant* et les poëmes de Roscoë doivent ils une partie de leur succès aux circonstances dans lesquelles ils ont été publiés. Il faut en excepter ses *Adieux à mes livres*, morceau que des critiques distingués s'accordent à louer comme étant plein de sensibilité, et exprimant avec vérité la douleur qu'un homme de lettres éprouve à se séparer, par nécessité, des ouvrages qui ont fait la consolation de ses heures de solitude et de mélancolie. Lorsque Roscoë eut achevé son apprentissage chez son procureur, il s'associa avec un autre procureur de Liverpool qui avait une nombreuse clientelle, et qui se reposa bientôt sur son jeune associé du soin de ses affaires. Tous les clients eurent lieu d'être satisfaits du zèle et des talents de M. Roscoë : il continuait cependant à cultiver les lettres avec succès, et il fit aussi l'étude la plus sévère de la jurisprudence anglaise. C'est à cette époque qu'il se lia avec plusieurs hommes de lettres, entre autres les docteurs Enfield et Aikin. Il inséra divers morceaux dans un journal que dirigeait le premier de ces deux littérateurs. Une *Ode sur l'éducation*, et une *Elégie sur la pitié*, furent très bien accueillies du public. En 1773, Roscoë, grace à la fortune que lui avaient acquise sa persévérance et ses travaux, put devenir l'un des fondateurs de la société pour l'encouragement du dessin et de la peinture. A cette époque, la question de la traite des nègres fut débattue dans les chambres et les papiers publics. Tant que durèrent ces importants débats, Roscoe ne cessa d'y prendre le plus vif intérêt, et se montra l'un des plus ardents partisans de l'humanité, qui réclamait ce que devait accorder le simple droit naturel. Il défendit de toutes les manières la cause des malheureux esclaves. Parmi ses écrits nous citerons : 1° *Réfutation fondée sur l'Ecriture, du pamphlet publié par le révérend docteur Raimond Harris pour prouver que la traite des nègres est une chose licite*, 1778, in-8° ; 2° *les Malheurs injustes de l'Afrique (the wrongs of Africa)*, poëme, 1788, in-8°. En 1789, la révolution française trouva dans Roscoe un approbateur, qui devint bientôt un censeur à l'époque des excès de la terreur. En 1797, il renonça à l'état de procureur, pour suivre le barreau comme avocat, et c'est en cette qualité qu'il fut admis par la société de Gray's Inn. Peu de temps après, il fut élu par la ville de Liverpool, l'un de ses représentants à la chambre des communes. Après la mort de Fox, avec qui il était intimement lié, et qu'il secondait de tout son pouvoir, il ne siégea plus au parlement. De tous les ouvrages de Roscoë, deux surtout le recommandent à l'attention générale ; et c'est comme historien qu'il paraît destiné à conserver une place éminente parmi les écrivains anglais modernes. 3° *Vie de Laurent de Médicis*, 1795, 2 vol. in-4° ; 2e édit., 1796, in-8° ; traduit en français par M. Thuriot, Paris, 1798 ; 2e édit. 1800 : cet ouvrage lui acquit la réputation d'excellent prosateur. 4° *Vie et pontificat de Léon X*, 1805, 4 vol. in-8°, traduit en français par M. Henry ; 5° *les Collines couvertes de vignes*, poëme ; 6° *la Nourrice*, poëme tiré de l'italien, 1798, in-4° ; 8e édit., 1800, in-8° ; 7° Différentes brochures politiques, entre autres une *Revue des discours du très honorable G. Canning*, 1813, in-8°.

ROSENMULLER (JEAN-GEORGE), premier professeur de théologie et surintendant à Leipsick, naquit le 18 décembre 1736, à Ummerstadt, petite ville de la principauté d'Hildburghausen où son père était fabricant de draps. Il fit ses études au gymnase de Saint-Agidien, sur la recommandation du directeur du gymnase de Cobourg, qui lui procura ensuite une place d'instituteur à Hildburghausen, où il s'était distingué par plusieurs sermons, en 1767 et 1768. Il fut nommé prédicateur à Konigsberg en 1772, et en 1773, professeur de théologie à Erlangen, où il fut revêtu du grade de docteur. Il quitta cette dernière ville en 1783, pour aller remplir à Giessen la place de premier professeur de théologie et de directeur des écoles, d'où il fut transféré, en 1785, à Leipsick. Il y fut nommé pasteur de l'église Saint-Thomas, surintendant et quatrième professeur de théologie ; mais il devint bientôt

premier professeur de cette faculté. Il est mort le 14 mars 1818, doyen de tous les professeurs en théologie des universités allemandes. Il fut, à Leipsick, l'auteur d'une réforme dans la liturgie, par la suppression de l'exorcisme, et par l'introduction de la confirmation faite publiquement, etc. Il fut aussi le promoteur des améliorations du système des écoles par l'institution des maisons de travail, des écoles gratuites et des écoles bourgeoises. Il est un des écrivains les plus laborieux de l'Allemagne, et il a laissé près de cent ouvrages, la plupart destinés à l'instruction de la jeunesse. Nous citerons seulement : 1° *Quelques consolations pour le temps présent*, Leipsick, 1786; 2° *Instructions pastorales*, 1788; 3° *Pourquoi nous appelons-nous protestants?* 1790, 4° *Instructions pour de jeunes ecclésiastiques*, 1792; 5° *Livre de prières et de méditations*, 6° édit., 1799 : 6° *Réflexions sur les événements les plus remarquables du 18e siècle, sous le rapport de la religion et des mœurs*, 1801; 7° *Examen des vérités les plus importantes de la religion*, 1801, 4 vol.; 8° *le Règne de Jésus*, 1802; 9° *Histoire de la religion, à l'usage des enfants*, 1804; 10° *Instructions préliminaires pour la religion en faveur des enfants*, deuxième édition, 1807; 11° *Instruction chrétienne pour la jeunesse*, 1810; 12° *Historia interpretationis librorum sacrorum in Eccl. Christ.*, Leipsick, 1795, 1814, 5 vol. in 8°, ouvrage très estimé; 13° *Supplément à l'art de l'éloquence sacrée*, 1814; 14° *Scholia in Novum Testamentum*, sixième édition, 1815; cet ouvrage est toujours en usage dans les séminaires; 15° *Instruction sur la sagesse d'après Sénèque*, Leipsick, 1818, avec une préface de Doly.

ROSENMULLER (Ernest-Frédéric-Charles), fils du précédent, orientaliste distingué, né le 10 décembre 1768, à Hessberg, près d'Hildburghausen, après avoir fait ses premières études au collége de Giessen, suivit, en 1785, son père, à Leipsick. Après avoir obtenu à cette université, en 1787, le grade de maître ès arts, il reçut, en 1790, celui de docteur, et soutint sa thèse, intitulée : *Zohairi carmen templi Meccani foribus appensum, nunc primùm ex codice Leydensi arabicè editum, latinè conversum et notis illustratum*. Il obtint, en 1796, une chaire extraordinaire de langue arabe, et fut nommé, en 1813, professeur ordinaire de littérature orientale. Lors de la célébration du jubilé de la réformation, en 1817, la faculté de théologie de l'université de Halle lui envoya le diplôme de docteur en théologie. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Scholia in Vetus Testamentum*, Leipsick, 1788-1817, 8 vol. in 8°; cet ouvrage forme un répertoire précieux de toutes les connaissances relatives à la critique des écritures judaïque et chrétienne, auxquelles il a joint tous les renseignements puisés dans les voyages les plus récents. 2° *Manuel littéraire et biblique de critique et d'exégèse*, Goettingue, 1797—1800, 4 vol.; 3° *Éléments de la langue arabe; suivi d'un livre d'exercices* et d'un *dictionnaire*, 1799; la partie prosaïque renferme une histoire des anciens Arabes et de leurs usages, la partie poétique est tirée de l'*Hamasa* et des *Séances de Hariri*. 4° *De versione Pentateuchi persicâ*, Leipsick, 1813; 5° *l'Orient ancien et moderne, ou Éclaircissements sur les Saintes Écritures*, Leipsick, 1818—1820, 5 vol. in 8°; 6° *Institutiones ad fundamenta linguæ arabicæ, accedunt sententiæ et narrationes arabicæ unà cum glossario arabico-latino*, Leipsick, 1818, 4 vol. in 8°; ouvrage fait d'après la *Grammaire arabe* de M. Silvestre de Sacy. 7° *Manuel d'antiquités bibliques*, 1823—1826, 2 vol.; 8° *Selecta quædam Arabum adagia et meidanensis proverbiorum syntagmata, nunc primùm arabicè edita*, Leipsick, 1808—1808, 2 vol. in-8°. Il a traduit en allemand plusieurs ouvrages étrangers, tels que : 9° *Bocharti Hierozoicon, de animalibus S. Scripturæ*, 1793—1796, 3 vol.; ouvrage qu'il a enrichi de notes et de dissertations. 10° *Rob. Lowth de sacrâ Hebræorum poesi, prælectiones cum notis et epimetris; J.-D. Michaëlis, etc.*, Leipsick, 1815; 11° *Observations d'Herbert Marsh*, avec des augmentations jointes aux œuvres de J.-D. Michaëlis, traduit de l'anglais, Gottingue, 1793—1803. 13° *Mœurs des Bédouins arabes*, traduit du français du chevalier d'Arvieux, avec des observations et un supplément du traducteur, publié en 1789; 14° *Vues de la Palestine et de la Terre-Sainte*, d'après les dessins originaux de Louis Mayer, Leipsick, 1810—1816. Il est, depuis 1820, un des collaborateurs de la *Gazette littéraire de Leipsick*, et il s'occupe, en ce moment, d'un extrait de ses *Scholia in V. T.*

ROSENMULLER (Jean-Chrétien), frère du précédent, célèbre anatomiste allemand, naquit en 1771, à Hessberg, près de Hildburghausen. Son père prit un soin particulier de son éducation, et l'emmena avec lui à Kœnigsberg, en Franconie, et à Erfurt, où deux précepteurs habiles n'épargnèrent rien pour développer les dispositions qu'il avait reçues de la nature. Rosenmuller termina ses humanités à Giessen et à Leipsick, et cultiva de bonne heure l'art du dessin, dans lequel il acquit beaucoup d'habileté, puisque la plupart des figures qui ornent ses ouvrages ont été dessinées par lui. Après avoir pris le grade de maître ès-arts, il alla étudier la médecine à Erlangue, et y passa deux années pendant lesquelles il s'occupa beaucoup d'histoire naturelle et découvrit une des cavernes singulières que la main de la nature a creusées près du village de Maggendorf. Cette caverne porte encore aujourd'hui son nom. En 1794, il fut attaché comme prosecteur au théâtre anatomique de Leipsick; et en 1794 il obtint le grade de docteur. Au bout de deux ans, il fut nommé médecin de la garnison; et, en 1802, il devint professeur d'anatomie et de chirurgie à l'université, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 28 février 1820. Passionné pour l'anatomie, il a contribué puissamment aux progrès de cette science. On a de lui : 1° *Quædam de ossibus fossilibus animalis, historiam ejus et cognitionem accuratiorem illustrantia*, Leipsick, 1795, in-8°; traduit en allemand par l'auteur même, 1795, in-8°; 2° *Dessins et description des cavernes remarquables aux environs de Maggendorf, dans le haut pays de Bayreuth*, Erlangen, 1796, in fol.; 3° (avec Isenflam) : *Organorum lachrymalium partiumque externarum oculi humani descriptio anatomica*, Leipsick, 1797, in 4°; 4° *Supplément à l'histoire physique de la terre*, Leipsick, 1799—1805, in-8°; 5° *Quædam de ovariis embryonum et fœtuum humanorum*, Leipsick, 1800, in-4°; 6° *la Chambre des enfants, présentée physiquement*, Leipsick, 1803, in-8°: Rosenmuller en fit seulement la préface. 7° *Programma de nonnullis musculorum corporis humani varietatibus*, Leipsick, 1804, in-4: 8° *Dissertatio de singularibus et nativis ossium corporis humani varietatibus*, Leipsick, 1804, in-4°; 9° *Objets remarquables des environs de Maggendorf*, Berlin, 1804, in-fol.; 10° *Dessins et description des os fossiles de la Caverne aux Ours*, Weimar, 1804, in-fol.; 11° *Planches anatomico-chirurgicales pour les médecins et les chirurgiens*, Weimar, 1805—1812, in-fol., trois parties. Cet ouvrage a paru aussi en latin, sous le titre de : *Icones chirurgico-anatomicæ*. On y trouve représentées des coupes simples et faites dans des directions différentes, en conservant aux parties leurs situations respectives et naturelles. L'auteur commence par la tête, puis il passe au tronc et aux extrémités. Il a dessiné lui-même les planches, qui ont été gravées par Schroeter et qui sont fort belles. Un texte explicatif fort clair augmente encore le mérite de ce précieux ouvrage. 12° *Manuel d'anatomie*, Leipsick, 1808, in-8°; *ibid.*, 1815, in-8° : *ibid.*, 1819, in 8° : Manuel justement estimé qui joint la précision à la clarté. 13° *Partium externarum oculi humani, imprimis organorum lachrymalium, descriptio anatomica*, Leipsick, 1809, in 4°; 15° *Nervi obturatorii monographia*, Leipsick, 1814, in-fol.; 15° *De viris quibusdam qui in academiâ Lipsiensi anatomes peritiâ inclaruerunt*, Leipsick, 1815—1819, in-4°. Collection de huit programmes; 16° *De Nervorum olfactoriorum defectu*, Leipsick, 1816, in 4°; 17° *Prodromus anatomiæ artificialis inserviens*, Leipsick, 1819, in-8°; 18° *Compendium anatomiæ in usum lectionum*, Leipsick, 1819, in 8°. Rosenmuller a traduit en allemand le *Traité des bourses muqueuses* de Monro, Leipsick, 1800, in fol.; et le *Traité d'anatomie* de Jean Bell, ibid., 1806—1807, 2 vol. in 8°. Il a refondu entièrement ce dernier ouvrage de concert avec I. C. A. Heinroth. On a de lui plusieurs articles dans le *Dictionnaire* de Pierer, les *Mémoires de la société médicale d'Erlangue*, et divers recueils périodiques de l'Allemagne.

Digitized by Google

ROSENSTEIN (N. R. DE), fils de Rosenstein, professeur de l'université d'Upsal, dont le livre *sur les maladies des enfans* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, naquit à Upsal le 12 décembre 1750. Il était neveu de E. Rosenblad, professeur à Lund, le plus célèbre médecin praticien suédois de son temps; neveu par sa mère du sénateur comte Hermansson, le meilleur orateur de la Suède, et il comptait en outre parmi ses ancêtres l'archevêque Steuchius à qui l'on doit l'incorporation statistique et ecclésiastique de la Scanie à la Suède; Terserus, favori de Charles X, et plusieurs autres hommes illustres. La nature, en douant le jeune Rosenstein d'un esprit profond et pénétrant, le mit à même de ne point déroger de l'illustration de sa famille. Après avoir fait d'excellentes études à l'université d'Upsal, il voyagea en Europe, et s'arrêta longtemps en France, surtout à Paris où il se lia avec Voltaire, d'Alembert et quelques autres grands-hommes de cette époque, qui charmés de rencontrer un Suédois qui récitait de mémoire des morceaux entiers de leurs meilleurs ouvrages, l'accueillirent avec une bienveillance toute particulière. De retour en Suède, Gustave le chargea de rédiger les statuts et priviléges de l'Académie Suédoise que le roi fonda en 1786, et dont il nomma Rosenstein membre et secrétaire perpétuel. Gustave III, voulant se l'attacher de plus près et tirer une plus grande utilité des vastes connaissances et de l'esprit profond de Rosenstein, lui confia l'éducation de son fils Gustave Adolphe. La manière distinguée avec laquelle il remplit cette fonction délicate lui valut une pension, mais il ne fut pas employé par son royal élève pendant tout le temps de son règne. Après l'abdication de Gustave Adolphe en 1809, M. de Rosenstein fut nommé chef du département des affaires ecclésiastiques, qu'il ne quitta que deux ans avant de mourir. Il était devenu presque aveugle depuis longtemps; mais sa prodigieuse mémoire suppléait à ses yeux; il se faisait lire tous les actes une ou deux fois par un commis de département, puis se rendait au conseil, et résumait de mémoire les affaires les plus difficiles, qui lui offraient quelquefois plus de cinquante noms et plus de cent cinquante dates à citer, sans jamais se tromper sur aucun. Il est mort à Stockholm, le 7 août 1824. Outre les *Mémoires de l'Académie*, qu'en sa qualité de secrétaire il a toujours rédigés, depuis qu'elle existe, son livre *des Lumières* est un ouvrage très remarquable, et parmi ses *Eloges* celui de d'Alembert mérite surtout d'être cité. L'esprit, l'érudition et le jugement brillent à un égal degré dans les préfaces et dans les commentaires dont il a enrichi les *Œuvres poétiques de madame Lenngren et de Kellgren*, et celle de l'orateur *Lehnberg*. Rosenstein, n'ayant jamais été marié, ne laisse d'autre héritier que son neveu, l'archevêque d'Upsal. On espère que ce prélat savant et éclairé recueillera religieusement les écrits de son oncle qui doivent être nombreux, et qu'il confiera le soin de les publier à une personne digne de cette mission honorable.

ROSIÈRE (LOUIS-FRANÇOIS CARLET, marquis de la), né au Pont-d'Arche, près de Mézières, département des Ardennes, le 10 octobre 1733, entra, en 1745, comme volontaire dans le régiment de Conti, infanterie, où son père servait. Il fit ses premières campagnes en Italie, et devint lieutenant au régiment de Touraine, infanterie, en 1748. Il combattit à Raucoux, le 11 octobre de la même année, prit part à la bataille de Lawfeld, aux siéges de Berg-op-Zoom, de Maestricht, et passa, en 1750, aux écoles de mathématiques et de dessin de Mézières. Il se rendit, en 1752, aux Indes orientales avec l'abbé de Lacaille, en qualité d'ingénieur dans la brigade destinée pour les colonies, et y composa un livre intitulé *Stratagèmes de guerre*. De retour en France, en 1756, il fut nommé aide-de-camp du comte de Revel; aide-maréchal-des-logis de l'armée auxiliaire de France, qui devait agir en Bohême, et assista, en 1757, à la bataille de Rosbach, où il dirigea une division d'artillerie. Le comte de Revel ayant été tué, le marquis de la Rosière entra dans le corps d'armée du duc de Broglie, et fit avec lui, ainsi qu'avec les maréchaux de Soubise et d'Estrées, toute la guerre de sept ans. Il partagea les dangers de la prise de Brême, reçut une blessure à la bataille de Sundershausen, et fut fait capitaine de dragons sur le champ de bataille. Il combattit à Lutterberg, à Bergheim en 1759, au passage de l'Hom; à Corbeck, en 1760, et contribua à la prise de Cassel, de 1761. A la suite de l'affaire de Frewemberg, il obtint le grade de lieutenant-colonel de dragons au régiment du roi, avec la croix de St-Louis, signala sa bravoure aux batailles de Grienberg, de Fillinghausen, au passage du Weser; enleva d'assaut la cascade de Cassel, et fit la garnison prisonnière de guerre; mais quelque temps après, il fut pris lui-même par les montagnards écossais, dans la forêt de Sababord, où il faisait une reconnaissance, et conduit au quartier général du roi de Prusse. Trois semaines après, il fut échangé, et reprit ses fonctions à l'armée. Il y donna de nouvelles preuves de courage, notamment à la bataille de Wilhelmstad, au combat de Merchom; à la retraite de la Hesse, sous le maréchal d'Estrées; à celle de Dilbemstadt, où il serra de près l'avant-garde ennemie, et à l'affaire de Amenbourg, dont il dirigea les opérations, jusqu'à l'arrivée du marquis de Ségur, lorsque MM. de Castries et de Saarfield eurent été blessés. La paix de 1763 ayant terminé la guerre de sept ans, le marquis de la Rosière travailla dans le ministère secret du comte de Broglie, qui l'estimait beaucoup sous le rapport de ses qualités personnelles et de ses talents militaires. Louis XV l'envoya ensuite en Angleterre reconnaître les côtes de ce royaume en 1756 et 1766, et il remplit cette mission avec succès. On le chargea de la même opération pour les ports et côtes de France, et il présenta, pour ceux de Rochefort, de Brest et le pays d'Aunis, des plans de défense que le roi accueillit. Il indiqua aussi des travaux à faire exécuter pour la sûreté de St.-Malo, du Clos Poulet, de Lorient, de toute la côte de Bretagne, et presque tous ces travaux reçurent leur exécution. En 1768, le gouvernement l'invita à rédiger l'histoire des guerres de France, sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, mais il ne put terminer que les 4 premiers vol. in-4°, qui ont été trouvés parmi ses manuscrits, et que la révolution l'a empêché de publier. Le roi lui demanda, en 1770, un plan général de campagne contre la Grande Bretagne; le créa brigadier de dragons, lui donna le commandement de Saint-Malo, et l'éleva peu de temps après au poste de maréchal-général-des-logis de l'armée destinée à descendre en Angleterre. En 1780, sa terre de Wagnon fut érigée en marquisat, en récompense de ses services et de ceux que sa famille avait rendus depuis quatre cents ans. L'année suivante, il eut le commandement du corps qui devait s'emparer des îles de Jersey et de Guernesey, et fut promu au grade de maréchal-de-camp. Il émigra, en 1791, avec son fils aîné: ils rejoignirent les princes français à Coblentz, et furent mis à la tête des bureaux de la guerre qu'ils avaient établis. Le marquis de la Rosière fit la campagne de 1792, comme maréchal-de-camp et maréchal-général-des-logis de l'armée des princes, et obtint le titre de commandant de l'ordre royal et militaire de St.-Louis. En 1794, le comte d'Artois lui écrivit de Saint-Pétersbourg de se transporter en Angleterre, et il fut employé en qualité de quartier-maître-général du corps des émigrés ainsi que des forces anglaises dans l'expédition de Noirmoutiers et de l'Ile-Dieu. Au retour de cette expédition, la Porte ottomane lui offrit de grands avantages s'il voulait passer à son service; mais il préféra d'entrer à celui de Russie, avec le grade de général-major. Il s'attacha, en 1797, au gouvernement de Portugal, qui lui conféra le titre de lieutenant-général et de quartier-maître général de ses armées. En 1799, il alla à Londres sur la demande du gouvernement anglais; mais en 1800, le prince-régent de Portugal le rappela, et lui confia, en 1801, le commandement des forces destinées à défendre le nord de ce royaume. De la Rosière mérita par son zèle et sa prudence la bienveillance du monarque, qui lui donna la croix de commandeur de l'ordre du Christ. En 1802, il devint inspecteur-général des frontières et des côtes du royaume, fonctions qu'il a conservées jusqu'à sa mort arrivée à Lisbonne, le 7 avril 1808. Il a publié: 1° *Stra-*

tagèmes de guerre, à Paris, 1756, in-12; 2° *Campagnes du maréchal de Créqui en Lorraine et en Alsace, en 1677*, Paris, 1761, in-12; 3° *Traité des armes en général*, Paris, 1764, in-12; 4° *Campagnes de Louis, prince de Condé, en Flandre, en 1674*, Paris, 1765, in-12; 5° *Campagnes du duc de Villars et de Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière, en Allemagne, en 1703*, Paris, 1766, in-12; 6° *Campagnes du duc de Rohan dans la Valteline, en 1635*, précédées d'un *Discours sur la guerre des montagnes*, avec une carte pour l'intelligence de la campagne, Paris. On a encore de Rosière une *Carte de la Hesse*, une des *Pays-Bas* et une du *combat de Senef*. Le dépôt de la guerre possède quelques-uns de ses manuscrits; les autres sont perdus.

ROSIÈRE (Jean-René LE COUPAY DE LA ROSIÈRE, dit), acteur, et auteur de vaudevilles, naquit à Paris, au collége de *l'Ave-Maria*, le 15 avril 1739. Après avoir joué la comédie sur divers théâtres de province, il revint à Paris, et y débuta le 4 mai 1766, à la Comédie-Italienne, dans l'emploi de Laruette. On applaudit son intelligence et son jeu naturel dans les rôles de Pendolphe de *la Servante maîtresse*; de Guillot, dans *les Deux Chasseurs, etc.*; mais il ne fut pas reçu. Il reparut sur le même théâtre, le 15 mai 1778, peu de temps avant la retraite de Laruette, et ayant joué avec succès les rôles du bailli, dans *la Rosière de Salency*; de Cassandre, dans *le Tableau parlant*; de Grippon, dans *les Deux Avares*, etc., il fut immédiatement reçu sociétaire par anticipation. Rosière avait de la rondeur, de la gaîté, un bon masque, un débit vrai, un jeu franc, une grande habitude de la scène; il chantait parfaitement le vaudeville et les anciens opéras comiques. Aussi fut-il très utile à son théâtre, surtout pendant la vogue dont y jouirent pendant quelques années les jolis ouvrages de MM. de Piis et Barré, et jusqu'à l'époque où l'on cessa d'y jouer la comédie, genre dans lequel Rosière n'était point déplacé, comme on peut en juger par quelques rôles qu'il créa, Western dans *Tom-Jones à Londres*, le caractère principal dans *l'Officieux*; *etc.*; mais la musique envahissant tout, et la voix rauque et cassée de Rosière n'étant guère propre à se plier au genre italien, son talent devenait chaque jour moins nécessaire et faisait moins d'effet. Survint la révolution qui abolit tous les priviléges: de nombreux théâtres s'élevèrent de toutes parts. Rosière quitta celui de la rue Favart, en 1792, et partagea avec MM. de Piis et Barré, l'honneur d'avoir été l'un des fondateurs de celui qui fut uniquement consacré au vaudeville, dans la rue de Chartres, et dont l'ouverture eut lieu le 1er janvier 1792. Rosière fut attaché comme acteur et comme instituteur des élèves. Il cessa de paraître sur la scène en 1804, mais il conserva sa place de professeur jusqu'à sa mort, arrivée le 20 juillet 1814, à l'âge de soixante-quinze ans. Parmi ses élèves, il faut citer son fils Laporte, qui s'est fait une si grande réputation dans les rôles d'arlequin (*Voy.* Laporte). Rosière a donné au Théâtre-Italien: 1° (avec M. Radet) *le Marchand d'esclaves*, parodie de la *Caravane*, 1783; 2° (seul) *Constance*, parodie de *Pénélope*, 1786; 3° (avec MM. Radet et Barré) *Léandre-Candide*, 1784; 4° *Candide marié*, 1788.

ROSILY-MESROS (François-Étienne, comte de), vice-amiral, fils d'un chef d'escadre, commandant la marine du port de Brest, né dans cette ville, le 13 janvier 1748, entra de bonne heure dans la marine. En 1770, il s'embarqua à l'île de France, sur *la Fortune*, destinée pour Ceylan, et commandée par M. de Kerguelen. Abandonné en pleine mer sur une chaloupe, il parvint à se rendre à la Nouvelle Hollande. Après avoir pris, en 1773, le commandement de la corvette *l'Ambition*, il se rendit aux terres australes, revint ensuite en Europe, et visita les principaux ports de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande. En 1780, M. de Rosily prit le commandement de *la Cléopâtre*, et fit une campagne dans l'Inde, sous les ordres de M. de Suffren qui, plus tard, lui donna une division. Il revint en France au commencement de la révolution, et fut nommé, en 1795, directeur-général du dépôt de la marine et des colonies. Promu au grade de vice-amiral le 22 septembre 1796, il a constamment servi depuis cette époque, sous la république et sous l'empire. De 1805 à 1808, il commanda les forces navales réunies de France et d'Espagne, et, au mois de septembre de cette dernière année, il soutint pendant deux jours, dans la baie de Cadix, un combat fort inégal contre les forces anglaises réunies. Le 27 mai 1816, il fut nommé associé libre de l'académie des sciences, et présida, en octobre 1818, le collége électoral du Finistère. Désirant jouir du repos que ses longs services et son âge lui avaient rendu nécessaire, il quitta en 1826 la direction générale du dépôt de la marine, en témoignant le désir d'être remplacé par M. de Rossel (*Voyez* ce nom), qui avait servi sous ses ordres en qualité de directeur-adjoint. M. de Rosily a publié une collection de cartes, sous le titre de *Supplément au Neptune de l'Inde*, où l'on remarque surtout la *mer Rouge*, 3 feuilles, 1769.

ROSINI (Charles-Marie), né à Naples, en 1748, fut destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique, et fit sa première éducation dans un collége de jésuites, qu'il quitta ensuite pour se livrer à des études plus régulières dans le séminaire de cette capitale, sous la direction des deux professeurs Ignarra et Martorelli, qui jouissaient, à cette époque, d'une grande célébrité. Il fit de tels progrès dans la littérature classique, qu'à l'âge de vingt-une on lui confia une chaire de grec et de latin. Sa conduite n'était pas moins remarquable que la solidité et l'étendue de son instruction: et lorsque l'archevêque de Naples conçut le projet de relever, par une organisation mieux entendue, les écoles du séminaire métropolitain, Rosini fut choisi pour le diriger; il en remplit les fonctions délicates avec un zèle, une activité et une intelligence qui lui méritèrent de la part de ses supérieurs les éloges les plus honorables. L'académie archéologique d'Herculanum, fondée par le roi Charles III, avait perdu une grande partie de son éclat dans les premières années du règne de son successeur: les plaintes des savants, qui voyaient avec mécontentement la chute de cette société illustre, déterminèrent le gouvernement à lui rendre son ancienne splendeur. Le nombre des membres qui la composaient ayant été augmenté, Rosini y fut admis, et chargé de l'explication des *papyrus*. Les recherches qu'il fit pour remplir la tâche qu'on lui avait confiée, le mirent, au bout de six ans, en état de commencer à publier la grande collection de *papyrus* d'Herculanum, contenant les écrits de Philodème sur la musique et la morale, et un traité d'Épicure sur la nature, qu'il enrichit d'interprétations savantes et de commentaires. Il fit aussi paraître la première partie de sa *Dissertatio isagogica*, qu'on regarde comme le plus important de ses ouvrages. Il y parle des anciennes irruptions du Vésuve, de celles qui engloutirent Herculanum, Pompeïa et Stabie; il remonte jusqu'à la fondation de ces villes célèbres qu'il croit d'origine phénicienne, et combat les fausses idées que plusieurs savants s'en étaient formées auparavant, entre autres celles de Cluverius, qui place Pompeïa dans l'emplacement où est actuellement la petite ville de Scafeti. Malgré des études si difficiles et si variées, Rosini approfondit les sciences sacrées avec tant de succès, que lorsque son maître Ignarra fut appelé à la charge de précepteur du prince héréditaire, aujourd'hui roi des Deux-Siciles, il fut immédiatement désigné pour le remplacer dans la chaire de théologie, que le vieux professeur occupait depuis longtemps. Des talents si remarquables, et des vertus tout-à-fait évangéliques, lui avaient mérité, en 1792, d'être nommé chanoine de la cathédrale de Naples. Au bout de cinq autres années, il fut sacré évêque de Pozzuoli. Ne pouvant plus, à cause de sa nouvelle dignité, travailler dans le cabinet des *papyrus*, le gouvernement voulut qu'il en eût du moins la direction, afin de veiller à tout ce qui a rapport au déroulement et à la traduction de ces monuments. Lorsqu'en 1808 les Français firent la conquête de ce royaume, sa célébrité ne fut point méconnue; on le nomma grand-aumônier et conseiller-d'état; et, en 1815, époque du retour du roi Ferdinand à Naples, il fut nommé successivement président à vie de la société royale, grand-maître de l'université, directeur de l'instruction publique, et membre de la *consulta d'état*. Au milieu de ses occupations politiques, littéraires et administratives, monsignor Ro-

sini n'a jamais cessé de pourvoir aux besoins de son diocèse. Le séminaire qu'il y a organisé à ses frais est un des plus florissants de tout le royaume, la jeunesse regarde non seulement comme un bonheur d'y être admise, mais aussi comme un titre de mérite d'y avoir été élevée. Plein d'une véritable piété, il dépense ses revenus en actes de bienfaisance, ne gardant pour son entretien que le strict nécessaire. Simple dans ses mœurs, il inspire le respect et la confiance; bienveillant dans ses habitudes, on le trouve toujours disposé à venir au secours des malheureux. Une nouvelle source d'eaux thermales, dont toutes les régions volcaniques abondent, ayant été dernièrement découverte à Pozzuoli, il en fit faire de suite l'analyse par de savants chimistes, en fit constater les vertus médicinales par d'habiles professeurs, et contribua à ce qu'on construisit immédiatement des cabinets de bains pour être ouverts au public. Chéri et révéré par toutes les classes des citoyens, devenu l'objet des hommages de tous les étrangers qui voyagent dans ce pays, ce respectable prélat continue à vivre dans son diocèse de Pouzzuoli, qui n'est qu'à deux lieues de la capitale: et quoique parvenu à un âge très avancé, il continue à mettre la dernière main à de nombreux manuscrits qu'il a en portefeuille. Ses ouvrages imprimés sont: 1° *Oratio in adventu Josephi Capicii Tarlo S. R. E. cardinalis, archiepiscopi neapolitani*, Naples, 1783, in 4°; 2° *Nuovo metodo per apprendere la lingua greca*, traduit du français, etc. ibid. 1784, in 8°; 3° *De vero studiorum scopo*, ibid., 1787, in 4; 4° *De litterarum utilitate nullo non tempore capiendâ*, ibid., 1766, in-4°; 5° *Dissertatio isagogica*, ibid., 1797, 1er vol. in-fol.; 6° *Herculanensium voluminum quæ supersunt*, ibid., 1793—1820, 3 vol. in fol.

ROSINI (Jean), né à Pise en 1777, annonça dès sa plus tendre jeunesse des dispositions heureuses pour les belles lettres en général, et pour la poésie en particulier, dont la culture devint immédiatement sa passion dominante. Ses premiers essais poétiques lui méritèrent des encouragements flatteurs, non-seulement de la part de ses concitoyens, mais aussi de la part d'un étranger qui, par ses vastes connaissances en littérature italienne, avait su donner de l'autorité à ses jugements. Guinguené en avait parlé avec éloge dans un article inséré dans le *Mercure de France*. La réputation que le jeune poète avait acquise fixa sur lui l'attention du gouvernement, qui le nomma professeur d'éloquence dans cette même université où, par son âge, il figurait encore parmi les élèves. Ce fut alors qu'il redoubla d'efforts pour se montrer digne de la confiance qu'on venait de lui accorder, et de nombreux essais, tant en vers qu'en prose, vinrent successivement confirmer le public dans la favorable opinion qu'on avait conçue de ses talents. Ses *Lettres* sur les anciennes peintures du cimetière de Pise montrèrent en lui un homme d'un goût exquis et délicat, qui était aussi instruit dans les arts du dessin que dans ceux de la poésie. Lorsque le célèbre Monti, dans son grand ouvrage sur le *Dictionnaire de la Crusca*, ramena encore une fois la question sur les véritables caractères de la langue italienne, Rosini fit paraître quelques productions polémiques, dictées par un sens droit et par une connaissance étendue de la matière qu'il traitait. A l'exemple des érudits du 15e et du 16e siècles, qui donnèrent des éditions des auteurs latins avec une orthographe que les anciens manuscrits ne présentaient pas, Rosini rendit un véritable service à la littérature en faisant un travail semblable sur l'*Histoire* de Guichardin, qu'il publia avec une nouvelle ponctuation, pour que la lecture en fût plus intelligible et moins fatigante; il y ajouta un Essai sur la vie et les ouvrages de ce fameux historien, où, entre autres choses, il examine ce qu'il y avait de vrai dans l'observation faite par Montaigne, que Guichardin, en politique, ne croyait pas à l'influence de la vertu. Il a établi à Pise une imprimerie qui rivalise avec les plus renommées de la Péninsule, et d'où sont sorties des éditions aussi remarquables par leur correction que par leur beauté. Celle qu'il fit paraître des *Œuvres complètes du Tasse* a surtout l'avantage de contenir toutes les productions du chantre de la *Jérusalem délivrée*, avec de précieuses variantes, et des morceaux peu connus, tant en vers qu'en prose. Il jouissait de l'amitié intime de Canova, dont les immortels ouvrages de sculpture ont trouvé en lui un historien élégant, et dont il a déploré la mort par des *Élégies* aussi touchantes qu'élevées. Ses ouvrages imprimés sont: 1° *La poesia, la musica e la danza*, Parme, Bodoni, 1796, in 8°; 2° *Le scienze e le arti*, poëme en octaves, Pise, 1801, in-12, in-8° et in fol.; 3° *Il secolo di Leone X*, poëme, ibid., 1808, in 8°, in 4° et in fol.; 4° *Orazione per l'apertura degli studii di Pisa*, ibid., 1804—1809, in 4°; 5° *Della necessità di scrivere nella propria lingua*, Florence, 1805, in-8° et in-4°; 6° *In recuperata salute di Canova nell' estate del 1809*, Pise, 1810, in-8°; 7° *Lettere pittoriche sul Campo santo di Pisa*, ibid., 1810, in-4°, fig.; 8° *Le nozze di Giove e di Latona*, canti iv, poëme en octaves, couronné par l'académie de la Crusca, Florence, 1810, in 8° et in-4°; 9° *Elogio di Teresa Pelli Fabbroni*, Pise, 1814, in 12; 10° *Poesie diverse*, ibid., 1817, 2 vol. in-12; 11° *Risposta ad una lettera di Monti sulla lingua italiana*, ib., 1818, in-8°; 12° *Risposta ad una lettera di Napione sulla lingua italiana*, ibid., 1818, in-8°; 13° *Nuove lettere a Perticari sulla lingua italiana*, ibid., 1820, in 8°; 14° *Saggio sulla vita e le opere di Guicciardini*, ibid., 1820, in-8° et in-4°; 15° *In morte di Virginia Orsuccia, canto funebre*, ibid., 1821, in-8°, fig.; 17° *Canto funebre a Canova*, ibid., 1822, in 8°; 17° *Saggio sulla vita e le opere di Canova*, ibid., 1824, in 8°.

ROSMINI (Charles), né en 1767, d'une famille noble à Roveredo, fut lié dès sa jeunesse avec son compatriote Vannetti, qui lui inspira le goût des lettres; quoiqu'il n'eût jamais été capable de faire des vers, il s'érigea en censeur de ceux des autres, critiqua avant d'avoir atteint sa vingtième année, les Essais de Renzonico et les opinions de d'Alembert sur le drame ainsi que sur la poésie. On a de M. Rosmini: 1° *Lettera sopra varj dubbj poetici*, dans le Recueil de Coletti à Venise; 2° *Lettera a Vannetti intorno ad Alessandro e Timoleo, dramma di Rezzonico*, ibid, 1782; 3° *Versi di Erotico e di Cimone Dodiono* (Rosmini et Vannetti), Roveredo, 1786, in-8°; 4° *Considerazioni sopra due opuscoli di d'Alembert*, ibid. 1786; 5° *Vita d'Ovidio*, 1789, 2 vol. in 8°; 6° *Ragionamento preliminare intorno alle vite ed agli scritti de letterati Trentini e Roveretani*, Paris, 1793, dans la *Biblioteca Teologica e Filologica* de Zola; 7° *Dell' utilità degli studj; l' Arte del parasito; il Favorito delle belle*, trois dialogues sans indication de lieu et de date, in-8°; 8° *Vita di Seneca*, Roveredo, 1795, in-8°; 9° *Memorie intorno alla vita ed agli studj di Clemente, baroni Cavalcabo*, ibid, 1798, in 8°. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec celui de Vannetti, intitulé: *Notizie intorno al pittore Gasparantonio baroni Cavalcabo*, de la même famille que le précédent; 10° *Idea dell ottimo precettore nella vita e disciplina di Vittorino da Feltre*, Bassano, 1801, in-8°; 11° *Vita e disciplina di Guarino Veronese, e de' suoi discepoli*, Brescia, 1805, 3 vol. grand in-8°; 12° *Vita di Francesco Filelfo*, Milan, 1808, 3 vol. in-8°; 13° *Istoria della vita e delle gesta di Gian Jacopo Trivulzio, soprannominato il Grande*, ibid, 1815, 2 vol. in 4°, fig.; 14° *Quattro opuscoli inediti del secolo 16°, publicati in occasione degli sponsali Trivulzio ed Archinti*, ibid, 1819, in-8°. Ces opuscules, relatifs à une noce, contiennent la description de l'enterrement de Louis XII; 15° *Istoria di Milano*, ibid, 1820, 4 vol. in-4°.

ROSNAY, lieutenant-général, mort à Paris, le 19 mai 1828, *voyez* Dulong.

ROSSEL (Elisabeth Paul Edouard de), contre-amiral, directeur général du dépôt de la marine, naquit à Sens, le 11 septembre 1765. Fils d'un officier général de cavalerie, il fut admis de bonne heure, comme élève du roi, au collège de la Flèche, et entra dans la marine en 1780. Employé en qualité de garde-marine, sur l'escadre commandée par le comte de Grasse, il fit les campagnes de 1781 et 1782, dans les Antilles. Il fit une seconde campagne, dans les mêmes parages, sur la frégate *la Vénus*, et navigua sur les côtes de France, après la paix de 1783. Nommé lieutenant de vaisseau pendant une campagne qu'il fit dans les Indes orientales, sous les ordres de M. d'Entrecasteaux, il revint en France à la fin de juillet 1789. Deux

Digitized by Google

ans après, M. de Rossel fut attaché à l'expédition qui, sous les ordres de d'Entrecasteaux, partit de Brest, en septembre 1791, pour aller à la découverte de La Peyrouse. Il fut embarqué sur la frégate *la Recherche*, et lorsque l'astronome de l'expédition fut obligé de la quitter, M. de Rossel fut chargé des observations astronomiques. A la mort de M. le chevalier Huon de Kermadec, il prit le commandement de la frégate *la Recherche*, en qualité de capitaine de pavillon. A la fin de la campagne, d'Entrecasteaux succomba aux fatigues qu'il avait éprouvées; M. d'Auribeau, qui lui succéda, prit le commandement de *la Recherche*, et M. de Rossel celui de *l'Espérance*. Les deux frégates abordèrent peu de temps après à l'île de Java, où l'on apprit les troubles qui avaient agité la France, et les événements dont ils avaient été suivis. MM. d'Auribeau et de Rossel, fidèles à leurs principes et au roi, dont ils avaient reçu leurs instructions, et d'accord avec les chefs de la compagnie hollandaise des Indes orientales, arborèrent le pavillon blanc dans la rade de Sourabaya, située à la partie orientale de l'île de Java, où les frégates étaient mouillées. La compagnie hollandaise fournit à la subsistance des équipages, et s'empressa de leur procurer des établissements à terre pour y soigner les malades. Les frégates restèrent pendant plus d'un an dans ce port, avec l'espoir de pouvoir revenir en France après que le roi aurait été rétabli sur son trône. Mais les nouvelles arrivées successivement d'Europe ayant fait perdre l'espérance qu'un événement semblable pût être prochain, une grande dissidence d'opinion se manifesta dans les équipages, dont une moitié quitta l'expédition pour revenir en France. Ce qui s'y passait ne faisant envisager le rétablissement du roi que dans un très grand éloignement, la compagnie hollandaise craignit de ne pouvoir jamais se faire rembourser des sommes qu'elle avait fournies à l'expédition: M. d'Auribeau fut alors obligé de traiter des intérêts des individus. Il fut stipulé que l'inventaire de tous les objets restant à bord des frégates serait dressé; que ces frégates, et tout ce qu'elles contenaient en munitions de guerre ou de bouche, resteraient pour servir de gage des sommes fournies par la compagnie, qui de son côté s'engageait à donner aux hommes qui étaient restés attachés à l'expédition, le passage sur ses bâtiments, pour revenir en Europe. M. d'Auribeau mourut quelque temps après avoir conclu ou signé ce traité. M. de Rossel lui succéda, et se trouva chargé d'en exécuter les conditions. Il revint en Europe sur un vaisseau de la compagnie hollandaise, avec tous les papiers de l'expédition et toutes les collections faites pendant la campagne. Ce vaisseau fut pris par les Anglais, dans le nord des îles Shetland, et M. de Rossel fut conduit à Londres, où il arriva le 1er novembre 1795. Il y resta jusqu'à la paix d'Amiens, occupé à mettre en ordre tous les matériaux de ce voyage, et à en préparer la publication. Il fut accueilli en France, où il trouva tous les moyens de donner à la rédaction de cet ouvrage un degré d'intérêt et d'utilité propre à faire valoir les travaux de ses compagnons de voyage. Ce travail fut publié en 1809, sous le titre de *Voyage de d'Entrecasteaux, envoyé à la recherche de La Peyrouse*, 2 vol. in 4°, avec atlas in fol. (*Voyez* BRUNY-D'ENTRECASTEAUX, pag. 254). Le 1er vol. contient *la Relation du voyage*; le 2e a été consacré à la discussion des observations astronomiques et des méthodes les plus propres à leur donner un haut degré de précision. L'expérience a constaté la supériorité de ces méthodes, et elles sont aujourd'hui généralement adoptées. En 1811, M. de Rossel fut nommé membre du bureau des longitudes, en remplacement de M. de Fleurieu; l'année suivante, il succéda à Bougainville, dans la section de géographie et de navigation de la première classe de l'institut. Ce dernier l'avait souvent désigné pour cette place. En 1814, après la restauration, il devint directeur-adjoint des cartes et plans de la marine. Chevalier de Saint Louis depuis 1792, il fut nommé chevalier de la légion d'honneur, en 1819, promu au grade honorifique de contre amiral le 25 septembre 1822, et nommé directeur général du dépôt de la marine, le 1er janvier 1827, en remplacement de M. le comte de Rosily, qui avait témoigné le désir de l'avoir pour successeur. On a encore de lui: *Mémoire sur l'état et les progrès de la navigation*, lu à la séance générale des quatre académies (inséré dans les *Mémoires de l'institut*); 2° *Traité des calculs de l'astronomie nautique*, imprimé à la suite de l'*Astronomie physique*, de M. Biot; enfin plusieurs articles dans la *Biographie universelle*, tels que ceux de *Christophe Colomb*, *Cook*, *Entrecasteaux*, *Vasco de Gama*, *La Peyrouse*, et l'article *Courants* dans le *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*.

ROSSI (IGNACE), né à Viterbe, le 3 février 1740, entra dans la société des jésuites, en 1753, y fit d'excellentes études, et professa successivement la rhétorique et les humanités à Spoleto, à Macerata et à Florence. Après la suppression de la compagnie de Jésus, il se rendit à Rome, fut nommé professeur d'hébreu dans l'université grégorienne, et continua à résider dans cette ville et à s'occuper de travaux littéraires, et surtout de la langue copte. Il est mort, le 25 novembre 1824, au Collége romain, au milieu des jésuites ses confrères auxquels il s'était empressé de se réunir lors de leur rétablissement par le pape Pie VII. Il a publié les ouvrages suivants: 1° *Commentationes Laertianæ*, Rome, 1788; 2° *Etymologiæ Ægyptiacæ*, ibid., 1808, in-4°; 3° un *Recueil* de petites pièces en vers et en prose. Il prononça un *Discours*, à Florence, en 1765, sur l'importance de la métaphysique, pour défendre la religion contre les incrédules. Il a traduit en latin un manuscrit copte contenant les petits prophètes, et y ajouta des fragments en dialecte thébain avec des notes. Il a laissé en manuscrit des corrections et des éclaircissements sur la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, sur des inscriptions antiques, et sur beaucoup d'auteurs grecs et latins. Le père Rossi était très versé dans la langue copte, qu'il regardait comme étant l'ancien égyptien: et quoiqu'on ne puisse pas admettre toutes ces étymologies, il faut toutefois convenir qu'il est fort au dessus de Jablonski pour la critique, et qu'il ne hasarde pas, comme ce dernier, une foule de suppositions gratuites. Il est à regretter que Ignace Rossi n'ait pas vécu assez longtemps pour profiter des lumières que les découvertes de M. Champollion le jeune ont répandues sur la langue et les monuments de l'ancienne Egypte; l'identité maintenant démontrée entre le copte et l'égyptien eût été pour un homme aussi versé dans cette langue un motif de plus pour s'exercer à l'interprétation des textes précieux qui nous sont parvenus en caractères phonétiques. Parmi les opinions émises par ce savant, il en est une à laquelle il nous est impossible de souscrire. Séduit par la ressemblance de quelques mots hébreux avec des radicaux égyptiens, Rossi croit que les Juifs, pendant leur séjour en Egypte, n'ont pu parler d'autre langue que celle du peuple au milieu duquel ils ont demeuré pendant quatre siècles: d'où il résulterait que l'hébreu ancien est la même langue que l'égyptien. On ne conçoit pas comment un savant versé dans la langue hébraïque a pu avancer une opinion aussi évidemment fausse. En effet, si quelques mots sont à la fois hébreux et égyptiens, il n'est pas moins vrai que le fonds de chaque langue diffère entièrement. Ces conformités prouvent seulement qu'il y a eu communication suivie entre les deux nations, et rien de plus. D'ailleurs, comment le savant jésuite n'a-t-il pas remarqué ce que dit la Genèse de l'ignorance où étaient les frères de Joseph de la langue du pays, puisqu'ils avaient besoin d'interprètes? Quant au séjour des Juifs, ou plutôt de leurs ancêtres en Egypte, rien n'est plus obscur soit pour la durée, soit pour l'époque de leur entrée. Il n'y a que celle de leur expulsion qui soit assez bien connue. Un des textes étend leur captivité à quatre cent trente ans, l'autre la borne à deux cent quinze, et Josèphe l'historien à deux cent trente. Ces deux derniers nombres sont les plus vraisemblables, et la variante du texte hébreu disparaît en regardant les quatre cent trente ans comme des années antiques juives de six mois: comme les quatre-vingts du règne de Salomon, rapportées par le même Josèphe, et qui équivalent aux quarante années de douze mois qui appartiennent en effet au règne de ce prince. Les Hébreux ont conservé des mots égyp-

tiens; mais leur langue, ainsi que les autres branches de l'arabe, proviennent d'une souche différente: de même le grec et le latin offrent bon nombre de mots ou radicaux égyptiens, quoique ces langues sanskritiques diffèrent essentiellement de la langue parlée jadis sur les bords du Nil, ce qu'il y a de sûr, c'est que le nom du législateur des Hebreux, Moise, ou plutôt *Mouschah*, n'est qu'une épithète formée de deux mots purement égyptiens, qui signifient *tiré de l'eau*: son véritable nom ne se trouve point dans la *Bible*, ce qui fait croire qu'il était Egyptien et non Hebreu ou Juif, car tous les autres noms de personnages égyptiens rapportés dans le *Pentateuque*, et surtout dans la Genèse, sont assez exactement écrits, et très faciles à reconnaître comme formés des radicaux de la langue du pays, tandis que tous les autres sont arabes, chaldéens, syriaques ou phéniciens. Enfin si les Juifs, pendant leur séjour en Egypte, ou plutôt à côté de l'Egypte, dans la terre de Goschen, ne parlaient qu'égyptien, il faut qu'ils l'aient oublié presque entièrement en entrant en Palestine, car leur langue est celle des peuples de ce dernier pays, plus ou moins modifiée. Rossi n'ayant point connu l'alphabet épistolographique des anciens Egyptiens, ni le hiéroglyphique et le cursif, n'a pu les comparer aux alphabets chaldéen et ancien hébreu, improprement appelé samaritain. S'il avait fait cette comparaison, il aurait facilement reconnu que ces deux alphabets, imités du phénicien, remontent par ce dernier à l'alphabet beaucoup plus simple et plus ancien, inventé en Égypte, lequel n'est au fond qu'un choix d'un très petit nombre de caractères simplifiés des hiéroglyphes, devenus cursif. Cet alphabet égyptien se compose de douze à treize lettres, et est par conséquent le plus élémentaire connu et qui porte tous les caractères d'un système primitif et original. La ressemblance des lettres égyptiennes avec celles des alphabets anciens phénicien et grec est frappante.

ROSSI (Jean-Bernard de) naquit à Castelnuo, petit village du district d'Ivrée dans le Piémont, en 1742. Dès sa plus tendre jeunesse il manifesta son ardeur pour l'étude; il lisait avidement tous les livres qui lui tombaient sous la main, et en faisait de longs extraits. Dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, il se rendit à Turin pour y suivre un cours de théologie. Obligé de se conformer aux réglements établis par Victor Amédée, lesquels exigeaient que les élèves étudiassent la langue et la littérature hébraïque, Rossi s'y voua avec toute l'ardeur qui lui était propre, et quelques mois après il publia un long poëme en vers hébreux d'un mètre très difficile. A l'âge de vingt-quatre ans, il prit les ordres sacrés et obtint son diplome de docteur. Quittant alors l'université, il se consacra entièrement à l'étude des langues anciennes, et sans aucun maître il apprit en peu de temps le rabbinique, le chaldéen, le syriaque, le samaritain et l'arabe. Pour se faire une idée des progrès extraordinaires qu'il y fit, il suffit de rappeler que sous le titre de *Carmina exotica*, il écrivit un recueil de poésies dans toutes ces différentes langues, en l'honneur de l'archevêque de Turin, qui s'était déclaré son protecteur. Quand il voulut publier cet ouvrage, il en fut sérieusement embarrassé, parce que l'imprimerie royale n'avait point de caractères orientaux: cependant il en vint à bout, en remplaçant ces mêmes caractères par de petites planches, qu'il fit graver sous sa direction avec une persévérance infatigable. On conçoit qu'avec une telle aptitude, la langue et la littérature des Grecs et des Latins ne lui étaient pas non plus étrangères: mais ce qui étonne, c'est qu'il ne se borna point aux seules langues anciennes: il étudia en même temps la plupart des langues modernes, et rédigea, pour son propre usage, des grammaires anglaise, allemande, etc. Le gouvernement de Turin lui ayant donné au musée royal un emploi qui n'était pas de son goût, et qu'il n'avait point demandé, il céda aux sollicitations de la cour de Parme, qui l'appelait à une chaire de langues orientales dans la nouvelle université qu'on venait d'organiser dans cette ville. Là il se trouva dans son véritable élément, parce que Bodoni y avait tout récemment établi une fonderie de caractères étrangers qui ne laissait rien à désirer. Ce fameux typographe, lui-même savant distingué, se lia d'amitié avec le professeur; et pour mettre en activité sa précieuse imprimerie, il lui proposa une entreprise qui aurait effrayé tout autre que Rossi, parce qu'elle paraissait au-dessus des forces d'un seul homme. C'était un épithalame à l'occasion du mariage du prince de Savoie avec Marie-Clotilde-Adélaïde de France, fait au nom des vingt-quatre principales ville du Piémont, en autant de langues différentes. Cet ouvrage fut exécuté, et considéré par toute l'Europe comme un chef-d'œuvre, où la beauté de l'exécution typographique ajoutait un nouveau prix à l'éclat de la composition poétique. M. Rossi se mit ensuite à la recherche des éditions hébraïques du 15e siècle, et en ayant rassemblé de précieuses il en donna le catalogue, avec des notes et des explications, qui lui mérita les éloges les plus flatteurs des journaux italiens et étrangers, et qui fut soigneusement réimprimé à Erlang en Allemagne. A cette époque le savant Kennicott, aidé par de nombreux collaborateurs, s'occupait de recueillir à grands frais les variantes du texte hébreu de la Bible. M. Rossi crut s'apercevoir que le travail de ces estimables orientalistes n'était pas complet: il se rendit à Rome pour s'assurer s'il n'y avait pas d'autres découvertes à faire sur ce sujet. Ses soupçons étaient fondés, et son attente ne fut point trompée. Il compulsa les différentes archives de la capitale du monde chrétien, collationna seize cent quatre-vingt-dix huit manuscrits du texte hébreu de la Bible, y trouva de nouvelles variantes dont on n'avait pas eu jusqu'alors la moindre connaissance, et en fit part au public dans un ouvrage en latin, intitulé: *Variæ lectiones Veteris Testamenti*, dont le premier volume parut en 1784. Dans le but d'augmenter et de répandre de plus en plus les lumières relativement à la littérature hébraïque, il composa aussi un dictionnaire historique des écrivains de cette nation et de leurs différents ouvrages; et quelque temps après il fit paraître un semblable travail sur les auteurs arabes et leurs productions. Cependant les recherches bibliographiques n'absorbaient pas tout son temps. Il traduisit de l'original plusieurs livres de la Bible, écrivit des commentaires pour en expliquer l'esprit, et porta le flambeau de la critique dans plusieurs questions sur lesquelles les savants n'étaient point d'accord. Son Essai contre l'opinion de Diodati, qui prétendait que le grec était la langue dont Jésus-Christ et ses apôtres s'étaient servis, fut applaudi par tous les hommes versés dans ce genre de littérature. Comme ses jugements étaient appuyés sur des faits incontestables, sa longue et brillante carrière ne fut jamais troublée par des contradictions polémiques, si l'on en excepte celle, et ce fut la seule, qu'il soutint pour son ouvrage sur la vaine attente des Hébreux par rapport au Messie. M. Rossi possédait une bibliothèque très riche en manuscrits orientaux et en éditions rares de livres anciens, qu'on a toujours regardée comme unique en Europe: on y voyait jusqu'à cinq exemplaires de tel ouvrage qu'en France, en Angleterre et en Allemagne, on signalait comme impossible à trouver. Différents souverains étrangers lui avaient fait des propositions avantageuses pour la lui acheter; mais soit qu'il eût le dessein d'en publier le catalogue, soit qu'il eût de la répugnance et du regret à voir ce trésor littéraire sortir de l'Italie, il consentit difficilement à s'en défaire, et ce ne fut qu'en 1818, que, pressé par les sollicitations de Marie-Louise, il la lui céda pour la somme de cent mille francs. Plusieurs souverains étrangers avaient aussi tenté de l'attirer dans leurs états par des offres brillantes, mais il ne voulut jamais quitter l'université de Parme, où il avait enseigné les langues orientales pendant près d'un demi siècle, et il ne demanda sa retraite que quand, devenu octogénaire, il commença à sentir le besoin du repos pour ménager le reste de ses jours. La princesse de Parme la lui accorda en 1821 de la manière la plus honorable, en le nommant en même temps chevalier de l'ordre de Constantin. Outre un grand nombre de manuscrits inédits auxquels il continue à travailler (et il en a annoncé jusqu'à quatre-vingts, dont la plupart sont terminés et prêts à être livrés à la presse), ses ouvrages imprimés sont: 1° *Canticum seu poema hebrai-*

Digitized by Google

cum latinâ versione, Turin, 1784, in-4°; 2° *In laudem archiepiscopi Taur. carmina orientalia*, ibid., 1788, in-4°; 3° *De praecipuis neglectae heb. litterarum disciplinae*, ibid., 1789, in-4°; 4° *In nuptiis Ferdinandi I et Mariae-Amaliae, poemata anatolico-polyglotta*, Parme, 1789, in-4°; 5° *Della lingua propria di Cristo e degli Ebrei nazionali della Palestina*, ibid., 1772, in-4°; 6° *Della vana Aspettazione degli Ebrei del loro re Messia dal compimento di tutte le epoche*, ibid., 1773, in-4°; 7° *Nel battesimo del principe Ludovico, iscrizioni esotiche*, ibid., 1774, in-4°; 8° *Lettera sopra una iscrizione fenicia*, insérée dans les *Efemeridi di Roma*, 1774, pag. 548; 9° *In coracenicum Theodosii distichon, epistola*, insérée dans l'Histoire Bizantine, imprimée à Rome, dernier vol.; 10° *Esame delle riflessioni contro il libro della vana Aspettazione*, Parme, 1775, in-4°; 11° *Epithalamia exoticis linguis reddita, etc.*, ibid., 1775, in-fol.; *De hebraicae typographiae origine ac primitiis*, ibid., 1776, in-4°, réimprimé à Erlang, 1778, in-8°; 13° *Specimen ineditae Bibliorum versionis syro-estranghelae*, ibid., 1778, in-4°, réimprimé à Lepsick, 1778, in-8°, et à Rostock, 1793, in-8°; 14° *De typographia hebraico-ferrariensi*, Parme, 1780, in-8°, réimprimée à Erlang, 1781, in-8°; 15° *Annali ebreo-tipografici di Sabioneta*, dans la vie de Vespasien Gonzaga, par Affo, traduite en latin et réimprimée à Erlang, 1783, in-8°; 16° *Specimen variarum lectionum sacri textûs, etc.*, Rome, 1782, in-8°, réimprimé à Tubingue, 1782, in-8°; 17° *De ignotis nonnullis antiquiss. hebraici textûs editionibus, etc.*, Erlang, 1782, in-4°; 18° *Apparatus hebraico biblicus*, 1782, in-8°; 19° *Variae lectiones Veteris Testamenti, etc.*, ibid., 1784, 1788, 4 vol. in-4°, avec un supplément intitulé *Scholia critica, etc.*, ibid., 1798, in-4°; 20° *Annales hebraico typographici, sec. XV*, ibid., 1795, in-4°; 21° *Annales hebraico-typographici ab anno MDI ad MDXL digesti*, ibid., 1799, in-4°; 22° *Bibliotheca hebraica antichristiana*, ibid., 1800; 23° *Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere*, ibid., 1802, 2 vol. in-8°; 24° *Mss. codices hebraici bibliothecae de Bern. de Rossi*, ibid., 1803, 1804, 3 vol. in-8°; 25° *De Corano arabico Venetiis impresso*, ibid., 1805, in-8°; 26° *Lexicon hebraicum selectum ex antiquo Parchonis lexico*, ibid., 1805, in-8°; 27° *R. Immanuelis scholia, in selecta loca psalmorum*, ibid., 1806, in-8°; 28° *Dizionario storico degli Arabi più celebri e delle principali loro opere*, ibid., 1807, in-8°; 29° *Synopsis institutionum hebraicorum*, ibid., 1807, in-8°; 30° *Perbrevis anthologia hebraica*, ibid., 1807, in-8°; 31° *I salmi di Davide, tradotti dal testo originale*, ibid., 1808, in-12; 32° *Annali ebreo-tipografici di Cremona*, ibid., 1808, in-8°; 33° *l'Ecclesiaste di Salomone, tradotto dal testo originale*, ibid., 1809, in-12; 34° *Scelta di affettuosi sentimenti verso Dio di Davide, tirati da salmi*, ibid., 1809, in-12; 35° *Dell' origine della stampa in tavole incise e di una stravorinta edizione silografica*, ibid., 1811, in-8°; 36° *Compendio di critica sacra*, ibid., 1811, in-8°; 37° *Libri di letteratura sacra ebraica ed orientale della sua biblioteca*, ibid., 1812, in-8°; 38° *Il libro di Giobbe, tradotto dal testo originale*, ibid., 1812, in-12; 39° *I treni di Jeremia, tradotti dal testo originale*, ibid., 1813, in-12; 40° *Omaggio alla memoria degli antenati*, ibid., 1814, in-12; 41° *Proverbi di Salomone, tradotti dall' originale*, ibid., 1815, in-12; 42° *Introduzione allo studio della lingua ebraica*, ibid., 1816, in-8°; 43° *Introduzione alla sacra scrittura*, ibid., 1817, in-8°; 44° *Sinopsi dell' ermeneutica sacra*, ibid., 1819, in-8°.

ROSSI (Jean-Gérard de), directeur de l'Académie des beaux-arts de Portugal à Rome, est né dans cette ville en 1754. Il fut d'abord destiné au barreau, mais son père l'ayant appelé auprès de lui pour l'aider à réparer les pertes qu'il avait éprouvées dans sa fortune, le jeune de Rossi prit du goût pour la poésie et les beaux-arts, et devint poëte et littérateur. Le sénateur Rezzonico l'attacha à la rédaction des *Memorie sulle belle arti*, espèce de journal dont le succès lui gagna l'estime et l'amitié du cardinal Buoncompagni, secrétaire d'état. Il esquissa le plan de quelques comédies, et publia successivement des apologues, des poésies fugitives, des éloges, quelques discours sur le théâtre, et un grand nombre de lettres sur les beaux-arts et sur les antiquités. La cour de Portugal le choisit pour diriger l'Académie des beaux-arts qu'elle avait fondée à Rome, et lui conféra l'ordre de Saint-Jacques. Pendant la durée de la république romaine, Rossi accepta les fonctions de ministre des finances, qu'il cessa d'exercer au retour du gouvernement papal. Il s'occupa alors à réorganiser l'Académie de Portugal sur un plan plus vaste. Il poursuivit aussi ses travaux archéologiques, et donna l'explication de la belle collection de vases étrusques du duc de Blacas, et des statues et bas-reliefs du palais Torlonia. Ses autres ouvrages sont : 1° une collection de 16 comédies, que l'auteur pourrait augmenter de quarante autres pièces dont il a déja tracé le plan et composé plusieurs scènes; 2° *Lettera sul deposito di Clemente XIII, nella Basilica Vaticana*, Bassano, 1792, in-8°; 3° *Vita di Giovanni Pickler intagliator di gemme*, Rome, 1792, in-8°, traduit en français, par Millin et Boulard, Paris, 1798, in-8°; 4° *Lettera intorno a una serie di gemme intagliate antiche e moderne*, Turin, 1792, in-8°; 5° *Lettera sopra un monumento (per l'ammiraglio Emo) scolpito da Canova*, ibid. 1794, in-8°; 6° *Lettera sopra due bassi rilievi modellati da Canova*, ibid. 1795, in-8°; 7° *Lettera sopra due quadri dipinti da Landi*, Rome, 1795, in-8°; 8° *Scherzi poetici e pittorici*, Parme, in-fol., magnifique édition de Bodoni : ce recueil se compose de quarante épigrammes et d'un pareil nombre de dessins exécutés et gravés au trait, par Joseph Vieira, peintre portugais très distingué; 9° *Vita di Antonio Cavallucci da Sermoneta, pittore*, Venise, 1796, in-8°; 10° *Favole*, Verceil, 1798, in-18; 11° *Dell' influenza della religione sull' aumento e vigore delle belle arti*, Rome, 1801, in-8°; 12° *Lettera sulla statua del Perseo, di Canova*, Pise, 1801, in-8°; 13° *Lettera sopra un quadro di Landi*, Rome, 1804, in-8°; 14° *Lettera in cui si descrive il quadro della presentazione al tempio, di Camuccini*, Rome, in-4°; 15° (avec Rosini) *Lettere pittoriche sul Campo santo di Pisa*, ibid. 1810, in-4°, fig.; 16° *Vita di Angelica Kauffmann pittrice*, Florence, 1810, in-8°; 17° *Storia della religione di Cristo*, traduit de l'allemand, de Letter, Rome, 1817, in-8°; 18° *Le nozze di Benevento, Novella*, Venise, 1818, in-8°, tiré à 24 exemplaires; 19° *Epigrammi, Madrigali ed Epitaffi*, Pise, 1818, in-16; 20° *Novelle*, Venise, 1824, in-18. M. de Rossi est un critique plein de goût et d'urbanité, mais qui parfois montre trop de partialité pour les artistes italiens.

ROSSI (Madame CELLIEZ, Adélaïde-Hélène-Joséphine-Charlotte, comtesse de) naquit à Paris, en 1778. Elle embrassa la profession d'institutrice par suite de la révolution, et a publié pour l'instruction des jeunes personnes, divers ouvrages dont voici les titres : 1° *Traité d'enseignement et d'éducation, contenant des méthodes pour enseigner la lecture, la grammaire, la cosmographie, la géographie et l'histoire*; plus, *un plan de lecture*; *un essai sur le choix des récompenses et des punitions*; *conseils à une jeune institutrice, par un ecclésiastique*; une *analyse du Mémorial horaire*, par M. Julien; un *complément de l'éducation*, 1817, in-8°; 2° *les Anciens et les Français, ou Véritables annales de l'histoire de France et des Bourbons*, spécialement destinés à la jeunesse, 1820, 2 vol. in-12; 3° *Historique de l'instruction du Chinois* qui a été présenté au roi, le 8 octobre 1821, par M. Philibert, capitaine de vaisseau et député de l'île Bourbon, Paris, 1822, in-8°. Madame Celliez est morte à Blois, le 4 août 1822, laissant en portefeuille une *Histoire universelle*, destinée à servir de texte ou de développement à l'*Atlas historique* de *Lesage*.

ROSSIGNOL (Jean-Antoine), général de division des armées de la république, né à Paris, en 1759, était garçon orfèvre à l'époque de la révolution. Il se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions patriotiques, et se proclama un des vainqueurs de la Bastille, quoiqu'il n'eût en rien contribué à la prise de cette forteresse, sous les murs de laquelle il avait été entraîné par la foule des curieux. Après avoir figuré comme chef d'émeute dans toutes les insurrections de cette époque, il obtint, par la protection des meneurs du parti le plus exagéré, le grade de lieutenant-colonel, et fut employé dans la 35° division de gendarmerie. Envoyé quelque temps après dans le

Vendée, il s'y montra sans talents, sans esprit, sans moralité, et afficha le cynisme le plus effronté. Incarcéré par l'ordre de Biron, pour concussions et atrocités commises dans ce pays, il fut bientôt rendu à la liberté par les cordeliers de Paris, qui lui avaient accordé toute leur confiance. Après la fin malheureuse du général Biron, il prit le commandement de l'armée dite des *côtes de la Rochelle*. On mit ainsi entre les mains des Santerre, des Rossignol, le sort des armées républicaines dans la Vendée. C'est à l'ignorance de ces hommes qui voulaient conduire les armées sans avoir aucune idée de l'art militaire, qu'on doit imputer les malheurs de la journée du 17 septembre 1793, appelée la *déroute de Santerre*, ou *l'affaire de Coron*, et les revers que les troupes républicaines dirigées par Rossignol éprouvèrent les 2 et 20 novembre suivant à Antrain et à Fougères, malgré l'intrépidité des Westermann, des Brière et des Poncelet. Avant qu'un combat s'engageât, ou au moment d'une charge, Rossignol montait sur un arbre touffu, hors de tout danger, et criait à ses soldats : « *En avant, battez-vous bien, le Rossignol va chanter.* » Presque toujours battu, cet homme qui, aussi présomptueux que lâche, osait attribuer à ses troupes les maux que son impéritie causait à l'armée, fut successivement destitué, réintégré, et privé de nouveau de son commandement. Il croyait à force de cruautés faire oublier ses défaites, et il se vengeait du courage des soldats vendéens par le massacre des hommes désarmés ou par l'incendie et le pillage de leurs maisons. Un général qui ne nous paraît cependant pas entièrement digne de foi, le général Danican qui, après avoir servi contre les Vendéens, combattit, en 1799, contre les Français, assure dans ses *Mémoires* qu'il entendit Rossignol dire dans un souper à Saumur : « Vous voyez ce bras; eh bien, il a égorgé soixante-trois prêtres aux Carmes de Paris. » C'est aussi le général Rossignol qui, en adressant ses instructions au général Grignon, employé sous ses ordres, lui dit : *Ah çà, général de brigade, te v'là prêt à passer la Loire; tue tout ce que tu rencontreras, c'est comme ça qu'on fait une révolution.* » Un commissaire de la convention nationale qui rendit les plus grands services à l'armée de la Vendée, Philippeaux, le dénonça à cette assemblée et l'accusa d'être le principal auteur des désastres éprouvés par les armées républicaines dans la Vendée. Goupilleau de Fontenai le déclara incapable de servir la république, et le suspendit de ses fonctions; mais Rossignol fut défendu par Collot-d'Herbois et Carrier, qui vantèrent son patriotisme et le proposèrent pour modèle au brave Westerman, qui devait ainsi que Biron porter bientôt sa tête sous la hache révolutionnaire. Après le 9 thermidor, Rossignol fut arrêté, et sur la demande des députés Boursault et Defermont, il fut décrété d'accusation pour les atrocités qu'il avait commises dans les provinces de l'Ouest. Il fut enjoint au comité de sûreté générale de rendre incessamment compte de sa mise en jugement, mais les protecteurs de Rossignol, ayant repris quelque influence, parvinrent à le sauver en gagnant du temps, et il fut oublié au château de Ham, où un décret de la convention, en date du 18 janvier 1795, avait ordonné sa translation. Lorsque la convention, menacée par les sections de Paris et les royalistes, eut besoin de défenseurs, Rossignol obtint provisoirement sa mise en liberté, et combattit pour elle. Compris dans l'amnistie proclamée le 26 octobre 1795 en faveur des délits révolutionnaires, il était rentré dans l'obscurité, lorsqu'il se jeta, en 1796, dans la faction de Drouet et Babeuf, qui avait résolu la perte du directoire et le renversement de la constitution de l'an III, et fut arrêté, dans la nuit du 11 au 12 mai, dans le lieu où se rassemblaient les conjurés. Traduit devant la cour de Vendôme, il échappa encore à l'échafaud, et figura, au 18 fructidor an V, au nombre des partisans de ce même directoire contre lequel il avait conspiré naguère. Après la révolution du 18 brumaire, le nom de Rossignol se lut le premier sur la première liste de proscription, mais il sut se soustraire aux poursuites dirigées contre lui. Lorsque Napoléon, voulant profiter de l'entreprise du 3 nivôse pour affermir sa puissance, déporta ceux qu'il soupçonnait lui être le plus opposés, particulièrement les républicains, quoiqu'ils fussent entièrement étrangers à cet attentat, Rossignol fut enveloppé dans cet acte d'un aussi déplorable arbitraire, et transporté dans une des îles de l'Archipel indien, où il mourut en avril 1802. On a assuré, mais sans aucun fondement, qu'il y vit encore et qu'il est devenu chef d'une peuplade. Ses aventures supposées ont donné lieu à un mauvais roman de M. Cuisin, intitulé *le Robinson du faubourg Saint-Antoine, ou Relation des aventures du général Rossignol, et de M. A. C....., son secrétaire, déportés en Afrique, à l'époque du 8 nivôse; contenant de nouvelles notions sur l'intérieur de l'Afrique, et des détails sur l'établissement d'une république fondée par Rossignol auprès du Monomotapa, et dont il était encore dictateur en 1816*, 1818, 4 vol. in-12.

ROSSINI (Joachino), célèbre compositeur de musique, est né à Pesaro, en 1789, de parents villageois: il montra dès son enfance un goût décidé pour la musique, et après avoir été quelque temps enfant de chœur, il entra au conservatoire de Naples, mais il y apprit fort peu de chose en fait de composition, car son extrême facilité à saisir les rapports harmoniques, lui fit dédaigner les règles, tandis que son étourderie et sa paresse naturelles l'empêchèrent de se livrer à aucun genre d'études sérieuses. A peine sorti de l'adolescence, il quitta le conservatoire et se livra sans retenue à la dissipation et aux plaisirs les plus déréglés. Il débuta comme chanteur, mais n'eut point de succès. A l'âge de vingt ans, il composa l'*Inganno Felice*, son premier opéra, qui fut joué sur un des théâtres de Venise avec peu de succès, malgré un beau duo et quelques morceaux qui décélaient un talent original. Il fut suivi par *il Tancredi*, *l'Italiana in Algieri* et *la Pietra del Paragone*, qui sont au nombre de ses meilleurs ouvrages. Le dernier de ces trois opéras, donné pour la première fois à Milan, fut accueilli avec le plus vif enthousiasme par le public, qui dès lors plaça Rossini sur la même ligne que Cimarosa et Paisiello. Sa renommée croissant de jour en jour, il fut bientôt porté aux nues par ses compatriotes, toujours prêts à se passionner pour ce qui offre quelque attrait nouveau, et à oublier ce qu'ils ont naguère applaudi avec *fanatisme*. Aussitôt que Rossini devint le compositeur à la mode, chaque entrepreneur de théâtre voulut le posséder, et les plus célèbres chanteurs et chanteuses s'empressèrent de l'attirer auprès d'eux, afin de partager les triomphes du favori du public. Depuis 1810 jusqu'en 1816, Rossini parcourut toute l'Italie faisant tour à tour les délices des mélomanes et le bonheur des *impresarii*, mais se brouillant parfois avec eux et avec le public par son goût immodéré des plaisirs et l'inconcevable négligence qu'il mettait à remplir les engagements qu'il contractait. Son indolence habituelle et ses intrigues amoureuses le détournaient sans cesse de tout travail suivi, et c'est au milieu des festins et des parties de plaisirs qu'il a improvisé presque tous les morceaux de ses opéras, qu'il a ensuite assemblés à la hâte en y ajoutant, avec la même rapidité, les accompagnements qu'il ne se donnait même pas la peine de relire avec quelque attention pour en faire disparaître des fautes souvent choquantes, qui s'y étaient glissées par l'inadvertance du distrait compositeur. Après crainte espièglerie que le public, quoique en général si indulgent pour Rossini, ne pardonna pas toujours, ce compositeur osa lutter avec Paisiello et Mozart, en refaisant le *Barbiere di Siviglia* et les *Nozze di Figaro*. Les dilettanti italiens, toujours outrés dans la louange et dans le blâme, épuisèrent toutes les formules d'éloges au sujet de ces opéras et de plusieurs autres que Rossini donna ensuite; mais à moins d'être fasciné par l'engouement de la mode, il est impossible de ne pas reconnaître combien ce compositeur est au-dessous de Paisiello pour la mélodie, et de Mozart pour l'harmonie. Ne pouvant faire mieux, Rossini a fait autrement; et chez un peuple qui, avant tout, veut du nouveau, il ne pouvait manquer de réussir en se montrant original. La charmante pièce du *Barbier de Séville*, déjà si défigurée, en devenant *opera buffa*, le fut de nouveau pour permettre à Rossini d'y placer des duo et autres pièces propres à faire briller la voix des chanteurs, car c'est là le véritable but des compositeurs en

Digitized by Google

Italie, où l'on fait des paroles pour la musique, et de la musique pour la troupe qu'on a à sa disposition. Ces deux opéras de Rossini offrent, ainsi que toutes ses autres compositions, des traits de génie, des duo, des finales et autres morceaux d'ensemble très piquants, qui flattent l'oreille et surprennent souvent par l'originalité des combinaisons harmoniques, mais qui intéressent rarement et ne laissent guère d'émotions durables. D'ailleurs les opéras de Rossini manquent d'ensemble, et les airs vraiment originaux et d'une mélodie entraînante y sont assez rares. Ses ouvertures sont extrêmement faibles, et il n'en a pas même composé pour tous ses opéras. Ses prôneurs prétendent que c'est par pure paresse, et qu'il ne veut pas s'en donner la peine: mais il est permis de croire qu'il ne se sent point en état de soutenir le parallèle, en fait de musique instrumentale et d'harmonie, avec les grands maîtres qui se sont beaucoup plus appliqués à bien faire qu'à faire vite. Aussi Rossini n'a-t-il point tenté de composer de la musique d'église, dont le caractère sévère exige d'autant plus de talent qu'il y a moins de prestige pour séduire l'auditoire. Ce genre, le plus difficile de tous, a besoin du génie des Jomelli et des Mozart: il faut, pour y exceller, autre chose que des motifs brillants, de la vivacité et de la bizarrerie. Rossini se répète trop et néglige presque toujours la règle fondamentale de tous les beaux arts, c'est-à-dire l'ensemble qui doit régner dans une composition regardée comme un tout dont les parties s'enchaînent et se prêtent un appui mutuel, pour remplir le but que l'auteur doit se proposer. Il est vrai que, dans un opéra italien, il ne s'agit guère que de flatter l'oreille par quelques airs et autres morceaux d'éclat que les Italiens écoutent exclusivement, le reste de la pièce n'étant qu'un cadre auquel on ne fait point attention. Rossini a mieux rempli ce cadre, en multipliant les morceaux qui fixent l'attention et en supprimant les longs et froids récitatifs. C'est là, selon nous, son plus grand mérite. Quant au reproche qu'on a fait à Rossini d'être peu dramatique dans ses compositions, on peut répondre que l'*opéra italien* étant en général la dégradation de l'art dramatique, ce serait une contradiction de vouloir donner à la musique de ce genre un caractère qui est étranger aux paroles de ce qu'on appelle le *poema*. Le système italien ressemble à nos pièces à tiroir; leurs opéras ne sont que des canevas, et les morceaux destinés à produire des effets d'harmonie y sont à peu près détachés les uns des autres. Amuser ou étonner, voilà le but: l'esprit et la raison sont aussi étrangers aux *opéras buffa* et *seria*, que le cœur l'est à la plupart des morceaux d'éclat dont leur musique se compose. Rossini a composé, outre les opéras déjà nommés, quelques autres, *Mosè in Egitto*, *la Donna del Lago*, *Otello*, *la Cenerentola*, *la Gazza Ladra*, *la Semiramide*, *l'Elisabetta*; *il Turco in Italia*, *Maometto secondo*, qui ont eu plus ou moins de succès en Italie et dans l'étranger. Rossini est venu à Paris, et y a été reçu avec une sorte d'enthousiasme par les mélomanes, et par ceux qui croient qu'il est du bon ton de s'extasier pour ce qui est à la mode. Il a été nommé directeur de l'opéra italien, mais sa verve a paru se refroidir au milieu des plaisirs de la capitale. Est-ce aux brouillards de la Seine, aux séductions de Paris, qu'il faut attribuer cette stérilité, ou serait-elle un effet d'un déclin précoce? Rossini a composé pour le grand Opéra de Paris, trois pièces: *le Siège de Corinthe*, *Moïse*, et dernièrement *le Comte Ory*, qui ont eu du succès, sans toutefois avoir beaucoup ajouté à la célébrité de l'auteur. De ces trois ouvrages, les deux premiers sont tirés à peu de chose près de son *Mahometto* et de son *Mosè*, et le troisième est une sorte de *pasticcio* où il a intercallé plusieurs morceaux de ses autres opéras. Sa musique est rarement nuancée par les couleurs locales et par les contrastes. Il mérite pourtant des éloges pour le changement qu'il a introduit dans le système de chant consacré au grand Opéra français, il en a fait disparaître les cris et les hurlements. Rossini a épousé en Italie mademoiselle Colbran, excellente actrice et chanteuse espagnole, élève du célèbre Crescentini. Il jouit d'une fortune considérable qui lui permet de se livrer au *dolce far niente*. On a publié des *Mémoires sur la vie de Rossini*, 2 vol. in-8°, qui sont un véritable panégyrique de ce compositeur, dont on vante jusqu'à ses faiblesses, et où l'on cite avec éloges des traits de la vanité la plus puérile. On y célèbre aussi ses bonnes fortunes, et la rivalité des dames italiennes à se disputer son cœur d'une manière qui, partout ailleurs en Europe, passerait pour contraire aux bienséances.

ROSTAN (Léon), médecin titulaire de l'hospice de la Salpêtrière, membre adjoint de l'Académie royale de médecine, né le 16 mars 1790, à Saint Maximin, département du Var, fit à Paris ses premières études, et commença en 1806 ses cours de médecine. Il fut reçu interne des hôpitaux de Paris en 1809, et soutint une thèse *sur le Charlatanisme*, pour sa réception au grade de docteur, le 28 mai 1812. Il fut nommé, en 1813, inspecteur des sœurs de santé à l'hospice de la Salpêtrière, et a obtenu, en 1828, la place de médecin titulaire de cet hôpital. Il a inséré un grand nombre de Mémoires et d'articles de critique médicale dans le *Nouveau Journal de Médecine*, dont il était un des principaux rédacteurs. Il a fixé le premier l'attention sur une maladie peu connue du cerveau, à laquelle il a donné le nom de ramollissement, et a publié un traité important sur cette affection. Son traité d'hygiène, qui a eu deux éditions, est l'ouvrage le plus complet que nous possédions sur cette branche importante des sciences médicales. Depuis plusieurs années, M. Rostan fait à la Salpêtrière des leçons cliniques de médecine, suivies par un grand nombre d'élèves, et qui ont donné naissance au *Cours de médecine clinique* qu'il vient de publier. Il a fourni aussi un grand nombre d'articles de physique médicale et d'hygiène, au *Dictionnaire de médecine*, publié par le libraire Béchet jeune. M. Rostan est placé, par ses ouvrages et ses nombreux travaux, au nombre des médecins les plus distingués de notre époque. Il a publié: 1° *Recherches sur une maladie peu connue, qui a reçu le nom de ramollissement du cerveau*, Paris, 1819, in 8°; *ibid.* 2e édition, Paris, 1823, in 8°; 2° *Cours élémentaire d'Hygiène*, Paris, 1821—22, 2 vol. in 8°; *ibid.* 2e édition, Paris, 1828; 3° *Traité élémentaire de diagnostic, de pronostic, d'indications thérapeutiques, etc.*, ou *Cours de médecine clinique*, Paris, 1826—27, 3 vol. in 8°.

ROSTOPCHIN (le comte Fedor), lieutenant général d'infanterie russe, issu d'une ancienne famille sans illustration, se décida de bonne heure pour le parti des armes, et, dès l'âge de vingt-un ans, était lieutenant dans la garde impériale. Le goût des voyages le détermina bientôt à quitter la Russie: il s'arrêta à Berlin: dont il sut se rendre le séjour agréable par son esprit et sa vivacité: il plut surtout au comte Romanzoff, frère du ministre des affaires étrangères, et alors ambassadeur à la cour de Prusse. Le jeune Rostopchin quitta Berlin, en 1778, pour retourner en Russie, où l'attendait un avancement rapide et brillant. Il jouit de la plus grande faveur sous Paul Ier, qui le décora du grand ordre de Russie, et le créa comte, ainsi que son père qui, jusqu'à l'âge de soixante dix ans, avait toujours habité ses terres. Ces faveurs rapidement obtenues disparurent avec la même rapidité: ils reçurent l'un et l'autre l'ordre de quitter la cour, et de se retirer sur leurs terres, où ils vécurent en simples cultivateurs. La mort de Paul Ier mit fin à cette espèce d'exil, et le comte Rostopchin fut rappelé par Alexandre. Il était chargé du gouvernement de Moscou, lorsque les Français s'approchèrent de cette ville, en 1812. Le 11 septembre, veille de l'arrivée de l'empereur Alexandre, il adressa à la garnison la proclamation suivante: « Frères! notre armée immense défendra la patrie au péril de sa vie. Empêchons » l'ennemi perfide d'entrer à Moscou. Ne pas seconder » les nôtres de toutes nos forces, serait un crime; » Moscou est votre mère. Elle vous a nourris: c'est » d'elle que vous tenez vos richesses. Je vous appelle, » au nom de la mère du Sauveur, à la défense des » temples du Seigneur, de la ville de Moscou et de toute » la Russie. Armez-vous comme il vous sera possible, » cavaliers et fantassins. Prenez du pain pour trois » jours: rassemblez-vous sous la bannière de la Croix, » et rendez-vous au plus tôt sur les trois montagnes. Je » serai avec vous, et nous exterminerons le perfide.

Digitized by Google

» Gloire à ceux qui seront au combat. La patrie recon» naissante conservera la mémoire de ceux qui mour» ront pour elle. Ceux qui seront de mauvaise volonté, » en recevront le châtiment au jugement dernier. » Une pareille proclamation pouvait produire quelque effet sur des Russes, mais l'effet en eût été plus grand si le gouverneur eût donné l'exemple du courage : il partit le 12, pour se rendre auprès du général Koutousoff, après avoir annoncé ainsi, en style plus singulier encore que sa proclamation, la nouvelle de son départ : « Je pars pour prendre ou exterminer nos en» nemis. Nous enverrons au diable ces bêtes, et nous » mettrons la main à l'œuvre pour réduire en poudre » les perfides. » Le 14 septembre à midi, les Français entrèrent à Moscou sans coup férir, et malgré l'ordre qu'ils en avaient reçu, les Russes ne réduisirent point en poudre *les perfides* : ils ne réduisirent en poudre que Moscou, *cette mère qui les avait nourris*. On a voulu accuser les Français de cet incendie, mais l'accusation a paru trop ridicule, et on l'a abandonnée. En effet, a-t-on pu croire un seul instant que les Français se fussent privés volontairement des ressources immenses que pouvait leur fournir cette grande cité, et dont la privation a si fort aggravé les désastres de leur retour ? Mais la profonde obscurité qui enveloppa si longtemps les auteurs de l'incendie de Moscou, a été dissipée enfin par le comte de Rostopchin lui-même, qui en avait eu longtemps l'honneur, mais qui, en quittant la France en 1822, a déclaré expressément que cette gloire appartenait tout entière à des soldats ivres. M. Rostopchin avait conservé le titre de gouverneur de la ville incendiée, malgré l'horreur qu'inspirait contre lui l'opinion d'avoir commis une action atroce ; mais son gouvernement en avait recueilli les fruits, et il fut absous. Il donna sa démission en 1814, et accompagna à Vienne l'empereur Alexandre. En 1817, il vint à Paris, où il paraissait avoir l'intention de se fixer, et l'on ne fut pas peu surpris de voir un homme spirituel et aimable dans celui qu'on avait regardé jusque-là comme un Tartare féroce. On lui attribua une foule de mots piquants, dont nous ne citerons que le suivant : « Je suis venu en France, disait-il, pour » juger par moi-même du réel de trois hommes cé» lèbres : le duc d'Otrante, le prince de T... et Potier : » il n'y a que ce dernier qui me semble au niveau de » sa réputation. » Il aimait les théâtres ; mais il donnait la préférence à celui des Variétés. On a de lui : *La vérité sur l'incendie de Moscou*, Paris, 1823, in-8°. — Son fils, capitaine dans la garde impériale russe, fit les campagnes de 1813, 1814 et 1815, et fut nommé chevalier de Saint-Léopold, par l'empereur d'Autriche, en récompense de la bravoure qu'il y avait déployée.

ROUCHER (JEAN-ANTOINE), poète et littérateur, né à Montpellier en 1745, étudia chez les jésuites, qui cherchèrent à l'attacher à leur Société. Sans céder à leurs vœux, il parut néanmoins se destiner à l'état ecclésiastique, et porta le petit collet jusqu'à l'âge de vingt ans, époque où il vint à Paris pour étudier en Sorbonne ; mais bientôt le goût de la poésie, l'amour de l'indépendance, et peut-être aussi la séduction des idées philosophiques, le firent changer de résolution. Son goût pour les vers était un véritable enthousiasme. *Les plus belles pensées de l'esprit humain*, disait-il, *sont en vers*. Les journaux du temps, et surtout l'*Almanach des Muses*, durent une partie de leur succès au grand nombre de pièces aimables qu'y déposait ce poète sentimental. Il prit un ton plus élevé dans un poëme intitulé : *La France et l'Autriche au temple de l'Hymen*, à l'occasion du mariage du dauphin, depuis Louis XVI, avec Marie-Antoinette. Turgot, contrôleur des finances, l'en récompensa dignement en le nommant receveur des gabelles à Montfort-l'Amauri, et en lui adressant une lettre qui ajoutait le plus grand prix au don qui lui était fait. Aussi en conserva-t-il le souvenir, même après la disgrâce de son bienfaiteur. Le poëme des *Mois*, où Roucher consigna le témoignage de sa reconnaissance, n'eut pas, lorsqu'il parut, le succès qu'il méritait, et ne fut pas non plus jugé d'une manière équitable par La Harpe, dans son *Cours de littérature*. Ces injustices tiennent à des motifs qu'il serait trop long de rapporter. Cependant parmi les critiques dont il fut l'objet, il en est qui sont fondées : par exemple, on a dit avec raison que le choix du sujet n'était pas heureux. Quoi de plus monotone, en effet, que douze chants isolés, consacrés à chacun des mois de l'année ? Roucher l'a senti lui-même par le soin avec lequel il a multiplié les digressions et les épisodes. Un autre défaut, effet nécessaire du premier, c'est que l'ouvrage n'a ni plan, ni suite, ni ensemble, et ne peut être regardé comme un véritable poëme. Ces défauts sont rachetés, autant qu'ils peuvent l'être, par de belles descriptions et des tableaux aimables. Les notes dont chaque chant est suivi sont intéressantes par l'érudition que l'auteur y a répandue avec profusion ; elles tirent surtout leur principal mérite de l'insertion des quatre fameuses lettres que J. J. Rousseau écrivait à Malesherbes pour faire l'apologie de sa conduite, et qui parurent alors pour la première fois. Cette insertion lui ferma les portes de l'académie, et lui attira une foule de critiques injustes. Ce fut au milieu de ses loisirs poétiques et des soins qu'il donnait à la traduction de l'ouvrage de Smith, *De la richesse des nations*, que la révolution éclata. Il en accueillit les principes avec tous les hommes généreux, mais quand il ne vit plus que des crimes à la place des espérances qu'il avait conçues, aimant mieux être victime que complice, il osa faire entendre la voix de la raison, de la justice et de l'humanité, et se permit plusieurs actes de courage qui lui attirèrent la haine des révolutionnaires. Cependant le règne de la terreur approchait ; Roucher alors, forcé de se cacher, se consacra uniquement au soin de l'éducation de sa fille Eulalie. Il herborisait au Jardin des Plantes ou dans les environs de Paris. Néanmoins, recherché comme suspect, il se cacha tour-à-tour chez deux amis ; mais bientôt ennuyé de ce genre de vie, il revint chez lui et fut arrêté. Un ami, Guyet-Desherbiers, jurisconsulte, ayant intercédé pour lui, en répondant de sa personne, le fit rendre à la liberté. Quelques jours après, le 4 octobre 1793, Roucher fut de nouveau arrêté au milieu de la nuit ; il pouvait prendre la fuite, mais il aurait compromis son ami : on le conduisit à Sainte-Pélagie. Pendant un séjour de plus de sept mois dans cette prison, toute sa consolation était d'écrire à sa femme et à sa fille, alors âgée de 17 ans, et dont il dirigeait encore les études par une correspondance pleine de charme. Elle-même apprêtait les aliments de son père, et les lui portait tous les jours dans sa prison, heureuse quand la faveur de le voir ne lui était pas refusée. Roucher travaillait sous les verroux à ses occupations chéries ; c'était un bonheur auquel on l'arracha bientôt pour le transférer à Saint-Lazare. Cependant on lui accorda la faveur, bien précieuse pour un père, d'avoir auprès de lui son fils encore enfant. Enfin, le 6 juillet 1794, il fut prévenu que son nom était inscrit sur les listes. Résigné dès longtemps à son sort, il renvoya son fils à sa femme, brûla ses papiers inutiles, recueillit les lettres de sa fille, et les remit aux mains d'un ami sûr, prisonnier comme lui. Le 26, il fit faire par un de ses compagnons d'infortune (Leroy, élève de Suvée) son portrait, au bas duquel il écrivit les vers suivants :

A ma femme, à mes amis, à mes enfants,

Ne vous étonnez pas, objets sacrés et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage ;
Quand un savant crayon dessinait cette image,
On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

Le même jour, au soir, il fut transféré à la Conciergerie ; le lendemain 27, à onze heures du matin, il parut devant le tribunal révolutionnaire, et à cinq heures du soir il n'existait plus. C'était le jour même de la chute de Robespierre. Il fut exécuté avec trente-sept de ses compagnons de captivité, prévenus, comme lui, d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt, dite Lazare, et comme chef de cette prétendue conspiration. Roucher périt le dernier. Son cœur compatissant avait toujours été ouvert aux malheureux, et sa fortune lui permettait de satisfaire son penchant à faire le bien : il recueillit chez lui le savant et infortuné Bitaubé, poursuivi par la misère. On a de Roucher : 1° *Les Mois*, 1779, 2 vol. in-4° ; 2° *De la richesse des Nations*, trad.

Digitized by Google

d'Adam Smith, 1790, 4 vol. in-8° ; 3° *Consolation de ma captivité*, ou *Correspondance de Roucher, mort victime de la tyrannie décemvirale, le 7 thermidor an II de la république*, publiée en 1797, en deux part. in-8° ; 4° des *Poésies* insérées dans les journaux du temps et dans l'Almanach des Muses de 1772 à 1787 ; 5° quelques *Lettres* imprimées dans les Journaux sur la préférence qu'on doit donner à la langue latine ou à la française pour les inscriptions ; 6° des articles politiques dans le *Journal de Paris*, en 1790 et 1791. Enfin il a contribué avec Dussieux et d'autres à la première édition de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par Duchesnoy. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits que sa fille, madame Guillois, se propose de publier, entre autres : 1° Trois chants d'un poëme sur les *Jardins* ; 2° *l'Astronomie*, poëme ; 3° *Thérèse et Faldoni*, ou *les Amants de Lyon*, poëme en six chants ; 4° des fragments de la *Rhodéide* ou de la prise de Rhodes. Roucher avait tracé le plan d'un poëme intitulé : *Gustave Wasa*, ou *la liberté de la Suède*, et en avait rimé quelques morceaux qui ne se sont pas trouvés dans ses papiers.

ROUCHON (Henri), député de l'Ardèche au conseil des cinq-cents, en septembre 1795, et jusque là inconnu dans les affaires publiques, prononça, le 20 octobre 1796, un discours plein de force contre la loi du 3 brumaire qui exclusit les parents d'émigrés du corps législatif. Mais ce fut surtout le 18 floréal an VI (8 mai 1798), qu'il déploya toute son éloquence pour empêcher le corps législatif d'accepter le projet de loi qui mutilait les élections. Il attaqua aussi le coup d'état du 18 fructidor, et le présenta comme le tombeau de la liberté publique. Puis revenant au projet de loi qu'il avait déja combattu, il prédit que son acceptation entraînerait la ruine de la constitution et l'asservissement total des conseils. Le 5 novembre, il attaqua avec plus de véhémence encore la proposition de confisquer les biens de ceux des déportés de fructidor qui s'étaient soustraits à l'exécution de cette mesure. « L'inculpation banale » de royaliste ne m'en impose pas, s'écria-t-il avec » énergie : elle ne m'empêchera pas de m'opposer à un » acte de tyrannie qui n'a point d'exemple, à une loi » qui ajoute une peine à une autre peine. Ne serait-ce » pas une atrocité de dire à un homme condamné à » être guillotiné : *si tu ne viens pas toi-même au pied de* » *l'échafaud*, *tu seras rompu ou écartelé*. Faut-il ressembler aux rois des Indes, qui ordonnent à leurs » sujets de se rendre aux frontières pour les livrer ensuite à la chasse des bêtes féroces ? Je sais bien que le » grand-seigneur envoie le cordon à ses bachas, au » visir qu'il veut perdre : mais je n'ai jamais ouï dire » qu'il les forçât à venir le chercher, sous peine d'un » châtiment plus sévère s'ils refusaient de se soumettre à celui qui leur était infligé... Lisez l'histoire, » et vous verrez que les Néron et les Héliogabale n'ont » jamais pris de mesures aussi cruelles que celle qu'on » vous propose... Il est atroce de mettre, comme on » l'a fait, les mots de justice et d'humanité à côté des » mesures de confiscation et de proscription contre des » hommes non jugés. C'est le rire ironique d'un homme » à l'instant où il poignarde sa victime... Vous devez » m'entendre : les malheureux dont je défends la cause » n'ont point de riches commissariats, de somptueuses » ambassades à me donner ; ils n'ont que la proscription » en partage.... » Des cris s'élevèrent de toutes parts contre lui ; il fut traité de royaliste et de clichien ; on demanda même qu'il fût envoyé à l'Abbaye ; mais ces clameurs ne l'empêchèrent pas de plaider deux jours après la cause des mêmes individus, et de s'indigner de n'être secondé par personne. M. Rouchon n'en resta pas moins paisiblement à son poste, qu'il ne quitta qu'à l'expiration de son mandat. Il ne reparut qu'en 1816 à la chambre des députés, alors anobli et décoré de l'ordre de la légion d'honneur. Il laissa passer en silence les lois d'exception, et partagea toutes les exagérations de la majorité de la chambre introuvable. M. Rouchon a été nommé, en récompense, avocat-général, et ensuite conseiller à la cour royale de Lyon, où il siège encore aujourd'hui (1818).

ROUGEMONT (Michel-Nicolas BALISSON de), littérateur et auteur dramatique, d'une ancienne famille de Normandie, est né à La Rochelle, le 7 février 1781. Il avait à peine commencé ses études, que la révolution les interrompit. Ayant perdu son père, en 1797, il s'embarqua et fut pris par la frégate anglaise *l'Aurora*. Conduit à Lisbonne, il y fut échangé, revint en France, et cessa de servir dans la marine. En 1799, il fut officier d'ordonnance du marquis de Grignon et du comte de Suzannet, dans l'armée vendéenne. Après la convention conclue par le général Hedouville, à Montfaucon, près de Beaupréau, en 1800, M. de Rougemont vint à Paris, dans les premiers jours de juin, et avant la fin de cette année il donna au théâtre de la Cité *la Romance*, vaudeville en un acte, et au théâtre des Jeunes Artistes *la Coquette*, ou *le Jeune Officier*, et *Célestine*, ou *les Epoux sans l'être*, mélodrame en trois actes. Le bon accueil qu'obtinrent ces pièces et plusieurs autres aujourd'hui oubliées, décidèrent de la vocation de l'auteur, et le fixèrent irrévocablement dans la capitale, où il n'a cessé de se livrer depuis à des travaux purement littéraires. M. de Rougemont a été membre et président de la société des Soupers de Momus, membre de l'Athénée des arts, du Caveau moderne et de la société d'émulation de Cambrai. Il a travaillé, en 1814, à la *Quotidienne*, où il publiait des articles de mœurs ; en 1815, au *Journal général de France*, puis au *Journal de Paris*, à *l'Aristarque*, et enfin à la *Gazette de France*, jusqu'au 1[er] juillet 1827. A cette époque, la perte d'une fille chérie et l'amour de l'indépendance l'ont fait renoncer à la rédaction de toute espèce de journal. Il a été aussi collaborateur de MM. Azaïs et Bouilly, pour les *Annales de la jeunesse*, ouvrage périodique, interrompu, en 1817, par l'inexécution du traité passé avec le libraire, et dont les numéros publiés ont été réunis en un volume. M. de Rougemont, comme la plupart des chansonniers et des vaudevillistes, a composé, seul et en société, plusieurs ouvrages de circonstance : mais il a cessé d'en faire du moment qu'ils ont été commandés et payés. Il a été nommé chevalier de la légion-d'honneur en 1826. Il a publié : 1° *le Retour du héros*, poëme, 1805, in-8° ; 2° *Stances sur le mariage de Napoléon*, 1813, in-8° ; 3° (avec Jacquelin) *le Chansonnier des Bourbons*, 1814, in-18 ; 4° *le Rôdeur français*, 1816 à 1823, 6 volumes in-12 ; dont la sixième édition a paru en 1827. Le succès de cet ouvrage qui, pour le genre et le style, a quelques rapports avec les *Ermites* de M. Jouy, a probablement porté ombrage à ce dernier qui, dans la *Biographie des contemporains* dont il a été l'un des éditeurs, n'a pas fait la plus légère mention de M. de Rougemont. 5° *Le Bonhomme*, ou *Nouvelles observations sur les mœurs parisiennes au commencement du 19e siècle*, 1818, in-12, dont la 3e édit. a paru en 1822. L'auteur prépare le second volume, qui paraîtra en 1829. Ce sont ses feuilletons de la *Gazette de France*. 6° *Les Missionnaires*, ou *la Famille Duplessis*, roman, 1820, 2 vol. in-12 ; 7° *Ida*, roman imité de l'allemand de la baronne Lamothe Fouqué, 1820, 3 vol. in-12 ; 8° *Chansons et poésies*, 1821, in-18 ; 2e édit., 1824, in-18. Plusieurs de ces chansons avaient paru dans les recueils du *Caveau moderne*, et des *Soupers de Momus*. 9° *L'Espagne délivrée*, dithyrambe, 1823, in-8° ; 10° *la Mort de Charette*, poëme élégiaque qui a obtenu une médaille d'or à la société d'émulation de Cambrai, 1824, in-8° ; 11° *l'Emigré*, élégie, tirée à très petit nombre d'exemplaires, 1824, in-8° ; 12° *Ode sur la mort de Louis XVIII*, 1824, in-8° ; 13° M. de Rougemont a publié une nouvelle édition, corrigée, de *l'Histoire de don Ranucio d'Aletès, par Raphael d'Agalar*, 1820, 4 volumes in-12. Ses ouvrages dramatiques sont au nombre de cent trente-huit, et c'est au succès que la plupart d'entre eux ont obtenu qu'il doit principalement sa réputation. Il a donné seul, au théâtre de Molière : 1° *César de Saza*, mélodrame en trois actes, 1802 ; 2° *les Deux Borgnes*, mélodrame en trois actes, 1803 : ces deux pièces n'ont point été imprimées. — Au théâtre Olympique : 3° *Je débute*, ou *l'Amateur tout seul*, vaudeville, 1804 ; 4° *Oscar*, drame en trois actes, 1804. — Au théâtre de la Cité : 5° *Odon de Saint-*

Amand, mélodrame en trois actes, 1805, remis au Panorama dramatique, sous le titre de *Walther de Montbarrey*, en 1822. — Au théâtre du Vaudeville, en 1806; 6° *Arlequin peintre*, ou *l'Enlèvement*; 7° *le Mari supposé*, ou *deux Maris pour un*; 8° *Dorat*, ou *la Société des Dominicains*. En 1807 : 9° *les Amants saloto*; 10° *Bertin et Colardeau*; 11° *le Siége d'un hôpital militaire*; 12° *Ils arrivent*. En 1808 : 13° *le Salon, rue du Coq*. En 1809 : 14° *A deux de jeu*, ou *Six mois d'absence*; 15° *Est-il mort ou n'est-il pas mort?* ou *Cassandre perdu*. En 1813 : 16° *Kaled*, ou *les Parents de circonstance*. En 1818 : 17° *la Maison de Jeanne d'Arc*. En 1826 : 18° *Vingt cinq pour cent*. — Aux Variétés : 19° *la Paix*, 1809; 20° *Jeanne Hachette*, 1814; 21° *le Souper d'Henri IV*, ou *la Dinde en pal*, 1814. — A l'Odéon : 22° *le Jeune savant*, comédie en un acte, en prose, 1810; 23° *le Mariage de Charlemagne*, comédie en un acte, en vers, 1810; 24° *la Fête impromptu*, comédie en un acte, en prose, 1810; 25° *les Trois Secrétaires*, comédie en trois actes, en prose, 1811; 26° *la Femme malheureuse, innocente et persécutée*, comédie en quatre actes, en prose, précédée d'un prologue, 1811 : cette parodie des mélodrames eut beaucoup de succès; 27° *l'Olympe, Vienne, Paris et Rome*, comédie en un acte, en vers, 1811; 28° *la Jeune fille et les épouseurs*, comédie en trois actes et en prose, 1811; 29° *le Sultan Misapouf*, ou *l'Ours au sérail*, comédie en deux actes, en prose, précédée de *l'Auteur muet*, prologue en prose, 1817; 30° *Eugène et Guillaume*, comédie en quatre actes, en prose, 1820. — A la Gaîté : 31° *l'Amour à l'anglaise*, vaudeville, 1822, joué précédemment au théâtre des Jeunes Élèves et à l'Ambigu, au Gymnase, ou théâtre de Madame : 32° *le Corrégidor de Burgos*, 1822; 33° *Une heure à Sainte-Pélagie*. — Enfin il a donné au Théâtre-Français : 34° *la Fête d'Henri IV*, comédie en un acte, en vers, 1816; 35° *Marcel*, tragédie en cinq actes, 1826. Les pièces qu'il a composées en société sont en plus grand nombre; voici les principales. — Au théâtre Louvois (avec M. Pilon), *la Comédie aux Champs Élysées*, comédie en vers, en un acte, 1806. C'est un hommage à la mémoire de Collin d'Harleville. — A l'Odéon (avec M. René Perin) : *Sophie*, ou *la nouvelle Cendrillon*, comédie en prose, d'abord en cinq actes, puis en quatre, 1810; *Henri IV et d'Aubigné*, comédie en trois actes, 1814. — Au Vaudeville (avec M. Justin Gensoul) : *Arlequin à Alger*; *le Congé*, ou *la Veille des noces*; (avec M. Merle) *le Petit almanach des grands hommes*. — Au Vaudeville et aux Variétés, avec divers collaborateurs, Dumersan, Désaugiers, Gentil, Brazier, Gersin, Merle, Moreau, Poie, etc. : *le Tocsin*; *le Pauvre diable*, ou *un Bienfait n'est jamais perdu*; *la Visite du prince*; *Monsieur et Madame Denis*; *Turlupin*, ou *les Comédiens du 16e siècle*; *Hector valet de Carreau*, parodie d'Hector; *Petit-Russe*, ou *les Alcides*, parodie de *Pyrrhus*; *Relâche pour la répétition générale de Fernand Cortez*; *A qui la gloire?* ou *Adam Montauciel*, parodie de *la Mort d'Adam*; *la Matrimoniomanie*; *le Misanthrope en prose*, ou *la Répétition interrompue*; *Six heures moins un quart*, ou *la Tragédie à la porte*, parodie de *Ninus II*; *la Rosière de Verneuil*; *les Pêcheurs*, ou *le Poisson d'avril*; *le Petit corsaire*; *les Mineurs de Beaujon*; *le Saint Louis villageois*; *M. Tranquille*; *les deux Mariages*; *les Dames de Bordeaux*; *le Garde-chasse de Chambord*. — Au théâtre de la porte Saint-Martin, avec MM. Merle, Simonin, Carmouche, Guilbert-Pixérécourt, etc. : *le Tailleur de J.-J. Rousseau*, comédie en un acte; *le Cuisinier de Buffon*, vaudeville; *les Frères Féroces*, folie en trois actes; *la Chapelle des Bois*, mélodrame; *Malek Adel*, mélodrame; *Marie Stuart*, mélodrame; *Robinson dans son île*, mélodrame. — Au théâtre de Madame, avec MM. Mazères, Mélesville, Brasier et Scribe : *la Fin du mois*; *la Comtesse allemande*; *les Deux médecins*; *la Laitière de Montfermeil*, 1827, vaudeville en cinq années; *Avant, pendant et après*, esquisses historiques en trois actes, 1828. On sait que cette pièce, après avoir constamment attiré la foule pendant cinquante représentations, a été défendue d'après les réclamations de quelques courtisans qui trouvaient que le premier acte présentait un tableau trop ressemblant des ridicules de l'ancien régime. M. de Rougemont a présenté, en 1807 et 1817, à l'académie royale de musique, un opéra de *Charlemagne*, qui n'a pas encore été joué. Il se dispose (1829) à donner au Théâtre-Français une tragédie intitulée : *l'Espion de Venise*, sujet que deux autres auteurs ont entrepris de traiter en mélodrames pour les théâtres secondaires.

ROUGET-DE-LISLE (Joseph), homme de lettres et compositeur de musique, né le 10 mai 1760, à Lons-le-Saulnier (Jura), était officier du génie à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec chaleur. Son premier hommage poétique au nouvel ordre de choses fut *l'Hymne des Marseillais*, dont il composa les paroles et la musique. Cette pièce remarquable retentit dans toute l'Europe pendant la guerre que la république française soutenait contre elle pour l'établissement et le maintien de son indépendance. Cette preuve de patriotisme ne put sauver M. Rouget-de-Lisle de la proscription : il fut incarcéré sous le règne de la terreur, et ne dut la vie qu'au 9 thermidor. A cette époque, il partit avec Tallien (*Voy. ce nom*), pour l'armée des côtes de l'Ouest, se trouva à Quiberon, lors de la descente des émigrés, que le gouvernement britannique faisait jeter en France pour se débarrasser, en les envoyant à la mort, d'une hospitalité importune, et fut blessé en combattant dans les rangs de l'armée conventionnelle. Il put alors être témoin de l'enthousiasme que produisaient sur ses frères d'armes ses chants patriotiques. Son nom retentit pendant plusieurs jours à la tribune, et un décret chargea les comités du gouvernement de le récompenser. Malgré ces marques d'intérêt, il n'en est pas moins vrai qu'il ne reçut et ne sollicita aucun emploi à cette époque. Il ne fut pas plus heureux sous les gouvernements qui suivirent; Napoléon, consul ou empereur, le tint dans une constante défaveur : en sa qualité d'héritier de la révolution, ce prince eut toujours pour système de repousser de cette succession tous les services qui n'avaient pas été rendus à sa personne. Il n'aurait pas dû oublier cependant que les miracles du passage des Alpes, qui lui procurèrent la victoire de Marengo, furent exécutés aux chants de cet hymne patriotique. Il est impossible de se faire une idée, sans l'avoir entendu, de l'enthousiasme, ou plutôt de la frénésie patriotique et nationale que produisait le chant du *Tyrthée français* : Rouget-de-Lisle fut inspiré par l'amour de la patrie. Ardent républicain et homme probe, il se montra toujours fidèle aux principes qu'il avait manifestés dès 1789. Depuis la restauration, il s'est fait oublier de tous les partis, en conservant néanmoins le titre de bon citoyen. *Le Constitutionnel* du 29 septembre 1819 annonça que M. Rouget-de Lisle allait publier un ouvrage sur Quiberon, dans lequel il donnerait les détails les plus fidèles sur cette affaire; le caractère connu de l'écrivain était un garant certain de l'exactitude de ses récits, mais l'ouvrage n'a point paru. On a de lui, comme littérateur et comme compositeur de musique, 1° *l'Hymne marseillaise*, 1792; 2° *Hymne à l'Espérance*, 1796, in-8°; 3° *Essai*, en vers et en prose, 1796, in-8°; 3° *Adélaïde et Monville*, anecdote, 1797, in-8°, avec figures et musique; 4° *Chant de vengeance*, intermède exécuté sur le théâtre des Arts, depuis Académie impériale et royale de musique, le 19 floréal, an VI; 5° *l'École des mères*, 1798; 6° *Chant de guerre*, imprimé chez Didot, en 1800; 7° *la Matinée*, idylle, 1818, in-8°, avec musique; 8° *Cinquante chants français*, paroles de différents auteurs, 1825, grand format de partition. Ce recueil, qui se recommande par le choix des morceaux, est orné d'une jolie lithographie.

ROUGIER DE LA BERGERIE (le baron Jean-Baptiste), né vers 1759, à Bormeuil (Indre), se livra d'abord avec passion à des travaux agronomiques, qu'il n'interrompit qu'au moment de la révolution, dont il se montra partisan modéré. Il devint, en 1789, membre de la commune de Paris, et fut nommé, en 1791, par le département de l'Yonne, membre de l'assemblée législative. Lorsqu'il y fut question des mesures à prendre relativement aux émigrés, il présenta un projet de décret, ayant pour but de déclarer déchus du droit d'hérédité à la couronne les princes français qui refuseraient de rentrer à une époque déter-

Digitized by Google

minée. Ce même projet avait pour objet de faire faire le procès à tous les fonctionnaires publics qui auraient quitté leur poste, et de priver du droit de citoyen tout individu qui changerait de domicile. Dans la séance du 28 mars 1792, il dénonça M. de Castellane, évêque de Mende, comme auteur des troubles du département de la Lozère; enfin il proposa, le 15 mai de la même année, d'exiger un nouveau serment des prêtres insermentés, et de les incarcérer en cas de refus. Il avait été chargé, au mois de février précédent, d'une mission à Noyon, où des troubles s'étaient élevés à l'occasion des subsistances, et y avait rétabli la paix sans employer la force. Il ne fut pas réélu à la convention nationale, parce que, se livrant avec passion et presque exclusivement à l'agriculture, il avait négligé de se mettre sur les rangs des candidats. Le gouvernement consulaire l'enleva, en 1800, à ses occupations chéries, et le chargea de remplir les fonctions de préfet dans le département de l'Yonne: il s'en acquitta à la satisfaction de ses administrés, jusqu'en 1812, époque où il cessa d'exercer des emplois publics. On a de lui: 1° *Recherches sur les principaux abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*, 1788, in-8°; 2° *Traité d'agriculture pratique, ou Annuaire des cultivateurs du département de la Creuse et des pays circonvoisins*, 1795, in-8°; 3° *Rapport général sur les étangs*, 1796, in-8°; 4° *Essai politique et philosophique sur le commerce et la paix considérés sous leurs rapports avec l'agriculture*, 1797, in-8°; 5° *Observations sur l'institution des sociétés d'agriculture*, 1799, in-8°; 6° *Mémoires sur la culture, le commerce et l'emploi des chanvres et lins de France, pour la marine et les arts*, 1799, in-12, dont l'institut national ordonna l'impression; 7° *Mémoires et observations sur l'abus des défrichements et la destruction des bois et forêts, avec un projet d'organisation forestière*, 1804, in-4°; 8° *les Géorgiques françaises*, poëme en prose en douze chants, 1804, 2 vol. in-8°; 2e édit., suivie d'un *Traité de poésie géorgique*, 1824, 2 vol. in-8°; 9° *Histoire de l'agriculture française*, 1815, in-8°; 10° *les Forêts de la France, leurs rapports avec les climats, la température et l'ordre des saisons, avec la prospérité de l'agriculture et de l'industrie*, 1817, in-8°. Cet ouvrage fut présenté à la chambre des députés, dans la session de cette même année. 11° *Manuel des étangs, ou Traité d'en construire avec économie et solidité*, 1819, in-12; 12° *Cours d'agriculture pratique, ou l'Agronome français, par une société de savants, d'agronomes et de propriétaires fonciers, et dirigé par le baron Rougier de la Bergerie*, Paris, 1819—1822, 8 vol. in-8°; 13° *Essai sur l'art de faire le vin*, extrait de l'ouvrage précédent, 1821, in-8°. 14° *Histoire de l'agriculture des Gaulois depuis leur origine jusqu'à Jules César, considérée dans ses rapports avec les lois, les cultes, les mœurs et les usages*, 1829, in-8°. M. Rougier de la Bergerie a aussi coopéré au *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier (tome x), et aux *Annales d'agriculture*. Son fils, nommé auditeur au conseil-d'état, en 1809, a reçu du roi, le 25 décembre 1814, la croix de la légion d'honneur.

ROUJOUX (Louis-Julien, baron de), né à Landernau, le 20 mars 1753, d'une famille noble, originaire d'Écosse, réfugiée en France par suite de la condamnation à mort d'un de ses membres, capitaine des gardes de Charles Ier. En qualité de maire de la ville de Landernau, M. Roujoux siégea aux états de Bretagne, comme député du tiers, et fut un des premiers qui réclamèrent contre l'illégale répartition des impôts territoriaux. Commissaire du roi à Landernau, en 1790, il fut élu député du Finistère à l'assemblée législative, en 1791, prit la parole, le 11 octobre, sur la question relative aux prêtres insermentés, se déclara en faveur de la tolérance, et demanda qu'il fût fait une adresse au peuple, pour le ramener à ce sentiment. Le 28 du même mois, il essaya de prouver qu'une loi générale sur les émigrés ne s'accordait avec aucun principe de liberté: que l'état n'avait de compte à demander qu'aux fonctionnaires publics, et à l'héritier de la couronne, dont l'absence pourrait compromettre les intérêts du royaume. Élu, en septembre 1792, à la convention nationale, il refusa d'y siéger, se réunit au marquis de Puisaye et au général Wimpfen, à Caen, et dirigea les Bretons dans l'entreprise contre la Montagne, qui échoua à Pacy-sur-Eure. Mis hors la loi par un décret spécial de la convention, il parvint à s'y soustraire; fut nommé, en 1796, commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du Finistère, et l'année suivante au conseil des anciens, où il fit divers rapports sur les prises maritimes, et paya un tribut d'éloges aux armées françaises, à l'occasion de leurs victoires en Italie. Il ne coopéra pas à la révolution du 18 brumaire, passa cependant au tribunat, où il vota pour l'établissement des tribunaux spéciaux, et combattit, comme orateur de son corps, le projet de loi présenté au corps législatif sur la procédure criminelle. Lié par l'amitié la plus tendre avec le premier grenadier français, Latour-d'Auvergne, M. Roujoux donna lecture au tribunat de la lettre qui lui avait été écrite par ce brave guerrier, la veille de sa mort. En 1802, M. Roujoux prononça plusieurs opinions dans la discussion du code civil, et vota son adoption, le 18 avril de la même année. Nommé ensuite préfet de Saône-et-Loire (Mâcon), il se montra bon administrateur, et fit construire à Mâcon, Châlons-sur-Saône et Tournus, plusieurs monuments d'utilité publique. Il essaya, au mois de mars 1814, de préserver son département de l'invasion des troupes étrangères, et le défendit sur plusieurs points. À la première restauration, il n'occupa aucun emploi; mais le roi lui accorda une pension. Rappelé dans l'administration, en mars 1815, il fut nommé préfet du Pas-de-Calais, puis d'Eure-et-Loire. À la restauration le roi lui ôta sa pension, qui lui fut cependant rendue en 1820. Depuis cette époque, il s'est retiré à Brest, où il s'occupe dans ses moments de loisir de *poésies légères*, qui annoncent en M. Roujoux de l'esprit et une philosophie aimable.

ROUJOUX (Prudence-Guillaume de), fils du précédent, né à Landernau, le 6 juillet 1779, fut élève de l'école polytechnique, et entra ensuite dans la marine militaire. En 1800, il fut attaché à l'état-major du contre-amiral Lacrosse, envoyé en qualité de capitaine-général à l'île de la Guadeloupe pour y rétablir l'ordre et y faire reconnaître son autorité. Pendant son séjour dans cette colonie, il dressa une carte militaire de l'île, et fut chargé, à son retour en France, de quelques dépêches importantes. Plusieurs caisses d'objets d'histoire naturelle, destinées à l'institut par M. de Humboldt, et qui avaient parcouru la moitié du monde, furent reconnues par M. Roujoux au moment où on allait les jeter à la mer, et remises par lui au consul Lebrun, président de ce corps savant. Une statistique de Saône-et-Loire qu'il rédigea, ayant attiré sur lui l'attention du ministre de l'intérieur, il fut nommé, en 1806, sous-préfet de Dôle (Jura) et en 1811, préfet du Ter (Catalogne), province qu'un décret venait de réunir à la France. M. Roujoux donna tous ses soins à l'assainissement du chef-lieu de son département, Girone, qu'un siége de sept mois venait d'accabler de toutes les calamités. Il y fut attaqué du typhus, et n'échappa qu'avec peine aux ravages de cette maladie. Satisfait de son zèle et de son activité, le gouvernement joignit à l'administration de son département celle du département du Sègre, dont Puycerda était le chef-lieu. Il rentra en France, en 1814, à l'époque de l'évacuation de la Péninsule, et ne fut point employé par le gouvernement royal. Dans les cent jours, il fut nommé à la préfecture des Pyrénées-Orientales. Rentré dans la vie privée à la seconde restauration, il s'est exclusivement occupé de littérature. On a de lui: 1° *Essai d'une histoire des révolutions arrivées dans les sciences et les beaux-arts, depuis les temps héroïques jusqu'à nos jours*, Paris (Lyon), 1811, 3 vol. in-8°; 2° *Don Manuel*, anecdote espagnole, Paris, 1821, 2 vol. in-12; 3° *Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion des Romains*, traduite du docteur Lingard (voyez ce nom), Paris, 1825—1826, 14 vol. in-8°; 4° *Dictionnaire classique italien-français et français-italien, rédigé d'après les Dictionnaires de l'académie de la Crusca, d'Alberti, de Cormon et Manni, de Veneroni, Martinelli, etc.* Paris, 1826, 2 vol. in-18. 5° (avec Ch. Nodier) une édition des *Poésies inédites de Clotilde de Surville, poète français du 15e siècle*, Paris,

Digitized by Google

1826, in-32, in-8° et in-18, édit. ornées de belles fig.; 6° (avec J.-L. Vincent) *Abrégé de l'histoire d'Angleterre depuis la première invasion des Romains*, d'après la grande Histoire du docteur John Lingard, Paris, 1827, 4 vol. in-12; 7° *le Monde en estampes*, ou *Géographie des cinq parties du monde*, précédé d'un *Précis de géographie universelle*, ouvrage consacré à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, Paris, 1828, 2 vol. in-8°, fig.; 8° *Histoire des ducs de Bretagne*, Paris, 1828, 3 vol. in-8°. M. Roujoux étoit, en 1816, propriétaire et directeur du *Journal général de France*, qui prit plus tard le titre d'*Indépendant*, et qui fut depuis réuni au *Censeur*, puis à la *Renommée*, et enfin au *Courrier*.

ROUSSEAU (Jean-François Xavier), diplomate, né à Hispahan, le 20 octobre 1738, était fils d'un cousin de Jean-Jacques Rousseau, lequel ayant passé en Perse, en 1705, s'établit à la cour du chah Houçeïn, le dernier des sofys, qui l'avait fait joaillier de la couronne, s'y maria, et y mourut en 1753. Le fils dont il est ici question fut élevé dans le catholicisme par les jésuites d'Hispahan, quoique son père eût persévéré dans le calvinisme. La fortune que ce dernier avait laissée ayant été considérablement diminuée par la tyrannie de Nadir-Chah et par les révolutions qui ensanglantèrent la Perse avant et après la mort de cet usurpateur, le jeune Rousseau abandonna Hispahan, où il n'était plus en sûreté, et se retira, en 1754, à Bender-Abbassy, où quelques opérations commerciales assez lucratives lui permirent de revenir à Hispahan, où il s'associa avec un riche Géorgien; mais en 1756, il quitta pour toujours son pays natal, et se rendit à Bassora, où il s'attacha au service de la nation française. La compagnie des Indes, pour utiliser son zèle et ses connaissances locales, l'admit au nombre de ses employés, et le nomma, en 1761, sous-chef de son comptoir de Bassora. Le crédit que son commerce de joaillerie lui donnait auprès du gouvernement turc, et la connaissance de la plupart des langues orientales, lui fournirent les moyens, dans ses divers voyages à Baghdad, de rendre plusieurs bons offices au consul français, Ballyet de Saint-Albert, évêque de Babylone, et de faire augmenter les privilèges de la nation française. Chargé spécialement, en 1762, de la correspondance avec Baghdad, Maskat, la Perse et l'Inde, il fut encore chargé, en 1766, d'ouvrir des relations commerciales avec Kerim Khan, régent de Perse, et fit deux voyages à la cour de Chiraz, en 1768 et 1770. Suivant les instructions transmises par le duc de Praslin, ministre de la marine, il poussa plus loin ses négociations, conclut une alliance avec Kerim Khan, et en obtint, malgré l'opposition et les intrigues des Anglais, la cession importante de l'île de Kearl, dans le golfe Persique. L'acte de cette cession fut envoyé à Versailles; mais la dissolution de la compagnie des Indes, la décadence du commerce français en Orient, et surtout la honteuse apathie des dernières années du règne de Louis XV, empêchèrent de prendre possession d'une île dont l'utilité n'avait pas échappé aux Anglais et aux Hollandais. De retour à Bassora, en 1772, Rousseau venait de s'y marier en secondes noces, lorsque la peste, qui enleva presqu'en même temps le consul de France à Baghdad, et l'agent Pyrault à Bassora, le laissa chargé provisoirement de ces deux postes. Les secours qu'il prodigua aux malheureux Français qui revenaient de l'Inde, les sacrifices qu'il fit pour payer les dettes de ses prédécesseurs, les vivres qu'il envoya à la colonie de Mahé, les services qu'il rendit aux missionnaires, lui méritèrent l'approbation du conseil supérieur de Pondichéry et du ministre de la marine, et lui valurent l'ordre de l'éperon d'or, que lui envoya le pape, Clément XIV. Les Persans ayant pris Bassora, en 1776, Rousseau obtint de leur chef, non-seulement protection pour les Français, mais encore la vie du gouverneur turc, qui avait été fait prisonnier, et la liberté d'un grand nombre d'habitants. Cependant, comme il ne recevait du gouvernement ni fonds ni dépêches, il crut devoir quitter une ville livrée successivement à tous les fléaux, et partit pour la France avec sa femme. Dépouillé par les Arabes, dans son trajet jusqu'à Baghdad, il se rendit par Alep à Alexandrette, où il s'embarqua pour Marseille, et arriva à Paris en décembre 1780. Son apparition à la cour de Versailles, l'accueil qu'il reçut des ministres et du roi, son nom, sa parenté avec le célèbre philosophe que les lettres venaient de perdre, et jusqu'à son costume oriental et à celui de son épouse, alimentèrent les conversations et la curiosité d'une nation avide de nouveautés. On reconnut l'utilité des services de Rousseau dans des contrées dont il connaissait les mœurs, les langues et les princes; on lui accorda, en 1781, 100,000 fr. de gratification, et on le nomma consul de Bassora, avec 12,000 fr. d'appointements. Il se lia avec plusieurs hommes de lettres, pendant son séjour à Paris, et fut reçu membre de la société du musée, que présidoit Court de Gebelin, son fondateur. Rousseau partit le 1er février 1782, et arriva le 22 novembre à Baghdad, avec le naturaliste André Michaux et l'abbé de Beauchamp, astronome et vicaire-général de l'évêque de Babylone, son oncle, dom Miroudot. Ils firent leur entrée en costume français, ainsi que toute leur suite, et cette innovation n'excita ni désordre ni plaintes. Le pacha de Baghdad étoit alors Soléiman, ex-gouverneur de Bassora que Rousseau avait sauvé de la fureur des Persans. Cette circonstance fut un nouvel avantage pour le consul et pour la nation qu'il représentoit. Baghdad fut réunie au consulat de Bassora, et Rousseau se rendit dans cette dernière ville, le 9 février 1784. Il y racheta la loge française, où il déposa les archives, et y fit arborer le pavillon français. Mais la situation précaire de cette ville, ouverte aux Persans et aux Arabes, et souvent prise et reprise par ceux-ci et par les Turcs, et son climat peu salubre, déterminèrent Rousseau à proposer au ministère de transférer le siége du consulat à Baghdad; quoique sa demande ne fût point accueillie, il partagea d'abord sa résidence entre ces deux villes, et finit, en 1788, par se fixer dans la seconde. Dans cet intervalle, il continua d'entretenir une correspondance très active avec les chefs turcs et persans, avec l'Iman de Maskat, avec les chefs des établissements français dans l'Inde, avec les Mahrattes et le sultan de Maïssoor, enfin avec les ministres du roi, qu'il informait avec exactitude de tout ce qui se passait d'intéressant dans l'Orient; ce fut lui qui annonça le premier le départ pour la France des ambassadeurs de Tippou-Saheb. Cependant sa constante préférence pour le séjour de Baghdad lui ayant attiré quelques discussions avec son vice-consul, M. Deval, et quelques désagréments de la part du ministre de la marine, il demanda et obtint un congé pour se rendre en France; mais les événements de la révolution l'empêchèrent de quitter son poste: et malgré l'état d'abandon et d'oubli où il se trouva souvent, il ne laissa pas d'y remplir ses fonctions avec zèle, et d'y protéger les intérêts de ses compatriotes. En 1796, le directoire exécutif érigea, en sa faveur, Baghdad en consulat général. Mais, en 1798, l'amitié du pacha ne put le garantir entièrement des malheurs auxquels furent exposés les agents français dans le Levant par suite de l'invasion des Français en Égypte et de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre la Porte ottomane. Arrêté, spolié, enchaîné, et conduit en exil à Mardin, il refusa de désavouer sa patrie adoptive, et d'acheter sa liberté en se déclarant Persan. Il la dut, onze mois après, à l'intervention de Soléiman pacha, malgré les menées des Anglois. Il se disposait à revenir en France, lorsque la nouvelle de la paix d'Amiens (1802) l'empêcha de partir. Nommé alors agent général diplomatique et commercial à Baghdad, il avait quitté cette ville, dont le séjour lui était devenu insupportable, et reçut sa commission à Halep, où il se trouvait en 1803. Chargé par le ministère, l'année suivante, d'ouvrir des communications avec la Perse, et d'y rétablir les anciennes liaisons d'amitié, il prépara à la cour de Teheran la mission de MM. Jaubert et Romieu, auxquels son fils fut adjoint. Rousseau mourut le 12 mai 1808, doyen des consuls de France dans le Levant. Il possédoit très bien le turc, le persan, l'arménien, l'arabe, l'italien et le portugais; il parlait et écrivait peu correctement le français, qu'il avait appris à Hispahan. Versé dans la littérature orientale, il joignait à un grand fonds d'érudition une mémoire

Digitized by Google

très heureuse. L'expérience qu'un long séjour en Asie lui avait donnée, le rendit très utile aux voyageurs Niebuhr, Pagès, Michaux, Beauchamp, Olivier, etc., qui tous ont rendu justice à son zèle, à ses talents et aux conseils qu'ils en ont reçus. Un seul (Ferrières-Sauveboeuf) l'a calomnié. Outre la curieuse et intéressante correspondance de Rousseau, qui se trouve aux archives des affaires étrangères, il a laissé un grand nombre de productions manuscrites, dont quelques-unes, moyennant quelques corrections de style, mériteraient de voir le jour. Parmi ces ouvrages, nous citerons : 1° traduction française (inachevée) de l'*Histoire de Nadir-Chah*, par Mohammed Medhi-Khan ; 2° *Histoire des établissements hollandais à Kharek, avec la description de cette île* ; 3° *Histoire des Afghans* ; 4° *Description du pays des Kiabs*, dans le Khouzistan ; 5° *Vocabulaire français, arabe, turc, persan, arménien* ; 6° *Traité sur les terres précieuses* ; 7° *Relation de la peste de Bassora, en 1773, et du siège de cette ville par les Persans, en 1776* ; 8° *Relation de deux voyages faits à la cour de Kerim-Khan* ; 9° *Anecdotes de la cour de Kerim-khan*, en arménien ; 10° *Grandeur et décadence des Zends*, en arménien ; 11° *les Chefs-d'œuvre de Racine*, en arménien et en persan ; 12° *Mémoires sur le commerce du golfe Persique ; la Pêche des perles, dans les parages de Bahrein ; les Révolutions de Perse, depuis Nadir-Chah ; les Wahabis, etc., etc.*

ROUSSEAU (Jean-Baptiste-Louis-Jacques), agent diplomatique et orientaliste, fils du précédent, est né en décembre 1780, sur le coche d'Auxerre, pendant le voyage que son père et sa mère firent à Paris, où il a été baptisé. Il était encore au berceau lorsque son père l'emmena dans le Levant. C'est à Baghdad et à Bassora que M. Rousseau a fait lui-même son éducation. En 1798, il partagea les malheurs de sa famille, et il en a tracé un tableau touchant dans une suite de lettres adressées par lui à un de ses parents, à Paris, qui nous en a donné communication. Il fut nommé consul de France à Bassora, le 27 février 1805, puis second secrétaire de l'ambassade française à Teheran, le 14 mai 1807. En 1808 il fut décoré, par le roi de Perse, de l'ordre du soleil. Nommé, le 29 octobre de la même année, consul-général de France à Halep, il fut appelé, le 22 septembre 1816, avec le même titre à la résidence de Baghdad, jusqu'à sa nomination, le 25 décembre 1824, à la place de consul-général, et de chargé d'affaires de France, près la régence de Tripoli de Barbarie, poste dont il exerce encore aujourd'hui (1829) les fonctions. A la suite d'une discussion qu'il eut avec le bey de Tripoli, en 1828, il fit enlever le pavillon de France de la loge consulaire, quitta cette résidence, et se retira sur un navire français qui était en rade. Cet acte de fermeté imposa au prince musulman qui, craignant une rupture, reconnut ses torts, et les répara, en rappelant honorablement M. Rousseau. Le bruit de sa mort étant parvenu au ministère, vers la fin de 1827, on nomma pour le remplacer M. Méchin, consul en Chypre, et on chargea M. Vattier de Bourville, vice-consul, d'aller gérer provisoirement le consulat général. A son arrivée à Tripoli, M. Vattier trouva M. Rousseau vivant, et en bonne santé ; mais quoique le cas de vacance, pour lequel il avait été envoyé, n'existât pas, il prétendit exercer les droits consulaires, força M. Rousseau de cesser ses fonctions, et s'installa dans la maison de France. Les lettres de M. Rousseau, appuyées des attestations du pacha de Tripoli, découvrirent enfin au ministère la méprise qui avait donné lieu au bruit de la mort de cet agent. M. Vattier fut rappelé, M. Méchin n'alla pas à Tripoli, et M. Rousseau fut confirmé dans son poste, où il continue à mériter la confiance du roi. Ce qu'il y a de plus singulier dans cette extrême précipitation à croire une fausse nouvelle, et à y donner suite, c'est qu'une notice nécrologique du prétendu mort fut lue à la société de géographie, et mentionnée, en 1828, dans le *Journal des Voyages* ; mais aussitôt que M. Barbié-du-Bocage fils, qui en était l'auteur, eut appris l'existence de celui qu'on lui avait dit mort, il s'empressa de lui envoyer sa notice, en le priant d'y faire les changements nécessaires. M. Rousseau, dans les intervalles de ses diverses missions diplomatiques, a fait deux voyages en France, et un à Paris. Membre correspondant de la troisième classe de l'institut, et depuis, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, il l'est aussi de l'académie de Marseille. Il a fait partie de la société asiatique de Paris, dès l'origine, mais il s'en est retiré au bout de deux ans, et il est devenu associé correspondant de la société de géographie. On a de lui : 1° *Description du pachalik de Baghdad*, suivie d'une *Notice historique sur les Wahabis*, et de quelques autres pièces relatives à l'histoire et à la littérature de l'Orient, Paris, 1809, in-8°. Cet ouvrage publié sans nom d'auteur, et par les soins de M. Silvestre de Sacy, qui y a joint une *Notice sur les Yezidis*, par le père Maurice Garzoni, contient aussi la traduction de quelques poésies persanes, par M. Rousseau. Quant à la description du pachalik de Baghdad, tout ce qu'il y a de bon est tiré d'un mémoire qu'il avait demandé à M. Jean Raimond, Français longtemps attaché, par ordre de la compagnie anglaise des Indes, au pacha de Bagdad, dont il commandait l'artillerie. 2° *Eloge historique de Jean François-Xavier Rousseau, ancien consul-général de France à Baghdad et à Bassora*, etc., 1810, in-8°. C'est la notice qu'il a donnée de son père. 3° *Mélanges d'histoire et de littérature orientale*, Paris, 1817, in-8°. Le principal morceau du recueil est une *Description du pachalik d'Alep*, qui avait paru dans *les Mines de l'Orient*. 4° *Notice historique sur la Perse ancienne et moderne*, suivie de plusieurs tables relatives à *la géographie* et à *la chronologie de cet empire*, Marseille, 1818, in-8°. Cette notice est très superficielle et contient même des inexactitudes et des lacunes dont on a lieu de s'étonner de la part d'un orientaliste qui a passé toute sa vie dans le Levant. Sa chronologie des Tartares-Mogols fourmille d'erreurs. 5° *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis, les Nosairis et les Ismaelis*, Paris et Marseille, 1818, in-8°. La première de ces notices, qui avait paru dans la *Description du pachalik de Baghdad*, se trouve ici considérablement augmentée ; elle a donné lieu à des discussions entre M. Rousseau et M. Corancez, auteur d'une *Histoire des Wahabis*. Ces deux agents se sont réciproquement disputé la propriété des renseignements dont ils avaient fait usage ; il est vraisemblable qu'ils ont puisé aux mêmes sources. Les deux autres notices avaient été insérées dans le *Magasin encyclopédique* de 1810, et dans les *Mélanges*, que M. Rousseau avait publiés en 1817. Il a vendu à M. Ouvaroff, pour l'empereur de Russie, cinq cents manuscrits orientaux, dont il a fait imprimer le catalogue raisonné, en 1818, in-8°, et que ce prince a donné à l'académie impériale de Saint-Pétersbourg. Ces manuscrits ont échappé à la Bibliothéque du roi de France, par la faute du conservateur Langlès, qui ne sut pas les apprécier. M. Rousseau a contribué, en 1827, à l'établissement d'un journal qui paraît à Tripoli de Barbarie, sous le titre de *l'Investigateur africain*, dans lequel il a inséré des articles, mais qui n'a pas pu se soutenir. Il a publié dans les Mémoires de la société de géographie, une *Description des pachaliks d'Alep, de Baghdad et d'Orfa*, accompagnée d'une carte géographique. On pourrait reprocher à M. Rousseau de la légèreté et de l'inconstance dans ses travaux comme dans ses goûts et ses liaisons, et une certaine inquiétude de caractère qui semblent tenir à son organisation et peut-être à son origine orientale. On dit que le roi vient tout récemment de lui conférer le titre de baron.

ROUSSEAU (Samuel), imprimeur et compilateur anglais, né à Londres, en 1763, fut d'abord employé chez M. Nichols, éditeur du *Gentleman's magazine*, qui l'occupait à recueillir des inscriptions et d'autres monuments de l'antiquité. Doué d'une patience et d'une intelligence rares, il apprit seul plusieurs langues orientales, s'établit pour son compte, et fit des pertes qui l'obligèrent de quitter son état. Depuis cette époque, il devint éditeur ou compilateur d'ouvrages demandés par les libraires, et auxquels il ne mettait pas son nom. Attaqué, trois ans avant sa mort, d'une maladie qui le rendit incapable de travailler, il fut secouru par l'institution utile *Literary fund*, qui a pour objet d'aider les

Digitized by Google

gens de lettres malheureux. Samuel Rousseau mourut à Londres, le 4 décembre 1820. Il a publié : 1° *Flowers of persian litterary* (Fleurs de la littérature persane), avec une traduction anglaise, 1801, in-4° ; 2° *Dictionary of mahomedan law* (Dictionnaire de la loi mahométane, des produits du Bengale, des mots samskrits, indous, etc.), Londres, 1802, in-12 ; 3° *Persian english vocabulary* (Dictionnaire anglais-persan), 1802, in-8° ; 4° *The book knowledge, etc.* (le Livre de la science, ou Grammaire de la langue persane), 1805, in-4° ; 5° *an Essay on punctuation* (Essai sur la ponctuation, pour enseigner et rendre facile l'art de ponctuer), 1813, in-12 ; 1815, in-12 ; 1818 : c'est un plagiat du *traité* de Robertson sur le même sujet. 6° *Annals of health and long life* (Annales de la santé et de la longévité), 1818 ; 7° *Principles of elocution*, 1819. Samuel Rousseau a encore compilé plusieurs dictionnaires géographiques. Il a imprimé des livres orientaux de divers auteurs, tels que le *Specimen* de poésie persane de John Richardson, les Formules d'Herkern par Balfour, et un cahier de modèles d'écriture persane.

ROUSSEL (Pierre), médecin, né à Ax (Ariège), vers 1740, commença ses études dans cette ville, et se rendit ensuite au collége de Toulouse, où il obtint de brillants succès : peu de temps après, il alla étudier la médecine à l'école de Montpellier. Il suivit dans cette université les leçons de Lamure, de Venel et surtout de Barthez, qui jetaient, à cette époque, le plus vif éclat sur l'enseignement de la médecine. Après avoir pris le titre de docteur, il se rendit à Paris, pour augmenter ses connaissances, et eut bientôt occasion de se lier étroitement avec le célèbre Bordeu : l'union de ces deux philosophes, qui se consolaient mutuellement des tourments inséparables d'une grande réputation, ne fut pas de longue durée. Bordeu mourut subitement, au milieu de sa gloire et de ses succès ; Roussel lui rendit le plus touchant hommage, en prononçant l'éloge de ce savant médecin avec une éloquence entraînante. Guidé par l'habitude de l'observation et une sensibilité profonde, Roussel fit une étude constante de la constitution physique et du moral de la femme. Il publia le résultat de ses recherches, en 1777, dans un ouvrage rempli de finesse et écrit d'un style enchanteur, qui obtint un succès prodigieux. La Harpe dit, dans sa *Correspondance littéraire*, que « Rous » sel écrit avec élégance et intérêt, sans déclamation et » sans fausse chaleur. Ses observations sont d'un vrai » philosophe, et son style est à la fois d'un écrivain » sage et d'un homme sensible. Quoique le fond de son » ouvrage soit naturellement un peu scientifique, il » se fait lire partout avec agrément. » Dans cet ouvrage, Roussel a retracé, avec un charme inexprimable, les grâces et l'empire de la beauté, et a dévoilé l'organisation de la femme avec une finesse exquise et une grande pénétration. Il trouve dans leur constitution physique une grande ressemblance avec celle des enfants, et attribue à cette organisation la mobilité et l'inconstance que l'on remarque quelquefois dans ce sexe aimable. Roussel avait rassemblé un grand nombre de matériaux, pour tracer la peinture physique et morale de l'homme, qui eût été le digne pendant de son tableau de la femme. Malheureusement, ce travail est demeuré imparfait : il n'en a publié que des fragments incomplets. Il a fourni un grand nombre de *mémoires*, de *dissertations* et d'*articles* aux journaux scientifiques et littéraires, parmi lesquels on remarque une *note* très curieuse sur les sympathies, insérée dans les *Actes de la société médicale*. Roussel était d'une petite stature, d'une grande simplicité dans ses manières : sans avoir possédé une grande fortune, il vécut dans une modeste aisance. La bonté et la candeur de son âme se peignaient dans sa physionomie ; sa conversation était fine et spirituelle, et il saisissait les ridicules avec beaucoup de sagacité. Il avait eu le bonheur de guérir d'une maladie grave la femme de Blin de Sainmore, littérateur estimable, qui lui témoigna sa reconnaissance dans une excellente *épître*, qui fut insérée dans le *Journal de Paris*. Roussel, presque sexagénaire, mourut près de Châteaudun, dans le sein de la famille d'un de ses amis, le 6e jour complémentaire de l'an 6, et emporta les regrets des savants et de ses nombreux amis. Il a publié : 1° *Éloge de Bordeu*, Paris, 1772, in-8° ; 2° *Système physique et moral de la femme*, Paris, 1777, in-12 ; *ibid.*, Paris, 1805, in-8° ; *ibid.*, 1813, in-8° ; *ibid.*, 7e édition, 1820, in-8°.

ROUSTAN (Antoine-Jacques), né à Genève, en 1734, d'une famille que les persécutions religieuses avaient chassée de France, se voue par goût au ministère évangélique, et se signala, dès son début, par la force et l'originalité de ses compositions. Un amour inébranlable de la vérité, une franchise parfois âpre, une force de pensée et d'expression que le goût ne réglait pas toujours, sont les qualités et les défauts qui se remarquaient dans ses sermons, ses écrits, sa conversation, et on pourrait dire dans son caractère. Il mérita l'estime des gens vertueux et se concilia d'honorables amitiés ; entre autres celle de J. J. Rousseau, malgré la différence de leurs opinions religieuses. Le premier essai de Roustan fut une Défense du christianisme, considéré du côté politique, contre quelques assertions du *Contrat social*. L'auteur, dans l'avis qui est en tête de son opuscule, dit : « Pour peu que cet écrit eût fait de peine à » M. Rousseau, il serait encore sous la clé ; mais con» vaincu que, pour accorder les droits de l'amitié dont » il m'honore, avec ceux de la vérité, qui lui sont si » chers, je ne pouvais trouver de meilleur conseiller » que lui-même ; je n'eus pas plus tôt résolu d'essayer » de le réfuter, que je lui communiquai mon dessein. » — Mon ami, me répondit-il, quand nous ne voyons » pas la vérité au même lieu, c'est nous accorder que » de nous combattre : » et non-seulement il approuva » mon projet, mais il se rendit encore le premier instru» ment de la publication de ces feuilles. » Après sa consécration au ministère évangélique, M. Roustan dirigea, pendant trois années, une classe au collége de Genève, et l'abandonna, en 1764, pour l'église helvétique de Londres, qu'il a desservie vingt-six ans. Il fut invité à entrer dans l'église anglicane, qui lui offrait des avantages brillants, mais il n'aurait pu signer sans craindre de blesser sa conscience, les trente-neuf articles de la confession anglicane, et il refusa toutes les propositions qui lui furent faites. En 1790, il revint à Genève, et à l'époque des troubles il fut incarcéré avec d'autres citoyens, et n'obtint la liberté que pour voir son pays réuni, en 1796, à la république française. Tous ces événements minèrent sa santé, déjà affaiblie par ses grands travaux ; cependant il ne succomba qu'en 1808. Il a publié entre autres ouvrages : 1° *Offrande aux autels et à la patrie*, Amsterdam, 1764, in-8° : c'est un recueil de quatre opuscules dont les deux principaux sont : *La défense du christianisme*, et un *Examen historique des quatre beaux siècles de Voltaire*. Voltaire répondit en maltraitant l'auteur et le clergé de Genève dans la *Remontrance des pasteurs du Gévaudan*. 2° *Lettres sur l'état présent du christianisme*, Londres, 1768 ; 3° la suite de ces lettres, ou *Réponse aux difficultés d'un théiste*, Londres, 1772, in-8° ; 4° *l'Impie démasqué*, Londres, 1773 ; 5° *Examen critique de la seconde partie de la confession de foi du vicaire savoyard*, Londres, 1776, in-8° ; 6° *Abrégé de l'histoire universelle*, Londres, 1778 et suivantes, 9 vol. in-8° ; réimprimé à Genève, en 1790. 7° *Catéchisme raisonné*, Londres, 1783, in-12. On a trouvé parmi les papiers de Roustan quelques corrections et additions à son *Abrégé d'histoire*.

ROUVAL (Antoine-Achille J.), né à Paris, en 1794 ou 1795, fit ses études au lycée impérial. Peu de temps avant la conscription il entra, comme sous-officier, dans un régiment dont un de ses parents était colonel, et fit avec ce corps la campagne de 1814, sous les ordres du général Dessaix. Les événements de cette époque vinrent lui fermer une carrière que toute sa famille avait parcourue avec honneur. Rentré dans ses foyers lors du licenciement de l'armée, son père le fit admettre dans les bureaux du ministère de la guerre, où il ne tarda pas à se lier intimement avec Alexis Wafflard, jeune auteur, connu par d'agréables comédies. Ayant perdu en 1822 le modique emploi qu'il occupait, M. Tissot l'admit au nombre des rédacteurs du *Pilote*, journal remarquable alors par l'indépendance de ses opinions. M. Rouval travaillait encore à

Digitized by Google

cette feuille lorsqu'un des articles où il rendait compte d'un combat livré en 1815 aux Vendéens, vint exciter les plaintes de M. le général marquis de la Boessière (*voyez ce nom*), député, et le courroux des journaux ultra-royalistes et des ministres, qui décidèrent que le *Pilote* cesserait de paraître. M. Rouvral a fait représenter avec quelque succès, sur un des théâtres de Paris, une comédie épisodique en un acte, mêlée de vaudevilles, intitulée : *une Promenade à Saint-Cloud*, 1817, in-8°. Il a travaillé aussi à plusieurs feuilles littéraires ou politiques, et a fourni des matériaux ou des articles à plusieurs ouvrages militaires, notamment aux *Fastes de la gloire*, aux *Trophées militaires*, et aux *Victoires et conquêtes*. On lui doit une *Relation des opérations militaires dans les Alpes cottiennes*. Il se propose, dit-on, de publier les deux ouvrages suivants, dont on parle avec éloge : 1° *Petite encyclopédie des gens du monde* ; 2° *Idée d'un roi patriote, ou Manuel des princes constitutionnels*; suivi d'une lettre sur l'esprit de patriotisme, avec des *Considérations sur la formation et le développement de l'esprit constitutionnel en France*.

ROUVIERE (Joseph-Marie AUDIN), médecin, est né à Carpentras, capitale du Comtat Venaissin, en 1764. Fils puîné d'un negociant qui était chargé d'une nombreuse famille, il fit d'excellentes études au collége de sa ville natale, et alla ensuite à Montpellier étudier l'art de guérir, à l'époque où les Barthez, les Lamure, etc., étaient les lumières de cette célèbre université. Après avoir subi ses examens et soutenu une thèse brillante sur l'empyème et la paracentèse, et obtenu le grade de licencié en médecine, il vint à Paris, en 1789, dans l'intention de s'y faire recevoir docteur-régent de la faculté de médecine : il y prit ses inscriptions, et suivit les leçons des professeurs Louis, Lassus, Portal et Pelletan. Mais la révolution, qui vint bientôt détruire les universités, les facultés et les écoles de chirurgie, empêcha M. Audin Rouvière de parvenir au but qu'il s'était proposé. Cependant il avait concouru pour le prix que la société royale de médecine, dans sa dernière année d'existence, avait proposé sur la *topographie physique et médicale de Paris*; il reçut, le 14 septembre 1793, une réponse honorable du célèbre Vicq-d'Azir, secrétaire perpétuel de cette société, qui subit le sort des autres institutions scientifiques. Le prix ne fut point adjugé ; mais le manuscrit de M. Audin Rouvière ayant été transmis au comité d'instruction publique de la convention nationale, elle accorda 1500 francs à l'auteur pour le faire imprimer, d'après un rapport de Hallé et de Fourcroy. A la même époque, il travaillait au journal *Journal médical* de Backer, seul recueil de ce genre qui existait alors : il y inséra plusieurs articles remarquables sur l'hygiène, qui a toujours été sa science de prédilection. A la fin de 1794, il partit pour l'Italie comme officier de santé, avec une commission du conseil de santé établi près le ministère de la guerre, et devint ensuite médecin de l'hôpital militaire de Milan. Pendant son séjour dans cette ville, il se lia avec les savants Moscati, Carminati, Spallanzani, etc. Après le traité de Campo-Formio, M. Audin Rouvière revint à Paris, à la fin de 1797, et l'année suivante il était membre du lycée des étrangers, qui tenait ses séances à l'hôtel Marbœuf, où il professa un cours d'hygiène. En 1800, il fit la campagne d'Italie comme médecin, et revint se fixer à Paris l'année suivante, après la paix de Lunéville. Sa dernière résidence dans la Lombardie fut très utile à sa fortune. Il s'y était lié avec le docteur Franck, qui lui signala dans son ouvrage intitulé : *Ratio instituti clinici Ticinensis* le mode de composer un médicament dont il lui vendit la propriété. C'est le toni-purgatif, connu longtemps sous le nom de *Grains de vie*, et depuis sous celui de *Graine de santé*, dont M. Audin Rouvière s'empressa de faire connaître et de propager l'usage. En 1807, il professa encore l'hygiène au lycée de Paris (aujourd'hui Athénée royal), dont il est un des fondateurs ; c'était à l'époque où la chaire de cette société était illustrée par les talents des Cuvier, des Fourcroy et des Deparcieux. Il continue encore de résider dans la capitale, où il donne des consultations chez lui. Il a publié : 1° *Essai sur la topographie physique et médicale de Paris, ou Dissertation sur les substances qui peuvent influer sur la santé des habitants de cette ville*, avec une description de ses hospices, an II de la république (1794), in-8° : cet ouvrage, estimé des gens de l'art et dont il n'existe qu'un très petit nombre d'exemplaires, fut traduit en allemand, à Berlin ; 2° *la Médecine sans le médecin*, ou *Manuel de santé*, ouvrage destiné à soulager les infirmités, à prévenir les maladies aiguës, à guérir les maladies chroniques, sans le secours d'une main étrangère. La première édition de ce livre parut en 1794. Mais après l'avoir perdu de vue pendant plusieurs années, l'auteur l'a successivement augmenté, revu et corrigé, et en a donné plusieurs éditions depuis 1820 jusqu'en 1828 qu'a paru la douzième, avec portrait et gravure. Le succès de cet ouvrage a été prodigieux : il s'en est vendu près de trente mille exemplaires, et il a été traduit en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Russie et aux Etats-Unis. 3° *Plus de sangsues*, 1827, in-8°. Cette brochure, dans laquelle M. Audin Rouvière attaque l'abus que l'on a fait des sangsues, et le système du docteur Broussais, a donné lieu à deux procès en police correctionnelle entre l'auteur et le docteur Frapart, à qui il reprochait d'avoir appliqué dix-huit cents sangsues au général Foy dans sa dernière maladie. Dans le premier procès, M. Audin Rivière a été seulement condamné aux dépens. Mais M. Frappart ayant publié dans *l'Hygie* et dans *le Mentor*, le plaidoyer qu'il n'avait pu lire devant le tribunal, et qui contenait des diffamations contre M. Audin Rouvière, celui-ci porta plainte à son tour contre son adversaire, qui fut condamné, le 28 mai, à 600 francs d'amende et aux dépens, sentence qui fut confirmée par la cour royale. 4° *Hygiène abrégée*, ou *Préceptes généraux pour conserver la santé et prolonger la vie*, 2e édition, 1827, in-8° ; 5° *Chronique médicale de Paris*, 2e édition. Ces trois dernières brochures sont extraites de la neuvième édition de *la Médecine sans le médecin*, et ont été intercalées aussi avec quelques additions dans la douzième, où ils forment les chapitres II, XIV et XV. 6° *L'Oracle de la santé, ou l'Art de se bien porter*, 1829, in-8° : c'est encore l'*Hygiène abrégée*, mais refondue, et augmentée d'un grand nombre de nouveaux préceptes. M. Audin Rouvière a rédigé aussi quelques mémoires qui ont obtenu des mentions honorables à l'institut. Il est membre du bureau des consultations médicales.

ROUX (JACQUES), l'un des plus fougueux révolutionnaires qu'aient produits nos troubles civils, était prêtre habitué dans la paroisse Saint-Nicolas, à Paris, en 1789. Il se traîna obscurément dans ces modestes fonctions, sans que rien eût révélé son existence, jusqu'au régime conventionnel. Mais alors il devint malheureusement célèbre, en s'annonçant comme un des auxiliaires de Marat, et en s'intitulant le *prédicateur des sans-culottes*. Au 10 août, il fit partie de la commune, qui fit trembler la convention elle-même. Cet homme cruel fut souvent désigné par ses collègues pour surveiller les prisonniers du Temple, et il ne paraissait au milieu d'eux que pour leur imposer de nouvelles souffrances. Ce fut ce misérable qui fut chargé de conduire l'infortuné Louis XVI à la mort. Voici le rapport qu'il fit de cette exécution, à la barre de la convention : « Nous » venons rendre compte, dit-il, de la mission dont » nous étions chargés. Nous nous sommes transportés » au Temple : là, nous avons annoncé au tyran que » l'heure du supplice était arrivée. Il a demandé d'être » quelques minutes avec son confesseur : il a voulu » nous charger d'un paquet pour vous remettre : nous » lui avons observé que nous n'étions chargés que de » le conduire à l'échafaud. Il a répondu : c'est *juste*. Il » a remis le paquet à un de nos collègues, a recommandé sa famille, et a demandé que Cléry, son valet-» de-chambre, soit celui de la reine. Se levant avec » précipitation, il a dit adieu à sa femme : de plus, il » a demandé que ses anciens serviteurs de Versailles » ne fussent pas oubliés. Il a dit à Santerre : *marchons*. Il a traversé la première cour à pied, il est » monté en voiture dans la seconde. Pendant la route, » le plus grand silence a régné ; il n'est arrivé aucun » événement. Nous sommes montés dans les bureaux » de la marine, pour dresser procès-verbal de l'exécu-» tion ; nous n'avons pas quitté Capet des yeux jusqu'à

Digitized by Google

» la guillotine. Il est arrivé à dix heures dix minutes ; » il a été trois minutes à descendre de la voiture ; il a » voulu parler au peuple ; Santerre s'y est opposé : sa » tête est tombée... » A quelques inexactitudes près, c'est le tableau fidèle des derniers moments du malheureux Louis XVI. Le 25 février suivant, les boutiques et les magasins des épiciers furent pillés par la populace dans tous les quartiers de Paris ; les sucres, les cafés, les savons et les chandelles disparurent presque tous. La section des Gravilliers dénonça Roux comme ayant dirigé le pillage, et déclara qu'il avait perdu sa confiance, tandis que la commune lui continuait son estime et le chargeait même, après le 31 mai, d'en écrire l'histoire, et de rédiger les affiches placardées sur les murs de Paris. Il fut aussi chargé de surveiller la section du Finistère, dont le républicanisme était suspect. Le 25 juin, il parut à la barre de la convention, à la tête d'une députation de plusieurs sections réunies, et débita tant de sottises que ceux qui l'accompagnaient le désavouèrent hautement, et que sur la motion de Legendre, appuyée par Robespierre, il fut chassé de la barre. Il revint, trois jours après, sur cet affront, en rejetant sur les sections et sur le club des Cordeliers les expressions qu'on lui reprochait : mais malgré les pleins-pouvoirs dont il se prévalait, Chaumette, convaincu que le pillage avait été sourdement autorisé par la commune, et qu'il était improuvé par les sans-culottes eux-mêmes, s'éleva contre Roux, et lui reprocha d'avoir par sa pétition sonné le tocsin de ce désordre. Le club des Cordeliers vint ensuite désavouer le pétitionnaire, et le conseil lui retira la rédaction des affiches de Paris, en déclarant qu'il avait perdu sa confiance. Roux se vit tout-à-coup abandonné de tous ses appuis ; comme il avait cru se justifier en disant qu'il avait toujours professé les vrais principes, les principes de Marat, la veuve de celui-ci vint (le 8 août) le dénoncer à la barre, comme faisant parler son mari pour déshonorer sa mémoire. La pétition fut accueillie, et, sur la demande de Robespierre, insérée au Bulletin des lois. Le 22 août, Roux fut traduit à la police, qui se déclara incompétente ; enfin, il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort, le 15 janvier 1794. Lorsqu'il entendit son arrêt, il se frappa de cinq coups de couteau, et fut transporté, couvert de sang, à Bicêtre, où il expira.

ROUX (Louis), né en Champagne, avait embrassé l'état ecclésiastique ; ses principes révolutionnaires se firent bientôt remarquer, et l'élevèrent de place en place jusqu'à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Il travailla beaucoup dans les comités, surtout dans celui de constitution, et se porta même le défenseur du comité de salut public. Il eut plusieurs missions, d'abord dans le département des Ardennes, où il se signala par ses déclamations contre la religion, et notamment à Sedan, où il était environné d'un auditoire nombreux de protestants. Il passa de là dans le département de l'Aisne, où il se conduisit d'une manière toute différente, et diminua, autant qu'il fut en lui, le nombre des victimes qu'y avaient faites les lois révolutionnaires. Au 31 mai, il fit décréter les articles constitutionnels, comme le seul moyen de salut public. Le 25 septembre, il fit destituer et arrêter Lecoulteux-Lanoraye et deux autres administrateurs de l'Oise, comme s'opposant aux réquisitions de grains. Il revint peu de temps après dans le même département, pour faire exécuter les lois sur les subsistances. Sa mission s'étendit encore au département des Ardennes, où son collègue Massieu, s'apercevant qu'il voulait entraver ses opérations, s'en plaignit aux Jacobins, dont les uns le blâmèrent tandis que d'autres lui applaudirent. Le 9 thermidor vint enfin mettre un terme à leurs débats. Roux parvint au comité de gouvernement, et chercha à se venger de Massieu et de ses partisans : il fit en conséquence décréter celui-ci d'arrestation, et envoya les autres au tribunal révolutionnaire des Ardennes qui les condamna à mort. Les circonstances le firent bientôt changer de conduite ; il se réunit aux anciens montagnards, dès qu'il vit que les sectionnaires de Paris voulaient aller au-delà du but tracé par les thermidoriens ; mais cette nouvelle institution révolutionnaire ayant été anéantie par Thibaudeau et ses adhérents, Roux fut nommé au conseil des cinq-cents, où il se montra constamment dévoué au directoire. Il en sortit, le 20 mars 1797, et passa au ministère de l'intérieur en qualité de sous-chef, place qu'il perdit au moment de la destitution de Quinette. Après être resté quelque temps sans occupation, il fut enfin employé à la commission des émigrés, et de là aux archives du ministère de la police, dont il fut éliminé après la démission de Fouché. Il végéta sous l'empire avec les faibles produits d'un petit commerce qu'il avait établi pour faire vivre sa femme dont il avait dissipé la fortune. Pendant les cent jours, il demanda et obtint une place supérieure dans l'administration du département de l'Aisne, où il avait laissé des souvenirs honorables. Il parut au Champ de Mai, en 1815, comme député de la ville de Laon, et fut ensuite compris dans la loi d'amnistie contre les votants. On fut obligé de lui donner des fonds pour le mettre à même de quitter la France, en 1816. Il se retira à Huy, dans le pays de Liége, où il est mort le 22 septembre 1817.

ROUX (Philibert-Joseph), professeur de la faculté de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité, membre titulaire de l'académie royale de médecine, chevalier de la légion d'honneur, etc., né à Auxerre, département de l'Yonne, le 26 avril 1770, étudia les premiers éléments de l'art de guérir, sous la direction de son père, chirurgien distingué de cette ville, et partit de bonne heure pour l'armée, où il fut employé pendant les années 1795 et 1796. Il se rendit à Paris en 1797, et fut bientôt distingué par Bichat, dont il devint l'ami et le collaborateur. Il seconda ce grand médecin dans la rédaction de l'*Anatomie descriptive*, et composa seul le cinquième volume de cet ouvrage et une partie du précédent. Quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans à l'époque de la mort de Bichat, il succéda à son illustre maître dans les leçons publiques d'anatomie et de chirurgie, qui furent suivies avec empressement par un grand nombre d'élèves. Il obtint, en 1801, le premier prix à l'école pratique, et fut nommé, en 1806, chirurgien en second de l'hôpital Beaujon. En 1810, il obtint la place de chirurgien en chef, adjoint de l'hôpital de la Charité, et enseigna la clinique externe, de concert avec le professeur Boyer. Il concourut, en 1812, pour la chaire de médecine opératoire, que la mort de Sabattier avait laissé vacante, et déploya dans cette lutte brillante des connaissances étendues. S'il fut obligé de céder à un autre (M. Dupuytren), ses efforts lui méritèrent l'estime générale. Il publia, à cette occasion, un mémoire très important sur la résection des portions d'os malades, soit dans les articulations, soit hors des articulations. Il fit paraître, en 1813, les deux premiers volumes des *Nouveaux éléments de chirurgie*, ouvrage qui fut accueilli avec faveur, mais dont la suite n'a pas été publiée. Il fut appelé, en 1820, par le choix unanime des professeurs de l'école de médecine, à la chaire de pathologie externe, devenue vacante par la démission de Percy. Il fut nommé, le 20 décembre 1820, membre titulaire de la section de chirurgie de l'académie royale de médecine. Il lut, dans une séance publique de cette compagnie, un mémoire très étendu sur la *staphiloraphie*, ou *suture du voile du palais*, opération ingénieuse dont il a enrichi la chirurgie, et qu'il a pratiquée plusieurs fois avec succès. M. Roux a conservé dans la nouvelle organisation de la faculté de médecine de Paris, en 1823, la chaire de pathologie externe, et continua à se livrer à l'enseignement (1829) de la clinique externe dans l'hospice de la Charité. Il a publié : 1° *Essai sur les sécrétions*, Paris, an XI, in-8° ; 2° *Mélanges de chirurgie et de physiologie*, Paris, 1809, in-8° ; 3° *Résection des portions d'os malades, soit dans les articulations, soit hors des articulations*, Paris, 1812, in-4° ; 4° *Nouveaux éléments de médecine opératoire*, Paris, 1813, 2 vol. in-8° ; 5° *Mémoire et observations sur la réunion immédiate de la plaie après l'amputation des membres dans leur continuité*, Paris, 1814, in-8° ; 6° *Observation sur un strabisme divergent de l'œil droit, guéri sur un sujet adulte qui en était affecté depuis son enfance*, Paris, 1814, in-8° ; 7° *Relation d'un voyage fait à Londres*

Digitized by Google

en 1814; ou *Parallèle de la chirurgie angloise avec la chirurgie françoise, précédé de considérations sur les hôpitaux de Londres*, Paris, 1815, in 8°; 8° *Mémoire sur la staphyloraphie, ou Suture du voile du palais*, Paris, 1825, in 8°, fig.

ROUX (Gaspard), docteur en médecine, né à Moulins (Allier), le 24 août 1780, fit avec distinction ses cours de médecine à l'école de Paris, et fut reçu docteur en 1802. Il soutint sa thèse sur la rougeole, et publia, en 1807, sur cette maladie, un *traité* qui renferme un grand nombre d'*observations*. Il pratiqua d'abord la médecine dans la petite ville de Seure (Côte-d'Or), et servit ensuite dans les armées, depuis 1807 jusqu'en 1813. A cette époque, il fut nommé professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Lille. Il a publié : 1° *Traité de la rougeole*, Paris, 1807, in 8°; 2° *Traité des fièvres adynamiques*, Paris, 1813, in-8°.

ROUX-FAZILLAC (Pierre), ancien chevalier de Saint-Louis, dut à ses principes révolutionnaires la confiance du département de la Dordogne, qui l'élut d'abord l'un de ses administrateurs, et le nomma ensuite député à l'assemblée législative, et enfin à la convention nationale, où il vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Il s'occupa surtout de l'éducation et des postes, et fit plusieurs discours sur ces deux objets dans l'une et l'autre assemblée. Envoyé, en avril 1793, dans les places de la frontière du Nord, il remplit sévèrement cette mission, et se montra l'un des ennemis acharnés des Girondins, avant et après le 31 mai. Dans le courant d'août, il fut un des commissaires chargés de faire exécuter la levée en masse. Après la session, il eut encore le crédit de se faire nommer administrateur de son département; mais aux approches des élections de l'an VI (1798), le directoire le destitua pour l'éloigner du corps législatif. Roux de Fazillac reparut sur la scène politique, en qualité de chef de division, lorsque Quinette fut nommé ministre de ce département, et disparut de nouveau lorsque son patron donna sa démission. Il se retira alors à Périgueux, où il vécut paisiblement jusqu'en 1818, époque où il fut forcé de quitter la France comme votant. Il se réfugia en Suisse. On a de lui : 1° *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer, d'où résultent des notions certaines sur ce prisonnier*, 1801, in 8°. L'auteur prétend prouver, sur des matériaux authentiques, que ce personnage mystérieux était un ingénieur du duc de Mantoue, nommé le comte Mattioli; 2° *Histoire de la guerre d'Allemagne, pendant les années 1756 et suivantes, entre le roi de Prusse et l'impératrice d'Allemagne et ses alliés*; traduite en partie de l'anglais de Lloyd, et en partie rédigée sur la correspondance originale de plusieurs officiers français, et principalement sur celle de M. de Montazet, lieutenant général, envoyé par la cour de France dans les armées de l'impératrice, 1803, 2 vol. in 8°.

ROUX-LABORIE; voyez LABORIE.

ROUZET (...), avocat distingué, descendait d'une ancienne famille noble du Quercy. Appelé à la convention, il s'opposa, le 6 novembre 1792, à la mise en jugement de Louis XVI, et fit observer à l'assemblée que rien ne pouvait inspirer plus d'aversion pour la royauté, que l'existence d'un roi criminel, et que le spectacle d'un souverain, rentré avec sa famille dans la classe des citoyens, était une leçon bien plus sublime que celle que prépareraient tous les bourreaux réunis. Il proposa donc de régler le sort de Louis XVI et de toute sa famille, conformément à ces principes. Le 27 décembre, il vota pour la réclusion du monarque et des siens jusqu'à ce que la nation eût statué définitivement. Au mois de juin 1793, il fut décrété d'arrestation, pour avoir signé la protestation contre la journée du 31 mai. Il connut dans les prisons, à cette époque, le duc de Nivernais, qui le donna pour conseil à la duchesse douairière d'Orléans, qui était aussi prisonnière. Depuis ce temps, Rouzet n'a pas quitté cette princesse à laquelle il a rendu de grands services, et qui l'en a récompensé par une bienveillance particulière. Le 17 frimaire an III (9 décembre 1794), il rentra à la convention avec les soixante-treize députés exclus par suite des événements du 31 mai, parla souvent sur divers objets de législation, fit décréter la levée du séquestre avec la restitution du mobilier des condamnés, et demanda seulement un bannissement de cinq ans contre les députés prévenus qui avaient fait partie des anciens comités. Rouzet professa les mêmes principes au conseil des cinq cents, et dans la séance du 6 fructidor an IV (23 août 1796), il proposa la mise en liberté de tous les détenus pour délits révolutionnaires, demandant que les procédures relatives à la révolution fussent brûlées le 1er vendemiaire, à la fête de la fondation de la république, disant que refuser l'amnistie, ce serait éterniser les haines et les vengeances. Il vota toujours avec le parti clichien, jusqu'au 18 fructidor. Il ne fut point compris dans le décret de déportation de cette journée, et quitta le conseil sans congé, pour accompagner les duchesses d'Orléans et de Bourbon, ainsi que le prince de Conti, qui venaient d'être bannis du territoire français. Ayant été arrêté sur la frontière, par l'administration départementale des Pyrénées-Orientales, il écrivit pour se justifier, ne reparut plus à l'assemblée, et se fixa à Barcelonne auprès de la duchesse d'Orléans. Cette princesse obtint pour lui la croix de l'ordre de Malte, celle de Saint-Charles de Naples, le titre de comte de Folmon, et le créa son chancelier. Il rentra avec elle en France, après la restauration, géra ses affaires, et expira sous ses yeux, le 25 octobre 1820, âgé de soixante-dix-sept ans. La duchesse a voulu que ses restes fussent déposés dans l'église qu'elle avait fait élever à Dreux pour recevoir les dépouilles mortelles de son père. On lui attribue : 1° un ouvrage sur *les domaines de la couronne*, imprimé à l'époque de la première assemblée des notables; 2° *Explication de l'énigme du roman* (de M. de Montjoie) intitulé : *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, à Veridistheat (Paris), sans date, 4 vol. in-8°; 3° *Analyse de la conduite d'un des membres de la célèbre convention nationale*, Paris, 1814, in 8°, anonyme. Ce membre, dit M. Beuchot, est Rouzet lui-même : il parle de lui à la troisième personne. 4° On peut encore, d'après *la France littéraire* de Ersch, tom. III, pag. 200, ajouter aux ouvrages précédents : *Opinion concernant le jugement de Louis XVI* (séance du 15 novembre 1792), imprimée par ordre de la convention, 1792, in-8°.

ROUZET (François-Léon), neveu du précédent, né à Toulouse, le 12 septembre 1796, eut le malheur de perdre ses parents fort jeune, et dut le bienfait de l'éducation à un ami de sa famille. Il étudiait en médecine, lorsque se voyant à la veille d'être frappé de la conscription, il sollicita l'emploi de chirurgien aide-major. Il fit, en cette qualité, les campagnes de 1812 et 1813, et vint prendre le bonnet de docteur à Montpellier, après la paix de 1814. Il présenta, à cette occasion, à la faculté de médecine de cette ville, ses *Recherches sur le cancer*. Presqu'à la même époque, il obtint au concours la place de chef de clinique à la faculté de Montpellier et une médaille d'or proposée par la société de médecine pratique de la même ville, pour l'*Éloge de Lapeyrouse*, chirurgien du pays, qui florissait au XVIIIe siècle. Cet éloge n'a jamais vu le jour. Quelque temps après avoir été reçu docteur, Rouzet ouvrit un cours d'anatomie pathologique. Arrivé à Paris, vers la fin de 1818, il fonda la *Revue médicale*, journal qui, au milieu des controverses trop passionnées qui agitaient la médecine, se tint dans les principes d'un sage éclectisme, et réclama pour l'école de Montpellier la justice qu'on lui refusait souvent. La *Revue médicale*, en discutant les nouvelles doctrines de M. Broussais, ne contesta ni son talent, ni les vérités essentielles qu'il proclamait, mais elle combattit les formes de son enseignement, les exagérations dangereuses qui résultent des déductions trop absolues de son système, et réunit autour d'elle les médecins qui voulaient propager les anciennes vérités par des vérités nouvelles, sous l'égide des méthodes philosophiques les plus accréditées. Mais bientôt les atteintes d'une maladie de poitrine le forcèrent de laisser la direction de cette entreprise à M. le docteur Dupau, son collaborateur et son ami, qui l'a portée à un haut degré de prospérité. Cependant, à mesure que son mal augmentait, Rouzet se livrait à l'étude avec une nouvelle ardeur

Digitized by Google

qu'encourageaient les succès qu'il obtenait. Membre des sociétés de médecine de Paris, de Toulouse, de Montpellier, de Marseille, il avait été choisi pour siéger, en qualité de membre adjoint, à l'académie royale de médecine, et avait reçu en même temps le titre de médecin de la Monnaie des médailles. L'année qu'il fut enlevé aux sciences et à l'humanité, il publia une nouvelle édition de la *Doctrine générale des maladies chroniques*, de Dumas, avec les *consultations* et *observations* inédites du même auteur, dont il avait été le disciple, Paris et Montpellier, 1824, 2 vol. in-8°. Rouzet travaillait aussi à l'*Histoire philosophique de la médecine, depuis la renaissance des lettres*; à un *Traité des fièvres* et à un *Traité d'hygiène*: mais il n'a pu qu'ébaucher ces ouvrages. Enfin on lui doit l'article *Van Helmont*, dans la *Biographie du dictionnaire des sciences médicales*. Épuisé par des efforts continuels, Rouzet périt à la fleur de l'âge, le 20 août 1824: il n'avait pas encore vingt-neuf ans. M. A. Berard a écrit son *Éloge historique* dans la *Revue médicale* (tiré à part), 1824, in-8°.

ROVÈRE (STANISLAS-JOSEPH FRANÇOIS-XAVIER), officier des gardes du pape à Avignon, député des Bouches-du-Rhône à la convention nationale, et l'un des intrigants les plus remarquables que la révolution ait mis en évidence, né à Bonnieux (Vaucluse), le 17 juillet 1744, était fils d'un aubergiste. Dévoré d'ambition, il abusa d'une éducation honnête et de formes agréables pour s'introduire dans les meilleures sociétés, où il se donna pour un descendant de l'ancienne famille de Rovère de Saint-Marc, éteinte depuis longtemps. A force d'argent il sut trouver des hommes habiles qui lui fabriquèrent une généalogie, au moyen de laquelle il se trouva enté sur cette maison illustre; il acheta ensuite le marquisat de Fonvielle dont il prit le titre, et obtint bientôt après la main d'une demoiselle de Claret, riche héritière, dont il dissipa ensuite la fortune. D'après les titres qu'il s'était donnés, il se crut obligé de se prononcer, au commencement de la révolution, pour le parti royaliste qu'il abandonna bientôt, car dès 1791 il figurait sous Patrix, puis sous Jourdan *coupe-tête*, à la tête de l'armée des brigands d'Avignon qui désolèrent alors ce malheureux pays. Poursuivi ensuite et forcé de disparaître pendant quelque temps, on le vit, à la suite de l'amnistie du 8 novembre 1791, plus audacieux que jamais, diriger toutes ses vues vers une place de député. Il vendit à cet effet son marquisat, prouva qu'il était fils d'un artisan et petit-fils d'un boucher, et fut nommé par son département, en septembre 1792, député à la convention nationale. Une fois installé à l'assemblée, il n'est sorte d'intrigues qu'il ne mit en œuvre pour se donner de l'importance, sans que rien pût le tirer du rôle secondaire auquel ses moyens l'avaient condamné. Il fut envoyé, au mois d'octobre, en mission dans le département de l'Yonne, revint le 10 novembre suivant, fit un rapport sur la conduite du général Montesquiou, et obtint contre lui un décret d'accusation. En janvier 1793, il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, et fut envoyé, le mois suivant, à Lyon, avec Bazire et Legendre, préparant avec eux le triomphe des anarchistes, et tous les maux qui ne tardèrent pas à accabler cette malheureuse cité. Le 14 mai Barbaroux s'attira sa haine en se plaignant hautement qu'un soldat du pape eût été fait maréchal de camp. Rovère, alors membre du comité de sûreté générale, s'en vengea, le 31, par l'acharnement avec lequel il poursuivit les girondins dans cette journée; on assure même qu'il s'était vanté d'en avoir été l'un des organisateurs, et d'avoir poussé à la *guillotine* ses deux collègues Mainvielle et Duprat. Après cette révolution, il fut envoyé en mission dans le midi, avec Poultier, lors de l'insurrection des Marseillais en faveur des députés proscrits. Il annonça les succès du général Cartaux sur les insurgés, la révolte de Toulon, et fit démolir les fortifications d'Avignon. Il fut dénoncé à son retour comme ayant persécuté des patriotes, tandis que d'un autre côté il se vantait d'avoir rétabli sa fortune au moyen de ses missions, et de ses travaux dans le comité de sûreté générale. Le fait est que, depuis cette époque, il cessa de paraître à la tribune de la convention. Rovère, avec tous les misérables qui avaient exagéré le système de la terreur et fait couler le sang de leurs concitoyens pour accroître leur fortune ou assouvir des vengeances particulières, se déclara contre Robespierre dès qu'il s'aperçut qu'il voulait arrêter le char sanglant de la révolution et réorganiser la France. Il se réunit à Barras pour diriger la force armée contre Robespierre, et se montra l'ennemi le plus acharné de ses partisans. La femme divorcée d'un émigré, à qui il sauva la vie et rendit la liberté, l'en récompensa en lui donnant sa main et sa fortune. Il fut vers cette époque nommé secrétaire de la convention, et rentra au comité de sûreté générale. Dénoncé à son tour comme provocateur des réactions de Lyon et du midi, il sut imposer silence aux dénonciateurs, se prononça contre le décret qui ordonnait la réélection des deux tiers des membres de la convention au nouveau corps législatif, et prit part à l'insurrection du 13 vendémiaire contre la convention. Il fut arrêté quelques jours après, sur la demande de Louvet, et rendu presque aussitôt à la liberté; ce qui ne l'empêcha pas d'être élu membre du conseil des anciens, où il se montra constamment opposé au directoire. Aussi fut-il compris dans la proscription du 18 fructidor, sur l'accusation de s'être vendu aux puissances étrangères, et d'avoir cherché à les servir, tantôt comme terroriste, tantôt comme modéré, tantôt à la glacière d'Avignon, tantôt à la tête des sections de Paris, et enfin en se prononçant constamment pour le parti clichien. Arrêté et envoyé à Rochefort, ainsi que d'autres députés, il fut embarqué, le 22 septembre 1797, sur la frégate la *Vaillante*, et déporté à la Guiane française: il mourut dans les déserts de Sinnamari, le 11 septembre 1798. Sa femme, qui s'était déterminée à partager son exil, n'arriva qu'après sa mort, et revint en France, où elle ne lui survécut que peu d'années.

ROY (ANTOINE), comte et pair de France, né à Savigny (Champagne), le 15 mars 1765, fut reçu avocat, en 1785, suivit avec honneur la carrière du barreau, et se distingua par une élocution facile et par la générosité de son caractère. En 1792, il défendit l'infortuné Durnsoy, rédacteur du journal intitulé: *l'Ami du roi*, mais il n'eut pas le bonheur de le sauver. En l'an III, il contribua par ses écrits à faire restituer leurs biens aux veuves, enfants et héritiers des fermiers-généraux condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire. En l'an IX, il défendit les accusés de vendémiaire, et obtint la révocation des arrêts de mort prononcés contre eux. Pendant la révolution, il n'exerça que des fonctions gratuites, telles que celles de capitaine de la garde nationale de Paris, de membre des bureaux de bienfaisance, etc. Dès 1794, il avait fondé un grand établissement de manufactures dans le département de l'Eure, et avait acquis, du duc de Bouillon, ses domaines de Navarre, et sa terre, à des conditions qui, quoique avantageuses pour le vendeur qui se trouvait obéré, le furent bien plus encore pour l'acquéreur. Celui-ci, par la mort du duc de Bouillon, arrivée peu d'années après, se trouva libéré de la pension viagère stipulée par le contrat de vente, montant, dit-on, à 300,000 francs: ce fut là l'origine de la fortune colossale de M. Roy. La terre de Navarre fut achetée par Napoléon, et d'abord donnée en apanage au prince des Asturies, aujourd'hui Ferdinand VII; elle fut ensuite affectée comme douaire, avec le titre de duché, à l'impératrice Joséphine, avec réversibilité sur le prince Eugène son fils, et ses descendants mâles. Dans la transaction entre M. Roy et Napoléon, l'empereur força le propriétaire des anciens domaines du duc de Bouillon à faire de grands sacrifices sur le prix de la vente, et fit même intervenir à cette occasion le conseil-d'état. Occupé uniquement du soin de sa fortune, M. Roy ne figura point sur la scène politique jusqu'en 1815; le 6 mai de cette année, il fut nommé secrétaire du collége électoral de la Seine, et le lendemain élu député de ce département à la chambre des représentants que Napoléon venait de convoquer. Dans la séance du 6 juin, il s'opposa à la prestation du serment de fidélité à Napoléon, prescrite aux députés par le décret du 3 du même mois. Le 26 juin, sur la communication faite à la chambre que

Digitized by Google

l'empereur marchait à l'ennemi, M. Roy demanda, en exécution de l'article 50 de la constitution de l'an VIII, la formation d'une commission spéciale pour examiner si la guerre était nécessaire. Bientôt la catastrophe de Waterloo, ayant amené la *seconde restauration*, M. Roy fut nommé, par Louis XVIII, président du collége électoral de Sceaux, et le 25 août élu député par le département de la Seine. Il vota avec la minorité. Dans la séance du 15 février 1816, il combattit comme contraires à la Charte les propositions de la commission *que les députés seraient élus pour cinq ans, etc., etc.* « Il » ne peut dépendre, dit il, des mandataires de changer » la nature ni la durée de leurs pouvoirs : il ne peut ap- » partenir au constitué de s'établir constituant, surtout » dans ce qui lui est personnel... Il ne s'agit pas d'éta- » blir, mais de changer... Je pense que la nécessité seule » peut faire admettre des changements à la Charte, et » qu'ils ne peuvent être admis qu'après beaucoup de » temps, de réflexion et de solennité. » En octobre 1816, réélu à la chambre par le collége de la Seine, il fut nommé rapporteur pour le budget de 1817. Le 24 janvier il fit son rapport, qui lui mérita l'estime publique autant par les principes constitutionnels qu'il y développa, que par les réformes et économies qu'il proposa en signalant de dangereux abus. Le 11 mars il fut présenté par la chambre des députés, comme candidat pour la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, et le 29 il fut nommé membre de cette commission et de celle des dépôts et consignations. Le 23 décembre, M. Roy fit à la chambre un rapport sur la situation de ces deux caisses, et motiva le refus que la commission de la caisse d'amortissement avait fait de recevoir le serment de M. le comte Beugnot, nommé directeur général par une ordonnance royale, portant la clause qu'il exercerait cette fonction *sans traitement*; ce qui était contraire à l'ordonnance du 22 avril 1816, qui, rendue dans les formes voulues par la loi, attribuait au directeur général un traitement de 20,000 francs. Il représenta la gratuité comme préjudiciable à la responsabilité personnelle du directeur général, et à toute concurrence pour cette place, outre que c'était une innovation contraire à la loi. Au mois de novembre 1817, M. Roy, nommé président de la 13e section du collége électoral de la Seine, fut ensuite élu député par ce département, et le 21 mars 1818 il fit le rapport sur la loi des finances, et proposa une réduction de 21,600,000 fr., dans les dépenses. Fidèle aux principes qu'il avait soutenus l'année précédente, il fit admettre comme base fondamentale de la loi, *que les comptes seraient présentés à l'ouverture de chaque session, de manière que les chambres pussent, dès leur réunion, procéder à leur examen.* « Alors, ajouta-t-il, les économies ne seront pas pro- » voquées par un vain désir de popularité, mais parce » qu'elles seront éclairées et combinées avec les be- » soins réels. » Il termina par ces mots remarquables : « et quand, à la suite de tant de calamités di- » verses, toutes les ressources de la France sont épui- » sées, il n'est peut-être pas convenable de répéter » toujours que *la France est inépuisable.* » Le 7 décembre 1818, le roi le nomma ministre des finances, mais le 29 du même mois, M. Roy quitta le ministère avec MM. de Richelieu, Lainé, Molé et Pasquier. Le ministère de la marine lui fut offert : il le refusa, et fut nommé ministre-d'état et membre du conseil privé. Des rapports de la plus haute importance signalèrent les travaux législatifs de M. Roy, pendant la session de 1819 : tels furent ceux sur le projet de loi relatif à la fabrication des poudres, à la situation de la caisse d'amortissement, à celle des dépôts et consignations, au projet de loi pour le réglement définitif des budgets de 1815, 1816, et 1817, et à la rectification de celui de 1818. C'est dans ce dernier rapport que M. Roy, après avoir présenté le détail des négociations du ministère des finances, *qui a donné un cours factice à la rente et a amené de grands embarras sur la place*, et exprimé une juste indignation contre *les jeux de bourse*, insista avec une vigueur et une logique remarquables sur l'impérieuse nécessité de l'organisation du trésor public. C'est alors qu'il répéta ce qu'il avait déjà dit à plusieurs reprises dans les précédentes sessions, « que » la première et la plus importante fonction de la » chambre est de surveiller la fortune publique, de » vérifier et de contrôler les recettes et les dépenses, » de s'assurer que les fonds ont été employés suivant » leur destination. » Mais il déclare, « que les moyens » d'exercer cette surveillance manquaient tout-à-fait, et » que la comptabilité était loin de donner les garanties » dont la chambre avait besoin. » Il établit que ces garanties « ne sont ni dans une grande organisation du tré- » sor, qui n'est qu'une œuvre ministérielle, ni dans les » comptes distribués, lesquels ne sont point signés du » ministre, ni rédigés sur pièces, ni enfin dans la cour » des comptes, etc. » Après avoir traité savamment la question du défaut de liens et de rapports entre la cour des comptes et les chambres, et celle de sa propre institution, de la vaine juridiction qui lui est attribuée : « il est important, dit l'orateur, d'éviter pour l'avenir » toutes ces affaires du trésor qu'on appelle négocia- » tions, et opérations qui ne sont pas autorisées par la » loi : elles sont inconciliables avec les principes du » gouvernement constitutionnel : elles entraînent à » tous les désordres, elles exposent à la calomnie et à » la déconsidération l'administration publique, etc. Il » reste, ajoute-t-il, une assez belle, une assez noble » fonction au ministre des finances, celle d'appeler par » la publicité tous les citoyens dans le grand conseil de » la nation, et de convaincre les peuples de l'ardente » sollicitude de l'administration pour leur bonheur. » Le 19 mai suivant, après avoir répondu aux objections faites sur ce dernier rapport, il proposa, et fit adopter, *que le compte annuel des finances sera accompagné de l'état de situation des travaux de la cour des comptes.* Le 20 du même mois, M. Roy fit le rapport sur le budget de 1819 : le 2 juillet suivant, il fit adopter un dégrèvement de 20,650,000 francs sur les impôts fonciers, et des portes et fenêtres. Appelé pour la seconde fois au ministère des finances, le 19 novembre, il fut aussi nommé fondateur de la société royale des prisons et membre de ses deux conseils. Pendant son ministère, il proposa une suite de lois tendant à soulager le peuple et à assurer la propriété : tel fut le projet de loi du 4 janvier 1820, pour la délibération définitive des acquéreurs de biens nationaux, des engagistes et échangistes; celui du 24 avril, qui ajouta 3,400,000 francs, annuels à la dotation de la légion-d'honneur, pour porter au complet le traitement des simples légionnaires militaires et civils, admis avant le 6 avril 1814; celui de janvier 1821, où il propose un dégrèvement de 29,000,000 sur la contribution foncière, la suppression de 5,600,000 francs de retenue sur les traitements, et où, malgré ces diminutions, il présenta encore un excédant de plus de 30,000,000 dans les recettes, etc. Le 13 décembre 1821, M. Roy se retira avec tous les autres ministres : le lendemain, il reçut le titre de comte, et fut nommé pair de France. Il résulta du réglement de l'exercice de 1821, *un excédant de recette sur les dépenses* de 50,100,000 francs, dont il laissa la ressource et la disposition au trésor. C'est un état aussi prospère des finances que M. de Villèle se hâta d'exploiter de la manière la plus funeste pour la France. A la chambre des pairs, M. le comte Roy s'est montré infatigable à signaler les abus et à combattre toutes les propositions désastreuses pendant les années 1822, 1823 et 1824. Le discours mémorable qu'il prononça à la chambre des pairs, le 24 mai, contre le projet de M. de Villèle, sur la réduction de l'intérêt des rentes de cinq à trois pour cent, fit rejeter la proposition de ce ministre, et acquit à M. le comte Roy, qui le terrassa complètement, une popularité méritée et le titre de bon citoyen. Enfin, lorsque l'opinion publique fit chasser le ministère Villèle, au commencement de 1828, M. le comte Roy rentra aux finances, et signala son retour à un ministère qu'il n'aurait jamais dû quitter, par un exposé lumineux de l'état déplorable auquel M. de Villèle avait réduit la France, en six ans qu'elle avait eu le malheur de l'avoir pour arbitre de ses destinées. Un énorme déficit, des dépenses croissantes, la nation accablée de charges insupportables qui tarissent dans leur source la production, et entravent la circulation et le commerce; les grandes routes délabrées et exigeant 200,000,000 pour

Digitized by Google

leur réparation; l'armée insignifiante, et cependant plus coûteuse qu'aux temps où la France étoit maîtresse du continent; des sommes énormes dilapidées et détournées de leur destination : telle est une esquisse bien imparfaite du tableau trop exact présenté par le nouveau ministre, qui s'occupe sans relâche des moyens d'apporter des remèdes efficaces à de si grands désordres. A son mérite comme financier, nous devons ajouter que M. le comte Roy est celui de tous les membres du ministère actuel qui a adopté avec plus de franchise la marche légale et constitutionnelle. Ce digne citoyen possède une fortune qu'on évalue à 40,000,000 de francs, et n'a d'autre ambition que de servir sa patrie.

ROYER-COLLARD (Pierre-Paul), né en 1763, à Sompuis, près Vitry-le-François, d'une famille ancienne et honorable, étoit avocat au parlement de Paris, en 1789. Il embrassa les principes de liberté qui dominoient alors, et fut élu membre du premier conseil de la commune de Paris, dont il fit partie jusqu'au 10 août. Royaliste par principes et attaché cordialement à la famille des Bourbons, il forma dès-lors des vœux pour leur rétablissement et pour la chute des institutions républicaines, en attendant qu'une occasion favorable se présentât de servir cette cause. Ayant peu marqué à cette époque, il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions de 1793 et 1794. Nommé, au mois de mai 1797, député au conseil des cinq cents par le département de la Marne, il se disposoit à se réunir à son ami Camille-Jordan et aux autres membres du parti qui, sous le prétexte d'attaquer les abus et de maintenir la constitution, ne cherchoit réellement qu'à préparer le rétablissement de la monarchie des Bourbons. S'étant prononcé avec force contre le serment exigé des prêtres, et en faveur des déportés, il se rendit suspect au parti dominant, et vit son élection annulée au 18 fructidor, trois mois après son entrée au conseil. Il devint alors membre du conseil que Louis XVIII avait établi en France, et qui étoit composé du marquis de Clermont Gallerande, de l'abbé de Montesquiou, de MM. Becquey, G. Cuvier, etc. M. Royer-Collard parut ensuite abandonner la politique, et vécut dans la retraite jusqu'en 1811, qu'il fut nommé doyen de la faculté des lettres et professeur d'histoire de la philosophie moderne. La qualité de partisan du gouvernement monarchique étoit à cette époque une puissante recommandation auprès de Napoléon, et les opinions philosophiques du professeur parloient également en sa faveur. M. Royer-Collard ayant en effet adopté les opinions de l'Ecossais Reid, étoit fort opposé aux idéologues qui déplaisaient singulièrement à Bonaparte. C'est à partir de cette époque que M. Royer-Collard a commencé à prendre consistance: ses leçons furent très suivies et très goûtées; il forma bientôt de nombreux élèves, et devint, pour ainsi dire, le chef d'une secte philosophique, qui cependant n'étoit que celle de Reid, d'Oswald, de Beattie légèrement modifiée par Dugald Stewart. M. Royer-Collard, doué de toutes les qualités nécessaires pour produire un grand effet sur son auditoire, entraîna un grand nombre de jeunes gens faciles à émouvoir, et par conséquent enclins à croire sur parole un maître qu'une puissante dialectique rendait éloquent, et qui, pénétré lui-même des doctrines qu'il enseigne, inspiroit la confiance à ses disciples et leur communiquait une partie de son enthousiasme. Cette philosophie écossaise est fondée sur une hypothèse gratuite, et sur une véritable pétition de principes. Elle suppose qu'il existe en nous une source de connaissances, indépendante des sens et de l'expérience, quoique liée aux sensations. C'est au fond la doctrine des idées innées, doctrine essentiellement fausse, car il n'existe dans l'homme que des aptitudes, des dispositions qu'il apporte en naissant, qui se fortifient et se développent ou s'effacent par suite des modifications qu'il éprouve dans ses organes extérieurs et intérieurs par l'action des agents naturels. Il n'y a pas une seule notion, une seule idée, simple ou complexe, qui ne puisse être ramenée à des sensations primitives ou renouvelées, ou à la perception des rapports entre des faits observés. Nous avons bien la puissance de composer des groupes d'idées, de les isoler, d'en abstraire un ou plusieurs éléments, et surtout de forger des mots avec lesquels nous formons à notre gré des combinaisons ou des formules; mais tout cela ne peut rien nous apprendre de réel, de positif, si les mots qui entrent dans ces formules n'ont point de sens bien défini, et ne représentent des êtres naturels, ou des rapports résultant de la comparaison des corps, des divers modes de leur existence et de nos sensations immédiates, ou reproduites. Cette philosophie qui, depuis bien des années, est presque oubliée en Ecosse, et qui n'a jamais fait beaucoup de prosélytes en Angleterre, a été bien caractérisée par Condorcet dans le paragraphe suivant de son *Tableau des progrès de l'esprit humain*. « Cependant, dit ce profond penseur, en Ecosse » d'autres philosophes ne trouvant point que l'analyse » du développement de nos facultés réelles conduisît à » un principe qui donnât à la moralité de nos actions » une base assez pure, assez solide, imaginèrent d'attribuer à l'ame humaine une faculté nouvelle, distincte de celles de sentir et de raisonner, mais se combinant avec elles, faculté dont ils ne prouvoient » l'existence qu'en assurant qu'il leur étoit impossible » de s'en passer. » Nous ajouterons que cette secte, et d'autres qui en sont émanées, n'ayant point compris le scepticisme de Hume, et ne pouvant ni éclaircir sa doctrine ni la réfuter, imaginèrent d'en revenir aux rêveries du platonisme, qui d'ailleurs cadroient parfaitement avec les idées religieuses que plusieurs des nouveaux philosophes admettoient, les uns parce qu'ils les croyoient vraies, les autres parce qu'ils les jugeoient utiles et même nécessaires dans notre état social. Nous sommes persuadés que M. Royer-Collard n'a raisonné que d'après sa conviction en cette matière comme dans toutes les autres questions; et il est certain qu'il n'a point dévié des principes fondamentaux de la *philosophie* dite *du sens commun*; mais plusieurs de ses disciples, peu satisfaits de l'hypothèse du *sens intérieur* de Reid, se sont lancés dans l'inextricable labyrinthe de la philosophie transcendentale de Kant et de ses émules. Ces novateurs ont cru avoir créé une science nouvelle, tandis qu'ils n'ont fait qu'entasser des mots dont le sens purement arbitraire n'exprime que des abstractions intellectuelles sans type réel dans la nature, et qui ressemblent aux composés bizarres de l'imagination exaltée ou malade. Parmi ces transfuges de l'école de Reid et de celle de M. Royer-Collard, nous voyons avec regret figurer en première ligne le savant M. Cousin, qui, de la meilleure foi du monde, égare une jeunesse studieuse et avide de pénétrer les mystères de l'univers, après s'être lui-même fourvoyé en suivant les traces de Iamblique, de Proclus, de Taylor et des rêve-creux de l'Allemagne. M. Royer-Collard a exposé les principes de sa philosophie, dans un discours imprimé chez Fain, en décembre 1813, et M. Jouffroy, traducteur de Reid, vient d'ajouter aux ouvrages du philosophe écossais un extrait de la doctrine de M. Royer-Collard recueillie dans ses leçons. A la restauration de la famille royale sur le trône de France, M. Royer-Collard fut nommé d'abord directeur général de l'imprimerie, et ensuite conseiller d'état et chevalier de la légion d'honneur. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en mars 1815, il quitta toutes les fonctions publiques, et ne conserva que le titre de professeur et doyen de la faculté des lettres. Après la seconde restauration, il fut appelé au conseil d'état, et nommé président de la commission royale d'instruction publique. Dans ce poste il rendit des services importants, opéra de grandes améliorations, et se distingua par la protection impartiale qu'il accorda indistinctement à ceux qui étoient en butte à la haine des partis; il ne s'est montré injuste que quand il était trompé. C'est à lui qu'on doit le rétablissement de l'école normale, organisée d'après un excellent plan, et qui promettait tant d'avantages pour l'enseignement public. Malheureusement cette utile institution fut bientôt supprimée par l'influence funeste du ministère Villèle, et n'a pas encore reparu sous celui qui lui a succédé. En 1815, M. Royer-Collard fut élu député par le département de la Marne, et vota avec la minorité. Pendant toute la session, il se montra l'ami éclairé et le défenseur énergique de la liberté; il repoussa

avec force toutes les propositions tendant à rétablir des priviléges et à altérer la Charte. Dans la discussion de la loi d'amnistie, il seconda le ministère, et vota contre tous les amendements de la commission qui voulait des proscriptions et non une amnistie. Il soutint, le 4 février, que la Charte ayant posé les bases du système électoral, une loi d'élection n'était pas nécessaire : il combattit en conséquence, et avec son talent accoutumé et cette force de raisonnement qui constitue la véritable éloquence de la tribune, le renouvellement intégral, la permanence de la chambre pendant cinq ans, et l'augmentation du nombre des députés. Le 27, il établit, dans un discours improvisé, que la chambre des députés est seulement élective et non représentative, et qu'elle n'exprime jamais que sa propre opinion. Cette doctrine nous semble plus subtile qu'exacte : car, s'il est vrai que le mandataire doit voter d'après sa conviction ce qui lui paraît utile à la nation, il doit assurément se conformer aussi aux vœux du public éclairé, et se défier de son opinion individuelle, lorsqu'il reconnaît qu'elle est contraire à celle de ses commettants. Ce serait la première fois qu'un procureur-fondé se croirait au-dessus de celui dont il tient son mandat. Le budget de 1814 contenait des dispositions favorables aux créanciers de l'état, qu'on chercha à faire révoquer par un amendement à la loi des finances de 1816. M. Royer-Collard soutint contre la commission, que la chambre n'avait pas ce pouvoir, et fit rejeter l'amendement. Le 20 août 1816, il distribua, pour la première fois, comme président de la commission d'instruction publique, les prix du concours général. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il vanta la pureté des doctrines de l'université créée par Napoléon, et dit « qu'elle avait trompé « l'ambition insensée, dont elle fut l'entreprise la plus « imprudente. » Cette assertion nous paraît manquer de justesse : Napoléon n'est tombé que par ses propres fautes, poussées à l'excès et répétées à outrance, et nous ne voyons pas en quoi les très dociles éléments universitaires ont pu contribuer à la chute de cet homme extraordinaire. Après la dissolution de la chambre, il fut appelé à présider le collége électoral de la Marne, et fit partie de la nouvelle chambre, où il vota avec la majorité : le 11 novembre il en fut élu vice-président. Dans la discussion de la loi des élections proposée par les ministres, le 26 décembre, il défendit vivement le projet de loi, et combattit les deux degrés d'élection, que le côté droit voulait y introduire. Le 22 janvier 1817, il fut élu cinquième candidat à la présidence, en remplacement de M. Pasquier, et le 27 il vota la suspension de la liberté des journaux, qui lui semblaient dans cette conjoncture des instruments de discorde dont les partis pourraient faire un dangereux usage. Emporté par son sujet, il montre, au milieu de ces partis, et au-dessus d'eux, « une nation nouvelle, « supérieure, étrangère aux factions, innocente de la « révolution, dont elle était née, mais qui n'était point « son ouvrage, etc. » Il fit ensuite l'éloge du gouvernement, et dit, « que l'ordonnance du 5 septembre avait « arraché la nation aux partis, à leur puissance, à leurs « vengeances. » Ces mots excitèrent les cris unanimes du côté droit, dont les plus fougueux membres cherchèrent en vain à faire rappeler à l'ordre le courageux et véridique orateur. Le 17 février, à l'occasion du budget, il défendit l'organisation universitaire contre MM. de Villèle et Cornet d'Incourt, et fit un grand éloge de l'état de l'instruction publique. A l'ouverture de la session de 1817, il fut de nouveau élu candidat à la présidence. C'est à cette époque que se forma dans la chambre un parti qu'on nomma *les doctrinaires*, dont M. Royer-Collard passait pour être le chef, et qui, malgré le très petit nombre de ses membres, exerça quelque influence dans l'assemblée par le talent et le caractère des personnes qui formaient cette réunion. On disait plaisamment que ce parti pouvait tenir sur un canapé. Nous faisons le plus grand cas de l'indépendance de caractère, et nous reconnaissons qu'il faut beaucoup de courage pour soutenir son opinion dans une assemblée délibérante contre deux partis opposés, qui en composent la presque totalité : mais n'y a-t-il pas eu dans la marche suivie par cette petite fraction de la chambre, plus d'orgueil que de patriotisme, et plus de vanité que de tact? Quoi qu'il en soit, il faut convenir que M. Royer-Collard, fidèle à ses principes, parla toujours dans le sens de la Charte, et ne ménagea en aucune occasion ceux qui cherchaient à la renverser, soit par des mesures directes, soit en en sapant les fondements. En 1819, il cessa d'être à la tête de l'instruction publique, et donna sa démission de cette place, pour conserver, dit-on, son indépendance politique. Dans la session de 1819, il soutint la nécessité du jury, du vote annuel et du recrutement de l'armée : il vota contre les deux lois d'exception, et contre les projets de loi qui changèrent le système politique de la France. Dans les sessions suivantes, jusqu'à la dissolution de la chambre, en 1823, M. Royer-Collard s'est montré constamment le même. Nommé de nouveau par le département de la Marne, en 1824, il fut du nombre des votants qui, à la première session, rejetèrent la septennalité. La majorité, dévouée au ministère, triompha en cette occasion comme en tant d'autres; mais le digne député resta fidèle aux doctrines constitutionnelles, et plus d'une fois il a foudroyé avec toute la force d'une logique serrée et l'éloquence de conviction, les sophismes méprisables des ministres et de leurs partisans, en frappant leur conduite d'une censure qui flétrit ceux-là mêmes qui ont assez d'audace pour la braver. En effet, les efforts de M. Royer-Collard et de ses illustres amis n'ont point été inutiles, et lorsque M. de Villèle eut l'imprudence, ou céda à la nécessité de dissoudre la chambre des députés, en 1827, la voix de la nation s'éleva contre le ministère odieux qui, pendant six ans, n'avait cessé de conspirer contre les libertés nationales et de dilapider les revenus de l'état. Ce fut l'occasion d'un beau triomphe pour M. Royer-Collard : sept colléges électoraux l'élurent à la fois : porté troisième candidat à la présidence de la chambre, il fut choisi par le roi pour remplir cette place importante. L'académie française l'admit dans son sein, et son discours de réception fut couvert d'applaudissements : il y dépeignit d'un style mâle les caractères de l'éloquence de la tribune, et l'étendue des devoirs d'un député fidèle aux institutions constitutionnelles. Sa nomination peut être considérée comme un double hommage rendu au talent et à la conduite publique de l'orateur. Pendant la longue session de 1828, M. Royer-Collard présida constamment l'assemblée et mérita les suffrages du public par son impartialité, la séance du 21 juillet exceptée, à l'occasion d'une pétition relative à la garde nationale de Paris, qui donna lieu à une scène de tumulte du milieu de laquelle sortit une décision enlevée comme par surprise. On reprocha au président d'avoir violé le réglement, en déclarant la discussion fermée avant d'être ouverte, et quand un ministre seul, M. de Martignac, avait été entendu. *Le Courrier Français*, en rapportant la conduite de M. Royer-Collard dans cette mémorable séance, s'exprima en ces termes : « On eût dit qu'il cherchait à se déguiser à ses propres « yeux ce qu'il y avait d'irrégulier dans son procédé : « ses paroles embarrassées ne sont arrivées aux oreilles « des députés qu'environnées d'un brouillard métaphysique que l'intelligence de la chambre n'a pu « percer... Est-il donc dans ses attributions de faire « voter la chambre sur des énigmes, pour en venir à « étouffer une discussion dont il était de son devoir de « maintenir la liberté? » La condescendance que M. Royer-Collard montra en cette occasion pour les ministres a laissé de fâcheuses impressions dans l'esprit du public. Il fut un moment question de l'entrée de M. Royer-Collard au ministère, mais on assure qu'il se montra si exigeant sur ses besoins et ses convenances en fait de collègues, qu'on renonça à ce projet. M. Royer-Collard est un orateur distingué, très méthodique et fort dans la partie argumentative ; il pose bien la question, et l'envisage sous tous ses rapports avec beaucoup de sagacité : il peut partir de fausses données, mais une fois admises il en tire toutes les conséquences avec une grande force de dialectique. Son style est noble, grave et sévère : il improvise rarement, mais ses discours préparés produisent toujours un grand effet sur l'auditoire.

ROYER COLLARD (Antoine-Athanase), médecin en chef de l'hospice de Charenton, professeur à l'école de médecine, etc., naquit à Sompuis, près de Vitry-le-Français, province de Champagne, en 1768. Après avoir fait de brillantes études au collége de Lyon, il entra dans la congrégation libre de l'Oratoire, et y professa les humanités jusqu'à sa suppression, mais sans jamais avoir appartenu à l'état ecclésiastique. Il publia à Lyon, pendant les années 1791 et 1792, un journal politique, intitulé *le Surveillant*, dirigé principalement contre les excès de cette époque. Employé pendant quelque temps à l'administration des vivres de l'armée des Alpes, il abandonna cet emploi en 1797, et quoique marié et père de deux enfants, il se décida, à l'âge de vingt-sept ans, à venir étudier la médecine à Paris. Il fut reçu docteur en 1802, et soutint une thèse sur *l'aménorrhée*, ouvrage justement estimé, et qui lui acquit dès son entrée dans le monde une réputation distinguée. Il fonda, en 1803, sous le titre de *Bibliothèque médicale*, un journal de médecine qu'il dirigea pendant vingt ans avec un succès constant, et qu'il enrichit souvent de ses nombreux travaux. Il fut nommé, au mois de janvier 1806, médecin en chef de la maison d'aliénés de Charenton, et donna à cet établissement une organisation nouvelle, qui facilite les succès du traitement médical. La réputation de Charenton, grace aux connaissances profondes et au caractère ferme de Royer-Collard, se répandit dans toute l'Europe, et le nombre des malades y fut presque doublé en très peu de temps. En 1807, le gouvernement français ayant institué une commission chargée de décerner un prix de 12,000 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage sur le croup, il fut nommé secrétaire de cette commission, et rédigea le rapport qui fut présenté en son nom au ministre de l'intérieur. Ce travail, qui forme un vol. de trois cents pages, est un des meilleurs écrits qui aient été publiés sur cette cruelle maladie, et fut imprimé par ordre du gouvernement. Royer-Collard fut nommé, en 1808, inspecteur-général de l'université; et remplit, en cette qualité, plusieurs missions importantes et difficiles, dont il s'acquitta toujours avec zèle et dignité. Le vœu unanime de l'école de médecine le désigna au choix de l'autorité pour remplir la chaire de médecine légale, à laquelle il fut nommé en 1818. Il fit ce cours jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut chargé par la commission de l'instruction publique, de faire un cours de médecine mentale, considérée principalement dans ses rapports avec les établissements publics consacrés à l'aliénation. Dans ce cours, qui fut suivi par un grand nombre d'auditeurs, il professa la philosophie spiritualiste, et combattit le matérialisme. L'école de médecine de Paris ayant été supprimée au mois de novembre 1822, il fut nommé professeur de la nouvelle école, en février 1823. Par suite de cette nouvelle organisation, il fut privé de la place d'inspecteur général qu'il occupait depuis quatorze ans, et qu'on jugea incompatible avec ses fonctions de professeur. Il était un des médecins ordinaires du roi par quartier, et fut nommé, par l'ordonnance royale du 27 decembre 1820, membre titulaire de l'académie royale de médecine. Il prit la part la plus active aux travaux de cette compagnie, soit dans les discussions publiques soit au sein des commissions, et fut chargé souvent des rapports les plus difficiles qu'il rédigea toujours avec une grande clarté et une élégance soutenue. Royer-Collard mourut à Paris, le 27 novembre 1825, laissant deux fils, dont le souvenir de ses vertus et de sa gloire est presque l'unique héritage. L'un est déja connu honorablement dans la carrière du barreau; le roi a accordé à l'autre (Hippolyte) le titre de son médecin ordinaire par quartier; il est un des collaborateurs de la *Revue française*, à laquelle il a fourni un article intitulé : *De l'état actuel de la physiologie* (n° 3), et un autre *sur le développement du fœtus humain* (n° 5). Royer-Collard fut un homme intègre, un ami dévoué, et porta toujours dans les fonctions dont il fut revêtu une décence et une urbanité qui étaient dans son caractère. Il possédait des connaissances profondes et variées, et aborda souvent les plus hautes questions de médecine et de physiologie, avec cet esprit supérieur et cette hauteur de vues qui semblent être l'apanage de sa famille. On a de lui : 1° *Essai sur l'aménorrhée, ou Suppression du flux menstruel*, Paris, an x, in-8°; 2° *Rapport au ministre de l'intérieur, sur les ouvrages envoyés au concours, sur le croup*, Paris, 1812, in-8°.

ROYOU (Jacques Corentin), frère puîné de l'abbé Royou, né à Quimper, vers 1745, fut attiré à Paris par son frère (atteint d'une maladie mortelle qui l'enleva le 8 juillet 1792) afin de travailler de concert avec Geoffroy à la rédaction de *l'Ami du roi*, journal qui jouissait d'un grand succès. La violence avec laquelle cette feuille combattait les idées libérales la fit supprimer, le 4 mars 1792, par un décret qui, par une compensation assez bizarre, proscrivait également *l'Ami du peuple* de Marat, journal aussi exalté dans une opinion contraire. Royou rédigea ensuite *le Véridique* jusqu'au 18 fructidor, époque à laquelle il fut déporté à l'île de Rhé. Rendu à la liberté par le gouvernement consulaire, il reparut au barreau et concourut à la défense de Brothier et de Lavillebeurnois. A la restauration, il fut nommé censeur dramatique et obtint une pension du roi. Royou est mort à Paris, le 1er décembre 1828. Il se distingue des écrivains qui, comme lui, se sont consacrés à la défense des doctrines du pouvoir absolu, par sa haine pour toute suprématie sacerdotale. On a de lui : 1° *Précis de l'histoire ancienne d'après Rollin*, 1802, 4 vol. in 8°; 2e édition, 1811; 3e édition, 1826, 4 vol. in 8° : 2° *Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à Auguste*, 1808, 4 vol. in 8°; 2e édition, 1826: 4° *Histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constance Chlore, père de Constantin*, 1808, 4 vol. in-8°: 2e édition, 1824, *idem*; 5° *Phocion*, tragédie, représentée avec quelques succès sur le Théâtre Français, en 1817; 6° *Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à la 25e année du règne de Louis XVIII*, 1819, 8 vol. in-8°; 7° *le Frondeur*, comédie en un acte et en vers, représentée sur le Théâtre-Français; 9° *Développement des principales causes et des principaux événements de la révolution, pouvant servir de suite et d'addition à l'Histoire de France, précédé d'un choix des apophthegmes des anciens*, etc., 1803, in-8°; 10° *la Mort de César*, tragédie en 5 actes, représentée sur le théâtre royal de l'Odéon, en 1825. Cette pièce fut encore plus mal accueillie que les autres tragédies de Royou. « Donner, a dit avec raison un » critique, un démenti à l'histoire, controuver les » faits, travestir les personnages, dénaturer les caractères, se proposer un but faux, immoral, servile, » l'apologie de la tyrannie; c'était un sûr moyen de » faire un mauvais ouvrage dans lequel on ne trouve » en effet qu'un long parlage en action et des déclamations écrites en style tour à tour barbare ou vulgaire. » Pendant la représentation de *la Mort de César*, un incident assez singulier vint indisposer encore davantage le public, qui ne pouvait contenir son mécontentement : vers la fin du 4e acte, un vieillard, vêtu de noir, s'avança sur la scène, arracha brusquement le manuscrit des mains du souffleur et se retira en menaçant le parterre : c'était l'auteur. Royou a encore travaillé, en 1819 et 1820, à *l'Observateur*, journal qui parut d'abord sous le titre de *Défenseur des colonies* et ensuite d'*Observateur des colonies*. — ROYOU (Frédéric), fils du précédent, a publié : 1° *De la bureaucratie maritime*, 1818, in-8°; 2° *le Tocsin, ou l'Observateur indompté*, 1820, in 8° : 3° *l'Ecrevisse ministérielle, ou l'Observateur de la Charte*, 1820, in 8° : 4° *les Gémeaux, ou l'Observateur candide*, 1820, in-8°: 5° *le Lion, ou l'Observateur guerroyant*, 1820, in 8°; 8° *le Vierge politique, ou l'Observateur*, 1820, in 8°; 7° *le Souper de Beaucaire, par Napoléon Bonaparte*, précédé d'une introduction par F. Royou, 1821, in 8°. Il a travaillé aussi à *l'Observateur*.

RUBBI (André), né à Venise, en 1739, fit ses études dans une école de jésuites où il entra fort jeune encore, et fut appelé ensuite à remplir une chaire de belles-lettres, dans le collége des nobles à Brescia. A la suppression de son ordre, la famille Gritti de Venise lui offrit un asile, et il se chargea, par reconnaissance, de l'éducation de deux enfants. La critique littéraire fut la seule branche dans laquelle il acquit quelque réputation; car il possédait une variété de connaissances et une certaine facilité d'expression qui le

Digitized by Google

rendait très propre à cette espèce de travail. Tandis que Tiraboschi, dans son *Histoire de la littérature italienne*, élevait un monument impérissable à la gloire de sa patrie, Rubbi voulut se rendre utile à la jeunesse, en lui présentant dans un recueil, fait par ordre chronologique, un choix des poètes les plus célèbres, qui ont fleuri dans la Péninsule, depuis la renaissance des lettres jusqu'au commencement du 18e siècle; et il eut le soin d'y ajouter des notices critiques sur le caractère de chaque ouvrage, et un précis rapide de la vie de chaque auteur. Cette collection, à laquelle il donna le titre de *Parnasse italien*, et qui se compose de 58 vol. in-8°, a le défaut de manquer de proportion dans les différents genres. Encouragé par le succès de cette première entreprise, Rubbi conçut le projet d'en tenter une seconde non moins utile, et publia, sur le même plan, un recueil des poètes anciens, traduits en italien, qu'il intitula : *Parnasse des traducteurs*. Ce choix devait être nécessairement mauvais, non par la faute de l'éditeur, mais par le manque des matériaux. A cette époque, tous les auteurs grecs et latins étaient traduits en Italie : mais toutes les traductions n'étaient pas également bonnes. On citait comme classiques le *Virgile* d'Annibal Caro, le *Lucrèce* de Marchetti, les *Métamorphoses d'Ovide* de l'Anguillara, etc. Mais ce ne fut que de nos jours qu'on a vu les belles traductions de l'*Odyssée* par Pindemonte, de l'*Iliade* par Monti, du *Théâtre de Sophocle* par Bellotti, etc. Rubbi publia ensuite un *Choix d'éloges*, écrits par différents auteurs italiens. Il composa lui même ceux de Pétrarque, de Galilée, de Castiglione et d'autres écrivains fameux, qu'il joignit à sa collection; ce qui, à la vérité, ne faisait pas l'éloge de sa modestie. Il avait aussi cultivé la poésie, et son petit poëme latin sur *la vanille* est écrit avec grace et élégance; mais il eut tort de s'essayer dans la tragédie, genre qui n'était pas le sien. Le desir de populariser des livres vraiment instructifs lui fit enfin entreprendre de donner des éditions complètes des ouvrages de Muratori et de Maffei, qui sortirent des presses de Venise, et furent bien accueillies par le public. Rubbi connaissait à fond sa langue; il l'écrivait avec pureté, et il n'y a rien à lui reprocher, quant à la propriété des mots et à la beauté des phrases : mais il se plaisait trop aux petites périodes, et son style brisé, haché de mille manières, ne pouvait point satisfaire le goût d'un peuple dont la langue, riche, flexible et harmonieuse, aime la pompe de la diction. On appelle son style style à hoquet, *stile a singhiozzi*. Il mourut à Venise, en 1810. Ses ouvrages sont : 1° *Interpretatio et illustratio epitaphii græci Ravennæ reperti*, Rome, 1765, in-4°; 2° *Rodi presa*, tragédie, Venise, 1773, in-8°; 3° *Elogi italiani*, ibid., 12 vol. in-8°; 4° *Ugolino*, tragédie, ib., in-8°; 5° *la Vanilla*, poëme en latin, inséré dans le 6e vol. de la *Raccolta Ferrarese*; 6° *Parnasso italiano*, Venise, 1784—1791, 56 vol. in 8°; 7° *Parnasso de traduttori italiani*, ibid., 1795 et suiv., 41 vol. in 4°.

RUBINI (Pierre), célèbre médecin italien, né à Parme le 24 août 1780, se décida pour la profession qu'il exerça, presqu'en désobéissant à son père, qui avait voulu en faire un forgeron comme lui, et fit toutes ses études à l'université de sa ville natale, où il montra d'heureuses dispositions et beaucoup d'ardeur. Après avoir terminé sa philosophie, il suivit la carrière médicale à laquelle il s'était destiné, et à la fin de ses cours il fut reçu docteur à l'université de Parme, suivit la clinique du grand hôpital de cette ville et fut quelque temps médecin pensionné d'un petit village nommé Compiano. Le duc de Parme, devant qui l'on avait fait l'éloge du jeune médecin, lui fit proposer de visiter aux frais de l'état les principales écoles de médecine de l'Europe. Cette proposition entrait trop dans les goûts de Rubini pour ne pas la saisir avec empressement; il alla d'abord à Pavie où il suivit la clinique du célèbre J. P. Frank; de là il se rendit à Montpellier, puis à Lyon, enfin à Edimbourg, et ne revint dans sa patrie qu'après quatre ans d'absence. Le zèle qu'il avait montré jusqu'alors, et les connaissances qu'il avait acquises dans le cours de ses voyages, furent récompensés à son retour, par une chaire de clinique médicale dont il n'obtint toutefois l'investiture définitive que deux ans après. Il remplit cette place avec assiduité jusqu'à la suppression de l'université de Parme en 1807. Lorsque son pays cessa d'appartenir à la France, en 1814, il fut nommé président de la faculté de médecine dans l'université qui venait d'être réorganisée, et en 1816 il obtint le titre de proto-médecin du duché. Une péripneumonie mit fin à ses jours, le 15 mai 1819. Ce médecin s'est montré browniste en admettant les deux diathèses sthénique et asthénique, ainsi que la faiblesse indirecte de Brown; mais il se rapprochait aussi de la nouvelle doctrine italienne, puisque indépendamment de ces deux diathèses, il croyait encore à l'existence d'une troisième, à laquelle il donnait le nom d'irritative, et qui, suivant lui, n'en différait pas moins par les causes qui l'engendrent que par les moyens dont elle exige l'emploi pour être combattue avec succès. Ses ouvrages, peu connus en France, ont pour titres : 1° *Dissertazione sopra la maniera meglio atta ad impedire la recidiva delle febbri periodiche già troncate col mezzo della chinachina*, Modène, 1805, in-4°; 2° *Riflessioni sulle febbri chiamate gialle e sui contagi generi*, Parme, 1805, in-8°; 3° *Pensieri sulla varia origine e natura de corpi calcolosi che vengono talvolta espulsi dal tubo gastrico*, Vérone, 1808, in 4°; 4° *Discours sur les progrès de la vaccine dans le département du Taro, en 1812*, Parme, 1813, in-8°; 5° *Riflessioni sulla malattia comunemente denominata crup*, Parme, 1816, in-8°; 6° *Storia di una singular metastasi*, Milan, 1816, in-8°; 7° *Storia di una pulsazione à precordi da causa insolita*, Milan, 1817, in 8°. Rubini a inséré un grand nombre d'articles dans le *Giornale della societa medico-cirurgica di Parma* (Parme 1806—1818, 15 vol. in-8°), dont il fut l'un des trois rédacteurs dans les premières années, et le seul dans la suite. On trouve aussi de lui divers mémoires et plusieurs observations dans les *Memorie della societa italiana delle scienze*, la *Biblioteca italiana* et le *Giornale di medicina pratica* de M. Brera.

RUCHS (...), historiographe du roi de Prusse, professeur d'histoire à l'université de Berlin, membre de l'académie de cette ville, né en 1780, à Greiswald, dans la Poméranie suédoise, où il a professé l'histoire. Il a écrit, dans cette dernière ville, son *Histoire de Suède*, 4 vol. in 8° qui a fait sa réputation. On lui doit encore : 1° *Essai d'une histoire de la religion, du gouvernement et de la civilisation de l'ancienne Scandinavie*, 1801; 2° une statistique de la Finlande, intitulée : *De la Finlande et de ses habitants*, 1809; 4° des *Lettres sur la Suède*, 1814; 5° l'article *Suède* dans la nouvelle édition de la *Géographie* de Busching. Ruchs est mort en février 1810, à Livourne, où il étoit allé dans l'espoir de rétablir sa santé. A l'époque de sa mort, il travaillait à une *Histoire de Byzance*, d'après les anciens auteurs byzantins.

RUFFIN (Pierre-Jean-Marie), petit-fils d'un agent de change de Paris, naquit le 17 août 1742, à Salonique, où son père étoit premier drogman de la nation françoise. Envoyé fort jeune dans une pension de Marseille, et de là à Paris, au collége de Louis le Grand, il fit son éducation aux frais de l'état. Petit de Lacroix, Legrand, Cardonne, etc., lui apprirent les langues orientales. Lorsque ses études furent terminées, il alla résider à Constantinople en 1758, et y resta attaché à l'ambassade françoise. En 1767, il accompagna le baron de Tott comme interprète auprès du Kan de Crimée qu'il suivit dans son expédition de Servie. Ayant tombé entre les mains des Russes, il fut conduit à Pétersbourg où il recouvra sa liberté au bout d'un an. En passant les frontières de la Russie, on lui lut une sentence qui lui interdisait à perpétuité l'entrée de cet empire. Il vint par Paris, et se rendit, en 1770, à Constantinople en qualité d'interprète du roi de France. Rappelé en 1774, il entra dans les bureaux des affaires étrangères, et devint, en 1784, professeur de turc et de persan au collége royal. En 1788, il fut chargé de négocier avec les ambassadeurs de Tippo-Saëb. Ses services furent récompensés par des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel. Le gouvernement républicain le renvoya ensuite à Constantinople avec les titres de secrétaire d'ambassade et de premier secrétaire interprète. Il était, en l'an VI, chargé d'affaires quand l'invasion de l'Egypte par nos troupes

Digitized by Google

le jeta dans une position très embarrassante. La Porte le fit mettre aux Sept-Tours; il y tomba malade, et y serait peut-être mort, si sa femme et M. de Lesseps, son gendre, n'eussent obtenu d'être renfermés avec lui. Il resta en prison depuis le 2 septembre 1798, jusqu'en 1801, que les ministres de puissances neutres sollicitèrent son élargissement. Quoique sans caractère public, il rendit service à beaucoup de ses compatriotes, seconda l'ambassadeur Brune et le colonel Sébastiani lors des négociations qui ramenèrent la paix. Nommé conseiller d'ambassade en 1804, et premier secrétaire de légation en 1805, il obtint difficilement que les titres de *Padischah et d'Imperator* fussent donnés à Napoléon dans les communications officielles. Sous Louis XVI, il avait été le traducteur inconnu de sa correspondance avec Selim. Ce ne fut qu'au mois de janvier 1806, que ce dernier, assis sur le trône des sultans, reconnut son écriture, lui fit des questions pour s'assurer du fait, et lui accorda son estime particulière. En 1815, Ruffin se trouvait, en l'absence de l'ambassadeur, chargé d'affaires de France, lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe: il arbora les trois couleurs au palais de l'ambassade, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, et encourut pour cela la disgrace des Bourbons. Il fut rappelé, mais comme il s'était en quelque sorte naturalisé à Constantinople, il préféra y demeurer simple particulier. On ne tarda pas à recourir à lui, et malgré son âge et ses infirmités il eut le bonheur de servir encore sa patrie. Il est mort à Constantinople, le 19 janvier 1824, âgé près de quatre-vingt-deux ans, dont soixante-six ont été employés au service diplomatique. Tous les agents des puissances étrangères assistèrent à ses obsèques, et l'abbé Brieet, supérieur des lazaristes, y prononça un discours funèbre. M. Bianchi a publié sur lui une *Notice historique*, Paris, 1825, in-8°. Ruffin a traduit en arabe une *Adresse de la convention au peuple français, du 18 vendémiaire an III*, Paris, 1795, in-fol. C'est un monument d'autant plus précieux pour l'histoire de la typographie orientale, que c'est le premier ouvrage imprimé avec les caractères arabes de l'imprimerie royale, retrouvés après avoir été perdus ou peut-être oubliés depuis plus de cent ans.

RUFFIN (le comte), général de division, commandant de la légion-d'honneur, né à Yvetot (Seine-Inférieure), fut aide-de-camp du général Jourdan, et après être parvenu au grade d'adjudant-général, il devint chef d'état-major du général Ney pendant les campagnes de 1800, en Italie, où il se fit remarquer par plusieurs faits d'armes brillants. Employé à la grande-armée, sa conduite à la bataille d'Austerlitz lui valut le grade de commandant de la légion d'honneur. Il rendit de nouveaux services pendant la campagne de Pologne, en 1807, et notamment à la journée d'Eylau: sa brigade et celle du général Campana étaient seules à Ostrolenka lorsque le général russe Essen attaqua vigoureusement ce poste, ouvert de toutes parts: cette défense, à laquelle Ruffin concourut de la manière la plus glorieuse, et pendant laquelle le général russe Souwarow, fils du célèbre général, fut tué, donna aux divisions Suchet et Oudinot le temps d'arriver. Le général Ruffin fit partie de l'armée d'Espagne, en 1808, contribua, lors du siége de Madrid, à chasser les Espagnols d'Aranjuez, et fut élevé bientôt au grade de général divisionnaire. Le 10 novembre suivant, il combattit à la journée d'Espinosa, où l'ennemi perdit soixante pièces de canon et vingt mille tués ou prisonniers. Le 13 janvier 1809, il exécuta à la bataille d'Uclès d'habiles manœuvres, et sa division, postée à Alcazar, présenta aux Espagnols qui se dirigeaient vers ce village un mur de baïonnettes, et contraignit plus de six mille hommes à mettre bas les armes. Le 5 mars 1811, l'ennemi culbuté à Chiclana avait pris position sur les hauteurs de Barossa et il venait, après un combat sanglant, d'en être chassé par le général Ruffin qui s'y établissait, lorsque cet officier général tomba percé de coups sur le champ de bataille; fait prisonnier dans cette journée, il périt sur les vaisseaux anglais des suites de ses blessures.

RUFFINI (PAUL) naquit à Valentano, dans le duché de Castro, en 1765, et accompagna sa famille d'abord à Reggio, où il reçut sa première éducation littéraire, puis à Modène, où il la compléta dans l'université de cette ville. Destiné à suivre la profession de son père, qui était médecin, il fit toutes les études qui s'y rapportent, obtint son diplome de docteur, et acquit en l'exerçant une réputation d'habileté qui lui rendit cette carrière aussi profitable que brillante. Un penchant irrésistible et une aptitude des plus extraordinaires l'entraînait vers les mathématiques, qu'il avait cultivées avec ardeur, et dont il avait approfondi tous les mystères. Le savant Cassiani, qui avait été son maître, ayant eu besoin, à cause de son grand âge, de se choisir un suppléant pour sa chaire de mathématiques à l'université de Modène, demanda Ruffini pour le remplacer. L'autorité non seulement s'empressa d'accepter cette proposition, mais instruite des talents du jeune professeur, elle lui confia aussi, quelque temps après, les chaires d'analyse et de géométrie. Ses travaux sur la théorie générale des équations, sur la nouvelle méthode inventée par lui de résoudre approximativement les équations numériques, sur la manière d'extraire les racines numériques d'un degré quelconque, sur l'impossibilité de résoudre les équations numériques d'un degré au-dessus du quatrième, sur l'insolubilité du problème de la quadrature du cercle, sur la classification des courbes simples de tous les ordres, etc., etc., furent accueillis par des applaudissements unanimes, lui méritèrent deux couronnes académiques auprès de la société italienne et de l'institut de Milan, et le placèrent en peu de temps au premier rang parmi les mathématiciens du siècle. Ruffini était religieux de bonne foi: son tort est seulement d'avoir porté ses croyances jusqu'au fanatisme et à la superstition, et d'avoir même quelquefois partagé les préjugés les plus vulgaires. Appelé, en 1797, époque où la haute Italie s'était déjà constituée en république, à siéger au conseil *juniori* du corps législatif, il s'y refusa, et ne voulut pas même prêter le serment d'usage comme membre de l'université, préférant abandonner sa chaire, où il ne fut rappelé qu'à la rentrée des Autrichiens en 1799. Lorsque les armées françaises descendirent une seconde fois victorieuses en Italie, Ruffini prouva que sa conduite n'avait pas été motivée par des raisons politiques, mais par des scrupules religieux: car une fois convaincu que le nouvel ordre de choses n'avait rien de contraire aux dogmes de la religion, il s'y réunit franchement. Bonaparte le décora de l'ordre de la légion d'honneur, et en 1806 l'appela à professer les mathématiques appliquées à l'école militaire de Modène. Plus tard on lui offrit à l'université de Pavie une chaire de calcul transcendental, qu'il refusa, parce qu'il ne voulut point quitter Modène. Ce fut aussi par suite de ses scrupules religieux qu'on le vit s'occuper de deux ouvrages, que dans toute autre disposition d'esprit il n'aurait jamais composés. D'abord il s'avisa de réfuter l'*Essai sur les probabilités* de Laplace, disant que cette doctrine pouvait renverser l'édifice des croyances publiques, et surtout celles qui se rapportent à la possibilité des miracles, sur lesquels il écrivit des pages indignes de tout homme de sens par leur puérilité. Ensuite il se proposa d'établir de nouvelles preuves de l'immatérialité de l'ame, par des arguments empruntés à la géométrie. Ruffini ne manqua pas de réputation dans l'exercice de la médecine. Il n'avait pas de système à lui; mais il aimait à suivre ceux qu'il croyait les plus raisonnables, et surtout les plus féconds en résultats utiles, et il avouait franchement qu'il avait souvent trouvé les doctrines de Tommasini très profitables dans la pratique. En effet, son mérite comme médecin était tellement à l'abri de toute contestation, qu'en 1814 le duc de Modène, qui rentrait alors dans ses anciens états, non-seulement le chargea de professer les mathématiques appliquées à l'université, dont il fut en même temps nommé recteur à vie, mais lui donna une marque encore plus éclatante de sa confiance, en le nommant professeur de clinique médicale et de médecine théoritique: la duchesse le choisit même pour son médecin particulier, et la société italienne pour son président. Lorsqu'en 1817 le typhus contagieux désolait toute l'Italie, et faisait d'affligeants

Digitized by Google

ravages à Modène, Ruffini brava tous les dangers en s'exposant au contact des malades; il s'empressa surtout de voler au secours des pauvres, et se voua tellement aux intérêts de l'humanité, qu'il fut lui-même atteint par cette affreuse épidémie, et l'on désespéra longtemps de le sauver. Il eut pourtant le bonheur d'en guérir; mais sa constitution physique, aussi bien que ses facultés intellectuelles, en restèrent excessivement affaiblies, de manière qu'en voulant rendre compte de la nature de ce typhus, d'après les symptômes qu'il en avait lui-même éprouvés, il montra par de fréquentes contradictions que la gravité du mal dont il avait été frappé ne lui avait pas conservé l'entendement assez libre pour en apprécier les véritables caractères. Depuis cette époque il ne traîna qu'une existence languissante, et cessa de vivre en 1822. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Teoria generale delle equazioni, in cui si dimostra impossibile la soluzione algebraica dell' equazioni generali di grado superiore al quarto*, Bologne, 1798, 2 vol. in-8°; 2° *Della soluzione delle equazioni algebraiche determinate particolari di grado superiore al quarto*, ouvrage couronné par l'institut de Milan, et inséré dans le 9e vol. de la société italienne, 1802; 3° *Riflessioni intorno alla rettificazione ed alla quadratura del circolo*, ibid.; 4° *Dell' insolubilità delle equazioni algebraiche generali di grado superiore al quarto*, ibid., vol. x; 5° *Memoria sopra la determinazione delle radici nelle equazioni numeriche di qualunque grado*, ouvrage couronné par la société italienne, Modène, 1804, in-4°; 6° *Risposta ai dubbi proposti dal socio Malfatti sull' insolubilità algebraica delle equazioni di grado superiore al quarto*, insérée dans le vol. XII de la société italienne, où l'on trouve aussi un grand nombre d'autres dissertations du même auteur; 7° *Riflessioni critiche sopra il saggio filosofico intorno alle probabilità del signor de Laplace*, Modène, 1821, in-8°.

RUFFO (Denis-Fabrice), cardinal, né à Naples, en 1744, d'une famille ancienne, dont le chef porte le titre de duc de Baranello, fut en qualité de cadet destiné à l'état ecclésiastique et fit de rapides progrès dans cette carrière dont le but n'est plus le service de Dieu mais les honneurs, les richesses et le pouvoir. Ruffo se rendit à Rome et plut à Pie VI, qui le nomma son trésorier général. Il montra beaucoup de talent pour l'administration, mais son caractère dur et son esprit fiscal lui firent beaucoup d'ennemis. Nommé cardinal, il fut obligé de renoncer à sa place, et de retour à Naples le roi le nomma intendant du château de Caserta. Il se livra d'abord à l'agriculture, mais les armées françaises s'étant emparées de Rome et des États du pape et ayant forcé le roi de Naples à se retirer en Sicile, le cardinal l'y suivit. Il s'était opposé à la guerre, et les désastres de l'armée napolitaine ayant confirmé ses prédictions, Acton, favori de la reine, et chef du parti anglais, craignit les talents et l'énergie de caractère d'un homme tel que Ruffo, qui, en s'emparant de l'esprit de la reine et du roi, aurait pu le remplacer. C'est pourquoi, après avoir écarté le prince de Belmonte, autre rival redouté, Acton, prodiguant des éloges au cardinal qu'il voulait éloigner, le proposa à la reine comme le seul homme capable de donner à l'insurrection des Calabres un caractère assez sérieux pour forcer les Français à évacuer le royaume de Naples. Il exagéra le crédit du cardinal sur les Calabrois, et la facilité avec laquelle ce prélat plein d'énergie exalterait les têtes de ce peuple fanatique, féroce, et entièrement dévoué aux prêtres. La reine goûta cet avis et partagea les espérances de son favori; elle décida Ruffo à se charger de cette périlleuse mission, et lui donna des pleins-pouvoirs, une petite somme d'argent et cinq hommes d'escorte. Ruffo ne fut point la dupe de l'intrigant Acton, mais dévoré d'ambition et doué d'un caractère belliqueux, il fut bien aise de trouver l'occasion de signaler son courage et ses talents, se promit de grands succès, et se regarda comme destiné à rétablir le roi son maître sur le trône de Naples. Il comptait sur la faiblesse de l'armée française, le fanatisme des Calabrois et le nombre peu considérable des républicains: il savait que les Russes ne tarderaient pas à débarquer dans le royaume de Naples, et à seconder Nelson contre le parti républicain et les Français, dont les forces étaient, à cette époque, insuffisantes pour garder le pays et tenir en échec les Calabres où ils n'avaient pu pénétrer. Il partit donc de Sicile au commencement de mars 1799, et débarqua à Bagnara, l'un des fiefs de sa famille, sur la côte de Calabre. Il trouva le pays dans la plus grande fermentation, et n'ayant besoin que d'un chef pour se lever en masse contre les républicains: Ruffo se mit à la tête des bandes qui, de toutes parts, vinrent se ranger sous les drapeaux de son Éminence et de son frère qui était venu le rejoindre de Palerme. Ces bandes réunies de brigands altérés de sang marchèrent contre Monteleone où s'étaient enfermés les républicains des contrées environnantes. La ville fut attaquée avec acharnement et défendue avec courage; mais forcée de se rendre, elle fut livrée au pillage, et presque tous les républicains furent impitoyablement massacrés au nom de la foi. On a prétendu que le cardinal avait déploré cet abus de la victoire, mais il est certain qu'il ne fit rien pour s'y opposer; il profita de ce premier succès pour grossir son armée, et porter la terreur dans tout le pays. S'il accueillit quelques malheureux qui après avoir embrassé le parti républicain l'abandonnèrent ensuite pour se joindre aux étendards sanglants de Ruffo, c'est que la plupart avaient trahi leurs camarades; mais Catanzaro, Cosenza, Rossano, et d'autres villes qui avaient opposé de la résistance aux Calabrois, furent le théâtre des plus atroces proscriptions: et le sang des victimes désarmées coula à grands flots sous les yeux du cardinal. Il attaqua ensuite Altamura, boulevard de la Pouille, défendu par l'élite des troupes républicaines de la province, et s'en empara après la plus héroïque résistance de la part des assiégés. Cette malheureuse ville fut livrée pendant quinze jours à la féroce brutalité de ces hordes sanguinaires, sans que leur chef eût rien tenté pour mettre un terme à leurs fureurs. Sur ces entrefaites, le débarquement des Russes et la retraite de l'armée française, sous le commandement du général Macdonald, laissèrent la ville de Naples à la merci du cardinal, qui, assuré du succès de son entreprise, écrivit à la cour pour l'engager à des sentiments de modération envers des ennemis qui n'étaient plus à craindre; mais l'impitoyable Caroline et son favori ne respiraient que vengeances. Acton, jaloux de la gloire acquise par Ruffo, voulut lui enlever celle de la prise de Naples, et lui ordonna d'attendre, pour attaquer cette capitale, l'arrivée de Nelson avec son escadre, et celle de quelques régiments de ligne aux ordres du frère de ce ministre. Le cardinal, qui avait deviné la pensée d'Acton, se précipita sur Naples, sans attendre la réponse à ses dépêches, et parvint à s'emparer de cette ville après avoir couru les plus grands dangers, car il avait à dos une forte colonne de républicains, commandée par Schipani, et la flottille française était encore dans la rade; mais les mauvaises dispositions du premier, et l'approche des Russes, vinrent au secours du cardinal et lui ouvrirent les portes de Naples. On trouvera aux articles CAROLINE, NELSON et ACTON quelques détails sur les cruautés inouïes qui caractérisèrent le rétablissement du roi de Naples sur son trône, et qu'une populace de cannibales commit sous les yeux de ses chefs et au nom de Dieu et de la foi! Ruffo cependant, qui n'était pas étranger à tout sentiment d'humanité, voulut accorder une capitulation aux habitants, et chercha, par ce moyen, à sauver quelques victimes: mais Acton et Nelson, qui en cette occasion ternit toute sa gloire militaire, frustrèrent les intentions du cardinal, qui fut même accusé par Acton de s'être montré trop indulgent envers les républicains, et d'avoir déployé peu de zèle pour la dignité de la couronne. Ruffo allait même être arrêté, lorsqu'il fut appelé pour assister au conclave, à Venise, qui devait choisir un nouveau pape, par suite du décès de Pie VI. A partir de cette époque, le cardinal Ruffo changea entièrement de conduite, et reconnut trop tard combien il avait eu tort de compromettre son caractère ecclésiastique en se souillant du sang de ses compatriotes pour plaire à une cour odieuse, méprisable, et de plus ingrate. Il suivit Pie VII à Rome, et, en 1801, ce pape le nomma surintendant des subsistances (*dall' annona e dalla grascia*). Il reparut aussi

Digitized by Google

à Naples où le roi l'accueillit assez froidement, et la reine le traita avec égards. Il reprit sa place au conseil, et s'y prononça en vain contre la guerre, en 1805. Caroline chercha de nouveau à l'engager à se rendre en Calabre, pour en insurger les habitants contre les Français, mais le cardinal lui répondit que « c'étaient » des étourderies qu'on ne faisait qu'une fois dans » la vie. » Il accepta la mission de négocier avec Napoléon, après la bataille d'Austerlitz : mais ne pouvant arriver jusqu'à Paris, il resta à Rome où il vécut dans la retraite jusqu'en 1809. Il vint alors en France, et il fut du petit nombre des cardinaux qui se rapprochèrent de l'homme extraordinaire qui commandait alors aux Français et réglait les destinées du continent de l'Europe. Le cardinal Ruffo assista au mariage de Napoléon, qui le décora du grand-cordon de la légion-d'honneur. Lors du rétablissement de Pie VII, il ne tarda pas à le rejoindre, et le pape l'accueillit avec la même bienveillance qu'il lui avait montrée auparavant. Mais les autres cardinaux firent à Ruffo une réception peu flatteuse, et le regardèrent comme *bonapartiste*. Dégoûté du séjour de Rome, il se rendit à Naples où il ne fut pas mieux reçu d'un roi qui lui devait sa couronne. Ferdinand ne lui rendit sa place de membre du conseil qu'en 1821, après le rétablissement du pouvoir absolu à Naples. Le cardinal Ruffo continua à se faire remarquer par la modération de ses opinions, qualité qui n'étoit pas celle des conseillers ses confreres. En 1823, il fit encore un voyage à Rome pour assister au conclave qui élut le pape actuel, Léon XII. Le cardinal Fabrice Ruffo est mort à Naples, le 13 décembre 1827, à l'âge de quatre-vingt quatre ans, laissant la réputation d'un homme habile et énergique, dont la conduite modérée, dans la dernière partie de sa vie, a fait oublier les torts graves dans lesquels l'ambition l'entraina.

RUFFO (Louis), cardinal et archevêque de Naples, est né en 1750, à *Saint Onofrio*, dans le diocèse de Mileto, en Calabre. Parent éloigné du cardinal Fabrice Ruffo, il appartient à la famille des princes de Scilla, comtes de Sinopoli, l'une des plus anciennes du royaume. Destiné à l'état ecclésiastique, il n'eut pas de peine à en parcourir les degrés, obtint le chapeau de cardinal et fut fait archevêque de Naples. Il exerça ces hautes fonctions sans se faire remarquer, jusqu'à l'époque où Joseph Bonaparte monta sur le trône de Naples. Le jour où ce prince fit son entrée solennelle dans la capitale, l'archevêque le suivit à pied depuis l'église de *lo Spirito Santo* jusqu'au palais. Arrivé dans les appartements du roi, il fut invité, par le duc de Cassano, ministre du culte, de prêter serment au roi. Le cardinal archevêque, qui jusqu'alors n'avait manifesté aucune opposition à l'établissement de la nouvelle dynastie, refusa de prêter le serment à moins que Joseph ne consentît à se reconnaître le vassal du saint-siége et à envoyer tous les ans à Rome l'ancien tribut de la haquenée. Cette étrange conduite étonna et indigna tout le monde, et le nouveau roi signifia à ce prélat de quitter le royaume. Il se rendit à Rome, où il partagea le sort du pape pendant tout le temps que dura la domination française sur le royaume de Naples. Lors du retour de Ferdinand IV dans son royaume, en 1815, le cardinal retourna à Naples et reprit son autorité archiépiscopale. Le premier usage qu'il en fit fut de convoquer un synode diocésain pour revendiquer au pouvoir ecclésiastique des droits et priviléges surannés, depuis longtemps oubliés, et dont le bon sens du siecle avait fait justice. Les prétentions de l'archevêque étaient si extravagantes que le gouvernement, malgré son attachement aux doctrines anciennes, crut nécessaire d'interposer son autorité pour faire supprimer le mandement, dont les exemplaires furent arrachés par son ordre des portes mêmes des églises. Déconcerté par l'énergique opposition du gouvernement, l'archevêque n'osa plus rien entreprendre, et se borna à des actes d'intolérance et de sévérité dans l'administration intérieure de l'Eglise dont il était le chef. D'après sa conduite antérieure et sa nullité, on ne s'attendait pas à le voir se prononcer ouvertement en faveur de la révolution qui éclata dans le royaume en 1820, et de la constitution des cortès espagnoles que le parti libéral venait de faire adopter par le roi Ferdinand pour la monarchie napolitaine. Voici comment l'archevêque de Naples s'exprimait, le 3 août 1820, dans une adresse au peuple et au clergé de son diocèse, après avoir comparé la nouvelle constitution à la loi que Moïse, d'après les ordres de Dieu, avait instituée pour faire le bonheur des Israélites : « Vous avez pro» posé, ajoutait-il, une constitution à notre très reli» gieux monarque, pour qu'il puisse mieux entendre » les besoins de son peuple, et afin que la vérité ne lui » échappe pas dans les détours de l'erreur. Vous avez » désiré que les lois soient discutées et sanctionnées » par vous-mêmes avant qu'on puisse vous forcer à les » respecter, et que les magistrats fassent une exacte » application des principes de la justice ; que la veuve » et l'orphelin ne soient point opprimés, et enfin que le » puissant ne se flatte pas de voir son iniquité impunie. » Vous avez, en un mot, désiré tous les biens qui sont » le résultat d'une sage constitution. » De tels sentiments énoncés par un prélat si cher aux ecclésiastiques produisirent le plus heureux effet pour la cause nationale, et l'on vit le clergé napolitain devenir tout-à-coup favorable au nouvel ordre de choses. Cependant le versatile archevêque ne tarda pas à reprendre le seul rôle qui lui était naturel. Le jour même où le roi quitta Naples pour se rendre à Laybach, le cardinal Ruffo adressa un pamphlet au parlement dans lequel il prétendait prouver que c'était saper les bases de la constitution que d'accorder aux individus non catholiques l'exercice privé de leur religion. Le 1 janvier suivant, il écrivit un nouveau pamphlet contre le parlement qu'il accusait de vouloir établir et régler la liberté de la presse en supprimant en même temps le for ecclésiastique qui, selon le docte prélat, est le seul remède qu'on puisse opposer aux maux dont la liberté de la presse est une source inépuisable. « Les lois divines, » dit-il, imposent aux évêques l'obligation de gou» verner les peuples, et aux peuples le devoir d'obéir » aveuglément aux évêques. Elles disent aux uns : pais» sez vos troupeaux, et elles ordonnent aux autres d'o» béir à leurs pasteurs, etc. » Le parlement traita cet écrit, ainsi que le précédent, avec le mépris qu'ils méritaient ; mais l'intolérant archevêque ne tarda pas à voir ses vœux accomplis par le renversement de la constitution, opéré par les baïonnettes autrichiennes, et le rétablissement de Ferdinand IV comme roi absolu. Ce monarque le nomma chef de l'université et de l'instruction publique ; mais il ne conserva pas longtemps cette place, qui fut donnée à monseigneur Rosini. La destitution du cardinal combla de joie les professeurs et les élèves.

RULHIÈRES (CLAUDE CARLOMAN de), chevalier de Saint Louis, de l'Académie française, né en 1735, était fils et petit-fils d'inspecteur de la maréchaussée de l'Ile de France. Il servit d'abord dans les gendarmes de la garde du roi, fut aide-de-camp du maréchal de Richelieu, en Guyenne, puis, en 1765, quitta le service militaire et suivit à Saint-Pétersbourg le baron de Breteuil, ambassadeur de France en Russie. Ce pays se trouvait alors dans une situation propre à exciter la curiosité de Rulhières, et fut bientôt le théâtre d'événements dignes d'exercer son talent observateur. Il fut témoin de la révolution qui arracha la vie à Pierre III et qui plaça sur le trône Catherine II dont les talents et les succès ne pourront jamais faire oublier les crimes. Rulhières traça un tableau fidèle et animé de cette catastrophe dont il connaissait jusqu'aux moindres détails, et comme il ne destinait pas cet ouvrage à voir le jour de son vivant, il n'y garda aucun ménagement : aussi est-il, à juste titre, regardé comme un morceau historique précieux. En quittant la Russie, il voyagea avec le baron de Breteuil en Suède, et revint à Paris en 1765. Chargé d'écrire, pour l'instruction du dauphin, l'*Histoire de Pologne*, travail pour lequel il lui fut alloué une pension de 6,000 livres, il se disposa à remplir cette tâche aussi honorable que difficile. N'étant point de ces auteurs à qui il suffit de quelques matériaux recueillis à la hâte et sans discernement pour écrire l'histoire, Rulhières crut nécessaire de visiter les cours de Vienne, de Dresde, de Berlin et la Pologne, afin de puiser aux sources et de

consulter les documents sur le passé, et les hommes sur les temps récents. La lecture qu'il fit de plusieurs morceaux de ses ouvrages, dans des cercles de Paris, lui obtint une réputation qui lui ouvrit, en 1787, les portes de l'Académie française. Le public, qui ignorait les titres de Rulhières, improuva cette nomination, mais il réforma son jugement aussitôt que les ouvrages de l'académicien furent imprimés. Rulhières était philosophe quant aux opinions, mais courtisan par habitude; attaché aux grands, et tenant de la cour son revenu, il devait aimer la révolution en théorie et la détester en pratique, car elle éloigna de Paris la noblesse et le priva de sa fortune. Heureusement pour lui, il n'eut pas le temps de voir les horreurs qui suivirent cette mémorable époque, car il mourut à Paris, le 30 juin 1791. Les ouvrages de cet académicien se partagent en deux classes distinctes: ceux qu'il publia de son vivant, et ceux qui parurent après sa mort. Parmi les premiers, on distingue: 1° *Épître sur les disputes*: c'est un des morceaux des plus remarquables de l'époque; l'éloquence, la raison et l'harmonie du style s'y trouvent réunies au même degré: aussi Voltaire disait-il de cette *Épître* à ses amis: « Lisez cela, c'est du bon temps. » 2° *Épître sur le renversement de sa fortune*, adressée à *Champfort*: elle ne fut pas moins goûtée que la première; 3° *Discours de réception à l'Académie française*: il en peu de pieces de ce genre où l'esprit, le goût, l'élégance, la vérité des portraits, la franchise des éloges, le piquant des anecdotes, la grace particulière avec laquelle elles sont racontées, brillent avec autant d'éclat; 4° *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France depuis le commencement du règne de Louis XIV*, Paris, 1788, 2 vol. in-8°; cet ouvrage porte l'empreinte du talent et du caractère de l'auteur; il y plaida avec chaleur la cause des protestants; des faits peu connus, des discussions lumineuses, des rapprochements ingénieux, et un style brillant, rapide et original, assignent à cette production un rang distingué parmi toutes celles de l'époque où elle parut. Rulhières a mis la dernière main au manuscrit de l'abbé de Mably sur l'*Histoire de France*, qu'il laissa entre ses mains incomplet; la seconde partie est presque entièrement de lui. Voici les ouvrages qui ont paru depuis sa mort: 1° *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république, suivie des anecdotes sur la révolution de Russie*, en 1762, Paris, 1807, 4 vol. in-8°; cette histoire est précédée d'une notice, où l'on donne sur l'auteur et l'ouvrage des détails très étendus. C'est une production du premier ordre, autant par l'exactitude des faits importants que cette histoire renferme, que par la manière dont ils sont présentés. C'est un tableau plein de vérité: tous les personnages y sont dessinés à grands traits et peints des plus vives couleurs; les intrigues, les fautes, les crimes des cabinets et des acteurs principaux dans ce drame sont dévoilés avec un talent supérieur. Une seule chose est à regretter: c'est que l'auteur se soit arrêté au premier partage de la malheureuse Pologne, et qu'il n'ait pas continué son travail jusqu'à la consommation du plus grand crime politique qui se soit commis dans l'Europe civilisée avant la première coalition contre la France. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Rulhières démasque toutes les intrigues et ne blesse personne. Le récit de la révolution de Russie est sans comparaison le morceau le plus saillant qui soit sorti de la plume de cet auteur, et en même temps le plus véridique. Dans l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, il s'est glissé des inexactitudes. 2° *Les Jeux de mains*, suivis de son *Discours sur les disputes*, et de plusieurs autres *Pièces*, Paris, 1801, in-8°. C'est un ouvrage assez médiocre, faible pour le fonds et pour le style, et dans lequel on remarque les défauts qu'on reproche le plus à l'auteur, c'est-à-dire de sacrifier souvent la pensée à la rime et de trop travailler ses phrases, ce qui rend parfois sa prose emphatique et maniérée. Malgré ces reproches, l'on doit convenir que Rulhières est un des bons écrivains modernes, et qu'en général ses compositions sont écrites avec un goût sévère. On l'a accusé d'être méchant, et il paraît que ce reproche n'était pas sans fondement: on assure même que son écrit sur la Russie lui fut dicté par un ressentiment personnel qui toutefois ne lui a point fait trahir la vérité. Rulhières avait, dit-on, fait une *Histoire de la diète de Ratisbonne*, un *Extrait des archives de la Bastille*, des *Mémoires sur les progrès de la littérature française*, et quelques *comédies*, entre lesquelles on cite *le Méfiant* et *le Fâcheux*: ces ouvrages ne se sont pas retrouvés dans ses papiers, et on a lieu de croire qu'ils furent soustraits. Peut-être quelques-unes de ces productions inédites ont-elles paru déjà sous d'autres noms, et ont servi à faire la réputation de quelques plagiaires.

RUMFORD (BENJAMIN THOMPSON, comte de), né en 1753, au village de Rumford, aujourd'hui nommé *Concord*, dans le New-Hampshire, d'une famille originaire d'Angleterre, et de parents agriculteurs peu fortunés, était encore dans l'enfance lorsqu'il perdit son père. Par suite du second mariage de sa mère, et du testament d'un de ses grands-pères en faveur de l'oncle du jeune Thompson, il se trouva entièrement abandonné; ce malheur fut toutefois l'origine de sa fortune. Sa raison se développa rapidement par les leçons d'un ecclésiastique instruit qui lui servit de protecteur et lui donna les premières notions de mathématiques dans le but de le rendre apte à entrer dans une maison de commerce. Il enseignait aussi à son élève les éléments de l'astronomie, et voyait avec étonnement les progrès rapides et inattendus qu'il faisait dans cette science. Un jour l'enfant apporta à son maître une éclipse calculée avec une exactitude remarquable d'après les seules connaissances qu'il avait puisées dans les entretiens qu'ils avaient ensemble. Son goût pour les sciences devint dominant, et il se décida à suivre cette carrière difficile qui, dans la situation où étaient à cette époque les colonies anglaises d'Amérique, n'était certainement pas le moyen de faire fortune. Cependant ayant eu le bonheur d'épouser, à l'âge de dix-neuf ans, une riche veuve, il se trouva tout-à-coup de la condition de pauvre étudiant, élevé à celle d'une des personnes les plus opulentes de la colonie. Mais son bonheur fut de courte durée, car la révolution éclata bientôt, et la famille de sa femme, qui tenait au parti anglais et occupait des emplois importants sous ce gouvernement, se trouva ruinée et compromise. Le jeune Thompson, forcé de s'enfuir à Boston, laissa sa femme enceinte à Concord, où elle mourut; et la fille qu'elle mit au monde ne vit son père que vingt ans après. Fidèle à ses engagements, il fit la guerre pour la mère patrie contre les insurgés, servit avec distinction dans les camps et dans le cabinet, et par sa conduite loyale se fit estimer des républicains mêmes. Après la conclusion de la paix, il fut invité à rentrer dans ses foyers. Lorsque, le 24 mars 1776, Washington força les troupes anglaises à évacuer Boston, ce fut Thompson qui porta cette fâcheuse nouvelle à Londres; elle n'était certainement pas de nature à disposer favorablement le cabinet en faveur du messager; mais son esprit, son assurance et les détails exacts et positifs qu'il donna à lord George Sackville plurent tellement à ce ministre qu'il l'attacha à son département, et en 1780, pour lui témoigner combien il était satisfait de ses talents et de sa fidélité, il l'éleva à l'important emploi de sous-secrétaire d'état. Malheureusement pour Thompson ce ministre inhabile devenait chaque jour plus odieux à la nation, qui attribuait aux chefs du cabinet les revers des armées anglaises et les funestes suites d'une guerre d'abord populaire, mais qu'on commençait à désapprouver généralement. Thompson, prévoyant la prochaine disgrace de son protecteur, prit le parti de se démettre de sa place et de retourner en Amérique, en 1782, où il reprit le service militaire, et se distingua à la tête d'un corps de cavalerie qu'il organisa lui-même. Enfin la paix vint mettre un terme aux hostilités, et l'indépendance des États-Unis fut assurée. Il avait à cette époque trente ans, et le grade de colonel; il jouissait d'une excellente réputation comme militaire, et aimait passionnément la guerre. L'idée de vivre en citoyen parmi des compatriotes contre lesquels il s'était battu sans succès répugnait trop à son caractère et à ses opinions monarchiques. Décidé à suivre la carrière des

Digitized by Google

armes. Il résolut d'aller demander du service à l'empereur d'Allemagne, alors en guerre avec les Turcs; mais un événement imprévu vint tout-à-coup changer sa destinée, et lui ouvrit une carrière bien plus utile et non moins glorieuse. Se rendant à Vienne, il rencontra à Strasbourg le prince Maximilien de Deux-Ponts, devenu depuis roi de Bavière, qui y commandait un régiment. Le prince fut si enchanté de sa conversation et de ses vastes connaissances, qu'il lui donna une lettre de recommandation pour son oncle Charles-Théodore, souverain des électorats de Bavière et de Deux-Ponts. C'était un prince spirituel, instruit, aimant les sciences, et tout ce qui offrait de grandes vues d'utilité; mais fort attaché aux anciens principes de gouvernement absolu et d'intolérance. Dans la première entrevue qu'il eut avec le colonel Thompson, il lui trouva tant de conformité d'opinions avec les siennes qu'il lui offrit un emploi. De son côté, Thompson fut tellement enchanté du prince qu'il accepta non seulement sa proposition, mais se promit de ne servir d'autre prince que lui. Après avoir formé cette résolution, il se rendit à Vienne où il ne fit qu'un court séjour, et retourna à Londres pour obtenir du roi la permission d'entrer au service de la Bavière: il l'obtint avec toutes les marques de satisfaction, et Georges III le fit chevalier, et lui accorda la moitié de son traitement de colonel, qui lui fut payée jusqu'à sa mort. De retour à Munich, sir Benjamin Thompson se fit généralement remarquer par des manières extrêmement élégantes que faisait encore valoir un beau physique: il devint le favori de l'électeur, qui le nomma successivement son aide-de-camp, chambellan, membre du conseil-d'état, lieutenant général de ses armées, et lui fit obtenir deux décorations d'ordres polonais, la constitution de l'état de Bavière ne permettant pas d'accorder des ordres bavarois à des protestants. Enfin l'électeur étant devenu, par la mort de Léopold II, vicaire de l'empire germanique, il nomma, en cette qualité, son favori comte de Rumford, lieu de la naissance de sir B. Thompson. L'électeur lui confia l'administration de la guerre et la direction de la police, et il devint l'âme de tout le gouvernement de l'état. Tant de bonheur et de titres honorifiques éblouirent un peu un homme qui joignait à beaucoup de mérite une excessive vanité et un penchant irrésistible vers l'aristocratie. Sous ce double rapport, tous ses vœux se trouvèrent satisfaits: sa reconnaissance pour son bienfaiteur redoubla, et il faut convenir qu'il rendit à la Bavière des services très supérieurs à tous les bienfaits qu'il reçut du chef de cet état. On s'en fera une idée en songeant à la situation de la Bavière à l'époque où cet Anglais célèbre commença à en diriger l'administration. Le gouvernement y était absolu et insouciant, le peuple fort ignorant et superstitieux à l'excès; l'armée était presque nulle, le pays comptait plus de couvents que de manufactures, et la mendicité y avait acquis une extension inconnue dans tout le reste de l'Allemagne, et qui rappelait les États du pape et l'Espagne. Le comte de Rumford changea en peu d'années la face de la Bavière: il organisa l'armée, améliora la condition du soldat, perfectionna et simplifia l'exercice militaire, fit disparaître les vices de l'administration de la guerre, facilita l'avancement aux soldats et l'instruction aux officiers: mais le plus grand de tous les services qu'il rendit au pays, fut l'établissement d'une maison de travail dans laquelle on fabriquait tous les objets destinés à l'usage des troupes, et qui devint encore plus utile pour la société que pour l'armée. Avant de supprimer la mendicité, le comte de Rumford médita longtemps son plan: en homme habile et prévoyant, il sentit qu'il ne suffisait pas d'arrêter les mendiants, de les enfermer et de les nourrir, mais qu'il fallait, pour extirper le mal, inspirer au peuple l'horreur de l'oisiveté et des conséquences funestes qu'elle entraîne, et habituer les pauvres à un travail régulier. Lorsqu'il jugea qu'il était temps d'agir, ayant pris d'avance toutes ses mesures, il fit conduire (1er janvier 1790), devant les magistrats tous les mendiants de Munich: on leur intima la défense de demander l'aumône, en leur offrant de l'ouvrage et une subsistance assurée s'ils voulaient se rendre au nouvel établissement. On leur fournit des outils et des matières premières, et on les plaça dans des salles vastes, bien aérées, et bien chauffées en hiver; on leur distribua une nourriture abondante, saine et peu dispendieuse, et on leur paya l'ouvrage à la pièce. Dans les commencements, les objets qui sortaient des ateliers étaient défectueux, mais peu-à-peu les ouvriers se perfectionnèrent, et l'on obtint des produits satisfaisants. On y confectionna d'abord l'habillement des troupes, dans la suite il en sortit des objets manufacturés que le public et les étrangers mêmes achetèrent. L'établissement prospéra tellement qu'il parvint à donner plus de 100,000 florins de bénéfice annuel. Il fut d'abord soutenu par une souscription volontaire, dont le montant était très inférieur à la valeur des aumônes données auparavant aux mendiants. Le comte de Rumford, à force de persévérance et de soins assidus, réussit à vaincre les préjugés et les habitudes invétérées des pauvres qui vivaient dans l'oisiveté. Au moyen de quelques récompenses assez légères, d'éloges donnés à propos, ces êtres dégradés acquirent insensiblement le goût du travail, et apprirent combien il est préférable de gagner sa vie, à l'abjecte nécessité de mendier. On fournit aussi de l'ouvrage aux pauvres étrangers à l'établissement, et bientôt le nombre des indigents diminua sensiblement à mesure que les classes inférieures devenaient industrieuses. Les mendiants admis d'abord furent au nombre de deux mille cinq cents, et dans peu d'années ils se trouvèrent réduits à quatorze cents. Ils se montrèrent reconnaissants envers leur bienfaiteur: pendant une maladie grave dont il fut atteint, il eut la douce satisfaction d'apprendre qu'ils allaient en foule à l'église faire des prières pour son rétablissement, quoiqu'il fût protestant ou hérétique. Dans le régime intérieur de la maison de travail on n'employa que des moyens de douceur, et toute correction corporelle en fût bannie. Le comte de Rumford a fait de nombreuses et utiles recherches sur la chaleur et la lumière, et a inventé de nombreux procédés extrêmement avantageux pour la société. Il commença par déterminer la faculté que chaque corps possède de retenir ou de transmettre le calorique, et découvrit par ses expériences que de toutes les substances, c'est l'air interposé dans les fibres des corps qui possède au plus haut degré la faculté de retenir le calorique ou de chauffer; d'où il résulte que plus l'habillement contiendra de l'air, plus il sera chaud, parce qu'il conservera la chaleur émise par le corps. Il s'occupa ensuite des moyens les plus propres à épargner le combustible, et découvrit un grand nombre de faits aussi importants pour la physique qu'utiles dans leurs applications à l'économie domestique. Il reconnut que la flamme à l'air libre ne donne que peu de chaleur, surtout si elle n'est pas vivement agitée, et si elle ne frappe pas verticalement le fond d'un vase. Il remarqua également que la vapeur de l'eau, à moins d'être très agitée, est un fort mauvais conducteur de la chaleur, et le hasard lui fournit l'explication de ces phénomènes. Il découvrit alors que la chaleur se distribue dans les fluides par le mouvement des molécules, de manière que si le fluide commence à être chauffé en dessous, les molécules échauffées et devenues plus légères, montent, tandis que celles de dessus étant plus pesantes, descendent et vont se chauffer au fond. Si, au contraire, c'est la partie supérieure du liquide qui est chauffée la première, l'inférieure n'éprouve aucune augmentation de température. Un fer chauffé au rouge, introduit dans un vase plein d'huile, et mis presqu'en contact avec un morceau de glace placé au fond, n'opère pas la liquéfaction d'un seul atome de ce corps; et un morceau de glace placé au-dessous de l'eau bouillante met environ deux heures à fondre, tandis que placé à la surface trois minutes suffisent pour qu'il se liquéfie. Tout corps mauvais conducteur de la chaleur interrompt par son interposition le mouvement intérieur des molécules des fluides; c'est pourquoi les plumes et les fourrures produisent dans l'eau le même effet que dans l'air: elles retardent l'établissement de l'équilibre du calorique des couches supérieures et inférieures. Rumford fit voir que la neige, en raison de l'air qu'elle renferme, conserve au sol une

partie de sa chaleur, de même que la glace, étant plus légère que l'eau douce, maintient la fluidité de l'eau sur laquelle elle surnage, et maintient dans les longs hivers des régions septentrionales quelque fluidité sans laquelle tout principe de vie serait éteint. Dans l'Océan, au contraire, la glace formée d'eau salée étant plus pesante, se précipite, laissant la mer liquide à sa surface jouissant d'une chaleur tempérée qui influe sur celle des côtes, et qui, au moyen des courants, échauffe les climats polaires, et rafraîchit ceux de l'équateur. L'application systématique et assidue de ces vérités qu'une foule d'expériences lui avait fait connaître, conduisit ce savant à déterminer les règles pratiques pour la meilleure construction et disposition des cheminées, fours, chaudières et autres appareils de chauffage; il prescrivit les formes qu'il fallait leur donner, et parvint d'abord à économiser plus de moitié du combustible employé auparavant dans les cuisines et dans les chambres. Le célèbre Franklin avait commencé ces améliorations par un meilleur système des cheminées de cuisine et des salons, mais le comte de Rumford a porté bien plus loin ces perfectionnements. Il s'appliqua ensuite de la manière de préparer la nourriture, et chercha à résoudre le problème du minimum de dépense nécessaire pour nourrir un homme. Il obtint des résultats presque incroyables, car à Munich trois femmes faisaient à elles seules la cuisine pour mille personnes, et n'employaient que neuf sous de bois par jour; à Vérone, à l'hôpital *della Pietà*, on ne dépense, d'après les procédés de Rumford, que la huitième partie du combustible employé auparavant. La chaleur excessive que l'eau en vapeur acquiert lorsqu'elle est retenue dans un vase assez fort pour ne point crever, est devenue entre les mains de ce savant un moyen de chauffage auquel nul autre n'est comparable, et qui a reçu une multitude d'applications très-utiles. On chauffe ainsi les bains, les salons: et les distillateurs, les brasseurs, les blanchisseurs en Angleterre, en France et en Allemagne, ont tiré d'immenses avantages de cet emploi de la vapeur. Rumford était parvenu à dépouiller la fumée même de toute la chaleur qu'elle emporte encore, ce qui a fait dire à un personnage connu pour ses bons mots, que Rumford finirait par cuire son pot au feu avec la fumée de son voisin. Il a fait sur la lumière presque autant d'expériences que sur la chaleur. Il a reconnu que la flamme est parfaitement diaphane et laisse passer librement les rayons de lumière d'un autre corps enflammé. Il montra aussi que la lumière n'est pas proportionnée à la chaleur des corps lumineux, et qu'elle ne dépend point, comme la chaleur, de la quantité de matière brûlée mais uniquement de l'activité de la combustion. En combinant ces deux faits, il inventa une lampe ayant plusieurs mèches parallèles dont la flamme excitant mutuellement la chaleur de chacune, sans laisser perdre aucun rayon de lumière, produit une clarté extraordinaire et qu'on peut augmenter indéfiniment. La première de ces lampes, exécutée sous la direction de l'auteur, dans la maison qu'il habitait à Auteuil, lorsqu'elle fut allumée par l'ouvrier qui l'avait montée, produisit une lumière si éclatante, qu'il en fut ébloui au point d'être obligé de passer la nuit au bois de Boulogne, ne voyant pas assez clair pour retourner à Paris. Aujourd'hui les lampes de l'invention de Rumford sont aussi vulgaires que ses cheminées, ses fourneaux et ses soupes économiques. Toutefois, sans prétendre diminuer en rien le mérite de ces inventions, nous croyons de notre devoir de remarquer que les appareils destinés à éclairer l'intérieur des maisons, introduits par Argand, et perfectionnés par plusieurs autres personnes et surtout par Rumford, nous semblent une invention funeste pour la vue, et qui a puissamment contribué à augmenter à un degré effrayant les cas de faiblesse de la vision et les maladies des yeux. Les lampes en général produisent trop de lumière et en même temps trop de chaleur, ce qui nuit également à la vue. Quant aux soupes économiques, nous voudrions que l'auteur, au lieu de s'être proposé de nourrir les pauvres avec les substances les moins chères, eût cherché les moyens de leur fournir une nourriture à la fois saine, abondante et savoureuse, qualités que ne possèdent point les soupes à la colle, que la faim seule peut trouver supportables. On est étonné que Rumford qui, quoique extrêmement sobre, a publié une excellente dissertation sur les plaisirs du goût et sur les moyens d'exciter et d'augmenter l'appétit, ait si peu fait pour obtenir ce résultat dans son système de cuisine pour les pauvres; mais on cessera de s'étonner de cette contradiction apparente, quand on saura qu'il regardait la masse des hommes comme de pures machines, et les nations comme devant être gouvernées despotiquement et à peu près suivant le régime qu'il avait conçu pour les maisons de travail, où les hommes ne sont que des instruments passifs. D'après ces principes, il ne s'agissait que de nourrir les ouvriers assez bien pour entretenir chez eux la force musculaire des membres, et les soupes économiques, remplissant ce but, devaient être regardées par lui comme le grand *desideratum*. Rumford fit aussi des observations curieuses sur les couleurs complémentaires, et détermina par des expériences les règles de l'assortiment des nuances, afin de produire cette belle harmonie qui n'était auparavant qu'un effet de la routine, et un sentiment instinctif. Mais, malgré ses savantes directions, il n'a pas réussi à corriger chez les Anglaises le goût bizarre qui leur fait trop souvent associer dans leur parure et leur ajustement les couleurs les plus incompatibles, telles que le bleu de ciel sur du rose, du vert sur du bleu, et la préférence qu'elles donnent aux nuances fausses sur les couleurs franches. Rumford regardait la lumière et le calorique comme des effets d'un mouvement de vibration communiqué aux molécules des corps, et il regardait la production de la chaleur intense par le simple frottement comme une preuve décisive de son opinion. Il prouva mieux que personne que le calorique n'a point de poids. Il inventa deux instruments extrêmement ingénieux; l'un est un nouveau calorimètre, et l'autre se nomme *thermoscope*. Ce dernier est destiné à mesurer les plus légères différences de température. Tous les travaux relatifs à l'éclairage et les expériences faites avec ces deux instruments furent exécutés pendant son séjour à Paris. Rumford institua aussi deux prix annuels destinés à l'auteur des expériences les plus importantes sur la chaleur et la lumière, dont l'un doit être décerné par la société royale de Londres, et l'autre par la société philosophique de Philadelphie, voulant par ce double choix marquer sa gratitude pour sa patrie naturelle et pour sa patrie adoptive. Il fut également le créateur et le principal fondateur de l'institution royale de Londres, dont il fit paraître le *prospectus* le 11 janvier 1800, et que la munificence et le patriotisme anglais réalisèrent en quinze mois, en ouvrant ce bel établissement au public, et en l'enrichissant d'un musée, d'un laboratoire et d'une bibliothèque. Dès l'année 1777, peu après son premier voyage à Londres, il avait fait des expériences curieuses sur la cohésion des corps. En 1778, il en entreprit d'autres sur la force de la poudre à tirer, communiquées à la société royale de Londres, qui l'admit au nombre de ses membres. En 1789, il s'embarqua sur une escadre anglaise dans le but principal de répéter en grand ces dernières expériences qui furent plus tard reprises par d'autres savants. En 1796, l'électeur Charles-Théodore donna le commandement de son armée au comte de Rumford, et en 1798 il le nomma son ministre plénipotentiaire près la cour de Londres. C'était le poste qu'il désirait avec plus d'ardeur, mais les usages du gouvernement anglais ne permettant pas d'admettre un sujet britannique en qualité de représentant d'une puissance étrangère, Rumford eut la douleur de ne point être reçu en sa qualité diplomatique. Il ne tarda pas à éprouver un nouveau contre-temps, par suite de la mort de son bienfaiteur, en 1799. Maximilien, qui lui succéda, connaissait le mérite du comte, et n'oubliait pas qu'il avait été le premier auteur de sa fortune, mais ses vues politiques et son système de gouvernement ne s'accordant guère avec les principes de son prédécesseur et les doctrines de Rumford, il fallut bien qu'il se choisit d'autres conseillers. Le comte quitta donc la Bavière, et n'y retourna qu'après la paix d'Amiens: il n'y resta que peu de temps, mais il

Digitized by Google

année, Rusca fut employé sous Masséna, et on le vit, le 23 novembre, courant à travers la mitraille et les boulets, escalader cinq positions sans s'arrêter. Nommé général de brigade, il se distingua de nouveau dans la campagne de 1796, et c'est un régiment de sa brigade, commandé par le colonel Dessaix, qui s'empara de Saint-Jean en Piémont. Rusca averti, le 29 juillet, par ce dernier, de l'arrivée des Impériaux sur Salo, accourut à son secours, et fut blessé dans cette journée. Promu au grade de divisionnaire, il fit, en 1798 et 1799, les campagnes d'Italie, et il fut blessé à la sanglante journée de la Trébia. En 1802, il fut appelé au gouvernement de l'île d'Elbe, qu'il conserva jusqu'en 1805, et fut employé ensuite à l'intérieur. Employé à l'armée d'Italie en 1809, il se couvrit de gloire à la bataille de Sacile, contribua aux succès des opérations en Carinthie et en Styrie, et combattit dans le Tyrol sous les ordres du maréchal Lefebvre. Le 4 mai, il marcha sur le général Chasteller, qui se dirigeait vers la Hongrie, et après une affaire assez vive il le battit, et lui fit neuf cents prisonniers. Après la paix le baron Rusca se rendit à Paris, et y resta sans emploi jusqu'à la fin de 1813. Il commandait, en 1814, la ville de Soissons, lorsque le général russe Winterngerode avec trente mille hommes, marchant sur la capitale de l'empire français par la route de Laon, se présenta, le 13 février, devant Soissons, qui n'était défendu que par douze cents hommes, et tenta de l'escalader. Le général Rusca repoussa une première attaque, mais il fut tué, et sa ville fut prise, pillée et dévastée par les Russes. Cet officier général était commandant de la légion d'honneur depuis la création de cet ordre.

RUSH (Benjamin), célèbre médecin américain, né à Berbery, près de Philadelphie, en 1738, descendait d'un capitaine anglais qui, après avoir servi avec distinction sous Cromwell, suivit Guillaume Penn en Amérique. Rush perdit son père à l'âge de six ans, fut élevé au collége de Princeton, et ensuite placé comme élève chez un médecin de Philadelphie. Il vint en Europe en 1766, fit des études régulières, et prit le degré de docteur en médecine à l'université d'Edimbourg, visita ensuite les hôpitaux de Londres et de Paris, et retourna à Philadelphie en 1769, où il se distingua par ses talents, ses connaissances et ses vertus civiques. En 1776, il fut élu membre du congrès, médecin des hôpitaux militaires, et en 1778 membre de la convention qui adopta la constitution. Il doit par conséquent être mis au nombre des fondateurs de la république des Etats-Unis. Il fut ensuite caissier de l'hôtel des Monnaies, médecin de l'hôpital général de Philadelphie, président de la société pour l'abolition de l'esclavage des noirs, et vice président de la société biblique de la même ville. Dans tous ces emplois, il se distingua constamment par un zèle soutenu, une probité exemplaire, et déploya en toute occasion le patriotisme le plus éclairé et une grande philanthropie. Il rendit de grands services à ses compatriotes pendant la fièvre jaune qui éclata à Philadelphie en 1793. Il occupa d'abord la chaire de chimie, et vingt ans plus tard celle de médecine au collége et ensuite à l'université de Philadelphie. Ses cours furent très suivis, et il compta jusqu'à quatre cents élèves à la fois. Il fut l'ami intime du célèbre Franklin, et avait recueilli un si grand nombre de mots heureux et d'observations profondes puisées dans ses entretiens avec ce grand homme, qu'il s'était proposé de les publier sous le titre de *Frankliniana*. Non content de se livrer à la pratique et à l'enseignement de la médecine, le docteur Rush fonda un collége pour l'éducation de la jeunesse (le collége de Dickinson), et créa le dispensaire de Philadelphie, première institution de ce genre formée aux Etats-Unis du produit des souscriptions sollicitées par ce médecin patriote. Il seconda puissamment Franklin dans les efforts qu'ils firent ensemble pour modifier la rigueur du code pénal, et il réussit à faire abolir la peine de mort, dans l'état de Pensylvanie, pour tout autre crime que celui de meurtre au premier chef. Il aurait voulu faire supprimer entièrement cette peine, qu'il croyait hors de proportion avec les plus grands crimes, mais il ne put vaincre l'opposition que ce projet éprouva de la part du public. L'épidémie de 1793 mit le docteur Rush en évidence; la chaleur avec laquelle il défendit les opinions qu'il émit au sujet de la fièvre jaune, de son origine et de son traitement, l'engagea dans une longue controverse très animée et dans laquelle les écrivains ne ménageaient guère leurs expressions. Rush se fit alors beaucoup d'ennemis dans sa profession; plusieurs, par conviction ou par rivalité, le harcelèrent sans pitié. Il avait commencé par regarder la maladie comme contagieuse et importée du dehors par des navires; mais plus tard il eut la bonne foi d'avouer publiquement son erreur et de convenir que la fièvre jaune aux Etats-Unis, et notamment à Philadelphie, avait été produite par des causes locales, et qu'elle n'était point susceptible de se communiquer par le contact des individus malades, ni par leurs hardes et autres matières qui avaient touché à leurs corps. Il soutint cette opinion jusqu'à la fin de ses jours, et l'on ne conçoit pas où M. Moreau de Saint-Méry a puisé les renseignements d'après lesquels il a inséré dans le *Dictionnaire des sciences médicales* l'étrange assertion que nous allons transcrire : « Il a dé» savoué, dit M. Moreau en parlant du docteur Rush, » à son heure suprême, tout ce qu'il avoit écrit en » faveur de la non contagion de la fièvre jaune. » Rien n'est plus faux que cette assertion; il n'est pas un seul médecin respectable à Philadelphie qui ne la regarde comme une imposture inventée par quelque ennemi de la gloire de Rush, et que M. Moreau de Saint Mery aura trop légèrement accueillie. Tous les médecins des Etats Unis, même ceux qui, comme le docteur Hosack, ont professé des doctrines en opposition avec celles qu'a émises le docteur Rush, se plaisent à rendre témoignage à ses talents, à ses vertus et à l'indépendance de son caractère, qui n'a jamais fléchi dans aucune circonstance, et à la franchise de ses opinions. L'homme qui aima assez la vérité pour sacrifier son amour-propre en avouant s'être trompé dans sa première opinion sur l'origine et la nature de la fièvre jaune, mérite toute notre confiance. Un de ses amis et de ses admirateurs, le docteur Felix Pascalis a eu la même franchise, en convenant que cette maladie, qu'il avait pendant quelque temps crue contagieuse, ne l'était pas en effet; et il n'a cessé de soutenir cette dernière opinion depuis plus de vingt ans, dans une foule d'écrits très remarquables. Le docteur Rush est mort à Philadelphie, le 19 avril 1813, après une très courte maladie, à l'âge de soixante-quinze ans. Il a été universellement regretté de ses confrères et du public; de grands honneurs lui ont été décernés dans les principales villes de l'Union, et notamment à Philadelphie et à New-York où les membres de la faculté ont pris le deuil pendant un mois. Plusieurs savants distingués des États Unis ont été chargés de prononcer l'éloge de Rush: nous citerons entre autres le célèbre docteur Samuel L. Mitchill de New York, choisi par le collége des médecins et des chirurgiens de cette ville; le docteur David Ramsay, médecin distingué et l'historien de Washington, désigné par la société médicale de la Caroline septentrionale, et le révérend William Staughton par les docteurs et étudiants de l'université de Philadelphie. Le fils du docteur Rush a suivi la carrière diplomatique, et après avoir été ministre de sa république à Londres, il a été remplir dans sa patrie le poste élevé de ministre du trésor, qu'il occupe aujourd'hui. Le docteur Rush était un excellent professeur : il avoit de vastes connaissances, une élocution facile, et souvent très animée, qui rendait ses leçons très agréables aux élèves. Il lisait beaucoup et méditoit encore davantage, et dans l'exercice de sa profession il était beaucoup plus occupé du bien-être des malades que de ses émoluments. Il a toujours tenu un journal très exact et détaillé de sa pratique, divisé en plusieurs colonnes, de manière à offrir d'un coup-d'œil le tableau de chaque cas. Il était très sobre : il dormait peu et travaillait beaucoup, malgré la délicatesse naturelle de sa constitution. Quoique d'un caractère assez irritable, il a néanmoins supporté avec assez de résignation la longue persécution qu'il éprouva, non-seulement de la part de quelques médecins ses ennemis, mais encore du fameux Cobbett qui, pendant son

Digitized by Google

séjour aux États-Unis, et à l'époque où il y était l'agent du gouvernement anglais, prit à tâche d'insulter dans son journal, intitulé *Peter Porcupine*, le respectable docteur Rush, dont l'attachement aux opinions démocratiques et aux institutions des États-Unis déplaisait au défenseur vénal de l'aristocratie anglaise. Cobbett et ses protecteurs ne pouvaient pardonner à Rush d'avoir été un des plus chauds partisans de la révolution américaine, et surtout d'être un de ceux qui sont restés fidèles à ses principes. Cobbett enfin, traduit devant les tribunaux et condamné à une forte amende, fut forcé de quitter l'Amérique, et son départ mit un terme à la scandaleuse persécution dirigée contre ce savant et vertueux citoyen. Ses amis et lui même assurent que la ferme croyance aux récompenses qui, dans un autre monde, sont destinées à la vertu persécutée, l'a consolé dans ses tribulations: mais, ainsi que tant d'autres esprits très forts convaincus du même espoir, le docteur Rush ne laissait pas de mettre beaucoup d'acrimonie dans ses écrits, et on peut assurer qu'il n'eut jamais l'impassible résignation d'un *quaker*. Quant à ses opinions médicales, Rush adopta de très bonne heure et à son retour d'Europe un système qui ressemble beaucoup à celui du célèbre Brown, et l'on prétend même qu'il devança ce dernier, et que pendant qu'il faisait ses études à Edimbourg, Rush avait déjà conçu les bases de la doctrine de l'excitabilité, des stimulus, et la division des maladies en sthéniques et en asthéniques. Quoi qu'il en soit, il est certain que Rush professa une doctrine analogue, et que lors de la première épidémie de la fièvre jaune à Philadelphie, il regarda cette maladie comme sthénique au plus haut degré. C'est pourquoi il eut recours aux saignées très copieuses et répétées, et au jalap uni au calomelas à hautes doses. Ses succès dans le traitement de cette épidémie furent partiels, tandis que dans toutes celles qui eurent lieu dans la suite, soit à Philadelphie, soit sur les autres points de l'Union, jusqu'à ce jour, la saignée a constamment été nuisible. Il faut donc de deux choses l'une, ou que le docteur Rush ait mal compris la nature de la maladie, ou qu'elle ait changé de caractère dans les épidémies qui suivirent celle de 1793. Ce médecin, d'après l'observation attentive de la constitution des habitants des États-Unis et de leur régime, conclut que le plus grand nombre des maladies auxquelles ils sont sujets appartient aux sthéniques, opinion diamétralement opposée à celle de Brown, qui croyait que les maladies asthéniques sont incomparablement plus nombreuses sur tout le globe, et même en Angleterre. Le fait est que ce système est contraire aux faits, et que ses dénominations sont tout à fait inexactes; il est donc impossible de prononcer sur le rapport qui existe entre les maladies prétendues sthéniques et celles qu'on nomme asthéniques, car il n'existe peut-être pas une seule qui porte exclusivement le caractère qu'on attribue à l'excès ou au défaut d'excitation. Malgré son attachement aux hypothèses, le docteur Rush a recueilli un grand nombre de faits et d'observations utiles, et ses ouvrages renferment une foule de remarques pratiques qui méritent d'être méditées. Il était très peu partisan d'Hippocrate et des anciens, et a cherché à prouver que dans l'enseignement médical l'étude du grec et du latin est absolument inutile. Cette proposition, très peu judicieuse, souleva contre son auteur la plupart des médecins instruits. Dans le fait, il nous semble aussi absurde de négliger les écrits d'Hippocrate et de plusieurs autres écrivains anciens que de choisir leurs ouvrages, pleins de fausses hypothèses et fourmillant d'erreurs, pour en faire la base de l'enseignement médical. Apprendre la médecine dans les écrits des modernes et étudier les productions des anciens, voilà, ce nous semble, le seul parti raisonnable. Le docteur Rush a publié les ouvrages suivants : 1° *Dissertatio inauguralis de coctione ciborum in ventriculo*, Edimbourg, 1768 ; 2° *Recherches sur l'influence des causes physiques sur les facultés morales*, Londres, 1768, in-8° ; 3° *Traité sur l'érable à sucre des États Unis et sur la manière d'en extraire le sucre*, Londres, 1792 : 4° *Recherches et observations médicales*, troisième édition, 1809, 4 vol. in-8° ; 5° *Sur les affections mentales*, 1812, in 8°. La collection complète de tous les écrits publiés par le docteur Rush depuis 1792 sur la médecine se compose de 6 vol. in-8°, dont un de préliminaires renferme la partie théorique de l'ouvrage, qui est sans contredit la plus faible. Tous ces ouvrages sont écrits en anglais.

RUSSO (Vincent), né en 1774, à Palmi, petite ville située au pied du Vésuve, fut envoyé à Naples, pour suivre la carrière du barreau. Sa jeunesse fut malheureuse, parce que sa famille était pauvre et obscure, et ne pouvait, ni lui procurer des protecteurs, ni lui fournir que de très faibles moyens de subsistance. Mais la nature s'était plu à lui prodiguer ses dons les plus précieux : d'honorables liaisons avec quelques hommes distingués de l'époque furent le résultat de l'estime que ses qualités inspiraient. Des circonstances extraordinaires vinrent agrandir sa réputation aux yeux de ses concitoyens. La révolution française avait éclaté : ses principes s'étaient répandus avec la rapidité de l'éclair dans toute l'Italie, et le bien qu'on s'en promettait, avait excité dans tous les esprits une fermentation que rien n'était plus capable de calmer. Russo, qui en avait apprécié toute la valeur, en était devenu le partisan le plus zélé. La profondeur avec laquelle il les développait avait frappé vivement ses amis, dont les plus distingués, Pagano, Pirelli, Conforti, Filangieri, étaient quelquefois effrayés de l'enthousiasme avec lequel il cherchait à les répandre dans le peuple. Sa logique en ce genre avait quelque chose d'irrésistible, et son éloquence revêtait ses pensées d'un charme irrésistible. Le gouvernement ne tarda pas à en prendre ombrage : on s'efforçait en vain de le modérer. Il fut menacé des plus grands dangers : les agents du pouvoir se flattèrent de lui arracher du moins la révélation de ceux qui partageaient ses doctrines. Le bruit même courut que la reine l'avait séduit par de brillantes promesses, et qu'il allait trahir ses amis et la cause sacrée de la liberté. Mais il fut inébranlable, et, pour éviter la persécution dont il était devenu l'objet, il sortit du royaume, et se réfugia en Lombardie, que l'armée française avait déjà occupée. De là il passa à Genève, pour s'y livrer à l'étude, et dans le seul but de se rendre compte de ses propres opinions et d'étendre par la méditation et l'analyse la sphère de ses connaissances. Il écrivit ses *Pensées politiques*, ouvrage plein d'aperçus judicieux et solides, qui révélait à quelle maturité dans sa première période de la jeunesse son intelligence était déjà parvenue. Lorsqu'en 1799 la république fut établie à Naples, des suffrages unanimes l'appelèrent à siéger au corps législatif. Il s'y rendit, et quoique revêtu du caractère de législateur, son premier soin fut d'aller s'enrôler comme simple soldat dans les armées nationales. Son extrême pauvreté ne lui fit jamais abandonner les principes auxquels il avait voué sa vie tout entière ; il refusa avec dignité de recevoir le moindre rétribution pour l'exercice de sa charge. Il demeurait à Capoue, chez un de ses amis intimes, qui lui avait généreusement offert l'hospitalité, et chaque matin, habillé en soldat, avec un morceau de pain bis dans sa poche, il se rendait à pied à la capitale pour assister aux travaux de l'assemblée dont il faisait partie, à une distance de plus de quatre lieues. Cette force d'âme, cette vertu supérieure, excitait l'admiration de ceux mêmes qui n'étaient point de son parti ; on l'appelait communément le *Spartiate*. Cependant, comme ses discours ne respiraient que le sentiment de l'ordre et de la justice, les têtes exaltées l'accusèrent de *modérantisme* : cette persécution ne le déconcerta point, il s'éloigna de l'assemblée, et continua avec la même austérité de mœurs à remplir religieusement tous les devoirs de bon citoyen. A la chute de la république, il fut comme tant d'autres jeté dans le fond d'un cachot, traîné devant l'impitoyable junte d'état, et condamné à subir le dernier supplice. Il était assis par terre, avec un livre à la main, lorsque le greffier allait lui lire son arrêt de mort. Il l'écouta sans se troubler, lui fit signe de la tête qu'il avait compris, et continua sa lecture avec le même calme. Il garde la même sérénité d'âme jusqu'au moment de son exécution. Quand on vint pour l'entraîner au supplice, il prit congé d'un autre prisonnier qui couchait avec lui sur le même grabat, en lui disant avec douceur : *Nous étions trop gênés en-*

Pl. 18.



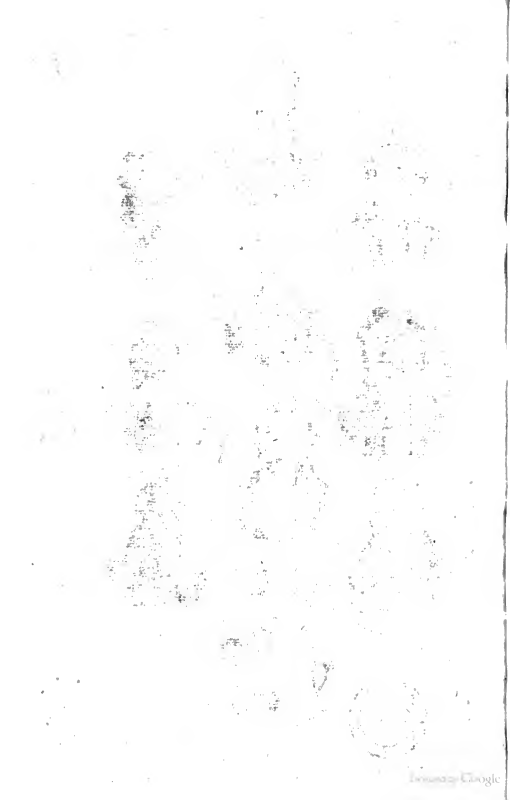
BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI
Digitized by Google

[illegible] de lieutenant [illegible] déploya [illegible] de l'expédition d'Égypte [illegible] chef de bataillon d'artillerie [illegible] Bonaparte, et partagea [illegible] au Nord, et enfin [illegible] la même temps [illegible] de Santa-Marta et de [illegible] expédition [illegible] en Bouvet [illegible] qui [illegible] d'Espagne [illegible] en grade de [illegible] au mois de [illegible] du génie [illegible] 1816 [illegible] le place [illegible] prendre [illegible]

[illegible] compter [illegible] Potocki, [illegible] prince [illegible] Adam [illegible] cinquante-cinq [illegible] en se contentant [illegible] le Russie [illegible] l'acte de complot de [illegible] qui termina [illegible] tous deux [illegible] leur [illegible] de leurs [illegible] lettres

S

[illegible] désavantage [illegible]



Digitized by Google

semble; maintenant nous avons plus de place. Adieu. Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta d'un pas ferme et assuré. La tranquillité d'une conscience sans remords se montrait sur son visage, que les souffrances avaient décoloré, mais non pas abattu. Il prononça un discours au peuple pour lui rappeler qu'il versait son sang pour avoir désiré le bien de la patrie; mais on fit battre les tambours pour couvrir les derniers accents de sa mâle éloquence. La mort de Vincent Russo fut comme sa vie; et le souvenir de cette intéressante victime de l'oppression ne s'éteindra jamais dans le pays qui l'a vu naître.

RUTY (Charles-Étienne-François), lieutenant-général d'artillerie, comte et pair de France, né à Besançon, le 4 novembre 1774, se destina de bonne heure à la carrière des armes. Après avoir fait avec distinction ses premières études, il entra à l'école d'artillerie à Châlons, où il mérita l'estime de ses chefs par une intelligence et une activité peu communes. Sorti de cette école avec le grade de lieutenant, il trouva dans les premières campagnes de la révolution de fréquentes occasions de se distinguer; les qualités qu'il déploya dans diverses circonstances lui procurèrent un avancement assez rapide. A l'époque de l'expédition d'Égypte, Ruty partit, en qualité de chef de bataillon d'artillerie, avec le général en chef Bonaparte, et partagea la gloire de ses compagnons d'armes. De retour en Europe, il fit les campagnes du Nord, et obtint, le 14 mai 1807, la croix de commandant de la légion d'honneur. Employé plus tard à l'armée d'Espagne, il dirigea l'artillerie au siége de Ciudad-Rodrigo, et la prise de cette ville fut due en grande partie à ses habiles manœuvres. Vers le même temps, il se distingua aux affaires de Santa-Marta et de Villalba. Ce fut pendant cette même expédition d'Espagne, que Ruty donna l'idée d'un nouveau genre d'obusiers, qui fut employé avec beaucoup de succès dans la guerre de montagne, et qui a été désigné depuis sous le nom d'*Obusier-Ruty*. A l'époque de la restauration, en 1814, le général Ruty fit partie du comité de la guerre, et fut promu au grade de grand-officier de la légion-d'honneur. L'année suivante, au mois de mars, le roi lui confia le commandement du génie à l'armée du duc de Berry, destinée à arrêter Napoléon dans sa marche sur Paris. En 1816, il fit partie du conseil de guerre chargé de juger le général comte de Grouchy. Ses services lui valurent la même année le titre d'inspecteur général d'artillerie sur les côtes de l'Océan. Vers la fin de 1817, il fut appelé à la direction générale des poudres et salpêtres, et au conseil-d'état. Il a été créé pair de France, le 9 mars 1819. Aussi habile administrateur qu'officier distingué, le général Ruty donna une nouvelle vie à l'administration des poudres et salpêtres. Organisé par lui et placé près de sa personne, un comité consultatif, composé de savants et d'hommes expérimentés, s'occupa constamment, sous sa présidence, de toutes les parties du service. Au conseil d'état, le comte Ruty était vice-président de la section de la guerre. Son aptitude pour les affaires, et l'étendue de ses connaissances, le firent souvent appeler dans le sein des commissions administratives et législatives. En 1826, son nom figura en tête de la commission chargée de procéder, pour les comptes de 1826, aux vérifications prescrites par l'ordonnance du 10 décembre 1823. Le lieutenant-général Ruty est mort en 1828, et a été remplacé par M. le général d'artillerie Cotty, chef du bureau de cette arme au ministère de la guerre.

RZEWUSKI (Séverin), vice-grand-général de la couronne de Pologne, staroste de Dolin, fils de Venceslas Rzewuski, palatin de Podolie et castellan de Cracovie, célèbre par ses vertus et son patriotisme, naquit vers 1745. Dès son entrée dans la carrière politique, le jeune Rzewuski mérita la haine de Catherine II, et fut arrêté, en 1767, avec son père, Soltyk et Zaluski, qui défendaient avec ardeur les droits sacrés de leur patrie contre la violence de la tzarine. Conduit au fond de la Moscovie, Rzewuski y resta jusqu'à l'époque du premier démembrement de la république (1773). Rentré en Pologne, il se fit encore remarquer parmi les patriotes à l'époque de la diète de 1776; mais changeant tout à coup de conduite, il s'empressa de ramper devant les oppresseurs de sa patrie en se constituant le champion le plus zélé de la Russie. Il se rangea parmi les ennemis les plus acharnés de la constitution du 3 mai 1791. Destitué de sa dignité de grand-général qui fut supprimée, Rzewuski se lia avec les trop fameux rebelles François Branecki et Stanislas-Félix Potocki, et alla jusqu'à implorer les armes ennemies contre sa propre patrie. Catherine accueillit avec empressement les factieux qui favorisaient si admirablement ses projets, et leur fit signer, le 14 mai 1792, l'acte du complot de Targowiça, que signèrent Stanislas-Félix Potocki, François Branecki, Séverin Rzewuski, Antoine, prince Czetwertynski, George Wielhorski, Zlotoricki, Adam Moszczenski, Zagorski, Jean Suchorzewski, Kobylanski, Jean Swzykowski, Benoît Hulewicz et Kurwiski. Cet acte odieux fut appuyé par cent vingt mille Russes et par la honteuse soumission du roi Stanislas-Auguste, qui leur facilita l'occupation de la Pologne. Ces misérables intrigants qui croyaient seulement renverser la constitution de 1791, apprirent bientôt que Catherine avait d'autres desseins, lorsqu'ils virent ce protectorat se terminer par l'asservissement et le second partage de la Pologne. Le 20 avril 1793, Rzewuski, se repentant trop tard, publia, mais en vain, sa protestation dont nous extrairons le passage suivant: « C'est, dit il, en trempant ma plume dans » les larmes que je veux laisser un souvenir des malheurs » de ma patrie et du mien propre. Ma protestation » n'empêchera pas l'infortune commune, mais je la » dois à mes serments et à ma patrie; si je suis mal- » heureux, du moins je ne dois pas être coupable, etc. » L'ambassadeur russe Sievers répondit à cette protestation par la confiscation de ses biens, et dès lors Rzewuski, honteux de voir son pays opprimé et d'avoir combattu dans les rangs des oppresseurs de sa patrie, ne reparut sur la scène publique que pour être jugé par contumace comme traître à la patrie, à l'époque de la glorieuse révolution de 1794. Un tribunal criminel institué par l'immortel Kosciuszko, après l'avoir déclaré infame, le condamna à être pendu en effigie et à avoir ses biens confisqués. Après la malheureuse issue des efforts des patriotes polonais, et lorsque la république fut totalement rayée du rang des puissances, Rzewuski rentra dans sa patrie pour y terminer ses jours dans la honte et les remords. — RZEWUSKI (Venceslas), fils du précédent, est connu par ses nombreux voyages, particulièrement par celui qu'il a fait dans l'Orient. Il tient un rang très distingué dans la république des lettres.

S

SABATIER (André-Hyacinthe), littérateur, né à Cavaillon, en 1726, et mort en 1808, à Avignon, a été successivement professeur d'éloquence, d'abord au collége de Tournon, et ensuite à l'école centrale du département du Var. Il professa la littérature, et surtout la poésie, avec quelque succès. Il a publié: 1° *Lettre sur le grand Rousseau*; 2° *Poëme sur la bataille de Lutzelbourg*, 1758, in-8°; 3° *Odes nouvelles*, et autres *Poésies*, 1766, in-12; 4° *Discours sur les avantages et les désavantages des belles-lettres, relativement aux provinces*, 1768, in-4°; 5° *Discours sur le préjugé qui note d'infamie les parents des suppliciés*, avec une *Lettre sur l'éloquence*, 1769, in-4°; 6° *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774, in-8°; 7° *Humbert II*, ou *la Réunion du Dauphiné à la France*, tragédie en 5 actes et en vers, 1774, in-8°; 8° *la Mort de Trajan*, ode,

1774, in-8° ; 9° *Éloge de Marie Rabutin Chantal, marquise de Sévigné*, 1777, in-8° ; 10° *le Couronnement de Pétrarque*, en 1 acte, 1782, in-8°.

SABATIER (Raphaël-Bienvenu), naquit à Paris, le 11 octobre 1732, de Pierre Sabatier, membre distingué du collége et de l'académie de chirurgie. Le jeune Sabatier n'annonça d'abord que des talents médiocres ; mais le goût du travail s'étant enfin développé chez lui, il s'y livra avec une telle ardeur, qu'en peu d'années il fit les progrès les plus surprenants. A dix-sept ans, il était maître ès arts ; la physique, la géométrie, l'anglais, l'italien, la musique, le dessin, lui étaient familiers. La mort d'un oncle maternel ayant détruit les espérances de fortune que ses parents avaient conçues pour lui, il fut obligé de chercher un état. Sabatier se détermina pour la chirurgie, et eut pour premiers maîtres Petit et Verdier. Élève à la Charité, où son père avait succédé aux deux Ledran et précédé Paget, il se distingua par son zèle, son assiduité et l'intelligence avec laquelle il remplissait les fonctions dédaignées, mais utiles, de la chirurgie ministrante. Une maladie longue et douloureuse l'ayant privé de son père, il devint le seul appui d'une famille que menaçait la misère, et n'avait pas obtenu ses grades ; le corps des chirurgiens de Paris avança pour lui le temps des épreuves, et deux tantes s'étant réunies pour subvenir aux frais qu'elles entraînent, Sabatier fut reçu en 1752. Il fut nommé alors membre du collége et de cette académie qui réunissait dans son sein tout ce que la chirurgie française comptait de plus illustre. Des cours publics d'anatomie, accompagnés d'expériences sur les animaux vivants, et dans lesquels il exposait la forme, la structure et la manière d'agir de toutes les parties du corps, fondèrent sa réputation. A vingt-quatre ans, il succéda à Bailleul dans la chaire d'anatomie du collége royal de chirurgie. Morand devenait vieux ; il éprouvait le besoin du repos ; et jaloux de laisser sa place à un homme digne de succéder et à lui et aux praticiens qui l'avaient précédé, il fixa son choix sur Sabatier, l'établit à l'Hôtel des Invalides, en fit son adjoint, lui accorda sa nièce, et avec elle la survivance de sa place. C'est de cette époque que datent la grande réputation et la fortune de Sabatier. En 1773, l'académie des sciences lui ouvrit ses portes. Commissaire pour la correspondance à l'académie de chirurgie, il y aidait Louis dans ses importantes fonctions. Au commencement de la guerre, il reçut l'ordre de se rendre, en qualité de chirurgien consultant, à l'armée du Nord, rassemblée devant Mons ; mais son âge avancé et l'habitude d'une vie paisible, consacrée au travail du cabinet et aux occupations de la pratique civile, ne lui permettaient pas de supporter les fatigues et les privations de la guerre. Il ne parut au quartier général qu'un moment, puis il fut rendu aux occupations et aux habitudes qu'il chérissait. L'académie de chirurgie le choisit pour succéder à Louis ; mais la révolution l'arrêta bientôt dans l'exercice de cette nouvelle charge. Il fut ensuite attaché au service de santé militaire, et chargé avec Coste et Parmentier de l'inspection des hôpitaux des armées. A la formation de l'école de santé, il obtint la chaire de médecine opératoire, et reprit avec le même zèle que dans sa jeunesse les travaux de l'enseignement public. Il fut appelé à la création de l'institut. Napoléon le nomma l'un de ses chirurgiens consultants, et lui donna la décoration de la légion d'honneur. C'est au milieu de cette prospérité, et en se livrant sans relâche à ses occupations scientifiques, que Sabatier mourut, le 19 juillet 1811, après une maladie dont l'invasion fut presque subite et la marche très rapide. Sabatier est auteur d'un grand nombre de mémoires et d'observations. Il a fourni au recueil de l'académie des sciences, des mémoires sur l'inégale capacité du cœur et des vaisseaux pulmonaires, sur la circulation du fœtus, sur la situation respective du cœur, des gros vaisseaux et des poumons, sur les veines dites de Thébesius, sur la structure du cerveau et de ses enveloppes, sur les mouvements des côtes et l'action des muscles intercostaux, sur la rage, sur les fractures en travers de la clavicule, sur du sang trouvé dans le canal thoracique. Dans les *Mémoires de l'institut*, Sabatier a fourni des travaux précieux sur l'opium administré à haute dose dans le tétanos traumatique, sur les fractures du sternum, la taille avec le lithotome caché, les changements qui surviennent après la naissance dans les organes de la circulation du fœtus, la résection de la tête de l'humérus pour suppléer à l'amputation du bras dans l'article. Cet illustre praticien a inséré dans les *Mémoires de l'académie de chirurgie* une observation faite par son père, sur un cas intéressant de grossesse extra-utérine, et une autre sur la hernie de l'estomac. Il enrichit ensuite ce recueil précieux de mémoires sur le déplacement de la matrice et du vagin, la fracture du col fémoral, les anus contre nature, la guérison radicale de l'hydrocèle et les luxations consécutives du fémur. Tous ces travaux portent l'empreinte d'un esprit exact, sévère, habitué aux procédés méthodiques de la géométrie. Sabatier a publié une nouvelle édition du Traité de Verdier sur l'anatomie, et une autre de la Chirurgie de Lamotte, qu'il revit et enrichit de notes précieuses. Enfin, on lui doit : 1° *de Bronchotomiâ, theses anatomicæ et chirurgicæ*, Paris, 1752, in-4°. Cet ouvrage est la thèse de Sabatier, qu'il soutint avec la plus grande distinction. 2° *Traité d'anatomie*, Paris, 1764, 3 vol. in-8° ; 3° *De la médecine opératoire*, Paris, 1796, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est le fondement le plus solide de la gloire de Sabatier. MM. Sanson et Bégin en ont publié une nouvelle édition sous les yeux de M. Dupuytren, Paris, 1822—1824, 4 vol. in-8°.

SABATIER (Antoine, l'abbé), né à Castres, en 1742, était, suivant Voltaire, le fils d'un perruquier ; mais si l'on en croit Sabatier lui-même, il appartenait à une très ancienne famille de robe, dont les aînés, depuis Henri IV, avaient porté le prénom d'Antoine. Dépourvu de fortune, il choisit l'état ecclésiastique, comme celui qui devait le plus favoriser son avancement dans le monde. Toutefois, malgré le titre d'abbé qu'il prit, il ne fut jamais que clerc tonsuré. Sa conduite peu régulière l'ayant fait chasser de la maison du comte de Lautrec à laquelle il était attaché, il se fit auteur, et se lia d'abord avec les philosophes, à la recommandation d'Helvétius qui l'avait attiré à Paris, vers 1762. Sabatier, qui ne voyait dans la littérature qu'un moyen de gagner de l'argent, s'aperçut avec le temps que le parti dans lequel il s'était enrôlé ne lui procurerait ni profit, ni protecteurs puissants. Désespérant d'ailleurs d'obtenir quelque réputation au milieu de tant d'hommes distingués, et trop ambitieux pour se contenter d'un rôle secondaire, il résolut de se faire un nom en attaquant les philosophes. « Il crut, dit-il » lui-même, d'une bonne politique de commencer par » discréditer leur patriarche », et il composa le *Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*, ouvrage dans lequel, sans avoir égard à la vérité, il rassemble toutes les calomnies des adversaires de ce grand homme. La cour accueillit ce transfuge avec empressement, et Sabatier ne tarda pas à recueillir les fruits de sa défection. Le comte de Vergennes, pour l'attirer de Paris à Versailles, lui donna une gratification de 12,000 francs et lui fit occuper dans l'appartement même qu'il avait au château, la pièce la plus voisine de son cabinet. Il obtint successivement quatre pensions, une du roi, une de l'économat, une sur le *Mercure de France*, et une sur la caisse des papiers nouvelles du département des affaires étrangères. Sabatier combattit pour la religion et les mœurs avec d'autant plus d'ardeur que ses bassesses et les turpitudes de sa vie privée ne prouvaient que trop qu'il n'avait ni mœurs ni religion. Aussi n'obtint-il que le mépris public, et ceux même qui le payaient eurent plus d'une fois à rougir d'employer un semblable auxiliaire. Lorsque la révolution éclata, Sabatier, intéressé à la conservation des abus dont il vivait, se prononça contre les idées nouvelles, et émigra dès le mois de juillet 1789. A l'étranger, sa conduite fut encore moins honorable qu'en France, il y fit des dupes toutes les fois qu'il le put. C'est ainsi qu'il chercha à vendre de nouveau son ouvrage intitulé : *Les trois siècles de la littérature*, dont il avait aliéné la propriété en France, et qu'il extorqua à deux libraires une somme de 1600 l. qu'il avait exigée de chacun d'eux avant la communication de deux volumes du même ouvrage auquel il avai

Google

fait, disait-il, de grandes augmentations, pour une nouvelle édition. Ces additions étaient de si peu d'importance que les libraires ne voulurent pas conclure le marché; mais ne pouvant plus obtenir leur argent, ils furent bien forcés de garder chacun son volume, dont ils ne tirèrent aucun parti. Après avoir perdu tout crédit et épuisé tous ses expédients, Sabatier chercha à rentrer en France. Ayant depuis la paix de Tilsitt perdu toute espérance de revoir ses anciens maîtres, il s'empressa *de se soumettre* (ce sont ses expressions) *à la puissance qui leur a si brillamment succédé*. Il appelait Napoléon le *sauveur de la France*, un *héros*, un *demi dieu*. Il mettait pour prix à sa rentrée, le tiers des arrérages de ses pensions, depuis 1791. Le gouvernement impérial, méprisant avec raison les flagorneries de Sabatier, ne fit rien pour lui, et l'abbé en fut pour les bassesses qu'il avait faites non-seulement auprès du maître, mais encore auprès de ses valets. De retour en France, il ne se montra pas le moins avide de cette nuée d'émigrés affamés qui regardaient la France comme une proie, et ne voyaient dans la restauration qu'une source de richesses pour eux. Sabatier, qui comptait non-seulement sur la réintégration de ses pensions, mais encore sur leur arrérages, ne cessa de crier à l'ingratitude lorsqu'il se vit réduit à un secours annuel de 3,600 fr. Ne pouvant s'en contenter, il essaya d'avoir recours à ses friponneries ordinaires, mais elles lui produisirent peu parce qu'elles étaient usées, et il tomba dans la misère. Il mourut dans la maison des sœurs de charité de son quartier, rue Neuve-Saint-Etienne, le 15 juin 1817. Il a publié: 1° *Les eaux de Bagnères*, comédie en prose, 1763, in-8°; 2° *le Temple de la volupté*, ou *Lettre d'une dame de province à une dame de la cour*; 3° *l'Ecole des pères et des mères*, ou *les trois Infortunés* 1767, 2 vol. in-12: 4° *les Quarts d'heure d'un joyeux Solitaire*, ou *Contes de M****, La Haye, 1766, in-12: recueil anonyme de vers la plupart obscènes, que Ersch (*France littéraire*) lui attribue formellement, et que Sabatier n'a pas compris parmi les ouvrages qu'il a reniés; 6° *la Ratomanie*, ou *le Songe moral et critique d'un jeune philosophe*, par madame ***, 1767, in-8°; 7° *Betzi*, ou *les bigarrures du Destin*, 1769: 1788—1809, 2 vol. in-12: 8° *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices*, ou *Recueil des meilleurs morceaux de morale pratique tirés des auteurs anciens et modernes, étrangers et nationaux*, 1769, 2 vol. in-12: 9° *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres*, 1770, 3 vol. in-8°; 10° *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, 1771, in-8° et in-12; réimprimé sous le titre de: *Vie polémique de Voltaire*, ou *Histoire de ses proscriptions*, par G.....y, Paris, 1802, in 8°: c'est dans cet ouvrage qu'il commença à se déclarer contre les philosophes. 11° *Les trois Siècles de la littérature françoise*, ou *Tableau de l'esprit de nos écrivains, depuis François Ier jusqu'en 1770*, 1772, 3 vol. in 8°; 2e édition, 1774; 3e édition, 1778, 4 vol. in-12; 4e édition, 1779, 4 vol. in-12; 5e édition, 1783, 4 vol. in 12; 6e édition 1801, 4 vol. in-12: ce livre fit beaucoup d'ennemis à Sabatier, et donna lieu à plusieurs critiques. Les plus remarquables sont: 1° *Addition à l'ouvrage intitulé* les Trois Siècles de notre littérature, ou *Lettre critique adressée à M. l'abbé Sabatier, de Castres, soi-disant auteur de ce Dictionnaire* (par Louis de Boissy), Amsterdam et Paris, 1773, in-8°; 2° *Lettre d'un théologien, à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles* (par Condorcet), Berlin, 1774, in-8°; 3° *Observations sur les trois Siècles de la littérature françaises, à M. S.......* (par Jacques Lenoir-Duparc), 1774, in-12: l'auteur de cette dernière réponse prétend que le véritable auteur des *Trois siècles* est un abbé Martin, vicaire de Saint-André-des-Arcs, devenu fou, et mort en 1776. Un abbé Beaudouin ayant fait dire la même chose dans l'opuscule intitulé: *Problème littéraire* (dont l'abbé Leger avait été le rédacteur), Sabatier ne se contenta pas de publier une réponse, il traduisit l'abbé Beaudouin en la chambre criminelle du Châtelet, le 4 juillet 1780: intervint une sentence, par laquelle il est enjoint aux sieurs Sabatier et Beaudouin *de se reconnaître l'un et l'autre pour gens d'honneur*. Malgré ce jugement, quelques personnes se sont obstinées à refuser *les trois Siècles* à Sabatier. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, à l'exception des articles dictés par la passion, contient des jugements littéraires d'un goût sûr. M. Collin de Plancy a publié, sous le titre de: *Un ancien professeur au collège de France*, un *Abrégé des trois Siècles, etc., débarrassé des lenteurs*, 1822, in-12. Le cessionnaire de l'acquéreur de Sabatier ayant fait saisir cet *Abrégé*, comme une contrefaçon, ses titres ont été declarés caducs. 12° *Le cri de la justice*, ou *Remontrances à Apollon sur la partialité, la jalousie et les mauvaises critiques des ouvrages de nos meilleurs auteurs*, 1773, in-8° (publié sous le pseudonyme de Reitabas de Sertsac, anagramme de son nom). 13° *Abrégé Historique de la vie de Marie Thérèse, impératrice, etc., et de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne*, 1774, in 8° (extrait de la *Galerie universelle des hommes célèbres*). 14° *Lettre à un journaliste*, 1779, in 8°: c'est la *Réponse* à l'abbé Beaudouin. 15° *Lettre de l'abbé de Fontenoy, rédacteur des annonces et affiches pour la province, sur feu M. de Voltaire*, 1779, in-12; 16° *Contes de J. Boccace*, traduit de l'italien, 1779, 10 vol. in-18. Quoiqu'il semble désavouer cette traduction (dans le tome IV, page 613, de la 5e édition des *Trois siècles*), il laisse réimprimer sous son nom, et sans faire de réclamations, une seconde édition sous ce titre: *le Décaméron*, ou *les Cent Nouvelles* de J. Boccace, Florentin, etc., 1802, 11 vol. in 8°. Il a avoué, dans les derniers temps de sa vie, que s'il avait désavoué la première édition, c'était à cause de la position qu'il avait prise de *défenseur de la religion*. Cette traduction n'est au reste que la vieille traduction d'Antoine le Maçon, que Sabatier retoucha. 17° *Les siècles païens*, ou *Dictionnaire mythologique, héroïque, politique, littéraire et géographique de l'antiquité païenne*, 1784, 9 vol. in-12; 18° (avec Rivarol aîné): *Journal politique national*, 1789. Il a coopéré aux 19 premiers numéros. 19° *Lettres sur les causes de la corruption du goût et des mœurs, et sur le charlatanisme du XVIIIe siècle*, Aix-la-Chapelle, 1790, in-12; réimprimé, mais tronqué, dans la *Valise découverte*, 1792, 2 part. in-12; et dans un recueil intitulé: *Tableau de l'esprit français*; 20° *le Tocsin diplomatique*, 1791, in-18, deux éditions. L'empereur Léopold, à qui cet opuscule plut beaucoup, engagea l'auteur à venir à Vienne, où il resta quatre ans. Pendant les premiers mois de son séjour dans cette ville, le prince Alexandre Mourousi, alors hospodard de Moldavie, fit proposer à Sabatier un traitement de 60 ducats par mois, s'il voulait lui écrire tous les huit jours sur les affaires du temps: au bout de six mois, le traitement fut augmenté de 50 ducats. On ignore les causes et l'époque de la suppression du traitement. 21° *Pensées et observations morales et politiques*, tome 1er, Vienne, 1794, in-8°; 22° *Lettre d'un observateur sur Buonaparte et Louis XVIII*, Erfurt, 1801, in 8°; 23° *Lettre sur le rétablissement de la monarchie françoise, et sur l'ignorance des hommes d'état principale cause du renversement de l'ordre en Europe*, 1801, in-8°. Cet ouvrage, qui n'a pas été publié, si l'on s'en rapporte à l'auteur, a été réimprimé dans le recueil suivant: 24° *Lettres critiques, morales et politiques sur l'esprit, les erreurs et les travers de notre temps*. Erfurt, 1802, in-12. On trouve dans ce recueil, outre les numéros 19, 22 et 23, cinq *Lettres*, dont une à *M. Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie*, où il lui prodigue les plus pompeux éloges; et une autre à *monseigneur l'évêque de Saint-Pol de Léon, administrateur des secours pécuniaires accordés par le gouvernement d'Angleterre aux prêtres français déportés*, dans laquelle lettre, quoiqu'il ne fût ni prêtre ni déporté, il demande de l'argent pour imprimer l'ouvrage suivant: 25° *Le véritable esprit de J.-J. Rousseau*, 1804, 3 vol. in-8°: c'est le recueil de ce que J.-J. a écrit en faveur de la religion, de la morale et du gouvernement monarchique, avec des notes, et précédé d'une *introduction*. 26° *Considérations politiques sur les gens d'esprit et de talent*, tirées d'un ouvrage inédit de M. l'abbé Sabatier, de Castres, et publiées par L. Bonumorelle, 1804, in-8°; 27° *Traité de la souveraineté*, Altona, 1806, 2 vol. in-8°; 28° *Apologie de Spinosa et du spinosisme contre les athées, les incrédules et contre les théologiens scolastiques platoniciens*, Altona, 1806, in-8°; Paris, 1810, in-12; 29° *les Caprices de la*

Digitized by Google

fortune, par M. *l'abbé Sabatier, de Castres*, précédés d'une *Notice sur la vie de ce critique célèbre*, 1808, 3 vol. in 12; 30° *Articles inédits de la septième édition des Trois siècles littéraires*, in-12, sans date, mais imprimé en 1800 ou 1801, hors de France. Cet opuscule ne contient que trois articles: *Fontanes*, *Lacépède*, *Sabatier, de Castres*. Il y appelle Fontanes l'orateur du génie du bien, du sauveur de la France, du demi-dieu, etc.; les discours de M. de Fontanes écrits, selon Sabatier, par le bon goût, sous la dictée de la sagesse, serviront de leçons aux rois et d'exemple aux littérateurs à venir, etc. 32° *Citation curieuse digne de l'attention des penseurs*, tirée du *Traité de la souveraineté*, et de différents autres ouvrages du même auteur, 3e édit., 1815, in 8°.

SABBAGH (Michel), né à Saint Jean d'Acre, vers 1784, de parents riches, qui professaient la religion chrétienne, était petit fils d'Ibrahim Sabbagh, dont Volney parle avec détail dans son Voyage d'Égypte et de Syrie. Il passa sa jeunesse à Damas, où il reçut une éducation fort brillante pour son pays. Se trouvant au Caire à l'époque de l'expédition des Français en Egypte, il embrassa leur parti avec chaleur, offrit ses services au général en chef, et se concilia bientôt l'estime et l'attachement du général Reynier. Lorsque les Turcs rentrèrent en possession de l'Égypte, la maison de Sabbagh fut pillée, ses biens confisqués, et toute sa fortune anéantie. Forcé d'abandonner sa patrie, il suivit les Français, en 1801, et vint à Paris, où il fut employé long temps à l'imprimerie royale, comme compositeur pour les langues de l'Orient. Il obtint ensuite à la Bibliothèque du roi une place de copiste, ou plutôt *de réparateur* des manuscrits arabes; fonctions bien au-dessous de ses talents. Il était très savant dans l'arabe, sa langue maternelle, avait des connaissances étendues et beaucoup de talent poétique. Les plus savants orientalistes français et étrangers eurent plus d'une fois recours à ses lumières. MM. Sylvestre de Sacy, Langlès, Kœsegarten, Schnurrer et autres l'ont cité avec éloges dans leurs ouvrages, et se sont plu à reconnaître les services qu'il leur avait rendus. Il a copié, pendant quinze années consécutives, un grand nombre de manuscrits remarquables par les corrections qu'il y fit. Ces manuscrits, dont quelques-uns sont de gros in 4° et même des in fol., sont surtout entre les mains de MM. de Sacy, Caussin de Perceval, Kœsegarten, Baudeuf, etc. Michel Sabbagh mourut en juin 1816, sans laisser de quoi fournir à ses obsèques, par suite de la misère où l'avait réduit une conduite peu régulière. Il a publié en arabe et en français: 1° *Hommage au grand juge, visitant l'imprimerie de la république*, 1803, in 4°; 2° *Vers à la louange du souverain pontife, Pie VII*, 1805, in fol.; M. S. de Sacy y ajouta une version latine; 3° *la Colombe messagère plus rapide que l'éclair*, 1805, in 8°. La traduction est de M. de Sacy. C'est un petit traité des pigeons qui sont employés dans l'Orient, à porter des lettres d'une ville à l'autre: cette brochure est assez intéressante, mais incomplète pour les faits. 4° *Vers à l'occasion du mariage de Napoléon*, 1810, in fol; 5° *Cantique à l'occasion de la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°: le traducteur est M. de Sacy; 6° *Cantique de félicitation à S. M. Louis XVIII*, 1814, in-4°. La traduction française est de M. Grangeret de Lagrange. Sabbagh a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages importants, entre autres une *Histoire des tribus arabes du désert*, une *Histoire de la Syrie et de l'Egypte*, et une foule de jolis vers.

SABBATHIER (François), littérateur, associé de l'institut, fondateur de l'académie de Châlons-sur-Marne, correspondant de l'académie de Berlin, naquit en 1753, à Condom (Gard). Après avoir fait ses études chez les Oratoriens de sa ville natale, il fut chargé successivement de plusieurs éducations particulières, et devint, par la protection du ministre Choiseul, professeur de troisième au collége de Châlons. Il avait amassé, à force d'économie, quelques épargnes qu'il voulut faire fructifier en établissant une papeterie à l'instar de celles de Hollande. Il ne put la conduire à sa perfection, et ses successeurs en recueillirent les avantages. Il mourut le 11 mars 1807, à l'âge de soixante-douze ans. On lui doit les ouvrages suivants: 1° *Essai historique-critique sur l'origine de la puissance temporelle des papes*, Châlons, 1764, in-12; réimprimé en 1765; 2° *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs et latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable et les antiquités*, Châlons, 1766 à 1815, 37 vol. in-8°, et 2 vol. de planches, avec des explications égyptiennes, grecques, romaines et judaïques. Cette immense compilation présente une analyse assez complète des historiens grecs et latins, des recueils d'antiquités publiés par Grævius, Gronovius, Sallengre, etc., et des mémoires de l'académie des inscriptions. 3° *Le Manuel des enfants, ou les Maximes des vies des hommes illustres de Plutarque*, Châlons, 1769, in-12; 4° *Dictionnaire portatif des règles de latinité*, ibid., 1770, in-8°; 5° *Recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France*, Châlons, 1778, in 12; 6° *les Mœurs, coutumes et usages des anciens peuples, pour servir à l'éducation de la jeunesse*, Châlons, 1770, 3 vol. in 12; traduit en allemand, Prague, 1777, 2 vol. in 8°. Compilation faite sans goût et sans méthode. 7° *Les Exercices du corps chez les anciens*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°.

SABRAN (le duc Elzéar-Louis-Zozime de), pair de France et maréchal de camp, né en 1764, descend de Saint Elzéar de Sabran, comte d'Arian, au royaume de Naples, et baron d'Ansouis en Provence, proche parent de saint Louis, qui mourut le 27 septembre 1325, à Paris, et fut canonisé par Urbain V, le 15 avril 1369. C'est sans doute d'après cette double parenté qu'on lui a donné en naissant, ainsi qu'à son cousin, dont l'article suit, les prénoms d'*Elzéar* et de *Louis*. M. le duc de Sabran a suivi l'exemple de la *noblesse*: il a émigré en 1791, et servi dans les armées des princes, et en Espagne contre les Français, qui, disait-il de fort bonne grace, *lui ont donné sur les doigts*, parce qu'il y fut blessé à la main. A sa rentrée en France, il fut nommé par Louis XVIII maréchal de camp, en juin 1814, et chargé du commandement supérieur de Neuf-Brissac dans la 5e division militaire. Lors du retour de Napoléon, il suivit le roi à Gand au 20 mars 1815. Rentré une seconde fois en France avec la famille royale, après la bataille de Waterloo, il fut nommé pair, le 17 août 1815, et commandant du département de la Haute Garonne à Toulon, où il reçut au mois de février de l'année suivante le serment de la légion départementale, après un discours qui se termine ainsi: « Soldats, songez que vous êtes appelés à relever la » gloire du nom français: je veux répondre de vous, » soldats! dites que je le puis... vive le roi! » Il a aussi parlé dans la chambre des pairs en quelques occasions. Dans la séance du 24 mars 1817, il proposa les amendements suivants relativement à la dotation de la caisse d'amortissement: 1° qu'on exceptât de l'affectation faite à la caisse d'amortissement la totalité des bois ecclésiastiques, et que la même exception eût lieu pour ceux de l'ordre de Malte; 2° que toute vente de forêts de l'état fut suspendue jusqu'à la prochaine session. Le 1er avril, il montra un patriotisme local, en s'élevant contre l'impôt que l'on voulait faire peser sur les oliviers de la Provence, impôt qui priverait, disait-il, la France d'un des plus importants de ses produits agricoles, en ce que bientôt la culture de l'olivier serait abandonnée. Au mois de mai suivant, il passa au commandement des Pyrénées orientales. Il a été nommé duc à l'époque du sacre de Charles X.

SABRAN (le comte Louis-Marie-Elzéar de), cousin du précédent, et beau fils du chevalier de Boufflers, est né le 28 mai 1774. Son père, le comte de Sabran, s'est rendu célèbre dans la marine pendant guerre de 1756, par son beau dévouement devant Gibraltar; avec son seul vaisseau, il protégea la retraite de la flotte française, soutint toute la journée le feu de quatorze vaisseaux anglais, et ne se rendit que lorsqu'il n'eut plus de poudre, afin de sauver l'équipage. Les Anglais le renvoyèrent sur sa parole, après l'avoir comblé de témoignages d'admiration. Le jeune de Sabran, dernier fils d'un père qui avait cinquante ans de plus que sa mère, vint au monde à demi-mort, et bègue et boiteux. Pour corriger son défaut de prononciation, on lui fit réciter des vers dès sa première en-

fance, ce qui lui a donné le goût de la poésie. La faiblesse de sa santé ne permit pas de penser pour lui à la carrière militaire, dont la direction de ses idées l'éloignait encore plus. On encourageа ses essais, on applaudissait la manière dont il jouait Égiste et Oreste. Tout Paris accourait chez sa mère à ces spectacles enfantins qui eurent tant de succès dans le monde, que Louis XVI et la reine voulurent les voir. Le comte de Sabran alla jouer à Versailles, chez la gouvernante de leurs enfants, et ils le comblèrent de caresses et de bontés. Il fut élevé par son oncle, l'évêque de Laon, grand-aumônier de la reine, et par le chevalier de Boufflers, grand ami de sa mère. A quatorze ans, pendant l'absence du chevalier de Boufflers, qui était au Sénégal, il fit une tragédie d'*Annibal* qu'on lui fit lire dans plusieurs assemblées avec beaucoup de succès. Le prince Henri de Prusse, frère du roi Frédéric II, la joua sur son théâtre de Rheinsberg avec lui, et y remplit le rôle d'Annibal. Le roi de Suède, Gustave III, voulait la faire représenter à Stockholm pour l'arrivée de la mère de l'auteur qu'il y attendait, mais qui n'y alla pas. Depuis il a fait plusieurs autres poésies où brillent une grande facilité et beaucoup d'esprit. *Le Repentir*, poëme en sept chants, est un sujet ingrat, où domine d'ailleurs trop la mysticité, mais où brillent toujours la facilité et l'esprit de l'auteur, ainsi qu'une vive imagination, des sentiments doux et mélancoliques, mêlés à des sentiments profonds. Ce poëme, comme il le dit ingénuement lui-même, a eu le sort du sujet, car il est rare qu'on donne au repentir une existence entière et durable. Néanmoins si l'auteur le retouchait, il pourrait survivre au sentiment qui l'a produit. M. le comte de Sabran vient de finir un poëme dramatique qu'il a intitulé *Ilion* : c'est un essai de la tragédie sur une plus grande échelle. Il y s'agit du sort d'un empire, au lieu du sort d'un individu ; tout y concourt, et cela entraîne une foule d'actions qui tendent toutes au même but. L'Iliade et l'Énéide y sont mises en pièces avec beaucoup d'inventions qui sont propres à l'auteur pour les mettre en œuvre, et avec des chœurs, à la manière des anciens. M. le comte de Sabran, très jeune encore, avait émigré avec sa famille : mais quoique sa patrie, comme il le dit, n'ait été pour lui qu'une marâtre, qui l'a traité en déserteur, au lieu de voir en lui un enfant qu'on emporte hors de la maison pour le sauver de l'incendie, et quoiqu'elle l'ait dépouillé de l'héritage de ses pères avant l'âge où la moralité développée peut offrir une prise à la justice, il n'a jamais voulu porter les armes contre elle. Outre qu'il voyait alors sous son côté séduisant les idées de liberté dont l'histoire grecque et romaine avait rempli son imagination, il trouvait qu'il y avait partage de devoirs entre la patrie, un roi captif et la monarchie émigrée. Rentré en France en 1801, M. le comte de Sabran a été persécuté, en 1813, par Napoléon, pour ses relations avec des personnes qu'il n'aimait pas, entre autres avec le prince de Ligne, l'abbé Delille et madame de Staël, avec laquelle il a habité longtemps le château de Coppet et celui de Fossé, près de Blois, et surtout pour une lettre interceptée de madame de Staël qui le compromit. Il fut mis au donjon de Vincennes, d'où le maréchal Oudinot put seul le tirer, mais pour être ensuite exilé à cinquante lieues de Paris. Il n'est revenu d'exil que par le retour du roi. On trouve son portrait dans les poésies du prince de Ligne, dont madame de Staël, amie de l'un et de l'autre, a été l'éditeur. M. le comte de Sabran a publié : 1° *Notes critiques et réflexions sur le Génie du christianisme*, Paris, 1803, in-8°, anonyme ; 2° *le Repentir*, poëme en sept chants, achevé en 1815, Paris, 1817, in-8° ; 3° *Dithyrambe sur la mort de M. le duc de Berry, et les dangers de l'Europe*, 1820, in-8°. Il a fourni des notes au poëme de *l'Imagination*, de Delille ; et il y a quelques articles de lui dans le *Conservateur*, signés de ses initiales. — La mère de M. le comte de Sabran était la plus jolie personne de son temps. Elle avait épousé en secondes noces le chevalier de Boufflers, pour aller l'aider à établir en Pologne une colonie d'émigrés français, afin de donner asile à leurs malheureux compatriotes. Elle avait le talent de la peinture et celui de la poésie ; on cite d'elle ce joli impromptu :

Pourquoi l'amour est-il donc le poison,
Et l'amitié le charme de la vie ?
C'est que l'amour est fils de la folie,
Et l'amitié fille de la raison.

Dans ses dernières années, elle eut le courage de se faire opérer de la cataracte, et recouvra la vue, grâce à l'habileté du docteur Forlenze. Jusqu'aux derniers moments, elle fut sensible aux beaux vers : son fils lui lisait ceux de Racine. Quand on lui annonça les sacrements, elle dit : « Tâchez d'y préparer mon fils. »

SACK (Jean-Auguste), docteur, président supérieur de la Poméranie, né à Clèves, en 1764, se distingua dès son enfance par la vivacité de son esprit et son intelligence. Après avoir achevé son éducation aux universités de Duisbourg et de Halle, il entra en 1785, en qualité de référendaire, au collége de Justice du gouvernement qui existait alors à Clèves. Il fut nommé, en 1788, après les examens nécessaires, à la place de juge des mines à Wetter, comté de Mark, puis à celle de conseiller de guerre à Clèves, où depuis 1792 jusqu'à l'arrivée des Français en 1794, il occupa les places de justicier et de directeur du collége de médecine. Le roi le nomma ensuite membre de la commission des subsistances militaires, et il l'envoya en députation à Browe et Hambourg, pour faire expédier des provisions à l'armée. La paix de Bâle ne réduisit pas Sack à l'inaction : il fut chargé, en 1797, de se rendre sur la rive gauche du Rhin, où il conclut des conventions très importantes avec le général Hoche pour les provinces prussiennes de l'autre côté du fleuve : il obtint qu'elles seraient encore administrées par des autorités prussiennes, d'après les lois existantes. Mais le succès des armées républicaines ayant bientôt fait évanouir tout espoir de rentrer en possession de ce territoire, Sack eut la douleur de voir, en mai 1798, introduire les lois et l'administration des vainqueurs. Le ministère, s'étant de plus en plus convaincu de ses talents administratifs, le nomma en 1800, conseiller privé de finances à la direction générale à Berlin. Il travailla avec le plus grand zèle à simplifier le système des impositions indirectes ainsi qu'à l'amélioration de l'administration en général. Lorsque les Français occupèrent cette capitale, Sack y resta à la tête de l'administration ; il forma le ministère du pays occupé par l'ennemi, et toutes les autorités centrales se réunirent à lui. Il ne perdit jamais la présence d'esprit dans les moments les plus difficiles, et sut toujours triompher de tous les obstacles par sa fermeté et sa droiture. Il acquit même la considération des autorités françaises. Au retour du roi, il fut nommé conseiller d'état privé avec la direction immédiate des affaires ecclésiastiques et médicales, ainsi que celle du ministère de la police et des mines. Enfin, il remplit quelquefois les fonctions de plusieurs ministères. Indépendamment des affaires de son administration, il travailla avec le ministre de Stein, à l'organisation de l'administration des villes, et avec les généraux Scharnhost et Gneisenau, à la formation de la Landwehr. Il prépara en silence tout ce qui était nécessaire pour que la Prusse pût se montrer avec succès lorsque le temps serait venu. C'est à lui que l'on doit le nouveau système militaire et les mesures qui réveillèrent, en 1813, le patriotisme du peuple prussien. Lorsque la guerre éclata, il fut nommé gouverneur civil dans le pays entre l'Elbe et l'Oder : la province qui lui fut confiée avec la capitale, fut la première exposée aux attaques des ennemis. Sous son gouvernement, dix mille volontaires sortirent de Berlin seule pour se rendre à l'armée. Il savait exciter partout l'enthousiasme, et développer l'esprit public. Les armées victorieuses l'appelèrent en 1814 sur le Bas-Rhin, où il prit, au nom des puissances alliées, en qualité de gouverneur-général, l'administration des départements de la Roer, de la Meuse et de l'Ourte. Il fut soumis jusqu'au 15 juin 1814, à l'administration centrale des alliés à Francfort, qui était sous la direction du ministre de Stein. Il obtint ensuite l'administration du gouvernement général du Rhin central, composé des départements français du Rhin, de la Moselle, de la Saar et des-

Forêts, dont l'administration provisoire devait être pour le compte de la Prusse. Lorsque enfin, au mois de mai 1815, la Prusse prit possession de ces pays, on le chargea encore du gouvernement général de Berg avec celui des acquisitions de Nassau, en qualité de président supérieur du Bas-Rhin et du Rhin mitoyen; il avait sous sa direction près de deux millions d'âmes: il a eu à rendre compte d'environ 90,000,000 de francs. Son administration a surtout été remarquable par un personnel fort peu nombreux qui a expédié des affaires importantes avec très peu de dépense. Il agit toujours avec justice et une fermeté qui ne le faisait jamais dévier du principe qu'il avait adopté. Cependant il n'eut pas le bonheur de plaire à tout le monde; n'ayant pas rétabli le droit de chasse comme avant la révolution en faveur de la noblesse, celle-ci lui témoigna son mécontentement: d'un autre côté une foule d'intrigants trouvèrent mauvais ou du moins fort extraordinaire qu'il n'écoutât pas leurs flatteries. Enfin il a été généralement reconnu que le roi ne pouvait avoir un fonctionnaire plus fidèle. Ce monarque lui accorda l'ordre de l'aigle rouge, de la seconde classe. Au regret de tous ses administrés, il fut transféré en Poméranie pour y occuper la place de président-supérieur. Il commença en 1816 à remplir ses fonctions à Stettin, où il répandit une nouvelle vie par son administration, portant principalement ses soins à augmenter et accélérer la construction du port de mer de Swinemunde. Le roi, pour lui donner une nouvelle preuve de satisfaction, lui donna le titre de conseiller privé en activité, avec celui d'excellence. L'université de Halle lui déféra le grade de *honoris causa doctor*. Sack s'est constamment dévoué aux progrès des sciences et au bien-être de l'humanité.

SACKEN (le baron), lieutenant général russe, né en Livonie, entra de bonne heure au service, se distingua contre les Turcs et les Polonais, et obtint promptement le grade de général. Appelé, en 1799, à combattre les Français, commandés par Masséna, il assista à la défaite de l'armée russe à Zurick, y fut fait prisonnier et conduit à Nanci, où il resta jusqu'à la paix. Accueilli avec empressement par les habitants de cette ville, il conçut dès lors pour les Français une estime qui ne s'est jamais démentie. De retour dans sa patrie, il fut constamment employé dans toutes les guerres de la Russie contre la France et la Turquie. Dans la retraite de Moscou, en 1812, il commandait un corps d'armée chargé d'observer les Autrichiens en Pologne. Le 18 mars 1813, il mit le siége devant la forteresse de Czentuchow sur la Vistule, et la força de capituler. Le 14 août suivant il contribua au gain de la bataille de Katzbach, mais six jours après il fut attaqué et défait à Works par le maréchal Ney. Après la bataille de Bautzen, il se porta à marches forcées sur Elster pour y passer l'Elbe avec les corps des généraux York et Langeron, émigré français, et il servit de réserve au premier, tandis qu'il attaquait les Français près de Wartenbourg. Il prit ensuite part aux opérations qui suivirent les journées de Leipsick, et passa le Rhin le 1[er] janvier 1814. Son corps, qui faisait partie de l'armée dite de Silésie, sous les ordres du maréchal Blucher, se dirigea sur Pont-à-Mousson. Le 29 janvier, le général Sacken prit une part très active au combat de Brienne, s'empara le 1[er] février, du village de la Rothière, fut repoussé à Montmirail, et combattit encore à Craône et à Laon, les 7 et 9 mars suivants. Après la capitulation de Paris, le général Sacken fut nommé le 1[er] avril, gouverneur de cette capitale. Il s'est acquis pendant l'exercice de ces fonctions l'estime des Parisiens par sa modération et la loyauté de son caractère. Protecteur de l'ordre, il montra dans toutes les occasions le désir d'alléger le fardeau de la guerre, et fit observer la plus stricte discipline. En quittant Paris les autorités lui envoyèrent une épée en témoignage de leur reconnaissance. Le roi lui écrivit même une lettre ainsi conçue en lui envoyant son portrait sur une superbe boîte enrichie de diamants: « M. le général, « sachant apprécier la conduite que vous avez tenue en- « vers ma bonne ville de Paris, et le soin que vous avez « pris d'alléger autant que possible les fardeaux qu'a- « vaient à supporter mes sujets, je désire vous trans- « mettre ici les témoignages de ma haute estime, de « ma satisfaction, et l'assurance de tous mes sentiments « pour vous. » Le 4 octobre 1815, le même prince le nomma grand'croix des ordres militaires de France. L'empereur Alexandre l'a appelé depuis au conseil d'état, et lui a confié en 1818, à l'époque de la mort du feld maréchal Barclay de Tolly, le commandement en chef du 1[er] corps d'armée russe. Le général Sacken a perdu en France un de ses fils, tué en duel à Paris il y a quelques années.

SACOMBE (Jean-François), médecin accoucheur, naquit à Carcassonne, d'une famille bourgeoise, vers 1760. Il professait, en 1776, les belles-lettres dans la maison des Doctrinaires de Toulouse, chez lesquels il avait fait ses études, au moment où les premières représentations de la *Métromanie* y excitèrent des rixes sanglantes entre les étudiants en médecine et une partie des habitants. Il publia à cette occasion, une élégie propre à calmer les esprits, et qui fit quelque bruit dans la ville. Reçu docteur en médecine à l'université de Montpellier, Sacombe travailla quelque temps comme secrétaire, auprès de Barthès; puis il s'adonna exclusivement aux accouchements, et prétendit faire révolution dans cette partie de l'art médical en se déclarant contre l'opération césarienne. Il entreprit de démontrer, par ses écrits et par sa pratique, que jamais cette opération cruelle n'est nécessaire, et que, quelles que soient les difficultés qui s'opposent au passage de l'enfant, il est toujours possible de l'extraire par les moyens naturels. Il a aussi publié des idées particulières sur le système de la génération, qu'il a rapproché, par analogie, de celui de la végétation. Sacombe avait reçu de la nature, avec un esprit médiocre, un caractère inquiet et irritable. Il ne tarda pas à se constituer en état d'hostilité contre les médecins les plus distingués de l'époque. La haine de l'opération césarienne devint pour lui une sorte d'idée fixe, de monomanie, et Baudelocque, le plus célèbre accoucheur de l'époque, fut le point de mire de ses attaques. Enfin, une espèce de pamphlet que Sacombe publia contre Baudelocque, en 1803, à l'occasion de la mort de la femme Tardieu, que cet accoucheur avait vue périr entre ses mains, le fit traduire en police correctionnelle, où il fut condamné, comme calomniateur, à des dommages intérêts assez considérables. Ne se trouvant pas en état de les payer, Sacombe s'enfuit en Russie, revint ensuite en France, où il fut nommé, en 1807, sous le nom de Lacombe, professeur d'humanités et principal du collége de Paray le Monial. Destitué en 1812, à cause de son changement de nom, il revint à Paris en 1813, et y continua, dit-il, ses expériences sur la siphylis, maladie dont il prétendit avoir découvert l'origine, la cause et le remède. Poursuivi en 1815, comme débitant de remèdes secrets, il se déguisa, et s'enfuit à Saint-Gilles, où il fut incarcéré comme auteur de propos et de pamphlets contre Napoléon. Délivré à l'époque de la restauration, à laquelle il avait rendu des services dans le midi, il revint à Paris, où il mourut le 23 avril 1822, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Sacombe a publié: 1° *le Médecin accoucheur*, ouvrage utile aux mères de famille, etc., 1791, in-12, traduit en allemand par Kramp, 1796, in-8°; 2° *Avis aux sages-femmes*, 1792, in-8°; 3° *la Luciniade*, ou *l'Art des accouchements*, poëme didactique, 1792, in-8°; 3[e] édit. revue, corrigée et augmentée de 3000 vers, 1799, in-12; 4[e] édit., dédiée au roi, 1815, in-8°; 4° *Observations médico-chirurgicales sur la grossesse, le travail et la couche*, 1793, in-8°; traduit en allemand, 1796, in-8°; 5° *Encore une victime de l'opération césarienne*, ou *le Cri de l'humanité*, 1796, in-8°; 6° *Appel à l'institut national du jugement surpris à la classe des sciences physiques et mathématiques, par Fourcroy et ses agents*, 1797, in-12; 7° *Les douze mois de l'anode césarienne*, 1798; 8° *Plus d'opération césarienne*, 1798, in-8°; 9° *Hommage au premier consul*, 1802, in-8°; 10° *Éléments de la science des accouchements*, avec un *traité des maladies des femmes et des enfants*, 1802, in-8°; 11° *Lucine française*, ou *Recueil périodique d'opérations médicales, chirurgicales, pharmaceutiques, historiques, critiques et littéraires, relatives à la science des accouchements, aux maladies des femmes et des*

enfants, 1802, in-8° : ce journal n'a pas été continué ; 12° *Instruction aux pères et mères sur les convulsions des enfants*, 1804, in-8° ; 13° *Plaidoyer du docteur Sacombe, défendeur, en réponse à celui de M. Delamotte, défenseur de M. Baudelocque, demandeur*, 1804, in-8°. 14° *Traité d'éducation physique des enfants*, 1806, in-18. 15° *Panégyrique de saint François de Sales*, en vers, pour le principal du collége de Parsy, Lyon, 1811, in-8° ; 16° *Réclamation présentée à S. M. Louis-le-Désiré*, 1814, in-8° ; 17° *la Vénusalgie, ou la Maladie de Vénus*, poëme, 1814, in-8° ; réimprimé, en 1816, sous le titre de : *Vénus et Adonis*, in-18 ; 18° *Résurrection du docteur Sacombe, étrennes aux dames pour l'année 1818*, Paris, 1818, in-8° : Sacombe apprend, dans cet ouvrage qui contient quelques détails sur sa vie et ses ouvrages, qu'il avait présenté au Théâtre Français, une tragédie de *Térée* et qu'il fut l'éditeur de *l'Art de la teinture*, par Nomassel, Paris, 1799, in-8°. Le docteur Demangeon a publié : *Examen critique de la doctrine et des procédés du citoyen Sacombe dans l'art des accouchements, ou Sacombe en contradiction avec les autres accoucheurs, avec la physique, avec la géométrie et avec lui-même, etc.*, 1799, in-8°.

SACY (le baron Antoine-Isaac SILVESTRE de), le plus célèbre orientaliste de l'Europe, est fils de Jacques Abraham Silvestre, notaire à Paris, où il est né le 21 septembre 1758. Orphelin à l'âge de sept ans, il fut élevé dans la maison maternelle, et y acheva ses études sans fréquenter aucune école publique. En 1781, il fut pourvu d'une charge de conseiller en la cour des monnaies, et en janvier 1785 il fut élevé à l'une des huit places d'associés libres que le roi venait de créer dans l'académie des inscriptions et belles-lettres. Nommé par Louis XVI, en 1791, l'un des commissaires-généraux des monnaies, il se démit de cette place au mois de juin 1792 : ayant aussi donné sa démission de celle d'associé libre, il fut élu, la même année, associé ordinaire, à la place vacante à l'académie des inscriptions, par la mort de l'abbé Auger. Il vécut à la campagne dans une retraite absolue pendant les orages révolutionnaires, auxquels il échappa sans doute à la faveur de ses occupations non interrompues, car ce fut en 1793 qu'il publia ses *Mémoires* sur divers bas-reliefs, inscriptions et médailles, appartenant tous à la dynastie des rois de Perse Sassanides. En expliquant le premier ces monuments, il a fait connaître quelques débris de la langue des Perses, sous la dernière race de leurs rois, jusqu'à la destruction de leur monarchie par les Arabes. Nommé membre de l'institut, dès sa formation, M. Silvestre de Sacy donna sa démission avant que ce corps fût installé, ne voulant point prêter le serment de haine à la royauté. Le même serment lui ayant été demandé, en 1795, en sa qualité de professeur d'arabe à l'école spéciale des langues orientales vivantes, nouvellement établie, il déclara verbalement qu'il ne le prêterait pas, mais qu'il continuerait de donner ses leçons jusqu'à ce qu'il eût officiellement reçu sa destitution. Comme il était difficile de le remplacer, on le laissa tranquille. Lors de la réorganisation de l'institut, sous le gouvernement impérial, M. Silvestre de Sacy en fit partie, et fut attaché à la classe d'histoire et de littérature ancienne. Sur la proposition de ce corps savant, il fut envoyé à Gênes, en 1806, pour y faire des recherches dans les archives, et il s'y trouvait encore lorsqu'il apprit sa nomination, à la chaire de persan, établie en sa faveur, au collége de France, où l'enseignement de cette langue avait été jusqu'alors joint à celui du turc. Au mois de février 1808, il fut élu membre du corps législatif par le département de la Seine, et il y siégea jusqu'au second retour du roi, en 1815. Il avait adhéré, en 1814, à la déchéance de Napoléon. Il prit une part très active à la discussion des projets de loi présentés à la chambre, pendant cette session. Le 30 août, il vota pour l'adoption du budget. Le 20 août, il lit le rapport sur la proposition de loi relative à la liste civile. Le 8 octobre, il défendit éloquemment les émigrés, et combattit avec chaleur un article additionnel au projet de loi sur la restitution de leurs biens. Le 8, il s'éleva contre le rapport de M. Raynouard sur les amendements de la chambre des pairs à la loi sur la presse. Le 28, il parla en faveur du projet de loi amendé par la commission, sur la restitution à faire aux émigrés de leurs biens non-vendus, et soutint que la confiscation ayant été injuste, le mot *restitution* devait être maintenu dans la loi. Dans la discussion relative au projet de loi sur les douanes, il improuva avec force le système de prohibition, démontra l'injustice et les inconvénients de diverses dispositions de ce projet, combattit quelques articles du tarif, et en vota la modification. M. Silvestre de Sacy ne fut point appelé à la *session* organisée en juillet 1815, et si connue sous le nom de *Chambre introuvable*. Créé baron, en 1813, il fut nommé par le roi, en 1814, censeur royal ; en février 1815, recteur de l'université de Paris, et au mois d'avril suivant, membre de la commission de l'instruction publique, puis du conseil royal qui succéda à cette commission. Il donna sa démission, le 1er décembre 1822, en la motivant sur l'état de sa santé ; mais personne ne douta que la nouvelle impulsion donnée à l'instruction publique sous le ministère Corbières, et qui annonçait une tendance malheureusement réalisée vers les principes jésuitiques, peu conformes à ceux de M. de Sacy, ne fût le véritable motif de sa détermination. Membre de la légion d'honneur, dès l'origine, il reçut du roi, en 1814, le grade d'officier, et il en a été nommé commandeur le 18 décembre 1822. Quelques années auparavant, l'empereur de Russie lui avait envoyé la décoration de l'ordre de Sainte Anne, de seconde classe. Lors de la dernière organisation de l'institut, en 1816, il fut maintenu dans l'académie des inscriptions et belles-lettres : et, au mois d'octobre de cette année, le *Journal des savants* ayant été rétabli par une ordonnance royale, il en fut nommé l'un des quatre assistants qui, avec les douze rédacteurs, forment sous la présidence du garde des sceaux le bureau de ce journal. En avril 1818, il se plaignit, par la voie des journaux, de ce que dans la discussion sur le domaine extraordinaire, à la chambre des députés, on avait tiré des conséquences erronées d'une phrase isolément citée de l'un des rapports faits par lui, en 1814, sur la proposition de loi relative à la liste civile ; et il fit, à cette occasion, insérer dans le *Moniteur* une portion de ce rapport, afin qu'on ne prêtât pas à la commission dont il était l'organe, et à la chambre qui ordonna l'impression de ses rapports, une manière de voir et des principes qui lui étaient étrangers. M. de Sacy est membre de la société royale des sciences de Gottingue, de la société des antiquaires de Londres, des académies royales de Copenhague, Berlin, Munich et Naples, de l'académie impériale des sciences de Saint Pétersbourg, de la société asiatique de Calcutta, de l'université de Casan, de la société royale asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de quelques autres sociétés savantes, nationales et étrangères. L'un des fondateurs de la société asiatique de Paris, il en fut nommé président, dès l'installation, en 1822, et il a été réélu tous les ans jusqu'à ce jour. Il a été nommé par ordonnance du roi, du 30 décembre 1823, administrateur du collége royal de France, et par une autre ordonnance il a succédé, en 1824, à Langlès dans la place d'administrateur de l'école royale et spéciale des langues orientales vivantes. Ces fonctions et toutes celles que M. Silvestre de Sacy a remplies à diverses époques, ne l'ont jamais empêché de professer, avec autant de zèle et d'assiduité que de succès, ses cours de persan et d'arabe dans ces deux établissements. Plusieurs de ses élèves étrangers, tels que MM. Freitag, Kosegarten, Rasmussen, Haughton, etc., remplissent aujourd'hui des chaires de littérature orientale, en Allemagne et en Russie. Parmi ceux qui lui ont fait le plus d'honneur en France, il faut citer MM. Chezy, Étienne Quatremère, Jaubert, Garcin de Tassy, Reinaud, etc. C'est principalement à sa recommandation que le gouvernement a créé au collége de France, en 1814, la chaire de samskrit, celle de chinois et de tartare-mandchou : et, en 1828, celle d'indostani. C'est aussi en grande partie, par son influence, que plusieurs jeunes orientalistes et érudits sont entrés à l'académie des inscriptions. On aimerait à croire que tous sont pénétrés des sentiments de reconnaissance qu'ils doivent à un patron d'un mérite si éminent : mais l'un

Digitized by Google

d'eux, sous le ministère déplorable, s'est fait adjuger à l'imprimerie royale une place d'inspecteur de la typographie orientale, qu'il a su rendre lucrative, et que le savant professeur remplissait avant lui gratuitement ou peu s'en faut. M. de Sacy est depuis longtemps membre du bureau de charité du onzième arrondissement de Paris. Dans l'assemblée générale de la société anonyme du *Bulletin universel* pour la propagation des connaissances scientifiques et industrielles, le 16 janvier 1829, il a été élu l'un des neuf membres qui composent le conseil supérieur de cette société. Si la France a fait pour la littérature arabe autant que tout le reste de l'Europe ensemble, comme le dit le rapport présenté par l'institut à Napoléon, en 1810, on peut ajouter que M. Silvestre de Sacy a fait pour cette même littérature plus qu'aucun autre savant. Il suffit, pour le prouver, de citer la clarté et le succès de la méthode qu'il emploie dans ses cours, le grand nombre d'élèves distingués qui en sont sortis, et de donner la liste de ses ouvrages, dont quelques-uns, tels que sa *Grammaire* et sa *Chrestomathie* arabes, sont devenus des ouvrages classiques dans toute l'Europe. M. Silvestre de Sacy a publié : 1° *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse et sur les médailles de la dynastie des Sassanides*, suivis d'une *Histoire de cette dynastie traduite du persan de Mirkhond*, 1793, in-4°, avec 9 planches et un *Supplément*, imprimé en 1797, extrait du *Journal des savants*. Ces différents *Mémoires* avaient été lus par lui à l'académie des inscriptions et belles-lettres. 2° *Principes de grammaire générale*, 1799, 1804 et 1815, in 12; 3° *Lettre au C. Chaptal, au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*, 1802, in 8°, avec 2 planches; 4° *la Colombe messagère plus rapide que l'éclair, plus prompte que la nue, par Michel Sabbagh*, traduite de l'arabe en français, 1805, in-8°; 5° *Chrestomathie arabe*, 1806, 3 vol. in 8°; seconde édition fort augmentée, 1825—1827, 3 forts vol. in-8°. Cet ouvrage contient divers morceaux inédits, offrant des exemples de toutes les difficultés, pour en donner la solution. On y trouve à la fois exactitude, correction, critique historique et littéraire, érudition, analyse grammaticale, et l'explication d'un grand nombre de mots ou d'acceptions de mots négligés par tous les lexicographes. 6° Traduction latine de l'*Histoire des Arabes avant Mahomet, par Aboul Feda*, avec le texte arabe, à la suite du *Specimen* de Pococke, Oxford, 1806, in 4°; 7° *Relation de l'Egypte, par Abdallatif*, traduite de l'arabe, et enrichie de *notes*, 1810, in-4° : c'est un des plus importants ouvrages de M. de Sacy. 8° *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes*, 1810, 2 vol. in 8°, avec 8 planches. Le tom. 1er comprend toute la théorie de la langue arabe, le 11e en donne la syntaxe distribuée suivant l'ordre de la grammaire générale, et ensuite d'après le système des grammairiens arabes. 9° *Calila et Dimna*, ou *Fables de Bidpai* en arabe, précédées d'un *Mémoire sur l'origine de ce livre et sur les diverses traductions qui en ont été faites dans l'Orient*, et suivies de la *Moallaka de Lebid*, en arabe et en français, 1816, in-4°; 10° *Lettre à M***, conseiller de S. M. le roi de Saxe, relativement à l'ouvrage de M. Bail* intitulé : *Des Juifs au XIXe siècle*, 1817, in-8°. M. Mathis Mayer Dalmbert a répondu à cet opuscule par une *Lettre* anonyme, datée d'Amsterdam, 1817, in-8°; et M. de Cologna y a aussi opposé des *Réflexions à M. le baron S. de S.*, etc., 1817, in-8°. 11° *Opinion sur la loi relative à la liberté de la presse*, 1818, in 8°, et plusieurs autres *opinions* ou *rapports* faits à la chambre des députés : 12° *Mémoires d'histoire et de littérature orientale*, 1818, in-4°, avec 2 planches. Ces *Mémoires*, lus à l'académie et insérés dans la collection de l'institut, sont : *Recherches sur le droit de propriété territoriale en Egypte*; — *Sur les monuments de Kirmanschah* : c'est une addition à l'un des *Mémoires sur les antiquités de la Perse*, ci-dessus; — *Sur des inscriptions arabes trouvées en Portugal*; — *Sur l'origine du culte que les Druzes rendent à la figure d'un veau*; — *Sur la dynastie des Assassins*. 13° *Les Séances de Hariri*, en arabe, avec un *Commentaire perpétuel*, aussi en arabe, 1822, in fol.; 14° *Discours, opinions et rapports sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature*, 1823, in-8°; 15° *Où allons-nous, et que voulons-nous ? ou la Vérité à tous les partis, par un ancien membre de la chambre des députés*, 1827, in 8°; 16° *Anthologie grammaticale arabe, ou Morceaux choisis de divers grammairiens et scholiastes arabes*, avec traduction et notes, 1829, in 8°. 17° Dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, 74 articles qui forment une des parties les plus précieuses de cette collection, et dont la réunion pourrait faire trois forts volumes in-8°. Nous citerons les plus importants, en indiquant par un astérique, ainsi que pour ses autres *mémoires et dissertations*, ceux qui ont été tirés à part : * *Traité des monnaies musulmanes*, traduit de Makrizi, avec le texte arabe, 1797, in-8°. Il faut y joindre une *Notice de quelques monnaies de Tunis, d'Alger et de Maroc*, qui n'a pas été tirée à part : — * *Poids et mesures légales des musulmans*, in-8°; — *Sur les Moallakat*; — *Notice sur l'histoire des rois de Mauritanie*, par Aboul Hassan; — *Relation d'une insigne imposture littéraire, et sur une monnaie ou assignat de verre fabriqué en Sicile par les Sarrazins*, avec figures; — Sur quelques passages des *Mémoires sur l'Egypte*; — * *Notice du livre d'Enoch*; — * Sur la *Bibliotheca arabica*; — Sur les *Fables de Loqman*; — * Sur le nom des *Pyramides d'Egypte*; — Sur les ouvrages de M. Hager, relatifs à la Chine; — * *Notice des manuscrits laissés par Dom Berthereau*; — * Sur la *Géographie orientale* d'Ebn Haukal; — Sur la *Description des monnaies de Maroc*, par Dombay, et sur sa *Grammatica mauro-arabica*; — *Essai sur les inscriptions cunéiformes de Persépolis*, par Munter; — * *Sur la Chorasmie* d'Abou'l Feda, traduite par Dem. Alexandrides qui fit une réponse à cet article, Vienne, 1808, in 8°. — * Sur l'*Appréciation du monde*, traduit par M. Berr; — * Sur les deux ouvrages de M. Et. Quatremère *sur l'Egypte*; — * *Notice des médailles arabes publiées par M. G. M. Frahn*, — Sur les anciens *alphabets et hiéroglyphes* de M. de Hammer; — * Divers articles sur les *Mines de l'Orient*; — * Sur l'*Exhortation à Constantinople*, par M. de Diez; — Sur les *Samaritains*; — * Sur les *Travaux* de M. Asselin de Cherville. — 18° Dans les *Annales des voyages*; — * *Privilèges accordés aux chrétiens et aux juifs de Cochin, par les monarques indiens*; — * Sur le *Gardjestan et le Djouzdjan*, provinces de la Perse orientale. 19° Dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles lettres : *Mémoires sur divers événements de l'histoire des Arabes avant Mahomet*; — Sur la version arabe des *Livres de Moïse, à l'usage des Samaritains*, publié précédemment en latin, mais moins complet dans l'*Allgm. Bibl. de bibl. litt.* de M. Eichhorn; — *Sur l'origine et les anciens monuments de la littérature parmi les Arabes*; 20° Dans les *Mémoires* de l'institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, outre les cinq *Mémoires* indiqués ci dessus, n° 12 : — * *Discours sur la traduction d'ouvrages écrits en langues orientales* (extrait des discussions sur le rapport du jury des prix décennaux) : — *Rapport sur les recherches faites dans les archives du gouvernement, et autres dépôts publics à Gênes*. 21° Dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi* : — Notice sur le *Livre des étoiles errantes* (histoire d'Egypte et du Caire, et sur le *Livre des conseils*, poëme persan : — Le *Livre des perles* (Histoire des siècles), par Schehabeddin; — *Extraits* de Nikbi ben Masoud (Histoire générale de Perse, des Khalifes); — Le livre du *Secret de la créature*, par le sage Behnoue; — *Histoire des poëtes*, par Douletschah : ils y sont au nombre de cent cinquante; — *Le présent sublime, ou Histoire des poëtes*, par le prince Sam Mirza; — *Les sept Moallakat*; — *Histoire de Yaminaddoula Mahmoud, fils de Sebecteghin*, traduit de l'arabe en persan, par Aboul scheref Nasi; — *Le Foudre du Yemen, ou Conquête du Yemen par les Othomans*, par le scheikh Kothbeddin, et trois autres ouvrages *sur le Yemen*; — *Histoire de la Mecque*, par Kothbeddin; — *Notice* d'un manuscrit du *Pentateuque, conservé dans la synagogue des Juifs de Cai Fong Fou*, de deux *Manuscrits arabic espagnols*, et de deux *syriaques*; — L'*Ordre des chroniques*, par le cadhi Beidhawi; — Sur l'*Indicateur et le Moniteur* de Masoudi; — *Notice* d'un manuscrit pris mal à propos pour le *Catalogue* des livres de la Djami, nommée *Alazhar* (mosquée du Caire); — *Notice* d'un manuscrit arabe.

sur l'*Orthographe primitive de l'Alcoran*, et trois autres *Mémoires* sur le même sujet; — *Traité de la prononciation des lettres arabes, du Hemza et de la lecture de l'Alcoran*. Ce morceau important sert de complément à la *Grammaire arabe*. — *Notice* d'un *Dictionnaire Balaibalan* (langue artificielle qui tient de l'arabe, du persan et du turc); — *Notice* d'un *Manuscrit hébreu des fables de Bidpai*; — *Définitions*, ouvrage du seid scherif Zeineddin Djordjani; — *Livre de Calila et Dimna*, traduit en persan par Aboul Maali Nasrallah; — *Le Parangon de la science*, traduction persane du livre de *Calila*, par Aboul Fazl; — *L'Electuaire des cœurs*, traduction persane du livre indien, intitulé; *Hitoupadesa*; — *Notice* de l'ouvrage intitulé: *Liber de Dimna et Calila*; — *Pièces diplomatiques*, tirées des archives de la république de Gênes; — *Notice* d'un manuscrit espagnol à l'usage des Maures d'Espagne, contenant un *Traité de la croyance, des pratiques et de la morale des Mahométans*. 22° *Notices et extraits de divers manuscrits arabes et autres*, imprimerie royale, 1814, in 4°. C'est la réunion des pièces qui formaient la moitié du tome II des *Notices*, savoir: *Définitions* du seid Djordjani; — Sur les *Fables de Bidpai*, traduites en persan et en latin; — Sur la *Version persane de l'Hitoupadesa*. 23° Dans les *Mémoires* de l'académie de Gottingue: *De notione vocum, Tenzil et Tawil, in libris qui ad usum Drusorum pertinent*. 24° Dans la *Bibliothèque française* de Ch. Pougens: *Notice sur la métrologie de Lespara*, et sur la *Maître anglais*, par Cobbett et Durouvr. 25° Dans les *Mines de l'Orient*: sur le *Gardjastan*; — *Traduction* de vers arabes de Mich. Sabbagh; — *Pend nameh* (livre des conseils), traduit du persan de Scheikh Attar, avec l'*errata* inséré au *Magasin encyclopédique* de 1813; — *Poème d'Asche* (en arabe), avec la traduction française et des *notes*. 26° Dans la *Bibliothèque universelle de littérat. bibl.* d'Eichhorn: *Commentatio de versione samaritano arabicâ Pentateuchi duobus codicibus parisiensibus*. M. de Sacy avait déjà publié, en 1783, dans le *Repertorium* du même auteur, le texte hébreu des *Lettres des Samaritains à Jos. Scaliger*, écrites en 1609, et qui n'avaient paru qu'en latin dans les *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, de Richard Simon. 27° Dans le *Moniteur*: ' Sur les *Ismaëliens ou Assassins*, in 8°; — ' *Notice* de l'*Arte di tradurre*, de Carrega; — ' Sur les *Mémoires* d'Et. Quatremère *sur l'Egypte*; — Sur une *Correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI*; — ' Ouverture des cours de sanskrit et de chinois, au collége royal de France. 28° Dans le *Journal des savants*, depuis son rétablissement: *Notice d'un manuscrit espagnol, en caractères arabes*; — Sur la *Version persane du N. T.* de Martyn; — ' Sur le tom. IV des *Mines de l'Orient*, 1816, in 8°; — Sur le *Rooz-nameh*, ou *Calendrier musulman*; — Sur les *Moallakat*; — Sur la *Version arabe du Nouveau Testament*, faite au Bengale; — Sur la *Lettre d'Akerblad*, relative à une inscription phénicienne trouvée à Athènes; — Sur les *Mille et une nuits*; — Sur les *Monnaies bulgares*, etc., publiées par M. Frœhn; — *Notice sur le but et les travaux de la société biblique anglaise et étrangère*. 29° Des *Notes* et *Observations* dans divers ouvrages, tels que les *Voyages aux Indes Orientales du P. Paulin de Saint-Barthélemy*; — le *Traité de la chasse d'Oppien*, par Belin de Ballu à laquelle il a joint un *extrait d'El Demiri*; — et le *Voyage de Durand au Sénégal*. 30° Il a été l'éditeur de la *Chronique chinoise du P. Goubil* (en société avec M. Abel Remusat); — du tome XVI des *Mémoires concernant les sciences et les arts des Chinois*, par les missionnaires de Pékin; — de la seconde édition, totalement refondue, des *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme*, par le baron de Sainte-Croix; — de l'*Essai sur les mystères d'Eleusis*, par M. Ouvaroff; — de la *Description du Pachalik de Bagdad*, par M. Rousseau; — du *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme*, etc., par le même. 31° ' Des *Notices*, ou *Discours funèbres*, sur Dubny-Laverne, sur Anquetil-Duperron, Sainte-Croix, Brière de Mondetour, et deux sur Laporte-Dutheil: l'une en tête du catalogue de sa bibliothèque, l'autre dans le *Moniteur*. 32° Un grand nombre d'*articles* dans la *Biographie universelle*, principalement sur des poëtes, littérateurs et philologues arabes et persans. 33° Dans le *Journal de la société asiatique*, un assez grand nombre de *discours* et de *mémoires* prononcés et lus dans les assemblées générales de la société, notamment des *Observations sur l'utilité de la poésie arabe*; — *Recherches sur l'initiation à la secte des Ismaëliens*; — *Notice des manuscrits des livres sacrés des Druzes*, qui se trouvent en diverses parties de l'Europe. Cette *Notice* fait partie d'une suite de *Mémoires* sur les Druzes, mémoires dont quelques fragments ont été insérés dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. M. Silvestre de Sacy a traduit sur cette matière, qui fait l'objet spécial de ses recherches, quatre manuscrits de la Bibliothèque du roi, et on attend impatiemment de lui un ouvrage complet sur la religion de ce peuple singulier. Le but de l'auteur, en publiant à l'avance cette *notice*, a été d'engager les personnes qui possèdent quelques parties du *Recueil sacré des Druzes*, à lui en accorder communication. — *Mémoire sur le traité fait entre Philippe le Hardi et le roi de Tunis*, en 1270, *pour l'évacuation du territoire de Tunis par l'armée des Croisés*; — *Observations* sur l'édition des *Voyages de Chardin*, donnée par Langlès; — *Nouveaux aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz*; — *Observations sur une pratique superstitieuse attribuée aux Druzes, et sur la doctrine des Nosairiens*.

SAGE (GEORGES-LOUIS LE), né à Genève, le 13 juin 1724, d'un père originaire de Conches en Bourgogne, fit sous sa direction ses premières études, qu'il acheva au collége de Genève. Il étudia ensuite la physique sous Calandrini, et les mathématiques sous Cramer. Il se rendit à Bâle pour y suivre les cours de médecine; mais après un séjour d'un an dans cette ville, où il eut l'avantage de voir et d'entendre Daniel Bernouilli, il alla continuer ses études médicales à Paris. La profession de médecin ayant peu d'attraits pour lui, il la négligea presque entièrement pour s'occuper de physique et d'astronomie. N'ayant pas de fortune, il se vit obligé de donner des leçons, et il fut pendant quelque temps précepteur dans une maison particulière, où sa modestie et sa timidité nuisirent à son mérite, qui ne fut point apprécié. A la suite de quelques dégoûts il fut remplacé par Marmontel. Rendu à ses travaux et à son état de géne, il reprit ses études, et parvint à expliquer rigoureusement par les simples lois du mouvement rectiligne, celles de la gravitation universelle, qui décroît dans la même proportion que les carrés des distances augmentent. Forcé d'abréger son séjour à Paris, il revint à Genève, où quelques défauts de formalités ne lui permirent pas d'exercer la médecine. Il y renonça alors entièrement, et ne s'occupa que de ses études de prédilection. Il composa pour le prix proposé par l'académie de Paris, sur la théorie de Jupiter et de Saturne, un *Essai sur l'origine des forces mortes*, dans lequel négligeant la question principale, il donnait le développement de son explication mécanique de la gravitation; aussi n'eut-il aucune part au prix. Le Sage, pour se créer quelque aisance, entreprit, en 1750, l'enseignement des mathématiques, ce qui ne l'empêcha pas toutefois de composer un grand nombre de mémoires sur la physique. En 1756, il envoya au *Mercure de France* la *Lettre à un académicien de Dijon*, où il réfutait une explication absurde de la pesanteur. En 1758, il remporta un prix proposé par l'académie de Rouen, en composant un mémoire sous le titre d'*Essai de chimie mécanique*, qui fut imprimé mais ne fut pas publié. Il y rapportait les affinités à son mécanisme général et expliquait en particulier l'affinité des substances homogènes entre elles, par l'impulsion de deux courants de particules de grandeurs inégales. En 1759, il conçut pour la première fois la théorie des fluides élastiques sous une forme qu'il a toujours envisagée depuis comme pleinement satisfaisante. En 1762, il perdit presque entièrement la vue par suite des travaux auxquels il se livrait sans relâche. Des ménagements et un régime bien apprécié lui en rendirent insensiblement l'usage, mais cet organe resta si faible, que Le Sage, sans renoncer à l'étude, ne s'occupa plus que de terminer deux grands traités qui sont cependant restés inédits. Savoir: un *Traité des corpuscules ultramondains*, et une *Histoire critique de la pesanteur*, ou plus exactement *Histoire des recherches sur les lois*, la

nature et la cause de la pesanteur. Ce dernier ouvrage a pris sous sa main diverses formes, sans que jamais il ait pu se résoudre à le terminer : tantôt il rangeait cette histoire sous la forme de lettres, tantôt c'était un récit suivi qu'il projetait, tantôt il voulait en faire de simples préliminaires, ou le publier par fragments. C'est le fruit d'un travail immense, d'une vaste lecture, et d'un savoir profond. Le Sage mourut à Genève, âgé de près de quatre-vingt ans, le 10 novembre 1803. Il s'était lié lors de son retour dans cette ville avec le célèbre Bonnet, et il entretint des correspondances avec les savants les plus distingués de l'Europe, tels que Mairan, d'Alembert, Bailly, Laplace, Frisi, Boscowich, Lambert, Euler, etc. Il était membre de la société royale de Londres et correspondant de l'académie des sciences. Pierre Prévost, de Genève, a publié sur Le Sage une notice fort étendue, Genève, 1806, in-8°, à la suite de laquelle il a imprimé *quelques extraits de sa correspondance*, quelques fragments d'un ouvrage projeté de Le Sage, *sur les causes finales*, publié par E. F. G. Reverdil, et le *Lucrèce Newtonien.* La plupart des écrits de Le Sage ont été insérés dans les journaux. Nous citerons seulement : 1° *Observations sur les alvéoles des abeilles*, fragment inséré par F. Hubert dans ses *Observations sur les abeilles* (tome 2) ; 2° *Loi qui comprend toutes les attractions et répulsions*, (*Journal des Savants*, avril 1773) ; 3° *Suffrages britanniques favorables à la physique spéculative* (*Bibliothèque Britannique*, tome VIII et IX). On a encore de lui un assez grand nombre d'articles dans le *Journal Helvétique*, l'*Encyclopédie*, le *Journal Encyclopédique*, les *Archives littéraires* et les *Annales de chimie.* Il a laissé beaucoup d'ouvrages inédits.

SAGE (Balthasar Charles), chimiste, né à Paris, le 7 mai 1740, fit de bonnes études au collége Mazarin et suivit ensuite les cours de physique de l'abbé Nollet, et ceux de chimie de Rouelle qui le mirent en état, après de nombreuses expériences pratiquées dans la maison de son père, apothicaire renommé, de faire des cours gratuits qu'il continua pendant dix-huit années, et qui lui valurent des protecteurs riches et puissants et une petite pension du gouvernement. Dès l'âge de vingt deux ans, il communiquait à l'académie des sciences ses diverses expériences, et à vingt-huit il fut appelé à remplacer son maître, Rouelle, au sein de cette compagnie savante. Une chaire de minéralogie expérimentale fut créée pour lui, en 1778, près la monnaie de Paris, et un local magnifique fut mis à sa disposition, pour y former un cabinet minéralogique qui, après s'être considérablement accru des envois des savants, des dons du gouvernement, et par les sacrifices personnels de son fondateur, ne lui a pas survécu, ayant été dispersé à sa mort. Sage fut particulièrement protégé par Louis XVI et par M. de Calonne, qui fonda pour lui l'école des mines et l'en nomma directeur, en 1783. Cependant les découvertes des Lavoisier, Guyton-Morveau, Chaptal les triomphes rapides de la nouvelle école de chimie, chagrinèrent Sage au lieu de provoquer son émulation ; il s'arrêta dans la carrière et s'irrita contre des faits qui l'importunaient. Par suite de cette disposition au mécontentement, il devint l'ennemi prononcé de la révolution qu'il enveloppait dans la haine qu'il portait aux changements survenus dans ses études favorites. Cette double opposition aux progrès de l'esprit humain le fit frapper doublement par l'autorité : il perdit sa place de directeur de l'école des mines, et à l'époque désastreuse où Lavoisier monta sur l'échafaud, il fut jeté dans les prisons. Il en sortit bientôt, et on ne tarda pas à le rétablir à la tête du cabinet de minéralogie de l'hôtel des monnaies ; mais cette science avait marché comme la chimie, et elle resta stationnaire sous Sage ; de sorte qu'on n'allait à la monnaie que pour y voir des échantillons, mais on allait à l'école des mines et au muséum d'histoire naturelle, pour y étudier les deux grands systèmes français et allemand. N'étant plus au courant des connaissances nouvelles, Sage dut être écarté de la nouvelle organisation du corps des mines, mais on n'oublia pas les services immenses qu'il avait rendus pendant cinquante ans à la science, soit par ses leçons, soit par ses écrits : et des récompenses nationales l'ont constamment soutenu pendant sa longue carrière, qu'il prolongea au-delà du terme ordinaire, malgré divers accidents qui devaient l'abréger : à dix-sept ans, il fut empoisonné par des vapeurs de sublimé corrosif, qui lui occasionnèrent un crachement de sang tel, que douze saignées faites en trois jours purent à peine le faire cesser. En 1805, un accident, plus fatal encore, le priva pour toujours de la vue. Deux ans avant sa mort, il se cassa la cuisse. Il expira, le 9 septembre 1824, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Sage était membre de l'institut : il avait reçu le cordon de Saint-Michel, en 1817. Avant la révolution, outre ses pensions et ses places aux Mines et à la Monnaie, il avait les titres de censeur royal et d'apothicaire-major des Invalides. Sage a publié une grande quantité d'ouvrages, dont on trouvera la liste exacte dans le *Journal de la librairie*, année 1824 : nous mentionnerons seulement les principaux : 1° *Eléments de minéralogie docimastique* (expérimentale), 1772, in-8° : 1777, 2 vol. in-8° ; 2° (Avec Perthuis de Laillevault), *l'Art de fabriquer le salin et la potasse*, suivi des *Expériences sur les moyens de multiplier la potasse*, 1777, in-8° : 1794, in-8° : 3° *L'Art d'imiter les pierres précieuses*, 1778 ; 4° *l'Art d'essayer l'or et l'argent*, 1780, in 8° ; 5° *Analyse chimique de la concordance des trois règnes de la nature*, 1786, 3 vol. in 8° : 6° *Théorie de l'origine des montagnes, et de l'accrétion quotidienne de la masse solide du globe, avec des conjectures sur la cause des subversions qu'il a éprouvées*, 1806, in-8° ; 7° *Institutions de physique*, 1811, 3 vol. in-8° ; 8° *Supplément aux Institutions de physique*, 1812, in 8° : 9° *Traité des pierres précieuses*, 1814, in-8°. Il a fourni des articles dans le *Journal de physique*, et dans les *Recueils de l'académie des sciences et de l'institut.*

SAHUGUET. *Voyez* Espagnac.

SAINT ALLAIS (Nicolas ... VITON de), né à Langres, le 6 avril 1773, a fourni une carrière très laborieuse. A l'époque de la restauration, il avait déjà réuni une collection considérable et très précieuse de titres originaux sur la noblesse de France et sur l'histoire. Il a fait hommage à Louis XVIII de plusieurs anciennes chartes et ordonnances royales, et il en a cédé d'autres, non moins importantes, à la bibliothèque du roi. Il a publié : 1° *Etat actuel des maisons souveraines, des princes et princesses de l'Europe*, 1805, in-18 ; 2° *Histoire chronologique, généalogique et politique de la maison de Bade*, 1807, 2 vol in-8° ; 3° *Histoire chronologique, généalogique, politique et militaire de la maison royale de Wurtemberg*, 1808, 2 vol. in-18 ; 4° *Dictionnaire historique des sièges et batailles*, nouvelle édition augmentée, 1809, 6 vol. in-8° ; 5° *Histoire générale des ordres de chevalerie, civils et militaires, existant en Europe*, 1811, in-4° ; 6° *Tablettes chronologiques, généalogiques et historiques des maisons souveraines de l'Europe*, 1812, in 18 ; 7° *Histoire généalogique des maisons souveraines de l'Europe*, 1812, 2 vol. in 8° avec atlas (comprenant la maison d'Autriche) ; 8° *la France militaire sous les quatre dynasties*, 1812, 2 vol. in-18 ; 9° *la France législative, ministérielle, judiciaire et administrative, sous les quatre dynasties*, 1813, 4 vol. in-18 ; 10° *le Correcteur de l'Atlas généalogique de Lesage*, 1813 in 18 ; 11° *Nobiliaire universel de France*, 1814—1821, 18 vol. in 8°. Ce monument, élevé par la patience et l'érudition à la vanité des familles nobles, a été puisé en partie dans les anciens dictionnaires de la noblesse, ou dressé sur les mémoires particuliers, fournis par les familles ; mais l'auteur ne voulant pas se rendre responsable des mensonges ni des exagérations sur l'ancienneté des maisons, et sur les services rendus à l'état, s'est montré plus consciencieux qu'il n'appartient généralement aux généalogistes ; et a eu la bonne foi de rejeter la responsabilité de ces documents sur ceux qui les lui ont confiés. Toutefois la plupart des articles du Nobiliaire sont rédigés d'après les titres originaux, ou sur les preuves faites au cabinet des ordres du roi. 12° *Les sièges, batailles et combats mémorables de l'histoire ancienne et romaine*, 1815, in 8° ; 13° *Etat actuel de la noblesse en France*, 1818, 3 vol. in 18 : 14° *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, *contenant l'art héraldique, les lois, arrêts et ordonnances concernant la noblesse, le*

Digitized by Google

cérémonial qui s'observe au sacre des rois, etc., 1816, 2 vol. in-8°. Ouvrage fort rare aujourd'hui et le meilleur et le plus complet sur cette matière ; 15° *Martyrologe universel*, 1823, in 8° ; 16° *Album historique des gens du monde*, ou *Tablettes historiques et chronologiques des monarchies anciennes*, 1824, 3 vol. in 18. Ce petit ouvrage, extrait de plusieurs in-folio, est un resumé de l'histoire ancienne, instructif pour les gens du monde, et utile même aux savants, auxquels il peut épargner des recherches pénibles. Mais de toutes les entreprises littéraires de M. de Saint-Allais, l'une des plus honorables pour lui et des plus avantageuses pour les lettres, c'est la réimpression de *l'Art de vérifier les dates des faits historiques, etc., depuis la naissance de Notre Seigneur*, le plus beau monument historique du 18e siècle. La 3e édition de cet ouvrage, en 3 volumes in fol., étoit d'un prix très élevé, lorsque M. de Saint-Allais, ayant acquis des héritiers de dom Clément, qui en avait été le principal collaborateur, les manuscrits de ce savant bénédictin et l'exemplaire sur lequel, depuis nombre d'années, il avait de sa main fait d'importantes et nombreuses corrections, publia, en 1818—1819, la 4e édit., en 5 vol. in 4°, et 18 vol. in 8°. Acquéreur aussi d'un travail inédit des Bénédictins, mais beaucoup moins estimable, il a donné *l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, 1819—1820, in fol., un fort in-4°, et 5 vol. in 8°. Cette partie, qui forme la première de l'ouvrage entier, devait être suivie d'une troisième, contenant *l'Art de vérifier les dates, depuis 1770 jusqu'à nos jours*, qui aurait été le complément de l'ouvrage des bénédictins, depuis l'époque où ils s'etaient arrêtés. Mais M. de Saint-Allais, menacé alors de perdre la vue, vendit en 1820, avec son cabinet de titres nobiliaires, la propriété des deux parties imprimées de son édition de *l'Art de vérifier les dates*, à M. de Courcelle qui, en 1821, a commencé de publier la troisième partie, dont M. le marquis de Fortia d'Urban est devenu depuis, et est encore aujourd'hui l'éditeur. M. de Saint-Allais est chevalier de la légion d'honneur ; du Phœnix d'Hohenlohe, et autres ordres étrangers. Son fils, qui a servi avec distinction dans la dernière guerre d'Espagne, et dont les journaux français ont publié plusieurs actions d'éclat, est aujourd'hui dans les gardes royales de Ferdinand VII.

SAINT-AMAND (Amand-Claude, MASSON de), ancien préfet, est né à Paris, le 7 décembre 1759, d'une famille estimée dans la magistrature. Destiné d'abord à suivre cette carrière, il exerça, pendant quelque temps, les fonctions de conseiller à la cour des aides, et devint, en 1783, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Il accueillit avec modération les principes de la revolution, et resta constamment en France. Après le 18 brumaire, il devint préfet du département de l'Eure, et, cinq ans après, maître des requêtes au conseil d'état. A l'époque où il fut investi de la première de ces deux fonctions, la fusion entre les partis qui avaient longtemps ensanglanté la France était loin d'être opérée, M. de Saint-Amand parvint, par sa modération et son caractère conciliant, et en méritant l'estime et l'affection des habitants, à éteindre les haines politiques dans le département qu'il était chargé d'administrer. Privé de ses fonctions à la première restauration, il n'a conservé, après quarante ans d'honorables services, que le titre de maître de requêtes honoraire. M. de Saint-Amand a cultivé les lettres avec succès ; on lui doit : 1° *L'Art d'aimer d'Ovide*, Paris, 1807, in-8°. Il avait déjà publié cette traduction dans sa jeunesse. 2° *Essais historiques sur le comté, les comtes et la ville d'Evreux*, Paris, 1813—1815, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont M. de Saint-Amand a réuni les matériaux pendant la durée de son administration dans le département de l'Eure, renferme une excellente statistique de ce département, et a été imprimé et publié aux frais du gouvernement.—SAINT-AMAND (Amand de), fils aîné du précédent, né à Paris, vers 1792, entra à l'école militaire de Saint Cyr, et en sortit à la fin de 1812 pour faire toutes les dernières campagnes. Grièvement blessé, il fut forcé de quitter le service dans la fleur de l'âge, comme capitaine, avec une pension et la croix de la légion d'honneur. Il a été honorablement mentionné dans le tome XXIIIe des *Victoires et conquêtes*. M. Amand de Saint-Amand cultive aussi les lettres. Il a publié : 1° *Promenade de Paris à l'ancien château de Jard, berceau de Philippe-Auguste*, Paris, 1824, in-18 ; 2° *Lettres d'un voyageur à l'embouchure de la Seine*, Paris, 1828, in-8°, cartes et fig. — SAINT AMAND (Edmond de), frère du précédent, né à Paris, vers 1794, officier dans la marine royale, entra au service de mer vers 1816. Il se trouvait comme commandant du 16e équipage de ligne, à bord du vaisseau amiral *la Syrène*, à la bataille de Navarin.

SAINT-AMANS (Jean-Florimond BOUDON de), né à Agen (Lot-et Garonne), le 26 juin 1749, entra au service dans un régiment d'infanterie attaché à la marine, et fit dans sa jeunesse un long séjour en Amérique. Il quitta le service en 1774, et fut nommé, en 1790, commissaire du roi pour la formation du département de Lot-et Garonne. Il présida ensuite le directoire, puis l'administration supérieure de ce département, et fut nommé membre et puis président du conseil général, à l'époque de son institution, place qu'il a toujours occupée depuis sans interruption. A la création des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à celle de son département. M. de Saint-Amans a publié : 1° Traduction de la *Médée* anglaise de Glover, insérée dans le VIIIe volume du *Théâtre anglais*, par la baronne de Vassé, 1784, in-8° ; 2° *Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées*, suivi d'un *Bouquet des Pyrénées* (description de plantes recueillies dans ces montagnes), Metz, 1789, in-8° ; 3° *Eloge de Linné*, Agen, 1791, in 8° (inséré d'abord dans le *Journal des sciences utiles* de Bertholon) ; 4° *Traité élémentaire sur les plantes les plus propres à la formation des prairies artificielles*, Agen 1775, in-8° ; 5° *Philosophie entomologique*, Agen, 1799 (ouvrage traduit en partie de Fabricius) ; 6° *Mémoire sur un rouleau ou cylindre à battre le blé*, Agen, 1807, in 4° ; 7° *Voyage agricole, botanique et pittoresque dans les landes de la Gironde et de Lot-et-Garonne*, Agen, 1818, in-8°. Cet ouvrage intéressant avait déjà été publié dans les *Annales des voyages* de Malte Brun (tom. XVIII, pag. 5). On trouve à la suite un *Itinéraire botanique*, ou *Catalogue des plantes les plus remarquables observées dans le cours de ce voyage*. M. de Saint-Amans y donne la description de plusieurs espèces nouvelles. 8° *Flore Agenaise*, ou *Description méthodique des plantes observées dans le département de Lot et-Garonne, et dans quelques parties des départements voisins*, Agen, 1821, in-8°, accompagné d'un cahier de 12 pl., intitulé : *le Bouquet du departement de Lot et-Garonne*, ou *Fascicule de quelques plantes de ce département, nouvelles, rares, point ou mal figurées dans les ouvrages de botanique et décrits dans la Flore Agenaise*. Ouvrage fruit de longues recherches et qui place honorablement son auteur parmi les floristes français. Il y redresse plusieurs erreurs échappées aux botanistes, y donne la description de quelques espèces nouvelles, et loin de partager la manie si commune aujourd'hui d'ériger sur la moindre aberration du type principal des espèces nouvelles, il s'est au contraire occupé de réduire le nombre de ces espèces parasites, et de contribuer autant qu'il était en lui à débrouiller le chaos dans lequel la science est menacée de tomber. On doit regretter cependant que M. de Saint-Amans n'ait pas reconnu la supériorité de la méthode naturelle, la seule qui repose sur des principes vraiment philosophiques, et qu'il ait cru devoir persister à marcher sous la bannière de Linné. Notre blâme ne porte pas, au reste, sur le choix qu'il a fait, dans sa *Flore*, du système sexuel, peut-être préférable, dans un ouvrage local, à la méthode naturelle qui présenterait de trop grandes lacunes, mais sur l'aveu, qu'il ne dissimule pas dans sa préface, de son éloignement pour la méthode naturelle, oubliant sans doute que Linné lui-même en fut un des promoteurs. M. de Saint-Amans, à l'exemple de quelques chimistes célèbres de la fin du dernier siècle, qui ne voulurent jamais reconnaître l'importance de la révolution faite en chimie par Lavoisier, traite de petits services rendus à la science les travaux des Jussieu, des Richard, des de Candolle qu'il ne nomme pourtant pas, quoiqu'il les désigne suffisamment : 9° *Essai sur l'archéologie du département de Lot-et-Garonne*, compose

Digitized by Google

de dix *notices* déposées aux archives de l'institut et qui ont valu à leur auteur la grande médaille d'or mise au concours, dans le but d'encourager la recherche des antiquités nationales. La 1re et la 4e de ces *notices* seulement ont été publiées dans les *Mémoires de la société des antiquaires de France*, tom. III et VIII. On a encore de M. de Saint-Amans : *Précis*, ou *Analyse* de l'ouvrage intitulé : *Botanica expeditior* du docteur Schœffer, de Ratisbonne ; 2° *Description de deux iris observées à la fois dans le ciel avec des centres différents* ; 3° *Description d'un petit poisson trouvé vivant dans une huître* (dans les *Observations* sur la physique de l'abbé Rozier, tom. XV, pag. 265 ; tom. XI, pag. 377 ; tom. XII, pag. 276) ; 4° *Deux lettres sur l'Angleterre*, et autres *écrits* (dans les *Mémoires* de la société d'agriculture et arts d'Agen, 1804—1812) ; 5° *Observations sur les pierres tombées du ciel*, qu'il a nommées le premier *uranolithes* ; 6° *Observations critiques sur le prétendu riz de la Cochinchine* (dans les *Annales* de Malte-Brun, les *Annales de l'agriculture française, etc.*). Il est encore auteur d'un *Eloge historique de François de Nicens*, pour lequel éloge la société d'agriculture de la Seine lui décerna une médaille d'or, dans sa séance du 8 août 1809. — SAINT-AMANS (JEAN BOUDON de), fils aîné du précédent, né à Agen, le 12 mars 1774, s'est fait connaître par plusieurs découvertes importantes pour la fabrication des cristaux et de la porcelaine. Il a inventé un procédé nouveau, au moyen duquel il incruste des bas-reliefs, ou figures de ronde-bosse, dans le cristal, ce qui, sans altérer les couleurs, garantit plus efficacement leur conservation. — SAINT-AMANS (JEAN-CASIMIR BOUDON de), frère puîné du précédent, né à Agen, le 2 février 1785, a fait, sous l'empire, les campagnes d'Espagne et de Russie, s'est surtout distingué aux batailles de Wagram et de Toulouse, et a été plusieurs fois blessé grièvement. Il a obtenu le grade de chef d'escadron au régiment des lanciers de la garde, la décoration de chevalier de Saint-Louis, et celle d'officier de la légion d'honneur. Il est toujours en activité de service.

SAINT-AMOUR (MATHIEU-JOSEPH GISLAIN de), député du département du Pas-de-Calais, officier de la légion d'honneur, etc., naquit à Ardres, petite ville célèbre de l'Artois, le 20 mars 1755. Son père, chevalier de Saint-Louis, officier distingué par sa bravoure et ses talents militaires, lui fit commencer ses études à six ans, au collége de Saint-Bertin, à Saint-Omer, puis l'envoya à Paris où il obtint dans la suite de ses classes de brillants succès. Il était à peine âgé de dix-sept ans, lorsque son père lui obtint un brevet de sous-lieutenant dans la légion de Nassau ; mais ne se sentant pas de vocation pour l'état militaire, il se livra à l'étude des langues, et parvint en peu de temps, par son application, à composer en italien et en espagnol quelques poésies qui eurent assez de succès. Il fit aussi une étude particulière des lois et du droit, et il dirigea tous ses efforts vers la carrière du barreau et de la magistrature qu'il embrassa. Nommé bientôt, par dispense d'âge, procureur du roi au bailliage d'Ardres, il y déploya beaucoup d'éloquence, d'érudition et d'équité. Le même amour du juste et de l'honnête l'anima dans ses fonctions de conseiller-pensionnaire de la ville, à Bourbourg. Membre du bureau intermédiaire de l'assemblée provinciale de Picardie, il s'attira, par son travail et la justesse de ses vues, les éloges du pouvoir administratif, duquel il sut toujours se faire apprécier. A l'époque de nos révolutions politiques, il fut promu au grade de major-général de la garde nationale du département du Pas-de-Calais, qui fut toujours une milice d'ordre et de sûreté publique. Il fut appelé, en 1789, aux fonctions d'administrateur du même département ; puis élu, en 1791, député à l'assemblée législative par la presque unanimité des suffrages du corps électoral. Il refusa les fonctions de législateur, resta administrateur du département, et fut destitué, après la journée du 10 août 1792, par Doulcet-de-Pontécoulant, conventionnel, alors en mission dans le Nord, pour avoir pris et signé un arrêté contre les auteurs de la journée du 20 juin précédent. M. de Saint-Amour redevint alors maire de sa ville natale, où il s'occupa sans relâche d'assurer l'ordre et les subsistances. Nommé plus tard commissaire du directoire exécutif dans son canton, il eut à lutter dans cette administration contre une autorité rivale, et mérita bien de ses administrés en les préservant, autant qu'il fut en lui, de la charge onéreuse de garnisaires pour faits de conscription. Il fut aussi élu, en 1798, au conseil des cinq-cents, et fit partie de cette assemblée législative jusqu'au 18 brumaire. Echappé comme par miracle aux horreurs de la révolution, il se retira et vécut paisiblement à sa campagne jusqu'en 1808, époque où il fut nommé à Saint-Omer chef des contributions indirectes ; mais son caractère et ses principes étant antipathiques avec les rigueurs du fisc, il déserta les bureaux et revint aux champs reprendre sa liberté. Il reparut sur la scène politique, en 1815, comme membre de la chambre des représentants pour le département du Pas-de-Calais, mais il refusa d'y siéger. En 1817, les vœux unanimes de son canton lui firent accepter les fonctions de juge de paix auxquelles le roi venait de l'appeler. Indépendamment de divers emplois qu'a occupés M. de Saint-Amour, il fut encore vingt-deux ans membre du conseil général de son département, dont il fut élu quinze ans de suite le secrétaire et plusieurs fois le président. Il mourut le 29 juillet 1823. Personne ne laissa une réputation de modération, de probité et d'honneur mieux méritée que M. de Saint-Amour.

SAINT-ANDRÉ (JEAN-BON), né à Montauban en 1749, entra dans le commerce : mais trois naufrages qu'il essuya le firent bientôt renoncer à cette carrière, et il devint ministre protestant. La considération qu'il s'était acquise le fit nommer par le département du Lot, député à la convention nationale. Pénétré de la nécessité de repousser avec énergie les obstacles que rencontrait la régénération de la France, il n'hésita pas à se placer à l'extrême gauche et à seconder Robespierre dont il n'avait pas tardé à apprécier le génie et les vues élevées. Bien convaincu que l'opposition des Girondins ne pouvait avoir que de funestes résultats et qu'elle compromettait la révolution, la liberté et la France, il se déclara pour la Commune, et devint l'un des ennemis les plus ardents de la Gironde. Les 20 et 22 novembre 1792, il attaqua les fournisseurs de l'armée, et demanda un décret d'accusation contre plusieurs d'entre eux qui avaient manqué à leurs engagements. Après la bataille de Jemmapes et l'occupation de la Belgique, il réclama l'ajournement sur la proposition qui fut faite de féliciter Dumourier sur ses succès, et voulut qu'on attendît l'avenir qui en effet justifia ses prévisions. Dans le procès de Louis XVI, il rejeta l'appel au peuple, vota la mort et contre le sursis ; il défendait en même temps la liberté de la presse et faisait mettre en liberté le journaliste Nicole, accusé par le conventionnel Lasource d'avoir, dans une de ses feuilles, fait un tableau déplorable de l'état de la France à l'époque du jugement de Louis XVI. Le 8 février, il combattit ceux qui voulaient faire punir les assassins de septembre, et soutint qu'une révolution entreprise pour renverser un despotisme de quatorze siècles ne pouvait s'opérer que par des événements de toute nature, et que ceux dont il était question ne devaient ni ne pouvaient être l'objet d'une poursuite judiciaire. Le 9 mars, il appuya la motion de Danton, qui réclamait la mise en liberté des détenus pour dettes, et il demanda l'abolition de la contrainte par corps contre les débiteurs : motions qui furent décrétées à l'unanimité. Les dangers de la patrie redoublant de plus en plus sa fièvre révolutionnaire, Saint-André contribua puissamment, dans la journée du 31 mai, au triomphe définitif de la Montagne sur la Gironde, fit autoriser les représentants du peuple envoyés à Lyon, à employer toutes les mesures qu'ils jugeraient convenables pour réduire cette ville rebelle, et, le 9 juillet, prit la défense de Rossignol, dénoncé à la convention pour les massacres qu'il avait commis dans la Vendée. Il présidait la convention lorsque Marat fut poignardé par Charlotte Corday, et il accueillit les pétitionnaires qui se présentèrent à la barre pour demander vengeance contre les assassins de l'*Ami du peuple*. Le 27 juillet, il désigna et fit nommer Robespierre membre du comité de salut public, en rempla-

cement de Gasperin, que sa mauvaise santé forçait de s'éloigner. Le 29, il fit décréter, avec Billaud-Varennes, que ceux qui se rendraient, sans motifs légitimes, dans les départements insurgés, seraient considérés comme émigrés. Le 31, il fit mettre en accusation le général Lamarlière, et se plaignit de l'insuffisance des mesures employées pour stimuler l'énergie nationale. Il demanda qu'on épurât le personnel de la marine; obtint, le 5 septembre, le rapport du décret qui interdisait les visites domiciliaires pendant la nuit, et se plaignit du scandale des filles publiques qui corrompaient les jeunes gens et les empêchaient de devenir des *Spartiates*. Le 7 du même mois, il fit mettre en arrestation Antiboul, pour sa conduite à Marseille, et particulièrement pour avoir été en correspondance avec les sections de cette ville pendant son insurrection. Le 9, il fit mettre hors la loi le contre-amiral Trogoff, et Poissard, ordonnateur de la marine à Toulon, et décréta que les Anglais mis en arrestation seraient gardés comme ôtages, et répondraient de la conduite de leur amiral à l'égard des deux représentants du peuple qui se trouvaient à Toulon à l'époque de la prise de cette ville. « Je crois, dit-il, le 16 du même mois, en « parlant des Anglais et des insurgés, qu'il faut, pour « un temps, renoncer à nos idées philosophiques envers ces anthropophages. » Le 20 septembre, il fit décréter que tous les objets employés à l'armement des vaisseaux seraient mis à la disposition du ministère de la marine; que tous les marchands, possesseurs de ces objets, seraient tenus d'en faire la déclaration, sous peine d'être traités comme accapareurs; il fit accorder cent millions pour la marine, et fut envoyé lui-même en Bretagne pour surveiller les travaux qu'il avait fait ordonner. Arrivé à Brest, Saint-André ne recula pas devant la tâche horrible d'assurer le triomphe de la révolution, fit violence à ses sentiments personnels, et mit impitoyablement en usage le système de sang qui devait consolider la république en France en frappant tous ses ennemis de terreur. Il remplaça les autorités par des jacobins forcenés, remplit les prisons de suspects, établit deux guillotines en permanence, fit mettre les galériens en liberté, érigea les églises en temples de la raison, et poussa son délire si loin, que Danton et Robespierre se virent obligés de modérer son zèle. Les moyens qu'il employa lui permirent au reste de créer, en peu de temps, une armée navale assez puissante. Au mois de mai 1794, il s'embarqua à Brest sur cette flotte pour protéger l'arrivage d'un convoi de farines achetées en Amérique et attendues à Paris avec impatience. La flotte fut attaquée par les Anglais, le 1er juin; Saint-André y donna les preuves du plus grand courage et ne cessa de stimuler les équipages au milieu du feu le plus terrible. Malgré ses efforts, sept vaisseaux de ligne furent pris, mais la plus grande partie des farines entrèrent dans les ports de France. Après le 9 thermidor, il s'occupa particulièrement de finances dans le sein de la convention, et fut cependant décrété d'arrestation, le 28 mai 1795, pour sa conduite dans ses missions, mais il fut bientôt amnistié. Il ne fit point partie des conseils qui succédèrent à la convention. Envoyé à Smyrne par le directoire, en qualité de consul de commerce, il fut arrêté par les Turcs, à l'époque de l'expédition d'Egypte, et ne fut rendu à la liberté qu'à la paix. De retour en France, Bonaparte, alors premier consul, le chargea d'organiser les quatre départements du Rhin, mission dont il s'acquitta avec intelligence. Il devint ensuite baron, chevalier de la légion d'honneur, et préfet de Mayence, où il fit bénir son administration par sa bienfaisance, sa justice et ses vertus privées. Il est mort à Mayence, le 10 décembre 1813, d'une maladie contagieuse qu'il avait contractée en donnant ses soins aux prisonniers et aux blessés que les événements de la guerre avaient accumulés dans cette ville. Outre ses *discours*, *rapports*, *etc.*, insérés dans les journaux, on a de lui: 1° *Arrêtés concernant la marine de la république française*, suivis du *Rapport des mouvements qui ont eu lieu sur l'escadre commandée par Morard de Galle*, Brest, 1794, in-8°; 2° *Journal sommaire de la croisière de la flotte de la république, commandée par le contre-amiral Villaret*, Brest, 1794, in-8°. C'est la relation du combat du 1er juin.

SAINT-ANGE (Ange-François FARIAU de), né à Blois, le 13 octobre 1747, était fils d'un conseiller du roi. Il commença ses études chez les jésuites de sa ville natale, et à leur suppression il obtint une bourse au collège de Sainte-Barbe, à Paris. Saint-Ange manifesta de bonne heure son penchant pour la poésie, et en 1768 il présenta au roi de Danemarck, qui visitait alors Paris, une *Ode* en vers français, qui annonçait quelques dispositions. Cette pièce, qui fut imprimée, valut au jeune poète quelques désagréments de la part de l'université, qui ne souffrait que des vers latins ou grecs. Cette circonstance, loin de refroidir son ardeur poétique, ne fit que l'accroître, et dès qu'il eut quitté les bancs, il se mit à traduire *Vertumne et Pomone* avec *les Amours de Biblis* par Ovide, qui devint son poète de prédilection. La Harpe fit, dans *le Mercure* de décembre 1771, l'éloge de cet essai, qui lui valut aussi la protection de Turgot. Saint-Ange eut au contrôle général une place qui fut ensuite changée en pension sur l'Almanach royal. La révolution lui ayant retiré cette pension, et l'ayant laissé sans aucun moyen d'existence, il obtint, après le 9 thermidor, un emploi de 2,000 fr., à l'agence de l'habillement des troupes. Le rétablissement des écoles ayant eu lieu bientôt après, il abandonna une place si peu conforme à ses goûts, et fut nommé professeur de grammaire générale, puis de belles lettres, à l'école centrale de la rue Saint-Antoine (aujourd'hui collège Charlemagne). L'altération de sa santé ne lui ayant pas permis d'exercer longtemps ses fonctions, il se fit accorder un suppléant, et conserva ses honoraires. Au rétablissement de l'université, Fontanes le nomma l'un des professeurs de l'académie de Paris. Après s'être présenté plusieurs fois comme candidat à l'académie, il y fut enfin admis en 1810, à la place de Domergue. Il était mourant lorsqu'il prononça son discours de réception, le 10 septembre; tous les auditeurs furent vivement émus lorsqu'il fit entendre ces mots d'une voix faible et languissante: « Je fais violence en ce moment aux souf« frances continuelles et intolérables qui m'avertissent « que l'ombre de l'académicien que je remplace attend « la mienne. » Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Ayant fait une chute quelques mois après, en se rendant à l'institut, il mourut à Paris, le 8 octobre 1810. Saint-Ange avait un amour propre excessif, qui allait jusqu'au ridicule. Toutefois il n'en rendait pas moins justice au talent des autres, et il était le premier à les recommander et à les honorer. Saint-Ange ne manque ni d'élégance ni de facilité, et on ne peut lui refuser le mérite d'avoir quelquefois reproduit avec bonheur les beautés d'Ovide. Sa traduction des *Métamorphoses* est un travail très recommandable que celui de M. de Pongerville, malgré sa supériorité, ne fera pas entièrement oublier. Les longues infirmités de Saint-Ange ne lui permirent pas toujours de donner à ses vers tout le fini désirable; et c'est sans doute pour le même motif qu'il s'est permis de prendre à ses devanciers des morceaux tout entiers, à Thomas Corneille surtout, à qui il a emprunté plus de quinze cents vers. Il a publié: 1° *Epître à Daphné*, qui a concouru pour le prix de l'académie française, 1774, in-8°; 2° *Commencement de l'Iliade*, en vers, qui a concouru pour le prix de l'académie française, 1776, in-8°; 3° *L'homme sensible*, roman traduit de l'anglais de Brook, Amsterdam, 1776, in-12; 4° *L'homme du monde*, roman moral, trad. de l'anglais, 1776, in-12; 5° *les Métamorphoses d'Ovide* (1er livre), trad. en vers français, 1778; nouvelle édit., 1785; livre 4e, 1787; livre 6e, 1787; première édit. complète, 1800, 2 vol. in-8°; 6° *L'école des pères*, comédie en trois actes et en vers, 1782; 7° *Epître à un philosophe sur l'alliance de la poésie et de la philosophie*, et sur les avantages qui en résultent, 1787, in-8°; 8° *Tableau de quelques circonstances de ma vie; précis de ma liaison avec mon frère*, ouvrage posthume de Chabanon, 1795, in-8°; 9° *Mélanges de poésies*, 1802, in-12; nouvelle édit. sous le titre de *Mélanges de poésies*, 1823, in-12; avec une notice étendue sur la vie et les ouvrages de l'auteur; 10° *les Fastes* d'Ovide, trad. en vers, 1804, 2 vol. in-8°; 11° l'*Art d'aimer* d'Ovide, 1808, in-12; 12° le *Remède*

Digitized by Google

d'amour d'Ovide, 1811, in 12. Les *Œuvres de Saint-Ange*, corrigées sur ses manuscrits, ont paru à Paris, 1823, 9 vol. in-12 : pour compléter la traduction d'Ovide, l'éditeur y a joint les *Héroïdes*, trad. par le cardinal Boisgelin, et *les Amours*, trad. par Pirault des Chaumes.

SAINT-AUBIN (Augustin, de), graveur distingué de portraits, naquit en 1736, et fut un des derniers élèves de Cars. Il étoit, avant la révolution, membre de l'académie royale de peinture, distinction qu'il dut à son talent comme graveur, et à ses nombreux succès dans le genre du portrait : il obtint, sous la république, la place de graveur de la Bibliothèque, et la conserva sous le gouvernement impérial : néanmoins, malgré un double mérite bien reconnu, il ne vit point s'ouvrir pour lui les portes de l'institut. « Saint-Aubin, dit un » de ses panégyristes, se fit une réputation justement » méritée dans le *portrait*, où il a excellé par l'esprit » et la finesse de sa touche. » Cet artiste a exposé plusieurs fois au salon du Louvre, et recueilli chaque fois les suffrages des connaisseurs. Il présenta, à l'exposition de l'an XII de la république, trois cadres dont l'un renfermait huit portraits : le second, vingt portraits d'hommes illustres du siècle de Louis XIV ; et le troisième, des gravures, des médaillons et pierres. Les portraits les plus remarquables qu'il ait exécutés sont ceux de *Necker*, de *Fénélon*, d'*Helvétius*, de *Lekain*, de *Greuze* et de *Condorcet*. Saint-Aubin mourut au mois de novembre 1807.

SAINT-AUBIN (Camille), né dans le duché des Deux-Ponts, vers 1752, enseigna d'abord le droit public en Allemagne. La révolution, dont il aimait les principes, l'attira en France ; il s'établit d'abord à Sens où il commença à se faire connaître par l'enseignement des langues vivantes, dans un lycée fondé à ses frais. Pendant la terreur, ses principes modérés le firent jeter, comme suspect, dans les prisons de Paris, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Il se fixa alors dans la capitale, et y devint professeur de législation aux écoles centrales. Saint-Aubin s'occupa aussi de finances. Frappé de l'immense lacune que la constitution de l'an III (1795) avait laissée dans le système financier, il écrivit sur cet objet. Des idées utiles et neuves, un ton d'ironie et de persiflage, un style original et piquant le placèrent bientôt au rang de nos plus habiles économistes et de nos plus ingénieux pamphlétaires. Il se déclara avec énergie contre le mode adopté depuis longtemps par les gouvernements de France, de présenter leur bilan et de payer leurs créanciers par des banqueroutes. Il fit sentir l'utilité de la bonne foi dans les engagements, pour la dignité nationale, pour l'intérêt des particuliers, pour l'affermissement du crédit public. Il multiplia sous toutes les formes ces vérités incontestables. En l'an V, Saint-Aubin se fit affilier au club de Salm, et se lia avec les personnes qui se livraient alors à l'étude des finances politiques. MM. le Coulteux de Canteleu, Louis, madame Staël, en France, sir Samuel Romilly, Jérémie Bentham, en Angleterre, et un grand nombre de savants en Allemagne, étaient en relation avec lui. En l'an VII, il fit un cours public sur les finances. Membre du tribunat en l'an VIII, sous le gouvernement consulaire, il s'y fit remarquer autant par ses talents que par une courageuse opposition. Il y combattit le projet de code civil, et y insista surtout pour l'abolition du droit d'aubaine, qu'il a eu la consolation, avant sa mort, de voir définitivement prononcé. En mars 1802, il partagea avec Benjamin Constant, Andrieux, Chénier, Ginguené, etc., l'honneur de l'élimination. Dès lors il reprit ses cours de finances et composa des brochures. La restauration, qui vint ensuite assurer les droits de la liberté de la presse, lui rendit toute son énergie, et il se montra constamment un des membres les plus distingués de l'opposition. Il est mort à Paris, le 8 décembre 1820, âgé de soixante-huit ans. Saint-Aubin joignait aux dons de l'esprit toutes les qualités morales qui font un excellent citoyen : il possédait toutes les langues de l'Europe, et les connaissances les plus approfondies en finances et en économie politique. Son caractère franc et loyal, sa tolérance lui avaient fait de nombreux amis ; étranger à toute espèce de parti, il ne suivait que celui que lui indiquaient sa raison et ses lumières ; courageux dans les dangers, probe dans les discussions, désintéressé dans les affaires, il ne laissait aucune prise au pouvoir ; aussi n'eut-il aucune part à ses faveurs, et mourut-il pauvre. Il a publié : 1° *Expédition de Don Quichotte contre les moulins à vent, ou des Causes de l'agiotage et de l'inutilité des poursuites contre les agioteurs*, an IV ; 2° *Tableau comparatif des denrées et des marchandises*, an IV ; 3° *le Fanatisme politique et le fanatisme religieux aux assemblées électorales de la république*, an IV ; 4° *Marchand d'oignons se connaît en ciboules*, an IV ; 5° *de l'Influence de la rareté du numéraire sur la valeur des denrées*, an IV ; 6° *Théorie des lois pénales, par J. Bentham*, traduit de l'anglais (à la suite de l'édition du *Traité des délits et des peines de Beccaria*, traduit par Morellet), 1797, in-8° ; 7° *Exposition des avantages qui résultent de la vente immédiate des biens nationaux de la Belgique, contre des inscriptions au grand livre*, 1797, in-8° ; 8° *Observations sur le discours du représentant du peuple Gilbert des Molières, prononcé à la tribune du conseil des cinq-cents*, le 28 thermidor an V, *concernant le rapport du ministre des finances sur l'état des recettes actuelles du trésor public, avec quelques observations générales sur les impôts et particulièrement l'impôt sur le sel*, an V (1797), in-8° ; 9° *Sur la mobilisation des deux tiers de la dette publique d'après le projet de la commission des finances, qui propose de convertir le capital de ces deux tiers en bons au porteur, admissibles uniquement en paiement des domaines nationaux*, an V (1797), in-8° ; 10° *des Banques particulières*, an V ; 11° *Donnez notre bilan...* ; 12° *Saint-Aubin aux rentiers, et surtout aux petits rentiers*, an VI ; 13° *De l'intérêt accumulé d'un fonds d'amortissement*, an VI ; 14° *Quels sont les moyens de restaurer nos finances?* an VI ; 15° *Du tiers*, an VI ; 16° *de l'Emprunt proposé au gouvernement par les négociants de Paris*, an VII ; 17° *Prospectus d'un cours public sur les finances*, an VII ; 18° *Réflexions sur la résolution du 26 pluviôse (concernant les parents d'émigrés, ainsi que les droits de successibilité de la république), considérée uniquement dans ses rapports avec l'intérêt du fisc, etc.*, 1799, in-8° ; 19° *Ne peut-on sauver la république en la faisant aimer? N'y a-t-il pas un moyen d'emprunter 100 millions*, ou *Réflexions détachées sur l'emprunt des 100 millions*, in-12 ; 20° *le Change, le pair du change et les arbitrages expliqués*, 1811, in-8° ; 21° *Dialogue entre M. Geyer (Vautour), inspecteur-général des ci-devant droits réunis, et M. Wolf (Loup), employé à la division des tabacs, en réponse aux* Lettres d'un provincial, à un mémoire signé *Imbert*, et à plusieurs pamphlets anonymes en faveur du monopole, sténographié par M. Saint-Aubin, ex-tribun, un des éliminés de l'an XI pour avoir usé de la parole, 1814, in-8° ; 22° *de la Jouissance et de la Privation des droits civils* ; 23° (avec MM. Saint-Simon et A. Thierry) *l'Industrie littéraire et scientifique, liguée avec l'industrie commerciale et manufacturière*, ou *Opinions sur les finances, la politique, la morale et la philosophie, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*, 1816, in-8° ; 24° (avec M. Benjamin Constant) *Annales de la session de 1817 à 1818*, 1818, in-8° ; 25° *Essais sur la contrainte par corps, à l'occasion du projet de loi soumis en ce moment à la chambre des pairs : contradiction qui existe en ce moment en France entre la théorie et la pratique, etc. ; comparaison des législations anglaises sur cette matière*, 1818, in-4° ; 26° *le Siége de Dantzick en 1807, rédigé sur le Journal du siége, tenu par le maréchal Lefebvre, et sur les mémoires authentiques de plusieurs officiers généraux*, par *Nibuatnias* (anagramme de Saint-Aubin) 1818, in-8°. Saint-Aubin a donné des articles dans plusieurs journaux, entre autres, dans le *Journal de Paris*, le *Moniteur*, l'*Ami des Lois*, le *Pilote*, les *Annales des faits et sciences militaires*, etc.

SAINT-CHAMANS (le vicomte Auguste de) naquit en 1777, d'une ancienne famille du Périgord. A l'époque de la révolution, il se prononça hautement contre la marche des événemens, et malgré sa grande jeunesse son opposition eut assez d'importance pour attirer sur lui les rigueurs du pouvoir. En 1794, il fut emprisonné, et ce ne fut qu'en se cachant qu'il parvint à échapper aux persécutions qui suivirent les événements

Digitized by Google

de vendémiaire an IV, dans lesquels il s'étoit trouvé compromis. L'empire, qui rallia à son système tant d'ennemis de la révolution, n'inspira pas moins d'éloignement au vicomte de Saint-Chamans que l'état de choses qui venait de finir, et il resta toujours complétement étranger à ce gouvernement, quoique ses deux jeunes frères le servissent avec zèle et distinction, l'un dans l'armée, l'autre dans l'administration civile. On ne le voit figurer dans les affaires publiques qu'après la restauration. A cette époque, il fit paraître un écrit ayant pour titre : *Examen des fautes du dernier gouvernement* : c'est une apologie du gouvernement royal, qui marque, à proprement parler, le début de son auteur sur la scène politique. En 1816 et 1817, il fut appelé à présider le collége électoral de l'arrondissement d'Epernay, et fut récompensé du zèle et de l'intelligence qu'il déploya dans l'exercice de cette fonction par la place de maître des requêtes en service ordinaire. En 1824, il fut envoyé à la chambre des députés par le département de la Marne. Dans cette session, il prit part à l'importante discussion qui s'engagea sur le projet de la réduction des rentes. Le 30 avril, il prononça un discours dans lequel il s'attacha à justifier le principe consacré par la loi présentée, en proposant toutefois d'apporter au projet ministériel un amendement qui devait rendre la réduction moins brusque, et, selon l'expression de l'orateur, laisser à ceux qui la supportaient le temps de se préparer à la diminution de leur fortune. Cet amendement consistait à laisser jouir les rentiers de l'intérêt de 5 p. 100 jusqu'au 1er janvier 1826, de celui des 4 1/2 à partir de cette époque jusqu'au 1er janvier 1830, et à les garantir pendant un temps des chances d'une nouvelle réduction, en statuant qu'il n'y aurait pas de remboursement avant 1835. Le discours où cet amendement fut proposé et développé, fut accueilli avec faveur par la chambre, ce qui pourtant n'empêcha pas l'amendement d'être rejeté. Le projet de réduction repoussé par la chambre des pairs, ayant été reproduit l'année suivante sous une forme nouvelle, M. de Saint-Chamans se fit inscrire parmi les orateurs qui devaient le combattre, mais ce n'était là qu'une affaire de forme, un moyen peut-être d'attirer plus sûrement l'attention du public ou d'arriver plus vite à la tribune. En effet, lorsque son tour fut venu de parler, il déclara qu'il adoptait sans réserve les principes qui servaient de base à la loi nouvelle, savoir, que le gouvernement a toujours le droit de rembourser les rentes au pair, et qu'il est de son devoir de ne pas les racheter au-delà. Il n'attaqua le projet ministériel que dans les dispositions où il lui paraissait favoriser l'agiotage, et notamment dans celle de l'article 3, qui en décidant que les ressources de l'amortissement ne devaient être employées qu'au rachat de ceux des fonds publics qui seraient au-dessous du pair, les affectait exclusivement par le fait au 3 p. 100 qui, constitué bien au-dessous du pair, et dans la supposition d'un taux d'intérêt qui n'existait point, ne devait pas, de longues années au moins, se trouver dans le cas de l'exclusion prononcée par cet article, tandis que le 5 p. 100, représentant un taux d'intérêt supérieur à celui des transactions privées, et susceptible par conséquent de s'élever au-dessus du pair, devait en supporter tout le poids. M. de Saint-Chamans s'attacha à prouver que l'article 3 était contraire à l'intérêt de l'état et ne pouvait être profitable qu'aux spéculateurs. Il résumait ainsi ses preuves : « Je » suppose qu'à une époque quelconque, les 3 p. 100 » comprimés par la menace d'un remboursement im» médiat, restent à 101 fr., et que les 3 p. 100 poussés » à la fois et par les jeux de bourse et par le vent d'une » prospérité croissante dans l'état, arrivent à 99 fr. » Dans cette position, messieurs, vous défendez à » l'amortissement, par votre article 3, de racheter au » profit de l'état 5 millions de rentes pour 101 millions, » et vous l'autorisez, vous l'obligez par ce même article » à payer 99 millions pour acheter 3 millions de » rentes, etc. » Lors de la discussion de l'article 3, M. de Saint-Chamans se réunit à un amendement de M. Humann qui tendait à affecter le fond d'amortissement au rachat de ceux des effets publics au-dessous du pair qui seraient constitués à l'intérêt le plus élevé ; cet amendement fut rejeté. Une Biographie prétend que M. de Saint-Chamans ne comprit pas le discours qu'il prononça, et qu'après avoir parlé contre le projet ministériel, il ne l'appuya pas moins de son vote lors du scrutin définitif. Sur le premier point, il serait difficile d'admettre que celui qui exprime une idée assez nettement pour la faire comprendre aux autres ne la comprît pas lui-même ; et quant à l'assertion contenue dans le second, elle peut paraître au moins hasardée, puisque le scrutin reste secret quant aux votes particuliers qui le composent. Au surplus, quand il serait prouvé que M. de Saint-Chamans, malgré le mauvais succès de son amendement, eût voté pour le projet, cette circonstance ne présenterait rien de choquant ou de contradictoire, puisqu'il n'en avait attaqué qu'une partie et non l'ensemble. M. de Saint-Chamans a toujours figuré dans les rangs du parti royaliste, mais dans la nuance ministérielle de ce parti. Les légers actes d'opposition dont il a été parlé plus haut ne lui enlevèrent point la faveur du ministère, qui en 1827, l'éleva aux fonctions de conseiller d'état en service ordinaire. M. de Saint-Chamans a publié : 1° *Sur le budget de 1818*, Paris, 1817, in-8° ; 2° *Revue de la session de 1817*, 1818, in-8° ; 3° *Système d'impôt fondé sur les principes de l'économie politique*, 1820, in-8° : ouvrage qui, selon l'expression de M. Say, est de cent ans en arrière de la science, ce que l'on peut dire au surplus de presque toutes les vues d'économie politique produites par le même auteur dans ses discours ou dans ses brochures. 4° *De la Popularité*, 1821, in-8° ; 5° *le Petit-Fils de l'homme aux quarante écus*, 1823, in-8° ; 6° *Nouvel essai sur la richesse des nations*, 1824, in-8° ; 7° *Du Croque-Mitaine de M. le comte de Montlosier, de M. de Pradt et de bien d'autres*, 1826, in-8°. On a de lui encore quelques romans politiques, entre autres *Raoul de Valmire*, 1816, 2 vol. in-12.

SAINT-CRICQ (le comte de), ministre secrétaire-d'état au département du commerce et des manufactures, pair de France, commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, est né en 1775, à Lescar (Basses-Pyrénées), d'une des plus anciennes familles du Béarn. Après avoir occupé plusieurs emplois administratifs il était, en 1813, chef de la 4e division de l'administration générale des douanes, dont M. le comte Collin de Sussy était directeur, et il avait dans ses attributions la perception des droits sur les sels. Une ordonnance royale du 24 août 1815 le nomma conseiller-d'état en service ordinaire, attaché au comité des finances, et dans le mois d'octobre suivant il fut fait directeur général des douanes, dont il avait déjà depuis quelque temps l'administration en chef. Commissaire du roi, il soutint la même année, devant la chambre, la discussion d'un projet de loi sur les finances. Après la dissolution de cette chambre, par suite de l'ordonnance du 5 septembre, M. de Saint-Cricq fut appelé à présider le collége électoral de Seine-et-Marne, et devint, sous les auspices du ministère, député de ce département. Il parut plusieurs fois à la tribune pendant cette session, défendit, lors de la discussion du budget des douanes, les dispositions et mesures prises pendant son administration, et soutint en thèse générale que les douanes étaient tellement nécessaires à l'état : « que si le trésor, » au lieu d'en recevoir quelques millions, devait sa» crifier quelques millions pour les maintenir, il » n'y aurait pas à hésiter pour leur conservation » En parlant de la contrebande, il établit qu'elle éprouvait les plus grands obstacles en France, et le prouva en citant le taux des primes d'assurances, qui s'élevaient jusqu'à trente pour cent. Dans la séance du 16 février 1818, où fut mis en discussion un article relatif au transit des denrées coloniales par l'ancienne province d'Alsace, M. de Saint-Cricq exposa les réclamations du département du Rhin, et proposa de lui accorder ce droit de transit, moyennant toutes les précautions nécessaires que l'administration prendrait pour en prévenir l'abus. La demande des habitants du département du Rhin ne fut cependant point admise, et l'article qui les concernait dans le projet de loi fut écarté dans la discussion. M. de Saint-Cricq provoqua depuis, en plusieurs occasions, toute la sévérité des lois contre les contrebandiers, qu'il représentait comme

Digitized by Google

ennemis de la société, et faisant, au sein de la paix même, une guerre continuelle à leur patrie, en luttant scandaleusement contre sa prospérité, et en paralysant tous les efforts de l'industrie. Le 24 mars suivant, il défendit à la tribune les dispositions d'une nouvelle loi sur les douanes. Le projet du transit des denrées coloniales pour les départements du Rhin s'y trouvait reproduit sous d'autres formes: mais l'orateur, s'y étant montré opposé dans le conseil d'état, ne crut pas devoir défendre à la chambre cette disposition, qui fut rejetée quoique M. de Richelieu, alors ministre, eût pris la parole pour la soutenir. Le 23 avril suivant, il s'attacha dans un discours assez étendu à justifier sur tous les points le budget de son administration. En 1818, il présida de nouveau le collége électoral du département de Seine-et-Marne, et les suffrages ministériels l'appelèrent encore à la chambre des députés. Lorsque M. le duc Decazes, ministre de l'intérieur, présenta à la chambre un projet de loi tendant à soumettre pendant cinq ans, à une censure préalable, les journaux consacrés en tout ou en partie aux matières politiques, M. de Saint Cricq parla en faveur de ce projet: « Un fer sacrilége, s'écria l'orateur, a porté la mort » dans le sein du fils de nos rois; le monstre qui en fut » armé voulait dans sa rage éteindre la race auguste. A » la nouvelle de cet exécrable forfait, les chambres ont » demandé des mesures capables de rassurer le trône et » la France; le roi les a promises, il les a proposées; le » gouvernement appelle les législateurs pour suspendre » une guerre déjà si furieuse, des combats si cruels; il » invoque le secours de la loi pour la religion outragée, » pour la morale foulée aux pieds, pour l'autorité mé» connue, pour la liberté aux prises avec l'anarchie. Il » demande que des feuilles qui ont déjà semé tant de » discordes, réveillé tant de ressentiments, enflammé » tant d'imaginations, ne puissent, pour un temps, se » produire que dégagées de ce qui pourrait encore » agiter les esprits, attirer les haines, tromper les » citoyens, les tourmenter d'alarmes chimériques, les » exciter les uns contre les autres, les soulever même » contre les lois et les pouvoirs publics. » M. de Saint-Cricq a reçu depuis le titre de comte, et la croix de commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, dont il n'était pas même simple chevalier à l'époque de la restauration. Aux élections de 1827, il fut réélu à la chambre des députés, par le département des Basses-Pyrénées. En quittant l'administration des douanes, il fut nommé président du conseil de commerce, et par ordonnance du 4 janvier 1828 ministre secrétaire d'état, président du conseil supérieur du commerce et des colonies, enfin, le 20 du même mois, secrétaire d'état au département du commerce et des manufactures. Dans la dernière session, il a fait pour la tribune nationale un discours que M. Roy se chargea, en son absence, de prononcer, et qui fut généralement accueilli. Depuis son installation au ministère, il a établi des commissions, dont on attend encore de bons résultats.

SAINT-CYR (le baron Jacques-Antoine REVERONY de), né à Lyon, le 7 mai 1767, est issu d'une famille florentine qui, ayant passé en France avec Catherine de Médicis, s'établit dans cette ville, s'y livra au commerce, et importa la fabrication des étoffes de soie, connues sous le nom de *florences*. M. Reverony, avant la maladie qui vient de le priver de la raison, se plaisait à rappeler son origine italienne et les services que plusieurs de ses ancêtres avaient rendus à la France, pour prix de l'hospitalité qu'ils en avaient reçus, services dont il conservait d'honorables témoignages, notamment de la main d'Henri IV. Après avoir achevé ses études, M. Reverony, à l'âge de quinze ans, embrassa la carrière militaire, et entra dans l'arme du génie en 1782. Il était capitaine, lorsqu'en avril 1792, le comte Louis de Narbonne, qu'il avait connu trois ans auparavant à Besançon, l'appela à Paris et l'attacha en qualité d'adjoint à son état-major du ministère de la guerre. M. Reverony fut chargé de rédiger une partie des procès-verbaux du comité central de la guerre que Louis XVI venait de former, ainsi que les instructions envoyées aux généraux Rochambeau et Lafayette. Ces instructions, qu'il écrivit sous la dictée de Dumouriez, lui attirèrent une vive réprimande de ce général auquel il avait fait quelques observations. Il remit, le 5 août 1792, au lieutenant général Vittinghoff, commandant la division militaire à Paris, un plan de défense du palais des Tuileries, menacé journellement depuis l'invasion populaire du 20 juin. Mais ce général, placé dans une position trop difficile pour son grand âge, ayant donné sa démission le lendemain, ce plan, qui peut-être aurait sauvé la famille royale, ne put être mis à exécution. Le 10 août, M. Reverony s'étant présenté au château pour y faire signer les ordres au lieutenant-général Boissieu, successeur du vieux général, ne put y pénétrer, courut risque de perdre la vie, quoiqu'il ne fût pas en uniforme, et aurait été massacré, le 2 septembre, sans la protection du juge de paix Delorme, chez lequel il demeurait. Malgré les dangers auxquels l'exposaient sa profession et ses principes, malgré la perte de sa fortune et d'une partie de sa famille qui fut mitraillée après le siége de Lyon, il ne crut pas devoir émigrer, et continua de servir son pays sous tous les régimes. En 1793, il fit exécuter au Havre, pour la défense des côtes, de nouveaux fourneaux à boulets rouges de son invention. Envoyé à l'armée du Nord, il fut laissé dans Menin, en 1794, après le bombardement de cette place, pour en achever les fortifications en terre, commencées par les alliés. Il fut rappelé de la Belgique à Paris la même année, lors de la création de l'école polytechnique, où il fut répétiteur-adjoint aux généraux Darçon et Campredon, pour les leçons sur l'art de la fortification. Il avait alors pour collègue le lieutenant de génie Bertrand, si célèbre depuis par son dévouement au prisonnier de Sainte-Hélène. En 1795, il fut nommé membre du comité de fortifications de Paris, ensuite chef de division au ministère de la guerre, sous le maréchal Berthier, puis sous-directeur du génie et chargé du casernement. Au 13 vendémiaire, il fut témoin des fautes que commirent les Parisiens, dirigés par des chefs inhabiles dans leur insurrection contre la convention. Il traça, par ordre de Bonaparte, le plan d'un camp qui fut occupé à cette époque par trois régiments de cavalerie, à la plaine des Sablons. En 1798, instruit des préparatifs pour l'expédition d'Égypte, parce qu'il rédigeait alors les cahiers d'instruction de l'école du génie, il résista aux instances d'Horace Say, son camarade et son ami, et refusa de prendre part à cette expédition dont il prévoyait les glorieux, mais inutiles succès. Une autre raison d'ailleurs motiva le refus de M. Reverony de Saint-Cyr: une infirmité contractée dès son enfance, l'empêchant de monter à cheval et de servir dans les armées actives, l'obligeait de se borner aux travaux du cabinet et d'administration. Ce motif explique l'avancement peu rapide d'un officier de mérite qui, après trente-deux ans de services, après avoir été colonel d'état-major, et avoir rempli diverses fonctions importantes, n'était encore que lieutenant colonel du génie lorsqu'il a été admis à la retraite, en 1814, avec le grade de colonel. Sous le gouvernement impérial, M. Reverony de Saint-Cyr, membre du comité des fortifications pendant quinze ans, a été attaché en outre, par commission spéciale, dans son grade, au vice-connétable, major-général, et chargé, soit par celui-ci, soit par Bonaparte, de divers rapports secrets tenant à l'art militaire et à des applications du moment. Les plus importants furent ceux qu'il fit pour réfuter un projet d'organiser des compagnies d'exécution militaire et d'incendies nocturnes en Espagne, en 1810, pour approuver l'introduction des fusils et fauconneaux à vent et à vapeur, comme nouvel armement de l'infanterie légère, projet ordonné d'abord pour les mineurs et sapeurs, puis ajourné par Bonaparte, etc. En 1810, il fut chargé de mettre le château de Vincennes à l'abri d'un coup de main, etc. En 1812, il remit au prince de Wagram un mémoire sur les Moyens d'employer, pour la campagne de Russie, des pontons en tôle forte servant aussi de fours. La multiplicité des occupations de M. Reverony de Saint-Cyr ne l'empêcha point de se livrer aux travaux littéraires auxquels il doit principalement sa réputation. Une habitude constante de travail pendant plus de quarante ans la lui avait rendu si nécessaire, que lorsqu'après la cessation

de ses fonctions publiques, l'âge lui eut fait un besoin du repos, il ne put se préserver des attraits de la composition qui avait fait le charme de sa vie, mais qui était devenu pour lui un danger réel. De fréquent étourdissements furent les avant-coureurs de plusieurs attaques d'apoplexie qui ont successivement affecté ses facultés intellectuelles dont il avait trop abusé. Il venait de composer un opéra comique intitulé *les Grenouilles*, imité d'Aristophane. Il exigea des principaux acteurs du théâtre Feydeau qu'ils entendraient à minuit la lecture qu'il leur ferait de cet ouvrage. Le moment convenu, il se rendit au comité, mais il n'y trouva personne. Furieux, il alla frapper à la porte de plusieurs d'entre eux, notamment chez mademoiselle Desbrosses qui, disait-il, devoit jouer la *mère grenouille*. Cette incartade, qui eut lieu dans l'été de 1828, fut le premier indice d'une aliénation mentale complète qui a réduit la famille de cet estimable officier à prendre à son égard les mesures que son état exige. M. Reverony de Saint-Cyr a été créé baron par Napoléon. Il est décoré des ordres de la légion-d'honneur, de Saint-Louis et du mérite militaire de Bavière, membre de la société royale académique des sciences de Paris, de l'académie de Lyon, etc. Il avoit épousé, en 1792, une des filles du célèbre Poivre, son compatriote, ancien intendant des îles de France et de Bourbon, et se trouvait ainsi beau-frère de Bureau de Pusy. Il s'étoit depuis remarié avec une fille de Dupont de Nemours. Les productions de M. Reverony de Saint-Cyr peuvent être divisées en trois classes, romans, pièces de théâtre, et ouvrages sur les sciences, principalement sur l'art de la guerre. Ses romans sont : 1° *Sabina d'Herfeld*, ou *les Dangers de l'imagination*, Paris, 1797, 2 vol. in-18; 4ᵉ édition, 1814, deux parties in 12; 2° *Pauliska*, ou *la Perversité moderne*, 1798, 2 vol. in-12; 3° *Nos Folies*, ou *Mémoires d'un musulman connu à Paris en 1798*, 1799, 2 vol. in-12; 4° *la Princesse de Nevers*, ou *Mémoires du sire de la Touraille*, 1813, 2 vol. in-12. Ce roman et celui de *Sabina* ont obtenu le succès le plus mérité. 5° *L'Observateur russe*, ou *Aventures et Réflexions critiques d'un officier russe à Paris*, 1814, 2 vol. in-12; 6° *le Torrent des passions*, ou *les Dangers de la galanterie*, 1818, 2 vol. in 12; 7° *Historiettes galantes et grivoises*, suivies des *Mœurs du jour*, *Fables politiques et critiques*, 1822, in-12; 8° *le Prince Raymond de Bourbon*, suite de la *Princesse de Nevers*, 1823, 2 vol. in-12. 9° *Tamaha*, ou *la Reine des îles Sandwich*, 1825, 2 vol. in-12. Les pièces que M. Reverony a fait représenter sont : 1° au théâtre Louvois, *Helena*, opéra en trois actes, 1794; 2° au théâtre de la Cité, *l'Hospice de village*, opéra en 2 actes, vers 1797; 3° au théâtre Favart, *le Délire*, ou *la Suite d'une erreur*, opéra en un acte, 1799; 4° au théâtre Montansier-Variétés, *la Rencontre aux bains*, vaudeville en un acte; 5° au théâtre Feydeau, *le Club des sans-souci*, opéra comique en un acte, 1793; 6° *Elisa*, ou *le Voyage au mont Saint-Bernard*, opéra en un acte, 1795; 7° *le Vaisseau amiral*, ou *Forbin et Delville*, en un acte, 1805; 8° *Line*, ou *le Mystère*, en 2 actes, 1817; 9° *Cagliostro*, ou *la Séduction*, en 3 actes, 1810; 10° *les Ménestrels*, en 3 actes, 1811; 11° (avec M. Dartois), *la comtesse de La Marck*, en 3 actes, 1818; 12° à l'Odéon (avec M. Viel), *Vauban à Charleroy*, comédie historique en 3 actes, en vers, 1826. Ses pièces non représentées, mais imprimées, sont : 13° *Sophie de Pierrefeu*, ou *le Désastre de Messine*, 1795, in-8°; 14° *Christine*, *reine de Suède*, tragédie en 5 actes, en vers, 1818, in-8°; 15° *Pline*, ou *l'Héroïsme des arts et de l'amitié*, opéra en un acte, en vers, 1816, in-8°; 16° *Déjanire*, ou *la mort d'Hercule*, opéra en un acte, 1816, in 8°; 17° *le Siège de Rhodes*, opéra en 3 actes, 1817, in-8°; 18° *le Sybarite*, ou *le Voluptueux*, comédie en 3 actes, en vers, 1817, in-8°; 20° *Mademoiselle de Lespinasse*, ou *l'Esprit et le cœur*, comédie en un acte, en vers, 1817, in-8°. Voici la liste des autres ouvrages de M. Reverony de Saint-Cyr : 1° *Inventions militaires et fortifiantes*, ou *Essai sur des moyens nouveaux et cachés dans la guerre défensive*, Paris, 1795, in-8°, de soixante-douze pages, avec quatre planches; réimprimé sous ce titre : *Inventions militaires dans la guerre défensive*, 1798, in-12; 2° *Essai sur le perfectionnement des beaux arts par les sciences exactes*, ou *Calculs et Hypothèses sur la poésie, la peinture et la musique*, 1804, 2 vol. in-8°, avec quatre planches; 3° *Essai sur le mécanisme de la guerre*, 1808, in-8°. Cet ouvrage, que l'auteur dédia au maréchal Berthier, fut balloté pour le prix décennal, en 1810, avec le grand ouvrage de M. Girard, sur les *Travaux hydrauliques*. Les encouragements que l'auteur avait reçus, et les conseils du général Carnot, l'ont engagé à le refondre dans une nouvelle édition considérablement augmentée, qui a paru sous ce titre : *Statique de la guerre*, ou *Principes de stratégie et de tactique*, *démontrés par la statique*, suivis de *Mémoires militaires inédits*, *et la plupart anecdotiques*, *relatifs à des généraux ou des événements célèbres*, *etc.*, 1826, in-8°, avec six planches. Outre divers projets de l'auteur, les uns adoptés, les autres ajournés ou rejetés, sur de nouvelles méthodes d'armures, de fortifications, etc., ce livre, qui étoit son ouvrage de prédilection et sur lequel il fondait ses droits à l'estime publique, contient aussi, tant dans le texte que dans les notes, plusieurs faits qui lui sont particuliers. 4° *Ode à S. M. l'empereur Alexandre* (sans date); 5° *Examen critique de l'équilibre social européen*, 1828, in-8°, avec une planche. M. Reverony de Saint-Cyr s'occupait d'écrire des mémoires historiques sur sa vie et sur les événements militaires et politiques auxquels il a pris part. Nous ignorons si la cruelle maladie que l'a séquestré, peut-être à jamais, de la société, lui aura laissé le temps de les achever. Il s'occupait aussi de nouvelles inventions puisées dans les effets de la poudre fulminante, de la vapeur et de l'air condensé, tant pour l'art militaire que pour la vie privée, telles que *pluies de feu* dans les sièges, explosions d'eau bouillante dans les assauts, chariots de guerre, voitures mues par l'eau, réservoirs et courants d'air pur condensé pour purifier les hôpitaux, ballons dilatés et dirigés par la vapeur, tubes portatifs chargés d'air pur pour respirer dans les lieux infects, pipes et boules portatives pour aspirer de l'air à la glace en été, et autres découvertes qui devaient être l'objet d'un nouvel ouvrage.

SAINT-DONAT (le chevalier ALEXANDRE-AUGUSTE-DONAT-MAGLOIRE, COUPÉ DE), né à Péronne le 5 septembre 1775, et neveu de l'abbé Coupé, prétend descendre, par sa mère, du fameux Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe-le-Bel. Après avoir fait ses humanités, il entra à l'école d'artillerie de La Fère, d'où il sortit en 1792. Nommé sous-lieutenant, puis aide-de-camp du général Beloir, il fut arrêté avec sa mère, pendant la terreur, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Ingénieur à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les généraux Lefèvre, Championnet et Bernadotte, il fut envoyé en Égypte, en 1800. Il reçut la croix de la légion-d'honneur et le grade de chef de bataillon, en 1810, et peu après l'ordre de Saint-Henri de Saxe. En 1812 il commandait la place de Varsovie. Blessé à la bataille de Hanau, et resté prisonnier des Bavarois, il passa pour mort, ce qui annula sa nomination au grade de colonel. Il a reçu du roi, en 1819, la croix de Saint Louis. M. Coupé de Saint-Donat est membre de l'Athénée, de la société royale académique des sciences, lettres et arts de Paris, et de l'académie des arcades de Rome. Il a publié : 1° *Allons planter des choux*, satire, 1814, in 8°. On y trouve des vers heureux, mais l'auteur y prête quelquefois lui-même le flanc à la critique. 2° *Fables*, *poésies diverses et quelques chansons*, dédiées au roi de Suède, 1818, in 12 : quelques-unes de ces fables ont été traduites par des fabulistes italiens. Les poésies fugitives et les chansons ont de la facilité, et l'auteur a prouvé qu'on peut allier la naïveté du fabuliste à l'esprit malin du chansonnier : 2ᵉ édition sous le même titre, 1821, in-12. La troisième édition, qui a paru sous ce titre : *Hecatomythium*, contient cent fables (sans autres poésies) : elle est suivie d'une petite galerie des fabulistes anciens et modernes, formant 54 pages, 1825, in-12. Cette galerie, qui n'est pas tout-à-fait complète, se compose de courtes notices généralement assez piquantes, mais où se trouvent quelquefois des jugements erronés. 3° *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles-Jean*, *roi de Suède et de Norvège*, 1820, 2 vol. in-12. M. de Roquefort y a joint

des notes sur les anciens Scandinaves et leur littérature. 4° *L'Ingrat*, ou *l'Intendant enrichi*, comédie en 5 actes, en vers, 1821, in 8°, non représentée. Des considérations particulières déterminèrent l'auteur à retirer cette pièce du Théâtre-Français, où elle avait été reçue. M. Coupé de Saint Donat paraît avoir quitté Paris, où il a résidé quelques années. Il a fourni des articles à différents journaux, notamment au *Mercure de France*, dont il a été un des derniers propriétaires. Il s'est occupé d'une *Histoire de l'établissement des Français dans l'Amérique du nord*, dont on a depuis longtemps annoncé la prochaine publication.

SAINTE-AULAIRE (le comte Louis BEAUPOIL DE), pair de France, naquit en 1779, d'une famille ancienne et distinguée de la province du Périgord. Son père, le comte Joseph Beaupoil de Sainte-Aulaire, né en 1757, émigra en 1791, fit les campagnes de Condé, et à la restauration fut nommé lieutenant général, chef d'escadron des gardes du corps, et en 1819 pair de France. Il est mort à Paris, en février 1829. Son fils, à qui cet article est consacré, ne parut sur la scène politique que sous l'empire. Doué d'un esprit fin et aimable, et surtout homme du monde, il parut avec succès dans la haute société du faubourg Saint-Germain. Napoléon le nomma chambellan (1811), et quelques mois plus tard la décora de l'ordre nouvellement créé de la Réunion. Appelé, en 1812, à la préfecture du département de la Meuse, il sut, pendant deux années d'administration, se concilier l'estime de ses administrés. A la restauration, Louis XVIII le nomma à la préfecture de la Haute Garonne, qu'il conserva jusqu'au 20 mars 1815, époque à laquelle il donna sa démission. Elu, au second retour du roi, membre de la chambre des députés, il défendit avec énergie la cause des protestants du midi, et sollicita vainement en leur faveur la protection de la chambre. N'ayant pas atteint l'âge voulu par la nouvelle loi électorale, il ne put être réélu à la chambre de 1816. Choisi par le roi, en 1818, pour présider le collége électoral du département du Gard, il fut nommé député de ce département par l'influence de M. Decazes auquel il venait de marier sa fille. Dès lors M. de Sainte-Aulaire marcha docilement sur les traces de son gendre. Dans la séance du 14 février 1820, M. Clausel de Coussergues organe de la faction qui voulait profiter de l'assassinat du duc de Berri pour détruire la liberté en France, ayant accusé directement, dans un discours virulent, M. Decazes de complicité dans l'assassinat du duc de Berri, l'agitation qui régna dans cette séance ne permit pas à M. de Sainte-Aulaire de répondre à cette attaque imprévue; mais le lendemain, il la repoussa vivement, dans un discours qu'il terminait par cette phrase énergique, adressée à M. Clausel de Coussergues : « Monsieur, ma réponse à votre accusa-» tion sera prompte et brève : *vous êtes un calomnia-» teur !* » Rendu par la chute de son gendre à toute l'indépendance de ses opinions, M. de Sainte-Aulaire, lors de la pétition de M. Madier de Montjau, qui dénonçait à la chambre les massacres des protestants du midi, déclara qu'il regardait comme exagérées et même injustes les alarmes répandues et propagées par les divers partis; mais il s'étonna que celui auquel on reprochait des forfaits ne se fût pas prononcé avec force contre les massacreurs. « Bien loin de là, s'écrie-t-il, » des hommes, d'ailleurs honnêtes gens peut-être, ont » reçu et protégé dans leurs maisons des meurtriers de » leurs concitoyens; ils ont nié des faits notoires avec » une persévérance qui va presque jusqu'à la bonne foi; » ils ont nié des faits que les murs et les pavés de la » ville ensanglantés attestant aux regards; en un mot, » ils ont nié des crimes commis à la face du soleil, et » ce qu'il y avait de pis, c'est que par un système tout-» à-fait malhabile, on niait ces crimes avec une imper-» turbable obstination à des gens dont on avait brûlé » les maisons et massacré les familles, et l'on essayait » de justifier les incendiaires et des assassins... » Répondant ensuite à des récriminations qui lui étaient faites, il assura qu'il n'avait pas été répandu une goutte de sang à Nîmes dans les cent jours, et que les protestants étaient les plus faciles à gouverner.... Il reconnaît que l'administration judiciaire était excellente, mais que cependant la sécurité n'avait encore pu y être affermie pour l'avenir. « Et comment pourrait-elle l'être, ajouta-t-il, » lorsqu'un parti qui tient aux ramifications les plus élevées de la société, est accusé d'obéir à l'impulsion d'un » autre gouvernement que celui du roi, ou plutôt de le » communiquer: je dirai tout, d'obéir à un autre roi que » le roi lui-même.... Oui, messieurs, tous les faits at-» testés par M. Madier de Montjau, sur l'organisation » d'une garde secrète, sur ses cadres, sa solde, tout » cela est de notoriété publique à Nîmes. C'est parce » que je suis convaincu que les faits qu'elle contient » sont vrais, que je pousse un cri d'alarme, etc. » Dans la discussion du projet de loi sur les élections qui fut présenté la même année, il démontra que le projet détruisait les libertés politiques, avilissait la chambre, anéantissait le gouvernement représentatif, et mettait le pouvoir aux mains d'un parti. « Les inconvénients » qu'on reproche, dit-il, à la loi du 5 février, sont » ceux du gouvernement représentatif. La mort n'est » jamais le remède d'une maladie... » En 1823, il s'opposa avec force à l'expulsion de Manuel, et prononça à ce sujet un discours remarquable, mais qui ne pouvait produire aucun effet sur une assemblée dont l'immense majorité avait juré la ruine des libertés. « Il » faut, je le répète, disait M. de Sainte-Aulaire, que » votre arrêt soit ratifié par la France; elle seule peut » vous absoudre, et son assentiment sera la seule ré-» ponse que vous puissiez opposer aux accusations ac-» cumulées contre vous. Qu'elle vous le refuse, et vous » serez convaincus d'avoir violé les droits d'un député, » les droits d'un collége électoral; vous serez convain-» cus d'avoir renversé toutes les garanties, tous les » principes, uniquement pour vous livrer à un acte de » vengeance, pour vous venger d'un homme dont vous » redoutez les talents.... » Aux élections de 1824, si déplorablement influencées par le ministère, M. de Sainte-Aulaire ne fut point réélu : mais lorsque l'opinion publique, indignée des projets liberticides de ce même ministère, se souleva contre lui aux élections de 1827, M. de Sainte-Aulaire eut les honneurs d'une double réélection, dans la Gironde et dans la Meuse. Il reprit sa place parmi les défenseurs des libertés nationales, qu'il a défendues avec zèle dans la session de 1828, en prenant la parole dans toutes les circonstances importantes. Le 20 février 1829, quelques jours après la mort de son père, il écrivit à la chambre des députés pour lui annoncer que cet événement ne lui permettait plus de prendre part à ses travaux, et que la nécessité de se séparer de ses collègues ajoutait encore à la douleur de sa perte. Le duc de Rivière, à qui M. de Sainte-Aulaire avait rendu service dans un temps difficile, désirant lui laisser un gage de souvenir, lui légua par son testament sa croix de la légion d'honneur. Le roi, informé du service et de la reconnaissance, donna à cette clause du testament la sanction dont elle avait besoin, et nomma en conséquence M. de Sainte-Aulaire au grade d'officier dont était pourvu le duc de Rivière. M. de Sainte-Aulaire a publié : 1° *Réponse au mémoire à M. Berryer pour M. le général Donnadieu, suivi des pièces justificatives*, Paris, 1820, in 8°; la troisième édition, qui parut la même année, est augmentée d'une *Réplique à la réponse de M. Berryer, et de nouvelles pièces justificatives*; 2° *Histoire de la Fronde*, Paris, 1827, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est peut être écrit avec trop de sagesse et de mesure. L'auteur s'y est montré avare de réflexions et de rapprochements, sauf de rares exceptions. C'est un récit simple et fidèle des événements, puisé aux sources les plus authentiques. Toutefois, malgré la retenue qui y règne, et quoique M. de Sainte-Aulaire ait pris à tâche de supprimer des détails licencieux et les anecdotes dont cette époque abonde, cette production est d'une lecture très attachante.

SAINTE-AULAIRE (Ed. BEAUPOIL DE), d'une autre famille que le précédent, entra très jeune au service, et obtint de bonne heure le grade d'officier, sous l'empire. A la restauration, il se livra à la littérature et se prononça avec énergie contre le nouvel ordre de choses. Un pamphlet intitulé *Oraison funèbre de M. le duc de Feltre* l'ayant fait provoquer en duel, en 1818, par M. Herly de Pierrebourg,

Digitized by Google

le jeune Sainte-Aulaire, quoique non encore rétabli d'un duel précédent, dans lequel il avait reçu une blessure grave au bras, accepta; mais trahi par ses forces, il fut percé d'un coup d'épée, et tomba mort sous le coup. L'affaire relative à ce duel ayant été soumise aux tribunaux, fut jugée en 1824, et M. Hards de Pierrebourg fut renvoyé de toute plainte. Sainte-Aulaire a publié : 1° *Le cri de l'armée française, ou du Licenciement en 1816, et de l'organisation de la nouvelle armée*, Paris, 1818, in-8° ; 2° *Imanvewo, ou la Fille de Moscou*, trad. de l'anglais et augmenté de notes, suivi du *Danger d'être trop exigeant*, Metz et Paris, 1818, 4 vol. in-12 ; 3° *Sur la nécessité d'abroger les anciennes lois rendues contre le duel, à l'occasion de celui qui a eu lieu entre MM. Dufay et Saint Marys*, Paris, 1818, in 8° ; 4° *Oraison funèbre de M. le duc de Feltre, pair et maréchal de France, etc.*, 1818, in-8° ; 5° *Relation des événements arrivés à Sainte Hélène, etc.*, trad. de l'anglais de Barry et O'Meara, 1819, in-8°. On lui doit encore plusieurs brochures politiques anonymes, ainsi que quelques traductions de l'anglais. Il a revu la traduction de *Napoléon en exil*, d'Omeara, par madame Collet. — Un autre BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE, également étranger au comte de Sainte-Aulaire, a publié : 1° *Histoire d'une détention de trente-neuf ans dans les prisons d'état, écrite par ce prisonnier lui-même*, Amsterdam, Paris, 1787, in-8° ; 2° *Lettre à M. de Bergasse sur M. de Lalade*, Paris, 1787, in-8° ; 3° *De l'unité du pouvoir monarchique*, Paris, 1788, in-8° ; 4° *Considérations sur quelques intérêts de l'Europe*, La Haye, 1792, in-8° ; 5° *Des destinées de l'Europe*, Londres, 1797, in-8° ; 6° *Observations d'un gentilhomme sur la soumission proposée au clergé de France par la république*, Londres, 1800, in-8°.

SAINTE CROIX (GUILLAUME EMMANUEL-JOSEPH-GUILHEM DE CLERMONT, baron de), membre de l'académie, né le 5 janvier 1746, à Mormoiron (comtat Venaissin), était appelé à l'état militaire par sa naissance et l'exemple de sa famille. Après avoir terminé ses études au collège des jésuites de Grenoble, il obtint un brevet de capitaine de cavalerie, et s'embarqua avec son oncle, le chevalier de Sainte-Croix, qui venait d'être nommé commandant-général des troupes françaises aux îles du Vent. La mort de ce parent, arrivée à Saint-Domingue, le 15 août 1762, le força de revenir en France, et il fut attaché, avec son grade de capitaine, au corps des grenadiers de France. Sa passion pour les lettres le détermina bientôt à abandonner la carrière militaire, et il donna sa démission. L'académie des belles-lettres avait proposé pour le concours de 1770, l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*; peu satisfaite des mémoires qui lui furent envoyés, elle remit la question pour l'année 1772, et le prix fut remporté par Sainte-Croix. Il traita ce sujet avec une étendue de vues et de doctrine véritablement merveilleuse dans un jeune homme de vingt-six ans. Sainte-Croix remporta deux autres prix dans les concours de l'académie des belles-lettres : celui de 1773, sur *les attributs et les noms de Minerve*, et celui de 1777, sur *les noms et les attributs de Cérès et de Proserpine chez les différents peuples de la Grèce et de l'Italie*. Ces dissertations couronnées n'ont jamais été imprimées ; mais la seconde servit de base au traité qu'il donna en 1784, sur les *Mystères du paganisme*. En 1777, Sainte-Croix, qui n'habitait pas Paris, fut reçu associé libre étranger de l'académie des inscriptions et belles-lettres. En 1802, il prit place dans la classe d'histoire et de littérature ancienne. Peu de temps avant la révolution française, dont un des premiers effets fut la réunion du comtat Venaissin à la France, Sainte-Croix, en plaidant avec chaleur, dans les États de sa province, la cause de quelques malheureux vexés par le gouvernement pontifical, s'attira la disgrâce du souverain. Informé qu'on devait l'arrêter et le transférer au château de Saint-Ange, il se retira en France. Les biens qu'il possédait dans le Comtat furent confisqués, et ils ne lui furent rendus qu'après de longues négociations et à la condition qu'il s'abstiendrait de reparaître aux États. Ces malheurs ne furent que le prélude de plus grands. Dès le mois d'avril 1791, il fut obligé de fuir avec toute sa famille, devant l'armée des brigands sortis d'Avignon, et de quitter la maison paternelle. Il n'y revint que pour être témoin du dégât que les soldats de Jourdan y avaient commis. Il eut le bonheur de s'échapper de prison en 1792, au moment où son supplice se préparait, et il se rendit à Paris à la faveur d'un déguisement. Il y fut rejoint, en 1794, par madame de Sainte-Croix, obligée à son tour de mettre en sûreté sa liberté et sa vie. Ses biens, sa maison, ses livres et ses papiers furent mis au pillage. Deux fils, objet de ses affections, périrent loin de lui : une fille seule, échappée aux prisons et qu'il avait mariée, lui fut enlevée par une mort prématurée. Accablé de tant de désastres et attaqué d'une maladie cruelle, il mourut après plusieurs mois de souffrance, le 11 mars 1809. Sainte-Croix compta parmi ses amis Bréquigny, auquel il adressa les *Mystères*; Barthélemy, dont il écrivit la vie et auquel il dédia le *Traité des colonies*; Villoison, auquel il eut à pardonner quelques torts de société ; Larcher, Dacier, de Sacy, Dutheil, ses collègues à l'académie, et M. Wyttenbach. On doit à ce laborieux écrivain : 1° *Examen critique des historiens d'Alexandre*, Paris, 1775, in-8°, 2e édition, 1804, in-8° : la première édition ne doit être considérée que comme un essai. Cet ouvrage est le principal monument de sa vaste érudition. « Toute cette masse, dit le célèbre Wyttenbach « (*Bibliotheca critica*), est pour ainsi dire animée par « un esprit qui la vivifie, et qui porte dans toutes ses « parties, l'ordre, la critique, l'ensemble, le sentiment « du grand et du beau, le respect religieux des devoirs « de l'historien, une noblesse de style et une éloquence « digne des pensées et des sentiments. » 2° *Ezour-Vedam, ou Ancien commentaire du Vedam, contenant l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens*, Yverdun, 1778, 2 vol. in-12 ; 3° *De l'état et du sort des colonies des anciens peuples*, Philadelphie (Paris), 1779, in-8° ; 4° *Observations sur le traité de paix conclu en 1763 entre la France et l'Angleterre*, Paris, 1780, in-12 ; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques sur les mystères du paganisme*, 1784, in-8°. Dansse de Villoison, qui s'était chargé de corriger les épreuves, y inséra, sans l'aveu de l'auteur, plusieurs notes assez ridicules, et surtout une dissertation latine de 120 pages environ intitulée : *De triplici theologiâ mysteriisque veterum*, dans laquelle il exposait une manière d'envisager ce sujet fort éloignée sur plusieurs points de celle de Sainte-Croix. Ce dernier, qui n'en eut connaissance qu'à la publication du volume, en fut vivement affecté. Il forma le projet d'en donner une nouvelle édition que les circonstances ne lui permirent jamais d'exécuter lui-même ; elle n'a paru qu'en 1817, Paris, 2 vol. in-8°, par les soins de M. Silvestre de Sacy, que Sainte-Croix avait chargé de ce soin par son testament. 6° *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, 2e édit., 1786, 2 vol. in-12 ; 7° *des Anciens gouvernements fédératifs et de la législation de Crète*, Paris, 1798, in-8° ; 8° il a été éditeur des *Œuvres de J. J. Barthélemy*, Paris, 1798, 2 vol. in-8° ; 9° il a fourni un grand nombre de *Mémoires* et de *Dissertations* à l'académie des inscriptions et au *Magasin encyclopédique*.

SAINTE-CROIX. *Voyez* RENOARD, au SUPPLÉMENT.

SAINTE-HYACINTE (Madame CHARRIÈRES de), née en Hollande d'une famille distinguée, fut élevée à La Haye et passa sa jeunesse à la cour, qu'elle abandonna pour suivre M. de Charrières, gentilhomme vaudois, qui était instituteur de son frère et qu'elle choisit pour époux. Retirée avec lui dans un village de la principauté de Neufchâtel, où il avait une terre, elle passa la plus grande partie de sa vie entre les douceurs d'une union qui fut constamment heureuse et la culture des lettres pour lesquelles elle était passionnée. Les romans qu'elle a composés se distinguent par un style plein de grâce, de pureté et des détails d'un charme inexprimable. Madame Charrières est morte dans sa retraite près de Neufchâtel en 1805. Elle a publié : 1° *Le Noble, conte*, Amsterdam, 1763, in-8° ; 2° *Lettres Neufchâteloises*, Amsterdam, 1784, in-12 ; 3° *Lettres de mistriss Henley, publiées par son ami*, Genève, 1784, in-12 ; 4° *Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne*,

Digitized by Google

1784, in-12; 4° *Calista*, ou *Lettres écrites de Lausanne*, Genève, 1788, 2° part., in-8°, 2° édit., ibid., 1817, 2 vol. in-12; 5° *Honorine d'Uzerches*, *ou le Danger des systèmes*, Genève, 1796, in-12, publié sous le pseudonyme de l'abbé de la Tour; 6° *les trois Femmes*, nouvelle, Lausanne (Paris), 1798, 2 vol. in-18; nouv. édit., Genève, 1809, in-8°; 7° *l'Abbé de la Tour*, ou *Recueil de Nouvelles ou autres écrits divers*, Leipsick, 1798, 3 vol. in-8°; Genève, 1802, 3 vol. in-8° sous le titre de *Œuvres de madame Charrières*; 8° *sir Walter Stiack et son fils Williams*, Genève, 1807, in-12. On a encore de madame Charrières: *La Foi et le Roi*; *l'Emigré*; *l'Enfant gâté*; *Comment le nomme t on?* pièces de théâtre.

SAINTE-SUZANNE (GILBERT-JOSEPH-MARTIN BRUNETEAU, comte de), lieutenant-général, sénateur, pair de France, etc., né à Poivre, en Champagne, le 7 mars 1760, était, au commencement de la révolution, lieutenant en premier au régiment d'Anjou, infanterie, où il avait été nommé sous-lieutenant, en 1779, à sa sortie des pages de Madame. Il se fit remarquer dès les premières campagnes de la liberté, fut fait adjudant-général, le 1er mai 1793, et général de brigade en mars 1795. En 1796, employé à l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Desaix, l'un des lieutenants de Moreau, il commandait une partie des troupes qui passèrent le Rhin, le 19 juin, malgré les efforts de l'ennemi. Chargé ensuite de s'opposer à la marche des Autrichiens qui arrivaient du Haut-Rhin, il se porte sur Simmern et Urlaffen, s'empare de ce village ainsi que de Windschliegen, et contraignit l'ennemi à prendre la fuite, et lui fit une centaine de prisonniers. A l'affaire qui eut lieu sur le Renchen, célèbre par les belles manœuvres de Turenne, il reçut la mission, plus difficile que brillante, de contenir les Autrichiens qui menaçaient l'aile gauche des Français; ce qu'il exécuta avec le plus grand succès, en prenant souvent avec vigueur l'offensive. Le 4 juillet suivant, Desaix lui donne l'ordre d'enlever les formidables positions de l'ennemi entre Rastadt et Gerpach. Les jugeant inabordables de front, il força le village d'Oos, tourna les hauteurs de Kappenheim, et contraignit l'ennemi à la retraite. A la bataille d'Ettinghen, donnée le 9 du même mois, il déboucha des bois de Sandwirh avec son infanterie et la première ligne de cavalerie, mais le général Delmas, qui devait l'appuyer dans ce mouvement, ayant d'abord pris une fausse direction, ses troupes, vigoureusement canonnées de front, en flanc et en écharpe, s'ébranlèrent. Sainte-Susanne fit mettre sur-le-champ en batterie, et dans une position bien choisie, son artillerie légère, et à la tête de la brigade Drouet, par d'intrépides charges faites à propos, il rétablit d'abord le combat et finit par culbuter l'ennemi et remporter de grands avantages. C'est en le secondant que l'adjudant général Bellavena eut la jambe emportée. Après le gain de cette bataille d'Ettinghen, sa division fut une de celles mises à la poursuite de l'ennemi dans les montagnes d'Albe. A l'affaire d'Aalen, le 2 août, il eut encore l'occasion de se distinguer. Il fut fait général de division ce même jour, et fut nommé, en 1797, au commandement de la 5° division militaire, dont Strasbourg était le chef-lieu, et fut employé à la défense de Kehl. Le 23 juillet de cette même année, il fut appelé au bureau topographique de la guerre, et s'y fit remarquer par son instruction. En 1799, il refusa le commandement en chef par intérim de l'armée d'Italie, et servit à celle du Danube où il devint, en 1800, l'un des lieutenants de Moreau et commanda l'aile gauche, forte de seize mille hommes. Le 25 avril, il passa le Rhin vis-à-vis de Kehl et força les ennemis, après un combat acharné sur la Kintzig, à se replier sur Offembourg, avec perte de douze cents hommes. A la suite de diverses marches et contre-marches, ordonnées par Moreau, il se dirigeait sur Ulm lorsqu'il fut attaqué et forcé, le 16 au matin, entre Erbach et Aset. Il vit aussitôt que pour resserrer ses lignes trop étendues, il ne fallait pas craindre d'abandonner momentanément son appui à la rive gauche du Danube, c'est ce qu'il fit; et, grâce à cette manœuvre prompte et hardie, des plus honorables pour lui, son corps d'armée fut tiré de la position critique où l'avaient placé les combinaisons du général en chef Moreau. Secouru par Gouvion-Saint-Cyr, il reprit le terrain qu'il avait perdu. L'archiduc Ferdinand, à la tête de deux fortes colonnes, vint l'attaquer de nouveau, le 24; mais malgré les efforts opiniâtres de l'ennemi, Sainte-Susanne conserve ses positions sur les bords du Danube. C'est là qu'il reçut l'ordre de se rendre à Mayence pour organiser le corps de réserve qui s'y formait, et avec lequel, après avoir passé la Nidda le 3 juillet et le Mein le 11, près de Francfort, il battit à New-Wissembourg et Hanau un corps autrichien qui était venu l'attaquer. Détaché sur le Danube pour tâcher de se lier à l'armée d'Augereau, il sut par ses manœuvres y retenir en partie le général Klenau, tandis que les événements de Hohenlinden forçaient l'Autriche à signer un armistice à Steyer. Ici finit la carrière militaire du général Sainte-Susanne qui, doué d'un coup d'œil sûr et prompt, savait prendre un parti décisif. Tacticien consommé, il profitait habilement des moindres accidents de terrain, soit pour la défense, soit pour l'attaque. Il possédait en outre beaucoup d'instruction. Napoléon le nomma sénateur, le 21 avril 1804, et le 14 juillet suivant grand-officier de la légion d'honneur. Il lui donna la sénatorerie de Pau, le 19 mai 1806, et le commandement de la 2° légion de réserve, le 20 mars 1807. Lors de l'expédition des Anglais en Hollande, en 1809, il fit les dispositions nécessaires pour mettre dans un état de défense respectable les côtes de Boulogne, dont il venait d'être nommé inspecteur. Le 1er avril 1814, il vota la déchéance de Napoléon, la formation d'un gouvernement provisoire, et fut fait pair de France, le 4 juin suivant, et chevalier de Saint Louis le 27. Il est mort vers la fin de 1817. — Son fils, CHRYSOSTÔME BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE, né le 4 mars 1785, maréchal-de-camp par nomination du 6 septembre 1814, a hérité de sa pairie et de ses titres. Il siège parmi les défenseurs des libertés constitutionnelles.

SAINT-FARGEAU (LOUIS-MICHEL LEPELETIER DE), membre des états-généraux, de l'assemblée constituante et de la convention, naquit à Paris, le 29 mai 1760. Son père, Etienne-Michel, comte de Saint-Fargeau, président à mortier, mort en 1778, jouissait d'une grande réputation de savoir et d'intégrité. Il porta la parole dans le procès des jésuites Lavalette et Sacy, et fut le premier qui attaqua la fameuse société de Jésus. Etant parvenu après les plus grandes difficultés à se procurer la connaissance de sa constitution secrète, qu'il reconnut attentatoire aux droits des peuples et des souverains, il en requit l'apport et le dépôt au greffe du parlement, et c'est sur ses conclusions que fut rendu l'arrêt qui enjoignait aux jésuites de produire leur constitution. Enfin il contribua personnellement à leur expulsion définitive. Il ne se distingua pas moins par sa résistance au despotisme du chancelier Meaupou, et subit avec son corps un exil de quatre ans. Il a laissé de nombreux travaux sur la législation, particulièrement sur la justice criminelle dont il voulait une réforme générale. Michel Lepeletier son fils aîné, à qui cet article est consacré, hérita de sa haine pour l'arbitraire et le despotisme. Il remplit successivement les fonctions d'avocat du roi au Châtelet, d'avocat-général au parlement de Paris, puis de président à mortier dès l'âge de vingt-cinq ans. Michel Lepeletier ne se livra point dans sa jeunesse, comme le dit faussement la *Biographie universelle*, « à tous les « plaisirs et à tous les goûts que son immense fortune « (il avait 600,000 livres de rentes) lui donnait les « moyens de satisfaire: » il se fit au contraire remarquer de très bonne heure par la maturité de son jugement, son goût pour l'étude et les travaux du cabinet, ainsi que par la pureté de ses mœurs. Il remplissait ses fonctions d'avocat général avec tant de zèle et d'activité qu'il employait toutes les nuits à examiner les affaires qu'il devait, le lendemain, traiter au parlement. Nommé, en 1789, aux états-généraux par la noblesse de Paris, Michel Lepeletier, restreint par des mandats impératifs qui le retenaient à la chambre de la noblesse, ne passa point aux communes avec la minorité; mais il répétait sans cesse à l'impérieuse caste combien sa conduite était nuisible au bien public et à elle-même. Il écrivit à ses commettants que si, avant un jour qu'il

leur fixé, ils ne retiraient point leurs pouvoirs limités, il se regarderait comme suffisamment autorisé à se joindre aux communes. La réunion forcée des trois ordres le servit selon ses desirs avant qu'il eût pu recevoir la réponse de ses commettants. Se réunissant alors avec franchise aux partisans de la liberté, il fit promptement oublier ce que son patriotisme avait pu jusque-là avoir d'équivoque, en appuyant fortement, le 13, le rappel de Necker, et en s'écriant : « Représentons le « peuple si nous ne voulons pas qu'il se représente. » Dans la nuit du 4 août, il vota pour la suppression de la féodalité et des privilèges, et le 8 il fit partir pour ses terres un courrier porteur de ses ordres, afin de faire enlever ses armoiries, ses bancs, ses titres, ses poteaux seigneuriaux. Non-seulement il exécutait les décrets, mais il devançait encore les réformes nationales par des sacrifices d'autres prérogatives nobiliaires que l'assemblée n'avait pas encore attaquées. Il s'engagea en outre à payer la taille et les corvées des pauvres habitants. Le 19 juin 1790, il fit décréter par l'assemblée nationale que les nobles seraient obligés de reprendre leur nom de famille. « Messieurs, dit-il, quoi- « que possesseur de marquisat et de comté, je ne viens « point seulement pour dépouiller ces titres sur l'autel « de la patrie; l'arbre de l'aristocratie a encore une « branche que vous avez oublié de couper, et je viens « l'abattre devant vous; je veux parler de ces noms « usurpés, du droit que les nobles se sont arrogé ex- « clusivement de s'appeler du nom du lieu où ils étaient « seigneurs. Un citoyen plus qu'un autre doit-il pré- « tendre à cette dénomination? non, messieurs, je ne « le pense pas: je fais donc la motion que tout individu « porte obligatoirement son nom de famille, et en con- « séquence je signe ma motion. Michel Lepeletier. » Dès lors il ne signa plus que ce nom. Toujours constant dans ses principes, il vota avec le côté gauche de l'assemblée, et prit la parole dans les questions les plus importantes. Dans la question de savoir s'il fallait déléguer au roi le droit de la paix et de la guerre, Michel Lepeletier lutta contre Mirabeau, qui avait été gagné par la cour, et dans un discours simple, mais plein de raison et de saine logique, neutralisa pour ainsi dire les redoutables attaques de Mirabeau. Il influa beaucoup sur le décret que rendit l'assemblée, et qui partagea en quelque sorte le droit de paix et de guerre entre le pouvoir exécutif et la représentation nationale. L'assemblée, pour lui manifester son estime, le nomma son président très peu de temps après. Nommé par les comités de constitution et de législation réunis rapporteur du code pénal, il insista pour l'abrogation de la peine de mort que les démagogues les plus prononcés réclamaient également. On s'étonnera peut-être de voir émettre ces principes philanthropiques par des hommes qui, pendant la terreur, ont fait couler tant de sang, et l'on serait tenté de ne voir dans leur conduite qu'une monstrueuse contradiction. Toutefois elle pourra s'expliquer naturellement si l'on considère qu'ils avaient proposé l'abolition de la peine de mort pour des temps ordinaires et non pour un état de crise nationale qui devait mettre la patrie à deux doigts de sa perte. Fidèles à cet axiome: *salus populi suprema lex esto*, ces démocrates inflexibles, entraînés par la gravité des circonstances, furent forcés de dévier, pour un temps, des principes dont ils se promettaient de réclamer l'application dès que la société serait rentrée dans ses voies ordinaires. Lepeletier réservait au reste la peine de mort pour une seule classe de coupables, pour les chefs de parti. « Ces « citoyens doivent cesser d'exister, dit il, moins encore « pour expier leur crime que pour la sûreté de l'état: « tant qu'ils vivraient, ils pourraient devenir l'occasion « ou le prétexte de nouveaux troubles... Rome, ajoute-t- « il, dans les temps où la peine de mort était réservée aux « seuls esclaves, vit précipiter au haut de la roche Tar- « péienne Manlius! Manlius! dont le courage la délivra « du joug des Gaulois; mais son ambition aspirait à la « tyrannie. » Après la session il fut membre de l'administration du département de Paris, et ensuite président de celui de l'Yonne, où il possédait de grands biens. Nommé, en septembre 1792, député à la convention nationale, par le même département, il fit dans les premières séances un discours très remarquable en faveur de la liberté de la presse qu'il voulait indéfinie, sur les provocations au meurtre et à l'assassinat, et un rapport sur l'émigration. Dans le procès de Louis XVI, il prononça affirmativement sur tous les points de l'accusation, et vota la peine de mort sans appel et sans sursis. Son opinion qu'on trouve imprimée dans ses *Œuvres* eut une grande influence sur le sort du roi. Le 20 janvier, veille de l'exécution, il alla dîner au Palais-Royal, chez un restaurateur nommé Février. Au moment où il allait payer sa dépense au comptoir du restaurateur, un inconnu s'approcha de lui, et lui demanda s'il était Lepeletier Saint Fargeau et s'il n'avait pas voté la mort du roi? Il répondit affirmativement aux deux questions, et à la seconde il ajouta qu'il avait voté d'après sa conscience. A peine a-t-il prononcé ces derniers mots que l'inconnu lui plonge dans le bas-ventre un sabre qu'il tenait caché sous son manteau, en disant : *Scélérat, voilà ta récompense!* Dans le tumulte occasioné par cet événement, l'assassin, nommé Pâris, ex-garde-du-corps du roi, parvint à s'échapper. Michel Lepeletier dicte lui même sur la place le procès-verbal de son assassinat. Transporté chez son frère Félix Lepeletier, place Vendôme, il expira à une heure du matin, avec le plus grand calme, sans se faire un instant illusion sur sa position. Il était âgé de trente un ans. « Mon frère, dit-il à Félix « Lepeletier lorsque celui-ci l'eut rejoint, je meurs « content, je meurs pour la liberté de mon pays. » On se fera difficilement une idée de la sensation que cet assassinat produisit dans Paris. La convention nationale lui décerna les honneurs du Panthéon et l'érection d'un monument en marbre; son tableau, peint par David, sur son lit de mort et son buste furent placés dans la salle des séances. La convention nationale en masse, toutes les autorités de Paris, les sociétés populaires et la garde nationale escortèrent ses restes au Panthéon français. Son corps, sa plaie à découvert, avait été placé le matin du convoi sur le piédestal, place Vendôme, d'où quelques mois auparavant avait été renversée la statue de Louis XIV. Transporté dans cet état au Panthéon, le président de la convention, l'un de ses frères Félix Lepeletier, et plusieurs députés, prononcèrent des discours funèbres. La convention adopta sa fille unique, et cette circonstance fut la cause de l'introduction de l'adoption dans les codes français. Michel Lepeletier venait de terminer, lors de son assassinat, un plan d'éducation publique et nationale. Son frère l'annonça dans son discours au Panthéon. Ce plan républicain établissait pour les garçons depuis cinq ans jusqu'à douze, et pour les filles depuis cinq jusqu'à onze, une éducation commune, égale et forcée. Robespierre fit, quelques mois avant le 9 thermidor, le rapport de ce plan, qui faillit être décrété; les événements et les réactions éloignèrent une institution aussi républicaine. Dans ces mêmes réactions, un décret portant qu'aucun Français ne pourrait obtenir les honneurs du Panthéon que dix ans après sa mort, fit sortir, par un effet rétroactif, de ce même Panthéon les restes de Michel Lepeletier. Ils furent remis à sa famille par le ministre de l'instruction publique, et furent transportés à Saint-Fargeau, petite ville du département de l'Yonne, dans une tour du vieux château, qui appartient à la fille unique du premier martyr de la république: c'est aussi là que se trouve le superbe tableau de David qui avait été placé dans la salle de la convention. M. Felix Lepeletier a élevé un monument à la mémoire et à la gloire de son frère, en publiant ses *Œuvres*, Bruxelles, 1826, in 8°, portrait. On y trouve, indépendamment d'une notice sur sa vie par M. Felix Lepeletier, qui s'est montré le digne panégyriste de ce grand citoyen, les ouvrages suivans: 1° *Projet du Code Pénal*; 2° *Réplique de Michel Lepeletier sur le droit de faire grace*; 3° *Discours sur le droit de Paix et de Guerre*; 4° *Discours sur les provocations au meurtre et la liberté de la presse*; 5° *Plan d'Éducation nationale*; 6° *Opinion sur le jugement de Louis XVI*; 7° *Vie d'Epaminondas*, écrite par Michel Lepeletier à l'âge de huit ans et demi. Ces diverses pièces sont précédés de réflexions et d'avertissements qui leur donnent un nouveau prix.

SAINT-FARGEAU (Félix LEPELETIER DE), frère

Google

puîné du précédent, né en octobre 1767, embrasse l'état militaire dès l'âge de treize ans, et était capitaine de cavalerie et aide de camp du prince de Lambesc, à l'époque de la révolution. Il donne sa démission, le 3 juillet 1789, se rendit près de son frère à l'assemblée nationale, en 1793, et reste en service jusqu'à la mort de Michel Lepeletier, dont il reçut les derniers soupirs et les dernières volontés. Le lendemain, à la société des jacobins, il parle sur cette catastrophe, et aux funérailles de Michel Lepeletier, il prononça son oraison funèbre au Panthéon français (voyez l'article précédent). Le lendemain, il présenta à la convention nationale sa nièce, et l'élevant dans ses bras : « Peuple » français, s'écrie-t-il, voici votre enfant. Enfant, voici » maintenant votre père. » Le président, Rabaut de Saint-Étienne, lui adressa un discours remarquable, et la convention adopta, au nom de la république, la fille de M. Lepeletier. Il prononça plusieurs discours à la société des jacobins, jusqu'au moment où il fut forcé d'en sortir comme ci-devant noble, et plus tard de Paris. Après les réactions qui suivirent le 9 thermidor, il publia, avant les événements de prairial, un écrit intitulé : *Réflexions politiques et démocratiques sur le moment présent*, adressé à la convention. Lorsque parut la constitution de l'an V, il publia son *Vote motivé sur cette constitution*. Au 13 vendémiaire, il se joignit au bataillon des patriotes de 89, et se trouva à l'affaire du cul-de-sac Dauphin, pour la défense de la convention. A l'organisation du directoire, il refusa la place de commissaire près l'administration centrale de Seine-et-Oise, où Carnot directeur l'avait porté. Il se fit remarquer parmi les membres de la société du Panthéon, et par suite fut impliqué dans la conspiration dite de Babeuf. Traduit à la haute cour de Vendôme, il reste contumace et caché pendant le procès. Mais il fit imprimer encore de *Nouvelles Réflexions sur le moment présent*, faisant suite aux premières, publiées un an auparavant. Il semble, dans cette brochure, plonger dans l'avenir et y pressent les malheurs de la liberté. Il fut acquitté à la haute cour, où il eut cependant sept boules à mort sur treize exigées pour la condamnation à mort. Babeuf, en mourant, lui ayant écrit pour lui recommander sa famille, il se chargea de l'éducation de l'aîné, et le général Thoreau, de celle du cadet. Le directoire, confondant sciemment et par vengeance le caractère de contumace avec celui d'émigré, l'ayant fait porter sur la liste de ces derniers, ses biens furent confisqués, et leur vente publiée : il y mit opposition. Tuteur de la fille de Michel Lepeletier, on profita de sa contumace, qui dura une année, pour amener sa nièce, âgée de quinze ans, à contracter un mariage avec un étranger. Rendu à ses droits de citoyen, il voulut s'opposer, ainsi que son frère Amédée, à la réussite de cette intrigue. Ils réclamèrent, mais sans succès, près du directoire et du corps législatif, les effets de l'adoption nationale, pour soustraire cette nièce à un mariage que, désabusée, elle fut heureuse de rompre deux ans après par le divorce. A la journée du 18 fructidor, il s'unit aux patriotes des conseils contre les royalistes. Merlin de Thionville, réacteur, demanda sa déportation, celle de son ami Antonelle et de quelques zélés patriotes, en contre-poids à la déportation des royalistes Pichegru, Villot, Barbé-Marbois, etc... Le corps législatif repoussa cette proposition avec indignation. On le vit reparaître lors des dangers de la patrie, en l'an VII, à la société du Manège et de la rue du Bac. Il y parla souvent avec énergie, et faillit, à cette époque, être assassiné par suite d'une intrigue d'un des directeurs. Un journal alla jusqu'à annoncer qu'il s'était tué près de Saint-Sulpice, et qu'on l'avait trouvé mort avec le pistolet encore dans la main. Au 18 brumaire, il fut inscrit sur la liste de déportation à Cayenne avec beaucoup de députés et de républicains. Sieyes avait voulu cette proscription, Bonaparte l'annula. Au 3 nivôse, arrêté et mis au Temple pendant un mois, il fut compris dans la déportation aux îles Sechelles ; mais il fut autorisé à rester à l'île de Rhé. Au bout de deux ans, un de ses parents vint l'y chercher et l'amena à Paris. Il écrivit à Bonaparte qu'il venait demander lui-même la fin de son exil. On le laissa tranquille six mois ; au bout de ce temps il fut arrêté de nouveau, mis au Temple pendant un mois, et envoyé en exil à Genève, où il resta jusqu'après le couronnement de Bonaparte. Retiré sur ses propriétés, il se livra à des travaux d'agriculture, et reçut une médaille d'or de la société d'agriculture, pour des améliorations utiles. Il lui fut proposé par Fouché, de la part de l'empereur, le titre de duc ; il refusa, et accepta plus tard la mairie de Bacqueville, chef-lieu de canton. Pendant la campagne de Russie, il fut nommé président de son canton. En organisant la bienfaisance, il avait éteint la mendicité errante, plaie profonde dans le département de la Seine-Inférieure. Le préfet Girardin cita son canton comme un modèle à suivre par tous les autres. A la première restauration, menacé par un rassemblement de cent cinquante hommes armés, qui voulaient couper l'arbre de la liberté à Bacqueville, seul, mais appuyé de l'affection de sa commune, il parvint à rétablir l'ordre, à sauver l'arbre de la liberté, et à chasser de la commune les perturbateurs. Maire et président du canton, il refusa le nouveau serment proposé, comme attentatoire à la liberté et avilissant le citoyen. Il donna sa démission, et adressa un mémoire au roi au sujet de ce serment. Il provoqua ainsi une loi rendue par la chambre des députés, sur le serment des fonctionnaires publics. Au en mars, Napoléon, sur la présentation de Carnot, le nomma son commissaire dans le département de la Seine-Inférieure. Il fut élu maire à cette époque par la commune de Bacqueville, et quelques jours après président du collége électoral de Dieppe, et membre de la chambre des représentants. Au champ de mai, il fut élu président au corps électoral de son département. Napoléon, sur la proposition de Carnot, le nomma membre de la légion d'honneur ; il refusa. Dans la chambre des représentants, lors de la discussion de l'adresse, en réponse au discours du trône, sentant la nécessité de rallier la France aux efforts du moment contre les attaques des puissances étrangères, il proposa de déclarer Napoléon *sauveur de la patrie*. Sa proposition fut repoussée avec aigreur par le parti de Fouché. Il prit la parole plusieurs fois dans des questions importantes et insista particulièrement pour que la France connût par la plus grande publicité, après Waterloo, les proclamations de Gand. « Il » est bon, dit-il, que la France sache ce qu'on lui pro» met, et ce dont on la menace... » La seconde restauration l'inscrivit comme banni sur la liste des trente-huit. Quelques jours avant, il faillit comme le maréchal Brune être assassiné par des réactionnaires dans sa terre du Tillaul. Le préfet Girardin l'en préserva. Il se réfugie à Bruxelles, d'où il fut enlevé et remis aux Prussiens, qui voulaient l'emmener à Kœnigsberg. Il se fit relâcher par eux à Coblentz et se retira à Francfort-sur-le-Mein. Rentré en France au bout de quatre ans d'exil, en vertu de l'ordonnance du 17 juillet 1819, il vint habiter Paris. En 1826, sous le ministère Villele, il publie à Bruxelles les *Œuvres de Michel Lepeletier*, qui forment des mémoires historiques sur la révolution. (*Voyez* l'article précédent.)

SAINT FARGEAU (Amédée LEPELETIER DE), frère puîné du précédent, né en 1769, fut entraîné dans l'émigration par une partie de sa famille, mais il rentra en France en temps utile. Il était avec son frère Félix aux funérailles de Michel Lepeletier. En 1794 et 1795, il fut administrateur du district de Mantes. Il publie un mémoire pour la défense de son frère Félix lors du procès de celui-ci à la haute cour de Vendôme, et réclama plus tard avec le même, près le directoire et le corps législatif, les effets de l'adoption nationale pour empêcher leur nièce, fille de Michel Lepeletier, d'épouser un étranger. Depuis il s'est livré entièrement à l'étude de l'entomologie. Il a publié : 1° *Monographia tenthredinetarum, synonimia extricata*, Paririis, 1823, in-8° ; 2° (avec Vieillot, Desmarest, de Blainville, Prevost et Serville), *Faune française*, Paris, 1821 et ann. suiv. Il est chargé particulièrement de la description des lépidoptères. Il est membre honoraire de la société d'histoire naturelle de Paris.

SAINT FARGEAU (Daniel LEPELETIER DE), frère puîné du précédent, né en 1773, suivit sa famille dans l'émigration, servit dans l'armée de Condé et dans

celle du roi de Prusse. Fait prisonnier aux lignes de Wissembourg, il se fit passer pour Liégeois, et resta quatre années prisonnier à Dijon sans être reconnu, employé à des travaux de routes et de constructions. Il fut réintégré dans ses droits sous le directoire. A la restauration de 1814, il fut fait officier supérieur des gardes du corps. Il sert encore aujourd'hui. Pendant les cent jours, il donna au péril de sa vie de grandes marques de dévouement à la dynastie. — Un cinquième frère LEPELETIER DE SAINT FARGEAU, né en 1768, ancien avocat du roi au châtelet de Paris, mourut dans les premières années de la révolution. Il avait aussi émigré, mais il était rentré à temps.

SAINT FELIX (Armand-Philippe-Germain, marquis de), vice amiral, né au château de Cordes dans l'Albigeois, le 20 septembre 1737, était le quinzième enfant de son père. Sa famille, entièrement dépourvue de fortune, le laissa partir pour Paris, à l'âge de quatorze ans, à pied et avec 12 francs seulement. La princesse de Charolais, chez laquelle un de ses frères était déjà en qualité de gentilhomme, l'accueillit, et créa pour lui une place de page. Il entra ensuite dans la marine royale, le 21 décembre 1766; et quoiqu'il eût à lutter contre l'infortune, il ne tarda pas à obtenir la considération de ses chefs par son application et sa bonne conduite. Il était lieutenant, en 1772, lorsqu'il fut envoyé à la recherche de la prétendue île de San-Juan de Liston, indiquée par les géographes, mais dont il prouva la non existence. Chargé, en 1774, de transporter à Madagascar le fameux Beniowski, qui, échappé des déserts de la Sibérie, se trouvait alors au service de France avec sa légion, Saint-Félix parvint à déjouer ses projets qui ne tendaient à rien moins qu'à s'emparer de son bâtiment. La même année, il affranchit le commerce français du joug humiliant que lui imposaient les Anglais sur le Gange: et, l'année suivante, il défendit également à Mazulipatnam les intérêts des négociants français. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, Saint Félix se distingua dans un grand nombre d'affaires; particulièrement au combat de Provedien, en 1782, où il sauva le vaisseau amiral de Suffren. A la bataille de Trinquelar, il combattit, avec son seul vaisseau, contre le centre des Anglais, composé de trois vaisseaux de soixante quatorze, et les empêcha de couper notre ligne. Mais la gloire qu'il obtint excita la jalousie de l'amiral Suffren, qui le desservit auprès du ministère de la marine. Saint Félix en fut instruit, et il s'en vengea noblement au combat de Trinquemalay. Le vaisseau de Suffren, engagé au milieu de la mêlée, allait être forcé à amener, lorsque Saint Félix, se jetant en avant, attaque trois vaisseaux, et, après un combat terrible, les poursuivit jusqu'à la ligne de bataille et dégagea ainsi l'amiral. Suffren, vaincu par cette action généreuse, lui accorda son estime et son amitié, et devint son protecteur. Blessé au combat de Gondelorde, en juin 1783, Saint-Félix s'empara, la même année, du vaisseau anglais *le Plemond*. Nommé, en 1788, chef de la station du Levant, il ranima la confiance des Turcs qui soupçonnaient que nous agissions de concert avec les Russes et les Autrichiens, alors en guerre avec la Porte. Il prit dans le port Vitulale un vaisseau forban, chargé d'un grand nombre d'Osmanlis prisonniers, et le força de leur donner la liberté. Cette action, qui servit les intérêts de la France, lui valut les remercîments du commerce de Marseille. La grand'croix de Saint-Louis lui fut promise, mais les événements de 1789 retardèrent l'accomplissement de cette promesse. En 1791, il fut chargé de la station des Indes Orientales, et nommé, l'année suivante, chef d'escadre. Le marquis de Saint-Félix n'émigra point, et fut élevé, en 1793, au grade de vice-amiral. Sous le régime de la terreur, il fut incarcéré, pendant dix-huit mois, à l'Ile-de-France. En 1810, Napoléon lui accorda sa retraite et une pension de 6,000 francs. Louis XVIII le comprit, le 3 mai 1816, dans une promotion de grand'croix de Saint-Louis. Cet officier général est mort à Paris, le 10 août 1819.

SAINT HAOUEN (Yves-Marie-Gabriel-Pierre LECOURT, baron de), contre amiral, officier de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, naquit en 1756, d'une famille distinguée de Bretagne. Après avoir fait de bonnes études au collége de Quimper, il entra fort jeune encore au service de la marine, pour laquelle il avait une vocation prononcée. Il débuta par plusieurs campagnes dans les deux Amériques et dans les mers de l'Inde, et parvint de grade en grade jusqu'à celui de chef de division des armées navales, qu'il n'obtint qu'en 1796. Il était en 1800 chef d'état major de l'amiral Latouche Tréville, lorsqu'il fit les premiers essais d'un nouveau système de signaux, dont il s'occupait depuis longtemps. Le succès couronna ses travaux, que les missions importantes qu'il eut bientôt à remplir le forcèrent d'interrompre; mais il eut la satisfaction d'obtenir l'approbation de la commission de l'institut, chargée d'examiner son invention, et qui en fit un rapport très avantageux. Nommé chef militaire au port de Boulogne, lors de l'expédition projetée contre l'Angleterre, il se fit remarquer par la manœuvre brillante et hardie qu'il exécuta pour réunir les divisions de Dunkerque et de Calais à l'armée navale combinée dans le port de Boulogne, et il força à la retraite les Anglais, malgré la supériorité de leurs forces. L'année suivante, il attaqua avec impétuosité les Anglais qui étaient dirigé contre notre flottille des brulôts incendiaires, leur fit éprouver de grandes pertes et les força à se retirer. Un long séjour à Boulogne lui permit de s'occuper de son invention télégraphique, qu'il perfectionna par de nouveaux essais. Deux ans avant la rentrée du roi de France, on lui confia par interim le poste de préfet maritime du premier arrondissement, Boulogne, Calais, Dunkerque et Ostende. Il fut ensuite chargé définitivement de cette préfecture, et reçut du ministère de la marine la mission d'aller à Hartwell, présenter à Louis XVIII les hommages de la marine française. Il rentra en France avec ce prince, qu'il posséda chez lui pendant son séjour à Boulogne. Pendant les cent jours, M. de Saint Haouen se retira en Normandie, et profita de ses loisirs pour s'occuper exclusivement de l'extension et des perfectionnements dont son nouveau système de signaux était susceptible. Les événements qui se succédèrent l'ayant rappelé en service, il fut promu au grade de contre-amiral, et nommé major-général au port de Brest. Mis à la retraite, en 1817, malgré les services qu'on pouvait encore attendre de lui, il chercha dans ses anciens projets un aliment à son activité naturelle. Après plusieurs expériences faites à Paris, le baron de Saint Haouen proposa au gouvernement, pour la correspondance entre les bâtiments et les côtes, ou de navire en navire, une télégraphie de nuit et de jour, qui pût servir aussi à la communication entre les divers points importants de l'intérieur, et dont les avantages fussent communs à tous les peuples, malgré la différence des langues. Des expériences répétées au Havre, d'après l'ordre du gouvernement et sous les yeux d'une commission nommée à cet effet, eurent le plus brillant succès, et le 20 mars 1821, une décision du conseil des ministres, présidé par le roi, fit connaître au contre-amiral de Saint-Haouen qu'une ligne télégraphique serait établie, d'après son système, entre Paris et Bordeaux. On s'occupa d'abord de l'espace compris entre Paris et Orléans. De nombreux essais eurent lieu pendant quelques mois, devant plusieurs savants, militaires et marins, et obtinrent l'approbation du duc d'Angoulême et du roi. La guerre d'Espagne vint interrompre les travaux, mais amena une nouvelle application de la découverte du baron de Saint Haouen. Une brigade télégraphique fut formée à la suite du quartier général du prince généralissime, et ne fut pas inutile. Le baron de Saint Haouen entrevoyait principalement dans son système les services qu'il pouvait rendre à l'humanité, en diminuant le nombre des naufrages. Il s'occupait en conséquence d'un vaste plan d'établissement télégraphique, mais une maladie rapide dans ses progrès l'enleva le 6 septembre 1826, au moment où il se rendait en Angleterre, d'après l'invitation d'une société de capitalistes, pour mettre à exécution son grand et utile projet de télégraphie universelle. Le télégraphe de Saint-Haouen est le premier dont on se soit servi la nuit. L'usage en est si économique, assure-t-on, que chacun de ses fanaux, dont la lumière, selon

sa distribution, égale celle de quinze à vingt bougies, ne consume que 5 centimes d'huile par heure. Le langage en est aussi simple que la composition. Sur les côtes, il aurait l'avantage de faire connaître pendant la nuit, aux navigateurs, le point précis où ils se trouvent. Chaque poste télégraphique aurait un numéro particulier, vu de jour et de nuit, et qui pourrait être indiqué sur les cartes marines.

SAINT HILAIRE (ETIENNE GEOFFROY), né à Etampes (Seine-et-Oise), le 15 avril 1772, était destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, et fut pourvu, à douze ans, d'un canonicat. Les leçons de Brisson, professeur de physique expérimentale au collége de Navarre, lui inspirèrent le goût des sciences naturelles; et la rencontre qu'il fit de Haüy, au collége du cardinal Lemoine, acheva de déterminer sa vocation. Il devint bientôt le disciple et l'ami du célèbre auteur de la *Crystallographie*, et par suite de ses liaisons avec ce professeur, il se livra principalement à l'étude de la minéralogie. Malheureusement, les événements du 10 août 1792 interrompirent ses travaux et ses progrès : Haüy fut arrêté comme prêtre réfractaire, et enfermé dans le séminaire de Saint Firmin, récemment transformé en prison. M. Geoffroy courut aussitôt chez Daubenton, qu'il connaissait à peine, et chez plusieurs autres membres de l'académie des sciences, pour les informer de l'incarcération de son maître. Ces démarches, dans lesquelles il déploya beaucoup d'activité, eurent pour résultat le prompt élargissement du prisonnier. Haüy, réclamé par le premier de nos corps savants, fut rendu à la liberté avant les affreuses journées des 2 et 3 septembre. En 1823, M. Cuvier, dans l'*Eloge de Haüy*, ayant rapporté ce fait, M. Geoffroy, à la séance, où cet éloge fut prononcé, fut couvert d'applaudissements, et reçut en sortant les félicitations du général Foy : « *Cœur*, *esprit*, *talent*, » *vous avez tout*, lui dit ce dernier. » M. Geoffroy avait arraché à une mort certaine un de nos plus estimables savants, mais d'autres prêtres ses professeurs au collége de Navarre étaient encore détenus à Saint Firmin. M. Geoffroy, résolut de les sauver. Dans la matinée du 2, l'alarme est donnée, le tocsin sonne; c'est le prélude des massacres. il n'y a pas de temps à perdre : M. Geoffroy se procure les insignes d'un commissaire-inspecteur des prisons; à la faveur de ce déguisement, il pénètre dans les cachots, il a tout préparé pour l'évasion des détenus; il leur explique ses moyens : mais aucun de ses maîtres à qui il montrait tant de dévouement ne veut sortir, dans la crainte d'aggraver le sort de ses compagnons d'infortune. Il ne ramène avec lui qu'un prêtre qu'il ne connaissait pas. Cependant le danger est réel, il peut devenir pressant. M. Geoffroy, prévoyant pour ses maîtres une prochaine catastrophe, ne s'est pas séparé d'eux avant de leur avoir suggéré un expédient de salut. Il leur a indiqué, comme pouvant être escaladé facilement, un pan de mur limitrophe du collége du cardinal Lemoine et de Saint-Firmin, en promettant de se trouver dans cet endroit pour faciliter leur fuite. Il s'y trouva en effet avec une échelle, dans la nuit du 2 au 3 septembre; mais ces précautions ne furent utiles qu'à douze ecclésiastiques, autres que le proviseur et les professeurs de Navarre. Déjà le jour paraissait que M. Geoffroy n'avait pas quitté ce poste périlleux: les bandes d'assassins remplissaient Saint Firmin et en occupaient toutes les avenues, qu'il ne songeait pas encore à s'éloigner; un coup de fusil lui fut même tiré, mais il n'atteignit que ses vêtements. Dans un âge où il n'avait encore rien fait pour la science, M. Geoffroy dut à cette conduite courageuse des patrons remplis pour lui du zèle le plus ardent. Haüy le recommande à Daubenton. « *Je m'adresse à vous*, lui dit-il, *en retour des services* » *que je vous ai rendus; aimez, aidez, adoptez mon jeune* » *libérateur.* » Dès ce moment, Daubenton devint le professeur et en quelque sorte le père adoptif de M. Geoffroy. Le 13 mars 1793, il le fit nommer sous-garde et démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle, à la place de Lacépède qui s'était démis de ces fonctions. Le 10 juin de la même année, la convention nationale rendit un décret d'organisation du Jardin des Plantes, et décida que les douze naturalistes attachés à cet établissement démontreraient comme professeurs toutes les parties de l'histoire naturelle. M. Geoffroy, à peine alors âgé de vingt-un ans, fut aussi pourvu d'une chaire (celle de la *zoologie* pour les animaux à vertèbres, dont plus tard Lacépède partagea avec lui les travaux). M. Geoffroy fit difficulté d'accepter les nouvelles fonctions auxquelles il était appelé, alléguant que jusqu'alors la minéralogie avait été l'objet presque exclusif de ses études : mais Daubenton s'irrite de son refus. « J'ai sur vous l'autorité d'un père, lui dit-il, et » je prends sur moi la responsabilité de l'événement. » Nul n'a encore enseigné, à Paris, la zoologie : des jalons existent à peine de loin en loin pour en faire une » science : tout est à créer : osez l'entreprendre, et » faites que dans vingt ans on puisse dire : la zoologie » est une science et une science toute française. » M. Geoffroy comprit tout le sens de cet encouragement; il obéit. Pour remplir ses engagements, il s'associa un jeune naturaliste, qui habitait les côtes de la Normandie. Il le sollicita de venir à Paris, lui promit de le recevoir chez lui et de lui ouvrir les maisons des savants, ainsi que les collections du Jardin des Plantes. Ce naturaliste était M. Cuvier, alors obscur et inconnu, et aujourd'hui le célèbre Cuvier. M. Geoffroy commença, dès cette époque, cette collection de quadrupèdes et d'oiseaux qui est maintenant la plus belle de l'Europe, et il entreprit ses recherches zoologiques, qu'il a poursuivies avec tant de succès. En 1798, il fut désigné pour une mission secrète, et il partit pour l'Egypte avec l'armée d'Orient. Pendant la traversée et en vue de Malte, une fausse manœuvre le lança à la mer, d'où il parvint à se tirer sans savoir nager. D'autres dangers l'attendaient sur le sol antique où tant de savants allaient explorer les vestiges d'une vieille civilisation. On ne pouvait parcourir le pays qu'en armes, à cause des Arabes. M. Geoffroy ne s'effraye point. Entièrement dévoué à la science, il ne reculait devant aucune espèce de périls. Aussi, lorsqu'il fut question de créer au Caire un institut des sciences et des arts, fut-il désigné l'un des premiers pour former le noyau de cette compagnie, à l'établissement de laquelle il eut l'honneur de contribuer. Il visita l'Egypte entière jusque par delà des cataractes. Parvenu au milieu des ruines de Thèbes, enchaîné par la curiosité, il resta trois semaines enfermé dans les tombeaux de cette ancienne et superbe capitale. Il serait absurde de croire qu'il se soit occupé d'un essai de naturalisation des crocodiles, comme une caricature exécutée à bord des vaisseaux de la station anglaise, en vue d'Alexandrie, l'a fait imaginer en Europe, notamment en Allemagne où cette caricature a été reproduite depuis. Cette erreur, si ridiculement accréditée provient sans doute de la capture que les Anglais firent d'un *Mémoire* que M. Geoffroy envoyait en France et qui contenait une anatomie très soignée du crocodile. A l'époque de l'évacuation, M. Geoffroy déploya une grande fermeté, pour conserver à la commission des sciences et des arts ses dessins et ses précieux manuscrits. Un littérateur anglais, M. Hamilton, jaloux de se procurer à peu de frais des matériaux qui avaient tant coûté à rassembler, avait sollicité du général Hutchinson l'autorisation de se les faire délivrer: il exhiba ses pouvoirs, mais M. Geoffroy lui ayant déclaré que, s'il persistait à vouloir accomplir un acte contraire aux lois et aux usages de toutes les nations policées, il saurait bien lui échapper, en brûlant lui-même toutes les richesses dont il se proposait de le dépouiller, cette menace énergique engagea l'Anglais à renoncer à son projet. La réponse pleine de courage et de dignité qu'il fit à M. Hamilton mérite d'être consacrée : « Cette odieuse » spoliation, lui dit-il, ne s'accomplira pas; nous-» mêmes nous brûlerons toutes nos richesses. C'est à » de la célébrité que vous visez. Eh bien! comptez » sur les souvenirs de l'histoire : vous aurez brûlé » aussi une bibliothèque dans Alexandrie. » De retour en France, M. Geoffroy reprit ses cours au Jardin des Plantes. Bientôt il fut revêtu de toutes les dignités scientifiques. Le 14 septembre 1807, il fut nommé membre de l'institut et professeur de zoologie à la faculté des sciences le 20 juillet 1809 : un an après, il fut envoyé en Portugal avec une mis-

Digitized by Google

sion, relative aux sciences et aux arts. Arrivé à Madrid, le 15 avril, il en était reparti quelques jours avant les désastres du 2 mai suivant. Il se rendait à sa destination, quand la nouvelle du combat meurtrier que nos troupes avaient livré aux Espagnols dans leur capitale l'atteignit en route. Elle fut apportée dans la nuit par un courrier extraordinaire, avec invitation de se venger sur tous les Français isolés. M. Geoffroy et trois de ses compatriotes, livrés au sommeil dans une hôtellerie, ignoraient qu'on y délibérait de les mettre à mort, et ils auraient été égorgés s'ils n'eussent trouvé de généreux défenseurs dans des voyageurs portugais auxquels ils avaient fait accueil la veille. Le lendemain, il fallait se diriger sur Mérida. Cette ville avait été promptement prévenue, et la populace attendait ses victimes. Le gouvernement, voulant empêcher ces assassinats odieux, envoya une troupe nombreuse et fidèle au-devant des voyageurs français. On les arrête pour les sauver: mais entrés dans Mérida, une multitude en furie s'élança pour les arracher des mains des soldats. Pour les dérober à sa rage, il n'est plus d'autre moyen que de les plonger dans un cachot. Durant huit jours, la prison est assiégée: des forcenés demandent à venger sur les Français les scènes de Madrid: on veut incendier leur asile: mais enfin leur délivrance a lieu. Un officier supérieur espagnol à qui M. Geoffroy avait été utile quinze jours auparavant, et qui venait de Madrid avec de la troupe, les prend sous sa protection et les conduit à Badajoz, d'où ils purent s'acheminer vers le Portugal. Mais là encore, il n'y avait plus de sécurité pour eux. M. Geoffroy put cependant y remplir une mission dont il était chargé, de manière à se concilier l'estime générale, ne négligeant aucune occasion de faire le bien, autant qu'il dépendait de lui. Le trait suivant est trop honorable pour que nous nous dispensions de le rapporter: un botaniste distingué, auteur d'une *Flore* portugaise (M. Brotero, professeur à Coïmbre), ayant encouru la disgrâce de l'archevêque, qui était en même temps recteur de l'université, avait été privé de son traitement. Il s'était retiré à Lisbonne où M. Geoffroy le voyait quelquefois. Un jour, ce dernier apprit que Brotero, en proie à la plus affreuse misère, n'avait souvent pour toute nourriture qu'un peu de pain et de lait que lui donnait une pauvre femme, autrefois sa domestique. Touché d'une situation si pénible, il porta à Brotero une somme de 800 francs, et la lui fit accepter comme une libéralité du duc d'Abrantès, ajoutant que le général, qui ne donnait rien aux Portugais, ne voulait pas qu'on sût qu'il avait accordé un secours à Brotero, et exigeait de lui la promesse qu'il n'en parlerait à personne au monde, pas même au duc. Brotero s'engagea à garder le secret, mais il ne tint pas parole, et écrivit au duc qu'il remerciait avec l'expression de la plus vive gratitude. Junot, ne sachant pas ce qui lui attirait cette lettre, crut d'abord que c'était une mauvaise plaisanterie. Déjà il se disposait à faire arrêter Brotero, lorsque M. Geoffroy, appelé à donner des explications, avoua au duc l'innocente supercherie à laquelle il avait eu recours, et le supplia de rendre le bienfait plus réel en faisant payer au malheureux Brotero 7,200 fr. sur ses appointements arriérés, que l'archevêque avait retenus par esprit de vengeance. Le duc alors, non-seulement s'apaisa, mais il remit à M. Geoffroy un mandat de cette somme sur le trésor. Après la capitulation, en exécution de laquelle notre armée évacua le Portugal, M. Geoffroy eut, comme en Egypte, à défendre ses collections contre la convoitise des Anglais. Ceux-ci déclarèrent qu'ils ne rempliraient pas les conditions du traité, tant que ces collections ne leur seraient pas livrées; et le duc d'Abrantès donna l'ordre de les laisser toutes au général Beresford et à mylord Proby qui les réclamait avec instance. Toutefois, M. Geoffroy se garda bien d'obéir à cette injonction; il fit valoir une exception en faveur des propriétés particulières, et milord Proby, qui s'était montré le plus difficile à persuader, finit par convenir que les collections appartenaient bien à M. Geoffroy: cependant, malgré cet aveu, il n'avait pas encore obtenu gain de cause, lorsque les conservateurs d'Ajuda et l'académie de Lisbonne envoyèrent des députations aux commissaires anglais, pour déclarer qu'ils n'avaient jamais eu qu'à se louer de lui; et que les collections qu'il avait formées lui avaient été données en échange de minéraux apportés par lui de Paris, et en considération des services qu'il avait rendus au cabinet d'Ajuda, en classant et étiquetant les nombreux objets de cette collection. Cette déclaration finit par décider les commissaires, qui exigèrent seulement que, pour satisfaire le peuple, M. Geoffroy laissât quatre caisses sur dix-huit qu'il emportait. Il consentit à cet abandon; mais pour conserver à la science des objets précieux, il éluda, à ses propres dépens, une transaction qui lui était imposée par la nécessité; sur les quatre caisses, il en laissa deux qui contenaient des effets mobiliers, lui appartenant, et parvint ainsi à amener à Paris une magnifique collection d'objets brésiliens, dans laquelle se trouvaient une foule de minéraux et d'animaux très précieux, entre autres le *Céphaloptère*, que l'on peut considérer comme le plus rare de tous les oiseaux. Après la capitulation qui rendit le Portugal à lui-même, les chanoines de Saint-Vincent à qui M. Geoffroy avait été utile voulurent lui témoigner leur reconnaissance en déposant un présent chez un négociant de ses amis, mais ce présent ne fut point accepté. Lorsqu'à la seconde invasion de notre territoire, les coalisés nous dépouillèrent des collections dont les traités nous avaient rendus possesseurs, on provoqua le ministère français à restituer celle d'Ajuda, et M. de Richelieu, qui était à la dévotion des étrangers, prévint le ministre de Portugal qu'il en serait à cet égard comme on témoignait le vouloir. « Nous ne réclamons, ni ne » devons rien réclamer, dit le ministre portugais, la » chose ayant été réglée de gré à gré après la capitulation » qui suivit le combat de Vimiera. » Ainsi M. Geoffroy, qui avait redouté la perte de ses trésors, eut enfin la satisfaction d'apprendre qu'ils ne seraient point perdus pour la France. En 1815, ce savant, dont il ne faut pas moins estimer le noble caractère que les hautes lumières, fut nommé membre de la chambre des députés par la ville d'Etampes. Il est membre de la légion d'honneur depuis la création de l'ordre, associé libre de l'académie royale de médecine, et membre de la plupart des sociétés savantes nationales et étrangères. Ses écrits sont très nombreux; il a publié une foule de mémoires sur la zoologie et l'anatomie comparée, dans la *Décade philosophique des sciences et des arts*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans la *Décade égyptienne*, imprimée au Caire; dans les *Annales et les mémoires du muséum d'histoire naturelle*, dans les *Annales des sciences naturelles*, dans celles des *Sciences physiques*, dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, dans le *Bulletin de la société philomatique*, et dans quelques autres *recueils* scientifiques. On cite comme des modèles du genre en zoologie, les monographies des chauve-souris, des animaux à bourse, des poissons électriques, etc., etc. M. Geoffroy est un des auteurs du grand ouvrage sur l'Egypte. Avec Lacépède et Cuvier, il a coopéré à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle; il est encore l'un des coopérateurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* et du *Dictionnaire des sciences naturelles*, auxquels il a fourni quelques articles. Il a publié à part: 1° *Philosophie anatomique*, tom. 1er, *Des organes respiratoires sous le rapport de la détermination et de l'identité de leurs pièces osseuses*, *avec figures de cent seize nouvelles préparations d'anatomie*, Paris, 1818, in-8° et atlas; tom. IIe, des *Monstruosités humaines*, Paris, 1823, in-8°. M. Geoffroy, dans sa *Philosophie anatomique*, démontre qu'il y a pour tous les animaux un plan commun d'organisation. Cette idée était celle d'Aristote, de saint Augustin, de Newton, de Leibnitz, de Buffon, etc.; mais elle n'avait été que présentée par ces grands hommes, qui voulaient trouver les mêmes organes chez tous les animaux. M. Geoffroy est parvenu à donner à cette idée toute la puissance d'une vérité, en cherchant chez tous les animaux, non pas les mêmes organes, mais les matériaux des mêmes organes. Pour vérifier cette proposition, il s'est livré à l'étude des monstres, ce qui l'a conduit, comme par occasion, à des découvertes importantes sur les causes de la monstruosité. La *Philosophie anatomique* de

M. Geoffroy Saint-Hilaire est un de ces livres rares dans lesquels, avec la vigueur et la sûreté d'un puissant génie, se trouve établie une doctrine nouvelle des plus lumineuses et des plus fécondes. C'est là qu'il pose des principes et des règles d'investigation, dont on a déjà recueilli de nombreux et grands avantages : c'est là qu'il déploie cette méthode, si logique et si puissante, qui a ramené à l'unité les faits qui semblaient le plus s'en écarter, et qui a fait découvrir par une seule pièce le plan général de la création. C'est au livre de M. Geoffroy qu'il faut demander de nous initier à quelques-uns des plus importants mystères de la vie et de l'animalité ; c'est là qu'avec la franchise du zèle le plus pur et le plus désintéressé, le créateur de la zoologie en France nous révèle tout ce qu'il conçoit, tout ce qu'il a aperçu ; c'est là qu'on peut se rendre compte des nobles motifs qui l'animent, car dans les écrits de M. Geoffroy il y a toujours une expression de la conscience et du but de l'auteur. 2° (Avec M. Frédéric Cuvier) *Histoire naturelle des mammifères*, avec des figures originales enluminées, dessinées d'après des animaux vivants, Paris, 1819—1826, 56 livraisons in-fol. ; nouvelle édition, 1828 et années suivantes, in-4° ; 3° *Système dentaire des mammifères et des oiseaux, sous le point de vue de la composition et de la détermination de chaque sorte de ses parties, embrassant, sous de nouveaux rapports, les principaux faits de l'organisation dentaire chez l'homme*, 1824, in-8° ; 4° *Considérations générales sur les monstres, comprenant une théorie des phénomènes de la monstruosité*, 1826, in-8°. (Extrait du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle.*) 5° *Cours sur l'histoire naturelle des mammifères*, Paris, 1829, tome Ier, in-8°. Ce premier volume contient l'histoire des singes, des makis, des chauve-souris et de la taupe, à laquelle une discussion des principes de la science, et des vues neuves de philosophie naturelle, servent d'introduction. Nulle part M. Geoffroy Saint-Hilaire n'a fait une application aussi lumineuse de sa doctrine ; l'unité de composition organique y est mise dans un nouveau jour, chaque genre d'animaux étant étudié dans son organisation et sous le point de vue des rapports qu'il offre avec tous les autres. Partout aussi, M. Geoffroy s'est attaché à montrer comment toutes les habitudes d'un être se trouvent dans une relation directe et nécessaire avec son organisation : en un mot, il a tâché dans ce nouvel ouvrage de rendre philosophique l'étude de la zoologie, comme il a réussi à le faire par sa *Philosophie anatomique* pour l'anatomie.

SAINT-HILAIRE (ISIDORE GEOFFROY), fils du précédent, naquit en 1805, au Jardin du Roi. Favorisé par sa position au centre du plus bel établissement que l'on ait consacré aux sciences naturelles, et élève de son père, il s'est déjà placé, malgré sa jeunesse, au rang des naturalistes les plus distingués. On a de lui, dans les *Mémoires du Muséum*, et dans les *Annales des sciences naturelles*, plusieurs mémoires sur des sujets intéressants de zoologie et d'anatomie comparée. Il est l'un des auteurs du grand ouvrage sur l'*Égypte*, où il a traité de l'histoire des reptiles et des poissons, et du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, où il est spécialement chargé de l'histoire de la première classe du règne animal, et auquel il a aussi donné un grand nombre d'articles sur les reptiles et les oiseaux, sur l'anatomie et sur la zoologie générale. L'article *mammifères* de ce dernier ouvrage a été publié à part, sous le titre de *Considérations générales sur les mammifères*, 1826, in-18. M. Isidore Geoffroy est membre de plusieurs sociétés savantes et aide-naturaliste de zoologie au Jardin du Roi, où il est adjoint à son père pour la direction et la classification des collections de mammifères et d'oiseaux, et où il a succédé au célèbre voyageur Delalande.

SAINT-HILAIRE. *Voyez au* SUPPLÉMENT.

SAINTINE (XAVIER BONIFACE), poète et auteur dramatique, né à Paris, en 1796, est frère de M. Boniface, instituteur et homme de lettres (*voyez* ce nom). M. Xavier Boniface trouvant son nom peu poétique, le changea en celui de Saintine, village du département de l'Oise où sa mère est née. Il se livra de bonne heure à la culture des lettres, et remporta très jeune plusieurs prix et accessits à l'académie française. On a de lui : 1° *Hommages aux braves morts le 18 juin 1815, au Mont Saint-Jean* 1825, in-8° ; 2° *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, poëme qui a partagé le prix de poésie au jugement de l'académie française, 1817, in-8° ; 3° *la Clémence*, ouvrage qui a remporté le prix de poésie proposé par la société d'émulation de Cambrai, 1818, in-8° ; 4° *Épître aux Français*, 1818, in-8° ; 5° (avec Dartois et Saint Laurent) *le Séducteur champenois*, comédie-vaudeville, représenté au théâtre des Variétés, 1820, in-8° ; 6° *La renaissance des lettres et des arts sous François Ier*, poëme, Paris, 1822, in-8° : ce poëme a partagé avec M. Mennechet le prix de poésie décerné par l'académie française dans sa séance du 25 août 1822. On a trouvé généralement la pièce de M. Saintine de beaucoup supérieure à celle de M. Mennechet pour le plan et l'exécution, et l'on s'étonna que ce dernier eût pu lui disputer le prix. L'idée qu'a eue M. Saintine de faire adresser une épître à Érasme par Budée pour l'engager à venir se fixer en France, est ingénieuse. Malgré l'ingratitude du sujet, M. Saintine a prouvé qu'il était poète. 7° (avec Scribe et Courcy, *les Eaux du Mont-d'Or*, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre du Gymnase, 1822, in-8° ; 8° *Poemes, odes, épîtres et poésies diverses*, Paris, 1823, in-18 ; 9° (avec Dartois) l'*Ile des Noirs*, ou *les deux Ingénues*, comédie-vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre du Vaudeville, 1823, in-8° : 10° (avec Carmouche et Rougemont) *M. Bonnefoi*, ou *le nouveau Menteur*, comédie en un acte et en prose, représentée à la Porte-Saint-Martin, 1825, in-8° ; 11° (avec Dartois et Rougemont) l'*Orage*, comédie-vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre du Vaudeville, 1823, in-8° ; 12° *Chant français sur les désastres d'Ypsara*, Paris, 1824, in-8°, deux éditions ; 13° *Jonathan le Visionnaire, contes philosophiques et moraux*, Paris, 1825, 2 vol. in-12 ; deux éditions. Les Contes de M. Saintine sont surtout remarquables par le style ; les uns se distinguent par l'élévation, les autres par la grâce des détails, celui-ci par la simplicité, celui-là par une gaieté constamment soutenue. On lui reproche toutefois de n'avoir pas toujours inventé ses sujets, et de les avoir empruntés à des auteurs trop connus. 14° *Histoire des guerres d'Italie*, première partie, 1826, in-18 : 15° (avec Francis et Dartois) *le Capitaliste malgré lui*, comédie-vaudeville représenté au théâtre des Variétés, 1828, in-8° ; 16° les *Élèves du Conservatoire*, tableau-vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre de Madame, 1827, in-8° ; 17° (avec Ancelot) *l'Homme du monde*, drame en cinq actes, représenté sur le théâtre de l'Odéon, 1827, in-8° ; 18° (en société) *la bonne Femme*, ou *les Réconciliations*, vaudeville en un acte, représenté sur le théâtre des Variétés, en 1828 ; 19° (en société) *le Garçon de caisse*, ou *Comme on monte et comme on descend*, vaudeville en cinq parties, représenté sur le théâtre des Variétés, en 1828.

SAINT-JUST (EMMANUEL-MARIE-MARIE FRETEAU de), né en 1754, était conseiller de grand'chambre du parlement de Paris, lors de la révolution, dont il adopta les principes. En 1788, il fut exilé par le cardinal de Brienne, principal ministre, et par le garde-des-sceaux Lamoignon, pour s'être opposé, en plein parlement, à l'établissement de l'impôt graduel. Il recouvra bientôt sa liberté par suite de la disgrâce où ses persécuteurs tombèrent eux-mêmes. Nommé en 1789 aux états-généraux, par la noblesse du bailliage de Melun, il fit partie de la minorité qui se réunit au tiers-état. Fréteau, dévoué aux intérêts du peuple, les servit sans exagération, chercha toujours à rapprocher les partis, et se fit souvent des ennemis en s'interposant entre eux lorsqu'il voyait la lutte s'engager. Cette conduite lui mérita les sarcasmes du plus grand orateur de l'assemblée constituante ; Mirabeau, qui combattait comme lui pour la cause populaire, mais qui n'avait pas les mêmes ménagements. Fatigué de trouver sans cesse sur son chemin un homme qui donnait raison à tout le monde, il l'appela, dans un moment d'humeur, la commère Fréteau. Celui-ci sentit le ridicule que ce surnom attachait à sa personne, et n'en rendit pas moins justice aux principes et aux talents de son illustre collègue. Aussi le vit-on quelque temps après appuyer et même dévelop-

par la proposition qu'avait faite Mirabeau, d'ajouter à la formule, *par la grace de Dieu*, ces mots, *et par la loi constitutionnelle de l'état*. Ce fut Fréteau qui proposa, le 8 octobre 1789, de donner à Louis XVI le titre, qui fut adopté, de *roi des Français*. Président de l'assemblée, le 10 du même mois, il fut chargé de se rendre auprès de LL. MM., pour les féliciter de la détermination qu'elles avaient prise de fixer leur séjour dans la capitale. A une époque où tout était en quelque sorte à réformer et à établir, l'activité et l'esprit de détail dont il était doué ne durent pas être d'une médiocre utilité. Il dénonça successivement les bastilles secrètes, réclama la suppression des ordres religieux, soutint avec chaleur les avantages de la constitution civile du clergé, insista pour que les biens ecclésiastiques fussent aliénés promptement, vota pour que le droit de faire la paix où de déclarer la guerre appartînt à la nation seule, présenta sans détours dans un rapport la situation alarmante du royaume par l'état d'hostilité des autres puissances, proposa de décréter que le prince de Condé serait tenu de rentrer en France, et qu'aucun François ne pourrait sortir du royaume. Il rendit bientôt après un nouveau compte des dispositions hostiles des étrangers à notre égard, et de la négligence ou de la mauvaise foi des ministres, et demanda qu'ils fussent traduits à la barre; l'état d'indiscipline où se trouvait l'armée entière le porta aussi à insister pour que le ministre de la guerre fût autorisé à employer tous les moyens nécessaires pour réprimer cette insubordination générale. Après la session de l'assemblée constituante, Fréteau fut nommé juge du tribunal du 2e arrondissement de Paris; mais en 1793, il fut arrêté comme suspect, traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à la détention par mesure de sûreté générale. Le tribunal révolutionnaire ayant été réorganisé, en juin 1794, Fréteau y fut de nouveau traduit peu de jours après; condamné et exécuté dans la même journée. Il était beau-frère du président Dupaty.

SAINT-JUST (Antoine), né à Décize, dans le Nivernais, en 1768, d'une famille distinguée, était fils d'un chevalier de Saint-Louis qui habitait Blérancourt, près de Noyon. Il venait de terminer de brillantes études à Soissons, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec chaleur, et, impatient de contribuer à la régénération de sa patrie, il saisit toutes les occasions de se mettre en évidence. Nourri de la lecture des anciens, admirateur enthousiaste des républicains de la Grèce et de Rome, doué d'un esprit grave et réfléchi, de mœurs austères et d'une capacité égale à son patriotisme, il ne tarda pas à s'attirer l'attention de ses concitoyens, qui le nommèrent adjudant-major dans une légion de la garde nationale. C'est là que Robespierre rencontra Saint-Just, qui était au moins son égal comme homme d'état, et qui joignait à ses lumières politiques le courage et peut-être aussi le génie des guerriers. Ces deux hommes extraordinaires ne tardèrent pas à s'apprécier mutuellement, et à méditer de concert leurs plans de réorganisation. Ils marchèrent dès lors sur la même ligne et ne se séparèrent que sur l'échafaud. Nommé, en 1792, député à la convention nationale par le département de l'Aisne, Saint-Just vint s'asseoir à côté de son ami. Bien convaincu que le jacobinisme seul pouvait résister avec succès à la coalition des aristocrates, des prêtres et des rois armés contre la France, il eut le courage de remplir une tâche pénible, odieuse, et que repoussaient ses inclinations natives autant que les habitudes qu'il avait contractées sous l'influence d'une éducation libérale. Il aima mieux faire violence à ses sentiments personnels que de refuser sa coopération à des mesures dont il attendait la défaite complète des ennemis de la révolution. Dans le premier discours qu'il prononça à la convention (13 novembre 1792), il s'appuya de tous exemples de l'histoire de Rome et d'Angleterre, pour prouver que le roi devait être jugé, non comme citoyen, mais comme ennemi, comme rebelle, et que tout Français avait sur lui le droit que Brutus avait eu sur César... « La république, dit-il quelques jours après, » ne se concilie point avec des faiblesses; faisons tout » pour que la haine des rois passe dans le sang du » peuple. Je demande, dit-il ensuite, lorsqu'il fut » question d'expulser la famille d'Orléans, qu'on » chasse tous les Bourbons, excepté le roi qui doit » rester ici : vous savez pourquoi.... » Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort et contre le sursis. Il discutait en même temps et avec un talent très remarquable les questions les plus importantes et les plus difficiles de l'administration et de la politique. Le 29 septembre 1792, il prononça un discours rempli de vues élevées sur les subsistances, et insista surtout pour qu'on arrêtât l'émission excessive des assignats, que l'on concentrât le pouvoir dans la convention, et qu'on imposât à l'Europe par la terreur. Saint-Just avait compris avec Robespierre que l'unité gouvernementale serait impuissante contre l'anarchie, et n'aurait qu'une existence précaire, si elle ne s'appuyait sur l'unité morale, c'est-à-dire sur la convergence des sentiments et des idées vers le but commun, indiqué seulement par les formules politiques. « La patrie, dit-il » dans ses *Fragments sur des institutions républicaines*, » n'est point le sol, c'est la communauté des affections, » qui fait que, chacun combattant pour le salut ou la » liberté de ce qui lui est cher, la patrie se trouve » défendue. Si chacun sort de sa chaumière, son fusil » à la main, la patrie est bientôt sauvée : chacun com- » bat pour ce qu'il aime. Voilà ce qui s'appelle parler » de bonne foi : combattre pour tous n'est que la con- » séquence. » Le 28 janvier 1793, il proposa à ses collègues de diriger eux-mêmes les opérations militaires, ou du moins de s'en faire rendre compte par le ministre de la guerre sans l'intervention du conseil exécutif, disant qu'il ne devait y avoir dans l'état qu'une seule volonté. Il appuya, le 11 février, le projet de Dubois-Crancé sur l'organisation de l'armée, s'efforçant toutefois de soumettre le militaire au pouvoir législatif, en disant qu'il fallait d'abord vaincre l'armée si l'on voulait qu'elle vainquît à son tour. « Je pense, dit-il, que » vous êtes appelés à faire changer de face aux gouver- » nements de l'Europe. Vous ne devez plus vous re- » poser qu'elle ne soit libre : sa liberté garantira la » vôtre. » Il développa plus tard un projet de constitution, fit prévaloir ses idées dans ce genre, même sur celles de Sieyes, et fut adjoint pour cet objet au comité de salut public. Le 15 mai 1793, dans le but de centraliser le pouvoir dans la convention, il fit de nouveau la proposition de supprimer les administrations départementales, dont la plus grande partie venait de se prononcer pour les Girondins. Le 23 mai, il demanda qu'il n'y eût qu'une seule municipalité dans chaque ville, quelle qu'en fût la population. Il eut une grande part à la chute des Girondins, et fut chargé du rapport sur les proscriptions qui suivirent la journée du 31 mai. A cette époque il entra définitivement au comité de salut public, où il forma avec Robespierre et Couthon ce redoutable triumvirat qui fit trembler toute la France; Saint-Just fut un de ceux qui contribuèrent le plus à augmenter le pouvoir de ce nouveau gouvernement, en faisant décréter que toutes les administrations lui obéiraient et seraient placées sous sa surveillance. En octobre, il fit ordonner le séquestre des biens des étrangers dont les pays étaient en guerre avec la France, et l'arrestation immédiate de tous les individus nés en ces pays, qui se trouvaient sur le sol de la république. Envoyé ensuite aux armées avec Lebas, en qualité de représentant du peuple, il y déploya autant de courage qu'il avait montré d'énergie à la tribune. Les affaires de la république étaient très mauvaises à cette époque; les lignes de Weissembourg venaient d'être forcées, et les Autrichiens, réunis à l'armée du prince de Condé, menaçaient Strasbourg. Dans un danger aussi imminent, Saint-Just, ne consultant que le salut de la république, eut recours au moyen terrible que les révolutionnaires n'employèrent jamais en vain, et, il faut bien le reconnaître, au seul qui pouvait sauver la France; il mit la terreur à l'ordre du jour. « Le mouvement révolutionnaire une fois » établi, dit M. de Maistre dans ses *Considérations sur* » *la France*, la France et la monarchie ne pouvaient » être sauvées que par le jacobinisme.... Nos neveux, » qui s'embarrasseront très peu de nos souffrances, et » qui danseront sur nos tombeaux, riront de notre

Digitized by Google

» ignorance actuelle ; ils se consoleront aisément des » excès que nous aurons vus, et qui auront conservé » l'intégrité du plus beau royaume. » Saint-Just et Lebas déconcertèrent aussitôt les projets criminels des royalistes et des ennemis de la république dont les espérances venaient de se ranimer par les succès des alliés, et qui secondaient audacieusement leurs efforts. Robespierre rendit compte de cette mission à la tribune de la convention, le 23 novembre 1793. » Saint-Just a rendu, » dit-il, les services les plus éminents, en créant une » commission populaire qui s'est élevée à la hauteur » des circonstances en envoyant à l'échafaud tous les » aristocrates municipaux, judiciaires et militaires. Ces » opérations patriotiques ont réveillé la force révolu» tionnaire. » Cependant, supérieur aux passions désordonnées dont il avait senti la nécessité d'employer un instant l'assistance, il fit tous ses efforts pour en modérer le cours dès qu'elles devinrent moins utiles au but qu'il se proposait. Il fit arrêter et condamner à mort l'accusateur public du Bas Rhin, misérable prêtre catholique nommé Schneider, qui, abusant des pouvoirs qu'on lui avait confiés, avait jeté dans les fers, ou livré à l'échafaud, des citoyens paisibles. De retour à Paris, il fut nommé président de la convention. Dans les divers rapports qu'il y fit, dans le mois de ventôse an II, il traça en quelque sorte les préliminaires d'un ordre social nouveau que Robespierre et lui méditaient : » L'o» pulence, dit-il, est dans les mains d'un assez grand » nombre d'ennemis de la révolution, les besoins met» tent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses » ennemis. Concevez-vous qu'un empire puisse exister » si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont con» traires à la forme du gouvernement? Ceux qui font » des révolutions à demi, ne font que se creuser un » tombeau. La révolution nous conduit à reconnaître » ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de » son pays n'y peut être propriétaire. Il faut encore » quelques coups de génie pour nous sauver. Serait-ce » donc pour ménager des jouissances à ses tyrans que » le peuple verse son sang sur les frontières, et que » toutes les familles portent le deuil de leurs enfants? » Vous reconnaîtrez ce principe, que celui-là seul a » des droits dans notre patrie, qui a coopéré à l'affran» chir. Abolissez la mendicité, qui déshonore un état » libre. Les propriétés des patriotes sont sacrées ; mais » les biens des conspirateurs sont la portion des mal» heureux. Les malheureux sont les puissances de la » terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gou» vernements qui les négligent.... Pour vous, dit-il en » terminant, détruisez le parti rebelle ; bronzez la li» berté ; vengez les patriotes victimes de l'intrigue ; » mettez le bon sens et la modestie à l'ordre du jour ; » ne souffrez point qu'il y ait un malheureux ni un » pauvre dans l'état : ce n'est qu'à ce prix que vous » aurez fait une révolution et une république véritable » (*Rapport du 8*). Que l'Europe apprenne que vous ne » voulez plus un malheureux ni un oppresseur sur le » territoire français ; que cet exemple fructifie sur la » terre ; qu'il y propage l'amour des vertus et le bon» heur. Le bonheur est une idée neuve en Europe » (*Rapport du 13*). Si le peuple aime la vertu, la fru» galité ; si l'effronterie disparaît des visages, si la pu» deur rentre dans la cité, les contre-révolutionnaires, » les modérés et les fripons dans la poussière ; si terri» ble envers les ennemis de la révolution, on est ai» mant et sensible envers un patriote ; si les fonction» naires s'ensevelissent dans leurs cabinets pour s'y as» sujétir à faire le bien sans courir à la renommée, » n'ayant pour témoin que leurs cœurs ; si vous don» nez des terres à tous les malheureux, si vous les » ôtez à tous les scélérats, je reconnais que vous avez » fait une révolution (*Rapport du 23*). » Saint-Just, bien convaincu qu'il n'était pas possible d'établir en France cette démocratie qu'il fondait sur la vertu, avec des auxiliaires tels que Danton ou la faction d'Hébert, seconda puissamment Robespierre pour le débarrasser des obstacles qui s'opposaient à la réorganisation de la France. Chargé, à la fin de floréal (mai 1794), d'une nouvelle mission à l'armée du Nord, il y déploya son intrépidité ordinaire, enflamma l'enthousiasme des soldats, en se mettant à la tête d'une colonne chargée d'enlever une redoute extrêmement forte, et rappela de nouveau, par les mesures énergiques qu'il prit, la victoire sous les drapeaux de la république. Robespierre, qui voulait enfin arrêter le char sanglant de la révolution, rappela Saint-Just aux approches du 9 thermidor. Pénétré comme son ami du besoin de ralentir l'action révolutionnaire, de faire cesser le désordre le plus tôt possible, et d'assurer enfin la stabilité du système républicain, par des institutions, il se hâta de se rendre à Paris. Arrivé de la veille, ce démocrate austère veut soutenir, à l'ouverture de la séance du 9, la sortie victorieuse de son ami contre les membres gangrenés des divers comités : stygmatiser à son tour les indignes représentants du peuple, qui souillent l'ascendant de la liberté en cherchant à en faire le *palladium* du vice, et qui déshonorent le titre de patriote en l'invoquant pour couvrir leurs turpitudes et leurs rapines. » Je ne suis d'aucune faction, dit-il, » je les combattrai toutes ; elles ne s'éteindront jamais » que par les institutions qui produiront les garanties, » qui poseront la borne de l'autorité, et feront ployer » sans retour l'orgueil humain sous le joug de la liberté » publique. Le cours des choses a voulu que cette tri» bune aux harangues fût peut-être la roche tar» péienne pour celui qui viendrait vous dire que des » membres du gouvernement ont quitté la route de la » sagesse... » A ces mots, les conspirateurs éclatèrent, et interrompirent vivement l'orateur. Tallien, tout dégouttant encore du sang des Bordelais, s'élance à la tribune pour y faire entendre des gémissements hypocrites sur le sort malheureux auquel la chose publique est abandonnée. Billaud succède à Tallien, dont il appuie la motion, et lorsque Robespierre veut prendre la parole pour leur répondre, ses ennemis se lèvent en masse pour étouffer sa voix sous les cris : *A bas le tyran ! à bas le tyran !* (*Voyez* ROBESPIERRE). Mis hors la loi avec Robespierre, Couthon, Lebas et Robespierre jeune, Saint-Just ne chercha point comme ses collègues à attenter à ses jours, et marcha à l'échafaud, dans la soirée du 9 thermidor, avec calme et fermeté, promenant dédaigneusement ses regards sur la foule immense qui l'accompagnait, et paraissant insensible à ses vociférations. Il n'était âgé que de vingt-six ans et demi. Saint-Just, ainsi que Robespierre, tout en acceptant les secours du sans-culotisme, refusa constamment de lui payer son tribut personnel. Il méprisait le ton grossier et les vêtements négligés des démagogues. Cet homme, représenté jusqu'ici comme un tigre, possédait les qualités sociales les plus estimables. Dans des temps ordinaires, il eût sans doute obtenu des succès brillants dans le monde. » Ah, dit l'auteur de la *Réfutation de* » *Montgaillard*, que ces hommes tant maudits, dont » les belles années s'écoulèrent à travers le sang et les » larmes, durent trouver la vie amère et mettre peu » de prix à sa conservation, en se voyant réduits à » veiller au sein des tempêtes, sans pouvoir s'aban» donner aux douces affections qui font le charme et le » bonheur de l'existence humaine, sans qu'il leur fût » permis d'espérer d'autre récompense qu'une inévi» table réprobation à la suite du sacrifice immense que » leur arrachait l'exigence politique. Eh ! c'est nous, » fils ingrats de ces inflexibles démocrates qui s'im» molèrent tout entiers au triomphe de la révolution » sans qu'un reste d'égoïsme les fit au moins songer à » leur mémoire : c'est nous qui venons aujourd'hui, » paré des dépouilles du privilège abattu, insulter aux » mânes de ses vainqueurs, et appeler la flétris» sure sur la tombe de ceux qui vécurent dans les » alarmes et périrent misérablement pour nous as» surer la jouissance des avantages sociaux dont » nous sommes si fiers.... » On peut voir la preuve du découragement moral dans lequel était tombé Saint-Just, en parcourant les lignes suivantes qu'il traça dans ses *Fragments*, quelques jours avant le 9 thermidor, lorsqu'il prévoyait sans doute sa fin tragique. » C'est quitter peu de chose, qu'une vie » malheureuse dans laquelle on est condamné à végéter » le complice ou le témoin impuissant du crime. » Saint-Just, dès le commencement de la révolution, pressentit que les résistances qui lui seraient opposées nécessiteraient de terribles sacrifices. Quelqu'un lui

Digitized by Google

reprochait la lenteur des premières opérations de la convention : « Laissez faire, répondit-il, nous en ferons « peut-être trop. » Enfin, ce qui ne permet pas de le confondre avec les autres démagogues, qui voulaient rendre définitif un système de gouvernement qui ne pouvait être que transitoire, c'est le passage suivant, qui se lit dans ses *Fragments*. « La terreur, dit-il, peut nous « débarrasser de la monarchie et de l'aristocratie ; « mais qui nous débarrassera de la corruption...? des « *institutions*, on ne s'en doute pas : on croit avoir tout « fait, quand on a une machine à gouvernement. » Saint-Just a publié : 1° *Organt*, poëme en vers, en vingt chants, 1789, 2 vol. in-8° ; 2° *Mes passe-temps*, ou *le Nouvel Organt de* 1792, en vers, en vingt chants, par un député à la convention nationale, 1792, 2 parties in-8° ; 3° *Rapports faits à la convention nationale, au nom de ses comités de sûreté générale et de salut public*, les 8 et 28 ventôse ; relatifs aux personnes incarcérées et aux factions, et sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la révolution ; le 23 ventôse, sur les factions de l'étranger ; le 11 germinal, sur la conjuration ourdie par les factions criminelles pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie, et contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins, prévenus de complicité dans ces factions ; et le 26 germinal an II, sur la police générale, sur la justice, le commerce, sur la législation et les crimes des factions, in-32 : 4° *Fragments sur les institutions républicaines*, ouvrage posthume, 1800, in-8°.

SAINT-JUST (.................. DANCOURT DE), né à Paris en 1770, d'une famille de finances, cultiva la littérature plus par goût que par état. Ce fut un des hommes les plus distingués de notre époque par les grâces de son esprit, l'urbanité de son caractère et son amour éclairé pour les lettres et les arts. Jouissant d'une fortune indépendante, il n'a rempli aucune fonction publique, il a été seulement, dans ses dernières années membre du jury de lecture de l'académie royale de musique. Saint-Just est mort à Paris le 17 mars 1826, à l'âge de cinquante-six ans. Il a principalement travaillé pour l'Opéra-Comique, où il a souvent partagé ses succès avec M. Boïeldieu son musicien de prédilection et son ami. Voici la liste de ses ouvrages. Au théâtre Favart : 1° (avec M. de Longchamp) *La Pari*, ou *Mombreuil et Merville*, opéra-comique en un acte et en prose, 1797 ; 2° *Zoraime et Zulnar*, en 3 actes en prose, 1798. Au théâtre Feydeau : 3° *la Famille Suisse*, en un acte en prose, 1796 ; 4° (avec M. de Longchamp) *l'Heureuse Nouvelle*, impromptu en un acte en prose, 1797 ; pièce jouée à l'occasion du traité de Campo-Formio ; 5° *les Méprises espagnoles*, en un acte en prose, 1798 ; 6° *le Calife de Bagdad*, en un acte, en prose, 1801 ; 7° *l'Heureux malgré lui*, en 2 actes, musique de Méhul, 1803 ; 8° *Gabriel d'Estrées*, ou *les Amours d'Henri IV*, en 3 actes, musique du même, 1806 ; 9° *le Nègre par Amour*, en un acte, musique de Cherles, 1809 ; 10° *Jean de Paris*, en 2 actes, 1812. L'*Almanach des Spectacles* de Barba, rédigé par M. Coupart, lui attribue mal à propos *les Époux Indiscrets*, opéra comique en un acte, musique de Bonincori, 1819, dont les paroles sont de M. Saint-Yon. Au théâtre Louvois : 11° *l'Avare Fastueux*, comédie en 3 actes, en vers, 1809. C'est la seule comédie de Saint-Just qui ait été représentée. Il s'était exercé dès sa jeunesse dans le genre tragique, mais malgré les encouragements de plusieurs hommes de lettres, il n'avait osé présenter aux comédiens français sa tragédie de *Mirza*, en 3 actes. Il avait aussi composé une comédie en vers, en 3 actes, intitulée *les Protecteurs*, et remis depuis vingt ans, moyennant corrections, au théâtre Français, puis au théâtre Louvois ; mais rebuté par les tracasseries que lui suscitèrent tour à tour les censures impériale et royale, voyant d'ailleurs que d'autres auteurs avaient mis depuis sur la scène quelques-unes des idées qu'il avait eues avant eux, la crainte de passer pour plagiaire le détermina à ne plus recommencer ses démarches pour faire jouer sa comédie et à n'y faire aucun changement. Ces deux pièces, ainsi que la comédie de *l'Avare Fastueux*, déjà citée, *Ide ou le Tribunal Secret*, drame lyrique en un acte, en prose, non représenté, *la mort de Jeanne Grey*, poëme en deux chants, suivi de quelques élégies et romances, forment le 1er vol. des Œuvres choisies que Saint-Just venait de publier comme testament de mort, sous le titre modeste d'*Essais littéraires*, 1826, 2 vol. in-8°. Le tome second contient six de ses opéras-comiques représentés : *Le Nègre par Amour*, *Zoraime et Zulnar*, *l'Heureux malgré lui*, *le Calife de Bagdad*, *Gabrielle d'Estrées* et *Jean de Paris*.

SAINT-LAMBERT (CHARLES-FRANÇOIS, marquis DE), né à Vezelise (Lorraine), le 16 décembre 1716, d'une famille noble, mais sans fortune, fut destiné par sa naissance à l'état militaire, et entra en conséquence dans le corps des gardes Lorraines. Après la paix d'Amiens en 1748, il s'attacha comme exempt des gardes du corps au roi de Pologne Stanislas, qui réunissait à sa cour les hommes de lettres les plus distingués et les femmes les plus aimables et les plus spirituelles. Lorsque Voltaire vint s'établir à Lunéville avec madame du Chatelet, il reconnut promptement les dispositions poétiques de Saint-Lambert, témoigna pour ses premiers essais une grande admiration et lui prodigua tous les genres d'encouragement. Saint-Lambert, doué des qualités brillantes du corps et de l'esprit, et plus jeune de vingt ans que Voltaire, ne tarda pas à devenir le rival de ce grand homme auprès de madame du Chatelet, et à inspirer à celle-ci une grande passion. Il provint de cette liaison un enfant dont la naissance donna la mort à sa mère. Cet événement commença à faire connaître le nom de Saint-Lambert, et lorsqu'il parut à Paris, il ne lui fallut pas d'autre recommandation pour être accueilli avec empressement par une société avide de scandale. Déjà protégé par le prince de Beauveau et la marquise de Boufflers, personnages auxquels la plupart de ses poésies fugitives sont adressées, il se lia facilement avec Duclos, Diderot, Grimm, J. J. Rousseau, d'Holbach, dans la société desquels il passait tout le temps que lui laissait sa place auprès du roi de Pologne. Il vendit ensuite cette charge, après avoir obtenu la commission de colonel au service de France, et fit en cette qualité plusieurs campagnes, entre autres celles de Hanovre de 1756 et 1757. C'est peu de temps avant son départ que commença sa liaison avec madame d'Houdetot, liaison qui dura sans altération jusqu'à la mort de Saint-Lambert, et qu'une constance aussi rare a rendu en quelque sorte respectable. Après les campagnes de Hanovre, il renonça au service, réalisa sa fortune qui était peu considérable et vint se fixer à Paris, où il se livra dans une heureuse indépendance à la culture des lettres. Il débuta, en 1756, par *les Fêtes de l'Amour et de l'Hymen*, comédie-ballet, composition faible qui eut peu de représentations. En 1764, il parut de lui dans un recueil où se trouvaient les *Quatre parties du jour* du cardinal de Bernis, et les *Trois saisons*, de Bernard, deux pièces charmantes intitulées *le Matin* et *le Soir*. L'année suivante il fit paraître dans la *Gazette littéraire* (septembre 1765), *Sara Th****, conte en prose, qu'il annonça comme traduit de l'anglais. Saint-Lambert, pour combattre le préjugé de la naissance si profondément enraciné à cette époque, prit pour héroïne une fille de qualité qui épouse son laquais ; c'était vouloir détruire un ridicule pour lui en substituer un autre ; aussi ce roman, que l'auteur ne put parvenir à rendre intéressant, n'obtint point de succès et n'en méritait pas même auprès du lecteur le plus libre de préjugés. Saint-Lambert coopéra avec beaucoup de zèle à l'Encyclopédie, à laquelle il fournit les articles, *Luxe*, *Génie*, *Intérêt de l'argent*, *Législateur*, *etc.* En 1769 parut le poëme des *Saisons*, ouvrage rempli de pensées ingénieuses et dont la versification est gracieuse, facile et élégante, mais qui, malgré ces qualités brillantes, n'a pu échapper à l'ennui et à la froideur inhérente à la poésie descriptive. Accueilli avec enthousiasme par Voltaire, La Harpe et les nombreux amis de l'auteur, le poëme des *Saisons* a perdu depuis sa haute réputation, et sans cesser d'être une production remarquable, il a été relégué avec cette foule de vers qu'on estime, et qu'on lit peu. A la suite des *Saisons*, Saint-Lambert publia ses contes de l'*Abenaki*, de *Sara Th...* et de *Ziméo*, ses *Poésies fugitives*, et des *Fables orientales*.

Digitized by Google

Dans l'*Abenaki*, il cherche à démontrer que l'homme sauvage est meilleur que l'homme civilisé, théorie dont l'observation, et la perfectibilité dont la race humaine est douée, prouvent assez la fausseté. Dans *Ziméo*, il fait un tableau fidèle des maux que les blancs font éprouver aux nègres, exalte la vertu de ces derniers lorsqu'ils égorgent leurs oppresseurs, et soutient avec raison qu'aucun homme n'ayant le droit de réduire un autre homme en esclavage, encore moins de l'accabler de mauvais traitements, l'esclave a toujours le droit de revendiquer sa liberté, même en versant le sang de son maître. Les *Fables orientales*, qu'il emprunta en grande partie à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, sont fort ingénieuses et écrites avec beaucoup d'agrément; enfin ses *poésies fugitives* brillent à la fois par la grace, l'élégance et la verve. Voltaire les a comparées avec raison à des myrtes bien arrondis dont une feuille ne dépasse pas l'autre. Le poëme des *Saisons* ouvrit à Saint-Lambert les portes de l'académie française, où il fut reçu le 23 janvier 1770, à la place de l'abbé Trublet. Après un discours de réception qui fut très bien accueilli, il lut le second chant d'un poëme sur le *génie*, qu'il avait depuis vingt ans en portefeuille, et que l'accueil froid qu'il reçut l'engagea à abandonner. Quelques jours après il fit paraître un petit roman assez agréable intitulé: *les Deux amis*, conte iroquois. Saint-Lambert ne s'endormit point dans le fauteuil académique; tout en s'occupant d'un grand travail philosophique, il continua à fournir des articles à l'Encyclopédie, et donna, en 1771, une seconde édition très améliorée du poëme des *Saisons*. Il ajouta quatre Contes nouveaux à son recueil de *Fables* orientales, l'*Esprit des différents états*, *les Lumières*, *le Besoin d'aimer* et *la Visite*, qui ne furent point inférieurs aux premiers. L'année suivante, il publia le poëme du *Bonheur*, ouvrage posthume d'Helvétius, auquel il ajouta une préface et un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvetius*. Ce morceau remarquable renferme des pages écrites d'une manière vive, piquante et hardie. La protection du prince de Beauvau valut à Saint Lambert une grande influence à l'académie; il s'en servit pour y faire entrer ses amis, particulièrement La Harpe et Suard. Lorsque la révolution éclata, Saint-Lambert, qui était parvenu à sa soixante-onzième année, dut se ranger parmi les ennemis d'une révolution qui troublait sa vieillesse et dispersait ses amis; il parvint toutefois à se faire oublier des révolutionnaires au sein de sa délicieuse retraite d'Eaubonne, située dans la vallée de Montmorency, et entouré des soins de madame d'Houdetot. Tout en désapprouvant la révolution, Saint-Lambert n'abandonna point, comme La Harpe, les bannières de la philosophie: il continua à s'occuper activement des travaux qu'il avait commencés, et avant même que l'orage politique eût entièrement cessé de gronder, il publia les *Mémoires sur la vie de Bolingbrocke*, ouvrage dont il s'était occupé dès 1753, et qu'il fit paraître en 1796, in-8°. Cette production, qui présente un tableau plein d'intérêt et de vérité du regne de la reine Anne, mérite d'être plus connue. On y reconnaît la main de Suard à qui Saint-Lambert l'avait confiée à plusieurs reprises. En 1798, il fit paraître les deux premiers volumes de son grand ouvrage de philosophie, qui était terminé depuis 1758, mais dont les événements politiques avaient empêché la publication. Cet ouvrage a pour titre: *les Principes des mœurs chez toutes les nations*, *ou Catéchisme universel*: les trois derniers volumes parurent en 1801; les cinq volumes reçurent de l'éditeur le titre d'*Œuvres philosophiques de Saint-Lambert*. Cet ouvrage est un long développement des doctrines philosophiques du 18e siècle. Lorsque Saint-Lambert l'entreprit, il pouvait concourir efficacement à ruiner un ordre de choses qui répugnait en même temps à la raison et à la dignité humaines, mais à l'époque où il parut, la révolution française avait fait table rase de tous les préjugés politiques, philosophiques et religieux. Saint-Lambert ne s'aperçut pas qu'il n'y avait plus rien à détruire, et qu'au lieu de porter des coups inutiles sur un édifice ruiné, il fallait au contraire s'occuper d'en réédifier un autre plus assorti aux besoins de l'époque. La philosophie du 18e siècle, dont le fanatisme avait même été utile pour accélérer la chute des vieux préjugés, avait aussi entraîné avec eux des vérités importantes aux sociétés humaines: on demandait donc à la philosophie de devenir réparatrice et de reconstruire l'ordre social qu'elle avait ébranlé. Le livre de Saint-Lambert, qui était loin de remplir ce but, fut peu remarqué, et malgré tout le talent que l'auteur y déploie il fut bientôt oublié: cependant les partisans de l'ancien régime se déchaînèrent contre Saint-Lambert, tandis que le parti philosophique se hâta de le préconiser. En 1806, le jury nommé par Napoléon pour adjuger les prix décennaux tira cet ouvrage de l'oubli pour lui décerner le grand prix de morale. « Nous louerons » d'abord, dit Chenier en parlant de ce livre, la pureté » continue, la politesse exquise et l'élégante souplesse » du style. La doctrine, qui n'est ni trop relâchée ni » trop sévère, n'a d'autre base que la nature de l'homme » et d'autre objet que son bonheur. Une chose encore est » digne de remarque: la raison ne ploie devant aucun » préjugé dans cette belle production, honneur de la » fin du 18e siècle. Au moment où elle parut, les palinodies étaient à la mode, au moins chez certains littérateurs, accusés bien injustement, il est vrai, du » crime de philosophie. Autrefois ils avaient sans doute » fait semblant d'être philosophes, mais uniquement » pour leur intérêt: c'était encore pour lui qu'ils changèrent de langage: ils croyaient venger par l'apostasie » leur vanité mécontente, ils se flattaient d'acquérir de » l'importance, d'arriver à la fortune, d'atteindre aux » places; et dans cet espoir ils multipliaient chaque » jour des abjurations hypocrites qui les couvraient de » ridicule et ne trompaient pas leur ambition. Saint-» Lambert, en publiant son livre, n'examina pas le » temps, mais les choses; il ne s'occupe ni d'être hardi » ni d'être timide. Dans un excellent discours préliminaire, il rendit hommage à la mémoire de Voltaire » et de Montesquieu, d'Helvétius et de Condillac: il » convenait à ce vieillard honorable de proclamer en expirant la vérité qu'avait chérie sa jeunesse, de rester » fidèle aux hommes illustres dont il avait été l'ami; de » respecter enfin dans les souvenirs du 18e siècle, une » gloire qu'il avait vue naître et qu'il avait lui-même » augmentée. » En 1803, lorsque l'académie française fut reconstituée sur de nouvelles bases et devint une des quatre sections de l'institut, il fut appelé à en faire partie, et mourut douze jours après, le 9 février 1803, dans sa quatre-vingt sixième année, deux jours avant La Harpe. Il institua pour son légataire universel Suard, qui avait été constamment son ami le plus utile et le plus dévoué. Presque jusqu'au moment de sa mort, il conserva toutes ses facultés intellectuelles, et publiait fréquemment dans les journaux et les recueils du temps des pièces fugitives pleines de grace et d'élégance, entre autre les *Consolations de la vieillesse*, petit poëme où règne une sensibilité douce et une philosophie aimable.

SAINT-LEON, *Voyez* Beyrs.

SAINT-MARTIN, *Voyez* Jacq.

SAINT-MARTIN (Louis-Claude de), dit le *Philosophe inconnu*, né à Amboise, le 18 janvier 1743, fit ses études au collége de Pont-le-Voy, près de Blois, et montra de très bonne heure un penchant prononcé pour la métaphysique et le mysticisme. Il paraît que la lecture du livre d'Abadie, intitulé: *L'Art de se connaître soi-même*, développa en lui le goût pour les abstractions et l'indifférence pour les choses de ce monde. En vain ses parents lui firent-ils étudier la jurisprudence dans l'intention d'en faire un magistrat, le jeune Saint-Martin s'occupa beaucoup moins du droit positif, qui n'est que l'ouvrage des hommes, que du droit naturel. Il abandonna bientôt la jurisprudence, et entra à vingt-deux ans dans le régiment de Foix. La vie militaire, surtout en temps de paix, lui offrait tout le loisir pour se livrer à ses contemplations psychologiques. Ayant fait à Bordeaux la connaissance de Martinez Pascalis, chef de la secte des *Martinistes*, il s'attacha à ce visionnaire, adopta sa doctrine et en publia l'exposé. Après le départ de Martinez pour l'Amérique, l'école fut transportée à Lyon. Saint-Martin en devint le chef, et publia son livre *des Erreurs et de la Vérité*, dans lequel il attaqua les auteurs de l'Encyclopédie avec toute l'exaltation d'un

illuminé. Cette école se fondit bientôt dans la société formée à Paris sous le nom de *Philalèthes*, qui professait ostensiblement les doctrines de Martinez et de Swedenborg, et cherchait en réalité à découvrir les secrets de l'alchimie, fausse science dont le but chimérique se rattache aux systèmes métaphysiques tant de fois reproduits jusqu'à nos jours, et qui reprennent faveur depuis cinquante ans, lesquels ont pour principe fondamental que l'intelligence et la volonté sont les seules forces actives de la nature. Cela une fois admis, il s'ensuit que pour commander aux phénomènes il suffit de croire fermement et de vouloir; il devient donc aussi possible de convertir le plomb en or, que de prolonger indéfiniment la vie au moyen de la merveilleuse panacée. Enfin, par la contemplation de ses propres idées et l'abstraction de tout ce qui tient au monde extérieur et à notre propre corps, ces philosophes rêveurs assurent pouvoir s'élever jusqu'à la connaissance de l'essence de l'univers; moins ils sont éveillés et distraits par les impressions sensitives, et plus ils croient avoir l'intention claire; et moins ils ont l'usage de la raison, et plus ils se sentent élever au-dessus du commun des misérables mortels qui ne savent que ce que l'expérience et la comparaison des faits leur ont appris. Malgré la grande ressemblance de la nouvelle école avec celle des martinistes, qui avait cessé ses opérations en 1778, Saint Martin, invité, en 1784, à se rendre à la réunion de la société des philalèthes, refusa de prendre part à leurs travaux, parce que, disait-il, ses membres n'étaient pas *unis à leurs principes*, et s'occupaient plutôt *de la science des ames*, d'après Swedenborg, que de celle *des esprits* qui faisait l'objet des séances de Martinez, où l'on se livrait de bonne foi à des exercices qui exigeaient *des vertus actives*. Ce seul énoncé suffit pour donner une idée des sublimes rêveries auxquelles ce nouveau gnostique était arrivé, à force d'abstraire ou de séparer ce que la nature a réuni, et cela dans le but, non d'analyser et d'apprécier les faits, mais afin de forger arbitrairement des êtres imaginaires formés de ces abstractions; c'est-à-dire en donnant une existence individuelle à des groupes composés de qualités et de propriétés positives, ou y ajoutant comme éléments l'absence d'autres propriétés. Saint Martin croyait au magnétisme somnambulique, mais il le regardait comme d'un ordre inférieur dans l'échelle psychologique. Il chercha, dans une conférence qu'il eut avec Bailly, à convaincre ce savant de la réalité de l'influence magnétique, en lui citant les effets merveilleux qu'il prétendait avoir été opérés sur des chevaux. Bailly lui répondit: *Que savez-vous si les chevaux ne pensent pas?* En effet, les animaux sont, aussi bien que les hommes, susceptibles d'éprouver des sensations plus ou moins fortes par le simple effet de l'attention excitée et soutenue par des objets, des gestes et des sons qui frappent leurs sens. Le principe ou penchant imitateur est extrêmement puissant chez plusieurs animaux, et par conséquent il n'est pas impossible qu'une excitation nerveuse ait pu être produite chez quelques-uns de ces êtres dont l'organisation se rapproche de la nature des effets analogues. Fidèle à son principe de chercher à découvrir des vérités sublimes dans le monde idéal, en expliquant le connu par l'inconnu, l'obscur par le plus obscur, il se lia avec Lalande, et se livra à l'étude des mathématiques pour connaître les propriétés des nombres et en faire des applications métaphysiques; mais cette liaison ne dura pas longtemps, par suite de l'opposition qui existait entre les opinions et le caractère de ces deux hommes. Saint-Martin voyagea ensuite, toujours dans le but de rattacher les hommes et la nature au *Principe unique*, qu'il supposait être la vérité absolue; et pour être plus libre de se livrer à ses inspirations et de les confronter avec celles de ceux qui prétendaient également avoir l'intuition de la vérité sans le secours des sens, de l'expérience et du raisonnement, il quitta le service militaire, et ayant entendu parler, à Strasbourg, du fameux Jacques Bœhm, il se mit à étudier l'allemand pour pouvoir lire en original les ouvrages de ce visionnaire, dont la déraison surpassait tout ce qui était sorti du cerveau malade de Martinez Pascalis. Aussi Saint-Martin fut-il dans l'extase en trouvant dans les écrits de l'illuminé allemand, ce qu'il n'avait fait qu'entrevoir dans les leçons de Martinez. En 1787, il visita l'Angleterre et s'y lia avec William Law, éditeur d'une traduction anglaise de Bœhm. L'année suivante, il fit un voyage à Rome avec le prince de Gallitzin, son élève. Cet adepte disait qu'il n'était un homme que depuis qu'il avait connu Saint Martin. Au retour de ses voyages en Allemagne, en Angleterre et en Italie, il fut, pour ainsi dire malgré lui, décoré de la croix de Saint-Louis. La révolution ne changea rien à ses opinions, il n'y vit qu'un nouveau mystère: « Probablement, dit-il, elle a eu pour objet, de la part de la Providence, d'émonder, sinon de suspendre le ministère de la prière. » Il n'émigra point, se montra excellent citoyen, sacrifia une partie de son modique revenu aux besoins de sa commune, et montra une égale horreur pour le despotisme et l'anarchie. En 1793, il alla donner ses soins et rendre les derniers devoirs à un père infirme et paralytique. Jusque là, il n'avait point été inquiété, car au centre de l'orage révolutionnaire il ne s'occupait que du monde invisible et vivait dans le plus grand isolement, se regardant comme le Robinson Crusoé du spiritualisme; mais ayant été compris dans le décret du 27 germinal an II, qui ordonnait aux anciens nobles de quitter la capitale, il fut obligé de s'y soumettre. Impliqué plus tard dans la conspiration dite *de la Mère de Dieu*, et atteint d'un mandat d'arrêt, il dut son salut au 9 thermidor. En 1794, il fit, en qualité de garde national, son service au Temple, lorsque le fils de Louis XVI y était détenu; et par un rapprochement aussi singulier que fortuit, il avait été, trois ans auparavant, compris dans la liste des candidats pour la place de gouverneur du dauphin. Vers la fin de 1794, il fut désigné par le district d'Amboise comme un des élèves aux écoles normales. Il accepta, espérant, disait-il, qu'il pourrait en présence de deux mille auditeurs animés de ce qu'il appelait le *spiritus mundi*, déployer utilement son caractère de spiritualité et sa doctrine du sens intérieur ou de l'intuition psychologique. Il retourna dans son département, et fit partie des premières assemblées électorales. A l'âge de soixante ans, Saint-Martin disait qu'il s'avançait *vers les grandes jouissances qui lui étaient annoncées depuis longtemps*. Quoique infirme et ressentant des attaques de la maladie qui avait enlevé son père, il conserva toutes ses facultés morales, et vit approcher sans crainte le terme de son existence. A la suite d'un entretien qu'il avait ardemment désiré avoir avec M. Rossel, sur les mathématiques et les propriétés des nombres, il prononça ces mots: « Je sens que je m'en » vais; la Providence peut m'appeler, je suis prêt; les » germes que j'ai tâché de semer fructifieront. Je pars » demain pour la campagne d'un de mes amis; je rends » grace au ciel de m'avoir accordé la dernière faveur » que je lui demandais. » Le jour suivant, il se rendit à Aunay, près de Sceaux, dans la maison de campagne de Lenoir Laroche, mort depuis pair de France. Après un léger repas, il se retira dans sa chambre où il eut une attaque d'apoplexie, et expira, sans agonie, le 13 octobre 1803. Saint-Martin fut un homme estimable; il aima ses semblables, qu'il jugeait meilleurs qu'ils ne le sont en effet: toutes ses pensées et ses actions n'eurent d'autre but que de tâcher de les rendre vertueux, en cherchant à leur démontrer la nécessité de diriger toute leur conduite d'après un principe unique qui doit lier tous les hommes comme il domine la nature. Il était bienfaisant, charitable, et ce qui est plus extraordinaire, assez tolérant pour un enthousiaste, du moins pour les personnes qui n'adoptaient pas ses opinions. Il entretenait des correspondances suivies avec plusieurs personnes distinguées qui partageaient les doctrines mystiques de sa secte, et surtout avec un membre du conseil de Berne. Il s'établit entre les deux correspondants, qui ne se connaissaient que par leurs rapports épistolaires, une telle amitié qu'ils se prêtèrent des secours mutuels dans l'adversité qu'ils éprouvèrent alternativement à des époques différentes. La doctrine de Saint-Martin est celle des théosophes, professée dès la plus haute antiquité, avec de légères modifications, par les cerveaux malades de l'Inde, de l'Egypte, et qui s'est tant de fois renouvelée depuis Pythagore, l'école plato-

nicienne, les gnostiques, jusqu'à nos jours. C'est l'effet d'une disposition naturelle chez certains individus et acquise chez d'autres, qui tend à substituer le sentiment à la raison, et les rêves aux réalités. Portée à un haut degré d'intensité, elle constitue l'exaltation, le fanatisme, et devient même une aliénation mentale passagère ou permanente. Les progrès des sciences et l'habitude d'analyser et d'interroger la nature par l'observation et les expériences peuvent combattre avec succès les fausses sciences et la tendance au mysticisme, mais jamais ce penchant ne pourra être entièrement déraciné chez les hommes qui préféreront croire sans raison, à l'aveu naïf de leur ignorance. Voici les titres des principaux ouvrages de Saint-Martin : 1° *Examen des erreurs et de la vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science*, Lyon, 1778, in-8°. Il composa cet ouvrage à Lyon, pour réfuter Boulanger qui avait avancé que les religions n'avaient pris naissance que dans la frayeur occasionée par les catastrophes de la nature. 2° *Suite des erreurs et de la vérité, etc.*, Salomonopolis (Paris), 5784, in-8° ; 3° *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, avec cette épigraphe tirée de l'ouvrage précédent, suivant l'usage de l'auteur : *Expliquer les choses par l'homme, et non l'homme par les choses*, Edimbourg (Lyon), 1782, in-8°. Le titre seul de cet ouvrage suffit pour faire connaître l'erreur fondamentale de l'auteur et de tous les philosophes qui sont partis du même principe, et qui ont méconnu que l'homme est un résultat des forces de la nature combinées d'une manière spéciale. 4° *L'Homme de desir*, Lyon, 1790 ; réimprimé à Metz, an X (1802), in-12 ; 5° *Ecce homo*, de l'imprimerie du Cercle-Social, 1792, in-12. Dans cet écrit, il cherche à guérir les hommes du goût pour le merveilleux d'un ordre inférieur, c'est-à-dire des miracles, et des prodiges magnétiques, etc., pour ne se vouer qu'à la contemplation des mystères sublimes de l'univers. 6° *Le nouvel homme*, Paris, 1792, in-8° ; 7° *de l'Esprit des choses*, ou *Coup-d'œil philosophique sur la nature des êtres et sur l'objet de leur existence*, Paris, an VIII (1800), 2 vol. in-8°. Cet écrit n'est qu'un tissu de propositions bizarres, ridicules et inintelligibles, résultat d'une imagination malade. Nous en citerons quelques unes pour preuve de ce que nous avançons : « L'existence des êtres corporels n'est qu'une » véritable quadrature. — Toute la nature est un somnambulisme. » Boehm avait dit, que *Dieu est le néant ou le silence éternel*. M. de Châteaubriand l'a appelé *le grand célibataire des mondes*. Schelling définit *l'absolu la raison privée de conscience !* « Si l'homme fût resté » dans sa gloire, dit Saint-Martin dans l'ouvrage cité, » sa reproduction eût été l'acte le plus important, et » qui eût le plus augmenté le lustre de sa sublime destination : aujourd'hui, cette reproduction est exposée » aux plus grands périls. Dans le premier plan, il vivait » dans l'unité des essences, mais actuellement les essences sont déniées ; une preuve de notre dégradation, est que ce soit la femme terrestre qui engendre » aujourd'hui l'image de l'homme, et qu'il soit obligé » de lui conférer cette œuvre sublime qu'il n'est plus » digne d'opérer lui même. Néanmoins, la loi des générations des divers principes est telle, que, quelle » que soit la région vers laquelle il porte son désir, il y » trouve bientôt un matras pour recevoir son image : » vérité immense et terrible ! » 8° *Lettres à un ami*, ou *Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la révolution françoise*, Paris, an III (1795) ; 9° *Eclair sur l'association humaine*, Paris, an V (1797) ; 10° *Réflexions d'un observateur sur cette question proposée par l'institut : Quelles sont les institutions les plus pro*[pres] *à fonder la morale d'un peuple ?* an VI (1798) ; 11° *Discours en réponse au citoyen Garat, professeur d'entendement humain aux écoles normales*, prononcé à la suite d'une conférence publique, le 9 ventôse an III (27 février 1795) ; 12° *Essai relatif à la question proposée par l'Institut : Déterminer l'influence des signes sur la formation des idées*, an VII (1799), in-8° ; 13° *Le Crocodile, ou Guerre du bien et du mal, arrivée sous le règne de Louis XV*, poëme épico-magique en 102 chants et en prose, mêlé de vers, œuvre posthume d'un amateur des choses cachées, Paris, an VII (1799), in 8° ; 14° *le Ministère de l'homme-esprit*, Paris, an XI (1802), in-8°. C'est l'écrit le plus intelligible de Saint-Martin, et néanmoins voici ce qu'il en dit lui même : « Quoique » cet ouvrage soit plus clair que les autres, il est trop » loin des idées humaines pour que j'aie compté sur » son succès. J'ai senti souvent en l'écrivant que je » faisais là comme si j'allais jouer sur mon violon des » valses et des contredanses dans le cimetière de Mont- » martre, où j'aurais beau faire aller mon archet, » les cadavres qui sont là n'entendraient aucun de mes » sons et ne danseraient pas. » 15° *Traduction d'ouvrages de Boehm* ; savoir : *l'Aurore naissante, les Trois principes de l'essence divine, de la Triple Vie de l'homme, quarante Questions sur l'ame*, d'après la traduction allemande de Gichtel, 1682, par le *Philosophe inconnu*, avec une *notice* sur Jacques Boehm, Paris, an IX (1800), in 8°. Ces écrits du rêveur allemand renferment tout ce que l'esprit en délire peut enfanter de plus extravagant. Le traducteur y prétend « qu'on ne devroit faire des vers » qu'après avoir fait un miracle, puisque les vers ne » doivent avoir pour objet que de le célébrer. » A propos de cette singulière proposition, le savant et estimable évêque Grégoire dit avec beaucoup d'esprit, dans son excellente *Histoire des sectes religieuses* : « On » ignore si Saint-Martin a fait des miracles, mais il a » publié le *Cimetière d'Amboise*, poëme qui n'est pas » merveilleux ; on y lit beaucoup de vers de cette force.

» Homme, c'est ici bas qu'il a pris la naissance,
» Ce néant où l'on veut condamner ton essence.

» ... *Un néant qui a pris naissance* ! » Enfin on a publié, à Tours, en 1807, en 2 vol. in-8°, les *Œuvres posthumes* de Saint-Martin qui contiennent une foule de choses qui ne méritaient guère de voir le jour. « On y lit que l'auteur était plus sensuel que sensible, et que les femmes » sont plus sensibles que sensuelles ; — que depuis l'avènement du Christ, chaque homme peut, dans le don » qui lui est propre, aller plus loin que le Christ etc., etc. » L'auteur prétend que les autres écrivains ne donnent que de la crotte dorée, mais que lui il donne de l'or crotté. Quant à nous, ce qui nous semble vraiment précieux dans ses écrits, c'est le ridicule dont il a, sans s'en douter, couvert le genre de recherches auxquelles il s'est livré ; la lecture de ses ouvrages est le meilleur antidote pour préserver la jeunesse de la théosophie ou de la philosophie transcendentale et mystique, et de son inintelligible jargon pseudo-scientifique. Les admirateurs de Saint-Martin soutiennent que, pour comprendre l'ensemble de sa doctrine sublime, il faut être initié complètement dans son système, mais ils ne disent point par qui, ni comment on parvient à pénétrer dans le sanctuaire. Sur ce point, cette doctrine ressemble à celles de Kant, de Fichte, de Schelling, et de tant d'autres abstracteurs de quintessence de l'Allemagne. On a publié, à Londres, deux volumes faisant suite au premier ouvrage de Saint-Martin auxquels il n'a pris aucune part. Plusieurs écrivains l'ont confondu à tort avec son maître Martinez Pascalis, mort à Saint-Domingue, en 1799. Le style de Saint-Martin est en général facile, animé, quelquefois brillant ; il serait clair si la nature du sujet pouvait le permettre.

SAINT-MARTIN (Louis Prasen de), né à Paris, le 10 janvier 1753, embrassa l'état ecclésiastique et fut reçu conseiller-clerc au Châtelet, en 1781. En 1786, il prêcha le Panégyrique de Saint-Louis. Il accueillit avec chaleur les principes de la révolution, se maria à une femme divorcée, avec laquelle il divorça ensuite, et devint successivement juge au tribunal de cassation ; membre du tribunal de révision, établi à Clèves ; juge à la cour d'appel, et enfin conseiller à la cour supérieure de justice à Liége. Il fit ensuite partie d'une commission chargée de recueillir les monuments d'arts à Rome et en Italie. Il mourut à Liège, le 13 janvier 1819, après avoir recommandé qu'on l'enterrât dans le jardin de la loge des francs-maçons, dont il était membre. Ceux-ci, mécontents qu'on lui eût refusé la sépulture ecclésiastique, lui rendirent des honneurs extraordinaires. On en trouve le détail dans une brochure, intitulée : *Honneurs funèbres rendus dans la loge de la Parfaite Intelligence, à la mémoire du vénérable frère de Saint-Martin*, Liège, 1819, in-8°. Cette brochure a

été également publiée dans le *Journal de Liège*, dans le *Spectateur Belge* (Voy. aussi *l'Ami de la religion et du roi*, tom. XXII, pag. 31). Saint-Martin a publié : *Réflexions en réponse à celles de l'abbé d'Espagnac, touchant Suger et les établissements de Saint-Louis*, avec des notes, 1786.

SAINT-MARTIN (JEAN-ANTOINE), orientaliste, né à Paris le 17 janvier 1791, s'appliqua à l'étude des langues orientales, dès qu'il fut sorti du collège. Après avoir suivi les cours d'arabe de M. Silvestre de Sacy, il s'est spécialement attaché aux langues arménienne et géorgienne qui lui offraient moins de concurrents. Lorsque l'académie celtique de Paris se réorganisa, en 1814, et prit le nom de société royale des antiquaires, M. Saint-Martin en fut nommé secrétaire, mais il donna sa démission peu de mois après. Au retour de Bonaparte, en 1815, il refusa de signer l'acte additionnel, fit imprimer les motifs de son vote négatif, et se préparait même à quitter la France lorsque la bataille de Waterloo ramena les Bourbons. Cette conduite aurait été courageuse si M. Saint-Martin, par son refus et par l'éclat qu'il lui donna, eût couru risque d'être privé de ses emplois et de sa fortune ; mais il n'avait rien alors, et en cas de chance il lui restait l'espoir de devenir quelque chose ; ce qui est arrivé. Sous le ministre Vaublanc, il dénonça M. Cirbied comme ignorant, comme jacobin, et demanda pour lui-même la chaire d'arménien que ce professeur occupait à l'école spéciale des langues orientales. Il l'aurait peut-être obtenue, à cette époque d'odieuse mémoire où les délateurs avaient si beau jeu, mais M. Lainé fut appelé au ministère, et la dénonciation de M. Saint-Martin resta dans les cartons. Il chercha alors à s'avancer par la bonne voie. Il avait traduit quelques fragments d'histoire et de géographie arménienne, et obtenu, sous le gouvernement impérial, à la recommandation de M. Silvestre de Sacy, de les faire imprimer aux frais du gouvernement avec le texte ; il les publia en 1818, précédés d'une fort longue et fort modeste épître dédicatoire à ce savant respectable, sous les auspices duquel il débutait dans la carrière de la littérature orientale. Ce fut en considération de cet ouvrage, et plus encore par l'influence de M. de Sacy, que M. Saint-Martin fut reçu, en septembre 1820, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Nous ne savons pas précisément s'il est aussi redevable à la bienveillance du même patron de sa nomination à la place de sous-conservateur à la bibliothèque de Monsieur (l'Arsenal) en janvier 1824 : mais ce qu'il y a de positif, c'est que, ne croyant plus avoir besoin d'un protecteur qu'il jugeait sans crédit et en disgrâce depuis qu'il s'était démis de ses fonctions de membre du conseil royal de l'instruction publique, non seulement il cessa de le ménager, mais il poussa l'ingratitude jusqu'à le dépouiller, en 1825, de la place d'inspecteur de la typographie orientale à l'imprimerie royale, place alors peu lucrative mais dont il a fait tripler les émoluments. Il est vrai que M. Saint-Martin n'avait rien négligé pour se mettre dans les bonnes grâces des ministres Corbière, Frayssinous et Damas ; il était de la société des bonnes-lettres et de la congrégation du sacré-cœur de Jésus ; aussi obtint-il la décoration de la légion d'honneur : et lorsque M. de Montlosier fut privé de la pension de 6 000 fr. qu'il recevait du ministère des affaires étrangères, comme publiciste, on en accorda la moitié au même titre à M. Saint-Martin, qui n'est publiciste que de la façon de M. de Damas. On nous a même assuré qu'il avait à ce ministère une autre place ou sinécure de 3,000 fr. pour classer les pièces diplomatiques en langues orientales, quoiqu'il y ait déjà pour ces langues deux secrétaires interprètes du roi, MM. Kieffer et Jaubert, et un secrétaire-adjoint, M. Bianchi. Dès la fondation de la société asiatique, en 1822, il a fait partie du conseil, et il est chargé de la rédaction du journal mensuel qu'elle publie. Ce journal un peu lourd, comme la plupart des journaux sur les matières d'érudition, se fait parfois remarquer par un ton de partialité, de morgue et de grossièreté qui n'est pas fait pour donner une idée avantageuse de l'urbanité des érudits français. M. Saint-Martin provoqua lui-même l'article malveillant et injurieux publié dans ce journal contre la *Grammaire Arménienne* de M. Cirbied, et refusa d'y admettre la réponse justificative de ce professeur, sous prétexte qu'elle était trop longue, tandis qu'il y a inséré depuis un second article non moins long contre M. Cirbied. Voici la liste des ouvrages de M. Saint-Martin : 1° un article sur *l'Essai sur la littérature et la langue chinoise* (par M. Abel Remusat), extrait du *Magasin Encyclopédique* de 1811, in-8° ; 2° *Discours prononcé aux funérailles de M. Bourgeat*, 1814, in-8° ; 3° *Discours prononcé à l'installation de la société royale des antiquaires de France*, 1814, in-4° ; 4° *Motif de mon vote négatif sur l'acte additionnel aux constitutions de l'empire*, 1815, in-8° ; 5° *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, suivis du texte arménien de l'histoire des princes Orpélians, par Étienne Orpélian, archevêque de Siounie, et de celui des géographies attribuées à Moyse de Khoren et au docteur Vartan, avec plusieurs autres pièces relatives à l'histoire d'Arménie, la traduction française et des notes, 1818—19, 2 vol. gr. in-8°. Cet ouvrage est le plus important qu'ait publié M. Saint-Martin : le premier volume contient la description de l'Arménie d'après les auteurs grecs, latins et orientaux, un précis de son histoire, et des tables chronologiques. Le second volume renferme la traduction, avec le texte en regard, de l'Histoire des Orpélians, de la Géographie attribuée à Moyse de Khoren, de celle de Vartan, etc., et des tables géographiques. M. Silvestre de Sacy rendit un compte très avantageux de cet ouvrage dans le *Journal des Savants*. 6° *Nouvelles recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre et sur l'ère des Ptolémées*, imprimerie royale, 1820, in-8°. C'est un mémoire critique de l'ouvrage de M. Champollion-Figeac, intitulé : *Annales des Lagides*. 7° *Observations sur un opuscule de M. Champollion Figeac*, intitulé : Annales des Lagides, *supplément*, contenant la défense de la chronologie de cet ouvrage, 1820, in-8°. M. Champollion avait été le concurrent de M. Saint-Martin pour l'admission à l'académie des inscriptions : de là l'animosité de ce dernier contre lui. 8° *Notice sur le Zodiaque de Denderah*, lue à l'académie des inscriptions, 1822, in-8°. On y trouve la description de ce monument célèbre, et des conjectures sur son antiquité. 9° *Notice sur la vie et les ouvrages de Tchou*, avec des recherches historiques et géographiques sur les nomes ou préfectures d'Égypte, 1822, in-8° ; 10° *Histoire de Palmyre*, où on discute tout ce que les auteurs orientaux nous ont transmis sur cette ville fameuse, 1823, in-8°, imprimerie royale, avec une carte ; 11° *Choix de Fables de Vartan*, en arménien et en français, 1825, grand in-8° ; 12° *Relation d'un voyage fait en Europe et dans l'Océan Atlantique à la fin du XVe siècle, sous le règne de Charles VIII*, par Martyr, évêque d'Arzendjan, trad. de l'arménien et accompagné du texte original, 1827, in-8° ; 13° *Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, nouvelle édition revue entièrement, corrigée et augmentée d'après les auteurs orientaux. Cet ouvrage, qui a commencé en 1824, doit avoir 20 vol. in-8° et atlas. Il offre sans doute des recherches neuves ; mais on y remarque une grande disparate entre le style du nouvel éditeur et celui de l'auteur primitif. 14° Dans le *Journal asiatique* : *Discours sur l'origine et l'histoire des Arsacides* : c'est le résumé de deux vol. in-4° sur l'histoire des Parthes ; *Extrait d'un mémoire sur les inscriptions cunéiformes asiatiques de Persépolis* ; *Notice sur la vie et les écrits de Moyse de Khoren*, etc. 15° Dans le *Journal des savants* : *Explication de plusieurs inscriptions en langue lycienne, suivi d'un alphabet de cette langue*, et *Mémoire sur l'histoire ancienne de l'Égypte avant Alexandre*. 16° Dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, un *Mémoire sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène et sur les médailles des rois de ce pays, situé vers l'embouchure de l'Euphrate*. L'académie, dérogeant à son usage, avait entendu la lecture de ce mémoire, en 1818, quoique l'auteur n'en fût pas encore membre. M. Saint-Martin a donné à la *Biographie Universelle* de Michaud, depuis le tom. 20 jusqu'au 41e, un assez grand nombre d'articles qui ne sont ni les plus courts ni les mieux écrits de cet ouvrage, tels

que *Hormisdas Jes Dedjerd*, *Khosrou*, *Masoudy*, *Mithridate*, etc., et plusieurs personnages arméniens et géorgiens qu'il a fait connaître. Ses prétentions élevées depuis qu'il était parvenu presque au faîte des grandeurs littéraires, l'ont brouillé avec l'éditeur de cette entreprise. La *Biographie* Arnault, qui distribue l'éloge ou le blâme sans trop savoir pourquoi, et souvent même contre ses opinions, mais qui n'a pas donné un seul article qui ne contienne une bévue, a prodigué à M. Saint-Martin des louanges outrées, dont les éditeurs (s'ils ont lu l'article) doivent être étonnés et confus. Pour prouver la vaste et profonde érudition de cet auteur, ils lui attribuent l'*Histoire chronologique de tous les peuples, depuis le déluge universel*, 1820, ou 1824, 4 vol. in-8°, qui est de M. Baillot de Saint-Martin. C'est sur l'autorité de cette même *Biographie* que nous ajouterons en hésitant que M. Saint-Martin s'occupe d'un grand ouvrage sur la géographie de la Babylonie, et d'un autre sur l'histoire de l'Arabie. Il n'a rien donné pour la continuation de l'*Art de vérifier les dates* dont il devait être collaborateur, et il n'a publié que le prospectus d'une *Histoire générale d'Espagne*, en 16 vol., qu'il devait faire avec MM. Raoul Rochette et Desprez. Il a inséré quelques articles littéraires dans le *Moniteur*.

SAINT-MAURIS (Alexandre Marie Eléonor, prince de MONTBAREY), né à Besançon, le 20 avril 1732, d'une famille illustre, était par sa mère arrière-petit-fils du maréchal Dubourg. Il obtint, à l'âge de douze ans, une compagnie dans le régiment de Lorraine, et fit avec ce corps plusieurs campagnes en Allemagne. En 1774, il fut blessé devant Fribourg, à la bataille de Lawfeld. En 1749, il reçut le brevet de colonel, mais ce ne fut qu'en 1758 qu'il commanda le régiment de la Couronne. Il se distingua au combat de Crevelt où il fut blessé, et aux batailles de Lutzerberg et de Corback. En 1760, il enleva au prince de Brunswick six pièces d'artillerie, dont le roi lui fit présent, et qui ont été transportées, pendant la révolution, de son château de Roffey à l'arsenal de Besançon. Nommé, à la paix de 1763, capitaine des Cent-Suisses, pour la maison de Monsieur, depuis Louis XVIII, il se fit remarquer par ses connaissances profondes dans les sciences militaires. Quelques mémoires qu'il avait rédigés, le firent admettre, en 1776, au conseil de la guerre, et quelques mois après adjoindre au comte de Saint-Germain. Il lui succéda dans le département de la guerre, et se contenta de modifier les mesures de son prédécesseur, dont les projets de réforme avaient excité tant de mécontentements. Le peu de fermeté du prince de Montbarey et les lenteurs de son administration le forcèrent, malgré l'intérêt que Louis XVI lui portait, de remettre son portefeuille au marquis de Ségur, en 1780. Il habitait à Paris l'hôtel de l'Arsenal, lors de la journée du 14 juillet 1789. Craignant, comme on le lui avait dit, que le peuple, maître de la Bastille, ne mît le feu aux poudres qui s'y trouvaient, il sortit de chez lui à pied, avec sa femme, pour chercher un asile dans un autre quartier de Paris: mais arrêté sur le quai Saint-Paul, par quelques individus qui avaient cru reconnaître en lui le gouverneur de la Bastille, il aurait couru risque de la vie sans M. de La Salle, commandant de la garde nationale, qui l'arracha des mains du peuple, le cacha dans l'Hôtel-de-Ville et le fit évader pendant la nuit. Il se retira ensuite dans ses terres, puis à Besançon: mais les événements de la révolution le forcèrent de se réfugier en Suisse, et il s'établit avec sa famille à Constance, où il mourut le 5 mai 1796. Le prince de Montbarey avait des connaissances très étendues, une mémoire prodigieuse et le travail très facile; il savait, comme Calonne, allier aux affaires le goût des plaisirs. Il avait composé des *Mémoires* qui ont été publiés à Paris, de 1826 à 1828, 4 vol. in-8°. — Le prince de SAINT-MAURIS (Louis Marie François), fils du précédent, né à Paris, était en 1788 colonel du régiment de *Monsieur*. Il fut un des gentilshommes qui se prononcèrent aux états de la province pour la suppression des privilèges de la noblesse. Il émigra quelque temps après; mais ayant été mal accueilli, il se détermina à rentrer en France. Il s'était fixé à Paris, dans l'espoir d'y rester ignoré, lorsqu'il fut arrêté comme suspect, et condamné à mort avec le jeune de Sartines et toute la famille Sainte-Amaranthe. Sa veuve, qui avait été enfermée avec lui, a épousé M. le prince Louis de Trémoille.

SAINT-MORYS (Etienne BOURGEVIN VIALART comte de), maréchal-de-camp, né à Paris, en 1772, d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de cette ville, émigra avec son père, et épousa, à Coblentz, la nièce du ministre Calonne. Il entra, à la même époque, comme volontaire, dans la légion de Mirabeau, fit en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Broglie la campagne de 1792, et continua à servir dans l'armée de Condé. Après le licenciement, il voyagea en Suède, et recueillit des observations sur l'histoire naturelle et les arts, qu'il alla publier en Angleterre, sous le titre de *Voyage pittoresque de Scandinavie*. De retour à Paris, en 1803, il fut compromis dans l'affaire de Georges Cadoudal, en 1804, par suite de ses liaisons avec MM. de Polignac; emprisonné à la Force, puis mis en surveillance à Houdainville, près de Beauvais, où son père avait bâti un très beau château dont il ne restait que les ruines. Le comte de Saint-Morys obtint une partie du terrain qui avait appartenu à sa famille, mais le propriétaire de l'autre partie, qui avait été vendue, lui disputa bientôt ce que les autorités lui avaient rendu, et il en résulta de longues discussions qui se terminèrent par la mort du comte de Saint-Morys. Le 31 mars 1814, il contribua de tous ses efforts à la restauration, et fut nommé, la même année, sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, puis lieutenant, avec le grade de maréchal-de-camp. En 1815, il commanda un détachement des gardes-du-corps, qui suivirent le roi à Gand. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, le comte de Saint-Morys s'étant rendu au collége électoral de Beauvais, dans l'intention bien prononcée de voter pour M. de Kergorlay, que repoussait le ministère, le prince de Poix, son capitaine, le menaça par écrit de destitution s'il votait contre le candidat ministériel. Bientôt après, un colonel de l'ancienne armée, M. Barbier Dufay, acquéreur de ses biens, et avec lequel il avait eu des démêlés qui paraissaient assoupis, lui fit accepter un duel, dans lequel le comte de Saint-Morys succomba le 21 juillet 1817, « poussé, prétend la « *Biographie universelle*, par une main invisible à un « combat inégal et avilissant. » La comtesse de Saint-Morys donna beaucoup d'éclat à sa douleur, et publia un écrit intitulé: *Mémoire et consultation, par madame de Saint-Morys et veuve Gaudechaut, sa fille plaignante, contre le sieur Barbier, dit Dufay, M. le duc de Mouchy, capitaine des gardes du corps, et M. le comte de Poix, lieutenant*, Paris, 1818, in-8°. Elle y accuse de complicité dans la mort de son mari le comte de Poix et le duc de Mouchy et les cite devant les tribunaux, qui ne voulurent donner aucune suite à cette affaire. Ce procès fut renvoyé à la chambre des pairs, à cause de la qualité de l'une des personnes impliquées; mais cette chambre rendit une sentence pareille à celle des tribunaux, qui avaient décidé que les anciennes ordonnances sur le duel n'étaient pas applicables au cas présent. Madame de Saint-Morys fut plus heureuse contre Playfair (*Voyez ce nom*), qui avait inséré dans le *Galignani's Messenger* un article injurieux à la mémoire de son mari. Madame de Saint-Morys et madame de Gaudechaut, citées elles-mêmes en calomnie par le colonel Barbier-Dufay, pour raison de faits diffamatoires, contenus dans le mémoire dont nous avons parlé plus haut, furent condamnées à 50 francs d'amende et aux frais, par le tribunal de police correctionnelle de Paris. On a du comte de Saint-Morys, outre le *Voyage* déjà cité, publié en 1802, 1° *Tableau littéraire de la France au 18e siècle*, 1809; in-8°. Il s'y montre partisan exalté de la philosophie de ce siècle. 2° *Description d'un monument romain trouvé à Paris, rue Vivienne*, 1806, et quelques autres morceaux insérés dans le tome II des Mémoires de l'académie celtique; 3° *Réflexions d'un sujet de Louis XVIII, fonctionnaire public dans le département de l'Oise*, 1814, in-8°; 4° *Aperçus sur la politique de l'Europe et l'administration intérieure de la France*, 1815, in-8°. Il professe dans cet ouvrage une grande admiration pour le

constitution anglaise. 5° *Proposition d'une seule mesure pour dégrever la dette de l'état et réduire les impots en* 1817, 1816, in-8° ; 6° *Mémoire sur les moyens de rendre utiles les friches et côtes incultes en les plantant*, 1810, in-8°. Il a aussi fourni quelques articles à la *Biographie universelle*.

SAINT-PARD (Pierre-Nicolas VAN BLOTAQUE), jésuite, naquit le 9 février 1734, à Givet Saint-Hilaire, diocèse de Liége, aujourd'hui département des Ardennes. Il fit ses études au collége des jésuites de Dinan, où il entra à l'âge de dix ans, vint ensuite à Paris, pour y faire son noviciat, et fut envoyé, suivant l'usage, dans plusieurs colléges de province pour y professer. Il se trouvait à Vannes lors des arrêts du parlement contre la société. Il quitta la Bretagne, et accourut à Paris; mais au moment où il y entrait, on publiait un arrêt du parlement qui défendait aux jésuites d'exercer le ministère. Le P. Van Blotaque s'adressa à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, ami dévoué des jésuites; ce prélat oublia son rigorisme, et lui suggéra une pieuse ruse pour éluder la loi, en lui conseillant de changer de nom. C'est alors qu'il adopta celui de *Saint-Pard*, que beaucoup de gens ont cru être son nom véritable, et qu'il a toujours conservé depuis. M. de Beaumont plaça son protégé dans la paroisse de Saint-Germain-en-Laye, et l'abbé de Saint-Pard put s'y soustraire aux arrêts de proscription et de bannissement. De retour à Paris, vers 1775, il fut nommé directeur des religieuses de la Visitation de la rue Saint-Antoine, poste qu'il occupa jusqu'en 1790. La composition des livres de piété et la prédication remplissaient les loisirs que ces fonctions lui laissaient. Un prêtre de ce caractère ne devait pas se croire obligé par les lois sévères prononcées contre les hommes de sa robe; il les éluda toutes, se tint constamment caché, toujours prêt à exercer son ministère. Ainsi, sous le directoire, il profita d'un moment de calme pour aller occuper la cure de Sannois; de là il s'enhardit jusqu'à aller prêcher, le jour des Rois, à Poissy. Sa prudence l'abandonna alors, il se laissa aller aux allusions qu'offrait la circonstance; elles furent saisies par des républicains ombrageux, et l'abbé de Saint Pard fut arrêté et conduit dans les prisons de Versailles, où il resta six mois. Dans une autre circonstance, il fut enfermé à peu près le même temps à Paris. Après le concordat de 1801, l'archevêque de Paris, M. de Belloy, le nomma chanoine honoraire. L'abbé de Saint Pard se fixa sur la paroisse de Saint-Jacques, où il exerça son zèle à confesser et à prêcher, soit dans la capitale, soit dans les provinces. Il remplit ses devoirs de prêtre tant que ses forces le lui permirent, et ne les interrompit que lorsque ses infirmités lui interdirent l'usage de ses jambes. Il mourut le 1er décembre 1824, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. L'abbé de Saint-Pard a publié : 1° *le Livre des élus*, ou *Jésus crucifié*, par le père de Saint Jure, revu et corrigé par M. l'abbé ***, 1772, in-12; nouvelle édition, 1825, in-12; 2° *De la connaissance et de l'amour de J.-C., pour servir de suite au Livre des élus*; revu et corrigé par M. l'abbé ***, 1773, in-12. 3° *Retraite de dix jours, à l'usage des ecclésiastiques et des religieux, d'après l'Ecriture Sainte et les pères de l'Eglise*, 1773, in-12; 4° *L'ame chrétienne, formée sur les maximes de l'Evangile*, ouvrage de piété en faveur des personnes qui aspirent à la perfection, 1774, in-12; cet ouvrage est suivi de *l'Oratoire du cœur*, ou *Methode très facile pour s'entretenir intérieurement avec Jésus Christ*, ouvrage retouché par Saint-Pard, pour le style. 5° *La Vie et la doctrine de Jésus Christ, rédigées en méditations pour tous les jours de l'année*, 1775, in-12; 6° *le Jour de la communion*, ou *Jésus-Christ considéré sous les différents rapports qu'il a avec l'ame fidèle dans l'Eucharistie*, suivi des *Sentiments affectueux*, 1778, in-12; 7° *Conduite intérieure du chrétien*, 1779, in-24. Petit ouvrage de piété, revu et mis dans un nouvel ordre, 1819, in-32. 8° *Exercice de l'amour pénitent, suivi d'un essai sur l'ordre, considéré comme vertu*, 1819, in-16. L'abbé de Saint Pard a laissé en manuscrit des *Lettres spirituelles* et des *Lectures pieuses, tirées des psaumes*, conservées par un frère qui lui a survécu.

SAINT-PIERRE (Jacques-Henri-BERNARDIN DE) naquit au Hâvre, le 19 janvier 1737. Son père se vantait de descendre d'une famille noble et de compter parmi ses aieux Eustache de Saint-Pierre, maire de Calais, dont le dévouement est pour le moins problématique. Dès son enfance, il montra un caractère impétueux, insoumis, que l'injustice exaspérait, mais qu'une émotion tendre ramenait facilement. La lecture des voyages, qui charma sa première jeunesse, le jeta de bonne heure dans un monde idéal. Le roman de *Robinson* paraît surtout avoir fait une impression profonde sur lui, et avoir développé ses goûts pour la solitude. Frappé d'une situation si neuve et si touchante, il ne put jamais s'en détacher : l'île déserte, les lamas, le perroquet, Vendredi, devinrent l'unique objet de ses pensées; l'impression fut si vive qu'elle influa peut-être sur le reste de sa vie; on en retrouve des traces dans tous ses projets et dans tous ses ouvrages. Un de ses oncles, le capitaine Godebout, croyant reconnaître dans ces goûts romanesques une vocation bien prononcée pour la marine, obtint le consentement de son père pour l'emmener avec lui à la Martinique. Le jeune Bernardin de Saint-Pierre accepta avec empressement un voyage qui devait, selon lui, réaliser les chimères qu'il s'était déja bâties; mais ses illusions ne tardèrent pas à se dissiper. La subordination à laquelle il se vit soumis, le mal de mer, les brusqueries de son oncle, le dégoûtèrent bientôt des voyages de mer, et après avoir vu l'Amérique avec dégoût il fut ramené en France pour y continuer ses études. Envoyé à Caen chez les jésuites, il y obtint de brillants succès, et continua à se faire remarquer par sa passion toujours croissante pour les livres de voyages. Il dévorait tous ceux qui lui tombaient sous la main, et dérobait même ceux de son régent. Les lectures que les jésuites avaient le soin de faire à leurs élèves, pour s'emparer de leur esprit et les attirer à eux, captivèrent tellement le jeune Saint-Pierre, qu'il voulut se faire jésuite, missionnaire et martyr. Détourné de ce projet par ses parents, il fut envoyé au collége de Rouen, où il fit sa philosophie et obtint le premier prix de mathématiques, en 1757, sous le professeur Le Cat. Il entra, l'année suivante, à l'école des Ponts-et Chaussées. Il y étudiait depuis un an, 1759, lorsque, par mesure d'économie, la plupart des ingénieurs et tous les élèves furent remerciés. Par une méprise de l'autorité dont Saint-Pierre ne fut au reste instruit que longtemps après, il fut nommé ingenieur-militaire avec cent louis d'appointements, et envoyé sur le champ à Dusseldorf sous les ordres du comte de Saint Germain (1760). Il chercha à se distinguer dans ses fonctions d'ingénieur, leva des plans, traça des cartes, prit des notes, rédigea des mémoires, et remit successivement tous les matériaux à l'ingénieur en chef. Lâchement trompé par ce dernier, qui nia avoir reçu de lui aucun travail de ce genre, à l'exception d'un seul plan, Saint Pierre qu'on accusait à Versailles de négliger ses devoirs, ne put contenir son indignation, et au mépris de la discipline qu'il était si excusable de violer en cette circonstance, il se porta l'épée à la main sur son chef, qui prit la fuite en criant *à l'assassin!* Cet événement lui fit perdre son état et le ramena en France. Il ne savait quel parti prendre, lorsqu'il reçut la promesse d'un brevet d'ingénieur géographe, pour aller au secours de Malte menacée d'un siége par les Turcs. Il avait eu l'imprudence de s'embarquer avant que son brevet lui eût été délivré, de sorte que pendant la traversée ainsi qu'à Malte, les ingénieurs refusèrent de le reconnaître. Repoussé par l'esprit de corps, il en appela au ministre, mais la calomnie vint au secours de ses ennemis, qui écrivirent à Versailles que l'ingénieur-géographe envoyé par la cour était devenu fou. Enfin, après avoir reçu une légère indemnité, il revint à Paris, où repoussé de toutes les personnes qui lui avaient témoigné quelque intérêt avant son départ, il ne tarda pas à tomber dans la plus profonde détresse. Cependant, malgré son malheur, il ne perdit pas un instant courage. De vastes projets de législation qu'il avait nourris dans sa première jeunesse se réveillèrent avec plus de force dans son esprit, et il résolut d'aller les mettre à exécution au fond de la Russie, en y établissant une république à la

quelle il donnerait des lois. Plein de ces idées chimériques, il vendit le peu qu'il possédait, emprunta quelque argent à ses amis et se rendit en Hollande. Après y avoir épuisé ses faibles ressources, il eut recours à un réfugié français nommé Mustel, qui rédigeait un journal à Amsterdam. Celui-ci prit le jeune Saint Pierre en amitié, lui offrit la rédaction de son journal avec trois mille francs d'appointements et la main de sa belle sœur. Une proposition aussi généreuse ne pouvait convenir à Saint Pierre : il ne voyait d'autre bonheur que dans ses chimères, et rien au monde ne lui faisait perdre de vue la gloire qui lui était réservée de devenir le fondateur d'une république. Il emprunta de l'argent à Mustel, et se rendit à Saint-Pétersbourg, peu de temps après l'élévation de Catherine au trône impérial. Il n'y trouva d'abord qu'isolement et misère, mais il ne tarda pas à s'y faire des protecteurs qui devinrent aussitôt ses amis. Nommé, par la protection du général Dubosquet, Français de nation, lieutenant dans le corps du génie, il fut connu du grand-maître de l'artillerie, M. de Villebois, qui, frappé de la belle figure du jeune Français, tenta de le faire réussir à la cour. Il le présenta à Catherine qui lui fit un accueil gracieux. Dès lors Villebois conçut l'espoir de supplanter Orloff, et de faire de Saint-Pierre le favori de Catherine. Mais ce dernier était agité de pensées plus nobles, et il avait des sentiments trop élevés pour se prêter à des vues aussi peu honorables. Comment abandonner d'ailleurs ses plans de république? Il ne tarda pas cependant à s'apercevoir qu'il s'était bercé de folles espérances, et que des projets tels que les siens ne pourraient être accueillis dans un pays aussi despotique que la Russie. Mécontent dès lors de ses protecteurs et de lui-même, il ne cherchait plus qu'à se ménager les moyens de revenir en France. Une gratification de quinze cents francs, et le brevet de capitaine que lui accorda l'impératrice, relevèrent pour quelque temps son courage. Mais le spectacle affligeant de la corruption et du crime, que présentait la cour de Catherine, n'était point fait pour attacher à la Russie une âme aussi pure et aussi enthousiaste de la vertu que celle de Bernardin de Saint-Pierre. Il songeait de nouveau à rentrer en France, lorsque le général Dubosquet l'emmena en Finlande pour en examiner les positions militaires, et y établir un système de défense. « Obligé, dit M. Aimé Martin, » de remplir une mission et d'observer, en ingénieur, » ces contrées sauvages, il rassembla toutes les forces » de son esprit pour y créer des moyens d'attaque et » de défense. Frédricksham, Wilmanstrand, Wibourg, » le vieux château de Nyslot, le lac Ladoga, le lac » Saima, les sombres forêts qui commencent à Yervankila et qui se prolongent un espace de plus » de quatre-vingts milles, ne lui offrent qu'un vaste » théâtre de guerre où il promène les armées russes et » suédoises. Qui aurait pu prévoir alors que celui dont » toutes les pensées, à l'aspect de ces forêts majestueuses, tendaient à inventer des machines de guerre, » à perfectionner les moyens de détruire, devait un » jour peindre la nature dans ses plus ravissantes émotions? » Bernardin de Saint Pierre, de retour à Saint-Pétersbourg d'un second voyage qu'il avait fait en Finlande, toujours avec le général Dubosquet, trouva le général Villebois disgracié, et presque tous ses protecteurs dans l'exil ou sans influence. Tout continua à s'attrister autour de lui. Qu'a-t-il trouvé loin de sa patrie? une terre de glace, un peuple barbare, une cour corrompue, des amis malheureux! En proie à une mélancolie qui ne fait que croître, sa santé s'altère, et dans son abattement il lui eût été doux de mourir! Ne pouvant plus supporter le séjour de la Russie, il ne voulut pas s'attacher à Orloff qui lui en fit l'offre, et refusa même la main de la sœur du général Dubosquet. Les Polonais à cette époque avaient résolu de reconquérir leur indépendance; sur la proposition que lui fit un jour le baron de Breteuil, ambassadeur de France, de servir la cause des Polonais, Bernardin de Saint Pierre n'hésita pas, et plein de nouvelles espérances de gloire il quitte le service de la Russie et se rend à Warsovie pour entrer dans les rangs des insurgés que commandait le prince Radziwill. Accueilli avec empressement, il fut surtout remarqué par une Polonaise jeune, spirituelle et jolie, la princesse Marie : l'amour le plus vif les réunit bientôt. Cette liaison durait depuis environ un an lorsque la princesse, cédant aux ordres de sa mère et aux sollicitations de sa famille, rompit avec son amant. Bernardin se rendit alors à Vienne : mais portant toujours avec lui le trait dont il était blessé, il ne put résister au désir de revoir la princesse qu'il croyait retrouver dans les larmes. Il revint en toute hâte à Warsovie, et surprit sa maîtresse au milieu des plaisirs d'une fête brillante. Profondément affecté, il résolut de prendre du service en Saxe contre la Pologne, se flattant de rentrer en vainqueur et les armes à la main sur les terres de la princesse. Pour réaliser ce projet, il emprunta deux mille francs à M. Henin, résident de France à Warsovie, et se rendit à Dresde. Il y changea presque aussitôt de dessein, et après une aventure très singulière qui lui arriva avec une courtisane qui s'était éprise de lui, il se rendit à Berlin dans l'intention de demander du service au grand Frédéric. Mais n'ayant pu obtenir d'échanger son grade de capitaine dans le génie, contre celui de major dans l'armée prussienne, il refusa une place dans le génie avec une pension considérable. Toujours inconstant et ne sachant à quoi s'arrêter, il partit pour la France où il arriva au mois de novembre 1766. Il y trouva ses parents morts ou dispersés, et lui-même presque aussi pauvre qu'avant son départ, six ans auparavant. Cependant le baron de Breteuil, qui était de retour en France, lui fit délivrer un brevet d'ingénieur pour l'Ile-de-France : sa destination véritable était Madagascar, où il devait relever les murs du Fort Dauphin et civiliser cette île immense. Les idées de législation, d'ambition, de république, qui depuis longtemps sommeillaient dans son esprit, se réveillèrent avec vivacité : mais il ne tarda pas à se désabuser de nouveau de son utopie : le comte de Modave, qui commandait l'expédition, allait à Madagascar, non pour civiliser le pays, mais pour s'enrichir par la traite des noirs. Saint-Pierre, instruit de ses projets pendant la traversée, en eut horreur, et profitant de son brevet il s'arrêta à l'Ile-de-France. Après y avoir passé trois années en assez mauvaise intelligence avec les officiers, et même avec le célèbre Poivre, qui gouvernait cette colonie, il revint à Paris vers le commencement de juin 1771, ne rapportant d'un pays où tout le monde faisait fortune, que des collections d'histoire naturelle dont il fit généreusement hommage à M. de Breteuil. L'amitié de celui-ci s'étant sensiblement refroidie, sur le refus que Saint-Pierre fit de retourner aux Indes, probablement dans le but d'augmenter la collection de M. de Breteuil, Bernardin résolut de chercher tout à la fois des consolations et des ressources dans la culture des lettres. Admis dans la société des philosophes, il se lia particulièrement avec d'Alembert, et fréquenta le salon de mademoiselle de L'Espinasse. Mais se ployant difficilement au ton et aux usages des coteries, et peu propre, malgré sa belle figure, à briller dans un salon où son amour-propre fut plus d'une fois cruellement blessé, il abandonna bientôt ses liaisons pour se retirer dans la solitude. Le premier ouvrage qu'il publia fut la relation de son *Voyage à l'Ile de-France*. Cet ouvrage offre comme une esquisse des *Etudes de la Nature*; on y trouve même le premier modèle de quelques descriptions de *Paul et Virginie*. Telles sont celle de l'orage, celle du retour de Paul et Virginie après l'aventure de la négresse, et celle de la case de madame de La Tour, au moment de l'arrivée de M. de La Bourdonnais : cette relation renferme d'ailleurs une multitude de pages où il est facile de reconnaître le talent d'un écrivain qui représente vivement ce qui l'a vivement frappé. Cependant, malgré tout l'intérêt qu'elle peut inspirer, ce n'était réellement que l'essai d'un écrivain qui promettait de s'illustrer. Les idées y abondent, mais elles ont besoin d'être développées. Cet ouvrage obtint assez de succès pour attirer l'attention publique sur l'auteur. En 1772, il se lia étroitement avec Jean-Jacques Rousseau : ces deux hommes qui offraient plusieurs points de ressemblance dans le caractère, et à qui le monde n'avait pu fournir que des motifs de se plaindre de lui, s'entendirent parfaitement. Cette liaison se

prolongea jusqu'au moment où Rousseau partit pour Ermenonville. Les deux philosophes ne devaient plus se revoir. Des malheurs terribles qui vinrent tomber sur sa famille, et la perte d'une pension de 1000 fr., son unique ressource, que M. de Mesnard, fermier-général des postes, lui avait fait accorder sur les fonds du contrôleur-général des finances, vinrent encore aggraver la difficulté de sa position. Pour se consoler de tant de maux, il travailla sans interruption à ses *Études de la nature*. Lorsque le manuscrit fut prêt, plusieurs libraires l'ayant rejeté successivement, l'auteur se décida à le faire imprimer à ses frais. Sa pauvreté ne lui permettait guère d'y parvenir, lorsque M. Didot jeune consentit à en faire les avances. Les *Études* parurent en 1784, et leur succès dédommagea l'auteur de tout ce qu'il avait souffert. « Beaux-arts, » dit M. Aimé Martin, politique, histoire, voyages, langues, éducation, botanique, géographie, harmonie du globe, l'auteur traite de tout, et toujours il est original. Il révèle des abus, indique des remèdes, attaque l'injustice, soutient la cause du faible; et lorsqu'il se place sur la route du malheur, ou sur celle de la science, il y paraît environné des plus riants tableaux de la nature. » Cet ouvrage contient au reste de nombreuses erreurs en physique, et des théories fausses sous plus d'un rapport, entre autres sa théorie des marées, qu'il attribue à la fonte des glaces polaires, théorie qu'il n'a cessé de défendre dans les journaux. « Bernardin de Saint-Pierre, dit M. Patin dans l'Éloge de cet écrivain, ne pouvait se soumettre à nos méthodes, et reprochait aux analyses et aux abstractions de la science, de rétrécir et de défigurer la nature. Nos livres et nos systèmes ne lui en offraient que le roman; nos cabinets et collections que le tombeau. Il eût volontiers réclamé contre les travaux de l'agriculture, parce qu'ils altèrent en quelque sorte l'ouvrage de la création. Du moins ne peut-il cacher sa joie lorsqu'il voit nos plans contrariés par ceux de la nature, et tous nos *petits nivellements* confondus, comme il le dit, *sous le grand niveau des continents*? Comme il se plaît à décrire ces sites agrestes et sauvages, où rien ne rappelle la main de l'homme! Comme il cherche à retrouver dans son imagination les harmonies primitives de notre univers! Avec quel ravissement il s'égare sur les pas de ces anciens voyageurs qui visitèrent les premiers les antiques forêts dont le feuillage n'avait encore ombragé que des amours d'oiseaux, et qu'aucun poète n'avait chantées! » Il avait terminé depuis quatre ans son charmant roman de *Paul et Virginie*, lorsqu'il résolut de le publier, en 1788. Le mauvais succès d'une lecture qu'il avait faite devant l'élite des gens de lettres, Marmontel, Saint-Lambert, La Harpe, Delille, Suard, Buffon, Thomas, Necker, etc., l'en avait détourné, et avait failli même le déterminer à jeter au feu cette admirable production. Ce fut le célèbre peintre Vernet qui, transporté d'admiration à une lecture que lui en fit l'auteur, releva son courage, et le décida enfin à publier *Paul et Virginie*. « C'est une création neuve, » dit M. Parseval de Grandmaison, qu'aucun ouvrage n'a inspiré, et qui en a inspiré bien d'autres. » Dans l'espace d'un an, il s'en fit plus de cinquante contre-façons. Malgré tout le tort que lui faisaient éprouver ces contre-façons, les éditions qu'il donna lui-même le mirent en état d'acheter une petite maison. Lorsque la révolution éclata, il devint membre de l'assemblée populaire de son district. En 1789, il publia les *Vœux d'un solitaire*, méditations morales dans le genre de Platon. Saint-Pierre s'y montra partisan des idées nouvelles et des réformes désirées si vivement par tous les hommes véritablement éclairés de cette époque. En 1791, il fit paraître *la Chaumière indienne*, conte charmant, et en même temps véritable chef-d'œuvre de style: « Dans *Paul et Virginie*, dit M. Aimé Martin, l'auteur cherchait à nous rappeler aux lois de la nature, au bonheur de la famille, par le tableau de l'innocence et de la vertu. Dans *la Chaumière indienne*, il veut arriver au même but en nous offrant le spectacle des calamités de toute espèce qui affligent les sociétés. L'un nous enseigne ce que nous devons faire, et l'autre ce que nous devons rechercher. *Paul et Virginie* nous fait descendre vers les choses simples et vulgaires pour y trouver le repos: *la Chaumière* nous élève vers les choses du ciel, pour nous y placer au-dessus de tous les maux de la vie. C'est le livre qui console, comme *Paul et Virginie* est le livre qui fait aimer. Ah! sans doute il a bien mérité des hommes celui qui est venu leur dire: il ne faut, pour être sage, qu'un cœur pur, et pour être heureux qu'une simple cabane. » A la fin de juillet 1792, il fut nommé intendant du jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle. Lorsqu'il fut présenté au roi, il lui dit: « J'ai lu vos ouvrages, ils sont d'un honnête homme, et j'ai cru nommer en vous un digne successeur de Buffon. » Son premier désir fut de faciliter l'étude des richesses qui lui étaient confiées, en ouvrant tous les jours aux naturalistes le cabinet d'histoire naturelle, qui jusqu'alors n'avait été ouvert que deux fois la semaine. Il proposa d'y joindre une bibliothèque pour les étudiants, et un journal pour les professeurs. Ces divers projets furent réalisés plus tard, ainsi que celui d'un établissement d'une ménagerie, dont il a le premier conçu l'idée. Dans l'espace d'un an, il fit construire deux serres et deux bassins d'arrosage, sur les économies de son administration, et lorsqu'il abandonna l'intendance, il était pauvre, et avait fait le bien. La même année il fut avec Berquin, Sieyes, Condorcet et Saint-Martin, compris sur la liste des instituteurs qu'on se proposait de donner au Dauphin (alors prince royal). Vers cette époque, il épousa, dans sa cinquante-septième année, mademoiselle Didot, fille de l'imprimeur des *Études*, âgée seulement de vingt ans. Peu de temps après son mariage, sa place ayant été supprimée, Saint-Pierre se retira à Essonne, dans une île délicieuse, où il fit bâtir une petite maison. Il s'y occupait activement de la rédaction de ses *Harmonies de la nature*, lorsqu'un décret de la convention le nomma (19 brumaire an III, 1794) professeur de morale à l'école normale. Privé du talent d'improviser, ses leçons furent peu suivies; toutefois elles obtinrent quelque célébrité par le courage qu'il eut d'y parler de Dieu, à une époque où c'était presque un crime d'avouer qu'on y croyait. Saint-Pierre eut peine à retenir ses larmes quand il vit l'enthousiasme que le nom de Dieu excita parmi les auditeurs. L'année suivante (1795), il fut appelé à faire partie de l'institut qu'on venait de créer. Il combattit avec énergie, dans la classe de morale à laquelle il appartenait, les principes philosophiques de ses collègues, qui professaient presque tous le matérialisme. Un rapport qu'il lut, le 3 juillet 1798, sur les mémoires qui avaient concouru sur cette question: *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple?* et dans lequel il faisait une profession solennelle de ses principes religieux, excita contre lui un violent orage. Il y répondit un mois après (23 septembre 1798), en lisant à la tribune de l'institut son *Dialogue de la mort de Socrate*, où le sage se console de l'ingratitude des hommes, par la certitude de son immortalité. Il eut le malheur de perdre peu de temps après sa femme, qui l'avait rendu père de deux enfants: cet événement lui rendit insupportable sa retraite d'Essonne; il revint à Paris, où depuis plusieurs années il jouissait d'un logement au Louvre. En 1800, il épousa, à l'âge de soixante-trois ans, mademoiselle de Pellepore, jeune personne qu'il avait connue dans une maison d'éducation. Saint-Pierre mourut dans une maison qu'il possédait à Eragny (Oise), le 21 janvier 1814. *La Biographie universelle* contient sur Saint-Pierre un article dicté évidemment par la haine la plus aveugle, et dans lequel ce grand écrivain est traité avec une inconvenance révoltante; nous n'avons pas cru devoir répondre à ces calomnies, que M. Aimé Martin a réfutées victorieusement et avec tout le talent qu'on lui connaît, en tête de la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre*. On a de lui: 1° *Voyages aux îles de France et de Bourbon*, 1773, in-8°; 2° *l'Arcadie*, Angers, 1781, in-8°; 3° *Études de la nature*, Paris, 1784, 3 vol. in-12; 2e édit., 1786; 3e édit., 1790, 5 vol. in-12; 4e édit., 1792, 6 vol. in-18; 5e édit., 1804, 5 vol. in-8°; 4° *Paul et Virginie*, 1787, in-12; souvent réimprimé depuis; 5° *Vœux d'un solitaire*, 1789, in-12; 6° *la Chaumière indienne*, 1790, in-8°; 7° *Mémoire sur la nécessité de joindre une*

ménagerie au jardin national des plantes, 1798, in-12; 8° *De la nature de la morale*, fragment d'un rapport sur les mémoires qui ont concouru pour le prix de l'institut national, le 15 messidor de l'an VI, 1798, in-12; 9° *Harmonies de la nature*, publiées par Louis Aimé Martin, faisant suite aux *Etudes de la nature*, Paris, 1815, 3 vol. in-8°; 10° *Œuvres complètes*, Paris, 1817—1820, 12 vol. in-8°, ou 18 vol. in-18, 2ᵉ édition, 1826 — 1827, 12 vol. in-8°. Les *Œuvres complètes*, outre les ouvrages dont nous avons donné les titres plus haut, contiennent : 1° *Essai sur le caractère de J.-J. Rousseau* : 2° *le Café de Surate* ; 3° *Discours sur cette question*: Comment l'éducation des femmes pourrait-elle contribuer à rendre les hommes meilleurs? 4° un *fragment de l'Amazone*; 5° *Eloge de mon ami*, satire ingénieuse, ou plutôt parodie des discours académiques : le héros de cet éloge est *Favori*, le chien de l'auteur; 5° *Discours d'un paysan polonais*; 6° *les Gaulois*; 7° *la pierre d'Abraham*; 8° *Observations sur la Hollande, la Prusse, la Pologne et la Russie*; 9° *Fragment d'histoire naturelle, de morale et de philosophie*. L'éditeur a mis en tête un *Essai sur la vie et les ouvrages de J. H. Bernardin de Saint-Pierre*. Quelques passages de cette notice donnèrent lieu, en 1821, à un procès intenté par le père de la première femme de Saint-Pierre, M. Léger-Didot, qui se plaignit d'avoir été calomnié par M. Aimé Martin. Ce dernier (*voy.* ce nom), ayant succombé, le tribunal ordonna la suppression des passages incriminés. 10° *Correspondance de J. H. de Saint-Pierre*, précédée d'un supplément aux *Mémoires de sa vie*, par L. A. Martin, Paris, 1826, in-8°. Le supplément aux mémoires de la vie se compose d'une *Réfutation de l'article de la Biographie universelle*, et d'une *Apologie de Saint-Pierre*.

SAINT-PRIEST (FRANÇOIS-EMMANUEL GUIGNARD, comte de), issu d'une ancienne famille du Dauphiné, originaire d'Alsace, naquit à Grenoble, le 12 mars 1735, d'un intendant du Languedoc qui confia son éducation aux jésuites, suivant le vœu du cardinal de Tencin, son oncle. Il entra dans les mousquetaires, devint promptement enseigne des gardes-du-corps, et fit ensuite ses caravanes à Malte. Employé à son retour comme aide-maréchal-des-logis de l'armée, il fut élevé au grade de colonel, sur la demande du maréchal de Richelieu, après l'affaire de Klostercamp. Il avait à peine vingt quatre ans. Il fit, en cette qualité, en Portugal, dans la maison du roi, une seconde campagne, que termina la paix de 1763. La connaissance qu'il avait acquise de la langue du pays lui valut d'être envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès de la cour de Lisbonne. En 1768, il passa à l'ambassade de Constantinople. La Porte étant alors en guerre avec la Russie, et la France secondant secrètement le divan, Saint-Priest fut obligé d'agir en conséquence. Comme il observait tous les mouvements des Russes, il apprit qu'une de leurs escadres était partie de la Baltique pour se rendre dans l'Archipel, et il en informa à l'instant le divan. Le grand visir répondit avec gravité, après avoir examiné la carte, que la chose ne pouvait être, parce qu'il n'existait pas de communication entre la mer Baltique et le Bosphore. L'incendie de la flotte turque à Tchesmé, exécuté par Alexis Orloff, le tira bientôt de sa sécurité. Pendant son séjour à Constantinople, il avait épousé la fille du comte de Ludolf, née en Turquie. Il revint avec elle, en 1776, et repartit en 1778, en qualité de médiateur; il réussit à amener la convention d'Aliscavac qui donna la Crimée à la Russie, ce qui lui attira des témoignages de satisfaction des deux puissances. En 1784, il obtint son rappel, et fut, peu de temps après, nommé ambassadeur en Hollande. Ce pays, étant alors sous l'influence armée de la Prusse, il ne put rien exécuter d'utile pour sa patrie, et repassa en France. Il entra au conseil du roi, d'abord comme ministre-secrétaire-d'état au département de Paris et de la cour, reçut sa démission avec M. Necker, le 12 juillet 1789, et reprit ses fonctions avec ce ministre, après les événements du 14 juillet. Dès ce moment, il compta parmi les hommes d'état du parti monarchique constitutionnel, et perdit ainsi qu'eux sa popularité les 5 et 6 octobre de la même année. Le 10, Mirabeau le dénonça comme ayant dit aux femmes de Versailles, qui demandaient du pain : « Vous n'en manquiez pas quand » vous n'aviez qu'un roi : allez en demander à vos douze » cents souverains. » M. de Saint Priest se disculpa auprès de l'assemblée. Il déposa en janvier, dans la célèbre affaire de Favras, et dans le cours des mois de mai et de juin il signala à l'assemblée les désordres qui avaient eu lieu à Marseille, à Toulon, à Montpellier, ce qui lui aliéna de plus en plus le parti démocratique. Le comité des recherches de Paris ne tarda pas à le dénoncer au Châtelet, comme impliqué dans les intrigues de Bonne-Savardin et de Maillebois, et voulut l'envelopper dans leur cause. Il écrivit à l'assemblée, le 13 juillet, pour se justifier, et lui adressa à ce sujet un mémoire, le 5 août suivant. Le Châtelet l'acquitta sur la défense de M. Desèze. Cette affaire donna lieu à une lettre de Mirabeau au comité des recherches, et à une réponse, sous le titre d'*Observations*, par M. de Lally Tollendal. Le 22, Saint Priest communiqua à l'assemblée le vœu du roi et des députés du Béarn, pour conserver le château de Pau, berceau d'Henri IV. Le 16 septembre, il annonça que le département de la Dordogne voulait se soustraire au paiement des dîmes et des droits de champart; le 20 octobre, il rendit compte des mesures employées pour rétablir l'ordre sur l'escadre de Brest. Le 6 novembre, l'assemblée ayant entendu un rapport sur l'inexécution de son décret contre la chambre des vacations du parlement de Toulouse, ordonna que son président se rendrait pardevant le roi, pour lui déclarer que c'était la faute du ministre Saint Priest. Le 13, il fut dénoncé par le département de l'Aisne, pour avoir contre-signé un arrêt du conseil, du 14 septembre de la même année, rendu par le roi lui même, arrêt qui ordonnait de poursuivre contre le séquestre des biens du chapitre de Saint-Quentin. L'assemblée annula cet arrêt, à la suite d'une discussion où elle entendit des discours violents contre ce ministre. Se voyant attaqué de tous côtés, il donna sa démission à la fin de décembre 1790, et eut pour successeur M. de Montmorin; il se réfugia en Suède, où Gustave III l'accueillit avec une bienveillance particulière. Catherine II, l'ayant appelé à Saint-Pétersbourg, lui accorda une pension considérable, et l'admit dans son intimité. Après avoir de nouveau visité la Pologne, la Saxe, la Prusse, le Danemarck et la Suède, il alla passer deux années à Vienne, en qualité de ministre de Louis XVIII, qui était à Vérone; il suivit ce prince à Mittau, avec le titre de ministre de sa maison, et reçut en cette qualité le contrat de mariage du duc et de la duchesse d'Angoulême. Chargé d'une mission à Stockholm, auprès de Gustave IV, il obtint la permission de se fixer dans cette capitale, et s'établit quelques années après en Suisse, pour se rapprocher d'une partie de sa famille qui était restée en France. Mais en 1811, le gouvernement helvétique l'ayant forcé de quitter son territoire, il se rendit à Vienne. Un peu avant la restauration, il perdit son fils aîné, Guillaume-Emmanuel, comte de Saint-Priest, général major au service de la Russie, né à Constantinople, le 6 mai 1776, et qui mourut à Laon, le 29 mars 1814, des blessures qu'il avait reçues devant Rheims, le 7 mars. Saint-Priest, après le retour du roi, revint en France, avec le grade de lieutenant-général; il fut élevé à la pairie, par ordonnance du 17 août 1815, et se retira au sein de sa famille, sur une terre qu'elle possède non loin de Lyon. Il y mourut le 26 février 1821, à l'âge de quatre-vingt six ans. Il était membre des ordres de Saint-Louis, de Saint-André et de Saint-Alexandre de Russie. Dans la séance du 2 mai 1821, M. Desèze a prononcé à la chambre des pairs l'éloge de M. de Saint Priest; cet éloge est imprimé dans le *Moniteur* du 14 juin suivant. Une brochure intitulée : *Observations présentées à l'assemblée des notables par de zélés citoyens*, Paris, 1787, in-8°, renferme un *Examen des assemblées provinciales*, par M. de Saint-Priest. Il a écrit des *Mémoires* qui sont encore inédits. M. de Saint-Priest a laissé deux autres fils : l'aîné, Armand Emmanuel-Charles, son successeur à la pairie, est veuf d'une princesse de Galitzin, qui lui a donné plusieurs enfants; le second, le vicomte

Digitized by Google

Louis-Antoine-Emmanuel, ci-devant colonel des chasseurs à cheval de la garde impériale russe, est aujourd'hui aide-de-camp du duc d'Angoulême et maréchal-de-camp. Il a épousé, en 1817, la fille du marquis de Caraman, ambassadeur à Vienne.

SAINT-PRIX (FOUCAULT, dit), acteur retiré du Théâtre-Français, est né à Paris, vers 1758. Un penchant irrésistible lui fit abandonner l'état de sculpteur statuaire qu'il exerçait, pour embrasser la profession de comédien. Il jouait les premiers rôles à Versailles, et doublait Richaud Martelly, lorsque ce dernier reçut un ordre de début pour la Comédie-Française. La cour voulant garder Martelly à Versailles, Saint-Prix fut envoyé à sa place pour doubler Larive. Il débuta à la Comédie-Française, le 9 novembre 1782, dans *Tancrède*, et ensuite dans *Mahomet*, où il produisit plus d'effet, et fut reçu en 1784. Sa taille imposante, sa figure mâle, son organe terrible, frappèrent les spectateurs, et l'on peut dire qu'il dut ses premiers succès à ces avantages physiques plutôt qu'à ses talents. Aux qualités qu'il tenait de la nature Saint-Prix joignait de l'intelligence, de l'instruction de la noblesse, de beaux développements; mais il manquait d'une qualité essentielle, la sensibilité. Sa voix: sa physionomie qui peignait fort bien l'orgueil, la colère, l'indignation, l'ironie, ne pouvaient s'adoucir jusqu'à exprimer la tendresse et la douleur: aussi excellait-il dans la *Mort d'Abel*, où ses formes athlétiques et la rudesse de sa voix le servirent merveilleusement dans le rôle de Caïn qu'il créa, en 1789, et qui établit sa réputation. Il n'eut pas moins de bonheur, en 1791, dans *Marius à Minturne*, où il créa le rôle du Cimbre, en véritable gladiateur. Saint-Prix partagea l'arrestation de la plupart de ses camarades, en 1793, et ne recouvra sa liberté qu'à la fin de 1794. Les comédiens français, qui jouèrent en 1795 au théâtre Feydeau, s'étant divisés en 1796, il fit partie de la fraction qui se réunit au Théâtre-Louvois, d'où il passa, en 1798, à l'Odéon, le premier de ces deux théâtres ayant été fermé par ordre du directoire, après le 18 fructidor. Dans cet intervalle, l'inconstance et les caprices de Larive avaient laissé Saint-Prix plus d'une fois chargé en chef des premiers rôles. Après l'incendie de l'Odéon, en 1799, Saint-Prix ne fit point partie de la réunion générale qui s'opéra au théâtre de la rue de Richelieu. Il n'y fut admis qu'au bout de deux ou trois ans. Malgré les progrès qu'il avait faits dans son art, on lui reprochait encore les défauts qui le mettaient au-dessous de Talma et de Larive dans les premiers rôles. La mort de Vanhove, en 1803, laissant vacant l'emploi de rois et de pères, que l'âge forçait Monvel d'abandonner, Saint-Prix se chargea de ces rôles, et les amateurs de l'art dramatique eurent lieu de s'en féliciter. Il y acquit une réputation qu'il n'avait pu obtenir dans le premier emploi. Il en avait déjà fait l'essai dans la tragédie de *Pison*, où il avait joué avec beaucoup d'aplomb, de dignité et d'émotion le rôle de Sénèque, qui lui avait mérité tous les suffrages. Il créa depuis les rôles de grand-maître dans *les Templiers*, dont il peignit admirablement l'austère vertu, et il déploya une énergie extraordinaire dans le terrible rôle d'Œacide de la tragédie de *Pyrrhus*. Deux de ses meilleurs rôles dans l'ancien répertoire, étaient celui du grand prêtre dans *Athalie*, et celui d'Acomat dans *Bajazet*. Il avait aussi de fort beaux moments dans le vieil Horace, Burrhus, Thésée et Poliphonte. Dans *Mithridate*, il exprimait mieux sa haine contre les Romains que son amour pour Monime; et dans *Iphigénie*, il avait de la peine à pleurer sa fille; il portait bien dans ses sourcils altiers

L'orgueil de voir vingt rois le servir et le craindre,

mais dans la belle scène d'Agamemnon et d'Achille, sans cris, sans gestes et presque sans mouvement, il trouvait dans le médium de sa voix et dans la simplicité de son maintien, un air de force et de majesté qui ajoutait à l'effet de la situation, lorsque Larive jouait Achille. Saint-Prix mettait trop de solennité dans le rôle principal de *la Mort de César*, et généralement ses défauts d'habitude étaient de se dessiner avec trop de soin et de prétention sur la scène, de déclamer avec trop d'emphase, de trop abuser des éclats de sa voix, et de passer quelquefois trop brusquement et sans motif au ton le plus bas; enfin de trop négliger les nuances, la variété des inflexions pour exprimer les passions. Malgré ses défauts, Saint-Prix était un acteur très remarquable, et qui, lorsqu'il a pris sa retraite, le 1er avril 1818, a laissé des regrets d'autant plus mérités, qu'il n'a pas été remplacé. Les rôles héroïques, violents, âpres, énergiques et tracés à grands traits, étaient ceux qui lui convenaient le mieux. Avec plus d'âme et de profondeur, il eût été l'un des premiers tragédiens du siècle. Saint-Prix était depuis longtemps l'un des professeurs de déclamation spéciale à l'école royale de musique et de déclamation, lorsqu'il a été l'une des dix à douze victimes immolées, en 1818, par M. Sosthènes de La Rochefoucauld aux intérêts du *signor* Banderoli, qui accumule à lui seul le traitement des professeurs réformés. Heureusement la fortune de Saint-Prix n'a point souffert de ce sacrifice. Marié avec la veuve du fameux vinaigrier Maille, il jouit d'une aisance qui le place au rang des éligibles.

SAINT SAUVEUR (Jacques GRASSET de), ancien consul et littérateur, naquit le 16 avril 1757, à Montréal, en Canada, où son père (André Grasset de Saint-Sauveur), né à Montpellier, le 20 décembre 1720, servait dans le département de la marine, en qualité de secrétaire-général des colonies, depuis 1747. Lorsque, par suite du traité honteux de 1753, le Canada eut été cédé aux Anglais, Jacques Grasset de Saint-Sauveur vint en France avec toute sa famille, et fut placé à Paris, au collége de Sainte-Barbe, où il fit ses études. Il entra ensuite dans la carrière diplomatique, sous les auspices de son père, qui, en mars 1772, avait été nommé consul de France, à Trieste, et il fut pendant plusieurs années vice-consul en Hongrie et dans quelques échelles du Levant. Il cessa ses fonctions vers 1793, et ne fut plus employé. Le genre de vie qu'il mena depuis contribua sans doute à lui fermer les portes des administrations. Nous l'avons vu, de 1796 à 1802, admis dans diverses sociétés de Paris, pour y faire des tours de cartes et d'escamotage, et y jouer le rôle (fort à la mode à cette époque) de *mystificateur*. Doué d'une élocution facile et d'un assez bon masque, il se faisait passer tour-à-tour pour gascon, italien, anglais, médecin, sourd, etc. Cet état ne le mena pas loin. Il fit des dettes, et pour échapper à ses créanciers, il partit quelque temps après la paix d'Amiens, pour les colonies, avec une troupe de comédiens, dont il était le directeur. Cette entreprise ne prospéra pas: la plupart de ses acteurs périrent par l'influence du climat, et il revint reprendre à Paris le métier d'homme de lettres, ou plutôt de compilateur. Il y mourut le 3 mai 1810. Grasset de Saint-Sauveur avait quelque esprit naturel, mais ses connaissances étaient très superficielles, son style fort incorrect, et tous ses ouvrages fort médiocres. En voici la liste: 1° (avec Sylvain Maréchal) *Costumes civils actuels de tous les peuples connus*, 1784 et ann. suiv., 4 vol. petit in-4°, ornés de 305 planches. Il y a une édition in-8°. 2° (avec le même) *Tableaux de la fable, représentés par figures, accompagnés d'explications*, 1785, in-4°; 3° *Tableaux cosmographiques de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, 1787, in-4°; 4° *l'Antique Rome, ou Description historique de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux, dans les mœurs privées et publiques, depuis Romulus jusqu'à Augustule*, 1795, in-4°: en cinquante tableaux; 5° *Encyclopédie des voyages*, 1795—1796, 5 vol. in-4°, avec 432 planches. C'est une édition corrigée et augmentée des *Tableaux cosmographiques*. 6° *Les Amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman, rédigés d'après quelques mémoires particuliers*, 1796, in-8°; 7° *le Sérail, ou Histoire des intrigues secrètes et amoureuses du grand seigneur*, 1796, 2 vol.; 8° *Fastes du peuple français, ou Tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français*, 1796, in-4°, fig.; 9° *Waréjulie et Zelmire*, histoire véritable, trad. de l'anglais, 1796, in-12; 10° *Costumes des représentants du peuple, membres des deux conseils, du directoire exécutif, des ministres, des tribunaux*, 1796, in-8°, fig.;

11° *les trois Manuels*, ouvrage moral, écrit dans le goût d'Epictète : *Manuel des infortunés*, *Manuel des indigents*, *Manuel de l'homme honnête*, 1796, in-18 ; 12° *Tableaux des principaux peuples des quatre parties du monde, et des découvertes de Cook, la Pérouse, etc.*, représentés avec leurs figures caractéristiques, et leurs costumes en couleur, 1798, in 4°, avec cinq tableaux destinés à être encadrés. C'est le même ouvrage que les n° 1, 3 et 5, sous une nouvelle forme. 13° *Esprit des Ana, ou De tout un peu*, 1801, 2 vol. in 12 ; 14° *Archives de l'honneur, ou Notices sur la vie militaire des généraux de brigade, adjudants-commandants, etc.* : ouvrage auquel M. Babié a coopéré, et dont il n'a paru que 4 vol. 1805, in 8° ; 15° *Voyages pittoresques dans les quatre parties du monde*, 1806, in 4°. On y retrouve à peu près les mêmes choses et les mêmes figures que dans les ouvrages cités n° 1, 3, 5 et 12. 16° (avec M. Babie) *Plantes usuelles indigènes et exotiques*, 1807, 2 vol. in 4° ; 17° *Acteurs et actrices célèbres, qui se sont illustrés sur les trois grands théâtres de Paris*, avec 30 portraits coloriés, 1808, in-18 ; 18° *Museum de la jeunesse, ou Tableaux historiques des sciences et des arts*, 1812, in-4°, en 24 livraisons : ouvrage posthume dont l'auteur n'avait composé que 6 livraisons. M. Babie a publié les suivantes. Grasset Saint-Sauveur dessinait et gravait lui-même la plupart des planches de ses ouvrages.

SAINT-SAUVEUR (André GRASSET de), ancien consul et littérateur, frère puiné du précédent, est né à Montreal, dans le Canada, le 26 janvier 1761. Il était encore en bas âge lorsque après la cession de cette colonie aux Anglais il vint en France avec son père. Il entra, en 1781, dans la carrière des consulats ; d'abord chancelier de son père qui, l'année précédente, avait été nommé consul général de France dans les îles Vénitiennes, il lui fut adjoint, en 1787, comme vice-consul, et après avoir été chargé deux fois de la gestion de ce consulat, il en hérita en quelque sorte, lorsque son père fut revenu en France, en 1789. Le séjour de M. Grasset de Saint-Sauveur dans les îles Vénitiennes n'a été inutile ni aux lettres ni aux intérêts de la France. Dans divers mémoires adressés au ministre de la marine et à la chambre de commerce de Marseille, il développa les avantages qui pourraient résulter des relations commerciales que le gouvernement ouvrirait avec ces îles, et ses assertions furent justifiées par le succès de deux établissements que l'on forma, l'un à Zante, l'autre à Prevesa. Les comptoirs français de Patras, par les prompts secours qu'il y envoya, furent sauvés du pillage dont ils étaient menacés pendant que la peste ravageait la Morée. Ce fléau s'étant manifesté dans le lazaret de Zante, M. Grasset Saint Sauveur partagea, un an, les soins et les opérations du gouverneur et des intendants de santé de cette ville, pour en arrêter les progrès. Sans cesse occupé à protéger les navires français contre les pirates grecs, qui infestaient la mer Adriatique et l'Archipel, sous pavillon russe, il ne balança pas à exposer ses jours. Il s'embarqua, le 12 juin 1792, sur la frégate *la Modeste*, alla attaquer les forbans dans le port aux Cailles, en Morée, et malgré le feu de leurs batteries de terre, quatre de leurs bâtiments furent coulés à fond, et sept amarinés. Ces derniers furent remis avec leurs équipages, par M. Grasset Saint-Sauveur, au capitan pacha qui, plein d'estime pour la valeur des Français, fit présent à cet agent d'une riche carabine turque. Le ministre de la marine, Monge, par sa lettre du 22 octobre suivant, témoigna la plus vive satisfaction du succès de cette expédition à M. de Saint-Sauveur, et lui donna l'assurance d'être promu à un consulat général, dont il remplissait les fonctions avec tant de zèle. Les variations qu'éprouva le gouvernement français, et la guerre qu'il eut à soutenir contre toute l'Europe, empêchèrent cette promesse d'être réalisée. A cette époque, M. Grasset de Saint-Sauveur perdit presque toute sa famille, et le peu de fortune qu'il pouvait en espérer. Un de ses frères avait péri aux Carmes, dans les massacres des 2 et 3 septembre. Son père, retiré après cinquante ans de services, mourut à Paris, en 1794, à l'hospice des Incurables, et sa mère dans un grenier. Malgré ces malheurs, malgré l'état d'abandon et d'exil où il se trouva réduit, et les dangers qu'il courut personnellement, M. Grasset de Saint Sauveur demeura ferme à son poste et fidèle à ses devoirs et à sa patrie, vivant de privations pour acquitter les dettes qu'il avait été forcé de contracter, et refusant les offres les plus séduisantes qui lui furent faites par les Russes et les Anglais. A l'époque où l'armée française entra dans les états de Venise, M. Grasset adressa au général Bonaparte des mémoires, où il exposait les avantages que la possession des îles qui avaient appartenu à cette république pouvait offrir à la France ; et lorsque la réunion de ces îles eut été opérée, il fournit aux généraux français tous les renseignements acquis par une longue résidence. Sa mission de consul terminée, il revint à Paris, en 1797, et y rédigea un mémoire sur l'île de Corfou, qu'il remit à l'amiral Bruix, ministre de la marine, et qui lui valut les témoignages les plus honorables auprès du ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand. Après avoir publié son *Voyage dans les îles Vénitiennes*, dont le premier consul Bonaparte agréa l'hommage, M. Grasset de Saint Sauveur rentra dans la carrière des consulats, en 1801, et fut nommé commissaire des relations extérieures à Mahon. Les renseignements qu'il transmit au ministère sur les moyens de défendre Minorque contre les Anglais lui méritèrent des marques de satisfaction de Napoléon. De retour en France par congé, il y publia son *Voyage aux îles Baléares*, qu'il dédia à M. de Talleyrand. A la fin de l'hiver de 1807, il repartit pour Mahon ; mais, comme les Anglais interceptaient toutes les communications, il fut forcé de relâcher à Barcelonne. Il utilisa le séjour qu'il fit dans cette ville, par les services qu'il rendit au général Duhesme et à la division des troupes françaises sous ses ordres, et pour les documents qu'il adressa au ministère sur l'esprit et la situation de cette partie de l'Espagne. Les opérations étant devenues absolument militaires, et les îles Baléares ayant partagé l'insurrection de la Péninsule, la présence de M. Grasset de Saint Sauveur y devenait inutile. Il revint en France, et sous le titre de vice-consul, fut chargé d'une mission diplomatique à Lubeck, où il se rendit le 25 août 1810. Il y sauva les intérêts des banquiers de Paris, compromis pour la somme de 1,800,000 francs dans la faillite du ci-devant bourgmestre Rodde. Le 31 décembre 1811, il fut nommé vice-consul à Kiel, où il résida jusqu'au 1er octobre 1814, époque où il cessa toute espèce de fonctions. Il avait conservé le titre et le traitement de consul des îles Baléares. Il n'a sollicité ni obtenu aucune décoration, n'est membre d'aucune académie, et n'a rapporté, des missions qui lui ont été confiées, que l'honneur de les avoir remplies avec zèle et désintéressement. Il jouit de sa pension de retraite depuis 1817, et vit aujourd'hui (1829), retiré à Sezanne, département de la Marne. M. Grasset de Saint-Sauveur n'a publié que deux ouvrages : 1° *Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les îles et possessions ci-devant Vénitiennes du Levant*, Paris, 1800, 3 vol. in-8° et atlas in-4°. Cet ouvrage tient pour le moins autant de la compilation que du voyage, aussi offre-t-il plus d'instruction que d'intérêt. 2° *Voyage dans les îles Baléares et Pithiuses*. Il a de plus composé une *Description de tous les ports et mouillages du golfe Adriatique, des îles de l'Archipel, des côtes de la Morée, de Chypre et de Syrie*, grand in-fol. avec 90 plans à vol d'oiseau. Cet ouvrage, qui mérita l'attention du ministre, et dont l'exactitude a été attestée par des officiers de marine, est resté inédit entre les mains de l'auteur, qui a présenté aussi au gouvernement divers mémoires *Sur la navigation de la Trave et de Steckuitz*, rivières qui, par l'Elbe, joignent la Baltique à la mer du Nord ; *Sur l'utilité d'une station maritime à Travemund et sur les côtes jusqu'à Wismar et Rostock*, mémoires approuvés par le maréchal Davoust et l'amiral Verhuel ; *Sur les relations de diverses nations avec Lubeck, les avantages de ces relations pour la France, et les moyens de leur rendre leur ancienne activité sans porter atteinte au système continental, et sans que les Anglais pussent s'y opposer.*

SAINT-SIMON (Claude Anne, duc de), lieutenant-général et grand d'Espagne, né le 16 mars 1740, au château de La Faye (Charente Inférieure), d'une ancienne et illustre famille, fut élevé comme cadet à l'Ecole

Militaire de Strasbourg, et fit plusieurs campagnes comme lieutenant au régiment d'Auvergne. Il avait acquis la réputation d'un officier plein de bravoure et de distinction, avait reçu la croix de Saint Louis, le grade de colonel et le commandement de plusieurs régiments, lorsqu'il s'embarqua avec celui de Touraine pour faire partie des troupes envoyées à la Martinique. Le vaisseau qu'il montait eut à soutenir, pendant la traversée, trois combats contre l'amiral Rodney. En 1780, le duc de Saint Simon passa en Espagne avec le grade de maréchal de-camp, et fit en Amérique, à la tête d'un corps de deux mille Espagnols, une campagne pendant laquelle il fut blessé plusieurs fois en donnant à ses troupes l'exemple du courage. Il obtint, à son retour en France, la croix de commandeur de Saint-Louis et peu de temps après le commandement de Saint Jean-Pied de-Port; il reçut aussi du gouvernement américain l'ordre de Cincinnatus. Nommé, en 1789, député du bailliage d'Angoulême aux états-généraux, où il ne se fit point remarquer, il se joignit à la minorité de cette assemblée pour protester, après la session, contre tous les actes qui en étaient émanés, et quitta la France. Le duc de Saint-Simon se rendit en Espagne, où il fut nommé successivement maréchal-de camp et lieutenant général, et commanda, sous le nom de légion royale, un des corps des émigrés français qui rendirent aux Espagnols d'éminents services. Pendant la retraite d'Irun, où il servait sous les ordres du général Caro, le marquis de Saint-Simon, qui était à la queue de son arrière-garde, reçut une balle qui lui traversa la poitrine; malgré cette terrible blessure, il continua à commander sa troupe tant que le feu dura. L'officier qui était en tête de la colonne française s'en étant aperçu, cria à ses soldats: *Ne tirez plus, nous le tenons.* Les deux troupes étaient si rapprochées que le marquis de Saint Simon entendit cet ordre; mais toujours plein de courage et de fermeté, il se retourna, et répond au commandant républicain: *Non, pas encore; viens me chercher*, si tu l'oses. Un gros de grenadiers vint dégager son intrépide général, qui ne descendit de cheval et ne se laissa porter sur un brancard que lorsque les troupes qu'il commandait furent hors de la portée des ennemis. Le duc de Saint-Simon devint, en 1795, commandant en second de l'armée de Navarre, et, l'année suivante, colonel commandant du régiment d'infanterie de Bourbon, dont la formation lui fut confiée. Le roi d'Espagne l'éleva, peu de temps après, au grade de capitaine général de la Vieille-Castille. En mars 1801, il commanda l'armée qui agissait contre le Portugal, et au mois d'avril suivant celle de Galice. Le 4 octobre 1802 il reçut la grand'croix de Charles III; et, le 15 septembre, le roi confirma en sa personne la succession à la grandesse d'Espagne. Lorsqu'en 1808 les portes de la capitale de l'Espagne s'ouvrirent devant Napoléon, le duc de Saint-Simon fut pris les armes à la main. Traduit devant un conseil de guerre pour avoir pris les armes contre ses concitoyens, il fut condamné à mort, mais il obtint un sursis, et fut amené en France, où la peine capitale fut commuée en une détention qui ne devait finir que deux ans après la paix générale. Rendu à la liberté par le retour des Bourbons, le duc de Saint-Simon obtint du roi une ordonnance qui déclarait nul son jugement. Il rentra en Espagne, fut créé par Ferdinand VII duc et capitaine général des armées espagnoles, titre équivalent à celui de maréchal, et il fut nommé colonel du régiment des gardes Wallones. Depuis cette époque, le duc de Saint-Simon a vécu retiré des affaires et n'a pris aucune part aux événements qui dans ces derniers temps ont agité sa patrie d'adoption.

SAINT-SIMON (Claude-Henri), créateur d'une nouvelle doctrine générale qui n'a point encore d'autre nom que celui de son auteur, naquit à Paris, en octobre 1760, de l'ancienne famille de Saint-Simon, qui se distingue au sein même de la première noblesse de France par ses alliances avec la maison de Lorraine, par sa grandesse d'Espagne et par ses prétentions à descendre de Charlemagne. Saint Simon reçut une éducation brillante qui fut en partie dirigée par d'Alembert. La carrière militaire était celle que sa naissance l'appelait à parcourir, ce fut aussi celle dans laquelle il débuta. En 1779, il partit pour la guerre d'Amérique avec son cousin le duc de Saint-Simon, et se distingua dans cette campagne, sous les ordres de Bouillé et de Washington. Il vit Franklin, et bientôt toute son attention se dirigea vers le spectacle que présentait alors l'état politique des Américains. C'est de cette époque que date précisément sa tendance philosophique. De retour en France, en 1783, il fut nommé colonel du régiment d'Aquitaine, mais la carrière militaire, dans laquelle il se trouvait jeté, n'avait point été de son choix, et en 1789 il la quitta pour toujours. Il laissa passer le mouvement révolutionnaire sans y prendre aucune part active: phénomène bien capable de surprendre au premier aspect, quand on songe à l'ardeur, à l'énergie, à l'entraînement d'imagination, à la puissance d'exaltation que Saint-Simon montra dans un âge plus avancé. Dès les premiers moments, Saint-Simon avait compris que la révolution, considérée dans ses actes comme dans ses doctrines, n'avait qu'une valeur de destruction à l'égard de l'ancien ordre moral et social: qu'elle ne contenait aucun germe de réorganisation; que, sous ce rapport, elle ne faisait que préparer les voies, déblayer le terrain, et que l'esprit humain, lorsqu'une fois la société se serait débarrassée d'un passé devenu oppressif, aurait à trouver en son entier le nouveau système moral et social, qu'il fallait chercher en se plaçant complètement en-dehors de l'impulsion et de la direction révolutionnaire. On concevra facilement qu'aux yeux de celui qui prévoyait la tâche immense que l'humanité allait avoir prochainement à remplir, et qui déjà, sans doute, se sentait appelé à lui ouvrir cette carrière nouvelle, l'œuvre qui s'accomplissait alors, quelque importante, quelque éclatante qu'elle fût, ne pouvait avoir qu'une valeur très secondaire. Telle est la véritable raison de l'impassibilité extérieure de Saint-Simon au milieu du drame imposant qui se passait autour de lui. Cette impassibilité pourtant ne le mit point complètement à l'abri de la tourmente: par suite d'une méprise résultant d'une ressemblance de nom, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui; il était alors absent de Paris: le maître de l'hôtel où il avait logé en dernier lieu fut rendu responsable de son absence, et incarcéré. Saint-Simon, informé de cette circonstance, alla aussitôt se constituer prisonnier. La méprise cependant ne fut point alors reconnue, et il ne dut sa liberté et peut être son salut qu'à l'avénement du 9 thermidor. Il y avait, à cette époque, onze mois qu'il était en prison. En quittant le service militaire, Saint-Simon s'était associé avec le comte de Bedern pour spéculer sur les biens nationaux; les opérations des deux associés furent couronnées d'un plein succès. Saint-Simon alors ambitionnait une grande fortune. Ce n'était point dans un but personnel, ce n'était pas par le désir des jouissances matérielles que la richesse peut procurer, une pensée plus noble l'inspirait, celle de l'utilité publique. « Je désirais la fortune, dit-il, seulement comme moyen d'organiser un grand établissement d'industrie, fonder » une école scientifique de perfectionnement, contribuer » en un mot au progrès des lumières et à l'amélioration » du sort de l'humanité: tels étaient les véritables objets » de mon ambition. » Et c'est, en effet, ce que la suite fit bien voir. Saint-Simon se trouvait lié avec la plupart des savants qui alors illustraient la France, et entre autres avec le célèbre Monge. Il avait souvent entendu dire à ses doctes amis qu'il ne leur manquait que de l'argent pour faire faire un grand pas aux sciences et à l'éducation publique: il mit un jour cent mille écus à leur disposition, mais après bien des débats puérils entre eux sur l'emploi qu'ils pourraient faire de cet argent, Saint-Simon put se convaincre qu'ils n'avaient jamais sérieusement réfléchi aux conditions d'avancement de la science, et que ce n'était point d'argent dont ils avaient besoin, mais d'idées générales, de vues philosophiques: dès-lors il prit une résolution nouvelle. Jusque-là il avait en quelque sorte subordonné son intelligence, consentant humblement à se faire le centre matériel, l'instrument, pour ainsi dire, des hommes que l'on considérait alors comme les représentants des lumières modernes: après l'expérience qu'il venait de faire, il changea de rôle, et entreprit de les entraîner

Digitized by Google

à sa suite en se mettant à la recherche des idées générales qui leur manquaient et que les habitudes toutes spéciales qu'ils avaient contractées depuis si longtemps les rendaient incapables de trouver. Cette résolution prise, il abandonna la carrière financière, et moyennant une forte somme, qui toutefois était très inférieure à celle qu'il aurait pu attendre d'une liquidation régulière, il renonça à tous ses droits dans les opérations qu'il avait faites en commun avec le comte de Redern. Il entreprit alors de refaire son éducation; il avait trente-sept ans; sa cervelle, comme il le dit lui même, avait perdu de sa malléabilité; mais, d'un autre côté, il jouissait de grands avantages, et par-dessus tout de celui du génie, qui, s'il n'attend pas toujours les années pour prendre son essor, ne se laisse pas non plus comprimer sous leur poids. D'après le plan qu'il avait conçu, il s'était astreint à prendre avant tout une connaissance exacte des idées générales des savants sur la physique des corps bruts et sur celle des corps organisés. Dans ce but et d'après le caractère d'originalité et de grandiose que ses actions ont toujours revêtu, il alla prendre domicile successivement auprès de l'école polytechnique et auprès de celle de médecine. Sa maison fut ouverte aux savants qu'il y attira par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. » Grande chère, bon vin, beaucoup » d'empressement envers les professeurs auxquels ma » bourse était ouverte, me procurèrent, dit il, toutes » les facilités que je pouvais désirer. » A la paix d'Amiens, il partit pour l'Angleterre : » L'objet de mon voyage, » dit-il, était de m'informer si les Anglais avaient dé» couvert de nouvelles idées générales. J'en revins avec » la certitude qu'ils n'avaient sur le chantier aucune » idée capitale neuve. Peu de temps après, j'allai à » Genève, et je parcourus une partie de l'Allemagne. » J'ai rapporté de ce voyage la certitude que la science » générale était encore dans l'enfance dans ce pays, » puisqu'elle y est encore fondée sur des principes mys» tiques. Mais j'ai conçu de l'espérance pour les progrès » de cette science, en voyant toute cette grande nation » passionnée dans cette direction scientifique. » Saint-Simon avait étudié les sciences et les savants; il voulut étudier les artistes et leurs inspirations, et surtout comparer le génie de cette dernière classe d'hommes avec celui des calculateurs scientifiques. Sa maison fut, pendant une année, le rendez-vous de toutes les illustrations de l'époque dans la double direction des sciences et des beaux-arts. Cette dernière expérience lui coûta le reste de sa fortune, mais son but alors était atteint: il avait réuni tous les matériaux sur lesquels son génie devait s'exercer, et il poursuivit sa carrière sans se laisser distraire par le regret des biens matériels qu'il avait perdus: car cette perte il l'avait prévue et voulue. Napoléon avait dit à l'institut : *Rendez moi compte des progrès de la science, depuis 1789; dites-moi quel est son état actuel, et quels sont les moyens à employer pour lui faire faire des progrès.* L'institut répondit à cette importante question par une série de rapports historiques, tous faits avec beaucoup de soin et d'exactitude, mais qui, n'étant liés par aucune idée générale, ne pouvaient donner le moyen d'imprimer à la science le grand mouvement dont Napoléon avait conçu la pensée. Saint-Simon entreprit de combler cette lacune par la production d'un ouvrage qui a pour titre : *Introduction aux travaux scientifiques du 19e siècle*, 2 vol. in-4°. Cet écrit, qui est le premier que Saint Simon ait publié, parut en 1807 : il ne fut tiré qu'à cent exemplaires, d'après l'intention formelle de l'auteur de ne le communiquer qu'au petit nombre de penseurs capables d'apprécier les vues qu'il renfermait. Cet ouvrage contient le germe de la plupart des idées que Saint-Simon a développées dans la suite ; nous parlerons d'abord de celles qui répondent directement à la question faite par l'empereur à l'institut de France. L'activité de l'intelligence humaine se manifeste par deux modes généraux d'opération, *la synthèse* et *l'analyse*, le mode *à priori* et le mode *à posteriori*, l'un par lequel on descend du fait général aux faits particuliers, l'autre par lequel on remonte des faits particuliers au fait général. Bacon, en reconnaissant l'existence de ces deux modes d'action de l'esprit, avait constaté qu'ils étaient alternatifs dans l'individu; Saint-Simon montra qu'ils l'étaient également dans l'espèce, à la différence près des intervalles nécessairement beaucoup plus longs dans le dernier cas : il montra que la science, considérée dans la réunion de tous les hommes qui la cultivaient; dans la vue générale qui présidait aux travaux de ces hommes, passait successivement, et à de grandes distances, de *l'analyse* à la *synthèse*, de la recherche des faits à l'édification des théories; que le plus grand pas que l'on put faire faire à l'esprit humain dans la direction des sciences, consistait à déterminer le passage de l'atelier scientifique d'un mode à l'autre, lorsque le temps en était venu : que les savants de l'Europe, engagés depuis un siècle dans les voies de l'analyse, les avaient suffisamment explorées; qu'ils devaient aujourd'hui abandonner cette direction pour se replacer au point de vue général ou synthétique. Il s'attacha à montrer l'absurdité de la discussion qui s'agitait entre eux, sur la question de savoir lequel des deux modes, de *la synthèse* ou de *l'analyse*, était le meilleur, « idée aussi » extravagante, dit-il, que celle d'examiner ce qui vaut » le mieux pour l'action d'une pompe, de hausser ou » de baisser le piston; question à laquelle on répond : » *Quand le piston se trouve dans la partie supérieure du* » *corps de pompe il faut le baisser, quand il est dans la* » *partie inférieure il faut l'élever : c'est son mouvement* » *alternatif de haut en bas et de bas en haut qui entra*» *tient l'action de la pompe.* L'école ne s'est pas aperçue » qu'elle devait généraliser et particulariser alternati» vement: qu'elle devait s'attacher alternativement aux » considérations *à priori* et *à posteriori*; mais elle a dé» crété que les savants devaient suivre la route que » Locke et Newton avaient prise, elle a posé un prin» cipe de circonstance en croyant poser un principe » général. » Au moment où Saint-Simon écrivait, et depuis l'apparition de Newton et de Locke, qui s'étaient partagé le champ de la science, l'atelier scientifique était divisé, comme il l'est encore aujourd'hui, en deux fractions, l'une comprenant les physiciens, l'autre les physiologistes. Les travaux des premiers, comme ceux des derniers, se poursuivant isolément sans qu'aucune vue supérieure leur servît de lien et les combinât, Saint Simon constata ce fait; il fit remarquer en même temps que la physique elle-même, malgré tout l'éclat qu'elle jetait, manquait d'une conception générale sur les phénomènes qu'elle embrassait, ce qui était prouvé par l'opposition existante entre la théorie des fluides et celle des solides. Sous tous ces rapports il montrait que les époques synthétiques étaient véritablement les grandes époques de la science, et de ce point de vue, réhabilitant les travaux de Descartes qui avait embrassé d'un seul coup d'œil tout le champ de l'intelligence humaine, il prouvait la supériorité de ce génie sur celui des hommes qui servaient alors de guide aux savants, et dont ceux-ci n'étaient à proprement parler que les continuateurs ou les commentateurs. » Newton, disait il, ne doit pas être » mis avant Descartes, il ne doit pas même être mis sur » la même ligne..... Il y a deux genres de travaux scien» tifiques, *chercher des faits*, et *raisonner sur les faits*, » c'est à dire perfectionner les théories. C'est du per» fectionnement de la théorie scientifique que Descar» tes s'est principalement occupé. L'école avait suivi » au-delà de ses limites naturelles la direction que » Descartes lui avait donnée, elle se perdait dans le » labyrinthe de la métaphysique, elle négligeait tota» lement la recherche des faits, quand Locke et Newton » ont paru. Locke et Newton ont pris une nouvelle di» rection; ils ont cherché des faits, et ils en ont trouvé de » capitaux. L'un a trouvé celui de la gravitation, l'autre » celui de la perfectibilité de l'esprit humain. L'école » est devenue newto-lockiste : depuis près d'un siècle » elle suit la direction que ces deux grands hommes lui » ont donnée, elle s'occupe de la recherche des faits et » elle néglige les théories. Pour les progrès de la science, » pour le bonheur de l'humanité, pour la gloire de la » nation française, l'institut devrait travailler au perfec» tionnement de la théorie : il devrait revenir à la direc» tion de Descartes. Je vais employer une comparaison » pour faire mieux comprendre mon idée. Descartes, » aussitôt arrivé au pays scientifique qu'il a découvert, » s'est transporté sur la montagne la plus élevée; c'est

» là qu'il a passé sa vie à examiner le pays dont il nous » a donné une idée générale. Locke et Newton sont descendus du sommet de cette montagne dans les régions » inférieures, et ont employé leur vie à les parcourir. » C'est à la fin de leur carrière qu'ils sont remontés sur » le sommet, mais alors ils n'avaient plus la vue assez » bonne pour découvrir l'ensemble du pays dont chacun d'eux n'avait d'ailleurs reconnu que la moitié. Depuis cent ans, l'école a parcouru le pays scientifique » dans toutes ses directions : elle l'a examiné dans tous » ses détails ; il est temps de nous replacer au point de » vue général. C'est à raccorder les cartes particulières, » faites depuis cent ans, que nous devons travailler : » nous avons les matériaux nécessaires pour dresser » la carte générale. » Saint-Simon, après avoir exprimé et précisé cette première vue sur la marche de l'esprit humain dans le travail scientifique, et indiqué le changement qui devait s'opérer dans la direction de ce travail, énumère les principales conceptions des savants des XVIIe et XVIIIe siècles. En parlant du dernier ouvrage de Condorcet, il précise l'idée fondamentale de cet ouvrage, idée qui devient dans ses mains la base d'une nouvelle science générale, d'une nouvelle philosophie. Condorcet, à la suite de Turgot, mais avec plus de précision que ce dernier, avait reconnu que l'espèce humaine, considérée dans la suite et dans l'enchaînement des générations, avait une existence collective et progressive : que son développement, comme celui des individus, était soumis à des lois ; que par l'étude du passé on pouvait parvenir à découvrir ces lois, et par conséquent à prévoir l'avenir des sociétés ; cette vue toutefois était restée stérile entre ses mains. Il avait essayé de tracer le tableau des progrès de l'esprit humain, mais agité, dominé par les passions de son temps, il n'avait vu l'histoire que sous les couleurs que leur donnaient ces passions de circonstance ; et, comme le dit Saint-Simon, sa belle conception s'était réduite, dans l'exécution, *à une diatribe contre les rois et contre les prêtres.* Il ne suffisait pas de deviner, de sentir que l'espèce humaine avait un développement, que ce développement était soumis à des lois, que la connaissance de ces lois devait contenir une révélation de l'avenir, il fallait encore déterminer comment. D'après cette conception, les faits du passé devaient être classés et étudiés : c'est ce que fit Saint-Simon. Il montre que sous peine de tomber dans des vues arbitraires et conjecturales, le développement de l'humanité ne pouvait être étudié que dans une série historique non-interrompue, et dont tous les faits importants, bien constatés, s'enchaînassent avec certitude ; que cette série devait être la plus longue et qu'elle devait être aussi la plus avancée sous le rapport de la civilisation ; il prouve que celle qui s'étend depuis les Grecs jusqu'à nous remplissait toutes ces conditions ; que dans cette série l'humanité se trouvait avoir parcouru un assez grand nombre de termes progressifs pour mettre en évidence la loi de son développement, et par conséquent sa tendance pour l'avenir. Cependant une difficulté se présentait ici : une *loi* ne peut ressortir que de l'enchaînement de faits de même nature, ou autrement une *série* scientifique ne peut s'établir que sur des *faits homogènes* ; or, dans la réalité, tous les phénomènes sociaux se produisent et se développent simultanément, et ces phénomènes sont divers. Au premier aspect, il peut donc paraître impossible de constater d'une manière positive les lois du développement social. Saint-Simon fit disparaître cette difficulté en divisant l'histoire en séries de *faits homogènes*, séries qu'il présenta comme pouvant être étudiées séparément sans que pour cela on fût exposé à perdre la vue de l'ensemble, vue que l'on pouvait toujours facilement saisir dans cette méthode d'investigation, en commençant le dépouillement du passé par la série des faits les plus généraux, qui sont nécessairement l'expression sommaire de tous les autres, et en parcourant successivement les diverses séries dans l'ordre de leur généralité. Saint-Simon achève d'assimiler l'histoire, c'est-à-dire *la physiologie sociale*, aux sciences appelées positives, en montrant que l'observateur des faits du passé, opérant scientifiquement, devait, comme le physicien, se borner à constater les phénomènes tels qu'ils se présentaient à lui, sans les approuver ou les blâmer, se contentant de les classer dans leur ordre de succession ou de dépendance, de manière à découvrir la loi de leur enchaînement. Il indique ensuite cinq grandes séries sur lesquelles l'observation devait se porter d'abord ; savoir : deux séries générales, l'une du progrès des idées philosophiques ; l'autre du progrès des institutions sociales : puis une série des sciences, une série des beaux-arts et une série de l'industrie, ces trois dernières séries comprenant tous les faits élémentaires de la civilisation. Par cet ensemble d'aperçus, la science de l'espèce humaine, science que Turgot et Condorcet n'avaient fait qu'entrevoir, se trouvait définitivement constituée ; elle prenait rang parmi les sciences positives et en devenait en même temps la plus élevée, puisqu'elle comprenait toutes les autres comme éléments. Dans l'ouvrage même où il donnait les moyens d'étudier le développement de l'espèce humaine, Saint Simon produisit plusieurs vues qu'il avait conçues *à priori* sur ce développement. Dans la suite, il abandonna quelques-unes de ses vues après s'être démontré, par l'emploi de la méthode historique qu'il avait créée lui-même, qu'elles manquaient de fondement. Mais d'autres résistèrent à cette épreuve ; nous parlerons des plus remarquables. A l'époque où Saint-Simon écrivait, il était encore généralement convenu dans le monde des savants et des philosophes, que la doctrine chrétienne n'avait été qu'une déception funeste pour l'humanité ; que la puissance politique du clergé, au moyen âge, avait été purement oppressive, sans profit pour la civilisation dont elle n'avait fait que retarder l'essor. Saint-Simon exprima une opinion toute contraire. « Les disciples » des apôtres, dit-il, se sont répandus de tous côtés » pour enseigner la nouvelle religion : ils se sont parti» culièrement attachés à la conversion des habitants de » la capitale du monde. C'est à Rome qu'ils ont établi » leur principale école. Ce corps de professeurs du » théisme (auquel on a donné le nom de clergé, c'est» à dire de corps de savants) *s'est vigoureusement opposé » à la dissolution des mœurs romaines et à la férocité » des coutumes suivies par les barbares qui avaient en» vahi l'Italie. Le clergé est le lien qui a uni la confédé» ration européenne, et au moyen duquel elle est devenue » la plus puissante de toutes celles qui ont existé, puis» qu'elle a soumis les habitants de toutes les autres parties » du globe.* » Cette opinion toutefois ne le conduisit pas à condamner la révolution qui avait renversé le pouvoir de l'église, car il reconnaissait que le clergé, qui jusqu'au XVe siècle n'avait cessé de pousser la société dans la voie du progrès, avait commencé, à partir de cette époque, à ne plus remplir cette tâche, et que bientôt même ne se contentant plus d'abdiquer ses fonctions à cet égard, il s'était élevé de toute sa puissance contre les savants et les artistes laïcs, qui cherchaient à s'en emparer. Saint-Simon pensait néanmoins qu'il fallait travailler à reconstituer le clergé, non point celui qui avait été renversé à si juste titre, mais un clergé nouveau, un nouveau corps savant, qui serait à la hauteur de la civilisation et présenterait dans son ensemble une association aussi compacte, aussi homogène, aussi puissante, aussi active et aussi dévouée que l'avait été le clergé chrétien dans le temps de sa splendeur. Dans ce premier coup-d'œil jeté sur la marche de l'humanité dans le passé, Saint-Simon avait reconnu que les facultés de l'homme avaient été se développant toujours de plus en plus dans la direction pacifique, et que l'importance sociale du travail s'était constamment accrue ; faisant application de cette vue à sa morale de l'avenir, il proposait de lui donner pour base le principe suivant : *l'homme doit travailler* ! « L'homme le plus » heureux, dit-il, est celui qui travaille. La famille la plus » heureuse est celle dont tous les membres emploient » utilement leur temps. La nation la plus heureuse est » celle dans laquelle il y a le moins de désœuvrés. » L'humanité jouirait de tout le bonheur auquel elle » peut prétendre, s'il n'y avait point d'oisifs..... Il » est essentiel de laisser à l'idée de travail toute la » latitude dont elle est susceptible : un fonctionnaire » public quelconque, une personne adonnée aux scien» ces, aux beaux arts, à l'industrie manufacturière et » agricole, travaillant d'une manière tout aussi positive

» que la manœuvre bêchent la terre, que le portefaix » transportant des fardeaux. *Mais un rentier, un pro» priétaire qui n'a pas d'état, qui ne dirige pas person» nellement les travaux nécessaires pour rendre sa pro» priété productive, est un être à charge à la société, » même quand il est* AUMÔNIER..... *Le moraliste doit pous» ser l'opinion publique à punir le propriétaire oisif, en le » privant de toute considération.* Les catholiques me ré» pondront sûrement que l'évangile condamne l'oisiveté. » Je dirai aux catholiques, l'ordre qu'on met dans l'ex» position de ses idées détermine le degré d'importance » qu'on attache à chacune d'elles. Il n'y a point d'ou» vrage de physique écrit à une époque antérieure à » Newton, dans lequel il ne soit question de la gravitation » des corps. Doit-on en conclure que Newton n'a rien » dit de neuf en parlant de la gravitation universelle? » Qu'est-ce que Newton a produit de neuf en parlant » d'une chose qui avait été dite? Newton a donné le » caractère prépondérant à une idée qui n'était que » secondaire. L'installation du principe de la gravita» tion universelle en première ligne, a déterminé un » grand changement dans la coordination des idées de » physique; le même effet sera produit dans la morale » par l'installation du nouveau principe. » Nous avons donné quelque étendue à cette citation parce qu'elle renferme le germe du système industriel, exposé dix ans plus tard par Saint-Simon. *L'Introduction aux travaux scientifiques du* XIX[e] *siècle* ne fut pas comprise des savants; des *Lettres* que Saint Simon adressa, en 1808, au bureau des longitudes et à la première classe de l'institut, n'eurent pas un meilleur sort. Ces deux ouvrages ne furent jugés par les hommes auxquels ils s'adressaient, que sous le rapport de quelques idées de physique et d'astronomie que l'auteur y avait risquées; les vues générales, les idées philosophiques qui formaient sans contredit la partie la plus saillante de ces productions, échappèrent complètement à ceux qui étaient appelés à les juger, ou plutôt, sous le nom de *rêveries*, elles furent repoussées par eux comme indignes d'occuper l'attention d'hommes graves et *positifs*. Ce phénomène ne surprendra pas si l'on se rappelle que toutes les grandes réputations de ce temps n'étaient dues qu'à des travaux spéciaux; il aurait pu se faire cependant que les circonstances eussent seules empêché la capacité des idées générales de se développer chez les hommes qui s'étaient élevés: mais la tentative de Saint-Simon montra que cette capacité leur manquait absolument. Jusqu'en 1813, l'auteur de l'*Introduction aux travaux scientifiques du* XIX[e] *siècle* s'occupa à peu près exclusivement du perfectionnement de quelques-unes des idées contenues dans cet ouvrage. C'est en se livrant à ce travail qu'il composa, après les *Lettres* dont nous avons parlé, d'abord des *Mémoires sur l'Encyclopédie* dont un aperçu seulement a été publié, en 1810, sous le titre de *Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie*, et ensuite des *Mémoires sur la science de l'homme*, qui, écrits en 1811 et 1813, sont restés jusqu'ici inédits. Dans les premiers, il précise d'abord l'idée qu'on doit attacher au mot *Encyclopédie* et montre que ce titre ne peut être convenablement donné qu'à une conception dans laquelle les connaissances humaines sont présentées dans l'ordre de leur filiation, de leur dépendance généalogique. « Le mot *Encyclopédie*, dont » les racines sont grecques, signifie, dit il, enchaîne» ment des sciences; ainsi un ouvrage revêtu du titre » d'*Encyclopédie* doit présenter des vues sur l'organisa» tion du système scientifique. Une bonne encyclopédie » serait une collection complète des connaissances hu» maines, rangées dans un ordre tel que le lecteur des» cendrait par des échelons également espacés, depuis » la conception scientifique la plus générale jusqu'aux » idées les plus particulières, et *vice versâ*..... *L'Ency» clopédie du* XVIII[e] *siècle* a été faite dans un esprit bon » pour le temps, mauvais pour l'époque actuelle; elle » a été construite d'après un plan proportionné aux » lumières d'alors, et très inférieur à celui que les lu» mières acquises depuis ont mis à portée de concevoir. » Il n'y a même d'encyclopédique dans tout le travail que » le discours préliminaire. Il reste une lacune immense » entre ce discours préliminaire et le corps de l'ouvrage, » qui n'est qu'un dictionnaire général. D'Alembert et » Diderot ont admis la division de Bacon. Ils ont classé » les sciences en sciences de mémoire, sciences de rai» son, et sciences d'imagination. Cette division est vi» cieuse parce que, chaque science particulière exigeant » le concours de toutes les facultés de notre intelli» gence, une division qui partage notre intelligence en » trois facultés ne peut porter que sur des nuances, et » laisse nécessairement les différences les plus essentiel» les entièrement confondues; par exemple, on peut » bien dire que la botanique exige plus de mémoire » que de raison et d'imagination, mais on ne saurait » concevoir l'existence d'un botaniste entièrement dé» pourvu de raison et d'imagination...... C'est l'analyse » des progrès de l'esprit humain qui doit servir de base » à l'Encyclopédie. C'est cette analyse qui doit fournir » la division de ce grand livre de la science. » Saint-Simon entreprend ensuite, à l'aide de la figure d'un arbre, de représenter le développement des conceptions encyclopédiques de l'esprit humain, depuis les temps les plus reculés jusque dans l'avenir. La tige de cet arbre représente les termes progressifs de l'idée générale, et ses branches les diverses coordinations encyclopédiques correspondantes à ces termes progressifs. L'arbre se divise en cinq époques: la première est représentée par la cime de sa tige, qui se perd dans un nuage où l'on trouve ces deux inscriptions: *Sensations primitives*; *Établissement des premiers signes de convention*. Les quatre autres époques sont désignées sous les noms et dans l'ordre suivant: *idolâtrie*, *polythéisme*, *monothéisme* et *physicisme*. Dans la suite, Saint-Simon a considérablement modifié les explications qu'il donnait alors des différents termes de cette progression. Cet essai toutefois, quelque défectueux qu'il puisse paraître aujourd'hui, n'en conserve pas moins, si on le considère d'une manière abstraite, une très grande valeur philosophique, en montrant sur quelle large base doit être assise de nos jours une véritable conception encyclopédique; en montrant surtout que les connaissances humaines, quelque diverses, quelque distinctes même qu'elles puissent paraître au premier coup d'œil, ne peuvent se présenter dans une pareille conception que comme les aspects variés de l'idée générale, que comme la décomposition logique de cette idée dans ses parties. Dans les *Mémoires sur la science de l'homme*, Saint-Simon détermine quelle a été la marche des sciences, sous le rapport de la méthode. « Toutes les sciences, dit-il, ont » commencé par être conjecturales: le grand ordre des » choses les a appelées toutes à devenir positives. » Puis il montre dans quel ordre elles ont tour-à-tour subi cette transformation. » L'astronomie étant la science dans » laquelle on envisage les faits sous les rapports les plus » simples et les moins nombreux, est la première qui » doit avoir acquis le caractère positif; la chimie doit » avoir marché après l'astronomie et avant la physiolo» gie, parce qu'elle considère l'action de la matière » sous des rapports plus compliqués que la première, » mais moins détaillés que la physiologie; la physiolo» gie ne mérite pas encore d'être classée au nombre » des sciences positives, mais elle n'a plus qu'un seul » pas à faire pour s'élever au-dessus des sciences con» jecturales. » La physiologie sociale, ou la science de l'espèce, étant la plus compliquée de toutes les sciences, puisqu'elle les comprend toutes, ne devait arriver que la dernière à l'état positif. Saint-Simon prouve que tout est préparé pour la réalisation de ce nouveau progrès, qui mettra fin à l'isolement et aux contradictions que l'on remarque entre les divers ordres des travaux intellectuels. « L'ensemble des connaissances hu» maines offrira alors un système complet dans lequel » les divisions et les sous-divisions ne seront consi» dérées que comme des moyens de faciliter les opé» rations de l'esprit, et formera comme une masse » d'idées *homogènes*, c'est-à-dire combinables toutes » les unes avec les autres. » Saint-Simon montre que lorsque l'unité sera ainsi rétablie dans le champ de l'intelligence, ou, en d'autres termes, que lorsque la philosophie, c'est-à-dire la science générale, sera devenue positive, il y aura lieu à travailler directement à la réorganisation des systèmes de religion, de politique générale, de morale et d'instruction publique, qui ne sont et ne peuvent être jamais que des applications du

Digitized by Google

système des idées : anticipant sur cette époque, il présente des vues sur la réorganisation du pouvoir spirituel, sur la composition et les fonctions du nouveau clergé ; il s'occupe aussi du pouvoir temporel, mais d'une manière très générale, et seulement sous le rapport de la division du pouvoir politique en deux branches. « La division en pouvoir spirituel et pouvoir temporel est la première qui se présente à l'esprit : cette division est bonne au point qu'elle n'est plus susceptible d'aucune amélioration : elle dérive directement de la division de nos facultés en faculté de considérer les choses *à priori*, et en faculté de les envisager *à posteriori*. Le pouvoir spirituel est l'application politique de notre faculté de considérer les choses *à priori*, de même que les pouvoirs temporels sont l'action politique résultante de notre faculté d'envisager les choses *à posteriori*. Ces deux pouvoirs ont chacun leurs limites naturelles, ils se bornent l'un l'autre de même que les deux facultés de notre intelligence dont nous venons de parler. Considère-t-on les choses *à priori*, c'est avec facilité qu'on descend les premiers échelons ; mais plus on s'éloigne du point de départ, et plus la marche est incertaine pour parcourir l'espace qui sépare le fait général des faits particuliers. L'inconvénient opposé arrive quand on part des faits particuliers pour remonter au fait général : on monte facilement les premiers échelons, mais les pas suivants, pour s'élever jusqu'au fait général, deviennent très incertains. » Les *Mémoires sur la science de l'homme* avaient conduit Saint-Simon à s'occuper de questions politiques ; le premier ouvrage qu'il publia sur ces matières parut en 1814, sous le titre de *Réorganisation de la société européenne*. A cette époque les idées de Saint-Simon sur la politique n'avaient point été mûries par la méditation. La constitution anglaise, avec les améliorations dont elle était susceptible, lui paraissait alors le système le plus parfait d'organisation sociale auquel les peuples pussent arriver ; et en conséquence il en proposait l'adoption à toutes les nations européennes. Depuis, Saint-Simon a mieux apprécié le caractère du régime parlementaire ; il a compris que ce régime n'avait de valeur qu'en tant qu'il faciliterait le passage de la féodalité à l'état d'association. Au surplus la question de la constitution intérieure des peuples n'occupait dans l'ouvrage dont nous parlons ici, qu'une place très secondaire ; c'était la réorganisation européenne que Saint-Simon avait en vue, et s'il demandait que tous les peuples de l'Europe adoptassent le régime parlementaire, c'était surtout pour faciliter cette réorganisation qui pouvait rencontrer un obstacle dans la diversité des constitutions politiques nationales. Il proposait l'établissement d'un parlement européen, qui aurait eu pour fonctions, par rapport aux peuples qu'il aurait représentés, de maintenir la paix entre eux et d'administrer leurs intérêts communs. En présence des grands événements qui se passaient alors, voici comment il s'exprimait à ce sujet. « Des confédérations particulières, des coalitions opposées d'intérêts rejetteront l'Europe dans ce triste état de guerre dont on aura vainement essayé de la tirer. Voilà ce que l'événement prouvera mieux encore. Voilà ce que ni le bon esprit, ni la sagesse, ni le désir de la paix ne peuvent faire éviter : assemblez congrès sur congrès, multipliez les traités, les conventions, les accommodements ; tout ce que vous ferez n'aboutira qu'à la guerre ; vous ne la détruirez point, vous pourrez tout au plus la faire changer de lieu.... L'Europe est dans un état violent : tous le savent, tous le disent ; mais cet état quel est-il ? d'où vient-il ? a-t-il toujours duré ? est-il possible qu'il cesse ? ces questions sont encore sans réponse. A toute réunion de peuples, comme à toute réunion d'hommes, il faut des institutions communes, il faut une organisation ; hors de là tout se décide par la force. Vouloir que l'Europe soit en paix par des traités et des congrès, c'est vouloir qu'un corps social subsiste par des conventions et des accords..... Nous affectons un mépris superbe pour les siècles qu'on appelle du moyen âge : nous n'y voyons qu'un temps de barbarie stupide, d'ignorance grossière, de superstitions dégradantes, et nous ne faisons pas attention que c'est le seul temps où le système politique de l'Europe ait été fondé sur sa véritable base, sur une organisation générale. » Après avoir rappelé les guerres meurtrières qui se sont succédé depuis la chute de la puissance papale, qui avait été jusqu'au 16e siècle le lien de l'association européenne, il continue ainsi : « Malgré tant d'exemples si frappants, le préjugé a été tel que les plus grands talents n'ont pu lutter contre lui. Tous ne font dater que du 16e siècle le système politique de l'Europe. Tous ont regardé le traité de Westphalie comme le vrai fondement de ce système, et cependant il suffisait d'examiner ce qui s'est passé depuis ce temps, pour sentir que l'équilibre des puissances est la combinaison la plus fausse qui puisse être faite, puisque la paix en était le but, et qu'elle n'a produit que des guerres, et quelles guerres ! » Examinant ensuite quelles doivent être les attributions du parlement dont il propose l'institution, il veut qu'il soit chargé d'organiser et de surveiller l'instruction publique, de prononcer sur les différends qui pourraient s'élever entre les peuples associés ; enfin de proposer et de diriger les grandes canalisations, les colonisations générales sur tout le globe. Déterminant la manière dont ce grand corps politique devrait être composé, il n'y appelle que les hommes chez lesquels les dispositions natives, l'éducation, les travaux habituels, ont subordonné les considérations particulières, les affections locales, aux vues et aux affections générales. Il propose ensuite comme moyen d'arriver à l'établissement du parlement européen, la réunion préalable de la France et de l'Angleterre sous un pouvoir commun. Cette proposition, dans les circonstances où elle était faite, ne pouvait manquer d'être mal accueillie : c'est aussi ce qui arriva : les sentiments hostiles qui jusque-là avaient divisé les deux peuples étaient parvenus à cette époque à leur plus haut degré d'exaspération, surtout chez les Français, sur qui retombait alors d'une manière si cruelle tout le poids des désastres de la lutte qui se terminait ; mais l'esprit qui ne s'était laissé distraire de ses vues sur l'avenir, ni par les prodigieux événements de la révolution, ni par l'éblouissant fracas de l'empire, ne pouvait être arrêté dans sa marche par la manifestation, nécessairement passagère, de ces antipathies nationales. Voici comment il s'exprime sur l'union qu'il propose entre la France et l'Angleterre, en tant qu'il la considère comme le moyen de déterminer l'établissement d'un parlement européen : « L'établissement du parlement européen s'opérera sans difficulté dès l'instant que tous les peuples de l'Europe vivront sous le régime parlementaire. Il suit de là que le parlement européen pourra commencer d'être établi aussitôt que la partie de la population européenne soumise au gouvernement représentatif sera supérieure en force à celle qui restera assujétie à des gouvernements arbitraires. Or cet état de l'Europe n'est autre que l'état présent des choses ; les Anglais et les Français sont incontestablement supérieurs en force au reste de l'Europe, et les Anglais et les Français ont la forme du gouvernement parlementaire. Il est donc possible dès à présent de commencer la réorganisation de l'Europe. Que les Anglais et les Français entrent en société, établissent entre eux un parlement commun ; que le but principal de cette société soit de s'agrandir en attirant à soi les autres peuples ; que par conséquent le gouvernement *anglo-français* favorise chez toutes les nations les partisans de la constitution représentative..... Que toute nation, dès l'instant qu'elle aura adopté la forme du gouvernement représentatif, puisse s'unir à la société, et députer au parlement commun des membres pris parmi elle, et l'organisation de l'Europe s'acheminera insensiblement, sans guerres, sans catastrophes, sans révolutions politiques. » Ce qui doit frapper surtout dans cette conception de Saint-Simon, c'est l'élévation. Tandis qu'en politique les esprits se traînaient alors sur des questions de détail, lui, en arrivant sur ce terrain, se transportait d'abord au point de vue le plus général, celui de l'association des peuples. Du reste, il n'attachait qu'une importance très secondaire au plan qu'il proposait pour opérer la *réorganisation européenne* ; son but, comme il le dit

Digitized by Google

lui-même, était principalement d'attirer l'attention des esprits sur la nécessité de cette réorganisation, que la suite de ses méditations lui fit concevoir bientôt d'une manière toute différente. En 1817, Saint-Simon commença une nouvelle série de travaux : il ne sortit pas du champ de la politique, mais alors il s'occupa bien moins des formes gouvernementales que des éléments à combiner sous ces formes, que du but d'activité sociale. Il proclama que ce but d'activité devait être la *production*, et qu'ainsi la science politique devenait la science de la *production*. Cette série de travaux, qui comprend un très grand nombre d'écrits qui seront énumérés à la fin de cet article, est généralement connue sous le nom de doctrine *industrielle* ; c'est en effet ici que, pour la première fois, Saint-Simon traite directement de l'industrie, qu'il suit ses progrès dans la marche de la civilisation, et qu'il s'applique à déterminer la place qu'elle doit occuper dans l'ordre social : cependant, à côté de ces aperçus nouveaux, il reproduit en les développant ceux qu'il avait exposés précédemment. Il s'était occupé des sciences et des beaux-arts ; il revient ici sur ce sujet en examinant plus particulièrement quelles doivent être les fonctions politiques des savants et des artistes. Mais comme c'est presque toujours à propos d'industrie et dans des adresses aux industriels que ces idées se trouvent exprimées, il est arrivé que la plus grande partie du public, qui se contente de se tenir au courant des ouvrages nouveaux, en consultant leurs titres, n'a pas même soupçonné qu'elles eussent été produites. Les écrits dont nous parlons maintenant sont à la portée de tout le monde ; nous n'en donnerons donc point d'extrait comme nous avons fait pour ceux qui les ont précédés ; nous nous contenterons de résumer en quelques mots les idées qui s'y trouvent dispersées, et dont les plus saillantes peuvent se réduire aux propositions suivantes : Les travailleurs industriels sont les descendants directs des esclaves, des serfs et des affranchis des communes ; chacun des termes progressifs de la civilisation a été marqué par l'avancement social de cette classe de travailleurs, et par la décroissance correspondante de l'importance politique des militaires. La loi du développement de l'espèce humaine appelle les industriels à s'emparer de la direction matérielle des sociétés, à l'exclusion complète des militaires. La révolution française n'a point été faite directement au profit des industriels : elle a été conçue et exécutée pour le compte de la *bourgeoisie*, c'est-à-dire d'une classe de propriétaires roturiers vivant dans l'oisiveté, classe qui n'est qu'une dégénérescence bâtarde de celle des seigneurs féodaux. Les légistes, pendant la révolution, ont été les organes des prétentions de la bourgeoisie ; depuis cette époque, les fonctions publiques ont été à peu près complètement envahies par les légistes et par les bourgeois. Les industriels doivent aujourd'hui se substituer à eux ; cette substitution est devenue facile. La propriété immobilière, telle qu'elle est constituée, a pour origine la conquête ; cette espèce de propriété doit subir le règlement de la propriété mobiliaire qui a été fondée par le travail. Le travail doit être désormais le seul titre de propriété, ce titre doit être direct pour chaque propriétaire. La direction spirituelle des sociétés appartient aux savants et aux artistes, qui doivent être organisés en corps politiques, et dotés de manière à pouvoir remplir avec indépendance les fonctions qui leur sont confiées, fonctions qui consistent dans le perfectionnement des théories physiques et morales et dans leur application aux besoins de la société, notamment par l'éducation publique. Considérés d'une manière plus générale, les travaux de Saint-Simon sont susceptibles d'être résumés plus succinctement encore de la manière suivante : La guerre, qui a été l'état habituel et permanent des sociétés à leur origine, a été sans cesse en perdant de sa fréquence et de sa violence ; elle doit disparaître. L'exploitation de l'homme par l'homme, qui sous différentes formes a été l'expression et la conséquence de la guerre, doit complètement cesser avec elle. L'humanité, représentée par les sociétés les plus avancées en civilisation, tend à l'association universelle, c'est-à-dire à l'association de tous les hommes dans tous les ordres de relations sur toute la surface de la terre habitable. Dans ce nouvel état de choses, la société ne doit plus se présenter que comme une combinaison régularisant l'exercice des facultés pacifiques de l'homme, dans la triple direction des sciences, des beaux-arts et de l'industrie. Le but d'activité sociale, à cette époque, devient, dans la direction matérielle, l'exploitation du globe, ce qui représente le travail industriel ; dans la direction spirituelle, 1° la connaissance toujours de plus en plus étendue des lois qui régissent les phénomènes du monde animé et inanimé, ce qui correspond aux progrès des sciences ; 2° le développement des affections sociales, des sympathies générales, de la philanthropie universelle, développement qui se trouve compris dans le mouvement des beaux-arts, ou, si l'on veut, dans le déploiement de la religion et du culte, expression générale des beaux-arts, à toutes les époques normales de l'existence des sociétés. Les pouvoirs chargés de diriger l'humanité parvenue à l'état d'association ne peuvent être exercés que par les hommes les plus capables de se placer au point de vue général des sciences, des beaux-arts et de l'industrie, qui ne sont que les aspects divers de l'unité humaine, de l'unité sociale. Saint-Simon, au début de sa carrière philosophique, avait repoussé les idées religieuses ; plus tard il sentit la nécessité d'y revenir, et de placer ses conceptions sous leur autorité ; non pas parce qu'il avait vu dans la religion un moyen d'amener à lui les esprits faibles et de les subjuguer, considération qui a conduit beaucoup de philosophes, athées d'ailleurs, à absoudre les systèmes religieux, mais parce qu'il avait compris que la religion était une manière d'être essentielle de l'homme ; qu'une expression religieuse en particulier pouvait périr, mais seulement pour faire place à une expression nouvelle. Ce fut d'après cette vue qu'il composa *Le nouveau Christianisme*. Cet ouvrage devait comprendre plusieurs dialogues ; un seul a été écrit et publié. L'auteur s'attache à y démontrer que toutes les communions chrétiennes, y compris l'église catholique, sont aujourd'hui également hérétiques, en ce sens que toutes ont également perdu de vue le dogme fondamental du christianisme, savoir que *tous les hommes sont frères, et doivent se conduire comme tels les uns à l'égard des autres.* Il montre que l'église catholique est tombée dans l'hérésie depuis le 15e siècle, époque à laquelle le clergé a cessé de prendre la défense du pauvre contre le riche, du faible contre le fort, de superposer l'aristocratie des talents à l'aristocratie de la naissance, et où, renonçant à se tenir en tête du mouvement de l'esprit humain et de la civilisation pour ne plus s'occuper que de ses intérêts matériels, il a fait une *alliance impie avec le pouvoir de César*, c'est-à-dire avec le *pouvoir du glaive*, qu'il avait pour mission de combattre jusqu'à son entier anéantissement. Il prouve que les protestants méritent le reproche d'hérésie qu'il leur adresse, 1° pour avoir entrepris de ramener les peuples au christianisme primitif, c'est-à-dire à l'état nécessairement le plus imparfait de cette doctrine, qui devait recevoir ses développements de l'église qu'elle avait constituée ; 2° pour avoir enlevé à l'église chrétienne son caractère d'unité en proclamant que chaque gouvernement temporel devait avoir la suprématie religieuse dans les limites de son territoire, ce qui devait avoir pour résultat, d'une part, de subordonner la force spirituelle à la force matérielle, et d'autre part, de rétrécir le caractère social du christianisme, qui ne fait point acception de nation ; 3° enfin pour avoir dépouillé le culte de la pompe des beaux-arts, c'est-à-dire de tous les moyens extérieurs propres à faire pénétrer le dogme moral dans les esprits d'une manière vive et profonde. Saint-Simon établit dans ce dialogue que l'interprétation qui a été donnée par l'église au dogme chrétien jusqu'au 15e siècle, a été bonne pour ce temps ; qu'aujourd'hui elle doit changer, et que cette interprétation nouvelle constituera le nouveau christianisme. Le second dialogue devait se passer entre un *novateur* et un *physicien*. Ici l'auteur devait prendre à parti les prétendus arguments de la science contre les idées fondamentales de tout système de religion, et démontrer que la synthèse générale de toutes les conceptions et

Digitized by Google

de toutes les sympathies humaines ramenées à l'unité, ne pouvait être qu'un dogme religieux; malheureusement la mort vint le surprendre avant que ce dialogue fût écrit. Nous avons dit que Saint-Simon, dans la seconde série de ses travaux, s'était exclusivement adressé aux industriels, et avait principalement présenté l'ensemble de ses idées sous le point de vue de l'industrie. Frappé de la prédominance des intérêts matériels à l'époque où il écrivait, il avait pensé qu'en arborant leur bannière, en parlant en leur nom, il parviendrait plus facilement à fixer l'attention des esprits, et à s'en faire entendre; en cela toutefois il se trompa, et cette tactique n'eut d'autre effet que de donner le change sur la nature de sa doctrine. Les idées de Saint-Simon sur le développement de l'industrie, sur son avenir politique, forment sans doute une des parties les plus importantes et les plus neuves de son système. Ce système toutefois n'est point, comme on l'a prétendu, un *système industriel*; c'est une doctrine générale, embrassant toutes les manières de l'homme, et non pas moins sa vie spirituelle que sa vie matérielle. Saint-Simon, malgré tous ses efforts pour se faire entendre des industriels, n'en fut pas plus compris que des savants. Les principaux d'entre eux, il est vrai, encouragèrent ses premières publications sur l'industrie, l'autorisant même à se donner l'appui de leurs noms, s'imaginant sans doute qu'il allait simplement répéter les lieux communs depuis si longtemps en circulation sur l'utilité du commerce, rajeunir cette proposition modeste, *le travail ne déshonore point*, et rapprocher ainsi l'orgueilleux faubourg Saint-Germain de l'opulente Chaussée-d'Antin; mais quand ils virent que Saint-Simon ne visait à rien moins qu'à les organiser en parti politique, lorsqu'ils s'entendirent appeler par lui à la tête de l'administration publique, ils furent effrayés de l'alliance qu'ils avaient contractée, et en conséquence, par une lettre en date du 30 octobre 1817, ils supplièrent le ministre de la police générale de vouloir bien ordonner à tous les journaux de consigner le désaveu formel qu'ils faisaient des opinions contenues dans le troisième volume de l'*Industrie*, opinions qui leur attribuaient une capacité, une importance qu'ils reconnaissaient humblement ne pas avoir. Au grand soulagement de leur conscience et de leur modestie, leur désaveu reçut toute la publicité possible. Cette défection toutefois ne découragea pas Saint-Simon; abandonné à lui-même, il n'en continua pas moins à exposer ses vues avec la plus grande indépendance et la plus grande énergie, sans briguer les honneurs d'un procès politique, mais sans se laisser intimider non plus par la chance d'un pareil événement, qui ne tarda pas en effet à survenir. En 1819, *l'Organisateur* fut déféré à la cour d'assises; l'accusation se fondait sur une figure aussi hardie qu'ingénieuse, par laquelle Saint-Simon montrait que la France pourrait perdre tout-à-coup en une seule nuit tous ses plus grands personnages politiques sans en éprouver de dommage, tandis que la perte aussi brusque de ses premiers savants, de ses premiers artistes et de ses premiers industriels, mettrait chez elle la civilisation en danger. Le jury ne vit rien de séditieux dans cette opinion, et en conséquence celui qui l'avait exprimée fut acquitté. Saint-Simon, comme tous les grands novateurs, fut méconnu de son vivant; comme tous les hommes supérieurs qui se jettent en dehors des routes battues, avec toute l'exaltation du génie, avec toute l'énergie, avec toute l'ardeur de la foi, il vit s'élever contre lui les censures de tous les *sages vulgaires* de son temps; et comme si un instinct secret eût averti les notabilités intellectuelles de l'époque, que les idées qu'elles affectaient de mépriser devaient, dans un avenir rapproché, les troubler dans leur gloire éphémère, la haine bientôt vint se joindre au dédain, et les calomnies les plus dégoûtantes furent répandues sur le compte de Saint-Simon. Quelques mots suffiront pour faire apprécier la valeur des inculpations dont il fut l'objet. On a prétendu, par exemple, qu'il n'avait exalté l'industrie que dans la vue d'exploiter matériellement quelques riches industriels, dont la vanité se trouvait ainsi flattée: ceux qui sont capables d'apprécier la valeur réelle des idées de Saint-Simon sur l'industrie n'auront pas besoin sans doute de recourir à cette supposition pour s'expliquer la production de ces idées. Quant à ceux qui manqueraient de ce moyen de conviction, quelques faits, trop saillants pour être contestés, pourront facilement les faire revenir de cette prévention. A la fin de la révolution, Saint-Simon se trouvait en possession d'une assez grande fortune: nous avons vu dans la première partie de cet article à quel usage il l'employa, nous avons vu qu'un jour il mit la plus grande partie de cette fortune à la disposition des savants qui prétendaient ne manquer que d'argent pour faire faire de grands progrès à la science. Nous demanderons si, après une pareille preuve de dévouement au bien public, la supposition que nous venons de rapporter est de nature à pouvoir être admise un seul moment? Mais ce n'est pas tout, au moment où Saint-Simon se trouvait ruiné, l'empire se constituait, et le chef de l'état appelait alors auprès de lui tous les représentants des anciennes familles. Saint-Simon comme tant d'autres, plus que beaucoup d'autres, attendu sa plus grande illustration nobiliaire, aurait bien pu prétendre aussi à quelque *haute* fonction domestique auprès du nouveau monarque; mais il n'obtint jamais rien, et ne sollicita jamais rien de l'empire. A la restauration, Saint-Simon, le comte de Saint-Simon, qui n'avait servi ni le gouvernement révolutionnaire, ni le gouvernement impérial, avait bien des droits sans doute à prendre part aux joies du nouveau budget; mais on le vit rester étranger au gouvernement de la restauration comme à ceux qui l'avaient précédé, ne se laissant distraire de la noble mission qu'il s'était donnée par aucune vue personnelle, par aucun événement extérieur. Une pension alimentaire que lui fit sa famille composa désormais toute sa fortune. Quelques personnes, qui avaient su le comprendre, lui donnèrent, il est vrai, de l'argent à différentes époques; mais cet argent, toujours sollicité pour l'exécution de travaux philosophiques, fut toujours aussi fidèlement employé à cet usage, auquel Saint-Simon consacra bien souvent encore le peu qu'il possédait. A différentes reprises, il eut auprès de lui des jeunes gens qu'il payait pour avoir le droit de les instruire, espérant qu'un jour ils pourraient devenir les organes de sa doctrine, ce qui malheureusement ne s'est point réalisé. Eh bien! dans le temps où Saint-Simon payait des disciples, il est arrivé plus d'une fois que lui-même en était réduit, pour vivre, à vendre ses meubles ou à les mettre en gage. Voilà l'homme pourtant que l'on a accusé de s'être fait le courtisan des industriels, et de leur avoir vendu son esprit! On a encore accusé Saint-Simon d'avoir eu des mœurs dépravées: nous demanderons s'il est possible de concevoir que l'homme qui a employé toute sa vie à des travaux dont la pensée dominante est partout et constamment l'amour de l'humanité, le désir de son avancement; qui, pour exécuter ces travaux, a renoncé à tous les biens matériels de la vie; nous demanderons, disons-nous, s'il est possible de concevoir qu'un tel homme ait eu des mœurs dépravées: ceux qui prétendraient que ce rapprochement ne prouve rien, ne valent pas la peine qu'on leur réponde. Saint-Simon dans sa vie eut un moment de découragement et de faiblesse: se voyant un jour abandonné de tout le monde, abandonné même de ceux qu'il avait le plus aimés, qui lui avaient les plus grandes obligations, se sentant dépourvu de tous les moyens matériels de répandre ses idées dans le public, il attenta à ses jours. Cette tentative heureusement n'eut point de succès: Saint-Simon ne devait pas mourir par un suicide. Il triompha bientôt de cet accès de désespoir, et reprit ses travaux, qui ne furent plus interrompus que par sa mort naturelle, arrivée le 19 mai 1825. Saint-Simon conserva jusqu'à ses derniers moments la pleine jouissance de ses facultés morales. La pensée qui l'avait occupé toute sa vie ne l'abandonna pas un seul instant. Quelques minutes avant de mourir, il témoignait encore sa joie à quelques disciples, qu'il n'avaient point payés et qui l'avaient compris, de voir que sa doctrine pourrait être après lui, et sans interruption, propagée et développée. Enfin il expira en répétant ses vœux pour le bonheur de l'humanité. La famille de Saint-Simon ne parut point à ses derniers

Digitized by Google

moments, et ce fut un de ses disciples qui fit les frais de ses funérailles. Nous n'avons pu donner dans cet article qu'une bien faible idée de la doctrine de Saint-Simon ; pour la connaître, il faut lire ses ouvrages et ceux de son école; nous y renverrons nos lecteurs. Voici la liste des écrits que Saint Simon a publiés: 1° *Introduction aux travaux scientifiques du 19e siècle*, 1807, 2 vol. in 4°, tiré à cent exemplaires; 2° *Lettres au bureau des longitudes et à la première classe de l'institut*, 1808, in-8°; 3° *Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie*, 1810, in-8°; 4° (avec A. Thierry) *De la réorganisation de la société européenne, ou de la Nécessité et des Moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale*; 2e édit., Paris, 1814, in-8°; 5° *le Défenseur des propriétaires de domaines nationaux*, ou *Recherches sur les causes du discrédit dans lesquels sont tombées les propriétés nationales, et sur les moyens d'élever ces propriétés à la même valeur que les propriétés patrimoniales* (prospectus), 1815, in-8°; 6° *Profession de foi des auteurs de l'ouvrage annoncé sous le titre de* Défenseur des propriétaires de domaines nationaux, *de la Charte et des idées libérales, au sujet de l'invasion du territoire français par Napoléon Bonaparte*, Paris, 1815, in-8°. Saint-Simon reproduisit cet ouvrage après les cent jours, en y mettant son nom. 7° (avec A. Thierry) *Opinions sur les mesures à prendre contre la coalition de 1815*, Paris, 1815, in-8°; 8° *Quelques idées soumises à l'assemblée générale de la société d'instruction primaire*, 1816, in-8°; 9° *l'Industrie*, ou *Discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*, Paris, 1817 et 1818, 4 vol. in-8°. Le premier volume de cet ouvrage se compose des trois opuscules suivants, qui ont été réunis sans être réimprimés, mais avec l'addition d'un nouveau frontispice : 1° *l'Industrie littéraire et scientifique liguée avec l'industrie commerciale et manufacturière*, ou *Opinions sur les finances, la politique, la morale et la philosophie*, tom. Ier, première partie, par Saint-Aubin (*Voyez* ce nom); 2° le même ouvrage, tom. Ier, *deuxième partie, par A. Thierry, fils adoptif de Saint-Simon*; 3° le même ouvrage, tom. Ier, troisième partie, *finances*, par M. de Saint-Aubin, Paris, 1817, in-8° : le reste de l'ouvrage ne porte que le nom de Saint-Simon. 10° *Le Politique*, par une société de gens de lettres, Paris, 1819, 2 vol. in-8° : ouvrage périodique; 11° *l'Organisateur*, 1re livraison, 2e édit., augmentée de *Deux Lettres importantes*, Paris, 1825, in-8°. Cet ouvrage fut poursuivi devant la cour d'assises, et acquitté par le jury, qui prononçait à cette époque sur les délits de la presse. 12° *Lettre de H. Saint-Simon à MM. les jurés qui doivent prononcer sur l'accusation intentée contre lui*, Paris, 1825, in 8° : relative au procès de l'*Organisateur*; 12° *Considérations sur les mesures à prendre pour terminer la révolution, présentées au roi ainsi qu'à MM. les agriculteurs, négociants, manufacturiers et autres industriels qui sont membres de la Chambre des Députés*, 1820, in-8° ; 13° *A MM. les cultivateurs, fabricants, négociants, banquiers et autres industriels*, Paris, 1820, in fol.; 2e édit., in-fol.; 3e édit. in fol. : 14° *Lettres à MM. les cultivateurs, fabricants, etc., ainsi qu'à MM. les savants qui professent les sciences physiques et mathématiques, et à MM. les artistes qui professent les beaux-arts*, 1821, in-8° ; 15° *Lettre d'envoi à MM. les industriels*, 1820, in-4°; 16° *Lettres sur les Bourbons*, (sic) *adressées au roi et aux industriels*, 1820, in-4°; 17° *du Système industriel*, Paris, 1821, trois parties in-8°; 18° *des Bourbons et des Stuarts*, Paris, 1822, in 8°; 19° *Catéchisme des industriels*, 1824, in-8°; 20° (avec MM. Léon Halevy, Rodrigues, le docteur Bailly de Blois) *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, 1824, in 8°; 21° *Nouveau christianisme; dialogues entre un conservateur et un novateur*, premier dialogue, Paris, 1825, in-8°. Saint-Simon a fourni des articles au *Censeur Européen*. Les disciples de Saint-Simon se proposent de réunir en un seul corps d'ouvrage tous les écrits de ce philosophe, ceux qui ont été publiés comme ceux qui sont restés inédits. La doctrine de Saint-Simon, depuis la mort de son fondateur, a eu pour organe principal, *le Producteur*, ouvrage périodique, Paris, 1825—1826, quatre vol. in-8°.

SAINT-VICTOR (Jean-Baptiste Bins de). Des renseignements positifs nous ayant manqué sur la vie de ce littérateur, nous sommes obligés de nous en rapporter, faute de mieux, à ce qu'en a dit une *Biographie des hommes vivants*. « Né à Nantes, vers 1775, il se montra » toujours fort attaché aux principes de la monarchie, » et concourut pendant plusieurs années à la rédaction » du *Journal des Débats*. Ayant rempli une mission po- » litique en Bretagne, vers la fin de 1813, il y fut arrêté, » conduit à Paris, et détenu jusqu'à la chute de Bona- » parte. » Ce que nous savons de plus, c'est que depuis quelques années il s'est rangé sous les drapeaux d'Ignace, et que Montrouge et Saint-Acheul le comptent au nombre de leurs plus zélés défenseurs. Nous connaissons de M. de Saint-Victor: 1° *Amour et Galanterie, dans le genre des Fabliaux*, par B. de S.-V., 1801, 2 vol. in 12; 2° *les grands Poëtes malheureux*, par B. de S.-V., 1802, in-8°; 3° *l'Espérance*, poëme, 1804, in-12; 4° *l'Habit du chevalier de Grammont*, opéra comique, 1804, in-8°; 5° *le Voyage du poëte*, 1806, in-12, 1807, 1817, in-8°: le succès que ce poëme et celui de l'*Espérance* ont obtenu est dû surtout à l'élégance du style; on en trouve des fragments nombreux dans les *Leçons françaises de littérature et de morale* de M. Noël; 6° *Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, 1808 à 1812, 8 vol. in-4°, 2e édit., 1822—1827, 4 vol. in 8°, en deux parties, avec un atlas in 4°. Cet ouvrage, le plus considérable de son auteur, aurait peut-être acquis à M. de Saint-Victor le titre d'érudit, s'il lui appartenait tout entier. Par malheur, il ne peut en revendiquer qu'une bien faible partie, surtout si la coopération de M. Tourlet (Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, 2e édit., n° 17555) lui a été aussi profitable que le livre de Jaillot, intitulé: *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, etc.*, 1772—1775, 5 vol. in-8°. Le temps nous ayant manqué, nous n'avons pu, il est vrai, comparer avec cet ouvrage qu'un seul des volumes de M. de Saint-Victor: mais cette manière de composer nous a semblé si commode que nous avons tout lieu de croire que l'auteur moderne n'aura pas eu, dans son propre intérêt, l'impolitesse d'abandonner, avant la fin de son travail, l'auteur ancien qui lui était si utile. Le discours préliminaire est celui de Jaillot raccourci : la division par quartiers et leurs sommaires sont les mêmes; les plans sont calqués sur les anciens, au point de reproduire des rues et des places abattues avant 1789; le Dictionnaire des rues qui suit la description de chaque quartier est *copié* mot à mot dans les *Recherches*, etc., et M. de Saint-Victor n'a même pas pris la peine de mettre à leur rang, dans l'ordre alphabétique, des rues que la nouvelle orthographe devait faire sortir de leur ancienne place, non plus que d'en supprimer d'autres qui avaient disparu à la révolution : quant à la description historique, proprement dite, des édifices remarquables, les emprunts sont moins faciles à reconnaître, quoiqu'ils s'aperçoivent à tout moment, et cela vient de l'intercalation de nombreux passages *copiés* dans d'autres écrivains, tels que Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765, 10 vol. in-12; Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, etc.*, 1787, 2 vol. in-12; de la Mare, *Traité de la police*, 1705, in-fol. Les plans généraux de la ville, avec ses accroissements successifs, et la notice qui les accompagne, ont été *copiés* dans le tome premier de ce dernier ouvrage. C'est là cependant cette façon de travailler que M. de Saint-Victor qualifie d'*études laborieuses*, dans son épître dédicatoire, et ce sont des travaux si consciencieux qui l'ont autorisé à traiter M. Dulaure, dans le prospectus de sa seconde édition, avec des expressions qui deviennent honorables pour ce savant, lorsqu'on sait à quel sentiment on doit les attribuer. Quant à l'esprit dans lequel le *Tableau* est rédigé, il nous suffira de dire que l'auteur proteste, dans l'avertissement de sa seconde édition, contre tout ce qu'il avait écrit dans la première (publiée sous l'empire), sur la féodalité, le gouvernement de la France au moyen âge, les jésuites surtout, etc. 7° *Odes d'Anacréon*, traduites en vers français sur le

Digitized by Google

texte de Brunck, 1811, in-8°; 3e édit., 1818, in-18. Nous n'avons que des éloges à donner à cette traduction, la meilleure de cet auteur qui ait été publiée jusqu'à ce jour : 8° *Musée des antiques*, dessiné et gravé par P. Bouillon, peintre, avec des notes explicatives, par M**, 1810 et années suivantes, gr. in fol. ; 9° *Ode sur la révolution française et sur la chute du tyran*, 1814, in 8° ; 10° *Réponse à la signification de Lévêque*, 1814, in-4° : Mémoire pour un procès ; 11° *Quelques réflexions sur le passé, et quelques considérations sur l'avenir*, 1815, in 8° ; 12° *le Défenseur*, ouvrage religieux, politique et littéraire, 1820, 6 vol. in-8° ; 13° *le Combat spirituel*, par le R. P. D. Laurent Scupoli, traduit en français, 1820, in-24 ; 14° *Œuvres poétiques*, 1822, in-18 ; font partie de la Collection des poetes français du 19e siècle, et renferment les *Odes d'Anacréon*, *l'Espérance* et *le Voyage du poète*. 15° *Documents historiques, critiques et apologétiques, concernant la compagnie de Jésus*, 1827—1828, publiés par livraisons, in-8°, dont dix forment un volume.

SAINT-VINCENT (lord, comte et vicomte JOHN JERVIS DE), célèbre amiral, pair de la Grande-Bretagne, conseiller privé, général des troupes de marine, grand cordon de l'ordre du Bain, second fils de sir Swinfen Jervis, membre du conseil de l'amirauté, né le 7 juin 1734, entra dans la marine dès l'age de dix ans, et fit ses premières armes sous lord Hawke. En 1748, il profita des rapports que la paix avait établis entre la France et l'Angleterre, pour venir à Paris et se perfectionner dans l'étude de la langue française. En 1760, il fut nommé capitaine de vaisseau, et employé en cette qualité dans les Indes occidentales. Dans le mémorable combat qui eut lieu les 27 et 28 juillet 1778, entre les escadres française et anglaise, et qui ne fut pas favorable à la dernière, sir John Jervis, qui commandait *le Foudroyant*, partagea tous les périls de cette journée, et prit hautement la défense de l'amiral Keppel, traduit par suite de cette affaire devant un conseil de guerre. En avril 1782, il s'empara du *Pégase*, qui escortait une flotte française, et cette action glorieuse lui valut le collier de l'ordre du Bain. Il obtint, en 1787, le grade de contre-amiral, et fut nommé membre du parlement, où il se rangea dans le parti de l'opposition ; mais la guerre ayant éclaté, en 1793, il sacrifia son opinion au bien de l'état, reprit du service, et le 16 mars 1794, il s'empara de la Martinique et des autres colonies françaises. La résistance que le général Rochambeau opposa à l'attaque des forts Bourbon et royal de la Martinique fut si opiniâtre que, de l'aveu même des Anglais, il n'existait pas un pouce de terre qui n'eût été atteint par les balles. Les fatigues de cette campagne influèrent sur la santé de sir John Jervis, qui retourna en Angleterre pour la rétablir. Il se remit bientôt en mer, et remplaça l'amiral Popham dans le commandement de la flotte de la Méditerranée, composée de quinze vaisseaux de ligne et de quatre frégates. Il croisa quelque temps dans cette mer, y fit respecter le pavillon anglais, et remporta, le 14 février 1797, une victoire complète sur la flotte espagnole, commandée par l'amiral don Juan de Cordova, qui y perdit quatre vaisseaux de ligne, quoique sa flotte fût supérieure à celle des Anglais. Cette victoire éclatante mérita au noble pair d'honorables récompenses. La ville de Londres lui vota, outre des remerciements solennels, une épée de la valeur de 200 guinées ; le roi lui accorda la dignité de baron et de comte de la Grande Bretagne, pour lui et pour ses descendants mâles, avec le titre de baron de Jervis de Medford, lieu de sa naissance, et de comte lord Saint-Vincent, du nom du cap où la bataille s'était donnée ; il reçut encore une médaille d'or et une pension annuelle de 3,000 livres sterling. Il bloqua ensuite le port de Cadix, et le bombarda pour en détruire la flotte ; la résistance que lui opposa l'amiral Massaredo ayant rendu ses efforts inutiles, il se détermina à en continuer le blocus, et détacha, en mai 1798, Nelson avec une partie de ses forces, pour aller à la recherche de la flotte qui avait conduit l'armée du général Bonaparte en Égypte. En 1799 et 1800, il commanda soit dans la Méditerranée, soit dans l'Océan, quoique sa santé l'obligeât par intervalle à remettre son commandement à d'autres amiraux. Vers la même époque, il étouffa par sa fermeté une insurrection qui avait éclaté sur sa flotte, mouillée à la hauteur de Cadix : en un instant les chefs des séditieux furent saisis, jugés et exécutés. Nommé premier lord de l'amirauté, le 17 février 1801, il se retira en 1804, lorsque Pitt rentra au ministère ; néanmoins il rentra au service l'année suivante, et fut nommé commandant de la flotte du Canal, en remplacement de lord Cornwallis. La manière dont il remplit ces fonctions importantes fut diversement jugée : tandis que les propriétaires du Hampshire lui votaient une adresse pour sa gestion, comme lord de l'amirauté, il était accusé par d'autres de négligence et d'oubli dans l'exercice de ces mêmes fonctions. Mais l'accusation fut rejetée, et il en sortit comblé de témoignages d'approbation. En 1807, il encourut le blâme des amis de l'humanité, en parlant contre le bill d'abolition de la traite des nègres, et en en votant le rejet. En 1810, dans un discours prononcé à la chambre des pairs, il s'opposa à l'adresse d'usage au roi d'Angleterre, motivant son opposition sur l'expédition faite à cette époque contre le Danemarck, qu'il qualifia d'acte coupable ; et après avoir blâmé la conduite de sir John Moore, il conclut en annonçant que l'Angleterre était dans une situation qui rendait la paix avec la France inévitable. « Ce discours, dit un « publiciste anglais, le fit ranger dans la classe des « membres de l'opposition ; mais sa conduite subsé« quente paraîtrait prouver qu'il n'avait fait, dans ces « diverses circonstances, qu'énoncer son opinion per« sonnelle. » Lord Saint-Vincent mourut le 15 mars 1823.

SAISSY (JEAN-ANTOINE) naquit le 2 février 1756, dans un village de Provence, aux environs de Grasse. Son père, cultivateur aisé, le destinait aux travaux de l'agriculture, et ne lui donna, jusqu'à vingt deux ans, d'autre instituteur que le maître d'école de son pays. Le hasard ayant fait tomber entre ses mains des livres de médecine, il passa à les lire les nuits et les jours de repos, et quitta sa patrie pour venir étudier l'anatomie à Paris. En 1783, à l'âge de vingt-sept ans, il fut reçu chirurgien interne du grand Hôtel Dieu de Lyon, prépara les leçons du docteur Dusaussoy, et remporta plusieurs prix d'anatomie physiologique. Son internat fini, il entra dans le collége des chirurgiens de Lyon, et fut ensuite nommé par la compagnie royale d'Afrique, médecin et chirurgien major de ses comptoirs sur les côtes barbaresques. On employait, pour combattre les maladies graves qui attaquaient les Européens, les méthodes perturbatrices et polypharmaques qui furent si funestes à la fin du dernier siècle. Saissy se montra avare de remèdes, prodigue de secours hygiéniques, et obtint de grands succès : le dey de Constantine, dont il guérit un enfant, lui offrit la place de son premier médecin. Cette offre, qu'il ne pouvait ni refuser ni accepter sans danger, le décida à repasser en France, et il revint à Lyon vers l'année 1789. En 1808, il remporta le prix proposé par l'Institut, sur cette question, qui avait été mise deux fois au concours : *Déterminer par une suite d'observations et d'expériences, le phénomène ainsi que la cause de la léthargie de certains animaux en hiver.* Saissy établit dans son mémoire, qui fut imprimé la même année, que dans la léthargie parfaite, la respiration comme la sensibilité, le mouvement comme la digestion sont suspendus, que la circulation est fort ralentie, que la nutrition ainsi que la transpiration sont réduites à peu de chose, que le sang paraît quitter les extrémités et engorger les vaisseaux de l'abdomen ; et que la chaleur vitale des animaux engourdis n'est guère plus élevée que celle qui les entoure. Cela ne donnait pas sans doute la solution entière du problème, mais les faits physiologiques établis par Saissy semblèrent assez importants pour mériter de figurer dans le tableau des progrès de l'esprit humain, que M. Cuvier a dressé en 1810. D'autres titres recommandent encore Saissy à la postérité. Il a étudié pendant douze ans les maladies de l'oreille et le moyen de les guérir : le premier il a découvert que plusieurs maladies que l'on croit incurables ne le sont pas, et on lui doit une méthode et des instruments pour introduire dans cet organe les médicaments, en

suivant la voie des urines. Il guérit complètement, par ce procédé, une jeune fille sourde et muette depuis l'enfance. Saissy a composé sur les maladies de l'oreille, sur sa physiologie et ses affections pathologiques, un livre qui est resté inédit; des fragments de ce travail précieux, envoyés à l'académie de Bordeaux en réponse à une question de cette compagnie, valurent, en 1814, un prix à l'auteur. D'autres fragments du même ouvrage ont paru dans le 28ᵉ vol. du *Dictionnaire des sciences médicales*. M. Saissy s'est aussi beaucoup occupé de la chimie pneumatique. Ayant eu connaissance de l'expérience de son ami Mollet, et ayant vérifié que l'air atmosphérique, comprimé dans un cylindre, laissait échapper du calorique et de la lumière, il imagina que le premier de ces fluides pouvait être extrait de tous les gaz par la compression, mais que le fluide lumineux ne pouvait émaner que des gaz féconds en oxigène: des expériences suivies confirmèrent cette conjecture. Saissy est mort à Lyon, le 27 mars 1822.

SALABERRY (CHARLES-MARIE D'YRUMBERRY, comte de) est né à Paris, en 1766, d'une famille originaire de Navarre. Son père, président à la chambre des comptes, retiré au château de Fossé, près de Blois, périt sur l'échafaud, en 1794, presque la seule victime de la révolution dans cette ville. Le comte de Salaberry sortit de France, en 1790, à l'âge de vingt-trois ans, pour visiter les pays étrangers, se rendit en Turquie par l'Allemagne, et revint par l'Italie. A son retour, il se joignit à l'armée du prince de Condé, et à son licenciement il se rendit à l'armée royale du Maine, où il commanda une compagnie de cavalerie dans la légion d'Arthur, armée de Bourmont. A la pacification générale, en 1800, il rentra dans sa terre de Fossé, où sous la surveillance de la haute-police il s'occupa paisiblement, jusqu'en 1814, d'agriculture et des lettres. Au mois de mars 1815, époque du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut nommé colonel de la première légion des gardes nationales de Blois, et un des commandants des volontaires royaux qu'il essaya en vain d'organiser. Il se rendit ensuite à l'armée royale du général d'Andigné, et au second retour du roi il fut maintenu dans son grade de chef de bataillon et décoré de la croix de Saint-Louis. Nommé, à la fin de cette même année, à la chambre des députés par le département de Loir-et-Cher, le comte de Salaberry se montra un des membres les plus furibonds de cette chambre de sanglante mémoire. Le 28 octobre, il prononça dans la discussion sur les cris séditieux un discours violent que n'auraient pas désavoué les démagogues de 1793, et qui ne retentit que trop dans les provinces du midi. « Les méchants, dit-il, ne » craignent que les lois sévères; indignes du nom de » Français, ennemis nés du bon ordre, nous les ver» rons toujours prêts à se rallier au principe le plus » anti social, l'horreur de la monarchie légitime: indif» férents sur le nom de leur chef, ils ne tiendraient » point à la couleur de la cocarde et de la bannière, » pourvu que le chef fût aussi coupable qu'eux, pourvu » qu'il n'eût pas de reproche à leur faire, pourvu » qu'ils n'eussent pas à rougir devant lui; à ces condi» tions, le premier factieux pourrait compter sur de » pareils complices et lever l'étendard de la révolte, » sous la pourpre d'un prince du hasard, ou sous les » haillons de Masaniello. La voilà l'armée invisible qu'il » s'agit de soumettre, ou de frapper d'un salutaire » effroi; voilà la plus coupable de toutes celles qui ne » doivent rien à l'égarement et tout à la perversité, » elle avait ses chefs, ses enfants perdus, ses fédérés, » ses missionnaires, ses fonctionnaires, ses juges, et » jusqu'à ses geôliers. Je demande que vous pronon» ciez la peine de mort si l'attentat est commis par » vingt hommes armés ou non armés. » Fidèle à ce système de terreur, il s'opposa, dans le mois de novembre, à ce que l'on conférât sans examen l'inamovibilité aux juges, et proposa en comité secret, le 18 mars 1816, de faire des épurations dans plus d'un ministère et dans la plupart des administrations. Réélu de nouveau après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il reparut à la chambre avec toute son exagération, parla contre la liberté individuelle, la vente des biens ecclésiastiques, et se montra, dans les rangs de l'extrême droite, un des adversaires du ministre Decazes. En 1818, il se prononça avec sa violence ordinaire contre l'esprit de la loi du recrutement de l'armée, qu'il représenta comme inconstitutionnelle et anti-monarchique: « La conspiration contre la monar» chie, la légitimité et la Charte, dit-il (en terminant » son discours), me paraît flagrante: je la vois, je la » vois se révéler hideusement dans les mesures succes» sives et dans les erreurs adoptées, comme des » moyens de salut, par les ministres les plus probes » et les plus dévoués, par ceux qui ont donné à la » France les plus irrécusables garanties ..... Voilà un » des mille moyens que le mauvais génie qui nous » demande aujourd'hui une armée, emploie, j'ose le » dire, au triomphe de la conspiration que l'on n'a » pas cessé de signaler depuis trois ans, et qui marche le » front découvert à l'illégitimité.... Ce que la conspira» tion a obtenu pour le civil, elle doit, elle veut l'ob» tenir pour le militaire. Il ne manque plus au génie du » mal qu'une armée, il nous la demande, c'est à l'éta» blissement du gouvernement illégitime qu'il veut » arriver sur les débris de la Charte et de la légitimité » renversées sur les débris du trône, au pied duquel » tomberait massacrée la fidélité impuissante et inutile, » rappelée trop tard et trop tard reconnue. » En 1819, il prit une part active à l'expulsion de M. Grégoire. Après la chute de M. Decazes, il se rapprocha du nouveau ministère, quoique MM. Villèle, Corbière, etc., lui parussent encore beaucoup trop modérés et qu'ils ne servissent pas assez activement les espérances de son parti. Beau-père de M. Delavau, préfet de police, sa position l'engagea toutefois à garder le silence; et il se contenta pendant quelques années de gémir en secret sur les lenteurs d'un ministère qui semblait encore garder quelques ménagements pour la Charte et les libertés publiques. Cependant, lorsque les intentions du gouvernement ne lui furent plus suspectes, il lui prêta tout son appui. Le 21 mai 1824, il parla contre l'admission de M. Benjamin-Constant. « Si M. Benjamin-Constant, dit-il, était admis» sible, je me rangerais pour le laisser passer; il ne l'est » pas dans ma conviction intime, ni je l'espère dans la » vôtre. Je ne m'occupe pas plus que vous du nom de » son successeur éventuel; les ennemis des Bourbons, » il n'en est plus ici; ils se comptent aujourd'hui en se » regardant; qui de nous les a craints quand ils étaient » en nombre, et qu'ils avaient pris pour auxiliaires les » ministres du roi? » Le 21 février 1825, dans la discussion du projet de loi concernant les indemnités à accorder aux émigrés, le comte de Salaberry, qui ne pardonnera jamais à la révolution la mort de son père, commença ainsi son discours: « Fils d'un condamné, » je n'ai rien à réclamer de la révolution que ce que » la monarchie ne peut me rendre, la tête de mon » père... » Dans la séance du 20 février 1826, il fit à la chambre une proposition qui avait pour but de faire mander à la barre l'éditeur du *Journal du Commerce*, qu'il accusait d'avoir insulté au caractère des députés, ainsi qu'à la dignité d'un des trois pouvoirs de la France. « Il y a nécessité, dit en terminant » M. de Salaberry, justice et dignité, à punir les offenses » qui vous sont propres, à sévir, en ce qui vous con» cerne, contre la licence de la presse, seule licence » qui existe en France, seule licence qui ose se montrer » armée, mais licence qui à elle seule engendrerait » toutes les autres. » On sait que la chambre condamna l'éditeur du *Journal du Commerce*, malgré la défense éloquente de l'avocat Barthe, à 200 fr. d'amende et à un mois de prison. Le 8 mai de la même année, lors de la discussion sur la loi des substitutions, il prit la parole, et éveilla les passions en signalant l'opposition qui s'était manifestée contre le projet, comme l'effet de l'esprit révolutionnaire et de l'influence du même parti qui s'était opposé dans la dernière session à la loi du sacrilège. « Dans toute l'étendue du royaume, dit-il, » les hommes les plus simples ont cessé de craindre le » retour des dîmes, des droits féodaux, de l'ancien ré» gime: enfin, les habiles eux-mêmes ont renoncé à » ces moyens d'alarmes qui ont vieilli; ils répan» dent d'autres impostures, et comme les autres » elles n'auront qu'un temps. Mais, pendant qu'ils

donnent ainsi le change, s'élève une nouvelle féodalité qui s'étend sur toute la France : la féodalité de la propriété mobile et de l'industrie ; elle a ses vassaux, ses hommes libres, ses serfs plus dépendants, plus soumis, plus opprimés que ceux des anciens temps. Déjà, si je suis bien informé, la majorité de la population marchande de la capitale, la majorité des électeurs patentés n'agissent que sous le bon plaisir de leurs seigneurs suzerains qui sont avec eux de compte à demi, et leur tiennent toujours un compte ouvert. C'est cette féodalité qu'il s'agit d'arrêter dans son influence dangereuse, dans ses progrès, dans ses desseins, avant que cette féodalité et la révolution son alliée, réunies sous les noms de libéraux, commandent autre chose contre la monarchie, que des pétitions, des souscriptions, des illuminations, des anniversaires. » M. Benjamin Constant félicita le lendemain, son collègue, d'avoir versé sur ce projet double et mystérieux des flots de lumière. « Nous savons dit il, que ce projet n'est point une œuvre vaine, c'est le premier coup de canon tiré contre les institutions que nous ont léguées trente années d'orages, coup de canon faible et sourd, mais qui sera suivi de bien d'autres. » Le 14 février 1827, dans la discussion relative à la loi vandale, contre la liberté de la presse, M. de Salaberry, après avoir fait un tableau curieux des circonstances qui avaient motivé l'établissement de la censure, abolie par le roi à son avènement, ajoute : « De ce jour a commencé l'époque d'expériences et d'excès qui ont appelé la sollicitude royale et nécessité la présente loi. J'aurais invoqué dès lors cette loi, devenue loi de nécessité ; j'en ai la conviction intime : dès lors, le mal était déjà bien grand, la presse est la baliste perfectionnée qui lance des torches et des flèches empoisonnées ; c'est l'arme aux coups mortels, l'arme chérie des ennemis de la religion et de la dynastie régnante, l'arme chérie des amis du protestantisme et de l'illégitimité, ou de la souveraineté du peuple : ils verront plus tard. J'en atteste leur joie, lors de l'affranchissement illimité de la pensée écrite. Dès lors, cette joie sinistre ne nous annonçait-elle pas l'avenir ? Dès-lors n'avons nous pas entendu les coups sourds, les coups redoublés de la presse révolutionnaire, répondre au signal de toutes parts ; le désir de tous les hommes sages, de tous les serviteurs dévoués n'était-il pas de répéter à la monarchie trop confiante, ces mêmes paroles qui lui furent adressées dans le temps : *La plupart des écrivains seront pour vous des ennemis encore plus redoutables que tous les autres. Ils veulent détruire les aristocraties politiques, persuadés qu'il leur en reste toujours une indestructible avec de l'esprit. Ils vous feront la guerre de sophismes, et multiplieront autour de vous les fléaux de l'imprimerie, seule plaie dont Moïse oublia de frapper l'Égypte.* » Multipliant ici les citations, M. de Salaberry compare les écrivains de nos jours aux sophistes de l'ancienne Grèce ; il rappelle que Prodicus, parmi ceux-ci, fut mis à mort comme corrupteur de la jeunesse. Insistant ainsi que tous les défenseurs du projet sur les abus qu'on reproche à la presse, il signala une puissance nouvelle dont il s'agit aujourd'hui de briser ou de subir le joug : « Son nom générique, dit-il, est la liberté, mais son nom propre est la licence de la presse, et son nom de guerre est le journalisme. » Il s'éleva contre la prétention affectée par les journaux de faire, au nom de l'opinion publique, entendre la vérité en l'absence des chambres législatives. « Le journalisme politique exercé par un homme vertueux, ajouta-t-il, serait une magistrature respectable ; mais un journaliste politique n'est autre chose qu'un écrivain anonyme qui proclame l'opinion publique de façon qu'il y a autant d'opinions publiques qu'il y a de coteries, de cabales, de partis, de doctrines et de religions publiques : un prince trop fameux a donc mis toutes les opinions à leur juste valeur, quand il les estima collectivement un écu. » Aux élections de 1827, il fut réélu par le grand collège de son département, qui cédant plus facilement aux insinuations du pouvoir, n'imita point le patriotisme et l'indépendance des petits collèges. M. de Salaberry regarda la chute du ministère Villèle comme devant entraîner inévitablement celle de la monarchie. N'ayant rien compris à la révolution, ni à ses causes, ni à ses résultats : c'est-à-dire n'ayant vu que des excès, inséparables de toute grande régénération sociale, il partagea de bonne foi la terreur dont son parti parut frappé, et ne rêva plus que le retour des jacobins et de la guillotine, ne voulant pas reconnaître que les causes qui avaient provoqué ces terribles auxiliaires n'existaient plus, et que la société n'avait plus besoin d'être ébranlée jusque dans ses fondements pour obtenir de nouvelles améliorations que le temps lui accordera sans efforts. On ne peut attribuer qu'au délire d'un cerveau malade les manifestations de M. de Salaberry, dont ses amis mêmes ont reconnu plus d'une fois le ridicule et l'exagération. En 1828, il coopéra au *Conservateur de la restauration*, journal qui, sous prétexte d'écrire en faveur de la religion, des Bourbons et des gens de bien, se propose la défense de l'intolérance, du pouvoir absolu et des ennemis des libertés publiques. Il y a inséré, sous le titre de *la Première aux hommes de bien*, *La seconde aux hommes de bien, etc.*, une suite de lettres ou d'épîtres dans lesquelles cet apôtre de l'obscurantisme et de l'intolérance épanche toute l'acrimonie de son parti. Sous l'administration de M. Delavau, il paraît que M. le comte de Salaberry ne fut point étranger aux intrigues de la police et de la congrégation : c'est du moins ce que nous apprend une brochure de M. Claussen, ex-commissaire de police à Lille, destitué par M. de Corbière pour avoir fait son devoir. On y voit un M. Fallieux, directeur des bons livres, porteur d'une lettre signée de M. le comte de Salaberry, et chargé de négocier avec la conscience de M. Claussen, afin d'empêcher l'extradition d'une femme de chambre réclamée par le roi des Pays-Bas comme ayant facilité le rapt de la fille d'un M. Dubus, officier belge, élevée dans la religion protestante, et que la congrégation avait fait enlever à son père pour la convertir au catholicisme. M. le comte de Salaberry, abstraction faite de ses opinions politiques, est un homme d'esprit et d'honneur : il est franc, généreux, et ami à toute épreuve. Madame de Staël, qui pendant son exil avait reçu l'hospitalité dans son château de Fossé, parle de lui en termes très honorables dans son ouvrage intitulé *Dix années d'exil*. On attribue à cette femme célèbre un mot qui peint avec justesse M. le comte de Salaberry : « Il a, disait-elle, trop d'esprit pour sa tête. » On a de lui : 1° *Mon Voyage à Constantinople, par l'Allemagne, la Hongrie et les îles de l'Archipel*, Paris, 1800, in-8° ; 2° *Voyage au Mont-d'Or*, 1802, in-8°. Ces deux ouvrages, dans lesquels il lui échappe de temps à autre quelques traits d'esprit, sont au reste très superficiels et ne présentent rien d'utile. 3° *Corisande de Beauvilliers*, Blois et Paris, 1806, 2 vol. in-12 : roman imité de l'anglais de Ch. Smith. 4° *Lord Wiseby ou le Célibataire*, 1808, 2 vol. in-12 : roman sans doute aussi imité de l'anglais. 5° *Histoire de l'empire Ottoman*, 1812, 4 vol. in-8°, et avec nouveau titre portant 2e édit., 1817 et 1824. M. de Salaberry exalte dans cette histoire les mœurs, les institutions et jusqu'aux formes du gouvernement des Ottomans. 6° *Développements des principes royalistes au 20 janvier 1816* ; *Suite des développements en* 1819, 1820, in-8° (extrait du *Conservateur*) ; 7° *Essais sur la Valachie et la Moldavie, théâtre de l'insurrection dite Ypsilanti*, 1821, in-8°. M. de Salaberry, qui voit partout des révolutions et des jacobins, s'efforce de prouver que l'insurrection des Grecs n'a eu d'autre cause que les instigations du comité directeur de Paris ; il soutient avec chaleur la légitimité du grand seigneur, et vante le bonheur et la liberté dont les Grecs jouissaient sous le gouvernement paternel des Ottomans. 8° *La première aux hommes de bien*, 1828, in-8° ; 9° *La seconde aux hommes de bien*, 1828, in-8° (extrait du *Conservateur de la restauration*). 10° *Mémoires du comte de Pongibaud*, Paris, 1828, in-8°. Il était aussi un des rédacteurs du premier *Conservateur*.

SALFI (François), né à Cosenza, dans la Calabre inférieure, le 1er janvier 1759, se livra de bonne heure et sans maîtres à l'étude de la philosophie et des belles-lettres ; et forma par la suite des élèves dont la plupart ont conservé pour lui la plus haute vénération. M. Salfi débuta dans la carrière des lettres, par

Digitized by Google

un *Essai de phénomènes anthropologiques* relatifs aux tremblements de terre arrivés dans la Calabre en 1783, ouvrage dans lequel il se proposait de faire connaître tous les effets que ces tremblements de terre avaient produit sur ses concitoyens. La hardiesse des opinions qu'il y manifestait excita beaucoup de réclamations, et faillit même lui attirer des persécutions de la part du gouvernement. Cette brochure l'ayant mis en relation avec quelques savants de Naples, il se rendit dans cette ville, où il publia, en 1788, un *Mémoire économique*, pour rectifier l'administration de l'hôpital de Cosence; une *Allocution* adressée au pape, sous le nom d'un de ses cardinaux, et relative aux démêlés de la cour de Naples avec le pape au sujet du droit de *la haquenée*, réclamé avec instance par ce dernier; et sur le même sujet des *Réflexions sur la cour de Rome*, publiées sous la rubrique de Londres, et les *Vœux d'un citoyen, adressés à son roi*, imprimés à Florence. Le talent que M. Salfi déploya dans l'examen de cette question qu'il avait envisagée à la fois comme publiciste et comme philosophe, fixa bientôt sur lui les regards du gouvernement, qui le gratifia d'une commanderie. M. Salfi, qui avait toujours eu beaucoup de goût pour le théâtre, publia, pendant son séjour à Naples, plusieurs pièces. *Conradin*, tragédie, qui eut peu de succès, et dans laquelle il faisait le tableau des conséquences funestes des prétentions de la cour de Rome, dans les infortunes de ce jeune prince. *Le Spectre de Tecmesse*, tragédie; *Médée*, tragédie; *les Précieuses ridicules du temps*, comédie d'après Molière; *Idoménée*, scène lyrique; *Saul*, opéra, pièces qui eurent du succès, lui assignèrent bientôt un rang honorable parmi les meilleurs poètes dramatiques de l'Italie. Redoutant le gouvernement ombrageux de Naples, que la révolution française avait exaspéré, M. Salfi, qui avait déjà été soupçonné d'en partager les principes, jugea prudent de se retirer à Gênes. Lorsque l'armée française pénétra en Italie, il se rendit à Milan pour se livrer à ses études littéraires. Il fut nommé successivement secrétaire du comité de législation par le gouvernement de Brescia, secrétaire de l'instruction publique par le gouvernement cisalpin, et enfin membre et secrétaire général du gouvernement de Naples, en 1799. M. Salfi revint à Milan, en 1800, à la seconde rentrée des Français en Italie. Voulant se consacrer exclusivement aux lettres, il refusa tous les emplois administratifs qui lui furent offerts. Il fut seulement nommé, en 1801, inspecteur des grands théâtres à Milan, et professeur d'idéologie et d'histoire à l'université de Brera. En 1807, il occupa la chaire de diplomatie, et, en 1809, celle droit public. Il publia, à cette époque, quelques opuscules, parmi lesquels on distingue: l'*Eloge d'Antoine Serra*, ses *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, et un *Discours* sur la maçonnerie, envisagée, d'après Lessing, sous le rapport de la perfectibilité humaine: c'est une satire de la maçonnerie moderne. Il publia aussi une traduction de *Pausanias*, une traduction en vers italiens du *Tibère*, de Chénier, et des *Templiers*, de M. Raynouard, enfin un petit poëme en trois chants, intitulé: *Iramo*. Rappelé dans sa patrie, en 1814, à la dissolution du royaume d'Italie, il y reçut une pension et un emploi dans l'université; mais craignant de nouveaux orages, il abandonna sa patrie pour venir se fixer à Paris, où il s'occupe exclusivement de littérature. Il a publié: 1° *Su la storia dei Greci, discorso di F. Salfi*, Paris, 1817, traduit en français par madame ***, Paris, 1822, in 8°; 2° *Eloge de Filangieri*, en tête des *Œuvres de Filangieri*, Paris, 1822, 6 vol. in 8°; 3° *Histoire littéraire d'Italie de M. Ginguené*, continuée par S. Salfi, tome 2, Paris, 1823, in-8°; 4° *Notice sur madame la comtesse Diodata de Saluces Roero*, dans la *Galerie des Contemporaines*, publiée par M. Chabert et Henet fils; 5° *Résumé de l'histoire de la littérature italienne*, Paris, 1828, 2 vol. in-18; 6° *Saggio storico-critico della commedia italiana*, Paris, 1829, in-12, et dans la collection des *Comédies complètes d'Alberto Nota*, 1829, 6 vol. in-12. Il a donné des soins à la *Correspondance inédite de l'abbé Ferdinand Galiani*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Il coopéra à la *Revue encyclopédique* depuis son origine en 1819. Il a fourni une *Préface* italienne aux fables russes de M. Kriloff Paris, 1825, in-8°, et donné quelques *articles* à la *Biographie universelle*.

SALGUES (Jacques Barthélemy), né à Sens, vers 1760, entra dans la carrière ecclésiastique, et devint professeur d'éloquence au collége de Sens. Il accueillit les principes de la révolution avec assez de chaleur pour obtenir la place de procureur de la commune à Sens. La *Biographie des hommes vivans* prétend qu'à l'époque du procès du roi, il fit supprimer, en sa qualité de procureur de la commune, une adresse à la convention, qui avait pour objet la mort de ce prince, et qu'il fut dénoncé pour cette conduite à Fouquier-Tinville par les représentants en mission. Quoi qu'il en soit de cette assertion, M. Salgues échappa à cette dénonciation et à tous les dangers de la terreur, à une époque où il fallait donner tant de garanties aux principes du jour. En 1797, il entreprit la rédaction d'un *Journal de spectacles*, qui n'eut point de succès et auquel il fut obligé de renoncer. Sous le gouvernement impérial il s'occupa exclusivement de littérature. A la restauration, il se prononça avec chaleur pour la cause des Bourbons, et au retour de Napoléon de l'île d'Elba il publia contre lui dans le *Journal de Paris* des articles pleins de virulence, qu'il reproduisit dans des affiches qui furent placardées sur les murs de tous les quartiers de Paris. Le *Dictionnaire des Girouettes* prétend que le 1er avril 1815, c'est à dire dix jours après le retour de Napoléon, M. Salgues fit paraître dans le *Journal de Paris* un article signé S., dans lequel après avoir retracé avec force les *sottises* du gouvernement royal, il s'exprimait ainsi: « Enfin quand il n'est plus temps, » quand le mal est à son comble, quand l'édifice s'é» croule de toutes parts, on commence à sentir les » fautes qu'on a commises, on cherche, mais trop » tard, à réparer le mal qu'on a fait; et comme on » paraît n'obéir qu'à la nécessité, on perd jusqu'au » mérite du repentir: on se retire avec l'indignation des » gens de bien, la haine des victimes qu'on a blessées, » et le mépris de tous. » En 1824, M. Salgues attaqua devant les tribunaux Mébée Latouche (*voyez* ce nom), qui dans un pamphlet intitulé: *Deux pièces importantes à joindre aux mémoires et documents historiques sur la révolution française* (1823, in-8°), avait rapporté une anecdote intitulée: *Histoire de la calotte de l'abbé S...., patriote de Sens*, dans laquelle il représentait l'abbé Salgues jetant, en 1791, sa calotte au milieu de la société populaire en déclarant qu'elle ne reparaîtrait jamais sur sa tête, etc., et ajoutant que des parents fanatiques et imbéciles l'avaient forcé d'embrasser l'état ecclésiastique contre ses vœux et ses goûts les plus prononcés. Nous ignorons quel a été le résultat du procès, mais nous aimons à croire que M. Salgues a été calomnié. Il avait établi pour les jeunes étrangers, sous le nom de *Lycée européen*, une maison d'éducation qui n'eut point de succès. On a de lui: 1° *le Paradis perdu*, traduction nouvelle, 1800, in-8°; 2° (avec MM. Mutin et Joudot): *la Philosophie rendue à ses premiers principes, ou Cours d'études sur la religion, la morale et les principes de l'ordre social, pour servir à l'instruction de la jeunesse*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°; 3° *la Méprise, ou Quelque chose qui passe la plaisanterie*, traduit de l'anglais de Little John, 1801, 3 vol. in-12; 4° *Des erreurs et des préjugés répandus dans la société*, 1810—1813, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1818, 3 vol. in 8°; 3e édit., 1819—1824, 3 vol. in-8°; 5° *De Paris, des mœurs, de la littérature et de la philosophie*, 1813, in-8°; 6° *Mémoires pour servir à l'histoire de France pendant le gouvernement de Napoléon Bonaparte et pendant l'absence de la maison de Bourbon*, 1814—1822 ou 1825—1827, 8 vol. in-8°; 7° *Un mot à tout le monde*, 1818, in-8°; 8° *Notice sur la vie et la mort de Joseph Lesurques*, Paris, 1822, in 4°; 9° *Mémoire au roi pour le sieur Lesurque, né à Douai, condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Seine, et exécuté le 30 octobre 1796, comme complice de l'assassinat du courrier de Lyon*, 1822, in-8°; 10° *Demande en revendication des biens saisis par l'administration des domaines sur la famille de l'infortuné Lesurque*, 1822, in-8°; 11° *les Mille et une calomnies, ou Extraits des correspondances privées insérées dans*

Digitized by Google

les journaux anglais et allemands pendant le ministère de M. le duc Decazes, Paris, 1822, 3 vol. in-8°; 12° *Précis pour M. Salgues contre le sieur Mehée de la Touche*, Paris 1824, in-8°, relatif à la brochure de Mehée la Touche intitulé: *Deux pièces importantes, etc.*; 13° *Réfutation du baron Zangiacomi, conseiller d'état, sur la question de savoir s'il y a lieu à réviser le jugement qui a condamné à mort Joseph Lesurque, pour servir de supplément au mémoire justificatif publié en faveur de cet infortuné*, Paris, 1823, in-8°; 14° *Des libertés politiques à l'occasion de la censure*, 1824, in-8°; 15° *l'Oriflamme*, journal de littérature, de sciences et arts, d'histoire et de doctrines religieuses et monarchiques, Paris, 1824 et années suivantes. Ce journal, qui parut d'abord par cahiers in-8°, devint ensuite quotidien, et tomba en définitive dans la *caisse d'amortissement de l'esprit public*; 16° *De la littérature des Hébreux, ou des Livres saints, considérés sous le rapport des beautés littéraires*, Paris, 1825, in-8°; 17° (avec Leber et J. Cohen): *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1827—1828, 18 vol. in-8°; 18° *Antidotes de Montrouge, ou Six questions adressée à monseigneur l'évêque d'Hermopolis sur le projet de rétablir ou de tolérer les jésuites, et suivies de l'examen de leurs apologistes MM. Tharin, de Bonald, etc.*, 1827, in-8°, deux éditions.

SALICETTI (Christophe), né à Bastia en 1757, d'une famille originaire de Plaisance, et qui était venue s'établir en Corse par suite de la proscription des Gibelins par les Guelfes, fit ses études chez les Barnabites de Bastia et étudia le droit à l'université de Pise. De retour dans sa patrie, il devint avocat au conseil supérieur de la Corse. Salicetti se prononça avec ardeur pour la liberté de son pays, et entretint des relations avec Paoli alors réfugié à Londres. Nommé en 1789 député du tiers-états de la Corse aux états-généraux, il obtint le décret de réunion de la Corse à la France, et l'admission de ses compatriotes au titre de citoyens français. Il provoqua ensuite le décret du 30 novembre qui rappela Paoli qu'il fit nommer commandant général de la garde nationale de Corse. L'année suivante, en qualité de membre du comité d'aliénation des domaines nationaux, il fit décréter la saisie et l'aliénation de ces biens. C'est sur sa proposition que la Corse forma un département séparé et que Biron y fut envoyé pour le commander. Nommé procureur syndic de ce département, après la session, il fut en septembre 1792 envoyé à la convention nationale où il vota avec la Montagne la mort de Louis XVI *sans appel et sans sursis*. En mai 1793, il fut envoyé en Corse où Paoli cherchait tous les moyens de rendre l'indépendance à son pays. Salicetti dénonça à la convention Paoli qui venait de se faire proclamer généralissime, et fit tous ses efforts pour s'opposer aux projets de son ancien ami. Mais son parti étant le plus faible, il quitta précipitamment la Corse et se rendit en Provence où il fut nommé conjointement avec Barras, Robespierre le jeune, Fréron, Gasparin et Ricord, commissaire auprès de l'armée du midi chargée de réduire Marseille et Toulon révoltées contre la convention. Envoyé l'année suivante à l'armée d'Italie, comme commissaire de la convention il communiqua au peuple génois la proclamation à l'occasion de l'entrée des troupes françaises sur son territoire. Rappelé comme terroriste, après le 9 thermidor, il fut décrété d'arrestation, mais il ne tarda pas à être compris dans l'amnistie décrétée par la convention avant qu'elle se séparât. Au mois de février 1796, le directoire l'envoya comme commissaire à l'armée d'Italie commandée par le général Bonaparte. Salicetti, qui reconnut promptement la rare capacité du héros dont il était chargé de surveiller la conduite et de contrarier les plans, se dévoua aussitôt à ses intérêts et les vanta au directoire. Lorsque les Français entrèrent à Milan, il publia des proclamations pour appeler les Lombards à la liberté. Il prit part ensuite à l'armistice conclu avec le pape et à l'occupation de plusieurs villes de l'État de l'Église. Envoyé en Corse vers la fin de 1796 en qualité de commissaire, il fut nommé député au conseil des cinq cents, où il siégea en avril 1797. Il y prit la défense du directoire contre les conseils, demanda, deux jours après le 18 fructidor, que le directoire fût autorisé à faire des visites domiciliaires, et s'opposa à la radiation du député Siméon de la liste des émigrés. Salicetti resta fidèle à ses principes républicains, et fit partie de la société du Manège et de celle de la rue du Bac; mais le retour d'Égypte de Bonaparte, pour lequel il professait la plus haute estime, vint changer entièrement ses opinions; et il seconda puissamment, quoiqu'en secret, l'attentat du 18 brumaire. Dans la nuit du 9 au 10, une douzaine de députés du conseil des cinq-cents, accompagnés de Bernadotte, s'étaient rassemblés chez Salicetti leur collègue qu'ils ne soupçonnaient point de trahison, convinrent que le lendemain la séance du conseil s'ouvrirait dès neuf heures à Saint-Cloud, qu'on n'en préviendrait que les députés de leur opinion, et qu'à l'imitation du conseil des anciens, qui avaient nommé Bonaparte général de sa garde, le conseil des cinq cents nommerait Bernadotte au commandement de la sienne. Salicetti courut aussitôt informer Bonaparte de ce projet. Fouché, ministre de la police, prit des mesures, plaça aux abords de Saint-Cloud des postes militaires, avec ordre de ne pas laisser passer les conjurés, et fit entièrement échouer leur tentative. En 1800, Bonaparte le chargea d'une mission en Corse, et l'envoya ensuite à Lucques comme ministre extraordinaire afin d'y présider à l'établissement d'une nouvelle constitution. En mars 1802 il fut envoyé à Gênes avec la même qualité, pour y faire voter la réunion de ce pays à la France; mais il ne put réussir dans sa mission. En 1806, à l'avénement de Joseph Bonaparte au trône de Naples, Salicetti fut nommé son ministre de la police générale et ensuite ministre de la guerre; il déploya dans ces deux postes une grande énergie et sut déjouer par sa fermeté les projets des nombreux ennemis du nouveau gouvernement. Pendant le siége de Gaëte, il s'opposa avec force à ce que Joseph, qu'effrayait l'insurrection de la Calabre, abandonnât sa capitale et lui rappela que lorsqu'on se faisait roi il fallait savoir mourir à son poste. On a reproché à Salicetti des actes arbitraires, l'emploi d'agents provocateurs, une sévérité implacable, et d'avoir enfin établi à Naples une sorte de terreur. Il serait juste toutefois de reconnaître qu'entouré d'ennemis, tant à l'intérieur qu'au dehors, et que dans la nécessité de se défendre contre des insurrections sans cesse renaissantes excitées par les Anglais et l'ancienne famille royale de Naples réfugiée en Sicile, Salicetti ne fit autre chose que ce que lui commandait la difficulté de sa position et la conservation d'un trône qu'il s'était chargé de défendre. Sa conduite fut bien moins cruelle et surtout bien plus motivée que celle des ministres de la restauration des maisons de Bourbon à Naples, en Espagne et en France, lesquels sous de faux prétextes de paix publique n'exercèrent que des vengeances inutiles contre des hommes inoffensifs. La paix de Tilsitt ayant rétabli le calme dans le royaume de Naples, Salicetti renonça aussitôt aux mesures de rigueur que les circonstances où il s'était trouvé l'avaient forcé de prendre, et prouva par sa modération, sa justice et sa générosité, qu'il n'était ni cruel ni vindicatif. Lorsque Joseph échangea la couronne de Naples contre celle d'Espagne, Salicetti préféra rester à son poste plutôt que de suivre Joseph, et gouverna seul le royaume jusqu'à l'arrivée de Murat. Il continua à se concilier l'affection des Napolitains, et lorsque Joachim eut pris possession de son trône, l'opinion publique le détermina à continuer Salicetti dans ses fonctions de ministre de la guerre. Néanmoins Murat, jaloux de sa popularité et ne voulant point être gouverné par un ministre, lui ôta son portefeuille et le remplaça par le général Reynier. Napoléon, qui s'était aperçu que Murat avait quelques velléités d'indépendance, renvoya à Naples Salicetti qui s'était rendu à Paris après sa disgrâce, et le chargea de surveiller le roi et de se mettre à la tête du parti français avec la reine à laquelle il s'était entièrement dévoué. Lorsque Murat, pour favoriser le parti national, se détermina à renvoyer tous les Français non naturalisés, Salicetti s'opposa à ce projet, mais ne put empêcher le décret d'être rendu. Pour le dédommager de la disgrâce qu'il venait d'éprouver à Naples, Napoléon le nomma membre de la *consulta* chargée de prendre possession de

Digitized by Google

Rome. Il s'y trouva à l'époque de la prise des îles d'Ischia et de Procida par l'armée anglo-sicilienne, qui débarquée en Calabre, menaçait Naples. Murat, à la tête de douze mille hommes, allait se retirer derrière le Volturne lorsque Saliceti arriva en toute hâte à Naples, rétablit le calme dans la ville, déploya son énergie ordinaire, et organisa une garde nationale qui assura le bon ordre et tint ferme à son poste jusqu'à ce que la bataille de Wagram vint mettre fin à cette crise. Saliceti mourut subitement au mois de decembre de l'année 1809, en sortant d'un dîner que lui avait donné le prefet de police de Naples, Maghella. On crut d'abord qu'il avait été empoisonné, mais il paraît certain qu'il succomba à une violente attaque de colique néphrétique à laquelle il était sujet. Saliceti possédait des qualités privées très estimables. La condescendance qu'il mettait dans ses relations de société n'aurait jamais fait soupçonner l'énergie et la force de caractère qu'il a déployées dans les grandes circonstances de sa carrière publique. Malgré les fonctions importantes qu'il avait remplies, il ne laissa qu'une fortune médiocre, ce qui prouve qu'en se séparant des républicains il en avait au moins conservé l'intégrité.

SALIERI (Antoine), célèbre compositeur, naquit le 19 août 1750, à Legnano, dans les états de Venise. Fils d'un négociant distingué, il apprit la musique dès son enfance; sa passion pour cet art devint si forte, qu'il s'y consacra entièrement, lorsqu'à l'âge de quinze ans il eut perdu son pere. Il se rendit à Venise pour y continuer ses études musicales qu'il alla achever à Naples. Ayant reçu à Venise des leçons de clavecin et de chant de Gassmann, il s'attacha tellement à son maître, qu'il le suivit à Vienne, pour y apprendre de lui la composition. Au bout de huit ans, Gassmann étant mort, Saliéri qui, depuis 1770, s'était fait connaître par des opéras qui avaient obtenu du succès, lui succéda, vers 1778, dans les places de maître de musique de la chapelle de la chambre impériale et du théâtre de Vienne. Les conseils du célèbre Gluck le dédommagèrent de ceux dont il ne pouvait plus profiter. Gluck était de retour de Paris, où il avait donné plusieurs chefs-d'œuvre lyriques; mais l'âge et les infirmités ayant mis ce grand homme hors d'etat de se livrer à des compositions nouvelles, il chargea Saliéri de mettre en musique l'opéra des *Danaides*, dont il avait emporté le poëme en quittant la France. Saliéri travaillant sous les yeux, et d'après les idées de Gluck, se familiarisa avec sa manière, au point d'abuser même les connaisseurs. Il vint en France, en 1784, avec son opéra, qui, après avoir été joué plusieurs fois avec succès à la cour, où la reine y chanta chaque fois, réussit complétement à l'Académie royale de musique, le 26 avril. On crut d'abord que Saliéri n'avait eu qu'une faible part à cet ouvrage, qu'on attribuait à Gluck: mais une lettre de celui-ci, datée de Vienne, et adressée à M. du Rollet désabusa les Parisiens. Saliéri toucha de l'administration de l'Opéra une rétribution de 10,000 francs, et 3,000 fr. pour ses frais de voyage; il reçut en outre un présent très considérable de la reine, et vendit sa partition 2,000 fr. Il retourna ensuite à Vienne avec le poëme des *Horaces*, dont il fut chargé de faire la musique. Cet opéra fut représenté à Paris, en 1786, et n'obtint pas le même succès que *les Danaides*, parce que le genre du poëme et de la musique était un peu sévère pour les Français de cette époque-là. Saliéri fut plus heureux l'année suivante: son opéra de *Tarare* fut très applaudi, le 8 juin 1787, à l'Académie royale de musique, malgré l'absurdité et le mauvais goût du poëme de Beaumarchais. Le parterre ayant demandé l'auteur, chose jusqu'alors sans exemple sur le premier théâtre lyrique, Saliéri fut enlevé par les acteurs et apporté sur la scène. De retour à Vienne, il y donna, en 1788, *Assur, roi d'Ormus*, en italien, pièce favorite de l'empereur Joseph II, qui fit présent au compositeur de 100 ducats, auxquels il joignit une pension de 300 ducats. Saliéri fit un riche mariage peu de temps après. Il conserva tous ses emplois et devint en outre directeur de l'école de chant à Vienne, associé étranger de l'institut de France, en 1806, et de l'académie royale des beaux-arts, en 1816; il était aussi correspondant étranger du Conservatoire de musique de Paris, depuis 1806, lorsqu'il mourut à Vienne, le 7 mai 1825, à l'âge de soixante quinze ans. Les opéras qu'il a donnés en italien et en allemand, dans cette capitale, depuis 1770, sont *le Donne letterate*; *l'Amore innocente*; *Don Chisciotte*; *l'Armida*; *la Fiera di Venezia*; *la Secchia rapita*; *il Barone di Rocca Antica*; *la Locandiera*, jouée depuis à Paris, en 1791; *il Trianfo della Gloria e della Virtù*; *la Sconfitta di Borea*; *la Calamita de cori*; *Delmita e Daliso*; *la Finta Scema*. En Italie, en 1778-1779: *Europa riconosciuta*; *la Scuola di gelosi*, jouée aussi à Paris en 1791; *la Partenza inaspettata*; *il Talismano*; *la Dama Pastorella*. A Vienne, depuis 1780: *le Ramoneur*; *la Belle Mantoue*; *la Sémiramide*, composée pour la cour de Munich. Cet opéra avait été annoncé comme devant être joué à Paris, après le succès des *Danaides*: mais quelques intrigues en empêchèrent la représentation. *La Grotta di Trofonio*, jouée à Paris, en 1790. A l'Académie royale de musique de Paris: *les Danaides*, opéra en cinq actes, 1784, remis avec des changements, en 1817; *les Horaces*, en trois actes, 1786; *Tarare*, en cinq actes, 1787, remis au théâtre à diverses reprises, et avec différents changements, suivant les circonstances. A Vienne, depuis 1788: *Assur, roi d'Ormus*, représenté aussi à Paris, en 1813. *Il Geloso in cimento*, joué à Paris, en 1789; *l'Avaro e il Prodigo*; *la Ciffra*; *Angiolina*, joué à Paris en 1809. Il avait fait aussi pour Paris quelques opéras qui n'ont pas été représentés: *Chimène et Rodrigue*; *la Princesse de Babylone*; *Sapho*. Saliéri a composé en outre un grand nombre d'airs détachés, tant sérieux que comiques, des sérénades, symphonies, concerto pour le forte-piano et autres instruments, plusieurs morceaux de musique d'église, notamment l'oratorio de *la Passione di J.-C.*

SALM-DYCK (Constance-Marie DE THEIS, princesse de) est née à Nantes, le 7 novembre 1767. Son père, Marie Alexandre de Théis, connu par divers ouvrages, mais surtout par des contes charmants qu'il a publiés sous ce titre: *Le Singe de La Fontaine*, occupait dans cette ville la place de maître des eaux et forêts. La jeune Constance, élevée sous les yeux de son père qui s'était retiré en Picardie, berceau de sa famille, reçut une éducation brillante: à quinze ans elle parlait plusieurs langues, et apprenait la composition musicale. Elle prit aussi de bonne heure le goût de la littérature et particulièrement de la poésie. Une des premières productions qui la fit connaître, fut la jolie chanson du *Bouton de rose*, publiée dans l'*Almanach des Graces*, en 1788, et mise en musique, dix ans après, par M. Pradher. Ayant épousé, en 1789, M. Pipelet, médecin, dont le père avait été ennobli par une charge de secrétaire du roi, elle vint à Paris, où diverses poésies insérées dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils périodiques avaient fait distinguer son talent, lorsqu'elle donna au théâtre de la rue de Louvois, en 1794, *Sapho*, tragédie lyrique en 3 actes et en vers, musique de Martini. Cette pièce, qui est précédée d'un précis de la vie de Sapho, obtint le plus brillant succès pendant plus de cent représentations. Madame Pipelet la dédia à son père, qu'elle perdit en 1796. Elle continua d'alimenter de ses pièces fugitives les journaux et les recueils; elle se plaça bientôt au premier rang des femmes poëtes, par une *Epître aux femmes*, 1797, in-8°, en réponse à Ecouchard Lebrun qui voulait leur interdire la littérature et la poésie. Cette *Epître* que l'auteur lut dans plusieurs lycées, et qui passe pour un de ses meilleurs ouvrages, excita une sorte d'enthousiasme. Madame Pipelet mit dans cette polémique autant d'ardeur que son adversaire avait montré peu de galanterie: mais un rapprochement sincère et durable la réconcilia avec le Pindare français, qui déclare que loin de l'avoir attaquée dans ses épigrammes contre les femmes auteurs, il l'avait toujours mise hors de ligne. Elle publia successivement quelques autres opuscules, tels qu'un *Discours* (en vers) *sur les dissentions des hommes de lettres*, 1799, in-12; — *Epître à un vieil auteur qui se croit oublié*; — *Trois Epîtres à Sophie*; — *Tableau général des dangers d'un mauvais choix*; *le Mari trop jeune*; *le Mari vieillard*; *l'Homme de trente ans*: ces trois *Epîtres* font partie d'un ouvrage dont l'auteur s'occupait depuis plusieurs années. En 1800, elle donna au Théâtre-Français, *Ca-*

mille ou *Amitié et imprudence*, drame en cinq actes et en vers, tiré du roman de *Camille*, mais dont le sujet parut un peu hardi pour la scène, qui n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. La pièce, retirée par l'auteur après la première représentation, fut imprimée la même année, in 8°. Tous ces ouvrages et plusieurs *Romances* et *Chansons*, dont elle a aussi composé la musique, telles que *Conseil aux femmes*, *le Méchant*, *le Fièvre*, *l'Inconstant*, *etc.*, parurent sous le nom qu'elle portait alors. Après avoir éprouvé divers chagrins domestiques qu'elle a peints d'une manière fort touchante, dans une pièce intitulée : *le Divorce*, ou *Conseils d'une Mère à sa fille*, elle épousa, en 1803, le comte de Salm-Dyck, qui a pris le titre de prince, en 1816 : c'est sous ce nouveau nom qu'elle a fait paraître depuis : *Epître à un jeune auteur sur l'indépendance et les devoirs d'un homme de lettres*, sujet proposé par l'institut en 1805 ; — *Epître sur les inconvénients du séjour à la campagne* ; — *Scène héroïque sur le mariage de Napoléon et de Marie-Louise*, 1810, in 4°. Toutes ces pièces, et un choix de quelques autres de moindre étendue, ont été imprimées sous ce titre : *Poésies de madame la comtesse de Salm*, 1811, in-8° : on y trouve l'opéra de *Sapho*, mais non le drame de *Camille*, ni quelques essais de *fables* et de *vers* de société que madame de Salm n'a pas cru devoir y faire entrer. Elle a publié depuis : *Epître sur la philosophie, adressée à un misanthrope qui se croit philosophe*, 1814, in 8° ; — *Discours sur le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, 1817, in 8° : ces deux pièces, dont la seconde fut mentionnée honorablement par l'académie française qui en avait proposé le sujet, ont été ajoutées, avec quelques autres moins importantes, à la seconde édition des *Poésies de la princesse Constance de Salm*, Paris, 1817, in-8°. Cette dame a donné encore : 1° *Epître à un honnête homme qui veut devenir intrigant*, 1820, in-8° ; 2° *Stances sur le romantique*, 1824, in 8° ; 3° *sur Girodet*, 1825, in-8° ; 4° *Epître sur l'esprit et l'aveuglement du siècle*, 1828, in-8°. Dans cette épître, dont la plupart des journaux ont fait l'éloge, la princesse de Salm, alliant les vues politiques aux idées philosophiques, a peint avec autant d'impartialité que de talent et de sévérité, les grands événements, les fautes et les malheurs qui de nos jours ont excité l'admiration et les regrets de la France et de l'Europe. Ses œuvres poétiques se distinguent par une allure ferme et franche, par la force des pensées, l'esprit philosophique, et par l'habitude qui caractérise la bonne école, d'employer toujours le mot propre : ce qui contribue beaucoup à rendre son style clair, naturel et énergique, sans lui ôter l'élégance et la grace : genre de mérite qu'elle doit peut être à l'étude des mathématiques, et qui lui a valu le surnom de *Boileau des femmes*. Ses ouvrages en prose sont : 5° *Eloge de Sedaine*, 1798, in 8° ; 6° *Rapport sur les fleurs artificielles de madame Roux-Montaguac*, 1799, in-12 ; 7° *Rapport sur l'ouvrage de M. Theremin*, intitulé : *de la Condition des femmes dans une république*, 1800, in-8° ; 8° *Eloge historique de Pierre Gaviniès*, 1802, in-8° ; 9° *Eloge de Jérôme Lalande*, extrait du *Magasin encyclopédique*, 1810, in-8°. Il avait été demandé à l'auteur par Lalande lui-même, qui, un an avant sa mort, lui avait remis des notes. 10° Plusieurs *Discours académiques* sur différents sujets, lus, ainsi que les précédents, par la princesse de Salm, au lycée, depuis athénée des arts de Paris, et dans d'autres sociétés littéraires dont elle est membre. 11° *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, ou *Une grande leçon*, roman en lettres, 1824, in-8° ; 2ª édition, 1824, in-12. L'auteur composa ce roman, ou plutôt cette étude sur le cœur humain, pour répondre aux critiques qui l'accusaient de traiter en général des sujets trop graves et trop sévères. Le succès de cet ouvrage a prouvé que madame de Salm aurait pu en obtenir d'autres, dans le même genre, si elle n'eût préféré prendre un vol plus élevé, 12° *Fragment* d'un ouvrage sur l'Allemagne, 1826, in-8°, extrait de la *Revue encyclopédique* ; 13° divers *articles* dans ce recueil périodique, dans le *Magasin encyclopédique*, dans la *Décade philosophique*, dans la *Biographie universelle*, *etc.*, *etc.* ; 14° *Pensées*, Aix-la-Chapelle, 1829, in-12. La princesse de Salm a, depuis longtemps, annoncé une édition de ses œuvres en *prose* : elle doit publier incessamment ses *Œuvres complètes* en 4 volumes, où se trouvera un ouvrage auquel elle travaille depuis un grand nombre d'années, intitulé *des Allemands comparés aux Français*, et dont le fragment cité ci-dessus fait partie. Membre des académies de Marseille, de Vaucluse, de l'Ain, de Toulouse, de Livourne, etc., elle avait droit de s'étonner d'être oubliée par une ville à qui sa naissance a fait tant d'honneur. Enfin la société académique de Nantes, ayant été forcée en quelque sorte de déroger à ses réglements pour admettre dans son sein, en 1827, mademoiselle Mercœur, jeune muse nantaise, que les sociétés de Lyon et de Vannes venaient de recevoir au nombre de leurs membres correspondants, s'est empressée d'envoyer un pareil diplôme à la princesse de Salm, qui avait à cet honneur des droits plus anciens et surtout plus authentiques. Cette dame, dont le nom n'a jamais été prononcé dans aucune circonstance politique, n'est pas moins recommandable par la sagesse de ses principes et par la franchise et la bienfaisance de son caractère que par son esprit et ses talents. Simple dans ses goûts et dans ses manières, indifférente à toute espèce de grandeur, excepté à celle que donne le mérite, elle a su se concilier l'estime de tous les partis. Madame Constance de Salm partage sa résidence entre les possessions de son mari en Allemagne, et Paris, où elle accueille honorablement un grand nombre d'hommes de lettres.

SALM-DYCK (Joseph prince de), époux de la précédente, né au château de Dyck, près de Neuss, entre Juliers et Cologne, le 4 septembre 1773, succéda, le 17 août 1775, à son père François-Guillaume, ancien comte (altgraf) de Reifferscheid-Dyck, chef d'une des branches de la maison de Salm. Les états héréditaires du comte de Salm-Dyck subirent, pendant la guerre de la révolution, le sort de toute la partie de l'Allemagne située sur la rive gauche du Rhin. Réunis à la France par le traité de Lunéville, en 1801, ils en furent séparés par le traité de Paris, en 1814, et incorporés à la monarchie prussienne. Le comte de Salm-Dyck avait été indemnisé de la perte de sa seigneurie de Dyck, territoire immédiat de l'empire germanique, par une rente de 28,000 florins assignée sur la ville de Francfort, et que celle-ci a rachetée par le remboursement du capital. Au mois de mai 1816, le roi de Prusse lui a conféré le titre de prince, que les autres membres de sa famille avaient successivement adopté. Il était veuf d'une première femme, et sans enfants, lorsqu'il a épousé, en 1803, madame Constance de Théis (*Voyez* l'art. précédent.) Le prince de Salm-Dyck s'est livré à l'étude des sciences, et particulièrement à la botanique. Il a formé à Dyck un jardin devenu célèbre, et il s'occupe d'un ouvrage sur les plantes grasses qu'il y cultive, et dont il fait lui-même les dessins coloriés. Il en a publié un essai sous ce titre : *Catalogue raisonné des espèces et variétés d'aloès décrites par MM. Willdenow, Haworth, Decandolle et Jacquin, et de celles non décrites, existantes dans les jardins de l'Allemagne, de la France et du royaume des Pays-Bas*, Dyck, 1817, in-8°. Il prépare aussi une monographie complète de cette famille de plantes. Il a donné 1820—1822, des *Observations botaniques*, in-8°, et depuis divers catalogues latins des plantes cultivées dans le jardin de Dyck. Le prince de Salm est membre de plusieurs sociétés savantes.

SALM-KYRBOURG (Frédéric-Ernest OTTO, prince de), issu, par son père, d'une ancienne et illustre maison d'Allemagne, et par sa mère, princesse de Hohenzollern, de la branche aînée de la maison de Brandbourg, naquit en France, vers 1789. Son père, le prince Frédéric de Salm-Kyrbourg, habitait la France à l'époque de la révolution, et embrassa avec ardeur les principes d'une sage liberté : il n'en périt pas moins sur l'échafaud, en 1794. Son fils unique fut élevé par sa tante, la princesse de Hohenzollern, qui se consolait de la perte de son frère, dans les tendres soins qu'elle prodiguait à son neveu. Tous les biens du jeune prince avaient été dilapidés, et la république avait réuni à son territoire sa principauté, située sur les bords du Rhin. En 1803, on lui rendit, par forme

d'indemnité, une principauté souveraine dans le ci-devant évêché de Munster. Le jeune prince, destiné au service de France, entra, en 1806, à l'école militaire de Fontainebleau. Brûlant bientôt du désir de partager les dangers et la gloire des armées françaises, il s'échappa de l'école au bout de dix mois, et se rendit, avec son gouverneur, en Pologne, au quartier-général de la grande armée. Il fut nommé, à son arrivée, sous-lieutenant au 10e régiment de hussards, et quelques jours après officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon. Il fit en cette qualité la campagne de 1807, et assista au combat d'Elsberg et à la bataille de Friedland. Il montra partout de l'intrépidité et du sang-froid. Ce brillant courage dans un âge aussi tendre lui concilia l'affection de l'empereur, qui lui confia souvent des missions qui auraient honoré de vieux guerriers: il passa ensuite en Portugal, où il servit sous le général Junot et parvint au grade de capitaine. Il parcourut, avec une foible escorte de cent hommes, un pays insurgé, inspecta et passa en revue plusieurs corps français et alliés, examina les hôpitaux, et fut en état de rendre un compte détaillé au général en chef. Après la campagne de Portugal, il se rendit à Madrid, auprès du grand duc de Berg; se trouva à la révolte du 2 mai, et y remplit plusieurs missions, malgré les dangers qui l'environnaient. Il profita, au mois de juin, d'une mission qui lui avait été donnée, auprès du général Reille, pour l'accompagner au siége de Roses, ainsi que dans les différentes sorties qui eurent lieu pendant son séjour. Il repartit avec une dépêche qui renfermait tous les détails qu'il était venu demander. Ayant à traverser un pays en pleine insurrection, le général Reille lui offrit une escorte de dix hommes. Sur l'observation du prince qu'elle était bien faible, l'autre lui demanda s'il avait peur? « Maintenant, dit le jeune « officier, je n'accepterois pas un homme de plus, » et il partit. A quelques lieues de Figuières, il est entouré d'une bande de miquelets et de soldats; il oppose la plus vive résistance, et allait leur échapper par la vitesse de son cheval, lorsqu'en franchissant un fossé il tomba percé d'une balle. Il leur disputa encore la victoire, moins pour lui-même que pour les dépêches dont il était porteur. Tout en se défendant, il les déchire avec les dents, et en enfouit les débris sous des cailloux: alors il cède au nombre et se rend prisonnier. Toute son escorte avait péri, à l'exception de deux hommes. Le prince fut conduit d'abord à Tarragonne et ensuite à Girone, qui fut longtemps assiégée par les Français, dont chaque succès sur la garnison mettait en danger la tête du prisonnier. Après neuf mois d'une dure captivité, il obtint enfin la permission de rentrer en France. Le prince de Salm, de retour à Paris, reçut bientôt l'ordre, malgré l'état déplorable de sa santé, de se rendre auprès de Napoléon, à l'armée d'Allemagne. Il reprit son poste d'officier d'ordonnance, et combattit à Wagram, où il reçut la croix de la légion d'honneur et fut nommé chef d'escadron. Quelque temps après, il fut envoyé en Italie, pour y commander le 14e régiment de chasseurs à cheval. Il établit dans son corps la plus exacte discipline et en donna lui-même l'exemple. Ce fut au milieu de ces circonstances que le chef de l'état réunissait à l'empire français la petite principauté de Salm. Il reçut, il est vrai, en indemnité une rente inscrite au grand-livre de la dette publique: mais il la perdit en 1814, et la principauté de Salm se trouve maintenant réunie à la monarchie prussienne. Le prince de Salm Kyrbourg est maintenant retiré du service, et habite alternativement la France et l'Allemagne. Il est décoré des ordres de la légion-d'honneur, de Saint-Louis, de Saint-Hubert, et de la grand'croix de l'ordre royal des Deux-Siciles.

SALMON (*Robert*), mécanicien anglais, fils d'un charpentier-constructeur de maisons, naquit à Stratford sur Avon, dans le comté de Warwick, en 1763. Après une éducation assez imparfaite, il entra chez un homme de loi, où se manifestèrent ses dispositions naturelles, en démontant sa montre pièce à pièce et en remettant chacune d'elles à sa place. Il apprit ensuite, sans maître, à jouer très passablement de la flûte et du violon; enfin il fut employé par Holland, entrepreneur de bâtiments, à la restauration du palais de Carlton House, en qualité de conducteur des travaux. Il contribua, en la même qualité, aux grandes réparations et aux embellissements, pleins de goût, que le duc de Bedford fit exécuter à Woburn-Abbey, où il fut attaché depuis comme architecte et mécanicien. M. Holland ayant fait venir de France un ouvrier pour pratiquer à Woburn le mode de construction usité dans ce dernier pays, avec de la terre mêlée avec de la paille hachée, Salmon s'empara de cette méthode, et la perfectionna au point d'élever des bâtiments qui, au moyen d'un peu de chaux détrempée, et étendue à l'extérieur avec une truelle de bois, égalent en solidité et en apparence les constructions faites avec la meilleure pierre, dont Woburn est totalement privé. Sa méthode et le compte des travaux qu'il a exécutés en ce genre sont exposés dans le 27e volume du *Recueil de la société des arts*. Salmon reçut en récompense de ses heureux résultats la direction des vastes domaines du duc de Bedford, et particulièrement de ses forêts. C'étoit alors un préjugé accrédité de croire qu'il convenoit de ne point élaguer les hautes-futaies: Salmon constata par l'expérience qu'une élagation bien entendue, outre qu'elle est favorable aux intérêts du propriétaire, améliore et embellit la qualité du bois, par les nœuds qu'elle y multiplie. Un *mémoire* très instructif, publié sur cette matière, est consigné dans le *Recueil de la société des arts*. Salmon inventa un *piège à homme*, pour prendre les braconniers et autres déprédateurs des bois, sans les maltraiter gravement: — un *procédé* pour enlever les tableaux aux murs et aux boiseries endommagées et les transporter sur une toile neuve. On trouve ce *procédé* dans les *Transactions de la société des arts*; — une *balance* qui marque les degrés de poids sur un cadran pareil à celui des montres: — un *nouveau bandage* pour les hernies, qui lui fut suggéré par l'incommodité qu'il éprouvait lui-même de cette infirmité: il obtint un brevet d'invention sur ce bandage, dont il établit un dépôt à Paris: — une *machine à pêcher* les objets tombés au fond des eaux les plus hautes, mise en mouvement par un cheval. L'agriculture doit également plusieurs inventions ingénieuses à Salmon, parmi lesquelles on distingue: un *hache-paille* dont les lames sont droites, et par conséquent d'une force uniforme, au lieu d'être recourbées, ce qui modifie l'énergie du tranchant aux divers moments de la durée du coup de l'instrument: — un *semoir* qui suit toujours la ligne directe, quelles que soient les déviations du cheval qui le traîne, mais qui en dérive à la volonté de la main qui le guide; il perfectionna aussi les machines qui servent à faucher le foin, à couper le blé, à le battre, à le vanner. Les inventions de cet habile mécanicien ne se bornent pas à celles que nous venons de détailler. Il signala chacune des vingt-cinq dernières années de sa vie par de nouvelles découvertes, presque toutes relatives à l'agriculture; elles sont décrites dans les divers volumes de ses *Transactions*. Les compatriotes de Salmon surent apprécier son mérite et l'en récompenser dignement. Il obtint, pour la plupart de ses procédés ou machines, des brevets d'invention. Quelques-unes de ses machines sont dessinées dans l'*Encyclopédia de Rees*. Salmon est mort à Woburn-Abbey, le 9 octobre 1821. Le duc de Bedford lui a fait élever un monument dans l'église paroissiale du lieu.

SALT (Henri), dessinateur anglois, né à Litchfield, cultivait avec succès le dessin et la peinture, lorsque lord Valentin l'engagea à l'accompagner dans son voyage aux Indes orientales, en Égypte et en Abyssinie. Il accepta cette offre et fut d'un grand secours au jeune lord qui, de retour en Angleterre, publia ses voyages ornés de gravures faites sur les beaux dessins de M. Salt. Ce savant fournit aussi d'intéressantes notes à l'ouvrage; toute la partie relative à l'Abyssinie, qu'il explora d'abord de son côté, et où il séjourna assez longtemps, est entièrement de lui. C'est également à M. Salt qu'on doit la découverte de la fameuse inscription d'*Axum*, ainsi que la description exacte des monuments de cette antique cité, jadis capitale de l'Éthiopie. En bon Anglais il ne négligea point de recueillir tous les renseignements utiles au commerce, et ayant reconnu combien l'Angleterre pourrait gagner

Digitized by Google

en établissant des liaisons commerciales avec l'Abyssinie, il laissa à Massouah un de ses compagnons, M. Pearce, pour y apprendre à fond la langue du pays, et pour disposer favorablement les habitants et le souverain en faveur des Anglais. Il se flattait de l'espoir d'y revenir bientôt lui-même avec une mission du gouvernement britannique, et ses vœux furent en effet réalisés. A son retour en Angleterre il n'eut pas de peine à convaincre le cabinet de l'importance d'ouvrir de nouveaux marchés dans les ports de l'Abyssinie, et fut chargé d'une mission officielle auprès du souverain de ce pays. Il partit au mois de mars 1809, sur un vaisseau chargé de riches présents et de marchandises pour faire des échanges. Dans ce voyage il compléta la reconnaissance de la mer Rouge, commencée par lord Valentia, et découvrit un nouveau port à Amphylo. Arrivé à Massouah il parvint, après beaucoup de difficultés, à ouvrir des communications avec le vice-roi de Tigré; mais n'ayant pas réussi à faire un traité de commerce, il revint en Angleterre au mois de janvier 1811, et publia une relation détaillée de ses découvertes et observations sur l'histoire, la religion, les monuments, les productions, les mœurs, les usages et l'industrie des Abyssiniens. Cet ouvrage rempli de faits nouveaux, de vues utiles au commerce et de précieuses recherches géographiques et scientifiques, fut très favorablement accueilli du public anglais et des étrangers. Toutefois on peut lui faire plusieurs reproches mérités, entre autres de n'avoir pas rendu justice à Jean de Castro, qui releva toute la mer Rouge et ses côtes avec un soin et une exactitude remarquables, il y a trois siècles; il a eu tort de mettre en doute les voyages faits par les Portugais à travers le continent africain d'Angola à Moçambique, et de Moçambique à Angola, dès l'année 1770, injustice qui a été relevée par M. Constancio dans l'*Observador Lusitano*, et d'après lui par Malte-Brun, dans son *Précis de la géographie*. Dans son ouvrage, M. Salt rend justice à Bruce dont l'exactitude et la véracité avaient été longtemps révoquées en doute; mais il a probablement ignoré que la plus grande partie de ce qui a rapport à la description de l'Abyssinie et aux sources et cours du Nil, dans le voyage de Bruce, est textuellement copié d'un ouvrage manuscrit du père Lobo, dont il a sans doute eu une copie entre les mains, et dont la traduction lui fut communiquée. Un savant de nos amis a comparé ce précieux manuscrit avec le texte de Bruce, et a reconnu que ce dernier n'a fait que copier le voyageur portugais. C'est ainsi que les modernes, et surtout les Anglais, réclament trop souvent pour eux une foule de découvertes géographiques et littéraires consignées depuis des siècles dans des ouvrages trop peu connus, portugais, espagnols, français et italiens. Il y a trois cents ans que Tombouctou est connu des Portugais, et que Barros en a clairement parlé dans ses *Décades*. On trouve également dans cet auteur et dans Couto, son continuateur, des détails exacts sur l'histoire des Tartares dont le nom véritable est *Tatâs* ou *Totars*, sur la mythologie brahminique, les Védas et autres livres sacrés, leur nombre et leur contenu, et sur une foule d'autres objets que les écrivains modernes ont, pour la plupart, cru n'avoir été découverts que depuis cinquante à soixante ans. En relâchant à Moçambique, M. Salt dit que le gouverneur de cette colonie, interrogé par lui sur les voyages des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique, lui assura n'en avoir aucune connaissance. De deux choses l'une, ou le gouverneur a cru devoir tromper M. Salt, ou celui-ci a mal entendu ce qu'on lui a dit, car rien n'est plus avéré que ces voyages. Nommé ensuite consul-général d'Angleterre en Egypte, M. Salt a continué d'y rendre de grands services à son pays, et a poursuivi ses recherches sur les monuments de l'antiquité. Il aida le courageux et infortuné Belzoni dans ses divers voyages, fit faire, avec l'autorisation du pacha Méhémet-Aly, des fouilles à Thèbes, et parvint à former une collection qu'il vendit au gouvernement français après que celui-ci eut dédaigné de faire l'acquisition de celle que M. Drovetti, consul de France, avait assemblée et qui fut achetée par le roi de Sardaigne. M. Saulnier fils (*Voy.* ce nom) reprocha à M. Salt d'avoir cherché à lui enlever le planisphère de Dendérah, en faisant valoir le privilége que le pacha lui avait accordé pour les fouilles. Il est certain que les agents du consul anglais tentèrent d'enlever ce précieux monument, et que le pacha décida la question en faveur des explorateurs français. M. Salt a publié les ouvrages suivants : 1° *Vingt-quatre vues prises dans l'Inde, la mer Rouge, l'Abyssinie*, 1809, in fol.; 2° *Voyage en Abyssinie et dans l'intérieur de ce pays, en 1809 et 1810*, 1814, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en français, par M. Henry, 2 vol. in-8°. M. Prévost de Genève a aussi traduit en français la partie du Voyage de lord Valentia, qui concerne l'Abyssinie, Paris et Genève, 1812, 2 vol. in 8° avec figures. 3° *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques du docteur Young et de M. Champollion le jeune, avec quelques découvertes additionnelles qui le rendent applicable à la lecture des noms des anciens rois d'Egypte et d'Ethiopie*, Londres 1825. Cet Essai a été traduit en français, en 1827, par M. L. Devère, qui y a ajouté des notes instructives dans lesquelles sont corrigées les nombreuses erreurs de l'auteur sur la valeur des caractères et le sens des figures symboliques des dieux. M. Salt, n'ayant encore qu'une connaissance imparfaite des découvertes de M. Champollion le jeune, s'est égaré souvent, faute d'un guide sûr. Il prétend aussi avoir découvert la valeur de plusieurs caractères déjà parfaitement déterminés par le savant français. Cependant cet écrit n'est pas sans utilité, non-seulement par les nombreuses planches qui l'accompagnent, mais aussi par quelques remarques importantes que l'auteur a faites ou recueillies sur divers objets relatifs aux monuments de l'antique Egypte. Au nombre des plus curieuses il faut citer la table d'Abydos, copiée par M. Bankes, et dont plusieurs cartouches ne s'accordent pas avec la copie faite par M. Cailliaud, et publiée par M. Champollion le jeune, dans ses *Lettres à M. de Blacas*, et le fait remarquable du nom du Pharaon Tirака, effacé partout sur le fronton du portique du petit temple de Medinet-abou, et remplacé par le nom de Ptolémée. Cette remarque a été faite par M. Bankes sur les lieux mêmes, et il n'a trouvé le nom du roi égyptien que dans l'intérieur du monument. Ce fait doit nous avertir de ne pas trop nous presser d'admettre avec MM. Letronne et Champollion le jeune la date récente du grand temple de Dendérah, fondée sur les noms qui s'y trouvent inscrits et qui ne remontent pas au delà de Césarion, fils de Jules-César et de Cléopâtre, et des temples d'Esné, qui, d'après les données, seraient bien postérieurs. Dès qu'il est prouvé que les rois grecs d'Egypte substituaient leurs noms à ceux des Pharaons inscrits sur les monuments, il faut croire que les empereurs romains en ont fait autant : et dès lors l'absence des noms des Pharaons sur un monument n'est plus une preuve suffisante de son érection par les Grecs ou les Romains. M. Salt n'a pas rendu assez de justice à M. Champollion le jeune et à M. Cailliaud. Il paraît qu'il prépare un ouvrage plus considérable sur l'Egypte. M. Salt est membre de la société royale de Londres, et correspondant de l'institut de France.

SALVANDY (NARCISSE-ACHILLE de), conseiller-d'état, né à Condom, département du Gers, le 11 juin 1796, d'une famille originaire d'Irlande, fit ses études au Lycée Napoléon, où des essais littéraires lui avaient obtenu une bourse, à l'âge de douze ans. En 1813, il s'enrôla dans les gardes d'honneur, contre le vœu de sa famille, fit la campagne de Saxe et celle de France, et devint successivement brigadier, maréchal-des-logis, sous-lieutenant et adjudant-major. Il fut blessé trois fois, et reçut à Fontainebleau la décoration de la légion-d'honneur, des mains de l'empereur. M. de Salvandy quitta l'armée à Fontainebleau (11 avril 1814), après l'abdication de Napoléon, et vint aussitôt prendre sa première inscription en droit, jugeant qu'une ère nouvelle commençait. Cependant, tout en se livrant à ses études nouvelles, il entra dans la maison du roi pour ne pas perdre son grade, et suivit au 20 mars, avec les mousquetaires noirs, le roi jusqu'à la frontière. Pendant les cent jours, il publia des écrits pleins de ces sentiments de liberté qui l'ont guidé dans sa carrière. En mars 1816, pendant l'invasion étrangère, il fit paraître, sous le titre de *la Coalition et la France*, un

Digitized by Google

ouvrage dans lequel, au milieu de la stupeur générale, il poussa le premier cri contre l'occupation. Cet écrit fit une grande sensation au dedans et au dehors; les quatre puissances coalisées demandèrent l'arrestation de l'auteur, et leurs ambassadeurs s'adressèrent au roi lui-même, qui opposa ainsi que le duc de Richelieu une noble fermeté. En 1819, à l'époque de l'évacuation, il fut nommé, à l'âge de vingt-deux ans, maître des requêtes au conseil d'état, par le duc de Richelieu, qui voulut qu'une récompense éclatante reconnût le service que cet acte de courage avait rendu, disait-il, en faisant connaître l'indignation qui remplissait les cœurs français. En 1819, lorsque le ministère se disposait à modifier la Charte, il se sépara de lui, et publia à cette occasion une brochure intitulée : *les Dangers de la situation présente*. L'année suivante, il fit un voyage en Espagne pour y observer les développements de la révolution espagnole, et à son retour, en 1821, il fut renvoyé du conseil-d'état, par M. de Peyronnet qui venait d'entrer au ministère. Désapprouvant hautement la guerre d'Espagne, qu'il regardait comme attentatoire au droit des nations, M. de Salvandy donna, en 1823, sa démission de son grade de capitaine d'état-major, qu'il avait conservé et dont le traitement était sa seule fortune. Cette même année il publia son ouvrage intitulé *Don Alonso, ou l'Espagne, histoire contemporaine*, 4 vol. in 8° et 5 vol. in-12, qui est aujourd'hui à la quatrième édition. En 1824 il publia, après les élections : *Islaor, ou le Barde chrétien*, nouvelle gauloise, in 12 : hymne d'indignation et de douleur. Il s'abstint quelque temps de polémique, de peur qu'on n'imputât ses hostilités à des ressentiments personnels; mais lorsque la censure fut rétablie, le devoir l'emporta sur toute considération, et il publia *le Ministère et la France*. A cette époque il s'entendit avec M. de Chateaubriand, et concourut, dans le *Journal des Débats*, à cette opposition royaliste constitutionnelle qui a tant ébranlé le dernier ministère. Pendant quatre ans que cette guerre a duré, M. de Salvandy n'a pas cessé un seul jour de monter sur la brèche. On trouve dans ses articles comme dans tous ses ouvrages, une grande richesse d'imagination réunie à un ton de plaisanterie mordante qui rappellerait assez la manière de Voltaire s'il ne s'y mêlait quelquefois un peu d'enflure. En 1828, lors du rétablissement de la dernière censure, il résolut de publier, chaque semaine, une brochure qui contenait les rognures des journaux et qui suivait les ministres à la piste. Pendant quatre mois, il tint bon, et mérita qu'on dit de lui qu'il était à lui seul une *presse libre*. Lorsque le ministère fut tombé, le nouveau lui offrit la place de conseiller d'état, que personne n'avait encore remplie si jeune : il hésita quelque temps, mais satisfait ensuite des engagements des ministres et de leur marche constitutionnelle, il accepta, et parut en qualité de commissaire du roi, à la chambre des députés. Sa présence était une garantie pour la plus vitale de nos libertés. M. de Salvandy a épousé une petite fille du vénérable Oberkampf. Outre les ouvrages dont nous avons donné les titres, on a encore de M. de Salvandy : 1° *Le nouveau et l'ancien ministère*, 1824, in-8°, deux éditions : 2° *les Funérailles de Louis XVIII*, 1824, in-8° ; 3° *Du parti à prendre envers l'Espagne*, 1824, in-8° : 4° *Discussion du projet de loi sur le sacrilége*, 1825, in 8° ; 5° *La vérité sur les marchés Ouvrard*, 1825, in-8° : 6° *De l'émancipation de Saint Domingue*, 1825, in 8° ; 7° *Lettres du roi de Pologne, Jean Sobieski, à la reine Marie Casimire, pendant la campagne de Vienne*, traduites par le comte Plateuer, et publiées par M. A. de Salvandy, 1826, in-8° : 8° *Lettres* (huit) *à M. le rédacteur du Journal des Débats, sur les affaires publiques*, 1827, in-8° ; 9° *Les amis de la liberté de la presse, explication de la nouvelle loi sur les colléges électoraux*, 1827, in 8° ; 10° *Insolence de la censure, et considérations sur la politique du ministère*, 1827, in-8° ; 11° *Que feront-ils? ou Examen des questions du moment*, 1827, in-8°.

SALVERTE (ANNE-JOSEPH EUSÈBE **BACONNIÈRE**), membre de la chambre des députés, né à Paris, le 18 juillet 1771, fit ses études avec distinction, au collége des Oratoriens, à Juilly, et fut ensuite avocat du roi au Chatelet, jusqu'à la suppression de ce tribunal, employé au ministère des relations extérieures, puis dans le bureau du cadastre. Condamné à mort par contumace, en vendémiaire an IV, comme ayant présidé l'assemblée sectionnaire du Mont Blanc, rebelle à la convention, il purgea sa contumace, et fut acquitté un an après. Depuis cette époque, il n'a accepté ni sollicité aucune place, et s'est livré tout entier à la culture des lettres, ne paraissant que quelquefois au barreau, pour défendre gratuitement des causes qui intéressaient ses amis. Après la seconde invasion des troupes étrangères en France, il se retira près de Genève, et revint ensuite à Paris. Tous les ouvrages et opuscules qui sont sortis de sa plume annoncent beaucoup de goût, de science et de patriotisme. Le 23 avril 1828, il fut élu à la chambre des députés par le troisième arrondissement du département de la Seine. Il avait publié, quelques jours auparavant, la brochure suivante : *Des droits du citoyen en France*, in-8°, qui contient sa profession de foi politique. « Puis-» je espérer, dit-il aux électeurs, que ce travail servira à » vous faire connaître mes principes politiques, et la » manière dont j'envisage nos droits et nos devoirs? Les » mêmes principes ont été consignés, depuis dix années, » dans des opuscules où je me suis surtout efforcé de » rappeler à mes concitoyens l'importance des droits que » vous allez bientôt exercer : il en est un, où j'établis » *qu'un député ne doit point accepter de places du gouvernement*; et je déclare que cette maxime sera toujours » la règle de ma conduite. Une grande indépendance de » position, l'absence de toute autre ambition que celle » des honneurs que décerne l'élection nationale, une » étude approfondie de l'histoire, sous les rapports qui » intéressent la législation et la civilisation, tels sont » mes titres à votre confiance. L'intérêt du pays, l'exé-» cution de la volonté générale, tels seront mes guides » si j'ai le bonheur d'obtenir vos suffrages : et cette » volonté, cet intérêt, je les crois renfermés dans ce » peu de mots : Revenir sans commotion au régime » légal et constitutionnel ; rendre le régime légal et » constitutionnel inébranlable, pour que de nouvelles » commotions deviennent impossibles. » M. Eusèbe Salverte tient ce qu'il a promis. La Charte, la liberté et la patrie n'ont pas de défenseur plus capable et plus intègre. Il a développé, séance du 20 février 1829, la proposition, qu'il avait faite à la chambre, de s'occuper sur-le-champ de la discussion du rapport relatif à la mise en accusation des membres de l'ancien ministère. Un tumulte, dont les causes n'ont pas échappé aux personnes un peu clairvoyantes, et auquel le ministère actuel n'est sans doute pas étranger, a empêché que le discours de M. E. Salverte ne fût entendu ; mais il a été inséré tout entier dans le *Moniteur* du 21, et publié à part. « Notre premier acte, » dit-il, a retenti dans la France et dans l'Europe, qui » s'en souviendraient si nous paraissions l'oublier. At-» tendrons-nous que les pétitions de nos commettants, » que la voix imposante de l'opinion nous le rappellent? » Non, Messieurs, un ajournement silencieux ne con-» vient pas plus à votre dignité qu'à la loyauté française. » » Entraîné par la douleur et l'indignation, » dit-il, en terminant et après avoir énuméré tous les actes odieux de l'ancien ministère, « me serais-je laissé dé-» cevoir sur la certitude ou sur le caractère des faits » incriminés? Je le désire, Messieurs. Je ne serais pas » digne de la confiance de mes commettants, si je ne » préférais le triomphe de l'innocence, même douteuse, » à la punition des crimes dont la passion s'exagérerait » l'importance. J'accuse, mais je sollicite une procé-» dure, une enquête, tout ce qui peut conduire à la » connaissance de la vérité. Ah! que l'on parvienne à » me démentir, ou que l'on parvienne à excuser les » faits inculpés, et surtout ceux qui ont fait couler le » sang français! Vous qu'a honorés pendant six années » la confiance royale; vous que nous croyons en avoir » cruellement abusé, entendez : Voilà les actes qui » accusent votre administration. Tous sont patents, » tous paraissent criminels; il en est de monstrueux, » il en est d'épouvantables! Justifiez-vous; et pour y » parvenir, joignez votre voix à la nôtre; demandez, » exigez la reprise de la discussion commencée; provo-» quez l'examen le plus ample et le plus lumineux, le

Digitized by Google

« plus propre à ne laisser subsister contre vous aucun « doute, aucun soupçon, aucun sentiment de haine : « nous vous y excitons pour vous-mêmes : nous vous en « conjurons pour l'honneur de la monarchie constitu- « tionnelle, pour l'honneur du caractère national, « pour l'honneur de l'humanité ; justifiez-vous. » Cependant les partisans de l'ancien ministère, secondés par le ministère actuel, se flattant de renouveler chaque année les difficultés qui s'étaient opposées dans la dernière session à la discussion sur la proposition de M. Labbey de Pompières, en appelèrent à l'esprit des réglements de la chambre pour demander la question préalable. M. de Martignac, ministre de l'intérieur, monta à la tribune, et prétendit que lorsqu'une session avait été close il ne restait de ses actes que les choses qui avaient été consommées ; qu'il fallait que la mise en accusation fût de nouveau proposée, qu'il fût procédé à un nouveau renvoi dans les bureaux, à la nomination d'une nouvelle commission, à un nouveau rapport. La chambre, en adoptant la question préalable, n'a sans doute pas entendu accorder aux prévenus un bill d'indemnité. Quoi qu'il arrive, le discours énergique de M. Eusèbe Salverte aura imprimé une flétrissure indélébile sur l'ancienne administration, et convaincu la France de son machiavélisme. M. Eusèbe Salverte a publié : 1° *Entretiens de Junius Brutus et de Caius Mucius*, Paris, an II de la république, in-8° ; 2° *Journées des 12 et 13 germinal, et événements qui les ont précédées et suivies*, an III, in-8° ; 3° *Les premiers jours de prairial*, an III ; 4° *Idées constitutionnelles présentées à la convention*, thermidor, an III ; 5° *Épître de Salluste à César*, traduites du latin, an VI, petit in-12 ; 6° *De la balance du gouvernement et de la législature*, Paris, an VI, in-8° ; 7° *Romances et poésies fugitives*, Paris, an VI, in-8° ; 8° *Le droit des nations*, ode, à l'occasion de l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, Paris, an VII ; 11° *Conjectures sur la cause de la diminution apparente des eaux sur notre globe*, Paris, an VIII, in-8° ; 12° *Éloge philosophique de Diderot*, Paris, an 12 ; 13° *Des rapports de la médecine avec la politique*, Paris, 1808, in-12 ; 14° réuni à plusieurs élèves de Juilly, il a publié, en 1808, la traduction du *Télémaque*, en vers latins, par E.-B. Viel, qui avait été son professeur, et a mis en tête un discours préliminaire ; 15° *Tableau littéraire de la France au 18e siècle*, Paris, 1809, in-8°. Ouvrage qui a concouru pour le prix de l'académie française, et qui est aussi remarquable par le style et une saine et profonde littérature, que par les jugements que l'auteur y porte des principaux écrivains du 18e siècle. 16° *Neila*, ou *les Serments*, roman, Paris, 1812, 2 vol. in-12 ; 17° *Légendes du moyen âge sur des serpents monstrueux*, Paris, 1812, in-8°. Ce mémoire curieux, savant et philosophique, a paru dans les *Mémoires de l'académie celtique*, dont M. Eusèbe Salverte était un des membres les plus distingués. Il a été depuis bien augmenté, et inséré dans la *Revue encyclopédique*, sous ce titre : *Des dragons et des serpents monstrueux qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux ou historiques*, Paris, 1826, in-8°. Il y a eu des exemplaires tirés séparément de ces deux édit. 18° *Phédosie*, tragédie en cinq actes, Paris, 1816 ; 19° *De la civilisation, depuis les premiers temps historiques jusqu'à la fin du 18e siècle*. Il n'en a paru que *l'introduction*, Paris, 1813, in-8°. 20° *La demande du consulat*, ou *Essai sur la candidature*, traduite en latin de Quintus Cicéron, frère de l'orateur, réimprimée dans la nouvelle édition des *Œuvres complètes de Cicéron*, en français, publiée par Fournier, tomes XXVI et XXVII, 1817, in-8° ; 21° *Essai sur la magie, les prodiges et les miracles chez les anciens*, in-8° ; imprimé à Bruxelles, dans l'*Esprit des journaux*, en 1817, et tiré séparément à petit nombre, avec cette épigraphe de Roger Bacon : *Non igitur oportet nos magicis illusionibus uti, cùm potestas philosophiæ doceat operari quod sufficit*. L'auteur s'occupe, en ce moment, de la réimpression de cet ouvrage savant, mais qui n'était que l'esquisse de celui qu'il va publier, et qui fera un fort vol. in-8°. Il y explique, par la physique et la chimie, les prestiges, les prodiges et les miracles les plus curieux de la mythologie et du culte des anciens peuples. 22° *Notice sur quelques monuments anciens situés dans les environs de Genève*, 1819, in-8° ; 23° *Des pétitions, dissertation suivie de considérations sur l'immutabilité de la Charte constitutionnelle*, Paris, 1819, in-8° ; 24° *L'état de la question*, 1820, in-8° ; 25° *Un député doit-il accepter des places ?* Paris, 1820, in-8° ; avec cette épigraphe d'Horace : *Aut ab avaritiam, aut miserâ ambitione laborat* ; 26° *Des maisons de santé destinées aux aliénés*, in-8°, et dans la *Revue encyclopédique* de janvier 1821 ; 27° *Notice sur la vie et les ouvrages de Ch. L. Cadet Gassicourt, pharmacien*, Paris, 1822, in-8°, avec cette épigraphe tirée de P. Syrus : *Amicum perdere est damnorum maximum*. On y reconnaît un véritable ami parlant de son ami. 28° Une analyse savante et raisonnée du 1er volume des *Œuvres de Rabelais*, édition *variorum*, avec un commentaire historique et philologique, par MM. Eloi Johanneau et Esmangart, dans la *Revue encyclopédique*, juillet 1823, et huit autres analyses de chacun des autres volumes, publiées dans le même recueil, à mesure qu'ils paraissaient, ainsi que de judicieuses et nombreuses observations qu'il a communiquées, à sa demande, à M. Eloi Johanneau, sur son commentaire, observations dont il serait à désirer que cet éditeur eût enrichi *la Clef historique de Rabelais*, qu'il se propose de publier pour servir de complément à l'édition qu'il a donnée, et de supplément à toutes les autres. 29° *Horace et l'empereur Auguste*, Paris, 1823, in-8° ; 30° *Les menaces et les promesses*, dialogue entre deux électeurs, Paris, 1824, in-8° ; 31° *Du taux de l'intérêt de l'argent et de sa réduction*, Paris, 1824, in-8° ; 32° *Essai historique et philosophique sur des noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés principalement dans leurs rapports avec la civilisation*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage avait déjà été publié en partie, au mars 1815, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*. Il n'a encore rien été écrit d'aussi philosophique et d'aussi intéressant sur les noms propres, parce qu'il est rare de voir l'érudition, le goût et la philosophie réunis dans un même auteur, au même degré que dans M. Eusèbe Salverte. 33° *Du droit, du devoir d'un électeur*, 1827, in-8° ; avec cette épigraphe, tirée de l'épître 2 de Salluste à César : « La liberté est également « désirable aux bons et aux méchants, aux braves et « aux lâches. Mais la plupart des hommes y renoncent « par crainte : assez heureux, assez pusillanimes pour « accepter d'avance, comme vaincus, ce que le sort « du combat laisse encore en balance. » 34° *Développement de la proposition faite en comité secret le 14 juillet 1828, pour la réorganisation de la garde nationale de Paris*, in-8° ; 35° *Opinion de M. Eusèbe Salverte, député de la Seine, sur des pétitions relatives aux jésuites*, 21 juin 1828, in-8°. Les autres écrits de M. Eusèbe Salverte, dont nous ne connaissons pas la date, sont : 36° *Fragment écrit au salon de peinture*, ou dialogues ; 37° *la Feinte et la Vérité*, dialogue entre une femme et un observateur. Ces deux opuscules ont paru dans les *Veillées des Muses* ; 38° *Conjectures sur les pierres tombées de l'atmosphère*. Ce mémoire a été inséré dans les *Annales de chimie*. 39° *Plusieurs contes et nouvelles*, imprimés dans le *Mercure* et dans l'*Esprit des journaux* ; 40° d'excellents articles dans la *Bibliothèque française*, de M. Pougens ; 41° d'autres dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, un entre autres intitulé : *Notice sur la caisse d'épargne et de prévoyance établie à Genève*, qui a puissamment contribué à faire établir à Paris, ainsi qu'il en indiquait les moyens et la possibilité, une caisse d'épargne semblable, qui y produit les effets les plus heureux ; 42° une *Notice* très philosophique sur Rabelais, et des *Chansons*, qui ne le sont guère moins, dans l'*Épicurien français*. M. Eusèbe Salverte a en portefeuille un *Éloge de Bailly*, qui n'a jamais été publié, quoiqu'il ait été marqué dans les Biographies précédentes comme l'ayant été. Une tragédie, intitulée : *la Mort de Jésus-Christ*, dont on a plusieurs fois entendu la lecture dans quelques salons. Il a publié, dans les *Annales des Voyages*, et en tête du catalogue de la bibliothèque de M. de Fleurieu, une *Notice* sur la vie et les travaux de ce savant illustre, dont il avait été l'ami : il a épousé sa veuve ; mais il en déplore en ce moment la perte douloureuse. Cette femme rare, qui lui laisse de si vifs regrets, pos-

Digitized by Google

sédait un esprit, une instruction et une force de caractère que pourraient envier bien des hommes. Elle était d'une telle modestie, que ce serait manquer à sa mémoire que de s'étendre davantage sur son éloge : elle croyait que les femmes ne devaient pas chercher à attirer l'attention du public.

SALVERTE (Jean Marie-Eustache), frère du précédent, né à Paris, le 26 mars 1768, fut de bonne heure adjoint à son père, dans la place d'administrateur du contrôle et des domaines (aujourd'hui de l'enregistrement). Eloigné par la révolution de cette administration, il y fut rappelé à l'époque du consulat ; et comme directeur de la comptabilité il mit à jour les comptes de cette régie, entreprise qui semblait impossible. Il fut nommé administrateur peu de temps après, et en remplit les fonctions jusqu'en 1818, qu'on le mit à la retraite, quoiqu'il fût dans la force de son talent et de ses lumières. En 1815, il fit partie de la chambre des représentants, pendant les cent jours. C'était un homme d'un rare mérite, sous le rapport de la probité, de la capacité, et de la facilité à se livrer au travail le plus ingrat avec une persévérance infatigable : un père de famille très vertueux ; un ami d'une obligeance sans bornes. Il est mort à Paris, le 10 décembre 1827. Il a publié : 1° *Examen des budgets pour l'année 1818* ; 2° *Des directions générales et administrations des finances*, 1818, cahiers 1, 2, 3, 4, in-8°.

SAMSON (Nicolas Antoine, comte), lieutenant-général du génie, commandant de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né le 7 décembre 1756, quitta le collége de Sorèze, où il était répétiteur au commencement de la révolution, pour voler aux frontières à la défense de la patrie. Il entra dans l'arme du génie, se montra moins entiché de l'esprit de corps que ses camarades qui ne voulaient point concourir avec la ligne, et obtint un avancement rapide. Au combat de Saint-Laurent de la Mouga, livré le 13 août 1794, il se distingua comme capitaine du génie, fut fait chef de bataillon peu de temps après et fit dans ce grade les immortelles campagnes d'Italie. Le 18 juillet 1796, devant Mantoue, il montra une si grande intrépidité que le général en chef Bonaparte l'en félicita publiquement. Il fit preuve de beaucoup de talent et de zèle, au mois de janvier suivant, dans l'exécution des travaux qui lui furent ordonnés pour garantir par des retranchements le corps français qui bloquait Mantoue, et principalement pour le mettre à l'abri des sorties de la garnison. Il suivit Napoléon en Egypte, se distingua à l'affaire de Chebreiss, où plusieurs de nos bâtiments de flottille, sur le Nil, furent pris et repris. Peu après il fut fait chef de brigade et fit construire un fort à Katieh, destiné par Bonaparte à être sa première place d'armes pour son expédition de Syrie. Au moment où, se traînant sur les genoux, il s'approchait le plus près possible de la contre-escarpe de Saint-Jean-d'Acre pour la bien reconnaître, il eut la main traversée par une balle. Un seul cri arraché par la douleur pouvait le faire découvrir ; il sut se contenir, et acheva sa reconnaissance. Quelque temps après il fut fait général de brigade. Quoique contrarié par l'inepte Menou devenu général en chef de l'armée d'Egypte, il montra beaucoup d'intelligence et d'activité dans les fortifications qu'il fit élever pour défendre les hauteurs qui dominaient Alexandrie, dernier refuge de notre armée. Il se fit remarquer dans la campagne de 1806 et dans celle de 1807, pendant laquelle il fut nommé général de division, ainsi qu'au siége de Gironne où il commandait le génie en 1809. Nommé par l'empereur directeur du dépôt général de la guerre en remplacement du général Andréossy, il encouragea puissamment les nouvelles méthodes de perfectionnement pour la géographie et la topographie. Fait prisonnier dans la campagne de 1813, en Allemagne, il ne rentra en France qu'après l'abdication de Napoléon. A la seconde restauration il fut admis à la retraite.

SAN-CARLOS (Don Joseph-Michel de CARVAJAL, duc de), grand d'Espagne de première classe, conseiller d'état, lieutenant général, directeur de l'académie espagnole, etc., de l'ancienne famille de Carvajal, issue des rois de Léon, est né à Lima en 1771. Il fit ses premières études dans le principal collége de cette ville, vint en Espagne à l'âge de seize ans, entra dès lors dans la carrière militaire en qualité de colonel en second du régiment d'infanterie de Mayorque, et se trouva au siége d'Oran l'année suivante. Il fit aussi la guerre de 1793 contre la France, et s'embarqua comme volontaire sur l'escadre espagnole dirigée contre Toulon. Il commanda la droite de l'armée combinée à l'attaque du fort Pharon, et obtint dans la même campagne le grade de colonel titulaire de son régiment et le brevet de brigadier. S'étant rendu ensuite en Roussillon à la tête de son régiment, il y servit jusqu'à la mort du comte de La Union, son oncle, général en chef de cette armée (*voyez ce nom*). Nommé peu de temps après maréchal de camp et chambellan du prince des Asturies (Ferdinand VII), il fut bientôt choisi par le roi, ou plutôt par le prince de la Paix, pour l'important emploi de gouverneur de l'héritier présomptif et des infants ses frères, quoiqu'il fût alors à peine âgé de vingt cinq ans. Il dirigea en cette qualité les leçons du chanoine Escoïquiz leur précepteur (*voyez ce nom*). Mais quelque temps après il fut privé de cet emploi et pourvu de la charge de majordome de la reine, charge qu'il conserva jusqu'en 1805, époque du mariage du prince des Asturies avec une princesse des Deux-Siciles. Il devint alors majordome du roi Charles IV. En 1807, on le nomma vice-roi de la Navarre, pour l'éloigner de la cour, en raison des liaisons intimes qu'il avait avec Ferdinand et Escoïquiz qui, sous prétexte de vouloir renverser le prince de la Paix, conspiraient contre Charles IV et contre la reine son épouse, et cherchaient un appui dans Napoléon. Trois mois après cette nomination le duc reçut l'ordre de se constituer prisonnier dans la citadelle de Pampelune. On l'accusa d'avoir conseillé au prince des Asturies pendant la maladie de Charles IV à Saint-Ildefonse, et dans le cas où ce roi viendrait à mourir, de priver la reine de toute influence dans les affaires, et de mettre le favori en jugement. S'il ne fit que cela, rien ne peut être moins criminel, mais il est difficile de croire qu'il se soit borné à un conseil aussi innocent. Pendant l'instruction du fameux procès de l'Escurial, il subit plusieurs interrogatoires, et fut mis en liberté ainsi que le prince des Asturies ; mais le duc fut exilé à soixante lieues de la capitale et à vingt lieues des frontières. Il se fixa à Alfaro, et y resta jusqu'au moment où Ferdinand étant monté sur le trône par suite des événements d'Aranjuez et de l'abdication arrachée à son père, il appela le duc de San Carlos à la cour et le nomma grand-maître de sa maison et membre de son conseil privé. Le duc arriva à Madrid quelques jours avant le départ de Ferdinand pour Bayonne, et l'accompagna dans ce voyage dont il ne paraît pas qu'il ait cherché à détourner son maître. Arrivé à Bayonne il eut plusieurs conférences avec Napoléon, dans lesquelles on assure qu'il déclara toujours avec fermeté que le roi ne pourrait rien décider, en matière grave, sans être parfaitement libre et sans le consentement des Cortès. Si en effet le duc a tenu ce langage, Napoléon lui aura sans doute demandé depuis quand les Bourbons d'Espagne avaient montré tant de respect pour les Cortès, et si Charles IV était libre lorsqu'il abdiqua la couronne à Aranjuez. Après les renonciations du 5 et du 10 mai 1808, le duc demanda et obtint la permission de suivre Ferdinand à Valençay, où il resta jusqu'à ce qu'il fut mandé à Paris avec Escoïquiz sous le prétexte de traiter des affaires relatives au prince et aux infants, mais dans le but réel de les éloigner de Ferdinand sur l'esprit duquel Napoléon redoutait leur ascendant ; mais les liaisons intimes qu'ils formèrent à Paris avec les agens diplomatiques d'Autriche, de Prusse et de Russie ne tardèrent pas à convaincre l'empereur des Français que le duc et son collègue étaient plus dangereux dans la capitale qu'à Valençay. Escoïquiz fut donc envoyé à Bourges, et le duc de San Carlos à Lons-le-Saulnier où il mit son temps à profit en étudiant la botanique et en cultivant les lettres et l'histoire. Napoléon ayant enfin pris la résolution de rétablir Ferdinand sur le trône d'Espagne, rappela le duc de San Carlos à Paris. Après de longues discussions, celui-ci, par l'ordre exprès de Ferdinand, signa, le 8 décembre 1813, un traité avec l'empereur Napoléon, qui devait être ratifié par la régence du royaume et par

Digitized by Google

les Cortès, et partit pour Madrid. Cette assemblée désapprouva le traité qui sacrifiait, disait on, l'honneur de la nation espagnole à la liberté personnelle du roi, et rendit un décret par lequel on déclara traître à la patrie quiconque entretiendrait des relations de quelque espèce que ce fût avec le gouvernement français. Il paraît à peu près certain que l'influence anglaise eut beaucoup de part dans la résolution des Cortès; le cabinet britannique craignant sans doute qu'un traité fait dans les circonstances politiques où était l'Europe à cette époque, ne donnât à Napoléon une grande prépondérance sur la cour d'Espagne. Le duc de San-Carlos, forcé de quitter précipitamment Madrid, retourna à Valençay, pour y attendre une occasion favorable d'entamer une nouvelle négociation avec l'empereur des Français. Elle se présenta bientôt, et il apprit que la dernière décision de Napoléon était que le roi Ferdinand retournerait en Espagne avec les infants, en promettant de ratifier le traité à Madrid. Ayant obtenu en conséquence les passeports nécessaires, il les remit au roi, qui lui témoigna sa reconnaissance en lui donnant la décoration de la toison d'or qu'il portait lui-même. Le duc l'accompagna ensuite à Saragosse et ensuite à Valence, où le roi résida tant que la régence du cardinal de Bourbon continua à gouverner malgré sa présence dans le royaume. Ce ne fut que le 4 mai que le roi Ferdinand signa le décret par lequel il reprit les rênes du gouvernement et se déclara roi absolu, après avoir nommé la veille le duc de San-Carlos son premier ministre et secrétaire d'état. L'on vit alors ce même homme qui en 1808, à Bayonne, soutenait que le roi ne pouvait rien faire d'important sans l'aveu des Cortès, prendre toutes les mesures pour anéantir la représentation nationale à laquelle Ferdinand devait sa couronne et dont il avait reconnu l'autorité. Il est incontestable que Napoléon, irrité contre les Cortès et ennemi de la constitution qu'elles avaient faite, favorisa les vues de Ferdinand qui, à la chute de l'empereur des Français, se trouvèrent également soutenues par le cabinet de Saint-James, non moins ennemi des gouvernements représentatifs et de la liberté des nations que Bonaparte. Les Cortès furent donc dissoutes, la constitution abolie, et le traité entièrement violé, surtout dans la partie qui stipulait l'oubli du passé et l'amnistie en faveur des Espagnols qui avaient prêté serment au roi Joseph. Tout cela fut en grande partie l'ouvrage du duc de San-Carlos. Ce ministre rendit pourtant quelques services à son pays; il améliora l'administration publique, sépara le trésor particulier du roi de celui du royaume, introduisit un ordre sévère dans les dépenses de la maison du roi, fit restaurer le jardin botanique, réinstalla les académies, rétablit la banque de Saint-Charles dont il était directeur, et proposa au roi la création du musée *Fernandino*. L'inconstance de Ferdinand et l'influence des vils intrigants dont il n'a cessé d'être entouré forcèrent bientôt le duc de San-Carlos à demander sa démission. Il l'obtint en effet, mais il conserva jusqu'au milieu d'octobre 1816 le ministère de la maison du roi. A cette époque sa disgrâce fut complète: Ferdinand, en déclarant qu'il était satisfait de ses services et qu'il lui conservait son estime, lui ordonna de partir pour Trujillo en Estramadure où le duc possédait une terre. Le lendemain il fut nommé ambassadeur à Vienne, où il resta jusqu'en 1817. Il reçut alors l'ordre de se rendre à Londres en la même qualité, et s'y fit remarquer par les fêtes brillantes qu'il donna à l'occasion du mariage de son souverain avec la princesse de Saxe. Lors de la révolution de 1820, le duc de San-Carlos se retira à Lucques dont le souverain, infant d'Espagne, le nomma son ministre plénipotentiaire près la cour de France. Le 9 février 1825, il présenta en audience les nouvelles lettres de créance qui le confirmaient dans la même qualité auprès de S. M. Charles X. Il fut ensuite nommé ambassadeur d'Espagne près le même souverain, et mourut à Paris en 1828. Le duc de San-Carlos avait des qualités estimables et était un des grands d'Espagne les plus aimables et les plus accomplis.

SAND (Charles-Louis), assassin de Kotzebue, naquit à Wunsiedel, pays de Bayreuth, aujourd'hui cercle du Haut-Mein (Bavière), le 5 octobre 1795, d'un ancien conseiller de justice prussien. Une complexion faible et une maladie surtout pendant sa première jeunesse contribua beaucoup à développer chez lui un caractère sombre et taciturne, et ne lui permit pas de commencer ses études avant l'âge de dix ans. Il reçut sa première instruction dans la maison paternelle sous la direction de sa mère, femme qui avait beaucoup de propension aux rêveries mystiques. Il entra, en 1810, au lycée de Wunsiedel, et à la suppression de cet établissement il en suivit le recteur Saalfranck, appelé au gymnase de Hof. En 1812, il alla à Ratisbonne où Saalfranck avait été transféré, et où il suivit de préférence les leçons de philosophie de M. Klein. Sand se distingua dans ses études par sa bonne conduite et son application; il étudiait, au rapport de son maître, depuis quatre heures du matin, et sans interruption, jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. La réputation d'Erebenmayer l'attira à Tubingen, en 1814. Il s'y livra avec ardeur à l'étude de la théologie, et fut inscrit, le 28 avril 1815, parmi les membres de la *Teutonia*. Sand a déclaré, dans son procès, n'avoir pas été reçu dans cette société, parce qu'elle ne s'était pas assemblée avant son départ, et en ignorer les statuts. Au mois de mars 1815, le retour de Napoléon de l'île d'Elbe ayant alarmé de nouveau le patriotisme de la jeunesse allemande, Sand céda à l'élan qui entraîna la plupart des étudiants sous les drapeaux, et entra, comme cadet, dans le corps bavarois des chasseurs volontaires du cercle de la Rezat. Avant de partir il reçut du recteur de l'université un certificat attestant sa bonne conduite, et il écrivit à ses parents pour leur annoncer la résolution qu'il avait prise de voler à la défense de sa patrie. Lorsqu'il fut arrêté, après l'assassinat de Kotzebue, on trouva attaché à son cou un ruban blanc tout taché de sang, et ayant, autant qu'on put le remarquer, une raie verte d'un demi-pouce. Après la campagne, Sand écrivit avec de l'encre sur ce ruban, qu'il disait lui avoir été donné par un ami à Tubingen: *C'est avec ceci qu'en 1815 je me dévouais à la mort.* Ce ruban était probablement un signe délivré par quelque société secrète. La déroute de l'armée française à Waterloo ayant eu lieu avant que Sand fût arrivé sur le champ de bataille, son corps pénétra sans obstacle jusqu'en France, et prit ses quartiers près d'Auxerre. De retour à Anspach dans les premiers jours de décembre 1815, Sand déclara qu'à son grand regret, il n'avait pas eu la satisfaction de tuer un seul Français. Après avoir fait un court séjour dans la maison paternelle, il se rendit à l'université d'Erlangen, où il reprit avec beaucoup d'assiduité, pendant deux ans, ses études théologiques. En même temps que son assiduité au travail et sa bonne conduite lui conciliaient l'affection de ses maîtres, il se faisait aimer par sa loyauté, la pureté de ses mœurs et la douceur de son caractère, de tous ceux qui le connaissaient; mais son amour enthousiaste pour la patrie et pour la religion ne laissait pas que d'inspirer des craintes sérieuses à ses amis. Un événement malheureux, qui lui arriva en 1817, fit une impression profonde sur son esprit. Le meilleur de ses amis s'était noyé sous ses yeux, en se baignant avec lui, sans qu'il eût pu lui porter des secours. Atteint, peu de temps après, d'une maladie grave, il fut sur le point de perdre la vie. Sa mélancolie n'en devint que plus sombre, et ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à l'arracher à ses sombres rêveries. Pendant son séjour à Erlangen, il s'exerça à la prédication dans la principale église de cette ville. Il y fut surtout un des membres les plus ardents de la société que les étudiants y avaient établie sous le nom de *Teutonia*, et qui avait des ramifications dans la plupart des universités allemandes. Suivant des rapports officiels, il fonda, avec un autre étudiant, la *Teutonia*, qui fut depuis connue sous le nom d'*Arminia* et dont le but principal ne devait être connu que de la minorité des membres. Sand a avoué qu'en 1816 il avait fondé, avec quarante de ses amis, une société secrète qu'il avait deux fois présidée, et dont les statuts avaient été en partie rédigés par lui. Ces statuts ont été retrouvés parmi les papiers qu'il avait laissés à Jena. Avant que de se rendre dans cette dernière ville, il alla à pied, en 1817, à Tubingen

Digitized by Google

pour assister aux fêtes de Pâques. Mais le voyage qu'il fit à *Eisenach* pour célébrer à Wartbourg, le 18 octobre, l'anniversaire de la bataille de Leipsick, paraît avoir été d'une plus grande importance. Sand a appris lui-même que l'*Histoire d'Allemagne* qui y fut livrée aux flammes, attira, pour la première fois, son attention sur Kotzebue, qui en était l'auteur. Il se fit remarquer dans cette assemblée par sa mâle beauté et son enthousiasme. Il n'y prononça pas de discours, mais il distribua à ses camarades une brochure qui fut imprimée, en 1819, sous ce titre : *Le monument le plus important de la vie de Charles Louis Sand, natif de Wunsiedel.* Cet écrit contenait ses idées sur une réunion générale des étudiants de toutes les universités de l'Allemagne. Il acheva à Jéna ses études théologiques, et y recueillit sur sa conduite les attestations les plus honorables. Il s'y fit aussi recevoir membre de la *Burschenschaft*, qui fut qualifiée d'association secrète, et d'une autre société purement littéraire. Dans l'automne de 1818, il voyagea en Saxe, où il visita plusieurs champs de bataille célèbres tant anciens que modernes. Il passa par Hall, Wittemberg et Postdam pour se rendre à Berlin où, pendant six jours qu'il y resta, il fit connaissance avec les professeurs Bondte, Heller, Lichtenstein, Jahn, etc. Il retourna ensuite à Jena, où ses parents lui permirent de rester encore six mois. Au commencement de 1819, il écrivit à un étudiant, à Heidelberg, une lettre dans laquelle il peignait son caractère sous des couleurs très sombres, et reprochait à son ami d'avoir quitté Jéna d'après les ordres de ses parents, dans la crainte de devenir suspect au gouvernement. Cette lettre a été publiée en 1819, par l'étudiant à qui elle était adressée, et imprimée dans la *Nouvelle gazette de Spire*. Exalté par un amour fanatique pour sa patrie, et indigné de la conduite perfide des princes de l'Allemagne, qui, après avoir évoqué le patriotisme allemand pour se soustraire à la domination étrangère, persécutaient, après la victoire, ce même patriotisme qui les avait si puissamment aidés à reconquérir leur indépendance Sand jura de venger sa patrie opprimée. Le despotisme le plus intolérable et l'olygarchie qui, au rétablissement de la paix, commençait à peser de tout son poids sur un peuple généreux et essentiellement bon, enflammèrent son imagination. L'amende, la prison, l'exil, étaient le seul prix réservé aux écrivains courageux qui élevaient la voix en faveur du peuple : et les hommes dévoués au pouvoir, les journalistes salariés par les agents du gouvernement, qui outrageaient les droits les plus sacrés des citoyens, étaient scandaleusement récompensés par des titres et des honneurs. Brûlant de se dévouer pour une cause aussi noble que celle de sa patrie, regardant comme son ennemi quiconque ne partageait pas son amour pour elle, il dut concevoir autant de haine que de mépris contre un homme tel que Kotzebue, dont la vie était souillée de tant de lâchetés et de tant de turpitudes, contre un écrivain qui, dans sa *Feuille littéraire* et ses écrits pleins d'une amère plaisanterie, tournait en ridicule l'enthousiasme patriotique des étudiants d'Allemagne, et dans ses rapports au cabinet de Saint Pétersbourg présentait sous des couleurs aussi fausses qu'odieuses la nation germanique tout entière. Les persécutions de Luden, d'Oken, de Wieland, le rapport de M. de Stourdza fait au congrès d'Aix-la-Chapelle que l'on attribuait à Kotzebue, et plusieurs autres circonstances, firent naître dans le cœur du jeune Sand le projet d'assassiner celui qu'il considérait comme le plus redoutable ennemi de sa patrie. Il partit, le 9 mars 1819, à quatre heures du matin, pour se rendre à Manheim où résidait Kotzebue, afin d'y mettre à exécution son horrible projet. Il était vêtu de l'ancien costume allemand, consistant en une veste de laine rouge, un pantalon de drap noir, des brodequins, et une toque noire de velours de coton. Il portait avec lui un compas, une carte de la Souabe, et une autre du cours du Necker, une partie du Nouveau Testament, le fameux Chant national de Korner, intitulé : *la Lyre et le Glaive*, ouvrage dont plusieurs passages étaient doublement soulignés, tel que celui-ci qu'il souligna la veille au soir de l'assassinat de Kotzebue : *Pourquoi trembler ! c'est en faisant des actions éclatantes et en écrasant, sans frémir, la tête du serpent, que nous pourrons nous sauver.* Il avait encore sur lui un autre poëme, intitulé : *le Chant du soir*, qui lui avait été donné à Erlangen, et où l'on trouve la phrase suivante qu'il prononça en se frappant de son poignard : *Te peux devenir un Christ sur la terre.* Enfin il s'était muni de deux poignards, dont l'un n'était autre chose qu'un couteau qu'il avait acheté à la foire d'Erlangen. Arrivé à Manheim, à neuf heures du matin, le 23 mars 1819, il se fit conduire, à onze heures, par un domestique de louage, à la demeure de Kotzebue. Une servante lui ouvrit la porte, et lui ayant demandé son nom, il répondit qu'il s'appelait Heinrichs de Mietau. Kotzebue étant absent, elle pria Sand de revenir entre quatre et cinq heures du soir. Celui-ci rejoignit son domestique, et lui témoigna le désir d'aller visiter l'église des jésuites et le cabinet d'histoire naturelle. Ces deux établissements étant fermés, il se fit conduire au jardin du château, pour y jouir de la vue qui s'étend sur le Rhin. Vers midi, il retourna à l'auberge de *la Vigne* (Weinberg), où il était descendu, dîna avec beaucoup de tranquillité à table d'hôte, et eut une conversation intéressante sur divers sujets d'histoire et la réforme de Luther, avec deux ecclésiastiques de la rive gauche du Rhin ; il apprit à l'un d'eux qu'il se disposait à aller rendre une visite à Kotzebue. Vers cinq heures, il retourna chez ce dernier. Le domestique, qui le reconnut, sans lui demander de nouveau son nom, le conduisit au haut de l'escalier où elle le fit attendre quelques instants pour l'annoncer. Deux dames étant arrivées dans ce moment pour rendre visite à madame Kotzebue, Sand les salua fort poliment. Il fut ensuite introduit dans un cabinet d'étude où Kotzebue ne tarda pas à venir le recevoir. Écoutons les dépositions de Sand lui-même : « Je vis, » dit-il, Kotzebue arriver dans cette pièce ; je m'avan» çai quelques pas vers lui, et je le saluai : Kotzebue » recula un peu vers la porte par laquelle il était en» tré. Ce qui me coûta le plus, c'est que je fus obligé » de feindre. Je lui dis qu'en passant par cette » ville, j'avais voulu lui faire une visite. Après quel» ques autres paroles, je lui dis : Je me fais gloire.....! » (alors je tirai un poignard, et je continuai), mais » nullement de toi..... toi, traître à la patrie ! En pro» nonçant ces mots, je l'étendis à terre d'un coup de » poignard. Je ne me souviens plus combien de coups » je lui portai. Tout s'est passé avec la plus grande » promptitude. J'ai tiré le poignard de la manche gau» che de mon habit où je le tenais caché dans son four» reau, et je lui en portai plusieurs coups dans le » côté gauche. Kotzebue n'a prononcé aucune parole » pendant cette attaque : il n'a fait que balbutier, » même lorsqu'il vit que je m'élançais sur lui le bras » levé. Il étendit seulement les mains, et tomba aus» sitôt à l'entrée de l'appartement, à main gauche, à » environ trois pas de la porte. On prétend que je l'ai » blessé à la figure : c'est ce que j'ignore. Cela peut » être arrivé, parce qu'il avait tenu ses mains étendues » en reculant. J'ai lancé mes coups de poignard direc» tement, ni par en haut, ni par en bas. Kotzebue est » tombé accroupi, comme pour s'asseoir ; je le regar» dai encore une fois dans les yeux, pour voir dans quel » état il était. Je voulais savoir quel effet mes coups » avaient produit. Ses yeux étaient dans une grande » agitation, de sorte que je n'en vis bientôt plus le » blanc. J'en conclus qu'il n'était pas encore mort ; » mais je ne voulus plus rien lui faire ; je crus » en avoir assez fait. » Les gens de la maison, n'étant venus qu'après l'assassinat, n'ont pu contester ni confirmer le récit de Sand. « En me retournant, » continue-t-il, lorsque Kotzebue fut tombé, je re» marquai un petit enfant qui, pendant l'assassinat, » était entré par la porte à gauche de l'entrée. » Les cris qu'il poussa me jetèrent dans la confusion » et me déterminèrent à me frapper d'un coup de » poignard ; je me fis dans le côté gauche de la poi» trine une blessure de plusieurs pouces de profon» deur. Je retirai aussitôt la pointe, mais la douleur, » ainsi que la perte de mon sang, augmentèrent lorsque » je descendis l'escalier. » Un domestique et une des filles de Kotzebue, furent les premières personnes qui

accoururent au secours de cet infortuné. Le domestique releva Kotzebue, qui eut encore assez de force pour être conduit à pas lents jusqu'à la chambre voisine. Il ne put articuler que quelques mots inintelligibles ; et après avoir fait quatre pas dans la chambre, il expira dans les bras de sa fille. Pendant que toute l'attention était portée sur la victime, Sand aurait pu facilement prendre la fuite, si le coup qu'il s'était donné le lui eût permis. Parvenu non sans peine au bas de l'escalier, il fut rencontré par la cuisinière et la femme de chambre qui, le voyant armé d'un poignard qu'il agitait d'un air menaçant, n'essayèrent point de l'arrêter. Arrivé à la porte de la maison, il remit à un domestique, qui sortait pour chercher la garde, un écrit qu'il avait voulu afficher quelque part avec son poignard, et qui portait ce titre : *Coup de poignard pour Auguste de Kotzebue*. Cet écrit prouve suffisamment que Sand était dans un état d'exaltation frénétique. En voici quelques passages : « De nos jours, » nous devons nous décider pour la loi que Dieu a » tracée en caractères de feu dans nos âmes ,..... pré» parez-vous ! décidez-vous à la vie, à la mort !.... Il » faut que je me déclare contre la lâcheté et la vénalité » de nos jours. Je ne vois rien de plus noble à faire » que de te terrasser, toi le valet et le palladium de cet » âge de vénalité, toi, le séducteur et le corrupteur » de mon peuple. » Il avait encore composé un autre écrit, intitulé *Sentence de mort contre A. de Kotzebue*, qui n'a pas été joint aux actes de la procédure. Les personnes de l'intérieur de la maison ayant crié par la fenêtre : *A l'assassin !* Sand se retourna vers elles, et leur dit : « *Oui, c'est moi qui ai tué Kotzebue,* » *ainsi doivent périr tous les traîtres !* » Puis s'adressant à la foule qui se pressait autour de lui, il s'écria : « *Vive à jamais l'Allemagne, ma patrie, et le peuple* » *allemand !* » Il se jeta alors à genoux, et dit à demi-voix : « *Je te remercie, mon Dieu, de cette victoire !* » Il se mit ensuite à prier avec ferveur, s'enfonça, avec les deux mains, son petit poignard dans la poitrine jusqu'à ce qu'il y fût entré profondément, et se laissa tomber. On s'empressa de lui porter des secours, qui lui firent donner quelques signes de vie ; puis la garde de police étant arrivée, on le transporta sur un brancard à l'hôpital. Il respirait à peine ; mais après qu'on lui eut fait boire du vin chaud, il reprit peu à peu ses esprits, de sorte qu'une heure après il fut en état de répondre, par oui et non, aux questions que la justice lui adressa. Lorsqu'on lui eût demandé si c'était lui qui avait assassiné Kotzebue, il sembla reprendre une nouvelle vie : il leva la tête avec énergie, ouvrit les yeux, et fit un mouvement d'approbation très expressif. Il demanda du papier, et écrivit ce qu'il a depuis confirmé dans ses interrogatoires. Sand recouvra l'usage de la parole le surlendemain ; et, quinze jours après, ses blessures furent entièrement fermées. Une opération douloureuse qu'il subit le 8 avril lui sauva la vie. Mais les poumons étaient attaqués et suppuraient ; selon toutes les apparences, il ne pouvait en réchapper. Sand persista à soutenir qu'il n'avait pas de complices, et montra beaucoup de calme et de douceur au milieu des plus grandes souffrances. Il attendait la décision de son sort avec résignation. Toutefois il ne se croyait obligé de dire la vérité que sur ce qui le concernait personnellement, et il se rétracta sur plusieurs dépositions qu'il avait faites à l'égard de différentes personnes. Quoiqu'il se montrât très satisfait de son action, il plaignait la famille de Kotzebue. Parmi les papiers qu'il avait laissés à Iéna, on trouva une lettre qui commençait par ces mots : « *Je remplis ma vocation,* » *je marche à l'échafaud.* » Le *Mercure de Franconie*, du 17 avril 1819, contient une lettre de Sand adressée à ses parents, pour leur faire ses derniers adieux. Il leur déclare qu'il avait commis cette action de sa propre volonté, et qu'elle ne lui avait point été suscitée par une faction. Il y rapporte tous les motifs de haine et de vengeance qu'il avait contre Kotzebue qu'il regardait comme traître à sa patrie, comme espion à la solde de la Russie, et enfin comme le corrupteur le plus redoutable de l'esprit public en Allemagne. Il n'y avait, selon lui, de salut que dans la mort de ce scélérat ; un enfant de la patrie ne devait pas craindre de mourir pour la justice et pour le bonheur de l'humanité. Il apprend qu'il avait longtemps attendu que quelque autre que lui s'acquittât de cette tâche, parce qu'il n'était pas né pour être un assassin ; mais que malgré les prières qu'il adressait à Dieu, personne ne s'étant présenté, et les gazettes ayant annoncé le départ prochain de Kotzebue pour la Russie, où il devait aller jouir du prix de ses crimes, il aurait cru commettre une lâcheté en différant davantage de remplir un devoir de l'exécution duquel dépendait le salut de la confédération. Sand ne fut certainement pas un assassin ordinaire, et à la lecture de ses lettres et de ses dépositions, où se peint si vivement la lutte d'une âme forte et généreuse contre l'ascendant du fanatisme qui l'entraîne vers le crime, on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié, et de regretter surtout qu'un caractère aussi noble et aussi héroïque n'ait imaginé, pour sauver sa patrie, qu'un crime dont les résultats, loin de donner la liberté à ses concitoyens, ne devaient servir qu'à appesantir leurs fers. Le père de Sand ayant obtenu la permission de venir le voir avec sa femme et son second fils, Sand refusa de les voir, ne pouvant rester avec eux sans témoins. Un jury d'instruction, sous la présidence de M. de Hohenhorst, chancelier du tribunal supérieur de Manheim, fut chargé de l'instruction du procès. Il correspondait avec les commissions d'enquête établies à Weimar, à Darmstadt et à Giessen, et de Carlsruhe il envoyait des extraits des actes de la procédure à la commission centrale de Mayence qui, dans son rapport à la diète de Francfort, représenta l'assassinat de Kotzebue comme le résultat d'une impulsion révolutionnaire donnée aux étudiants par des professeurs. Cependant on ne put découvrir ni instigateurs ni complices de l'assassinat. Le licencié Rüttger, de Manheim, chargé de la défense de Sand, le représenta comme atteint d'aliénation mentale, produite par le fanatisme religieux. L'instruction du procès ayant été terminée, le 5 septembre 1819, les actes de la procédure furent soumis au tribunal supérieur de Manheim qui, par arrêt du 5 mai 1820, condamna Sand à avoir la tête tranchée. Le 17 mai, il écouta avec calme la lecture qu'on lui en fit, et ajouta qu'il accueillait avec reconnaissance la décision de ses juges. Cette sentence fut exécutée, le 20 mai, à cinq heures du matin, dans un lieu connu sous le nom de *Viesweide*, sur la route qui conduit de Manheim à Heidelberg. Toute la garnison était sous les armes. Quoiqu'on eût avancé l'heure du supplice, les rues et les fenêtres se trouvèrent garnies de spectateurs qui donnèrent à Sand, lors de son passage, des marques très vives d'intérêt et de compassion. Parvenu sur l'échafaud, il se tourna de tous les côtés, jeta avec force son mouchoir à terre, et leva les yeux et la main vers le ciel, comme s'il eût fait un serment. Il fut ensuite attaché au poteau, et reçut la mort avec une résignation et une fermeté stoïques. Il avait refusé l'assistance d'un ecclésiastique pour l'accompagner au supplice, sous prétexte que cet usage dégradait le clergé et la religion. Sand était âgé de vingt-quatre ans et sept mois. Il fut inhumé dans le même lieu que sa victime. Un grand nombre d'étudiants de Heidelberg, accourus pour assister à son exécution, arrivèrent au moment où elle venait d'être terminée. Plusieurs trempèrent leurs mouchoirs dans son sang. Les journaux ont rapporté que sa mère reçut environ quarante mille lettres de consolation, ou même de félicitation. Il a paru à Stuttgart, chez Cotta : *Exposé de l'enquête suivie contre Sand, par le conseiller-d'état de Bade* (le chevalier de Hohenhorst). Cet ouvrage fut d'abord saisi sur la demande du gouvernement Badois, mais il fut rendu plus tard à l'éditeur, et livré au public. Nous en avons extrait les principaux faits de cette notice.

SANFELICE (Louise), née à Naples, en 1768, appartenait à une famille riche et qui tenait un rang distingué dans la société. Devenue, par ses dispositions et ses progrès précoces, l'objet de l'admiration de ceux qui l'entouraient, elle fut mariée, à l'âge de dix-huit ans, à un homme de son choix, qui doué lui-même des qualités les plus recommandables, put assez facilement apprécier le mérite de son épouse pour se promettre

Digitized by Google

avec elle un échange de bonheur que rien ne devait altérer. L'élite des gens éclairés qui florissaient alors dans cette capitale, se réunissait dans sa maison pour jouir du charme de sa société; on aimait à entendre ses jugements pleins de goût et de finesse sur les ouvrages d'imagination qui faisaient ordinairement la matière de leur entretien; et dans la fermentation générale des espérances que la révolution française avait excitées en Italie, on se plaisait souvent à déployer ces sentiments généreux pour la prospérité de la patrie, qui sont presque toujours inséparables des vrais talents. Vincent Coco, bien jeune encore à cette époque, était un de ceux qui avaient le plus captivé l'estime de madame Sanfelice. Un certain Barber avait été présenté chez elle, on ne saurait dire par quel hasard malencontreux, car ses talents bornés et ses opinions serviles auraient dû le rendre étranger à la société composée de tout ce qu'il y avait d'hommes éminents dans ce pays par leurs lumières et par l'élévation de leur caractère. Il s'avise de devenir amoureux de madame Sanfelice, et ce qui n'eût été en d'autre temps qu'un sujet de ridicule, devint la cause des malheurs qui devaient amener la fin tragique de tous les deux. C'était en 1799. la cour avait quitté Naples, et à l'entrée des Français la nouvelle république venait d'être établie. Bacher n'étant pas du nombre de ceux qui se réjouissaient de ce changement, il avait même trempé dans une conspiration contre-révolutionnaire, dont le but était de massacrer impitoyablement tous ceux qui avaient montré quelque prédilection pour le nouvel ordre de choses; et ce monstrueux attentat était presque à la veille d'éclater. Se voyant dédaigné dans ses amours, et n'en attribuant pas les motifs aux principes sévères de madame Sanfelice, il crut reconnaître. dans ceux dont elle était entourée, autant de rivaux qui opposaient un obstacle insurmontable à l'accomplissement de ses desseins. Dans un moment de délire il se laisse aller à des menaces: il se flatte lâchement qu'elle se livrerait à lui par frayeur; il lui en dit assez pour la mettre au fait des événements, et lui faire entrevoir que leur vie était dans sa main, et qu'il les ferait tous périr pour assouvir sa vengeance. Le nom de Coco fut surtout prononcé par lui avec un frémissement de jalousie aveugle, qui en réalité n'avait aucun fondement. Madame Sanfelice fut effrayée de cette ouverture. En repoussant les vœux impurs d'un homme si méprisable, elle sentit la nécessité de mettre sur leurs gardes ceux qu'il se proposait d'immoler à sa fureur, car il ne s'agissait pas seulement du salut de ses amis, mais aussi de celui de ses parents, de son mari même. Le bruit s'en étant répandu, le gouvernement chercha à découvrir la conspiration, et la trouva encore plus exécrable qu'on ne l'avait supposé. Bacher fut arrêté, jugé, convaincu, et exécuté avec quelques uns de ses complices. Cependant la république fut renversée: au milieu de toutes les horreurs dont cette réaction fut accompagnée, madame Sanfelice fut jetée dans un cachot, et condamnée à aller expier sur l'échafaud le tort de ne pas avoir livré sa famille au glaive des bourreaux. Mais se trouvant enceinte, elle en fit la révélation à ses avocats, qui s'empressèrent d'en donner connaissance à l'impitoyable junte d'état, qui consentit avec peine à ce que son exécution fût suspendue jusque après ses couches. Pendant cet intervalle de douleurs, qui fut de plusieurs mois, on employa en vain tous les moyens possibles pour implorer une commutation de peine: le bruit courut que la princesse Clémentine elle-même interposa en vain ses pleurs et ses prières pour la sauver; à peine eut-elle donné un nouveau citoyen à l'état, qu'elle fut entraînée au supplice. Les adhérents de Barber louèrent des loges dans la place de l'exécution pour repaître leurs yeux du spectacle de ses dernières angoisses; et quand sa tête fut tombée, ces cannibales coururent immédiatement se plonger dans une orgie nocturne, pour célébrer avec une hideuse joie ce jour de vengeance. De tant de victimes sacrifiées dans cette circonstance, aucune n'excita la compassion publique à un plus haut degré: chacun sentait combien avait dû être terrible la situation d'une mère qui voyait approcher le moment de sa mort, à mesure que s'avançait celui de la naissance de son fils. Madame Sanfelice emporta dans la tombe les larmes et les regrets d'une population tout entière.

SAN MARTIN (Don Juan), né dans un district des Andes, dépendant de La Plata, fut envoyé dès sa première jeunesse par sa famille à l'École militaire de Madrid, où pendant cinq ans qu'il y resta il fut regardé comme un des élèves les plus laborieux et les plus instruits. Il fit surtout de grands progrès dans les mathématiques, et montra de bonne heure un caractère ambitieux. L'envahissement de l'Espagne par Napoléon lui fournit l'occasion de se distinguer: il fut successivement aide-de-camp des généraux Solano, alors gouverneur de Cadix et capitaine-général de l'Andalousie, de Coupigny et La Romana. Il combattit à Baylen, à Albuhera, et obtint à cette dernière bataille le grade de colonel, qu'il avait mérité par sa belle conduite. Lors de la rentrée de Ferdinand et de la dissolution des Cortès, San-Martin quitta l'Espagne et partit pour Buenos-Ayres, où son courage et ses talents lui valurent le grade de général. Sur la fin de 1816, il se rendit au Chili à la tête d'un corps de troupes qu'il avait lui-même organisé et discipliné. Il se porta sur Santiago, et après avoir surmonté tous les obstacles qu'offre le passage des Andes et avoir forcé les principaux défilés où l'ennemi s'était retranché, il occupa d'abord Aconcagua, Santa-Rosa et les autres points de la grande route, et sans attendre son artillerie il attaque les royalistes dans les montagnes de Chacabuco, les délogea de leur position, leur tue six cents hommes, et fit à peu près un nombre égal de prisonniers. Le succès de cette journée fut dû en grande partie à l'intrépidité et à la présence d'esprit de San-Martin, qui, exténué de fatigue, tomba de cheval au moment où ses troupes poussaient des cris de joie en voyant la victoire assurée. On le crut atteint d'un coup mortel, car il avait perdu connaissance; mais ses frères d'armes l'ayant relevé et secouru, il se remit promptement. Après cette brillante affaire, il s'avança sur la capitale du Chili, dont le congrès le nomma directeur suprême, mais il refusa cette place qui fut donnée à O'Higgins, et préféra de rester à la tête des troupes. Au commencement de 1818, il marcha contre les royalistes, mais ceux-ci ayant surpris sa petite armée, lui firent éprouver une assez grande perte et le mirent dans le plus grand désordre: cependant l'arrivée opportune de quelques renforts, et les conseils du général français Boyer, qui était venu prendre du service dans les troupes de la république Argentine, firent obtenir à San Martin une victoire signalée et décisive à Maipo. On lui reproche de ne pas s'être montré reconnaissant, ni même juste, envers cet officier français, qui, par une charge de cavalerie faite à propos, décida la victoire au moment où elle paraissait perdue. San-Martin marcha ensuite contre le Pérou et finit par prendre Lima; mais s'étant brouillé avec lord Cochrane, qui venait de s'emparer de Callao, et avec d'autres chefs, il se vit forcé de donner sa démission, et n'a plus reparu sur la scène. On l'accuse d'avoir montré une ambition excessive, et il fut fortement soupçonné de chercher à s'emparer de l'autorité suprême. Il montra une grande avidité et amassa de grandes richesses pendant qu'il eut le commandement en chef au Pérou. Malgré ses succès militaires, San-Martin perdit dans cette expédition l'estime qu'il avait précédemment acquise parmi ses compatriotes.

SAN-SEVERINO (le chevalier François-Joseph), issu de la famille de San-Severino, l'une des plus anciennes et des plus illustres du royaume de Naples, de la branche des comtes de Milet et des barons de Marcellinara, naquit à Naples, le 13 mai 1758, de Joseph San Severino, baron de Marcellinara et de Rosa Majoreno, des barons d'Usito. Né à une époque où le régime de la féodalité et des majorats n'avait encore rien perdu de son antique influence, il fut placé, dès l'âge de six ans, dans l'abbaye des bénédictins, du Mont-Cassin, asile ordinaire des cadets des grandes familles napolitaines. Ses progrès dans les études furent rapides et ses succès brillants. A peine parvenu à sa seizième année, et ses cours de philosophie terminés, il passa à celui des

Digitized by Google

sciences sacrées; les succès qu'il y obtint le firent choisir comme l'un des douze élèves, élite de la jeunesse, que la congrégation du Mont-Cassin envoyait au collége *Anselmien* de Rome pour y perfectionner leurs études. Le jeune San Severino y eut pour professeur de théologie N. Chiaramonte, qui depuis a occupé le trône pontifical sous le nom de Pie VII, et le célèbre Vernazza l'initia aux lettres grecques. Ses études terminées, il fut envoyé à Plaisance pour y professer la philosophie et la géométrie. Peu d'années après il passa à Gênes pour y occuper la chaire des lettres sacrées et celle de l'histoire ecclésiastique. Ses études et ses leçons publiques l'ayant obligé de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire sainte et de celle de l'église, lui fournirent les matériaux et lui donnèrent la première idée du monument qu'il éleva bientôt après aux lettres latines, en publiant dans la langue de Salluste et de Tacite son *Histoire ecclésiastique*, qui ne tarda pas à obtenir une juste célébrité. Cette Histoire, dont les éléments furent choisis avec autant de sagesse dans le but que d'habileté dans leur mise en œuvre, embrasse les quatre premiers siècles de l'église, c'est-à-dire ceux dont les actes ont obtenu le même respect et la même vénération de l'universalité de tous les cultes chrétiens, qui se sont divisés depuis en différentes sectes. Ce qu'on admire le plus dans l'*Histoire ecclésiastique* du chevalier San-Severino, c'est le style, c'est l'ordre, la liaison et l'enchaînement des faits, tous co-ordonnés l'un à l'autre avec autant de discernement que de justesse. Le style de cet ouvrage est celui de Tacite; l'auteur, profondément pénétré des beautés et de la concision de l'historien philosophe, s'est approprié sa manière avec tant de bonheur, qu'à Gênes, à Florence et dans d'autres villes d'Italie, il a obtenu le glorieux surnom de Tacite moderne. Le roi de Naples, Ferdinand IV, à qui l'*Histoire de l'Eglise* fut dédiée, sut en apprécier le mérite, et son jeune auteur fut avant l'âge de trente ans admis à l'académie royale des sciences et belles-lettres. Peu de temps après il entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et passa à Malte, où sa réputation l'avait précédé. Le grand-maître de Rohan le combla d'honneurs, et le nomma historiographe de l'ordre. En quittant l'île de Malte, le nouveau chevalier retourna à Gênes; mais peu de temps après, la révolution ayant éclaté dans cette république, il s'en éloigna et se rendit à Florence, où il fit un assez long séjour. La jeune reine d'Etrurie, sur sa réputation, l'honora d'un brevet de naturalisation en Toscane. Ce fut dans cette belle et heureuse région de l'Italie qu'il passa l'année 1799, époque funeste où sa malheureuse patrie fut couverte de sang et de crimes. Quand le calme y fut enfin rétabli, le chevalier San Severino retourna à Naples, où il s'occupa de traduire Tacite. Avant de commencer cette traduction, il tâcha de bien comprendre son auteur, de saisir sa manière, de se la rendre familière, de s'approprier son style ferme et précis. Les graves études de l'histoire, des lettres sacrées, de l'économie politique, dans lesquelles il a fait d'utiles excursions, n'ont cependant pas absorbé tous ses moments. Il a aussi consacré quelques instants au culte d'Apollon. On a de lui des pièces de vers (*canzoni*) dans le genre de celles de Pétrarque. On lui doit encore la traduction d'un grand opéra français dont le célèbre Paesiello avait fait la musique, et qu'on a représenté au théâtre royal de Saint-Charles. Enfin, on assure qu'il s'occupe en ce moment d'une grammaire logique de la langue italienne, qu'il ne tardera pas à publier. Destiné à abréger et à rendre plus faciles les premières études de la jeunesse, son dernier ouvrage sera un bienfait pour la génération qui s'élève. Les ouvrages du chevalier de San Severino sont: 1° *Histoire Ecclésiastique*, publiée en 4 vol., dont le premier a été imprimé à Livourne, chez Masi, et les trois autres à Gênes chez Franchelli; 2° la traduction des *Œuvres de Tacite*, avec le texte en regard, en 18 vol. in 8°, Naples, Imprimerie royale.

SANTANDER (Charles-Antoine, LASERNA), né à Colindres, Biscaye, le 1er février 1752, d'une famille distinguée dans la magistrature, fit ses études chez les jésuites de Villagarcia, et entra dans la société. A la suppression de cet ordre, il alla achever sa philosophie à l'université de Valladolid, et à l'âge de vingt ans, il se rendit à Bruxelles auprès de Simon Santander son oncle, ancien secrétaire du roi d'Espagne, et bibliographe instruit. Le jeune Santander prit auprès de cet oncle un goût très vif pour les livres. Ce dernier lui ayant légué en mourant sa bibliothèque, l'une des plus riches et des plus nombreuses des Pays Bas, il ne voulut pas profiter seul des dispositions généreuses de son oncle, vendit la bibliothèque 80,000 fr., et appela ses frères au partage de la succession. Nommé, en 1795, conservateur de la bibliothèque de la ville de Bruxelles, il offrit généreusement de céder sa place à Mercier, abbé de Saint-Léger, alors sans ressources. Mais François de Neufchâteau, à cette époque ministre de l'intérieur, ayant fait accorder à Mercier une pension de 2,400 francs, Santander garda sa place, et mit tout en usage pour enrichir cet établissement, qui devint par ses soins un des plus riches de l'Europe. Il l'enrichit par la réunion de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, de celles des abbayes supprimées, et par les doubles qu'il obtint des divers dépôts littéraires de Paris. Santander fit aussi établir à Bruxelles un jardin botanique et un musée de tableaux. Il est mort à Bruxelles, en novembre 1813, âgé de soixante-un ans. Il était membre de l'institut de France, où il avait été nommé peu de temps après l'organisation de ce corps savant. On a de lui: 1° *Catalogue des livres de la bibliothèque de don Simon de Santander*, Bruxelles, 1792, 4 vol. in-8°. L'amateur qui avait acheté cette bibliothèque la lui ayant remise au bout de quelques années, Santander fit reparaître ce catalogue, avec de nouveaux frontispices portant le millésime de 1803, des cartons contenant les nouvelles acquisitions, et un volume de *Supplément*, composé des pièces suivantes: *Observations sur le filigrane du papier employé dans le 15e siècle*, avec cinq *grandes planches représentant les marques des fabricants d'Allemagne, des Pays Bas, de Paris et d'Italie*; *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique*, Bruxelles, 1795, in-8°; *Præfatio historico-critica in veram et genuinam collectionem veterum canonum ecclesiæ Hispanæ, A. D. Isidoro Hispalensi metropolitano*, Bruxelles, 1800, in-8°. Laserna Santander n'ayant pu trouver un acquéreur pour sa bibliothèque, la fit transporter à Paris, où elle fut vendue à l'enchère en 1809. Ce catalogue est très estimé des amateurs, à cause des notes précieuses qu'il contient sur un grand nombre de livres imprimés en Espagne ou en Belgique et peu connus en France. 2° *Note additionnelle à l'extrait de l'instruction sur la manière d'inventorier les dépôts littéraires*, Bruxelles, 1794, in 8°; 3° *Dictionnaire bibliographique* choisi du 15e siècle, 1805—1807, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est plein de recherches laborieuses et très estimables. Laserna y combat victorieusement la fable qui attribue l'invention de l'imprimerie à Laurent Coster de Harlem. 4° *Mémoire historique sur la bibliothèque publique, dite de Bourgogne, présentement bibliothèque publique de Bruxelles*, 1809, in 8°.

SANTERRE (Antoine-Joseph), général de division des armées républicaines, naquit en 1752, à Paris, où son père, riche brasseur de Cambrai, était venu s'établir. Le jeune Santerre fit ses études au collége des Grassins et suivit les cours de physique et de chimie de l'abbé Nolet et du professeur Brisson; il établit ensuite une brasserie au faubourg Saint Antoine, et acquit promptement une fortune considérable. Une probité sévère, l'emploi d'un grand nombre d'ouvriers, sa bienfaisance, qui éclata surtout pendant la disette, lui donnèrent une grande popularité et beaucoup d'influence. Il acheta pour deux cent cinquante mille fr. de riz et de mouton, qu'il fit distribuer à son domicile, et fit plus tard l'avance au gouvernement de quatre vingt mille francs de charbon de terre, qui ne lui remboursa que sept mille cinq cents francs. Lorsque excitée et soudoyée par l'abbé Roy, la populace incendia et pilla la manufacture de papiers peints de Réveillon, Santerre, qui se trouvait alors à la réunion électorale, à l'archevêché, fut désigné avec MM. Avrillon et Charton, manufacturiers, pour apaiser ces troubles; mais il put à peine se faire entendre, et courut les plus grands dangers. Santerre nommé, en 1789, chef de bataillon de la garde nationale parisienne, sauva d'une des-

truction complète les grilles de la Place-Royale, empêcha qu'on incendiât la Bibliothèque du Roi, et concourut puissamment à la prise de la Bastille. C'est lui qui donna l'idée d'apporter le fumier derrière lequel se retranchaient les assaillans pour se mettre à l'abri de la mitraille, et qui suffoqua les assiégés lorsqu'on y mit le feu. En récompense de sa conduite dans cette journée, le peuple lui offrit un paquet de clés et deux paires de menottes rivées aux poignets d'un des squelettes qu'on avait trouvés dans les cachots de cette forteresse. Nommé, au mois de mai 1792, commandant de la garde nationale, il protégea efficacement le roi dans la journée du 21 juin. Le 7 août, il instruisit ce prince des efforts qu'un personnage puissant faisait pour réunir aux quinze mille gentilshommes ou militaires de la garde, dix-huit mille autres serviteurs dévoués, à l'aide desquels devait s'exécuter une entreprise qui devait avoir les résultats les plus funestes pour la royauté, et il assura le monarque qu'il répondait sur sa tête de son salut et de celui de sa famille, si ce projet liberticide était abandonné. L'exécution en fut avancée de trois jours, et le 10 août arriva. Santerre fut chargé, les jours suivants, de veiller au salut de la famille royale et de la conduire au Temple. Les 10 et 26 décembre il escorta Louis XVI à la convention nationale. Nommé garant et responsable de l'exécution du décret qui ordonnait son supplice, il voulut, sous différents prétextes, refuser cette mission pénible. Lorsque le roi fut arrivé au lieu désigné pour l'exécution, Santerre fit taire aussitôt les tambours, qui battaient la marche, et dont le bruit ne devait finir que lorsque la troupe serait arrivée sur la place. C'est alors que Louis XVI fit entendre ces mots, après lesquels il se retira aussitôt en arrière: *Je desire que mon sang cimente le bonheur du peuple.* Dans le même instant les Marseillais, placés à droite, et que les cris de grace avaient exaspérés, voulaient faire feu du côté où ils s'étaient fait entendre: mais pour prévenir le carnage et peut-être la guerre civile, le général sous les ordres duquel était placé Santerre commanda, d'après les instructions qu'il avait reçues, le roulement qu'on attribue à tort à celui-ci. La même année, Santerre sauva la vie à M. Lucas, garde des galeries du Jardin du Roi, au moment où par suite de la haine d'un homme qui recherchait en mariage la femme qu'il a épousée, il allait être mis à la lanterne. Commandant de la place de Paris pendant les massacres de septembre, il protégea l'évasion de plusieurs prisonniers qu'il faisait venir près de lui sous le prétexte de les interroger. Santerre fit de vains efforts pour sauver des mains d'une populace effrénée les cinq prisonniers arrivés de Rambouillet, et il manqua dans cette occasion de périr victime de son dévouement: ses soldats et ses aides-de-camp ayant été repoussés, il fut laissé sans connaissance sur la place. Quantité d'hommes désignés pour l'armée de la Vendée ayant refusé de partir s'il ne se mettait à leur tête, Santerre, qui avait adressé précédemment un plan de campagne contre les Vendéens, reçut des lettres de service pour cette armée. Le 17 septembre 1793, ayant reçu l'ordre de se porter avec dix-huit mille hommes devant Vihiers, il ne s'aperçut point qu'en se repliant devant son avant-garde le général d'Elbée cherchait à faire descendre les républicains des hauteurs qu'ils occupaient, et il négligea, malgré les conseils qu'on lui donnait, de s'emparer des bois de la Roche. Sa déroute fut complète: les républicains se tuèrent les uns les autres, se prenant mutuellement pour des ennemis, et ils perdirent une grande quantité de fusils et presque toute leur artillerie. On crut à Paris, lorsque la nouvelle de cette défaite y arriva, que Santerre avait été tué devant Coron (*voyez* Rossignol), et c'est alors que les royalistes firent cette épitaphe assez plaisante:

Ci-gît le général Santerre,
Qui n'avait de Mars que la bierre.

Peu de temps après, Santerre fut arrêté, placé sous une charrette, et conduit de brigade en brigade jusqu'à Paris, où il fut enfermé aux Carmes. Pendant sa captivité aux Carmes, sa maison fut livrée au pillage. La révolution du 9 thermidor lui ayant rendu la liberté, il ne fut point employé, et vécut dans l'obscurité jusqu'au 19 fructidor an V, qu'il se présenta au Luxembourg avec quelques habitants au moment où ses services étaient inutiles. Il reparut encore, en 1799, au club du Manége, et fut mis à la retraite après le 18 brumaire an VIII. Quoique sa fortune eût beaucoup diminué, il était encore propriétaire de la Rotonde du Temple et du château d'Eve sous Dammartin, lorsque, profitant de sa confiance, des intrigants lui proposèrent de se mettre à la tête d'une association pour acheter les biens du prince de Monaco, et parvinrent à le ruiner. Santerre est mort à Paris, le 6 février 1809, à l'âge de cinquante-sept ans. Prudhomme a dit que Marat regardait Santerre comme un homme sans caractère; nous ajouterons qu'il n'avait point de talent, mais qu'il n'était pas dépourvu de courage.

SANTI (Georges), professeur de chimie et d'histoire naturelle à l'université de Pavie, inspecteur des études et chef du jury médical à Florence, sous le gouvernement impérial, est mort à Pienza, sa patrie, le 29 décembre 1822. L'ouvrage le plus connu de ce savant est son *Voyage au Montamiata et dans le Siénois*, Pise, 1795, in-8°, qui a été traduit en anglais et en français, par Bodard, Lyon, 1802, 2 vol. in-8°, fig. On a aussi de lui un *Traité* estimé sur le *Laurus nobilis*, avec une *Analyse chimique des eaux thermales de Santa-Giuliano, près de Pise.*

SANZAY (le comte Charles-François DAVIAU DUBOIS de), archevêque de Bordeaux, pair de France et officier de la légion d'honneur, né au château de Sanzay, le 7 août 1736, d'une famille noble du Poitou, était vicaire-général en 1790, lorsque M. Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, donna sa démission pour passer le reste de sa vie dans le repos et la retraite. Avant d'accomplir ce noble sacrifice, il avait eu la précaution de designer à Louis XVI, pour son successeur, le respectable abbé de Sanzay. Mandé à Paris, il s'y rendit à pied, et lorsqu'il connut de la bouche du monarque le choix qu'il avait fait de sa personne, ce prêtre modeste, renouvelant l'exemple donné par les évêques de la primitive église, s'y refusa, s'en croyant indigne: et il fallut des ordres réitérés pour le forcer d'accepter. Pendant le peu de temps qu'il occupa ce siége, il donna l'exemple de toutes les vertus. La charité, la modestie, la simplicité furent celles qui le distinguèrent particulièrement. Ce prélat quitta la France en 1792, et n'y rentra qu'à l'époque du concordat. Il fut nommé, le 9 avril 1802, à l'archevêché de Bordeaux. C'est là surtout qu'on put apprécier toutes ses vertus apostoliques: elles remplirent sa vie entière: il voulut même qu'elles lui survécussent par les nombreux établissements qu'il fonda, tels que des séminaires et des maisons consacrées à la réforme des mœurs, qui absorbèrent sa fortune particulière. Il faisait à pied les courses pastorales de son diocèse: mais l'amour, le respect et la vénération des fidèles de toutes les classes les transformaient en marches triomphales. Tel est le tableau fidèle de son apostolat. Sa charité s'exerçait sur tous ceux qui en avaient besoin, sa main s'ouvrait pour tous les indigents, sans s'informer des causes qui les avaient privés de leurs ressources. Malgré la modicité de ses revenus, il soulageait les prêtres étrangers, comme les nationaux, et une foule de prêtres espagnols ont ressenti les effets de sa munificence. Après la restauration, au moment où le duc d'Angoulême se disposait à entrer à Bordeaux, il alla au-devant de S. A. R., et prêta le premier, entre ses mains, le serment d'obéissance. Il accompagna ensuite le prince à la cathédrale, et y fit chanter un *Te Deum* en actions de graces. Ce prélat continua pendant douze ans encore, sous les Bourbons, sa carrière de bienfaisance, et mourut à Bordeaux, le 11 juillet 1826, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

SAPEY (Charles), né à Grenoble, en 1775, sortit de l'École Militaire de Tournon, à la fin de l'an II, pour entrer comme sous-lieutenant dans le 9e bataillon de l'Isère, qui devint la 12e brigade d'infanterie légère, dans laquelle il fit la campagne des Alpes et celle d'Italie. Nommé, en l'an 8, membre du Corps-législatif, ses liaisons avec un des frères de Napoléon, Lucien, qui avait été son condisciple, et la chaleur avec laquelle il se prononçait dans toutes les occasions en faveur de

Digitized by Google

la liberté, le firent éliminer par un sénatus-consulte, qui exigeait quarante ans pour être élu, et qui cependant faisait entrer dans ce corps d'anciens tribuns moins âgés que lui. M. Sapey ne reparut sur la scène politique qu'en 1815, époque à laquelle son département l'envoya à la chambre des représentants. Il y fit, en qualité de membre de la commission du règlement, plusieurs rapports qui furent écoutés avec intérêt. En 1817, à la chambre des députés, il siegea dans les rangs de l'extrême-gauche, et combattit avec autant de talent que d'énergie pour les libertés publiques. Dans la session de 1819, il prit la défense des acquéreurs des domaines nationaux, et s'éleva avec force contre toutes les lois d'exception, la suppression de la liberté individuelle et la liberté de la presse. Dans la discussion de la loi électorale, il prononça un discours très remarquable qu'il termina ainsi : « Députés constitutionnels, qu'il est plus aisé d'insulter que de décourager ; députés fidèles, dont le cœur palpite au nom du roi, de la patrie et de la liberté, pesez bien ce que vous avez à faire : aujourd'hui, demain, jusqu'à ce que la nouvelle loi soit rendue, tout peut se réparer, une fois rendue, il ne sera plus temps ; regardez ce trône, voyez l'agitation de la France, et songez quelle responsabilité pèse sur vos têtes. » Dans la session de 1820, il fit, au nom de la commission des pétitions, un rapport concernant la dénonciation d'une circulaire de l'évêque de Meaux, relative aux biens usurpés de l'église, et à une recherche inquisitoriale sur les fonctionnaires publics et sur les principaux habitants de son diocèse, ainsi que sur leurs domestiques. Dans la séance du 17 avril, il appuya de toutes ses forces la pétition des habitants de l'Isère, qui demandaient l'autorisation de poursuivre le général Donnadieu et le comte de Montlivault (*Voyez ces noms.*), ancien préfet de ce département, pour la conduite qu'ils avaient tenue en 1816. Dans la séance du 10 juillet 1821, il parla sur le budget des recettes et de l'exercice de 1820, et proposa de substituer au projet de dégrèvement du ministère, un autre projet plus juste, plus conforme à la Charte et plus avantageux aux contribuables. M. Sapey, dont la carrière politique a été si noble et si indépendante, a cessé de faire partie de la chambre aux élections de 1824, si violemment imposées à la France par le ministère. Depuis il n'a pas été réélu.

SAPINAUD DE LA RAIRIE (.... le chevalier de), né au château de Sourdis, en Bas Poitou, le 3 décembre 1760, fut nommé, en 1778, cadet gentilhomme au régiment de Foix, et se retira en 1789, avec le grade de premier lieutenant. Toute sa famille se prononça avec chaleur contre la révolution ; cinq de ses frères, dont quatre étaient officiers depuis plusieurs années, émigrèrent avec leurs corps. Le chevalier Sapinaud prit part un des premiers à l'insurrection de la Vendée, et dès le 10 mars 1793, il battit, réuni à son oncle le chevalier Sapinaud de la Verrie, les garnisons de Tiffauges et des Herbiers. Il réunit ensuite sa division à celle des chefs de l'Anjou, s'empara avec elles de Boisgroleau et Chollet, prit le commandement de Mortagne, d'où il entretint des relations importantes avec toutes les armées, et sauva l'artillerie à l'arrivée des Mayençais. Dans la campagne de la Loire, il commanda comme chef divisionnaire, et après la retraite du Mans, il fut obligé de repasser la Loire à Ancenis, avec Henri de La Rochejacquelein, Stofflet, Vaugiraud et la Ville-Heuge. Le chevalier Sapinaud, qui jouissait d'une grande influence dans la Vendée, revint à l'armée du centre, dès le commencement de 1794, et battit à la Gaubretière un corps de trois cents républicains. Étant parvenu à rassembler dix-huit cents hommes, il parvint à se réunir à Charette, qui lui donna le commandement d'une division. Ne pouvant s'accommoder à l'humeur impérieuse de son chef, il s'en sépara bientôt, et s'attacha à Stofflet, qu'il eut le malheur de mécontenter en signant, en 1795, de concert avec Charette, une capitulation à laquelle accédèrent les représentants du peuple. Stofflet, irrité, marchait contre lui, mais M. de Sapinaud eut la prudence d'éviter un éclat qui compromettait leur cause ; il s'éloigna en toute hâte, abandonnant ses bagages au pillage des soldats de Stofflet, et alla se réunir à Charette. La capitulation eut son effet. Sollicité, en 1796, de reprendre les armes, il eut le bon esprit de se tenir en repos, et resta même étranger à l'insurrection de 1799. Retiré à cette époque au sein de sa famille, près de Mortagne, il s'y fit oublier jusqu'à la première restauration, en 1814. Il vint alors à Paris, et reçut le grade de lieutenant-général. Il reprit les armes lors des événements du 20 mars 1815, commanda le 2e corps de l'armée vendéenne, et signa l'arrêté de Falleron, conjointement avec MM. d'Autichamp et de Suzannet. Après la mort de Larochejaquelein, qui eut lieu le 4 juin 1815, M. de Sapinaud devint général en chef de l'armée vendéenne, titre qu'il ne conserva que jusqu'au 26 du même mois, époque du traité qu'il signa avec le général Lamarque, et qui mit fin aux hostilités, ainsi qu'à ses fonctions. M. de Sapinaud est cordon rouge, commandeur de l'ordre royal de Saint Louis, et chevalier de la légion d'honneur. Il a reçu, en 1814, du roi d'Espagne, l'ordre de Saint-Charles de première classe. Le département de la Vendée l'élut, en 1822, membre de la chambre des députés, où il fut réélu en 1824. Il fut compris dans la fournée des pairs créés par l'ordonnance du 5 novembre 1827. Il a épousé, quelque temps avant le 18 fructidor, mademoiselle Marie-Louise Charette, belle-fille de M. Charette, cousin de ce général. — SAPINAUD DE BOIS-HUGUET (.... le chevalier de), plus connu sous le nom de Sapinaud de la Verrie, oncle du précédent, naquit en 1738 au bourg de Verrie, Bas-Poitou, dont il était seigneur. Nommé en 1793, par les paysans révoltés de la Bretière, leur général, il fit preuve de la plus grande valeur, et fut tué le 13 août de la même année, à l'affaire du pont de Charron. — SAPINAUD DE BOIS-HUGUET (Madame), belle-sœur du précédent, a publié des *Mémoires historiques sur la Vendée*, Paris, 1823, in-12 ; 2e édit., 1823, in-8°, ibid. ; 3e édit., 1824, in-12. — SAPINAUD DE BOIS-HUGUET (.....), chevalier de Saint Louis, fils de la précédente, a publié : 1° *les Psaumes*, traduits en français, Paris, 1818, 2 vol. in-8° ; 2e édit., 1820, 2 vol. in-18 ; 4e édit., 1823, in-8° ; 2° *Élégie sur la mort du duc de Berry*, le Mans, 1820, in-4° ; 3° *Élégies vendéennes*, dédiées à madame la marquise de La Rochejacquelein, 1820, in-8° ; 2e édit., 1823, in-8° ; 4° *In exitu Israel*, en vers français, 1822, in-8° ; 5° *Dies iræ*, Paris, 1822, in-8° ; 6° *A l'auteur du poëme des Plantes*, Paris, 1822, in-8° ; 7° *le Cimetière et le printemps de Gray*, Paris, 1822, in-8°. On a encore de lui des *Notices sur les généraux Vendéens* et un *Voyage dans la Vendée*, imprimés à la suite des *Mémoires* de sa mère *sur la Vendée*.

SARLOVESE (le comte FRANÇOIS FOURNIER), lieutenant général de cavalerie, grand-officier de l'ordre de la légion d'honneur, est né en 1775, dans le Périgord. Destiné au barreau, il quitte, en 1792, ses études pour entrer comme sous-lieutenant dans un régiment de dragons. Après avoir acquis plusieurs grades sur le champ de bataille, il fut, à peine âgé de vingt-trois ans, nommé colonel du 12e de hussards. Lorsque le général Bonaparte fut nommé consul à vie, Sarlovese montra de l'opposition à ses projets, perdit le commandement de son régiment, et eut l'adresse d'enfermer chez lui les agents de police qui étaient venus pour l'arrêter comme faisant partie d'une conspiration contre la sûreté de l'État. Découvert quelques jours après, chez un ami, il fut conduit au Temple et n'en sortit que pour être exilé en Périgord, où il reçut, peu de temps après, l'ordre d'accompagner l'amiral Villeneuve dans son expédition d'Amérique. A son retour, il sollicita et obtint du service à la grande-armée, et se distingua parmi les vainqueurs d'Eylau. Quelques moments avant cette bataille, l'empereur lui avait dit : « *Colonel, dans votre affaire, il faut un baptême de sang.* » Les talents qu'il montra à Friedland lui firent obtenir le titre de baron et le grade de général de brigade. Envoyé en Espagne, en 1808, le général Sarlovese combattit sous les ordres du maréchal Ney. Enfermé dans Lugo, en 1809, avec trois bataillons et deux escadrons, il se défendit pendant quatre jours, quoique dépourvu de

Digitized by Google

vivres, contre plusieurs milliers d'Espagnols, commandés par le général Maby, qui l'avait inutilement sommé de se rendre, et il lui tua plus de cinq cents hommes. Sarlovèse fit, en 1812, la campagne de Russie, et fit partie du corps d'armée qui, sous les ordres de Napoléon, planta l'aigle française sur les remparts du Kremlin. Promu au grade de divisionnaire, il exécuta les charges les plus brillantes à la bataille de la Bérésina: il revint avec les débris de cette armée qui, assaillis dans leur retraite par toutes les calamités, parcoururent une espace de deux cent soixante lieues à travers un pays dont les ravages de la guerre et la rigueur de la saison avaient fait le plus affreux désert. Il se distingua, en 1813, au combat de Gross-Beeren où il arrêta la poursuite de l'ennemi; mais son esprit d'insubordination ayant excité de nouveau le mécontentement de l'empereur, il fut arrêté, conduit à Mayence, d'où il parvint à s'échapper, destitué par un décret, et mis en surveillance illimitée. La chute de Napoléon lui rendit son grade et la liberté. Il ne prit pas de service pendant les cent jours, et fut, après la seconde restauration, employé comme inspecteur général. Fournier-Sarlovèse mourut à Paris, le 18 janvier 1827, des suites d'une fluxion de poitrine, laissant, dit-on, par son testament, 1,500 livres de rentes aux trois plus anciens cavaliers de l'armée. Son caractère turbulent et querelleur et une susceptibilité de spadassin que ne secondait que trop son adresse au pistolet, ont laissé planer sur sa mémoire des imputations les plus fâcheuses. Fournier Sarlovèse est auteur d'un ouvrage intitulé : *Considérations sur la législation militaire*. La première partie traite de la nécessité d'une armée permanente en France: d'une loi de recrutement, de ses conditions, de ses garanties: de l'organisation, de l'avancement, de la destitution, du traitement de l'activité, de la disponibilité, de la retraite, des ordres de chevalerie, de la garde nationale, de la gendarmerie. La deuxième partie traite de la justice répressive dans l'armée: de l'état actuel de la législation sur cette matière; des conseils de guerre permanents, de révision, spéciaux, extraordinaires, des commissions militaires, des justices prévôtales. On y trouve le plan d'un nouvel établissement des tribunaux militaires, sous la dénomination de cours martiales, dans la formation desquelles on aperçoit une image du jury, autant qu'il peut être approprié à une armée. Les règles de compétence, les attributions et les formes de l'instruction et du jugement, sont en même temps indiquées. L'auteur a, pour ainsi dire, ouvert la carrière; plusieurs de ses propositions, et notamment celle de la loi du recrutement, ont été adoptées. Les *Considérations sur la législation militaire* ne se distinguent pas moins par l'érudition que par le mérite littéraire.

SARRAZIN (le comte Gilbert de), né en Auvergne, en 1731, d'une famille distinguée, suivit de bonne heure la carrière des armes, et servit dans le régiment des dragons de Noailles; mais s'étant marié dans le Vendômois, il obtint sa retraite. Élu en 1789 député de la noblesse de Vendôme aux états-généraux, il se fit remarquer dans cette assemblée par son esprit conciliant, et par les vues les plus sages. Rentré dans ses foyers en 1791, il n'émigra point, mais il n'exerça aucune fonction publique jusqu'en septembre 1816, où à l'âge de quatre-vingt-cinq ans il fut nommé par le roi président du collège électoral de Loir-et-Cher. M. de Sarrasin est mort peu d'années après.

SARRAZIN (le comte Adrien de), littérateur, fils aîné du précédent, naquit à Vendôme, en 1775. Destiné à la carrière des armes, il fut élevé à l'école militaire de Vendôme, avec M. le comte Decazes et autres hommes qui ont rempli depuis des fonctions éminentes dans l'état, et passa à l'école royale d'artillerie de Brienne. Après la destruction de cet établissement, sous le régime conventionnel, il vécut dans sa famille, depuis 1794 jusqu'en 1814, uniquement occupé des arts et de la littérature, et n'interrompant ses travaux que par de fréquents voyages à Paris. Il débuta par une imitation en vers, des *Quatre printemps* (de Kleist), du *Premier navigateur* et du *Tableau du Déluge* (de Gessner), et d'une *Élégie* de Grey sur un *Cimetière de campagne*, Paris, 1802, in-8°. Ce premier ouvrage eut peu de succès, soit en raison de l'époque où il parut, soit à cause du faible mérite des vers de l'auteur. M. Adrien de Sarrazin ne connaissait pas encore sa véritable vocation; la nature ne l'avait pas créé poète, quoique l'on trouve dans ses ouvrages des romances et autres pièces de vers fort agréables. Ce fut en 1802 qu'il se fit remarquer par une lettre apologétique du poëme de la *Pitié*, de Delille. Cette défense fut insérée à la fin du volume des poésies fugitives de l'auteur des *Jardins*. En 1804, M. Adrien de Sarrazin fut du petit nombre des écrivains qui osèrent plaider la cause des Bourbons contre Napoléon, et il refusa d'être employé sous le gouvernement impérial. Après la restauration, son ancien condisciple, M. Decazes, étant parvenu au ministère, il accepta une place de chef de division dans ses bureaux, et il l'a conservée jusqu'à la retraite de son ami, en 1820. Il est retourné depuis dans son département, où il mène une vie paisible et retirée, paraissant avoir renoncé à la politique, et même à la littérature, malgré les succès mérités qu'il y a obtenus. En 1825, le parti le plus modéré du collége électoral de Vendôme l'a porté pour candidat à la députation, pour la session de 1829, mais il n'a point été élu. Ses autres ouvrages sont : 1° *l'Auteur et le critique*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1811, au Théâtre-Français, et qui probablement n'a point été imprimée; 2° *la Caravanserail*, ou *Recueil de contes orientaux*, trad. sur un manuscrit persan, 1810, 3 vol. in-18; 3° *Contes nouveaux et nouvelles Nouvelles*, 1813, 4 vol. in-18. Plusieurs de ces contes avaient d'abord paru avec avantage dans les *Archives littéraires*, dont M. Adrien de Sarrazin a été, pendant deux ans, l'un des collaborateurs. 4° *Bardouc*, ou *le Pâtre du Mont Taurus*, traduit sur un manuscrit persan, 1814, 2 vol. in-18; 5° *Œuvres de M. Adrien de Sarrasin*, Paris, 1825, 6 vol. in-18, fig. Elles contiennent tous les ouvrages compris sous les numéros 2, 3 et 4, et placent l'auteur parmi nos conteurs les plus agréables et nos plus ingénieux prosateurs.

SARRAZIN (Jean), ex-maréchal-de-camp, né à Saint-Sylvestre (Lot-et-Garonne), le 15 août 1770, de parents cultivateurs, s'enrôla le 27 septembre 1785, dans le régiment de colonel général dragons, acheta son congé l'année suivante, et devint gouverneur du comte de Verduzan, chez lequel il resta pendant trois ans. En 1789, il fut nommé professeur de mathématiques au collége militaire de Sorrèze, et obtint la place de précepteur des fils du prince de Béthune. Il quitta cet emploi en 1791, se rendit comme volontaire à l'armée du Nord, et fut appelé à Châlons pour l'instruction des aspirants à l'école d'artillerie. Après la prise de Verdun, il fut nommé adjudant-major d'un bataillon formé par les habitants de Châlons. A l'époque où les officiers nobles furent exclus de l'armée, Sarrazin qu'on s'obstina à vouloir regarder, malgré ses protestations, comme fils du comte de Sarrasin, émigré, qui avait été son colonel, fut obligé de servir comme simple soldat à l'armée de la Vendée. En novembre 1793, devenu secrétaire de Moreau, il mit au net les notes du général Kléber sur le siége de Mayence et la guerre de la Vendée, et commença sous la direction de ces deux capitaines ses *Instructions pour les troupes en campagne*. En 1794, il suivit le général Marceau à l'armée du Nord, assista à la bataille de Fleurus, et fut nommé en septembre adjoint de première classe au corps du génie. Il obtint, au siége de Maestricht, le grade d'adjudant-général chef de bataillon, se fit remarquer au passage du Rhin, en septembre 1795, et fit, l'année suivante, la campagne d'Allemagne comme chef d'état-major du général Bernadotte. En 1798, il fit partie de l'expédition d'Irlande, et fut nommé général de brigade par le général Humbert, commandant en chef de l'expédition, à la prise de Killala, et général de division à l'affaire de Castelbar, où il enleva un drapeau à l'ennemi. A son retour en France, le directoire donna des éloges à son courage, mais refusa d'approuver un avancement aussi rapide. Envoyé à l'armée d'Italie, sous les ordres du général Joubert, il fut blessé à la bataille de la Trébia. Sa conduite dans cette journée déter-

Digitized by Google

mina le directoire à le confirmer dans le grade de général de brigade. Après la retraite de 1799, Bernadotte, ministre de la guerre, lui confie le bureau du mouvement des troupes, et ensuite celui des nominations. En décembre de la même année, il reçut le commandement de la division du général Ney, absent par congé, et servit à l'armée du Rhin, sous Moreau. En avril 1800, il passa à l'armée des Côtes, commandée par Bernadotte, qui lui confia le commandement de dix mille grenadiers réunis au camp d'Amiens. Il les conduisit à l'armée d'Italie, mais à peine était il arrivé, que son esprit tracassier et les dénonciations calomnieuses dont il était l'auteur, l'ayant fait repousser de tous ses camarades, il obtint de revenir en France, sous prétexte de maladie, et à son retour se trouva rayé du tableau de l'état-major général. Pendant cette réforme, qui dura seize mois, il étudia les auteurs militaires et fournit beaucoup d'articles à l'éditeur du *Guide du jeune militaire*. Il vota pour le consulat à vie, et était autorisé à passer au service de la Hollande, lorsqu'il fut rétabli sur la liste des généraux de brigade. Deux mois après, il fit la campagne de Saint-Domingue, d'où il revint un an après sans avoir obtenu le grade de général de division, qui lui avait été promis avant son départ. Il fut ensuite employé sous Augereau, au camp de Brest, où il se fit de nouveau de nombreux ennemis en accusant les généraux et les administrateurs de l'armée, dans un mémoire qu'il adressa à Bonaparte, sous la date du 24 décembre 1804. Cette conduite méprisable ayant soulevé contre lui l'indignation générale, il fut forcé, pour la seconde fois, de demander sa démission. Il fut cependant maintenu dans son poste, et suivit son corps d'armée en Allemagne, où il fit les campagnes de 1805 et 1806. Au mois d'octobre de cette dernière année, il fut nommé au commandement du département de l'Escaut, passa, en juin 1807, à l'armée d'Anvers, et fut appelé au mois d'août suivant dans la 16[e] division militaire. Les tracasseries qu'il suscita au préfet de la Lys, M. de Chauvelin, le firent reléguer dans l'île de Cadsan. Envoyé au camp de Boulogne, le 11 février 1809, il y resta quinze mois, pendant lesquels il continua à s'attirer la haine et le mépris de l'armée. Enfin, le 10 juin 1810, il s'esquiva sur un bateau pêcheur pour se rendre en Angleterre, afin de vendre aux ministres de Georges III, avec lesquels il avait entretenu des intelligences, les plans de campagne des Français. Les prétentions de Sarrazin ayant paru exagérées, on lui offrit des sommes beaucoup moindres que celles qu'il réclamait, et il refusa tout. Un conseil de guerre tenu à Lille le condamna peu de temps après à la peine de mort, comme coupable de désertion à l'ennemi. Conduit d'Angleterre et envoyé en Espagne, il y reparut à la suite des armées anglaises, et revint en France à la chute du trône impérial. Le 14 mai 1817, Sarrazin épousa à Pennes (Lot-et-Garonne), la demoiselle Delard, quoiqu'il eût déjà contracté deux mariages, le premier à Libourne, en 1799, avec la demoiselle Cécile Charlotte Schwartz, et le second à Londres, en 1813, avec la demoiselle Géorgiana-Marie Hutchinson. Ses deux premières femmes étant encore existantes à l'époque de son troisième mariage, Sarrazin fut accusé de trigamie, en juillet 1819. Le dernier mariage avec Marie Delard étant nul par la mort civile encourue par Sarrazin, et qui subsistait encore, l'accusation se trouva réduite à la bigamie. Sarrazin, après avoir essayé d'écarter l'affaire par des moyens préjudiciels, a vivement allégué, dans sa défense, la fausseté des actes produits contre lui. Enfin, le jury l'ayant déclaré coupable, il fut condamné à dix ans de travaux forcés, à l'exposition, et à payer à la demoiselle Hutchinson 40.000 francs de dommages-intérêts. Sarrazin, s'adressant au jury avec une audace et une impudence dont le public fut justement indigné : « Je vous remercie, dit-il » en se levant, MM. les jurés et MM. les juges ; d'un » général de terre, vous venez de faire un général des » *galères*. Le département de Lot et Garonne sera très » reconnaissant de votre sagesse et de votre impartia- » lité. C'est charmant ! » Le même soir il fit une déclaration portant qu'il n'avait jamais signé d'autre acte de mariage que celui contracté avec mademoiselle Delard, en date du 14 mai 1817. « En cherchant à me » faire condamner, dit-il, comme bigame, sur de sim- » ples copies d'actes faux, arguées de faux, mes ennemis » veulent me punir de ce que j'ai quitté le camp de » Boulogne, pour aller offrir mes services à S. M. » Louis XVIII ; mais tôt ou tard je serai vengé par les » défenseurs de la vérité, de la justice et de la loyauté. » Malgré les efforts que mademoiselle Hutchinson fit auprès du roi pour obtenir la grâce de Sarrazin, il subit sa peine sept mois après sa condamnation. On ne tarda à mettre sa sentence à exécution que dans la crainte, assure-t-on, de révélations dont il avait menacé la cour. Il paraît que depuis on lui a rendu la liberté. On a de lui : 1° *Le onze frimaire, ou Discours analytique de la vie, des exploits mémorables et des droits de Napoléon I*[er] *à la couronne impériale, prononcé le 11 frimaire, à Saint-Pol de Léon*, suivi d'un *Précis historique du sacre et du couronnement de S. M. Napoléon I*[er], 1804, in-8° ; 2° *La Confession de Bonaparte à l'abbé Maury*, Londres, 1811, in-8° ; 3° *le Philosophe*, ou *Notes historiques et critiques*, ibid., 1811, 2 vol. in-8° ; 4° *Mémoire au gouvernement anglais*, 1811, in-8° ; 5° *Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal*, 1814, in-8° ; 6° *Défense des Bourbons de Naples contre les panégyristes de l'usurpateur Murat, ou Avis au congrès de Vienne*, 1815, in-8° ; 7° *Tableau de la Grande Bretagne, ou Observations sur* l'Angleterre vue à Londres et dans les provinces, *de M. le maréchal de camp Pillet*, 1818, in-8° ; 8° *Histoire de la guerre de Russie et d'Allemagne, depuis le passage du Niémen, juin 1812, jusqu'au passage du Rhin, novembre 1813*, Paris, 1818, in-8° ; 9° *Correspondance entre le général Jomini et le général Sarrazin, sur la campagne de 1813*, 1816, in-8° ; 2[e] édit., in-8° ; 10° *Examen analytique et critique d'une relation de la bataille de Waterloo, dédiée à sa grâce lord Wellington*, par le lieutenant général Scott, 1815, in-8° ; 11° *Histoire de la guerre de la restauration*, 1816, in-8° ; 12° *Mémoire du général Sarrazin, détenu à la Conciergerie comme prévenu de bigamie*, 1819, in-8° ; 13° *Deuxième mémoire du général Sarrazin, accusé de bigamie, ou Réfutation de l'arrêt de la cour de cassation du 18 février 1819*, 1819, in-8° ; *supplément, ibid.* ; 13° *Mémoire au roi*, par le général Sarrazin, 1819, in-8°.

SARTELON (le chevalier ANTOINE **LEGER**), né le 18 octobre 1770, a suivi constamment la carrière de l'administration militaire dans laquelle il était entré dès sa première jeunesse. Il fit partie de l'armée d'Égypte en qualité de commissaire des guerres, et à son retour il fut fait secrétaire général du ministère de la guerre. En 1812, 1813 et 1814, il était commissaire ordonnateur en chef de la grande armée. Cet emploi l'empêcha de siéger avant la première restauration au corps législatif, où il avait été nommé par le département de la Corrèze en janvier 1813. Lorsqu'on apprit le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il se prononça contre lui par des discours vigoureux et pleins de royalisme. Il fut cependant nommé par l'empereur commissaire ordonnateur en chef de l'armée du Rhin, mais il n'en remplit pas les fonctions, ce qui lui valut à la seconde restauration la place d'ordonnateur en chef de la maison militaire du roi et la présidence du collége électoral de Tulle qui le nomma député. Il fit partie de la minorité de la chambre introuvable, et demanda, le 17 février, que les employés du gouvernement ne pussent pas être nommés députés. Après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut de nouveau réélu député par la Corrèze, vota pour les lois de finances et des élections, en proposant cependant que l'âge pour être député fût fixé à trente ans, et que la chambre fût renouvelée intégralement tous les cinq ans. Dans le cours de cette année il fut chargé des fonctions de procureur du roi dans le jugement de l'amiral Linois et du général Boyer, accusés d'avoir, le 18 juin 1815, fait arborer à la Guadeloupe, le drapeau tricolore. L'année suivante il proposa, en parlant sur le budget de la guerre, d'accorder aux officiers en non-activité un traitement dont le maximum ne dépassât pas les deux tiers de la demi-solde. Plus tard il soutint la loi sur la presse avec les amendements de la commission et le jury, ainsi que celle de recrutement, en

Digitized by Google

combattant l'amendement proposé par M. de Villèle pour exempter du service les aînés de famille. En 1818 il a cessé d'être député.

SAUCEROTTE (Nicolas), né à Lunéville le 10 juin 1741, embrassa la carrière de la chirurgie, et la parcourut avec une telle ardeur qu'à dix-neuf ans il était employé à l'armée d'Allemagne. A son retour, en 1762, il obtint le titre de maître en chirurgie à la faculté de Pont-à-Mousson. Le roi de Pologne le nomma, en 1764, son chirurgien ordinaire, et il devint, en 1770, greffier du premier chirurgien du roi et juré aux rapports. Il obtint au concours, en 1779, la place de chirurgien-major de la gendarmerie, et fut nommé quelque temps après lithotomiste en chef des duchés de Lorraine et de Bar. La gendarmerie ayant été supprimée en 1789, Saucerotte obtint la place de chirurgien-major des carabiniers grenadiers; en 1794 il fut nommé chirurgien en chef de l'armée du Nord, et le conseil de santé le compta, l'année suivante, parmi ses membres. A la réorganisation des sociétés scientifiques en France, Saucerotte fut nommé associé à l'institut: les sociétés de médecine de Bruxelles, de Paris, de Strasbourg, de Nancy, et plusieurs sociétés étrangères, lui ouvrirent leurs portes. Admis enfin à la retraite, il se livrait encore à un travail assidu qu'une longue habitude lui avait rendu nécessaire et qui pouvait seul fournir un aliment convenable à l'activité de son âme. Ce grand praticien mourut à Lunéville, au commencement de 1814. Saucerotte débuta dans la carrière chirurgicale par la composition de mémoires académiques, qui furent tous favorablement accueillis par les sociétés savantes auxquelles il les destinait. Son mémoire sur la théorie des lésions de la tête par contre-coup, et les conséquences pratiques qu'on en peut tirer, fut couronné par l'académie de chirurgie, en 1769, et présente à un haut degré ce caractère d'exactitude dans les recherches et les théories qui fait le principal mérite des doctrines chirurgicales. En 1775, la même société accorda le prix à un mémoire de Saucerotte et Didelot sur l'influence que les causes nommées non naturelles exercent sur le traitement des maladies chirurgicales. En 1766 il avait déjà obtenu une couronne à l'académie de Nancy sur l'examen de plusieurs préjugés relatifs aux femmes enceintes, celles qui sont accouchées, et les enfants en bas âge. Il fit parvenir à l'institut d'importantes recherches sur les probabilités de la vie humaine, et obtint le prix proposé par la convention nationale sur l'éducation physique des enfants. Tant de travaux littéraires acquirent à Saucerotte la réputation méritée d'un savant laborieux et d'un esprit exact autant que profond. Mais lorsqu'il fut placé à la tête de la pratique de la province, il se créa un autre genre de gloire. Ses observations ont donné une grande idée de ses succès dans l'opération de la taille, et Lunéville lui dut pour l'extraction des calculs urinaires une renommée qui y attirait de toutes parts les nationaux et les étrangers. A l'armée, Saucerotte se montra constamment un des praticiens les plus habiles, les plus ardents à faire le bien, qu'ait possédés la chirurgie militaire française. Il a publié: *Mélanges de Chirurgie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient les principaux résultats de sa longue expérience.

SAULNIER (Pierre-Dieudonné-Louis) naquit à Nancy, le 1er janvier 1767, de parents qui tenaient un rang honorable dans le commerce de cette ville. Il se maria de bonne heure avec mademoiselle Lacretelle, sœur de MM. Lacretelle, qui furent depuis membres de l'académie française. Il était avocat au parlement de Lorraine lorsque la révolution commença; il en adopta les principes avec modération. Après le 9 thermidor, il fut successivement appelé par le suffrage de ses concitoyens aux fonctions de président de la municipalité de Nancy, de membre du district et de l'administration centrale de la Meurthe. Il remplissait dans ce département les fonctions de commissaire du directoire exécutif à l'époque de la révolution du 18 brumaire. Les députations des Vosges et de la Meuse l'ayant demandé pour préfet, un arrêté des consuls le nomma préfet de la Meuse. Pendant les cinq années que dura son administration, il se fit aimer de toutes les classes de citoyens. Lorsque M. Regnier, son compatriote et son ami, fut chargé, sous le titre nouveau de grand juge, du double fardeau de l'administration de la justice et de la police, M. Saulnier devint secrétaire-général de ce ministère. Surpris par la conspiration de George et de Pichegru, Napoléon rétablit le ministère de la police, et en nomma M. Saulnier secrétaire général. Dans cette administration, qui paraissait toute de rigueur, il sut se concilier de nombreux amis, par les services particuliers qu'il rendit, et en s'efforçant sans cesse de tempérer les rigueurs du pouvoir. Le général Malet avait conçu au sein de la captivité où il était retenu de renverser ce trône impérial, contre lequel les rois les plus puissants de l'Europe s'étaient vainement armés, et, ce qui est plus étonnant, c'est qu'il fut au moment de réussir. La garnison de Paris, séduite par des actes simulés du sénat, était déjà en pleine insurrection: le ministre de la police et le préfet de police avaient été arrêtés et conduits à la Force: le général Hulin, surpris et blessé dans son lit; M. Frochot, préfet de la Seine, trompé par ces pièces apocryphes, avait reconnu le gouvernement provisoire, et faisait disposer une salle pour le recevoir à l'Hôtel-de-Ville; M. Saulnier se rendit sans escorte sur la place de Grève, et parla aux troupes insurgées, qu'il ramena à l'obéissance; puis il monta à l'Hôtel-de-Ville, et convainquit M. Frochot que la nouvelle de la mort de l'empereur était fausse. Il se rendit ensuite à la Force, et parlant d'un ton d'empire au concierge, il en fit ouvrir les portes au duc de Rovigo et au préfet de police. Dans cet intervalle, le général Malet et les autres conspirateurs avaient été arrêtés, et tout était rentré dans l'ordre ordinaire. Ce fut un spectacle singulier que celui de deux hommes isolés luttant, pour ainsi dire, de leurs seules ressources; l'un, le général Malet, pour renverser le gouvernement impérial, et l'autre, M. Saulnier, pour le maintenir. L'heureux dévouement de ce dernier ne fut pas plus récompensé par l'empereur que ne l'avait été celui de Pinto par la maison de Bragance, pour les services équivalents qu'il lui avait rendus, soit que Napoléon craignît d'avertir la France et l'Europe des dangers qu'il avait courus, en témoignant sa reconnaissance à ceux qui l'en avaient préservé, soit qu'il se trouvât près de lui des personnes intéressées à lui taire les services de M. Saulnier. Il continua à exercer ses fonctions avec le même désintéressement, jusqu'à l'époque de l'administration de M. d'André, qui le révoqua pour lui substituer M. de Fortis, son beau-frère. Il les reprit momentanément pendant les cent jours. Après le second retour du roi, le département de la Meuse lui donna un témoignage du souvenir qu'il avait conservé de son administration, en le nommant député. Sa carrière parlementaire se prolongea jusqu'à l'époque des élections de 1828, où il ne put plus se mettre sur les rangs, à cause de l'altération de sa santé. Tant qu'il fut à la chambre, il siégea au côté gauche et y acquit de nouveaux titres à la considération générale. Il rendit un service important à ses commettants, en empêchant, par ses vives instances près des ministres d'alors, l'établissement d'une cour prévôtale dans le département de la Meuse. Ce département et celui de la Corse furent les seuls où la loi relative à ces tribunaux d'exception ne fut pas exécutée. En 1817, M. Saulnier prononça un discours remarquable contre la suspension de la liberté individuelle. Il fallait que sa vie antérieure eût été bien pure, pour qu'il n'hésitât pas à attaquer ce projet de loi, après avoir appartenu au ministère de la police impériale, sans craindre que les ministres trouvassent dans sa conduite passée des motifs pour atténuer l'effet de ses paroles. On se rappelle que les réactions qui signalèrent la fin de 1815 commencèrent par l'ordonnance du 24 juillet de cette année; trente-huit Français désignés par des souvenirs haineux furent exilés. M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, l'un d'eux, se plaignit, dans une pétition adressée à la chambre des députés, des persécutions dirigées contre lui, dans le royaume des Pays-Bas. Dans la séance du 16 mai 1818, M. Saulnier ne se borna pas à appuyer la pétition, il saisit cette occasion d'attaquer cette ordonnance et de réclamer la rentrée de ceux qui y étaient inscrits. Son langage à la-

fois ferme et modéré fut entendu de la chambre ; la pétition de M. Regnault fut renvoyée au conseil des ministres, et le roi ne tarda pas à rappeler la plupart de ceux qui étaient portés sur la liste fatale. Ce fut aussi M. Saulnier qui obtint que la pétition de M. Madier de Montjau, dont il était rapporteur, serait renvoyée aux ministres. Dans les autres débats auxquels il a pris part, il a constamment fait preuve d'un patriotisme intègre et éclairé.

SAULNIER (Sébastien-Louis), fils du précédent, né à Nancy, le 28 février 1790, vint de bonne heure achever à Paris le cours de ses études, qu'il avait commencées dans sa ville natale. Son oncle, Pierre Lacretelle, vénérable reste de la philosophie du 18e siècle, surveille son éducation, et lui inculqua de bonne heure les doctrines de cette philosophie, peu d'accord avec celle du gouvernement impérial, auquel le jeune Saulnier ne tarda pas à appartenir, sans toutefois renoncer aux idées qu'il avait reçues de son oncle. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il fut nommé auditeur au conseil d'état ; bientôt après il fut chargé d'interroger, à Wesel, plusieurs centaines d'individus jetés par des bâtiments anglais sur les côtes de la Hollande et des villes anséatiques, qui faisaient alors partie de la France. Ces malheureux, qui appartenaient à diverses nations de l'Europe continentale, avaient tous servi plus ou moins longtems dans les légions étrangères à la solde de la Grande-Bretagne. Leurs infirmités ou leurs blessures ne leur permettant plus de supporter les fatigues de nouvelles campagnes, le gouvernement anglais les avait fait jeter avec une insouciance barbare sur le territoire régi par l'homme qu'ils avaient combattu. Leur apparition simultanée sur ce territoire dut naturellement éveiller les ombrages de Napoléon, qui pouvait croire que ses ennemis avaient caché au milieu d'eux des agents secrets, et même quelque misérable chargé de nouveau d'attenter à ses jours. Mais les réponses naïves qu'ils firent à M. Saulnier le convainquirent qu'il n'en était rien. Aussi s'empressa-t-il de demander à l'empereur, qui traversait Wesel en revenant de la Hollande, l'autorisation de les renvoyer libres dans leur pays, ce que Napoléon lui accorda. Au moment même où il venait de céder aux sollicitations que le jeune Saulnier avait faites en leur faveur, M. de Zaremba, officier prussien, arrêté comme faisant partie des bandes du major Schill, et détenu dans la citadelle de Wesel dont l'empereur visitait les travaux, vint se précipiter à ses pieds. En voyant le nom du major Schill sur le placet de M. de Zaremba, les yeux de Napoléon étincelèrent et sa voix prit un accent terrible ; le malheureux Zaremba, interdit comme s'il eût été frappé par la foudre, n'osait pas répondre un seul mot à ses vives interpellations ; M. Saulnier, poussé par les sentiments sympathiques si naturels à son âge, prit la parole, et dit que M. de Zaremba avait été déclaré innocent par la commission qui avait condamné à mort les autres officiers du major Schill, et que c'était par un déni de justice qu'on prolongeait indéfiniment sa captivité. Napoléon sourit, regarda le jeune Saulnier avec douceur, en lui disant : « Vous m'en répondez ; eh bien! » j'y consens, qu'il soit libre. » Le courage de ce jeune homme lui avait plu, et il ne cessa pas depuis de lui témoigner de la bienveillance. Il lui en donna une preuve remarquable en le nommant intendant de la province de Minsk, dans la Pologne russe, après le passage du Niémen, lorsqu'il n'avait pas encore vingt-un ans. Comme administrateur de cette vaste province, M. Saulnier avait à satisfaire à-la-fois aux besoins du 6e corps d'armée, qui en occupait la partie septentrionale, et de l'armée auxiliaire austro-saxonne, qui manœuvrait à l'autre extrémité. Cela ne l'empêcha pas de faire d'immenses approvisionnements de réserve. Le comte Oginski, dans ses *Mémoires sur la Pologne*, parle avec beaucoup d'éloges de la droiture et de l'habileté de son administration. Lorsque l'amiral Tschitchakoff put se porter sur Minsk avec l'armée de Walachie, par suite des mouvements rétrogrades du prince de Schwartzemberg, M. Saulnier fut rejoindre le grand quartier-général, qu'il atteignit près de Smolensk ; et depuis cette époque, il partagea les privations et les périls de cette désastreuse retraite. Le typhus, qui avait décimé en Prusse les tristes débris de l'armée française, l'ayant rendu incapable de supporter les fatigues de la campagne qui allait s'ouvrir, l'empereur le nomma commissaire-général de police à Lyon, fonctions auxquelles les circonstances de cette époque donnèrent une haute importance. On put voir alors combien les utiles enseignements de son oncle étaient profondément gravés dans son cœur. Pendant près d'un an qu'il exerça cette magistrature, il ne fit pas un seul acte arbitraire, et au lieu d'inquiéter la liberté des citoyens, il en fut constamment le protecteur et l'appui. Toutefois le zèle de M. Saulnier croissait avec les périls. Dès que les alliés eurent franchi la frontière, il ne cessait d'insister pour qu'on s'opposât à leurs desseins sur Lyon par une résistance vigoureuse. Plusieurs membres du corps municipal de cette belle cité, qui songeaient déjà à la restauration de la maison de Bourbon, entretenaient des intelligences avec les chefs des troupes alliées ; ce fut, dit-on, à leur instigation que le général Bubna marcha sur Lyon à la tête d'un corps de huit à dix mille hommes, et prit possession des hauteurs et du faubourg de la Croix-Rousse. La faible garnison qui se trouvait dans la ville se retira derrière la Saône, ainsi que le commissaire extraordinaire, le préfet, etc. ; il ne restait plus à Lyon que les membres de l'autorité municipale, dont les plus influents étaient d'accord avec l'ennemi, et M. Saulnier, qui ne voulut pas s'éloigner. Lorsque, le lendemain de l'occupation du faubourg de la Croix-Rousse par les Autrichiens, un officier se présenta pour parlementer avec le maire, un peuple immense remplissait les rues qu'il devait traverser pour se rendre à l'hôtel-de-ville ; des clameurs terribles accueillirent sa présence. On prétendit, dans le temps, que ces clameurs avaient été provoquées par des émissaires de M. Saulnier. Quoi qu'il en soit, M. de Bubna, intimidé par le récit de son parlementaire, n'osa pas confier sa petite armée à une population qui paraissait si peu disposée à l'accueillir ; il évacua dans la nuit les positions qu'il occupait à la Croix-Rousse, et se replia dans le département de l'Ain. Sa retraite retarda de six semaines la prise de Lyon. Il est rare que l'existence politique des hommes d'un caractère prononcé survive aux mutations de gouvernement. M. Saulnier rentra dans la vie privée en 1814, et y resta jusqu'au retour de Napoléon, qui le nomma préfet de Tarn-et-Garonne, et bientôt après du département de l'Aude. Placé au milieu des passions violentes qui agitaient alors le Midi, il sut se faire respecter des différents partis, et après la bataille de Waterloo il réussit à les empêcher d'en venir aux mains dans le département qu'il administrait. De retour à Paris, il se livra exclusivement à la culture des lettres, goût héréditaire dans sa famille. Il prit une part active à la rédaction de *la Minerve*, et de quelques autres recueils périodiques du même genre. Quand la presse fut réduite au silence par la censure, l'ardeur de son esprit ne pouvant pas rester oisive, il conçut le singulier projet de faire venir en France le zodiaque circulaire de Denderah. Il a rendu un compte intéressant de cette entreprise dans une brochure publiée à l'époque de l'arrivée de ce monument, objet de tant de recherches et de savantes conjectures. Il publia aussi à peu près à la même époque un *Aperçu de la situation de la république de Buénos-Ayres*. Depuis il a fondé la *Revue britannique*, dont il est directeur et l'un des principaux rédacteurs. Ce recueil, qui se trouve aujourd'hui dans toutes les mains, a jeté dans la circulation un grand nombre d'idées et de faits qui n'y étaient pas encore : il se distingue surtout par l'heureux choix des articles qui le composent, et l'élégance de sa rédaction.

SAUMAREZ (Sir James), amiral anglais, né dans l'île de Guernesey, en 1757, descend d'une famille financière dont le chef accompagna, dit-on, Guillaume-le-Conquérant lors de son invasion en Angleterre. Son père était médecin, et deux de ses oncles s'étaient distingués dans la marine royale. Le jeune Saumarez suivit dès l'enfance la carrière de ces derniers, et à l'âge de quinze ans il était *midshipman*. Après avoir croisé dans diverses mers pendant quelques années, il revint dans sa famille, et se livra sans relâche à l'étude pour acquérir les connaissances qui lui man-

Digitized by Google

quaient et dont sont dépourvus la plupart des officiers de la marine anglaise. Il servit avec distinction dans la guerre d'Amérique, et fut fait lieutenant en 1776. Il se trouva au célèbre combat naval du Doggers Bank sous l'amiral sir Hyde Parker, et s'y signala. Pendant l'action il remplaça dans le commandement du vaisseau *le Preston* le capitaine Green, qui avait perdu un bras dès le commencement du combat. A son retour en Angleterre il fut nommé capitaine en pied de *la Tisiphone*; il joignit ensuite l'amiral Hood qui lui confia le vaisseau *le Russel* de 74 canons. Le 12 avril 1782, il se signala de nouveau dans le combat que l'amiral Rodney livra au comte de Grasse et que ce dernier perdit autant par sa faute que par l'insubordination de plusieurs capitaines de son escadre. Sir J. Saumarez contribua beaucoup à la victoire mémorable remportée par Rodney. Après avoir successivement commandé *l'Embuscade* et *la Raisonnable*, il fut chargé, en 1793, de croiser dans les parages de Cherbourg sur la frégate *la Croissant* de 36 canons, avec laquelle il engagea et prit la frégate française *la Réunion* après un combat à portée de pistolet. Ce succès au début d'une nouvelle guerre fut regardé en Angleterre comme le garant de la supériorité de la marine britannique. Le capitaine Saumarez fut créé chevalier, et le corps municipal de la cité de Londres lui fit don d'une superbe vaisselle. Il continua les années suivantes à croiser dans divers parages. il servit d'abord sous l'amiral Howe et sur le vaisseau *l'Orion* qu'il commandait, et se trouva ensuite, en février 1797, à la célèbre bataille du Cap Saint-Vincent, où Jervis remporta une victoire complète sur l'escadre espagnole. Une médaille d'or lui fut décernée pour sa belle conduite dans cette campagne. De retour en Angleterre, il rendit un service signalé à son pays en contribuant à apaiser la révolte générale des matelots qui éclata à cette époque sur la flotte stationnée dans le Nord (*Voy.* PARKER et RICHARD). *L'Orion*, toujours commandé par sir J. Saumarez, fit depuis partie de la flotte de l'amiral Nelson, envoyée à la poursuite de l'expédition française destinée pour l'Égypte. Il prit une part active au combat naval d'Aboukir, si funeste à la marine française, par suite du coupable entêtement de l'amiral Brueys (*voyez* NELSON et BRUEYS), et contribua puissamment à rendre cette victoire décisive. Après l'action il eut le commandement des prises faites sur les Français, et se porta ensuite avec une division de l'escadre anglaise devant l'île de Malte dont il chercha en vain à s'emparer. Ne pouvant réussir à intimider le général Vaubois qui y commandait, il laissa quelques vaisseaux pour en former le blocus et se rendit ensuite à Gibraltar et à Lisbonne, et revint en Angleterre où il fut reçu avec de grands honneurs. Une seconde médaille d'or lui fut décernée; il fut nommé chevalier de l'ordre du Bain et eut l'emploi honorable et lucratif de colonel des troupes de la marine. En 1800 il monta un vaisseau de 80 canons et croisa long-temps devant Brest. Nommé contre-amiral l'année suivante et baronnet de la Grande-Bretagne, il reçut en outre le commandement de l'escadre stationnée devant Cadix. Dans le mois de juin il eut un engagement avec le contre amiral français Linois, dans lequel les Anglais n'eurent pas l'avantage et furent forcés à la retraite. Au mois de juillet suivant il soutint un nouveau combat des plus acharnés contre les flottes française et espagnole, et s'empara du vaisseau espagnol le *Son-Antonio*; mais le succès ne fut pas assez complet pour mériter d'être traité de victoire signalée comme les Anglais ont représenté ce combat dans leurs rapports. Les deux chambres du parlement votèrent des remerciments publics à sir James Saumarez; la ville de Londres lui accorda le droit de cité et lui fit présent d'une superbe épée, et le roi lui envoya la grande décoration de l'ordre du Bain, qui lui fut remise avec solennité par le général O Hara, gouverneur de Gibraltar, en présence de toute la garnison de cette place. Il fut également gratifié d'une pension de 1,200 liv. st. et eut le gouvernement de l'île de Guernesey. En avril 1809, il fut nommé au commandement d'une flotte de vingt-quatre vaisseaux de ligne, qui croisa dans les mers du nord, et qui devait agir de concert avec les Suédois, alors alliés de l'Angleterre, contre les Danois et les Russes. Cette campagne n'eut point de résultats, l'amiral anglais n'ayant pu effectuer l'attaque qu'il projetait de faire contre les ports de Revel et de Cronstadt, qu'il trouva trop bien fortifiés. Sir J. Saumarez s'est depuis retiré dans son île natale.

SAUMAREZ (RICHARD), frère du précédent, né, comme lui, à Guernesey, suivit la profession de son père et a exercé avec succès la médecine et la chirurgie. Il a été nommé chirurgien du grand hôpital de la Madeleine à Londres. Il a publié: 1° *Dissertations sur l'Univers en général et sur les éléments en particulier*, 1795, in-8°; 2° *Nouveau système de Physiologie*, 1798, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages renferment des vues originales sur plusieurs points de l'économie animale, que des auteurs récents ont mises à profit sans toujours indiquer la source où ils ont puisé. 3° *Principes et but de la Philosophie*, 1811, in-8°; 4° *Principe des sciences Physiologiques et Physiques*, 1812, in 8°; 5° *Discours prononcé devant la société de médecine de Londres*, 1813, in-8°.

SAUNDERS (WILLIAM), médecin extraordinaire du roi d'Angleterre, et doyen des médecins de l'hôpital de Guy à Londres, a acquis de la célébrité par ses recherches sur les maladies du foie, et a publié plusieurs ouvrages estimés. On lui doit l'introduction de la vaccine à Saint-Domingue et son adoption générale parmi les habitans de cette île. Le docteur W. Saunders a beaucoup contribué à répandre l'usage des préparations mercurielles dans le traitement des maladies du foie, récentes ou chroniques; mais il est maintenant reconnu, et lui-même en est jusqu'à un certain point convenu, que dans une foule de cas l'emploi du mercure a de grands inconvénients, et que des maladies viscérales aggravées par ce traitement ont souvent été soulagées et même entièrement dissipées par des moyens plus doux. Il se peut que le mercure ait moins d'inconvénients dans le climat de l'Inde: mais il est indubitable qu'en Europe, et surtout en Angleterre, ce n'est qu'un remède incertain et dangereux dans les affections du foie. Le docteur Saunders a publié: 1° *Traité sur le mercure employé dans les maladies vénériennes*, 1767, in-8°; 2° *Observations sur l'Antimoine*, 1779, in-8°, 3° *Traité sur le Kina*, 1782, in-8°; 4° *Traité sur l'acide méphitique*, 1789, in-8°; 5° *sur la Structure*, *l'Économie et les maladies du foie*, 1793, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions, et c'est celui qui a le plus contribué à établir la réputation de ce médecin. 6° *Oratio Harveï instituto habita in theatro collegii regalis medicorum Londinensis*. Elle renferme des observations intéressantes sur les bains chauds et froids et la régime des eaux, 1800. Cet ouvrage a paru la même année, en anglais, avec des additions et des développements sous le titre de: *Traité de l'histoire chimique et de l'action médicale de quelques-unes des eaux minérales les plus renommées*, 1800, in 8°. En 1813, M. Saumarez a publié une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Saunders sur le foie, suivie de recherches sur l'hépatite de l'Inde. Le docteur Saunders est également l'auteur de plusieurs mémoires, d'un précis, d'un cours de chimie, etc. Il est membre de la société royale de Londres et du collège royal des médecins de la même ville.

SAUNIER (le contre-amiral GEORGES), né le 10 octobre 1769, à Toulon, département du Var, entra, encore enfant, dans la marine marchande, et était enseigne de vaisseau lorsque Toulon tomba au pouvoir des Anglais. Il s'embarqua avec huit hommes sur un canot, et rencontra, à deux lieues en mer, un brick armé de six canons et monté de dix-huit hommes. Il l'aborda pendant la nuit, s'élança seul, le sabre à la main, s'en empara, et l'amena à Toulon. Ce brick, qui était espagnol, était chargé de 500,000 livres de munitions de guerre. Pour prix de cette action, il fut nommé lieutenant de vaisseau, et reçut le commandement du brick *la liberté*, de vingt-quatre canons. De nouveaux succès lui méritèrent les grades de capitaine de frégate et de capitaine de vaisseau. En 1797, il reçut le commandement du *Guillaume Tell*, sur lequel il combattit à Aboukir. Après ce malheureux combat, il se rendit à Malte, où il commanda l'artillerie pendant les vingt mois que dura ce siége. Le 29 mars 1799, étant sorti du port, il fut attaqué par une frégate et deux gros

bâtiments anglais. Après un combat qui dura toute la nuit, il tentait pour la troisième fois l'abordage, lorsqu'il fut atteint d'une balle à l'œil et forcé de se rendre : *le Guillaume-Tell* n'amena qu'après avoir perdu tous ses mâts. Rendu à sa patrie, ce brave marin devint capitaine de vaisseau de première classe, et fut chargé de porter des renforts en Égypte. *L'Africaine* qu'il montait, séparée par un coup de vent du reste de la division à ses ordres, doublait Gibraltar; le jour n'avait pas encore paru, lorsqu'un vaisseau anglais, de cent soixante canons, qu'elle n'avait pu fuir, envoya sa volée. Saunier tenta l'abordage; mais il fut évité. Le feu redoubla alors, et après quinze heures de constance et d'efforts, Saunier tenta un second abordage; mais l'ennemi envoya une seconde volée, chargée à mitraille. La frégate de Saunier, chargée de munitions et de troupes de débarquement, fut entièrement désemparée et ne gouverna plus. Tous ses canonniers avaient été emportés par les boulets : les ponts étaient jonchés de cadavres; la flamme gagnait le vaisseau. Le brave général Desfourneaux, simple passager, voulut combattre comme soldat. Les vergues et les mâts étaient hachés : les batteries démontées; huit mille coups de canon avaient été tirés : tous ses marins avaient succombé : Saunier continuait à se défendre avec un tranquille courage, lorsqu'un boulet lui donna la mort et força la frégate de se rendre. Le capitaine anglais, pour honorer l'héroïsme dont il venait de triompher, prit le sabre de l'intrépide Saunier et promit de le porter toute sa vie. Il voulait rendre à ce marin de grands honneurs en Angleterre, mais contrarié par les vents, pendant trois jours, il lui donna, en pleurant, la mer pour sépulture. La république française accorda une pension de 600 francs à l'épouse de Saunier, et décida que Léonce et François Saunier, ses fils, seraient admis au Prytanée français, depuis lycée impérial.

SAURAU (le comte FRANÇOIS DE), né à Vienne, le 19 septembre 1760, était commissaire des guerres en Autriche, lorsqu'il attira l'attention de Joseph II, qui l'employa dans la nouvelle organisation des impôts, et l'éleva successivement aux grades de conseiller du gouvernement de la Bohême, de capitaine de ville à Prague, et de conseiller auprès du directoire à Vienne. A l'élection du cardinal Colloredo, archevêque d'Olmutz, et à l'avénement de l'empereur Léopold II, il remplit l'emploi de maréchal de l'électorat et de la couronne de Bohême. Il fut ensuite nommé président du gouvernement de la basse Autriche, et comme parent du ministre baron de Thugut il exerça pendant quelque temps les fonctions de ministre de police et des finances. Ce fut sous son ministère que commença l'émission démesurée des obligations en papier monnaie, et les menées des jacobins, ce qui donna lieu à une nouvelle disposition du code civil, par laquelle l'agiotage fut défendu sous des peines sévères. Lorsque le baron Thugut sortit du ministère, Saurau donna sa démission et fut envoyé en qualité d'ambassadeur en Russie, où il assista au couronnement de l'empereur Alexandre, à Moscou. Après l'affaire des indemnités en Allemagne, il fut rappelé (1804) de Saint-Pétersbourg, et fut bientôt nommé maréchal du pays, et en 1805 gouverneur de l'Autriche intérieure. Ce fut en cette qualité qu'il s'occupa de concert avec l'archiduc Jean de l'organisation de la réserve de la landwehr, ainsi que de tous les autres préparatifs de la guerre de 1809. Il remplit aussi pendant quelque temps le poste de commissaire plénipotentiaire auprès de l'armée de l'Autriche intérieure, commandée par l'archiduc Jean. Il fut chargé d'organiser la levée en masse de sa province, et d'entretenir les communications avec le Tyrol. Lorsque les mouvements du comte Giulay eurent dégagé le château fort de Gratz, et que la milice du Tyrol eut délivré toute la Carinthie supérieure, le comte Saurau redevint ce qu'il avait été quatorze ans auparavant, c'est-à-dire président du gouvernement à Vienne (novembre 1809), avec le titre de gouverneur de la haute et basse Autriche. En 1814, il fut nommé gouverneur du nouveau royaume de Lombardie, et en 1817, ambassadeur en Espagne. Il fut aussi pendant quelque temps ministre plénipotentiaire auprès de l'armée du feld-maréchal Bianchi, qui replaça Ferdinand IV sur le trône de Naples, et qui mit fin aux entreprises téméraires de Joachim Murat.

SAUTER (JOSEPH-ANTOINE), conseiller-aulique du grand-duc de Bade et professeur de droit canon à l'université de Fribourg, né à Niedlingen sur le Danube, le 22 février 1742, reçut sa première instruction chez les jésuites de Nurrbourg, et étudia les mathématiques et la philosophie à Fribourg en Brisgau. Il commença ensuite son noviciat au couvent de Beuron; mais la faiblesse de sa santé l'ayant bientôt forcé de renoncer à la vie monacale, il alla étudier le droit à Fribourg où il fut nommé, en 1773, professeur de logique, de métaphysique et de morale, et, en 1800, professeur de droit canon. Sauter mourut en 1817, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait une grande prédilection pour le latin, et a écrit dans cette langue la plupart de ses ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Synopsis philosophiæ rationalis et experimentalis*, Fribourg, 1772; 2° *Judicia theologorum Heidelbergensium et Argentinensium de thesibus et philosophiæ prætiis a F. Radans propositis, cum notis et animadversionibus*, Fribourg, 1780; 3° *Institutiones logicæ*, Fribourg, 1798; 4° *De causis neglecti studii juris ecclesiastici*, Fribourg, 1800; 5° *Sur l'ordre de Malte* (en allemand), 1803. Ce petit écrit fut très couru, et annoncé favorablement dans tous les journaux du temps; mais il attira sur son auteur la haine des membres de l'ordre. 8° *Principia juris ecclesiastici catholicorum*, v. 1—6, 1810—1818. Sauter détestait Napoléon et les Français, et s'est constamment moqué des prêtres et du clergé.

SAUVAGE (JEAN BAPTISTE), homme de lettres, né à Poissy (Seine et Oise), le 26 décembre 1776. Six *Proverbes dramatiques*, publiés en 1807, in-8°, composent, jusqu'à présent, le modeste bagage littéraire de cet auteur. Ces petits drames, car tous remplissent les conditions d'une jolie comédie, applaudis dans les salons par des personnes d'un esprit délicat et d'un goût éclairé, assignent à M. Sauvage un rang distingué parmi les auteurs de ce genre. Il en a tiré les sujets de son propre fond, mérite assez rare aujourd'hui. Ces *Proverbes dramatiques* se recommandent par des caractères soutenus, des détails de mœurs qui décèlent un observateur habile, par une action vive, l'esprit et le naturel du dialogue. M. Sauvage est employé au ministère de la guerre.

SAUVEBŒUF (LOUIS-FRANÇOIS, comte de FERRIÈRES), naquit le [illegible] juin 178[illegible], d'une famille distinguée du Limousin. Après avoir reçu une éducation assez superficielle, il suivit la carrière militaire, et il était parvenu au grade de capitaine de cavalerie lorsqu'en 1782, sous le ministère du comte de Vergennes, il fut envoyé en Perse pour démêler les vues de la Russie sur cet empire, que la mort de Kerimkhan avait replongé depuis quatre ans dans l'anarchie et les horreurs des guerres civiles. On ne sait à quels motifs attribuer un tel choix qui fait peu d'honneur à un ministère d'ailleurs assez recommandable. Les *Mémoires* informes que Ferrières Sauvebœuf a publiés sur ses voyages, justifient de reste notre opinion. On y voit si peu le point du départ et celui de l'arrivée, que l'auteur commence par la fin; car le tome premier devait être le second. La description des lieux qu'il a visités, les événements dont il a été ou témoin ou contemporain, se trouvent mêlés, confondus avec des récits et des descriptions qu'il a prises dans divers ouvrages; et comme celui qu'il a publié n'est point écrit en forme de journal ni de relation, on perd souvent le voyageur de vue, et il est difficile de savoir précisément quels sont les pays qu'il a visités : il est du moins certain qu'il n'a pas vu la plus grande partie de ceux dont il parle. Ces Mémoires, rangés parmi les plus médiocres compilations, sont dans un tel discrédit, qu'ils ont donné lieu de soupçonner que l'auteur n'était jamais sorti de France. Nul doute cependant qu'il n'ait voyagé dans le Levant. Son nom se trouve cité dans d'autres relations, dans quelques correspondances consulaires, et il existe deux ou trois lettres de lui aux archives des affaires étrangères. N'ayant pu obtenir de sa famille que des notes très vagues et très succinctes, c'est en feuilletant son ouvrage que nous avons pu réunir quelques faits qui lui sont personnels. Il s'embarqua d'a

bord pour Alexandrette où il arriva en mars 1782. Il paraît qu'il séjourna quelque temps en Syrie; mais cette fois il n'alla pas plus loin. Il revint sans qu'on en connaisse le motif, soit à Constantinople, soit en France, et partit vers la fin de 1783 pour son second voyage. Il faillit périr au débarquant à Latakié, se mit en route par Halep et Bagdad, et arriva à Ispahan, le 5 mars 1784. Aly Mourad Khan, prince de la dynastie des Zend, régnait depuis trois ans sur la plus grande partie de la Perse, et n'avait plus à soumettre que les provinces situées sur le rivage méridional de la mer Caspienne, occupées par l'eunuque Agha-Mehemed Khan. Ferrières-Sauvebœuf partit, le 24 juillet, à la suite de ce prince qui alla s'établir à Thehran pour être plus à portée de déjouer les projets de son compétiteur. Il fut témoin des désordres affreux qui suivirent la mort imprévue d'Aly Mourad, et qui facilitèrent à Agha-Mehemed l'établissement de sa dynastie, aujourd'hui régnante, sur les ruines de celle des Zends. Ferrières Sauvebœuf perdit tous ses effets au pillage de Thehran, et revint le 22 avril 1785 à Ispahan, d'où il partit, le 15 mai, peu de jours après qu'Agha-Mehemed y eut fait son entrée. Il se rendit à Bagdad, et se dirigea à travers l'Asie Mineure sur Constantinople, où il arriva au mois d'octobre. De retour en France, au commencement de 1786, et prévoyant la guerre qui allait bientôt éclater entre la Porte et la Russie, il s'occupa d'une entreprise considérable d'armes à feu, qu'il devait faire débarquer à Trébizonde et répartir dans les provinces othomanes qui avoisinent la Géorgie et la Perse. Il y joignit plusieurs paires de pistolets richement travaillés, avec un sabre et un poignard enrichis de pierreries qu'il destinait à un prince persan. Mais cette spéculation échoua : le passage du Bosphore et l'entrée de la mer Noire ayant été refusés aux vaisseaux français, quoique l'ambassadeur, Choiseul Gouffier, se fût flatté d'obtenir ces avantages. Ferrières-Sauvebœuf se décida à expédier ces armes à Constantinople, pour les y faire vendre par deux négociants du pays, sous l'inspection de son secrétaire. Le comte de Choiseul-Gouffier pensa qu'un envoi d'armes dans l'empire othoman pouvait compromettre la neutralité de la France envers la Russie, et n'accorda qu'après bien des difficultés, à l'agent de Ferrières-Sauvebœuf, la permission de débarquer et de rester à Constantinople. De là la haine de ce dernier contre l'ambassadeur, qu'il accuse d'avoir fait transporter à Oczakow, par deux vaisseaux français, sous pavillon turc, un détachement d'ingénieurs et artilleurs auxiliaires français. Après avoir exposé avec aigreur ses prétendus griefs contre Choiseul Gouffier, dans les bureaux de Versailles, Ferrières-Sauvebœuf revint à Constantinople, le 29 septembre 1787, et remit à cet ambassadeur une lettre ministérielle qui blâmait ses procédés envers lui. La mésintelligence n'en devint que plus forte entre eux, et les contrariétés que le spéculateur éprouva l'obligèrent à ratifier la vente à bas prix de sa pacotille d'armes. Cette opération terminée, il reprit la route de France par Belgrade et la Hongrie, et fut de retour à Paris le 19 novembre. La promptitude qu'il mettait dans ses voyages engagea le ministre des affaires étrangères, Montmorin, à lui confier ses dépêches pour le comte de Choiseul-Gouffier, dont le silence l'inquiétait dans les circonstances de la guerre qui allait éclater. Ferrières-Sauvebœuf partit de Paris le 17 avril 1788, s'embarqua le 25 à Marseille, et quoique débarqué par le capitaine dans l'île de Metelin, et forcé de continuer une route pénible, tantôt en bateau, tantôt à cheval, il arriva le 22 mai à Constantinople. Après y avoir eu quelques explications fort vives avec l'ambassadeur, il partit à son insu et sans aucune réponse de lui, le 6 juin suivant, habillé à la turque, suivant son habitude, et se dirigeant sur Andrinople. Mais son voyage ne fut pas heureux. Arrivé à Sophia, le 16, il alla visiter le grand-visir dans son camp, et lui demanda un passe-port jusqu'à Raguse; il éprouva un refus, parce qu'il n'était pas autorisé par l'ambassadeur. La route de Raguse étant d'ailleurs impraticable, à cause de la révolte des Monténégrins, il se servit d'un ancien firman pour se rendre à Belgrade. Arrêté à moitié chemin par un poste de janissaires qui le reconnurent pour chrétien, et qui voulaient le massacrer, il fut envoyé comme espion au grand visir, qui était alors campé à Nissa. Ce ministre, prévenu d'abord contre lui, le fit mettre à la chaîne ainsi que ses deux domestiques: mais reconnaissant par l'examen de ses papiers qu'il était officier français, il fit briser ses fers, et ne laissa pas toutefois de le faire partir pour Constantinople, avec dix prisonniers autrichiens. Ferrières-Sauvebœuf partagea leur sort sur toute la route, quoique son costume turc le mît à l'abri des outrages et des pierres de la populace, et que sa bourse qu'on lui avait laissée lui fournît les moyens de se procurer quelques douceurs. En entrant dans Constantinople, ses compagnons furent envoyés au bagne : quant à lui il fut retenu dans la prison du Kaïmakam et n'en sortit au bout de vingt-cinq jours, que pour subir encore une courte détention chez l'ambassadeur de France, qu'il accuse de toutes les persécutions qu'il a éprouvées. Le 18 septembre, un ordre de ce ministre le força de s'embarquer sur un navire qui mettait à la voile pour Marseille, avec défense de se détourner de sa route, sous aucun prétexte. Ferrières-Sauvebœuf, arrivé aux Dardanelles, jeta dans la mer l'ordre du comte de Choiseul, et alla débarquer à Toulon, le 15 octobre. Après y avoir achevé sa quarantaine, il fut détenu au Lazaret, d'après une lettre du ministre Montmorin, portant que Ferrières Sauvebœuf, par ses fautes et sa mauvaise conduite, ayant mécontenté le roi, serait mis à la disposition de la Porte, afin de donner satisfaction à cette puissance qu'il avait offensée. Il se préparait à présenter requête au parlement de Provence, lorsqu'une lettre de cachet le constitua prisonnier au château d'If, le 27 novembre. Un mémoire justificatif qu'il adressa au cabinet de Versailles lui fit bientôt obtenir sa liberté, et il revint à Paris au commencement de 1789. L'année suivante, il publia les *Mémoires historiques, politiques et géographiques de ses voyages en Turquie, en Perse et en Arabie, depuis 1782 jusqu'en 1789*, 2 vol. in 8°. Nous ne reviendrons pas sur ces Mémoires, qui ne sont en général qu'un long factum contre le comte de Choiseul-Gouffier, et qui entre autres mensonges supposent que l'auteur a voyagé en Arabie où il n'a jamais mis le pied. Ferrières Sauvebœuf se montra d'abord partisan de la révolution, comme victime du despotisme ministériel. Mais naturellement peu porté pour les principes de la liberté, et encore moins pour ceux de l'égalité, il fut emprisonné à Paris, pendant le régime de la terreur. On a prétendu cependant qu'il dut la conservation de sa vie à quelques liaisons avec Robespierre. On a dit aussi que pour relever sa fortune, qu'il avait dissipée par ses prodigalités, il avait fait la cour à une riche héritière, mademoiselle de Montmort, qui se trouvait détenue à la Force avec lui, et que les parents n'osèrent pas lui refuser. Mais des documents plus officiels nous apprennent qu'il était à la grande Force, et que mademoiselle de Montmort se trouvait à la petite Force avec la marquise de Ferrières-Sauvebœuf, qui négocia le mariage de son beau-frère avec cette demoiselle, qui fut célébré le 12 février 1795. Ferrières-Sauvebœuf n'a été employé sous aucun des gouvernements qui se sont succédé en France depuis la révolution. Il reçut chez lui l'ambassadeur othoman Aly Effendi, en 1797; mais il fut ensuite totalement oublié, s'étant retiré dans la terre de Montmort, près d'Epernai, département de la Marne. Ce fut là que le 18 février 1814, en sortant de souper chez le juge-de-paix du canton, il fut tué de plusieurs coups de fusil. Sa mort fut attribuée par les uns aux Cosaques qui désolaient alors la Champagne, mais suivant d'autres elle eut pour auteurs des paysans qui avaient à se venger de quelques actes de dureté commis à leur égard par Ferrières Sauvebœuf. Il a laissé trois fils.

SAUVIGNY (Edme-Louis BILLARDON de), littérateur et auteur dramatique, d'une famille originaire de Bourgogne, naquit sur mer, près de La Rochelle, et fut baptisé dans cette ville vers le 15 mars 1738. Il fit ses études à Paris, et suivit la carrière des armes qu'avait probablement suivie son père. Quelques pièces de vers l'ayant fait connaître dans la société à une époque où les beaux esprits étaient

Digitized by Google

en faveur, il fut admis dans les gardes-du-corps de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine; mais il n'y était déjà plus en 1762, et revint à Paris, où il fut le poète privilégié de la comtesse Du Barry. Il avait obtenu une lieutenance de cavalerie, et plus tard la croix de l'ordre de Saint-Louis; mais sa pension et les faibles produits de ses ouvrages dramatiques ne pouvant suffire à son existence, il travailla pour les libraires, et publia presque chaque année de nouvelles productions. Il dut à la protection de la duchesse de Chartres (mère de S. A. R. le duc d'Orléans actuel) une place de censeur royal. Mais en 1788, il fut exilé par une lettre de cachet à trente lieues de Paris, pour avoir approuvé la publication de l'*Almanach des honnêtes gens*, de Sylvain Maréchal, et on le menaça de lui ôter sa place que la révolution lui fit perdre peu de temps après. Il adopta les nouveaux principes avec modération et fut attaché, en 1789, avec le titre d'adjudant général, à l'état-major de la cavalerie nationale à l'École-Militaire, dont il eut le commandement provisoire en 1792. C'est en cette qualité qu'il écrivit à la commune de Paris, pour lui rendre compte des désordres occasionnés dans la rue de Varennes le 4 novembre par une fête civique à laquelle avaient pris part des compagnies de cette garde, contre les fédérés marseillais. Nommé ensuite colonel d'un régiment de vétérans, il ne fut employé ni sous le consulat ni sous l'empire, mais il avait obtenu une modique place au ministère de l'intérieur. Il fut tellement oublié dans ses dernières années, que Palissot, en 1803, ignorait s'il était encore vivant. Sauvigny mourut à Paris, le 19 avril 1812, âgé d'environ soixante-quatorze ans. La *Biographie universelle*, qui place sa mort en 1809, l'a confondu avec l'abbé de Sauvigny, auquel elle n'a point donné d'article. On a de lui: 1° *Lettres philosophiques*, en vers, Bristol, (Paris) 1756, in-12; 2° *L'un et l'autre*, ou *la Noblesse commerçante et militaire*, Mahon (Paris), 1756, in-8°: ouvrage écrit dans le sens de celui où l'abbé Coyer s'était élevé contre le préjugé qui plaçait les négociants à une énorme distance de la noblesse; 3° *la France vengée*, poëme sur l'assassinat de Louis XV, par Damiens, 1757, in-8°; 4° *la Religion révélée*, poëme en réponse à celui de la *Religion naturelle* (de Voltaire), avec un poëme sur *la Cabale anti-encyclopédique*, au sujet du dessein qu'ont eu les encyclopédistes de continuer leurs travaux, Genève (Paris), 1758, in-8°. Sauvigny, dans la préface de sa critique du poëme de Voltaire, avait traité les philosophes de *charlatans* et de *fanatiques dont les ouvrages ne peuvent servir que de trophées à l'ignorance humaine*. Il se rangea depuis sous leurs bannières, et manifesta son changement d'opinion dans sa tragédie de *la Mort de Socrate*. 5° *La Prussiade*, poëme en quatre chants, Francfort (Paris), 1758, in-8; 6° *le Marque enchanté*, féerie en un acte, en vers, Genève (Paris) 1759, in-8°; jouée à Lyon ainsi que la pièce suivante; 7° *les Noces de l'île de Tigri*, opéra-comique en un acte, Lyon, 1759, in-8°; 8° *Voyages de mesdames de France* (Adélaïde et Victoire) *en Lorraine*, 1761, in-12; 9° *Odes anacréontiques*, Paris 1762, in-12, réimprimées. On y trouve de l'esprit, de la finesse, quelquefois de la sensibilité, mais point de naturel. 10° *La Mort de Socrate*, tragédie en 3 actes, représentée au Théâtre-Français, Paris, 1763. La représentation de cette pièce, longtemps défendue par la police, à cause des allusions frappantes qu'elle offrait avec l'exil récent de J.-J. Rousseau, ne fut permise qu'après que l'auteur en eut supprimé une tirade contre Aristophane sous le nom duquel il désignait Palissot. Elle fut jouée neuf fois avec peu de succès, et n'a pas été reprise. Sauvigny, en la mettant en quatre puis en cinq actes, n'avait fait qu'en délayer le style et en ralentir la marche. Il y avait mis Platon au nombre des personnages muets. 11° *Apologues orientaux*, traduits d'*Amed ben Mahomed*, Paris, 1764, in-12: traduits en allemand et en anglais; 12° *Histoire de Pierre-le-Long et de sa très honorée dame Blanche Bazu*, Londres (Paris), 1765, in-8°; deuxième édition, 1768, précédée d'un *Discours sur la langue françoise*, et ornée de vignettes; troisième édition, sous ce titre: *l'Innocence du premier âge en France*, ou *Histoire*, etc., 1778, in-8° et 1795, in-12: roman qui, malgré son succès, n'a pas obtenu tous les suffrages, et où l'auteur a souvent confondu le naïf avec le niais: 13° *Hirza*, ou *les Illinois*, tragédie en cinq actes, 1767, in-8°. Cette pièce, presque tombée à la première représentation, en eut encore treize, au moyen des trois ou quatre changements que l'auteur fit au dénouement, et elle fut reprise en 1780. Sauvigny demandant un jour à Lemierre s'il y avait pleuré: « Non, » dit l'auteur d'*Hypermnestre*, mais j'y ai bien sué. » C'est sans vraisemblance que Sauvigny a prétendu que le manuscrit de sa pièce avait été communiqué par Lekain à Voltaire, qui s'en était servi pour composer sa tragédie des *Scythes*, qu'il avait eu le crédit de faire passer avant *Hirza*. 14° *La Rose*, ou *la Fête de Salency*; 15° *le Persifleur*, comédie en trois actes, en vers, 1771, in-8°. On ne trouve dans cette pièce ni action, ni dénouement, ni scènes bien faites, ni même le style convenable à la comédie; mais elle offre quelques morceaux dans le genre satirique, écrits avec assez de grâce et de facilité. 16° *Le Parnasse des dames*, ou *Choix de poésies des femmes de toutes les nations*, 1773, 10 vol. in-8°: les cinq premiers contiennent les poésies, en commençant par celles de *Sapho*, que Sauvigny publia depuis séparément, Londres (Genève), 1777, in-18, et Paris, 1792, in-12. Les cinq autres renferment les pièces de théâtre des dames françaises, anglaises, allemandes et danoises: on y trouve trois comédies en vers de madame de Genlis que l'éditeur ne nomme pas, et des notices sur ces dames avec l'analyse de leurs ouvrages. La Harpe ayant, dans *le Mercure*, désapprouvé le choix des pièces que Sauvigny avait insérées dans son *Parnasse des dames*, celui-ci appela en duel le critique, qui s'en défendit sur ce qu'il était père de famille. Sauvigny le colleta, et lui aurait donné une volée de coups de canne si on ne les eût séparés. L'affaire fut arrangée par l'interposition de la Du Barry, sous les auspices de laquelle l'ouvrage avait été entrepris. Sauvigny fut réprimandé de son incartade, et l'on enjoignit à La Harpe d'être plus sobre de critiques envers son redoutable adversaire. Il paraît que l'Aristarque se souvint de la leçon, car dans son *Cours de littérature* il n'a point fait mention de Sauvigny, qui était encore vivant, et n'a parlé de lui que dans sa *Correspondance russe*. 17° *Gabrielle d'Estrées*, tragédie en cinq actes, 1778, in-8°, représentée à Versailles la même année, et remise au Théâtre Français. Depuis la querelle des auteurs avec les comédiens, il ne voulut pas se soumettre à une seconde lecture de son ouvrage, et le fit jouer à la Comédie italienne, en 1783, sous le titre de pièce dramatique et avec un nouveau dénouement où l'héroïne ne meurt pas. C'est une faible imitation de la *Bérénice* de Racine, mais dont les trois premiers actes ne sont pas sans mérite. Toutefois le public témoigna son mécontentement de ce que l'auteur, dans un siècle où les foudres du Vatican n'étaient plus redoutables, avait fait intervenir un décret menaçant de Rome pour servir de nœud à son intrigue, par l'opposition de cette cour au mariage de Henri IV avec Gabrielle. Cette pièce ne laissa pas d'être le sujet d'un procès entre les deux théâtres. 18° *A Trompeur, Trompeur et demi*, proverbe en un acte mêlé d'ariettes, musique de Desaides, joué à la Comédie-Italienne, 1780, in-8°. L'auteur, mécontent du peu de succès de son ouvrage, y fit des changements, et lui donna pour second titre: *les Torts du sentiment*, et puis *le Retour du sentiment*, mais ces torts et ce retour ne furent ni plus piquants ni plus heureux. 19° *Les Après-Soupers de la société*, petit théâtre lyrique et moral sur les aventures du jour, 1783, 24 cahiers formant 6 vol. in-18: ouvrage quelquefois un peu libre, mais moins gai et moins plaisant que le titre l'annonce. 20° *Péronne sauvée*, opéra en 4 actes, joué avec peu de succès à l'Académie royale de Musique, 1783, in-8°: l'auteur avait traité déjà ce sujet dans le 15° cahier de l'ouvrage précédent; il y suppose une héroïne qui n'existe que dans les romans, et dont il veut faire une Jeanne d'Arc, une Jeanne Hachette: mais la pièce n'offrant aucun intérêt, inspira fort mal le musicien (Desaides) et ne dut quelques représentations qu'à la pompe du spectacle. Sauvigny, pour s'excuser, prétendit qu'il avait fait les paroles sur la musique composée pour un autre

Digitized by Google

opéra, *le Patriotisme*, qui devait être donné au Théâtre-Italien. 21° *Abdir*, drame en 4 actes, joué au Théâtre-Français, 1785, in-8° : c'est le sujet d'*Asgill*, tiré de l'histoire de la guerre de l'indépendance américaine. L'auteur, forcé par la police de déguiser les noms des personnages et de changer le lieu de la scène, a privé sa pièce de son principal intérêt, et n'a pu le soutenir par le style. 22° *Essais historiques sur les mœurs des Français*, Paris, 1785—1792, 10 vol. grand in-8° : il y a des exemplaires in-4°. Cet ouvrage, dont le titre n'annonce pas suffisamment le contenu, renferme la vie de saint Grégoire de Tours, la division des Gaules, la généalogie des rois de France, l'épitomé de l'histoire des Francs, la traduction des histoires de Grégoire de Tours et de Frédégaire, les Gestes des rois de France, ceux de Dagobert, les extraits d'Aimoin et de Roricon, la chronique de Saint Denis avec l'analyse de cinquante autres chroniques et de deux cent cinquante-cinq vies de saints, la traduction des œuvres de Sidoine Apollinaire, des lettres de rois, reines, papes, évêques, sous la première race, les constitutions des rois de France de cette dynastie, les lois des Ripuaires, etc., avec la traduction en regard. 23° *Washington, ou la Liberté du Nouveau-Monde*, tragédie en 4 actes, représentée au Théâtre-Français, 1791, in-8° ; amalgame de tous les genres, mais sans action et sans intérêt ; on y trouve jusqu'au serment civique des prêtres. Cette pièce dut cependant aux circonstances quelques représentations. 24° *Scipion l'Africain*, tragédie en un acte, jouée au Théâtre-Français, 1797, in-8° : mélange bizarre de style familier et de style héroïque ; allusion à Bonaparte, généralissime de l'armée d'Angleterre. Sauvigny était membre du lycée républicain, où il lut, en 1799, des fragments d'une tragédie d'*Aratus*, restée inédite, et des *fables*, que Millin a louées dans le *Magasin encyclopédique*. On cite encore de lui deux pièces de théâtre qui n'ont été ni représentées ni imprimées : *Zélide*, tragédie bourgeoise, imitée d'*Othello*, et qui paraît avoir été son coup d'essai, et *la Tour enchantée*, opéra destiné, en 1770, pour l'Académie royale de Musique.

SAUVIGNY (l'abbé Edme-Louis BILLARDON DE), frère du précédent, né probablement en Bourgogne, en 1734, se fit connaître par des vers insérés dans les recueils périodiques, et par des discours, notamment par celui qu'il prêcha devant l'académie française, et dans lequel il entreprit de prouver *qu'il faut obéir aux rois*. Ces productions lui ont valu l'honneur de figurer avec son frère dans le *Petit Almanach des grands hommes* de Rivarol. Il était curé de Jarnac, diocèse d'Angoulême, à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec modération. Échappé aux proscriptions révolutionnaires, il reparut après la terreur, et fut rédacteur, en 1797, du *Journal du comité national*. Il mourut en 1809. On a de lui : 1° *Épître à un homme de lettres retiré à la campagne*, 1777, in-8° ; 2° *Panégyrique de saint Louis*, prononcé à l'Oratoire, 1780, in-8° ; remarquable par quelques beaux mouvements ; 3° *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice*, 1781, in-8° ; 4° *César et Pompée*, poëme, 1782, in-8° : on y trouve de la verve, mais le plus souvent un style diffus ; 5° *Œuvres choisies de Bossuet, évêque de Meaux*, 1785 et suiv. 10 vol. in-8° ; 6° *Discours sur les devoirs des sujets envers les souverains*, prononcé au Louvre en présence de l'académie française, le 25 août 1786, suivi d'une *Ode sur la mort et le dévouement du duc Léopold de Brunswick*, qui ne concourut pas pour le prix académique, 1786, in-8° ; 7° *Histoire de Henri III, roi de France et de Pologne*, 1787, in-8°. La *Biographie Arnault* lui attribue à tort une *Vie de saint Grégoire de Tours*, que nous avons citée parmi les ouvrages de son frère le chevalier, avec lequel on l'a souvent confondu.

SAUVO (François), rédacteur en chef du *Moniteur*, né à Paris, le 8 novembre 1772, a fait ses humanités au collége de Montaigu, sa rhétorique à celui de Mazarin, sous l'abbé Geoffroy, que la rédaction des *feuilletons* du *Journal de l'empire* a rendu si célèbre depuis. Fils d'un docteur en chirurgie de Paris, il allait suivre la carrière du barreau, lorsque la révolution vint la lui fermer, et la réquisition l'enlever aux travaux littéraires. En 1795, il fut admis au nombre des collaborateurs du *Moniteur*, lors de l'établissement du directoire ; puis chargé de la rédaction en chef, à la retraite de M. Trouvé, après le 18 brumaire. Depuis trente ans, c'est lui qui rédige cette feuille ; qui recueille dans ce vaste répertoire les débats des séances de la chambre des députés ; qui y rend compte des pièces nouvelles avec goût, impartialité, modération et urbanité ; et qui y fait ou accueille nombre d'articles littéraires très étendus, avec une telle mesure, avec un tel respect pour les bienséances, que, dans cette position délicate où il est placé entre les partis, il ne s'est jamais fait d'ennemis. En 1796 et en 1797, il rédigea les séances du corps législatif pour la *Quotidienne*. Il fut nommé censeur impérial en 1810, censeur royal honoraire en 1817, de plus membre de la commission des examinateurs dramatiques au ministère de l'intérieur, en 1828. On ne connaît point d'ouvrages de lui qui aient été imprimés, mais on dit qu'il a recueilli des notes historiques pour des mémoires qui ne paraîtront qu'après sa mort.

SAVARESI (Antoine), né à Naples en 1773, étudia la médecine à l'université de cette ville, et à l'âge de dix-huit ans obtint son diplôme de docteur. Avant d'exercer sa profession, il résolut de visiter les écoles de médecine les plus célèbres de l'Italie, de la France et de l'Angleterre, afin d'étudier les doctrines qu'on y enseignait, et le succès des méthodes de traitement qu'on y recommandait. En 1793, lorsqu'une armée se rassemblait en Provence, il se trouvait à Montpellier, et s'y était fait remarquer par l'étendue et la solidité de ses lumières : quoiqu'il fût étranger, on l'invita à accepter une place au service de cette armée, et il fut successivement employé dans les hôpitaux militaires d'Aix, de Marseille et de Toulon. Il prit ensuite part à l'expédition de Corse, et suivit l'avant-garde du général en chef Bonaparte, qui se disposait à faire sa première descente en Italie. Témoin de tous les triomphes des bataillons français dans cette brillante campagne, il s'arrêta à Klagenfurth, après le traité de Campo-Formio, pour diriger les hôpitaux où l'on avait réuni les malades appartenant aux divisions des généraux Masséna, Augereau et Joubert. Un corps d'armée ayant été désigné pour occuper les États de l'Église, M. Savaresi reçut l'ordre de le rejoindre ; et après avoir séjourné six mois à Rome, on le fit embarquer pour l'Égypte avec la division du général Desaix. Il assista à la prise de Malte, et partagea tous les dangers qui accompagnèrent le siége de cette île. Arrivé à Alexandrie, on le vit pendant quatre années se dévouer avec un zèle infatigable au service de l'armée, au milieu de laquelle la peste s'était déjà introduite et y moissonnait de nombreuses victimes. Il s'était ouvertement déclaré contre l'opinion de ceux qui ne voulaient point reconnaître le caractère contagieux de cette maladie. Dans les derniers mois de son séjour dans cette partie de l'Afrique, il avait été revêtu des fonctions de médecin en chef, et avait insisté avec autant de hardiesse que de franchise sur l'état sanitaire de la garnison d'Alexandrie, que les ravages de la peste rendaient incapable d'opposer une plus longue résistance à l'ennemi ; ses observations, dont les chefs de l'armée française furent vivement frappés, dans un conseil de guerre qu'on avait réuni, déterminèrent à prendre des arrangements avec les Anglais. De retour en Europe, M. Savaresi publia des *Mémoires*, d'abord en français, ensuite en italien, où il avait recueilli avec soin un grand nombre de faits curieux, non-seulement sur la nature de la contagion, mais aussi sur les mœurs et les antiquités égyptiennes. En France, il profita de quelques intervalles de congé pour parcourir différents départements, toujours dans le but d'y faire des recherches scientifiques ; il avait aussi entrepris de faire un voyage à Londres dans le même dessein, lorsqu'il fut rappelé et nommé premier médecin des hôpitaux militaires de la Martinique et de Tabago. S'étant embarqué à Brest sur *le Jemmapes*, commandé par l'amiral Villaret-Joyeuse, il se rendit aux Antilles avec toute l'escadre française qui emmenait la division du général Mayer pour prendre possession de plusieurs colonies dont les Anglais firent la cession. Pendant

Digitized by Google

deux ans de séjour dans le Nouveau-Monde, il fit des excursions dans plusieurs contrées, visita Cayenne et différentes capitales des Etats Unis, et recueillit des faits précieux sur les maladies qui règnent dans ces régions, surtout sur la fièvre jaune, qu'il considérait comme non contagieuse, mais non pas comme moins fatale pour ses effets que la peste égyptienne. A son second retour en Europe, il tomba deux fois prisonnier dans les mains des Anglais, qui lui permirent enfin de rentrer en France, sur la considération qu'il était médecin et non pas combattant, et que la seconde fois il se trouvait embarqué sur un bâtiment neutre. En 1806, il se rendit à Naples comme médecin en chef de l'armée française, qui fit à cette époque la conquête de ce royaume, et s'y établit avec les mêmes fonctions dans l'armée napolitaine. Ce fut alors qu'il écrivit l'*Histoire médicale* de l'armée de Naples, qu'il envoya à son ancien collègue M. le docteur Desgenettes, qui la fit imprimer à Paris: et immédiatement après il mit en ordre ses mémoires rassemblés aux Antilles, et publia en français son grand ouvrage sur la fièvre jaune qui lui acquit une réputation méritée. Sous le règne de Joachim, il fut décoré de l'ordre royal des Deux-Siciles, et nommé membre de la faculté médicale attachée au tribunal suprême de santé, place qui est regardée dans ce pays comme la plus éminente à laquelle un médecin puisse aspirer. Ce fut en cette dernière qualité qu'au retour de la dynastie des Bourbons à Naples M. Savaresi rendit des services éclatants, qui lui valurent d'être honorablement confirmé dans tous ses emplois; car la peste ayant été importée en 1816 par un ballot de cuirs de Smyrne, introduit en contrebande à Noïa, petite ville de la province de Bari, il déploya toutes les ressources de son expérience pour diriger le traitement des malades par des instructions détaillées, qu'on envoyait continuellement aux professeurs qui étaient sur les lieux. Lorsqu'au bout de dix mois d'efforts opiniâtres ce fléau qui menaçait d'envahir tout le royaume, fut vaincu, et qu'il put tranquillement reprendre ses travaux de cabinet, il publia successivement trois autres ouvrages sur différents objets d'histoire naturelle, et l'on sait qu'il s'occupe maintenant de mettre la dernière main à un *Traité de physiologie appliquée*, pour lequel il a depuis longtemps rassemblé d'importants matériaux. M. Savaresi continue à vivre à Naples, entouré de l'estime de ses concitoyens, qui révèrent en lui un homme aussi distingué par ses lumières que par ses principes et son caractère. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Mémoires et opuscules physiques et médicaux sur l'Egypte*, Naples, 1808, in-4°, Paris, 1802, in-8°, en italien; 2° *Histoire médicale de l'armée de Naples*, publiée par M. Desgenettes, Paris, 1807, in-8°; 3° *de la Fièvre jaune en général, et particulièrement de celle qui a régné à la Martinique en 1803 et 1804*, Naples, 1809, in-8°; 4° *Osservazioni mediche e notizie storiche intorno alle digitali lutea e purpurea*, Naples, 1818, in-4°; 5° *Memoria sul carattere fisico e morale dè creoli d'America*, *ibid.*, 1819, in-4°; 6° *Memoria sulla composizione e sugli effetti d'uno siroppo antisifilitico*, *etc.*, 1821, *ibid.*, in-8°.

SAVARY (JEAN-JULIEN-MARIE), né le 18 novembre 1753, à Vitré, département d'Ille-et-Vilaine, frère de l'auteur des *Lettres sur l'Egypte et sur la Grèce*, de la *Vie de Mahomet*, de la *traduction du Coran*, d'une *grammaire arabe*, *etc.*, suivit d'abord la carrière du barreau, et fut reçu avocat au parlement de Paris, au mois de juillet 1780. Nommé, vers la fin de 1790, aux fonctions de juge, par les électeurs des districts de Chollet et de Vihiers, département de Maine-et-Loire, il opta pour le tribunal de Chollet, dont il fut président jusqu'au mois de mars 1793, époque des troubles de la Vendée. Victime de l'insurrection, comme la plupart des habitants des villes, il partagea le sort et les dangers des nombreux prisonniers détenus dans le château de Chollet, d'où il s'évada au mois d'avril suivant, avec ses compagnons d'infortune, abandonnant tout ce qu'il possédait sur cette terre déjà inondée de sang. Réfugié à Saumur, et membre du conseil général du département, il fut nommé l'un des commissaires civils chargés de réunir et d'organiser des moyens de résistance au torrent de l'insurrection. Peu de temps après, il fut appelé à l'état-major du général Canclaux, attaché particulièrement au général Kléber, et nommé, le 15 brumaire an II (5 novembre 1793), adjudant-général, chef de brigade, sur la demande par écrit des généraux Kléber, Dembarrère, Marceau, Bouin Marigny et Chalbos. Il reçut au mois de messidor suivant (juillet 1794), époque d'une nouvelle organisation de l'armée, l'avis de sa réforme. Il répondit : « Je vois avec plaisir « que le gouvernement trouve des défenseurs plus zélés « que moi, et j'obéis de bon cœur. Je ne demande « aucun grade, aucun emploi, autre que celui de sol- « dat. » Mais c'était sans doute une erreur de bureau; car peu de jours après il reçut des lettres de service, datées du 24 prairial (13 juin 1794). Il contribua au succès de la bataille de Chollet, resta constamment à l'armée de la Vendée, où il se distingua par des traits de bravoure et d'humanité, jusqu'à sa nomination au corps législatif, au 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795), et reçut des généraux Kleber, Canclaux, etc., les témoignages les plus flatteurs sur sa conduite pendant ce temps. Le président de l'assemblée électorale du département de Maine-et-Loire lui ayant annoncé sa nomination au conseil des cinq cents, M. Savary, qui était éloigné du lieu des séances, s'empressa de lui répondre que devenu soldat avec la révolution, et se croyant plus utile dans le poste qu'il occupait, que dans les fonctions de législateur, il l'invitait à faire agréer sa démission par l'assemblée; mais le lendemain, le président lui annonça que l'assemblée avait unanimement refusé d'accepter sa démission. M. Savary quitta donc la Vendée trois jours après, et se rendit au conseil des cinq cents. Pendant sa carrière législative, n'appartenant à aucun parti, étranger à toute espèce d'intrigue et d'ambition, retiré à Chaillot, où il vivait isolé avec sa famille, uniquement occupé de ses devoirs, ne parlant que d'après sa conviction, étant toujours lui-même, il ne connut qu'un seul mobile de sa conduite, le maintien de la constitution de l'an III, qu'il avait juré de défendre de tous ses moyens. Longtemps membre de la commission des inspecteurs, le jardin des Tuileries doit à M. Savary plusieurs embellissements. Il fut nommé secrétaire du conseil des cinq cents, le 1er germinal an V, et président, le 1er frimaire an VII. Il déclara que sa santé ne lui permettait pas d'accepter la présidence : on refusa d'en nommer un autre, et il obéit au vœu de l'assemblée. Mais il prit la résolution de ne se rendre à aucune de ces invitations banales de dîners, de fêtes, etc., moyens de séduction offerts à la vanité d'un jour, disait-il, par l'intérêt de tous les moments. Le mois de sa présidence fut un temps de retraite rigoureuse. Il a pris part aux discussions relatives au code militaire, aux moyens de pacifier la Vendée, à l'établissement du système nouveau des poids et mesures. Dans ces discussions, il combattit le projet de décréter la peine de mort contre la désertion, et s'éleva contre la multiplicité des jugements par commission militaire; il donna d'excellents conseils fondés sur une longue expérience, pour pacifier la Vendée par des moyens pleins de justice, de générosité et d'humanité. Opposé, avant le 18 fructidor, au parti qui voulait le renversement de la constitution, mais ennemi des proscriptions, il obtint, après cette journée, que l'on rayât des listes de déportation les noms de quelques députés, entre autres d'un jeune militaire qu'il ne connaissait que très peu, et qui, bien loin de l'en remercier, lui en témoigna son mécontentement. Ce qui ne l'affligea pas moins que les vengeances du parti vainqueur, ce fut l'annulation de quarante-neuf assemblées électorales. Il y vit des germes de ressentiment semés dans toute la France. Lors de la crise de la vérification des assemblées électorales de l'an VI, le directoire, connaissant l'opinion de la majorité de la commission chargée de l'examen des procès-verbaux du département de la Seine, dont M. Savary devait être le rapporteur, lui dit qu'il était l'ennemi du gouvernement; il répondit que l'arbitraire lui ferait mille fois plus d'ennemis qu'une marche légale et constitutionnelle, et qu'il le trouverait toujours prêt à le seconder pour le maintien de la constitution. Au mois d'avril 1799, il fut élu par le même département de Maine

et-Loire, au conseil des anciens ; il en fut secrétaire le 1er prairial an VII (20 mai 1799). Avant le 18 brumaire an VIII, il chercha à dissiper les alarmes dont on environnait les conseils et le directoire. Il fut du nombre des cinquante à soixante membres qui ne reçurent point des commissions des deux conseils de lettres de convocation pour l'assemblée extraordinaire du 18 brumaire. « Je dois, dit-il dans son *Examen de* » *conscience*, en remercier la commission du conseil » des anciens. Je me serais à coup sûr perdu sans aucune utilité pour la chose publique, ou le dénoue» ment eût été connu un jour plus tôt. Je dois même » dire que, dans cette circonstance, le général Bona» parte eut tort de ne pas agir aussitôt qu'on lui eut livré » la force armée, les conseils, le directoire, tous les » pouvoirs, enfin. En différant au lendemain, il avait » beaucoup de chances à courir, et il dut s'en aper» cevoir un instant à Saint-Cloud. Machiavel ne lui eût » pas pardonné cette faute. » A la séance du 19, à Saint-Cloud, M. Savary prit le premier la parole pour éclairer le conseil des anciens sur le but et les manœuvres de cette journée, et pour demander que l'on donnât lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire de la veille, à laquelle il n'avait pas été convoqué, ou du moins que la commission produisît les motifs du décret qu'elle avait proposé. Le lendemain matin il écrivit à ses commettants que sa mission était terminée, et qu'il n'accepterait aucune fonction législative, après ce coup-d'état. Ayant appris que l'on avait affiché une liste des proscrits, il alla s'assurer si son nom s'y trouvait, et courut visiter les députés qu'on avait arrêtés et renfermés à la Conciergerie, pour leur procurer les secours dont ils pouvaient avoir besoin, malgré le danger qu'il courait lui-même. Ceux des proscrits qui avaient cherché un asile chez leurs amis, ou qui s'étaient renfermés chez eux, livrés à de cruelles inquiétudes, l'ont vu près d'eux aussitôt qu'il eut connu leur retraite. Un député de son nom, au conseil des cinq cents, fit imprimer et distribuer le 24 brumaire, aux deux conseils, une adresse à ses commettants, dont voici le début : « Un journaliste a dit : Savary, » accompagné de deux de ses collègues, s'est écrié le » 19 brumaire, dans l'avenue de Saint-Cloud : *O ma* » *patrie ! la république est perdue.* J'ignore si ce fait est » vrai ; ce que je sais, c'est qu'il m'est étranger ; que » cependant un grand nombre de mes concitoyens me » l'attribue, et que chaque jour on m'adresse mille » questions sur les motifs qui m'ont fait concevoir » d'aussi grandes inquiétudes sur un évènement qui » fait naître d'aussi grandes espérances. » Cette adresse pouvait achever de perdre M. Savary ; mais son auteur voulait une place, ou bien il avait peur : M. Savary garda le silence. N'ayant voulu rien demander au gouvernement créé après le 18 brumaire, il resta sans emploi et sans fortune. Il aurait pu d'un mot cependant se préparer un avenir brillant. Il n'a pas dit ce mot, et on ne l'a pas vu au nombre des « honnêtes gens qui » allèrent le lendemain soir chez les nouveaux consuls » exiger le prix de leur défection, et qui l'obtinrent. » Le gouvernement ayant décidé que le traitement d'activité serait payé aux militaires qui ne faisaient plus partie du corps législatif, M. Savary vivait tranquille dans son isolement, lorsque le 1er nivôse suivant il reçut sa nomination de sous-inspecteur aux revues. Il obéit, et ne dut son avancement, dans cette nouvelle carrière, qu'à l'ancienneté. Il fit avec la division de grenadiers les campagnes d'Allemagne, et fut chargé des travaux les plus importants auprès de l'inspecteur en chef. Nommé inspecteur aux revues au mois d'avril 1812, chevalier de la légion d'honneur lors de la création de l'ordre, chevalier de Saint-Louis, en 1814, et confirmé dans son grade par lettres de service du 2 septembre de la même année, il a continué ses fonctions jusqu'à la fin de 1815, époque à laquelle il a demandé et obtenu sa retraite. Sa conduite dans l'étranger, et ses relations avec les sociétés savantes, lui ont valu, en 1807 et 1809, le titre de membre honoraire des académies de Leipsick, d'Erfurt, et de la société d'histoire naturelle de Hanau. Dès 1805, il avait déjà obtenu en France, à la formation de l'académie celtique, le titre de correspondant de cette société. On lui attribue l'ouvrage intitulé : *Guerres des Vendéens et des Chouans, contre la république française, ou Annales des départements de l'ouest pendant ces guerres, d'après les actes et la correspondance du comité de salut public, des généraux Kléber, Marceau, Hoche, etc., et les arrêtés du conseil supérieur des Vendéens et des Chouans*, par un officier supérieur des armées de la république, Paris, Baudouin, 1824, 6 vol. in-8°, avec deux belles et grandes cartes du théâtre de la guerre des Vendéens et de celle des Chouans, par M. Perrot, géographe. Il y a nombre de lettres de lui, et de pièces officielles qu'il n'a pu se procurer que comme chef d'état-major dans cette guerre. L'auteur dit dans la préface : « J'ai lu tous les écrits qui ont paru sur la Vendée et la » Chouannerie ; je les ai analysés, comparés entre eux, » dans l'espoir d'y trouver la vérité des faits. J'avais, » pour en juger, le triste avantage d'avoir été moi» même témoin et victime des déplorables évènements » qui ont si longtemps désolé les départements de » l'ouest. J'ai été trompé dans mon attente.... » Or, l'on sait que M. Savary, et le titre même de l'ouvrage l'annonce, habitait dans la Vendée avant les troubles, puisqu'il y était président du tribunal de Chollet. De plus, on reconnaît partout dans cet ouvrage sa modestie quand il y parle de lui : « Je ne me pré» sente point ici comme historien, dit-il encore dans la » préface.... Je laisserai parler, agir les acteurs de cet » épouvantable drame, chacun selon ses formes et » son langage. La vérité s'y fera mieux sentir à tra» vers les différentes phases de la révolution : je me » permettrai seulement quelques réflexions, quelques » observations relatives aux évènements, et le lecteur » jugera. » Il a publié sous son nom : *Mon Examen de conscience sur le 18 brumaire an VIII*, Paris 1819, in-8°. Cette brochure nous a fourni les principaux traits de sa carrière politique. Il y dit que le motif qui l'a déterminé à la publier, c'est celui de contribuer à effacer des feuilles qui doivent servir à l'histoire, la note d'infamie attachée aux noms de soixante un mandataires du peuple, exclus comme *assassins* du corps législatif, par vingt-cinq ou trente de leurs collègues, dans la journée fameuse du 19 brumaire. Il y signale aussi, en deux colonnes en regard, les erreurs commises à son égard dans la *Biographie des hommes vivants*, erreurs qui ont été reproduites en partie dans celle des *Contemporains*. Dans ces deux Biographies, surtout dans la première, où tout ce qui le concerne est inexact, altéré ou faux, tout, jusqu'au lieu de sa naissance, on dit qu'il fut juge au tribunal révolutionnaire de Paris, après la chute de Robespierre ; qu'il se montra au conseil des cinq cents partisan des mesures révolutionnaires ; qu'il se déclara hautement en faveur du directoire ; qu'il demanda l'aliénation de tous les presbytères, et la prohibition du culte catholique ; qu'il se plaignit de ce qu'on recommençait les processions dans les départements ; qu'il s'opposa à l'admission des deux députations de Paris ; qu'il fut exclus, le 19 brumaire, à la fin de la séance, pour ses excès et ses tentatives révolutionnaires, etc., etc. Il répond qu'il n'a jamais siégé dans aucun tribunal ou comité révolutionnaire, à quelque époque que ce soit ; qu'il ne se montra partisan que de la constitution de l'an III, qu'il avait juré de maintenir ; qu'il défendit le gouvernement établi par cette constitution, comme il défendra celui établi par la Charte ; qu'il n'a point demandé l'aliénation des presbytères et la prohibition du culte, et renvoie pour preuve à la séance du conseil des cinq cents, du 26 messidor an V, dans le *Moniteur* n° 273 ; que c'est par les processions que se prépara la guerre de la Vendée, et renvoie encore à la même séance que la Biographie a divisée à dessein ; qu'il n'a point été exclus du corps législatif ; qu'il n'a jamais rien sollicité sous aucun gouvernement ; enfin, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout le reste.

SAVARY, duc DE ROVIGO. *Voyez* le Supplément.

SAVIGNY (Frédéric-Charles de), l'un des plus savants juristes de ce siècle, et professeur de droit à l'université de Berlin, naquit, en 1779, à Francfort-sur-le-Mein. Après avoir pris, en 1800, le bonnet de docteur à Marbourg, il voyagea pendant plusieurs années en Allemagne, en France et en Italie, où il recueillit une

foule de documents précieux sur le droit romain. A son retour à Marbourg, il fut nommé professeur de droit. Ce fut là qu'il écrivit, en 1803, son excellent traité sur la *Possession*. En 1808, il devint professeur de droit à Landshut, et fut un des premiers professeurs appelés à la nouvelle université de Berlin, ouverte en 1810. Il fut successivement élu membre de l'académie royale des sciences de Berlin et du conseil d'état, organisé en 1817. On a de lui : 1° *Du droit de succession*, Marbourg, 1803, in-8°; 4e édition, Giessen, 1822; 2° *Histoire du droit romain dans le moyen âge*, 1815—1822, 3 vol. in 8°, et un *recueil* intitulé : *Journal du droit historique* dont le 3e cahier du 2e vol. a paru en 1826. Les écrits de ce savant professeur se distinguent par une profonde érudition, une saine critique, et par l'élégance et la pureté du style.

SAVOYE ROLLIN (le baron JACQUES-FORTUNAT), député, né à Grenoble, le 18 décembre 1754, d'une famille appartenant à la haute bourgeoisie, fut reçu avocat à vingt-trois ans, et montra, dans une cause de possession d'état relative à un mariage entre protestants, un beau talent et une grande indépendance de principes. Les succès qu'il obtint constamment dans la carrière du barreau lui valurent la place d'avocat général à Grenoble. Son jugement était tellement sûr, et il savait en même temps si bien faire passer dans l'âme des juges la conviction dont il était pénétré, que deux fois seulement pendant neuf ans ses conclusions ne furent pas suivies littéralement par la cour; mais les arrêts intervenus dans ces deux cas furent cassés par le conseil. Quoique nommé par le gouvernement, il concluait contre lui dans les affaires qui le concernait, lorsqu'il croyait qu'il avait tort. La province du Dauphiné ayant à sa tête son parlement, fit entendre la première des cris de liberté. Savoye Rollin s'associa aux arrêtés, aux remontrances de cette cour souveraine, partagea son exil et fut réintégré avec elle; mais il s'en sépara lorsque pour maintenir ses privilèges, contraires aux droits et au bonheur du peuple, qu'elle avait paru vouloir défendre, elle s'opposa aux décrets de l'assemblée nationale, et chercha à méconnaître son pouvoir. Les parlements ayant été supprimés, Savoye Rollin perdit sa place, devint capitaine de la garde nationale de Grenoble, et plus tard administrateur du département de l'Isère. Venu à Paris sous le directoire, il fut nommé membre du bureau consultatif des arts et manufactures. Après la révolution du 18 brumaire, il entra au tribunat, appuya en 1800 le projet de loi pour fermer la liste des émigrés, vota pour l'établissement des tribunaux spéciaux, et se prononça pour le nouveau mode d'élection par la formation des listes de notabilité. En 1802, dans la discussion du projet de loi instituant la légion d'honneur, Savoye Rollin, dans un discours écrit avec clarté, force et élégance, s'opposa à la proposition du gouvernement, ce qui surprit d'autant plus que jusque là il avait toujours défendu les mesures proposées par le pouvoir. Au moment où il descendait de la tribune, son oncle, Duchesne, un des deux tribuns qui avaient voté contre le consulat à vie, lui dit : « Tu viens de parler en homme libre, et je te rends mon estime. » Savoye Rollin n'en accepta pas moins de Napoléon la croix d'or de cet ordre contre lequel il s'était élevé. Le 11 floréal an 12, il déclara que le gouvernement absolu était à ses yeux le plus absurde et le plus odieux des gouvernements, mais que celui qui convenait le mieux à un grand peuple était une monarchie héréditaire et représentative. C'est d'après ce principe qu'il demanda, en mai 1804, que Napoléon fût fait empereur des Français. Il obtint la place de substitut du procureur-général impérial près la haute cour. Nommé préfet de l'Eure en 1805, il fut élu l'année suivante, par ce département, candidat au sénat conservateur, et le 11 mars il remplaça M. Beugnot dans la préfecture de la Seine-Inférieure. Destitué en 1812 par un décret, il fut traduit devant la cour impériale, toutes les chambres assemblées, comme ayant toléré les malversations de Branzon, receveur des octrois à Rouen. Son innocence fut hautement proclamée, et Napoléon, pour montrer qu'il savait réparer les injustices produites par de spécieuses apparences, lui confia la préfecture si importante des Deux-Nèthes. Il seconda parfaitement Carnot pour approvisionner Anvers, et y maintenir la tranquillité pendant un siège de quatre mois et plusieurs jours de bombardement. Par ses soins éclairés, son active humanité, il diminua autant qu'il le put les malheurs dont les habitants d'une ville sont accablés dans de telles circonstances. En avril 1815, il refusa successivement les préfectures du Rhône et de la Côte-d'Or, ce qui lui valut à la rentrée du roi la présidence du collège électoral de l'Isère. A cette époque, le gouvernement royal avait adjoint aux électeurs un certain nombre de personnes, pour être certain que les députés seraient tels qu'il le désirait. Savoye Rollin fut envoyé à la chambre par l'Isère avec quatre royalistes exagérés, qui le chargèrent, comme leur président, de présenter au roi l'adresse de ce département. Pendant les deux sessions de 1815 et de 1816, il garda le silence le plus absolu, que ne purent rompre les crimes politiques commis dans le midi, et le brutal et insolent arbitraire préconisé par le côté droit de la chambre introuvable. En 1817, l'aurore d'un système plus doux lui fit recouvrer la parole, et il se prononça contre le projet de loi sur la presse. « La nation, » dit il, demande la liberté de la presse, la répression » de ses abus, le jugement par jury. » En 1819, il fut nommé rapporteur de la commission pour le projet de loi sur les journaux. Il faisait à cette époque partie de la coterie des doctrinaires. Savoye Rollin, comme Camille Jordan, Royer Collard, Kératry et quelques autres, trouvait qu'imposer aux journaux un cautionnement de 10,000 francs, ainsi que le voulait le gouvernement, c'était violer la Charte, mais que rien n'était plus légal que de les obliger d'en fournir un de 5000 : c'est dans ce sens que son rapport fut fait : l'amendement qu'il proposait fut adopté. Nommé président du collège électoral de l'Isère, il fut réélu, et fut un des cinq candidats à la présidence de la chambre des députés. En 1820, lorsque le parti qui exploitait la mort du duc de Berri obtint un projet de loi pour rétablir la censure, Savoye Rollin se fit inscrire contre, et il proposa un amendement pour mettre à l'abri des censeurs au moins la partie des journaux où il serait rendu compte des séances de la chambre des députés : son amendement fut rejeté. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 31 juillet 1823, il s'éclipsa totalement, comme il l'avait fait en 1815 et 1816, ce qui prouve que son libéralisme, d'une couleur un peu terne, avait besoin pour se montrer que la cause de la liberté fût dans un mouvement d'ascension.

SAXE-GOTHA ET ALTENBOURG (EMILE-LÉOPOLD AUGUSTE, duc de), né à Gotha, le 23 novembre 1772, succéda, en 1804, à son père, le duc Ernest II. C'était le moment où l'Europe agitée redoutait les désastres de la guerre; ce prince, voulant en garantir ses sujets, s'abstint d'imiter les princes allemands ses contemporains, qui tous prirent du service soit en Autriche, soit en Prusse; aussi quand Napoléon envahit l'empire germanique, le territoire de Saxe-Gotha fut à l'abri des malheurs qui tombèrent sur les autres principautés. Il préféra à la gloire d'occuper le monde du bruit de son nom la culture des lettres. Il fit paraître un livre intitulé *Kyllenien*, contenant douze idylles, dont chacune a pour souscription le nom d'un mois grec; elles portent le caractère de la poésie pastorale antique. D'autres petites poésies sont jointes au *Kyllenian* : plusieurs ont été mises en musique par le duc lui-même, et les connaisseurs prétendent retrouver dans sa mélodie la même originalité que dans ses écrits. Himmel et Weber ont aussi orné de leur musique quelques autres morceaux composés par Léopold Auguste. Ce prince a encore écrit d'autres ouvrages qui n'ont pas vu le jour : on cite dans ce nombre *Panédona*, roman ou nouvelle en prose. Il réussissait surtout dans le style épistolaire, et l'on dit qu'il a composé plusieurs romans en cette forme : on assure qu'il était dans l'usage de dicter ses écrits, et que, pendant plusieurs heures de suite, son style se soutenait toujours pur et élégant, sans qu'il eût jamais recours aux changements et aux corrections. Le prince de Saxe-Gotha mourut à Gotha, le 27 mai 1822, âgé

Digitized by Google

de cinquante ans. Il avait été marié deux fois, et n'a point laissé d'enfants : son frère unique lui a succédé sous le nom de Frédéric IV. Il avait légué ses tableaux, sa bibliothèque et ses collections d'objets d'arts aux établissements publics de son pays.

SAXE-TESCHEN (ALBERT-CASIMIR-IGNACE PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER, duc de), fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste II, et frère de la dauphine de France, mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, né à Dresde, le 11 juillet 1738, épousa, en 1766, Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, et fut conjointement avec elle nommé gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. Forcé par la révolution du Brabant, en 1789, de quitter la ville de Bruxelles, et de se retirer à Vienne, il ne retourna dans son gouvernement que lorsque l'autorité impériale y eut été rétablie. Il se mit, en 1792, à la tête des troupes qui formèrent le siége de Lille. Etranger au métier des armes, incapable de diriger les opérations d'un siége, il crut en imposer aux Lillois par une sommation menaçante : mais leur réponse énergique le convainquit bientôt qu'il fallait autre chose que des mots pour les soumettre. Il fut obligé de lever le siége, et s'en vengea en permettant à ses soldats de se livrer à de tels excès que Gossuin, député en mission, proposa à la convention de mettre sa tête à prix, comme violateur des droits des gens et de la guerre. Le duc fit ensuite une tentative pour engager les Liégeois et les Belges, alors au service de France, à rentrer sous les drapeaux de l'Empire, et leur offrit un pardon qu'ils refusèrent hautement. Il ne fut pas plus heureux dans la négociation qu'il entama avec le général Dumourier, qu'il voulait déterminer à abandonner la Belgique ; mais Dumourier, fier alors de ses victoires, dédaigna ses propositions et les transmit à la convention nationale, le 20 novembre 1792. Il ne put triompher que du général Lafayette qui, seul et désarmé, venait lui demander des passeports, lorsque après son arrestation il fut conduit à Luxembourg. Non-seulement ce prince les lui refusa, mais il ajouta obligeamment qu'il n'en avait pas besoin pour monter à l'échafaud qui lui était réservé. Ce prince a cependant prouvé depuis qu'il avait un excellent cœur. Il se retira à Vienne, et s'y fit aimer par sa bienfaisance. Il employa la fortune considérable dont il jouissait à réparer les maux qu'avait causés aux habitants des pays héréditaires la campagne d'Austerlitz, et en 1810 il fit rebâtir le village de Gross-Aspern, détruit entièrement à la bataille d'Essling, le 12 mai 1809. Il est mort en 1822, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

SAY (JEAN-BAPTISTE), économiste, naquit à Lyon, en 1767, d'une famille recommandable de négociants ; lui-même fut élevé pour le commerce, et commença par suivre cette carrière ; mais bien qu'il s'y montrât avec distinction, il ne tarda pas à l'abandonner pour se livrer à des travaux purement intellectuels, vers lesquels la nature de son esprit l'entraînait. Quelques morceaux de poésie insérés dans l'*Almanach des Muses*, marquèrent son début dans cette nouvelle carrière. A peu de temps de-là, il fut employé par Mirabeau à la rédaction du *Courrier de Provence*, et devint ensuite secrétaire du ministre des finances Clavière. Au plus fort de la révolution, lorsque l'attention générale était entièrement dirigée vers les événements du moment, il entreprit de l'appeler sur des travaux de l'ordre purement spéculatif, et fonda dans ce but, en société avec Champfort et Ginguené, un ouvrage périodique ayant pour titre : *la Décade philosophique, littéraire et politique*. Les persécutions révolutionnaires lui ayant enlevé presque aussitôt ses deux associés, il se lia avec d'autres littérateurs, particulièrement avec MM. Andrieux et Amaury Duval, et continua avec eux son journal, qui est resté sans contredit l'une des productions littéraires les plus remarquables de cette époque. La part que M. Say prit à cette publication commença à attirer sur lui l'attention publique ; Bonaparte, en partant pour l'Egypte, le chargea de réunir les ouvrages que la nature de cette expédition pouvait lui rendre nécessaires. Ce contact avec le chef futur de l'état lui valut d'être compris dans la première formation du tribunat. Il ne se fit pas remarquer dans cette assemblée, et lui-même a depuis expliqué le silence qu'il y garda, par l'impuissance où il se sentait de s'opposer avec succès au développement d'un système politique qu'il condamnait. Il ne renonça pas pour cela à servir l'intérêt général, mais il prit une autre voie que celle de la tribune. « Revêtant mes idées de formules géné- » rales, dit-il, j'écrivis des vérités qui pussent être » utiles en tout temps et dans tous les pays. » Ce fut alors qu'il commença à écrire son *Traité d'économie politique*, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, ouvrage qui a marqué son début dans la carrière de l'économie politique, à laquelle il doit aujourd'hui toute sa réputation. Ayant refusé de sanctionner de son vote la création de l'empire, il fut exclus du tribunat. Cette disgrâce ne l'empêcha pas pourtant d'être nommé receveur des droits-réunis dans le département de l'Allier, mais il se démit bientôt de cet emploi par un scrupule de conscience, ne voulant pas, selon ses expressions, *aider à dépouiller la France*. Il éleva alors une manufacture : il ne paraît pas qu'il ait été heureux dans cette entreprise. Ce mauvais succès toutefois ne l'engagea pas à rentrer dans la carrière des emplois publics, et depuis cette époque sa vie a été entièrement consacrée à la science. Nous avons dit que toute la réputation de M. Say se fondait sur ses travaux en économie politique : nous consacrerons donc la plus grande partie de cet article à l'examen de ce qu'il a produit en ce genre. Son premier ouvrage est le plus important qu'il ait publié ; il a suffi pour faire connaître dans toute l'Europe le nom de son auteur. Voici comment M. Say lui-même, dans un article qu'il a donné à l'*Encyclopédie progressive*, s'exprime sur la valeur de son livre : « Cet ouvrage.... a contribué peut- » être à donner aux études économiques une direction » plus méthodique et plus sûre que celle qui avait été » suivie jusqu'alors : on avait traité des questions épar- » ses ; on n'avait point encore de traité d'économie po- » litique. Un arrangement méthodique des matières a » permis d'en saisir l'ensemble, de discerner l'appui » qu'elles se prêtent mutuellement, et d'apprécier le » degré de leur importance. On a pu dès lors porter un » jugement éclairé des opérations de l'autorité publi- » que, et savoir ce que coûtent les grandes expériences » dont les peuples font toujours les frais. Les questions » plus nettement posées ont provoqué des solutions » plus précises ; les écrits sur l'économie politique se » sont multipliés ; on n'a point été d'accord sur tout, » mais en général on l'a été sur les points importants, » et sur les autres du moins on a mieux su de quoi il » s'agissait. Pour s'en convaincre, pour juger les pro- » grès qui ont été faits, il suffit de lire les anciens » écrits sur les mêmes matières même ceux des au- » teurs les plus célèbres ; on est frappé du vague des » idées et de l'expression : on sent qu'ils parlent sur des » choses dont ils ne se sont pas bien rendu compte ; ils » cherchent à expliquer ce qu'ils ne se sont pas expliqué » eux-mêmes. » Nous ne saurions rien ajouter à ce brillant panégyrique dont l'auteur assurément ne saurait être accusé ici *de ne pas connaître ce dont il parle* : ce qu'il y a de certain c'est qu'au moment où parut le livre de M. Say, les sciences économiques n'étaient cultivées que par un très petit nombre d'hommes. Le nom d'Adam Smith était connu dans le monde des lettres, mais peu d'hommes avaient lu l'ouvrage qui a rendu ce nom célèbre dans toute l'Europe, et quant aux travaux que l'on doit considérer comme ayant préparé cet ouvrage, ceux de Quesnay et de son école, ils étaient presque entièrement ignorés. Enfin l'économie politique était classée par les esprits forts du temps au nombre de ces *rêveries* que le chef de l'état avait proscrites en masse sous le titre général d'*idéologie*, nom qu'il appliquait, comme on sait, à tous les travaux de l'esprit qui ne revêtaient point immédiatement la forme mathématique. Le livre de M. Say changea cette disposition ; en présentant d'une manière nette et dans un ordre parfait les idées les plus avancées des économistes, il en facilita l'intelligence, et parvint ainsi à les populariser, à les *vulgariser*. Sous ce rapport, l'ouvrage de M. Say tient une place importante dans l'histoire des connaissances économiques, en appelant un plus grand nombre d'esprits à s'en oc-

cuper, à les cultiver, il a puissamment contribué à leur avancement pratique et théorique. Sous ce dernier rapport cependant son influence n'a été qu'indirecte. Le *Traité d'économie politique*, en effet, ne contient en lui même aucune idée capitale nouvelle sur la science qu'il embrasse, et cet ouvrage, quelque important, quelque précieux qu'il soit, ne doit être considéré, après tout, que comme un excellent résumé des travaux qui l'ont précédé. M. Say se proclame le disciple de Smith, et en général ses écrits justifient ce titre. Sur quelques points cependant il a cru devoir s'écarter des opinions de son maître; c'est ce qui lui est arrivé, par exemple, dans le jugement qu'il a porté sur les sources de la production. Nous dirons un mot de cette dissidence comme étant, à notre avis, la plus importante. Quesnay et ses disciples avaient prétendu que toutes les richesses étaient créées par la terre; Smith, au contraire, leur avait donné pour unique origine le travail humain. Entre ces deux opinions, M. Say en a adopté une moyenne, qui ne nous paraît point exacte, et qui, suivant nous, l'a conduit à de graves erreurs dans sa nomenclature économique. Dans l'hypothèse de Smith, les *travailleurs* sont les seuls *producteurs*; dans celle de M. Say, il y a trois classes de *producteurs*, savoir: les *travailleurs*, les *propriétaires* et les *capitalistes*. Nous citerons quelques passages des divers écrits de cet économiste, dans lesquels il avance cette opinion, et prétend la justifier: « Smith et ses partisans disent que le travail humain est le prix que nous avons originairement payé pour toute chose: ils devraient ajouter qu'en achetant une chose quelconque, nous payons outre le *travail*, la *coopération* du capital employé pour la produire. — Le capital, disent-ils, est lui même composé de produits qui sont un travail accumulé. — J'en conviens; mais je distingue la valeur du capital lui-même de la *valeur* de sa *coopération*, la valeur d'un champ de la *valeur* de son loyer. De la même manière quand je prête, ou plutôt quand je loue un capital de 1000 fr. pour un an, je vends moyennant cinquante francs, plus ou moins, sa *coopération* d'une année; et nonobstant les 50 francs reçus, je n'en retrouve pas moins mon capital de 1000 francs tout entier, dont je peux tirer le même parti que précédemment. Ce capital est un produit antérieur: le profit que j'en ai recueilli dans l'année est un produit nouveau, et tout-à-fait *indépendant* du travail qui a concouru à la formation du capital lui même.... » De ce qui précède il faut inévitablement tirer la conséquence que « le profit du capital, ainsi que celui du fonds de terre, est le prix d'un service qui n'est pas un travail humain, mais qui est néanmoins un service productif, lequel concourt à la production des richesses de concert avec le travail humain. » (*Traité d'économie politique*, liv. II, chap. VIII.) « Quand les *services* réunis d'un fermier, d'un fonds de terre et d'un capital, ont produit un hectolitre de blé de 30 francs, et que sur cette somme le fermier et ses serviteurs ont obtenu 20 francs, le propriétaire du fonds 5 francs, et celui qui a fait les avances nécessaires pour cette exploitation 5 francs, on peut conclure que, sur la valeur totale de ce produit, *les travaux de l'industrie* ont créé une valeur de 20 francs, la *coopération* du sol une valeur de 5 francs, et la *coopération* du capital une valeur de 5 francs.... Les possesseurs des instruments (il s'agit ici des fonds de terre et des capitaux) en même temps qu'ils travaillent directement à la production par leurs talents, y travaillent indirectement par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres. On peut, sous ce rapport, même lorsqu'ils ne travaillent pas immédiatement à la production, les nommer *producteurs*. Leur coopération est commode, j'en conviens, mais elle n'en est pas moins indispensable pour la formation des produits, car s'ils ne fournissaient pas l'usage de leurs instruments, les produits n'existeraient pas. » (*Encyclopédie progressive*, Première livraison, article *Économie politique*). Dans une note du même article, M. Say dit encore: « Plusieurs auteurs refusent au capitaliste et au propriétaire foncier le nom de producteur, parce qu'ils prétendent que le travail seul produit. Pourquoi dès lors un entrepreneur de la production paierait-il un concours qui ne contribuerait en rien à la valeur du produit? » En revenant sur l'ensemble des citations que nous venons de faire, nous demanderons d'abord quelle idée nette il est possible de se former de la *valeur productive* des terres et des capitaux, valeur distincte, indépendante, nous dit on, du travail de l'homme, et qui pourtant ne produit rien sans le secours de ce travail; mais, dira-t-on, la terre produit d'elle-même: sans doute, mais dans l'état actuel de la population et de ses besoins, quelle importance peut-on raisonnablement attacher aux produits spontanés de la terre? et ces produits spontanés, d'ailleurs, n'est-ce pas seulement par son travail que l'homme peut se les approprier, et par conséquent leur donner une *valeur*? Cependant veut on absolument que la terre, que les capitaux *travaillent*, *coopèrent* à la production? à la bonne heure, mais alors pour être conséquent, c'est aux fonds de terre, c'est aux capitaux qu'il faut donner le titre de *producteurs*, et non pas aux propriétaires et aux capitalistes. Quand je loue pour un an un capital de 1000 francs, dit M. Say, indépendamment des 50 francs que je reçois pour le prix de cette location, je retrouve encore mon capital tout entier.... Quand un fermier a recueilli un hectolitre de blé de 30 francs, il paie 5 francs au propriétaire du fonds de terre, 5 francs au capitaliste qui a fait les avances de l'exploitation, et cependant le fonds de terre et le capital n'en sont pas moins restitués intégralement. Mais qu'est ce que cela prouve? tout au plus que le fonds de terre et les capitaux, dans ces deux cas, et non pas le propriétaire et le capitaliste, ont produit, ont travaillé; mais dans le fait cela prouve seulement qu'en vertu d'un certain arrangement politique, d'un certain ordre légal, il existe dans la société une classe d'hommes qui, investis de la propriété des instruments de travail, ne consentent à en céder l'usage temporaire que moyennant une prime qu'ils lèvent sur ceux qui les exploitent, c'est-à-dire sur les véritables *producteurs*. M. Say raisonne toujours dans l'hypothèse où cette prime, qui est représentée aujourd'hui par le *fermage* et l'*intérêt*, est l'expression exacte de la quotité du *travail*, des fonds de terre et des capitaux dans la production: il serait difficile de prouver la vérité de cette proposition. En effet, personne ne prétendra sans doute que les fonds de terre et les capitaux rendent aujourd'hui moins de *services* à la production que par le passé, et cependant le prix payé pour ces services a toujours été et va toujours en décroissant, c'est ce que nous voyons arriver tous les jours par la baisse progressive de l'intérêt des capitaux, et c'est ce qui est arrivé depuis longtemps pour les fonds de terre, par la substitution du fermage aux anciens modes de concession et de location dans lesquels le travailleur abandonnait au propriétaire une bien plus grande part du produit de son travail. Cette simple observation peut suffire pour montrer que la prime payée par les travailleurs aux propriétaires et aux capitalistes, est bien plus l'expression de l'ordre légal et politique que la représentation du *travail* de la terre et des capitaux. Pour prouver que le travail humain n'est pas la seule source de la production, et pour être autorisé surtout à donner le titre de *producteurs* aux propriétaires fonciers et aux capitalistes, M. Say, en parlant de ceux-ci, se sert de cet argument, que *s'ils ne fournissaient pas l'usage de leur instrument, les produits n'existeraient pas*.... S'il veut dire par là que l'homme ne produirait rien sans le milieu dans lequel il vit, sans le globe qu'il habite, qu'il produirait moins sans les produits qu'il a accumulés, rien n'est plus vrai, et personne ne sera tenté de lui nier cette proposition; mais suit-il de là que l'homme ne pourrait rien produire sans l'existence d'une classe spéciale de propriétaires et de capitalistes? C'est ce que son argument ne prouve en aucune manière, au moins directement. On peut bien soutenir l'opinion que cette classe d'hommes est indispensable à l'ordre social, on peut aussi soutenir l'opinion contraire; mais quand bien même la première devrait être préférée, il ne s'ensuivrait pas que l'on fût autorisé à donner aux propriétaires fonciers et aux capitalistes le titre de *producteurs*, au moins dans le sens que M. Say

Digitized by Google

donne à ce mot, et par les raisons au moyen desquelles il prétend ici en justifier l'emploi, et cela même quand on ajouterait, comme il le fait, que le travail de cette classe de producteurs est *commode*. Toute la partie de la nomenclature économique de M. Say, en ce qui regarde les mots *produire*, *production*, *producteur*, *etc.*, nous paraît donc vicieuse, ce qui n'est pas sans influence sur l'ensemble des idées de l'auteur. Puisque nous parlons de la nomenclature de M. Say, nous en ferons une autre critique. L'auteur a divisé la société en deux classes, celle des *producteurs* et celle des *consommateurs* : cette division est évidemment fausse. Il peut bien y avoir une classe spéciale de *producteurs*, mais il n'y a point une classe spéciale de *consommateurs*. Les producteurs sont aussi des consommateurs. Du point de vue de la production on ne peut admettre qu'une division générale des membres de la société, celle des *producteurs* et des non-*producteurs*. Au surplus les erreurs que, selon nous, M. Say a commises, nous paraissent résulter de ce qu'il n'a pas compris la liaison des faits économiques avec les faits politiques ; il a dit positivement au contraire : « On a longtemps confondu » la politique proprement dite, la science de l'organisation des sociétés, avec l'économie politique, qui » enseigne comment se forment, se distribuent et se » consomment les richesses. *Cependant les richesses sont* » *essentiellement indépendantes de l'organisation politique, etc.* » Nous ne relèverons pas quelques contradictions dans lesquelles M. Say est tombé à l'égard de cette proposition ; nous n'entreprendrons pas non plus de la combattre en citant des faits qui sont sous les yeux de tout le monde, et qui prouvent avec la dernière évidence la relation qu'il nie ; nous nous contenterons d'affirmer que si l'économie politique, en tant qu'elle s'occupe du mécanisme matériel de la production, est indépendante de la politique, elle lui est intimement unie en tant qu'elle s'occupe de la répartition des produits entre les membres de la société ; que sous ce dernier rapport il est impossible de faire un bon *Traité d'économie politique*, si l'on ne s'est rendu compte d'abord des lois qui doivent régir l'*organisation sociale* ; qu'autrement on s'expose à constater comme nécessaires, comme définitifs, des phénomènes qui de leur nature sont passagers, variables : qui peut-être au moment où on les constate, sont parvenus à leur terme et tendent à disparaître. C'est ce qu'a fait M. Say en s'interdisant les spéculations politiques, ou, ce qu'il serait peut-être plus exact de dire, en s'en tenant à son insu à de vieilles spéculations de cet ordre. Cependant quelles que soient les imperfections que présentent, suivant nous, les travaux de cet économiste, nous nous plaisons à répéter que ces travaux ont été de la plus grande utilité, et sous ce rapport nous nous empressons de rendre à leur auteur le juste tribut d'hommages qui lui est dû. M. Say fait un cours d'économie industrielle au conservatoire des arts et métiers. Il a publié : 1° *Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, 1800, in-8° ; 2° *Nouveau voyage en Suisse*, trad. de l'anglais de Hélène Maria Williams, 1798, 2 vol. in-8° ; 2° édit., 1802, 2 vol. in-8° ; 3° *Traité d'économie politique*, ou *Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses* : cet ouvrage, qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, a eu jusqu'ici cinq éditions : la première est de 1803, et la dernière de 1826, Paris, 3 vol. in-8° ; 4° *De l'Angleterre et des Anglais*, 1815, in-8° ; 2° et 3° édit., 1816, in-8° ; 5° *Catéchisme d'économie politique*, 1815, in-12 ; 5° édition 1826 ; 6° *Petit volume contenant quelques aperçus des hommes et de la société*, 1817, in-18 ; 2° édit., 1818 ; 7° *De l'importance du port de la Villette*, 1818, in-8° ; 8° *Des canaux de navigation*, 1818, in-8° ; 9° *Lettres à Malthus sur différents sujets d'économie politique*, Paris, 1820, in-8° ; 10° *Cours d'économie politique*, ou *Exposition des principes qui déterminent la prospérité des nations* : ouvrage qui a servi à l'instruction de LL. AA. RR. les grands ducs Nicolas et Michel, par Henri Storch, avec des notes explicatives et critiques par J.-B. Say, Paris, 1823, 4 vol. in-8°. M. Storch, qui se proposait de faire paraître une édition de son ouvrage à Paris, se plaignit avec beaucoup d'amertume de cette publication, qui équivalait pour lui à une contrefaçon de son livre ; 11° *Essai historique sur l'origine, les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais aux Indes*, Paris, 1824, in-8° ; 12° un article sur l'*économie politique*, inséré dans l'*Encyclopédie progressive*, 1re liv. 1826 : cet article embrasse d'une manière générale toute la théorie économique de l'auteur ; il comprend 88 p. d'imp. ; 13° *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, 1829, 6 vol. in-8°. M. Say a en outre publié dans la *Revue encyclopédique* plusieurs articles sur des questions d'économie politique. Il a fourni des *Notes explicatives et critiques* dans la traduction des *Principes de l'économie politique et de l'impôt de David Ricardo*, par F.-S. Constancio, Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

SAY (HORACE), frère puîné du précédent, naquit à Lyon, vers 1769, et reçut une éducation soignée. Il se trouvait depuis plusieurs années, avec sa famille, à Paris, où son père était agent de change, lorsqu'il fut atteint, en 1793, par la loi de la réquisition. Nommé par ses camarades capitaine de l'une des compagnies du bataillon dont il faisait partie, il alla d'abord à Soissons où il fut en garnison jusqu'au commencement de 1794. Les bataillons de réquisitionnaires ayant été alors incorporés dans les anciens cadres, Horace Say entra dans l'arme du génie, où il fit avec distinction toutes les campagnes, jusqu'au traité de Campo-Formio, et parvint au grade de capitaine. Entraîné par les conseils et par l'exemple du colonel du génie Cafarelli Dufalga, l'un des principaux auteurs de l'expédition d'Égypte, il abandonna une épouse charmante avec laquelle il venait de s'unir, et renonçant au bonheur qui lui était assuré en France, où il pouvait continuer de servir honorablement, il partit, en 1798, en qualité de chef d'état-major du génie du général Cafarelli. A l'attaque d'Alexandrie, il fut des premiers qui montèrent à l'assaut, et qui pénétrèrent dans la place : cette action d'éclat lui valut le grade de chef de bataillon que Bonaparte lui donna sur-le-champ. Say ne signala pas moins son courage, en toutes les occasions, que les ressources de la plus savante tactique. Ce fut lui qui dirigea les travaux de la citadelle de Salehieh, construite en bois de palmier, mais suffisante pour protéger les magasins qu'on y avait établis, contre les attaques des Arabes et des paysans. Employé au siége de Saint-Jean-d'Acre, il eut un bras emporté sous les murs de cette ville, et fut transporté à Kaisarié, où il mourut en avril 1799. Horace Say avait été l'un des premiers rédacteurs de la *Décade philosophique*, où il avait inséré de fort bons articles sur les sciences. Membre de l'institut d'Égypte, il s'était occupé de plusieurs objets d'utilité, et avait composé divers *Mémoires* sur les moyens d'améliorer le sort de la nouvelle colonie.

SAY (LOUIS), frère puîné des précédents, est né à Lyon, vers 1775, et vint fort jeune à Paris avec sa famille ; après y avoir exercé quelques années l'état de courtier marron, il entra chez MM. Lavache et Delessert qui l'envoyèrent à Nantes, vers 1807, et où il dirigea une raffinerie de sucre pour le compte de cette maison, dans laquelle il fut depuis intéressé. Il est aujourd'hui à la tête d'une maison de commerce dans la même ville. M. Louis Say a été membre du conseil municipal de Nantes, et pendant les cinq ou six ans d'existence qu'a eu le dépôt de mendicité de cette ville, il a été membre puis vice-président du conseil de surveillance de cet établissement. Mais l'honneur d'être immiscé dans l'administration publique ne suffisait pas pour satisfaire la petite vanité de M. Say. Piqué de jalousie ou d'émulation par les succès de son frère aîné dans la littérature et dans la science de l'économie politique, mais ne pouvant se distinguer comme littérateur, il s'est cru appelé à être économiste et il a pris la plume, pour justifier au moins son admission à la société académique de Nantes. Il a publié : 1° *Principales causes de la richesse et de la misère des peuples*, Paris, 1818, in-8°. Si cet ouvrage pèche par la forme qui est loin d'être agréable, du moins le fond en est d'une solidité presque sans exemple. On ne reprochera pas à l'auteur d'être paradoxal quand il avance des propositions aussi incontestables que celle-ci : *Un beau couteau coûte plus cher qu'un couteau commun ; on est plus riche avec 10,000 liv. de rentes qu'avec 3,000, etc.*, et une foule d'autres vérités niaises,

dignes de servir de supplément à la chanson de M. de la Palisse. 2° *Considérations sur l'industrie et la législation sous le rapport de leur influence sur la richesse des états, et examen critique des principaux ouvrages qui ont paru sur l'économie politique*, Paris, 1822, in-8° ; 3° *Influence de la morale et des dogmes religieux sur la richesse des nations*, Nantes, 182..., in-8°. Cette brochure a été réimprimée depuis dans l'ouvrage suivant, dont elle forme le XVIIe chapitre. 5° *Traité élémentaire de la richesse individuelle et de la richesse publique, et éclaircissements sur les principales questions d'économie politique*, Nantes, 1827, in-8°. On trouve dans cet ouvrage les propositions suivantes : *Le fonds seul est de la richesse, et le revenu n'en est pas ; le travail n'a pas de valeur par lui-même* ; ce qu'il prouve ainsi : « C'était-il un tra-« vail payé que celui des soldats qui massacraient, et des « bourreaux qui torturaient pour cause d'opinions reli-« gieuses ? Ce travail était-il productif ? etc. » Appelez travailleurs des assassins et des bourreaux ! *La consommation n'est point une destruction de richesses, etc.*, etc. M. Say ne craint pas non plus de se déclarer le partisan de la Balance du commerce, vieille chimère aujourd'hui universellement déconsidérée, même chez la plupart de nos économistes de bureau.

SCARPA (ANTOINE), anatomiste et chirurgien célèbre à l'école de Pavie, professeur de clinique et d'opérations chirurgicales, directeur de la faculté de médecine, membre de l'institut royal des sciences, belles-lettres et arts du royaume lombardo-vénitien, associé étranger de l'académie des sciences de Paris, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre impérial de Léopold, naquit en Lombardie, vers 1760. Lors de l'établissement de la république Cisalpine, créée par les Français, Scarpa, sincèrement attaché à l'ancien ordre de choses, refusa le serment exigé de tous les fonctionnaires publics, ce qui le fit expulser de sa chaire par le directoire. Lorsque Napoléon vint se faire couronner roi d'Italie à Milan, en 1805, il se fit présenter les professeurs de l'université : *Où est donc M. Scarpa ?* dit ce prince, qui ignorait ou qui feignait d'ignorer qu'il avait perdu sa place depuis 1795 ; on lui répondit que ses opinions avaient nécessité son remplacement. « Eh ! qu'importent le refus du serment et les « opinions politiques ? répondit il noblement ; le doc-« teur Scarpa honore l'université et mes états. » Rentré dans sa chaire, Scarpa se livra à ses fonctions avec le plus grand zèle jusqu'à sa mort. Praticien habile et observateur exact autant que laborieux, il doit être compté parmi les hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la chirurgie ; ses travaux ont exercé la plus heureuse influence sur la manière d'étudier les affections qui forment le domaine de cette partie de la médecine. Il les a spécialement considérées sous le rapport anatomique, et a donné d'un grand nombre d'entre elles des descriptions plus détaillées et plus complètes qu'on ne l'avait encore fait. L'anatomie chirurgicale, qui a imprimé de nos jours une direction particulière aux recherches des chirurgiens, doit ses premiers développements aux travaux de Scarpa, et forme en quelque sorte le caractère distinctif de ses productions. Les ouvrages de ce praticien ne sont pas toutefois sans quelques défauts ; ils se recommandent plus par l'utilité que par la précision et la sévérité du style ; des phrases entortillées, surchargées de propositions incidentes, et devenues par conséquent longues et diffuses, en rendent presque toujours la lecture difficile ; mais l'excellence des préceptes que ses écrits renferment, les considérations judicieuses et originales qui leur servent de bases, ont placé plusieurs d'entre eux au rang des livres classiques, et les ont fait traduire dans la plupart des langues de l'Europe. Unissant à l'amour de la science un goût exquis pour les beaux-arts, l'auteur les a presque tous ornés de gravures dignes d'être citées comme des modèles d'exactitude, d'élégance et de pureté ; les planches qui représentent les nerfs du cœur, celles qui accompagnent les traités des hernies et de l'anévrisme, sont rangées avec raison au nombre des productions les plus parfaites en ce genre. Parmi les travaux les plus remarquables de Scarpa, il convient de nommer en première ligne l'opération de la cataracte par la méthode de l'abaissement, qu'il tira pour ainsi dire de l'oubli, et remit en honneur à une époque où l'engouement pour la méthode de l'extraction était porté au plus haut degré, et semblait justifié par l'assentiment général. On lui doit aussi des remarques importantes sur les causes, le développement et la thérapeutique des tumeurs et des fistules lacrymales. En même temps que J.-A. Schmidt, il créa pour l'opération de la pupille anormale une méthode nouvelle, qui consiste à détacher la grande circonférence de l'iris, méthode à laquelle il préféra plus tard le procédé de M. Maunoir. Scarpa a donné sur plusieurs espèces de hernies des descriptions anatomiques très fidèles, qui l'ont conduit à déterminer le mécanisme suivant lequel se produisent plusieurs dispositions jusque-là méconnues ou inexpliquées, que ces maladies présentent assez fréquemment. Tous les praticiens connaissent ses observations et ses expériences sur la ligature des artères, qu'il exécute suivant le procédé de l'aplatissement. Ce grand chirurgien a puissamment contribué à répandre et à faire généralement adopter dans le traitement des anévrismes la méthode d'Anel, improprement nommée dans ces derniers temps méthode de Hunter. Dans les dernières années de sa vie, il ajouta de nouvelles modifications à son procédé pour la ligature des vaisseaux, et se mêlant aux discussions que l'opération de la taille fit naître en Italie, il se constitue le défenseur de la méthode latéralisée, en même temps qu'il attaque avec violence la méthode recto-vésicale. On reconnaît jusque dans ses erreurs les vues d'un grand maître, et les pensées qu'il excite dans l'esprit du lecteur sont toujours utiles. Scarpa est mort à Pavie, en 1828. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Anatomicæ disquisitiones de auditu et olfactu*, Pavie, 1789, in-fol. ; 2° *Commentarius de penitiori ossium structura*, Leipsick, 1789, in-4°, trad. en français, par M. Léveillé, et réuni à un autre mémoire publié à la même époque par les professeurs de Pavie sur le traitement des pieds-bots, sous ce titre : *Mémoire de physiologie et chirurgie pratiques*, Paris, 1804, in-8°. 3° *Tabulæ neurologicæ ad illustrandam historiam cardiacorum nervorum*, Pavie, 1794, in-fol. Cet excellent travail est le premier qui ait permis de bien saisir la distribution des nerfs du cœur. 4° *Saggio di osservazioni ed esperienze sull' principali malattie degli occhi*, Pavie, 1810, in-4°. La cinquième édition porte le titre de : *Trattato delle principali malattie degli occhi*, Pavie, 1816, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Léveillé, sous le titre de *Traité pratique des maladies des yeux*, ou *Expériences et observations sur les maladies qui affectent ces organes*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. A chaque édition l'auteur ajoutait des observations intéressantes, des détails pratiques, de sorte qu'en 1816 il formait un ouvrage presque neuf. C'est sur cette édition que furent exécutées, en 1821, deux nouvelles traductions du livre de Scarpa, l'une par MM. Bousquet et Bellanger, l'autre par M. Fournier-Pescay et M. Begin. 5° *Riflessioni ed osservazioni anatomico chirurgiche sull' aneurisma*, Pavie, 1804, grand in-fol. : entrepris à l'occasion d'une question proposée en 1798 sur le même sujet par la société de médecine de Paris. Ce traité est remarquable par l'exactitude des descriptions anatomiques qui lui servent de bases et par les conséquences que Scarpa en a su tirer relativement à la pratique de l'opération de l'anévrisme. Cet ouvrage a été traduit en français, par M. Delpech, sous le titre : *Réflexions et observations anatomico-chirurgicales sur l'anévrisme*, Paris, 1809, in-8°, avec atlas petit in-fol. 6° *Sull' ernie, memorie anatomico chirurgiche*, Milan, 1809 — 1810, in-fol. Ces mémoires devenus classiques ont été traduits en français par M. Cayol, sous le titre de *Traité pratique des hernies, ou Mémoires anatomiques et chirurgicaux sur ces maladies*, Paris, 1812, in-8°, in-fol. et atlas. L'ouvrage a eu en Italie une nouvelle édition à laquelle l'auteur ajouta un grand nombre de faits recueillis depuis la première publication. M. Ollivier a rassemblé ces additions, les a traduites et y a joint un mémoire que Scarpa avait publié à part, sur la hernie du périnée. Ce second travail, qui sert de complément à la version de M. Cayol, est intitulé : *Supplément au Traité pratique des hernies*, ou *Mémoires anato-*

Digitized by Google

miques et chirurgicaux sur ces maladies, suivie d'un nouveau *Mémoire sur la hernie du périné*, Paris, 1823, in-8°, avec atlas petit in-fol. 7° *Sul taglio ipogastrico per l'estrazione della pietra della vescica orinaria*, Milan, 1820, in-4°; 8° *Sullo scirro e sul cancro*, Milan, 1821, grand in-4°; 9° *Memoria sulla ligatura delle principale arterie*; 10° *Lettera del professore Scarpa al dottore Omodei, sulla ligatura temporaria delle grosse arterie degli arti*, Milan, 1823, in-8°, avec une planche; 11° *Saggio di osservazioni sul taglio retto-vesicale per l'estrazione della pietra dalla vescica orinaria*, Pavie, 1823, in-8°, avec une planche in-fol. Les objections opposées dans ce mémoire à la taille recto-vésicale, sont en général peu importantes; elles ont été complétement renversées en Italie par Vacca Berlinghieri, en France par plusieurs praticiens. Scarpa fut forcé de répondre à ces réfutations par l'opuscule suivant, inséré dans le *Journal d'Omodei*. 12° *Esame della terza memoria del professore Vacca sul taglio retto-vesicale*, Milan, 1824, in-8°; 13° *Memoria sull' idrocele del cordone spermatico*, Pavie, 1823, in-4° avec des planches.

SCEPEAUX (Marie-Paul-Alexandre-César de BOIS-GUIGNON, vicomte de), né le 19 septembre 1769, était officier de cavalerie avant la révolution. En 1793, il se joignit aux royalistes de la Vendée et servit dans la division de M. de Bonchamp son beau-frère, jusqu'à la mort de ce dernier. Le 13 juillet de la même année, il combattit près de Vihiers, où les royalistes attaquèrent Labarolière, général républicain. Vainqueurs d'abord, les Vendéens furent bientôt forcés de se retirer sur Coron, après s'être emparés de trois pièces de 8. Le même mois, il s'approcha de Saumur et fut, en novembre, attaché à la division d'Anjou. A l'attaque du Mans par les républicains, le 12 décembre 1793, il tira lui-même sur la grande place trente-cinq coups de canon, et mettait le feu à la dernière pièce lorsqu'il reçut une blessure au pied. Ce dévouement favorisa la retraite des débris de l'armée, qui fuyait sur la route de Laval. Scépeaux parvint à traverser la Loire, et organisa sur la rive gauche un nouveau parti, dont il devint le chef. En 1794, il commenda dans l'Anjou, ainsi que dans la partie de la Bretagne bornée au sud par la Loire, et au mois de juin 1795 Stofflet et Charette le dépêchèrent au comité de salut public. Il devait chercher à enlever le fils de Louis XVI, enfermé au Temple; mais les hostilités ayant recommencé, il retourna à son poste. Arrêté en traversant Angers, il invoqua la foi des traités, et on lui rendit la liberté. Il se mit ensuite à la tête du camp de Poutron, vint à celui de Becon, y fut attaqué, le 9 juillet 1795, par le général Leblay, et battit en retraite jusqu'aux landes de Marguerie. Ayant pris une position favorable en cet endroit, au-dessus d'un chemin creux et à l'abri de haies touffues, il dirigea un feu très vif sur les républicains et les fit rétrograder jusqu'à Angers, après quoi il ramena sa troupe à Becon. Le 21 juillet, il attaqua avec deux mille hommes la ville de Ségrais et s'en empara. Au mois d'août, il députa vers le comte d'Artois, qui était à l'Ile-Dieu et semblait vouloir se mettre à la tête des troupes vendéennes, le chevalier de la Barolière, pour assurer ce prince de son dévouement. Au mois de novembre, il transféra son quartier-général au château de Bourmont, près de Candé. Nommé membre d'un conseil supérieur formé par les chouans du Maine, en 1795, il écrivit au comte d'Artois dans le mois de novembre, et chargea le comte de Bourmont de lui exposer les besoins de ses soldats. Ce prince le nomma lieutenant-général. Le 8 mars 1796, il fondit sur l'adjudant républicain Henri, et le battit complètement. Henri perdit la vie, et les royalistes restèrent maîtres d'un convoi important. Comme les troupes se trouvaient toujours dans un dénuement absolu, Scépeaux dépêcha de nouveau au comte d'Artois pour obtenir des secours. Le 6 mars, MM. de Bourmont et de Sérent débarquèrent en Bretagne et lui apportèrent avec quelques fonds la croix de Saint-Louis pour lui et quinze autres qu'il remit aux officiers qui étaient sous ses ordres. En avril suivant, il éprouva deux échecs où périrent beaucoup d'émigrés arrivés récemment d'Angleterre. Son armée n'était que de quinze cents hommes, lorsqu'il fut attaqué par plus de trente mille républicains. Las de recevoir des secours insuffisants, et fatigué de la lenteur avec laquelle le cabinet de Saint James les expédiait, il entama des négociations avec le général Hoche, à la fin d'avril 1796, après en avoir prévenu M. de Puisaye qui l'en blâma. Voyant que les promesses que ce dernier lui avait faites pour le retenir à son poste, restaient sans effet, et qu'une plus longue résistance était impossible, il posa les armes, et adressa une proclamation aux habitants en les engageant à se soumettre. « Tant que nous avons cru, disait il, pouvoir rétablir » le culte de nos pères et l'héritier de la monarchie, » nous avons combattu à votre tête; mais tous nos » efforts deviennent inutiles. Forcés par d'impérieuses » circonstances, et malgré le vœu de notre cœur, nous » nous soumettons. Nous avons au moins cette conso- » lation, que vos personnes et vos biens seront tous » sous la sauve-garde des lois. » Scépeaux étant resté étranger à l'insurrection de 1799, un arrêté des consuls le raya de la liste des émigrés. Il servit sous le gouvernement impérial, et devint inspecteur-général d'infanterie. Lors de la restauration de 1814, il fut nommé colonel d'un régiment de chasseurs-royaux, et reconnu maréchal-de-camp, le 12 janvier de la même année. Il se trouvait à Nancy au 20 mars 1815, donna sa démission, et vécut sans fonctions jusqu'au retour du roi. Depuis, il fut mis au nombre des officiers généraux composant l'état major général fixé en 1818; il commanda, en 1820, le département de la Seine. Scepeaux mourut à Angers, le 20 octobre 1821, à l'âge de cinquante-deux ans. Sa femme, madame la baronne Walsh de Sérant, partagea tous ses périls dans la guerre de la Vendée.

SCEVOLA (Louis), littérateur italien, né à Brescia en 1770, devint, à dix-sept ans, professeur de rhétorique dans les écoles publiques de sa patrie. La révolution que le général en chef Bonaparte apporta en Italie, en 1797, lui ouvrit une carrière plus brillante; il fut mis à la tête de l'instruction publique dans le Brescian, où il employa la plus grande partie des revenus ecclésiastiques à établir des écoles normales, et à ouvrir un lycée: il eut grand soin surtout de faire apporter à la bibliothèque publique les livres des monastères supprimés. Il opéra tous ces changements pendant les neuf mois qui s'écoulèrent entre la chute de la république de Venise et la réunion du Brescian à la république Cisalpine. Il reprit alors ses fonctions de professeur au lycée de Brescia, et composa une tragédie, intitulée: *la Mort de Socrate*. Malgré le peu d'intérêt du sujet, elle fut accueillie avec transport, d'autant plus qu'on entrait sans payer au théâtre dit *patriotique* de Milan, où elle fut jouée. Ce succès détermina le choix qu'on fit de sa personne pour la place de secrétaire-perpétuel de l'académie des sciences et des arts de Brescia. En 1807, le vice-roi le récompensa de son zèle pour l'instruction publique, en lui confiant la mission d'aller mettre en ordre la bibliothèque de Bologne où les événements révolutionnaires avaient jeté la plus grande confusion: ce service lui valut la place de second bibliothécaire, qu'il conserva même après la chute de Napoléon. Il la remplissait encore lorsque Murat vint, en avril 1815, occuper momentanément le Bolognèse. Vers la fin de cette année, il fut compris dans une mesure qui éloigna de Bologne tous ceux qui n'appartenaient point à cette ville. Depuis le succès de *la Mort de Socrate*, Scévola avait fait représenter à Brescia, en 1812, *Sapho*, qui, jouée en même temps à Naples, y avait obtenu le même succès. Réfugié ensuite à Milan, il y fonda une espèce de cercle littéraire, dans lequel il espérait trouver des ressources contre le malheur. C'est dans cette ville qu'il fut atteint d'une maladie de consomption qui prit en très peu de temps le caractère le plus alarmant. Il voulut, dans ses derniers moments, être encore utile à ses semblables. Son médecin lui ayant parlé d'un remède nouvellement découvert, dont la vertu n'était pas encore assez constatée, Scévola voulut en faire l'essai, et périt victime de son généreux dévouement, vers la fin de 1819. La plus estimée de ses tragédies est, sans contredit, celle de *Socrate*; il y a lutté avec avantage contre les difficultés du sujet et contre l'arrêt même de Voltaire qui croyait

Digitized by Google

impossible qu'un homme simple, vertueux, sans intrigues et sans passions pût intéresser sur la scène. Cette pièce, publiée à Milan en 1805, obtint le prix de l'académie de Brescia, distinction dont jouit également l'année suivante l'*Annibal en Bithynie*. Les tragédies de Scévola éprouvèrent quelques critiques : mais on ne lui reprocha aucun défaut essentiel qui pût nuire à sa réputation de poëte estimable, dont il n'a cessé de jouir. Ses tragédies imprimées, en un volume, à Milan, sont : *la Morte di Socrate*, *Annibal in Bitinia*, *Saffo*, *Erode*, *Aristodemo*, *Giulietta e Romeo*.

SCHAUENBOURG ou SCHAWENBOURG (le baron BALTHAZARD DE), lieutenant général, grand officier de la légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, né en Alsace, d'une famille noble et ancienne, fut destiné à la carrière des armes, et entra de bonne heure au service. Il était parvenu au grade de major à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec modération. L'émigration d'un grand nombre d'officiers nobles ou attachés à l'ancien régime favorisa son avancement, et il fut employé comme général à l'armée de Rhin-et-Moselle. Ayant éprouvé plusieurs échecs, à cette époque où tant de défections rendaient les soldats peu confiants et le gouvernement ombrageux, il fut destitué comme appartenant à la caste nobiliaire. Il parvint cependant à rentrer au service, fut employé, en 1796, sous le général Schérer, et contribua, le 18 septembre 1796, à chasser du fort de Kehl un corps autrichien qui venait d'y pénétrer. En 1798, il fut employé à l'armée d'Helvétie, commandée par Brune. Arrivé le 2 mars devant Soleure, pendant que le général Pigeon s'emparait de Fribourg, il adressa au commandant cette sommation énergique : « Le directoire exécutif m'ordonne d'occuper la » ville de Soleure. Si j'éprouve la moindre résistance » et qu'une goutte de sang soit versée, les membres du » gouvernement soleurien en répondront sur leur tête, » et j'en ferai la justice la plus prompte et la plus » inexorable. Notifiez la volonté du directoire à votre » gouvernement. Je vous accorde une demi-heure pour » vous déterminer : passé ce temps, je brûle votre ville » et je passe la garnison au fil de l'épée. » La ville de Soleure se rendit. Chargé, conjointement avec les généraux Rampon et Pigeon du commandement de l'une des trois colonnes dirigées par Brune sur la ville de Berne, il partit de Soleure et, trouvant les Suisses en position au défilé de Schabiren, il fit tourner leur flanc et les attaqua de front. L'ennemi, déposté et mis dans une déroute complète, laissa toute son artillerie sur le champ de bataille et ne se rallia que sur les hauteurs en avant de Berne. Il était encore une fois forcé et les Français allaient entrer pêle-mêle avec lui dans la ville, losque les magistrats envoyèrent des députés au général de Schawenbourg pour capituler ; mais celui-ci en acceptant leur capitulation, et avant d'entrer dans la ville, déclara aux magistrats : « Qu'averti par des avis » certains, que la plupart des individus des deux sexes » renfermés dans des maisons de force n'y étaient de- » tenus qu'à cause de leur attachement à la France, il » exigeait que tous fussent élargis ; qu'autrement les » magistrats subiraient le traitement qu'avaient éprou- » vé les amis de la liberté. » Il soutint avec avantage plusieurs combats très vifs dont il rendit compte au directoire exécutif. Mallet Dupan, aveuglé par l'esprit de parti, appelait ce général l'*Exterminateur des bergers d'Underwald*. Le 17 avril suivant, Schawenbourg battit les Autrichiens à Millingen, et leur enleva, deux jours après, la ville de Zug ; et, le 30 avril, celle de Richerwitz. Le 1er mai, il battit encore les Impériaux au combat de Notre-Dame-des-Ermites, et détruisit le couvent de ce nom, l'un des foyers de l'insurrection. Le rédacteur de la *Gazette du Haut-Rhin*, principal fauteur des troubles, fut arrêté, ainsi que le député suisse Bilbter, qui avait calomnié l'armée française. Schawenbourg les attaqua et défit complétement, peu de temps après, les insurgés du district de Stans qui s'étaient portés à des excès. Le 17 mai de la même année, il défit les Autrichiens et s'empara de la ville de Scion. Le nouveau corps législatif helvétique lui décerna, au mois de septembre 1798, un témoignage honorable de la reconnaissance publique, en déclarant que le général de Schawenbourg avait bien mérité de la Suisse. Les intrigues de ses ennemis forcèrent ce brave officier-général à remettre son commandement au général Masséna. Arrivé à Paris, au mois d'août 1799, il se justifia auprès du directoire, le convainquit de la perfidie des intrigues dirigées contre lui, et reçut aussitôt des lettres de service, en qualité d'inspecteur-général d'infanterie, fonctions qu'il exerçait encore dans la 5e division militaire lors des événements qui amenèrent la restauration. Le baron de Schawenbourg était commandant de la légion d'honneur, depuis le 14 juin 1804, lorsqu'il fut compris, le 29 juillet 1814, dans une promotion de huit grands officiers de cet ordre, et le 23 août suivant, dans une promotion de dix-huit commandeurs de Saint-Louis. Cet officier-général a depuis été mis à la retraite.

SCHEFFER, voyez LE SUPPLÉMENT.

SCHELLING (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-JOSEPH), célèbre métaphysicien et littérateur allemand, né dans le Wurtemberg, le 27 janvier 1775, fit de brillantes études et devint successivement professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Iéna, en 1798, et secrétaire de l'académie des sciences de Munich. Le roi de Bavière lui conféra des titres de noblesse pour le récompenser des services qu'il avait rendus à sa patrie dans l'instruction publique. Disciple de Kant et rival de Fichte, il est devenu le chef d'une troisième école de métaphysique qui paraît maintenant être la plus suivie en Allemagne. Nous n'osons toutefois l'assurer, car la versatilité de ce peuple, avide de systèmes nouveaux et pour lequel le merveilleux a un grand attrait, ne permet qu'une vogue passagère aux hypothèses mêmes qu'il a d'abord accueillies avec une sorte de fanatisme. Les bornes de cet article ne nous permettant pas d'offrir une analyse du système de Schelling, qu'on cherche à mettre à la mode en France, au grand détriment, selon nous, de la saine philosophie, nous ne ferons que quelques remarques à ce sujet. Tout l'échafaudage de la philosophie de Kant et de ses disciples n'est que la reproduction de très vieilles erreurs masquées par un appareil de mots, la plupart de nouvelle fabrique, mais dont quelques-uns sont empruntés aux Grecs. C'est là-dessus que repose l'édifice-féerie des panthéistes modernes. Le principe fondamental de tous ces nouveaux systèmes, ou, pour mieux dire, la supposition erronée qui leur sert de base, consiste à s'imaginer que l'homme et ses facultés sensitives et intellectuelles ne font point partie de l'univers et que chaque être intelligent est, en quelque sorte, hors de l'enceinte de la nature, et supérieur aux causes matérielles : par suite de cette supposition, on a cru notre intelligence capable de pénétrer au-delà du monde visible et tangible, et d'apercevoir ce qui n'est pas ou ce qui n'a d'autre existence que celle que lui prête notre imagination. Ce sont des composés formés d'abstractions que ces philosophes ont pris pour des êtres réels, ou plutôt pour l'essence unique, pour l'être par excellence ! Les anciens l'ont appelé de mille noms divers qui tous n'expriment que des notions très matérielles, plus ou moins dépouillées de quelques-uns de leurs éléments et combinées avec d'autres. Ces mots ne répondent pas plus à des choses positives que l'accouplement bizarre et contradictoire de *faux-vrai*, *rond-carré*, *limite-illimitée*, *cause sans effet*, *toute-puissance impuissante*, *unique-multiple*, *etc.* Ce sont des expressions du même genre que Schelling et ses disciples ont employées, et moyennant lesquelles ils se sont imaginé avoir expliqué l'existence et les phénomènes de l'univers. Ce qu'il a, d'après Iamblique, nommé l'*absolu*, est précisément ce que les rêveurs brahminiques ont appelé, il y a quelques milliers d'années, *l'être non existant existant non-existant* qui est cause de toute existence ! Schelling définit encore cet être inaperçu *la raison dépourvue de conscience*, ou qui ne *s'aperçoit pas elle-même* ; ou bien c'est le *point* où se neutralisent les deux forces qui constituent l'univers et qui réunies deviennent l'*absolu*, lequel, comme on voit, est une unité, ou monade triple. C'est du Iamblique tout pur, et tout aussi inintelligible en allemand et en français, qu'en grec ou en sanscrit. Voilà ce sublime dogme qui, malgré tous les efforts pour le rajeunir, n'est réel-

lement que le système de Spinosa. En effet, selon ce philosophe, la matière-principe n'est point le monde visible, mais ce qui est en dessous ou le *substratum* de l'univers sensible. Schelling repousse cependant le reproche de panthéisme et de spinosisme, mais, dans ce cas, sa conviction intime serait en contradiction avec sa doctrine, ce qui est en effet chose très commune chez les métaphysiciens non physiologistes. Schelling est non seulement chrétien, mais il s'est même converti au catholicisme depuis peu d'années, et il faut croire qu'il a trouvé quelque moyen de concilier les dogmes de cette religion avec les principes de sa philosophie. Quant à nous, il nous semble impossible de concevoir quels rapports moraux de devoirs il peut exister entre l'absolu et l'homme, et comment on peut mériter ou démériter à l'égard d'un être dont l'intelligence est dépourvue de conscience, et dont la raison n'a rien de semblable à la nôtre. Nous croyons que Schelling n'a rien fait pour avancer nos connaissances sur les phénomènes de la pensée, et nous pensons qu'à l'exemple de ses devanciers, anciens et modernes, il a cru avoir franchi les bornes du monde matériel tandis qu'il n'a fait que tourner autour d'un point dans le cercle très étroit des rêveries métaphysiques. Heureusement pour sa gloire, Schelling a des titres plus solides à l'estime des savants; il est excellent humaniste, écrivain élégant et plein de goût. Pour donner une idée à nos lecteurs des opinions de Schelling, nous transcrirons ici un paragraphe, dans lequel un de ses Biographes rend compte de la doctrine du philosophe allemand : « Dans » ce système, dit-il, il n'y a d'existence réelle qu'une » seule existence, absolue, inconditionnelle, infinie, » et par conséquent une seule idée; l'univers et l'homme » ne sont que des expressions figurées, des emblèmes, » des types de ce qui est invisible. L'univers est un » immense poëme épique, où la nature et l'homme, » toujours en contraste l'un avec l'autre, présentent, » sous toutes les faces, l'idée première et directrice. » Ce poëme n'a jamais commencé et ne finira jamais; » il n'a ni épisodes, ni hors-d'œuvre, ni défauts, ni » beautés. Les siècles, et de plus grandes époques en» core, sont autant de chants de ce poëme : chacun de » nous en est un mot, qui n'a pas de sens en lui-même, » et qui n'en a que dans l'ensemble. Rien n'est à nous, » tout en nous est ombre ou emprunt; nous sommes les » accidents de la substance universelle. » Le visible type de l'invisible, la *réalité* convertie en songe, et les songes en réalité! Voilà l'amphigouri que les Allemands voudraient substituer aux doctrines expérimentales de Bacon, de Locke, de Condillac, de Cabanis et de leur digne disciple, M. Destutt de Tracy! Tandis que quelques jeunes adeptes cherchent à introduire en France ces rêveries, nos voisins, les Anglais, les repoussent comme ils ont fait justice de l'école de Reid. A Edimbourg, Brown se montre l'énergique défenseur de la vraie philosophie, et ses ouvrages, à quelques doctrines près, qu'il a peut-être admises par pure complaisance, font un contraste frappant avec le platonisme rajeuni des Allemands et de M. Cousin. Schelling a cherché à introduire dans les sciences naturelles ses principes métaphysiques, mais la partie saine de ses compatriotes a repoussé cette incursion de l'imagination dans le domaine des réalités. Sa manière de considérer les époques de l'univers est vraiment plaisante, et aurait sans doute fourni à l'incomparable Rabelais un nouveau chapitre pour faire suite à celui de la quintessence ou *entéléchie*, s'il avait eu le bonheur de connaître cette doctrine alambiquée. Schelling établit trois périodes de l'histoire, qui n'est autre chose, selon lui, qu'une révélation progressive de l'absolu. Le principe de cette division repose sur l'opposition entre destinée et providence, entre lesquelles se trouve la nature comme point de transmission ou chaînon intermédiaire. (La nature un chaînon de l'univers!) Dans la troisième et dernière période, la marche des événements qui, dans les deux premières, ne s'était manifestée que sous les formes d'une destinée aveugle, et d'un développement soumis aux lois de la nature, se manifestera comme providence, et Dieu s'y révélera d'une manière toujours plus complète. Quelle sublime et profonde obscurité! Combien l'esprit ne doit-il pas s'éclairer dans cet abîme de ténèbres! On peut dire de ces doctrines ce que M. Daunou a dit, avec tant d'esprit et de raison, des gnostiques : ce sont des hypothèses qui ouvrent la porte à tous les prestiges, et qui la ferment à toute instruction véritable. Voici la liste des ouvrages de Schelling : 1° *Antiquissimi de primâ malorum humanorum origine philosophematis* (Genes. III), *explicandi tentamen criticum et philosophicum*, Tubingen, 1792, in-4° : c'est le développement d'une idée de Kant, qui ne voit dans le récit de Moïse, au chapitre III de la *Genèse*, qu'une espèce de fiction allégorique. Il faut joindre à cet écrit un morceau curieux sur les *Mythes, les traditions historiques et le style philosophique*. 2° *De la possibilité d'une réforme de la philosophie en général*, ibid., 1795, in-8°; 3° *Du moi, comme principe de la philosophie*, ou *de l'absolu dans le savoir humain*, ibid., 1795, in-8°; 4° *Idée d'une philosophie de la nature, comme base future d'un système universel de la nature*, Leipsick, 1797, 2 vol. in-8°; 2e édition, augmentée du premier volume seulement, avec ce titre : *Introduction à l'étude de la philosophie de la nature*, Landshut, 1803, in-8°; 5° *De l'ame du monde, hypothèse appartenant à la haute physique, pour servir à l'explication de l'organisme universel*, Hambourg, 1798, in-8°; réimprimé, 1806—1809, avec un *Discours sur les rapports du réel et de l'idéal dans la nature*, ou *Application des principes de la philosophie de la nature aux théories de la pesanteur et de la lumière*; 6° *Première esquisse du système de la philosophie de la nature*, Iéna et Leipsick, 1799, in-8°; 7° *Introduction à la physique spéculative, et considérations sur l'organisation intérieure du système de cette science*, ibid., 1799, in-8°; 8° *Système de l'idéalisme transcendental*, Tubingen, 1800, in-8°; 9° *Déduction générale du procès dynamique, ou des Catégories de la physique*, Leipsick, 1808, in-8°; 10° *Philosophie et religion*, Tubingen, 1800—1804, in-8°; 11° *Bruno, ou Entretiens sur le principe divin et naturel des choses*, Berlin, 1802, in-8°; 12° *Exposé du vrai rapport de la philosophie de la nature avec la philosophie de Fichte, corrigée*, Tubingen, 1806; 13° *Ages du monde*, ibid., 1811, in-8°; 14° *Mémoire sur les divinités de Samothrace, appendice des âges du monde*, ibid., 1815; 15° *Description des statues recueillies à Egine dans les ruines du temple de Jupiter Panhellène, et achetées par le prince royal de Bavière*, 1817.

SCHELTEMA (Jacques), chevalier de l'ordre du Lyon de Belgique, membre des académies de Pétersbourg, de Moskou, des sociétés littéraires de Harlem, Leyde, etc., né le 14 mars 1767, à Francker, en Hollande, fut d'abord gradué en droit, puis avocat. Il avait pris parti pour les patriotes contre les stadhoudériens qui, ayant triomphé des premiers, forcèrent Scheltema de quitter sa patrie. Il se retira à Steinfort, où il rencontra, entre autres réfugiés hollandais, le professeur Van der Marck, l'un des premiers jurisconsultes des Provinces-Unies. Scheltema ne rougit pas de suivre ses leçons, quoiqu'il eût été reçu avocat. De retour à Amsterdam, se voyant dans l'impossibilité d'exercer des emplois publics, il se livra au commerce et n'y renonça qu'en 1795, lorsque la révolution de cette époque renversa le parti stadhoudérien. M. Scheltema devint membre du comité qui remplaça le conseil d'état, et fut particulièrement chargé des finances de la république. En 1797, député à la convention nationale, et nommé par celle-ci membre de la commission des finances, il s'y fit remarquer par sa modération, qui lui attira la haine des exagérés dont il fut une des victimes, au 22 janvier 1798, époque où il fut arrêté avec d'estimables citoyens comme lui, et enfermés dans la *Maison aux bois* qui leur avait été donnée pour prison. Un nouveau mouvement politique les rendit à la liberté, le 12 juin suivant. On donna alors à M. Scheltema un nouvel emploi dans les finances, et quelque temps après une place de conseiller-juge à la cour d'appel de Kampen. De 1801 à 1805, il remplit les fonctions de membre du conseil de marine, et fut chargé du contentieux des affaires des douanes; il devint ensuite conseiller des finances, et l'année suivante commis-général pour les droits d'entrée et de sortie de la ville d'Amsterdam. La réunion de la Hollande à l'empire français le dépouilla de cet emploi, qui fut rem-

Digitized by Google

placé par celui de juge de paix à Zaandam. Après le rétablissement de la maison d'Orange, en 1813, il fut nommé greffier du conseil de la marine, titre qu'il conserva jusqu'à la suppression de ce tribunal, en 1819. Parmi les nombreux écrits de Scheltema nous ne citerons que ceux que le public a accueillis favorablement : 1° *La Hollande politique, ou Biographie des hommes d'état les plus distingués de la Hollande*, Amsterdam, 1805—1806 ; 2° *Discours sur les lettres de Hooft*, Amsterdam, 1806 ; 3° *Mémoires sur la vie et les mérites de deux femmes célèbres, Anne et Marie Tesselschade Visscher*, 1807 ; 4° *Séjour de Pierre le-Grand, empereur de Russie, en Hollande, en 1697 et en 1717*, Amsterdam, 1814, 2 vol. in-8° ; reproduit sous le titre de : *la Russie et la Hollande considérées dans leurs rapports réciproques*, 1812—1819, 4 vol. in-8° ; 5° *Parallèle de la délivrance de la domination espagnole en 1572, et de la délivrance de la domination française en 1813*, Amsterdam, 1813, in-8° ; 6° *La dernière campagne de Napoléon Bonaparte*, Amsterdam, 1816 ; 7° *Mémoires sur l'esprit de la loi des douanes de 1725*, Amsterdam, 1816 ; 8° *Mélanges historiques et littéraires*, Amsterdam, 1817—1819. Animé d'un esprit patriotique, il a voulu, mais sans succès, enlever à Mayence l'invention de l'imprimerie, pour la transporter à la ville de Harlem qui s'est empressée de couronner le *Mémoire* de Scheltema.

SCHERER (BARTHÉLEMY-LOUIS JOSEPH), général en chef des armées de la république, ministre de la guerre, naquit en 1747, à Delle, département du Haut-Rhin. Après avoir servi onze ans dans les troupes autrichiennes, il était parvenu au grade de maréchal-général-des-logis, lorsqu'à l'époque de la révolution il entra dans le régiment d'artillerie de Strasbourg, en qualité de commandant d'une compagnie. Nommé aide-de-camp du général Desprez-Crassier, il assista à la bataille de Valmy où il donna des preuves de talent. Peu de temps après, Schérer, protégé par Beauharnais, commandant l'armée du Rhin, obtint le grade d'adjudant-général, et fut attaché à ce général comme aide-de-camp : mais après la disgrace de son bienfaiteur, il fut rappelé, puis ensuite réintégré. Nommé général de brigade, il fut chargé d'inquiéter l'ennemi avec un corps volant, et de l'empêcher de réunir ses forces : le dévouement et l'activité qu'il déploya lui valurent le grade de divisionnaire. Schérer, après avoir joint l'armée de Sambre-et-Meuse, et combattu à la bataille de Fleurus, prit sous Kléber une part glorieuse à la journée du 1er juillet 1794, qui força les alliés à évacuer les frontières du Nord. Il enleva, à la tête des troupes avec le général Montaigu, le bois d'Hevré et le mont Palisell. La retraite de l'ennemi laissait à découvert les places de Condé, Valenciennes, le Quesnoy et Landrecies. Pour reprendre ces places, qui ne seraient retombées au pouvoir des Français que délabrées, il eût été nécessaire de distraire de l'armée des forces considérables, et de consommer une grande partie du peu de munitions qu'on possédait. La convention nationale voulut essayer si la terreur ne pouvait pas devenir à l'extérieur un puissant auxiliaire pour le succès de ses armes. Elle décréta que les troupes étrangères maîtresses des places frontières du nord de la France qui ne se soumettraient pas à discrétion vingt-quatre heures après en avoir été sommées, ne seraient admises à aucune espèce de traité et passées au fil de l'épée. Ce décret avait pour but, dit Carnot, de frapper l'ennemi d'épouvante, et de le forcer à abandonner sur-le-champ le territoire français. Cependant cette menace ne reçut pas d'exécution. Le général Schérer, qui succéda, le 13 juillet 1794, aux généraux Jacob et Ferrand dans le commandement des troupes de siége, fit deux jours après sommer le commandant de la place de Landrecies de se rendre, et lui donna en même temps connaissance du décret de la convention nationale. En vain ce gouverneur voulut entrer en négociation pour obtenir une capitulation moins humiliante. Il lui fut accordé une heure, à l'expiration de laquelle les batteries devaient tirer. Il n'attendit pas ce délai, consentit à tout ce qui lui fut prescrit, et subit la loi du vainqueur. Schérer marcha ensuite sur le Quesnoy. Le gouverneur de cette ville, ayant reçu communication du décret de la convention, se contenta de répondre : « Une nation n'a pas le droit de décréter le » déshonneur d'une autre », et il se prépara à faire une vigoureuse résistance. La faiblesse des Français, la vigoureuse résistance de la garnison, et les pluies continuelles qui forçaient souvent de suspendre le feu des tranchées et de la place, firent traîner le siége en longueur. Cependant le commandant voyant, le 15 août, qu'il n'y avait plus de ressources, et ne voulant pas démentir la fermeté de sa réponse, déclara que la garnison n'avait eu aucune connaissance du décret de la convention, ni de la signification qui lui en avait été faite, et que par conséquent elle n'était nullement coupable de sa résistance. « Si c'est un crime, dit-il, je » dois être le seul puni, la faute m'est personnelle, et » je me trouverais heureux de sacrifier ma vie en sauvant celle de tant de braves qui sont innocents. » Le lendemain, Schérer et le représentant du peuple Duquesnoy entrèrent dans cette place, où quinze cents hommes furent faits prisonniers. Condé, où l'on trouva cent soixante pièces de canon, se rendit également. Valenciennes, que défendaient deux cent vingt bouches à feu et une garnison de quatre mille huit cents hommes, fut aussitôt menacée par Schérer. Le commandant autrichien, intimidé, consentit malgré ses forces à la reddition de la place, mais demanda qu'on le laissât sortir du territoire français, sur sa parole qu'il ne servirait point contre la république jusqu'à l'échange entier. Le comité de salut public, sur la proposition de Duquesnoy et de Schérer, agréa ces conditions avec quelques restrictions, et l'armée française occupa, le 27 août, cette place, qui renfermait des magasins immenses, et servait d'entrepôt aux Autrichiens. Vers le milieu de septembre, Schérer rejoignait avec quinze mille hommes l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, et contribua, le 18 du même mois et le 2 octobre suivant, aux victoires que cette armée, aux ordres du général Jourdan, remporta sur les bords de l'Ourthe, et à la bataille d'Aldenhoven. Nommé peu de temps après commandant de l'armée des Alpes, il venait de remporter, en 1795, quelques avantages sur les alliés, lorsqu'un nouveau décret l'appela à remplacer le général Pérignon dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, qui sans subsistances, sans transports, et décimée comme celle d'Italie par les maladies et la désertion, s'élevait au plus à vingt-six mille hommes. Le premier soin du général en chef fut d'assurer le service, de créer des hôpitaux, de pourvoir aux besoins des soldats, qu'on envoyait se rétablir dans leurs foyers lorsqu'ils tombaient malades ou étaient blessés. Le 9 mai 1795, il fut attaqué par les Espagnols dans son camp de Cistella ; d'abord repoussé, il reprit bientôt l'offensive, rentra dans sa première position, et poursuivit les Espagnols jusqu'à une grande distance ; le lendemain, ayant à son tour attaqué l'ennemi, il fut repoussé, et obligé de rentrer dans ses positions. Le 26 du même mois Schérer, dans une nouvelle attaque qu'il fit à Calabuig et à Bascara, se vit contraint de repasser la Fluvia et de rentrer précipitamment dans son camp. Le 14 juin suivant, voulant tenter encore de forcer les positions des Espagnols, il ordonna une attaque générale. Le but secondaire de Schérer était, au moyen de son agression sur les lignes ennemies, de faciliter un grand fourrage que devait exécuter un détachement de l'armée pendant le combat. Les généraux Augereau et Bon eurent des succès à la tête de l'aile gauche et de l'aile droite ; mais le centre de l'armée ennemie ayant attaqué le centre de notre armée, commandée par Schérer, l'infériorité de ses forces ne lui permit pas de se maintenir, et sa retraite nécessita celle des deux ailes. Quelques biographes ont prétendu que dans cette attaque sur la Fluvia, le général Schérer avait été vainqueur. Tout en convenant que sa tentative ne fut pas tout-à-fait infructueuse, puisqu'elle procura un assez grand approvisionnement de vivres et de fourrages à notre armée, il avoue lui-même qu'il avait été battu, en écrivant au général Pérignon pour le supplier de venir reprendre le commandement de l'armée. Lorsque, au mois de juillet 1795, la paix fut conclue entre la république française et l'Espagne, Schérer prit une

Digitized by Google

seconde fois le commandement de l'armée d'Italie, qui se trouvait à peu près dans l'état de pénurie où il l'avait laissée, et qui se consumait en efforts pour arrêter les Austro-Sardes campés sur la frontière de la France. Schérer, en arrivant avec une partie des troupes qui formaient l'armée des Pyrénées, adopta les projets du général Kellermann son prédécesseur, et résolut de reprendre l'offensive pour tenter de rétablir les communications avec Gênes, le seul endroit d'où il pût tirer les vivres, les munitions et les vêtements dont manquait son armée. Quoiqu'il n'eût qu'environ trente deux mille hommes, il se crut assez fort pour attaquer avec succès l'armée ennemie, qui forte de cinquante cinq mille hommes et fortement retranchée sur des positions escarpées, appuyait sa gauche à la mer près de Loano, occupant Finale, Brescia, Meloquo, Sette-Pani et Rocca-Barbena. Placé sur un terrain difficile qu'il n'avait pas encore eu le temps d'étudier, Schérer eut le bon esprit de se méfier de lui-même, et chercha à s'entourer des lumières de tous les généraux qui depuis le commencement de la guerre servaient dans cette partie des Alpes. Masséna, qui déjà avait acquis une grande célébrité à cette armée d'Italie par son activité, son audace, ses talents et une grande connaissance du pays, obtint toute sa confiance, et fut chargé de tracer le plan de l'opération qu'il méditait. La bataille de Loano fut livrée le 24 novembre 1795, et trente-deux mille Français sans pain, sans souliers, sans habits, battirent complètement cinquante-cinq mille Autrichiens et Piémontais abondamment pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie et à la guerre. Les résultats de cette brillante journée, dont Masséna pouvait avec raison revendiquer toute la gloire, furent d'un grand avantage pour l'armée républicaine. Outre la perte de neuf mille hommes dont cinq mille prisonniers, et celle de l'artillerie qu'elle fit éprouver à l'ennemi, elle se trouva maîtresse de tout le pays évacué, et surtout de Finale, de Vado, et de Savone, qui renfermaient tous les approvisionnements de bouche des Austro-Sardes. Schérer ne tira point tout le parti qu'il pouvait de cette victoire; satisfait d'avoir vaincu et de tenir l'ennemi éloigné de nos frontières, il ne fit point d'autres tentatives sur Gênes, et resta longtemps dans une inconcevable inactivité. Malgré les ordres du gouvernement, il fallut que cinq mois après le jeune Bonaparte parût à cette armée d'Italie pour lui donner en quelque sorte la vie et le sentiment de toutes les grandes actions dont elle était capable. Le général Schérer envoya sa démission au directoire qui lui avait confié son dernier commandement. Après quelques mois de repos, il fut appelé successivement à l'inspection de l'armée de l'intérieur, à celle du Rhin, et bientôt après au ministère de la guerre, où l'impartialité, la vigilance de son administration lui attirèrent de nombreux ennemis et l'exposèrent aux calomnies de tous ceux qui avaient à redouter sa sévérité. Mais appelé de nouveau à combattre les Autrichiens, qui après le départ de Bonaparte n'avaient plus regardé le traité de Campo-Formio que comme un armistice, Schérer alla prendre sur les bords de l'Adige une troisième fois le commandement de l'armée d'Italie, inférieure à celle des Allemands et des Russes réunis, et que le directoire, pour ne pas violer le territoire de la république de Venise, laissait exposée aux attaques d'un ennemi qui à la supériorité du nombre joignait l'avantage des positions. Après avoir tenu un conseil où il fut décidé qu'on attaquerait les Autrichiens sans leur laisser le temps de recevoir des renforts, Schérer leur livra, le 26 mars 1799, un combat opiniâtre, et emporta Santa-Lucia; mais il ne sut pas tirer parti de ce premier avantage. Ayant appris la retraite de l'armée d'Helvétie, il craignit de se voir déborder par la gauche, qui dès lors n'était plus appuyée. Cette appréhension lui fit regarder prématurément sa position comme hasardée, et au lieu de continuer son offensive, en se hâtant de livrer un second combat dont les apparences paraissaient décisives en sa faveur, il ne songea qu'à une prompte retraite sur le Mincio. Il fit masquer ce mouvement rétrograde par une fausse attaque sur Vérone, dirigée par Serrurier et dans laquelle l'armée française perdit près de cinq mille hommes. Le 6 avril, Schérer persistant dans son projet de passer l'Adige et de rejeter les Autrichiens sur la Brenta, avait adopté un ordre de bataille dont le but était de percer le centre des ennemis à Vérone, de passer l'Adige sur ce point, et isolant ainsi les ailes de l'armée impériale, d'écraser celle qui se trouvait la plus faible. Mais ce coup, qui eût été décisif, était dangereux à exécuter, puisqu'en manœuvrant alors sur les deux rives de l'Adige, il ne pouvait guère conserver de liaison entre ses divers corps, et s'exposait à éprouver le sort qu'il préparait à son ennemi. Les Autrichiens furent d'abord repoussés jusque sous les murs de Vérone et perdirent, après un combat opiniâtre, le village de Villa-Franca. Le général Zoph, qui commandait leur gauche, ayant réussi à déborder notre droite, la força à la retraite et fixa ainsi la victoire. Schérer, effrayé des pertes énormes qu'il avait faites, renonça enfin au passage de l'Adige, dont les tentatives infructueuses avaient coûté près de dix-huit mille hommes à ses troupes; et ne pouvant plus conserver l'offensive, il songea à la retraite qui fut exécutée le lendemain. Ce fut là sa dernière opération; rappelé par le directoire après cette dernière bataille, dite de *Magnano*, il remit le commandement de l'armée d'Italie, à peine forte de trente mille hommes, au général Moreau désigné pour lui succéder. Il était menacé d'un décret de mise en accusation, lorsqu'on apprit sa fuite; mais bientôt la révolution du 18 brumaire renversa la plupart de ses accusateurs, et il se retira dans sa terre de Chauny, département de l'Aisne, où il mourut en août 1804.

SCHIAVONETTI (Louis), graveur, né à Bassano, en 1765, était le huitième enfant d'un papetier de cette ville. Il montra, jeune encore, le penchant le plus décidé pour le dessin, et fit, dans cet art, des progrès remarquables, malgré la médiocrité de son premier maître. Passant ensuite à l'établissement calcographique fondé à Bassano par le comte Remondini, et employé sous Bartolozzi et Volpato, il les prit pour modèles et se mit en état de partager un jour leur gloire. Son premier ouvrage fut un chef-d'œuvre; il avait copié l'*Hector* de Cipriani, gravé par Bartolozzi, dont la manière était si bien imitée qu'il ne put lui-même distinguer l'estampe originale. Enchanté de cet essai, Bartolozzi conçut pour le jeune artiste une estime et une amitié qui ne se démentirent jamais; il l'emmena à Londres, et y vécut avec lui dans la plus grande intimité. Schiavonetti a exécuté une foule d'ouvrages parmi lesquels on distingue surtout *la Mater dolorosa*, d'après Vandyck; le *Portrait* de ce peintre, sous le costume de Pâris; le *Carton de Pise*, de Michel-Ange; *Juliette et Roméo*, sujet tiré de Shakspeare; quatre *Estampes* représentant l'histoire de la dernière année de Louis XVI, d'après Benazeck; l'*Apothéose* de ce monarque; la *Naissance de Jésus-Christ*, tableau qui est connu sous le nom de la *Nuit du Corrège*; le *Fils du doge Foscari* priant son père de faire révoquer l'arrêt qui le bannit à perpétuité de Venise; le *Pèlerinage de Canterbury*, gravé à l'eau-forte, d'après Stothard; le *Débarquement des Anglais en Égypte*, d'après Loutherbourg; le *Corps de Tipoo-Saëb* reconnu par sa famille, d'après Singleton: cette *estampe*, l'une des plus belles de Schiavonetti, fait partie d'une collection de quatre gravures relatives à l'histoire de cette malheureuse famille indienne. Une planche d'eaux-fortes, d'après Blake, pour un poëme anglais, intitulé: *le Tombeau de Blair*. Schiavonetti est mort à Brompton, le 15 juin 1810. On a dit de cet artiste qu'il possédait la force du dessin, l'harmonie des lignes, l'union des tons, et qu'il savait donner à ses ouvrages cet éclat et ce mouvement qui tiennent plus aux libres inspirations du peintre qu'au burin du graveur.

SCHILL (...), célèbre partisan prussien, appartenait à une famille noble, mais peu favorisée de la fortune, et fut destiné dès l'enfance au service militaire. Il entra fort jeune dans un régiment de hussards, se signala par son courage et parvint au grade de major. Le régiment de Schill était en garnison à Berlin lorsque les Prussiens, gémissant de voir leur patrie sous le joug de la France, s'indignaient du système politique que leur souverain venait d'adopter, et bru-

Digitized by Google

laient du désir de se mesurer de nouveau avec leurs vainqueurs. Schill, un des membres les plus ardents de l'association du *Tugend-Bund*, résolut de profiter de la disposition des esprits et de la reprise des hostilités entre l'Autriche et la France, pour tenter une levée de boucliers et travailler à l'affranchissement général de l'Allemagne. Peut être le gouvernement prussien attendait-il qu'un succès vînt légitimer une entreprise aussi hasardeuse, pour lui donner son assentiment. Schill, ayant achevé ses préparatifs, sortit de Berlin publiquement et en plein jour à la tête de cinq cents braves, auxquels des soldats et des volontaires vinrent bientôt se joindre en grand nombre. Il marcha sur Wittemberg en Saxe, puis par Dessau, Hall et Halberstadt, n'éprouva aucune résistance, releva partout les aigles prussiennes, et s'avança ensuite sur les bords de l'Elbe. Jusque là il n'avait point agi hostilement, mais une foule de déserteurs de différents corps, de garde-chasses et de contrebandiers étant venus grossir sa troupe, il entra en ennemi dans le nouveau royaume de Westphalie, s'empara de plusieurs villes, entre autres de Stendel et de Wolmerstadt, et enleva partout les caisses publiques. Après un engagement avec un corps de troupes westphaliennes auquel il fit éprouver de grandes pertes, il se dirigea sur Magdebourg, place forte dans laquelle il s'était, dit-on, ménagé des intelligences, et il reçut sous ses drapeaux plusieurs officiers et soldats hessois. On raconte que pendant le cours de ses prospérités, il enleva, en Saxe, un convoi accompagné de quatre superbes chevaux qu'on amenait à Napoléon. L'empereur fit réclamer ses chevaux et offrit pour leur rançon 4,000 ducats: mais la lettre qui traitait de cet échange portait pour suscription, *à Schill, chef de brigands*. Schill ne fit pas attendre sa réponse, elle commençait par ces mots qui s'adressaient à l'empereur des Français, *Monsieur mon frère*, et il promettait de rendre sa capture si Napoléon renvoyait à Berlin les quatre chevaux qu'il avait fait enlever de dessus la porte de Brandebourg. Schill marcha quelque temps sans être sérieusement inquiété, mais le général C. J. F. Michaud, qui avait couru à sa rencontre à la tête d'une des divisions de troupes hollandaises, l'attaqua à Moder-Dodleben. Après un combat opiniâtre, dans lequel il perdit un grand nombre de ses officiers et de ses soldats, Schill, qui avait montré autant de talent que de valeur, fut obligé de battre en retraite et de se jeter dans le Mecklembourg. Il s'empara successivement de la ville de Wismar et du défilé de Damgarten, que défendaient 500 hommes des troupes mecklembourgeoises, avantageusement postés, et soutenus par 6 pièces de canon. Schill, poursuivi par un corps de troupes hollandaises, passa ensuite en Poméranie, embarqua à Wernemunde tout ce qui lui restait de soldats, fit voile pour l'île suédoise de Rugen, et s'empara de la ville de Stralsund, où il fit élever sur-le-champ des fortifications, annonçant le dessein d'en faire une *seconde Saragosse*; mais on ne lui donna pas le temps de terminer ses travaux. Il fut attaqué par le corps hollandais qui était à sa poursuite, et par un autre corps dont le roi de Danemarck avait confié le commandement au général Ewald. Le général Gratien enleva d'assaut, mais non sans de grandes pertes, tous les retranchements, et à deux heures de l'après-midi les grenadiers hollandais, après avoir enfoncé les portes de la ville à coups de hache, entrèrent dans la ville où le combat recommença avec plus d'acharnement. Schill, ne pouvant plus compter que sur un faible corps d'infanterie, se mit à la tête des hussards, chasseurs et hullans qui lui restaient, et chargea à plusieurs reprises et avec la rage du désespoir tout ce qui se présentait devant lui dans les rues de Stralsund. Mais le corps danois ayant pénétré dans la ville, décida sa défaite. Il tenta une nouvelle charge qui ne fut pas moins meurtrière que les précédentes. Épuisé de fatigue il se battait corps à corps avec un hussard danois, mais renversé par un coup de pistolet et grièvement blessé, il demanda à un fantassin de l'achever. Un grand nombre de ses soldats, parmi lesquels se trouvaient plusieurs officiers nobles au service de Prusse, périrent à ses côtés, et l'on trouva son corps au milieu d'un monceau de cadavres. A la nouvelle de la défaite de Schill, le gouvernement prussien s'empressa de manifester son indignation, et fit enlever les portraits de ce patriote qui s'étaient multipliés dans toutes les villes du royaume. Le général Lestocq, gouverneur de Berlin, fut suspendu de ses fonctions pour avoir laissé sortir Schill avec une partie de son régiment, mais il fut réintégré dès la fin de la même année. Les généraux Gratien et Ewald reçurent des récompenses du Danemarck et de la France, et la croix de la légion-d'honneur fut donnée au hussard danois qui avait renversé le major Schill. Bientôt ce partisan, qui naguère avait été déclaré traître à sa patrie, et qu'on n'avait pas soutenu, fut regardé comme un héros, et on admira son dévouement patriotique. Le nom de Schill est aujourd'hui presque aussi honoré en Prusse que celui de Th. Kosciusko l'est en Pologne.

SCHILLER (Jean-Frédéric-Christophe) naquit de parents luthériens, le 10 novembre 1759, à Marbach, petite ville du duché de Wurtemberg, sur le Necker. Son père, d'abord chirurgien, devint par la suite enseigne et capitaine dans un régiment de hussards bavarois, et obtint en dernier lieu la surintendance des jardins de la Solitude, château de plaisance appartenant au duc de Wurtemberg, à une lieue de Stuttgardt. Les premières années de Schiller n'offrent rien de remarquable, rien qui fasse présager la célébrité dont il devait jouir un jour dans sa patrie; mais ce fut peut-être moins la faute de Schiller que celle des circonstances. Il eut pour premiers instituteurs un de ces hommes durs et sévères qui, imprimant la terreur à leurs élèves, étouffent le plus souvent en eux les germes du génie, les frappent d'une perpétuelle stupidité, et retardent au moins pour longtemps le développement des heureuses dispositions qu'ils ont reçues de la nature. Depuis 1768 jusqu'en 1773, ses parents s'étant retirés à Ludwigsbourg, petite ville du royaume de Wurtemberg, le mirent en pension dans une école de latin, pour y suivre les cours convenables à son âge. Pendant cette période de cinq années, le jeune Schiller n'éprouvait que de mauvais traitements, parce qu'il n'expliquait pas assez bien, au gré de ses maîtres, soit un auteur, soit un catéchisme que la faiblesse de son âge ne lui permettait point de comprendre. Cependant il manifesta de bonne heure une indifférence marquée pour tous les jeux et les amusements de l'école. Il passait ordinairement ses jours de congé dans les promenades solitaires, et traduisait, avec un ami choisi, les Fastes d'Ovide, les Odes d'Horace et l'Énéide. Ce dernier poëme surtout et la Messiade faisaient ses délices. Il se nourrissait aussi de la lecture de la Bible dans l'énergique et mâle traduction de Luther, laquelle, si l'on excepte quelques expressions vieillies, quelques phrases surannées, défauts du siècle où vivait ce hardi réformateur, est encore aujourd'hui la plus correcte et la plus fidèle que possède la langue allemande. La Bible, écrite en style oriental, et remplie d'images sublimes, inspira d'abord au jeune Schiller un goût prononcé pour le ministère luthérien. Son cœur naturellement ardent, son imagination élevée jusqu'à l'enthousiasme, lui persuadaient que la Providence l'avait destiné pour enseigner à ses contemporains la morale de l'écriture sainte. Il n'entra, en 1773, qu'avec une extrême répugnance dans une école militaire que venait d'établir le duc de Wurtemberg dans le château de la Solitude, pour y former trois cents élèves de dix à seize ans, pris dans les familles pauvres de ses états. Schiller, forcé de se décider pour la profession qu'il devait exercer dans le monde, comme unique soutien de son existence future, choisit d'abord la jurisprudence, à laquelle il renonça bientôt pour la chirurgie et la médecine, dont il fit un cours de deux années à Stuttgardt. Comme le duc de Wurtemberg aimait beaucoup le père de Schiller, il crut ne pouvoir lui donner une plus grande marque de sa bienveillance, qu'en nommant son fils, à peine âgé de vingt ans, chirurgien de son régiment de grenadiers. Mais Schiller ayant eu, dans le cours de ses dernières études, l'occasion de lire les ouvrages de Lessing, de Shakspeare et l'Ugolino, tragédie de Gerstemberg, et d'assister à différentes représentations d'autres pièces jouées sur le théâtre de Stutt-

gardt, se dégoûta bientôt de la chirurgie et de la médecine. Ni les remontrances de ses parents, ni les conseils de ses amis, ni les ordres absolus de son souverain, ne purent le détourner de son goût dominant pour la poésie, les langues anciennes, l'histoire et la haute philosophie. Il dit dans un de ses ouvrages, en parlant de lui-même : « Le sort, par un de ses caprices bizarres, » voulut me condamner à être poète dans ma ville natale. Un penchant irrésistible pour la poésie blessa » les lois de l'institut où je fus élevé, et contraria le » plan de son fondateur. » Schiller, passionné pour le théâtre, essaya d'y paraître devant la cour de Stuttgardt; mais soit timidité (personne n'en eut jamais plus que lui), soit manque d'usage, soit qu'en effet la nature lui eût refusé les qualités physiques sans lesquelles on n'y peut espérer de brillants succès, il s'y montra si gauche, il débita si mal le rôle dont il s'était chargé, qu'au lieu du favorable accueil auquel il s'attendait, il n'excita qu'un mécontentement général. Il résolut dès ce moment d'abandonner à jamais une carrière toujours séduisante pour la jeunesse sans expérience. Mais, en renonçant à l'état de comédien, Schiller n'en suivit qu'avec plus d'ardeur son dessein d'écrire pour le théâtre. A dix-huit ans, il composa sa première pièce, intitulée, *les Brigands*, la fit imprimer, et jouer sur le théâtre de Manheim, alors le meilleur et le plus célèbre de l'Allemagne. Cette tragédie lui causa beaucoup de désagréments. Un personnage considérable à la cour de Manheim, Grison de naissance, crut apercevoir dans cette pièce un passage d'autant plus offensant pour ses compatriotes, qu'ils y étaient représentés comme des voleurs de grands chemins. Il en porta des plaintes très amères au duc de Wurtemberg: et Schiller, qui dans d'autres circonstances avait sans doute encouru la disgrâce de son prince, en reçut l'ordre positif de ne plus écrire sur aucun sujet. Il paraît même, d'après quelques biographes allemands, que le duc ne s'en tint point à cette simple injonction, et que Schiller fut pendant quelque temps privé de sa liberté. Ce n'est pas la première fois que le despotisme a fait usage de la force pour enchaîner le génie, et ces tentatives arbitraires ont pour la plupart été dirigées, mais souvent sans succès, contre de jeunes écrivains qui, dans la suite, ont le plus honoré les lettres et même illustré leur patrie. Cette sévérité contre Schiller est d'autant plus extraordinaire, que jusque-là le duc s'était constamment montré son bienfaiteur. Quoi qu'il en soit, cette circonstance décida de son sort, et fut l'aurore de sa brillante réputation. Schiller, malgré toutes les rigueurs plus ou moins injustes exercées contre sa personne, loin de se décourager, prit la résolution de recouvrer sa liberté. Il profita, pour son évasion, de l'époque des fêtes données, en 1782, à Stuttgardt, au grand duc Paul de Russie. Il demeura près d'une année caché dans les environs de Bauerbach, chez une respectable veuve dont les fils avaient été ses camarades de collège : il termina dans cette heureuse retraite sa *Conjuration du comte de Fiesque*, qu'il avait ébauchée pendant sa captivité à Stuttgardt, ainsi que sa troisième pièce, *Amour et Intrigue*, et forma le plan de son *Don Carlos*. En 1783, il changea de résidence, se rendit à Manheim, et fut attaché au théâtre de cette ville, en qualité d'homme de lettres. Jusqu'ici Schiller, sans fortune et pour ainsi dire sans patrie, puisqu'il n'osait rentrer dans la sienne, abandonné à son propre génie, connaissant peu les hommes et les choses, n'avait pu suivre que l'impulsion de sa brillante et féconde imagination. Mais à Manheim, il se vit bientôt introduit dans l'intime société des hommes les plus recommandables et les plus distingués par leur rang et par leur mérite. Il y fixa surtout l'attention, et s'attira l'estime et l'amitié de deux hommes célèbres, chacun dans une carrière et par une existence politique bien différentes : l'un, le baron Dalberg, alors co-adjuteur de l'électorat de Mayence, depuis grand duc de Francfort, prince primat, et mort évêque de Constance, en 1801 ; l'autre, le fameux Iffland, directeur du théâtre de Manheim, et qui pendant près de quarante ans a charmé sa patrie comme acteur, et l'a de plus enrichie de seize volumes de pièces dramatiques, pour la plupart estimées. Dalberg et Iffland, justes appréciateurs du mérite de Schiller, se réunirent pour le soulager dans sa détresse, pour donner à son génie naissant une direction plus fixe et plus régulière, pour élever et soutenir sa réputation littéraire ; et quoiqu'il n'eût encore publié que les trois pièces dont nous avons parlé, il devint, à l'âge de vingt-quatre ans, l'un des écrivains dramatiques les plus estimés de sa patrie. Vers 1783, Schiller accompagna le baron Dalberg à Mayence, où il s'arrêta quelque temps. Il y fut présenté au duc de Weimar, auquel il récita quelques scènes de son *Don Carlos*. Il se rendit la même année en Saxe, habita successivement Dresde, Iéna et les environs de Leipsick. Il rédigea, pendant son séjour en Saxe, jusqu'en 1787, la feuille littéraire connue alors sous le nom de *Thalie Rhénane*. Il y inséra plusieurs réflexions philosophiques sur l'art théâtral, des scènes entières de *Don Carlos* qu'il venait de terminer, et une foule de poésies légères, remplies de grâces et d'harmonie. A la même époque, Schiller se livra avec ardeur à l'étude des sciences exactes, de l'histoire et de la philosophie. Il suivit alternativement les principes de Garve, de Kant, et même adopta pour un instant les erreurs de Spinosa. Cependant il ne négligea point la poésie ; et l'on a peine à concevoir, en lisant ses ouvrages et en considérant le peu de temps qu'il a vécu, comment son esprit a pu suffire à tant de productions ingénieuses, quoique toutes d'un genre très différent. D'un autre côté, il paraît aussi avoir vivement éprouvé le sentiment de l'amour. Les scènes brûlantes de *Don Carlos*, où l'on prétend qu'il s'est peint lui-même sous le personnage de ce prince, si intéressant par ses malheurs et son amour pour l'humanité, prouvent combien Schiller avait dans le caractère de tendresse et de sensibilité, et combien il a dû, dans sa première jeunesse, être tourmenté par la violence d'une passion dont les cœurs les plus froids subissent l'influence. En 1787, Schiller quitta Dresde pour s'établir à Weimar : cette ville offrait la réunion de tout ce que l'Allemagne avait de plus distingué en hommes de lettres et en savants dans tous les genres. Il y fit la connaissance de Wieland, de Herder et d'autres littérateurs renommés. Le duc de Weimar le nomma son conseiller privé. Schiller donna la même année son *Don Carlos*. Cette pièce parut peu de temps après que Goëthe eut publié son *Iphigénie en Tauride*, qui passe pour son chef-d'œuvre, quant au plan, à l'exécution et surtout à la magie des vers, et qui produisit en Allemagne un enthousiasme semblable à celui qu'avait excité en France *le Cid* du grand Corneille. Cette circonstance n'était pas favorable pour Schiller. Il avait à redouter la comparaison que l'on ne pouvait manquer de faire entre *don Carlos* et *Iphigénie* ; cependant, quelle que fût la faveur dont cette dernière tragédie jouissait dans le monde littéraire, *Don Carlos* ne laissa pas d'y faire la plus vive impression et de procurer à son auteur un haut degré de gloire. Mais si Schiller eut de nombreux admirateurs, il eut aussi des critiques sévères ; il se crut obligé de les combattre dans une série de lettres justificatives, insérées dans le *Mercure allemand*, auquel il coopéra pendant les années 1788 et 1789. A la même époque, il publie son premier ouvrage historique, *la Révolution des Pays-Bas sous le règne de Philippe II*. En 1788, Schiller vit seulement pour la première fois Goëthe, son rival de gloire et de génie. La réputation de celui-ci était alors à son apogée. La première entrevue de Schiller et de Goëthe eut, de part et d'autre, quelque chose de froid et de réservé, mais ils se lièrent bientôt de l'amitié la plus intime ; et cette amitié qui, chez les hommes de génie, n'est pas toujours sans quelques nuages, ne paraît pas avoir éprouvé la moindre altération entre ces deux grands littérateurs. Goëthe a même composé une pièce de vers fort touchante pour déplorer la mort prématurée de Schiller. C'était par l'entremise et les sollicitations de Goëthe, que Schiller avait été nommé, en 1789, professeur de philosophie à Iéna. En 1790, parut sa *Guerre de trente ans*, un des plus beaux monuments historiques qu'eût encore produit l'Allemagne. Schiller publia successivement plusieurs *Mémoires sur différentes époques de l'histoire du moyen âge*, sur les trou-

Digitized by Google

bles et les guerres civiles qui désolèrent la France pendant le règne de François I, d'Henri II et l'orageuse régence de Catherine de Médicis: un *Traité* fort intéressant sur les campagnes, les négociations et le caractère personnel du maréchal de Vieilleville; les *Mémoires de M. le comte d'O.* Ce dernier ouvrage, dont il n'existe que la première partie, fait vivement regretter que Schiller ne l'ait point achevé, quoique à la vérité l'on ne puisse le considérer que comme un roman. Il donna encore, vers la même époque, différentes pièces de poésie: *les Artistes*, *les Dieux de la Grèce*, *les Plaintes de Cérès*, la *traduction du second et du quatrième livre de l'Enéide*, en stances de huit vers rimés à la manière du Tasse et du Camoëns, l'*Iphigénie en Aulide* et *les Phéniciennes* d'Euripide. Tout semblait concourir alors au bonheur de Schiller: le duc de Weimar, le baron Dalberg, dont il n'avait cessé d'éprouver la bienveillance et l'amitié, avaient réuni leurs efforts pour lui procurer une existence honorable et digne de son génie. Il venait d'obtenir la main d'une jeune personne très bien née, qu'il aimait passionnément depuis plusieurs années. Mais les travaux excessifs auxquels il s'était livré, autant par goût que par nécessité, avaient tellement influé sur sa constitution, qu'il ne cessa de languir jusqu'à la fin de ses jours. Il avait d'ailleurs un caractère très mélancolique, et cette mélancolie se fait remarquer dans ses ouvrages. Sa manière de composer approchait beaucoup de celle de Milton et de Crébillon. Sa tête était l'immense volume dans lequel son génie imprimait ses ouvrages avant que sa main les transcrivît sur le papier. Théodore Hensius rapporte que « Schiller travaillait le plus souvent la nuit, et » dormait la plus grande partie du jour, et que celui » qui venait le visiter dans la soirée pouvait prendre » part à son déjeuner. » Mais ce qui acheva de ruiner sa santé, ce furent les travaux auxquels il se livra, depuis 1796, pour son cours d'histoire à l'université d'Iéna. Il était obligé de parler pendant des heures entières, devant un auditoire nombreux qu'il ravissait par son érudition naturelle, par son éloquente élocution et par les vérités philosophiques dont il ornait ses discours. Rentré dans le sein de sa famille, il se livrait sans relâche à ses travaux littéraires. Tant de fatigues, capables d'altérer la santé la plus robuste, l'affaiblirent de plus en plus et avancèrent la fin de sa carrière. Cependant son génie ne semble nullement s'en être ressenti. C'est même pendant ses dix dernières années qu'il a enrichi sa patrie de ses meilleurs ouvrages dramatiques. On voit se succéder, comme par enchantement, une suite de tragédies admirables par la pureté du style, la fraîcheur du coloris et la force du langage: les trois parties de *Walenstein*, *Turandot*, sujet chinois; la traduction de *Macbeth*, *Maria Stuart*, *la Fiancée de Messine*, *Jeanne d'Arc* et *Guillaume Tell*. Il avait en outre dessiné le plan de plusieurs autres pièces dramatiques. En 1802, l'empereur d'Autriche, à la prière du duc de Weimar, éleva Schiller au rang de la noblesse de l'Empire: récompense, sans doute, qui honore également le prince qui la sollicita et le monarque qui la lui donna. Mais la postérité voit sa noblesse dans ses ouvrages, et ne prononce désormais son nom qu'entièrement dégagé des titres étrangers à sa propre gloire. Dix ans auparavant, en 1792, l'assemblée législative de France lui avait, par un décret solennel, conféré le titre et les droits de citoyen français: Schiller a payé depuis un tribut de reconnaissance à sa patrie adoptive, en célébrant une des époques les plus étonnantes de nos annales, celle où Jeanne d'Arc sauva son prince et sa patrie. Son dernier ouvrage fut la traduction littérale de la *Phèdre* de Racine. A l'exemple de son ami Goëthe, qui a transporté sur la scène allemande, le *Mahomet* et le *Tancrède* de Voltaire, Schiller a voulu consacrer le dernier produit de son génie à rendre hommage à la Melpomène française. Il mourut, le 9 mai 1805, avant sa quarante-cinquième année accomplie. Il vit arriver sa fin avec le calme d'un sage et d'un homme de bien. Comme il avait expressément défendu que la moindre pompe ornât ses funérailles, son corps fut porté dans la tombe par de jeunes artistes, au milieu du silence et de l'obscurité de la nuit. Sa mort causa un deuil universel dans sa patrie, et sa mémoire y est tellement en vénération, que ses ouvrages sont dans la bouche de toutes les classes de la société. On a même ouvert une souscription, en Allemagne, pour venir au secours de sa veuve et de ses enfants, qui sont au nombre de quatre. Un jour, sans doute, ses compatriotes élèveront un monument public à sa gloire. Schiller, si l'on en excepte le jugement qu'il a porté de notre théâtre, jugement conforme à l'opinion de ses compatriotes, est peut-être de tous les écrivains étrangers celui qui a le plus et le mieux parlé de la France et des Français, et toujours avec une candeur et une impartialité qui font honneur à son caractère. « Si nous jetons, dit un de ses Biographes, » un coup d'œil général sur la carrière dramatique de » Schiller, nous y trouverons autant d'irrégularité que » de talent. Essayant tour-à-tour les différents genres, » nous le voyons débuter par la licence du *Shakspearianisme*, aborder sans succès la tragédie historique, » plus malheureusement encore la tragédie bourgeoise; » se lancer sans mesure dans l'idéal; revenir plus mûr » à l'histoire; se plier presque à la régularité française: » faire un alliage bizarre et inutile de l'histoire, de » l'idéal et du romantique; s'élever à la simplicité grecque et finir par l'histoire. Nous ne voyons rien de » fixe, rien de constant dans sa marche; sa versification » même a été fort critiquée; c'est en effet la partie la » plus défectueuse de ses tragédies. Elles contiennent » un grand nombre de vers irréguliers, soit pour la » quantité, soit pour le nombre des syllabes. L'anapeste, qu'on y rencontre souvent, n'est pas assez » net pour cacher cette irrégularité; et l'essai d'alexandrin, dans la grande scène entre Jeanne d'Arc et » Montgommery, ne nous paraît pas heureux. Mais, » quand le poëte est élevé par une véritable inspiration, » ses vers sont très exacts, et l'on y trouve des pages » entières où l'harmonie de la diction égale la beauté » des images. » La plupart de ses écrits ont eu un grand nombre d'éditions. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Tubingen, 1812—1815, 12 vol. in-8°; à Vienne, 1816, 26 vol. in-18; à Carlsruhe, 1816—1817, 18 vol., enfin à Leipsick, 1824, 18 vol. in-18. Le Théâtre de Schiller a été traduit en français par M. de Barante Paris 1821, 6 vol. in-8°; et par un anonyme dans le *Répertoire des théâtres étrangers*, Paris, 1822—1822, 6 vol. in-18. Outre les pièces traduites dans ces deux collections, les suivantes l'ont encore été par d'autres auteurs: 1° *Marie Stuart*, tragédie en cinq actes, trad. par Latouche, précédée de quelques réflexions sur Schiller, Marie Stuart et les deux pièces allemande et française, 1820, in-8°; 2° *Marie Stuart*, drame en trois actes, en prose, imité de Schiller, par Merle et Rougemont, représenté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, 1820, in-8°; 3° *Amour et Intrigue*, drame en cinq actes et en vers, imité de Schiller, par Gustave de Wailly, représenté à l'Odéon, en 1826. La même pièce a été imitée par M. Delaville de Mirmont, et représentée la même année sur le Théâtre Français. Ses autres ouvrages traduits en français, sont: 1° *Histoire de la guerre de trente ans*, trad. par Mailher de Chassat, 1820, 2 vol. in-8°; 2° *Poésies de F. Schiller*, traduites par C. J., 1821, in-8°; et 1822, in-12; 3° *Histoire du soulèvement des Pays Bas contre la domination espagnole*, trad. par J. J. de Cloet, Bruxelles, 1821, in-8°; et par M. le marquis de Chateaugiron, Paris, 1827, 2 vol. in-8°; 4° *Choix de pièces fugitives de Schiller*, traduites en vers, par madame Morel, 1825, in-18; 5° *Séjour à Venise*, traduit par M.***, 1825, in-12; 6° *le droit d'Aînesse*, nouvelle imitée de Schiller, par J. Commerson, 1826, in-8°.

SCHIMMELPENNINCK (Rutger Jean) naquit à Deventer, le 31 octobre 1761, de parents riches et considérés, originaires de la province d'Overyssel. Destiné au barreau, il reçut une éducation soignée qu'il acheva à l'université de Leyde, où il s'appliqua principalement à la jurisprudence, sous les célèbres professeurs Pestel-Vander et Kessel. Il sut y mériter l'estime de ses maîtres et l'attachement de ses camarades, qui lui donnèrent une preuve signalée de leur confiance, en 1784, en le proclamant leur chef, lorsqu'ils prirent les armes pour réprimer une émeute qui venait d'éclater dans cette ville. Il justifia leur choix en se condui-

sont avec la prudence et le courage qu'exigeaient les circonstances, et reçut alors de la régence de Leyde, comme témoignage de la reconnaissance publique, une médaille d'honneur. A la fin de la même année, il prit ses degrés en droit, et soutint une dissertation publique sur les formes convenables à un gouvernement républicain. (*De imperio populari rité temperato.*) Il en parut peu de temps après une traduction en langue du pays, par M. Swart, avocat de Leyde. Le talent de Schimmelpenninck réclamait un plus vaste théâtre, il alla s'établir à Amsterdam et ne tarda pas d'y jouir, comme avocat, de la confiance générale. Pendant les deux années où la république batave fut agitée de troubles politiques, en 1785 et 1786, il se prononça pour un changement dans la forme du gouvernement, pour une meilleure représentation nationale, et pour la garantie formelle des droits sacrés de tous les citoyens; mais il s'opposa avec énergie aux exagérations des principes mêmes dont il était le zélé partisan. Le parti stadhoudérien ayant abattu celui des patriotes, en 1787, grace à 50,000 Prussiens et à l'abandon de M. de Vergennes, ministre français, qui avait promis de puissants secours aux patriotes hollandais, ceux-ci quittèrent pour la plupart leur patrie. M. Schimmelpenninck resta à Amsterdam et continua d'y remplir ses fonctions d'avocat. Après la révolution de 1795, et la fuite du stadhouder en Angleterre, nommé, par ses concitoyens, président de la municipalité d'Amsterdam, il remplit ce poste avec un zèle et une fermeté qui maintinrent l'ordre et la tranquillité publiques, et garantirent la sûreté des propriétés et des personnes, quelles que fussent leurs opinions; au mois de février suivant, il proposa à la municipalité d'Amsterdam un projet d'arrêté qu'elle adopta parce qu'il établissait les bases du nouvel ordre de choses de manière à rassurer tous les gens de bien. Si la révolution de 1795, loin de faire répandre le sang, comme celle où périrent les frères de Witt, conserva le plus grand caractère de modération, on ne le dut qu'aux efforts de ce magistrat. Député à la première convention nationale, malgré le vœu contraire qu'il avait manifesté, il s'y fit remarquer autant par ses talents oratoires que par son patriotisme; il fut aussi nommé député à la deuxième convention, mais jugeant par le choix des membres qu'un parti violent dominerait dans l'assemblée, il refusa de faire la déclaration exigée pour prendre séance, et retourna à Amsterdam, où il reprit les fonctions d'avocat. Ce parti exagéré fut renversé le 12 juin 1798, et remplacé par le parti modéré. Il importait aux vainqueurs de faire connaître au directoire exécutif de France le véritable état des choses dans la république batave, et de lui prouver la nécessité de la révolution qui venait de s'opérer: il leur fallait pour remplir cette mission un homme habile, qui partageât leurs opinions; personne ne leur convenait mieux que Schimmelpenninck, et c'est de lui qu'ils firent choix. Il accepta avec peine, et y mit des conditions que les événements rendirent inutiles. Sa mission eut tout le succès qu'on devait en attendre, et l'estime et la confiance qu'il sut inspirer au directoire français convainquirent le directoire batave que les intérêts de leur pays ne pouvaient être confiés à des mains plus habiles et plus pures; on fit donc un nouvel appel à son patriotisme, et on le nomma ambassadeur auprès du directoire français. L'inégalité de puissance rendait ce poste extrêmement difficile, et l'indépendance de la Hollande, comme état, se trouvait souvent compromise ou menacée, surtout depuis le retour d'Egypte du général en chef Bonaparte, malgré les preuves de considération qu'il donnait à l'ambassadeur batave; il exigea même qu'il se rendît au congrès d'Amiens, en qualité de ministre plénipotentiaire de sa république, ce que celle-ci n'eut garde de refuser. Ses talents et son habileté, mais surtout son caractère conciliant, et la confiance qu'il sut inspirer aux ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre, ne contribuèrent pas médiocrement à la continuation des négociations, plusieurs fois à la veille d'être rompues. Enfin cette paix, si ardemment désirée par les peuples, fut conclue, et trahit malheureusement par sa courte durée les espérances qu'elle avait fait naître. Le plénipotentiaire batave reçut des gouvernements français et anglais les témoignages d'estime les plus flatteurs, et de son gouvernement l'échange de l'ambassade de Paris contre celle de Londres. Au milieu de ses succès dans cette ville, et de la considération dont il y jouissait, il eut la douleur d'entrevoir un des premiers qu'une nouvelle guerre était imminente. Tous ses efforts tendirent alors à obtenir que la république batave pût rester neutre pendant ces sanglants débats. L'Angleterre y consentait, et faisait à cet effet de grands avantages à la Hollande; mais le gouvernement français s'y refusa, et la Hollande fut obligée de prendre part à une guerre qui acheva de ruiner son commerce et sa marine. Rappelé de Londres, il partit pour ses terres dans la province d'Overyssel, avec l'espoir d'y passer au moins une vie tranquille au sein de sa famille. Dégoûté de la carrière politique, il y partageait son temps entre des travaux littéraires et agricoles. Il ne jouit pas longtemps des douceurs de la vie privée; une lettre du premier consul, équivalente à peu près à un ordre, l'engageait en termes pressants à se rendre auprès de lui à Bruxelles, pour conférer sur des objets concernant les intérêts des deux républiques; son gouvernement l'engageait, de son côté, à obtempérer de suite à la demande qui lui était faite. Schimmelpenninck se rendit à Bruxelles, en juillet 1803, et à la suite de plusieurs conférences sur l'état politique de la république batave, sur ses moyens de défense en cas d'une descente des Anglais, et sur les charges qu'elle devait supporter pour la cause commune, pendant cette guerre, il céda au vœu exprimé par le chef du gouvernement français, et consentit d'aller résider à Paris comme ambassadeur de la république. A peine était-il arrivé à Paris que de nouveaux projets furent conçus. Napoléon, proclamé empereur, déclara à Schimmelpenninck que le directoire exécutif de la Hollande devait être remplacé par un gouvernement plus fort et concentré entre les mains d'une seule personne: l'arrêt était irrévocable, de deux choses l'une, ou la Hollande serait incorporée à l'empire français, ou se choisirait un chef. Napoléon ajouta qu'il désirait que le choix tombât sur Schimmelpenninck. Son gouvernement, à qui il fit part de cette détermination, le chargea de tout accepter, excepté la réunion à la France. Après plusieurs négociations, Napoléon consentit à la conservation de quelques formes républicaines; mais il voulut que le chef de l'état fût inamovible, qu'il prît le titre de *grand pensionnaire*, et le corps-législatif celui de *hauts* et *puissants seigneurs*. Ce projet de constitution arrêté à Paris, et par lequel Schimmelpenninck était nommé grand-pensionnaire, fut ensuite présenté à la nation hollandaise et adopté à la presque universalité des votants. En mars 1805, il prit les rênes du nouveau gouvernement, et prononça un discours dans lequel il développa les principes invariables qui dirigeraient sa conduite, et il resta jusqu'à la fin fidèle à ses engagements. Il s'occupa d'abord à rétablir le crédit public, si fortement ébranlé avant lui, qu'une banqueroute paraissait inévitable, et il eut le bonheur de remédier au mal par un nouveau système de finances, et surtout par la confiance générale qu'il inspirait. Cette administration paternelle ne dura que quinze mois, au bout desquels il fallut subir une nouvelle mutation. Napoléon, vainqueur de l'Autriche, voulant être le chef d'une famille de rois, érigea la république batave en royaume, et mit à sa tête Louis Bonaparte, son frère. Suivant la nouvelle constitution imposée à la Hollande, Schimmelpenninck se trouvait nommé président à vie de *leurs hautes puissances*; il refusa d'accepter cette place, et se retira dans ses terres en Overyssel, où il vécut en simple particulier pendant tout le règne du roi Louis, qui le décora de tous ses ordres et le consulta souvent, mais qui fit de vains efforts pour l'attirer près de sa personne. Lorsqu'après l'abdication du roi Louis, la Hollande fut incorporée tout entière au grand empire, Schimmelpenninck, devenu sujet français, se vit, quelques mois après, recherché dans sa retraite et comblé des faveurs impériales auxquelles il était bien loin de s'attendre. Napoléon l'avait nommé à la fois comte de l'empire, membre du sénat conservateur et grand-trésorier d'un nouvel

ordre, créé des *Trois toisons d'or*. Une affection de famille le fit déroger à ses principes : son fils approchait de la conscription, et dans la crainte que le pouvoir ne se vengeât sur ce fils chéri, de sa résistance, il se rendit à Paris où il était mandé, et alla faire acte de présence au sénat : mais dès que sa patrie eut recouvré son indépendance, il donna sa démission comme sénateur français, le 14 avril 1814, et se retira de nouveau dans ses terres. Lors de la création du royaume des Pays-Bas, en 1815, il fut nommé membre de la première chambre des états-généraux et grand-cordon de l'ordre du lion belgique : il l'était déjà de celui de la légion-d'honneur, grade que Louis XVIII confirma ainsi que le titre de comte, dont il ne s'était jamais paré. Schimmelpenninck avait toujours eu la vue délicate : frappé d'une cécité complète, il n'eut plus d'autres jouissances que celles de la mémoire, qu'il avait excellente et ornée de tout ce que la littérature ancienne et moderne pouvait offrir de plus curieux et de plus intéressant. Cet homme de bien, l'un des meilleurs et des plus illustres citoyens dont puisse s'honorer la Hollande, fut enlevé à sa famille et à ses nombreux amis, le 25 février 1825, à l'âge de soixante-trois ans.

SCHMALZ (...), conseiller intime de Prusse, s'est rendu célèbre par les pamphlets qu'il a publiés depuis 1815, et par la guerre de plume qu'il a soutenue avec plus d'opiniâtreté que de succès contre plusieurs écrivains distingués de l'Allemagne. Le premier ouvrage de Schmalz, intitulé : *la Ligue de la vertu et les Sociétés secrètes*, est dirigé contre le *Tugend-Bund* et contre les associations pareilles. A l'entendre, ses membres les plus influents, le feld-maréchal Blücher, le général Gneisenau, Justus Gruner, et tant d'autres patriotes ardents qui rendirent, en 1813 et 1814, de si grands services à la cause germanique, n'étaient que des révolutionnaires, des démagogues et des destructeurs des trônes. Schmalz fit hommage de son écrit au roi de Prusse : on ignore si le monarque le lut, mais il fit dire à l'auteur qu'il approuvait son zèle, et lui envoya la *petite* décoration d'un ordre civil. Trois officiers du régiment des gardes prussiennes, qui probablement avaient été membres du *Tugend-Bund*, n'en jugèrent pas de même ; ils se crurent offensés par l'imprudent écrivain, et lui envoyèrent successivement des cartels. Rigide observateur des lois, Schmalz chargea l'autorité de répondre aux provocations. Les trois officiers furent arrêtés et sévèrement punis. Des écrivains célèbres se chargèrent alors de répondre au calomniateur : ils scrutèrent sa vie entière, et acquirent la conviction qu'il s'était toujours conduit avec autant de prudence qu'il venait d'en montrer, et que dans les dangers de la patrie il se tenait dans un respectueux éloignement, laissant à ceux qu'il insultait aujourd'hui, l'honneur de verser leur sang pour repousser les ennemis du dehors. De là une foule de brochures, de brocards et de récriminations. Un docteur en philosophie, M. Fœrster, persuadé qu'il ne répondrait pas à un appel fait à sa valeur, en fit un à son talent : il le somma de se présenter, à un jour convenu, dans le grand auditoire, et d'y soutenir publiquement les thèses contenues dans ses écrits. Cet homme de lettres n'était pas du nombre de ceux qui réservent leur courage pour courir, après le combat, au secours du vainqueur ; il avait fait la dernière guerre avec distinction, et était couvert d'honorables blessures. Aussi disait-il dans la préface de sa brochure, intitulée : *De l'enthousiasme des Prussiens en* 1813, qu'en commençant sa lutte littéraire ou son duel académique, avec M. Schmalz, il invoquerait le dieu qui l'avait protégé dans les combats et qui l'avait guéri de ses blessures. « Toi, ajoutait-il, toi, mon adversaire, « fais aussi ta prière à Dieu, si tu le peux ; sinon in- « voque les faux dieux auxquels tu as vendu ton âme. » Schmalz qui n'était pas plus disposé à paraître dans l'arène académique que dans celle du champ clos, se contenta de publier, en 1816, de nouveaux pamphlets sur le même sujet, qu'il était loin, disait-il, d'avoir épuisé, l'année précédente. Les personnes outragées réclamèrent avec violence, et allaient lui intenter un procès criminel, lorsque l'affaire s'apaisa tout-à-coup, sans qu'on sût quels moyens Schmalz avait employés pour étouffer les plaintes de ses adversaires. Nous connaissons de lui les ouvrages suivants, qui ont été traduits en français : 1° *Le droit des gens européen*, trad. par le comte Léopold de Bohm, Paris, 1823, in-8° ; 2° *Économie politique*, trad. par Henri Jouffroy, Paris, 1826, 2 vol. in-8°.

SCHNEIDER (Jean Gottlob), né le 18 janvier 1750, était le fils d'un maçon du village de Kolm, près de Hubertsbourg. A l'âge de quatre ans, son oncle, administrateur du bailliage d'Esterwerda, le prit chez lui. Là, abandonné à lui-même, courant sans cesse les champs, il devint fort et robuste ; mais il contracta une violence et une opiniâtreté de caractère dont il conserva des traces toute sa vie ; aussi son premier maître ne parvint-il à vaincre son indocilité qu'en le menaçant de l'expulser de son école : son ambition s'éveilla alors, il changea de conduite, et s'appliqua avec le plus grand succès à l'étude des langues anciennes. A dix-huit ans, son oncle l'envoya étudier le droit à Leipsick ; mais la connaissance qu'il y fit de Reiske, Fischer et Reis, le décida à se consacrer à l'étude de la littérature classique. Ce fut à Leipsick qu'il publia, en 1770 et 1771, ses six premiers ouvrages, qui, bien qu'imparfaits, annonçaient cependant ce qu'il pourrait devenir un jour. De Leipsick, Schneider se rendit à Gœttingue où il vécut quelques années dans la détresse, son oncle ayant refusé de pourvoir à ses besoins. Il y fit la connaissance de Brunck, qui l'emmena avec lui à Strasbourg pour l'assister dans ses travaux littéraires. La société de ce savant philologue lui fut extrêmement utile. Il profita du cabinet de Hermann pour continuer de s'appliquer à l'histoire naturelle, surtout à la botanique et à la zoologie, dans la vue de comparer les connaissances des anciens avec les découvertes des modernes. Il publia dans la même ville son *Essai sur la vie et les écrits de Pindare*, 1774, in-8°, en allemand ; une édition de l'ouvrage de Plutarque *Sur l'éducation*, avec les fragments de Marcellus de Side (1775) ; et conjointement avec Brunck, une édition des poèmes d'Oppien sur *la chasse* et la *pêche*, 1776, in-8°. C'est dans cette édition que Schneider exposa pour la première fois l'opinion aujourd'hui généralement reçue sur l'existence des deux Oppien, oncle et neveu. Enfin il publia à Strasbourg le recueil qu'il avait fait des *Fragments de Pindare*, 1776, in-8°. Cette même année, il fut nommé professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder avec des appointements mesquins, qui, joints à quelques autres désagréments, le portèrent à attacher aussi peu d'importance aux cours des autres professeurs qu'aux siens mêmes, par le peu de soin qu'il leur donnait. Ce fut donc moins par ses leçons que Schneider se rendit utile pendant les trente-quatre ans qu'il passa à Francfort, que par ses travaux littéraires. Il continua l'étude de la botanique, de l'ichthyologie et de l'amphibiologie. Il apprit à dessiner des objets d'histoire naturelle, sinon avec élégance du moins avec exactitude. Le premier ouvrage qu'il fit paraître à Francfort, fut un programme : *De dubiâ carminum Orphicorum auctoritate et vetustate*. Les années suivantes, il publia divers écrits sur l'histoire naturelle, nommément sur la zoologie, l'ichthyologie et la minéralogie des anciens, mais surtout sur les sciences physiques, dont la critique et l'interprétation lui paraissaient le plus négligées. Lorsqu'en 1811 l'université de Francfort fut transférée à Breslau, il continua d'y occuper la chaire qu'il avait remplie à Francfort, et en 1816, à la mort de Bradow, il fut nommé premier bibliothécaire, emploi qui convenait mieux à ses goûts que celui de professeur. Le jour où il entra dans sa soixante-onzième année, il reçut l'ordre de l'Aigle-Rouge, en témoignage de la satisfaction du gouvernement. Bientôt après sa santé commença de s'altérer, et il mourut d'épuisement, le 13 janvier 1822. Schneider était simple, désintéressé, et franc jusqu'à la rudesse ; sa vivacité naturelle dégénérait souvent en brusquerie. Mais il était sans prétention et sans orgueil, toujours prêt à rendre service à ceux qui cherchaient à s'instruire. Nous allons ranger en deux catégories les ouvrages qu'il a publiés depuis son départ de Strasbourg : 1° ceux de philologie et de critique, dont quelques-uns appartiennent en même temps à l'histoire naturelle ; 2° ceux d'histoire naturelle, dont la plupart

se rapportent en même temps à l'antiquité. PREMIÈRE CLASSE : 1° *Démétrius de Phalère*, Altenburg, 1779, petit in-8° ; 2° Elien, *de la Nature des Animaux*, Leipsick, 1783, in-8° ; 3° Édition *princeps* de l'ouvrage latin de l'empereur Frédéric II, *sur la chasse au faucon*, etc., 1788, 2 vol. in-4°. 4° Depuis 1790, Schneider présida à la réimpression des éditions de Xénophon données par Zeune, en volumes détachés. Il acheva celle de l'histoire grecque que Zeune avait commencée, revit tous les autres volumes et y joignit de bonnes notes : enfin, en 1815, le libraire-éditeur réunit toutes ces éditions sous le titre général de *Œuvres de Xénophon*, 6 vol. in-8° ; 5° *Alexipharmaques* de Nicandre, etc., Halle, 1792, in-8° ; 6° *les Thériaques*, du même poëte, ne parurent qu'en 1818 ; 7° *Scriptores rei rusticæ veteres latini*, Leipsick, 1794 et suiv., 4 vol. in-8° ; 8° un *Dictionnaire critique*, grec-allemand, destiné aux classes, 1797, 2 vol. in-8° ; c'est le meilleur de tous les lexiques-manuels qui existe en Allemagne ; 9° une édition des *Caractères de Théophraste*, Jéna, 1799, in-8° ; 10° *Eclogæ physicæ*, 1801, 2 vol. in-8° ; 11° édition critique des *Argonautes* d'Orphée, Jéna, 1803, in-8° ; 12° édition de *Vitruve*, Leipsick, 1807, 3 vol. in-8° ; 13° édition grecque-latine de *la Politique* d'Aristote, Francfort-sur-l'Oder, 1809, 2 vol. in-8° ; 14° *Histoire des animaux* d'Aristote, Leipsick, 1811, 4 vol. in-8°, dédiée à M. Cuvier ; 15° édition d'*Esope*, Breslau, 1812, in-8° ; 16° édition critique des deux Lettres d'Epicure que Diogène nous a conservées, publiées sous le titre : *Epicuri physica et meteorologica*, Leipsick, 1813, in-8° ; 17° nouvelle édition d'*Oppien*, 1813 ; 18° édition critique du texte des *Economiques*, d'Aristote, sous le titre de *Anonymi Œconomica quæ vulgò Aristotelis falso ferebantur*, Leipsick, 1815 ; 19° édition des *Œuvres complètes de Théophraste*, Leipsick, 1818—1821, 6 vol. — DEUXIÈME CLASSE : 1° *Programma de Ache Plinii et Kete Strabonis*, Francfort-sur-l'Oder, 1781, in-4° ; 2° *Specimina aliquot zoologiæ veterum ex hist. nat. piscium sumta*. Ibid., 1781, in-4° ; 3° *Ichthyologiæ veterum Specimina*, ibid., 1782, in-4° ; 4° *Recueil de divers traités pour l'éclaircissement de la zoologie et de l'histoire du commerce*, en allemand, Berlin, 1784, in-8° ; 5° *Histoire naturelle générale des tortues, avec un catalogue systématique de leurs différentes espèces*, en allemand, Leipsick, 1783, in-8° ; 6° traduction de la partie du *Voyage de Savary* qui regarde l'*Egypte*, Berlin, 1786, in-8° ; 7° traduction de l'ouvrage anglais de Monro, *sur la comparaison de la structure et de la physiologie des poissons, avec celle de l'homme*, etc., Leipsick, 1787, in-4° ; 8° *Analecta ad historiam metallicam veterum*, Francfort-sur-l'Oder, 1788, in-4° ; 9° *Synonymia piscium græca et latina, sive historia piscium naturalis et litteraria*, Leipsick, 1789, in-4° ; 10° traduction des mémoires de Jean Hunter *sur la structure et l'histoire naturelle des baleines*, avec supplément, Leipsick, 1794, in-8° ; 11° *Observations sur l'ichthyologie*, tirées des ouvrages de Vicq d'Azyr et de Lorenzini, Leipsick, 1795, in-8° ; 12° *Amphibiorum physiologia*, fasc. I et II, Zullichau, 1797, in-4° ; 13° *Historia amphibiorum naturalis et litteraria*, fasc. I et II, Jéna, 1799—1801, in-8° ; 14° *M. E. Blochii systema ichthyologiæ, iconibus illustratum*, Berlin, 1801, in-8°. Schneider a donné aussi une foule de *Mémoires*, dans le *Magasin de Leipsick* de 1786 ; dans les *Observations de la société des naturalistes de Berlin*, et enfin dans divers journaux. Un mérite des ouvrages de Schneider, c'est l'importance qu'il cherche à donner à l'anatomie comparée ; cependant il n'était pas observateur, et il y a dans sa critique plus d'érudition et de talent que d'esprit ou même de jugement. Il existe deux notices nécrologiques sur ce savant, mais ni l'une ni l'autre ne donne la liste de ses ouvrages. On ne peut la trouver que dans l'*Allemagne littéraire* de Meusel.

SCHNURRER (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), orientaliste allemand et théologien protestant, ancien professeur et chancelier de l'université de Tubingue, correspondant de l'institut de France, naquit à Canstadt (Wurtemberg), le 28 octobre 1740. Après avoir été successivement professeur de philosophie, professeur de grec et de langues orientales, et éphore de la faculté de théologie à l'université de Tubingue, il reçut, en 1805, le titre de docteur en théologie, et, en 1808, celui de chevalier de l'ordre du mérite civil de Wurtemberg. Il a été, depuis 1793, l'éditeur et l'un des principaux collaborateurs des *Annonces littéraires* de Tubingue. Dans les dissensions politiques dont sa patrie a été agitée, Schnurrer embrassa d'abord le parti royaliste ; mais s'étant depuis montré plus favorable aux réformateurs, il a éprouvé quelques désagréments. Il a quitté ses fonctions académiques pour se retirer à Stuttgardt, et il a même vendu sa riche bibliothèque à un Anglais, l'un de ses élèves, qui se proposait de continuer les travaux que le savant professeur laisserait imparfaits. Schnurrer était associé de la société royale de Goettingue et de l'académie royale de Bavière. Comme orientaliste, il est au premier rang parmi ceux de l'Allemagne, et sa critique est d'une justesse et d'une sûreté qui peuvent servir de modèle. Comme théologien, il est un des plus zélés partisans de la révélation, et à cet égard il est loin de partager les écarts de plusieurs de ses compatriotes. Schnurrer est mort à Stuttgardt, le 10 novembre 1822, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il a publié : 1° *Vindiciæ veritatis christianæ revelatæ, ab insultibus libelli*, Tubingue, 1765, in-4° ; 2° *de Codicum hebræorum V. T. Mss. ætate difficulter determinandâ*, Tubingue, 1772, in-4° ; 3° plusieurs *dissertations philologiques*, format in-4°, sur le *Cantique de Débora*, 1775 ; sur *les Proverbes*, 1776 ; sur *Job*, 1781, 1782 ; sur divers *Psaumes*, 1778, 1779, 1784, 1789, 1792 ; sur *Isaïe*, 1785, 1787 ; sur le *Cantique d'Habacuc*, 1786 ; sur *Abdias*, 1787 ; sur *Ezéchiel*, 1788 ; sur *Jérémie*, 1793, 1794, 1797 : 4° *de Pentateucho arabico-polyglotto*, 1780, in-4° ; 5° *Dissertationes philologico-criticæ*, Gotha, 1790, in-8° ; 6° *R. Tanchum Hierosolymitani ad libros V. T. commentarii arabici specimen*, Tubingue, 1791, in-4° ; 7° *Notices biographiques et littéraires sur les hébraïsants de Tubingue*, Ulm, 1792, in-8° (en allemand) ; 8° *Eclaircissements sur l'histoire de la réformation ecclésiastique et de la littérature dans le Wurtemberg*, Tubingue, 1798, in-8° ; 9° *Imprimerie esclavonne établie dans le Wurtemberg au 16e siècle*, Tubingue ; 10° *Bibliotheca arabica*, Halle, 1811, in-8° (bibliographie arabique spéciale la plus exacte et la plus savante qui existe). On doit encore à Schnurrer des *fragments de la chronique Samaritaine d'Aboul Phatach*, en arabe et en allemand, et d'autres morceaux aussi curieux que savants sur les Samaritains, dans le *Repertorium* et la *Bibliothèque universelle* d'Eichhorn, dans le *Nouveau Répertoire* et les *Memorabilia* de Paulus, etc., enfin un morceau intitulé *les Samaritains* dans les *Mines de l'Orient*.

SCHOELL (MAXIMILIEN SAMSON-FRÉDÉRIC), naquit en 1766, dans un village du pays de Sarrebruck. Il fit ses premières études au gymnase de Bouxveiler, et alla, à quinze ans, à l'université de Strasbourg où il étudia sous le célèbre Koch l'histoire, la politique et le droit public. Après avoir parcouru la France et l'Italie, avec l'épouse du général russe de Krook, qui lui avait confié l'éducation de son fils, il vint, en 1789, à Paris, où il fut témoin des premiers troubles de la révolution. Il accompagna ensuite son élève à Saint-Pétersbourg, refusa toutes les offres avantageuses qui lui furent faites dans cette capitale ; et, dès 1790, était déjà de retour à Strasbourg, où il entra dans la carrière administrative. Compromis dans l'affaire de Dietrich (*Voyez* ce nom), où il comparut comme témoin, et fut mis en arrestation : il obtint sa liberté ; mais craignant une nouvelle persécution, au 31 mai, il prit le parti de quitter Strasbourg, et de chercher un asile dans les environs de Colmar. Inquiété jusque dans sa retraite, et sur le point d'être mis en arrestation, il s'enfuit dans les Vosges, et de là à Mulhouse, où, craignant d'être dénoncé, il se déguisa en boucher et gagna la Suisse. En 1794, il se rendit à Weimar et de là à Berlin, où le fameux libraire Decker lui proposa de gérer une de ses maisons de librairie, nouvellement établie à Posen. Un an après, la chute de Robespierre permettant à M. Schœll de retourner dans sa patrie, il convint avec Decker de diriger une librairie que ce dernier avait à Bâle. Il y géra pendant plusieurs années cette maison, qui devint le dépôt central de toutes les productions littéraires

Digitized by Google

de la France et de l'Allemagne. On peut citer comme un exemple frappant des entreprises heureuses de M. Schœll, celle de l'édition de *l'Homme des champs*, de Delille, dont il vendit, en un mois, quarante mille exemplaires. Après la paix de Lunéville, Decker ayant cédé sa part de cette maison de librairie, M. Schœll la transféra à Paris où il fut, jusqu'en 1806, associé avec les frères Levrault. En 1807, il commença la publication des diverses éditions des anciens classiques; mais cette entreprise, tant soit peu hasardée, et la stagnation des affaires en 1812, le mirent dans le plus grand embarras et il fut sur le point de faire faillite. A l'arrivée des alliés à Paris, il fut employé au cabinet diplomatique du roi de Prusse, à la recommandation de M. de Humboldt; et, après le départ de ce souverain, il resta attaché à l'ambassade. Lors du retour de Napoléon, M. Schœll quitta la France, fut de nouveau employé au cabinet du roi à Berlin, et revint peu de temps après à Paris, en qualité de conseiller de légation. Il remplit ensuite plusieurs missions diplomatiques, et fut placé à la chancellerie d'état en qualité de conseiller de régence, poste qu'il occupe encore aujourd'hui, après avoir été successivement avocat, écrivain, libraire et diplomate. On a de lui: 1° *Collection des actes, pièces officielles, règlements et ordonnances relatifs à la confédération du Rhin*, 1808, in-8°; 2° *Répertoire de littérature ancienne, ou Choix d'auteurs classiques grecs et latins*, 1808, 2 parties, in-8°; 3° *Tableau des peuples de l'Europe, classés d'après leur langue, etc.*, 1810, in-18; 1812, in-8°; 4° *Précis de la révolution française*, 1810, in-18; 5° *Description abrégée de Rome ancienne*, d'après Ligorius, etc., 1811, in-18; 6° *Éléments de chronologie*, 1812, 2 vol. in-18; 7° *Histoire abrégée de la littérature grecque, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs*, 1813, 2 vol. in-8°; 2ᵉ édition, 1823 — 1825, 8 vol. in-8°; 8° *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événements qui se sont passés depuis quelques années*, 1814—1816, 9 vol. in-8°; 9° *Histoire abrégée de la littérature romaine*, 1815, 4 vol. in-8°; 10° *Congrès de Vienne*, recueil de pièces officielles, 1816, 2 vol. in-8°; 11° *Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie jusqu'au traité de Paris du 20 novembre 1815*, 1817—1818, 15 vol. in-8°. C'est l'ouvrage de Koch entièrement refondu, augmenté et continué par Schœll. Il est éditeur des *Tables généalogiques des maisons souveraines du nord et de l'est de l'Europe*, ouvrage posthume de Koch. Les articles *Esterhazy*, *Koch*, et plusieurs autres de la *Biographie universelle*, sont de M. Schœll.

SCHONEN (Augustin-Jean-Marie de) est né à Saint-Denis, le 12 février 1782, de Gaspar, baron de Schonen, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis et de Marie-Louise de Salis-Samada, l'un et l'autre d'origine helvétique, et de familles très anciennes. La révolution l'empêcha de recevoir une éducation publique, et son éducation privée se ressentit de la tourmente des temps. Dom Druon, ancien principal du collége de Rebais, dom Poirier de l'académie des inscriptions, et dom Labat, éditeur des Conciles, tous trois bénédictins et amis de sa famille, dirigèrent son instruction; et il leur doit le goût qu'il a conservé pour les bonnes études et pour la philologie. Trois de ses parents furent tués au 10 août, et il manqua lui-même, ce jour-là, d'être massacré avec son père: l'exil et la mort dispersèrent sa famille et ses amis. Après la mort de sa mère, arrivée en 1799, il vint à Paris suivre avec ardeur les écoles centrales, noble institution où le seul mérite distribuait les couronnes, et où la plus fraternelle émulation régnait entre les élèves. Il y obtint un premier prix de législation, et au concours général, où Charles Dupin remportait le premier prix, il eut le premier accessit de physique et de chimie. M. de Schonen se livra alors à la carrière du droit, et, en 1805, fut reçu licencié à l'unanimité. En 1808, il fut nommé juge auditeur à la cour d'appel de Paris, et en 1811, époque de l'organisation judiciaire, substitut du procureur-général près de la cour impériale. M. de Schonen fut, à cette époque, chargé de la mise en activité, dans le ressort de la cour de Paris, du code d'instruction criminelle et du code pénal. Dans les cent jours, il fut nommé, sans l'avoir demandé, avocat-général, place dont il remplissait depuis longtemps les fonctions. Il avait cependant refusé de signer l'acte additionnel. La seconde restauration le suspendit, et ne lui rendit que le titre de substitut: il avait exercé ces fonctions amovibles avec la même indépendance que depuis on l'a vu déployer dans la place de conseiller. Dans les cent jours, le maire de Montmartre fut accusé par *l'Aristarque*, d'avoir voulu livrer cette position aux ennemis: l'affaire ne vint en la cour qu'après leur entrée dans Paris: il avait gagné sa cause en première instance, mais il se désistait sur l'appel: on en devina le motif. Plus difficile que lui sur son honneur, M. de Schonen soutint le bien jugé du jugement, en déclarant qu'il y avait diffamation, que conspirer avec l'ennemi pour lui livrer une place, était, en quelque temps et pour quelque cause que ce fût, un acte de lâcheté et de trahison: que personne n'avait pu, de Montmartre, apercevoir le roi de France derrière des bataillons prussiens, et que des Prussiens en France, à la porte de Paris, étaient toujours des ennemis. Ils occupaient encore la France lorsque ce citoyen courageux prononçait ces paroles. La cour, tout en réduisant la peine prononcée par les premiers juges, confirma le jugement et maintint le principe. Dans une autre cause, quelques officiers de la garde royale, casernés à Courbevoie, avaient organisé un système d'espionnage à l'égard de leurs soldats, système qui s'étendit jusqu'aux habitants de cette commune. Certains d'entre eux étaient désignés comme conservant des sentiments d'amour pour l'empereur. Des soldats furent provoqués à solliciter la manifestation de ces sentiments. Une prévention de cris séditieux s'ensuivit: un boulanger et un maçon furent condamnés à un long emprisonnement. M. de Schonen fit rejeter, comme odieux et indigne des regards de la justice, le témoignage des provocateurs, et fit renvoyer absous, aux acclamations publiques, des accusés bien moins coupables que les provocateurs qui les avaient dénoncés. En 1819, M. De Serre voulant créer des présidents perpétuels d'assises, le nomma conseiller, avec la promesse d'une présidence: mais lui-même fut bientôt après renversé du ministère, malgré les fatales concessions qu'il avait faites au parti dominant pour s'y maintenir, ou plutôt à cause de ces concessions. Heureusement que M. de Schonen était alors inamovible. Devenu conseiller, il eut encore l'insigne bonheur de rendre les plus grands services à la cause de la justice et de l'humanité. Qui ne se rappelle sa généreuse résistance, lors de l'affaire Duverger, Fayolle, et autres accusés de troubles et de rébellion dans le mois de juin 1820, et jugés aux assises de novembre, sous la présidence de M. Delarau. La reconnaissance publique lui attribua le rejet de la fameuse position de question requise par le ministère public, et d'après laquelle une accusation correctionnelle pouvait se convertir en accusation capitale. Tous les prévenus, ils étaient onze, furent acquittés. Combien le secret qui environne les délibérations judiciaires doit dérober d'actes courageux de sa part, de défenses utiles au malheur? Sa voix, plus forte quelquefois par son isolement même, acquerrait une puissance irrésistible. Que ne faisait-il partie de la cour d'assises qui a jugé les quatre jeunes gens impliqués dans ce qu'on a appelé la conspiration de La Rochelle!.... Tel fut le cri général de la déplorable condamnation qui s'ensuivit. La patrie n'aurait peut-être pas à regretter leur sang si cruellement répandu. Dans les nombreux procès des délits de la presse qu'il a eu à juger, sa voix a toujours été acquise à la liberté des opinions, même de celles qui lui étaient le plus contraires. C'est un hommage que tous les partis se sont plu à rendre à son indépendance et à son impartialité. En 1822, des électeurs de la Moselle pensèrent à lui pour la députation. Sa candidature fut attaquée, sous différents prétextes, par le *Journal de la préfecture*. Il était alors à Metz, et répondit dans l'*Abeille de la Moselle*, du 6 novembre. Sa lettre, qui était une satire indirecte de la conduite de MM. Peyronnet et Mangin, dans le procès du général Berton, fut reproduite par les journaux de la

Digitized by Google

capitale, et fit grand bruit. M. de Peyronnet ordonna au premier président de la cour royale d'avertir M. de Schonen qu'il avait compromis, par cette publication, la dignité de son caractère. Cette mesure de discipline était réservée à un magistrat qui n'avait fait que se défendre contre de lâches et ténébreux adversaires, tandis qu'on se gardait bien d'en user envers ceux qui avaient réellement compromis la dignité de leur état au profit de la congrégation et de son ministère. Les frauduleuses élections de 1824 offrirent encore à M. de Schonen l'occasion de déployer son énergie, et de défendre les intérêts des électeurs si outrageusement méconnus. Il avait fourni toutes les pièces qui justifiaient son droit électoral. On les lui renvoya, en lui disant qu'il fallait justifier en outre qu'il ne l'exerçait point dans les autres départements où il avait des propriétés, lorsque les élections avaient lieu dans toute la France, le même jour et à la même heure! M. de Schonen, indigné, dénonça cette absurde prétention, dans une lettre vigoureuse, qui fut insérée le 6 février dans tous les journaux. L'effet en fut prompt. Les électeurs à qui l'on prétendait imposer la preuve d'un fait négatif, qui pouvait se répéter pour chacun des quatre-vingt-six départements, furent subitement rétablis dans leur droit, et une fois pour toutes justice fut faite de cette iniquité, qui était née dans le comité du Tourniquet. Manuel, grand citoyen et défenseur éloquent des intérêts du peuple, étant mort le 20 août 1827, M. de Schonen, qui l'avait connu particulièrement, résolut de lui rendre un solennel hommage qui, dans les circonstances critiques où l'on était alors, pouvait avoir une influence salutaire sur les esprits. Il alla attendre le convoi sur le tombeau même, et resta quatre heures dans cette position. Dans le discours qu'il y prononça, et qui a été recueilli avec ceux de MM. Laffitte et de Lafayette, dans une brochure intitulée : *Relation historique des obsèques de M. Manuel*, il prédit ce que les élections ont réalisé. Il y dit que les ennemis de la Charte, ne pouvant répondre à ce grand orateur, le proscrivirent, et que dès ce moment la représentation nationale avait cessé d'exister. « L'excès de nos maux, » y ajoute-t-il avec un esprit prophétique, a assuré » notre salut, et de notre abaissement sortiront notre » force et notre grandeur. Oui, nous nous relèverons; » nous en attestons tes mânes généreuses, ô Manuel! » Une acclamation unanime couvrit sa voix à la fin de son discours; il fut entouré, pressé, porté, embrassé par une foule de citoyens qui partageaient ses sentiments, et qu'il avait électrisés. M. Mignet, auteur de la relation, ayant été poursuivi à cause de ces trois discours, M. de Schonen écrivit généreusement au procureur du roi, pour revendiquer ses paroles, en rétablir le texte, que ses amis n'avaient pas osé reproduire en entier, et demander sa mise en cause, à la place de celui qui n'avait été que l'historien d'un fait qui lui était personnel. Mais le ministère public conclut à ce qu'il fût déclaré non recevable dans son intervention, et l'équité des juges renvoya les prévenus de la plainte. Le procureur du roi appela de ce jugement, et d'un autre côté le garde des sceaux, Peyronnet, déféra l'intrépide conseiller à la cour de cassation. Sur ces entrefaites, les chambres furent dissoutes, et les collèges électoraux réunis; alors la France tout entière se leva, et protesta par ses nominations nouvelles contre l'insolent servage qu'un ministère corrompu et corrupteur avait voulu lui imposer. La ville de Paris, par ses suffrages indépendants, récompensa M. de Schonen de son courage et de son énergie patriotique. Il fut nommé, le 18 novembre 1827, député du cinquième collège électoral, à la majorité de huit cents voix sur neuf cents. C'est ainsi que des citoyens libres répondirent pour lui à l'accusation de M. de Peyronnet. Dans la session qui a suivi sa nomination, il a fait annuler, sur son rapport, les élections des Vosges, bien qu'elles eussent trompé les espérances ministérielles, attendu les nullités radicales qui se rencontraient dans la formation des collèges. Il a parlé sur la loi de l'emprunt de quatre millions de rentes, et prouvé, dans son discours, que l'amortissement n'avait encore éteint aucune dette publique: que d'ailleurs il n'y aurait amortissement qu'autant que le revenu excéderait la dépense. Il a aussi combattu énergiquement les principes développés dans la loi de la presse. Pendant cette session, une maladie grave lui avait fait garder longtemps le lit, et il retournait à la chambre à peine convalescent, lorsqu'il perdit son fils unique, né de son second mariage avec mademoiselle de Corcelles, fille du député de ce nom. C'est ce malheur domestique, d'autant plus sensible que c'est le second fils qu'il perd en deux ans, qui l'a empêché de prendre une part active à la discussion du budget, bien qu'il l'ait suivie avec beaucoup de constance jusqu'à la fin. M. de Schonen est auteur de plusieurs écrits politiques anonymes, parmi lesquels le public a distingué une *Lettre d'un père de famille à M. le garde des sceaux*, au sujet du droit d'aînesse; on y trouve son cachet. Il a travaillé au *Journal général de législation*, Paris, 1820, in-8°; et ses amis savent qu'il s'occupe depuis longtemps d'ouvrages de philologie qui lui feraient beaucoup d'honneur parmi les savants s'ils étaient publiés, parce qu'ils réunissent la profondeur des recherches et de la critique à l'éloquence du style. Son bonheur est de donner à la culture des lettres et à la philosophie tous les moments qu'il ne consacre pas aux travaux judiciaires et aux affaires publiques. Il n'est pas difficile de prédire que ce grand citoyen est appelé à de plus hautes destinées.

SCHOUWALOFF (Paul-Andrejewitsch, comte), lieutenant-général russe, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, naquit vers 1775. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il servit d'abord sous les ordres de Souwaroff, et reçut la croix de Saint-Georges à l'assaut de Praga. Il fit, en 1799, la campagne d'Italie sous le même général, et eut le genou fracassé au passage du Saint-Gothard. Nommé général à vingt-cinq ans, il se distingua dans plusieurs circonstances pendant la campagne de 1807. Il fut le premier Russe qui, en 1809, pénétra sur le territoire suédois par Tornea. Après une marche habile et hardie à travers une foule d'obstacles, il se rendit maître de Schelefta et prit huit mille Suédois, cent vingt-un canons et vingt-quatre drapeaux. Cette campagne brillante lui valut le grade de lieutenant-général. Il commandait le 4e corps d'armée, au commencement de la campagne de 1812 : mais il fut forcé, pour cause de maladie, d'abandonner son commandement. Il se trouva à toutes les affaires qui eurent lieu pendant la campagne de 1813, et fut chargé par son souverain de conclure l'armistice de Pleiwitz. L'année suivante, il fut également chargé de traiter des conditions de la suspension d'armes de Lusigny qui n'eut pas lieu. Après la prise de Paris, ce fut lui qui alla chercher à Blois l'impératrice Marie-Louise, pour la conduire à l'empereur d'Autriche. Schouwaloff fut aussi un des quatre commissaires qui accompagnèrent Napoléon jusqu'à Fréjus. Il mourut subitement à Saint-Pétersbourg, le 1er décembre 1823. Son convoi fut conduit par l'empereur lui-même.

SCHREIBER (Jean-Godefroi), né à Roberschau, près de Marienberg, en Saxe, le 5 août 1746, était le neuvième enfant d'un simple ouvrier mineur, lequel, malgré sa pauvreté, éleva assez bien sa nombreuse famille. Après s'être distingué dans sa patrie dès le commencement de sa carrière, et après avoir, comme tous les fils des mineurs de Saxe et du Hartz, passé son enfance dans les ateliers de lavage, et sa première jeunesse dans les travaux manuels des exploitations souterraines, il fut jugé digne, à l'âge de vingt-quatre ans, d'être envoyé à l'académie des mines de Freyberg, pour y perfectionner son instruction spéciale en ce qui concerne la préparation mécanique des minerais, et pour y acquérir les connaissances théoriques nécessaires à l'officier des mines. Dans cette célèbre école, où il étudia pendant dix ans et demi, sous Charpentier, Lommer et Richter, il s'acquit l'estime et l'amitié de ses maîtres, ainsi que des chefs de l'administration des mines; et, à la fin de 1772, il fut placé comme géomètre et assesseur auprès du conseil des mines des arrondissements de Johann Georgenstadt et de Schwarzenberg. En 1776, le baron de Trebra (depuis intendant-général des mines de Saxe), qui honorait déjà le jeune Schreiber de l'amitié particulière qu'il lui conserva toute sa vie, demanda et obtint de l'em-

Digitized by Google

mener dans le duché de Weymar, où il était chargé de reconnaître la possibilité et les meilleurs moyens de remettre les mines en activité: Schreiber prit une part active à cette opération, dirigea, comme juré, les travaux de plusieurs des exploitations, et dressa, en 1776 et 1777, une carte minéralogique de ce district: carte qui fut gravée à Dresde, publiée en 1781, avec quelques notices sur les travaux de son auteur, dans l'*Histoire des mines d'Ilmenau*, par le conseiller des mines Voigt, et qui, au jugement des plus célèbres minéralogistes allemands, est le meilleur document que l'on possède sur cette contrée. A la même époque, Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII), ayant chargé l'ambassadeur de France à la cour de Saxe, de solliciter de l'électeur l'envoi d'un officier des mines très instruit, pour diriger les mines d'argent et d'or du Dauphiné, qui lui étaient concédées, Schreiber fut l'objet de l'honorable désignation de son souverain, et il arriva en France, avec un maître mineur de son choix, en septembre 1777; il prit aussitôt la direction de la mine d'argent d'Allemont, située dans la montagne de Chalanches, près du bourg d'Oisans. Schreiber a fait connaître dans le tome 2 du *Journal des mines*, les procédés qu'il employa dans cette exploitation et l'esprit d'ordre et d'économie qu'il apporta dans l'ensemble de son administration et auquel il dut le succès de l'important établissement qui lui était confié, succès qui commença dès la première année de sa gestion, et qui fut continuel, tant qu'un roulement de fonds suffisant fut laissé par l'administration éclairée du prince concessionnaire à la disposition du directeur. La mine et l'usine furent entretenues jusqu'en 1802 dans un état parfait de conservation. Schreiber avait aussi dirigé, en 1781 et années suivantes, quelques travaux de recherches sur la mine d'or de la Gardette en Oisans. Ces travaux étaient intéressants en ce qu'ils avaient pour objet la seule mine d'or exploitée en France: ils ont fait connaître un filon très bien réglé. Ils ont produit de beaux échantillons d'or et de cristal de roche, pour les cabinets de minéralogie, ainsi qu'une certaine quantité d'or, avec laquelle on a frappé des médailles; mais la valeur de ces produits ne suffisant pas pour couvrir les frais d'exploitation, la mine a été abandonnée en 1787. Les talents de Schreiber furent bientôt généralement connus: dès 1784, un ministre prussien chercha à l'engager à passer au service de sa patrie, et lui offrit la direction des mines de Tarnowitz, en Silésie, avec d'assez grands avantages: mais Schreiber résista à des offres qu'il pouvait regarder comme séduisantes, pour rester attaché au prince français. Ce dévouement, et les services rendus aux exploitations françaises, furent récompensés, peu de mois après, par le titre d'*inspecteur honoraire des mines*, dont le brevet lui fut délivré le 4 juin 1784. En 1787, Monsieur augmenta son traitement, qui fut porté à 4.500 francs, et il lui assura une pension viagère de 2.400 francs, pour l'époque où il désirerait obtenir sa retraite. Schreiber traversa paisiblement la révolution; en 1794, le comité de salut public le nomma l'un des huit inspecteurs des mines, qui furent placés, à cette époque, sous les ordres de l'agence des mines, titre qui fut changé, en 1802, contre celui d'ingénieur en chef. Bien qu'il restât en même temps directeur de la mine d'Allemont, on lui confia, dans cet intervalle, différentes missions importantes en Normandie et en Bretagne, ainsi que dans le Palatinat, où il fut chargé, en 1795, de diriger l'exploitation des mines de mercure. Les premiers volumes du *Journal des mines* renferment plusieurs mémoires intéressants de lui, sur cet établissement, sur les mines de plomb-argent ferré des environs de Trèves, sur une mine de houille du département de la Manche, et sur la prétendue mine d'étain des Pieux, dans le même département. Un arrêté du gouvernement, du 12 février 1802, ayant ordonné l'établissement de deux écoles pratiques des mines, l'une à Geislautern, département de la Sarre, l'autre à Pesai, département du Mont Blanc, Schreiber fut nommé, le 18 mars suivant, directeur de l'école de Pesai, la seule que l'on institua d'abord. La mine de plomb-argenté ferré étant située au fond d'une vallée d'un difficile accès et au pied d'un glacier, on établit le siége de l'école dans la petite ville de Moutier, à six lieues de Pesai. Cette mine, qui devait à-la-fois offrir l'objet principal de l'instruction pratique des élèves et fournir par ses produits aux dépenses de l'école, avait été abandonnée en 1792, à la suite d'une inondation: et elle était, en 1802, dans l'état de délabrement le plus complet: les ouvrages intérieurs étaient noyés et en grande partie éboulés; les canaux, les roues, les bocards, les tables à laver, n'existaient plus; les bâtiments tombaient en ruine, les anciens mineurs étrangers avaient quitté le pays, et les habitants avaient totalement perdu l'usage des travaux souterrains. Cependant aucuns moyens extraordinaires ne furent accordés par le gouvernement à l'administration pour le rétablissement de la mine: une diminution opérée sur les traitements des inspecteurs des mines, de tout grade, pourvut aux frais de l'entreprise, et le talent de Schreiber fit le reste. La mine de Pesai, qui, en raison de la diminution de richesse du gîte minerai, ne donnait plus de bénéfice, dès son abandon en 1792, que par l'exploitation d'anciens piliers, a donné, sous sa direction, des produits nets considérables, dès la seconde année de son exploitation, et quoique les travaux fussent conduits de manière à préparer aussi les produits de l'avenir. Cependant la connaissance que l'exploitation fit bientôt acquérir des limites du gîte de Pesai, et la pénurie des bois dans le voisinage de cette mine, faisaient une loi de chercher à tirer parti des autres gîtes métallifères de la contrée, et de transporter la fonderie dans une localité qui fût à la fois plus rapprochée de forêts abondantes ainsi que de diverses mines, et d'un accès moins difficile. Schreiber donna à ces objets importants tous les soins qu'ils méritaient. Il fit exécuter de nouveaux travaux de recherche et de reconnaissance, sur les indices des gîtes métallifères déjà connus, ou découverts par les professeurs et les élèves de l'école des mines, dans les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, et il établit dans les bâtiments de l'ancienne saline de Conflans, une usine destinée à devenir *fonderie centrale* pour la contrée. Une foule d'essais y avaient déjà été faits en 1813, et quelques filons de nouvelles mines s'annonçaient comme devant devenir des exploitations productives, lorsque les événements de 1814 et 1815 causèrent d'abord la suspension d'une partie des travaux de divers établissements dépendants de l'école des mines, et firent perdre enfin à la France cette école et toute la Savoie. Schreiber, secondé efficacement par les ingénieurs Hérault et Gardien, parvint, avec beaucoup de peine, à sauver les produits des établissements qu'il dirigeait, et le matériel de l'école. Il resta à Pesai et à Moutier, malgré le désagrément inséparable d'une semblable position, tant que sa présence put y être utile à l'administration, et il ne rentra en France qu'en mars 1816. Depuis longtemps Français par le cœur, Schreiber refusa de rester en Savoie, où le gouverneur sarde lui offrait un traitement plus considérable que celui qu'il pouvait conserver dans sa patrie adoptive: il avait été promu, depuis 1813, au grade d'inspecteur divisionnaire. On le chargea, selon son désir, de l'inspection de la 4e division minéralogique, dont le chef-lieu fut, sur sa demande, établi à Grenoble, et il se trouva avec plaisir fixé dans cette ville, où il avait contracté de nombreuses liaisons d'amitié pendant son long séjour aux mines d'Allemont. Son existence y fut heureuse, et entourée de la considération qui lui était due; en 1820, le roi le nomma chevalier de la légion d'honneur, et lui accorda des lettres de naturalisation. Vers la même époque, il fut chargé d'une mission spéciale dans le département de la Loire, relative au développement de la nouvelle industrie minéralogique, créée dans cette contrée par M. Gallois. Il a fait aussi, de 1816 à 1824, plusieurs voyages en Savoie, pour revoir les mines qu'il avait rendues si florissantes et les amis qu'il y avait laissés. Enfin, affaibli par l'âge et les infirmités, il demanda sa retraite, en 1824; elle lui fut accordée avec le brevet d'inspecteur-général honoraire, qui lui conservait voix délibérative au conseil-général des mines. Il est mort à Grenoble, le 10 mai 1827. On lui doit: *Traité sur la*

Digitized by Google

science de l'exploitation des mines par théorie et pratique, traduit de l'allemand de F. Delius, 1778, 2 volumes in-4°. On a encore de lui plusieurs *Mémoires* qu'il a insérés dans le *Journal de physique*, en 1784, 1786, 1788, 1790 et 1792, ainsi que dans le *Journal des mines* de 1795, *sur la montagne de Chalanches*, *sur les mines de cette localité*, *sur les mines d'or de la Gardette*, *sur un fer natif trouvé à Oulle*, et *sur une zéolithe*, *sur le Mercure coulant*, trouvé dans la mine d'Allemont, et *sur la mine du mercure de Saint-Arey*. Lorsqu'à la fin de 1796, le gouvernement français conçut l'heureuse idée de réunir en un seul corps les principales illustrations littéraires et scientifiques échappées aux orages révolutionnaires, Schreiber fut nommé correspondant de l'institut national. Il est resté, en 1816, correspondant de l'académie royale des sciences; il étoit aussi affilié à plusieurs sociétés savantes de divers pays.

SCHWARTZENBERG (Charles Philippe, prince de), duc de Krumau, feld maréchal autrichien, issu d'une des plus anciennes maisons de Franconie, né à Vienne, le 16 avril 1771, entra au service dès 1789, fit avec distinction la guerre contre les Turcs, et parvint au grade de lieutenant-colonel. Lorsque la première guerre contre la France éclata, il étoit aide-de-camp du comte de Clayrfait, et se fit remarquer à la bataille de Quiévrain, livrée le 1er mai 1790. Pendant la campagne suivante, il commandoit une partie de l'avant-garde du prince de Cobourg, et se signala particulièrement à la surprise d'Altenkirchen, au siége de Valenciennes, et surtout à l'affaire de Troisville, entre Bouchain et Cambrai, qui eut lieu le 26 avril 1794. Pichegru, avec le centre de l'armée du Nord, voulant sauver Landrecies, avoit arrêté un mouvement contre l'armée alliée qui assiégeait cette place. Les colonnes d'attaque devaient partir de Maubeuge, de Guise et de Cambrai. Le général Chappuis, qui commandoit la dernière, forte d'environ vingt mille hommes, devoit frapper le coup principal sur la droite de la grande armée alliée. Ce général arriva avec le centre de sa colonne devant les redoutes de Troisville défendues par les Anglais du duc d'York. Il se disposait à les enlever de vive force, et déjà les Français étaient au pied des retranchements quand ils furent tournés par le prince de Schwartzenberg à la tête des cuirassiers de Zeschwits soutenus par les gardes anglaises, et mis en pleine déroute sur Ligny et Cambrai. Chappuis fut pris avec trente-cinq pièces de canon et quatre mille hommes. Ce brillant succès valut au prince de Schwartzenberg la croix de l'ordre de Marie-Thérèse qu'il reçut sur le champ de bataille. En 1796, il fit partie du corps de Wartensleben, et commandoit encore au combat de Cateau-Cambresis le régiment de cuirassiers de Zeschwits, dont il était colonel. La même année, il fut promu au grade de général major, et, en 1799, à celui de feld-maréchal lieutenant. A la journée de Hohenlinden, la division que commandoit ce général faisoit partie de la colonne du général Kienmayer qui déboucha de Lendorf, et obtint d'abord quelques succès contre la division Legrand qui tenait en avant de Haribofen; mais forcée ensuite de se replier sur le défilé de Lendorf, elle en couvrit l'entrée, résista aux sommations qui lui furent faites par le général Grenier, et se retira en bon ordre. En 1802, le prince de Schwartzenberg refusa le poste d'ambassadeur près la cour de Russie, et fut plus tard un des trois généraux autrichiens chargés d'arrêter le plan de la campagne de 1805 avec le baron de Winzingerode, aide-de-camp de l'empereur Alexandre. Après la bataille d'Ulm, où il commandoit une division, il parvint à se faire jour avec quelques régiments de cavalerie, et se retira avec l'archiduc Ferdinand à travers les bagages ennemis, par Wellarstein et Oettingen. Il gagna la Bohême avec sa cavalerie, qui fit plus de cent milles en huit jours, continuellement poursuivi par Murat qui vouloit, comme il l'a dit depuis, offrir aux Parisiens le spectacle d'un archiduc prisonnier. En 1809, la paix avec la France étant sur le point d'être rompue de nouveau, Schwartzenberg fut envoyé à Saint-Petersbourg, où il dirigea si bien les affaires d'Autriche que la Russie évita, pendant cette campagne, toutes les occasions de nuire à l'armée autrichienne. Après la paix, il fut envoyé en ambassade à Paris, et chargé, en cette qualité, de traiter du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Son esprit liant, la franchise de ses manières lui gagnèrent bientôt la bienveillance de Napoléon. Lorsqu'en 1812 l'expédition de Russie fut résolue, l'empereur demanda que la cour de Vienne confiât au prince de Schwartzenberg le commandement du corps auxiliaire qu'elle devait fournir. Il réunit ainsi le titre de général en chef au caractère d'ambassadeur qu'il conserva, en laissant toutefois à Paris un chargé d'affaires. Peu de temps après, son souverain lui envoya le bâton de feld-maréchal, d'après le désir exprimé par Napoléon. L'armée autrichienne se réunit en Gallicie, passa le Bug dans les premiers jours de juillet, poursuivit les Russes qui se retiraient, et occupa le 11 l'importante position de Pinsk. En août, Napoléon confia au prince le commandement de sa droite et celui du 7e corps, composé des Saxons aux ordres du général Régnier, avec lequel il battit le général Tormassoff. Battu à son tour, au mois d'octobre, par les généraux Tschitchakoff et Tormassoff qui s'avançaient par la Wolhinie, le feld-maréchal se retira dans le grand-duché de Varsovie, où il occupa, jusqu'en janvier 1813, la position de Pultusk. Moins jaloux de justifier la confiance de Napoléon que de ménager à son souverain l'occasion de se rapprocher de la Russie qu'il combattait malgré lui, le prince de Schwartzenberg tint une conduite équivoque dans cette campagne. Après la bataille de Gorodeczno, où il remporta avec le corps du général Régnier et le sien un avantage très marqué sur les Russes, il ne poursuivit point l'ennemi comme il le devait: on lui reproche d'avoir repassé le Bug prématurément devant les avant-gardes de l'amiral Tschitchakoff, et d'avoir renoncé à dessein à l'occupation de Minsk qui eût arrêté court l'armée de Volhinie, et évité aux Français les désastres du passage de la Bérésina. Toutefois, en se retirant devant des têtes de colonnes sans tenter une seule fois la fortune des armes, il fit encore valoir son dévouement à une cause qu'il n'avait jamais eu l'intention de servir, en paraissant protéger la retraite du corps du général Régnier, depuis Bialystock jusqu'à Pultusk, à la faveur de la convention d'évacuation du territoire russe qu'il avoit conclue le 13 décembre avec le général Wassiltschikoff. Le 9 janvier, le feld-maréchal quitta Pultusk pour se rendre à Vienne. En avril, il fut envoyé à Paris. « Vous » avez fait là une belle campagne, » lui dit Napoléon en riant. Peu de temps après, l'empereur se rendit à l'armée, et Schwartzenberg retourna à Vienne, où il reçut le commandement en chef de l'armée qui se rassemblait en Bohême. Les souverains coalisés contre Napoléon, sentant la nécessité d'avoir un généralissime pour donner plus d'ensemble aux opérations des masses qui allaient être mises en action contre les Français, jetèrent les yeux sur le prince de Schwartzenberg pour remplir cette charge. La diplomatie devant diriger les opérations suivant les circonstances, la coalition avait moins besoin d'un capitaine habile, suivant les inspirations de son génie, que d'un général docile aux instructions du cabinet, sachant ménager tous les amours-propres et éviter la collision des anciennes rivalités de nation; personne mieux que le prince ne convenait à ce rôle. Pendant la campagne d'automne, tous les projets, à l'exception du plan général arrêté à Trachenberg entre les souverains, furent signés par lui; mais on ne pourrait, sans injustice, les lui attribuer. La politique autrichienne, méticuleuse et jalouse, y eut une très grande part, et les faiseurs autrichiens les revêtirent de leur sceau. C'est à leur ignorance complète des principes de la tactique que les militaires imputent l'attaque ou la reconnaissance de Dresde, à la reprise des hostilités, ainsi que les bévues qui eurent lieu devant Leipsick. Dans la campagne de 1814, le rôle du généralissime devint plus difficile à mesure que les alliés approchaient de Paris: il s'agissait de neutraliser leur ardeur afin de donner le temps de la réflexion à Napoléon, et de l'amener à des arrangements dont l'Autriche eût été l'arbitre, et plus d'une fois le général dut renoncer à des avantages militaires par des raisons politiques. Ainsi s'expliquent et se justifient du moins en partie, la séparation de la grande armée et de l'ar-

Digitized by Google

mée de Silésie après la victoire de la Rothière; l'inaction de la grande armée sur la Seine, entre Nogent et Montreau, tandis que Napoléon portait des coups si sensibles à l'armée de Silésie; la retraite de la grande armée sur Chaumont et Langres, au moment où elle venait d'être renforcée par celle de Blucher à Méry; les manœuvres indécises sur la Seine pendant que Napoléon refoulait sur l'Aisne et à Laon l'armée de Silésie, opérations qui déshonoreraient un général qui les eût faites sans vues politiques. Ce n'est que devant Paris que le prince de Schwartzenberg déploya le caractère de général: mais à peine les alliés sont-ils maîtres de la capitale, qu'il reprend la plume de diplomate qu'il manie avec plus de facilité et de bonheur que l'épée. Il entre en négociation avec le maréchal duc de Raguse et le décide à abandonner la cause de Napoléon. Cette convention équivalut à une victoire décisive: la paix s'ensuivit. En 1815, il fut nommé général en chef des armées alliées du Haut-Rhin, et se réunit aux armées prussienne et anglaise sous les murs de Paris, après la bataille de Waterloo. A son retour à Vienne, il fut choisi pour présider le conseil aulique de guerre. Le 13 janvier 1817, il eut une attaque d'apoplexie qui lui paralysa tout le côté droit. Son état devenant de plus en plus alarmant, il se rendit à Leipsick en 1819 pour y chercher les secours de la médecine homéopathique, et mourut dans cette ville le 15 octobre 1820. Il avait épousé en 1799 la veuve du prince d'Esterhazy, née comtesse de Hohenfeld. Les Allemands eux-mêmes n'accordent pas de grands talents militaires à ce général. Il a paru à Vienne, en 1823, une *Biographie du prince de Schwartzenberg*, écrite par le capitaine autrichien Prokesch.

SCHWEIGHÆUSER (Jean), philologue distingué, né à Strasbourg, en 1742, fit ses études au gymnase protestant de sa ville natale. Il étudia ensuite la théologie à l'université de la même ville, mais il se livra de préférence à l'étude des langues orientales, sans négliger toutefois la philosophie. Il débuta par une dissertation latine sur le *système moral de l'univers*, dans laquelle il émet les principes qui plus tard ont servi de base à la philosophie écossaise. Il entreprit, peu de temps après, des voyages littéraires en France, en Angleterre, en Allemagne et en Hollande, et fit d'assez longs séjours à Paris et à Oxford, où il se lia avec les hommes les plus distingués. De retour dans sa patrie, en 1770, il fut attaché à l'académie protestante de Strasbourg, en qualité de professeur adjoint à la chaire de philosophie. Il composa plusieurs dissertations latines sur des sujets importants et fit, outre ses leçons de philosophie, un cours sur l'encyclopédie des connaissances humaines et un cours d'anglais auxquels il joignit l'enseignement public des langues orientales et du grec. S'étant lié avec le célèbre Brunck qu'il aida dans ses éditions des tragiques grecs, ce dernier le mit en rapport avec le philosophe anglais Musgrave. Il collationna pour lui un manuscrit important des *Histoires d'Appien*, de la bibliothèque d'Ausbourg. Musgrave ayant renoncé à donner une nouvelle édition de cet auteur, Schweighæuser se livra à ce travail et fit paraître son édition à Leipsick. Pendant la révolution, il remplit quelques fonctions publiques; mais sous le régime de la terreur, il fut incarcéré, puis déporté à l'intérieur, dans le village de Baccarat (Meurthe), où il continua à s'occuper de travaux philologiques. Il ne fut rendu à la ville de Strasbourg qu'en 1798. Lors de la réorganisation de l'institut de France, il fut compris dans ce corps en qualité de membre correspondant de la troisième classe, et à la création des écoles centrales, il fut nommé professeur de littérature ancienne de l'école centrale du Bas-Rhin. Lorsque l'université de France fut réorganisée, on lui conféra la chaire de littérature grecque, et la place de doyen de la faculté des lettres de l'académie de Strasbourg et de conservateur de la bibliothèque publique de cette ville. Ce vénérable vieillard est chevalier de la légion d'honneur et associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. L'université lui a accordé une retraite honorable, en 1823. On a de lui des éditions excellentes d'un grand nombre d'auteurs grecs: 1° *Polybii historiarum quidquid superest, græce et lat.; recensuit, digessit et annotationibus doctorum vir. suisque illustravit, lat. Casauboni versionem reformavit Jo. Schweighæuser*, Leipsick, 1789—95 8 tom. en 9 vol. in 8°; 2° *Appiani Alexandri romanæ historiæ græc. et lat. recensuit, annotationibus illustravit, etc.*, Leipsick, 1782—1785, 3 vol. in-8°; 3° *Epicteti Enchiridion et Cebetis tabula, græc. et lat. recensuit, latinam versionem recognovit et emendavit, etc.*, Leipsick, 1798, in-8°; 4° *Epicteti philosophiæ monumenta; scilicet: dissertationum ab Arriano digestarum lib.* IV, *ejusdem Enchiridium et fragmenta recensuit, lat. versione, adnotationibus illustravit, etc.*, Leipsick, 1799, 3 tom. en 4 vol. in-8°; 5° *Simplicii commentarius in Epicteti Enchiridion græc. et lat.; recensuit et varietate lectionis notisque illustravit, etc.*, Leipsick, 1800, 2 vol. in 8°; 6° *Athenæi Deipnosophistarum lib.* XV *græc. et lat. cum notis varior. ex edit. et cum animadversionibus, etc.*, Strasbourg, 1801—1807, 14 vol. in-8°; 7° *Opuscula academica philosophica et philologica*, Strasbourg, 1807, 2 vol. in-8°. C'est le recueil de dissertations et pièces académiques qu'il avait publiées séparément; plus un opuscule latin à la mémoire de J.-J. Oberlin. 8° *Herodoti Musæ, sive Historiarum lib.* IX, *ad veterum codicum fidem denuo recensuit lectionis varietate, continua interpretatione latina, adnotationibus Wesselingii et Walckenarii aliorumque et suis illustravit, etc.*, Strasbourg, 1816, 6 vol. in-8°, en 12 parties; 9° *Lexicon Herodoteum quo et styli Herodotei universa ratio enucleate explicatur et quam plurimi musarum loci ex professo illustrantur, etc.*, Strasbourg, 1824, 2 vol. in-8°.

SCHWEIGHÆUSER (Jacques-Frédéric), neveu du précédent, né à Strasbourg, en 1766, s'est livré à l'étude de la médecine et principalement à l'art des accouchements; il ne s'est pas seulement montré médecin habile, il se recommanda encore par des *Archives* de son art, et par plusieurs traités qui y sont relatifs, publiés au commencement du 19e siècle. Amateur de chimie, il s'en occupait dans ses moments de loisir, et cherchait surtout à découvrir différents procédés de la peinture encaustique sur verre, qui sont en partie perdus; il a, comme beaucoup d'autres, trouvé ce qu'il ne cherchait pas, un émail vitreux, propre à être appliqué aux ustensiles de cuisine en fer. La Société d'encouragement pour l'industrie nationale lui a décerné un de ses grands prix, en récompense de cette utile découverte; un grand nombre d'établissements se sont empressés de la mettre en usage. On a de lui: *Considérations de J. F. Schweighæuser, sur la vaccination dans Strasbourg, suggérées par le mémoire sur la petite vérole vraie ou fausse et sur la vaccine, par M. Fodéré*, 1826, in-8°.

SCHWEIGHÆUSER (Jean-Geoffroy), fils du philologue, né à Strasbourg en 1776, eut, comme son père, le goût des lettres et en reçut ses premières instructions. Forcé, en qualité de réquisitionnaire, de servir pendant la révolution dans les armées ou dans les administrations militaires, il interrompit ses premières études, et ne les reprit que lorsqu'il fut libéré du service; alors il suivit son penchant, et ne tarda pas à se faire connaître dans le monde littéraire, en collationnant à Paris des manuscrits grecs pour les éditions des auteurs dont son père était occupé. Il découvrit un passage important du philosophe Simplicius, qui manquait aux manuscrits connus jusqu'alors, et lit sur ce sujet un mémoire qui fut lu par lui à la troisième classe de l'Institut national, en 1797, reproduit à la séance publique de cette classe et inséré dans la collection de ses *Mémoires*. C'est lui qui fut chargé de soigner, en 1802, l'impression du volume des *Caractères de La Bruyère*, publiés par l'établissement stéréotype de Herhan; il y joignit les *Caractères de Théophraste*, avec des notes et de savantes additions. En 1804, dirigé par M. Visconti, il commença la *Description des Antiques du Musée*, publié par Piranési, avec des dessins au trait par Piroli. Cet ouvrage fit connaître les observations de Visconti, confirmées par Dolomieu, qui constatent que l'Apollon du Belvéder, étant de marbre de Carrare, n'est point un ouvrage de l'ancienne Grèce, comme on l'avait cru jusque-là, mais bien d'un artiste grec, travaillant à Rome sous les empereurs. Cette découverte a détruit une erreur accréditée dans l'histoire

Digitized by Google

des beaux-arts, qui place trop loin de nous les siècles de décadence. Une maladie grave, qui le força à aller respirer l'air natal, lui fit abandonner ce travail, ainsi qu'une traduction des *Indiques* d'Arrien, auxquelles il devait joindre des cartes géographiques nouvelles et des recherches fort étendues sur les antiquités de l'Inde ; ces longs travaux sont terminés aujourd'hui ; mais des bouleversements arrivés dans la librairie, et les difficultés inhérentes au sujet, en ont empêché la publication. Ce savant a fourni beaucoup d'articles, tant d'érudition que de littérature, au *Magasin encyclopédique* et aux *Archives littéraires*. Différents recueils littéraires de l'Allemagne lui doivent aussi un grand nombre d'articles tant en vers qu'en prose. En 1810, il fut nommé professeur adjoint; et, en 1823, après la retraite de son père, professeur titulaire de littérature grecque à la Faculté des lettres de Strasbourg; il est aussi professeur au séminaire protestant, et l'un des conservateurs de la Bibliothèque publique de cette ville. En 1819, il fut du nombre des antiquaires que le gouvernement chargea de faire des recherches sur les antiquités départementales; il s'y livra avec ardeur, et fit plusieurs découvertes nouvelles qui lui méritèrent la première médaille décernée par l'institut et donnée par le ministre. Il fut nommé, en 1822, correspondant de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Depuis cette époque, il s'occupe de la publication des antiquités d'Alsace, décrites avec le plus grand soin, et accompagnées de planches lithographiées, sorties du bel établissement de M. Engelmann, à Paris et à Mulhouse. On a encore de M. Schweighæuser : 1° *Discours sur les services que les Grecs ont rendus à la civilisation*, Paris, 1821, in-8° ; 2° *Mémoire sur les antiquités romaines de la ville de Strasbourg*, ou sur *l'ancien Argentoratum*, Strasbourg, 1822, in-8° ; 3° (avec M. Golbery) *Antiquités de l'Alsace*, ou *Châteaux, Eglises et autres monuments du département du Haut et Bas Rhin*, Mulhouse et Paris, 1825, années suivantes, 20 liv. in-fol. ; 4° *Histoire de l'invention de l'imprimerie, pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem*, par J. F. Lichtenberger, avec une préface de M. J. G. Schweighæuser, 1825, in-8°. Le même ouvrage a paru, la même année, en allemand : 5° *Explication du plan topographique de l'enceinte antique, appelée* le mur païen, *située autour de la montagne de Saint-Odèle, dans le département du Bas Rhin*, Strasbourg, 1821, également en allemand ; 6° *Vues pittoresques de la cathédrale de Strasbourg, et détails remarquables de ce monument*, dessinés et lithographiés par Chapuy, 1827, in-fol. — SCHWEIGHÆUSER (JEAN), parent du philologue, professeur de mathématiques à l'Institution philanthropique de Dessau et au Gymnase de Bouxwille, secrétaire-interprète du département du Bas-Rhin, né à Strasbourg en 1754, a publié une suite d'ouvrages classiques, sur les sciences mathématiques et géographiques, en allemand, ainsi que des *Éléments de littérature française*. Il est mort en 1801. C'était un homme laborieux et intègre.

SCOTT (WALTER). *Voyez* LE SUPPLÉMENT.

SCOTTI (MARCEL-EUSÈBE) naquit à Naples, en 1742, d'une famille de Procida, petite île située à peu de distance de cette capitale. Ses parents, quoique sans fortune, le placèrent dans le collége appelé des *Chinois*, qui était alors en grande réputation. Le jeune Scotti répondit à leurs espérances, et, dans un âge où l'on est encore élève, il fut porté au rang des professeurs. Son goût pour la retraite le détermina à embrasser l'état ecclésiastique; mais un accident imprévu l'arracha à la carrière à laquelle il voulait se vouer. Une contestation s'était élevée entre deux communes situées près de Misène et de Cumes, relativement à l'étendue de leurs limites ; dans le but de les mettre d'accord et de leur épargner les dépenses d'un procès, il voulut s'assurer de quel côté était la justice. En cherchant dans les auteurs anciens, il fixa la position de leurs territoires respectifs ; et, comme il s'agissait de lieux dont le nom seul réveillait de grands souvenirs, il répandit dans le Mémoire qu'il écrivit à ce sujet une érudition si vaste en matière d'antiquités, qu'il fut nommé membre de la nouvelle académie des sciences et belles-lettres qu'on venait de fonder à Naples. Pour répondre à une distinction aussi flatteuse, il retourna dans la capitale pour prendre part aux travaux de cette société savante; ses collègues, appréciant bientôt ses lumières et ses connaissances en fait de doctrines morales et ecclésiastiques, et surtout sa facilité à s'exprimer, l'engagèrent à se livrer à l'éloquence de la chaire. Ne se proposant que d'instruire les classes les moins éclairées de la société, il s'attacha surtout aux devoirs moraux et religieux; mais on l'accusa bientôt de répandre parmi le peuple des doctrines nuisibles à la foi, de s'occuper plus de la morale que des dogmes, et de se montrer plus janséniste qu'ignatien. Un jour même on le força de descendre de la chaire au milieu de son sermon. Il se plaignit de cette scène scandaleuse à son évêque par une lettre pleine de modération, et rentra encore une fois dans la solitude ; il y traça le plan d'un ouvrage auquel il donna le titre de *Catéchisme nautique*, dont le principal but était de donner aux marins une éducation morale, jusque-là trop négligée. Il voulait les replacer sur le chemin de la vertu et du bonheur, en les éloignant de tous les désordres qui amènent à la longue l'opprobre et la misère ; mais il ne put faire paraître que le premier volume de son travail ; ses moyens ne lui permirent pas de publier le second, plus intéressant que le premier par les règles de conduite qu'il y trace aux marins dans toutes les circonstances de leur vie aventureuse. A l'occasion des prétentions du pape sur le royaume de Naples, depuis long-temps annulées, Scotti publia ses recherches sur la *monarchie temporelle des Papes*. Il y avait gardé l'anonyme, à cause de son caractère ecclésiastique; mais le bruit que fit cet ouvrage, et la colère que son apparition excita à la cour pontificale, qui en demandait la suppression avec des menaces d'anathème, ne tardèrent point à en faire reconnaître l'auteur. Le gouvernement napolitain, qui y trouva ses droits défendus avec tant de hardiesse et avec une logique si victorieuse, ne permit pas que l'éloquent écrivain fût persécuté; mais Scotti ne sentit pas moins la nécessité de se soustraire aux violences des satellites de Rome. Il s'occupa dans sa retraite de la composition de plusieurs écrits sur la liturgie, pour interpréter les rites et les cérémonies sacrés selon les traditions de l'Eglise primitive, et la vie et les usages des premiers chrétiens. Il entreprit aussi un commentaire sur le livre *des Tableaux* de Philostrate, dans lequel il explique avec autant de bonheur que d'érudition les différentes peintures grecques qui se trouvaient à Naples, en corrigeant toutes les erreurs qui, par l'ignorance des copistes, s'étaient successivement glissées dans le texte de l'ouvrage de ce philologue. Le savant monsignor Rossi, aumônier du roi, qui eut connaissance de ce travail, et qui était plein d'estime pour les talents de l'auteur, avait interposé son crédit à la cour pour le faire imprimer aux frais de l'état ; mais la mort inattendue de ce prélat vint tout-à-coup priver Scotti d'un protecteur éclairé ; et le manuscrit d'un ouvrage si intéressant pour l'archéologie et les beaux-arts resta inédit. Il avait aussi composé plusieurs inscriptions latines, un *Traité sur la Théocratie universelle*, et un *Essai historique sur les Origines maritimes du littoral napolitain*, pour lequel il avait depuis long-temps rassemblé de précieux matériaux, et en avait même donné des notices assez étendues dans son *Catéchisme nautique*, qui en montraient déjà toute l'importance ; ces différents travaux, quoique terminés, restèrent toujours inédits par la même cause qui avait empêché la publication de ses autres ouvrages. La révolution de 1799 vint mettre le comble à ses infortunes. Lors de l'établissement de la république dans ce pays, Scotti fut appelé par la voix publique à faire partie du corps législatif; il opposa en vain son âge avancé et ses habitudes, qui le rendaient peu propre aux orages du monde politique : il fut obligé d'accepter. Pénétré alors des devoirs que sa charge lui imposait, il en soutint la dignité avec sagesse et modération. On ne lui tint aucun compte de ses vertus. A la chute de la république, la junte d'état, qui avait fait de cette capitale une boucherie, fut inflexible; quoique compris dans la capitulation que les patriotes napolitains avaient signée avec les représentants de toutes les puissances européennes qui la leur

Digitized by Google

offrirent, il fut condamné à mort. Comme tous ses compagnons de malheur, il monta sur l'échafaud avec le calme imperturbable d'une conscience sans remords, et avec l'humble résignation d'un ministre de l'Évangile. La perte d'un homme d'un si grand caractère ne fut pas la seule que ce malheureux pays eut à souffrir : tous ses manuscrits furent brûlés par la populace, et sa maison livrée au pillage. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Dissertazione corografica istorica delle due antiche distrutte citta di Miseno et di Cuma*, Naples, 1775, in-4° ; 2° *Orazione in morte di Maria Teresa d'Austria*, ibid, 1785, in-4° ; 3° *Catechismo nautico*, ibid, 1788, in-8° ; le premier volume seulement ; 4° *Monarchia universale de' Papi*, ibid, 1789, in 8°.

SCOTTI (Côme-Galéas), né à Merate, petite ville du Milanais, en 1759. Il fit ses premières études dans un collège dirigé par les PP. Somasques, et se rendit ensuite à Milan pour y suivre un cours de droit ; mais son goût pour les arts de l'imagination lui fit bientôt abandonner la jurisprudence pour se consacrer tout entier à la littérature. C'était l'époque où le célèbre Parini déployait toutes les ressources de son éloquence pour redresser le goût de son siècle, que des versificateurs sans génie avaient corrompu, et pour rappeler la jeunesse à la véritable école de la poésie italienne. Scotti se lia d'amitié avec cet illustre professeur, dont il suivit les brillantes leçons. Ses progrès répondirent à ses efforts ; à l'âge de vingt ans, il publia un recueil de *Poésies*, qui furent bien accueillies. Il fit paraître ensuite des *Contes*, pour l'instruction de la jeunesse des deux sexes. Il composa sa première tragédie, sous le titre de *Galéas Sforza*, à l'âge de vingt-six ans ; il la fit suivre de plusieurs autres pièces tragiques, qui furent favorablement accueillies sur les théâtres de Milan, de Bergame, et de Venise, et eurent le même succès sur des théâtres particuliers. Scotti quitta le monde à l'âge de trente-deux ans et entra dans l'ordre des Barnabites. Cette résolution étonna tous ses amis, quoiqu'on se fût aperçu depuis plusieurs mois qu'une tristesse profonde, qui allait quelquefois jusqu'à la misanthropie, s'était emparée de lui. La culture des lettres elle-même, pour laquelle il avait une passion si prononcée, n'avait pu l'en distraire. La solitude du cloître cependant ne put parvenir à le séparer tout-à-fait des hommes, comme il paraissait en avoir le dessein : sa réputation littéraire l'appela au bout de quelque temps à remplir une chaire d'éloquence à Crémone ; et il fut obligé d'obéir à ses supérieurs, qui la lui avaient procurée. Ce fut en exerçant ses fonctions de professeur, que la mort de Parini, de Passeroni et de Quadrupani, les trois écrivains les plus célèbres de l'époque, vint le pénétrer d'une affliction profonde. Sa santé dérangée, tant par ses travaux que par ses souffrances morales, l'obligea enfin à abandonner sa chaire pour aller respirer l'air de la campagne, sur les bords du Brembo ; il y composa de nouveaux contes, à la manière de Boccace, quant à la pureté de la langue et à l'élégance du style, mais d'une morale plus sévère. Il les désigna sous le nom de *Giornate del Brembo*, pour exprimer que c'était là le produit de ses loisirs solitaires à la campagne. Le savant Bettinelli compara ces contes à ceux du grand siècle de la littérature italienne. Scotti fit paraître plus tard d'autres compositions du même genre, auxquelles il donna le titre d'*Arcadamia Borromea*, en l'honneur du comte Antoine Marie Borromée, son admirateur et son ami : les faits qu'on y rapporte sont tirés ou imités de l'histoire fameuse du Vieux de la Montagne. Lorsque son ordre fut supprimé par l'effet de la révolution survenue en Italie, et par suite de celle qui avait éclaté en France, il en fut vivement affecté, surtout à cause du changement que cette suppression devait amener dans ses habitudes ordinaires. On le sollicita d'accepter une chaire d'histoire à Crémone : mais l'éclat qu'il se proposait de donner à ses leçons par un nouveau plan d'enseignement sur cette matière le plongea dans des recherches et des travaux qui portèrent une dernière atteinte à sa faible santé, et il mourut en 1821.

SCRIBE (Augustin Eugène), l'un des plus spirituels de nos auteurs dramatiques, le plus fécond relativement à son age, et probablement le plus riche, est né à Paris, le 24 décembre 1791, de parents qui exerçaient le commerce. Il fit de brillantes études au collège de Sainte-Barbe, et remporta plusieurs prix dans les concours généraux. Il resta orphelin à l'âge de quinze ans, avec un très faible patrimoine, dont il fut bientôt obligé de sacrifier une partie à l'achat d'un remplaçant pour la conscription. Son tuteur, M. Bonnet, défenseur du général Moreau, aurait voulu lui faire suivre la carrière du barreau, dont il était lui-même un des membres les plus honorables ; mais le jeune Scribe avait peu de goût pour la profession d'avocat. Un penchant irrésistible l'entraînait vers le théâtre. Il avait vingt ans lorsqu'il donna, en 1811, au théâtre du Vaudeville, son premier essai, *les Dervis*, avec M. Germain Delavigne son camarade de classe. Il a donné encore au même théâtre, jusqu'en 1821, tant avec ce collaborateur qu'avec MM. Henri Dupin, Delestre-Poirson, Désaugiers, Melesville, Varner, etc., *l'Auberge* ; *Thibault, comte de Champagne* ; *le Mort et le Bûcheron* ; *les Gascons* ; *une Nuit de la garde nationale* ; *Flore et Zéphire* ; *Farinelli* ; *Guzman d'Alfarache* ; *les Montagnes russes* ; *le Comte Ory* ; *Encore un Pourceaugnac, ou les Limosins vengés* ; *Wallace, ou la Barrière du Mont-Parnasse* ; *Tous les Vaudevilles, ou Chacun chez soi* ; *le Petit Dragon* ; *les Comices d'Athènes, ou les Femmes orateurs* ; *Une visite à Bedlam* ; *la Volière du frère Philippe* ; *la Fou de Péronne* ; *le Mystificateur* ; *Caroline* ; *le Spleen* ; *le Chat botté* ; *le Vampire amoureux* ; *l'Homme noir* ; *le Somnambule* ; *Frontin mari garçon* ; *Mon oncle César*. Quelques-unes de ces pièces ayant été depuis transportées au théâtre du Gymnase, donnèrent lieu à un procès que M. Scribe et ses collaborateurs gagnèrent contre l'administration du Vaudeville. — Au théâtre des Variétés, depuis 1815 jusqu'à 1821, avec MM. G. Delavigne, H. Dupin, Moreau, Brazier, Melesville, Saintine, etc., *le Bachelier de Salamanque* ; *la Jarretière de la mariée* ; *la Princesse de Tarare* ; *le Solliciteur* ; *les Deux précepteurs, ou Asinus asinum fricat* ; *le Combat des montagnes, ou la Folie Beaujon* ; *le Café des Variétés* ; *le Carnaval de Cologne, ou Rien qu'un jour* ; *les Dehors trompeurs, ou Boissy chez lui* ; *les Vélocipèdes, ou la Poste aux chevaux* ; *le Nouveau Nicaise* ; *l'Hôtel des quatre nations* ; *les Deux maris* ; *l'Ennui, ou le comte d'Erfort* ; *Marie Jobard*, imitation burlesque, en 6 actes, de *Marie Stuart* ; *l'Eclipse totale* ; *le Déluge, ou les Petits comédiens* ; *l'Hôtel des Bains* ; *le Témoin* ; *l'Ours et le Pacha* ; *l'Intérieur d'une étude* ; *la Campagne*. Au théâtre de la Porte Saint Martin, en société : *les Frères invisibles*, mélodrame en trois actes, 1819 ; *le Beau Narcisse*, vaudeville, 1820. — A l'Odéon, avec M. G. Delavigne, *le Valet de son rival*, comédie en un acte, en prose, 1816, mise depuis en vaudeville et jouée au Gymnase, sous le titre des *Nouveaux jeux de l'amour et du hasard*, (avec MM. Pichat et Dupaty), *les Trois genres*, prologue, 1824. La plupart de ces pièces ont réussi et ont été imprimées. MM. Delestre Poirson et Cerfberr ayant obtenu, en 1820, le privilége du Gymnase-Dramatique, aujourd'hui théâtre de Madame, M. Scribe s'attacha aux destinées et à la fortune de ce nouveau spectacle, dont l'ouverture eut lieu, le 23 décembre, par une pièce qu'il composa avec MM. Moreau et Melesville : *le Boulevard Bonne-Nouvelle*. Depuis plus de huit ans, il a contribué plus qu'aucun autre auteur à la vogue prodigieuse et à la constante prospérité de ce théâtre, par le grand nombre et le succès mérité et non interrompu de la plupart des ouvrages qu'il y a donnés, tant seul qu'avec divers collaborateurs, principalement avec M. Melesville, son fidèle Pylade, M. Germain Delavigne, compagnon de ses premiers débuts, MM. Delestre-Poirson, H. Dupin, De Courcy, Ymbert, Varner, Carmouche, Mazères, etc. En voici la liste : *l'Amour platonique* ; *le Secrétaire et le Cuisinier* ; *le Colonel* ; *le Gastronome sans argent* ; *le Parrain* ; *le Ménage de garçon, ou l'Etudiant en droit* ; *la Meunière* ; *la Petite sœur* ; *la Marraine enfantin* ; *l'Amant bossu* ; *l'Artiste* ; *Michel et Christine* ; *Philibert marié* ; *les Mémoires d'un colonel de Hussards* ; *la Demoiselle et la Dame* ; *la Petite folle* ; *le Vieux garçon, les Eaux du Mont-d'Or* ; *la Petite lampe merveilleuse* ; *la Veuve du Malabar* ; *la Nouvelle Clary* ; *l'Ecarté, ou un Coin de Salon* ; *le Bon papa* ; *la Loge du portier* ; *l'Intérieur d'un bureau* ; *Trilby, ou le

Lutin d'Argail; *le Plan de campagne*; *le Menteur véridique*; *la Pension bourgeoise*; *Partie et Revanche*; *l'Avare en goguette*; *les Grisettes*; *la Vérité dans le vin*, ou *le Déjeuner d'huîtres*; *le Retour*, ou *la Suite de Michel et Christine*; *Un dernier jour de fortune*; *Rodolphe*, ou *Frère et Sœur*, drame en un acte; *le grand Repas*, ou *Rossini à Paris*; *l'Héritière*; *le Coiffeur et le Perruquier*; *le Fondé de pouvoir*; *la Mansarde des artistes*; *le Leicester du faubourg*; *le Baiser au porteur*; *le Dîner sur l'herbe*; *les Adieux au comptoir*; *le Château de la Poularde*; *le Bal champêtre*; *le Parlementaire*; *Coraly*, ou *le Frère et la Sœur*; *M. Tardif*; *Vatel*, ou *le petit-fils d'un grand homme*; *la Quarantaine*; *le Plus beau jour de la vie*; *la Charge à payer*; *les Inséparables*; *le Charlatanisme*; *les Empiriques d'autrefois*; *le Mauvais sujet*, drame; *le Médecin des dames*; *le Confident*; *la Demoiselle à marier*; *les Manteaux*; *le Testament de Polichinelle*; *la Belle-mère*, *l'Oncle d'Amérique*; *la Lune de miel*; *Simple histoire*; *l'Ambassadeur*; *le Mariage de raison*; *la Chatte métamorphosée en femme*; *les Elèves du conservatoire*; *le Mal du Pays*; *le Diplomate*; *la Marraine*; *la Batelière de Brientz*; *Yelva*, ou *l'Orpheline russe*; *le Vieux mari*; *la Manie des places*; *Avant, Pendant et Après*; *le Baron de Trenck*; *les Moralistes*; en 1829: *Théobald*, ou *le Retour de Russie*; *Madame de Sainte-Agnès*, ou *la Dévote*. Les pièces que M. Scribe a données seul à ce théâtre, sont: *la Maîtresse au logis*, 1823; *la Haine d'une femme*, 1824; *les Premières amours*, 1825; *Malvina*, ou *le Mariage d'inclination*, 1828. Les auteurs qu'il n'a point associés à ses travaux lui reprochent d'exercer une espèce de monopole au théâtre de Madame: mais l'administration et le public sont loin de s'en plaindre. M. Scribe a fait représenter au Théâtre Français, (avec M. Mélesville), *Valérie*, comédie en trois actes, en prose, 1822; (seul), *le Mariage d'argent*, comédie en cinq actes, en prose, 1827. A l'Académie royale de musique: (avec M. Aumer) *la Somnambule*, ou *l'Arrivée d'un nouveau seigneur*, ballet en trois actes, 1827; (avec M. G. Delavigne) *la Muette de Portici*, opéra en trois actes, 1828; (avec M. Delestre Poirson) *le Comte Ory*, opéra en un acte, 1828. Il a fait encore avec M. G. Delavigne, pour le même théâtre, deux opéras non représentés: *Protogène* et *le Comte de Claros*. Il a donné à l'Opéra-Comique: (avec M. Mélesville) *le Paradis de Mahomet*, en trois actes, 1822; *Leicester*, ou *le Château de Kenilworth*, en trois actes, 1823; *le Valet de chambre*, en un acte, 1823, même pièce que *Frontin mari-garçon*; *le Concert à la cour*, ou *la Débutante*, en un acte, 1824; *Léocadie*, en trois actes, 1824; *la Lettre posthume*, en un acte, 1827; (avec M. G. Delavigne) *la Neige*, en quatre actes, 1823; *le Maçon*, en trois actes, 1825; *la Vieille*, en un acte, 1826; (avec M. Saintine) *le Timide*, ou *le Nouveau séducteur*, en un acte, 1826; (avec M. Mazères) *le Loup garou*, en un acte, 1827; (seul) *la Chambre à coucher*, en un acte, 1813; *la Dame blanche*, en trois actes, 1825; *Fiorella*, en trois actes, 1826; *la Fiancée*, en trois actes, 1829; *les Deux nuits*, en trois actes, 1829. Enfin il vient de donner aussi au Théâtre des Nouveautés, (avec M. Dupin) *les Aventures et Voyages du petit Jones*. Presque toutes les pièces de M. Scribe, sauf une quinzaine, ont été imprimées, et la plupart ont eu plusieurs éditions. C'est sans son aveu et malgré lui, que les frères Baudouin en ont commencé une in-18, en 1827, sous le titre de *Répertoire du théâtre de Madame*. Elle est fort incomplète et ne pourra pas même contenir tous les vaudevilles de M. Scribe, quoiqu'on y ait inséré quelques-uns de ceux qu'il a donnés au théâtre de la rue de Chartres et des Variétés, et deux ou trois pièces auxquelles il n'a eu aucune part. Cette édition contient soixante-douze à soixante-quinze pièces imprimées séparément. La seule édition que M. Scribe avoue et qu'il a revue et corrigée, est celle que les libraires Aimé-André et Bezou publient depuis 1828, in-8°, et qui doit former huit volumes dont six ont déjà paru. Les ouvrages dramatiques de M. Scribe se font généralement remarquer par un dialogue vif, spirituel, semé de traits, par un style pur et correct, par un grand art d'exciter l'intérêt sans nuire à la gaîté; par une intrigue claire, quoique souvent compliquée; enfin par des situations neuves et attachantes, quelquefois un peu forcées, mais que le talent de l'auteur sait rendre naturelles et vraisemblables. On y trouve des scènes bien filées, plus dignes de la bonne comédie que du vaudeville, et qui font regretter que des arrangements particuliers empêchent M. Scribe de consacrer uniquement sa plume au Théâtre Français. On espère qu'il ne tardera pas à publier le recueil de ses chansons et de ses romances. M. Scribe n'est membre d'aucune académie. Il n'a jamais travaillé à aucun journal, quoique son nom ait figuré quelque temps sur la couverture d'un ouvrage intitulé *Lycée français*. En novembre 1827, il a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

SCROFANI (Xavier), né en 1756, à Modica, Sicile, d'une famille distinguée de cette île, fut d'abord dirigé, dans son éducation, par deux de ses frères, qui jouissaient d'une réputation méritée, comme philosophes et comme littérateurs; et ensuite par son oncle maternel, monsignor Aragona, évêque de Syracuse, qui l'engagea à embrasser l'état ecclésiastique. Dès sa première jeunesse, il s'était déjà rendu familiers les auteurs classiques de l'antiquité, et ses progrès dans tous les genres de connaissances utiles avaient été aussi étendus que rapides. Mais un penchant irrésistible l'entraînait de préférence vers l'économie politique et l'agriculture, qu'il cultiva avec passion. Il quitta sa patrie pour entreprendre des voyages instructifs dans les parties les plus civilisées de l'Europe. Il parcourut d'abord l'Italie, et se mit en relation avec tous les grands hommes qui y florissaient à cette époque. Pendant son séjour à Florence, il vit se ranimer en lui son goût naturel pour les sciences agricoles, en examinant de près le jardin expérimental d'agriculture, dont son ami Zucchini était le fondateur et le directeur. Il eut l'occasion de porter encore plus loin les connaissances qu'il avait acquises sur ce sujet, lorsque s'étant rendu en France, il se lia d'amitié avec l'illustre abbé Rozier, auteur du *Dictionnaire d'agriculture*, qui le retint près de lui pendant plus de deux mois pour lui faire observer en détail le bel établissement de ce genre, qu'il avait fondé près de Béziers. Ayant aussi rencontré à Marseille l'abbé Raynal, il puisa dans la conversation de cet écrivain une nouvelle ardeur pour l'étude des doctrines économiques. M. Scrofani se trouvait à Grenoble, lorsqu'en 1788 éclatèrent les premières étincelles de la révolution française, et fut spectateur des premiers troubles qui agitèrent ce royaume. Il se rendit à Paris, persuadé que dans cette ville immense il pourrait vivre plus tranquille que dans une petite ville de département. En effet, il y fut respecté au milieu de la tourmente politique, et il eut souvent la consolation de donner chez lui asile à quelques proscrits. Ce fut alors qu'il fit connaissance avec les hommes les plus marquans du siècle, tant français qu'étrangers, et surtout avec une foule d'Italiens renommés, tels qu'Alfieri, Casti, Zucchini, Cesarotti, Morosini, Fabbroni, Vasselli, Lastri, Alvise, et ce fameux sénateur Gianni qui fut ministre d'état en Toscane pendant dix-huit ans. Vers la fin de 1792, M. Scrofani revint en Italie, et se fixa à Florence, où, en gardant l'anonyme, il publia en italien un opuscule qui avait pour titre: *Tous ont tort*, ou *Lettres à mon oncle sur la révolution française*. Cet ouvrage fut aussitôt traduit en plusieurs langues, et réimprimé plusieurs fois en Italie. Plus tard il composa deux mémoires *Sur la liberté du commerce des blés de la Sicile*, qu'il présenta au roi de Naples. La composition de ces divers écrits lui ouvrit l'entrée de la nouvelle académie florentine, qui venait alors d'être substituée à celle de la Crusca. Il se rendit ensuite à Venise dans l'intention d'y fixer son séjour: le gouvernement de cette république ne laissa point échapper l'occasion de s'attacher un homme dont on pouvait tirer le plus grand parti. Il fut nommé surintendant général de l'agriculture et du commerce de ce pays. Pour répondre dignement à la confiance qu'on venait de lui accorder, il écrivit d'abord un *Cours complet d'agriculture* en plusieurs volumes, dont le premier fut seulement imprimé en 1792, et dont les autres sont restés manuscrits. Il écrivit ensuite un *Essai sur le commerce général de l'Europe*,

avec un supplément sur le commerce particulier de la Sicile, pour lesquels il avait rassemblé dans ses voyages de précieux matériaux. Cet ouvrage, imprimé à Venise en 1793, fut immédiatement traduit en anglais et en français, et étonna les économistes par l'exactitude des faits et des calculs, et surtout par les révélations de l'auteur sur l'étendue du commerce de la Sicile, dont personne ne s'était douté avant lui. M. Scrofani ayant reçu de la république de Venise la mission de faire un voyage scientifique dans le Levant, pour y prendre des renseignements exacts sur le commerce et l'agriculture de ce pays et en relever les rapports avec les intérêts commerciaux des états vénitiens, il visita successivement la Basse-Romélie, la Crimée, la Morée, l'Archipel, la Syrie, la Palestine et toutes les autres contrées de l'Asie mineure; et il aurait pénétré bien avant, même dans l'Egypte, si la peste, qui y faisait alors des ravages affreux, ne l'eût pas arrêté dans ses excursions. Il y observa tout avec sa sagacité ordinaire, et en dressa la statistique industrielle, sans en négliger les antiquités, que sa vaste érudition classique mettait à même d'apprécier à leur juste valeur. Les premiers volumes de l'ouvrage qu'il écrivit sur ce sujet, sous le titre de *Voyage en Grèce*, furent imprimés pour la première fois à Londres, réimprimés dans plusieurs villes de l'Italie, et traduits presqu'en même temps en anglais, en français et en allemand. A son retour du Levant, M. Scrofani se fixa à Paris, et composa un ouvrage sur la valeur et les vicissitudes des biens immeubles en Europe depuis la découverte de l'Amérique. En 1803, ce travail, qui avait coûté à son auteur des recherches immenses, était prêt de paraître, et les journaux l'avaient déjà annoncé comme un des plus remarquable de l'époque, lorsque l'autorité en défendit l'impression, à cause, dit on, des vérités hardies qui y étaient développées sur les biens du clergé, du domaine public et des différents émigrés, non-seulement en France, mais dans toutes les autres monarchies européennes. L'auteur n'a plus songé à le publier ensuite, parce que, après tant de bouleversements qui ont changé la face de l'Europe relativement à la propriété foncière, ce livre, qui pouvait être alors d'un grand intérêt, ne serait aujourd'hui que de simple érudition. Il publia, pour se distraire des études trop sérieuses qui l'avaient occupé jusqu'alors, une série de *Lettres sur les beaux-arts*, adressées à son ami intime, le célèbre Ennio Quirino Visconti, dans lesquelles il examinait et jugeait avec autant de goût que de finesse plusieurs tableaux de Raphaël, du Dominiquin, de Michel-Ange, du Caravaggio, etc. Une petite nouvelle sicilienne qu'il fit en même temps imprimer, ayant pour titre la *Fête de Vénus*, vint prouver que le sévère publiciste savait aussi sacrifier aux grâces, et s'abandonner avec succès aux charmes de l'imagination. Bientôt il publia sur les guerres serviles en Sicile, sous la domination des Romains, un ouvrage historique, qui fut traduit en français, et il rédigea deux mémoires, qui restèrent longtemps inédits, et ne furent imprimés qu'en 1826, en Toscane; le premier était une réponse au programme du consulat français en 1801, *sur les moyens les plus sûrs d'établir en France une imposition foncière générale et uniforme*, et le second traitait de la question agitée vers cette même époque, *s'il était convenable, sous le point de vue économique, d'introduire les arts de luxe dans un pays qui, comme l'Italie, était destiné par la nature à être avant tout agricole*. Il écrivit enfin, par ordre du ministre de l'intérieur, M. de Cretet, une *Esquisse sur les poids et mesures de l'Italie*, comparés avec le nouveau système métrique qu'on venait d'introduire en France; il défendit ce dernier avec une logique victorieuse. Il publia ensuite quelques autres opuscules sur ces sujets de statistique, dans lesquels il était profondément versé. Depuis le commencement du siècle, M. Scrofani avait été nommé membre correspondant de l'institut de France pour la troisième classe (académie des inscriptions et belles-lettres). En 1809, ayant été invité de se rendre à Naples, où le gouvernement français, qui avait fait la conquête de ce royaume, comptait tirer parti de ses talents, surtout en matière de finance et de commerce, il fit ses adieux à l'institut, en donnant lecture de deux mémoires sur l'interprétation de quelques vases étrusques, qu'il avait écrits exprès et qui furent insérés en entier dans le *Moniteur* de cette même année. Arrivé à Naples, on lui accorda une pension honorable, et il y vivait paisiblement, toujours dévoué à ses études favorites. Pendant son séjour dans cette capitale, il fit d'abord paraître deux lettres anonymes, dans lesquelles il donnait l'explication d'un paysage de Claude Lorrain, et d'un tableau de Pierre Novelli, fameux peintre sicilien, et ensuite une brochure pleine d'esprit sur un *Parallèle entre les femmes françaises et les femmes italiennes*. Il écrivit aussi un *Eloge historique de Joseph Piazzi*, son ami, où il relève avec éclat les talents ainsi que les vertus de cet homme célèbre, à qui l'astronomie doit tant de découvertes. En 1815, époque où le roi Ferdinand recouvra la couronne de ses ancêtres, il fut nommé directeur de la statistique du royaume, et en exerça les fonctions difficiles jusqu'en 1822. M. Scrofani ne prit aucune part à la révolution de 1820: mais il appréciait les avantages qui seraient résultés du nouvel ordre de choses, tant pour le bonheur des peuples que pour la stabilité du trône: la cour lui fit un crime de ses opinions. Il s'en aperçut, et prenant conseil de sa dignité, il demanda sa démission, et se retira à Palerme pour y passer tranquillement le reste de ses jours au milieu de sa famille. En revoyant sa patrie, après tant d'années d'éloignement, un coup inattendu vint le frapper dans ses plus vives affections domestiques: une mort prématurée lui enleva un frère qu'il chérissait, et qui était un des conseillers de la cour suprême de cassation en Sicile. Il se replongea alors dans la culture des lettres pour y trouver une distraction à sa douleur, et composa un ouvrage du plus grand intérêt sur la *domination des étrangers en Sicile*, depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Charles III d'Espagne. Cet ouvrage, imprimé à Paris en 1824, fut accueilli avec empressement en Italie. Quatre de ses différents traités inédits sur des sujets de morale et d'économie politique sont sous presse (1829), avec un rapport détaillé de ses innombrables travaux durant le temps qu'il remplit la charge de directeur de statistique à Naples. M. Scrofani continue à vivre à Parme. Il serait à désirer que tous ses travaux littéraires fussent réunis dans une collection complète, qui pourrait être enrichie de tout ce qu'il possède encore de manuscrits inédits. Sa longue correspondance avec tant de savants, italiens et étrangers, n'en formerait pas la partie la moins curieuse et la moins importante. Dédaignant d'acquérir de la fortune par des moyens qui auraient pu compromettre ses principes, il a toujours vécu dans la médiocrité. M. Scrofani est devenu à juste titre un des plus beaux ornements de la littérature d'un pays qui s'honore d'avoir donné naissance à Empedocles et à Archimède, et à tant d'hommes distingués dans les temps modernes.

SCUDERI (François), né en 1733, dans la petite ville de Viagrande, située au pied de l'Etna, fit ses premières études dans l'université de Catanie, et fut destiné par sa famille à la profession de médecin. Il exerça la médecine avec succès dans plusieurs villes du royaume, qui lui fixèrent des honoraires sur les budgets de leurs communes, et ne parut d'abord jouir d'autre réputation que de celle d'un habile praticien. Mais de profondes lectures nourrissaient en silence son esprit observateur, et ce ne fut qu'à l'âge de cinquante ans, que par d'heureux essais il se plaça au rang des écrivains les plus distingués. La petite vérole était alors l'objet de laborieuses recherches des médecins. Scudéri fut un de ceux qui voulurent approfondir les moyens les plus capables d'en procurer la guérison, et d'en prévenir autant que possible les ravages. Après avoir recueilli des faits précieux sur cette matière, son premier soin fut de considérer la petite vérole dans ses rapports avec les autres espèces de maladies contagieuses; il émit l'opinion que cette maladie, étrangère à l'Europe, nous était venue du vaste continent de l'Ethiopie, et que si l'art devait nécessairement se borner à appliquer un traitement analogue pour la guérir, c'était à des règlements politiques qu'il fallait avoir recours pour en obtenir l'ex-

tirpation de nos contrées. L'ouvrage qu'il publia sur ce sujet fixa l'attention publique. Les cabinets de Prusse et d'Espagne envoyèrent à l'auteur d'honorables félicitations, et le gouvernement de Naples le nomma proto-médecin de Catania et professeur de médecine pratique à l'université de cette ville. Scuderi eut cependant à essuyer de fortes oppositions de la part de plusieurs médecins; les plus formidables furent le docteur Sarcone, fondateur d'une nouvelle école de médecine pratique à Naples, et le docteur Papa, Sicilien, non moins célèbre que le premier par ses vastes connaissances. Il répondit aux premières critiques par des mémoires détachés, dans lesquels il tâcha de dissiper les doutes, et de combattre la futilité des doctrines qu'on cherchait à lui opposer : mais il cessa bientôt cette polémique quand il vit les journaux d'Italie et d'Allemagne, et des professeurs distingués en Espagne et même en Angleterre, prendre ouvertement sa défense. S'étant alors rendu à Catania, il s'y consacra avec un empressement philanthropique à ses nouvelles fonctions, ainsi qu'au traitement des malades qui lui étaient confiés, et ne tarda pas à mériter l'estime et la reconnaissance de toute la population. Scuderi avait fait des études particulières sur les ouvrages d'Hippocrate; mais la vénération presque superstitieuse qu'il avait pour sa mémoire ne laissa pas que de l'égarer quelquefois, car il crut souvent trouver en lui par des interprétations forcées ce qui n'y était point. Qui aurait imaginé, par exemple, qu'il irait jusqu'à penser qu'Hippocrate eût connu la circulation du sang, parce qu'il avait dit en termes vagues qu'il y a dans l'être animal un principe de vitalité qui, partant du cœur, se répand dans toutes les parties du corps? Empédocles lui-même avait admis une espèce de chaleur innée, qui a sa source dans le cœur, et qui y retourne après avoir vivifié toutes les parties du corps, sans qu'on pût dire qu'il eût en rien pressenti la belle découverte d'Harvey. Mais à ces petits écarts près, les *Éléments de physiologie* de Scuderi sont remplis d'idées saines sur la nature des fonctions animales et sur les causes qui en amènent le dérangement, dont il développe avec bonheur les phénomènes les plus extraordinaires. Il le publia en 1815, et mourut quelques années après, en 1818, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans la ville de Catania, où vit encore le souvenir de ses vertus, de ses talents et de son caractère. Ses ouvrages sont : 1° *De variolarum morborumque contagiosorum origine, causa, atque facili extinctione*, Naples, 1789, 2 vol. in-4° ; 2° *Memoria per servire alla facile estirpazione del vajuolo, e di tutti i morbi contagiosi, tanto acuti che cronici*, Naples, 1787, in-8° ; 3° *Supplemento alla Memoria per servire, etc.*, *ibid.*, 1788, in-8° ; 4° *Elementa physiologiae et pathologiae juxta Hippocratis principia, ab hisce educta de febribus doctrina, etc.*, Catanae, 1815, 2 vol. in-8°.

SCUDERI (Rosario), neveu du précédent, né à Viagrande, en 1767, fit ses études dans un collége de Catanie, et reçut les premiers éléments de l'art médical de son oncle, qui le conduisit à Naples pour y suivre des cours complets sous la direction des trois professeurs célèbres qui brillaient alors dans l'université de cette capitale, Cotugno, Sementini et Petagna. Le jeune Scuderi ne tarda pas à justifier l'estime que ces habiles maîtres conçurent d'abord pour lui. Dès l'âge de vingt-sept ans, il publia une Introduction à l'histoire de la médecine chez les anciens et chez les modernes, qui lui valut une brillante réputation. Il avait tracé son travail sur un plan tout-à-fait neuf, avait partagé tous les faits dont cette science abonde en un petit nombre de classes générales, déterminées par les principes dominants qui donnaient à chacune d'elles un caractère particulier, et tâché d'en faire ainsi ressortir les doctrines qu'on en avait tirées dans des temps et des lieux divers; de manière que l'histoire de la médecine parut se transformer sous sa plume, en une galerie de tableaux, où l'on voit peintes à grands traits les révolutions successives qui ont tantôt bouleversé, tantôt relevé, tantôt rectifié les différentes découvertes qui se rapportent à cette branche intéressante de nos connaissances. Les écoles d'Hippocrate, d'Asclepiade et de Galien chez les anciens; celles de Boërhave, de Bordeu, de Cullen, de Brown chez les modernes, sont retracées par lui avec une netteté de vues, une justesse de jugement et un éclat de diction qui, en instruisant le lecteur, l'entraînent et le charment. Scuderi quitta Naples après la publication de cet ouvrage, et se retira dans la ville de Catania pour se consacrer exclusivement à l'exercice de sa profession. En 1800, ayant fait un voyage à Palerme où sa réputation l'avait déjà devancé, le gouvernement le nomma professeur de médecine à l'université ; la manière dont il remplit ce poste honorable mit le comble à sa célébrité. Non-seulement la jeunesse, mais encore les hommes faits se pressaient en foule autour de sa chaire pour entendre ses discours. Ce fut alors qu'il conçut le projet d'écrire un grand ouvrage, qui devait renfermer en un seul corps de doctrine les principes de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique. Après en avoir rassemblé et disposé les matériaux avec un soin infatigable, il voulut consulter le goût du public, et en fit paraître à cet effet un résumé en forme de programme, qui fut reçu avec des applaudissements unanimes. Mais Scuderi avait une imagination mobile qui rendait son caractère changeant et inquiet, et qui l'entraînait à des écarts nuisibles à son bonheur. Sa présence d'esprit au lit des malades l'avait rendu un médecin très populaire à Palerme ; les familles les plus riches et les plus influentes ne voulaient être traitées que par lui, mais il refusait souvent de leur prêter son assistance, par cela même qu'il les savait riches et influentes. En 1805, poussé par ce même caractère de bizarrerie inexplicable, il renonça tout à coup à sa chaire, réunit à la hâte tous ses manuscrits, et sous le prétexte qu'il avait besoin de rétablir, par quelque voyage, sa santé dérangée, il quitta sa patrie et s'embarqua pour Trieste. De là il alla séjourner tour-à-tour dans plusieurs villes de la Lombardie, toujours poursuivi par une humeur mélancolique, qui paraissait lui rendre la vie insupportable: il termina cependant son ouvrage en 1806, et partit de Venise pour aller le faire imprimer à Milan. Mais arrivé près de Vérone, il eut une querelle avec le voiturier qui le conduisait, pour une malle qui lui appartenait, et que le voiturier, par erreur apparemment, ne voulait pas lui livrer. Tandis que dans un emportement de colère il menaçait cet homme, un pistolet à la main, des gendarmes accoururent, et l'ayant surpris dans cette attitude, l'arrêtèrent, et le menèrent dans une des prisons de la ville. Le tribunal devant lequel on le traduisit pour cette apparence de crime sans résultat l'aurait immédiatement mis en liberté, si la police politique ne fût intervenue dans cette affaire. C'était le moment où la cour des Deux-Siciles venait pour la seconde fois de se brouiller avec la France, et où Bonaparte se préparait à faire une invasion dans ce royaume. Ainsi, sur le soupçon que c'était un individu qui voyageait pour quelque dessein secret, on le garda quelque temps en prison ; il n'en fallut pas davantage pour aigrir et augmenter la mélancolie habituelle de ce malheureux. Le gouvernement ayant enfin reçu sur son compte des renseignements positifs, donna des ordres pour sa délivrance ; mais lorsque le geôlier entra dans sa chambre pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, il le trouva sur le pavé, presque sans vie. On s'empressa en vain de lui porter des secours, au bout de quelques heures il avait cessé d'exister. On crut d'abord que sa mort avait été l'effet d'une apoplexie foudroyante, mais on connut bientôt qu'il s'était empoisonné avec de l'arsenic, dont on trouva un petit paquet sur lui. Il était âgé de trente-neuf ans, et comme il n'était pas connu à Vérone, on n'a jamais pu découvrir dans quelles mains étaient tombés ses manuscrits. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Introduzione alla storia della medicina antica e moderna*, Napoli, 1794, in-8°; 2° *Programma di un sistema di medicina teorica, ordinato secondo i principii del metodo analitico*, Palermo, 1804, in-8°.

SEBASTIANI (Horace-François de LA PORTA), lieutenant-général, membre de la chambre des députés, est né à La Porta, Corse, le 11 novembre 1775, d'une des familles les plus distinguées de cette île. Il entra au service en 1792, fut nommé chef de bataillon par le général en chef Bonaparte, pour sa belle conduite à la bataille d'Arcole, et nommé colonel par

le général Moreau, sur le champ de bataille de Vérone. Fait prisonnier à Verderio, où il avait fait ses efforts pour s'ouvrir un passage à travers l'armée de Suwaroff qui entourait la division Serrurier oubliée sur l'Adda, il fut échangé et revint en France. Bernadotte, alors ministre de la guerre, l'appela à Paris avec son régiment, afin qu'il pût en réparer les pertes. Le colonel Sébastiani se montra peu favorable au parti républicain, et eut des démêlés sérieux avec la société du Manége dont il défendit l'entrée à tous les individus de son régiment. Au retour de Bonaparte d'Égypte, il seconda activement son compatriote dans ses projets d'usurpation. Le 17 brumaire, il occupa avant le jour, avec cinq cents dragons à pied de son régiment, l'entrée de l'ancien pont Tournant, et se rendit avec quatre cents autres dragons, à cheval, à la maison de Bonaparte, rue de la Victoire, pour l'accompagner aux Tuileries. Lorsque le conseil des anciens eut nommé Bonaparte commandant de Paris, et eut ordonné qu'on transférât le Corps-Législatif à Saint-Cloud, le colonel Sébastiani se porta avec son régiment au palais du conseil des *cinq-cents*, qui adopta sans discussion cette double mesure. Il alla immédiatement, sous les ordres de Moreau, occuper toute la nuit le palais du directoire, et se rendit le lendemain du 18 brumaire à Saint-Cloud, pour aider à consommer l'attentat de cette journée. L'année suivante, il fit la campagne de Marengo, et fut chargé, avec le général Marmont, de conclure un armistice à Trévise avec l'armée autrichienne. Après la paix d'Amiens, il fut envoyé en mission à Constantinople pour y remettre en main propre au sultan Sélim une lettre de Bonaparte, qui lui proposait le rétablissement de la paix. Malgré l'étiquette et les usages de la cour othomane, et malgré les intrigues des ambassadeurs étrangers, qui avaient poussé la violation du droit des gens jusqu'à faire enfermer tous les Français dans les cachots de la mer Noire, et à s'emparer du palais de France, Sébastiani réussit dans sa mission. Le premier consul, satisfait de ce succès, lui confia ensuite une autre mission non moins importante et beaucoup plus difficile. Chargé, en apparence, d'aller intervenir comme médiateur entre la Suède et le bey de Tripoli, et de demander ensuite, en exécution du traité d'Amiens, l'évacuation d'Alexandrie, toujours occupée par les Anglais, il fut envoyé en Afrique, dans le but réel d'examiner la situation de l'Égypte et de la Syrie, d'y faire des partisans à la France et d'y préparer le retour d'une armée française, qui, après avoir occupé l'Égypte, la Syrie et la Mésopotamie, irait attaquer les possessions anglaises dans l'Inde. Sébastiani devait également porter son attention sur les îles de l'Archipel, sur les côtes de la Grèce, et particulièrement sur la république des Sept-Îles, occupée alors par les troupes russes, dont la présence dans la mer Ionienne importunait Bonaparte. Djezzar, pacha de Saint-Jean-d'Acre, si connu par ses cruautés, soupçonna les projets de la France, et ne cacha point à Sébastiani combien sa présence l'inquiétait. Mais il fut sensible à la confiance qu'il lui témoigna, et dont la visite qu'il lui fit était une preuve suffisante. Le détail de cette entrevue, que Sébastiani publia à son retour (1803), dans le *Moniteur*, éveilla l'attention des Anglais et hâta la rupture entre la France et l'Angleterre. Nommé général de brigade cette même année, il fut chargé dans le mois d'octobre de la surveillance des côtes depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à Brest. L'année suivante, il fut envoyé en toute hâte en Suisse, en Tyrol, en Franconie, pour en examiner l'état et observer les mouvements de l'armée autrichienne. Sébastiani instruisit Napoléon des desseins de l'Autriche et des opérations de son armée, ce qui fit commencer peu de semaines après la mémorable campagne d'Ulm et d'Austerlitz. Commandant l'avant garde de la cavalerie aux ordres de Murat, il contribua puissamment à la capitulation de Mémingen, poursuivit et dispersa un corps ennemi qui protégeait la retraite des équipages de l'armée autrichienne. Il assista à la fameuse capitulation de Mack, passa l'Inn, se distingua au passage de l'Ens, au combat de Hamstetten, et entra le premier dans Saint-Polten et dans Vienne. Au combat d'Hollabrun il fit plusieurs charges heureuses, et le lendemain enfonça l'arrière-garde russe, à laquelle il fit deux mille prisonniers: à Austerlitz où il se couvrit de gloire, il reçut une blessure grave en chargeant un carré qui protégeait la retraite du prince Bagration. Il fut nommé trois jours après général de division, et le 2 mai de l'année suivante l'empereur lui confia l'ambassade de Constantinople. Il déploya beaucoup d'habileté dans cette mission importante, décida Sélim à s'allier à Napoléon et à déclarer la guerre aux Russes. Il eut à lutter, pour arriver à ce résultat, contre l'influence anglaise qui prodiguait ses trésors pour maintenir son alliance avec la Turquie, et contre la frayeur qu'inspirait aux ministres turcs la pensée d'une guerre contre les Russes. Le général Sébastiani profita de l'influence qu'il avait acquise à la cour othomane pour obtenir que le droit des gens fût respecté dans la personne de M. Italinski, ambassadeur russe, qui, suivant l'usage des Turcs, ne fut point renfermé dans le château des Sept-Tours, et put retourner librement dans sa patrie. Cependant le gouvernement anglais alarmé de l'alliance des Français avec la Turquie, donna à sa flotte l'ordre de franchir les Dardanelles et d'aller dicter dans la capitale du sultan un traité qui replaçât la Porte dans l'alliance et sous l'influence britannique. Cette nouvelle consterna un instant les ministres turcs qui se virent engagés dans une guerre maritime qu'ils n'avaient point prévue. Le général Sébastiani releva leur courage, et essaya de mettre en état de défense Constantinople, le Bosphore et surtout le détroit. Mais il rencontra une foule d'obstacles dans le fatalisme des Musulmans et l'apathie des mœurs asiatiques. Malgré ses efforts, l'amiral Dukworth parut devant Constantinople dans une attitude imposante, et demanda impérieusement au sultan de renoncer à l'alliance de la France, de faire partir l'ambassadeur, et de mettre l'escadre turque en dépôt entre les mains de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'un traité d'une quadruple alliance fût conclu entre l'Angleterre, la Russie, la Turquie et la Prusse. Dans l'effroi où se trouvait Constantinople, qui d'ailleurs n'était pas en mesure de se défendre, Sélim III fit déclarer à l'ambassadeur français qu'il se voyait forcé d'accepter les conditions qui lui étaient imposées par l'amiral et l'ambassadeur anglais; « la première de » ces conditions, ajouta le messager que le prince lui » avait envoyé, est celle de votre éloignement immé- » diat de cette capitale, où la population entière soule- » vée vous accuse d'être la cause de la guerre, et met » en danger votre vie; ne voyez dans la déclaration que » je suis chargé de vous faire, qu'une soumission forcée » à une destinée cruelle autant qu'inévitable. » Le général Sébastiani répondit que des dangers personnels ne pouvaient l'occuper un instant, lorsqu'il s'agissait non-seulement de conserver ou de rompre les relations d'amitié qui existaient entre la France et la Porte, mais de sauver l'indépendance et l'honneur de l'empire turc: qu'il ne quitterait pas Constantinople, et qu'il attendait avec confiance une décision plus digne du sultan Sélim et de la nation othomane... » Dites, ajou- » ta-t-il, à votre prévoyant monarque, qu'il ne voudrait » pas descendre du haut rang où l'ont placé ses glorieux » ancêtres, en livrant une ville de 900,000 âmes, qui » a des armes, à quelques vaisseaux anglais. » Ces paroles relevèrent le courage de Sélim; il résolut de se défendre, et tout fut mis à la disposition de l'ambassadeur. Ce dernier dirigeait à la fois et les négociations qui devaient tromper l'amiral Dukworth et l'armement d'une place immense qui exigeait de savantes combinaisons. On ouvrit des négociations avec l'amiral anglais: chaque jour amenait des concessions rassurantes et des retards de forme indispensables, mais chaque jour aussi voyait hérisser les remparts de Constantinople d'une artillerie formidable. Le commandant des forces britanniques s'aperçut trop tard qu'il avait été joué, et il fallut abandonner une entreprise qui aurait réussi s'il avait eu plus de résolution; il eut même beaucoup à souffrir en repassant les Dardanelles, car le général Sébastiani y avait fait construire et armer plusieurs batteries formidables qui foudroyaient les vaisseaux anglais, à l'aide d'immenses pièces que l'on chargeait avec des boulets de marbre

Digitized by Google

d'une énorme dimension. Le sultan remercia lui-même le général dans les termes les plus flatteurs, et lui dit que « le souvenir d'un si grand service serait éternel « parmi les Musulmans. » Napoléon, qui reçut la nouvelle de ces événements après la victoire incertaine d'Eylau et dans le moment où il avait le plus grand besoin de la fidélité de ses alliés, écrivit une lettre de félicitation au Grand-Seigneur, et nomma le général Sébastiani grand-cordon de la légion d'honneur. Il se rendit ensuite à Paris, peu de temps après la révolution qui renversa Sélim du trône. Il parvint à faire renoncer Napoléon au partage de la Turquie d'Europe, mesure qu'il regardait comme entièrement favorable aux Russes et comme l'occasion d'une guerre éternelle et désastreuse pour la France. Envoyé en Espagne après la honteuse capitulation de Baylen, il commanda la 1re division du 4e corps; et après la prise de Madrid, il fut nommé général en chef de ce même corps, avec lequel il força le passage du Guadiana et gagna la bataille de Ciudad-Réal et de Santa-Cruz. Après la bataille de Talavera, le général Sébastiani marcha à la rencontre de l'armée espagnole qui s'était portée sur Madrid, lui livra bataille à Almonacid et la mit dans une déroute complète, après une vigoureuse résistance. Il rendit de nouveaux services à Ocana et à Montisson, où il enleva tous les retranchements et fit prisonniers les trois mille hommes qui les défendaient, ainsi que la division du général Castajan qui se rendit avec son chef. Ayant reçu l'ordre de marcher sur Grenade, il s'empara de cette ville, après un léger combat à Alcala-Réal. Il se rendit ensuite maître de Malaga où les débris des armées espagnoles s'étaient réunis et menaçaient de renouveler dans cette ville la résistance héroïque de Saragosse; il défit onze mille fuyards, deux bataillons de moines, commandés par le P. Bérocal, portant tous une large croix sur la poitrine, et une population fanatisée qui avait essayé de défendre les défilés qui se trouvent entre Antiquerra et Malaga. Maître des provinces de Jaen, de Grenade et de Malaga, le général Sébastiani ne tarda pas à y rétablir l'ordre et la tranquillité. La sagesse de son administration procura en abondance des vivres à l'armée française, et la délivra des attaques des guérillas qui n'inquiétaient que faiblement un corps de trente-deux mille hommes répartis sur une étendue de quatre-vingts lieues, dans un pays coupé. Il fit réparer quatre forts de l'Alfaro et de l'Alhambra, mettre Grenade à l'abri d'un coup de main, élever des moulins à poudre, des fabriques d'armes dans la ville, construire un pont en pierre sur le Xenil, une magnifique salle de spectacle, des places publiques, des fontaines, etc., etc. Les Anglais s'étant emparés du fort d'Estepona, le général Sébastiani le reprit, et fit prisonnier un régiment anglais et mille insurgés. Cependant affaibli par les fatigues de la guerre, il demanda la permission de rentrer en France où il fut de retour en août 1811. Lorsque la campagne de Russie fut décidée, Napoléon, ne croyant pas sa santé suffisamment rétablie, voulut le laisser en France, et le nomma général en chef du camp de Boulogne; mais le général Sébastiani préféra servir activement dans l'armée expéditionnaire, et fut placé à l'avant-garde. Il prit une part active aux batailles de Smolensk et de la Moskova, et entra le premier, avec le 2e corps, dans Moscou. Lorsque les Russes reprirent l'offensive, après la rupture de l'armistice, le corps du général Sébastiani, exténué de faim et de fatigues, ne put résister aux attaques dirigées contre lui par les troupes fraîches de l'ennemi et fut obligé de lui céder le terrain; il perdit cependant peu de monde, mais il lui fut impossible de sauver plus de la moitié de son artillerie. Pendant toute la retraite, il résista avec le plus grand héroïsme aux marches, au climat et à tous les genres de privations et de dangers. Il prit part à tous les événements de la campagne de Saxe, fut blessé à la bataille de Leipsick, et reparut à la bataille de Hanau pour contribuer puissamment à la défaite du général de Wrede. Nommé au commandement du 5e corps, il fut chargé de la défense du Bas-Rhin, depuis la Moselle jusqu'à Vesel, et ne quitta Cologne que lorsqu'il reçut l'ordre de former la garnison de Juliers et de rejoindre l'empereur sur la Marne. Chargé du commandement de trois régiments de cavalerie de la garde impériale, il se distingua au combat de Reims, à la bataille des Arcis et à Saint-Didier. A la première restauration, il ne remplit aucun emploi. Dans les cent jours, il fut nommé membre de la chambre des représentants pour le département de l'Aine, et envoyé par elle, après le désastre de Waterloo, aux souverains alliés avec MM. Lafayette, d'Argenson, Pontécoulant, Laforêt et Benjamin-Constant pour traiter de la paix. Après cette démarche infructueuse, il quitta la France et se rendit en Angleterre, quoiqu'il n'eût pas été compris dans l'ordonnance du 24 juillet. De retour en France, en 1816, il fut admis au traitement de demi-solde. En 1819, il fut élu député par le collége électoral de la Corse, dont M. de Cazes l'avait nommé président. Il siégea à l'extrême gauche et se fit remarquer par son libéralisme et son éloquence. En 1824, le préfet Suleau étant parvenu à empêcher sa réélection, il rentra dans la vie privée. En 1826, l'arrondissement de Vervins le jugeant digne de remplacer le grand citoyen que la France venait de perdre (le général Foy) l'élut à une grande majorité, malgré les efforts du ministère. Il marqua sa rentrée dans la carrière législative par un discours dans lequel il attaqua les ministres dans leur politique intérieure, comme ne se proposant qu'un but, « la ruine » de nos institutions constitutionnelles, » et dans leur politique extérieure, qui lui semblait « sans dignité, » inhabile, imprévoyante, entièrement opposée aux « intérêts de l'état... » Tout en adhérant à l'acte d'affranchissement de Saint-Domingue, il aborda une question de droit public qui se présentait pour la première fois, depuis l'existence de la France nouvelle, celle de savoir si le roi a le droit de céder, sans le concours des autres branches du pouvoir législatif, une portion quelconque du territoire de la monarchie, et n'hésita pas à se prononcer pour la négative et à dire que tous les traités qui auraient stipulé ce douloureux sacrifice devaient être soumis à l'examen des chambres, et « qu'une » accusation solennelle pourrait apprendre aux conseil» lers de la couronne, que la Charte n'a pas en vain pro» clamé leur responsabilité.... » Il combattit avec énergie la proposition du comte de Salaberry, tendant à mettre en accusation le *Journal du commerce*, prévenu d'avoir manqué à la chambre. Réélu, en 1827, par le département de l'Aisne, il continua à défendre les libertés constitutionnelles. Nommé, en 1829, organe de la commission concernant les lois départementales et communales, il lut un rapport très remarquable dans lequel il démontrait avec toute la force de son talent et la puissance d'une dialectique serrée, la supériorité de la loi départementale, telle que l'avait amendée la commission, sur celle pleine de restrictions et de défiance que le ministère avait présentée. Il monta ensuite plusieurs fois à la tribune, et dans ses improvisations éloquentes il combattit avec le plus grand succès toutes les objections des ministres et des membres du côté droit de la chambre. On sait que le ministère s'étant obstiné à repousser toute amélioration à son projet, et qu'ayant hautement déclaré qu'il lui fallait *tout ou rien*, la loi fut retirée, séance tenante, le 9 avril 1829, dès que le premier amendement de la commission eut été adopté.

SEBASTIAN-LATRE (don Thomas), savant littérateur, conseiller d'état et secrétaire du roi d'Espagne, naquit vers 1740. Ses talents, joints aux qualités les plus estimables, lui méritèrent des titres civils, mais ils furent tous purement honorifiques. Sa vie, presque entière, fut consacrée aux lettres; il commença à se faire connaître comme littérateur, par une traduction en vers espagnols de la tragédie de *Britannicus* de Racine. Son admiration pour ce grand poëte, malgré les rivalités nationales, et le brillant succès qu'obtint sa traduction de *Britannicus*, l'attachèrent aux pièces françaises, et le déterminèrent à faire une étude approfondie de notre théâtre. Les Espagnols n'attachaient de prix qu'à leurs auteurs; les productions parfois monstrueuses des Lope de Vega, Calderon, Moratin, Solis, Rojas, etc., regardées comme autant de chefs-d'œuvre, avaient seules le droit de leur plaire. Sébastian-Latre résolut d'épurer leur goût, et, en ne leur présentant que de bons modèles, de leur faire voir le ridicule de ces pièces, où l'on ne trouvait que des duels,

des prodiges et des aventures d'un romanesque extravagant; mais il se trompa dans le moyen; il crut arriver plus sûrement à son but s'il corrigeait les pièces qui étoient alors en vogue, que s'il en composait de nouvelles. C'est ainsi, entre autres, qu'il fit d'une mauvaise comédie de Rojas, intitulée *Progné et Philomèle*, une excellente tragédie. Sebastian-Latre a publié : 1° *Histoire du théâtre grec et romain*, 1804, 3 vol. in-4°; 2° *Essai sur le théâtre espagnol*, 1770, in 4°; 3° *Dissertation sur la littérature arabe*, 1778, in-8°; 4° *Dissertation sur l'éloquence grecque et l'éloquence romaine, comparées ensemble*, 1788, in-4°; 5° *les Vies des trois fameux poëtes espagnols, Lope de Vega, Calderon, Moreto, avec le jugement impartial de leurs ouvrages*, 1790, in-4°. Le docteur Signorelli, dans sa *Storia critica de' Teatri antichi e moderni*, lib. 3, cap. 6, parle avantageusement du patriotisme de Sébastian-Latre, qui, selon lui, dans la réforme du théâtre national n'avoit d'autre but que la gloire de son pays. Mais il est d'avis, et cette opinion, qui est celle des hommes éclairés de toutes les nations, a été partagée par les Espagnols eux-mêmes, « qu'il valait mieux composer de nouvelles pièces que » de corriger les anciennes. » Sebastian-Latre mourut en 1806, dans un âge où il pouvait encore rendre de grands services aux lettres espagnoles.

SECRETAN (Denis), ex-directeur de la république helvétique, né en Suisse, était connu avantageusement dans les lettres, avant de prendre part aux affaires publiques; il avoit enseigné la philosophie, et ce fut pendant l'exercice de ces fonctions qu'il publia un ouvrage de Kant (*Voy.* ce nom), intitulé : *le Philosophisme démasqué, ou la Philosophie vengée*, Berne, 1800, in-8°. Il mêla ses principes à ceux de l'auteur allemand, et le fit avec tant d'habileté et de talents, qu'il s'associa à la gloire de ce profond écrivain, en rendant son livre plus accessible et en quelque sorte plus populaire. S'étant montré favorable à la révolution suisse de 1798, il fut appelé au corps législatif, où, conséquent dans ses principes, il soutint les opinions les plus libérales. Il prit l'initiative d'une bien louable tolérance, en proposant de rendre aux juifs les droits de citoyens dont ils avaient joui autrefois, et fit une autre proposition moins importante, mais honorable pour son patriotisme; c'étoit qu'aucun théâtre ne fût établi à Lucerne, « pour éviter, disait-il, qu'on ne vît, à côté d'une affiche de » spectacle, la publication officielle de la mort des dé» fenseurs de la patrie. » Devenu membre du directoire exécutif de la Suisse, il s'associa, à la fin de 1799, à ses collègues, La Harpe et Oberlin (*Voyez* ces noms), pour opérer à Berne la révolution qui s'étoit faite en France, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Le parti opposé ayant triomphé, M. Secrétan perdit toute sa popularité, et non-seulement il cessa d'être directeur, mais il subit longtemps une surveillance de haute-police. Cependant les haines de parti s'éteignirent, sa conduite modérée le rétablit dans l'opinion, et l'on sentit le besoin de ses lumières; il rentra donc dans l'administration de son pays, et y reprit bientôt son ancienne influence. En 1803, il fit partie de la consulta des cantons suisses, convoquée à Paris, et se trouva, en 1809, à la diète de Fribourg, comme député du canton de Vaud. Depuis les événements politiques de 1814 et 1815, ses rapports avec la France ont entièrement cessé, mais il remplit toujours des fonctions dans le gouvernement de son pays.

SÉDILLOT (Joseph), membre des anciens collége et académie royale de chirurgie de Paris, docteur en médecine de la faculté de Reims, membre de la société de médecine de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes, naquit à Vire, Calvados, en 1745, d'une famille de médecins distingués dans la province. Fort jeune encore, il obtint au concours une place qui le mit à la tête du service médical et chirurgical du grand hôpital de la Salpêtrière. Il profita de sa position pour se livrer à l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie. Ses succès attirèrent sur lui l'attention des hommes les plus éclairés de l'époque. Vicq d'Azir, chargé inopinément de faire au Jardin du Roi une leçon de chirurgie à laquelle il n'avait pas eu le temps de se préparer, accourt chez son ami Sédillot, qui en trois quarts-d'heure lui improvise cette leçon, l'une des plus brillantes de l'illustre professeur. Sorti de la Salpêtrière, M. Sédillot se fit remarquer comme praticien, par la justesse et la profondeur de ses vues et par l'excellence de son jugement. Il a peu écrit, cependant on a de lui deux observations d'un grand intérêt, insérées dans le premier volume du *Journal général de médecine* : la première est un *tétanos* convulsif avec une gourme répercutée, suivi de la mort; l'autre est une crevasse du vagin et du col de la vessie, suite de gangrène, guérie sans fistule. On trouve dans le *Formulaire magistral* de Gassicourt une formule de pilules mercurielles généralement adoptée, et dont M. Sédillot est auteur. Cet homme recommandable, dont le nom se trouve cité avec vénération dans la plupart des ouvrages que la médecine moderne a produits, a été enlevé à la société le 15 février 1813. — SÉDILLOT jeune (Jean), frère et élève du précédent, chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, membre des anciens collége et académie royale de médecine, et de la société de médecine de Paris, associé d'un très grand nombre de sociétés médicales et littéraires d'Europe et d'Amérique, médecin consultant des maisons royales de la légion-d'honneur, l'un des auteurs du *Dictionnaire des sciences médicales* et du *Journal universel*, est né aux Vaux-de-Cernay (Seine et Oise), le 6 février 1757. Au moment où la révolution éclata, M. Sédillot, qui s'était borné jusque là à insérer dans l'ancien *Journal de médecine* quelques observations sur divers sujets, publia des *Réflexions sur l'état présent de la chirurgie dans la capitale, suivies d'un plan pour le traitement des malades de la milice nationale parisienne*. En 1796, il mit au jour des *Réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine*. Le but de cet écrit était de rassurer les familles des suppliciés contre les idées de *survie* et d'*arrière-douleur* dans la tête après la décapitation, idées qu'un auteur irréfléchi avait mises en avant. Il fulmine contre l'invention d'un instrument de supplice dont la facile application a dû prodigieusement augmenter, suivant lui, le nombre des victimes. A cette époque de déplorable mémoire, où des armées innombrables répandues sur les divers points de l'Europe, réclamaient impérieusement les secours de la médecine, académies, sociétés, facultés, colléges, tout étoit tombé sous la faux révolutionnaire. Le désordre était partout, et la nécessité seule avoit fait établir trois académies de médecine, l'une à Paris, l'autre à Metz, la troisième à Strasbourg. M. Sédillot réunit dans son cabinet plusieurs confrères animés du même zèle que lui, pour jeter en commun les bases d'une grande association académique, destinée à relever les différentes branches de l'art de l'état de langueur où elles étaient tombées. Toutes les notabilités médicales répondirent à cet appel : la société de médecine de Paris fut formée, elle jeta bientôt le plus vif, éclat et rendit à l'art de guérir d'immenses services, tant par ses propres travaux que par sa vaste correspondance. Aujourd'hui elle brille encore, au milieu des nombreuses institutions du même genre auxquelles elle a servi de modèle et d'exemple. M. Sédillot en fut le secrétaire général, place qu'il a conservée dix-huit ans, par des réélections triennales. La société de médecine avait ouvert ses séances le 28 mars 1796, et six mois après elle fonda un journal de ses travaux et de ceux de ses correspondants, dont elle confia la rédaction à M. Sédillot : c'est le *Journal général de médecine*, dont il a publié soixante-trois volumes in 8°, avec deux volumes de supplément. Il n'existe pas en ce genre de plus vaste ni de plus riche collection; elle forme aujourd'hui cent six volumes. M. Sédillot a semé dans ce recueil intéressant, qui lui doit son succès, une quantité innombrable de notes, de faits, de réflexions toujours dirigés dans un but pratique. La vivacité de son esprit, l'étendue de ses connaissances, la finesse et la profondeur de son jugement, indiquaient assez tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Il a publié aussi des écrits d'une haute importance : 1° *Mémoire sur les ruptures musculaires*, inséré dans le premier volume des *Mémoires de la société de médecine de Paris* : 2° *Mémoire sur les propriétés de l'éther acétique*, dont il a enrichi la matière médicale, inséré dans le *Journal général de médecine*; 3° *Mémoire sur les nouveaux poids et mesures*

Digitized by Google

dans leur application à l'usage médical: 6° *Mémoire sur l'emploi du phosphore en médecine*; 5° *Avantages de l'union de l'opium au quinquina, dans le traitement des fièvres intermittentes rebelles*; 4° plusieurs rapports et dissertations *sur la fièvre jaune* et sur d'autres sujets de médecine, de chirurgie et de matière médicale. Enfin M. Sédillot est éditeur des *Mémoires et observations de Bertrand Pelletier*, son beau frère, 2 volumes in-8°; ouvrage qu'il a enrichi de l'éloge de l'auteur. Savant médecin, écrivain distingué, homme singulièrement aimable, bon, spirituel, M. Sédillot est l'un de nos meilleurs praticiens, et les nombreux services qu'il a rendus signalent à jamais son nom à la reconnaissance et à l'estime publique.

SEDILLOT (Jean-Jacques-Emmanuel), chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, secrétaire à l'école royale et spéciale des langues orientales vivantes, et professeur-adjoint honoraire de langue turque, né à Montmorency, le 26 avril 1777, fut admis à l'école polytechnique dès sa formation, se livra ensuite à l'étude des dialectes de l'Orient, et fut l'un des élèves les plus distingués de M. le baron Silvestre de Sacy. Il concourut, en 1810, pour les grands prix décennaux, et sa traduction du manuscrit d'Aboul-Hassan-Ali, sur l'astronomie des Arabes, fut désignée par le jury, comme étant digne du second des quatre prix destinés aux ouvrages manuscrits ou imprimés en langues orientales, les plus utiles, soit à l'histoire, soit aux belles-lettres, soit aux arts. En 1816, M. Sédillot fut nommé astronome adjoint au bureau des longitudes, pour l'astronomie des Orientaux. Nous ne saurions mieux indiquer les services qu'il a rendus à la science, qu'en laissant parler le célèbre Delambre (*Rapport des travaux de l'académie royale des sciences, pendant l'année 1817, partie mathématique*). « Nous n'avions qu'une connais-» sance fort imparfaite des travaux des astronomes » arabes; on pensait qu'imitateurs trop scrupuleux des » Grecs, ils avaient conservé leurs théories générales, » et ne s'étaient point avancés au-delà; la traduction » de dix-neuf chapitres du manuscrit de Leyde, d'Ebn » Jounis, par M. Sédillot, qui s'occupe d'un travail » immense sur l'astronomie des peuples orientaux, et » celle de vingt-huit livres inconnus, qu'il a retrouvés » dans un ouvrage d'Ebn Shatir, nous ont montré des » progrès dont nous n'avions aucune idée. Un grand » nombre de pratiques et de règles qui rapprochent la » trigonométrie arabe de celle des modernes, l'emploi » des tangentes et des sécantes, comme moyens subsi-» diaires, des artifices de calcul qui n'ont été imaginés » en Europe que vers la moitié du dix-huitième » siècle; voilà ce que M. Sédillot nous a donné d'après » ces derniers chapitres d'Ebn Jounis. Ce n'est pas » tout; il existait un almageste d'Aboul-Wefa, astro-» nome de Bagdad, qui vivait au 10e siècle. Cet ouvrage » se trouvait dans plusieurs bibliothèques, et personne » ne s'était donné la peine de le lire; on y trouve les » formules des tangentes et des sécantes, des tables » de tangentes et de cotangentes pour tout le quart de » cercle, et l'auteur, en un mot, complète, *la premier*, » *la révolution* dont on faisait sans aucun fondement » honneur à Regiomontan, et dont on n'a joui en » Europe que six cents ans après l'invention première. » Animé par ce succès inespéré, M. Sédillot étend ses » recherches aux astronomes persans et tartares, tra-» duit les catalogues d'Olug-bey et d'Abderahman-» Suphi, nous apprend que le premier seul est original, » et que, contradictoirement à l'opinion reçue, l'autre » n'est rien que celui de Ptolémée, avec l'addition » d'une constante qui nous est connue, et par sa tra-» duction d'Aboul-Hassan nous donne un traité com-» plet et très détaillé de la gnomique des Arabes, que » Montucla n'avait pas balancé à déclarer perdue. » Voilà ce qui restait enfoui dans les bibliothèques. » Il est vrai que, pour profiter de ces recherches, ou » du moins pour concevoir l'idée d'exploiter cette mine, » il fallait réunir des connaissances mathématiques à » celle des langues orientales. M. Sédillot les possédait; » les découvertes qu'il a faites nous sont venues expri-» mées avec justesse et clarté par un traducteur ca-» pable de les apprécier, et elles rempliront au moins » une grande et importante lacune dans l'histoire des » sciences mathématiques. » Il paraît que les nouvelles recherches de M. Sédillot l'ont conduit à des résultats très curieux, qu'il se propose de faire connaître. On a en outre de lui: 1° *Notice de la partie littéraire des recherches asiatiques*, ou *Mémoires de la société établie au Bengale*, 1807; 2° *Notice de la grammaire arabe de M. le baron Silvestre de Sacy*, 1810; 3° *Notice de la relation d'Abdollatif du même auteur*, etc., etc., 1810. Ces divers articles, où se manifeste une force d'analyse remarquable, annonçaient déjà tout ce qu'on devait attendre des vastes connaissances de M. Sédillot.

SEETZEN (Ulric Jasper), né dans l'Oostfrise, termina ses études à Gottingue, se livra spécialement aux sciences naturelles, sur lesquelles il publia quelques opuscules en sortant de ses cours, et devint ensuite conseiller aulique du czar à Jever. Comme il avait le projet de voyager en Orient, les ducs Ernest et Auguste de Saxe-Gotha le secondèrent: et muni de différentes recommandations, il partit en 1802 pour Constantinople, où les ministres de puissances chrétiennes lui fournirent des renseignements sur les lieux qu'il voulait visiter. Il commença par la Syrie, séjourna assez longtemps à Alep, et en décembre 1806 il était de retour d'une excursion dans le Hauran et le Djaulan, après avoir exploré le Liban, l'Anti-Liban, et fait des observations astronomiques à Damas. En 1806, il alla chez les Banies, où le Jourdain prend sa source, suivit ce fleuve jusqu'à Tibériade, continua sa route vers Djerrasch, pénétra dans l'est, où nul voyageur européen n'avait encore osé s'aventurer, jusqu'à Karrak, et revint par le sud de la mer Morte, où il rencontra des ruines d'édifices magnifiques, inconnus jusqu'alors. Le 6 avril, il entra dans Jérusalem, et lut dans l'église du Saint-Sépulcre les épitaphes de Godefroi de Bouillon et de Baudouin: le 25 mai, il repartit pour Jaffa, se rendit de là à Saint-Jean d'Acre, et, traversant la contrée déserte située au sud de la Palestine, il se trouva en Arabie. Il fit de nouveau le tour de la mer Morte, alla d'Hebron au mont Sinaï par une route inconnue aux Européens, et de Suez au Caire, où il recueillit des habitants de diverses régions de l'Afrique, des détails précieux sur leur pays. Enfin, voulant connaître à fond l'islamisme, il ceignit le turban, entreprit le voyage de la Mecque, s'embarqua à Suez le 31 juillet 1809, mouilla devant Tor le 2 août, et relâcha à Jembouna-le-Baher. Seetzen se proposait de visiter Madayn Staleh, ou Hedjer, mais son correspondant l'en détourna, en lui exposant les périls auxquels il s'exposerait. Ayant atteint le 29 août à Djedda, terme de la traversée, il y séjourna, afin de se fortifier dans la connaissance de la religion de Mahomet, revêtit le costume de pèlerin, se mit en route, et arriva en deux jours à la Mecque. L'aspect magnifique de l'El-Harram, la mosquée par excellence, édifice sacré pour les musulmans qui en attribuent la construction à Abraham et à son fils Isaac, le frappa vivement, et lui causa une émotion qu'il n'avait éprouvée nulle part. Ayant accompli son pèlerinage, il se joignit à une caravane que la dévotion conduisait à Médine. Chacun dans ce voyage est obligé d'emporter des vivres, ainsi que de l'eau, et on ne marche que de nuit, ce qui contraria beaucoup Seetzen, qui ne pouvait rien voir. « Cependant le lec-» teur, dit-il dans sa relation, n'y perdra rien, parce » que le pays ne présente que des montagnes nues. » Le 6 décembre, les pèlerins firent leur entrée dans Médine, et aussitôt Seetzen courut à la mosquée qui renferme la dépouille mortelle du prophète. Les fidèles ne pouvaient visiter qu'en secret la chapelle où est son tombeau, à cause d'une défense des Wahabites; sa présence inquiéta l'émir, qui le voyait acheter des livres. Il questionna Seetzen, et apprenant qu'il était un franc-néophyte, il le laissa en repos. Il dessina le plan de la ville et de la mosquée sans être aperçu, repartit pour Djedda le 25 décembre, et revit la Mecque le 23 janvier 1810. C'était l'époque du grand concours des pieux musulmans, et la cité sainte offrait un coup d'œil imposant. *Il faut*, dit Seetzen, *avoir vu ce tumulte religieux pour s'en faire une juste idée*. Lorsque les fêtes furent passées, il resta encore plus de deux mois à la Mecque pour connaître cette ville, et il en fit un tableau exact. Il lui fallut recourir à mille ruses pour n'être pas décou-

Digitized by Google

vert. Il s'occupa aussi d'en déterminer la position géographique. « Je choisis, ajoute-t-il, pour mes observations, la maison d'un savant, qui était à la fois professeur de calcul, astrologue, faiseur de calendriers, crieur pour appeler à la mosquée, épicier, enfin conteur, et qui, malgré tous ses emplois avait bien de la peine à nourrir sa famille. » Le 28 mars, Seetzen, de retour à Djedda, monta sur un navire avec l'Arabe qui l'avait instruit à la Mecque, et qui lui promit de l'accompagner dans l'Yémen. Le 8 avril, tous deux prirent terre à Hadadé. « Dans tout l'Yémen, dit Seetzen, on ne voyage que de nuit; mais avec plus de sûreté et de tranquillité qu'on ne marche dans les rues de Londres ou de toute autre grande ville. » Le guide ne connaissait pas le chemin, mais le chameau conduisait les voyageurs sans se tromper. Seetzen visite le canton montagneux où on cultive le café, s'arrêta à plusieurs villes, et resta malade environ un mois à Doren. Le 1 juin, il arriva à Saana, qu'il nomme la belle ville de l'Orient. En novembre, il était à Moka, d'où il écrivit en Europe. Depuis on n'a reçu aucune nouvelle de lui. Étant entré dans l'Yémen, les Arabes le traitèrent comme ils avaient déjà traité Niebhur et ses compagnons; le regardant comme un magicien, ils s'emparèrent de ses collections d'animaux, sous prétexte qu'il les employait à des opérations qui tarissaient les sources. On crut qu'il voulut aller à Saana pour se plaindre à l'iman; c'était en décembre 1811. Quelques jours après on annonça qu'il avait terminé ses jours à Taës, et on soupçonna que le prince l'avait fait empoisonner. Selon des lettres de Constantinople du 2 novembre 1815, il aurait été retenu prisonnier par l'iman, qui, s'imaginant trouver des trésors dans son bagage, fut bien étonné de n'y voir que des instruments d'astronomie, des herbes sèches, des livres, et 600 piastres. On s'était flatté d'obtenir sa liberté par l'entremise de quelque puissance auprès de la Porte, mais aujourd'hui on regarde sa perte comme certaine. On n'a point de relation complète des voyages de Seetzen; quelques fragments en sont épars dans divers recueils, extraits des lettres qu'il adressa à M. le baron de Zach, grand maréchal de la cour de Saxe-Gotha, qui les a insérées dans sa correspondance géographique et astronomique. Indépendemment des détails relatifs aux excursions de Seetzen, ces lettres renferment des mémoires *sur les tribus d'Arabes nomades de Syrie, du désert, et des contrées voisines; sur le pays de Souakem et Massouah; sur le Darfour; sur le royaume ou empire de Baurnou; sur le Mobbah ou Bargon, et autres pays.* Ces morceaux ont été imprimés dans les *Annales des voyages*, 1809, 1814. D'autres lettres envoyées à Blumenbach et à des savants, sont consignées par extrait dans le *Magasin encyclopédique*. Seetzen a coopéré à la rédaction d'un mémoire sur *Papenbourg*, ville commerçante du ci-devant duché de Munster, et près que inconnue des géographes français. Burckhardt se trouvant au mont Sinaï en 1816, y lut une note en français, collée sur le mur de la chambre, le 9 avril 1807, par Seetzen: on y voit qu'il prenait le nom de Mousa, et quelles sont les contrées qu'il a parcourues.

SEGALAS (Pierre-Salomon), docteur en médecine, né à Saint-Palais (Basses-Pyrénées), le 1er août 1791, fit ses études au lycée de Pau, où il remporta, en 1811, le prix d'honneur. Reçu docteur en médecine à la faculté de Paris, le 16 décembre 1817, il fut nommé, le 7 février 1823, agrégé à la même faculté. Au mois de juin suivant, il fut élu membre de l'académie royale de médecine, et fut présenté, en 1828, comme candidat à la place que la mort du savant Chaussier laissait vacante à l'académie des sciences. A peine arrivé au doctorat, M. Ségalas s'est livré à l'enseignement public et gratuit de la physiologie et de la pathologie. En 1823, il y a joint un cours spécial sur les maladies des organes génito-urinaires. C'était une création devenue nécessaire par les rapides progrès de l'art sur ces maladies. Le docteur Ségalas a lu à l'académie des sciences, à l'académie de médecine et à la société philomatique, un grand nombre de mémoires importants sur divers points de la médecine et de la chirurgie. Il a publié : 1° *Traité des rétentions d'urine et des maladies qu'elles produisent*, Paris, 1828, in-8°, et atlas in-fol. de 10 pl. Cet ouvrage est plein de faits, et se distingue surtout par l'excellent esprit dans lequel il est rédigé. On doit à M. Segalas beaucoup d'expériences nouvelles, beaucoup d'observations curieuses et plusieurs instruments ingénieux relatifs aux maladies des voies urinaires, entre autres un *speculum* qui rend les voies accessibles à la vue, et un *porte-caustique*, qui facilite singulièrement et précise avec rigueur l'application du nitrate d'argent sur les points rétrécis du canal de l'urètre.

SEGUIER (le baron Antoine-Jean Mathieu), premier président de la cour royale de Paris, né à Paris, le 21 septembre 1768, appartient à la famille du célèbre chancelier Séguier. Son père, avocat-général au parlement de Paris, était l'un des orateurs les plus remarquables de son temps. M. Séguier entra de bonne heure dans la magistrature, et remplissait les fonctions de substitut du procureur-général, lorsque la révolution éclata. Il suivit dans l'émigration son père, qui mourut à Tournay, en janvier 1792. Il ne tarda pas à rentrer en France, et se retira en Languedoc jusqu'en 1801, qu'il rentra dans l'ordre judiciaire. Il fut successivement nommé substitut du commissaire, et commissaire par intérim du gouvernement, près le tribunal de première instance de la Seine, président du tribunal d'appel, et en 1810, premier président de la cour impériale de Paris. Napoléon le nomma ensuite baron et commandant de la légion d'honneur. M. Séguier se montra reconnaissant, et dans toutes les occasions qui lui furent souvent offertes de haranguer le chef de l'état à la tête de sa compagnie, il le complimenta sur ses victoires avec cet enthousiasme que partageaient même alors plusieurs têtes couronnées. A la restauration royale, en 1814, il reporta sur les Bourbons toute la ferveur de son zèle. Louis XVIII, satisfait du retour de M. Séguier aux sentiments que sa famille avait toujours professés, le maintint dans les fonctions de premier président, et le nomma en outre conseiller-d'état. En 1815 Napoléon, irrité d'une défection dont il connaissait toute la sincérité, le remplaça dans ses fonctions dès le lendemain de son retour à Paris, et l'exila. A la seconde restauration il reprit sa place, et fut récompensé par la pairie. M. Seguier, dont le caractère est naturellement irritable, ne put se défendre de se laisser entraîner par l'esprit de réaction, et dans ses attaques contre les bonapartistes, il ne sut pas toujours garder la mesure qui convenait à son expérience et à son caractère public; on se souvient encore du discours qu'il prononça en novembre 1816, à la rentrée de la cour royale de Paris. Les opinions exagérées qu'il y manifestait inspirèrent au célèbre Béranger une de ses chansons les plus piquantes. Cependant, hâtons-nous de le dire, l'exagération politique de M. Séguier ne tarda pas à faire place à des sentiments plus honorables; depuis longtemps il ne fait plus usage de son influence à la cour royale que pour protéger la liberté individuelle, la liberté de la presse et résister aux envahissements du pouvoir. Sa conduite ferme et impartiale dans diverses affaires, notamment dans celles du *Courrier* et du *Constitutionnel*, lui valut, sous le ministère Peyronnet, la perte momentanée de la bienveillance royale. Ce magistrat, aussi intègre que recommandable par ses hautes qualités, a dernièrement donné de nouvelles preuves de sa sollicitude pour rendre la justice, en déployant beaucoup d'activité et de persévérance à poursuivre les assassins de la rue Saint Denis. M. de Séguier est en outre conseiller d'état, membre du conseil général des prisons, de la société d'agriculture, etc. Dans les loisirs que lui ont laissés ses graves et importantes fonctions, il a cultivé les lettres avec fruit. Digne admirateur d'Horace, dont il possède toutes les éditions les plus recherchées, il a fait sur ce poète célèbre un travail dont la publication est vivement désirée.

SEGUIER (le baron Armand-Louis-Maurice), frère puîné du précédent, né le 3 mars 1770, devint officier de dragons dans le régiment de Lorraine, après avoir été page du roi. Il émigra avec sa famille, servit dans l'armée de Condé jusqu'à sa dissolution, et fut un des officiers choisis pour accompagner le roi, qu'il suivit jusqu'à Halle et qu'il quitta un des derniers. Rentré en France, vers 1795, il fut nommé consul à Patua, sur

Digitized by Google

le Gange. Sous le gouvernement consulaire, en 1802, après la paix d'Amiens, il fut fait prisonnier à Pondichéry, par les Anglais, amené en Angleterre et détenu sur les pontons. Rendu à la liberté et à sa patrie, il fut nommé, en 1806, consul à Trieste, puis consul-général dans les provinces Illyriennes, fonctions qu'il a remplies jusqu'à l'évacuation de ce pays par les Français. Il fut nommé, en 1818, par Louis XVIII, consul-général à Londres, où il réside encore aujourd'hui (1829). M. Seguier est chevalier de Saint Louis et de la légion d'honneur. Il a donné à diverses époques, au théâtre du Vaudeville, quelques pièces remarquables par l'esprit et la gaieté : (avec M. Dupaty et autres), *les Otages*; *le Procès de Scudery*; *le Sauvage de l'Aveyron*; *la Girouette de Saint-Cloud*; (seul) *Arlequin qui rit et Jean qui pleure*; *le Maréchal-ferrant d'Anvers*, 1799; *l'Entrevue et le Rendez-vous*, 1800; *la Parisienne à Madrid*, 1805; *Isaure, ou l'Inconstant dans l'embarras*, 1806. Il a publié aussi un petit poëme sur *la Mode*, qui eût fait plus de bruit à une époque où les esprits auraient été moins occupés des graves intérêts politiques. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) lui attribue : 1° (avec Thesigny) *L'un pour l'autre*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1802, in-8°; 2° *Lavater*, comédie en un acte et mêlée de couplets, Paris, 1809, in-8°.

SEGUIER (NICOLAS-MAXIMILIEN-SIDOINE), cousin des précédents, est né à Beauvais, en 1773, d'un capitaine d'infanterie, qui mourut avant la naissance de son fils. Il fut élevé avec le plus grand soin par sa mère, et voyagea dans sa jeunesse : il se trouva, en 1801, à Saint-Pétersbourg, où l'empereur Alexandre lui fit l'accueil le plus distingué. De retour en France, en 1802, il ne prit aucune part aux affaires publiques, et se montra constamment en opposition avec le gouvernement impérial. Nommé, en octobre 1814, par l'abbé de Montesquiou à la préfecture du Calvados (Caen), il fit, en 1815, de vains efforts pour retenir son département dans l'obéissance au roi. A la seconde restauration il fut appelé à la préfecture de la Somme (Amiens), mais il perdit sa place au commencement de 1816, par une ordonnance qui fut rendue publique, comme ayant toléré et surveillé avec trop d'indulgence et d'insouciance une *société* secrète qui était diamétralement opposée au système alors dominant de *l'ultracisme*. Il parvint toutefois à rentrer en grace quelques mois après sa destitution, et fut nommé préfet de la Meurthe (Nanci). Il passa (5 avril 1821) à la préfecture de la Côte d'Or (Dijon), et ensuite à celle de l'Orne (Alençon), le 2 juin 1823, où il est encore aujourd'hui (1829). M. Seguier passe généralement, mais à tort, pour professer des opinions contraires à la Charte. Ce qui a pu induire en erreur, c'est le vernis religieux de ce préfet, dont le christianisme est d'ailleurs fort tolérant. Ce qu'il y a de certain, c'est que bien avant les ordonnances de 1828 contre les petits séminaires, il a rappelé son fils qui avait été placé, à peu près à son insu, chez les jésuites de Brigs en Valois et qu'il le fait élever au collége d'Alençon. Pendant les loisirs, dont il a joui sous le gouvernement impérial, il s'est beaucoup occupé des lettres, particulièrement de la langue grecque, dans laquelle il est très versé. Nous connaissons de lui : *De l'emploi des conjonctions, suivi des modes conjonctifs dans la langue grecque*, Paris, 1814, in-8°. Il a donné dans le *Journal des Savants* de 1810, quelques articles philologiques sur divers textes de Sophocle.

SEGUIN. *Voyez* LE SUPPLÉMENT.

SEGUR (PHILIPPE-HENRI, marquis DE), maréchal de France, né le 20 janvier 1724, d'une famille noble ancienne et militaire établie depuis longtemps en Périgord. Comme elle avait professé et conservé de l'attachement pour la religion protestante, elle eut beaucoup à souffrir dans les guerres civiles, et ne participa point aux graces que la cour répandit sur les catholiques. Il servit avec distinction dans les guerres de Bohême et d'Italie, sous les auspices de son père, lieutenant-général, qui commandait un corps d'armée. A la bataille de Raucoux, en 1746, il reçut un coup de fusil qui lui perça la poitrine de part en part : la balle ne put sortir qu'au moyen d'une opération plus cruelle que la blessure même. L'année suivante, il eut le bras fracassé à la bataille de Lawfeld, et continua de commander, dans la crainte que sa retraite ne ralentît l'ardeur de ses soldats. Il ne quitta son poste qu'après la victoire, et se soumit alors à une amputation très douloureuse. Il fut ensuite nommé successivement maréchal de camp et lieutenant-général. Il sauva à Varburg un corps d'armée, et ramena au duc de Brissac, près de Minden, dix mille hommes d'infanterie que celui-ci croyait perdus et qui avaient combattu pendant cinq heures contre trente mille ennemis sans être entamés. A Clostercamp, il reçut un coup de baïonnette à la gorge, un coup de sabre sur la tête, et fut fait prisonnier après une résistance héroïque. A la paix il fut fait inspecteur, et ensuite commandant de la Franche-Comté à une époque où la plus grande désunion régnait entre le ministère et les parlements, et entre le militaire et la bourgeoisie. Sa justice, son esprit conciliant et sa franchise parvinrent à ramener la tranquillité. Appelé en 1781, par Louis XVI, au ministère de la guerre et élevé au grade de maréchal de France, il rétablit la discipline dans les corps et l'ordre dans les dépenses. C'est à lui que les soldats durent le bienfait de n'être plus entassés par trois dans un même lit. Son ordonnance sur les hôpitaux est un modèle parfait en ce genre. C'est encore à lui que l'on doit la création de l'état-major de l'armée. Des services aussi importants ne doivent cependant point faire oublier que c'est pendant son ministère que fut rendue cette ordonnance, si injuste, si impolitique et si intempestive, qui attribuait à la noblesse seule les emplois d'officiers dans l'armée ; elle fut sans contredit le signal des soulèvements qui eurent lieu dans l'armée au commencement de la révolution. Cependant M. le comte de Ségur, son fils, dans ses *Mémoires*, après avoir reconnu l'inconvenance et les résultats funestes de cette ordonnance, déclare positivement qu'elle fut rendue par la majorité du conseil et contre l'avis du ministre de la guerre. Le maréchal de Ségur quitta le ministère lorsque l'intrigue s'empara des conseils, sous les auspices du cardinal de Loménie. Depuis cette époque il vécut dans une retraite absolue : pendant la terreur il fut dépouillé de tous ses grades et de tous ses ordres, et jeté dans un cachot. Il échappa cependant, et mourut à Paris, le 8 octobre 1801, âgé de soixante dix-huit ans.

SEGUR (le comte LOUIS-PHILIPPE), fils du précédent, est né à Paris, le 11 décembre 1753. « Né avec une imagination vive, dit il lui même dans ses *Mémoires*, au » milieu d'une cour et d'un siècle où l'on s'occupait plus » des plaisirs que des affaires, des lettres que de la politique, des intrigues de la société que des intérêts du peu» ple ; aimant avec passion la poésie et cette philosophie » nouvelle qui, soutenue par les œuvres brillantes des » esprits les plus fins et des plus beaux génies, semblait » devoir assurer le triomphe de la raison ; entraîné par » le tourbillon d'un monde vain, léger, spirituel et ga» lant, je me vis tout à coup forcé, par l'élévation de » mon père au ministère de la guerre, à faire un tout » autre emploi de mon temps, à m'occuper des affai» res publiques, à sortir du vogue des salons pour entrer » dans le secret du cabinet, et à rectifier, par la con» naissance des hommes, par l'évidence des faits, les » erreurs trop fréquentes de l'esprit de système et des » théories sans expérience. » Nommé sous-lieutenant dans Mestre de-Camp, cavalerie, en 1769, il fut deux ans après promu au grade de capitaine. En 1776, sur la demande du duc d'Orléans, le roi le nomma colonel en second du régiment d'Orléans, dragons. Le comte de Ségur, à l'imitation des jeunes seigneurs de cette époque, n'employait pas la plus grande partie de son temps dans les galanteries et les amusements frivoles. Il alla suivre un cours de droit public à Strasbourg, et s'y forma à l'étude de la diplomatie. A son retour à Paris il prit des leçons du célèbre acteur Le Kain, pour apprendre à bien lire et à bien dire. Il recherchait avidement la société des savants et des hommes de lettres les plus distingués, et fréquentait les réunions de mesdames Geoffrin et du Deffant. Sa passion pour les lettres lui valut, malgré sa jeunesse, l'amitié de d'Alembert, de l'abbé Raynal, du comte de Guibert, de Champfort, de Suard, de l'abbé Arnaud, de Rulhière, du chevalier de Boufflers, du chevalier de Chastellux, de l'abbé Barthélemy, de l'abbé Delille ;

Digitized by Google

les bontés de Malesherbes, et les conseils du célèbre comte d'Aranda. La Harpe, Marmontel l'éclairèrent par leurs sages avis, et protégèrent ses premiers essais. Dès le commencement de la guerre de l'indépendance américaine, le comte de Ségur sollicita la faveur d'aller combattre dans les rangs insurgés, avec Lafayette et Noailles; cette grâce ne lui fut accordée qu'en 1782, qu'il fut nommé colonel en second du régiment de Soissonnais, en remplacement du vicomte de Noailles, qui après la prise d'Yorcktown avait obtenu le commandement en chef d'un régiment qui était en France. Il s'embarqua à Brest sur *la Gloire*, le 15 juillet 1782: et après une navigation longue et pénible, pendant laquelle il fallut livrer combat à *l'Hector*, vaisseau français qui avait été pris par les Anglais dans la défaite de l'amiral de Grasse, *la Gloire* fut forcée de faire naufrage sur la côte de l'état de Maryland pour échapper à la poursuite des Anglais. Le comte de Ségur n'eut aucune occasion de se distinguer pendant la campagne qu'il fit en Amérique, et il la quitta pour revenir en France, le 3 avril 1783. Il prit le commandement du régiment de dragons qui portait son nom, mais peu de temps après M. de Vergennes le fit nommer ministre plénipotentiaire à la cour de Russie. La noblesse de son caractère, son esprit et son habileté rétablirent promptement l'harmonie qui, depuis long temps, avait cessé de régner entre les deux puissances. Catherine, qui savait apprécier les hommes de mérite, distingua aussitôt M. de Ségur, et lui donna des marques de la plus haute faveur: en 1785, elle lui proposa de l'accompagner dans un voyage qu'elle fit dans l'intérieur de l'empire, pour visiter les travaux ordonnés par elle afin de surmonter les obstacles que des cataractes opposaient à la navigation d'un canal entrepris pour joindre la mer Caspienne à la mer Baltique par le lac Ladoga, le Wolchiff, le lac Ilmen, le Mista, le Tuerze et le Wolga. En 1787, il accompagna de nouveau cette princesse dans son célèbre voyage en Tauride, durant lequel elle étala, dans le cours de seize cents lieues, tant de luxe et de magnificence. Cinq jours avant son départ, M. de Ségur avait eu la satisfaction de signer (11 janvier 1787) un traité de commerce qui fut fort utile à la France. Il eut de plus l'adresse d'empêcher la Russie de faire un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre, qui fut obligée de renouveler son ancien traité, bien moins avantageux que celui que la France venait d'obtenir. La guerre ayant éclaté, en 1789, entre les Turcs et la Russie, le comte de Ségur fit accepter la médiation de la France, et la promesse de signer une quadruple alliance projetée entre la France, l'Espagne, la Russie et la Prusse. Les événements de la révolution le rappelèrent en France, à la fin de 1789. En 1790, il fut nommé maréchal-de-camp, et il reçut presque en même temps l'offre du ministère des affaires étrangères, ainsi que celle de l'ambassade de Rome. Il avait opté pour la dernière de ces fonctions, et se disposait à se rendre à son poste lorsqu'il en fut empêché par les différends qui s'élevèrent entre le Saint Siége et la France. Envoyé par le roi à Berlin, à la fin de 1790, pour retarder la guerre, il réussit dans sa mission malgré beaucoup d'obstacles. M. de Ségur, ainsi que son père, refusèrent d'émigrer: en 1792, le comité de sûreté générale les fit arrêter, mais ils parvinrent à échapper à l'échafaud. Ruiné à Saint-Domingue et en France, le comte de Ségur rendit à sa famille une existence honorable par ses travaux littéraires. Sous le gouvernement consulaire, il devint membre du corps-législatif, où il vota le consulat à vie. En 1803, Bonaparte l'appela au conseil-d'état, et sous l'empire lui conféra la charge de grand-maître des cérémonies. En 1813, il fut nommé sénateur, et en 1814 commissaire extraordinaire dans la 18[e] division militaire. A la restauration il fut nommé pair de France. Ayant accepté pendant les cent jours les fonctions de grand maître des cérémonies, que Napoléon lui rendit, ainsi que sa nomination à la chambre des Pairs, Louis XVIII l'élimina de la chambre des pairs que ce prince rétablit à son second retour. Il y rentra cependant en 1818, et n'a cessé jusqu'ici d'y combattre au première ligne dans les rangs des défenseurs des libertés constitutionnelles. En 1803, il avait été nommé membre de l'Institut; l'ordonnance royale de 1816 le conserva membre de l'académie française. En 1827, il fut un des membres qui appuyèrent la proposition faite à l'académie française pour qu'une humble supplique fût présentée au roi, afin de lui exposer les craintes que le projet de loi sur la presse faisait éprouver à l'académie. M. de Ségur tient sans contredit un des premiers rangs parmi les littérateurs de notre époque. Ses compositions historiques surtout annoncent des connaissances profondes, un jugement sûr, et cette habitude des hommes et des choses, qu'il a pu acquérir dans la fréquentation des plus grands hommes du siècle dernier et de celui-ci, et dans une position où la pratique du monde substitue la réalité aux apparences et l'expérience aux systèmes. Peu d'hommes ont eu autant d'alternatives de bonheur et de malheur, de crédit et de disgrâce, de jouissances et de proscriptions, d'opulence et de pauvreté. « Le hasard, dit-il « lui-même, a voulu que je fusse successivement colo« nel, officier-général, voyageur, navigateur, courti« san, fils de ministre, ambassadeur, négociateur, « prisonnier, cultivateur, soldat, électeur, poète, au« teur dramatique, collaborateur de journaux, publi« ciste, historien, député, conseiller d'état, sénateur, « académicien et pair de France. » M. de Ségur, dit Dussault, est un homme de beaucoup d'esprit; il écrit avec élégance, grâce et clarté; il a autant de pureté dans le jugement que de droiture dans le cœur. On a de M. le comte de Ségur: 1° *Pensées politiques*, in-8°; 2° *Théâtre de l'Hermitage*, 1798, 2 vol. in 8°; 3° *Adèle, ou les Métamorphoses*, vaudeville, 1799, in 8°; 4° *Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II, et tableau politique de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796*, sous le titre de *tableau statistique et politique de l'Europe*, 1801, 3 vol. in-12, 1803, 3 vol. in-8°; 5° *Mémoire sur le poete de famille* (dans la deuxième édition de l'ouvrage suivant); 6° *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, deux éditions, 1801, 3 vol. in-8°; 7° *Contes, fables, chansons et vers*, 1801, in-8°, 1808, in 8°; 8° *Histoire de l'Europe moderne*, 1816, in 8°; 9° *Galerie morale et politique*, 1817 1823, 3 vol. in 8°; 10° *Abrégé de l'histoire ancienne et moderne*, à l'usage de la jeunesse, 1817-1829, in-18; 11° *les Quatre âges de la vie, étrennes à tous les âges*, 1819, in-8°; 12° *Romances et chansons*, 1819, in-18; 13° *Le premier jour de l'an*, chanson, 18[illegible], in-8°; 14° *Pensées, maximes, réflexions de M. le comte de Ségur*, 1822, in 18; 15° *Notice sur le chancelier d'Aguesseau*, 1822, in-8°; 16° *Œuvres complètes de M. le comte de Ségur*, Paris, 1824—1829, 36 vol. in-8°: les trois premiers ont pour titre, *Mémoires, Souvenirs et Anecdotes*: ils contiennent des anecdotes intéressantes, et presque toutes peu connues, sur les personnages les plus illustres de la fin du dernier siècle. « Leur « contemporain et leur ami, a dit un critique, M. de « Ségur est resté au milieu de la génération présente « comme chargé de lui transmettre les exemples et les « faits dont il est désormais l'unique témoin; la nature « lui a laissé, sous le poids des souffrances, la fraîcheur « de la pensée, la puissance de la mémoire, et la plé« nitude d'un talent brillant de raison, de grâce et de « finesse. » 18° *Recueil de famille, dédié à madame la comtesse de Ségur*, 1826, in-8°. Ouvrage imprimé à un petit nombre d'exemplaires, pour la famille de l'auteur et quelques amis. 19° *Histoire des Juifs*, 1827, in-32. M. le comte de Ségur a fourni des articles au *Mercure*, au *Journal de Paris*, à la *Revue Encyclopédique*. Outre le vaudeville d'*Adèle*, il a donné encore au théâtre de la rue de Chartres: *les Revenans*, comédie parade mêlée de vaudevilles, 1798, in 8°; (avec MM. Deschamps et Després) *Molière à Lyon*; *le Mamlouk à Paris*. —Au théâtre Montansier: *le Gondolier vénitien*, opéra comique. Il a fait aussi pour l'Opéra, avec Deschamps et Després: *les Français au Caire*, non représenté. M. de Ségur a été l'un des fondateurs des *Dîners du Vaudeville*, et en 1793, de la société littéraire et politique du *Portique républicain*. C'est d'après des renseignements inexacts que nous avons dit (article Pis), que cette société n'admettait dans son sein aucun

Digitized by Google

membre de l'institut. Parny, Mercier, Naigeon, Chenier en étoient membres, et nous avons vu le diplome de ce dernier, signé de Courmand, qui en était président, ainsi que celui de M. de Ségur.

SEGUR (Joseph-Alexandre, vicomte de), frère du précédent, né à Paris, en 1756, fut successivement colonel des régiments de Noailles, de Royal-Lorraine et des dragons de son nom, et enfin maréchal-de-camp en 1790. Incarcéré pendant la terreur, en octobre 1793, il fut rendu à la liberté le lendemain du fameux 9 thermidor. Il a publié lui-même l'histoire de sa détention. « Peu d'hommes, dit un de » ses biographes, ont été plus aimables que le » vicomte de Ségur. La douceur de son caractère et » l'agrément de son esprit rendaient son commerce » charmant; il parlait avec grace, et savait écouter; » légèrement ironique, sans être railleur, il châtiait » quelquefois, par un mot heureux, la vanité d'un » sot; il était malin avec aménité. » Il est mort à Bagnères, le 27 juillet 1805, d'une affection de poitrine, à l'âge de cinquante ans. Il a cultivé les lettres avec quelque succès, quoiqu'il fût loin de marcher l'égal du comte de Ségur son frère; son instruction était d'ailleurs très bornée. Il a publié: 1° *De l'opinion, considérée comme une des principales causes de la révolution*, 1790, in-8°; 2° *Correspondance secrète entre Ninon de l'Enclos, le marquis de Villarceaux et madame de M........ (Maintenon)*, Paris, 1790, 2 vol. in-12. Cette correspondance est supposée; l'auteur ne sut pas même y conserver les mœurs ni le ton de l'époque: on assure qu'il y fit entrer des billets qui lui avaient été adressés par quelques grandes dames de ses maîtresses, car le vicomte de Ségur, partageant toute l'immoralité de son temps, se faisait un honneur de multiplier ses succès auprès des femmes, et de les afficher. 3° *La Femme jalouse*, 1791, in-12: c'est une imitation des *Liaisons dangereuses*, mais l'auteur est resté loin de son modèle. 4° *Ma prison depuis le 23 vendémiaire jusqu'au 10 thermidor*, Paris, an III, in-8°; 5° *les Femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social chez différents peuples anciens et modernes*, Paris, 1803, 3 vol. in-12; souvent réimprimé depuis: ouvrage agréable, et le seul qui lui ait survécu; toutefois cette production laisse beaucoup à desirer; c'est un cadre heureux qui aurait eu besoin d'une main plus habile pour être rempli convenablement. La dernière édition a été publiée avec un supplément par M. Ch. Nodier, 1825, 3 vol. in-18. Le vicomte de Ségur a travaillé aussi pour le théâtre. Il a donné, depuis 1787 jusqu'en 1800, au Théâtre-Français: 1° *Rosaline et Floricourt*, ou *les Caprices*, comédie en deux actes, en vers libres; 2° *Dorval*, ou *le Fou par amour*, comédie en un acte, en vers, contre-partie de *Nina*; 3° *le Retour du mari*, comédie en un acte, en vers, longtemps restée au répertoire. — Au théâtre Louvois: 4° *Saint-Elmont et Verseuil*, ou *le Danger d'un soupçon*, drame en cinq actes, en vers, sujet trop noir pour le pinceau délicat mais faible de Ségur. — Au théâtre Montansier: 5° *Elise dans les bois*, fait historique du 14 thermidor, comédie en un acte, en prose. — A l'Odéon: 6° *l'Amant arbitre*, comédie en un acte, en vers. — Au théâtre Feydeau; 7° *Roméo et Juliette*, opéra en trois actes, refusé par le comité de lecture du premier théâtre lyrique; 8° *les vieux Fous*, opéra-comique en un acte; 9° *le Bon Fermier*, comédie. — Au théâtre Favart: 10° *l'Opéra-Comique*, en un acte; (avec M. Dupaty), 11° *le Cabriolet jaune*, en un acte. En sortant de l'une des représentations de cette pièce, qui ne fut jouée que sept à huit fois, Ségur dit à un de ses confrères qui venait d'éprouver un échec plus marqué: « Je vous offre une place dans » mon cabriolet jaune. » 12° *La Dame voilée*, en un acte. Au théâtre du Vaudeville: 13° (avec M. Després), *Nice*, parodie de *Stratonice*; 14° *les deux Veuves*; 15° *C'est la même*; 16° (avec Deschamps et M. Després), *le Nouveau magasin des modernes*; 16° (avec M. de Ségur aîné), *l'Indicateur*, ou *le Bureau des mariages*; 18° (avec Deschamps et Desfaucherets), *le Portrait de Fielding*; 19° (avec Philippon la Madeleine), *Chaulieu à Fontenay*; 20° *le Caveau*. — Au théâtre Montansier: 21° *Brunet et Caroline*, opéra-comique en un acte; 22° *les Jugements précipités*, ou *les Suites de Misanthropie et Repentir*, opéra-comique en un acte. — A l'Opéra: 23° *la Création du monde*, oratorio parodié sur la musique de Haydn. — Au théâtre Louvois: 24° *Jacquet Demont*, comédie en un acte, en prose, 1804. On a encore de lui des chansons plus spirituelles que gaies, qu'il publia en sa qualité de convive des Dîners du Vaudeville où il était assidu. Sa chanson de l'*Amour et le Temps* est très connue, et a fourni le sujet de plusieurs dessins et gravures; le glacier Gerchi dut une partie de sa vogue aux couplets de Ségur; enfin c'est encore à lui qu'est due la publication si scandaleuse des *Mémoires du baron de Besenval*. Voici au reste comment la *Biographie universelle* explique le fait de cette publication: « Le baron avait légué ses *Mé-* » *moires* au vicomte de Ségur; celui-ci, menacé pen- » dant la terreur d'une invasion de commissaires, dé- » posa le manuscrit chez un conventionnel estimé; les » mémoires y furent transcrits par une main infidèle, » et dans le cours de l'année 1805 le libraire Buisson » les acheta d'un inconnu pour une somme très mo- » dique; lorsque Buisson apprit qu'ils appartenaient à » M. de Ségur, légataire du baron de Besenval, il l'a- » borda pour les acquérir de lui-même. Ségur déclara » que l'intention du baron de Besenval n'avait jamais » été de les rendre publics, et que la sienne était de se » conformer à la volonté du testateur. Le libraire lui » fit observer qu'en renonçant à les imprimer, il était » tenu (lui Buisson) de restituer le manuscrit subrep- » tice: mais qu'un autre serait vraisemblablement » moins délicat; qu'on le publierait sans s'informer s'ils » étaient ou non la propriété de celui qui les présen- » tait; que dans ce cas ils seraient imprimés tels qu'ils » étaient, tandis qu'il lui proposait de laisser sous le » voile de l'initiale tous les noms qu'on voudrait déro- » ber à la curiosité; il consentit même à toutes les sup- » pressions qu'on jugerait nécessaires. Ségur accepta » cet arrangement, mais il ne supprima point encore » assez.... » Les *Œuvres diverses du vicomte de Ségur*, précédées d'une notice sur sa vie, ont paru à Paris, 1819, in-8°. Elles ne contiennent que ses chansons, ses poésies fugitives et quelques proverbes dramatiques.

SEGUR (Paul Philippe, comte de), fils du comte Louis-Philippe de Ségur, et neveu du précédent, maréchal-de-camp, commandant de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Paris, en 1780, entra au service en 1799, et se distingua dans la campagne de Hohenlinden et des Grisons. Après la paix de Lunéville, il remplit des missions diplomatiques près des rois de Danemarck et d'Espagne, et en 1804 il fut chargé de l'inspection de tous les ouvrages militaires et des constructions maritimes des bords de la Manche. L'année suivante il fut envoyé deux fois dans Ulm, comme parlementaire, et décida Mack à capituler. En 1806, il fut chargé de reconnaître la Calabre et d'y préparer une descente en Sicile. Il se distingua au siège de Gaëte, et fut cité honorablement à la bataille d'Iéna. A l'affaire de Nasielsk, ayant chargé et traversé une arrière-garde russe, de quatre mille hommes, avec quatre-vingt-dix dragons, il fut blessé deux fois, fait prisonnier après une défense désespérée, et envoyé à Vologda, au-delà de Moscou. Il obtint son échange à la paix de Tilsitt. En 1807, il commanda, avec le grade de major, un régiment d'hussards, en Espagne. En 1808, il reçut l'ordre d'attaquer, avec quatre-vingts chevau-légers polonais, quatorze cents Espagnols et quinze pièces de canon, retranchés dans les rochers de Sommo-Sierra; la position fut emportée, et il fut de nouveau criblé de coups. Ce succès lui valut le grade de colonel et l'honneur de porter au corps législatif les drapeaux conquis dans cette brillante affaire. En 1812, il fit la campagne de Russie, avec le grade de général de brigade. En 1813, il organisa trois mille gardes d'honneur à Tours, et s'y distingua par sa fermeté, sa douceur et sa générosité. Après la bataille de Hanau, dans laquelle son corps contribua à sauver l'armée, il fut chargé de la défense du Rhin, de Landau à Strasbourg. En 1814, il se distingua dans la retraite qu'il fit de Landau à Strasbourg, en défilant, pendant cinq jours, avec deux mille chevaux, devant vingt mille russes et prus-

siens. Son corps ne se fit pas moins remarquer à Montmirail, à Château-Thierry et à Meaux; à l'affaire de Reims, à la tête de cent gardes-d'honneurs et de quelques hussards du 9ᵉ, il attaqua l'ennemi si à propos, qu'il lui détruisit six cents chevaux, lui prit quatorze pièces de canons et emporta le faubourg: malgré deux blessures graves, il alla rendre compte de cette affaire à Napoléon, qui n'apprit ses blessures qu'en le voyant tomber devant lui sans connaissance. A la première restauration, le général de Ségur adhéra à la déchéance de l'empereur, et en 1815, il était chef d'état-major des corps royaux de cavalerie (vieille garde). Au retour de Napoléon, il resta sans emploi jusqu'au siège de Paris, où il fut chargé de la défense de la rive gauche de la Seine. Le général de Ségur fut appelé en témoignage dans le procès du maréchal Ney. En 1818, il fut nommé un des maréchaux-de-camp de l'armée. Il a épousé mademoiselle de Lucay. Fils de l'un des écrivains qui font le plus d'honneur à la France actuelle, le général de Ségur marche avec distinction sur les traces de son père, et s'est déja placé au rang de nos plus célèbres historiens. On lui doit: 1° *Campagne du général Macdonald dans les Grisons, commencée dans le mois de thermidor an VIII, et terminée par le traité de Lunéville, signé le 20 pluviôse an IX*, Paris, 1808, in-8°, deux éditions; 2° *Histoire de Napoléon et de la grande armée, pendant l'année* 1812, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Ouvrage qui a obtenu un succès immense, et qui est maintenant à sa 9ᵉ édition. M. de Ségur raconte les grandes scènes qu'il a vues et dont il était lui-même acteur; il dévoile en homme d'état les vues et les desseins de l'expédition, il trace en tacticien le plan de la campagne, il nous entraine dans ces marches si fécondes en prodiges, ou dans cette retraite marquée par tant d'exploits et d'horreurs. Ce qu'il a vu il le peint, il nous fait assister aux combats comme aux conseils, sous la tente de l'empereur, au passage du Niémen, à la bataille de Mojaïsk, à l'incendie de Moscou, au retour sur la Bérésina. Il a des couleurs différentes pour des tableaux divers, il fait passer dans l'ame du lecteur les impressions qu'il a senties. Les discours qu'il met dans la bouche de ses héros, les rumeurs qu'il recueille dans l'armée, à la manière de Thucydide et de Tite-Live, donnent à ses récits une physionomie particulière et un mouvement continuel. Cependant on a reproché à cet ouvrage trop de pompe et d'apparat dans le style. On voit que M. de Ségur vise à l'effet et cherche à peindre plutôt qu'à raconter avec la véracité que comporte le genre historique. Il y représente Napoléon dans un affaiblissement complet, tant au moral qu'au physique, et ayant enfin perdu son génie. Le général Gourgaud ayant regardé ces imputations comme injurieuses à la mémoire de Napoléon, réclama contre elles dans les journaux, et avec des expressions tellement énergiques qu'elles donnèrent lieu à une explication, à la suite de laquelle eut lieu un duel dans lequel M. de Ségur fut blessé. Le général Gourgaud réfuta les allégations de M. de Ségur, dans un ouvrage intitulé: *Napoléon et la grande armée en Russie*, ou *Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*, 1824, in-8°, plusieurs éditions. 3° *Histoire de Russie et de Pierre-le-Grand*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°. — SEGUR (OCTAVE), frère ainé du précédent, né à Paris en 1778, fut élevé à l'école polytechnique, et parait ne s'être occupé que de littérature. Il est mort à Paris, le 16 août 1818, à l'âge d'environ quarante ans. Il a publié: 1° *Flore des jeunes personnes*, ou *Lettres familières sur la botanique, écrites par une Anglaise à son amie*, traduit de l'anglais, 1801, in-12, trois éditions, 1810, in-12; 2° *Ethelvina*, roman traduit de l'anglais de M. Hartley, 1802, 2 vol. in-12; 3° *Belinde*, conte moral, trad. de l'anglais de miss Edgeworth, 1802, in-8°; 4° *Lettres élémentaires sur la chimie, d'après les cours donnés par les professeurs de l'Ecole Polytechnique*, 1803, 2 vol. in-18. Cet ouvrage a été traduit en hollandais, 1812, 2 vol. in-8°. — SEGUR (PAUL), fils du général comte Paul-Philippe de Ségur, a publié: *Nouveaux contes moraux, pour servir à l'instruction et à l'amusement de l'enfance, traduit librement de l'allemand, par M. Paul de Ségur, élève externe en 4ᵉ, au collège de Louis-le-Grand*, Paris, 1822, in-18. — SEGUR-BOUZELY (HENRY-PHILIPPE, marquis de), est issu d'une branche qui a sacrifié sa fortune et nombre de distinctions politiques à l'attachement qu'elle a constamment professé pour la religion protestante. Il servait, depuis 1786, dans un régiment des chasseurs des Cévennes, lorsque la révolution éclata. En 1791, le marquis de Bouillé le comprit dans le petit nombre d'officiers destinés à favoriser l'évasion de Louis XVI. Il quitta le service à la fin de 1792. En 1800, il fut nommé capitaine attaché à l'état major-général de l'armée de Saint-Domingue. Rentré en France en 1803, avec les débris de cette armée, il fut réformé par suite du refus qu'il fit au général Berthier, commandant de la place de Paris, d'assister au couronnement de Napoléon. En 1806, il reçut en Périgord où il s'était retiré, l'ordre de se rendre, en qualité d'aide-de-camp, auprès du grand-duc de Berg, en Prusse. Il eut un bras emporté à la bataille d'Heilsberg, le 10 juin 1807, et la poitrine fracassée par un biscayen; ce qui ne l'empêcha pas de servir encore plusieurs années dans le royaume de Naples et dans d'autres parties de l'Italie. Il a été nommé successivement chef d'escadron, major, colonel, en 1816, et adjudant général. Il est chevalier des ordres royaux, du mérite militaire de France, de la légion-d'honneur, des Deux Siciles et du mérite militaire de Bavière. Le marquis de Ségur a publié: 1° *Lettres de M. Henri de Segur à M. Henri de Bonald*, 1821, in-8°; 2° *Lettres de M. Henri Philippe de Ségur à M. le comte de L....., e L.....*, Paris, 1822, in-8°.

SEGUR (ANTOINETTE ELISABETH MARIE, comtesse de), née à Paris en 1756, fille de M. d'Aguesseau, conseiller d'état, et petite-fille du célèbre chancelier d'Aguesseau, épousa, le 3 avril 1777, M. le comte Louis Philippe de Ségur. Cette femme remarquable par l'élévation de son ame, la force de son esprit, la bonté de son caractère, la grace et la politesse exquise de ses manières, est morte à Paris, le 5 mars 1828, à l'âge de soixante-douze ans. Compagne adorée d'un homme que la carrière des armes et de la politique éloignèrent tour à tour de sa famille, madame de Ségur connut de bonne heure le pénible devoir des sacrifices et s'y soumit; pendant cinquante et une années d'union elle ne cessa de donner à l'ami de son cœur les plus touchantes, les plus éclatantes preuves de sa tendresse et d'un attachement sans bornes. Dépouillée par la révolution de son rang et de sa fortune, privée momentanément de la liberté et menacée de l'échafaud, elle conserva pendant les longues angoisses de cette époque, et plus tard dans une haute élévation, son courage vertueux dans toute sa pureté, et les rares qualités qui distinguaient son grand caractère. Ni la malignité ni la haine des partis n'ont jamais trouvé de prise sur son irréprochable conduite; nul n'a jamais prononcé son nom sans respect. Madame de Ségur, pour ménager la vue très affaiblie de son mari, lui évitait la fatigue d'écrire lui-même; elle écrivit en entier et sous sa dictée plusieurs gros volumes de l'*Histoire universelle*: c'est un monument de la tendresse conjugale et un véritable trésor de famille. M. le comte de Ségur a légué ce manuscrit à ses enfants. Nous croyons devoir rapporter un passage tiré d'une lettre de M. de Ségur à ses enfants et à ses petits-enfants, placée en tête du même manuscrit. « Je vous lègue ce manuscrit: il est tel » que je l'ai dicté du premier jet sans ponctuation, » sans corrections; le public a l'ouvrage tel que je l'ai » corrigé: mais j'ai voulu déposer dans vos mains le » manuscrit comme je l'ai dicté, et je désire que l'aîné » de ma famille le conserve toujours religieusement; » c'est un legs précieux, honorable, sacré; c'est un » monument rare d'une tendresse conjugale sans » exemple, et le nom de votre mère est un titre de » gloire pour vous: soyez sûrs que toutes les douces » vertus dont vous pourrez vous honorer vous viennent » principalement de son sang qu'elle vous a transmis. » J'avais perdu par une goutte sereine un œil dans la » guerre d'Amérique, de longs travaux avaient affaibli » l'autre; les médecins me menaçaient de la perdre si » je l'exerçais trop. Cependant la ruine de ma fortune » me rendait le travail indispensable: je me décidai à » écrire cet ouvrage, et pour me conserver la vue, ma

» femme, votre tendre et vertueuse mère, me servant » de secrétaire avec une constance et une patience » inimitables, a écrit de sa main d'abord toutes les » notes qui ont servi à rédiger, et ensuite tout ce livre. » Ainsi toute cette Histoire universelle a été tracée de » sa main. Gardez donc à jamais ce manuscrit : la du» rée de ce livre seroit éternelle, si au gré de mes » desirs, comme il porte l'empreinte de la main de cette » femme chérie, il pouvait à chaque page porter celle » de ses vertus. »

SEID-MUSTAPHA, ingénieur turc, né à Constantinople, montra dès sa plus tendre jeunesse une passion très vive pour les sciences et les arts, particulièrement pour les mathématiques. Il dévora les Éléments de géométrie d'Euclide et tous les fragments d'écrivains anciens traduits en arabe qu'il put se procurer, et passait les jours et les nuits avec des maîtres turcs pour accroître ses connaissances. Gstenbey-Ismail Efendy lui enseigna le calcul des logarithmes, mais il ne tarda pas à comprendre que l'Europe seule était capable de satisfaire son ardeur pour la science, et il se détermina à aller puiser dans les livres françois les connaissances qui étaient presque inconnues dans l'Orient. Il se mit à étudier la langue française comme la plus répandue, et fut en peu de temps en état de lire et de comprendre Wolf, Ozanam, Belidor et autres auteurs. Il se rendit familiers les calculs de l'algèbre, et se disposait à faire un voyage en France lorsqu'il fut nommé élève permanent et salarié dans une nouvelle école de mathématiques que le sultan Sélim III venait de fonder près de l'arsenal de Sudlidzé. Cet établissement, où pour la première fois on faisait à Constantinople des leçons publiques de mathématiques, souleva contre lui l'ignorance et l'envie. Déjà le découragement s'était emparé des maîtres et des élèves lorsque Sélim III se prononça hautement en faveur de l'institution, et en arrêta la ruine. On lit par ses ordres des plans de forteresses régulières et irrégulières, accompagnés d'explications écrites, où l'on exposait les règles qui avaient servi à les tracer. Quand ces explications eurent été publiées, les élèves exécutèrent d'après leurs plans, dans les campagnes qui avoisinent Constantinople, de petites forteresses avec leurs bastions en gazon, leurs chemins couverts et toutes leurs dépendances. Une foule immense d'habitants de Constantinople vint examiner ces travaux, et ne put refuser son admiration aux exercices et aux évolutions militaires qui eurent lieu pour l'attaque et la défense des forteresses en miniature. Bientôt on ne contesta plus l'utilité dont pouvait être pour la nation le corps des ingénieurs, et les murmures cessèrent. De bons officiers, d'excellents arpenteurs se formèrent dans l'école; un atlas général, quoique rempli d'erreurs, y fut dressé, et l'on se proposa de lever une carte plus exacte de l'Asie, travail auquel Seid-Mustapha devait coopérer, mais qui n'a pas même été commencé. En 1803, Seid fit imprimer en langue française, dans la nouvelle imprimerie de Scutari, fondée par Sélim III, un ouvrage intitulé : *Diatribe de l'ingénieur Seid Mustapha sur l'état actuel de l'art militaire, du génie et des sciences à Constantinople.* Il a été réimprimé à Paris, en 1810, d'après l'édition originale, par les soins de Langlès, qui y a joint une préface et des notes. « Les sciences et les arts, dit l'auteur » dans cette curieuse brochure, font le tour du monde; » les nations de l'Europe, aujourd'hui si éclairées, ont » eu pour maîtres les Latins : ceux-ci avaient été les » disciples des Grecs; et c'est dans la Perse, l'Égypte » et l'Inde qu'était autrefois le foyer des lumières. » Dans les premiers temps, les Othomans n'avaient pas » besoin de connaître la trigonométrie pour vaincre » des ennemis aussi ignorants qu'eux. Plus tard les na» tions chrétiennes de l'Europe perfectionnèrent leur » tactique et leurs armes, tandis que les Musulmans » sont restés presque stationnaires, et ils ont éprouvé » des revers. Le sultan Sélim a voulu faire cesser cet » état de choses, et mettre ses sujets au niveau des » autres nations. » On croit que Seid Mustapha fut tué en 1807, dans les combats qui se livrèrent entre les janissaires et les troupes de nouvelle levée, à l'époque de la révolution qui renversa Sélim III du trône.

SELIM III, vingt-huitième empereur des Turcs, fils unique du sultan Mustapha III et d'une Circassienne, naquit le 24 décembre 1761. La naissance d'un héritier à l'empire othoman à une époque où Mustapha n'avoit point d'enfant mâle, et où son seul frère Abdul-Hamid étoit généralement regardé comme impuissant, fut accueillie par des transports universels de joie, et célébrée par des fêtes magnifiques. Abdul-Hamid étant monté sur le trône après la mort de Mustapha, arrivée le 21 janvier 1774, montra beaucoup d'affection pour Sélim, et, quoiqu'il le tînt enfermé dans le sérail, il le laissa jouir d'une grande liberté. Sélim devint l'objet de l'affection des Musulmans, qui furent plongés dans la consternation, en septembre 1774, pendant une maladie grave, la petite vérole, qui faillit leur enlever ce jeune prince. Sélim, quoique réduit dans le sérail à passer son temps entre de vieilles femmes et de stupides eunuques, et à n'avoir pour toute lecture que le Coran, sentit son âme se révolter en voyant l'état d'avilissement dans lequel étoit tombé l'empire qu'il était appelé à gouverner. Indigné de la faiblesse de son oncle, et de la corruption de ses ministres, il ne rêva plus qu'aux moyens de régénérer son pays, et de rappeler les beaux temps des règnes d'Amurath et de Mahomet II. La lecture d'une espèce de testament politique que son père lui avait laissé pour son instruction, et dans lequel il lui découvrait les vices primitifs de la constitution, les abus qui s'y étaient introduits, les réformes à faire, contribua à étendre la sphère de ses idées. Sa mère, femme d'un grand sens, et un médecin italien nommé Lorenzo, qui l'avait soigné pendant sa maladie, et à qui il avait accordé toute sa confiance, l'entretinrent dans ses projets de réformes et enflammèrent son imagination. Dans son ardeur, il lui tardait d'occuper le trône pour, le lendemain de son couronnement, monter à cheval suivi de tous les fidèles Musulmans, et aller venger dans le sang des Russes les outrages que sa nation avait reçus d'eux. Sentant bien que son ignorance était un grand obstacle aux vastes projets qu'il méditait, il chercha tous les moyens de s'instruire. Du fond du sérail où il était relégué, il entretenait une correspondance suivie avec d'anciens serviteurs de son père, de grands personnages, et même avec plusieurs employés de son oncle; mais n'ignorant pas combien son pays était en arrière des connaissances qu'il désirait si ardemment acquérir, il se tourna vers l'Europe, dont il appréciait la civilisation, et dès le commencement de 1786 il écrivit au comte de Choiseul, alors ambassadeur à Constantinople, pour obtenir de lui qu'Isaac Bey, son confident, pût se rendre à Paris, afin d'y étudier toutes les branches de l'administration, et y acquérir les connaissances inconnues à la Turquie. Isaac Bey partit en effet pour la France au commencement de septembre 1786, et remit à Louis XVI une lettre de son maître, qui fut le commencement de la correspondance qui s'établit entre les deux princes. Cette correspondance, dans laquelle Sélim traitait les plus hautes questions de la politique, montrait des vues élevées pour l'avenir, et l'intention bien prononcée de régénérer la nation othomane, dura sans interruption jusqu'à son avénement au trône, qui eut lieu à la mort d'Abdul-Hamid, le 7 avril 1789, dans sa vingt-huitième année. Le jour de son couronnement, le feu ayant pris à l'arsenal, il sortit avec précipitation du sérail, se jeta dans le premier bateau qui se rencontra, repoussa au débarquement un marche-pied qu'on lui offrait suivant l'usage pour monter à cheval, sauta légèrement en selle, donna les ordres les plus rigoureux, et déclara qu'il punirait de mort ceux de ses ministres convaincus d'avoir reçu le plus léger présent. Le jour de son installation, il rendit la liberté aux débiteurs insolvables, et donna trente pour cent à leurs créanciers. Il rappela tous les exilés, et révoqua l'ordre que son prédécesseur avait donné de porter la vaisselle à la monnaie. A l'exemple des plus illustres sultans, il parcourait Constantinople sous divers déguisements pour s'assurer par lui-même si la police était bien faite : les délinquants surpris en flagrant délit étaient sur-le-champ punis de mort, souvent même en sa présence. Cette excessive

Google

sévérité, qui s'appliquait quelquefois à des délits très légers, et cette manière expéditive de rendre la justice, jetèrent la terreur dans la ville, et lorsque Sélim sortait tout le monde fuyait à son approche. Fidèle aux promesses qu'il avait faites de se mettre à la tête de ses armées, Sélim ordonna de nombreuses levées, et annonça son intention d'aller combattre les Russes et les Autrichiens, qui faisaient à cette époque une guerre acharnée à la Porte, et qui venaient de lui enlever (septembre 1788) l'importante place d'Oczakow. Cette détermination courageuse de Sélim avait ranimé l'ardeur guerrière des Musulmans; mais le conseil du sultan parvint à le détourner de son projet, sous prétexte que cette guerre n'avait pas été commencée par lui, et qu'elle avait été entreprise sous de fâcheux auspices. Sélim, tout en cédant aux desirs de ses conseillers, ne s'en montra pas moins très opposé à la paix, et cédant aux conseils intéressés de l'Angleterre, de la Prusse et de la Suède, qui l'excitaient à la guerre, il poussa, malgré les sages avis de la France, jusqu'à la déraison ses projets de vengeance et de conquêtes; il voulait d'ailleurs à tout prix reconquérir la Crimée, que son prédécesseur avait été forcé de céder aux Russes par le traité de Kaïnardji. Les armes de Sélim furent constamment malheureuses: le brave capitan Hassan-Pacha fut battu complètement, le 21 juillet 1789, près de Forsieni, en Moldavie, par l'armée combinée des Russes et des Autrichiens, commandée d'une part par Souworoff, et de l'autre par le prince de Cobourg. Le grand visir ayant tenté de réparer cet échec, essuya une défaite encore plus désastreuse, dans laquelle les Turcs laissèrent vingt-deux mille hommes sur le champ de bataille, soixante canons, toute leur artillerie de siége, leurs munitions, et furent obligés de repasser le Danube. Ils ne tardèrent pas à perdre Belgrade, Bukharest, toute la Servie, qui tomba au pouvoir des Autrichiens; Bender, Akermen, la province d'Oczakow, la Moldavie, la Bessarabie, Galatz, etc., dont les Russes se rendirent maitres. Cependant les succès des ennemis de la Porte ayant alarmé l'Angleterre, la Prusse et la Pologne, le roi de Prusse conclut avec Sélim, le 31 janvier 1790, un traité d'alliance offensive et défensive, qui fut bientôt suivi du traité de paix de Szistowa, que Léopold, empereur d'Autriche, signa, au mois de septembre de la même année, sous la médiation de la Prusse, de l'Angleterre et des États généraux. Cette paix fut honorable pour la Porte, qui recouvra Belgrade et toutes les autres places conquises par les Autrichiens, à l'exception de Choczim, qui resta en dépôt entre leurs mains jusqu'à la conclusion de la paix avec la Russie. Catherine II continua seule de faire la guerre. Potemkin, Repnin, Souworoff, obtinrent de grands avantages. La défaite de Rimnick, la perte d'Ismail, où Souworoff fit égorger vingt-trois mille Turcs, portèrent la consternation dans Constantinople, et excitèrent les plus violents murmures. Des incendies multipliés, sinistres avertissements des mouvements populaires, de fréquents troubles dans cette ville, forcèrent Sélim, pour apaiser le peuple, de lui jeter la tête de l'intrépide et fidèle Hassan Pacha, son grand visir. Dans des circonstances aussi fâcheuses, Sélim ne se laissa point abattre; il ordonna de nouvelles levées, et se préparait à continuer la guerre avec plus de vigueur, lorsque l'Angleterre et la Prusse, effrayées par la révolution qui venait d'éclater en France, s'interposèrent entre la Russie et la Turquie, et déterminèrent la paix d'Yassy, qui fut signée le 9 janvier 1792. L'impératrice de Russie rendit toutes ses conquêtes, à l'exception d'Oczakow et du territoire situé entre le Bog et le Dniester, où s'éleva bientôt Odessa. Les réjouissances auxquelles donnèrent lieu à Constantinople une paix à laquelle on ne s'attendait pas, n'étaient pas encore terminées que l'on reçut la nouvelle que la Syrie s'était révoltée, que l'Égypte était ravagée par les Mamlucks, et que les frontières orientales étaient menacées, d'un côté par les Persans, et de l'autre par le pacha d'Anapa. Sélim résolut de garder une exacte neutralité entre la république française et les puissances alliées contre elle; mais cédant aux instances des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, il refusa de recevoir (octobre 1792) M. de Sémonville, qui était envoyé auprès de lui en qualité d'ambassadeur pour remplacer le comte de Choiseul-Gouffier. Cependant il persista dans son système de neutralité, et finit même par se rapprocher de la France. Il fit venir à Constantinople des ouvriers français pour creuser un bassin dans le port pour la construction des vaisseaux, des sous-officiers instructeurs, des lamineurs, des fondeurs de bombes, des officiers de terre et de mer, et des artistes de tous genres de la même nation, que le gouvernement français s'empressa de lui envoyer. En 1798, Passwan-Oglou leva l'étendard de la révolte, s'empara d'Orsova et de Tistawa, menaça la Servie et la Valachie, et força la Porte de lui reconnaître une autorité presque indépendante. Lors de l'invasion de l'Égypte par l'armée française, commandée par le général Bonaparte, Sélim, malgré l'indignation que lui fit éprouver cette invasion inattendue, ne déclara point la guerre à la France, quoique l'Angleterre mît tout en œuvre pour l'y déterminer. Ce ne fut qu'après la défaite d'Aboukir qu'il fit enfermer le chargé d'affaires de France, Ruffin, aux Sept Tours, avec la légation, arrêter tous les Français qui se trouvaient dans l'empire othoman, et confisquer leurs biens. Le manifeste de la Porte parut le 9 septembre 1799. Elle s'allia alors avec la Russie, l'Angleterre et les Deux Siciles. Après l'évacuation de l'Égypte par l'armée française, et lorsque Bonaparte se fut placé à la tête des affaires, il chercha à se rapprocher de la Turquie, et fit avec Esseyd-Mohammed-Saïd-Ghalib-Efendy, envoyé à Paris par Sélim, un traité de paix, qui fut signé le 25 juin 1802. Après la rupture du traité d'Amiens, la Porte conserva sa neutralité, ne voulant en rien se mêler des querelles des alliés. Jusqu'ici les événements militaires qui s'étaient succédé sans interruption, et les troubles qui avaient agité l'empire othoman depuis l'avénement au trône de Sélim III, ne lui avaient pas permis d'exécuter les grands projets qu'il avait médités avant même de monter sur le trône. Les conseils des officiers français qu'il avait fait venir à Constantinople l'avaient mis à portée de faire établir des fonderies de canons, et de créer des canonniers exercés à l'européenne, une artillerie légère et un petit corps d'infanterie armé de bayonnettes. Il résolut de faire de ce dernier corps le noyau d'une milice qu'il avait l'intention d'opposer aux janissaires. Ce corps fut définitivement organisé en 1802, et reçut le nom de nizam dgedid, ou de nouvelle ordonnance. Les nizam-dgedittes ayant justifié les espérances qu'ils avaient d'abord fait concevoir, Sélim, pour en augmenter le nombre, rendit, au mois de mars 1805, un khattichérif qui ordonnait de choisir dans les principaux villages de la Turquie européenne, parmi les janissaires et les jeunes gens les plus robustes, pour y être incorporés. Cependant l'introduction d'un corps exercé à l'européenne excita une grande fermentation parmi les Musulmans, qui croient l'islamisme menacé toutes les fois qu'il est question d'importer chez eux quelques institutions des peuples occidentaux. Sélim renvoya l'accomplissement entier de son hardi projet à un temps plus favorable. En 1804, le général Brune ayant été envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur de France, notifia à la Porte que Bonaparte venait de prendre le titre d'empereur, et demanda que ce titre fût reconnu et donné par elle. Sélim, menacé de la guerre par la Russie s'il cédait au desir de Napoléon, traîna tellement la négociation en longueur, que Brune quitta Constantinople le 13 septembre 1804 sans avoir pu réussir; ce ne fut qu'au mois de janvier 1806, après avoir reçu la nouvelle des succès éclatants des Français, que cédant aux instances de Ruffin, chargé d'affaires de France, elle accorda enfin ce titre. Sélim, favorablement disposé pour la France, qu'il regardait comme son alliée la plus fidèle et la plus intéressée à l'être, lui avait déja accordé (29 octobre 1805) un tarif de douanes plus avantageux que celui des autres nations. L'occupation de Raguse par les troupes françaises ne changèrent point les bonnes dispositions du divan en faveur de la France, et lorsque le général Sébastiani arriva à Constantinople en qualité d'ambassadeur (10 août 1806), il eut

Digitized by Google

asses d'influence pour faire décider qu'aucun Grec ou Arménien ne pouvait être naturalisé Russe ou de toute autre nation, et que les naturalisations qui avaient eu lieu depuis quatre ans seraient annulées ; l'ambassadeur de France obtint en outre la destitution des deux hospodars de Valachie et de Moldavie, qui étaient dévoués à la Russie, pour les faire remplacer par des partisans de la France. Ces mesures causèrent les plus vifs mécontentements à la Russie et à l'Angleterre. Ces deux puissances ne tardèrent pas à déclarer la guerre à la Turquie ; la Porte, qui connaissait sa faiblesse, allait se déterminer à céder, lorsque le général Sébastiani et Ruffin la décidèrent à déclarer la guerre à la Russie. Sélim se trouvait alors dans la position la plus critique ; indépendamment de la guerre extérieure, il avait à réprimer dans ses états les brigandages et la révolte des janissaires, que l'établissement du nizam-dgedid avait exaspérés. Passwan-Oglou continuait de déployer l'étendard de la révolte ; Czerni Georges, à la tête des Serviens, menaçait de s'emparer de Sabatz et de Belgrade ; les Wéchabites venaient de reconquérir la Mecque et Médine, et s'étaient rendus maîtres d'une partie de l'Arabie ; enfin l'Egypte, déchirée par la guerre civile, avait secoué le joug : c'est dans cet état de choses, et dans un moment où l'autorité de Sélim était partout méconnue, qu'une escadre anglaise passa les Dardanelles, dans le mois de janvier 1807, et vint se présenter devant Constantinople avec des forces imposantes. Sélim allait malgré lui céder à la force, rien n'étant prêt pour y résister ; mais le général Sébastiani parvint à relever le courage des Turcs, à mettre la ville en état de défense, et à forcer les Anglais à se retirer. On peut voir à l'article SÉBASTIANI le détail de cette honorable résistance, pendant laquelle Sélim déploya beaucoup de caractère et d'activité. Dès qu'il se vit débarrassé de la flotte anglaise, irrité de la résistance que ses ordres avaient éprouvée relativement aux nizam-dgedittes, et appréciant mal sa position, Sélim eut l'imprudence d'envoyer l'ordre d'habiller avec les habits faits suivant la nouvelle ordonnance les janissaires qui formaient les garnisons des châteaux du Bosphore et des Dardanelles. Cet ordre, dont on n'avait pris aucune mesure de faire assurer l'exécution, fut le signal de la révolte. Les yamacks, aventuriers la plupart Albanais, furent les premiers qui résistèrent. Après avoir massacré Mahmoud-Effendi, qui portait l'ordre du sultan, ainsi que plusieurs de leurs officiers, ils attaquèrent les nizam-dgedittes, qui, après s'être vigoureusement défendus, furent obligés de quitter les châteaux, et de revenir occuper leurs casernes à Constantinople. Cette révolte n'aurait peut-être pas eu de suite sérieuse si Sélim, trompé par le caïmakan et le muphti, tous deux ennemis des réformes, ne fût pas resté dans l'inaction. Un homme obscur, Cabacki Oglou, que les yamacks avaient élu pour chef, enhardi par l'impunité de leur premier soulèvement, se concerte avec les janissaires et les topgis, pénètre avec eux dans Constantinople, et demande insolemment la déposition de Sélim. Le muphti, parlant au nom de Dieu à une populace superstitieuse, ouvre le Coran, et rend un fetwa par lequel il déclare qu'un souverain qui a régné sept ans sans avoir d'enfants, et sous le règne duquel le pèlerinage de la Mecque se trouvait interrompu, était un homme indigne du trône, et un sacrilège. A cette décision sacrée, le peuple se réunit aux rebelles pour demander le remplacement du sultan, et les marmites des troupes sont renversées. Sélim cependant, manquant entièrement de courage et de détermination, resta enfermé dans le sérail, d'où il se flatta en vain d'apaiser les rebelles en leur jetant lâchement la tête de ses favoris, qu'ils avaient proscrits, et en supprimant les corps de nouvelle formation. N'osant pas sortir le vendredi pour aller à la mosquée, suivant un usage qui n'a jamais été violé, le muphti, accompagné des principaux ulémas, se présenta devant Mustapha, fils d'Abdul-Hamid, pour lui annoncer que le peuple venait de le nommer à la place de son cousin ; il le conduisit ensuite à la mosquée, puis au sérail, où, suivi de trois cents janissaires, il lut à Sélim sa déposition. Il était relégué dans un kiosk, où on le traitait avec quelques égards, lorsque Mustapha-Baraicter (*voyez* ce nom) pénétra avec une armée dans Constantinople pour y rétablir son ancien maître sur son trône. Il allait réussir dans son entreprise, si Mustapha, successeur de Sélim, n'eût donné ordre d'étrangler ce dernier. Des émissaires chargés d'exécuter cet arrêt surprennent Sélim au moment où il se prosternait pour faire sa prière, se jettent sur lui, et lui passent le fatal cordon au cou. Sélim, doué d'une grande force physique, lutte avec avantage avec ses bourreaux, qu'il parvint à terrasser ; il allait sans doute en triompher entièrement avec l'aide de ses domestiques, qui accouraient à ses cris, lorsque le kislar-aga, qu'un coup violent venait de renverser entre les jambes du sultan, saisit les testicules du malheureux prince, et les serra avec une telle rage, qu'il perdit connaissance, et que le crime put être consommé. Baraictar vengea la mort de Sélim, relégua Mustapha IV dans la prison qu'avait occupé son cousin, et ordonna que les funérailles de Sélim fussent faites avec la pompe et la magnificence des rits orientaux. Il marcha à la tête du convoi funèbre, accompagné des troupes, de tous les grands de l'état, et d'une multitude immense de peuple, qui pleurait sincèrement un souverain dont la mémoire était chère et révérée. Mahmoud, plus heureux, et doué de l'énergie et du courage qui conviennent à un réformateur, a succédé au malheureux Sélim, et paraît avoir accompli une partie de la révolution qui a causé la chute de tant de sultans. (*Voyez*, pour compléter cet article, SÉBASTIANI, MUSTAPHA-BARAICTAR, MAHMOUD et MUSTAPHA IV.)

SELIS (NICOLAS-JOSEPH), né à Paris le 27 avril 1737, étudia au collège de Montaigu, où il avait obtenu une bourse, et se rendit ensuite à Amiens, où il épousa la nièce de Gresset. Delille, dont il avait fait la connaissance dans cette ville, l'engagea à revenir dans la capitale, où il lui fit obtenir la chaire d'éloquence au collège Louis-le-Grand. Lorsque le directoire rétablit les académies sous le nom d'institut national, Selis fut nommé membre de la troisième classe, et en même temps professeur de belles-lettres à l'école centrale du Panthéon, qui devint lycée Napoléon, et examinateur des élèves du Prytanée, ancien collège Louis-le-Grand, qui prit le nom de lycée Impérial ; enfin il obtint la place de professeur de poésie latine au Collège de France, que le départ de l'abbé Delille avait laissée vacante. Selis déclara le lendemain de sa nomination, par une lettre insérée au *Journal de Paris* (27 janvier an IV, octobre 1796), qu'il espérait bien que cet emploi serait pour lui de courte durée, et qu'aussitôt que Delille reviendrait, il lui rendrait sa chaire, ses titres et ses droits. Delille n'étant revenu à Paris que dans le mois de juin 1802, Selis resta professeur jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 février de la même année. Selis a publié : 1° *Prières de la légion fulminante*, 1760, in-12 ; 2° *Relation de la maladie, de la confession et de la fin de M. de Voltaire*, 1761, in-12 ; brochure dirigée contre Voltaire ; 3° *Epître à Gresset*, 1762, in-12 ; 4° *Epître sur les pédants de société*, 1771, composition facile et spirituelle ; 5° *Satires de Perse*, trad. en français, 1776, in-8° ; ouvrage qui n'est pas dépourvu de mérite ; 6° *Epîtres en vers sur divers sujets*, 1776 ; 7° *Dissertation sur Perse*, 1778 ; 8° *Petite guerre entre Lemonnier et Selis*, 1778 ; 9° *Lettre à La Harpe sur le Collège de France*, 1778, 1779 ; 10° *Lettre d'un grand-vicaire à un évêque, sur les curés de campagne*, 1790 ; 11° *Lettres écrites de la Trappe par un novice*, 1790, in-12 ; 12° *Discours sur les écoles centrales*, 1797, in-8° ; 13° *Dissertations littéraires et grammaticales* : dans les *Mémoires de l'institut*. Barbier lui attribue *Bien Né*, *Nouvelles et anecdotes* ; *Apologie de la flatterie*, 1788, in-8°.

SELVES (JEAN-BAPTISTE), né, à Montauban, vers 1760, était avocat dans cette ville, lorsqu'il fut élu, en mars 1797, député du Lot au conseil des cinq-cents. Une scission dans le collège électoral avait produit une double élection où Selves avait triomphé ; mais le 18 fructidor annula ses droits, et les reporta sur M. Delbreil, son concurrent et candidat du parti démocratique. Nommé, en 1800, juge au tribunal de première instance du département de la Seine, il passa, peu de temps après, à la cour criminelle ; fut un des juges qui prononcèrent, en 1804, sur le sort de Moreau, Geor-

ges, etc., et cessa de remplir ses fonctions quelques années plus tard. Il parut frappé alors de la monomanie des procès, en intenta de toutes les sortes avec ou sans motif, les soutint avec une chaleur infatigable et les plaida souvent lui-même avec talent. Quand il eut abattu tous ceux qui avaient le malheur d'avoir des relations avec lui, il attaqua soit en corps, soit personnellement les avoués qui lui avaient prêté leur ministère ; enfin les juges eux-mêmes ne furent pas épargnés ; et, malgré les amendes et la prison, il n'en continua pas moins sa marche belliqueuse, et finit par s'en prendre aux journalistes qui se permettaient de mêler des plaisanteries au concert de sarcasmes dont il était l'objet. Sa famille, qui voyait sa fortune se consommer en procès, voulut le faire interdire, mais il lui suffit de parler devant ses juges, pour faire tomber l'accusation de folie, et il fut établi par jugement qu'il n'avait pas perdu la raison. Selves avoue dans un de ses *Mémoires*, que, dans l'espace de quelques années, soixante-douze jugements ont été rendus, dans des procès intentés ou soutenus par lui, et que ces procès lui avaient coûté dès lors 400,000 francs. La régie des domaines ayant réclamé de lui 40 francs de frais, il résista, et fut obligé de payer définitivement 3,000 fr. Il était devenu l'effroi du palais : les officiers ministériels fuyaient à son aspect ; ses fermiers, par leurs rapports habituels avec lui, étaient les plus exposés à ses attaques ; un d'entre eux eut un jour à soutenir trois procès contre lui, pour des canards tués, des arbres et des haies abattus. La mort seule put éteindre son ardeur processive, encore lui survécut-elle, ayant laissé, lorsqu'il mourut, le 16 juillet 1823, une plainte pendante contre son secrétaire, qui n'a été jugée qu'après la mort du plaignant. Il a publié : 1° *Explication de l'origine et du secret du vrai jury, et comparaison entre le jury anglais et le jury français*, 1811, in-8° ; 2° *Tableau des désordres dans l'administration de la justice, et des moyens d'y remédier*, 1812 ; 2e et 3e édition, 1813 ; 3° *Indication de quelques dispositions urgentes pour réformer provisoirement le mal des procès et surtout les frais*, 1813, in-8° ; 4° *Procès de paille, procès de foin, procès de beurre, etc.*, par J.-B. Selves, *contre le sieur Seigle, son fermier*, 1813, in-8°, et une quantité prodigieuse de *Mémoires* et *arrêts* relatifs à des procès brochures dont le nombre s'élève à près de cinquante.

SEMALLE (le comte Jean-René-Pierre de), né à Mamers, département de la Sarthe, en 1772, d'une ancienne famille de Normandie, émigra en 1790 : mais n'étant porté sur aucune liste d'émigrés, il rentra en France, et eut la facilité d'en sortir pour remplir différentes missions royalistes, par suite desquelles il fut arrêté plusieurs fois. En 1814, il reçut de Monsieur comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), des instructions et des pouvoirs pour se rendre à Paris, où il n'arriva qu'au moment de la capitulation. Le 31 mars, il fut l'un des quatre députés qu'une portion de royalistes chargea d'aller complimenter l'empereur de Russie, sur sa déclaration contre Napoléon. La formation d'un gouvernement provisoire mit fin aux fonctions de commissaire dont était chargé M. le comte de Semallé, qui reçut, après l'arrivée du roi, le grade de colonel et la croix de Saint-Louis. Ce fut à cette époque que Maubreuil, réfugié dans les Pays-Bas, le signala comme son complice, l'accusant de s'être approprié une partie des diamants enlevés à l'ex-reine de Westphalie. Le comte de Semallé, envoyé par Louis XVIII, de Gand à Bruxelles, pour y seconder la police des Pays-Bas, fit arrêter Maubreuil, qui fut, dit-on, détenu avec plus de rigueur que ne l'exigeait la sûreté d'un prisonnier. Mais, considérant enfin qu'il était nécessaire de répondre aux graves accusations dont il était l'objet, M. de Semallé publia, en 1817 : *Réponse de M. le comte de Semallé aux inculpations de M. le marquis de Brosses, dans son adresse à la chambre des députés, en faveur de M. de Maubreuil.* Nous ignorons si M. le comte de Semallé est sorti avec honneur de ce procès vraiment honteux, mais on a remarqué que, bien qu'il fût rentré en France avec le roi, en juillet 1815, il n'a été, malgré la confiance et les faveurs dont ce prince l'avait honoré auparavant, appelé à aucune fonction, depuis l'époque où il a été l'objet des inculpations fausses ou fondées de Maubreuil. (*Voyez ce nom.*)

SEMELE (Jean Baptiste Pierre, baron de), lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 16 juin 1773, entra au sortir du collége dans la carrière des armes. Il fit toutes les campagnes de la révolution, et s'éleva successivement, par ses talents et son courage, des grades inférieurs à celui de colonel. Il commandait en 1804, en cette qualité, et reçut de Napoléon, au camp de Boulogne, la croix d'officier de la légion d'honneur. Le colonel Sémélé donna dans plusieurs occasions, pendant les campagnes de 1806 et 1807, de constantes preuves de valeur. Sa conduite à la bataille de Golymen, où il fut blessé, lui valut une mention particulière. Grièvement blessé à Eylau, où son régiment, qui comptait plus de trois mille six cents hommes, fut anéanti, il ne voulut pas quitter le champ de bataille, et combattit jusqu'à la fin de cette journée. Promu au grade de général de brigade, et employé à l'armée d'Espagne, il y soutint sa réputation, et fut promu, le 22 novembre 1808, au grade de commandant de la légion d'honneur, et se distingua dans toutes les affaires auxquelles son corps d'armée prit part, notamment au combat de Cuenca. C'est le général Sémélé qui, en sa qualité de chef d'état-major, annonça au ministre de la guerre que les prisonniers français détenus dans la baie de Cadix étaient parvenus à s'emparer du ponton qui leur servait de prison et à briser leurs fers, dans la journée du 16 mai 1810. Le baron Semelé fut élevé au grade de général de division le 31 juillet 1811, et assista à la prise du camp de Saint-Roch. Le 5 novembre de la même année, il occupait Bornos avec le 16e régiment d'infanterie légère, lorsque Ballesteros, espérant le surprendre, vint l'attaquer avec cinq ou six mille hommes. Sémélé s'avança au pas de charge et la baïonnette en avant, se fit jour à travers deux mille Espagnols, qui occupaient les avenues, en fit un grand carnage, et força Ballesteros, effrayé de tant d'impétuosité et d'audace, à se retirer précipitamment sur Ubrique. Le général Sémélé fut appelé, en 1813, à la grande armée, et rendit de nouveaux services dans cette campagne. Après la première rentrée du roi, il fut chargé de l'inspection générale des régiments stationnés dans les départements formant la 19e division militaire, et peu de temps après nommé chevalier de Saint-Louis. Pendant les cent jours, il fut employé à Strasbourg, et se trouvait dans cette place lorsque la garnison insurgée reconnut pour chef le sergent Dalousy, et rentra dans l'ordre quand le général Rapp eut fait droit à ses plaintes. Peu de temps après le second retour du roi, le baron Sémélé fut mis en non-activité.

SEMENTINI (Louis), professeur de chimie à l'université de Naples, né dans cette ville en 1777, fut élève de son père, l'un des plus habiles chirurgiens de ce pays. Dès l'âge de dix-huit ans, il concourut pour la place de médecin de l'hôpital des Incurables, et l'emporta sur ses concurrents. La révolution de Naples, en 1799, qui eut des résultats si funestes aux amis de l'ordre et des lettres, et même à la liberté, lui fit perdre un temps précieux pour ses études, en l'obligeant de s'éloigner de sa patrie. Il y rentra par suite du traité de Florence, et ouvrit une école, où il n'épargnait rien pour répandre parmi les jeunes gens qui l'écoutaient, les nouvelles découvertes en physique et en chimie. Il eut un jour une preuve éclatante des excès auxquels l'ignorance peut porter des hommes en place : il expliquait les effets du fluide électrique, au moyen d'un appareil qui avait la configuration d'une forteresse ; on crut qu'il apprenait à ses élèves la manière d'escalader le fort Saint-Elme. On l'avait déjà soupçonné de vouloir fournir des preuves contre l'immatérialité de l'âme, en ranimant, par des expériences galvaniques, la vie organique dans quelques cadavres d'animaux. Ces accusations, adressées à un magistrat peu familiarisé avec les expériences de Volta, furent jugées par lui assez graves pour ordonner l'arrestation du professeur, et l'on vit M. Sementini conduit en prison, suivi de ses élèves et de ses machines. Heureusement il se trouvait à Naples des hommes plus instruits que les magistrats. La reine, étonnée des imputations dirigées

contre le professeur, consulta l'abbé Anglès, jésuite jouissant d'un grand crédit à la cour. Celui-ci fit voir le ridicule de l'accusation, et la bévue du magistrat fut réparée. L'université de Naples ayant été réorganisée en 1807, M. Sementini fut nommé premier professeur de chimie, et chargé de la composition d'un laboratoire. Il se rendit à cet effet à Paris, en 1811, et fut assez heureux pour faire l'acquisition de celui de l'illustre et malheureux Lavoisier. Il sut dans ce voyage mériter l'estime et l'amitié des plus célèbres chimistes de la France, de la Suisse et de l'Italie, fut décoré, à son retour, de l'ordre des Deux Siciles, et nommé directeur du cabinet de l'université de Naples. On doit à M. Sementini, entre autres ouvrages remarquables : 1° *Istituzioni di chimica teorico pratica*, Naples, 1803, 2 vol. in-8°; 2° *Memoria sull' uso medico del muriato di calce*, *ibid*, 1807, in 8°; 3° *Memoria sul preteso fenomeno dell incombustibilità*, *ibid.*, 1809, in-8°. Ce mémoire, qui fut ensuite traduit dans toutes les langues, dévoila le secret d'un jongleur qui étonna l'Europe par sa prétendue incombustibilité. 4° *Memoria sopra un nuovo metodo da estarre il potassio ed il sodio*, 1810, in-8°; 5° *Trattato elementare di chimica filosofica*, *ibid.*, 2 vol. in 8°; 1823, 2 vol. in-8° et atlas; 6° *Pensieri esperimenti su' fenomeni della barchetta divinatoria*, *ibid.* 1811, in 8°, 7° *Memoria sull' uso interno della pietra infernale*, *ibid.*, 1819, in 8°; 8° *Istituzione teorico-pratica di chimica filosofico*, 4 vol. in-8° et atlas.

SÉMONVILLE (Charles Louis HUGUET, marquis de), fils de M. Huguet de Montaran, secrétaire du roi et du conseil, né en 1759, entra au parlement en 1777, comme conseiller aux enquêtes, et ne s'occupa jusqu'en 1788 que de rapports judiciaires, et nullement des débats politiques qui, à différentes reprises, agitèrent la cour souveraine de Paris. Il ne sortit de son inaction politique qu'à l'époque où, pour la première fois, fut discutée la question vitale des états généraux. Dans un discours très adroit, qui plut également à la cour et à la ville, il traita ce haut sujet sous les rapports monarchiques, y entre-mêlant des louanges très délicates pour les princes qui assistaient à la séance. Il se lia ensuite avec cette partie de la jeune noblesse et de la magistrature qui, pour se donner de l'importance et suivre la mode, plus que par conviction, affichait des idées favorables à la liberté et au bonheur du peuple, mais qui changea d'opinion lorsque le temps fut arrivé de faire à cette noble cause des sacrifices véritables. Sémonville fut plus conséquent. Loin de briguer la députation aux états-généraux, il fit donner à ses amis les votes qui lui étaient acquis; cependant il fut élu député suppléant du comte de Beauharnais, mais il ne siégea point. Le 31 juillet 1789, au nom des représentants de la commune de Paris, il engagea l'assemblée nationale à organiser promptement les tribunaux chargés de juger les conspirateurs, afin de calmer le peuple qui venait d'arrêter le baron de Bezenval. D'après l'ordre secret du ministère, il se rendit à Bruxelles lors des premiers troubles de la Belgique, pour en observer les mouvements. Au retour de ce voyage, qui fut sans aucun résultat, il eut l'ambassade de Gènes, et fit mettre à la porte de son hôtel, au lieu d'armoiries, un dessin représentant la France embrassant le génie de la liberté. Le peuple génois venait en foule le contempler: le sénat défendit aux nobles d'accepter les invitations de Sémonville, qui faisait respecter le nom et les voyageurs français insultés dans le reste de l'Italie. En 1792, la cour de Turin, près de laquelle il était envoyé, refusa de le reconnaître et le fit retenir à Alexandrie. Il retourna à Gènes, où il poursuivit avec énergie la réparation des insultes faites à des marins français par des Vénitiens, et il l'obtint. Peu avant le 10 août, nommé ambassadeur à Constantinople, la Porte, à l'instigation des représentants des autres puissances, ne voulut point non plus le recevoir. La cour de Naples fut forcée par l'amiral La Touche-Tréville, que faisait agir Sémonville, de désavouer et de rappeler son ambassadeur en Turquie. En 1793, il fut accusé de cacher des sentiments royalistes sous des dehors de jacobinisme, ce qui le fit destituer par Lebrun, depuis prince, etc. Il fut envoyé en Corse, et y fit la connaissance de Napoléon et de sa famille. De retour en mai 1793, il partit enfin pour son ambassade de Turquie. Il paraît qu'en passant à Florence il devait se concerter avec le ministre Monfrédini, pour sauver la famille de Louis XVI, renfermée au temple, tandis que M. Maret, depuis duc de Bassano, se rendrait pour le même objet auprès de la cour de Naples : mais le 25 juillet, l'empereur d'Autriche les fit enlever à Novale, sur le territoire neutre des Grisons. Conduits d'abord à Milan, ensuite à Mantoue, ils furent détenus pendant plus de trente mois à Kufstein dans le Tyrol. Le 6 novembre 1795, ils quittèrent cette forteresse et furent échangés à Bâle, ainsi que d'autres Français de distinction, contre Madame, fille de Louis XVI. Sémonville, à son arrivée à Paris, se présenta au conseil des cinq cents, et reçut l'accolade du président. On lui remit une cassette de diamants qui lui avait été enlevée lors de son arrestation, et il fut indemnisé par le grand conseil de Milan, des pertes qu'il avait éprouvées à cette époque. Conseiller d'état au 18 brumaire, bientôt après ambassadeur en Hollande, et en 1805 sénateur et commandant de la légion d'honneur, il fut pourvu en 1809 de la sénatorerie de Bourges. Le 13 décembre 1810, il proposa au sénat la réunion de la Hollande à la France. L'empereur le nomma, à la fin de 1813, commissaire extraordinaire dans la 21[e] division militaire, pour y prendre les mesures de sûreté publique exigées par la situation critique où se trouvait la France envahie par toute l'Europe. Il se hâta d'adhérer à la déchéance de Napoléon, de faire reconnaître le roi dans la 21[e] division, et rentra au sénat. Il s'y prononça très fortement contre la proposition de réhabiliter la mémoire du général Moreau. Au moment où, à la tribune, un sénateur ouvrait la lettre de l'empereur de Russie, qui contenait cette demande, il s'écria : « On ne lira » point, moi vivant, la lettre d'un souverain étranger, » sans l'ordre exprès du roi. Il n'a point encore touché » le territoire français, il n'a reçu ni nos serments, ni » nos hommages; et quand les troupes naguère ennemies sont maîtresses de la capitale, vous allez commencer vos délibérations comme la Pologne a fini » les siennes. C'est à l'histoire à juger le général Moreau. Sa vie fut celle d'un grand capitaine; sa mort » eut lieu dans les rangs ennemis. Je demande l'ordre » du jour, l'ordre du jour sans aucune discussion. » Ces énergiques et patriotiques paroles relevèrent un peu l'esprit rampant des sénateurs, et ils adoptèrent sa proposition dans un profond silence. Il fit partie de la commission du sénat chargée de la lecture de la Charte. Le 4 juin, il fut fait pair et grand référendaire, réunissant en lui seul les fonctions de chancelier, de préteur, des questeurs et du trésorier du sénat. Le 20 mars 1815, à midi, en l'absence du ministère, il fit enregistrer l'ordonnance du roi prononçant la clôture de la session, et se retira dans une de ses terres. Il fut fait marquis en 1818. En 1819, il fut le fondateur de la société pour l'amélioration des prisons. En 1820, il prononça un discours pour que les pairs fussent sujets à la contrainte par corps, et il s'éleva avec force contre l'usage d'aller chercher des exemples chez les Anglais et les Américains. En 1824 il s'opposa, au nom de la Charte, à ce qu'un article du réglement permît de rendre publiques les délibérations de la chambre des pairs, et en 1825, à ce que les héritiers directs de la pairie, âgés de vingt cinq ans, pussent assister aux séances de la chambre, dans une tribune qui leur serait assignée par le président. Le 3 février 1827, il demanda que les pairs pussent faire parti d'un jury près une cour d'assises. Le 2 avril 1827, il rendit compte à la chambre des renseignements qu'il avait pris sur la profanation du cercueil du duc de La Rochefoucauld Liancourt. Il déplore le fait, et en ménagea les auteurs. Il prit l'engagement de suivre dorénavant les restes des pairs jusques à leur dernière demeure. Son rang, ses titres et ses qualités doivent passer héréditairement au comte Louis Désiré de Montholon, fils de sa femme, veuve du président de Montholon.

SENAC DE MEILHAN (Gabriel), fils d'un premier médecin de Louis XV, naquit à Paris, en 1736. Il se fit remarquer, très jeune encore, par son esprit, et, à l'âge de dix-neuf ans, il envoya des vers à Voltaire qui

Digitized by Google

lui écrivit à ce sujet une de ces lettres flatteuses dont il était si prodigue, même avec la médiocrité. Dominé tour à tour par l'ambition, le goût du plaisir et la vanité, Senac, à son entrée dans le monde, s'appliqua surtout à rechercher la société des grands et à cultiver des connaissances utiles à ses vues, ce qui ne l'empêcha pas de se faire un grand nombre d'ennemis, ou plutôt en fut une des causes. On le vit, après avoir été assidu auprès de madame de Pompadour, porter son encens à la duchesse de Grammont, sœur du fameux duc de Choiseul. De la place de maître des requêtes qu'il occupait il fut élevé, en 1766, à celle d'intendant d'Aunis, moins encore par le crédit de son pere que par celui de madame de Grammont. Il passa plus tard aux intendances de Provence et de Hainaut, et dans ces provinces fit preuve d'une capacité réelle. En 1775, le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, désira s'adjoindre un magistrat qui pût l'aider dans certains détails de son département, dont il n'avait pas la moindre idée. Senac de Meilhan obtint cette place, avec le titre d'intendant de la guerre, mais il ne convint ni aux troupes ni au ministre, et on lui fit accepter sa démission, peu de temps après l'avoir appelé. Il désirait vivement jouer un rôle dans le monde politique, et son ambition aspirait au rang le plus élevé. Il avait à la cour un puissant protecteur dans la personne de M. d'Angivilliers, directeur des bâtimens, ami de M. de Vergennes, et qui jouissait de la confiance de Louis XVI. Cette influence cependant ne put balancer celle de la reine, qui portait au ministère l'archevêque de Sens, Loménie. Il restait à Senac l'espoir d'arriver à la place de contrôleur général, mais la révolution vint mettre un terme à sa carrière politique. Il passa d'abord dans le nord de l'Allemagne, puis en Pologne où Stanislas Poniatowski le reçut avec distinction, et enfin se rendit en Russie où Catherine II, qui savait apprécier ses ouvrages, l'invitait à se rendre. Cette femme célèbre l'admit d'abord dans sa société intime, mais son amitié se refroidit insensiblement, et se réduisit à une pension de 6,000 roubles qu'elle lui conserva. Lorsque Paul I[er] monta sur le trône, Senac de Meilhan, qui redoutait ses caprices, partit pour Vienne; puis après avoir habité quelque temps Venise, revint dans la capitale de l'Autriche où il mourut, le 16 août 1803. Il avait eu à la cour de France les prétentions les plus excessives: il aurait voulu passer tout à la fois pour un grand écrivain, un habile homme d'état, et un homme à bonnes fortunes. Au reste, l'homme supérieur soulève tant de petites animosités dans le monde, qu'il est permis de croire que l'envie fut plus active que les prétentions de Senac de Meilhan, et que ses talents très *réels* lui firent plus d'ennemis que ses défauts. Il avait une physionomie expressive que nous a conservée un portrait gravé par Bervic, et qui lui fut offert par la ville de Valenciennes, en 1783. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine*, Paris, 1786, in-8°. Cet ouvrage occupa le public et par sa valeur intrinsèque, et par le nom sous lequel il était publié. Il donna même lieu à une discussion sur son authenticité. Bientôt cependant on sut à quoi s'en tenir, et l'auteur fit paraître une seconde édition de son livre, en 1789, avec une *préface* dans laquelle il chercha moins à constater l'authenticité de ces *Mémoires*, que le soin qu'il avait eu de n'y rien mettre que de vraisemblable, et les études auxquelles il avait du se livrer pour atteindre à cette vraisemblance. 2° *Considérations sur le luxe et les richesses*, 1786, in-8°. Senac combattit les opinions de Necker dans cet ouvrage, où l'on trouve des vues fines et ingénieuses telles qu'on pouvait les attendre d'un écrivain qui brillait surtout par l'abondance des aperçus, et la clarté des pensées. Le style en général, plein d'élégance, est animé par cet art des contrastes et des rapprochements qui n'appartiennent qu'aux hommes d'un esprit vif et analytique. Nous citerons la définition du luxe: « *C'est l'emploi stérile des hommes* et *des matières.* » 3° *Considérations sur l'esprit* et *les mœurs*, Londres (Paris), 1787, in 8°. Ce livre nous semble bien au-dessus de sa réputation. Il devrait avoir placé son auteur dans le petit nombre des moralistes qui pensent d'une manière peu vulgaire, et qui font pressentir plus encore qu'il ne disent. M. de Lévis lui reproche de ne pas donner de préceptes en morale comme il le fait en politique, et il en conclut que son ame était dépourvue de sensibilité. Nous ne saurions nous ranger à cet avis. La morale n'est pas une science: il est peu d'hommes qui soient bons en vertu de tels ou tels axiomes, et la tâche du moraliste nous paraît être la recherche des mouvements du cœur humain, bien plus qu'un enseignement qui court grand risque de n'être que répétitions et lieux communs. Senac, il est vrai, voit trop souvent la vie et l'homme en misanthrope vaniteux, mais cela même donne à son talent une couleur originale qui attire l'attention: son livre, ne fût-il que l'expression d'une société blasée et corrompue, serait encore intéressant, car, en nous dégoûtant du monde, il nous apprendrait à placer nos affections dans une sphère plus élevée que celle des agitations terrestres. 4° *Traduction des deux premiers livres des Annales de Tacite*, 1790, in-8°; 5° *Lettre à Madame de G..... ...*, 1792: c'est le récit de la première entrevue de l'auteur avec Catherine; 6° *Des principes et des causes de la révolution française*, Paris, 1790, et Pétersbourg, 1792, in-8°; 7° *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la révolution*, Hambourg, 1795, in-8°; Paris, 1814. On trouve à la fin de ce volume différents portraits. C'est là surtout que l'auteur excelle. 8° *L'Emigré*, roman historique, 4 vol. in-8°. On doit encore à Senac de Meilhan un roman dans le genre de *Zadig*, intitulé: *les Deux cousins*, et des *Mélanges* de littérature et de philosophie, imprimés en 1789, à Brunswick. M. de Levis a publié, en 1815, à Paris, plusieurs manuscrits de cet auteur, sous ce titre: *Portraits et caractères des personnages distingués de la fin du 18° siècle; suivis de Pièces sur l'histoire et la politique*, par M. Senac de Meilhan; précédés d'une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*. Cette *Notice*, pleine d'intérêt et de vues fines, est de M. de Lévis, moraliste encore plus distingué que celui dont il a écrit la vie. Ce volume est peut être ce que la plume de Senac a produit de mieux. Il y règne une misanthropie plus amère encore que dans ses autres ouvrages, mais on y trouve aussi plus de profondeur, et il est facile d'y reconnaître l'essor plus élevé d'un talent mûri par les malheurs, les voyages, et le spectacle du grand bouleversement social qui déchirait alors la France et l'Europe.

SENANCOUR (E. P. de), est né à Paris, en 1770. Les penchants méditatifs de cet homme distingué se révélèrent de bonne heure par un goût passionné pour la solitude. A peine avait-il terminé ses études, qu'il rêvait déjà de se bâtir une retraite dans les hautes vallées des Alpes, loin des hommes et loin surtout de ce sanglant orage de la révolution, dont les premiers grondements se faisaient entendre. Déjà il méditait un grand ouvrage dans lequel il se proposait d'envisager sous un point de vue vaste et nouveau la destinée et le bonheur de l'espèce humaine; or, pour réfléchir avec plus de fruit sur l'infécondité amère des institutions sociales, il fallait, et c'est ce qu'il avait parfaitement senti, commencer par s'isoler de la société. Malheureusement il se vit atteint par le commun désastre qui bouleversa tant de fortunes, et, privé de toute la sienne qui était considérable, il dut renoncer à l'espoir d'attacher son nom à ce grand monument philosophique. Le livre singulier qu'il fit imprimer pour la première fois, en 1799, sous le titre de *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, en était comme le péristyle, et doit faire regretter beaucoup l'ensemble de cet important travail. Cet ouvrage, dont la deuxième édition parut en 1809, avec des changements considérables, renfermait, indépendamment de son mérite philosophique, des pages qui prouvaient un talent d'écrire fort remarquable: mais les lecteurs attentifs durent surtout y reconnaître la faculté bien moins commune de sympathiser avec les grandes scènes de la nature, et de trouver dans ce langage muet des sites, des lieux et des aspects, le symbole et l'expression des mystères de notre existence et tous les secrets dont se compose ce monde moral que nous pouvons pressentir. L'art de saisir ces rapports ou consonnances sublimes n'avait été connu jusque là que de Bernardin de Saint Pierre, dans ses *Etudes de la Nature*, car les *Rêveries* parurent avant *Atala*. Un autre

Digitized by Google

ouvrage de M. de Sénancour, qui peut encore être considéré comme un débris de son grand projet et comme ayant pris sa source dans cette pensée première, est le livre *De l'amour* qui avait paru en 1808. Cette production fit dans le monde littéraire une sensation remarquable. Elle étonna surtout beaucoup un homme qui était la tradition vivante de la galanterie, non pas chevaleresque mais courtisanesque du dix-huitième siècle. Cet homme était le chevalier de Boufflers, si connu par la grace spirituelle de ses premiers essais érotico-littéraires. Quelle qu'eût été jusque là en matière d'amour la frivolité de ses idées, il prouva par la manière dont il rendit compte de l'ouvrage de M. de Sénancour, qu'il était capable d'en comprendre de bien plus sérieuses. Voici comment il s'exprimait dans le *Mercure de France*, au mois de septembre 1808, sur l'ouvrage et sur son auteur : « Il nous dé» couvre de temps en temps l'amour, disait-il, sous des » rapports que jusqu'ici peu d'esprits avaient observés. » Il en donne une idée plus noble, plus grande, mieux » liée aux intérêts combinés de la grande société, des » familles particulières et de chaque individu. On voit » partout dans l'auteur une ardente passion pour le » plus grand bien.... C'est un premier mérite vis» à-vis de tout le monde ; et comment serait-on ingrat » envers une bienveillance universelle qui, fût-elle sans » effet direct, est toujours de si bon exemple, et s'ex» prime d'une manière si pénétrante, si communica» tive ? On applaudit à cette franchise, à cette probité » ennemie de tout détour, de tout subterfuge ; à ce dé» sir sincère de voir une morale simple et vraie en » harmonie avec des lois sages et douces, dans la ferme » persuasion que cette harmonie peut seule élever » l'homme à toute la dignité et à tout le bonheur dont » il est susceptible. M. de Sénancour nous a paru être » à la fois poète et philosophe..... Il pense que ces lois » imprévoyantes établies dans l'enfance de la société, » auront donné lieu à ce muet soulèvement de la so» ciété adulte contre des réglements impraticables, et » il paraît ne voir dans la licence que la réaction de » l'austérité.... Autant il affecte de sévérité contre la » galanterie proprement dite, cette vaine parodie de » l'amour, autant il se montre indulgent pour les tendres » faiblesses du cœur, ainsi que pour l'entraînement irré» sistible des sens ; parce qu'alors il croit reconnaître le » véritable vœu, le cri même de la nature.... » Cette appréciation bienveillante et plus élogieuse que profonde et philosophique, est rapportée ici bien moins pour donner une idée du livre qu'elle ferait trop mal connaître, que pour attester quel fut son succès dans le monde littéraire d'alors. A une époque bien plus récente, c'est-à-dire depuis la publication de la deuxième edition du livre *De l'amour*, cet ouvrage a été jugé avec une vue plus saine et plus nette dans le *Courrier français* : « M. de Sénancour, y est-il dit, entreprend dans » ce livre de développer les conséquences funestes qui » sont résultées de nos injustices, de nos bévues, de nos » fausses vertus et de nos lois contre nature, en ce qui » concerne l'amour. On voit par ce seul exposé, qu'il » ne s'agit ici que de ce sentiment universel, irrésisti» ble, qui attire les deux sexes l'un vers l'autre. Ce » sentiment, comme premier lien des individus, devrait » être la première cause de la sociabilité. Il devrait » être encore le grand, l'unique ressort de la morale et » de l'ordre social, si de déplorables chimères ne l'a» vaient pas égaré, avili, rendu souvent pernicieux et » toujours méconnaissable..... Il est seulement à re» gretter que l'auteur convaincu avec trop de raisons » peut-être, qu'il n'écrivait pas pour le temps présent, » se soit resserré dans une précision si rigoureuse, je » dirais presque si mystérieuse, qu'elle influe quelque» fois sur son style : style qui d'ailleurs ne manque ni » de force ni d'élégance. Plus d'une page de cet ou» vrage semble écrite avec la plume brûlante de Rous» seau, etc. » Un autre journal, la *Revue Encyclopédique*, en louant tout récemment avec la même franchise le talent de l'auteur, a mêlé à ses éloges pour les formes du livre, une critique sévère de plusieurs de ses vues ; et l'accusa notamment de rejeter la doctrine du devoir et de prendre pour base de sa morale l'intérêt personnel. L'auteur de cet article s'est sans doute mépris sur les intentions de l'estimable écrivain, et nous pensons que M. de Sénancour, qui a repoussé avec la plus grande force toutes les critiques qui tendaient à le présenter comme un philosophe suspect, un moraliste équivoque, ne laissera pas celle-ci sans réponse à la première occasion. Au reste le compte rendu que nous venons de citer se termine en ces termes : « Les paradoxes » sont nombreux dans ce livre, mais ils sont présentés » avec tant d'art, avec une argumentation si pittores» que et si vive, qu'il est difficile de n'être pas séduit. » Du milieu même de ses sophismes, l'auteur fait jaillir » une foule d'observations neuves et profondes qui prou» vent qu'il a longtemps réfléchi sur la philosophie, » la morale et l'homme de tous les temps et de tous les » pays. On peut lire par exemple, les chapitres de *la pu*» *deur*, de *la nudité du mariage*, et, à la fin du volume, la » note 46, sur le divorce, note qui est jointe pour la pre» mière fois à l'ouvrage. M. de Sénancour y renverse » avec une dialectique puissante les raisonnements en» tassés contre cette loi si malheureusement abrogée. » Il est impossible de voir un plaidoyer plus fort et » plus lumineux. » M. de Sénancour a donné dans un ouvrage d'un tout autre genre, un modele de l'art d'allier à la pensée profonde du philosophe le talent de discussion du critique : nous voulons parler de ses *Observations sur le Génie du christianisme*, ouvrage dès longtemps composé, mais qui n'a été publié qu'en 1816. Le motif de ce retard honore le caractère de M. de Sénancour autant que le livre atteste son mérite ; M. de Châteaubriand passait pour être en disgrace, et M. de Senancour crut devoir s'abstenir de toute attaque, même dans le terme d'une polémique purement littéraire. Ces observations, qui sont un examen complet et développé du système de M. de Châteaubriand, n'ont pas été écrites seulement pour relever les vices de la logique si faible, qui sert d'escorte à l'imagination forte et brillante de M. de Châteaubriant : M. de Sénancour y jette les fondements d'un édifice philosophique, en renversant les restaurations peu solides entreprises au profit d'une croyance qui périt. Le même système d'idée développé depuis par M. de Sénancour, avec l'appui de l'histoire, dans un ouvrage intitulé : *Résumé des traditions morales et religieuses de tous les peuples*, le conduisit devant les tribunaux (en 1827). L'accusation intentée contre lui portait, sur ce qu'il avait attenté au dogme en appelant Jésus-Christ un sage ; heureusement M. de Sénancour sortit victorieux de cette épreuve à laquelle avait si peu dû s'attendre un écrivain aussi moral et surtout aussi modéré que lui. M. de Sénancour, dont tous les travaux philosophiques et littéraires se rattachent à une inspiration dominante, ainsi qu'il arrive à tous les hommes qui ont des convictions profondes, avait ébauché le même travail sur une plus grande échelle, dans l'ouvrage ayant pour titre, *les Libres méditations d'un solitaire inconnu*, qui a été imprimé en 1819. Le solitaire, auquel M. de Sénancour attribue cet écrit, semble de même qu'*Obermann* (autre livre philosophique du même auteur), n'avoir conservé de la croyance ordinaire qu'une foi religieuse et indépendante, ou plutôt que cette disposition d'ame qui admet les doutes de l'esprit à coté des vœux les plus ardents du cœur, disposition que l'on a assez bien caractérisée par le mot de *religiosité*. Il respire d'ailleurs l'amour de l'humanité et la morale la plus pure. M. de Sénancour est un des redacteurs du *Constitutionnel*. On a de lui : 1° *Rêveries sur la nature primitive de l'homme, sur ses sensations, sur les moyens de bonheur qu'elles lui indiquent, sur le mode social qui conserverait le plus de ses formes primordiales*, Paris, 1799 ou 1802 ; 2° édit., 1809, in-8° ; 2° *Obermann*, lettres publiées par M. de Senancour, Paris, 1804, 2 vol. in-8° ; 3° *De l'amour, selon les lois primordiales et selon les convenances des sociétés modernes*, Paris, 1806, in-8° ; 2° édition, 1808, in-8° ; 3° édit., avec des additions et des changements considérables, Paris, 1829, in-18 ; 4° *Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : Génie du christianisme*, Paris, 1816, in-8° ; 5° *Libres méditations d'un solitaire inconnu, sur le détachement du monde et sur d'autres objets de la morale religieuse*, Paris, 1819, in-8° ; 6° *Résumé de l'histoire de la Chine*, Paris, 1804, in-18 ;

2ᵉ édit., 1827; 7° *Résumé de l'histoire des traditions morales et religieuses chez les divers peuples*, 1828, in-18; 2ᵉ édit., 1827; 8° *Résumé de l'histoire romaine*, 1827, 2 vol. in-18. Il a encore publié plusieurs brochures politiques, entre autres des *Lettres d'un solitaire des Vosges*. Il a coopéré à la rédaction de la *Minerve française*.

SENEBIER (Jean), naturaliste et bibliographe, naquit à Genève, au mois de mai 1742. Son père, négociant aisé, désirait qu'il suivît la carrière du commerce; mais le jeune Senebier, entraîné par d'autres goûts, obtint la liberté de poursuivre ses études. A Genève, il faut faire un choix; là plus qu'ailleurs, il est indispensable d'avoir un état: Senebier se conforma à l'usage de sa patrie, et devint ministre en 1765. Il fit quelque temps après un voyage à Paris, où il fréquenta assidûment la Bibliothèque du Roi, et où il prit des leçons de déclamation de Brizard, genre d'étude qui n'est pas précisément indispensable pour un prédicateur. De retour à Genève, il publia des *Contes moraux*, qui furent oubliés en naissant, et qui cependant ont été traduits en allemand. L'académie de Harlem avait proposé cette question: *En quoi consiste l'art d'observer?* Charles Bonnet conseilla à Senebier, son ami, de traiter ce sujet, et celui-ci obtint l'accessit. Son *Mémoire* est devenu la base d'un de ses plus remarquables ouvrages, son *Essai sur l'art d'observer*. En 1769, il devint pasteur de Chancy, village des environs de Genève, où il passa quatre années, partageant son temps entre les soins qu'exigeaient ses fonctions, et l'étude de la botanique. En 1773, Senebier fut nommé bibliothécaire de Genève, et rédigea, de concert avec Diodati, son collègue, un *Catalogus* des livres imprimés. Ensuite il fit une étude particulière des manuscrits que renfermait la bibliothèque dont il avait la direction, et publia son *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Genève*, 1779, in-8°. Cet ouvrage est regardé par les plus savants bibliographes, au nombre desquels nous citerons M. Weiss, comme un des chefs-d'œuvre du genre. On y trouve des notices détaillées et intéressantes sur chaque ouvrage et chaque auteur. Quelque temps avant cette publication, Senebier avait traduit les *Opuscules de physique végétale et animale* du célèbre abbé Spallanzani; cette traduction le mit en rapport avec l'illustre savant italien, et devint l'origine d'une amitié durable. Les cours de chimie ouverts à Genève par Tingry facilitèrent à Senebier l'étude de l'histoire naturelle. Il publia sur l'influence de la lumière solaire, des *Mémoires* dans lesquels il démontra qu'elle agissait sur la décomposition de l'acide carbonique par les végétaux. Il eut, à cette époque, une discussion avec Ingenhousz sur la nature de l'air qui s'échappe des feuilles pendant la nuit. Tous les deux avaient tort: le savant genevois exagérait la pureté de ce gaz, tandis qu'Ingenhousz en exagérait la nature délétère. Les progrès que faisait la chimie dans les différentes contrées de l'Europe excitaient vivement l'intérêt de Senebier, et l'induisaient à répéter des expériences qui souvent ne furent pas inutiles aux progrès de la science. En 1783, il traduisit les *Expériences de Spallanzani sur la digestion de l'homme*, et les réflexions qu'elles firent naître en lui, le conduisirent à penser que le suc gastrique pouvait être employé dans le traitement des ulcères chroniques; diverses expériences confirmèrent ses conjectures. Ses travaux jetèrent aussi un grand jour sur la respiration animale. En 1783, il fut nommé membre de la société météorologique de Manheim: cette société préparait un ouvrage sur les rapports de l'état de l'atmosphère dans les différentes parties du globe; Senebier se chargea d'y coopérer, et commença des *observations*, continuées pendant huit ans avec une exactitude remarquable. La même année, il publia la traduction de l'ouvrage de Spallanzani sur la *génération des animaux et des plantes*. Il s'occupait, depuis longtemps, de l'*Histoire littéraire de Genève*, qui demandait des recherches consciencieuses et un travail immense: elle fut publiée en 1786, en trois vol. in-8°. Le troisième volume est terminé par un *Coup-d'œil sur les progrès que les Genevois ont fait faire à l'esprit humain*. Cet ouvrage renferme, par ordre chronologique, la notice de quatre cent quatorze écrivains, savants ou artistes genevois, depuis Maximus, évêque en 517, jusqu'à Jacques Vernes, né en 1762. En 1787, Senebier devint l'un des rédacteurs du *Journal de Genève*; et, l'année suivante, il se chargea de la partie de la *physiologie végétale* pour l'*Encyclopédie méthodique*. La révolution qui eut lieu dans sa patrie l'obligea de chercher un refuge chez les parents de sa femme (à Rolle), dans le pays de Vaud. C'est là qu'il s'occupa de travaux variés, tels que la traduction des *Voyages de Spallanzani dans les Deux-Siciles*; des *Expériences sur le tannage des cuirs, et la découverte du procédé propre à les rendre imperméables*; enfin la composition d'un ouvrage de botanique dans lequel il refondit les matériaux qu'il avait fournis à l'*Encyclopédie*. Il s'occupait encore d'une *Téléologie*, ou *Théorie des causes finales*, ouvrage qu'il a eu le regret de ne pouvoir achever. Senebier retourna à Genève en 1799, et devint un des collaborateurs d'une nouvelle version de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, entreprise par la compagnie des pasteurs. Il s'occupait de revoir ses propres ouvrages et ses traductions de Spallanzani, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva, le 22 juillet 1809, à l'âge de soixante-huit ans. M. Maunoir aîné, chirurgien, dont la réputation est devenue européenne, lut son *Eloge*, le 19 décembre suivant, à la société des arts. Senebier était membre de la plupart des académies de l'Europe. On lui doit: 1° *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences*, Genève, 1775, 2 vol. in-8°; 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est non-seulement utile aux naturalistes, à qui il est plus spécialement destiné, mais encore aux philosophes, aux moralistes, et aux penseurs dans tous les genres, qui le lisent avec un vif intérêt. On voit que l'auteur s'était observé lui-même avant d'enseigner l'art d'observer; ses pensées sont fortes, et si cet *Essai* était écrit avec une éloquence plus entraînante, il est hors de doute qu'il aurait classé son auteur parmi le petit nombre de philosophes auxquels on peut accorder du génie. 2° *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la bibliothèque de Genève*, 1779, in-8°; 3° *Mémoire physico-chimique sur l'influence de la lumière solaire pour modifier les êtres et les règnes de la nature et surtout ceux du règne végétal*, 1782, 3 volumes in-18; 4° *Recherches sur l'influence de la lumière solaire, pour métamorphoser l'air fixe en air pur, par la végétation*; 5° *Histoire littéraire de Genève*, 1786, 3 vol. in-8°; 6° *Physiologie végétale*, 1800, 5 vol. in-8°; 7° *Rapport de l'air atmosphérique avec les êtres organisés*, 1807, 3 vol. in-8°; 8° *Météorologie pratique*, 1810, in-16. Ce petit écrit a eu plusieurs éditions. Il est surtout destiné aux cultivateurs, mais tout le monde y peut trouver une instruction facile et agréable. 9° Des *Eloges historiques* de Haller, de Ch. Bonnet, de Spallanzani, de Saussure; des *Notices* sur Jacob Vernet, sur le pasteur Martin, etc. M. de Candolle a donné le nom de *Senebiera pinnatifida* au *Lepidium didymum* de Linné. (Voyez le *Magasin encyclopédique*, 4ᵉ année, VI, 106.)

SEPTIER (l'abbé Armand), né à Toulouse, le 18 avril 1744, était fils d'un notaire qui était parvenu à la charge élective et municipale de capitoul de la ville de Toulouse, fonctions qui avaient le privilége de conférer la noblesse. Le jeune Septier entra à seize ans dans l'abbaye royale de Saint-Victor à Paris, où il fut reçu chanoine régulier, le 8 octobre 1763. Licencié en théologie de la faculté de Paris, il enseigna cette science à ses jeunes confrères, et fut ensuite nommé bibliothécaire de Saint-Victor, et bientôt après promu à la dignité de chambrier, office qui, dans cette congrégation, répondait à celle de procureur-général dans les autres congrégations. Le zèle et la capacité qu'il apporta dans ses fonctions le firent nommer, en 1779, prieur de Bussi-le-Roi, diocèse d'Orléans. Privé de ce bénéfice à la révolution, il ne s'en montra pas moins le partisan, sans partager en rien le délire de cette époque, ni se livrer à aucun excès. C'est du moins le témoignage unanime qui lui a été rendu par ceux qui partageaient le moins ses opinions politiques. L'abbé Septier remplit, pendant la révolution, quelques fonctions municipales, et lorsque la bibliothèque d'Orléans, fondée par Guillaume Prousteau, Pothier et quelques autres Orléanais, fut augmentée de vingt-six mille volumes, provenant des couvents supprimés

du département du Loiret, il en fut nommé conservateur; satisfait de ce poste modique, qui lui donnait les moyens de contenter son goût pour l'étude, il s'occupa exclusivement de mettre en ordre le dépôt qui lui était confié, et de la rédaction du catalogue des manuscrits. L'abbé Septier est mort à Orléans, le 17 avril 1824, à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui : *Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils ont appartenu, précédés de notes historiques sur les anciennes bibliothèques d'Orléans, et en particulier sur celle de la ville.* Orléans, 1820, in-8°. Cet ouvrage, rédigé avec soin et méthode, a été imprimé aux frais du conseil municipal de la ville d'Orléans.

SERCEY (Pierre-César Charles Guillaume, marquis de), contre-amiral, grand officier de la légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, entra dans la marine en 1766, fit ses premières campagnes dans les mers de l'Inde et deux voyages de découverte aux terres Australes. De retour en France en 1778, il fut employé sur la frégate *la Belle Poule*, dont le combat mémorable fut le commencement des hostilités, et il reçut, quoique très jeune enseigne de vaisseau, le commandement de ce bâtiment en remplacement du brave la Clocheterie, blessé dans le combat. La croix de Saint-Louis et une lieutenance de vaisseau devinrent plus tard la récompense des services qu'il rendit au siège de Pensacola, où il commandait une corvette. En 1782, il servit comme second sur la frégate *la Nymphe*, qui, commandée par le vicomte de Mortemart, s'empara après un combat opiniâtre du vaisseau *l'Argo*, de 60 canons. Le marquis de Sercey fut désigné pour aller prendre possession du navire, mais le canot qui le portait ayant coulé bas, il se sauva à la nage. Après la mort de M. de Mortemart, arrivée peu de temps après, il fut chargé du commandement de la frégate jusqu'au moment où la paix de 1783 vint faire cesser les hostilités. L'année suivante, il accompagna l'expédition qui conduisait à Constantinople l'ambassadeur de France; fit, en 1786, comme commandant de la frégate *l'Ariel*, partie de la station des Antilles, rentra en France deux ans après, et en repartit, en 1790, en qualité de commandant de la frégate *la Surveillante*. Le marquis de Sercey, qui se trouvait à Saint-Domingue lors des premiers troubles de cette colonie, protégea et secourut de tous ses moyens les habitants de cette île. En 1793, il reçut, avec l'avis de sa nomination au grade de contre-amiral, l'ordre de porter son pavillon à bord du vaisseau *l'Éole*, de prendre le commandement de la division qui se trouvait dans ces mers, et de réunir tous les bâtiments pour les ramener en France. Il en avait réuni plus de cent cinquante richement chargés, lorsque éclata la révolte des noirs, qu'avaient préparée les commissaires civils Sonthonax et Polverel. Le marquis de Sercey fut mis hors la loi par les commissaires, aux mesures desquels il s'était opposé de tout son pouvoir, mais son équipage lui resta fidèle, et cette proscription n'eut aucune suite. Le contre-amiral Sercey, forcé d'évacuer la rade, avait à cœur de sauver le riche convoi qui lui était confié; cependant il ne mit à la voile qu'après avoir reçu sur ses bâtiments et sur les navires du commerce six mille colons qui, échappés aux flammes et au carnage, étaient venus implorer sa générosité. L'état de ses approvisionnements, la guerre avec les Anglais, et sa faible escorte, ne permettant pas de gagner les côtes de France, il dirigea son convoi sur les États-Unis, où il arriva dans l'espace de dix ou douze jours, sans qu'un seul bâtiment se fût égaré ou eût resté en arrière. La conduite de ce convoi suffirait seule à la gloire de cet officier-général. Sur la fin de 1793, il rentra en France, et fut exclu du service par suite d'un décret de la convention concernant les officiers nobles, qui néanmoins ne fut appliqué ni à Villaret-Joyeuse ni à beaucoup d'autres. En 1795, le contre-amiral de Sercey fut rappelé, et reçut le commandement des forces navales destinées à aller prendre station dans les mers de l'Inde. Des indiscrétions commises par les commissaires civils embarqués sur cette division lui ayant fait connaître que le but de leur mission était d'opérer le bouleversement de l'Ile-de-France par les moyens qui avaient réussi à Saint-Domingue, il révéla secrètement aux principaux habitants les projets de ces commissaires. Ils ne furent point reçus, et le contre-amiral de Sercey facilita les moyens de les renvoyer. Ce fut peu pour lui d'avoir assuré ainsi le salut de cette colonie, il dut bientôt pourvoir à son existence; abandonnée à elle-même, elle ne se soutint que par les secours provenant des prises nombreuses et riches que faisaient dans toutes les parties de l'Inde les frégates habilement dirigées par cet officier-général. Le 9 septembre 1796, son escadre, composée de six frégates, *la Cybèle*, *la Forte*, *la Vertu*, *la Prudente*, *la Seine* et *la Régénérée* furent attaquées vers les six heures du matin par deux vaisseaux anglais de 74, qui avaient été envoyés pour la détruire. Après un combat qui dura jusqu'à onze heures, les deux vaisseaux ennemis, dégréés, criblés, et l'un d'eux ayant le feu à bord, furent contraints de se retirer. C'est dans ce combat que l'aspirant Baptiste (de *la Forte*), atteint d'un boulet qui l'avait presque coupé en deux, s'écria : « Allons, mes amis, mon affaire est faite; » jetez-moi à la mer. Vive la république! » La division Sercey, en se montrant ensuite à Batavia, empêcha les Anglais de s'emparer de cette colonie. En mai 1799, après une nouvelle croisière, le contre-amiral de Sercey, revenant à l'Ile-de-France, trouva les ports de cette colonie bloqués par deux vaisseaux et quatre frégates; il essuya une canonnade de six heures, et parvint toutefois à se mettre en sûreté. Cette colonie lui dut encore une fois son salut, puisque ses prises suffirent pendant quelques années à ses besoins. Sa mission cessa à la fin de l'année suivante, et il rentra en France pendant la paix qui suivit le traité d'Amiens. Le premier consul l'accueillit avec distinction, et le félicita sur sa conduite dans l'Océan indien. Lors de la création de la légion d'honneur, il fut compris avec douze autres officiers de marine dans la première promotion de commandants de cet ordre. En 1802, le contre-amiral Sercey demanda et obtint sa retraite. Lors des événements politiques de 1814, il fut désigné comme l'un des commissaires chargés d'aller à Hartwell offrir à Louis XVIII les félicitations de la marine, et presque aussitôt il fut nommé commissaire pour la reddition des prisonniers français retenus en Angleterre. L'accueil qu'il reçut dans ce pays prouva l'estime que l'on conservait pour ses talents militaires, et il fut si bien secondé par l'amirauté, qu'en moins de deux mois près de cent mille Français furent rendus à leur patrie. Cette mission valut le titre de vice-amiral au marquis de Sercey, qui devint grand officier de la légion d'honneur le 18 août suivant, et, le 3 mai 1816, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

SERGENT (Louis), né à Chartres en 1751, fut destiné de bonne heure aux arts du dessin, étudia la gravure sous Augustin de Saint-Aubin, et acquit de la réputation dans la gravure en couleur, qui était alors recherchée. Il exécuta avec une ressemblance parfaite les portraits de Marceau et de Necker. Dès que la révolution éclata, M. Sergent s'en montra un des partisans le plus ardents : nommé au scrutin secrétaire de la société des jacobins, il partagea toutes les fureurs des démagogues, dans la conviction intime que le jacobinisme seul pouvait sauver la France et la rendre libre. Cependant, malgré l'intensité de sa fièvre révolutionnaire, il n'abjura pas entièrement ses sentiments d'humanité, et au milieu du vandalisme de cette époque, il éleva plusieurs fois la voix en faveur des beaux-arts. Il donna le premier l'idée des comités de bienveillance, et provoqua une adresse à l'assemblée nationale pour demander la libre publication des ouvrages d'art. Il protégea, étant président du district de Saint-Jacques, soixante soldats de Royal-Champagne, licenciés avec des cartouches jaunes, que le peuple voulait massacrer, contribua à la mise en liberté de Bavoust, depuis maréchal de camp, et fit rendre à ses fonctions le sergent Moreau, qui devint par la suite gouverneur en Hollande. Il arracha à la mort Depremesnil, l'avocat Morizet, MM. Barré, Radet, Desfontaines, de Sombreuil, Baffry, l'abbé Barthelemy, de Courtavel, Larrive, Hailly, les peintres Robert et

Berley, Gossec, le marquis de Châteaugiron et beaucoup d'habitants de Chartres. Nommé officier municipal et l'un des quatre administrateurs de la police, il rejeta les offres de la cour qui voulait le séduire, fit supprimer les cachots de la conciergerie du Châtelet, et réclama en vain une prison particulière pour les enfants détenus. Chargé des dispositions et de la surveillance des cérémonies nationales, il remplit ses fonctions avec autant de zèle que de désintéressement. Il contribua à la journée du 10 août, et apposa son nom à une adresse qui tendait à excuser les massacres de septembre. Il est vrai qu'il protesta contre cette adresse, en accusant Marat d'y avoir ajouté sa signature. Décrété d'arrestation à son retour de Suisse, où il avait demeuré deux ans, il trouva un asile chez M. Rulhière, fils d'une des victimes de septembre. Il vota, comme membre de la convention, la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. M. Sergent se joignit à Chénier pour créer le conservatoire de musique, embellit les Tuileries, y fit placer l'horloge de Lepaute, fonda le musée national des antiques, provoqua l'érection d'une statue en l'honneur de J. J. Rousseau, défendit Lemaire, Pache, Rossignol, se prononça contre les girondins, et obtint la loi sur les propriétés littéraires. Ayant suivi avec son épouse le général Marceau, il fut fait prisonnier par les Autrichiens, et traité avec considération à titre de parent de ce général dont il a épousé la sœur aînée. Il revint en Suisse, puis en France où Bernadotte, ministre de la guerre, le nomma commissaire du gouvernement près les hôpitaux militaires. Au 18 brumaire M. Sergent perdit son emploi, fut banni de la capitale, et se rendit en Italie, où il obtint la place de bibliothécaire-adjoint de la bibliothèque de l'université à Turin. Il alla ensuite à Venise où il a publié les *Costumi de' popoli antichi e moderni*, en 23 cahiers. Il habite maintenant à Milan, où il s'occupe d'une traduction française d'Ennio Quirino Visconti. En 1821, madame Sergent adressa à la chambre des députés une pétition dans laquelle elle réclamait contre la destruction récente de la colonne qui avait été élevée, à Chartres, au général Marceau, son frère. Cette pétition, vivement appuyée par le général Foy, fut renvoyée au ministre de l'intérieur; mais, comme on le pense bien, elle est restée dans ses cartons. (Voyez MARCEAU.)

SERIEYS (ANTOINE), né en 1755, à Pont-de-Cyrau (Aveyron), était destiné au barreau; Marmontel le plaça, en 1779, suivant le vœu de ses parents, chez un procureur; mais l'année suivante, d'Alembert, ne consultant que le goût du jeune Sérieys, lui procura l'emploi de professeur de mathématiques, dans une pension à Passy. Cet état cessa bientôt de lui plaire: il partit pour l'Italie, et revint former à Paris un établissement d'instruction qui ne réussit pas. Lié avec Bailly, maire de Paris, il fut placé dans les dépôts littéraires où s'entassaient les livres et manuscrits provenant d'abord des maisons religieuses, et plus tard, des confiscations. En 1795, il devint chef d'un de ces dépôts, et fut nommé bibliothécaire et professeur d'histoire et de morale à l'institut des Boursiers, devenu depuis le Prytanée français. Il perdit bientôt cette dernière place, et continua d'être attaché à l'instruction publique, jusqu'à la création de l'université impériale, époque où il fut nommé censeur des études et professeur d'histoire au lycée de Douai. Privé de ces deux emplois peu de temps après, il vint chercher à Paris des moyens d'existence. Il avait de l'esprit et des connaissances; il fit force livres dont la plupart restèrent chez les libraires, auprès desquels il eut bientôt perdu son crédit. Alors il prit le parti de mettre ses ouvrages sous le nom de quelques personnages célèbres: son cachet était connu, cette ruse ne lui réussit pas longtemps. Comme il fallait qu'il vécût, il eut recours à d'autres moyens. Parmi les manuscrits qui avaient été confiés à sa garde, il en choisit quelques-uns d'auteurs connus qu'il publia sous son nom; mais ce nom décrié éloigna tous les acheteurs. L'honnête abbé Sicard eut aussi la faiblesse de se prêter à un trafic qui dut répugner à son âme honnête: les derniers ouvrages anonymes de Sérieys portent ces mots: *Revu ou publié par l'abbé Sicard.* Sérieys est mort à Paris, le 7 août 1820. On a de lui, ou sous son nom: 1° *L'Amour et Psyché*, poëme en huit chants, 1789, in-12; 1803, in-12; 1804; 2° *Eloge historique de Louis François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noiseau*, par l'abbé Gaubert, qui l'avait acheté de Sérieys, 1789, in-8°; 3° *le Martyr de la liberté, Lettres originales de l'infortuné Patkul, ambassadeur et général de Pierre-le-Grand, empereur de Russie*, 1790, 2 vol. in-12; 4° *les Révolutions de France, ou la Liberté*, poëme national en dix chants, avec des *Notes* qui renferment un précis historique de la révolution et d'autres détails intéressants, 1790, in-8°; 5° *Mémoires historiques, politiques et militaires, pour servir à l'histoire secrète de la révolution française*, 1798, 2 vol. in-8°; 6° *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal*, revu par M. Bourgoing, 1798, 2 vol. in-8°; 7° *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, par Charles de Brosses, avec des *notes*, 1799, 3 vol. in-8°; 8° *Voyage de Dimo et Nicolo Stephanopoli en Grèce, pendant les années V et VI de la république*, d'après deux missions, l'une du gouvernement français, l'autre du général en chef Bonaparte, an VIII, 1799, 2 vol. in-8°; 9° *le comte d'A***, ou les Aventures d'un jeune voyageur sorti de la cour de France en 1789*, ouvrage publié d'après le manuscrit original, an VIII (1800), 2 vol. in-8°; 10° *Voyage en Orient, par M. A. D. B.*, 1801, in-8°; 11° *Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules*, ouvrage inédit de M. le président Hénault, 1801, 2 vol. in-8°; 12° *Anecdotes inédites de la fin du 18e siècle, pour servir de suite aux anecdotes françaises*, an IX (1801), in-8°; 1802, in-8°; 13° *Voyage en Italie de M. l'abbé Barthélemy*, imprimé sur les *Lettres* originales écrites au comte de Caylus, avec un *Appendice*, an X (1802), in-8°; 1802—1810, 2 vol. in-18; 14° *Histoire ecclésiastique et politique de l'état de Liége, par M. le comte de B****, 1802, in-8°; 1806, in-8°; 16° *Nouveaux mémoires du maréchal de Bassompierre*, recueillis par le président Hénault, Paris, an X (1802), in-8°; 17° *Lettres inédites de Henri IV et de plusieurs personnages célèbres, etc.*, avec des *notes*, 1802, in-8°; 18° *Pensées de la Rochefoucauld, marquis de Surgères*, imprimées sur les originaux inédits, revues et publiées avec des *notes*, 1802, in-8°; 19° *Lettres de Pariandi*, 1802, in-8°; 20° *Lettres sur Constantinople, de l'abbé Sévin, etc.*, le tout imprimé sur les originaux inédits et revu par Bourlet de Vauxcelles, 1802, in-8°; 21° *Histoire de l'établissement du christianisme dans les Indes Orientales*, ouvrage imprimé sur le manuscrit original, communiqué pendant l'impression à M. l'abbé Sicard, 1803, 2 vol. in-12; 22° *Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne*, 1803, in-12; 1804, 2 vol. in-12; 1806, in-12; 1802, in-12; 1817, in-12; 23° *Epitome de l'histoire de France*, 1804, in-12; 24° *Dictionnaire généalogique et critique de l'Ecriture-Sainte*, an XII (1804), in-8°; 25° *Eléments de l'histoire des Gaules*, an XIII (1805), in-12; 26° *Précis de l'Abrégé chronologique de l'histoire de France du président Hénault*, an XIII (1805), in-12; 27° *Epitome de l'histoire des papes, etc.*, ouvrage revu par l'abbé Sicard, 1816, in-12; 28° *Souvenirs de M. le comte de Caylus*, 1805, in-8°, ou 2 vol. in-12; 29° *Eléments de l'histoire du Portugal, contenant les causes de la grandeur et de la décadence des Portugais, leurs lois, leur commerce, les révolutions de ce royaume*, 1806, in-8°; 30° *Histoire abrégée de la campagne de Napoléon en Allemagne et en Italie, jusqu'à la paix de Presbourg*, 1806, in-12; 31° *Précis chronologique de l'histoire de France du président Hénault, continué jusqu'à la conquête du royaume de Naples*, 1806, in-12; 32° *Chefs-d'œuvre de poésie française*, 1806, in-12; 33° *Œuvres inédites de M. le président Hénault*, 1806, in-8°; 34° *Recherches historiques sur les dignités et leurs marques distinctives*, 1808, in-8°; 35° *Bibliothèque académique, ou Choix, etc.*, 1810—1811, 12 vol. in-8°; 36° *Napoléon au salon*, poëme en neuf chants, 1811, in-8°; 37° *Romulus second*, en vers latins et français, 1811; 38° *Eléments de la grammaire latine de Lhomond, abrégés en faveur des commençants*, 1812, in-12; 39° *Epitome de l'histoire moderne*, 1812, in-12; 40° *Additions aux Eléments de la grammaire latine*, 1812, in-12; 41° *Epitome de l'histoire ancienne, contenant un précis de ses principales époques*, 1813, in-12; 42° *Delilliana, ou Recueil d'anecdotes concernant M. Delille, de ses bons mots, etc.*: le tout

Digitized by Google

publié par un homme de lettres, 1813, in-18; 43° *Epigrammes anecdotiques inédites, concernant des hommes de lettres et des événements mémorables de nos jours*, avec des *Commentaires* et des *Pièces justificatives*, par l'Hermite de la Chaussée du Maine, 1813, in-12; 1819, in-18; 44° *la Lanterne magique de l'île d'Elbe; entrez, Messieurs, c'est la clôture*, 1814, in-8°; 45° *Premier bulletin de l'île d'Elbe*, donnant des nouvelles de Napoléon Bonaparte, son souverain, etc., 1814, in-8°; 46° *Selectæ nostrates recentioresque e scriptoribus tam græcis, tum latinis, historiæ juxta ordinem epitomes historiæ sacræ, ad documentum studiosæ juventutis, dispositæ ab anno 1789, usque ad Ludovici XVIII reditum*, 1814, in-18; 47° *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs et latins, tant sacrés que profanes, etc.*, tom. xxxvii et dernier, 1815, in-8°; 48° *Selecta è recentioribus poetis carmina*, 1815, in-18; 49° *Vie publique et privée de Joachim Murat*, 1816, in-8°; 50° *Fouché de Nantes, sa vie privée, politique et morale*, 1816, in-12; 51° *Carnot, sa vie politique et privée*, 1816, in-12; 52° *Entretiens historiques et politiques de plusieurs grands personnages qui ont vécu depuis 1789 jusqu'à 1815*, 1816, 2 vol. in-18; 53° *Histoire de Marie-Charlotte-Louise, reine des Deux-Siciles*, 1816, in-8°; 54° *Nouvelle histoire de Henri IV*, traduite pour la première fois du latin de Raoul Boutreys; suivie d'un *extrait de la traduction que fit Henri, à l'âge de onze ans, des Commentaires de César*, que l'on croyait perdue, etc., etc., 1816, in-12; 55° *Le règne de Louis XVII*, contenant, etc., 1816, in-8°; 56° *Epitre de Voltaire aux nombreux éditeurs de ses œuvres complètes*, avec des *notes et pièces justificatives*, publiées par N., 1817, in-8°; 57° *Vie de madame la dauphine, mère de S. M. Louis XVIII*, contenant, etc., publiée par M. l'abbé Sicard, 1817, in-12; 58° *La Harpe peint par lui même*, ouvrage contenant, etc., 1817, in-18; 59° *Lettres inédites de madame la marquise du Châtelet*, et supplément à la *Correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse, etc.*, 1818, in-8°; 60° *Correspondance inédite de l'abbé Galiani*, 1818, 2 vol. in-8°; 61° *Lettre de l'éditeur de la Correspondance complète de l'abbé Galiani, à l'éditeur de cette Correspondance incomplète*, 1818, in-8°; 62° *Sermons inédits du P. Bourdaloue*, imprimés sur un manuscrit authentique, publiés par feu M. l'abbé Sicard, 1823, in-8°. Barbier lui attribue: 63° *les Décades républicaines*, ou *Histoire abrégée de la république française*, 1795, 4 vol. in-12; 7 vol. in-18; 64° *Chefs-d'œuvre d'éloquence*, tirés des œuvres de Bossuet, Fléchier, Fontenelle et Thomas, publiés avec une *notice* sur ces grands hommes, Paris, 1816, in-12.

SEROUX-D'AGINCOURT (Jean-Baptiste-Louis-Georges), antiquaire, né à Beauvais d'une famille noble, le 5 avril 1730, embrassa d'abord la profession des armes, sans rien perdre néanmoins de son goût prononcé pour les beaux-arts. Ayant quitté le service militaire, pour des raisons de famille, il fut attaché quelque temps à la diplomatie, et ensuite nommé fermier-général. Il s'environna alors d'artistes, d'hommes de lettres et de savants qui devinrent ses amis ou ses maîtres. En 1777, il visita l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et une partie de l'Allemagne. L'année suivante, il quitta de nouveau Paris pour faire un voyage en Italie. Arrivé à Bologne, il y séjourna quelques mois pour dessiner les monuments intérieurs de cette ville. C'est là qu'il conçut le plan de l'ouvrage immense qui l'a occupé presque tout entier le reste de sa vie. Ayant déjà, dans ses diverses voyages précédents, remarqué les traces de la décadence de l'art des Grecs et des Romains, et présumant qu'il n'avait pas dû se perdre entièrement dans les siècles de barbarie; qu'on pourrait en retrouver encore l'histoire, la marche, les principes et les aberrations, il résolut d'en reprendre l'histoire à l'époque où Winckelman a fini la sienne: d'en retrouver la suite dans les monuments les plus grossiers, comme dans ceux qui étaient les plus délicats. Il tourna dès-lors toutes ses pensées, ses études et ses recherches vers ce grand et important objet. C'est dans cet esprit qu'il visita Venise, Florence, Pérouse, Cortone, Sienne et Rome où il arriva en 1779; et que, dix-huit mois après, il parcourut le midi de l'Italie, cette grande Grèce si féconde en monuments. De retour à Rome, il étendit ses recherches dans toute l'Europe, et entretint partout des dessinateurs pour retracer tous les monuments qui pouvaient servir à éclaircir l'histoire des arts dans le moyen âge. En 1782, il visita avec le plus grand soin les catacombes qui étaient déjà connues, et en fit ouvrir, à ses frais, plusieurs qui étaient fermées. D'Agincourt faisait à Rome, comme à Paris, le charme et le lien de la plus haute société, et prodiguait ses conseils, ouvrait sa bibliothèque à tous les savants distingués qui vinrent des diverses parties de l'Europe visiter Rome et l'Italie. C'étaient surtout les élèves de l'école de France qui trouvaient en lui un guide et un protecteur. En 1782, il fit élever dans le Panthéon un monument au Poussin, avec cette inscription à-la-fois noble et simple: Nicolao Poussin, Pictori gallo: il avait envoyé à Paris une partie des planches du grand ouvrage auquel il travaillait depuis tant d'années, lorsque les troubles de la révolution engagèrent des amis à les lui renvoyer et en suspendre la publication. Ce ne fut pas le seul désagrément qu'il ressentit des suites de ces troubles. Bientôt, outre toute communication avec sa patrie, il perdit les ressources qu'il s'y était ménagées; et cet homme, si généreux, fut réduit au plus strict nécessaire. Il vit néanmoins tous les gouvernements qui se succédèrent en France, protéger sa tranquillité et honorer sa vieillesse; il en profita pour reprendre la publication de son ouvrage, ce qui lui procura de l'aisance à la fin de sa carrière. Dufourny se chargea de diriger, à Paris, l'impression et le classement des planches et du texte; mais malgré les soins qu'il y donna, la publication n'en fut terminée qu'en 1823, plus de neuf ans après la mort de l'auteur. Il est intitulé: *Histoire de l'art par les monuments, depuis sa décadence au 4e siècle, jusqu'à son renouvellement au 15e siècle*, Paris, 1810—1823, 3 vol. in-fol., enrichis de 325 planches. Outre l'histoire de l'art, on y trouve une histoire abrégée des événements et des règnes qui ont influé sur le sort des monuments dans le Bas-Empire; trois dissertations historiques sur l'architecture, la sculpture et la peinture; sur le sort et la marche de ces arts pendant les mêmes époques, et des *notices* explicatives des planches. Après la mort de Dufourny, sa publication a été dirigée par M. Emeric-David, de l'académie des inscriptions, et par M. Feuillet, bibliothécaire de l'institut. D'Agincourt, déjà plus qu'octogénaire, affligé du retard que la publication de ce grand ouvrage éprouvait, se flatta d'en pouvoir mettre encore au jour un autre, intitulé: *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite*, Paris, 1814, in-4°, orné de planches. C'était la description d'une collection qu'il avait formée, et qu'il se proposait de léguer au Vatican. Il en confia la publication à M. Lasalle, auteur de son article biographique, dans la *Biographie universelle*; mais c'est à M. Feuillet à qui on la doit. On trouve dans ce dernier ouvrage des détails intéressants sur l'emploi que les anciens faisaient de la terre cuite pour la décoration des édifices, pour le culte et pour les usages habituels de la vie. Le portrait de l'auteur est placé à la tête du recueil. Il avait été gravé d'après un dessin de Cochin, lorsqu'il n'avait que quarante ans; mais sa modestie avait exigé qu'il n'en fût tiré d'épreuves qu'après sa mort. Un médaillon qui le représente dans ses dernières années, a été mis au premier volume de l'*Histoire de l'art*. D'Agincourt est mort, le 24 septembre 1814, d'une maladie de vessie, après avoir eu le plaisir d'apprendre le rétablissement de l'ancienne dynastie des Bourbons sur le trône de France, mais sans avoir vu terminer ni l'un ni l'autre de ses deux ouvrages. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Louis des Français, au pied de l'autel consacré à ce roi. L'ambassadeur de France, des hommes distingués et des artistes de toutes les nations honorèrent ses obsèques; et un mausolée lui fut élevé dans la même église par les soins de M. de Pressigny, ambassadeur de France; de M. Artaud, secrétaire d'ambassade; de M. Lethière, directeur de l'académie française des beaux-arts à Rome, et de M. Pâris architecte, son ami.

SERRA-CAPRIOLA (Don Antoine-Maresca **DONNORSO**, duc de), né à Naples, le 3 février 1750, débuta, en 1782, dans la carrière diplomatique, en qualité de ministre de sa cour auprès de Catherine II.

Digitized by Google

Par son adresse et ses qualités, il donna à la légation napolitaine un éclat qu'elle n'avait pas encore eu, servit son pays en signant plusieurs traités avantageux, et mérita l'estime particulière du cabinet russe. En 1788, il épousa l'une des filles du prince Alexandre Viazemski. Sa mission ne fut pas sans difficultés à l'avènement de Paul Ier; mais, quoique vu d'abord avec défaveur, il fut le seul des ministres étrangers qui se maintint près de ce monarque dont il obtint des secours pour sa patrie, et qui le décora même de l'ordre de Saint-André. Il devint, à cette époque, le conseiller de Louis XVIII qui habitait Mittau, correspondit personnellement avec ce prince, et lui rendit de si grands services qu'il lui écrivit de Varsovie, le 23 janvier 1802, pour lui marquer sa reconnaissance, et le remercier des soins qu'il s'était donnés pour lui assurer du pain ainsi qu'à sa famille. L'occupation de Naples priva le duc de sa fortune; néanmoins, il ne voulut jamais rien accepter de Napoléon, qui chercha à se l'attacher en lui faisant les offres les plus brillantes. Quoique la paix de Tilsitt eût garanti le trône de Naples à Murat, et que le duc n'eût plus de caractère public, il ne laissa pas de jouer un rôle important, comme centre et directeur d'une opposition sage, prévoyante et ferme, contre le dominateur de l'Europe. Il dirigea les agents secrets de la Sardaigne, du Portugal, de la Suisse, de l'Espagne, et entretint des relations continuelles avec l'Autriche et l'Angleterre. Lorsque la Russie fut menacée à son tour, il concourut à la paix qu'elle fit avec l'Angleterre, la Turquie, ainsi qu'à son alliance avec la Suède et l'Espagne. Après le premier traité de Paris, il défendit les droits de son maître au congrès de Vienne, et réussit à y ménager son rétablissement, ce que Ferdinand IV reconnut en lui conférant l'ordre du mérite. Le duc de Serra-Capriola alla passer une année dans son pays, qu'il n'avait pas revu depuis trente-deux ans, et donna de bons conseils au gouvernement et à ses compatriotes. Prévoyant que Naples serait livrée à de nouveaux troubles, il retourna en Russie quelque temps avant les événements de 1820. Appelé à prêter serment à la constitution, il envoya à son maître sa signature, pour en faire l'usage qu'il croirait convenable, attendu, disait-il, qu'il ne pouvait juger de loin les événements. La publicité de cette lettre acquit au duc de nombreux partisans, et il ne se servit de sa faveur que pour inviter chacun à l'union et à une confiance mutuelle. Il ne négligea rien pour tirer son souverain de la position où il se trouva depuis, et se félicitait de voir que ses efforts n'avaient pas été totalement infructueux, quand une maladie qui ne dura que trois jours l'enleva, dans sa soixante-treizième année, le 15 novembre 1822. L'empereur Alexandre écrivit à sa veuve une lettre très touchante, pour lui témoigner la part qu'il prenait à sa douleur. Le roi de Naples exprima aussi au fils du défunt ses sentiments d'une manière qui prouvait combien il estimait et chérissait le duc de Serra-Capriola.

SERRE (le comte Hercule De), né à Metz, en 1777, d'une famille honorable, émigra de bonne heure et alla servir comme simple soldat à l'armée du prince de Condé; rentré en France à l'époque de l'amnistie de 1802, il suivit les cours de droit, et se fit ensuite recevoir avocat au barreau de Metz, où il ne tarda pas à tenir un des premiers rangs. A l'organisation des tribunaux dans les pays conquis, Serre, qui était versé dans la connaissance de la langue allemande, fut nommé premier président de la cour impériale de Hambourg. Malgré la difficulté de sa position et la sévérité de la mission qu'il avait à remplir, il s'y concilia la considération générale, et lorsque les Français évacuèrent l'Allemagne, il quitta son poste encore environné d'égards, au milieu de l'exaspération des Hambourgeois. Il fut nommé avocat général près la cour impériale de Colmar, et à la première restauration, nommé premier président de la même cour. Au retour de Napoléon, en 1815, De Serre harangua sa cour, lui fit renouveler serment de fidélité au roi, et déclara son intention de continuer à rendre la justice en son nom, au moment même où l'on arborait le drapeau tricolore à Colmar. Obligé de céder à la force, il prononça solennellement la dissolution de sa cour, et ne reprit ses fonctions qu'au second retour de Louis XVIII; mais il ne suivit pas ce prince à Gand, comme l'ont avancé quelques biographes. Nommé, à la fin de 1815, député par le département du Haut-Rhin, il vota avec la minorité. Il se lia intimement avec Camille Jordan, Royer-Collard, etc., et se fit remarquer à côté des défenseurs les plus éloquents des doctrines constitutionnelles, par le talent et l'activité qu'il déploya en combattant les exigences des réacteurs. En 1815, il s'opposa à la loi suspensive de la liberté individuelle et à celle relative à la répression des cris séditieux et des provocations à la révolte. « La loi, dit-il, n'est pas seulement provisoire, c'est une loi pour l'avenir. Il ne faut donc pas » s'attacher aux circonstances actuelles; forcez la peine, » vous êtes certains que les juges et les jurys ne l'appliqueront point, toutes les fois qu'une loi aura été » portée avec passion et dictée par la cruauté... » Il s'éleva également contre les cours prévôtales, et au janvier 1816 il combattit le projet d'amnistie tel qu'il avait été amendé par la commission, défendit celui du ministère, disant à l'égard des votants, dont il refusait de prononcer l'exil: « Je soumets ma » propre sagesse à celle du monarque. » Il combattit aussi le projet de la loi des élections, refait par la commission de la chambre des députés, et prononça sur le budget un discours qu'il terminait ainsi: » On se plaint que les ministres ne marchent pas. » Je m'étonne moi, qu'ils puissent faire un seul pas.... » tout se paralyse, chacun hésite, lorsque chaque pas » peut amener une accusation; le caractère national » s'altère; la délation, horrible fléau, commence à infecter la France, il est temps qu'un emploi cesse » d'être un crime, et la confiance du roi un titre de » suspicion. » Dans la séance du 22 avril, il se prononça fortement contre le rapport de M. de Kergorlay sur le clergé. Quelques passages de son discours ayant provoqué les murmures du côté droit, il s'écria que la liberté de la discussion était détruite; ce qui le fit rappeler à l'ordre. Nommé président du collège électoral du département du Haut-Rhin, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut réélu député, et siégea alors avec la majorité ministérielle. Pendant la session il fut porté à la présidence, au remplacement de M. Pasquier nommé garde des-sceaux. De Serre déploya beaucoup d'activité et de talent dans la défense du ministère, et quitta deux fois le fauteuil de président pour la tribune: la première pour parler en faveur de la prolongation temporaire de la loi suspensive de la liberté individuelle, que le côté droit refusait au ministère qui n'avait pas sa confiance, et la seconde dans la discussion de la loi des élections du 5 février 1817. A l'ouverture de la session de 1817, il fut réélu à la présidence. Dans la séance du 15 novembre, il développa une proposition pour la réforme et le perfectionnement du règlement de la chambre. Il y soutenait que le rappel à l'ordre, la censure et la mention au procès-verbal, n'étant pas assez efficaces pour contenir la minorité et empêcher les membres de la chambre de troubler les délibérations, il fallait avoir recours à des moyens coercitifs. S'appuyant sur des exemples empruntés à l'Angleterre et même à la France, il proposa d'admettre la peine de l'emprisonnement contre les perturbateurs. Ce discours, accueilli par les murmures des deux côtés de la chambre, fit éprouver à De Serre un véritable échec parlementaire. Ecarté, en 1818, de la présidence, il fut nommé garde-des-sceaux, le 29 décembre de la même année, à la retraite du duc de Richelieu, et lorsque le système politique de M. de Caze l'emporta. Il défendit avec énergie la loi des élections de février 1817, menacée par la proposition Barthélemy, qui avait été adoptée par la chambre des pairs. Dans le discours mémorable qu'il prononça à cet effet, séance du 22 mars 1819, après avoir caractérisé la proposition et son but, et réfuté successivement les allégations des orateurs qui avaient parlé contre la loi et ses imperfections prétendues, il dévoila ainsi les crimes du parti ultra-royaliste: « Je » citerai peu de faits, mais marquants, mais notoires; » je les citerai sans réflexions: le général commandant » à Nîmes, au milieu d'une sédition, protégeait de sa » personne et de son épée l'ordre public et les ci-

Digitized by Google

» toyens, il est frappé d'un coup de feu dans la poitrine à bout portant. L'auteur du crime est saisi, le » fait est certain, avoué; les juges posent cette question: » l'homicide a-t-il été commis dans le cas d'une légitime » défense? le jury répond affirmativement, et l'accusé » est acquitté. Un autre général commandant à Toulouse » veut apaiser une émeute et reçoit une blessure » dangereuse. Il est porté dans son domicile: ses assassins » y pénètrent, et le déchirent tout vivant de mille » coups. Ils sont mis en jugement. On allègue en leur » faveur qu'ils n'ont pu donner la mort à un homme » blessé déjà d'un coup mortel, et deux d'entre eux » sont condamnés seulement à la réclusion. Un homme » dont l'horrible surnom coûte à prononcer, Trestaillon » et ses co-prévenus, sont poursuivis comme auteurs de » plusieurs assassinats; ils sont traduits à Riom où l'on » espérait une justice plus indépendante. Il a été impossible » d'obtenir la déposition d'un seul témoin » contre eux; la terreur les avait glacés: quant aux témoins » à décharge, il s'en présentait sans nombre. Faute » de preuves, ces prévenus ont été rendus à la liberté. » Voici un dernier fait, mais plus récent; l'esprit de » parti s'est agité avec violence, il a disputé au glaive de » la loi les accusés de l'assassinat de Fualdès. » Dans la même session, De Serre présenta trois lois sur la police de la presse, qui formaient un ensemble satisfaisant de législation sur cette matière. Il fit briller sa logique, sa fécondité, son érudition parlementaire, l'énergie de sa parole et l'éloquence de son expression, en défendant les principales dispositions de cette législation nouvelle. On sait qu'elle appelait le jury à prononcer sur tous les délits commis par voie de publication, en admettant la preuve testimoniale contre les fonctionnaires publics. Dans le cours de la discussion, il prononça, le 19 avril, un discours dont un passage, produisit un mouvement très vif dans toutes les parties de la salle. « Et il faut le dire, pour l'honneur de la » chambre, disait-il, quelque désastreux qu'ait été le » résultat des travaux de nos premières assemblées » délibérantes, quelques modes vicieux qui aient » présidé à leur formation, sous quelque funestes » auspices qu'ils aient été réunis, cependant, on ne » saurait le nier, dans ces assemblées la majorité fut » presque toujours saine. » Ici il fut interrompu par M. de La Bourdonnaye, qui s'écria: « Quoi, même » la convention? — Oui, monsieur, même la convention, » jusqu'à un certain point, repartit De Serre; » et si la convention n'avait pas voté sous les poignards, » la France n'aurait pas eu à gémir du plus épouvantable » des crimes. » L'esprit de parti ne tarda pas à s'emparer de cette phrase, et les journaux monarchiques eurent la mauvaise foi d'imprimer et de répéter à satiété que De Serre avait fait l'apologie de la majorité saine de la convention. Cependant il ne tarda pas à déserter la cause du parti qui l'avait poussé au ministère; il se l'aliéna entièrement dans la discussion qui s'établit, séance du 17 mai 1819, sur la pétition relative au rappel des bannis, sur laquelle il provoqua l'ordre du jour. « Ainsi, dit-il en terminant son discours, à » l'égard des régicides, *jamais*, sauf, comme je l'ai dit, » la tolérance accordée par la clémence du roi à l'âge » et aux infirmités. A l'égard des individus temporairement » exilés, confiance entière dans la justice et la » bonté du roi. Toute intervention de la chambre et surtout » des pétitions en faveur de la généralité des individus » frappés par la loi, outre qu'elle enfreindrait » cette loi, serait peu convenable aux sentiments bien » connus de fidélité et de loyauté de la chambre envers » la personne de Sa Majesté. » Le 20 novembre 1819, dans l'intervalle de la session de 1819 à celle de 1820, M. de Caze ayant proposé de renverser la loi des élections du 5 février, qui effrayait la cour, le marquis de Dessolles, le comte Gouvion Saint-Cyr et le baron Louis préférèrent donner leur démission plutôt que de seconder une mesure qui répugnait à leur patriotisme. De Serre n'imita point cet exemple honorable, et resta garde-des-sceaux. Sur ces entrefaites une maladie de poitrine dont il était menacé lui fit conseiller les eaux du Mont-d'Or et ensuite d'aller respirer l'air de Nice. Il se trouvait dans cette ville à l'époque de l'attentat du 13 février 1820, qui fit tomber M. De Caze et ramena le duc de Richelieu à la tête de l'administration: les anciens amis de De Serre, malgré sa défection, espéraient encore assez de son caractère pour se flatter de le voir revenir dans leurs rangs et combattre avec eux la réaction violente que la mort du duc de Berry venait de faire éclater: il en fut tout autrement. De retour à Paris, il rompit avec tous ses amis, et consacra tout son talent et toute son influence à la chambre des députés, au renversement de la loi des élections qu'il avait sauvée l'année précédente. Repoussé dès lors par tous les défenseurs de la cause qu'il avait trahie, et devenu l'objet des injures et des mépris des amis de la liberté, à la chambre et hors de la chambre, De Serre, dont l'irritation croissait avec la déconsidération publique qui le poursuivait, ne sut plus répondre à ses adversaires que par la menace et les injures: refoulé sur l'extrême droite, il soutint les maximes les plus opposées à celles qu'il avait professées jusqu'alors, et se montra l'un des plus fougueux partisans de l'aristocratie. Tourmenté de l'idée chimérique de reconstituer une aristocratie factice qui n'eût été ni l'ancienne, ni la nouvelle, il employa tous ses efforts à favoriser l'érection des majorats. Ne comprenant point son siècle, il se couvrit de ridicule en osant expédier à M. Ternaux des lettres de relief de dérogeance. On se rappelle que M. Ternaux déclara du haut de la tribune de la chambre des députés, qu'il ne consentirait pas à lever l'expédition du titre de baron qu'une ordonnance royale lui avait récemment conférée, jusqu'à ce que l'injure faite au commerce par l'expédition des lettres de relief de dérogeance eût été convenablement réparée. Enfin l'impulsion donnée par De Serre, en 1819, à l'administration de la justice, fut arrêtée par lui en 1820 et 1821, et le mouvement accéléré dans un sens contraire. Des magistrats du ministère public furent révoqués pour avoir osé conserver l'indépendance de leurs opinions politiques, des circulaires essayèrent d'influencer l'impartialité des tribunaux, sous prétexte d'éclairer ou d'animer leur zèle. C'est alors que fut conçue la pensée monstrueuse et sacrilége de parler aux juges d'élections et d'esprit de parti politique et d'emprunter leur organe pour intimider ou séduire les officiers ministériels qui concourent à l'exécution de leurs sentences; c'est alors aussi que, profitant de la rédaction astucieuse de la loi, le ministre de la justice composa la liste des jurés pour les causes politiques, à l'aide des notes de la police. Alors reparurent les conspirations du nouveau ministère, dont on avait cessé d'entendre parler depuis 1817, conséquence inévitable de ces odieux échafaudages de compression et d'espionnage. Cependant les hommes de la majorité, de 1815, dont il avait secondé le retour à la chambre, ne tardèrent pas à le renverser, quoiqu'il eût poussé pour eux la condescendance jusqu'à les faire asseoir à côté de lui dans le conseil du roi. Placé entre ses anciens amis qui n'avaient point oublié avec quelle éloquence il les avait foudroyés lorsqu'il marchait dans les rangs opposés, et par le côté gauche qu'il avait indignement trahi, il eut encore l'audace de présenter à la chambre un projet de loi dans lequel il demandait pour cinq ans la prolongation de la censure ministérielle. Cette fois il n'y eut qu'un cri aux deux extrémités de la chambre, et l'assemblée, dans son impatience, ne put pas attendre les délais ordinaires des discussions pour déchirer le projet du ministère. Ce ministère, dès lors blessé à mort, ne tarda pas à disparaître. Le lendemain de sa chute, De Serre se montra à la chambre des députés, dans les rangs du centre droit. Il y obtint un dernier triomphe dans la discussion du projet de loi qui avait pour but de rendre aux tribunaux de police correctionnelle la connaissance des délits sur la presse. Il défendit le jury, et parut avoir retrouvé avec son éloquence ses anciennes convictions. Le succès qu'il obtint alarma le nouveau ministère, et on jugea prudent de l'éloigner en l'envoyant à l'ambassade de Naples, où il fut rendu vers la fin de 1822. C'est dans ce brillant exil qu'il passa dans la tristesse les dernières années de sa vie, incriminant l'administration nouvelle et réclamant avec amertume contre les principes du côté gauche et surtout contre les intentions qu'il lui supposait. Atteint, au commencement de juillet 1824, d'une affection hémor-

Digitized by Google

roïdale à laquelle se joignit bientôt une inflammation au foie qui compliqua sa maladie, il mourut dans la nuit du 20 au 21 juillet 1824, dans une maison de campagne à Castellamare où il s'était fait transporter. Sa veuve a obtenu du roi une pension considérable. De Serre avait reçu, pour prix de sa défection à la cause populaire, le cordon bleu, les titres de comte et de ministre d'état. On sait aussi que le roi lui accorda à plusieurs reprises des sommes très considérables.

SERRES (Etienne Renaud-Augustin), membre de l'académie royale des sciences, médecin en chef de l'hôpital de la Pitié, etc., est né le 22 décembre 1787, à Clayrac (Garonne). Son père, médecin de l'hospice de Clayrac, le destina à la même carrière, et l'envoya fort jeune encore à Paris, où il fit des études médicales très brillantes. La carrière de M. Serres dans les hôpitaux de Paris a été très rapide: nommé interne au concours de 1808, il devint, en 1812, médecin-inspecteur de l'Hôtel-Dieu; en 1814, chef des travaux anatomiques de l'amphithéâtre central des hôpitaux, et, en 1822, médecin en chef de la Pitié. Un avancement si prompt et si inusité dans une administration si juste dans ses faveurs tient autant aux services rendus à diverses époques par M. Serres, qu'à son talent et aux ouvrages qu'il a publiés. Son entrée dans la médecine des hôpitaux fut même de nature à fixer sur lui l'attention des hommes éminents qui les dirigent. On sait que Napoléon avait, par représailles d'un acte inique de l'Angleterre, retenu comme prisonniers tous les citoyens de cette nation qui se trouvaient en France. Dans le nombre était un jeune médecin, venu en France pour se perfectionner dans la pratique de son art. Ses visites fréquentes à l'Hôtel-Dieu, son assiduité à suivre les malades, à assister aux autopsies et aux cliniques de ce vaste hôpital, l'avait mis en relation avec les élèves nationaux. Il tomba malade d'une fièvre d'hôpital. M. Bourdier, médecin de l'impératrice et de l'Hôtel-Dieu, le soigne, le guérit, et apprend alors que ses ressources pécuniaires sont épuisées; que ses communications avec l'Angleterre sont interrompues et interceptées, et qu'épargné par la maladie il est menacé de succomber au besoin. Le lendemain il dépose un billet de 1,000 francs sur la table de nuit du convalescent. Cet acte, qui peint si bien le médecin philanthrope, irrite le docteur anglais; celui-ci se croit blessé: il veut se laisser mourir, ou obtenir dans les hôpitaux une place qui lui permette de gagner sa subsistance. La chose semblait impossible, et on cherchait en vain des expédients pour venir à son secours, quand une idée se présente à M. Serres: « Je » suis, dit-il, externe des hôpitaux; j'avais renoncé à » l'internat. Le concours s'ouvre dans huit jours; si je » puis obtenir de concourir, et si je réussis, nous lui » donnerons ma place, et ses vœux seront remplis. » Frappé de cette proposition, Bourdier obtint l'inscription de M. Serres pour le concours, et cette fois la fortune favorisa une bonne action. M. Serres fut nommé le premier. Le docteur anglais prit sa place, fut logé à l'Hôtel-Dieu, et toucha les appointements de l'internat. Ce ne fut que deux ans après, et au moment de son départ pour l'Angleterre, qu'il apprit comment il avait joui des avantages de l'internat. On conçoit que cette substitution d'un étranger dans la place d'interne n'avait pu se faire sans la participation de l'administration; il fallut avoir obtenu l'autorisation de M. le marquis de Marbois et de M. Duchanoy, administrateur de l'Hôtel-Dieu, qui favorisèrent cet acte de M. Serres, et conçurent pour sa personne une estime et une bienveillance dont ils n'ont cessé depuis de lui donner des preuves. La première fut de le faire nommer médecin-inspecteur de l'Hôtel-Dieu, en 1812, époque à laquelle l'affluence des militaires dans cet hôpital rendait si difficile l'accord entre tous les services. Bientôt le refoulement des armées en France rendit cette place plus importante; et le jour de la bataille de Paris, M. de Marbois ne quitta pas l'Hôtel-Dieu; il vit le zèle que déployèrent tous les médecins et en particulier M. Serres, qui le lendemain fut envoyé sur le champ de bataille pour soigner et relever les blessés français et étrangers. Les jours suivants il fut envoyé à Meaux, à Sézanne, à Coulommiers, etc., pour secourir les blessés gisant dans les bois et les granges environnant les lieux où s'étaient livrés les combats qui précédèrent la bataille de Paris. Le nombre des blessés secourus à cette époque par M. Serres dépassa douze mille. En 1815, il fut encore chargé de la même mission, et reçut, en la remplissant avec son zèle accoutumé, une blessure à la jambe droite. « Le conseil, est-il dit dans un rapport » fait à ce sujet au conseil des hôpitaux par M. Barbé » de Marbois, son président; le conseil n'a point oublié » que M. Serres, chargé l'année dernière d'une sembla- » ble mission, la remplit avec un zèle, un courage et » un succès vraiment dignes d'éloges: et j'ose espérer » que si l'occasion se présente d'accorder de l'avance- » ment à ce jeune médecin, le conseil verra dans les » nouveaux services qu'il rend aujourd'hui, un nou- » veau titre à une bienveillance méritée d'ailleurs par » ses talents et par toute sa conduite. » L'avancement de M. Serres dans les hôpitaux fut la récompense de ces services, qui lui valurent d'être, à trente-trois ans, médecin en chef d'un des premiers hôpitaux de *Paris*: place où l'usage voulait qu'on n'arrivât pas avant quarante ans. M. Serres est membre de la légion d'honneur, de l'académie royale de médecine et de plusieurs sociétés médicales ou scientifiques. L'académie royale des sciences l'a admis, le 28 juillet 1828, dans son sein, en remplacement du célèbre Chaussier: honneur qu'ont mérité à M. Serres les services qu'il a rendus aux sciences anatomiques et à la médecine, par ses leçons publiques à l'amphithéâtre des hôpitaux, et surtout par ses ouvrages. Nous connaissons de lui: 1° (Avec M. Petit): *Traité de la fièvre entéro-mésentérique*, Paris, 1813, in-8°; 2° *Essai sur l'anatomie et la physiologie des dents*, Paris, 1817, in-8°; 3° *les Lois de l'ostéogénie* (encore inédites), qui obtinrent en 1820 le prix de physiologie; 4° *l'Anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes des animaux vertébrés*, Paris, 1824—1826, 2 vol. in-8°, avec atlas, qui obtint en 1821 le grand prix des sciences physiques. M. Serres a présenté récemment à l'institut deux autres ouvrages qui n'ont point encore été imprimés; savoir: *Anatomie comparée des monstruosités animales*, 1825; et *Traité des maladies organiques du cerveau et de la moelle épinière*, 1828. On a encore de lui, dans divers recueils scientifiques et médicaux, un grand nombre de *Mémoires* dont les principaux ont pour objet les *apoplexies*, les différentes *maladies du cervelet*, la *paralysie*, la *variole* et les *lois de la formation des organes*. On voit que la plupart des travaux de M. Serres se rapportent à trois objets principaux, savoir: 1° l'anatomie et la physiologie du cerveau et des autres parties du système nerveux, considérés chez l'homme et les animaux, soit à l'état d'adulte, soit à l'état de jeune âge, de fœtus ou d'embryon, soit à l'état normal, soit dans leurs monstruosités; 2° les maladies du cerveau et de la moelle épinière, au traitement desquelles M. Serres a rapporté les connaissances nouvelles qui sont le résultat de ses nombreuses découvertes anatomiques et physiologiques; 3° les lois de l'organisation animale. Les recherches que M. Serres a entreprises sur ce dernier objet, et qui opèrent une grande révolution dans la science, l'ont conduit à établir que le développement des animaux et de leurs diverses organes se fait de la circonférence au centre, et non du centre à la circonférence comme on l'avait toujours pensé, et comme il était dit dans toutes les écoles. C'est la découverte de ce fait capital qui a ouvert à M. Serres une voie si féconde en beaux résultats, en l'obligeant à envisager sous un nouveau point de vue la plupart des théories anatomiques établies depuis longtemps, et qui semblaient sanctionnées par l'accord unanime des auteurs.

SERRIE (François-Joseph de La), littérateur, naquit en sa terre de la Serrie, dans le Bas-Poitou, le 20 août 1770. Après avoir reçu une éducation soignée, il vint jeune encore à Paris, et y rechercha moins la protection des grands que l'estime et l'amitié des hommes qui, comme lui, cultivaient les lettres et les arts. Il était marié et avait publié ses premiers essais poétiques, lorsque le général Aubert-Dubayet, avec lequel il était intimement lié, ayant été nommé ambassadeur à Constantinople, le choisit pour un de ses secrétaires: mais le mauvais état de sa frêle santé

l'empêcha d'accepter cette place. Éloigné des affaires publiques par goût et par caractère, il avait parcouru paisiblement la carrière orageuse de la révolution. De retour dans sa province, après la pacification de la Vendée, il s'y voua tout entier à ses occupations favorites, et aux affections domestiques que personne mieux que lui n'était capable de sentir. Il partageait son temps entre le séjour de la campagne et celui de Nantes; mais concentré dans sa famille et dans un petit cercle d'amis, c'était pour eux qu'il écrivait, c'est à eux qu'il distribuait ses productions tirées à un petit nombre d'exemplaires, bien certain de leur indulgence. Le genre qu'il adopta, son style naturel et facile, le but moral de ses ouvrages, la teinte douce et mélancolique qui s'y trouve répandue, l'ont fait surnommer, par ses compatriotes, *le Florian de la Vendée*. Il est juste de convenir toutefois que si La Serrie avait la sensibilité, la simplicité de l'auteur d'*Estelle*, il lui était très inférieur sous le rapport du talent. De quatre enfants qu'il avait eus, la mort lui en enleva trois, dont une fille à peine dans l'âge de l'adolescence, et une autre morte à vingt-deux ans, en devenant mère. Leur malheureux père a exhalé sa douleur dans de tendres élégies, auxquelles il a joint les portraits de ses enfants, dessinés et gravés par lui, ainsi que les monuments qu'il leur a fait élever. De tels chagrins contribuèrent à abréger ses jours. Après une maladie de dix ans, il mourut le 6 février 1819, dans sa quarante-neuvième année. Outre quelques notices biographiques, mémoires et rapports lus à la société académique de la Loire-Inférieure dont il était membre, La Serrie est auteur des ouvrages suivants, tous imprimés format in-18, sur papier vélin, et ornés de figures dessinées et gravées par lui: 1° *Ode à l'humanité*, ou pièces de vers à l'ordre du jour, avec deux gravures, 1794; 2° *Essai sur la littérature*, cinq gravures, 1795; 3° *Essai sur la philosophie morale*, cinq gravures, 1798; 4° *Jephté*, nouvelle orientale, quatre gravures, 1799; 5° *Eulalie de Rochester*, nouvelle vendéenne, deux gravures, 1800; 6° *les Arts et l'Amitié*, ou *Voyage sentimental du jeune comte de Lusignan*, quatre gravures, 1800; 7° *Lettres à Eugénie, élève de Boilly, sur la peinture et la sculpture de l'ancienne Grèce* (en prose et en vers), quatre gravures, 1801; 8° *Hommage à mon ami*, quatre gravures, 1802; 9° *Lettres familières et sentimentales*, six gravures, 1803; 10° *De la consolation*, ou *Entretiens de Gustave et d'Adolphe*, quatre gravures, 1803; 11° *Marius et Sylla*, ou *les Malheurs de Rome*, six gravures, 1804; 12° *Lettres consolantes et chrétiennes à un jeune solitaire du mont Saint-Bernard*, dix gravures, 1808; 13° *Odes*, douze gravures, 1806; 14° *Marie Stuart, reine de France et d'Écosse*, dix gravures, 1809; 15° *Simple historique sur le passage de S. M. l'empereur et roi dans la Vendée*, en 1808, précédé d'une *Ode sur le génie et la gloire des combats*, cinq gravures, 1810; 16° *Tablettes pittoresques d'un ami des lettres et des arts*, huit gravures, 1812; 17° *Suite à mes œuvres*, contenant: *Ode sur les plus célèbres voyageurs*; *Placidie*, ou *les Vandales*; *Histoire d'un tableau*; *Alerco Sazzo*; *idée de Mozart*; *du Dessin et de la peinture en Angleterre*; *le Nouveau Martyre*, ou *Abdallah*, etc., huit gravures, 1814; 18° *Cécile et Valérius*, ou *les Catacombes de Rome*, quatre gravures, 1816; 19° *Dithyrambes*, ou *petites Élégies*, cinq grav. 1818. Ces trois derniers ouvrages portent les numéros 15, 16 et 17 dans la collection des vingt-deux petits volumes de ses œuvres: 20° *les Trois petites nouvelles*, précédées d'une *Épître en vers à un jeune médecin*, quatre gravures, 1817; 21° *les Sources du Nil*, ou *l'Abyssinie*, avec l'*Épître mêlée de vers*, adressée à miss *Wilhelmine Fox*, quatre gravures, 1817; 22° *Campagnes de 1816*, ou *petite Correspondance mêlée de vers*, quatre gravures, 1817. Il a fait encore quelques autres ouvrages dont nous ignorons la date: *les Bardes vendéens*; *Recherches sur les arts des Phéniciens*; *Homère*; *Heur et malheur*; *Lettres à Eugénie sur les sages de la Grèce*; *l'Homme charitable*, ou *le bon Hermite du désert*: *Antipater fils d'Hérode*; *Lettres chrétiennes sur les pères de l'Église grecque et latine*; *Polymnie*, ou *Odes héroïques, familières et sentimentales*; *Callimachus*, ou *l'Origine de l'architecture*; *la Foi, l'Espérance et la Charité*. Tous ces écrits se font remarquer par un naturel et une facilité qui vont jusqu'à la négligence et quelquefois jusqu'à l'incorrection.

SERULLAS (Georges Simon), pharmacien principal des armées, premier professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, membre de l'académie royale de médecine, etc., chevalier de la légion d'honneur, naquit le 2 novembre 1774 à Poncin (Ain). Entré très jeune dans la pharmacie militaire, il arriva de bonne heure au premier grade. L'exercice de ses fonctions, à la suite des armées, le mit pendant nombre d'années dans l'impossibilité de se livrer à la chimie de recherche. Jusqu'en 1814, il n'a été connu que par ses travaux sur les sucres indigènes, et par le zèle qu'il mit à seconder sous ce rapport les vues de l'illustre Parmentier, dont il devint l'enfant de prédilection. Plusieurs de ses mémoires sur cette matière furent couronnés par les sociétés savantes, qui lui décernèrent des médailles d'une grande valeur. En 1814, au rétablissement des hôpitaux militaires d'instruction, il fut nommé professeur à Metz. Là, il ne tarda pas à se distinguer dans la nouvelle carrière que lui ouvrait l'enseignement. Stimulé par un nombreux auditoire composé en grande partie des officiers du génie et de l'artillerie sortant de l'école polytechnique, et conséquemment déjà versés dans les sciences chimiques, M. Serullas se plaça bientôt au nombre des professeurs remarquables de l'époque, et l'on verra par l'énumération des découvertes importantes que lui doit la chimie, combien ont été rapides ses succès dans cette partie de nos connaissances. On a de lui: 1° *Deux Mémoires, l'un sur la conversion de la matière sucrée en alcool, et l'autre sur les fumigations de chlore* (1817); 2° *Observations physico-chimiques sur les alliages du potassium et du sodium avec d'autres métaux; propriétés nouvelles de ces alliages servant à expliquer le phénomène de l'inflammation spontanée du pyrophore et la cause des mouvements du camphre sur l'eau; antimoine arsenical dans le commerce*, 1820; 3° *Second mémoire sur les alliages du potassium et sur l'existence de l'arsenic dans les préparations antimoniales usitées en médecine*, 1821; 4° *Charbon fulminant, ou carbure de potassium et d'antimoine*, 1821; 5° *Moyen d'enflammer la poudre sous l'eau, à toutes les profondeurs, sans feu, par le seul contact de l'eau; préparation des matières accessoires pour obtenir ce résultat*, 1822; 6° *Sur l'hydriodate de potasse et l'acide hydriodique, l'iodure de carbone*; 7° *Sur l'iodure de carbone; nouveau moyen de l'obtenir*, 1823; 8° *Nouveau composé d'iode et de carbone, ou proto-iodure de carbone*, 1824; 9° *Nouveau composé d'iode, d'azote et de carbone, ou cyanure d'iode*, 1824; 10° *Nouveaux composés de brôme-éther hydrobromique et cyanure de brôme; solidification du brôme et de l'hydrocarbure du brôme*, 1827; 11° *Observations sur la notice historique publiée par M. Davy concernant les phénomènes électro-chimiques*, 1827; 12° *Sur la combinaison du chlore et du cyanogène, ou chlorure de cyanogène*, 1827; 13° *Bromure d'arsenic et de bismuth, et sur le bromure d'antimoine*, 1828; 14° *Nouveau composé de chlore et de cyanogène, ou perchlorure de cyanogène; acide cyanique*, 1828; 15° *De l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool, et des produits qui en résultent*, 1828; 16° *Nouveau composé de brôme et de carbone, ou bromure de carbone, et sur les iodures de carbone*, 1828; 17° *Mémoire sur l'iodure et le chlorure d'azote*, avril 1829. Ces deux produits fulminants avaient été considérés par les chimistes, comme formés d'iode et d'azote, de chlore et d'azote, jusqu'à l'époque où M. Sérullas en examina la nature; il reconnut qu'ils étaient composés de chlore et d'ammoniaque, d'iode et d'ammoniaque; c'est un chlorure d'ammoniaque, un iodure d'ammoniaque. On lui doit encore plusieurs discours ou rapports remarquables, faits en différentes circonstances en sa qualité de membre ou président de différentes sociétés savantes.

SERURIER (le comte Jean-Mathieu-Philibert), sénateur, maréchal et pair de France, gouverneur des Invalides, grand'croix de la légion-d'honneur et de Saint Louis, naquit le 8 décembre 1742, à Laon, département de l'Aisne, d'une famille noble, divisée en deux branches, dont l'une était vouée à la magistrature et l'autre à l'état militaire. Le jeune Sérurier, qui appartenait à cette dernière, entra de bonne heure au service, et avait obtenu, dès 1755, le grade de lieu-

Digitized by Google

tenant. En 1760 il eut la mâchoire fracassée d'un coup de feu à l'affaire de Warbourg. L'émigration d'un grand nombre d'officiers nobles, son courage et ses connaissances militaires, favorisèrent son avancement. Chef de bataillon en 1793, il obtint dans cette campagne le grade de général de brigade, auquel il fut élevé le 22 août. Le 13 juin 1795, il fut nommé général de division, et fit en cette qualité, sous les ordres de Bonaparte, la campagne d'Italie : le 15 juillet, il s'empara du col de Baruo, et dix jours après il reprit aux Austro-Sardes le poste de l'Inferno, dont ils venaient de se rendre maîtres après avoir repoussé le 6e bataillon de grenadiers qui était chargé de le défendre. Au combat de Dego, le général Serurier commandait l'aile gauche de l'armée, et il n'eut qu'à se présenter pour s'emparer des hauteurs de Balisolo, de Bagnasco et de Pontenuerto ; le 19 avril, il chassa les Autrichiens de leur position de Saint-Michel sur la Corsaglia, et à la bataille de Mondovi il fut chargé d'une attaque de front sur l'ennemi. Deux jours après, poursuivant les Piémontais sur Cherasco, il s'empara de la ville de Bène, et deux autres jours étaient à peine écoulés qu'il était déjà sous les murs de Fossano, quartier-général du général piémontais Kolli. Le 12 mai 1796, il contribua à la reddition de Crémone, et le 7 août suivant il se porta sur Vérone, où il sut guider et contenir la fureur des soldats. Chargé ensuite par Bonaparte du blocus de Mantoue, il y montra la plus grande activité et signa la capitulation du 2 février 1797. Le 12 mars suivant, sa division passa la Piave, et le 16 du même mois elle franchit le Tagliamento. Il reçut ensuite la mission de porter au directoire exécutif les drapeaux pris à l'ennemi. On remarqua vers cette époque l'énergique adresse que la division Sérurier fit contre la faction dite de Clichy. Nommé commandant de Venise, il déploya dans ce poste, que les circonstances rendaient très difficile, une grande fermeté et une rare prudence. En 1798, il fut appelé à une inspection générale d'infanterie, et reçut l'année suivante le commandement de la place de Lucques. Cette république lui dut alors un plan de gouvernement dont on admira avec raison la sagesse. Employé la même année sous les ordres de Schérer, à l'armée d'Italie, sa division fut l'une de celles que ce général en chef destina à tourner la droite des Autrichiens ; et, le 26 mars 1799, à la pointe du jour, elle balaya les bords du lac et prit position sur le plateau de Rivoli, si célèbre par la victoire que le général Bonaparte avait remportée en 1797. Schérer, qui n'avait pas su tirer parti de l'avantage qu'avaient remporté ce jour-là les divisions Delmas, Grenier, Hatry et Victor, ne songea qu'à se retirer sur le Mincio, pour masquer son mouvement rétrograde. Il chargea le général Sérurier d'une fausse attaque sur Vérone ; mais emportée par trop d'ardeur, cette division se laissa aller à une trop vive poursuite du corps ennemi qu'elle avait d'abord repoussé ; attaqué à l'improviste par des troupes fraîches sorties de Vérone, elle fut à son tour ramenée dans le plus grand désordre, et la moitié des troupes qui la composaient se trouvant acculée à la rivière et cernée de toutes parts, fut contrainte de mettre bas les armes, après avoir vainement tenté de se défendre ou de se jeter dans les montagnes. Le 27 avril 1799, à la bataille de Cassano et au passage de l'Adda, il avait été chargé par Moreau du commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie. Cette partie de l'armée ayant été séparée du centre, fut attaquée en tête et en queue par les Austro-Russes, qui avaient passé la rivière sur deux points. Dans cette position désespérée, le général Serurier se défendit vigoureusement, et tenta de se faire jour l'épée à la main ; mais trop d'ennemis l'entouraient, et il fut enfin obligé de se rendre. Il fut bien accueilli par Souwaroff, qui lui témoigna sa surprise de le voir dans les rangs des républicains : Sérurier lui répondit avec dignité que son père en lui remettant son épée, lui avait expressément ordonné de ne s'en servir que pour la défense de son pays. La capitulation portait que les officiers auraient la liberté de se retirer en France, et que les soldats seraient échangés les premiers contre autant de prisonniers alliés qui auraient été faits dans cette journée. Libre sur parole, il revint en France et se trouvait à Paris lorsque le général en chef Bonaparte, qui, de retour de son expédition d'Égypte, préparait déjà les événements du 18 brumaire, l'appela auprès de lui, ainsi que d'autres généraux, pour seconder ses projets. Nommé membre du sénat-conservateur, il en devint successivement vice-président, en 1802, et préteur en 1803 ; le 25 avril 1804, il fut nommé gouverneur des Invalides. Lorsque le gouvernement consulaire eut fait place au trône impérial, le général Serurier fut fait comte, reçut le bâton de maréchal-d'empire, le grand'aigle de la légion d'honneur et la grand'croix de la couronne de fer. A l'époque de l'expédition des Anglais contre l'île de Walcheren, en 1809, le maréchal Sérurier devint commandant-général de la garde nationale parisienne. Il prit part à tous les actes du sénat, jusqu'à la fin de 1814, vota alors la création d'un gouvernement provisoire, et après la déchéance de Napoléon il fut nommé par le roi pair de France et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. On reproche au maréchal Sérurier d'avoir négligé les précautions qui lui avaient été prescrites par le ministre de la guerre pour la conservation des drapeaux pris sur l'ennemi, et qu'il fallait dérober aux vengeances des alliés, à l'époque de leur entrée à Paris. Ces trophées, retirés d'un égoût où ils avaient été déposés, ont été en partie sauvés, par quelques amis de la gloire nationale, de la destruction qui les menaçait tous, et restitués au gouvernement qui vient de les rétablir (1829) dans la nef de l'église des Invalides. Pendant les *cent-jours*, Serurier assista au Champ-de-Mai, perdit son gouvernement peu de temps après la seconde restauration, et fut remplacé par M. le duc de Coigny. Le maréchal Sérurier mourut le 21 décembre 1819. Sur la demande d'un des plus honorables habitants de Laon, M. Devisme, membre de plusieurs assemblées législatives, le conseil municipal de Laon a arrêté que la rue dans laquelle Sérurier était né prendrait le nom de rue Serurier. Le conseil-municipal a aussi supplié le roi d'accorder à la ville de Laon une copie de son portrait qui est exposé dans la salle des maréchaux. Madame la maréchale Sérurier est morte à Versailles en 1828. — SERURIER (LOUIS-BARBE-CHARLES), officier de la légion-d'honneur, neveu du précédent, né à Marle, près de Laon, en 1775, fut premier secrétaire d'ambassade en Hollande, en 1809, et depuis ministre plénipotentiaire aux États-Unis, place qu'il perdit à la deuxième restauration.

SERVAN (ANTOINE-JOSEPH-MICHEL) naquit à Romans, département de la Drôme, le 3 novembre 1737, d'une famille distinguée. Après avoir fait avec succès son éducation à Lyon et à Paris, destiné par son père à la magistrature, il se livra à l'étude de la législation et de la jurisprudence. Doué d'une imagination plus brillante que ne le comportent des sciences aussi positives, il se laissa détourner, comme presque tous les jeunes gens de cet âge que la nature favorise, par un goût très vif pour la poésie. Son père avait eu assez d'ascendant sur lui pour le ramener tout entier à ses premières occupations, lorsque deux charges, l'une de conseiller, l'autre d'avocat-général, vinrent à vaquer à-la-fois au parlement de Grenoble : M. Servan laissant son fils libre dans son choix, celui-ci lui répondit : « Mon père, si vous ne souhaitez l'une » de ces deux places que pour vous, choisissez la pre» mière : si c'est pour moi, préférez la seconde. » Servan entra au parlement, en qualité d'avocat-général. C'était en 1764 ; il avait par conséquent moins de vingt-cinq ans. L'emploi honorable dont il était revêtu malgré sa grande jeunesse ne fit que redoubler son amour pour le travail, au point que sa santé s'en trouva promptement affaiblie ; mais il ne tarda pas à recueillir le fruit de ses efforts. Son *Discours sur les avantages de la vraie philosophie*, prononcé à la rentrée du parlement, en 1765, fit pressentir ce que le jeune orateur serait bientôt. L'année suivante, à la même époque (novembre 1766), le *Discours sur l'administration de la justice criminelle* commença la réputation brillante que ses talents devaient lui faire obtenir. Depuis les discours de d'Aguesseau, on n'avait rien entendu au barreau de si éloquent, et le choix du su-

Digitized by Google

jet mettant l'ouvrage à portée d'être apprécié du petit nombre d'esprits supérieurs qui s'occupaient alors de la philosophie, qui touche de si près aux fondements véritables de toute législation, Voltaire, Buffon, d'Alembert, Helvétius, témoignèrent à Servan la surprise mêlée d'admiration que leur avait causée son discours. De tels suffrages durent l'encourager. Deux ans après, une affaire à laquelle se rattachaient les intérêts d'un nombre immense de Français si longtemps violentés par nos rois dans leur croyance, lui fit produire l'ouvrage généralement regardé comme son chef-d'œuvre : le *Discours dans la cause d'une femme protestante*. Il s'agissait d'un protestant qui, profitant de ce que les mariages des religionnaires n'étaient pas reconnus en France par la loi civile, avait abandonné sa première femme, et, se faisant catholique, en avait épousé une seconde. La législation ne permettant ainsi à Marie Robequin de demander que des dommages intérêts, ce fut en donnant ses conclusions dans ce sens que Servan traitant la question avec la profondeur d'un philosophe, ne s'arrêta point à considérer seulement dans la plainte de cette femme un fait isolé, mais sut y rattacher l'intérêt que devait inspirer l'état précaire de tant de citoyens injustement opprimés. Le plaidoyer pour Marie Robequin ne produisit pas moins d'effet dans toute la France qu'à Grenoble, et l'on s'en souvenait encore lorsqu'un édit de Louis XVI rendit, en 1788, aux protestants une partie des droits que la révolution devait bientôt leur restituer tout entiers. Quelque temps après la publication de ce chef-d'œuvre, Servan fut député vers Louis XV avec deux autres magistrats du parlement, pour présenter au roi des remontrances. Comme il sortait de l'audience, M. de Choiseul lui annonça que le roi l'appelait à son conseil, en qualité de maître des requêtes. Servan voulant s'excuser sur la modicité de sa fortune, le ministre l'interrompit en lui disant : « Sa Majesté ne prétend » vous faire payer cette place que par les services qu'elle » attend de vous. » Toutefois Servan ne crut pas devoir accepter une récompense offerte d'une manière si flatteuse. De retour à Grenoble, il instruisit le ministre de son refus. C'est vers ce temps qu'il avait commencé un ouvrage où les mœurs devaient être considérées dans leurs rapports avec l'éducation publique et les lois politiques, civiles et religieuses. Il en prononça le discours préliminaire, à la rentrée du parlement de 1769. Le succès qu'il obtint fut plus grand encore, s'il était possible, qu'au précédent. Servan voulut échapper à son triomphe en se réfugiant dans sa maison ; sa porte fut forcée par le parlement, par les étrangers présents à la cérémonie, par la ville entière, impatiente de lui témoigner son enthousiasme. Son *Discours dans un procès sur une déclaration de grossesse* (1770), où il attaquait de front la jurisprudence établie, eut moins de succès, puisqu'il y eut partage entre les juges, et qu'un homme marié fut obligé de transiger avec l'effrontée qui l'accusait contre toute vraisemblance ; mais on y admira la partie consacrée à la discussion, qui est en effet un modèle. La réputation de Servan semblait désormais inattaquable, lorsque vint une affaire où les circonstances mirent en jeu un amour-propre trop irritable, et qui fut en quelque sorte la cause de la disgrace que Servan s'imposa lui-même, en 1772. Le comte de Suze avait souscrit des billets en faveur d'une demoiselle Bon, chanteuse de l'Opéra, avec laquelle il avait eu des liaisons intimes. Celle-ci demande le paiement de ses billets, que le gentilhomme refusa d'acquitter. La cause fut portée au parlement de Grenoble, et l'opinion publique n'était pas favorable au débiteur titré qui plaidait contre sa signature. Servan, frappé surtout de l'immoralité de l'obligation, défendit le comte de Suze, et le défendit avec trop de chaleur. Il lui fallut toute l'influence de son talent et de son caractère pour pouvoir, dans cette lutte avec l'opinion, se faire écouter pendant trois audiences. Blessé ensuite des pamphlets et des vers injurieux que chaque jour faisait naître, et instruit que l'on se proposait de huer la fin de son discours, il commença la quatrième audience en annonçant qu'il terminait sa carrière publique, et prit de simples conclusions contre la chanteuse. Sa démission de la charge d'avocat-général suivit en effet de près l'arrêt du parlement qui condamnait le comte de Suze. Rentré dans la vie privée, Servan continua de servir comme citoyen la cause de l'humanité. Il publia d'abord un *Mémoire pour la veuve Gome*, qui demandait la réhabilitation de la mémoire de son mari, condamné aux galères pour des vols qu'un autre avait commis, et mort de douleur en prison. Un autre mémoire, publié à l'occasion d'une accusation d'empoisonnement dirigée contre M. de Vocance, conseiller au parlement de Grenoble, signale les réformes que réclamait alors notre législation pénale et la nécessité de la procédure par jurés. Du reste, Servan n'accepta plus de fonctions publiques ; mais un grand nombre de brochures, dont quelques-unes sont des ouvrages, publiées la plupart sous le voile de l'anonyme, montre qu'il ne resta point dans l'oisiveté. Ses *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau* et deux écrits piquants sur le magnétisme animal, furent surtout remarqués. La révolution venue, il en embrassa les principes avec chaleur, et publia, en 1788 et 1789 seulement, dix-sept opuscules où ses vœux pour une réforme entière et nécessaire n'étaient point équivoques, quoi qu'en ait dit un biographe. Son *Adresse aux amis de la paix* excita un enthousiasme général. Nommé par deux bailliages à-la-fois aux états-généraux, entre autres par celui d'Aix en Provence, qui le choisit avec Mirabeau, Servan ne fit point partie de l'Assemblée constituante, qu'un biographe (M. de Portets) appelle « une réunion d'aveugles conduits » par des méchants. » En 1792 Servan sortit de France et se réfugia en Suisse, où il vécut jusqu'en 1802 que le sénatus-consulte sur les émigrés l'autorisa à rentrer dans sa patrie. Il retourna alors en Provence qu'il avait presque toujours habitée depuis sa sortie du parlement de Grenoble. Nommé président du collége-électoral de Tarascon, et choisi pour candidat au Corps-Législatif, il fut nommé par le sénat, mais il n'accepta pas davantage ces nouvelles fonctions, s'estimant plus heureux d'achever doucement sa carrière dans une paisible retraite, que d'aller siéger dans une assemblée qui n'était d'ailleurs qu'un simulacre. Il mourut à Saint Remy, près de Tarascon, le 3 novembre 1807, à l'age de soixante-dix ans. L'éloquence de Servan qui avait eu pour admirateurs, avec la France entière, les hommes de génie que nous avons cités et auxquels on peut joindre, dans un rang inférieur, Grimm, La Harpe et Chénier, a trouvé de nos jours un contradicteur. M. Delamalle, dans son *Essai d'institutions oratoires* (1818), a protesté avec détails contre une réputation qui lui semblait usurpée. Un homme d'esprit et de talent (M. Parent-Réal), tout en répondant à ce qu'il y avait d'injuste dans ces critiques, a examiné dans sa réfutation intitulée *Petite revue*, l'ouvrage qui les contenait, et où il a fait voir qu'il y avait assez à reprendre pour que son auteur se montrât à l'avenir plus indulgent envers autrui. Outre quelques uns des ouvrages dont nous avons parlé, Servan a encore publié : 1° *Discours prononcé le 23 mars 1765, par les gens du roi du parlement de Dauphiné*, in-4° ; 2° *Discours sur les mœurs*, 1769, in-12. M. Bacon Tacon l'a réimprimé en 1795, sous son propre nom, en y changeant quelques expressions, afin de la mettre à *l'ordre du jour*. 3° *Eloge funèbre du roi de Sardaigne, Charles Emmanuel*, prononcé par un vicaire de Chambéry, en 1773 ou 1778 ; 4° *Réflexions sur quelques points de nos lois, à l'occasion d'un événement important*, Genève, 1781, in-8°, publiées à l'occasion du procès de M. de Vocance ; 5° *Discours sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier*, par M. S***, 1781, in-8° ; prononcé à une séance publique de l'académie de Lyon ; 6° *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1783, in-12 ; 7° *Doutes d'un provincial proposés à MM. les médecins commissaires, chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*, 1784, in-8° ; 8° *Questions du jeune docteur Rhubarbini de Purgandis, ou enjet de Mesmer et du magnétisme animal*, 1784, in-8° ; 9° *Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux mémoires de Linguet sur la Bastille, par un homme en pleine campagne*, 1784, in-8° ; 10° *Lettre adressée au rédacteur des Affiches du Dauphiné, sur une cure opérée par le magnétisme animal*, 1785, in-8° ; 11° *Eclaircis-*

Digitized by Google

sements demandés à MM. les commis de la poste préposés à décacheter les lettres, 1785, in-8° : publié à l'occasion du rapport de M. Necker sur l'administration des finances : 12° *Feuille jetée aux vents ; seconde feuille jetée aux vents ; suite sur la tolérance*, vers 1787, in-8° ; 13° *Exhortation pressante aux ordres de la province de Languedoc*, 1788, in-8° ; 14° *Délibération de la sénéchaussée de Tarascon, en Provence, etc.*, 1788, in-8° ; 15° *Avis au public, et principalement au tiers état, etc.*, 10 novembre 1788 in-8° ; sur une détention arbitraire au fort Sainte-Marguerite ; 16° *Commentaire très volontaire sur le noble discours adressé par le prince de Conti à Monsieur frère du roi*, 1788, 1789, in-8° ; 17° *Conseils au clergé de Provence*, 28 décembre 1788, 1789, in-8° ; 18° *Gloses et remarques sur l'arrêt du parlement de Paris, du 5 décembre 1788*, 1789, in-8° ; 19° *Idées sur le mandat des députés aux États généraux*, 1789, in-8° ; 20° *Essai sur la formation des assemblées nationales, provinciales, municipales*, 1789, in-8° ; 21° *Adresse aux amis de la paix*, 1789, in-8° ; 22° *Lettre aux commettants du comte de Mirabeau*, 1799, in-8 ; 23° *Recherches sur la réformation des états provinciaux*, 1789, in-8° ; 24° *Essai sur la situation des finances et la libération des dettes de l'état*, 1789 ; contre le papier-monnaie ; 25° *Réfutation de l'ouvrage de M. l'abbé Sieyes sur les biens ecclésiastiques*, 1789, in-8° ; 26° *Avis salutaire au tiers état, sur ce qu'il fut, sur ce qu'il est et ce qu'il peut être, par un jurisconsulte allobroge*, 1789, in-8° ; 27° *Projet de déclaration des droits et des devoirs des citoyens*, 1789, in-8° ; 28° *Adresse à MM. les curés*, 1789, in-8° ; 29° *Entretien de M. Necker avec madame de Polignac, M. de Breteuil et l'abbé de Vermont*, 1789, in-8° ; 30° *Première lettre à M. Rabaut Saint-Étienne sur la charité chrétienne*, mars 1790 ; 2° *Lettre sur la raison et la logique* ; 3° *Lettre sur l'humanité*, même année, in-8° ; 31° *Supplément à l'Adresse aux amis de la paix*, 1790, in-8° ; 32° *Recueil de pièces intéressantes, pour servir à l'histoire de la révolution de 1789 en France*, 2 vol. in-8° ; 33° *Remontrance à un journaliste*, 1790, in-8° ; 34° *Premier éclaircissement amiable entre le peuple et moi, sur quelques points importants, et spécialement sur le mot aristocrate*, 1790, in-8° ; 35° *Correspondance entre quelques hommes honnêtes, etc.*, Lausanne et Paris, 1794—95, 3 vol. in-8°, avec Guilbert. Toutes les lettres du *correspondant suisse*, sont de Servan ; 36° *Essai sur la conciliation de l'intérêt et de la justice*, ou *Réflexions sur la liquidation du papier-monnaie en France*, mars 1795, in-8° ; 37° *Des assassinats et des vols politiques* par G. T. Raynal, 1795, in-8° ; 38° *Observations adressées aux représentants de la nation, sur le rapport du comité de constitution concernant l'organisation judiciaire*, 1799, in-8°. Quelques-uns des premiers ouvrages de Servan ont été recueillis sous le titre d'*Œuvres diverses de M. Servan*, Lyon, 1774, 2 vol. in-12 ; les mêmes avec quelques additions, sous le titre d'*Œuvres choisies*, Limoges, 1818, 2 vol. in-8°, Liège et Paris, 1819, 2 vol. in-8° ; un plus grand nombre se trouvent réunis dans les *Œuvres choisies et inédites*, publiées par M. X. de Portets, 1825, 5 vol. in-8°. Les deux volumes consacrés aux *Œuvres posthumes* contiennent : 1° *De l'influence de la philosophie sur l'instruction criminelle*, 2° des *Commentaires historiques* sur les deux premiers livres de Montaigne ; 3° des *Révolutions dans les grandes sociétés civiles* ; 4° des *Pensées* détachées, rangées par ordre alphabétique. En tête du premier volume de la collection, on trouve une notice de cent soixante pages, sur Servan, écrite avec une élégance remarquable, mais dont la couleur conviendrait beaucoup mieux à un membre défunt de la société des bonnes lettres, et qui semble avoir été plutôt rédigée pour montrer que son auteur avait de la littérature, que pour raconter la vie de Servan. Entre les digressions qui y fourmillent, celle où le biographe (p. 154) arrive de note en note à la coupole de Sainte-Geneviève, peinte par M. Gros, à propos des écrits de Servan sur le *magnétisme animal*, n'est pas la moins singulière ni la moins spirituellement écrite.

SERVAN (Joseph), ministre de la guerre sous Louis XVI, et général en chef des armées de la république, frère du précédent, né le 12 février 1741, à Romans, en Dauphiné, entra dans la carrière du génie militaire, et devint officier à l'époque de la révolution, dont il embrassa les nouveaux principes avec modération. Attaché au parti de la Gironde, il devint par suite de son influence, colonel, maréchal-de-camp, et enfin ministre de la guerre le 9 mai 1792. Au moment où Roland passait au ministère de l'intérieur et Clavière à celui des finances, Servan recevait de Louis XVI le portefeuille de la guerre. Il ne le conserva que jusqu'au 12 juin, époque où il fut confié à Dumourier, mais il lui fut rendu après la journée du 10 août, même année, et on l'en priva encore le 3 octobre suivant, en faveur de Pache. Nommé presque aussitôt au commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, par le crédit des Girondins, il s'y soutint tant qu'ils furent puissants, mais bientôt leur chute entraîna la sienne. La faction opposée l'accusait d'entretenir des liaisons avec Dumourier ; Servan eut beau se justifier, et comme ministre et comme général, en vain il renonça volontairement à ce dernier poste, il n'en fut pas moins arrêté dans son domicile, traduit à Lyon devant une commission militaire, et enfin enfermé à l'Abbaye, à Paris. La révolution du 9 thermidor an II (1794), lui rendit la liberté, ses biens, son grade, et enfin son traitement de général. Il ne fut néanmoins employé qu'en 1799, comme inspecteur-général des troupes stationnées dans le Midi. Sous le gouvernement consulaire, il remplit la place de président du comité des revues, et mourut en 1809, laissant la réputation d'un homme de bien, d'un administrateur habile et irréprochable, et d'un général médiocre. Il portait l'austérité républicaine jusqu'à la rudesse, et lorsqu'il parlait de son ministère sous Louis XVI, il avait coutume de convenir qu'il n'avait jamais rien trouvé en loi qui le rendît propre à être le ministre d'un roi. Servan a publié : 1° *le Soldat citoyen*, 1780, in-8° ; 2° (avec Cessac) *Projet de constitution pour l'armée française*, 1790, in-8° ; 3° (avec Jubé) *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, avec le tableau des événements civils et militaires qui les accompagnèrent, et leur influence sur la civilisation et les progrès de l'esprit humain, depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII, et depuis Louis XII jusqu'au traité d'Amiens*, Paris, 1805, 7 vol. in-8°, et atlas in-fol. Il a fourni plusieurs articles à l'*Art militaire* de l'*Encyclopédie méthodique*. Il a rédigé seul la fin et le supplément.

SERVIÈRES (Joseph), né à Figeac dans le Quercy, le 20 juillet 1781, vint de bonne heure à Paris où il travailla pour les théâtres secondaires, depuis l'année 1800 jusqu'en 1807. Ayant épousé, cette année, mademoiselle Le Thiers, il suivit son beau-père qui venait d'être nommé directeur de l'école française des beaux-arts à Rome. De retour à Paris, vers 1812, il fut placé au ministère du trésor public où il devint chef de bureau à la comptabilité ; il conserva cette place à la restauration, et fut nommé, le 8 septembre 1818, conseiller référendaire à la cour des comptes. Doué d'un esprit délicat et cultivé, il avait sacrifié ses goûts, ses plaisirs et peut-être l'espoir si doux de la célébrité, au besoin de se faire un état, et il s'était livré entièrement aux travaux les plus pénibles de l'administration financière, dans l'exercice desquels il termina sa carrière, le 3 février 1826, dans la quarante-cinquième année de son âge, regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier sa douceur et la bonté de son caractère. Il a donné au théâtre des Troubadours, ou de Louvois : 1° (avec M. Étienne et autres) *les Dieux à Tivoli*, ou *l'Ascension de l'Olympe*, folie-vaudeville ; 2° *Rembrandt*, ou *la Vente après décès*, vaudeville ; 3° (avec M. Francis) *la Martingale*, ou *le Secret de gagner au jeu*, vaudeville ; 4° (avec M. Dubois) *les Faux vainqueurs*, ou *les Courses du 14 juillet*, vaudeville. Au théâtre de la Gaieté, 5° (seul) *les Rendez-vous nocturnes*, vaudeville ; 6° (avec Henrion et Lafortelle) : *la Belle Milanaise*, ou *la Fille femme, page et soldat*, mélodrame en 3 actes ; 7° (seul) *Alphonsine*, ou *la Tendresse maternelle*, mélodrame en 3 actes. Aux Variétés-Montansier : 8° (avec MM. G. Duval et Bonel) *la Pièce qui n'en est pas une*, dialogue analogue au prologue et à l'épilogue ; 9° (avec R. Philidor) *le Père malgré lui*, vaudeville ; 10° (avec Desaugiers et Henrion) *Manon la ravaudeuse*, vaudeville ; 11° (avec Ligier et G. Du-

val) : *Jean-Bart*, comédie-vaudeville ; 12° (avec Dumaniant) *Briquet et Jolicœur*, comédie-vaudeville ; 13° (avec Sidony) *Jocrisse suicidé*, drame tragi-comique en un acte, en prose ; 14° (avec M. Coupart) *Toujours le même*, vaudeville ; 15° *la Dansomane de la rue Quincampoix*, ou *le Bal interrompu*, vaudeville ; 16° (avec M. G. Duval) *Jeanneton colère*, vaudeville ; 17° (avec Désaugiers) *Madame Scarron*, vaudeville. Au théâtre de la Cité : 18° (avec Henrion) *Drelin din din*, ou *le Carillonneur de la Samaritaine*. Au théâtre de la rue de Bondy : 19° (avec Henrion) *le Télégraphe d'amour*, vaudeville ; 20° (avec Coupart) *les Nouvelles métamorphoses*, vaudeville. A l'Ambigu-Comique : 21° *M. Botte*, ou *le Négociant anglais*, comédie en 3 actes, en prose ; 22° *les Trois n'en font qu'un*, comédie en un acte, en prose. A la Société Olympique : 23° (avec Aude) *Fanchon la vielleuse de retour dans ses montagnes*, vaudeville en 3 actes. Au théâtre Molière : (avec Léger) 24° *un Quart d'heure d'un sage*, vaudeville ; 25° *Bombarde*, ou *les Marchands de chansons*, parodie d'*Ossian*, ou *les Bardes*, mélodrame-lyrique en 5 actes. Au théâtre de la Porte Saint-Martin : 26° (avec MM. Lafortelle et Sewrin) *le Charbonnier de la Forêt Noire*, vaudeville en 3 actes. Au théâtre du Vaudeville : 27° (avec Désaugiers) *Arlequin double*. A divers théâtres : 28° *Fontenelle*, comédie anecdotique en vaudeville ; 29° *l'Amant comédien* ; 30° *la Revue des théâtres*, etc.

SERVIÈRES (Eugénie Honorée-Marguerite), veuve du précédent, née à Paris vers 1786, est belle-fille et élève de M. Le Thiers. Madame Servières est une des femmes qui ont acquis le plus de réputation, de nos jours, dans la peinture. Depuis 1808 jusqu'en 1824, elle a exposé aux divers salons du Louvre plusieurs tableaux remarquables par l'intérêt des sujets et le charme de l'exécution. On a surtout distingué : *Agar dans le désert* ; — *Mathilde et Malek Adhel* ; — *Lancelot du Lac et Genièvre* ; — *Mademoiselle de La Fayette et Louis XIII* ; — *Marguerite d'Écosse et Alain Chartier* ; — *Blanche de Castille délivrant les prisonniers de Châtenay* ; — *Inès de Castro et ses enfants aux pieds de don Alphonse, pour obtenir la grâce de don Pèdre* : — *Valentine de Milan* : — *Marie Stuart* : — *Malek Adhel attendant Mathilde au tombeau de Gosselin de Montmorency* : — *Scène du 4e acte d'Othello de Shakspeare*. Madame Servières a obtenu deux médailles d'or. Dans les portraits qu'elle a faits, on peut citer celui de son mari qui est d'une ressemblance frappante. Plusieurs élèves distinguées sont sorties de ses ateliers. Des chagrins domestiques ont paralysé, dans ses dernières années, le pinceau de cette femme intéressante. Après la mort de son mari, un malheur plus grand l'a privée de son fils aîné. Ce jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans, épris d'un fol amour pour une demoiselle dont il ne pouvait obtenir la main, s'est brûlé la cervelle, en novembre 1827. M. Auger, secrétaire perpétuel de l'académie française, parent de la jeune personne, et voisin de madame Servières, dans le palais des Beaux-Arts, au lieu de consoler cette mère infortunée, la félicitait d'être délivrée d'un fils qui, disait-il, ne s'était tué que par égoïsme. Il moralisait, il déclamait contre le suicide ; et lui-même, quatorze mois après, par une fatalité remarquable, il a mis fin à ses propres jours !

SESTINI (l'abbé Dominique), correspondant de l'institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), et de l'académie de la Crusca, associé de l'académie des sciences de Munich, etc., né à Florence, vers 1750, se consacra à l'étude de l'antiquité classique et des sciences naturelles, particulièrement de la botanique. Pour augmenter ses connaissances, il quitta fort jeune la maison paternelle (28 septembre 1774), visita Rome et Naples, et se rendit en Sicile dans l'intention d'examiner le riche cabinet du prince de Biscari. Ce seigneur ayant apprécié les talents de Sestini et n'ayant pu lui faire obtenir la place de conservateur du musée des Bénédictins de Catane, le retint auprès de lui comme son bibliothécaire et son antiquaire. Pendant trois ans qu'il exerça ces fonctions, il se fit un riche fonds de connaissances archéologiques, et eut occasion, sous les auspices de son Mécène, de faire de nombreuses excursions dans les diverses parties de la Sicile et dans les pays voisins. Cependant l'air de cette île, et surtout celui de Catane, étant contraire à sa santé, il partit en 1777 avec de bonnes lettres de recommandation, passa successivement à Malte et à Smyrne, et arriva en mars 1778 à Constantinople. La peste ravageait cette capitale. L'été suivant, M. Sestini accepta l'offre que lui fit le comte de Ludolf, ambassadeur de Naples, de l'emmener avec lui à Terapia, jolie maison de campagne sur les bords du Bosphore. Pour reconnaître la générosité de son protecteur, il donna quelques soins à l'éducation de ses deux fils, avec lesquels il fit diverses excursions en Europe et en Asie. Dans une de ses courses, il parvint jusqu'au sommet du mont Olympe de Bithinie, qui n'avait encore été visité par aucun voyageur ; car les Turcs du pays se contentent de décider qu'il est inaccessible. C'est aussi pendant ces excursions qu'il eut occasion d'observer la culture du maïs. De retour à Constantinople, il s'y attacha particulièrement à M. Ainslie, ambassadeur d'Angleterre, qui ne négligeait rien pour se former la plus riche collection de médailles grecques. M. Sestini entreprit sous ses auspices un grand nombre de courses, et parvint à en rassembler plus de dix mille, sans compter les doubles. Il en a décrit et fait graver un grand nombre des plus curieuses dans ses divers ouvrages, et il en a donné, en 1789, un catalogue sommaire de 89 pages in-4°, dans le tome II de ses *Lettres et dissertations*. La grande érudition de M. Sestini dans tout ce qui tient à l'antiquité classique, à la numismatique et à l'histoire naturelle, son habitude des voyages et la connaissance qu'il a des diverses langues du Levant, le faisaient rechercher de tous les étrangers, comme un précieux compagnon de voyage. C'est ainsi qu'après un assez long séjour en Valachie, et son retour par Vienne, en 1781, il se disposait à visiter la Géorgie, lorsque M. Sulivan, nommé résident de la compagnie anglaise auprès du nabad de Golconde, lui proposa de l'accompagner au moins jusqu'à Bassora, et l'aurait emmené jusque dans l'Inde, sans la guerre qui désolait ce pays. M. Sestini revint en Europe, à la suite d'un autre envoyé anglais, vit en passant Cypre et l'Égypte, et fut de retour à Constantinople le 2 avril 1782. La relation qu'il publia de son voyage est d'autant plus importante que la route qu'il avait tenue était la moins fréquentée des Européens. Il s'occupa dès lors plus sérieusement de la rédaction de ses différents ouvrages, et résolut de visiter les plus riches cabinets de médailles de l'Europe, pour décrire toutes les pièces inédites de chacun et former ainsi un cours complet de numismatique plus ample et infiniment supérieur pour la critique à l'indigeste compilation de Gesner. La collection de ses notes se composait déjà, en 1805, de 12 volumes in-fol., et il n'a cessé de l'augmenter depuis. Après un assez long séjour à Berlin, il vint à Paris en 1810, puis se rendit à Florence où il fut nommé antiquaire de la grande-duchesse de Toscane, en 1812 ; et après la restitution de la Toscane à son ancien souverain, il fut nommé par le grand-duc professeur honoraire de l'université de Pise. Il a depuis séjourné assez longtemps en Hongrie, où il s'occupait à classer et à décrire le magnifique cabinet de médailles du comte Wiczay, à Hedervar, à peu de distance de Vienne. M. Sestini a publié : 1° *Descrizione intorno al Virgilio di Aproniano, codice prezioso membranaceo della Laurenziana*, Florence, 1774, in-4° ; 2° *Descrizione del museo d'Antiquaria e del Gabinetto d'istoria naturale del principe di Biscari*, Florence, 1776, in-8° ; 2e édition, augmentée, avec figures, Livourne, 1807 ; 3° *Agricoltura, prodotti e commercio della Sicilia*, tome 1er, Florence, 1777, in-8° ; 4° *Lettere scritte dalla Sicilia e dalla Turchia a diversi suoi amici in Toscana*, Florence et Livourne, 1787—1788, 7 vol. in-8° ; traduit en français par Pingeron, Paris, 1789, 3 vol. in-8° ; 5° *Della peste di Constantinopoli del 1778*, Yverdun, (Florence), 1779, in-12 ; 6° *Della coltura delle vigne lungo le coste del canale di Marmora*, Sienne, 1786, in-12 ; 7° *Opuscoli*, Florence, 1785, in-12. Cet ouvrage ayant été imprimé sans la participation de l'auteur, les noms propres y sont presque tous défigurés. 8° *Lettera odeporica*, Livourne, 1785, 2 vol. in-8° ; traduit en français sous ce titre : *Voyage dans la Grèce asiatique*, à la

Digitized by Google

péninsule de Cyzique, à Brusse et à Nicée, Paris, 1789, in-8°; terminé par une *Flore du mont Olympe*, contenant la description de 531 plantes observées par Sestini. 9° *Viaggio di Constantinopoli à Bucuresti, fatto l'anno* 1779, Rome, 1794, in-8°; 10° *Viaggio di Constantinopoli à Bassora, e viaggio di ritorno di Bassora à Constantinopoli per le strade diverse*, Yverdun (Livourne), 1786—1788, 2 vol. in-8°; traduit en français, par M. le comte de Fleury, Paris, 1798, in-8°; 2e partie, sous le titre de : *Retour de Bassora à Constantinople par l'Euphrate, et retour à Constantinople en* 1782, *par le désert et Alexandrie*, Paris, 1798, in 8°; et reproduit en 1803, avec un nouveau frontispice, sous le titre fort peu convenable de : *Guide du voyageur en Egypte, ou Description des végétaux et des minéraux qui existent en Egypte.* 11° *Viaggi e opuscoli diversi*, Berlin, 1807, in 8°; 12° *Viaggio curioso scientifico-antiquario per la Valachia, Transilvania e Ungheria, fino a Vienna*, Florence, 1815, in 8°; 13° *Lettere e dissertazioni numismatiche sopra alcune medaglie rare*, 1789—1794, 9 petits vol in-4°; 14° *Dissertazione sopra alcune monete armene dei principi Rupinensi della collezione Ainslieana*, Livourne, 1790, in-4°; 15° *Descriptio nummorum veterum ex museis Ainslie, Bellini, Bonducci, Borgin, Casali, Cousinery, Gradenigo, Sanclemente, de Schelersheim, Verità, etc.*, Leipsick, 1796, in-4°; 16° *Illustrazione di un antica medaglia di piombo appartenente a Velletri*, Rome, 1796, in-4°; 17° *Sopra un antica patera etrusca*, ibid., 1796, in 4°; 18° *Classes generales geographiæ numismaticæ, seu monetæ urbium, populorum et regum, ordine geographico et chronologico dispositæ secundum systema eckhelianum*, Leipsick, 1797, in-4°; 19° *Catalogus nummorum veterum musei arigoniani castigatus, necnon descriptus et dispositus secundùm systema geographicum*, Berlin, 1805, in fol.; 20° *Descriptio selectiorum numismatum in ære maximi moduli e museo olim abbatis de Camps, postea d'Etrées, indeque gazæ regiæ Parisiensis secundùm rarissimum exemplum quod nunc est R. bibliothecæ Berolinensis, tabulas æneas 26 continens nel 463 numismata maxima tam græca quam romana typis æneis impressa*, Berlin, 1808, in-4°; 21° *Descrizione delle medaglie greche e romane del fu Benkowitz*, ibid., 1809, in-4°, fig.; 22° *Illustrazione di un vaso antico de vetro ritrovato in un sepolcro presso l'antica Populonia*, Florence, 1812, in-4°; traduit en français, par Grivaud, Paris, 1813, in-8°; 23° *Lettere e dissertazioni numismatiche*, Milan et Florence, 1813—1818, 4 vol. in-4°; 24° *Dissertazione sopra medaglie antiche relative alla confederazione degli Achei*, Milan, 1817, in-4°; 26° *Descrizione degli statéri antichi illustrati con le medaglie*, Florence, 1817, in 4°; 27° *Lettera critica alla autore del libro intitolato : Catalogus numorum veterum .... musæi regis Daniæ*, 1816, tom. III, 1818, in-8°; 27° *Descrizione delle medaglie greche del museo del signore Carlo Fontana di Triesta*, Florence, 1822, in-4°.

SESTINI (Barthélemi), poète et improvisateur italien, né à Pistoje, ville qu'on suppose avoir aussi donné le jour à la célèbre improvisatrice Corinne. Dès sa plus tendre jeunesse, il fit pressentir son talent poétique. Doué d'une ame élevée et d'une sensibilité profonde, Sestini ne vendit point ses vers à de riches protecteurs; il consacra ses chants à sa patrie dont il déplorait les malheurs. « Déja, dit un de ses biographes, on commen» çait à le signaler parmi les Italiens comme un nou» veau Tyrtée; mais Tyrtée, honoré jadis à Sparte, avait » été de nos jours proscrit en Italie. Il chercha un asile » en France, et fit admirer ses improvisations à Mar» seille et à Paris. En débutant, il se montrait aussi » calme et aussi modeste que d'autres paraissent auda» cieux et même téméraires; mais tout ce qu'il proférait » sortait naturellement du sujet qu'on lui avait donné; » il ne se permettait point de ces digressions ou plutôt » de ces excursions bizarres qu'on ne pardonne qu'en » faveur de l'improvisation. Sestini, qu'on peut regarder » comme un des plus heureux improvisateurs italiens, » serait sans doute devenu un des meilleurs poëtes de » l'Italie, si une mort prématurée ne fût venue le frap» per. Il est mort à Paris dans la fleur de la jeunesse, » d'une inflammation cérébrale, le 11 novembre 1822. » On a publié de lui : *La Pia, leggenda romantica*, Rome, 1822, in-8° : sujet dont le Dante nous a laissé le souvenir dans son dernier quatrain du 1e chant du *Purgatoire*. La Pia, dame siennoise, est calomniée par celui qui avait tenté de la séduire; son mari, Nello de la Pietra, trop crédule, la fait enfermer dans un château, aux Maremmes de Sienne. La Pia parvint à convaincre de son innocence un saint ermite; celui-ci désabuse le mari, qui errait désespéré dans les forêts, et était venu fortuitement se réfugier dans son ermitage. Le calomniateur lui-même, surpris par des loups qui le blessent mortellement, avoue son crime avant sa dernière heure. Le mari et l'ermite courent délivrer l'innocente et malheureuse Pia : mais il n'était plus temps, et ils n'arrivèrent que pour la voir porter à l'église. Nello meurt en peu de jours de chagrin et de remords. Les épisodes, les descriptions, les plaintes, les récits, et surtout l'ensemble et le plan, sont du plus grand intérêt. On pourrait y désirer un peu plus de concision; mais on doit pardonner cette fécondité à la jeunesse de l'auteur, en faveur du mérite de son poëme.

SEVELINGES (Charles-Louis de), littérateur, est né à Amiens, en 1765, d'une famille originaire du Beaujolais, où est située la terre dont elle porte le nom. Après avoir fait ses études au collége de Juilly, il entra, en 1782, comme aspirant à l'école royale d'artillerie de Metz, y subit ses examens de mathématiques devant le célèbre Laplace, et passa dans les gendarmes de la garde du roi. A la révolution il émigra, et servit dans l'armée des princes, frères de Louis XVI, en Allemagne. Rentré en France, en 1801, M. de Sevelinges se livra entièrement à son goût pour la musique et aux travaux littéraires dont il a fait sa constante occupation. Le 20 août 1814, il reçut de Monsieur (aujourd'hui Charles X) la croix de Saint-Louis. M. de Sevelinges a été chef du bureau des livres classiques à l'université. Il a coopéré longtemps à la rédaction de plusieurs journaux, tels que le *Mercure de France* et le *Mercure étranger*, le *Journal de Paris*, la *Gazette de France*, la *Quotidienne*, le *Publiciste*, *l'Oriflamme*, *l'Etoile*, *etc.* Outre les articles littéraires qu'il fournissait à ces différentes feuilles, il y était spécialement chargé de la partie des théâtres lyriques, pour lesquels il semble avoir une prédilection particulière. Il a été aussi l'un des collaborateurs de la *Bibliothèque des romans*. Possédant toutes les langues de l'Europe, M. de Sevelinges a pris part à la traduction du *Code prussien*, demandée par le conseil d'état, et a publié un assez grand nombre de traductions. On a de lui : 1° *Voyages dans la caverne du malheur et les repaires du désespoir*, traduit de l'allemand de Spiess, 180.., 2 vol. in-12; 2° *Soirées allemandes*, 180.., 3 vol. in-18; 3° *Werther*, trad. de l'allemand de Goethe (seule traduction complète), 1804, in-8°, réimprimé en 1825, in-18, fig.; 4° *Alfred*, imitation du roman de Goethe, *Wilhelm-Meister*, 1802, 3 vol. in-12, avec romances et musique gravée; 5° *Histoire de la campagne de* 1800, d'après l'ouvrage de Bulow, 180.., in-8°. Dans l'introduction qui la précède, il a discuté et réfuté une partie du système militaire de l'auteur allemand. 6° *Histoire de Schinderhannes et autres chefs de brigands, dits chauffeurs, d'après les pièces authentiques de leur procès*, 180..., 2 vol. in-12; 7° *Histoires, Nouvelles, Contes moraux*, 1809, in 12; 8° *Histoire de la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique*, traduite de l'italien de Charles Botta, 1809, 4 vol. in-8° avec cartes et plans. L'introduction dont le traducteur a fait précéder cet ouvrage, contient des faits nouveaux et curieux sur les Florides et sur Gibraltar. 9° *Mémoires inédits et correspondance secrète du cardinal Dubois*, 18.., 2 vol. in 18. L'éditeur y a joint un avant-propos et plusieurs dissertations intéressantes, telles qu'un *Précis sur la paix d'Utrecht*, des *Notices sur le prétendant, les Whigs et les Torys, etc.* 10° *Histoire de la captivité de Louis XVI et de sa famille*, 181 , in-8°; 11° *le Rideau levé*, ou *Petite revue des grands théâtres*, 1818, in-8°. On attribua dans le temps à M. Grimod de la Reynière cette brochure qui fit beaucoup de bruit. 12° *Vie du dernier prince de Condé*, formant le second volume des *Mémoires de la maison de Condé*, publiés d'après les documents inédits, 1822, in 8°; 13° *Madame de Genlis en miniature*, ou *Abrégé critique de ses mémoires*, 1825, in-12; 14° *la Contemporaine en miniature*, ou *Abrégé*

critique de ses mémoires, 1826, in-12; 15° *le Duc de Rovigo en miniature, ou Abrégé critique de ses mémoires*, 1828, in-12; 16° *Histoire de Marie-Stuart*, composée d'après des documents inédits, 2 vol. in-8, actuellement sous presse (1829). Il est auteur de la *Notice sur Mozart*, placée en tête de la *Messe de requiem* de ce grand compositeur, publiée par le conservatoire de musique. Il a fourni à tous les volumes de la *Biographie universelle*, depuis le douzième jusqu'au cinquante-deuxième, plusieurs articles, tels que *Haydn*, *Henri VIII*, *Jacques Ier et II*, *Métastase*, *Mozart*, *Quinault*, *Richard III*, *Richardson*, *Villars*, *J.-J. Rousseau*, *madame de Staël*, *Sheridan*, etc. M. Sévelinges, partisan des institutions anciennes, professe dans ses ouvrages des opinions exagérées; peu curieux ou peu capable de contribuer aux progrès de l'esprit humain, dont il nie obstinément la perfectibilité, il a plus volontiers recours, dans ses attaques, à l'injure qu'à la raison.

SEVESTRE (ACHILLE) était avocat au parlement de Rennes, lorsque la révolution éclata: il en embrassa les principes avec chaleur, et fut élu à la convention nationale, où il vota avec la majorité dans le procès de Louis XVI. Chargé ensuite d'une mission près l'armée des Côtes-de-Brest, il dénonça Guilbert, suppléant de Lanjuinais, alors proscrit, comme provocateur d'un soulèvement des habitants d'Ille-et-Vilaine, contre la convention, après le 31 mai, et demanda son arrestation. Peu de temps après, il défendit Garat, attaqué par Collot d'Herbois; et accusa, le 30 septembre, le député conventionnel en mission dans le Loiret, d'avoir imposé des taxes arbitraires. Après le 9 thermidor, il se prononça fortement contre les terroristes, fut nommé, le 15 germinal an III (4 avril 1795), membre du comité de sûreté générale, présenta l'acte d'accusation des députés prévenus de complicité avec les faubourgs, à la suite de l'insurrection du 1er prairial, et obtint, le 12 juin, que l'on changeât la dénomination de *comités révolutionnaires* en celle de *comités de surveillance*. Sévestre provoqua depuis des mesures répressives des journaux contre-révolutionnaires et d'écrits supposés. Il ne fit point partie des conseils organisés par la constitution de l'an III; mais celui des cinq cents le choisit pour un de ses messagers d'état, et il continua d'occuper ce poste jusqu'en 1814, auprès du corps législatif. Contraint de donner sa démission, et frappé, en 1816, par la loi dite d'*amnistie*, il s'est retiré à Bruxelles où il a formé un établissement d'instruction qu'il a cédé depuis à son fils.

SEWRIN. *Voyez* LE SUBLÉAUNT.

SHELLEY (PERCY-BYSSCHE), fils de sir John Shelley, riche baronnet anglais, né en 1793, fit ses premières études au collége d'Eton. Le régime plein de dureté et le mode d'instruction pédantesque suivis dans cet établissement choquèrent le jeune Shelley, dont le génie précoce et l'imagination ardente s'accommodaient mal du fatras de règles dont on y surcharge la mémoire au mépris de la raison. Pendant son séjour à Eton, il dédaigna les études classiques, et se livra avec ardeur aux sciences exactes, à la littérature étrangère, et surtout à la lecture des auteurs allemands. Shelley quitta Eton comme un esclave quitte sa chaîne, et se rendit à l'université d'Oxford, pour y suivre pendant plusieurs années la vie presque oisive qui, après un certain nombre d'inscriptions et de formalités scholastiques et presque monacales, conduit au bout de quelques années aux grades académiques. La plupart des jeunes gens de distinction qui fréquentent cette université, se livrent bien plus à la dissipation qu'à l'étude, et ceux qui y apprennent quelque chose, le doivent presque exclusivement à leurs instituteurs particuliers. Sous ce rapport, la vie qu'on mène à Oxford aurait parfaitement convenu au jeune Shelley qui, doué des plus grands talents poétiques, possédant de plus un esprit profond et une originalité peu commune, ne pouvait manquer de briller au milieu de tant de jeunes désœuvrés avides d'émotions et cultivant de prédilection les muses et l'éloquence, l'une pour charmer leurs loisirs, l'autre pour se préparer à figurer au parlement et à s'élever aux hautes dignités. Avec un peu de souplesse et d'hypocrisie, Shelley serait devenu sans peine le coryphée d'Oxford, mais sa franchise outrée le rendit au contraire l'objet de la haine des professeurs de cette université essentiellement orthodoxe et aristocratique, dont l'objet principal a été, de tout temps, d'inculquer des maximes propres à perpétuer l'alliance de l'église dominante avec la monarchie, et à assurer aux familles opulentes la possession exclusive des hautes dignités et des places lucratives de l'état et de l'église. Toute doctrine contraire à ces vues et professée publiquement, y est regardée comme un crime, surtout en matière de croyance religieuse, car pour les opinions politiques, l'expérience a montré combien sont peu durables les élans des jeunes enthousiastes: la plupart d'entre eux, après avoir, à l'université, déclamé en Catons pour la défense des droits du peuple, et avoir ensuite siégé quelque temps sur les bancs de l'opposition parlementaire, saisissent la première occasion pour offrir leurs services aux ministres, en échangeant une gloire stérile contre des places lucratives. Shelley avait un caractère trop indépendant pour se prêter à de telles combinaisons, et il aimait trop la vérité pour consentir à la dissimuler ou à la taire par des calculs d'intérêt personnel. Il n'avoit pas encore quinze ans accomplis lorsqu'il publia ses deux premiers romans intitulés, *Zastrozzi* et *les Rose-Croix*, que les journaux littéraires signalèrent comme contenant des doctrines et des tableaux d'une immoralité révoltante. Le fait est que l'auteur y frondait sans ménagement une foule de vices des institutions sociales et l'hypocrisie qui s'y mêle presque toujours. Il était révolté de voir les riches et les grands jouissant du privilége de faire impunément ce qui leur paraît si condamnable chez les pauvres, et indigné de la mauvaise foi des théologiens et des métaphysiciens de son pays. Pour combattre ces derniers, Shelley se livra à l'étude de la philosophie, et entreprit, sous le nom d'une femme, une controverse théologique avec un dignitaire de l'église anglicane qui ne fut pas à l'avantage de ce dernier. Ce succès flatta la vanité du jeune écrivain, et il eut l'imprudence de faire paraître à la fin de son second terme à Oxford, un écrit sous le titre bizarre de *Nécessité de l'athéisme*, qu'il adressa aux évêques sans dissimuler son nom. Cette incartade eut pour lui les suites les plus fâcheuses; cité devant l'université pour s'y voir admonesté, il refusa de se rétracter et se disposa même à soutenir ses opinions contre les docteurs d'Oxford; ceux-ci, usant de leur autorité, exclurent le téméraire Shelley du sein de l'université. Cet événement lui fit perdre l'affection de son père et de sa famille, mais rien ne put ébranler ses opinions; renonçant à la maison paternelle, il vint à Londres pour s'y distraire, et y fit bientôt la rencontre de mademoiselle Westbrook, dont le père tenait un café, et qu'il avait connue lorsqu'elle était dans la pension où les sœurs de Shelley avaient été élevées. Leurs âges réunis n'allaient pas au-delà de trente-trois ans; une sorte de sympathie capricieuse ou de conformité extravagante, plutôt qu'un sentiment d'amour, forma leur liaison qui fut suivie d'un mariage vraiment enfantin. Shelley conduisit miss Westbrook à Édimbourg, et l'y épousa sans s'inquiéter des suites d'une telle étourderie. Le père du jeune exalté en fut exaspéré, et toutes les personnes qui aimaient son caractère et admiraient son génie prédirent dès lors que cette union mal assortie contractée dans un âge si peu avancé, ne pourrait subsister longtemps. En effet la jeune mariée n'avait aucune des qualités nécessaires pour faire le bonheur d'un homme tel que Shelley; douée de quelques charmes physiques et d'une certaine vivacité, elle manquait d'esprit, de jugement et de caractère. Après son mariage, Shelley fit quelque séjour à Édimbourg et passa ensuite en Irlande, où il publia un écrit plein de force et de sagesse, adressé aux Irlandais, dont il chercha à calmer l'effervescence en les détournant de la rébellion. Il leur démontra par les arguments les plus solides qu'ils avaient tout à redouter en se révoltant à main armée contre le gouvernement anglais, et qu'une fermeté calme et persévérante était le seul moyen qui pouvait et devait les conduire tôt ou tard à l'émancipation. Shelley parla dans plusieurs réunions publiques avec beaucoup d'éloquence, et étonna ses auditeurs moins encore par la facilité de son élocution que par la jus

Google

tesse de ses arguments et la profondeur de ses vues : ce n'était plus le jeune frondeur, l'étourdi écolier, l'auteur romanesque, mais l'orateur sage, le citoyen vertueux et l'homme d'état patriote. Cependant Shelley était toujours le même, et ce qui paraissait une anomalie à plusieurs de ses auditeurs n'était qu'un effet naturel de son jugement, de sa pénétration mis en jeu par l'amour du bien dont il se sentait enflammé. Revenu en Angleterre à la fin de 1812, il se consacra à la poésie, devint l'admirateur enthousiaste du poète Southey, dont les opinions exaltées mais peu sincères, cadraient alors avec celles de Shelley, et fit même un pèlerinage poétique à la résidence du Lac pour y voir ce littérateur qu'il croyait de bonne foi. Plus tard Shelley reconnut son erreur, sans avoir néanmoins cessé d'apprécier le talent de Southey qu'il n'attaque jamais, tandis que ce dernier, ayant laissé tomber le masque et prostitué sa plume, eut la lâcheté d'insulter aux malheurs de son ancien ami, et poussa l'ingratitude au point de publier des détails de sa vie domestique, assaisonnés des plus sanglantes railleries. Néanmoins Southey passe en Angleterre pour un homme de bien et le nom de Shelley y est en horreur! Vers cette époque il composa son poëme intitulé *Queen Mab* (*la Reine Mab*), qu'il ne destinait point à l'impression, et dans lequel il exposa sans détour ses opinions philosophiques et politiques, qui se rapprochent beaucoup de celles d'Epicure, de Spinosa, du baron d'Holbach et de Hume quant à la métaphysique, et de l'école des républicains des Etats-Unis en politique. Shelley communiqua son manuscrit à plusieurs personnes, et entre autres à lord Byron qui, dans une note de ses *Deux Foscarini*, en porte le jugement suivant : « C'est un ouvrage dans lequel il y a » beaucoup de vigueur et d'imagination. Personne ne » sait mieux que l'auteur lui même que ses opinions » et les miennes diffèrent essentiellement. Quant à la » partie métaphysique de son ouvrage, bien que d'ac» cord avec tous ceux que la servilité et la bigoterie » n'aveuglent point, j'en admire fort les beautés, de » même que celles des autres productions du même » auteur. » Plusieurs années après, ce poëme fut publié sans son consentement par un libraire qui s'en était procuré une copie : cela donna néanmoins lieu à des poursuites judiciaires contre l'auteur qui, désavoue l'édition non autorisée par lui, et déclara que c'était une production de sa jeunesse qui n'avait jamais été destinée à voir le jour. Depuis quelque temps le bonheur conjugal avait cessé d'exister entre les deux époux ; leur séparation devint inévitable, et s'effectua malgré la répugnance de madame Shelley. Une circonstance contribua à hâter la séparation : Shelley venait de faire la connaissance de miss Mary Woolstonecroft-Godwin, et éprouva pour elle une vive sympathie qui tenait plus à la conformité de sentiments et au souvenir des talents et des qualités de la célèbre mère de cette demoiselle, qu'à une véritable passion amoureuse. De son côté, miss Mary fut séduite par le brillant génie et l'élévation d'âme de Shelley, et ils se jurèrent un attachement inviolable. Après s'être séparé de sa femme, Shelley vint en France d'où il se rendit en Suisse, et retourna en Angleterre au bout de quelques mois. Madame Shelley étant morte en 1818, il épousa miss Mary Woolstonecroft Godwin, et quitta l'Angleterre avec la ferme résolution de n'y plus revenir. En effet sa patrie lui était devenue odieuse pour plus d'une raison. Mal vu de sa famille et persécuté par le gouvernement, il avait eu la douleur de se voir arracher les deux enfants qu'il avait eus de sa première femme, par une décision du lord chancelier, qui lui en ôta la tutelle, sous prétexte que le père avait fait profession d'athéisme. Il revint donc en France, passa en Suisse, et ayant rencontré à Genève lord Byron, il forma avec ce grand poète une liaison intime qui dura jusqu'à sa mort. Ce n'était point de l'amitié, car Shelley, tout en admirant le talent de lord Byron et en partageant son dépit contre l'injustice de leurs compatriotes et son mépris pour l'hypocrisie du siècle, n'avait aucune estime pour le caractère de cet orgueilleux égoïste, dont le cœur froid contrastait avec la chaleur de l'imagination. Tandis que lord Byron, incapable d'amitié, était flatté de se voir loué par un homme d'un tel génie et d'un tact si fin pour apprécier les beautés poétiques, il admirait du plus en Shelley l'élégance des manières, et lui tenait compte du courage qu'il avait montré en bravant les hautes puissances de l'oligarchie anglaise et les injures des écrivains à leurs gages. Les avis de Shelley furent d'une grande utilité pour lord Byron, et contribuèrent à la supériorité du troisième chant de *Childe Harold* et des autres poésies que celui-ci composa à la Villa-Diodati, telles que *Manfredi* et *le Prisonnier de Chillon*. Pendant son séjour à Genève, Shelley écrivit son poëme d'*Acustor ou l'Esprit de la solitude*, en vers libres : c'est en ce genre le plus parfait modèle de rhythme que posséda la langue anglaise ; l'ouvrage abonde en riches tableaux tracés d'après la nature à la fois sombre et majestueuse des Alpes. Il composa ensuite son *Ode aux monts Euganéens*, pleine de pensées sublimes exprimées en beaux vers. Il se rendit ensuite à Venise avec son épouse et lord Byron, et y composa successivement *la Révolte d'Islam*, poëme allégorique, *Rosalinde et Hélène*, églogue, et *les Amours de Laon et de Cythna*. Dans ce dernier ouvrage il reproduit plusieurs pensées sublimes de Godwin, embellies du charme de la poésie : telles sont la perfectibilité de l'espèce humaine et le retour de l'âge d'or sur la terre, les hommes réunis dans une même croyance, le crime extirpé, la société affranchie de toute chaîne civile ou religieuse, n'obéissant qu'à l'autorité de la raison et de la puissance inconnue d'où elle émane. Ces conceptions, étant plutôt du domaine de la poésie que de celui de la froide raison, l'auteur les a développées avec une grande force d'imagination, et, sauf l'obscurité du style dans quelques parties de l'ouvrage, avec beaucoup de charme. Ces mêmes idées se retrouvent encore dans le *Prométhée délivré* (Prometheus unbound), du même auteur. Ce drame, dont le titre d'une tragédie perdue d'Eschyle a fourni l'idée, montre combien Shelley s'était familiarisé avec les tragiques grecs depuis qu'il avait quitté les bancs du collège et les leçons des pédants. Ce dernier poëme fut composé à Rome, où il termina ensuite sa tragédie de *Cenci*. Byron faisait le plus grand cas de cette pièce et la mettait au premier rang des tragédies de notre époque, en la plaçant immédiatement après les plus belles compositions de Shakespeare. C'est en effet un ouvrage où le pathétique est poussé à un degré qu'il est à peine possible de surpasser. En traitant un sujet historique si terrible, l'auteur est parvenu à rendre éminemment tragique ce qui paraissait trop repoussant pour être présenté dans le cadre prolongé d'une longue série de scènes et d'actes. Dans la pièce de Shelley, le monstre qui donna le jour à l'infortuné Cenci devient encore plus hideux, sans toutefois rien perdre de l'intérêt dramatique, tandis que sa victime porte dans l'âme du lecteur l'impression déchirante de la pitié réunie à la terreur. En 1820, Shelley accourut à Naples pour y saluer l'établissement d'une constitution libre, désirée par la grande majorité des hommes distingués de la nation, et opérée sans obstacle et avec l'approbation du roi et de son successeur. Il célébra cet événement dans une ode qui respire l'enthousiasme le plus sublime, mais les baïonnettes autrichiennes ayant bientôt renversé l'édifice à peine élevé par le patriotisme des Napolitains, Shelley se retira avec sa femme en Toscane, où, livré à l'étude au sein de sa famille, il passa les derniers jours de sa courte carrière. Abreuvé de dégoûts, déchiré et calomnié par les journalistes anglais, il renonça à faire imprimer ses ouvrages, et ne s'écarta de cette résolution qu'en deux occasions. Les efforts magnanimes du peuple grec pour s'affranchir de l'odieux joug des Turcs inspira à Shelley son poëme intitulé *Hellas* ou *le Triomphe de la Grèce*, deux fois imprimé en anglais, et dédié à son ami Mavrocordato. Il est riche en pensées sublimes et en généreux sentiments : l'énergie du style répond parfaitement à la noblesse du sujet. Lord Byron en a revu le manuscrit. L'amitié de Shelley pour l'infortuné John Keats, jeune poète anglais, lui inspira l'élégie d'*Adonais* imprimée d'abord à Pise, en 1821, et réimprimée à Londres, en 1825 (*Voyez* KEATS). *Adonais*, écrit avec une chaleur entraînante, est un ouvrage émané du cœur

Digitized by Google

plutôt que de l'esprit : Shelley y exprime tout ce qu'il sent, et c'est précisément pour cela qu'il estimait cette composition au-dessus de tous ses autres ouvrages. Les derniers mois de sa vie s'écoulèrent dans l'intimité journalière de lord Byron qui, comme Shelley, était dévoré d'ennui et desirait mourir jeune. Ce vœu se réalisa bientôt pour Shelley, qui périt le 8 avril 1822, à l'âge de vingt-neuf ans, sur un frêle bateau qui s'ouvrit entre Livourne et Lerici. On ne retrouva son corps que quinze jours après : et lord Byron, son exécuteur testamentaire, d'après le vœu souvent exprimé par Shelley, fit brûler son cadavre et en déposa les cendres à côté des restes de son ami Keats, dans le cimetière situé près de la pyramide de Caius Sextius, à Rome, « lieu si beau, avait dit Shelley, qu'il serait » capable de rendre amoureux de la mort. » Shelley avait une constitution délicate, une imagination ardente, un esprit juste et une ame forte et susceptible d'amitié, de tendresse et des mouvements les plus généreux. Il était doué d'une vive sensibilité, mais pour sympathiser avec les autres il fallait qu'il trouvât en eux une conformité d'opinions ; il aurait sacrifié sa fortune en faveur de tout homme capable de lui inspirer une haute estime. Un trait, parmi beaucoup d'autres, suffira pour faire connaître l'ame généreuse de cet homme de génie qui a été si indignement calomnié. Ayant appris, par un libraire de ses amis, qu'un jeune poète plein de talent était privé de tout moyen de subsistance et livré au désespoir, Shelley le prit chez lui, lui accorda une pension, et mit bientôt son protégé en état de rétablir sa fortune ; il occupe maintenant une place lucrative au service de la compagnie des Indes. Parmi les pièces inédites que sa veuve possède, nous citerons un essai en prose sur l'amour, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, et qui ne pu être écrit que par une ame susceptible d'éprouver les plus profondes impressions. Shelley avait les manières les plus engageantes, et était doué à un haut degré du don de la parole. Sa physionomie était naturellement calme et même insignifiante, mais lorsqu'elle s'animait, il était impossible de ne pas y reconnaître l'empreinte du génie. Shelley, toujours insouciant et dérangé, a éprouvé bien des embarras pécuniaires, quoiqu'il n'ait jamais été entièrement dénué de ressources, comme l'ont faussement avancé des biographes mal informés ou de mauvaise foi. Son désintéressement était égal à la ténacité de ses principes ; il en donna une preuve éclatante quand son grand-père, possesseur d'une fortune de 200,000 livres sterling, offrit de la lui léguer à condition qu'il en placerait le capital en majorat sur la tête de son fils aîné. Shelley refusa, déclarant qu'il désapprouvait le système des majorats : sur quoi le vieux capitaliste nomma pour son héritier le frère cadet de Shelley. Sa veuve a publié à Londres, en 1824, in-8°, ses *Œuvres posthumes*. On y remarque le conte de *Julien et Maddalo*, écrit en vers blancs, dans le mètre des anciens poètes anglais : *la Sorcière de l'Atlas*, ou *le Songe de Marianne*, et *le Triomphe de la vie*. Toutes ces productions renferment des beautés du premier ordre, mais on y trouve des allégories métaphysiques difficiles à saisir, des images un peu vagues, et trop d'épithètes. *Le Mont Blanc* et *Genève* offrent les mêmes beautés et les mêmes défauts. Ce recueil renferme encore des imitations de Goëthe, de Calderon et d'Euripide. La *Revue d'Edimbourg*, pour 1824, numéro 80, contient un article sur Shelley, et le capitaine Medwin, dans son livre intitulé : *Journal of the conversations of lord Byron*, a consacré à Shelley une note qui offre l'histoire entière de la vie et des ouvrages de cet illustre poète. Par suite de la mort de son fils issu du premier mariage, celui qu'il a eu de miss Godwin a la perspective d'hériter du titre et de la fortune de son aïeul paternel.

SHERIDAN (Richard **BRINSLEY**), membre du parlement, célèbre orateur et poète dramatique, né à Dublin, le 4 novembre 1751, était le troisième fils de Thomas Shéridan, professeur d'élocution, auteur du *Dictionnaire anglais* et de plusieurs autres ouvrages. Sa mère était une femme d'esprit, et composa divers ouvrages estimés, tels que le roman de *Sidney Biddulph*, le conte de *Nourjahad*, etc. Dès l'âge de sept ans, il fut mis avec son frère Charles sous la direction de M. White, maître d'école à Dublin ; ses parents, ayant passé en Angleterre, le placèrent dans l'école de Harrow et le confièrent aux soins du célèbre docteur Parr, qui dirigeait cette institution dont le docteur Summer était le chef. Le jeune Shéridan fit très peu de progrès et montra une telle aversion pour l'étude, que ses maîtres perdirent tout espoir d'en faire quelque chose. En 1769, il entra cependant au *Middle Temple* pour y étudier la jurisprudence ; mais, loin de s'en occuper, il se mit à écrire des articles pour les journaux. Devenu éperduement amoureux de miss Linley, fille du musicien de ce nom, il eut deux duels à son sujet, et finit par se rendre avec elle sur le continent où il l'épousa. N'ayant point de fortune, il chercha à y suppléer en se livrant à la composition de pièces de théâtre, genre pour lequel il se sentait né ; il donna d'abord sa comédie des *Rivaux* et ensuite *le Jour de saint Patrice*, qui fut suivi de *la Duègne*. Toutes ces pièces furent très bien accueillies du public, et rapportèrent à l'auteur des sommes considérables : *la Duègne* eut soixante-quinze représentations consécutives. Il acheta alors, de société avec le docteur Ford et M. Linley, les actions que Garrick avait dans l'entreprise du théâtre de Drury-Lane. La saison suivante, il donna le *Trip to Scarborough* (Excursion à Scarborough), pièce imitée du *Rechute* de sir John Vanburgh. Le 8 mai 1777, Shéridan fit jouer son *School for scandal* (École de la médisance), et donna ensuite *le Critique*, ou *la Tragédie en répétition* ; et en 1779, il composa une charmante *monodie* sur la mort du célèbre Garrick. La réputation littéraire de Shéridan était à son comble, et les connaisseurs le proclamaient d'un commun accord le premier auteur comique vivant de l'Angleterre. Sa fortune s'était également améliorée, mais le peu d'ordre qu'il mettait dans sa dépense, son goût pour les plaisirs et le jeu, et le manque d'un revenu fixe, furent cause que cet homme de génie a presque toujours vécu dans la gêne et s'est souvent vu forcé de recourir aux expédients. En 1780, il fut élu membre de la chambre des communes, pour Strafford, et se rangea sous la bannière de Fox qu'il n'abandonna jamais. Son premier discours au parlement fut écouté avec la plus grande attention, car tous les auditeurs étaient prévenus en faveur d'un orateur dont ils étaient depuis longtemps habitués à applaudir les ouvrages ; la question qu'il traitait était d'autant plus propre à faire ressortir son talent oratoire, qu'il s'agissait d'une affaire personnelle pour le nouveau membre. L'élection de Strafford était attaquée par le parti ministériel, Shéridan mit beaucoup d'habileté en plaidant en faveur des électeurs de ce bourg ; mais M. Rigby, payeur-général de l'armée, ayant essayé de tourner en ridicule l'indignation du jeune orateur, Fox, obligé de venir au secours de son ami, confondit dans une improvisation véhémente le parti contraire. « Ceux des » membres du ministère, dit ce grand orateur, qui » s'attachent le plus à voler, à piller leurs commettants, » peuvent se croire en droit de les mépriser ensuite ; » mais ceux des députés qui sont bien pénétrés de l'é- » tendue des devoirs que leur mandat leur impose, se » croiront toujours obligés à traiter les électeurs avec » respect et à en parler de même. » Une circonstance très remarquable eut lieu à l'occasion de ce premier discours de Shéridan : quand il eut fini de parler il sortit de la salle, et s'adressant à son ami le célèbre journaliste Woodfall, si habile à rapporter de mémoire les discours parlementaires, il lui demanda ce qu'il pensait de son début, et il en reçut la réponse suivante : « Je suis fâché de vous dire ce que j'en pense ; ce n'est » point là, à mon avis, votre vocation ; vous auriez » mieux fait de vous en tenir à votre ancienne car- » rière. » Cette aveu naïf ne déconcerta pas Shéridan ; mettant la main sur le cœur, il répondit à Woodfall avec l'accent de la conviction : « Tant pis, la chose est » décidée ; je sens quelque chose là dedans, et il faut » que cela sorte. » L'opinion de Woodfall fut partagée par la plupart des personnes qui assistèrent à la séance ; mais la cause principale du peu de succès de l'orateur fut la manière lourde et monotone dont il débita sa harangue : ce défaut, dont il ne s'est jamais entièrement

Digitized by Google

corrigé, a pu seul faire méconnaître dans Sheridan le germe des plus grands talents oratoires qu'il ne tarda pas à développer. L'accusation de Warren Hastings fut une occasion de triomphe pour Sheridan, dont les discours éloquents relevèrent l'intérêt que cette affaire commençait à ne plus inspirer au public. En effet l'opinion avait été, dès le commencement, plutôt favorable à l'accusé qu'aux accusateurs. Parmi ceux-ci, Fox ne s'était pas encore relevé de sa défaite au sujet du *bill* relatif à l'administration des possessions anglaises de l'Inde, et encore moins de la victoire qu'il avait obtenue en s'associant à lord North. Burke, malgré ses grands talents et son zèle, n'était point populaire; il déplaisait généralement par le ton magistral avec lequel il affectait de dicter ses opinions, tandis que son impétuosité déréglée et les fréquents écarts auxquels il se livrait, nuisaient beaucoup à sa considération. Son organe d'ailleurs et son débit étaient si rebutants que ses discours les plus éloquents étaient à peine écoutés. L'accusation languissait donc lorsque Sheridan, qui avait été nommé sous-secrétaire-d'état pendant le ministère de Fox et de lord Rockingham, prononça sur le troisième chef d'accusation, le 7 février, devant la chambre des communes, un discours contre Hastings, dans lequel il s'éleva au premier rang. Ce discours fut considéré par Fox, Pitt et Burke comme le plus éloquent qui eût jamais été fait au parlement, et est regardé comme le chef-d'œuvre de Sheridan. Aucune harangue n'avait produit dans cette assemblée un effet aussi magique: malheureusement il n'a été rapporté que d'une manière extrêmement imparfaite, et se trouve ainsi perdu pour la postérité. Il fut généralement reconnu que cette pièce renfermait tout ce que le génie et l'art peuvent réunir de plus propre à émouvoir et à persuader. La question de la régence fit également briller le talent parlementaire de Sheridan, qui, outre les raisons politiques favorables aux prétentions du prince de Galles, était de plus animé par l'affection qu'il avait conçue pour ce prince, dont il était devenu un des plus assidus compagnons dans ses parties de plaisir. En 1788, il perdit son père qui mourut à Margate. Pendant la guerre contre la république française, Sheridan déploya toutes les ressources de l'éloquence, pour attaquer Pitt et ses collègues: plus d'une fois, il les foudroya par des arguments irrésistibles qu'il savait, dans l'occasion, assaisonner des plus piquants sarcasmes contre lesquels Pitt, malgré son sang-froid habituel, ne put pas toujours tenir. Un jour ce ministre, après avoir été vivement attaqué par les railleries mordantes de Sheridan, voulut à son tour essayer l'arme du ridicule, et ripostant à son antagoniste, il lui conseilla de renoncer à la politique et de gratifier le public de quelque nouveau chef-d'œuvre comique. Sheridan se leva à l'instant, et répondit: « Je suivrai votre conseil, et je vais de ce » pas travailler à une comédie qui portera le titre de » l'*Ecolier en colère*. » Burke ayant abandonné le parti de l'opposition, Sheridan se détacha de lui avec beaucoup de regret; mais l'exaltation de Burke, en changeant d'objet, était devenue une véritable frénésie monarchique et un fanatisme intolérant devant lequel les liens de l'amitié la plus ancienne et la plus intime n'avaient plus de force. En 1792, il perdit sa femme de laquelle Wilkes disait, qu'elle était » la fleur la plus » modeste, la plus séduisante et la plus délicate qu'il » eût jamais vue. » Lors de la révolte des équipages de l'escadre anglaise dans la Nore, Sheridan se conduisit en vrai patriote; oubliant toute divergence d'opinion, il prononça un discours mémorable qui fut un appel à l'opinion publique, et qui réunit les suffrages du ministère, de l'opposition et du public. Tout le monde rendit alors justice à la pureté de ses intentions et à son patriotisme. Il fut un des commissaires choisis par la chambre des communes pour diriger l'accusation de Hastings devant la chambre des pairs, et s'acquitta dignement de ces fonctions. Malgré ses occupations et la vie très dissipée qu'il menait habituellement, il ne négligea point le théâtre. En 1799, il donna *Pizarro*, pièce imitée de l'allemand de Kotzebue, qui eut un succès prodigieux. Il acheta alors la maison de campagne de Polesden, dans le comté de Surry, et il fut, peu de temps après, nommé receveur-général du prince de Galles, pour le duché de Cornewall. Par suite de la mort de Pitt, Sheridan devint membre du conseil privé et trésorier de la marine; mais lors du changement de ministère, il perdit ces places. En 1806, après la mort de Fox, il fut élu membre de la chambre des communes pour Westminster, mais n'ayant pas réussi à se faire réélire par cette ville, au renouvellement de la chambre, il y entra comme député d'Ilchester. Pendant les quatre dernières années de sa vie, il vécut dans la retraite et se vit réduit à un état voisin de la misère, harcelé par des créanciers qui, abusant de sa facilité et de son insouciance habituelles, avaient grossi outre mesure leurs mémoires. Il souffrait depuis longtemps d'une inflammation dans le rectum, mais il succomba à une maladie de l'estomac, cet organe rejetant le peu d'aliments qu'il prenait. Pendant les quatre ou cinq mois qui précédèrent sa mort, il garda le lit et éprouva des accès fréquents de délire. Il expira, le 7 juillet 1816, à Londres, dans son logement. Il y avait une prise-de-corps contre lui, et sans l'intervention généreuse de ses médecins (les docteurs Baillie et Bain), cet homme d'état patriote, cet auteur si cher au public anglais aurait fini ses jours en prison! Le prince régent ne se montra guère généreux envers Sheridan, et le don mesquin qu'il lui fit de 100 guinées lorsqu'il était sur son lit de douleur, fait un contraste choquant avec les prodigalités de ce prince pendant sa jeunesse. Sur la fin de sa carrière, Sheridan se vit abandonné de presque tous ses anciens amis: mais en revanche son cadavre reçut des honneurs extraordinaires, et le cortége qui l'accompagna fut le plus brillant et le plus nombreux, depuis celui de Nelson: les hommes les plus distingués de tous les partis y assistèrent, et l'on remarqua parmi eux la plupart des ministres, les ducs d'York, de Sussex, de Bedford et d'Argyle; les comtes de Mulgrave et Holland; l'évêque de Londres, lord Robert Spencer, lord Erskine, etc. Le corps fut déposé, le 13 juillet 1816, dans l'abbaye de Westminster, en face du monument de Shakspeare et près de ceux d'Addison, Garrick, Cumberland, Rowe, Thompson, Goldsmith et Gray, et entre les restes de Handel et de Johnson. M. Peter Moore, ami de Sheridan, a écrit la vie de cet homme célèbre, mais il a passé sous silence une scène qui eut lieu après sa mort. Au moment où le cercueil allait être placé sur le char funéraire un huissier se présenta, muni d'un mandat de prise-de-corps, et saisit le défunt, pour une dette non-acquittée de 500 livres sterling. M. Canning et lord Sidmouth, qui étaient présents, en payèrent sur-le-champ le montant, et évitèrent par là le scandale d'une scène qui aurait couvert de honte la nation anglaise. On a beaucoup parlé des folles dépenses de cet homme aussi illustre que malheureux qui aurait pu vivre et mourir dans l'opulence s'il avait consenti à se vendre; mais il a été constaté, après sa mort, que le total de ses dettes n'allait pas au-delà de 4 à 5,000 livres sterling. Sheridan se distingua par une fidélité constante à Fox et à son parti, et par un désintéressement peu commun parmi les hommes d'état de la Grande-Bretagne: il préféra toujours servir la patrie sans espoir de récompense, aux honneurs et aux emplois lucratifs qu'on n'obtient que par le sacrifice de ses principes et de sa conscience. Le mérite de Sheridan, sous le double rapport d'orateur et de poëte dramatique, est universellement reconnu. Il improvisait avec une grande facilité, même sur les matières les plus difficiles, telles que les finances: mais une circonstance peu connue et que son biographe, M. Moore, nous a dévoilée, c'est que Sheridan se donnait beaucoup de peine pour préparer des mots piquants et des réflexions profondes, qu'il tenait en réserve et savait placer lorsque l'occasion opportune s'en présentait. Il a été trouvé dans ses papiers une foule de *notes* et de *rédactions diverses* d'une même pensée, qu'il avait gardée en portefeuille des années entières avant d'avoir trouvé le moment favorable pour la faire valoir comme un impromptu. Tel fut le mot plein d'esprit qu'il adressa à Dundas, à la suite d'un discours où ce dernier avait fait le plaisant, et dans lequel il avait hasardé une foule d'assertions. « L'honorable membre, » dit-il, puise ses plaisanteries dans sa mémoire, et » prend ses faits dans son imagination. » Cette même

pensée a été trouvée dans ses papiers réduite par des rédactions successives au laconisme qui devait lui donner le caractère sentencieux d'un impromptu piquant. Il paraît que ses discours ne lui ont pas coûté moins de travail : il s'y livrait parfois avec une ardeur qui contrastait avec sa paresse habituelle. Comme auteur comique, il est incontestablement le premier des écrivains anglais de notre époque, et parmi ses productions l'*Ecole de la médisance* est son chef-d'œuvre. Cet ouvrage offre un tableau fidèle et piquant des mœurs anglaises, et un dialogue plein de naturel et d'esprit. Le seul défaut de cette pièce, comme de la plupart de celles du théâtre anglais, c'est une double intrigue qui nuit à la marche de l'ouvrage et fait languir l'auditoire pendant plusieurs scènes, pleines, il est vrai, de détails charmants, mais qui ne tiennent pas au fond de l'intrigue. Malgré cette imperfection, c'est une comédie d'un rare mérite et qui plaît également aux connaisseurs et au vulgaire. On en a fait une bien faible imitation en français, sous le titre bizarre de *Tartufe des mœurs* qui ne convient, sous aucun rapport, à cette charmante pièce. Sheridan a laissé un fils dont la jeunesse a été orageuse : c'est le seul rapport sous lequel il paraît ressembler à son père.

SIAUVE (ETIENNE-MARIE), prêtre, ensuite commissaire des guerres, antiquaire et membre de l'académie celtique, né à Saint-Etienne-en-Forêt, adressa, en 1790, à l'assemblée nationale, un *Essai sur l'éducation*, où il signalait les abus de celle des colléges. Il était alors vicaire de la Ricamarie, près de Saint-Etienne. Ayant renoncé à son ministère, il prit du service dans les armées, et y fut bientôt employé en qualité de commissaire des guerres. Il était à Lyon en 1793 et 1794, où il se maria. En 1798, il était sous-chef au ministère de la guerre. Quoique absent de son département depuis sept ans, il fut nommé député au conseil des cinq cents, en germinal an VI ; mais sa nomination fut annulée par la loi du 22 floréal suivant. Trois représentants avaient fait contre lui un *Mémoire*, dans lequel ils le traitaient d'*homme sans mœurs*, d'*époux divorcé*, de *dilapidateur*, et d'*agent de la faction anarchique* ; mais ils étaient mal informés, et ils l'avaient calomnié par esprit de parti, comme il s'en plaint dans une adresse au corps législatif. L'auteur de cet article l'a connu comme un homme plein de mœurs et de probité, et d'amour pour la patrie, pour la liberté et pour la science, et a été en relation littéraire avec lui, depuis 1805 jusqu'à sa mort. Il fut un des membres les plus zélés de la *théophilanthropie*, et rédigea même un journal *Théophilanthropique*. Il servit, en 1800 et 1801, à l'armée d'Italie. En 1804 il profita d'un séjour qu'il fit à Poitiers pour explorer et décrire les monuments de cette antique cité et du Poitou. Il fut appelé en 1805 à l'armée de Hollande, et en 1811 à Vérone. Envoyé, l'année suivante, à la grande-armée de Russie, il périt dans la retraite de 1812. Voici la liste de ses ouvrages et opuscules : 1° *Eloge funèbre de Mirabeau*, prononcé dans l'église de Saint-Etienne-en-Forêt, le 26 avril 1791, par le citoyen E.-M. Siauve, vicaire de la Ricamarie, in-8° ; 2° *Projet d'établissement d'une société ambulante de technographes*, Paris, fructidor an VII, in-8°. Cette société devait avoir ses archives et son domicile à Paris, et se transporter successivement dans chaque département, pour en faire la description géographique, historique, et archéologique, etc. Ce projet, qui mériterait d'être réalisé, a quelque rapport avec celui de l'*institut nomade* de Cadet-Gassicourt, et celui d'un *corps d'ingénieurs agricoles et manufacturiers*, proposé par M. Bigot de Morogues en 1803. 3° *L'Echo des cercles patriotiques et des réunions théophilanthropiques*, feuille villageoise. C'était un journal qui fut ensuite réuni à l'*Ami des théophilanthropes*, ou *Recueil de morale universelle*, autre ouvrage de périodique, rédigé par Geoffroy. 4° *E.-M. Siauve au corps législatif de la république française*, in-8°. C'est une adresse dans laquelle il réclame une loi contre la calomnie, à l'occasion de celle qui avait fait annuler sa nomination au corps législatif. 5° *Projet d'établissement d'une société d'agriculture et de commerce à Cremone* ; *discours prononcé à l'académie des sciences et beaux-arts*, le 10 *fructidor* an VIII (28 août 1800), Crémone, an VIII, in-8° : en italien et en français : 6° *Jacqueline Foroni rendue à son véritable sexe*, ou *Rapport, réflexions et jugements présentés à l'académie de Mantoue, par la classe de médecine, sur le sexe d'un individu vivant*, traduit de l'italien, Milan, 1802, in fol. : 7° *Mémoire sur diverses constructions, en terre ou argile, propres à faire jouir les petits ménages de l'économie des combustibles, et applicable à la cuisine du soldat*, imprimée par ordre de la société d'agriculture de Poitiers, 1804, in-8°, avec 3 pl. ; 8° *Mémoire sur les antiquités du Poitou* (aujourd'hui département de la Vienne), 1804, in-8°, avec plusieurs planches. Ce volume, qui devait être suivi de quelques autres, contient deux *Mémoires* pleins d'érudition : l'un sur les nombreux sarcophages de Civaux, l'autre sur le temple de Saint-Jean, à Poitiers. Il prouve dans ce dernier mémoire que le temple de Saint-Jean était un ancien baptistère : en effet le vocable seul sous lequel il était consacré suffirait pour le prouver. 9° *Précis d'un mémoire sur l'octogone de Montmorillon*, Utrecht, 1805, in-8°, pl. Ce Précis, qu'il envoya aux sociétés savantes pour avoir leur avis au sujet de la destination de ce temple singulier par sa forme et par les statues qui le décorent, n'était que le prélude de l'ouvrage suivant : 10° *Mémoire sur les temples des druides et des antiquités du Poitou*, Utrecht, 1805, 1 vol. in-8°. M. Eloi Johanneau a donné un extrait raisonné du Précis dans les *Mémoires de l'académie celtique*, tom. III, parce qu'il était persuadé que la description et les gravures que Siauve avait données du temple de Montmorillon et de ses statues étaient les plus exactes, ayant été faites par lui sur les lieux et à loisir, avec la louable émulation de surpasser celles qui en avaient déjà été publiées. Il se proposait même de partir de la description de ce monument pour donner l'explication de deux statues, dont l'une est tétée par deux crapauds, l'autre par deux serpents. 11° *A M. le baron Buri*, in-8°, Vérone, 21 juillet 1811. C'est une lettre dans laquelle Siauve relève les fautes qui lui sont échappées dans ses *Mémoires sur des antiquités du Poitou*. 12° *Lettera al signor Giovanni Danese Buri*, etc., *podestà di Verona, sopra l'inscrizione del console Muciano ultimamente scoperta*, Vérone, 1811, in-8°, avec planches, y compris une seconde lettre. 13° *Al signore commendatore Somenzari, prefetto del dipartimento di Passariano, lettere sugli ultimi scavi di Zuglio*, Vérone, 1802, in-8° ; il explique dans cette *lettre* les inscriptions et les autres antiquités trouvées dans des fouilles commencées sous sa direction, dès 1808 (*Voyez* le *Moniteur* de 1808, pag. 1189, et 1809, pag. 171). 14° *De antiquis Norici viis, urbibus et finibus epistola*, Vérone, 1812, in-8°, datée du 1er décembre 1812. Cette lettre est importante pour la connaissance de la géographie ancienne de la Norique, aujourd'hui la Carinthie et la Styrie.

SICARD (ROCH-AMBROISE CUCURRON), né à Fousseret, près de Toulouse, le 20 septembre 1742, fit ses études dans cette dernière ville, et s'y consacra à l'état ecclésiastique. Il quitta bientôt les fonctions de son ministère pour entrer dans une carrière nouvelle. M. de Cicé, alors archevêque de Bordeaux, voulant former une école de sourds-muets, envoya l'abbé Sicard à Paris pour y apprendre la méthode de l'abbé de l'Epée, et le mit, à son retour, à la tête de l'établissement de Bordeaux. C'était en 1788, époque où il connut le sourd-muet Massieu, alors âgé de quatorze ans, et dont les étonnants progrès devaient ajouter un si grand éclat à la réputation du maître. Ses succès, utiles pour sa gloire, le furent aussi pour son avancement ; il fut nommé, presque en même temps, vicaire général de Condom, chanoine de Bordeaux et membre des académies et du musée de cette ville. En 1790, l'abbé Sicard se présenta au concours établi à Paris pour trouver un successeur à l'abbé de l'Epée, mort au mois de septembre précédent. Des commissaires pris dans les trois académies examinèrent les prétendants, et l'abbé Sicard fut choisi. Au reste le choix ne fut pas difficile : l'abbé Salvan qui concourait avec lui, n'avait paru que pour dire que la place était due à l'abbé Sicard. Cet abbé Salvan, aussi instruit que modeste, a dirigé long-

Google

temps depuis l'établissement particulier de sourds-muets. Depuis ce moment l'abbé Sicard ne fut plus occupé que de ses nouvelles fonctions et du soin de perfectionner l'intelligence des infortunés qui lui étaient confiés. Jusque-là l'établissement n'avait été soutenu que par les dons de l'abbé de l'Épée, qui y avait consacré sa fortune, et par des libéralités particulières, entre autres par celles de Louis XVI. L'assemblée constituante, par un décret du 21 juillet 1791, pourvut à la perpétuité d'une si bonne œuvre, en assignant des fonds pour cet objet, et plaça les sourds-muets dans le couvent des Célestins, qui avait été supprimé plusieurs années avant la révolution. Ils ont été transférés depuis au séminaire de Saint-Magloire, dans la rue du faubourg Saint-Jacques, où ils sont toujours demeurés depuis. L'abbé Sicard se présenta à la barre de l'assemblée pour la remercier de son décret, mais ce ne fut qu'à l'époque où l'autorité constitutionnelle du roi se trouvait suspendue par suite du voyage à Varennes. Il ne fut point astreint à prêter le serment à la constitution civile du clergé, mais après le 10 août 1792 il prêta, sans difficulté, le serment de liberté et d'égalité, suivant la nouvelle formule. Cette déférence aux lois ne le garantit pas des fureurs de la révolution : peu de jours après il fut enfermé dans les prisons de l'Abbaye, et allait être égorgé par les assassins du 2 septembre, lorsqu'il fut sauvé par le dévouement d'un nommé Monnot, horloger, et les démarches de Chabot, membre de l'assemblée législative. Sicard reprit alors ses travaux philanthropiques et les continua sans obstacle jusqu'au 18 fructidor : pendant cet intervalle il avait joui de toutes les distinctions qui pouvaient s'accorder alors; il avait été nommé professeur à l'école centrale et à l'établissement connu sous le nom de Lycée-républicain, et était entré dans l'institut, section de grammaire; mais il avait rédigé les *Annales religieuses, politiques et littéraires*, journal écrit dans le sens des prêtres insermentés, et sous ce rapport réprouvé par les gouvernants du jour; il fut donc proscrit une seconde fois, et condamné à être déporté à la Guyane. Ni l'indignation publique, ni les protestations de dévouement au gouvernement établi, adressées par le proscrit à ses proscripteurs, ne purent lui obtenir sa radiation de la liste fatale. Il sut du moins se dérober à son arrêt, et resta caché dans le faubourg Saint-Marceau, jusqu'à la chute des tyrans : on lui a reproché des désaveux, faits à cette époque, qui annonceraient une grande faiblesse de caractère, mais comme ils ne sont consignés que dans les feuilles du conventionnel Poultier, nous ne croyons pas que ce soit pour nous un motif d'y croire. Le 18 brumaire le rendit à ses élèves après deux ans d'absence. Tout avait été négligé dans son établissement; le gouvernement ne fournissait plus aux dépenses de la maison, tous les exercices avaient été interrompus. Heureusement l'abbé Sicard trouva dans le ministre Chaptal un protecteur généreux, qui lui donna les moyens de multiplier ses bienfaits. Il conçut et exécuta le projet de former une imprimerie desservie par les sourds-muets; ainsi il songeait à leur avenir, tout en leur procurant des distractions utiles. Dès le mois de décembre 1800, les sourds-muets avaient acquis la faculté de travailler avec succès, et ce furent eux qui imprimèrent la plupart des ouvrages de l'abbé Sicard. Depuis ce moment celui-ci n'a cessé de faire des découvertes utiles à ses élèves, et il les a consignées dans plusieurs ouvrages estimés sur la grammaire générale et sur la théorie des signes. Avant lui l'abbé de l'Épée avait traduit les choses par les signes, et ensuite les signes par les mots; mais n'appliquant son procédé qu'aux objets physiques, il avait adopté la méthode inverse pour les objets intellectuels, c'est-à-dire que désespérant de les faire concevoir à ses élèves par des signes, il leur avait fait connaître matériellement les mots qui les expriment, et les leur avait ensuite traduits par des gestes convenus. Les résultats de cette première opération furent admirables, et le maître, un volume à la main, figurait des mots par autant de gestes qu'il faisait comprendre à ses élèves, de manière que ceux-ci écrivaient sans faute des pages entières, sous cette espèce de dictée. Mais ils ne faisaient ainsi que traduire des gestes qui ne disaient rien à leur esprit, par des mots qui n'en disaient pas davantage; ce n'était qu'un véritable mécanisme. L'abbé Sicard est parvenu à étendre aux choses métaphysiques le procédé qui avait réussi pour les choses matérielles, et ainsi il a donné à l'intelligence de ses élèves le plus grand développement qu'elle pût avoir. Il a donné dans son *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, les développements de la marche qu'il a suivie pour introduire les sourds-muets dans le champ de la métaphysique, et l'on jugera combien il lui a fallu de temps, d'adresse et de patience, pour faire arriver à l'esprit de ses élèves des notions auxquelles ils paraissaient être le moins accessibles. Mais la méthode de l'abbé Sicard suppose dans l'enfant un degré d'intelligence peu ordinaire, elle ne peut donc avoir sur tous un succès égal. L'abbé Sicard a sous ce rapport un grand mérite sans doute, mais inférieur à celui de l'abbé de l'Épée, véritable créateur de la science que son successeur n'a fait qu'étendre et perfectionner. On apprécierait mal cet homme estimable, si on le jugeait d'après ses exercices publics; il n'y brillait que par les succès de ses élèves et par les preuves étonnantes de leur intelligence; c'était surtout Massieu, l'écolier favori de l'instituteur, et qui le premier avait donné de la vogue et de l'éclat à sa méthode, qu'on se plaisait à entendre et qu'on ne cessait d'admirer par la vivacité de ses reparties et la justesse de ses définitions. Quant à l'abbé Sicard, il n'était recommandable que par l'appareil qui l'environnait : on oubliait l'incohérence de ses discours, le vague pédantesque de ses dissertations grammaticales, l'âpreté de son accent et l'incurable difficulté de son improvisation, en voyant les sourds-muets, dont l'esprit, l'amabilité, les résultats étonnants de leur éducation attestaient si bien le mérite réel, mais caché, de leur instituteur. Le nom de l'abbé Sicard n'était pas moins connu au dehors qu'en France, et ses exercices étaient une des premières choses que les étrangers voulaient voir en arrivant à Paris. En 1805, l'abbé Sicard eut l'honneur de recevoir le pape Pie VII dans son établissement. S. S. bénit la chapelle de la maison, le 23 février; elle assista ensuite à une séance où l'abbé Sicard lui adressa un compliment et lui offrit quelques-uns de ses livres, entre autres un livre de prières composé pour les sourds-muets. On conduisit ensuite le souverain pontife à l'imprimerie, et l'on pria S. S. de prendre elle-même le barreau de la presse pour tirer une feuille, qui lui offrit un compliment en latin. On a dit que Napoléon eut de l'éloignement pour l'abbé Sicard : nous croyons cette assertion inexacte, car des personnes dignes de foi nous ont assuré avoir entendu l'abbé Sicard professer en particulier pour Napoléon une admiration qui paraissait bien sentie de sa part. C'est surtout en 1814 et 1815 que tous les étrangers, et surtout les monarques alliés qui vinrent à Paris, s'empressèrent de le visiter, et tous surent apprécier le zèle éclairé de l'illustre maître. La reine de Suède lui envoya, en 1815, la décoration de l'ordre de Wasa, en le remerciant, par une lettre très flatteuse, de ce qu'il voulait bien aider de ses lumières la nouvelle institution des sourds-muets de Stockholm. Il fit, en 1817, un voyage en Angleterre, où il reçut l'accueil le plus honorable. Membre de la deuxième classe de l'institut, depuis sa création, en 1796, il a été conservé membre de l'académie française, par ordonnance royale du 21 mars 1816. L'abbé Sicard était tombé depuis plusieurs années dans un état progressif et sensible d'affaiblissement. Il a succombé, le 10 mai 1822, à une heure du matin, dans sa quatre-vingtième année. Il dut regretter avant de mourir d'avoir fait perdre à son élève, devenu son ami, et qui le regardait comme son second père, toute sa fortune, c'est-à-dire le produit de trente années de son traitement comme répétiteur de l'institution de Paris; mais dupe de sa confiance et spolié lui-même par un homme qui l'avait horriblement trompé, Sicard est mort ne laissant que des dettes, et Massieu n'a pu rien recouvrer. On a de lui : 1° *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance*, 1789, in-8° ; 2° *Catéchisme*, ou *Instruction chrétienne à l'usage des sourds-muets*, 1796, in-8°, imprimé par les sourds-muets ; 3° *Manuel de l'enfance, contenant des éléments de lec-*

ture et des dialogues instructifs et moraux, 1796, in-12; 4° *Eléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, 1799, 2 vol. in-8°, 3e édition, 1808, 2 vol. in-8°; 5° *Annales catholiques*, 1797, in-8°; ouvrage périodique dont le titre a souvent varié et auquel MM. Jauffret et Boulogne ont aussi eu beaucoup de part. M. Sicard a seul signé depuis le n° 12 jusqu'au tome 3; il signait *Dracis*, anagramme de *Sicard*, les numéros précédents. L'ouvrage, arrêté au 4e volume en août 1797, n'a été repris qu'en 1800, sous le titre d'*Annales philosophiques, morales et littéraires*. 6° *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, pour servir à l'éducation des sourds-muets*, 1800, in-8°, fig.; 1803, in-8°; l'*Alphabet manuel* qui en fait partie, a été réimprimé à part, in-12; 7° *De l'homme et de ses facultés physiques et intellectuelles, de ses devoirs et de ses espérances*, ouvrage traduit de l'anglais de D. Hartley, avec des notes explicatives, 1802, 2 vol. in-8°; 8° *des Tropes*, par Dumarsais, 5e édition, revue, corrigée et augmentée, 1803, in-12; 9° *Dictionnaire généalogique, historique et critique de l'Ecriture Sainte*, revu et corrigé, 1803, in-8°; 10° *Journée chrétienne d'un sourd-muet*, 1803, in-12; 11° *Théorie des signes*, 1808, 2 vol. in-8°. On y a mis de nouveaux titres en 1814. 12° *Pasigraphie, ou premiers Eléments de l'art d'écrire et d'imprimer en une langue, de manière à être entendu en toute autre langue, sans traduction*, inventés par D. M. A. M. d'I..., et rédigés par l'inventeur lui-même et par R. A. Sicard, 1796, in-8°. Ce volume n'a pas paru. 13° Plusieurs morceaux de grammaire générale, etc., dans le recueil des *Séances des écoles normales*, et dans la collection des *Mémoires de l'Institut*. Nous n'avons pas cru devoir ajouter à la liste des ouvrages de l'abbé Sicard ceux auxquels Sérieys (*Voyez ce nom*), abusant du caractère trop obligeant de ce vieillard, lui faisait apposer son nom, comme les ayant revus et corrigés, pour donner plus de vogue à ses compilations souvent indigestes.

SICKLER (FRÉDÉRIC-CHARLES-LOUIS), archéologue, directeur du gymnase d'Hildbourghausen, naquit à Kleinfalmer en Thuringe, dont son père était pasteur. Après avoir fait ses études avec beaucoup de succès dans plusieurs universités de l'Allemagne, il vint à Paris où il fut précepteur chez M. Delessert, et ensuite à Rome, chez M. Guillaume de Humboldt. Il séjourna six ans dans cette dernière ville, et fit, en 1807 et années suivantes, trois fois le voyage de Naples, afin d'y étudier les procédés que l'on employait pour dérouler les manuscrits d'Herculanum. Il essaya de les perfectionner, et rédigea un *Mémoire* que M. de Heeren, son ami, présenta, en son nom, à la société des sciences de Gottingue, le 9 novembre 1814. En 1817, M. Sickler passa en Angleterre, soumit à la société royale de Londres ses procédés, et en fit un essai public. Les commissaires nommés pour les examiner, ainsi que les fragments de manuscrits qu'il avait déroulés et déchiffrés, ont rendu justice à la supériorité de son procédé et de son travail: mais il n'a encore publié ni l'un ni l'autre (*Voyez* les *Annales encyclopédiques* de 1817, t. II, p. 65, et 1818, t. II, p. 385). M. Sickler a été collaborateur de son père, dans la rédaction de plusieurs Recueils littéraires, et du tom. III de l'*Agriculture allemande*: mais il s'est principalement attaché à l'étude approfondie de l'histoire des arts et des antiquités. Ses principaux ouvrages et opuscules sont: 1° *Description de la source minérale de Liebenstein*, Gotha, 1801, in-8°, avec fig.; 2° *Histoire générale de la culture des arbres fruitiers*, tom. 1er, Francfort, 1802, in-8°, fig. Ce premier volume ne va que jusqu'au siècle de Constantin. 3° *Histoire des enlèvements et déplacements que les ouvrages de l'art ont éprouvés chez les anciens comme objets de conquête*, Gotha, 1803, in-8°; 4° *Spirdiphre*, ou *Char à planter (ou plutôt à semer) le blé*, dont l'invention appartient à M. Sickler fils, Paris, 1805, in-8°, avec deux planches. Il a formé le nom de ce char du grec *speirô* semer, *diphre* ou *diphros* char à deux chevaux. 5° *Almanach de Rome, pour les artistes et les amateurs des arts du dessin*. La première année fut imprimée à Leipsick, 1810, in-4°, figures et cartes: les suivantes le furent à Rome, in-8°. 6° *Lettres à M. Millin, sur l'époque des constructions cyclopéennes*, Paris, 1810, in-8°. Il y combat le système de M. Petit Radel. 7° *Plan topographique de la campagne de Rome*, avec une explication, 1811, in-12; 8° *Prolusio de monumentis aliquot græcis è sepulcro cumano erutis, sacra Drompiana à Campanis ceteribus celebrata, horumque doctrinam de animarum post obitum statu illustrantibus*, Weimar, 1812, avec 3 planches. 9° *Sur le temple des déesses dans l'ancien Latium*, Hildbourghausen, 1813; 10° *Observationum in Horatii carmina specimina*, t. I—III, 1813—1815, avec lignes; 10 *Sur un ancien arc de triomphe découvert dans la voie triomphale à Rome*, Weimar, 1814, avec une planche; 11° *Sur la terre des Cyclopes de l'Odyssée et sur la caverne des Géants qui se voit à Majura, sur le golphe de Salerne*, ibid., 1815; 13° *Sur le temple de Jupiter Urius à Segni*, ibid., 1816, in-8°. M. Sickler coopère aux principaux journaux littéraires de l'Allemagne, et il en annonçait un lui-même, en 1807, sous le titre d'*Annales d'archéologie et des beaux-arts*.

SIDDONS (SARAH KEMBLE), célèbre actrice anglaise, sœur des deux Kemble, naquit à Brecknock, dans le pays de Galles, en 1755, d'un père protestant, Roger Kemble, directeur d'une troupe ambulante, et d'une mère catholique. Encore enfant, lorsqu'elle parut pour la première fois sur le théâtre, elle fut mal accueillie, et, intimidée par le bruit des sifflets, elle se retira toute déconcertée. Sa mère, femme de caractère, alarmée d'un tel début la prit, par la main et la ramenant sur la scène, lui fit réciter la fable des *Enfants et des Grenouilles*: la rigueur se changea soudain en applaudissements universels. Depuis elle eut les plus grands succès comme chanteuse dans l'opéra de son père, quoiqu'elle ne sût pas une note de musique. Un comédien nommé Siddons, dont elle avait attiré l'attention, la demanda en mariage à son père, mais celui-ci lui refusa sa fille. La maison paternelle ayant bientôt déplu à miss Sarrah, qui avait résolu de renoncer à sa profession, elle la quitta avec l'agrément de son père pour entrer comme demoiselle de compagnie chez madame Greatbead, à Warwick. Mais après douze mois d'épreuve, ne pouvant vivre éloignée du théâtre et surtout de son amant, elle vint rejoindre Siddons, qui l'épousa, et ils se rendirent ensemble à Liverpool, où Sarrah fit les délices du public. La réputation de madame Siddons parvint à Londres, et Garrick l'engagea sur son théâtre; ses succès allèrent toujours croissant, jusqu'au moment où, accusée par un auteur d'avoir fait tomber sa pièce en remplissant mal un rôle, elle fut attaquée avec tant de violence par lui, et si souvent dans les journaux, qu'elle perdit la faveur du public, et se retira en province. Elle joua à Bath, le Spa de l'Angleterre, où elle enleva tous les suffrages, et reparut en 1775 à Drury-Lane. Émerveillés de son talent, les avocats de Londres chargèrent les deux plus célèbres de leurs confrères de lui remettre, en leur nom, une somme de cent guinées. Madame Siddons ne fut pas moins bien accueillie en Irlande et en Ecosse. Un habitant d'Edimbourg, qui voulut rester inconnu, lui fit présent d'un grand vase d'or sur lequel étaient gravés ces mots: *Au mérite*. Une circonstance fâcheuse vint, en 1783, affliger le cœur de cette célèbre actrice. Une mendiante, malade, et ne marchant qu'avec des béquilles, déclara qu'elle était sa sœur, et publia dans les journaux que l'actrice qui avait des larmes pour toutes les infortunes, avait refusé à sa misère un léger secours. Cette femme, dont la ressemblance avec madame Siddons frappait tous les yeux, persuada la plus grande partie des habitants de Londres: et l'actrice qui faisait l'ornement de la scène, mais dont on connaissait l'avarice, fut pendant quelque temps accueillie par des murmures. Les plus belles maximes étaient tournées en allusions contre son inhumanité. Elle réclama dans les gazettes contre les assertions de la mendiante. Un moyen plus sûr était d'avoir recours aux tribunaux: mais madame Siddons, qui était catholique, prétendit que sa religion lui défendait de faire punir son semblable. Cette célèbre actrice abandonna le théâtre en 1812, après s'être élevée au premier rang de sa profession. Elle excellait surtout dans les rôles de *lady Macbeth* dans la tragédie de ce nom, et de *Catherine* dans celle de *Henri VIII*. En 1806 M. James Boa-

Google

den a publié en 2 vol. in-8° les *Mémoires de madame Siddons*. On espérait trouver dans cet ouvrage, attendu depuis longtemps, des détails plus exacts que ceux qu'avaient donnés jusqu'ici les biographies et les journaux; mais à peine un quart de ces deux volumes est-il consacré à madame Siddons, et encore dans ce demi-volume on ne trouve aucune particularité sur sa vie privée.

SIEYES (le comte EMMANUEL-JOSEPH), né à Fréjus le 3 mars 1748, était, en 1784, chanoine chancelier de l'église de Chartres et vicaire-général de ce diocèse. Nommé, en 1787, membre de l'assemblée provinciale d'Orléans, il présida la commission intermédiaire. Dès cette époque il s'était fait remarquer par son talent et ses opinions favorables au nouvel ordre de choses. Lorsqu'il fut question d'assembler les états généraux, le principal ministre ayant invité tous les publicistes à faire connaître leurs idées sur ces assemblées, Sieyes, convaincu que les états de 1614 n'avaient produit aucun résultat, publia ses *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer en 1789*. Cet ouvrage fut publié trois mois après son *Essai sur les priviléges*, et après la fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? Devenir quelque chose.* Les arguments y sont aussi clairement qu'énergiquement exprimés. Présentant un nombre total de 80,000 têtes ecclésiastiques et de 110,000 têtes nobles, l'auteur émet cette conclusion : « Donc, en tout, il n'y a pas » 200,000 privilégiés des deux premiers ordres. Comparez ce nombre à celui de 25 à 26,000,000 d'hommes, » et jugez la question. » Ce pamphlet, dont il se débita trente mille exemplaires, servit de fanal à l'opinion publique sur les questions fondamentales et entièrement neuves mises à l'ordre du jour par les événements de 1788 et de 1789. Malgré l'immense popularité que cette brochure lui avait value, l'abbé Sieyes ne fut point d'abord nommé aux états-généraux. On avait appelé sur lui, dès le commencement, l'attention de l'assemblée électorale du tiers-état de Paris; mais dans un arrêté spécial, la pluralité des électeurs s'était imposée l'obligation de ne faire porter les choix que sur des membres de son ordre. Dix-neuf élections avaient été faites conformément à cet arrêté, il n'en restait plus qu'une à faire, lorsqu'un électeur proposa de nouveau l'abbé Sieyes. Une partie de l'assemblée le repoussa en rappelant l'arrêté qui excluait tout individu appartenant à l'un des deux premiers ordres. On demanda qu'il en fût fait lecture, mais alors on s'aperçut que le secrétaire, Bailly, n'en avait fait aucune mention dans la rédaction du procès-verbal. Bailly lui-même a avoué, dans ses *Mémoires*, que c'était un oubli de sa part, et que, peu habitué aux délibérations de ce genre, il n'avait point mis d'importance à cette décision. Élu en conséquence aux états-généraux par les électeurs de Paris dont la majorité avait regretté de ne pouvoir lui confier ses intérêts, Sieyes justifia la confiance de ses commettants. Il prit part à la vérification des pouvoirs et proposa de sommer les deux classes privilégiées de se réunir au tiers état, et de leur déclarer qu'en cas de refus la chambre se constituerait sans elles. Cette menace étant restée sans effet, Sieyes proposa au tiers de se former en *Assemblée des représentants de la France déjà vérifiés*. Cette motion amena la proposition plus simple de Legrand, et ce fut de la fusion des deux motions qu'à la séance du 17 juin jaillit la déclaration par laquelle les mandataires du peuple français se déclarèrent les organes de la nation. Il demanda ensuite (17 juin 1789), que la chambre du tiers-état fût constituée sous la seule dénomination convenable d'*assemblée nationale*. Dans une des séances du même jour il déclara : « Que se re» connaissant peu d'aptitude à parler en public, il » s'abstiendrait dorénavant de paraître à la tribune. » A cette époque, quelques troubles s'étant élevés aux environs de Paris, Sieyes indiqua la garde nationale pour maintenir la liberté et conserver la paix publique. On sait le mot de Mirabeau et les détails de la séance royale du 23 juin 1789 : celui de Sieyes n'a pas moins de célébrité : « Eh ! messieurs, ne sentez-vous pas » que vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier? » Le discours qui avait pour objet d'en prouver la vérité a été recueilli dans une brochure, intitulée : *Lettre sur la séance royale du 23 juin 1789*. Nommé membre du comité de constitution, ce comité lui demanda, le 16 juillet, une *déclaration des droits*, qu'il lui présenta le 20 du même mois, en lui offrant sur cet objet un travail auquel il attachait beaucoup d'importance, sous le titre de : *Préliminaires de la constitution française, suivis d'une reconnaissance et exposition des droits de l'homme et du citoyen*, imprimé par ordre du comité, le 20 juillet 1789. Dans la nuit mémorable du 4 août, l'assemblée avait décrété que la dîme était rachetable; deux jours après, sous un prétexte de rédaction, on voulut la déclarer abolie; Sieyes soutint à la tribune, « que le premier arrêté, portant que la » dîme était rachetable et devait être maintenue, et les » fonds employés soit à combler le déficit, soit à divers » services publics. » Il s'écria, au milieu de la discussion : « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas » être justes ! » Il prononça, le 7 septembre, une opinion qui fut imprimée sous le titre de : *Dire de l'abbé Sieyes sur la question du veto royal*, dans laquelle il repoussait, comme une absurdité, le *veto* absolu que Mirabeau lui-même voulait accorder au roi, et prétendit que la question ne valait pas la peine d'être discutée : le système représentatif s'y trouvait développé de manière à effrayer les esprits ; il proposait aussi un système de constitution dont voici les bases : Le corps législatif devait être élu pour trois ans, le tiers de ses membres sortir chaque année et n'avoir la faculté d'y rentrer qu'après un temps déterminé : trois bureaux ayant l'initiative l'un sur l'autre devaient diviser ce corps dont la pluralité des membres aurait fait la loi, sans l'intervention du prince qui n'aurait eu d'autres fonctions que de la faire exécuter. L'auteur voulait que, dans le cas où quelqu'un des départements du pouvoir exécutif eût estimé que la constitution était attaquée, une convention, expressément convoquée, jugeât la difficulté : que cette convention se fût réunie sans délibération du peuple, qui aurait seulement délégué des constituants sans mandat impératif. Ce projet n'eut l'assentiment de personne et ne fut pas même soumis à la discussion. Sieyes fut dès lors l'un des principaux membres de la faction des *constitutionistes* et des *diplomates* dont l'influence fut si fatale à la France. Il fit, le 19 septembre 1789, le rapport présenté par Thouret, et divisé en deux parties, l'une traitant de l'*établissement des assemblées administratives et des nouvelles municipalités*, et l'autre de l'*établissement de la représentation proportionnelle*. C'est lui qui fit décréter que la France serait divisée en départements. Dès les premiers troubles, l'abbé Sieyes avait passé pour un des chefs de la faction d'Orléans ; et dans les dépositions faites au Châtelet sur l'événement des 5 et 6 octobre, qu'on a constamment attribués aux intrigues de cette faction, le comte de la Châtre certifia avoir entendu Sieyes répondre à quelqu'un qui annonçait un mouvement à Paris : « Je le sais : mais je n'y comprends rien. Cela » marche en sens contraire. » Appelé lui-même en témoignage, il déposa avoir été indigné, comme tous les bons citoyens, des scènes du 6 octobre, et déclara en ignorer les causes. En 1790, il travailla beaucoup dans les comités, et particulièrement dans le comité de constitution, mais la métaphysique obscure qu'il mettait dans toutes ses conceptions ayant presque toujours fait rejeter ses avis, malgré la haute opinion que ses collègues avaient de ses lumières et de sa capacité, pendant quelque temps il parut renoncer aux affaires. C'est en déplorant cette disposition, que Mirabeau et Clermont-Tonnerre disaient : « Le silence de Sieyes est une calamité publique ! » Cependant le 20 janvier 1790, il présenta *un projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression et par la publication des écrits et gravures*. Le projet de la première loi commence ainsi : « Le public s'exprime mal lorsqu'il de» mande une loi pour accorder ou autoriser la liberté » de la presse. Ce n'est pas en vertu d'une loi que les » citoyens pensent, parlent, publient et écrivent leurs » pensées ; c'est en vertu de leurs droits naturels, droits » que les hommes ont apportés dans l'association, et » pour le maintien desquels ils ont établi la loi elle-

Digitized by Google

» même et tous les moyens publics qui la servent. La » loi n'est pas un maître qui accorderait gratuitement » des bienfaits; d'elle-même la liberté embrasse tout ce » qui n'est pas à autrui. La loi n'est-là que pour l'empêcher de s'égarer. Elle est seulement une institution » protectrice formée par cette même liberté, antérieure » à tout. » Il proposait ensuite l'application du jury aux délits de la presse; et donna, en mars 1790, son *Aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France*. Il y organise un jury applicable à la procédure civile et à la procédure criminelle. Ce projet, sur la demande de l'assemblée, lu par le marquis de Bonnay, n'eut aucun résultat. En 1790, à l'anniversaire de la constitution des états-généraux en assemblée nationale, Sieyes fut proclamé président. Les électeurs de Paris, ayant à nommer l'évêque de la capitale, leurs voix se réunissaient sur Sieyes qui, informé de cette résolution, s'empressa de leur écrire qu'il ne pouvait accepter. Ce refus lui fut imputé à crime: c'était, dit-on, une protestation contre le nouveau clergé. Nommé membre du directoire de Paris, il fut chargé de l'instruction publique. Des excès graves se commettaient à la porte des églises, surtout à celle des Theatins, église du roi et de la cour, et qui était desservie par l'ancien clergé. Pour les faire cesser, le directoire du département rendit, sur la proposition de Sieyes, un arrêté plein de sévérité. Dénoncé à l'assemblée, et accusé d'avoir dépassé ses pouvoirs, Sieyes fut obligé de se défendre et de justifier l'arrêté du directoire du département. Il monta à la tribune, le 7 mai 1791, et soutint avec énergie le principe de la liberté des cultes. « Si parmi les » opinions, dit-il, vous en distinguez une à laquelle vous » vouliez retirer toute liberté, ayez soin de porter à » cet égard une loi prohibitive très claire, très ex- » presse; car vous vous trompez si vous croyez qu'il » existe en France une seule administration qui voulût » se charger du rôle odieux de persécuteur. Vous pou- » vez être assurés que les directoires des départements » n'ont point envie de se mettre à cet égard en *commu- » nion* de sentiments avec votre comité ecclésiastique, » ou, pour être plus exact, cette partie du comité ec- » clésiastique qui semble n'avoir vu dans la révolution » qu'une superbe occasion de relever l'importance » théologique de Port-Royal, et de faire enfin l'apo- » théose de Jansenius sur la tombe de ses ennemis. Eh! » qu'il eût été plus convenable et plus doux d'en faire » hommage à la raison humaine et à l'intérêt général! » Il faut, je le répète, il faut, si vous voulez accepter » le culte romain de la liberté générale, que vous fassiez » vous-mêmes cette loi d'exception; sans cela atten- » driez-vous inutilement que les directoires des dépar- » tements vous suppléassent; ils savent très bien qu'ils » se rendraient coupables en usurpant le pouvoir légis- » latif, et s'ils venaient jamais à mériter ce reproche, » il est extrêmement vraisemblable que ce ne serait » point pour renouveler sous vos yeux des lois dignes » du XIVe siècle. » Nommé membre du comité de révision de l'assemblée nationale, après le retour de Varennes, mais en opposition avec l'esprit qui dominait dans ce comité, il fut contraint de se retirer. Après l'assemblée constituante et pendant la durée de l'assemblée législative, Sieyes se retira à la campagne et resta étranger aux affaires publiques. Nommé, en septembre 1792, à la convention par trois départements, l'Orne, la Sarthe et la Gironde, il ne voulut point accepter de mission. Appelé au comité de constitution et chargé par le comité de défense générale de présenter une organisation nouvelle du ministère de la guerre, il développa à la tribune son travail qui n'eut aucun résultat. Sieyes siégea dans la plaine parmi ces députés immobiles et silencieux qui semblaient étrangers à tout ce qui se passait autour d'eux, et étaient aux ordres des plus forts. Dans le procès de Louis XVI, il dit *non*, sur la question de l'appel au peuple, n'articula que le mot *la mort*, sur la seconde question, et non sur la demande du sursis; il n'est pas vrai qu'à la deuxième question il ait ajouté les mots *sans phrase*. Le comité d'instruction adopta ses projets sur l'instruction publique, mais le comité l'ayant fait présenter par Lakanal pour que les jacobins ignorassent que Sieyes en était l'auteur, Robespierre le fit rejeter, en s'écriant: « Citoyens, on » vous trompe; cet ouvrage n'est pas de celui qui vous » le présente. Je me méfie beaucoup de son véritable » auteur. » Hassenfratz dénonça ensuite ce projet, qui fut imprimé dans la *Feuille villageoise*. Au 9 thermidor la plaine s'étant réunie aux ennemis de Robespierre, Sieyes, esprit timide, prudent et ambitieux, dont la politique avait été purement expectative tant que dura la lutte des partis, ne balança pas à embrasser la cause des vainqueurs. Après les événements des 31 mai, 1er et 2 juin, il se retira des comités, cessa de prendre part aux délibérations, et eut assez d'adresse pour échapper aux proscriptions. Six mois après la chute des décemvirs, il reprit de l'activité dans les comités, monta plusieurs fois à la tribune pour attaquer les partisans de Robespierre, et fut nommé membre du comité de salut public. Il fit prononcer, le 31 mars 1795, la rentrée dans le sein de la convention de ceux du 31 mai. Il fit constater qu'il y avait eu oppression sur la convention, et, par la convention asservie, oppression sur le peuple français. Lors de l'insurrection populaire contre la convention, il fit rendre son décret de grande police, qui était à peu de chose près la loi martiale décrétée par l'assemblée constituante. Il se renferma dans un travail étranger aux mouvements intérieurs, et concourut aux traités diplomatiques faits avec la Prusse, l'Espagne, la Hollande, etc., etc. Il paraît qu'on l'a accusé à tort d'avoir pris part à l'affaire de Quiberon. Le 2 thermidor an III (20 juillet 1795) il prononça son opinion sur la constitution nouvelle, et soutint que, « le » meilleur régime social est celui où, non pas un, » non pas quelques-uns seulement, mais où tous » jouissent tranquillement de la plus grande latitude » de liberté possible. » Le 18 thermidor (5 août 1795), il présenta des développements sur les attributions du *jury constitutionnaire*, qui fut rejeté. Sieyes, prévoyant bien que la nouvelle constitution serait difficile à faire marcher, ne parut point publiquement dans les débats qui suivirent la révolution du 13 vendémiaire (4 octobre 1795), mais il ne fut point étranger aux délibérations particulières: on prétend que c'était lui qui faisait agir les ressorts secrets qui déterminèrent les événements, et qui, du pavillon de Flore aux Tuileries, donna le signal du combat entre les troupes de ligne et les Parisiens insurgés. Il refusa d'être membre du directoire exécutif et de se charger du ministère des relations extérieures. Cependant il fut appelé aux principaux comités, où on lui confia les travaux les plus importants. Le 28 floréal an V (12 avril 1797), il fut assassiné chez lui par le nommé Poule, ex-moine, et reçut à bout portant deux balles mâchées. L'une lui traversa et fracassa le bras, et l'autre lui effleura la poitrine; aussitôt l'assassin se mit à la fenêtre, et cria à la foule que le bruit avait promptement rassemblée, « qu'il avait commencé sur » l'un des plus forts et qu'il fallait suivre son exemple » sur tous les autres. » L'ex-moine fut livré à la justice, et le procès si singulièrement conduit, que Sieyes dit plaisamment à son portier: « Si Poule revient, vous lui » direz que je n'y suis pas. » Le nouveau tiers ayant pris séance et donné un autre mouvement aux affaires, Sieyes chercha à rentrer dans son prudent silence, et sembla attendre les événements pour prendre un parti. Dans une des séances du club de Clichy, quelques membres de cette société ayant demandé un nouveau 9 thermidor pour sauver la France, on voulut savoir contre qui devait s'opérer cette journée; Rovère se leva et dit: « Contre Sieyes! » Tallien et Freron s'empressèrent de rendre compte à Sieyes de cette séance, et l'engagèrent à donner à ce projet la plus grande publicité; mais il se garda bien de s'attaquer à un parti alors puissant et qui avait des ramifications étendues; ce ne fut qu'après le coup d'état de fructidor, que, se déclarant pour les vainqueurs, il fut adjoint avec quatre autres députés pour rédiger le décret de proscription qui frappa cinquante-deux de ses collègues. D'après ses propres principes, c'était dissoudre l'assemblée; il continua néanmoins à en faire partie, et en fut même nommé président. Sorti de ce corps, il y fut réélu en 1798; il accepta ensuite une mission diploma-

Digitized by Google

tique, avec le titre de ministre plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire près le roi de Prusse. Sieyes fut accueilli dans cette cour avec une rare bienveillance et y devint l'objet des hommages des savants et des penseurs de l'Allemagne. Nommé membre du directoire-exécutif, le 27 floréal an VII, il arriva à Paris pour être témoin de l'expulsion des trois directeurs et d'un désordre général. Loin de chercher à réparer ou à mitiger quelques-unes des nombreuses injustices des collègues auxquels on l'associa, il s'empressa de faire inscrire sur la table de déportation du 18 fructidor plusieurs noms négligés jusqu'alors, et fit fermer la société des jacobins qui se réunissait à Saint-Thomas-d'Aquin. A l'occasion des anniversaires, il dut, comme président du directoire, prononcer plusieurs discours: dans celui du 10 août, il y signala les moyens employés pour empêcher la république de se consolider. « La royauté ne se relèvera jamais, dit-il: » on ne verra plus ces hommes qui se disaient délégués » du ciel pour opprimer avec plus de sécurité la terre, » et qui ne voyaient dans la France que leur patrimoine, » dans les Français que leurs sujets, et dans les lois que » l'expression de leur bon plaisir. » Cependant cet ennemi de la royauté avait déjà intrigué pour mettre la couronne sur la tête d'un soldat; dès le mois de novembre 1798, il avait obtenu du cabinet prussien, et sous le couvert du chargé d'affaires de Prusse à Constantinople, l'envoi à Bonaparte, en Egypte, d'un mémoire où on le prévenait de l'état déplorable où se trouvait la France, état auquel, lui disait-on, lui seul pouvait apporter remède en s'emparant du gouvernement. Au retour de Bonaparte d'Egypte, Sieyes s'aboucha avec lui par l'entremise de Rœderer et de quelques autres, et ils concertèrent la conspiration du 18 brumaire. Le général et le directeur Sieyes se pénétrèrent bientôt et tombèrent d'accord sur leurs rôles respectifs et sur l'emploi des moyens; ils préparèrent en secret le coup décisif: des militaires affidés se trouvèrent dans la capitale; les troupes furent travaillées; les comités dirigeant le conseil des anciens furent instruits; la cabale anti-constitutionnelle dans l'autre conseil fut prévenue, et se disposa à favoriser ce grand événement. Quand il fut question de l'exécution, l'abbé Sieyes, qui n'avait pas confié son secret à ses trois collègues Barras, Moulin et Gohier, abandonna le trône directorial avec Roger Ducos, cinquième directeur, et se réunit aux autres conjurés, qui étaient les principaux députés aux deux conseils. Un acte de ces conseils ayant aboli le directoire, les trois directeurs, qui formaient encore la majorité, craignant quelque violence se retirèrent ou donnèrent leur démission avec docilité. A peine s'aperçut on à Paris que ce gouvernement n'existait plus. Sieyes, conduit par la peur à Saint-Cloud, se fit mettre en surveillance par le général Bonaparte et feignit de n'agir que par contrainte; il resta dans sa voiture à la porte du palais, et se tint prêt à prendre la fuite si la conjuration était renversée. La victoire étant demeurée aux conjurés, Sieyes devint un des trois consuls provisoires, avec Roger Ducos et Bonaparte. Il se flatta quelque temps de marcher l'égal de Bonaparte, mais il ne tarda pas à se convaincre qu'il avait été sa dupe. Bonaparte, après avoir donné à son confrère une ombre de puissance sous le titre de consul, se saisit des deux pouvoirs d'une main vigoureuse et *absorba* Sieyes en l'envoyant au sénat conservateur. Il lui fit donner ensuite au nom de la nation, et comme un témoignage de la reconnaissance publique, la belle terre de Crosne. Les deux mauvaises rimes suivantes coururent alors toute la France:

Bonaparte à Sieyes a fait présent de Crosne,
Sieyes à Bonaparte a fait présent du trône.

Cependant quelques difficultés s'étant présentées, il n'en prit pas possession, et il fut dédommagé par des dotations d'une valeur considérable. S'il fallait croire quelques biographes contre lesquels l'abbé Sieyes a réclamé dans l'article biographique qu'il a fourni lui-même à la *Biographie Arnault*, Sieyes se serait emparé de la caisse du directoire, contenant 900,000 francs, donnant 100,000 francs à Roger Ducos et prenant pour lui les 800,000 restants. L'abbé Sieyes appuya le décret de proscription du 5 nivôse, devint ensuite comte comme tous ses collègues, et fut décoré de différents ordres. On prétend que dans le sénat il osa quelquefois montrer de l'opposition aux mesures despotiques de Napoléon, et qu'il prit part à quelques intrigues contre lui. Cette conduite de Sieyes s'accorderait mal avec celle qu'il n'avait cessé de tenir jusqu'alors. En effet nous l'avons vu ramper sous tous les règnes et sympathiser continuellement avec le pouvoir quel qu'il fût. On sait du reste que Napoléon lui témoignait beaucoup d'égards dans toutes les circonstances, et qu'il affectait de s'entretenir plus particulièrement avec lui: or Napoléon n'était jamais dans l'usage de caresser des ennemis qui ne pouvaient lui nuire. Lorsque, dans les premiers jours d'avril, le sénat s'occupa de proclamer une nouvelle constitution et le rappel des Bourbons, Sieyes ne parut point aux séances et envoya son adhésion aux actes du sénat, le 4 avril 1814, motivant son retard sur une indisposition. Napoléon le comprit dans la chambre des pairs formée le 2 juin 1815. Sieyes ayant perdu toute confiance dans la fortune de Napoléon, refusa prudemment de signer les actes additionnels, et ne parut ni au Champ-de-Mai ni à l'ouverture du corps législatif. Dans les derniers mois de 1815, effrayé par la violence de la réaction, il prit un passeport pour le royaume des Pays-Bas; il s'est établi à Bruxelles, où il vient d'atteindre sa quatre-vingt-deuxième année (1829). Il a publié: 1° *Essai sur les privilèges*, 1788, in-8°; 1789, in-8°; 2° *Qu'est-ce que le tiers état?* 1789, in-8°; 3° *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer*, 1789, in-8°; 4° *Délibérations à prendre dans les assemblées de bailliages*, 1789, in-8°; 5° *Quelques idées de constitution applicables à la ville de Paris*, 1789, in-8°; 6° *Préliminaires de la constitution. Reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme et du citoyen*, 1789, in-8°; 7° *Observations sommaires sur les biens ecclésiastiques*, 1789, in-8°; 8° *Observations sur le rapport du comité de constitution concernant la nouvelle organisation de la France*, 1789, in-8°; 9° *Dire de l'abbé Sieyes sur la question du veto royal*, 1790, in-8°; 10° *Rapport du nouveau comité de constitution fait à l'assemblée nationale sur l'établissement des bases de la représentation proportionnelle*, 1789, in-8°; 11° *Projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression, et par la publication des écrits et gravures*, 1790, in-8°; 12° *Projet d'un décret provisoire sur le clergé*, 1790, in-8°; 13° *Aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France*, 1790, in-8°; 14° *Discours sur la liberté des cultes*, mai 1791, in-8°; 15° *Rapport du comité de défense générale, relatif au ministère de la guerre*, 1793, in-8°; 16° *Opinions sur la constitution de 1795*, in-8°; 17° *Opinion sur le jury constitutionnaire*, 1795, in-8°. On lui attribue la *Notice sur la vie de Sieyes, écrite à Paris, en messidor de la deuxième année de l'ère républicaine*, 1797, in-8°. Ch. Fr. Cramer avait entrepris de recueillir les écrits de Sieyes, il n'en a publié que le premier volume, 1796, in-8°. Il en avait déjà traduit plusieurs en allemand. Il existe un volume intitulé: *Des opinions de Sieyes pendant la révolution.*

SILLERY (Charles-Alexis BRULARD, comte de GENLIS, marquis de), maréchal de camp, député aux états généraux et à la convention, né à Paris, en 1735, d'une ancienne famille de Picardie, était arrière-petit-neveu de Brulard de Sillery, chancelier de France sous Henri IV. Il porta d'abord le titre de comte de Genlis, se fit connaître dans la société comme l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels de l'époque. Entré dès l'âge de quatorze ans dans la marine, il donna dans plusieurs occasions des preuves d'une bravoure éclatante, et se distingua surtout dans le combat de M. d'Aché, où, sur vingt-deux officiers qui y prirent part, vingt-un furent mis hors de combat. Cette affaire valut à M. de Sillery, qui n'était alors âgé que de vingt ans, le grade de capitaine de vaisseau et la croix de Saint-Louis. Il fit ensuite la guerre dans l'Inde, et se signala de nouveau au siége de Pondichéry, où il fut grièvement blessé, et tomba au pouvoir des

Digitized by Google

Anglais, qui, après une longue résistance, se rendirent maîtres de cette place. Le marquis de Puisieuls, son oncle, qui était ministre des affaires étrangères, lui fit, peu de temps après, quitter le service de la marine pour le faire entrer dans l'armée de terre avec le grade de colonel des grenadiers de France. Lors de la convocation des états généraux, en 1789, le marquis de Sillery y fut député par la noblesse de Champagne, et il s'y montra dès l'ouverture des séances ami d'une sage liberté. En août 1790, les agents de la contre-révolution et l'or des étrangers parvinrent à faire croire au régiment suisse de Chateauvieux et à d'autres soldats de la garnison, ainsi qu'à une foule d'habitants, que les décrets de l'assemblée nationale sanctionnés par le roi avaient été méconnus à Nancy, ce qui avait occasioné d'horribles massacres. M. de Sillery, nommé successivement membre et rapporteur de la commission chargée par l'assemblée nationale d'informer sur les causes de ces désordres, mais trompé par les ennemis de la révolution, proposa et fit voter des remerciements publics au lieutenant général marquis de Bouillé, qui avait marché contre ce qu'il appelait les révoltés, et les avait complétement défaits dans la journée du 31 août. Il avait aussi étouffé une prétendue insurrection, qui devait avoir pour conséquences, suivant les agents provocateurs, la désorganisation complète de l'armée. M. de Sillery n'oublia pas non plus de faire voter des remerciements à la municipalité constitutionnelle de Nanci, qui avait, selon lui, montré beaucoup de sagesse pendant ces troubles: et lorsque le calme fut rétabli, il demanda un décret d'amnistie pour les soldats qui avaient cédé aux suggestions perfides des ennemis de la patrie, décret qui fut rendu par la grande majorité de l'assemblée nationale. Lorsqu'à la fin de la session on agita la question de savoir si les membres de la famille régnante devaient être admis comme les autres citoyens à l'exercice de tous les droits politiques, le marquis de Sillery se prononça avec force pour l'affirmative. «Persuadé, disait-il, » qu'une déclaration contraire dégraderait la famille » royale, et ne tendrait à faire de ses membres que des » imbéciles et des tyrans. » Cette opinion ne fut point partagée par la majorité : elle rendit cette fois une décision contraire au vœu de M. de Sillery, qui dans une autre discussion importante avait fait entendre ces paroles mémorables : « Si, après une révolution comme » celle-ci, vous n'êtes pas le peuple le plus libre de » l'univers, la postérité vous traitera de rebelles ou de » pusillanimes. » Le marquis de Sillery, étranger aux débats politiques de l'assemblée législative, fut nommé par les électeurs du département de la Somme, à une grande majorité, député à la convention nationale : il s'y montra aussi sage, aussi modéré, aussi attaché aux intérêts de sa patrie qu'auparavant. Il employa, lors du procès de Louis XVI, tous ses efforts pour empêcher sa condamnation, et se prononça pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution de la sentence. Lors de la défection de Dumourier, Sillery qui, avant le jugement du roi, avait été envoyé comme commissaire à l'armée que ce général commandait, essaya de défendre le duc d'Orléans; et, provoquant le plus sévère examen de sa propre conduite qu'on suspectait depuis longtemps, il prouva jusqu'à l'évidence qu'il n'avait jamais été dans la confidence des projets du général. Compris d'abord dans l'accusation lancée, le 4 avril, par les comités de défense et de sûreté générale contre le duc d'Orléans, Sillery et sa famille, il le fut ensuite dans la proscription du 2 juin contre les députés de la Gironde, avec lesquels il n'avait jamais été particulièrement lié, et avec plusieurs desquels il avait différé d'opinion dans le procès du roi. Il fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort le 30 octobre 1793, et exécuté le lendemain. Fouquier-Tinville avoua qu'il n'avait pu prouver aucun des chefs d'accusation portés contre lui. Sillery conserva jusqu'au dernier moment une contenance calme et assurée, et périt âgé de cinquante-sept ans, avec vingt-un membres de la convention. Deux ans après, le conseil des cinq cents fonda une fête annuelle en leur faveur, réparation tardive qui resta sans effet. Madame de Genlis (*voyez* ce nom), à qui ses ouvrages littéraires ont donné tant de célébrité, avait épousé fort jeune le marquis de Sillery, qui portait alors le titre de comte de Genlis, titre qu'elle conserva toujours depuis.

SIMEON (le comte Joseph-Jérôme), pair de France au titre de baron, né à Aix en Provence, le 30 septembre 1759, est fils d'un avocat célèbre, et se distingua comme lui au barreau. En 1783 il fut appelé de même que son père et son beau-frère Portalis, à l'administration de sa province, et il remplissait encore cette place lorsque la révolution éclata. Il n'y prit d'abord aucune part, et refusa même, en qualité de professeur en droit à l'université d'Aix, le serment à la constitution civile du clergé, ce qui lui fit perdre sa chaire. A l'époque du soulèvement de quelques départements du Midi contre la convention, il fut élu procureur-syndic du département fédéré des Bouches-du-Rhône. Mis hors la loi, à la fin d'août 1793, il se réfugia en Italie d'où il revint quelques mois après le 9 thermidor. Élu député par le département des Bouches-du-Rhône au conseil des cinq-cents, il se plaça dans les rangs des modérés, à côté de Boissy-d'Anglas et de Camille Jordan : il prononça dans ce conseil plusieurs discours éloquents qui le firent comprendre par Chénier, dans l'introduction de son *Tableau de l'état et des progrès de la littérature française*, au nombre des orateurs dignes de remarque. Président du conseil des cinq-cents au 18 fructidor an V, il s'était réuni dans la salle des séances, avec un certain nombre de ses collègues, lorsque les soldats du directoire y pénétrèrent. Il leur enjoignit de se retirer : et sur leur refus il déclara que la constitution était violée et la représentation nationale outragée, et que l'assemblée était dissoute jusqu'à ce que les auteurs de ce criminel attentat fussent punis. Compris dans la liste de déportation, il fut assez heureux pour n'être point arrêté, et se rendit, en janvier 1798, à l'île d'Oléron où un décret enjoignait à ceux qui s'étaient soustraits à la déportation de se retirer, sous peine d'être réputés émigrés et d'avoir leurs biens confisqués. Rappelé en décembre de la même année, par le gouvernement consulaire, il fut nommé préfet de la Marne, place qu'il refusa, et ensuite substitut du procureur-général à la cour de cassation, fonctions qu'il ne remplit qu'un mois, par suite de sa nomination au tribunat (13 avril 1800). Après l'attentat du 3 nivôse, sur un rapport qu'il fit au conseil-d'état, avec Rœderer et Portalis, il fit adopter la déportation aux îles Séchelles de soixante-onze proscrits. L'année suivante, dans la question sur les tribunaux spéciaux, M. Siméon, l'un des trois orateurs envoyés par le tribunat, fit l'apologie des mesures proposées : il les trouva convenables, parce qu'elles ne demandaient pas un plus grand nombre d'exceptions au droit ordinaire; il les justifia, en justifiant Louis XIV de l'établissement des cours prévôtales : « Ces juridictions, dit-il, n'étaient » point essentiellement mauvaises; elles n'avaient pas » les excès attachés à notre ancienne procédure crimi- » nelle; le projet est aussi préférable à la loi du 29 ni- » vôse an VI; quant à la composition, elle est encore » préférable : on peut donc, sans violer la constitution, al- » térer passagèrement les formes générales d'instruction, » prescrites par la constitution; et si on l'a pu aux années » V, VI et VII, pourquoi ne le pourrait-on pas aujour- » d'hui? Ces fiers républicains, les Romains n'avaient- » ils pas la dictature? Les Anglais, nos aînés en liberté, » ne savent-ils pas suspendre leurs priviléges par l'habeas » corpus?... N'avons-nous pas notre sénat conservateur, » juge des mœurs et de la moralité?.... Désormais, elles » sont moins dangereuses. » Il vota ensuite en faveur des réformes proposées dans la procédure criminelle, et parla encore plusieurs fois sur des matières d'ordre judiciaire. En 1802, il défendit le projet de code présenté par le gouvernement; le 7 avril, il fit le rapport sur le concordat qui fixait l'état et les formes du culte en France et en vota l'adoption; et le 28 du même mois, il défendit le plan d'instruction publique. Le 11 mai, M. Siméon vota pour le consulat à vie; le 28 octobre 1803, il fut élu secrétaire, et vota, en mai 1804, pour que Bonaparte fût déclaré empereur. « C'est moins » d'une récompense dont Bonaparte n'a pas besoin, dit il » (dans le discours qu'il prononça à ce sujet), que de

Digitized by Google

notre propre dignité et de notre sûreté, que nous nous occupons. Opposerait-on la possession longue, mais si solennellement renversée de l'ancienne dynastie ; les principes et les faits répondent. Le peuple, propriétaire et dispensateur de la souveraineté, peut changer son gouvernement, et par conséquent destituer dans cette grande occasion ceux auxquels il l'avait confié : l'Europe l'a reconnu en reconnaissant notre indépendance, ses suites et notre nouveau gouvernement ; la maison qui règne en Angleterre n'a pas eu d'autres droits pour exclure les Stuarts que le principe que je rappelle ici : les catastrophes qui frappent les rois sont communes à leurs sujets, ainsi que l'étaient leur puissance et leur bonheur. L'incapacité qui abandonne leurs têtes à la foudre des révolutions, s'étend sur leurs proches et ne permet pas de rendre le timon échappé à des mains trop débiles ; il fallut qu'après les avoir repris, la Grande-Bretagne chassât les enfants de Charles Ier. Le retour d'une dynastie détrônée, abattue par le malheur, moins encore que par ses fautes, ne saurait convenir à une nation qui s'estime. Il ne peut y avoir de transaction sur une question aussi violemment décidée. Si la révolution nous a fatigués, n'aurions-nous pas d'autres moyens, lorsqu'elle est arrivée à son terme, que de nous replacer sous ce joug brisé depuis douze années ? Si la révolution a été sanglante, n'en sont-ils pas coupables ceux qui attirèrent parmi nous les fureurs de la démagogie et de l'anarchie ; qui, s'applaudissant à mesure qu'ils nous voyaient nous déchirer, espéraient nous ressaisir comme une proie affaiblie par ses propres mesures ? N'en sont-ils pas coupables ceux qui, portant de contrées en contrées leur ressentiment et leur vengeance, excitèrent cette coalition qui a coûté tant de pleurs et de sang à l'humanité gémissante ? Ils vendaient aux puissances dont ils s'étaient fait les clients une partie de cet héritage dans lequel ils les conjuraient de les rétablir : et maintenant ne redoublent-ils pas d'efforts auprès de ce gouvernement, leur antique ennemi autant que le nôtre, et qui, trahissant leur cause tout en nous combattant, ne les replacerait sur le trône, s'il en avait le pouvoir, que comme ces impuissants nababs de l'Inde dont il a fait ses vassaux ? Parlerai-je de ces dernières trames, de ces machinations, de ces essais répétés d'assassinats dont la malveillance la plus prononcée est forcée de rougir, mais qu'elle ne peut nier ? Est-ce ainsi que l'on fait revivre des droits que tous les événements ont annulés ? Non. C'est ainsi qu'on en efface jusqu'aux dernières traces. Détournons les yeux de ce triste tableau, et revenons aux leçons de l'expérience et de l'histoire, voyons dans le passé l'image moins vive, mais non moins fidèle du présent : de grands hommes fondent ou établissent des empires, ils transmettent à leurs héritiers leur gloire et leur puissance : le gouvernement se perpétue paisiblement dans leur famille tant qu'elle produit des sujets capables, et que de bonnes et justes institutions aident ou suppléent aux talents : lorsque les institutions s'affaiblissent, et que la famille dégénérée ne peut plus soutenir le poids des affaires publiques, une autre famille s'élève : c'est ainsi que l'empire français a vu les descendants de Mérovée remplacés par ceux de Charlemagne, et ces derniers par ceux de Hugues Capet. C'est ainsi que les mêmes causes et des événements à peu près semblables nous amènent une quatrième dynastie. La troisième n'a pas eu de plus grands titres, ni de plus grands droits..... Nous sommes dans les mêmes circonstances. Qu'on ne se trompe pas en regardant comme une révolution ce qui n'est qu'une conséquence de la révolution ; nous la terminerons. Rien ne sera changé dans la nation, nous passerons d'un gouvernement au même gouvernement ......» M. Simeon fut nommé conseiller-d'état, le mois suivant ; puis commandant de la légion d'honneur et baron. Lors de l'arrestation de Georges et de Pichegru, il prononça un discours dans lequel il faisait le plus grand éloge de l'empereur, et remerciait le ciel d'avoir conservé ses jours. Il traita ensuite fort durement les accusés, et menaça des peines les plus sévères ceux qui les recèleraient. Après la paix de Tilsitt, il fut envoyé en Westphalie, dont Jérôme Bonaparte était devenu roi, pour y organiser l'administration de la justice et y résider comme ministre en cette partie. Plus tard, il fut envoyé à Berlin comme ministre plénipotentiaire du nouveau roi, et il eut ensuite le même titre auprès de la confédération du Rhin. En 1813, il demanda et obtint sa retraite, qu'il motivait sur son âge. Après la chute de l'empire, M. Siméon, qui s'était montré le courtisan de tous les pouvoirs et de toutes les époques, se hâta de manifester son dévouement à la famille royale, et fut nommé préfet du Nord et grand-officier de la légion d'honneur. Nommé membre de la chambre des représentants, au retour de Napoléon, par le département des Bouches-du-Rhône, il vint prendre séance dans cette assemblée « dans l'intention, dit un biographe complaisant, d'y être utile au rétablissement de la monarchie légitime. » Après la seconde restauration, il fut élu par le département du Var à la chambre des députés : le 24 août de la même année, le roi le nomma conseiller-d'état en service ordinaire, section de législation. Le 7 septembre, il fut nommé président d'une commission chargée d'examiner les pensions et traitements accordés par le roi, depuis le 1er avril 1814, aux fonctionnaires que le roi n'avait pas jugé à propos de maintenir dans leurs emplois. Il a été plusieurs fois nommé commissaire du roi, pour soutenir dans les deux chambres les projets de lois présentés par le gouvernement. En décembre 1815, il fit partie de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les cours prévôtales. Le mois suivant, il vota pour la loi dite d'amnistie, sauf les amendements proposés par la commission. Enfin, dans le cours de cette session, il vota avec la minorité. Le 13 décembre 1817, il défendit, en qualité de commissaire du roi, le projet de loi sur la liberté de la presse. L'année suivante, il fut chargé de la défense du projet de loi sur le recrutement, et il refusa les sceaux qui furent donnés à De Serre. Il fut nommé inspecteur-général des écoles de droit, le 7 mai 1819, sous secrétaire-d'état au département de la justice, et chargé des affaires de ce département, en l'absence du garde des sceaux, le 26 janvier 1820, et nommé ministre secrétaire-d'état de l'intérieur, en remplacement de M. de Caze, le 21 février de la même année. La faction oligarchique profita de la faiblesse des convictions politiques de M. Siméon et exigea de lui la loi des élections de 1820, qui remplaça celle du 5 février 1817. Néanmoins, comme sa réputation de probité était généralement reconnue et qu'on le savait ami de son pays et des institutions constitutionnelles, il ne tarda pas à être abandonné par le parti qui l'avait porté au ministère et obligé de remettre son portefeuille, le 13 décembre 1821, avec le ministère entier. M. Siméon reçut alors le titre de ministre-d'état : il avait été nommé pair de France le 25 octobre précédent. C'est pendant son ministère et sur son rapport, que des récompenses furent accordées aux médecins qui s'étaient dévoués à Barcelonne. M. Siméon vote à la chambre des pairs avec les défenseurs des libertés constitutionnelles. On a publié : *Choix de discours et d'opinions de M. le comte Siméon*, Paris, 1825, in-8°.

SIMEON (le vicomte Joseph-Baltasar), fils du précédent, officier de la légion d'honneur, commandant de l'ordre royal du Guelfer de Hanovre et de l'ordre royal de Hesse Darmstadt, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, et maître des requêtes au conseil-d'état, né à Aix en Provence, le 6 janvier 1781, fut fait auditeur au conseil-d'état, et tour-à-tour attaché à la légation de France, au congrès de Lunéville, secrétaire d'ambassade à Florence, à Rome, et chargé d'affaires à la cour de Stuttgardt. Il quitta le service français lorsque son père devint ministre de la justice et de l'intérieur de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie ; il reçut de ce prince la mission de le représenter à Berlin, à Darmstadt, à Francfort et à Dresde. La chute de son souverain amena la sienne : il revint en France avec l'armée française, en 1814 ; et en 1815, le 22 juillet, le gouvernement royal l'appela à la préfecture du Var (Draguignan), qu'il administra pendant trois ans, et où il a laissé d'honorables souvenirs. Le 27 mars 1818, il fut nommé préfet du Doubs ; mais à peine fut-il rendu à son poste qu'une nouvelle ordonnance l'envoya à Ae

Digitized by Google

ras, préfecture du Pas-de-Calais. Il y resta jusqu'au 1er septembre 1824, où il fut remplacé par M. Bliu de Bourdon. M. le vicomte Siméon a été appelé à la direction générale des beaux-arts au ministère de l'intérieur, en 1828, en remplacement de M. Laurdoueis, à l'époque de la chute du ministère Villele.

SIMON (Victor), né à Metz, en 1763, suivit la carrière dramatique, et donna quelques vaudevilles et d'autres pièces d'un genre secondaire, sur les théâtres inférieurs de la capitale, travaillant également aux paroles et à la musique. Il fut, pendant neuf années, l'un des cinq administrateurs du théâtre Montansier, au Palais-Royal, et depuis membre du comité de lecture de celui des Variétés. Il avait un tel zèle pour ce genre d'occupations, qu'il ne dédaignait pas d'être simple violon, dans l'orchestre de son propre théâtre. Victor Simon est mort à Paris, le 26 avril 1820. « Victor Simon, dit » son biographe, se croyait du reste auteur de plus » d'un ouvrage, pour y avoir fait quelques observations. » C'est ainsi qu'il revendiqua sa part dans *Jocrisse changé » de condition*, dont il a pu fournir la première idée, » mais qui est bien de feu Dorvigny. Il prétendait éga- » lement être pour beaucoup dans les pièces de » M. Aude; mais en un an il ne serait pas venu à bout » d'en écrire une scène. » Nous ne répondons pas en conséquence qu'il ait composé en totalité ou en partie, soit les paroles, soit la musique, des opéras que nous allons citer. Mais quels qu'aient été ses soins, ses emplois, sa musique et ses pièces, son plus beau titre de gloire, est l'air *Il pleut, il pleut, bergère*. On trouve une *notice* sur Victor Simon dans l'*Annuaire dramatique* de MM. Armand Ragueneau et Audiffret, 1821 et 1822. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *l'Apothicaire*, opéra comique en deux actes, avec Fabre-d'Eglantine pour les paroles, et avec M. Foignet père pour la musique, représenté aux Variétés-Montansier le 7 juillet 1790 : 2° *la Boiteuse*, ou *les A propos de la nature*, opéra-comique en un acte, avec Simon (de Troyes) pour les paroles, et M. Foignet pour la musique, représenté aux Variétés-Montansier le 17 octobre 1791 ; 3° *le Lion parlant*, opéra en deux actes, parole et musique de Simon, représenté aux Variétés-Montansier le 14 ou 16 novembre 1792 : on croit que cette pièce fut d'abord représentée au Cirque sous ce titre : *le Lion et le Marseillais* ; 4° *la Force du Sang*, opéra, représenté au Cirque en 1792 ou 1793 ; 5° *la double Récompense*, ou *le Stratagème inutile*, opéra en deux actes, représenté aux Variétés-Montansier le 4 août 1798 : on ne sait trop s'il est auteur de la pièce ou feu Devismes, mais il est certain qu'il l'est de la musique (*Annuaire dramatique*) : 6° *le Riche amoureux*, opéra en deux actes, paroles et musique de Victor Simon, représenté au théâtre de la Cité (après la clôture du théâtre du Palais-Royal, et pendant la construction de la salle du Panorama) en 1807. Pendant les neuf années que dura l'administration de Victor Simon, il ne donna que les deux pièces précédentes, l'une au commencement et l'autre à la fin de sa gestion : toutes deux tombèrent. *Le Riche amoureux* avait été représenté au Cirque sous le titre du *Financier amoureux*. 7° *La Fille rusée*, comédie en un acte ; 8° *Projet d'un établissement pour les auteurs d'ouvrages dramatiques*, 1818, in-8° ; 9° *Réflexions, remarques, pensées et observations*, 1820, in-8°.

SIMONS-CANDEILLE, *Voyez* Périer, au Supplément.

SINCLAIR (sir John), né, en 1754, à Ullestor, dans le comté de Caithness, en Ecosse, commença ses études à Edimbourg, les continua à Glascow, et les termina à Oxford. De retour en Ecosse, il se fit recevoir dans l'ordre des avocats, mais il n'en eut que le titre, sans jamais en exercer les fonctions. Devenu de bonne heure membre du parlement, il s'attacha à la fortune de Pitt, mais il perdit bientôt ses droits à la faveur, en passant dans les rangs de l'opposition, et, par une contradiction assez remarquable, il se montra le partisan de la traite des noirs. On a même prétendu que l'ambition n'avait pas été entièrement étrangère à sa politique, et qu'ayant été créé baronnet, en 1786, il ne se déclara contre le parti ministériel que parce que Pitt refusa de l'élever à la pairie. Ce n'est donc pas comme homme d'état que sir John Sinclair mérite de passer à la postérité, mais il a, comme agronome, des droits plus réels à la reconnaissance de ses concitoyens. Ecrits, travaux, sacrifices pécuniaires, tout a été mis en usage par lui pour améliorer l'agriculture dans sa patrie ; et après avoir établi à Edimbourg une société, dans le seul but de l'amélioration des laines, ses vues s'étant bientôt agrandies, il fonda une société d'agriculture dont il est le président perpétuel. Il s'est également montré bon patriote dans les dangers de son pays ; lorsque l'Angleterre redoutait la France, sous le gouvernement impérial, il avait formé deux bataillons, nommés les *fencibles* de Rotsay et de Caithness, dont il avait pris le commandement avec le titre de colonel. On a de sir John Sinclair : 1° *Productions pendant une courte retraite*, 1782, in-8° ; 2° *Observations sur le dialecte écossais*, 1782, in-8° ; 3° *Pensées sur la force navale de l'empire britannique*, 1782, in-8° ; 4° *Histoire du revenu public de l'empire britannique*, 1785, in-4° ; 3e édition, 1805, in-8° ; 5° *Etat des changements qui peuvent être proposés aux lois pour régulariser l'élection des membres du parlement pour les comtés d'Ecosse*, 1787, in-8° ; 6° *Rapport fait sur la laine de Shetland*, 1790, in-8° ; 7° *Notice statistique sur l'Ecosse, extraite des communications des ministres des différentes paroisses*, in-8° ; 8° *la Crise de l'Europe*, 1783, in-8° ; 9° *Adresse à la société pour l'amélioration de la laine d'Angleterre, établie à Edimbourg*, 3 janvier 1791, in-8° ; 10° *Adresse aux propriétaires sur le bill des grains*, 1791, in-8° ; 11° *Notice sur l'origine du corps d'agriculture*, 1796, in-4° ; 12° *Alarme aux fermiers*, ou *Conséquences du bill pour le rachat de la taxe sur les propriétés*, 1798, in-8° ; 13° *Discours sur le bill pour imposer une taxe sur le revenu*, 1798, in-8° ; 14° *Proposition pour établir une tontine destinée à fixer les principes des améliorations dont l'agriculture est susceptible*, 1799 ; 15° *Code de santé et de longévité*, ou *Vue concise des principes calculés pour la conservation de la santé et pour atteindre une longue vie*, 1807, 4 vol. in-8°. M. Pictet (*Voyez* ce nom) a traduit cet ouvrage en français, et l'a inséré dans la *Bibliothèque britannique*. 16° *Notice sur un système d'agriculture adopté dans les districts les plus éclairés d'Ecosse*, 1813, in-8° ; 17° *Agriculture pratique et raisonnée*, traduit en français par C. J. A. Mathieu de Dombasle, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, fig.

SIONNEST (Claude) naquit à Lyon, en 1749, où sa famille exerçait depuis deux siècles le commerce de l'épicerie-pharmaceutique. Il fut destiné dès l'enfance à la profession de ses pères : mais à peine âgé de seize ans, il s'enrôla dans un régiment d'infanterie, et y servit quatre ans. Revenu chez ses parents, il se livra à l'étude de l'histoire naturelle avec une ardeur qui ne s'est point ralentie pendant tout le cours de sa vie. Il acquit d'immenses connaissances ; mais, indifférent à la réputation littéraire, il n'étudia la nature que pour en contempler les merveilles. Tout entier à ses occupations chéries, il se condamna au célibat, et prit des arrangements avec sa famille pour être affranchi de toute espèce de soins domestiques ; ainsi ses jours s'écoulaient tranquillement, lorsque la révolution éclata. Il remplit avec honneur la place de commandant de bataillon, lors de la formation de la garde nationale et sut maintenir la tranquillité au milieu de la plus grande agitation ; aussi fut-il obligé de fuir aux jours de la terreur. Il reparut après le 9 thermidor, et fut chargé, comme officier municipal, de la police de la ville ; mais il renonça bientôt à ces fonctions, pour reprendre ses paisibles travaux. En l'an vi, une réunion savante s'étant formée à Lyon, sous le titre de *Société de santé*, Sionnest fut appelé dans son sein, en qualité de physicien et d'entomologiste. Deux ans après, la société d'agriculture du Rhône, ayant repris le cours de ses travaux, s'empressa de s'adjoindre Sionnest, et lui confia les fonctions de trésorier, qu'il remplit pendant dix ans. Après avoir parcouru honorablement une carrière longue et utile, il se retira à la campagne et passa à la classe des correspondants de sa société, qu'il enrichit de plusieurs mémoires sur les insectes nuisibles aux récoltes : pendant plusieurs années, il lui communiqua la sta

Digitized by Google

tistique des dommages causés par ces animaux. Il a aussi formé un herbier de 60 volumes in-fol., distribué d'après le système sexuel, s'est attaché surtout à la cryptogamie, comme à la classe la plus difficile, et l'a enrichie de remarques savantes sur les systèmes de Dillen, Micheli, Hedwig, Bridal, Swartz, Palisot de Beauvois, etc. Il possédait encore des connaissances profondes en conchyliologie. Ce savant a terminé son honorable et laborieuse carrière le 31 janvier 1820. Il a laissé en manuscrit : 1° une *Concordance systématique* des diverses coquilles vivantes, marines, fluviatiles et terrestres, décrites et figurées dans Jousthon, Rumphius, Imperati, Geoffroy, Poiret, Lamarck, Draparnaud, Bosc, etc. : 2° une pareille *concordance* des diverses coquilles fossiles, figurées et décrites par plusieurs des naturalistes cités plus haut, et de plus par Walerius, Blumenbach, Faujas de Saint-Fond, etc. : 3° une troisième *concordance* de diverses productions marines vivantes ou fossiles, telles que madrépores, millepores, tubipores, coraux, polypiers, etc., décrits et figurés dans Bauhin, Rumphius, Bourguet, Lamouroux, Cuvier, etc., etc. Il ne put pas, à la vérité, rassembler un grand nombre de coquilles marines vivantes, mais il eut le bonheur d'y suppléer en réunissant un grand nombre d'analogues fossiles. Sa collection de coquilles microscopiques marines, vivantes et fossiles, contient plus de mille espèces, sans compter les variétés. Sa collection de coquilles terrestres et fluviatiles est plus belle encore : elle offre soixante-deux espèces qui ne sont pas décrites dans *l'Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de France*, par Draparnaud, sans y comprendre les variétés. Parmi ces dernières, il en est une d'une plus grande rareté ; c'est la variété *scalaris* de l'*helix pomatia*, décrite dans l'ouvrage de Draparnaud, pag. 88, et représentée tab. VI, fig. 21 et 22. Fier de posséder un échantillon qui manque aux plus riches collections de l'Europe, Sionnest a résisté aux sollicitations et aux offres pécuniaires qui lui ont été faites pour qu'il cédât cette coquille précieuse. Après avoir réuni un très grand nombre de coquilles terrestres et fluviatiles, Sionnest les a classées d'après une méthode qui lui est particulière, et dont le tableau se trouve dans le *Compte rendu des travaux de la société d'agriculture de Lyon*, publié en 1820. Après avoir comparé sa méthode à celle de Draparnaud, Sionnest expose avec sagacité les motifs qui lui ont fait préférer la sienne ; et les détails dans lesquels il entre sur les caractères distinctifs des genres et des espèces de coquilles décèlent un grand savoir. Il était également très versé dans la minéralogie ; il possédait un très grand nombre de minéraux qu'il avait classés d'après le système de Haüy. Il a laissé sur cette méthode beaucoup de notes, ainsi qu'une concordance entre les dénominations anciennes et les modernes. Il avait en outre esquissé une description minéralogique du département du Rhône. Pendant longtemps, il s'était occupé des insectes, dont il avait recueilli une nombreuse collection.

SIREY (JEAN BAPTISTE), avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, et l'un des jurisconsultes-écrivains les plus distingués de notre époque, est né à Sarlat, département de la Dordogne, le 25 septembre 1762. M. Sirey, partisan de la réforme des abus consacrés par les siècles, avait, comme l'on dit vulgairement, donné dans la révolution : ce qui ne l'empêcha pas d'être persécuté par ceux dont les coupables excès compromirent cette réforme. Traité tour-à-tour de royaliste et de fédéré, il fut jeté dans les cachots ; mais plus heureux que tant d'autres, il en sortit au bout d'une assez longue captivité. Dès qu'il se vit libre, il attaqua l'existence du tribunal révolutionnaire, déjà chancelant sur sa base sanglante, comme l'un des produits les plus monstrueux du système d'exception, ou plutôt de proscription, qui jusque-là s'était seul chargé de faire les affaires de la liberté. Cet écrit où M. Sirey se montrait à la fois homme d'état plein d'éloquence et légiste profond, attira les yeux sur lui, et en 1799 (an VIII) il fut compris au nombre des cinquante défenseurs que la cour de cassation, récemment organisée, attacha à sa barre pour plaider et traiter les causes qui venaient à son ressort. C'est un an après son installation en cette qualité, c'est-à-dire en 1800, que M. Sirey commença le grand ouvrage qu'il continue encore aujourd'hui, et qui se publie sous la forme de recueil périodique. Cet immense répertoire des arrêts de la cour de cassation est devenu le manuel des avocats, des avoués, et de tous les hommes dont les fonctions se rattachent spécialement aux lois. Les points les plus sujets à difficulté de notre législation civile y sont traités avec toute la clarté désirable, et des vues pour l'amélioration de ses parties défectueuses y sont fréquemment indiquées avec la supériorité de lumières qui caractérise le jurisconsulte consommé. Ce n'est point une aride collection de préceptes nus. L'application y suit toujours le principe, et des réflexions vives et heureusement présentées y animent continuellement la discussion. M. Sirey se montre constamment, dans ses ouvrages, pénétré du véritable esprit des lois. Ses idées sur leur source éternelle, c'est-à-dire sur la justice, sur les notions que nous apportons virtuellement dans notre constitution morale, en venant au monde, ont autant de justesse que d'élévation, et sont exprimées dans un langage qui, par sa dignité, est tout-à-fait proportionné à la matière. Les vastes connaissances de M. Sirey sont pourtant le fruit d'études commencées assez tard dans la vie ; car avant la révolution, M. Sirey était destiné à l'état ecclésiastique, et il était entré dans les ordres. Quand il eut reconnu que l'activité de son esprit s'accommoderait peu des exigences de la vie cléricale, il sollicita et obtint des dispenses pour se marier. Il épousa une nièce de Mirabeau. Il a publié : 1° *Du tribunal révolutionnaire considéré à ses différentes époques*, 1797, in-8° ; 2° *Recueil général des lois et arrêtés en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public*, Paris, 1800—1829, 29 vol. in-4° : ce journal, qui se continue, a commencé à paraître sous le titre de *Jurisprudence de la Cour de cassation*. Chaque cahier mensuel se divise en deux parties : la première comprend la jurisprudence de la cour de cassation : la seconde, les lois judiciaires et les décisions des cours d'appel et du conseil-d'état. 3° *Les lois civiles intermédiaires*, ou *Collection des lois rendues sur l'état des personnes et la transmission des biens*, *depuis le 4 août 1789 jusqu'au 30 ventose an XII (mars 1804)*, *époque du code civil*, Paris, an XIV (1806), 4 vol. in-8° ; 4° *Code de procédure civile*, *annoté des dispositions et décisions ultérieures de la législation et de la jurisprudence*, 1818, in-4° et in-8° ; 5° *Code de commerce annoté*, 1816, in-4° et in-8° ; 6° *Code civil annoté*, *etc.*, 1817, in-4° et in-8° ; 7° *Code de procédure criminelle annoté*, 1817, in-4° et in-8° ; 8° *les cinq Codes*, *avec notes et traités*, *pour servir à un cours de droit français*, 1817, in-8° ; 1819, in-8° ; 1821, in-4° ; 1827, in-4° ; 9° *Supplément au code civil annoté*, 1818, in-4° ; 10° *Du conseil d'état selon la Charte*, 1818, in-8° ; 11° *Code civil annoté, etc.*, 1822, in-4° et in-8° ; 12° *Jurisprudence du XIXe siècle*, ou *Collection alphabétique des arrêts rendus par la cour de cassation et par les cours royales depuis 1800 jusqu'à l'année courante*, 1re livraison, Paris, 1822, in-8° ; 2e édition, 1825, in-8° : l'ouvrage entier doit former 25 vol. in-8°.

SIREY (madame, née de SAILLANT), femme du précédent, fille d'une sœur de Mirabeau, vit ce grand homme dans les premières années de son enfance, et fut tendrement aimée de lui, peut-être parce qu'elle avait quelque chose de la vivacité de son génie et de l'impétuosité de son caractère. Madame Sirey a écrit avec beaucoup de goût et de talent. Nous connaissons d'elle *Marie de Courtenay*, Paris, 1818, in-12, roman de mœurs, et essentiellement moral, dans lequel elle semble avoir eu pour but de prouver qu'il appartient au charme des qualités du cœur et à la grâce de l'esprit, encore plus qu'aux attraits de la jeunesse, d'inspirer ces sentiments profonds et durables qui seuls peuvent flatter une femme douée de quelque élévation. Associée à plusieurs sociétés de dames bienfaisantes, madame Sirey s'est toujours beaucoup occupée des malheureux, et elle semble avoir partagé toute sa vie entre ceux qui l'aiment, parce qu'ils tiennent à elle par les plus doux liens, et ceux qu'elle aime par cela seulement qu'ils souffrent.

Digitized by Google

SIRIEYS DE MARINHAC (.....), député du Lot, fut envoyé, en 1815, à la chambre des députés par le collége électoral de ce département. Peu d'hommes manifestèrent des opinions aussi prononcées, même à la chambre dite *introuvable*, où il vota constamment avec la majorité. Après le licenciement des troupes, il se prononça avec force pour l'organisation des compagnies départementales, moyen plus expéditif que tout autre, selon lui, pour réprimer les séditieux. Lors de la discussion du budget, il jeta un coup-d'œil sur la situation du clergé, déplora sa misère, et vota pour qu'il lui fût accordé, en sus des sommes considérables qui lui étaient allouées, une somme de 28 millions, et voulait que l'*on rendît au clergé les biens non-vendus, à titre de supplément de secours.* Cette sollicitude pour le clergé lui donna plusieurs fois l'occasion de déclamer violemment contre la philosophie et les philosophes du XVIIIe siècle. Dans la loi des élections, il proposa les mesures les plus contraires à l'esprit et au texte de la Charte. Dans la discussion sur les contributions indirectes, il sollicita le rétablissement des jurandes et des maîtrises. Le ministère lui-même, effrayé de l'exagération de M. Sirieys, parvint, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, à empêcher sa réélection. Il se joignit alors à M. Lachèze Murel, ex-député, qui se trouvait dans le même cas, et adressa à la chambre une pétition dans laquelle il dénonça les nouvelles élections du département du Lot, comme étant *le fruit des plus basses intrigues, des plus viles manœuvres, des plus odieuses machinations.* « Les élections du Lot, disait-il, » ont présenté un résultat si peu avantageux qu'il de- » vient nécessaire, pour l'honneur de ce département, » de prouver au roi, à la famille royale, à la chambre » des députés et à la France entière, que les habitants » de cette province sont éminemment royalistes. Le » préfet du Lot a toujours protégé, depuis son arrivée » dans ce département, les hommes *coupables*; *l'in- » fluence révolutionnaire* y règne tout depuis vingt-cinq » ans, et *presque aucune épuration n'y a été faite.* » C'était M. le comte Lezay-Marnésia qui était ce préfet *coupable*, et c'était à lui que M. Sirieys écrivait, le 8 novembre 1815 : » Permettez que dans une lettre d'in- » térêts généraux, il s'y mêle quelques intérêts particu- » liers. *Les circonstances exigent un travail épuratoire » sur les perceptions.* Nous avons quelques parents, » quelques amis, quelques protégés que nous désire- » rions vous présenter. Nous soumettons nos demandes » à votre sagesse. Nous désirerions que M. Lagarrigue » (Gédéon) de Martel fût porté candidat pour une per- » ception telle que celle de Miers, etc., etc. » (Suit la liste des parents, des amis, des protégés, avec l'indication des places que M. Sirieys demandait pour eux). Ces demandes qui, faute d'épurations sans doute, n'eurent pas l'effet desiré, irritèrent au plus haut point M. Sirieys, et c'est à ce désappointement qu'on doit attribuer, et la diatribe citée plus haut contre les élections de 1816, et celle qu'il adressa également à la chambre des députés contre le préfet et les sous-préfets du Lot. Le public fit justice des calomnies dont on le rendait confident, et la chambre des députés, qui avait eu des renseignements positifs sur les élections du Lot, passa à l'ordre du jour. M. Sirieys ne fut pas plus heureux à Figeac; la dénonciation qu'il avait faite contre M. Marnésia n'eut aucune suite. Le tribunal rendit un jugement, le 14 novembre 1816, par lequel il déclara qu'il n'y avait lieu à suivre sur sa dénonciation. M. Marnésia, ne pouvant laisser sans réponse ce libelle, publia une protestation dans le *Moniteur*; il alla plus loin, il porta plainte en calomnie contre M. Sirieys de Marinhac; et par jugement du 7 mars 1817, du tribunal correctionnel de Paris, rendu sur la plaidoirie de M. Parquin, M. Sirieys de Marinhac fut declaré *calomniateur*, et condamné à 50 francs d'amende, les plaignants n'ayant pas réclamé de dommages et intérêts. M. de Vatimesnil, aujourd'hui ministre de l'instruction publique, et qui remplissait alors les fonctions de substitut de M. le procureur du roi, avait conclu à un mois d'emprisonnement. En 1821, M. Sirieys fut rappelé à la chambre élective, à la faveur du double vote. Il parla très souvent dans cette session, et s'y fit toujours remarquer par l'exaltation de ses opinions. Il est peu de projets de loi, même d'articles, sur lesquels il n'ait porté la parole; budget, courses de chevaux, impôts extraordinaires, dépenses générales des préfectures, etc., etc.; mais ce qui surtout le fit monter souvent à la tribune fut sa singulière proposition, tendante à modifier l'art. 21 du réglement de la chambre. Il voulait que le droit de rappeler à l'ordre et au réglement fût conféré au président, et qu'il pût retirer la parole au député qui aurait encouru deux fois ce châtiment de discipline intérieure. On conçoit tout ce qu'une proposition de cette nature avait d'agréable pour des hommes qui voulaient étouffer les arguments en leur répondant par des boules. C'était consacrer le triomphe des majorités compactes. Un cri d'alarme retentit dans la France, et quelques honorables députés s'opposèrent à une pareille modification, qui cependant fut adoptée, sauf quelques restrictions. La session de 1822 lui fournit l'occasion de se signaler de nouveau. Il prononça un grand nombre de discours, parmi lesquels on remarqua surtout ses opinions sur la liberté de la presse; il voulait la voir anéantie; il invoquait même pour obtenir ce grand résultat, l'exemple de Bonaparte. La dissolution de la chambre termina ses fonctions législatives, en 1823. Mais alors le ministère, auquel il avait prêté un si généreux appui, s'empressa de le proposer pour candidat à la nouvelle élection, et pour lui assurer les suffrages il le nomma président du collége électoral du 3e arrondissement du département du Lot. M. Sirieys de Marinhac fut réélu à la chambre devenue septennale. Il s'opposa vivement à l'admission de M. Marchangy; mais bientôt il livra à la tribune un combat plus difficile et dans lequel il ne déploya pas toujours un grand talent: c'est lors de la discussion de la loi sur le remboursement des rentes. Devenu l'appui nécessaire du ministère, il parla pendant toute cette discussion, et considère cette loi sous le double rapport du *juste* et de l'*utile*. Il commença par établir un parallèle entre les possesseurs de rentes sur l'état et les propriétaires; il établit facilement que les premiers n'avaient aucunes charges, aucun impôt à payer: il fut moins heureux dans sa démonstration sur les chances de perte, car il prétendit que les propriétaires seuls étaient exposés à perdre, comme si la variation du capital des rentes n'était pas contre lui un argument irrésistible! Il concluait de cette discussion la conséquence que les rentiers n'avaient pas à se plaindre du remboursement que le ministère les voulait forcer d'accepter, ou de la réduction d'un cinquième d'intérêt. Mais ce n'était nullement le point de la question: il s'agissait de savoir si le particulier qui avait passé avec l'état un contrat synallagmatique pouvait être privé du droit que ce contrat lui assurait; c'est-à-dire si un contrat peut être anéanti sans le consentement des deux parties contractantes. Quelque temps après, il parla encore en faveur de la loi concernant le monopole du tabac. Il fut nommé rapporteur de la commission des comptes de 1822. M. Sirieys avait, comme on le voit, rendu d'importants services aux ministres, et ses principes sympathisaient trop avec les leurs pour qu'il restât plus longtemps simple député: aussi il reçut le brevet de directeur général de l'administration des haras, des arts et manufactures. A cette place de 40,000 francs d'émoluments se joignit bientôt, et par surcroît, celle de conseiller-d'état en service extraordinaire. M. Sirieys se montra reconnaissant, et appuya de tous ses efforts le ministère, en 1825, dans la discussion sur la loi d'indemnité, de la loi du sacrilége, du droit d'aînesse, et de la loi sur la presse. Enfin les actes arbitraires et tyranniques, les conceptions les plus impolitiques trouverent en lui un courageux défenseur. La chambre fut dissoute par le ministère, qui croyait avoir assez bien pris ses mesures pour sortir victorieux de cette épreuve. Toutes les séductions furent employées, toutes les fraudes électorales mises en jeu, et M. Sirieys, qui ne s'en plaignit pas cette fois, reparut à la chambre de 1828, où il ne retrouva qu'une partie de ses collègues et amis. La nouvelle chambre s'occupa longuement de la vérification des pouvoirs de ses membres. Des fraudes furent signalées à la chambre; celles mises en pratique dans le département du Lot, qui avait élu M. Sirieys, donnerent lieu

Digitized by Google

é plus d'une vive discussion. Le député du Lot voulut justifier son élection, et ajouta ces paroles remarquables : « *S'il était prouvé qu'un seul électeur intrus eût voté* » *pour moi, je donnerais ma démission.* » La discussion de la loi du 2 juillet 1828 sur la révision des listes électorales, loi contre laquelle M. Sirieys s'est vivement prononcé, a dévoilé les manœuvres du dernier ministère : un assez grand nombre d'électeurs intrus ont été éliminés, et d'autres ont été rétablis dans leurs droits. Ceux qui ont été éliminés avaient voté pour M. Sirieys, puisqu'ils étaient portés sur les listes dressées par M. de Villèle, et que M. Sirieys était le candidat qu'il proposait aux électeurs; néanmoins M. Sirieys n'a point donné sa démission. Depuis la chute de M. de Villèle, il n'a cessé d'incriminer le ministère qui lui a succédé et de déplorer à la tribune les malheurs de la France et du trône que, selon ses expressions, on sacrifie *à la révolution*. La chambre de 1828 a, dans sa première session, retranché du budget les 40,000 francs qui lui étaient alloués en sa qualité de directeur général des haras. Aussi M. Sirieys crie que tout est perdu et que la révolution s'accomplit.

SISMONDI (JEAN-CHARLES-LÉONARD SIMONDE DE), membre du conseil représentatif de la république de Genève, et de plusieurs académies et sociétés savantes, est né à Genève le 9 mai 1773. Sa famille était une des plus anciennes de la ville de Pise et s'était transplantée en Suisse, dès la fin du 16e siècle, à la suite des guerres sanglantes des Guelfes et des Gibelins qui désolèrent l'Italie. En 1785, les révolutions de sa nouvelle patrie le ramenèrent dans celle de ses ancêtres, où il reprit l'ancienne orthographe de son nom qu'un long séjour sur les frontières de France avait modifiée, premièrement de *Sismondi* en *Sismonde* et finalement en *Simonde*; aujourd'hui M. de Sismondi réunit les deux dernières variantes comme les membres du même nom patronimique et comme rappelant les diverses vicissitudes de sa famille. En 1792, M. de Sismondi passe en Angleterre, et revint en Suisse en 1794. Il y fut arrêté comme ennemi du gouvernement révolutionnaire, subit une amende exorbitante et un emprisonnement, et repassa en Toscane où de nouvelles persécutions l'attendaient et où il se vit suspect à la fois aux Français vainqueurs et aux nationaux subjugés. Il rentra à Genève en 1800. Au milieu de toutes ces vicissitudes, M. de Sismondi, l'un des hommes les plus laborieux qui existent, n'avait cessé d'écrire, et ses divers ouvrages portent la date des divers lieux de ses exils. Ils ont été publiés à Genève, à Londres et à Paris. M. de Sismondi s'est occupé d'histoire, de politique et d'économie. Dans ces diverses branches de la science sociale, il s'est également montré philosophe sincèrement touché des intérêts de l'humanité, historien savant, publiciste profond, et en toute matière écrivain consciencieux. L'âge n'a point ralenti en lui cette noble ardeur scientifique : aussi il peut-être compté au nombre des auteurs les plus féconds qui aient jamais existé. Son Histoire seule des Républiques italiennes du moyen âge aurait pu suffire aux travaux et à toute la vie d'un homme ordinaire. Comme homme politique, M. de Sismondi est certainement partisan de la liberté : mais trouvant dans ses souvenirs domestiques deux fois les traditions des républiques aristocratiques, il conçoit la pratique de cette liberté d'une manière et avec des conditions qui s'assortiraient difficilement aux principes qui dominent aujourd'hui dans la plupart des états de l'Europe. M. de Sismondi n'aimait pas plus que ses compatriotes génois le gouvernement de l'empereur : cependant durant les cent jours, séduit apparemment par l'espoir que ce grand homme s'était amendé en recevant de si terribles leçons de la fortune, et qu'il était de bonne foi résolu à modifier sa puissance, il quitta son rôle d'opposant, ou tout au moins d'indifférent, pour applaudir vivement à l'acte additionnel. Cette nouvelle profession de foi fut consignée dans un écrit ayant pour titre : *Examen de la constitution française*. Il le terminait en exprimant un vœu qui était alors celui de tous les amis du pays ; c'est à savoir que les Français se ralliassent tous autour de l'homme qui pouvait seul alors sauver l'indépendance nationale et restituer la gloire de la patrie. Cette brochure fut remarquée, et M. de Sismondi vit un matin son nom dans la liste d'une foule d'individus nouvellement promus à la légion d'honneur. Cette faveur qui alors n'était pas encore une honte, M. de Sismondi la refusa pourtant, et dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet au duc de Bassano, il déclara qu'il n'accepterait jamais ni faveur ni récompense. Cette démarche put déplaire, tout en laissant l'impression la plus avantageuse sur le compte de M. de Sismondi. C'est ainsi, en effet, qu'un écrivain digne de sa mission, c'est-à-dire digne des vérités et des principes qu'il défend, doit consacrer son indépendance et attester la noblesse de son caractère. Si nous avions maintenant à parler avec une étendue suffisante des divers ouvrages de M. de Sismondi, qui tous se recommandent par un grand caractère de bonne foi, par les vastes lumières qu'il sait toujours répandre sur son sujet, tout en rendant justice au mérite de ses diverses compositions historiques, nous nous trouverions conduits à trouver dans ses écrits sur l'économie politique un caractère de haute utilité sociale et une empreinte frappante d'intentions philanthropiques, qui détermineraient notre préférence en leur faveur : c'est particulièrement au livre ayant pour titre : *Nouveaux élements d'économie politique* que s'applique ce que nous venons de dire. Dans la première édition de cet important ouvrage, publié en 1819, M. de Sismondi attaqua sans ménagement les erreurs d'économie alors en vogue et accréditées par les brillants paradoxes de M. Say et par l'école dont il est le chef. Ces hostilités firent grande rumeur. M. Say et ses adeptes relevèrent le gant avec vivacité; mais dans cette polémique, dont la *Revue encyclopédique* fut en partie le théâtre, il faut reconnaître que les adversaires de M. de Sismondi n'observèrent pas les ménagements et les égards qui leur étaient prescrits par le savoir, le caractère et l'âge de leur antagoniste. Heureusement pour M. de Sismondi, il eut en sa faveur non-seulement l'opinion de tous les hommes graves et impartiaux, mais encore il a eu de bien puissants auxiliaires dans les faits qui se sont pressés comme pour justifier la sagesse prophétique de ses théories : en effet, de 1819 à 1825 et 1826, ont eu lieu, principalement en Angleterre, ces désastres industriels qui l'ont mise à deux doigts de sa perte et énervée pour longtemps. Or ces désastres, M. de Sismondi avait prouvé qu'ils devaient être les conséquences nécessaires de la production illimitée. Il est allé lui-même en Angleterre voir de ses yeux l'effrayante et trop juste confirmation de ses prévisions profondes. Frappés de la sagesse de ses vues, les Anglais aux abois et obligés de recommencer toutes leurs notions d'économie politique, ont lu avec empressement le livre de M. Say, dont toute la seconde édition s'est écoulée dans la Grande-Bretagne. C'est aujourd'hui leur évangile. Quant à ses adversaires, comme l'on ne répond pas aux faits, forcés qu'ils ont été dans leurs derniers retranchements et jusqu'à se reconnaître absurdes, ils ont eu recours aux injures : système de discussion qui n'a pas peu contribué à les décréditer. Nous allons terminer cette notice par un coup-d'œil rapide sur la distribution des matières importantes traitées dans ce livre, qui assure à M. de Sismondi des droits impérissables à la reconnaissance de son siècle et aux hommages de la postérité. Nous insisterons particulièrement sur le deuxième volume, lequel, à notre gré, renferme les plus remarquables parmi les idées nouvelles dont l'auteur enrichit la science : « Le numé-» raire est signe et gage et mesure des valeurs. Ce n'est » pas de lui que l'on fait usage; mais de la chose dont il » est le signe. » Après avoir établi cette vérité, sur laquelle il est d'accord avec ses adversaires, l'auteur examine la proportion qui s'établit entre le numéraire et la richesse; la différence essentielle qui existe entre le numéraire et le capital. Dans le langage commun, le numéraire est toujours pris pour le capital, ce sont cependant deux choses bien différentes : l'auteur procède au développement de ses preuves. L'intérêt est le fruit du capital et non celui de l'argent. Celui qui prête le capital prête la cause première du travail : la proscription de l'usure par les casuistes est fondée sur une grande erreur, celle de prétendre que l'argent est improductif. L'auteur parcourt le système des monnaies,

Digitized by Google

il disserte sur celles d'or, d'argent et de cuivre ; il passe aux lettres de change, il dit leur utilité et leur effet dans la circulation. Il s'éléva avec vigueur contre l'abus des banques et du papier monnaie, né de la confusion du revenu avec le capital. Il soutient, et prouve d'une manière péremptoire, que le crédit ne crée point les richesses dont il dispose ; que c'est une illusion de croire que les banques augmentent le capital national : une banque ne prête que ce qu'elle a emprunté. Les billets forcent l'exportation du numéraire correspondant qu'ils remplacent ; aux yeux de l'un des partisans les plus célèbres du système contraire (M. Ricardo), la monnaie est dans l'état le plus parfait, quand elle se compose uniquement de papiers, tout comme les canons de carton des Chinois qui, dit il, peuvent *très* bien servir à les défendre. M. de Sismondi fait un tableau plein de vérité, des crises qui changent le papier des banques en papier monnaie. Sur le chapitre de l'impôt, les vues de l'auteur offrent également une série de développements du plus grand intérêt. Il commence par dire qui doit le payer. Il indique le but naturel des gouvernements ; il soutient qu'il n'y a pas de moyens équitables d'établir l'impôt direct *sur le travail*, *source de tout revenu*. Il s'élève contre l'établissement social qui protège le riche plus que le pauvre, quoique le premier paie proportionnellement beaucoup moins ; il dit comment l'impôt doit atteindre le revenu : prouve qu'il ne doit jamais frapper sur le numéraire, et que tout salaire et tout revenu qui procurent des jouissances de luxe sont imposables. Le système de l'impôt unique lui paraît offrir, dans son assiette, de graves difficultés. L'impôt sur le revenu des capitaux circulants n'en présente guère moins, l'intérêt de l'argent échappe aux recherches du fisc. Relativement à l'impôt sur les consommations, M. de Sismondi voudrait le voir peser particulièrement sur les loyers, les domestiques, les ouvriers improductifs, les équipages, chevaux, chiens, meubles et productions des arts. Il soutient que les impôts existants sont loin d'atteindre toutes les consommations ; que le riche en général échappe à ces impôts ; réduire tout le système de la fiscalité à l'impôt sur la consommation, c'est ramener le système féodal dans lequel le noble et le riche ne paient rien. Après avoir épuisé cette matière, M. de Sismondi passe aux emprunts. L'économie est la vie des gouvernements : elle est difficile dans les gouvernements constitutionnels ; c'est ce qu'il prouve *ipso facto*, mais il n'en dit pas toutes les raisons. L'invention des emprunts est funeste : ils augmentent la force des oppresseurs et atténuent la résistance des opprimés. Il considère cette importante question sous toutes ses faces, et conclut en affirmant que l'emprunt est *une* ruine rejetée sur la postérité, un abîme creusé pour elle. Il renvoie les partisans de cette illusion désastreuse à la leçon que l'Angleterre donne aux autres peuples. M. de Sismondi traite ensuite de la population, et commence par dire qu'elle est la progression nouvelle. « Le but, dit-il, de l'économie politique est de trouver la proportion entre la population et la richesse qui peut assurer aux hommes le plus de bonheur. » La population se règle sur le revenu, et c'est une horrible calamité pour une nation, quand sa population dépasse son revenu. Envisageant la question dans toutes ses conséquences et dans tous ses rapports avec la politique, la religion, les droits et la liberté des peuples, il veut, contre l'opinion d'Adam Smith, que les gouvernements protègent la population contre la concurrence ; il présente le cas où la population agricole a besoin de cette protection, et, selon lui, l'ouvrier a droit à la garantie de son bien-être de la part de celui qui l'emploie. Il prouve jusqu'à l'évidence que les salaires restreints par les gros fermiers et les manufacturiers, mettent une partie considérable de la population à la charge des communes, et que ces communes paient au plus au gros fermier et au millionnaire ce que ceux-ci paient en moins à la population, sur et pour sa subsistance. Il s'élève contre cette criante injustice. Il ne voit qu'un moyen de venir efficacement au secours de la classe ouvrière, c'est de l'associer aux bénéfices provenant de leurs journées, employées à la culture et dans les manufactures ; son désir de voir partager les communes est fondé en raison, mais l'aristocratie n'y consentira pas. M. de Sismondi voudrait que la législation intervînt pour amener lentement et sans secousse ce résultat qui serait d'intéresser toute la population à la prospérité nationale, en la faisant participer à la propriété. M. de Sismondi termine son ouvrage en invitant son adversaire (M. Say) à méditer sur le phénomène nouveau que présente l'état des nations opulentes, où la misère publique ne cesse de s'accroître avec la richesse matérielle, et où la classe qui produit tout est chaque jour plus près d'être réduite à ne jouir de rien. M. de Sismondi a publié : 1° *Tableau de l'agriculture toscane*, Genève, 1801, in-8°, fig. ; 2° *De la richesse commerciale*, ou *Principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce*, Genève, 1803, 2 vol. in-8° ; 3° *Histoire des républiques italiennes du moyen âge*, Zurich et Paris, 1807—1818, 16 vol. in-8° ; 2ᵉ édition, 1826—1828, 16 vol. in-8° ; 4° *De la vie et des écrits de Paul Henri Mallet*, 1807, in-8° ; 5° *Du papier monnaie dans les états autrichiens, et des moyens de le supprimer*, 1810 ; 6° *Li due sistemi d'economia politica : ossia esame de' principj di Adam Smith, paragonati con quegli del dottore Quesnay*, 1811 (dans les *Atti dell academia italiana*) ; 7° *De la littérature du midi de l'Europe*, 1813, 4 vol. in-8° ; 2ᵉ édition, 1819, in-8° ; 8° *Considérations sur Genève dans ses rapports avec l'Angleterre et les états protestants*, suivies d'un *Discours prononcé à Genève sur la philosophie de l'histoire*, 1814 ; 9° *Sur les lois éventuelles* (de Genève), 1814 ; 10° *De l'intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres*, 1814 : trois éditions à Genève et une à Londres, 1814 ; 11° *Nouvelles réflexions sur la traite des nègres*, 1814 ; 12° *Examen de la constitution française*, 1815 (mai) ; 13° *Extrait des aventures et observations de Philippe Pananti sur les côtes de Barbarie*, 1817, (dans la *Bibliothèque universelle*) ; 14° *Nouveaux principes d'économie politique, ou de la Richesse dans ses rapports avec la population*, Paris, 1819, 2 vol. in-8° ; 2ᵉ édition, 1826, 2 vol. in-8° ; 15° *Histoire des Français*, Paris, 1821—1828, tomes 1 à 11, in-8°, qui conduisent jusqu'à la mort de Charles VI ; 16° *Julia Severa*, ou *l'An 492*, Paris, 1822, 3 vol. in-12 ; 17° *Économie politique sur la balance des consommations avec les productions*, 1824 (extrait de la *Revue encyclopédique*) ; 18° *Considérations sur la guerre actuelle des Grecs et sur ses historiens*, 1825, in-8° (extrait de la *Revue encyclopédique*). 19° Les articles de l'histoire d'Italie dans la *Biographie universelle*, depuis le commencement de l'ouvrage. 20° Il a fourni à la *Revue encyclopédique* un grand nombre d'articles, dont quelques-uns ont été tirés séparément.

SIVARD DE BEAULIEU (Pierre-Louis-Antoine), né à Valognes, le 1ᵉʳ septembre 1767, *du* premier magistrat de cette ville. A l'époque de la révolution, il se forma des principes qu'il crut toujours devoir suivre, et partagea les persécutions des royalistes constitutionnels. Incarcéré à Valognes, ainsi que son père et son oncle, ils allaient comparaître devant le tribunal révolutionnaire, lorsque le 9 thermidor leur sauva la vie. En l'an v, M. de Beaulieu fut élu membre du corps législatif, mais bientôt les événements du 18 fructidor le rendirent à la vie privée. En 1799, il devint administrateur général des monnaies, place qu'il a remplie avec distinction jusqu'à sa mort. Il fut, en 1818, député du département de la Manche. Ses déclarations, en 1820, à la chambre, prouvent qu'il fut toujours inébranlable dans ses principes et dans ses opinions, et qu'il ne craignit jamais de les manifester. En 1824, il ne fut pas réélu. Il mourut le 26 mars 1826.

SMITH (sir William-Sidney), amiral anglais, né à Westminster, en 1764, est le fils d'un officier distingué, ancien aide-de-camp et ami du lord Seckviller. Sa mère, Mary Wilkinson, était héritière d'un des plus riches commerçants de la Grande-Bretagne. Le jeune Sidney-Smith entra dans la marine militaire dès l'âge de treize ans, et dut à son courage et à ses talents un avancement rapide : en 1783, il était commandant en second de la frégate *la Némésis*. La paix étant survenue, ce jeune officier avide de gloire, quitta sa patrie et alla servir comme volontaire en Suède, et où il distingua dans plusieurs combats que les forces navales de ce royaume livrèrent aux escadres russes, et notamment dans la fameuse

Digitized by Google

affaire entre les deux flottilles, et obtint du roi de Suède le grand-cordon de l'ordre de l'Epée. En 1790, à la suite de la paix signée entre les deux puissances, sir Sidney Smith se rendit à Constantinople, et servit quelque temps les Turcs : mais la guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et la France, il revint dans sa patrie, rentra dans la marine, et se rendit à l'escadre de l'amiral Hood, qui croisait devant Toulon. Ce port ayant été livré aux Anglais l'amiral y entra, et lorsque les alliés furent forcés de l'abandonner par suite des succès de l'armée française, qui assiégeait la place, ce fut sir Sidney Smith que lord Hood chargea d'incendier l'arsenal et de détruire tous les vaisseaux français dans le port. Il s'acquitta avec succès de cette commission, et secondé par quelques officiers de marine français il détruisit presque tous les bâtiments de guerre et tout ce que renfermait l'arsenal. Il eut ensuite le commandement de la frégate *le Diamant*, de 38 canons, et tenta plusieurs expéditions incendiaires dans divers ports de la côte de France où il pénétra la nuit, à la faveur de divers déguisements et de la facilité avec laquelle il parle la langue française; mais il n'obtint point de succès remarquables, et fit seulement éprouver des pertes considérables au commerce. Le 27 octobre, il contribua à la prise de la frégate française *la Révolutionnaire*, de 44, qui fit la plus vigoureuse résistance contre des forces supérieures. En 1795, servant sous les ordres de sir John Borlasse Warren, il s'introduisit seul dans le port de Brest, à l'aide d'un déguisement, et après y avoir pris connaissance de l'état des forces navales, il eut le singulier bonheur d'en sortir sans avoir été découvert. L'année suivante son audace fut moins heureuse. S'étant emparé d'un corsaire qui venait de rentrer dans la rade du Hâvre, il le monta et cherchait à l'emmener, lorsqu'il fut surpris par un calme; sur ces entrefaites, un matelot français ayant trouvé le moyen de couper le câble du corsaire, la marée montante entraîna le bâtiment dans la Seine. Bientôt entouré par des barques canonnières sorties du Hâvre, sir Sidney Smith fut obligé de se rendre. Conduit d'abord prisonnier à Rouen, il fut transféré à Paris, enfermé à l'Abbaye et ensuite au Temple. Le directoire-exécutif parut vouloir mettre en jugement ce prisonnier, comme incendiaire à Toulon et espion à Brest; ce ne fut vraisemblablement qu'une vaine menace. Cependant le gouvernement anglais conçut des craintes pour lui, et envoya en France le capitaine de marine Bergeret, qui était prisonnier en Angleterre, proposer son échange contre sir Sidney Smith: mais le gouvernement français s'y étant refusé, le cabinet anglais eut recours à d'autres moyens pour mettre cet officier en liberté. L'argent fut prodigué, et comme à cette époque il ne manquait pas à Paris de gens disposés à servir l'étranger contre la république, il ne fut pas difficile aux agents de l'Angleterre de trouver des coopérateurs. Après plusieurs tentatives infructueuses pour faire évader le prisonnier, ils parvinrent enfin à leur but, à l'aide d'une combinaison hardie. Quelque temps après le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), plusieurs individus, ennemis du gouvernement qui régissait alors la France et dont quelques uns avaient trempé dans les complots dirigés contre la république, se concertèrent avec les agents de l'Angleterre pour faire évader sir Sidney Smith et l'accompagner en Angleterre. Les principaux acteurs dans cette périlleuse entreprise, furent l'ingénieur Phélipeaux, Charles Loiseau, et Tremelin. Déguisés en officiers de l'état-major de Paris, et munis d'un faux ordre du ministre de la guerre, ils se présentèrent la nuit à la prison du Temple, et se firent livrer le prisonnier pour le transférer dans une autre prison. Le concierge, trompé par la parfaite ressemblance des signatures apposées à la pièce dont ils étaient porteurs, ne fit aucune difficulté de livrer sir Sidney Smith. Celui-ci joua très-bien la surprise, et pour mieux dérouter le concierge, il parut très affligé de cet événement et protesta hautement contre sa translation. Des relais ayant été disposés d'avance sur la route, le prisonnier et ses libérateurs arrivèrent sur la côte où ils trouvèrent une embarcation prête qui les conduisit en Angleterre. On a soupçonné le concierge du Temple d'avoir reçu une forte somme d'argent pour trahir ses devoirs, mais rien ne constate cette inculpation, et il paraît prouvé que la réussite de l'entreprise ne doit être attribuée qu'à la parfaite contrefaçon de l'ordre du ministre, et à l'assurance avec laquelle Phélipeaux et ses associés s'acquittèrent de leurs rôles. Sir Sidney Smith fut accueilli à Londres avec le plus vif enthousiasme, et le peuple se pressait sur son passage pour le voir: cependant il avait été plus heureux que sage : son dernier fait d'armes convenait plutôt à un jeune aspirant de marine qu'à un officier de son rang. Le gouvernement anglais lui donna aussitôt le commandement du *Tigre*, vaisseau de 80 canons, sur lequel il fit voile de Portsmouth, en octobre 1798, pour la station de la Méditerranée, devenue d'une haute importance depuis le départ de l'expédition française pour l'Egypte. Sir Sidney toucha d'abord à Tétouan, négocia habilement avec l'empereur de Maroc, et obtint pour le commerce anglais des avantages considérables: il se rendit ensuite à Constantinople, où son frère, Spencer Smith, était ambassadeur britannique. Par leurs efforts réunis, ils réussirent à faire signer à la Porte ottomane un traité d'alliance défensive avec la Grande-Bretagne, ayant pour but principal l'expulsion des Français de l'Egypte. En février 1799, sir Sidney Smith tenta de bombarder Alexandrie, mais il échoua dans cette entreprise, et fit voile pour Saint Jean d'Acre, dans l'intention d'engager Djézar-Pacha à opposer une vigoureuse résistance aux Français qui avaient pénétré en Syrie et qui comptaient assiéger et prendre cette place importante. Il trouva ce féroce musulman, surnommé *le Boucher* et connu par son avarice et ses cruautés, décidé à se sauver avec ses trésors et son harem, redoutant l'approche des Français; il est très vraisemblable que, malgré tous les efforts de sir Sidney Smith, Djézar aurait exécuté son projet, si un événement imprévu n'avait relevé son courage. Le succès éclatant obtenu sur la flottille française, mouillée à Caïffa, et qui portait des munitions et l'artillerie pour le siége d'Acre, fit changer Djézar de résolution, et porta au comble l'enthousiasme des Turcs. Toute la flottille fut prise par sir Sidney Smith; les canons de siége montés sur les remparts de Saint-Jean-d'Acre furent dirigés par Phélipaux, qui devint encore une fois traître à sa patrie. Il paraît qu'une haine personnelle pour Bonaparte, dont il avait été camarade à l'Ecole Militaire de Brienne, excita Phélipaux à combattre contre ses compatriotes. Les troupes anglaises de marine furent débarquées, et concoururent efficacement à la défense de la place. Cependant, malgré le défaut d'artillerie de siége, les Français réussirent à ouvrir une brèche au moyen de leurs pièces de campagne, et livrèrent plusieurs assauts : mais ils furent repoussés par la garnison qui était très nombreuse. Néanmoins le dernier assaut, conduit par le général Lannes, aurait réussi si cet intrépide officier, adoré des soldats, n'eût reçu une blessure très grave au moment où il posait le pied sur la brèche, par laquelle quelques centaines de grenadiers l'avaient devancé. Le général tomba en arrière, et le désir de le sauver ayant ralenti le mouvement qui portait les soldats vers la brèche à peine praticable, les assiégés eurent le temps d'amener des renforts sur ce point; les braves qui avaient déja pénétré dans la place, n'étant point soutenus, périrent presque tous après avoir fait des prodiges de valeur. Après soixante-un jours de siége les Français se retirèrent à travers le désert, en proie à une maladie meurtrière et contagieuse, manquant de vivres et de munitions, et forcés de renoncer à la conquête de la Syrie. Phélipaux mourut de maladie à Acre, et sir Sidney Smith recueillit à lui seul tous les honneurs du triomphe. Il reçut du sultan une aigrette en diamants et une riche pelisse de marte-zibeline, comme un témoignage de satisfaction pour les services qu'il venait de rendre à la Porte. Le roi d'Angleterre en fit un pompeux éloge dans son discours d'ouverture du parlement, et les deux chambres lui votèrent à l'unanimité des remerciments publics. En quittant Saint-Jean-d'Acre, le commodore anglais fit voile pour Aboukir et y fut témoin de la défaite sanglante des Turcs, auxquels il ne put porter aucun secours, pas plus qu'à

Damiette, au mois d'octobre suivant, où l'armée ottomane essuya une défaite complète. Toutefois il ne cessa de harceler les Français et d'encourager les Turcs, qu'il parvint plus d'une fois à réconcilier dans leurs turbulentes dissensions et lorsqu'ils étaient prêts à s'entr'égorger. L'esprit insinuant de sir Sidney Smith et sa connaissance du caractère des Musulmans en fit un ennemi redoutable pour les Français, que le départ subit et imprévu de Bonaparte pour la France avait mécontentés. Profitant du désir général qui se manifesta parmi eux de revenir dans leur patrie, sir Sidney Smith entama et conduisit avec beaucoup d'habileté une négociation avec le général Kléber, devenu commandant en chef de l'armée, et après une correspondance très active avec le grand visir ou conclut enfin à El Arisch, le 24 janvier 1800, un traité d'après lequel les Français s'engageaient à évacuer l'Egypte sous trois mois, et les Anglais à les transporter libres en France; mais l'amiral Keith, qui commandait en chef les forces navales britanniques en ces parages, refusa de reconnaître cette convention, et exigea que les Français restés en Egypte se rendissent prisonniers de guerre. Kléber ne pouvant punir les Anglais de leur perfidie, s'en vengea sur leurs dignes alliés les Turcs, par la célèbre bataille d'Héliopolis où le grand visir fut mis dans la déroute la plus complète et essuya une perte énorme. Sir Sidney Smith retourna alors en Angleterre et y fut comblé d'honneurs. La Cité de Londres lui accorda le droit de cité, et lui fit don d'une riche épée. Le roi lui donna de nouvelles armoiries avec la devise, *Cœur-de-Lion* : et le peuple le saluait du nom de *Dieu marin*. En 1802, il fut élu à la chambre des communes par la ville de Rochester, prononça pendant cette année plusieurs discours remarquables, proposa des mesures pour repousser l'invasion dont la France menaçait l'Angleterre, mesures qui lui paraissaient très praticables des ports de la Hollande, et suggéra des moyens propres à améliorer le sort des matelots anglais. En 1803, il fut de nouveau envoyé en Egypte, et au renouvellement des hostilités il arbora son pavillon sur *l'Antilope* de 50 canons et eut le commandement d'une escadre légère avec laquelle il attaqua avec peu de succès les flottilles françaises dans les ports d'Ostende et de Flessingue. Il obtint le grade honorable et lucratif de colonel des troupes de la marine, et en novembre 1805 celui de contre-amiral. Il arbora alors son pavillon sur *le Pompée* de 80 canons et alla rejoindre dans la Méditerranée l'amiral Collingwood qui lui donna une petite escadre pour protéger la Sicile et inquiéter les Français dans le royaume de Naples, dont ils venaient de faire la conquête. Il ravitailla Gaëte, prit l'île de Caprée, fournit des secours aux insurgés des Calabres, et nuisit beaucoup à la navigation française. En 1807, lorsque Napoléon se disposait à faire occuper le Portugal par l'armée sous les ordres du général Junot, sir Sidney-Smith fut chargé de croiser à l'embouchure du Tage avec une escadre, pour suivre de près, et d'accord avec lord Strangford, alors ministre d'Angleterre à Lisbonne, les démarches du cabinet portugais, et concerter des mesures selon les événements. En effet lorsque, après avoir longtemps hésité, le prince régent de Portugal prit enfin la résolution de quitter son royaume et de se rendre au Brésil, sir Sidney-Smith accompagna l'escadre portugaise jusqu'à Rio-Janeiro. Depuis cette époque, il n'a point été activement employé par le gouvernement britannique. Pendant les voyages de la princesse de Galles sur le continent, sir Sidney-Smith lui rendit des soins généreux, et l'on attribua à ce fait l'espèce de disgrace de cet amiral. En septembre 1814, il se présenta comme simple particulier au congrès de Vienne et s'y rendit l'organe de plusieurs sociétés philanthropiques anglaises, pour y solliciter des souverains l'abolition de la traite des noirs et l'extirpation des pirates barbaresques. Plus tard il forma à Paris une société nommée *Anti-pirate*, dont les membres sont désignés sous le titre de *libérateurs des esclaves blancs en Afrique*. En 1816, les journaux ont rapporté que cent-cinquante trois Grecs et trois Autrichiens avaient été délivrés à Alger par l'intervention de cette société, dont on a cessé de parler depuis. Tout en reconnaissant les bonnes intentions de sir Sydney Smith au sujet des Barbaresques, nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner que son but a été de se faire remarquer, et qu'il n'a pu avoir la pensée de réaliser un projet qui sera chimérique tant que les grandes puissances de l'Europe ne s'accorderont pas entre elles sur la nécessité de détruire les gouvernements barbaresques. Sir Sidney Smith connaît trop bien l'esprit qui anime les principaux cabinets de l'Europe, pour avoir pu se méprendre sur le résultat de l'association dont il est le président : il sait que le seul point sur lequel les cabinets soient d'accord depuis la chute de Napoléon, c'est d'empêcher, par tous les moyens en leur pouvoir, l'établissement ou la consolidation des institutions fondées sur la représentation nationale. Plusieurs personnes ont même pensé que sir Sidney Smith, en formant son association anti-pirate, avait eu en vue de rétablir sous une autre forme l'ordre de Malte, dont il serait devenu le grand-maître. Depuis quelques années cet amiral philanthrope habite Paris, où il jouit de l'estime des personnes qui vivent dans son intimité. Il a des manières engageantes, des connaissances variées, et quelque chose de chevaleresque qui plaît, même dans ce siècle où l'on s'attache plus aux choses positives qu'aux illusions. D'après les services signalés qu'il a rendus à sa patrie, il est étonnant qu'il ne se trouve pas plus élevé en grade, après une si longue carrière militaire: cela tient peut être à ce que n'ayant jamais commandé une escadre en bataille rangée, sa réputation comme amiral n'est pas aussi bien établie que celle d'officier brave et intelligent et de négociateur habile.

SMITH (Chrétien), botaniste voyageur, né le 17 octobre 1785, était fils d'un propriétaire aisé des environs de la ville de Drammen en Norwége. Il fit son éducation à l'école de Kongsberg où ses progrès furent rapides, particuliérement dans les langues anciennes. En 1801, il se rendit à l'université de Copenhague où les leçons et l'amitié du célèbre Vahl développèrent bientôt en lui sa passion dominante pour la botanique. Il se livra surtout à la cryptogamie pour laquelle sa patrie lui offrait de si amples ressources. L'étude de l'histoire naturelle le détermina à embrasser la carrière médicale : il se fit recevoir docteur à Copenhague, vers 1804, et se distingua tellement que les directeurs du grand hôpital Frédéric le nommèrent, malgré sa jeunesse, médecin de cet établissement. Mais entraîné par son goût pour la botanique, il ne put résister à la tentation d'accompagner Hornemann et Wormskiold dans leur voyage scientifique aux montagnes les plus reculées de la Norwége. Ils avaient déjà observé un grand nombre de plantes nouvelles ou mal connues, lorsque la guerre qui éclata en 1807, entre le Danemarck et la Suède, vint interrompre leurs recherches. Smith se sépara de ses compagnons et se rendit dans les montagnes de Tellemarck : il en rapporta une grande quantité d'espèces nouvelles de mousses qui lui firent une grande réputation parmi les botanistes du Nord. La Norwège étant un champ trop étroit pour son ardeur, il retourna en Danemarck, et cultiva paisiblement à Copenhague la botanique et la médecine pendant les malheurs de sa patrie. En 1812, il entreprit un voyage très pénible à travers les montagnes presque inaccessibles et encore inexplorées des provinces de Tellemarck et de Hallingdal. Excité par les travaux de M. de Humboldt sur la géographie des plantes, il parcourut ces montagnes autant en physicien qu'en botaniste exercé. La relation qu'il publia de son voyage (en langue danoise) renferma des observations aussi curieuses qu'instructives sur la géographie physique. Il fait voir l'immense influence du voisinage de la mer et la différence qu'elle occasione entre le climat continental et celui des côtes. La société patriotique, établie depuis plusieurs années en Norwége, frappée des travaux d'un naturaliste aussi infatigable, l'engagea, en 1815, à entreprendre, à ses frais, un nouveau voyage scientifique dans l'intérieur des montagnes: Smith accepta cette proposition avec empressement. Il employa une grande partie de l'été à débrouiller le chaos des montagnes qui, sous le 82[e] degré de latitude, séparent les vallées de Walders, de

Digitized by Google

Guldbrandsdal et de Romsdal, parce que la hauteur, l'étendue, l'isolement de ses montagnes les avaient si bien soustraites à la connaissance même des populations les plus voisines, que jamais on n'avait réussi à tracer avec exactitude leur cours ou celui des vallées qui y prennent naissance. Il n'y fut suivi que par des chasseurs de rennes sauvages dont ils trouvèrent des troupeaux si considérables que Smith crut devoir proposer au gouvernement d'en tirer parti, et d'appeler dans ces contrées les Lapons que la culture chasse du pays qui porte leur nom. La *Flore de Norwège* s'accrut encore d'un grand nombre d'espèces découvertes dans le cours de ce voyage. Il descendit vers la fin de l'été dans l'imposante vallée de Romsdal, pour s'occuper, dans les environs de Moldo, des productions de la mer; et malgré la saison avancée, il traversa encore deux fois la chaîne des montagnes de Dovre jusque vers les frontières de la Suède et jusqu'au séjour des Lapons nomades, qu'il visita quoiqu'il n'eût très souvent pour se guider que la boussole et la carte générale du pays. Dans toutes ces courses, il rassembla les paysans des hautes vallées et leur fit connaître les caractères, la valeur et les propriétés des lichens qui couvraient leurs montagnes. Il leur enseigna les moyens d'en faire un pain sain, nourrissant et agréable au goût, et leur fit abandonner le misérable pain d'écorce dont ils faisaient usage. De retour à Drammen, chargé de mousses nouvelles et d'observations importantes qui malheureusement n'ont pas encore été publiées, il eut la douleur de perdre son père. Il entra alors en jouissance d'une petite fortune dont il voulut profiter pour aller en pays étranger augmenter ses connaissances. Sa nomination de professeur de botanique à l'université de Christiana ne put le détourner de son projet; elle l'engagea, au contraire, à consacrer le fruit de ses nouveaux voyages au jardin botanique, qu'il ne regarda plus que comme le sien propre. Il partit pour l'Angleterre, en 1814, et arriva à Londres dans le mois de juillet. Au mois d'août suivant, il se rendit en Ecosse et en explora les montagnes du Nord, particulièrement pour les mousses. Il parcourut, malgré toutes les privations et mille difficultés, les environs du Loch-Tay et s'éleva à la cime du Ben Lawers, visita le Shehallien, descendit vers le Loch-Ness, et pénétra jusqu'au Ben-Wivis dans le Ross-Shire. Après un court séjour à Edimbourg, où il fut accueilli avec la plus grande bienveillance par les savants de la capitale, il se rendit dans le Cumberland et parcourut les montagnes de la partie septentrionale du pays de Galles. Il s'embarqua ensuite à Holy Head pour l'Irlande, arriva à Dublin dont il explora les environs avec soin, et fut de retour à Londres en décembre 1814. Buch, dont il fit connaissance, l'ayant engagé à faire avec lui une excursion à l'île de Madère et aux Canaries, Smith accueillit cette proposition avec empressement, et les deux amis s'embarquèrent à Spithead, près de Portsmouth, le 32 mars 1815. Rien ne peut donner une idée du ravissement que causa à ce botaniste enthousiaste le spectacle de la végétation des climats équatoriaux : « Comment pourrais-je vous peindre, écrivait-» il à ses amis en Norwège, comment vous dire ce que » j'ai senti, ce que j'ai vu ? Comment vous donner une » idée de la variété et de la singularité de ces formes, » de la beauté et de l'éclat des couleurs, de toute la » magnificence qui m'entoure..... Nous nous sommes » élevés sur le penchant des montagnes qui entourent » la brillante ville de Funchal. Nous nous sommes enfin » reposés près d'un ruisseau qui tombe de cascade en » cascade à travers des buissons de romarins, de lau- » riers et de myrtes; la ville à nos pieds avec ses forts, » ses églises, ses jardins et sa rade, et au-dessus de nous » des forêts de pignons et de châteigniers, parsemées » des fleurs du spartium et de la lavande. Une légion d'oi- » seaux des Canaries y remplissait l'air de leurs chants, » et il n'y avait que la neige sur les montagues qui, de » temps en temps, perçaient les nuages, qui pût me » rappeler ma patrie. » Smith ne resta que douze jours à Madère, et les employa, malgré les pluies qui tombèrent continuellement, à des observations d'histoire naturelle et de physique. C'est ainsi qu'il reconnut que la montagne de Torrengas avait 5857 pieds au-dessus du niveau de la mer, et que le Pico Ruiro devait avoir plus de 6042 pieds au lieu de 5140 qu'on lui avait à tort assigné, d'après le docteur Thomas Heberden. Smith s'embarqua de nouveau, le 2 mai, pour l'île de Ténériffe où il consacra son temps à ses études chéries. Il se rendit ensuite à l'île de la Grande Canarie et s'établit à Las-Palmas, capitale de l'île. Le bon accueil et les recommandations de l'évêque des Canaries facilitèrent beaucoup ses recherches dans l'intérieur. Il revint ensuite, avec Buch, à la ville de Sainte-Croix de la Palme, où il arriva le 21 septembre. Ils entrèrent dans l'immense cratère de soulèvement qui presque inaccessible occupe le centre de l'île, et ils montèrent au sommet de *Pico de los Muchachos*, élevé de 7707 pieds anglais. Le 11 octobre, ils s'embarquèrent pour l'île de Lancerote et arrivèrent le 17 au port de Najor. Ils y visitèrent le volcan qui, en 1730, détruisit près de douze villages et couvrit de lave plus du tiers de l'île. S'étant embarqués pour l'Europe, ils furent, le 12 décembre, de retour à Londres. Smith ne voulait s'y arrêter que fort peu de temps et avait l'intention de se rendre à Paris avant de retourner dans sa patrie; mais le célèbre Joseph Banks, qui avait apprécié ses talents, l'ayant désigné comme botaniste de l'expédition qui se préparait pour le Congo, Smith ne put se décider à laisser échapper une occasion si favorable de s'instruire, et résista aux prières d'une mère chérie et de ses amis dans sa patrie. Il s'embarqua le 24 février 1816, près de Sherness, sur le vaisseau de transport *la Dorothée*, visita en route les îles du Cap-Vert, et chercha à atteindre la cime du volcan. Après avoir été arrêté assez longtemps par les calmes sur les côtes d'Afrique, l'expédition arriva enfin dans le courant de juillet à l'embouchure du fleuve Congo. Peu après, on remonta la rivière: l'on s'aperçut bientôt que ni le vaisseau *le Congo*, quoique construit exprès en Angleterre, ni les bateaux, ne pouvaient passer les détroits et les courants rapides, que le Congo traverse pour se rendre à la mer. Le capitaine Tuckey, qui commandait l'expédition, mit pied à terre, et dans son zèle pour atteindre le but de son voyage, il eut l'imprudence de commencer une expédition par terre avec tous ses officiers et les naturalistes, sans s'être préalablement instruit par de petites excursions des difficultés qu'il aurait à surmonter. Après quinze jours d'un chemin difficile, et pendant lesquels on épuisa tous les vivres, le capitaine se vit forcé de renoncer à cette entreprise, et de retourner sur ses pas. Personne n'en fut plus affligé que Smith, car à chaque pas vers l'intérieur, un nouveau monde s'ouvrait devant lui. Peu à peu l'influence de la mer avait disparu, une brillante végétation avait commencé à couvrir les penchants des vallées, et tout ce qu'il put toucher fut pour lui remarquable et nouveau. Il avait eu raison de redouter ce retour, car il devait être désastreux. Bientôt M. Tudor, un des naturalistes, se sentit attaqué d'une fièvre qui l'emporta peu de temps après. M. Cranch, le zoologiste, ne tarda pas à succomber. Cette fièvre se communiqua au reste de l'expédition; ceux qui en étaient atteints expiraient sans douleur ni délire, et presque sans s'apercevoir qu'ils étaient malades. Smith résista longtemps, en raison de sa force et de la vivacité de son esprit: il exhortait ses compagnons à prendre courage et s'efforçait de leur en donner l'exemple. Mais ses forces finirent par s'affaiblir, et on fut obligé de le porter. Dans cet état, il ne cessait encore d'encourager les autres, en les assurant que le retour au vaisseau les rétablirait très vite. C'est ainsi qu'il atteignit, lui, le capitaine Tuckey, et un très petit nombre de leurs compagnons le 17 septembre, l'endroit où *le Congo* avait mouillé. Le 18, on les transporta sur *la Dorothée*; le capitaine Tuckey y mourut presque aussitôt. Smith perdit alors son courage; il vit sensiblement ses forces décroître. Le 21, *la Dorothée* leva l'ancre pour retourner en Angleterre, et peu d'instants après Smith expira dans le plus cruel abandon. Ses collections ont été transportées en Angleterre. Les premières ont fourni à M. Robert Brown le sujet d'un beau *Mémoire sur les plantes équinoxiales de l'Afrique*, qui a été publié conjointement avec le journal de Smith dans la *Relation de l'expédition du Congo*, publiée par ordre du gouvernement.

SOAVE (François), né à Lugano, en 1743, fut

reçu chez les pères Somasques, commença son noviciat à Milan et l'acheva à Rome. Appelé à Parme comme instituteur des pages, Du Tillot l'envoya à l'université de la même ville, où il publia une Anthologie latine, une grammaire italienne et beaucoup de traductions du latin, du grec, de l'anglais et de l'allemand. Il obtint le premier accessit pour le prix que proposa l'académie de Berlin, sur l'institution des sociétés et des langues. Sa chaire de poésie et d'éloquence ayant été supprimée à l'université de Parme, il eut la classe de philosophie aux écoles de Brera à Milan. Soave remplaça la philosophie de Gassendi et de Malebranche par celle de Locke, dont il traduisit l'*Essai sur l'Entendement humain*, et hâta les progrès des lumières en favorisant le développement des idées. Il traduisit aussi les Leçons de Rhétorique de Blair, rédigea un Cours de logique, de métaphysique et de morale qui devint bientôt classique en Italie, et composa, en faveur des écoles normales qu'il avait multipliées, des éléments d'orthographe, de prosodie, des cahiers de calligraphie et de lecture. Il voulut encore former le cœur, et donna un recueil de Contes moraux, qui seuls auraient suffi pour rendre son nom célèbre. A la formation de l'institut national d'Italie, il en devint l'un des trente premiers membres: et en 1802 il fut mis à la tête du lycée de Modène, qu'il réorganisa. Rappelé ensuite à Pavie, il y occupa la chaire d'idéologie jusqu'à sa mort, arrivée le 17 janvier 1816. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Ricerche intorno all' istituzione naturale di una società e di una lingua*, Milan, 1772, in-8°; 2° *Riflessioni intorno l'istituzione d'una lingua universale*, Rome, 1774, in-12. Il convient de l'utilité d'une langue universelle, mais il démontre l'impossibilité de la faire adopter. 3° *Grammatica ragionata della lingua italiana e latina* (anonyme), Parme, 1792, in-8°; 4° *Lezioni di retorica e di belle-lettere*, trad. de l'anglais de Blair, Parme, 1801, 3 vol. in-8°; 5° *Novelle morali*. E. T. Simon en a donné une traduction française. 6° *Istituzioni di logica, metafisica, ed etica*, Pavie, 1804, 4 vol. in-12; 7° *Descrizione d'un maraviglioso sonnambolo; Piano di studi metafisici; Descrizione di una aurora boreale; Congetture sulla scossa della torpedine*: dans les *Opuscoli scelti* de Milan. 8° Des traductions en vers blancs d'*Hésiode*, de *l'Odyssée* et de la *Batrachomiomachie* d'Homère; des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile: des *Satires*, des *Epîtres* et de *l'Art poétique* d'Horace; des *Idylles* de Gesner. On a imprimé ses Œuvres complètes à Milan, 1815—1817.

SOEMMERRING (Samuel-Thomas), un des anatomistes les plus habiles et les plus laborieux de l'Allemagne, né à Thorn, le 25 janvier 1755, doit être considéré comme un des créateurs de cette anatomie chirurgicale qui a fourni tant de notions précieuses sur le mécanisme et la nature d'un grand nombre de lésions de nos organes. Ses *travaux* ont plusieurs fois éclairé d'un nouveau jour, soit l'anatomie descriptive, soit l'anatomie pathologique. Il a constamment cherché à féconder les faits qui forment le domaine de l'une et de l'autre de ces parties de la science de l'homme, par l'application à leur histoire, des vérités les mieux constatées de la physiologie. Les recherches de Sœmmerring ont beaucoup d'analogie avec celles dont l'illustre Campar s'est occupé: mais écrivant à une époque où la science avait fait plus de progrès, il a porté ses investigations plus loin que le célèbre anatomiste hollandais. Il occupera une place honorable entre les Bichat, les Hunter, les Meckel, les Scarpa et autres observateurs qui ont analysé avec le plus de soin la structure et les rapports des organes de l'homme. Les principaux ouvrages de Sœmmering sont: 1° *De corporis humani fabricâ*, Francfort, 1794—1801, 6 vol. in-8°; 2° *De morbis vasorum absorbentium corporis humani*, Francfort, 1795, in-8°; 3° *Tabula sceleti feminini, juncta descriptione*, Francfort, 1797, in-fol.; 4° *Icones embryonum humanorum*, Francfort, 1798, in-fol.; 5° *Tabula baseos encephali*, Francfort, 1799, in-fol.; 6° *Icones herniarum*, Francfort, 1801, in-fol.; 7° *Icones oculi humani*, Francfort, 1804, in-fol.; traduit en français par Demours sous le titre de *Traité des maladies des yeux*, etc., suivis de la *Description de l'œil humain*, Paris, 1818, 3 vol. in-8° et atlas in-4°; 8° *Icones organi auditûs humani*, Berlin, 1808, in-fol.; traduit en français par A. Rivallié, Paris, 1825, in-8°: cet ouvrage, fut bientôt suivi de trois autres livraisons qui complétèrent l'histoire anatomique des organes des sens, et qui ont pour titre: *Icones oculi humani; Icones organorum humanorum olfactûs: Icones organorum humanorum gustûs et vocis*. 9° *Traité des maladies de la vessie et de l'urètre, considérées particulièrement chez les vieillards*, Francfort, 1809, in-4°; *ibid.*, 1822, in-8.; traduit en français par M. Hollard, Paris, 1825, in-8°. —SŒMMERRING (Guillaume), fils du précédent, a publié un ouvrage important sur l'anatomie oculaire, intitulé: *De oculorum hominis animaliumque sectione horizontali*, 1819, gr. in-fol.

SOLANO, *Voyez* le Supplément.

SOLANO (don Francisco, marquis del SOCORRO DE LA SOLANA), lieutenant-général espagnol, d'une famille distinguée, embrassa de bonne heure la profession des armes, et fit avec éclat les campagnes de 1793 et 1794 contre les Français dans le Roussillon et en Catalogne. Après la conclusion de la paix entre les deux gouvernements, Solano, désirant acquérir des connaissances pratiques dans l'art de la guerre, obtint de Charles IV la permission de se rendre à l'armée commandée par Moreau, et fit la campagne du Rhin en qualité de simple volontaire. Les généraux français rendirent justice à son courage, à son coup d'œil militaire et à ses qualités. Rentré dans sa patrie, il y fut élevé au rang de lieutenant-général, nommé capitaine-général de l'Andalousie et commandant du camp de Saint-Roch. Il se trouvait à Cadix lorsque le général Moreau, à la suite du procès qu'il venait de subir en France comme accusé de complicité avec Pichegru, arriva dans cette ville pour se rendre aux Etats-Unis. Le général Solano l'accueillit avec la plus grande cordialité, et lui donna de nombreuses marques de la plus sincère amitié. Lorsque l'escadre française entra à Cadix en 1807, Solano reçut les officiers français de marine avec une bienveillance marquée, et les invita souvent à son hôtel. Comme il était naturellement attaché aux Français, il devint odieux au parti qui dès l'insurrection du 2 mai 1808, à Madrid, commença à s'agiter dans toute l'Andalousie. Ce parti, avec lequel le commandant de l'escadre anglaise qui bloquait Cadix s'était mis en rapport, ayant nommé tumultuairement la junte insurrectionnelle de Séville, chercha aussitôt à faire reconnaître son autorité à Cadix où commandait le général Solano dont les Anglais se défiaient. Ceux-ci, exactement informés de tout ce qui se passait à Cadix et dans l'Andalousie par les nombreux contrebandiers qui allaient sans cesse du port à l'escadre anglaise et à Gibraltar, eurent bientôt gagné quelques hommes des plus turbulents du peuple, et firent si bien que la populace de Cadix, à l'imitation de celle de Séville, aspira à dicter des lois aux autorités, ne connaissant plus aucune subordination. Sur ces entrefaites arriva à Cadix le comte de Teba, frère du comte de Montijo, déguisé en courrier, et porteur des dépêches de la junte de Séville, qui transmettait au marquis del Socorro le décret par lequel elle venait de déclarer la guerre à la France au nom de la nation espagnole. C'était le résultat des intrigues de l'amiral anglais commandant le blocus de Cadix, et des arrangements concertés entre lui et le comte de Montijo. Celui-ci, l'un des ennemis les plus décidés des Français, dès les premiers troubles de Madrid avait eu une conférence secrète avec l'amiral anglais, à bord de son vaisseau. Il partit ensuite pour Madrid, et l'on assure que, dissimulant ses projets, il fit la cour à Murat, et le trompa si bien que celui-ci, d'après les conseils perfides du comte, partagea l'armée française en petits corps, dont il détacha celui aux ordres du général Dupont sur l'Andalousie. Montijo, qui comptait sur la réunion prochaine de plus de trente mille hommes dans cette province, souleva, au moyen de ses affidés, la populace de Séville, qui créa la junte provisoire. Dès son installation, ce corps sentit l'importance de se défaire de Solano, qui avait déjà résisté à l'invitation que l'amiral anglais lui avait faite d'agir hostilement contre les Français, en lui offrant de disposer des forces anglaises à cet effet. Le marquis del Socorro répondit qu'il ne pouvait rien faire sans l'ordre

Digitized by Google

auprès du gouvernement espagnol de Madrid. C'était pour perdre ce brave et loyal officier que la junte insurrectionnelle de Séville avait envoyé le comte de Teba à Cadix. La populace de cette ville, à qui il communiqua le contenu du décret qui déclarait la guerre à la France, commença à s'agiter, et son effervescence s'accrut par les menées de quelques scélérats qui se mirent à la tête des groupes. Solano en cette occasion se montra irrésolu, et se perdit entièrement en adoptant des demi-mesures : il jugea qu'il était aussi imprudent d'exécuter les ordres de la junte de Séville que de s'y opposer, et crut calmer le peuple en faisant le soir même publier une proclamation pleine de sagesse et de modération, et qui par cela même ne fit qu'irriter les esprits. Cette proclamation avait été arrêtée dans un conseil que Solano avait convoqué dans la journée, et qui était composé de onze généraux parmi lesquels se trouvait don Thomas Morla, général d'artillerie. Soit mauvaise foi, soit manque de jugement, il est certain que cette mesure qu'ils adoptèrent eut les plus funestes résultats pour le général Solano. Ce chef, peu familiarisé avec les mouvements populaires, parut ignorer que le seul moyen de les diriger, quand il est impossible de les contenir, c'est de se mettre à leur tête sans la moindre hésitation. Au lieu de prendre ce parti, il crut suffisant d'insister dans sa proclamation sur l'immense puissance des Français, sur le danger de les attaquer, et sur les sacrifices incalculables qu'une guerre contre eux devait entraîner pour l'Espagne. Toutefois, par une étrange contradiction, cette pièce se terminait par la phrase suivante : « Si cependant le peuple, après avoir mûrement pesé les raisons qu'on vient d'énoncer, persiste à vouloir la guerre, les généraux soussignés sont prêts à l'entreprendre, etc. » Cette pièce produisit l'effet qu'on devait naturellement en attendre ; la populace, qui ne raisonne jamais, et ne se décide que par l'impression du moment, méprisa les conseils de la prudence, et ne les attribua qu'au général Solano et à sa partialité pour les Français. Dès lors sa perte fut résolue, et la déférence qu'il avait montrée aux volontés de la populace encouragea les factieux à se saisir de l'autorité. En effet des groupes très nombreux parurent la même nuit devant l'hôtel du gouverneur général, et un homme monté sur les épaules d'un autre lut à haute voix une réponse à la proclamation. Dans cette pièce, on déclarait que le peuple voulait la guerre, et que les raisons avancées dans la proclamation avaient toutes été complètement réfutées. Le rassemblement couvrit d'applaudissements l'orateur populaire, et demanda qu'on intimât à l'escadre française mouillée dans le port l'ordre de se rendre. Le marquis del Socorro parut alors au balcon, et promit au peuple que tout ce qu'il demandait serait exécuté, et qu'à cette fin il allait convoquer pour le lendemain un conseil de généraux. Après cette assurance, la populace exaltée s'éloigna de l'hôtel, et courut à la maison de M. Leroi, consul de France, qu'elle démolit ; il avait par bonheur été averti du danger qui le menaçait, et s'était réfugié dans le couvent des Augustins ; de là il se rendit à bord d'un des vaisseaux de guerre français. La populace ouvrit ensuite les prisons, en fit sortir tous les criminels, et leur donna des armes qu'on tira du parc d'artillerie, sans que la troupe de ligne qui y était de garde essayât de faire la moindre résistance. Le marquis convoqua en effet le lendemain le conseil de généraux, et lorsqu'il fut terminé les onze membres qui le composaient vinrent au balcon en communiquer le résultat au rassemblement, qui attendait avec impatience la décision. Le marquis et don Thomas de Morla dirent au peuple que tout se ferait comme il le désirait. Une voix ayant crié qu'on ne voulait plus voir de drapeaux français, le marquis demanda où il y en avait, à quoi l'homme répondit qu'ils flottaient sur les vaisseaux français ; le gouverneur-général répondit que les officiers-généraux de la marine et du génie avaient déjà été chargés de prendre les mesures nécessaires pour la reddition de l'escadre française. Cependant les meneurs de l'insurrection, pressés de se défaire du gouverneur-général pour nommer à sa place un homme en qui ils avaient plus de confiance, exaltèrent la populace, et lui firent croire que tous ces conseils n'étaient que des ruses de Solano pour gagner du temps et frustrer les projets patriotiques du peuple contre les Français. Dès ce moment les rassemblements se portèrent de nouveau devant le palais du gouverneur-général, qui à la suite du conseil s'était mis à table ; on était au dessert, lorsqu'un des chefs de la populace demanda à parler au marquis del Socorro : c'était un fanatique qui avait été pendant un an novice dans un couvent de chartreux. On lui fit dire que le gouverneur avait besoin de reposer, et qu'il avait déjà promis au peuple d'exécuter ses volontés. Non satisfait de cette réponse, l'ex-moine voulut entrer de force, et les sentinelles furent obligées de tirer quelques coups en l'air pour faire disperser les mutins. Ils se dispersèrent en effet, mais s'étant portés sur le parc d'artillerie, ils s'emparèrent de cinq obusiers avec leurs caissons, et, suivis des artilleurs nécessaires pour servir les pièces, l'ex-moine se mit à leur tête : chemin faisant il s'empara d'un canon de 24, qui se trouvait sur la muraille de la ville en face de l'hôtel du gouverneur. Ayant placé leur artillerie devant le palais, ils en firent une décharge générale, enfoncèrent les portes, se précipitèrent dans la maison, et montèrent les escaliers à la recherche du marquis del Socorro, qu'ils rencontrèrent dans un étage élevé ; l'ex-moine fut le premier qui se présenta devant lui : Solano le saisit par une jambe, et le jeta par un balcon dans la cour : ce misérable mourut des suites de sa chute. Cependant le gouverneur, voyant sa vie en danger, se sauva par la terrasse de son hôtel dans une maison voisine, où il chercha à se cacher ; mais les mutins l'y ayant découvert, l'en arrachèrent, le traînèrent le long des remparts ; chacun de ceux qui l'approchaient lui portèrent un coup de l'arme qu'il tenait à la main, et enfin après lui avoir fait souffrir des tourments inouïs et l'avoir accablé d'injures, arrivé sur la place de Saint-Jean-de-Dieu, ils lui donnèrent la mort. Ainsi périt un des citoyens les plus estimables de l'Espagne ; homme éclairé, militaire plein de courage et de talent, bon administrateur, franc, loyal, aimant sincèrement sa patrie, il n'eut d'autre tort que d'avoir été trop confiant. En considérant les circonstances qui amenèrent la mort violente de Solano, il est impossible de ne pas en attribuer la cause à la faction dirigée par les Anglais : on commença par qualifier ce général de partisan des Français, et la populace égarée crut réellement n'avoir sacrifié qu'un traître en mettant à mort l'homme le plus incapable de manquer à ses devoirs envers son roi et son pays. Le lendemain la populace nomma don Thomas de Morla gouverneur de Cadix.

SOLIGNAC (le baron Jean-Baptiste), né à Milhau, département de l'Aveyron, le 22 janvier 1773, s'enrôla en 1789, dans le régiment de Vermandois, infanterie, et obtint le grade de capitaine, en 1791, à la première formation des bataillons de volontaires. Il se distingua, en 1793, à l'armée des Pyrénées-Orientales, sous le général Dagobert, qui le nomma chef de bataillon après le combat du 4 septembre à Olète ; il fut fait adjudant-général le 22 du même mois, et placé en cette qualité auprès du général Voulland. Solignac suivit ce général dans la 9e division militaire ainsi que dans la 8e, où il courut les plus grands dangers. Ayant obtenu à Marseille la mise en liberté de quelques fédéralistes, il fut dénoncé à la société populaire et obligé de se disculper à la tribune. S'étant porté à des actes de violence envers un député en mission, et forcé de se sauver, il fut découvert dans une auberge à Montpellier ; mais son frère s'étant adroitement substitué à sa place, il échappa aux gendarmes, erra quelque temps dans les montagnes de l'Aveyron, et se rendit à Paris, où le comité de sûreté-générale parvint à le faire arrêter. Mis en liberté, à la fin de prairial an III, il resta sans activité dans la capitale, où il connut Bonaparte avec qui il se lia intimement. Ce général lui confia, le 13 vendémiaire, les postes du cul-de-sac Dauphin, du passage V[illegible]at et du Manége où commencèrent les premiers massacres. Ce dévouement le fit réintégrer dans son grade d'adjudant général. Nommé chef d'état major de la 1re division de Paris, le Directoire, qui avait besoin de ses services, ne lui permit pas de suivre Bonaparte en

Italie, et le chargea de licencier la légion de police, forte de quatre mille hommes, dont il s'était servi pour le coup d'état du 13 vendémiaire. Solignac renferma les sous-officiers et les soldats à l'École-Militaire; il les conduisit ensuite à Metz et les dissémina heureusement dans divers corps. Il alla ensuite à l'armée d'Italie, et fut placé par le général en chef auprès de Masséna pour être son chef d'état-major. Il assista à toutes les batailles qui eurent lieu alors, et fut envoyé par Bonaparte à tous les corps, pour les engager à rédiger des proclamations énergiques en faveur du système républicain. Il réussit complètement dans cette mission. C'est en partie à ces adresses des armées, qu'on doit attribuer le 18 fructidor. Après le traité de Campo-Formio, il accompagna Masséna à l'armée de Rome, revint avec lui en France, à la suite de l'insurrection des troupes, retourna en Italie, et y commanda une brigade d'infanterie, sous Moreau, en l'an VII. Il reçut une blessure à la bataille de Novi, rentra en France, seconda puissamment Bonaparte à la journée du 18 brumaire, et parcourut de sa part le midi de la France, où la ville de Marseille, entre autres, ne voulant pas reconnaître le nouveau gouvernement, avait maltraité sa famille, et fait retentir les airs des cris mille fois répétés de *mort au tyran*, en traînant dans les rues et jetant à la mer un mannequin représentant le premier consul. Solignac parvint à rétablir l'ordre partout, et on adhéra aux journées des 18 et 19 brumaire. Sa mission remplie, il revint à Paris. Le premier consul fit son éloge en présence de ses collègues, et voulait l'attacher entièrement à sa personne: mais le général Solignac ayant demandé l'autorisation de suivre Masséna à l'armée d'Italie, elle ne lui fut accordée qu'après une explication très vive qui lui ravit pour toujours la bienveillance de Bonaparte. Arrivé à Nice, il alla commander une brigade d'infanterie dans la rivière de Gênes, fut blessé à l'affaire de Saint-Jacques, défendit le pont du Var, repoussa l'ennemi, rentra avec Masséna en Italie lors de la bataille de Marengo, à laquelle il prit la part la plus active, et se présenta à Milan chez le premier consul qui refusa de le voir; il fit ensuite la campagne de l'an IX, sous Brune, et passa bientôt en Toscane, où Murat l'investit du gouvernement de plusieurs provinces dans l'état romain et sur les bords de la mer Adriatique. Le gouvernement papal, satisfait de la discipline de ses troupes, lui témoigna les plus grands égards, l'appela à Rome, le logea dans un de ses palais, et le combla de marques d'affection et de reconnaissance. Le Saint-Père lui donna plus tard son portrait sur une tabatière enrichie de diamants. De retour en France, et après avoir séjourné peu de temps à Paris, M. Solignac retourna en Italie avec Murat, qui lui avait voué une bienveillance particulière, et fit partie de l'armée d'occupation dans le royaume de Naples, sous Gouvion Saint-Cyr. Ayant été choisi pour porter à l'empereur les félicitations de l'armée sur son avénement à la couronne, Napoléon le traita assez froidement. Cependant il le promut au grade de général de division, en 1805, à son couronnement comme roi d'Italie. On dut à M. de Solignac la convention que signa le prince Charles, de ne point reprendre les hostilités sans se prévenir dix jours d'avance, ce qui sauva nos troupes qui n'étaient qu'au nombre de vingt-cinq mille hommes, et risquaient d'être attaquées par les Autrichiens, au nombre de plus de cent mille. Ce fut encore lui qui dénonça aux généraux ennemis la reprise des hostilités, et repoussa avec son corps de grenadiers une colonne, à la bataille de Caldiéro, lui fit cinq cents prisonniers, força le général Hiller de se rendre prisonnier avec sept mille hommes. Il se trouva au combat de Saint-Jean, au passage du Tagliamento, et fut dépêché par Masséna pour aller informer l'empereur de nos succès. Il le vit deux fois à Schoenbrunn, et en reçut l'accueil le plus flatteur; mais bientôt après il tomba de nouveau dans la disgrâce de Napoléon, pour n'avoir pas voulu se déclarer contre Masséna; il perdit son grade, et ne reparut, en qualité de général de brigade, que lorsqu'il eut fait la campagne de Iéna, où il reçut deux coups de feu en servant comme volontaire sous Murat. Il fit le siége de Dantzick sous le maréchal Lefèvre, celui de Graudenz sous le maréchal Victor, se rendit en Portugal à la paix de Tilsitt, et eut ordre de s'arrêter à Madrid pour une mission diplomatique. Arrivé en Portugal, il battit un corps ennemi devant Evora, prit quinze cents hommes, sept pièces de canon, pénétra dans cette ville au milieu d'un carnage affreux, et reçut deux blessures graves à la bataille de Vimeira. De retour en France, par l'effet de la convention de Cintra, il recouvra son grade de chef de division, retourna en Espagne sous les ordres du duc d'Abrantès, gouverna la Vieille-Castille, rétablit la tranquillité, battit les insurgés et les dispersa. Après avoir quitté la Vieille-Castille, il commanda le siége d'Astorga, puis fit les siéges de Ciudad-Rodrigo, d'Almeyda, et s'avança en Portugal. La disgrâce de Masséna s'étendit jusqu'à lui: il fut exilé dans le Limousin et ne reprit du service qu'en 1813 dans le Nord, sous le général Maison, qui le nomma gouverneur de Lille. M. Solignac mit cette ville dans le plus bel état de défense, commanda une division d'infanterie, dispersa le corps prussien du général Elvig à Menin, culbuta l'avant-garde du général Tielmann à Peteghem, et mit en déroute la division du prince Paul de Wurtemberg, qu'il força de se replier sur Oudenarde. En avril 1814, il rétablit l'ordre parmi les soldats qui ne voulaient pas reconnaître les Bourbons, et obtint du roi le commandement d'une sous-division dans la 9e division militaire. De vifs débats s'élevèrent entre lui et les autorités civiles et ecclésiastiques; et pour se soustraire à leurs dénonciations, il demanda son remplacement qui lui fut accordé. Se trouvant à Montpellier en mars 1815, il reçut l'ordre de rejoindre le duc d'Angoulême, resta vingt jours au quartier-général de ce prince, et revint à Paris d'où le ministre de la guerre l'envoya dans la 8e division militaire afin d'engager le maréchal prince d'Essling à se soumettre à Napoléon. Instruit de l'adhésion du maréchal aux vues du nouveau gouvernement, M. Solignac se retira dans ses foyers. Nommé par son département à la Chambre des Députés en mars 1815, il combattit dans les rangs des patriotes. Après la bataille de Waterloo, il prit sur lui de se transporter chez l'empereur, qui persistait à vouloir conserver l'autorité suprême, demeura avec lui une heure et demie, et fut autorisé à annoncer son abdication à la chambre des représentants. Pendant le reste des séances, il soutint les intérêts de famille de l'empereur, et travailla à faire proclamer son fils Napoléon II. Le général Solignac vivait retiré au sein de sa famille, lorsqu'il apprit, à la fin de décembre, que le ministre de la guerre allait le faire juger à Montpellier. Il parvint à se soustraire aux recherches, et ne rentra chez lui qu'au bout de deux mois, après avoir acquis la certitude que l'on se bornait à le rayer des cadres de l'armée, et à le priver de traitement. On le rétablit sur les contrôles en 1818, et sur sa demande il fut admis à la retraite. En 1819, il figura parmi les membres de la société des amis de la presse. Arrêté en juin 1820, comme accusé d'avoir fait partie des mouvements qui eurent lieu au sujet de la loi des élections, il resta vingt quatre jours en prison, dont douze au secret. Il habite aujourd'hui Montpellier avec sa nombreuse famille, et se livre à de vastes entreprises de canaux. Il a publié, en août 1815, une lettre explicative de sa conduite à la chambre de 1815.

SOLTYK (Stanislas), l'un des plus illustres patriotes polonais, fils du castellan de Warsovie Mathias Soltyk, et de Saloméa Nakwaska, et neveu de Gaëtan Soltyk, évêque de Krakovie, naquit en 1751, à Krysk, dans le palatinat de Plok en Mazovie. Il recueillit, après la mort de son oncle, l'héritage de ses vertus civiques et de sa haine contre les oppresseurs de sa patrie. Il entra de bonne heure au service de son pays; mais c'est à la diète constituante de 1788 à 1792 qu'il se fit particulièrement connaître à ses concitoyens. Soltyk, nonce de Krakovie, contribua par ses lumières et son éloquence à la constitution du 3 mai 1791, qui devait illustrer les derniers moments de l'existence politique de la Pologne. Sa maison, ainsi que celle du vertueux Lanckorouski, commissaire du trésor de la couronne, servait de lieu de réunion aux députés patriotes,

Digitized by Google

avant que le club politique ne s'organisât au palais Radziwill à Warsovie. Le jour même (3 mai) où la constitution fut proclamée, les accents patriotiques de Soltyk retentirent dans la salle des séances pour la défendre contre les attaques et les trahisons des ennemis de sa patrie. Ses vastes lumières ne lui permettaient point de renfermer son patriotisme dans les limites étroites de son pays. A la séance du 3 octobre 1791, il prononça un discours dans lequel il rendait aux principes de la révolution française la justice que leur devait alors tout ami de l'humanité. Il finissait par prier le roi Stanislas-Auguste de charger le ministre de la république de témoigner au gouvernement de France la joie avec laquelle la nation polonaise voyait la régénération de cette puissante monarchie. Soltyk, pressentant la faiblesse du roi, lui adressa ces paroles remarquables, dans la séance du 29 mai 1792. « Sire, » le moment est arrivé où tout Polonais va sous vos » auspices se ranger sous les drapeaux de la liberté et » défendre cette terre qui l'a vu naître, cette terre ché» rie où il est heureux, parce qu'il est devenu libre. » Je passe sous silence les vingt premières années » de votre règne: mais vous, sire, souvenez-vous de ce » que vous êtes, de ce qu'était cette nation, qui, de » bonne foi vous abandonne ses destinées, et vous y » verrez alors la règle de votre conduite. Quelle diffé» rence de la seconde époque de votre règne, avec celle » de la diète actuelle, où la nation recouvre sa liberté, » et où vous gagnez sa confiance! Dans cette diète, » les limites entre la nation et le roi sont posées à ja» mais: la souveraineté reste à la nation, le pouvoir » exécutif au roi. Sire, vous approchez des moments les » plus critiques de votre vie: ils vont faire voir si vous » méritez d'être mis au rang des plus célèbres monar» ques, ou si avec vous doit périr la mémoire de votre » règne, etc. » Malheureusement incapable de régner, Stanislas-Auguste aima mieux s'avilir que de répondre généreusement à la confiance du peuple polonais. Ce n'est pas seulement par de sages conseils que Soltyk servit sa patrie. Lorsque le moment critique fut arrivé, il lui sacrifia sa fortune, et s'épuisa en offrandes et en dons de toutes espèces. Il avait inspiré la même ardeur à toute sa maison. Sa femme employa toute son habileté à stimuler le zèle patriotique de tous ceux qui l'approchaient, et lorsque la nécessité l'exigea elle sacrifia ses joyaux les plus précieux. Les domestiques de Soltyk se cotisèrent et donnèrent chacun une partie de leurs gages pour équiper et armer les défenseurs de la patrie. Quant à lui, il livra les armes et les canons qui se trouvaient dans ses châteaux, et mit sur pied un nombre considérable de soldats qu'il équipait et qu'il payait. Un long exil fut le seul prix de ses nobles sacrifices. Après le démembrement définitif de sa patrie, il se réfugia, en 1795, à Venise, où réuni à plusieurs autres patriotes, tels que Charles Prozor, Michel Oginski, Pierre Potocki, Dmochowski, Wysogierd, Nagurski, etc., il chercha à intéresser les cabinets alliés de la Pologne au sort de ce malheureux pays. Le ministre de France, Lallement, offrit son appui aux réfugiés: ils entrèrent par ce moyen en correspondance avec d'autres émissaires polonais, qui, dispersés sur la surface de l'Europe, imploraient l'assistance de la France, de la Turquie et de la Suède pour leur patrie. Ces efforts n'eurent aucun succès: Soltyk, secondé par Michel Oginski, parvint à opérer le rapprochement du ministre de France et du chevalier d'Yriarte, ambassadeur du roi d'Espagne, pendant leur séjour à Venise, et à amener ainsi le traité définitif entre la France et l'Espagne, qui fut signé à Bâle le 22 juillet 1795. Soltyk rentra dans sa patrie, en 1798, à la suite d'une amnistie qui lui fut accordée, mais c'était pour y être exposé à de nouvelles persécutions. Il fut surveillé sévèrement par la police, tant que l'état de l'Europe offrit le moindre espoir aux Polonais: mais il ne se laissa pas décourager. Lorsque la paix de Campo-Formio eut enlevé aux Polonais la confiance qu'ils avaient placée dans la France, Soltyk, Dmochowski et Thadée Czacki (*Voyez* ces noms.) établirent en 1800, une société des amis des sciences à Warsovie, qui, avec le but ostensible de cultiver et de conserver la langue polonaise, renfermait l'idée généreuse d'entretenir le feu sacré du patriotisme dans tous les cœurs, et formait, pour ainsi dire, un centre vers lequel tôt ou tard les Polonais pourraient se réunir. En 1802, Soltyk se joignit à ce même Czacki pour former avec Michel Walicki et Joseph Drzewiecki, une association commerciale, dans le but de faciliter la vente des produits du sol de la Pologne. Les lettres et les sciences furent en outre l'occupation favorite de Soltyk, jusqu'au moment où son pays l'appela à de nouveaux sacrifices. C'était l'époque (1809) de l'entrée triomphante du prince Joseph Poniatowski dans les deux Gallicies autrichiennes, pour rendre à l'indépendance les anciennes provinces polonaises. Soltyk, honoré du choix de ses compatriotes, reparut bientôt sur la scène publique, comme nonce de la noblesse à la diète de 1811, dont il fut nommé maréchal, par le roi de Saxe, alors grand duc de Warsovie. Le vénérable vieillard recouvre l'ardeur de sa jeunesse, pour diriger les travaux de cette assemblée vers le bien de son pays; un mandat plus glorieux l'attendait l'année suivante. Ses vœux les plus ardents allaient s'accomplir: le royaume de Pologne fut proclamé par la grande confédération de Warsovie, réunie à celle du grand duché de Lithuanie et Soltyk fut élu par ses concitoyens pour porter à Wilna, dans une députation solennelle, cette heureuse nouvelle à l'empereur des Français. (*Voyez* l'article Wybicki.) On sait combien les espérances des Polonais étaient prématurées.... Depuis cette époque Soltyk vécut paisiblement dans ses terres. Affaibli par l'âge, par les fatigues glorieuses de l'exil, et par des persécutions continuelles, il bénissait le nom d'Alexandre lorsqu'il apprit la nouvelle de la régénération d'une partie de la Pologne, en 1815. Mais rien de ce qu'on leur avait promis ne se réalisa. Croyant un instant pouvoir être encore utile à sa patrie, Soltyk plus qu'octogénaire avait accepté le poste de député à la diète de 1825, que le choix de ses concitoyens venait de lui offrir, et la même année il fut revêtu de la dignité de membre de la chambre haute du royaume actuel. Mais bientôt la journée du 26 décembre 1825, où le trône des Tzars fut menacé à Saint-Pétersbourg, découvrit les desseins de la conjuration russe. Les nombreuses arrestations qui en furent la suite révélèrent à la police russe l'existence de la société patriotique de Pologne. Alors les prisons de Warsovie, de Wilna, de Kamieniec-Podolski, de Kiow et autres, furent aussitôt remplies. Après une année d'instruction par une commission extraordinaire, composée à cet effet moitié de Russes, moitié de Polonais, huit d'entre les principaux accusés, parmi lesquels figurait, en première ligne, Stanislas Soltyk, furent livrés au tribunal de la diète, par le décret impérial et royal du 19 avril 1827. Tous ses co-accusés furent admis à se défendre: quant à Soltik, son âge, ses infirmités, les horreurs de sa prison, l'empêchèrent d'assister aux débats judiciaires. Toutefois il eut la satisfaction d'apprendre son absolution, que le sénat polonais prononça à l'unanimité, moins une voix. (*Voyez* l'article Vincent Krasinski.) L'autorité exécutive, au mépris des lois qui ne reconnaissent aucune instance supérieure à celle de la haute cour nationale, arrêta la publication du décret. Les cachots ne s'ouvrirent point aux inculpés absous par le tribunal compétent, et Soltyk gémit dans sa prison, privé des soins que sa vieillesse exige, et n'espérant peut-être de voir la fin de ses souffrances que lorsque la nature y mettra elle-même un terme.

SOLVYNS (Baltasar), né vers 1760 à Anvers, manifesta de bonne heure du goût pour les beaux-arts, et remporta à l'âge de onze ans le prix de dessin, à l'académie de sa ville natale. Il mania bientôt avec un égal succès le crayon, le pinceau et le burin, et peignit d'abord des vues de mer. Il fut, jeune encore, nommé capitaine du port de Lillo, et Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, le fit capitaine de son château de Lacken. Lorsque cette princesse retourna en Allemagne, Solvyns l'accompagna, et ne la quitta qu'à sa mort. Alors voulant satisfaire son goût pour les voyages, il suivit l'amiral anglais sir Home Popham, reconnut toutes les côtes de la mer Rouge, et en dressa des cartes, qui sont estimées. Ensuite il visita l'Inde, en étudia la langue vulgaire, la langue

sacrée des Hindous, et observa les mœurs, la religion et les usages divers, afin d'en donner une juste idée aux Européens. Après quinze années de séjour dans cette contrée, il revint dans sa patrie avec une riche collection de dessins et d'objets précieux. Une violente tempête l'ayant assailli sur les côtes d'Espagne, manqua lui ravir le fruit de ses travaux, mais il ne perdit que ses effets : il sauva son portefeuille et ses manuscrits. Arrivé en Belgique, il grava lui-même les dessins qu'il avait faits en Asie, et y joignit des explications en anglais et en français, précédées d'une introduction et d'observations importantes. Sa femme, Anglaise de naissance, et qu'il avait épousée dans l'Inde, le seconda dans cet ouvrage, qui parut d'abord à Paris. Il contient près de trois cents dessins coloriés, dont trente-six de grandeur double. Il y eut trois cents exemplaires sous ce titre : *Les Hindous, ou Description pittoresque des mœurs, costumes, cérémonies religieuses de ce peuple*, 1808—1812, 4 vol. in-fol., atlas. L'institut, auquel l'auteur dédia cet ouvrage, en agréa l'hommage, et remercia Solvyns en le félicitant du caractère de fidélité locale qui distingua son travail, ce qui manque à beaucoup de voyages pittoresques. Cette entreprise, qui aurait dû enrichir l'auteur, quoiqu'elle lui eût coûté des avances considérables, lui devint funeste, parce que plusieurs libraires étrangers firent faillite, et que les événements politiques bouleversèrent tout à cette époque. En 1819, il fut réduit à mettre en loterie les exemplaires qui lui restaient, et obtint à cet effet une autorisation du roi Guillaume Ier, qui l'a nommé depuis capitaine du port d'Anvers. Il a fait paraître un nouvel ouvrage, qui a pour titre : *Voyage pittoresque aux Indes et à la Chine*, avec des cartes et un texte explicatif, 1814, 2 vol. in-8°.

SOMBREUIL (Mademoiselle VIROT DE), fille du marquis de Sombreuil, gouverneur des Invalides en 1792, est une des femmes les plus célèbres dont les fastes de la pitié puissent éterniser la mémoire. Elle brilla aux jours affreux qui l'illustrèrent, par tous les genres de gloire et par des vertus en quelque sorte surnaturelles. Arrêtée avec son père sur la fin de 1792, et enfermée à la prison de l'Abbaye, elle ne se croyait destinée qu'à adoucir la captivité de ce respectable vieillard, et fut assez heureuse pour devenir son sauveur ; en effet le marquis de Sombreuil allait être massacré le 2 septembre, lorsque sa fille se jetant au milieu des assassins, serrant son père dans ses bras, le couvrant de son corps (elle reçut un léger coup de pique dans la poitrine), et l'inondant de ses larmes, elle parvint à force de supplications et de courage à l'arracher à leur fureur. Mais les bourreaux mirent à sa délivrance une condition plus cruelle peut-être pour cette fille généreuse que la mort même, en la forçant de boire un verre de sang ; elle le but, et son père fut sauvé. Malheureusement ce succès, si chèrement acheté, n'eut qu'un effet éphémère. Le nom de mademoiselle de Sombreuil était devenu populaire en France. Au milieu des scènes de douleur qui couvrirent bientôt tout le sol de la patrie, elle se trouva de nouveau renfermée avec les personnes destinées à devenir victimes de la terreur. On trouve dans les *Mémoires sur les Prisons* quelques détails sur le second séjour de cette femme infortunée dans les prisons ; nous nous faisons un devoir de les transcrire ici : « *Du 12 nivôse an* II. On » amena aussi la famille Sombreuil, le père, le fils et » la fille : tout le monde sait que cette courageuse ci- » toyenne se précipita, dans les journées du mois de » septembre, entre son père et ses assassins, et parvint » à l'arracher de leurs mains ; depuis sa tendresse » n'avait fait que s'accroître, et il n'est sorte de soins » qu'elle ne prodiguât à son père, malgré les horribles » convulsions qui le tourmentaient tous les mois pen- » dant trois jours depuis cette horrible époque. Quand » elle parut au salon, tous les yeux se portèrent sur » elle, et se remplirent de larmes. — *Du 28 pluviôse*. » Le citoyen Cuittant a donné lecture d'une romance » de sa composition sur le dévouement de la citoyenne » Sombreuil ; sa généreuse action y était célébrée de » la manière la plus touchante ; l'héroïne était pré- » sente, et écoutait la tête baissée ; son visage était » baigné de pleurs : l'auteur de la romance s'avance » vers elle, et lui dit : *En célébrant le courage, je n'ai » suivi que l'impulsion de mon cœur, et je me trouve » très heureux d'avoir pu rehausser l'éclat de la vertu » captive, en consacrant le récit d'une belle action.* » — Citoyen, répondit la citoyenne Sombreuil, j'en » ai reçu la récompense dans le temps ; je la reçois en- » core aujourd'hui. — *Du 2 floréal.* Au moment où l'on » est venu chercher madame de Rosambo pour aller » au tribunal révolutionnaire, elle a rassemblé ses » forces et repris ses esprits ; elle est allée chez made- » moiselle de Sombreuil, et lui a dit ces paroles re- » marquables : Mademoiselle, vous avez eu le bonheur » de sauver M. votre père, et moi je vais avoir celui » de mourir avec le mien et de suivre mon mari. » Ce père avec qui madame de Rosambo allait mourir, c'était Malesherbes ! La poésie a célébré sous mille formes différentes le dévouement de mademoiselle de Sombreuil. On distingue parmi les poètes qui l'ont le plus dignement chanté Delille et Legouvé (*voyez ces noms*) : aucun d'eux n'a rendu la circonstance la plus horrible de ce dévouement, celle du verre de sang ; M. Victor Hugo (*voyez ce nom*) est le seul qui n'ait pas reculé devant cette difficulté ; il a retracé cette affreuse scène dans une de ses odes consacrée à cette héroïne de la piété filiale. Rendue à la liberté après le 9 thermidor, mademoiselle de Sombreuil reçut de la convention un faible secours de mille francs. Plus tard elle quitta la France, et épousa à l'étranger M. le comte de Villelume, émigré, à qui son père avait promis sa main. Depuis la restauration, M. de Villelume a été nommé commandant de la succursale des invalides d'Avignon ; c'est dans cette ville que madame de Villelume a terminé sa carrière, au mois de mai 1823. Elle a laissé un fils capitaine dans les chasseurs de la garde, qui a obtenu l'autorisation de joindre le nom de Sombreuil à celui de Villelume.

SONNINI (CHARLES-NICOLAS-SIGISBERT DE MANONCOURT), né à Lunéville le 1er février 1751, était fils d'un conseiller du roi de Pologne Stanislas, se prétendant issu de la maison de Farnèse. Il fit ses études chez les jésuites de Pont-à-Mousson, et s'y distingua tellement, qu'il fut élevé au grade de docteur en philosophie, à peine âgé de quinze ans et demi. Sonnini, que son père destinait à la magistrature, se rendit à Strasbourg pour y faire son droit, et se fit même recevoir à la cour souveraine de Nanci ; mais sa passion pour les voyages et les découvertes lui fit abandonner la carrière de la magistrature pour celle des armes. Il entra d'abord comme cadet noble dans les hussards d'Esterhazi, passa ensuite dans le génie de la marine, et obtint, en 1772, d'être envoyé à Cayenne, en qualité de cadet à l'aiguillette. Il explora la Guyane avec une ardeur et un zèle infatigables, et étendit ses recherches jusqu'au rivage de Rio-Negro, qui sépare ce pays du Pérou. Il rendit des services signalés à la colonie, soit en contribuant à la destruction des établissements des nègres-marrons qui l'inquiétaient sans cesse, soit en frayant la route à un canal de Cayenne à la montagne de la *Gabrielle*. Pour parvenir à un résultat aussi important, Sonnini affronta les plus grands dangers : il s'embarqua sur un frêle canot avec six Indiens, et pendant douze jours il eut à souffrir la faim et la soif et tous les inconvénients des eaux stagnantes, des pluies, des insectes qui le dévoraient et du féroce Caïman, si fréquent dans ces lieux déserts. Il fut assez heureux pour terminer cette entreprise qui avait été tentée inutilement plusieurs fois avant lui. Arrivé à la montagne si désirée, il prend des rafraîchissements, remonte dans son canot, et en moins de deux jours se rend à Cayenne, par le chemin qu'il s'était frayé. Il y fut accueilli avec le plus grand empressement et on donna son nom au canal que l'on fit creuser sur la route qu'il avait tracée. De retour en France, où il avait été envoyé pour y donner lui-même des détails sur son expédition, il y fut nommé lieutenant, et reçut le brevet de naturaliste-voyageur du gouvernement en même temps que celui de correspondant du cabinet d'histoire naturelle, établissement auquel il avait remis une belle collection d'oiseaux rares. En 1775, Sonnini retourna à Cayenne, après avoir visité la côte occiden-

Digitized by Google

tale du cap Blanc, jusqu'à Portudal. Pendant deux ans de séjour dans cette colonie, en qualité d'ingénieur de la marine, il s'occupa uniquement d'histoire naturelle. Ses recherches ont toutes été consignées dans le journal de l'abbé Rozier. Buffon cite souvent la relation de ce voyage restée inédite sous le titre de *Journal d'un navigateur*. Tourmenté d'une fièvre quarte opiniâtre qui le consumait, Sonnini revint en France et passa l'hiver de 1776 à 1777 à Montbard, auprès de Buffon qui avait encouragé, dès sa première jeunesse, son goût pour l'histoire naturelle, et qui le chargea de tous les articles d'ornithologie étrangère. Il était occupé de ce travail lorsque, sur la recommandation de Buffon, il fut désigné pour faire partie de l'expédition aux échelles du Levant et de la Barbarie, dirigée par le fameux baron de Tott. A son arrivée à Alexandrie, Sonnini trouva des ordres particuliers pour voyager en Egypte. Il conçut alors le projet gigantesque de traverser le milieu de l'Afrique dans toute sa longueur, depuis le golfe de la Sidra jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Ce projet, qu'il soumit au gouvernement, ne fut point approuvé, et il fut obligé de se borner à explorer l'Egypte. Il remonta le Nil jusqu'auprès de ses cataractes, et le premier fit connaître complétement le pays situé entre Demanhour et le lac Natron. Il se rendit ensuite en Grèce, explora soigneusement l'île de Candie, les groupes d'îles de la mer Egée, et quelques parties de l'Asie-Mineure, de la Macedoine et de la Morée. Avant de quitter l'île de Milo, il eut le bonheur de sauver, par son courage et sa présence d'esprit, une frégate française, montée par son ami d'Entrecasteaux, et un convoi de plus de soixante voiles, attaqué par l'amiral anglais Keppel. De retour en France, le 18 octobre 1788, après quarante mois d'absence, il espérait jouir du repos sous le toit paternel, mais il fut cruellement déçu. Pendant son voyage, quelques-uns de ses parents s'étaient mis en possession de son héritage, et ce ne fut qu'à la suite d'un procès qu'il leur intenta, qu'il put recouvrer une ferme à Manoncourt, où il se bâtit un petit manoir dans le jardin duquel il cultiva et acclimata plusieurs végétaux utiles. Pendant le cours de son procès, il s'était retiré successivement à Lircourt, dans les Vosges, et à Marigny, près de Château-Thierry, où il fit de belles plantations qui existent encore. Lorsque la révolution éclata, Sonnini fut nommé juge-de-paix, puis juge au tribunal de Nanci, et enfin l'un des administrateurs du département de la Meurthe. Malgré son intégrité et l'activité qu'il montra dans ses fonctions, il fut traduit au tribunal révolutionnaire avec l'administration entière de la Meurthe, par Saint-Just et Lebas, sous prétexte qu'ils avaient laissé manquer de vivres les armées du Rhin et de la Moselle, dans un moment où le département de la Meurthe éprouvait une affreuse disette. Rendu à la liberté après cinq mois de détention et réintégré dans ses fonctions, il fut un mois après destitué comme noble et comme frère d'émigré. Ruiné presque entièrement par la chute des assignats, Sonnini fut obligé de quitter sa retraite pour rétablir sa fortune. Il eut un instant l'idée d'aller fonder une maison de commerce dans l'île de Naxos, mais ses amis lui firent abandonner ce projet, et il vint à Paris où il se livra à des travaux littéraires. C'est alors qu'il entreprit la grande édition de Buffon qui porte son nom, et le grand *Dictionnaire d'histoire naturelle*, publié par le libraire Déterville. Fourcroy, qui dirigeait alors l'instruction publique, voulant récompenser les travaux de Sonnini, le plaça à la tête du grand collége de Vienne (Isere) : Sonnini voulut y rétablir l'ordre et lui rendre sa première splendeur, mais bientôt abreuvé de dégoûts, après de vains efforts il donna sa démission et reprit ses travaux. Le 25 octobre 1810, il se rendit à Jassy, capitale de la Moldavie, où il croyait que la fortune l'attendait; mais désabusé peu de jours après son arrivée, et s'étant aperçu que sa bonne foi avait été surprise, il se disposa à revenir en France, et vendit sa riche bibliothèque à l'évêque Ignatius, qui en fit présent au lycée grec de Bucharest, dont il était le fondateur. Sonnini ne revint toutefois dans sa patrie qu'après avoir parcouru la Moldavie et la Valachie et y avoir recueilli des materiaux précieux; il fut atteint, pendant ces excursions, de la fièvre endémique, et mourut des suites de cette maladie, le 29 mai 1812, à Paris, où il était de retour depuis le 26 décembre 1811. » Sonnini, dit M. Thiebaut de Berneaud, son biographe, » était né avec les plus heureuses dispositions; mais » son inconstance, son ame ardente, le poussaient sans » cesse hors de la ligne où l'homme peut goûter quel- » que félicité. Il était généreux, et ne calculait point » avec l'avenir, aussi il vécut pauvre, et s'il eut un re- » proche à se faire, c'est de n'avoir pu céder aux cir- » constances et corriger l'amour du faste, qui avait » présidé à ses premières années, et qui avait perdu » son père. Il s'est peint dans ses écrits. Aimant passion- » nément les chats; comme Pétrarque, il en avait tou- » jours plusieurs autour de lui, même alors qu'il voyait » ses propres ressources lui manquer. » Il a publié : 1° *Mémoire sur la culture du chou-navet de Laponie*, Paris, 1788 et 1804, in-8°; 2° *Vœu d'un agriculteur*, Paris, 1788, in-8°; 3° *De l'admission des juifs à l'état civil*, Nanci, 1790, in-8°; 4° *Essai sur un genre de commerce particulier aux îles de l'archipel du Levant*, Nanci, 1797, in-8°; 5° *Histoire naturelle, générale et particulière, par Leclerc de Buffon*, nouvelle édition, accompagnée de notes, de l'*Histoire des reptiles, des plantes, etc.*, Paris, 1799—1808, 127 vol. in-8°; 6° *Voyage dans la Haute et Basse-Egypte*, Paris, 1799, 3 vol. in-8° et atlas : traduit deux fois en anglais, par H. Hunter, et par le major de marine Mouke : 7° *Voyage en Grèce et en Turquie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8° et atlas; 8° *Traité de l'arachide*, Paris, 1808, in-8°; 9° *Manuel des propriétaires ruraux*, Paris, 1808, in-12; 2° édition, 1811 : 5° édition revue et augmentée par M. Thiebaut de Berneaud, 1823, in-12 ; 10° *Traité des asclépiades*, Paris, 1810, in-8° : 11° *Bibliothèque physico-économique*, depuis le 23 octobre 1802, jusqu'au mois de mai 1812.

SONTHONAX (Léger-Félicité), commissaire du pouvoir exécutif et député au conseil des cinq-cents, né en 1763, à Oyone, département de l'Ain, était avocat avant la révolution. Louis XVI d'abord, la convention et le directoire ensuite, l'envoyèrent successivement à Saint-Domingue. Chargé de faire exécuter le décret sur la liberté des nègres, que toutes les factions voulaient avoir dans leur parti, il trouva en arrivant dans cette colonie les habitations dévastées, les manufactures incendiées. Le général Galbaud commandait à Saint-Domingue quand Sonthonax et Polverel, investis d'une autorité sans bornes, vinrent y exercer leurs pouvoirs. L'autorité militaire, d'après les antiques bases fondamentales, était supérieure à l'autorité civile : mais bientôt le commandant de Saint-Domingue devint l'instrument passif de la volonté des deux commissaires. La méfiance d'abord, et ensuite la mésintelligence entre les magistrats et les militaires, furent le résultat de cette innovation. Galbaud fut sur-le-champ destitué, et destiné à être envoyé en France par les commissaires tout-puissants. Une réaction devait nécessairement suivre un tel acte d'autorité, surtout dans un climat brûlant, où toutes les têtes étaient montées et les passions exaspérées au dernier point. Plusieurs chefs, partisans des séditieux, peut-être même chargés de les exciter, avaient été embarqués sur la flotte avec le général. Ils saisirent habilement cette occasion pour travailler les marins, et finirent par leur persuader que Galbaud n'était qu'un brave chef militaire que des magistrats sacrifiaient à leur jalousie. Galbaud ne se fut pas plustôt assuré de la flotte, qu'impatient de se venger de Sonthonax et de Polverel, il fit opérer une descente. Ainsi les établissements de la république furent attaqués par ses propres soldats, et les Français se traitèrent mutuellement avec une fureur qu'eussent à peine égalée les Anglais ou les Espagnols. Sonthonax et Polverel furent obligés de fuir du Cap. Les soldats, ne trouvant plus d'obstacles, livrèrent cette malheureuse ville à toutes les horreurs du pillage; les noirs imitèrent cet exemple, et le surpassèrent bientôt. Le feu fut mis à la ville, et en moins de quelques heures le Cap ne fut plus qu'un monceau de cendres. Galbaud, effrayé des suites de la révolte, se hâta de se rembarquer avec un grand nombre de colons, et se déroba au châtiment qu'il avait

attiré sur sa tête. Sonthonax et Polverel revinrent dans la ville aussitôt que les flammes s'éteignirent et que le carnage eut cessé. Ils organisèrent en corps civils et militaires tout ce qui restait d'hommes ; ils ramassèrent les esclaves qui se rendirent, et qui étaient las de la liberté ; les restes des familles furent placés dans les édifices publics que les flammes avaient épargnés ; on destina aux besoins communs les vivres qu'on tira des décombres : des navires furent expédiés pour aller chercher des provisions dans les îles voisines et sur le continent ; car la famine était ce qu'on craignait le plus. Sonthonax et son collègue, souvent dénoncés par les colons ou leurs amis à la convention nationale, furent rappelés, et décrétés d'accusation, le 16 juillet 1793, sur la motion du député Bréard, de la Charente-Inférieure, appuyée par Billaud-Varennes. Ils furent arrêtés à leur retour en France, Danton les poursuivit comme amis de Brissot et des Girondins. Ils n'obtinrent leur liberté provisoire qu'après le 9 thermidor. Polverel mourut peu de temps après, dans un état de fortune qui prouvait son désintéressement. Sonthonax, un peu moins désintéressé, sans avoir néanmoins la fortune qu'il aurait pu se procurer, fut encore en butte à de nouvelles dénonciations : il parut à la barre, se justifia du reproche d'avoir excité les esclaves à se révolter, et assura que depuis longtemps des traitements rigoureux avaient excité ces hommes à la vengeance ; que d'ailleurs leurs accusateurs les blancs voulaient livrer la colonie aux Anglais dont ils avaient imploré les secours. Sonthonax fut déchargé de toute accusation en 1795, et mis en liberté définitive. Envoyé de nouveau dans les colonies, sur la proposition faite au directoire par le ministre de la marine Truguet, il fut dénoncé par les députés Blad du Finistère, Bourdon de l'Oise et Vaublanc, à l'occasion de l'affaire de Hugues Montbrun ; mais Hardy prit énergiquement sa défense, et rappela que Sonthonax avait été constamment opposé aux terroristes de France, persécuté par Robespierre, et dévoué aux proscrits du 31 mai. Sonthonax, élu député au conseil des cinq-cents par l'assemblée électorale de Saint-Domingue, vint y siéger quelque temps après le 18 brumaire (septembre 1797), et lorsque les accusations relatives à ses missions se renouvelèrent, il trouva un défenseur dans Garan de Coulon, qui s'attacha à prouver qu'il fallait chercher dans des événements bien antérieurs à la mission de Sonthonax la cause des désastres des colonies. Sonthonax parut plusieurs fois à la tribune, traita différentes questions relatives aux colonies, et cessa ses fonctions législatives le 20 mai 1798. Après la révolution du 18 brumaire an VIII, son nom fut inscrit sur la première liste de déportation, et il fut arrêté et conduit à la Conciergerie lors de l'explosion de la machine infernale, qui servit de prétexte à Bonaparte pour se défaire de plusieurs républicains. Rendu peu de temps après à la liberté, il vécut loin des affaires : mais dénoncé à la police comme ayant manifesté son improbation de la conduite tenue à Saint-Domingue, en 1803, par le général Rochambeau, et des atroces barbaries exercées contre les noirs, qu'on faisait dévorer par les chiens et qu'on fusillait comme des bêtes féroces, il reçut l'ordre de quitter Paris, et fut mis sous la surveillance de la police à Fontainebleau. Ayant obtenu la permission de se retirer dans le département de l'Ain, son pays natal, il y mourut en juillet 1813, dans la cinquantième année de son âge.

SOUBRANY (Pierre-Auguste de), né à Riom, en 1750, d'une famille noble, entra très jeune au service. Il était officier au régiment de Royal-Dragons, et jouissait d'une fortune considérable, lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec chaleur, et fut nommé par ses concitoyens maire de la ville de Riom. Envoyé à la convention nationale, en septembre 1792, par le département du Puy-de-Dôme, il y siégea sur la montagne, et prononça dans plusieurs circonstances des discours pleins de véhémence. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis, et ne parut à la tribune que pour y émettre ses votes. Cessant dès-lors de prendre part aux débats de la convention, en mai 1793, il fut envoyé en mission à l'armée de la Moselle, et l'année suivante à celle des Pyrénées-Orientales. Partout il se faisait aimer des soldats, dont il partageait les fatigues : doué de toutes les vertus républicaines, il dormait au bivouac, paraissait le premier au combat, et donnait constamment l'exemple de la bravoure et de la frugalité : il contribua beaucoup aux succès de l'armée des Pyrénées-Orientales, et se couvrit de gloire à la reprise du fort Saint-Elme, de Port-Vendre et de Collioure. De retour à Paris quelque temps avant l'insurrection des faubourgs contre la convention (1er prairial an III), il fut proclamé général de l'insurrection par la foule qui était restée un instant maîtresse de l'assemblée. Soubrany, qui avait vu dans la chute de Robespierre la chute de la république, s'empressa de se rendre aux désirs des républicains qui voulaient renverser la réaction thermidorienne : mais la convention, soutenue par la section de la Butte-des-Moulins, ayant repris ses séances, Soubrany fut décrété d'accusation, livré à une commission militaire, et condamné à mort avec Romme, Goujon, Bourbotte et Duroy, le 18 juin 1795 : après leur condamnation, ils se frappèrent avec un couteau qu'ils se passèrent de main en main. Malheureusement Soubrany, Duroy et Bourbotte n'ayant pas réussi à se porter des atteintes mortelles, furent traînés tout sanglants à l'échafaud. (*Voyez* Duroy.)

SOUHAM (le comte Joseph), lieutenant-général, né à Tulle, le 30 avril 1760, entra au service en 1782, et servit jusqu'en 1787 comme simple cavalier dans le régiment de royal-cavalerie. Il est du nombre de ces généraux de la république qui durent un avancement rapide plutôt à leur force physique et à leur bravoure personnelle qu'à l'instruction et aux talents militaires. Employé, en 1794, à l'armée de Pichegru, il y commandait une division de plus de trente mille hommes, tandis que les généraux Daendels, Vandamme et Macdonald n'avaient que des brigades. Il prit une part presque toujours décisive aux opérations sur la Sambre ; aux combats de Mouscron et de Courtray, aux batailles de Turcoing et de Pont-à-Chin. Cependant l'habileté qu'il déploya dans ces différentes actions ne l'éleva pas au-dessus d'un général de troisième ordre. Il n'eut jamais pour loi que le sang-froid et une parfaite connaissance des manœuvres. Ses camarades Moreau, Championnet, Jourdan, et ses subordonnés Daendels, Vandamme, Macdonald, l'éclipsèrent bientôt. Son amour pour le jeu et une conduite peu régulière, nuisirent à son avancement ultérieur. Il se distingua encore pendant la même campagne à l'affaire de Mont-Cassel, à la prise de Courtray, à Hooglède, et se rendit maître de Nimègue le 8 novembre suivant. En septembre 1796, il eut le commandement en chef des départements réunis ; passa ensuite à l'armée du Danube, sous Jourdan, et commanda la 2e division à la bataille de Stockach. Employé à l'armée du Rhin, sous Moreau, en 1800, il commandait la 2e division de l'aile gauche, sous Sainte-Suzanne. Cette division fut employée à des opérations accessoires sur le Main. Après la bataille de Hohenlinden, Souham s'empara de Ratisbonne, où, à la vérité, le général Klenau n'avait laissé que des partis. En 1804, il se trouva compromis dans l'affaire du général Moreau, et fut enfermé au Temple pendant plusieurs mois. Il ne fut remis en activité qu'en 1808, époque à laquelle il alla rejoindre le corps de Catalogne aux ordres de Saint-Cyr. Il remporta un avantage sur les insurgés espagnols à Olot, dont il se rendit maître. Le maréchal Augereau ayant conduit un convoi de subsides à Barcelonne, retourna du côté de la France, laissant la division Souham dans la plaine de Vich, bassin entouré de montagnes, vraie souricière d'où l'on ne peut sortir que par des défilés. Le général O'Donnel, voyant l'isolement de cette division, résolut de l'enlever, comptant avoir ensuite bon marché du reste de l'armée où il n'y avait que des Italiens et des Allemands. Il la surprit en effet dans ses cantonnements : Souham se sauva en chemise, faillit être pris, et fut blessé au visage. Toutefois son sang-froid et sa présence d'esprit en imposèrent aux Espagnols, et il resta maître de la plaine de Vich. Après la défaite de Salamanque, il prit le commandement des débris de l'armée de Portu-

gal qu'il réunit à l'armée du Nord, et contribua beaucoup à la levée du siége de Burgos. En 1813, il commandait à Lutzen la 1re division du 3e corps. C'est à la résistance héroïque de cette division formée de conscrits, et qui perdit dans cette journée presque la moitié de son effectif, qu'est dû le succès de cette célèbre journée. Ce fut elle qui reçut le choc des alliés, entre les villages de Rhana et de Gros-Goerschen. Ce fait d'armes valut à ce général le cordon de grand-officier de la légion-d'honneur. Lorsque le maréchal Ney fut appelé au commandement de l'armée destinée à opérer sur Berlin, Napoléon donna au général Souham le commandement du 3e corps; c'est donc en qualité de général en chef qu'il fit la campagne d'automne à la grande armée, mais ce grade n'ajouta rien à sa réputation: au contraire, il prouva qu'il ne comprenait rien aux combinaisons stratégiques. Les désastres de la Katsbach peuvent lui être attribués en partie: au lieu de faire déboucher le 3e corps par la chaussée de Jauer, pour attaquer l'extrême droite des alliés, comme cela lui était prescrit, il lui fit suivre un chemin plus court qui l'engagea dans ce défilé, déjà embarrassé par la cavalerie du général Sébastiani, d'où il ne put se tirer pour prendre à temps part à l'action. Le général Souham fut blessé légèrement à Leipsick. Rétabli de sa blessure, il prit vers la fin de mars 1814 le commandement d'une division de gardes nationales qui devait opérer sur la Seine; mais la prise de Paris par les alliés le fit rappeler à Fontainebleau, où il se rallia aux débris des corps qui avaient défendu la capitale. L'empereur lui confia le commandement de la 1re division du nouveau corps d'armée réorganisé par le duc de Raguse, et lui donna une gratification pour l'aider à réformer son équipage. Peu touché de cette générosité, Souham adhéra bientôt après à la proposition que lui fit le duc de Raguse d'abandonner Napoléon. Sur le point de quitter son quartier-général d'Essonne pour se rendre à Paris, près des généraux chargés de négocier l'abdication, le maréchal remit à Souham le commandement des troupes, avec ordre de ne point bouger; mais dans la nuit qui suivit le départ du maréchal, l'empereur ayant fait demander Souham, celui-ci craignit que le complot ne fût découvert et jugea devoir mettre sur-le-champ à exécution le projet qui jusqu'alors avait été différé. Il donna en conséquence l'ordre aux troupes de lever leurs bivouacs, et les conduisit à Versailles sans qu'elles se doutassent où on les menait. Ce ne fut que lorsqu'elles furent arrivées à Versailles, qu'une proclamation leur fit connaître qu'elles avaient été dupes de leur discipline. Alors elles s'insurgèrent. Souham voulut en vain les apaiser, les soldats étaient furieux, et cent coups de fusil partirent à la-fois contre lui. La vitesse seule de son cheval le sauva d'une mort certaine. Ceci explique la disgrace qu'il encourut dans les cent jours. Souham fut nommé, en 1814, commandant de la 20e division, en 1816 inspecteur d'infanterie, et en 1818 gouverneur de la 5e division, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

SOULT (Nicolas-Jean-de-Dieu), duc de Dalmatie, maréchal de France, né à Saint-Amans (Tarn), le 29 mars 1769, de parents cultivateurs, entra comme soldat dans le régiment royal infanterie, où il reçut ses premiers grades. A la fin de 1791, il fut nommé sous-lieutenant de grenadiers dans le premier bataillon du Haut-Rhin, qu'il fut chargé d'instruire. Deux mois après, ce bataillon le nomma, par acclamation, adjudant-major et ensuite capitaine. En 1793, il se distingua au combat d'Oberfelsheim, et fut chargé de diriger, dans les Vosges, les opérations de deux bataillons destinés à rejoindre le camp de Budenthal. Appelé à l'état-major de l'armée de la Moselle, avec le grade de capitaine, le 29 brumaire an III, il se trouva à la bataille de Kaiserslautern, perdue par les Français. Chargé du commandement d'un corps destiné à enlever le camp de Marsthal, le capitaine Soult obtint le plus brillant succès, prit deux drapeaux et un grand nombre de prisonniers: le 3 nivôse suivant, il se distingua à la bataille de Wissembourg, fut ensuite chargé du commandement du camp de Reth, employé au siége du Fort-Louis, et envoyé dans le Palatinat, pour y remplir, sous les ordres du général Lefebvre, les fonctions de chef d'état-major de l'avant-garde de l'armée. Nommé adjudant-général chef de bataillon, le 9 pluviôse an II, colonel le 25 floréal de la même année, il se fit remarquer, sous les ordres du général Lefebvre, dans les deux combats qui furent livrés à Arlon ainsi qu'à ceux de Fleurus, par sa valeur et l'habileté de ses dispositions. Promu au grade de général de brigade, le 20 vendémiaire an III (novembre 1794), il passa dans la division du général Harty et fut employé sous ses ordres au blocus de Luxembourg, jusqu'à la reddition de cette place. Employé de nouveau, sous les ordres du général Lefebvre, il reçut le commandement des troupes légères de sa division. A la reprise des hostilités cette avant-garde fit partie du corps commandé par Kléber. Le général Soult livra les combats du passage de la Sieg, d'Ennet et d'Umaeh, et commanda l'attaque de la gauche, à la bataille d'Altenkirchen, où les Autrichiens essuyèrent une défaite complète. Détaché avec trois bataillons et cent cinquante hommes de cavalerie pour courir et éclairer la gauche de l'armée à Herborn, il fut enveloppé par quatre mille cavaliers autrichiens, fit la résistance la plus audacieuse, et prit de si bonnes dispositions, que l'ennemi, après avoir éprouvé des pertes considérables, fut contraint de lui laisser continuer tranquillement sa route sans lui avoir tué un seul homme. Le général Soult se distingua au combat d'Ostrach, où il reçut le commandement de l'avant-garde, à Liebtingen, et au passage du Danube à Duttingen. Promu au grade de général de division, le 2 floréal an VII, il fut chargé de calmer l'insurrection des Suisses et de la dissoudre par la force; il offrit le pardon aux insurgés, et parvint ainsi, en deux jours, à faire rentrer dans la soumission le canton de Schwitz, qui fut désarmé; mais il fut obligé d'avoir recours à la force pour réduire les insurgés d'Uri et d'Underwald. Après cette expédition il vint rejoindre le reste de l'armée, commandée par le général en chef Masséna, et contribua beaucoup au gain de la célèbre bataille de Zurich. Le 25 septembre, il passa le Linth, attaqua et défit l'armée impériale et s'empara de Chaunis et de Kalbrun; après une attaque et une résistance meurtrière, il attaqua, le 26, Wesen, où huit cents Prussiens, huit pièces de canon et un drapeau tombèrent en son pouvoir. Employé à l'armée d'Italie, sous Masséna (en 1800), en qualité de général de division, il eut le commandement de l'aile droite, et contribua à la belle défense du pays de Gênes. Dans l'affaire du 6 avril, il accourut, à la tête de quelques bataillons, au secours de cinq mille Français, commandés par le général Gardanne, et arracha, par son intrépidité, la victoire à près de quinze mille Autrichiens, qui, après plusieurs attaques réitérées, étaient sur le point de forcer nos retranchements: le lendemain il attaqua et prit de force les sommités d'Albizola, poursuivit les Impériaux jusqu'à Stilla et ravitailla la place de Savone. Il se couvrit de gloire à Mascharola, à Sassello et à Ponte-Ivrea, à la montagne de l'Hermette, où il fut blessé deux fois. Cependant sa troupe était réduite à l'extrémité faute de vivres, et n'avait plus d'ailleurs que deux coups de feu par homme à tirer sur l'ennemi; le général Soult se détermine à effectuer sa retraite; mais enveloppé bientôt par des forces quintuples, le général Bellegarde le fait sommer de se rendre: Soult répond qu'avec des baïonnettes il n'est pas question de se désespérer pour des Français. Cette réponse énergique relève le courage de sa troupe et assure son salut: il profite habilement de l'hésitation qui régnait dans les mouvements de l'ennemi. Dans la journée du 30 avril, il dirigea l'attaque glorieuse des Deux-Frères, força, le 10, le camp de Monte Cretto, battit le général Gottesheim, lui fit mille prisonniers et s'empara de Monte-Moro et de Nervi. Moins heureux, le 13, à l'attaque meurtrière de Monte-Cretto, il fut blessé et fait prisonnier avec son frère, sur le champ de bataille. Rentré en France, après la victoire de Marengo, il fut nommé commandant supérieur en Piémont. Il comprima l'insurrection de la vallée d'Aost, soumit les Barbets qu'il organisa ensuite en compagnies, et parvint par sa prudence et sa fermeté à faire échouer tous les complots et à rétablir le calme dans toutes ces

contrées. En 1801, il fut mis à la tête d'un corps d'observation de douze mille hommes, chargé d'occuper Otrante, Tarente, Gallipoli et Brindes. Dix huit mois après, on le destinait à passer en Egypte avec son corps d'armée, pour prendre le commandement en chef des troupes françaises, à la place de Menou; mais la capitulation de ce général rendit cette expédition sans objet. Rentré en France après la conclusion du traité d'Amiens, il fut nommé colonel général de la garde des consuls. A la rupture de ce traité il fut pourvu du commandement en chef du camp de Boulogne où une nombreuse armée se rendait pour tenter une descente en Angleterre. Il reçut le bâton de maréchal de France le 19 mai 1804, et commanda, à la fin de la même année, un des corps de la grande-armée d'Allemagne: il passa le Rhin à Spire, le 26 octobre, pénétra dans la Souabe, passa le Danube à Donawerth, le 6 novembre, entra à Augsbourg le 9, s'empara le 14 de Memmingen, où neuf bataillons, commandés par le comte de Spangen, prirent les armes, se posta sur Biberach, et compléta l'investissement d'Ulm: le 16, il contribua à la défaite des Russes, près d'Hollabrunn et de Guntersdorf. Le 2 décembre, le maréchal Soult commanda l'aile droite, à la bataille d'Austerlitz; après une attaque vigoureuse et un combat terrible, il s'empare des hauteurs de Pratzen et décida le succès de cette mémorable journée. Napoléon, rencontrant le maréchal Soult sur le champ de bataille, lui dit: « Maréchal, » vous êtes le premier manœuvrier de l'Europe. » Revenu en France après le traité de Presbourg, il prit de nouveau le commandement du camp de Boulogne. On le nomma grand-cordon de la légion-d'honneur et chef de la quatrième cohorte de cet ordre, le 1er février 1805. Il fit la campagne suivante en Prusse, commanda l'aile droite à la bataille d'Iéna, le 14 octobre 1806, battit, le 15, le maréchal Kalkreuth à Geussen, poursuivit vivement le roi de Prusse, et forma le blocus de Magdebourg. Après en avoir laissé la direction au maréchal Ney, il se porta sur une colonne prussienne, commandée par le duc de Saxe Weimar, qui cherchait à gagner les bords de l'Oder: il y atteignit à Rathenau cinq escadrons de cavalerie saxonne qui se rendirent par capitulation, et contribua, le 6 novembre, à la prise de Lubeck, qui fut suivie, le 7, de la capitulation de Schwartau, par suite de laquelle le général Blucker se rendit prisonnier avec tous les débris de son armée. Le maréchal Soult commanda le quatrième corps pendant la campagne de Pologne, il se trouva, le 26 décembre, à la bataille de Pultusk, enleva, le 3 février 1807, le pont de Bergfried, défendu par douze bataillons, et le 8 contint le corps d'armée du général Beningsen. Pendant la bataille d'Eylau, le 6 juin, il traversa le passage en présence de l'ennemi et marcha sur Wormditt. Il battit, le 8, le général Kaminski à Wolfesdorf, prit part, le 12, à la bataille de Heilsberg, et s'empara de Kœnisberg le 16. Après le traité de Tilsitt, le maréchal Soult rentra en France avec l'armée et fut créé duc de Dalmatie. Passé en Espagne, en 1808, il eut le commandement du centre de la grande armée, battit l'armée d'Estramadure, le 10 novembre, devant Gamonal, lui fit cinq cents prisonniers, et s'empara de douze drapeaux et de la presque totalité de l'artillerie ennemie. Cette victoire lui ouvrit les portes de Burgos où le quartier-général fut provisoirement établi; de là le duc de Dalmatie marcha sur Reynosa qu'il occupa le 12, s'empara de Santander, le 16, harcela vivement les débris de l'armée de Galice, et poussa les partis jusque dans les Asturies: chargé de combattre l'armée britannique, aux ordres de sir John Moore, il la poursuivit l'épée dans les reins jusques au port de la Corogne, où, après un combat très vif, livré le 16 janvier 1809, le général ennemi perdit la vie. Elle se rembarqua précipitamment après avoir abandonné tout son materiel, détruit elle-même tous ses chevaux et laissé dans diverses rencontres près de six mille prisonniers aux vainqueurs. Le 20, le maréchal Soult soumit la Corogne: deux mille Espagnols qui, sous les ordres du général Alceda, avaient fait mine de résister, furent faits prisonniers, deux cents pièces de canon et vingt mille fusils furent trouvés dans la place. La prise du Férol, qui capitula le 27, fut encore plus importante, huit vaisseaux de ligne, dont trois de 112 canons et deux de 80, trois frégates, plusieurs corvettes, un arsenal renfermant plus de quinze cents pièces de canon et des munitions de toutes espèces, tombèrent au pouvoir des Francais. Le duc de Dalmatie ayant reçu l'ordre d'envahir le nord du Portugal, traversa le Minho, le 4 mars, culbuta tout ce qui s'opposa à sa marche, notamment dans les défilés de Viseu, s'empare de Chaves, le 11, et pousse les Anglo-Portugais jusqu'à Oporto, dont il enleva d'assaut les formidables retranchements, le 29. Cependant la seconde armée d'invasion, aux ordres du maréchal Victor, n'avait point fait une marche aussi heureuse, et la distance qui la séparait de celle du duc de Dalmatie ne permettait pas d'opérer la jonction de ces deux armées. Soult ne jugea pas à propos de pénétrer plus avant dans un pays insurgé de toutes parts, et qui déja lui opposait plus de trente mille hommes de troupes réglées, auxquelles allaient se joindre seize mille auxiliaires, commandés par le plus habile général de l'armée britannique. Menacé bientôt d'être assailli par des forces aussi considérables et par une population tout entière, où l'exaspération contre les Français était à son comble, le duc de Dalmatie commença, le 2 mai, son mouvement de retraite, évacue Oporto le 12, et pénétra le 18 en Galice, après six jours d'une marche hardie et périlleuse, à travers de hautes montagnes et d'affreux précipices, où l'on avait cru un moment son armée enveloppée et détruite. Il marcha sur Lugo dont il fit lever le blocus à dix huit cents Espagnols, et poursuivit les bandes du marquis de La Romana. Le 8 août, ayant atteint l'arrière-garde de l'armée anglo-espagnole à Zobespe, il la mit dans une déroute complète la contraignit de rentrer en désordre sur le territoire portugais, et vengea ainsi la journée meurtrière, mais non décisive, de Talaveyra, où l'impéritie de Joseph Bonaparte venait de laisser échapper une victoire. Dans les derniers mois de cette année, le maréchal Soult fut nommé major-général des armées françaises en Espagne, en remplacement du maréchal Jourdan. A Ocana, le 12 novembre, avec trente mille hommes, il anéantit une armée de près de soixante mille Espagnols, prit trente drapeaux et cinquante pièces de canon et fit vingt mille prisonniers. Chargé, en 1810 d'envahir la province d'Andalousie, dont il eut depuis le gouvernement militaire, le duc de Dalmatie força les défilés de la Sierra-Morena, et s'empare de Séville le 29 janvier. Il employa le reste de la campagne à disperser les guérillas et à pacifier et organiser son gouvernement. En 1811, il pénétra dans l'Estramadure, à la tête de six mille hommes, prit à discrétion, le 22 janvier, Olivença, défendue par trois mille hommes et dix-huit pièces de canon, remporta la victoire de Gébora, le 19 février, et s'empare de Badajoz par capitulation, le 11 mars. Neuf mille hommes, composant la garnison de cette place, demeurèrent prisonniers. Les Anglo-Espagnols et les Portugais étant venus en former le siége, le maréchal Soult marcha à leur rencontre et leur livra, le 16 mai, la bataille d'Albuhéra, où, quoique avec des forces bien disproportionnées, il eût fixé la victoire si ses dispositions eussent été fidèlement exécutées. Mais le désordre s'étant mis dans l'infanterie du 5e corps, il fallut, après une lutte aussi glorieuse que sanglante, mais par trop inégale, rentrer dans les premières positions; une canonnade vive et bien soutenue fit respecter cette retraite aux ennemis. L'armée du duc de Dalmatie avait pris la dénomination d'armée du Midi; elle se porta, au mois de juin, sur Badajoz, et força lord Wellington d'en lever le siége. Après la perte de la bataille des Arapiles par l'armée de Portugal, et l'évacuation de Madrid par Joseph Bonaparte, le maréchal Soult, que ce prince avait investi du commandement en chef des trois armées d'Espagne, leva le siége de Cadix, le 25 août 1812, et évacue l'Andalousie, en se dirigeant sur les royaumes de Grenade, de Murcie et de Valence. Après avoir passé le Tage, le 30 octobre, il présenta vainement la bataille aux ennemis, sur le même lieu des Arapiles, où il espérait venger la défaite de l'armée du duc de Raguse. Le maréchal Soult leur fit seulement plusieurs milliers de prison-

Digitized by Google

niers, en les harcelant dans leur retraite. Mais ni les succès partiels, ni les savantes manœuvres de ce maréchal ne pouvaient réparer les désastres antérieurs. D'ailleurs la situation numérique de l'armée, dont Napoléon Bonaparte venait d'enlever l'élite pour sa nouvelle campagne du Nord, et l'accroissement prodigieux des forces alliées, laissaient peu de chances favorables à l'habileté et à la valeur française; une faute peut être encore plus grave de Napoléon, dans la crise où allaient se trouver les armées d'Espagne, fut d'en rappeler un chef expérimenté, qui, par ses nombreux et éclatants services, s'était acquis sur l'esprit du soldat un ascendant et une confiance sans bornes. Il est à peu près avéré que pendant son commandement en Portugal, le maréchal Soult songea sérieusement à s'en faire nommer roi; on lit le passage suivant dans l'*Histoire de la guerre de la Péninsule* par Southey : « Il se trouva, dit l'écrivain anglais, parmi les Portugais qui avaient trahi la cause de leur pays, quelques individus qui prêtèrent les mains au dessein formé par Soult de devenir roi de la Lusitanie septentrionale. Une députation de douze habitants de Braga se rendit chez le maréchal, et fit publier avec la relation de ce qui s'était passé à l'entrevue, une proclamation aux Portugais.... L'ancien gouvernement, disait cette pièce, a été indifférent à tout, si ce n'est à l'augmentation de ses propres revenus. La maison de Bragance a cessé d'exister, et la Providence, qui veille à nos destinées, envoie parmi nous un homme qui n'a d'autre but que la gloire, qui ne desire employer le pouvoir que lui a confié Napoléon, qu'à nous affranchir de l'anarchie qui nous menace. Qu'attendons nous pour nous réunir autour de lui, pour le proclamer le libérateur de la patrie ? l'empereur des Français nous prêtera son appui, et s'applaudira de voir un de ses lieutenants devenir notre souverain... On sent qu'une adresse semblable ne put être publiée dans un journal soumis à l'administration française, sans l'autorisation du maréchal. Dans une autre circonstance, donnant audience à une seconde députation, il s'étendit fort au long sur les bienfaits qu'un prince français aurait la faculté de répandre sur le Portugal. « Quant à moi, ajouta-t-il, j'éprouve la reconnaissance que je dois pour vos dispositions à mon égard, mais il ne dépend pas de moi d'y répondre. » Il avait cependant tellement compté sur l'exécution de ce projet, que déjà des proclamations annonçant son avénement avaient été répandues. Il fut fort heureux cependant pour les Français qui avaient figuré dans cette affaire, de ne l'avoir pas poussée plus loin. Un des aides de camp du maréchal fut appelé à Paris; Napoléon lui témoigna, dans les termes les plus durs, son mécontentement, et finit par ces mots : Si vous aviez fait un pas de plus, je vous faisais fusiller. » Le duc de Dalmatie, passé au mois de mars 1813, au commandement du 4e corps de la grande-armée, en remplacement du duc d'Istrie, commanda le centre aux batailles de Lutzen et de Bautzen, les 2 et 22 mai. Après la funeste journée de Vittoria, Bonaparte envoya le maréchal Soult en qualité de lieutenant-général, et avec des pouvoirs illimités, prendre le commandement en chef des débris de l'armée d'Espagne, rassemblés devant Bayonne. Le maréchal réorganisa cette armée, fit fortifier la place et reprit l'offensive, qu'il conserva pendant plusieurs mois avec des chances variées. Mais après avoir contenu si longtemps un ennemi fort de sa supériorité en nombre et du prestige de ses victoires, le duc de Dalmatie se vit enfin assailli dans ses propres lignes. Les 9, 10, 11 et 13 décembre, il livra, sur la Nive et l'Adour, quatre combats opiniâtres, dont le succès, longtemps indécis, coûta seize mille hommes aux alliés et plus de dix mille à l'armée française. Cette perte, jointe à celle de deux divisions d'infanterie, six régiments de dragons et près de deux mille hommes d'élite que le maréchal Soult eut à fournir à Napoléon, menacé par les alliés dans l'intérieur, réduisait son armée à quarante mille hommes, dont une grande partie se composait de nouvelles levées. Cette armée avait à combattre quatre-vingt mille soldats aguerris, dont le nombre et les moyens s'accroissaient tous les jours. Avec des forces aussi disproportionnées, le duc de Dalmatie soutint les combats d'Orthès, le 27 février 1814; d'Aire, le 1er mars; de Vic-de Bigorre, le 19; de Tarbes, le 20; enfin la fameuse bataille de Toulouse, où vingt mille Français soutinrent les efforts de cent mille combattants. Le 19 de ce mois, le maréchal adressa sa soumission à Louis XVIII, et conclut un armistice avec le duc de Wellington. Le roi le nomma au gouvernement de la 13e division militaire, et le créa, le 24 septembre, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint Louis. Le maréchal Soult, tourmenté par l'ambition et non satisfait de la gloire qu'il avait acquise sur les champs de bataille, affiche le royalisme le plus pur. Il provoqua l'érection d'un monument consacré aux mânes des émigrés de Quiberon, cherchant par une démarche si contraire à ses anciennes inclinations, à se rapprocher du trône. Nommé, le 3 décembre 1814, au ministère de la guerre, en remplacement du général Dupont, il accueillit avec tout le zèle d'un néophite les projets du parti anti-constitutionnel. Les royalistes cependant, lui soupçonnant à cette époque des intentions cachées, lui reprochèrent d'avoir compromis l'autorité royale, dans l'affaire du général Excelmans (*Voyez ce nom.*), et d'avoir irrité l'armée par des mesures rigoureuses et intempestives. Aux approches du 20 mars 1815, les défiances qu'il avait inspirées devinrent si générales, surtout au moment où éclata la conspiration du Nord, conduite par Drouet et Lefebvre-Desnouettes, qu'il remit son portefeuille le 11 mars. Au retour de Napoléon, il accepta la dignité de pair et les fonctions de major-général. Il signala son arrivée à l'armée, la veille de l'ouverture de la campagne, par un ordre du jour où il mêlait à des exhortations de fidélité envers le gouvernement impérial, des invectives contre les Bourbons; il combattit avec son courage ordinaire, à Fleurus et à Waterloo. Après la capitulation de Paris, il suivit l'armée au-delà de la Loire, et se retira ensuite au château de Malzieu, département de la Lozère, chez M. Brun de Villeret, son ancien aide-de-camp. Arrêté par la garde nationale, il fut conduit à Mende où il fut détenu jusqu'à ce qu'un ordre du roi l'eut fait mettre en liberté. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet il se retira à Dusseldorff, avec sa famille, en février 1816. Il publia avant son départ un *Mémoire* dans lequel il cherche à repousser l'imputation de trahison élevée contre lui à l'occasion du retour de Napoléon. Il y affirme que dans le sein de la commission du gouvernement provisoire et en présence des généraux, il n'avait pas hésité, après l'abdication de Napoléon, de proclamer le droit des Bourbons. Le 28 mai 1819, le roi l'autorisa à rentrer en France, et lui remit le bâton de maréchal le 6 janvier 1821. Le premier soin du maréchal Soult, en rentrant dans sa patrie, fut de se réconcilier avec ceux qui l'avaient accusé de trahison. Il se prononça contre les libertés publiques, et édifia le parti dont il ambitionnait les suffrages, en remplissant avec une piété fervente ses devoirs de religion et en suivant dévotement les processions. Une biographie rapporte, sans cependant le garantir, que le maréchal Soult tint le propos suivant, le lendemain du licenciement de la garde nationale. « L'autorité croit avoir fait un acte de rigueur, ce n'est tout au plus qu'une demi-mesure. Pour que le licenciement eût l'air de quelque chose, il fallait, après la revue, faire déposer les armes en faisceaux, les faire ramasser par des troupes de ligne commandées d'avance, rompre les rangs, et dire aux légions: Vous pouvez vous retirer, nous n'avons plus besoin de vous. » Enfin son dévouement au ministère déplorable et sa conduite édifiante furent récompensés par sa promotion à la pairie, où l'appela, le 5 novembre 1827, le ministère Villèle aux abois. L'abbé de Montgaillard porte le jugement suivant du maréchal Soult : « Soult n'eut jamais un caractère politique; il ne fut jamais qu'un habile exécuteur de manœuvres militaires, un intrépide athlète de batailles. Ce goût des renommées du jour, ce désir d'avantages utiles, de faveurs et d'argent, signes caractéristiques de certains guerriers que leur position et leur génie tiennent dans un rang inférieur de l'ordre politique, dont la capacité se restreint dans leur sphère d'action; les flatteries des contemporains et quelques dépouilles

Digitized by Google

» des vaincus : voilà les deux sentiments qui paraissent » dominer dans l'âme de ce conducteur d'armée, qui » n'oseroit concevoir d'agir pour son propre compte, » et pour l'éclat de sa gloire, ainsi qu'agiront, etc... »

SOULT (Pierre Benoit), baron, lieutenant général, frère puiné du duc de Dalmatie, né à Saint-Amans, le 20 juillet 1770, entra au service, le 23 novembre 1788, en qualité de volontaire dans le régiment de Touraine infanterie, où il fut fait caporal-fourrier, le 24 mars 1791. Appelé, le 5 janvier 1794, à l'état-major de l'avant-garde de l'armée de la Moselle, sous les ordres du général Lefebvre, il se trouva à la bataille de Fleurus, fut nommé, le 23 septembre 1796, aide-de-camp provisoire de son frère, et le 3 juin 1796 sous-lieutenant aide-de-camp en pied, à la suite d'une action qui eut lieu à Dietz, au passage de la Lahn, et dans laquelle il s'étoit distingué. Le 20 avril 1797, il fut nommé lieutenant, combattit vaillamment à Steinberg, le 21, et à la tête de trente hommes désarma trois cents hussards ennemis. Il passa avec son grade dans le 6e régiment de chasseurs à cheval, le 1er janvier 1798; fit les campagnes de l'armée d'Helvétie, fut nommé capitaine, le 22 octobre, se distingua, le 4 juin 1799, à la défense du camp de Zurich, et fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille. Il fit la campagne suivante à l'armée chargée de la défense du pays de Gênes, se trouva à toutes les actions importantes, et fut fait prisonnier de guerre, avec son frère, le 13 juin 1800, à l'attaque de Monte Cretto. Le 30 décembre 1800, il fut nommé chef de brigade du 25e régiment de chasseurs, fit en qualité de chef de brigade les campagnes de 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812 en Espagne, se distingua au passage du Tage, tailla en pièces l'arrière-garde espagnole à Las-Vertientes, en août 1811, attaqua et défit à Piètre, au mois d'octobre 1812, les insurgés des montagnes d'Alpuxaras, et fut élevé au grade de général de division, le 3 mars 1813. Il fut nommé, le 28 novembre suivant, commandant de la légion-d'honneur, et commanda la cavalerie, sous les ordres du duc de Dalmatie, à l'armée des Pyrénées, au camp retranché de Bayonne, à Orthès et à Toulouse. En 1814, le général Soult fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, puis grand-officier de l'ordre royal de la légion-d'honneur, le 17 janvier 1816. Pendant les cent jours, il fut nommé inspecteur-général des 9e 10e 11e et 20e divisions militaires. Il est actuellement au nombre des officiers-généraux en disponibilité.

SOUMET (Alexandre), maître ès jeux floraux, naquit le 8 février 1788, à Castelnaudary. Dans cette même ville était aussi né quelques siècles auparavant le troubadour *Vidal*, le premier qui obtint ce prix de la gaie science (*gay saber*) institué par Clémence Isaure. Son précepteur fut Calmet, neveu du célèbre dom Calmet, auteur de la *Bibliothèque de Lorraine*. Il étudia d'abord à Toulouse pour entrer à l'école polytechnique, et subit un premier examen. Déjà cependant s'étaient manifestés ses goûts poétiques, et l'académie des jeux floraux étant ressuscitée après une léthargie de douze ans, le talent de M. Soumet se révéla au public par des compositions qui méritèrent tous les prix, hors celui qui, dans le même concours, fut adjugé à l'inimitable pièce de Millevoye, intitulée *la Chute des feuilles*. M. Soumet ne tarda point à concourir à l'académie française, et dans cette lice plus illustre il lit également une moisson de palmes académiques. Il emporta le prix sur Millevoye, dans le concours qui eut pour sujet *les embellissements de Paris*; et sur un autre thème, moins fécond en ressources poétiques, *la Vaccine*, il mérita de même d'être proclamé avant Casimir Delavigne. Peu après il entreprit et acheva rapidement son poëme de *l'Incrédulité*. Cet ouvrage était de nature à flatter les opinions, qui commençaient à prévaloir. Il eut pour premier résultat de porter son auteur sur la liste si nombreuse des auditeurs au conseil d'état, ce vaste séminaire administratif où le gouvernement impérial prenait ses jeunes et dévoués séides. M. Soumet témoigna sa reconnaissance par un dythirambe adressé au grand homme; ce poëme renfermait de grandes beautés poétiques, et se terminait par ces vers remarquables :

Noble fils des héros, pardonne à mon audace;
Le feu de ton courage alluma mes transports;
Pour dire tes exploits l'Apollon de la Thrace
  Eût vainement épuisé ses accords.
    Et ce mortel dont le délire
Tente de se frayer un chemin dans les cieux,
Pindare, qui jadis osa chanter les dieux,
    A tes pieds eût brisé sa lyre.

M. Soumet chanta avec un égal enthousiasme le fils du héros, c'est-à-dire le roi de Rome. A l'époque de la restauration, en changeant de culte et de sujets, il resta toujours un homme de beaucoup de talent, et son inspiration poétique sembla même prendre un essor beaucoup plus élevé dans les ouvrages qu'il publia depuis lors. Le premier fut une oraison funèbre de Louis XVI. C'est aussi à cette époque de sa carrière littéraire que se rapporte la composition de son élégie délicieuse de *la Pauvre Fille*, type ravissant d'une multitude d'ennuyeuses imitations et de pastiches malheureux. *Les Scrupules littéraires de madame de Staël*, ouvrage plein de justesse dans les aperçus, et très piquant par la forme, parut dans le même temps; M. Soumet y proclamait en théorie les principes d'une indépendance littéraire que ses amis lui reprochent d'avoir trahie dans la pratique; c'est-à-dire qu'ils reprochent à l'auteur de *Jeanne d'Arc*, de *Clytemnestre* et de *Saül*, d'avoir manqué d'audace romantique. Voici en quels termes M. Soumet professait sa théorie : « On ne sauroit trop » répéter aux Français qu'ils marchent avec trop de » crainte dans les champs de l'imagination..... Je ne » sais pourquoi les Français se révoltent contre l'indé» pendance littéraire des autres nations. Quelles inspi» rations pourroit-on chercher dans les pièces des au» teurs germaniques, si leurs auteurs n'avaient fait que » se soumettre à notre système théâtral ?.... Eh! que » nous importent les défauts des tragiques allemands, » s'il est vrai que les beautés dont leurs ouvrages étin» cellent aient agrandi pour nous le domaine des » beaux-arts?.... » Après la publication de cet ouvrage M. Soumet, alors âgé de vingt-huit ans, se retira à Toulouse, où il composa une partie d'un poëme sur Jeanne d'Arc. En 1820 il revint à Paris, où il fit jouer *Clytemnestre*; *Saül* fut mis au théâtre un an après. Ces deux tragédies obtinrent un grand succès, et elles le méritaient par la magie poétique du style, l'intérêt des situations, et même par une couleur locale dont M. Soumet s'est montré depuis trop avare. *Saül* particulièrement se recommande par plusieurs parties admirablement dramatiques. Il fut cependant moins goûté que *Clytemnestre* par ce public que M. Soumet devançait alors. *Cléopâtre*, qui suivit, ne fut pas aussi heureuse, bien qu'on y eût applaudi plusieurs scènes magnifiques. Jusque-là on pouvait croire le jeune auteur ami des nouvelles doctrines; il est pardonnable de faire du classique avec les sujets qu'il avait choisis, surtout les deux premiers. On ne peut guère plus découvrir les mœurs dans les faits des siècles reculés, qu'on ne peut distinguer les détails dans des masses d'architecture à travers les vapeurs d'un horizon lointain; mais l'absence totale de vérité historique qui frappe dans la quatrième tragédie de M. Soumet, *Jeanne d'Arc*, détrompa péniblement les partisans de la jeune école. Malgré ce défaut, et la faiblesse des deux premiers actes, cet ouvrage obtint un succès non contesté, succès qu'il faut encore rapporter à un style étincelant de poésie. L'or de cette poésie n'est point, tant s'en faut, dépourvu d'alliage, mais sa chaleur entraînante fait passer le faux comme le vrai. M. Soumet entrant à l'académie peu de temps après, acheva de se séparer tout-à-fait de ses jeunes confrères, et il fut élu préférablement à M. Casimir Delavigne. M. Soumet eut encore un avantage, c'est que sa réception coïncida avec celle de monseigneur l'archevêque de Paris, dont les mandements n'ont jamais rien eu que de très classique. Depuis, il a donné le drame d'*Émilia*, qui a réussi à peu près sans opposition, et il a contribué à l'arrangement des deux opéras de *Pharamond* et du *Siége de Corinthe*, où l'on retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans ses précédents ouvrages; c'est-à-dire l'absence de la couleur locale et de fort

Digitized by Google

beaux vers. La dernière production de M. Soumet est une tragédie d'*Elisabeth*, qui a été applaudie, mais qui n'a point été appréciée aussi unanimement que les amis de l'auteur semblaient en droit de l'attendre. A tout prendre cependant les journaux ont beaucoup trop maltraité M. Soumet, qui est sans contredit le premier poète tragique vivant de l'ancienne école. On peut dire relativement à la tragédie d'*Elisabeth* que M. Soumet avait oublié qu'il venait après Schiller : or, l'on aimera toujours mieux admirer le riche ensemble des couleurs du poète allemand, que la faible contre-épreuve qu'en a tirée l'auteur français, quel que soit d'ailleurs l'art avec lequel il a su en conserver certaines parties. Il s'est peu rappelé ce qu'il avait écrit lui-même de l'indépendance littéraire. Il faut espérer au surplus que M. Soumet ne persistera pas à vouloir enterrer son talent sous les débris de la littérature classique : il s'avisera peut-être un de ces jours, que celui qui s'arrête tandis que les autres marchent rétrograde pour le seul fait de son immobilité. Nous ne voulons point terminer cet article sans rendre un hommage complet aux qualités aimables, à l'impartialité franche, et surtout à la bienveillance de l'auteur de *Jeanne d'Arc* et de *Saül* pour les jeunes auteurs. Sa fraternité, exempte d'envie, prouve mieux que toutes les louanges possibles la supériorité de ses talents. Le gouvernement royal a donné à M. Soumet cette décoration de la légion d'honneur, récompense tout aussi peu digne du mérite littéraire que du mérite civil et de la vertu militaire, aujourd'hui qu'elle a été tant et si indignement prostituée; mais, par compensation, M. Soumet a été nommé presque en même temps conservateur de la bibliothèque de Rambouillet.

SOUQUE (Joseph-François), né le 2 septembre 1767, embrassa la cause de la révolution, se lia avec les Girondins, et leur resta fidèle même après leur chute. Il accompagnait Brissot qui se sauvait en Suisse, après le 31 mai, lorsqu'ils furent arrêtés à Moulins et enfermés tous deux à la Conciergerie. Souque fut retenu jusqu'après le 9 thermidor, devint, sous le directoire, secrétaire d'ambassade en Hollande; sous l'empire, secrétaire général du Loiret et ensuite du gouvernement de Catalogne. Nommé deux fois au corps-législatif par le département du Loiret, il se trouvait à l'assemblée, en 1814, lors de la déchéance de Napoléon, à laquelle il adhéra. Il défendit le gouvernement représentatif avec énergie, parla en faveur de la liberté de la presse et contre la censure. Pendant les cent jours, il fut encore élu, et se montra fidèle aux principes qu'il avait manifestés antérieurement. Depuis la seconde restauration il vécut loin des affaires. Il mourut à Paris, le 14 septembre 1820, laissant en manuscrit, une comédie intitulée : *François II*. Il a publié : 1° *Le chevalier de Canolle*, ou *un Episode de la Fronde*, comédie en cinq actes et en prose, représentée le 27 mai 1818, sur le théâtre de l'Odéon, Paris, 1818, in-8° ; cette comédie fut jouée sous le nom de M. de Saint Georges; 2° *Orgueil et Vanité*, comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, par les comédiens ordinaires du roi, le 1er avril 1819, Paris, 1819, in-8°. *Le chevalier de Canolle* est un ouvrage original, et remarquable par la couleur historique de l'époque, saisie par l'auteur avec une grande fidélité. Les deux pièces que nous venons d'indiquer eurent beaucoup de succès.

SOURD (le colonel, baron), né en 1779, entra au service, à l'âge de treize ans, dans le bataillon des volontaires du Var, en 1792. Il fit sa première campagne en Italie, et mérita par plusieurs traits de bravoure d'être nommé maréchal-des-logis, malgré sa grande jeunesse. Il était employé en cette qualité, pendant le siége de Gênes, dans les guides du général Masséna, qui l'honora d'une estime particulière. Ce grand capitaine ayant été enveloppé par quelques cavaliers autrichiens, dans une sortie, le jeune sous-officier contribua puissamment à le dégager en faisant sur l'ennemi une charge victorieuse où il reçut une balle qui lui perça le corps. A peine guéri de cette blessure, il courut affronter de nouveaux dangers, et fut encore atteint d'un coup de feu à la cuisse, au passage du Mincio, en l'an IX. Le général Murat, qui avait eu souvent l'occasion d'apprécier son mérite, le nomma, en 1803, sous-lieutenant au 7e de chasseurs. En 1805, il fit avec ce régiment la campagne terminée par la victoire d'Austerlitz, où il se signala; l'année suivante il se fit remarquer à Iéna et fut promu au grade de lieutenant sur le champ de bataille, par Napoléon lui-même. Une blessure qu'il y reçut ne put l'empêcher de chercher de nouveaux combats dans l'expédition de Mecklembourg, sous le général Savary. La campagne de Pologne, en 1807, lui offrit de nombreuses occasions de se signaler; mais le 7 février de cette année, ayant eu à lutter contre des forces supérieures, et ayant été frappé, dans l'action, de plusieurs coups de sabre et de lance, il tomba entre les mains des Russes, qui le gardèrent dix mois prisonnier. Il rentra dans son régiment comme adjudant-major, et devint capitaine bientôt après, le 1er juillet 1808. Il se distingua, à la tête de sa compagnie, en 1809, aux batailles d'Eckmul, de Ratisbonne, de Raab, d'Essling et Wagram, où il eut plusieurs chevaux tués sous lui. Il obtint alors la décoration de la légion-d'honneur. Il fut proposé à l'unanimité pour le grade de commandeur dans l'ordre des Trois Toisons, par les officiers de son *régiment*, qui le reconnurent authentiquement le plus brave d'entre eux. C'était une condition exigée par le décret impérial rendu à Schœnbrunn, en 1809, sur l'établissement de cet ordre. A l'ouverture de la guerre contre la Russie, en 1812, il fut nommé chef d'escadron dans une revue que passa Napoléon. Ce grade lui permettait de déployer les talents militaires qu'il avait acquis par expérience et en raisonnant les opérations des grands capitaines de l'antiquité et des temps modernes. Sa conduite, où la prudence s'alliait au courage, fixa l'attention des généraux du 2e corps dont son régiment faisait partie. Il fut chargé de plusieurs missions délicates et de plusieurs reconnaissances importantes, et surpassa toujours l'attente qu'on avait conçue de lui par son zèle, son activité et l'habileté de sa tactique. A l'affaire d'Isvolna près Valensony, il manœuvra avec deux escadrons sur la droite d'une rivière occupée par les Russes, de manière à leur interdire l'accès du pont, dont un ravin les séparait, et les culbuta dans ce ravin toutes les fois qu'ils osèrent le franchir. Les deux armées furent spectatrices de cette affaire qui excita l'étonnement de l'une et les acclamations de l'autre, et qui valut à l'intrépide Sourd l'honneur d'être complimenté et embrassé par tous les officiers de la brigade du général Corbineau. Le 18 août, il enleva aux ennemis plusieurs canons qu'ils venaient de prendre sur un corps français. Le 19 octobre, ayant été envoyé par son ami le brave colonel Saint-Chamans, avec deux cents chevaux, sur la rive gauche de la Dwyna, que les Russes avaient passée, à deux lieues au-dessous de Polosk, il parvint, par l'audace et la combinaison de ses manœuvres, à couper un corps de deux mille hommes, auxquels il fit mettre bas les armes et qu'il amena prisonniers avec leur artillerie. Il reçut dans ce glorieux succès une blessure sur le bras droit. Cinq jours après, à la tête de deux escadrons, il arrêta, dans un défilé, huit cents cavaliers ennemis et en amena trois cents prisonniers avec deux canons et leurs caissons. La brigade Corbineau étant arrivée sur la Bérézina et ayant trouvé Borisoff, lieu désigné pour le passage de la rivière, au pouvoir des Russes, elle fut obligée d'aller plus haut, et arriva à minuit à un endroit qu'on supposait guéable. Le brave Sourd appelle alors des hommes de bonne volonté pour passer avec lui : il ne reçoit point de réponse, mais il juge que son exemple va entraîner tout le monde; il s'écrie, *en avant! par quatre!* s'élance le premier au milieu des flots, et parvient à la nage sur le bord opposé. Trois jours après, cette brigade ayant rencontré l'empereur qui revenait de Moscou, elle rétrograda vers la même rivière, et ce fut encore le chef d'escadron Sourd qui la traversa le premier de la même manière, sous les yeux de Napoléon, à l'endroit même où Charles XII l'avait passée cent-trente-cinq ans avant, lorsqu'il volait à la conquête de la Russie. Son activité et sa valeur ne se démentirent pas un seul instant pendant tout le temps de la retraite. Placé à l'arrière-garde, il contint, dispersa ou écrasa des nuées de cosaques; chargé des expéditions les plus difficiles, il s'en

acquitta avec un succès inespéré, et lorsque les débris de notre armée eurent trouvé quelque repos sur les rives de l'Elbe, il n'y eut pour lui aucun moment d'inaction. Le lendemain de la malheureuse affaire de Jauer (26 août 1813), le général Sébastiani le fit appeler pour lui demander s'il voulait rendre un service des plus importants à nos troupes, en allant de Colbert à Heino avertir le général Marchand, dont la division était oubliée, de se retirer sur Burnsteu, et sur sa réponse affirmative il mit à sa disposition tous les hommes qu'il pouvait juger nécessaires afin d'assurer le succès de cette entreprise. Mais le chef d'escadron Sourd aima mieux partir seul, et parvenu auprès du général Marchand après avoir parcouru une distance de six lieues à travers les colonnes ennemies, il devint ainsi l'auteur de la conservation de plusieurs milliers de braves qui étaient en danger d'être surpris. Un dévouement si grand et des services si multipliés méritaient une récompense éclatante. L'empereur le nomma colonel du 20e de chasseurs, malgré son peu d'ancienneté dans le grade de chef d'escadron, en disant que nul n'en était plus digne par ses talents et son courage; croyant n'avoir pas assez fait, il lui conféra, peu de jours après, à la revue de Dresde, le titre de baron de l'empire. Le colonel baron Sourd prouva sa reconnaissance par de nouveaux exploits. Le 15 octobre, à Leipsick, ayant reçu ordre du général Excelmans de franchir un ravin placé entre les Français et les Autrichiens, il exécuta cet ordre avec tant de précision et de rapidité qu'il culbuta, en un instant, la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie de l'ennemi, s'empara de la redoute de Gustave-Adolphe, position qui dominait toute la plaine, et fit plusieurs charges victorieuses sur les troupes envoyées pour la reprendre; ce qui donna le temps au corps d'armée du maréchal Macdonald d'aller s'y établir. Étant d'avant-garde, en marchant sur Guenehausen, il surprit l'infanterie ennemie qui venait de couper un pont et était près d'en couper un second. Il s'élança sur elle, la mit en déroute, et sauva ce pont qui offrit un passage à l'empereur et à toute l'armée. La nuit qui précéda la bataille de Hanau, il fut chargé d'aller reconnaître les forces et les positions ennemies, et son rapport, fait de la manière la plus précise et la plus positive, détermina l'attaque du lendemain, où les Bavarois reçurent un terrible châtiment de leur trahison. C'est sur le champ de bataille de Hanau que le colonel Sourd fut nommé, par Napoléon, officier de la légion-d'honneur. Arrivé sur le bord du Rhin, le commandement de la brigade du général Morin lui fut confié; cette brigade appartenait à la division du général Excelmans, dans le corps du maréchal Macdonald. Il se maintint avec elle pendant trois mois auprès du fleuve; et quand l'ennemi eut effectué son passage, au moment où l'armée opérait sa retraite, il alla l'attaquer à l'improviste, entre Clèves et Cunebourg, à la tête de quatre cents chevaux, et lui fit éprouver une perte considérable tant en hommes qu'en chevaux, sans avoir à regretter celle d'aucun des siens, quoiqu'il eût parcouru vingt lieues en seize heures. Il suivit ensuite le mouvement de retraite du général Excelmans jusqu'à Châlons-sur-Marne. A la Chaussée, commandant huit escadrons de différents régiments, il contint sur la gauche d'un ravin des forces très supérieures, pendant que sur la droite le corps d'armée était poursuivi, et il termina la journée par plusieurs charges brillantes. Après avoir quitté Châlons-sur-Marne, se trouvant séparé de sa division par une troupe innombrable de cavalerie prussienne, il se retire en bon ordre sur Bergère, par une marche circulaire de huit lieues, sans perdre un seul homme ni un seul cheval. A la Ferté-sous-Jouarre, toujours en tête de sa brigade, composée du 6e de lanciers, du 9e de hussards, 20e, 23e et 24e de chasseurs, il parvint à maintenir de l'autre côté du défilé toute la tête de la colonne de Blucher, donnant ainsi au corps d'armée le temps de se retirer, et ne s'éloignant lui-même de ce lieu, malgré l'ordre qu'il en avait reçu et une blessure dont il venait d'être atteint à la main droite, qu'après avoir entièrement assuré le succès de cette importante opération. A Saint-Fiacre, près de Meaux, il surprit et culbuta deux régiments de cavalerie russe qui étaient au bivouac. A Vauchamp, à Montmirail et à Champ-Aubert, il fut signalé comme un des colonels qui avaient le plus contribué à l'honneur de ces trois journées. A Ligny, en avant de Troyes, il passa, à la tête de sa brigade, le pont de la Guillotière, défilé très difficile, en présence de dix mille Autrichiens sur lesquels il fit une charge vigoureuse où il prouva au général Nansouty qu'il n'était pas moins prudent que brave. La veille de la bataille de Bar-sur-Aube, poussant une reconnaissance sur la vieille route, il découvrit que l'ennemi avait près de cent mille hommes de l'autre côté de la ville, et il courut rendre compte au général Morin de cette découverte, qu'on jugea très importante. Il eut alors à soutenir plusieurs attaques de la cavalerie ennemie, qu'il sut tenir en respect: et après avoir passé la nuit dans un des faubourgs de Bar, il se retira en bonne contenance, le lendemain matin, auprès du corps d'armée établi à deux lieues de là. Détaché à une lieue, à gauche du pont de la Guillotière, devant Troyes, avec sa brigade et deux mille fantassins de la jeune garde, sous les ordres du général Rotenbourg, il occupait une position avantageuse vers laquelle l'ennemi dirigeait tous ses efforts et qu'il était parvenu à déborder, sur la gauche, par une nombreuse cavalerie. Le colonel Sourd ne se borna point à soutenir des assauts multipliés: il fit mieux, il dégagea l'infanterie française qui était déjà enveloppée, et lui ménagea une retraite par un défilé qu'il avait fait reconnaître et dont il défendit les avenues jusqu'à ce que le passage eût été effectué heureusement. Après cela, ayant aperçu la cavalerie ennemie qui venait de déboucher, sur un autre point, contre le grand parc, d'où elle chassait quelques escadrons de cuirassiers, il fondit rapidement sur elle, et par une charge intrépide qu'appuyèrent ces cuirassiers, ralliés en un instant à sa vue, il la mit en déroute et sema la mort dans ses rangs culbutés. A la Saussotte il rendit des services signalés pendant la retraite opérée de nuit, au milieu des bois, devant des forces bien supérieures. Après la bataille d'Arcis-sur-Aube, il entra en partisan à Bar-sur-Ornain, avec quatre cents chevaux, rencontre une troupe russe dans les rues de cette ville, la battit complètement et lui fit bon nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouve un major porteur de dépêches importantes, qui transmises sur-le-champ à l'empereur l'instruisirent de la marche de l'ennemi sur Paris, et des intrigues ourdies par les traîtres qui livrèrent cette ville. Tels sont les principaux faits d'armes qui distinguèrent si éminemment le colonel Sourd pendant l'époque la plus glorieuse de nos fastes militaires. A la première restauration, il fut décoré de la croix de Saint Louis, par le duc de Berri, juste appréciateur d'une si belle illustration guerrière, et il fut nommé colonel du régiment de lanciers de la reine, à la formation duquel avait concouru celui des chasseurs qu'il commandait. Le choix qu'on fit de lui en cette circonstance fut uniquement déterminé par le mérite personnel qui l'emporte, à bon droit, sur les prétentions d'une foule de concurrents très protégés à la cour. Lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, le colonel Sourd, en garnison à Sédan, vit se former cette révolution sans y prendre part. Ce ne fut que quelque temps après le départ des Bourbons qu'il consacra de nouveau ses services à l'empereur, ou plutôt à la patrie, car c'était elle qui s'offrait toujours la première à sa pensée et qui était l'objet de son héroïque dévouement. Il reçut ordre d'assister au Champ-de-Mai, et de se rendre auprès de l'empereur qui voulait lui donner des instructions particulières. Il obéit, et parut à la cour pour la première fois; vingt-quatre heures après, il alla joindre son régiment placé en avant de Rocroy, en présence des Prussiens. A l'ouverture des hostilités, il reparut avec toute son énergie et son habileté sur le théâtre de la guerre à la journée de Fleurus, et la gloire dont il se couvrit à Saint-Amand, en chargeant les Prussiens, ne peut être surpassée que par celle qu'il acquit à Waterloo, le 17 juin 1815. Ce jour mémorable, ayant reçu l'ordre du comte de Lobau de charger sur l'infanterie anglaise, placée en deçà de Jemmapes dans une position avantageuse et garnie de pièces d'artillerie, il la tourna aussitôt par sa droite, culbuta les bus-

sards hanovriens qui accouraient pour la défendre, et les fit poursuivre par un de ses escadrons, tandis que avec le reste de son régiment il poussait vivement ceux des ennemis qui étaient sur la route de Bruxelles. Cette nouvelle opération venait de lui être commandée par le général Corbineau, aide de camp de l'empereur. Mais au milieu de son succès un contre-ordre subit le rappela sur la route de Jemmappes, pour appuyer le 1er régiment de lanciers obligé de se replier devant des forces imposantes. Il traversa ce bourg au grand trot, avec ses pelotons rompus par quatre afin de faciliter sur la gauche la retraite du 1er régiment de lanciers, et disposant ensuite avec la plus grande promptitude ses braves en ordre de bataille, il repoussa les Anglais étonnés jusqu'à leurs masses près de Waterloo. S'étant alors aperçu que son mouvement n'avait pas été suivi ni appuyé par aucun régiment, il revint en bon ordre à Jemmappes, mais il y trouva le défilé rempli de cavaliers anglais qu'il chargea de la manière la plus vigoureuse, après avoir ordonné sur-le-champ le demi tour à sa troupe. Les prodiges de valeur qu'il fit en cette circonstance ont attaché à son nom une célébrité populaire. Les historiens les ont célébrés, les peintres les ont retracés sur la toile. Le sublime pinceau d'Horace Vernet a représenté, dans la mêlée, le colonel Sourd qui vient de renverser à ses pieds un colonel ennemi, avec plusieurs soldats, et qui combat encore avec intrépidité, quoique atteint de six blessures dont l'une ne lui laisse plus l'usage du bras droit. Ces beaux traits ne sont point de l'imagination du peintre, il n'a fait que reproduire l'exacte vérité. Le colonel Sourd agit alors tel qu'il paraît dans le tableau, et lorsque affaibli par la perte de son sang, il lui fut impossible de porter de nouveaux coups à ses adversaires, il se fit placer sur une borne élevée au bord du chemin; et par sa présence et par ses cris, il ne cessa d'animer ses braves lanciers à la victoire. L'empereur, qui passait non loin de là, ayant appris que le colonel Sourd avait été mis hors de combat, en témoigna un grand regret en disant : *Quelle perte que celle d'un tel brave!* Le colonel Sourd fut amputé du bras droit quelques moments après, par le baron Larrey, et ce bras fut enterré avec les honneurs militaires, par son régiment, sur le champ de bataille de Waterloo. Une heure après l'amputation, le colonel remonta à cheval et alla rejoindre ses soldats; après en avoir confié le commandement au brave chef d'escadron Barbu, il partit pour son dépôt où il rassembla tout ce qu'il y avait de disponible en hommes et en chevaux, et l'amena à son régiment de l'autre côté de la Loire. Il eut sa destination à Auch, département du Gers, et mérita la reconnaissance des habitants de cette ville, en apaisant par sa seule présence une querelle très sérieuse qui s'était élevée entre eux et les lanciers. Les Espagnols ayant fait une irruption sur le territoire français, le colonel Sourd, à qui le préfet d'Auch, M. de Vérigny, en donna avis, partit à minuit avec ses braves pour aller les repousser, mais ils s'étaient retirés avant son arrivée, d'après une injonction que leur avait faite S. A. R. le duc d'Angoulême. Il retourna à Auch où il resta jusqu'à ce que le licenciement de l'armée fût terminé. Sur ces entrefaites, le duc d'Angoulême passant dans cette ville, lui demanda s'il voulait continuer à servir le roi et la patrie. Il répondit que ses blessures l'avaient mis dans le cas de la retraite, mais qu'elles ne l'empêcheraient pas de reprendre un service actif si la France avait encore la guerre, et qu'alors il solliciterait l'honneur de verser encore son sang pour elle. Fidèle à sa promesse, il offrit ses services pour la dernière expédition d'Espagne, et le prince généralissime, charmé de cette noble conduite, chargea le général Guilleminot de lui en témoigner sa satisfaction par une lettre extrêmement flatteuse, datée du quartier-général de Madridjos, le 27 octobre 1823. Le colonel Sourd, retiré de la carrière des armes où ses forces physiques, son courage et ses talents pourraient le faire reparaître avec éclat, honore aujourd'hui sa vie privée par toutes les qualités du bon citoyen, et jouit de l'estime universelle.

SOURIGUÈRE DE SAINT-MARC (J.-M.), auteur dramatique, né dans les environs de Bordeaux, vers 1770, est venu dès sa jeunesse à Paris, où il est plus connu par l'énergie qu'il montra après le 9 thermidor contre les jacobins, et par la vogue de son *Réveil du peuple*, que pour le succès des pièces qu'il a fait représenter. Après cette époque, il rédigea avec M. Beaulieu, qui vient de mourir (1828), le journal intitulé *le Miroir*, qui, étant opposé au gouvernement d'alors, les fit condamner l'un et l'autre à la déportation, par suite de la révolution du 18 fructidor 1797. Il se cacha, ne reparut qu'après celle du 18 brumaire (1799), époque où il revint se fixer à Paris. Il a donné, au théâtre du Marais : 1° *Artémidore*, tragédie en 5 actes, en vers, 1792. Sujet républicain, mis sur la scène avant l'inauguration de la république, et qui dut probablement son succès aux circonstances. — A l'Opéra : 2° *le Réveil du peuple*, strophes, mises en musique par Gavaux, 1794. — Au théâtre de la rue Feydeau : 3° *Myrrha*, tragédie en trois actes, 1796 : sujet révoltant qui causa la chute de la pièce; 4° *Céliane*, comédie-ariettes en un acte, en prose, tombée au même théâtre, 1796.— Au théâtre Français de la rue Louvois : 5° *Cécile, ou la Reconnaissance*, comédie en un acte, en vers, 1797. Cette pièce, imitée de l'allemand, fut bien accueillie à cause de l'intérêt du sujet et du style, qui n'est pas sans mérite.—Au Théâtre Français de la rue de Richelieu : 6° *Octavie*, tragédie en cinq actes, tombée en 1806, mais traitée avec plus d'injustice que de sévérité. On y trouve des pensées nobles et plus d'un beau vers. Ce fut dans cette pièce, et non pas dans *l'Epicharis* de Legouvé, que Saint-Prix créa avec beaucoup de talent le rôle de Sénèque. 7° *Vitellie*, tragédie en cinq actes, tombée en 1809, malgré une ou deux belles scènes et quelques vers bien faits. Le sujet était mal choisi, car on ne pouvait s'intéresser ni à Vitellius ni à Domitien. Froissé par tant de chutes, M. Souriguère paraît avoir depuis longtemps renoncé à la littérature dramatique. 8° *Second Réveil du peuple*, 1814, in-8°. Il n'a pas eu la même vogue que le premier. M. Souriguère est tombé dans une telle obscurité, que nous ignorons s'il est mort ou s'il a quitté la France. *L'Almanach des Spectacles* de 1825, ne le porte point sur la liste des auteurs dramatiques vivants.

SOUTHEY (Robert), poète et littérateur anglais, est né le 12 août 1774, dans la ville de Bristol où son père faisait le commerce de lingerie en gros. Il eut pour premier instituteur M. Toole, ministre anabaptiste et homme de mérite : il entra ensuite dans une école à Corston, où il resta deux ans; et en 1787 il fut envoyé à l'école de Westminster, où il continua ses études avec beaucoup de succès. Mais en 1790, il encourut la censure des chefs de cet établissement, pour la part qu'il avait prise dans le soulèvement des étudiants contre le docteur Vincent, l'un des maîtres de l'école. En 1792, il se rendit à l'université d'Oxford et entra au collége de Baliol, dans l'intention de suivre les études ecclésiastiques, mais les opinions militaires qu'il professait et son attachement aux principes républicains de Milton et des anciens indépendants anglais, principes que la révolution de France venait de rendre populaires, forcèrent le jeune étudiant de quitter l'université. Son exaltation était, à cette époque, portée si loin qu'il forma avec ses amis, Lovell et Coleridge, le projet d'aller s'établir sur les bords de la Susquehannah, dans l'Amérique septentrionale, pour y créer une nouvelle république. Le défaut de moyens pécuniaires fit bientôt abandonner ce projet bizarre; et en 1795 M. Southey, ayant épousé miss Fricker, suivit, peu de temps après, en Portugal, son oncle maternel, le révérend docteur Hill qui venait d'être nommé chapelain de la factorerie anglaise à Lisbonne. A l'époque de son arrivée en Portugal, M. Southey faisait encore profession des doctrines républicaines, mais déjà très modifiées, et rien n'annonçait plus en lui la moindre exaltation : tout son enthousiasme était devenu exclusivement poétique. Il commençait à entrevoir les avantages qu'un homme de talent peut tirer, en Angleterre, dès qu'il se décide à prêter sa plume au gouvernement en abandonnant la cause de ceux qui voudraient opérer des réformes. M. Southey ne tarda pas à reconnaître combien les abus sont avantageux pour ceux qui en profitent, et dès lors, cessant de s'occuper des intérêts du grand nombre, il ne songea qu'à acquérir de la

fortune et à augmenter sa réputation littéraire. Il parcourut le Portugal et l'Espagne, étudia la langue et la littérature de ces deux peuples, ce qui n'a pas peu contribué au succès des nombreux ouvrages en vers et en prose sortis de la plume féconde de cet auteur. En 1801, il fut nommé secrétaire du chancelier de l'échiquier de l'Irlande, Isaac Corry. Quand celui-ci quitta son emploi, son protégé se retira également et fut demeurer dans une petite maison de campagne, près de Keswick, habitée alors par la veuve de son ami Lovell et mistriss Coleridge, l'une et l'autre sœurs de M. Southey. Ayant, dans une foule d'écrits, flatté et défendu le ministère et attaqué avec violence les principes de ceux qui le combattaient, il reçut en récompense de ses services la place de poète *lauréat*, vacante par la mort de M. Pye, véritable sinécure accordée toujours au poète le plus courtisan. M. Southey s'en est montré digne, non seulement par les *odes* d'usage que le lauréat est tenu de composer tous les ans pour l'anniversaire du roi, mais par le zèle avec lequel il n'a cessé, depuis son élévation à cette dignité poétique, de prôner le gouvernement et le clergé, en se déchaînant contre tout ce qui n'était pas dévoué au parti de la cour. Malheureusement pour la gloire de cet auteur, il devint poète moins distingué du moment qu'il se fit écrivain ministériel, et le public ne put jamais pardonner à ce fougueux républicain qui naguère s'était montré admirateur passionné de la révolution française dans son poème de *Jeanne d'Arc*, d'être ensuite devenu le plus ardent détracteur de tous les hommes qui professaient ces mêmes doctrines. Il est sans doute très ordinaire, en Angleterre, de changer de parti et surtout de quitter celui du peuple pour entrer dans les bonnes grâces de la cour, mais des apostasies aussi soudaines et aussi indécentes que celle de M. Southey n'y sont pas communes. Non content d'attaquer les opinions de ceux de ses anciens amis qui n'avaient pas cru devoir les modifier pour plaire à l'oligarchie anglaise, il a même dirigé contre plusieurs d'entre eux des écrits pleins de fiel : c'est ainsi qu'il a publié des détails sur la vie privée de Shelley, son ancien ami et admirateur, qui n'a jamais trahi les devoirs de l'amitié envers lui. M. Southey est de tous les poètes modernes de la Grande-Bretagne, celui qui a le plus publié d'ouvrages : outre ses productions poétiques, il s'est distingué par une foule d'écrits en prose qui embrassent toutes les branches de la littérature. Toutefois, après avoir parcouru avec attention les nombreux volumes sortis de sa plume, on reconnaît bientôt que l'auteur possède plus d'érudition que de génie, et qu'il a plus de goût que d'originalité. Comme poète, il est resté au second rang, et jamais la postérité ne le mettra sur la même ligne que Walter Scott, Byron, Moore, Shelley, et plusieurs autres hommes distingués de l'époque. M. Southey est plutôt un habile compilateur des richesses poétiques des autres peuples qu'un véritable poète épique, et cependant il a publié cinq poëmes prétendus épiques, dans des genres différents. Celui qui approche davantage de l'épopée, c'est *Jeanne d'Arc*, qu'il composa à l'âge de dix-neuf ans ; il fut imprimé en 1796 et eut un assez grand succès malgré l'énergie avec laquelle le jeune poète s'y prononçait contre l'atroce injustice des superstitieux anglais qui furent les bourreaux de cette héroïne. L'éloge de la nation française, toujours peu agréable au public anglais, aurait nui à la vogue de ce poëme, sans les maximes libérales dont l'ouvrage est rempli et qui étaient alors en faveur dans une grande partie de la nation. Dans ce poëme, M. Southey prit Milton pour son modèle quant à la versification ; mais dans ceux qu'il publia ensuite, il a cherché à créer un genre en mêlant les différents mètres depuis les vers de quatorze pieds jusqu'à des lignes d'un seul monosyllabe, et mettant la même irrégularité dans la succession des stances de diverses mesures. Ce même système se fait remarquer dans toutes les productions d'une certaine étendue de ce poète ; elles doivent leurs principales beautés aux muses étrangères ; mais les emprunts multipliés faits aux parnasses français, espagnol, hindou, arabe et persan ne sont pas assez déguisés, et conservent trop la couleur et les traits qui distinguent chacune de ces littératures. Le lecteur même qui ignore les sources où M. Southey a puisé les nombreux morceaux qu'il traduit souvent sans y rien changer, ne peut manquer de s'apercevoir que les plus belles images et les plus sublimes pensées qu'on rencontre dans toutes les compositions de ce poète ne sont point sorties d'un même cerveau, et l'on devine aisément que M. Southey doit beaucoup plus à ses lectures qu'à sa verve. « Southey, dit un critique anglais, » a toujours l'air de traduire d'une langue étrangère ; il » a travaillé constamment sur des idées d'emprunt, et il » n'y a souvent de lui dans ses compositions que les » phrases qui servent à lier les morceaux tirés des au» teurs originaux : c'est pourquoi il est souvent si ver» beux et si trivial. Il faut toutefois convenir que les » ouvrages de M. Southey offrent de nombreuses beau» tés de style, et des détails d'une grande vérité, mais » aucun de ses poèmes, excepté des Ballades ou quel» ques petits contes, ne peut dans son ensemble être » regardé comme formant un tout bien coordonné digne » de passer à la postérité. Comme historien, M. Southey » ne s'est pas élevé au dessus de la médiocrité, soit » pour le style, soit plus encore pour les autres qualités » qui constituent le parfait historien. Dans sa critique, » il s'est montré trop injuste et trop dévoué à un parti, » pour mériter l'approbation des hommes qui savent » apprécier la probité littéraire. Il est d'autant plus à » regretter que M. Southey ait consenti à écrire sous » l'influence du ministère, que ce littérateur possède » une connaissance approfondie des langues, dont il a » étudié les chefs-d'œuvre, et qu'il joint à cela un goût » épuré ; s'il était consciencieux, il serait le premier » critique vivant de la Grande Bretagne. » Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° *Jeanne d'Arc*, poëme épique, 1796, in-4° ; 2° *Recueil de poésies*, 1797, in-8° ; 4e édition, 1809 ; 3° *Lettres écrites pendant une courte résidence en Espagne et en Portugal*, 1797, in-8° : ces lettres sont entremêlées de traductions en vers de morceaux choisis des plus célèbres poètes espagnols et portugais. 4° *Anthologie annuelle*, ou *Collection de poésies diverses*, dont M. Southey fut l'éditeur et le principal auteur, de 1799 à 1800, in-8° ; 5° *Amadis des Gaules*, traduit de l'espagnol, 1803, 4 vol. in-12 ; 6° *Œuvres de Chatterton*, 1803, 3 vol. in 8° ; 7° *Thalaba le destructeur*, roman en vers, 1803, 2 vol. in-8°. Ce poëme renferme de charmantes descriptions, d'intéressants épisodes, tels que celui de Lalla, et quelques morceaux que l'auteur de Lalla Rookh n'eût point désavoués, entre autres la description du Paradis d'Aloadin. L'auteur a bien peint l'Arabie et les mœurs de ses habitants, et à l'exemple de Milton il a su donner à l'amour les caractères d'une passion. 8° *Contes en vers*, et autres *Poëmes*, 1804, in-8° ; 9° *Madoc*, poëme, 1805, in-4° ; 2e édition, 1806. Dans ce poëme la scène est placée d'abord en Angleterre et ensuite en Amérique. Cet ouvrage, de même que Thalaba, offre un assez grand nombre de morceaux où l'on remarque une simplicité affectée, un enthousiasme factice, un style maniéré, des longueurs, et une profusion de noms qui blessent les oreilles : mais grâces aux imitations nombreuses d'Ossian, de Milton et d'Ercilla, ce poëme ne manque pas d'intérêt. Il est fondé sur une tradition qui attribue la découverte de l'Amérique, au XIIe siècle, à un prince gallois qui, fuyant sa patrie livrée à une guerre civile et pour se soustraire à la haine d'un frère cruel, aurait émigré en Amérique. On a même prétendu de nos jours que les descendants de ces Gallois habitent encore les bords du Missouri, mais il paraît certain que c'est une pure fable. M. Southey a lié habilement cette émigration galloise à la conquête du Mexique par les Aztèques. Ce poëme a été trop sévèrement critiqué dans l'*Edinburgh Review*. 10° *Choix d'extraits tirés de poètes récents anglais, avec des notices préliminaires*, 1807, 3 vol. in-8° ; 11° *Palmerin d'Angleterre*, traduit du portugais, 1807, 4 vol. in 8°. C'est une traduction médiocre d'un roman d'un grand mérite, autant pour la composition que pour le style. 12° *Lettres écrites d'Angleterre*, publiées sous le pseudonyme de *Don Manuel Velasquez Espriella*, 1807, 3 v. in-12 ; 13° *Les restes de Henri Kirke White*, avec sa vie, 1807, 2 vol. in-8° : ouvrage qui a eu plusieurs éditions. 14° *La Chronique du Cid Rodrigo Diaz de Bivar*, traduite

Digitized by Google

de l'espagnol, 1808, in-4°; 15° *Histoire du Brésil*, 1819, 3 vol. in-4° (le 1er parut en 1810); 18° *La malédiction de Kehama*, poëme, 1811, in-4°; et 3e édition, 1813, 2 vol. in 12. C'est une composition entièrement calquée sur les épopées brahminiques; elle doit plaire aux personnes qui aiment à s'égarer dans le dédale de la mythologie la plus extravagante et la plus mystique qui existe sur le globe. L'ouvrage offre néanmoins des descriptions très poétiques de la nature dans l'Inde, des cérémonies religieuses, des mœurs de ses habitants, et reproduit avec assez de charme et beaucoup d'exactitude des tableaux imaginaires de la mythologie hindoue. 17° *Omniana*, 1812, 3 vol. in-12; 18° *Vie de l'amiral Nelson*, 1813, 2 vol. in-8°; 19° *Carmen Triumphale*, 1814, in-4°; 20° *Ode au prince régent d'Angleterre, à l'empereur de Russie et au roi de Prusse*, 1814, in-4°; 21° *Rodrigue, le dernier des Goths*, poëme, 1814, in-4°; 2e édition, 1815, 2 vol. in 12. Cette composition a été très admirée par toutes les classes, en Angleterre, et en effet elle offre un grand attrait pour les lecteurs britanniques, si avides de nouvelles sensations, et pour qui les mœurs de l'Espagne gothique, superstitieuse et féroce, ont tout le charme de la nouveauté. M. Southey a puisé largement dans les anciens poetes espagnols, et il s'est tellement identifié avec l'époque, que son poëme pourrait fort bien passer pour la traduction de l'ouvrage de quelque ancien moine inspiré. Il y a de la vigueur et de la noblesse dans ce poëme: l'auteur s'élève souvent au sublime, mais il est toujours solennel et il règne une grande monotonie dans ses vers. Le caractère de Rodrigue et ceux de Julien et de sa fille sont bien tracés; celui d'Adosinda, qui est la Judith du poëme, est très beau, et celui du bon *Sévérien* est plein d'intérêt. En général c'est un ouvrage distingué, malgré ses nombreux défauts. 22° *L'Angleterre et les Anglais*, ou *Petit portrait d'une grande famille*, 1817, 3 vol. in-8°: cet ouvrage, rempli d'anecdotes piquantes, a été traduit en français. L'auteur n'y ménage pas ses compatriotes. 23° *Wat Tyler*, poëme, 1817: cet ouvrage, composé dans la jeunesse de l'auteur, n'était pas destiné à l'impression, mais des ennemis de M. Southey qui s'en étaient procuré une copie manuscrite, le firent paraître pour le punir de son apostasie politique. Le héros du poëme est le célèbre chef de l'émeute populaire qui éclata en 1381, sous le règne de Richard II. L'auteur s'y montre républicain exalté. 24° *Histoire de la guerre en Espagne et en Portugal*, 1823, 2 vol in-8°. Cet ouvrage a eu un grand succès en Angleterre. L'auteur y loue outre mesure ses compatriotes et leurs alliés, surtout les Espagnols; il a traité son sujet plutôt en romancier qu'en historien. Sir Walter Scott écrit des romans historiques, M. Southey fait de l'histoire romantique. Il a encore publié la *Vie* du célèbre méthodiste Wesley, et plusieurs *Contes* en vers, tels que *le Pèlerinage à Waterloo*, *le Conte du Paraguay*. Il a fourni de nombreux articles au *Quartery Review*. Il est également l'auteur du *Livre de l'Eglise*, 2 vol. in-8°, et des *Vindiciæ ecclesiasticæ anglicanæ*: ces deux ouvrages lui ont assuré la protection des grands dignitaires de l'église anglicane. Ses *Œuvres poétiques* ont été imprimées en 15 volumes in 12.

SOUVAROFF-RIMNISKI (Alexandre), feld-maréchal russe, naquit en 1730. Sa famille était noble et ancienne; son père, membre du sénat de Russie, avait servi avec distinction, et était parvenu au grade de général. Il donna les plus grands soins à l'éducation de son fils, qu'il destinait à la magistrature: mais celui-ci, entraîné par un penchant irrésistible vers la vie militaire, entra au service à l'âge de treize ans en qualité de cadet. A vingt-deux, après avoir passé par tous les grades intermédiaires, il fut nommé colonel pour prix de la bravoure et des talents qu'il avait déployés pendant la guerre de sept ans contre les Prussiens. En 1769 et 1772, il fut envoyé en Pologne, et obtint de grands succès sur les confédérés polonais, inférieurs en nombre, et plus encore en discipline. D'ailleurs divisés entre eux, ils ne purent opposer une résistance efficace à l'armée russe, et le premier démembrement de la Pologne fut consommé, à la honte éternelle de l'Europe. Catherine II témoigna sa reconnaissance à Souvaroff en le nommant général-major, et en lui conférant la décoration de l'ordre de Saint-Alexandre Newski. Il contribua ensuite à la défaite de l'audacieux Pougatscheff, qui avait soulevé plusieurs peuplades de Cosaques et de Tartares, dévasté et soumis une vaste étendue de pays, et qui, secondé par les moines et les mécontents, se flattait de venger Pierre III, dont il avait pris le nom, et de renverser Catherine d'un trône qu'elle avait usurpé. Ce féroce chef fut trahi par deux des siens, qui le livrèrent aux soldats de l'impératrice. Lors de la guerre contre les Turcs, Souvaroff se rendit à l'armée commandée par Romanzoff, et prit une part glorieuse aux faits d'armes de cette mémorable campagne. A la tête de sa division, il passa le Danube malgré la vive résistance des Turcs, et après avoir opéré sa jonction avec le corps du général Kamenskoi, il remporta sur le reiss effendi, qui commandait une armée de quarante mille hommes, une victoire signalée, lui enleva toute son artillerie, ses bagages, et lui fit un grand nombre de prisonniers. L'impératrice lui envoya à cette occasion le grand-cordon de l'ordre de Saint-Georges, et l'éleva au grade de lieutenant-général. En 1783, il soumit les Tartares du Kouban et de Boudriack, et leur fit prêter serment de fidélité à l'impératrice de Russie, qui le nomma général en chef, grand'croix de l'ordre de Vladimir, et lui fit présent de son portrait entouré de diamants d'un grand prix, que Souvaroff porta toujours depuis. En 1787, il défendit la place de Kinbourn contre tous les efforts des Turcs, qui l'assiégeaient par terre et par mer. La flotte ottomane ayant paru devant la place, portant un corps considérable de troupes, Souvaroff les laissa débarquer, et, les ayant attirées dans une embuscade, les tailla en pièces; six mille Turcs restèrent sur le champ de bataille. Souvaroff, blessé au bras dans la mêlée, reçut de Catherine un panache en diamants et le cordon de l'ordre de Saint-André, le premier de l'empire. En 1788, il fit attaquer les Turcs par la flotte russe aux ordres de Paul Jones et du prince de Nassau Siegen, qui les défirent deux fois: il prit ensuite le commandement de l'aile gauche de l'armée du prince Potemkin, qui assiégeait Oczakoff: mais blessé au cou dans une sortie des assiégés, il fut transporté à Kinbourn, où l'explosion d'un magasin à poudre lui causa des blessures qui l'empêchèrent de prendre part au reste de la campagne. L'année suivante, il eut le commandement d'un corps détaché de la grande armée russe, destiné à agir de concert avec l'armée autrichienne sous les ordres du prince de Saxe-Cobourg: il contribua au gain de la bataille de Forbani, livrée le 22 juillet 1789. Deux mois après, les Turcs ayant reçu des renforts considérables, le grand visir à la tête de cent mille hommes cerna de toutes parts l'armée autrichienne. Souvaroff n'avait que dix mille Russes sous ses ordres; mais, ne consultant que son courage, il résolut de délivrer les Autrichiens. Ayant dérobé sa marche aux Musulmans, il tomba sur eux à l'improviste près de la rivière de Rimniski, enfonça leur ligne, et les mit dans une déroute complète, qui permit au prince de Saxe-Cobourg de se dégager. L'impératrice décerna à Souvaroff le titre de Rimniski, et l'empereur d'Allemagne le nomma comte de l'Empire. La prise d'Ismaïloff suivit de près cette victoire. La place avait résisté pendant sept mois au général Gondoritsch, et le siège venait d'être levé lorsque l'orgueilleux généralissime Potemkin, voulant réparer cet échec, qui lui paraissait ternir sa gloire, ordonna à Souvaroff d'emporter la place à tout prix: ce général obéit, et commanda l'assaut en recommandant à ses féroces soldats de ne point faire de quartier: *car* leur dit-il, *les provisions sont chères*. Deux fois les Russes furent repoussés avec une perte énorme, mais au troisième assaut ils s'emparèrent des ouvrages extérieurs, et pénétrèrent ensuite dans la place, où ils égorgèrent avec une inhumanité atroce tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe. Souvaroff, plus féroce encore que ses soldats, les encourageait au carnage, et leur criait d'une voix de taureau: *Koli, koli* (tue, tue). Près de douze mille Russes et plus de trente mille Turcs périrent dans cette horrible journée, qui souilla à jamais la gloire de Souvaroff: on lui donna à juste titre le surnom de *boucher*, qu'il ne cessa de mériter par la

suite, et surtout dans la campagne de Pologne, en 1792. Il entra dans ce malheureux pays avec un nombreux corps d'armée, pour seconder le général de Fersen : celui-ci venait d'accabler Kosciusko, qui, couvert de blessures, avait été fait prisonnier. Souvaroff, arrivé devant Varsovie, attaqua et emporta d'assaut le faubourg de Prague, où de courageux patriotes sacrifièrent leur vie, et opposèrent une héroïque résistance aux farouches ennemis de leur liberté et de leur indépendance. Les braves Polonais furent traités à Prague comme les Turcs l'avaient été à Ismaïloff ; neuf mille victimes furent égorgées par les ordres sanguinaires de Souvaroff. Varsovie se rendit ; la Pologne fut asservie et démembrée au profit des puissances coalisées contre cette nation vaillante, qui naguère avait sauvé l'Autriche, et dont le grand crime était de vouloir jouir de ses droits et se soustraire à la tutelle de la Russie. Souvaroff, en récompense de ce fait d'armes, reçut le brevet de feld-maréchal : en le lui envoyant, Catherine lui adressa une lettre extrêmement flatteuse. Cette souveraine mourut quelques années après, et son fils et successeur, Paul Ier, aigri contre sa mère par suite de la dureté avec laquelle elle l'avait traité, conçut de l'aversion pour tous les hommes qu'elle avait élevés aux premières dignités, et se montra dès son avènement disposé à suivre en toutes choses une marche différente de celle que Catherine avait adoptée. Il commença par introduire de grandes innovations dans l'armée, qui déplurent aux officiers, aux soldats et surtout à Souvaroff : l'empereur, informé des propos railleurs de ce général, et irrité d'éprouver de l'opposition à ses volontés de la part d'un sujet, le disgracia et l'exila loin de la cour. Cependant Paul, ayant formé le projet d'attaquer la France et d'envoyer une armée en Italie, rappela Souvaroff, et lui confia le commandement de l'armée russe qui alla se joindre aux Autrichiens. Ce fut le 18 avril 1799 que le feld maréchal prit le commandement en chef des armées combinées des Austro Russes, et dès le même jour il publia un ordre par lequel il prescrivait à ses soldats d'employer de préférence contre les Français la baïonnette et l'arme blanche. Rien ne peut égaler la forfanterie de Souvaroff au début de cette campagne : il parlait avec le plus grand mépris des Français, se croyait invincible, et traitait avec un dédain marqué les Autrichiens : la valeur française ne tarda pas à punir sa jactance, et les généraux autrichiens se vengèrent de ses mépris en l'abandonnant à son sort. A l'ouverture de la campagne, profitant des succès obtenus par les généraux autrichiens Kray et Mélas sur les Français, commandés par Schérer, Souvaroff les poussa avec vigueur : Moreau, qui remplaça Schérer, manœuvra habilement, mais son armée était trop faible pour résister aux forces ennemies. Les Français essuyèrent une défaite, le 27 avril, au passage de l'Adda ; un de leurs corps fut battu, le 16 mai, près de Marengo, et ils se virent forcés d'évacuer Alexandrie et Turin. Après avoir, pendant quelques jours, poursuivi l'armée française, qu'il venait de battre, il se hâta de revenir sur ses pas pour marcher contre le corps que le général Macdonald amenait à marches forcées de Naples : Souvaroff arriva sur la Trébia après avoir tout culbuté sur son passage, et les 18 et 19 juin, il livra les sanglantes batailles dites de la Trebia, où les Français, malgré des prodiges de valeur, furent repoussés avec une perte considérable. Toutefois le vainqueur, ainsi délivré de la crainte de se voir coupé, ne put empêcher le général Macdonald d'opérer sa retraite sur la France. Moreau, qui avait longtemps compté sur l'arrivée de l'armée de Macdonald, et sur sa jonction avec lui, voyant qu'elle ne pouvait pas s'effectuer, parvint à réunir assez de forces pour opposer une barrière aux progrès de l'ennemi, qui ne put jamais franchir la rivière de Gênes. Le directoire exécutif ayant alors nommé Joubert au commandement en chef de l'armée d'Italie, il arriva au mois de septembre, et livra la bataille de Novi : dès le commencement de l'affaire ce brave et digne militaire fut tué ; cet événement fut la cause principale de la victoire remportée par Souvaroff sur Moreau, qui reprit le commandement. La victoire fut vivement contestée, et quoique les Français aient eu le dessous, Moreau réussit à opérer sa retraite devant des forces très supérieures. Ce fut la dernière victoire remportée par Souvaroff ; la mésintelligence commença dès lors à se manifester entre les chefs russes et autrichiens, et Souvaroff se plaignit hautement qu'il était mal secondé. La marche de l'archiduc Charles en Suisse, ordonnée sur ces entrefaites par le cabinet de Vienne, indigna Paul Ier, qui dès ce moment ordonna à Souvaroff d'abandonner les Autrichiens et l'Italie, d'aller à la rencontre du corps du général Korsakoff, et de prendre le commandement de toutes les forces russes qui entraient en Suisse. Mais l'armée qu'il devait joindre venait d'être complétement défaite par Masséna à Zurich, et ce ne fut qu'à force de courage et de persévérance que Souvaroff parvint à échapper aux Français victorieux. Il fallut tout l'empire que ce général avait su acquérir sur l'esprit du soldat russe pour parvenir à se sauver avec les débris de son armée. Plus d'une fois les soldats refusèrent d'aller plus loin, rebutés par les difficultés du terrain et la rigueur de la saison ; mais le vieux guerrier ranima leur courage, et triompha de tous les obstacles. Un jour des grenadiers russes, qui formaient son avant-garde, épuisés de faim et de fatigue à l'entrée d'un défilé commandé par des hauteurs escarpées couronnées de troupes françaises, refusaient de passer outre : Souvaroff se précipite au milieu des mutins, leur ordonne froidement de creuser une fosse de quelques pieds de long, s'y étend, et dit à ses soldats étonnés : « Puisque vous refusez de me suivre, je ne suis plus votre général : je « reste ici, cette fosse sera mon tombeau. Soldats, « couvrez de terre le corps de celui qui vous conduisit « tant de fois à la victoire. » Émus jusqu'aux larmes, mais électrisés par ce peu de mots d'une éloquence si sublime, ils jurent de ne jamais l'abandonner, et se précipitent à sa suite dans le terrible défilé : un grand nombre d'entre eux y trouva la mort, mais le passage fut forcé, et les débris de l'armée russe effectuèrent leur retraite. Après des peines infinies, et avoir culbuté tous les corps qui cherchèrent à s'opposer à sa marche, Souvaroff parvint en Allemagne, d'où il se rendit à Pétersbourg par l'ordre exprès de Paul Ier. L'irascible empereur, mécontent du sort de la campagne, ne rendit point justice à son général, et le disgracia sous prétexte qu'il avait enfreint en plusieurs points le réglement militaire très minutieux que Paul avait décrété, et lui ordonna de sortir de la capitale. Souvaroff se retira dans sa terre de Pollendorff en Esthonie, où, accablé de chagrin, il languit encore quelques mois, et mourut le 18 mai 1800, âgé de soixante-onze ans. En traversant l'Allemagne il avait séjourné pendant le mois de janvier à Prague, où il eut plusieurs conférences avec le général autrichien comte de Bellegarde et avec l'ambassadeur britannique Spencer-Smith : il y célébra aussi le mariage de son fils avec une princesse de Courlande. L'empereur Alexandre, dès son avènement au trône, lui fit élever une statue à l'inauguration de laquelle furent appelés tous les anciens compagnons d'armes de Souvaroff. Le grand-duc Constantin prononça son éloge, et les troupes rendirent à la statue les honneurs militaires. On a parlé très diversement de cet homme extraordinaire, de l'originalité de son caractère, de ses mœurs, de son langage et de sa conduite : il est toutefois un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que Souvaroff fut un grand capitaine, et qu'il eut toutes les qualités nécessaires pour conduire des soldats à demi civilisés, tels que l'étaient alors et le sont encore aujourd'hui les Russes. Ceux qui ont été à même de le bien connaître assurent qu'il possédait des connaissances étendues, un esprit très subtil, et beaucoup de finesse. Il avait adopté des manières grossières, et affectait une originalité qu'il poussait parfois si loin qu'on l'aurait pris pour un fou ou pour un imbécile, mais c'était pour mieux masquer ses vues, et pour donner le change à des courtisans qui le détestaient et qui se croyaient beaucoup plus habiles que lui en fait d'intrigues de palais. En même tems sa brusquerie, ses bons mots exprimés en langage populaire, ses habitudes tartares, plaisaient singulièrement au soldat russe, devant lequel il affichait également la dévotion la plus superstitieuse, portant toujours sur lui une

image de la Vierge et de saint Nicolas, et faisant mille signes de croix à tout propos. A la veille d'une bataille, il ne manquait jamais de faire mettre à l'ordre que tous ceux qui seraient tués le lendemain iraient en paradis. Il portait habituellement à l'armée pour vêtement une pelisse de peau de mouton, affectait une grande malpropreté, changeait de chemise en plein air devant les soldats, et proscrivait toute espèce de luxe dans les camps: mais à la cour, il se plaisait à se montrer couvert de toutes ses décorations, et surchargé de plaques enrichies de pierreries et d'autres riches ornements. Souvaroff, par l'originalité de son caractère et de ses manières, avait plu à Catherine, qui aimait tout ce qui était extraordinaire; dès lors il résolut de tirer parti de cette disposition pour se mettre au-dessus de tout ce qui, à la cour, pouvait lui donner de l'ombrage, et ce système lui réussit parfaitement tant que Catherine vécut. Tout en ayant l'air de ne vouloir plaire qu'au soldat, et de mépriser les grandeurs, il ne songeait qu'à les obtenir, et en feignant d'être grossier et ignorant, il trompa plus d'une fois des hommes qui passaient pour des génies supérieurs. Les généraux allemands ont cherché à contester ses talents militaires, et lui ont reproché d'être peu tacticien; mais les Français, qui ont si souvent battu ces savants généraux, rendent plus de justice à Souvaroff, et reconnaissent en lui l'homme de génie capable de modifier sa tactique selon les circonstances et le caractère de l'ennemi qu'il avait à combattre, tandis que la plupart des généraux modernes allemands se sont montrés routiniers, incapables de grandes conceptions, et d'improviser des manœuvres rapides sur le champ de bataille. Souvaroff parlait avec facilité plusieurs langues, et écrivait avec élégance lorsqu'il le voulait, mais le plus souvent il affectait un laconisme original qui plaisait à Catherine. Il annonça à cette impératrice la prise de Tourtoukaï en Bulgarie, dans une de ses premières campagnes, par un distique russe qu'on peut traduire ainsi:

Gloire à Dieu! gloire à vous aussi!
La ville est prise, et m'y voici.

Son rapport sur la prise d'Ismaïloff ne renfermait que ces mots: *Mère* (nom que le peuple et les soldats donnaient souvent à l'impératrice), *l'orgueilleuse Ismaïl est à vos pieds.* Plusieurs vies de Souvaroff et des histoires de ses campagnes ont paru en Russie, en Allemagne, et quelques-unes ont été traduites en français. Son fils, jeune militaire d'une grande espérance, brave, généreux, et plus humain que son père, était parvenu au grade de major-général d'infanterie; il périt en 1811: se rendant de Bucharest à Iassi, et voulant passer la rivière de Rimnitski, alors débordée, il s'y noya.

SOUZA-BOTELHO (Don José-Maria de), connu généralement en Portugal sous le nom de *Morgado de Matteus*, membre de l'académie royale des sciences de Lisbonne, est né à Oporto, le 9 mars 1758, d'une famille très ancienne; il reçut une bonne éducation, suivit les cours de l'université de Coïmbre, et cultiva de bonne heure les lettres. Ayant ensuite quitté sa patrie, il voyagea dans divers pays, fit un long séjour à Hambourg, parcourut l'Allemagne et visita la France. Il fut d'abord ministre de Portugal à la cour de Berlin, et après la conclusion de la paix entre Napoléon et le prince-régent de Portugal, M. de Souza fut nommé ministre plénipotentiaire de sa cour près le premier consul, mais il ne conserva pas longtemps cet emploi, et rentra dans la vie privée. On attribua sa disgrâce à la lettre qu'il écrivit au ministre des relations extérieures de France, au commencement de 1803, dans laquelle il le félicitait sur la saisie de la correspondance de Drake, ministre anglais à Munich, et parlait avec indignation des complots tramés par celui-ci. L'influence britannique à la cour de Lisbonne fit donner un successeur à M. de Souza. Il continua néanmoins à habiter Paris, s'occupant uniquement de littérature. Il est mort dans cette ville, le 1er juin 1825. M. de Souza avait épousé en secondes noces madame de Flahaut dont il n'a point eu d'enfants. Le comte de Villaréal, issu du premier mariage, a hérité de la fortune de son père. M. de Souza n'a point publié d'ouvrages sous son nom, mais il a fourni la plus grande partie des notes et observations ajoutées à la seconde édition de l'ouvrage de Dumouriez, sur le Portugal, qui parut à Hambourg, 1797. L'annotateur a fait tous ses efforts pour venger son gouvernement et ses compatriotes des virulentes satires que tant de voyageurs ont publiées contre les Portugais, en faisant connaître les progrès en tout genre que ce pays a faits depuis l'époque où Dumouriez y voyagea. L'apologie de ses compatriotes fait honneur à M. de Souza, mais elle aurait produit un plus grand effet dans le public, si l'auteur n'avait pas mis tant de soin à déguiser les fautes de son gouvernement, et une infinité d'abus dont la réalité ne pouvait être contestée: il aurait dû réfuter les calomnies et les fausses assertions des voyageurs, tout en convenant des nombreuses vérités qui, dans leurs écrits, se trouvent mêlées aux erreurs les plus grossières. En 1817, M. de Souza voulant élever un monument au plus grand poète portugais, publia à grands frais une magnifique édition des *Lusiades* en portugais, imprimée avec le plus grand luxe typographique par M. Firmin Didot, et enrichie de belles gravures. Cette superbe édition ne fut tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires avec des caractères fondus exprès: aucun exemplaire n'a été mis en vente, mais l'éditeur en a fait présent aux principales bibliothèques de l'Europe et à quelques personnages distingués par leur rang. En 1819, il fit paraître chez le même imprimeur une seconde édition in-8° du même poëme, en tout conforme, pour le texte à la première, mais enrichie de nombreuses variantes puisées dans la seconde édition de ce poëme, imprimée sous les yeux de Camoëns, en 1572, édition que M. de Souza n'avait pas pu se procurer avant la publication de celle qu'il fit paraître en 1817. L'une et l'autre sont ornées d'une belle gravure du portrait de ce grand poète, et précédées d'une introduction qui renferme des détails intéressants sur sa vie, et qui mettent dans le plus grand jour la funeste influence des jésuites sur le Portugal et sur le roi Sébastien qu'ils entraînèrent à sa perte, et les généreux et patriotiques sentiments du poète guerrier, que l'injustice de ses compatriotes ne put point altérer, et qui en mourant à l'hôpital, abandonné de tout le monde, trouva quelque consolation en songeant qu'il ne survivrait point à la ruine de sa patrie. Les caractères des principaux jésuites qui, par leurs conseils perfides, contribuèrent à livrer le Portugal à Philippe II, après avoir réduit ce pays à l'état le plus abject, sont habilement tracés dans cette introduction dont le style est correct. L'auteur n'a pas été aussi heureux dans la partie littéraire de son travail, et s'est prononcé à tort en faveur du texte de l'édition *princeps* de 1572, laquelle est sous tous les rapports inférieure à celle que Camoëns fit paraître la même année, et où il fit un grand nombre de corrections judicieuses. M. de Souza a traité avec trop de rigueur les éditeurs précédents de Camoëns, et ce tort est d'autant plus grave qu'il n'a presque rien ajouté aux travaux de ses devanciers. Il s'est aussi avisé d'introduire une nouvelle orthographe pour le placement du *til*, signe qui en portugais rend nasale la voyelle sur laquelle il est placé. Dans le désordre qui a toujours régné dans l'orthographe portugaise, les uns ont placé ce signe sur la première, et les autres sur la deuxième voyelle des diphthongues nasales: M. de Souza le premier eut l'idée bizarre de placer ce signe entre les deux voyelles; personne n'a approuvé cette innovation qui ne devait certainement pas défigurer une édition magnifique du poète le plus classique dont s'honore le Portugal. M. de Souza eût rendu un vrai service à la littérature de son pays, si, s'étant procuré toutes les éditions anciennes des *Lusiades*, et ayant compulsé les manuscrits, il avait, après un mûr examen, adopté le texte qui lui aurait semblé le plus correct, en ajoutant les variantes les plus dignes d'être conservées, et en appuyant son choix de critiques littéraires. En faisant pour le Camoëns ce que les Français, les Italiens, les Anglais et les Espagnols ont fait pour leurs classiques anciens, M. de Souza eût élevé un monument plus digne du chantre de Gama, qu'en dépensant 60,000 francs dans une édition des *Lusiades* par

Digitized by Google

pure ostentation et sans aucune sorte d'utilité. Un fait qu'on auroit peine à croire si M. de Souza n'en avait lui-même fait l'aveu dans sa préface de l'édition in-8°, c'est qu'il commença l'impression de celle in-4° sans avoir à sa disposition ni la première ni la seconde édition de 1572, les seules qui furent publiées sous les yeux de l'auteur. Lord Holland lui communiqua un exemplaire de la première, et sans attendre davantage il la prit pour type; et lorsque après l'impression des *Lusiades*, en 1817, M. de Souza put examiner l'édition deuxième de 1572, ne pouvant plus en profiter, il prit le parti de se prononcer contre elle. Les critiques en ont pensé autrement. En 1824, il donna une traduction portugaise des *Lettres portugaises*, avec le français en regard. Il s'attacha à prouver, contre l'opinion générale, qu'il n'y a jamais eu que cinq lettres authentiques.

SOUZA (madame la comtesse de FLAHAUT, née FILLEUL), femme du précédent, épousa en premières noces le comte de Flahaut, qui périt victime de la révolution, en 1793. Madame de Flahaut se distingua de bonne heure dans la société, par les agréments et la finesse de son esprit, plus encore que par les charmes dont la nature l'avoit richement dotée; elle n'avoit rien publié encore, que déjà elle avait acquis dans les cercles où elle étoit recherchée et chérie, une réputation à laquelle ses écrits lui ont assuré, depuis, des droits incontestables. C'est durant sa première union, et sous le nom de Flahaut, qu'ont paru ses premières productions. Sa courte et ingénieuse dissertation sur l'origine des romans prouve qu'elle avait étudié à fond cette branche de la littérature, et que pour ne point s'égarer elle avait posé les jalons de la carrière qu'elle se proposait de parcourir. De ses réflexions sur ce genre d'ouvrages on peut déduire que les mœurs des peuples et leurs variations successives sont toujours mieux indiquées par leurs romans de chaque époque que par leur histoire. Cette opinion est loin d'être un paradoxe, et au besoin les ouvrages de Walter-Scott pourroient la démontrer. Les romans de madame de Flahaut ne sont point de vastes compositions, à la manière de Le Sage ou de Richardson. Elle ne peint pas non plus une nature idéale; son esprit n'a pas ce cliquetis brillant qui étonne et ne séduit pas, il a bien moins encore cette énergie masculine qu'une femme n'acquiert qu'en cessant d'être de son sexe, et qu'on croirait presque toujours chez elle l'annonce de la sécheresse du cœur, si l'auteur de *Delphine* n'offrait pas une noble exception. Son esprit n'a pas non plus cet apprêt prétentieux, cette morgue magistrale, cette pédantesque solennité qui régente et fatigue; il ne va point chercher ses effets dramatiques dans des conceptions atroces qui révoltent au lieu d'émouvoir. Toutes les compositions de madame de Flahaut sont sages, naturelles et simples comme elle. Douée d'une imagination réglée par le goût, d'un rare esprit d'observation, et d'une grande finesse dans ses aperçus, elle a, dit-elle dans la préface d'*Adèle de Sénanges*, « elle a *voulu montrer dans la vie ce qu'on n'y regarde pas.* » Elle a voulu tracer ces détails fugitifs qui occupent l'espace, et forment la liaison des divers accidents de la vie; aussi ses romans se composent ils de peu de personnages, de peu d'événements, ils ne sont point chargés d'incidents imprévus, de tableaux fortement coloriés: des peintures trop fières ou trop hardies ne pourraient convenir à son imagination douce et tendre, et même légèrement nuancée d'une teinte de mélancolie. Livrée à son impulsion naturelle, ses pensées coulent de sa plume avec un heureux abandon, car c'est le cœur qui les inspire et c'est le cœur qu'elles vont chercher. Peut-être reprochera-t-on à madame de Flahaut de n'avoir peint qu'une seule classe de la société, et d'avoir cherché ses personnages dans l'ordre social où ils sont le plus éloignés de la nature; mais d'abord le genre de son talent ne l'appelait point à tracer des caractères fortement prononcés ou des passions orageuses; des émotions, des sentiments, des rapports mystérieux, des nuances fines et délicates, voilà ce qu'elle a peint, voilà ce qu'elle a exprimé avec un rare bonheur. Elle n'a pu chercher ses modèles et leurs mœurs hors du cercle où elle a vécu: elle n'a pu peindre que ce qu'elle a pu voir, mais dans ce cadre, trop étroit sans doute, la justesse et la finesse des observations sont ce qui distingue éminemment le caractère de son esprit. Des peintures animées et touchantes, toutes puisées dans la nature, du goût sans recherche, du tact sans prétention, de l'abandon sans mollesse, et surtout cette touche délicate et ces aperçus ingénieux, si finement sentis, qui font deviner le sexe de l'auteur, et enfin ces mots trouvés, ces mots heureux, qu'un homme chercherait en vain et qu'une femme crée, ou trouve spontanément dans son cœur, voilà ce qu'on est assuré de rencontrer toujours dans les productions de madame de Flahaut. Tout homme attentif qui aura lu *Charles et Marie*, s'il lit ensuite *Adèle de Senanges* ou *Eugène de Rothelin*, en devinera l'auteur sans qu'on le lui nomme, il le devinera à la nature des émotions qu'il aura éprouvées et à son style plein de grace, de délicatesse, et auquel même quelques négligences prêtent un charme de plus. Enfin les ouvrages de madame de Flahaut respirent la morale la plus pure: sobre de réflexions, plus sobre de maximes, elle prouve cependant qu'elle pourroit s'élever à toute la hauteur des pensées philosophiques lorsqu'elle dit, avec autant de vérité que de sentiment, *détruire l'idée de l'immortalité de l'ame, c'est ajouter la mort à la mort.* Les divers romans de madame de Flahaut sont: 1° *Charles et Marie*; 2° *Adèle de Senanges*; 3° *Emilie et Alphonse*; 4° *Eugène de Rothelin*; 5° *Eugène et Mathilde*; 6° *Mademoiselle de Tournon*; 7° *la Comtesse de Fargi*, et le petit conte moral d'*Aglaé*. Tous ces ouvrages ont été réunis en 1825, 6 vol. in-8°, ou 12 vol. in-12.

SOWINSKI (ALBERT), pianiste et compositeur polonais, né en Podolie, en 1805, de parents originaires de Cracovie. Son père, directeur de musique d'un régiment au service de la république de Pologne, lui enseigna les premiers éléments de musique et le destina au service militaire. A l'âge de quatorze ans, M. Sowinski se faisait déjà remarquer des connaisseurs, en exécutant les compositions des plus grands maîtres, et fut placé pour donner des leçons de piano chez un grand seigneur polonais. Ce fut alors qu'il prit du goût pour la littérature, à laquelle il employa tous les loisirs que lui laissaient ses études musicales. Le désir de se perfectionner lui inspira l'idée de voyager à l'étranger; il alla d'abord à Vienne, où pendant les deux années qu'il y resta il se lia, malgré sa jeunesse, avec les plus célèbres compositeurs et exécutants de l'Allemagne, tels que Bethoven, Salieri, Gyrowets, Moschelès, Hummel, Aloyseder, etc. M. Sowinski ne tarda pas à marcher sur les traces de ces grands maîtres, et la réputation de ses talents, sous l'un et l'autre rapport, s'établit bientôt. En 1826, il entreprit le voyage d'Italie, visita successivement Venise, Rome, Naples, Bologne, Parme et Milan, qui furent témoins des succès brillants qu'il obtint. Les sociétés musicales d'Italie s'empressèrent de le recevoir dans leur sein, et les journaux retentirent de ses éloges. Après neuf mois de séjour en Italie, M. Sowinski arriva à Paris, en septembre 1827. Quoiqu'il y fût au milieu des premiers talents de cette immense capitale, son génie cependant ne parut pas avec moins d'éclat. Le grand concert qu'il donna en 1828 attira l'élite de la société parisienne, et les principaux journaux qui en firent l'éloge mirent le sceau à la réputation de ce jeune et habile virtuose. La société philotechnique de Paris, celle des enfants d'Apollon, l'ont reçu dans leur sein. M. Albert Sowinski vient de publier à Paris plusieurs de ses compositions, pour piano seul et avec orchestre. Outre les morceaux de musique vocale qu'il possède en manuscrit, il a composé un grand nombre d'airs sur des paroles polonaises qui sont devenues populaires dans sa patrie. M. Sowinski travaille en ce moment à un *Dictionnaire des musiciens célèbres*, parmi lesquels ceux de la Pologne ancienne et moderne obtiendront une mention particulière. Il prépare en outre un ouvrage sur l'imagination dans les arts.

SOYE (le baron JEAN LOUIS), maréchal-de-camp, officier de la légion-d'honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint Louis, né en 1774, à Phalsbourg (Meurthe), entra au service dans le régiment royal Liégeois, devint sergent, et passa avec ce grade, le 5 janvier 1791, dans la légion de Biron (chasseurs du

Rhin), devenu 36e régiment d'infanterie-légère. Il fit avec ce corps les premières campagnes de la révolution, et parcourut les différents grades jusqu'à celui de capitaine auquel il fut élevé sur le champ de bataille, le 27 mars 1792, pour prix de la bravoure dont il avait fait preuve en se précipitant, à la tête de quelques carabiniers, dans la grande redoute de San-Paolo, près de Vérone, où il reçut deux blessures. Récompensé par un sabre d'honneur, le 15 septembre 1802, il l'échangea, le 15 juin 1804, contre la décoration d'officier de la légion d'honneur, qui, lors de la création de cet ordre, fut accordée à tous les officiers qui avaient obtenu une arme d'honneur. Capitaine aux chasseurs à pied de la garde impériale, il se distingua, le 16 février 1807, au combat d'Ostrolenka; les services qu'il rendit dans cette journée, lui valurent le grade de major (lieutenant-colonel) du 1er régiment d'infanterie de Joachim Murat, grand-duc de Berg. Passé au service de Naples, il devint colonel et commanda successivement le régiment-royal Corse et le régiment des grenadiers de la garde. Nommé ensuite commandant de l'ordre royal des Deux Siciles, il fut nommé, en 1812, général de brigade. Appelé au commandement de la brigade d'infanterie de la garde, il quitta Naples, en décembre 1814, croyant aller se réunir à l'armée commandée par le prince vice-roi; mais à son arrivée à Rome il reçut l'ordre de s'y arrêter avec sa troupe. Lorsque Murat abandonna la cause de la France, presque tous les officiers, sous-officiers et soldats de la garde et du 7e régiment d'infanterie napolitaine, alors à Rome se crurent dégagés de tout devoir envers ce monarque et chargèrent le baron Soye de l'informer de la résolution qu'ils avaient prise de rentrer aussitôt dans leur pays. Ce prince étant accouru aussitôt à Rome, Soye lui remit sa démission et celle de tous les Français qu'un décret impérial venait de rappeler, et il refusa les grades et tous les autres avantages qui lui furent offerts pour l'engager à rester au service de Naples. Il le quitta sans pouvoir obtenir pour les sous-officiers et soldats ce qu'ils demandaient; ces troupes furent désarmées, et envoyées dans la forteresse de Gaëte. Le baron Soye se sépara de ses compagnons d'armes, rejoignit la grande-armée dans les plaines de la Champagne, et fut placé avec le grade de général de brigade dans la jeune garde impériale. Mis en disponibilité après la déchéance de Napoléon, il commanda pendant les *cent jours*, au 2e corps de la grande-armée, une brigade de la division aux ordres du prince Jérôme. Il se signala de nouveau à l'affaire du 16 juin, et commanda la division pendant toute la journée du 18. Le baron Soye a depuis succédé comme lieutenant de roi de la place de Valenciennes, à M. le maréchal-de-camp Antoine Avizard. Il remplit encore ces fonctions en ce moment (1829).

SPALDING (Jean-Joachim), l'un des auteurs classiques les plus distingués de la littérature allemande, naquit le 1er novembre 1714, à Triebsees (Poméranie suédoise), où son père était pasteur. Il commença ses études au gymnase de Stralsund et les continua à l'université de Rostock; mais il perdit beaucoup de temps dans ces deux institutions, les plus mauvaises de toute l'Allemagne. Un professeur de Griefswald, qui l'avait pris, en 1730, comme instituteur des enfants, et quelques autres professeurs de cette université donnèrent une meilleure direction à ses études. En 1735, il soutint une dissertation : *De calumniâ Juliani Apostatæ in confirmationem religionis christianæ versâ*; Spalding fit tourner à l'avantage du christianisme cette calomnie que Julien avait consignée dans sa Défense du paganisme. De retour à la maison paternelle, il passa quelques années fort tristement, tant à cause des embarras domestiques dans lesquels son père se trouvait, que parce qu'il ne pouvait suivre la carrière de la prédication vers laquelle son goût l'entraînait. Il accompagna pendant plusieurs années un jeune gentilhomme comme gouverneur, au détriment de son instruction, et de retour, en 1740, dans sa ville natale, il assista son frère aîné, recteur du gymnase, dans ses fonctions pastorales. En 1742, il se chargea de nouveau de l'éducation d'un jeune homme qu'il conduisit à l'université de Hall, où il s'attacha à Baumgarten. En 1745, il revint à Triebsees, où l'envoyé de Suède à Berlin le prit pour secrétaire de légation : il passa deux ans dans la maison de ce ministre et se lia avec Gleimer, Kleist et autres savants distingués. Spalding refusa plusieurs places qu'on lui offrit en Prusse et en Suède, parce qu'il ne voulut pas renoncer à la carrière de la prédication qu'il se flattait toujours de pouvoir suivre un jour. Il revint encore une fois auprès de son père, auquel il donna les soins les plus tendres pendant la maladie dont il mourut. Enfin, en 1749, ses vœux les plus ardents furent exaucés, il fut nommé pasteur à Lassahn dans la Poméranie suédoise, où il se maria, en 1751, avec une fille du docteur Gebhardi, pasteur à Stralsund. En 1757, il fut nommé pasteur à Barth, où il eut le malheur de perdre sa femme qui mourut en couches : en 1762, l'asile que vinrent lui demander trois jeunes théologiens suisses, Lavater, H. Fuessli et Félix Hess, adoucit quelque temps son chagrin. Voici comment Lavater rend compte de ce voyage : « Nous connaissions Spalding comme un des plus beaux génies » et l'un des hommes les plus instruits de l'Allemagne; » nous vénérions en lui un des plus dignes ministres de » la religion. Notre principal but, en entreprenant ce » voyage, fut de nous préparer, dans la société de ce » sage, au ministère auquel nous étions destinés. » Ce fut sous les yeux de Spalding que Lavater écrivit ses premiers ouvrages. Environ dix ans après, Spalding refusa, par modestie, la place éminente de surintendant général des églises de la Poméranie suédoise, de vice-chancelier de l'université de Greefswald et de professeur de théologie, et accepta celles de professeur, de membre du consistoire général et de premier pasteur de l'église de Saint Nicolas, qui étaient plus conformes à ses goûts. Avant de se rendre à sa nouvelle destination, il contracta, en 1764, avec la fille de Sodenstein, un second mariage qui ne fut pas heureux, par suite de l'excessive sensibilité de cette femme qui dégénéra en profonde mélancolie. En 1765, il fit adopter la réunion des gymnases de Berlin et de Cologne sur la Sprée, mesure qui fut regardée comme très avantageuse à l'instruction publique. Il fit aussi établir deux nouvelles chaires, l'une d'enseignement de la vérité de la religion, et l'autre d'encyclopédie théologique. En 1769, Spalding prit part à une délibération importante, à la fois politique et religieuse. Frédéric II avait établi une commission composée des ministres de la justice et des affaires étrangères, de deux membres de la première cour de justice du royaume et de deux du consistoire suprême, pour décider s'il y avait lieu à dissoudre le mariage de l'héritier présomptif de la couronne. Le divorce que la princesse, qui était de la maison de Brunswick, avait rendu nécessaire fut prononcé; mais les juges prêtèrent serment d'ensevelir la procédure dans le plus profond secret. Spalding, contrarié par la publication du fameux édit de religion de 1788, contre quelques dispositions duquel il fit vainement des représentations conjointement avec Büsching, Teller, Dieterich et Jack, se décida à renoncer à la prédication, et continua cependant ses fonctions consistoriales. Il mourut à Berlin, le 26 mai 1804, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Il était revêtu, depuis 1797, de la dignité de docteur en théologie de l'université de Hall, et s'était marié pour la troisième fois, à l'âge de soixante-un ans, à une fille du docteur Lieberkuhn, médecin célèbre de Berlin. Spalding tient un rang distingué parmi les auteurs classiques de l'Allemagne, malgré les progrès que la langue a faits depuis environ soixante ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Destination de l'homme*, Griefswald, 1748, in-8°. Cet ouvrage commença la réputation de Spalding, et comme moraliste et comme écrivain : il a été fréquemment réimprimé. Formey en publia une imitation, Berlin, 1750, in-8°. Il en existe trois traductions, la première, par un nommé Desdal, 1752, in-8°, Schwerin, 1754, Dresde, 1764; la deuxième, par un anonyme caché sous les initiales J. B., Berlin, 1765, in-8°; la troisième, par la reine Elisabeth de Prusse, épouse du grand Frédéric, Berlin, 1776, in-8°. 2° *Théorie de la morale, telle que peut l'enseigner une philosophie épurée par la religion*, Berlin, 1769, in-8°; 3° *Pensées sur l'importance des sentiments religieux*

Leipsick, 1761, in-8°, plusieurs fois imprimées depuis; 4° *Sermons*, Berlin, 1765, in-8°; 5° *Nouveaux sermons*, Berlin, 1775, 1784, 2 vol. in-8°; 6° *Sur l'utilité de la prédication*, Berlin, 1772, in-8°; 7° *Lettres confidentielles sur la religion*, Breslau, 1784, in-8°; 8° *la Religion est l'affaire la plus importante de l'humanité*, Leipsick, 1797, in-8°. On a encore de lui plusieurs traductions de l'anglais et du français. Il existe de Spalding, des mémoires sur sa vie: c'est moins une auto-biographie que des réflexions sur des époques très distantes, surtout sur des anniversaires de sa naissance.

SPALDING (Georges-Louis), fils du précédent, naquit à Barth le 8 avril 1762. Privé de sa mère à qui sa naissance coûta la vie, il reçut les soins les plus tendres de la troisième femme de son père, pour laquelle il conserva toute l'affection d'un fils. Il commença ses études au gymnase de Berlin, dirigé par le célèbre géographe Büsching, et alla les achever à Goettingue et à Halle, où il étudia la philologie et la théologie. L'aisance dont son père jouissait lui permit de continuer ses études. Lorsqu'il fut de retour à la maison paternelle, en 1784, il visita, dans l'intérêt des lettres, l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Angleterre et la Hollande, et fut choisi à son retour pour faire l'éducation des enfants du prince Ferdinand. En 1787, il fut nommé professeur au gymnase de Berlin, et renonça à l'état ecclésiastique, pour se consacrer à la philologie et à l'instruction pratique. En 1791, il se rendit à Halle pour y prendre le grade de maître ès-arts, et publia à cette occasion sa dissertation philosophico critique, intitulée: *Vindiciæ philosophorum megaricorum; subjicitur commentarius in priorem partem libelli de Xenophane, Zenone et Gorgiâ*, ouvrage qui fixa sur lui l'attention des savants. La même année, il contracta avec la veuve d'un riche négociant une union qui fit son bonheur. Cette même année, il entreprit, à la demande d'un libraire de Leipsick, la révision du texte de Quintilien, pour une nouvelle édition; il croyait ne consacrer à ce travail qu'un petit nombre d'années, mais lorsqu'il se fut plus familiarisé avec son auteur, il s'aperçut que Quintilien avait besoin d'être soumis à un travail critique complet: dès lors il y dévoua sa vie entière; il mourut même, dix-neuf ans après, sans l'avoir terminé. En 1803, il refusa la place de directeur du gymnase pour ne pas interrompre ses travaux. La même année, il fut nommé membre de l'académie des sciences de Berlin pour la classe historique. En 1805, il parcourut l'Italie, où il collationna un manuscrit de Quintilien. Quelques années avant sa mort, il avait été nommé conseiller au ministère de l'instruction publique. Spalding mourut le 7 juin 1811, d'apoplexie foudroyante. On a de lui: 1° *Quintiliani Institutiones oratoriæ*, Leipsick, 1798, 1803, 1808, 3 vol. in-8°; 2° une édition du *Discours de Démosthènes contre Médias*, pour les classes; 3° *Biographie de Jean-Joachim Spalding son père*, 1804; 4° *Essai de poëmes didactiques*, 1804.

SPALLANZANI (Lazare) naquit le 10 janvier 1729, à Scandiano, à sept milles de Reggio de Modène: il était fils de Jean-Nicolas Spallanzani, jurisconsulte estimé, et de Lucie Ziglieni. Il commença ses premières études dans le lieu de sa naissance, et à l'âge de quinze ans il entra chez les jésuites de Reggio de Modène, qui lui apprirent les belles lettres; les dominicains, qui entendirent parler de ses talents, voulurent se l'attacher, mais le désir d'acquérir de nouvelles connaissances le conduisit à Bologne, où sa parente, la célèbre Laure Bassi, devint son maître et son guide. Cette femme, douée d'un génie supérieur, était aussi éloquente que versée dans la physique et les mathématiques, et professait avec le plus grand succès. Le jeune Spallanzani puisa dans ses leçons le goût des sciences naturelles, et en même temps celui de la littérature; il étudia sa langue à fond, se perfectionna dans le latin, et s'attacha à la connaissance du grec et du français. Il se familiarisa à tel point avec les classiques anciens, qu'il pouvait réciter des tirades assez longues d'Homère et de Virgile, avec autant de facilité que des morceaux du Tasse et de l'Arioste. D'après le vœu de son père il s'appliqua à la jurisprudence, et était même sur le point d'être reçu docteur en droit, lorsque Antoine Vallisnieri, son compatriote, et professeur d'histoire naturelle à Padoue, le fit renoncer à cette carrière, et l'engagea à se livrer à l'étude de la nature: il lui obtint à cet effet le consentement de son père. Spallanzani put dès lors se livrer à ses études favorites, et apprit les mathématiques sans négliger les langues mortes et vivantes. Bientôt sa réputation le fit nommer professeur de mathématiques, de logique et de grec à l'université de Reggio, où il enseigna pendant six ans, en consacrant à l'étude de la nature le temps que ses leçons lui laissaient. Quelques découvertes qu'il fit confirmèrent son goût pour l'histoire naturelle, dans laquelle il devait plus tard s'élever au premier rang. En 1760, Spallanzani fut appelé à l'université de Modène, et préféra servir son pays au sein de sa famille, aux offres avantageuses qui lui furent faites à cette époque par l'université de Coimbre et par celles de Parme et de Césène. Les mêmes considérations l'engagèrent à refuser, quelques années après, les propositions de l'académie de Saint-Pétersbourg; il resta à Modène jusqu'en 1768, et pendant son séjour dans cette ville il publia divers écrits sur la littérature ancienne et sur l'histoire naturelle. En 1761, il adressa trois lettres à Algarotti sur la traduction que Salvini avait faite d'Homère, releva les nombreuses imperfections du traducteur, et montra par quelques nouveaux essais que la langue italienne avait toutes les qualités nécessaires pour rendre Homère sans rien lui ôter de son énergie. Il traduisit même avec beaucoup d'élégance la description de la *ceinture de Vénus*. En 1762, il parcourut les Apennins, et y vérifia la doctrine reçue sur l'origine des sources d'eau; le résultat de ses recherches se trouve dans le tome 14 de la *Raccolta d'opuscoli scientifici*, sous le titre de *Descrizione d'un viaggio montano con osservazioni sull' origine delle fontane; lettere due à Vallisnieri figlio*. En 1765, il publia le *Saggio di osservazioni microscopiche concernente il sistema di Needham e Buffon*. Il y combat la doctrine de ces deux naturalistes sur la génération, et il établit par des expériences décisives l'animalité des animalcules microscopiques, en confirmant l'opinion de Lewenhoeck. Il envoya son ouvrage à Bonnet, dont il avait adopté les vues théoriques, et celui-ci l'accueillit avec la plus vive satisfaction: dès lors se forma entre ces deux savants l'intimité la plus étroite, qui dura autant que leur vie. Spallanzani fit paraître, la même année, une dissertation originale, *De lapidibus ab aquâ resilientibus*: il y réfute l'opinion qui attribue les ricochets à l'élasticité de l'eau, et montre que ce phénomène n'est que l'effet naturel du changement de direction que la pierre lancée éprouve dans son mouvement, après que l'eau en a été frappée, lorsqu'elle surmonte la courbure de la concavité formée par le choc. Ce rebondissement est par conséquent d'autant plus prolongé que l'angle de projection avec l'horizon est plus petit. Cette explication est d'autant plus heureuse, qu'il est maintenant reconnu combien la faible élasticité de l'eau est insuffisante pour rendre compte du phénomène. En 1768, Spallanzani publia son *Prodromo di un opera da imprimersi sopra le riproduzioni animali*. Cet exposé, où il trace le plan du grand ouvrage dont il s'occupait alors, renferme plus de lumières que tous les livres qui avaient paru sur cette matière, parce qu'il enseigne la méthode qu'il faut suivre dans cette recherche difficile, et qu'il y réunit plusieurs faits jusqu'alors inconnus ou mal observés: telles sont la préexistence des têtards à la fécondation dans plusieurs espèces de crapauds et de grenouilles, la reproduction de la tête coupée aux limaçons, qu'il avait communiquée à Bonnet en 1766, et qui fut contestée un moment, malgré la confirmation de ce phénomène par Bonnet, Hérissant, Lavoisier et Sénebier; il démontra de nouveau la réalité du fait dans les *Memorie della società italiana*. Enfin il fit voir que le ver d'eau douce se reproduit comme le polype; que les crapauds reprennent leurs pattes, et les salamandres leurs pattes, leurs queues et les os de leurs mâchoires quand on les leur a coupés. A la vérité, Prisciani a fort bien observé que le cerveau n'est pas renfermé dans la partie antérieure du limaçon que l'on coupe, et à laquelle on donne le nom de tête, mais la reproduction de cette partie n'est pas moins remarquable, puisqu'elle s'opère sur

Digitized by Google

les organes de la vue, de la bouche, de la langue et des dents. Tous ces faits étonnent aujourd'hui, et leur importance fait regretter que Spallanzani n'ait pas exécuté le projet d'un grand ouvrage qui devait répandre tant de lumière sur une partie de la physiologie si peu connue; mais cet habile observateur crut sans doute devoir suspendre son jugement sur une foule de questions extrêmement difficiles à résoudre avec le secours même des expériences les mieux combinées. En 1768, il publia un petit ouvrage intitulé : *Dell' azione del cuore ne' vasi sanguigni, nuove osservazioni*, et il les réimprima en 1773 avec trois nouvelles dissertations : *De' fenomeni della circolazione osservata nel giro universale de' vasi; de' fenomeni della circolazione languente; de' moti del sangue indipendenti dall' azione del cuore e del pulsare delle arterie.* Le professeur Tourdes a donné une bonne traduction française de cet ouvrage ingénieux, en l'an VIII. Spallanzani y établit la force du cœur sur les artères, et la vitesse relative du sang dans les différents vaisseaux: il confirma par des expériences l'opinion de Haller et démontra que le cœur en se contractant ne se vide pas entièrement. Il fit également voir que le cœur est le moteur unique du sang dans les artères et dans les veines, opinion qui a été reproduite et confirmée par les travaux de plusieurs physiologistes modernes, qui n'ont pas tous reconnu les droits antérieurs de Spallanzani. Ce grand observateur étudia et expliqua également les causes retardatrices de la circulation, et celles des obstacles produits par la pesanteur du sang: il indique les changements occasionés dans le mouvement de ce fluide par les plaies ou la rupture des vaisseaux sanguins: enfin il prouva que la distension des artères est un résultat de l'impulsion du sang donnée par le cœur. Toutefois il faut avouer que Spallanzani n'a pas suffisamment éclairci les phénomènes du pouls, la cause des pulsations des artères, qui ne répondent pas à celles du cœur, et des aberrations locales de la circulation dans les phlogoses, qui ont souvent lieu sans la moindre altération des mouvements habituels du cœur. Spallanzani n'ayant point étudié la médecine ni examiné l'état de la circulation dans les maladies, n'a pas poussé assez loin ses recherches sur cette importante matière, qui est encore loin d'être bien éclaircie. En 1768, il indiqua aux savants des expériences intéressantes à faire sur les mulets, sous le titre de *Invito a intraprendere sperienze, onde avere muletti nel popolo degli insetti per tentar di sciogliere il gran problema della generazione*, Modène, in-8°, 1768. Lorsque l'impératrice Marie-Thérèse eut rétabli l'université de Pavie sur un plan plus vaste, elle fit inviter Spallanzani à y remplir la place de professeur d'histoire naturelle, proposition qu'il accepta avec empressement. En arrivant à l'université de Pavie, il prit la *Contemplation de la nature*, de Charles Bonnet, pour le texte de ses leçons, la traduisit en italien, l'enrichit de notes, et y ajouta une préface pleine de vues solides et ingénieuses. Le premier volume de cette traduction parut en 1769, et le second l'année suivante. Les relations de Spallanzani avec Bonnet influèrent beaucoup sur la direction de ses recherches: il en adopta les opinions théoriques sur la génération, et chercha à les fortifier par de nombreuses expériences. Ce fut sans doute un tort, car dans l'étude de la nature il faut arriver aux théories par l'observation et les expériences: prendre la route inverse, c'est le moyen le plus certain de s'égarer. Néanmoins le génie supérieur de Spallanzani, son amour de la vérité, et son talent extraordinaire comme expérimentateur, l'ont préservé du danger de se faire illusion sur les faits, et, s'il se trompe quelquefois dans les déductions qu'il tire de ses expériences, on ne peut lui reprocher d'avoir dénaturé un seul fait ou omis une seule circonstance par esprit de système. Il n'a certainement pas démontré la préexistence, et moins encore l'emboîtement des germes, comme l'assure son biographe et ami M. Sénebier, mais il a découvert plusieurs faits très intéressants, qui jettent un grand jour, non sur la génération même, mais sur la formation de certains organes préparatoires, et dont l'existence chez les femelles est antérieure à la fécondation: ce sont des appareils nécessaires à la nutrition et au développement du fœtus, qui pendant la gestation entretiennent la connexion entre lui et la mère, ou qui dans les ovipares renferment, non le germe tout formé dans son état rudimentaire, mais les éléments inconnus qui par le contact indispensable de la semence du mâle deviennent des fœtus. Spallanzani n'a jamais trouvé dans aucun têtard la moindre trace du système nerveux rudimentaire, ni du système vasculaire, qui sont incontestablement les éléments primordiaux de toute organisation chez les animaux qui possèdent ces deux systèmes. Des membranes, un cordon ou attache, rudiment du cordon ombilical, un liquide semblable à celui qui se trouve fécondé, ne suffisent point pour confondre les éléments contenus dans l'ovaire, ou déposés par les femelles des grenouilles et autres animaux, avec le véritable embryon ou fœtus; tant qu'on ne montrera dans les animaux qui ont les sexes séparés, et dont la génération exige l'application immédiate de la liqueur séminale du mâle, les rudiments du système nerveux rachidien et cérébral, et des vaisseaux sanguins, il faudra rejeter la théorie de Bonnet et de Spallanzani comme une chimère. Quant à l'emboîtement des germes, cette hypothèse, qui révolte la raison, n'est étayée d'aucune preuve; car les exemples produits par Spallanzani de fécondations opérées dans les femelles de certains animaux, et chez les végétaux par une seule application de la semence masculine, et donnant naissance à plusieurs générations successives, ne prouvent rien que la possibilité, dans quelques êtres organisés, d'un développement successif de germes, tandis que chez la plupart des animaux et même des végétaux, il faut pour chaque être engendré une fécondation spéciale. Ceux qui ont adopté les opinions de Spallanzani sur la préexistence des germes chez les animaux, d'après quelques faits observés dans les plantes, n'ont point réfléchi que l'économie végétale diffère essentiellement de l'animale, et que parce que des graines en apparence semblables à celles qui existent après l'application du pollen aux fleurs femelles, naissent parfois dans quelques individus avant l'épanouissement des boutons, il ne s'ensuit pas que les choses se passent de même dans les animaux, ni dans la généralité du système végétal. Tout ce que ces exemples et d'autres semblables prouvent, c'est que dans des individus à sexes séparés l'hermaphrodisme a quelquefois lieu. De même les femelles ovipares qu'une seule application de la liqueur séminale du mâle met en état de faire plusieurs pontes successives d'œufs renfermant le fœtus, ne sont point une preuve de l'emboîtement des germes: leur développement successif n'ayant rien qui ne puisse s'expliquer d'après les faits connus du développement des graines qui, semées sur le même sol et à la même époque, ne germent souvent qu'à des intervalles très considérables de temps. Spallanzani publia ensuite ses *Opuscoli*, en deux volumes. Il y prouva à Needham la cause de son erreur, en lui faisant voir que les infusions des substances végétales et animales exposées à une grande chaleur, et enfermées dans des vaisseaux hermétiquement scellés, ne produisent aucun être mouvant, de sorte que les animalcules observés par Needham dans ses infusions n'étaient pas les produits de ces substances elles-mêmes, mais qu'ils y arrivaient de l'air. Spallanzani prouva que les animalcules des infusions ont leurs germes comme les autres animaux, qu'il y a quelques-uns de ces germes qui, comme certains œufs et quelques graines, résistent à la chaleur de l'eau bouillante, et conservent leur aptitude à se développer. Spallanzani montra que les animalcules infusoires sont ovipares, vivipares et hermaphrodites: il fit voir aussi que l'engourdissement léthargique que quelques animaux éprouvent pendant l'hiver, ne dépend point d'une altération que le froid fait subir au sang, puisque des grenouilles, privées de ce fluide, deviennent également léthargiques lorsqu'elles sont refroidies dans la glace, et nagent ensuite comme auparavant quand on les a réchauffées. Les faits qu'il expose sur l'histoire des animalcules spermatiques sont curieux et exacts, mais s'il faut en croire MM. Prévost et Dumas, ces animalcules joueraient un grand rôle dans la génération, contre l'opinion de Spallanzani. Ces deux habiles observateurs assurent que leur existence dans la liqueur séminale du

Digitized by Google

mâle est indispensable pour la génération ; que leur nombre diminue à mesure que l'individu approche de la vieillesse, et qu'ils finissent souvent par disparaître entièrement. Ces physiologistes pensent que ces êtres animés forment le système nerveux primitif du fœtus : il en résulterait que si Buffon et Needham n'ont pas eu tout-à-fait raison quant aux molécules organiques, Spallanzani n'a pas non plus établi d'opinion opposée, que tout être animé vient d'un germe préexistant et tout formé. En effet comment peut-on donner cette proposition pour une vérité fondamentale, lorsqu'on voit tant d'animaux se reproduire entièrement par la simple section de leur corps? et qu'on observe continuellement la combinaison des formes du mâle et de la femelle chez les mammifères et les oiseaux, et les phénomènes des générations hybrides inconciliables avec la supposition que le germe renfermé dans la femelle ne reçoit du mâle qu'une impulsion? Spallanzani décrit ensuite le *rotifère*, le *tardigrade*, ces colosses du monde microscopique, si singuliers par leur forme et leur organisation, mais plus singuliers encore par leur faculté de reprendre la vie après une suspension totale de tous ses actes pendant plusieurs années. Il termine le volume par une histoire des *moisissures*, dont il fait voir la graine flottant dans l'air ; il démontre que ces champignons microscopiques se distinguent des autres plantes par leur tendance à croître dans toutes les directions, sans être soumis à la loi presque universelle de la perpendicularité des tiges au terrain. Spallanzani fut chargé de la direction du cabinet d'histoire naturelle de Pavie, qui existait à peine : il en jeta les fondements, et l'enrichit par ses voyages répétés sur terre et sur mer en Europe, en Asie, au travers des Apennins, des Alpes, des Krapacks, au fond des mines, sur les débris des volcans, à la bouche des cratères. Il parvint par son infatigable activité à former une superbe collection dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et surtout en minéralogie. En 1779, il parcourut la Suisse et le pays des Grisons, et vint à Genève, où il séjourna un mois avec ses amis Trembley, Bonnet, de Saussure et Sénebier, qui prirent autant de plaisir à la conversation de ce savant qu'ils avaient éprouvé d'admiration en lisant ses écrits. Spallanzani revint à Pavie, et publia, en 1780, deux nouveaux volumes de *Dissertazioni di fisica animale e vegetabile*. Il y montra, par une suite d'expériences ingénieuses, comment le gésier des oiseaux gallinacés triture et pulvérise les corps durs, qui ensuite doivent subir dans l'estomac une nouvelle préparation. Il établit que la digestion s'opère dans l'estomac de la plupart des animaux, à l'exception des insectes, par l'action d'un suc qui y dissout les aliments et les convertit en chyme et ensuite en chyle. Pour s'assurer mieux du fait, il eut le courage de faire sur lui-même des expériences qui pouvaient lui devenir funestes, et l'adresse de compléter ses preuves par des digestions artificielles exécutées dans des vaisseaux de verre, où il mêlait les aliments avec le suc gastrique des animaux, qu'il savait extraire de leur estomac. Il fut dès lors prouvé que la digestion est un procédé chimique, dont nous ne pouvons imiter tous les résultats, parce que nous ne savons pas encore exactement toutes les conditions de température, de repos et de mouvement, et la nature des fluides avec lesquels les aliments sont mis successivement en contact dans le canal alimentaire et intestinal : c'est pourquoi Spallanzani n'a pu imiter que la première partie de la digestion : il a obtenu du chyme, et non le chyle dans son état de perfection. Jean Hunter, ne pouvant expliquer cette importante fonction d'après l'action physique et chimique des fluides contenus dans l'appareil digestif sur les aliments, avait pris le parti de cacher son ignorance sous le masque du mot *force digestive*, et avait avancé que l'estomac avait dans certains cas la propriété de se digérer lui-même. Ce physiologiste, jaloux des découvertes du savant italien, lança dans un ouvrage publié en 1786 sous le titre de *Observations sur certains points de l'économie animale*, des traits amers contre Spallanzani ; celui-ci s'en vengea en adressant à Caldani en 1788 une lettera *apologetica in risposta alle osservazioni del signor Giovanni Hunter*, dans laquelle il terrasse le physiologiste anglais, et démontre ses erreurs d'une manière qui n'admet point de réponse. Le second volume des *Opuscoli* traite de la génération des animaux et des plantes. Spallanzani y démontre l'existence de l'amnios et du cordon qui devient l'ombilical dans les têtards de cinq espèces différentes de grenouilles, de crapauds et de salamandres avant leur fécondation : mais, encore une fois, c'est à tort que ce physiologiste et ses admirateurs prétendent qu'il a démontré la préexistence des véritables germes ou fœtus. Il a prouvé que la fécondation des têtards s'opère hors du corps de la femelle à mesure qu'elle les pond, le mâle les arrosant alors de sa liqueur séminale. Il raconte les succès des fécondations artificielles opérées sur ces espèces de têtards, et même sur un quadrupède : Jean Hunter dans ses leçons citait un cas où il assurait avoir également réussi chez la femme. Il a aussi fait voir la graine dans quelques fleurs avant la fécondation ; entre autres dans la fleur du *spartium junceum* : on voit la silique, ses graines, leurs lobes et leurs plantules longtemps avant l'épanouissement des boutons, et par conséquent à une époque où la fécondation est impossible. Il a répété ses observations sur plusieurs espèces de plantes avec les mêmes résultats : enfin il a élevé des individus de plantes à fleurs femelles qui ont porté des graines fécondes, quoiqu'elles fussent rigoureusement à l'abri du soupçon même d'une communication avec les poussières des fleurs mâles. Serafino Volta nia que les expériences eussent été réellement faites, et il publia son mémoire dans ceux de l'académie de Mantoue ; Spallanzani lui répondit d'une manière victorieuse, mais avec trop d'amertume, dans sa *Lettera ad un amico di Mantova*, in-8°, Pavie. Les faits observés par Spallanzani ont été confirmés depuis par plusieurs botanistes : mais ils ne prouvent rien pour la généralité des plantes à organes sexuels distincts, et se réduisent à montrer que la reproduction des graines est sujette à des anomalies. Spallanzani, en 1781, visita Marseille, Final et Gênes : de là il passa à Massa et à Carrare, et revint à la Spezzia. Il rapporta à Pavie une immense collection de poissons, de crustacées, de testacées, qu'il déposa dans ce cabinet, qu'il avait déjà enrichi de tant d'objets précieux. Il fit beaucoup d'observations neuves et intéressantes sur la mer et ses habitants, et sur les carrières de marbre. En 1782, il visita les côtes de l'Istrie, et en 1783 il parcourut les montagnes de l'Apennin, où il observa les orages terribles et la vapeur singulière qui a rendu cette année fameuse dans les annales de la météorologie. Il communiqua à ses amis plusieurs des découvertes qu'il fit pendant ces voyages, et en publia quelques-unes. Dans le 4ᵉ vol. des *Opuscoli scelti* de Milan, il indique de nouveaux rapports entre le fluide électrique et celui qui occasionne les secousses de la torpille, et montra que l'aimant n'a aucune action sur ce poisson. Dans deux lettres adressées à C. Bonnet et insérées dans le tome 2 des *Memorie della società italiana di Verona*, il cherche la cause de la lumière nocturne qu'on aperçoit sur la mer, et l'attribue à la phosphorescence des animaux qui nagent à sa surface : il recherche l'organe et le mode de sa production, et étudie la multiplication de ces animaux. Il y donne aussi la description de plusieurs zoophytes et une curieuse explication des phénomènes qu'ils présentent, et fait connaître plusieurs animaux non décrits du genre des tubulaires. L'université de Padoue offrit, en 1785, à Spallanzani la chaire d'histoire naturelle, vacante par la mort d'Antoine Vallisnieri, avec des honoraires plus considérables que ceux qu'il avait à Pavie ; mais l'archiduc doubla sa pension, et lui permit d'accompagner à Constantinople le chevalier Zuliani, qui venait d'être nommé baile de la république de Venise. Il partit de cette ville le 22 août, et fit pendant la traversée un grand nombre d'observations sur les productions marines, et sur une trombe qu'il vit se former : il remarqua qu'elle ne soulevait et n'absorbait point l'eau de la mer, mais il vit un courant d'air engouffré dans un canal formé au travers des vapeurs agitées par des courants d'air opposés, qui se heurtaient avec violence et qui imprimaient dans leurs chocs au canal une espèce de tournoiement. Le canal paraît se former par un tourbillon d'air qui entre avec force dans le nuage, et quand il est près d'en

Digitized by Google

sortir, il fait gonfler la base de la trombe: mais lorsqu'il s'échappe par en bas, en se précipitant sur la surface de la mer, il en refoule les eaux, qu'il fait remonter autour de lui, comme il balaie le terrain environnant lorsque la trombe se forme sur la terre. Les anciens avaient déjà remarqué que les trombes formées sur la mer ne contenaient que de l'eau douce, mais ce phénomène passa longtemps pour un mystère. Depuis Spallanzani, plusieurs physiciens ont examiné les trombes sous tous les aspects, et expliqué leur formation dans diverses circonstances. Spallanzani dans ce voyage visita la plaine de Troie, et y fit de curieuses observations géologiques. Il publia plusieurs mémoires relatifs à ce voyage dans les *Memorie della società italiana*, tom. 3, sur le choc de la torpille, sur diverses productions marines, sur l'île de Cythère, où il découvrit une montagne composée de diverses espèces de fossiles, entre lesquels il a cru en reconnaître plusieurs qui ont appartenu à des hommes: il y a bien distingué des phalanges de doigts, des fragments de radius et d'un tibia: et un médecin de l'île lui assura avoir vu parmi ces os une portion de la mâchoire inférieure et du crâne d'un homme. On a contesté la réalité de ces faits, et on a même accusé Spallanzani de s'être grossièrement trompé, mais il est impossible d'admettre une telle supposition à l'égard d'un savant aussi habile anatomiste, et aussi véridique que scrupuleux observateur. Spallanzani arriva à Constantinople le 11 octobre. Il y séjourna onze mois. Il parcourut les environs et les bords des deux mers, visita l'île de Chalki, où il fit connaître aux Turcs une mine de cuivre, et trouva dans l'île de Principi une mine de fer complètement ignorée. Il quitta Constantinople le 16 août 1786, et prit la route de terre pour avoir l'occasion d'étudier les montagnes. Arrivé à Bucharest, il y fut retenu pendant neuf jours par le célèbre et malheureux Mauroceni, hospodar de Valachie. Ce prince, ami des sciences, fit à Spallanzani l'accueil le plus gracieux; il lui fit présent de plusieurs raretés du pays, lui fournit des chevaux et lui donna une escorte de trente soldats, qui l'accompagna jusqu'aux limites de la principauté. Spallanzani traversa ensuite la Transylvanie, la Hongrie, visita ses nombreuses mines, et arriva à Vienne le 7 septembre, où il s'arrêta cinq jours, pendant lesquels il eut deux audiences de l'empereur Joseph II, et reçut l'accueil le plus flatteur de ce souverain, des grands de sa cour et des savants de cette capitale. Il revint à Pavie, où il fut reçu en triomphe par les étudiants, et par tout ce qu'il y avait de distingué dans cette ville. Plus de cinq cents élèves suivirent le premier cours qu'il donna depuis son retour, et parmi ceux-ci on comptait des personnes de tous les rangs. Cependant le mérite de Spallanzani lui suscita des envieux, qui osèrent l'accuser de malversation dans l'administration du cabinet de Pavie, qui était son ouvrage. Ce grand homme se vit forcé de comparaître devant un tribunal; il y confondit ses accusateurs, mais cet événement déchira son cœur. Il publia ensuite quelques lettres dans divers journaux scientifiques: l'une sur un prétendu animal, et d'autres dans le Journal de Brugnatelli, entre Thouvenel et lui, sur la baguette divinatoire et sur Pennet: il sembla croire un moment à la réalité des phénomènes qu'on assurait avoir été observés, mais plus tard il les regarda comme chimériques. Dans l'été de 1788, il se rendit à Naples pour étudier les terrains et les produits volcaniques, et à peine arrivé il eut le bonheur de contempler une grande éruption du Vésuve. Après en avoir bien observé tous les phénomènes, il s'embarqua pour les îles Lipari, et eut l'audace de se promener, à l'exemple de G. Deluc, sur la croûte sulfureuse crevassée et encore fumante qui recouvre le foyer du volcan de Vulcano. Il passa ensuite en Sicile, où il escalada l'Etna en côtoyant son cratère immense; il parcourut cette île en géologue, en naturaliste et en poète, et ses *Voyages dans les Deux-Siciles* sont aussi remarquables pour l'instruction solide qu'ils renferment que pour les belles descriptions et les anecdotes piquantes qui embellissent cet intéressant ouvrage, plein de faits curieux et de recherches du plus grand intérêt. On y trouve une volcanologie nouvelle, des observations sur les feux produits par l'inflammation du gaz hydrogène carboné; sur les hirondelles, et les causes de leurs migrations et de leur engourdissement pendant l'hiver; il prouva que des froids artificiels beaucoup plus rigoureux que ceux de nos climats ne produisent pas l'engourdissement de ces oiseaux. Spallanzani, dont le vaste génie avait embrassé toute la nature, ne pouvait rester étranger aux progrès de la chimie: il adopta les nouvelles doctrines, et réfuta Gottling, qui avait prétendu que le phosphore brûlait dans l'azote, dans son *Chemico esame degli esperimenti*, qu'il publia en 1794, en le dédiant à M. Senebier. En 1791, Spallanzani publia une lettre adressée au professeur Fortis sur l'hydroscope Pennet, dans laquelle il déclara qu'il est fort indécis sur la réalité de la faculté singulière que cet homme prétendait avoir pour découvrir l'existence de l'eau à de grandes profondeurs par une espèce de sens électrique. Dans ses *Lettere sopra il sospetto d'un nuovo senso nei pipistrelli*, publiées en 1793, il fit connaître comment les chauve-souris aveuglées agissent à tous égards avec la même précision que celles qui ont leurs yeux; il crut avoir découvert dans ces animaux un sixième sens, mais le professeur Jurine lui communiqua sur l'ouïe de ces animaux des détails anatomiques qui le firent ensuite pencher vers l'idée que l'ouïe chez eux pourrait dans ce cas suppléer la vue, comme dans tous ceux où les chauve-souris volent dans l'obscurité. Spallanzani termina sa carrière littéraire pour le public par sa *Lettera sulla pioggia de' sassi avvenuta in Toscana nel 16 giugno del 1794*, où il conclut que ces aérolithes ont été lancés de la surface de la terre par un tourbillon ou une violente éruption souterraine, et il appuia son opinion sur divers faits qu'il cite; mais les savants sont maintenant plus portés à regarder les aérolithes comme des débris cométiques ou des corps lancés par des volcans de la lune, et quelques-uns même croient que ces masses se forment dans notre atmosphère. Enfin il adressa une lettre au célèbre chimiste Giobert *sopra le piante chiuse ne' vasi dentro l'aqua e l'aria, esposte a l'immediata lume solare e a l'ombra*. Outre ces ouvrages, il en avait entrepris d'autres qu'il a laissés plus ou moins avancés; ses travaux sur la respiration ont été publiés après sa mort en français, d'après son manuscrit inédit, par M. Jean Senebier, sous le titre de *Mémoires sur la respiration*, in-8°, Genève, an XII (1803): c'est un beau travail quoique incomplet. Il a laissé une collection nombreuse d'expériences et d'observations nouvelles sur les reproductions animales, sur les éponges et sur un grand nombre de phénomènes intéressants dont il devinait l'importance. Il avait presque fini la rédaction de ses voyages à Constantinople et en Suisse, et avait réuni des matériaux nombreux pour une nouvelle histoire de la mer. Le 3 février 1799, Spallanzani eut des ressentiments d'une ischurie dont il avait éprouvé quelques accès; la nuit fut inquiète, et le matin il perdit la connaissance, qu'il ne reprit que dans des intervalles très courts. Ses amis intimes, le professeur Tourdes et le célèbre Scarpa, firent pour le sauver tout ce qu'on pouvait attendre de leurs talents et de l'amitié, mais il mourut quelques jours après. Son collègue Grégorio Fontana fit à Milan dans le conseil des jeunes une motion éloquente pour qu'on érigeât à Lazare Spallanzani un monument à côté de ceux de Trisi, de Beccaria et de Verri, qui avaient illustré la république Cisalpine par leur génie et leur savoir. Son frère Nicolas lui en a fait élever un dans l'église de Scandiano sa patrie. Si l'on juge ce grand homme par le nombre de ses travaux et leur variété, on est étonné de l'étendue de son génie: si on envisage les objets qui l'ont occupé, on reconnaît que ce sont les plus importants et les plus difficiles; si l'on considère sa méthode, on reconnaît qu'elle est la plus ingénieuse, la plus claire et la plus sévère. Enfin pour qu'aucun genre de perfection ne manquât à cet illustre écrivain, son style est pur, clair, animé et élégant. Les hommes les plus célèbres de l'Italie et de l'Europe ont reconnu le mérite supérieur de Spallanzani: Haller lui dédia le 4e volume de sa grande physiologie en ces termes: *Lazaro Spallanzani, summo naturæ in minimis indagatori, ob ejus in veri finibus extendendis merita D. Halle-*

ras. Il fut admis dans les académies et sociétés savantes de Londres, Stockholm, Upsal, Goettingue, Hollande, Lyon, Bologne, Milan, Sienne, Turin, *Padoue*, Mantoue, Genève, Berlin et dans la société italienne; il fut correspondant des académies des sciences de Paris et de Montpellier: il reçut du grand Frédéric lui même le diplome de membre de l'académie de Berlin, et fut en correspondance directe avec lui. Salicetti, au nom du directoire exécutif de la république française, dont il était commissaire auprès de l'armée d'Italie, offrit à Spallanzani une chaire d'histoire naturelle à Paris, qu'il refusa à cause de son âge avancé. Enfin le collége de médecine de Madrid le reçut dans son corps. La taille de Spallanzani était plutôt grande que petite, sa démarche était noble et fière, sa physionomie était sombre et pensive; il avait un grand front, des yeux vifs et noirs, un tempérament robuste, et ne ressentit pendant toute sa vie qu'un violent accès de fièvre, qu'il gagna en sortant des mines de Schemnitz pendant un froid très vif, une légère rétention d'urine dont il fut attaqué en l'an III de la république, et quelques accès de goutte, qui ne suspendirent jamais ses occupations. Il travaillait habituellement tous les jours en suivant un ordre méthodique qu'il s'était imposé; il préférait alors les lieux solitaires, mais il aimait la chasse et la pêche, exercices auxquels il était très adroit; il jouait bien au ballon et aux échecs, et sa conversation était remplie d'expressions énergiques, d'idées originales et d'applications heureuses. Il était doué d'une mémoire tenace, d'un jugement sûr, et d'une ardeur peu commune jointe à une grande circonspection. Il était passionné pour la vérité, il la cherchait toujours et la disait sans cesse; il fut vertueux sans austérité: il se fit aimer de sa famille, et sut faire des sacrifices à l'amitié. Son frère Nicolas, docteur en droit, l'aidait dans ses expériences; sa sœur Marianne fut un naturaliste distingué. Spallanzani dirigea avec soin l'éducation de ses neveux, et il a eu le plaisir de voir l'aîné professeur de médecine à *Padoue*. Il avait un grand talent comme professeur; une éloquence vive et facile animait ses discours; la pureté et l'élégance de son élocution séduisaient ceux qui l'entendaient. Le professeur Tourdes a publié une notice sur lui dans sa traduction des *Expériences de Spallanzani sur la circulation du sang*; M. Alibert a inséré son éloge dans le second volume des *Mémoires de la société d'émulation de Paris*. En italien Pozzetti a publié un *Elogio di Lazaro Spallanzani*, et M. Jean Sénebier son ami a placé une intéressante *Notice historique sur la vie et les écrits de ce savant* en tête des *Mémoires sur la respiration*: c'est de cette dernière notice que nous avons extrait une grande partie du présent article.

SPANDAW (Hajo-Albert), correspondant de la seconde classe de l'institut du royaume des Pays-Bas, membre de la société royale des beaux arts de Gand, né à Vries, dans la province de Dreuthe, le 23 octobre 1771, étudia avec succès à l'université de Groningue, et s'attacha d'abord au barreau, où il fut reçu avocat en 1799. Ayant rempli honorablement plusieurs missions relatives aux sciences et aux arts, il obtint, lors de la nouvelle organisation judiciaire, en 1809, la place de secrétaire de la juridiction des deux *Oldompten*; mais sous l'administration française elle fut supprimée, et Spandaw passa aux fonctions de juge d'instruction de son arrondissement. Comme il avait neuf enfants et que son emploi, quoique assez avantageux, ne suffisait pas pour le faire exister convenablement, il reprit la profession d'avocat, où la confiance et l'estime publique le suivirent. Il partagea depuis son temps entre les affaires judiciaires et les lettres, et a publié différents ouvrages qui l'ont placé au premier rang des écrivains de son pays. Ses compatriotes le comparent même aux meilleurs poètes anciens et modernes. On cite parmi ses pièces érotiques, *la Fête de l'Amour*, *le Langage des yeux*, *la Rose effeuillée*, *le Chant de mai*, et autres qu'ils jugent dignes de Catulle et de Properce. Ils donnent aussi beaucoup d'éloges à son *Ode à Bilderdyk*, poète célèbre de la Hollande, et à ses poésies nationales qui respirent l'amour de la patrie comme de la liberté. Outre les productions dont nous venons de parler et une foule d'autres, imprimées dans divers recueils, on a de Spandaw: 1° *l'Amitié et l'Amour*, 1800; 2° *Rencontre et Pardon*, 1801; 3° *Poésies et discours*, Amsterdam, 1803, in-8°; 4° *les Femmes*, poëme en quatre chants, qui parut d'abord en 1807, et dont il y a eu une nouvelle édition avec notes et changements en 1819; 5° *Poésies diverses*, 1809; nouvelle édition, Groningue, 1818, 1 vol. in-8°; 6° *Délivrance des Pays-Bas*, 1813; 7° *les Pays-Bas sauvés*, 1815; 8° *Hommage à S. A. R. Anna Paulowna, à son entrée dans les Pays-Bas*, 1816; 8° *Poésies, Hymnes et Chansons nationales*, 1817.

SPARRMAN (André), naturaliste et voyageur suédois, né dans la province d'Upland, vers 1747, étudia la médecine à Upsal, et se livra avec tant d'ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, qu'il attira l'attention de Linnæus. En 1765, il alla en Chine, sur un bâtiment de la compagnie suédoise des Indes-Orientales, commandé par le capitaine Ekeberg, son cousin. A son retour il soutint, le 30 novembre 1768, une thèse dans laquelle il donna la description des végétaux et des animaux qu'il avait observés dans son voyage. Ayant obtenu ensuite un emploi de précepteur dans une famille du cap de Bonne-Espérance, il partit de Gothenbourg, le 10 janvier 1772, pour sa destination, où il arriva le 30 avril de la même année. Il eut la satisfaction d'y rencontrer, peu de temps après son arrivée, le célèbre botaniste Thunberg, son compatriote, avec lequel il fit plusieurs excursions; Sparrman ne jouit pas longtemps de la société de son ami, et se vit dans l'obligation d'employer tout son temps à ses fonctions pédagogiques. Cependant il fit, au mois d'octobre, une excursion à *Paarl*, au nord-ouest du cap, et à son retour à Alphen, dans le voisinage de Constance, où était son séjour, il put s'occuper des plantes du Cap. Il cherchait les moyens d'étendre ses recherches, lorsque le capitaine Cook arriva au Cap. Forster père et fils lui offrirent de faire partie de l'expédition, en se chargeant de le défrayer du voyage, et en lui accordant en même temps une part dans les collections qui seraient faites en commun. Sparrman accueillit avec empressement cette proposition, et fit ce voyage autour du monde, si célèbre dans les fastes de la navigation. De retour au Cap, en juillet 1775, l'exercice de la médecine et de la chirurgie, et une spéculation de commerce, lui fournirent les moyens d'entreprendre un second voyage dans l'intérieur des terres. Il partit avec un jeune homme né en Afrique, Daniel Immelman, qui avait déjà parcouru une partie de l'intérieur et qui voyait avec peine l'ignorance absolue dans laquelle les colons du Cap étaient sur la contrée qu'ils habitaient. Les deux voyageurs partirent le 25 juillet 1775, se dirigeant à l'est, et se tenant à une certaine distance de la mer. Ils visitèrent la baie de Morrel, regagnèrent l'intérieur, jusqu'aux rives de Groote-Visch-Revier, limite à cette époque entre le territoire européen et les Cafres, et remontèrent ensuite au nord vers l'Agten Bruntgès-Hoogt, canton élevé voisin de la chaîne de Sneeuwer-Bergen et des campagnes du Camdebo. Ils étaient alors sous le 28° 30 de latitude australe, et à trois cent cinquante lieues du Cap; le 6 février 1776, Sparrman reprit la route de la ville, où il arriva le 15 avril, chargé de plantes et de dépouilles d'animaux. La même année il revint en Suède, où, pendant son absence, il avait été élevé au grade de docteur en médecine. Elu, peu de temps après son arrivée, à l'académie des sciences de Stockholm, il fut encore nommé, à la mort du célèbre entomologiste de Geer, conservateur de la belle collection d'histoire naturelle que ce savant avait laissée à l'académie, et revêtu ensuite du titre honorifique de président de cette compagnie, emploi qu'il résigna trois mois après. Sparrman retourna en Afrique, en 1787, avec Wadstrœm, son ami, qui avait projeté un voyage dans l'intérieur de ce continent. Ce projet ayant échoué, il revint à Stockholm en 1788. Sparrman est mort à Stockholm, le 20 juillet 1820. On a de lui: 1° (en suédois) *Voyage au Cap de Bonne-Espérance, au cercle polaire austral, et autour du monde, ainsi que dans le pays des Hottentots et des Cafres, en 1772—1776*, Stockholm, 1787, in 8°; traduit en français, sur une version anglaise, par Letourneur, Paris, 1787, 2 vol. in-4° ou 3 vol.

Digitized by Google

in 8°. Cette traduction est très médiocre; Letourneur annonçait dans sa préface la mort de l'auteur à l'instant même où il arrivait à Paris. 2° *Muséum carlsonianum*, Stockholm, 1786, 2 vol. in-fol. avec cent planches; 3° *Discours sur les avantages que les sciences, et notamment l'histoire naturelle, ont retirés et doivent retirer encore des expéditions passées et futures dans la mer Pacifique*, Stockholm, 1788, in-8°; 4° *Traduction abrégée* (en suédois) *du voyage de Vancouver autour du monde*, Stockholm, 1800—1802; 5° Il a traduit en suédois la *Chimie* de Fourcroy. Les botanistes ont consacré à Sparrman un genre de plantes de la famille des liliacées, sous le nom de *Sparrmania*.

SPENCER (Georges Jean, vicomte ALTHORPE, comte), pair d'Angleterre, et ministre d'état, descend de la branche cadette de la famille Spencer, dont l'aînée porte le titre de ducs de Marlborough, et remonte au fameux Hugh Spencer, favori d'Edouard II. Son père fut créé baron Spencer en 1761, et plus tard vicomte Althorpe et comte Spencer. Né en 1758, il fut élevé d'abord à l'école de Harrow, d'où il passa au collége de la Trinité à Cambridge. Son éducation étant terminée, il voyagea sur le continent, et à son retour il fut nommé à la chambre des communes par Northampton. En 1789, son père étant mort, il prit sa place à la chambre des pairs. Attaché d'abord aux whigs, il s'en sépara en 1794, lorsque ce parti éprouva une scission par suite de la révolution française, dont les principes alarmèrent une grande partie de l'aristocratie anglaise. A cette époque le comte Spencer se laissa entraîner par l'ascendant de Pitt et de Dundas. Il entra au ministère en 1794, fut nommé président de l'amirauté, et peu de temps après le roi le décora de l'ordre de la jarretière. Lorsque Pitt sortit du ministère, le comte Spencer se retira aussi, s'étant montré contraire à la conclusion de la paix avec la France. En 1806, il rentra de nouveau dans le cabinet, et eut le département de l'intérieur. Il ne fit rien de marquant dans cette place, et se laissa constamment guider par Pitt, n'osant lui déplaire dans la moindre chose. Sa nullité était telle, qu'il n'eut pas le courage d'empêcher les plus criantes injustices, lors même qu'il en avait la conviction intime. Le fait suivant fait voir combien le comte Spencer avait de déférence pour les hautes puissances. Un Sicilien, homme de lettres de beaucoup de mérite, et d'une probité reconnue, appelé Alexandre Bisani, habitait depuis plusieurs années Londres, où il était professeur de langue italienne; un compatriote son ennemi, aux gages de la police, le dénonça comme attaché aux principes républicains, et l'ordre de quitter l'Angleterre lui est signifié. L'infortuné Bisani, fort de son innocence, chercha à faire révoquer cet ordre inique; il s'adressa à son ami et compatriote M. Oebeda, ex-jésuite, littérateur distingué et bibliothécaire de lord Spencer; mais ce fut en vain, car le seigneur anglais, tout en reconnaissant l'innocence de Bisani, avoua qu'il n'osait pas contrarier les volontés des chefs du ministère. Cet estimable Sicilien était connu par un *Voyage à Constantinople* écrit en français, et publié en 1788, dont le *Journal des Savants* avait fait dans le temps un éloge mérité, autant pour la pureté que pour la vivacité du style et des descriptions. Un Anglais le traduisit sans nommer l'auteur, y ajouta de jolies gravures, et le fit passer pour son propre ouvrage. Bisani s'est réfugié à Hambourg. Le comte Spencer fut un des commissaires choisis par le roi pour examiner l'accusation dirigée par le prince de Galles contre son épouse, que les commissaires déclarèrent non fondée. Après la mort de Pitt, il quitta le ministère, se réunit de nouveau aux débris du parti whig, et ne s'occupa plus que de sa passion dominante, la bibliomanie. Il a passé deux ans en Italie, où il a fait l'acquisition de plusieurs ouvrages rares. Un seul exemplaire de la première édition de Boccace lui a coûté 52,000 francs. Il possède deux magnifiques bibliothèques évaluées à plus de 200,000 livres sterling. M. Dibdin en a publié le catalogue raisonné en trois volumes. Aucun particulier en Europe ne possède une collection de livres aussi précieuse. Son fils aîné, Jean-Charles Spencer, siége à la chambre des communes comme membre pour Northampton.

SPERDUTI (Gabriel), auteur tragique, né en 1789, à San-Giorgio a Cremano, près de Naples, avec un penchant décidé pour l'art dramatique, fut élevé chez les pères des écoles pies, et dès l'âge de quinze ans il composa une tragédie intitulée: *Silvisra*, dont il avait emprunté le sujet à un poëme italien connu sous le nom de *Conquisto di Granata*. Malgré l'admiration de cet auteur, dans l'âge le plus tendre, pour Alfiéri, dont il s'efforce d'imiter le style, il sut, dans la lutte qui s'engageait alors entre le classique et le romantique, montrer assez de bon sens pour éviter les écarts de l'un et la sévérité de l'autre. Un concours dramatique ayant été ouvert à Naples en 1813, Sperduti y présenta sa tragédie intitulée: *Ferdinand d'Aragon*, qui fut couronnée, mais sans être ni jouée ni imprimée. Il avait osé flétrir sur la scène la mémoire d'un roi qui envoyait à l'échafaud ceux dont il avait promis de respecter la vie. Quelle différence si cette pièce eût été présentée deux ans plus tard! combien cruellement l'auteur et les juges eussent expié leur hardiesse accusatrice! Les autres tragédies de Sperduti sont: 1° *Tito Manlio Torquato*, *Persea*, *Bruto a Philippi*, *Nefte*, Padoue, 1820, in-8°; 2° *Imelda*, *Elisabetta, o il Conte di Essex*, Venise; dans la *Collection théâtrale* de Basserini, 1821—1822; 3° *Giuditta di Baviera*, *Baldoina* et *Attila*, inédites.

SPEZIALE (....), le membre le plus féroce de la junte d'état créée à Naples en 1799, était fils d'un fermier de Borghetto, petit village près de Palerme. La campagne ne plaisant pas à ses goûts ambitieux, il la quitta pour se rendre dans la capitale, où, à force de souplesse, il obtint un modeste emploi dans la cour *pretoriana* et *capitanata*; il mit dans ses fonctions un zèle et une impartialité qui le firent remarquer: vertus d'emprunt sous lesquelles il cachait l'atrocité de son caractère! La cour de Naples fut bientôt obligée d'aller chercher en Sicile un asile contre les armées françaises, maîtresses de ses possessions continentales; il s'aperçut bientôt que le chemin le plus sûr pour lui d'arriver à la fortune, était de se déclarer contre les Français et leurs partisans. Dès lors il fréquenta les antichambres des favoris de la reine, connut tous les hommes généreux que l'indépendance de leur caractère, à quelque parti qu'ils appartinssent, rendait suspects au pouvoir, et aucun d'eux n'échappa, non pas à ses vengeances, mais à la soif du sang qui le dévorait. Jamais l'infame Acton (voyez ce nom) ne trouva un esclave plus dévoué à ses volontés atroces. Speziale fut peut-être le seul homme dont ce ministre fit l'éloge à la reine, pour l'employer aux massacres qu'il méditait. C'est d'abord dans l'île de Procida qu'il commença la série de ses innombrables cruautés; c'est sur ce rocher qu'entouré de potences et de bourreaux il se souillait tous les jours de quelque nouveau crime: l'amiral Nelson s'en rendit en quelque sorte l'odieux complice, en entourant des vaisseaux de son escadre cette arène de sang pour la rendre inabordable. On concevra aisément que tous ceux qui paraissaient devant l'affreux tribunal étaient condamnés d'avance, qu'ils ne pouvaient invoquer aucune forme protectrice, puisqu'ils n'étaient pas punis pour avoir commis des crimes, mais le plus souvent pour avoir déplu à quelque personnage puissant. Quelquefois cependant on voulait étayer les condamnations de l'aveu des prévenus, mais alors les menaces, les promesses, les ruses de toute espèce étaient employées tour à tour contre ceux qu'on voulait perdre, et c'étaient tous ceux qui comparaissaient. Voici quelques-uns des moyens employés par Speziale. Fiani, son ancien ami, n'était pas convaincu des crimes qui lui étaient imputés; Speziale se le fait amener sans liens dans ses appartements; il l'embrasse en pleurant: « Malheureux ami,
» dit-il, en quel état te vois-je réduit! je suis las du
» rôle de bourreau, je veux t'être utile: tu ne parles
» pas à ton juge, tu es avec ton ami; mais pour te
» sauver, il faut que tu ne me caches rien. Voici ce
» dont on t'accuse: tu as bien fait de nier devant la
» junte, mais ce que tu diras à ton ami ne sera pas
» su par ton juge. » Fiani donne dans le piége: il avoue....., et lendemain il est envoyé à l'échafaud! Speziale interrogea Conforti qui, dans la question sur la haquenée, avait écrit en faveur du roi de Naples

contre les prétentions de la cour de Rome : « Tu con- » nais à fond, dit-il, ces intérêts ? — La cour a plu- » sieurs de mes mémoires, répondit Conforti. — Oui, » mais la révolution a tout dispersé. Ne serais-tu pas » en état de t'en occuper de nouveau ? je te promets » la vie pour prix de ces services. » Conforti écrit sur parole, livre son travail, et est conduit au supplice ! Le plus grand plaisir de cet homme atroce était d'insulter aux tourments des malheureux ; l'épouse d'un nommé Bassi lui recommandait son mari : « Votre » mari ne mourra pas, lui dit Speziale ; prenez cou- » rage, il ne sera condamné qu'au bannissement. — » Mais quand ? — Le plus tôt qu'il se pourra. » Cependant plusieurs jours s'écoulèrent, et on n'entendit point parler de Bassi. Sa femme retourne chez le juge, qui donne pour excuse que d'autres occupations l'avaient empêché de terminer cette affaire, et il la congédie en la confirmant dans les espérances qu'il lui avait données. « Pourquoi insulter cette malheureuse ? lui dit un de » ses collègues ; ne vaut-il pas mieux lui apprendre » que son mari a cessé d'exister ? » Le désespoir de cette infortunée fut à son comble : ses cris et ses larmes ne pourraient se peindre. Speziale, loin de se déconcerter, s'approche d'elle avec un sourire ironique, et lui dit : « Quelle bonne femme ! son mari est mort, » elle vient me demander sa vie ! Ce n'est pas un grand » malheur pour toi ; tu es belle, tu es jeune, tu ne » manqueras pas d'adorateurs..... » — « Je t'enverrai à » la mort, disait un jour ce monstre à Vélasco. — » Toi ?.... J'irai moi-même, répondit ce brave officier, » mais tu ne m'y enverras pas. » En disant cela, il mesure de l'œil la hauteur de la croisée, court, s'élance, et laisse à son bourreau le regret d'avoir perdu une victime. Malgré la haine que Speziale avait amassée sur sa tête, et l'horreur qu'il inspirait à toutes les classes de la société, il n'en continua pas moins ses fonctions de magistrat, et la justice des hommes ne put l'atteindre. Quand les armées françaises retournèrent à Naples, en 1806, il suivit la cour à Palerme, où il fut atteint d'une aliénation mentale qui lui causait souvent des accès de fureur. Il traîna ainsi son horrible existence, accablé sous le poids des crimes dont il s'était rendu coupable, jusque vers l'année 1818, où il mourut.

SPONTINI (Gaspard), compositeur de musique, est né, le 14 novembre 1778, à Miolatti, près de Jesi, petite ville de l'état Romain. Après avoir eu pour maîtres le célèbre père Martini, à Bologne, puis Borroni à Rome, il entra à treize ans au conservatoire de la Pietà, à Naples, sous la direction de Sala et de Trojetta, et en 1795 il y fut nommé professeur. Un opéra-bouffon, intitulé : *I puntigli della donna*, qu'il composa à cette époque, eut une telle vogue, que tous les directeurs des théâtres de l'Italie lui demandèrent des opéras. Il se rendit à Rome en 1796, y fit jouer *Gli amanti in cimento*, donna ensuite à Venise *l'Amor secreto*, revint à Rome, et y remit en musique *l'Isola disabitata* de Metastase, qu'il envoya à Parme, où il ne put aller parce qu'on l'appelait à Naples et à Palerme. *L'Eroismo ridicolo*, qu'il composa à Naples, lui acquit l'estime de Cimarosa, dont il fut le disciple pendant cinq ans, jusqu'à son départ pour Palerme. Dans cet intervalle, il fit un voyage à Florence, où son *Tasso riconosciuto* obtint le plus brillant succès. Les autres opéras qu'il composa encore en Italie, sont : à Naples, *la Finta filosofa* et *la Fuga in maschera* ; à Palerme, *i Quadri parlanti*, *il Finto pittore*, et *Gli Elisi delusi* ; à Rome, *il Geloso e l'Audace* ; à Venise, *la Metamorfosi di Pasquale* et *Chi più guarda, men vede*. Précédé par la réputation que lui avait value le succès de quatorze opéras, M. Spontini sut le justifier et l'augmenter à Paris, où il arriva à la fin de 1803. Il s'y fit connaître avantageusement par sa *Finta filosofa*, qui eut trente représentations en 1804, au Théâtre-Italien, où il donna encore, en 1806, *l'Eccelsa gara* et en 1811 *Semiramide*, opéra refait d'après celui de Bianchi, dont il conserva quelques airs. Il travailla aussi pour l'Opéra-Comique. Son premier ouvrage, *Julie*, composé en société avec M. Fay, réussit peu en 1804, et ne se releva point à sa reprise, en 1805, sous son nouveau titre, *le Pot de Fleurs*. Le peu de succès de *la Petite Maison*, opéra en trois actes (1804), fut attribué au poëme. Mais les applaudissements que reçut, en 1805, *Milton*, opéra en un acte, resté au répertoire, durent consoler le compositeur, et furent le prélude des succès plus éclatants qu'il obtint depuis avec l'auteur des paroles (M. Jouy), sur le premier théâtre lyrique, auquel il se consacra entièrement. Il y donna, en 1807, *la Vestale*, opéra en trois actes. Aucun ouvrage, depuis les chefs-d'œuvre de Gluck, de Piccini et de Sacchini, n'a été plus constamment et plus justement applaudi, tant à Paris que sur les théâtres des départements. Le jury institué, en 1810, pour décerner les prix décennaux, lui donna la préférence même sur *les Bardes* de M. Lesueur, composition très remarquable, et plus originale peut-être que *la Vestale* qui, à notre avis, est principalement supérieure par les effets dramatiques. M. Spontini a fait encore représenter à l'Académie royale de musique, en 1809, *Fernand Cortez*, opéra en trois actes, qui, sans égaler le mérite de *la Vestale*, s'est maintenu au théâtre malgré les injustes sarcasmes de M. Castil Blaze ; en 1814, *Pelage*, ou *le Roi et la paix*, opéra en deux actes, concession un peu froide de M. Jouy aux circonstances, et qui ne put être animée par la musique plus bruyante que dramatique du compositeur ; en 1816, *les Dieux rivaux*, opéra-ballet en un acte (avec Persuis et MM. Berton et Kreutzer), allégorie pour le mariage du duc de Berry. En 1817, à la reprise des *Danaïdes*, M. Spontini en retoucha la musique, et refit celle des *Bacchanales*, qui termine le troisième acte. Enfin, en 1819, il fit jouer son dernier ouvrage, *Olympie*, opéra en trois actes, que ses talents unis à ceux de Dieulafoy et de M. Brifaut, et soutenus par plusieurs vers de Voltaire, ne purent faire réussir. M. Spontini était déjà compositeur particulier de la chambre de l'impératrice Joséphine, lorsqu'il devint en 1810, l'un des administrateurs du théâtre de l'Odéon, et directeur-général de la musique de l'Opéra italien, attaché à ce théâtre. En 1811, il fut nommé successivement directeur de la chapelle de Napoléon, et membre de l'académie de musique de Stockholm ; membre du jury de lecture de l'Opéra, en 1813, et en 1816 membre du conseil musical, jusqu'en avril 1820. En 1816, la direction de l'Opéra italien ayant été confiée fort mal-à-propos à madame Catalani-Valebrègue, Louis XVIII, pour dédommager M. Spontini de la perte de cette direction et le récompenser de ses travaux, le nomma son compositeur ordinaire dramatique, lui accorda une pension de 2000 francs, des lettres de naturalisation en 1817, et en 1818 la décoration de la légion d'honneur. Le roi de Prusse, auquel il avait dédié sa musique des *Bacchanales*, lui écrivit, en 1817, une lettre très flatteuse, accompagnée d'une bague en diamants, au chiffre de ce prince, et lui conféra le titre de son maître de chapelle honoraire. Le mauvais succès d'*Olympie*, et probablement la cabale des *Viottistes* et des *Rossinistes*, déterminèrent M. Spontini, en 1820, à se rendre à Berlin, où il fut installé dans les fonctions de directeur-général de l'Opéra et de la musique du roi de Prusse, avec 36,000 francs d'appointements, la table, le logement et cinq mois de congé. En janvier 1822, il a reçu de ce monarque l'ordre de l'aigle rouge. Il était depuis plusieurs années décoré de celui de Hesse-Darmstadt. M. Spontini est membre de plusieurs académies. Nous ignorons s'il a fait représenter quelques nouvelles compositions en Allemagne. Mais voici les titres de ses opéras qu'il n'a pu faire jouer à Paris : *la Colère d'Achille*, 1816 ; *Louis IX en Egypte*, 1817 ; *Artaxerce*, 1819 ; *les Athéniennes*, 1822 ; *Alidor*, 1825. Il est fâcheux que le monopole musical et exclusif accordé à Rossini et à ses froids imitateurs prive les Parisiens du plaisir d'entendre les compositions d'un maître qui a fait ses preuves, et dont la manière, fût-elle moins parfaite que celle de son rival, jetterait un peu de variété sur le genre uniforme et monotone auquel on paraît s'être borné jusqu'à ce que la mode en amène un autre.

SPRENGEL (Kurt), médecin allemand distingué, né en 1766, à Boldekow en Poméranie, se livra de bonne heure à l'étude de la médecine, et prit ses grades à l'université de Halle en 1787, où il occupa ensuite avec succès diverses chaires. Il a successivement enseigné la botanique, la médecine, et enfin la philosophie (1808). Ce savant, comme professeur adjoint,

est connu par ses travaux en botanique et en médecine, et a publié un grand nombre d'écrits dont voici les principaux : 1° *Specimen inaugurale sistens rudimentorum nosologiæ dynamicorum prolegomena*, Halle, 1787, in-8° ; 2° *Lettres sur le magnétisme animal*, traduites du suédois et du français en allemand, avec des additions, Halle, 1788, in-8° ; 3° *Nouvelles notices littéraires pour les médecins, les chirurgiens et les naturalistes*, n° 1 à 4, Halle, 1788—1789, in-8° ; 4° *De historiâ doctrinæ medicorum organicæ*, ibid., 1790, in-8° ; 5° *Historia litis de loco usus sectionis in pleuritide seculo XVI imprimis habitæ*, ibid., 1793, in-8° ; 6° *Essai d'une histoire pragmatique de la médecine*, ibid., 1792—1794, quatre parties in-8°, traduite en français par M. Jourdan, Paris, 1815—1820, 9 vol. in-8°, avec une table de matières analytique très bien faite, et qui ajoute beaucoup à l'utilité de l'ouvrage. C'est un livre bon à consulter, mais il aurait besoin de beaucoup plus de développements pour servir de guide aux personnes peu versées dans l'histoire de la médecine. La partie ancienne est très supérieure à celle des époques plus rapprochées de nous, et l'auteur a le tort grave de prononcer trop souvent d'un ton dogmatique sur des questions douteuses ; il lui arrive même parfois de regarder comme preuve ce qui est maintenant reconnu faux, et *vice versâ*. L'auteur y fait preuve d'une grande érudition ; il est peu d'ouvrages allemands, anglais, français et italiens de quelque importance dont il ne fasse mention. Sous ce rapport, son travail est d'un grand secours pour ceux qui se livrent à des recherches historiques sur les progrès de la médecine. Cette histoire est conduite jusqu'en 1760. Dans la traduction française on a ajouté un appendice. 7° *Mémoires pour l'histoire de la médecine*, 1794—1796, 3 parties, in-8° ; 8° *Manuel de pathologie*, 1795—1797, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage fut bien accueilli du public à l'époque où il parut, mais il a beaucoup perdu de sa réputation depuis ; son principal défaut est d'être trop exclusivement écrit d'après les vues des vitalistes, et de trop négliger les altérations organiques : c'était la doctrine alors en vogue en Angleterre et ailleurs, comme elle l'avait été auparavant à l'école de Montpellier. 9° *Antiquitates botanicæ*, Leipsick, 1798, in-4° avec 2 pl. ; 10° *Revue critique de l'état de la médecine dans le dernier siècle*, 1801, in-8° ; 11° *Introduction à la connaissance des plantes*, en forme de lettres, *ibid.*, 1802—1804, 3 vol. in-8°, avec fig. : cet ouvrage renferme les principaux travaux de l'auteur sur la botanique, et est très estimé des savants. 12° *Histoire des principales opérations de chirurgie*, ibid., 1805, in-8° ; 13° *Floræ Hallensis tentamen novum*, ibid., 1806, in-8°, orné de 10 pl., avec un supplément ; 14° *Historia rei herbariæ*, Amsterdam, 1807—1808, 2 vol. in-8° : c'est une histoire raisonnée de la botanique, classée par époques jusqu'en 1778. Six tables à la fin de l'ouvrage facilitent les recherches ; les trois premières offrent la synonymie des plantes en hébreu, en arabe, en grec, et dans les caractères de ces langues : il n'a encore rien paru de plus complet en ce genre ; plusieurs plagiaires récents y ont puisé sans nommer l'auteur. 15° *Institutiones physiologicæ*, ibid., 1809—1810, 2 vol. in-8°. Outre ces ouvrages, écrits en latin ou en allemand, Sprengel a traduit en latin la Médecine clinique de Selle, et en allemand de l'italien le *Traité de la maladie vénérienne*, de P. A. Perenotti di Cigliano ; de l'anglais, la *Médecine domestique*, de Buchan ; du suédois, le *Voyage* de Thumberg au Japon ; du hollandais (avec J.-R. Forster), la *Description de l'Archipel*, par l'amiral Kingsbergen ; du français, la *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux*, par Barthez.

SPURZHEIM (Gaspard), médecin allemand, né le 31 décembre 1776, à Longueil, près de Trèves, étudia la médecine à Vienne en Autriche, où il suivit les cours du docteur Gall sur la crânologie. Frappé des ingénieuses explications de ce célèbre anatomiste, M. Spurzheim embrassa son système avec ardeur, et dès lors associé aux travaux de son maître, il prit part à ses recherches anatomiques et physiologiques et à la rédaction de ses ouvrages. Il accompagna le docteur Gall à Paris, et passa plus tard en Angleterre, où il donna des cours publics et publia plusieurs ouvrages estimés. D'abord combattu par plusieurs anatomistes distingués de l'Angleterre et de l'Écosse, et surtout par les docteurs Gordon et Barclay, et tourné en ridicule par plusieurs journalistes, il ne se découragea point, et ne tarda pas à triompher à son tour, car non seulement sa doctrine commença à être à la mode, mais encore à Edimbourg, où elle avait essuyé les plus violentes critiques, il s'est formé des sociétés phrénologiques. Le docteur Gordon étant mort, la crânoscopie et la phrénologie reprirent faveur, et ont maintenant de nombreux prosélytes dans les trois royaumes, quoiqu'il n'y manque pas de détracteurs du système et d'incrédules. Le docteur Spurzheim a fait quelques modifications au système de Gall ; il y ajoute de nouveaux organes et des protubérances indicatives des facultés dont ces organes sont le siége : il a aussi changé la dénomination de quelques facultés ou penchants. Nous n'entrerons pas ici dans l'examen des travaux du disciple de Gall, car les changements qu'il a faits à la doctrine de son maître ne nous semblent ni assez importants, ni assez solidement établis, et nous renvoyons le lecteur à l'article Gall, où il trouvera quelques considérations critiques sur l'ensemble du système. Nous n'ajouterons ici qu'une seule remarque qui nous a été suggérée par des attaques récentes dirigées contre la crânologie, et qui nous paraissent tout à fait injustes. Le docteur Gall et M. Spurzheim sont, a-t-on dit, en contradiction manifeste avec leurs propres principes ; car, d'un côté, ils soutiennent que c'est le cerveau, en se développant, qui forme les protubérances du crâne ; et de l'autre, ils admettent que la compression du cerveau dans l'hydrocéphale affecte l'énergie des organes cérébraux. Cela étant, il s'ensuit que le crâne une fois ossifié, et devenu beaucoup plus dur que l'encéphale, doit agir sur cette masse avec beaucoup plus de force qu'elle ne peut agir sur son enveloppe osseuse ; par conséquent les protubérances seraient plutôt les causes que les effets du développement de chaque organe. Ces critiques tirent la conclusion que le système *est essentiellement* faux, et que la forme extérieure du crâne ne peut fournir aucun indice des dispositions intellectuelles et instinctives de l'individu. Il est aisé de montrer le peu de justesse de ce raisonnement qui repose sur une fausse supposition. Le fait est que l'action exercée par l'encéphale sur son enveloppe, et par celle-ci sur la masse cérébrale, varie beaucoup depuis la formation du fœtus jusqu'à l'époque de l'entière croissance de l'individu. Dans les premiers temps, l'action des vaisseaux sanguins agit tellement sur le crâne qu'ils y laissent des traces ineffaçables, et c'est pendant cette première période que la forme primitive des protubérances s'établit ; plus tard la croissance du crâne et celle de l'encéphale procèdent simultanément, et pour ainsi dire sans dépendance mutuelle, et par conséquent les protubérances n'exercent aucune influence sur le développement des organes, sauf des cas extraordinaires de maladie. Quant à la compression du cerveau par les fluides accumulés dans l'encéphale, rien n'est plus naturel ; cette compression empêche l'action habituelle des organes, gêne leur circulation, modifie et suspend même leurs fonctions nerveuses, et doit par conséquent altérer ou détruire l'énergie de chaque organe soumis à cette pression. Il n'existe donc aucune contradiction dans cette partie de la doctrine, et il est évident que c'est dans la première époque de la vie que la conformation extérieure du crâne reçoit sa forme caractéristique. Nous convenons toutefois qu'à moins d'admettre la possibilité d'augmenter l'énergie d'un organe cérébral sans une augmentation de la protubérance correspondante, il est impossible d'expliquer les effets incontestables de l'éducation, ou, ce qui revient au même, de l'exercice d'un organe dans un âge où le crâne ne peut plus changer de forme. Il faut, dans ce cas, admettre de deux choses l'une, ou que l'énergie des organes n'est pas en raison directe de leur volume, ou que toutes les fois qu'une faculté acquiert un grand développement dans l'adolescence et dans l'âge adulte, l'organe qui en est le siége augmente de volume aux dépens des organes voisins, dans des directions autres que celles de la surface qui répond à la lame interne du crâne. Dans

ces cas sans doute l'inspection du crâne n'apprendra rien sur le développement tardif des facultés, mais, dans le système de Gall, ce phénomène est une exception et non la règle générale. Voici la liste des ouvrages qu'il a fait paraître : 1° *l'Anatomie et la physiologie du système nerveux*; 2° *Système physionomique des docteurs Gall et Spurzheim, fondé sur un examen physiologique et anatomique du système nerveux en général et de celui du cerveau en particulier, ainsi qu'une indication des dispositions et manifestations de l'esprit*; 3° *Observations sur la phrénologie, ou la connaissance de l'homme moral et intellectuel, fondée sur les fonctions du système nerveux*; 4° *Observations sur la folie*; 5° *Principes philosophiques de phrénologie*; 6° *la Phrénologie dans ses rapports avec la physionomie*. Ces trois derniers ouvrages ont été publiés en Angleterre, et en anglais. Le Traité sur la folie renferme d'excellentes observations et est le meilleur ouvrage de l'auteur, indépendamment de la doctrine phrénologique. Les découvertes récentes de plusieurs physiologistes, et notamment celles de M. Flourens, ayant démontré que le cervelet remplit des fonctions relatives aux facultés locomotives, il devient nécessaire pour les partisans du système de Gall d'entreprendre un nouveau travail sur l'encéphale, afin de découvrir quelles sont les parties du cerveau et du cervelet qui président aux mouvements musculaires, et celles qui sont le siége des penchants et des aptitudes primordiales. En attendant, nous ne croyons pas que les nouvelles fonctions du cervelet, établies par les expériences récentes, suffisent pour prouver que cet organe n'a point de rapport intime avec les organes de la génération; il s'agit seulement de déterminer quelle est la partie du cervelet qui exerce cette influence. Il se peut d'ailleurs que dans les expériences sur les animaux la lésion très grave d'organes aussi importants influe sur leurs fonctions et présente des phénomènes différents de ceux qui se manifestent dans l'état de santé de l'animal. Les maladies modifient, altèrent et interrompent les sympathies et la dépendance habituelle des parties de l'économie animale; pourquoi la même chose n'aurait-elle pas lieu à la suite d'expériences faites sur un organe aussi sujet à éprouver des modifications subites, que la masse cérébrale et nerveuse? D'ailleurs les effets remarquables de la castration sur le cerveau, et sur les formes extérieures de la tête, du crâne et de la nuque, lorsque cette opération est pratiquée dans un âge peu avancé, ne fournissent-ils pas une forte présomption de la connexion intime de ces parties et de l'influence que les unes ont sur la croissance des autres?

STAEL-HOLSTEIN (Eric-Magnus, baron de), chambellan de la reine de Suède, chevalier de l'ordre de l'Epée, etc., fut envoyé, au commencement du règne de Gustave III, comme conseiller d'ambassade à Paris où il devint, peu de temps après, ambassadeur (1783). Il s'y lia avec les philosophes et surtout avec Necker, dont il épousa la fille en 1786. Gustave III, qui se prononça fortement contre la révolution française, rappela, en 1792, le baron de Staël, qui n'arriva à Stockholm qu'après l'assassinat de ce prince. La politique de la Suède ayant changé de système à l'avénement du duc de Sudermanie, il fut envoyé à Paris où il arriva deux mois après la mort de Louis XVI. Seul ambassadeur d'une monarchie auprès de la république, le baron de Staël s'acquit une grande popularité qu'il accrut encore en faisant un don patriotique de trois mille fr. aux pauvres de la section de la Croix Rouge, qui passait pour la plus exaltée. Effrayé toutefois par les excès de la terreur, il se hâta de retourner en Suède, emportant un traité d'alliance que le régent du royaume ne ratifia cependant pas. Après le 9 thermidor, le duc de Sudermanie renvoya le baron de Staël à Paris, avec de nouveaux pouvoirs, pour négocier un traité d'alliance. Il continua ses fonctions auprès du directoire exécutif, et resta à Paris jusqu'en 1799, époque à laquelle il fut rappelé de nouveau en Suède par Gustave-Adolphe, qui venait d'atteindre sa majorité. Le baron de Staël mourut encore jeune à Poligny, le 9 mai 1802, en se rendant à Coppet où il se proposait de vivre dans la retraite. Sa femme l'accompagna dans ce voyage, et reçut ses derniers soupirs.

STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise Germaine NECKER), femme du précédent, née à Paris le 22 avril 1766, fut élevée par madame Necker sa mère, avec toute la roideur pédantesque qui était en elle. Cependant M. Necker, qui reconnut bientôt que ce genre d'éducation convenait peu au caractère vif et franc de sa fille, s'efforça de tempérer la rigueur méthodique de sa femme par ses complaisances et ses caresses. Ces bontés paternelles pénétrèrent de la plus vive reconnaissance le jeune cœur de mademoiselle Necker, et elles devinrent l'origine de l'admiration et, pour ainsi dire, du culte que pendant toute sa vie elle ne cessa de professer pour l'auteur de ses jours. On rapporte que dans sa sollicitude à chercher toutes les occasions d'être agréable à son père, elle lui fit très sérieusement, dès l'âge de dix ans, la proposition d'épouser le célèbre Gibbon, dont Necker goûtait singulièrement la conversation et les écrits. Et certes, il lui fallait toute l'exaltation de l'amour filial pour concevoir sans effroi l'idée de cette union avec un homme dont la laideur était si repoussante. La conversation et les encouragements des hommes de lettres les plus distingués de l'époque, tels que Thomas, Raynal, Marmontel, Saint-Lambert, Grimm, etc., développèrent promptement ses rares facultés intellectuelles, et donnèrent à son génie un essor prodigieux qui l'éleva de bonne heure au-dessus de son âge et de son sexe. Un développement aussi précoce de son intelligence ne s'opéra point sans altérer sensiblement sa constitution physique; elle avait quatorze ans lorsque le docteur Tronchin conseilla, pour rétablir la santé de la jeune malade, de lui faire quitter toute étude sérieuse et de la conduire à la campagne, afin qu'elle y respirât un air plus pur. Retirée à Saint-Ouen et livrée à elle-même, loin des livres et des graves leçons de sa mère, la raison de mademoiselle Necker se fortifia dans la solitude et la méditation, et contracta dès lors l'habitude de s'exercer sur son propre fond. Elle avait seize ans lorsque le fameux *Compte rendu* de son père parut; son âge et son sexe lui interdisant le droit de faire connaître son sentiment sur une matière aussi importante et qui occupait tous les esprits, elle imagina d'écrire une longue lettre anonyme à son père. Celui-ci reconnut son style, et, dès ce moment, sa tendresse pour elle s'accrut encore de la haute opinion qu'il conçut de son talent. En 1786, elle épousa, à l'âge de vingt ans, le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède. Lorsque la révolution française éclata, madame de Staël, bien convaincue que la révolution était, suivant ses propres expressions, une des grandes époques de l'ordre social, et qu'elle était nécessaire et inévitable, fit des vœux pour son triomphe. Cependant admiratrice enthousiaste de la constitution anglaise, dernier terme des civiques efforts de Necker, dès qu'elle vit que l'assemblée constituante ne persévérait pas dans sa première admiration pour son père, elle ne vit plus la révolution avec des yeux si favorables, et la jugeant presque du point de vue contre-révolutionnaire, elle finit par la considérer comme un malheur qu'on eût pu éviter. Elle en vint au point de voir la principale cause de la révolution dans la *vanité* de ceux qui la firent. « C'est, dit-elle, » le désir des applaudissements; c'est le besoin de faire » effet qui a porté tant d'orateurs à attaquer de vieilles » institutions : il faut chercher dans les battements de » mains des tribunes, plus que dans des sentiments de » haine et de fureur, la cause secrète des décrets les » plus barbares de la convention. » Après la journée du 10 août, madame de Staël rédigea un plan d'évasion pour la famille royale, et l'adressa avec une lettre à M. de Montmorin qui paraissait jouir de la confiance du roi. Mais comme elle exigeait que le comte de Narbonne eût la direction de l'entreprise, M. de Montmorin qui connaissait son excessive légèreté, ne jugea pas même nécessaire de parler au roi de ce projet de délivrance. Profondément affectée de la mort tragique de Louis XVI, elle fut longtemps incapable de se livrer à aucun travail suivi; elle retrouva cependant son talent et son courage pour écrire une *Défense de la reine*, ouvrage où règne un sentiment énergique et profond et une pitié ingénieuse et délicate. Elle s'efforce de faire oublier la reine pour

Digitized by Google



Digitized by Google

[illegible] mêmes parties de l'économie [illegible] même chose n'arrive-t-elle pas [illegible] ces faits [illegible] [illegible] que la [illegible] D'ailleurs les effets [illegible] le cerveau, et sur les [illegible] de la tête [illegible] et de la nuque. [illegible] opération est pra[illegible] dans un âge [illegible] Forte [illegible] résorption [illegible] de l'influence [illegible]

[illegible]

[illegible] époque à la [illegible] par Gus[illegible] Le [illegible] de vitre [illegible]

[illegible] STAËL-HOLSTEIN [illegible] du [illegible] par madame Necker [illegible] Cepen[illegible] ce genre [illegible] et femme de [illegible] le jeune [illegible] de [illegible] Necker et [illegible] de l'admi[illegible] pendant [illegible] de [illegible] l'auteur de ce [illegible] toutes les occasions [illegible] elle [illegible] très [illegible] d'épouse le célèbre [illegible] Necker [illegible] singulier [illegible] Et certes [illegible] toute [illegible] et pour [illegible] sans effroi [illegible] la laideur [illegible] les plus distingués, [illegible] Marmontel, [illegible] promptement [illegible] développement [illegible] point sans [illegible] elle avait [illegible] de la conduire à la cour [illegible] plus [illegible] elle-même, tous des livres et [illegible] la raison [illegible] et la méditation, [illegible] exercer [illegible] avait prise [illegible] son père parut [illegible] droit de faire [illegible] sur [illegible] qui occupait [illegible] son imagin[illegible] longue [illegible] de père [illegible] en tendresse pour [illegible] encore [illegible] opinion qu'il eût [illegible] de son talent. [illegible] à l'âge de [illegible] le baron de Staël [illegible] ambassadeur [illegible] Lorsque la révo[illegible] française [illegible] Staël, bien [illegible] que la [illegible] ses propres [illegible] l'ordre social [illegible] fit des [illegible] [illegible] avec elle [illegible] la point de [illegible] la considérer [illegible] pu éviter. Elle en vint [illegible] principal [illegible] de la révolution [illegible] ceux qui [illegible] dit-elle, [illegible] applaudissements, [illegible] le besoin de faire [illegible] a porté tant d'orateurs à attaquer de [illegible] il faut chercher dans les [illegible] tribunes plus que [illegible] des sentiments de haine et de fureur, la cause secrète des décrets les plus [illegible] de la convention. » Après la journée du 10 août, madame de Staël rédigea un plan d'évasion pour la famille royale, et l'adressa avec une lettre à M. de Montmorin qui paraissait jouir de la confiance du roi. Mais comme elle exigeait que le comte de Narbonne eût la direction de l'entreprise, M. de Montmorin qui connaissait son [illegible] ne jugea pas même nécessaire de parler [illegible] projet de délivrance. Précédemment [illegible] de la mort tragique de Louis XVI [illegible] [illegible]



BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI



Digitized by Google

ne faire voir en Marie-Antoinette qu'une femme aimable, bonne et compatissante, une mère tendre et une épouse dévouée et courageuse. Après le 9 thermidor, madame de Staël publia les deux brochures suivantes : *Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français*; *Réflexions sur la paix intérieure*: il fut fait le plus grand éloge du premier de ces écrits dans le parlement d'Angleterre. Craignant le retour de la terreur, elle se rallia avec le gouvernement institué par la constitution de 1795, mais elle ne tarda pas à rougir des liaisons qu'elle se vit obligée de contracter avec des intrigants, et elle les abandonna, en 1797, pour se réunir au club de Clichy, composé des membres de la convention qui désiraient le rétablissement de la royauté. Cependant gagnée par les avances des politiques d'un parti opposé, elle passa au *Cercle constitutionnel*, qui s'assemblait à l'hôtel de Salm, et se trouva de nouveau un des soutiens de ce même directoire qu'elle avait déjà abandonné et qu'elle méprisait toujours. Madame de Staël contribua puissamment, à cette époque, à la rentrée du prince de Talleyrand sur la scène politique, en lui faisant obtenir le portefeuille des affaires étrangères. Elle montra d'abord beaucoup d'admiration pour Bonaparte, mais soit qu'elle désapprouvât son usurpation, soit, comme on l'a prétendu, qu'elle eût été blessée du peu d'empressement qu'il mit à répondre aux avances qu'elle lui avait faites, elle se mit au rang de ses ennemis et fut bientôt en butte à ses persécutions. On trouve dans ses *Dix années d'exil*, ouvrage posthume, des détails très circonstanciés sur toute sa vie pendant le gouvernement impérial. Nous allons donner le résumé de ses propres récits. Peu de temps après le 18 brumaire, elle commença à ne plus ménager le premier consul qui, ayant été informé des propos qu'elle tenait dans son salon, lui envoya Joseph Bonaparte lui offrir des services, tels que le remboursement des deux millions déposés au trésor royal par M. Necker « Enfin, » lui dit Joseph, que voulez-vous ? — Il ne s'agit pas de » ce que je veux, répondit-elle, mais de ce que je » pense. » Loin de se laisser gagner ou même intimider, madame de Staël résolut de braver Bonaparte, et encouragea le lendemain M. Benjamin Constant à prononcer au tribunat un discours dans lequel il signalait l'œuvre de la tyrannie. Bonaparte, qui n'ignorait pas qu'elle avait provoqué cette sortie, lui fit signifier par Fouché, ministre de la police, d'être à l'avenir plus réservée dans sa conduite. Les fréquents voyages qu'elle faisait à Coppet, auprès de son père, déplurent aussi à Bonaparte qui n'aimait ni n'estimait Necker qu'il avait été voir à son passage par la Suisse, et qui n'avait fait sur lui, disait-il, d'autre effet qu'un *régent de collége bien lourd et bien boursoufflé*. Madame de Staël était chez son père lorsqu'il publia ses *Dernières vues de politique et de finances*. Bonaparte, qui soupçonnait que la fille de Necker l'avait aidé dans cet ouvrage, redoubla de haine. Menacée à son retour à Paris de perdre sa liberté, elle alla s'établir dans une retraite que Régnault de Saint Jean d'Angély lui avait ménagée chez une de ses parentes et ensuite à Saint-Brice, chez madame Récamier. Elle s'y croyait oubliée, et, dans sa sécurité, elle avait acheté une petite maison de campagne, à dix lieues de Paris, lorsque le commandant de la gendarmerie de Versailles vint lui signifier, au nom du chef de l'état, l'ordre de s'éloigner de quarante lieues de Paris, et de partir dans les vingt quatre heures. Junot et Joseph Bonaparte sollicitèrent en vain sa grace; mais ne voulant plus elle-même rester en France, elle se détermina à aller visiter l'Allemagne et se rendit à Weymar, si célèbre à cette époque par la réunion des plus grands génies de l'Allemagne, Goëthe, Wielland, Schiller, etc., avec lesquels elle étudia la littérature allemande. Peu de temps après (1804), elle visita Berlin, où elle fut reçue avec empressement par le roi et la reine, et particulièrement par le prince Louis de Prusse, qui recherchait avidement sa conversation. Rappelée en Suisse par la mort de son père dont elle eut la douleur de ne pas fermer les yeux, elle essaya de chercher des consolations en mettant en ordre les manuscrits qu'il avait laissés. Sa santé sérieusement altérée exigeant l'air du midi, elle fit un voyage en Italie ; l'influence de cet heureux climat et les souvenirs de Rome et de Naples rendirent à son talent toute sa fraîcheur et son énergie et lui inspirèrent sa *Corinne*, qu'elle commença à écrire dans l'été de 1805, à son retour d'Italie, pendant une année qu'elle passa successivement à Coppet et à Genève. Son attachement pour la France et pour les nombreux amis qu'elle y avait laissés la décidèrent à y revenir. Elle vint s'établir à Auxerre et peu de temps après à Rouen, oubliant qu'il ne lui était permis de résider qu'à quarante lieues de la capitale. Loin de l'inquiéter, Fouché lui permit, sans aucune difficulté, de s'établir à douze lieues de Paris, dans une terre appartenant à M. de Castellane. Elle y termina *Corinne*, qu'elle fit paraître en 1807. Le succès que cet ouvrage obtint réveilla la haine de Napoléon contre madame de Staël, et elle reçut l'ordre de quitter la France. Elle retourna en Allemagne dans l'hiver de 1807, afin d'y recueillir de nouveaux matériaux sur son ouvrage de l'*Allemagne*. Pendant le séjour qu'elle fit à Vienne, elle fut accueillie avec le plus vif empressement par le prince de Ligne, la princesse Lubomirska et les personnes les plus distinguées de la cour. Elle revint ensuite à Coppet où, pour se délasser de la rédaction de son grand ouvrage, elle écrivit quelques pièces de théâtre qui ont été publiées dans ses *Œuvres complètes*, sous le titre d'*Essais dramatiques*. Lorsque son ouvrage sur l'Allemagne fut terminé, elle se hasarda à rentrer en France et alla se fixer auprès de Blois, à une distance de plus de quarante lieues de Paris, dans le vieux château romantique de Chaumont-sur-Loire, berceau du cardinal d'Amboise et encore plein du souvenir de Catherine de Médicis, Nostradamus, Diane de Poitiers, etc. M. Leray, propriétaire de ce château, étant revenu tout-à-coup des Etats-Unis, la pressa de rester chez lui : mais madame de Staël crut devoir accepter l'offre de M. le comte de Salaberry, et se fixa quelque temps à son petit château de Fossé, situé à deux lieues de Blois. Elle était allée passer quelques jours à Freteval, dans une terre appartenant au vicomte Mathieu de Montmorency, lorsqu'elle y reçut la nouvelle accablante que le ministre de la police, Savary, duc de Rovigo, avait saisi et fait mettre au pilon les dix mille exemplaires qu'elle venait de faire imprimer des trois volumes de son ouvrage sur l'Allemagne. On lui insinua en même temps l'ordre de quitter la France sous trois jours : elle demanda un léger sursis, pour faire les apprêts de son voyage, mais le duc de Rovigo lui répondit par une lettre ironique que madame de Staël a insérée dans la préface de la deuxième édition de *l'Allemagne*. Elle s'était attiré cette nouvelle persécution par le silence qu'elle avait affecté de garder sur Napoléon : aussi le duc de Rovigo accusait-il dans sa lettre l'ouvrage de madame de Staël de n'être pas français. Si le chef de la police avait taxé d'anti-français l'ouvrage de madame de Staël, seulement parce qu'elle avait gardé le silence sur Napoléon, il mériterait une partie du blâme que la plupart des biographes lui ont adressé : mais après avoir lu *l'Allemagne*, le lecteur impartial ne pourra s'empêcher de convenir que le reproche fait à l'auteur n'est pas sans quelque fondement. Dans les fréquentes occasions où madame de Staël compare les Français aux Allemands, il est rare que ce ne soit pas pour faire la satire des premiers et l'éloge des seconds. On trouve presque à chaque page des traits désobligeants dirigés contre ceux-ci, et qui prouvent contre ce que dit madame de Staël dans sa préface, qu'on ne peut l'accuser de ne pas aimer la France. Obligée d'abandonner Fossé sans le moindre délai, elle se réfugia à Coppet. A peine y était-elle arrivée que le préfet de Genève reçut l'ordre de s'enquérir s'il lui restait des épreuves ou une copie de son ouvrage et de les lui enlever. Il insinua ensuite comme un moyen infaillible de rentrer en grace, de célébrer la naissance du roi de Rome. Madame de Staël répondit qu'elle se bornait à faire des vœux pour qu'on trouvât à cet enfant une bonne nourrice. Une telle réponse, qui ne manqua pas d'être rapportée, irrita de plus en plus le chef de l'état, et madame de Staël reçut la défense de s'éloigner à plus de deux lieues de Coppet. M. Guillaume Schlegel, qui la secondait depuis huit ans dans l'éducation de ses fils, fut forcé de la quitter. Madame Récamier et le vicomte de Montmorency, qui

étaient venus la consoler dans son exil, en furent eux-mêmes exilés. Déterminée à sortir de cet état de gêne, elle s'évade dans le printemps de 1812, et traverse rapidement la Suisse, le Tyrol, l'Autriche, la Gallicie, la Pologne, pour gagner la Russie, seul pays en Europe qui ne fût pas sous la domination de Napoléon. Mais à peine était-elle arrivée à Moscou que les armées françaises y arrivèrent à grandes marches; elle se hâte donc de gagner Saint-Pétersbourg, où elle reçut un accueil très bienveillant de la cour. Dans un des banquets qui lui furent donnés on porta des toasts au succès des armées russes contre la France: « Non contre la France, » s'écria madame de Staël, mais contre celui qui op» prime la France! » A peu près au moment de l'entrée des Français à Moscou, elle s'embarque à Abo, en Finlande, pour se rendre en Suède. Elle demeura plusieurs mois à Stockholm où elle commença à rédiger ses *Dix années d'exil*. Elle partit ensuite pour Londres, où elle s'occupa de la publication de son ouvrage sur l'Allemagne. A la restauration, elle revint en France, et au second retour de Napoléon elle se retira précipitamment à Coppet. Napoléon lui ayant fait dire qu'il fallait qu'elle revînt à Paris, parce qu'il y avait besoin d'elle pour y propager les idées constitutionnelles, madame de Staël, qui ne croyait pas à sa sincérité, le refusa, en disant: « Il s'est bien passé de cons» titution et de moi pendant douze ans, et à présent » même il n'aime guère plus l'une que l'autre. » On lit cependant dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon en* 1815, par M. Fleury de Chaboulon, le passage suivant: « Les favoris d'Apollon ne manquèrent » point d'offrir leur encens banal au dieu du jour. Nous » reçûmes de madame la comtesse de Genlis de fort » jolis vers en l'honneur de la *violette*: une autre femme, » plus célèbre encore, madame la baronne de Staël, » profita de quelques mots flatteurs dits pour elle à » M. B. C., pour écrire à l'empereur une épître qu'il » serait curieux de faire imprimer en tête de son der» nier ouvrage. » Au second retour du roi, madame de Staël obtint plusieurs audiences particulières de Louis XVIII, qui goûtait beaucoup sa conversation. Ce prince lui fit remettre les deux millions que Necker avait déposés au trésor, et dont tous les gouvernements précédents lui avaient refusé la restitution. Vers la fin de 1810, elle avait contracté avec M. de Rocca un mariage qui resta secret jusqu'à la mort de madame de Staël. Dans son testament, elle autorise ses enfants à rendre cette union publique, ainsi que la naissance d'un fils qui en était provenu. Madame Necker de Saussure, à qui l'on doit une notice pleine d'intérêt sur madame de Staël, sa parente et son amie intime, rapporte en ces termes comment se forma cette liaison: « Un jeune homme bien né inspirait beaucoup d'intérêt » dans Genève, par ce qu'on racontait de son brillant » courage, et par le contraste de son âge avec sa dé» marche chancelante: résultat des blessures graves » qu'il avait reçues en Espagne, où il servait dans un » régiment de hussards français. Deux mots de pitié » adressés par madame de Staël à cet infortuné pro» duisirent sur lui un effet prodigieux, sa tête et son » cœur s'enflammèrent. Je l'aimerai tellement, disait» il, qu'elle finira par m'épouser. En 1816, elle passe » en Italie et se fixe à Pise, pour s'y occuper unique» ment de la santé de M. de Rocca dont elle prolongea » l'existence par sa tendresse active et prévoyante. » Cependant depuis longtemps elle était elle-même atteinte d'une affection très grave, qui faisait chaque jour des progrès rapides. A son retour en France, ses maux ayant pris un caractère alarmant, elle se mit entre les mains du docteur Portal, à qui l'on doit une relation très détaillée de sa maladie. On appela plusieurs autres médecins, mais aucun ne parvint à lui faire renoncer à l'usage de l'opium dont elle avait depuis longtemps contracté l'habitude. Elle mourut à Paris, le 14 juillet 1817, dans sa cinquante-deuxième année. M. de Rocca lui survécut peu: il mourut à Hières, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1818, âgé seulement de trente-un ans. Madame Necker de Saussure a fait le portrait suivant de madame de Staël: « Elle avait de la grâce dans tous » ses mouvements; sa figure, sans satisfaire entièrement » les regards, les attirait d'abord et les retenait ensuite » parce qu'elle avait, comme un organe de l'âme, un » avantage fort rare: il s'y déployait subitement une » sorte de beauté, si on peut dire, intellectuelle. Le » génie éclatait tout-à-coup dans ses yeux, qui étaient » d'une rare magnificence. Son regard s'allumait » d'un noble feu, et annonçait, comme l'éclair, » la foudre de sa parole. Sa taille un peu forte, des » poses bien dessinées donnaient une grande énergie, » un singulier aplomb à ses discours. Il y avait quelque » chose de dramatique en elle, et même sa toilette, » quoique exempte de toute exagération, tenait à l'idée » du pittoresque plus qu'à celle de la mode. Ses bras » étaient d'une beauté et d'une blancheur remarqua» bles. » Madame de Staël a été jugée avec beaucoup d'aigreur par les divers partis. Admiratrice exclusive de la charte anglaise, qu'elle persista jusqu'à sa mort à regarder comme le chef-d'œuvre des institutions politiques, elle ne fut pas moins en butte à la haine des royalistes qu'à celle des partisans de la démocratie. On trouve dans le volumineux pamphlet de l'abbé Montgaillard, recueil indigeste d'erreurs grossières et de honteux mensonges, de graves imputations contre cette femme célèbre. « Cette dame, dit-il en parlant de la révolu» tion du 18 fructidor, l'un des grands mobiles de la » révolution, la fomente dans l'ombre, la seconde de » tout son esprit, de toute son activité: tous les moyens » lui paraissent bons pour en assurer le succès. Elle a » proposé aux patriotes du conseil des cinq-cents de » tenir une séance de nuit, et, avec l'appui de la force » armée dont dispose Augereau, de faire jeter soixante » députés Clichiens dans la Seine. Le lendemain, l'as» semblée eût témoigné la plus vive indignation, or» donné une enquête, etc... mais la révolution n'en eût » pas moins été consommée. Nous avons entendu ma» dame de Staël rapporter ces choses; elles ont été répé» tées souvent par Tallien, l'un des hommes les plus » influens du parti patriote. Tels étaient au reste les » besoins et l'esprit d'intrigue de madame de Staël, qu'on » disait d'elle dans ce temps-là: *Pour faire une révolu» tion, elle ferait jeter tous ses amis dans la rivière, » quitte à les repêcher le lendemain, à la ligne, par » bonté d'âme.* » Comment croire que madame de Staël, qui se montra toujours si peu indulgente envers les démagogues qui eurent recours aux homicides quand les circonstances leur en firent une déplorable nécessité, eût conseillé de semblables moyens, lorsque la révolution pouvait repousser les attaques de ses ennemis, sans les immoler, ainsi que les événements le prouvèrent bientôt. M. de Châteaubriand a porté sur madame de Staël le jugement suivant: « Pour nous que » le talent séduit et qui ne faisons point la guerre aux » tombeaux, nous nous plaisons à reconnaître dans » madame de Staël une femme d'un esprit rare: malgré » les défauts de sa manière, elle ajoutera un nom de » plus à la liste des noms qui ne doivent point mourir. » Pour rendre ses ouvrages plus parfaits, il eût suffi » de lui ôter un talent. Moins brillante dans la con» versation, elle eût moins aimé le monde et elle eût » ignoré les petites passions. Ses écrits n'auraient point » été entachés de cette politique de parti qui rend cruel » le caractère le plus généreux, faux le jugement le » plus sain, aveugle l'esprit le plus clairvoyant; de cette » politique qui donne de l'aigreur aux sentiments et de » l'amertume au style, qui dénature le talent, substitue » l'irritation de l'amour propre à la chaleur de l'âme » et remplit les inspirations du génie par les boutades » de l'humeur. » Ses succès en littérature lui suscitèrent aussi des envieux, particulièrement parmi les femmes qui, comme elle, cultivaient les lettres. Personne n'ignore que madame de Genlis, désespérée sans doute par la vigueur du talent et l'élévation des vues de sa rivale, dirigea contre elle des critiques pleines de passion et d'acrimonie. Croirait-on que madame de Genlis eût eu l'impudence de contester toute espèce d'instruction à madame de Staël, qui, comme on le sait, s'était appliquée avec toute la persévérance qui caractérise le génie, non-seulement à l'étude approfondie des langues anciennes et modernes, mais encore à toutes les sciences philosophiques, politiques et morales? « L'esprit de madame de Staël, » dit avec raison un critique que nous avons déjà cité

Digitized by Google

« (M. Année), a plus d'éclat que de profondeur. Ses erreurs sont nombreuses, ses contradictions très fréquentes ; sa pensée est rarement indépendante de ses affections, et sa raison, des préjugés de ses amis. Cependant aucun écrivain de son époque n'a laissé sur sa route des idées plus lumineuses. Elle a parlé des passions dans un langage passionné ; elle explique avec éloquence les mystères de la métaphysique, et fit paraître moins sombre cette philosophie du nord, si chargée de nuages, et dont l'obscurité est si désolante et si triste. Madame de Staël s'est placée à la tête des auteurs de son sexe, et elle a pris parmi les écrivains français un rang élevé que nous sommes loin de croire usurpé, et dont la postérité, déjà commencée pour elle, lui confirme sans doute la légitime possession. » Madame de Staël a publié : 1° *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, 1788, in-12 : édit. tirée seulement à 20 exemplaires. 1789, in-8° ; 2e édit., augmentée d'une *Lettre de madame la comtesse Alexandre de Vassy*, et d'une *Réponse de madame la baronne de Staël*, 1789, in-8° ; réimprimée en 1804, à la suite du n° 16 ; 2° *Courte réplique à l'auteur d'une longue réponse*, Genève, 1789, in 8° : c'est la défense de l'ouvrage précédent, contre l'opuscule anonyme de Champcenetz, intitulé : *Réponse aux Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer, 1789, in 8° ; 3° *Sophie, ou le Sentiment secret*, comédie en 3 actes et en vers, composée en 1786, Paris, 1790, in-8° : tirée à petit nombre ; 4° *Jeanne Grey*, tragédie en 5 actes, en vers, composée en 1787, Paris, 1790, in-8° : tirée à petit nombre ; 5° *Eloge de Guibert*, non imprimé, mais dont on trouve un fragment dans la Correspondance de Grimm, 3e partie, tom. v, pages 489—496 : 6° *Défense de Marie Antoinette*, 1793, in-8° (*Voy.* n° 18) ; 7° *Réflexions sur la paix*, *adressées à M. Pitt et aux Français*, 1795, in-8° ; 8° *Recueil de morceaux détachés*, Lausanne, 1795, in-8° ; 2e édition, Leipsick, 1795, in 8° ; 9° *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, Lauranne et Paris, 1796, in-8° ; 2e édition, 1797, 2 vol. in-8° et 2 vol. in-12 ; 10° *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 1800, 2 vol. in-8° ; 1801, 2 vol. in-8°. Madame de Staël se propose de démontrer dans cet ouvrage la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine. Fontanes, qui ne partageait pas cette opinion, s'est efforcé de faire voir le peu d'accord qui existait, disait-il, entre le système de madame de Staël et les exemples fournis par l'histoire des Grecs et des Romains. Si madame de Staël avait avancé que l'accroissement de la puissance et de la grandeur des nations était indéfinie, sans doute elle aurait émis une opinion absurde ; mais de ce que les civilisations grecque et romaine ont péri, en résulte-t-il que l'esprit humain ait cessé de se perfectionner ? N'est-il pas clair, au contraire, que ces civilisations n'ont été que déplacées, et que depuis la chute de l'empire romain la société européenne n'a cessé de s'améliorer même pendant le moyen âge ? Qui doute que l'Europe, au XIXe siècle, ne l'emporte de beaucoup sur les plus belles époques de la Grèce et de Rome dont elle a continué la civilisation ? Fontanes, qui avait d'ailleurs plus d'imagination que de justesse dans l'esprit, et qui attachait beaucoup plus d'importance à la forme qu'au fonds des choses, jugea madame de Staël avec une injuste sévérité, quoique sous des formes polies. Il fit remarquer que son style n'avait point en général le naturel, la clarté, la souplesse que l'on avait droit d'attendre d'un esprit qui jetait tant d'éclairs dans la conversation : « Cela prouve, dit-il, que parler et écrire sont deux choses très différentes. » Et il finit par lui donner le conseil de se contenter de parler et de ne plus écrire. Ces conseils désobligeants furent sans doute aussi dictés à Fontanes par la divergence de ses opinions politiques avec celles de madame de Staël. 11° *Delphine*, 1802, 3 vol. in-12 ; 1803, 8 vol. in 8° ; 1809, 6 vol. in-18 ; plusieurs fois imprimée depuis. Dans ce roman, madame de Staël s'abandonne à tout l'essor de son imagination et déploie une profondeur de vues et une richesse de style qui durent prouver à Fontanes combien il s'était mépris sur le talent de l'auteur. 12° *Manuscrits de M. Necker, publiés par sa fille*, 1805, in-8° ; 13° *Corinne, ou l'Italie*, 1807, 2 vol. in-8° ou 3 vol. in-12 ; réimprimée plusieurs fois depuis. On a dit que madame de Staël avait voulu se peindre dans *Delphine*, et on le dit encore quand elle fit paraître *Corinne* : ces deux opinions se trouvent conciliées dans le mot d'une femme spirituelle qui a dit que *Corinne* est l'idéal de madame de Staël, et *Delphine* la réalité de ce qu'elle était dans sa jeunesse. Madame de Staël a complétement échoué dans les portraits qu'elle a voulu faire de l'Italie, de la France et de l'Angleterre, dans *Corinne* et dans *Delphine*. Corinne n'est point l'Italie, Oswald et Lucile ne sont point l'Angleterre, le comte d'Erfeuil et madame d'Arbigny ne sont point la France. Un Français surtout ne peut sans une irritation tout à fait légitime retrouver dans *Corinne* l'injuste prévention de madame de Staël contre un pays et contre des hommes pour lesquels elle professe à chaque instant un amour que sa plume dément sans cesse. « Pourquoi, dit avec raison un critique (M. Année), pourquoi charger les couleurs dont la jalousie de l'étranger se remplissait à défigurer notre caractère national ? Ce comte d'Erfeuil, qui joue avec les mots, avec les phrases, mais qui ne prend jamais pour sujet de ses discours ni les objets extérieurs, ni les sentiments intimes, dont la *conversation n'est ni du dehors ni du dedans* : cet homme qui, même dans le malheur, est incapable d'affections profondes, et digne d'être aimé seulement comme il aime, *en bon camarade de plaisirs et de périls*, mais qui ne s'entend point au partage des peines ; ce comte d'Erfeuil, enfin, qui dit des choses d'une impertinence si ridicule, peut être une caricature agréable, et jusqu'à un certain point le portrait fidèle d'un courtisan ou d'un aimable petit-maître : mais jamais, même à l'époque où ils étaient les plus frivoles, les Français n'ont pu être représentés sous de pareils traits. Ces traits leur conviennent aujourd'hui moins qu'à aucune époque, et il y aurait à s'y reconnaître une modestie aussi ridicule qu'il y a d'injustice à les tracer. » 14° *Lettres et pensées du prince de Ligne*, 1805, in 8° : trois éditions la même année ; 15° *De l'Allemagne*, Paris, 1810, 3 vol. in 8° ou 3 vol. in-12 ; édition qui fut saisie en entier et brûlée ou mise au pilon : réimprimée à Londres, 1814, 3 vol. in-8° ; Genève, 1814, 3 vol. in-12 ; Paris, 1815, 3 vol. in-8°, et plusieurs fois depuis. « Après nous avoir si bien représenté dans *Corinne* l'Angleterre et l'Italie, dit M. Garat de madame de Staël, qui s'enthousiasme si facilement, elle alla visiter cette Germanie, toujours si loin et si près de nous, pour l'étudier dans toutes les capitales qui réunissent ou qui se partagent ses écrivains illustres : elle a, pour ainsi dire, tenu salon au milieu d'eux : et de leurs portraits tracés, elle en a fait une galerie où on ne croit pas seulement les voir respirer, mais les entendre parler. Croire les entendre n'est pas une illusion, elle rapporte souvent leurs propres paroles ; et soit lorsqu'elle adopte leurs vues, soit lorsqu'elle les réfute, les siennes qu'elle mêle à celles de tous, sont aussi propres, au moins, à secouer et à éveiller les génies assoupis par trop de confiance et d'abandon aux modèles et aux règles antiques. » Madame de Staël, sincèrement attachée aux doctrines du christianisme, se prononce en faveur du spiritualisme allemand et des principes philosophiques de Kant. Elle trouvait la morale et la Divinité exposées par la philosophie de Locke et de Condillac : les témoignages de tous les sens réunis, et les résultats de toutes ces expériences du genre humain, ne lui paraissaient pas des sources assez divines de la raison et de la vertu ; elle voulait les voir sortir d'une source plus directement spirituelle et éternelle. « De combien de vertus de détail, dit encore M. Garat, madame de Staël environne toujours et couvre quelquefois ces erreurs fondamentales qui ne sont pas les siennes, et qui la séduisent plus qu'elles ne l'égarent ! Quelle hauteur d'intelligence elle déploie ! sévère à son insu par cette analyse qu'elle redoute et qui l'inspire, qui ne dessèche que les erreurs, et qui seule féconde les vérités..... Avec quelle facilité madame de Staël rapproche, compare, fait monter, fait descendre dans ses balances les philosophes et les philosophies de toutes

« les nations et de tous les âges ! Comme les Platon, les » Bacon, les Descartes, les Mallebranche, les Leibnitz, » paraissent devant son tribunal sans le décliner ! Comme » on la prendrait pour la souveraine des grands hommes » qu'elle juge, ou plutôt pour cette Minerve de Platon » qui, sous le casque des combats, respirait encore la » grâce et l'atticisme des peuples dont elle était adorée ! » Madame de Staël paraît aussi très favorable au théâtre allemand : elle montre beaucoup de sagacité dans les rapprochements qu'elle fait des théâtres anciens et modernes, et dans ses parallèles du genre dramatique naissant de l'Allemagne et du genre dramatique vieilli de la France. 16° *Réflexions sur le suicide*, Tours, 1813, in-8° ; imprimées à Paris, 1814, in-8° ; et suivies de la *Défense de la reine*, publiée en août 1793, et de *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* : 17° *Zulma et trois nouvelles*, précédées d'un *Essai sur les fictions*, Londres, 1813, in-8° ; 18° *Considérations sur la révolution française*, Paris, 1818, 3 vol. in-8°. « Deux » sentiments, dit avec raison M. de Bonald, dominent » dans l'ouvrage de madame de Staël : sa tendresse » pour son père et son admiration pour l'Angleterre. » Dans cet ouvrage, madame de Staël avoue que la révolution française n'était point un événement accidentel, et que ceux qui l'avaient considérée comme telle prennent les acteurs pour la pièce, et qu'afin de satisfaire leurs passions ils attribuent aux hommes du moment ce que les siècles avaient préparé. « Les principales crises de l'histoire, dit-elle, ont toutes été » inévitables, quand elles se rattachaient au développement des idées. » Mais, après avoir posé ce principe si vrai, on est tout surpris de lui en voir repousser toutes les conséquences. Elle loue les causes et blâme les effets : elle applaudit aux auteurs du mouvement et jette le blâme sur ceux que le mouvement a emportés au delà du cercle dans lequel les premiers moteurs s'étaient promis de le circonscrire, mais dont eux-même n'arrêtèrent la violence qu'en fuyant et en se plaçant bien loin de sa sphère d'activité. Enfin, elle a prétendu concilier ce qui est inconciliable, les intérêts de la révolution, qui sont les intérêts du peuple français, avec les intérêts de l'ancien régime, qui n'étaient que les intérêts de l'aristocratie féodale. Elle admet, comme une réalité, le rêve de Necker, que l'adoption de la constitution anglaise, ou seulement la formation d'une chambre haute, pouvait arrêter le mouvement révolutionnaire, arranger tous les intérêts, contenter toutes les vanités. On doit consulter sur cet ouvrage de madame de Staël l'*Examen critique des Considérations sur la révolution française*, par M. Bailleul. On y verra appréciés avec bonne foi et talent les causes, les principaux événements, l'esprit, le but et les résultats de cette grande catastrophe historique, dont l'influence doit s'étendre sur tous les points du globe. 19° *Lettres de Nanine à Simphal*, Lyon, 1818, in-12. Quoi que cet ouvrage ait été désavoué par sa famille, il paraît être de madame de Staël : il n'a pas été inséré dans ses Œuvres complètes. 20° *Œuvres complètes de madame de Staël*, publiées par le baron de Staël son fils, Paris, 1819—1821, 18 vol. in-8°. Indépendamment des ouvrages que nous avons énumérés ci-dessus, on trouve dans cette collection une *Notice sur le caractère et les écrits de l'auteur*, par madame Necker de Saussure ; — *Dix années d'exil* : — *Essais dramatiques* et *Mélanges*. Parmi les premiers, on distingue un drame en 3 actes et en vers, intitulé : *Sophie*, ou *les Sentiments secrets* ; — *Jeanne Gray*, tragédie où l'on trouve de la vigueur, de l'intérêt et des situations touchantes.

STANHOPE (Charles, vicomte de MAHON, baron d'ELVASTON, comte de), pair de la Grande-Bretagne, et savant distingué, naquit en août 1753, et reçut sa première éducation à Genève, où ses parents résidèrent dix ans. Il montra de bonne heure un goût décidé et une grande aptitude pour l'étude des sciences. A l'âge de dix-huit ans, il remporta le prix offert par l'académie de Stockholm au meilleur traité sur le pendule. Quatre ans plus tard, il publia, à Genève, une dissertation sur les moyens de découvrir la falsification des monnaies d'or et d'argent. Il s'occupa pendant toute sa vie de recherches scientifiques, et surtout de physique et de mécanique ; il exécuta plusieurs machines très ingénieuses, et entre autres des presses typographiques qui portent son nom, et perfectionna la fonte des caractères et la stéréotypie. On lui doit aussi deux machines arithmétiques très ingénieuses, qu'il inventa en 1786 ; des moyens nouveaux pour préserver les bâtiments de l'action du feu : une manière particulière de brûler la chaux, qui produit un ciment beaucoup plus dur que le mortier ordinaire ; des couvertures économiques pour les maisons des habitants des campagnes, et plusieurs autres procédés utiles. Il a publié un grand nombre de *Mémoires*, insérés dans les Transactions philosophiques, un *Traité sur l'électricité*, dont Priestley a fait un éloge mérité, et un *Traité sur la musique*. Son amour pour les sciences et les arts utiles ne l'empêcha pas de prendre part à toutes les importantes discussions politiques qui agitèrent le parlement et la nation, depuis 1789 jusqu'en 1816. A la mort de son frère aîné, il prit le titre de vicomte de Mahon, et revint en Angleterre, après avoir fait quelque séjour à Paris où il eut des liaisons intimes avec les hommes les plus marquants de l'époque, et fut élu membre de la chambre des communes par le bourg de Wicombe. Dès 1780, il se prononça avec énergie pour la réforme parlementaire et seconda puissamment l'opposition, qui comptait alors dans ses rangs le jeune Pitt, dans tous ses efforts pour obtenir ce résultat ; il ne mit pas moins de zèle à combattre la guerre que l'Angleterre fit à ses colonies d'Amérique. En 1786, lord Stanhope, à la mort de son père, succéda à ses titres et prit sa place dans la chambre des pairs. Il avait épousé lady Esther Chatam, fille du célèbre comte de ce nom, et sœur de William Pitt. Il se trouva bientôt en opposition manifeste avec son beau-frère, quand celui-ci eut changé de principes pour entrer au ministère, et combattit le plan proposé par le nouveau ministère pour la réduction de la dette nationale, à la chambre des pairs, et dans un écrit qu'il publia à ce sujet. Cependant lord Stanhope appuya Pitt lors de la question de la régence, et soutint qu'au parlement seul, comme représentant le peuple Anglais, appartient le droit de choisir un régent et de fixer les limites de son pouvoir, dans le cas où le trône se trouverait vacant et l'exercice de l'autorité royale suspendu. La conclusion de tous ses discours sur cette question était, « que le peuple était la source de » toute autorité légitime. » Jamais il n'a dévié de ce principe. L'année suivante, il plaida avec force, mais en vain, pour une entière liberté religieuse, et, dès le commencement de la révolution française, il se prononça en faveur des nouvelles institutions. Vers la fin de 1789, il adressa à l'assemblée constituante, au nom d'une société dont il était le président, et qui se réunissait à Londres pour traiter de questions politiques, les vœux de cette société pour la liberté et le bonheur de la France, et reçut du président les remercîments de l'assemblée nationale. Dans un écrit qu'il publia quelque temps après, il défendit avec talent les principes et la conduite du comité qu'il présidait, contre les attaques violentes du fougueux apostat Burke. En 1790, il célébra avec éclat l'anniversaire du 14 juillet ; envoya à l'assemblée constituante une seconde adresse à ce sujet ; réfuta à la chambre des pairs un écrit de Calonne contre la révolution, et publia, en 1792, ses premières lettres à Condorcet, contre l'inhumaine traite des nègres. La même année, il appuya le fameux bill proposé par Fox pour le maintien de la liberté de la presse, et publia, sous le titre de *Défense des droits du jury*, un écrit fort de raisonnement et de faits, qui fit le plus grand honneur à ses lumières et à son patriotisme. Il ne cessa de protester contre la guerre que faisait l'Angleterre à la France, et accusa le ministère en toutes occasions de conspirer contre la liberté anglaise en même temps qu'il cherchait à ruiner et à asservir la France. Pendant plusieurs années, lord Stanhope lutta courageusement, et presque seul, contre le ministère de Pitt ; mais fatigué de combattre une puissance qui disposait à son gré de la majorité des deux chambres, il cessa de prendre part aux débats parlementaires, après avoir publié une protestation énergique contre la scandaleuse corruption qui avait réduit la représentation nationale à un vain simulacre. Il reparut à la chambre des pairs, en février 1800, pour exposer l'état de

Digitized by Google

détresse de la nation, et proposa ensuite d'ouvrir des négociations avec la France, mais sans succès, et ne fut pas plus heureux dans une motion qu'il fit pour l'abolition de la traite des nègres. Il était écrit que cette abolition serait l'ouvrage des ennemis de la liberté des blancs. En 1807, il démontra tous les dangers de la guerre impolitique avec les États-Unis d'Amérique. Le 2 juillet 1811, il parla en faveur d'une mesure proposée par le ministère relative aux billets de l'échiquier en circulation, et prouva que son opposition n'était point aveugle et systématique, dictée par l'esprit de parti, mais le résultat d'une conviction intime. En 1813, il attaqua les membres de l'amirauté pour leur conduite dans la guerre contre les États-Unis, et s'éleva avec force et dignité contre les opérations incendiaires exécutées à Washington et ailleurs, qu'il caractérisa d'actes dignes des peuples barbares. Il continua à combattre, malgré la certitude où il était de l'inutilité de ses efforts, mais il croyait utile de rappeler au peuple ses droits. Le 17 mai 1816, il fit ajourner le bill sur le nouveau système de poids et mesures, fondé sur la vibration du pendule, et déploya en cette occasion ses profondes connaissances en physique et en mathématiques. Cette fois sa motion, appuyée par le marquis de Lansdown, fut adoptée par la chambre. Le dernier acte de la vie publique de lord Stanhope fut une motion ayant pour objet de réduire en un code simple, clair et à la portée de tous les citoyens, l'énorme fatras de statuts et de lois d'Angleterre, collection tellement volumineuse et confuse qu'il n'est pas un seul avocat dans les trois royaumes qui en ait une connaissance parfaite, et dont une partie est depuis longtemps tombée en désuétude. Ce vœu si patriotique a été reproduit plus tard par le savant et vertueux sir Samuel Romilly, mais il contrarie trop les intérêts de la corporation toute-puissante des avocats anglais, pour être réalisé de sitôt. On s'est borné à quelques réformes partielles, mais on recule devant le projet d'un code complet. Lord Stanhope a eu le malheur de trouver dans son fils un antagoniste de ses principes politiques, et de plus un enfant ingrat et rebelle. Après avoir fui la maison paternelle, il osa intenter un procès à son père en lui demandant compte de la gestion des biens de sa mère. Lord Stanhope plaida lui-même sa cause qu'il gagna. Cet illustre patriote mourut le 1er décembre 1816, d'une hydropisie de poitrine. Lord Stanhope fut un véritable philosophe ; il réunissait aux vertus de l'homme public celles de l'homme privé : peu d'Anglais ont possédé plus de patriotisme, de lumières, de véritable philanthropie et moins de préjugés nationaux. Il aimait ardemment sa patrie, mais il ne fut jamais l'ennemi de la prospérité et de la liberté des autres peuples.

STANHOPE (Philippe-Henri, vicomte **MAHON**, comte de), fils du précédent, né le 7 septembre 1781, se montra, dès sa jeunesse, entièrement opposé aux opinions politiques de son père. Il quitta la maison paternelle et se réfugia chez son oncle, M. Pitt, qui lui accorda sa protection et l'encouragea à intenter un procès à l'auteur de ses jours, pour lui demander compte de l'administration des biens de sa mère ; il le perdit toutefois. En 1817, il succéda aux titres, biens et dignités de son père, et vint siéger dans la chambre des pairs. Il s'est fait remarquer par son acharnement contre la nation française qu'il a insultée dans un discours rempli des plus grossières impostures, exprimées dans un langage digne de la plus vile populace de Londres. Dans ce discours furibond qu'il prononça lors de l'ouverture du parlement, le 27 janvier 1818, il vomit un torrent d'injures contre la nation française, et finit par déclarer qu'il fallait démembrer la France. Quelques Français lui en demandèrent raison, mais le noble pair ne voulut point compromettre sa dignité en leur accordant la satisfaction que des hommes d'honneur ne refusent jamais de donner. Ce discours ne méritait que le mépris, et il paraît que l'orateur lui-même s'est fait justice, car il n'a plus gratifié le public des fleurs de son éloquence.

STASSART (Goswin-Joseph-Augustin, baron de), membre de la seconde chambre des états-généraux du royaume des Pays-Bas, né à Malines, le 2 septembre 1780, reçut sa première éducation chez son aïeul, Jacques-Joseph, baron de Stassart, conseiller-d'état et président du conseil de Namur, mort en 1802 avec la réputation d'un des plus savants magistrats qu'ait produits la Belgique. Après avoir fait de bonnes études au collége de Namur, il débuta dans la carrière des lettres, en 1800, par un recueil d'idylles en prose, qui a été réimprimé en 1802, sous le titre de *Bagatelles sentimentales*, et reproduit dans la *Bibliothèque pastorale* de Chaussard, et dans l'*Almanach des prosateurs*, de M. Noël (années 1803, 1804 et 1805.) M. Stassart vint cette même année à Paris, pour suivre les cours de l'université de jurisprudence, où il obtint, en 1803, le premier prix d'éloquence, et en 1804 ceux de plaidoirie et de législation criminelle. Nommé auditeur au conseil d'état, le 5 août 1804, il fut chargé, en décembre 1805, de l'intendance du Tyrol, et y prévint une insurrection qui était sur le point d'éclater à l'époque où le prince Eugène, vice-roi d'Italie, devait traverser cette province, en se rendant à Munich pour son mariage avec la princesse Auguste de Bavière. En 1806, M. de Stassart visita les départements de la rive gauche du Rhin, pour y prendre connaissance des différentes branches de l'administration, et proposa, dans ses rapports adressés au ministre de l'intérieur, divers projets d'utilité publique, qu'il eut la satisfaction de voir adopter. Une mission relative au cadastre lui mérita bientôt après les éloges du ministre des finances. Intendant d'Elbing, en 1807, il rendit d'importants services à l'armée française, et reçut des témoignages d'estime et de regret des habitants, qui le prièrent d'accepter des lettres de bourgeoisie lorsqu'il partit pour Kœnigsberg au mois de juillet. Il eut occasion, dans cette dernière ville, de donner une preuve éclatante de son désintéressement : il avait obtenu que la contribution de huit millions, imposée en argent à cette ville, serait supportée par toute la province. Les députés vinrent l'en remercier, et voulurent lui faire accepter 10,000 ducats, en témoignage de reconnaissance ; il leur répondit : *Voudriez-vous donc, messieurs, me faire rougir d'un acte de justice ?* Après le traité de Tilsitt, il fut envoyé dans les principales villes du duché de Varsovie, pour y recueillir les réclamations des Polonais à la charge de la Prusse, et pour présider à l'échange des archives entre les deux gouvernements. Au mois d'octobre 1807, les Français ayant repris les rênes de l'administration dans les provinces prussiennes encore occupées militairement, M. de Stassart devint intendant de la Prusse occidentale à Marienwerder, puis, au mois de mai 1808, intendant de la Moyenne Marche à Berlin, où il mit fin, par des dispositions aussi prudentes qu'énergiques aux rassemblements tumultueux qu'une disette fictive occasionait chez les boulangers. De retour en France, M. de Stassart remplit, en 1809, les fonctions de sous-préfet à Orange, d'où il passa, le 12 janvier 1810, à la préfecture de Vaucluse. Il y a laissé de nombreux et honorables souvenirs de son administration ; un monument élevé, par ses soins et à ses frais, à la mémoire du vertueux évêque d'Orange, Du Tillet ; un prix fondé pour l'éloge de Pétrarque à l'athénée de Vaucluse, consistant dans une belle et grande médaille d'argent qui représente la fontaine de ce nom, avec la légende *Musis et artibus*, médaille qu'il a envoyée dans le temps à l'auteur de cet article ; la bibliothèque publique d'Orange, dont il a formé le premier fonds, par le don de trois mille volumes ; le cours qui conduit aux eaux minérales de Vacqueyras ; enfin la jolie promenade autour de l'arc de triomphe, à laquelle on a donné son nom. On l'a vu pendant une nuit orageuse, au moment où la Durance portait le ravage autour d'Avignon, en mai 1810, se transporter avec les ingénieurs des ponts et chaussées, à travers les eaux pour surveiller les digues en danger de se rompre, et distribuer des secours aux malheureux. M. de Stassart s'est montré l'un des plus ardents propagateurs de la vaccine, et une médaille d'or fut votée en sa faveur par le comité central, en 1811. Préfet des Bouches de la Meuse, cette même année, il ne cessa de donner des soins particuliers aux beaux-arts et à l'instruction publique, comme le prouvent les discours qu'il a prononcés, et le programme de l'exposition des tableaux à La Haye. Mais il eut, dans ce nouveau poste, sans cesse à lutter

Digitized by Google

contre l'opinion publique qui repoussait le gouvernement français. Diverses émeutes auxquelles l'inscription maritime et les levées de conscrits donnèrent lieu, le mirent à même de montrer un sang froid et une intrépidité qui imposèrent au peuple, et contribuèrent souvent à rétablir l'ordre sans effusion de sang. C'est dans un de ces mouvements insurrectionnels, à La Haye en 1812, qu'il eut la générosité de s'opposer à l'arrestation d'un marin qui avait voulu lui porter un coup de couteau. Si les passions et l'esprit de parti se sont élevés contre M. de Stassart pour l'accuser d'une excessive sévérité, il n'est personne qui lui refuse le mérite d'administrateur actif, éclairé, juste, et d'une probité scrupuleuse. Les Hollandais conviennent aussi que, sans la modération de ses rapports, après la révolte des principales villes des Bouches de la Meuse et d'un grand nombre de communes du Zuyderzée, en mois d'avril 1813, la Hollande eût été traitée comme Hambourg, et que si, dans les villes de La Haye et de Rotterdam, la révolution des 17 et 18 novembre 1813 ne fut accompagnée d'aucun désordre, c'est à sa conduite pleine de sagesse et de prudence qu'il faut l'attribuer en grande partie. Forcé d'abandonner La Haye le 17, et Rotterdam le 18 novembre 1813, il se retira dans la forteresse de Gorcum, qu'il quitta le 3 décembre suivant, conformément aux instructions du ministre de l'intérieur, pour se rendre à Paris. A l'approche des troupes alliées, le 29 mars 1814, il crut devoir offrir ses services au prince Joseph, et alla le lendemain conduire aux batteries des artilleurs volontaires qu'il avait trouvés dans le faubourg Saint-Antoine. Dégagé de ses serments par l'abdication de l'empereur, il se fit présenter à l'empereur d'Autriche dont il était né le sujet, et qui lui conféra la clef de chambellan comme une récompense de sa conduite dans le Tyrol. Cette faveur, ainsi que la grand'croix de Saint-Stanislas de Pologne, la croix du mérite civil de Bavière, le titre et la décoration de membre héréditaire de l'ordre équestre du Tyrol, un acte d'affiliation à la bourgeoisie d'Elbing, et une bague en brillants, ornée du chiffre du roi de Prusse, sont pour M. de Stassart des témoignages de sa noble conduite dans les pays conquis. Le roi de France y ajouta l'étoile en or d'officier de la légion d'honneur. Il pouvait donc s'attendre, par ses services et par ses relations de famille, à conserver en France l'existence la plus honorable ; cependant n'écoutant que la voix de la patrie, il revint à Bruxelles. Mais y voyant ses services négligés, il se rendit à Vienne pendant le fameux congrès des souverains. Le sort de la Belgique y ayant été fixé d'une manière définitive, dans le courant de février 1815, il était en route pour y retourner, lorsqu'il apprit les prodigieux événements du mois de mars 1815. Il se dirigea alors sur Paris, et le 17 avril il en repartit avec les dépêches de Napoléon pour l'empereur d'Autriche, et des pleins pouvoirs pour négocier le maintien du traité de Paris. N'ayant pu franchir les barrières qu'opposait à son passage la police de Lintz, il prit le parti de se retirer et d'expédier de la petite ville de Welts une estafette à Vienne. Après avoir fait quelque séjour à Munich, il revint à Paris, et fit proposer dans la nuit du 23 ou 24 mai, à Napoléon, d'abdiquer en faveur de son fils, l'assurant que l'Autriche y donnerait les mains. Nommé trois jours après maître des requêtes, il ne siégea point au conseil d'état, attendant toujours le moment de reprendre les négociations. Chargé ensuite de remplir les fonctions de commissaire-général pour l'organisation de la Belgique dont on croyait la conquête certaine, il refusa cette mission comme contraire à ses devoirs envers sa patrie. Après la seconde entrée des armées étrangères à Paris, il se retira dans la Belgique, et satisfait d'un modique patrimoine, diminué par toutes les révolutions, il vit dans sa retraite philosophique de Corioule, uniquement occupé des lettres et de l'agriculture. Ses concitoyens l'appelèrent aux états provinciaux de Namur, en 1817, et en 1821 aux états-généraux, où depuis sept ans il défend avec autant d'énergie que de talent les intérêts de l'industrie belgique. Dans la discussion du budget de 1826, on crut devoir s'occuper des mesures du gouvernement sur l'instruction publique et le collége philosophique ; M. de Stassart y fit entendre un langage de sagesse et de modération auquel on ne rendit pas d'abord assez généralement justice, mais que tous les bons esprits ont su néanmoins apprécier. Les journaux français ont fait connaître plusieurs de ses discours que les feuilles de Bruxelles s'empressent d'accueillir. L'art de renfermer beaucoup de choses en peu de mots, et de les présenter dans un cadre méthodique, sous les formes les plus piquantes, tel est le talent particulier de cet orateur. M. de Stassart a fait partie, en 1822, à La Haye, de la commission établie par le roi pour proposer des mesures en faveur de l'agriculture. Membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes, M. de Stassart est auteur des ouvrages suivants : 1° *Bagatelles littéraires*, Bruxelles, 1800, in-32, 3e édition, sous le titre de *Bagatelles sentimentales*, Bruxelles, 1801, in-18 ; elles ont été traduites en italien par Bianchi, auteur d'une tragédie d'*Ogier le Danois* : 2° *Géographie élémentaire*, sans nom d'auteur, 2 vol. in-8 ; Paris, 1803 et 1805, 2e édition avec des changements : les journaux en ont loué la partie historique ; 3° *Dieu est l'amour le plus pur*, traduction de morceaux choisis d'Eckartshausen, souvent réimprimée. La dernière édition est précédée d'une notice sur l'auteur, Paris, Goitel 1823, in-18 ; 4° *Régulus aux Romains*, discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'université de Paris, en 1803, brochure in-8° ; 5° *Description des communes de l'arrondissement d'Orange* ; *l'Éloge de l'abbé de Grandpré*, et divers notes statistiques, dans l'*Almanach* de l'arrondissement d'Orange, 1810, in-12 ; 6° *Discours de réception à l'athénée de Vaucluse*, le 6 juin 1810, suivi d'une notice sur les hommes célèbres du département, et autres discours au nombre de quarante, prononcés aux distributions de prix, tant dans le département de Vaucluse que dans celui des Bouches de la Meuse ; 7° *Analyse de l'Histoire belgique de M. Dewez*, Avignon, 1810, in-8°, tirée à vingt exemplaires seulement ; 8° *Pensées de Circé*, *chienne célèbre*, Paris, Didot, 1814, in-18, 2e édition, Bruxelles, 1814, 3e édition, augmentée, Bruxelles, 1815 ; ce recueil de pensées philosophiques d'une tournure originale et piquante, a été traduit en allemand, par M. Kohlman, en 1816 ; 9° *Promenade à Tervueren*, Bruxelles, 1816, brochure in-4° ; 10° *Discours sur l'étude de l'histoire des provinces belgiques*, Bruxelles, 1817, brochure in-8° ; 11° *Fables*, Paris, 1818, in-12, 2e édition, Bruxelles, 1817, in-18, 3e édition, Paris, 1819, in-32 ; la 4e édition, Paris, in-18, contient treize fables nouvelles, et la cinquième, qui est la dernière, Bruxelles, in-18, deux fables de plus, en tout cent quarante-quatre. Ces fables se font lire avec intérêt : les vices de l'espèce humaine, les travers de la société, les ridicules du jour, les bévues des gouvernants, fournissent tour-à-tour les tableaux dont se compose cette galerie philosophique ; plusieurs présentent de piquantes allusions politiques. M. Swaan, poète d'Amsterdam, en préparait une traduction hollandaise, lorsqu'il est mort. 12° *Épîtres, chansons, épigrammes, etc.* : dans divers recueils, particulièrement dans l'*Almanach des Muses*, dans la *Petite Encyclopédie* de Capelle, dans l'*Almanach poétique* de Bruxelles ; 13° Texte explicatif d'un *Recueil* de douze vues des environs de Namur, dessinées par le général de Howen, et lithographiées par Rousseaux, une feuille in-fol., Namur, 1825. M. de Stassart a fourni des articles littéraires au *Mémorial européen* (1803—1805), au *Surveillant* (janvier, février et mars 1816), au *Journal de la Belgique* (1820—1827), à la *Revue encyclopédique* (1819—1827), et plusieurs morceaux de législation aux *Annales de l'université de jurisprudence* et à la *Thémis*. Il a coopéré à la *Statistique de la France*, publiée en 1805, à la *Biographie moderne*, qui parut en 1806, 4 vol. in-8° ; à la *Galerie historique des contemporains*, publiée à Bruxelles, et il a composé pour la *Biographie universelle* plusieurs notices intéressantes, entre autres celles de Dender, Châteaufort, Clerfayt, Cobentzl, Feller, Ferraris, Gages, Koerner, Lacy, Laudon, Launoy, Marniu, Nélis, Saint-Sylvestre, Velbruck, Van Eupen, Vandermeych, Vander Straten, Vonck, Wurmser, etc. Enfin on trouve dans le recueil des *Fables imitées du poète russe Kriloff*, et publiées par le comte Orloff, Paris, 2 vol.

Digitized by Google

in-8, trois *Apologues* de M. de Stassart. Il a suivi avec soin les hommes et les choses de son temps, et il a conservé sur tout ce qu'il a vu et observé des notes curieuses; il est bien à desirer qu'il les réunisse en forme de *Mémoires*, pour les donner au public.

STEWART (Dugald), métaphysicien écossais, né en 1753, était le fils du docteur Mathieu Stewart, professeur de mathématiques à l'université d'Edimbourg. Il fit ses études dans cette ville, sous les professeurs Blair et Ferguson, avec un tel succès qu'à l'âge de dix-huit ans il remplaça son père, et continua de professer jusqu'à la mort de celui-ci. Pendant la guerre de l'indépendance des colonies angloises d'Amérique, le docteur Ferguson ayant été chargé d'une mission politique dans ce pays, D. Stewart le remplaça dans la chaire de philosophie morale pendant l'absence du professeur, et lorsque celui-ci se retira, en 1784, Stewart fut nommé à sa place, et continua à donner des cours de philosophie qui furent très suivis, et augmentèrent sa réputation. Il fut chargé de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, et entre autres de celle du marquis actuel de Lansdown, qui, étant devenu chancelier de l'échiquier, fit nommer son précepteur rédacteur de la Gazette de la Cour en Ecosse. Dugald Stewart est mort à Edimbourg, le 11 juin 1828. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, Edimbourg, 1792, 2 vol. in-4°, réimprimés en 1813, et trad. en français par J.-A. Buchon. 2° *Eléments de philosophie morale, à l'usage des étudiants*, Edimbourg, 1793; 3° une édit. des *Essais*, du docteur Adam Smith, précédés d'une *Notice sur la vie et les écrits de l'auteur*, ibid., 1802; 4° des *Notices* sur la vie et les écrits du docteur Robertson et de Thomas Reid : ces trois notices ont été réunies en un volume in-8°, augmentées de notes additionnelles : 5° *Exposé des faits relatifs à l'élection du professeur de mathématiques à l'université d'Edimbourg*, ibid., 1805, in-8°; 6° *Essais philosophiques*, ibid., 1818, in-8°; 7° il a rédigé une partie des *dissertations* qui se trouvent en tête du supplément de l'*Encyclopedia britannica*. Il a eu pour successeur dans la chaire de philosophie, M. Brown, dont les écrits ont déjà fait oublier ceux de son prédécesseur. D. Stewart jouit cependant encore d'une assez grande réputation à Genève et en France, parmi les sectateurs de ce qu'on appelle l'école écossaise, mais on ne voit pas sur quoi est fondée cette réputation. En effet il n'y a rien de bien original dans les écrits de ce métaphysicien; ils n'offrent qu'un mélange des opinions oubliées de l'abbé Buffier, et de quelques doctrines de Reid, sans qu'il résulte de cet amalgame un système bien prononcé. L'auteur ayant commencé sa carrière à l'époque où les opinions du profond penseur Hume étaient en vogue, chercha à les combattre sans toutefois se montrer tout-à-fait le disciple de Reid, Oswald et Beattie; il eut l'ambition de former une sorte d'école prétendue éclectique, mais il ne réussit pas même en Ecosse, et ne fit aucune sensation en Angleterre. Loin d'avoir éclairci les difficultés de la science de l'esprit humain, il ne fait que les éluder. Il parle beaucoup des perceptions qui ont lieu à l'occasion des sensations causées par les objets extérieurs, et prétend que ces perceptions n'en dérivent pas nécessairement, et sont par conséquent quelque chose qui appartient à l'individualité de l'homme. L'auteur n'a point réfléchi qu'il n'est point de perception qui ne soit l'effet d'une modification reçue et transmise; aucune ne peut avoir lieu par occasion, mais d'après une intime connexion. Tous les éléments de nos connaissances viennent du dehors, mais pour les reproduire dans un ordre quelconque, il faut nécessairement l'action de nos organes cérébraux, de même que pour désirer et vouloir, il faut que les foyers ou centres qui lient les sensations immédiates ou reproduites soient en relation avec les appareils moteurs : tout cela se tient, rien n'est isolé, et l'action qui, sous un certain aspect, se montre comme cause, se résout en effet d'un mouvement antérieur. C'est ainsi qu'avant de vouloir il faut sentir et désirer avec assez de force, car souvent on manque de puissance volitive tout en conservant le jugement dans son intégrité. Stewart a aussi érigé l'*attention* en faculté active, tandis que ce n'est qu'une condition particulière produite par la force des impressions; il ne dépend pas plus de nous de fixer notre attention sur un objet ou sur une suite d'idées, que de nous rappeler un mot ou un fait dont nous avons perdu le souvenir, et que nous ne pouvons plus rattacher à d'autres idées associées ou de mouvoir un membre paralysé. La vivacité et l'intérêt que nous prenons à contempler un objet ou une série d'idées, joints à l'habitude et à la disposition naturelle de chaque individu, déterminent le degré d'attention dont chacun est susceptible. Contempler sans distraction un objet qui n'inspire aucun intérêt, et vouloir sans motif sont des choses également impossibles. Les ouvrages de Stewart ont cependant du mérite : ils renferment des considérations très judicieuses, et sont en général écrits avec clarté dans toutes les parties où l'auteur ne traite que de choses qu'il comprend bien, et qui ne sortent point des limites de notre intelligence. Quant il s'élance dans l'obscurité métaphysique, il devient nécessairement inintelligible et verbeux.

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), membre de l'académie française, naquit à Besançon, le 15 janvier 1734. Son père étoit secrétaire de l'université, ce qui permit au jeune Suard de faire d'excellentes études sans sortir de la maison paternelle. Appelé, comme témoin, dans un des duels qui avaient lieu fréquemment à Besançon entre les jeunes gens et les officiers de la garnison, le jeune Suard fut arrêté et conduit en prison : cette sévérité excessive, à une époque où les duels étaient fort à la mode, avait pour cause la mort du neveu du ministre de la guerre qui avait succombé dans le combat particulier dont Suard avait été témoin. Sur le refus qu'il fit de nommer l'étudiant qui avait donné la mort à l'officier, on l'en crut d'autant mieux l'auteur qu'il avait une grande réputation d'habileté dans l'escrime, et que, peu de temps auparavant, il avait blessé un officier de la garnison qui l'avait insolemment provoqué. On lui mit les fers aux pieds; « Y en a-t-il aussi » pour les mains ? » demanda Suard avec sang-froid. Sa constance et son courage lui concilièrent l'estime et la bienveillance de ses compatriotes. Le parlement même chercha les moyens de le tirer d'affaire; mais le gouverneur, qui voulait faire sa cour au ministre, ou qui se flattait de mettre fin aux duels par un grand exemple de sévérité, le fit exiler aux îles Sainte-Marguerite. Suard persista à garder son secret. Enlevé à la tendresse de sa famille qui ignora longtemps son sort, et privé de sa liberté à un âge où elle est si nécessaire et si douce (il n'avait que dix-sept ans), il eut, malgré son étroite et dure captivité, l'avantage de se procurer quelques livres, entre autres le *Dictionnaire historique* de Bayle, dont il fit une étude toute particulière et qui ne fut pas sans influence sur sa carrière littéraire. Rendu à la liberté après dix-huit mois de détention, il vint à Paris pour s'y livrer à la culture des lettres. Marmontel lui avait procuré une place; mais Suard apprenant qu'elle était sollicitée par un de ses amis, la refusa pour la lui faire avoir. Il obtint ensuite un emploi de surnuméraire chez un riche banquier, avec 1200 francs d'honoraires; mais n'y trouvant rien à faire, il laissa l'emploi et remit les emoluments. Dès son arrivée à Paris, il parut dans les salons de madame Geoffrin, d'Helvétius et du baron d'Holbach : il y apporta un esprit fin, un goût pur, une instruction variée quoique un peu superficielle, et un tact parfait des convenances sociales : il contracta avec l'abbé Arnauld une liaison qui ne fut plus interrompue et que le moindre nuage ne troubla jamais. Logés vingt-cinq ans sous le même toit, ils mirent en commun leur bourse et leur esprit. Ils rédigèrent successivement le *Journal étranger* qui n'obtint qu'un simple succès d'estime; la *Gazette de France* qui leur valut d'abord un traitement de 10,000 francs, qu'un changement de ministère leur fit perdre, et enfin la *Gazette littéraire de l'Europe*, continuation du *Journal étranger*, qui ne vécut pas davantage. Cependant les articles que Suard avait fournis à ces divers recueils et l'urbanité de ses manières lui valurent l'amitié des hommes les plus recommandables de l'époque, qui l'admirent dans leur intimité. Buffon lui témoigna, entre autres, beaucoup d'intérêt et le fit connaître du célèbre imprimeur Panckoucke, dont

il épousa la sœur. L'influence que Suard avait acquise dans le monde littéraire à Paris, l'avait mis en rapport avec plusieurs étrangers célèbres, tels que Hume et Horace Walpole. Suard, qui avait étudié avec soin la langue et la littérature angloise, alla visiter l'Angleterre. Il y fut accueilli avec empressement par les hommes de lettres qu'il avait reçus à Paris. Il y fit connaissance de Robertson, qui s'était déjà rendu célèbre par son *Histoire d'Écosse*, et qui s'occupait alors de son *Histoire de Charles-Quint*. Suard lui ayant demandé la faveur de traduire, le premier, cet ouvrage, Robertson, pour lui enlever toute concurrence, lui envoya les feuilles à mesure qu'on les imprimait. La traduction de Suard, qui se faisait remarquer par une facilité élégante, un ton libre et franc, qualités si rares dans ce genre de travaux, obtint un succès éclatant et mit à la mode les traductions anglaises. En 1772, il se mit sur les rangs pour entrer à l'académie, où il fut nommé le même jour que l'abbé Delille : mais accusés l'un et l'autre d'être *encyclopédistes*, quoiqu'ils n'eussent pas écrit une ligne dans l'*Encyclopédie*, leur élection fut annulée : cependant la cour, mieux informée, permit aux deux concurrents de se mettre sur les rangs à la première occasion, et en effet Suard fut admis l'année suivante. Lorsque la révolution éclata, Suard, plutôt bel esprit que philosophe, doué d'un caractère circonspect, et qui n'aurait pas voulu de la liberté pour son pays, au prix du plus léger sacrifice de son repos et de sa fortune particulière, prêta sa plume aux ministres Montmorin et Sainte-Croix, et consigna particulièrement ses protestations monarchiques dans le journal intitulé *les Indépendants*. Lorsque Chamfort demanda la suppression de l'académie, Suard parla avec éloquence, quoique sans succès, en faveur de ce corps savant, qui tomba avec toutes les anciennes institutions. Pendant la terreur, il vécut dans la retraite la plus absolue, et parvint à se faire oublier. Cependant ses opinions le firent poursuivre au 13 vendémiaire 1795, et proscrire, deux ans plus tard, au 18 fructidor ; il sortit alors de France et se réfugia d'abord à Coppet, auprès de madame de Staël, puis à Anspach. Rappelé en France après l'amnistie du 18 brumaire, il reprit ses travaux littéraires et fit reparaître *le Publiciste*, journal qu'il avait créé avant le 18 fructidor, et qui avait été supprimé par suite de cette journée. Sans renoncer à ses opinions politiques, Suard parvint toutefois à s'attirer les bonnes grâces du pouvoir et à se ménager de la considération, objet constant de ses efforts à toutes les époques de sa vie. Le gouvernement consulaire ayant fait entrer dans l'institut les membres des anciennes académies, Suard prit place dans la classe de la langue et de la littérature française, dont il fut nommé secrétaire perpétuel. « Suard, dit » un biographe, ne répondit pas toujours par ses pro» cédés à la bienveillance de ses confrères. Affectant » de confondre avec les œuvres de la révolution tout » ce qui avait été produit pendant la révolution, il se » vantait de n'avoir rien lu de ce qu'on avait publié en » littérature depuis 1789, et ne se croyait pas moins en » droit de dédaigner les talents qui s'étaient développés » pendant cette période : entêté de vieilles idées, aigre » et dédaigneux dans la discussion, il finit par s'aliéner » l'affection de sa classe et perdit une influence qu'il » ne lui eût pas été difficile de conserver. » Après la mort du duc d'Enghien et le procès de Moreau, Napoléon lui fit écrire une lettre, où, après quelques précautions oratoires, il lui faisait dire que, l'opinion publique s'égarant sur ces deux faits, le chef verrait avec plaisir, et même avec reconnaissance, que Suard, dans le journal politique (*le Publiciste*) dont il était propriétaire, aidât à ramener cette opinion égarée. Suard se refusa à une apologie qui eût été pour lui une lâcheté inexcusable. « J'ai soixante-treize ans, dit» il dans la réponse qu'il ne craignit pas de faire ; » mon caractère ne s'est pas plus assoupli avec l'âge que » mes membres : je veux achever ma carrière comme » je l'ai parcourue. Le premier objet sur lequel vous » m'invitez à écrire est un coup d'état qui m'a profon» dément affligé comme un acte de violence qui blesse » toutes mes idées d'équité naturelle et de justice poli» tique. Le second motif de mécontentement public » porte sur l'intervention notoire du gouvernement » dans une procédure judiciaire soumise à une cour » de justice : j'avoue encore que je ne connais aucun » acte du pouvoir qui doive exciter plus naturellement » l'inquiétude de chaque citoyen pour sa sûreté per» sonnelle..... Vous voyez, monsieur, que je ne puis » redresser un sentiment général que je partage. » Quoi qu'on ait dit du despotisme impérial, *le Publiciste* ne fut pas supprimé immédiatement, et s'il cessa de paraître en 1810, la véritable cause en appartient plutôt au peu de débit de ce journal qu'à la défense du gouvernement. La restauration vint combler les vœux les plus ardents de Suard et réveiller dans son âme, dont l'âge n'avait pu affoiblir le ressentiment, toute l'énergie de ses haines politiques. Sous prétexte de rétablir l'académie française, il s'occupa sans relâche d'obtenir une nouvelle organisation, par laquelle il parvint à faire éliminer de l'institut neuf de ses confrères, parmi lesquels se trouvait son ami, M. Garat, qu'il sacrifia ainsi à ses animosités particulières. M. Garat a cherché à justifier Suard d'avoir participé à cette mesure, mais lors même qu'il serait permis d'admettre cette justification, il n'en demeurerait pas moins constant que le secrétaire perpétuel de l'académie française n'a pas déployé l'énergie et la noble indépendance qu'on devait attendre de son caractère public, dans une opération ministérielle qui blessait à la fois les lois et les convenances. Cette opération fut suspendue par le retour de Napoléon, mais elle fut consommée en 1816, sous le ministère de M. de Vaublanc. Suard mourut à Paris, le 20 juillet 1817, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse. Louis XVIII avait récompensé sa fidélité par le cordon de Saint-Michel et le titre de causeur royal honoraire. Suard a joui longtemps, dans le monde littéraire, d'une assez grande réputation, qu'il a due plus encore à ses amis et aux fonctions qu'il a remplies qu'à ses ouvrages. Il avait en effet sa voix dans ces salons philosophiques si célèbres où l'opinion dictait ses arrêts alors qu'elle était véritablement une puissance. Quoique simple traducteur ou journaliste, il eut comme ses amis l'honneur d'attirer les regards des princes accourus du nord de l'Europe, pour admirer à Paris l'élite des littérateurs et des philosophes. Pendant environ quinze ans, secrétaire perpétuel de l'académie française, il eut une grande influence sur les concours, et principalement sur les nominations académiques. Ajoutons à toutes ces causes l'importance, le soin tout particulier qu'il prit de sa considération personnelle, son urbanité, la politesse de ses manières, la grâce et l'élégance de sa conversation. M. Garat a publié, en 1820, des *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard, sur ses écrits, et sur le XVIIIe siècle*, dans lesquels l'auteur se laissant trop facilement entraîner par les illusions de l'amitié, s'est efforcé de donner à Suard une importance un peu exagérée. On a de lui : 1° *Lettre écrite de l'autre monde par l'abbé Desfontaines à M. Fréron*, 1754, in-8° ; 2° Traduction *des deux premiers voyages du capitaine Cook*, Paris, 1774—1778, 9 vol. in-4°, ou 14 vol. in-8° ; 3° *Variétés littéraires*, 1769, 4 vol. in-12 : nouvelle édition, 1804, 4 vol. in-8° ; 4° *Histoire du règne de Charles Quint*, traduite de l'anglais de Robertson, 1771, et années suivantes, 6 vol. in-12, ou 2 vol in-4° ; réimprimée avec des corrections, 1816—1822, 4 vol. in-8° ; 5° *Vie de David Hume, écrite par lui-même*, et traduite de l'anglais, 1777, in-12 ; 6° (avec Morellet) *Histoire de l'Amérique, par Robertson*, traduite de l'anglais, 1778, 2 vol. in-4° ; 1780, 4 vol. in-12 ; nouvelle édition, 1808, 3 vol. in-8° ; 7° *Mélanges de littérature*, 1803—1805, 3 vol. in-8°. On trouve dans ce recueil des notices intéressantes et écrites avec goût et finesse, sur *Robertson*, *Vauvenargues*, *madame de Sévigné*, *Larochefoucauld*, *Labruyère*, *Drouais*, *Pigalle*, *Ganganelli* (Clément XIV), et *le Tasse*. Il a fourni à la *Biographie universelle* plusieurs articles, tels que *Addison*, *Bacon*, *Chesterfield*, *Cromwell*, etc.

SUE (Pierre), né à Paris le 28 décembre 1739, était fils de Jean Sue, chirurgien distingué, mort en 1762, membre de l'académie royale de chirurgie. Pierre Sue cultiva avec succès presque toutes les par-

Digitized by Google

ties de la médecine. Reçu maître en chirurgie en 1763, il avait déjà succédé à son père dans l'emploi de chirurgien de la ville de Paris, place dont il n'obtint le brevet qu'en 1772. En 1767, Lamartinière le fit nommer, conjointement avec Lassus, professeur et démonstrateur à l'école pratique. En 1790, il obtint, à la mort d'Hevin, la chaire de thérapeutique; enfin il devint prévôt du collége de chirurgie, et il était secrétaire par intérim de l'académie royale de chirurgie à l'époque où cette compagnie cessa d'exister. Lorsque l'enseignement médical fut rétabli, il obtint la place de bibliothécaire de l'école de santé. Le soin qu'il prit à augmenter cet établissement, les dons qu'il lui fit et l'ordre qu'il y introduisit, l'en ont fait regarder à juste titre comme le fondateur. Il professa, quelque temps après, et avec la plus grande distinction, la bibliographie. Il exerça, pendant quinze ans, les fonctions de trésorier de la faculté et succéda à Leclerc dans l'enseignement de la médecine légale. Sue était membre d'un grand nombre de sociétés savantes, nationales et étrangères. Il avait, depuis longtemps, renoncé à la pratique de la médecine pour les travaux du cabinet. Ce savant médecin est mort à Paris, le 28 mars 1816. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Notes sur les aphorismes de chirurgie* de Boërhaave, commentés par Van Swiéten, Paris, 1768, in-12; 2° *Institutions de pathologie*, trad. de Gaub, Paris, 1771, in-8°, et 1788; 3° *Précis historique sur la vie et les ouvrages de Jean Devaux*, Paris, 1772, in 8°; 4° *Discours aux écoles de chirurgie sur l'élection de P. Sue à la charge de prévôt*, Paris, 1776, in-8°; 5° *Extrait de mémoires littéraires et critiques sur la médecine*, Paris, 1776, in 8°; 6° *Essai historique, littéraire et critique sur les accouchements*, Paris, 1779, 2 vol. in-8°; 7° *Discours historique et analytique sur les sujets de prix relatifs à l'hygiène chirurgicale*, proposés par l'académie de chirurgie de 1775 à 1783, Paris, 1784, in-8°; 8° *Anecdotes historiques et littéraires sur la médecine*, Paris, 1785, 2 vol. in-12; 9° *Examen des nouvelles instructions bibliographiques historiques, appliquées à la médecine*, Paris, 1786, in-8°; 10° *Réflexions* sur l'article du réglement militaire qui établit six chirurgiens-majors pour la garde nationale, Paris, 1789, in 8°; 11° *Séance publique de l'académie de chirurgie*, du 11 avril 1793, Paris, 1793, in-8°; 12° *Sur la bibliographie médicale*, Paris, 1796, in-8°; 13° *Eloge de Poissonnier*, Paris, 1798, in-8°; 14° *Discours au corps législatif* sur le cours de bibliographie de l'école de santé, Paris, 1798, in-8°; 15° *Histoire du galvanisme* et analyse des différents ouvrages publiés sur cette découverte, Paris, 1802, 4 vol. in-8°; 16° *Mémoires sur l'état actuel de la chirurgie à la Chine*, Paris, 1802, in-8°; 17° *Eloge historique* de Xavier Bichat, Paris, 1803, in-8°; 18° *Observations, remarques et réflexions sur quelques maladies des os*, Paris, 1803, in-8°; 19° *Eloge historique* de P. Lassus, Paris, 1808, in-8°. Il a fourni quelques articles aux deux premiers volumes des *Mémoires de la société médicale d'émulation*.

SUE (Jean-Joseph), médecin en chef de l'hôpital de la maison du roi, médecin consultant du roi, professeur d'anatomie à l'école royale des beaux-arts, membre du bureau de charité du premier arrondissement de Paris, de l'académie de médecine, naquit à Paris vers 1760. Il commença par exercer la chirurgie sous son père, le célèbre Jean Joseph Sue, appelé communément Sue de la Charité. Il alla ensuite prendre le grade de docteur à la faculté d'Edimbourg, et de retour, en 1786, il fut nommé chirurgien substitut de son père à la Charité. Il entra pendant la révolution au service de santé militaire: il fut d'abord chirurgien major de la garde nationale et du 103e régiment, et ensuite successivement chirurgien du camp sous Meaux (1792), de l'hôpital militaire de Courbevoie et médecin en chef de la garde impériale. C'est en cette qualité qu'il fit une partie de la campagne de Russie, en 1812. Forcé de revenir en France par suite d'une maladie grave, il ne reprit ses travaux qu'à l'époque de la restauration. Dans les divers postes qu'a occupés M. Sue; il s'est attiré l'estime et la reconnaissance publique. Peu de médecins ont réussi à se former d'aussi bonne heure une réputation et une clientelle, un bien plus petit nombre encore a été aussi heureux dans sa pratique médicale. M. Sue possède une magnifique collection anatomique que son père avait commencée et qu'il n'a cessé d'augmenter depuis la mort de ce dernier. Il est membre d'un grand nombre de sociétés savantes, nationales et étrangères. On a de lui: 1° *Eléments d'anatomie à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs*, Paris, 1788, in-4°, fig.; 2° *Essai sur la physionomie des corps vivants considérée depuis l'homme jusqu'à la plante*, Paris, 1797, in-8°; 3° *Opinion sur le supplice de la guillotine et sur la douleur qui survit à la décolation*, Paris, 1796, in-8°; 4° *Recherches physiologiques et expérimentales sur la vitalité*, suivies d'une nouvelle édition de l'*Opinion sur le supplice de la guillotine*, Paris, 1797, in-8°. On a encore de lui une *Traduction de l'Anatomie comparée de Monro*, Paris, 1786, in-12.

SUFFOLK (le comte Jean de), pair de la Grande-Bretagne, né le 7 mars 1738, est issu des plus anciennes et des plus illustres familles d'Angleterre. Il servit avec distinction dans sa jeunesse et obtint plus tard le grade de colonel du 44e régiment d'infanterie. Dès son entrée dans la chambre haute, il se rangea parmi les défenseurs des libertés nationales; en 1798, il prit vivement le parti d'Arthur O'Connor, accusé injustement de haute trahison, et contribua à son acquittement, en 1799. Cette même année, il s'éleva avec force contre la suspension de l'*habeas corpus*, et accusa les ministres de vouloir détruire la charte britannique. En 1801, il parla avec la même énergie contre la guerre que l'Angleterre faisait à la France, attribua l'excessive cherté des denrées, qui pesait alors sur le peuple, à cette guerre désastreuse, aux désordres de tous genres qu'elle occasionnait, et à l'énorme multitude des papiers de la banque mis en circulation. Il proposa quelques mesures propres à en détruire les funestes effets, et censura fortement la conduite des ministres, qu'il rendit responsables de tous les malheurs qui venaient de fondre sur l'Angleterre; il se plaignit ensuite de ce que les membres du comité, nommés pour l'examen du bill portant suspension de l'*habeas corpus* et pour le renouvellement de la loi sur les séditions, avaient été choisis dans le parti ministériel, au mépris des anciens usages parlementaires. Il déplora la violation du traité de El-Arish, rompu par l'amiral Keith: réclama contre l'insuffisance des secours accordés au Portugal, s'opposa aux vues du ministère sur l'Irlande et à l'union proposée. Il vota aussi contre le *bill of indemnity*, demandé en faveur des ministres et des fonctionnaires publics, et soutint, en cette occasion, que de pareils bills d'indemnité en faveur des ministres qui s'étaient rendus coupables de tant d'actes arbitraires étaient subversifs de tous les principes, anéantissaient la constitution anglaise et n'étaient propres qu'à donner au peuple de nouveaux tyrans. Fidèle à ces principes généreux, il s'opposa, en 1802 et dans les années suivantes, aux suspensions successives de l'*habeas corpus* et à l'*alien bill* et ne cessa de réclamer de toute la puissance de son éloquence contre la traite des noirs. En 1807, il demanda qu'il fût fait une enquête sur l'état de la nation et s'opposa, en 1810, aux remerciements parlementaires qu'on se proposait de voter au général Wellington, à l'occasion de la bataille de Talavera. Le duc de Suffolk est mort dans ses terres où il s'était retiré, le 23 février 1820. Il n'était pas moins remarquable par ses vertus privées, ses lumières et ses talents oratoires, que par son patriotisme.

SUSSEX (Auguste-Frédéric, duc de), sixième fils du roi Georges III, né à Londres, le 27 janvier 1763, commença son éducation dans le palais de son père et l'acheva, en 1776, à l'université de Goëttingue, où étudiaient deux de ses frères, le duc de Cumberland et le duc de Cambridge. Le duc de Sussex apprit la langue allemande sous le professeur Meyer, et le latin sous le célèbre philologue Heyne. Après avoir terminé son éducation, il commença ses voyages par l'Allemagne, vint ensuite en Italie où il resta quatre ans, vivant dans la plus grande intimité avec le pape Pie VI. C'est à Rome qu'il vit lady Augusta Murray, fille de Jean Murray, comte de Dunmore. Le prince ayant conçu une grande passion pour cette dame, l'épousa suivant le rit catholique, le 3 avril 1793. De retour en Angleterre, il fit célébrer de nouveau son ma-

riage, le 5 décembre 1793, à l'église paroissiale de Saint-Georges. Cependant cette union fut déclarée nulle et non avenue, en août 1794, comme contractée en violation d'une loi qui défend à tout prince du sang de se marier en pays étranger sans le consentement préalable du roi, revêtu du grand sceau. Le duc de Sussex avait un tel attachement pour lady Augusta dont il eut deux enfans, qu'on assure qu'il écrivit à George III pour lui offrir de renoncer à ses droits comme membre de la famille royale, à la condition que son mariage ne serait pas troublé. Le duc de Sussex retourna en Italie, visita Naples, Venise, Turin, etc., et se rendit ensuite en Suisse où il séjourna longtemps. De ce pays il alla à Berlin, où il résida environ deux ans, et y fut l'objet des attentions les plus affectueuses de la cour de Prusse. Il revint en Angleterre en 1800, et s'embarqua très peu de temps après pour Lisbonne où il demeura environ quatre ans. C'est là qu'il commença sa carrière publique, non seulement en intervenant dans la politique de la cour de Portugal, mais encore en prenant une part très active aux affaires, surtout contre le général Lannes, ambassadeur de France. Ce fut pendant son séjour dans ce pays qu'il fut créé (7 novembre 1801) pair du royaume, baron d'Arklow en Irlande, comte d'Inverness, et enfin duc de Sussex. Il lui fut accordé en même temps un traitement annuel de 12,000 livres sterling, qui fut ensuite porté à 18,000. Au reste il est à remarquer que le duc de Sussex est loin d'avoir jamais joui de tous les avantages accordés à ses autres frères et qu'il a été oublié dans la distribution des emplois et des émolumens civils ou militaires. Le duc de Sussex à beaucoup de force et d'énergie dans le caractère joint des talents très remarquables. Il s'est distingué à la chambre haute parmi les membres de l'opposition. Les deux discours pleins d'éloquence et de savoir qu'il prononça le 27 décembre 1810 et le 25 janvier 1811, sur la question de la *régence*, attirèrent l'attention de toute l'Angleterre. En 1812, dans la cause de l'émancipation des catholiques, il appuya avec le plus grand zèle la motion du comte de Donoughmore de renvoyer les pétitions des catholiques à un comité et dans le discours qu'il prononça à ce sujet, il montra une *si* grande connaissance de son sujet, cita avec une érudition si rare les actes des divers conciles de toutes les époques, qu'il étonna beaucoup de personnes qui l'avaient *cru* jusque-là livré aux plaisirs et à l'oisiveté. Ce prince est très attaché à l'institution des francs-maçons, et lorsque l'amiral Peter-Parker résigna la place de grand-maître des francs-maçons, le duc de Sussex fut nommé député grand-maître de l'Angleterre. Il est protecteur de la société asiatique et africaine, président de la société des arts, et un des présidens de *Queens-Lyng in hopital* et de l'infirmerie pour l'asthme, et de plusieurs autres dispensaires. Il a été nommé depuis quelques années commandant du corps de volontaires appelé *Loyal-North Britons*. En mars 1829, dans la discussion relative au bill d'émancipation des catholiques, le duc de Sussex, constant adversaire de tous les ennemis de la liberté et de la raison, quel que soit le manteau dont ils se couvrent, a, dans une généreuse improvisation, réduit au néant les argumentations hypocrites de M. l'archevêque d'York et des évêques de Durham et d'Oxfort, qui avaient pris tour-à-tour le ton de l'homélie et celui de la menace. Son discours a été interrompu par un incident remarquable. Le loyal orateur s'est vu interpellé et rappelé à l'ordre par lord Kenyon, qui s'était cru clairement désigné par une des phrases du duc de Sussex. La presse a noblement retracé ce qui avait pu lui échapper d'imparlementaire ou d'offensant pour lord Kenyon.

SWAN (James), né à Fife-Shire (Ecosse), en 1754, fut envoyé dans les anciennes colonies de l'Amérique septentrionale, en 1768, pour y étudier le commerce auprès d'un parent. Il les parcourut depuis Boston jusqu'à Richemond (Virginie). Le spectacle des esclaves, presque nus, exposés en vente sur les places publiques avec les animaux domestiques, l'indigna: il retourna à Boston et publia un *Essai sur l'émancipation des Nègres*. En 1772, le parlement anglais rendit indépendants des colonies le gouverneur, son conseil, les juges et le haut shérif, et frappa d'un impôt la consommation du thé. En se voyant dépouillés de leurs droits politiques et soumis à des lois fiscales, les Américains laissèrent éclater leur mécontentement. Il se forma des assemblées populaires qui arrêtèrent des remontrances et des résolutions vigoureuses. Ces assemblées, auxquelles Swan se trouva attaché comme secrétaire, prirent bientôt un aspect imposant: c'est de leur sein, d'abord, que se fit sentir une résistance formidable et que jaillirent ensuite les premières étincelles de la révolution américaine. Swan fut un de ceux qui, en 1773, déguisés en Indiens, montèrent à bord des bâtimens de la Compagnie des Indes, amarrés dans le port de Boston, pour jeter à la mer tous les thés qui s'y trouvaient. L'exécution de ce coup de main eut lieu en présence de la flotte anglaise, des troupes de la place et de la garnison du fort William. Aussitôt après les Anglais déclarèrent Boston en état de siège, et portèrent Swan sur une liste de rebelles. Parvenu à se sauver, il rejoignit comme volontaire le corps américain du général Ward. Il ne tarda pas à être nommé secrétaire-militaire et aide-de-camp du général Warren, son ami, avec lequel il combattit à l'affaire de Breed's, communément appellé Bunker's hill: Warren y trouva la mort et Swan y fut blessé. Rentré dans la carrière civile, le congrès provincial lui confia les fonctions de vice trésorier, de receveur et de payeur-général. Il se démit de ces emplois, et lors de la fameuse déclaration de 1776, il était premier capitaine d'un régiment d'artillerie qui l'eut bientôt pour major. A cette époque le général en chef, Washington, avait formé le projet de surprendre les Anglais pendant la célébration de leur Saint-Patrick. Il fit occuper les hauteurs de Dortschester, ainsi que certaines îles dominant Boston et la flotte mouillée dans le port. Le jeune Swan ayant sollicité et obtenu le commandement de l'île Pitick's, descendit dans cette île suivi seulement de douze canonniers et quatre bombardiers avec une pièce de campagne et un mortier. Quatre cents fantassins de la division Palmer devaient le soutenir; mais ce secours n'arriva pas. L'audacieux Swan et ses seize compagnons traînèrent leur canon et leur mortier jusqu'à la sommité de l'île, où ils dressèrent pendant la nuit un front de redoute. A l'aube du jour la première bombe lancée tomba près du vaisseau amiral (le *Sommerset* de 64 canons): frappé de stupeur, l'amiral donna ordre de lever l'ancre et sortit à toutes voiles du havre de Boston. Le major Swan fut nommé immédiatement secrétaire du comité de la guerre à Boston. De 1778 à 1786, il siégea comme député à la législation de cette ville. L'état de Massachussets s'étant insurgé en 1786, il fut nommé aide-adjudant général de la première division, et eut le commandement d'un corps indépendant de cavalerie. Employant la plume avec le même succès que l'épée, il publia un ouvrage intitulé: *National arithmetics*, qui fit sensation et entraîna les habitants de Massachussets à se réunir et à soutenir le gouvernement et les tribunaux de justice contre les insurgés. En 1787, les denrées du pays restaient dans les magasins ou se vendaient à vil prix, faute de débouchés. Swan forma le projet de se rendre en France pour y établir des relations commerciales. Commissionné secrètement par le gouverneur de Massachussets, et sûr d'avoir le soutien et les recommandations des généraux français qu'il avait connus et reçus chez lui, le marquis de Vaudreuil, les comtes d'Estaing, de Grasse, etc., il arriva en France sur une frégate française, en 1788. Après avoir visité les manufactures et étudié les obstacles qui retenaient l'essor du commerce entre les deux pays, il adressa à M. de La Fayette six lettres qu'il publia (1789) sous ce titre: *Causes qui se sont opposées au commerce entre la France et les Etats-Unis, et moyens de l'accélérer*. Le comité de commerce de l'assemblée constituante ordonna toutes les réformes que ces lettres avaient indiquées. Ne se bornant pas à cette publication, Swan expédia aux Etats-Unis un grand nombre de produits français. Le succès de ces premières expéditions fut le prélude du commerce immense qui eut lieu plus tard entre les deux peuples. A l'époque où l'on craignit une disette de blé (1790), il indiqua au ministre Necker les moyens de faire cesser toutes les

Digitized by Google

alarmes, et proposa ses services au gouvernement français pour l'approvisionnement de sa marine et de ses colonies; deux traités suivirent, en 1790 et 1791, et Swan fit passer aux Antilles et à l'Île-de-France une quantité considérable de salaisons et autres denrées à un prix trois fois moindre que celui ordinairement fixé pour la régie des vivres. En 1792, la France était tributaire de l'Angleterre pour le rum; Swan établit à Passy une distillerie où il en fabriqua, avec des matières premières tirées des colonies françaises, quinze cents pintes par jour. Sa fabrique approvisionna la France et les pays limitrophes. Pendant les trois années qui suivirent tant de désastres et de privations, plus de quatre cents cargaisons de toute espèce entrèrent dans les ports de France par les soins de Swan. Chargé par le gouvernement français, en 1795, du recouvrement de la dette des États-Unis, il s'acquitta de cette mission à la satisfaction des deux états. Ce qui fait le plus grand éloge de son humanité et voue son nom à la reconnaissance nationale, c'est le trait suivant: En 1796, quinze cents militaires français malades arrivèrent aux États-Unis, dans le plus absolu dénuement; ils quittaient la Martinique et la Guadeloupe. Le consul se trouvait sans fonds et sans moyens. Swan vint avec sa fortune et son crédit au secours de ces Français, et leur procura les vivres, les habillements et les médicaments dont ils avaient besoin: les sauvant ainsi de la misère et du désespoir! La liquidation des comptes de Swan avec le gouvernement français embrassait la somme énorme de 83 à 84 millions. M. Defermont, choisi par Napoléon pour l'examen de ses comptes, lui délivra l'honorable attestation « qu'il avait servi la France avec intégrité et « désintéressement, et souvent même aux dépens de « sa propre fortune. » La conduite et l'exécution de ses vastes entreprises avaient nécessité de la part de Swan l'établissement de trois maisons principales, deux à Paris et une en Amérique: la création de relations étendues entre ces comptoirs et une maison de Hambourg amenèrent des discussions de comptes entre Swan et le liquidateur de cette maison. Celui-ci, abusant ou usant à bon droit des titres qui formaient une partie du litige, et profitant de la loi du 10 septembre 1807 contre les étrangers, fit emprisonner son ancien correspondant, qui était de fait son créancier. Swan publia, en 1818, et dédia à M. Jacques Lafitte, un ouvrage ayant pour titre: *Courtes observations sur l'état actuel des manufactures, du commerce et des finances de l'Europe, et sur celui de l'agriculture en France, et les moyens de l'améliorer.* Ce petit ouvrage, plein d'intérêt sous le rapport des vues d'économie politique qu'il renferme, fait en outre connaître l'attachement particulier que Swan porte à la France, et le désir qu'il aurait de voir le sort des malheureux ouvriers s'améliorer par la prohibition des machines qui leur ôtent tous les ans une partie des moyens qu'ils auraient, sans cette innovation dans nos manufactures, de pourvoir à la subsistance de leur famille. Cet homme de bien, qui combattit des premiers pour l'affranchissement de son pays, qui donna des preuves si touchantes d'intérêt à la France, va être enfin rendu à la société, à ses nombreux amis, et aux pauvres dont il a été le soutien. Les annales américaines et les nôtres s'enrichiront du nom de Swan, car l'histoire consacre aussi la mémoire des bons et loyaux services et du vrai patriotisme.

SY (Alexandre-César-Anibal-Firmin, baron de Stone, marquis de), maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis, servit d'abord dans le régiment de Dauphiné, et se distingua ensuite comme calligraphe. Il resta à Londres tout le temps de l'émigration, y jouit de l'amitié de Delille dont il soulageait la vue affaiblie, en l'aidant à revoir ses ouvrages. Il ne rentra en France qu'après la restauration, et mourut à Corbeil, le 12 décembre 1821. On a de lui: 1° *Mélanges de poésies*, Londres, 1782, in-12, imprimés par l'auteur lui-même et tirés à 60 exemplaires. 2° *La chûte de Rufin*, poëme en deux chants, traduit du latin de Claudien, avec des notes historiques, géographiques, mythologiques et grammaticales, dédié, avec permission, à S. Ex. le marquis de Welesley, Londres, 1811, in-8°, tiré à petit nombre, suivant ce qu'annonce le traducteur, dans la préface de la 2e édition, dédiée à l'Angleterre, sa seconde patrie, et qu'il donna, en 1816, à la suite de l'ouvrage suivant: 3° *l'Art poétique d'Horace, traduit en vers français*, dédié au roi; suivi de la 2e édition de la *Chûte de Rufin*, poëme en deux chants, traduit de Claudien, Londres et Paris, 1816, in-8°. Deux vers de la traduction de l'*Art poétique* ont été fournis par Delille:

« Et que l'intrigue enfin où votre esprit se joue,
« S'offre digne d'un dieu, lorsqu'un dieu la dénoue. »

4° *Epithalame d'Honorius et de Marie*, poëme traduit de Claudien, en vers français, dédié au duc de Berry, Paris, 1816, in-8°; le texte latin est en regard des numéros 2, 3 et 4.

T

TABARAUD (Mathieu-Mathurin), théologien janséniste, né à Limoges (Haute-Vienne), en 1744, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique. Il montra bientôt une vocation décidée pour cette profession: à vingt-deux ans, il fut admis dans la congrégation de l'Oratoire. Son zèle, son instruction, ne tardèrent pas à attirer sur lui l'attention de ses supérieurs, qui, peu de temps après, l'envoyèrent à Arles, pour y enseigner, dans une maison de l'ordre, la théologie, le grec et l'hébreu. En 1775 il alla à Lyon avec la même mission, qu'il y remplit jusqu'en 1783, époque à laquelle il fut appelé aux fonctions de supérieur du collége de Périgueux. Tout en se prétendant catholique et en se croyant sincèrement l'un des membres les plus dévoués de l'église orthodoxe, M. Tabaraud embrassa avec chaleur la doctrine janséniste, condamnée par cette église, et prit rang parmi les antagonistes les plus prononcés que le pouvoir papal puisse rencontrer chez les hommes qui prétendent d'ailleurs reconnaître sa légitimité dans certaines limites. L'occasion se présenta bientôt pour lui de manifester son opposition aux doctrines ultramontaines, que, depuis, toute sa carrière a été consacrée à combattre. M. de Crussol, évêque de La Rochelle, ayant attaqué dans un mandement l'ordonnance royale de 1787 qui rendait l'état civil aux protestants, il s'éleva avec force, dans deux lettres qu'il fit imprimer, contre la rigueur de ce prélat. M. Tabaraud, comme tous les dissidents, quel que soit le nom qu'ils prennent, et soit qu'ils se séparent ouvertement ou non de la communion romaine, pensait que les gouvernements temporels étaient investis, de droit, d'une haute juridiction sur l'église; qu'ils étaient appelés à régler sa discipline, ou même à modifier sa doctrine toutes les fois que la législation civile ou la constitution politique y était intéressée. Sous ce double rapport, il croyait que les gouvernements n'avaient point assez usé de leurs droits. En conséquence, lorsque la révolution éclata, il appela l'attention des réformateurs politiques sur les nombreux abus qui s'étaient, suivant lui, introduits dans l'église par suite de cette négligence. Mais bientôt la révolution ayant dépassé de beaucoup, à cet égard, les limites qu'il avait cru pouvoir fixer à son action, et qu'il ne croyait pas permis de franchir, il renonça momentanément à l'attaque, et s'éleva généreusement et courageusement contre la persécution dont le clergé était devenu l'objet. Le zèle qu'il déploya dans cette circonstance attira sur lui la proscription; il se retira alors en Angleterre, où il passa dix ans. Lorsque M. Tabaraud quitta la France, il était depuis quelques années supérieur de la maison de l'Oratoire de sa ville natale. Pendant son séjour en Angleterre, il s'occupa de travaux littéraires, et donna des articles à quelques feuilles publiques, entre autres au *Times* et à l'*Oracle*. De retour en France, en 1802,

Digitized by Google

il n'y exerça aucun emploi civil ou ecclésiastique jusqu'en 1811, époque à laquelle il fut nommé censeur impérial : une cécité complète l'ayant obligé, en 1814, à se démettre de ces fonctions, il reçut du roi une pension de retraite, avec le titre de censeur royal honoraire. L'attachement de M. Tabaraud à ses opinions théologiques, son zèle à les produire, à les défendre en toute occasion, ne se sont jamais démentis un seul instant dans le cours de sa longue carrière et jusque dans ces derniers temps ; les jésuites et tous les partisans des doctrines ultramontaines ont trouvé en lui un adversaire ardent, toujours prêt à les combattre. Indépendamment des écrits que nous avons cités plus haut, M. Tabaraud en a publié beaucoup d'autres, tous conçus et exécutés dans un même esprit, celui d'une opposition formelle au pouvoir absolu auquel prétend et a toujours prétendu la cour de Rome. Voici les principaux de ces ouvrages : 1° *Traité historique de l'élection des évêques*, Paris, 1792 ; 2° *Nécessité d'une religion de l'état*, Paris, 1802, in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage a été publiée en 1814. 3° *Philosophie de la Henriade*, Paris, 1803, in-8° ; 4° *Des interdits arbitraires de dire la messe*, Paris, in 8°. Cet écrit fut publié à l'occasion d'un mandement de M Dubourg, évêque de Limoges. 5° *Histoire critique du philosophe anglais*, Paris, 2 vol. in 8° ; 6° *De la réunion des cultes*. Paris, 1806, in-8° ; 7° *Lettres à M. de Beausset, pour servir de supplément à son Histoire de Fénélon*. Paris, in-8° ; 8° *Essai historique et critique sur l'institution des évêques*, Paris, 1811, in-8° ; 9° *Du divorce de Bonaparte avec Joséphine de Beauharnais*. Dans cet écrit, publié après la restauration, l'auteur s'attache à prouver la nullité de la sentence du divorce. 10° *Du pape et des jésuites*. Paris, 1814, in-8° ; 11° *Histoire du cardinal de Berulle*, suivie d'une *Notice sur les généraux de l'Oratoire*, Paris, 1817, 2 vol. in 8° ; 12° *Observations d'un ancien canoniste sur le concordat de 1817*, Paris, in-8° ; 13° *De la distinction du contrat et du sacrement du mariage*, Paris, in-8°. L'auteur soutient dans cet écrit que le droit d'opposer des empêchements dirimants au mariage, et d'en dispenser, appartient exclusivement à la puissance temporelle, et que la puissance spirituelle n'a jamais pu l'exercer légitimement que par une délégation de la première. Cette opinion janséniste, gallicane ou protestante, comme on voudra la qualifier, fut censurée par M. Dubourg, évêque de Limoges, dans un manifeste, en date du 18 février 1818. L'ouvrage suivant a été publié en réponse à cette censure : 14° *De la puissance temporelle sur le mariage*, ou *Réfutation du décret de monseigneur l'évêque de Limoges*, Paris, 1818, in-8°. Cette polémique a fait dans le temps quelque bruit. 15° *Lettre à M. Boyer, professeur de théologie au grand séminaire de Paris*, 1819, in-8°.

TABARIE (le vicomte), officier de la légion d'honneur, a suivi la carrière administrative avec distinction et a été successivement, sous le régime impérial, sous-inspecteur aux revues, chef de la 2e division du ministère de la guerre, et secrétaire-général de ce même ministère. Après la restauration, il devint chef de la 4e division de l'administration de la guerre, et suivit Louis XVIII à Gand. Au second retour de ce prince, il fut intendant de sa maison, membre de la chambre des députés, secrétaire-général du ministère de la guerre le 2 octobre 1815, conseiller-d'état le 8 mai 1816, et le 9 sous-secrétaire d'état au département de la guerre. Dans la session de 1816 à 1817, choisi par le roi pour soutenir à la chambre des députés divers projets, il fit un long rapport sur le budget. Il défendit aussi le duc de Feltre, accusé d'avoir négligé les moyens d'économie qui pouvaient se concilier avec les besoins du service ; et son zèle dans cette circonstance lui attira de vives observations, au sujet desquelles il chercha à se justifier en invoquant l'indulgence de la chambre, et en se rejetant sur son peu d'habitude à parler en public, surtout devant une assemblée aussi imposante. Le duc de Feltre ayant perdu le portefeuille de la guerre, cette même année, M. Tabarié perdit sa place ; mais une ordonnance du mois d'octobre le nomma conseiller-d'état en service ordinaire, comité du contentieux. Il a été depuis pendant quelque temps secrétaire-général du ministère de la guerre, place qu'il occupait encore en 1825.

TADOLINI (Adam), né à Bologne en 1789, avec un goût décidé pour les arts, parvint à force d'essais, faits à la dérobée, au point de modeler des figures qui fixèrent les regards du prince Ercolani. Son père, qui voulait l'attirer dans son commerce de chanvre, s'opposa d'abord à ce genre d'occupation qu'il regardait comme un amusement frivole ; mais le prince Ercolani, qui y vit le germe d'un beau talent, lui obtint la permission de se livrer à son penchant et de fréquenter les écoles des beaux-arts à Bologne. Le jeune Tadolini y fit de tels progrès, qu'en moins de trois ans il concourut pour les prix de dessin et de sculpture, et fut deux fois couronné. Demeria, son maître, chargé d'ériger un monument public à Ferrare, se l'associa pour l'exécution comme son meilleur élève. De retour à Bologne, Tadolini entreprit un bas-relief de *Vénus et Hébé*, auquel l'académie venait d'accorder le grand prix de sculpture, lorsqu'il perdit son père. Il avait à peine terminé ses cours d'anatomie, et n'avait que vingt-deux ans, lorsque Barbieri, son maître dans cette partie, mourut ; destiné à le remplacer, malgré sa jeunesse, il étonna ses camarades par la facilité avec laquelle il expliquait ce qu'il venait d'apprendre. Après huit mois de professorat, il redevint élève pour aller s'instruire à Rome, aux frais de son gouvernement, par l'étude des grands modèles et les leçons des plus habiles maîtres. Peu de temps après son arrivée, il improvisa, pour ainsi dire, en vingt-huit jours, un modèle en plâtre représentant *Ajax* suicide. Cette composition, pleine de vigueur, détermina Canova à l'employer à ébaucher le groupe de *Vénus et Mars*, la statue colossale de la *Religion*, celles de *Washington* et de *Pie VI*, le modèle de la statue équestre de *Charles III*, jetée en bronze à Naples, et le grand *sarcophage* pour les Stuarts. Tadolini, instruit à l'école de ce grand maître, de tous les secrets de son art, ouvrit un atelier pour son compte, où il entreprit de nouveaux travaux, entre autres le groupe de *Vénus et l'Amour*, pour le prince Ercolani, celui de *Ganimède donnant à boire à l'aigle*, pour le prince Ercolani ; le *Tombeau du cardinal Lante*, pour la ville de Bologne, et un grand nombre de portraits d'un fini et d'une vérité remarquables. Depuis 1826, ce statuaire aussi habile qu'infatigable s'occupe à terminer un *Ganimède debout*, un *David en repos*, *Jason* revenant de la conquête de la Toison-d'Or, un bas-relief représentant la chèvre Amalthée entourée de guirlandes par les mains de l'Amour, et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre qui en enrichissant son pays mettront le comble à la réputation de l'auteur. Madame Tadolini s'est fait une réputation indépendante de celle de son mari : elle est elle-même un artiste très distingué : ses camées ont acquis une célébrité qui les fait rechercher par les amateurs.

TAILLASSON (Jean-Joseph), peintre et littérateur, né à Blaye, près de Bordeaux, en 1745. Son père, négociant estimable, lui donna à choisir entre la carrière du barreau et celle de l'église. Le jeune Taillasson ne suivit ni l'une ni l'autre ; son goût pour les beaux-arts l'emporta, et les murs de la maison en furent les interprètes auprès de ses parents : ils furent bientôt charbonnés de ces mots tracés en grosses lettres : « Je serai peintre, ou je mourrai ; j'en jure par Raphaël. » Enfin étant parvenu à vaincre les contrariétés qu'il avait éprouvées jusque-là, il se rendit à Paris, où il arriva en 1764. Placé sous la direction de Vien, le seul soutien à cette époque de l'école française, il chercha à réparer le temps perdu, ayant atteint l'âge de dix-huit ans sans aucune notion de peinture, et travailla avec tant de zèle qu'il triompha de tous les obstacles. Il prit alors le parti de se rendre en Italie. Comme il ne pouvait y aller en qualité d'élève du gouvernement, n'ayant point obtenu le grand prix au concours, il fit à ses frais le voyage de Rome, et un séjour de quatre années dans cette terre classique des beaux-arts. De retour à Paris, en 1777, il fut agréé à l'académie des arts sur un tableau représentant la *naissance de Louis XIII*, et élu membre deux ans après, par suite de l'heureuse exécution du sujet d'*Ulysse enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule*. Depuis, ses progrès toujours croissants l'associèrent aux grands maîtres de l'époque, et il put rivaliser de gloire avec eux. On

Google

cite parmi ses productions : 1° *Virgile lisant à Auguste ses vers sur la mort de Marcellus* ; 2° *Olympias, mère d'Alexandre, arrêtant la fureur des soldats envoyés pour l'assassiner* ; 3° *Timoléon* ; 4° *Timoléon visité à Syracuse par des étrangers* ; 5° *Héro et Léandre* ; 6° *Andromaque pleurant sur le tombeau d'Hector* ; 7° *la mort de Sénèque*. Sensible et instruit, Taillasson a aussi laissé des écrits qui prouvent son goût et sa facilité pour la versification, et dans lesquels on retrouve la sensibilité qu'il mettait dans ses tableaux. On lui doit entre autres dans ce genre : 1° *les Chants de Selma*, imitation d'Ossian ; 2° *les Dangers des règles dans les arts*, poëme ; 3° *Observations sur quelques grands peintres*, ouvrage important sur son art, aussi utile aux artistes qu'agréable aux amateurs. Il était parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, lorsque la mort l'enleva, le 11 novembre 1809. Son ami et son confrère à l'athénée des arts, M. Ponce, a prononcé son éloge dans une séance publique de cette société.

TAILLEFER (GEORGE), médecin à Domme et administrateur du district de Sarlat, fut député du département de la Dordogne à l'assemblée législative, et ensuite à la convention. Zélé partisan de la révolution, il fut conséquent dans ses principes et adopta constamment les mesures extrêmes. Le 19 novembre 1791, il demanda que l'on conservât leurs traitements aux ecclésiastiques mariés, et fit renvoyer au comité militaire une dénonciation de Chabot contre Duportail, ministre de la guerre. Le 18 avril 1792, il fit décréter que les anciens drapeaux seraient brûlés à la tête des régiments, puis il dénonça les gardes suisses, et poursuivit la garde constitutionnelle du roi. Après le 20 juin, Lafayette ayant paru à la barre pour se plaindre des excès auxquels le roi avait été exposé dans cette journée, Taillefer apostropha vivement le président Girardin et l'accusa de complicité avec ce général ; il provoqua ensuite la levée de la suspension de Pétion et de Manuel. Réélu à la convention, il vota, le 9 novembre, la mise en accusation de l'ex ministre Lacoste, et dénonça Marat comme auteur d'un projet de dictature. Le 16 janvier 1793, il vota la mort de Louis XVI ; en mai, il proposa, à l'occasion de la guerre de la Vendée qui venait d'éclater, de décréter le partage des biens des émigrés entre les soldats, de faire tirer partout le canon d'alarme ; et le 27 juin, il s'éleva contre des pillages qui avaient eu lieu à Paris, demanda des mesures répressives de ces délits et la punition de leurs auteurs. Peu de jours après, il attaqua la conduite du comité de salut public, et lui fit adjoindre Lindet, Duroy, Francastel et Lacroix pour frapper les fédéralistes. En août, il fut envoyé dans les départements du Tarn, de la Lozère et de l'Ardèche pour organiser la levée en masse : il y dissipa les rassemblements qui s'y étaient formés, et renvoya devant les tribunaux le général Laferrière qui paraissait les favoriser. Dénoncé à son tour à la convention et aux jacobins, il se plaignit, peu de temps avant le 9 thermidor, que « des hommes « à nouveaux bonnets rouges faisaient arrêter dans les « départements les plus chauds patriotes. » Il demanda ensuite l'arrestation de Page et Brulley, commissaires des colons intrigant à Paris contre les noirs, et provoqua l'examen de la conduite du ministre de la guerre, Bouchotte, soupçonné de complicité avec Hébert. On le vit, le 24 mai, témoigner sa crainte sur le prétendu assassinat de Robespierre par Cécile Renaud, défendre après le 9 thermidor les comités révolutionnaires contre les attaques de leurs ennemis, s'opposer, le 14 novembre, à l'impression d'un discours de Laignelot contre la société des jacobins, se prononcer pour l'abolition de la peine de mort, comme étant incompatible avec la liberté, enfin accuser Tallien de vouloir détruire la constitution de 1793, puis défendre la loi du 17 nivôse sur les successions, et prétendre qu'elle était le fondement de la démocratie. Menacé d'arrestation après les événements du 12 germinal an III (1er avril 1795), il cessa dès ce moment de paraître à la tribune, et rentra dans la vie privée après la session conventionnelle. On ne le revit sur la scène politique qu'à l'époque du champ de mai, en 1815. Par suite de la seconde restauration, et en vertu de la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816, il a été obligé de quitter la France, et s'est retiré en Suisse, où l'on croit qu'il réside encore.

TALBERT (l'abbé FRANÇOIS-XAVIER), prédicateur du roi, vicaire-général de Lescar, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, né dans cette dernière ville, le 4 août 1728, embrassa la carrière ecclésiastique, et s'y fit promptement remarquer par ses talents et la sagesse de ses principes. Les discours académiques de l'abbé Talbert, qui presque tous remportèrent le prix d'éloquence et deux de poésie, l'un à l'académie de Pau, sur l'*industrie*, l'autre à l'académie d'Amiens, sur les avantages de l'*adversité*, lui firent une grande réputation. Deux de ses discours furent couronnés à Dijon, l'un en 1755, sur ce sujet : *Quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est approuvée par la loi naturelle?* l'autre en 1773, pour l'*Éloge de Bossuet*. *L'Éloge de Michel Montaigne*, couronné en 1774 à Bordeaux ; *l'Éloge historique du cardinal d'Amboise*, en 1776, à Rouen ; *l'Éloge de Philippe d'Orléans*, à Villefranche, en 1777 ; *l'Éloge de Michel de l'Hôpital*, la même année, à Toulouse ; *éloge de Boileau*, qui obtint l'accessit à l'académie de Villefranche, enfin plusieurs autres discours, odes, poésies, annoncent combien sa plume était féconde. On lui doit encore le *Panégyrique de saint Louis*, l'*éloge de Louis XV*, ceux de *M. du Châtelet*, du *chevalier Bayard*, du *maréchal de Duras*, de *Massillon*, de *Fléchier* ; un *Discours sur l'utilité des sociétés littéraires*, un *sur l'utilité des sciences et des arts*, *le Citoyen*, poëme ; une dissertation sur le mérite respectif des langues grecque, latine et française ; une ode sur Pierre-le-Grand ; *l'Hermitage*, poëme ; des vers sur la mort du Dauphin et du roi Stanislas ; *Plutus, ou le Pouvoir de l'or*, par un homme qui n'en a guère ; un fragment de l'Iliade, traduit en vers français avec des réflexions sur la manière de rendre les anciens. L'abbé Talbert, accompagnant un de ses amis en Italie, dans le cours de 1791, se lia avec la princesse de Nassau, qui l'emmena en Pologne où elle le combla de bienfaits. Il mourut dans la Gallicie, le 4 juin 1803. Il était de l'académie de Besançon ; M. Grappin, secrétaire perpétuel de cette société, a prononcé son éloge.

TALLEYRAND-PERIGORD (ALEXANDRE-ANGÉLIQUE DE), né à Paris, le 18 octobre 1736, était fils du marquis de Talleyrand, tué en 1745 au siége de Tournay, et d'une demoiselle de Chamillart, qui descendait du ministre de ce nom. Il étudia au collége de la Flèche, et entra ensuite au séminaire de Saint-Sulpice où il termina ses études théologiques. Le roi lui accorda dès lors une pension de 3.000 francs sur un bénéfice. Au sortir du séminaire, l'abbé de Périgord devint aumônier du roi, grand-vicaire de Verdun, et, en 1761, abbé du Gard, diocèse d'Amiens. Il n'avait pas encore trente ans, lorsqu'il fut demandé par l'archevêque de Reims, M. de La Roche-Aymon, pour son coadjuteur. Il fut sacré le 28 décembre 1769, sous le titre d'archevêque de Trajanople, eut l'abbaye de Hautvillers, fut adjoint à son archevêque comme député de la province ecclésiastique de Reims à l'assemblée du clergé de 1770, et succéda, en 1771, à M. de La Roche-Aymon. Il se démit de ses abbayes, reçut en échange celle de Saint-Quentin, diocèse de Noyon ; renvoya de son séminaire les chanoines réguliers, pour le confier à des Sulpiciens, et fonda plusieurs établissements de luxe ou d'utilité, pendant les douze ans qu'il occupa le siége archiépiscopal. En 1788, il acheva la maison de Saint-Thierry, près de Reims, destinée à la résidence des archevêques, et obtint de Charles III, roi d'Espagne, les premiers mérinos qui ont amélioré les races de moutons de la Champagne. Il établit, avec le secours de quelques maisons de commerce, une espèce de Mont-de-Piété, dont les prêts étaient gratuits, et contribua à diminuer le nombre des toitures en paille qui donnent lieu à tant d'incendies, en s'engageant, pour les campagnes dépendantes de ses bénéfices, à payer la différence du prix du chaume à la tuile. Nommé membre des assemblées du clergé de 1780, 1788, de la seconde assemblée des notables en 1787, et député aux états généraux de 1789, il siégea au côté droit, se montra ennemi de toutes les réformes, adhéra aux instructions pastorales des évêques de Boulogne (Asseline) et de Langres (La Luzerne), contre

divers décrets de l'assemblée constituante, écrivit aux électeurs de la Marne, à M. Philibert, curé de Sedan, élu évêque des Ardennes; à M. Diot, curé de Vandresse, élu évêque de la Marne; et publia deux ordonnances au sujet de la nomination des deux derniers, se déclarant toujours en opposition avec la constitution civile du clergé. M. de Périgord ne se trouva point aux dernières séances de l'assemblée, se retira à Aix-la-Chapelle, sans donner sa démission, et envoya de là son adhésion aux protestations de son parti. Peu de temps avant son départ de France, M. Pitt, qui l'avait connu dans sa jeunesse à Reims, lui fit offrir, par M. Barthélemy, chargé d'affaires, tous les moyens de crédit et de puissance qui étaient en son pouvoir. D'Aix-la-Chapelle, M. de Talleyrand alla à Bruxelles, s'y réunit à des émigrés, forma un point de ralliement pour le clergé français expatrié, auquel il fournit tous les secours possibles, et s'enfonça dans l'Allemagne, à l'approche de nos armées. A Weimar et à Brunswick, les souverains, quoique protestants, lui offrirent leurs palais. En 1801, il fut du nombre des évêques émigrés qui refusèrent de donner leur démission : il envoya, conjointement avec six prélats, une réponse dilatoire au bref du pape, à laquelle adhérèrent depuis vingt-cinq autres princes de l'église : il signa les réclamations du 6 avril 1803, et s'abstint néanmoins de tout exercice de juridiction. La même année, Louis XVIII l'appela à Mittau et l'admit dans son conseil; il suivit ce prince à Varsovie, en Angleterre, devint grand aumônier après la mort du cardinal de Montmorency arrivée en 1800, et reçut en même temps le cordon bleu. En 1814, il revint avec Louis XVIII, fut nommé pair, le 4 juin; quitta la France pendant les cent jours, y rentra après la bataille de Waterloo, jouit de toute la confiance du monarque, et exerça une grande influence dans les affaires ecclésiastiques. Le siége de Paris, auquel il fut appelé en 1817, augmenta encore son crédit; ses bureaux devinrent le centre d'un pouvoir ecclésiastique inconnu auparavant chez nous, et c'est à lui qu'on doit un clergé nouveau généralement ennemi des libertés de l'église gallicane. Cependant Rome avait persisté, en 1814, à demander aux évêques émigrés la démission qu'ils avaient refusée. M. de Périgord la donna, après une longue résistance, et presque tous l'imitèrent. Deux démêlés avec les chambres et le ministère ayant succédé aux contestations du pape, à la suite du concordat de 1817, M. de Périgord et beaucoup de ses collègues tinrent pour ce concordat, adressèrent des représentations au pape ainsi qu'au roi, et triomphèrent des obstacles qu'on leur opposait. Enfin une bulle du mois d'août 1819 créa un état provisoire; et le 9 octobre suivant, M. de Périgord prit possession du siége de Paris. Il avait été promu au cardinalat le 1er octobre 1817. En entrant en fonctions, il se choisit pour coadjuteur M. l'abbé de Quélen, sous le titre d'archevêque de Trajanople, qu'il avait porté lui-même, exigea avec sévérité des prêtres de son diocèse, soit la rétractation du serment qu'ils avaient prêté à la constitution civile du clergé, soit la signature du formulaire d'Alexandre VII, concernant les cinq propositions du livre de Jansénius, et rédigea un nouveau bréviaire, où il admit les fêtes du Sacré Cœur et de saint Ignace de Loyola, que son prédécesseur n'avait pas adoptées. M. de Périgord a considérablement étendu la juridiction du grand-aumônier. Il organisa le chapitre de Saint-Denis et en attribua la première dignité au grand aumônier de France, sous le titre de primicier. C'est lui qui a béni le mariage du duc de Berri et baptisé le duc de Bordeaux. M. de Périgord avait atteint sa 85e année, lorsque des infirmités inséparables de la vieillesse s'aggravèrent chez lui. Un point douloureux formé sur sa joue depuis longtemps avait dégénéré en abcès d'une nature maligne, et dévorait son visage. Le mal augmenta jusqu'au commencement d'octobre 1821 : un catarrhe s'y joignit, et força le cardinal de s'aliter. Il mourut dans la nuit du vendredi au samedi 20 octobre 1821, à quatre heures et demie du matin, regretté de la famille royale, qui lui avait accordé son amitié et avait été le visiter avant qu'il rendît le dernier soupir. Ses restes ont été inhumés dans le caveau des archevêques de Paris; son cœur, d'après ses intentions, a été porté à Reims. Il a doté par son testament divers établissements ecclésiastiques. M. l'abbé Frayssinous a prononcé son oraison funèbre à Notre-Dame, le 29 novembre 1821. Nous avons encore une oraison funèbre de ce prélat, prononcée à Reims, dans la cathédrale, le 8 janvier 1822, Paris, 1822. M. de Bernis, archevêque de Rouen, a fait son éloge à la chambre des pairs, le 27 novembre 1821.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice). *Voyez* La Sceleurst.

TALLIEN (Jean Lambert), membre de la convention, naquit à Paris en 1769. Le marquis de Bercy, à la maison duquel son père était attaché en qualité de maître d'hôtel, lui ayant reconnu d'heureuses dispositions, se chargea des frais de son éducation. Après avoir été clerc de procureur et de notaire, il obtint une place dans les bureaux des finances et du commerce. A l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec ardeur, il quitta cet emploi pour s'attacher en qualité de secrétaire au député Brousturet. Il devint ensuite prote de l'imprimerie du Moniteur : ce fut alors qu'il publia l'*Ami des citoyens*, journal qui s'affichait deux fois par semaine sur les murs de Paris, et dont la société des jacobins faisait les frais. Admis dans cette société, il y essaya l'éloquence fougueuse qu'il devait bientôt déployer sur un plus grand théâtre. Un discours qu'il prononça dans un club sur les causes de la révolution, et qu'il livra à l'impression, attira sur lui l'attention des partisans de la révolution, dont il devint bientôt un des chefs, malgré sa grande jeunesse. Le 8 juillet 1792, il se présenta à la barre de l'assemblée nationale comme orateur d'une députation de la section de la place Royale, pour demander la révocation de l'arrêté du département qui, après les événements du 20 juin, avait suspendu de leurs fonctions Péthion et Manuel. Il prit une part très active aux menées qui décidèrent la journée du 10 août, et aux événements de cette journée. Sa conduite dans cette circonstance lui valut d'être nommé secrétaire greffier de la commune. Peu de jours après il se présenta à la barre de l'assemblée en cette qualité pour annoncer le refus de passeports que la commune avait fait à plusieurs députés, qui à la suite de la journée du 10 s'étaient présentés en foule pour en demander. Cette conduite de la commune fut approuvée et louée par l'assemblée. Le 30 du même mois, Tallien reparut de nouveau à la barre pour demander la révocation du décret qui avait cassé la municipalité provisoire et ordonné la formation d'un nouveau conseil. Dans cette occasion il vanta beaucoup le zèle de la commune pour la liberté, rappelant qu'elle avait fait arrêter les conspirateurs, les prêtres qui, disait-il, devaient bientôt purger de leur présence le sol de la liberté. La commune resta en fonctions, et trois jours après commencèrent les massacres des prisons. Tallien vint alors annoncer à l'assemblée, au nom de la commune, que celle-ci avait fait tous ses efforts pour arrêter les massacres, mais que l'effervescence du peuple n'avait pu être contenue. Il vanta ensuite l'ordre qui avait régné dans cette exécution, le désintéressement du peuple dans l'œuvre de sa justice, assurant au surplus que dans les victimes il n'y avait que des scélérats. Le discours qu'il tint dans cette occasion, celui qu'il avait tenu peu de jours avant, l'ont toujours fait considérer comme l'un des chefs des septembriseurs, et jamais il ne put se laver de ce reproche, que trop de faits justifiant : il est constant qu'il signa la plus grande partie des ordres d'arrestation, qu'il envoya sous le contre-seing de Danton la circulaire du 3 septembre rédigée par Marat, et qui ordonnait le massacre des prisonniers dans tous les départements, et qu'enfin ce fut lui qui délivra les bons de paiement aux bourreaux de ces horribles journées. Du reste il est constaté que personnellement dans cette occasion il sauva la vie à plusieurs; l'avocat Bonnières, qui fut du nombre, lui a rendu publiquement ce témoignage dans l'assemblée des cinq-cents. On l'a accusé de s'être approprié les dépouilles des victimes, mais rien ne prouve que ce reproche soit fondé. Le 30 septembre, le département de Seine-et-Oise le nomma député à la convention. En prenant séance dans cette assemblée, il eut à défendre la commune,

Digitized by Google

accusée des massacres qui venaient d'avoir lieu, et Marat dont elle avait reçu l'impulsion. Manuel ayant demandé que le président de l'assemblée fût logé aux Tuileries, il repoussa cette proposition en disant que les représentants d'un peuple libre devaient habiter, non pas un palais, mais un cinquième étage. Le 15 décembre il demanda avec instance que le roi fût jugé, présentant en même temps de nouveaux chefs d'accusation contre lui : s'opposa à ce qu'on lui permît de voir sa famille, déclarant au surplus que si l'assemblée lui accordait cette permission la commune saurait bien la rendre vaine. Cette menace toutefois n'eut d'autre effet que d'attirer sur lui un décret de censure. Lors du jugement il vota pour la mort, sans appel au peuple, et s'opposa par un sentiment d'humanité, à ce qu'il prétendit, au sursis demandé. Le jour de l'exécution il fut nommé président de l'assemblée, ce qui cependant ne lui donna pas le pouvoir d'empêcher le décret par lequel la convention ordonna, sur la proposition de Gensonné, que des poursuites seraient dirigées contre les auteurs des massacres de septembre. Tout ce qu'il put faire fut d'obtenir dans le même temps un autre décret ordonnant des poursuites semblables contre ceux qui au 10 août avaient défendu le roi. Peu de temps après il eut de nouveau à défendre Marat dont la mise en accusation avait été demandée; il soutint que l'assemblée n'avait pas le droit de le juger, et, essayant de faire retomber le coup sur ceux qui le portaient, il dit que c'étaient les amis de l'appel au peuple qui voulaient assassiner l'*ami du peuple*. La même année il fut envoyé avec Garrat dans les départements de l'Ouest pour comprimer l'insurrection qui s'était manifestée dans cette partie de la France. Il se montra beaucoup plus modéré dans cette mission que sa conduite précédente n'aurait pu le faire supposer : il fut même positivement accusé d'avoir épargné les royalistes. Le fait est qu'à cette époque ce fut sur sa proposition que la convention rapporta le décret par lequel elle avait mis Orléans en état de siége. Toutefois il ne donna pas lieu longtemps à ce reproche de modération. Il fut un de ceux qui provoquèrent avec le plus de chaleur les journées des 31 mai et 2 juin. Non content de ce triomphe, il proposa que tous ceux des députés de la Gironde qui s'étaient soustraits au décret d'accusation fussent mis hors la loi. Dans le même temps il dénonça une prétendue conspiration dont le but était de sauver le général Custines, et prit chaudement la défense du fameux Rossignol. Dans cette occasion cependant il excéda la mesure, et la majorité ne put s'empêcher de murmurer en l'entendant dire : *et que m'importe à moi le pillage de quelques maisons!* Il fut envoyé à Bordeaux avec Isabeau pour rétablir dans cette ville le gouvernement revolutionnaire, et pour y poursuivre dans leurs dernières retraites les girondins, qui jusque-là avaient échappé aux coups du parti vainqueur. Toutes les fureurs de la révolution furent déployées par lui dans cette terrible mission. Il se logea à Bordeaux sur la place où il avait fait dresser l'échafaud, et chaque jour il assistait de sa fenêtre aux exécutions qu'il avait lui-même ordonnées. Après avoir frappé tous les hommes politiques qu'il put atteindre, il dirigea ses coups sur le *négociantisme*, comme on s'exprimait alors, et fit arrêter un grand nombre des principaux négociants. Il fit condamner les uns et frappa les autres de contributions excessives, envoyant à l'échafaud ceux de ces derniers que la misère des temps mettait dans l'impuissance de s'acquitter des charges qui leur étaient imposées. La famine s'étant déclarée dans la ville, il accusa de cette calamité les malveillants et les accapareurs, et ce fut pour lui l'occasion d'un redoublement de fureur. Il était en correspondance intime avec les meneurs des comités, qui, lui traçant de Paris la conduite qu'il devait tenir, se chargeaient ensuite de justifier ses rigueurs aux yeux de l'assemblée qui l'avait délégué. Pendant qu'il se livrait à ces excès, une circonstance vint tout à coup changer la nature de ses sentiments. L'une des femmes les plus remarquables du temps par sa beauté, madame de Fontenay, née Cabarrus, venait d'être arrêtée à Bordeaux au moment où elle traversait cette ville pour aller en Espagne se réunir à sa famille. Une mort certaine paraissait l'attendre, lorsque Tallien la vit et, cédant au pouvoir de ses charmes, la fit rendre à la liberté. Madame de Fontenay, qui ne crut pas devoir se séparer de son libérateur, se servit de l'ascendant qu'elle avait pris sur lui pour donner une autre direction à sa conduite politique : par son influence, un grand nombre de personnes furent soustraites à la mort, et Bordeaux vit se ralentir le feu de la persécution. Tallien alors devint suspect à ses agents qui le dénoncèrent, ce qui ne l'empêcha pas toutefois de continuer à suivre la ligne de modération dans laquelle il venait d'entrer. Bientôt il se rendit à Paris pour justifier sa conduite : il y fut mal reçu de ses anciens amis, et madame Fontenay, qui l'avait accompagné, fut arrêtée sans qu'il pût s'y opposer. Robespierre alors était dans toute sa puissance : Camille Desmoulins, Lacroix, Danton étaient tombés sous ses coups, et un grand nombre de députés attendaient en tremblant le même sort. Tallien, qui se vit en péril, imagina, pour détruire l'impression que sa modération avait produite dans ces derniers temps, de se montrer plus fougueux que jamais; il dénonça donc de nouveau et avec emportement, soit à la convention, soit dans les assemblées populaires, les aristocrates et les modérés, reprochant aux tribunaux révolutionnaires de ne point agir avec assez de rigueur et de promptitude. Cette tactique lui réussit d'abord; il recouvra son crédit et devint secrétaire, puis de nouveau président de l'assemblée. Il remplissait ces dernières fonctions lorsque des habitants de Cette étant venus demander, au nom des patriotes de leur ville, *que la mort fût mise à l'ordre du jour*; il leur répondit : *Dites à ceux qui vous ont envoyés, que nous ne sommes pas des anthropophages.* Cette réponse, encore qu'elle fût puisée dans un sentiment que le délire de l'époque repoussait, lui valut pourtant les applaudissements de la majorité, et ceux qui l'avaient provoquée furent honteusement chassés de l'assemblée. Cependant si Tallien étoit parvenu à tromper par sa conduite exaltée la majorité des révolutionnaires, il n'avait point trompé Robespierre, qui n'attendait qu'une occasion ou un prétexte pour le perdre. Le 1er juin il l'accusa d'avoir insulté les patriotes en les présentant comme des espions des comités, et ne répondit que par des menaces violentes au discours par lequel Tallien entreprit de se défendre. Peu de jours après, ayant reproduit cette accusation dans l'assemblée des jacobins, il parvint à le faire exclure de ce club puissant. Tallien se voyant alors sur le bord de l'abîme, où il fallait qu'il tombât ou qu'il y précipitât son redoutable adversaire. L'alternative était trop claire pour qu'il pût hésiter un moment sur le parti qui lui restait à prendre. Il se ligua donc avec un grand nombre de députés qui pouvaient se croire dans le même péril, et qui presque tous étaient d'anciens amis de Danton. Une conjuration s'ourdit entre eux dans le but de renverser l'homme qui dominait alors l'assemblée et la France. Mais pour que cette conjuration pût atteindre son but, il fallait qu'un des conjurés osât porter le premier coup, et en général ils manquaient de l'énergie du courage, qu'une pareille entreprise exigeait. Cependant le nombre des ennemis de Robespierre allait chaque jour s'accroissant; pour le perdre il ne fallait qu'une voix qui osât s'élever contre lui, ce fut Tallien qui donna le signal : dans la séance du 9 thermidor, jour si célèbre dans les fastes de la révolution, il interrompit Saint-Just au milieu d'un discours qu'il prononçait à la tribune, et tout à coup apostrophant Robespierre, il le signala comme ayant résolu la perte de tous ses collègues et comme les ayant déjà désignés au fer des assassins. « Ses yeux, dit-il, ne peuvent plus rencontrer dans « cette enceinte un homme qui ne soit son ennemi, « qu'il n'ait forcé de l'être. La patrie, le genre humain « s'élèvent contre lui; nous remplirons leurs vengeances ! » Un cri presque unanime témoigna l'assentiment de l'assemblée, et l'on entendit de toute part, à bas le tyran! à bas le nouveau Cromwell! Une foule de députés qui le moment d'avant auraient répondu avec empressement à l'appel de Robespierre, voyant la fortune l'abandonner, se hâtèrent de se ranger sous les bannières du parti pour lequel s'annonçait la victoire. Billaud Varennes, le plus dévoué et jusque-là

Digitized by Google

la plus servile de ses agents, voulut se charger lui-même de dresser l'acte d'accusation. Tallien voyant qu'aucune mesure ne se prenait, et sentant la nécessité de précipiter la catastrophe, succéda à Billaud, et s'écria : « Si la convention trahissait mon attente, si » elle hésitait à prononcer sa délivrance, si elle n'avait » pas le courage de décréter sur-le-champ le tyran d'ac» cusation, je me suis armé d'un poignard, et je suis » prêt à lui percer le sein. » Il tire alors son poignard et le fait briller aux yeux de l'assemblée, qui répond à cet appel en se levant spontanément. Robespierre et ses partisans sont aussitôt décrétés d'accusation, arrêtés et envoyés en prison. La séance est suspendue. Conduit à l'Hôtel-de-Ville, Robespierre y trouve réunis les membres de la commune. Henriot, commandant de la force armée, et une foule de jacobins furieux ; il les harangue, et parvient facilement à les rallier à sa cause : la résistance paraît résolue. Collot d'Herbois accourt effrayé dans le sein de la convention pour lui porter cette nouvelle : l'effroi du messager paraît se communiquer à l'assemblée. Tallien en peu de mots parvient à lui rendre le courage ; il montre que par sa conduite Robespierre a hâté sa perte en dispensant la convention à son égard de l'emploi des formes judiciaires, il demande en même temps qu'il soit mis hors la loi avec ses complices et la commune rebelle. Le décret est aussitôt rendu : Barrère, nommé commandant de la force armée, est envoyé contre l'Hôtel-de-Ville, Tallien l'accompagne, et le lendemain il vient annoncer à l'assemblée que ses décrets avaient été exécutés. Pour ne point effrayer le parti exagéré, redoutable encore, il eut l'adresse de présenter cette catastrophe comme devant assurer le triomphe de la révolution en déjouant tous les complots des rois de l'Europe, qui, disait-il, allaient apprendre par cet événement que la France ne consentirait jamais à reconnaître un maître. Le même jour il dénonça Julien de la Drôme, jeune homme de dix-neuf ans, qui l'avait remplacé à Bordeaux, et qu'il accuse de se livrer aux excès les plus monstrueux. Cette dénonciation toutefois n'eut pour résultat que de provoquer contre son auteur de fâcheuses récriminations. Il fut nommé membre du comité de salut public, et fut rétabli sur la liste des jacobins. Il n'usa du pouvoir qu'il venait de conquérir qu'avec la plus grande modération, l'employant même à réagir autant qu'il le pouvait contre le régime de la terreur. Il fit supprimer le tribunal révolutionnaire, fermer le club des jacobins, et poursuivre Carrier, Lebon et leurs adhérents. La rigueur qu'il déploya alors contre les terroristes attira sur lui de terribles représailles : on lui reprocha les massacres de septembre, sa conduite à Bordeaux, et tous les excès enfin qui avaient marqué le commencement de sa carrière révolutionnaire. Ces accusations trop fondées, et journellement reproduites, eurent pour effet dans la disposition nouvelle des esprits de porter une forte atteinte à son crédit. Une tentative d'assassinat dont il prétendit avoir été l'objet, au lieu de rappeler l'intérêt sur lui, ne servit qu'à le déconsidérer encore plus. On ne crut point à cette tentative, ou l'on feignit de ne pas y croire, et les journaux se livrèrent à ce sujet à d'interminables plaisanteries. Cependant les journées des 2 et 3 prairial auxquelles il contribua puissamment, et dans lesquelles le parti de la montagne succomba, lui rendirent quelque popularité ; il rentra au comité de salut public qu'il avait volontairement quitté, et se rendit bientôt après, comme commissaire de la convention, à l'armée de l'Ouest qui était alors commandée par le général Hoche. Il arriva sur les lieux pour assister au désastre de Quiberon. Ne voulant pas présider aux rigueurs qui devaient suivre cette malheureuse expédition, il revint à Paris. On l'y accusa hautement de favoriser les royalistes : voulant repousser ce reproche, qu'assurément il ne méritait pas, il peignit à la tribune l'affaire de Quiberon sous les couleurs les plus propres à exaspérer les esprits contre ceux qui avaient contribué à cette tentative. Le général Hoche avait pensé que quelques chefs seulement de cette expédition devaient être frappés : Tallien combattit cette opinion, et fit décréter que tous ceux, sans distinction de sexe ou d'âge, qui y avaient pris une part quelconque, seraient punis de mort. Il s'exprimait ainsi en terminant sa violente apostrophe contre ces malheureux : « Ils ont osé remettre le pied sur la terre natale : » la terre natale les dévorera. » C'était le 9 thermidor, à la même heure où, un an auparavant, il avait attaqué Robespierre avec tant de courage, qu'il provoquait ces rigueurs. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à cette époque les agents des royalistes le désignaient comme un homme sur lequel la cause des Bourbons pouvait compter. Après le 13 vendémiaire, il s'emporta contre ce parti avec une nouvelle violence, et essaya de redonner quelque impulsion à la révolution. Il fut nommé membre d'une commission de cinq membres chargée de proposer de nouvelles mesures de salut public, et dont lui-même avait provoqué la création ; mais cette commission resta sans puissance. A cette époque, il avait beaucoup à souffrir de la part des journalistes, et en général des écrivains politiques : il provoqua des mesures violentes contre la presse, dont jusque-là il avait toujours défendu la liberté. Il perdit dès lors tout son crédit, et le changement politique de l'an III s'opéra sans qu'il y eût aucune part. Désigné par le sort pour faire partie du conseil des *cinq-cents*, il n'eut point d'influence dans cette assemblée, où il se montra l'un des partisans les plus chauds des principes de la révolution. Les rôles si différents et si décisifs qu'il avait joués dans cette crise lui attirèrent les accusations les plus contradictoires : c'est ainsi que presque au même temps il eut à se défendre d'avoir participé à une conspiration royaliste, et d'avoir présidé aux massacres de septembre. Ce fut Dumolard qui dans cette dernière occasion prit la parole contre lui. Tallien ne répondit à cette attaque que par des considérations sur la nature des grandes crises sociales et sur le désordre qu'elles peuvent jeter dans les esprits : « C'est un malheur, » dit-il, d'être né dans un temps de révolution, puisque » trop souvent, entraîné par les circonstances, on ne » peut suivre ni l'impulsion de son cœur ni les conseils » de la sagesse..... Je dois donc pleurer sur ces temps » désastreux, puisque j'ai peut-être contribué à les » faire naître par l'exaspération de mes opinions...... » J'ai pu errer dans un temps où la vérité était couverte » par le voile des passions : mais l'erreur n'est pas un » crime...... et qui serait assez vain pour affirmer qu'il » a toujours sainement jugé notre étonnante révolu» tion ! » Ces considérations, qui contenaient un aveu implicite des faits qu'on lui reprochait, désarmèrent ses accusateurs, ou au moins les réduisirent au silence. Le coup d'état du 18 fructidor lui rendit quelque autorité ; mais loin d'en abuser, on le vit faire tous ses efforts pour adoucir le sort de ses ennemis, dont plusieurs lui durent d'échapper à la proscription. En sortant des *cinq-cents*, Tallien rentra dans la vie privée, où il devint bientôt complétement ignoré. Cette transition de l'existence la plus agitée à l'existence la plus obscure était trop subite pour qu'il pût facilement s'y résigner. Des chagrins domestiques vinrent encore ajouter à ses dégoûts. Madame de Fontenay, qu'il avait épousée peu de temps après lui avoir sauvé la vie, semblait avoir oublié ce qu'il avait fait pour elle ; il résolut donc de quitter la France. L'expédition d'Egypte lui en fournit le moyen. Il avait connu Bonaparte, qu'il avait autrefois mis en relation avec Barras ; il le suivit en qualité de savant, et bientôt après il fut nommé membre de l'institut d'Egypte. Il rédigea au Caire la décade égyptienne, puis il obtint la place d'administrateur des domaines nationaux. Sa position en Egypte devint intolérable lorsque Bonaparte eut quitté ce pays. Tous ceux qui y commandèrent après lui l'accablèrent de dégoûts. Menou le força de retourner en France, où il le fit précéder d'un rapport qui ne pouvait manquer de le mettre à son arrivée dans une position très embarrassante. Mais pendant la traversée il fut fait prisonnier par les Anglais, qui le conduisirent à Londres où le parti de l'opposition lui fit la réception la plus brillante. Le club des wighs lui donna une grande fête et un repas splendide dans lequel le célèbre Fox fut placé à côté de lui. La duchesse de Devonshire lui envoya son portrait qu'il accepta après avoir renvoyé les diamants qui l'entouraient. De retour en France il s'y vit mal accueilli du premier consul et de la plupart de ses amis.

Il y trouva sa femme, devenue depuis la princesse de Chimay, résolue de demander son divorce qui fut en effet prononcé peu de temps après. Tallien était absolument sans fortune et presque sans moyen d'existence; il sollicita donc un emploi. Ce ne fut toutefois qu'au bout de plusieurs années qu'à la recommandation de Fouché et de M. de Talleyrand il obtint la place de consul de France à Alicante. S'étant rendu dans cette ville, il y fut atteint de la fièvre jaune qui lui occasiona la perte d'un œil; il revint alors à Paris où son traitement de consul lui fut continué. Cette faveur, rapprochée de celle qu'il obtint depuis la restauration de n'être point compris dans la mesure qui frappa les régicides, a fait repandre le bruit qu'il avait été attaché à la police des deux gouvernements, impérial et royal. Ce qu'il y a de sûr pourtant c'est qu'à sa mort, arrivée à Paris le 16 novembre 1820, il était dans la plus grande misère, ayant été obligé pour vivre, peu de temps avant, de vendre sa bibliothèque. Cette circonstance sans doute ne prouve pas que l'accusation portée contre lui soit fausse, mais elle doit au moins empêcher qu'on ne l'admette légèrement.

TALMA (François-Joseph) est né à Paris, le 15 janvier 1766. Il passa les premières années de sa vie en Angleterre, où son père exerçait avec quelque célébrité la profession de dentiste. Ramené en France vers l'âge de neuf ans, il y fut mis en pension chez M. Verdier. Peu de temps après son entrée dans cette institution se manifesta chez lui cette profonde sensibilité et cet impétueux enthousiasme qui le faisaient s'identifier avec le personnage qu'il représentait, et dont, plus tard, la chaleur pénétrante tempérée par l'habitude et les sérieuses études qu'il fit de son art, lui permit d'atteindre cette inimitable perfection que de longtemps il est à craindre de ne plus voir se reproduire. M. Verdier ayant composé une tragédie intitulée *Tamerlan*, en répartit les différents rôles à ses élèves et la leur fit représenter à la suite d'une distribution de prix. Talma, chargé d'un emploi peu important, avait à raconter la mort d'un ami condamné par son père: il se fit d'abord remarquer au commencement de son récit par l'intelligence dont il paraissait doué; mais, dans le cours de sa narration, il se pénétra tellement de la douleur ressentie par le personnage qu'il représentait, qu'il ne put continuer et tomba évanoui sur la scène, suffoqué par ses sanglots. Lorsque Talma eut achevé ses études, il retourna en Angleterre auprès de son père. Déja, à cette époque, on avait tenté d'établir à Londres un théâtre français, projet qui n'eut pas de suite, à cause de l'opposition violente que le peuple fit éclater à ce sujet. Cependant la noblesse anglaise, qui ne partageait pas cette répugnance, suivait assidument des représentations données dans des salons particuliers par plusieurs jeunes Français: obéissant alors à un instinct que l'événement rapporté ci-dessus semblait avoir complètement déterminé, Talma se réunit à ses jeunes compatriotes, et se fit tellement remarquer par les dispositions brillantes et la supériorité qu'il deploya dans son jeu, que plusieurs lords, désirant conserver à leur pays un sujet qui donnait tant d'espérances, engagèrent instamment son père à le destiner à la scène anglaise, puisque la facilité avec laquelle il s'exprimait dans leur langue repoussait toute objection contraire à l'accomplissement de leur vœu. Cependant un nouveau concours de circonstances ramena le jeune Talma à Paris, où il exerça, pendant un an et demi, la profession de son père. Ayant eu à son retour l'occasion de remettre à Molé quelques lettres de recommandation de la part de plusieurs lords, qui l'engageaient à tenter de nouveau l'établissement d'un théâtre français à Londres, son goût pour le spectacle et son inclination pour la scène, le firent se lier avec plusieurs artistes. Après avoir quelque temps flotté entre les conseils encourageants de Dugazon, de Molé, et les avis de mademoiselle Sainval, qui combattait la détermination qu'il avait prise d'embrasser la carrière théâtrale, Talma entra, en 1786, à l'école de déclamation où, guidé par les sages conseils de Fleury et de Larive, il fit bientôt de rapides progrès dans un art qu'il étudiait avec enthousiasme, et débuta, le 21 novembre 1787, au Théâtre Français, par le rôle de Séide dans *Mahomet*. Avant de nous étendre davantage sur la vie de Talma, nous allons, autant que peuvent le permettre les bornes étroites qui nous sont prescrites, jeter un coup d'œil rapide sur les divers systèmes adoptés par les différents tragiques qui l'avaient précédé sur la scène française. Par ce moyen nous pourrons reconnaître combien il lui fallut de travail, de recherches et d'études pour arriver jusqu'au degré d'élévation où il parvint, pour mériter cette grande réputation qui lui survivra éternellement dans les annales dramatiques. Avant Baron, les acteurs français n'avaient aucune théorie positive, aucun principe certain sur l'art de la déclamation. Les gestes les plus violents, le langage le plus enflé, les écarts de la voix les plus cruels pour l'oreille, décidaient souvent la préférence d'un public de mauvais goût, et dont aucun sujet n'avait cherché à détruire la passion pour l'emphase et l'exagération. N'étant donc arrêté dans la vaste carrière de la divagation par l'exemple d'aucun autre maître que la raison et le bon goût, chacun des comédiens remplissait son rôle suivant les moyens et les facultés dont il était doué: il faisait parade des *belles manières*, faussait le ton des choses les plus simples, parce qu'il était alors reçu que les rois ne devaient pas parler comme les autres humains. Cependant, vers le milieu du XVIIIe siècle, Baron, qui était doué d'un port majestueux et d'une figure pleine de noblesse, dont le maintien et la démarche fière imposaient tellement aux yeux qu'on croyait voir en lui le roi, le prince ou le héros qu'il représentait, tant son apparence faisait illusion, Baron était venu fortement contraster avec ce vieux système de déclamation, par le naturel et la modération que lui seul pouvait faire supporter par la dignité de sa contenance imposante qui, captivant l'attention tout entière, faisait supporter la froideur de son jeu. Beaubourg, qui vint après lui, ne chercha point à marcher sur ses traces, et négligea ce premier pas fait dans la route salutaire des améliorations: cependant il ne retomba pas précisément dans le ridicule des temps antérieurs, mais il s'abandonna à toute la fougue des inspirations de son caractère, ce qui produisit alors un genre ampoulé, contribua par cette déviation de la bonne route à reculer encore le triomphe du bon goût, qu'il était réservé à celui seul dont nous allons nous occuper de faire briller dans tout son éclat. Ces acteurs estimés de leur temps furent bientôt tous effacés par Lekain. Ce tragédien, d'un physique sans noblesse, d'un extérieur sans dignité, arriva sur la scène sans avoir fait aucune étude préparatoire qui pût le guider dans la marche qu'il avait à y suivre; mais, doué d'une sensibilité profonde, d'une chaleur brûlante et communicative, d'un organe véritablement tragique et de toutes les facultés intérieures nécessaires pour constituer le véritable talent dramatique, il s'abandonna à ses seules inspirations, osa franchir les barrières de la froide convention, enfin rendit comme il sentait. Aussi l'a-t-on vu effrayer par les emportements de son jeu terrible aux moments des fureurs, entraîner par l'émotion que provoquaient ses pathétiques accents, et transporter par les éclairs de sublimité qui venaient sillonner ses fougueux transports. Cependant Lekain, que nous citons seul comme bien supérieur à tous les prédécesseurs de Talma, Lekain ne doit la réputation dont il jouit même de nos jours, qu'à l'effet qu'il produisit dans l'expression de la colère, de la fierté ou de la douleur, tous cas dont la peinture réelle exige beaucoup de talent sans doute, mais tous aussi étrangers au cours paisible des événements de la vie, et qui, frappant toujours l'imagination par cela seul qu'étant plus rares elle y est moins habituée, parviennent plus facilement à la séduire: aussi faut-il reconnaître qu'avec tant de génie dramatique il retombait dans l'exagération dont on avait commencé à sentir l'abus. Lorsque plus tard, et d'après les avis éclairés de Voltaire, il modifia son jeu, il sentit toute la nécessité qu'il y aurait pour le perfectionnement de son art à se rapprocher de la réalité; mais il manqua d'audace pour s'aventurer dans la carrière de l'innovation, et craignit de s'exposer à la disgrace d'un public dont, malgré ses défauts, il faisait l'admiration. Toutefois il restait à remplir un vide immense sur la scène: le repos des passions, les transitions de l'agitation à la tranquillité ordinaire, les passages paisibles, qui occupent de dis-

Digitized by Google

tance en distance peu de place dans un cadre consacré aux faits nombreux qui composent l'action, tout cela n'était ni compris ni rendu. Il fallait nécessairement, pour établir une distinction entre cette exagération d'une chose naturelle et l'expression de la colère, qui est elle-même une exagération de la nature, il fallait qu'ils tombassent dans le ridicule lorsqu'ils voulaient ensuite peindre un sentiment quelconque étranger à l'uniformité du cours ordinaire des événements. C'était à Talma seul qu'il était réservé de créer ce nouveau genre de mérite, peut-être le plus difficile puisqu'il fallait en faire sentir le besoin. Mais doué d'une intelligence qui lui permettait de juger sainement ses prédécesseurs, d'un génie inventif qui lui découvrait des moyens de succès dans un genre dont avant lui on ne supposait pas l'existence, et armé surtout d'une courageuse persévérance qui lui faisait mépriser les préjugés qui embarrassaient sa marche vers un but salutaire, Talma, puisant dans son imagination seule, riche d'étude et de recherches, les ressources et les améliorations d'un art qu'il allait recréer, parut au milieu de plusieurs talents brillants comme un des ornements de l'édifice théâtral dont il devait être un jour le plus ferme et l'unique soutien. Comme il ne débuta que par des rôles secondaires qui ne lui permettaient pas de déployer tous ses moyens, lorsqu'il arriva en scène Talma se fit seulement remarquer par la noble simplicité de son jeu, le charme de son organe sonore, la pureté naturelle de son débit, et, malgré le succès qu'il obtint, rien encore ne faisait supposer en lui le germe du talent transcendant qu'il devait posséder par la suite. Ne voyant dans les suffrages qu'on lui accordait qu'un appel à de nouveaux efforts, le jeune artiste donna tous les instants de loisirs que lui laissait le théâtre à l'étude des sciences, compagnes de la supériorité à laquelle il sentait en lui la force de s'élever un jour : il rechercha la société des hommes célèbres dans tous les genres de mérites, il visita les musées, consulta la sculpture, la peinture, et cherchant jusque dans l'antiquité tout ce qui pouvait contribuer au perfectionnement et à la régénération de son art, il étudia les médailles et les manuscrits anciens. C'est après deux ans d'un travail opiniâtre pendant lesquels il ne remplit seulement que les emplois obscurs de confidents, que Talma tenta le premier essai en faveur de la révolution qu'il sentait la nécessité d'opérer dans les usages de la scène, et ce fut dans le rôle de Proculus de la tragédie de *Brutus*, qu'il parut pour la première fois avec une véritable toge romaine. Cette tentative hardie, qui décelait en lui le génie d'un art qu'il voulait dégager de tout son ridicule, fut bien accueillie du public, malgré les journaux du temps qui cherchaient à la blâmer, malgré mademoiselle Contat qui s'écria *qu'il avait l'air d'une statue antique* et madame Vestris qui demandait *s'il avait des draps de lit sur les épaules*. Dès lors, l'habitude du théâtre et le fruit de ses pénibles recherches lui faisaient faire de sensibles progrès : il montra bientôt tout le fruit qu'il en avait tiré par le succès brillant qu'il obtint dans le rôle de Charles IX que lui avait confié Chénier. A cette époque on lui reprochait dans son jeu certains passages faibles qu'il rachetait par des élans inattendus d'une beauté sublime, et quelque chose de caverneux dans sa voix que, plus tard, il sut rendre si mélodieuse, en lui donnant toutes les nuances d'intonation et toutes les variations de tons si difficiles à acquérir. Talma, qui était lié avec David, avec Mirabeau, les deux Chénier, Vergniaud et plusieurs autres girondins, ne put résister au torrent de la révolution qui traversa la France et qui, renversant dans sa course les bases du système social, divisa la nation en deux partis, et força chacun de ses membres à prendre une attitude politique. Elevé chez un peuple libre, partisan de la liberté, il fut enthousiasmé d'un nouvel ordre de choses dont le principe primitif semblait promettre le bonheur à sa patrie, et il s'attacha avec ardeur à la cause du nouveau régime comme le devait faire tout bon citoyen animé par des sentiments libéraux, et que l'intérêt personnel n'attachait pas à l'ancien. « C'est la révolu-» tion qui m'a fait citoyen, disait-il, je n'étais avant » que digne de l'être. » Le talent remarquable dont il avait fait preuve dans Charles IX contribua au succès de ce bel ouvrage, qui avait obtenu jusqu'à trente représentations, lorsque le clergé arracha du roi la permission d'en arrêter le cours. Plusieurs fois déjà le public avait demandé cette pièce qu'on refusait de jouer, sous prétexte de maladie de deux acteurs y remplissant un rôle. Mirabeau, avec plusieurs des Provençaux en grand nombre à Paris, interrompirent un jour les comédiens au lever du rideau par les cris multipliés de Charles IX! Charles IX! Talma, alors en scène, s'avança, et prit sur lui de dire : que, malgré son indisposition, madame Vestris jouerait pour donner une preuve de son patriotisme, mais qu'on lirait le rôle du cardinal. Le lendemain en effet la tragédie fût représentée, et Talma, demandé après le spectacle, parut au milieu des applaudissements et des marques les plus flatteuses de l'approbation du parterre. De là prit naissance cette mésintelligence qui divisa si longtemps les comédiens, dont une partie accusait Talma de connivence avec Mirabeau, mésintelligence qui occasiona un duel entre lui et Naudet, et fit prononcer son exclusion du Théâtre Français. Cette rigoureuse détermination aurait pu influer malheureusement sur le reste de la vie du jeune tragédien en lui faisant manquer sa carrière; mais, comme toujours le vrai mérite est au-dessus des revers de l'injustice, il passa au nouveau théâtre de la rue Richelieu, où son talent, secondé par ceux de Monvel, de Dugazon et de madame Vestris, brilla bientôt d'un nouvel éclat. L'envie, jalouse de ses succès, alla l'attaquer jusque dans son honorable retraite par les imputations les plus calomnieuses; il y répondit d'abord dans les journaux, mais bientôt il abandonna une polémique si peu analogue avec la douceur de son caractère loyal et paisible. A peu de temps de là Mirabeau mourut dans une maison qui subsiste encore rue de la Chaussée-d'Antin, et qui alors appartenait à Talma. Celui-ci exprima par ces deux vers, placés sur la porte de ce lieu consacré, le regret que lui fit éprouver la mort du Démosthènes français en qui il avait aussi à pleurer un ami :

L'ame de Mirabeau s'exhala dans ces lieux.
Hommes libres, pleurez : tyrans, baissez les yeux.

C'est en 1790 que Talma fit la connaissance de Bonaparte, mais le départ du jeune lieutenant pour la Corse vint bientôt séparer ces deux hommes qui devaient se rapprocher plus tard, lorsque tous les deux ils auraient atteint le degré le plus élevé sur deux scènes si différentes. La municipalité de Paris cassa l'arrêt par lequel les comédiens avaient exclu Talma du Théâtre Français, et il y rentra après deux ans d'absence. Il n'y remplit aucun autre rôle important que celui de Charles IX, jusqu'au 2 mai 1791, époque où il se fit de nouveau remarquer dans *Henry VIII*, sur le théâtre de la rue Richelieu. Sous le règne de la république, Talma, qui aimait la révolution par principe, mais en abjurait les excès, demeura toujours fidèle à la cause de la liberté. Cependant ses liaisons avec Guadet et Condorcet faillirent lui coûter la vie. Entre autres circonstances il se trouva en danger pour avoir donné à Dumouriez, dans sa maison de la rue Chantereine, une fête qui fut troublée par l'arrivée inopinée de Marat qui eut avec le général une discussion fort animée; et le lendemain les colporteurs de la feuille de *l'Ami du peuple* criaient dans Paris : « Détails de la fête donnée au traître » Dumouriez par les aristocrates chez l'acteur Talma, » avec les noms des conspirateurs qui s'étaient proposé » d'assassiner l'ami du peuple. » C'est particulièrement pendant la terreur qu'il prouva toute sa modération, et donna des marques de son humanité : on le vit, bravant le châtiment sévère réservé à la compassion, donner asile à des malheureux menacés de la mort, et réconcilier entre eux deux hommes dont les querelles de partis avaient excité mutuellement la haine, et que pendant longtemps il cacha sous le même toit à l'insu l'un de l'autre, les recevant alternativement à sa table. En février 1794, il fut encore de nouveau troublé dans le cours de ses triomphes dramatiques par de fausses accusations que des ennemis jaloux et turbulents renouvelèrent contre lui : lorsque, dans le rôle de Néron, il parut devant un public qui d'ordinaire l'accueillait

avec bienveillance, quelques voix du parterre l'accusèrent de jacobinisme. Ému d'abord par cette attaque imprévue, il reprit bientôt tout son sang froid, et, s'avançant avec fermeté, il répondit par ce peu de mots qui, prononcés avec une noble indignation, imposèrent silence aux perturbateurs : « Citoyens, j'ai toujours aimé, j'aime encore la liberté, mais j'ai toujours détesté le crime et les assassins : le règne de la terreur m'a coûté bien des larmes, tous *mes amis sont morts sur l'échafaud.* » Les malveillants, adoptant alors un autre système de calomnie, firent courir le bruit que Talma avait été un des plus ardents persécuteurs des comédiens français, et qu'il avait, par ses efforts, contribué à les faire renfermer au Luxembourg; mais Larive et mademoiselle Contat embrassèrent sa défense, et publièrent dans les journaux plusieurs lettres qui, démentant ces faux bruits, les empêchèrent de s'accréditer. Rendu enfin au repos, il ne fit plus, dès lors, qu'avancer à grands pas dans la carrière des améliorations, et commença à exciter véritablement chez les spectateurs cet enthousiasme et cette admiration que son talent toujours croissant ne fit qu'augmenter de plus en plus. Dès cet instant commença cette réputation qui, jusqu'à son dernier moment, ne cessa de s'agrandir encore. Après avoir perfectionné l'art de se draper, et ramené sur la scène cette fidélité de costume qui contribue tant à l'illusion, il inventa ce nouveau système de déclamation dont on est redevable à lui seul, ce secret si important de respirer à propos, de manière à ne point couper le sens du vers et à éviter ce chant martelé qui faisait avant retomber la rime ou cadence, comme le mauvais goût des temps précédents en avait fait adopter l'usage. Il se faisait surtout remarquer par le naturel de son feu dans la description des scènes profondément senties, par la vérité avec laquelle il rendait les passions ardentes, les impressions violentes et les affections d'une profonde sensibilité. Il réussissait avec moins de succès dans les rôles de chevalerie, dont les caractères faiblement tracés et manquant d'une couleur fortement décidée convenaient peu à son genre de talent profondément tragique. Napoléon, porté par une série de victoires et de conquêtes au faîte des grandeurs, assista fréquemment et avec plaisir aux représentations du nouveau Roscius : trop juste appréciateur de toute espèce de mérites pour n'être pas frappé de celui du grand tragédien, il voulut bien se rappeler son ancienne liaison avec lui, et l'honorer de la faveur encourageante de sa protection. Cependant, lorsque le premier consul ceignit le diadème impérial, l'artiste, ne croyant plus pouvoir se permettre de visiter l'empereur, négligea de se rendre au palais, comme il en avait avant l'habitude, à l'heure du déjeuner; mais un chambellan vint le chercher de la part de son maître, le jour même où les autorités allaient le complimenter sur son élévation au trône. Depuis assez longtemps il avait avec Talma, sur l'art de la tragédie, un entretien qu'à tout instant l'on venait interrompre par l'avis de l'arrivée de nouvelles députations, lorsque celui-ci, craignant d'être importun, témoigna le désir de se retirer : « Non, non, lui dit Napoléon, restez : » puis s'adressant au chambellan de service : « C'est bien, qu'elles attendent : continuons, » et il reprit sa conversation. Après plusieurs observations faites avec la force et la justesse de raisonnement qu'il apportait dans toutes ses discussions, le monarque, arrivant à l'exagération qu'il avait remarquée dans le jeu de Néron, conseillait à Talma de concentrer plus en lui une sorte de nature qui ne devait pas se répandre au dehors : « Lorsque les personnes constituées en dignité, lui disait-il, soit qu'elles doivent leur élévation à la naissance ou aux talents, sont agitées par les passions, ou livrées à des pensées graves, elles parlent sans doute de plus haut; mais leur langage ne doit être ni moins vrai, ni moins naturel. Par exemple, en ce moment, nous parlons comme on parle dans la conversation : eh bien! nous faisons de l'histoire. » Un autre jour, l'empereur lui disait encore : « Vous venez souvent chez moi; ce sont des princesses à qui l'on a ravi leur amant, des princes qui ont perdu leurs états, d'anciens rois à qui la guerre a enlevé le rang suprême, de grands généraux qui espèrent ou demandent des couronnes. Il y a autour de moi des ambitions déçues, des rivalités ardentes, des catastrophes, comme aussi des douleurs cachées au fond du cœur, des afflictions qui éclatent au dehors. Certes, voilà bien la tragédie; mon palais en est plein, et moi-même je suis assurément le plus tragique des personnages du temps. Eh bien! nous voyez-vous lever les bras en l'air, étudier nos gestes, prendre des attitudes, affecter des airs de grandeur? Nous entendez-vous pousser des cris? Non sans doute; nous parlons naturellement comme chacun parle quand il est inspiré par un intérêt ou une passion. Ainsi faisaient avant moi les personnages qui ont occupé la scène du monde, et joué aussi des tragédies sur le trône. Voilà des exemples à méditer! » Ces remarques, ainsi que plusieurs autres non moins judicieuses, que Talma était trop à même d'apprécier pour n'en pas profiter, contribuèrent par leur justesse et leur profondeur aux perfectionnements que, pendant quinze années, il apporta successivement dans un art que depuis longtemps déjà l'on ne croyait plus, entre ses mains, susceptible d'aucune amélioration. Vers l'année 1807, il fut attaqué d'une maladie de nerfs qui fit craindre pendant quelque temps de voir la tragédie privée de son plus éloquent interprète; mais rendu à la tendresse de ses nombreux amis, il remonta sur la scène pour y cueillir de nouveaux lauriers. Peu après, il accompagna l'empereur français à Weimar pour y jouer *devant un parterre de rois*, et il y devint l'objet de la bienveillance la plus flatteuse du monarque de la suite duquel il faisait partie : cette faveur marquée attira tous les regards sur lui, et il fut alors en butte à tous les hommages des courtisans français et étrangers. En 1817, Talma se rendit en Angleterre, où se trouvait alors mademoiselle Georges, et y donna deux soirées dramatiques. Il joua avec sa supériorité ordinaire, et le témoignage des journaux anglais de l'époque est le plus bel éloge de son talent. Entre autres rôles où il était sublime, il avait apporté une si rare perfection dans celui de *Hamlet*, que, à quelque temps de là, donnant sur le théâtre d'Arras une représentation de cette tragédie, un officier du génie, qui souvent avait bravé la mort, fut tellement saisi d'effroi au moment où Hamlet va frapper Gertrude de son poignard, que, poussant des cris affreux, il tomba sans connaissance en proie à une violente attaque de nerfs dont, pour la première fois de sa vie, il ressentait les effets : on le porta hors de la salle pour lui prodiguer les soins qu'exigeait sa position : et lorsqu'il reprit ses sens, il demanda d'un air inquiet : « *A-t-il tué sa mère?* » Talma ne fut pas accueilli avec moins d'enthousiasme en Belgique qu'en Angleterre : et, en 1822, le roi des Pays-Bas lui accorda l'usufruit d'une rente de 10,000 francs, à la condition que, pendant six ans, il consacrerait les congés qu'il obtiendrait, à jouer sur le théâtre de Bruxelles les principaux rôles de son répertoire. Il semblait être parvenu à toute l'apogée de sa gloire, après avoir rempli avec un égal succès plusieurs rôles de genres si différents, quoique appartenant tous au domaine de la tragédie. Cependant le talent qu'il montra pour la comédie, dans le rôle de Danville de *l'École des vieillards*, lui attira de pompeux éloges, doublement mérités par les nouvelles études qu'avait exigées de lui ce rôle qu'il créa vers le déclin de sa vie et où il déploya toutes les ressources de son vaste génie. Mais atteint, au milieu de ce nouveau triomphe, de la maladie dont il mourut, le 19 octobre 1826, il ne reparut plus sur la scène, et le délire de l'enthousiasme qu'avait excité ce dernier effort de son sublime talent vint fixer à jamais la renommée sur sa tombe. Il avait manifesté à ceux qui l'entouraient l'intention de n'être assisté par aucun prêtre à ses derniers moments : aussi ce fut en vain que, deux fois, M. l'archevêque de Paris tenta de parvenir jusqu'au lit du mourant, pour lui faire agréer les secours de son saint ministère : grande responsabilité qu'ont assumée sur leur tête les amis de Talma, dont aucun sans doute ne suivra pour lui-même la marche observée pour l'agonisant, qui peut-être aurait cédé aux charitables exhortations du respectable prélat. Doué d'un bon naturel, d'un caractère doux et humain, Talma fut un homme de bien dans la vie privée; ses succès sur la scène le

Digitized by Google

rendent le plus grand tragédien du siècle; et ses funérailles, auxquelles assistèrent les personnages les plus renommés par leurs talents et leurs vertus, prouvent l'estime qu'il sut toujours mériter.

TALOT (Michel Louis), né à Chollet, le 22 août 1755, était avocat au tribunal de commerce d'Angers, à l'époque de la révolution. Nommé électeur en 1789, il fit partie de la garde nationale dès sa formation, y obtint plusieurs grades, et servit, en 1792, contre les Vendéens. Elu la même année député suppléant de Maine-et-Loire à la convention, il remplit, avant d'y siéger, les fonctions de membre du conseil-général de son département et de juge au tribunal de première instance du district d'Angers. Il les quitta en mars 1793 pour marcher de nouveau contre les Vendéens; obtint, lorsque l'armée eut été régularisée, le grade d'adjudant général, et commanda par intérim la division de Menou. A la fin d'août 1793, il entra à la convention, devint membre du comité de la guerre, puis secrétaire de l'assemblée elle-même, refusa les missions de la Vendée et de Lyon, dirigea, après le 9 thermidor, la force armée de Paris, et réussit à calmer les mouvements qui menaçaient la tranquillité publique. Envoyé en qualité de commissaire à l'armée de Sambre-et-Meuse, il pourvut à sa subsistance, se trouva au blocus de Luxembourg, assista à la capitulation de cette place, et revint à la convention. Lors des événements de prairial, il se présenta avec un secours de vingt-cinq mille hommes qu'il n'eut pas occasion d'employer, parce que tout rentra promptement dans l'ordre. Lors de la discussion de la constitution de l'an III, on proposait d'éloigner les célibataires de la représentation nationale: « On dirait qu'il y a ici une faction d'épouseurs, » s'écria M. Talot, et cette saillie fit écarter la proposition. Il combattit vaillamment au 13 vendémiaire an IV, et fut nommé, le 14, commissaire à l'armée du Nord, pour en ramener des troupes qui étaient nécessaires à la sûreté de l'assemblée; mais une maladie grave ne lui permit de les accompagner que jusqu'à Lille. Néanmoins il comprima des troubles sérieux dans le Pas-de-Calais et y courut de grands dangers. A son retour, il défendit avec succès le général Menou, qui avait été traduit à une commission militaire, passa le lendemain au conseil des cinq-cents, ne prit aucune part au 18 fructidor, soutint avec force le maintien de la constitution de l'an III, et fut élu membre puis président de la commission des inspecteurs de la salle. Il dirigea aussi les grenadiers qui formaient la garde du corps législatif, et rendit d'éminents services à plusieurs de ses collègues. Il appuya, à la tribune, les mesures du général Hoche pour pacifier la Vendée, parla en faveur de la république au 18 brumaire, fut incarcéré quelques jours après et détenu quarante-huit heures. Mis en liberté à la sollicitation de la députation de Maine-et-Loire, on lui offrit la place de colonel de gendarmerie à Grenoble et ensuite celle de sous-inspecteur aux revues, qu'il refusa. Impliqué dans l'affaire de l'Opéra, où l'on voulait, dit-on, se défaire du premier consul, il fut mis en surveillance; mais soupçonné de nouveau, après l'explosion du 3 nivôse, il fut renfermé au Temple et condamné à la déportation. Transféré à l'île de Ré, il n'y resta qu'en surveillance, et obtint de prendre les armes contre les Anglais qui avaient jeté des hommes dans cette île et la menaçaient d'une invasion. Talot recouvra sa liberté au bout de quatorze mois, et reçut ordre de s'embarquer pour l'expédition de Saint-Domingue, avec défense de se rendre à Paris. Etant allé chez lui pour régler ses affaires, il y tomba malade, et demanda une autre destination: on lui annonça alors qu'il ne faisait plus partie de l'armée. Il réclama vainement et fut mis à la retraite. En 1809, on lui enjoignit de se transporter à Gand, pour servir dans son grade à la tête de l'armée de Flandre, quand les Anglais descendirent à Walcheren, et on le plaça sous les ordres du général Rousseau. Malgré sa bonne conduite, on le comprit dans la réforme, lorsque les ennemis se furent retirés; et, en avril 1812, le ministre de la guerre lui expédia un brevet de pension au minimum de son grade. A la suite des désastres de Moskou, le ministre lui ordonna de rejoindre l'armée; mais ayant fait connaître qu'il était dans l'impossibilité de servir, on l'autorisa à demeurer dans ses foyers. Durant les cent jours, on offrit à M. Talot un commandement qu'il n'accepta point, et depuis ce temps il vit entièrement retiré.

TAMBRONI (Clotilde), sœur de Joseph, née à Bologne, en 1758, s'appliqua par goût aux études sérieuses. Elle apprit le grec en travaillant dans la chambre où son frère prenait ses leçons; et un jour qu'il était embarrassé, elle suspendit son ouvrage pour répondre aux questions que son maître lui adressait. Une disposition si heureuse détermina deux professeurs à lui prodiguer leurs soins, et en peu de temps Clotilde composa des vers grecs qui lui valurent son entrée dans la société des *Inestricati*. Pour justifier cette faveur, elle fit un épithalame grec au sujet du mariage du président de cette société. Les académies Clémentine et Etrusque de Cortone, celle des Arcades de Rome, lui ouvrirent leurs portes, et le sénat de Bologne la nomma, en 1794, professeur de langue grecque à l'université de cette ville, place qu'elle occupa jusqu'en 1798, qu'elle en fut dépossédée pour n'avoir pas voulu prêter le serment de haine à la royauté. Elle partit alors pour l'Espagne avec son maître, le président d'Aponte, qu'elle regarda toujours comme son père, et revint avec lui en Italie, où le premier consul Bonaparte, rendant justice à ses talents, la rétablit dans ses fonctions, sans faire attention à ses opinions politiques. Lorsque les chaires de grec furent supprimées, elle vécut dans la retraite. Mademoiselle Tambroni, outre le grec, connaissait le français, l'anglais et l'espagnol. Ses mœurs étaient très pures, sa modestie admirable. Elle correspondait avec plusieurs littérateurs nationaux et étrangers. Anse de Villoison disait « qu'il n'y avait en Europe que trois hommes capables d'écrire comme elle, » et au plus quinze en état de la comprendre. » Mademoiselle Tambroni resta fort attachée à ceux qui suivirent son éducation, et notamment au professeur d'Aponte dont elle conserva la mémoire en lui élevant un tombeau dans la Chartreuse de Bologne. Elle mourut dans cette ville, le 4 juin 1817, laissant des ouvrages manuscrits qui sont dans les mains de son frère. Elle a publié: 1° *Versi greci per le nozze Ghisilieri, con la traduzione*, Palerme, 1792, in-4°; 2° *Ode saffica greca, con la traduzione*, Toscana, *ibid.*, 1794, in-4°.

TAMBRONI (Joseph), né à Bologne en 1774, étudia à l'université de cette ville, et se rendit à Milan lorsque les Français envahirent la Lombardie pour la première fois. Au retour des armées austro-russes, il se réfugia en Savoie et demeura quelque temps à Chambéry, où il se maria. Après la bataille de Marengo, il suivit en France le comte Marescalchi, qui l'employa dans son ministère des affaires étrangères, et devint consul à Lisbonne, d'où il fut transféré à Rome où il se livra à l'archéologie. Ses travaux, quoique peu nombreux, lui ont acquis de la réputation. Il était membre des académies de Saint-Luc, et d'antiquité de Rome, de celle des beaux-arts de Vienne, et associé correspondant de l'institut de France. Il est mort à Rome, le 10 janvier 1824, et a publié: 1° *Compendio delle storia di Polonia*, Milan, 1807, 2 vol. in-8°; 2° *Descrizione de' dipinti a fresco eseguiti nel palazzo del duca di Brescia*, Rome, 1816, in-8°; 3° *Lettere sulle urne Cinerarie degli antichi*, ibid., 1817, in-8°; 4° *Trattato della pittura di Cennino Cennini*, ibid., 1821, in-8°, publié d'après un manuscrit de la bibliothèque vaticane, avec un discours préliminaire et des notes; 5° *Elogio di Canova*, ibid., 1823, in-8°.

TANCHOU (Stanislas), né le 8 août 1791, à Ecueillé (Indre). A dix-sept ans, il vint à Paris pour y étudier la médecine, dont son père, maître en chirurgie, lui avait donné les premiers éléments; il fut ensuite placé à l'hôpital du Val-de-Grace, où il devint bientôt externe. En 1809, il partit pour l'armée d'Italie en qualité de chirurgien de troisième classe, et fut attaché au 106e régiment d'infanterie de ligne. Ne voulant pas s'exposer aux chances d'une conscription qui l'aurait éloigné d'un corps où il avait des amis, M. Tanchou s'enrôla comme soldat dans le même régiment, et y devint bientôt sergent-major. En 1812, il suivit son corps en Catalogne, où il fut fait adjudant-sous-officier. A peine rétabli d'une blessure qu'il avait reçue dans les montagnes de Ribas, il fut nommé sous-

lieutenant, et se rendit à la grande armée, dont le quartier-général était alors à Dresde. Placé dans le 108[e] régiment, il fit toute la campagne de 1813. Nommé lieutenant lorsque l'armée rentra en France, il se trouva à plusieurs batailles, où il fut blessé, et où il gagna la croix de la légion d'honneur. Ses blessures l'obligèrent à quitter l'armée le lendemain de l'affaire de Paris. Replacé dans le 27[e] régiment en 1814, il prit part à toutes les batailles qui eurent lieu jusqu'à celle de Waterloo inclusivement, et suivit l'armée derrière la Loire. Il vint l'année suivante à Paris pour y reprendre ses études médicales, et en 1819 il fut reçu docteur en médecine. Depuis lors il a publié différents mémoires, et a été admis dans plusieurs sociétés savantes. Il vient tout récemment de présenter à l'institut de nouveaux instruments pour la lithotritie. Ces instruments paraissent supérieurs à ceux connus jusqu'à ce jour. M. Tanchou ne prend qu'une seule fois la pierre, et la réduit en poussière, au lieu de la briser en morceaux, et achève l'opération en une seule séance. Son procédé est peu douloureux. M. Tanchou s'occupe aussi beaucoup des maladies particulières aux femmes. Il a également présenté à l'institut des instruments propres à remédier à diverses infirmités qui les atteignent, et qui avaient paru incurables jusqu'ici. Ce jeune médecin paraît destiné à augmenter le nombre des bons praticiens qui viennent au secours de l'humanité souffrante. Il a publié : *Du froid, et de son application dans les maladies, considérations physiologiques et thérapeutiques, observations corollaires, par S. Tanchou*, Paris, 1824, in-8°.

TARAYRE (le baron), lieutenant-général, commandeur de la légion-d'honneur, prit les armes dès sa jeunesse, et fit avec distinction les campagnes de la révolution. Il fit partie de l'expédition d'Egypte, et y donna des preuves constantes de valeur et de talents militaires. Il se trouvait à la bataille de Matareb, où il commandait un bataillon de la 85[e] demi-brigade de ligne, sous les ordres du général Reynier; sa belle conduite dans cette affaire le fit citer honorablement, et lui mérita, à la fin de cette campagne, le grade de chef de brigade. Il commandait le 27[e] régiment de dragons, en qualité de colonel, dans la campagne de 1805, contre l'Autriche, et obtint la décoration de commandant de la légion d'honneur, sur le champ de bataille d'Austerlitz. Il passa, l'année suivante, au service de la Hollande, et devint colonel général de la garde de Louis Napoléon. Lors de l'invasion des Anglais dans l'île de Walcheren, en 1809, il montra beaucoup d'intelligence et de courage pour les en chasser. Rentré au service de France, par la réunion de la Hollande avec ce pays, en 1810, il fut employé à l'organisation des gardes nationales qui vinrent remplacer, en 1813, les braves qui étaient morts ou restés prisonniers en Russie, et fut nommé, à la fin de la même année, général de division. Il continua de servir son pays avec la même distinction dans toutes les guerres qui suivirent jusqu'à la première restauration, en 1814, où il obtint la croix de Saint-Louis. Il ne paraît pas qu'il ait pris part aux événements de 1815, puisqu'il continua après la seconde restauration de remplir le poste qu'il occupait auparavant. Il n'éprouva de changement dans sa position qu'en 1818, où l'ordonnance royale du 22 juillet le classa parmi les lieutenants-généraux en non activité. Le baron Tarayre, rendu au repos de la vie privée, fut élu, dès le mois de septembre suivant, par la grande majorité des électeurs du département de la Charente, député au corps législatif, mais il ne put en faire partie à cause d'un vice de formes que la majorité de la chambre crut reconnaître dans cette élection. Il se présenta de nouveau aux élections de 1820, et fut élu au premier tour de scrutin. Admis à la chambre, il prêta le serment d'usage dans la séance du 8 mai, et se fit immédiatement inscrire parmi les orateurs qui s'opposèrent au changement proposé par le ministère à la loi d'élections du 5 février 1817. Le nouveau député était déjà connu par ses succès littéraires, parmi les amis d'une sage liberté. Un de ses écrits, publié en mars 1819, l'avait fait connaître à la France entière. Il était intitulé : *De la force des gouvernements, ou du Rapport qu'elle doit avoir avec leur nature et leur constitution*. L'auteur s'y montre bon citoyen et publiciste éclairé. Il y regarde la loi des élections, qu'on se proposait de changer, comme le principe conservateur des droits nationaux, et comme la base essentielle du gouvernement représentatif. Le général Tarayre prit part à toutes les délibérations importantes de la chambre, et développa dans toutes des talents oratoires et des connaissances qu'on était loin d'attendre d'un soldat dont l'éducation s'était faite, en quelque sorte, au milieu des camps. Il ne devait pas s'attendre à être réélu par les amis d'un ordre de choses auquel il s'était opposé, et qui avait été adopté malgré ses constants efforts. Aussi ne reparut-il plus à la chambre des députés. Il s'est retiré dans son département, où il jouit, au milieu de ses concitoyens, de l'estime que lui ont méritée les services qu'il a eu le bonheur de rendre, et se console de n'avoir pas pu rendre tous ceux qu'il avait en vue.

TARBE (Louis-Hardouin), né à Sens, d'un père qui était imprimeur du roi et président du tribunal de commerce, resta de bonne heure, lui onzième, sous la surveillance d'une mère tendre qui éleva avec soin sa famille, et eut le bonheur de la voir prospérer. Louis Hardouin, appelé dans les bureaux du ministère des finances, y obtint un avancement rapide, et devint ministre en 1791. Sa nomination eut tous les suffrages; malheureusement, à cette époque, son austère probité, son esprit droit, sa vigilance active, ne pouvaient opérer le bien, ni remédier aux maux; et il était très difficile aux autorités de concilier ce qu'elles devaient au souverain, avec l'exigence des divers partis. Cependant il créa la contribution foncière, le plus beau des systèmes quand le cadastre aura produit les améliorations que demande l'expérience. Il quitta le portefeuille lorsqu'on lui fit voir qu'il ne pouvait servir sa patrie. Le roi ne conservait pas moins de ce ministre un souvenir très honorable; il lui écrivit une lettre confidentielle pour l'engager à reprendre ses fonctions, ou à désigner celui qu'il en croyait digne, s'il ne les acceptait point. M. Tarbé se trouva compris dans le décret d'accusation rendu contre les ministres, Duport du Tertre, du Portail, Bertrand de Molleville et Montmorin. Après le 10 août, il fut obligé de se cacher; mais il fut découvert et renfermé jusqu'au 9 thermidor, qui lui rendit la liberté après vingt-sept mois d'angoisses cruelles. Il se retira alors aux environs de Sens, dans un espace de quelques pieds carrés, où il possédait une modeste habitation; il y cultiva les lettres, et s'occupa à traduire les premiers poètes latins. Livré exclusivement à l'étude, il demeura sourd à la voix du conseil des cinq-cents, qui le nomma candidat au directoire, et à celle du premier consul qui, après le 18 brumaire, l'appelait au conseil d'état. Ses principes ne lui permettaient pas de vouer ses talents aux différents systèmes de l'époque. Néanmoins le gouvernement, voulant honorer l'intégrité qu'il avait montrée dans ses fonctions, lui accorda une pension qu'il toucha jusqu'à sa mort, arrivée en 1806.

TARBE (Charles), frère du précédent, né à Sens, alla s'établir à Rouen, et y devint officier municipal. En 1791, il fut nommé député de la Seine-Inférieure à l'assemblée législative, où il se montra zélé défenseur de la constitution monarchique. Il parla à diverses reprises sur les troubles de Saint-Domingue, et se prononça pour les colons contre Brissot et sa faction. Le 30 janvier 1792, il s'opposa à une loi tyrannique sur les passeports. En avril, il fut élu secrétaire, vota pour faire accorder au roi 6,000,000 qu'il demandait pour dépenses secrètes, et combattit le plan de pétition pour la formation d'un corps composé d'anciens gardes-françaises et des vainqueurs de la Bastille. Il vota, le 29 mai, contre le licenciement de la garde du roi; repoussa, le 4 juin, les dénonciations de Chabot contre le comité autrichien, se prononça vivement entre les députés Grange-Neuve et Jouneau, et demanda qu'au lieu de rendre un décret particulier contre ce dernier, l'assemblée généralisât l'article « de manière qu'à chaque » soufflet que recevrait un député... » Ces paroles, qui choquèrent vivement le parti jacobin, causèrent un tumulte affreux dans la salle, et Tarbé fut condamné à huit jours d'arrêt. Il survécut néanmoins aux orages

Digitized by Google

révolutionnaires, et fut nommé en mars 1797, par le département de l'Yonne, au conseil des cinq-cents. Vers le 30 mai, il s'éleva contre les agents du directoire dans les colonies, et notamment contre Sonthonax qu'il accusa d'être le bourreau des blancs et l'incendiaire de leurs propriétés, attaqua les lois rendues depuis cinq ans sur les colonies, les qualifia d'*infames*, et finit par inculper Marec, ancien rapporteur du comité de marine. Ces violences, peut-être fondées, excitèrent un mécontentement général: Thibaudeau se rendit l'organe de l'indignation de l'assemblée, et Tarbé fut obligé de rétracter ce qu'il avait dit d'insultant contre Marec et contre les lois rendues; néanmoins il eut droit au fond, et obtint le rapport du décret qui autorisait le directoire à envoyer des agents à Saint-Domingue et ailleurs. Il s'opposa avec le même courage à la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), et fut compris sur la liste des déportés: il en fut rayé sur les réclamations de Lanjacq et Hardy, mais son élection fut annulée. Depuis ce moment il renonça aux fonctions publiques, se livra exclusivement au commerce, et s'établit de nouveau à Rouen. Désigné dans une affaire importante pour défendre en Espagne les intérêts du commerce de Rouen, il fut atteint, à Cadix, d'une maladie épidémique dont il mourut le 24 septembre 1804.

TARDIEU (Antoine-François), dit Tardieu de l'Estrapade, graveur-géographe, né le 17 février 1757, fut élève de son frère aîné, et travailla en 1778, à Malines, à la gravure de la carte de Ferraris. Comme on l'appelait Pierro, étant jeune, il signa longtemps P. F. Ses productions se distinguent par un fini précieux. Les principales sont: les cartes marines de l'*Atlas dit du commerce*; huit *Plans* in-fol., *des capitales de l'Europe*, qui font partie de l'*Atlas de Mentelle*; plusieurs plans du *Voyage pittoresque de la Grèce*, de M. le comte de Choiseul Gouffier; les *Palatinats de Cracovie*, *Plock*, *Lublin* et *Sandomir*, gravés par Stanislas Auguste, dernier roi de Pologne, ouvrage justement estimé; l'*Atlas*, in fol., de la 4e édit. du *Voyage du jeune Anacharsis*, publiée par Didot jeune; une *Carte du Hartz*, jointe à l'ouvrage de minéralogie de M. Héron de Villefosse; l'*Atlas du Voyage aux terres Australes*, de M. Peron; l'*Atlas de l'Histoire des guerres des Français en Italie*, d'après Sapie: une grande *Carte de la Russie d'Europe*, en six feuilles. Il excellait surtout par la pureté du trait, le filé des eaux et le fini de la topographie. Il est mort à Paris, le 4 janvier 1822. Ses deux fils, Pierre et Ambroise suivent la même carrière que lui, avec succès.

TARDIEU (Alexandre), graveur distingué, né le 2 mars 1758, soutient honorablement la gloire que lui ont transmise son oncle et son grand-oncle, tous deux membres de l'académie royale des beaux-arts. Il étudia comme Bervic et Muller, sous le célèbre Wille, et en s'attachant constamment à imiter la manière de Nanteuil et d'Edelink, il s'est placé au rang des graveurs les plus remarquables. Le grand mérite qui le distingue, c'est de rendre avec autant d'esprit que d'exactitude les maîtres dont son burin reproduit les ouvrages, et d'adopter pour chacun d'eux une manière différente, suivant la différence de leurs talents. Ainsi l'on reconnait Vandick dans un portrait du comte d'Arundel, Raphaël, dans un saint Michel, et le Dominicain, dans un saint Jérôme, parce qu'il rend dans toute leur pureté le dessin et la couleur de ces grands maîtres, comme ceux des David, des Gérard, des le Gros, etc. M. A. Tardieu, l'émule et l'ami du célèbre Bervic, lui disputa d'une seule voix le grand prix de la gravure en 1791, et le remplace aujourd'hui à l'institut. Ses principaux ouvrages sont: deux portraits de Voltaire, d'après Largillière et Houdon, deux portraits de Henri IV, l'un en buste et l'autre en pied, d'après Pourbus, de la galerie du Palais Royal: un Portrait en pied de l'ex directeur Barras; le Portrait en pied de Marie-Antoinette, reine de France; la reine de Prusse, d'après madame Lebrun; Montesquieu et l'ambassadeur de Hollande, d'après David; Psyché et le maréchal Ney, d'après Gérard; Portrait en pied de l'empereur Napoléon pour son sacre, d'après Isabey; un autre en buste pour son histoire des guerres, d'après Meunerêt; le sujet de Judith et Holopherne, Galerie de Florence, d'après Allori. M. Tardieu, étant le seul bon guide de l'ancienne école, a formé une foule de bons élèves, parmi lesquels on cite surtout M. Desnoyers. Il vient de terminer tout récemment Ruth et Booz, d'après Hersent.

TARGET (Guy-Jean-Baptiste), né à Paris, le 17 décembre 1733, devint l'un des plus célèbres avocats de la capitale, dans un temps où l'éloquence du barreau s'était élevée à une très grande hauteur, et où il avait à lutter contre des orateurs du mérite le plus distingué, contre Gerbier surtout dont les talents brillants dans la plaidoirie pouvaient contre-balancer les talents peut-être plus solides de Target dans le cabinet. Mais il lui manquait cette force de caractère qui double le talent dans les circonstances importantes, et dont il eut tant de mémorables exemples dans cette assemblée à jamais célèbre où il régna d'abord en souverain, et où il finit par ne plus jouer qu'un rôle secondaire que sa pusillanimité rendit souvent ridicule: là plus empoulé qu'éloquent, plus phrasier qu'orateur, il prouva quelle immense distance sépare la routine du barreau de l'improvisation de la tribune, et ne put soutenir la réputation qu'il s'était faite comme avocat au parlement, comme conseiller au conseil souverain de Bouillon, ni même comme l'un des quarante de l'académie française; déjà néanmoins sa réputation avait souffert quelque échec dans la fameuse affaire du collier: il avait rédigé pour le cardinal de Rohan un mémoire qui lui fit peu d'honneur, à cause de sa diffusion: mais l'ardeur avec laquelle il adopta les principes de la révolution, et les écrits qu'il fit paraître à cette époque en faveur de la double représentation du tiers-état, en le réhabilitant dans l'opinion, engagèrent cet ordre à le nommer député de la prévôté de Paris aux états-généraux, et son nom sortit un des premiers de l'urne électorale. Dévoué aux intérêts nationaux, il se plaça sous ce rapport au premier rang des orateurs de cette assemblée: mais on s'aperçut bientôt que son talent, comme celui de beaucoup de ses confrères, était prolixe et vague, se servant toujours de grands mots sonores, et le plus souvent vides de sens, tels que *le grand œuvre*, *la grande nation*. On se rappela longtemps cette phrase qui fut l'objet de railleries universelles: *L'assemblée ne veut que la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité.* Néanmoins il fut nommé un des premiers commissaires pour concilier les trois ordres, mission qu'il remplit avec zèle et même avec habileté. Il fut aussi membre du comité de constitution, et travailla à la rédaction de l'acte constitutionnel, ce qui prêta à une foule de plaisanteries que le parti royaliste lança contre lui, parmi lesquelles on remarque *les Couches de Target*, petite facétie qui le perdit de ridicule. On disait qu'il allait mettre au jour la *Targétine constitutionnelle*: et comme il fallait le supposer souffrant, on répandit devant la porte de sa demeure une grande quantité de paille et de fumier, pour que le bruit des voitures n'interrompît pas son repos. Suivant ordinairement les traces de l'abbé Sieyes, il appuya de tous ses moyens la fameuse délibération du 17 juin, qui fit crouler l'ancienne monarchie, rejetant néanmoins constamment le système républicain, qu'il regardait comme impraticable dans un pays comme la France; et dans la discussion sur la sanction royale, il vota pour le *veto* suspensif. Il défendit avec chaleur la déclaration des droits de l'homme, et combattit ceux qui désiraient qu'elle ne fût pas l'introduction mais le corollaire de la nouvelle charte. Après les événements du 14 juillet, l'assemblée ayant prononcé une amnistie pour tous les faits révolutionnaires, Target demanda et obtint que le baron de Besenval en fût excepté et traduit au Châtelet, ce qui fut unanimement adopté. Ce député fut un de ceux dont les combinaisons eurent surtout pour but de concentrer tous les pouvoirs dans l'assemblée, et de faire du roi le chef dégradé d'une monarchie, dont il ne conservait que le nom, et qui dans le fait n'existait plus, puisqu'en déclarant le gouvernement monarchique, et qu'en n'accordant au roi qu'un *veto* suspensif, on votait la permanence et l'unité du corps législatif. Le 21 octobre, Target fit décréter l'établissement de la loi martiale, pour dissiper les attroupements. Elu se-

Digitized by Google

crétaire le 26, il fit ordonner la suppression des parlements. Ses opinions étaient bien changées à cette époque, lui qui, lors de la création du parlement Maupeou, était resté fidèle à l'ancienne magistrature, et n'avait pas paru à l'audience des nouveaux juges, quoiqu'il en fût recherché; il avait même publié contre eux un factum, intitulé : *Lettres d'un homme à un homme*, que quelques personnes ont comparées aux meilleurs écrits de Montesquieu. Lorsque le parlement avait été rétabli, Target avait aussi été un des premiers de son ordre à féliciter sur leur retour ces magistrats alors bien-aimés, mais qu'il délaisse aujourd'hui dans une proscription bien plus funeste. En effet, le 3 novembre 1789, il appuya la motion d'Alexandre Lameth qui fit proroger les vacances de ces grands corps : mesure préparatoire qui suivit bientôt leur suppression décrétée le 24 mars 1790, sur la proposition de Rœderer, membre du parlement de Metz. Au mois de janvier 1790, il fut nommé président, et le mois suivant il fit décréter la suppression des vœux monastiques, et repoussa divers projets de loi sur la presse, prétendant que dans les circonstances où l'on se trouvait, il n'y avait rien à statuer à cet égard. Il fit ensuite rendre plusieurs décrets constitutionnels et judiciaires, et présenta, le 2 juin, un rapport sur les troubles qui avaient éclaté dans les provinces du centre à l'occasion des élections. Ce fut aussi lui qui fit régler le cérémonial de la fédération du 14 juillet 1790. A la formation des nouveaux corps judiciaires, il fut nommé juge d'un des tribunaux civils de Paris. Dès lors il parut peu à la tribune, et jusqu'à la fin de la session il ne fit aucune motion et ne proposa aucun décret qui méritât d'être cité. Les plaisanteries dont on l'avait accablé l'avaient totalement découragé, et il gardait le silence pour se dérober aux sarcasmes. Enfin il donna lecture du procès-verbal de la clôture de la session de cette fameuse assemblée constituante, où il avait perdu sa réputation au milieu de tant de moyens de l'accroître. Il vécut alors dans l'obscurité jusqu'au mois de décembre 1792, où Louis XVI lui fit l'honneur de le désigner pour l'un de ses défenseurs : honneur auquel il eut la faiblesse de se refuser. « Target refuse, dit l'abbé de « Montgaillard : et dans la lettre froidement atroce qu'il « adresse à la convention, lettre qu'il signe le républi- « cain Target, il ne se borne pas à motiver sa détermi- « nation sur la faiblesse de ses organes (il n'est que dans « sa cinquante-quatrième année, et il déclare être dans « sa cinquante-neuvième), et quoiqu'on n'ignore pas « qu'il jouit d'une santé ferme, les expressions perfide- « ment ambiguës de sa lettre montrent à quel point il « approuve l'accusation. Ce même Target qui avait dé- « fendu le méprisable et méprisé cardinal de Rohan, « refusa son ministère à Louis XVI ! » Pendant le régime de la terreur, Target fut secrétaire du comité révolutionnaire de sa section dont un sellier, nommé Chalandon, était président. Comme cet homme savait à peine lire, c'était Target qui rédigeait ses actes, avec une docilité qu'on pourrait appeler faiblesse, mais on a dit que dans ce misérable emploi Target avait sauvé la vie à beaucoup de monde. En 1798, il fut nommé membre du tribunal de cassation, et sembla retrouver alors le talent qui avait fait sa réputation. Lorsque le projet d'un code civil uniforme fut soumis à l'examen des tribunaux, il fut un des commissaires chargés par sa compagnie de présenter ses observations au gouvernement. Il inséra dans ce travail une opinion sur le divorce, qui mérite d'être remarquée. On lui confia quelque temps après, de concert avec quatre de ses collègues, la préparation d'un code criminel. Il a laissé sur ce sujet un discours où sont exposées ses vues qui doivent servir de base à cette importante législation. Target devint membre de l'institut qui remplaça les académies. Il mourut à Molières, le 7 septembre 1807. Il a publié : 1° *Observations sur le commerce des grains* (faites en 1769). Paris, 1776, in-12 ; 2° *Mémoire sur l'état des protestants en France*, 1787. La Harpe fait un grand éloge de cet ouvrage dans sa Correspondance russe. 3° *Ma pétition*, ou *Cahier du bailliage de* 1788, in-8° ; 4° *Les États-généraux convoqués par Louis XVI*, in-8°, en 3 parties, 1789 ; 5° *Observations sur la manière d'exécuter les lettres de convocation aux états généraux*, 1789, in-8°, 6° *Rapport fait au comité de constitution, le 29 septembre* 1790, in-8° ; 7° *Déclaration des droits de l'homme en société*, in-8°. On a publié contre lui divers pamphlets, entre autres : 1° *Bulletin des couches de M. Target, père et mère de la constitution des ci-devant Français*, etc., in-8° ; 2° *Relevailles, rechute, et nouvelle conception de M. Target* ; 3° *la Targétade*, tragédie un peu burlesque, parodie de l'*Athalie* de Racine (par Huvier de Fontenelles), 1791, in-8°.

TARGINI (Benoit-Marie, vicomte de SAN-LOURENCO), né à Lisbonne, en 1756, descendait par son père d'une famille italienne. Il cultiva de bonne heure la poésie, et se familiarisa avec les langues étrangères. Cependant le manque de fortune le força à chercher une place, et il eut le bonheur d'en obtenir une au trésor public, où ses connaissances en matière de comptabilité et son activité ne tardèrent pas à le faire remarquer par ses supérieurs. Bientôt il obtint un emploi administratif important au Brésil, qu'il exerçait lorsque Jean VI, à la fin de 1807, transféra sa cour à Rio-Janeiro. Il fallut alors donner une nouvelle organisation à toute l'administration, et Targini fut placé à la tête de la trésorerie, où il fit preuve d'intelligence, et rendit des services à l'état, quoi qu'en aient dit ses ennemis, jaloux de la faveur que lui accordait le roi. Ce prince le nomma commandeur de l'ordre du Christ, et le créa vicomte de San Lourenço. Lors des commotions qui eurent lieu à Rio-Janeiro par suite de la révolution de Portugal en 1820, il fut brusquement appelé à rendre ses comptes, ce qu'il fit sur-le-champ et avec une telle exactitude, que ses ennemis ne purent lui faire le moindre reproche : toutefois il fut destitué, et même arrêté dans un moment d'effervescence, mais son innocence ayant été reconnue, il fut remis en liberté. Il prit alors le parti de quitter le Brésil, obtint à cet effet un congé illimité de Jean VI, et s'embarqua avec sa famille pour le Hâvre, où il débarqua et séjourna quelque temps ; il se rendit ensuite à Paris, où il résida jusqu'à sa mort. Après une courte maladie, il fut saisi d'une attaque d'apoplexie, et expira le 18 mai 1827. Ceux qui avaient, sur les bruits publics, cru qu'il avait amassé d'immenses richesses furent fort étonnés à sa mort de la médiocrité comparative de sa fortune. Il avait épousé à Lisbonne mademoiselle Deville, fille d'un négociant français, dont il n'a point eu d'enfants. M. Targini a publié : 1° une traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, en vers portugais, Londres, 1818, 3 vol. in-4°, édition magnifique, ornée de belles gravures : cette traduction est assez fidèle, mais elle ne rend qu'imparfaitement l'esprit de l'auteur ; M. Targini l'a tellement surchargée de notes, que l'*Essai* de Pope n'est qu'un très petit accessoire de l'ouvrage, dans lequel on trouve presque en entier l'*Esquisse de la philosophie* de Kant, par Villers, en forme de notes, et d'autres morceaux d'une étendue démesurée. 2° *le Paradis perdu* de Milton, traduit en vers portugais, Paris, 1824, 2 vol. in-8° : c'est une copie bien pâle du plus grand poète épique moderne. M. Targini a laissé fort avancée une traduction de *la Jérusalem délivrée* du Tasse, dont la langue, plus rapprochée de celle du traducteur, et le genre plus analogue à celui des épopées portugaises, offraient de grandes facilités. Il faut espérer que la partie de son travail qui est terminée sera publiée par sa veuve. Ce littérateur possédait une instruction étendue, et avait dans sa jeunesse acquis beaucoup de célébrité par plusieurs satires pleines de sel qui n'ont jamais été publiées.

TARGIONI TOZZETTI (Octavien), né à Florence, le 10 février 1755, reçut sa première instruction à Prato chez les jésuites, et alla ensuite la terminer à l'université de Pise, où il prit les degrés de docteur en médecine. En 1776, il revint dans sa ville natale pour s'y livrer à la pratique, où il fut guidé par son père, l'un des médecins en chef du grand hôpital de Florence. En 1783, il le remplaça dans ses fonctions, et quelques années après il alla exercer à Sainte Marie-la-Nuova les fonctions de professeur de botanique, de médecine et de directeur du jardin des plantes. Ce fut à cette époque que, par égard pour ses services, on le gratifia du titre de professeur émérite de l'université de Pise, sans avoir jamais appartenu à cet établissement.

Il était aussi doyen de la faculté de médecine de Florence, membre de l'académie de la Crusca, des sociétés linnéennes de Paris et de Londres, ainsi que de plusieurs autres corps savants. Étranger aux troubles qui pendant trop longtemps agitèrent le pays qu'il habitait, et uniquement occupé des fonctions auxquelles il s'était dévoué, il retrouva dans le grand-duc Ferdinand III, à son retour, tous les sentiments de bienveillance dont il ne s'était jamais rendu indigne, et fut confirmé dans toutes ses places et dans ses honneurs. On doit à ce célèbre médecin : 1° *Lezioni d'agricoltura*, Florence, 1802, 6 vol. in-12 ; 2° *Dizionario de' nomi volgari delle piante col corrispondente, latino botanico*, ibid., 1809, 2 vol. in-8° ; 3° *Instituzioni botaniche*, ibid., 1813, 3 vol. in-8°, fig., 3e édit. augmentée ; 4° *Lezioni di materia medica*, ibid., 1822, in-8°.

TARRIBLE (Jean-Dominique-Léonard), jurisconsulte, né à Auch, au mois de novembre 1753, exerçait avant la révolution la profession d'avocat ; mais habitant la campagne, il se bornait à donner des consultations. Il fit d'abord partie de l'assemblée provinciale de la généralité d'Auch, et lors de l'organisation judiciaire de 1790, il remplit près le tribunal criminel du Gers les fonctions de commissaire du roi. Pendant le cours de la révolution, il fut appelé à des fonctions publiques, ou en fut éloigné, selon les temps où régnaient les idées d'ordre ou d'exagération. Ainsi on le vit successivement administrateur du département, accusateur public, et président du tribunal criminel. A l'époque du 18 brumaire, il devint membre du tribunat. Jurisconsulte profond, il fut attaché à la section de législation, et l'un de ceux qui s'occupèrent avec le plus d'activité et de succès de la confection du code civil. Après la suppression du tribunat, M. Tarrible fut nommé conseiller maître à la cour des comptes, place qu'il a occupée depuis 1807 jusqu'à sa mort. M. Tarrible avait coopéré aux *Annales du notariat*, auxquelles les rédacteurs ajoutèrent un commentaire du code civil. Dans le *Traité des successions* de Chabot de l'Allier, qui en forme le troisième volume, Tarrible avait traité les titres *de la tutelle* et *des servitudes*, qu'il a publiés depuis séparément sous le titre de *Manuel des juges de paix*, Paris, 1806, in-8°. Outre ce troisième volume du commentaire, les trois derniers lui appartiennent aussi en entier. Il a surtout donné un soin particulier à la partie du code qui, par sa nature et par la nouveauté du système adopté par le législateur, offrait le plus de difficultés, celle des *hypothèques* ; on ne peut donner une meilleure idée de ce travail, qu'en disant que M. Merlin l'adopta tout entier pour son nouveau Répertoire de jurisprudence, et que les articles de M. Tarrible sont les plus cités, et ceux qui font le plus autorité. Ce savant jurisconsulte était membre de la légion d'honneur : une ordonnance du 1er avril 1820 l'avait nommé membre du conseil de surveillance de la censure, conseil qui n'a jamais exercé ses fonctions. Il a terminé sa carrière le 27 janvier 1821. M. Briàre de Surgy, président de chambre de la cour des comptes, a prononcé sur sa tombe un discours, à la tête d'une députation de sa compagnie. M. Tarrible a fourni au *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence* de M. Merlin, quatrième édition, les articles suivants : 1° le paragraphe III, section II, du mot *hypothèque* ; 2° le mot *expropriation forcée* (excepté la note, qui est de M. Merlin) ; 3° les huit premiers paragraphes du mot *inscription hypothécaire* ; 4° le mot *saisie immobilière* ; 5° les quatre premiers paragraphes du mot *ordre des créanciers* ; 6° le mot *radiation des hypothèques* ; 7° le mot *tiers détenteur* ; 8° le mot *transcription au bureau des hypothèques* ; 9° le mot *privilége de créance*. On connaît encore de Tarrible un mémoire judiciaire imprimé sous ce titre : *Lettre à M. Jousselin, au sujet de la demande en cassation du sieur Pomme, contre les frères Joannis et autres*, 1816, in-4°.

TASCHER (Pierre-Jean-Alexandre-Jacquemin, comte IMBERT de), sénateur et pair de France, commandant de la légion-d'honneur, issu d'une très ancienne famille, entra au service assez jeune pour porter, à l'âge de quinze ans, un étendard à la bataille de Berghen ; il le quitta peu d'années avant la révolution, avec le grade de capitaine de cavalerie et la croix de Saint-Louis, et ne reprit les armes que momentanément, en 1793, pour protéger, avec ses concitoyens, la ville d'Orléans, qu'il habitait, contre les tentatives des agitateurs venus de la capitale ; à la tête d'un petit corps de cavalerie, il fut assez heureux pour prévenir plusieurs émeutes et empêcher Orléans d'être souillé du sang des victimes que leurs bourreaux ne purent égorger qu'à Versailles. A l'époque où l'ordre social se recomposa en France, une femme, sa parente, célèbre par ses grâces, ayant associé sa destinée à celle d'un général qui en eut une si extraordinaire, les faveurs de la fortune vinrent arracher le comte de Tascher aux douceurs de la vie privée. Il fut nommé, en 1804, membre du sénat conservateur, et appelé, en octobre 1806, à la présidence du collége électoral du département de Loir-et-Cher. Le 1er avril 1814, il vota la création d'un gouvernement provisoire et la déchéance de l'empereur. A la restauration, il ne fut pas compris parmi les membres du sénat conservateur qui reçurent le titre de pairs ; mais la reconnaissance du duc d'Avaray pour des services rendus pendant son exil, obtint du roi Louis XVIII la réintégration du comte de Tascher dans la chambre héréditaire, où il vota constamment en faveur des libertés publiques. Il mourut le 3 septembre 1822, dans une terre située dans le département de l'Orne. — Le comte de TASCHER (Jean-Samuel-Ferdinand), né à Orléans, en 1779, fils du précédent, entra à l'école polytechnique en 1799, et fut nommé, en 1809, auditeur au conseil d'état. Il ne put, comme son père, profiter pour s'avancer de la fortune brillante de Joséphine. M. Ferdinand de Tascher fut, pendant quatre ans, simple auditeur, et, à la mort de son père, il lui succéda à la chambre des pairs, où il a déjà eu plusieurs fois occasion de faire remarquer l'indépendance de ses opinions et son attachement au système constitutionnel. Deux des frères de M. le comte Ferdinand, officiers distingués, sont morts dans la campagne de Russie.

TASCHER DE LA PAGERIE (le comte Henri), maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre royal de la légion-d'honneur, embrassa fort jeune la carrière des armes. Devenu rapidement capitaine d'état-major, il fut nommé, en 1807, chef de bataillon. Choisi peu de temps après pour aide-de-camp du roi Joseph, il prit une part glorieuse à tous les combats qui furent livrés dans la Péninsule, et fut nommé colonel du 2e régiment provisoire de chasseurs. Il se conduisit avec une grande bravoure le 25 juillet 1808, sous les murs de Gironne, et le 15 septembre près de Figuières. Le 11 novembre, à la journée d'Espinosa-de-los-Monteros, il poursuivit l'armée du général Blacke, et fit mettre bas les armes à des bataillons entiers. Quelques jours après il tailla en pièces les débris d'un corps espagnol, et l'escorte du général Acebedo. Le 22 novembre, à San-Vicenti, il chargea l'ennemi que le général Sarrat avait mis en déroute, écrasa, tua ou noya tout ce qui était devant lui, et fit en un instant plus de mille prisonniers. Le général Tascher, dont le nom a été cité honorablement dans nos fastes militaires, est mort en 1815 à Saint-Domingue. — Son frère, le comte Louis TASCHER DE LA PAGERIE, officier supérieur distingué, était aide-de-camp du prince Eugène ; il habite en ce moment la Bavière.

TASCHEREAU DE FARGUES (P.-A.), né vers 1750, dans les provinces méridionales, exerça d'abord la profession de fabricant de draps. C'est dans cet état que le trouva la révolution, qu'il adopta avec exagération. Livré alors à toute l'indépendance de son caractère, il se lia en conformité de principes avec Robespierre, qui lui fit conférer plusieurs missions à l'époque de 1793 ; il eut entre autres celle de remplacer à Madrid l'ambassadeur Bourgoing. Mais la guerre ayant éclaté sur ces entrefaites entre la France et l'Espagne, il revint dans sa patrie, s'attacha de plus en plus à Robespierre, auquel il servit en quelque sorte de garde-du-corps, et devint membre du comité révolutionnaire. Accusé, à l'époque du 9 thermidor, d'avoir été l'ami de Fouquier-Tinville durant la terreur, et d'avoir fait arrêter un grand nombre de citoyens de la section Lepelletier, il fut mis en arrestation : mais les

Digitized by Google

plaintes élevées contre lui se trouvant dénuées de preuves, il fut rendu à la liberté. Opposé à toute espèce de marche rétrograde que les ennemis de la révolution tendaient constamment à lui faire prendre, il figure, en 1796, dans l'insurrection du camp de Grenelle, puis dans l'affaire de Babeuf, et enfin on le comptait encore, en 1799, parmi les membres de la société du Manége. Dénoncé la même année au ministre de la police Duval, comme auteur d'un écrit dans lequel il préconisait Robespierre, il fut arrêté et conduit au Temple, d'où il sortit après la crise du 30 prairial. Quoique les diverses accusations dont M. Taschereau avait été l'objet n'aient jamais été prouvées, et qu'il n'ait subi aucune condamnation, il inspira néanmoins constamment de la défiance au gouvernement impérial, qui, sur quelque vain prétexte, lui ravit encore sa liberté, le 20 juillet 1807, l'exila de Paris, et le mit sous la surveillance de la haute police. Il ne jouit vraiment de quelque tranquillité que depuis le gouvernement royal. On a de lui : 1° *Epître à Maximilien Robespierre, aux enfers*, 1795, in-8° ; 2° *le Gouvernement Napoléonien, ode à la vérité*, Paris, 1812, in-8° ; 3° *De la nécessité d'un rapprochement sincère et réciproque entre les républicains et les royalistes*, Paris, 1815, in-8° ; 4° *Ode à la clémence politique et réciproque*, 1815, in-8°.

TASSONI (Alexandre), né en 1749, à Collalto, dans la Sabine, descendait d'une branche de l'illustre famille de ce nom, anciennement établie à Fermo et à Ferrare. Ses parents, fondant sur lui de grandes espérances, l'envoyèrent à Rome pour y faire de fortes et brillantes études. Admis à l'université de la Sapienza, il y prit le grade de docteur en droit. Ses assiduités au barreau (la Rota) le firent remarquer de monseigneur Herzan, qui le choisit pour secrétaire. Mais ce prélat ayant été élevé à la dignité de cardinal, Tassoni reprit ses anciennes fonctions, et en 1799 il fit partie de deux commissions créées à Rome après le départ de l'armée française. Il rendit dans cette circonstance des services qui ne restèrent pas sans récompense; il obtint, en 1802, la place d'auditeur de Rota de la ville de Ferrare, où il se consacra entièrement à l'état ecclésiastique en prenant les ordres sacrés. Tassoni était très instruit; il avait publié pour la défense de la religion chrétienne un ouvrage qui attira sur lui l'attention de Pie VII, qui l'appela, en 1815, auprès de sa personne en qualité d'auditeur. Il se trouvait alors sur la route des honneurs, et n'avait plus qu'un pas à faire pour arriver au terme de ses vœux et recevoir la récompense de ses longs travaux : enfin il allait être revêtu de la pourpre romaine, lorsqu'il mourut à Rome, le 31 mai 1818. L'ouvrage qui a fait sa réputation est intitulé : *la Religione dimostrata e difesa*, Rome, 1805—1808, 3 vol. in-8°.

TASTU (madame Sabine-Casimire-Amable) est née à Metz, le 31 août 1798, de M. Voiart, ancien administrateur-général des vivres des armées de Sambre-et-Meuse, et de Jeanne-Amable Bouchotte, sœur du ministre de ce nom. Sa mère, femme d'un rare mérite, enlevée presque à la fleur de l'âge, eut à peine le temps de déposer dans le cœur de sa fille le germe de ses vertus. Privée à sept ans des conseils maternels, la jeune Amable Voiart fut élevée sous les yeux de son père. Elle avait reçu de la nature les dons les plus heureux : à l'âge de treize ans, elle composait des vers charmants. La fraîcheur de son imagination la porta d'abord à composer des idylles sur les fleurs. Sa modestie ne lui permit point d'avouer ces premiers essais : un jour cependant parut, dans l'un des numéros du *Mercure*, une de ces idylles, au bas de laquelle étaient ces mots : *par mademoiselle....., âgée de dix-sept ans.* Cette idylle avait été secrètement dérobée à mademoiselle Voiart, et c'était à son insu que le *Mercure* la publiait. A peine eut-elle paru que chacun voulut savoir le nom de son intéressant auteur. On la lut dans les salons. Une femme célèbre par ses écrits en fit l'éloge avec enthousiasme, et prédit l'avenir glorieux de la jeune muse. A son suffrage vinrent se joindre encore ceux, non moins flatteurs, de MM. de Ségur, Tissot, Jouy, etc. ; madame Dufrénoy mêla aussi sa voix à ce concert unanime d'applaudissements, et s'empressa d'offrir à mademoiselle Voiart, qu'elle connaissait, l'appui de son expérience littéraire. Non-seulement, par ses encouragements et ses avis, elle tâcha de soutenir et de guider les premiers pas de sa jeune émule, mais elle lui procura encore, en quelque sorte, la connaissance de l'homme qui devait lui être uni, et ce fut sous ses auspices qu'en 1816 mademoiselle Voiart fut mariée à M. Tastu, l'un des meilleurs typographes de Paris. Quelques années auparavant, M. Voiart s'était lui-même remarié; il avait épousé en secondes noces madame Elise Voiart, dont l'académie française a récompensé si honorablement le talent. Dès sa plus tendre enfance, madame Tastu avait montré le goût le plus vif pour les occupations de l'esprit; les travaux littéraires de sa belle-mère durent aiguillonner encore ce goût et exciter peut-être son émulation ; elle continua, après son mariage, à se livrer avec ardeur à l'étude ; elle reprit le cours de ses lectures et, en peu de temps, grâce à une excellente mémoire, elle acquit des connaissances aussi étendues que variées. Cela contribua beaucoup sans doute à épurer son talent. En 1820, le lys d'argent, prix de l'*Hymne à la Vierge*, lui fut décerné par l'académie des jeux floraux, pour sa pièce intitulée : *la Veille de Noël.* Les divers recueils littéraires s'empressèrent à l'envi de publier cette production pleine de charmes, qui révélait à la France une muse nouvelle destinée à l'illustrer. Elle obtint encore à l'académie de Toulouse, en 1821, l'amaranthe d'or, prix de l'ode, pour *l'Etoile de la Lyre*; en 1823, un nouveau lys d'argent, pour *le Retour à la chapelle*, hymne à la Vierge ; et enfin, le souci d'argent, prix de l'élégie, pour *le Dernier jour de l'année.* Cette dernière pièce est supérieure encore à *la Veille de Noël*, composition déjà si parfaite ; c'est un petit chef-d'œuvre où les pensées les plus touchantes s'allient délicieusement à la poésie la plus riche et la plus harmonieuse. L'année qui vit couronner *l'Etoile de la Lyre* vit aussi paraître un petit recueil de madame Amable Tastu, intitulé : *la Chevalerie française.* Les deux tiers environ de ce recueil se composent de dix-neuf chapitres en prose ; dont treize sont consacrés à décrire, d'après Lacurne de Sainte-Palaye, le père Ménétrier et d'autres auteurs, les diverses conditions de la vie d'un chevalier, ses occupations, ses jeux, ses aventures : les six autres chapitres sont autant de notices sur *Roland et Olivier, Duguesclin, Jeanne-d'Arc, Gaston de Foix, Bayard et La Trémouille.* Vingt romances dont les sujets sont empruntés à ces chapitres, complètent le volume. Ces compositions, qui ont pour objet de présenter en relief les mœurs chevaleresques et quelques traits principaux de la vie des preux qui viennent d'être nommés, ne manquent pas de mérite, et l'emploi des formes de notre vieux langage donne à quelques-unes une physionomie naïve et originale. La plupart des journaux littéraires, en enrichissant leurs feuilles des pièces de madame Tastu, couronnées aux jeux floraux, apprirent à un grand nombre de lecteurs ses succès et son nom. Dès lors elle ne craignit plus les regards du public. Le *Mercure* et la *Muse française* devinrent les dépositaires des productions de sa lyre, et, en peu de temps, ces publications lui acquirent de la célébrité. La solennité du sacre lui offrit, en 1825, une occasion de donner de nouvelles et brillantes preuves de son talent. *Les Oiseaux du sacre* obtinrent l'accueil le plus favorable. Ce nouveau succès, joint aux instances réitérées de ses amis, détermina enfin madame Tastu à réunir les poésies qu'elle avait composées depuis son mariage, et à en publier le recueil, qui parut au mois d'octobre 1826, avec un grand luxe et une rare perfection typographique, sous les formats in-8° et in-18. Le succès en fut prodigieux. Les pièces qu'on y remarque particulièrement sont : une élégie extrêmement touchante *sur la mort de madame Dufrénoy, la Veille de Noël, le Dernier jour de l'année, l'Ange Gardien, la Mort* et *Shakspeare.* En moins de seize mois, quatre éditions, publiées alternativement sous les formats in-18 et in-8°, furent épuisées. *Le Globe* caractérisait ainsi, à cette époque, la nature de son talent : « On retrouve, en mille endroits du recueil, ces » rêves touchants de poésie, contenus par la dignité du » devoir, et c'est peut-être à ce combat que l'auteur

» doit cette grâce mélancolique, ces idées graves, ces » énergiques sentiments qui donnent à sa poésie tant » de charmes. Il nous reste une impression délicieuse de » la lecture de ces jolies pièces : c'est comme la conver- » sation d'une mère, d'une épouse ou d'une sœur s'a- » bandonnant en secret à tout son talent; et c'est quel- » quefois aussi le mâle accent d'une amie de la patrie » et de la liberté. » Madame Tastu met en ce moment la dernière main à quelques poëmes qu'elle doit publier sous le titre de *Chronique de France*, et qui ne tarderont pas à paraître. On assure qu'ils sont d'un genre entièrement neuf. Madame Tastu a encore publié *le Livre des Femmes*, 1823, 2 vol. in-18, avec portraits. Cet ouvrage est une simple compilation faite avec madame Dufrénoy.

TAUENTZIEN-WITTEMBERG (Frédéric-Bogislas-Emmanuel, comte de), né à Postdam le 15 septembre 1760, était fils d'un général d'infanterie qui se signala par la défense glorieuse de Breslaw, lors de la guerre de Sept-Ans. Après avoir terminé son éducation militaire à Berlin, il entra au service, en septembre 1775, comme porte-drapeau dans le régiment des gendarmes, et devint, au bout de quelque temps, officier dans le régiment du prince Henri, qui le prit pour son aide-de-camp. Il fit avec ce prince la campagne de 1778, les guerres de 1792, 1793, contre la France, et assista en qualité d'ambassadeur près la cour de Russie, aux négociations de cette époque. Tauentzien revint à Berlin, en 1796, après le couronnement de Paul Ier; il avait été nommé colonel pendant son ambassade. Il eut encore diverses missions, et fut créé major général en 1801. En 1804, il obtint à Anspach le régiment d'infanterie de Laurens, et la grande-croix de l'Aigle-Rouge. En 1806, il commanda l'avant-garde du corps de Hohenlohe; se distingua à Jéna, où il fut blessé; parvint au grade de lieutenant-général, en 1807; et commanda dans la campagne de 1813 le 4e corps prussien qui, au moment de la reprise des hostilités, au mois de juillet, formait avec le 3e, sous les ordres du général Bulow, la gauche de l'armée combinée. Il repoussa le général Bertrand, à Gros-Béeren, le 3 septembre, et se vit obligé de quitter le poste de Leyda, malgré sa résistance opiniâtre: mais il donna de grandes preuves de courage et de sang-froid à Dennevitz, où il soutint une journée entière des attaques aussi vives que réitérées. Le 27 du même mois, il occupa Muhlberg, et perdit, le 20 octobre, la bataille de Dessau, contre le maréchal Ney. Maître de Torgau, rendu par capitulation, Tauentzien commença le siége de Wittemberg, le 28 décembre, et s'en empara d'assaut le 12 janvier. Il se dirigea ensuite sur Magdebourg, et conclut, vers la fin d'avril, une suspension d'armes avec le général Lemarrois, qui évacua cette place le 23 mai. Tauentzien contribua puissamment à la décision de cette campagne mémorable, et reçut du roi de Prusse le titre de comte avec le surnom de Wittemberg, et la grande-croix de fer, ordre institué au commencement de 1813, et qui ne peut s'accorder qu'à un général qui, dans une affaire décisive, a forcé l'ennemi de quitter sa position, ou qui a pris ou défendu une forteresse importante. En 1814, il eut le commandement militaire du Brandebourg et de la Poméranie, commanda, en 1815, le 6e corps d'armée prussien formant la réserve, pénétra en France, au mois d'août, et alla prendre ses cantonnements en Bretagne. Depuis Tauentzien fut chargé de missions extraordinaires à Paris, à Hanovre, à Londres, et nommé général en chef du 3e corps de l'armée prussienne. Il est mort à Berlin, le 20 février 1824, âgé de soixante-quatre ans.

TAUNAY (Nicolas-Antoine), peintre de genre, membre de l'institut et de la légion d'honneur, élève de Casanova, enrichit depuis plus de trente ans l'exposition du Louvre. Au salon de l'an IX, on a admiré son tableau du général Bonaparte recevant des prisonniers sur le champ de bataille: ce tableau était au Luxembourg, ainsi que le *Passage de la Guadarama, par l'armée française en Espagne*, et *une Messe à une chapelle de Saint-Roch, dans une campagne d'Italie*. Au salon de l'an X, il a donné *Le trait de courage d'un enfant de douze ans*, qui, au mois de fructidor an VI, à Saint-Paul-de-Léon, sauva de la mer, après des efforts inouis, deux enfants qui étaient presque de son âge. Au salon de l'an XII, un *Intérieur d'hôpital militaire*; une *Scène du carnaval*; au salon de 1814, *l'entrée de l'empereur des Français dans la ville de Munich*; le *Cimabué et Giotto*; *l'Impératrice recueillant les ouvrages des artistes modernes*. Au salon de 1819 et 1822, plusieurs paysages, des vues du Brésil, entre autres de l'habitation de l'auteur, à cinq lieues environ de Rio-Janeiro. Enfin, au salon de 1824, *Eliézer*; la *Bergère des Alpes*; *Henri IV et le paysan*.

TAVEAU (Louis-Joseph), propriétaire avant la révolution, occupa d'abord des fonctions municipales et administratives, et fut, en 1792, nommé par le département du Calvados à la convention nationale. Lors du procès du roi, il vota avec la majorité, et se prononça pour l'appel au peuple, en s'exprimant ainsi : « Nous avons déclaré à l'unanimité Louis convaincu » du crime de haute trahison; ce crime mérite la mort; » mais après l'avoir prononcée, gardons-le comme ôtage, » et suspendons l'exécution jusqu'au moment où les » ennemis tenteraient une invasion sur notre territoire. » Mon opinion n'a de force que parce qu'elle est indi- » visible. » Depuis ce moment, M. Taveau se montra fort modéré, malgré son zèle pour le maintien de la république. Le 3 décembre 1794, il attaqua les commissions exécutives, et leur reprocha une organisation monarchique ainsi que de nombreuses dilapidations. Il défendit Garat que Dumont attaquait, signala le mauvais esprit des tribunes, et soutint Robert Lindet dont Goupil demandait l'arrestation. Taveau se trouva compromis dans la correspondance saisie chez le Maître, et ne s'en inquiéta nullement. Après la session, il refusa le titre de député de Saint-Domingue, accepta, après le 18 brumaire, l'emploi de messager d'état du tribunat, et remplit les mêmes fonctions auprès du corps législatif, jusqu'aux événements de 1814. Atteint par la loi, dite d'amnistie, du 12 janvier 1816, il a été forcé de quitter la France, et on ignore où il s'est retiré.

TAVEAU (Philippe-Thomas-Jacques), né au Hâvre le 23 novembre 1744, fut curé d'Héberville. Livré pendant plus de vingt ans à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, il partagea avec son confrère, M. Picard, depuis curé de Criquetot Lesneval, la direction de l'enseignement au collége du Hâvre. Taveau fut nommé député par le clergé de cette ville, à l'assemblée générale, à Caudebec, en mars 1789. Il fut ensuite nommé l'un des électeurs du département de la Seine-Inférieure, et choisi comme citoyen notable de la ville du Hâvre pour en traiter et discuter les intérêts dans les assemblées générales, et il devint l'un des membres du bureau de conciliation. On a de lui : 1° *l'Abeille*, ou *Lettre à une pieuse citoyenne, etc.*, 1791, 1792, in-8°; 2° *Compendium des règles et délicatesses de la langue française*, 1797, in-8°; 3° *Règles générales de la prononciation française*, 1798. Aux talents d'un professeur excellent Taveau réunissait toutes les qualités qui constituent un grand orateur, et s'il eût été appelé à la tribune, il y aurait obtenu les succès qu'il obtint constamment dans la chaire évangélique, et qui lui ont assigné une place parmi les prédicateurs les plus éloquents. Taveau est mort le 19 avril 1798, à Chichester, comté de Sussex en Angleterre, à l'âge de cinquante-quatre ans.

TAVERNE (l'abbé), né à Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique, se livra à la poésie, et adopta avec chaleur les principes de la révolution, dont il profita pour rentrer dans la vie civile. Il remplit différents emplois, prêcha les vertus républicaines dans les temples dits de la Raison, et prononça, à Toulouse, dans une séance publique du lycée, l'éloge de Marmontel, dans lequel se trouvent des particularités sur les premières années de ce littérateur célèbre, bien différentes de celles qu'il a consignées dans ses Mémoires. Taverne, comme Desforges-Maillard, se cacha sous un nom féminin, et prit le nom de *Madame Vétéran*. Souvent les secrétaires des sociétés littéraires firent l'éloge de cette dame, qui, suivant l'un d'eux, *venait augmenter le nombre des Muses, sans quitter le chœur des Grâces*. Sous ce déguisement, Taverne défendit les vêtements légers que portaient les dames durant la révolution. Son ouvrage

Digitized by Google

a pour titre : *Lettre d'une grand'tante à une petite-nièce sur les modes grecques.* Le sujet étoit traité d'une manière assez piquante. Taverne composa des vers en faveur de Napoleon, reçut de l'académie de Montauban un prix de poésie pour son ouvrage intitulé : *De l'Influence des Mœurs sur les Talents, épître d'un père à son fils*, et fut couronné plusieurs fois aux jeux floraux. Ce poëte mourut un peu avant la chute du trône impérial.

TAYLOR (THOMAS), surnommé le *Platonicien*, savant helléniste, naquit à Londres, en 1758, de parents pauvres, qui ne purent lui donner qu'une éducation incomplète. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut placé à l'âge de neuf ans à l'école de l'église de Saint Paul; mais à quinze ans il se rendit auprès d'un parent, officier du port de Sheerness, qui y dirigeait les travaux des chantiers de la marine. Là Taylor se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques et y fit de rapides progrès : trois ans plus tard il s'attacha à un célèbre prédicateur non-conformiste, qui lui enseigna les premiers élements du latin et du grec; et dès lors il ne cessa de poursuivre avec passion l'étude de ces langues. Il revint à son dessein d'entrer dans les ordres et se rendit à l'université d'Aberdeen pour y finir ses études théologiques; mais un mariage d'inclination qu'il contracta de bonne heure, et les embarras qui en résultèrent, ne lui permirent pas d'effectuer ce projet, et il eut à lutter contre l'infortune qui semblait devoir l'accabler : cependant à force de persévérance, et malgré sa constitution frêle et délicate, il vint à bout d'exécuter d'immenses travaux littéraires. Il fut d'abord forcé d'accepter, pour subsister, une place de répétiteur dans une école secondaire, et quelque temps après il entra en qualité de commis dans une maison de banque, où tout en remplissant avec zèle et intelligence son emploi il trouvait encore le temps de poursuivre ses études favorites. Il commença alors à étudier Aristote et Platon sous le rapport de leurs doctrines philosophiques, suivit aussi des cours de chimie, et fit preuve de talents très variés, en inventant une lampe d'une construction nouvelle dont il fit l'exposition publique à la taverne des francs-maçons : l'expérience ne réussit qu'incomplètement, mais elle procura à l'auteur des amis et des protecteurs. M. Taylor quitta alors la maison de banque et fit des cours publics de grec et de philosophie platonicienne. Le savant M. Meredith sut apprecier les vastes connaissances de M. Taylor, et par une générosité peu commune il lui fit une pension considérable et lui fournit les fonds nécessaires pour l'impression de la traduction de tous les écrits d'Aristote et d'autres ouvrages grecs qu'il publia successivement, et qui furent très favorablement accueillis des savants. Dès lors il fut placé au premier rang des hellénistes de l'Europe. Ce savant estimable n'avait retiré que 60 livres sterling de sa traduction de Pausanias qu'il avait vendue à un libraire avant d'avoir fait la connaissance de son généreux protecteur. Nommé ensuite secrétaire-adjoint de la société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce, il se trouva en relation avec le duc de Norfolk, l'un des patrons de cette institution et ami éclairé des lettres. M. Taylor fit paraître sous les auspices et aux frais de ce seigneur, son excellente traduction des œuvres de Platon qui étendit au loin sa renommée et lui assura enfin un sort plus indépendant. Il a été marié deux fois, et est maintenant veuf; il habite depuis quelque temps Walworth, près de Londres, où il mène la vie la plus retirée au milieu de ses livres et ne reçoit que fort peu de visites. Sa fortune se réduit à un modique revenu, provenant d'argent placé dans les fonds de l'état, et à une pension de 150 livres sterling qu'il tient de la générosité de M. Meredith. Quant au produit de ses ouvrages, il est peu considérable, attendu le petit nombre d'hommes qui s'intéressent aujourd'hui en Angleterre à ce genre d'études. Nous ne pouvons donner au lecteur une meilleure idée du caractère de M. Taylor et des traits saillants de sa vie, qu'en transcrivant ici les réflexions par lesquelles il termine son introduction à la traduction d'Apulée : « Je termine, dit l'auteur, en me flattant que » le lecteur attentif, en parcourant cet ouvrage, le re- » gardera comme un travail nouveau, ajouté à tant d'au- » tres d'une importance majeure, exécutés par un » homme qui a consacré la plus grande partie de sa » vie à essayer d'acquérir une connaissance approfondie » de la philosophie de Platon, à l'éclaircir et à la com- » muniquer aux autres; d'un homme qui, dans ses » efforts pour atteindre ce but, a eu à braver les sifflets » des envieux, les sarcasmes des détracteurs, la risée » des sots; qui a essuyé le dédain du mépris, la mal- » veillance non méritée et l'indifférence de l'insensibi- » lité, sans parler de malheurs domestiques accablants » et d'une nature peu commune. » M. Taylor a publié les ouvrages suivants, traduits du grec et du latin : 1° *Dissertation sur les mystères d'Eleusis et de Bacchus*, 1770, in-8° : on y trouve de nouveaux et importants éclaircissements sur ces mystères, tirés de manuscrits grecs : cette *Dissertation* a été réimprimée dans le journal intitulé : *the Pamphleteer*, numéros XV et XVI. 2° *Elements d'une nouvelle méthode de raisonner en geométrie*, 1780, in-8° : 3° *Commentaires philosophiques et mathematiques de Proclus sur Euclyde*, 1785, 2 vol. in-8° : on y développe les principaux dogmes d'une très ancienne théologie. 4° *Sur le beau, de Plotinus*, 1787, in-12 : 5° *Hymnes d'Orphée*, avec une *Dissertation* sur la vie et la théologie d'Orphée, 1787, in-12 : il y a eu une deuxième édition; 6° *Phædo de Platon*, ou *Dialogues sur la beauté et l'amour*, 1791, in-4° : 7° *Cratylus, Phædo, Parmenides et Timœus de Platon*, avec des notes, 1793, in-8° : 8° *Salluste, sur les dieux et le monde*, 1793, in-8° : 9° *Description de la Grèce par Pausanias*, avec des notes, 1794, 3 vol. in-8° : dans ces notes étendues une grande partie de la mythologie des Grecs est développée d'après des sources anciennes et authentiques. 10° *La fable de Cupidon et Psyche*, d'Apulée, précédée d'une *Introduction où l'on explique le sens de cette fable*, 1795, in-8° : 11° *Nouvelle édition du Lexicon grec d'Hédéric*, avec notes et additions, 1803, in-8° : on y trouve beaucoup de mots qui manquent dans les autres dictionnaires modernes, et l'explication de plusieurs termes selon la philosophie de Platon. 12° *Dissertations de Maxime de Tyr*, 1804, 2 vol. in-12 : 13° *Œuvres de Platon*, 1804, 5 vol. in-4° : 14° *Réponse au supplément que le docteur Gilliès a ajouté à la traduction de l'Etique et de la Politique d'Aristote*, 1804, in-12 : M. Taylor y fait voir l'infidélité de cette traduction. 15° *Mélanges en prose et en vers*, 1806, in-8° : ils contiennent le *Triomphe du sage sur la fortune*, d'après la doctrine des stoïciens et des platoniciens : la *Profession de foi du philosophe platonicien* : un *Panégyrique de Sidenham*. 16° *Physique d'Aristote*, 1807, in-4° : 17° *l'Organon, ou Traité de logique d'Aristote*, 1807, in-4° : 18° *Eléments de la véritable arithmétique des infinis*, 1809, in-4° : on prétend y démontrer la fausseté de toutes les propositions du docteur Wallis relatives à l'addition des séries infinies, etc. 19° *Deux discours de l'empereur Julien*, in-8° : 20° *cinq livres de Plotinus*, in-8° : 21° *Dissertation sur les nullités et sur les séries divergentes*, in-4° : 22° *Metaphysique d'Aristote*, in-4°, avec des notes : 23° *Histoire de la restauration de la théologie platonique par les véritables disciples de Platon*, in-4° : 24° *Œuvres complètes d'Aristote*, avec des éclaircissements tirés des meilleurs commentateurs, 9 vol. in-4° : elles ne furent imprimées qu'au nombre de 75 exemplaires : 25° *six livres de Proclus sur la théologie de Platon*, auxquels le traducteur en a ajouté un septième, destiné à remplacer celui que Proclus avait écrit sur le même sujet, et qui est perdu, 2 vol. in-4° : 26° *Œuvres choisies de Plotinus, et Extraits de l'ouvrage de Synésius sur la Providence*, in-8° : 27° *la Vie de Pythagore*, par Iamblique, in-8° : 28° *Iamblique, des mystères des Egyptiens, des Chaldéens et des Assyriens*, in-8° : dans les notes étendues de cette excellente traduction, M. Taylor relève une foule de fautes de Gall, qu'on avait jusqu'alors regardé comme un traducteur très fidèle. 29° *Les Commentaires de Proclus sur le Timée de Platon*, 2 vol. in-4° : les physiciens, ainsi que les philosophes, trouveront dans ces commentaires une foule de faits extrêmement curieux, qui avaient échappé aux recherches de tous les auteurs modernes. 30° *Fragments politiques pythagoriques, et Fragments étiques de Hieroclès, conservés par Stobé*, in-8° : 31° *Œuvres choisies de Porphyre*, in-8° : 32° *la Rhétorique, la Poé-*

tique et l'Éthique nicomachienne d'Aristote ; 2e édit., 2 vol. in-8° ; 33° *Fragments des œuvres perdues de Proclus*, in 8° ; 34° *Proclus, de la Providence et du Destin*, extraits de son *Traité* intitulé : *Des doutes relatifs à la Providence*, et de celui *sur la permanence du mal*. 35° *La Métamorphose, ou l'Ane d'or, et les Œuvres philosophiques d'Apulée*, 1795, in-8° ; 36° *Collection complète de tous les oracles chaldéens* (voyez le 3e vol. de l'ancien *Monthly Magazine* et les numéros XXXII, XXXIII, XXXIV du *Classical Journal*) ; 37° *Paraphrase poétique du discours de Diotime sur le Beau, dans le Banquet de Platon* (voyez la traduction de la fable de *l'Amour et Psyché*) ; 38° *Hymnes* ; 39° *Dissertation sur la philosophie d'Aristote* in 4° : ce volume sert d'introduction aux œuvres d'Aristote mentionnées ci-dessus. M. Taylor prétend y prouver que le véritable esprit de la philosophie d'Aristote n'a pas été connu avec exactitude depuis la destruction de la Grèce ; il cherche aussi à y établir l'insuffisance du système de philosophie que les modernes ont substitué à celui d'Aristote. 40° *Arithmétique théorique*, en trois livres, renfermant en résumé tout ce qui a été écrit sur cette matière par Théon de Smyrne, Nicomaque, Iamblique et Boëtius. On y a ajouté des aperçus remarquables *sur les nombres parfaits et autres*, qu'on ne rencontre dans les écrits d'aucun mathématicien ancien et moderne : un *Modèle de la manière dont les pythagoriciens philosophaient sur les nombres*, et un *développement de leur arithmétique mystique et théologique*, in 8°. 41° *Fragments orphiques*, inédits, insérés dans le n° XXXIII du *Classical journal* ; 42° *Éléments d'une nouvelle notation arithmétique, et d'une nouvelle arithmétique des infinis*, en deux livres, où il est démontré que les séries découvertes par les mathématiciens modernes, *pour la quadrature du cercle*, sont des quantités incommensurables : et où l'on donne un *critérium* pour déterminer avec exactitude *la commensurabilité ou l'incommensurabilité des séries infinies*, in 8° ; 43° *Collectanea* : ces mélanges se composent des articles fournis par l'auteur aux *Magasin européen* et *Monthly Magazine* : ils sont suivis d'un *Appendice* contenant quelques *Hymnes* du même auteur, in 8°. M. Taylor a encore publié dans *le Classical journal*, les mémoires ou articles suivants : *Démonstration platonique de l'immortalité de l'ame*, numéros XLII et XLIII : *de la Mythologie des Grecs*, numéros XLV et XLVII ; *Découverte importante du texte original de plusieurs sentences de Sextus Pythagoricus*, qu'on avait jusqu'à présent cru n'exister que dans la version latine infidèle du prêtre Ruffin, n° XLII ; *Observations* sur la partie de l'ouvrage intitulé *Empedoclis et Parmenidis fragmenta ex codice Tauriensis Bibliothecæ restituta et illustrata, ab Amedio Peyron*, Leipsirk, 1810, dans laquelle l'auteur traite du véritable texte grec du *commentaire* de Simplicius au traité d'Aristote *de Cœlo et Mundo*, n° LII ; *Notice* de l'édition faite par le professeur Cousin des deux premiers livres de Proclus *sur le Parménide de Platon*, publiée à Paris, 1821, n° XLVIII ; *Observations* sur l'édition faite par le professeur Cousin des *commentaires* de Proclus *au premier Alcibiade de Platon*, en deux volumes in-8°, Paris, 1820 et 1821 : et sur l'édition que Creuzer a donnée des mêmes *Commentaires*, avec ceux d'Olympiodore sur le même dialogue, en 2 vol. in 8°, Francfort, 1820 et 1821, numéros LI et LII ; *Observations sur les scholies d'Herméas sur le Phædon de Platon*, publiées par Fredericus Astius, Leipsick, 1810, in 8°, numéros LV, LVI, LVII et LVIII.

TAYLOR (ISIDORE-JUSTIN-SÉVERIN, baron), membre de la légion d'honneur, né à Bruxelles, le 15 août 1789, d'une famille d'origine anglaise, mais naturalisée en France, annonça de bonne heure des dispositions pour les arts et reçut les premières leçons de peinture de Suvé, qui fut le premier directeur de l'école française de Rome lorsqu'elle fut rétablie par le gouvernement. Le destinant à la carrière des armes, ses parents le placèrent à Paris dans un collége militaire, où il fit d'excellentes études. A peine en était-il sorti qu'il prouva que la littérature et les arts étaient déjà pour lui plus qu'une distraction. Il fit représenter une comédie en un acte et en vers, intitulée : *Amour et Étourderie*, au théâtre Molière, rue Saint-Martin : cette pièce eut du succès. Il concevait en même temps la première idée d'un grand ouvrage sur les monuments de la France : ses études en peinture furent désormais subordonnées à ce projet. Après avoir reçu les leçons de Suvé dans le genre historique, il apprit, sous les auspices de MM. Allaux, Ciceri et Desgotis, à peindre la nature en grand. Il s'essaya aussi à décrire et à juger littérairement les mêmes objets qu'il aimait à retracer avec le pinceau, et bientôt il fut chargé des articles *beaux arts* dans divers recueils périodiques. Plusieurs excursions dans nos provinces le mirent à même de mûrir son projet, qu'il exposa dans un mémoire au ministre de l'intérieur, M. de Montalivet. Ce mémoire fut remarqué et approuvé ; mais dans son poétique enthousiasme le jeune artiste avait peu pensé à la principale difficulté de l'exécution, qui était les frais de la gravure : il eût fallu des millions, et par conséquent une époque plus paisible, car la France d'alors allait avoir à défendre ses foyers aussi bien que ses vieilles richesses monumentales, contre l'invasion étrangère. Les événements de 1813 et 1814 survinrent. La famille de M. Taylor avait joué un rôle important dans la *révolution* ; elle se croyait liée par des services antérieurs à la cause des Bourbons ; pour M. Taylor ce fut une affaire de sentiment et de position d'embrasser les opinions politiques de sa famille. Il entra dans la maison du roi, passa depuis dans une brigade d'artillerie, devint l'aide-de-camp d'un général commandant un corps d'armée, n'hésita pas à suivre le roi à Gand, parce que là où il y a péril il y a aussi de l'honneur ; revint en France au mois de juillet, fut aide-de-camp du général Dorsay, servit dans l'état-major du maréchal Lauriston, parvint au grade de capitaine et fut chargé dans cette carrière de plusieurs missions importantes. Cependant la paix lui avait permis de cultiver son goût pour les arts et les lettres, lorsque la découverte de la lithographie réveilla en lui le désir d'exécuter le plan pour lequel il avait trouvé le loisir de faire de nombreuses et utiles études. Il comprit que cette découverte était pour le dessin ce qu'avait été l'imprimerie pour la littérature. Résolu de consacrer sa vie à cette belle entreprise, il calcula aussi qu'elle exigeait plus que la vie d'un seul homme, et il s'adjoignit deux amis bien capables de le seconder, M. Charles Nodier, pour la partie historique et descriptive ; M. de Cailleux, pour la science architecturale, en se réservant la direction générale de l'ouvrage. Les *Voyages romantiques et pittoresques* dans l'ancienne France parurent : le succès répondit à l'espérance de M. Taylor. Rien ne lui avait coûté pour ne pas rester au-dessous de la tâche qu'il s'imposait. Jaloux de multiplier ses points de comparaison, entraîné chaque année plus loin par une imagination ardente et aventureuse, M. le baron Taylor a visité en artiste et en poëte les pays les plus curieux de l'Europe, et il a trouvé le temps de préparer et de publier en partie d'autres ouvrages, qui sont aujourd'hui cités parmi les artistes de l'Angleterre et de l'Italie comme en France même : tel est son *Voyage pittoresque d'Espagne et de Portugal*. Ses connaissances spéciales l'avaient fait appeler dans plusieurs commissions du gouvernement, où il eut l'occasion de se faire encore mieux apprécier. Aussi, en 1824, sa nomination à la place de commissaire royal pour le Théâtre-Français parut elle d'un bon augure aux amis de l'art dramatique : il n'a pas trompé cette attente au milieu des difficultés sans nombre qu'il devait nécessairement rencontrer dans des fonctions où il fallait à-la-fois défendre le passé et créer pour l'avenir. Parmi les améliorations qu'il a su introduire sur la première scène de l'Europe, nous ne citerons que les progrès de cet art de perspective théâtrale qu'on appelle communément la mise en scène. L'amitié de Talma et celle de toutes les notabilités littéraires de notre époque disent assez qu'il y a surtout dans M. Taylor une noble sympathie pour le mérite et le talent. Non content d'avoir plusieurs fois parcouru l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, l'Italie, l'Espagne, la Sicile, la Hollande, etc., M. le baron Taylor a voulu étendre ses recherches jusqu'au berceau de la civilisation : il a visité la Grèce, l'Asie mineure, l'Égypte, la Nubie, la Syrie, la Palestine et cette partie de l'Afrique qui contient l'ancienne Mauritanie. De ces voyages

Digitized by Google

il est revenu riche de dessins et de notes curieuses dont le monde savant et les artistes doivent vivement désirer une prochaine publication.

TCHEREPANOF (Nicéphore), professeur d'histoire, de statistique et de géographie à l'université de Moscou, né à Viatka, en 1762, se consacra à l'instruction et remplit plusieurs emplois avec honneur. Il a publié : 1° *Notchertanié snat néristchikh narodof svéta* : Description des peuples du monde les plus célèbres par leur origine, leur propagation, leur langue, traduit de l'allemand, Moscou, 1798, in-8° ; 2° *Atlas drevnei géografi* : Atlas de géographie ancienne, traduit du français ; 3° *Drevnaia novaia istoria* : Histoire universelle, ancienne et moderne, traduite de l'allemand de Schrock ; 4° *Vcéobchaia istoria* : Histoire universelle à l'usage de l'institut de Sainte-Catherine, traduite du français, Moscou, 1811, in-8°. Tchérepanof est mort à Moscou, le 25 août 1823.

TCHIAMTCHIAN, plus connu sous le nom de CIAMCIAN suivant l'orthographe italienne (Michel), historien arménien, né à Constantinople en 1738, était destiné dès sa jeunesse à la profession de joaillier, et ne put s'adonner qu'assez tard à la culture des lettres ; aussi lorsqu'il se présenta à vingt-trois ans pour entrer dans la congrégation arménienne des religieux Mekhitaristes de Venise, il n'y fut admis qu'avec beaucoup de difficultés. Mais l'ardeur avec laquelle il se livra à l'étude lui fit bientôt réparer le temps perdu, et surpasser ses condisciples dans la connaissance de l'arménien littéral, au point qu'il fut chargé de l'enseigner aux jeunes élèves. Il manqua une chose essentielle à son instruction, c'est la connaissance de la langue latine, que l'enseignement et les divers travaux qui lui furent confiés l'empêchèrent toujours d'apprendre. Il put cependant s'occuper de plusieurs ouvrages qu'il publia à Venise. Tchiamtchian ou Ciamcian avait vécu près de quarante ans dans la congrégation qui l'avait adopté, lorsque ayant eu des démêlés avec ses confrères, il les quitta pour retourner à Constantinople, où il mourut après un séjour de vingt-cinq ans, le 30 novembre 1823, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge. On a de lui : 1° une *Grammaire arménienne*, Venise, 1779, in-4°. C'est un ouvrage utile, mais diffus, dépourvu d'ordre et rempli de détails inutiles. 2° *Histoire d'Arménie*, Venise, 1784, 1785 et 1786, 3 vol. in-4°, de plus de mille pages chacun. Cette Histoire, la plus considérable et la plus importante des ouvrages de Ciamcian, est écrit en arménien littéral : le style en est simple et correct. L'auteur s'y est fait aider par ses disciples qu'il avait chargés de rassembler les matériaux. Cette compilation estimable fait honneur à la littérature moderne des *Arméniens* ; mais, malgré les recherches de l'auteur, elle laisse beaucoup à désirer, parce que n'étant pas assez instruit dans l'histoire et dans les langues des nations étrangères à l'arménien, il n'a pu consulter un assez grand nombre d'ouvrages anciens. Son livre manque de critique dans plusieurs parties. Celle qui traite de l'histoire ancienne contient beaucoup d'erreurs graves. Tout ce qui est relatif à la dynastie des Roupéniens a été publié en italien par l'abbé Sestini, dans le deuxième cahier de ses *Lettere numismatiche*, imprimé en 1770. 3° *Commentaire sur les psaumes*, 10 vol. in-8°, et un grand nombre d'autres livres et opuscules sur la théologie ou sur des matières ascétiques. On trouve dans le *Journal asiatique*, quatrième année, sur le père *Ciamcian*, une notice d'après laquelle celle-ci a été faite. L'histoire arménienne dont nous venons de parler, a été abrégée par Mekhithar Daghigean, en arménien, Venise, 1811, in-8°.

TENET DE LAUBADERE (Germain-Félix), général de division des armées de la république, naquit à Bassoues, en Gascogne. Destiné par sa famille à l'état militaire, il entra au service en 1773, comme sous-lieutenant, au régiment de Gâtinais. Il suivit ce corps en Amérique, et trouva dans deux combats sur mer, à bord de l'*Amiral* et du *Destin*, à la prise des Iles Turques et aux sièges de Pensacola et d'York, l'occasion de signaler son courage et d'obtenir de l'avancement. A son retour en France en 1788, Tenet-Laubadère fut placé comme capitaine dans le 28e régiment de ligne, ci-devant Royal-Auvergne. Un événement imprévu lui fournit l'occasion de déployer une grande fermeté de caractère et une admirable présence d'esprit. Les grenadiers de son régiment, en garnison à Calais, indignés des mauvais traitements que leur faisait éprouver un major, avaient déserté avec armes et bagages ; à cette nouvelle, pour soustraire tant de braves militaires à la punition terrible qui les attendait, et préserver les troupes du dangereux exemple qu'une si grande faute pouvait leur donner, Tenet-Laubadère se précipite sur les pas des fuyards, les atteint à peu de distance de la ville, et apprend d'eux qu'ils ont résolu de gagner par Dunkerque les terres de l'Empire. Il les harangue pour les faire rentrer sous les drapeaux, mais ses efforts sont impuissants, le service militaire leur est devenu odieux sous un chef indigne de les commander, et ils restent inébranlables. « Eh bien ! s'écria-t-il en les voyant s'é- » loigner, puisque vous insistez, je ne consentirai pas » à me séparer de braves tels que vous : nous déserte- » rons ensemble. » Aussitôt, feignant de partager leur mécontentement, il se met à leur tête, marche toute la nuit ; mais à quelque distance de là il se fait indiquer une fausse route, et au point du jour les grenadiers se retrouvent sous les murs de Calais. Profitant alors de leur étonnement, égal au mécontentement de la veille, Tenet-Laubadère leur représente toute l'énormité de leur faute : « Mes amis, dit-il, les vingt-quatre » heures ne sont pas encore expirées, nous pouvons » encore revenir avec honneur sous les drapeaux ; sui- » vez-moi, je vous donne ma parole qu'aucune puni- » tion ne vous sera infligée. » Cette promesse lève tous les obstacles ; les soldats, qui connaissent toute la loyauté du capitaine, n'hésitent plus, et rentrent avec lui dans la place. Cet événement fut connu du ministre de la guerre, qui écrivit au commandant de Calais que le roi confirmait la parole de M. de Laubadère, et lui témoignait sa satisfaction. C'est à la tête de ces mêmes grenadiers que Tenet-Laubadère parvint, en 1791, à comprimer par sa fermeté et sa modération deux émeutes qui éclatèrent dans la même ville. La plus flatteuse récompense qu'il obtint ne fut pas la croix de Saint-Louis, qui lui fut donnée peu de temps après, mais l'estime de ses troupes et la reconnaissance des citoyens de Calais. Nommé successivement l'année suivante lieutenant-colonel du 12e régiment de ligne et colonel du 30e de la même arme, il ne crut pas devoir émigrer, et combattit à la tête de ce dernier corps à l'avant-garde de l'armée de la Moselle. Lorsqu'il fut promu au grade de général de brigade, les habitants de Calais, qui n'avaient pas perdu le souvenir des services qu'il leur avait rendus, demandèrent que le commandement de leur ville fût confié à Laubadère ; mais le ministre de la guerre leur répondit que « le conseil » exécutif pensait que les talents militaires de cet offi- » cier étaient plus utiles à l'armée, où il était employé » d'une manière plus active. » Le général Tenet fit partie, en 1793, de l'armée de Rhin-et-Moselle. Il commandait, le 9 juin, à Arlon, la colonne de droite destinée à agir contre l'aile gauche des Autrichiens, et, s'étant engagé bien avant de la ligne, il fut un instant compromis. La conduite brillante qu'il tint dans ce combat, où la victoire couronna nos efforts, et où il fut blessé, lui valut le grade de général de division. Laubadère mourut en 1799, à Rouen, chef-lieu de la 15e division militaire, dont le commandement lui avait été confié. Calais et Rouen, qui à des époques différentes avaient été à même d'apprécier le désintéressement de cet officier-général, recommandèrent au gouvernement sa veuve et sa fille, à qui il ne laissa pour héritage qu'un nom glorieux, que les auteurs de la *Biographie moderne* ont inutilement cherché à flétrir par leurs calomnies.

TENET DE LAUBADERE (Joseph-Marie), général de division du génie, né le 27 avril 1743, servait depuis 1763, et était officier du génie à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes. Après s'être distingué dans plusieurs combats, il fut jugé digne de remplacer le général Gilot dans le commandement de Landau. Assiégé dans cette place par les Prussiens, il résista pendant cinq mois aux efforts des troupes des coalisés, et aux sommations du général Knobelsdorff.

Digitized by Google

Il répondit aux menaces du prince de Hohenlohe : « Je » défends la cause de l'humanité, vous défendez celle » des rois; la mienne prépare le bonheur du globe, » puissiez-vous en dire autant de la vôtre! » Quand Landau fut débloqué par le général Hoche, on y vivait depuis trois semaines de cheval et d'herbages: le pain de munition coûtait quatorze francs la livre, l'arsenal avait été incendié, le magasin à poudre de la porte de France et une partie de la courtine et des maisons environnant l'hôtel-de-ville avaient sauté, et plus de trente mille bombes avaient été lancées sur cette ville. Le général Laubadère rendit encore quelques services à sa patrie, mais ses infirmités s'opposant à ce qu'il fît un service actif, il fut chargé, en 1808, de diriger les opérations du recrutement dans le département du Gers. Il avait accepté ces fonctions subalternes pour ne pas être réduit à une inactivité peu en rapport avec son patriotisme et l'energie de son caractère. Il mourut à Auch l'année suivante.

TENNEMANN (Guillaume Amédée), célèbre philologue allemand, né près d'Erfurt, vers 1761, a été longtemps professeur de philosophie à l'université d'Iéna, et collaborateur de la Gazette littéraire de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De quæstione, num sit subjectum animi, ubique cognosci possit? accedunt quædam dubia contra Kantii sententiam*, Iena, 1788, in 4°; 2° *Doctrines et Opinions des disciples de Socrate sur l'immortalité de l'ame*, ibid., in 8°; 3° *Système de la philosophie de Platon*, Leipsick, 1792, 1795, 4 vol. grand in 8°. Ces ouvrages ont repandu un nouveau jour sur les doctrines philosophiques de l'antiquité, et particulièrement sur celles de Socrate et de Platon. 4° Une traduction du docteur Hume sur *l'Entendement humain*; 4° *Histoire de la philosophie*, Leipsick, 1798—1810, 18 vol. grand in-8°; ce volumineux mais important ouvrage n'était point encore terminé en 1825. M. Tennemann a traduit dans sa langue maternelle, et a enrichi de notes, l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines*, du baron de Gerando.

TENON (Jacques René), né en 1724, d'un père qui exerçait la chirurgie avec une grande distinction, vint à Paris en 1741. Son zèle et son aptitude le firent bientôt remarquer de Winslow, ainsi que d'Antoine et Bernard de Jussieu. Le premier de ces hommes célèbres l'initia à l'étude de l'anatomie; les deux autres développèrent en lui le goût de la botanique et des recherches d'histoire naturelle. Malgré les préjugés les plus enracinés et les exemples contemporains, Tenon comprit que la chirurgie, loin d'être isolée des autres parties de la médecine et réduite au manuel des opérations, est unie, au contraire, par les liens les plus étroits à toutes les autres branches de la science de l'homme; dès lors le champ de ses travaux s'agrandit; il allia à l'étude et au traitement des affections chirurgicales les investigations anatomiques les plus délicates et des expériences physiologiques ingénieuses. Il acquit en peu de temps une réputation justement méritée, et si, sous le rapport de l'habileté et du génie chirurgical, il est demeuré au dessous des J. L. Petit, des Lapeyronie, des Louis, des Desault, des Sabatier, il posséda des connaissances plus variées et embrassa un cercle d'études plus étendu. En 1744, Tenon fut nommé chirurgien de première classe aux armées; il fit la campagne de Flandre, et puisa au milieu des camps, pour la chirurgie militaire, une estime qui ne se démentit jamais. A son retour à Paris, il obtint au concours la place de chirurgien principal de la Salpêtrière, et fonda près de cet hospice une maison d'inoculation qui devint bientôt célèbre. Ses travaux contribuèrent puissamment à propager cette pratique utile, qu'une découverte plus précieuse encore devait faire abandonner quelques années plus tard; enfin Tenon devint membre du collége et de l'académie royale de chirurgie; peu de temps après, il succéda à Andouillé dans la chaire de pathologie. En 1757, il fut reçu à l'académie des sciences et occupa la place jusque-là laissée vacante par J. L. Petit. Tenon fit partie de la première assemblée législative, et y déploya un zèle philanthropique et un enthousiasme pour le bien qui semblaient inhérents à toutes ses actions. A la réorganisation des corps savants, il devint membre de la première classe de l'institut, dont il anima si souvent les séances par ses lectures, toujours remplies de vues intéressantes ou de vérités nouvelles. Tenon conserva jusqu'à la fin de sa vie l'amour du travail et la ferveur pour l'avancement des sciences qui avaient signalé les premières années de sa carrière. Il était membre de la légion-d'honneur et de plusieurs sociétés savantes; la mort le frappa à Paris, le 15 janvier 1816, au milieu de ses paisibles occupations; peu d'hommes ont écrit autant de mémoires et traité des sujets plus variés que cet anatomiste célèbre. Il laissa un grand nombre de manuscrits, qui, peut-être, seront un jour recueillis et publiés. Ses ouvrages les plus importants sont ceux dont les titres suivent; mais parmi eux il en est qui n'ont reçu d'autre publicité que celle des lectures faites à l'institut et des analyses qu'on en a présentées dans les comptes rendus annuels des travaux de cette célèbre compagnie. On doit à Tenon : 1° *de Cataractâ*, Paris, 1757, in-4°; cette thèse, que Haller s'empressa de recueillir, à raison de l'importance des faits qu'elle renfermait et de la pureté du style, a été traduite en français par l'auteur et réimprimée sous ce titre : *Dissertation anatomico-chirurgicale sur la cataracte*. 2° *Recherches sur les cataractes capsulaires*, lues à l'académie des sciences, le 19 mars 1755. Dans ce travail, Tenon fait connaître les signes et la fréquence des altérations de la capsule cristalline, et établit la nécessité de la détruire pour assurer le succès de l'opération de la cataracte. 3° *Sur quelques maladies des yeux*, note lue à l'institut, le 16 fructidor an XII. Ce mémoire contient des faits intéressants relatifs à l'atrophie de l'œil, à la fracture du cristallin, chez le cheval, à l'ossification de la cornée transparente, et à un enfant né sans yeux. 4° *Faits pratiques sur quelques maladies des yeux*, même date; 5° *Additions aux deux mémoires précédents*, lues à l'institut, le 9 vendémiaire an XIII. Des expériences sur les corps susceptibles de rendre le cristallin opaque, ou d'augmenter sa densité, ou de le dissoudre, ou de le liquéfier, constituent la partie la plus importante de ce travail. 6° *Sur l'opération de la cataracte chez le cheval*, sans date; 7° *Sur une tumeur à la joue*, note lue à l'académie en 1760; 8° *Application de l'acide nitreux au traitement de certaines tumeurs enkystées*, mémoire lu à l'institut, le 30 floréal an XIII; 9° *Sur les polypes des narines*, lu le 11 germinal an XIII. On trouve dans cet opuscule des détails encore plus précieux sur la structure des polypes des fosses nasales. 10° *Sur l'emploi des cordes à boyau, comme agent principal, pour guérir certaines maladies*, note lue à l'institut, le 24 prairial an XIII. L'auteur rapporte dans ce travail des observations intéressantes de resserrements congéniaux ou accidentels des ouvertures de la bouche et du nez, qu'il fit cesser par l'introduction de tronçons de cordes à boyau. 11° *Nouveau moyen de compression pour se rendre maître du sang en certaines hémorragies de la bouche*, présenté à l'institut le 25 germinal an XIII; 12° *Quelques corrections et additions faites à l'instrument de chirurgie nommé speculum oris, glossocatoche*, présentées le 16 floréal an XIII; ces corrections sont oubliées avec l'instrument même; 13° *Observations succinctes sur l'œil du chat-huant et sur celui d'une baleine*, lues le 1er vendémiaire an XIV; 14° *Sur quelques vices de la voûte palatale*, note lue le 8 vendémiaire an XIV. Dans ce travail Tenon traite des diverses ouvertures anormales du palais, et des moyens mécaniques à l'aide desquels on pourrait rapprocher les deux parties de cette voûte osseuse. 15° *Sur une tumeur au cou et sur une tumeur au bras et à l'épaule, en la même personne*. Ces trois tumeurs n'étaient que des appendices d'un kyste énorme étendu de l'apophyse mastoïde au voisinage du coude : le sujet mourut. 16° *Mémoires sur l'exfoliation des os*, lus à l'académie des sciences en 1758, 1759 et 1760; ces Mémoires ont été rassemblés en un volume avec des notes sous ce titre : *Mémoires sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie*, Paris, 1806, in 8°; 17° *Essai sur les infirmeries et les prisons*, mémoires lus à l'académie des sciences, en 1780, et insérés parmi ses actes; 18° *Mémoires sur les hôpitaux de Paris*, Paris, 1780, in-8°; ce travail, un des plus beaux titres de Tenon à la reconnaissance

Google

publique, a servi de modèle à la plupart de ceux qui ont été écoutés sur le même sujet. On y trouve indiquées presque toutes les améliorations qui ont été ensuite introduites dans les hôpitaux de la capitale et spécialement à l'Hôtel Dieu, que l'auteur voulait éloigner du centre de la ville. 19° *Demande annexée, en vertu d'une délibération, au cahier du village de Massy, près Paris, sur la manière d'opiner, par ordre ou par tête, aux états généraux prochains*. Paris, 1789, in 8°; 20° *Sur les degrés d'accroissement et de décroissement du crâne humain*, note lue à l'institut en 1796; 21° *Sur une manière particulière d'étudier l'organisation de l'homme et des animaux*, 1797; 22° *Sur l'anatomie de l'homme*, 1797; 23° *Sur les os des mâchoires des animaux*, lu en 1797; 24° *Sur la manducation*, mémoire lu en 1798; 25° *Sur la symphise du pubis*, note lue en 1801; 26° *Sur les dents du cheval, connues sous les noms de crochets*, lue en 1802; 27° *Nouvelles observations sur le cheval*, lues en 1802; 28° *Sur une substance propre aux dents de certains herbivores*, lue en 1805; 29° *Sur les maladies des yeux, maladie propre aux chapeliers*, 1808; 30° *Sur les dents d'éléphants*, 1806; 31° *Sur le vice de conformation nommé bec de lièvre*, lue en 1806; 32° *Sur la dentition du cheval*, lue en 1807; 33° *Sur l'exfoliation des os*, lue en 1803: ce travail renferme des expériences sur les exfoliations à la suite des amputations des membres; 34° *Sur un trépan au crâne*, lue en 1809: l'auteur a décrit avec une grande exactitude les phénomènes qui se sont succédé jusqu'à la guérison de l'ouverture faite par l'instrument; 35° *Sur quelques hernies*, lue en 1809. Ce travail a pour objet la description de la suspension par les genoux, pour réduire la hernie crurale; 36° *Sur la structure du porte-embryon et porte follicule*, lue en 1812; 37° *Offrande aux vieillards de quelques moyens pour prolonger la vie*, Paris, 1814, in-8°.

TENORE (MICHEL), professeur à l'université et recteur du jardin des plantes à Naples, né dans cette ville en 1781, fut destiné à la profession de son père, qui étoit médecin, et reçut les leçons des plus habiles maîtres. Malgré ses succès dans cette étude, un penchant secret l'attiroit vers les sciences naturelles, professées alors avec le plus grand éclat par Petagna et Cirillo. Il suivit leurs leçons et y fit des progrès qui les surprirent eux-mêmes. Il avoit fait marcher de front la philosophie et la médecine, et l'année même où il fut reçu docteur dans ces deux branches des connaissances humaines, il fit répandre un prospectus pour inviter les jeunes gens à un cours de botanique, où, s'éloignant des routes battues, il sut réunir les théories modernes de la physiologie végétale à l'exposition du caractère individuel des plantes. Dès lors il s'attache exclusivement à la botanique, et fit, à la tête de ses élèves, des excursions dans les environs de la capitale, puisant partout ce qui avoit le plus de rapport avec ses études. Bientôt une seule branche d'histoire naturelle ne suffit plus à son besoin d'apprendre: il embrassa en même temps l'entomologie, la minéralogie, et entreprit des analyses sur les eaux minérales de Pouzzoles, de Naples et de l'île d'Ischia. Ce fut dans une de ces analyses qu'il découvrit, le premier, la présence du silex dans les eaux de *Gurgitelli*. En 1805, il mit en ordre le jardin du prince de Bisignano à *la Barra*, et le catalogue qu'il en donna est remarquable, ayant été le premier ouvrage en ce genre publié dans le royaume de Naples. En 1806, parurent les deux premiers volumes de sa phytognosie, dans lesquels M. Tenore appliquoit les principes de la géographie des plantes à un projet de statistique végétale. Dans un troisième volume qui fut publié en 1808, il expose ses idées sur la reproduction organique et sur la classification des êtres. Chargé de créer un jardin botanique dans un pays le plus avantageusement placé pour conserver les plantes de presque tous les climats, M. Tenore eut à combattre l'exiguïté des moyens mis à sa disposition pour remplir dignement cette entreprise. Le professeur sut vaincre l'obstacle que lui opposoit l'avarice du gouvernement. Il fit ensuite à ses propres frais des voyages dans les Abruzzes, dans le Samnium, et dans quelques autres provinces du royaume; il établit une correspondance avec la plupart des botanistes étrangers, pour leur proposer des échanges, d'après le catalogue des plantes rassemblées dans le jardin de *Montoliveto*, qui n'étoit que l'embryon de ce qu'il pouvait devenir. Le moment n'étoit pas favorable: il étoit impossible, par suite du blocus continental, que les médecins et les hôpitaux pussent subvenir aux besoins des malades nombreux ou pauvres; les drogues s'étoient élevées à des prix exorbitants, en même temps qu'elles avoient perdu une partie de leur efficacité, en vieillissant dans les magasins des accapareurs. Alors par un principe d'économie dont profite l'humanité, on interrogea les savants, pour apprendre à remplacer par des plantes indigènes les produits exotiques. M. Tenore fut un de ceux qui répondirent à cet appel avec le plus d'empressement, et l'utilité de l'ouvrage qu'il publia à cet effet fut confirmée par l'expérience. Deux éditions furent épuisées en peu de temps, et plusieurs académies étrangères s'empressèrent d'admettre l'auteur dans leur sein. Le gouvernement de Naples, appréciant alors son mérite, lui donna la seule récompense qu'il eût jusque là convoitée, celle d'un vaste emplacement pour mieux développer ses projets. Son zèle, son activité, sa persévérance réveillèrent enfin dans ses compatriotes le goût des études de la nature, et ses élèves étoient répandus sur toute la surface du royaume. Son herbier s'enrichissait tous les jours de quelque nouvelle conquête, et dans cette foule d'espèces et d'individus il apercevait avec joie plusieurs plantes jusqu'alors inconnues. Jouir seul n'eût pas été une jouissance pour ce botaniste, il s'empressa d'annoncer ses découvertes dans un ouvrage exécuté avec un grand luxe typographique, malgré les obstacles qu'opposait à son entreprise l'inexpérience des artistes dans ce genre de travail. En 1812, il obtint la chaire de botanique à l'université, et fut nommé membre de la société royale de Naples. M. Tenore a fondé le *Journal encyclopédique* qui s'imprimait dans la même ville, et qu'il a enrichi de plusieurs articles intéressants; il a aussi inséré plusieurs mémoires dans les recueils de la société *Pontanienne* et de celle d'encouragement, auxquelles il appartient. En 1824, il voyagea dans les principales parties de l'Europe, et visita les établissements qui avoient rapport à la science à laquelle il s'étoit consacré. Il reçut partout l'accueil distingué que méritoient ses talents et sa réputation. Le plus remarquable des ouvrages de M. Tenore est la *Flore napolitaine*, 4 vol. in-fol.

TEOTOCHI (ISABELLE, comtesse **ALBRIZZI**), née à Corfou. Sa famille, l'une des premières de l'île par la noblesse et par la fortune, ne pouvait trouver aucune alliance qui lui offrît un lustre égal au sien ailleurs que dans les rangs de l'aristocratie vénitienne. La jeune Teotochi, devenue l'épouse d'un patricien, alla habiter Venise, et s'y fit bientôt remarquer par la finesse de son esprit, par un tact exquis et des mœurs exemplaires, qualités qui firent ressortir davantage l'affabilité de ses manières, ses agréments physiques et les grâces séduisantes de sa personne. Aussi sa société fut-elle recherchée des personnes les plus distinguées, soit dans le pays, soit parmi les étrangers: ses admirateurs devinrent autant d'amis dévoués. Les lettres et les arts lui offrirent à l'envi des tributs spontanés et des plus flatteurs. Madame Lebrun fit son portrait que grava M. Denon. Canova sculpta pour elle, en témoignage de reconnaissance, le buste d'Hélène; Hippolyte Pindemonti, le poète de la vertu, lui adressa une épître pleine de noblesse. Nous ne parlerons pas des autres hommages qu'elle recueillit en Italie et en France, où elle laissa dans ses voyages les regrets les plus honorables et les plus doux souvenirs. Sa réputation s'accrut encore par la publication de ses divers ouvrages, qui furent jugés dignes de plusieurs éditions magnifiques et qui ont été traduits dans les principales langues de l'Europe. La première de ses productions, donnée au public, est *I Ritratti* (les Portraits). On y admire autant la pénétration et la solidité du jugement que la sensibilité de l'âme: un tour d'esprit original et piquant, un style vif et rapide, une foule de pensées neuves ou exprimées d'une manière qui les rajeunit, en rendent la lecture très attachante. Là, les *caractères* ne sont pas peints à la manière abstraite de Théophraste, ils sont animés

en action; les nuances des qualités et des passions y sont rendues avec une rare facilité de pinceau qui sait habilement produire des contrastes frappants, de la lumière et des ombres. L'ingénieux auteur pénètre dans les replis les plus cachés du cœur humain, et offre aux yeux du lecteur une image fidèle et animée des personnages. En lisant les portraits tracés par cette aimable dame, il semble que nous voyons sous nos yeux, que nous entretenons familièrement tous ces personnages, car ils sont d'une ressemblance frappante, et mis en scène avec un art merveilleux, qui en fait ressortir les traits saillants. La plupart de ces portraits sont ceux des amis de madame Albrizzi, et appartiennent par conséquent à des personnes estimables. Mais en rendant hommage aux vertus et au talent, cette dame n'a pas négligé les pervers, qui se trouvent trop souvent au sein de ce qu'on appelle la bonne société: elle les a signalés et démasqués, et les a peints sous les couleurs qui leur conviennent: mais elle a caché leurs noms, et elle attend leur mort pour exposer aux yeux du public leurs caractères, que de leur vivant chacun les eût reconnus dans les portraits de notre auteur. Ce premier ouvrage de la comtesse Albrizzi fut dédié à son fils, jeune homme doué des plus belles qualités et digne en tout d'une telle mère. La description des ouvrages de sculpture et de plastique de Canova est la seconde des publications de l'illustre auteur, et donne une haute idée de son talent. Madame Albrizzi s'élevant par la pensée jusqu'à la source des inspirations créatrices de ce grand artiste, a dévoilé au lecteur les plus secrètes combinaisons du génie, après avoir saisi la pensée tout entière qui enfanta chacun des nombreux chefs-d'œuvre de Canova. De quelque manière que ces ouvrages se montrent à nos yeux, soit qu'ils donnent une forme aux abstractions, soit qu'ils imitent la belle nature, ou qu'ils en réunissent avec une harmonie nouvelle les parties séparées, ou qu'ils honorent les vertus publiques et privées, ils excitent dans l'âme des émotions dont l'auteur se rend l'éloquent interprète. Les descriptions tracées par sa plume respirent le plus vif enthousiasme et le goût le plus épuré: elles dévoilent des beautés que des yeux vulgaires ne sauraient apercevoir, et ont tant de mouvement, de chaleur, d'éclat et de vérité, qu'en lisant l'ouvrage à côté des monuments de l'artiste, on croit voir le marbre s'animer pour rendre la pensée que le ciseau n'a pu y fixer qu'à demi. La pureté du langage et les charmes du style ajoutent encore à l'attrait de cette aimable production. Cette dame a encore publié l'*Apologie de la Myrra*, tragédie d'Alfieri, et *la Vie de Vittoria Colonna*. Ces deux écrits se distinguent par la délicatesse du goût et la finesse de la critique. La comtesse Albrizzi est dame de l'ordre illustre de la Croix étoilée.

TERNAUX. *Voyez* le Supplément.

TESSIER (Henri-Alexandre), agronome célèbre, membre de la légion-d'honneur et de l'institut, né en 1744, s'est fait un nom dès sa jeunesse par des recherches pour le perfectionnement de l'agriculture, l'amélioration des races d'animaux domestiques et autres objets d'utilité. Il était, avant la révolution, membre de l'ancienne académie des sciences et censeur royal. Depuis, il a été nommé professeur d'agriculture et de commerce aux écoles centrales, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de la société d'agriculture, du conseil des arts et du commerce du département de la Seine, et directeur des bergeries de Rambouillet. Il a publié: 1° *Examen de l'eau fondante du docteur Guilbert de Préval*, 1774, in-4°; 2° *Mémoire sur l'importation du giroflier des Moluques aux îles de France*, 1779, in-4°; 3° *Observations sur plusieurs maladies des bestiaux, avec le plan d'une étable et celui d'une écurie convenable aux chevaux*, 1782, in-8°; 4° *Traité des maladies des grains*, 1783, in-8°; 5° *Résultats des expériences faites à Rambouillet, sous les yeux du roi, relativement à la maladie du froment appelée carie*, 1785, in-8°; 6° *Moyens éprouvés pour garantir les froments de la carie*, 1786, in-12; 7° *Mémoire sur les plantations des terrains vagues*, 1791, in-8°; 8° *Journal d'agriculture*, 1791, in-8°; 9° *Instructions sur les moyens de détruire les rats des champs et les mulots*, 1802, in-8°; 10° (avec M. Huzard): *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'institut national, de la vente des laines, et de 261 bêtes du troupeau national de Rambouillet*, 1810, 1811, in-8°; 11° *Observations sur les bêtes à laine*, 1810, 1811, in-8°; 12° (avec M. Bosc) *Annales de l'agriculture française*, commencées en 1798 et finies en 1817, 70 vol. in-8°. Une 2e série a commencé en 1818. M. Tessier a rédigé en partie les *Observations de la société d'agriculture, sur l'usage des domaines congéables*, 1792, in-8°, et donné plusieurs articles intéressants dans les Mémoires de la société d'agriculture, et dans les Bulletins de la société philomatique. Il a coopéré au Journal des savants, à l'Encyclopédie méthodique, au Dictionnaire des sciences naturelles, à la nouvelle édition du Cours complet d'agriculture de l'abbé Rozier, et à celle du Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres. Il s'est aussi occupé longtemps d'un travail d'observations sur les limites et le terme de la gestation des animaux.

TESTE (Antoine) naquit à Bagnols (Gard), en 1744, fut reçu avocat au parlement de Toulouse, et bientôt après devint notaire dans le lieu de sa naissance. Plusieurs années avant la révolution, il se fit remarquer par sa haine pour les abus, qui ne tardèrent pas à nécessiter cette grande crise. Des représentations énergiques qu'il adressa à l'intendant du Languedoc attirèrent sur lui, de 1780 à 1783, deux lettres de cachet dont il ne parvint à éviter les effets qu'en se cachant d'abord à Montpellier et ensuite à Avignon. Il embrassa avec chaleur les principes de la révolution, et seconda de toutes ses forces les premières tentatives qui furent faites pour déterminer ce grand événement. Il prit part à l'élection des membres de l'assemblée nationale et à la rédaction des cahiers qui devaient servir de base aux délibérations de cette assemblée. Lorsque la constitution eut investi les citoyens du droit d'élire leurs magistrats, les suffrages des électeurs de son département se portèrent unanimement sur lui, mais il crut devoir les repousser. Désigné par eux de nouveau pour faire partie de la convention, il refusa encore le mandat qui lui était offert. Peu de temps après cependant, l'assemblée électorale réunie à Uzès pour la nomination des administrateurs du département n'ayant pas pu s'entendre sur la place de procureur-général syndic, et le partage des voix dans cette occasion menaçant d'amener quelque désordre, il consentit à accepter cette fonction qui lui avait été offerte d'abord et qui lui fut déférée à la presque unanimité, dès qu'on fut assuré de son consentement. Il occupait cette place lors de la fameuse journée du 31 mai 1793. Ce mouvement était contraire à ses opinions et à ses affections politiques; il ne crut pas pourtant que les départements dussent se soustraire à l'autorité du parti qui venait de l'emporter dans le sein de l'assemblée nationale, et risquer par là, en livrant la France à l'anarchie, de laisser la révolution sans défense. Cette manière de voir et la conduite qu'il tint en conséquence le fit tomber dans la disgrâce des fédéralistes, c'est-à-dire du parti qui venait de succomber à Paris, mais qui dominait alors dans les provinces méridionales. Il fut donc révoqué de ses fonctions, mais ce ne fut que pour peu de temps: il les reprit dès que le pouvoir central eut contraint les départements du midi à marcher dans sa ligne. Cependant, tout en se ralliant au parti triomphant, Teste s'opposa de toutes ses forces au régime de terreur dans lequel ce parti cherchait son point d'appui. Il retarda l'établissement du tribunal révolutionnaire, et provoqua l'arrestation du maire de Nîmes, Courbis. Cette modération lui attira une nouvelle destitution, dont cette fois il fut frappé par le comité de salut-public lui-même, ce qui l'obligea à se réfugier au quartier-général de l'armée des Alpes. Rentré dans ses foyers après le 9 thermidor, l'esprit de modération qu'il n'avait cessé de montrer le porta à combattre la réaction violente dont cette journée avait marqué le commencement: il se vit donc proscrit de nouveau, et contraint une fois encore de s'expatrier, en cherchant un refuge à l'armée d'Italie. De retour en France après le 13 vendémiaire an 4, il fut nommé commissaire du directoire près les tribunaux civil et criminel de Vaucluse; mais la fermeté de ses principes ne lui permit pas de remplir longtemps ces fonctions.

Digitized by Google

il fut destitué, et devint l'objet de nouvelles persécutions. En exécution d'un arrêté du directoire, il fut poursuivi comme détenteur de papiers relatifs à ses dernières fonctions. Il ne lui fut pas difficile de repousser cette accusation : il prouva que les seuls papiers retenus par lui étoient les brouillons de sa correspondance, tous écrits de sa main, et tous fidèlement transcrits par ordre de date sur les registres qu'il avoit laissés à son successeur. Cet arrêté du directoire a été cité dernièrement par le ministère public dans le débat qui a eu lieu devant les tribunaux entre le gouvernement et les héritiers de Barras pour un cas analogue. En l'an VI, Teste fut élu membre de l'administration centrale. Ses concitoyens se proposaient alors unanimement de le porter à l'un des conseils législatifs, mais ce projet fut renversé par le directoire qui, redoutant son indépendance et la fermeté de son caractère, imagina, pour empêcher sa nomination, de l'envelopper dans une prétendue conspiration qu'il fit éclater ou plutôt découvrir, la veille même des opérations électorales; il ne crut pas pourtant devoir pousser plus loin le ressentiment contre lui : il s'empressa même de lui offrir une réparation en le nommant commissaire civil à Malte, mais Teste refusa cet emploi ainsi que celui de chef de division dans un ministère, qui lui fut offert à peu près dans le même temps. Il était président de l'administration de son canton lors de la révolution du 18 brumaire. Bien qu'il n'eût eu qu'à se plaindre de tous les gouvernements révolutionnaires qui avaient existé jusque là, et notamment du dernier, il se prononça hautement contre le nouveau pouvoir qui s'élevait. Son opposition lui valut une nouvelle destitution qui fut la dernière, car dès lors il renonça à tout emploi public, et reprit ses fonctions de notaire, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée à Bagnols le 7 juillet 1807. Teste a laissé plusieurs enfants dont deux se sont distingués dans des carrières différentes.

TESTE (le baron François-Antoine), fils du précédent, naquit à Bagnols (Gard), le 19 novembre 1775. A l'âge de dix-sept ans il entra dans un bataillon de volontaires de l'armée des Pyrénées Orientales. A peine avait-il débuté dans le service militaire, que des circonstances particulières l'obligèrent à s'en éloigner pendant quatre ans : mais au bout de ce temps il y rentra en qualité de chef de bataillon de la 87[e] demi-brigade. Il fit en 1798 la campagne du Piémont, à la fin de laquelle il commanda par *intérim* la 5[e] demi-brigade. Aide-de-camp du général Chabran à l'armée de réserve en 1800, il contribua à la capitulation du fort de Bard, et fut nommé, vers la fin de cette année, chef de la demi-brigade dont il avait depuis deux ans le commandement provisoire. Il se distingua par son intrépidité au commencement de la campagne de 1805, lors du passage de l'Adige et de l'attaque meurtrière des redoutes de Caldiero, et fut proclamé général de brigade par Masséna sur le champ de bataille, après avoir, à San Pietro Ingù, culbuté l'arrière garde autrichienne dans la Brenta. Il commanda les premières troupes de la division Molitor, qui prirent possession de la Dalmatie en 1806, marcha sur Raguse avec le général Lauriston, et soutint plusieurs combats contre les monténégrins alliés des Russes. En 1809, il commandait une brigade de la division Grenier en Italie : il fut grièvement blessé à la bataille de Sacile, ce qui ne l'empêcha pas pourtant de suivre l'armée. La veille de la bataille de Raab, et lorsqu'à peine il était en état de monter à cheval, il reçut le commandement d'une brigade. Le lendemain il parut l'un des premiers à la tête d'un bataillon du 112[e] sur le plateau de Sabbad-Hegy dont l'occupation décida le succès de la journée. Employé ensuite dans le corps d'armée chargé de balayer le Tyrol, il obtint successivement les commandements de Brescia, de Vérone et de Trévise. Gouverneur de Custrin en 1811, il organisa et instruisit le 5[e] régiment de ligne polonais, et rétablit les fortifications de la place. Il fit la campagne de Russie dans le 1[er] corps, division Compans. A la Moskowa on le vit, à la tête de cinquante hommes de sa brigade, pénétrer dans une redoute et s'y maintenir, sous le feu le plus vif, jusqu'au moment où la perte de son sang, suite d'une blessure de mitraille qui lui avait fracassé le bras droit, le mit hors de combat. Transporté à Moscou, il fut nommé avant son rétablissement au gouvernement de Viasma, dans lequel il se maintint, au moment de la retraite, jusqu'au départ du maréchal Ney, qui prit sur ce point le commandement de l'arrière-garde de l'armée. Promu au grade de général de division au mois de février 1813, il marcha sur Cassel qu'il dégagea de la cavalerie de Czernicheff, débloqua Magdebourg dont il eut le gouvernement et où il organisa sa division qui fut dirigée sur Dresde. Il se trouva l'un des premiers à la bataille glorieuse qui fut livrée sous les murs de cette ville. De là il marcha sur la Bohême avec le comte de Lobeau, et bientôt après retourna sur Dresde où sa division fut laissée jusqu'à la capitulation du maréchal Gouvion Saint Cyr, qui fut si honteusement violée par les Autrichiens. Par suite de cette violation le général Teste resta six mois prisonnier en Hongrie. Rentré en France en 1814, il obtint le commandement d'une subdivision à Arras. Il fit la courte et célèbre campagne de 1815 dans le 6[e] corps d'armée. La nuit qui suivit la bataille de Fleurus, il fut dirigé par ordre de Napoléon sur le corps du général Grouchy, eut plusieurs engagements avec les Prussiens, suivit la retraite décidée par le désastre de Waterloo, et commanda l'arrière-garde dans la direction de Namur. Il fut laissé dans cette place alors entièrement ouverte, y tint vingt-six heures pour protéger la retraite de l'armée, et fit perdre aux Prussiens plus de dix mille hommes. Il rentra sous Paris au camp de Montrouge, et de là partit avec l'armée qui fut licenciée sur la Loire. Depuis lors le général Teste est resté en disponibilité. Cependant, à la fin de 1828, une inspection générale d'infanterie lui a été confiée; cette mission temporaire prouve au moins que ses services n'ont point été oubliés.

TESTE (Jean-Baptiste), frère du précédent, naquit à Bagnols (Gard), le 20 octobre 1780. Dès sa tendre enfance la précocité de ses facultés intellectuelles fit présager ses talents, qui plus tard se développèrent en lui d'une manière remarquable. Ses études, plusieurs fois interrompues, commencèrent sous la direction des *Joséphistes* de Lyon, qui occupaient les chaires du collége royal de sa ville natale. La dissolution de cette société religieuse l'empêcha d'achever ses classes. Il n'avait guère que quatorze ans lorsqu'il sortit du collége, où il n'avait fait que ses *humanités*. Il passa presque sans interruption des bancs de l'école à la tribune de ces sociétés populaires dans le sein desquelles on vit tout à coup se développer tant de talents. Ce fut là que son père exerça sa logique et lui fit faire sa rhétorique, en lui permettant de prendre part aux discussions qui avaient lieu, en l'y provoquant même quelquefois, débattant contradictoirement avec lui les questions qui occupaient alors tous les esprits. On accourait des lieux circonvoisins pour assister à cette polémique curieuse entre le père et le fils. Choisi à quatorze ans et demi par ses compatriotes pour aller les représenter dans une assemblée de députés de soixante et quatorze sociétés populaires qui se tint à Valence, à l'effet de délibérer sur les circonstances critiques dans lesquelles se trouvait alors le midi de la France, il s'y fit remarquer par son élocution facile, la fermeté de ses principes et la prudence de ses avis. C'est dans cette réunion qu'il rencontra Dedeley d'Agier, depuis sénateur, qui, devinant l'avenir de ce jeune orateur, le prit sous sa direction et devint son tuteur politique. Un comité dont le siége devait être à Marseille, fut choisi dans cette assemblée qui était elle-même le résultat d'un choix, et parmi ceux qui furent élus, au nombre de quinze seulement, figurèrent Dedeley d'Agier et le jeune Teste. Ce comité résista aux proconsuls Rovère et Poultier, qui dominaient alors dans cette partie de la France. Jean-Baptiste Teste suivit son père lorsque celui-ci fut obligé de chercher à l'entrée des Alpes un refuge contre les terroristes. Il le suivit encore à l'armée d'Italie, lorsque par un destin contraire il dut fuir le poignard des réactionnaires : il partagea ses persécutions et fut emprisonné avec lui. Peu de temps après il fut employé dans la trésorerie de l'armée. Pendant qu'il était à Nice en cette qualité, on l'inscrivit sur une liste d'émigrés, imitation déri-

soire de celle que la révolution avait nécessitée. Rentré dans ses foyers avec sa famille, après le 13 vendémiaire an IV, il y remplit momentanément les fonctions de secrétaire de l'administration municipale, et donna de fréquents exemples d'une excessive générosité envers ceux qui s'étaient montrés les persécuteurs les plus acharnés de sa famille et de ses opinions. Dès que son père eut réparé une partie des pertes que la persécution lui avait fait éprouver, il l'envoya à Paris pour faire son droit. Il s'y distingua bientôt parmi les élèves de cette académie de législation qui avait été instituée sous le protectorat des plus célèbres jurisconsultes du temps, Cambacérès, Lanjuinais et Portalis. C'est dans une des séances solennelles de cette académie que ce dernier caractérisa le talent du jeune Teste en faisant remarquer ce qu'il appelait les formes *demosthéniques* de son débit oratoire. Reçu avocat à l'âge de vingt et un ans, il fut nommé quelques mois après professeur-adjoint de l'académie dont il était l'élève. Il débuta au barreau de Paris par quelques brillants succès; mais obligé de retourner dans son pays à la mort de son père (1807), il se fixa à Nîmes, et ne tarda pas à se placer avec Manuel et Laromiguières à la tête du barreau du midi. Il traversa l'empire sans prendre aucune part aux actes de ce gouvernement. Pendant la première restauration il se tint également éloigné de la scène politique, et il eût sans doute poursuivi à Nîmes sa brillante mais pacifique carrière, si le retour de l'île d'Elbe, qui remit tout en question, et devint pour le midi le signal de toutes les violences politiques, ne l'eût obligé de fuir et d'abandonner sa nombreuse clientelle. Il vint à Paris, vit l'empereur, et fut chargé par lui de l'importante mission de pacifier les contrées qu'il fuyait. Il y parvint, et montra en s'acquittant de cette tâche difficile qu'il était également ennemi du désordre de quelque part qu'il vînt. Nommé lieutenant général de police à Lyon en 1815, il se rendit dans cette ville. Peu de jours après, les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent à la chambre des représentants; mais il ne vint point y siéger, se laissant tromper en cela par un artifice de Fouché, qui, redoutant sa présence à la tribune, théâtre où la nature l'appelait surtout à figurer, lui expédia une dépêche télégraphique pour l'exhorter au nom de l'empereur à ne point quitter le poste important qui lui avait été confié. Il y rendit en effet d'éminents services, surtout lorsque le peuple se souleva pour s'opposer à l'exécution de la capitulation qui venait d'être signée. La ville alors était livrée au désordre le plus effrayant; les symptômes d'une nouvelle guerre civile s'y montraient de toutes parts. Teste se jeta au milieu de la multitude irritée, ne la quitta point un seul instant, la harangua sur toutes les places publiques qu'elle couvrait, et par son éloquence, alors dans toute sa force, parce qu'elle se déployait dans sa véritable sphère, il parvint à diminuer le mouvement de cette masse agitée, à apaiser ses fureurs et à préserver des plus grands malheurs la ville dont la sûreté avait été remise en ses mains. Les Lyonnais n'ont point oublié le noble caractère, l'énergie et le talent qu'il déploya dans cette grave circonstance. Là sans doute il fut utile, et le rôle qu'il remplit ne fut pas sans éclat: mais à la chambre des représentants, où le vœu de ses concitoyens avait marqué sa place, une carrière plus brillante l'attendait, qui aurait pu avoir aussi de plus grands résultats. Son absence de cette assemblée ne fut peut-être pas sans influence sur l'attitude qu'elle prit: c'est au moins l'opinion qu'exprima peu de temps après les *cent-jours* un orateur célèbre, Manuel, qui connaissait la nature et l'étendue du talent de son collègue, et qui manifesta le regret de ne l'avoir pas vu siéger à ses côtés pendant la crise qui venait de se passer. Teste ne recueillit donc pas de ces événements toute la part de gloire à laquelle il aurait pu prétendre en paraissant à la tribune: il n'en fut pas moins persécuté. Obligé de s'expatrier, il se réfugia en Belgique, où il reprit sa profession d'avocat au barreau de Liège qui le vit bientôt se placer à sa tête. Le rédacteur du *Mercure Surveillant*, journal d'opposition qui se publiait dans cette ville, ayant été attaqué devant les tribunaux, au nom des empereurs d'Autriche et de Russie, pour deux articles insérés dans ce recueil, et que l'on prétendait injurieux à la personne des deux monarques, Teste fut chargé de la défense. Il l'entreprit avec courage et la soutint avec force et dignité. Malgré tous ses efforts il perdit son procès devant la cour, mais il le gagna devant l'opinion publique. Son plaidoyer fit une telle sensation que le ressentiment des deux puissants adversaires de son client, ou plutôt des courtisans agissant en leurs noms, se tourna tout entier contre lui. Peu de temps après, il fut frappé d'un décret d'exil, sollicité par les agents de la sainte alliance. Ce ne fut qu'après vingt deux mois qu'il obtint du roi des Pays-Bas la révocation de ce décret. Il rentra alors à Liège qu'il n'a pas quitté depuis et où il jouit de l'estime générale et de la plus haute considération. Le talent oratoire de M. J.-B. Teste est au-dessus de l'éloquence du barreau. Tous ceux qui l'ont entendu regrettent que les événements politiques aient privé la France d'un aussi beau talent, et que ce talent surtout n'ait point été appelé à se développer à la tribune nationale.

TEULIE (Pierre), né à Milan, en 1763, avait d'abord embrassé la profession d'avocat qu'il quitta pour suivre la carrière des armes lorsque la révolution vint à éclater. Appelé en qualité d'aide-de-camp près le général Serbelloni, qui commandait les milices de son pays, il déploya une grande intelligence, parvint en peu de temps au grade d'adjudant-général, et fut chargé de réorganiser la garde nationale, qui devint le noyau de l'armée italienne. Le repos ne pouvant convenir à son ardeur guerrière, il obtint d'être incorporé dans la 1re légion qui se formait à Milan, sous les ordres de Lahoz; il dissipa à la tête de ces troupes les insurgés de la Garfagnana, força le pont de Faenza, où son colonel avait reçu une blessure, et conduisit cette légion sur le Tagliamento, afin de repousser les Autrichiens qui s'avançaient contre la Lombardie. Venise avait soulevé les villes de sa domination; Salo et Vérone s'opposèrent aux armées républicaines et ne purent leur résister. Alors Teulié reçut l'ordre de constituer un gouvernement provisoire à Vérone et à Vicence. Il ne négligea rien pour empêcher qu'on maltraitât les vaincus; attaqua le fort Saint-Léo, qui capitula après quelques jours de siége, et contribua au gain de la bataille de Vérone. Cependant tous ces exploits ne purent sauver la république cisalpine, assaillie par d'innombrables ennemis. La victoire trahit les Français en Italie, et la Lombardie retomba sous le joug. Teulié sentit vivement le malheur de sa patrie, et chercha toutes les occasions de se soustraire à l'esclavage. A la bataille de Magnano, il eut deux chevaux tués sous lui, et ses habits furent criblés de balles. Lorsque Lahoz passa à l'ennemi, Teulié frémit d'indignation, en imposa par son courage aux soldats qui étaient restés sous ses drapeaux, repoussa les insurgés qui fondirent sur lui; mais accablé par le nombre, il tomba entre leurs mains, après avoir fait des prodiges de valeur. Ils l'emmenaient dans la Romagne, quand passant devant Pérouse il profita d'un moment favorable pour tromper la vigilance de ses gardes, et se jeta dans cette ville qui était alors au pouvoir des Français. De là il se rendit à Rome, où le général Garnier le fit son chef d'état-major. La garnison française, cernée de toute part par les Siciliens, s'était retirée dans le château Saint-Ange, où elle ne tarda pas à être bloquée. Teulié, se voyant sans espoir de secours, capitula, s'embarqua avec ses troupes à Civita-Vecchia et revint en France. Il avait reçu sur son vaisseau la princesse de Santa Croce et le plus jeune de ses enfants, qui fuyaient la vengeance de la cour romaine. Arrivé à Paris, le premier consul l'envoya à Dijon, rejoindre le général Lecchi, qui l'aida à réorganiser la légion italienne. Les apprêts de la nouvelle campagne terminés, l'armée traversa les Alpes. Teulié, placé à l'avant-garde, assista à la reddition du château de Milan, poursuivit les Autrichiens jusqu'à Trento, passa la rivière sous le feu d'une artillerie formidable, pénétra le premier dans la ville, et mérita le grade de général de brigade. Il se dirigea ensuite sur Mantoue qui se rendit, ainsi que d'autres places, après la bataille de Marengo. Envoyé en Toscane, il occupa Massa, où il apprit sa nomination au ministère de la guerre de la république cisal-

Digitized by Google

pie, et retourna à Milan. Il eut tout à recréer; organise un corps de gendarmerie, dota l'hôtel des Invalides, fit surveiller les hôpitaux, et ouvrit à ses frais un asile en faveur des orphelins militaires. Pour opérer le bien, il avait été obligé de sévir contre les perturbateurs et les ambitieux, et s'était fait beaucoup d'ennemis qui n'auraient pas manqué de lui nuire s'il n'eût donné sa démission. Il commanda successivement Côme, Gallarate et Pavie. De retour à Milan, la haine s'acharna contre sa personne; on lui suppose des projets séditieux; le gouvernement ordonne son arrestation, le destitue, et la place sous la surveillance de la police. Il supporta tout avec résignation: Napoléon, mieux éclairé, lui rendit ses grades, et ce brave se vengea en redoublant de zèle et de dévouement pour son pays. En 1805, il alla au camp de Boulogne, fut élevé au rang de général de division, et désigné pour s'embarquer avec le premier corps d'armée qui devait franchir le detroit. Il servit en Hanovre, en Poméranie, et assiégea Colberg. Frappé d'un boulet de canon, au moment où il encourageait les soldats, il eut une jambe emportée, et mourut sept jours après, en mai 1807. Napoléon fit à son pere une pension de 3,000 francs, que le gouvernement autrichien lui a conservée.

TE WATER (J.-W.), né à Zeamsley, en Hollande, le 28 octobre 1740, se voua à l'instruction et au ministère évangélique. Pensant que le public serait flatté de savoir l'emploi qu'il avait fait de son temps, il a publié sa vie en neuf livres (Leyde, 1824, in-8°), dans lesquels il devient successivement écolier, ministre de l'évangile, membre de commissions ecclésiastiques, historiographe de la Zélande, professeur à Middelbourg, et membre de plusieurs sociétés savantes, etc. Il annonce ensuite qu'il a trouvé des secours pour l'impression de ses ouvrages; parle de son courage, de sa constance pendant les troubles de son pays, enfin de ses productions. Il lègue à ses héritiers la leçon de ses vertus, et a défendu dans son testament qu'on ajoutât une préface ou des notes à ses mémoires. Il est mort à Leyde, le 29 octobre 1800. Quelque temps avant son décès, il travailloit sur Arnobe, et avoit mis à cet effet à contribution la Bibliothèque du Roi, à Paris. Celle de Te Water, dont le catalogue formait un vol. in-8° de 300 pages, contenait des collections précieuses de médailles, de manuscrits et de lettres autographes. Ces lettres ont été achetées par M. Bohn, libraire anglais.

THAARUP (Thomas), né à Copenhague, en 1749, fut nommé, en 1781, professeur d'histoire, de géographie et de belles lettres à l'académie des cadets de la marine. De 1794 à 1800, il fut membre de la direction du théâtre royal, et reçut, en 1809, la décoration de l'ordre de Danebrog. Ses poésies sont remarquables par le naturel des pensées, l'élégance de la diction, et annoncent plus un versificateur qu'un poëte: il n'avait ni un esprit inventif, ni une imagination ardente. Il a composé pour le théâtre trois opéras de circonstance qui ont joui d'un succès mérité. On lui doit aussi les paroles de Cantates sacrées qui présentent des beautés réelles. Thaarup vivait à la campagne, d'une pension que le gouvernement danois lui avait accordée, lorsque la mort l'enleva dans le cours de 1821, à l'âge de soixante-douze ans. L'année suivante, on a recueilli ses œuvres sous ce titre: *Thomas Taarups poetiske Skrifter*, Recueil des poésies de Thomas Thaarup, publié par K. L. Rahbek, Copenhague, 1822, in-8°.

THELWALL (Jean), né à Londres en 1766, reçut une bonne éducation: se destinant d'abord à la carrière des beaux-arts, il suivit les cours de l'académie royale de peinture: mais il quitta ensuite cette étude pour celle de la médecine, et fréquenta les leçons de M. Cline, à l'hôpital de Saint-Thomas. Doué d'un esprit juste, d'une imagination ardente et d'un cœur franc, il ne put rester insensible au spectacle imposant de la révolution française, et embrassa avec ardeur les principes de réforme que tant d'hommes illustres en Angleterre avaient adoptés et défendus avec énergie. M. Thelwall crut qu'en marchant sur les traces de Burke, de Fox, de Pitt, il pourrait contribuer à obtenir pour le peuple anglais la réforme d'abus intolérables qui avaient entièrement dénaturé le caractère fondamental de la constitution anglaise, et permis au ministère d'exercer une influence corruptrice devant laquelle les intérêts du grand nombre étaient inévitablement sacrifiés à ceux d'une oligarchie d'autant plus redoutable, qu'elle feignait de respecter les formes constitutionnelles. Dès lors M. Thelwall, devenu membre de plusieurs sociétés établies depuis longtemps à Londres, et dont le but était de coopérer à la réforme parlementaire, joignit ses efforts à ceux d'un grand nombre de patriotes ardents et éclairés qui croyaient le moment opportun pour renverser le parti qui depuis l'avénement de Georges III n'avait cessé de marcher à pas de géant vers le but de rendre la puissance royale tout-à-fait prépondérante, et de réduire la représentation nationale à un simulacre. Les circonstances paraissaient favorables à cette noble entreprise: mais le ministère, ou plutôt les conseillers secrets du roi et la reine son épouse, prévoyant l'orage qui menaçait l'aristocratie, profitèrent habilement de l'alarme que la marche violente de la révolution française avait inspirée aux classes opulentes de la Grande-Bretagne, et saisirent la première occasion pour faire éclater une guerre que le cabinet anglais avait déjà préparée à Pilnitz. Les ministres résolurent dès lors d'imposer silence aux orateurs populaires qui, dans les réunions publiques, déclamaient en faveur des droits de la nation: on les accusa d'être des révolutionnaires, et pour neutraliser et détruire leur influence on engagea tous les employés publics et les partisans du gouvernement à former des associations dont le but apparent était de s'opposer aux desseins des prétendus conspirateurs, mais qui en réalité n'avaient d'autre objet que de soutenir le parti dominant pendant la guerre injuste qu'il allait faire à la France en l'attaquant directement et en soudoyant contre elle toutes les puissances du continent: c'était une guerre entreprise dans le triple but de détruire les institutions libres en France, d'empêcher la réforme parlementaire en Angleterre et de ruiner le commerce, la navigation et l'industrie de la nation française. Parmi les orateurs qui avaient acquis le plus d'influence sur le public était M. Thelwall: depuis 1792, il avait commencé à faire tous les soirs des leçons ou discours sur la politique, le plus souvent improvisés, et la foule empressée accourait de toutes parts pour l'écouter. Les ministres en conçurent une telle crainte qu'ils firent passer un acte au parlement en 1795, pour supprimer ces sortes de tribunes: mais avant d'adopter cette mesure ils cherchèrent à se défaire de M. Thelwall, du célèbre Horne Tooke et d'autres membres des sociétés patriotiques, en les traduisant devant les tribunaux, comme coupables de haute trahison. Heureusement pour les prévenus, la rage de leurs persécuteurs devint pour les premiers un moyen de salut; en voulant arracher la vie à des citoyens qui n'avaient enfreint aucune loi, les ministres se couvrirent d'opprobre et donnèrent plus d'éclat au triomphe des accusés. Il n'y avait en effet rien dans les écrits, et moins encore dans les actes de M. Thelwall et de ses co-accusés qui, d'après la législation anglaise, pût être considéré comme trahison; aussi leur éloquent défenseur, Erskine, n'eut-il pas de peine à convaincre le jury de l'injustice de l'accusation: les prévenus, au nombre de onze, furent acquittés après un procès qui se prolongea pendant trois jours, et furent portés en triomphe par le peuple jusqu'à leur domicile. Les leçons sur les matières politiques ayant été prohibées par le nouvel acte du parlement, M. Thelwall, pour éluder la loi, s'avisa de faire des cours publics sur l'histoire romaine qui se prête si bien à des allusions applicables au patriciat anglais; mais la police du fameux Reeves mit tant de soin à persécuter l'orateur populaire, qu'il se vit forcé de quitter la capitale et d'aller faire le tour de l'Angleterre, pendant lequel il éprouva bien des traverses, et se vit même abandonné par les hommes faibles de son propre parti. Ne sachant comment gagner sa subsistance, il s'établit fermier dans le voisinage de Hay, dans le comté de Brecknock: mais son inexpérience ne lui permit pas de réussir, et il renonça à son entreprise. Enfin, après avoir essuyé de nouvelles persécutions, il vint s'établir une seconde fois à Londres, à une époque où les esprits étaient plus calmes, et lorsque le gouver-

nement, n'ayant plus autant de craintes, était devenu plus tolérant. Toutefois M. Thelwall se borna à donner des cours d'élocution qui furent très suivis et lui procurèrent en peu de temps une aisance telle qu'il fut en état d'avoir un équipage. En 1818, il reparut dans quelques réunions politiques, et acheta ensuite la propriété d'un journal nommé *le Champion*: il s'y consacra tout entier, et plaida avec éloquence la cause de la liberté et de la réforme; mais n'étant soutenu par aucune coterie, ce journal, le mieux rédigé et le plus consciencieux qui existât alors dans toute l'Angleterre, ne put se maintenir. Depuis lors M. Thelwall a renoncé à la politique, et mettant à profit ses études anatomiques et son expérience oratoire, il est parvenu à se faire une existence très agréable et indépendante; il a étudié avec soin les causes des défauts d'articulation et des vices de la prononciation, et a inventé des moyens aussi simples qu'ingénieux pour faire disparaître ces imperfections: il a enseigné sa méthode à ses fils et à ses filles, et a amassé une fortune assez considérable par ce moyen. Il réside actuellement à Brixton, près de Londres, et reçoit chez lui un petit nombre de pensionnaires qui viennent profiter de ses lumières. Il travaille depuis longtemps à un poëme épique qui doit porter le titre de *l'Espoir d'Albion*, et sur lequel il compte établir sa réputation littéraire dans la postérité. M. Thelwall a cultivé la littérature de très bonne heure, et a publié un grand nombre d'écrits dont voici les titres: 1° *Orlando et Almeyda*, conte, 1787; 2° *Poésies diverses*, 1790, 2 vol. in-8°; 3° *Essai de définition de la vitalité animale, où plusieurs des opinions de Jean Hunter sont examinées et discutées*; 4° *le Péripatéticien*, ou *Esquisses du cœur, de la nature et de la société*, 3 vol. in-8°; 5° *Poésies* (écrites en prison), 1795, un vol. in 8°; 6° *le Droit constitutionnel qu'ont les Anglais à des parlements annuels et au suffrage universel*, 1795; 7° *Frappez, mais écoutez, adressé aux ministres et aux avocats de la couronne*, 1796; 8° *les Droits de la nature*, 1796, in-8°. Pendant sa tournée en Angleterre, il fut maltraité à Jarmouth, à Lynn et dans d'autres endroits, et publia un récit de ces événements sous le titre d'*Appel à l'opinion publique*, et de *Détail circonstancié des outrages que j'ai essuyés à Lynn*, etc. Les leçons de M. Thelwall ont paru en 3 vol. in-8°, sous le titre de *la Tribune*. Ses autres écrits sont: *Réflexions calmes sur la lettre écrite par M. Burk à un noble lord*; *la Démocratie justifiée*; *Réplique courtoise à l'orateur Burke*; *Poésies*, composées pour la plupart dans la solitude, 1801; *Lettre à M. Jeffrey sur un article de l'Edinburgh Review*, 1804; *le Trident d'Albion*, 1805; *Monodie sur la mort de C. J. Fox*, 1816; *la Fille adoptive*, roman en 4 vol.; *le Vestibule de l'éloquence*; *Lettre à M. Cline sur les facultés imparfaites*; *Exemples de rhythmes*; *Résultats de l'expérience sur les conformations défectueuses du fond de la bouche*. Il a aussi publié le plan de son établissement orthophonique et les conditions pour y être admis et traité.

THESIGNY (François-Denis-Doeuvres de), mort à Paris, le 25 avril 1825, se trouva fort jeune maître d'une grande fortune, avec la charge honorifique de trésorier de France. Il fréquenta les coulisses des théâtres, travailla pour celui du Vaudeville, et se lia avec mademoiselle Desmares, actrice qu'il finit par épouser. Cette union fut suivie d'un divorce. Après la mort de Thésigny, deux enfants issus de mademoiselle Desmares, se présentèrent pour partager sa succession, mais les tribunaux repoussèrent leurs prétentions. Thésigny a publié: 1° (avec Chazet) *la Petite Métromanie*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, jouée sur le théâtre du Vaudeville, le 23 fructidor an v, imprimée en l'an vi, in 8°; 2° (avec le même) *l'Anglomanie*, comédie-vaudeville en deux actes, jouée le 21 pluviôse an vii: non imprimée. 3° (avec le même) *le Bezançois à Paris*, ou *Un tour à Paris*, comédie-vaudeville en un acte, jouée le 21 pluviôse an xi: non imprimée: 4° (avec Maurice Séguier) *L'un pour l'autre*, comédie-vaudeville, en un acte, jouée le 28 messidor an x, imprimée en l'an xi (1802), in-8°; 5° (avec Philippon la-Madelaine) *Catinat à Saint-Gratien*, comédie-vaudeville, en un acte, jouée le 24 vendémiaire an xi (16 octobre 1802), imprimée en l'an xi (1802), in-8°; 6° (avec Maurice Séguier) *les Usuriers*, comédie vaudeville en un acte, jouée le 3 brumaire an xi, (25 octobre 1802), non imprimée; 7° (avec Philippon-la-Madelaine) *le Voyage aux mines de Sainte Marie*, comédie vaudeville en un acte, jouée le 30 thermidor an xi (18 août 1803): non imprimée. Toutes ces pièces ont été jouées sur le théâtre du Vaudeville. C'est au même théâtre que Thésigny a donné, avec M. Tournay, un autre ouvrage intitulé: *Point de bruit*, qui n'en a point fait beaucoup, et a répondu parfaitement à son titre.

THEVENARD (le comte Antoine), vice amiral, ministre de la marine, sénateur et pair de France, né à Saint-Malo, le 7 décembre 1733. Il naviguait déjà en 1747, en qualité de lieutenant, sur des bâtiments de commerce commandés par son père. Il passa au service de la compagnie des Indes en 1757, et parvint, en 1768, au grade de capitaine de vaisseau pour cette compagnie. Il passa bientôt de la marine marchande dans la marine militaire, fut nommé capitaine de port, capitaine de frégate en 1770, capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis en 1773, et brigadier des armées navales en 1782. Il parvint au grade de chef d'escadre en 1784. En 1773, ayant été nommé académicien de la marine, en 1778 correspondant de l'académie royale des sciences, et en 1785 académicien ordinaire, il entretint une correspondance avec l'académie, et lui soumit d'après ses découvertes différents projets, dont plusieurs furent adoptés, et qui tous lui méritèrent les éloges de cette compagnie. En mai 1791, le roi l'appela au ministère de la marine, en remplacement de M. de Fleurieu. Forcé par ses opinions de quitter le ministère à la fin de la même année, il commanda la marine dans presque tous les ports de la France. Préfet maritime en l'an ix, grand-officier de la légion-d'honneur en l'an xii, il fut nommé sénateur en 1810. Lors de la restauration il fut désigné pour faire partie de la chambre des pairs, et il mourut le 9 février 1815, après avoir reçu la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il a laissé trois fils qui ont suivi la carrière militaire.

THEVENEAU (Charles), né à Paris, en 1759, étudia au collège Mazarin, et professa à quinze ans les mathématiques à l'ancienne école de la marine à Brest. Il avait une facilité extraordinaire à calculer, et composait des vers avec une verve peu commune. Il les déclamait quelquefois dans les lieux publics, monté sur une table, et semblait animé du même enthousiasme qui les lui avait inspirés. Théveneau possédait les langues anciennes, et les enseignait avec distinction: mais il était malheureusement adonné au vin et aux liqueurs fortes, ce qui le priva de la considération dont ceux qui cultivent les lettres doivent s'environner. Le gouvernement, qui était venu souvent à son secours, lui accorda une pension de 800 francs. Théveneau est mort à Paris, le 4 juillet 1821, âgé de soixante deux ans. Il a publié: 1° *Cours d'arithmétique à l'usage des écoles centrales et du commerce*, 1800, in-8°; 2° *Plan du poëme de Charlemagne*, suivi du premier chant en vers, et d'un choix de *Poésies diverses*, 1804, in-8°; 3° *l'Illusion*, poëme, précédé du *Règne de la terreur*, du *Voyage du roi à Varennes*, d'*Hercule au mont Œta*, suivi de *la Construction des hôpitaux*, de *la Mort de Brunswick*, de *Charlemagne* et d'autres *poésies*. Paris, 1817, in-18, fig. On trouve à la fin une comédie en trois actes, intitulée: *le Solitaire*. Divers morceaux qu'il renferme avaient été publiés ailleurs. On lui attribue la *Biographie des hommes vivants*, imprimée chez M. Michaud, ainsi que plusieurs poëmes qui n'ont pas paru sous son nom. Il a participé aux ouvrages de mathématiques qui suivent: 1° *Leçons élémentaires de mathématiques*, par de La Caille, augmentées par Marie; 2e édit. revue et corrigée avec le plus grand soin par Théveneau, 1798, in-8°; 2° *Éléments d'algèbre*, par Clairault; 6e édit. avec des notes et additions très étendues; précédés d'un *Traité d'arithmétique*, par Théveneau, etc., 1801, 2 vol. in-8°; 3° *Cours d'arithmétique à l'usage des gardes du pavillon de la marine*, par Bezout, avec des tables de logarithmes par Théveneau; 3e édit., 1re partie, 1802; 4° *Cours de mathématiques pures*, par La Caille, augmenté par Marie et éclairci

Digitized by Google

par Théveneau, Paris, 1807, in-8°. Théveneau a fourni des articles : 1° à *l'Ami des arts*, publié en 1797 ; 2° au *Courrier des spectacles*, de M. Lepan. M. de la Bonisse, éditeur de *l'Ami des Arts*, a donné beaucoup de morceaux inédits latins et français de M. Théveneau dans le *Journal anecdotique* et la *Feuille affiche* de la ville de Castelnaudary, 1802, in-8°, et lui a consacré une notice dans le même recueil, tome II, p. 193. M. Théveneau enfin a revu la *Traduction du théâtre tragique d'Alexis Soumarocow*, traduit du russe par M. Papadopoulo, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, ainsi que le traducteur prend plaisir à l'annoncer dans sa préface.

THEVENET (Louis-Marie-Joseph, chevalier), né à Dunkerque en novembre 1773, parvint par sa valeur et ses talents militaires au grade de général de brigade. Il fit les trois premières campagnes de l'armée du Nord, celles des côtes sur l'Océan, en 1796, partit la même année avec l'expédition d'Irlande, sous Hoche, et fit naufrage en pleine mer. Presque tous ceux qui comme lui montaient *le Scévola* périrent dans les flots. Il fit ensuite les campagnes de 1797, 1798, aux armées de l'Ouest, de Sambre et Meuse ; la campagne de 1799 à l'armée d'Angleterre ; celles de 1800 et 1801 en Italie ; et celle de 1802 sur les frontières du Portugal. Il fut nommé, le 21 avril de cette année, adjudant major de son régiment, et capitaine de carabiniers, le 4 septembre. Créé membre de la légion d'honneur le 8 août 1804, chef de bataillon au 13e régiment d'infanterie légère le 30 août 1805, il se signala durant ces deux années, ainsi qu'en 1806, 1807, 1808 et 1809 ; il avait été blessé aux batailles de Marengo, d'Iéna, d'Eylau. Le 3 avril 1809, il se distingua au combat de Nittano, place située sur la Regen, en Bavière, qu'il prit à la tête de son bataillon, et où il fit beaucoup de prisonniers. Le 7 mai suivant, il culbuta dans une reconnaissance, au-delà de Tarnitz, en Styrie, un corps de deux mille ennemis, s'empara d'une pièce de canon, et fit un grand nombre de prisonniers. Cet exploit lui mérita, le 7 juin, le grade de colonel en second du régiment provisoire de la 4e division du 3e corps, et, le 12 juillet, le brevet d'officier de la légion d'honneur. Les campagnes de 1810 à 1813, en Espagne et en Portugal, ajoutèrent à sa gloire. Il reçut une blessure, le 5 mai 1811, à la bataille de Fuentes et de Oñoro. Se trouvant en 1813 en Portugal, sous le général Foy, il se rendit maître de vive force du poste retranché de Merron, poursuivit l'ennemi, et concourut à la prise d'assaut de Castro de Urdialès, couvrit la retraite de l'armée après la bataille des Arapiles, et fut élevé au grade de général de brigade, le 25 décembre 1813. Employé en cette qualité, en 1814, au 11e corps, il donna de nouvelles preuves de bravoure, le 5 mai, à Fère-Champenoise, où moins de six mille fantassins tinrent tête un jour entier à vingt-quatre mille hommes de cavalerie. Le général Thevenet avait soutenu toutes les attaques et les avait repoussées, lorsque, effectuant sa retraite en bon ordre sur les marais de Saint-Gaud, il fut arrêté par quarante-huit pièces de canon, et assailli par toute la cavalerie de l'armée coalisée. Les braves qui composaient sa brigade périrent tous en se battant à la baïonnette. Thévenet, blessé dangereusement, tomba au pouvoir des ennemis avec les généraux Pacthod, Amey, Jamin, Delort et Bonté. Ils furent présentés ensemble à l'empereur Alexandre, qui, honorant leur courage, les accueillit gracieusement. Le 13 août, le général Thévenet obtint la croix de Saint-Louis, servit en 1815, et fut porté sur le tableau des officiers généraux en disponibilité.

THEVENOT (Magloire), né à Dampierre, arrondissement d'Arcis-sur-Aube, le 22 février 1746, était fils d'un maître d'école primaire, établi à Pont-Sainte-Marie, près Troyes. D'abord maître de pension dans cette dernière ville, il y devint ensuite professeur de quatrième au collége. Il est mort professeur émérite, le 19 février 1821, âgé de soixante-quinze ans. Un *Hommage à la mémoire de M. Thévenot* se trouve dans les *Mélanges de biographie, d'économie publique et critique*, etc., publiés par M. Patris-Dubreuil, l'un de ses élèves, qui lui a aussi consacré un article dans le t. II des *Œuvres inédites de Grosley*. On doit à Thévenot : 1° *Cours de septième*, Troyes, 1751, in-12 de 327 p., y compris un avertissement et des observations : anonyme ; 2° *Eléments des langues latine et française*, ou *Méthode élémentaire pour apprendre la langue latine, précédée des premières notions de la langue française*, Troyes, 1783, deux parties in-12. Cet ouvrage est le développement du précédent. 3° *Principes de la grammaire française*, Troyes, an IX, 1801, in-12 ; 4° *Questions sur les principes généraux de la langue française*, 5e édition, Troyes, 1810, in-8° ; 5° *Anthologie poétique latine*, extrait des meilleurs poètes modernes, avec la matière en regard, dont une partie est traduite en français, à l'usage de MM. les professeurs, instituteurs, etc., 1811, 2 vol. in-8°. Des exemplaires ont été tirés sur papier vélin et contiennent quelque chose de plus que les exemplaires sur papier ordinaire. 6° Une édition de la traduction anonyme, en vers latins, du *Vertvert* de Gresset, avec le texte en regard, suivie de la traduction en vers français de la paraphrase en vers latins du *Huitième psaume*, par Théodore de Bèze, Troyes, 1811, in-8°, tirée à petit nombre. Enfin, Magloire Thevenot a publié des *Lettres* et *Dissertations*, presque toutes anonymes, dans le *Journal de Champagne*, 1782 et années suivantes et dans d'autres journaux qui lui ont succédé. Il laisse en manuscrit une *Anthologie historique et morale*, etc.

THEVENOT (N. Coulon de), membre de l'ancienne académie des sciences et de l'institut de France, fils d'un riche propriétaire, inventeur de la *tachygraphie*, ou l'art d'écrire aussi vite que l'on parle, naquit vers 1754. Dès l'âge de onze ans, il pensa à retrouver le secret perdu d'un art connu dans l'antiquité, dont Xénophon se servait pour recueillir les leçons de Socrate, qu'Ennius, Tiron, Philargirus et beaucoup d'autres employèrent à Rome, mais qui, par la multiplicité des signes, exigeait une étude et surtout une mémoire prodigieuse, enfin que son excessive difficulté laissa tomber dans l'oubli. Coulon mit tous ses soins à éviter un si grave inconvénient, et imagina un petit nombre de signes dont les diverses combinaisons, faciles à tracer, pussent exprimer tous les sons connus. C'est proprement un alphabet dont les formes sont plus simples et dont chaque lettre demande par conséquent moins de temps à tracer. En 1779, cette méthode avait déjà acquis une certaine réputation, et divers essais publiés en confirmèrent la bonté. Le musée de Bordeaux fit faire le buste de Coulon et plaça ces deux vers au bas :

» C'est lui qui, de nos jours, a trouvé l'art sublime
» De peindre la parole aussitôt qu'on l'exprime.

C'est principalement à l'époque de la révolution que la découverte de Coulon obtint le plus de succès ; c'est par elle que nous ont été transmises la plupart des discussions législatives de cette mémorable époque. Coulon fut successivement attaché, en qualité de secrétaire tachygraphe, à diverses administrations auxquelles il rendit d'importants services. Nous citerons entre autres le fait suivant : Plus de deux cent cinquante mille extraits mortuaires de l'armée étaient entassés pêle-mêle dans une vaste salle de l'hôtel Monaco ; cependant, à chaque instant, le besoin se faisait sentir de mettre de l'ordre dans ce chaos. Coulon se mit en devoir de le débrouiller, et, en vingt-deux jours, il parvint à classer tous ces extraits dans l'ordre le plus parfait. Peu après il fut réformé, sous prétexte d'économie, et parce qu'il avait des talents qui le mettaient à même de se passer de place. Toutefois il parvint à entrer dans l'administration des hôpitaux militaires, et périt de misère en 1814, ayant été dépouillé par des Cosaques sur la route de Bohême. Les succès qu'avait obtenus Coulon dans une science retrouvée par lui, donnèrent lieu à d'autres méthodes plus ou moins ingénieuses pour parvenir aux mêmes résultats. L'Anglais S. Taylor en publia une sous le nom de *Sténographie*, en 1782, traduite en français par T. P., à Berlin, en 1804. On doit aussi une *Sténographie* assez exacte à M. Conen de Prepean. Toutefois la méthode de Coulon paraît avoir conservé sur toutes les autres l'avantage d'être plus généralement employée. On en fait usage jusque dans l'Inde anglaise. Sa fille, made-

Digitized by Google

moiselle Félicité Coulon, s'est distinguée dès l'âge de sept ans dans l'art de son père. C'est par suite des leçons qu'ont reçues d'elle S. A. R. madame la duchesse d'Orléans et ses enfants, qu'elle a obtenu des brevets de professeur tachygraphe de LL. AA. Elle a publié, en 1821, des *Étrennes tachygraphiques et musicales*, et la 19e édition de la *Tachygraphie*.

THIARD (Claude de, comte de BISSY), neveu du cardinal de ce nom, qui joua sous la minorité de Louis XV un rôle assez actif dans les affaires de l'église, naquit en 1721. Mousquetaire en 1736, il fit avec distinction les campagnes de 1742 à 1762, et se signala dans toutes les guerres que la France eut successivement à soutenir pendant cette longue époque contre la Bavière, la Bohême, la Flandre, les Pays-Bas et l'Allemagne. Nommé lieutenant-général en 1760, il obtint, en 1771, le commandement du Languedoc, et passa trente ans à la cour de Louis XV, sans recevoir la moindre faveur du chef de l'état, mais sans avoir à se plaindre de la plus petite injustice, froideur dont on trouve l'explication dans une anecdote curieuse de la jeunesse du comte de Bissy, citée par madame de Genlis dans *les Souvenirs de Félicie*. Bissy l'aîné se livrait ainsi sans distraction à son goût pour les lettres et à ses liaisons intimes avec les hommes les plus marquants en ce genre. L'esprit philosophique si décrié par les uns, et si vanté par les autres, qui avait envahi la France au 18e siècle, et dont on a sans doute abusé, mais qui a élevé la raison humaine à une hauteur où elle n'était pas encore parvenue, l'avait, dit-on, séduit et entraîné à une audace de pensée et à une liberté d'expression dont les Anglais seuls avaient donné l'exemple jusqu'alors; mais les témoignages des contemporains sont si peu d'accord sur ce point, que tandis que les uns assurent qu'il traduisit *le Roi patriote* de Bolingbroke, et quelques-unes de ses *Lettres sur l'histoire*, puis les deux premières *Nuits* d'Young, d'autres prétendent, à l'occasion de sa nomination à l'académie française, en 1750, en remplacement de l'abbé Terrasson, que le nouvel académicien ne savait pas l'orthographe, et Collé lui-même, qui a émis la même opinion dans son *Journal*, ajoute que la traduction qu'on lui attribue d'un des ouvrages du philosophe anglais, cité plus haut, était de son maître de langues, Mather Flint, et qu'elle avait été revue par Duclos et Crébillon. Thiard de Bissy habitait sa terre de Pierre en Bourgogne, où il se faisait aimer par ses bienfaits, lorsque la révolution éclata: il vit l'anarchie amonceler ses victimes autour de lui, mais il ne fut pas frappé de la foudre qui atteignit son frère. A la fin de sa longue carrière, bien qu'il eût conservé toutes les facultés du corps et de l'esprit, il resta étranger aux orages politiques, et même aux occupations du corps littéraire dont il avait été nommé membre à la deuxième formation de l'institut, c'est-à-dire à sa composition en quatre classes ou académies. Il est mort le 26 septembre 1810, laissant un fils, M. le comte Théodore, aujourd'hui (1829) membre de la chambre des députés.

THIARD (Henri-Charles comte de), frère puîné du précédent, né en 1726, servit d'abord comme lieutenant en second dans le régiment du roi, infanterie, et passa successivement par divers grades et dans différentes armes, jusqu'en 1760, qu'il fut fait maréchal-de-camp. Il prit part comme son frère aux campagnes de 1742 à 1762, en Westphalie, en Bohême et en diverses autres parties de l'Allemagne; devint lieutenant-général, et fut nommé, en 1762, premier écuyer du duc d'Orléans. Appelé en 1782, par Louis XVI, au commandement en chef de la Provence, il s'y fit généralement aimer par l'aménité de son caractère et la grâce de ses manières. En 1787, il passa au commandement de la Bretagne, et fut nommé, la même année, membre de l'assemblée des notables: enfin il fut fait, vers la fin de 1788, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il avait été chargé en avril de cette même année, conjointement avec l'intendant Bertrand Molleville, d'une mission extrêmement pénible pour tous deux, et qui les exposa à plus d'un danger: il s'agissait d'installer un grand-bailliage à la place du parlement. Le commandant Thiard, au dire de l'intendant, manqua tour à tour de prévoyance et de fermeté, et les mesures de rigueur qu'il crut devoir déployer ensuite ne lui réussirent pas mieux. Il y avait à Rennes deux cabinets de lecture, où se tenaient des assemblées qui troublaient la tranquillité publique: l'une n'était composée que de gentilshommes, et l'autre de membres du présidial, d'avocats, de procureurs, de bourgeois, et ce fut aux gentilshommes que Moreau, alors prévôt des écoles de droit à Rennes, et depuis si célèbre comme général, alla offrir, au nom de ses camarades, de se réunir à eux pour attaquer le régiment de Rohan. Mais heureusement cette proposition ne fut pas acceptée. L'esprit d'insubordination allait néanmoins toujours croissant, et quoique l'archevêque de Sens, Loménie, eût fait arrêter et conduire à la Bastille douze gentilshommes, la fermentation, loin de se calmer, fut portée jusqu'au délire, et Thiard fut remplacé par le maréchal de Stanville; il ne put même, au mois de décembre 1788, faire l'ouverture des états, qui n'eurent pas lieu, tant était grande l'animosité du tiers contre les deux autres ordres. Les troubles de Rennes se communiquèrent bientôt à toute la Bretagne, et le comte de Thiard, qui manquait de forces suffisantes pour repousser les attroupements, et qui lui-même se sentait peu propre à gouverner, dans des circonstances graves, un peuple agité et jaloux de conserver les droits et les priviléges étendus dont il jouissait, demanda son rappel et l'obtint. Le roi, en le lui accordant, lui envoya le cordon bleu. Dès lors il se dévoua tout entier à Louis XVI et à Marie-Antoinette, persuadé qu'on leur serait plus utile en restant auprès d'eux qu'en émigrant, et qu'on les défendrait mieux aux Tuileries qu'à Coblentz. Blessé dans la journée du 10 août 1792, il n'échappa que par une espèce de miracle aux massacres des Tuileries, et fut contraint de prendre la fuite. Il erra pendant deux années; mais enfin découvert et arrêté, il périt sur l'échafaud révolutionnaire, quarante-huit heures avant la chute de Robespierre. Il existe une lettre du comte de Thiard, écrite dans le moment où il fut conduit à la mort. Cette lettre est pleine de cette fermeté qu'on lui a contestée. On y remarque aussi les expressions de l'amitié la plus tendre pour madame de Séran, avec laquelle il avait été longtemps en intimité, mais qu'il ne savait pas avoir succombé, d'une mort naturelle, loin de la France. Cadet d'une branche cadette de sa famille, il avait peu de fortune; pour y suppléer, on lui avait fait épouser, selon l'usage reçu alors, la fille d'un riche financier, M. Brisard, fermier-général. La comtesse de Thiard mourut en couches d'une fille qui fut mariée au duc de Fitz-James, et qui devint mère du duc de ce nom, aujourd'hui (1829) pair de France. Le comte Henri de Thiard avait hérité, ainsi que son frère, de la finesse d'esprit et de l'amour des lettres, ancien apanage de leur maison; les affaires, les dignités et même les malheurs n'avaient rien ôté à l'amabilité du comte de Thiard, ni à son goût pour tout ce qui est du domaine de l'esprit et de l'imagination. Les muses, auxquelles Thiard avait consacré les moments les plus doux, le pleurèrent et inspirèrent les vers les plus touchants. Outre des chansons, d'assez jolis vers de société et une nouvelle intitulée, *la Folle de Saint-Joseph*, le comte de Thiard avait composé un roman, qui ne fut imprimé qu'après sa mort. Meton de la Varenne a publié les *Œuvres posthumes* du comte de Thiard, an VII (1799), 2 vol. in-12. On croit que la plupart des pièces de ce recueil sont apocryphes.

THIARD (Auxonne Théodore, comte de BISSY), fils de Claude de Thiard et neveu du précédent, entra à quinze ans dans le régiment du roi, infanterie, dont les officiers se montrèrent ennemis de la révolution: Thiard fut du nombre de ceux qui se prononcèrent le plus fortement contre le nouvel ordre de choses. Il émigra, et se rendit à Worms, au quartier-général du prince de Condé. Lorsque le corps de ce prince fut envoyé en cantonnement dans les montagnes de la Forêt-Noire, Thiard profita de cette circonstance pour s'occuper de son éducation, fort négligée jusque-là. Les connaissances qu'il acquit causèrent un grand changement dans ses idées, cependant il n'en servit pas moins la cause qu'il avait embrassée, et, pendant huit ans qu'il porta encore les armes, il se distingua dans plusieurs occasions, et no-

Digitized by Google

tamment à l'affaire de Coutance. Brûlant de rentrer en France, il y reparut sous le gouvernement consulaire, et fut, en 1801, appelé au conseil-général du département de Saône et Loire. Nommé, en 1803, candidat au corps législatif, il eut pour concurrent le général Duhesme qui l'emporta de quatre voix. Les débats qui eurent lieu à cette occasion firent connaître le comte de Thiard à Bonaparte, qui lui offrit une place de chambellan, qu'il accepta avec empressement. Il suivit son maître lorsqu'il alla se faire sacrer à Milan, remplit différentes missions avec zèle, et signa, le 18 fructidor an III, le traité par lequel l'électeur de Bade mettait à la disposition de l'empereur trois mille hommes, qui formèrent l'avant garde de l'armée française quand elle passa le Rhin; cet exemple entraîna les cours de Munich et de Stuttgard. Le comte de Thiard présenta, à Strasbourg, le prince de la maison de Bade à l'empereur qui, pour le récompenser, le plaça dans les chasseurs à cheval de sa garde. Le surlendemain de la bataille d'Austerlitz, Napoléon l'envoya à Carlsruhe, offrir pour épouse à l'électeur Stéphanie Beauharnais. Pendant qu'il était à Stuttgard, le premier ministre lui proposa la main de la princesse Catherine pour Jérôme Bonaparte. Il en informa sur-le-champ l'empereur, qui voulut peu de temps après lui donner la place de premier maître de la garde-robe, en remplacement de M. Rémusat, dont il n'était pas satisfait; mais il refusa cette place et celle de ministre à Florence. Il se consacra dès lors totalement au service militaire, alla à Raguse, y fut assiégé avec le général Lauriston et délivré par le général Molitor. L'empereur l'ayant appelé auprès de lui, il le rejoignit à Iéna et devint, six jours après la bataille de ce nom, gouverneur de Dresde ainsi que d'une partie de la Saxe. Il eut en outre le commandement des troupes bavaroises et wurtembourgeoises, à la tête desquelles il marcha sur Dresde, avec l'ordre de ne rien négliger à l'effet de décider l'électeur à rester dans sa capitale. Il en vint à bout, et ratifia le traité de Posen qui élevait ce prince à la dignité royale. Quelque temps après, le général Thiard, qui communiquait directement avec Napoléon, crut avoir à se plaindre de lui, et, en février 1807, il lui envoya la démission de tous ses emplois. L'empereur la refusa deux fois; à la troisième, il lui enjoignit de se rendre à l'armée où il le reçut fort bien; mais ayant intercepté des lettres où ce général s'exprimait avec une grande liberté, il l'exila dans ses terres de Saône-et-Loire. Il y resta deux ans et demi, et n'obtint sa liberté qu'à la fin de 1809, sur l'intervention du roi de Saxe. Il vécut, dès ce moment, fort retiré, ne reparut qu'en 1814, comme simple officier de la garde nationale, et combattit dans ses rangs à Mousseaux. Le gouvernement provisoire le nomma adjudant commandant de la même garde, et le ministère l'attacha au gouvernement de Paris, en le rétablissant sur les contrôles de l'armée. Le 25 janvier 1815, on le destitua et on le mit à la demi-solde. Il fut réintégré le 10 mars suivant, quand on sut la nouvelle du débarquement de Napoléon. Nommé commandant du département de l'Aisne, chargé de réunir ce qu'il pourrait de troupes, afin de marcher contre les frères Lallemand, le comte de Thiard ne voulut point obéir, au risque d'être mis en jugement, et ne dut son salut qu'aux événements qui suivirent. Ce refus fixa sur lui l'attention publique, et le collége électoral de Châlons-sur-Saône le nomma député. Vinrent bientôt les élections pour la chambre dite *introuvable*; les colléges de Châlons et de Louhans le présentèrent unanimement; mais le grand collége le rejeta. Le ministère ayant changé alors, il sentit le danger qui le menaçait: on le pressa de s'exiler momentanément; il s'y refusa. Bien plus, averti, le 6 mars 1816, qu'il serait arrêté le lendemain, il fit ses adieux à ses amis et se livra lui même à l'autorité. Après avoir été détenu six semaines, on lui offrit des passeports pour l'étranger: il n'en voulut pas, et demanda à être jugé. On se réduisit à l'engager à se retirer dans une ville quelconque du département, excepté celui de Saône-et-Loire, et il fut également sourd à ces propositions. Enfin, au bout de six mois, il recouvra sa liberté. Le lendemain matin, le préfet de police lui enjoignit de quitter Paris, et de ne point aller dans son département; il déclara qu'il préférait la prison, et se rendit à celle de l'Abbaye, où il attendit inutilement des gendarmes. En 1817, le comte de Thiard, désigné candidat à la représentation nationale, s'en vit encore éloigné: mais, en 1820, le collége de Saône-et-Loire réunit sur lui presque tous ses suffrages, et il fut nommé député. En 1821, il parla en faveur de l'enseignement mutuel, et contre le projet de loi en vertu de laquelle on érigea douze nouveaux évêchés. Il se fit aussi entendre dans la discussion sur la réduction des rentes. Malgré les manœuvres électorales, il fut réélu en 1824, et s'éleva contre la loi d'indemnités, en vertu de laquelle il lui revient cent mille francs. Ces faits prouvent que M. le comte de Thiard possède un de ces nobles caractères que l'on rencontre trop rarement dans les temps actuels, et qui par cela même honorent d'autant plus ceux qui les développent.

THIBAUDEAU (Antoine-René-Hyacinthe), avocat à Poitiers, à l'époque de la révolution, en adopta les principes, et fut en conséquence élu, par la sénéchaussée du Poitou, député du tiers aux états généraux, en 1789. Pourvu d'instruction et de talents, il avait rempli avec distinction, pendant vingt cinq ans, la profession d'avocat à Poitiers, mais il prit peu de part aux discussions importantes de l'assemblée constituante, où il ne se fit remarquer que par la rectitude de ses votes et par ses opinions modérées. Après la clôture de la session, il retourna dans son département où le vœu de ses concitoyens l'appela, en 1791, à la présidence du tribunal criminel, et il était, en 1793, procureur-général du département. Ses principes modérés le firent soupçonner, à l'époque du 31 mai, de favoriser le parti de la Gironde, et il fut destitué et incarcéré à la suite des mesures que prirent les vainqueurs de cette journée contre tous ceux auxquels le nom de fédéralistes était attaché. Malgré les preuves de patriotisme qu'il avait données ainsi que sa famille depuis le commencement de la révolution, il ne dut, comme elle, sa liberté qu'au 9 thermidor, et il fallut que son fils, alors député à la convention, déployât le plus grand courage pour que son père ne partageât pas le sort des nombreuses victimes de l'époque. Le gouvernement consulaire le nomma, en 1800, président du tribunal d'appel de la Vienne; et en mars 1802 il fut appelé par le sénat conservateur au corps législatif, lors de son premier renouvellement. Il fit une chute que l'on crut mortelle; mais il parvint à se rétablir, et continua de faire partie du corps législatif. Il fut ensuite rendu à la vie privée, retourna dans son pays natal, et y jouit de l'estime due à ses travaux et à ses services jusqu'à sa mort, arrivée quelque temps après, à Poitiers. On a de lui un *Abrégé de l'histoire du Poitou*, publié en 1788.

THIBAUDEAU (Antoine-Claire), fils du précédent, était procureur-syndic de la commune de Poitiers, lorsqu'en septembre 1792 il fut nommé député à la convention nationale, où il vota avec la majorité dans le procès de Louis XVI. Le 7 mai suivant, il demanda qu'une commission militaire fût attachée à l'armée de l'intérieur: peu de jours après, il eut une mission pour les départements de l'Ouest. Le 15 décembre, il fit rapporter le décret qui exigeait des suppléants admis à la convention la profession de leurs principes politiques, en disant que « cette espèce de précaution était » indigne du courage de la Montagne. » Il eut ensuite à défendre son père et son frère, ainsi que tous ses parents, accusés de fédéralisme, en assurant qu'ils avaient adhéré au 31 mai. Après le 9 thermidor, il devint un des chefs du parti conventionnel tenant un juste milieu entre les montagnards et les royalistes. Il présida la convention le 16 ventôse an III, et fut nommé secrétaire; parla souvent à la tribune sur des objets d'administration, et présenta des rapports sur la marine, sur l'éducation publique, et pour la suppression du *maximum* et des commissions exécutives. En octobre 1794, il fit rappeler Thomas Payne au sein de la convention. Le 15 février 1795, il fit ordonner la révision des lois révolutionnaires, comme seul moyen de ramener la paix; et on le vit, en mars suivant, faire l'éloge de l'ancien comité de salut public et de sa manière de gouverner, ajoutant « qu'il gouvernerait encore, s'il n'avait pas eu » le droit de vie et de mort sur les membres de la con-

» vention. » Il fit preuve du plus grand courage au 12 germinal an III, repoussa avec force les pétitionnaires des sections, s'éleva contre la constitution de 1793, et contre l'insurrection partielle qu'elle autorisait; attaqua le côté gauche avec vigueur, se plaignit de l'absence de la plus grande partie des membres qui le composaient, et fut élu membre du comité de sûreté générale et de la commission des lois organiques: il réclama, peu de jours après, la restitution des biens confisqués aux parents des condamnés, et proposa de supprimer le comité de sûreté générale et de confier le gouvernement à un comité de salut public de vingt quatre membres. Dans la journée du 1er prairial (20 mai), il provoque hautement des mesures de rigueur contre ses collègues accusés d'en être les auteurs, voulut que l'on s'en tînt à la déportation, à l'égard de Collot, Billaud et Barrère, et s'opposa à ce qu'on traduisît Romme, Duquesnoy, etc., à un autre tribunal que celui de la Seine. Il discuta ensuite l'acte constitutionnel dans toutes ses parties, repousse avec énergie les projets des sections de Paris, à l'approche du 13 vendémiaire an IV, blâma leurs pétitions insultantes, se déclara prêt à combattre ce qu'il appelait l'*anarchie royale*, et les accusa de vouloir décimer la convention et rétablir la monarchie sur les ruines de la république. Élu membre du comité, le 14 vendémiaire, il s'éleva contre Tallien et Fréron, qu'il accusa de complots subversifs de la constitution, déjoua, par sa fermeté, le projet formé alors par les restes de la montagne réunis aux thermidoriens, de maintenir le gouvernement révolutionnaire, et mérita le surnom de *Barre de fer*, par la fermeté de ses principes. Passé au conseil des cinq cents, il en fut nommé secrétaire, le 26 octobre; s'oppose à la création d'un ministère de police générale, comme inutile et dangereux; combattit les applications de la loi du 3 brumaire, qui excluait un grand nombre de députés, et parle en faveur de l'admission de Job-Aymé. Il fut élu président, le 21 février 1796; apostropha, dans la séance du 9 juin, Tallien qui signalait une nouvelle réaction de royalistes, l'accusa d'être le chef de la faction qui avait fait les journées du 2 septembre 1792 et du 31 mai 1793, s'étayant de la conspiration Babeuf qui venait d'être découverte, et de l'attaque du camp de Grenelle, et annonça qu'il préférait la guerre civile au retour des échafauds. Il proposa ensuite d'annuler les élections de Marseille, comme faites par la force; fit, le 21 octobre, une sortie violente contre la loi du 3 brumaire, et en sollicite le rapport, ce qu'il avait déjà fait plusieurs fois, ainsi qu'en s'opposant à ce qu'on obligeât les électeurs à la prestation d'un serment de haine à la royauté; il prétendit que ce projet mettait la nation en état de suspicion, et n'était propre qu'à troubler les élections. Cette opinion fut accueillie par des murmures, et il eut beaucoup de peine à conserver la parole. Peu de jours après, il dénonça un placard, sous couleur royaliste, intitulé: *Thibaudeau à ses commettants*; affirma qu'il n'en était pas l'auteur, et déclara de nouveau qu'il combattrait toutes les factions. A cette époque, le tiers de l'an VI (1797) était entré aux conseils et avait considérablement renforcé le parti de Clichy: Thibaudeau, qui, quoique modéré, craignait les royalistes, continue de professer les mêmes principes. Le 3 juin 1797, il s'éleva contre les expressions d'un rapport de Tarbé sur les colonies, et se porta pour le défenseur de la constitution dans toute son intégrité. Le 23, il convint de la justesse des reproches faits au directoire par Dumolard, pour sa conduite à l'égard de Venise, mais ne proposa et ne fit prendre que des mesures extrêmement modérées. Il provoqua ensuite la destitution des commissaires de la trésorerie, et la mise en jugement du ministre des finances, pour avoir favorisé les opérations de la compagnie Dijon. Le 22 juillet, il défendit contre les clichiens la liberté des sociétés populaires, et parut ensuite se rapprocher d'eux, provoquant l'organisation de la garde nationale, comme seul moyen de résister aux *triumvirs directoriaux*; sollicita des mesures de sûreté publique: fut nommé, le 19 août, membre de la commission des inspecteurs avec Pichegru, et fit un rapport sur la marche des troupes. Il s'éleva aussi contre l'écrit de Bailleul, et l'accusa de lâcheté, pour n'avoir pas eu le courage de dire à la tribune ce qu'il consignait dans un pamphlet. Porté, d'après ses dernières opinions, sur la liste des proscrits du 18 fructidor, il trouva des protecteurs assez puissants pour l'en faire effacer, et il ne sortit du corps législatif qu'en mai 1798. Il devint, après le 18 brumaire an VIII, conseiller-d'état. Il défendit, en cette qualité, comme orateur du gouvernement, le 20 mars 1801, le projet de loi sur la procédure criminelle; combattit les arguments employés par les membres du tribunat contre ce projet, et démontra la nécessité de son adoption. Il développa ensuite des arguments semblables en faveur de celle qui réduisait les justices de paix, et en prouva les avantages sous le rapport de l'économie et de l'utilité. Ce fut encore lui qui présenta au tribunat le tableau des opérations du gouvernement consulaire jusqu'en 1802. Le 25 novembre 1803, il fut décoré de la croix de la légion d'honneur, puis nommé préfet de la Gironde où il laissa des souvenirs honorables. Il eut, en 1808, le titre de comte de l'empire. La restauration de 1814 le priva de tous ses emplois. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, en 1815, lui rendit le rang de conseiller-d'état, et le nomma commissaire extraordinaire dans le département de la Côte-d'Or. Revenu à Paris, il fut nommé membre de la chambre des pairs. Compris, l'année suivante, dans l'ordonnance du 12 janvier 1816, Thibaudeau fut forcé de s'expatrier. Il parcourut, avec son fils, la Suisse et l'Allemagne, fut souvent persécuté, et subit plusieurs arrestations. Il obtint enfin du cabinet autrichien la permission de se fixer à Prague. Il y mourut en 1823, à l'âge de cinquante-huit ans. Son fils revint en France, où il fit imprimer les *Mémoires* de son père, 1824, 2 vol. in-8°. On regrette que cet ouvrage plein d'intérêt, quoique écrit d'un style empoulé pendant l'exil de l'auteur, ne retrace que les événements écoulés depuis 1791 jusqu'en 1800. On doit encore au comte Thibaudeau les ouvrages suivants: 1° *Histoire du terrorisme dans le département de la Vienne*, 1795, in 8°; 2° *Recueil des actes héroïques et civiques des républicains français*, et un grand nombre de *Discours* et de *Rapports* aux différentes assemblées législatives, imprimés dans le *Moniteur*.

THIBAULT (N.) était curé de Souppes quand il fut nommé par le clergé de Nemours député aux états-généraux de 1789. Il se réunit des premiers au tiers état, prêta aussi, l'un des premiers, serment à la nouvelle constitution civile du clergé, et devint évêque constitutionnel du Cantal, en 1791. Élu député à la convention, il vota la détention du roi, et fut dénoncé, en 1793, par Carrier, Couthon et Robespierre, pour sa correspondance et ses opinions favorables au parti Girondin: mais sa prudence le sauva dans cette circonstance critique. Il parla, au mois de juin, contre la tyrannie du comité central révolutionnaire; réclama, en décembre, la mise en liberté des comédiens français, et se démit ensuite de son évêché. Après le 9 thermidor, il demande instamment la réintégration dans l'assemblée de La Réveillère-Lepeaux, attaque fortement Carrier, prononça de nombreux rapports sur les finances, les subsistances et autres objets d'administration, fit donner à Pichegru les pouvoirs nécessaires pour protéger la convention, et insiste pour qu'on mît un terme aux mesures qui décimaient ses membres. Envoyé en mission en Hollande, il entra à son retour dans le conseil des cinq cents, et s'occupa de nouveau d'objets de finances. Sorti du conseil en mai 1797, il accepta les fonctions de régisseur des octrois, fut reporté au même conseil par le département de Loir-et-Cher, et s'y consacra encore aux finances. Comme il avait approuvé la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il fit partie de la commission intermédiaire du conseil et du tribunat, où il s'occupa de ses matières favorites. Lorsqu'il s'agit des cautionnements, il dit: « Jadis on » vendait la noblesse, les charges, et jusqu'au droit » d'être les valets de la cour: si ce système reprenait, » bientôt les riches, qui sont partout insolents et sou- » vent ignorants, posséderaient seuls les places honora- » bles et lucratives, etc. » Il se prononça donc pour le rejet. Il montra une fierté vraiment républicaine quand, le 30 nivôse, on lut au tribunat le traité de paix conclu avec la Russie, où étaient ces mots: *Les sujets des deux*

Digitized by Google

puissances, etc.; il déclara que « les Français n'étaient » sujets de personne. » Cette conduite noble et son opposition à différents projets sur les finances, ayant déplu au gouvernement, il fut compris dans la première élimination de 1802, et il n'a plus reparu depuis sur la scène politique.

THIEBAULT (Dieudonné), né le 26 décembre 1733, à la Roche, bailliage de Rémiremont, département des Vosges, manifesta de bonne heure son goût pour l'étude, et obtint à force d'instances que le curé de sa paroisse lui donnât des leçons de latin. Au bout de trois ans d'un travail opiniâtre, il fut reçu en seconde au collége des jésuites de Colmar, fit sa logique et sa philosophie à leur collége de Dijon, et termina ses classes par la physique, à Epinal. Des considérations de famille le décidèrent à entrer dans la compagnie de Jésus, où il professa les humanités. Cependant la ruine des jésuites allait se consommer: ne trouvant plus chez eux les avantages qu'il s'était promis, et ne pouvant supporter l'étude de la théologie, il forma la résolution de rentrer dans le monde, fit son droit, par bénéfice d'âge, et étudia la jurisprudence: son but était de devenir avocat à Colmar, mais une circonstance particulière l'ayant appelé à Paris, il s'y consacra à la littérature, et donna le *Dictionnaire de l'élocution française*, imprimé sous le nom d'un M. Demandre: trois *Lettres critiques sur Paris*, et un opuscule intitulé: *Apologie des jeunes ex-jésuites*, pour justifier ceux qui avaient prêté le serment prescrit. Cet ouvrage anonyme produisit une forte sensation. M. de Sartines en ayant découvert l'auteur, lui témoigna sa satisfaction. Ce fut à cette époque que l'abbé d'Olivet, d'Alembert et Cérutti lui proposèrent la chaire de grammaire générale à l'école militaire, que Frédéric II fondait à Berlin. Il accepta cette chaire, gagna la confiance du roi dès le premier entretien qu'ils eurent ensemble, fut nommé de suite membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Prusse et gratifié d'une pension. Thiébault demeura vingt ans dans ce royaume, y jouit de la plus grande faveur, devint l'organe du souverain pour tout ce qu'il fit lire à son académie, mérita l'estime des princes et princesses de la famille royale, et particulièrement du prince Henri et de la reine de Suède, sœur de Frédéric. Il rédigea un grand nombre d'ouvrages, et fonda un journal littéraire qui forme 24 volumes. Ce recueil contient 30 morceaux de M. Thiébault. Les plus importants sont les analyses de la *Théorie des beaux arts*, par M. Sulzer; du *Système social*, Londres, 1773; de l'*Essai sur l'art dramatique*, Amsterdam, 1775; de la *Vie d'Apollonius*, par Ch. Blount, et de l'*Histoire des Troubadours*, Paris, 1774. Les Mémoires de l'académie de Berlin renferment treize de ses pièces: son *Discours de réception*; un *Discours sur les avantages des académies*; deux *Mémoires sur la question de savoir si les poètes ont précédé les prosateurs*: cinq mémoires complétant l'analyse critique de la Grammaire de Beauzée; un *Mémoire sur la prononciation*; un sur *la science des mots et des choses*; des *Observations sur la grammaire et les langues*, et son discours *de l'Usage, considéré comme maître absolu des langues*: discours important qui précéda de plus de trois ans celui que lut Marmontel à l'académie française, en 1787. Il publia durant son séjour à Berlin: 1° Son *Nouveau plan d'éducation publique*, ouvrage neuf; 2° *Adieux du duc de Bourgogne et de Fénelon*: ouvrage demandé par Ulrique de Prusse, reine de Suède, et qui influa beaucoup sur la révolution de ce royaume, en 1772; 3° Son *Traité du style*, production d'un ordre distingué; 4° un ouvrage offrant le plan d'un nouveau mode d'administration appliqué à la France (non imprimé). Thiébault fit un voyage en France pendant l'année 1776, y passa cinq mois, et fut nommé membre des académies de Lyon et de Châlons-sur-Marne. Revenu pour toujours, en 1784, il écrivit sur le magnétisme une brochure originale, où *les vieilles lanternes et les réverbères*, sous une plaisante allégorie, devenaient les objets de comparaison entre l'ancienne médecine et la nouvelle. Il conçut divers projets: l'un sur une compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie exécuté depuis, et regardé comme inexécutable, en 1785; un autre sur la réorganisation de la librairie en France. Ce dernier travail, présenté à M. Vidaud de la Cour, chargé de cette branche de l'administration, valut à l'auteur la place de chef des bureaux de la librairie avec laquelle il cumula celle de garde des archives et inventaires du garde meubles de la couronne. Lorsqu'on s'occupa des assemblées provinciales, etc., le garde des sceaux pensa qu'un seul journal devait rendre compte des séances de ces assemblées, et en offrit le privilége pour cinquante ans à M. Thiébault. A la même époque, on décida que ses plans seraient exécutés; qu'il serait sous-directeur de la librairie, et président d'une académie de censure: mais la révolution rendit nuls tous ces plans, et dépouilla encore Thiébault de ses emplois. Il fut ensuite employé au département de la liquidation, et alla résider avec sa famille à Epinal, comme inspecteur des rôles. Cette place ne tarda pas à être aussi supprimée. Grouvelle envoya alors M. Thiébault à Tournay, en qualité de commissaire, pour la réunion de ce pays à la France, mais il en sortit au bout de deux mois, lorsque nos armées évacuèrent la Belgique. Nommé chef du secrétariat au directoire, il quitta ce poste pour présider l'école centrale de la rue Saint Antoine: et trois ans après il devint proviseur du lycée de Versailles, où il termina sa carrière, le 5 décembre 1807. Depuis son retour de Berlin, Thiébault a publié: 1° la seconde édition des *Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénélon*; 2° des mémoires sur la librairie; 3° des morceaux insérés dans le Journal d'éducation et dans un autre journal, intitulé *le Vengeur*; 4° la seconde édition de son *Traité de lecture et de prononciation*, ouvrage classique; 5° sa *Grammaire philosophique*, seul ouvrage qui existe en ce genre, et formant un cours complet de grammaire générale, de logique et de métaphysique; 6° première et seconde édition de ses *Souvenirs de vingt ans*, ou *Frédéric-le-Grand, sa famille, sa cour, ses amis et son gouvernement*.

THIEBAULT (le baron Paul-Charles François-Adrien-Henri Dieudonné), fils du précédent, lieutenant général, commandant de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, membre de la société philanthropique de Paris, de la société littéraire de Tours, et docteur de l'université de Salamanque, né à Berlin, le 14 décembre 1769, vint en France lorsque son père abandonna la Prusse. On le destinait au barreau, mais enflammé de cet enthousiasme qui anima tant de jeunes Français à l'aurore de la révolution, il ne songea pas à sa fortune, il ne vit que les avantages de son pays, et prit les armes pour le défendre. Il faisait partie de la garde nationale parisienne, comme grenadier, lorsque, le 5 octobre 1789, il sauva la vie à huit gardes-du-corps; et au 10 août 1792, il exposa la sienne pour soustraire quelques prisonniers à la fureur de la populace ameutée par la fameuse Théroigne de Méricourt. La même année, il servait dans l'armée du Nord, comme premier grenadier de la Butte des Moulins, et sa bravoure lui fit obtenir, le 16 novembre, à l'affaire de Bernissart, le grade de sergent. Ayant quitté momentanément le service, il y rentra par suite de l'amitié que lui portait l'adjudant général Jouy, aujourd'hui membre de l'académie. M. Thiébault, nommé successivement lieutenant, capitaine, et aide-de camp du général Valence, fut arrêté après la défection de Dumouriez, mais M. Grouvelles, ambassadeur à Copenhague, le nomma son secrétaire d'ambassade, et il échappa ainsi aux poursuites. M. Thiébault reprit bientôt après son poste, fut nommé adjoint à l'adjudant-général Jouy, et après avoir conduit vingt cinq mille hommes au secours de Valenciennes, il revint à Paris; puis retourna à l'armée où il se distingua au blocus du Quesnoy et aux affaires qui le suivirent. Il fit les campagnes de Belgique et de Hollande, sous les ordres de Pichegru: se défendit à Bréda, avec quinze chasseurs, contre cent cinquante ennemis; passa en Italie en 1796, mérita les éloges de ses chefs à Rivoli, à la Favorite, à Polpetto, et fut promu au grade de chef de bataillon. Dirigé sur l'armée que Championnet mena à Rome et contre le royaume de Naples, il réussit dans toutes les expéditions qui lui furent confiées. Sa conduite à l'attaque de Capoue fut au dessus de tout éloge; il demeura exposé à un feu qui dura cinquante-quatre heures. « *Voilà*, » lui dit en l'embrassant le général Duhesme

qui en même temps le nomme adjudant-général, « *voilà comme on parvient aux grades élevés, par une belle porte.* » La suite de la campagne répondit aux commencements : M. Thiébault prit plusieurs villes, et après de hauts faits d'armes rentra en France pour rétablir sa santé. Plus tard, en 1799, il étoit à Gênes avec Masséna qui, après le terrible combat de Viareggio, lui dit : « *La mort, Thiébault, n'a donc pas voulu de nous?* » La prise du fort de Guessi décida la nomination de Thiébault au grade de général-de brigade. En 1800, Napoléon lui donna un commandement dans le corps d'observation stationné dans le département de la Gironde, et qui était destiné à seconder l'attaque du Portugal, entreprise par la cour de Madrid. Le général Thiébault continua de servir dans l'intérieur ; et, en 1805, il fut appelé à faire partie de la Grande-Armée ; il paya de sa personne aux journées de Memmingen, d'Ulm, si honteuses pour l'Autriche, et d'Austerlitz. Il fut chargé de commencer cette dernière bataille, et s'en acquitta glorieusement en enlevant à la baïonnette le village de Prutzen, ou trois mille cinq cents Français soutinrent, pendant sept heures, l'effort de vingt mille ennemis, leur prirent quarante deux pièces d'artillerie, coupèrent l'armée autrichienne, et causèrent en définitive la perte de celle-ci, au dire du chef d'état-major autrichien. Pendant la guerre de Prusse, il devint gouverneur du pays de Felde, et les habitants récompensèrent sa bonne administration par le don d'une épée d'honneur. Il passa ensuite en Portugal, combattit sous les ordres de Junot, revint en France par suite de la convention de Lisbonne ; et après avoir eu une audience particulière de l'empereur, il rentra en Espagne, et fut nommé général de division, en novembre 1808. Gouverneur de la Biscaye, puis de la Vieille Castille, il devint le bienfaiteur et le restaurateur de ces contrées. Salamanque, qu'il embellit par d'habiles travaux, gardera toujours son souvenir. Il délivre les provinces de son gouvernement des guérillas et de l'anarchie. A Aldea-de-Ponte, il repoussa, à la tête de trois mille hommes d'infanterie et de quinze cents cavaliers, l'arrière-garde de Wellington, forte de quinze mille hommes. Les généraux en chef avaient demandé cinquante mille combattants pour approvisionner Salamanque et Ciudad-Rodrigo. Thiébault parvint à exécuter cette entreprise, et il n'avait pas un bataillon pour la faire réussir. En 1813, il passa d'Espagne à l'armée du Nord, commanda les provinces de la gauche de l'Elbe, fut gouverneur de Hambourg, de Lubeck, repoussa l'ennemi à Marbourg, et fut mis en non activité en 1814, après la rentrée du roi à Paris. Le 7 septembre 1815, il fut appelé au commandement des départements de Saône-et-Loire, de l'Yonne, de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or, et il signala dans ce poste la supériorité de ses talents administratifs dont il avait déjà donné tant de preuves en Espagne. En 1819, il fit partie du corps royal d'état-major, créé par le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Le baron Thiébault cultive avec succès les sciences et les arts. Il est l'un des deux auteurs de la découverte de la mine de sel gemme de Vic, si importante par rapport à l'utilité publique, et que le gouvernement a récompensée par la grande médaille d'or, accordée aux plus utiles progrès de l'industrie. M. Thiébault a publié : 1° *les Soupers du jeudi*, 1789 ; 2° *Manuel des adjudants-généraux*, fait en société avec Cadet de Gassicourt, 1799 ; 3° *Journal des opérations du siège de Gênes*, deux éditions et traduit en anglais ; 4° *Vues sur la réorganisation des quartiers-généraux*, 1800 ; 5° *Discours, Pensées et Romances* (non mis en vente) ; 6° *Rapport général et historique sur l'université de Salamanque*, 1812 (en espagnol) ; 7° *Manuel général du service des états-majors*, 1813 ; 8° *Lettre à lord Wellington* 1814 (non mise en vente) ; 9° *Discours prononcé sur la tombe de Masséna*, 1817 ; 10° *Relation de l'expédition d'Espagne et de Portugal en 1817 et 1818* ; 11° *Réflexions sur le corps royal d'état-major*, 1820. Le baron Thiébault est un des collaborateurs des *Annales militaires*, de l'*Encyclopédie moderne* et du *Spectateur militaire*. Il est membre de la société littéraire de Tours, de la société philotechnique de Paris, et docteur de l'université de Salamanque.

THIELMANN (J. A. Frédéric, baron de), né en Saxe, entra de bonne heure au service, se distingua dans les guerres que son pays eut à soutenir tantôt contre la Prusse, tantôt contre la France, et parvint en peu de temps au grade de lieutenant général. En 1810, il commandoit à Dresde, et lorsqu'il se fut réuni à un corps saxon pour l'expédition de Russie, on vit son nom cité honorablement dans nos bulletins. Après la retraite de Moscou, il reçut le commandement de Torgau, place forte qu'il eut ordre de remettre, en 1813, au général français Reynier. Convaincu que Torgau ne pouvait être cédé sans compromettre les intérêts de sa patrie, il refusa d'obéir sur ce point à son souverain, et résista aux troupes françoises. Le roi de Saxe approuva sa conduite, et nous ne tardâmes point à quitter les bords de l'Elbe. Il y avait déjà des rapports secrets entre les Saxons et les Russes, mais il rejeta toutes les propositions qui lui furent faites, tant qu'elles n'obtinrent pas l'assentiment de son souverain ; enfin le roi de Saxe s'expliqua, et lui recommanda, le 5 mai, de ne point ouvrir les portes de Torgau aux Français, si les chances de la guerre les rappelaient sur l'Elbe. Le 9, un membre de la commission franco-saxonne requit au nom de Napoléon la remise de cette place à l'armée française : et le lendemain arrive un ordre du gouvernement saxon, retombé sous l'influence des Français, de les recevoir dans la place, et de réunir les Saxons au 7ᵉ corps commandé par le général Reynier. Alors Thielmann se crut obligé d'obéir ; mais il envoya sa démission au roi de Saxe et offrit ses services à l'empereur Alexandre qui les accepte avec joie et lui confia un corps d'avant-garde. Le 18 septembre, il attaqua Merseburg, qui capitula ; le 19 il prit deux cents chariots chargés d'effets pour la cavalerie, et assista, le 29, au combat d'Altenbourg, à côté des Cosaques de l'hetman Platoff. En octobre, il fut chargé, de concert avec le prince de Lichtenstein, d'arrêter la marche du maréchal Augereau sur Leipsick ; attaqua, le 10, la cavalerie française, près de Naumbourg, et entra le premier dans les Pays-Bas, à la tête d'un corps prussien. En 1814, il harcela continuellement les Français, et commanda, en 1815, le 3ᵉ corps prussien, à la tête duquel il soutint le combat de Wavre contre le maréchal Grouchy. Après la capitulation de Paris, il prit ses cantonnements dans le département de Maine-et-Loire, et jouit ensuite d'un assez grand crédit auprès du roi de Prusse, qui lui donna le commandement militaire des provinces du Rhin. Le général Thielmann est mort à Coblentz, le 10 octobre 1824, d'une attaque d'apoplexie.

THIESSÉ (Léon), né à Rouen, le 9 septembre 1793, est un des jeunes littérateurs remarquables de notre époque. Il fit de bonnes études au lycée de sa ville natale. A l'âge de dix-huit ans, il fut élu membre de la société d'émulation de son département ; il vint ensuite à Paris, en 1811, pour achever son éducation littéraire. Deux ans plus tard, il partagea avec M. Lavigne le prix proposé par le célèbre professeur Tissot pour la meilleure élégie sur la mort de Delille. En 1815, il coopéra à la rédaction de différents journaux. Il a fourni de nombreux articles au *Constitutionnel*, à la *Revue encyclopédique* et au *Mercure*. Ce jeune écrivain, également animé par l'amour des lettres et par un noble enthousiasme patriotique, fonda l'ouvrage périodique intitulé *Lettres normandes*. Le talent du rédacteur, et les sentiments généreux dont il étoit l'interprète, lui méritèrent un succès de vogue. M. Léon Thiessé, par la justesse de sa critique et la solidité de ses raisonnements, procura à son recueil périodique un grand nombre de lecteurs, à l'époque même où *la Minerve* jouissait de la faveur universelle. Publiciste et poète, M. Thiessé est du nombre des écrivains qui regardent les lettres comme un moyen de mettre en circulation les idées utiles au bien public. On sait qu'il traduit en vers le poëme de Lucain, si mal rendu par Brébeuf et trop peu apprécié en France. Les passages que le nouveau traducteur a lus dans les sociétés savantes dont il est membre, promettent un digne interprète du poëte dont la liberté fut la première muse. M. Léon Thiessé a obtenu des succès nombreux qui ordinairement n'appartiennent qu'à l'âge mûr. Sa philosophie, son patriotisme, la variété de ses ta-

Digitized by Google

lents, le font regarder comme l'un des hommes destinés à soutenir les saines doctrines littéraires. Il a publié : en 1812, *les Catacombes de Paris*, poëme en un chant ; en 1816, sous l'anonyme, des *Observations sur le discours prononcé dans la séance solennelle à la rentrée de la Cour royale, par le premier président Séguier, ancien capitaine de dragons*; en 1818, un *Examen des principes émis par les membres de la majorité et de l'opposition de la chambre des députés, pendant la session de 1816*. Ce dernier ouvrage, signé L. T., fut attribué à M. Lally-Tollendal dont les initiales sont les mêmes. Son succès fut mérité par une dialectique entraînante, et un style clair, élégant et précis. Le même mérite se fait remarquer dans une brochure intitulée : *des Vices de la législation spéciale proposée par le gouvernement, pour les journaux et brochures semi-périodiques*, 1816. En 1820, M. Léon Thiesse fit imprimer une *Epître à Julie, sur l'utilité de la campagne, pour les gens de lettres*, et des *Considérations sur les nouvelles élections de 1820*. L'année suivante, il fit paraître les *Constitutions françaises, recueillies par ordre chronologique et précédées d'un discours et d'une introduction historique*. Le 21 novembre 1823, on représenta à l'Odéon une tragédie de M. Thiessé, sous le titre du *Tribunal secret*. Quelques belles scènes et un style généralement pur ont balancé pendant douze représentations le défaut qu'on peut reprocher au plan de l'ouvrage. En 1824, il a publié un Résumé de *l'Histoire de Pologne*; en 1825, un autre de *l'Histoire Romaine*, et l'année suivante celui de *l'Histoire de la révolution française*. Ces petits traités historiques obtinrent un succès mérité. Nous avons oublié de dire que, le premier, il a fait connaître en France le poëte anglais Byron, en traduisant, en 1816, le *Bride of Abydos*. Il est à remarquer cependant que M. Thiessé s'est depuis déclaré avec un peu trop d'amertume le censeur des essais tentés par la nouvelle école en littérature.

THILLAYE (Jean-Baptiste-Jacques), né à Rouen, le 2 août 1752, étudia la chirurgie sous le célèbre Lerat, et se rendit ensuite à Paris, afin d'y perfectionner l'instruction déjà étendue qu'il avait puisée sous son maître. Il fut plusieurs fois couronné à l'école pratique, dans laquelle il obtint l'emploi de prévôt. Plus tard, en 1784, le collége et l'académie royale de chirurgie le reçurent parmi leurs membres. A la fondation des écoles de santé, Thillaye y fut admis comme professeur, et conservateur des collections. Il remplit ensuite la chaire consacrée à la démonstration des drogues usuelles et des instruments de chirurgie. Depuis quelque temps son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus d'assister aux travaux de la faculté, lorsqu'il mourut, à la fin de février 1822. Thillaye était remarquable, moins par la profondeur que par la variété de ses connaissances; la flexibilité de son talent était si grande, sa mémoire lui représentait si fidèlement ce qu'elle avait reçu de ses lectures, qu'il pouvait suppléer au besoin le plus grand nombre des professeurs de l'école, et improviser des leçons méthodiques et bien faites sur presque toutes les branches de la médecine. Il a publié : *Traité des bandages et appareils*, Paris, 1798, in-8° ; *ibid.*, 1808, in-8° ; *ibid.*, 1815, in-8°. Il a traduit les *Eléments* de G. Singer *sur l'électricité et le galvanisme*, Paris, 1816, in-8°. On lui doit un grand nombre de notes, d'observations et de rapports, insérés dans les Bulletins de l'ancienne faculté de médecine.

THIRION (Denis), professeur de rhétorique à Metz, à l'époque de la révolution, adopta les nouveaux principes avec chaleur, remplit différentes fonctions municipales, et fut nommé, en septembre 1792, par le département de la Moselle, député à la convention nationale: il y vota la mort de Louis XVI, tout en demandant l'abolition de cette peine « parce que, dit-il, » personne ne peut-être aussi criminel que le tyran. » Il défendit vivement Marat, le 26 février 1793; provoqua, le 2 mai, l'établissement du *maximum*, comme un moyen de mettre un frein à l'avarice des accapareurs; s'éleva contre les girondins qui refusaient la parole à Robespierre; attaqua les rapports de la commission des douze, qui accusait la commune de conspirer contre la représentation nationale, et dit, à ce sujet, que les contre-révolutionnaires étaient au sein de l'assemblée. On le vit ensuite faire l'éloge de Rossignol, mis en arrestation par Biron, et inculper fortement celui-ci. Le 29 juillet, il fut élu secrétaire, et défendit ensuite la conduite de Garat, attaqué au sujet des subsistances. En octobre, il fut envoyé dans la Vendée, où il ne resta que peu de temps, et fut remplacé par Garnier de Saintes. Cependant Danican prétend qu'il s'y conduisit avec cruauté, et cite à l'appui un fait que nous nous abstenons de rapporter, parce qu'il nous a paru trop barbare. De retour à Paris, Thirion fréquenta très assidûment la société des jacobins, et y attaqua les factions qui se succédaient sur la route des échafauds. En février 1794, il avait encore présidé cette société, mais le 26 juillet (8 thermidor), voyant Robespierre vivement attaqué, il se joignit aux agresseurs, et s'éleva contre son pouvoir chancelant. La crainte d'être entraîné dans la chute de cette montagne qu'il avait si longtemps servie, l'engagea à parler alors contre les sociétés populaires et à renoncer à celle des jacobins. Mais ce changement fut de peu de durée, et le 29 décembre il se plaignit de la marche rétrograde que prenait la convention. En 1795, il réclama la mise en activité des institutions républicaines et d'une éducation nationale, et défendit Collot d'Herbois, accusé avec les anciens membres du comité de salut public. Ayant occupé le fauteuil comme secrétaire pendant que les insurgés dominaient dans l'assemblée, le 1er prairial, il fut mis en arrestation, et y resta jusqu'à l'amnistie par laquelle la convention termina ses travaux en octobre suivant. Thirion devint alors commissaire du pouvoir exécutif près les tribunaux de Bruges, et ensuite professeur de belles-lettres à Namur. Il passa de là à l'académie de Douai, comme professeur de littérature latine, place qu'il occupa jusqu'à la restauration de 1814. Il vint à Paris vers cette époque, y passa les cent jours, et retourna à Metz, sa ville natale, où il mourut peu de temps après.

THISTLEWOOD (Arthur), conspirateur anglais, naquit en 1771, d'un fermier qui le destinait à l'état de régisseur: mais la levée d'une milice supplémentaire, en 1797, lui ouvrit une carrière plus conforme à ses goûts. Une place de lieutenant qu'il obtint dans le 3e régiment de la milice de Lincolnshire, et les avantages extérieurs dont la nature l'avait pourvu, l'ayant fait admettre dans une société relevée, il fixa l'attention de mistriss Worsley, jeune personne distinguée qui lui apporta en dot environ 260,000 francs. Tant que vécut sa femme, on n'eut à lui reprocher aucun des vices qui le déshonorèrent dans la suite; mais l'ayant perdue au bout de dix-huit mois, il s'abandonna à tous les désordres auxquels il n'était que trop malheureusement enclin. Les paris et le jeu surtout lui enlevèrent la meilleure partie de sa fortune, et le forcèrent à quitter son pays natal et à venir à Londres chercher une retraite et des ressources. Après un assez long séjour dans cette capitale, il se lassa d'un repos qui ne convenait ni à ses habitudes, ni à son caractère, fit plusieurs voyages tant en France qu'en Amérique, s'y lia avec les révolutionnaires des deux pays, et y forma des projets que la paix d'Amiens fit échouer. Il rentra alors en Angleterre, et retrouva quelque aisance dans un second mariage. Mais sa conduite dépravée l'entraîna à de nouveaux excès, et il se lia avec des hommes connus pour leurs vues hostiles contre le gouvernement. Des troubles ayant éclaté à Spafields, il fut arrêté comme en étant l'un des principaux auteurs, détenu pendant quelque temps, et enfin relâché faute de preuves suffisantes. La durée de sa détention l'aigrit au point qu'il s'en plaignit amèrement à lord Sidmouth à qui il l'attribuait, et qu'il lui en demanda satisfaction dans un cartel, en lui laissant le choix du lieu et des armes. Il fut dès lors en but à de nouvelles poursuites de la part de la police; elles ne cessèrent que lorsqu'il se fut engagé à ne point attenter à la sûreté du ministre. Devenu plus circonspect, il vécut dans une tranquillité apparente, et n'en continua pas moins des conférences mystérieuses avec les plus fougueux radicaux, toujours occupés de projets de vengeance et de révolution; le succès leur paraissait d'autant plus certain qu'ils étaient persuadés que les mouvements partiels qui éclataient

Digitized by Google

alors dans quelques contrées méridionales de l'Europe, et même l'assassinat du duc de Berry, se rattachaient à leurs rêves insensés. La police, instruite du lieu et du but de leurs assemblées, réunit des forces considérables et tomba sur les conjurés, le 23 février 1820 : le combat fut terrible : Thistlewood, armé d'un long sabre, au moment d'être saisi par un constable, lui échappe en le frappant d'un coup mortel, et se dérobe avec quelques-uns de ses complices aux poursuites dont il fut l'objet. On suivit ses traces, et quelques heures après il fut surpris dormant paisiblement dans une maison fort éloignée de son quartier, et ne fit aucune résistance. Lui et ses complices furent interrogés immédiatement en conseil privé des ministres, et tous furent traduits, deux mois après, devant le tribunal compétent. Il y fut constaté qu'ils devaient se précipiter dans la salle où ils croyaient trouver réunis les quatorze ministres du cabinet, qu'ils auraient massacrés pêle-mêle et qu'ils se seraient répandus dans les rues de Londres, appelant à eux les radicaux. Cette procédure occupa dix audiences. Les onze prévenus furent déclarés coupables, et condamnés à la peine capitale dont six obtinrent commutation de peine. Thistlewood et ses principaux complices entendirent leur sentence presque sans émotion, et conservèrent jusqu'à l'échafaud la même audace, le même mépris de la vie, de la religion et du gouvernement. Thistlewood, qui fut pendu le premier, mourut avec beaucoup de calme et de résolution et fut imité par les quatre qui le suivirent. Jusque là la populace n'avait donné aucune marque de mécontentement : mais quand, aux termes de l'arrêt, l'exécuteur commença à séparer la tête de chaque cadavre, un cri d'horreur s'éleva parmi le peuple, et on ne put maintenir l'ordre que par la présence des troupes. Cet intérêt s'étendit dans la suite à un plus grand nombre de victimes, lorsqu'on sut qu'un agent de police avait joué auprès de ces malheureux le rôle d'agent provocateur.

THORLAKSEN (Jean), poète islandais, pasteur à Baegisa, en Islande, entremêlait ses graves fonctions de traductions de poètes célèbres, et se consolait en quelque sorte de son indigence présente, par l'espoir de vivre dans l'avenir. Il traduisit d'abord *le Paradis perdu* de Milton, et entreprit ensuite la traduction de *la Messiade* de Klopstock, dont il ne termina que les quatorze premiers chants. Mais il avoue lui-même que trop avancé en âge lorsqu'il commença cet ouvrage, il ne put le conduire à sa fin, ni lui donner la perfection qu'on remarque dans le premier. Rien de plus étrange, au rapport des voyageurs, que la résidence de ce poète du Nord. Il habitait une petite cabane, dont le site, entre trois hautes montagnes et à la proximité d'un grand nombre de cascades et de ruisseaux, est singulièrement romantique. Sa chambre à coucher, qui est aussi son cabinet de travail, et où l'on entre par une porte de quatre pieds de haut, contient à peine un lit, une table et une chaise. Il avait deux paroisses à administrer, et son revenu ne s'éleva jamais au-dessus de 150 francs par an. Cela paraîtra moins surprenant, lorsqu'on saura que la subsistance est si peu dispendieuse en Islande, qu'autrefois les moindres places ecclésiastiques ne rapportaient pas au delà de 25 à 30 fr. de revenu fixe par année. Il ne dut l'amélioration de son sort qu'au zèle du voyageur anglais Henderson, qui, frappé de l'extrême exiguïté des revenus de Thorlaksen, le fit connaître à ses compatriotes, qui se cotisèrent pour lui envoyer d'Angleterre un riche présent, en 1819. Le gouvernement danois, averti par cette démarche, accorda à ce respectable ministre une pension dont il ne put jouir longtemps. Il mourut dans un âge très avancé, au mois d'avril 1820.

THOURET (Michel-Augustin) naquit le 5 septembre 1749, à Pont-l'Évêque, département du Calvados, dans l'ancienne Normandie. Il fit avec distinction ses premières études dans l'université de Caën, et montra de bonne heure le germe des talents qu'il a développés dans la suite. Il se rendit peu de temps après à Paris, pour y étudier la médecine, et remporta, dans un concours devant la faculté, en 1774, le prix fondé par M. de Diest pour la réception gratuite au doctorat. La société royale de médecine ayant été instituée par un arrêt du conseil du 29 avril 1776, il entra un des premiers dans cette compagnie, et contribua par d'importants travaux à soutenir l'éclat de cet établissement naissant. Il publia d'abord des observations sur la vertu de l'aimant, et fit paraître, trois ans après, de concert avec Andry, un mémoire rempli d'érudition, sous le titre de *Observations et recherches sur l'aimant en médecine*, ou *Mémoire sur le magnétisme médicinal*. Un médecin allemand, Mesmer, ayant mis en vogue le magnétisme animal, et voulant faire de cette découverte un mode particulier de traitement, Thouret publia, en 1784, un nouveau travail ayant pour titre *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*. Dans la première partie de ce mémoire, Thouret établit le rapport des travaux des anciens sur le magnétisme, avec la doctrine de Mesmer, et fait voir dans la seconde partie le peu de fondement des faits et des raisonnements dont on a voulu appuyer cette prétendue doctrine. Quelques personnes, séduites peut-être par le prestige d'une imagination romanesque, ont cherché de nos jours à ranimer la croyance du magnétisme, mais leurs efforts ont été combattus avec un peu trop de précipitation peut-être. La société royale de médecine chargea Thouret, en 1785, de rédiger l'extrait de sa correspondance, relativement au magnétisme animal, et le nouveau travail semble démontrer la futilité et même les dangers de ce mode de traitement. Il publia, en 1787, le résultat de ses recherches sur les différents degrés de compression dont la tête du fœtus est susceptible, et sur les moyens d'employer cette ressource de la nature dans les accouchements difficiles. Thouret fit, en 1786, un rapport très estimé sur la voirie de Montfaucon, suivi d'observations relatives aux voiries considérées en général. Mais le plus beau travail de ce savant médecin, qui lui donne encore aujourd'hui des droits à la reconnaissance des habitants de Paris, fut l'exhumation du cimetière des Saints-Innocents, devenu un vaste foyer d'infection. M. Thiroux de Crosne, lieutenant-général de police à Paris, ayant ordonné, en 1785, que cet emplacement fût converti en un marché aux herbes et aux légumes, invita en même temps la société de médecine à nommer dans son sein une commission, chargée de diriger l'enlèvement des corps. Les commissaires désignés furent le duc de Larochefoucault, de Lassone, Poulletier de Lasalle, Geoffroy, Poissonnier des Perrières, Colombier, de Horne, Vicq-d'Azyr, de Fourcroy, et Thouret, nommé rapporteur. L'enceinte du cimetière des Saints-Innocents comprenait une surface de plus de dix-sept cents toises carrées, et avait été longtemps l'unique sépulture de la capitale. Les solennités religieuses dont chaque année renouvelait le spectacle avaient rendu ce cimetière un objet de culte public. Sous les yeux de tant de témoins, dit Thouret dans son beau rapport, en présence d'une multitude aussi facile à céder aux impressions qu'on lui communique, la plus légère imprudence pouvait indisposer les esprits. Les craintes devenaient surtout excessives, relativement à la salubrité de l'air, dont l'infection est si difficile à éviter dans de semblables occasions. Mais aucun danger ne put arrêter les commissaires et les ouvriers, qui trouvèrent dans l'excès même du mal une nouvelle source de zèle et de dévouement. L'exhumation dura plus de six mois, et se continua jour et nuit, même pendant les grandes chaleurs, avec un succès bien digne de si nobles efforts. Cet immense travail fournit aux sciences un grand nombre de faits précieux sur les maladies des os et la décomposition de nos parties molles, solides et fluides. On a appris dans ces circonstances à connaître la nature du gras des cadavres, sorte de savon animal connu sous le nom d'*adipocire* : on fut convaincu alors que les corps ne se réduisaient point en terre, puisqu'on n'en trouve aucun vestige dans les cercueils les mieux conservés, et qu'ils ne sont point la pâture des vers, qui ne s'y développent que lorsqu'ils sont exposés à l'air. Mais on sait que les corps, ainsi que l'avait pensé Beker, s'exhalent, s'évaporent en gaz ou principes fugaces et volatils, qui rendus au réservoir commun, se mêlent à de nouvelles combinaisons, et subissent des métamorphoses continuelles. Enfin, depuis cette époque,

Digitized by Google

cette vaste enceinte est un immense marché, orné d'une superbe fontaine jaillissante, et offre toutes les sources de la vie, dans des lieux jadis si redoutables pour la santé publique. En 1789, Thouret fut nommé inspecteur-général des hôpitaux civils et maisons de force du royaume, en exercice, et adjoint à Colombier, conseiller d'état. Il était dans le même temps, malgré des travaux si multipliés, membre du conseil de santé des hôpitaux militaires, et médecin du conseil de santé établi auprès de la préfecture de police. Il fut appelé par l'assemblée constituante au comité des secours et de mendicité, et fournit les principaux matériaux d'un grand nombre de rapports. Le conseil exécutif eut aussi recours aux talents bien connus de Thouret, pour éteindre la contagion qui s'était manifestée pendant l'automne de 1792 dans la Lorraine et la Champagne, dont les grandes routes étaient couvertes des cadavres d'hommes et d'animaux laissés par l'armée prussienne, et que Thouret fit réduire en cendres. Il fut nommé, en 1795, directeur de l'école de médecine de Paris, qui venait d'être rétablie sous le nom d'école de santé, et contribua avec Fourcroy à la nomination des professeurs qui illustrèrent le commencement de la nouvelle école. Pendant une administration de quinze années, il sut se faire estimer de ses collègues et des élèves, et répandit au loin la réputation de la faculté de médecine de Paris. Le ministre de l'intérieur, M. Chaptal, le nomma en l'an 10 administrateur des hôpitaux de Paris et du Mont-de-Piété, et il fut à la même époque l'un des fondateurs du comité central de vaccine, dont il se montra toujours le zélé propagateur. Thouret fut nommé membre du tribunat, au mois de ventôse an x, et fut rapporteur de la loi relative à l'enseignement et à l'exercice de l'art de guérir. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il peignit avec une éloquence remarquable la puissance et l'utilité d'un art qui, né comme l'agriculture des premiers besoins de l'homme, offre, comme elle, une des premières sciences dont ils aient ébauché les éléments. Il montra la dignité et l'héroïsme de cet art si cher à l'humanité, dans le moment surtout où il affronte les grandes contagions qui dépeuplent la terre et brave cet invisible ennemi dont le souffle est celui de la mort. Thouret vota au tribunat contre l'établissement de la légion d'honneur, et garda le silence lorsqu'on proposa de déclarer Napoléon Bonaparte empereur. Il entra au corps législatif à l'époque de la suppression du tribunat, et fut nommé conseiller de l'université impériale, au mois de décembre 1809. Thouret fut atteint, au milieu de ses utiles travaux, par une affection cérébrale, et succomba le 19 juin 1810, dans sa maison de campagne au Bas-Meudon. La faculté de médecine de Paris a fait exécuter en marbre le buste de Thouret, et l'a placé dans le lieu ordinaire de ses séances, comme un hommage et un monument élevé aux talents de cet illustre médecin. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, Paris, 1784, in-12 ; 2° *Rapport sur les exhumations du cimetière des Saints-Innocents*, Paris, 1789, in 12 ; 3° *Mémoire sur la compression du cordon ombilical, ou Examen de la doctrine des auteurs sur ce point*, Paris, 1780, in-12. Les autres ouvrages de Thouret se trouvent dans la collection des *Mémoires de la société royale de médecine.*

THOUVENEL (Pierre), médecin, né en 1747, en Lorraine, fit ses études à Montpellier, et y fut reçu docteur en 1770. Il vint ensuite s'établir à Paris, et s'y fit connaître avantageusement : protégé par la duchesse de Cossé-Brissac, fille du duc de Nivernois, il se vit bientôt accueilli par les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. Le mémoire qu'il publia en 1775 sur les eaux minérales de Contrexeville commença sa réputation, et la société royale de médecine, reconnaissant l'utilité de ce travail, nomma Thouvenel son associé en 1777. Il mit ces eaux tellement à la mode, qu'une foule de personnes de tous les rangs, et même de grands seigneurs et de petites maîtresses, se rendirent dans un lieu naguère ignoré et pauvre. Bientôt des édifices commodes furent construits, et Thouvenel en fit même bâtir à ses frais, tant il tenait à cœur d'établir et d'étendre la réputation des eaux dont il avait le premier fait connaître les propriétés salutaires. Peu de temps après, le gouvernement le nomma inspecteur des eaux minérales de France, et le chargea de les analyser et d'en étudier les vertus médicinales pour en faire l'histoire. Il s'occupa sans relâche de cet objet, sans toutefois négliger d'autres travaux scientifiques qui augmentèrent sa réputation comme chimiste et médecin. Il obtint un premier prix de l'académie impériale de Pétersbourg pour un mémoire sur *le mécanisme et les produits de la sanguification* ; un second de l'académie de Bordeaux, en 1778, pour le mémoire *sur les substances médicamenteuses ou réputées telles, du règne animal*. En 1784, le grand prix de 10,000 fr. lui fut décerné pour son mémoire *sur la formation du salpêtre*, question qui avait été proposée par l'académie des sciences. Dans la même année il obtint le titre d'inspecteur des hôpitaux militaires, et en 1785 il alla en Alsace en qualité de proto-médecin de cette province, chargé de surveiller les abus qui s'étaient introduits dans le pays relativement à la pratique de la médecine. En 1788 il fut nommé membre du conseil de santé institué par la direction des hôpitaux militaires. En quatorze ans il fut dix fois couronné des palmes académiques ; la fortune lui souriait de tous les côtés, et paraissait lui promettre un avenir heureux et paisible. Son amour pour la science, joint à l'ardeur du caractère, vint interrompre son bonheur et lui attira beaucoup de chagrins : voici à quelle occasion : Thouvenel entendit parler de Bléton, paysan dauphinois qui prétendait posséder la faculté de découvrir des sources souterraines ; il le fait venir de sa province, et après l'avoir soumis à plusieurs expériences il croit avoir acquis la preuve de la réalité du fait, et publie ses résultats dans les journaux de France et d'Italie. Une discussion animée s'engagea aussitôt, et il se forma trois partis : les uns admettaient avec Thouvenel la faculté hydroscopique ; les autres la niaient, et plusieurs s'en tenaient au doute et attendaient des faits décisifs pour arrêter leur opinion. Jamais jusqu'à ce jour des faits de cette nature n'avaient été produits par les partisans de la rabdomancie, et ceux qui, comme Spallanzani, avaient d'abord penché pour l'affirmative, ont fini par avouer qu'ils avaient été trompés par des apparences illusoires, ou qu'ils avaient été dupes de jongleries. Thouvenel, entraîné par son imagination et ne se donnant pas le temps de soumettre les faits observés à des expériences analytiques exactes, était devenu un adepte du magnétisme prétendu animal, et admettait dans quelques individus la faculté hydroscopique et en même temps métalloscopique. Il l'expliquait par l'influence de l'électricité dont la terre est le grand réservoir, et dont les courans d'eau et les filons métalliques deviennent les conducteurs, l'accumulent chez les hydroscopes placés dans leur voisinage, comme il arrive à la torpille et à l'anguille de Surinam, qui sont aussi des êtres doués d'une puissance électromotrice. Bléton, Pennet, et d'autres individus d'un caractère simple et plein de candeur, n'avaient aucune connaissance de la cause des phénomènes qu'ils éprouvaient et dont ils faisaient le récit naïf. Telle était la doctrine de Thouvenel, qu'il n'a cessé de soutenir jusqu'à la mort. Franklin, Bertholin, Parmentier, Mauduit, Macquer, Darcet, Malesherbes, le baron d'Holbach, assistèrent à plusieurs expériences, et parurent convaincus qu'il y avait de la réalité dans les phénomènes ; mais, ainsi que M. Biot l'a fort bien dit, il n'existe jusqu'à présent *aucun fait positif*, aucune *épreuve rigoureuse* qui établisse l'existence de la faculté de découvrir la présence souterraine de l'eau ou des métaux. Toujours est-il vrai que Thouvenel, en cherchant à expliquer ces phénomènes vrais ou supposés, a pressenti et deviné l'électricité par simple contact ; et lorsque la belle découverte de Galvani et les piles de Volta, de Ritter et de Zamboni, sont venues jeter une nouvelle lumière sur cette partie de la physique, Thouvenel crut y voir la confirmation de son hypothèse. Thouvenel, comblé des faveurs de la cour et des grands et lié avec plusieurs de ceux qui s'étaient déclarés contre la révolution, émigra en 1790 et se retira en Italie, où il trouva sa protectrice la duchesse de Brissac, et demeura habituellement dans les états vénitiens d'où il sortait pour faire des excursions dans les diverses parties de l'Italie et en étudier le sol, les productions et la constitution phy-

sique. Il fut le premier Français qui écrivit sur le galvanisme, et publia dès 1792, à Brescia, un mémoire à ce sujet : on ne s'occupa en France de cette découverte que quatre à cinq ans plus tard. Thouvenel remporta le prix que l'académie de Rome avait proposé en 1798 pour le meilleur *examen des fièvres des marais si fréquentes et si meurtrières dans les états du pape*. Quelque temps après il publia son *Traité sur le climat d'Italie*, ouvrage estimé et instructif, dans lequel l'auteur se montre physicien judicieux, médecin profond, et où il ne craint pas d'attaquer avec force les opinions reçues et professées même par les hommes les plus marquans, lorsqu'elles lui paraissent erronées. Il exerça en même temps la médecine avec succès et fit plusieurs guérisons remarquables. Une d'elles fut célébrée par le peintre Ménageot dans un tableau d'une conception heureuse et hardie et d'une belle exécution. Thouvenel, rentré en France sous le consulat, vécut dans une douce obscurité, entouré d'un petit nombre d'amis, et ne s'abaissa devant aucune des puissances de la cour impériale : cependant Napoléon lui rendit son ancienne place d'inspecteur des eaux minérales. A la restauration, Louis XVIII, qui l'avait connu particulièrement lors de son séjour à Vérone, le nomma son premier médecin consultant. Thouvenel mourut à Paris, le 1er mai 1815. Il possédait une vaste instruction, mais il manquait d'ordre dans ses idées ; ses ouvrages sont en général mal écrits, sans méthode, d'un style obscur, plein de néologismes, et parfois presque inintelligibles. Ce défaut est surtout frappant dans le *Traité du climat d'Italie* et dans les *Mémoires sur l'Aérologie*, etc. Ses travaux chimiques ont perdu une grande partie de leur mérite depuis les progrès immenses que la chimie a faits de nos jours ; ses écrits sur l'électrologie sont trop hypothétiques, et trouveront peu de lecteurs dans un siècle où l'on veut des faits bien constatés, et où l'on ne se contente plus de brillantes rêveries. Ce qu'il y a de plus utile dans les ouvrages de Thouvenel, ce sont quelques observations médicales. Voici la liste de ses écrits : 1° *Mémoire sur les corps muqueux*, Montpellier, 1770 ; 2° *Mémoire chimique et médicinal sur les eaux minérales de Contrexeville*, Paris, 1775 ; 3° *Mémoire sur le mécanisme et les produits de la sanguification* ; 4° *Mémoire sur les substances médicamenteuses, ou réputées telles, du règne animal*, Bordeaux 1778 ; 5° 1er et 2e *Mémoires physiques et médicinaux sur les rapports qui existent entre la baguette divinatoire, le magnétisme et l'électricité*, Paris, 1781 et 1784, in-8° ; 6° *Mémoire sur l'électricité organique et minéragraphique*, Brescia, 1790 ; 7° *Traité sur le climat d'Italie*, Vérone, 1797, 3 vol. in-8° ; 8° *La guerra di dieci anni, raccolta polemico fisica sull' elettrometra galvanico-organica, parte italiana parte francese*, Vérone, 1802 ; 9° *Mémoires sur l'Aérologie et l'Électrologie*, etc., Paris, 1806, 3 vol. in-8°. Thouvenel a laissé de nombreux matériaux pour des œuvres posthumes.

THUGUT (le baron de), ministre-d'état de l'empereur d'Allemagne, né à Vienne, en 1735, dans un état obscur, s'éleva par ses talens à une étonnante fortune. L'impératrice Marie-Thérèse, visitant un jour le collége des langues orientales, où il avait été admis, frappée du témoignage qu'on lui rendit des succès du jeune étudiant, changea son nom de *Thunigut*, qui, en patois autrichien, signifie vaurien, en celui de Thugut (fais bien), et elle le recommanda aux chefs de l'établissement. Il n'en fallait pas tant pour que tout le monde s'intéressât à son sort. On lui confia d'abord des emplois subalternes ; il devint ensuite internonce impérial à Constantinople, d'où il passa comme ministre à Warsovie, et fut nommé, en mars 1789, commissaire en Valachie. Il devint directeur-général des affaires étrangères, en 1793, puis chancelier de cour et d'état. Il obtint, l'année suivante, le poste de ministre des affaires étrangères, et fut enfin nommé, en 1796, premier ministre d'état. Peu de ministres ont joui d'une manière aussi complète de la confiance de leur souverain ; il est vrai qu'on en vit bien peu livrés entièrement comme lui aux affaires, et n'entretenant presque aucun commerce avec les autres hommes. La révolution française n'eut pas d'ennemi plus acharné ; il profitait de l'ascendant qu'il avait sur son prince, pour diriger la conduite de la cour de Vienne et pour organiser les guerres qui divisèrent si longtemps la France et l'Autriche. On ne doit pas être surpris dès lors qu'il ait été constamment en butte au ressentiment du gouvernement français. Après la paix de Lunéville, il se retira à Presbourg ; là, pour échapper aux ennuis de la vie privée, il se livra de nouveau à la littérature orientale, et sentit bientôt se ranimer pour cette science l'ardeur qu'il avait eue dans sa jeunesse. Il entretint, à ce sujet, une correspondance suivie avec M. Muller, bibliothécaire de la cour de Vienne, et allait même le visiter de temps en temps. Vers la fin de 1803, le baron de Thugut, jusque là célibataire, épousa la fille d'un seigneur belge. On crut un instant, en 1806, à l'occasion d'un voyage qu'il fit à Vienne, qu'il avait repris du crédit, et qu'il était question de sa rentrée au ministère. Cette nouvelle ayant été démentie par les journaux français, et la cour de Vienne ayant gardé le silence, on crut avec assez de raison que cette cour craignait d'offenser un voisin puissant, en mettant à la tête des affaires un homme qui s'en était toujours montré le constant et même l'implacable ennemi. Néanmoins, comme pour compenser ses services passés, on lui confia une branche du département des affaires étrangères, qu'il administra jusqu'à la fin de 1808. Il obtint le rang de conseiller-d'état, avec la grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne, et alla reprendre à Presbourg les occupations qu'il avait interrompues pendant ses deux années d'absence. Il y vécut dans le même isolement qui avait signalé son premier séjour. Quelque temps après, il revint dans la capitale de l'Autriche, et y termina sa longue carrière le 28 mai 1818, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il laissa une fortune considérable, dont il avait établi l'empereur légataire universel.

THUMMEL (Maurice-Auguste de), né le 27 mai 1738, à Schonfeld, près Leipsick, étudia la jurisprudence à l'université de cette ville, et se lia avec le fameux poète Gellert, qui fut son maître et lui servit de père. Ce fut Rabener qui lui inspira un goût irrésistible pour la satire et la peinture des folies de tous les états. Il se rendit en 1761, en qualité de page, auprès du prince héréditaire de Cobourg. Ce fut là qu'il composa (en 1763) sa *Wilhelmine* qui, distinguée par son originalité, devint en Allemagne un des premiers modèles de la prose poétique : cet ouvrage eut en peu de temps un grand nombre d'éditions, et fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Ce ne fut qu'en 1768, lorsque le prince de Cobourg prit les rênes du gouvernement, que ce poète fut nommé conseiller, et élevé ensuite au ministère ; mais il n'oublia jamais de sacrifier aux muses : c'est dans la maison de la veuve du conseiller de Wurzbourg, qu'il aimait à s'entretenir avec elles : il y passa les momens les plus heureux de sa vie. Un autre fruit de ses loisirs, ouvrage fort original, l'*Inoculation de l'amour*, parut en 1771. Il fit ensuite un voyage en Hollande et en France : son frère étant mort l'année suivante, il se *maria avec sa belle-sœur* en 1778, et vécut avec elle jusqu'en 1783, tant à Cobourg que dans son domaine de Sonneborn, où il composa la relation de ses voyages : cet ouvrage, d'un style agréable et léger, eut le plus grand succès. Son épouse étant morte en 1799, il entreprit en 1803 un nouveau voyage dans les pays qu'il avait déjà visités, et en 1807 il se rendit avec son frère le ministre à Berlin, où il vit les savants les plus célèbres de l'époque. Il rassemble en 1812 toutes ses œuvres et les publia en 6 volumes. Il avait composé un petit drame, *Pyrame et Thisbé*, qui aurait fait connaître le talent dramatique de l'auteur, mais il ne s'est pas retrouvé parmi ses manuscrits. En 1816 il fit la connaissance du célèbre Kotzebue qu'il rencontra aux bains de Liebenstein. Après avoir assisté aux fêtes du mariage du duc de Cobourg avec la princesse de Gotha, M. de Thummel fut atteint d'un mal de gorge dont il mourut le 20 août 1817, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

THURIOT DE LA ROSIERE (Jacques-Alexis) était avant la révolution avocat au parlement de Paris ; il fit partie de la première assemblée électorale, fut l'un des électeurs réunis, le 14 juillet 1789, et envoyés à M. Delaunay, gouverneur de la Bastille, pour parle-

Digitized by Google

menter ; mais n'ayant pu en obtenir de réponse satisfaisante, il rendit compte de ses refus, et l'attaque commença. Thuriot devint ensuite juge au tribunal du district de Sézanne (Marne), et fut nommé en septembre 1791, par ce département, député à l'assemblée législative. Dès les premières séances, il parla avec force contre la cour et les ministres. Le 8 mars, il provoqua des mesures de rigueur contre l'émigration. En février 1792, il s'éleva contre le ministre de la guerre, Narbonne, pour avoir envoyé à l'armée, de sa propre autorité, un règlement militaire, et le déclara, pour ce seul fait, digne de mort. Il vota à la même époque une commission en faveur des détenus d'Avignon ; menaça d'une insurrection de la part du peuple de Paris, si on ne lui augmentait les secours pécuniaires auxquels on l'avait accoutumé, et s'opposa, sous prétexte d'économie, à la fête que la commune de Paris voulait faire célébrer en l'honneur de Simoneau, maire d'Étampes, tué dans l'exercice de ses fonctions. Dans le même temps, il s'opposait à la suppression du traitement d'un million accordé aux frères de Louis XVI, alors émigrés. Le 25 mai, il se déclara vivement contre les prêtres insermentés, et pressa leur déportation. Le 2 juillet, il chercha à obtenir, par un long discours, le licenciement de l'état-major de la garde parisienne, et la permanence des sections de Paris et de tout le royaume, et fit envoyer Tarbé à l'Abbaye pour avoir insulté l'assemblée. Le 27, il obtint la vente des biens des émigrés. Dans la célèbre journée du 10 août, il fut à la tribune de l'assemblée législative, l'organe de la municipalité usurpatrice, provoqua un décret d'accusation contre MM. d'Abancourt, ministre de la guerre, et de La Porte, ministre de la liste civile, et fit décréter des visites domiciliaires, ainsi que la réélection des juges de paix de Paris. Le 11, il s'opposa à la formation d'un nouveau directoire du département de Paris, et obtint que les statues des rois seraient brisées. Le 16 on retira, sur sa motion, la loi qui ordonnait la formation d'une cour martiale ; on y substitua le tribunal du 10 août, et le 29 il fit attribuer à ce tribunal le droit de juger sans appel les prévenus de contre-révolution. Nommé, le 2 septembre suivant, l'un des commissaires à l'effet d'arrêter le massacre des prisons, il revint bientôt avec ses collègues déclarer à l'assemblée qu'ils n'avaient obtenu aucun succès. Le 4 septembre, il fit rejeter la proposition de prêter serment de haine aux rois et à la royauté, prétendant que ce serait anticiper sur les droits de la convention qui allait se réunir. Élu membre de cette assemblée, il fut dénoncé peu de jours après par l'ex-ministre Narbonne, comme ayant reçu de lui des sommes considérables : mais aucun fait n'appuyant cette dénonciation, on passa à l'ordre du jour. Nommé à la convention, il fit décréter, le 4 décembre, que tous les membres absents eussent à revenir à leur poste, et demanda, le 16, que Louis fût jugé sous trois jours, et qu'il portât sa tête sur l'échafaud. Il fut un des quatre commissaires chargés, dans la même séance, d'aller demander à ce prince le nom des conseils qu'il voulait choisir ; et lors des appels nominaux sur le jugement, il vota contre l'appel au peuple, pour la mort et contre le sursis. Il avait annoncé d'avance à la tribune des jacobins, que si la convention usait d'indulgence envers le tyran, il irait lui-même lui brûler la cervelle. On a prétendu que si les puissances étrangères étaient intervenues en faveur de Louis XVI, elles auraient préservé ses jours ; on se trompait. Dans l'état d'effervescence où se trouvait alors la France, l'assemblée aurait passé à l'ordre du jour sur les ouvertures de tous les cabinets. Thuriot disait en effet, à l'occasion des insinuations du ministre d'Espagne : « Quoi ! le despote castillan ose nous menacer ! Il » attache sa neutralité au jugement de Louis ! Loin de » nous toute influence étrangère : nous devons prononcer avec une fermeté républicaine. Calculez les mouvements des cours de Madrid et de Londres ; tout est » d'accord, tout est en harmonie. Mais nous sommes » montés à une hauteur où toutes les puissances de » l'Europe ne sauraient nous atteindre...... Je fais » la motion de décréter qu'aucun mémoire présenté » désormais, relativement au procès de l'accusé, ne » sera lu avant d'avoir statué sur son sort. » Quelques jours avant le jugement, Thuriot attaqua violemment Brissot, Vergniaud, Louvet et autres chefs de la Gironde, et les accusa de s'être vendus au roi, et d'avoir intrigué pour maintenir son trône. Le 24 janvier, il fut élu secrétaire, fit rétablir la loi des passeports ; et le mois suivant, il fit déclarer Dumouriez traître à la patrie, et mettre sa tête à prix. En citant tout le mal qu'a fait Thuriot, la justice veut qu'on dise le bien qui lui est échappé. Après s'être montré un des ennemis les plus acharnés des Girondins, comme membre du comité de salut public, président de l'assemblée, il prit la défense d'Aubert Dubayet, de Merlin de Thionville et de Rewbell, inculpés pour la défense et la reddition de Mayence, et quelque temps après il fit réhabiliter la mémoire des infortunés Labarre et d'Etalonde, condamnés à un supplice horrible pour avoir commis la nuit, et dans un état d'ivresse, une irrévérence envers une image du culte catholique ; enfin il délivra le département de la Loire de l'atroce proconsul Javogues, le *Carrier* de ces contrées. Bientôt des divisions s'élèvent entre lui et Robespierre, il est accusé de modérantisme ; et malgré le tableau qu'il fait des mesures terribles provoquées ou déjà exécutées, Thuriot est obligé de sortir du comité et ensuite exclu des jacobins, où il ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il s'était distingué, comme président, à cette fameuse époque : chaque fois que Robespierre voulait élever la voix, il agitait sa sonnette en criant de toutes ses forces : *Tu n'as pas la parole !* Thuriot mérita ainsi de s'associer aux vainqueurs, et dès le lendemain du 9 thermidor il fit comprendre de nouveaux conventionnels au nombre de ceux mis hors la loi la veille. Adoptant bientôt de nouveaux principes, il signala sa rentrée aux jacobins par la défense des complices du tyran qu'il venait d'abattre, et fit rejeter comme calomnieuse la première dénonciation de Lecointre de Versailles, contre les anciens comités de gouvernement. Après avoir parlé, à la fin de 1794, contre les mesures qui, selon lui, amenaient la ruine du commerce et de la morale, il se comportait, au commencement de 1795, de manière à être signalé par Legendre, à la tribune de l'assemblée, comme chef des terroristes. Il s'en défendit vivement, mais ayant coopéré, deux mois après, le 1er avril 1795, à l'insurrection jacobine, qui éclata contre la convention, il fut décrété d'accusation le 2 prairial, comme ayant eu part au nouveau mouvement qui avait éclaté le 1er, et dont le but était en grande partie de délivrer et de faire absoudre les membres arrêtés ou proscrits en germinal. Thuriot échappa par la fuite à l'exécution de ces deux décrets, fut amnistié le 26 octobre 1795, et employé ensuite par le directoire, en qualité de commissaire civil près le tribunal de Reims. Après la révolution du 18 brumaire, il fut nommé membre de la commission des émigrés et juge au tribunal criminel du département de la Seine ; il en exerçait encore les fonctions en 1804. Chargé d'interroger Moreau, Pichegru, Georges et autres, il fit le rapport de tout le procès. En février 1805, Thuriot fut nommé substitut du procureur-général impérial près la cour de cassation, et membre de la légion d'honneur. Il perdit sa place à la première restauration, et la reprit en 1815, pendant les cent jours. Après le second retour du roi, contraint de quitter la France, par la loi du 12 janvier 1816, il s'est retiré dans le royaume des Pays-Bas, et s'est fixé à Liége, où il exerçait la profession d'avocat, et où il vient de mourir (juin 1829).

THUROT (Jean-François), né en 1768, à Issoudun, département de l'Indre, fit d'excellentes études dans son pays natal ; et cédant au goût qui l'entraînait vers les langues anciennes et les sciences, il s'y consacra tout entier, y fit des progrès rapides, se fit remarquer des chefs de l'instruction publique, et fut bientôt appelé à communiquer ses connaissances aux jeunes gens avides de s'instruire. Après avoir rempli cette carrière avec succès, dans différents degrés d'enseignement, il parvint à la place de professeur adjoint de philosophie à la faculté des lettres de l'académie de Paris, qu'il occupa de 1811 à 1823, et fut nommé, en 1824, professeur de langue et de philosophie grecque au collège royal de France. Les travaux nombreux de

Digitized by Google

M. Thurot l'appelaient à l'académie des inscriptions et belles-lettres; il était sur les rangs en 1829, et eût sans doute été choisi si M. Pardessus n'était venu enlever une place où M. Thurot méritait de s'asseoir avant lui. On peut donc espérer que la nomination de M. Thurot n'est que retardée. Il a publié : 1° *Hermès*, ou *Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, traduit de l'anglais de J. Harris, Paris, an IV, in-8°; 2° la *Vie de Laurent de Médicis*, traduite de l'anglais de W. de Roscoe, Paris, an VIII, 2 vol. in-8°; 3° le texte grec de l'*Apologie de Socrate d'après Platon et Xénophon*, avec la traduction et un commentaire en français, Paris, 1806, in-8°; 4° le texte grec des *Phéniciennes*, tragédie d'Euripide, avec les scholies grecques et un commentaire en français, Paris, 1813, in-8°; 5° la *Morale et la Politique d'Aristote*, avec des remarques, Paris, 1823—1824, 2 vol. in-8°; 6° la traduction française du *Manuel d'Epictète* et du *Tableau de Cébès*, et celle de la *Harangue de l'orateur Lycurgue contre Léocrate*, que le savant M. Coray a jointes aux éditions grecques qu'il a données de ces auteurs en 1826.

THURY (L.-E.-F. HERICART-FERRAND, vicomte), né vers 1777, à Thury, village de l'arrondissement de Senlis, dont il était seigneur avant la révolution, devint, sous le gouvernement impérial, inspecteur-général des carrières du département de la Seine, et fut chargé de la surveillance des catacombes de Paris. C'est à ses soins que l'on doit les utiles travaux qui rendaient ce vaste souterrain aussi important que praticable pour les curieux de la France et de l'étranger, qui chaque jour venaient le visiter en grand nombre tant que l'entrée n'en a pas été interdite. En 1814, M. Héricart de Thury fut nommé chef de la 9e légion de la garde nationale de Paris, et, dans la même année, maître des requêtes. Il devint, en 1815, membre du conseil-général du département de la Seine, et membre de la chambre des députés, où l'avait élu le département de l'Oise. Quoique M. Héricart-Ferrand de Thury fût né au milieu de l'enthousiasme qu'excitait en France le nouvel ordre de choses, il n'en partagea pas l'élan, et resta constamment attaché à des principes que son âge, son éducation et ses lumières auraient dû lui faire répudier; il s'est rangé, dès 1815, dans la classe des privilégiés, comme il l'eût fait vingt-cinq ans auparavant, en qualité de seigneur de Thury; et a toujours voté, depuis ce temps, avec la majorité. Au mois de février de cette même année 1815, le vicomte de Thury avait été autorisé par le roi, à joindre à son nom celui de la dame Ferrand sa mère, sœur du comte Ferrand, alors directeur-général des postes. Au renouvellement de la chambre, en 1816, il ne put être réélu, n'ayant pas alors l'âge de quarante ans. A peine l'eut-il atteint que le département de l'Oise l'éleva de nouveau aux fonctions législatives. Il siégea également au côté droit dans cette nouvelle mission, ainsi qu'en 1823 où il fut élu par le département de la Seine, qui l'envoya de nouveau à la chambre septennale en 1827. M. Héricart de Thury a publié, en 1815, la *Description des catacombes de Paris*, et, en 1819, en qualité de secrétaire rapporteur du jury chargé de prononcer sur l'admission des objets présentés par les fabricants du département de la Seine, pour l'exposition publique des produits de l'industrie nationale, *Rapport du jury d'admission des produits de l'industrie du département de la Seine, à l'exposition, comprenant une notice de statistique sur ces produits*, in-8°.

TIEDGE (CHRISTOPHE-AUGUSTE), poète distingué de l'Allemagne, né en 1752, dans la petite ville de Gardeleben, province de Magdebourg, acheva, en 1776, ses études à l'université de Hall, où il se consacra à la jurisprudence. Ses moyens pécuniaires ne lui permettant pas de mettre ses connaissances en pratique dans un collége de justice, il se rendit à Elrich, dans le ci-devant comté de Hohenstein, où il remplit l'humble état de précepteur. Cette contrée romantique ne tarda pas à développer son génie poétique, et ses liaisons avec l'aimable poète Gockingk et avec d'autres littérateurs estimables, mais surtout la connaissance qu'il fit de madame Becke qui passa l'hiver de 1784 à 1785 auprès de Gockingk, décidèrent entièrement sa vocation. Les premiers essais poétiques de Tiedge furent publiés dans l'ouvrage périodique d'*Otto Patrida*, ils furent ensuite recueillis dans l'*Almanach des muses*, publié par Burgos et par Voss. On trouve aussi parmi les premiers un petit opéra. En 1788, il transféra sa résidence à Halberstadt, où il fut pendant plusieurs années le secrétaire du conseiller de Hagen; mais comme les fonctions administratives avaient peu d'attrait pour un poète, il s'attacha, en 1792, au chanoine de Stedern en qualité de son secrétaire particulier, et allait alternativement avec lui de Halberstadt à son domaine. Après la mort de celui-ci, Tiedge continua d'habiter pendant quelque temps avec sa famille dans une belle vallée, près de Quedlinbourg, lieu charmant dont il célèbre les agrémens dans plusieurs de ses poëmes, et qu'il regrettait d'autant plus qu'il y avait vu mourir, en 1779, l'épouse du chanoine, sa bienfaitrice, qui lui avait légué une pension. Quoique l'amitié et la reconnaissance l'attachassent à Gleim, qui lui avait procuré une prébende près de l'évêque d'Halberstadt, il ne put se résoudre à habiter une contrée qui lui rappelait d'aussi tristes souvenirs; en conséquence il résigna sa prébende à son jeune frère, et entreprit plusieurs voyages dans l'Allemagne septentrionale, séjournant tantôt à Halle et tantôt à Berlin. Il rencontra de nouveau, dans cette dernière ville, madame Becke, son amie, qui comme lui s'était dévouée à la poésie. Tiedge devint son compagnon inséparable, et fit avec elle (de 1805 à 1808) plusieurs voyages en Allemagne, en Suisse et en Italie, dont cette dame a publié les relations, 4 vol., en 1815 et 1817. Ils passaient ensemble l'hiver à Berlin, et l'été, soit à Teplitz et à Carlsbad, en Bohême, soit dans le domaine de la duchesse de Courlande à Lohischau. Tiedge acquit d'abord quelque réputation par ses épîtres, genre de poésies alors fort estimé en Allemagne, depuis que Gleim, Jacobi, Klamer Schimdt et Gockingk s'y étaient distingués; et malgré la réputation dont jouissaient à juste titre ces auteurs pour avoir imité la légèreté des poètes français, néanmoins Tiedge se faisait remarquer par son originalité dans le genre didactique, dans les détails des portraits satiriques, et par ses descriptions des grandes scènes de la nature, qui le rapprochaient du genre élégiaque. Ces différents poëmes étaient remplis de sentiments élevés, et soutenus d'une élégante élocution, assez rare en Allemagne. Mais ce qui le fit mieux connaître encore, ce fut son *Urania*, poëme lyrique et didactique, qu'il publia en 1801, et qui fut si bien accueilli du public, qu'en peu d'années il eut un grand nombre d'éditions; il dut son succès, plutôt à la partie lyrique, qui fut mise en musique, aux épisodes intéressants, aux rapsodies, ainsi qu'aux vers gnomiques qu'il renferme, qu'à l'unité qui constitue tout ouvrage poétique. En général ce poète s'est plutôt distingué dans les agréments des détails que dans le plan ou la forme qu'il a donnée à ses poëmes. Il publia, en 1807, un second poëme didactique ayant pour titre, *le Miroir des femmes*, qui se rapprochait beaucoup du genre épistolaire, tant par la forme que par le style, genre pour lequel Tiedge avait un talent remarquable : mais la monotonie, qui était le principal défaut de ce poëme, nuisit beaucoup à son succès, tandis que ses élégies et ses mélanges de poésies (en 2 vol., 1806 et 1807) furent d'autant mieux accueillis, que les compositeurs de musique les plus célèbres en choisirent un grand nombre auquel ils adaptèrent une musique délicieuse. Plusieurs de ces élégies se distinguent par une délicatesse de sentiments et une élévation de pensées qui les font ranger parmi les plus belles productions poétiques de l'Allemagne : telle est par exemple l'élégie sur le champ de bataille, et plusieurs autres chants d'une aussi grande beauté. Ce poète paraît avoir été moins heureux dans le genre romantique, où sa manière est moins large et moins pittoresque que le sujet qu'il décrit. Dans les deux petits chants romantiques, *l'Echo* et l'*Arbre chantant*, ce poète se rapproche des idylles d'Epos. On remarque dans *les deux Couronnes* de charmants couplets. Les chants patriotiques de Tiedge sont parmi ses poésies celles qui ont eu le moins de succès. La collection de ses poëmes avec une critique spirituelle, serait une entreprise qui satisferait les nombreux amis de cet aimable poète, et qui ferait

Digitized by Google

le plus sûrement passer sa mémoire à la postérité.

TIERNEY (George), membre de la chambre des communes d'Angleterre, fils d'un négociant de Londres qui avait fait des opérations avec la compagnie anglaise des Indes-Orientales, est né en 1756. Il se destina d'abord au barreau et étudia la jurisprudence; mais son ambition le portant vers la carrière parlementaire, il ne songea bientôt qu'à se faire nommer à la chambre des communes. Il abandonna donc le barreau et se présenta comme candidat, pour Colchester, sous les auspices d'un duc; mais il ne put l'emporter sur le candidat du parti de la cour, et son protecteur, peu loyal, refusa de lui rembourser 12000 liv. sterling qu'il avait dépensées dans le but de se faire élire. Cette perte lui causa de grands embarras pécuniaires; mais cet échec ne le découragea point, et en 1796 il se présenta pour représenter le bourg de Southwark. Son adversaire, M. Thellusson, eut la majorité des voix; mais l'élection de celui-ci ayant été annulée par la chambre des communes, pour cause de subornation, M. Tierney fut déclaré légalement élu, et prit siége au parlement, parmi les membres de l'opposition. Il s'y montra habile orateur, très versé dans les questions financières et dans les affaires de l'Inde. En 1798, à la suite d'une vive discussion dans laquelle il y eut, entre lui et Pitt, quelques propos offensants, il se battit en duel, au pistolet, avec ce ministre, mais aucun des deux adversaires ne fut blessé. Après avoir soutenu le parti de Fox, on ne vit pas sans quelque étonnement M. Tierney s'attacher à M. Addington, depuis lord Sidmouth, qui, lors de son entrée au ministère, nomma M. Tierney trésorier de la marine; il eut aussi le brevet de lieutenant colonel des volontaires de Somerset-House, mais il perdit ces emplois au changement de ministère. En 1806, il reparut avec le ministre Greenville, et fut nommé président du bureau du contrôle des affaires de l'Inde, mais il perdit de nouveau sa place, lors de la retraite de ce ministre. La même année, il fut nommé à la chambre des communes par le bourg d'Athlone; en 1809, par celui de Bandon-Bridge; en 1813, par celui d'Appleby; et en 1825, par Knaresborough. Pendant la première partie de sa carrière parlementaire, M. Tierney se montra le champion de la liberté. En 1796, il parla avec force contre la corruption qui régnait dans les élections, et se joignit à sir Francis Burdett pour demander une réforme parlementaire. L'année suivante, il seconda Fox dans son opposition à la mesure proposée par Pitt, de permettre à la banque l'émission de billets de 20 schellings, à l'occasion de la suspension des paiements en numéraire. En 1799, M. Tierney s'opposa à l'envoi de troupes en Irlande pour en soumettre les habitants révoltés, et à l'union parlementaire de ce pays avec l'Angleterre, qu'il représenta comme dangereuse pour la liberté anglaise. Cette prédiction paraît devoir s'accomplir. En 1800, au sujet de l'expédition de Hollande, il reprocha aux ministres de ne faire la guerre à la France que pour le rétablissement de la maison de Bourbon, qui avait toujours été, dit-il, l'ennemie de l'Angleterre. Il parla également de l'expédition de l'Egypte, se récria surtout contre la non exécution du traité d'El-Arisch, et nia les avantages que les ministres prétendaient devoir résulter de la guerre. Il combattit avec éloquence toutes les mesures arbitraires proposées par le gouvernement sous prétexte de poursuivre le jacobinisme, que le ministère feignait de redouter lorsqu'il n'existait en Angleterre d'autre parti opposé au gouvernement que celui dont le seul but était de réformer les abus intolérables qui s'étaient introduits dans les institutions nationales. Il parla avec véhémence contre le bill d'indemnité proposé en faveur des fonctionnaires publics qui, depuis 1793, avaient fait arrêter ou détenir des personnes réputées suspectes. Après avoir abandonné le parti de l'opposition, il s'y rattacha en 1805, et ensuite, après la sortie de lord Greenville du ministère, il continua, depuis 1807 jusqu'en 1813, son opposition au ministère. En 1807, il blâma l'attaque de Copenhague; en 1809, l'expédition anglaise en Espagne, et l'année suivante celle de Walcheren. Il combattit le bill de lord Stanhope, sur les billets de l'échiquier; et le 15 mai 1813, après avoir déploré la publicité qu'on avait donnée à l'affaire de la princesse de Galles, il se rangea du côté des ministres. Cependant, le 24 juin 1814, il répondit à lord Castlereagh, qui prêtait à l'opposition des vues intéressées dans cette affaire, « qu'on avait profité de la maladie du roi pour » dégrader la princesse et lui faire subir des affronts » humiliants, dont le parlement seul pouvait demander » justice. » Le 3 novembre, il attaqua les ministres au sujet de la guerre contre les Etats Unis, et démontra le défaut radical des plans de finances du chancelier de l'échiquier M. Vansittart. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, M. Tierney s'exprima avec beaucoup de prudence et de réserve dans les débats qui eurent lieu au parlement, relativement au parti qu'il convenait à l'Angleterre de prendre, et se ménagea les moyens de se prononcer selon le cours des événements. En 1818, il fit voir le danger, pour les libertés nationales, de l'existence d'une force armée permanente aux ordres du roi. Il attaqua l'emploi des soldats dans les cérémonies publiques, où des officiers de paix, dit-il, suffisent pour maintenir l'ordre, et se prononça contre l'énormité de la liste civile, « abus dont la plupart des états » européens présentent aujourd'hui l'existence, et l'un » des plus funestes à la liberté, par la manière dont il » facilite l'emploi des moyens de corruption. » Au mois de juillet suivant, M. Tierney fut attaqué d'une maladie très grave, qui menaça ses jours; mais ayant eu le bonheur de recouvrer la santé, il reparut le 6 mai 1817 au parlement. Dans la discussion du bill d'amnistie proposé par les ministres, il déploya un grand talent, et le discours qu'il prononça à cette occasion, fort de logique, et mêlé de traits mordants, fit une impression sur la chambre, que lord Castlereagh dans sa réplique ne put point effacer. Depuis cette époque, M. Tierney a parlé peu au parlement, à l'exception des discussions relatives aux finances et aux affaires de l'Inde. Sa popularité était naguère portée jusqu'à l'enthousiasme parmi les habitants de Londres et de Southwark, qui se plaisaient à donner le nom de Tierney à leurs enfants; mais il a cessé d'être leur favori depuis son apostasie politique. Le peuple anglais devrait cependant être devenu indulgent pour de tels faits, si communs en Angleterre. Maintenant M. Tierney est à peu près nul, et le public ne s'occupe pas beaucoup de lui. Il a publié: 1° *Lettre au très honorable Henri Dundas, sur la situation de la compagnie des Indes-Orientales*, 1791, in-8°. C'est une critique qui parut sous le voile de l'anonyme, et que M. Georges Anderson essaya de réfuter. 2° M. Tierney fit ensuite paraître, en son nom, une autre *Lettre à M. Dundas, sur l'état des affaires de la compagnie des Indes*; 3° *Deux lettres sur la pétition de Colchester*, 1791, in-4°; 4° *Situation réelle de la compagnie des Indes-Orientales, relativement à ses droits et à ses priviléges*, 1797, in-8°.

TILLY (le comte de), grand'croix de l'aigle rouge de Prusse, issu d'une famille noble, entra de bonne heure au service, se déclara pour la révolution, et devint colonel de dragons dans la nouvelle armée française. Dumouriez le prit pour aide-de-camp en 1792, et lui donna l'année suivante le commandement de Gertruydenberg, où il avait concentré ses moyens pour pénétrer en Hollande. Ce général lui ayant recommandé de ne remettre la place que sur son ordre positif, Tilly, après la perte de la bataille de Nerwinde, la capitulation d'Anvers et de Bréda, sommé de se rendre par le comte de Wartensleben, chef d'état-major du prince d'Orange, se borna à répondre au parlementaire: « M. le comte de Wartensleben s'est trompé » d'adresse. » Sommé une seconde fois, il consentit à capituler, si le général en chef Dumouriez l'y autorisait. On lui fit observer que ce général n'était plus au service de France. « Je l'ignore, répliqua-t-il, mais sans » son ordre très positif, je ne capitulerai pas. » Le 1er avril 1793, Dumouriez lui envoya l'ordre qu'il exigeait, et il ne demanda plus d'autre condition que d'épargner à la garnison de défiler devant des troupes étrangères. La convention approuva sa conduite. Le général Tilly se rendit ensuite à l'armée des Côtes de Cherbourg, en prit le commandement le 12 novembre 1793, et, en décembre suivant, il remporta des avantages sur les Vendéens au Mans. Destitué comme noble, il obtint

cependant de demeurer à Paris, sur la recommandation de Carrier, Lacroix, etc., et fut réemployé peu de temps après à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il commandait la réserve quand cette armée passa le Rhin en 1795, et se distingua à Hoechst près la Nidda, le 20 vendémiaire, en arrêtant l'ennemi, qui voulait traverser cette rivière. En nivôse 1796, il commanda les neuf départements réunis de la Belgique, et mérita les plus grands éloges pour sa modération et sa justice. Après avoir rempli les fonctions de chef d'état-major de l'armée du Nord, il alla, en 1798, avec la même qualité à celle de Sambre-et-Meuse, et eut l'inspection générale des troupes françaises en Hollande. Il avait sous ses ordres, en 1792, les 24[e] et 25[e] divisions militaires. Envoyé l'année suivante à l'armée de l'Ouest, en qualité de lieutenant-général, il commanda en chef par *interim* durant seize mois. Il fut placé, en 1804, à la tête de la cavalerie au camp de Boulogne, et servit ensuite avec bonheur en Allemagne, en Prusse, en Pologne et en Espagne. A la bataille d'Ocana, il montra une rare intrépidité, ainsi qu'une habileté consommée dans l'art de faire manœuvrer la cavalerie, et força beaucoup d'Anglais à mettre bas les armes. Le 8 avril 1814, il adhéra à la chute de Napoléon, et en juin de la même année il reçut la croix de Saint-Louis, avec la décoration de grand officier de la légion-d'honneur. Pendant les cent jours, il se rallia à Bonaparte, fut élu président du collége électoral du Calvados, et adressa à Napoléon, en cette qualité, un discours qui le fit mettre à la retraite, lors de la seconde restauration. Il avait été député du Calvados à la chambre des représentants, mais il y garda le silence. Le général Tilly est mort à Paris, le 10 janvier 1822, avec la réputation d'un des généraux les plus distingués de l'armée de la révolution.

TINGRY (Pierre François), professeur de chimie à l'académie de Genève, vice-président de la société des arts de cette ville, membre de celle de physique, d'histoire naturelle et de plusieurs autres, naquit à Soissons, en 1743; mais établi à Genève depuis longtemps, il y avait le droit de bourgeoisie, et s'y était distingué comme pharmacien et comme chimiste, dans des cours destinés spécialement aux artistes. En 1786, il fut l'un des fondateurs de la société pour l'avancement des arts, et lui rendit de grands services par ses travaux chimiques relatifs à l'emploi des vernis. On lui en doit un très siccatif, plus solide que les compositions vitreuses qui recouvrent les émaux transparents, et dans lequel on peut mêler toutes sortes de couleurs, sans altérer sa transparence. Plusieurs mémoires de Tingry sont imprimés dans les recueils des sociétés savantes. On a de lui des analyses des eaux des différentes sources qui environnent Genève. Il mourut le 13 février 1821, âgé de 78 ans, dans une maison de campagne, qu'il avait embellie, sur les bords du lac. On trouve sur Tingry une notice insérée dans l'*Histoire littéraire de Genève* par Senebier, tom. 3, pag. 256, et dans la *Bibliothèque universelle*, publiée dans la même ville, vol. XVI (1821). Tingry a publié : 1° *Analyse des eaux de Marclaz*, 1774, in-8°; 2° *Prospectus pour un cours de chimie théorique et pratique*, 1774, in-4°; 3° *Prospectus pour un cours de chimie, à l'usage des artistes*, 1777, in-4°; 4° *Construction d'un fourneau propre à préserver les doreurs en petites pièces, des vapeurs mercurielles*, mémoire couronné par la société des arts de Genève : dans le tome 1[er] des Mémoires de cette société et dans le Journal de Physique; 5° *Mémoires* (trois) *sur une espèce de schiste qu'on trouve près de Sallanche, qui fournissent le sel amer*: couronnés par l'académie de Turin, et imprimés dans ses recueils; 6° *Mémoire sur cette question* : déterminer par l'analyse chimique, quelle est la nature des remèdes antiscorbutiques de la famille des crucifères; 15 février 1785 : couronné par la société royale de médecine de Paris; 7° *Observation sur la variété des spaths* (dans les Mémoires de la société des Curieux de la Nature); 8° *Analyse des eaux minérales de la Dièse, près Carouge*, 1785, in-8°; 9° *Traité théorique et pratique sur l'art de faire et d'appliquer les vernis sur les différents genres de peintures par impression et en décoration, ainsi que sur les couleurs simples et composées*, Genève, 1803, 2 vol. in-8°: traduit en allemand par C.-G. Eschenbach, Leipsick, 1804, 2 vol. in-8°; en anglais, Londres, 1804, in-8°. Tingry a fourni sur la composition de l'éther beaucoup de Mémoires au *Journal de physique*, 1788, tome 33, page 417; *sur l'acide phosphorique*, 1789, tome 35, page 470; *sur la consistance que les huiles acquièrent à la lumière*, 1798, tome 46, pages 161, 249, et 47, 165 : *sur la phosphorescence des corps, et particulièrement des eaux de la mer*, tome 67, page 187; *sur la nature du fluide électrique*, tome 67, page 365.

TINVILLE (Antoine-Quentin FOUQUIER), accusateur public du tribunal révolutionnaire de Paris, né en 1747, d'un cultivateur d'Hérouelle en Artois, fit ses études à Saint-Quentin, vint ensuite se fixer à Paris, où il suivit le barreau, se fit recevoir procureur au Châtelet, et termina sa carrière de légiste par une banqueroute. Employé ensuite en qualité de commis, au bureau de la police, il fut nommé, en 1793, directeur du jury au tribunal révolutionnaire, et enfin accusateur public à ce même tribunal. Personne ne montra jamais plus d'insensibilité et d'audace dans le ministère de sang qui lui fut confié. Plus de deux mille victimes ont été envoyées à l'échafaud sur ses actes d'accusation, depuis le mois de juillet 1793 jusqu'au 27 juillet 1794 inclusivement : et ce n'est pas sans dessein que nous rapportons soigneusement cette date, parce qu'à l'instant même où Robespierre était décrété d'accusation dans la convention, Fouquier, consulté par le commandant du poste de la gendarmerie du palais, qui était d'avis de surseoir à l'exécution des condamnés jusqu'à l'issue des événements qui se passaient alors dans l'assemblée, répondit : « Nul changement pour nous : il faut que la » justice ait son cours. » Il donna en même temps l'ordre exprès de ne pas perdre un moment pour traîner à l'échafaud les quarante-deux infortunés qui venaient d'être condamnés quelques instants auparavant, et qu'un délai d'une heure arrachait à la mort. Tous les partis sont tombés sous la hache de Fouquier, ou plutôt sous celle du comité de salut public, dont il n'était que l'instrument aveugle : émigrés, royalistes absolus, partisans des deux chambres, constitutionnels de 1791, girondins, dantonistes, hébertistes, robespierristes tous ont été successivement représentés sur l'échafaud, comme ils l'avaient été dans les assemblées délibérantes de la France; et une circonstance qui ne doit pas être omise, c'est que Fouquier, en personne, a constaté l'identité et requis le supplice de tous les membres du tribunal révolutionnaire, ses complices et ses amis. Les actes de férocité dont ce monstre accompagnait ses condamnations arbitraires étaient plus horribles encore pour les malheureuses victimes que la mort elle-même. Accusé quelque temps après la chute de la Montagne, il essaya de se justifier en chargeant Robespierre, mais il n'en fut pas moins convaincu d'avoir fait périr une foule d'individus de l'un et l'autre sexe et de tout âge, sous le prétexte de conspiration; d'avoir fait juger, en trois ou quatre heures, jusqu'à soixante, quatre-vingts personnes; d'avoir fait encombrer des charrettes, préparées dès le matin, de victimes dont les qualités n'étaient pas désignées, et contre lesquelles les jugements, signés au blanc, ne contenaient aucune disposition : d'avoir composé le jury de jurés à lui affidés; d'avoir compris dans le même acte d'accusation, mis en jugement, fait traduire à l'audience et au supplice, plusieurs personnes des deux sexes, de tout âge, de divers pays, et absolument inconnues les unes aux autres; d'avoir requis et ordonné l'exécution de plusieurs femmes qui s'étaient dites enceintes; d'avoir fait dresser, dans les diverses prisons, des listes de proscription; de n'avoir fait de la comparution à l'audience qu'une formalité dérisoire, en bornant les interrogatoires à demander à l'accusé son nom, son état, et à lui dire : « As-tu con» naissance d'une conspiration? » La négative, sans discussion, était suivie de ces mots : « Tu n'as plus la » parole. Gendarmes, faites votre devoir. » L'accusé était sur-le-champ emmené. Le jugement se prononçait en masse : et les charrettes, qui attendaient les condamnés, les traînaient à l'instant au supplice. Quand on manquait d'indices sur un prisonnier, Fouquier disait : « Il n'y a qu'à le mettre à la première conspira» tion. » Les listes des prétendues conspirations conte-

Digitized by Google

naient beaucoup de noms pris au hasard. Cet accusateur avait soin de laisser sur la liste de mort des places en blanc « pour ceux qui pourraient, disait-il, venir « augmenter le casuel. » Par un raffinement de cruauté, il laissa vivre l'abbé Emery, qui donnait les consolations religieuses aux victimes prêtes à être sacrifiées, et leur inspirait le calme de la résignation, « parce que, « disait-il, ce petit prêtre les empêche de crier. » Pas une des vingt-quatre personnes, hommes et femmes, amenées devant le tribunal avec madame Elisabeth, ne subit d'interrogatoire. Plusieurs d'elles s'en plaignent : « Cela suffit : à la mort, » s'écrie le président Dumas !... Des ressemblances de nom firent juger un accusé pour un autre : et si l'erreur était reconnue, le président répondait : « Qu'importe, aujourd'hui ou « demain ? » Le fils fut jugé pour le père, le père pour le fils.... Un jeune homme de vingt ans, qui n'avait pas été marié, fut condamné comme ayant un fils qui portait les armes contre la patrie. On jugea la duchesse de Biron sur un acte d'accusation dressé contre son homme d'affaires. Fouquier parla de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république, contre la liberté, contre l'égalité, à la maréchale de Mouchy, octogénaire et sourde, qui ne l'entend pas, et ne saurait même comprendre le sens de ces mots : « Mettez, « dit-il, qu'elle a conspiré sourdement. » Un vieillard dont la langue est paralysée, ne peut répondre aux interpellations : Fouquier, instruit de cela, s'écria : « Ce n'est pas la langue qu'il me faut, c'est la tête !.. » La dénonciation d'un misérable fait arrêter une famille entière avec ses alentours : tous périssent parce qu'on a trouvé dans le portefeuille d'une femme âgée un morceau de drap, grand comme une lentille, qu'on dit coupé de l'habit que portait Louis XVI, le jour de sa mort ! On a découvert dans un très ancien pamphlet du paradoxal Linguet, que, « considéré comme nour-« riture, le pain est une invention dangereuse et très « nuisible, et que c'est le luxe seul qui nécessite une « telle nourriture ; » et Linguet périt sur l'échafaud. Collot-d'Herbois lui-même, qui désapprouvait une liste de cent cinquante-cinq personnes que Fouquier voulait faire juger à-la-fois, lui dit : « Que vous restera-« t-il donc, quand vous aurez démoralisé le sup-« plice ? » et les cent cinquante-cinq personnes firent ce qu'on appelait trois fournées. Fouquier avait proposé de saigner les condamnés, ou de leur donner des potions, pour affaiblir le courage qui les accompagnait jusqu'à la mort. Croira-t-on qu'on n'ait pas d'abord osé instruire le procès de ce monstre ? lorsqu'enfin on le traduisit en jugement, on affecta les formes les plus lentes, comme pour contraster avec la rapidité de celles qu'il avait si souvent employées. Son procès dura quarante-un jours : deux cents témoins furent entendus à sa charge, et deux cents à sa décharge. Tous ses complices, amenés avec lui devant le tribunal, ne furent pas condamnés ; la plupart d'entre eux, quoique bien convaincus d'assassinats juridiques et d'horribles forfaits, furent acquittés sur la question intentionnelle : quinze l'accompagnèrent à l'échafaud. Ce grand acte de justice n'a pu s'obtenir qu'après une lutte de six mois. Fouquier, dans les débats, a montré toute l'audace d'un scélérat consommé. « La convention, « dit-il, a mis la terreur à l'ordre du jour : elle a pro-« clamé l'extermination des rebelles : les comités me « les envoyaient pour que je remplisse les formalités du « jugement. Je n'ai fait qu'obéir à vos ordres, citoyens « représentants, et vous m'accusez ! lequel de vous « m'a fait entendre une parole de réprimande ? Le sang « découlait de la bouche de tous vos orateurs, et vos « décrets surpassaient encore vos tribunes. Si je suis « coupable, vous l'êtes tous, et j'accuse l'assemblée « entière. Je n'ai été que la hache de la convention ; « punit-on une hache ! » Sa veuve est morte presque subitement, en 1828, dans un état affreux d'indigence.

TIPPOU-SULTHAN BEHADOUR, plus connu sous le nom de *Tippo-Saëb*, dernier Nabab de Mysore, naquit en 1749, passa la plus grande partie de sa jeunesse au milieu des camps et des combats, et monta sur le trône en des circonstances fâcheuses qui se reproduisirent sous mille faces différentes pendant toute la durée de son existence. Son père, auquel il succédait, Hyder-Ali-Khan, vainqueur de Calicut et de plusieurs radjahs du Malabar, avait conçu le projet de dépouiller les Anglais des possessions qu'ils avaient dans le Mogol ; et comme le courage n'excluait pas en lui la prudence, il s'était ligué d'une part avec les Mahrattes et de l'autre avec le soubab du Dékhan. A la suite de cette coalition, il avait livré plusieurs combats, remporté plusieurs victoires, déja même il avait conquis tout le Carnatic, lorsque la défection de ses alliés le réduisant à faire seul la guerre, le força bientôt d'exécuter sa retraite, et lui causa un chagrin si vif qu'augmentant la gravité d'un mal dont il souffrait depuis quelque temps, il lui causa la mort en fort peu de jours. C'est à ce moment de crise, qu'en décembre 1782 Tippou Saëb se trouva maître du gouvernement de Mysore : il héritait de la haine de son père contre les Anglais, de son activité et de son courage : mais il était moins politique et moins habile que lui. Le général Mathews, qui commandait les forces anglaises, informé que Tippou était encore dans le Carnatic, saisit ce moment pour s'emparer de plusieurs villes qu'il livra au pillage, surprit Omapour, résidence de la famille royale, y porte le fer et la flamme, força Bednore à se rendre, et, violant sans pudeur une capitulation qui avait été accordée, détruisit de fond en comble la capitale du Mysore. Tippou s'avançait à grandes journées, et les Anglais songèrent à se retirer : mais la division s'étant mise parmi eux au sujet du partage du butin, ils donnèrent à Tippou le temps d'arriver avec vingt-cinq mille hommes dont mille Français, et Tippou les surprit au milieu de leurs ignobles débats. Quinze cents d'entre eux périrent, le reste se sauva dans Bednore, où il n'y avait plus ni vivres ni provisions. Les Anglais demandèrent une capitulation qu'ils n'obtinrent qu'à des conditions extrêmement onéreuses. Aussi ne tardèrent-ils pas à vouloir s'y soustraire : mais Tippou, qui sentait sa haine pour eux s'augmenter de jour en jour, les punit barbarement de leur trahison : Mathews et vingt de ses principaux officiers furent empoisonnés au moyen d'un breuvage qu'on leur versa dans la gorge : le reste de la garnison tomba dans l'esclavage. La guerre n'en continua pas avec moins d'ardeur, soit dans le Carnatic, soit sur les frontières du Mysore. Les Anglais prirent et détruisirent Mangalore, ville au secours de laquelle Tippou vint trop tard : il en commença néanmoins le siége, jurant de ne faire aux Anglais aucun quartier. La paix de 1783 entre la France et l'Angleterre sauva les Anglais en enlevant au roi de Mysore ses alliés, les Français, qui faisaient la principale force de son armée. M. de Bussy fut obligé d'abandonner le siége ; le bailli de Suffren, qui pressait la place du côté de la mer, de suspendre ses efforts, et de s'éloigner de la côte : Tippou, d'écouter les propositions de paix qu'on lui fit. Les prisonniers et les conquêtes furent restitués de part et d'autre, et cette guerre, où la puissance anglaise s'était vue si près de sa perte, se termina par un traité qui lui rendit toute son influence sur les plus belles régions de l'Asie. Tippou, dégagé des pénibles embarras de la guerre, parut se livrer avec ardeur aux soins de l'administration. Il restaura les manufactures du Canara, favorisa l'agriculture, protégea le commerce, encouragea tous les genres d'industrie. Resté allié de la France, il faisait à tous les Français un accueil distingué, afin de les engager à se fixer auprès de lui : il leur donnait du service dans ses armées, ou leur confiait la direction de ses établissements ; il fit même partir des ambassadeurs pour Versailles, mais cette ambassade, de laquelle Tippou attendait les plus grands résultats, ne produisit que des promesses vagues pour lui, et des fêtes pompeuses pour ses envoyés. Mécontent du peu de succès de leur mission, il les reçut assez mal à leur retour ; et les ayant entendus parler sur le ton de l'admiration et de l'enthousiasme de ce qu'ils avaient vu en France, il les fit assassiner. En 1790, de nouveaux dangers vinrent rendre plus embarrassante la position de Tippou : les Anglais, dans l'intention non seulement de le vaincre, mais encore de l'accabler avaient employé plusieurs mois à négocier avec les Mahrattes et le soubah du Dékhan : ils avaient eu peu de peine à déterminer les premiers : d'amples subsides, et la faculté de piller,

Digitized by Google

qui leur fut promise, les firent entrer dans la ligue; l'espoir de recouvrer les provinces que le père de Tippou lui avait enlevées décida le soubah. Le rendez-vous général des confédérés avait été indiqué à Houlidrog, ville frontière du Mysore; la jonction ne tarda pas à s'y opérer; l'armée se porta aussitôt sur la capitale. En vain Tippou voulut-il disputer le passage, il fut obligé de se replier sur la ville menacée, et bientôt après de souscrire aux conditions de paix qu'on lui proposa. Tippou céda plus de soixante places ou forteresses, et paya d'énormes contributions de guerre. On dit qu'il perdit durant les trois campagnes qu'il venait de faire, huit cents pièces de canon et cinquante mille hommes. Ces revers, auxquels il ne s'était pas attendu, amenèrent un changement total dans sa conduite et ses habitudes. Devenu sombre et rêveur, il n'avait qu'une seule pensée, un seul désir: la vengeance, passion cruelle qui le tourmenta le reste de sa vie, et qu'il ne put satisfaire. Après cinq ans passés dans une situation forcée, qu'il regardait comme une tache à sa réputation, il essaya de renouveler avec les Mahrattes l'alliance qui avait existé entre eux et Hyder, mais ses efforts échouèrent; il ne fut pas plus heureux dans ses tentatives auprès de Zéman Schah, roi de Caudahar. Dans cette conjoncture, Tippou pensa de nouveau à obtenir le secours des Français, puisque toute autre ressource lui était interdite. Il n'ignorait pas les événements arrivés en France: il savait qu'on avait voulu y fonder une république, mais comme il avait à sa cour un assez grand nombre d'aventuriers, rebut de Pondichéry, et que ces républicains lui prodiguaient des hommages et des marques de soumission, il n'imaginait pas que les républiques fussent nécessairement ennemies des rois. Des ambassadeurs mysoriens partirent bientôt pour l'île de France; ils en rapportèrent la nouvelle des événements du 18 fructidor. Deux ou trois cents républicains de cette île les suivirent pour aller offrir leurs services à un despote d'Asie. Ils annoncèrent l'arrivée de grands secours. Tippou conçut quelques espérances; des lettres, qu'il reçut de Bonaparte, alors en Egypte, les augmentèrent: il se prépara pour la guerre. Le moment était favorable: les Mahrattes vivaient divisés entre eux par les prétentions de leurs chefs, et ils venaient de rompre avec le soubah: celui-ci, contraint de se défendre dans ses propres États, ne pouvait rien pour la coalition. Le marquis de Wellesley, gouverneur-général du Bengale, déploya dans cette circonstance autant de vigueur que d'activité, et tout en préparant ses armes il négocia auprès des Mahrattes et du soubah. Après avoir contribué à pacifier les troubles du Dékhan, il obtint du soubah un corps de troupes; quant aux Mahrattes, ne pouvant les décider à le seconder, il leur fit promettre qu'ils garderaient la neutralité. Tous ses préparatifs étant faits, il déclara la guerre à Tippou, et deux armées sortirent, l'une de Bombay, l'autre de Madras. Epouvanté du sort qui menaçait sa capitale, pressé par deux armées victorieuses, Tippou voulut renouer des négociations, qu'il avait d'abord refusé d'écouter. Le général Harris, qui commandait l'armée partie de Madras, pour conditions préliminaires exigea provisoirement la remise de la moitié du Mysore et celle du fort de Séringapatam; il demandait en outre qu'on lui donnât pour ôtages jusqu'à la paix les deux fils aînés de Tippou. A toutes ces demandes, Harris ajoutait celle du paiement des frais de la guerre, se réservait d'étendre ses prétentions, et donnait vingt-quatre heures pour répondre catégoriquement. Le malheureux Tippou ne fit point de réponse, et résolut de s'ensevelir sous les murs de la ville, s'il ne pouvait la défendre. Il allait combattre pour ses intérêts les plus chers; ses dangers exaltèrent son âme: il fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un prince courageux, mais il ne put se soustraire à sa destinée. Après deux mois de siége, tous les ouvrages extérieurs ayant été emportés, on commença de battre en brèche les remparts de la ville; quatre jours après l'assaut fut livré, et la place emportée le 4 mai 1799. Tippou fut trouvé parmi les morts: il était couvert de blessures, et une balle reçue dans la tête avait probablement mis fin à son existence. Tippou avait l'air vif et spirituel, la démarche aisée et pleine de majesté; son esprit était assez cultivé, et il parlait plusieurs langues: d'un accès facile, il écoutait toutes les demandes qu'on lui adressait, promettait justice, et la faisait rendre. Il se levait ordinairement d'assez grand matin, recevait les rapports de ses officiers, et leur donnait ses ordres: ensuite il travaillait avec ses ministres. Après son déjeuner, il se rendait à la salle d'audience, où il expédiait promptement les requêtes présentées: il répondait aussi aux dépêches que les courriers apportaient. L'audience finie, il allait voir les canons qu'on venait de fondre, ou visiter les chevaux et les éléphants qu'il voulait acheter pour les besoins de l'armée. Les ministres et les autres grands personnages de Seringapatam n'étaient guère admis que le soir à lui faire leur cour. Il y avait ordinairement spectacle depuis huit heures jusqu'à onze: il se composait de drames mêlés de chants et de danses. Pendant que la pièce durait, Tippou s'entretenait avec ses ministres ou ses généraux. Dans les dernières années de sa vie, son caractère était devenu d'une extrême mobilité, voulant le soir le contraire de ce qu'il avait ordonné le matin, renversant le lendemain les projets de la veille, changeant très souvent de favoris, d'officiers, de ministres. C'est à ce défaut de stabilité dans les idées et dans les projets qu'on attribue ses revers; il ne fut constant que dans sa haine pour les Anglais. Emporté, violent, impérieux, s'irritant de toutes les résistances, Tippou ne pouvait ni concevoir ni suivre un système qui ne fût pas fondé ou appuyé sur la force. Toutefois il traita ses sujets avec douceur, et si, dans ses accès d'humeur ou de mécontentement, il vexait quelquefois ses courtisans et ses serviteurs, ses emportements n'arrivaient jamais jusqu'au peuple. Tels furent la vie et le caractère de cet homme, qui à la fin du 18e siècle remplit l'Orient du bruit de ses revers et de ses infortunes.

TISSOT (ALEXANDRE-PASCAL), né à Mornas, département de Vaucluse, le 5 octobre 1782, cultiva la littérature, les langues anciennes et la jurisprudence. Il est mort à Paris, le 27 mai 1823. M. Thibaut de Berneaud a prononcé sur sa tombe, le 28 mai, un discours imprimé (Paris, 1823, in-8°). M. Tissot a publié: 1° *Notes historiques et critiques sur quelques magistratures*, Paris, 1805 ou 1806; 2° *Code et Novelles de Justinien; Novelles de l'empereur Léon; fragments de Caius, d'Ulpien et de Paul, traduction unique, faite sur l'édition d'Elzevir, revue par D. Godefroy*, Metz et Paris, 1807, 1810, 4 vol. in-4°, ou 18 vol. in-12: cet ouvrage fait partie d'une grande collection intitulée, *Corps de droit civil et romain, en latin et en français*, 14 vol. in-4°, ou 68 vol. in-12; les trois premiers vol. avaient paru en 1806, avec un titre différent de celui de 1807; 3° *Manuel du négociant*, Paris 1808, in-4°; 4° (avec A.-G. Daubenton) *Le trésor de l'ancienne jurisprudence romaine, ou Collection des fragments qui nous restent du droit romain, antérieurs à Justinien*, Metz, 1811, in-4°; 5° *Discours prononcé sur la tombe de Mme M. Th. Charlotte de Berneaud*, Paris, 1819, in-12: inséré dans le *Voyage d'Ermenonville* de M. Thiébaut de Berneaud, p. 254 et suiv.; 6° *Cours complet de politique, ou Exposition des opinions des anciens sur les matières de gouvernement et d'administration publique*, Paris, 1820, in-8°. Cet ouvrage n'a pas eu de suite. On doit à A.-P. Tissot, une édition des *Œuvres de Tissot*, le médecin, son parent, en 11 vol. in-8°, accompagnées de notes du médecin Hallé, Paris, 1809—1813. Il a donné des articles dans les *Tablettes universelles*, quand elles étaient rédigées par M. Gooriet: 7° *Histoire des bibliothèques chez les divers peuples de l'antiquité*; 8° *Testament politique du grand Frédéric*; 9° *De l'influence qu'exerça la découverte de l'imprimerie sur la liberté des peuples*. Tissot, dans les dernières années de sa vie, travaillait à épurer les versions grecques, latines, et même chaldaïques, du Nouveau Testament. On cite encore comme ouvrages inédits de l'auteur: 1° un *Mémoire contre le duel*; 2° un *Discours sur le danger qu'il y a de condamner les hommes sur des paroles, des opinions, etc.*; 3° un *Traité complet de l'amitié*; 4° *Philosophie de l'amitié*; 5° *Traité de la noblesse*; 6° *Traité d'éducation dans ses rapports avec les besoins de la société et la nature des gouvernements*.

TOALDO (JOSEPH), célèbre astronome italien, né

quit en 1719 à Pianezza, petit hameau près de Vicence. A l'âge de quatorze ans, il fut placé au séminaire de Padoue, où il prit le grade de docteur en théologie, et fut nommé professeur de belles-lettres. Entraîné vers l'étude des sciences exactes, il les cultiva avec ardeur et persévérance. Le premier écrit qu'il donna au public fut une savante préface, qu'il mit en tête d'une nouvelle édition des Œuvres de Galilée; il triompha des scrupules de trois censeurs qui auraient voulu exclure de cette collection les fameux *Dialogues sur le système du monde*. Nommé archi-prêtre de Montegalda, petit village situé entre Padoue et Vicence, il continua de consacrer à l'étude tous ses loisirs. Il publia ensuite une *Notice* sur la vie de l'abbé Conti, dont il avait été l'élève, qui fut placée en tête des Œuvres de ce littérateur. Appelé en 1762, par le sénat de Venise, à occuper les chaires d'astronomie, de géographie et de météorologie à l'université de Padoue, Toaldo obtint l'érection d'un observatoire, et se chargea du plan de l'édifice et de la direction des travaux. Il profita pour cela d'une ancienne tour qui avait appartenu au tyran Eccelin. Dès que l'observatoire fut terminé et garni des instruments nécessaires, Toaldo y poursuivit les observations météorologiques des deux Poleni, et commença à s'occuper avec ardeur de cette branche de la physique qui était encore dans l'enfance. Son *Saggio meteorologico* (Essai de météorologie) fit une grande sensation dans le monde savant, et l'on commença à entrevoir la possibilité de prédire les phénomènes atmosphériques. Il fit ensuite paraître un mémoire sur une question proposée par l'académie de Montpellier, sur l'application de la météorologie à l'agriculture, et remporta le prix. Toaldo crut avoir remarqué une liaison intime entre les phases de la lune et les phénomènes atmosphériques, et se persuada qu'au bout d'un cycle de dix-huit ans, les mêmes changements atmosphériques recommencent et se succèdent à peu près dans le même ordre. Il dressa des tables de trois de ces périodes, auxquelles il donna le nom de *Saros*, et que les astronomes appelèrent aussi *Cycles Toaldiques*. Il fit paraître en même temps un journal astro-météorologique, destiné principalement à propager sa doctrine, et composa aussi une dissertation sur la chaleur de la lune, pour prouver la force d'attraction que notre satellite exerce sur les corps terrestres. Sa théorie fut attaquée par Frisi, auquel il répondit par un mémoire intitulé: *De vi lunæ in atmospheram, ex observationibus barometricis*, qui fait partie des Actes de l'académie de Berlin, et par un autre inséré dans le Journal de Pise. L'institut de Bologne plaça dans ses Actes le mémoire *de Calore lunari*. La doctrine de Toaldo sur l'influence lunaire, a trouvé de nombreux apologistes et non moins d'incrédules. M. de Lamarck a cherché à la confirmer et à l'étendre, et dans ce but il publia, pendant quelques années, un almanach dont les prédictions ne se sont pas toujours confirmées. Dernièrement, un célèbre astronome allemand M. Olbers, a examiné cette question dans son *Mémoire de l'influence de la lune sur les saisons*, et la conclusion qu'il tire des observations faites à Brême, à Oxford et ailleurs, comparées avec celles de Poleni et de Toaldo, et des calculs sur la force d'attraction exercée par la lune sur notre atmosphère, est que l'influence directe de notre satellite sur les variations du temps est à peu près nulle, et que même son action indirecte sur l'air, par suite des mouvements des eaux de l'Océan, et principalement sur quelques côtes, n'est pas très considérable. « Quoique je ne » veuille point nier, dit M. Olbers, que les résultats » déduits des observations par Toaldo contiennent » quelque chose de vrai pour le climat d'Italie, j'obser» verai néanmoins que ce physicien convient lui-même » d'un si grand nombre d'exceptions à ses règles, que » cela prouve l'extrême petitesse de l'influence lunaire. » Une expérience de beaucoup d'années m'a convaincu » que dans notre climat (à Brême), sujet à des varia» tions de temps plus considérables et plus nombreuses, » les règles de Toaldo sont tout-à-fait fausses. Par » exemple, le 7 décembre 1813, la pleine lune coïn» cidait avec le périgée, et deux jours après la lune » avait sa plus grande déclinaison boréale, de sorte que » d'après les principes de Toaldo l'influence lunaire » devait être la plus grande possible; néanmoins il n'y » eut aucun changement sensible dans le temps. » M. Olbers, qui est médecin aussi bien qu'astronome, nie également l'influence de la lune sur le corps humain et sur les maladies; mais en cela il se trouve en opposition manifeste avec l'expérience la mieux constatée, non-seulement dans les climats très chauds et sous les tropiques, mais dans quelques pays méridionaux de l'Europe. Des médecins anglais ont tout récemment reconnu dans l'Inde, et dans les pays voisins des tropiques, l'influence la plus marquée et la plus constante des phases lunaires sur la marche des fièvres intermittentes et rémittentes, et d'autres maladies, et ont pleinement confirmé à cet égard les opinions populaires et les observations de Balfour et d'autres médecins. Il est vrai que la chaleur des rayons lunaires condensés par une très forte lentille, est insensible, mais cela ne suffit pas pour prouver que cette lumière est sans effet sur les corps organisés, car on ne l'a point encore étudiée sous le rapport de l'électricité. Qui sait d'ailleurs si les rayons lunaires ne renferment pas quelque principe inconnu, ou s'ils n'exercent pas une influence d'une autre nature que celle des rayons solaires calorifères? Toaldo, partisan zélé des découvertes utiles, profita avec empressement de celle de Franklin sur les conducteurs électriques, et arma l'observatoire de Padoue du premier paratonnerre qu'on ait vu dans les États-Vénitiens; cet exemple fut bientôt suivi dans toute l'Italie. Toaldo a publié un grand nombre d'ouvrages et de mémoires. Les principaux sont: sa *Méthode pour déterminer les longitudes*; ses *Tables de vitalité*; ses *Traités de gnomonique et de trigonométrie*; ses *Schediasmes astronomiques*, dont les deux premiers roulent sur les éclipses du soleil, et le troisième sur le passage de Mercure, devant cet astre; un *Discours sur les hivers extraordinaires*; plusieurs *Discussions sur la sécheresse de 1799, sur les brouillards, et sur l'influence des météores ignés*; un *Prognostic des temps et des saisons, tiré du passage des oiseaux*; un *Dictionnaire météorologique*; des *Considérations sur un nouveau cycle et sur les aspects des planètes*; les *Présages généraux et particuliers des pluies et des vents pour le golfe Adriatique, déduits de l'inspection du ciel*; un *Mémoire sur le passage d'Annibal par les Apennins*, etc. Les recueils savants s'enrichirent de plusieurs de ses écrits. Il publia dans le *Journal de Modène*, une défense de Leibnitz contre l'opinion de Deluc touchant la descente du mercure dans le baromètre, par un temps pluvieux. Il donna aux Journaux de Paris, de Venise, de Pise et de Vicence, aux Opuscules scientifiques de Milan et aux Actes de la société palatine de Manheim, une foule de discours et d'observations relatifs à la météorologie et à la physique. La société royale de Londres inséra dans ses transactions philosophiques son écrit *De æstu reciproco maris Adriatici*. Lalande publia aussi plusieurs observations astronomiques de Toaldo, dans les Mémoires de l'académie des sciences de Paris, et un plus grand nombre a été inséré dans ceux de la Société de Padoue. Au commencement du mois de novembre 1798, ce savant éprouva des chagrins qui altérèrent sa gaieté naturelle, et quelques jours après il fut frappé d'apoplexie: il y succomba le 11 décembre suivant. Le père Toaldo était membre ou correspondant des principales sociétés littéraires de l'Italie et de l'Europe.

TOCQUEVILLE (le comte de), officier de la légion d'honneur, étoit maire d'un village aux environs de Versailles, sous le gouvernement impérial. A la première restauration, en 1814, le roi le nomma préfet de Maine-et-Loire; destitué par Napoléon durant les cent jours, il fut nommé par Louis XVIII, à son second retour, à la préfecture de l'Oise. A cette époque, les armées étrangères occupaient la France, et les Prussiens étaient à Senlis. L'un de leurs généraux voulut que le préfet lui remît les registres contenant les signatures de ceux qui s'étaient prononcés pour l'Acte Additionnel; ce magistrat s'y refusa avec fermeté, et le général étranger n'osa pas insister. On admira alors M. de Tocqueville, on l'accusa ensuite d'avoir provoqué des destitutions que plus tard on a reconnues injustes.

En 1816, il administrait le département de la Côte-d'Or, et se signala de nouveau par un trait qui annonce une belle âme. Par suite des événements politiques, plusieurs personnes se trouvaient soumises à des mesures de haute police : M. de Tocqueville voyant l'enthousiasme qu'excitait la présence de Madame, duchesse d'Angoulême, les déchargea, par son arrêté du 9 août, de la surveillance qui pesait sur elles. En 1817, il passa à la préfecture de la Moselle, et en 1823 à celle de la Somme. Il a épousé une fille du président Rosambo, gendre de l'illustre Malesherbes, et a deux fils qui suivent la carrière militaire.

TOLLIUS (HERMAN) philosophe hollandais, né à Breda, le 28 février 1742, fit de bonnes études de littérature ancienne et de jurisprudence à l'université de Leyde, et y reçut le grade de docteur en droit, en 1763. S'étant fortifié de plus en plus, d'après le conseil de ses amis, dans les connaissances qu'il avait acquises; il fut appelé, en 1767, à une chaire d'histoire, d'éloquence et de grec, à l'académie de Harderwick, et il en prit possession par un discours qui eut le plus grand succès et où il établissait, *Etiam nùm superesse in græcis litteris ex quo graciorem disciplinæ decus ac præsidium capere possit.* Par un exemple alors trop rare parmi les érudits hollandais, il donnait volontairement des cours de langue et de littérature nationales; mais, en 1776, la perte d'une épouse adorée l'obligeant de suspendre ces nobles occupations, il crut que le meilleur moyen de se distraire de son chagrin était de voyager. Il en obtint l'autorisation, et vint à Paris. Il profita de la circonstance pour se livrer à la recherche des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et à la fréquentation des savants. Il projetait alors une édition du Lexique d'Apollonius, lorsqu'il reçut l'avis de sa nomination à l'illustre athénée d'Amsterdam, en remplacement de Pierre Burmann. Il accepta, et prononça, à son installation, un discours : *de Gerardo Jonnae Vossio, perfecto grammatico.* En 1784, le stathouder Guillaume V le chargea de l'éducation de ses enfants. Cet honneur fut pour lui une source de disgrâces, en l'exposant à partager toutes celles qui ne tardèrent pas à assaillir la maison d'Orange; mais son parfait dévouement dans ces circonstances lui mérita l'entière confiance de la famille stathoudérienne. Il en reçut des preuves nombreuses dans les diverses administrations, gestions et missions, dont il fut successivement chargé, et dont l'une le retint en Pologne pendant plusieurs années. A son retour dans sa patrie, en 1809, Tollius fut nommé professeur de statistique et de diplomatie à Leyde. Sa harangue inaugurale traitait : *De fine statisticæ, quæ vocatur hodierne.* Il passa bientôt à la chaire de littérature grecque et latine qu'il avait précédemment occupée. Il mourut à Leyde, en 1822. Les plus unanimes et les plus honorables regrets signalèrent sa perte. Il était chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, et membre de l'institut royal de Hollande, ainsi que de plusieurs académies. Pendant sa proscription, il avait refusé de l'emploi en Angleterre, en Allemagne et ailleurs. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Apollonii Lexicon Homericum, græcè, cum notis Villoisonii et H. Tollii*, Leyde, 1788, in-8°. Les observations de Tollius réunissent le mérite de l'exactitude à celui de la brièveté. Il a abrégé celles un peu diffuses de Villoison. 2° Différents écrits polémiques sur les affaires du temps. La plupart ont été publiés sous nom d'auteur. On distingue, dans le nombre, un *Mémoire sur les malheurs de la Hollande et le remède à y apporter*, publié sous la rubrique d'Anvers, 1786, en hollandais et en français; et une réfutation remarquable du Mémoire à consulter des jurisconsultes Bovius Bnordo et Jean Valckenaer, dans l'affaire du stathouder Guillaume V, même année. 3° Un *Recueil d'écrits politiques*, ou *Mémoire concernant la république des Provinces-Unies*, 1814—1816, 3 vol. in-8°. Tollius a aussi enrichi d'une bonne *Biographie* les *Opuscula academica* de son ami Nicolas Paradys, professeur de médecine, à Leyde, 1813.

TOMMASINI (JACQUES), célèbre médecin italien, né à Parme en 1769, fut élevé par son père, et suivit ensuite la carrière de la médecine. En 1794 il fut nommé à l'université de cette ville, professeur de physiologie et de pathologie, et se déclara le partisan du Brownisme modifié par Rasori, et connu en Italie sous le nom de la doctrine *contrò-stimolus*, doctrine qui n'avait de nouveau que le nom, et qui n'a dû son inconcevable vogue qu'à l'abus plus inconcevable encore du système de Brown qui avait été adopté avec une sorte de fureur en Italie et ailleurs, même par des médecins éclairés tels que Franck. En effet lorsque, par une funeste expérience, on se convainquit que le plus grand nombre de maladies n'étaient point *asthéniques* ou causées par un défaut d'excitation, et qu'au contraire le plus souvent l'état morbide tenait à l'excès opposé, il fallut revenir sur les moyens thérapeutiques et changer la méthode curative, en substituant au vin, à l'alcool, à l'opium et aux stimulants les plus énergiques, la saignée, la diète et quelques médicaments dont l'effet assez constant est de diminuer l'excitation excessive, l'action du cœur et la sensibilité, sans causer auparavant aucune augmentation perceptible des mouvements. Naguère, on donnait à ces agents le nom de sédatifs : Rasori les appela *contro-stimolanti*, et sous cette dénomination ils reprirent faveur et ont conservé leur vogue en Italie, d'où la méthode du *contrò-stimulus* a passé en France, et sous une autre forme est devenue celle de l'école de M. Broussais. Puisque, sous le rapport théorique, ces doctrines nous semblent, sinon entièrement fausses, du moins inexactes, incomplètes et par conséquent incapables de servir de base solide à la connaissance intime et au traitement scientifique des maladies; toutefois nous convenons que la pratique de l'école italienne de Rasori et de Tommasini est infiniment préférable au Brownisme, et même à la méthode de Cullen et à toutes celles marquées par l'abus des stimulants et de ce qu'on appelle *toniques*. Nous reconnaissons également la grande supériorité de la thérapeutique italienne de Tommasini sur la méthode de traitement suivie par M. Broussais et ses disciples, qui n'est que la contre-partie du Brownisme, ou l'abus des moyens asthéniques substitué à celui des sthéniques. Il y a moins de vaine ostentation d'anatomie pathologique dans les écrits de Tommasini que dans ceux de M. Broussais, mais en revanche le médecin italien entend bien mieux la clinique que le physiologiste français. En 1816, Tommasini, nommé professeur de clinique médicale à l'université de Bologne, quitta Parme, et refusa la place d'inspecteur de santé qui lui fut offerte dans sa ville natale. En prenant ce parti il n'écouta que les intérêts de la science. Son entrée à Bologne fut un vrai triomphe; les professeurs et les élèves se portèrent à sa rencontre et le conduisirent jusqu'à son hôtel au milieu des acclamations. L'enthousiasme augmenta encore le jour où il prononça son discours d'ouverture, dans lequel il développe les principes fondamentaux de la nouvelle doctrine médicale. En 1819, les habitants de Parme auraient désiré qu'il vînt occuper la place de proto-médecin, vacante par la mort de Rubini, mais la jalousie et les intrigues de quelques obscurs ennemis de Tommasini empêchèrent sa nomination, et ce ne fut qu'en 1823 que la duchesse de Parme lui conféra le titre de son médecin honoraire. Ce professeur, devenu l'oracle de toute l'Italie, est consulté par les personnages les plus éminents. Il donna ses soins à la reine Caroline d'Angleterre, et se rendit à Londres pour déposer en faveur de cette princesse infortunée; mais la marche du fameux procès qu'elle eut à soutenir n'ayant pas permis au docteur Tommasini de s'acquitter de ses promesses, il parcourut l'Angleterre et l'Ecosse, visita les universités et les hôpitaux, et fut partout accueilli de la manière la plus distinguée. Le jour même de son arrivée à Edimbourg la société de médecine de cette ville lui envoya un diplôme de membre. Ses élèves lui ont offert un hommage des plus flatteurs, en faisant frapper une médaille d'or en son honneur, portant d'un côté son portrait et de l'autre ces mots : *A Giacomo Tommasini, i discepoli riconoscenti.* Ses ouvrages sont : 1° *Quanto influisca il cuore sulla circolazione del sangue*, Parme, 1794, in-8°; 2° *Storia ragionata d'una Diabete*, ibid., 1794, in-8°; 3° *Della nuova dottrina medica italiana*, Florence, 1817, in-8°; 4° *Ricerche patologiche sulla febre di Livorno, e sulla febre gialla americana*, Naples, 1817, 2 vol. in-8°; 5° *Considerazioni patologiche sull' inflamazione e sulla febre continua*, Pise, 1820, in-8°; 6° *Pros.*

petto de' risultamenti ottenuti nella clinica medica d'un triennio, ibid., 1820, in-8° ; 7° *Discorsi sull' insegnamento medico clinico dell' Inghilterra et del Italia*, Bologne, 1822, in-8° : dans cet écrit, l'auteur montre combien la méthode d'enseignement clinique suivie en Italie est préférable à celle adoptée en Angleterre, où l'élève n'est que spectateur passif du traitement ; 8° *Storia della malattia, della quale morì il conte Porticari*, Imola, 1823, in-16 ; 9° *Opere minori*, Bologne, 1821—1824, 3 vol. in-8° ; 10° *Della necessità di sottoporre ad una statistica i fatti i più importanti della medicina pratica*, ibid., 1828, in-8°.

TONDI (MATTEO), directeur du musée minéralogique de Naples, né en 1762, à San-Severo, dans la province de la Capitanate, était destiné à l'état de médecin ; mais il sut mêler aux études propres à cette profession celle des sciences naturelles, et à l'aide de quelques traités de botanique il connut les plantes des lieux environnants et celles même qui couvraient les sommités du Mont Gargan. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il se rendit à Naples, où les leçons de Petagna et l'exemple de Cirillo, en fortifiant son goût pour les études de la nature, ne tardèrent pas à le mettre en état d'ouvrir un cours de chimie, d'entomologie et de botanique. Fait pour apprécier la réforme opérée par Lavoisier, il se hâta de l'adopter et de la répandre en Italie. Il sut fixer par la variété et l'étendue de ses connaissances l'attention du général Parisi, qui le choisit pour faire partie d'une expédition de physiciens que le gouvernement napolitain l'avait chargé d'organiser pour aller se perfectionner en Allemagne, dans les travaux des mines et dans la fusion des métaux. Pendant son séjour à Vienne, M. Tondi fréquenta la société de Jacquin, de Plenck, de Born, et le jardin de Schœnbrunn, ainsi que les cabinets publics et particuliers d'histoire naturelle ; il se rendit ensuite à Schemnitz, où il ébaucha un cours de docimastique, d'après le plan adopté dans cette célèbre école ; il fit aussi des recherches sur le molybdène, sur le tungstein, sur la manganèse, et ses efforts eurent les plus heureux succès. Le baron de Born, à qui les résultats de ces expériences et de celles faites sur la barite, la zinne et la magnésie, furent communiqués, en parla favorablement dans le second volume du *Catalogue des fossiles* de mademoiselle Raab : il se chargea aussi de communiquer à Lavoisier quelques mémoires du minéralogiste italien qui furent insérés dans les *Annales de chimie*. Cependant M. Tondi continuait d'explorer les mines de la Haute et Basse Hongrie et des États héréditaires, et ce ne fut qu'en 1795 qu'il passa le détroit, visita les trois royaumes et fit des excursions aux Hébrides, aux Orcades, et jusqu'en Islande. Fait prisonnier, à son retour d'Angleterre, à la hauteur du Texel, par une frégate française, il fut emmené prisonnier à Flessingue. Rendu à la liberté, il se rapprocha de l'Italie ; mais arrêté à Landsberg, comme émissaire de l'armée française, il faillit d'être fusillé, et n'échappa aux Autrichiens que pour tomber dans les mains des Bavarois qui l'auraient peut être plus maltraité encore, si pour se dérober à leurs avant postes il n'avait pris la résolution hardie de se jeter dans le Lech. Dès son arrivée à Naples, il fut chargé de dresser un rapport sur les mines de fer et de houille qu'on prétendait avoir découvertes dans les Abruzzes et à Gifuni. Il se rendit ensuite en Calabre, où voulant s'opposer aux désordres qui régnaient dans les établissements de Stilo et de la Mongiana, il déplut tellement à quelques anciens employés, intéressés à la conservation de ces abus, qu'ils profitèrent des troubles qui commençaient à se manifester par la présence d'une armée française, pour ameuter une partie des ouvriers qui se portèrent en foule chez leur chef ; ils ne purent l'atteindre, mais ils saccagèrent sa maison. M. Tondi se réfugia dans la capitale, et s'enrôla dans la garde nationale, avec laquelle il se trouvait à Revigliano le jour où la garnison de ce fort fut réduite à capituler avec les Anglais. Proscrit comme patriote napolitain, il se sauva en France, et s'établit d'abord à Lyon, où il dirigea les travaux d'une mine de charbon de terre, près de Saint-Foi, à sept lieues de cette ville. Ce premier essai et les connaissances qu'il déploya ensuite dans la rédaction du catalogue du cabinet minéralogique de Weils, lui procurèrent une place au musée d'histoire naturelle à Paris et lui gagnèrent l'estime de Dolomieu et de Haüy, qui le chargea de la classification des minéraux et de la traduction de plusieurs articles extraits des ouvrages étrangers. M. Tondi donnait aussi des cours de minéralogie, et s'occupait à enrichir sa collection particulière de quelques nouvelles substances. C'était dans ce dessein qu'il avait entrepris un voyage en Espagne, où la révolution de 1808 le surprit. Il y perdit presque tout ce qu'il avait amassé. A peine eut-il le temps de se sauver sur un vaisseau qui aurait péri en pleine mer s'il n'eût été remorqué par une galère ennemie dans un port de Sardaigne. Renvoyé à Naples, malgré lui, M. Tondi n'y resta qu'un mois, refusant toutes les propositions qui lui furent faites pour le retenir dans sa patrie. De retour à Paris, il y reprit ses fonctions, qu'il continua de remplir jusqu'en 1810. A cette époque, cédant à des offres plus pressantes et plus généreuses, il retourna à Naples, où il fut successivement nommé premier inspecteur général des eaux et forêts, professeur à l'université, et directeur du musée de minéralogie. Ses principaux ouvrages sont : *Istituzioni di chimia*, Naples, 1787, in-8° ; 2° *Istruzione sulla seminagione e piantagione de' boschi*, ibid., 1815, in-8° ; 3° *la Caccia considerata come prodotto selvano, ad uso de' forestali*, ibid., 1815, in-8° ; 4° *Discorso pronunziato in occasione dell' apertura della cattedra di geognosia*, ibid., 1817, in-8° ; 5° *Elementi di orittognosia*, ibid., 1817, 1818, 3 vol. in-8°, fig. ; 6° *la Scienza selvana ad uso de' forestali*, ibid., 1821, 3 vol. in-8°, fig. ; 7° *Elementi di Oreognosia*, ibid., 1824, in-8°, fig. Ce dernier ouvrage fait suite aux Éléments d'oryctognosie, avec lesquels il forme un cours complet de géognosie, c'est-à-dire de la connaissance de la terre.

TONE (THÉOBALD-WOLF), fondateur de l'association des *Irlandais unis*, né à Dublin, le 20 juin 1763, fit ses études à l'université de cette ville, et son cours de droit à Londres. Il balança longtemps sur la profession qu'il devait exercer. Il n'avait étudié le droit que pour suivre la carrière du barreau, mais l'indignation qu'excita en lui la triste position de sa patrie qui, malgré son heureuse situation, était l'un des pays les plus malheureux par l'oppression où y gémissent les catholiques, le détermina à entrer dans la périlleuse carrière de la politique ; et quoiqu'il professât lui même la religion anglicane, il n'en montra pas moins le plus vif intérêt au sort des catholiques ses compatriotes, au point qu'il publia, en 1790, une brochure véhémente contre les abus de l'administration anglaise. Cet écrit le fit admettre dans la société des Whigs de Bedford, et un second ouvrage du même genre le fit nommer secrétaire du comité central de l'opposition. Dès lors, il s'attacha pour toujours à la cause de la liberté irlandaise, rédigea les pétitions, les défenses des catholiques, et fut chargé, en 1793, de demander au roi d'Angleterre l'abolition des lois pénales sous lesquelles ils gémissaient. Il fonda ensuite la société des Irlandais-Unis (*Voyez* TANDY), dont l'institution fit tant de peine au gouvernement anglais. Tone, appelé dans le parlement, y fut traité par le chancelier de *serpent nourri dans le sein de l'état*. Il dut craindre alors pour sa liberté, se retira en Amérique, puis en France, et s'y concerta avec le général Hoche, sur les expéditions de la baye de Bantry et du Texel (*Voyez* HOCHE). Il obtint le titre d'adjudant général, servit dans différentes armées françaises, et enfin dans l'expédition du général Hardi, en 1798. Le vaisseau sur lequel il se trouvait ayant été pris par les Anglais, il fut conduit à Dublin, et traduit devant une cour martiale qui le condamna à être pendu. Ayant vainement demandé à être fusillé, il se tua lui même pour éviter la honte de son supplice. Son fils a obtenu, en 1810, une mention honorable au concours proposé par l'institut, sur cette question : *État civil et politique de l'Italie sous la domination des Goths*.

TOOKE (JEAN-HORNE), célèbre écrivain et philologue anglais, naquit à Londres en 1736 : son père, M. Horne, marchand de volailles et trésorier de l'hôpital de Westminster, jouissait de quelque aisance, et, le destinant à l'état ecclésiastique, le plaça à l'école de

Digitized by Google

Westminster : mais il y fit peu de progrès et montra une indolence telle et un éloignement si prononcé pour toute application suivie, que ses maîtres le regardèrent comme incapable de jamais compléter son éducation littéraire. De l'école de Westminster, il passa au collége d'Eton et ensuite à l'université de Cambridge. Dès son entrée à l'université il s'opéra en lui un grand changement ; son père ne lui faisait qu'une pension trop modique pour subvenir aux besoins d'un jeune étudiant entouré d'une foule d'enfants de familles riches, et qui vivaient avec beaucoup de luxe. Horne, voulant se procurer les moyens de suivre l'exemple de ses condisciples, résolut de se faire instituteur et répétiteur particulier. Dès lors il se livra avec la plus grande ardeur à l'étude, parvint en peu de temps à se faire avantageusement connaître, et s'assura par ce moyen un revenu assez considérable. Ayant été reçu maître ès-arts, il entra dans les ordres, et obtint presque aussitôt la chapellenie de Brentford. Son avancement dans l'état ecclésiastique était certain, et l'on assure qu'il était à la veille d'être nommé chapelain du roi, lorsque, se laissant entraîner par la franchise de son caractère, il se prononça hautement pour la cause populaire, et perdit ainsi l'espoir de parvenir aux dignités de l'église. Il fit un voyage en France, et ayant rencontré à Paris le fameux Wilkes, il se lia avec ce coryphée des patriotes de cette époque. De retour en Angleterre, Horne réussit, par la grande influence qu'il conservait à Brentford, à faire nommer, en 1768, Wilkes, représentant de Middlesex : après qu'il eut échoué comme candidat pour la cité de Londres, il contribua également à la nomination de ce champion de la cause populaire à la dignité de lord-maire de Londres. Mais, en 1770, Horne s'apercevant que Wilkes s'occupait bien plus de ses intérêts pécuniaires que de la cause du peuple, se sépara de lui et de ses partisans : cette rupture fit dans le temps une grande sensation, et donna lieu à une guerre de plume entre Horne et le célèbre Junius, dans laquelle celui-ci, malgré toute la supériorité de son style, fut forcé de céder à la logique irrésistible de son adversaire. Tooke se distingua de nouveau par son énergique opposition à la guerre contre les colonies d'Amérique, qu'il considéra comme une criante injustice de la part de la mère-patrie, et réunit en cette occasion ses efforts à ceux des plus célèbres membres de l'opposition. Aussitôt que la nouvelle du combat de Lexington fut parvenue à Londres, Horne ouvrit une souscription, et publia dans les journaux une adresse à ses compatriotes par laquelle il les sollicitait de venir au secours de leurs frères d'Amérique qui, disait-il, préférant la mort à l'esclavage, venaient d'être lâchement assassinés par les troupes du roi à Lexington. Cette démarche hardie provoqua son arrestation à la requête du ministère public, et il fut traduit devant la cour de Guildhall pour y être jugé. Il plaida lui-même sa cause ; mais les jurés l'ayant déclaré coupable, il fut condamné à un an de détention dans la prison du roi. Cet événement n'altéra nullement le calme de son esprit, et il employa le temps de sa réclusion à rédiger des observations qu'il avait faites sur la valeur et le véritable sens des particules de la langue anglaise, qu'il publia en 1778, sous la forme d'une *Lettre à M. Dunning*. Le premier but qu'il eut en composant cet écrit fut de montrer l'abus que l'avocat-général avait fait d'une particule dans l'acte d'accusation, ce qui avait contribué à le faire condamner. Cet ouvrage fut loué par le docteur Samuel Johnson, quoique l'auteur n'y eût point ménagé ce célèbre critique. Décidé à quitter l'état ecclésiastique, il se démit de sa chapellenie, se livra ensuite sans succès à l'agriculture, revint à Londres, et commença à étudier la jurisprudence à *Inner Temple*, dans l'intention de se consacrer au barreau : tous ses amis l'y encourageaient, ne doutant nullement du succès éclatant qui l'attendait dans une carrière pour laquelle il avait toutes les qualités requises ; mais après avoir terminé son stage il eut la mortification d'éprouver un refus à son admission dans l'ordre des avocats, refus motivé sur ce qu'il était ecclésiastique. Ceci était fondé sur une disposition prise après la réformation dans le but de diminuer l'influence du clergé ; mais il y avait peu de justice à faire l'application de ce principe à un homme qui avait renoncé à l'état ecclésiastique, et qui par conséquent ne pouvait pas exercer ces deux états à la fois. Cet échec le contraria doublement, car il prévit dès lors que le même motif d'exclusion lui serait opposé lorsqu'il réussirait à se faire élire à la chambre des communes, ce qui était un des vœux les plus ardents de ce patriote. Il se mit alors à écrire dans les journaux en faveur de la réforme parlementaire, mais il se prononça contre le suffrage universel. Tooke ayant rendu un service important à un riche propriétaire, celui-ci l'institua son héritier, conjointement avec un neveu, en lui prescrivant d'ajouter le nom de *Tooke* à celui de *Horne* ; c'est depuis cette époque qu'il se fit appeler Horne Tooke. En 1790, il se présenta comme candidat pour représenter Westminster au parlement, et ayant échoué par suite de l'influence prépondérante des partisans de Fox, il présenta une pétition contre l'élection de celui-ci : mais poursuivi devant la cour du banc du roi, il fut condamné à l'amende, après s'être défendu lui-même avec une grande habileté. Bientôt une nouvelle accusation bien plus grave mit en péril les jours de ce courageux défenseur des libertés de la nation anglaise ; le ministère, alarmé de l'influence que la révolution française exerçait sur les partisans de la réforme en Angleterre et en Écosse, voulut par un coup d'état intimider les patriotes et disposer le peuple à se soumettre aux mesures rigoureuses qu'on préparait contre la liberté individuelle et contre celle de la presse. A cet effet une accusation fut dirigée contre Horne Tooke, Thelwall et plusieurs autres individus, membres des sociétés patriotiques ; ils furent traduits devant la cour du banc-du-roi, comme coupables de *haute trahison*, et d'avoir cherché, par leurs écrits et leurs discours, à renverser la constitution de l'état. Horne Tooke fut défendu par le célèbre Erskine, et parla lui-même avec une éloquence mâle : il montra un calme et une présence d'esprit qui confondirent ses adversaires et excitèrent le plus vif enthousiasme dans l'auditoire. Il démontra jusqu'à l'évidence que l'acte d'accusation ne portait sur aucun fait défendu par les lois anglaises, et que tout ce dont les prévenus étaient accusés, avait été pratiqué par les hommes d'état les plus distingués de l'Angleterre, y compris M. Pitt, alors chef du ministère. Horne Tooke avait même assigné ce ministre comme témoin à décharge, et, grâce aux principes en vigueur dans ce royaume, l'orgueilleux transfuge de la cause populaire fut contraint de comparaître ; son amour-propre dut souffrir cruellement pendant l'interrogatoire que lui fit subir Horne Tooke, et duquel il résulta que William Pitt avait naguère professé des opinions bien plus démocratiques que celles que le ministère public reprochait à Horne Tooke et à ses co-accusés. Le jury, convaincu de l'innocence des prévenus, les acquitta : le public y applaudit par les plus bruyantes acclamations, et mena en triomphe Horne Tooke et ses compagnons à travers les principales rues de Londres. Toutefois, malgré la faveur populaire, il ne put réussir à se faire nommer au parlement par Westminster, et ce ne fut qu'en 1801 qu'il obtint sa nomination par le bourg *Old Sarum*. Lorsqu'il se présenta à la chambre des communes, sa qualité d'ecclésiastique lui fut objectée ; mais il combattit avec tant de force les arguments de ses adversaires, qu'on consentit à le laisser siéger pendant cette seule session, et le parlement adopta ensuite un acte qui exclut à l'avenir tout ecclésiastique de la chambre élective. Pendant le peu de temps qu'il siégea dans cette assemblée, il défendit avec chaleur les principes auxquels il resta toujours fidèle, et combattit le bill d'indemnité proposé en faveur des ministres. Il prouva sans peine que ce bill, en rendant illusoire la responsabilité des ministres, anéantissait toute garantie de sécurité publique et sapait l'édifice constitutionnel. Il déclara que les ministres méritaient un sévère châtiment pour l'abus qu'ils avaient fait de leur pouvoir, au lieu des récompenses que la couronne leur accordait. Il accusa hautement les manœuvres corruptrices de la cour, se récria contre le poids excessif des taxes, et déplora la soumission aveugle de la plupart des magistrats aux volontés des ministres. Ces grandes vérités expri-

Digitized by Google

mées avec une noble franchise et une entière indépendance de toute esprit de coterie, augmentèrent encore la popularité de Horne Tooke. Après la clôture de cette session il ne figura plus sur la scène politique, et se borna à conseiller les plus ardents ennemis de la cour et les plus chauds partisans de la réforme, tels que sir Francis Burdett. Il devint alors très sédentaire, et vécut entouré d'un petit nombre d'amis choisis pour qui sa conversation était une source continuelle d'instruction et de plaisir. Il conserva jusqu'au dernier moment toute sa vivacité d'esprit et le même goût pour les sarcasmes. Il mourut à Wimbledon, en mars 1812, et fut appelé dans son parti *le dernier des Romains*. Horne Tooke a publié un assez grand nombre de brochures dont les principales sont : un *pamphlet* contre l'administration de lord North, en 1780, et plusieurs autres sur la réforme parlementaire. En 1789, il fit paraître sous le titre de *Lettre à un ami*, une brochure tendant à prouver l'injustice de l'acte du parlement qui défend aux princes anglais d'épouser des femmes catholiques. C'était à l'époque où le bruit circula du projet de mariage du prince de Galles (Georges IV) avec Mistress Fitzherbert. Horne Tooke disait dans cet écrit « qu'il vaudrait mieux voir son souverain une femme papiste « qu'un parlement corrompu. » Mais l'ouvrage qui assura à Horne Tooke une réputation durable et méritée est celui qu'il intitula ἔπεα πτερόεντα (paroles ailées), ou *Délassements de Purley*, du nom de la maison de campagne de son ami M. Tooke, où il composa le premier volume de cet ouvrage qui parut en 1798, in 4° : le 2e fut publié en 1805 ; il existe une autre édition en 2 vol. in 8°. L'objet de l'auteur a été de remonter par l'analyse à l'origine des langues et à leurs formes primitives. Il a voulu prouver par les faits ce que des philosophes avaient depuis longtemps soutenu, c'est-à-dire que toute langue dans l'origine fut composée d'un très petit nombre de mots fort courts exprimant des objets matériels ou leurs rapports, et que tous les autres mots ne sont que des composés des termes primitifs plus ou moins contractés. Horne Tooke, appliquant cette théorie à l'anglais et à l'anglo-saxon, a démontré qu'il n'y a dans ces langues d'autres radicaux que des noms substantifs et des verbes, qui eux mêmes ne sont autre chose que des substantifs considérés dans leurs rapports avec une action ou un mouvement donné ou reçu, et que les particules sont, pour la plupart, des temps de verbes anciens tombés en désuétude et souvent contractés. Il a démontré cette vérité par une foule d'exemples et fait voir pourquoi une même particule en anglais a des sens si différents suivant la place qu'elle occupe dans la phrase, et comment tous ces sens divers découlent du sens primitif du verbe ou nom radical dont la particule dérive. Par exemple, *that*, qui est article, pronom ou conjonction, a toujours le sens primitif du verbe anglo-saxon dont ce mot dérive, et qui se retrouve encore dans le *das* allemand. Si l'auteur avait vécu il aurait sans doute appliqué son système à d'autres langues ; il aurait trouvé dans le copte ou ancien égyptien des preuves plus frappantes encore de la vérité de ses principes. L'ouvrage de Horne Tooke est écrit en forme de dialogues, dans lequel l'auteur a mêlé trop de politique nationale et de satire personnelle : c'est peut-être ce qui a empêché sa traduction en français. Il serait à désirer qu'un homme versé dans les principes de la grammaire philosophique fît un résumé analytique de cet excellent ouvrage trop peu connu en France.

TOOKE (WILLIAM), ecclésiastique anglais, membre de la société royale de Londres, né en 1744, fit son éducation à Islington, et fut placé chez un imprimeur nommé Bowyer ; mais se sentant de l'inclination pour l'état ecclésiastique, il entra dans les ordres sacrés en 1770, et bientôt après il fut nommé chapelain de la factorerie anglaise à Pétersbourg, où il continua de résider jusqu'en 1792. Il revint à cette époque en Angleterre pour recueillir une succession, se fixa à Londres, et continua de s'occuper de travaux littéraires. Devenu, en 1814, chapelain de sir William Domsille, il occupa cette place jusqu'à sa mort, arrivée en novembre 1820, à l'âge de soixante quinze ans. W. Tooke avait profité de son séjour à Pétersbourg pour se familiariser avec la langue allemande et avec la langue russe. La faculté d'avoir un libre accès dans toutes les bibliothèques de cette capitale, comme membre de l'académie impériale de Saint Pétersbourg, et ses liaisons avec tous les hommes éclairés qui avaient parcouru la Russie par ordre de Catherine, le mirent à même de donner à ses travaux historiques sur ce pays une perfection qui leur mérita l'estime générale. On a de W. Tooke : 1° *les Amours d'Othniel et d'Achsah*, roman, 1767, 2 vol. in-12 : 2° *Traduction des ouvrages de Falconnet et de Diderot, sur la sculpture*, 1777, in-4° : 3° *La Russie, ou Histoire complète de toutes les nations qui composent cet empire*, 1780, 4 vol. in-8° ; 4° *Vie de Catherine II, impératrice de Russie*, 1797, 3 vol. in-8° ; 5° *Coup d'œil sur l'empire de Russie, pendant le règne de Catherine II, jusqu'à la fin du 18e siècle*, 1799, 3 vol. in-8° ; traduit en français, avec l'ouvrage précédent, Paris, 1804, 6 vol. in-8° : 6° *Histoire de Russie, depuis la fondation de cet empire, jusqu'à l'avénement de Catherine II*, 1800, 2 vol. in-8° ; 7° *Tableau de Pétersbourg*, traduit de l'allemand de Storch, 1800, in 8° ; 8° *Sermons de Zollikofer sur la dignité de l'homme*, 1803, 2 vol. in-8° ; *Sur les méchants qui sont dans ce monde*, 1803, in-8° ; *Sur l'éducation*, 1806, 2 vol. in-8° ; *Sur les fêtes et fastes de l'Eglise*, 1807, 2 vol. in-8° ; *Sur les erreurs et les vices triomphants*, 1812, 2 vol. in-8°, traduit de l'allemand ; 9° *Exercices de dévotion et prières*, traduit de l'allemand de Zollikofer, 1814, in-8°. 10° Tooke a été l'éditeur du *Dictionnaire biographique universel*, 1790, 15 vol. in 8°, porté depuis par Alex. Calmer à 32 vol. Il a aussi coopéré à la rédaction du *Gentleman's magazine*.

TORCY (FRANÇOIS), prêtre de la doctrine chrétienne, de la maison de Vitry, devint successivement recteur du collège de Saint-Omer, supérieur du séminaire de la Marne, et vicaire général de Reims. Il adopta les principes de la révolution avec sagesse, mérita par ses vertus et sa tolérance l'estime générale, et ébrécha par ses actions, ainsi que par ses ouvrages, à réconcilier les partis. Son savoir le fit appeler aux conciles tenus à Paris en 1797 et 1801, et il mourut en 1806, dans une obscurité qu'il avait toujours recherchée. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Eclaircissement sur la constitution du clergé de France*, 1789, in-8° ; réimprimé l'année suivante ; 2° *l'Eglise gallicane vengée de toute accusation de schisme contre ceux qui l'en accusent*, 1792, in-8° ; 3° *Vrais principes sur le mariage, ou Lettre à un curé, en réponse à différentes questions concernant les naissances, les mariages, les décès, et la loi du divorce*, 1793 ; 4° *Accord des institutions républicaines avec les règles de l'Eglise*.

TORENO (le comte de), membre des cortès de 1810 et de 1820, est né à Oviedo, dans la principauté des Asturies, le 26 novembre 1788. Issu d'une famille illustre de la province, il figure comme particulier et comme homme public parmi les citoyens de l'Espagne les plus distingués. Il commença ses études dans la Castille, les termina à Madrid, et depuis il a beaucoup ajouté à ses connaissances : les sciences naturelles, les langues savantes et les principaux idiomes de l'Europe, entre autres le français, sont choses qui lui sont devenues familières. Il était à Madrid en 1808, témoin des événements qui s'y passaient alors. Il n'hésita pas un instant à prendre le parti que conseillaient à un homme éclairé et à un bon citoyen les intérêts de la patrie. Il partit pour sa ville natale, et y arriva assez à temps pour diriger, malgré son extrême jeunesse, les mouvements populaires. Ses concitoyens, pleins de confiance en ses talents et dans son amour pour l'indépendance nationale, lui donnèrent la mission de se rendre en Angleterre, afin d'y négocier une alliance entre les cabinets de Londres et de Madrid, et ses efforts eurent un succès complet. Il fixa ainsi les regards de la province de Léon, qui le nomma député à Cadix en 1812, pour demander la convocation des cortès ; il réussit tant par la confiance qu'il avait su inspirer que par son énergie, à faire créer la régence, et il siégea dans cette assemblée, à laquelle il fut appelé par la province des Asturies, avant l'âge de vingt-cinq ans, par une décision spéciale des cortès, en considération des services qu'il avait rendus à la cause commune. Ce défenseur constant et désintéressé des principes libéraux ;

Digitized by Google

disent les auteurs d'une biographie étrangère, attaqua les droits féodaux, dont le maintien eût cependant été favorable à ses intérêts personnels, parla en faveur de la liberté de la presse, et se prononça surtout avec la plus grande force contre l'inquisition. Il contribua efficacement aux dispositions qui furent prises pour régulariser les finances et rétablir le crédit public : il eut aussi beaucoup de part à l'abolition des ordres religieux. Une semblable marche politique ne pouvait manquer de le signaler à la persécution qui suivit le retour de Ferdinand VII, il fut contraint de quitter ses terres et de se réfugier en Angleterre, d'où il passa en France. En mai 1816, il fut arrêté à Paris, probablement à cause de son alliance avec le brave général Porlier qui avait épousé sa sœur : mais il ne tarda pas à être mis en liberté, et les journaux annoncèrent que son arrestation avait été l'effet d'une méprise. Il habita cette capitale jusqu'au commencement de 1820, époque où le dévouement d'un petit nombre de guerriers donna enfin à l'Espagne un signal auquel elle répondit tout entière. Rappelé dans sa patrie, le comte Toreno a été nommé ambassadeur à Berlin ; mais il a refusé cette honorable mission, en alléguant que ses propriétés, qui avaient souffert de son long séjour chez l'étranger, exigeaient sa présence. On assure toutefois que sa démission a été refusée par le roi, qui s'est borné à lui accorder un congé. Il paraît néanmoins que le beau caractère que le comte de Toreno avait développé en 1812 ne s'était pas soutenu aux cortès de 1820, et qu'il s'était aliéné les esprits par ses opinions politiques et surtout par ses spéculations de finances : les uns l'ont blâmé de son opposition aux *exaltados*, et tous lui ont reproché son intervention dans l'emprunt.

TORO (le marquis Del), né à Caracas, vers 1769, était colonel, chevalier de l'ordre de Charles III, et recteur de la municipalité de son pays, à la révolution de 1808, époque où les Cortès et Joseph Bonaparte se disputaient l'Espagne. Il se prononça pour ceux qui voulaient un gouvernement indépendant de ces deux autorités, et fut arrêté en 1808 pour avoir signé une pétition tendante à établir dans la province de Vénézuéla une junte rivale de celle d'Espagne. Il recouvra la liberté au bout de quelques jours, et ne se mêla plus de rien jusqu'au moment où la municipalité, s'étant réunie aux députés du peuple, s'empara des rênes du gouvernement sous le nom de junte suprême, en reconnaissant toutefois Ferdinand VII. Tel fut, le 19 avril 1810, le signal de la révolution, signal auquel obéirent les autres provinces. Les agents de l'Espagne, voulant comprimer cet élan patriotique, eurent recours à la rigueur. Le gouverneur royal de Maracaybo menaça aussitôt les départements de Mérida et de Truxillo, au secours desquels la junte suprême envoya Toro à la tête d'un corps de troupes. Celui-ci chercha d'abord à amener le gouverneur à son parti ; mais n'ayant pas réussi, il marcha contre le département de Coco, en novembre 1810. Son expédition, qui avait été d'abord heureuse, échoua ensuite par le peu de précautions qu'il prit en entrant dans ce pays sauvage et sablonneux sans assurer ses communications, de sorte qu'il fut obligé de battre en retraite. L'année suivante, chargé de réduire Valencia que les Espagnols avaient séparée de la république de Vénézuéla, il força avec perte le passage qui y conduisait, et encourut la disgrâce de son gouvernement qui lui donna Miranda pour successeur. Le marquis Del Toro, craignant dès lors de tomber entre les mains des Espagnols, se sauva à la Trinité où il fut soutenu par sa famille, le roi ayant fait confisquer ses biens. On crut un instant que les événements qui se passèrent en Espagne en 1820 influeraient sur le Nouveau Monde, et que le calme renaîtrait partout. Cet espoir s'est évanoui : le Nouveau Monde a été obligé de conquérir son indépendance, et le marquis Del Toro, qui y a contribué dans des circonstances périlleuses, doit aujourd'hui recueillir le fruit de son zèle et de ses généreux efforts.

TORRE (Bernard de la), évêque de Castellamare, né à Naples, en 1746, quitta le barreau pour embrasser l'état ecclésiastique, et occupa une chaire de philosophie avec la place de directeur de l'académie apologétique de la religion catholique. En 1791, il devint évêque de Marsico-Nuovo, en Basilicate ; organisa un séminaire, veilla à l'instruction du clergé, fut appelé à gouverner l'église de Lettere et de Gragnano, et nommé membre d'une commission d'évêques chargée de discuter les affaires ecclésiastiques du royaume. Pie VI, en partant de Rome, le choisit pour son légat apostolique, et pendant les troubles qui agitèrent Naples, en 1799, ce sage prélat sut calmer par sa prudence l'effervescence populaire, en rappelant à l'obéissance des lois. Mais comme, dans une lettre pastorale, il avait prouvé la compatibilité de la religion avec le gouvernement républicain, la cour de Sicile, en rentrant, le fit arrêter et condamner à l'exil. Il vint chercher un asile en France, retourna dans son pays en 1800, après la paix de Florence, et se retira à Rome où il demeura jusqu'en 1806, époque où Joseph Bonaparte le mit à la place du cardinal-archevêque Ruffo. De la Torre prit le titre de grand vicaire, et remplit ces fonctions pendant les règnes de Joseph et de Joachim. Le séminaire changea alors de face : les prêtres de toutes les classes donnèrent l'exemple de la tolérance évangélique, de la charité chrétienne, et de la soumission aux lois. Bernard de la Torre eut soin des pauvres, qui ne l'invoquèrent jamais en vain, et partagea son bien avec eux : on le vit, dans une année de disette, réformer sa table ; vendre sa voiture, ses chevaux, et jusqu'à son anneau épiscopal, pour soulager les malheureux. Le roi Joachim, rendant justice à ses vertus, le nomma aumônier de ses enfants, le décora du grand cordon de l'ordre des Deux Siciles. Au retour de Ferdinand IV, il se rendit dans son diocèse, et se livra exclusivement à son ministère. Le siége de Lettere ayant été réuni à l'église de Castellamare, par suite du concordat de 1818, ce digne prélat se transporta dans sa nouvelle résidence, et mourut à Portici, le 28 mai 1820. Il a publié : 1° *Les caractères des incrédules*, 1779 ; 2° un poëme sur le *établissement du christianisme*, 1816 ; 3° un ouvrage *sur la vérité de la religion chrétienne*, lequel n'a paru qu'après sa mort.

TORREMUZZA (Gabriel-Lancellotto-Castello prince de) naquit à Palerme en 1707, et reçut sa première éducation dans un collége de théatins. Il se rendit pour quelque temps à la Motta, riche fief de sa famille : tandis qu'il y séjournait, n'ayant encore que dix-neuf ans, un villageois lui fit présent de deux cents pièces de monnaies de bronze, qu'il avait trouvées. La vue de ces objets éveilla pour la première fois en lui ce goût pour les antiquités, qui le rendit ensuite si célèbre. Il s'en retourna immédiatement à Palerme avec le petit trésor que le hasard lui avait mis dans les mains. Ayant résolu de s'adonner entièrement à ce genre d'études, il se mit en communication avec les savants qui pouvaient l'aider de leurs conseils ; il les suivit avec une grande flexibilité de talent ; et au bout de quelques années d'un travail assidu sur les langues et la littérature classique, il marqua le commencement de sa brillante carrière par un essai sur une statue de marbre représentant un individu en toge de préteur, qui avait été récemment découverte parmi les ruines de la ville d'Alese, et par une description de ce qui restait encore de l'ancienne ville de Solonto en Sicile. Le succès que ce premier ouvrage obtint parmi les savants, l'encouragea à se livrer à des investigations d'une plus grande importance. Il composa une histoire de la même ville d'Alese, dans laquelle, avec l'autorité d'anciens écrivains et avec celle encore plus irrécusable des médailles et des monuments qu'il avait sous les yeux, il indique la place où avait existé cette colonie, les bornes jusqu'où s'étendait son territoire, le cours de ses eaux, et enfin les vicissitudes auxquelles le peuple qui l'habitait fut assujetti sous la domination des Romains, enfin tout ce qui pouvait donner une idée sûre et précise de l'état des lettres, des arts, et du degré de civilisation dont elle avait joui. Les journalistes de Leipsick, de Berne, de la Toscane, et le Journal des Savants en France, annoncèrent cet ouvrage avec des éloges aussi éclatants qu'unanimes. Peu de temps après il recueillit, expliqua et suppléa toutes les anciennes inscriptions qui se trouvaient à Palerme dans le palais du sénat, travail non moins remarquable

Digitized by Google

par l'érudition et la clarté des détails, et qui, non moins applaudi, confirma la réputation que l'auteur avait déjà acquise, et le plaça dans un rang élevé parmi les antiquaires de l'Europe. Ces premiers travaux, pour ainsi dire partiels, agrandirent peu à peu ses vues, et lui firent concevoir un projet à l'exécution duquel devaient concourir tous les savants, qui dans les différentes branches florissaient alors en Sicile : c'était une histoire complète et détaillée de tout ce qui avait rapport à la civilisation de cette île fameuse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination des Arabes. Il en traça une espèce de programme sous le titre d'*Idée d'un trésor d'antiquités siciliennes*, et proposa d'en partager les matières en huit classes. La première, sous le nom d'*Architectonographie*, devait renfermer les plans des villes, et les dessins des théâtres, des temples, des sépulcres, des aquéducs, des bains publics, et d'autres semblables édifices. La seconde, sous le nom d'*Iconographie*, devait donner les dessins et les figures des statues de toute dimension, quelle que fût leur matière. La troisième, sous le nom de *Toreumatographie*, devait traiter et donner les dessins des peintures et de toute espèce de gravures en bronze ou en marbre. La quatrième devait être exclusivement consacrée aux inscriptions, et prendre le nom commun d'*Epigramatographie*. La cinquième et la sixième devaient contenir la *Numismatique* et la *Cryptographie*, et s'occuper des médailles, des camées, et des pierres gravées. Les travaux en terre cuite devaient faire le sujet de la septième, sous le nom de *Céramique figurée*. Dans la huitième enfin on devait embrasser la description des armures, des ustensiles, des instruments de sacrifices, des ornements de luxe, des poids et mesures, des vases de terre et de métal et de tout ce qu'on n'avait pu comprendre dans les parties précédentes. Cette classification était judicieuse, et il est à remarquer qu'elle fut adoptée par le célèbre Heyne dans ses travaux d'antiquité. Torremuzza, après avoir proposé à ses concitoyens cette grande entreprise avec l'enthousiasme qu'inspirent l'amour des lettres et celui de la patrie, se réserva pour lui tout ce qui se rapportait à la numismatique et aux inscriptions, et se livra aux plus laborieuses recherches pour illustrer ces deux parties intéressantes des antiquités de la Sicile. L'impulsion donnée par lui ne fut point sans résultat. Les savants siciliens s'empressèrent de tous côtés de rassembler des matériaux pour remplir ce vaste cadre qui devait jeter tant de lumière sur l'histoire de cette île. Des ouvrages plus ou moins complets, mais tous riches en connaissances et en découvertes précieuses, furent publiés en peu d'années sur les différents objets indiqués dans le programme. Torremuzza lui-même, aidé de ses amis, qui tous lui ouvrirent leurs bibliothèques et leurs musées particuliers, fit paraître d'abord son grand travail sur les anciennes inscriptions de la Sicile, qu'il disposa dans un ordre nouveau, et éclaircit par des commentaires de toute espèce ; ensuite sa numismatique, où tant de médailles inédites et dont l'existence avait été jusqu'alors inconnue au reste de l'Europe, furent décrites et interprétées avec une érudition aussi choisie que profonde. Les savants les plus distingués de l'Italie, de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, correspondaient régulièrement avec Torremuzza, et le célèbre Rasche se plaisait à l'appeler *une étoile de première grandeur*. Il fut nommé membre des académies des inscriptions et belles-lettres de Paris, et des antiquaires de Londres. Le gouvernement de Naples lui conféra la charge de conservateur des antiquités siciliennes, où son goût pour les études de ce genre trouva une nouvelle sphère d'activité ; car il fit restaurer le temple de Segeste et celui de Junon-Lucine de Girgenti, qui tombaient en ruines : dans des fouilles qu'il fit exécuter sous ses yeux, il découvrit les débris d'un temple de la Concorde, sur l'emplacement duquel, dans des temps d'ignorance, on avait bâti une église chrétienne, et une catacombe tout près de Palerme, dont l'origine remontait jusqu'à l'époque de la domination des Carthaginois en Sicile, avant la première guerre punique, et dont il donna des relations détaillées. Il avait été nommé directeur de l'université de Palerme, et juge au tribunal de commerce de cette ville. D'aussi importantes occupations et tant de travaux altérèrent insensiblement sa santé : il cessa de vivre au commencement de 1792, emportant avec lui les regrets de tous les hommes instruits et de tous ceux qui avaient été à même d'apprécier l'intégrité de ses mœurs, la noblesse de son caractère, et son ardent amour pour ses semblables. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertazione sopra una statua di marmo scoperta nelle rovine dell' antica città di Alesa*, Palerme, 1749, in-4° ; 2° *Lettera sugli avanzi dell' antica città di Soloesto*, ibid. ; 3° *Osservazioni critiche su di un libro stampato in Catania relativamente alla patria di S. Agata*, 1749, in-4° ; 4° *Storia di Alesa, antica città di Sicilia, col rapporto de' suoi più insigni monumenti, statue, medaglie, iscrizioni*, etc., ibid., 1753, in-4° ; 5° *Nota de' cardinali di nazione siciliana*, inséré dans les Mémoires pour servir à l'histoire littéraire de la Sicile, 1756 ; 6° *Lettera sul legittimo cardinalato dell' arcivescovo di Palermo, Niccolo Tedeschi*, ibid. ; 7° *Le antiche iscrizioni di Palermo, raccolte e spiegate*, ibid., 1762, in-fol. ; 8° *Idea di un tesoro che contenga una generale raccolta di tutte le antichità siciliane*, inséré dans la Collection des opuscules d'auteurs siciliens, 1764 ; 9° *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum nova collectio prolegomenis et notis illustrata*, ibid., 1769, in-fol. ; 10° *Eadem cum emendationibus et auctariis evulgata*, ibid., 1784, 2e édit. in-fol. ; 11° *Memorie delle zecche del regno di Sicilia e delle monete in esse coniate in vari tempi*, inséré dans la Collection des opuscules d'auteurs siciliens, 1775 ; 12° *Siciliæ populorum et urbium, regum quoque et tyrannorum veteres nummi Saracenorum epocham antecedentes*, ibid., 1781, in-fol., avec deux suppléments, publiés en 1789 et en 1791.

TORRÈS (LOUIS-DA-MOTTA FEOS), né à Lisbonne en mars 1769, descendait par son père de Mem-Gunder La Motta, gentilhomme français, compagnon du comte Henri de Portugal. Il entra à quatorze ans dans le corps de la marine, fit ses études à l'académie des gardes-marines, y obtint trois prix en trois examens différents, et subit le dernier devant la reine Marie et les princes. Lieutenant de mer en 1788, brigadier d'une compagnie des gardes-marines embarqués, et capitaine-lieutenant en 1791, il servit jusqu'en 1793, sur différents vaisseaux et frégates. Fait capitaine de frégate en 1793, il s'embarqua sur *la Reine de Portugal*, croisa sur les côtes de France et d'Angleterre jusqu'en 1795, et eut le commandement du brick *le Lièvre* de 22 canons, sur lequel il se rendit à Gibraltar, Ceute et Tétuan. Capitaine de mer et de guerre en 1796, et commandant la frégate *l'Ulysse*, il alla à Marocco, conduire des cadeaux destinés à l'empereur, et revint à Lisbonne avec quatorze hommes seulement, le reste ayant été enlevé par une épidémie. Chef de division en 1797, il fut employé cette même année à la défense du port de la capitale, et les deux suivantes il eut sous ses ordres une flottille de canonnières, des barques flottantes, la première division du corps de la brigade royale des marines, et ensuite les trois divisions du même corps qu'il organisa. Le 15 mai 1800, il partit de Lisbonne pour le Brésil, commanda un convoi de sept vaisseaux de guerre et de cent quatre vaisseaux marchands ; convoi le plus riche qui soit sorti du Portugal. Il continua de servir en Amérique, bloqua Rio de la Plata pendant trois mois, et s'empara d'un brick espagnol. Durant la paix il gouverna la capitainerie de la Paraïba du nord, au Brésil, où il se fit aimer par son administration sage et populaire, et envoya en Portugal la somme de cent-cinquante mille francs, montant d'une souscription faite dans le pays pour secourir l'état, et à laquelle il avait contribué de ses deniers pour 6,250 francs. En décembre 1805, il alla à Gibraltar prendre le commandement du détroit, et à Alger afin de conclure la paix avec le Dey. N'ayant pu réussir, il établit des croisières, prit deux corsaires algériens, et en bloqua deux autres qui furent réduits à se rendre. Cette flotte prit aussi trois polonaises sur les forces de Tripoli, pour venger l'insulte faite à son pavillon en emmenant un bâtiment d'Hambourg, ancré près du fort d'Ericeira. Torrès ne suivit pas la famille royale en 1807, à cause de la jalousie du ministre de la marine, et donna en 1810, pour les besoins de la guerre, 8,257 francs avec des effets de valeur. En 1811,

il partit pour Rio de Janeiro par ordre du prince, qui le fit à son arrivée commandeur de l'ordre de Saint Benoît d'Avis. Contre amiral en 1812, il devint capitaine général du royaume d'Angola, en 1815, mérita l'estime générale, et rendit son nom à jamais célèbre par les établissements qu'il créa dans ce pays. Vice amiral en 1818, il retourna à Rio de Janeiro en 1819, et fut nommé en 1820 conseiller de guerre dans le conseil supérieur et militaire. Revenu à Lisbonne avec le roi, en 1821, il siégea dans le conseil de l'amirauté jusqu'à son extinction, et mourut le 26 mai 1823.

TOURLET (René), né à Amboise, le 7 juin 1757, fit ses premières études au collége de cette ville, sous la direction d'un chanoine fort instruit, qui en était le principal, et qui eut un soin particulier de l'éducation de son élève, dans lequel il remarquait beaucoup de dispositions et une assiduité rare. Il acheva ses humanités au collége de Pontlevoi, tenu par les religieux de la congrégation de Saint Maur, et y apprit les mathématiques, le grec et les langues vivantes : de là, il fut à Orléans, où il étudia la philosophie et le droit. S'étant rendu à Paris, il suivit les cours de physique de Brisson et de l'abbé Nollet. Enfin, il alla puiser une instruction médicale aux écoles du midi de la France. Il se lie d'abord d'amitié, et entretint depuis une correspondance active avec MM. Dumas de Montpellier, et Petit de Lyon, enlevé trop tôt à la science. De fréquents voyages tant en France qu'à l'étranger avant et pendant les orages de la révolution, contribuèrent aussi à étendre les connaissances et l'érudition qu'on reconnaît dans tout ce qui est sorti de sa plume. Fixé à Paris dès 1799, il se livra à son goût pour les travaux scientifiques et littéraires, et devint l'un des fondateurs de différentes sociétés académiques avant qu'aucune des académies ou classes de l'institut eût été organisée. Il fut à cette époque et a continué d'être l'un des plus studieux collaborateurs du *Moniteur universel*. Les nombreux articles, soit de mathématiques, de médecine et de physiologie, soit d'histoire et de littérature ancienne et moderne qui figurent sous son nom, et qu'indiquent les tables de ce journal ne sont pas les moins remarquables par la clarté et la pureté du style, une critique raisonnée et judicieuse, et la stricte impartialité qui distingue cet écrivain, dans tous les sujets qu'il traite avec la même mesure de sagesse, de connaissance et de raison. Outre les analyses médicales des ouvrages de ses confrères déjà cités, on n'a pas oublié des notices sur le mesmérisme, et sur le spiritualiste Claude Saint-Martin, où notre savant appréciateur, sans se laisser aller aux illusions de l'imagination, discutait les aperçus et les faits avec une grande justesse de raisonnement. C'est avec une égale sagacité qu'il rend compte des principaux ouvrages littéraires. On ne citera ici que les articles où il analyse avec étendue la traduction de la *Géographie de Strabon*, par MM. Coray, Gosselin, Du Theil, Letronne, et la traduction ainsi que l'édition latine du livre célèbre *De Imitatione Christi*, restitué par M. Gence à son véritable auteur, le pieux Gerson. M. Tourlet publia, en 1800, sa traduction française des quatorze chants de *Quintus de Smyrne*, faite sur l'édition grecque d'Alde Manuce, très défectueuse sans doute, mais corrigée par des notes du traducteur d'après les travaux de Rhodoman et de Paw sur le texte, en sorte que la belle édition donnée en 1807 à Strasbourg, par Tyschen, offre peu de mots qui n'aient été déjà rectifiés par notre traducteur français, auquel un pédantisme trop ordinaire aux hellénistes allemands a reproché une prétendue altération du sens dans les expressions de notre idiome dont ils ne sauraient être juges compétents. La traduction française de *Quintus de Smyrne* a réuni le suffrage de nos meilleurs littérateurs, de La Harpe et de l'abbé Delille. Une nouvelle édition, préparée depuis dix ans par l'auteur, avec le texte grec en regard et des notes, fera mieux ressortir la fidélité et le mérite de cette version. La traduction complète des Odes de Pindare accompagnée du texte original, promise par l'auteur dans la préface de son premier ouvrage, ne parut qu'en 1818 : elle forme deux volumes, et n'est pas moins recommandable par la beauté de l'impression que par la correction du texte. Elle a toute l'élévation du style, dans plusieurs odes comme dans le *Quintus de Smyrne*, toute la grâce que peut comporter une prose poétique dans notre langue : aussi a-t-elle été mise au rang des classiques en 1820. M. Tourlet a fait paraître, en 1821, une traduction des Œuvres complètes avec la Vie de l'empereur Julien, 3 vol. in-8°. Ce travail rend désormais inutile celui de l'abbé de la Bletterie, qui ne contient que quelques lettres et opuscules de cet empereur. Attaché depuis longtemps aux archives du royaume, ce littérateur distingué a encore trouvé le temps de fournir non-seulement au *Moniteur*, mais aux *Annales littéraires*, au *Magasin encyclopédique*, et à d'autres journaux périodiques, divers articles importants, et de se livrer à de savantes et nombreuses recherches dont on désire la publication.

TOURNON (Dominique-Jérôme), né à Toulon, occupa longtemps le poste honorable de médecin en chef des hôpitaux militaires de Bayonne et de Bruxelles. Il fut aussi professeur à l'école de chirurgie de Toulouse, et s'est fait connaître comme un praticien distingué. Il a inséré plusieurs Mémoires dans les journaux de médecine, et est membre de plusieurs sociétés savantes. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Liste chronologique des ouvrages des médecins et chirurgiens de Bordeaux, et de ceux qui ont exercé l'art de guérir dans cette ville, avec des annotations et l'éloge de Pierre Drault*, Bordeaux, 1799, in-8° : 2° *Flore de Toulouse*, ou *Description des plantes qui croissent dans les environs de cette ville*, Toulouse, 1811, in 8°.

TOURRETTE (Marc Antoine-Louis CLARET de la), né à Lyon, en 1729, commença ses études dans cette ville et les acheva à Paris. De retour dans sa patrie, son père lui procura une charge de magistrature, qu'il exerça vingt ans, et qu'il quitta pour se livrer exclusivement à l'histoire naturelle. De la zoologie et de la minéralogie, il passa à l'étude de la botanique. Il avait un herbier magnifique ; ses collections en insectes et en minéraux du Lyonnais, du Dauphiné et de l'Auvergne, étaient aussi fort remarquables. En 1786, il introduisit au-dessus de la petite ville de l'Arbresle, dans un parc immense, tous les arbres et arbustes étrangers qui purent s'y acclimater. Dans l'enceinte même de Lyon, il s'était formé un jardin, où il cultivait plus de trois mille espèces de plantes rares. Pour augmenter ses connaissances et son cabinet il voyagea en Italie, en Sicile, et se réunit à J. J. Rousseau, son ami, afin d'herboriser ensemble dans la Grande-Chartreuse. « Que n'êtes vous des nôtres ! écrivait J. J. Rousseau à » Duperron, vous trouveriez dans notre guide, M. de la » Tourrette, un botaniste aussi savant qu'aimable, qui » vous ferait aimer toutes les sciences qu'il cultive. » M. de la Tourrette correspondait particulièrement avec Linnée, de Haller, Adanson, de Jussieu. Il vit avec joie la révolution, et en embrassa les principes avec sagesse ; mais le siége de Lyon, en 1793, vint déchirer son cœur. Les fatigues, les désagréments qu'il y éprouva, lui causèrent une maladie qui l'enleva dans la soixante-septième année de son âge. Il a publié : 1° *Démonstrations élémentaires de botanique*, 1766, 2 vol. in-8°, réimprimées plusieurs fois. Bourgelat ayant établi à Lyon la première école vétérinaire, la Tourrette et l'abbé Rosier donnèrent aux élèves la connaissance des plantes usuelles, et publièrent cet écrit, chef d'œuvre de concision et de clarté, dont Haller a fait l'analyse comme appartenant en entier à l'abbé Rosier. 2° *Voyage au Mont-Pila*, 1770, in-8°. Dans la première partie, l'auteur détermine la situation des montagnes, leur élévation, les ruisseaux qui en découlent, les forêts qui les couvrent, les animaux et les insectes qui y vivent : la seconde partie est consacrée à la botanique. Le premier il a indiqué sur ces montagnes un grand nombre de plantes rares et même inconnues auparavant, telle que l'*Alisma-parnassi-folia*. 3° *Chloris lugdunensis*, 1785. Cet ouvrage étonne par la quantité d'espèces qu'il renferme, surtout dans la cryptogamie. On avait cru jusqu'alors que nos provinces méridionales étaient beaucoup moins riches en mousses et en champignons que celles du nord. 4° *Conjectures sur l'origine des bélemnites*. Elles sont insérées dans le *Dictionnaire des fossiles* de Bertrand. L'auteur croit que ce sont des pointes d'oursin. 5° *Mémoire sur les monstres végétaux*

Digitized by Google

Il est imprimé dans le *Journal économique* de juillet 1761. 6° *Mémoire sur l'astmiethacorton, ou mousse de Corse* : inséré dans le *Journal de physique*. M. Bruyset a lu dans une séance publique de l'académie de Lyon une savante *notice* sur la vie et les écrits de ce naturaliste.

TOUSSAINT (Claude-Jacques), architecte, né à Paris en 1782, devint successivement contrôleur et inspecteur des bâtiments du roi, pensionnaire de sa majesté et membre de la société académique des sciences de Paris. Cet artiste, aussi habile que laborieux, s'est d'abord fait connaître à Paris par l'institution d'une école d'architecture, sur un plan nouveau. Jusque-là tous les ateliers de ses confrères étaient destinés à des dessinateurs; mais M. Toussaint, habitué de bonne heure au mouvement et aux détails de la construction, a voulu être utile à cette multitude d'élèves qui, toujours dessinant, restaient étrangers à la science pratique de leur art, et c'est pour y parvenir qu'il fonda son *Ecole pratique d'architecture*. Cet utile établissement prospérait, et avait déjà rendu de grands services, lorsque le fondateur fut appelé à des fonctions qui le forcèrent à l'abandonner: il venait d'être attaché aux grandes administrations publiques et aux bâtiments de la couronne. Le résumé des principes de M. Toussaint est consigné dans le *Traité de géométrie et d'architecture théoriques et pratiques, simplifiés*, ouvrage recherché, embrassant toutes les parties de l'art et de la construction. L'auteur s'est particulièrement attaché à être simple et méthodique, aussi son traité est-il devenu classique, et a-t-il été surnommé à juste titre, par un de nos architectes les plus célèbres, l'*Encyclopédie de l'architecture*. M. Toussaint a encore publié, en 1825, le premier volume d'un ouvrage qui en aura quatre, avec quatre-vingts gravures, et qui a pour titre: *Mémento des architectes, des ingénieurs, entrepreneurs, entrepreneurs, etc.*, comprenant les détails pour établir les prix courants de tous les travaux: théorie de construction; outils et machines; lois des bâtiments civils et ruraux; ordonnances forestières; législation sur la garantie, les hypothèques, le voisinage, les moulins et rivières, les manufactures, plantations, etc.; droits de voirie et d'entrées, analyse des matières premières; tableaux de réduction; géométrie; les cinq ordres, exemples de bâtiments, monuments et jardins; modèles de devis, procès-verbaux, et autres actes du ressort des architectes, des entrepreneurs et des experts; partie contentieuse du bâtiment, inventions modernes; abrégé de statique et de dynamique appliquées à la construction et aux jardins, etc., etc. Dans cet important travail, qu'une marche toujours méthodique et un style clair et facile rendent agréable à lire, l'auteur s'appuie de tous ceux qui l'ont précédé, et qui ont traité la partie si abstraite du *contentieux* de l'architecture; il profite de ce qu'ils ont de bon, fait ressortir les nombreuses contradictions dans lesquelles ils sont tombés, et présente des résultats simples et à la portée de tout le monde. Ces deux ouvrages très différents entre eux, prouvent évidemment que M. Toussaint possède également bien la théorie et la pratique de son art.

TOUSSAINT-LOUVERTURE, *Voyez* Louverture.

TOWNLEY (Charles), célèbre antiquaire anglais, membre de la société royale de Londres, garde du Muséum britannique, etc., naquit dans le comté de Lancastre. Après avoir terminé de bonnes études, il forma une collection remarquable de statues antiques, médailles, manuscrits, etc. Il avait rassemblé dans sa maison de Westminster une foule de fragments d'architecture égyptienne, et de modèles des plus célèbres monuments de la Grèce et de Rome. Sa collection de médailles était inestimable, et on citait parmi ses manuscrits nombreux et rares, un manuscrit d'Homère sur lequel a été faite une fort belle édition de ce poète. On dit qu'un antiquaire français, M. Hancarville, a publié et enrichi de notices les antiquités étrusques de ce savant. Townley mourut en 1805, et laissa par testament une somme de 4,000 liv. sterl. pour la construction d'un édifice destiné à recevoir tous les objets composant sa collection.

TRACY (Antoine-Louis-Claude DESTUTT DE), comte, pair de France, et membre de l'institut, est né dans le Bourbonnais, en 1754. Issu d'une famille noble, il suivit la carrière des armes, et était colonel d'infanterie en 1789. Envoyé aux états généraux par la noblesse de sa province, il se montra le défenseur de la liberté politique et religieuse, se prononça avec force pour la liberté des cultes, et demanda pour les gens de couleur la jouissance des droits de citoyen. Les travaux de l'assemblée constituante étant terminés, il se retira à Auteuil. Emprisonné en 1793, et placé sur une liste de proscription, il dut son salut au 9 thermidor, et vécut depuis dans la plus profonde retraite, occupé de travaux philosophiques et littéraires, et entouré d'un petit nombre d'amis choisis, qui partageaient ses goûts et ses opinions. Dès la création de l'institut national, M. de Tracy en fut nommé membre : il le fut aussi du comité d'instruction publique en 1799, et en 1808 il succéda à son ami Cabanis à l'académie française. Napoléon, malgré son éloignement pour les *idéologues*, nomma M. de Tracy membre du sénat conservateur, où ce savant eut peu d'influence. Le 1er avril 1814, il vota la formation du gouvernement provisoire, et le lendemain la déchéance de l'empereur. Louis XVIII nomma le comte de Tracy pair de France, et pendant les cent jours il ne fut ni employé ni inquiété. On lui doit plusieurs ouvrages très intéressants, dont la plupart sont relatifs à l'analyse de l'entendement humain; en voici les titres : 1° *Observations sur le système actuel d'instruction publique*, 1801, in-18; 2° *Eléments d'idéologie*, 1801, in-8°; réimprimés en 1804 : cette première partie fut suivie de quatre autres qui ont paru successivement, c'est-à-dire la *Grammaire* en 1803, la *Logique* en 1805, le *Traité de la volonté et de ses effets* en 1815 : ce dernier ouvrage, formant la 4e et la 5e parties de l'idéologie, est un traité d'économie politique. Une seconde édition a paru en 1826, augmentée du premier chapitre de la *Morale* et des *Principes logiques*, que l'auteur avait publiés séparément. L'*Idéologie* forme 4 vol. in-8°. 3° *Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu*, in-8°, 1808; 4° plusieurs *Mémoires* intercalés dans ceux de l'institut, classe des sciences morales. M. de Tracy est également l'auteur d'un assez grand nombre d'écrits et d'articles anonymes très remarquables par la force du raisonnement. Il a rédigé la table analytique des matières de la seconde édition de l'ouvrage de Cabanis intitulé : *Rapport du physique et du moral de l'homme*. M. de Tracy appartient à l'école de Condillac, dont il a perfectionné la doctrine, en faisant voir avec netteté comment nous nous assurons de l'existence des corps extérieurs à notre individu. Il a montré qu'un corps étranger est aperçu par le même procédé par lequel nous apercevons nos membres, qui ne diffèrent de lui qu'en ce que nos organes, outre la perception des corps extérieurs, éprouvent de plus une sensation qui leur est propre. Un membre devient étranger ou extérieur à notre corps aussitôt qu'il en est séparé, tandis qu'un corps étranger, une dent par exemple, devient partie de notre individu dès qu'elle se réunit aux chairs de l'alvéole où elle a été implantée. Une partie quelconque de notre corps placée entre deux autres parties sensibles, nous donne, outre les notions d'étendue, de résistance, de froid et de chaud, de surface polie ou raboteuse, etc., les sensations éprouvées par la partie interposée, et c'est ce qui manque aux corps étrangers, qui ne forment point continuité avec la nôtre. M. de Tracy se rapproche aussi de Cabanis sous le rapport physiologique, et de Volney sous celui de la morale. Il n'est pas inutile de remarquer que ces trois hommes, qui ont combattu avec tant d'énergie la doctrine qui convertit en êtres réels de pures abstractions, sont aussi connus pour leurs doctrines philosophiques qu'estimés par leurs hautes qualités morales : tous trois ont été des citoyens vertueux, et des patriotes à toute épreuve. La doctrine de M. de Tracy a été vivement attaquée par les théologiens et par les nouveaux platoniciens sortis de l'école de Reid et de Kant, et dernièrement M. Ph. Damiron, dans son *Essai de la philosophie en France au 19e siècle*, a réuni tous les arguments qui lui ont paru les plus décisifs contre ce qu'il appelle l'*école sensualiste*, dont M. de Tracy est un des chefs.

Digitized by Google

Mais en vain ce critique a-t-il reproduit des objections mille fois renouvelées depuis Platon et mille fois détruites, et des assertions répétées à satiété dès la plus haute antiquité, la question est encore en litige, et ce seul fait suffirait pour démontrer sans réplique qu'il n'existe point de sens *intime* invariable dans ses révélations, comme l'instinct des animaux est infaillible dans son impulsion. S'il était vrai, comme le prétendent les partisans de Kant et ses disciples, qu'il existe dans l'homme un principe instinctif qui de prime-abord sent ce qu'il y a de constant et d'universel dans la nature, sans y penser ni le vouloir, sans avoir besoin de tenter des expériences, de faire des observations ou d'établir des comparaisons; si, disons-nous, l'homme possède cette raison instinctive et infaillible, comment se fait-il que nous ne soyons pas tous d'accord sur nos fonctions intellectuelles, sur la source de nos connaissances, de nos idées, sur la nature du *moi*? Si cette raison instinctive est une révélation qui n'admet point de doute, et qui ne prononce que des axiomes, si c'est une foi ferme et vraie dont les inspirations ne peuvent nous tromper, comment se fait-il que nous disputions sans cesse sur une foule de sujets à l'égard desquels ces philosophes dogmatiques nous assurent qu'ils possèdent, et que nous devons posséder comme eux une parfaite certitude? Comment des hommes qui sont sûrs de leur fait sont-ils si sujets à changer d'opinion? et pourquoi y a-t-il maintenant tant de systèmes en Allemagne tous nés de celui de Kant, et cependant si opposés entre eux? N'avons-nous pas vu en France M. Cousin, d'abord partisan de Reid et de M. Royer-Collard, devenir ensuite kantiste, et aujourd'hui cherchant à fonder une nouvelle école? On ne peut que sourire quand on lit dans l'ouvrage de M. Damiron que tous les axiomes physiques, mathématiques, métaphysiques et moraux, comme par exemple : *Tout effet suppose une cause; rendre à chacun ce qui lui appartient*, sont des vérités instinctives. Il faut que les philosophes de cette école aient bien peu étudié le développement des facultés intellectuelles chez les enfants pour ne pas savoir que dans le premier âge l'on a besoin d'expériences multipliées pour apprendre que le feu brûle, que les corps pointus piquent, c'est-à-dire que, loin d'apercevoir du premier coup d'œil la relation qui lie la cause à l'effet, l'enfant méconnaît pendant longtemps cette connexité. Quant au principe de justice distributive, que M. Damiron nous donne pour constant et universel, on n'a pas besoin de parcourir le globe pour savoir combien sont diverses et variables les notions relatives au *mien* et au *tien*, et par conséquent combien les hommes en général, et même les philosophes de la raison pure, ont des notions diverses sur ce qui appartient à chacun des membres du corps social. Il faut donc conclure que cette *révélation* du sens intérieur ne serait qu'un guide peu sûr si elle existait, et que M. de Tracy a eu raison de s'en tenir aux réalités et à l'expérience. Il n'a point, comme l'avance M. Damiron, pris pour base de ses recherches idéologiques l'homme sans facultés primitives, ce qui aurait été absurde; mais il l'a considéré, avec Aristote et Locke, comme dépourvu de notions ou idées innées, c'est-à-dire qu'il a reconnu que toutes nos connaissances dérivent des impressions reçues primitivement par nos sens extérieurs et intérieurs. C'est par suite de cette manière d'envisager l'origine de nos pensées, que M. de Tracy a rejeté les chimères ou *rêves platoniques*, et refusé de reconnaître comme une chose réelle la *substance*, qui n'est que la négation de l'étendue et de la réalité, plus la faculté motrice et intelligente, laquelle, dans cette hypothèse, dériverait elle-même du défaut d'étendue et du manque de parties. L'absence d'une propriété serait donc la cause unique de la plus puissante énergie, et ce qui n'a point de parties aurait le pouvoir de mouvoir à son gré les corps, sans être en même temps modifié par eux! Les éclectiques, il est vrai, embarrassés d'expliquer comment les modifications de nos organes affectent nos fonctions sensitives et intellectuelles, ont cherché divers subterfuges pour éviter la double contradiction manifeste d'admettre l'action de ce qui n'a point de parties sur ce qui est étendu, et de nier la réciprocité d'action de ce qui est matériel sur ce qui est supposé immatériel; mais tous leurs raisonnements sophistiques ont laissé subsister la difficulté, et ont même rendu plus palpable l'absurdité de la doctrine. Le passage suivant, que nous copions de l'ouvrage de M. Damiron, et dont les expressions se trouvent d'accord avec celles de M. Cousin dans son dernier cours, convaincront tout lecteur impartial de la confusion d'idées qui caractérise les prétendus éclectiques modernes : « Le rôle de l'âme, dit M. Damiron, tient de deux » genres : elle n'a pas tout de Dieu, elle n'a pas tout » du monde; elle a quelque chose de l'un et de l'autre; elle a, dans des limites, de celui-ci la sujétion, » de celui-là la liberté, et elle n'est pas la contradiction, mais la conciliation des deux natures. » Y a-t-il rien de plus inintelligible, et l'âme serait-elle donc à la fois matérielle et immatérielle dans des proportions données? Dans ce cas, l'âme des animaux doit être plus matérielle que la nôtre : mais dans cette hypothèse, il est de toute évidence que la portion immatérielle accolée à la matérielle est un hors-d'œuvre, une supposition gratuite, qui n'explique rien, et qu'on soupçonnerait n'avoir été imaginée que pour masquer la doctrine véritable et secrète des adeptes, qui rentrerait dans celle de presque tous les philosophes de l'antiquité, y compris Salomon : ils n'entendaient par esprit qu'une substance très subtile, mais matérielle. Dans toutes les langues connues, le mot qui répond à *esprit* ne signifie que souffle, lumière, éther, air subtil, etc. L'intelligence, la pensée, la mémoire, la volonté, l'individualité, sont des faits indépendants de tout système métaphysique, et les mots qui expriment ces faits n'ont aucun rapport avec leurs causes. M. de Tracy est traité sévèrement par M. Damiron : « Il est, » dit-il, analyste plus qu'observateur; il ne prend point » assez garde aux faits, et en vient trop vite à l'analyse. » — Il est trop logicien, et pas assez psychologue. » Nous pensons que M. de Tracy prendra cela pour un éloge, et se consolera de raisonner trop juste et d'analyser trop bien pour plaire à ceux qui décident contre la raison et l'expérience, fondés sur leurs inspirations ou révélations intérieures. Peut-être ont-ils raison, mais nous aimons mieux courir le risque de nous tromper en analysant que de chercher la vérité dans les rêves. Ce qu'il y a pourtant de très remarquable chez les psychologues modernes, c'est qu'ils prêchent leur doctrine et raisonnent sans cesse pour tâcher d'en convaincre les sceptiques, tandis que pour être d'accord avec eux-mêmes ils devraient se borner à énoncer ce qu'ils sentent dans leur intérieur, ce qui leur est révélé, en leur indiquant seulement ce qu'il faut faire pour éprouver de semblables inspirations. Loin d'en agir ainsi, ils se livrent à des discussions très animées, et y mettent parfois toute l'amertume des théologiens, dont ils prétendent toutefois ne point partager les opinions. Pour prouver que la connaissance de notre individualité entraîne la notion d'un principe simple et invariable, qui sent en nous et qui, comparant l'existence actuelle à l'existence passée, reconnaît son unité individuelle ou le *moi*, ces philosophes s'épuisent en arguments : ils prétendent que si l'intelligence résultait de l'action d'organes matériels, la connaissance du *moi* ou de notre individualité serait impossible, car les organes intellectuels étant étendus et composés de parties, il y aurait plusieurs *moi* ou individus en nous. Les faits et le raisonnement déposent également contre les partisans de cette doctrine, car, d'un côté, il est incontestable que dans certains cas d'aliénation mentale l'homme perd entièrement la conscience de son individualité; il se croit une autre personne, et même parfois un être inorganique, et cela pendant qu'il n'a pas le moindre doute sur l'existence réelle des corps extérieurs et des autres personnes. Voilà donc une conscience erronée remplaçant celle qui, dans l'hypothèse, est l'attribut essentiel et spécial de l'âme. Il y a donc en nous quelque chose de plus fort que ce prétendu principe immatériel : car puisque le sentiment de l'individualité peut s'affaiblir, être suspendu ou se perdre, pendant que l'homme continue à sentir, il est rigoureusement prouvé que ce sentiment n'est point invariable, pas plus que sa cause. En approfondissant

la question, il est aisé de se convaincre que l'unité individuelle est une notion complexe comme l'idée d'un arbre, d'un animal, d'une ville: un homme qui a entièrement oublié sa vie passée, ou qui s'en souvient incorrectement, perd le fil qui rattache son existence antérieure au temps présent, s'approprie les faits qui appartiennent à un autre, croit s'être trouvé en certains lieux à certaines époques, et confond son être avec un autre individu. L'ensemble de nos sensations, de nos pensées actuelles, constitue le moi, et le souvenir de nos affections passées rattaché à des idées de localité et de succession, constitue seul la notion de notre identité, notion souvent obscure, interrompue dans le sommeil et dans les maladies qui affectent le système cérébral, et qui s'affaiblit par l'âge. Si donc l'âme d'un individu peut cesser de se connaître elle-même, comment la conscience de son individualité peut-elle être la faculté essentielle inhérente à l'âme? et si pour avoir la connaissance de son individualité l'âme a besoin d'organes matériels, cette notion est donc compatible avec l'étendue et l'espace! Les écrits de M. de Tracy se distinguent par la clarté du style, la finesse des aperçus et une logique serrée: mais il y règne parfois un peu de sécheresse qui en rend la lecture moins attachante, surtout aux personnes peu habituées au langage rigoureusement analytique. C'est en grande partie à cette cause qu'il faut attribuer la préférence que la jeunesse française donne depuis quelques années aux rêves platoniques enseignés par des professeurs éloquents, qui, à défaut d'arguments solides, empruntent à la poésie des images propres à fasciner l'imagination et à entraîner le jugement.

TRANNOY (Pierre-Amable-Jean-Baptiste), né à Amiens, en 1772, entra, en 1791, comme étudiant en médecine à l'Hôtel Dieu de cette ville, fit des progrès rapides dans son art, et devint peu de temps après chirurgien-major d'un bataillon de réquisitionnaires de la même ville, grade où ses supérieurs lui donnèrent des témoignages de satisfaction. Ce bataillon ayant été amalgamé dans d'autres corps, Trannoy rentra à l'Hôtel Dieu d'Amiens, y fit le service en second, et mérita la bienveillance des administrateurs de cet établissement. Voulant étudier particulièrement la médecine, il se rendit à Paris en 1795, et se livra avec zèle à cette étude jusqu'en 1798. Les succès qu'il obtint lui valurent les encouragements des professeurs les plus marquants, et dans la même année il obtint au concours la chaire de professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de la Somme, qu'il occupa avec distinction jusqu'à la suppression de cette école. Il fut alors reçu médecin à la faculté de médecine de Paris. Sa thèse sur le pronostic des affections sympathiques de l'œil dans les maladies aiguës, lui attira tous les suffrages. Devenu professeur de l'école communale de botanique de sa patrie, il donna une notice historique du jardin de cette école, un catalogue suivant le système de Linnée, un tableau synoptique des organes des plantes, estimé des savants, et jeta les bases d'une nouvelle classification générique qu'il doit publier. On lui doit les améliorations du jardin des plantes, son agrandissement, la construction de deux serres, dont une chaude et une d'orangerie. Il inséra en qualité de médecin des pauvres, dans les journaux, diverses observations accueillies avec intérêt, et surtout celle où, par des expériences sur les animaux, il démontra que le sucre n'était pas l'antidote de l'empoisonnement par le vert-de-gris, comme l'avait avancé M. Galrt. Ayant été nommé en 1814 médecin des épidémies pour les arrondissements d'Amiens et de Dourlens, il se voua exclusivement à l'étude de ces maladies, qui affligent assez souvent ces contrées. Lorsqu'il eut observé l'influence des diverses températures sur la santé des habitants, eu égard à leur profession, leurs habitudes, leur tempérament, il fit imprimer en 1819 un *Traité élémentaire des maladies épidémiques*. Cette production, fruit de l'observation, de l'étude, et d'une sage pratique, fut mentionnée honorablement dans plusieurs journaux de médecine et dans divers procès verbaux de sociétés savantes, et valut successivement à l'auteur le titre de membre associé du comité médical, de l'athénée de médecine, de la société de médecine pratique, de la faculté royale académique des sciences de Paris, et des sociétés royales de Lyon, de Bordeaux. Enfin le docteur Trannoy est auteur d'un mémoire en réponse à ces questions, proposées par l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen: « 1° Est-il prouvé par » des observations exactes qu'il existe des fièvres par » infection, sans cependant être contagieuses? 2° en » admettant l'existence de ces fièvres, quelles sont les » principales causes qui donnent lieu à leur développe» ment et à leur propagation? 3° quels sont les moyens » propres à les prévenir, ou à en arrêter les progrès? » Ce mémoire a fixé l'attention des médecins observateurs, qui reconnaissent que les fièvres les plus simples, par suite de la malpropreté, l'encombrement des malades dans des endroits où l'air circule peu, produisent des symptômes d'adynamie et d'ataxie d'où résultent des émanations morbifiques. M. Trannoy, guidé par un zèle louable, rédige en chef depuis 1820, dans le Journal de la Somme, un bulletin qui présente chaque mois la concordance de l'état atmosphérique avec les maladies qui se sont manifestées le mois précédent à Amiens et aux environs. Ces bulletins sont justement appréciés, et ont obtenu les éloges des plus célèbres médecins du royaume.

TRAVOT (le baron Jean Pierre), lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur, né le 6 janvier 1767, entra comme simple soldat dans un régiment d'infanterie, et s'éleva rapidement par ses talents, sa brillante valeur et sa conduite exemplaire, au grade d'adjudant général. Après s'être distingué dans les premières campagnes de la révolution et avoir souvent été cité pour sa belle conduite, il fut employé dans la Vendée sous le général Hoche. Dans cette guerre déplorable, il déploya autant d'habileté que de bravoure, et sut inspirer aux Vendéens une grande confiance par son caractère vertueux et plein de modération. Chargé par le général Hoche de poursuivre Charette, il l'atteignit à la Chabottière, en Poitou, le fit prisonnier le 23 mars 1796, et le traita avec tous les égards dus au malheur. Nommé général de brigade, il commanda encore dans les départements de l'Ouest en 1799 et 1800, et contribua beaucoup à la pacification de ces contrées dont la population ignorante et superstitieuse fut longtemps l'instrument docile des agitateurs. Il fut nommé membre de la légion d'honneur en 1803, et commandant du même ordre le 14 juin 1804, général de division le 1er février 1805, et élu candidat au sénat-conservateur au mois de mai suivant. Vers la fin de la même année il fut appelé au commandement de la 12e division militaire à Nantes, et à la fin de 1807 il passa dans l'armée assemblée à Bayonne sous le commandement du général Junot et destinée à s'emparer du Portugal. Pendant l'occupation de ce royaume, le général Travot, par sa droiture et ses manières, parvint à se concilier à tel point l'estime des Portugais, que malgré leur exaltation contre les Français et l'espoir de les voir bientôt expulsés par les efforts de la nation, aidée de l'armée anglaise qui venait de triompher à Vimeiro, les habitants de Lisbonne ne firent pas la plus légère tentative de soulèvement contre le général Travot, qui était resté dans cette capitale avec une poignée de soldats pour y maintenir l'ordre. Il s'y promenait seul ou suivi d'un aide-de-camp, et jamais il ne fut insulté; le peuple en le voyant passer disait: « C'est un homme » de bien, il faut le respecter. » Après la convention de Cintra et le retour de l'armée de Junot en France, le général Travot passa à l'armée d'Espagne, et prit le commandement de la division du général Harispe qui avait été blessé, et ne cessa de servir avec distinction et désintéressement. Après la première entrée de Louis XVIII, en 1814, il se retira dans son département. Pendant les *cent-jours*, en 1815, il eut un commandement dans la Vendée, fit une proclamation aux habitants pour les engager à ne point prendre les armes et livra ensuite quelques combats aux Vendéens, commandés par le marquis de La Rochejaquelein, mais il s'acquitta de sa mission difficile plutôt en pacificateur qu'en guerrier. Le général Lamarque, son ancien en grade, prit bientôt le commandement en chef, et le général Travot, appelé par Napoléon à la chambre des

Digitized by Google

pairs créée pendant les *cent-jours*, quitta la Vendée avant le second retour du roi. Il se retira de nouveau, à cette époque, dans sa famille, où il était loin de s'attendre au coup qui devait bientôt le frapper. Il venait de recevoir du duc de Feltre, alors ministre de la guerre, une lettre flatteuse dans laquelle il lui annonçait qu'une pension de retraite était *accordée à ses services*. Son nom n'était point porté sur les listes publiées par l'ordonnance du 24 juillet 1815, et celui de son général en chef, Lamarque, n'était inscrit que sur la seconde liste, dite des *trente-huit*, qui furent exilés. Ces listes étaient définitivement closes, et le général Travot, à qui sa conscience ne reprochait rien, se croyait à l'abri de toute poursuite, lorsque, la veille de la promulgation de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, le télégraphe transmit, de la part du duc de Feltre, à un conseil militaire siégeant à Rennes, l'ordre de commencer une procédure contre le général Travot, et à cet effet de faire entendre, s'il se pouvait, un témoin à l'instant même, ce qui devait rendre inapplicable au général les dispositions de cette même loi, qui accordait une amnistie à tous les individus contre lesquels il n'y avait point de procédure entamée. Le témoin ne put cependant être si promptement entendu, et les poursuites judiciaires ne purent être commencées dans la journée où la dépêche télégraphique était arrivée, mais on y suppléa en considérant l'ordre lui-même comme un commencement légal de poursuites. Une circulaire du ministre de la justice, explicative de la loi d'amnistie, déclara, il est vrai, que la détention même ne constituait pas le commencement de poursuites, mais le conseil de guerre passa outre. Le général Travot récusa le général qui présidait ce conseil, comme étant son ennemi personnel et ayant combattu contre lui. Le conseil se déclara compétent, et le président prononça lui-même négativement sur la récusation portée contre lui comme juge. Un délai de quelques jours, sollicité par les défenseurs de l'accusé, fut également rejeté par le conseil, qui condamna le général Travot à mort. Parmi les délits qui lui furent imputés, on est étonné d'en trouver un jusqu'alors inconnu dans les fastes de la jurisprudence criminelle : « *la modération*, est-il dit dans le réquisitoire, *ne fut point une des armes les moins redoutables entre ses mains, la clémence elle-même fut un de ses moyens de succès.* » Le général Travot se pourvut en révision contre l'arrêt qui le condamnait à mourir de la mort des criminels : de nombreux moyens de cassation s'offraient à ses défenseurs, et le barreau de Rennes presqu'en totalité voulut plaider une cause qui paraissait si juste à tous les avocats de cette ville : mais leurs efforts furent vains, et l'arrêt du conseil de guerre fut confirmé par le conseil de révision. Le président du premier conseil dénonça au garde-des-sceaux et au ministre de la police la *consultation* et autres *mémoires* signés par treize avocats : mais cette accusation n'eut point de suite et excita l'indignation générale. Cependant S. M. Louis XVIII accorda des lettres de grâce dans lesquelles il est dit : « *Nous avons reconnu que certaines considérations provoquent notre indulgence*, » et la peine de mort fut commuée en vingt années de prison. Le général Travot, presque sexagénaire, ne put supporter un pareil coup : sa raison s'aliéna entièrement, et il fut conduit en cet état au château de Ham, où son épouse l'accompagna : elle vint ensuite à Paris solliciter l'élargissement d'un époux qu'elle chérissait et dont elle était tendrement aimée, mais elle n'eut pas le bonheur de réussir dans sa courageuse démarche. Ce ne fut qu'après une captivité de deux ans que, par la généreuse intervention de S. A. R. le duc d'Angoulême, les fers du général Travot furent brisés ; il fut rendu à sa famille, mais sa raison ne revint plus, et il languit quelque temps encore dans une maison de santé où il termina sa glorieuse et déplorable vie. Jamais l'infortune n'accabla un homme plus estimable, un militaire plus brave, un citoyen plus vertueux.

TREBUTIEN (Guillaume-Stanislas), membre de la société asiatique de Paris, né à Fresney-le-Puceux, près Caen, le 9 octobre 1800. Passionné pour les langues orientales, il s'est livré seul, et sans le secours d'aucun maître, à l'étude de l'arabe, de l'hébreu, du turc et surtout du persan. Il a publié : 1° *Contes extraits du Thouthi Nameh*, 1825, in-8° (tiré à 50 exemplaires) ; 2° *Contes inédits des mille et une nuits*, traduits d'après le manuscrit le plus complet de ce recueil, 1828, 3 vol. in-8°. Il s'occupe en ce moment (1829) de la traduction du poëme persan de *Yoûssouf et Zuleikha*, par le célèbre Djami, et qui est regardé comme le chef-d'œuvre de la poésie orientale. M. Trebutien est lié par la plus étroite amitié avec le célèbre orientaliste allemand Joseph de Hammer.

TREILHARD (J. B.), député aux états-généraux et à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, ministre plénipotentiaire, directeur, conseiller et ministre-d'état, comte de l'empire, grand-officier de la légion d'honneur, etc., naquit à Brives, dans le Limousin, en 1742. Venu fort jeune à Paris, il y embrassa la profession d'avocat, qu'il abandonna passagèrement, lors de l'exil des parlements, pour entrer dans l'administration des fermes. Louis XVI ayant réintégré l'ancienne magistrature dans ses fonctions, Treilhard s'empressa de reprendre la robe, et se fit en peu de temps une si grande réputation au barreau, que le tiers-états de Paris le choisit pour l'un de ses députés aux états-généraux. Treilhard suivit dans cette assemblée l'impulsion de ses principes libéraux et de ses sentiments patriotiques : il vota constamment avec le parti populaire, se prononça hautement contre le *veto absolu*, et fut chargé de la plupart des rapports du comité ecclésiastique. « L'humilité et le détachement » des choses terrestres, dit-il à l'occasion des ordres religieux dont il venait demander la suppression, ont » presque partout dégénéré en une habitude de paresse » et d'oisiveté qui rendent actuellement onéreux des » établissements fort édifiants dans leur principe.... Le » moment de la réforme est donc arrivé, car il doit » toujours suivre celui où des établissements cessent » d'être utiles. » Ce fut lui aussi qui fit mettre les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, et adopter la constitution civile du clergé. Plus d'une fois il fut appelé au fauteuil, et il l'occupa toujours dignement, au milieu des circonstances les plus difficiles. A la séance du 8 mai 1791, lorsque Lanjuinais proposa l'ordre du jour sur les hommages réclamés pour la mémoire de Voltaire, « Je vous rappellerai, s'écria Treilhard, que Voltaire, en 1766, dans une lettre particulière, annonçait cette révolution, dont nous sommes témoins ; il l'annonçait telle que nous la voyons ; » il sentait qu'elle pourrait être encore retardée, que » ses yeux n'en seraient pas les témoins, mais que les » enfants de la génération d'alors en jouiraient dans » toute sa plénitude. C'est donc à lui que nous la devons, et c'est peut-être un des premiers pour lesquels » nous devons les honneurs que vous destinez aux » grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. Je » ne parle pas ici de la conduite particulière de Voltaire ; il suffit qu'il ait honoré le genre humain, qu'il » soit l'auteur d'une révolution aussi belle, aussi grande » que la nôtre, pour que nous nous empressions tous » de lui faire rendre au plus tôt les honneurs qui lui » sont dus. » Violemment interpellé à ces mots par l'abbé Couturier et par M. Gombert, il se contenta de répondre : « Voltaire a été pendant toute sa vie déchiré » par le fanatisme et l'ignorance, il n'est pas étonnant » qu'il puisse encore y être en proie. » Le décret de l'assemblée constituante sur la non-réélection de ses membres n'ayant pas permis aux électeurs de maintenir Treilhard dans ses fonctions de représentant de la nation, les patriotes parisiens ne voulurent pas que son civisme et ses lumières restassent pendant deux années inutiles à la chose publique, et la présidence du tribunal criminel de la Seine lui fut dévolue. Après avoir justifié dans ce poste honorable la confiance de ses concitoyens, et s'être livré presque exclusivement aux devoirs de sa charge tant que dura la session de l'assemblée législative, il reparut dans les rangs des mandataires de la France, sur les bancs de la convention, comme député de Seine-et-Oise. Porté par son caractère à la modération, et privé à-la-fois de sympathie pour la *Montagne* et la *Gironde*, Treilhard siégea parmi ces *indécis de la Plaine*, dont Syeyes dirigeait la prudente et froide politique. Lorsque le roi fut mis en ju-

Digitized by Google

gement, il publia d'abord une opinion pour soutenir qu'il était inviolable, aux termes de la constitution de 1791, et il fit décréter ensuite qu'un conseil serait accordé à ce prince infortuné. Nommé vers ce temps-là président de la convention, il lutta courageusement contre l'influence extérieure, qui cherchait à enchaîner le vote des députés, et défendit, autant qu'il le put, l'indépendance de l'assemblée contre les prétentions et la turbulence des tribunes publiques. Cependant appelé à son tour à décider sur le sort de Louis XVI, il dit, dans la question de l'appel au peuple : « J'ai cru » longtemps cette mesure bonne, mais les inconvé» nients qui y paraissent attachés m'obligent à dire » non. » Lors de la délibération sur la peine, il s'exprimait ainsi : « En consultant le plus grand intérêt de » la republique, que nous ne pouvons, ni ne devons » jamais perdre de vue, je pense, en mon âme et con» science, que la mesure la plus sage et la plus politi» que, est, en déclarant que Louis a mérité la mort, » de décréter un sursis qui laisse à la nation la faculté » d'ordonner de sa personne suivant les circonstances » et les intérêts du peuple français. Je vote pour la » mort avec sursis. » Il entra, au mois d'avril, dans le comité de salut public, qui le chargea bientôt d'une mission pour la Gironde. Il se trouvait à Bordeaux, lorsqu'on y apprit les événements du 31 mai et du 2 juin, et il y subit une détention de quelques jours, de la part des fédéralistes qui, dans leur violente irritation contre la convention, cherchèrent à tirer vengeance de ses décrets sur la personne de l'un de ses membres, considéré comme attaché au parti qui avait frappé Vergniaud et ses amis dans ces funestes journées. Rendu à la liberté, Treilhard parcourut le département de la Dordogne, où il reçut bientôt l'ordre de retourner à Paris comme soupçonné de modérantisme. Après la chute de Robespierre, il rentra au comité de salut public, dont il devint le rapporteur habituel. Ce fut sur sa proposition que le traité de paix conclu à Bâle avec la Prusse obtint la sanction législative, et que l'on décréta l'échange de la fille de Louis XVI avec les commissaires livrés par Dumourier. Devenu président du conseil des cinq-cents, il prononça, le 1er pluviôse an IV, un discours si véhément contre la royauté, que les plus fougueux démagogues, dont cet orateur avait lui-même plus d'une fois flétri la mémoire, l'auraient trouvé à la hauteur de leur exaltation régicide. « Ce fut » en ce jour, dit-il, au moment où je parle, que le » tyran subit la peine due à ses forfaits. C'était beaucoup » pour la justice d'avoir frappé le coupable : c'était peu » pour la nation, si du même coup la royauté n'était » pas anéantie. » Treilhard s'éleva en conséquence avec force contre les fonctionnaires publics qui ne voulaient pas jurer haine à la royauté, et proposa la peine de mort contre ceux qui provoqueraient le rétablissement de la monarchie ou du gouvernement révolutionnaire. Il parla aussi contre les parents des émigrés, et sortit du conseil le 20 mai 1797. Nommé, peu après, au tribunal de cassation, après avoir refusé le ministère de la justice, il y fut revêtu de la présidence de l'une des sections, et passa successivement à Lille, à Naples et à Rastadt, en qualité d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire. Il entra au directoire le 15 mai 1798, en remplacement de François de Neufchâteau, et y resta jusques au mois de juin 1799, que la majorité des conseils l'obligea de se démettre, ainsi que Merlin et La Réveillère-Lépeaux. Treilhard vécut peu de temps dans la retraite : il obtint d'abord sous le gouvernement consulaire la présidence du tribunal d'appel de Paris, et vint ensuite siéger au conseil d'état, qui le choisit pour rapporteur dans les plus grandes circonstances et sur les matières les plus délicates. Chargé, à la séance du 26 nivôse an XII, de communiquer au corps-législatif le sénatus consulte relatif à son organisation, il montra que l'habitude du langage républicain ne l'avait pas rendu inhabile au rôle de courtisan, et célébra, en termes pompeux, le génie de Bonaparte, les merveilles de son consulat, la vigueur et la sagesse de son gouvernement : « Les na» tions jugeront votre ouvrage, dit-il : il n'appartient » qu'au temps de marquer aux législateurs la place qui » leur est due : mais ce que nous pouvons prévoir ou » garantir, c'est le sentiment de surprise et d'admi» ration dont nos neveux ne pourront jamais se dé» fendre quand ils verront, du choc de toutes les pas» sions, de l'agitation des esprits dans tous les sens, de » la confusion d'une administration sans règles, du » sein d'une corruption totale, du chaos enfin de l'a» narchie, s'élever un gouvernement qui, dès sa nais» sance, aura réuni toute la vigueur de la jeunesse à » toute la prudence de la maturité. » Faisant ensuite l'énumération des actes par lesquels Bonaparte se recommandait à la reconnaissance des générations futures, et signalant d'avance les effets des divers codes à la confection desquels il avait lui-même puissamment contribué, Treilhard finit en s'écriant : « Voilà, voilà » les traits qui distingueront, dans la postérité, et » notre siècle et l'homme qui lui donnera son nom, » parce que déjà il lui a imprimé son éclat ! » La conspiration de Georges lui fournit bientôt une nouvelle occasion de manifester son dévouement au chef de l'état. Dans la séance du 8 ventôse an XII, il exposa devant le corps législatif les motifs d'un projet de loi tendant à faire considérer, comme complice de ce héros de la chouannerie quiconque le recèlerait lui ou ses affidés, et il se demanda *si tout Français ne devait pas frémir en pensant qu'une poignée de brigands, soudoyés par des brigands plus atroces qu'eux, pouvaient frapper d'un seul coup tous les citoyens et couvrir de deuil toute la république.* Cependant, tout en s'efforçant de soulever l'indignation des gens de bien pour les préparer à donner une adhésion complète aux actes qu'il venait proposer, Treilhard eut soin de mêler quelques accents de modération à ses cris de vengeance. « Mais que nos lâches ennemis, dit-il, ne puissent pas » se glorifier de nous faire dépasser les règles d'une » justice exacte, lors même qu'une indignation si bien » motivée, si fortement sentie, devrait justifier l'excès » de quelques mesures. » Quand Bonaparte, dédaignant le titre modeste de consul, ambitionna celui d'empereur, Treilhard fut choisi pour porter au tribunat le sénatus-consulte qui rétablissait le gouvernement monarchique héréditaire dans la famille de Napoléon, et l'ex-président du conseil des cinq cents, le démocrate qui avait fait décréter la peine de mort contre quiconque manifesterait le moindre vœu pour la royauté, se chargea de dire anathème au régime populaire, et de saluer avec enthousiasme l'avénement au trône d'un guerrier qui avait dispersé par la puissance du sabre, à Saint-Cloud, les organes constitutionnels de l'opinion nationale. Et néanmoins Treilhard osa prétendre, pour éloigner le soupçon d'avoir déserté les anciens principes, que le sénatus-consulte du 28 floréal an XII n'était qu'un juste hommage à la souveraineté nationale, et il ne craignit pas de déclarer que la nouvelle constitution ne faisait qu'*assurer à la France le quiète les résultats que l'humanité et la philosophie avaient dû attendre de la révolution*, c'est-à-dire *la liberté politique sans anarchie, la liberté civile sans confusion, la liberté des cultes sans licence, la liberté de la presse sans moyens de soulèvements et de diffamation, l'égalité des droits, bien différente de l'égalité insensée des fortunes.* « Voilà, s'écria-t-il, ce qu'avaient désiré les hommes » éclairés de toutes les nations et de tous les âges : voilà » le fruit que nous retirons de quinze années d'une » pénible et laborieuse expérience, voilà les bienfaits » que contient et que doit transmettre à nos derniers » neveux le sénatus-consulte que nous vous présen» tons. » Napoléon lui tint compte de ces phrases pompeuses, de ces apologies mensongères, et le nomma président de la section de législation, au conseil d'état. En 1810, il le désigna pour faire l'ouverture de la session du corps-législatif, et lui confia spécialement la défense du nouveau Code pénal et du plan d'organisation de l'administration judiciaire, toutes choses auxquelles Treilhard avait pris une part active. L'empereur perdit ce zélé serviteur, à la fin de la même année (le 1er décembre) : il était alors âgé de soixante-huit ans.

TRENCK (Frédéric, baron de), né à Kœnisberg, le 16 février 1726, d'une famille dont ses ancêtres remontaient jusqu'au temps où l'ordre teutonique convertit les Borusses pour rester maître de leur pays. Doué d'une

grande capacité, d'une belle figure, d'une taille avantageuse, et d'une force athlétique : remarquable d'ailleurs par un courage déjà éprouvé ainsi que par des connaissances étendues : présenté au roi de Prusse à dix-sept ans, comme l'élève de l'université le plus distingué ; admis aussitôt dans les gardes-du-corps : élevé au grade la même année, et chargé de montrer la nouvelle manœuvre à la cavalerie silésienne, le jeune Trenck pouvait porter très haut ses espérances : mais il vit sa destinée interverlie par une des plus dangereuses faveurs de la fortune, et si une assez grande célébrité lui fut réservée, ce ne fut qu'à force de malheurs, mérités en un sens, qu'il l'acquit. On avait décidé en Suède de demander pour le prince royal une des deux sœurs du roi de Prusse. La princesse Ulrique était l'aînée, mais on lui croyait une humeur altière. Le négociateur envoyé à Berlin eut ordre de chercher d'abord à bien connaître les deux sœurs. La princesse Amélie, instruite de ce dessein, n'ignorait point que jusqu'alors on préférait son caractère. Comme elle n'eût pas consenti à embrasser le luthéranisme, seule croyance de la cour de Suède, elle fit part de ses perplexités à sa sœur qui, plus jalouse de porter bientôt la couronne à Stockholm, répondit que pour éviter ce mariage, il suffirait d'affecter, en présence du diplomate suédois, des sentiments hautains et peu d'estime pour la maison de ses maîtres. Ce rôle fut bien joué, et la princesse Ulrique, prenant des soins tout contraires pour tromper l'ambassadeur, dut à cette feinte affabilité le titre qu'elle avait ambitionné. Cependant un dépit secret se manifesta chez la princesse délaissée et lui inspira sans doute le désir de quelque dédommagement : tandis que l'impérieuse Ulrique arrivait à ses fins avec dissimulation, sa sœur, plus timorée, se donna brusquement à l'officier qui, pendant la fête même occasionée par ce mariage, faisait la police du bal. Les franges de son écharpe lui furent enlevées. L'air martial du jeune Trenck, sa physionomie spirituelle, expliquaient assez cet incident mystérieux qui aussitôt occupa tout le monde, et dont le roi ne manqua pas de plaisanter. La princesse Amélie, qu'on était loin de soupçonner, trouva le moment de dire à Trenck : « Si vous voulez que vos franges vous soient rendues, venez chez moi à telle heure. » Les rendez-vous se multiplièrent : bientôt l'imprudent jeune homme eut l'équipage le plus brillant et le plus somptueux de tout le corps. Malgré les conjectures que cette dépense fit faire, l'intrigue ne fut point devinée à cette époque ; et la guerre vint différer le malheur de Trenck. Le roi lui donna plusieurs marques de confiance durant cette campagne de 1744. Un jour Trenck amena vingt-deux prisonniers : Frédéric l'admit à sa table, et lui conféra lui-même l'ordre du mérite, en disant devant l'ambassadeur d'Angleterre : « Voici le » matador de ma jeunesse prussienne. » Mais la fin de la guerre fut le terme de cette prospérité. Les transports de la princesse en revoyant ce beau front orné d'un peu de gloire, n'étaient pas propres à lui inspirer une circonspection pourtant si nécessaire. Le monarque sut que l'honneur du sang royal était gravement compromis, et c'était par celui de tous ses sujets peut-être pour qui il avait le plus fait, en raison de l'âge ou des services, et que dès longtemps il avait présenté aux hommes choisis qui composaient sa société particulière, aux Pollnitz, aux Maupertuis, aux Voltaire. Cependant il y mit d'abord de la bonté. Il ne pouvait guère s'expliquer que d'une manière indirecte ; mais il crut que cet avis suffirait. L'audace de Trenck n'en fut pas déconcertée. Enfin, à la parade, Frédéric lui dit de manière à être entendu de lui seul : « Monsieur, la tempête s'a» masse, prenez garde à vous. » Mais que ne peut l'empressement d'une femme sur le cœur de celui qui a la faiblesse de se dire qu'au besoin il sera protégé ? Sous un prétexte assez frivole, les arrêts punirent une nouvelle marque d'assiduité. Il en sortit pour porter des dépêches à Dresde ; mais lorsqu'il rendit compte de sa mission, le prince lui dit sèchement : « Où étiez-vous » avant ce voyage ? — Aux arrêts, Sire. — Retournez-y. » Quatre mois après, la campagne de 1745 rendit à Trenck la liberté. Il fut blessé à Strigau, et il eut deux chevaux tués sous lui à côté du roi, dont les dispositions parurent dès lors changer à son égard. Dans la brillante journée de Sorr, il servait comme adjudant de Frédéric, et eut quelque part aux succès ; mais il n'évita pas ensuite d'aggraver par des torts apparents les torts réels qui ne pouvaient être oubliés. Un de ses parents, François Trenck, si connu par sa taille colossale, sa fureur et ses violences, commandait un corps de pandours au service de l'Autriche. Une correspondance entre les deux cousins était naturelle, puisque François, en 1743, avait institué Frédéric son légataire universel. Cependant une lettre reçue de cet officier ennemi, quelques jours après la bataille de Sorr, fut dénoncée au roi comme un indice de trahison, et Trenck fut jeté le lendemain dans la forteresse de Glatz. Ignorant qu'il ne devait y être retenu qu'une année, il s'occupa de se ménager des moyens d'évasion, ce qui acheva de le faire considérer par le roi comme un rebelle. L'argent que le jeune Trenck recevait de la princesse allégeait cette détention et devait bientôt y mettre un terme. Cependant deux tentatives ayant échoué, il fut réduit à sauter dans les fossés de la place à l'improviste, et sans prendre sur lui l'argent qu'il avait caché. Schœll, un des lieutenants de la garnison, voulut franchir avec Trenck les fossés, mais il se blessa, et Trenck, l'ayant emporté sur ses épaules, traversa à la nage la rivière de Neisse, embarrassée par les glaçons, le 24 décembre 1746. Ni dangers ni privations ne les arrêtèrent ; ils sortirent du territoire de la Prusse, et ils marchèrent jusqu'à Elbing au-delà de Dantzick ; trajet bien difficile dans le dénûment où ils étaient, et que quelques biographies ont supposé de trois cents lieues pour en doubler la merveille. Tandis que Trenck se remettait de ses fatigues dans cette ville où il avait trouvé de l'appui, sa mère vint lui apporter une somme d'argent, en l'engageant à prendre du service à Vienne. Un don de la princesse Amélie acheva de faciliter ce voyage. Le généreux Trenck n'oublia pas Schœll qui était malade à Thorn, et ils se rendirent ensemble dans la capitale de l'Autriche. Ce voyage était de la part de Trenck une nouvelle faute, et semblait justifier les imputations par lesquelles on l'avait noirci aux yeux du roi, à qui on ne manqua pas de persuader alors que le fugitif livrait au cabinet de Vienne les plans des forteresses prussiennes. Accueilli du prince Charles et même de l'empereur, Trenck osa intercéder en faveur de François le pandour, détenu à l'arsenal sous le poids d'une accusation grave ; mais il lui fut bientôt prouvé que cet homme cupide et bizarre, prévenu sans doute de quelque secrète jalousie, ne cherchait qu'à le perdre. François paraît avoir eu en effet la bassesse de révéler un moyen d'évasion proposé par son parent, qui même eut à se défendre en duel contre trois officiers, dont un particulièrement eût reçu mille ducats s'il eût pu l'expédier pour l'autre monde : c'était une véritable tentative d'assassinat. Tous trois furent désarmés par l'heureux Trenck, qui, ne se mettant plus en peine, comme on pense bien, de faire rendre la liberté à son cousin, partit pour la Hollande, dans le dessein de passer aux Indes. Mais il y renonça à Nuremberg : un parent de sa mère, le général Liéven, l'engagea au service de Russie comme capitaine des dragons de Tobolsk. Avant de s'embarquer pour Riga, il faillit être enlevé à Dantzick par une troupe de recruteurs de Berlin. Il eut également besoin de toute son audace pour éviter ensuite de relâcher à Pillau où était une garnison prussienne. Il reçut à Moscow un accueil très distingué. Hindford, cet Anglais qui avait été témoin de la faveur dont Trenck avait joui à la cour de Prusse, se trouvait alors ambassadeur auprès d'Elisabeth. Elle recommanda à son chancelier cet officier de hautes espérances, et même le jour où il lui fut présenté, après avoir fait un poëme à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, elle lui donna de sa main une épée enrichie de diamants. Comme cette cour aux extrémités de l'Europe prétendait déjà n'avoir plus rien de barbare, il n'est pas surprenant qu'une seconde Amélie, une Moscovite d'un rang élevé, ait aussi déclaré au baron de Trenck qu'elle avait à son égard des intentions très obligeantes. Plus jolie et plus jeune que la princesse de Prusse, qui d'ailleurs se trouvait à quatre cents lieues, elle fut d'autant mieux écoutée qu'elle paraissait aussi comprendre

Digitized by Google

qu'un officier peut avoir besoin d'argent : c'était le faible de Trenck auprès des altesses. Celle-ci mourut presque subitement au bout de quatre mois, laissant à son ami une valeur de sept cent mille ducats. Il ne lui manquait que de porter ses vœux jusqu'à l'impératrice, qui vivait dans le célibat : mais du moins il séduisit, peut-être sans y songer, la femme du chancelier de l'empire, et elle le sauva quelque temps après d'un piége tendu par l'envoyé prussien. Ainsi démasqué, cet homme qui avait voulu capter à tout prix la bienveillance du vindicatif Frédéric II, mourut de honte. A cette époque François de Trenck, se voyant condamné à la prison pour le reste de ses jours, se donna la mort. Il laissa tous ses biens à son cousin, selon l'ancienne donation, mais à condition qu'il ne servirait jamais dans d'autres armées que dans celles de l'Autriche. Le légataire voulut remplir cet engagement, mais il n'alla pas directement à Vienne. Très bien reçu à Stockholm par la sœur d'Amélie, il rendit de grands services aux habitants de Gothembourg, et après avoir été forcé par la tempête de prendre terre en Norwége, il partit d'Amsterdam pour la capitale de l'Autriche, où, afin de ne pas perdre la succession qu'il venait réclamer, il se convertit au catholicisme en 1780. D'autres obstacles restaient à surmonter. En trois ans, et à force de sacrifices, il termina soixante-trois procès : mais le plus difficile devait être jugé par la cour de Hongrie. Trenck le perdit, et ne reçut en dernier lieu de ce riche héritage qu'environ soixante mille florins. Fatigué de ces dégoûts, il alla visiter les capitales de l'Italie. Après quelques autres vicissitudes, il rejoignit chez les Hongrois le régiment des cuirassiers de Cordoua, dans lequel il venait d'être nommé capitaine. Peu de temps après, la mort de sa mère l'appela à Dantzick où il ne prévoyait pas que la vengeance du roi de Prusse l'attendait. Mais on fit croire à ce prince que Trenck voulait attenter à sa vie, et n'était à Dantzick que dans ce dessein : ce soupçon fut accueilli avec une impardonnable précipitation. Peut-être aussi le roi feignit-il seulement d'ajouter foi à cette calomnie. Au moment où Trenck allait s'embarquer, trente hussards l'enlevèrent dans la nuit, et le conduisirent à Berlin, où, en saisissant le portrait de la princesse Amélie, on confisqua aussi tout ce que le prisonnier avait d'argent et de bijoux. En le faisant jeter dans les prisons de Magdebourg, Frédéric, quelquefois si dur malgré ses sentiments philosophiques, déclara que l'évasion du captif serait suivie des châtiments les plus rigoureux. Des officiers encore jaloux de l'ancienne prospérité de cette victime du pouvoir arbitraire, mirent à profit le ressentiment royal, et pensèrent bien que le prince ne se fâcherait pas de la manière dont ses ordres seraient interprétés. Le cachot réservé à Trenck était dans une casemate, quelque clarté y parvenait ; et comme le prisonnier était robuste et qu'on ne l'avait pas d'abord chargé de fers, son sort n'eût pas été affreux s'il n'eût pas souffert de la faim à tel point qu'un jour, lorsqu'il put enfin manger suffisamment, ce fut pour lui une jouissance inexprimable. Aussi adroit, aussi ingénieux que hardi, il devait tenter quelque moyen de délivrance. Déjà une issue souterraine était presque entièrement pratiquée : mais des soldats qu'il avait gagnés et qui, par l'entremise d'une juive, sollicitaient l'intervention de l'ambassadeur d'Autriche, furent dénoncés au frère d'Amélie. Aussitôt il les fit pendre, et il ordonna la construction d'une prison nouvelle, ne remarquant pas que c'est une petitesse de la part d'un homme qui commande, de s'engager dans une lutte contre un homme qui est dans les fers. Là, des anneaux scellés aux pieds, aux mains et au milieu du corps, arrêtaient les mouvements du prisonnier. Un carcan y fut ajouté bientôt, et ces chaînes pesaient soixante-huit livres. L'étendue de son cachot était de huit pieds sur dix. Il y voyait sa tombe déjà creusée, et marquée de son nom à côté d'une tête de mort. Sur l'épaisse muraille le même nom était tracé en caractères rouges, mais on avait négligé de mettre au dessus : *Par les soins de Frédéric-le Grand*. Un faible balancement du haut du corps était le seul moyen laissé à Trenck pour entretenir en lui quelque mouvement, et l'humidité de cet antre, construit en plâtre et en chaux dans l'espace de onze jours, était telle qu'en venant en faire la visite, on était obligé d'ouvrir entièrement la porte durant quelques minutes, pour que la vapeur n'éteignît pas les lumières. Après six mois, l'eau cessa de dégoutter de la voûte à la place où l'infortuné était tenu de s'asseoir. Ensuite il trouva un moyen de remuer sa chaîne de manière à s'avancer ou à se reculer de deux pieds, et même il parvint ensuite à quitter tous ses fers qu'il reprenait au moment de l'inspection. Mais un ordre survint de le faire éveiller de quart-d'heure en quart-d'heure par les cris des sentinelles, et cela dura quatre ans. Sa force était si grande qu'au milieu de ces traitements, il conserva la santé, trouva des consolations dans l'étude, et composa plusieurs pièces de vers qui ont été imprimées en Allemagne. Il se mit aussi à graver avec un clou sur des gobelets d'étain, dont quelques uns circulèrent et dont le plus heureux, parvenu à Vienne, décida Marie-Thérèse à charger son ministre en Prusse de préparer l'élargissement de cet officier qui était au service d'Autriche. Pendant ce temps, quelques hommes de la garnison furent gagnés au moyen des sommes que la tendre Amélie faisait passer dans ce lieu de souffrance ; mais, toujours artisan de sa propre infortune, Trenck s'avisa d'annoncer que dans vingt-quatre heures on le verrait sur les glacis de la ville. La surveillance redoubla, et cependant, lorsque tout espoir semblait détruit, après neuf ans et cinq mois, Trenck fut libre, le 24 décembre 1763. On ne sait pas précisément à quelle circonstance fut dû cet ordre subit, qui, au reste, paraît avoir coûté beaucoup d'argent. Ces neuf années sont une des taches ineffaçables du règne de Frédéric II ; son nom rappellera toujours celui de Trenck, comme le souvenir de Sabinus et d'Eponine est attaché à l'histoire de Vespasien. Pendant ces longues années, la douleur consumait la princesse Amélie, malheureuse peut-être de rester auprès du trône, et de ne pouvoir partager l'extrême misère dont elle était la première cause. Peut-être aussi ne fut-ce que parce qu'elle avait perdu à jamais toute beauté que Trenck obtint sa grâce. Les yeux d'Amélie éteints et contournés, restaient ordinairement fermés ; les jambes et la voix lui manquèrent presque entièrement, et ses bras se paralysèrent : elle eût péri dès-lors si elle n'eût pas espéré toujours. Arrivé auprès de ceux qui avaient intercédé pour lui, Trenck ne s'y trouva pas encore en sûreté, il fut enfermé durant dix semaines. Pour retenir les sommes qu'il avait à toucher, on faisait croire à Marie-Thérèse que la colère de cet aventurier contre le roi de Prusse s'exhalait en horribles menaces ; mais enfin l'empereur le délivra. Voyant toutefois peu de chose à espérer en Autriche, où on lui donnait seulement le grade de major, il choisit pour séjour Aix-la-Chapelle. Il y épousa, en 1765, la fille du bourguemestre ; il fit un commerce de vins, et il écrivit des plans de réforme politique ; ses idées plurent souvent à Joseph II. Après avoir publié *le Héros Macédonien*, qui fit sensation, Trenck rédigea un recueil hebdomadaire, puis une gazette qu'il supprima bientôt, quoiqu'elle fut très goûtée, mais dont les principes républicains déplaisaient à Marie-Thérèse. Il se permit toutefois un opuscule sur le partage de la Pologne. Après un voyage de trois années, il revint dans sa famille, mais il éprouva une perte considérable qui le rejeta dans la vie aventureuse. Il s'occupa d'agriculture pendant dix années dans son château de Zwerback en Hongrie, puis il publia des poésies, et l'histoire de ses malheurs : ce dernier ouvrage fut lu avidement. En 1787, après quarante-deux ans d'absence, reçu avec bonté à Berlin par le nouveau roi, le baron de Trenck revit la princesse Amélie : cet homme courbé avant l'âge sous les fers appesantis par le Salomon du Nord, et cette altesse de sang royal qui avait tant expié son erreur et qui mourut quelques jours après une entrevue si longtemps différée, passèrent ensemble trois heures dans les larmes. Ceux qui avaient géré les biens de Trenck à Kœnisberg les avaient dissipés. Il éprouva encore d'autres revers, et il composa de nouveaux écrits : la publication de ses *Mémoires*, en France, lui ayant donné de la célébrité, il vint à Paris vers la fin de 1791, mais les affaires générales occupaient les esprits, et il s'y trouva dans l'abandon : sa

femme était restée à Vienne. En 1794, on affecta de voir en lui un émissaire secret du roi de Prusse, et ensuite on le dit compromis dans la conspiration des prisons : il fut envoyé à la mort, le 25 juillet. On a recueilli de lui ce mot à la foule qui le regardait passer avec d'autres victimes : « Eh bien ! de quoi vous émerveillez-vous ? ce n'est qu'une comédie à la Robespierre. » L'histoire de sa vie, sous le titre de *Mémoires*, a excité beaucoup d'intérêt : il l'a écrite avec une grande indépendance d'esprit, et il s'efforce d'y excuser l'implacable Frédéric. Il en existe en français deux traductions. Celle du baron de Bock est en 2 vol. in-12, Metz, 1787. Le Tourneur a fait l'autre, 3 vol. Paris, 1788. Dans l'*Examen politique et critique de l'histoire secrète de la cour de Berlin*, le baron de Trenck s'attache surtout à réfuter les calomnies de Mirabeau contre plusieurs souverains du Nord, et son style a été très approuvé de La Harpe.

TRIPIER LE FRANC (Claude-François), né à Versailles, le 24 août 1760, reçut à Sceaux les premiers éléments de son éducation, et s'y fit remarquer par son travail et son amour pour l'étude. Ses parents, voulant lui donner une instruction plus solide, le mirent bientôt au lycée d'Orléans. Là, comme à Sceaux, il se distingua par ses brillants succès. A dix ans, il remporte le prix d'honneur, premier prix de discours latin. Peu après on le mit chez un notaire, où il resta jusqu'à ce qu'il pût entrer surnuméraire aux finances. M. Necker, alors ministre, voulut bien lui promettre un prompt avancement, mais les chances diverses qu'éprouva cet administrateur l'empêchèrent de réaliser ses promesses. Depuis 1776 jusqu'en 1814, époque à laquelle il fut mis à la retraite, M. Le Franc fut employé, soit au ministère des finances, soit à celui de l'intérieur, et parvint à être chef de division, ce qu'il ne dut qu'à son travail opiniâtre et à son assiduité, sans jamais rien demander pour lui. En 1814 M. de Vaublanc, ne voyant pas en lui une couleur assez prononcée, le mit à la retraite. Dès l'organisation de la garde nationale, M. Tripier Le Franc y fut nommé lieutenant, et peu après capitaine en second. Lors de l'arrivée des alliés à Paris, il marcha un des premiers à l'ennemi : rentré dans la capitale, il contribua par sa prudence à la tranquillité de Paris. Après avoir été mis, à cause de son âge, dans les cadres de réserve, organisés au commencement de 1827, il fut nommé par le préfet de la Seine membre du conseil de recensement de la garde nationale ; mais au mois d'avril de la même année, M. Le Franc reçut, par ordonnance du roi, sa nomination de capitaine en premier dans les cadres actifs de cette garde : malheureusement il y avait dix jours qu'elle n'existait plus. M. Lefranc pendant son honorable carrière n'a pas cessé de cultiver la littérature. Malgré les prières de ses amis et les instances réitérées des personnes qui l'ont entendu lire ses fables et ses contes dans les salons de la capitale les plus renommés pour la délicatesse du goût, et aux séances publiques de la société des belles-lettres, M. Le Franc se refusa toujours et se refuse maintenant encore à les réunir en un corps d'ouvrage. « Sa touche, dit une biographie imprimée en 1800, est vraiment en poésie « ce qu'est en peinture celle de Téniers et de Callot : ses fables sont plutôt des contes que des fables, et cette manière, qui n'est qu'à lui, le fera lire malgré la réputation de tous les fabulistes qui l'ont précédé. » Comme Vigée, M. Le Franc excella dans la lecture à haute voix, comme Vigée cependant il n'eut jamais besoin d'avoir recours à l'art pour faire applaudir ses ouvrages. On trouve des contes, des fables et des chansons de cet auteur dans les recueils du temps, tels que le *Panthéon littéraire*, les *Étrennes lyriques*, les *Étrennes de Polymnie*, l'*Almanach des Muses* et celui *des Grâces*. M. Le Franc a, dit-on, en portefeuille quelques comédies, une traduction en vers de Martial, un choix nombreux de contes et de fables, et des épigrammes contenues en trente-quatre livres. Il a fait paraître : 1° *Plaisirs et Peines, ou les Travers d'une jolie femme*, roman traduit de l'anglais, 1801, 2 vol. in-12 ; 2° *les Jeux des jeunes garçons, représentés en vingt-cinq gravures, avec l'explication de chaque jeu, accompagnés de fables nouvelles*, Paris, 1811, in-8° oblong ; 3° *Histoire d'un Chien mouton, sujet, etc.*, Paris, 1824, in-8° oblong : ce conte parut d'abord dans le *Cirque olympique, ou Exercices de M. Franconi*.

TRONCHET (François Denis), né à Paris en 1726, d'un procureur au parlement, fut destiné de bonne heure à la profession d'avocat. Doué d'une volonté forte, d'un esprit vigoureux et d'une raison supérieure, il eût brillé parmi les avocats les plus distingués du barreau, mais une voix faible et une respiration difficile lui interdirent la plaidoirie, et ne lui laissèrent que les triomphes du cabinet : sa pénétration portait la lumière dans les questions les plus compliquées. S'il se laissait surprendre à quelque erreur, il revenait avec empressement à la vérité, aussitôt qu'il lui était donné de la saisir. Il écoutait avec une patience admirable les exposés les plus inextricables, et voyait d'un coup-d'œil les moyens propres à faire valoir une cause. Il aimait surtout à indiquer aux jeunes avocats les sources abondantes où s'alimentaient leurs talents. Gerbier lui-même, l'éloquent Gerbier, venait préparer avec lui ces discussions brillantes auxquelles il appliquait ensuite tous les prestiges de son art. Après la dispersion des parlements par le ministère Maupeou, Tronchet ferma son cabinet et se consacra tout entier aux sciences et aux lettres. Après le retour des cours souveraines, il employa tout l'ascendant de son autorité pour rétablir l'harmonie entre ceux de ses confrères qui avaient suivi des routes différentes dans cette révolution parlementaire : mais bientôt des événements d'une tout autre importance la firent oublier. Tronchet venait de succéder à Gerbier comme président de l'ordre des avocats, lorsque les états-généraux furent convoqués, et eut l'honneur d'y représenter la capitale. Bien qu'ami sincère de l'ordre, il vit avec plaisir cette annonce de la réforme des abus ; mais cependant il vit à côté de l'ardeur inconsidérée d'innover, le danger d'ébranler l'ancienne constitution, s'opposa de tout son pouvoir à ce que la chambre des communes se formât en assemblée nationale, et défendit avec persévérance les propriétés qu'une philanthropie mal éclairée voulait imprudemment attaquer : mais ses efforts furent inutiles, et on le crut auteur des décrets portés sur cet objet, parce qu'il en fut souvent le rapporteur. Le 18 février 1790, il appuya la suppression des droits d'aînesse et de masculinité, dans les successions des ci-devant nobles, et s'éleva ensuite contre l'institution des jurés, et contre la réunion de l'état Venaissin à la France. Ses idées n'étaient pas toujours accueillies, mais on rendit une pleine justice à la sagesse de ses vues, et à l'étendue de son érudition. Le 30 janvier 1791, il réclama contre l'insertion de son nom dans la liste des membres du club monarchique : quoiqu'il combattît sans relâche le cri des passions et cette funeste tendance d'une partie de l'assemblée à une liberté illimitée, il conserva toujours un ascendant remarquable. Mirabeau l'appelait le *Nestor de l'aristocratie*. *Souvenez-vous*, disait un jour celui-ci à ses collègues fatigués de l'entendre prononcer un long discours, *que M. Tronchet n'a pas la poitrine aussi forte que la tête.* Il présida l'assemblée en mars 1791, et, en juin, il fut un des trois commissaires chargés de recevoir les déclarations de la famille royale à son retour de Varennes. Il s'était aperçu des vices de la constitution à laquelle il avait travaillé : mais il sentait le danger de la retoucher dans un moment de fermentation, et vota, avant la fin de la session, la révision de ce pacte fondamental après plusieurs législatures. Ce fut par son organe que la ville de Paris déclara qu'elle renonçait à ses privilèges. A cette époque de la dissolution de la constituante, il alla se délasser à la campagne de ses longs travaux. Le choix que Louis XVI fit de sa personne pour être son défenseur, en l'arrachant à sa retraite, ajouta aux dangers de sa position déjà menacée par ses antécédents. Tronchet n'hésita pas à se charger d'une fonction qu'il regardait comme un devoir, et à laquelle le rang de l'accusé attachait un intérêt particulier. L'exemple de Target ne l'influença en rien ; il craignit seulement de n'avoir pas les talents propres à sauver son client : il ne pouvait le défendre qu'en avocat et en jurisconsulte, et c'étaient précisément les seuls moyens que Louis XVI voulait qu'on employât pour

lui. Le résultat fut tel qu'il l'avait prévu. Le prince n'en fut pas moins touché de son zèle, et lui en témoigna sa reconnaissance en lui donnant dans son testament un brevet d'immortalité. Il retourna dans sa retraite : mais, quelques mois après, le comité de sûreté générale ayant voulu le faire arrêter, il sut se dérober à toutes les recherches jusqu'après le 9 thermidor. Cet événement lui rendit le repos, mais ne lui rendit pas sa fortune, devenue insuffisante pour les besoins croissants de sa vieillesse : alors il rouvrit son cabinet de consultations, et prit soin de recueillir toutes celles qu'il avait faites, et qui excédaient le nombre de dix-huit cents. En septembre 1796, le département de Seine-et-Oise le nomma député au conseil des anciens ; il le présida vers la fin de novembre. Ses travaux pendant quatre ans qu'il y siégea sont innombrables ; ils eurent pour objet les lois relatives aux successions, aux légitimes, aux renonciations, au régime hypothécaire, aux domaines congéables. Il fit un rapport sur les ascendants d'émigrés, et un autre tendant à purger la procédure par jurés du subterfuge de la question intentionnelle. Après les événements du 18 brumaire, il fut adjoint à une commission du conseil des cinq-cents, chargée de préparer un travail sur le code civil, dans lequel il fit prédominer une grande partie de nos lois municipales sur les institutions du droit romain. En avril 1800, il devint membre et ensuite premier président de la cour de cassation. En février 1801, il fut appelé par les consuls, le corps législatif et le tribunat, à siéger au sénat conservateur. Vers la fin de 1804, il obtint la sénatorerie d'Amiens et la décoration de grand officier de la légion d'honneur ; et malgré son grand âge, il faisait encore entendre quelquefois dans le premier corps de l'état les accents de sa mâle raison. Il mourut le 10 mars 1806, d'une maladie que rien n'annonçait, et fut enseveli avec pompe dans l'église souterraine de Sainte-Geneviève (alors le Panthéon), en vertu du décret impérial qui consacrait ce monument à recevoir les restes des grands dignitaires de l'empire. François de Neufchâteau, président du sénat, prononça son éloge sur sa tombe. On a remarqué que Tronchet présidait, en avril 1791, l'assemblée constituante, lorsqu'elle forma le cortége de Mirabeau, porté le premier au Panthéon, par décret de cette assemblée, et que lui-même a été enseveli le premier des sénateurs dans le même lieu, et à une époque correspondante. Tronchet n'accordait rien à ces frivolités de la vie que l'on est convenu d'appeler *plaisirs*, il donna tout son temps aux sciences et aux lettres. Il voulut connaître les mathématiques lorsqu'il touchait déjà au terme de sa carrière ; il y fit des progrès assez rapides. Il a laissé en manuscrit une traduction de l'introduction de *l'Histoire de Charles Quint*, par Robertson ; un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, par Hume ; un *Tableau de l'établissement du mahométisme* ; des *Traductions* en vers de quelques fragments de l'Arioste, de Milton, de Thomson, etc. ; enfin une tragédie de *Caton d'Utique*.

TRONSON DU COUDRAY (Guillaume Alexandre), né à Reims, le 18 novembre 1750, le dernier de dix enfants, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique ; mais malgré les succès que ses talents précoces lui promettaient dans cette carrière, il se refusa à des engagements qu'il ne se sentait pas capable de remplir, et embrassa celle du commerce. Une circonstance personnelle lui révéla bientôt à lui-même sa véritable vocation. Attaqué dans ses intérêts par un associé infidèle, et obligé de recourir à la loi, il plaida sa cause avec une énergie et une éloquence telles que dès lors sa place fut marquée parmi les plus célèbres avocats de l'époque. Il vint à Paris, et y débuta par une cause sur laquelle tous les yeux de la France étaient fixés, par l'intérêt qu'y attachait le vertueux abbé de l'Épée. Cet instituteur avait parmi ses élèves un sourd-muet qu'il regardait comme l'unique rejeton de la famille illustre de Solar ; et le sieur Cazeaux était accusé d'avoir, de concert avec la comtesse de ce nom, supprimé l'état du jeune infortuné. On sent quelles mesures l'avocat avait à garder dans cette cause ; son habileté sut triompher de tous les obstacles, l'innocence du sieur Cazeaux fut proclamée par ses juges, et l'honnête abbé de l'Épée, en quelque sorte le plus intéressé dans cette affaire, ne lui sut pas mauvais gré de son triomphe. Un succès aussi brillant attira sur lui l'attention publique, et une nombreuse clientelle en fut la récompense méritée. On doit à cette confiance une foule de plaidoiries et de mémoires dont l'attrait n'a pas disparu avec les circonstances qui les ont fait naître : on n'a pas oublié surtout le mémoire qu'il composa pour le barreau de Nogent-le-Rotrou, contre le savetier de cette ville qui prétendait se faire admettre dans l'ordre des avocats. Si l'on veut savoir quels sont les devoirs que *les chefs d'emploi* ont à remplir avec leurs *doubles*, on en trouvera un traité complet dans son mémoire pour la demoiselle *Sainval* contre madame *Vestris*, toutes deux comédiennes. La révolution vint interrompre la carrière brillante de M. Tronson ; il l'accueillit avec modération : il n'avait pas à se plaindre de l'ancien régime ; mais il n'adopta pas aveuglément les folles espérances de l'avenir. Le pillage de la manufacture de Réveillon ne tarda pas à justifier ses craintes : il conçut et fit entendre tout ce qu'on avait à redouter d'une révolution qui se montrait à sa naissance aussi sanguinaire que la tyrannie. Au milieu des débris qui signalèrent les premiers pas de cette révolution, et du mépris des formes de l'ancienne monarchie, Tronson conserva le respect qu'il lui avait jadis voué, et se rangea parmi les plus fidèles serviteurs du roi malheureux. Target avait refusé de défendre Louis XVI devant la convention ; le bruit se répandit bientôt que Tronchet lui refusait également son ministère. Tronson passa sur toutes les considérations pour solliciter auprès de la convention l'honneur de remplir un devoir sacré. Sa lettre resta sans réponse, et ne fut pas même insérée dans les procès-verbaux de la convention. Tronson ne perdit pas courage ; il écrivit une nouvelle lettre, qu'il adressa à tous les journaux, dans laquelle il demandait avec tous les ménagements possibles, à être chargé d'une mission qui n'était pas sans quelque danger. La généreuse ambition de Tronson du Coudray ne fut point satisfaite ; mais il s'en dédommagea en prêtant son éloquence aux nombreuses victimes du tribunal révolutionnaire. Marie-Antoinette était encore dans les prisons du Temple, on l'en arracha dans les premiers jours d'octobre, pour la traîner devant les juges qu'on avait chargés de l'immoler. Tronson du Coudray fut, avec Chauveau-Lagarde, choisi d'office pour défenseur de Marie-Antoinette. C'est surtout dans cette circonstance fameuse qu'il montra toute la force de son éloquence ; l'illustre défenseur et l'auguste cliente déployèrent tour à tour le plus noble et le plus énergique caractère. Pour prix de son dévouement sans bornes, Tronson fut dénoncé et arrêté, mais un reste de pudeur força la convention de décréter son élargissement. Depuis ce moment, il cessa de rester en évidence, et attendit dans la retraite un meilleur temps. Il parut enfin ce jour tant désiré, et les électeurs de Seine-et-Oise le portèrent au conseil des anciens. M. Lacretelle caractérise ainsi son éloquence, soit au barreau, soit à la tribune : « Tronson du Cou- » dray, dit-il, brillait surtout dans les répliques, et » lorsqu'il n'avait pas le temps d'embellir ses discus- » sions. J'ai parlé de son courage et de son dévouement » dans le procès de la reine. C'était par un effort de ca- » ractère et par l'impulsion d'une âme honnête qu'il » tenait au parti modéré ; car il avait un excès de cha- » leur et un éclat d'imagination qui eussent fait la for- » tune d'un tribun du peuple. » L'opinion se prononçait alors avec force contre le directoire. Tronson n'hésita pas à se montrer ouvertement l'interprète des vœux de la France ; et dans ces moments difficiles où il fallait réparer de grandes infortunes, il sembla redoubler de talents et d'énergie : le 26 janvier 1796, il parla avec autant de force que de sensibilité en faveur des parents d'émigrés. Le 29 mars 1797, il vota le rejet de la résolution qui assujettissait les électeurs au serment de haine à la royauté, et présenta cette institution comme dangereuse, inutile, et propre à amener des troubles. Il fut nommé secrétaire le 10 mai, puis invoqua inutilement la clémence nationale en faveur des fugitifs de Toulon. Dans la séance du 20 août, il fit un rapport sur un message du directoire, relatif à la marche des troupes appelées vers Paris ; mais lui et ses amis dans les deux conseils manquèrent de vigueur, se laissèrent pré-

venir par leurs ennemis, et le 18 fructidor éclata sur la tête de Tronson et de ses collègues. Arrêtés d'abord, et enfermés au Temple, ils furent ensuite traînés sur un chariot et dans une cage de fer à Rochefort, d'où ils furent embarqués pour Cayenne, et de là transportés à Synemari, climat beaucoup moins salubre que le premier. Murinais succomba le premier; Tronson composa son éloge funèbre : il avait pris pour texte ce verset du Psalmiste : *Super flumina Babylonis illic sedimus et flevimus, cùm recordaremur Sion.* Son éloquence touchante tira des larmes de tous ceux qui l'entendirent. Tronson, déjà malade avant de quitter la France, ne put résister aux maux toujours croissants qui venaient l'accabler; la veille de sa mort, il disait à Ramel, l'un de ses compagnons d'infortune : « Mon cher Ramel, « emportez-moi, si vous pouvez. » Près d'expirer, il en fit appeler plusieurs. Voici les dernières paroles qu'il leur adressa : « Si vous revoyez mes amis, dites-leur « que mon dernier soupir a été pour eux et pour mon « pays; n'oubliez pas mes enfants. » Il avait rédigé pour eux des instructions qu'à son lit de mort il remit à son ami, M. Barbé-Marbois, qui lui ferma les yeux. On a prétendu que ces instructions avaient été perdues : mais M. de Marbois les a rapportées en France et remises à la famille de Tronson du Coudray : c'est le code de l'honnête homme et du bon citoyen : il a été imprimé sous ce titre : *Instructions rédigées pour ses enfants et ses concitoyens*, 1798, in-8°. Tronson du Coudray avait laissé trois enfants. L'aîné, Alexandre, a péri dans la campagne de Russie : un autre fils et une fille ont survécu, et tous deux ont éprouvé les effets de la munificence et de la bonté royales. On annonçait comme étant sous presse, en 1826, un Recueil de ses plaidoiries et de ses mémoires les plus remarquables. Ce *Recueil*, dédié à Sa Majesté, est publié par son fils Émile Tronson du Coudray, capitaine d'infanterie, et par son gendre, M. Michelin, conseiller-référendaire à la cour des comptes.

TROUILLE (Jean-Nicolas), né à Versailles, le 1er avril 1760, entra dans le corps du génie maritime, et fut employé, tant qu'il vécut, au port de Brest, où il rendit de grands services. Ayant été nommé par le département du Finistère au conseil des cinq cents en 1795, il y vota avec ceux qui voulaient l'ordre et la justice. En 1796, il dénonça le journal intitulé *l'Ami du Peuple*, combattit le projet d'amnistie présenté par Lamus, et demanda la continuation des poursuites commencées pour les délits révolutionnaires. Il se prononça contre le directoire lors du débarquement de quinze cents Français jetés sur les côtes d'Irlande, défendit la liberté de la presse en invoquant la question préalable sur l'établissement d'un journal tachygraphique, où les autres journaux auraient puisé textuellement le compte rendu des séances du corps législatif, parla en faveur des prêtres catholiques, et s'opposa à ce qu'on exigeât d'eux des déclarations capables d'inquiéter leurs consciences. Rapporteur d'une commission nommée sur un message du directoire, tendant à aliéner le Palais Royal, avec le jardin qui en dépend, Trouille obtint l'ordre du jour en invoquant des motifs puisés dans l'intérêt des arts. Il réussit encore à empêcher l'aliénation du château de Versailles, et proposa d'y réunir l'école générale des beaux-arts, les ateliers de peinture et de sculpture, les manufactures de tapis de la Savonnerie, d'horlogerie automatique, etc. A l'exposition du Louvre, en 1798, Trouille présenta deux plans d'*hôpitaux maritimes*, qui furent désignés par une commission de l'institut pour obtenir la récompense promise par le gouvernement aux meilleurs ouvrages d'architecture. Ces deux plans étaient projetés pour Brest; l'un de six mille hommes pour être exécuté à Brest sur le local de l'ancien hôpital, incendié en 1776; l'autre, du même nombre d'hommes, et destiné à servir de lazaret, pour être placé au dehors des murs, sur le bord de la rade, à environ cinq kilomètres du port. Ces projets furent approuvés sous le rapport sanitaire, et le ministre, en adressant à l'auteur des témoignages particuliers de sa satisfaction, ajoutait qu'il les plaçait au rang de ceux dont la marine retirera les plus grands avantages. M. Trouille, pendant plus de cinquante années de service dans ce département, s'est occupé de plusieurs travaux pour Brest et Rochefort : voici les principaux : 1° *Port de Brest.* Élévation d'un observatoire sur le pavillon central du quartier de la marine : établissement de deux bassins de construction et de radoubs, à toutes marées, placés à Recouvrance, près la levée de Pontanion; plan approuvé d'une grande couverture en cuivre, portée sur une charpente en fer coulé, pour abriter ces deux bassins; plan d'un port particulier pour le commerce, placé à Postrain, ayant un canal de communication avec le port militaire, en passant sous un monument consacré à Louis XVI, et qui a été voté en 1785 par les états de Bretagne. 2° *Port de Rochefort.* Plan général des travaux à exécuter dans ce port; élévation d'un atelier de sculpture, avec une salle de modèles établie dans le comble; accroissement et amélioration dans la distribution du magasin général; nouveau parc d'artillerie, avec ateliers, magasins et une salle d'armes. Diverses constructions à la fonderie de Ruelle, placée dans l'arrondissement de Rochefort. Trouille obtint sa retraite en 1821, et mourut le 3 août 1826.

TROUVÉ (le baron Charles-Joseph), né en 1767, fut d'abord l'un des rédacteurs du *Moniteur*, et devint, en 1795, secrétaire du directoire : mais dépourvu des talents nécessaires pour remplir une place de cette importance (il n'avait alors que vingt-huit ans), il donna presque aussitôt sa démission, et redevint journaliste comme auparavant. En décembre 1796, il fut nommé secrétaire d'ambassade près la cour de Naples, puis ministre près la république cisalpine, où, muni des instructions de Merlin et de La Réveillière, il renversa la constitution que Bonaparte avait donnée à cette république. Ce coup d'état jeta l'alarme dans le corps législatif français, mais les amis que Trouvé avait au directoire empêchèrent qu'on ne l'inquiétât à ce sujet : on se contenta de le rappeler, et son ouvrage fut détruit et réparé tour à tour par deux ou trois autres ambassadeurs. Après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il entra au tribunat, y vota pour tous les projets du gouvernement, et notamment pour la création des tribunaux spéciaux et la reconstitution de la dette publique. En 1803, il obtint la préfecture du département de l'Aude, qu'il administra jusqu'au retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Destitué à cette époque, il fut réintégré par l'ordonnance du roi du 14 juillet 1815, et cessa définitivement ses fonctions, le 26 septembre 1816. Il avait été décoré, en 1804, de la croix de la légion d'honneur, et du titre de baron sous le gouvernement impérial. On a de lui *Pausanias*, tragédie, qui parut après la mort de Robespierre, 1794, mais qui ne put se soutenir au théâtre; un *Hymne à l'Être-Suprême*, 1794; et une *Ode* sur la chute de Robespierre. On lui doit encore la *Description générale et statistique du département de l'Aude*, avec carte et gravures, 1810, in-4°. Depuis que M. le baron Trouvé a disparu de la scène politique, il s'est livré à la profession d'imprimeur lithographe : c'est chez lui que s'impriment les *Annales littéraires*.

TRUGUET (Laurent-Jean-François), vice-amiral, comte, pair de France, grand'croix de l'ordre royal de Saint-Louis, grand-cordon de la légion d'honneur, et aujourd'hui le doyen de nos amiraux, est né à Toulon. Son père, ancien chef d'escadre, avait occupé longtemps la place importante de directeur du port de Toulon. En 1765, le jeune Truguet entra au service comme garde de la marine, c'est-à-dire élève. C'était l'époque où Louis XV venait d'instituer des examens rigoureux, à l'instar de ceux des armes du génie et de l'artillerie, pour propager une haute instruction parmi les officiers du corps royal de la marine. Ceux que subit M. Truguet, à diverses époques de son noviciat, lui valurent plusieurs des prix fondés par le roi, et son admission dans la compagnie des gardes du pavillon. Son application à l'étude des connaissances théoriques et pratiques qui constituent un bon officier de mer, produisit des fruits si utiles pour lui-même et pour l'état, qu'il se rendit ainsi capable de servir plus tard d'une manière distinguée. A peine était-il parvenu au premier grade d'officier, qu'on le vit exécuter avec succès des travaux géographiques et astronomiques importants, et publier des ouvrages remarquables sur la manœuvre des vais-

seaux et la tactique navale. Déjà il avait fait huit campagnes dans différentes mers, comme garde de la marine et comme enseigne de vaisseau, lorsque éclata la guerre d'Amérique, si glorieuse pour la France et si honorable pour notre marine. Cette guerre ne fut en quelque sorte pour M. Truguet qu'une seule campagne militaire de six ans, qu'il fit sous les ordres des divers amiraux qui commandèrent nos escadres et armées navales dans les mers d'Amérique. Il prit part aux combats que livrèrent le comte d'Estaing en 1778 et 1779, et MM. de Guichen et de Grasse en 1781 et 1782. Attaché à l'état major du comte d'Estaing, il l'accompagna dans les différentes expéditions que cet amiral dirigea à terre, soit dans les Antilles, soit sur le continent de l'Amérique du nord, et il eut le bonheur de sauver la vie à son général après le malheureux assaut de Savannah. Il obtint pour cette belle action la croix de Saint-Louis, qui ne s'accordait à de jeunes officiers que pour des faits d'armes éclatants. Après une guerre aussi active, un peu de repos était bien nécessaire ; mais il ne fut pas de longue durée pour M. Truguet. Le service paisible et monotone des ports ne pouvait convenir à son caractère ardent. M. de Choiseul-Gouffier venait d'être nommé ambassadeur du roi de France près la Porte-Ottomane ; M. Truguet avait obtenu l'amitié du nouvel ambassadeur durant son voyage dans la Grèce, qu'ils avaient parcourue ensemble : il demanda à l'accompagner en Turquie. Le roi accueillit cette demande, et confia à M. Truguet le commandement d'une corvette, qui devait rester aux ordres de M. de Choiseul. M. Truguet fut chargé en outre d'une grande partie de ce qui concernait la marine dans la haute mission politique de l'ambassadeur. Le cabinet de Versailles avait en vue, à cette époque, de procurer aux Turcs les notions les plus importantes sur les divers arts relatifs à la guerre et à la marine, tels que ceux des fortifications, des campements et de la stratégie, de l'artillerie et de la fonderie des bouches à feu, de la construction et de la manœuvre des vaisseaux, ainsi que de la tactique navale. Les deux derniers objets, étant spécialement du domaine d'un officier de marine, formèrent la tâche de M. Truguet. Il la remplit d'une manière distinguée. Il composa d'abord pour les officiers de la marine turque un traité pratique de la manœuvre des vaisseaux, et ensuite des éléments de tactique navale. Ces deux ouvrages, traduits par le vice-amiral de la flotte du grand-seigneur, furent imprimés en langue ottomane, et hâtèrent les progrès des officiers turcs dans deux branches si importantes de la science navale. M. Truguet fut chargé en outre de lever d'une manière plus exacte qu'on ne l'avait fait jusques alors des cartes de l'Archipel, de la mer de Marmara et de la mer Noire. Ces travaux exécutés alors par M. Truguet ont servi, sur plusieurs points, de base pour établir la belle carte de la Méditerranée que le dépôt de la marine a fait dresser et a publiée dernièrement, d'après les reconnaissances plus récentes du capitaine de vaisseau Gautier et de l'ingénieur hydrographe Benoist. Au milieu de ses reconnaissances hydrographiques, il eut à s'occuper d'opérations étrangères en apparence à sa profession, mais que les circonstances donnent souvent lieu de confier à des officiers de marine, et qu'on les a vus naguère encore exécuter avec une habileté qui ferait honneur aux vétérans de la diplomatie. Louis XVI avait conçu le projet de s'ouvrir le commerce des Indes par la voie d'Alexandrie, de Suez et de la mer Rouge. Pour cela il fallait négocier secrètement avec les beys auxquels l'Égypte était soumise, ainsi qu'avec les principaux chefs des Arabes du désert. Par une nouvelle marque de la confiance de son souverain, et sur la recommandation de l'ambassadeur, ce fut M. Truguet que l'on employa à cette négociation délicate. Il la conduisit avec prudence et succès, et, dès l'année 1785, le commerce français aurait profité des avantages immenses de la nouvelle voie qui venait de lui être ouverte, sans les entraves qu'y opposa le contrôleur général des finances, par l'effet de sa partialité en faveur de la compagnie des Indes. Les traités qu'avait obtenus M. Truguet n'étaient pas moins avantageux pour la France, sous le point de vue militaire que sous le rapport commercial. Ils nous auraient dispensés de tenter plus tard la brillante mais infructueuse expédition d'Égypte, qui, à part la gloire dont elle a couvert le nom français, ne fut profitable qu'à la science des antiquités. De retour en France au commencement de 1789, M. Truguet reçut du roi les témoignages de satisfaction les plus flatteurs. Pendant sa longue mission, il avait été nommé major de vaisseau. En 1790, il fut envoyé à Brest pour y prendre le commandement d'une frégate destinée à une mission particulière de la plus haute importance. L'imminence d'une guerre prochaine fit contremander cette mission. La même circonstance devait rendre peu fructueux le voyage que, dans l'année 1791, M. Truguet fit en Angleterre pour observer avec ce coup d'œil qui n'appartient qu'au marin les ressorts admirables de la puissance navale britannique. Loin d'être en butte à la défiance si générale chez les Anglais, et que la situation politique respective des deux états riverains de la Manche aurait pu justifier alors plus qu'à aucune autre époque, il obtint du roi la permission de visiter dans tous leurs détails les arsenaux maritimes de la Grande Bretagne, et à l'effet des ordres royaux se joignirent encore ceux de l'obligeance particulière des amiraux et des commissaires placés à la tête des escadres et des grands ports. Ces ressources mirent M. Truguet à portée de faire une foule de comparaisons, et d'apprécier les parties du service de la marine anglaise qui étaient de nature à lui assurer la supériorité sur la nôtre. Il remarqua surtout ce que procurait d'économie et de célérité, dans les constructions et les armements, la simplicité des rouages de l'administration des ports et arsenaux de l'Angleterre, et les immenses avantages qu'offrait le conseil d'amirauté pour l'activité des opérations et le maintien des bonnes institutions navales. Les observations recueillies dans le cours de ce voyage et l'étude approfondie du régime de la marine hollandaise, si simple et si économique, complétèrent l'éducation politico-navale de M. Truguet, et le qualifièrent dignement pour l'exercice des hautes fonctions militaires et administratives auxquelles il fut appelé plus tard par les gouvernements qui remplacèrent l'autorité royale en France. L'infortuné Louis XVI, cet illustre ami de la marine, dont la gloire future l'occupait encore au milieu des périls qui environnaient son trône, récompensa le zèle et les efforts de M. Truguet par un avancement extraordinaire. Cet officier avait été fait capitaine de vaisseau le 1er janvier 1792 : le 1er juillet suivant, le roi l'éleva au grade de contre-amiral. Cette promotion avait un autre motif, qui se rattachait à des vues de la plus haute politique. La coalition contre la France constitutionnelle était cimentée ; déjà nous étions en guerre ouverte avec l'Autriche ; la Russie n'avait pas encore fait marcher d'armées, mais elle n'avait point caché ses dispositions hostiles. Dans cet état de choses, il importait à la France de former avec la Porte-Ottomane une alliance offensive et défensive, et d'obtenir de cette puissance qu'elle tînt la Russie en échec, en même temps qu'elle inquiéterait l'Autriche par une diversion sur ses frontières orientales. Le contingent de la France, dans cette alliance, aurait été une escadre formidable, qui, expédiée dans la mer Noire, y eût conquis au profit de la Porte la Crimée, les bouches du Niester et tous les établissements russes qui naguère avaient appartenu aux Turcs. Le succès d'un pareil plan, si favorable aux vrais intérêts de la Turquie, devait procurer à la France le commerce presque exclusif de la mer Noire, et la mettre en position d'obtenir l'exécution des traités antérieurement conclus relativement au commerce de l'Inde par Suez. Tels étaient les projets qui occupaient la pensée du monarque français alors même que sa tête sacrée était menacée. Il avait jeté les yeux sur M. Truguet pour commander l'escadre qui devait en poursuivre l'exécution, et les opérations importantes dont cet officier avait été chargé récemment en Turquie justifiaient assez un tel choix et son élévation un peu précoce au grade d'officier général. M. Truguet fut ainsi nommé commandant de toutes les forces navales qui devaient se réunir dans la Méditerranée. Il se rendit en toute hâte à Toulon, et s'y occupa avec la plus grande célérité des préparatifs de son expédition. Sur ces entrefaites arriva

Digitized by Google

la catastrophe du 10 août : la chute du trône fit ajourner le grand plan dont l'exécution avait été confiée à l'amiral Truguet, et son escadre fut destinée à seconder les opérations de l'armée employée à la conquête des états du roi de Sardaigne. Ses vaisseaux, et les troupes qu'ils portaient, incendièrent la ville d'Oneille dont les habitants, poussés par quelques fanatiques, avaient violé le droit des gens en faisant feu sur nos parlementaires, et en nous tuant trois officiers investis d'un caractère sacré pour toutes les nations civilisées. L'escadre de Latouche-Tréville, au retour de son expédition contre Naples, se rallia au pavillon de l'amiral Truguet, ainsi que l'escadre de Rochefort, composée comme la première de six vaisseaux. Truguet, à la tête d'une armée navale forte de dix-neuf vaisseaux de ligne, reçut ordre d'aller attaquer la Sardaigne : malgré ses talents, son activité, sa bravoure personnelle, et celle des marins qu'il dirigeait, il échoua dans cette entreprise, et l'on connaît le malheureux résultat de ses deux tentatives contre Cagliari. Peu de temps auparavant, étant en Corse occupé à concerter avec Paoli les moyens par lesquels ce dernier pourrait seconder l'attaque contre la Sardaigne, l'amiral Truguet avait eu le bonheur de sauver, au péril de sa propre vie, celle de plusieurs officiers et sous-officiers français qu'une populace furieuse allait pendre. Ce trait d'un courage beaucoup plus rare que celui qu'on déploie dans les combats, et dont il s'est offert quelques exemples dans le cours de nos troubles civils, doit être regardé comme l'un des plus honorables qui aient marqué la carrière du brave amiral Truguet. On ignore si, sans se laisser décourager par ses premiers échecs, l'amiral Truguet eût fait une troisième tentative contre Cagliari. Quoi qu'il en soit, la nouvelle position dans laquelle se trouvait la France, par suite de la déclaration de guerre de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne, détermina le gouvernement à faire revenir l'amiral Truguet à Toulon avec tous ses vaisseaux. Il en laissa le commandement au contre-amiral Trogoff, et se rendit à Paris. Des dénonciations violentes l'y avaient précédé, et bien qu'on n'en tint pas compte dans le premier moment, elles finirent par causer son incarcération. Des individus appartenant à cette légion marseillaise qui s'était conduite avec tant de lâcheté à l'attaque de Cagliari, étaient les auteurs de ces dénonciations, et le crime dont ils accusaient l'amiral était de n'avoir pu retenir ses larmes en recevant la nouvelle de la mort de Louis XVI, d'un prince qui l'avait comblé de tant de marques de confiance. A l'expiration du règne de la terreur, l'amiral Truguet, qui avait eu le bonheur d'échapper à l'échafaud, recouvra sa liberté, et fut remis en activité, mais sans recevoir de destination spéciale. Lorsque enfin le gouvernement directorial succéda à la convention, l'amiral Truguet fut placé à la tête du ministère de la marine, poste qu'il occupa pendant près de deux ans. Ici commence pour lui une nouvelle carrière dans laquelle on doit lui tenir compte des obstacles que le malheur des temps avait accumulés : ces obstacles rendaient aussi difficile qu'épineuse une tâche devant laquelle beaucoup d'autres marins, d'ailleurs zélés et capables, auraient reculé. Il lui fallut dès le principe, et sans avoir, pour ainsi dire, eu le temps de se reconnaître, organiser la totalité du personnel militaire et administratif de la marine, former les régiments d'artillerie de marine qu'avait créés une loi demeurée jusqu'alors sans exécution, et donner à toutes les branches du service ce mouvement régulier et cette activité féconde en résultats dont elles avaient été privées pendant les premières années de notre révolution. Il commença par mettre en retraite cette foule d'individus que les clubs révolutionnaires avaient malheureusement introduits dans tous les grades de l'armée navale, même parmi les plus élevés : il rappela sur-le-champ les anciens officiers, capitaines et amiraux, qui avaient été comme lui destitués et incarcérés. Il confia aux derniers le commandement de toutes les escadres et divisions navales, et les marins revirent encore à leur tête des chefs qui avaient acquis de l'expérience et de la gloire dans la guerre d'Amérique. Ces actes valurent à l'amiral Truguet des témoignages non équivoques de l'approbation générale. La manière dont il organisa l'administration supérieure des ports et arsenaux de la république, n'obtint pas des suffrages aussi unanimes : on l'accusa d'avoir, sinon ouvertement violé, du moins torturé la loi du 3 brumaire an IV, et d'avoir, renouvelant l'ancienne guerre entre la plume et l'épée, fait triompher cette dernière aux dépens de l'autre. Il est vrai de dire qu'il ne se conforma pas à la loi qui prescrivait de donner la haute direction des ports et arsenaux à des officiers d'administration proprement dits ; mais en confiant cette direction à des ingénieurs constructeurs d'un mérite aussi distingué (à part les talents spécialement nécessaires à leur profession) que MM. Sané, Groignard, Gautier, Chevillard, Forfait, Leroi, etc., il assura d'une manière convenable le service des ports, sans céder, dans un sens ni dans l'autre, aux prétentions rivales des marins militaires et des administrateurs. Après avoir ainsi organisé la marine, il fallait la faire agir. En même temps qu'il traçait à cet effet des plans dont les événements malheureux arrivés sous les divers ministères qui ont succédé au sien pendant le reste de la guerre, n'ont que trop démontré l'excellence, il s'occupa d'un soin non moins important : celui de nous assurer la conservation de nos colonies, et surtout de la belle île de Saint-Domingue, en les mettant à l'abri des attaques de nos ennemis, et en y rétablissant l'ordre, dont la subversion avait été marquée par de si sanglantes horreurs. Des combinaisons habiles procurèrent à nos îles d'Amérique tous les secours dont elles manquaient en hommes, vivres et munitions, sans que les Anglais pussent intercepter les divisions navales chargées de cette mission. On établit à Saint-Domingue des règlements basés sur la constitution nouvelle de la métropole, et les noirs se soumirent. Par une grande mesure, le ministre Truguet entreprit de conserver à la France les produits et le commerce de Saint-Domingue, et d'assurer aux anciens propriétaires une indemnité préalable, en attendant qu'on pût les remettre en possession de leurs biens : ce fut de confier à l'administration la ferme de toutes les habitations abandonnées par les colons, avec défense d'en vendre aucune ; d'exciter l'amour du travail parmi les noirs, pour rendre au commerce de France ses anciennes ressources ; de s'attacher sincèrement les chefs des diverses couleurs par des grades et des honneurs militaires, et de réunir leurs enfants dans des écoles de France, autant pour y recevoir une bonne instruction que pour nous servir d'otages ; enfin, dans la vue de débarrasser nos colonies d'un assez grand nombre de noirs d'un caractère indomptable, et que les troubles récents n'avaient que trop accoutumés à la dévastation et au pillage, il ordonna d'en former des bataillons pour les envoyer attaquer avec leur courage naturel les colonies de la Grande-Bretagne : cette disposition nous procura des succès dans les Antilles. Les forces qu'on eût organisées de même aux îles de France et de la Réunion, si les ordres du directoire n'y avaient pas été ouvertement méconnus, auraient formé, avec de bons noyaux de troupes européennes, une armée capable de seconder efficacement Tippoo-Saëb dans ses efforts courageux pour arracher à la domination anglaise une grande partie de l'Indostan. Revenons aux plans d'opérations navales conçus par l'amiral Truguet. Les grandes Indes, l'Irlande et l'Angleterre elle-même devaient en être les trois principaux théâtres. La confiance du directoire dans son ministre de la marine ne saurait être mieux prouvée que par le laconisme remarquable de l'arrêté suivant : « *Art.* 1[er]. Il sera armé » des forces navales suffisantes pour jeter trente mille » hommes en Irlande sous le commandement du géné» ral Hoche. *Art.* 2. Il sera organisé sur nos côtes les » moyens nécessaires pour en jeter soixante mille sur » les côtes d'Angleterre et d'Écosse. *Art.* 3. Le ministre » de la marine est chargé de la prompte exécution du » présent arrêté. » L'expédition pour les grandes Indes n'est pas mentionnée dans cet arrêté, parce que les vaisseaux qui devaient l'exécuter faisaient partie intégrante de l'armée navale destinée à l'invasion de l'Irlande. Après qu'elle eût opéré sa traversée de Brest à Bantry, et que nos troupes eussent pris terre en Irlande, l'amiral Villaret devait s'en détacher avec une forte escadre, et faire route pour les mers de l'Inde, emme-

Digitized by Google

nant, outre le matériel de l'expédition, les noyaux de troupes françaises destinés à donner aux bataillons de noirs, qui devaient être levés aux îles de France et de la Réunion, l'organisation nécessaire pour les faire lutter avec succès contre les forces anglaises dans l'Indostan. On a vu comment ce projet échoua dans nos colonies orientales. La cause qui le fit échouer également en Europe est moins connue; on sait seulement que le ministre Truguet, mécontent de la conduite de l'amiral Villaret, et d'après les plaintes de Hoche, lui ôta le commandement de l'armée navale de Brest pour le confier à Morard de Galles. La triste issue de l'expédition d'Irlande, qui n'est pas encore bien expliquée, n'a pas besoin d'être rappelée ici. Une inconcevable fatalité contraria les plans du ministre, et empêcha la France de porter à-la-fois deux coups bien funestes à la Grande-Bretagne. L'expédition d'Angleterre, par l'étendue de ses préparatifs, demandait plus de temps que l'animosité du parti qui accroissait de jour en jour sa domination sur les deux conseils législatifs de la république, n'en laissa au ministre Truguet. Les principaux obstacles contre lesquels il avait eu à lutter étaient le manque d'argent, la disette des matières, le mauvais choix et le mécontentement des officiers, qui jusqu'alors n'avaient reçu leur solde que fort irrégulièrement et en papier, la misère et l'esprit séditieux des marins et ouvriers. Nous avons dit comment il triompha de quelques-uns de ces obstacles. Le premier paraissait le plus insurmontable: cependant l'amiral Truguet sut le vaincre, et parvint à se procurer le nerf de la guerre. Les Hollandais, auxquels il fit entrevoir que notre grande expédition dans les mers de l'Inde pourrait reprendre celles de leurs possessions dont les Anglais s'étaient emparés, nous fournirent pour cet armement spécial des secours en numéraire: jamais de semblables secours n'avaient été plus opportuns. A cette époque les mandats venaient de remplacer les assignats. L'argent des Bataves fut ainsi pour nous une ressource bien précieuse; et, malgré la destination qu'avaient indiquée les donateurs, le ministre se vit obligé d'en employer une partie à nos autres armements, et surtout à diminuer la détresse des officiers et marins français. L'Espagne avait promis les mêmes secours pécuniaires: mais la situation où ce pays se trouvait placé par le défaut de communication avec les colonies d'où il tirait son numéraire, ne lui permit pas de tenir ses promesses. Quoiqu'il en soit, l'habile ministre avait tiré un tel parti des ressources qu'il s'était procurées, que, sans les contrariétés dont il a été parlé plus haut, il eût mis l'Angleterre à deux doigts de sa perte. Doué d'un caractère énergique, il n'était pas homme à se laisser décourager par le défaut de succès des premières tentatives pour l'exécution de ses vastes projets. Il s'appliqua à renouer toutes ses entreprises. Déjà, de concert avec Hoche, il se préparait à reprendre l'expédition d'Irlande; mais, aux approches de la célèbre journée du 18 fructidor, le parti encore dominant, quoique près de sa chute, demanda et obtint le renvoi d'un ministre qui servait trop bien le pays pour lui être agréable. La marine n'eut que trop lieu de déplorer cette chute. Lorsque Bonaparte, de retour de ses brillantes campagnes d'Italie, fut nommé au commandement de l'armée dite d'Angleterre, l'amiral Truguet lui offrit son assistance pour le réarmement de nos escadres, que son successeur avait laissées dans l'inaction et le dépérissement: mais l'expédition contre les îles britanniques, annoncée fastueusement, n'avait pour objet que de masquer celle d'Égypte, que le directoire avait résolue pour se délivrer d'un général dont il redoutait l'influence. A cette époque, l'amiral Truguet fut nommé ambassadeur à Madrid, sous le prétexte spécieux qu'il serait éminemment utile à la France pour diriger les efforts du gouvernement espagnol dans l'exécution du traité d'alliance maritime conclu avec la république, et qui jusqu'alors n'avait donné aucun résultat avantageux aux parties contractantes. Nous ne retracerons pas les événements de cette ambassade ni les difficultés nombreuses qui environnèrent le nouvel ambassadeur: ce tableau appartient à l'histoire politique de la France et de l'Espagne. Nous nous bornerons à dire que l'amiral Truguet se conduisit avec son habileté ordinaire dans une position extrêmement épineuse, et qu'il sut concilier ses devoirs avec des considérations que l'humanité et les égards dus au souverain de l'Espagne semblaient leur opposer. D'accord avec les ministres qui venaient de succéder alors au prince de la Paix, il travaillait à l'établissement d'un régime constitutionnel en Espagne, et l'on est fondé à croire que, s'il eût été maintenu plus longtemps à son poste d'ambassadeur, le gouvernement espagnol n'aurait pas tardé à être modifié d'une manière conforme à l'esprit du 18e siècle et aux vœux de la partie éclairée de la nation. Cette espèce de révolution, opérée par l'autorité royale elle-même, aurait eu lieu sans secousses, et les dispositions qui en auraient été la conséquence à l'égard des colonies eussent cimenté leur attachement à la métropole, au moment même où il commençait à s'ébranler. Travailler ainsi pour l'Espagne, c'était travailler en même temps pour la France, qui n'aurait pas manqué de retirer plus d'avantages de son alliance avec un gouvernement constitutionnel et une nation régénérée. Des intrigues qu'il ne convient pas de révéler arrêtèrent l'ambassadeur français au milieu de cette brillante et utile carrière. Non-seulement il fut rappelé de Madrid, mais encore exilé, et, ce qu'on aura peine à croire, porté sur la liste des émigrés. L'amiral Truguet choisit pour lieu de son exil la Hollande. Il y fut accueilli avec distinction, et comblé de toutes sortes d'égards pendant les neuf mois que dura son injuste proscription. Une nouvelle révolution dans le directoire le fit rentrer en France peu de mois avant l'époque où cette autorité, devenue faible et odieuse, fut définitivement renversée par l'épée de Bonaparte. Il paraît que le premier consul, malgré d'anciens dissentiments, qui remontaient au temps de l'expédition de Sardaigne, aurait désiré que l'amiral Truguet se chargeât du ministère de la marine: mais ils ne purent s'entendre sur plusieurs points principaux de la direction à donner aux affaires de ce département, et particulièrement sur le système à suivre à l'égard de Saint-Domingue. L'amiral, pour ne pas être privé de tout moyen de contribuer à la bonne direction de la marine, accepta la place de membre de la section relative à cette branche du gouvernement dans le conseil d'état. Bientôt après il fut mis à même d'être utile à son arme et à la France d'une manière plus active et plus efficace qu'en prenant part à des délibérations souvent sans effet. Le premier consul le nomma au commandement de l'armée navale combinée réunie à Cadix. Il devait avec cette armée, qu'eussent ralliée les escadres de Linois, de Ganteaume et de Decrès, entrer dans la Méditerranée, reprendre Malte et secourir l'Égypte. La capitulation du général Menou l'empêcha de tenter cette grande entreprise, et, peu de temps après, la signature des préliminaires de paix avec l'Angleterre ne lui laissa plus d'occasions de déployer l'ardeur avec laquelle il brûlait de combattre encore les éternels ennemis de la France. Ses opinions sur la conduite à tenir envers Saint-Domingue ne lui permirent pas de prendre part à l'expédition qu'on se hâta d'y envoyer même avant la conclusion définitive de la paix, et, après avoir fait partir ceux de ses vaisseaux qui devaient joindre cette expédition, il revint à Paris. Cette paix, qui ne fut qu'une courte trêve avantageuse à l'Angleterre, ayant été rompue, l'amiral Truguet fut appelé au commandement de l'armée navale de Brest, et devait coopérer avec elle au grand plan concerté par Napoléon pour l'invasion de l'Angleterre. Le corps d'armée commandé par Augereau devait s'embarquer sur ses vaisseaux. Il s'appliqua à donner à son armée la meilleure organisation possible, et à établir le plus parfait accord entre les chefs des forces de terre et de mer. Au milieu de ces soins, où se complaisait son âme active et toute dévouée à la gloire de sa patrie, une circonstance extraordinaire, quoique non imprévue, vint mettre un terme à ses généreux efforts. Quand l'homme de gloire et de malheur qui domina la France et presque toute l'Europe pendant quatorze années eut résolu de placer sur sa tête une couronne impériale, il voulut avoir l'air de céder au vœu libre et spontané du peuple et des armées de la république, et, à cet effet, il soumit à leur approbation le fameux sénatus consulte organi-

Digitized by Google

que du 28 floréal an XII. On sait avec quelle répugnance l'armée navale de Brest et le corps d'Augereau consentirent à unir leurs suffrages à ceux des autres armées et escadres. Ils le firent néanmoins ; mais bien que l'amiral Truguet, domptant ses sentiments personnels, eût conseillé la soumission, sa conduite blessa le nouvel empereur, et il le destitua de son commandement. Cette destitution fut suivie de celle de membre du conseil d'état ; et, chose inouïe, Truguet fut rayé de la liste de la légion-d'honneur dont il était grand-officier depuis la création. Satisfait du témoignage de sa conscience et heureux d'avoir pu remplir, dans une circonstance aussi importante, plusieurs grands devoirs, l'amiral Truguet ne regretta que de se voir enlever l'occasion de servir son pays à la tête d'une armée navale si belle et si bien organisée. Il emporta dans sa retraite les regrets de tous les officiers et marins qui avaient servi sous ses ordres, et même des généraux-officiers et soldats qui étaient destinés à partager ses travaux et ses succès. La voix publique fut unanime sur cette disgrâce. Après y avoir été sourd pendant cinq ans, Napoléon rendit de l'activité à l'amiral Truguet, il le nomma préfet maritime à Rochefort à la suite de la catastrophe qu'éprouva sur la rade de l'île d'Aix la belle escadre d'Allemand, et ensuite il lui confia la haute administration maritime de la Hollande, quand ce royaume éphémère eut été annexé à la France. L'amiral Truguet se trouva heureux de pouvoir être utile à ses anciens et bons amis les Hollandais, et leur reconnaissance se manifesta d'une manière frappante dans la conduite qu'ils tinrent envers lui lors de l'insurrection générale qui éclata vers la fin de 1813. Même au milieu des désordres inséparables du soulèvement d'un peuple irrité de l'oppression qu'on faisait peser sur lui depuis plusieurs années, la voix de l'amiral Truguet fut écoutée avec respect, et, loin d'être exposé à des dangers personnels, la considération qu'on lui portait à juste titre servit d'égide à plusieurs Français qui fussent devenus victimes de l'effervescence populaire. Un événement imprévu fournit une preuve bien remarquable des sentiments dont les Hollandais étaient animés pour le respectable amiral. Des passeports lui avaient été donnés par les premières autorités installées au nom du prince d'Orange, et l'yacht de l'état à Rotterdam avait été mis à sa disposition pour le transporter en France avec tous ses bagages. Déjà il était rendu de sa personne à Rotterdam, et, après avoir été accueilli avec autant de cordialité que de respect par l'amiral commandant ce port, qui naguère était sous ses ordres, il attendait dans l'enceinte de l'arsenal la nuit et l'heure de la marée pour s'embarquer. Cependant, à la nuit close, les grilles de l'arsenal furent ouvertes, on ignora par quel ordre, à un parti de Cosaques qui s'empara de la personne de l'amiral Truguet et de tous les effets qu'il avait fait embarquer sur l'yacht. Il allait être emmené on ne sait où, lorsque les autorités provisoires d'Amsterdam, informées de l'événement, se rendirent auprès du prince d'Orange et obtinrent de S. A. l'ordre de retirer l'amiral Truguet d'entre les mains des Cosaques et de lui faire rendre les effets dont il avait été dépouillé. Cet ordre, que s'était chargé de transmettre un général russe, arrivé depuis peu à la résidence du prince, fut exécuté ponctuellement, quant à la personne de l'amiral ; pour ses effets, on ne put les ravoir en totalité, et les objets précieux qui ne furent point recouvrés constituèrent pour lui une perte très considérable. L'amiral Truguet demeura pendant quelque temps à La Haye, comme otage, en attendant l'échange de ceux que le général Molitor avait fait enlever à Utrecht pour répondre de la sûreté de son ami et qui avaient été dirigés sur Paris. Enfin, au mois d'avril 1814, il rentra en France. Dans le courant de cette année, le roi, appréciant les services que l'amiral Truguet avait rendus à la marine, le nomma comte, et lui conféra le grand cordon de la légion d'honneur. Pendant les cent jours Napoléon ne lui confia aucune mission et ne lui donna aucun témoignage de faveur ni de considération. Presque aussitôt après la rentrée du roi à Paris, en juillet 1815, l'amiral Truguet reçut de S. M. l'ordre de se rendre à Brest pour exercer l'autorité supérieure dans ce port et prendre les mesures les plus efficaces pour le préserver de toute occupation étrangère. Déjà des colonnes prussiennes en marche vers la Basse-Bretagne avaient devancé à Rennes l'amiral Truguet. Il redoubla de célérité, et, arrivé à son poste, il s'occupa avec une inconcevable activité à préparer tout pour assurer l'exécution de l'ordre du roi et conserver intact à la France le précieux dépôt confié à sa garde. Les dispositions prises pour la défense de Brest et la détermination bien manifestée de repousser toute force armée étrangère qui se présenterait sous ses murs, inspirèrent sans doute aux puissances alliées des résolutions plus conformes au respect qu'elles témoignaient pour Louis XVIII. Les colonnes prussiennes rétrogradèrent, et l'amiral n'eut plus qu'à se livrer à des soins purement administratifs. Sa mission cessa lors de l'organisation définitive que reçurent le corps de la marine et l'administration des ports au 1er janvier 1816. Au mois de mars 1819, le gouvernement ayant résolu d'augmenter la pairie, en lui adjoignant un nombre assez considérable de membres choisis parmi les grandes notabilités nationales, le ministre, à qui l'on fit sentir la convenance de ne pas oublier le corps de la marine dans cette grande distribution d'honneurs, n'eut qu'à prononcer devant le roi le nom de l'amiral Truguet pour recevoir l'assentiment de S. M. Depuis dix ans que cet amiral siége dans la chambre des pairs, il n'a cessé d'y montrer un zèle éclairé pour la monarchie et pour les institutions que la sagesse de Louis XVIII a reconnues comme les seules propres à la maintenir en France. La marine surtout a excité toute la sollicitude du noble pair dans les délibérations de notre chambre héréditaire. Chaque année on l'a vu, à l'occasion du budget, élever la voix pour réclamer en faveur de cette arme importante les institutions qui doivent assurer sa gloire future et la mettre en mesure de rendre à l'état tous les services qu'il peut en attendre lorsque son organisation aura atteint le degré de perfection dont elle est susceptible. Le rétablissement des préfectures maritimes, la création d'équipages de ligne dont les cadres soient complétés sur les levées annuelles fournies par la loi du recrutement, la formation d'un conseil d'amirauté, ont été sollicités sans relâche par l'amiral Truguet, qui jouit aujourd'hui de la satisfaction d'avoir vu ses vœux exaucés par l'autorité royale. Chaque jour encore la marine profite des fruits de sa longue expérience ; et, après soixante-quatre ans de service, il poursuit une carrière où de tant de manières diverses il a su se rendre utile à son pays.

TRUPHEMI (N.), boucher à Nîmes, le digne émule des Servants et des Trestaillons, prit part comme eux, en 1815, aux assassinats qui ont rempli d'horreur les contrées du midi, et acquit une célébrité également infâme. Truphémi accuse comme eux la conduite coupable des autorités, insensibles aux massacres qui se commettaient autour d'elles. Ce ne fut qu'après quatre ans d'impunité, en novembre 1819, que Truphémi fut traduit devant la cour d'assises de Riom, département du Puy-de-Dôme, comme accusé d'avoir massacré, le 1er avril 1815, un officier en retraite nommé Bourillon, professant la religion réformée. L'instruction et les débats prouvèrent la moralité de la victime et l'âme atroce du bourreau, qui, en plein jour, arrache un citoyen paisible des bras de sa femme, l'entraîne sur une place publique avec des circonstances d'une atroce dérision, et l'étend mort à ses pieds en le frappant de plusieurs coups à la vue des citoyens immobiles d'épouvante, puis s'armant d'un imperturbable sang-froid, échange son chapeau contre celui de sa victime, parce qu'il le croit meilleur que le sien. Le crime était avéré, les circonstances en étaient effroyables, on invoquait le témoignage d'une ville entière, l'avocat de Truphémi, nommé d'office, ne pouvait rien contester : il sentit, comme l'avocat de Servant, que ce forfait tombait de plus haut, et il se réduisit comme lui, à demander aux jurés : « Si lorsque les provocations étaient impunies, les agents devaient être frappés ; et s'ils écraseraient le *ver de terre*, tandis que les *serpents* continuaient à lever une tête menaçante. » La déclaration unanime du jury condamna à mort Truphémi, qui se pourvut en cassation. Il se

Digitized by Google

trouva dans la procédure un vice de forme qui la fit annuler, et renvoyer le coupable devant la cour d'assises de Valence. C'était là que Servant avait été condamné, et avait subi la peine de mort; le crime de Truphémi était le même, mais il y fut autrement apprécié; il ne fut condamné qu'à la peine des travaux forcés à perpétuité. Comptant toujours sur les protecteurs dont l'appui ne lui avait pas manqué jusque-là, il interjeta appel de ce second jugement; mais son pourvoi n'ayant pas été admis, le jugement fut mis à exécution, et le 27 avril 1820 Truphémi fut exposé et flétri. Que les dévotes de Nîmes aient fait une quête en sa faveur et l'aient recommandé aux prières de l'église, cela n'a rien de condamnable et annonce une âme charitable, mais qu'elles l'aient regardé comme un martyr de la foi catholique, c'est une preuve du fanatisme le plus condamnable et des excès auxquels peut se porter l'esprit de parti chez celles qui sont plutôt de dociles pénitentes de directeurs intolérants que des âmes vraiment soumises à l'esprit de J. C.

TRUSLER (Jean), né à Londres, en 1735, parvint sans fortune et sans instruction au grade de docteur, exerça pendant quelque temps l'état de pharmacien à Londres et aux environs, s'avisa ensuite d'entrer dans les ordres, reçut la prêtrise, et sentant qu'il ne pouvait composer des sermons, il se mit à prêcher ceux des autres. Il imprimait des abrégés avec des caractères qui imitaient l'écriture manuscrite, de manière à épargner aux prédicateurs la peine de rédiger et de transcrire leurs sermons. Trusler finit enfin par élever une imprimerie, une librairie, et gagna beaucoup d'argent. Ses compilations offrent quelque utilité, mais peu d'intérêt. Il est mort à Bathwick, en 1828, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui: 1° *Hogarth moralized* (Moralités d'Hogarth), 1766, in-8°; 2° *Chronology or a concise* (Chronologie, ou Vue concise de l'Histoire), 1769, in-12: ce livre a eu plusieurs éditions, dont une en 2 vol. in 12; un 3e vol. a paru en 1805. 3° *Principles of politeness* (Principes de politesse, extraits des Lettres de Chesterfield), 1775, in-12; 4° *Account of the Islands* (Description abrégée des îles récemment découvertes dans la mer du Sud, avec un tableau abrégé du Kamtschatka), 1777, in-8°: c'est un abrégé des *Voyages* de Cook. 5° *Practical husbandry, etc.* (Agriculture pratique, ou l'Art du fermier), 1780, in-8°; 6° *The sublime reader, etc.* (le Parfait Lecteur, ou l'Office ecclésiastique du matin et du soir noté comme il doit être lu), 1782, in-12; 7° *View of the common and statute, etc.* (Tableau des statuts et lois coutumières de l'Angleterre): abrégé des Commentaires de Blackstone, 1784, in-4°; 8° *Compendium of useful knowledge* (Compendium des connaissances usuelles), 1784, in-12; 9° *Dictionary of rhymes* (Dictionnaire des rimes), 1784, in-8°; 10° *Modern times or the Adventures, etc.* (les Temps modernes, ou les Aventures de Gabriel Outcast), 1785, in-12; 11° *The London adviser and guide* (le Guide et Moniteur de Londres), 1786, in-8°; 12° *The country lawyer* (le Légiste de la campagne), 1786, in-8°; 13° *The honours of the table, etc.* (les Honneurs de la table, ou Règle de conduite pour les repas, suivie de l'Art de découper), 1788, in-12; 14° *Summary view of the constitutionnal* (Tableau sommaire des lois constitutionnelles de l'Angleterre); 1788, in-8°; 15° *On the importance of a farmer's, etc.* (sur l'Importance de la vie du Fermier, sermon), 1793, 3 vol. in-8°; 16° *The life and adventures* (Vie et Aventures de William Ramble), 1793, 3 vol. in-12; 17° *The art of gardening* (l'Art du jardinier), in-8°; 18° *Essay on litterary property* (Essai sur la propriété littéraire), 1798, in-8°; 19° *The assessed tax act explained* (l'Acte de répartition de la taxe expliqué), 1798, in 8°; 20° *Memoirs of his life* (Mémoire sur la vie de l'auteur), première partie, 1808, in-4°; 21° *Detached philosophic thoughts, etc.* (Pensées philosophiques détachées, sur l'homme), 1810, 2 vol. in-12; 22° *Proverbes exemplified* (Proverbes réduits en exemples), 1811, in-12. Trusler a publié quelques autres compilations, parmi lesquelles on trouve: Exposition du monde charitable (*The habitable world displayed*), un *Almanach du clergé*, un *Almanach pour huit ans*, 1785, une édition augmentée et corrigée de l'*Almanach de Moore*.

TURCHI (Antonio) naquit à Parme, en 1724, fit ses premières études dans un collége de jésuites, et eut pour maître le célèbre Belgrado, si connu par son grand ouvrage sur l'architecture militaire. A l'âge de dix-sept ans, il entra dans l'ordre des capucins, fit de fortes études, et se consacra à l'éloquence de la chaire. Cette branche de l'art oratoire était alors en décadence en Italie: le mauvais goût du siècle précédent régnait encore, et les subtilités et les jeux de mots continuaient à tenir lieu de mouvements et de pensées. Turchi avait assez d'intelligence pour sentir qu'il fallait se frayer de nouvelles routes. Méditant sur les grands modèles des siècles de Léon X et de Louis XIV, il se forma l'idée la plus juste de ce que pouvait exiger de lui la profession qu'il voulait embrasser. Ses sermons furent accueillis en effet avec les plus vifs applaudissements à Parme, à Modène, à Bologne, à Pise, à Rome, à Naples, où il avait été tour à tour appelé pour y exercer ses fonctions apostoliques pendant le carême. Le duc Ferdinand, son souverain, le nomma prédicateur perpétuel de la cour, et quelques années après il le choisit pour être le gouverneur de ses enfants. Le zèle qu'il mit dans l'éducation de ses augustes élèves, dont l'un devint ensuite roi d'Etrurie, et l'éclat de sa renommée comme orateur sacré, lui ouvrirent le chemin des dignités ecclésiastiques. En 1788, il fut promu à l'épiscopat de Parme, sa patrie. Avant cette époque, Turchi s'était toujours montré au niveau de son siècle, et avait professé franchement ces opinions libérales que les écrits de Verri, de Beccarie, de Filangieri propageaient en Italie. Chargé d'écrire l'oraison funèbre de l'impératrice Marie-Thérèse, on avait remarqué le ton ferme avec lequel, en parlant des établissements littéraires que cette princesse avait protégés, il dit du haut de la chaire: « Il n'y a que les tyrans qui détestent les lumières, et qui ne veulent avoir rien à faire avec des hommes éclairés, parce qu'ils ressemblent à ces tuteurs injustes et avides qui frémissent de colère en voyant la raison se développer dans leurs pupilles; mais un bon prince, qui aime ses peuples comme un père, ne cherche à les rendre heureux qu'en favorisant l'essor de toutes leurs facultés. » Aussi, en matière de religion, avait-il toujours manifesté un esprit anti jésuitique, de manière que quelques chanoines du chapitre de Parme l'avaient accusé à Rome de jansénisme, dans le but d'empêcher qu'il fût consacré comme évêque; mais on fut étonné de le voir changer d'opinions aussitôt qu'il eut obtenu cette éminente dignité. Les homélies qu'il écrivit depuis cette époque étaient remplies de déclamations furieuses contre les philosophes et contre l'esprit libéral du siècle: ce qui, en ternissant sa réputation, fit soupçonner que sa précédente conduite avait été motivée par le besoin de plaire à Du Tillot, alors ministre à Parme, et que sa conduite subséquente avait été motivée par l'intérêt et l'ambition de plaire à la cour de Rome, ce qui ne l'empêcha pas d'essuyer de continuelles censures, dont les plus amères lui furent lancées par un anonyme, qui publia deux volumes de réflexions contre ses homélies. A cela près, Turchi administra son diocèse avec autant de zèle que de modération. Il ne montra aucun esprit de vengeance contre les chanoines qui l'avaient accusé; il profita de son crédit à la cour pour faire du bien quand l'occasion s'en présentait; il établit à ses frais dans son séminaire des chaires de philosophie et de théologie, et augmenta, par une sage économie et une meilleure direction dans la culture des terres, les revenus de son évêché. Sa conversation était aussi instructive par les doctrines qu'il y développait, que piquante par les saillies pleines de feu dont il se plaisait à l'embellir. Il aimait les gens de lettres, et ne négligeait rien pour en avoir dans sa société. Irréprochable dans ses mœurs, il cessa de vivre en 1803, âgé de quatre-vingts ans, et ses qualités personnelles pleines de bienveillance et de douceur firent insensiblement oublier les écarts de ses opinions. Morghen grava son portrait, d'une ressemblance parfaite, et Cesati publia des mémoires très savants sur sa vie.

Digitized by Google

Ses sermons, ses homélies, ses oraisons funèbres, et plusieurs de ses essais littéraires, furent recueillis en différentes éditions, à Venise et à Modène, et, aux taches près dont nous avons parlé, ses ouvrages décèlent une forte intelligence, une érudition étendue pour le fond, et beaucoup de concision, de rapidité et de chaleur dans le style.

TURCKHEIM (Jean, baron de), né à Strasbourg, remplissait avant la révolution les premières fonctions municipales dans son pays. Député à l'assemblée constituante, il ne s'occupa que d'intérêts locaux: fut forcé, sous le régime de la terreur, de quitter sa patrie, et se retira sur la rive droite du Rhin, où il avait des propriétés. Il devint ministre plénipotentiaire de plusieurs princes allemands près la diète du cercle de Franconie, représenta ensuite le grand-duc de Hesse-Darmstadt près la diète Germanique, et fut enfin envoyé à Rome avec M. Schmits de Grollembourg, au nom des princes protestants d'Allemagne, pour négocier un concordat avec le pape, affaire délicate où il ne réussit point. Ce diplomate a fini ses jours à Altorf, près d'Ettenheim, grand-duché de Bade, le 28 janvier 1824. M. de Turckheim est regardé en Allemagne comme un savant publiciste. Entre autres ouvrages importants, il a publié les *Histoires généalogiques des maisons de Bade et de Hesse*.

TURGY (Louis François de), né à Paris, le 18 juillet 1783, était employé dans la maison de Louis XVI, lorsque le 10 août arriva. Il s'introduisit par ruse au Temple avec Chrétien et Marchand, ses camarades, et rendit de grands services aux membres de la famille royale pendant leur captivité. Placé auprès des princesses, il leur donna communication de ce qui les intéressait au dehors, ménagea une correspondance suivie entre elles et le roi, et devint le dépositaire de quelques-uns de leurs billets, dont plusieurs furent adressés à lui-même. Une partie des documents qu'il avait gardés ont été détruits par son beau-père, et le reste a été remis par Turgy lui-même à madame la duchesse d'Angoulême. Nous renvoyons au Journal de ce fidèle serviteur pour connaître tous les faits qui lui sont personnels, et dont les longs détails ne peuvent trouver place ici. Louis XVI, appréciant son dévouement, écrivit les mots suivants, à Cléry, le jour qu'il marcha au supplice: « 21 *janvier* 1793, *sept heures » trois quarts du matin*. Je vous charge de dire à Turgy » combien j'ai été content de son fidèle attachement » pour moi, et du zèle avec lequel il a rempli son ser» vice; je lui donne ma bénédiction, et le prie de con» tinuer ses soins, avec le même attachement, à ma fa» mille, à qui je le recommande, etc. » Après la mort du roi, il voulait demander à être renfermé dans la tour pour servir exclusivement les princesses, la reine l'en détourna en lui faisant observer qu'il leur serait plus utile en restant à même de les informer de ce qui se passerait au dehors; mais le 13 octobre 1793, on lui signifia l'ordre de ne plus reparaître au Temple. Il se retira dans sa famille, à Tournans en Brie, où il éprouva d'abord beaucoup de persécutions. Quand Madame royale fut au moment de son départ pour Vienne, elle lui manda d'aller l'y trouver. Il suivit cette princesse en Russie, et Louis XVIII lui donna l'attestation qui suit: « J'éprouve une véritable satis» faction à attester que, durant la captivité du feu roi » mon frère, au Temple, et après sa mort, autant » qu'il a été possible de servir le feu roi mon neveu, » la feue reine sa mère et ma belle-sœur, feu madame » Elisabeth ma sœur, et madame la duchesse d'Angou» lême ma nièce, le sieur Turgy les a servis avec un » courage, une fidélité, un zèle et une intelligence à » toute épreuve; et ne pouvant en ce moment le ré» compenser comme je le désirerais, je veux du moins » que la présente attestation soit à jamais pour lui un » titre d'honneur, et pour ses enfants et descendants » un motif d'encouragement pour imiter dans tous les » temps l'exemple qu'il leur a donné. En foi de quoi » j'ai écrit et signé cette attestation de ma main, et j'y » ai fait apposer mon scel. Au château de Mittau, ce » 17 décembre 1799. *Signé* Louis. » Le roi, de retour en France, accorda des lettres de noblesse à M. de Turgy, et le nomma officier de la légion d'honneur. Madame, duchesse d'Angoulême, le fit son premier valet-de-chambre et huissier de son cabinet, fonctions qu'il a exercées jusqu'à sa mort, arrivée le 4 juin 1823. Il a publié des *Fragments historiques sur la captivité de la famille royale à la tour du Temple, recueillis pendant son service du 31 août 1792 au 13 octobre 1793*, imprimés page 341 à 383 des *Mémoires historiques sur Louis XVII*, par Eckard, Paris, 1818, 3e édition, in-8°.

TURLOT (François-Claude), né à Dijon, le 25 janvier 1746, embrassa l'état ecclésiastique. Dans sa jeunesse, Louis XVI l'avait chargé de l'éducation de l'abbé de Bourbon, l'un des fils naturels de Louis XV, et il perdit cet élève en 1787, à Naples, où il l'avait conduit dans ses voyages pour perfectionner son éducation. L'abbé Turlot fut ensuite nommé aumônier de madame Victoire, bientôt après vicaire général de Nancy, et obtint en outre un bénéfice. La révolution le priva de tous ses biens; il s'en consola par l'étude, la composition d'ouvrages utiles et l'accomplissement de ses devoirs dans la place qui lui avait été donnée en 1796 à la Bibliothèque du Roi. Il est mort le 21 décembre 1824, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il a publié: 1° *Etudes sur la théorie de l'avenir, ou Considérations sur les merveilles et les mystères de la nature, relatives aux futures destinées de l'homme*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°, anonyme. Ses théories sont quelquefois abstraites, paradoxales, mais présentées agréablement, semées d'anecdotes, de traits spirituels ou de sentiment. 2° *De l'instruction, ouvrage destiné à compléter les connaissances acquises dans les lycées, les colléges et les maisons d'éducation*, Paris, 1816, in-12, 2e édit., 1819, in-12. Un long discours préliminaire trace l'analyse de nos connaissances et le lien qui les unit. Le reste de l'ouvrage est rempli par une bibliographie universelle choisie, mais renfermant quelques inexactitudes. 3° *Abailard et Héloïse, avec un aperçu du 12e siècle, comparé sous tous les rapports avec le siècle actuel*, et *une vue de Paris tel qu'il était alors*, Paris, 1822, in-8°, avec 4 planches.

TUROT (Joseph), secrétaire-général du ministère de la police générale au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), avait aussi à la même époque la propriété de la *Gazette de France*, qu'il céda à M. Bellemare, depuis commissaire général de police à Anvers. La Biographie de Bruxelles rapporte que M. Turot s'intéressa dans une entreprise de fournitures de l'armée d'Allemagne, excita beaucoup de plaintes contre lui et fut traduit, en 1806, par ordre de l'empereur, devant un conseil de guerre, qui l'acquitta. Cependant il ne put obtenir de l'emploi que durant les cent jours, et devint commissaire-général de police dans les départements du Nord. A la seconde restauration, il n'a conservé que le titre de conseiller de police. Il a publié sous le voile de l'anonyme plusieurs écrits politiques parmi lesquels on distingue *De l'opposition et de la liberté de la presse*, Paris, 1799, in-8°; il a avoué ce dernier ouvrage.

TURREAU (le baron), suivit fort jeune la carrière des armes, et se trouvait capitaine à l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes. Il servit d'abord en 1792, sous Beurnonville, à l'armée de la Moselle, et en 1793 à celle de la Vendée, où il obtint le grade de général de brigade, puis celui de général de division. Il commanda en cette qualité l'armée des Pyrénées orientales, et passa peu de temps après à l'armée de l'Ouest, où il eut l'autorité en chef. Dénoncé pour sa conduite après le 9 thermidor, il se justifia en produisant les arrêtés du gouvernement, et fut acquitté après une assez longue détention. Le général Turreau se chargea de l'éducation de l'un des enfants de Babeuf, fut remis en activité sous les consuls, commanda une division de l'armée de réserve, et alla ensuite dans le Valais, où il maintint la tranquillité. Le premier consul le nomma, en 1804, ministre plénipotentiaire près des Etats-Unis d'Amérique, et grand officier de la légion d'honneur. En 1810, il fut envoyé en Allemagne. Il commandait à Marienbourg, dans le grand duché de Wurtzbourg, lors des événements de 1814. Pendant les cent jours, on lui confia la défense de la rive gauche de la Seine, et les fonctions de commissaire de l'armée française pour l'exécution de la convention du

Digitized by Google

3 juillet. Depuis la seconde restauration, il vit au sein de sa famille. M. Turreau a donné pendant les cent jours une nouvelle édition de l'ouvrage qu'il avait publié précédemment, sous le titre de *Mémoires historiques sur la guerre de la Vendée.*

TWISS (RICHARD), littérateur et musicien anglais, né à Rotterdam en Hollande, le 26 avril 1747, parcourut à vingt ans, l'Angleterre, la France, la Suisse, l'Italie, et se trouva avec les hommes les plus célèbres de son temps, entre autres avec le roi de Prusse, Jean-Jacques et Voltaire: quelques détails de son entrevue avec ce dernier, racontés par Twiss lui-même, méritent d'être rapportés ici. « Le 28 septembre 1768, nous visitâmes la résidence de Voltaire, située à six milles du village de Ferney: près de sa maison il a élevé une petite église, avec l'inscription suivante, qu'on lit au dessus de la porte, gravée en lettres d'or, sur le marbre noir :

Deo Erexit Voltaire, MDCCLXI.

Près de l'église se trouve le théâtre, où l'on n'a pas joué depuis le mois de mars dernier. En entrant dans la maison nous demandâmes le maître, mais le domestique nous refusa sa porte, sous prétexte qu'il était extrêmement malade. Je lui écrivis un billet, et tandis que je me promenais dans son jardin, je le rencontrai lui-même dans la cour de son cellier. Son costume était assez bizarre, il portait une vieille perruque sans poudre, avec un bonnet de drap bleu par-dessus; une robe de chambre neuve de satin vert, avec une veste de la même étoffe, ornées de fleurs de diverses couleurs: des culottes de velours noir et des bas de coton blanc. Il était courbé, ayant atteint l'âge de soixante-quinze ans. Ses yeux bruns me parurent singulièrement expressifs; sa mâchoire était tout-à-fait dégarnie de dents, son visage était extrêmement maigre et pâle, et le son de sa voix très faible. — *Cette église, me dit-il, que j'ai fait bâtir, est l'unique église de l'univers qui soit dédiée à Dieu seul, toutes les autres sont dédiées aux saints. Pour moi j'aime mieux bâtir une église au maître qu'aux valets.* — En entrant dans sa bibliothèque, nous remarquâmes une superbe édition de la *Pucelle d'Orléans*, qui portait ces mots gravés sur le dos du volume : *Ma Jeanne*... Nous retournâmes à Genève dans la soirée. Dans la matinée du 30, je visitai de nouveau Ferney, où je me rendis à cheval accompagné seulement de mon domestique. Je trouvai Voltaire jouant aux échecs avec le curé du lieu. Dans le cours de la conversation, lui ayant demandé comme souvenir une ligne de son écriture, il écrivit aussitôt en anglais ces paroles : —*An Englishman who goes to Italy leaves Men to see pictures.*— Un Anglais qui va en Italie, quitte les hommes pour aller voir des peintures. — Nous parlâmes du docteur Tissot, à propos duquel il dit : Le grand chemin et le soleil sont les meilleurs remèdes de Tissot. Lors de cette seconde visite, je remarquai dans la bibliothèque de Voltaire, trois tragédies anglaises, le *Cléone* de Dodsley, *le Caractacus* et *l'Egrida* de Mason; elles étaient cartonnées ensemble, et on lisait sur le dos du volume ces mots: *Tragédies barbares*, on voyait parmi ses livres l'édition de Virgile, de Baskerville. La totalité de sa bibliothèque formait environ cinq mille volumes. Sa maison se composait de cinq pièces sur la façade et deux dans la profondeur; le tout sur trois étages. Sur le mur latéral de son église, il a fait élever un monument d'une pierre unie; il s'écria en y portant les yeux : *Il ne manque que l'inscription, mon ami.* Je pris congé de lui, il m'accompagna jusqu'à mon cheval, me souhaita bon voyage en anglais, et ajouta en italien : —*Gli raccommando di non lasciarsi abbruciare a Roma.* Je vous recommande de ne pas vous laisser brûler à Rome. » — M. Twiss a donné, sur la fin de sa vie, un voyage en Irlande, où il a fort maltraité les habitants, qui ont conçu contre lui une sorte de haine nationale. Ils se sont vengés d'une manière fort bizarre. Des fabricants de vases de nuit d'une qualité commune à l'usage du peuple, ont placé une grossière effigie de Twiss au fond de ces vases, avec ce distique à l'entour :

Come, let us piss.
On doctor Twiss.

M. Twiss est mort à Camden-Town, en mars 1821. Il était cité comme un des plus habiles violons, et, en général, comme un excellent connaisseur en tout ce qui concerne les beaux-arts. Il a publié : 1° *Travels in Portugal and Spain.* Voyages en Espagne et en Portugal, 1772, 2 vol. in-8°; 2° *A Tour in Ireland.* Voyage en Irlande, 1775, in-8°; 3° *A trip to Paris.* Une tournée à Paris, 1792, in-8°; 4° *Anecdots of chess.* Anecdotes du jeu des échecs, 1792, in-8°; 5° *Miscellanies.* Mélanges, 1805, 2 vol. in-8°.

TYNNA (JACQUES DE LA) est né à Grandvillard, canton de Fribourg en Suisse, le 19 novembre 1764. Il fit avec distinction ses humanités et sa rhétorique au collège de Saint-Michel à Fribourg, et vint à Paris, en 1788, perfectionner l'excellente éducation qu'il avait reçue, en suivant les cours de philosophie du collège Du Plessis. Ses succès lui ouvrirent, en 1786, la carrière de l'instruction publique qu'il quitta en 1790 pour faire partie de la commission municipale des contributions directes de Paris. En l'an IV, il renonça à son emploi pour embrasser la profession de libraire qu'il a exercée jusqu'à sa mort. On doit à ce laborieux écrivain les ouvrages suivants : 1° *Almanach du Commerce.* Il a publié les vingt et une premières années de cet utile ouvrage, an VI à 1818 inclus. L'idée de cette publication lui est commune avec M. Duverneuil, et ils ont mis au jour comme rédacteurs associés les neuf premières années, an VI à 1806 inclus: mais cet Almanach n'était encore qu'un livre d'adresses des commerçants de Paris avec quelques notions succinctes sur les bourses de commerce et les foires. C'est en 1807 que J. de la Tynna, devenu seul rédacteur, lui donna le titre d'*Almanach du Commerce de Paris, des départements de l'empire français et des principales villes du monde*, et régénéra cet ouvrage sur un vaste cadre qu'il sut remplir à la satisfaction générale. Ce ne fut plus dès lors une nomenclature, utile mais sèche et aride, de noms, ce fut une véritable topographie commerciale, un immense répertoire qui offre les renseignements les plus étendus et les plus variés dont la connaissance peut intéresser l'industrie, le commerce et les arts. J. de la Tynna, doué d'un esprit observateur, améliora successivement son travail et le rendit de plus en plus complet, de 1807 à 1818. Il ne se contenta point d'une correspondance immense, il parcourut lui-même ou fit parcourir chaque année une partie de la France et des pays étrangers, et ce fut ainsi qu'en donnant une nouvelle existence à l'Almanach, il coopéra puissamment aux progrès de la statistique, science qui ne date en France que du XIX[e] siècle. Dans la série d'almanachs qu'il a publiés chaque année, in-8°, et dont surtout ceux de 1813 et 1814 sont très recherchés, il déroule l'imposant tableau que présentait alors l'empire français avec ses cent-quarante-quatre départements : superficie, population, divisions civiles, judiciaires, financières, productions naturelles et industrielles, grandes routes, rivières, canaux, foires, curiosités, édifices et monuments remarquables par leur antiquité, leur architecture ou leur destination, personnel des administrations, consuls, manufacturiers, négociants, marchands, officiers ministériels, hôtels, auberges, cafés, imprimeries, journaux, théâtres, etc. Tous ces documents se trouvent classés arrondissement par arrondissement, avec ordre, clarté, précision, et ils étaient soumis annuellement à un contrôle rigoureux. La supériorité de ce plan, qui est dû en entier à J. de la Tynna, a été justifiée non-seulement par l'accueil que la France commerciale a fait à cet Almanach, mais encore par l'expérience de plus de vingt années de publication annuelle, car l'éditeur successeur de la Tynna a respecté ce plan, et le développement progressif de notre industrie a augmenté le volume de près du double sans en changer le cadre primitif. 2° *Dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues de Paris*, in-12 : la première édition a paru en 1812 et la seconde en 1816. Cet ouvrage est regardé comme le meilleur ouvrage usuel qui eût été publié jusqu'alors sur la capitale: on reconnaît dans la simplicité de son plan le tact du créateur de l'Almanach. A chaque article de rue, impasse, place, monument, palais, l'histoire et la topographie marchent de front pour faire

connaître les noms anciens et modernes, leurs étymologies, les événements dont ils ont été le théâtre, leur emplacement, leur destination, etc. Les notions utiles comme les notions savantes abondent dans ce dictionnaire, fruit de recherches immenses. J. de la Tynna y a révélé l'existence de quelques monuments échappés jusqu'alors aux investigations. Le plan a été saisi fidèlement par M. Periaux de Rouen, qui, en 1819, a fait paraître un *Dictionnaire des rues de Rouen*. 3° *Carte topographique circulaire des environs de Paris*, 1817 : le centre de cette carte est l'église de Notre-Dame, le rayon est de 29 kilomètres ; elle est dans la proportion d'un pouce six lignes pour une lieue de poste. J. de la Tynna n'a rien négligé pour la confection de cette carte, qu'il livrait au public comme le prospectus d'un ouvrage très important auquel il travaillait depuis longues années, et qui devait porter le titre de *Dictionnaire topographique, historique et étymologique des environs de Paris*. Non content d'avoir fait un pareil travail sur Paris, il s'était occupé de décrire une étendue de pays également intéressant et par ses richesses naturelles et par les souvenirs historiques qu'il réveille. L'exécution supérieure de cette carte doit faire regretter qu'un ouvrage aussi curieux n'ait point été publié. 4° *Annuaire de l'imprimerie et de la librairie de l'empire français*, 1813, in-18 : entrepris par ordre du gouvernement et confié à J. de la Tynna, il a servi de modèle à ceux qui ont paru depuis sur le même sujet. 5° *Jurisprudence commerciale*, ou Recueil périodique des jugements, arrêts rendus en matière de commerce de terre et de mer ; lois, édits, déclarations, ordonnances, arrêts du conseil, décisions ministérielles, analyses des ouvrages nouveaux, etc., relatifs aux douanes, aux brevets d'invention, à la banque, à l'industrie et au commerce. J. de la Tynna a publié quatre années de ce Recueil, qui paraissait par cahiers mensuels, 1814 à 1817 inclus. Ce Recueil, vendu à sa mort, n'a pu se soutenir privé de son rédacteur. 6° *Tableau du pair intrinsèque tant en or qu'en argent, des monnaies de compte de tous les états du monde*, calculé pour la première fois, 1° sur le nouveau pied monétaire de France, fixé par la loi du 7 germinal an XI ; 2° sur les tailles du marc d'essai de Cologne en matière pure ; 3° sur les rapports dans les monnaies de l'or à l'argent : 1807, in-8° : 7° *Tableau du pair des changes*, exhibant en même temps le mode des changes de toutes les places cambistes du monde, suivi du tableau des taux d'intérêt qui résultent de la variation du prix des cinq pour cent consolidés et autres rentes semblables, 1807, in-8°. 8° *Manuel du capitaliste*, ou Tableau pour les calculs des intérêts de l'argent à différents taux, depuis un jusqu'à trois-cent-trente-six jours (Cet ouvrage, commencé par feu Bonnet, a été terminé par J. de la Tynna.), 1816, in-8°. Il a laissé deux manuscrits intéressants : l'un est une *Histoire des comtes de Gruyère*, et l'autre un Glossaire du dialecte *gruerien*. L'un de ses parents, M. Pithon d'Arranciel, a publié, en 1788, à Fribourg, le premier ouvrage écrit en ce dialecte, c'est une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile. 10° Enfin, comme libraire, il a été l'éditeur d'un grand nombre d'ouvrages, tous relatifs aux fabriques, commerce, banque, etc. Une carrière aussi pleine abrégea les jours de J. de la Tynna, qui est mort à Paris, le 18 janvier 1818, universellement regretté pour sa probité, son commerce sûr et aimable et une modestie rare. Ses connaissances solides et variées l'ont rendu digne d'être membre de plusieurs sociétés, entre autres de la société royale académique des sciences, de l'athénée de la langue française, et de la société d'encouragement pour l'industrie nationale dont il a eu l'honneur d'être l'un des premiers membres fondateurs.

TYSONS (James), né à Londres, le 29 août 1799, était à peine âgé de quinze ans lorsqu'il écrivit des articles dans le *Morning-chronicle*, et publia sur l'économie politique un ouvrage qui fut accueilli favorablement. Ses parents le destinaient au commerce, mais il obtint d'eux de suivre son goût, qui l'entraînait vers la littérature. Il composa deux tragédies, intitulées *Leoal* et *Raffin*, que l'on refusa de jouer. En 1816, il fit un voyage en France, y revint en 1819, et alla jusqu'en Suisse et dans les Pays-Bas. Une phthisie pulmonaire l'enleva le 22 juillet 1822, à l'âge de vingt-trois ans. Un de ses amis a publié ses manuscrits, sous le titre suivant : *Lettres, poëmes et épîtres, poëmes et mélanges, de James Tysons, précédés d'une notice sur sa vie*, Londres, 1822, in-12, ornés du portrait de l'auteur. Il s'occupait d'écrire une histoire du gouvernement civil d'Angleterre depuis son origine jusqu'à nos jours, et le premier volume était presque terminé lorsque la mort le ravit aux lettres.

U

UILKENS (Jacques-Albert), théologien et naturaliste hollandais, né à Wiernm, village voisin de Groningue, le 1er mai 1770, fit une étude particulière de l'histoire naturelle et de la religion, et sut également bien mériter de l'une et de l'autre, en les considérant dans le rapport remarquable qu'elles ont entre elles. Observateur dès son enfance, il commença à huit ans ses humanités à Groningue, et passa, à dix-sept ans, aux études académiques où il obtint les plus brillants succès. Il réunissait des connaissances que les théologiens possèdent rarement à un si haut degré. Il avait reçu, en 1796, le grade de maître-ès-arts, et celui de docteur en philosophie, en soutenant une thèse sur la *nature de l'atmosphère et son influence sur le règne végétal*. Aimant la retraite et l'observation, il put se livrer à l'une et à l'autre dans les premières fonctions curiales qu'il exerça à la campagne. C'est ainsi qu'il s'habitua à prêcher des sermons improvisés. En 1796, il remporta un prix proposé sur ce sujet : *Traité élémentaire de physique*. Il n'avait eu connaissance du concours que huit jours avant la clôture, ce qui ne l'empêcha pas de donner à ce Traité une perfection telle qu'il eut une vogue populaire et fut souvent réimprimé. Il composa, dans un genre plus relevé, des *Discours sur les perfections du Créateur, considérées dans la créature*, 4 vol. in-8°, qui firent également honneur à son cœur et à son esprit. Appelé, en 1806, à remplir à l'académie de Groningue une chaire d'économie rurale, créée par le roi des Pays-Bas, il prononça, le 29 novembre, sa harangue inaugurale, sur l'*influence de l'économie rurale sur le bien être de la société*. En 1819, il publia un *Manuel d'économie rurale*. On lui proposa, en 1820, de passer à l'université de Leyde, mais il s'y refusa, se contentant du poste modeste qu'il occupait à Groningue. Uilkens termina son honorable carrière en 1825. Il était associé à l'institut royal de Hollande et à plusieurs autres sociétés savantes. Ses cours avaient une vogue étonnante ; on aimait à l'entendre et surtout à lui voir exécuter ses expériences. On lui doit, outre les ouvrages que nous avons mentionnés, ceux qui suivent : *Description du thermomètre* ; *Tableau figuratif des principales hauteurs du globe* ; *Remarquables phénomènes de la nature*, où il est spécialement question du magnétisme animal, devenu à Groningue le sujet de nouvelles discussions et de nouvelles recherches ; *Mémoire* couronné, sur l'*utilité des insectes* ; *Manuel de technologie*. Uilkens a fait encore un *Abrégé* fort utile du *Catéchisme de la nature*, de Martinet. Enfin on lui doit un bon *Almanach* ou *Annuaire*, qui a paru en petit format depuis 1818 jusqu'à 1825.

ULLOA (Antonio de), l'un des hommes dont s'honore le plus l'Espagne, se distingua comme voyageur, marin, administrateur, et enfin comme savant. Né à Séville, le 10 janvier 1716, d'une famille célèbre dans la marine, il reçut une éducation soignée, dirigée dès lors vers cette carrière à laquelle il était destiné, et entra au service comme garde-marine, en 1733. Ses progrès surpassèrent bientôt les espérances qu'avaient

fait concevoir ses heureuses dispositions, et le firent choisir pour une opération importante où il fut associé à des savants du plus grand mérite. Les ministres de France et d'Espagne, sollicités par l'académie des sciences de Paris, s'étaient concertés entre eux, pour prendre la mesure d'un arc du méridien à l'équateur, afin de déterminer la figure de la terre. La province de Quito au Pérou paraissait offrir la station la plus favorable à cette entreprise; mais comment obtenir du gouvernement de Philippe V que des savants étrangers allassent faire une curieuse investigation de ces riches contrées? l'intérêt de la science l'emporta cette fois sur la politique, et il fut décidé que deux officiers de la marine royale espagnole accompagneraient les académiciens français, tant pour les protéger auprès des autorités du pays, que pour partager, au nom de leur patrie, l'honneur de cette importante opération. Le jeune Antonio Ulloa, à peine âgé de dix-neuf ans, fut choisi par les chefs à qui ce choix avait été remis, avec un autre officier du même corps, dom Georges Juan, déjà renommé comme mathématicien. C'étaient les hommes les plus propres à remplir la mission qui leur était confiée; ils concertèrent constamment leurs efforts pour le succès de l'entreprise, et évitèrent avec soin ces fâcheuses mésintelligences qui divisèrent trop souvent les savants français. Chacun s'était approprié la partie du travail la plus conforme à ses goûts et à son genre de talent, et chacun publia séparément, après treize ans de voyage et de recherches, le résultat de ses observations. Partis en 1735 avec le grade de lieutenants de vaisseau, ils arrivèrent à Carthagène où ils attendirent pendant cinq mois les savants français, mais ils mirent ce temps à profit pour se livrer à des observations d'histoire naturelle, de mœurs et de statistique, dont s'enrichit la relation d'Antonio Ulloa. La compagnie se porta ensuite à Quito où commencèrent les travaux trigonométriques auxquels Ulloa ne cessa de contribuer avec le plus grand zèle, malgré les fatigues et les dangers sans nombre auxquels on fut exposé, pendant les quatre années que dura cette opération, ayant à lutter tantôt contre le froid ou la chaleur du climat et tantôt contre l'ignorance ou la barbarie des habitants. Les deux officiers espagnols furent obligés, vers la fin de 1740, de se rendre à Lima, sur un ordre exprès du vice roi; la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne venait d'éclater, et l'expédition du vice-amiral Anson menaçant les côtes des possessions espagnoles, Ulloa et Juan furent chargés de mettre en état de défense les parages voisins de Lima et de Callao. Ces travaux terminés, ils retournèrent à Quito; mais à peine arrivés, ils furent appelés à Guayaquil où le sac de Payta par l'escadre anglaise avait répandu la terreur. Ils traversèrent ainsi à diverses reprises et avec des peines incroyables les montagnes du Pérou. Quand l'objet de leur voyage fut rempli, on permit à l'un des deux de reprendre le chemin de Quito; ce fut Ulloa qui se dévoua alors: mais à peine y fut-il arrivé, qu'il fut rappelé en toute hâte à Lima où il se trouva de nouveau avec G. Juan. Ils prirent alors le commandement de deux frégates, avec ordre de croiser devant les côtes du Chili et les îles de Juan Fernandès. L'arrivée de quelques renforts espagnols leur permit de retourner encore une fois à Quito, où ils ne trouvèrent plus qu'un seul des trois académiciens français, avec lequel ils observèrent la comète de 1744. Enfin impatients de rapporter en Europe le fruit de leurs travaux, ils allèrent s'embarquer à Callao, sur deux navires français qui devaient doubler le cap de Horn, et se rendre à Brest, mais des tempêtes les séparèrent. Celui où se trouvait Ulloa, ayant rejoint deux autres bâtiments français, eut bien de la peine à échapper à des corsaires anglais, supérieurs en force, qui s'emparèrent de ces deux bâtiments chargés de trois millions de piastres fortes. En vain changea-t-on de route et se dirigea-t-on vers l'Amérique du nord; les Anglais venaient de prendre Louisbourg, au cap Breton, et y avaient laissé flotter à dessein les bannières françaises: ainsi lorsque le vaisseau que montait Ulloa vint y aborder, il fut obligé de se rendre. Ulloa, fait prisonnier, fut transporté en Angleterre et traité avec égards: il recouvra sa liberté et ses papiers par le crédit de plusieurs personnages distingués, et fut nommé membre de la société royale de Londres. Bientôt il s'embarque pour Lisbonne et arriva à Madrid, en 1746, au commencement du règne de Ferdinand VI. Il reçut à la cour l'accueil le plus flatteur, fut nommé capitaine de frégate, et commandeur de l'ordre de Saint-Jacques. Il s'occupa pendant les deux années suivantes à rédiger la partie de son voyage dont il s'était chargé, et publia, en 1748, aux frais du roi d'Espagne, la *Relation historique du voyage fait à l'Amérique méridionale par ordre du roi, pour mesurer quelques degrés du méridien, et connaître la véritable figure de la terre, avec diverses observations astronomiques et physiques, etc.*, Madrid, 1748, quatre parties en deux tomes in-4°, fig et cartes. Il joignit à cette relation un résumé historique sur les souverains du Pérou, depuis Mancocapac, le premier Inca jusqu'aux derniers rois d'Espagne. Ouvrage trop souvent emprunté à l'historien Garcilaso, et qui n'est pas toujours digne, soit pour le fond des choses, soit pour le style, de celui qui l'a précédé. C'est plutôt un étalage fastueux de la puissance espagnole que le complément d'un voyage écrit avec conscience, et rempli d'observations utiles ou savantes. Ulloa parcourut ensuite, par ordre du roi, une partie de l'Europe et alla à la recherche de toutes les connaissances utiles pour les importer dans sa patrie; ce qui ne l'empêcha pas de remplir, pour le service maritime, les nombreuses commissions dont il fut chargé. Il reçut pour récompense de son zèle la surintendance lucrative de la mine de mercure de Guancavelica, au Pérou, mais dont il ne tira pas le produit qu'il en attendait, parce qu'il osa dénoncer les malversations de quelques hommes alors en pouvoir, qui tiraient parti des abus dont il se plaignait. Élevé, sous le règne de Charles III, au grade de chef d'escadre, il eut le commandement de la flotte des Indes. A la paix de 1762, il fut envoyé à la Louisiane pour en prendre possession, la gouverner, et y organiser les diverses branches de l'administration espagnole, il y arriva en 1766, mais manquant d'audace et trop scrupuleux sur le choix des moyens, il fut obligé de se rembarquer et laissa à son successeur la gloire de soumettre cette contrée à son nouveau souverain. Ulloa sut néanmoins tirer parti de ce voyage; il parcourut les deux Amériques et recueillit des matériaux précieux dont il composa un nouvel ouvrage. Il n'en correspondait pas moins avec les savants étrangers, et fut nommé, pendant ses campagnes, associé des académies de Stockholm et de Berlin. Dès 1748, il était devenu correspondant de l'académie des sciences de Paris. En 1772, il publia, à Madrid, en un vol. in-4°, un recueil d'observations sous ce titre: *Noticias Americanas, entretenimientos physico-historicos sobre la America meridional, y la septentrional oriental.* C'est la statistique la plus approximative de tout ce qui concerne ces vastes contrées. A l'égard de l'origine probable de la population de l'Amérique, l'auteur admet sur des autorités fort suspectes, qu'à la suite du déluge les hommes construisirent de petites arches, à l'imitation de celle de Noé, et suppose qu'une de ces arches fut entraînée par les vents jusqu'en Amérique. On sent que des faits aussi graves réclament des hypothèses plus probables. Il publia bientôt après: *la Marina, ou Forces navales de l'Europe et de l'Afrique*, ouvrage présenté au ministère espagnol, en 1773. Il fit encore paraître à Cadix, en 1778, une *Observation, faite en mer, de l'éclipse de soleil* qui avait eu lieu cette année, ouvrage traduit en français par Darquier. On y remarque un fait singulier qui occupa quelque temps les astronomes. L'auteur assure avoir vu pendant plus d'une minute, durant l'éclipse, et fait voir à plusieurs personnes un point brillant sur la lune, et il le regarde comme un véritable trou au travers de cette planète. « Suivant mon calcul, dit Lalande, ce trou serait à « quinze lieues de distance de sa surface, et il aurait « cent-neuf lieues de longueur: mais on ne peut le re- » garder que comme un volcan. » Ulloa a puissamment contribué aux progrès de l'astronomie en Espagne, et c'est à lui surtout qu'on doit la construction de l'observatoire de Cadix. C'est surtout comme savant qu'il a laissé un nom honorable. Possédant au plus haut degré toutes les connaissances théoriques de la marine mili-

toire, il ne fut qu'un praticien médiocre: il commanda diverses escadres mais sans éclat. Etant lieutenant général, il fut à différentes reprises chargé de missions importantes; mais l'esprit occupé d'expériences et d'observations, il oubliait de décacheter les lettres qui contenaient les instructions ministérielles, et rentrait au port après des croisières inutiles. Une fois entre autres, il fut arrêté et traduit devant un conseil de guerre; mais n'étant coupable que de distraction, on l'acquitta honorablement et on lui conserva ses grades et ses titres; mais il cessa de figurer dans l'armée active. On lui confia alors des fonctions plus adaptées à son caractère; il commanda des départements maritimes, devint ensuite directeur-général par intérim des armées navales, et en cette qualité chargé d'examiner les élèves d'école d'artillerie de marine à Cadix; enfin il fut nommé président de la junte générale du commerce et des monnaies. Il mourut dans l'île de Léon, le 3 juillet 1795, dans la quatre-vingtième année de son âge. Sa perte fut vivement sentie par ses compatriotes: peu d'hommes en effet ont rendu de plus grands services et ont fait plus d'honneur à leur pays. L'Espagne lui doit le premier cabinet d'histoire naturelle et le premier laboratoire de métallurgie qu'elle ait possédés: la première idée du canal de navigation et d'arrosement de la Vieille-Castille, commencé sous Charles III et abandonné sous ses successeurs; la connaissance du platine et de ses propriétés, de l'électricité et du magnétisme artificiel. C'est lui qui perfectionna l'art de la gravure et celui de l'imprimerie en Espagne, qui dirigea la géographie espagnole dans la rédaction des cartes de la Péninsule, et qui fit connaître l'utilité des laines *churlas*, très semblables à celles de Canterbury, en Angleterre, et le secret de fabriquer des draps fins par le mélange de ces laines avec celles des mérinos. Afin de démontrer l'avantage de sa découverte, il établit à Ségovie, pour le compte et avec l'autorisation du roi, une fabrique d'où sortirent des draps comparables, pour la finesse, à ceux qui provenaient des manufactures étrangères. Enfin c'est d'après les sollicitations d'Ulloa, que des jeunes gens furent envoyés dans divers états de l'Europe, pour s'instruire dans les arts mécaniques et libéraux, et propager ces connaissances dans leur patrie. Son principal ouvrage a été traduit en français, sous ce titre: *Voyage historique de l'Amérique méridionale*, etc., par Mauvillon, 1752, 2 vol. in-4°. Le travail de Juan y est aussi compris.

ULLOA (Martin de), savant critique espagnol, né à Séville en 1730, n'eut pas plus tôt terminé ses études qu'il entra dans la carrière de la magistrature, et fut pourvu de la charge de président de l'audience royale de Séville. Passionné pour les lettres et les recherches historiques, il trouva le moyen de satisfaire son goût à cet égard avec les occupations de cette place importante. Il fut l'un des fondateurs de la société patriotique qui se forma dans sa ville natale pour éclairer le gouvernement sur les mesures les plus propres à ranimer le commerce et l'industrie dans l'Andalousie. La société des bonnes-lettres de Séville, les académies de la langue et de l'histoire de Madrid, le comptèrent au nombre de leurs membres les plus distingués. Il mourut à Cordoue en 1800, à l'âge de soixante-dix ans, laissant plusieurs ouvrages très estimables par l'étendue et la profondeur des recherches, mais peu connus de ce côté des Pyrénées. Les principaux sont: 1° *Mémoire sur l'origine et le génie de la langue castillane*, Madrid, 1760, 2 parties, in-4°. On y trouve beaucoup d'érudition. 2° *Dissertation sur l'origine des Goths*, *ibid.*, 1781, in-8°; 3° *Recherches sur les premiers habitants de l'Espagne*, *ibid.*, 1789, in-8°; 4° *Dissertation sur les duels*, *ibid.*, 1789, in-8°; 5° *Mémoire sur la chronologie des différents royaumes de l'Espagne*, *ibid.*, 1789, 2 tomes in-4°; 6° *Histoire des académiciens de Madrid*, 1789, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage contient beaucoup de détails intéressants; mais l'auteur y prodigue trop l'éloge à des écrivains médiocres. 7° *Cadastre de Séville et de son territoire*, *ibid.*, 1797, in-4°. Ce travail était demandé par le gouvernement. — ULLOA (Bernardo), gentilhomme de la bouche du roi, a publié: *Rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne*, traduit en français, 1753, Amsterdam et Paris, 1 vol. in-12, sans nom de traducteur.

UNION (don Louis-Firmin DE CARVAJAL Y VARGAS, comte de LA), général espagnol, fils puîné du chef de la famille de Carvajal issue des rois de Léon. Né à Lima en 1752, et envoyé en 1769 au collège des nobles à Madrid; il fut reçu en qualité de cadet, à l'âge de vingt-trois ans, dans le régiment des gardes espagnoles qu'il quitta bientôt pour celui de Maïorque-Infanterie. Ce dernier fit partie de l'armée combinée devant Gibraltar en 1779, et défendit Minorque en 1781. Devenu lieutenant-colonel, le comte de La Union commanda la colonne de grenadiers faisant le service d'éclaireurs. Il fut élevé au grade de colonel, en 1783, de brigadier en 1789, et de maréchal-de-camp au commencement de 1791. La même année, il fit remarquer sa valeur et sa présence d'esprit sous les ordres du général Courten chargé de protéger la ville d'Oran, sur la côte d'Afrique. Une circonstance particulière, où il ne prit d'ordre que de lui-même, lui fit le plus grand honneur. La place ne recevait d'eau que d'une source extérieure renfermée dans un fort que l'ennemi allait emporter d'assaut. Ne pouvant attendre des ordres sans perdre le moment opportun, le comte de La Union prit sur lui de se jeter avec deux cents hommes dans ces retranchements que sauva ce secours inespéré, et dont la conservation empêcha aussi la prise de la ville. Reçu au nombre des gentilshommes de la chambre du roi, en 1791, il fut nommé, au commencement de l'année suivante, premier gouverneur du fort San-Fernando de Figueras, et ayant passé dans l'armée de Ricardos en Catalogne, il fut fait lieutenant général, dès le commencement de la campagne contre les Français. A la prise de Ceret il commandait une division, et à Saint-Ferreol l'armée lui dut en grande partie son salut. Malheureusement pour les Espagnols, et peut-être même pour le comte de La Union, Ricardos et son successeur O'Reilly moururent presque en même temps; le commandement de l'armée castillane dans le Roussillon fut donné au comte avec le titre de capitaine-général de la Catalogne, et de président de l'audience royale. Des officiers-généraux plus anciens, et dont un venait de commander l'armée par *interim*, furent blessés de cette faveur; ils secondèrent leur chef avec peu de bonne volonté. Il parut lui-même moins propre à un commandement supérieur que ne l'avaient fait croire précédemment des succès dus surtout à sa valeur personnelle et obtenus sur un grand théâtre. Il s'en fallut de peu toutefois que les Espagnols n'évitassent leur entière défaite: le gouvernement français de cette époque n'était pas aussi porté à la guerre qu'on le suppose ordinairement. Dans le dessein de faciliter de secrètes négociations par une paix que cependant on ne put conclure, le nouveau général fit arrêter et conduire à Figueras le commissaire français chargé ostensiblement de l'échange des prisonniers, et muni de pouvoirs plus étendus de la part du comité de salut public. C'est dans ce fort que le comte était resté tout l'hiver, sans parvenir à rétablir sa santé affaiblie durant l'expédition d'Afrique. Lorsque enfin il prit le commandement de l'armée, où les soldats du moins le reçurent avec enthousiasme, les Français venaient d'obtenir de grands avantages, et les Espagnols, déjà resserrés au pied des Pyrénées, y étaient même menacés dans leurs positions. Le 30 avril le comte parcourut toute la ligne, et résolut d'enlever d'abord la position de Notre-Dame-du-Villar qui dominait des batteries espagnoles; mais ses ordres ne purent être exécutés, et il se vit attaqué sur tous les points par Dugommier qui s'attacha surtout à couper aux Espagnols la retraite sur Bellegarde. Il y parvint, malgré un renfort de onze mille hommes envoyé au prince de Montforte par le comte de La Union, qui de son côté, dans ses tentatives pour déborder l'aile droite des Français, ne réussit qu'à faire admirer son ardeur intrépide. Le centre ainsi enfoncé et la route de Bellegarde fermée aux colonnes espagnoles, elles s'alarment, se dirigent vers d'autres issues, et s'apercevant que déjà deux régiments sont coupés, se jettent dans les gorges en abandonnant toutes leurs positions. Collioure et quelques autres places

occupées par les Espagnols, restèrent sans appui, et le général La Union, obligé de se retirer lui-même auprès de Figueras, vit les troupes républicaines campées sur le territoire espagnol. Tandis qu'il cherchait tous les moyens de réorganiser son armée, le général Navarro, n'ayant plus de secours à attendre, rendait les places de Collioure, de Port-Vendre, de Saint-Elme, et obtenait d'emmener les garnisons, en jurant qu'elles ne serviraient plus jusqu'à ce qu'elles eussent été échangées. Le comte de La Union eut le tort impardonnable de violer cette capitulation et d'incorporer ces huit mille hommes dans son armée. Les représailles de la convention furent terribles, elle défendit de faire des prisonniers espagnols, ce qui augmenta parmi eux le découragement. Leur général ne se laissa cependant pas abattre, n'ayant pu dégager Bellegarde le 13 août, il enleva à la bayonnette, le 21 septembre, un poste central, et ce succès lui en promettait de plus décisifs. Mais tout à coup ses troupes, se croyant coupées, se retirèrent dans un désordre dont profita Dugommier pour combiner en se concentrant un mouvement général qui semblait menacer l'intérieur de la Catalogne, et dont l'objet réel était l'attaque de Figueras. Sa mort laissa le commandement à Perignon qui, malgré l'opiniâtre résistance du général espagnol, culbuta sa gauche. Le comte de La Union ne pouvant se résoudre à abandonner sa première ligne, en devint plus faible et fut attaqué au centre même, dans la nuit du 19 au 20 novembre. Tandis qu'il protégeait en personne la défense de sa principale redoute, près du pont de Moulins, une balle le frappa dans la poitrine. Sa mort décida les Espagnols à se replier; ils perdirent ainsi les positions du Lampourdan, regardées jadis par Vauban comme les plus fortes de cette frontière. La Union avait reçu le commandement dans des circonstances très difficiles: mal secondé par des généraux mécontents de lui obéir, il ne put rendre une entière confiance à des troupes ébranlées par les revers dont Las Amarillas, successeur momentané de Ricardos, n'avait pas su les garantir. Il ne tarda pas à perdre aussi l'attachement des officiers par une sévérité extrême, qu'il crut nécessaire pour le rétablissement de la discipline, et en sévissant, après une terreur panique, comme on châtierait une trahison. Général de division, il avait été plus heureux; mais si quelquefois ensuite il manqua de prudence, aucun doute ne put s'élever sur sa valeur, et c'est en ranimant les soldats par son exemple qu'il mourut âgé de quarante-deux ans. Il était grand'croix de l'ordre de Charles III et commandeur des ordres d'Alcantara et de saint-Jacques. Charles IV fit célébrer pour lui un service funèbre à l'Escurial.

UNTERBERGER (Ignace), peintre distingué, né en 1744 à Kerales dans le Tyrol, d'une famille qui a produit plusieurs artistes célèbres, travailla jusqu'à vingt ans sous les yeux de son père, qui l'envoya alors à Rome, auprès de son frère aîné, sous la direction duquel il acheva de se perfectionner. Il se fit bientôt connaître par quelques tableaux d'histoire, où il fut aisé de remarquer les progrès qu'il avait faits dans l'étude des antiquités grecques et romaines. Sa réputation lui valut d'être un des artistes chargés de copier les *Loges* de Raphaël au Vatican, chef-d'œuvre dont l'impératrice de Russie voulait embellir son palais. Il était à Vienne en 1776, lorsque, sur l'invitation de l'académie des beaux arts qui avait engagé les artistes de cette ville à exposer leurs ouvrages, il enrichit cette exposition de quelques tableaux historiques, et surtout d'arabesques et de camées d'un genre nouveau qui obtinrent l'admiration générale. Depuis ce moment, devenu le peintre favori du ministre Kaunitz, il put à peine suffire aux demandes qui lui furent faites de toutes parts. Son premier chef-d'œuvre produisit une illusion complète: c'est un *Bacchus* qui entre dans son temple: le travail en est si parfait que le tout paraît être d'ivoire; une *Minerve* dans le même genre vint ensuite, et obtint le même succès. Une *Jeune grecque* lui succéda, et fut suivie de plusieurs tableaux d'église parmi lesquels on distingua la *Descente du Saint-Esprit*, faite pour l'église principale de Kœnigsgratz. Le plus important de ses tableaux est son *Hébé*, qui présente l'ambroisie à Jupiter, sous la forme d'un aigle; la lumière y est surtout distribuée avec une perfection qu'aucun peintre n'a encore pu imiter. Il plut à l'empereur François II, qui l'acheta dix mille florins et le fit placer dans sa chambre à coucher. Le pendant d'*Hébé* représente l'*Hyménée*, c'est une riante allégorie sur la *Paix* et l'*Amour*, sous la figure d'une jeune fille caressant un agneau. Ces quatre pièces ont placé Unterberger parmi les artistes du premier ordre. Ses compositions sont dessinées avec toute la noblesse qui caractérise la manière des Grecs. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer dans ses tableaux, ou de ses groupes, des masses de lumières, des draperies, ou enfin de son coloris. Toutes ses figures paraissent vivantes, tant l'expression en est parfaite. Ses tableaux sont en outre enrichis d'antiques, de paysages, de morceaux détachés d'architecture, d'animaux, de fleurs, enfin de différents objets tirés de la nature ou des beaux-arts, dont il avait fait une étude particulière. Quelques-uns de ses travaux ne sont pas terminés, entre autres deux *Ovide* de même grandeur, pour lesquels on lui avait déjà offert trente mille florins. Son génie s'était aussi exercé sur la mécanique: il inventa pour une société qui faisait creuser un canal en Hongrie, un char dont l'utilité pour transporter plus promptement les terres et le sable, fut tellement reconnue par l'expérience, que le gouvernement lui accorda, avec une récompense considérable, un brevet d'invention pour plusieurs années. Il inventa aussi d'autres machines pour polir les planches des graveurs. Il mourut à cinquante-trois ans, âge où il pouvait encore produire des chefs-d'œuvre, le 4 décembre 1797.

UNZER (Jean-Auguste), médecin et littérateur allemand, né le 29 avril 1727, à Halle dans le duché de Magdebourg, exerça la médecine dans sa ville natale et à Hambourg, puis il s'établit à Altona où il eut une vogue extraordinaire. Kuttner a dit de lui, dans ses *Caractères des poètes et littérateurs allemands*: « Unzer réunissait, dans la médecine, des connaissances profondes à l'expérience. Il a été l'écrivain de la nation et de l'humanité. Comme le *Spectateur anglais*, il savait plaire, attacher et faire une impression profonde en traitant les matières les plus arides, les plus abstraites. Dans ses écrits, il s'était proposé de fixer notre attention sur notre santé, et de nous prévenir contre les dangers du charlatanisme. Il a atteint son but. » Unzer mourut le 2 avril 1799. Il a publié en allemand: 1° *Nouvelle doctrine sur les mouvements de notre âme et de l'imagination*, Halle, 1746, in-8°: traité de physiologie dans lequel l'auteur cherche à établir l'influence que la structure et la tension des nerfs ont sur nos inclinations et sur nos passions, qui, selon lui, sont une dépendance du système nerveux. Cette doctrine fut loin d'être universellement accueillie. 2° *Pensées sur le sommeil et les songes*, Halle, 1746, in-8°. L'auteur s'attache à prouver que ce qui se passe en nous pendant le sommeil n'est que fantôme, et souvent sans qu'aucune représentation ait lieu dans l'âme. A ce petit traité il joignit une lettre qui a pour titre: *On peut sentir sans tête*. Il y a beaucoup de gaieté dans cette production, dont la pensée dominante est qu'il se passe en notre âme une infinité de choses dont elle n'a point la conscience, et dont elle ne conserve point le souvenir. 3° *Pensées sur l'influence de l'âme sur le corps*, Halle, 1746, in-8°; 4° *Traité sur les soupirs*, Halle, 1747, in-8°; 5° *Méditations philosophiques sur le corps de l'homme*, Halle, 1750, in-8°. L'auteur cherche à établir que non-seulement les sensations ou les opérations, mais aussi les autres actions de l'âme, l'imagination, la prévision, l'intelligence et la volonté, produisent toujours dans notre corps des mouvements qui sont en harmonie parfaite avec ce qui se passe en elle. 6° *Le Médecin*, ou *Journal de médecine*, Hambourg, 1759 à 1764, in-8°, dernière édition en 6 vol., Hambourg, 1769, in-8°. Ce journal a été traduit en suédois, en danois et en hollandais. 7° *Recueil d'écrits et dissertations sur la physique et la médecine*, Hambourg, 1768, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, a été traduit en hollandais. 8° *Sur les facultés sensitives des corps animés*, Lunebourg, 1768, in-8°; 9° *Manuel de médecine*, Hambourg, 1770, 2 vol.

in-8°. Dans le 1er volume, l'auteur traite particulièrement des enfants, de leur éducation et de leurs maladies. Dans le 2e il indique les moyens que l'on peut employer pour sauver les personnes en danger de périr par accident. Il parle des circonstances qui peuvent exposer notre santé et notre vie. Cet ouvrage a eu comme les autres un grand nombre d'éditions, et a été traduit en danois et en hollandais; 10° *Physiologie de la nature animale dans les corps vivants*, Leipsick, 1771; in-8°; 11° *Recherches physiologiques relatives aux critiques adressées à la physiologie d'Unzer*, Leipsick, 1773, in-8°. « Dans ces deux ouvrages, dit le critique déjà cité, Unzer a développé la physiologie de la nature animale avec tant de profondeur, avec une telle précision philosophique et un talent si brillant, que nous n'avons en médecine aucune production qui puisse lui être comparée. Il s'était proposé de pénétrer jusque dans les mystères du système nerveux, pour deviner son influence et pour calculer cette action occulte qui se dérobe si adroitement à nos yeux. Il est arrivé au but, autant qu'il pouvait être alors donné à l'homme de le faire. » 12° *Sur les maladies contagieuses, en particulier sur la petite vérole*, Leipsick, 1778, in-8°; 13° *Introduction à une pathologie générale des maladies contagieuses*, Leipsick, 1782, in-8°; 14° *Défense des objections dirigées contre la théorie de Hoffmann sur la petite vérole*, Leipsick, 1783. Unzer fut un des collaborateurs du *Magasin de Hambourg*, et l'éditeur des *Contes des sociétés*, Hambourg, 1751 et 1753, 4 vol. in-8°, ainsi que du *Patriote médecin et économique*, Hambourg, 1756 à 1758, 3 vol. in-4°. — UNZER (Jeanne-Charlotte), épouse du précédent, fut membre honoraire de l'académie de Londres, de celle de Goëttingue, de Helmstadt, et publia des poésies, qui en 1753, obtinrent le prix décerné par l'académie de Helmstadt. Elle mourut le 29 janvier 1782. Ses écrits sont : 1° *Poésies gaies*, Halle, 1751, in-8°, réimprimées trois fois en quelques années; 2° *Poésies morales*, Rinteln, 1766, in-8°, 2e édition, Halle, 1778 : 3° *Principes de conduite et de sagesse pour les femmes*, Halle, 1764, 2e édit., 1767. — UNZER (Louis-Auguste), né en 1748, à Wernigerode, y mourut le 14 janvier 1775, laissant de vifs regrets sur sa mort prématurée. Il a publié : 1° *Petites poésies*, Halberstadt, 1771, in-8°; 2° *Traits naïfs et bons mots*, Goëttingue, 1773, 2 vol. in-8°; 3° *Sur les jardins chinois*, Lemgo, 1773, in-8°; 4° *Chants sacrés*, Leipsick, 1773; 5° *Sur les plus anciens poètes érotiques italiens*, Hanôvre, 1774, in-8°; 6° *Correspondance*, Leipsick, 1774, 2 vol. in-8°. Il travaillait à la *Bibliothèque de la littérature allemande*, publiée à Lemgo.

URQUIJO (Don Mariano-Luis de), ministre-d'état espagnol, naquit en Biscaye et reçut une partie de son éducation en Angleterre : après avoir fait plusieurs voyages, il retourna en Espagne et suivit la carrière diplomatique : d'abord sous les ministres Florida-Blanca, d'Aranda, le duc d'Alcudia, et ensuite sous M. de Saavedra qu'il remplaça en 1798. Ses talents et ses qualités éminentes le firent distinguer de la reine et de son favori Godoy. Mais des intrigues de cour ne tardèrent pas à le brouiller avec le prince de la Paix. Voici ce qui y donna lieu. Après la conclusion de la paix avec l'Espagne, le directoire exécutif de la république française ayant résolu de former une alliance avec ce royaume, fit choix de l'amiral Truguet pour représenter la France à la cour de Madrid, choix d'autant plus judicieux, qu'il s'agissait de la coopération des forces navales des deux états et d'intérêts coloniaux, objets sur lesquels cet habile marin possédait les connaissances les plus étendues. Mais pour que l'Espagne devînt un allié utile, il fallait espérer de grands changements dans ses institutions, soustraire ce beau pays à la funeste influence des moines et de la superstition, et modifier les lois sur les successions de manière à effectuer une plus grande division de la propriété foncière. Urquijo, qui connaissait la nécessité de ces réformes, crut l'occasion favorable, et fort de l'appui de la France, il se concerta avec ses collègues et entreprit la tâche difficile de reconstituer l'Espagne. Le premier acte du ministère fut de rendre publiques les procédures de l'inquisition, ce qui devait diminuer considérablement le pouvoir de ce tribunal aussi inique que redoutable; il fut ensuite question d'abolir les majorats et de rétablir l'autorité des cortès, en modifiant cette antique institution nationale si chère aux anciens Espagnols, d'après l'esprit et les besoins du siècle. Cependant le prince de la Paix, qui s'était d'abord montré favorable aux réformes, surtout à celles qui avaient pour but la diminution de la puissance ecclésiastique, était trop jaloux de son autorité, trop opposé à l'ambassadeur français et aux vues du directoire, et avait d'ailleurs trop d'empire sur l'esprit de la reine, pour que Urquijo pût se flatter de venir à bout d'exécuter le vaste plan qu'il avait conçu. Il fut donc résolu qu'on écarterait le prince de la Paix, et Urquijo eut assez d'adresse pour y faire consentir la reine : le favori fut disgracié, et il n'était plus question à Madrid et à Paris que de la constitution que le roi d'Espagne allait accorder à ses sujets, mais cet espoir ne tarda pas à s'évanouir : Urquijo s'aperçut bientôt que la reine l'avait joué et que la disgrâce du favori n'était qu'apparente : Godoy et sa protectrice jurèrent la perte du ministre réformateur, et mirent tout en œuvre auprès du directoire français pour le décider à rappeler l'amiral Truguet de Madrid. Ces intrigues eurent un plein succès; Barras, qui ne songeait qu'à amasser des richesses et qui ne se souciait guères des intérêts de la France, entra parfaitement dans les vues de la reine d'Espagne; non seulement l'ambassadeur français fut rappelé, mais on lui donna pour successeur un homme docile dont la reine et le prince de la Paix surent s'emparer à force de cajoleries et de bons procédés. Sur ces entrefaites, le favori était rentré au ministère et Urquijo se trouva en butte aux accusations du clergé dirigées par l'inquisition. Cevallos, allié de Godoy, devint un des ennemis les plus acharnés d'Urquijo, qui fut renvoyé du ministère et enfermé dans un cachot; il en sortit après deux ans de détention et obtint comme une grâce, et malgré les instances des prêtres, d'être exilé. Bientôt Charles IV le rappela de nouveau auprès de lui, mais il n'y jouit pas longtemps de cette faveur et se retira dans sa province. Lors des événements d'Aranjuez, il se trouvait à Bilbao et se rendit à Vittoria, le 21 avril 1808, pour se présenter à Ferdinand et le détourner du projet insensé d'aller à Bayonne se livrer à Napoléon. Le nouveau roi accueillit Urquijo avec la plus grande bienveillance, mais Cevallos et Escoiquiz eurent plus d'empire sur l'esprit de leur maître, et tous les efforts d'Urquijo furent inutiles; Napoléon avait fasciné toute la cour de Ferdinand, et l'aveuglement de ses conseillers ne pouvait se comparer qu'à leur présomption. Urquijo conseilla au roi de se retirer en Aragon, et offrit d'aller entamer des négociations avec l'empereur des Français, mais ses conseils furent dédaignés et ses offres rejetées. Il se retira alors à Bilbao, le cœur navré des malheurs qui allaient fondre sur la malheureuse Espagne. Avant de quitter Vittoria, il adressa à son ami don Gregorio de la Cuesta, capitaine général de la Vieille-Castille, une lettre très remarquable, datée du 13 avril, dans laquelle il lui donne le détail de son entrevue avec Ferdinand, et des conversations qu'il venait d'avoir avec ses conseillers, et où il envisage les suites funestes de la résolution impolitique qu'on avait fait adopter à Ferdinand. Les événements ne tardèrent pas à réaliser les prévisions d'Urquijo; et la double abdication de Charles IV et de son fils livra le trône d'Espagne à Napoléon qui en investit son frère Joseph. Dans cette conjoncture Urquijo crut, avec les hommes les plus éclairés de l'Espagne, tels que l'amiral Masaredo, O'Farril, Azenza, que la seule chance de sauver la patrie, de lui éviter des malheurs incurables et de lui donner des institutions sans lesquelles elle ne pourrait se régénérer, était de se rallier au roi Joseph, dont l'excellent caractère et la conduite qu'il avait tenue comme roi de Naples, étaient de sûrs garants de ce qu'il pourrait faire pour le bonheur de l'Espagne, sous la direction de ministres éclairés et patriotes. Il consentit donc à faire partie d'un ministère que Joseph choisit parmi ce qu'il y avait de plus capable et de plus digne en Espagne, et ne cessa de se livrer avec le plus grand dévouement au service

Digitized by Google

de la patrie. Malheureusement le caractère de Napoléon, les fautes multipliées que son ignorance du caractère espagnol lui fit commettre, et la nullité de son frère dans le rang où il se trouvait placé, rendirent inutiles les efforts de tant d'hommes de mérite. Après avoir été longtemps témoin des maux de sa patrie et avoir eu la douleur de ne pouvoir y porter aucun remède, Urquijo la quitta lorsque le sort des armes força Joseph à quitter l'Espagne. Il le suivit en France, où il vécut très retiré, entouré de quelques amis qui savaient apprécier ses talents et ses vertus. Au mois d'avril 1817, il reçut du roi Charles IV un témoignage éclatant d'affection, auquel il fut très-sensible, car c'était une preuve certaine que ce vieux monarque rendait justice aux intentions d'un homme qui à toutes les époques de sa vie publique n'avait en vue que le bonheur de l'Espagne. C'est une vérité que tous les partis ont reconnue, et l'auteur de cet article a entendu Cevallos lui-même, en 1810, parler avec le plus grand éloge des intentions d'Urquijo et de ses collègues. Cet estimable homme d'état est mort à Paris, au mois de mai 1817, estimé et regretté de ses compagnons d'exil et de beaucoup de Français et d'étrangers qui avaient eu des liaisons intimes avec lui. Urquijo joignait à des mœurs simples et douces beaucoup de force de caractère; il supportait l'exil, la ruine et l'incendie de ses propriétés en Espagne, avec la plus héroïque résignation. Plus sensible aux peines de ses amis qu'aux siennes propres, il ne cessait de déplorer le sort de ses compagnons d'infortune. Au mois d'octobre 1815, ayant appris que la famille d'un Français qui, fonctionnaire public en 1813, dans un département méridional, avait naguère fait un très bon accueil à des Espagnols, était ruinée par suite d'une calamité presque irréparable, il s'empressa d'aller lui offrir les diamants de ses anciennes décorations, qui étaient sa dernière ressource: cette offre généreuse faite par un infortuné ne fut point acceptée, mais la reconnaissance n'en fut que plus vive. Un jour l'Espagne, délivrée de la tyrannie qui l'opprime, mettra le nom d'Urquijo au nombre de ses citoyens les plus illustres et les plus vertueux.

URRUTIA (don José), vice-roi de Navarre et lieutenant-général des armées espagnoles, naquit en Biscaye. Il embrassa la carrière des armes, et servit avec beaucoup de distinction, en qualité de volontaire, dans les armées russes, sous le prince Potemkin. A son retour en Espagne, il avança rapidement de grade en grade; officier général lors de la guerre avec la république française, en 1793 et 1794, il commanda les troupes cantonnées dans la Navarre, et se distingua dans plusieurs affaires où il eut des succès et des revers. Au moment où la paix entre les deux puissances belligérantes fut signée à Bâle, Urrutia venait d'être nommé général en chef de l'armée de Catalogne. Il rentra alors dans ses foyers, et n'eut point d'emploi jusqu'en 1800. Nommé à cette époque chef de l'armée destinée à envahir le Portugal, Urrutia en refusa le commandement, par le double motif qu'il ne voulait point servir sous le généralissime prince de la Paix, pour lequel il ne cachait pas son mépris, et parce que cette guerre, entreprise entièrement dans l'intérêt de la France, lui déplaisait par la haine qu'il portait au gouvernement français, et ne lui offrait aucune chance de gloire, car ce devait être plutôt une parade militaire qu'une véritable campagne, le Portugal n'ayant à cette époque aucun moyen de se défendre. Il fut disgracié, et relégué en Biscaye où il mourut bientôt dévoré de chagrin. Urrutia avait des talents militaires, que ses amis ont trop exagérés, et une grande bravoure que personne ne peut lui contester. Il passait en Espagne pour l'homme le plus capable de commander une grande armée; mais n'en ayant jamais eu l'occasion, il est impossible de prononcer là-dessus. Nous connaissons de lui quelques opinions sur la défense de plusieurs points importants de l'Espagne, qui feraient douter de la réalité des grands talents militaires qu'on lui a supposés. Peut-être sa haine contre les Français et le ton d'assurance avec lequel il parlait sur des questions militaires, n'ont-ils pas peu contribué à lui faire une réputation chez une nation qui de tout temps a montré du penchant à se laisser séduire par des fanfaronnades.

URSIN (Jean-Frédéric), né en 1735, à Meissen en Saxe, et mort le 9 janvier 1796, à Borita où il était ministre protestant, est particulièrement connu par la *Chronique* de Dithmar, qu'il a publiée en allemand, avec la vie de l'auteur, Dresde, 1790. Ce qui donne à cette traduction un avantage qu'on ne saurait trop apprécier, c'est que, de tous les historiens du moyen âge, Dithmar est incontestablement un des plus difficiles à expliquer. Ursin avait préparé une édition latine du même auteur, avec des notes; la mort le prévint, mais on a profité de son travail pour l'édition suivante: *Dithmari, episcopi Merseburgensis, chronicon ad fidem codicis qui in tabulario regio Dresdæ servatur, denuò recensuit, J. F. Ursinus, J. F. A. Kinderlingii et A. C. Wedekindii, nec non A. de Vignerolles*), *passim et suas adjecit notas Joann. Augustin Wagner*, etc., Nuremberg, 1807, in-4°. Ursin a publié sur les antiquités de la Saxe, plusieurs ouvrages appuyés sur les chartes et documents qu'il avait découverts dans les archives du pays; on peut en voir la liste dans les bibliographes allemands. Ses manuscrits sur l'histoire de Saxe ont été transportés à la bibliothèque de Dresde.

URSIN (Pierre-François-Marie), littérateur, né à Nantes, en 1785, y commença ses études qu'il acheva au collége de Pont-le-Voy (Loir-et-Cher), supprimé depuis peu. Il vint à Paris vers 1803, pour y étudier la langue grecque et la jurisprudence et s'y fit recevoir avocat. Accueilli avec bienveillance dans des sociétés que fréquentaient Ducis, Bernardin de Saint-Pierre, Sainte-Croix, Ginguené, La Porte du Theil et Bitaubé, il eut, pendant huit ans, l'avantage de puiser dans leurs conversations et leurs conseils le goût de l'étude et surtout des langues anciennes. M. Ursin fut rappelé à Nantes, en 1811, pour y occuper une place de juge-assesseur au tribunal des douanes. La suppression de ce tribunal, en 1814, le rendit aux douceurs de la vie privée. Cette heureuse indépendance lui laissa tout le loisir de cultiver les lettres en amateur éclairé. Membre correspondant de la Société Philotechnique et de la Société Linnéenne de Paris, et membre de la Société Académique de Nantes, dont il a été président en 1808, M. Ursin offre l'assemblage assez rare de l'érudition et du goût; les recherches pénibles et approfondies auxquelles il s'est livré, n'ont pas nui à son talent poétique. On a de lui: 1° *Fragments d'Homère*, et entre autres *la Ceinture de Vénus*, traduite en vers français, imprimés dans le *Moniteur* (1807), et séparément; 2° *les Noces de Thétis et de Pelée*, poëme de Catulle, traduit en vers français, avec le texte latin, Paris, 1809, in-8°; 3° *Epître à Molière*, Paris, 1817, in-8°. Accueillie favorablement, cette épître a obtenu l'honneur d'être traduite en plusieurs langues, et notamment en grec moderne, par M. Nicolo Poulo. 4° *Voyage à Vichy et promenade en Auvergne*, en prose et en vers, Paris, 1819, in-8°. Ce voyage se fait lire avec plaisir, même après celui de Chapelle et de Bachaumont, et il a un mérite de plus, c'est qu'il instruit en amusant. 5° *Le dernier Sacrifice humain*, poëme, Paris, 1804, in-8°. Le sujet de cette épopée aussi intéressante que morale, est le triomphe du christianisme sur les restes du culte sanguinaire des Druides. On a reproché à l'auteur de n'avoir pas terminé son poëme à la mort du héros principal. Il a voulu sans doute en compléter le cadre par la tradition sur la fondation de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. 6° *Sur les plus anciennes colonies établies en Italie, et sur la religion primitive des fondateurs de Rome*, Nantes, in-8°, sans date; 7° *Sur l'origine des peuples de l'Amérique et du pays de Galles*, Nantes, 1808, in-8°; 8° *Recherches sur l'individualité du règne végétal*, Nantes, in-8°, sans date. Ces trois dissertations sont tirées du *Lycée-Armoricain*, auquel M. Ursin a fourni plusieurs autres articles. 9° *Discours prononcé à la séance publique de la société académique de Nantes*, 1808, in-8°. Le sujet de ce discours aussi bien pensé que bien écrit, est neuf et piquant. L'auteur y traite de l'antiquité et du caractère des monuments littéraires de l'Amérique, et examine leur influence sur la littérature moderne, et principalement sur le genre romantique. M. Ursin a en portefeuille une tragédie intitulée: *Charles Martel*, et deux comédies

en cinq actes et en vers : *l'Homme aux paradoxes* et *l'Epicurien*.

URVILLE, *Voyez* DUMONT D'URVILLE.

USSERMANN (EMILIEN), savant bénédictin, et bibliothécaire au monastère de Saint-Blaise, né le 30 octobre 1737, à Saint-Ulrich dans la Forêt Noire, mourut dans son couvent en 1798. Il fut le disciple, l'ami et le collaborateur de son abbé, le célèbre D. Gerbert; il a eu part à ses travaux, et les ouvrages qu'il a publiés l'ont fait connaître d'une manière avantageuse, comme littérateur et comme historien. Les plus importants sont : 1° *Monumenta res Allemanicas illustrantia*, des presses de l'abbaye de Saint-Blaise, 1790, 2 vol. in-4° : 2° *Episcopatus Wirceburgensis sub metropoli Moguntinâ, chronologicè et diplomaticè illustratus*, Saint-Blaise, 1794, in-4°. C'était le premier volume de la *Germania sacra*, dont Gerbert avait indiqué le plan, en 1784. Elle devait comprendre l'histoire de tous les évêchés en Allemagne. Usserman a aussi publié une édition de la chronique de Hermanus Contractus.

USSIEUX (LOUIS D'), né en 1747, à Angoulême, vint jeune encore habiter Paris, dans le double but de cultiver son goût pour les lettres et de trouver des moyens plus faciles d'acquérir de la célébrité. Il commença à se faire connaître par le *Siège de Saint-Jean-de-Lône*, pièce imprimée en 1773, représentée, en 1780, au Théâtre Français avec très peu de succès, malgré le brillant spectacle du dernier acte, et qui n'a jamais été reprise. Dès 1777, D'Ussieux était devenu l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Paris*, et depuis cette époque il prit une part active à la plupart des entreprises littéraires du temps, telles que la traduction de l'*Histoire universelle* des Anglais : la *Collection universelle des mémoires relatifs à l'Histoire de France*, et la *Petite bibliothèque des dames*, espèce de résumé de toutes les sciences. Indépendamment de ces travaux obligés qui ne laissaient pas de lui prendre beaucoup de temps, il publiait des traductions de l'allemand et de l'italien, et faisait paraître, chaque mois, des nouvelles historiques, genre à la mode alors, mais abandonné depuis l'abus qu'en a fait Arnaud de Baculard. Le *Petit almanach des grands-hommes* fit justice de cette stérile fécondité; Rivarol y dit, en parlant de l'auteur, « ce beau génie s'annonce par un » débordement. » A l'approche de la révolution, dont il redoutait les effets, D'Ussieux se retira dans un domaine près de Chartres et y vécut ignoré. L'étude, les soins qu'il donnait à un troupeau de *merinos*, et quelques essais d'agriculture qui ne réussirent pas toujours, occupèrent tous ses moments. Il était systématique, mais de bonne foi, et ne faisait des dupes que lorsqu'il l'était lui-même. Il mérita l'estime de ses nouveaux compatriotes, qui le nommèrent, en 1795, député au conseil des anciens, où il se fit peu remarquer, et revint après la session à ses travaux agricoles. En 1801, il fut élu membre du conseil-général de son département, et mourut près de Chartres, le 21 août 1805, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il était membre de l'académie de Montauban et de la société d'agriculture de Paris. Son éloge, fait par Sautereau de Marsy, son collaborateur au *Journal de Paris*, a été inséré dans le *Magasin encyclopédique*. D'Ussieux a eu part, avec Bastide l'aîné, à l'*Histoire de la littérature française*, Paris, 1772, 2 vol. in-12; avec Imbert, à *Gabrielle de Passy*, parodie très gaie d'un des drames les plus révoltants de de Belloy. Il a fourni des articles importants, entre autres celui *Vigne*, à la continuation du *Cours d'agriculture*, par l'abbé Rozier. On trouve de lui des notes dans la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, et dans le *Traité sur l'art de faire le vin*, Paris, 1801, 1 vol. in-8°, ainsi que plusieurs mémoires dans les *Recueils* de la société d'agriculture. Ses autres ouvrages sont : 1° *l'Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais*, Paris, 1770, 1 vol. in-12 : 2° des imitations du *Nouveau Don Quichotte*, de l'*Endymion* et du *Prince des Gaules* de Wieland; 3° *les Héros français, ou le Siège de Saint-Jean-de-Lône*, drame héroïque en prose, suivi d'un précis historique de cet événement, ibid., 1773, in-8° : 4° *le Décaméron français*, qu'il ne faut pas regarder, comme la plupart des bibliographes, pour une traduction du *Décaméron* de Boccace, Paris, 1774, 2 vol. in-8°, fig. : 5° *Nouvelles françaises*, ibid., 1775, 3 vol. in-8° : chaque volume en contient cinq. Ces deux recueils, ornés d'estampes et de vignettes très bien exécutées, sont encore recherchés par les amateurs des belles impressions. 6° Une traduction de *Roland furieux*, Paris, 1775-1783, 4 vol. in-8°, jugée par Ginguenée faible et sans couleur, mais qu'on recherche encore pour les gravures.

V

VACA DE GUZMAN (JOSEPH-MARIE), poète espagnol, né dans le royaume de Grenade, vers 1745, fut avocat et recteur perpétuel du collége Saint-Jacques-des-Manriques à Alcala de Hénarès. Il se délassait de la gravité de ses fonctions en consacrant ses loisirs à la littérature. Il a composé un poëme intitulé : *La destruction des vaisseaux de Cortès*, couronné par l'académie espagnole, le 13 août 1778. Ce poëme, traduit en français par Mollien, avocat de Paris, est cité avec éloge dans le *Journal de littérature*. Malgré cette puissante recommandation, il n'obtint que le deuxième rang dans l'analyse que fit l'éditeur du poëme de Nicolas Fernandez Moratin sur le même sujet, de l'une et l'autre production. Vaca de Guzman, revendiquant la préférence qu'on lui refusait, se crut alors obligé de publier des Réflexions sur le poëme des Vaisseaux de Cortès. Vaca a composé plusieurs autres poëmes : *la Reddition de Grenade*, en 1799; *el Columbana* (le Colombier), églogue imprimée sous le nom de don Miguel Cobo-Mogollon, Madrid, 1784; et deux autres Eglogues lues à la société économique de Grenade. Il a aussi publié *quatre lettres* contre les détracteurs de ses poésies, trois sous le même pseudonyme de Mogollon, et la quatrième sous celui de don Jose Rodriguez Zerezo. Vaca de Guzman est mort vers l'an 1805.

VACA DE GUZMAN Y MAURIQUE (don GUTIERRE-JOSEPH), frère du précédent, avocat et ensuite auditeur à la chancellerie royale de Grenade, connu par des traductions et des ouvrages historiques, a traduit de l'italien en espagnol les *Voyages de Henri Wanton aux terres inconnues australes et au pays des singes*, où sont décrits les usages, les mœurs, les sciences et la police de ces peuples extraordinaires, Madrid, 1778. Il n'avait d'abord paru que deux volumes de ce roman philosophique du comte de Serînam, des ordres supérieurs l'ayant arrêté dans cette composition satirique, où des sénateurs vénitiens et d'autres grands personnages se trouvaient attaqués. Le succès qu'obtint la traduction espagnole, engagea Vaca de Guzman à compléter ce roman. Il y ajouta les tomes III et IV, sous le titre de Supplément, imita autant que possible le style original, et satirisa quelques coutumes de l'Espagne, en évitant toutefois les personnalités, écueil où avait échoué l'auteur primitif. Dans l'avertissement de ces deux nouveaux tomes, l'auteur prévient que les noms *Bireguet-Boitarphola* sont les anagrammes de deux de ses noms, l'un en espagnol, de *Gutierre*, l'autre en grec, de *Tête de Vaca*. A l'occasion des tremblements de terre qui épouvantèrent Grenade en 1770, le peuple ayant demandé qu'on ouvrît plusieurs puits, afin d'éloigner le danger qui menaçait la ville, les magistrats consultèrent la société économique. Elle chargea don Gutierre Vaca, qui en était alors censeur, de lui faire un rapport qui fut imprimé, en 1799, in-4°. L'auteur s'y prononça pour l'inutilité et le danger d'élargir ces excavations; et son opinion servit de règle aux magistrats, sans aucune réclamation. Don Gutierre Vaca de Guzman est mort dès le commencement du dix-neuvième siècle.

Digitized by Google



Digitized by Google


VERGNIAUD.
C. VERNET.
H. VERNET.
VOLNAI.
G. WASHINGTON.
VILLEMAIN.
WALTER SCOTT.
WEBER
A. ZAMOYSKI.
THOMAS ZAN.
Dessiné et Gravé par Montaut

NAPOLI

Digitized by Google

VACCHIERY (Charles-Albert de), né en 1746, à Dachau en Bavière, fut reçu, en 1799, à l'académie des sciences de Munich, qui le nomma, en 1801, directeur de la classe d'histoire. Dès 1781, il était membre du conseil administratif de l'université, et depuis il devint curateur en chef des écoles et de l'instruction dans le royaume de Bavière : il remplissait en même temps les fonctions de conseiller intime du roi, et de chancelier de la cour suprême. On lui doit entre autres fondations utiles, une pension pour les veuves des avocats. Il a inséré dans les mémoires de l'académie, un grand nombre de dissertations relatives à l'histoire de Bavière. Il a laissé en manuscrits : 1° *Histoire diplomatique de l'église de Munich*, 2 vol. in-fol. : 2° *Bavaria subterranea, seu Epitaphia boica collecta, etc.*, 5 vol. in-fol. Les *Epitaphes* qu'il avait recueillies avec tant de soin, sont discutées, comparées avec d'autres sources historiques, et presque toutes servent à éclaircir quelques points obscurs de l'histoire. 3° *Histoire de Bavière*, 2 vol. in-fol. L'auteur étant mort à Munich, le 12 novembre 1807, l'académie des sciences, qui connaissait tout le prix de ses manuscrits, ne put obtenir qu'à grands frais de ses héritiers qu'ils lui fussent cédés et transportés dans ses archives, où ils se trouvent aujourd'hui.

VADIER (Marc-Guillaume-Alexis), membre de l'assemblée constituante et de la convention nationale. En exerçant les fonctions de conseiller au présidial de Pamiers, il avait fait connaître ses principes avant que la révolution commençât. Défenseur constant des malheureux, il avait dévoilé les exactions de quelques administrateurs qui appartenaient aux classes privilégiées. Il avait même soutenu long-temps à Pamiers, à ses frais et au risque de se faire beaucoup d'ennemis, un procès en faveur du bureau des pauvres et de l'hôpital dont les revenus, ou même les fonds, étaient dilapidés en partie. Ces titres, joints à son enthousiasme pour les projets de réforme générale, le firent choisir, en avril 1789, comme député aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée de la province de Foix. Il ne partagea dans aucune occasion remarquable les premiers travaux de l'assemblée constituante ; mais, après l'événement de Varennes, entraîné par l'ardeur de ceux qui voulaient à tout prix la consolidation du nouvel ordre de choses, il s'éleva contre l'inviolabilité du roi, et proposa de le traduire devant la haute cour nationale. Cependant il sentit bientôt que cette déchéance conduirait d'abord à l'anarchie. Dès le surlendemain, sans se rétracter à l'égard de l'inviolabilité, il protesta contre tout moyen arbitraire, et jura de défendre les décrets sur lesquels se fondait la monarchie constitutionnelle. Le 23 août, en blâmant le mode proposé pour former la garde constitutionnelle du roi, il demanda, comme on le fit plusieurs fois après, que des Français de tous les départemens la composassent. Au mois de septembre 1792, nommé par le département de l'Arriège député à la convention, il s'y plaça au milieu des rangs de la Montagne, situation dont ensuite il a subi les conséquences. Durant le jugement de Louis XVI, il partagea l'opinion des hommes énergiques qui, dans leurs espérances irréfléchies, préféraient comme plus sûres ou plus efficaces les déterminations extrêmes : il vota pour la mort sans appel et sans sursis. Les erreurs de Vadier étaient toutes politiques, et bien éloignées des calculs de l'intrigue ou de la bassesse. Les biographies, qui n'ont rien omis de ce qu'on lui reprochait, ont passé sous silence les soins qu'il prit pour recouvrer après le pillage du Garde-Meuble une partie des diamants de la couronne, entre autres le *régent* et le *sancy*. Il fit arrêter celui qui les avait volés, et il porta lui-même à la trésorerie ces précieux joyaux. Malgré ce service rendu, dont beaucoup d'autres eussent cherché à tirer avantage, il se trouva que, loin d'avoir accru sa fortune, il n'avait fait que des sacrifices quand il cessa d'exercer le pouvoir dans le comité de sûreté générale. Il y siégea du 14 septembre 1793 jusque vers la fin de 1794. A cette époque sa conduite fut souvent calomniée. On lui a reproché amèrement la mort de quatorze habitans du département de l'Arriège ; mais à cette extrémité de la France avait éclaté une insurrection dont les auteurs, après une lutte où le sang fut versé, ne périrent qu'à la suite d'une longue procédure, et lorsque leur culpabilité eut été constatée selon les formes légales de ce temps. Le désintéressement de Vadier n'a pas été contesté par ses ennemis. Sa probité sévère au milieu de fonctions auxquelles donnaient tant d'importance nos divisions intestines et la lutte contre la plupart des puissances, contraste, dans l'histoire de ces temps mémorables, avec l'active cupidité de la faction qui a dominé plus tard. La rigidité des principes de cet esprit républicain l'eût moins éloigné de son but s'il y eût joint plus de modération. En 1793, il adhéra pleinement à la proscription des vingt-deux, exigée les armes à la main, et ensuite, dans son discours, quand on le nomma président du comité, il montra une exaltation qui lui fit aussi confier, le 8 mai suivant, la présidence de la société des jacobins. Une rivalité d'influence s'était établie entre la commune de Paris et les deux comités ; ces pouvoirs, mal réglés, s'observaient avec une mutuelle défiance, et, dans cette confusion, quelquefois, en invoquant avec sincérité le bien public, on était mu pourtant par d'autres affections. Mazuel, commandant de la cavalerie, fut mis en liberté par Vadier, qui, deux mois après, fut un des auteurs de sa mort. Il prit soin de faire surseoir à l'exécution du décret qui condamnait Chaudot à la peine capitale, et on ne lui vit pas moins d'empressement pour contribuer à la condamnation de Danton et de Camille Desmoulins. Il se persuada que Dillon et Simon, incarcérés au Luxembourg, formaient des complots en faveur de Danton ; ainsi commença une des plus funestes scènes révolutionnaires, celle de la conspiration des prisons. Généralement on s'efforça de jeter beaucoup d'odieux sur la conduite de Vadier ; différentes accusations plus positives furent même dirigées contre lui ; mais ces moyens de tribune n'avaient pas d'autre résultat : les faits le justifiaient. Il en fut ainsi lorsque Lecointre de Versailles l'eut dénoncé ; la discussion dura trois jours, et Lecointre, déclaré calomniateur, abandonna ses fonctions de secrétaire. Un différent survint entre Robespierre et Vadier, qui voulait faire traduire devant le tribunal révolutionnaire, entre autres accusés, Catherine Théos, dite la mère de Dieu. Robespierre la sauva en alléguant que cette conspiration était ridicule. On a supposé que de ce moment, s'attendant à être sacrifié quelque jour par Robespierre, Vadier s'était joint en secret à ceux qui épiaient l'instant de renverser le dictateur, et on a remarqué que Vadier, en travaillant, le 9 thermidor, à la chute de Robespierre, ne lui avait reproché que ses torts envers le comité de sûreté générale. Le fait s'expliquerait naturellement, puisqu'il s'agissait d'isoler de ses soutiens cet homme que cela seul devait abattre, puisqu'il n'exerçait aucun pouvoir direct. Mais quand Vadier, en répondant à ses accusateurs, déclara devant la convention que le pistolet dont il s'était muni allait lui servir à terminer ses jours si son innocence n'était point proclamée, il ajouta que cette justice était due à soixante ans de vertus. Il est permis sans doute de ne pas prendre à la lettre des expressions peu mesurées, qui pouvaient tenir de l'impétuosité de son caractère. Cependant on admettra difficilement qu'un homme, coupable pour sa part des iniquités commises par plusieurs de ses collègues, eût osé parler de la sorte en public, après la journée du 9 thermidor. Trois mois se passèrent, et enfin, le 25 novembre 1794, la convention chargea une commission de vingt-un de ses membres de faire un rapport sur la conduite qu'avaient tenue dans les comités Vadier, Barrère, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes. Décrétés d'accusation, le 2 mars 1795, ils furent admis à se défendre devant l'assemblée ; mais comment entendre à la barre des révélations sur des temps si orageux ? Faites alors sans ménagements, peut-être n'auraient-elles pas moins compromis plusieurs personnages qui venaient de prendre de l'ascendant, que ceux qui en avaient exercé précédemment. Les accusés ne purent donc se faire entendre ; le tumulte eut lieu surtout le 1er avril, jour où la peine de la déportation fut prononcée. On conduisit à Rochefort, pour les faire passer à Cayenne, les trois collègues de Vadier. Quant à lui, soit qu'on eût favorisé particulièrement son évasion, la regardant comme une

sorte de justice, soit qu'il eût été seulement plus heureux dans le choix d'un asile, il resta dans Paris, et l'année suivante il fut l'objet d'une nouvelle accusation dénuée de tout fondement. On s'était efforcé de l'impliquer dans la conspiration de Babeuf: mais la haute cour nationale de Vendôme le disculpa, le 5 mai 1797. Alors l'inimitié qui le poursuivait n'usa plus de déguisement. Lorsqu'il demanda que, vu le jugement de la haute cour, on le mît en liberté, le commissaire du directoire s'y opposa, alléguant le décret du 1er avril 1795. Vadier produisit un autre décret qui annulait le premier: mais il existait une troisième décision: elle confirmait la déportation des trois collègues de Vadier. En vain il répondit qu'il n'y était point nommé, ou désigné en aucune manière; le ministre répliqua: « Vadier n'est pas compris dans le troisième décret, mais » il y est *sous-entendu*. » Et d'après un semblable subterfuge, il fut envoyé à Cherbourg, où il resta quatre ans au milieu des privations les plus pénibles: ses biens étaient sous le séquestre. On devait même le transporter à Cayenne en vertu du sous-entendu: mais la croisière anglaise devant la rade empêchait la sortie de tout bâtiment, et d'ailleurs le ministre de la marine dit à la femme de Vadier, lorsque, afin d'aller partager son infortune, elle demanda un passeport: « Allez, madame, » et donnez-lui l'assurance que, tant que je serai ministre, il n'y aura pas de frégate pour le transférer à » Cayenne. » Le gouvernement consulaire lui ayant rendu ses droits de citoyen, il en jouit à Paris jusqu'en 1814. La loi dite d'amnistie, obtenue le 12 janvier 1816, jeta Vadier dans l'exil où se consumèrent ses douze dernières années. Il mourut à Bruxelles avec beaucoup de calme, le 14 décembre 1828. Il était d'un âge avancé. Sa fille et son gendre lui ont élevé un modeste monument auprès de la colonne consacrée à David, sur laquelle on lit: *A David, restaurateur de la peinture*, et ils y ont fait inscrire: *A la mémoire de Marie-Guillaume-Alexis Vadier, membre de l'assemblée constituante, député à la convention, mort en exil*, le 14 décembre 1828. *Il se dévoua pour la patrie et la liberté.*

VAHL (Martin), né le 10 octobre 1749, à Bergen en Norwége, commença ses études dans sa ville natale et vint les terminer à Copenhague, où il apprit l'histoire naturelle sous Stroem. De là il se rendit à Upsal, où il suivit, pendant cinq ans, les cours de Linnée dont il devint un des plus illustres élèves. De retour à Copenhague, en 1779, il fut nommé lecteur au jardin botanique, et visita, aux frais du roi, la Hollande, la France, l'Espagne, les côtes de la Barbarie, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre et la Laponie. Nommé professeur à Copenhague, en 1785, il fit un second voyage sur les côtes et les montagnes de la Norwége, afin de recueillir de nouveaux matériaux pour la *Flore danoise*, dont la continuation lui avait été confiée. Il en avait déjà paru à Copenhague, depuis 1761 jusqu'à 1782, sept cahiers in-fol. Vahl et Hornemann publièrent les cahiers VIII à XXIV, Copenhague, 1787 à 1810, avec planches. En 1799 et 1800, Vahl fit, aux frais du gouvernement, un troisième voyage en Hollande et à Paris, où il fut reçu avec toute la considération que tant de services rendus à la science lui méritaient. Revenu à Copenhague, il fut nommé professeur de botanique à l'université, et l'on joignit à cette place l'inspection du jardin botanique. Ce savant mourut le 24 décembre 1804. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Symbolæ botanicæ, sive plantarum, tam earum quas in itinere imprimis orientali collegit Pet-Forskael, quam aliarum recentur detectarum exactiores descriptiones*, Copenhague, 1790 à 1794, trois cahiers in-fol, avec soixante-quinze planches; 2° *Eclogæ americanæ, seu Descriptiones plantarum, præsertim Americæ meridionalis, nondùm cognitarum*, Copenhague, 1798 à 1807, en trois cahiers in-fol. avec trente planches; 3° *Icones illustrationi plantarum americanarum in eclogis descriptarum inservientes*, Copenhague, 1798, in-fol., avec trente planches. Cette publication avait été commencée par Ascanius. 4° *Enumeratio plantarum, vel ab aliis, vel ab ipso observatarum, cum earum descriptionibus succinctis*, Copenhague, 1805 et 1807, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume se continue. Quoique Vahl s'appliquât plus particulièrement à la botanique, il n'était pas étranger aux autres parties de l'histoire naturelle. Il a pris part à la publication de la *Zoologie danoise*; il a communiqué des mémoires à notre savant Cuvier pour l'histoire des animaux carnassiers, et à Fabricius pour celle des insectes. Il avait acquis des connaissances variées et profondes dans la bibliographie et la littérature, et il a laissé dans son cabinet un herbier d'une richesse extraordinaire.

VAIDY (Jean-Vincent François), professeur de médecine, né à la Flèche, le 23 juillet 1776, entra, en 1794, au service de santé militaire, en qualité d'élève, fut reçu docteur à la faculté de Paris, en 1803, et nommé l'année suivante médecin aux armées. Elevé en 1813 au grade de médecin principal, il obtint en 1814, la place qu'il occupe encore aujourd'hui dans les hôpitaux militaires d'instruction. M. Vaidy possède beaucoup plus de littérature que ne le comporte son état de médecin; il joint à la connaissance des langues anciennes, celle de la plupart des langues vivantes de l'Europe, et fait avec beaucoup de distinction un cours d'hygiène et de thérapeutique. Il a publié: 1° *De usu et abusu venæsectionis, etc.*, Paris, 1816, in-8°; 2° *Plan d'études médicales, etc.*, Paris, 1816, in-8°. Il a été un des collaborateurs du *Dictionnaire des sciences médicales*: il était chargé de la partie bibliographique. M. Vaidy a fourni des articles dans nos différents recueils, et spécialement dans le *Journal général de médecine* et dans les *Mémoires de l'académie celtique*.

VAILLANT (François LE), célèbre voyageur, né en 1753, à Paramoribo dans la Guiane hollandaise, où son père, riche négociant, originaire de Metz, exerçait les fonctions de consul. Dès son enfance, son goût inné pour les courses lointaines, la chasse et l'histoire naturelle, se développa sous les yeux et par l'exemple de son père. Amené en Hollande en 1763, il suivit bientôt après sa famille en France, passa deux ans en Allemagne, puis sept en Lorraine et dans les Vosges, s'occupant surtout de la chasse, étudiant les mœurs des oiseaux, et s'habituant à bien empailler ceux qu'il venait d'abattre. Une circonstance favorable l'ayant conduit à Paris, en 1777, il y examina tous les cabinets d'histoire naturelle, et éprouva un désir irrésistible d'aller observer dans leur pays natal les êtres dont il ne voyait que les dépouilles. Il ne s'agissait plus que de choisir la partie du monde vers laquelle il devait porter ses pas; il se décida pour l'Afrique, parce qu'étant moins connue elle devait offrir des notions nouvelles. La France alors et l'Angleterre étaient en guerre. Le Vaillant s'embarqua au Texel, le 19 novembre 1780, et arriva au cap de Bonne-Espérance, le 29 mars 1781. Dans l'espoir de faire des découvertes nouvelles, il se retira avec la flotte dans la baie de Saldenha. Mais cette flotte ayant été attaquée par une escadre anglaise, tandis qu'il chassait dans les environs, et le bâtiment qui portait ses effets ayant sauté en l'air, il se trouva n'avoir plus pour toute ressource que son fusil, dix ducats dans sa bourse, et le mince habit qu'il portait. Heureusement le colon Slaber lui donna l'hospitalité, et Boers, fiscal de la colonie, devint son bienfaiteur. Après avoir passé trois mois dans les environs du cap, Le Vaillant en partit pour voyager dans l'Est. Il pénétra dans la Cafrerie au-delà du 28e degré de longitude, à l'Est de Paris, et bien près du 29e degré de latitude sud. Il n'alla que jusqu'à l'endroit où commençaient les hostilités entre les colons et les Cafres, et revint par une route plus septentrionale, traversa les monts Soeeuwe, le Cabedon, et revint au cap après seize mois d'absence. Peu satisfait de cette première excursion, il reprit son projet de traverser toute l'Afrique. Le 15 juin 1783, il se remit en route et se dirigea vers le Nord. Dans ce second voyage, plus pénible que le premier, il perdit la plupart de ses attelages de bœufs, par suite de l'excessive aridité du pays, et fut obligé d'abandonner une partie de ce qui lui restait. Il parcourut ainsi des contrées inconnues, prenant des guides dans les hordes sauvages chez lesquelles il passait, et gagnant partout leur confiance par ses manières pleines de bienveillance. Enfin il arriva chez les Houswanas avec lesquels il fit plusieurs chasses, malgré leur férocité, jusqu'au nord du tropique du capricorne et à l'ouest du quatorzième méridien oriental. Il s'aperçut alors que malgré le carac-

Google

tère hardi de ses compagnons, il fallait renoncer au plan qu'il méditait depuis longtemps ; il rejoignit donc son camp, et reprit la route du cap, après avoir échappé, comme par miracle, à une esquinancie dont un Namaquois le guérit. Enfin il revit le cap d'où il était parti depuis seize mois, après avoir échappé à des périls sans nombre. Il s'embarque le 14 juillet 1784, pour l'Europe, débarqua à Flessingue, et rentra dans Paris en janvier 1785. Il mit alors ses collections en ordre, et rédigea les journaux de ses voyages et les observations particulières qu'il avait recueillies sur les oiseaux. Mais cette existence, quelque paisible et simple qu'elle fût, ne put le dérober aux persécutions de la terreur : emprisonné comme suspect, en 1793, il ne dut la liberté qu'au 9 thermidor. Il se confina alors dans une petite propriété qu'il possédait à La Nuue, près de Sezanne, y conservant les goûts de sa vie entière, chassant et courant les champs, lorsqu'il n'était pas occupé de la rédaction de ses ouvrages. Le Vaillant vécut ainsi près de trente ans, et mourut, le 22 novembre 1824, dans cette retraite qu'il ne quittait que pour venir soigner à Paris la publication de ses divers ouvrages, qui sont : 1° *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance*, Paris, 1790, in-4° et 2 vol. in-8° ; 2° *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance, pendant les années 1783 — 1784* Paris, 1796, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°, fig. et carte. Ces deux ouvrages ont été réimprimés, Paris, (an 11) 1803, 5 vol. in-4°, 5 vol. in-8°, fig. et cart. On a souvent dit et imprimé que la rédaction des voyages de Le Vaillant ne lui appartenait pas ; c'est une assertion qui a été démentie et qui ne s'est point accréditée. Peu de voyages sont plus intéressants que les siens, non par des détails de route qui n'auraient pu être que fort ennuyeux, puisqu'il n'a parcouru que des déserts ; mais il sait joindre à ses récits une foule de particularités qui intéressent, et peu de relations se lisent avec plus de plaisir. Quelques voyageurs, jaloux des découvertes de Le Vaillant en histoire naturelle, ont abusé de leur beauté, pour en nier la réalité : ils ont supposé qu'il avait poussé la supercherie jusqu'à former des animaux des dépouilles de plusieurs espèces. Quoiqu'on lui ait reproché d'avoir mêlé trop de romanesque à ses récits, il n'en est pas moins vrai que c'est lui qui a décrit avec le plus d'exactitude les mœurs et les usages des Hottentots ; et qu'il a le premier fait connaître en France la giraffe, en rapportant d'Afrique celle qu'on a vue au cabinet du roi, longtemps avant celle qui nous est arrivée récemment d'Egypte. On lui doit la découverte d'un grand nombre de mammifères, d'insectes et surtout d'oiseaux nouveaux : ses ouvrages en ce genre sont même placés au premier rang. Enfin il a le premier signalé chez les Houzouanas l'existence de cette difformité au bas des reins, dont on a vu récemment un exemple à Paris, dans une Africaine. Outre les Voyages de Le Vaillant, qui ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe, on a encore de lui : 1° *Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique*, Paris, 1796 — 1812, 6 vol. in-fol. ou in 4°, fig. L'ouvrage sera complété par 2 vol. que Le Vaillant a laissés en manuscrit. 2° *Histoire naturelle des perroquets*, *ibid.*, 1801—1805, 2 vol. in-fol. ou in-4°, fig. ; 3° *Histoire naturelle des oiseaux de Paradis*, *ibid.*, 1801—1806, in-fol. et in-4° ; 4° *Histoire naturelle des cotingas et des todiers*, *ibid.*, 1804, in-fol. et in-4° ; 5° *Histoire naturelle des Calaos*, *ibid.*, 1804, in-fol. et in-4°.

VALADY (Godefroi-Isarn, marquis de), officier aux gardes-françaises, voyagea beaucoup avant la révolution, ne rentra en France qu'au moment où elle éclata, et en embrassa la cause avec une sorte d'exaltation. L'influence qu'il exerçait sur le régiment des gardes contribua beaucoup à l'exagération patriotique qu'ils ne cessèrent de manifester, et dont les événements du 14 juillet 1789 furent un des premiers résultats. Un enthousiasme irréfléchi et momentané chez Valady, causé par une imagination que rien ne pouvait calmer, dirigea la plupart de ses démarches politiques. Appelé par le département de l'Aveyron à la convention nationale il n'examina pas de quel côté était la faveur populaire, ou les dangers ; plein de patriotisme, d'honneur et de bonne foi, il suivit constamment le vœu de sa conscience : c'est à elle seule qu'il obéit en professant les principes du côté droit et en votant avec lui. Le 16 janvier 1793, jour du jugement de Louis XVI, il prouva avec évidence que d'après la constitution on ne pouvait le condamner qu'à la déchéance, et finit par demander qu'il fût, ainsi que sa famille, transféré à Saumur pour y être détenu jusqu'à ce que la république eût été reconnue : que madame Elisabeth, dotée par l'état, eût la permission de suivre son frère ou de sortir de France : enfin, que les membres de la maison de Bourbon qui avaient accepté des emplois sous le régime républicain, fussent à l'instant bannis de la république. Il avait fait afficher dans son département un placard qui appelait l'indulgence nationale sur Louis XVI, et s'était par là attiré l'indignation de Jean-Bon-Saint-André qui l'avait dénoncé, mais sans succès. Enhardi par l'impunité, il se prononça avec plus de force que jamais contre la Montagne jusqu'au 31 mai, et ne put éviter les vengeances de cette époque. La commune et les jacobins le portèrent sur leurs tables de proscription, et son expulsion de la convention fut demandée par les sections de Paris. Il réussit, par la fuite, à se soustraire à la fureur des factions. Mais ayant été déclaré traître à la patrie, il fut mis hors la loi, le 28 juillet 1793. Il alla chercher un asile à Périgueux, mais il ne put échapper longtemps aux recherches des tyrans. Arrêté le 1er décembre 1793, et l'identité de sa personne ayant été reconnue par le tribunal criminel de la Dordogne, il fut conduit au supplice le lendemain 14, par ordre de Roux-Fazillac son collègue, qui transmit le même jour cette nouvelle à la convention.

VALANT (Jean-Honoré), littérateur, exerçait à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes, le modeste état d'instituteur dans une maison particulière. On a prétendu ensuite que pour sortir d'une profession qui ne lui promettait ni profit ni gloire, il avait embrassé l'état ecclésiastique, et qu'il avait été ordonné prêtre par l'abbé Fauchet, évêque constitutionnel du département du Calvados. Arrêté, en 1793, à raison de ses fonctions sacerdotales, il déclara pour éviter la proscription dont il était menacé, qu'il n'avait jamais été prêtre ; cette déclaration lui ouvrit les portes de la Conciergerie et lui rendit la liberté. Il rentra alors dans son premier état, et fonda une espèce d'académie grammaticale et littéraire : le défaut de succès dans ce projet, le força d'y renoncer. Il revint une troisième fois à l'instruction publique, et éleva un pensionnat. Ces différentes occupations, qui sans doute lui laissaient beaucoup de loisirs, lui permirent de publier un assez grand nombre d'ouvrages dont nous citerons les principaux : 1° *Epître à Louis XVI, sur son acceptation des lois constitutionnelles*, 1791, in 8° ; 2° *De la garantie sociale, considérée dans son opposition avec la peine de mort*, imprimée par ordre de la commission des onze, 1796, in-8° ; 3° *Code moral pour servir à l'instruction de la jeunesse et des différentes classes de la société, depuis le simple citoyen jusqu'à l'homme d'Etat*, 1799, in-12 ; 4° *Abrégé du Code moral*, 1799, in-12 ; 5° *Les mânes de Lamoignon de Malesherbes, ancien ministre d'Etat, ode suivie d'un extrait de ses pensées mises en vers*, 1805, in 8° ; 6° Lettre à M. François de Neufchâteau sur cette question : *les mots avant que, peuvent-ils avoir la négation ne pour complément ?* 1810, in 8° ; 7° *Lettres académiques*, 1811 1812, in 8° ; 8° l'*Education du poète*, poëme imité de Vida, 1814, in-12 ; 9° *Essai de traduction en vers du Télémaque*. Cette entreprise ne fut pas heureuse et ne devait pas l'être ; elle eût découragé le talent poétique le plus distingué.

VALAZÉ (Charles-Edouard-Dufriche), membre de la convention nationale, naquit à Alençon (Orne), le 23 janvier 1751. Il prit d'abord le parti des armes qu'il abandonna ensuite pour se livrer à l'étude des lois. Devenu avocat, il en exerçait les fonctions avec succès dans sa ville natale, lorsque le tocsin national de 1789 se fit entendre. Valazé embrassa avec enthousiasme la cause de la révolution, et fut nommé maire d'Essay, petite commune voisine d'Alençon, sur laquelle se trouvaient situées des propriétés dont il dirigeait alors l'exploitation. La manière honorable dont il

Digitized by Google

remplit ses devoirs de magistrat, et la réputation de patriotisme qu'il s'était acquise, le firent nommer, en 1792, député à la convention nationale, par la presque unanimité des électeurs de l'Orne. Il débuta, dans cette assemblée, par une accusation véhémente contre la commune de Paris, sur laquelle il rejetait toute la responsabilité du massacre des prisons, et se lia étroitement dès lors au parti de la Gironde. Chargé du rapport sur les faits imputés à Louis XVI, il dépouilla toutes les pièces de cette longue procédure, s'attachant à faire ressortir avec toute l'impartialité que comportaient les circonstances, les actes qu'il considérait comme liberticides, et qui devaient rendre inévitable la déclaration de culpabilité et la condamnation du roi. Cependant Valazé se prononça avec indignation contre un arrêté de la commune qui soumettait les conseils de ce prince à être fouillés avant de communiquer avec lui, et lors de la délibération sur l'appel au peuple, il vota pour l'affirmative; motivant, il est vrai, son opinion sur ce qu'il ne craignait pas que le peuple s'intéressât pour un tyran enchaîné. Dans la question de la peine à appliquer, il dit entre autres choses: « Il y a longtemps que j'ai manifesté mon vœu » le plus positif pour la suppression de la peine de » mort. Il ne faut pas la supprimer dans l'instant même » où il s'agit de juger le plus grand coupable. Je vote » pour la peine de mort, avec sursis jusqu'à ce qu'il » ait été prononcé sur le sort de la famille de Louis » Capet. » Vers la même époque, Valazé dénonça Pache comme le fauteur des troubles et de l'anarchie dont la municipalité de Paris et la faction qui lui était dévouée remplissaient la république. Il provoqua aussi la mise en accusation de Marat, à raison de quelques adresses sanguinaires dirigées contre plusieurs membres de la représentation nationale, et dont l'*ami du peuple* avait été le rédacteur. Marat ne se vengea d'abord de Valazé qu'en le désignant comme le *chef de la faction des hommes d'Etat*; mais il lui réservait des représailles tout autrement terribles et cruelles. Au mois d'avril 1793, lorsque les Girondins furent accusés de vouloir rapprocher l'assemblée nationale du foyer de l'insurrection qui éclatait dans l'Ouest, sous prétexte de rendre à la convention l'indépendance dont on la disait privée dans la capitale, l'*ami du peuple* saisit cette occasion de signaler le courageux député de l'Orne à la fureur de la populace parisienne, en le présentant comme l'un des principaux auteurs du complot imputé aux Girondins; et le nom de Valazé figura parmi ceux des vingt deux représentants dont les sections et la commune de Paris vinrent demander l'exclusion, à la barre de la convention. Ces menaces de proscription et de mort n'abattirent point son courage; il repoussa constamment, et avec une énergie toujours croissante, les accusations dont lui et ses amis étaient l'objet, et quelquefois même, emporté par son indignation et son intrépidité, il appela ses ennemis hors de l'arène parlementaire, et parut à l'assemblée, le pistolet ou l'épée à la main, pour provoquer en duel les plus farouches Montagnards. Mais ce fut surtout à la séance du 30 mai, en cette journée décisive qui vit tomber *la Gironde* sous les coups du jacobinisme parisien, que Valazé déploya l'inébranlable fermeté et la noble audace dont la nature l'avait doué. Le président venait de lire une lettre dans laquelle on lui donnait avis que le commandant-général-provisoire avait fait tirer le canon d'alarme, et que les sections commençaient à s'ébranler. « Je demande, s'écrie Valazé, que » cet Henriot, qui a eu l'impertinente audace... » à ces mots, les tribunes publiques l'interrompirent par de longs et violents murmures; mais lorsque le calme fut rétabli, il continue en ces termes: « C'est parce » que les circonstances sont extraordinaires, c'est sur- » tout parce qu'on cherche à les envelopper de ténèbres » inconcevables, que j'ai demandé la parole. Depuis la » levée de la séance d'hier, le tocsin sonne, la générale » bat, on ne sait d'après quels ordres! Vous cherchez » l'origine du désordre; il faut donc vous résoudre à » trouver un coupable! Henriot, commandant-général- » provisoire, a envoyé au commandant du poste du » Pont Neuf l'ordre de tirer le canon d'alarme. C'est là » une prévarication manifeste contre laquelle la peine » de mort est prononcée... » Ces dernières paroles ayant suscité de nouvelles clameurs, il ne craignit pas de braver ses interrupteurs, en leur adressant cette vigoureuse apostrophe: « Si ce tumulte continue, dit- » il, je déclare que je ne perdrai pas mon caractère! » Je suis ici représentant de vingt cinq millions d'hom- » mes. Je demande que le commandant-général-provi- » soire soit mandé à la barre et mis en état d'arresta- » tion. » Malgré cette sortie vigoureuse contre Henriot, Valazé, dont on avait appris à connaître et à redouter la force d'ame et le caractère bouillant, ne fut pas d'abord compris sur la liste des proscrits: mais l'héroïque persistance avec laquelle il lutta, dans cette même séance, contre la commune et les sections, soutenues par la Montagne, et surtout sa protestation contre toute délibération de l'assemblée, au moment où la populace insurgée envahit les bancs de la représentation nationale; tout cela servit trop bien les projets de vengeance de Marat, qui n'eut pas de peine à faire substituer le nom de son ennemi personnel à ceux de Dusaulx, Lanthenas et Ducos, dans le fatal décret d'arrestation. Valazé fut du nombre des proscrits qui se résignèrent au coup qui les frappait; et loin d'aller soulever les départements et provoquer la guerre civile pour venger sa propre querelle, il attendit avec calme dans sa prison que ses accusateurs lui donnassent des juges. Traduit au tribunal révolutionnaire, dans les premiers jours du mois d'octobre 1793, il déclara qu'il s'honorait des relations qu'on lui imputait à crime, et que s'il était fier d'avoir reçu chez lui Vergniaud et ses illustres amis, il pouvait assurer aussi que jamais il n'avait été question de *fédéralisme* dans leurs plus intimes réunions. Cette franchise ne pouvait guère le sauver dans des circonstances si terribles: il fut condamné à mort avec ses collègues, et au moment où il entendit prononcer l'arrêt, il se perça le cœur d'un stylet. Un de ses compagnons d'infortune, le voyant prêt à tomber, s'empressa de le secourir, en lui disant: « Tu te troubles, Valazé! — Non, répon- » dit-il, je meurs. » Et il expira en effet sur la place. Mais Fouquier Tinville ne voulut pas que le bourreau perdît tous ses droits sur cette héroïque victime de l'anarchie, et il fit décréter par le tribunal, que le cadavre de Valazé accompagnerait les autres condamnés au pied de l'échafaud. Plus tard, en l'an IV, une fête expiatoire fut célébrée en l'honneur de ces martyrs de la liberté, et le gouvernement accorda, au nom de la nation, une pension à la veuve et aux enfants de Valazé.

VALCKENAER (Louis Gaspar), l'un des philologues modernes les plus illustres, né en 1715 à Leeuwarde, en Frise, étudia les langues savantes de l'Orient et de l'Occident, aux académies de Franeker et de Leyde, et se fit connaître par trois publications remarquables d'une érudition peu commune, ce qui le fit nommer co-recteur au gymnase de Campen. Appelé, en 1741, à la chaire de grec qu'Hemsterhuis, son maître, venait de laisser vacante à Franeker, il y réunit, en 1755, celle des antiquités grecques. Passé, en 1766, à l'université de Leyde, il joignit à la chaire de langue et d'antiquités grecques celle de l'histoire de sa patrie. C'est dans ces fonctions qu'il a fourni la carrière la plus honorable, formant d'excellents élèves qu'une mort précoce enleva pour la plupart au monde savant. Doué d'un caractère aimable, quoique grave et un peu caustique, possédant des talents oratoires peu communs, qu'il eut l'occasion de développer, et dans la chaire magistrale et à la tribune académique, il parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et mourut le 15 mars 1805. Il a publié: 1° *De ritibus in jurando a veteribus Hebræis maximè ac Græcis observatis*. Franeker, 1735, in-4°; 2° *Specimina academica*, ib., 1737, in-4°; 3° quelques savants articles dans le recueil connu sous le nom de *Miscellaneæ observationes*: 4° *Ammonius de adfinium vocabulorum differentiâ*. Il y a réuni quelques opuscules inédits d'anciens grammairiens grecs, suivis de trois livres d'*Animadversiones ad Ammonium*, et d'un *Specimen scholiorum ineditorum*, Leyde, 1739, in-4°: 5° une réimpression du *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus*, de Fulvius Ursinus, avec quelques additions importantes, Leeuwarde, 1747.

Google

in-8°; 6° *Euripidis Phœnissæ*, avec des collations de manuscrits de scholies, des observations critiques, et la traduction en vers latins de Grotius, Franeker, 1755, in-4°; 7° *Euripidis* Hippolytus, et *Diatribe in deperditas Euripidis tragœdias*, Leyde, 1768, in-4°: la diatribe est un travail parfait dans son genre; 8° *Theocriti decem Idyllia, cum notis; ejusdemque Adoniazusæ uberioribus adnotationibus instructæ*, ib., 1773, in-8°; 9° *Theocriti, Bionis et Moschi carmina, cum emendationibus, variis lectionibus, etc.*, ib., 1799, in-8°; 10° il avait enrichi de notes l'édition d'*Aristénète* par Abresch, Zwolle, 1749, in-8°; 11° et celle de *Thucydide* par Wesseling, Amsterdam, 1763, in-fol.; 12° plusieurs harangues académiques sur des sujets intéressants. Trois de ces harangues accompagnées de deux Discours de saint Jean-Chrysostôme, et d'un *Specimen adnotationum criticarum in loca quædam novi fœderis*, forment son *Orationum trias*, Leyde, 1784, in-8°. Au nombre des publications posthumes dues à son gendre et à son successeur, Jean Luzac, sont: 13° *Callimachi elegiarum fragmenta, cum elegiâ Catulli callimacheâ*, Leyde, 1799, in-8°; 14° *Diatribe de Aristobulo Judæo, philosopho peripatetico Alexandrino*, ibid., 1806, in-4°; 15° *Valckenarii observationes academicæ quibus via munitur ad origines græcas investigandas lexicorumque defectus resarciendos*, suivies des *Prælectiones academicæ*, de J. D. Van-Lennep: *De analogiâ linguæ græcæ*. Rien n'est plus précieux que ces Observations de Valckenaer pour la connaissance analogique et étymologique de la langue grecque: il les avait dictées à ses disciples, elles ont été publiées par Everard Scheidius, Utrecht, 1790, in-8°. 16° *L. G. Valckenarii opuscula philologica, critica et oratoria nunc primum conjunctim edita*, Leipsick, 1809, 2 vol. in-8°; 17° *Davidis Ruhnkenii, L. G. Valckenarii, Jac.-Aug. Ernesti et aliorum epistolæ. Accedunt D. Ruhnkenii observationes in Callimachum et L. G. Valckenarii adnotationes ad Thomam magistrum*, avec une dédicace remarquable de l'éditeur J. Aug. Henr. Tittmann, à J. D. Heyne, Leipsick, 1802, 2 vol. in-8°; 18° *Hymnus in Apollinem, cum emendationibus ineditis*, Leyde, 1787, in-8°. Valckenaer a laissé une foule de manuscrits que les savants regardent comme un trésor inappréciable, et que l'éditeur à qui l'on doit ses œuvres posthumes aurait publiés sans la catastrophe fatale qui termina ses jours.

VALCKENAER (Jean), jurisconsulte et diplomate hollandais, fils du célèbre philologue L.-G. Valckenaer. Né vers l'an 1758, il occupa d'abord une chaire de droit en Frise, dans la ville de Franeker, lieu de sa naissance. Avant la révolution française, lorsque les Provinces-Unies voulurent se soustraire à la domination dès longtemps contestée de la maison d'Orange, il se déclara hautement contre elle, et il remplaça, comme professeur de droit à Utrecht, un partisan du Stadhouderat. Le parti Orangiste ayant repris l'ascendant, Valckenaer se réfugia en France et fut du nombre des Hollandais qui invoquèrent, le 6 février 1793, l'appui de la convention. Les Français ayant occupé la Hollande, il publia, en 1795, l'*Avocat de la liberté batave*, feuille périodique. Nommé professeur de droit à Leyde à la place de F. G. Pestel, il prit pour sujet de son premier discours, *le devoir d'un citoyen hollandais au milieu des troubles de la république*. Au commencement de 1796, il montra de l'impartialité dans l'affaire du pensionnaire Vander-Spiegel devenu prisonnier d'état. Quelques mois après, le directoire batave le nomma ambassadeur en Espagne. Il en revint en 1799 pour y retourner immédiatement avec le titre de ministre plénipotentiaire, et ses amis prétendirent qu'il y avait exercé beaucoup d'influence. Sa place à Leyde lui avait été conservée par les curateurs de l'université; il en reprit les fonctions en 1801. Envoyé l'année suivante à Berlin pour demander le remboursement d'un emprunt fait en Hollande, il ne put réussir; mais néanmoins cette négociation lui fit beaucoup d'honneur, et c'est vraisemblablement à cette époque qu'il reçut du roi de Prusse le grand cordon de l'aigle rouge. Valckenaer eut beaucoup de part à l'administration du Rhinland; on lui doit principalement les belles écluses de Catwick. Il était depuis quelque temps au nombre des membres de l'institut de Hollande, lorsque Napoléon résolut de réunir à l'empire ces contrées maritimes, qui, ayant suivi les vicissitudes de la France, furent régies par Louis Bonaparte, après avoir eu un consul sous le titre de grand pensionnaire. Beaucoup de Hollandais furent affligés de ces nouvelles mesures de l'empereur, comme s'ils eussent prévu que plus tard on les imiterait en ce qu'elles avaient d'arbitraire, et que la Hollande serait rangée plus insidieusement encore sous l'ascendant britannique. Au mois de juin 1810, Valckenaer fut chargé par le roi Louis d'une mission qui naturellement devait être infructueuse, celle d'obtenir à Paris que ces projets d'incorporation fussent abandonnés; mais ensuite, rentré dans les studieux loisirs de la vie privée, il ne fut inquiété ni sous le gouvernement impérial, ni sous celui de la maison d'Orange. Valckenaer mourut, âgé de soixante-deux ans, le 19 janvier 1820, dans l'agréable maison de campagne qu'il occupait depuis longtemps auprès d'Harlem. Il a laissé quelques dissertations de droit qui sont estimées, et des écrits politiques sur différentes questions litigieuses dont l'intérêt s'affaiblit aujourd'hui. Il a rédigé, conjointement avec le professeur Bavius Woorda, l'*Avis juridique dans la cause du stadhouder Guillaume V*. Cette pièce remarquable a été publiée en 1796.

VALDEZ (Don Antonio), ministre espagnol, né dans les Asturies, vers 1735, d'une famille noble, entra dans l'ordre de Malte, où il fit ses caravanes, et dont plus tard il devint bailli grand'croix. Il servit aussi dans les armées navales espagnoles, et s'y distingua dans les différents grades qu'il obtint par son mérite. En 1783, Carlos III lui confia le département de la marine: Valdez y déploya des talents supérieurs, une activité et une persévérance au-dessus de tout éloge. Dans l'espace de six ans il réussit à doubler la marine militaire de l'Espagne, qu'il porta à cent quinze vaisseaux de ligne sans compter les frégates. Il créa ou perfectionna les écoles de marine, et rendit d'autres services éminents à cette branche du service public. Ce fut sous son ministère qu'on construisit à Algésiras les fameuses batteries flottantes au moyen desquelles d'Arçon crut pouvoir prendre Gibraltar: mais les boulets rouges de la place et l'impéritie des marins qui montaient ces machines firent échouer l'entreprise. Ce mauvais succès ne put toutefois être attribué à Valdez, pas plus que le défaut de succès de deux expéditions contre Alger, en 1784 et 1785. Son administration est mémorable par l'adoption d'un nouveau pavillon de la marine espagnole, le seul qui est encore en usage, par l'érection de quatre bassins de construction à Cadix où il n'en existait pas un seul auparavant; par l'établissement des pompes à vapeur à Carthagène, pour remplacer les pompes à chaînes qui servaient à caréner les vaisseaux, et dont la manœuvre pénible abrégeait la vie des forçats; par quatre voyages de découvertes, deux pour relever avec exactitude les côtes du détroit de Magellan, un pour reconnaître les établissements des Russes sur la côte occidentale de l'Amérique septentrionale, et le quatrième entrepris dans le seul but de contribuer aux progrès de la navigation et des sciences naturelles; enfin par la belle défense d'Oran et de Ceuta contre les Maures d'Alger et de Maroc. Charles III, qui connaissait le zèle et les talents de Valdez, profita de la mort du ministre Galvez pour réunir le département des Indes, que celui-ci occupait, au ministère de la marine. Ce roi, toujours prêt à récompenser le mérite, nomma Valdez lieutenant-général des armées navales et grand'croix de l'ordre de Charles III. Sous le règne de Charles IV, Valdez conserva le portefeuille de la marine; mais en avril 1790, on lui retira une partie des attributions du ministère des Indes et il ne fut plus chargé que de la partie purement maritime de ce département. Il fut fait gentilhomme de la chambre du roi en 1791, élevé, en novembre 1792, au grade suprême de capitaine général des armées navales (amiral), dont était revêtu alors le seul don Louis de Cordova. Ce fut sous le ministère de Valdez, qu'en 1793 les escadres d'Espagne, réunies à celles d'Angleterre, occupèrent Toulon. Après la paix de Bâle il fut décoré de l'ordre de la Toison d'or. Peu de temps après, il donna sa démission qui fut acceptée, mais il conserva les honneurs de ministre, avec les ti-

Digitized by Google

tres et les traitements de conseiller d'État et de capitaine-général. On attribue sa disgrâce à des intrigues de cour et à l'influence de la reine et du prince de la Paix. Valdes vécut depuis dans une retraite absolue jusqu'à l'époque des révolutions de 1808. Après le départ de Ferdinand et de Charles IV pour Bayonne, il se prononça contre Napoléon, et fut nommé, par le royaume de Léon, l'un des trente-cinq membres de la junte centrale de Séville qui, à partir de septembre 1808, exerça le pouvoir suprême au nom de Ferdinand VII. Les progrès des armées françaises ayant obligé cette junte de quitter Séville, en janvier 1810, pour se retirer à Cadix, Valdes et deux autres membres, à leur passage à Xérès, furent sur le point d'être massacrés par la populace, qui, furieuse des revers des armées espagnoles, les attribuait injustement aux membres de la junte de Séville. On ne les sauva qu'en les renfermant comme prisonniers d'État dans un couvent, d'où le général Castaños parvint à les faire sortir peu de jours après. Valdes se rendit dans l'île de Léon où il mourut bientôt. Il laisse plusieurs neveux : l'un, don Raphaël Valdes, servit comme maréchal-de-camp dans les troupes espagnoles qui occupèrent Toulon en 1793, et se distingua ensuite comme lieutenant-général à l'armée de Catalogne, en 1794 et 1795.

VALENCE (Cyrus-Marie-Alexandre de TIMBRUNE-TIMBRONE, comte de), général français, né à Agen, en 1757, était fils d'un lieutenant-général, neveu de Timbrune, gouverneur de l'école-militaire, et comptait parmi ses ancêtres un capitaine qui combattit sous Philippe-Auguste à Bouvines. Il entra au service dans l'artillerie, en 1774, et fut envoyé à Strasbourg, ville regardée alors comme une excellente école de stratégie. Nommé, par Louis XVI, en 1778, capitaine dans le régiment de royal cavalerie, il devint aide-de-camp du maréchal de Vaux. Ayant épousé vers le même temps la fille de madame la comtesse de Genlis, il obtint la charge de premier écuyer du duc d'Orléans, et le grade de colonel du régiment de Chartres-Dragons, avec la décoration de l'ordre de Saint-Lazare. En 1789, il assiste aux assemblées bailliagères de Caboras et de Paris. « On y remarqua, dit M. de La» cépède, la sagesse et la force avec lesquelles il parla » des objets les plus importants pour le bonheur des » peuples, du nouvel état de la société civile, de la » liberté si chère aux Français dès les premiers temps » de notre histoire. » La noblesse de Paris le nomma un de ses députés suppléants, et le gouvernement régénéré le choisit pour commander dans le département de la Sarthe, où sa sagesse et son patriotisme lui concilièrent la faveur publique, au point que les gardes nationales le choisirent pour leur chef. A l'époque du voyage pour Varennes, M. de Valence se présenta à la séance de l'assemblée constituante (le 23 juin au soir), et prêta serment de lui rester fidèle. La guerre ayant été déclarée en 1790, il fut élevé au grade de maréchal-de-camp, et envoyé sur les frontières du Nord, dans l'armée du maréchal Luckner. La révolution du 10 août, que suivirent les défaites de Mons et de Tournay, et l'assassinat du général Dillon, ayant fait sentir la nécessité de donner une nouvelle organisation à l'armée, le conseil-exécutif-provisoire remit au général Valence le commandement de tous les grenadiers, et le nomma lieutenant-général. La confiance qu'il sut leur inspirer les rendit l'exemple de l'armée, et ce fut à leur tête qu'il prit la première ville et les premiers canons enlevés aux Autrichiens. Il commandait l'aile gauche à la fameuse journée de Valmy, reçut la capitulation de Verdun, détermina le duc de Brunswick à rendre Longwy, et signa avec lui un traité qui reconnut l'indépendance de la France. Nommé général en chef de l'armée des Ardennes, il contribue puissamment à faire évacuer la Belgique à l'ennemi, en s'emparant de toutes les villes et de tout le pays situé entre la Sambre et la Meuse qui pouvait lui servir d'asile. Il battit les généraux Beaulieu et Schröder, les poursuivit jusqu'à Marche-en-Famine, et força la garnison de Namur à capituler. Le général autrichien, après avoir remis les clefs de la place, réclamait vivement une disposition supplémentaire à la capitulation : « Si vous n'êtes pas » content, général, lui répondit Valence, vous n'avez » qu'à rentrer, nous vous reprendrons. » Quatre mille prisonniers furent le résultat de cette conquête, et le 2 novembre suivant, il envoya à la convention trois drapeaux pris sur les Autrichiens à l'affaire de Virton. Pendant l'hiver qui suivit ces heureux succès, il transmit au gouvernement plusieurs mémoires importants, dont les principales dispositions servirent de base à une nouvelle organisation militaire. Le gouvernement voulant ruiner la puissance maritime de la Hollande et de l'Angleterre, et résolu à l'attaquer dans sa source, préparait en secret une expédition dont le commandement devait être confié au général Valence ; mais Dumouriez ayant fait adopter son plan de campagne pour 1793, et ayant demandé que ce général allât commander sur la Meuse, l'expédition des Indes-Orientales fut ajournée, et Valence arriva fort à propos pour réparer les échecs que la trahison et l'impéritie avaient fait éprouver aux troupes françaises. Il sauva d'abord vingt-sept bataillons perdus pour la France sans son habileté ; il se distingua ensuite à Tirlemont, et préserva, à la bataille de Nerwinde où il commandait l'aile droite, l'armée d'une ruine totale, en exécutant une manœuvre aussi savante que hardie qui ramena la victoire à son aile droite et au centre, sous les ordres du duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, tandis que la trahison mettait le désordre dans l'aile gauche. Il était à Bruxelles, où le retenaient ses blessures, quand des commissaires de la convention arrivèrent de Paris et refusèrent de lui accorder son rappel. « Il vous reste » une tête pour ordonner, lui disaient-ils, si vous n'a» vez pas de bras pour agir. » Il persiste néanmoins, transmit sa démission au ministre de la guerre, et partit pour Valenciennes, dès qu'il le put, pour y attendre le congé qu'il sollicitait. Des lettres de Dumouriez le décidèrent à retourner à Bruxelles, et il n'y rentra qu'au moment où les Français en sortaient. Ces deux généraux délibérèrent ensemble sur la position de l'armée, qui était on ne peut pas plus déplorable. Ils convinrent de défendre l'Escaut. Le général Valence partit en conséquence pour Tournay ; mais avant d'y arriver il reçut la réponse du ministre Beurnonville qui le comblait d'éloges, et le pressait de renoncer à son rappel. Cette époque de la vie de Valence fut des plus brillantes ; outre les marques multipliées de la plus grande estime que lui prodiguait Dumouriez dans une lettre trouvée dans les papiers de Valence, on peut encore lire dans les *Mémoires* de Dumouriez quel éclatant témoignage ce général rend constamment à la valeur, à l'activité, à l'intelligence de son collègue. Cependant les événements militaires avaient excité à Paris et dans toute la France la plus grande fermentation : Dumouriez, menacé de toutes parts, crut ne pouvoir trouver son salut que dans la trahison. Des commissaires de la convention étant venus pour l'arrêter, il les fait arrêter eux-mêmes, et passe ensuite à l'ennemi, lui amenant les représentants du peuple pour ôtages. On a prétendu que Valence avait connu les projets de rebellion de Dumouriez, mais ce fait, nié par les personnes citées pour l'attester, n'a laissé planer aucun soupçon sur ce général. Sa conduite d'ailleurs suffit pour le justifier ; il adressa au président de la convention sa démission de général en chef de l'armée des Ardennes, se sépara de ses soldats, congédia son escorte, renvoya ses ordonnances, et s'éloigna seul d'une patrie que désormais il ne pouvait plus servir. Il se retira en Angleterre, que Pitt le força de quitter, au moment où Robespierre demandait que toute sa famille fût traduite au tribunal révolutionnaire. Il se réfugia alors à Hambourg et cultiva, à cinq lieues de cette ville, une ferme isolée où il vécut avec sa fille aînée et madame de Genlis sa belle-mère, n'ayant aucune relation avec les émigrés. Aussi ne fut-il point expulsé comme tel, en l'an VI, du territoire de cette république : il avait même demandé des juges au directoire pour prononcer sur sa conduite, ce qui lui fut refusé, et lorsque le premier consul l'invita à prendre part à la guerre contre l'Angleterre, il s'y refusa, alléguant qu'il ne pouvait exercer au dehors aucun des droits de citoyen, jusqu'à ce qu'ils lui eussent été rendus par son gouvernement. M. de Valence obtint de rentrer en France aussitôt après le 18 brumaire.

Digitized by Google

Dès 1801, il était devenu président du canton de Verzy (Marne), et le collége électoral de ce département, qu'il présida ensuite, l'élut candidat au sénat en 1803 : il y fut appelé, le 1er février 1805, et nommé en même temps commandant de la légion-d'honneur. Le 20 mars 1807, il reçut le commandement de la 5e division de réserve, dans l'intérieur, passa en Espagne en 1808, et reçut en 1809 la décoration de grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. En 1812, il avait été appelé à la grande-armée, et commanda une division en Lithuanie, sous les ordres du général Nansouty qui avait été son aide-de-camp. Après s'être distingué au combat de Mohilow, il tomba malade à Smolensko, et fut de retour en France avant les désastres de l'hiver. Envoyé au mois de décembre 1813, en qualité de commissaire extraordinaire, dans la 6e division militaire, à Besançon, il pourvut à la défense de cette ville, se mit ensuite à la tête d'une colonne de gardes-nationales et de troupes régulières, et se porta au mois de janvier sur Gray, où il tint l'ennemi en échec pendant sept jours. Il se trouvait de retour à Paris le 1er avril. Son nom, en qualité de secrétaire du sénat, se lit au bas de l'acte célèbre qui prononça la déchéance de Napoléon. Le 4 juin 1814, le général de Valence fut compris dans la première création des pairs de France, et quelques mois après il reçut le cordon de grand officier de la légion-d'honneur. Il siégea également dans la chambre des pairs des cent jours. Le 21 juin, après la bataille de Waterloo, lorsqu'il fut question de mesures à prendre contre Napoléon, de Valence parla plusieurs fois à cette occasion, et insista beaucoup pour entraver le mouvement qui s'opérait. Il fut, le même jour, l'un des commissaires désignés par le gouvernement provisoire pour aller demander un armistice au général Blucher ; démarche qui n'obtint pas de succès. L'ordonnance du 28 juillet 1815 élimina Valence de la chambre des pairs, et un nouvel acte du 4 septembre suivant le mit à la retraite comme général. Il ne rentra à la chambre des pairs que par l'ordonnance du 21 novembre 1819, et vota dès lors avec l'opposition, soit pour défendre la loi des élections du 5 février, soit pour combattre les lois suspensives de la liberté de la presse et de la liberté individuelle, contre lesquelles il prononça des discours énergiques. Au commencement de 1820, il prononça à la tribune de la chambre des pairs l'éloge du général Colaud, son collégue, qui avait été son aide-de-camp, et dont il avait commencé la fortune militaire. Enfin la mort vint le frapper, le 4 février 1822, au milieu d'une entreprise pieuse et philanthropique qu'il poursuivait avec chaleur ; il s'agissait d'obtenir la réhabilitation de la mémoire d'un nommé Lesurgues, condamné et exécuté sous le directoire, pour un crime auquel il est certain aujourd'hui qu'il était étranger. Pendant que le général de Valence résidait dans le duché de Holstein près de Hambourg, il avait publié un écrit sur les finances de la France, qui attestait à la fois ses lumières et le vif intérêt qu'il portait aux affaires d'une patrie à laquelle il n'avait pas cessé d'être fidèle. Cet écrit est intitulé : *Essai sur les finances de la république française et sur les moyens d'anéantir les assignats*, Hambourg, 1798, in-8°. Le général de Valence a été inhumé au cimetière de l'Est, où le général Dulauloy a prononcé un discours sur sa tombe. M. de Lacépède a prononcé son éloge à la tribune de la chambre des pairs, dans la séance du 28 mars 1822. Les anciens rapports de M. de Valence avec le duc d'Orléans l'avaient conduit aux plus hauts grades maçonniques, et sa mémoire a été célébrée dans les loges de l'ordre, avec beaucoup de pompe.

VALENCIENNES (Pierre-Henri), peintre paysagiste, né à Toulouse en 1750. Son inclination pour le genre de peinture dans lequel il devait exceller le détourna de la musique, que ses parents lui avaient fait apprendre. Avant de passer en Italie, il reçut à Paris les leçons de Doyen; elles paraissent avoir contribué à donner à ses paysages un caractère historique. A Rome, il étudia spécialement les chefs-d'œuvre des deux plus grands paysagistes français, de Claude Lorrain et surtout du Poussin, dont Valenciennes a su depuis rappeler la manière. Il avait déjà quelque réputation lorsqu'il revint en France, et il fut presque aussitôt admis au nombre des membres de l'académie de peinture. Il ne tarda pas à justifier l'attente générale ; il obtint une influence à laquelle on doit en France, à plusieurs égards, le perfectionnement du paysage. Le vrai, partie si importante de l'art, prévalut dans cette école dont, au reste, le chef avait lui-même plus d'exactitude que de génie. C'est avec cette fidélité qu'un de ses meilleurs élèves parvint à rendre, dans les panoramas, l'aspect entier de ce que la nature peut réunir à la fois sous nos yeux. Lorsque l'institut fut créé, on n'y admit, dans la classe des beaux-arts que des peintres d'histoire. Valenciennes s'en vit exclu par cette disposition qu'il était d'ailleurs difficile de justifier, et dont on s'est écarté plus tard. Il a été membre de la légion-d'honneur, et associé de l'académie de peinture à Toulouse. Il est mort à Paris, le 16 janvier 1819. Son tableau le plus estimé est dans la galerie du Louvre : c'est *Cicéron découvrant en Sicile le tombeau d'Archimède*. On cite aussi particulièrement *Philoctète dans l'île de Lemnos* et deux *Œdipes*, l'un *devant le temple des Euménides*, l'autre *sur le Cytheron*. Mais le plus grand service qu'ait rendu cet artiste justement célèbre, c'est d'avoir composé son *Traité de perspective et de l'art du paysage*, in-4°, 1808, et in-4°, 1820, édition posthume. On y trouve beaucoup de clarté, des principes sûrs, et une connaissance approfondie des difficultés de ce genre qui longtemps a été regardé mal à propos comme tout-à-fait secondaire. Aussi cet ouvrage est-il devenu classique.

VALENTIN (Louis Antoine), né à Saint-Jean-d'Angely, en 1736, était membre de l'ancien collége royal de chirurgie, membre honoraire de l'académie royale de médecine, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Ce médecin, qu'il ne faut pas confondre avec le docteur Louis Valentin, de Nanci, a composé plusieurs ouvrages qui annoncent des connaissances et une sage pratique dans son art. On lui doit : 1° *Question chirurgico-légale, relative à l'affaire de la demoiselle Famin, femme du sieur Lacerat, accusée de suppression de part*, Berlin, 1768 ; 2° *Eloge de M. Lecat*, Paris, 1769, in-8° ; 3° *Recherches critiques sur la chirurgie moderne, avec des lettres à M. Louis*, Paris, 1772, 2 vol. in-12 ; 4° *Question médico-légale, examen du procès verbal de l'ouverture du corps de Louis XVII et des causes de sa mort*, imprimé à Paris (à l'étranger, 1798), in-8° de 26 pages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Valentin était dans l'émigration à l'époque de la mort du jeune prince. Il a publié alors l'écrit précité, et y soutient que, d'après l'autopsie même, Louis XVII a été empoisonné ; mais l'opinion contraire, appuyée sur les témoignages de Desault et de M. Pelletan, a généralement prévalu. M. Eckard, qui a fait la notice de ce docteur, assure qu'en lui donnant le seul exemplaire qui lui fût resté de sa dissertation, il lui avait dit que tous ceux qu'il avait essayé de faire pénétrer en France avaient été saisis et mis au pilon. Ce médecin est mort à Paris, le 29 août 1823, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

VALENTIN DE LA PELOUSE (Jean-Baptiste), naquit à Bruyères (Vosges), le 20 juillet 1777. Obligé d'interrompre ses études par suite de la révolution qui éclata à cette époque, il eut le bonheur de trouver dans l'abbé Georgel, son compatriote, un maître zélé qui lui donna des soins jusqu'à sa déportation comme réfractaire, en 1793. L'année suivante il fut appelé à l'école de Mars de la plaine des Sablons, y devint un des élèves instructeurs, et concourut à la journée du 9 thermidor ; de là il passa en qualité d'officier à l'armée du Rhin, dans un des nombreux bataillons des Vosges. Malgré son goût décidé pour la carrière des armes, la faiblesse de sa vue le força d'y renoncer, et il entra dans la partie administrative. Il occupa divers emplois dans son département, et fut chargé de diriger la comptabilité de la loterie. Il employa à cet effet la méthode des parties doubles, qu'il introduisit le premier dans une grande administration, et obtint par là un tel succès que les comptes de la loterie furent souvent présentés comme modèles dans les rapports annuels de la chambre des comptes, et que la méthode des parties doubles fut appliquée à la comptabilité du trésor, ainsi que de tous les établissements qui en dépendent. En 1807, il accompagna en qualité d'aide-de-camp le gé-

Digitized by Google

néral Ferino, son oncle, qui venait d'être nommé gouverneur d'Anvers, avec tous les pouvoirs civils et militaires, et concourut à tous les travaux entrepris pour la défense de cette place et des établissements maritimes qui y existaient. Il se faisait alors sur l'Escaut, depuis Flessingue jusqu'à Anvers, une contrebande incalculable, il se commettait aussi dans la perception de l'octroi les abus les plus criants; et il n'y eut sorte de tentatives qu'on n'employât pour gagner le neveu du gouverneur; il résista à toutes les séductions, et avertit son oncle de tout ce qui se passait. Il fit plus: il rédigea à ce sujet un rapport que le général Ferino adressa au gouvernement, qui fut ainsi éclairé sur la conduite du général qui commandait à cette époque à Flessingue. L'affaire de l'octroi fut traitée plus tard. M. Valentin avait été nommé capitaine de grenadiers de la première légion de la garde nationale de Paris; mais des propos qu'on lui attribua pendant les cent jours, en 1815, ayant fourni contre lui la matière de nombreuses et violentes dénonciations, il perdit la place qu'il avait créée et occupée pendant dix-huit ans à la loterie, et eût également perdu le grade de capitaine de la garde nationale, si l'amitié des grenadiers de sa compagnie, si l'estime et la confiance du duc de Choiseul, alors colonel de la première légion, ne lui eussent fait conserver son grade: M. Valentin l'a occupé jusqu'au jour de la suppression, par ordonnance royale, de ce corps qui avait rendu de si grands et de si nombreux services à la ville de Paris. Depuis qu'il a quitté la loterie, il a consacré ses loisirs à des recherches sur l'économie politique et sur les finances, matières qu'il a constamment étudiées, et qu'il n'interrompit momentanément que pour diriger une partie importante au comité des receveurs généraux. En 1820, il acquit un intérêt au *Courrier français*, et l'année suivante il en prit la direction qu'il n'a pas quittée un seul instant depuis cette époque: il y a montré une fermeté de caractère égale à l'indépendance de ses opinions, dans une foule de circonstances critiques où il avait à lutter contre des persécutions et des séductions de toute espèce. Il a aussi enrichi ce journal d'articles sur les finances, sujets qu'il a surtout l'art de mettre à la portée des lecteurs les moins instruits sur ces matières.

VALETTE (SIMÉON FAGON, dit), naquit à Montauban, en 1719. C'était à l'époque du système de Law. Son père, proscrit judiciairement et forcé de s'expatrier, ne put surveiller son éducation: il fut remplacé dans cette importante fonction par sa femme qui avait sauvé son patrimoine, et de laquelle celui-ci prit le nom de Valette. La poésie fut une des occupations de sa jeunesse, ce qui ne l'empêcha pas d'étudier les mathématiques et le pilotage, dont il sut faire usage dans ses voyages d'outre-mer. Il avait d'abord trouvé quelques ressources dans la vente et l'exposition des tableaux d'un de ses frères qui était peintre à Montauban. Mais bientôt dégoûté d'une existence précaire, il s'expatria, et chercha à tirer parti de ses connaissances. N'ayant pas eu le succès sur lequel il avait compté, il revint en France, et fut recommandé à d'Alembert à qui il dédia un ouvrage. Ce moyen ne lui ayant pas réussi pour obtenir une place, il se mit à errer de ville en ville, se réclamant partout de d'Alembert, et s'adressa, en 1759, à Voltaire qui lui donna asile pendant quelque temps. Il lui raconta ses malheurs, les embarras de sa position; et ce récit inspira au philosophe de Ferney l'idée de sa pièce du *Pauvre diable*. Vers 1760, Valette revint à Montauban, et y fonda une école de mathématiques, au prix modique de 6 livres par mois. Il donnait aussi des leçons en ville. Ce faible revenu suffisait à tous ses besoins; mais on ne peut pas croire qu'il lui dut la maison de campagne de l'Honor-des-Cos, près de Montauban, dans laquelle il est mort le 29 décembre 1801, à l'âge de quatre-vingt-deux ans sept mois. Il est à présumer que cette propriété lui était venue de succession. Il a publié: 1° *La Trigonométrie sphérique résolue par le moyen de la règle et du compas*, 1757, in-8°; 2° *l'Astronomie*, poëme, dans le *Mercure* de janvier 1769. Il a inséré plusieurs autres pièces de poésies dans le même journal, de mai 1744 à 1775, et peut-être plus tard: c'est dans le cahier de novembre 1754 que se trouve *le Petit Chaperon rouge*, conte tiré des contes de fées, par Perrault. 3° *Contes nouveaux et plaisants*, par une société, Amsterdam (Montauban), 1772, deux parties in-12. *Le Petit Chaperon rouge* y est reproduit. Quelques *Contes* sont de plusieurs autres auteurs renommés. Valette a aussi laissé manuscrits trente chants de l'Arioste en vers marotiques. On a dit (*Magasin encyclopédique*, VIIe année, tom. V, pag. 543) que Valette avait eu *la gloire de faciliter à Voltaire les premiers pas dans les mathématiques*. Mais lorsque Voltaire accueillit Valette, il y avait plus de vingt ans que ses *Éléments de la philosophie de Newton* étaient publiés. On trouve dans le *Magasin encyclopédique*, 1811, tom. II, et dans le *Moniteur* du 15 mai 1811, des *notes* curieuses sur Valette.

VALHUBERT (JEAN-MARIE ROGER), général de brigade, né à Avranches, le 21 mai 1765, d'une famille honorable. Il reçut une éducation soignée, qu'il dirigea d'abord, contre le vœu de sa famille, vers l'état militaire, et se présenta aux examens pour être reçu dans l'artillerie; mais les préjugés et les ordonnances de cette époque exigeant qu'on fût noble pour servir dans cette arme, il n'y fut point admis. Dans son dépit, le jeune Valhubert voulut, dit-on, s'expatrier: mais ensuite son amour pour ses parents le retint, et il entra comme simple soldat dans le régiment de Rohan Soubise, infanterie. Revenu dans ses foyers au moment de la révolution, il en adopta les principes avec d'autant plus d'enthousiasme que ce qui lui était arrivé avait laissé des traces dans son esprit: aussi se rangea-t-il avec le plus grand empressement parmi les défenseurs de la patrie. Nommé par ses camarades chef du premier bataillon de la Manche, il se rendit à l'armée du général Rochambeau, où bientôt il se fit remarquer de la manière la plus distinguée. Valhubert suivit Luckner dans la Belgique, et associa son nom à ceux des braves défenseurs de Lille. Entré en vainqueur dans la citadelle d'Anvers, il se distingua en 1793 sur le champ de bataille de Lawfeldt, et sut maintenir dans son corps la discipline qui était exilée de l'armée de Dumouriez. Pressé par l'ennemi, dans les murs du Quesnoy, il imposa par sa fermeté aux désorganisateurs qui agitaient cette place, et il les fit désarmer. Ayant été fait prisonnier par les Autrichiens et conduit en Hongrie, il consacra à l'étude de la guerre, des jours que des revers, précurseurs de tant de triomphes, rendaient un moment inutiles à la France. Lorsque Valhubert fut rendu, il fut placé à la tête de la 28e demi-brigade, cette fidèle amie de la victoire, et avec elle il enleva la formidable position du Simplon, le 28 thermidor an VII, malgré des efforts inouïs de la part des Autrichiens. Valhubert entre en Italie; l'armée française arrive: le passage du Pô se prépare. Le général Mainoni, Valhubert, et quelques autres braves, se jetant dans une barque, franchissent le fleuve, et le succès de leur audace amena celui de l'armée qu'ils précédaient. Deux jours après, le 19 prairial an VIII, Valhubert fondit seul sur un gros d'Autrichiens: ils étaient plus de cent: la terreur s'étant emparée d'eux, ils mirent bas les armes, et se rendirent prisonniers. A Montebello, le colonel Valhubert fit des prodiges à la tête de ses grenadiers contre la cavalerie ennemie. Son régiment resta exposé longtemps, à Marengo, au feu le plus meurtrier. Grièvement blessé à cette journée célèbre, il ne voulut point quitter le champ de bataille, et continua pendant toute l'action de montrer le sang-froid le plus rare. Enfin, au passage du Mincio, un boulet le renversa et le priva de la voix: on le pressa de se retirer, ce fut en vain; il se fit remettre à cheval, et continua de combattre, bien qu'il ne pût plus commander. Le premier consul Bonaparte lui décerna une arme d'honneur et une gratification de 12,000 francs, qu'il accompagna de la lettre suivante: « Je « vous envoie un brevet d'honneur. Je n'oublierai » jamais les services que la bonne et brave 28e a » rendus à la patrie; je me souviendrai dans toutes » les circonstances de votre conduite à Marengo: » blessé, vous voulûtes vaincre ou mourir sous mes » yeux. » Valhubert partagea les 12,000 francs avec sa demi-brigade. En 1804, il fut élevé au rang de général de brigade. Passé du camp de Boulogne à la

Digitized by Google

grande-armée, pour repousser l'agression de l'Autriche, il combattit à Austerlitz dans la division de Suchet, à jamais célèbre par cette manœuvre brillante qui sépara l'aile droite des Russes du centre de leur armée. L'ordre du jour prescrivait de ne point dégarnir les rangs pour enlever les blessés. Valhubert, renversé dans cette journée par un éclat d'obus qui lui fracassa la cuisse, cria à ses soldats qui s'avançaient pour l'enlever : « Arrêtez, mes amis, soumettez-vous de « l'ordre du jour; vous me relèverez après la victoire. » La blessure était mortelle. A ses derniers moments, il écrivit à l'empereur pour protester de son dévouement à la patrie et du regret de n'avoir pas assez fait pour elle et pour la gloire de son chef. Il lui recommandait sa mémoire, et sans rien demander pour sa famille il se bornait à lui rappeler qu'il en avait une. Ses soldats lui élevèrent un monument dans les plaines de la Moravie, et Napoléon, par un decret impérial, donna le nom de Valhubert à une des places de Paris.

VALLÉE (JOSEPH LA), homme de lettres, né d'une famille noble, près de Dieppe, en 1747, entra d'abord dans la carrière militaire, et commanda une compagnie au régiment de Bretagne. Durant les loisirs que laissait à cette époque sa profession, il se mit à cultiver la poésie. Bientôt on le remarqua parmi ceux dont les pièces fugitives alimentaient l'*Almanach des Muses*, et d'autres recueils de littérature légère. Flatté des succès qu'obtinrent aussi ses premiers romans, il donna sa démission, et, se fixant à Paris, il se consacra définitivement aux lettres. Il fut membre du Musée, puis secrétaire de la société philotechnique. Sans être doué de talents supérieurs, cet écrivain aussi laborieux qu'ingénieux justifiait sa nouvelle vocation : il réunissait une instruction variée, beaucoup d'esprit, de la facilité, des intentions philanthropiques, l'habitude de plusieurs langues vivantes, et une connaissance approfondie de la théorie des arts. Il fit partie de la légion-d'honneur, dès le moment de la création, et, un peu plus tard, il devint chef de division de la chancellerie de l'ordre. A l'époque des désastres de la France, il perdit cette place qu'il avait due sans doute à l'amitié de Lacépède. S'étant retiré à Londres, il y mourut âgé de soixante-dix ans, au mois de février 1816. On lui doit un grand nombre d'écrits : 1° *Les bas reliefs du XVIIIe siècle*, avec des notes, Londres (Paris), 1785, in-12; 2° *Cécile, fille d'Achmet III*, Londres (Paris), 2 vol. in-12; 1re édit. en 1788, suivie de plusieurs autres; 3° *le Nègre comme il y a peu de blancs*, 3 vol. in-12, *ibid.*; 4° *les dangers de l'intrigue*, in-12, *ibid.*, 1790; 5° *Tableau philosophique du règne de Louis XIV, jugé par un Français libre*, Strasbourg, 1791, in-8°; 6° *la Vérité rendue aux lettres par la liberté, ou de l'Importance de l'amour de la vérité dans l'homme de lettres*, in 8°, *ibid.*, 1791; 7° *Voyage dans les départements de la France*, par Brion, 14 vol., 1792—1794, in 8° (La Vallée coopéra seulement à cet ouvrage publié en grande partie pendant l'année 1793, et dont les maximes, trop empreintes de la couleur de l'époque, ne se retrouvent pas avec cette exagération dans les livres dont La Vallée fut l'unique auteur); 8° *Manlius Torquatus*, tragédie, jouée en 1795, sur le théâtre des Arts; 9° *les Semaines critiques, ou les Gestes de l'an V*, 4 vol. in-8°, comprenant 33 numéros (la publication de ce journal curieux et devenu rare, était un acte de courage qu'un grand succès récompensa; la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) en décida la suppression); 10° *Voyage historique et pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie*, rédigé d'après l'itinéraire de Cassas, grand in-fol., Paris, 1802 (ouvrage d'une belle exécution, dont il a été tiré des exemplaires sur papier vélin); 11° *Lettres d'un mameluck*, 1803, in-8° (on a rendu justice à l'esprit et à la gaieté du mameluck Giesid, mais en observant qu'il sera toujours téméraire de lutter contre l'Usbeck de Montesquieu); 12° *le Cours historique et élémentaire de peinture*, par Filhol, publié durant les années 1804 et suivantes, ainsi que les *Annales de statistique* vers cette époque, sont au nombre des ouvrages auxquels La Vallée contribua particulièrement; et il traduisit, conjointement avec Petit-Radel, *Voyage au Cap-Nord*, par Joseph Acerbi, 3 vol., in-8°, Paris, 1804; 13° *Annales nécrologiques de la Légion-d'Honneur*, Paris, 1807, in 8°; 14° *Histoire des inquisitions religieuses d'Italie, d'Espagne et de Portugal, depuis l'origine*, 2 vol., in-8°, avec fig., Paris, 1809 (sorte de compilation d'après les historiens antérieurs, tels que Bosson, etc.); 15° *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des diverses factions révolutionnaires qui ont agité la France depuis 1789 jusqu'à la seconde abdication de Bonaparte*, Londres, in-12, 1816; 16° le *Discours préliminaire de l'Histoire du couronnement de Bonaparte*, par Dussulchoy, a été rédigé par La Vallée. Il a laissé de plus des *Eloges* de Joubert, de Desaix, de Lemierre, de l'architecte Wailly, ainsi qu'un grand nombre d'Epîtres, d'Odes et de fragments soit en vers, soit en prose. Il avait coopéré, avant l'empire, à la rédaction de la *Quotidienne*, mais secrètement et sans partager les opinions que cette feuille propageait. Enfin il a laissé deux Poèmes inédits, intitulés *l'Art théâtral* et *les Saisons*. Dans ce dernier ouvrage, le chant de l'Été a fait dire, si ce n'est par le public, du moins par un critique, que l'auteur, digne émule de Thompson et de Delille, pouvait même avoir sur eux quelque avantage.

VALLETTA (NICOLAS), né en 1750, à Arienzo, terre de la Campanie-Heureuse, se rendit jeune encore à Naples, où tout en recherchant la société des savants, il suivit les cours de Genovesi et Cirillo. Mais un penchant décidé l'entraînant vers l'étude du droit, il s'y livra entièrement et y fit de tels progrès, qu'il parvint bientôt à être nommé suppléant d'un professeur. Il obtint en 1785 la chaire d'institutions civiles, occupa successivement les différentes chaires de droit de l'université, et fut nommé en 1812 professeur du droit romain et doyen de la faculté. Il se délassait quelquefois de la gravité de ses études par d'heureuses improvisations poétiques et par l'atticisme de ses bons mots; aussi choisit-il pour sujet du discours inaugural qu'il fut chargé de faire en 1814, l'étroite liaison qui existe entre les sciences et les lettres, et il donna lui-même ensuite l'exemple de cette association, en composant des pièces de poésie qui eurent beaucoup de succès. Un excès de travail et une santé faible abrégèrent ses jours : il mourut le 25 novembre 1814. Il a publié : 1° *De animi virtute ethirea syntagma*, Naples, 1772, in 8°; 2° *Elementi del dritto del regno napolitano*, Naples, 1776, in-8°. Il fondit ensuite cet ouvrage dans le suivant : 3° *Delle leggi del regno Napolitano*, Naples, 1786, in-8°, trois tomes; 4° *Institutiones juris feudalis, brevi planâ que methodo concinnatæ*, Naples, 1780, in 8°. L'auteur publia ce même ouvrage traduit en italien, Naples, 1795, in-8°. 5° *Juris romani institutiones, brevi planâ que methodo concinnatæ*, Naples, 1782, deux tomes in-8°; 6° *Partitiones juris canonici*, Naples, 1785, in 8°. Il en est question dans le *Giornal Enciclop.* de Naples, 1785, septembre, page 110. 7° *Oratio in solemni studiorum instauratione habitâ in Neap. Archigym.*, *an.* 1782, *cujus argumentum : Sapientes fortunæ civibus præstare*, Naples, in 4°; 8° *Cicalata sul fascino, volgarmente detto jettatura*, Naples, 1787, in-8°, 2e édit., 1814. C'est une espèce de petite histoire du mesmérisme avant Mesmer. L'auteur étale assez d'érudition, en rapportant une foule de faits anciens et modernes, touchant cette influence qu'un homme peut exercer sur les autres, soit qu'il opère sur leurs nerfs par un fluide électrique très subtil, soit par la sympathie ou l'antipathie que les anciens voyaient entre certains corps. L'auteur ne se propose nullement d'expliquer les moyens, il s'efforce au contraire d'en outrer le mystérieux pour le rendre plus inconcevable encore, et son opuscule n'est qu'un badinage d'érudition. 9° *Canzonette*, Naples, 1787, in-8°; 10° *Elogio funebre del March. Baldassare Cito*, Naples, in-4°; 11° *Piano di riforma dell' università di Napoli*, Naples, in-12; 12° *Apologia del suddetto Piano*, Naples, in-12; 13° *Del governo e della necessità, origine, dritti, limiti e differenti forme della sovranità*, ouvrage traduit du français de Fénélon, Naples, 1794, in-8°; 14° *Giosuè al Giordano, cantata ed inscrizioni, etc.*, Naples, 1795, in-4°; 15° *in Scientiam de officiis, extemporalis prælectio*, Naples, in-8°; 16° *Canzonette spirituali*, Naples, in 12; 17° *Dissertazione del feudo Longobardico opposto alla qualità ereditaria*, Naples, 1810, in-4°. Valetta a laissé

Digitized by Google

plusieurs ouvrages inédits. Son éloge a été publié par Charles-Antoine de Rosa, Naples, 1815, in-8°.

VALLI (Eusèbe), né à Pistoia dans les États de Lucques, en 1762, fit ses études au collége de Prato, et apprit la médecine à Pise. Il se fit remarquer de bonne heure par une ardeur extraordinaire dans les recherches scientifiques et un désir insatiable de savoir; il fit de nombreuses expériences sur lui-même, et ne craignit jamais d'exposer sa santé, même sa vie, pour constater des faits d'une haute importance. Il poursuivit aussi des recherches chimiques, et découvrit que le deutoxide de mercure, à la dose de deux grains par livre de liquide, arrête la fermentation vineuse lorsqu'on le mêle à une cuvée de vin. Il en fit l'épreuve en 1781. A l'occasion d'une querelle qu'il eut avec un vigneron, Valli le menaça de jeter un sort sur son vin qui l'empêcherait de fermenter: s'étant introduit furtivement dans le cellier pendant la nuit, il jeta deux livres de précipité rouge dans la cuve; le lendemain le vigneron, voyant son vin à l'état de moût, proclama Valli sorcier, et cette opinion s'étant accréditée dans le pays, il fut obligé de prendre la fuite pour éviter les suites de cette plaisanterie chez un peuple superstitieux. Il se rendit alors à Smyrne et ensuite à Constantinople, où il étudia la peste, et après quelques années il revint en Toscane. La vaccine venait alors d'être introduite en Italie, et la propriété préservative du virus-vaccin contre la variole était reconnue. Valli, pendant son séjour en Turquie, avait remarqué que la petite vérole est un préservatif contre la peste, et il crut que la même propriété devait appartenir à la vaccine; il repartit donc pour Constantinople, et y introduisit la vaccination pour remplacer l'inoculation de la variole qu'on y pratiquait auparavant. Voulant s'assurer par lui-même de l'effet de la vaccinat on pour garantir de la peste, il s'inocula d'abord avec du virus-vaccin, et le lendemain avec l'ichor d'un charbon pestilentiel. Le troisième jour après cette opération il ressentit une fièvre ardente qui fut suivie d'une éruption de charbons pestilentiels, et il n'échappa qu'avec peine à la maladie. Le docteur Rosenfeld qui, à la même époque, avait fait une semblable expérience sur lui-même, y succomba. En cette occasion comme dans une autre dont nous parlerons bientôt, Valli montra plus de courage que de jugement, car pour que l'expérience fût concluante, il aurait fallu se mettre avant tout à l'abri de la contagion de la peste, et ensuite attendre le premier développement de la pustule vaccinique avant de s'inoculer le virus pestilentiel: en agissant comme il l'a fait, Valli exposa sa vie en pure perte pour la science, et la question qu'il s'était proposé de résoudre resta indécise. Il retourna encore en Italie, et fut un des premiers à répéter les expériences de Galvani sur les grenouilles et à répandre la belle découverte de ce médecin sur la nouvelle manière de développer l'électricité. Dans ce but il visita l'Angleterre, donna plusieurs leçons publiques dans l'amphithéâtre de M. Cline, à l'hôpital de Saint-Thomas à Londres, en 1793, parcourut l'Angleterre, et publia sur le galvanisme un écrit qui attira l'attention publique et provoqua les expériences de Fowler. Il voyagea ensuite dans diverses parties de l'Europe, et revint en Italie vers l'an 1804. Nommé médecin de l'armée gallo-italienne, il se rendit, en 1805, en Dalmatie, et eut une occasion mémorable de constater l'efficacité et l'innocuité de la succion d'une plaie récente faite par la morsure d'un animal atteint de la rage. Se trouvant à dîner chez le payeur-général de l'armée, la femme de celui-ci fut mordue à la jambe par un chien enragé: Valli suça la plaie pendant plus d'un quart d'heure, la pansa avec de l'eau et du sel, et eut le bonheur de préserver cette dame de l'hydrophobie à laquelle succombèrent deux autres personnes qui avaient été mordues par le même chien. En 1809, il sollicita du ministre de la guerre une commission de médecin dans l'armée française d'Espagne, afin d'étudier la fièvre jaune; de là il revint en Toscane où il exerça la médecine avec succès. Cependant il voulait approfondir la nature, les causes et le mode de propagation de la fièvre jaune; dans ce but il résolut d'aller étudier cette terrible maladie sur les lieux mêmes où elle se montre régulièrement tous les ans comme endémique. Il s'embarqua donc au Havre pour la Havane, et y arriva en bonne santé, le 7 septembre 1816. Il y vécut très sobrement, comme à son ordinaire, et le 21, ayant appris qu'un matelot attaqué de la fièvre jaune venait de mourir à l'hôpital, il s'y rendit sur-le-champ, dépouilla le cadavre encore chaud de sa chemise, s'en revêtit, puis la roula et s'en frotta les bras, les mains, le visage, les cuisses, le ventre et la poitrine, et en aspira les émanations; enfin il se mit tout-à-fait nu en contact avec le cadavre. Au bout de quelques instants il se leva, s'habilla, et rentra chez lui satisfait, quoiqu'un peu fatigué d'avoir poursuivi des jeunes gens qui le fuyaient parce qu'il voulait leur frotter les mains avec les siennes au sortir du lit du pestiféré. Il se mit à table, but un verre de vin, et alla se reposer. Vers le soir, se trouvant indisposé, il prit un verre de rum avec de l'eau et un peu de teinture de quinquina. Le lendemain il se sentit plus mal, et reçut la visite d'un médecin qui jugea la maladie légère et lui administra quelques remèdes peu actifs et rafraîchissants. Le 23 la fièvre jaune se déclara avec les symptômes les plus alarmants, et le 24 il n'était plus. Il mourut victime de son zèle inconsidéré pour la médecine: égaré par la vivacité de son imagination il n'avait pas assez réfléchi sur les conditions nécessaires pour rendre décisive une expérience faite dans le but de déterminer si la maladie en question est susceptible de s'inoculer ou de se communiquer par le contact avec un cadavre ou avec les hardes que l'individu a portées pendant la maladie. Valli, arrivé dans un des foyers les plus actifs de la fièvre jaune, devait s'attendre à gagner cette maladie en restant à la Havane, et indépendamment de tout contact avec des personnes atteintes de ce mal; aussi l'expérience à laquelle il se soumit ne prouve-t-elle rien en faveur de la nature contagieuse de ce redoutable fléau. Il est fâcheux qu'un homme aussi courageux n'ait pas été doué d'une raison plus calme; la science et l'humanité auraient pu y gagner beaucoup. Voici la liste des ouvrages de Valli: 1° *Memoria sulla peste di Smyrne, nel* 1784, 1 vol. in-12; 2° *Saggio sulle malattie croniche*, Pise, 1792, 1 vol. in-12; 3° *Expériences sur le galvanisme ou électricité animale, appliquées à la physiologie*, brochure en anglais, publiée à Londres en 1793; 4° *Memoria sulla tisi ereditaria*, 1796, vol. in-12; 5° *Memoria sulla peste di Constantinopoli del* 1803, *ibid.*, in-12; 6° *Memoria su i mezzi d'impedire la fermentazione dei vari liquidi estratti, etc.*, *ibid.*, 1814, in-12.

VALLIN (le vicomte Louis), lieutenant-général, grand officier de la légion-d'honneur, chevalier de Saint-Louis, naquit le 16 août 1770, à Dormans, département de la Marne. Son père, maître de la poste aux chevaux, le destinant au barreau, le fit entrer au collége de Louis-le-Grand. Le jeune Vallin venait de finir son droit, lorsque la loi de la première réquisition l'appela sous les drapeaux. Soldat au corps d'armée du général Luckner, il devint successivement sous-lieutenant, lieutenant, capitaine et chef de bataillon; mais le 8e bataillon de réquisition de la Marne ayant, après sept mois de formation, subi la loi d'incorporation, Vallin redevint soldat comme tous les officiers de ces bataillons, destinés à compléter les anciens cadres. Il fut alors attaché à l'état major du général Hardy comme adjoint aux adjudants-généraux. Après avoir fait la campagne de Fleurus et le siége de Maëstricht, le général Marceau, qui avait apprécié son aptitude au service militaire et son courage, le plaça comme sous-lieutenant dans le régiment de Chamborand, hussards, où il parvint, de grade en grade, jusqu'à celui de chef d'escadron, qu'il obtint également sur le champ de bataille. M. Vallin était major au 4e de hussards lorsqu'il fut promu au grade de colonel du 6e régiment de même arme, le 1er mars 1807. Il fit, à la tête de ce corps, la campagne de Wagram, en 1809, et celle de Russie en 1812, et il prit une part glorieuse aux journées les plus mémorables de ces deux guerres. Promu au grade de général de brigade à Smorgoni, pendant la fameuse retraite, il fut chargé du commandement de l'avant-garde du prince Eugène, et resta sur la Saale et sur l'Elbe. Après cette campagne, le général Vallin obtint le

commandement en second du 2e régiment des gardes d'honneur, et le conserva jusqu'à l'époque du licenciement de l'armée. Appelé après la restauration au commandement d'une brigade de cavalerie des régiments du roi, il reçut, après le retour de Napoléon, des lettres de service pour le corps d'armée sur la Sarre, dont l'avant-garde fut placée sous ses ordres. Ce corps ayant rejoint la grande armée, le général Vallin assista à la bataille du Mont-Saint-Jean. Après la journée de Waterloo, il fit l'arrière-garde du corps de droite jusque sous les murs de Paris, où il reçut du gouvernement provisoire le grade de lieutenant-général. Le général Vallin donna de nouvelles preuves de sa valeur et de ses talents militaires, le 1er juillet 1815, à l'affaire de Roquencourt, si fatale aux Prussiens, qui, moins prudents que les Anglais, s'étaient hasardés à passer sur la rive droite de la Seine. Sa division d'avant-garde, dans cette journée, revint prendre position dans la plaine de Mont-Rouge, où il fit tirer le dernier coup de canon contre l'ennemi. Après l'armistice, le général Vallin suivit l'armée sur la Loire. Les promotions faites pendant les cent jours ayant été annulées par le roi, il fut employé successivement, après la seconde restauration, à l'inspection et aux remontes de la cavalerie. En 1822, il fut nommé commandant de l'avant-garde de l'armée qui s'organisait dans le département des Basses-Pyrénées sur les frontières de l'Espagne. En 1823, il ouvrit la campagne par le coup de canon de la Bidassoa. Nommé de nouveau, le 19 avril 1823, au grade de lieutenant général, il joignit le général Jore à une demi-lieue de Talavera de la Reyna, le battit, et s'empara de quinze voitures chargées d'armes neuves et de la caisse du payeur contenant 40,000 francs. Le 1er juin 1823, M. Vallin fut nommé grand officier de la légion d'honneur, dont il était commandeur depuis le 15 septembre 1815. Rentré en France après la campagne, il fut de nouveau employé dans les inspections de cavalerie, et en 1828 au camp de Lunéville. Il est aujourd'hui en disponibilité.

VALMONT DE BOMARE (Jacques-Christophe), naturaliste français, né à Rouen, le 17 septembre 1731, fit des études brillantes, et excella surtout dans la langue grecque. Son père, distingué dans la carrière du barreau, dirigeait son fils vers le même but, mais celui-ci, entraîné par son goût décidé vers les sciences, obtint de son père de pouvoir s'y livrer sans obstacle, et il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il vint à Paris à l'effet de prendre place parmi les élèves du célèbre Lecat, et d'étudier les éléments de l'art pharmaceutique. Ses progrès furent rapides, et les connaissances qu'il avait acquises dans l'histoire naturelle lui firent sentir alors le besoin d'en acquérir de nouvelles et de plus profondes; il obtint du ministre d'Argenson, auquel il avait été recommandé, un brevet de naturaliste voyageur du gouvernement, avec lequel il put se présenter aux agents diplomatiques français résident à l'étranger. Il visita successivement les Alpes et les Pyrénées, la Suisse et l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, la Suède et la Laponie, ainsi que l'Islande qui fixa surtout ses regards par ses volcans et sa constitution géologique. Partout il vit les établissements d'histoire naturelle, les mines et les ateliers de métallurgie; partout il se lie avec les savants les plus distingués, et revint dans sa patrie, chargé particulièrement d'une abondante récolte de minéraux. Dès 1756, il forma un cabinet très curieux, où il réunit en abondance des collections tirées des trois grandes divisions de la nature, qu'il mit à la disposition de tous ceux qui se livraient à cette étude. Le 18 juillet de la même année, il ouvrit un cours d'histoire naturelle, où accourut bientôt une foule d'auditeurs de l'un et de l'autre sexe, de tout rang et de toutes les contrées de l'Europe. Ce cours, continué jusqu'en 1788, reçut les suffrages de Linné et de tous les savants français. Le nom de Valmont, célébré chez l'étranger, lui attira les plus honorables et les plus avantageuses propositions que son attachement pour sa patrie l'a empêché d'accepter. Ses succès allaient toujours croissants, et s'il n'eut pas la puissance d'ouvrir à cette branche des connaissances humaines des routes nouvelles, il a du moins la gloire d'avoir popularisé le goût de l'histoire naturelle, et donné l'idée de ces leçons qui se font, depuis 1792, au Jardin du Roi sur toutes les parties de cette inépuisable science. Il fut admis dans les académies les plus célèbres; toutes s'honoraient de le compter parmi leurs membres. Ses cours, interrompus aux jours de la terreur, recommencèrent en 1795. Il sentit, en 1806, ses forces s'affaiblir; croyant y voir la nécessité de prendre du repos, il suspendit ses fonctions, et le 24 août 1807 il avait cessé d'exister. Son premier ouvrage date de 1758. Il est intitulé : *Catalogue d'un cabinet d'histoire naturelle*, in-8°, dans lequel il fait connaître tous les objets qu'il avait réunis pour sa propre collection. En 1759, il publia un *Extrait nomenclateur du système complet de minéralogie*, in-12, ébauche d'un ouvrage plus considérable qu'il fit paraître sous ce titre : *Traité de minéralogie, ou Nouvelle exposition du règne minéral, avec un dictionnaire nomenclateur et des tables synoptiques*, Paris, 1762, 2 vol. in-8°, traduit en allemand, Dresde, 1769. Cet ouvrage renferme l'histoire de la minéralogie, avec le système de Wallerius et la nouvelle classification de Linné. Une seconde édition fut donnée à Paris, en 1774. Mais l'ouvrage le plus important de Valmont de Bomare, celui qui constitue son plus beau titre de gloire, c'est le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, le premier qui ait été conçu et convenablement exécuté à la satisfaction des différentes classes de la société. Il a été accueilli de toute l'Europe savante et traduit dans toutes les langues. Il en a paru cinq éditions, la première, en 1765, 5 vol. in 8°, et la dernière en 1800, 15 vol. in-8°. La marche rapide de l'histoire naturelle est due surtout à la publication de ce dictionnaire, toujours augmenté et perfectionné à chaque nouvelle édition. Tous les ouvrages de ce genre, et ils sont nombreux, qui ont paru depuis, portent tous l'empreinte de celui de Valmont, ils n'en diffèrent que par les défauts dont le premier est exempt. Celui-ci, qui malheureusement n'est plus à la hauteur de la science, a seul le mérite de l'unité, est seul dicté par le même esprit, et a préparé les découvertes importantes qui ont signalé le commencement du dix-neuvième siècle. Ce qu'on admire surtout dans l'ouvrage de Valmont, c'est l'harmonie qui règne entre les différents objets, et la proportion qui existe entre eux relativement à leur mérite intrinsèque et à leur grandeur. Ce naturaliste joignait un cœur excellent aux connaissances les plus étendues dans la science qu'il avait cultivée; sa probité égalait la droiture de son esprit. On l'a vu s'imposer des privations pour obliger; il disait de son Dictionnaire : « S'il favorise la paresse des hommes superficiels, il a » du moins le mérite de rendre l'étude facile et de » mettre sous les yeux, d'une manière commode, un » grand nombre de faits épars dans des livres qu'il n'est » pas permis à tout le monde de consulter et de posséder. » Il avait une petite maison à Chantilly, où il passait une partie de la belle saison. Les habitants, pleins des plus doux souvenirs pour les bienfaits qu'il a répandus dans le pays, montrent avec plaisir sa modeste habitation à tous ceux qui s'intéressent à la mémoire de ce savant.

VALOIS (Jeanne de **LUZ DE SAINT-REMY**, comtesse de), née à Fontette, en Champagne, le 22 juillet 1756. Son père habitait une chaumière, et mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. Dans son enfance, elle se trouvait réduite à la mendicité, près de la capitale, ainsi que son frère aîné. La marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt de Paris, les ayant vus au village de Boulogne, les recueillit et les fit élever à ses frais. D'après des titres produits en 1776, il fut reconnu que ces enfants descendaient de Henri de Saint-Remi, fils naturel que le roi Henri II avait eu de Nicole de Savigny. Un mémoire en faveur de ces orphelins fut présenté à la reine et au comte de Maurepas par le duc de Céreste-Brancas. A la fin de cette même année on leur accorda une pension. Le frère parvint à être lieutenant de vaisseau, se conduisit mal, et mourut jeune. Douée de quelque esprit, la sœur épousa, en 1780, le comte de La Motte, qui à cette époque entra dans les gardes du comte d'Artois. Au mois de septembre 1781, elle fut conduite par son ancienne protectrice chez la

cardinal de Rohan, grand-aumônier de France. Sans être belle, madame de Valois avait de la grace; elle s'énonçait facilement, et son air de sincérité lui donnait un grand avantage pour conduire une intrigue. Elle plut au cardinal, esprit faible, que bientôt elle se proposa de captiver entièrement. Le voyant très affecté d'être tombé dans la disgrace de Marie-Antoinette, elle lui fit croire qu'elle avait déjà obtenu toute la confiance de cette princesse, et qu'elle travaillait à le remettre en crédit. Elle eut connaissance de la proposition faite à la reine, par Boehmer et Bassange, bijoutiers de la couronne, d'acheter un collier de diamants estimé environ dix-huit cent mille livres. Quelques jours après, la comtesse alla dire à Boehmer que l'épouse de Louis XVI ne refusait pas absolument, et que l'affaire pouvait se conclure pourvu qu'elle fût très secrète. Comme ensuite il trouva insuffisant un mot d'écrit où apparemment il ne reconnut pas avec certitude la main royale, madame de Valois promit qu'un grand personnage de la cour interviendrait. Le cardinal se présenta en effet, et on convint de la somme de 1,600,000 livres. Si le négociateur fut abusé pleinement, sa simplicité eut le droit d'étonner; mais enfin le prince de l'église acheta le collier en son propre nom, et le remit à madame de Valois le 1[er] février 1785. Il se contenta, dit-on, d'un mot d'autorisation signé *Marie-Antoinette de France*, et il ne remarqua pas ce qu'il y avait d'étrange, de la part d'une princesse née autrichienne, dans les derniers mots de cette signature. Une première somme de 400,000 livres devait être payée le 10 août. Ce terme étant passé, une lettre du cardinal-grand-aumônier fut produite, et, le 15, il fut arrêté à Versailles. Il est à remarquer que ce prélat, montrant alors beaucoup de présence d'esprit, envoya brûler assez tôt à Paris la correspondance de madame de Valois de La Motte; on fut censé avoir détruit ainsi des billets faussement attribués à la reine. Quant à la comtesse, il y eut cela de singulier qu'elle ne crut pas avoir besoin de sortir de France. On l'arrêta le 18, à Bar-sur-Aube: mais son mari était en Angleterre, et on ajouta qu'il avait déjà placé le produit de la vente des diamants. Après des dénégations au milieu desquelles madame de Valois appela en témoignage Cagliostro, dans la maison de qui elle avait demeuré, elle fut condamnée, le 31 mai 1786, à être fouettée, marquée, et enfermée pour toujours à la Salpêtrière, après avoir fait amende honorable la corde au cou: mais on eut soin qu'elle ne pût parler en public. Après avoir tenté vainement de se donner la mort dans la maison de correction, elle réussit à s'évader, rejoignit son mari, et mourut à Londres, le 23 août 1791. Tandis qu'elle était détenue, La Motte avait écrit d'Angleterre que si on poussait les choses trop loin, il publierait un mémoire où la reine ne serait pas épargnée. Le bruit courut ensuite que l'évasion de madame de Valois avait été favorisée, et que même on avait fait des sacrifices pour empêcher que le mémoire ne vît le jour. Il parut toutefois au commencement de la révolution. L'intendant de la liste civile acheta l'édition entière, et la fit maladroitement brûler dans les fours de la manufacture de Sèvres, le 30 mai 1792. Quelques exemplaires seulement furent trouvés au château des Tuileries après le 10 août. Le public s'occupa beaucoup de cette affaire que l'arrêt du parlement n'éclaircissait pas assez: elle influa sur l'opinion, dans un moment où déjà le prestige qui environne quelquefois les cours et les grandes aumôneries était singulièrement affaibli en France.

VALORI (le comte FRANÇOIS-FLORENT de), né à Toul, le 9 février 1765, était cadet d'une ancienne et nombreuse famille originaire de Florence. Il entra fort jeune dans les gardes-du-corps, et fut du nombre de ceux qui essayèrent de défendre le palais de Versailles contre la populace, dans les journées des 5 et 6 octobre 1789. Licencié, avec le grade de capitaine, peu de temps après cet événement, il continua d'habiter Paris et s'y trouvait encore lors du voyage de Varennes. La reine ayant demandé à cette époque, à un officier de la garde du roi, trois gardes-du-corps robustes et capables de soutenir une longue fatigue en qualité de courriers, sans exiger d'ailleurs dans ce choix aucune espèce de capacité, MM. de Valori, de Malden et de Moustier furent désignés comme remplissant les conditions physiques indiquées. Cette imprévoyance fut une des principales causes des malheurs de ce voyage. D'abord Valori précéda de trop près la voiture, ce qui occasiona des retards dans l'apprêt des relais; ensuite il donnait au postillon trois francs pour boire, ce qui fit naître des soupçons sur le personnage qui voyageait; enfin il fit connaître le roi par ses démarches imprudentes aux approches de Varennes, où du reste il ne trouva pas l'aide-de-camp de M. de Bouillé, avec lequel il devait s'aboucher. L'esprit de M. de Valori ne lui suggéra aucun moyen de réparer ses imprudences en faisant passer la famille royale. On connaît quelles furent les terribles conséquences de la maladresse apportée dans l'exécution de ce voyage. Arrêté et placé avec les deux autres gardes du corps sur le siége de la voiture du roi, Valori fut particulièrement exposé pendant toute la route, et surtout à l'entrée de la capitale, aux injures et aux mauvais traitements de la populace. Le plus grand péril les attendait tous trois à la porte des Tuileries. Craignant alors de compromettre la sûreté de la famille royale, ils se précipitèrent en bas du siége, et furent assaillis par des assassins: ils allaient être égorgés, lorsque la garde-nationale les enleva et les mit en sûreté. On pansa leurs blessures et on les conduisit à l'Abbaye; ils ne recouvrèrent leur liberté qu'au mois de septembre suivant, lorsque le roi en fit une des conditions de l'acceptation qu'il donna à la nouvelle constitution. Valori présenté à la famille royale en reçut des marques d'affection et du plus vif intérêt: il émigra quelque temps après, et la reine le chargea d'une mission pour la princesse de Lamballe alors à Bruxelles. Il se rendit ensuite à Berlin, entra au service de Prusse, en qualité d'aide-de-camp du général Kalkreuth, fit plusieurs campagnes contre la France, et ne revit sa patrie qu'en 1814. Nommé par Louis XVIII officier de ses gardes, il le suivit à Gand en 1815; fut, au second retour, décoré du cordon rouge, nommé maréchal de camp et grand prévôt du département du Doubs. Il mourut à Toul, le 17 juillet 1822. On a de lui: 1° *Précis du voyage à Varennes*, Paris, 1816, in-8°. L'auteur y avance des faits qui ont été démentis plus tard par d'autres acteurs de ce malheureux événement, intéressés ainsi que lui à se justifier dans une affaire où il est assez évident que tous eurent des torts involontaires. 2° *Moyens d'éteindre la mendicité*. Brochure. Le comte de Valori sut se faire aimer et estimer pendant son séjour à Besançon, par sa douceur et la sagesse de son caractère.

VALPERGA DI CALUSO (THOMAS DES COMTES MASINO), géomètre, né à Turin, le 20 décembre 1737. Il fut envoyé, dès l'âge de douze ans, à Malte, en qualité de page du grand-maître de l'ordre. Il alla ensuite étudier au collége Nazaréen de Rome. Ses inclinations parurent longtemps incertaines. Il avait environ vingt-trois ans lorsque l'Histoire du maréchal de Saxe lui étant tombée entre les mains, l'éclat des hauts-faits militaires frappa son imagination. Il obtint à Malte de monter sur une galère dont on ne tarda pas à lui donner le commandement. Vers l'année suivante, il était, à Nice, sous-lieutenant de vaisseau: des jésuites ayant eu l'occasion de remarquer ses talents et l'étendue de ses connaissances, jugèrent que ce serait pour leur Société une utile acquisition, et s'efforcèrent de le captiver. Il céda à leurs désirs, et même il se rendit à Turin; mais s'apercevant qu'on avait agi en cela dans des vues très profanes, et que déjà on croyait s'être assuré de lui, il renonça subitement à une vocation aussi équivoque. De Malte, où il venait de retourner, il se rendit à Palerme où un père de l'Oratoire réussit à le faire entrer dans cette congrégation: c'est à Naples que, dans sa vingt-cinquième année, il prit l'habit de saint Philippe de Neri. Il vivait content dans cette retraite où il remplit les fonctions de bibliothécaire, puis celle de professeur de théologie; mais, en 1768, le gouvernement expulsa des différentes maisons religieuses du royaume, tous les étrangers, même ceux qui étaient nés dans les autres parties de l'Italie. Les nouvelles habitudes de Caluso à Turin ne furent

pas moins paisibles, ou moins studieuses : cependant il paraît y avoir regretté le doux climat où il avait cru passer sa vie. Ce n'est guère qu'après dix années de séjour dans la capitale du Piémont qu'il publia ses premiers ouvrages. Il s'y occupa d'abord de fonder une société littéraire ; il fut ensuite associé de l'académie de peinture, et membre de celle des sciences, où il remplit les fonctions de secrétaire jusque vers l'époque de la révolution française. La diversité de ses travaux ne l'empêcha pas de faire plusieurs voyages d'agrément auxquels il savait aussi donner un but scientifique. Alfieri le vit pour la première fois à Lisbonne, et se félicita toujours de la liaison étroite qui suivit cette rencontre. « Cet excellent abbé, est-il dit dans les Mémoires d'Alfieri, cet homme extraordinaire dont le savoir était prodigieux, excusait généreusement mon ignorance, et son amitié m'inspira les meilleures pensées. » L'humeur égale, les mœurs tranquilles et réglées de Caluso tempéraient, dans son ami, un caractère étrange qui avait quelque chose de farouche et d'indompté. Ce contraste resserrait leur amitié ; le génie d'Alfieri se calmait en s'éclairant, et la raison ou la modération de Caluso ne l'empêchait pas d'aimer dans une âme plus ardente la source même des écarts qu'il s'efforçait de réprimer. On pourrait dire qu'à eux deux ils représentaient cette Italie ingénieuse, instruite, habituellement docile, et toutefois plus libre en secret, ou moins éloignée que plusieurs contrées d'Europe d'une indépendance animée, poétique, sauvage par instants, et très souvent originale. Editeur des œuvres posthumes d'Alfieri, l'abbé Caluso écrivit les dernières pages de la vie de son ami. Les fantaisies altières d'Alfieri ne lui avaient pas procuré le bonheur ; il avait essayé de plusieurs manières de vivre, et dans toutes il avait paru mécontent des autres hommes ou de lui-même. Avec des penchans plus suivis, et une conduite irréprochable, Caluso parut au contraire satisfait de ses souvenirs, surtout, disait-il, de l'attente d'un monde meilleur. Après avoir été membre du grand-conseil de l'université de Turin, il en dirigea l'observatoire sous les rapports astronomiques. En 1814, il reçut le titre de directeur et de président d'une des classes de l'académie des sciences et belles-lettres de Turin, à l'illustration de laquelle il a tant contribué. Depuis plus de douze ans, il employait le soir quelques heures à entretenir chez des jeunes gens le goût des auteurs grecs et de la littérature orientale. Dès le mois de février 1814, on avait placé dans la bibliothèque publique de cette ville un buste de l'abbé Valperga di Caluso ; on y ajouta une inscription en son honneur lorsqu'il eut fait don à la bibliothèque d'une collection précieuse de manuscrits hébraïques et arabes, de livres orientaux, et d'éditions européennes du XVe siècle. Mais, après la restauration piémontaise, sans doute cette inscription déplut au pouvoir, et elle ne tarda pas à disparaître. Correspondant de l'institut de France, de la société de Vérone et de diverses académies, l'abbé Caluso avait aussi reçu la décoration de la légion-d'honneur. Il mourut à Turin, à l'âge de soixante-dix sept ans, le 1er avril 1815. Il semble avoir adopté lui-même une division de ses nombreux travaux en trois classes. Ce qui concernait les mathématiques était publié sous son nom ; il prenait celui de *Didymus Taurinensis* pour ce qui appartenait aux langues orientales, et il ne le confiait qu'aux presses de Bodoni ; enfin, pour ses vers en grec, en latin, en italien, il conserva le nom pastoral d'*Euforbo Melesigenio* qui lui avait été donné à Rome par l'académie des Arcades. Ses ouvrages, selon l'ordre chronologique, sont : 1° *Lettere dell' A. T. V. di M. al P. D. F. R. C. R. in cui si propone un metodo per la soluzione delle equazioni numeriche d'ogni ordine*, insérées d'abord dans un recueil publié par Briolo, et imprimées séparément à Turin ; 2° *Descrizione di un celebre codice greco della biblioteca de' monaci Benedettini della Fiorentina*, dans les *Novelle letterarie di Firenze*, 1779 ; 3° *Notizie intorno a Giovanni Andrea de' Bussi Vescovo di Aleria*, dans les *Piemontesi illustri*, 1781, 2 vol. in-8° ; 4° *Didymi Taurinensis litteraturæ Copticæ rudimentum*, Parme, 1783, in-8° ; 5° *Sur la mesure de la hauteur des montagnes par le baromètre*, inséré dans les Mémoires de l'académie des sciences de Turin, tom. 1er, 1784, ainsi qu'un *Mémoire historique* du même auteur, etc. ; 6° *De l'utilité des projections orthographiques en général, et plus particulièrement pour entamer la recherche de l'orbite des comètes, etc.*, 1785 ; 7° *Addition à un Mémoire de Bernoulli sur les fluxions des quantités variables* ; 8° *Lettre au Ch. Azara*, et *Préface* de l'éd. grecque des *Pastorales* de Longus, Parme (Bodoni), 1786 ; 9° *De l'orbite d'Herschell, avec de nouvelles tables*, dans les Mémoires de l'académie de Turin, 1782—1786 ; 10° *Des différentes manières de traiter le calcul différentiel, etc.*, 1787 ; 11° *De la navigation sur le sphéroïde elliptique, ses loxodromies, etc.*, 1788—1789 ; 12° *Rapport sur une carte des Etats du roi*, trad. de l'italien par P. Balbo (qui a été un biographe de Caluso), 1790—1792 ; 13° *Application des formules du plus court chemin sur le sphéroïde elliptique*, 1790—1791 ; 14° *Masino, scherzo epico di Euforbo Melesigenio. P. A.*, Turin, 1791, in-12, et in-8°, Brescia, 1808 ; 15° *Notice* de l'ouvrage d'Adler : *Collectio nova numorum Cuficorum*, Copenhague, 1792 ; 16° *Didymi Taurinensis, de Pronunciatione divini nominis quatuor litterarum, cum auctario observationum ad hebraicam et cognatas linguas pertinentium*, Parme (Bodoni), 1799, in-8° ; 17° *De la résolution des équations numériques de tous les degrés*, dans les Mémoires de l'académie de Turin, 1792—1800 ; 18° *Exemple d'un problème dont la résolution analytique ne serait pas facile*, ibid. ; 19° *La Cantica ed il Salmo* XVIII, *secondo il testo ebreo, tradotti in versi da Euforbo Melesigenio*, Parme (Bodoni), 1800 ; 20° *Di Livia colonna*, dans les Mémoires de l'académie de Turin, ans X et XI ; 21° *Della impossibilità della quadratura del cerchio*, dans les Mémoires de la Société Italienne ; 22° *Teorica e calcolo di d x log. x*, ibid. ; 23° *Prime lezioni di grammatica ebraica*, Turin, 1805, in-4° ; 24° *Della poesia libri tre*, Turin, 1806, in-4° ; 25° *Latina carmina cum specimine Græcorum*, Turin, 1807, in-8° ; 26° *Versi italiani*, Turin, 1807, in-8° ; 27° *Projet de tables du soleil et de la lune pour d'anciens temps*, dans les Mémoires de l'académie de Turin, 1805—1808 ; 28° *De la courbe élastique*, ib. ; 29° *Sul paragone del calcolo delle funzioni derivate, col metodi anteriori*, Mémoires de la Société Italienne ; 30° *De la trigonométrie rationnelle*, Mémoires de l'académie de Turin, 1809—1810 ; 31° *Principes de philosophie pour des initiés aux mathématiques*, Turin, 1811, in-8° ; 32° *Epistola Horatii ad Augustum in morte Mæcenatis, muneri cum aliis litteris missa ad amplissimum virum Ludovicum de Brême*, Turin, 1812, in-4° ; 33° *Ad eumdem epistola altera, etc.*, 1813 ; 34° *Elegia in luctu egregii adolescentis Ferdinandi Balbi, etc.*, 1813, in-4° ; 35° *Galleria di poeti italiani a Masino*, Turin, 1814, in-4° ; 36° *Horatii oda ad genuinum metrum restituta*, dans l'opuscule *P. Balbi de metris Horatianis*, Turin, 1815, in-8°.

VANCOUVER (GEORGES), navigateur anglais, né vers l'an 1750, servit dans la marine dès sa jeunesse, et fit partie de la seconde et de la troisième expéditions de Cook. Lieutenant de vaisseau à la fin de ce dernier voyage, Vancouver passa, en 1780, sous les ordres de Rodney. La paix de 1783 ne l'éloigna pas des Antilles, il resta encore dans cette station près de six années. Son habileté ainsi éprouvée le fit choisir pour l'exécution d'un des projets les plus importants de la navigation moderne. Il s'agissait de reconnaître toute la côte de l'Amérique vers le nord-ouest, au delà du trentième degré, et de s'assurer s'il existait par eau une communication plus ou moins septentrionale entre cette partie du grand océan et l'un des golfes de l'Atlantique connus sous les noms de baies d'*Hudson* et de *Baffins*. On avait déjà fait beaucoup de recherches dans ces parages : mais celles de Cook étaient restées insuffisantes, et, quant au résultat non moins incomplet des tentatives de La Peyrouse, en 1786, on ne l'avait pas encore publié. Vancouver devait aussi recevoir des Espagnols, à Nootka, les positions militaires et les navires dont ils s'étaient emparés au détriment des Anglais. La corvette dont on lui donna le commandement, avec le grade de capitaine de vaisseau, portait cent hommes d'équipage, et fut nommée *la Découverte* : le brick *le Chatam* le suivait, et était monté par quarante-cinq hommes. Muni d'excellents chronomètres et d'au-

Digitized by Google

tres instruments pour les observations astronomiques, Vancouver partit de Falmouth le 1er avril 1791, et arriva au cap de Bonne-Espérance le 9 juillet. Il se rembarque le 17 août, prit terre au sud de la Nouvelle Hollande, par le 35e degré 3 minutes de latitude sud, et le 116e degré 35 minutes est de Greenwich, et il longea la côte dans un espace d'environ cinq degrés et demi. Elle avait déjà été visitée par d'Entrecasteaux: mais Vancouver y a fait de nouvelles observations avec l'exactitude qui lui était propre. Après avoir mouillé dans la baie Dusky, appartenant à la Nouvelle Zélande, il essuya un ouragan, et le 24 novembre il vit les écueils nommés Snares, au 48e degré sud. C'était au commencement de l'été de ces régions, et il eût pu s'approcher davantage du pôle, mais l'espoir trop incertain d'y faire des découvertes, peu utiles d'ailleurs, l'eût trop écarté de sa destination. Tournant vers l'équateur, il vit, par le 27e degré 36 minutes sud, l'île Oparo qui n'est pas éloignée du groupe des îles des Amis, et dont les habitants paraissent avoir eu la même origine. Le 30 décembre, *le Chatam*, que la tempête avait séparé de la corvette, la rejoignit à O-Taiti, où Vancouver, qui avait vu cette île en 1777, trouva qu'il s'était opéré de grands changements, dus à l'influence des Européens. Ayant remis à la voile le 24 janvier, il passa le 1er mars à la vue d'Owhihée. Le 14, il quitta l'archipel de Sandwich, et le 16 avril il vit la terre nommée par Drak Nouvelle-Albion. Commençant, immédiatement après, la reconnaissance de la côte, il en examina soigneusement toutes les sinuosités jusqu'au 52e degré 18 minutes. Quelques lieues au-delà du 48e, un bras de mer se prolonge dans un espace d'environ cinquante lieues. La côte, assez semblable à celle de la Norvège, est ensuite coupée jusque vers le mont Elia par beaucoup d'autres golfes, ou partagée en îles nombreuses dont une porte maintenant le nom de Vancouver. Le 19 août, *la Découverte*, laissant pour la campagne suivante l'autre partie de cette côte si difficile à explorer, et que deux goélettes espagnoles venaient de parcourir, se rendit à l'établissement de Noutka, que don J. de La Bodega y Quadra remit aux Anglais, le 1er septembre. Du port de Monterey, Vancouver envoya à Botany bay *le Dédale* qui se trouvait depuis peu sous son commandement, et fit passer en Europe les plans qu'il avait levés ainsi que le journal de ses observations astronomiques et géographiques. Le 13 février 1793, les deux autres bâtiments firent voile pour l'archipel de Sandwich où, après avoir réconcilié quelques chefs du pays, Vancouver obtint le châtiment de l'un des meurtriers du capitaine du *Dédale*. De retour, le 26 avril, sur la côte d'Amérique, il la reconnut jusqu'au 55e degré 2 minutes, ainsi que l'archipel qui est à l'est des îles de la reine Charlotte. Il descendit ensuite jusqu'aux établissements espagnols de la Nouvelle-Californie, et il vit au-delà de l'île de Monterey une double chaîne de montagnes, dont les plus éloignées, sorte de prolongement des hautes cimes du Mexique, paraissent ne se terminer qu'au delà du cercle polaire. Accompagné du *Dédale*, qui lui avait rapporté des vivres et des munitions, Vancouver se rendit, le 8 janvier 1794, à l'île d'Owhihée qui reconnut alors la domination de la Grande-Bretagne. Il s'en éloigna le 3 mars avec l'intention de suivre du nord au sud la partie septentrionale de la côte, à partir du 61e degré 29 minutes. Il lui fut démontré que le canal, dit rivière de Cook, n'est qu'un golfe sans issue. Le 3 avril il découvrit, sous le 55e degré 49 minutes de latitude, une île montueuse qu'il nomma Theirikov, et, le 30 juillet, il parvint au cap Décision, où l'année précédente il s'était arrêté en suivant une direction contraire. Le 22 août, il donna le nom de Conclusion au port dans lequel il termina la vaste série d'opérations au moyen desquelles ces côtes, dont on ne savait rien cinquante ans auparavant, se trouvent au nombre des rivages les plus exactement connus. Le 22 septembre il était à Nootka, satisfait d'avoir achevé presque sans perte une si pénible entreprise, et déclarant qu'il n'y avait plus à chercher de communication de l'un à l'autre océan, du moins entre la Californie et la rivière de Cook. Mais dans les contours sinueux de cette multitude d'anses, où les canots même ne sauraient toujours longer la terre, nul étroit passage ne peut-il avoir échappé à la vigilance des navigateurs? Néanmoins les travaux de Mackensie et de Fidler, au fond de la baie d'Hudson, donnant des résultats analogues, malgré le cours des rivières de Churchill, de Nelson et de Severn, il reste peu d'espoir de trouver une passe sans trop s'approcher du pôle. Revenu à Nootka, le 12 septembre 1794, Vancouver ne recevant point d'Angleterre les ordres qu'il en attendait, ne songea plus qu'à s'y rendre. Il reconnut le cap le plus méridional de la Californie, ainsi que le petit archipel de Gallapagos sous la ligne, et il s'arrêta à Valparaiso. Après six semaines de repos accordé à son équipage, il se prépara à doubler le cap Horn avant la saison la plus froide des régions antarctiques. Le 3 juillet il relâcha à Sainte Hélène; mais il croyait être au jour suivant, n'ayant pas observé qu'en changeant d'hémisphère et se dirigeant vers l'est, il avait dû nécessairement compter un jour de trop. Sûr d'être respecté par les croiseurs français, d'après le décret de la convention, il appareilla sans attendre le convoi qu'il escorta ensuite. Le 13 septembre il entra dans l'embouchure du Shannon, et aussitôt il alla rendre compte à Londres de la mission qu'il avait remplie, avec autant de soin que de succès, durant près de quatre années et demie. Il avait fait lui-même toutes les reconnaissances, surveillant sans cesse les autres travaux, et attentif à entretenir la bonne intelligence entre les naturels, qui avaient peu vu d'Européens, et les hommes de son équipage, pour lesquels il montra toujours la plus active bienveillance. Il lui restait à rédiger sa relation et à mettre en ordre un si grand nombre d'observations nautiques. Mais ses forces épuisées par des sollicitudes et des travaux assidus, ne lui permirent pas d'achever son ouvrage; son frère Jean y mit la dernière main. Georges Vancouver mourut à Petersham, dans le comté de Surrey, le 10 mai 1798. C'est aux frais du gouvernement qu'on publia: *Voyage de découvertes à l'Océan Pacifique du nord et autour du monde, dans lequel la côte nord-ouest de l'Amérique a été soigneusement reconnue et relevée: ordonné par le roi d'Angleterre, et exécuté de 1791 à 1795, par la corvette* la Découverte et *le tender* la Chatam, 3 vol. in-4°, avec atlas in-folio, Londres, 1798: traduit en français, 3 vol. in-4°, et atlas in-folio, Paris, 1800. On l'a traduit aussi en allemand et en suédois, et il en existe un abrégé en français, par Henry, 3 vol. in-8°, et atlas in 4°, 1800. On y lit avec intérêt des détails sur les mœurs ou la civilisation de plusieurs archipels du Grand-Océan, sur les colonies espagnoles des côtes occidentales de l'Amérique, sur les comptoirs russes plus au nord, et principalement sur les coutumes des tribus indigènes dans les groupes d'îles, et sur la côte, au pied des monts Rocky.

VANDERBOURG (Charles Boudens de), ancien officier de marine, émigra au commencement de la révolution, et se fixa en Allemagne, dont il étudia la langue et la littérature avec beaucoup de succès. Rentré en France après le 18 brumaire, il continua de s'occuper de littérature, et concourut à la rédaction du *Publiciste* et à celle des *Archives littéraires*, ouvrage périodique fort remarquable par le goût et l'érudition qui le distinguaient, et qui laissa le plus grand regret aux amis des lettres en cessant de paraître après le 51e numéro. M. de Vanderbourg fut encore, à la même époque, éditeur ou auteur des poésies de Clotilde de Surville, recueil dans lequel sont reproduits avec tant de bonheur le ton, les mœurs, le langage de l'époque à laquelle il semble appartenir. Sa réputation littéraire, déjà solidement établie, s'accrut encore par sa traduction des odes d'Horace. Il fut nommé à la troisième classe de l'institut (académie des Inscriptions), en remplacement de Mercier, en 1814. Il fut censeur l'année suivante. On a de lui: 1° *Woldemar* par F.-H. Jacobi, traduit de l'allemand de Lessing; 1796, 2 vol. in-12; 2° *Voyage en Italie*, par F.-J.-L. Meyer, traduit, 1802, in 8°; 3° *Du Laocoon, ou des limites respectives de la poésie et de la peinture*, traduit de l'allemand de Lessing, 1802, in 8°; 4° *Traduction des odes d'Horace*, en vers français, 1812—1813, 2 vol. in-8°; 5° *Cratès et Hipparque*, roman de Wieland,

traduit en français, 1818, 2 volumes in-18. M. Vanderbourg a concouru avec MM. Langlès, Ginguené et Amauri Duval, à la composition du *Mercure étranger*, qui a été abandonné en 1816, et il est devenu, au mois de mai de cette même année, un des rédacteurs du *Journal des savants*. Il a encore travaillé aux *Annales de la littérature et des arts*, journal dont la 1re livraison a paru le 1er octobre 1819, et dont plusieurs vol. ont été publiés jusqu'en 1823, où il a cessé d'être annoncé dans le Journal général de la bibliographie de France. Enfin il a donné quelques articles à la *Biographie universelle*, entre autres ceux d'Horace et de Klopstock.

VANDER-MAESEN (Edme-Martin), général français, né à Versailles, en 1767, s'engagea, en 1782, comme simple soldat dans le régiment de Touraine. Devenu officier au commencement de la révolution, il fut chargé de l'instruction de deux bataillons de volontaires du Jura, qui venaient d'être créés, et dont l'un (le onzième) le nomma son commandant. Il fit en cette qualité, à l'armée du Rhin, la campagne de 1793, se signala dans plusieurs occasions, et fut nommé chef de brigade en 1794. Il eut part ensuite aux brillantes campagnes de Moreau dans la Souabe et la Bavière, et se distingua particulièrement en 1796, dans la retraite de l'armée du Danube, après la bataille de Stokach, ce qui lui valut un brevet de général de brigade. Attaqué près de Manheim, quelques mois plus tard, par des forces supérieures, que commandait le prince Charles, il tomba dans les mains des Autrichiens et fut conduit prisonnier en Bohême. Échangé en 1801, il partit pour les Indes en qualité de commandant en second du général Decau : fut nommé général de division, et après avoir défendu longtemps l'île de France contre les Anglais, il se vit obligé de leur abandonner cette colonie (1810). Revenu en Europe, il fut envoyé à l'armée d'Espagne, et contribua par son activité et son courage, à maintenir la Biscaye dans l'obéissance. Il commanda ensuite une division sous le maréchal Soult, et mourut glorieusement, percé d'une balle, au passage de la Bidassoa, le 1er septembre 1813. Un décret impérial l'avait créé comte quelques jours auparavant.

VANDERMONDE, géomètre et physicien, né à Paris en 1735, y mourut le 1er janvier 1796. Jeune, il fit la connaissance du célèbre Fontaine, et se mit à étudier les mathématiques sous sa direction. Ses travaux furent d'abord secrets, et il était peu jaloux de les publier, mais Dionis du Séjour vainquit sa modestie, et le présenta à l'académie des sciences. Une place dans la section de géométrie étant venue à y vaquer en 1771, il se fit recevoir dans cette société savante par un travail *sur la résolution des équations*, qui fut suivi d'un mémoire *sur un problème de situation*, de *Recherches analytiques sur les irrationnelles d'une nouvelle espèce*, et d'un mémoire *sur les éliminations des inconnues dans les quantités algébriques*. (Voyez *Collection de l'académie des sciences*, 1771 et 1772.) Entraîné par son penchant pour la musique, il s'occupa de la théorie de cet art, et la ramena à deux règles générales, la succession des accords et l'arrangement des parties. Il fit voir que ces deux règles, reconnues par les musiciens, dépendent elles-mêmes d'une loi plus élevée, qui doit régir toute l'harmonie. Ce système fut exposé par l'auteur dans deux séances publiques de l'Académie des sciences, l'une en 1788, et l'autre en 1790. Les juges nommés pour examiner ces deux mémoires, furent divisés d'opinion : les géomètres les trouvèrent trop forts en musique, et les musiciens trop forts en mathématiques. Les choses en restèrent là, et Vandermonde renonça à la musique pour se livrer à la physique. Il se lia intimement avec Monge et Berthollet, et fit avec eux des recherches sur les gaz et sur différens objets. C'est à leur réunion qu'on doit la belle découverte sur la cause de la différence qui existe entre la fonte et l'acier. Vandermonde renonça encore à la physique pour se livrer à l'économie politique. Aussi, lors de la formation de l'école normale, fut-il chargé d'y enseigner les principes de cette science. Nommé, à la mort de Vaucanson, conservateur du beau cabinet de cet illustre mécanicien, il s'occupa de le rendre utile aux arts et aux manufactures. C'est ainsi qu'il fonda le *Conservatoire des arts et métiers*, qu'on a depuis transporté à l'abbaye Saint-Martin. Ayant sacrifié toute sa fortune à la formation de ce précieux dépôt, et ne pouvant subsister avec les assignats qui avaient perdu leur valeur, il aima mieux se laisser mourir d'inanition, que de réclamer ce qui lui était dû.

VANDERSTRAETEN (Ferdinand), né à Gand, le 9 mars 1771, d'une famille de négocians, suivit la même carrière, et fit dans sa jeunesse plusieurs voyages en Angleterre, dont il étudia avec soin la constitution, les mœurs, l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, pour y découvrir les véritables causes de la prospérité de ce pays. Il voyagea également en France, en Allemagne et en Hollande, et fit partout des observations qui le mirent à même d'apprécier les différentes branches dont se compose l'importante science de l'économie politique. Il se fixa alors dans sa patrie, et débarrassé de toute affaire commerciale, il s'occupa de ces importantes matières, se livra surtout à l'examen des procédés de l'agriculture flamande, et développa ses idées à cet égard. Il en exposa quelques-unes dans un mémoire qu'il présenta en juin 1817, au roi des Pays-Bas, sur la nécessité d'apporter quelque restriction au commerce des grains, et six semaines après il en adressa un second, relatif à l'importance des manufactures. Ces deux mémoires contenaient le germe d'un ouvrage beaucoup plus étendu qu'il publia au commencement de novembre, sous le titre de *l'État actuel du royaume des Pays-Bas* en 1819, in-8°. Quelques passages de cet écrit, où la conduite du ministère était sévèrement examinée, donnèrent lieu à des poursuites judiciaires, et à la saisie de l'ouvrage, laquelle fut bientôt suivie de l'incarcération de l'auteur, qui subit huit longs interrogatoires. Des avocats de Bruxelles, dont il réclama le secours, crurent remplir un devoir sacré en rédigeant pour la défense de l'accusé une consultation que celui-ci crut, de son côté, pouvoir livrer à l'impression, ce qui donna lieu à l'arrestation de ces défenseurs eux-mêmes, au nombre de sept, et par suite à leur suspension ; le 28 janvier 1820, Vanderstraeten fut déclaré prévenu d'avoir tenté d'alarmer et de troubler les citoyens, au moyen d'un écrit imprimé et distribué, tendant à susciter la défiance et la désunion parmi les habitants du royaume, et en conséquence il fut renvoyé par devant la chambre de mise en accusation, qui le décréta de prise de corps. Le 28 du mois suivant, cette chambre le renvoya devant la cour d'assises du Brabant méridional. Le 10 mars, le juge d'instruction ayant décerné contre le prévenu un nouveau mandat de dépôt, il fut transféré dans une autre prison (celle des Carmes), où il subit encore six interrogatoires. Cette enquête fut accompagnée d'une circonstance remarquable : le fils de l'accusé, jeune homme mineur, qui avait satisfait aux premières interpellations jusqu'à l'époque de la consultation dont il a été parlé plus haut, ayant refusé constamment, depuis lors, de répondre aux questions qui lui étaient adressées par le magistrat, fut emprisonné comme son père. Le motif de ses refus était fondé sur ce que les lois de la nature, plus puissantes que les lois humaines, lui défendaient de déposer dans une affaire où son père se trouvait impliqué. Néanmoins ce jeune homme fut élargi, le 3 avril, sur la déclaration de la chambre, qu'il n'y avait pas lieu à accusation. Le 10 du même mois, Vanderstraeten comparut devant la cour d'assises, et après quatre jours de débats le tribunal le condamna à une amende de 3000 florins d'amende et aux frais de la procédure. Il fut reconduit dans son domicile aux applaudissements des spectateurs, et l'amende fut payée au moyen d'une souscription. Les nombreux témoignages d'intérêt qu'il reçut de ses concitoyens, dans cette circonstance, le dédommagèrent de ces persécutions, qui néanmoins furent plusieurs fois renouvelées à propos de différents articles de son journal, *l'Ami du roi et de la patrie*. Il venait de comparaître encore devant la cour d'assises, après deux mois et demi de détention, lorsque l'invasion subite d'une maladie lui ayant fait obtenir d'être transporté dans sa maison, il y mourut le même jour.

2 février 1823. Le second volume de son ouvrage, *De l'état actuel du royaume des Pays-Bas*, qui parut en trois parties, de 1820 à 1823, est infiniment supérieur au premier, sous le rapport de la méthode et du style. L'un et l'autre annoncent des connaissances profondes en économie politique, des vues presque toujours saines et le plus ardent amour du bien public. L'auteur, excellent père de famille, ami zélé, citoyen courageux, jouissait à juste titre de l'estime générale.

VANDER VELDE, *voyez* VELDE.

VAN DE VELDE (JEAN FRANÇOIS) théologien belge, né à Beveren, pays de Waës, le 6 mars 1745, étudia la théologie à Louvain, reçut les ordres sacrés en 1769, et fut immédiatement nommé bibliothécaire de l'université. Il reçut le bonnet de docteur dans cette faculté célèbre, en 1775, y devint professeur, et en fut deux fois recteur. Là, comme dans beaucoup d'autres écoles théologiques, il existait des querelles concernant les rapports de la discipline ecclésiastique avec l'ordre civil; Van de Velde se déclara pour ceux qui s'opposaient aux droits de l'autorité temporelle, appuyés par l'empereur Joseph II. Le 28 juin 1784, il fit soutenir une thèse sur le pouvoir que l'église prétend avoir d'établir les empêchements dirimants au mariage; elle était surtout dirigée contre le système du docteur Le Plat, quoique son nom n'y fût pas prononcé. Il y parlait surtout des moyens de rigueur employés par le souverain pour faire respecter la vérité, à qui la liberté suffit pour triompher et détruire l'erreur. Les troubles théocratiques qui agitèrent sa patrie, en 1787, et les opinions exagérées qu'il essaya constamment d'y faire prévaloir, le firent, à plusieurs reprises, éloigner de sa chaire et même bannir de son pays. En juin 1794, lors de l'invasion des Français, il remplissait le poste éminent de président du grand collége de Louvain, il s'enfuit en Hollande, puis en Westphalie. L'espoir de trouver en France un gouvernement modéré, le ramena à Louvain, au mois d'août 1795, mais il n'y trouva bientôt que persécution, le directoire exécutif suivant à l'égard des ecclésiastiques des Pays-Bas le système oppressif qui avait eu lieu en France sous la convention et sous les législatures qui l'avaient précédée. La faculté de théologie fit des représentations; Van de Velde, connu pour y avoir pris la plus grande part, fut arrêté en mai 1796. La journée du 18 fructidor 1797, vint encore aggraver le sort du clergé catholique des Pays-Bas, et, dès le mois de novembre suivant, des arrêtés de déportation furent rendus contre tous les professeurs de Louvain. Van de Velde parvint à se sauver, et passa de l'autre côté du Rhin: il parcourut une partie de l'Allemagne, visitant les bibliothèques et faisant des recherches relatives aux monuments de l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Rentré dans son pays, en 1802, mais trouvant l'université de Louvain supprimée, il ne s'occupa plus que de ses travaux historiques. En 1811, il fut amené, par M. de Broglie, évêque de Gand, au concile de Paris, en qualité de théologien. M. l'évêque y lut devant la commission du concile un mémoire à la rédaction duquel Van de Velde passa pour n'être pas étranger. Il y discutait la compétence de l'assemblée pour changer la discipline de l'église sur l'institution des évêques. Le théologien de Gand partagea la disgrâce de son évêque, il fut arrêté et enfermé comme lui à Vincennes, et de là envoyé en exil à Rethel, où il resta jusqu'au mois d'avril 1814. La chute de Napoléon lui permit de retourner dans sa patrie, où il se flattait d'obtenir le rétablissement de l'université de Louvain; mais il ne tarda pas à se convaincre de l'inutilité de ses efforts, et se mit à continuer ses recherches sur les monuments de l'église des Pays-Bas. Il se proposait de donner une édition des conciles de cette contrée, et il a publié un abrégé de son travail, sous le titre de *Synopsis monumentorum*, etc. (Gand, 1822, 3 vol. in-8°). Van de Velde mourut à Beveren, le 9 janvier 1823, avant d'avoir pu mettre la dernière main à son grand ouvrage. On lui doit, dit *l'Ami de la religion et du roi* (tome XL, page 84), un grand nombre de mémoires, de dissertations et d'opuscules, sur différents sujets, les uns publiés, les autres manuscrits.

VAN EUPEN* (PIERRE JEAN SIMON) naquit à Anvers, d'une famille bourgeoise, le 12 novembre 1744, fit dans cette ville ses humanités avec distinction, et suivit ensuite, à l'université de Louvain, les cours de philosophie et de théologie. Un caractère doux et social, une élocution facile qui n'était pas dénuée d'éloquence, lui firent de nombreux amis et lui acquirent une grande réputation, comme orateur de la chaire. Quoiqu'il parlât correctement le français, il ne prêchait jamais qu'en langue flamande. Successivement professeur au séminaire épiscopal, curé du bourg de Contich, chanoine et grand-pénitencier d'Anvers, il se prononça fortement contre les innovations projetées par l'Empereur Joseph II. Depuis longtemps en relation avec Vander-Noot, il paraît avoir ignoré ses projets d'insurrection, car il ne prit une part ostensible à la révolution qu'après la victoire remportée par les patriotes sur les Autrichiens, à Turnhout. Ce ne fut qu'aux sollicitations de l'évêque d'Anvers, Nélis, et de l'abbé de Tongerloo, qu'il se déclara ouvertement pour elle. On le chargea d'abord spécialement de négociations avec la Hollande, puis avec les états de Flandre, et bientôt il devint secrétaire des états de Brabant et du congrès souverain. Dès lors il dirigea la faction aristocratique et sut triompher, à force d'habileté, des entreprises du duc d'Ursel, du comte de La Marck, de Vonck et de Vander-Marsch, pour faire prévaloir les principes de la démocratie. Il eut bientôt à se repentir de la part qu'il avait prise au rejet des propositions pacifiques de l'empereur Léopold: il vit qu'il était dupe du cabinet prussien, et que les Pays-Bas ne tarderaient pas à repasser sous la domination autrichienne. Aussi n'apprit-il pas plus tôt l'approche du vainqueur, vers la fin de novembre 1790, qu'il s'enfuit précipitamment de Bruxelles et se retira dans la Hollande. Mais l'amour de la patrie n'était pas éteint dans son cœur, il céda au désir de le revoir dès qu'il en vit la possibilité, et y rentra à la suite des Français aussitôt qu'ils en eurent fait la conquête. Sa présence alarma l'ombrageuse et timide police des représentants du peuple en mission à Bruxelles; il fut arrêté comme otage, avec plusieurs notables citoyens, et conduit à la citadelle de Lille, pour répondre de la contribution de guerre de huit millions de francs à laquelle on avait assujéti la ville d'Anvers. Il fut ensuite transféré sous divers prétextes à Paris, puis à Bicêtre, d'où il ne sortit que plusieurs mois après la chûte de Robespierre. Van-Eupen, convaincu enfin qu'un nom célèbre ne procurait ni sûreté ni bonheur, se retira dans le village de Zutphaas près d'Utrecht, où il remplit pendant l'espace de dix années les fonctions sacerdotales. Il y mourut, le 14 mai 1804. Il n'a fait imprimer d'autres ouvrages que les actes émanés du congrès souverain de la Belgique, en 1790. On a débité sur les prétendues galanteries de Van-Eupen et sur son goût pour l'illuminisme, beaucoup de fables puisées dans un libelle calomnieux: *les Masques arrachés*, publié par Beaunoir, sous le nom de Jacques Lesueur, Amsterdam (Bruxelles), 1791, 2 vol. in-18. Dans quelques Biographies, on imagina de le faire déporter et mourir à la Guyane en 1798.

VAN-HOOREBEKE (CHARLES JOSEPH), né à Gand, le 24 septembre 1790, joignait à une grande faiblesse de constitution une ardeur étonnante pour la botanique et la science du pharmacien, dans lesquelles il se distingua de bonne heure. Ses succès furent tels qu'il fut admis à l'institut des Pays-Bas. Il est auteur de l'herbier de la Flandre-Occidentale que possède aujourd'hui la société d'agriculture et de botanique de Gand, lequel renferme plus de trois mille plantes spontanées et devait servir à la rédaction de la *Flore belge*, pour laquelle Van-Hoorebeke prépara d'immenses matériaux restés inédits. En reconnaissance de ce travail et des soins qu'il donna à l'établissement du jardin botanique de Gand, ses concitoyens lui ont dédié, sous le nom de *Hoorebekia chiloensis*, une plante originaire des Cordillières du Chili, qui a fleuri pour la première fois en Europe, au mois d'août 1826. Van-Hoorebeke était aussi modeste qu'instruit; il se fit distinguer par une rare sagacité et une infatigable persévérance. Il est mort dans sa ville natale, le 26 juillet 1821.

VANIER (VICTOR-AUGUSTIN), homme de lettres, né

à Suresne le 21 février 1769. Employé d'abord dans différents ministères, il se trouvait contrôleur des vivres dans l'armée d'Illyrie lorsqu'elle fut licenciée en 1816. Décidé alors à se créer un état indépendant, et à suivre son goût qui le portait vers les belles-lettres et surtout vers la grammaire dont il avait fait une étude particulière, il revint à Paris, et avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, donna des soirées chez lui, où deux académiciens, l'abbé Sicard et Mercier, ainsi que des membres de la société grammaticale, se rendaient exactement; il y démontrait, ainsi que dans des articles publiés dans les Annales de grammaire, l'utilité d'adopter enfin l'orthographe de Voltaire, et d'aplanir ainsi aux enfants et aux étrangers les difficultés qu'on leur prépare en leur présentant des mots écrits en *ois*, tandis qu'ils doivent les prononcer en *ais*, et en leur montrant représentés avec les mêmes caractères, des mots dont la prononciation est si différente, comme ceux de français et de françois, paraisse et paroisse, je perçais et perçois, etc., etc. Il prouvait qu'avant le siècle de Louis XIV, on écrivait comme l'on prononçait, et que par conséquent, puisque la prononciation avait changé, l'orthographe, qui n'était qu'une manière de représenter le son des mots, devait changer en même temps. On ne connaît guère aujourd'hui que le grammairien Constant Letellier qui tienne encore à cette orthographe, réprouvée par la raison. Dans un discours que M. Vanier prononça dans une séance de la société grammaticale, il fit ressortir avec tant de force et de clarté ces vérités encore méconnues de tant de monde, que l'abbé Sicard, grand antagoniste de cette réforme et qui la combattait avec chaleur, avoua avec une noble franchise que M. Vanier venait de le convaincre, et il se chargea généreusement de défendre le nouveau système au sein de l'académie, qui venait d'être appelée à décider s'il serait adopté ou rejeté. Parmi les ouvrages publiés par M. Vanier, on remarque sa *Grammaire pratique*, 1 vol. in-12, Paris, 1824, dans laquelle mettant à exécution les vues éclairées des solitaires de Port Royal, de Rollin, etc., il fait naître les règles de la pratique en exerçant d'abord ses élèves à celle-ci, pour leur faire trouver presque d'eux-mêmes, et comme des conséquences, ces règles qui, présentées en premier lieu, fatiguent et rebutent l'esprit des enfants. Dans *la Clef des participes*, 1 vol. in-12 (1824), il démontre que nous n'avons qu'une seule espèce de participe soumise à une seule règle. Le savant helléniste M. Boissonade, chargé de rendre compte de cet ouvrage disait: « Je n'ai point vu de traité où la question des participes, si embrouillée par nos grammairiens, soit ramenée à des termes aussi simples. » Dans *la Clef des participes*, M. Vanier discute et apprécie les doctrines opposées des deux célèbres grammairiens Domergue et l'abbé Sicard. Il est membre de la société académique des sciences, de la société grammaticale, et de celle des sciences, lettres et arts de Mâcon: il est en outre chef d'une des meilleures maisons d'éducation que possède Paris.

VAN OS (Jean), peintre hollandais, né en 1744, à Middelbourg, dans la Zélande, perdit ses parents étant encore en bas âge. Un oncle maternel auquel il fut confié, le plaça chez un vitrier barbouilleur, pour y apprendre son état; mais Van-Os, à l'insu du vitrier, se levait tous les matins, dès le point du jour, pour copier des dessins et des estampes qu'il achetait avec l'argent qu'on lui donnait pour ses menus-plaisirs. A l'âge de dix-sept ans, il quitta son patron, et ne trouvant aucun maître qui lui convînt, il s'appliqua sans relâche à l'étude de la nature, et plus particulièrement à celle de la marine. Ayant atteint, en 1769, l'âge de la majorité, et étant devenu maître de sa légitime, il alla s'établir à La Haye, où les sciences et les arts florissaient à l'envi à cette époque. Ses talents précoces lui donnèrent un libre accès dans les cabinets des amateurs les plus distingués, et il devint l'ami du poète Speks, qui lui inspira l'amour des belles-lettres et de la poésie, et fixa son talent, en lui recommandant de peindre des fleurs, art que Van-Os a cultivé avec le plus grand succès. Il se rendit, en 1770, à Amsterdam où il fut très bien accueilli par M. Braamcamp, possesseur d'un des plus précieux cabinets de tableaux qui existât en Europe, ainsi que par Ploos, Van-Amstel et plusieurs autres amateurs des arts. Ce fut alors qu'il admira les magnifiques tableaux des Van Huysum, Van den Velde, etc. La vue de tant de chefs-d'œuvre enflamma de plus en plus son imagination, excita au dernier point son émulation, et lui fit donner, à son retour à La Haye, le plus libre essor à son génie. Peu de temps après, on lui commanda deux tableaux de fleurs pour l'impératrice de Russie, et ces deux morceaux, envoyés à Pétersbourg, y furent appréciés comme ils méritaient de l'être. En 1775, Van Os épousa la fille d'un peintre en miniature, Susanne de La Croix, et eut de cette union, qui fut très heureuse, plusieurs enfants. Mais ayant perdu cette femme chérie, il en conçut un tel chagrin que son talent en parut considérablement affaibli. Alors ses goûts, jusque-là divisés, se portèrent tout entiers sur la poésie, et il composa plusieurs morceaux inspirés par une véritable douleur. Ils ont été insérés dans divers recueils. Ses tableaux, très-estimés en Hollande, ornent les cabinets des amateurs, parmi lesquels on peut compter ses deux fils, artistes distingués, qui en possèdent un grand nombre. Van Os fut enlevé à ses amis et aux arts, en novembre 1818.

VANSPAENDONCK (Gérard), né à Tilbourg, en Hollande, fit ses premières études dans sa patrie, et se livra ensuite à la peinture dans le genre gracieux. Il commença à figurer parmi les artistes français aux expositions du Louvre, avant la révolution, et fut bientôt compté parmi les membres de l'ancienne académie de peinture. Vanspaëndonck s'éleva à un si haut degré de perfection dans le genre, borné il est vrai, de la peinture des fleurs, qu'il mérita et obtint d'être nommé professeur d'iconographie au Jardin des Plantes, et membre de l'institut, le 6 décembre 1795. On a publié, format in-fol., une belle collection de fleurs, dessinées par lui d'après nature. Ce peintre a formé un grand nombre d'élèves habiles, qui secondent les travaux des naturalistes, et concourent à la prospérité des arts. Les musées et les cabinets français sont décorés et enrichis d'une foule de ses chefs-d'œuvre. Cet artiste célèbre avait été décoré de la croix de la légion-d'honneur. Le 5 avril 1822, il avait ouvert son cours accoutumé, mais il fut forcé de l'interrompre quatre jours après, par suite d'une maladie dont il fut atteint tout à coup, et qui termina ses jours dans la nuit du 10 au 11 du mois suivant. M. Cuvier, au nom des professeurs du Muséum d'histoire naturelle, et M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ont prononcé son éloge à ses funérailles: « Le digne et à jamais regrettable confrère auquel nous disons le dernier adieu, s'écriait » M. Quatremère de Quincy, fut, comme vous le savez, une de ces conquêtes que les arts de la France se vantaient depuis long-temps d'avoir faite sur ce pays » voisin, où la nature avait placé l'école spéciale d'un » genre de peinture intimement lié à la science et » à l'étude du règne végétal. Les ouvrages de M. Vanspaëndonck, dont le nom désormais sera prononcé » immédiatement après celui de Vanhuysum, ont peut-» être marqué le terme que ne pourra plus dépasser » l'art de peindre les fleurs. » Cet artiste hollandais avait un frère qui lui a survécu, et qui cultive avec beaucoup de succès la même branche de peinture.

VANSTABEL (Pierre Jean), né en 1746, à Dunkerque, commença, comme son compatriote Jean-Bart, par être mousse sur un vaisseau marchand. Il était parvenu au grade de capitaine, lorsqu'en 1778 il fut appelé au service comme officier auxiliaire. Il donna de telles preuves de bravoure et d'activité dans divers combats, que le roi lui fit présent d'une épée, en 1780, le nomma lieutenant de frégate deux ans après, lui confia le commandement successif de divers bâtiments, et le fit enseigne de vaisseau peu après. A la paix il continua de servir dans la marine militaire, qu'il préférait à la marine marchande. Chargé en 1788, par le ministère de la marine, de la reconnaissance des côtes de la Manche, il eut sous ses ordres le lougre *le Fanfaron*, et s'acquitta de cette mission avec zèle et intelligence. Il commanda ensuite successivement les frégates *la Proserpine* et *la Thétis*, et fut promu au grade de capi-

Digitized by Google

taine de vaisseau en 1792. Au mois d'octobre de l'année suivante, Vanstabel fut chargé de se rendre, sur le vaisseau *le Tigre*, qu'il commandait, aux États-Unis d'Amérique et d'y réunir tous les bâtiments français qui se trouvaient dans ces parages. Il en rassembla cent soixante-dix, tous chargés de grains et de denrées coloniales, et malgré la difficulté de l'entreprise et la supériorité de l'ennemi, il fit entrer à Brest son convoi, sans avoir perdu un seul bâtiment, ayant fait au contraire onze prises sur les Anglais. L'arrivée de ce convoi, dans un moment où la France éprouvait une grande disette, couvrit Vanstabel de gloire, et le gouvernement l'éleva au grade de contre-amiral. Ce succès fit d'autant plus d'honneur à Vanstabel qu'il fut dû tout entier à son courage et à son habileté : la funeste bataille du 13 prairial an II venait d'avoir lieu : il avait traversé les mers où l'on avait combattu et avait été un moment indécis s'il devait continuer sa route ; mais les nombreux débris qui couvraient la mer lui firent juger que les vainqueurs comme les vaincus avaient eu besoin de se retirer dans leurs ports respectifs pour se réparer. Les Anglais avaient cependant laissé dix-sept vaisseaux qui croisaient dans ces mers ; mais assez heureux pour n'en être pas aperçu, il put mettre son convoi en sûreté. A peine descendu à terre, il courut chez le représentant du peuple Jean Bon Saint André, pour lui donner des détails sur son heureuse traversée. L'amiral Villaret Joyeuse, vaincu dans le combat dont nous venons de parler, pour s'être conformé aux ordres de ce proconsul, lui adressa des éloges mérités. Vanstabel lui répondit avec un ton à la Jean-Bart : « Je ne vous en ferai » point, moi ; vous vous êtes battu comme un lion : mais » vous vous êtes laissé prendre six vaisseaux, quand vous » pouviez les sauver et en amariner plusieurs à l'en- » nemi. » En 1794, il commandait l'escadre légère dans l'armée navale aux ordres de Villaret-Joyeuse, destinée à opérer une descente en Angleterre ; l'armée perdit plusieurs vaisseaux : mais Vanstabel ramena au port tous ceux de sa division. En 1796, le gouvernement français voulant rouvrir aux puissances neutres et amies l'Escaut et ses ports, qui leur étaient fermés depuis plus de cent cinquante ans, on donna à Vanstabel quelques bricks et canonnières pour franchir les passes de l'Escaut. Il devait avec des forces aussi faibles conduire à Anvers plusieurs bâtiments de commerce français et suédois. Vanstabel intimida ceux qui voulaient lui opposer de la résistance, persuada ceux à qui son audace imposait, et il entra dans le port d'Anvers le troisième jour de son départ de Flessingue, aux acclamations des habitants qui voyaient se rouvrir pour eux les sources d'une prospérité tarie depuis si longtemps. Le contre-amiral Vanstabel venait d'être nommé commandant en chef des forces navales dans les mers du Nord, et allait prendre le commandement de l'escadre mise sous ses ordres, lorsqu'il succomba, au mois de janvier 1797, à une maladie causée par un excès de travail. Sa veuve, restée sans fortune, adressa à la représentation nationale une demande pour obtenir la pension promise par la loi aux femmes des militaires morts au service de la patrie. Le conseil des cinq-cents lui alloua d'abord une pension de 2,400 francs, qu'il réduisit deux jours après à 1,200 francs, et que le conseil des anciens rejeta en entier. Ainsi la veuve d'un général que la France avait proclamé, quelques années auparavant, sauveur de la patrie, pour l'avoir préservée des horreurs de la famine, se vit exposée à subir le sort dont il avait garanti ses concitoyens.

VANSWINDEN (Jean-Henri), fils de Philippe Vanswinden, avocat à la cour de justice des Provinces de Hollande et de Zélande, né à La Haye, le 8 juin 1746, annonça, dès son enfance, un goût prononcé pour les sciences mathématiques et philosophiques. Il fit ses études à l'université de Leyde, et y fut reçu maître ès-arts et docteur en philosophie, le 12 juin 1766, après avoir soutenu publiquement sa dissertation inaugurale sur l'attraction. En décembre 1766, il fut nommé professeur en philosophie, logique et métaphysique, à l'académie de Franeker, en Frise. Après avoir exercé cette place pendant dix-neuf ans, il passa à l'athénée illustre d'Amsterdam, où il venait d'être nommé professeur de philosophie, de physique, de mathématiques et d'astronomie. En 1770, Vanswinden remporta le prix à l'Académie royale des sciences de Paris, sur les aiguilles aimantées et leurs variations. Son mémoire, très étendu, est rempli d'un grand nombre d'observations curieuses et profondes. En 1780, Vanswinden obtint un autre prix de l'Académie de Munich, sur la question : Quelle est l'analogie entre le magnétisme et l'électricité ? Ce mémoire est imprimé séparément, en 2 vol. in-8°. Lorsqu'en 1798 l'Institut national de France convoqua, à Paris, un congrès de savants étrangers, à l'effet d'examiner et de discuter les opérations faites pour la détermination de la base du nouveau système des poids et mesures, Vanswinden fut nommé, avec M. Œneas, de la part de la république Batave, pour assister à cette assemblée des savants européens. Il en obtint la distinction plus flatteuse encore d'être choisi pour rapporteur, d'abord près la classe des sciences mathématiques et physiques de l'institut, ensuite devant toutes les classes réunies. Les deux rapports ont été publiés dans les *Mémoires de l'institut*. Ces rapports, écrits en langue française, et d'autres ouvrages publiés par Vanswinden, dans la même langue, prouvent que ce savant écrivait le français avec correction et même avec élégance. Après l'adoption définitive du nouveau système métrique, Vanswinden n'eut rien de plus pressé que de faire connaître à ses compatriotes la perfection de ce système, par un ouvrage où il examine à fond les propriétés qui constituent la perfection des poids et mesures, et qui est considéré en Hollande comme classique. Vanswinden joignait aux connaissances du savant le patriotisme du citoyen. Après la révolution de 1798, il devint membre du directoire exécutif de la république Batave. Sous le gouvernement monarchique napoléonien, il refusa les titres et les décorations qu'on lui offrit, mais il accepta du roi des Pays-Bas le brevet de conseiller-d'état en service extraordinaire. En cette qualité, il fut souvent consulté sur des questions scientifiques, relatives à l'administration publique. Il mourut à Amsterdam, le 9 mars 1823, âgé de soixante-dix-sept ans. Ce savant était membre de l'Institut royal des Pays-Bas et correspondant de l'Institut de France, ainsi que de la plupart des premières académies de l'Europe. Il jouissait d'une considération due à son caractère et à ses vertus privées autant qu'à ses connaissances et à ses services. Il a publié : 1° *De Causis errorum in rebus philosophicis*. Des Causes d'erreur en philosophie, discours prononcé le 19 mars 1767, pour l'ouverture du cours de philosophie, à l'université de Franeker ; 2° *Cogitationes de variis philosophiæ capitibus*. Pensées sur divers sujets de philosophie, 1767, in-4° ; 3° *Tentamen theoriæ mutandæ phænomenis magnetici*. Essai d'une nouvelle théorie du phénomène magnétique, Leyde, 1772, in-4° ; 4° *Observations sur le froid rigoureux de janvier* 1776, in-4° ; 5° *Dissertation sur le thermomètre*, 1771, in-8° ; 6° *De philosophiâ newtonianâ*. De la philosophie newtonienne, discours prononcé le 12 juin 1779 ; 7° *Beschryving van het konstwerk*, *door E. Eysenga*. Description d'un planétaire construit par E. Eysenga, Franeker, 1780, in-8° ; 8° *Observations météorologiques pour l'année* 1779—1780, in-8° ; 9° *Recueil de différents mémoires sur l'électricité et le magnétisme*, 1784, 3 vol. in-8° ; 10° *Oratio de hypothesibus physicis*. Discours sur les systèmes physiques, 1785, in-4° ; 11° *Description d'une nouvelle pompe pneumatique* ; 12° *Positiones physicæ*. Questions physiques, 1785, 2 vol. in-8° : 1er vol. ouvrage non terminé ; 13° *Theoremata geometrica*. Théorèmes géométriques, 1786, 1 vol. in-8° ; 14° (avec P. Nieuwland et van Keulen) : *Almanak ten dienste der Zeelieden*, etc. Almanach à l'usage des marins avec l'explication, 1787, in-8° ; 15° *Verhandeling over het bepalen der lengte op zee*. Traité sur la détermination de la longitude en mer, 1787, in-8° ; 16° *De hypothesibus physicis, quomodo sunt e mente Newtoni intelligendæ*. Des systèmes physiques, expliqués suivant les idées de Newton, 27 avril 1788 ; 17° *Verhandeling over de octanten*, etc. Traité des octans, 1791, in-8° ; 18° *Lykrede*. Oraison funèbre de P. Nieuwland, 1795, in-8° ; 19° *Grondbeginselen der meet kunst*. Éléments de géométrie, 1798, in-8° ; 20° *Lessen over het planetarium, tellurium, en*

Google

lucerium vapleen; 21° *Verhandeling over volmaakte maten en gewigten*. Traité des poids et mesures parfaites, 1802, 2 vol. in-8°. Vanswinden a encore publié, depuis 1810, plusieurs tables de comparaison entre les nouveaux poids et mesures et ceux usités en Hollande. Il a donné aussi plusieurs mémoires sur différents sujets de physique et de mathématiques, dans le recueil de l'institut des Pays-Bas.

VARGAS Y PONCE (don Joseph), géographe, naquit vers l'an 1755, à Cadix, d'autres disent à Séville. Son *Eloge d'Alphonse le Sage* fut couronné en 1782, et publié par l'académie royale de Madrid. De ce moment son mérite fut reconnu, il fut chargé de diriger le dessin et l'impression de l'*Atlas des côtes d'Espagne*, et il le fit avec succès. Il coopéra également à la publication du *Routier* de la partie méridionale de ce royaume : il en écrivit l'introduction, qui est estimée des savants. Envoyé à Ivice avec des instructions du ministère de la marine, il crut ne pas devoir borner à cette île ses recherches et ses plans. La cour agréa son projet. Il l'exécuta avec autant d'activité que de soin ; et donna du petit archipel des Baléares une description complète, bien différente de tant d'écrits inexacts ou emphatiques qu'on faisait autrefois sur la moindre province, ou même sur une simple bourgade ou une résidence royale, et qui abondaient en Espagne plus encore qu'en France. Vargas fut aidé dans ce long travail ; mais on le doit tout entier, soit à ses propres travaux, soit à sa vigilance éclairée. La société royale économique de Mayorque, ainsi que des particuliers instruits et accrédités, s'empressèrent de lui fournir d'anciens renseignements. Il a pris aussi beaucoup de part à la relation d'un voyage au détroit de Magellan : la seconde partie et l'introduction passent pour être exclusivement son ouvrage. Parmi les autres productions, la plupart inédites, où il a laissé des preuves de son érudition et de ses connaissances pratiques, on cite une *Description statistique du Guipuscoa*. Lorsque Vargas quitta le service il était capitaine de frégate, et membre de l'académie d'histoire. Après avoir siégé aux Cortès de 1820, il mourut à Madrid l'année suivante. Les seuls ouvrages qui ne se soient pas perdus et qu'on doive lui attribuer presque entièrement, sont : 1° *Description des Iles Pityuses* (ancien nom du groupe d'Ivice) *et Baleares*, *par ordre supérieur*, grand in-4°, Madrid, 1787 ; 2° *Relation du dernier voyage dans le détroit de Magellan*, *fait par la frégate* la Santa-Maria de la Cabeza, in-4°, Madrid, 1788.

VARIN (Jacques), né en 1740, à Saint-Thomas-la-Chaussée, près de Rouen, annonça de bonne heure le goût le plus décidé pour la botanique. Encore enfant, il avait déjà classé dans sa mémoire les noms de toutes les plantes que cultivait le curé de son village dont ses dispositions lui avaient gagné l'affection, et qui se plut à en favoriser le développement. S'étant rendu à Rouen, dans le dessein de s'instruire, il s'y plaça chez un jardinier, et quelques savants qu'il eut l'avantage de rencontrer dans cette ville, et qu'il sut intéresser en sa faveur, le dirigèrent dans l'étude des végétaux. Convaincu bientôt néanmoins que des connaissances positives étaient sinon nécessaires au moins très utiles dans la culture des plantes exotiques, culture qui d'ailleurs ne pouvait fournir que faiblement à ses besoins pécuniaires, il résolut de se rendre à Paris pour les acquérir. Bientôt l'art typographique, dans lequel il devint habile en peu de temps, pourvut abondamment aux ressources qui lui manquaient. Alors il put consacrer à la botanique tous les instants que ne réclamait pas sa nouvelle profession : et il eut le bonheur de voir son zèle puissamment secondé par Thouin et Richard père, dont il suivait les cours au Jardin du Roi. Déjà ses connaissances en agriculture lui avaient procuré les moyens de faire quelques économies, lorsqu'il fut placé à la tête du Jardin des plantes de Rouen. Il en eut la direction pendant trente-deux ans, sans jamais épargner ni observations, ni voyages, ni fatigues pour en accroître les richesses. Dans le rigoureux hiver de 1789, on le vit se priver, pendant six semaines, de coucher dans son lit, pour veiller à la conservation des plantes exotiques, qu'il avait particulièrement adoptées et qu'il soignait avec une sollicitude toute paternelle. Le nombre des végétaux que possédait ce jardin botanique s'était considérablement accru par ses soins ; il s'élevait à plus de trois mille, à l'époque de sa mort, arrivée le 24 mai 1828. Varin n'a pas laissé d'ouvrage imprimé ; mais il a transmis à ses élèves d'excellents préceptes pour la pratique. Il a perfectionné l'art de la greffe ; et plusieurs plantes, telles que le lilas et l'iris, lui doivent des variétés remarquables. Enfin ce fut Varin qui importa en France le mastic inventé par Forsyth pour fermer les plaies des arbres et opérer la régénérescence des troncs de ceux qui sont pourris.

VARIN (Joseph), graveur, né à Châlons-sur-Marne, le 11 mai 1740. Avant d'obtenir une célébrité qui lui fût personnelle, il s'honorait de compter parmi ses aïeux le célèbre Jean Varin, graveur en médailles. Le père de Joseph gravait lui-même sur métaux, et avait fondé à Châlons, en 1755, une école de dessin, où il enseignait gratuitement, même les arts où le dessin est utile ou indispensable, tels que l'architecture, la perspective, la géométrie. Après avoir profité des leçons de son père, Joseph alla travailler à Paris, où il trouva beaucoup d'encouragements. Il s'y livra surtout à des travaux de géographie, de topographie et d'architecture. Les états de Bourgogne le chargèrent, en 1765, de graver une partie de la grande carte de cette province. On en fut si satisfait, qu'une médaille lui fut décernée, et que les députés des états le présentèrent au roi. Peu de temps après il fut membre associé de l'académie de Dijon. De concert avec d'autres graveurs, il donna le *Traité d'architecture* de Blondel, in 8° ; le *Traité de fortification* de Montalembert, et l'*Instruction pour la marine royale* de Belin et Berthier. A l'occasion de l'inauguration de la statue pédestre de Louis XV à Reims, le conseil municipal de la ville et l'intendant de la Champagne ayant chargé Varin et son frère de la gravure des estampes qui devaient perpétuer le souvenir de cette solennité, ils furent admis, avec les députés de la ville, à l'audience du roi. Joseph Varin s'occupa ensuite de travaux d'un intérêt plus durable. Après avoir fait, avec son frère, les gravures du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile* de l'abbé de Saint-Non, il se chargea seul des belles planches du *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier, du *Tableau de l'empire Othoman*, par le chevalier d'Ohsson Mouradje, et du *Voyage pittoresque de Syrie, de Phénicie et de Palestine*. Cet artiste infatigable grava aussi, dans les œuvres de divers architectes, les *Vues* des villes d'Aix, de Besançon et de Neuchâtel au-delà du Jura, de quelques édifices du bourg de Ceux, de la place de Bordeaux, du théâtre de cette ville, de celui de Nantes, du palais des Etats à Dijon, des prisons de Caen, du Palais de Justice à Paris, et du jardin ainsi que des galeries du Palais-Royal. Après avoir perdu par les effets de la révolution le fruit de ses économies, il mourut à l'âge de soixante ans, le 6 novembre 1800.

VASSALI-EANDI (Antoine-Marie), né à Turin le 30 juin 1761, manifesta de bonne heure un goût extraordinaire pour l'histoire naturelle. Il suivit les leçons de physique de Beccaria, et à l'âge de 19 ans il fut chargé de faire un cours de géométrie à l'université de sa ville natale, et obtint une pension du roi de Sardaigne. En 1785, il reçut les ordres sacrés et fut nommé professeur de philosophie à Tortone. Alors il envisagea l'enseignement des mathématiques et de la physique sous le point de vue essentiel de ses nombreuses applications pratiques. Avec l'arithmétique théorique, Vassali enseigna l'arithmétique pratique et commerciale, la géométrie et la physique, avec leurs applications aux arts et aux manufactures. Vers cette époque il expliqua d'une manière qui fut généralement goûtée la chute des aérolites, qu'aucun savant n'avait encore expliquée d'une manière satisfaisante. Il se livra aussi à des recherches nombreuses sur l'électricité, et parvint à expliquer les phénomènes nombreux qui se rattachent à cette partie de la physique. Pour obtenir des résultats plus certains dans ses expériences, il avait inventé un électromètre de beaucoup supérieur à celui de Volta. Par suite de ses recherches sur l'état des sciences chez les anciens, il soutenait, entre autres choses, qu'ils avaient connu les moyens d'attirer la

Google

foudre et de la détourner, et invoquait le témoignage de plusieurs auteurs latins et les traditions de quelques peuples anciens et modernes : il appuyait même son opinion à cet égard sur une médaille antique de Jupiter, représenté lançant la foudre du haut du ciel, tandis qu'on voit à terre un homme dirigeant un cerf-volant. En 1792, il fut attaché en qualité de professeur de physique à l'université royale de Turin. C'est alors qu'il publia un traité complet de physique à l'usage de ses compatriotes. Il y présente un résumé exact et précis des lois de l'univers. A cette même époque, il se livra plus particulièrement à l'étude de la météorologie : les précautions qu'il prit pour fixer cette partie si incertaine et si fugitive de la physique se conçoivent à peine : il avait inventé un baromètre et un thermomètre, qui, joints à une horloge, marquaient eux-mêmes les variations passagères de l'atmosphère, ce qui le conduisit aux découvertes les plus intéressantes sur l'influence des météores sur les trois règnes. En 1806, il rechercha les causes des tremblements de terre qui désolaient le Piémont. Cette question avait souvent été agitée par des savants du premier ordre. Vassali rejeta l'opinion des uns, se rapprocha de celle des autres, et n'était pas éloigné de penser comme les anciens qui croyaient trouver un remède aux tremblements de terre, en creusant des puits très profonds : il expliqua d'une manière aussi juste qu'ingénieuse les tourbillons qui résultent de la rencontre de deux vents opposés. Il nous serait impossible d'aborder tous les points de la science que Vassali a examinés ou traités : et on le concevra sans peine, lorsqu'on saura que ses immenses travaux ne remplissent pas moins de *cent soixante mémoires ou écrits*, successivement publiés en latin, en français ou en italien. Mais nous ne pouvons pas taire que l'agriculture obtint une part considérable dans les travaux de notre savant. Il avait acheté une ferme auprès de Turin, où il se livrait à des expériences agricoles : c'était là son seul délassement. Il cultivait également l'agriculture théorique et pratique. Tantôt il trouvait des remèdes contre les maladies qui attaquent les plantes, tantôt des moyens pour les rendre plus productives : tous ses efforts tendirent toujours à l'amélioration de l'agriculture, par l'application des procédés chimiques et physiques. Vassali avait lu les ouvrages de nos savants, mais il n'avait pas vu la France. Une belle occasion lui fut offerte de remplir ses désirs à cet égard et il en profita. Il s'agissait de la fixation de l'unité des poids et mesures. L'institut de France avait conçu l'idée de convoquer un congrès scientifique, composé des savants de tous les pays avec lesquels il fût possible de se mettre en relation, et l'on vit accourir à Paris une foule d'hommes distingués des diverses contrées de l'Europe. Vassali y vint au nom du Piémont, et prit une part active à leurs savantes discussions. On en connaît les heureux résultats. Vassali, compatriote de Lagrange, y prit rang parmi les correspondants étrangers. A une séance de la société médicale d'émulation, dont il avait été nommé membre, on décida que l'on ferait imprimer un volume de mémoires, et on demanda un article à tous les membres présents : Vassali choisit pour sujet l'*affinité des gaz*. Son mémoire se trouve imprimé dans les Mémoires de la société, et Berthollet en a fait l'éloge dans sa *Statistique chimique*. Vassali-Eandi (car c'est de cette époque qu'il joignit à son nom celui de Eandi, son oncle maternel qu'il venait de perdre) revint à Turin, emportant avec lui une collection d'objets d'arts, dont il enrichit le musée royal de cette capitale. Bientôt les événements amenèrent les armées austro-russes de Souvarow. Vassali, réduit à l'inaction, perdit ses émoluments et connut le besoin. Au lieu d'accepter les offres d'un riche banquier, qu'il n'eût peut-être pas pu acquitter, il aima mieux partager la chambre d'un commis négociant. La bataille de Marengo fit bientôt changer les choses de face, et Vassali rentra à l'université de Turin, en juin 1800. Malgré l'indépendance dont il ne cessa de donner des preuves dans la fortune comme dans le malheur, il fut nommé membre de la junte d'instruction publique. Il s'agissait d'émettre un papier-monnaie, Vassali combattit vivement ce projet, et eut la pensée de donner sa démission. L'intendant Capriato lui écrivit à cette occasion : « Si vous donnez votre démission, tout le parti de l'opposition doit la donner ; et alors ceux qui veulent la ruine de notre pays auront gagné leur cause. » C'était une lâcheté dont Vassali n'était pas capable. On essaya de le corrompre ; il répondit avec la vivacité d'un homme qu'on outrage : « Je vendrai mon dernier vêtement avant de trahir ma patrie. » La junte fut dissoute, et l'on ne put reprocher au pays d'avoir été enchaîné par ses propres enfants. Vassali recouvra bientôt toute sa faveur auprès du maître de l'empire. Il fut décoré de la croix de la légion d'honneur et nommé membre et secrétaire du grand conseil de l'université ; il remplit ces dernières fonctions avec toute la fermeté qu'elles exigeaient dans une foule de circonstances ; il était aussi président de la commission de vaccine et membre de la commission pour l'amélioration des prisons, et c'est là surtout que l'on put connaître toute la sensibilité de son âme. Malgré les services qu'il avait rendus à son pays, les événements de 1814 ne l'épargnèrent pas. Il fut mis à la retraite avec les titres de professeur honoraire, et de secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Turin, titres peu lucratifs. En 1819, il fut nommé directeur du musée d'histoire naturelle, et chargé quelque temps après d'enseigner la physique au prince de Carignan. Vassali avait beaucoup travaillé et beaucoup souffert, et avait vieilli avant le temps ; il expira le 5 juillet 1825, à l'âge de soixante-quatre ans. Son neveu, Secondo Berutti, a publié sur son oncle une notice sous ce titre : *Saggio sulla vita, et sulli scritti del professore A. M. Vassali-Eandi*, Turin 1825, in-8°. Les principaux ouvrages de Vassali sont : 1° *Conjectures sur l'art d'établir des paratonnerres, chez les anciens Romains*, Turin 1791 ; 2° *Physicæ experimentalis et geometriæ lineamenta, ad Subalpinos*, Turin, 1795, 3 vol. in-8° ; 3° *Lettres sur le galvanisme*, Paris 1799 ; 4° *Mémoires et notices historiques de l'académie des sciences de Turin*, depuis 1792 jusqu'à 1809 ; 5° *Annales de l'observatoire de Turin*, depuis 1809 jusqu'à 1818 ; 6° *Rapport sur le tremblement de terre de Pignerol*, 1808 ; 7° *La meteurologia Torinense, ossia risultamenti delle osservazioni fatte del* 1757 *ad* 1817, Torino, 1817, in 4°.

VASSELIN (Georges-Victor), né à Paris en 1767, était docteur en droit et avocat. Il adopta les principes de la révolution, mais il en détesta les excès. Le 10 juin 1792, il vint à la tête d'une députation de cinq à six personnes, dénoncer à la barre de l'assemblée législative le ministre Servan, sur la formation d'un camp de vingt mille hommes au nord de Paris, mesure qu'il regardait comme attentatoire à la prérogative royale et injurieuse à la garde nationale. On sut bientôt que l'orateur était un des rédacteurs du Journal de Paris et l'un des secrétaires de Duport-du-Tertre, et à la suite des murmures et des vives apostrophes que cette pétition avait occasionés, il fut rendu un décret qui enjoignit aux pétitionnaires de se retirer à l'instant. Vasselin ayant survécu au régime de la terreur, ouvrit chez lui un cours de droit, qui, à défaut d'écoles publiques, fut alors d'un grand secours pour une foule de jeunes gens. Enhardi par les succès qu'il obtenait, il rédigea ses leçons par écrit et les fit imprimer ; mais il mourut avant d'avoir achevé son travail, le 31 juillet 1801, à l'âge de trente-quatre ans. On a de lui : 1° *Théorie des peines capitales, ou Abus et dangers de la peine de mort et des tourments*, ouvrage présenté à l'assemblée nationale, 1790, in-8° ; 2° *Adresse d'un citoyen français à ses représentants sur la constitution de* 1793 ; 3° *Respect à la propriété, ou le seul point de ralliement des représentants aux représentés, et des gouvernés aux gouvernants*, 1795, in-8°. Dans cet ouvrage assez hardi, il parlait avec beaucoup de force en faveur des propriétés, et du droit que doit avoir tout citoyen de quitter son pays lorsqu'il est menacé de grands désordres. 4° *Mémorial révolutionnaire de la convention, ou Histoire des révolutions de France, depuis le* 20 *septembre* 1792, *jusqu'au* 26 *octobre* 1795, Paris, 1797, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a eu du succès, est devenu rare ; c'est des lambeaux de ce livre qu'est composée une partie du tome sixième de l'édition du président Hénault, par M. Walckenaer, avec une conti-

Digitized by Google

nuation anonyme désavouée par M. Walckenaer, mais que le continuateur anonyme n'a pas restituée à Vasselin, son véritable auteur. 5° *Cours de droit civil*, formant un vol. in-8°. Les six premiers cahiers seulement furent publiés par Vasselin. Le septième et dernier, complétant l'ouvrage, l'a été par M. C. Guynemer. Vasselin a composé un journal intitulé : *Le cri public*, ou *le Journal des frères et amis*, qui fut supprimé le 18 fructidor an v.

VATER (Jean-Séverin), célèbre philologue, né en 1771 à Altenbourg, dans la Haute-Saxe. On a peu de renseignements sur les événements de sa vie, elle paraît avoir été consacrée tout entière à l'étude. En 1798, il occupa une chaire à l'université d'Iéna, et l'année suivante il professa les langues orientales dans la ville de Halle : enfin, en 1800, Vater enseigna la théologie à Kœnisberg. Dix ans plus tard, il reprit dans Halle les fonctions qu'il y avait déjà remplies, les exerça jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 18 mars 1826. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Animadversiones et lectiones ad Aristotelis libros tres Rhetoricorum*, in-8°, Leipsick, 1794. La préface contient l'examen des différents commentaires de ces livres d'Aristote et la comparaison des variantes. 2° *Livre de lecture en langues arabe, syriaque et chaldéenne, avec des morceaux arabes inédits, un vocabulaire, et des indications grammaticales*, in 8°, Leipsick, 1802. Ces morceaux inédits jusqu'alors, et relatifs à l'histoire, à la géographie, à la poésie, composent la seconde partie : ils sont suivis d'un catalogue des principaux ouvrages publiés antérieurement sur la langue arabe. 3° *Manuel de grammaire hébraïque, syriaque, chaldéenne et arabe, à l'usage de ceux qui commencent à apprendre ces langues*, in-8°, Leipsick, 1802 ; 4° *Tableaux synchronistiques de l'histoire ecclésiastique depuis l'origine du christianisme jusqu'aux temps modernes* (en allemand), in-folio, Halle, 1803. Les universités des pays soumis à la réforme ont adopté ces tableaux, dont la quatrième édition a paru en 1825 ; 5° *Grammaire générale, avec comparaison des langues anciennes et modernes* (en allemand), in-8°, Halle, 1805 ; 6° *Grammaire de langue hébraïque, premier cours pour les commençans*, in-8°, Leipsick, 1807. Vater avait déjà donné, en 1799 et en 1801, deux autres grammaires hébraïques sur des bases différentes ; 7° *Archives générales d'ethnographie, avec gravures* (en allemand), in-8°, 1808. Langage, habitudes, industrie, physionomie politique et morale, tout est compris en abrégé dans ce tableau des mœurs du peuple, auquel plusieurs savants ont coopéré ; 8° *Grammaire pratique de la langue russe, avec une introduction à l'histoire de cette langue, et à celle de ses grammaires* (en allemand), in 8°, Leipsick, 1808. A la fin du volume sont quelques tableaux des vicissitudes de la langue russe. 9° *Population de l'Amérique, mise en rapport avec les peuples de l'ancien continent qui ont passé dans le Nouveau-Monde*, etc. (en allemand), in-8°, Leipsick, 1810. Cet ouvrage est dédié à M. de Humboldt, à qui l'auteur a dû, dans cette occasion, la communication de matériaux précieux. La question difficile qui est l'objet de ce livre y est examinée avec plus d'étendue peut-être qu'on ne l'avait encore fait, et les probabilités auxquelles Vater s'arrête sont fondées surtout sur la comparaison des dialectes africains ou asiatiques, avec ceux des archipels du grand Océan. 10° *Linguarum totius orbis index*, etc., *Littérature des grammaires, lexiques et recueils de mots pris dans toutes les langues de la terre, selon leur ordre alphabétique, avec un court aperçu de leur patrie, des changements qu'elles ont éprouvés, et des rapports qu'elles ont entre elles*, in-8°, Berlin, 1815. A côté de l'exposé historique en allemand est la version latine. Les grammaires et les dictionnaires à consulter pour chaque langue, du moins pour celles qui ont des dictionnaires, sont indiqués avec soin. 11° *Mithridate*, ou *Connaissance générale des langues, avec le pater dans près de cinq cents idiomes*, etc. ; le premier vol. par J. Chr. Adelung, les trois autres par Vater, in-8°, Berlin, 1806 à 1817. Adelung étant mort après avoir donné les langues de l'Asie, Vater a été choisi pour continuer ce grand ouvrage. Pour les langues de l'Afrique, et surtout pour celles des Américains, M. de Humboldt a fourni beaucoup de documents. Le second volume réunit le cantabre, le celte, les trois branches du slave, le tchoude ou finois, et généralement les dialectes d'Europe. 12° *Analectes de la connaissance des langues, avec un tableau de celles des Indes orientales* (en allemand), in-8°, Leipsick, 1820. Cet ouvrage renferme des vues particulières sur la langue des Chinois et le dialecte des Samoyèdes. 13° *Langue des anciens habitants de la Prusse, ce qu'il nous en reste, grammaire et dictionnaire* (en allemand), in-8°, Brunswick, 1821. Ce travail presque entièrement neuf présentait de grandes difficultés ; il existait seulement des rituels et des catéchismes publiés en prusso-lithuanien dans le 16e siècle, principalement de 1545 à 1579. Quatre-vingts ans plus tard on a imprimé à Londres une bible dans cet idiome qui diffère positivement des autres dérivations du slave, mais dans lequel les changements politiques ont introduit beaucoup de mots russes, allemands et polonais. 14° *Lettre au conseiller Plorck sur les preuves que l'histoire fournit pour établir la divinité du christianisme* (en allemand), in 8°, Halle, 1822. Les réformés ont été mécontents de cet écrit théologique, et l'ont regardé comme l'ouvrage d'un déiste. 15° *Tableaux où l'on compare les langues primitives de l'Europe à celles du sud-ouest de l'Asie* (en allemand), in 8°, Halle, 1822. Aux Tableaux sont jointes trois grammaires, galloise, albanaise et grécisienne (géorgienne). 16° *Histoire universelle et chronologique de l'Eglise chrétienne depuis le commencement de la réformation jusqu'à nos jours* (en allemand), in-8°, Brunswick, 1823 ; 17° *Novum Testamentum, textum græcum griesbachii, knappii, denuò recognovit, delectu varietatis lectionum testimoniis confirmatarum adnotatione cum criticâ, tum exegeticâ, et indicibus, historico et geographico, vocum græcarum infrequentiorum et subsidiorum criticorum exegeticorumque instruxit J. S. Vater*, in 8°, Halle, 1824. On n'a guère loué dans ce Nouveau Testament grec que le format et l'impression. Les notes ont paru insuffisantes ; mais peut-être ont-elles été critiquées d'autant plus sévèrement que l'auteur gardant le silence sur quelques dogmes principaux, se livre à d'autres recherches qui, en général, annoncent peu de foi. Accusé d'avoir eu surtout des vues d'intérêt dans cette publication, il résolut d'en consacrer le produit à l'entretien de jeunes étudiants privés de fortune. 18° *Grammaire de la langue servienne, par Wuk Stephanowitsch* (qui a fait aussi un dictionnaire servien, etc.) *traduite en allemand avec des observations sur les chants héroïques des Serviens*, in-8°, Berlin, 1824 ; 19° *Archives pour l'histoire de l'Eglise*, Halle, 1824, 1825, 1826 : cet écrit périodique paraissait par cahiers. Peu de semaines avant sa mort, Vater rédigeait, conjointement avec d'autres savants, le *Journal pour les ministres de la parole évangélique*, in-8°, Halle, 1826.

VAUBAN (Anne-Joseph le PRESTRE, comte de), né à Dijon le 10 mars 1754, était arrière-petit-neveu du maréchal, et fils d'un lieutenant-général, gouverneur de Béthune et commandant des provinces de Flandre et d'Artois. Un goût décidé pour les armes le fit entrer, en 1770, comme sous-lieutenant, dans les dragons de La Rochefoucauld, d'où il passa capitaine dans le régiment de Chartres, et ensuite sous-lieutenant dans la gendarmerie de Lunéville. Devenu aide-de-camp de Rochambeau, il le suivit en Amérique, et en revint en 1782, porteur de dépêches de ce général. Il fut fait alors colonel en second du régiment d'Agenois : et peu de temps après, le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom. Ce fut avec la plus grande partie des officiers de ce corps que le comte de Vauban émigra à l'époque du départ de Louis XVI pour Varennes. Il se rendit à Ath, puis à Coblentz, où le comte d'Artois le nomma son aide-de-camp. Il fit en cette qualité la campagne de 1792 ; mais il quitta bientôt une cour où les nombreux intrigants dont elle était remplie ne laissaient à la vérité aucun passage pour arriver aux princes. Vauban partit pour la Russie, avec le projet d'y prendre du service. Catherine II, qui savait apprécier les talents et le courage, l'accueillit bien et lui conféra le grade de colonel, pour l'employer à son service ; mais le comte d'Artois, étant venu à Petersbourg pour intéresser cette princesse en faveur des Bourbons, et en ayant obtenu les secours qu'il en attendait, il ramena avec lui le comte

de Vauban, que l'impératrice avait chargé de suivre ce prince dans les départements de l'Ouest, où l'appelait l'armée royaliste, promettant le grade de général-major dans l'armée russe au zèle avec lequel il servirait son prince. Mais Vauban, qui connaissait les dispositions des puissances continentales, et surtout celles de l'Angleterre, pour la France, ne se promettait aucun succès de l'expédition, qui s'annonçait alors de la manière la plus fastueuse, et jugea qu'elles ne permettraient jamais au comte d'Artois de faire usage de la riche épée que Catherine II lui donna dans cette circonstance. De retour à Pétersbourg, le comte de Vauban se rendit à Londres, où le comte de Puisaye l'admit au nombre des officiers destinés à faire partie de l'expédition qui allait mettre à la voile pour Quiberon. Vauban, chargé après le débarquement de diriger l'armée dite des *Chouans*, entra sans obstacle dans la ville d'Auray, mais il fut ensuite obligé de se retirer dans la Péninsule. Les royalistes qu'il commandait, au nombre de quinze cents, devaient manœuvrer sur les derrières de l'armée républicaine; mais prévenus par les troupes de Hoche, et trompés par de faux signaux, ils furent obligés de rétrograder. Vauban n'échappa qu'avec peine au désastre de Quiberon. Ayant gagné sur un canot la petite île d'Houat, il y resta jusqu'à l'arrivée du comte d'Artois à l'Ile-Dieu et y fut témoin des lâches menées dont le prince lui-même ne put se garantir, et à la suite desquelles l'armée royale de l'Ouest et ses chefs furent sacrifiés. Chargé par ce prince de porter des dépêches au conseil général de l'armée royale de Bretagne, il y parvint malgré une foule d'obstacles, et fut nommé par le conseil maréchal-général-des-logis: mais voyant les affaires de son parti entièrement perdues, il retourna à Londres et de là à Saint-Pétersbourg, où il arriva au moment de la mort de Catherine II. Il fut bientôt, ainsi que la plupart des Français émigrés, obligé de s'éloigner. Revenu en France, il eut la permission de rester à Paris, où on le laissa tranquille jusqu'en 1806. Arrêté à cette époque, il fut enfermé au Temple: il y composa ses *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*, ouvrage d'une haute importance pour quiconque voudra connaître la vérité sur cette guerre funeste, et dans lequel le comte de Vauban porta, sans ménagement, une triste lumière dans les replis les plus cachés du cœur humain. Le gouvernement du temps, ayant saisi ces Mémoires, crut devoir profiter de cette découverte et se hâta de les publier sous le nom du comte qui y accusait, peut-être avec trop d'amertume, la plupart de ses compagnons d'armes, et même ses anciens maîtres. Quoiqu'ils aient été plusieurs fois réimprimés, ils sont devenus très rares. M. de Beauchamp en a cité et réfuté quelques passages dans la préface de la 4e édition de son *Histoire des guerres de la Vendée*. M. le comte de Vauban avait été rendu à la liberté peu de jours après la publication de ses Mémoires, et s'était retiré dans le Charolais où une partie de ses biens lui avait été rendue. Il habitait encore cette contrée au retour des Bourbons; il fit alors le voyage de Paris, et sollicita l'honneur de leur être présenté, mais il ne put l'obtenir. Il tomba malade quelque temps après, et mourut le 20 avril 1816.

VAUBOIS (le comte N. de), lieutenent-général, sénateur et pair de France, grand officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, né à Château-Vilain, département de la Haute Marne, d'une famille noble de Champagne. Il entra dans l'artillerie, et était déjà capitaine à l'époque de la révolution. Il ne suivit pas à l'étranger la plupart des officiers nobles qui émigrèrent: leur fuite fut favorable à son avancement, et il sollicita du service à l'armée active, lorsque la patrie fut menacée d'une invasion. En 1793, il fit partie de l'armée des Alpes, fut ensuite employé au siége de Lyon, où il emporta les redoutes qui défendaient les Brotteaux. Attaché de nouveau à l'armée des Alpes, il marcha sur le poste des Barricades, et les enleva le 14 septembre 1794, avec la plus grande intrépidité. Pour faire céder aux Piémontais ce passage redoutable, il ne fallut rien moins que marcher à la baïonnette sur l'élite de leurs troupes. Le 21 octobre 1795, il commandait le centre de la même armée, lorsqu'il se porta sur Argentera, en chassa l'ennemi, le poursuivit jusqu'à quatre lieues de là, et lui fit douze cents prisonniers. L'année suivante, il combattit sous les ordres du général Bonaparte, et il s'empara, le 29 juin, de Livourne. Sa division, formant l'aile gauche de l'armée, chassa, le 3 septembre, l'ennemi du pont de la Sarca. Le lendemain, il attaqua les Autrichiens dans leur camp retranché de Mori, qu'il parvint à forcer après un combat très vif. Le 5, il marcha sur Lavis, dont le pont fut traversé sous le feu de l'ennemi retranché dans le village, par le brave colonel Dessois, commandant son avant-garde. C'est dans cette journée que cet officier supérieur, surpris avec un seul officier de son régiment, fit mettre bas les armes à deux cents Autrichiens, et délivra l'adjudant général Leclerc, qu'ils emmenaient prisonnier, et auquel on attribua plus tard cette action dont l'honneur devait revenir tout entier au commandant de l'avant-garde de la division Vaubois. Ce général se distingua de nouveau le 2 novembre, au combat de Saint-Michel, et le 17, pendant la bataille d'Arcole, il fut chargé de tenir, avec dix mille hommes, le général Davidowitchs en échec près de Trente. Il contint pendant vingt quatre heures les Autrichiens: mais culbuté par l'ennemi, qui avait reçu des renforts considérables, il fut obligé d'effectuer rapidement sa retraite derrière le Mincio, après avoir perdu le général Fiorella et sept à huit cents hommes. En 1798, le général Vaubois fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, mais lorsque le général en chef Bonaparte s'empara de Malte, il lui donna le commandement de cette île, considérée comme le second Gibraltar de l'Europe, et l'y laissa avec quatre mille hommes. Cette faible garnison, insuffisante pour occuper tous les points à défendre, était seulement suffisante pour la défense de la place; et ne pouvant contenir une population de cent mille âmes, qui s'était insurgée, elle fut obligée de s'y renfermer. Le brave Vaubois avait répondu avec noblesse à plusieurs sommations des Anglais, des Russes, des Napolitains et des Portugais, dont il avait repoussé les attaques, lorsqu'il découvrit un complot qui avait pour but d'égorger tous les Français, en commençant par l'état-major. On s'arma aussitôt contre les conjurés, qui déjà s'avançaient; on en tua plusieurs, et l'on se saisit des principaux. On apprit par eux que les Français n'avaient pas dans l'île vingt-cinq personnes qui leur fussent soumises. Le général Vaubois fit fusiller les coupables. En signe de réjouissances, on fit tirer l'artillerie des remparts, qui, entendue par les conjurés du dehors, leur persuada que le complot avait réussi. Ils accoururent en colonnes, mais ils furent alors mitraillés et écrasés par les canons de la place. Pendant un blocus rigoureux de deux ans, Vaubois ne négligea rien pour faire oublier les privations. Il établit des écoles d'écriture, de calcul, de dessin, et des salles d'armes et de danse. Un claveciniste de réputation composa plusieurs opéras, et des soldats exécutèrent des ballets d'autant plus surprenants que les danseurs s'étaient formés pendant le siége. Enfin après avoir fait d'inutiles tentatives pour faire passer en France des avis sur sa position désespérée, n'espérant plus être secouru, ayant perdu la moitié de sa garnison, et rejeté huit sommations, le général Vaubois se décida à capituler. Il méritait et obtint les honneurs de la guerre. Le gouvernement français, pour récompenser sa valeur, l'avait élevé à la dignité de sénateur pendant qu'il défendait encore Malte, dont la reddition n'eut lieu que le 5 septembre 1800. Le général Vaubois fut compris dans le décret du 14 juin 1804, qui nomma quatre-vingt-deux grands officiers de la légion d'honneur. Il obtint ensuite la sénatorerie de Poitiers et le titre de comte, prit part à tous les actes du sénat jusqu'à la restauration, vota, le 1er avril 1814, la déchéance de Napoléon, et ensuite le rappel des princes de la maison de Bourbon. Il fut nommé chevalier de Saint Louis lors de la première restauration. Le comte Vaubois, qui ne figura pas sur la liste des pairs nommés pendant les cent jours, fait partie de la chambre actuelle, où il compte parmi les défenseurs des libertés nationales.

VAUGIRAUD (Pierre-René-Marie, comte de), grand'croix de Saint Louis, chevalier de l'ordre de Cincinnatus, officier de la légion d'honneur, né aux Sables

d'Olonne, en 1741, ne porta longtemps que le titre de chevalier, et embrassa la carrière maritime à l'âge de quatorze ans. En 1756, il était garde de la marine sur le vaisseau *l'Éveillé*, lors de la prise du vaisseau anglais *le Greenwich*. Par suite de la paix de 1763, le Port-Mahon ayant été rendu à l'Angleterre, il se trouvait comme enseigne de vaisseau sur *le Tonnant*, qui faisait partie de la division chargée de ramener nos troupes en France. Embarqué, quelques années après, sur un des bâtiments de l'escadre d'évolution aux ordres du comte d'Orvilliers, il se fit remarquer de cet amiral, qui lui donna le commandement d'un aviso destiné à répéter les signaux et à transmettre ses ordres: il fut si content de son activité et de ses talents dans ce pénible service, que pour l'en récompenser il le chargea de porter à Versailles les dépêches où il rendait compte de cette campagne, ce qui attira sur Vaugiraud les faveurs du roi. La guerre entre la France et les Anglais, amenée par les efforts des Américains du Nord pour secouer le joug de leur métropole, lui fournit l'occasion de se placer au rang de nos plus intrépides officiers de marine. A l'indécise bataille d'Ouessant, en 1779, le célèbre Duchaffaud ayant été mis hors de combat, Vaugiraud commanda les manœuvres avec tant d'habileté, qu'on ne s'aperçut pas de l'absence du chef. Au retour de notre armée à Brest, le feu prit à bord du *Rolland*, qui se trouvait dans le port avec toute la flotte; l'incendie menaçait des plus graves accidents et l'escadre et la ville: son courage et son dévouement sauvèrent l'une et l'autre. En témoignage de contentement et de reconnaissance, on lui donna le commandement de la frégate *la Fox* prise sur les Anglais, mais, peu de temps après, le comte d'Orvilliers, qui avait réuni sous ses ordres les flottes française et espagnole, le fit choisir pour major en second, et il fut fait major général, ayant rang de capitaine de vaisseau, par l'amiral Duchaffaud qui remplaça le comte d'Orvilliers. Il se fit alors un formidable armement, destiné à faire une descente en Angleterre, que des intrigues de cour empêchèrent d'avoir aucun résultat. Mais notre armée se promena en vainqueur sur l'Océan et dans la Manche, tandis que l'armée anglaise resta renfermée dans ses ports. Le comte de Latouche-Tréville, successeur de Duchaffaud, conserva Vaugiraud pour major-général de son armée qui, après avoir ravitaillé nos colonies et escorté un convoi de deux cents voiles, fut relever aux Antilles l'escadre du savant tacticien le comte de Guichen. Il remplit les mêmes fonctions sous le comte de Grasse qui remplaça Latouche Tréville. L'armée se trouvait au Cap-Français, capitale de l'île de Saint-Domingue, lorsque l'événement de Brest se renouvela: le feu prit à bord du vaisseau *l'Intrépide*: l'équipage effrayé se sauve. Vaugiraud, qui ne voit que le péril dont l'embrasement de ce bâtiment abandonné à lui-même menace l'escadre et la ville, se fait conduire au devant de ces matelots, les fait rougir de leur lâcheté, les exhorte, les prie, les menace enfin, et les ramène à bord de *l'Intrépide*; mais au moment où le feu, gagnant toujours, allait atteindre la soute aux poudres, l'équipage veut fuir de nouveau, et de nouveau aussi Vaugiraud l'arrête par ses discours et surtout par son exemple; il retrempe leur moral, et parvient d'abord à dégager et ensuite à faire échouer le vaisseau, qui saute en l'air cinq minutes après que tout le monde l'eut abandonné. Vaugiraud en était sorti le dernier. Il montra la même intrépidité, la même force de caractère dans la fatale bataille livrée le 12 avril 1782, par notre escadre, revenant de la baie de Chesapeak aux Antilles, à l'armée anglaise commandée par l'amiral Rodney, surnommé *l'heureux*, le hasard ayant eu plus de part que ses combinaisons aux succès qu'il remporta; bataille dans laquelle le vaisseau *la Ville de Paris*, sur lequel se trouvait le comte de Grasse et son état-major, fut pris après la plus vigoureuse résistance. Le conseil de guerre appelé à juger les officiers généraux compromis par cette défaite, que plus d'accord entre eux aurait prévenue, proclama publiquement que Vaugiraud, par ses talents et son extrême bravoure, quoiqu'il eût été blessé deux jours avant, avait fait tout ce qu'il était possible pour empêcher la défaite de l'armée et la prise du vaisseau amiral; ce fut d'après ces témoignages flatteurs que Louis XVI lui fit écrire une lettre très honorable, pour lui annoncer qu'il lui accordait une pension de douze cents francs. Après la paix de 1783, Vaugiraud commanda en second l'escadre d'évolution sous les ordres d'Albert de Rioms; fut envoyé, en 1788, en station aux Antilles, et lorsque le contre-coup de la révolution se fit sentir à la Martinique où il se trouvait, il aida puissamment M. de Vioménil, gouverneur de l'île, à comprimer, momentanément à la vérité, l'élan des colons en faveur du régime libéral qui s'établissait en France. Vaugiraud revint peu de temps après dans son pays natal, qu'il habitait encore au moment du départ du roi pour Varennes, le 20 juin 1791. Comme tous ceux qui rêvaient la contre-révolution, il ne douta point que Louis XVI n'eût réussi à dépasser la frontière, et que bientôt il ne revînt à la tête d'une armée étrangère détruire tout ce qui avait été fait depuis deux ans dans le sens de la liberté. Ces espérances hautement proclamées, les menaces, la jactance des nobles jusqu'au moment où l'on apprit l'arrestation du roi, obligèrent les autorités à s'assurer de la personne de ceux qui se trouvaient trop en position de seconder les ennemis extérieurs et intérieurs et qui en affichaient le dessein. Vaugiraud, menacé d'être arrêté, fut de ce nombre; lui et plusieurs de ses parents et de ses amis se retirèrent dans le château de l'un d'eux, M. de Lézardière, où ils se défendirent pendant toute une nuit; le feu y ayant été mis, ils furent assez heureux pour en sortir sans accident, au moment où des paysans venaient à leur secours. On prétend que ce fut en voyant ces dispositions des gens de la campagne en faveur de la noblesse, que le chevalier de la Rouarie conçut le projet, qu'il mit plus tard à exécution, de soulever l'Anjou et la Bretagne. Le comte de Vaugiraud osa venir se plaindre à l'assemblée nationale, qui, instruite des faits, décréta son arrestation: mais il sut l'éviter en émigrant avec son fils et sa famille. A Coblentz il fut chargé, sous les ordres du comte d'Hector, d'organiser en compagnies le corps de la marine; il commanda celle destinée à veiller sur la personne des princes français, et passa en Angleterre à l'époque du licenciement de l'armée de Condé. Chargé d'abord de porter les ordres du Prétendant aux Vendéens, il fut ensuite attaché particulièrement à l'amiral John Waren, commandant une expédition contre la France: Vaugiraud devait lui indiquer les points de nos côtes où une descente avait le plus de chance de succès. Quiberon, d'après ses avis, fut choisi pour lieu de débarquement de l'armée émigrée, qui bientôt fut refoulée par les soldats français dans la presqu'île de ce nom. Vaugiraud obtint alors de l'amiral anglais huit chaloupes canonnières, qu'il fit embosser de manière à ralentir par un feu bien nourri les efforts que les républicains faisaient pour prendre ou jeter dans la mer les troupes royalistes, et il réussit à en sauver l'artillerie et plusieurs compagnies. Fait honorable qui aurait donné lieu à l'opinion longtemps accréditée que les chaloupes anglaises tiraient sur les émigrés. Le vaisseau sur lequel était le comte d'Artois pendant ce combat, décisif pour son parti, s'étant rendu à l'Ile-Dieu, Vaugiraud fut nommé capitaine de port dans cette île: ses fonctions furent de courte durée. En retournant avec le prince en Angleterre, il laissa dans la Vendée son fils unique, qui bientôt après y mourut de fatigue. Il ne revint en France qu'en 1814, fut nommé vice-amiral, gouverneur de la Martinique, et après le 20 mars 1815 gouverneur-général des Antilles. Ayant remarqué que les troupes et la grande majorité des habitants de la Martinique voulaient suivre le sort de la France et reconnaître comme elle la dynastie impériale, il fit une convention avec les Anglais, le 23 mai, en vertu de laquelle il leur livra, le 5 juin suivant, le principal fort de cette colonie, le Port Royal; il fit embarquer sur divers bâtiments les militaires les plus suspects, et fit en même temps arrêter et déporter les colons les plus prononcés contre le gouvernement royal: il parvint ainsi à empêcher cette colonie de se replacer sous le sceptre de Napoléon. Il aida ensuite les Anglais à s'emparer de la Guadeloupe, qui avait arboré le drapeau tricolore. Le retour du roi, en affran-

chissant le comte de Vaugiraud de toute crainte de soulèvement, lui permit de se livrer à l'irritation que les événements des cent jours avaient fait renaître avec plus de force. Son administration devint dure, inquisitoriale, tyrannique. Ses démêlés avec l'intendant Dubuc et tous les autres chefs militaires et civils, qu'il fit déporter en partie, en 1817, retentirent en France; le ministère, qui alors prenait une allure semi-libérale, crut devoir faire droit aux plaintes élevées de tous côtés contre Vaugiraud; mais pour ménager son amour-propre, on ne lui ôta son commandement que sous le seul prétexte qu'on ne pouvait, d'après un ancien usage, être plus de trois ans gouverneur d'une colonie. Il revint en France en septembre 1818; une enquête fut ordonnée sur sa conduite, mais il mourut avant qu'elle fût terminée. Le roi à son retour lui fit défendre de paraître devant lui. Il avait rêvé une tout autre récompense de ses anciens et nouveaux services, et il fut si profondément affligé de sa disgrâce qu'il en tomba dangereusement malade. Presque à l'agonie, il appela sa fille, la baronne Ferriet, et lui dit: « Écrivez pour moi au roi; dites-lui que je proteste de » mon entière fidélité et du dévouement que j'ai eu » le bonheur de conserver toute ma vie sans altération » à Sa Majesté, à son auguste dynastie et aux intérêts de » la France. Dites aussi à Sa Majesté que je meurs de » regret de ce qu'il ne m'a pas été permis avant de » mourir de déposer à ses pieds l'hommage de soixante-» dix-huit ans de travaux, et d'attachement à la personne » sacrée des rois sous le règne desquels j'ai vécu. » Son agonie se prolongea jusqu'au lendemain. Quelques instants avant d'expirer, on lui annonça qu'un valet de pied venait de la part du roi demander de ses nouvelles. A ces mots il fait un effort, et d'une voix mourante il articule ces dernières paroles: « Je vous remercie !... mais c'est trop tard ! » Et peu de moments après, le 14 mars 1819, il cesse de vivre. Dix-neuf mois après sa mort, le ministre Portal écrivit à sa fille, au nom du roi, pour témoigner que la conduite de son père avait toujours été très honorable; mais on lui refusa longtemps la permission de rendre publique la lettre du ministre. Des militaires de terre et de mer, des employés civils, avaient proposé d'élever un monument à Vaugiraud, aux Sables d'Olonne, où sa fille, seul enfant qu'il eût, s'est retirée sans pension et sans fortune. Un de ses neveux, Léon de Vaugiraud, était le seul de sa famille qui eût embrassé la carrière maritime; mais après plusieurs campagnes, qui développèrent en lui les talents d'un bon officier de mer, il est mort jeune sur les côtes d'Espagne. Ses autres neveux, comme celui-ci fils ou petits-fils de son frère aîné, massacré à l'Abbaye, le 3 septembre 1792, servent aussi, mais non point dans la marine. Vaugiraud avait eu un autre frère plus jeune que lui, qui périt sur mer avant la révolution.

VAULCHIER (le marquis Louis DU DESCHAUX), directeur-général des postes, conseiller d'état, né en 1780, d'une ancienne famille du Jura, où son père a longtemps présidé le conseil-général et les collèges électoraux de l'arrondissement de Dôle. Partisan des principes monarchiques, le marquis de Vaulchier vit avec plaisir le retour des Bourbons, et reçut dans ses propriétés, pendant quinze jours, le comte d'Artois, lors de leur arrivée. Il fut chargé, à la restauration, de l'administration du Jura, où son influence pouvait servir utilement la cause de la maison de Bourbon. Sa nomination eut lieu le 24 septembre 1814. Il occupait encore cette préfecture lors du retour de Napoléon. Dans ces circonstances difficiles, il fit tous ses efforts pour engager les fonctionnaires civils et militaires à tenir leurs serments, et il refusa de remplir provisoirement les fonctions de préfet; il quitta sur-le-champ Lons-le-Saulnier, et se retira dans sa famille. Après les événements de Mont Saint-Jean, M. de Vaulchier fut nommé à la préfecture de la Corrèze. Appelé bientôt après par le ministère public comme témoin dans l'affaire du maréchal Ney, il déposa d'une manière défavorable à l'accusé. Le marquis de Vaulchier administra le département de la Corrèze jusqu'en 1816, époque à laquelle il fut appelé à la préfecture de Saône-et-Loire. Il s'attacha à propager parmi les classes indigentes l'instruction morale et religieuse, et une société de souscripteurs fut formée, sous ses auspices, pour l'établissement d'écoles d'enseignement mutuel. Nous ne devons pas oublier de dire que ce préfet employa toute son influence et s'imposa même des sacrifices personnels pour mettre ces écoles en pleine activité. En 1819, M. de Vaulchier fut chargé de remettre à la famille de Turenne le cœur de ce grand capitaine, déposé autrefois à Cluny. Le ministère de cette époque ayant adopté une marche un peu plus favorable aux idées libérales, une opposition éclata dans les chambres, M. de Vaulchier se trouva au nombre des fonctionnaires destitués comme partageant les principes que défendaient à la tribune MM. de Villèle, Clauzel de Coussergues, de Castelbajac et de Corbière. Sa disgrâce ne dura pas longtemps: elle finit avec le système dont elle était une conséquence. Le 27 avril 1820, il fut appelé à la préfecture de la Charente, et le 19 juillet suivant il reprit l'administration du département de Saône-et-Loire. Cette même année il fut nommé membre de la chambre des députés par le département du Jura, et il a constamment été réélu depuis cette époque. M. de Vaulchier a presque toujours fait partie des diverses commissions de la chambre chargées de l'examen des projets de loi concernant l'administration: il a voté constamment avec la majorité de la chambre pendant le ministère de M. de Villèle. Le 26 mars 1822, il passa à la préfecture du Bas-Rhin, et, le 20 mars 1824, M. de Villèle l'appela à la direction générale des douanes, en remplacement de M. de Saint-Cricq. M. le duc de Doudeauville ayant quitté l'administration des postes pour prendre le portefeuille du ministère de la maison du roi, M. le marquis de Vaulchier fut choisi, le 4 août 1824, pour le remplacer. Les plus virulentes attaques s'élevèrent soit dans les journaux, soit à la chambre, contre son administration: elle fut accusée d'avoir violé le secret des lettres. Il essaya plusieurs fois de la justifier, mais il est résulté de ces débats, comme à peu près certain, que le fameux *cabinet noir* existait encore. Le commerce se plaignit aussi de la perte de sommes considérables confiées à la poste, et ses plaintes réitérées furent appuyées par des députés du côté gauche, qui citèrent des faits que M. de Vaulchier ne put démentir, mais dont on ne saurait le rendre responsable. En 1829 M. de Vaulchier fut remplacé à la direction générale des postes par M. de Villeneuve, et il reprit la direction des douanes où il est encore en ce moment.

VAUME (Jean-Sébastien), médecin, né à Arlon, en 1746, était parent de M. Richard, médecin du roi, et fut appelé par lui à Paris pour y suivre les cours des plus habiles professeurs: il travailla à l'Hôtel-Dieu sous Moreau, et aux Invalides sous Sabatier. Admis comme élève à l'armée de Corse, alors commandée par M. de Marbeuf, il fit les campagnes qui assurèrent la conquête de cette île, fut nommé, en 1773, chirurgien en chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, et fut chargé, en cette qualité, de propager l'inoculation de la petite vérole, mission qu'il remplit avec le plus grand succès. La famille Bonaparte fut du nombre de celles qui jouirent du bienfait de l'inoculation. De retour dans sa patrie en 1776, il prit à Louvain ses grades en médecine, accepta la place de chirurgien-major, que lui offrit le prince de Ligne, dans son régiment, et fit en cette qualité la campagne de 1778, où il se distingua surtout par son traitement de la fièvre putride, dont l'armée était infectée. Cette guerre terminée, il s'établit à Bruxelles. Mais il quitta cette ville au moment de la révolution des Pays-Bas, vint habiter Paris en 1792, et y fut nommé médecin de l'hôpital du Roule. C'est à Paris qu'il publia son *Traité de médecine pratique et de la fièvre putride*, et qu'il fit ensuite imprimer un projet de *Code médical*, où il établit en principe que les praticiens seraient obligés de se conformer à des règles uniformes. La vaccine, loin d'affaiblir son goût pour l'inoculation, sembla au contraire lui donner une nouvelle force; quoiqu'il eût suivi les premiers essais du comité de vaccine, il s'en déclara le plus ardent antagoniste, et écrivit le premier contre cette importante découverte. Il a même cherché à propager sa

Google

doctrine chez les nations étrangères; ses ouvrages intitulés *les Dangers de la vaccine* ont été traduits dans plusieurs langues. Il a aussi prétendu dans sa *Dissertation sur le mercure* avoir trouvé une préparation de ce minéral, qu'il dit être sans inconvénient, et cette préparation a obtenu beaucoup de succès sous le nom de dragées. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Traité de la fièvre putride, précédé d'une dissertation sur les remèdes généraux, dont l'utilité est circonscrite aux habitants qui sont entre les 45e et 65e degrés de latitude, et les 7e et 40e degrés de longitude de notre hémisphère*, 1766, in-8° ; 2° *Réflexions sur la nouvelle méthode d'inoculer la petite vérole avec le virus des vaches*, 1800, in-8° ; 3° *Les dangers de la vaccine*, 1801, in-8° ; 4° *Nouvelles preuves des dangers de la vaccine*, 1801, in-8° ; 5° *Projets du code de chirurgie pratique, sous le nom de Code médical*, 1809, in-8° ; 6° *Dissertation sur le mercure, ses préparations et leurs effets dans le corps de l'homme*, 1812, in-12.

VAUVILLIERS (JEAN-FRANÇOIS), fils de Jean Vauvilliers, naquit à Paris, le 24 septembre 1737. Les premières études de ce savant helléniste le mirent rapidement en état de suppléer son père comme professeur. Après avoir été employé à la Bibliothèque du roi, il fut nommé, en 1766, lecteur et professeur de grec au collège de France. Ses premiers écrits, publiés peu d'années après, l'ont placé, dès cette époque, au nombre des savants qui joignaient à un jugement sûr la sagacité des recherches et l'élégance de l'expression. Devenu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1782, il fut ensuite désigné par elle pour les notices à faire sur les manuscrits de la Bibliothèque royale. Il rédigea en grande partie celles des tragédies d'Eschyle. Après la mort de J. Capperonnier, il continua l'édition de Sophocle : il montra dans les notes, qui sont toutes de lui, une connaissance profonde de la poésie grecque. Ce travail, critiqué avec animosité par le savant Brunck, a été défendu, avec plus de justice, par l'éditeur non moins érudit de la Bibliothèque de Fabricius. Vauvilliers continua jusqu'aux premiers temps de la révolution ses travaux, dont quelques uns sont perdus. Après avoir présidé le district de Sainte-Geneviève, il fut désigné comme électeur, puis comme premier député suppléant de Paris : mais il ne jugea pas à propos de siéger à l'assemblée constituante lorsqu'il y eut un poste vacant. Néanmoins il ne se retira pas des affaires; il présida la commune, et ensuite, au milieu de la disette factice de 1789, il se trouva chargé, comme lieutenant de maire, de pourvoir à l'approvisionnement de Paris. Il était doué des qualités qui permettent de remplir avec succès les fonctions les plus nouvelles. Peu de jours lui suffirent pour rétablir la confiance et faire baisser le prix des grains. Heureux dans le choix des hommes qu'il employa, il montra lui-même beaucoup de fermeté au milieu des émeutes, et il sut dans l'occasion parler au peuple avec l'éloquence convenable en de pareils moments. Il sauva, près de Notre-Dame, un boulanger qu'on menaçait de la mort, et un jour, dans le faubourg Saint-Antoine, il arracha des mains d'une troupe armée un convoi de blé indispensable pour la distribution du lendemain. Dans un autre quartier, le peuple s'opposait au départ d'un bateau de farines avariées, qui, ne pouvant plus servir que dans les fabriques d'amidon, devaient être échangées à Rouen; Bailly cédait; mais Vauvilliers survint, harangua la multitude, et, l'ayant apaisée, parvint à faire révoquer ce contre-ordre. Bientôt il parut fatigué de l'insubordination et des exigences de ceux dont il surveillait les intérêts; il se jeta un des premiers dans ces voies équivoques dont les faux amis du peuple tirent ensuite avantage pour faire adopter par le peuple même des mesures extrêmes. Il combattit, comme trop démocratique, le mode d'organisation de la garde nationale, et il s'éleva contre la proposition de Brissot qui demandait l'abolition de l'esclavage des noirs. Au reste on ne peut nier qu'il n'ait montré dans cette occasion beaucoup de talents et des connaissances étendues. La suite des événements a fait remarquer la manière dont il s'était exprimé en s'opposant à l'établissement d'un comité de recherches. « Vous voulez, dit-il à la commune assemblée, des censeurs « d'office, des inquisiteurs à gages qui seront bientôt « vos tyrans et les nôtres..... Eh bien, vous en aurez à « satiété, dans tous les coins de la France. A qui vous « en prendrez-vous lorsque vous en serez les premières « victimes? » Mais ce fut seulement à l'occasion de la constitution civile du clergé, que Vauvilliers rompit avec ceux qui, malgré les inconvénients de toute grande réforme, persistaient à croire que le moment était venu, et que le bien général ne permettait pas de rétrograder. Depuis quelque temps Vauvilliers adoptait d'autres maximes. Au reste sa conversion était sincère, un songe l'avait décidée. Il l'a racontée en ces termes, à ses amis. « Je me crus transporté au jour du « jugement : la légèreté de ma conduite précédente me « fut reprochée avec tant de sévérité que l'impression « en est ineffaçable. C'est durant cette nuit-là que mes « cheveux blanchirent. » Ce rêve n'ayant pas été notifié au gouvernement, Vauvilliers fut nommé commissaire pour recevoir, dans une des paroisses de Paris, le serment auquel on astreignait les ecclésiastiques. Non seulement, il refusa et quitta entièrement la municipalité pour reprendre ses fonctions au collège royal, mais, dans un écrit en faveur des réfractaires, il prétendit résoudre la question uniquement d'après le texte des théologiens et d'autres autorités semblables. Lorsque des serments furent aussi exigés de tous ceux à qui on avait confié l'instruction publique, il préféra donner sa démission. Sa fidélité à ses principes, et son zèle, égalaient son désintéressement; il courut aux Tuileries, le 10 août, en habit de garde national, pour se joindre aux défenseurs de la famille royale. Le comité révolutionnaire le fit arrêter à Corbeil; mais il fut rendu à la liberté par les soins d'un de ses anciens élèves devenu secrétaire d'un membre de la convention, et par les pressantes sollicitations de la femme du frère même chez qui il s'était réfugié. Plus tard il reçut du ministre Benezech le titre d'agent supérieur pour les subsistances. Il eut autant de succès qu'en 1789 et 1790; mais aussitôt que l'on cessa de craindre la disette, on le mit à l'épreuve, en exigeant qu'il jurât haine à la royauté. C'était vouloir sa démission : il partit pour Corbeil, où il rédigea une brochure contre ce serment bizarre et ridicule. Revenu à Paris dans le dessein d'imprimer un ouvrage dont il s'occupait depuis plusieurs années, il fut impliqué, à son insu, dans la conspiration ou plutôt dans l'intrigue de La Villeheurnois et de l'abbé Brotier qu'on envoya dans la Guyane. Vauvilliers fut acquitté, mais après des lenteurs qui avaient eu pour objet de faire manquer sa nomination au corps législatif. Il n'en fut pas moins choisi comme électeur à Corbeil, puis comme député à Versailles, et il siégea avec honneur au conseil des cinq cents. Un discours contre les usurpations du directoire, ou plus encore, peut-être, son adhésion aux vœux du conciliabule de Clichy, le firent comprendre, le 18 fructidor, dans la liste de déportation. Il se sauva en Suisse au moyen d'un déguisement; mais la voyant sur le point d'être envahie par les armées du directoire, il écrivit à Paul Ier, de qui il avait reçu à Paris un accueil flatteur, et lui demanda un asile dans ses états. La réponse du prince fut très satisfaisante. Après avoir été présenté dans Mittau à Louis XVIII, Vauvilliers siégea, dès son arrivée à Pétersbourg, parmi les membres de l'académie impériale des sciences, et, se décidant à rester en Russie, il en apprit la langue. Mais affaibli depuis longtemps par la fatigue et les chagrins, il ne put supporter, dans un âge déjà un peu avancé, les vicissitudes d'un climat aussi âpre; il succomba le 23 juillet 1801. On a de lui : 1° *Examen du gouvernement de Sparte*, in-12, Paris, 1769 ; 2° *Essai sur Pindare*, in-12, Paris, 1772. Jusqu'alors on ne l'avait pas traduit en vers. 3° Quatre dissertations sur *Pindare*, concernant la quatrième isthmique, la quatrième ainsi que la huitième néméennes, et la septième olympique, dans le tome 46 des Mémoires de l'académie des inscriptions. 4° Toutes les *Notes* de l'édition de Sophocle, intitulée : *Sophoclis tragœdiæ septem : editionem curavit J. Capperonnier, eo defuncto, edidit, notas, præfationem et indicem adjecit J. F. Vauvilliers* (2 vol. in-4°, 1781.) La préface et une note de ce Sophocle annoncent un travail étendu sur Thucydide; mais il n'a pas été trouvé dans les papiers de l'auteur.) 6° *Lettre sur Horace*,

Digitized by Google

in-12, 1767; 6° *Extraits des divers auteurs grecs, à l'usage de l'École-militaire*, 6 vol. in-12, 1768; 7° des *Notes* pour l'édition du *Plutarque* d'Amiot (Cussac). 8° *De græcorum litterarum præstantiâ et utilitate oratio inauguralis* (jointe à l'Essai sur Pindare), 9° *Ludovici XV regis dilectissimi laudatio funebris, jussu et nomine collegii regii dicta à J. F. Vauvilliers*, in 4°, Paris, 1744; 10° le texte de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* (Duflos), in 8°, avec fig., 1787—1790, et des vies pour le Recueil des *Portraits des hommes et des femmes illustres de toutes les nations* (Duflos), in-fol., 1787; 11° *Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé*, in-8°, 1791; 12° *Questions sur les serments, en particulier sur celui de haine à la royauté*, 1796, etc. On peut citer aussi de Vauvilliers quelques discours remarquables prononcés à la tribune, sur les serments, sur la liberté indéfinie des cultes, sur le divorce, sur la nécessité de classer et de fixer tous les pouvoirs. Son plus grand ouvrage, ou du moins celui auquel il paraît avoir consacré le plus de temps, n'a pas été publié; il se proposait de le faire imprimer à Pétersbourg, avec ce titre: *Idées sommaires sur les sociétés politiques.*

VAUXCELLES (SIMON JACQUES BOURLET, abbé de), littérateur, né en 1734, à Versailles, fit de brillantes études à l'université, où il suivit les leçons de Coffin et de Lebeau, et où il eut pour condisciples Delille et Thomas dont il fut constamment l'ami. Doué de talents qui lui promettaient un avenir heureux, il embrassa l'état ecclésiastique et ne tarda pas à s'y faire remarquer. Il choisit lui-même le genre auquel il se sentait le plus propre, et s'appliqua à l'éloquence de la chaire. L'oraison funèbre du comte d'Eu, prince de Dombes, par laquelle il débuta, en 1756, devant la cour, lui valut le titre de prédicateur du roi, et peu de temps après, le don de plusieurs bénéfices lui procura une existence aisée. En 1770, il lui prit fantaisie de voir l'Italie, où *il réussit fort bien*, suivant l'expression de l'abbé Galiani, dans une lettre écrite à madame d'Épinay: c'est-à-dire qu'il en revint riche des connaissances qu'il avait puisées dans la fréquentation des savants et dans l'examen des chefs-d'œuvre des arts. De retour à Paris, il partagea son temps entre les devoirs de son état, la culture des lettres et la société des hommes les plus aimables et les plus spirituels. Malgré la différence d'opinions, il voyait souvent Saint-Lambert et Diderot. « C'était bien, dit-il en parlant du » dernier, le bon homme le plus immoral en propos, » le raisonneur le plus débridé, le plus à la houzarde » que Dieu eût créé quand il voulut donner un ridi» cule à la philosophie humaine. » L'abbé de Vauxcelles était trop riche pour aimer le travail, et trop sage pour ambitionner la gloire: il se bornait à déposer dans les journaux le fruit de ses réflexions. Le *Mercure* et le *Journal de Paris* de l'époque, contiennent une foule de morceaux aussi remarquables par l'élégance et la pureté de style que par la justesse des vues et la profondeur des pensées. Lorsque M. le comte d'Artois eut acquis la bibliothèque de l'Arsenal, il en nomma l'abbé de Vauxcelles l'un des conservateurs. La révolution apporta bientôt de grands changements à sa position et interrompit le cours de ses travaux. Après le 9 thermidor, il concourut à la rédaction de *la Quotidienne*, puis, avec La Harpe et Fontanes, à celle du *Mémorial*, et partagea, au 18 fructidor, leur proscription, à laquelle il eut le bonheur de se soustraire. Ayant obtenu, après le 18 brumaire, l'autorisation de rester à Paris, il fut obligé de suppléer par ses talents aux ressources qui lui manquaient, et reprit ses travaux littéraires. Il mourut le 18 mars 1802, à l'âge de soixante-huit ans, laissant la réputation d'un littérateur aimable, doué d'un goût sûr et d'un esprit juste et délicat. Outre les articles qu'il a publiés dans les journaux, on cite de lui: 1° *Éloge de d'Aguesseau*, Paris, 1760, in-8°: ce discours présenté au concours ne fut pas couronné; 2° *Panégyrique de saint Louis*, ib., 1761, in-4°, et in-8°; 3° *Oraison funèbre de Louis, Dauphin de France*, prononcée à la cathédrale de Sens, en 1767: elle est restée manuscrite; 4° *Oraison funèbre de Louis XV*, 1744, in-4°; 5° *Discours prononcé à la fête des Bonnes Gens*, 1776, in 8°; 6° *Discours aux enfants du duc d'Orléans*, sur la mort de leur aïeul (Louis Philippe-Xavier), 1786 in-8°: ce morceau est écrit avec une sensibilité douce et un abandon plein de grâce; 7° *Opuscules philosophiques et littéraires*, la plupart posthumes et inédits, Paris, 1796, in-12. L'abbé de Vauxcelles est l'éditeur de ce Recueil, dont les différentes pièces sont précédées de courtes notices très piquantes, 8° *Neckeriana*, ou Lettres sur les mélanges de madame Necker, ibid., 1798, in-8°; 9° une édition des *Lettres de madame de Sévigné*, ibid. 1801, 10 vol in-12, avec une vie de cette dame et des réflexions sur ses lettres: morceau charmant, qui a passé dans les éditions plus récentes; 10° une édition de l'ouvrage de Fénélon: *de l'Éducation des filles*, in-12, avec un discours préliminaire; 11° un *Commentaire* sur les oraisons funèbres de Bossuet, que l'abbé de Vauxcelles trouvait toujours égal, et souvent supérieur aux plus célèbres orateurs de l'antiquité: il en avait fait pendant quinze ans sa lecture habituelle; 12° des *Notes* sur le premier volume des Mémoires secrets de Duclos, insérées dans le tome VI des *Œuvres complètes*, édition de M. Auger. Il a eu part à l'*Esprit de l'Encyclopédie*, 12 vol. in-8°, et avec M. Gence, à l'édition du *Dictionnaire de l'académie françoise*, 1798, 2 vol. in 4°. On trouve dans la correspondance de Grimm, troisième partie, IV, 494, un fragment d'un *Dialogue en vers* de Vauxcelles, *sur les dangers de la satire*, dédié à Rivarol. Quelques biographes lui attribuent la traduction que d'autres donnent à Janseu, du *Dialogue sur les médailles*, par Addisson.

VEAUX (ANTOINE-JOSEPH) lieutenant-général, commandant de la légion-d'honneur, naquit à Seurre (Côte d'Or), le 18 septembre 1764. Entré au service comme simple soldat, il était parvenu au grade d'officier dans un temps où l'avancement n'était pas rapide. Veaux fit les premières campagnes de la révolution, donna des preuves de talent et de courage, et après avoir passé par tous les grades, il fut élevé, le 20 mars 1797, à celui de général de brigade. Nous n'osons point assurer qu'il ait fait partie de l'expédition d'Égypte, quoique nous ayons trouvé son nom dans plusieurs relations de cette célèbre campagne. Employé en 1800 à l'armée des Grisons, il fit partie de la division Vandamme. Macdonal, voulant descendre dans la vallée de l'Adige par le Val de Camonica, fit masquer son mouvement par l'attaque du passage de mont Tonal, défendu par un corps autrichien retranché sur cette montagne escarpée et couverte de neige, et ce fut le général Veaux qu'il chargea de cette opération. Celui-ci se mit en marche dans la nuit du 23 décembre, et arriva au jour sur les ouvrages ennemis. Il franchit les premiers retranchements, mais les palissades qu'il rencontra l'empêchèrent d'avancer. En vain les grenadiers des 1er et 17e légère et 104e de ligne, cherchèrent à les arracher sous une grêle de mitraille. Fixées dans un terrain gelé très profondément, elles furent inébranlables, et le général Veaux, reconnaissant l'impossibilité de surmonter un pareil obstacle, ordonna la retraite qui se fit en bon ordre et sans être inquiété. Le 31 du même mois, il reçut l'ordre de marcher en plein jour sur les mêmes ouvrages. Il attaqua si vivement les Autrichiens dans les deux redoutes dont le feu se croisait sur le sentier par où il s'était approché, qu'un bataillon du régiment de Krey qui les défendait, perdit deux cents hommes, eut à peine le temps de se jeter dans le second retranchement et fut poursuivi jusqu'aux palissades. Le général Veaux, ayant rempli son but, se retira sans être poursuivi. L'année suivante cet officier général, employé dans la Poméranie, sous les ordres du maréchal Mortier, attaqua à Ukermuende le général suédois Cardell, lui enleva cinq cents prisonniers et quatre pièces de canon, et le força à s'embarquer sur des chaloupes canonnières. Le général Veaux fut compris, en 1804, dans la première promotion de commandants de la légion-d'honneur, et reçut le titre de baron lors de la création des titres nobiliaires en 1808. Le 10 février 1811, il fut présenté à l'empereur comme membre du collège électoral du département de la Côte d'Or, dont il eut le commandement en 1813. Lors de la première invasion des alliés, il s'enferma dans Auxonne, et cette ville lui dut sa conservation. Mis à la demi-solde après la rentrée

du roi, il alla au-devant de Napoléon, lors de son retour en 1815, le joignit à Châlons, et en obtint le grade de lieutenant-général et le commandement de la division dont Dijon est le chef-lieu. Élu, par le département de la Côte-d'Or, membre de la chambre des représentants, il ne se montra pas l'un des partisans les moins ardents de Napoléon. Le baron Veaux avait obtenu un congé de la chambre et se trouvait à son commandement lorsque les Autrichiens approchèrent de Dijon; il se rendit alors à l'armée de la Loire avec son état-major, et envoya de Moulins sa soumission au gouvernement royal. Le retour du roi annula sa nomination au grade de lieutenant général. Traduit, le 18 août 1816, devant la cour d'assises de Dijon avec plusieurs habitants de cette ville, comme ayant coopéré au rétablissement de Napoléon, il fut acquitté ainsi que ses co-accusés, et se retira à Alose près de Beaune. Appelé à Dijon au mois de septembre 1817, pour y remplir les devoirs d'électeur, il se donna la mort d'un coup de pistolet. Ce suicide fut attribué à une attaque d'aliénation mentale, maladie dont il avait été précédemment atteint.

VEBER (Anselme), compositeur prussien, né à Manheim en 1766, était destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, et faisait à Heidelberg ses études de théologie, lorsqu'un penchant irrésistible l'entraîna vers la musique. Cette nouvelle carrière qu'il s'était choisie fut bientôt pour lui une source de succès éclatants. Il s'associa le célèbre abbé Vogel, fut son compagnon de voyage, et parcourut avec lui la Hollande, l'Allemagne, le Danemarck, la Norwège et la Suède. En 1803, Veber fit à Paris une excursion à la suite de laquelle le roi de Prusse le nomma son maître de chapelle : jusqu'alors il avait occupé la place de directeur de l'orchestre du premier théâtre de Berlin. Dans ses compositions, Veber eut le bonheur d'associer son nom aux noms les plus illustres de l'Allemagne, tels que ceux de Schiller et de Goëthe. Il fit pour ce dernier la musique de *Herman et Thusnelda*. Cet artiste est mort le 23 mars 1821. Ses opéras continuent d'être représentés en Allemagne avec un grand succès.

VEGA (Georges, baron de), colonel d'artillerie, né en 1754, à Sagoritz dans la Carniole. Quoique ses parents n'eussent point de fortune, il étudia cependant au collége de Laybach. Leur nom slave était Veha : mais ce nom ayant un sens trivial, le gouvernement autrichien en autorisa le changement en faveur de leur fils, dont les progrès en mathématiques avaient été rapides, et qui était ingénieur en Hongrie lorsqu'il fut remarqué de Joseph II. Devenu professeur de mathématiques, et lieutenant au second régiment d'artillerie, il fit, vers l'âge de quarante ans, les campagnes contre les Français, et se distingua particulièrement en 1796. Il était lieutenant-colonel, baron de l'empire et chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, lorsqu'il fut assassiné. Depuis le 17 septembre 1802, on n'avait aucune nouvelle de cet officier; mais le 27 du même mois, son corps fut trouvé sur le Danube. Le bruit s'accrédita qu'il avait mis fin à ses jours dans un moment de mélancolie; c'était une erreur : mais on ne sut la vérité que neuf ans plus tard. Un soldat d'artillerie, logeant pour la seconde fois, en 1811, chez un meunier, près de Nusdorf, aux portes de Vienne, eut besoin d'un *rapporteur*. Le meunier ayant demandé ce que c'était, dit au soldat qu'il en avait un, et lui en fit cadeau. Un officier y lut le nom de Vega, et remarquant que le colonel avait disparu, dans le temps, à peu de distance de la demeure du meunier, on en parla aux magistrats. Le meunier fut interrogé, et bientôt réduit à avouer son crime. Cet homme raconta qu'ayant vu une bourse remplie d'or dans les mains du colonel, à l'occasion d'un cheval qu'il était sur le point de lui vendre, il l'avait conduit vers l'écurie sur un petit pont, et que l'ayant frappé par derrière à la tête, avec assez de violence pour le faire tomber du premier coup, il avait pris l'or, ainsi que d'autres objets, et avait jeté le corps dans le Danube. Mathématicien célèbre, Vega était membre des académies de Berlin, d'Erfurt, de Goettingue et de plusieurs autres sociétés savantes. Ses ouvrages sont : 1° *Cours de mathématiques à l'usage du corps d'artillerie, etc.*, 4 vol. in 4°, Vienne, 1786—1800, 3e édition, in fol., 1802; 2° *Manuel logarithmo-trigonométrique*, in-4°, Leipsick, 1793; 3° *Collection complète des grandes tables logarithmo-trigonométriques*, in fol., Leipsick, 1794; 4° *Manuale logarithmico-trigonometricum*, etc., in 4°, Leipsick, 1800 et 1804; 5° *Introduction à la chronologie*, in-8°, Vienne, 1801; 6° *Système naturel des mesures, des poids et des monnaies*, in-4°, Vienne, 1803. Les trois premiers de ces ouvrages ainsi que le cinquième sont en allemand.

VEIMARS (Loève), né à Paris, en 1799. Élevé dans un des lycées de la capitale, il se destinait à l'école polytechnique, et suivait le cours d'études exigé pour l'admission à cette école, lorsque les événements de 1814 vinrent changer ses projets d'avenir. Il se mit alors à voyager, et, quoique bien jeune encore, il parcourut avec fruit le nord de l'Allemagne, attentif aux leçons des universités, ne perdant aucune occasion d'étudier les mœurs nouvelles et de s'initier aux anciennes. Après plusieurs années de séjour dans ces contrées, il revint en France et refusa l'offre qui lui fut faite alors d'être nommé élève de la marine. Dominé par le besoin de continuer ses voyages, il alla dans le midi de la France, puis en Angleterre, et ces excursions l'enrichirent de nouvelles connaissances, principalement sous le rapport des anciens idiomes, auxquels il paraît s'être appliqué de prédilection. M. Loève Veimars s'est fait ensuite remarquer par une habile collaboration à différents journaux, principalement à l'*Album*, à la *Revue Encyclopédique*, et tout récemment à la *Revue de Paris*. On lui doit déjà plusieurs ouvrages de son propre fonds et de nombreuses traductions. Il a publié successivement : *les Maltanaux*, nouvelles; la traduction des mélanges littéraires de Wieland, l'*Histoire des tribunaux secrets dans le nord de l'Allemagne*, un *Abrégé de la Chronologie universelle*, laquelle devait faire partie de la *Bibliothèque du dix-neuvième siècle*, entreprise interrompue; une *Histoire sommaire de la littérature allemande* (1826); un *Résumé de l'histoire de la littérature française*, sans nom d'auteur; sous le pseudonyme de la vicomtesse de Chamilly, des *Scènes contemporaines*; et enfin la traduction complète des romans historiques de Vander-Velde, et celle de quelques productions de Zchokke.

VELDE (Charles-François VANDER), le romancier le plus célèbre de la littérature moderne en Allemagne, naquit à Breslau, le 27 septembre 1779. Destiné par sa famille à la carrière du droit, il remplit, en Silésie, diverses fonctions de magistrature; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver de bonne heure son talent pour les lettres. Ce fut en 1809 qu'il commença à se faire connaître en ce genre, et plusieurs pièces légères, insérées sous son nom dans les journaux allemands, donnèrent l'idée la plus avantageuse de la tournure originale, autant que facile, de son esprit. Il songea d'abord à fonder sa réputation sur l'art dramatique, et fit représenter successivement plusieurs pièces aux théâtres de Breslau, de Vienne, de Prague et de Magdebourg. Mais le succès ne répondant point à son attente et au sentiment légitime qu'il avait de ses forces, il eut le bon esprit de s'arrêter à temps. Il se livra alors tout entier à la composition du roman, tel que le conçoit aujourd'hui la nouvelle école, il obtint en peu d'années le glorieux surnom de *Walter-Scott allemand*; surnom que justifient ses ouvrages par un cachet d'originalité qui leur est propre, même en face des belles conceptions de l'auteur écossais. Ce qui distingue, en général, les romans de Vander-Velde, ce qui leur communique le plus de charme et d'intérêt, c'est la vérité des peintures, presque toujours poussée jusqu'au mérite de la naïveté : c'est un style simple et d'autant plus pénétrant, qu'il ne se montre jamais en dehors des besoins et des développements naturels de la composition. La teinte allemande y est profondément empreinte et sur-ajoute l'originalité de la nation à celle de l'auteur. Après la publication de ses principaux romans, Vander-Velde prit, en 1817, une part très active à la rédaction du *Journal du soir*, et en assura le succès par une collaboration de plusieurs années. Une mort prématurée surprit ce célèbre écrivain, en mars 1824. Dans toutes les circonstances de sa vie, d'ailleurs peu variée, il avait déployé une

caractère aussi beau que son talent. Comme tous les grands écrivains et philosophes de l'Allemagne, c'est dans un profond sentiment du mot *patrie*, qu'il puisa ses inspirations. Ses Œuvres complètes parurent à Dresde, en 14 vol. in-8° (1823), et il en fut bientôt fait une seconde édition en 18 vol. Cet écrivain a trouvé parmi nous, pour ses romans historiques, un élégant traducteur, véritablement homme de lettres, bonne fortune qui, pour le dire en passant, n'est pas toujours advenue à Walter Scott lui-même. Nous devons à la plume facile de M. Loève Veimars la traduction de *Naddock le Noir*, 1825, 3 vol. in-12; de *Wlaska, ou les Amazones de Bohême*, 1826, 3 vol.; *les Anabaptistes*, 1826, in-12; *les Patriciens*, *id.*, in-12; *Arwed Gyllenstierne*, *id.*, 2 vol. in-12. Ces trois derniers romans forment la première livraison de la traduction de M. Loève Weimars.

VELLA (Joseph), né à Malte, en 1751. Bien que cet homme n'ait été qu'un charlatan, il fit éprouver au monde savant une si audacieuse mystification, que l'historique de cet acte ne saurait être sans intérêt. Vella se fit prêtre, et à l'âge de trente ans conçut le projet de se rendre à Palerme pour y chercher fortune. Ses premiers soins furent de se procurer un protecteur. Dans ce but, il affectait une contenance grave et une grande douceur de caractère; et pour se faire remarquer il avait placé sur sa poitrine une croix de l'ordre de Malte, dont il se disait chapelain. Mais pendant près de deux ans, il échoua dans toutes ses tentatives: personne ne prenait garde à lui, et il fut réduit pour toute ressource à attraper quelque imbécile, en lui donnant des numéros pour la loterie. Un ambassadeur de Maroc revenait alors de Naples, où il avait rempli une mission diplomatique; des vents contraires obligèrent le vaisseau qui l'emmenait à chercher un abri dans le port de Palerme; il y débarqua pour attendre un temps favorable. Les autorités s'empressèrent de lui faire un honorable accueil; mais par malheur il n'y avait là personne qui entendît l'arabe, et comme on s'aperçut que Vella, se mêlant avec les gens de la suite de l'ambassadeur, causait assez couramment avec eux, on crut qu'il connaissait à fond la langue, et on le chargea d'accompagner partout le ministre musulman, en qualité d'interprète pendant son séjour dans cette ville. Ce fut là une véritable bonne fortune pour lui; car il se trouva par ce moyen introduit chez plusieurs familles distinguées, et surtout chez monsignor Airoldi, dont, après le départ de l'ambassadeur, il continua de fréquenter la société, dans la vue de gagner ses bonnes grâces. Mais ce prélat était un des savants les plus célèbres de cette époque, et quoiqu'il ignorât l'arabe, il était instruit dans toutes les branches de la littérature ancienne et moderne: il n'aimait à protéger que les véritables talents, et Vella était un ignorant dont il aurait été difficile de trouver l'égal; il suffisait de l'entendre parler pour le juger. Vella s'aperçut bientôt lui-même qu'il était traité avec plus de bienveillance que d'estime. Pour effacer en partie cette prévention, il dit d'abord qu'il s'occupait d'importantes recherches sur des antiquités historiques, en travaillant sur quelques manuscrits arabes qu'il possédait. Airoldi profita de cette occasion pour lui demander si par hasard il était jamais tombé sous ses yeux quelque ancien manuscrit qui se rapportât à l'histoire de la domination des Arabes en Sicile, car c'était là un des objets de ses études de prédilection. Vella répondit qu'il en avait vu un des plus précieux dans la bibliothèque du couvent de Saint-Martin, et que l'ambassadeur de Maroc, en visitant avec lui cette bibliothèque, l'avait feuilleté en sa présence avec beaucoup d'intérêt. L'évêque, enchanté de ce renseignement, employa toute son influence pour avoir ce manuscrit, et l'envoya aussitôt à Vella, en le priant d'en entreprendre la traduction en italien. Vella s'y refusa d'abord sous différents prétextes; mais la véritable raison de son refus était qu'il ne connaissait pas même l'alphabet de la langue arabe; la langue dont il s'était servi avec le ministre musulman n'était au fond que cette espèce de jargon dont les Maltais font usage dans leurs relations commerciales avec les habitants des côtes d'Afrique, et qui est un mélange barbare d'italien et d'arabe corrompu. L'évêque insista, et afin de l'encourager, il lui promit de le faire nommer professeur pour la nouvelle chaire de langue arabe que le gouvernement avait l'intention de fonder dans l'université de Palerme. L'offre était séduisante pour un homme sans ressource; mais comment se charger de cette double commission? Vella ne se déconcerta cependant point. Il commença par se familiariser secrètement avec un Turc qui se trouvait au service du prince de Cassaro, pour apprendre de lui les premiers rudiments de la langue arabe. Un simple domestique ne pouvait lui enseigner qu'à écrire et à prononcer des lettres alphabétiques: cela était tout au plus assez pour aller bégayer deux ou trois leçons du haut de la chaire, mais ne suffisait pas pour interpréter et traduire un manuscrit en caractères anciens, dont il ignorait le sujet. Pour remédier à cela, il résolut d'inventer lui-même un conte, et de le donner comme une traduction fidèle de l'original qu'il avait entre ses mains. La matière lui était heureusement fournie par le même Airoldi, qui, connaissant son ignorance, et dans le dessein de lui faciliter le travail, lui expliquait tous les soirs les points les plus saillants de l'histoire des Arabes pendant leur domination dans la Sicile. Vella adopta la forme épistolaire, comme la seule qui était à sa portée, et annonça que le manuscrit contenait une correspondance officielle sur des matières de diplomatie et de gouvernement entre les émirs de Sicile et les princes musulmans qui régnaient alors en Égypte. Airoldi et ses amis étaient dans la joie: voilà un livre précieux qui va remplir des vides immenses dans les annales de ce peuple; le prêtre de Malte était partout caressé, fêté, encouragé. Mais le charme commença à se dissiper, lorsqu'il présenta les premières feuilles de sa prétendue traduction, que le prélat fit imprimer avec le texte en regard, selon la copie que Vella lui avait donnée, comme tirée de l'original. On ne s'étonna point d'y trouver une langue italienne sans orthographe et sans syntaxe; on savait que Vella était illettré; mais il y avait des fautes graves relativement à la manière de compter les années, aux mœurs et aux usages très connus des Arabes, et jusqu'aux noms des princes dont l'histoire avait transmis le souvenir. Le fameux abbé Grégorio fut le premier à dire franchement que cela avait l'air d'une imposture, lui paraissant impossible que des Arabes contemporains se fussent trompés si grossièrement. Tous les autres savants siciliens et napolitains furent du même avis. Vella s'agitait, remuait, accusait tout le monde de malignité et d'ignorance; d'un front imperturbable, il défendait l'authenticité du texte et la fidélité de sa traduction; en témoignage de la vérité, il produisit des renseignements analogues qu'il disait lui avoir été envoyés de Maroc par l'ambassadeur qui avait examiné le manuscrit lors de son séjour à Palerme; il en imposait ainsi aux sots, qui ne pouvaient se convaincre qu'un si grave personnage fût un charlatan. La dispute s'échauffa et devint peu à peu européenne. Tychsen, en Allemagne, qui jouissait de la réputation d'un grand orientaliste, prit la défense de Vella dans les journaux de son pays, et par un aveuglement inexplicable, il ne le nommait qu'avec les pompeuses épithètes de célèbre, d'incomparable. En France ce fut tout le contraire. L'abbé Barthélemy, M. de Guignes et tous les collaborateurs du *Journal des Savants*, criaient à l'imposture; ils louaient le zèle que mettaient les Siciliens à la démasquer, et cette opinion était partagée par les savants de Goettingue et de Copenhague. Airoldi, qui flottait encore entre le doute et l'indignation, obtint de faire venir à Palerme un orientaliste étranger, aux frais du gouvernement, afin de faire juger le manuscrit original. Le choix tomba sur M. Hager, de Vienne, qu'un voyage qu'il venait de faire en Sicile avait parfaitement instruit de l'état de la question. Vella, se voyant à la veille d'être découvert, altéra les formes de toutes les lettres alphabétiques du texte, et y ajouta des points, des lignes, des contre-lignes, de manière à rendre l'écriture non-seulement inintelligible, mais illisible. Après cette honteuse mutilation, il se jeta dans une autre entreprise, qui fut le dernier effort de son effronterie. C'était le temps où le gouvernement napolitain visait à porter

Digitized by Google

un grand coup à la féodalité, et à réclamer pour la couronne tous ses prétendus droits sur l'administration des peuples, que les barons avaient usurpés pendant des siècles. Vella, pour se procurer un puissant appui contre l'orage qui grondait sur sa tête, annonça audacieusement qu'il venait de découvrir un ancien code normand qui remontait à l'origine de la monarchie, et dans lequel toutes les questions qu'on agitait sur ce sujet étaient authentiquement résolues en faveur de la prérogative royale. Au fond ce n'était là qu'une seconde imposture; le prêtre maltais avait forgé ce code pour flatter le roi: un moine obscur de ses amis l'avait écrit sous sa dictée, et par une de ses imprévoyances assez ordinaires à la mauvaise foi, il l'avait fait exécuter sur du papier de Gênes, dont le timbre tout moderne indiquait le nom du fabricant qui vivait encore. Cependant la nouvelle de cette découverte se répandit rapidement, et comme c'était là quelque chose de plus qu'une question de simple littérature, et que des intérêts matériels s'y rattachaient, le ministère napolitain en prit connaissance, d'autant plus que la réputation de Vella se soutenait encore, rien n'étant nettement éclairci sur son compte. Ses partisans attribuent toujours les attaques des savants contre lui à des jalousies de métier. Ainsi il obtint une forte pension et une riche abbaye pour se livrer à la traduction et à la publication du *Code normand*. Mais le temps de la crise approchait. Hager arrive à Palerme, écoute toutes les opinions, observe les manuscrits, et après quelques semaines d'une investigation consciencieuse et profonde il fit son rapport, dans lequel il démontra la double imposture du code arabe et du code normand avec une évidence mathématique. Le gouvernement indigné livra Vella aux tribunaux pour que justice fût faite de cette basse tromperie. Pendant qu'on lui faisait son procès, le temps s'écoulait au milieu d'une continuation d'inquiétudes d'une part et de scènes de comédie de l'autre. Quand on appelait l'accusé devant le juge d'instruction, il avait une fièvre ardente, il crachait le sang; quand on le sommait de produire les manuscrits, il avait été volé la nuit précédente, on lui avait enlevé tous ses papiers. Il fit plusieurs tentatives pour s'échapper; mais la police veillait sur lui. Son ignorance de la langue arabe fut prouvée par la déposition du domestique turc qui lui en avait appris l'alphabet: son mensonge d'avoir entretenu une correspondance avec l'ambassadeur de Maroc fut constaté par des documents, d'où il résultait que ce ministre, lors de son retour dans sa patrie, avait été immédiatement envoyé à Constantinople par son souverain; la mutilation du *Code arabe* était manifeste; l'invention du *Code normand* était démontrée, et par la déposition du moine qui l'avait écrit par ses ordres, et par la nature du papier qui n'appartenait certainement pas au siècle de Roger et de Tancrède. Vella, après avoir pleuré, juré, déclamé contre les envieux de sa gloire et de sa fortune, commença par tout nier, et finit par tout avouer. Le tribunal le condamna à quinze années d'emprisonnement: on lui retira l'abbaye qu'on lui avait donnée auparavant; on lui laissa seulement par pitié une petite pension alimentaire; quelque temps après, on lui permit même de vivre dans une maison de campagne au lieu de prison. Il mourut en 1814, dans l'obscurité et dans le mépris.

VELTHEIM (AUGUSTE-FERDINAND, comte de), savant inspecteur des mines, né le 18 septembre 1741, au château de Herbk, près de Magdebourg. Après avoir fait pendant deux années un cours de minéralogie à l'université de Helmstadt, il visita avec son père une partie des mines et des salines de l'Allemagne. Le jeune Veltheim était alors attaché à la chambre des finances du duc de Brunswick, et à son retour, en 1766, on le nomma sous-inspecteur des mines dans le Hartz. En 1779, l'affliction que lui causa la mort de sa femme, le décida à quitter cette place. Il n'accepta ni celle de ministre dans le conseil du duc de Brunswick, ni celle d'inspecteur général des mines et salines de Russie: il préférait une vie studieuse et tranquille dans son domaine, où il augmenta les plantations d'arbres étrangers commencées par son père. Ce fut sous ce rapport la pépinière d'Allemagne; chaque espèce d'arbres y avait son canton désigné par les noms de Floride, de Canada, de Liban. Ce parc devint la principale promenade des habitants de Helmstadt, et les professeurs de l'université de cette ville, ainsi que les étrangers, trouvaient au château une collection de tableaux, un cabinet de métaux, de fossiles, et une bibliothèque bien composée. Les connaissances de Veltheim étaient variées, mais la minéralogie fut toujours l'objet de sa prédilection. En général il s'attachait seulement dans ses études à ce que certains esprits sont convenus d'appeler positif. Lorsque la doctrine de Kant divisa l'Allemagne, il ne vit dans cette nouvelle métaphysique qu'une suite de sophismes, remarquables surtout, selon lui, par de nombreuses discordances. Non moins étranger peut-être aux questions politiques, il ne conserva aucune mesure dans ses jugements contradictoires sur la révolution française. Elle avait d'abord excité son enthousiasme; mais dès les premiers excès qui furent commis, il n'en vit plus que les erreurs, et il se mit à détester, non pas seulement les institutions nouvelles, mais tous les Français indistinctement. Il s'en expliquait avec le délire de la passion, sans épargner ses anciens amis, et, bien qu'il négligeât lui-même les pratiques du culte réformé, il ne parlait qu'avec indignation de l'irrévérence de beaucoup de Français pour les rites de l'Église romaine. On a pensé qu'intérieurement il rejetait toute croyance. S'il manquait de modération sous quelques rapports, d'autres qualités précieuses lui concilièrent l'estime publique. Sans ambition, sans intrigue, et administrant ses biens avec beaucoup d'ordre, il trouva toujours des ressources pour rendre des services à ses amis, et il fonda plusieurs établissements de charité. Il était membre de l'académie de Helmstadt, ainsi que de la société royale de Londres; et en 1798, Frédéric Guillaume III, devant qui il parut pour prêter serment comme député du duché de Magdebourg, lui conféra le titre de comte. Il mourut à Brunswick le 2 octobre 1801. Bien qu'il fût très en état d'écrire dans les langues vivantes, il publia en allemand tous ses ouvrages, qui sont: 1° *Traité de minéralogie*, in-folio, Brunswick, 1781; 2° *Sur le vase de Barberini ou de Portland*, in-8°, Helmstadt, 1791: traduit en français avec des notes nouvelles, Helmstadt, 1801; 3° *Des règlements contre les incendies*, in-4°, Helmstadt, 1794 (très estimé); 4° *Pépinière d'arbres forestiers tirés en grande partie de l'Amérique septentrionale et d'autres contrées, plantés dans le parc de Herbk*, in-8° avec planches, 2e édition, Brunswick: le premier volume en 1795, le second et le troisième en 1800; 5° *Lettres sur les manufactures où on écrit les livres à la mode, sur les orateurs de la révolution, et sur les néologues*, Helmstadt, 1793; 6° *Formation du basalte, et ancien état des montagnes en Allemagne*; 7° *Défauts que l'on pourrait éviter dans les forges de fer en Allemagne*; 8° *Réformes dans la minéralogie*, Helmstadt, 1793: on a fait beaucoup d'éditions de ces trois derniers traités; 9° *Sur la méthode des anciens pour liquéfier les minéraux, et sur celle qu'Annibal employa pour fendre les roches des Alpes*; 10° *Sur les vases murrhins*, in-8°: on y suppose que ces vases sont faits en Chine, d'une pierre particulière au pays; 11° *Des montagnes de Cissius, qui produisent l'onyx, et du commerce des anciens dans les Indes-Orientales*, in-8°, Helmstadt; 12° *Sur la statue de Memnon, sur l'émeraude de Néron, et sur la méthode des anciens pour tailler la pierre et le verre*, in-8°, Helmstadt, 1793; 13° *Sur l'hydrophane des modernes, et sur le pantarbes des anciens*; 14° *Anecdotes sur la cour de France au temps de Louis XIV et du Régent*, etc., in-8°, 3e édition, Strasbourg et Brunswick, 1795; 15° *Sur la défense d'exporter les grains hors du duché de Magdebourg*. Les œuvres de Veltheim ont été réunies sous ce titre: *Recueil de traités historiques, archéologiques et minéralogiques*, 2 volumes grand in-8°, Helmstadt.

VENTENAT (ÉTIENNE-PIERRE), botaniste célèbre, naquit à Limoges le 1er mars 1757. Le succès de ses études en philosophie et en théologie lui procura d'abord dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, où il était entré dès l'âge de quinze ans, la place de répétiteur des élèves les moins avancés. On attendait beaucoup de lui; mais malgré les

Digitized by Google

perspectives séduisantes offertes alors aux talents oratoires chez les ecclésiastiques, ses supérieurs le pressèrent en vain de se consacrer à la prédication. Occupé de l'entretien de la bibliothèque, il fut envoyé en Angleterre pour y faire un choix de livres, parmi lesquels ceux qui concernaient les plantes arrêtèrent son attention. Il visita curieusement les principaux jardins de Londres ou des environs, et sa vocation pour la botanique fut décidée. Mais à son retour en France il eut à surmonter bien des difficultés; la révolution commençait, et d'ailleurs il venait de perdre le fruit de toutes ses recherches dans un naufrage où il avait été sur le point de périr. Néanmoins il trouva un guide, et ayant repris le cours de ses travaux, il écrivit en 1792 contre le système de Hedwig. Trois ans après il hasarda un autre ouvrage: ni l'un ni l'autre n'annonçaient une science consommée. Cependant Ventenat fit, en 1796, un cours de botanique au lycée de Paris, et peu de temps après il publia ses leçons dont il reconnut ensuite l'extrême médiocrité. Il ne pouvait exceller en botanique que par le talent de la description, et c'est à cela qu'il se borna plus tard. Il était bibliothécaire en chef à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et membre de l'institut, lorsqu'il reproduisit, sous le titre de *Tableau du règne végétal*, le *Prodromum* du *Genera plantarum* de Jussieu, mais en l'enrichissant d'observations sur la propriété des plantes, et de beaucoup de remarques historiques ou étymologiques. Il donna ensuite tous ses soins à quelques-uns de ces ouvrages de luxe que les savants consultent peu, mais qui, en répandant le goût des connaissances utiles parmi les classes opulentes, y rendent moins fréquents les divers désordres dont se composait dans les temps d'ignorance l'abus de la prospérité. La perfection des planches de ces quatre ouvrages in-folio doit aussi être attribuée en grande partie à Ventenat, qui dirigeait avec beaucoup de sagacité le pinceau et le burin des artistes. C'est comme botaniste iconographe, selon l'expression de Linné, que Ventenat obtint une juste réputation. Studieux avec plus d'exactitude que de génie, il paraît n'avoir eu même qu'à un faible degré le tact que demande la physiologie végétale. Vraisemblablement on s'était beaucoup trompé sur le genre de ses moyens quand on avait prétendu qu'il se rendrait illustre dans les exercices de la chaire. Depuis son naufrage il était fréquemment menacé de fluxions de poitrine, et comme les contrariétés les plus ordinaires affectaient son imagination, l'assiduité scrupuleuse qu'exigèrent de lui ses derniers ouvrages abrégea ses jours. Les eaux de Vichy furent inefficaces. Revenu à Paris, il y mourut presque subitement, le 13 août 1808, dans sa cinquante-deuxième année. Il avait reçu en 1805 la décoration de la légion d'honneur. On le compte au nombre des génovéfains qui se marièrent durant la révolution. Il a laissé: 1° *Dissertation sur les parties des mousses qui ont été regardées comme fleurs femelles*, in-8°, 1792; 2° *Mémoire sur les meilleurs moyens de distinguer le calice de la corolle*, 1795; 3° *Principes de botanique développés au lycée républicain*, 1 vol. in-8°, 1797: il en existe une traduction allemande, Zurich, 1802: 4° *Tableau du règne végétal*, 4 vol. in-8°, Paris, 1799; 5° *Description de plantes nouvelles, ou peu connues du jardin de J.-M. Cels* (jardin abondant en plantes exotiques à fleurs apparentes), in-folio, Paris, 1808, traduit en Allemagne, en 1802: 6° *Le jardin de la Malmaison*, 2 vol. in-folio, Paris, 1803—1805 (supérieur pour le fini à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors en France, ou dans l'étranger): 7° *Choix de plantes*, in-folio, 1803—1808; 8° *Decas generum novorum*, in-folio, Paris, 1808.

VENTURI (Jean-Baptiste), physicien, né en 1746, à Bibiano, dans le duché de Reggio, fit ses études au séminaire de cette ville. Après y avoir eu pour maître Spallanzani, il y fut lui-même professeur de géométrie et de métaphysique, à l'âge de vingt-trois ans. Il céda d'abord aux instances de ceux qui le pressaient de se consacrer à l'Eglise, mais il ne tarda pas à changer de résolution. Nommé professeur de philosophie à Modène, en 1773, sous un ministre éclairé, Venturi y reçut aussi le titre d'ingénieur du gouvernement. En 1788, il fit un écrit plein de force et de logique à l'occasion d'un démêlé entre des particuliers. En 1796, envoyé en France, il n'eut pas de succès dans sa mission, où il devait seconder le comte de San Romano, et obtenir que le duché de Modène restât à la famille d'Este; mais son inclination pour les sciences le retint à Paris, où il se lia bientôt avec Fourcroy, Haüy et Lacépède. Occupé tour à tour de chimie, de minéralogie et d'électricité, il lut à l'institut divers mémoires, et il donna dans plusieurs journaux, entre autres dans celui des *Mines*, des extraits d'ouvrages relatifs aux sciences physiques. Il s'attachait à la recherche des livres rares, et faisait passer en Italie tous ceux qu'il pouvait se procurer. La domination des Français paraissant s'affermir dans ces contrées, Venturi retourna à Modène, où il occupa une chaire. A cette époque il fit partie du corps législatif de la république cisalpine: mais le duc de Modène l'ayant fait arrêter dès que les Français eurent des revers, il ne sortit de prison qu'après la journée de Marengo. Nommé presque aussitôt professeur de physique à Pavie, et membre des deux ordres de la légion d'honneur et de la couronne de fer, il fut douze ans chargé d'affaires du royaume d'Italie auprès de la confédération helvétique. L'extrême parcimonie à laquelle Venturi se livrait en avançant en âge, s'accommodait de ce séjour dans les petites villes de la Suisse; mais en 1813, sa santé affaiblie exigea un climat plus doux. Rentré en Italie, il consuma ses forces en travaillant avec trop de zèle au perfectionnement de ses écrits: il allait à pied de ville en ville vérifier les sources où il avait puisé. Il mourut le 10 septembre 1822, dans la ville de Reggio qui l'avait anobli en inscrivant son nom dans le livre d'or. L'institut du royaume d'Italie et celui de Bologne le comptaient au nombre de leurs membres. Il avait fait une assez riche collection de livres, de gravures et d'objets d'histoire naturelle. Il a publié en français et en italien: 1° *Considérations sur la connaissance de l'étendue que donne le sens de l'ouïe*, (*Magasin encyclopédique*, 2° année, tome 3): 2° *Essai sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci, avec des fragments tirés de ses manuscrits*, in-4°, Paris, an V (1797); 3° *Risposta a quanto è stato scritto contro la relazione del territorio di Castelnovo Gherardini*, 1788: 4° *Indagine fisica su i colori*, Modène, 1801: 5° *Commentari sopra la storia e la teoria dell' Ottica*, in-4°, tome 1, Bologne, 1814; 6° *Dell' origine e de progressi delle odierne artiglierie*, in-4°, Reggio, 1815: les manuscrits de Léonard de Vinci ont été consultés pour cet ouvrage plein d'érudition; 7° *Memorie intorno alla vita del marchese Gherardo Rangone*, in-4°, Modène, 1818: c'est un éloge du gouvernement d'Hercule III, prince de la maison d'Este: 8° *Memorie e lettere e disperse di Galileo Galilei*, 2 vol. in-4°, Modène, 1818: on y trouve un *Traité inédit sur les fortifications* dont parle Viviani dans sa Vie de Galilée, etc.: 9° *Elogio di Lodovico Castelvetro*, Modène, 1778; 9° *Storia di Scandiano*, Modène, 1822: sorte de biographie des hommes les plus remarquables du duché de Modène.

VENTURINI (Jean-George-Jules), écrivain militaire, né à Brunswick, en 1772. Il était déjà officier du génie à l'époque des guerres de la révolution; il fit toutes ses campagnes contre les Français, et en 1799 il obtint le grade de capitaine. Grand observateur des mouvements stratégiques, il en a développé la théorie dans son principal ouvrage dédié au roi Frédéric-Guillaume III. Supposant divers centres d'opérations, comme Paderborn et Minden, il développe sa théorie selon les hypothèses du terrain, et dans le sens de la défense comme de l'attaque. Il présente aussi le plan d'une invasion en Hollande, et celui d'une campagne toute défensive en Westphalie, topographie réelle des pays dont l'auteur fait le théâtre de la guerre: marches et cantonnements, artillerie, munitions et magasins, hôpitaux, habillements, rien n'est omis; ce traité de la science militaire est un des plus complets que l'on connaisse, et des plus propres à former de bons officiers. Le cinquième volume surtout n'est pas élémentaire, il concerne la partie la plus élevée de l'art. Venturini mourut à l'âge de trente ans, le 28 août 1802. Il avait été nommé peu de temps auparavant architecte au département de la marine. Tous les ouvrages de ce

Digitized by Google

savant tacticien sont écrits en allemand. Ce sont : 1° *Nouveau jeu de tactique militaire, agréable et utile, destiné aux écoles militaires*, in-8°, avec planches, Schleswig, 1798 ; 2° *Livre élémentaire sur la tactique appliquée ou sur la science militaire, avec des exemples pris sur le terrain*, seconde édition, 2 vol. avec plans et cartes, Schleswig, 1800 ; 3° *Système mathématique appliqué à l'art militaire*, in-8°, Schleswig, 1801 ; 4° *Revue critique de la dernière campagne du dix-huitième siècle*, in-8°, Leipsick, 1801 ; 5° *Observations critiques sur la dernière campagne du dix-huitième siècle*, in-8°, Brunswick, 1802 ; 6° *Livre élémentaire de la géographie militaire des contrées du Rhin*, 2 vol. in-8°, Copenhague. Venturini a traduit du français en allemand : *La France avant la révolution, sous le rapport de son gouvernement, avec un tableau des mœurs pendant le règne de Louis XVI*, in-8°, Brunswick, 1795.

VERDIER (Jean), né en 1735, à la Ferté Bernard, fut avocat, médecin, instituteur, et se fit remarquer honorablement dans ces trois professions. Après avoir été médecin du roi de Pologne, Stanislas, il vint à Paris vers 1770, et fonda dans le voisinage du Jardin des Plantes, un établissement orthopédique, auquel il joignit une maison d'éducation qui prit en peu de temps un accroissement considérable en y introduisant la gymnastique, heureuse innovation inconnue alors dans l'enseignement. Verdier étoit sur le chemin de la fortune, lorsque Buffon, qui vouloit l'agrandissement du Jardin du Roi, spécula, à ce qu'on paraît croire, sur la propriété tenue à bail par Verdier, l'acheta, et la revendit au roi. Ainsi furent ruinés l'établissement et celui qui l'avait fondé. Bientôt la révolution acheva ce qu'une opération mercantile avait commencé. Membre de la municipalité de Paris au 10 août 1792, et chargé de veiller aux besoins de Louis XVI, lors de sa détention au Temple, Verdier eut des preuves multipliées de la bonté de ce prince, qui l'entretint plusieurs fois de son établissement et de la spoliation de Buffon, qu'il assura avoir toujours ignorée. En 1794, on l'envoya à Compiègne, à l'occasion d'une épidémie qui y régnait et qu'il fit cesser. Il fut moins heureux à Senlis, parce que les médecins de l'hôpital militaire ne voulurent pas suivre ses conseils pour combattre la fièvre putride qui y régnoit. La même année ses compatriotes le nommèrent l'un des élèves de l'école normale. Depuis cette époque, il professa la médecine légale, à l'académie de législation, et composa une foule d'ouvrages, dont les principaux sont : (ouvrages de médecine) 1° *Journal de médecine populaire, d'éducation et d'économie*, 1800, 2 vol. in-8° ; 2° *La craniomancie du docteur Gall, anéantie au moyen de l'anatomie et de la physiologie de l'âme*, brochure in-8° ; 3° *Plan d'orthopédie, nouvel art de traiter les difformités organiques*, etc. ; 4° *Introduction à la connaissance des plantes*, dont la dernière édition se trouve en tête de l'almanach du bon jardinier pour l'an 1802 ; 5° *Calendrier des amateurs de la vie et de l'humanité, ou Avis sur l'asphixie, traitée, la médecine des asphixiés ou trépassés*, etc. 1812, in-12. (Ouvrages sur l'éducation) : 6° *Cours d'éducation physique, morale, littéraire, religieuse, ou Plan et système d'éducation adopté par l'auteur dans sa maison* ; ouvrage aussi curieux qu'important, qui lui valut de la part des corps privilégiés un procès au parlement. Ce procès, qu'il gagna d'une manière honorable, donna lieu à l'ouvrage suivant : 7° *Mémoire historique et politique sur les fonctions et les droits respectifs des trois classes d'instituteurs de la jeunesse, établies en France pour les trois ordres de l'État*, etc., in-12 ; 8° *Recueil de mémoires et d'observations sur la perfectibilité de l'homme*, 2 vol. in-12 ; 9° *Discours sur l'éducation nationale, physique et morale des deux sexes*, 1792, in-18. (Ouvrages de législation) : 10° *La jurisprudence de la médecine en France*, 1763 et 1764, 3 vol. in-12. (Ouvrages de philologie et de grammaire) : 11° *Tableau analytique de la grammaire générale, appliquée aux langues usuelles*, 1800, in-12 ; 12° *L'art d'enseigner et d'étudier les langues française et latine, ensemble ou séparément, par l'analyse et la synthèse*, etc., in-12 ; 13° *Système de la langue latine pour en rétablir l'usage particulier par la double traduction*, in-12 ; 14° *L'art de discourir grammaticalement, ou Grammaire générale du discours purement grammatical*, in-12 ; 15° *Recueil des mots variables français et latins*, in-12 ; 16° *L'art poétique d'Horace, corrigé dans 150 endroits du texte*, avec une nouvelle traduction, des analyses grammaticales, logiques et poétiques, et des critiques de la plupart des éditions, etc., 1804, in-12 ; 17° *Poëme séculaire d'Horace, augmenté d'une strophe*, corrigé d'après le texte, traduit en français et comparé, dans une de ses odes, avec le sublime cantique de Moïse sur le passage de la mer Rouge, aussi traduit sur le texte hébreu. Ce savant laborieux avait fait sur les aphorismes d'Hippocrate un travail analytique semblable à celui qu'il avait fait sur l'Art poétique d'Horace. Il fit aussi des tableaux analytiques et synthétiques de l'entendement et de l'esprit humain, dans lesquels il prit pour base de sa critique Condillac et C. Bonnet. Une foule d'autres recherches savantes avaient occupé sa studieuse carrière : dans les dernières années de sa vie, cherchant à concilier la chronologie de la Genèse avec les systèmes chronologiques des naturalistes, il avait découvert une foule d'erreurs dans la traduction du texte sacré, et l'existence de deux personnages du nom d'Adam, à deux époques différentes, d'où naissent les erreurs et les discordances entre les systèmes religieux et philosophiques ; il est à craindre que ces recherches ne soient perdues. Jean Verdier mourut à Paris, le 6 juin 1820.

VERDIER (Susanne ALLUT, dame) naquit à Montpellier, le 19 janvier 1745. Dès l'âge de dix ans, elle montra du goût pour la poésie. Mais ce ne fut qu'à l'époque de l'attentat, commis sur la personne de Louis XV que sa verve naissante éclata dans une petite élégie qui révéla à son père une muse dans sa famille ; Susanne Allut atteignoit à peine sa douzième année. Ami passionné des lettres et des arts, son père entrevit tout ce que promettaient des germes si précoces ; il conduisit sa fille à Paris, où, guidée par lui, elle fortifia son talent par l'étude, et se rendit familières les langues anciennes et modernes : elle se distingua aussi dans la musique et la peinture. Mariée à un riche négociant d'Uzès, ses enfants, dont elle fut la première institutrice, recueillirent, dans la suite, les fruits d'une éducation si soignée et si étendue. La grace, la sensibilité surtout, brilloient dans les compositions de cette dame. L'idylle de *la Fontaine de Vaucluse*, pièce trop peu connue, est mise par La Harpe au nombre des beaux morceaux de la poésie française : c'est lui qui a dit :

Et Verdier dans l'idylle a vaincu Deshoulières.

Son mari enlevé à la fleur de l'âge à sa tendresse, la mort d'une fille chérie, un frère mourant sur l'échafaud, la France décimée et couverte de deuil, ne laissaient point de relâche à cette lyre plaintive ; seulement, de loin en loin, des sujets moins tristes, mais touchants, tels que la naissance de son premier enfant, et l'entrée d'une de ses amies dans un monastère, semblèrent la distraire quelquefois. Plusieurs de ses pièces ont été imprimées dans l'*Almanach des Muses* de 1775, 1777, 1785, 1786, 1787. La *Notice des travaux de l'académie du Gard*, pour 1807 et 1810, contient de longs fragments des *Géorgiques languedociennes*, poëme en quatre chants, le plus étendu et le dernier des ouvrages de cette femme distinguée. Elle obtint trois couronnes aux Jeux floraux, qui lui valurent le titre de *maître* de cette académie à sa restauration, et son entrée à celles des Arcades de Rome et du Gard, ainsi qu'à l'Athénée de Vaucluse. Madame Verdier joignait à tous ses talents une grande modestie, et il faut que cette modestie ait été bien réelle, que ses talents fussent bien incontestables, puisqu'ils ont fait dire à madame Viot, parlant à madame Dufresnoy : « Nous sommes une foule de *musettes*, madame Verdier seule est une *muse* : » et ailleurs : « Madame Verdier n'a de froid que l'épiderme, » apparemment parce que son esprit, sa bienfaisance, ses vertus ne se montrèrent jamais au-dehors, tant elle prenait soin de les cacher. Cette dame mourut à Uzès, le 27 février 1813. La plupart de ses ouvrages sont inédits ; ils appartiennent à sa famille, qui, il faut l'espérer, en fera jouir bientôt le public.

VERDIER (Pierre-Louis), né à la Ferté Bernard vers l'année 1780, était neveu et cousin de deux hommes

Digitized by Google

distingués dans la carrière qu'il a lui même suivie avec éclat. Il se livra d'abord à l'étude de l'horlogerie, et y acquit cette dextérité, cette adresse et cette finesse de tact si nécessaires dans la profession qu'il embrassa depuis, la chirurgie. C'est particulièrement à la partie des hernies et à celle des accouchements qu'il s'appliqua, et il dut à ses succès d'être reçu chirurgien. Il sentit bientôt l'insuffisance des instruments employés pour les hernies : à mesure qu'il faisait des progrès dans cette science, il s'attacha constamment et parvint à les perfectionner : il eut l'art encore d'inventer des machines ingénieuses pour réduire les difformités humaines, ou s'opposer à leurs progrès, et fut en quelque sorte l'inventeur de l'art orthopédique. L'art des accouchements lui doit aussi un mannequin perfectionné pour l'instruction de ceux qui se dévouent à cette partie de la pratique. M. Verdier a mérité d'être placé à côté des premiers maîtres de son art, les Lacroix et les Lafond, et vient de succéder au célèbre Feburier, le premier qui ait établi en France la fabrication des instruments de chirurgie en gomme élastique. Il a publié : 1° *Rapport et notes sur les bandages et appareils inventés par M. Verdier, chirurgien-herniaire de la marine royale, des hôpitaux militaires de France, etc.*; 2° *Observations d'une hernie suspubienne antéro-épiploïque volumineuse, guérie par l'emploi du mercure doux, etc.*, 1819, in-8° ; 3° *Mémoire sur un appareil compressif de l'artère iliaque externe, dans le cas d'anévrisme inguinal, lu à la section de chirurgie de l'académie de médecine, le 7 février 1823*, Paris, 1823, in-8°, avec une belle planche gravée. M. Verdier a de plus publié la description de son mannequin pour la démonstration des accouchements, avec une lithographie.

VERDIER-DUCLOS (Thomas-Denis), frère et oncle des précédents, maître-ès-arts de l'université de Paris, maître en chirurgie et médecin de l'université de Nancy, né à la Ferté Bernard, le 30 septembre 1744, avait étudié la chirurgie sous son père et sous son frère aîné, Jean Verdier, puis sous Antoine Petit, à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il servit en Corse comme chirurgien des armées, rentra en France, et exerça la médecine et la chirurgie à la Ferté Bernard, sa ville natale. D'une activité et d'une philanthropie infatigables, il fut constamment appelé, soit seul, soit en chef, avec ses confrères, au traitement de plusieurs épidémies, sur lesquelles il réunit toutes les observations médicales de sa pratique, ce qui lui fournit plusieurs mémoires intéressants qu'il adressa aux autorités publiques et à la société royale de médecine, qui le nomma l'un de ses associés en l'année 1785. Cette marque d'estime pour ses travaux stimula prodigieusement son zèle, et en 1789 il avait déjà fourni treize mémoires à cette société, sur les épidémies, sur deux opérations de la symphise, qu'il avait heureusement exécutées, et sur divers autres sujets. L'estime que ses nombreux travaux d'utilité publique médicale lui avaient méritée, de la part de ses compatriotes, les porta à lui confier, dès l'aurore de la révolution, les principales fonctions publiques de leur ville ; et lors de la convocation des états généraux, le cahier qu'il avait rédigé et dans lequel il demandait, entre autres choses, *la responsabilité des ministres et la fixation de la liste civile*, fut accepté par ses concitoyens comme l'expression de leurs vœux. Il vit aussi les idées qu'il avait émises dans ce cahier, adoptées par l'assemblée nationale. Toujours honoré de la confiance publique, il fut successivement maire de la ville de la Ferté Bernard, juge-de-paix, juge au tribunal civil du district, juge au tribunal criminel du département de la Sarthe ; et en cette qualité, choisi pour directeur du jury d'accusation qui existait alors, et qu'on a dû regretter, tant que celle du jury de jugement fut si étrangement ébranlée et en quelque sorte dénaturée. Verdier du-Clos avait tracé avec autant de clarté que de précision les devoirs de cette espèce de jurés. Il leur avait marqué la différence qui devait exister entre leur manière de prononcer sur les questions qui leur étaient soumises, et celle que devaient suivre les jurés de jugement : détails devenus inutiles depuis que l'institution n'existe plus, et dans lesquels nous nous dispenserons d'entrer. Sous l'empire de la constitution de l'an III, Verdier-du-Clos fut encore président de canton : ce sont les dernières fonctions publiques qu'il ait remplies. Le zèle qui l'avait constamment dirigé comme médecin, le distingua également comme fonctionnaire public. Il a laissé une foule de mémoires et de documents qui prouvent son zèle ardent pour la chose publique et spécialement pour l'intérêt de ses administrés. Les principaux sont : 1° Vues générales sur l'établissement d'un hôpital civil dans chaque district, pour les malades, les vieillards infirmes, les femmes en couche et les enfants naturels ; 2° Sur les devoirs des médecins chargés du traitement des maladies épidémiques ; 3° Sur l'établissement d'un bureau, pour les enfants naturels, dans chaque district, avec un projet de règlement pour l'administration de ce bureau. Enfin il a laissé comme médecin : 1° *Breviarium medici clinici, seu Fasciculus quorumdam notionum ad medicam clinicam utilium, ex diversis auctoribus selectarum* ; 2° *Histoire d'une symphyséotomie pratiquée avec succès pour la mère et pour l'enfant.*

VERDIER HEURTIN (Jean François), docteur en médecine, fils de Jean Verdier, né à Paris, en 1767. Il fut quelque temps collaborateur de son père pour les articles de jurisprudence et de médecine de l'*Encyclopédie méthodique*, et pour la rédaction de son *Journal de médecine populaire.* Lorsque la révolution eut porté le dernier coup à l'établissement de Verdier-du-Clos, le fils, qui avait été reçu maître ès-arts dans l'ancienne université, et bachelier en médecine, alla servir comme chirurgien dans les armées de la république. Il revint ensuite à Paris, où il exerça la médecine, et se fit recevoir docteur. Il soutint, en 1804, une thèse médicale sur l'allaitement et l'éducation physique des enfants, où l'auteur prouva que la médecine infantile, trop négligée par la plupart des médecins, pouvait exciter un grand intérêt lorsqu'on réunissait à l'utilité des préceptes le mérite du style et une longue expérience. On lui doit, outre les ouvrages cités : 1° *Discours sur un nouvel art de développer la belle nature et de guérir les difformités au moyen d'exercices aidés par les machines mobiles de M. Tiphaine*, 1786, in-8° ; 2° *Discours sur le devoir et le besoin d'aimer*, avec une épigraphe tirée de Saint-Pétersb., 1800, in-12 ; 3° sa thèse médicale avait pour titre : *Essai aphoristique sur l'allaitement* publiée avec : 4° un *Discours sur l'allaitement et l'éducation des enfants*, dans lequel il développe son sujet en médecin, en homme de bien et en littérateur. A cette époque, on parlait beaucoup d'un fœtus trouvé dans le corps d'un jeune homme de Verneuil ; un fait aussi singulier était loin de fixer toutes les opinions. Verdier-Heurtin annexa aux morceaux précédents : 5° une *Dissertation sur le fœtus trouvé à Verneuil dans le corps d'un enfant mâle*, avec une gravure représentant le fœtus dans la même position qu'il y occupait, avec les mêmes dimensions et d'après nature. Les trois morceaux réunis forment un vol. in-8°. Ce docteur était chargé de constater les décès dans un des arrondissements de Paris. Cette place, quelque modiques qu'en fussent les émoluments, excita l'envie ; il fut dénoncé et remplacé. Cette injustice lui donna lieu de publier : 6° *Mémoire et réclamation présentés à M. Frochot, préfet de la Seine*, Paris, 1805, in-4°. L'auteur fut rétabli plus tard dans les mêmes fonctions, mais dans un autre arrondissement. Verdier-Heurtin est mort presque subitement, le 24 mai 1823, des suites d'une maladie du foie.

VERGEZ (Jean-Marie), lieutenant général, commandant de la légion-d'honneur, naquit à Saint-Pé, département des Hautes-Pyrénées, le 21 janvier 1757. Il entra au service à l'âge de vingt-un ans, comme simple soldat, fit la campagne de 1792, et fut nommé, au commencement de l'année suivante, capitaine dans le 1er bataillon des chasseurs des montagnes. En l'an II, il fut employé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, et fut chargé du commandement de la colonne d'éclaireurs. A la prise de Marsa il enleva deux drapeaux à l'ennemi et sauva les troupes françaises en éteignant deux mèches placées au magasin à poudre, et qui auraient infailliblement fait sauter le fort. A la prise de Tolosa il s'empara de l'artillerie ennemie. Le 23 vendémiaire, à Lescombéry, il rendit un service non moins important qu'à Marsa, en conservant aux

Digitized by Google

Français un magasin à poudre qu'on avait tenté d'incendier. Au mois de germinal an IV, il était commandant des carabiniers de l'armée des Côtes de l'Océan, lorsqu'il eut un engagement avec le chef des Vendéens Charette, qu'il parvint à saisir après avoir tué deux officiers qui l'accompagnaient et l'avoir blessé lui-même d'un coup de pistolet et d'un coup de sabre: cette action le fit nommer chef de bataillon par le directoire exécutif. Vergès servit ensuite aux armées d'Italie, de Rome et de Naples, et fut placé avec son grade dans le 12e régiment de ligne. A l'affaire de Lestortas près de Rome, il enleva, à la tête d'un détachement, deux pièces d'artillerie aux Napolitains. Nommé chef de brigade le 16 floréal, il reçut deux coups de feu, l'un à la prise de Modène et l'autre au combat de Chiavari. Sa conduite devant Novi lui fit le plus grand honneur. Ayant, à la tête d'un escadron, coupé la ligne ennemie, le 15 brumaire, il s'empara de cinq pièces de canon et de leurs caissons, qui formaient leur artillerie, et contribua puissamment, par cette action d'éclat, au succès de la bataille. Confirmé par le premier consul dans son grade de colonel, il commanda le régiment dans lequel il s'était signalé, et fut ensuite nommé officier de la légion-d'honneur. Le colonel Vergès fit avec distinction, en 1806, la campagne de Saxe, à la grande armée, combattit à Auerstaedt et à Iéna, et fut blessé dans cette dernière journée. Il devint général de brigade la même année, et il était déjà baron de l'empire lorsqu'il fut promu, le 28 août 1810, au grade de commandant de la légion d'honneur. Mis presque aussitôt à la retraite, il sollicita et obtint du roi, en 1825, le grade honorifique de lieutenant-général.

VERGNIAUD (Pierre-Victurnien), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, l'un des orateurs les plus remarquables qui aient illustré la tribune française, naquit à Limoges, le 31 mai 1753, d'un simple particulier de cette ville. Il commença ses études au collége de Limoges: Turgot, alors intendant de la province, remarqua Vergniaud, qui était alors en troisième: une fable que le jeune élève avait composée fit pressentir au célèbre administrateur quel serait un jour son talent. Turgot ne se contenta pas de l'encourager par des éloges, il lui procura une bourse au collége du Plessis, à Paris, où Vergniaud termina ses études avec distinction. Au sortir de ce collége, il alla faire son droit à Bordeaux. Ses cours achevés, il fut présenté à M. Dupaty, avocat-général au parlement, qui le prit pour son secrétaire, et l'engagea, lorsqu'il jugea le moment favorable, à produire son talent en public. Ce fut sous ses auspices que Vergniaud fut reçu avocat au parlement de Bordeaux, en 1781, et qu'il commença à y plaider. Ses plaidoiries lui avaient déjà fait à Bordeaux une grande réputation d'éloquence, lorsque les événements politiques de 1789 vinrent lui offrir un théâtre plus vaste pour le développement des facultés puissantes dont la nature l'avait doué. Vergniaud, comme tous les hommes supérieurs de son temps, s'était nourri des idées philosophiques qui accusaient d'absurdité et de tyrannie l'ancien système social. Il était plein de Montesquieu et de Mably, de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau: aussi embrassa-t-il avec enthousiasme l'espoir d'une régénération universelle, dès que les premiers symptômes s'en manifestèrent à l'ouverture des états-généraux. Après avoir exercé, sous l'assemblée constituante, les fonctions d'administrateur du département de la Gironde, il fut élu, en septembre 1791, député du même département à l'assemblée législative. C'est là qu'en peu de jours fut révélé à la France, et à toutes les nations attentives à nos débats, l'un de ces talents prodigieux qui n'apparaissent que rarement sur la scène du monde pour déployer toute la magnificence de l'art oratoire. Vergniaud prit la parole dès les commencements de la session (à la séance du 6 octobre), pour appuyer les propositions démocratiques de Grangeneuve et de Couthon sur le cérémonial à observer envers le roi, et faire maintenir la suppression des mots *sire* et *majesté*, comme entachés de féodalité: « Vous l'appellerez roi constitutionnel, dit-il; et certes, messieurs, je suis bien surpris que l'on craigne que le cœur du roi se trouve blessé de ce que vous lui donnerez un titre qui fera son bonheur!..... » Ce début fut couvert d'applaudissements; mais ce n'était là en quelque sorte qu'une affaire d'avant-postes: il fallait une discussion plus grave, un débat soutenu sur des questions vitales, pour donner la mesure et faire pressentir toute la portée du talent de ce grand orateur. L'occasion s'en présenta, le 25 du même mois, au sujet du décret proposé par Condorcet contre les émigrés. Vergniaud commença par examiner s'il était des circonstances dans lesquelles les droits naturels de l'homme pouvaient permettre à une nation de prendre une mesure quelconque relative aux émigrations, et si la nation française se trouvait dans ces circonstances. Ces deux questions résolues affirmativement dans une discussion souvent interrompue par les acclamations de l'assemblée, qui ne savait ce qu'elle devait admirer le plus de la force de la dialectique, ou de l'élégance et de la pompe du style, il en vint à poser une troisième question, celle des mesures qu'il convenait à la nation de prendre; et sur ce point, il partagea l'opinion de Brissot, qui distinguait, parmi les émigrants les princes français, les officiers déserteurs et les simples citoyens. Pour ces derniers, il voulait que leurs propriétés répondissent de leurs torts envers la patrie; et sur ce qu'on objectait que cette mesure était petite et peu digne de l'assemblée nationale, il s'écria: « Eh! qu'importe sa grandeur ou sa petitesse? c'est de sa justice qu'il s'agit: pour être assez grande et digne de l'assemblée, il suffit qu'elle soit juste. » A l'égard des officiers déserteurs, il se contenta de rappeler que leur sort était réglé par le Code pénal; puis arrivant à la partie la plus délicate de la discussion, celle qui concernait les princes frères du roi, il cita l'article 2 du chapitre II, section III, de la constitution, qui portait textuellement que dans le cas où le prince appelé à la régence serait sorti du royaume, et n'y rentrerait pas sur la réquisition du corps législatif, il serait censé avoir abdiqué son droit à la régence: « La loi est claire, dit-il; vous avez juré de la maintenir: je craindrais de vous outrager en vous observant que votre négligence même serait un parjure..... On parle de la douleur profonde dont sera pénétré le roi..... Brutus immola des enfants criminels à sa patrie..... Quel succès d'ailleurs le roi ne peut-il pas se flatter d'obtenir auprès des princes fugitifs par ses sollicitations fraternelles, pendant le délai que vous leur accorderez pour rentrer dans le royaume? S'il échoue dans ses efforts, si les princes se montrent mauvais frères et mauvais citoyens, leur conduite lui dévoilera le fond de leur cœur; et s'il a le chagrin de n'y pas trouver les sentiments d'amour ou d'obéissance qu'ils lui doivent, que, défenseur de la constitution et de la liberté, il s'adresse au cœur des Français, il y trouvera de quoi se dédommager de ses pertes! » Ce premier triomphe de Vergniaud lui valut quelques jours après les honneurs de la présidence, et il occupait encore le fauteuil lorsque le ministre de la justice, après avoir informé l'assemblée que le roi sanctionnait le décret concernant Louis-Stanislas Xavier son frère, et se refusait néanmoins à donner une semblable approbation à la loi contre les émigrés, avant de l'avoir soumise à un plus long examen, voulut expliquer les motifs de ce refus. « Oserais-je vous représenter, monsieur, lui dit Vergniaud d'un ton plein de dignité, que vous opinez dans la question? » — Osez, osez, monsieur le président, » s'écrièrent plusieurs membres, et la parole fut retirée au ministre. Cependant le refus du roi de sanctionner les mesures adoptées par l'assemblée au sujet de l'émigration, pouvant compromettre le salut de la France, et susciter de vives alarmes dans le parti patriote, Vergniaud proposa, le 27 décembre, un projet d'adresse à la nation. Il y montrait l'appareil de la guerre se déployant sur les frontières, des complots ourdis de toutes parts contre la liberté, les prêtres insermentés préparant dans le secret des consciences et jusques dans la publicité de la chaire un soulèvement contre la constitution, les anciens nobles, qu'il appelait d'audacieux satellites du despotisme, portant quinze siècles d'orgueil et de barbarie dans leurs âmes féodales, et demandant à toute la terre, à tous les trônes, de l'or et des soldats pour faire la contre-révolution; « *La contre-révolution!* s'écriait-il; c'est à dire la dîme,

Digitized by Google

» la féodalité ; la gabelle, des bastilles, des fers, des » bourreaux pour punir les sublimes élans de la liberté, » des armées étrangères dans l'intérieur de l'état, l'hor» rible banqueroute engloutissant avec les assignats les » fortunes particulières et les richesses nationales, les » fureurs du fanatisme, celles de la vengeance, les as» sassinats, le pillage, l'incendie, enfin le despotisme » et la mort se disputant dans des ruisseaux de sang et » sur des monceaux de cadavres l'empire de notre mal» heureuse patrie ! » Ce projet, souvent interrompu par de nombreuses et vives acclamations, ne fut pourtant pas accueilli par la majorité, lorsqu'on en vint à voter sur son adoption ; il fut jugé trop déclamatoire et trop hostile aux prérogatives constitutionnelles du roi, en ce qui concernait l'usage que ce prince venait de faire du *veto*. Vergniaud s'opposa quelque temps après à l'impression d'un discours de M. de Narbonne, dans lequel ce ministre affectait les sentiments du plus pur patriotisme : et cependant, s'il faut en croire un homme dont aucun ami de la liberté ne s'aviserait aujourd'hui de récuser le témoignage, M. de Narbonne a été l'un des meilleurs ministres qu'ait eus la France, et son *constitutionnalisme* devait être à l'abri du soupçon. Mais comment les suffrages et l'amitié du compagnon d'armes de Washington auraient-ils pu préserver alors le ministre de la guerre de la méfiance des républicains de la Gironde, quand le héros du 14 juillet était lui-même sur le point d'être attaqué et dénoncé par eux ? En effet, Vergniaud ne se borna pas à demander la mise en accusation des contre-révolutionnaires, tels que le ministre de la marine, le fameux Bertrand de Molleville et le ministre des affaires étrangères ; après avoir signalé l'existence d'un comité autrichien et provoqué les vengeances nationales contre les conseillers pervers qui trompaient Louis XVI, il ne craignit pas de monter un jour à la tribune pour y blâmer amèrement la conduite de l'illustre général dont les constitutionnels avaient fait jusque-là leur idole. C'était aux approches du 20 juin (le 18), Lafayette avait écrit à l'assemblée une lettre au moins sévère en faveur du monarque, et le côté droit en réclamait l'impression et l'envoi aux départements. Vergniaud s'opposa fortement à cette proposition ; il fit remarquer que c'en serait fait de la liberté si l'on admettait qu'un général d'armée pût donner des avis et faire des représentations aux dépositaires de la souveraineté nationale. Deux jours après, au moment où le palais des Tuileries était envahi par la populace, il fit décréter que soixante commissaires se rendraient auprès du roi pour le protéger contre les insultes de la multitude, et qu'ils y resteraient jusqu'à ce que tout danger fût passé. Dumolard, tout en appuyant cette motion, ayant provoqué implicitement une nouvelle publication de la loi martiale, en demandant que le département et la municipalité de Paris rendissent compte à la séance du soir des mesures qu'ils auraient prises pour dissiper les rassemblements contraires aux lois, Vergniaud s'élança vivement à la tribune pour repousser cette cruelle invocation, qui ne tendait à rien moins qu'à faire renouveler la scène sanglante du Champ-de-Mars, et il s'écria, au milieu des murmures d'une portion de l'assemblée et des applaudissements prolongés des tribunes : « Si vous preniez ce parti, qui n'est pas dans vos » cœurs, l'assemblée, j'ose le dire, aurait à s'imputer » à elle-même ce malheur extrême, et ce serait dans » son histoire une tache ineffaçable ! » Choisi lui-même pour faire partie de la députation envoyée auprès du roi Louis XVI, il remplit la mission protectrice dont on l'avait chargé avec autant de générosité que de courage ; bravant les outrages et les dangers pour ramener le peuple à la modération et à la paix, haranguant incessamment les groupes où se manifestaient les intentions les plus hostiles au monarque, où s'annonçaient les dispositions les plus séditieuses. Vergniaud était persuadé néanmoins que l'irritation populaire ne provenait que des perfidies et des machinations de la cour. Aussi, après avoir fait son devoir de bon citoyen, en s'efforçant de rétablir la tranquillité publique, se mit-il en mesure d'accomplir, comme député, la tâche pénible que lui imposaient les circonstances envers un gouvernement qui appelait sourdement la destruction sur l'édifice constitutionnel remis à sa garde. La discussion s'étant ouverte le 3 juillet sur le rapport de Jean Debry, relativement à la situation de la France, l'éloquent orateur de la Gironde parut le premier à la tribune : préparant habilement les esprits à aborder sans timidité et sans effroi une question délicate, qui renfermait une révolution tout entière, il rappelle que c'était *au nom du roi* que les princes français tentaient de soulever contre la nation toutes les cours de l'Europe ; que c'était pour *venger la dignité du roi* que s'était conclu le traité de Pilnitz ; que c'était pour *défendre le roi* que les émigrés s'apprêtaient à déchirer le sein de leur patrie, et que d'autres preux abandonnaient leur poste en présence de l'ennemi, trahissaient leurs serments, volaient les caisses, travaillaient à corrompre les soldats, et plaçaient ainsi leur gloire dans la lâcheté, le parjure, la subornation, le vol et les assassinats. Rapprochant ensuite, sous une forme hypothétique, la conduite du chef de l'état du texte de la constitution, portant que le roi serait censé avoir abdiqué la royauté s'il ne s'opposait pas par un acte formel aux entreprises armées dirigées contre la nation, il laissa comprendre que le temps était venu d'appliquer cette disposition ; car il ne fallait pas, selon lui, juger un monarque sur ses actes officiels, mais sur l'effet de ses démarches occultes, sur l'esprit et le résultat de l'ensemble de son administration ; et après avoir énuméré tous les faits qui auraient pu mener directement à la ruine de la constitution, sans que le gouvernement fût sorti néanmoins des limites constitutionnelles, il faisait dire au roi : « Il est vrai que la contre-révolution se fait, et » que je vous punirai bientôt d'avoir eu l'insolence de » vouloir être libres ; mais j'ai fait tout ce que la consti» tution me prescrit ; il n'est émané de moi aucun acte » que la constitution condamne ; il n'est donc pas per» mis de douter de ma fidélité pour elle, de mon zèle » pour sa défense. » C'est à ce langage adroitement placé par supposition dans la bouche d'un prince qui aurait agi précisément comme l'opinion générale accusait Louis XVI d'avoir fait ; c'est à ce langage que Vergniaud opposa cette réponse foudroyante, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un extrait : « O roi, qui sans doute avez cru, avec le tyran Lysan» dre, que la vérité ne valait pas mieux que le men» songe, et qu'il fallait amuser les hommes par des » serments comme on amuse les enfants avec des osse» lets ; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour con» server la puissance qui vous servirait à les braver ; la » constitution que pour qu'elle ne vous précipitât pas » du trône où vous aviez besoin de rester pour la dé» truire ; pensez-vous nous donner le change sur la » cause de nos malheurs, par l'artifice de vos excuses et » l'audace de vos sophismes ?.. .. Vous ne vous êtes » point opposé par un acte formel aux victoires qui se » remportaient en votre nom sur la liberté ; mais vous » ne recueillerez point le fruit de ces indignes triom» phes ! Vous n'êtes plus rien pour cette constitution » que vous avez si indignement violée, pour ce peuple » que vous avez si indignement trahi ! » Cependant comme, dans cette violente apostrophe, Vergniaud n'avait fait que suivre et continuer l'hypothèse dans laquelle il s'était d'abord renfermé par ménagement pour certaines opinions ou par précaution oratoire, il ne put pas en tirer une conclusion directe contre Louis XVI, et il fut ainsi obligé de se borner à demander que la patrie fût déclarée en danger et les ministres responsables des troubles intérieurs, et de toute invasion du territoire. Son discours obtint du reste un succès prodigieux, puisque les membres du côté droit furent eux-mêmes entraînés plus d'une fois à applaudir la manifestation d'une opinion qu'ils étaient d'ailleurs plus disposés à combattre qu'à adopter, et l'envoi de cette magnifique harangue aux départements et à l'armée fut décrété d'une voix unanime. Cambon seul se leva pour déclarer que sa satisfaction n'était pas complète, attendu que l'orateur n'avait admis qu'hypothétiquement ce qu'il regardait, lui, comme l'exacte vérité ; et il demanda qu'une dénonciation aussi solennelle et aussi importante, portée devant un grand peuple contre le chef de son gouvernement, fût dépouillée de la forme incertaine et dubitative dont on l'avait revêtue

Digitized by Google

à tort, puisqu'elle ne contenait que des faits trop réels et trop positifs. Cette motion n'eut pas de suite, mais les événements justifièrent de plus en plus son auteur; et les menées contre-révolutionnaires de la cour, devenant chaque jour plus évidentes, finirent par provoquer la chûte du trône constitutionnel, et les malheurs du 10 août. Dans cette journée, Vergniaud occupait le fauteuil lorsque le roi se réfugia dans l'assemblée, en disant qu'il y venait pour éviter un grand crime, qu'il se croirait toujours en sûreté avec sa famille au milieu des représentants de la nation, qu'il y passerait la journée. « L'assemblée nationale, répondit le président, connaît tous ses devoirs; elle regarde comme un des plus chers le maintien de toutes les autorités constituées. Elle demeurera ferme à son poste, ou, s'il le faut, nous saurons tous y mourir. » Quelques heures après, la victoire décidée en faveur du peuple, Vergniaud parut à la tribune, comme organe de la commission extraordinaire, et annonça qu'il venait présenter sans réflexions une mesure bien rigoureuse; qu'il s'en rapportait à la douleur dont ses collègues étaient pénétrés, pour juger combien il importait au salut de la patrie qu'elle fut adoptée. L'assemblée décréta en effet sur-le-champ les diverses propositions de l'orateur, et la suspension du roi fut prononcée, ainsi que la convocation d'une convention nationale. Mais tandis que le parti patriote était ainsi poussé à la démocratie par les dangers de la monarchie constitutionnelle, ces dangers allaient toujours croissant; le roi de Prusse entrait en Champagne, et l'exaspération publique était au comble. Le 2 septembre, Vergniaud, vivement ému à l'aspect des malheurs qui menaçaient la France, entendant déjà les cris de vengeance et de joie des ennemis de la révolution, s'efforça de ranimer l'espoir, le courage et la ferveur patriotique des amis de la liberté, que la nouvelle de la prise de Longwi et de Verdun avait jetés dans la consternation. Le tocsin sonnait, et l'on ignorait encore que ce signal d'alarme provoquât à la fois et à la défense de la patrie et au massacre des prisonniers. « C'est aujourd'hui, s'écria Vergniaud, que Paris doit vraiment se montrer dans toute sa grandeur! je reconnais son courage à la démarche qu'il vient de faire, et c'est maintenant qu'on peut dire que la patrie est sauvée.... Mais au milieu de ces espérances flatteuses, il est une réflexion qu'il ne faut pas dissimuler. Nos ennemis ont un grand moyen, c'est celui des terreurs paniques; car, vous le savez, il est des hommes pétris d'un limon si fangeux qu'ils se décomposent à l'idée du danger... Que Paris résiste à ces terreurs, et la victoire couronnera nos efforts. Hommes du 14 juillet et du 10 août, c'est vous que j'invoque..... Cependant pourquoi les retranchements du camp qui est sous les remparts de cette cité ne sont-ils pas plus avancés? où sont les bêches, les pioches et tous les instruments qui ont élevé l'autel de la fédération et nivelé le Champ de Mars? Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes, sans doute vous n'en aurez pas moins pour les combats. Vous avez chanté, célébré la liberté, il faut la défendre.... Il n'est plus temps de discourir, il faut piocher la fosse de nos ennemis, ou chaque pas qu'ils font en avant pioche la nôtre. » Cet appel au camp, expression énergique du patriotisme ardent et pur de l'orateur, produisit un grand effet au dedans et au dehors de l'assemblée; mais tandis que l'éloquence et la vertu servaient si noblement la cause de la France, d'autres appelaient le crime à leur aide et ne craignaient pas de profaner le nom sacré de la liberté en l'invoquant pour protéger l'assassinat et l'extermination des aristocrates dans les prisons. Dès ce jour Vergniaud, ne consultant que la générosité de son âme, quoiqu'il pressentît aussi le parti que tireraient un jour les contre-révolutionnaires de cette effroyable boucherie, et refusant surtout de s'arrêter aux résultats prochains que quelques hommes en attendaient pour le salut du pays, chercha l'occasion de se séparer avec éclat des approbateurs muets de ces scènes de carnage: et l'esprit de rivalité qui s'était laissé apercevoir jusque-là entre les *Girondins*, maîtres de l'assemblée nationale, et les meneurs de la populace parisienne, se changea en esprit de haine et d'hostilité. A la séance du 16 septembre, Vergniaud, pour signaler ces derniers au mépris et à la réprobation des gens de bien, commença par déclarer que l'espèce de terreur qui régnait dans la capitale était due aux proscriptions passées, au bruit des proscriptions futures, aux délations infâmes, aux arrestations arbitraires, aux violations de la propriété, des lois de l'utilité; puis il témoigna son affliction de ce que les bons citoyens se cachaient, pour laisser triompher sans résistance des hommes à la fois hypocrites et féroces, toujours prêts à se montrer dans les calamités publiques comme ces insectes malfaisants que la terre ne produit que dans les orages; des hommes qui aristocratisaient la vertu même pour acquérir le droit de la fouler aux pieds, et qui démocratisaient le crime pour pouvoir s'en rassasier sans avoir à redouter le glaive de la justice. Cependant l'indignation que lui causaient les excès de l'anarchie ne lui faisait pas perdre de vue les menaces du royalisme et de l'étranger: loin de là, le but principal de son discours fut encore de réchauffer le patriotisme, de conjurer la discorde, et de faire courir aux armes l'immense population de Paris: « Au camp, citoyens, au camp! s'écriait-il en terminant: oublions tout, excepté la patrie! au camp, citoyens, au camp! » Ce second appel aux habitants de la capitale électrisa l'assemblée législative, qui décréta aussitôt que Vergniaud rédigerait son éloquente improvisation en forme d'*adresse* aux citoyens de Paris, ce qui fut exécuté le lendemain. Mais l'adresse une fois adoptée, l'orateur revint à son accusation contre les apôtres de la démagogie, et demanda que la municipalité insurrectionnelle du 10 août répondît tout entière des forfaits qu'elle avait fait ou laissé commettre. « La calomnie veut étouffer ma voix, dit-il, mais elle peut encore se faire entendre ici; et je vous en atteste, jusqu'au coup qui me frappera de mort, elle tonnera de tout ce qu'elle a de force contre les crimes et les scélérats! » Vergniaud rappelle ensuite le mot de Guillaume-Tell, *périssent mon nom et ma mémoire, et que la Suisse soit libre*: mots que Danton venait de s'appliquer à propos des massacres du 2 septembre. « Et nous aussi, s'écria-t-il, nous dirons: périssent l'assemblée nationale et sa mémoire, pourvu que la France soit libre! » Aussitôt, d'un mouvement unanime et spontané, tous les membres de l'assemblée se levèrent en répétant avec enthousiasme: « Oui, oui, périssons tous, et que la liberté reste! » Et Vergniaud de continuer: « Périssent l'assemblée nationale et sa mémoire, si à ce prix elle épargne un crime qui imprimerait une tache au nom français! périssent l'assemblée nationale et sa mémoire, et que la patrie soit sauvée!... Je demande que les membres de la commune répondent sur leur tête, de la sûreté de tous les prisonniers. » Cette proposition, adoptée avec enthousiasme, marqua honorablement la clôture de l'assemblée législative. Mais toute louable, toute généreuse que fût l'intention de Vergniaud, sa motion, convertie en décret, ne servit qu'à aigrir de plus en plus l'un contre l'autre les deux partis qui venaient de se former parmi les vainqueurs du 10 août, que nous pourrons désigner désormais sous le nom de républicains. Ceux d'entre les patriotes qui avaient participé ou applaudi à des actes de férocité dans lesquels ils n'avaient vu qu'un moyen de terreur et de salut pour la France, ne pouvaient guère en effet que s'irriter violemment d'être incessamment dénoncés à la tribune nationale, comme de vils bourreaux ou les complices de lâches assassins, par les plus illustres défenseurs de cette liberté à laquelle ils avaient offert cet épouvantable sacrifice: et les Girondins, de leur côté, ayant une fois arboré le drapeau sans tache de l'humanité contre l'étendard sanglant de la révolution, furent conduits, indépendamment de tout sentiment d'antipathie et de jalousie personnelles, à éprouver une répugnance toujours croissante pour le terrible système des Jacobins, à mesure que les circonstances semblèrent en provoquer le développement. Dès les premières séances de la convention, Vergniaud voulut manifester l'horreur que lui inspirait l'homme-type des politiques sanguinaires, Marat, rédacteur de l'*Ami du peuple*, devenu membre de la représentation nationale. « S'il est un malheur pour un député du peuple,

» dit-il, et sensible pour mon cœur, c'est celui de » remplacer à cette tribune un homme chargé de dé» crets de prise de corps qu'il n'a pas purgés. » — « Je » m'en fais gloire, » s'écria Marat et Chabot, appuyé par Tallien, d'interpeller vivement l'orateur. Mais celui-ci, sans se laisser émouvoir par ces violentes interruptions, continua son discours, et présenta Marat comme *un homme tout dégoûtant de calomnies, de fiel et de sang.* Cette attaque généreuse, suivie de la lecture d'une lettre circulaire de la municipalité de Paris, signée par Marat, ne produisit pourtant pas l'effet que Vergniaud s'en était promis; et pour ramener l'assemblée à l'indignation qu'elle avait d'abord manifestée contre l'*Ami du peuple* avant de l'avoir entendu, il fallut que Boileau montât à la tribune pour y lire le n° du journal de Marat qui avait paru le jour même, et qui contenait une provocation à la révolte contre la convention. Quelle que fût du reste la juste répugnance que le style et les opinions de l'*Ami du peuple* dussent inspirer à des républicains de mœurs douces et de manières élégantes tels que les *Girondins*, on peut dire avec raison que Vergniaud et ses amis se pressèrent trop de manifester, et exprimèrent avec une aigreur qui nuisit à la bonté de leur cause, un sentiment tout-à-fait noble dans son principe, mais qui, dans les circonstances où se trouvait la République, pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences en semant la discorde et la haine parmi les patriotes. C'est en effet ce qui arriva: et le procès du roi devint bientôt une occasion solennelle de rendre cette rupture plus éclatante. Le 31 décembre 1792, Vergniaud, après avoir répondu à Robespierre sur la question de l'appel au peuple, et soutenu que le jugement de Louis XVI devait être soumis à la ratification expresse ou tacite des assemblées primaires, s'appliqua plus spécialement à repousser les accusations dont son parti était l'objet de la part des Jacobins, et à rappeler pour les flétrir, les excès dont ceux-ci avaient souillé la cause de la liberté. « On nous accuse, dit-il; ah! si » nous avions l'insolent orgueil ou l'hypocrite ambition » de nos accusateurs; si comme eux nous aimions à » nous targuer du peu de bien que nous avons fait, » nous dirions avec quel courage nous avons constam» ment lutté contre la tyrannie des rois, et contre la » tyrannie plus dangereuse encore des brigands qui, » dans le mois de septembre, voulurent fonder leur » puissance sur les débris de la puissance royale.... » nous dirions surtout que le 10 août nous n'avons quitté » le fauteuil que pour venir à cette tribune proposer » le décret de suspension de Louis, tandis que tous ces » vaillants Brutus, si prêts à égorger les tyrans désar» més, ensevelissaient leurs frayeurs dans un souter» rain, et y attendaient l'issue du combat que la liberté » livrait au despotisme. » Cependant l'appel au peuple ayant été rejeté, Vergniaud, rappelé à se prononcer sur la peine, quitta le fauteuil qu'il occupait ce jour-là, et vota en ces termes: « Dans mon opinion, les prin» cipes et les considérations politiques d'un intérêt ma» jeur faisaient un devoir à la convention de recourir » à la volonté nationale, exprimée dans les assemblées » primaires. La convention en a décidé autrement; » j'obéis, ma conscience est acquittée. Il s'agit main» tenant de la peine à infliger à Louis; j'ai déclaré » hier que je le reconnaissais coupable de conspi» ration contre la liberté et la sûreté nationale, » il ne m'est pas permis aujourd'hui d'hésiter » sur la peine; la loi parle; c'est la mort. Mais en pro» nonçant ce mot terrible, inquiet sur le sort de ma » patrie, sur les dangers qui menacent même la liberté, » sur tout le sang qui peut être versé, j'exprime le même » vœu que Mailhe, et je demande qu'il soit soumis à une » délibération de l'assemblée. » Cependant, cette proposition ayant été écartée, Vergniaud opina contre le sursis. Ce vote ne le réconcilia pas néanmoins avec les démagogues de la montagne, dont il avait personnellement blessé les chefs en diverses occasions, et qui lui reprochèrent cette fois comme un crime son opinion en faveur de l'appel au peuple; d'un autre côté, Gasparin, l'un des confidents de Robespierre, venait de dénoncer, à la séance du 3 janvier 1793, le mémoire que Vergniaud, Guadet et Gensonné, peu de jours avant le 10 août, avaient fait remettre au roi, pour l'engager à conjurer, par un retour sincère à la constitution, la catastrophe qui le menaçait et les calamités publiques qui devaient en être la suite. C'était d'un peintre même du roi (de Bose) que le dénonciateur disait tenir le fait. Bose fut mandé à la barre et entendu; il déclara que, vers la fin de juillet 1792, il résolut, de concert avec Thierry, valet de chambre de Louis XVI, de s'adresser aux membres les plus influents de l'assemblée législative pour les engager à faire auprès du roi une démarche qui pût éloigner les orages dont l'imminence ne pouvait échapper aux hommes les moins clairvoyants. Il vit à cet effet Vergniaud, Guadet et Gensonné; et celui-ci lui remit, quelques jours après, une lettre ou mémoire, dans lequel on conseillait au monarque, pour maintenir la tranquillité publique et rétablir l'harmonie entre les pouvoirs, 1° de faire éloigner des frontières les armées ennemies; 2° de sanctionner les décrets qu'il avait frappés de son *veto* pour laisser sans répression les tentatives contre-révolutionnaires; 3° de rappeler les ministres patriotes; 4° de faire à la nation tels autres sacrifices que les circonstances pouvaient réclamer. Ces avis, transmis au roi par Thierry, furent mal accueillis; et ce prince fit répondre par son valet de chambre, qu'on ne devait la déclaration de guerre qu'aux ministres soi-disant patriotes; qu'il avait tout mis en œuvre pour engager les armées ennemies à se retirer, et qu'enfin, depuis qu'il avait accepté la constitution, il avait scrupuleusement rempli ses serments. Bose ajouta qu'il n'avait pas conservé une copie du mémoire de Vergniaud et de ses amis, et qu'on n'avait pas non plus retrouvé l'original parmi les papiers de la cour. Cette déclaration suffit bien pour convaincre la majorité de la convention que les membres inculpés avaient agi sous l'influence d'un sentiment louable dans leurs tentatives auprès du roi: mais les adversaires de la *Gironde* n'en persistèrent pas moins à présenter cette démarche comme une ouverture de négociation liberticide. Thuriot entre autres, manifesta son étonnement que Vergniaud et ses deux collègues se fussent permis de prendre le caractère de médiateurs entre le peuple et le roi, et il les blâma sévèrement de s'être exposés à devenir transfuges. « Je le demande, s'écria-t-il, si les proposi» tions ou les articles de leur mémoire eussent été ac» ceptés par le ci-devant roi, si la question de la dé» chéance se fût ensuite présentée, on aurait donc vu » monter à la tribune ceux qui d'avance avaient transigé » avec le roi!.... On m'entend!.... » Ces insinuations, appuyées sur un fait devenu incontestable, l'existence d'un mémoire adressé secrètement à Louis XVI par des orateurs jusque-là éminemment populaires; ces insinuations, disons-nous, dirigées contre des hommes qui s'étaient rendus odieux à la multitude et aux Jacobins, parce qu'ils en avaient flétri les excès sans ménagement, firent sur les esprits une impression fâcheuse et ne contribuèrent pas peu au discrédit du parti girondin. La commune de Paris s'empressa de mettre cette circonstance à profit pour perdre ses accusateurs, et quand elle les crut suffisamment déchus parmi la masse des républicains, elle laissa organiser un complot qui devait les débarrasser, par une nouvelle série de crimes, des orateurs dont le talent et le caractère lui semblaient d'insurmontables obstacles à l'exécution de ses anarchiques desseins. Cette conspiration ayant été dénoncée à la tribune, le 13 mars 1793, Vergniaud voulut ajouter ses propres renseignements aux révélations déjà faites; mais comme il était porté sur la liste des représentants désignés au poignard, il eut l'air de plaider sa cause; et l'assemblée, qui s'était d'abord prononcée, presque tout entière, avec indignation contre les auteurs du complot, n'accorda plus qu'une faveur chancelante et douteuse au député qu'elle considérait d'ailleurs comme son plus bel ornement, sous le rapport oratoire. Marat comprit cette disposition des esprits, qui l'enhardit à interrompre Vergniaud, sous prétexte qu'il ne voulait que faire perdre du temps à la convention; mais Vergniaud ne céda point à ces interruptions, qui l'aidèrent au contraire à triompher de sa paresse habituelle, en l'aiguillonnant vivement, et qui lui fournirent l'occasion de se faire admirer encore par l'une des plus brillantes improvisations qui soient sorties de sa bouche

Digitized by Google

éloquente. Après avoir établi que la conjuration découverte était l'œuvre de la faction démagogique, qu'il présenta elle-même comme stipendiée par l'étranger, il montre comment de crimes en amnisties, et d'amnisties en crimes, un grand nombre de citoyens en étaient venus au point de confondre les insurrections séditieuses avec la grande insurrection de la liberté, et de regarder les proscriptions des brigands comme les expressions d'âmes énergiques, et le brigandage même comme des mesures de sûreté générale. Signalant ensuite comme un grand pas de fait pour les ennemis de la république d'avoir ainsi perverti la raison et anéanti les idées de morale, il fit voir qu'il ne manquait plus à leur triomphe que de dépopulariser par la calomnie ou de faire assassiner les fidèles défenseurs du peuple, ceux qui, dès les premiers jours de la révolution, s'étaient consacrés à ses succès, non par spéculation et pour acquérir des hôtels et des carrosses en déclamant avec hypocrisie contre les richesses, mais pour avoir la gloire de coopérer au bonheur de la patrie. « Peuple infortuné! s'écria-t-il, seras-tu plus longtemps « la dupe des hypocrites, qui aiment mieux obtenir les « applaudissements que les mériter, et surprendre ta « faveur en flattant tes passions que de te rendre un seul « service. Méconnaîtras-tu toujours le caractère du « citoyen qui, dans un état libre, ne pouvant tenir sa « gloire que de toi, ose cependant te contrarier lors- « qu'on t'égare, et braver jusqu'à ta colère pour assurer « ton bonheur! » Interrompu ici par de vifs applaudissements, Vergniaud fut obligé de suspendre son discours pendant quelques instants. Il reprit ensuite son allocution véhémente, en accusant les anarchistes de n'être que des contre-révolutionnaires déguisés qui trompaient le peuple au nom de l'égalité. « Un tyran de l'antiquité, « dit-il, avait un lit de fer sur lequel il faisait étendre « ses victimes, mutilant celles qui étaient plus grandes « que ce lit, disloquant douloureusement celles qui « l'étaient moins, pour leur faire atteindre le niveau. Ce « tyran aimait l'égalité, et voilà celle des scélérats qui « te déchirent par leurs fureurs.... » S'adressant ensuite directement à ses collègues, il les engagea à profiter des leçons de l'expérience, à ne pas oublier que les républicains pouvaient bien bouleverser les empires par des victoires, mais qu'ils ne feraient des révolutions parmi les peuples que par le spectacle de leur propre bonheur. « Nous voulons renverser les trônes, dit-il, prou- « vons que nous savons être heureux avec une républi- « que. » Ces derniers mots ayant excité quelques murmures : « Êtes-vous fâchés, dit-il aux interrupteurs, « que je ne me permette pas de personnalités? Si nos « principes se propagent avec tant de lenteur chez les « nations étrangères, c'est que leur éclat est obscurci « par des sophismes anarchiques, des mouvements tu- « multueux, et surtout par un crêpe ensanglanté.... « Lorsque les peuples se prosternèrent pour la première « fois devant le soleil, pour l'appeler père de la nature, « pensez-vous qu'il fût voilé par les nuages destructeurs « qui portent les tempêtes? Non, sans doute : brillant « de gloire, il s'avançait alors dans l'immensité de l'es- « pace, et répandait sur l'univers la fécondité et la lu- « mière. » Vergniaud termine en demandant, 1° que le conseil exécutif fût tenu de rendre compte des renseignements qu'il pouvait avoir sur le comité révolutionnaire et sur les événements des 9, 10 et 11 de ce mois; 2° qu'il fût tenu de faire mettre en état d'arrestation les membres de ce comité d'insurrection; 3° que les sections de Paris et le club des Cordeliers fussent tenus de donner communication de leurs registres; 4° qu'il fût fait une adresse au peuple pour l'éclairer sur les manœuvres des contre-révolutionnaires; 5° que le ministre de la justice fût tenu de rendre compte, dans les trois jours, de la procédure qui, suivant un décret de la veille, devait être instruite contre les auteurs de la conspiration. Au milieu des acclamations qui accueillirent l'orateur en descendant de la tribune, une foule de membres du côté droit s'empressèrent de demander l'impression de son discours. Marat combattit encore cette proposition, reproche aux Girondins de ne pas vouloir sauver la patrie, les désigne ironiquement sous le nom d'*hommes d'état*, et déclara qu'il n'en voulait qu'à leurs meneurs, à ceux surtout qui s'étaient efforcés, selon lui, d'allumer la guerre civile en votant pour l'appel au peuple. La convention ayant décrété à-la-fois l'impression de cette réplique et celle du discours qui l'avait provoquée, Vergniaud, blessé d'une faveur qu'on lui faisait partager avec un homme qui ne lui inspirait que du mépris et de l'horreur, fit observer qu'il lui serait impossible de donner une copie littérale de son improvisation, et il s'opposa en conséquence à ce qu'elle fût imprimée. L'assemblée se rendit à cette observation et rapporta son décret, même dans les dispositions relatives à la réponse de Marat. Quant aux propositions de Vergniaud, elles furent presque toutes adoptées, et ne produisirent néanmoins aucun résultat, ou plutôt ne servirent qu'à exciter davantage les sections et les clubs contre l'illustre orateur et ses amis. Telles furent en effet les dispositions hostiles de la capitale à leur égard, que Robespierre crut pouvoir les signaler formellement, un mois après, comme complices de Dumouriez. La Montagne et les tribunes publiques applaudirent vivement à cette dénonciation : le côté droit, surpris et indigné, garde le silence. Vergniaud parut alors pour réfuter son accusateur. « J'oserai répondre à monsieur « Robespierre, dit-il. » A ces mots les murmures les plus violents éclatent et l'interrompent. Il reprend plusieurs fois sa phrase, et les mêmes clameurs se renouvellent et l'empêchent de poursuivre. « Je demande, s'écrie- « t-il d'une voix ferme, je demande acte à la convention « de ce que les hommes qui ont accueilli avec une si « avide complaisance la calomnie, s'opposent à ce que « je confonde l'imposteur qui a distillé le poison. » Le bruit se prolongea pendant quelques instants encore; mais le calme, la vigueur et la dignité de l'orateur finirent par réduire ses adversaires à l'entendre et à l'admirer même alors qu'il venait acquérir de nouveaux droits à leur haine. « J'oserai, reprit-il, j'oserai ré- « pondre à monsieur Robespierre, qui par un roman « perfide, artificieusement écrit dans le silence du ca- « binet, et par de froides ironies, vient provoquer de « nouvelles discordes dans le sein de la convention; « j'oserai lui répondre sans méditation; je n'ai pas, « comme lui, besoin d'art : il suffit de mon âme. Je « parlerai non pour moi; c'est le cœur navré de la plus « profonde douleur que, lorsque la patrie réclame tous « les instants de notre existence politique, je vois la « convention réduite, par des dénonciations où l'absur- « dité seule peut égaler la scélératesse, à la nécessité « de s'occuper de misérables intérêts individuels; je « parlerai pour la patrie, au sort de laquelle, sur les « bords de l'abîme où on l'a conduite, les destinées « d'un représentant qui peut et qui veut la servir, ne « sont pas tout-à-fait étrangères. Je parlerai non pour « moi; je sais que dans les révolutions, la lie des na- « tions s'agite, et, s'élevant sur la surface politique, « paraît quelque temps dominer les hommes de bien. « Dans mon intérêt personnel, j'aurais attendu patiem- « ment que ce règne passager s'évanouît; mais puis- « qu'on brise le ressort qui comprimait mon âme indi- « gnée, je parlerai pour éclairer la France qu'on égare. « Ma voix, qui, de cette tribune, a porté plus d'une « fois la terreur dans ce palais d'où elle a concouru à « précipiter le tyran, la portera aussi dans l'âme des « scélérats qui voudraient substituer leur tyrannie à « celle de la royauté. » Après ce magnifique exorde, que nous reproduisons en entier parce que l'orateur y laisse l'empreinte non-seulement de la sublimité de son talent, mais aussi de la grandeur de son caractère, Vergniaud se mit à *examiner*, l'une après l'autre, les diverses allégations de Robespierre, et il les réfuta toutes avec une force de logique, une élégance de style, et surtout une chaleur de conviction qui auraient confondu ses accusateurs si les circonstances difficiles où se trouvait la république et les préventions dont la *Gironde* était l'objet, n'eussent fait passer, depuis quelque temps, la faveur de l'opinion démocratique du côté des hommes qui avaient résolu de sauver la révolution *quand même*. Car, il faut bien l'avouer, quelque admiration que l'on professe pour cette immortelle députation de Bordeaux, où se montra si souvent l'heureuse et trop rare alliance de l'éloquence et des vertus civiques, leur modération si louable d'ailleurs, pouvait se présenter comme intempestive en 1793, et les patriotes qui admettaient le

nécessité passagère du système de la terreur, purent voir un obstacle que le salut public leur commandait de briser, dans les protestations énergiques du côté droit contre la violation des règles ordinaires de la justice et des lois saintes de l'humanité. Aussi le discours de Vergniaud, quoique applaudi par la majorité de la convention, ne fit-il qu'accroître encore l'irritation du dehors contre l'orateur et les autres chefs de la *Gironde*. Ceux-ci, de leur côté, se laissaient dominer de plus en plus par la haine qu'ils avaient vouée aux Jacobins dès les derniers jours de l'assemblée législative; et cette haine les porta jusqu'à demander un décret d'arrestation contre Marat, malgré son caractère de représentant du peuple. Cette imprudente démarche leur réussit trop bien; ils entraînèrent la convention à répudier son inviolabilité, et ouvrirent ainsi l'abîme dans lequel ils devaient être eux-mêmes précipités après. L'arrestation de l'*Ami du peuple* souleva d'ailleurs la masse des sans-culottes parisiens. Dès que la nouvelle en fut répandue dans la ville, les sections se réunirent, et nommèrent des commissaires pour rédiger une pétition en faveur du député mis en état d'accusation. Le 15 avril, cette pétition fut présentée à la convention, au nom de trente-cinq sections et de la commune. On y demandait l'expulsion des représentants qui s'étaient prononcés le plus vivement contre Marat, et Vergniaud n'y était pas oublié. L'assemblée parut disposée à improuver cette adresse et à la repousser même avec indignation. Mais elle laissa pendant quelques jours cette délibération en suspens, et, dans l'intervalle, Vergniaud, quoique placé en tête de la liste d'exclusion, fit décréter, sur sa propre rédaction, le premier article de la déclaration des droits qui devait former une espèce de frontispice ou d'introduction à la constitution. Il mit fin, en cette circonstance, à une discussion oiseuse sur la distinction des droits naturels et des droits sociaux, en proposant de décréter simplement que les droits de l'homme en société étaient l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété, la garantie sociale et la résistance à l'oppression. Le lendemain (18 avril) une nouvelle adresse contre le côté gauche ramena la discussion sur celle des sections parisiennes; et, dans la séance du 20, on statua, sur la motion de Vergniaud, 1° que les registres des délibérations de la commune seraient apportés sur-le-champ à la convention; 2° que l'assemblée nationale improuvait la pétition et déclarait qu'elle n'avait aucun reproche à faire aux députés inculpés. Le 8 mai suivant, cet orateur prit encore une fois la parole sur l'acte constitutionnel, et après avoir établi qu'il fallait distinguer, dans les travaux d'organisation politique, le mécanisme gouvernemental des institutions morales, il ne craignit pas de déclarer à la convention que de tous les projets qui lui étaient soumis, celui de Saint-Just était le seul qui s'occupât de ces institutions et qui ne prît pas les hommes pour des automates susceptibles d'être gouvernés par les lois de la mécanique. Déjà Vergniaud avait fait connaître sa pensée sur ce point, dans un discours remarquable qu'il prononça au milieu de ses amis réunis en club chez Roland. Il y avait réfuté, avec une grande supériorité de vues, l'opinion de Brissot sur le gouvernement des États-Unis, en montrant comment cette société *modèle* ne reposait que sur l'équilibre des intérêts matériels et manquait essentiellement de ce qui fait la force, la vie et la durée des états, une religion politique, des affections communes, des idées et des sentiments généreux capables de triompher des tentations de l'égoïsme, et de faire converger les efforts individuels vers le but social. Vergniaud ne s'en était pas tenu à cette judicieuse critique de la constitution américaine, il avait embrassé une thèse plus large, et proclamé hardiment que ce n'est jamais par de froids calculs que les sociétés se constituent. « La divinité des » grandes créations sociales, avait-il dit, ce n'est ni la » doctrine du savant, ni l'expérience du légiste; c'est » plutôt la nymphe du poëte, la fée inspiratrice des » bienfaiteurs de l'humanité. La sagesse de Numa au» rait été frappée de stérilité, sans l'assistance d'Egérie. » Ces pensées profondes suffiraient pour faire distinguer Vergniaud de la foule des métaphysiciens révolutionnaires, lors même qu'il ne se serait pas élevé de beaucoup au-dessus d'eux par la magnificence et la fécondité de son talent oratoire. Il reparut dans la séance du 31 mai, à cette tribune nationale qu'il avait tant illustrée, et sa voix commanda encore l'enthousiasme à la majorité d'une assemblée qui allait le proscrire. Il fit adopter en effet par acclamation que tous les représentants jureraient de sauver la chose publique ou de mourir à leur poste plutôt que de trahir les droits du peuple. Le lendemain, 1er juin, il repoussa énergiquement un projet de proclamation dans lequel Barère faisait le récit des événements de la veille avec trop de ménagement pour les anarchistes des sections et de la commune. Le 2, il reçut le prix de sa courageuse résistance à la faction aristocratique, et fut décrété d'arrestation. Il refusa d'imiter ceux de ses amis qui se dérobèrent à l'échafaud par la fuite. Calme et vraiment libre dans les fers, il attendit patiemment d'être traduit devant ses juges pour démontrer l'absurdité des griefs qui lui étaient imputés. Sa défense, toute péremptoire qu'elle fût et bien que présentée avec la plus éloquente simplicité, ne pouvait le soustraire à une condamnation capitale. La révolution, comme l'avait prédit Vergniaud lui-même en la comparant à Saturne, ne devait atteindre son but qu'après avoir immolé dans sa marche impétueuse ses plus héroïques champions. Condamné à mort, le 30 octobre 1793, Vergniaud ne voulut pas se servir d'un poison subtil qu'il avait gardé jusque-là, et regarda comme un dernier devoir qu'il avait à remplir envers ses amis de les accompagner au supplice. Aux approches de l'heure suprême, il leur parlait encore avec sérénité et sans avoir rien perdu de sa chaleur patriotique et de sa faconde; il leur parlait du caractère des diverses révolutions qu'avaient subies les empires, et leur présentait un véritable traité sur les gouvernements. Si la fierté de son âme et la prévoyance de ses ennemis ne l'eussent également empêché de haranguer le peuple, nul doute qu'il n'eût ébranlé la multitude, et qu'une foule de voix ne se fussent interposées entre le bourreau et une tête aussi illustre. Sa mort fut en tout digne de sa vie. Madame Roland, qui avait pu l'apprécier, lui reproche pourtant l'égoïsme de la philosophie: « Dédaignant les hommes, dit-elle, assurément parce » qu'il les connaît bien, il ne se gêne pas pour eux; » mais alors il faut rester particulier oisif, autrement la » paresse est un crime, et Vergniaud est grandement » coupable à cet égard. » Il y a dans cette accusation un fond de vérité incontestable, mais accompagné de cette espèce d'exagération que l'esprit de parti suggère toutes les fois que les exigences ne sont pas complètement satisfaites. Vergniaud avait trop de supériorité pour descendre à l'intrigue et se faire au manége des coteries: de là sa répugnance pour l'activité dont quelques-uns de ses amis lui donnaient trop souvent l'exemple; et peut-être est-ce là la raison qui lui a valu de leur part ce blâme sévère adressé à son indolence. Saganal qui parle aussi de la nonchalance de Vergniaud sur laquelle tout le monde est d'accord, convient néanmoins que la foudre de Mirabeau se rallumait dans ses mains. Au reste, de tout ce qui a été écrit sur le flambeau de la *Gironde*, il n'est rien de plus remarquable que ce qui vient d'être publié dans la *Revue de Paris*, par M. Charles Nodier. Sans adopter tous les jugements politiques et littéraires que cet écrivain a resserrés dans cet admirable morceau, nous pensons que ses appréciations peuvent servir non-seulement à caractériser la littérature, mais aussi à bien comprendre l'histoire de la révolution.

VERMIGLIOLI (Jean-Baptiste) naquit à Pérouse, dans la Romagne, en 1769. Sa famille, qui voulait lui procurer une éducation honorable, l'envoya aux écoles publiques d'Orviète, où des maîtres habiles florissaient alors avec éclat. Il y fit toutes ses études, et s'y distingua en peu de temps par la solidité de son esprit et par la rapidité de ses progrès. Ceux qu'il fit dans les langues et la littérature des Grecs et des Latins, qu'il cultivait avec passion, annoncèrent de loin que c'était là le champ de recherches où il devait acquérir ensuite une si brillante réputation. De retour dans sa patrie, il donna immédiatement une preuve de ses profondes connaissances en ce genre, en consacrant ses premiers loisirs à illustrer les antiquités d'*Arno*. Il ne resta au-

jourd'hui de cette ancienne ville que des décombres ; et une autre ville toute moderne en occupe l'emplacement. Elle était située vis-à-vis de Pérouse, près du Tibre ; et l'on sait que Silius Italicus la célébra dans ses poëmes pour la beauté de ses campagnes et la douceur de son climat. Ptolomée la compte entre les villes de ces peuples de la partie orientale de l'Ombrie qu'il appelle *Vilumbri* : et Pline ne la désigne que par le nom de ses habitants, qu'il appelle tout simplement *Arnates*. Le travail de M. Vermiglioli sur ce sujet est plein de renseignements curieux : et le public l'accueillit avec d'autant plus de faveur, que des antiquaires de second ordre avaient quelquefois confondu cette ville du Latium avec trois autres du même nom qui étaient dans la Thessalie, dans la Béotie et dans la Lycie. Après ce coup d'essai, ses amis l'engagèrent à porter aussi le flambeau de la critique dans les antiquités de Pérouse, sa patrie. Il s'y mit avec ardeur, fouilla dans toutes les archives, consulta le langage muet de tous les monuments, rassembla les autorités de tous les écrivains, et eut le bon esprit de penser que des investigations de cette espèce seraient stériles, si on ne les faisait pas contribuer à éclaircir l'histoire civile et religieuse du peuple dont on voulait démêler les souvenirs. Ainsi, ses premiers soins furent de recueillir et d'interpréter avec une patience infatigable tout ce qu'il y avait à Pérouse de ces anciennes inscriptions, qui marquent des dates, rappellent des événements et fournissent de si incontestables matériaux à l'historien. Il publia son travail en deux grands volumes in 4°, et le fit précéder d'une savante dissertation sur l'origine de cette ville depuis les temps les plus reculés. En descendant de là vers des temps plus rapprochés de nous, il consacra quatre différents ouvrages à constater l'histoire des monnaies qui avaient été frappées à Pérouse sous les diverses dominations ; des sociétés scientifiques qui y avaient brillé depuis la renaissance des lettres ; des services que la presse y avait rendus surtout dans le XV[e] siècle ; enfin des éditions soignées des livres qu'on y avait publiés pour répandre les lumières et concourir au mouvement général de civilisation qui agitait l'Italie à cette époque. Des travaux si utiles et si laborieux ne pouvaient manquer d'appeler sur l'auteur l'attention du gouvernement. Il fut nommé professeur d'archéologie dans l'université de son pays natal ; et ce fut une véritable bonne fortune pour cette branche de connaissances ; car afin de donner à ses élèves le moyen de suivre avec profit ses cours, il composa des Éléments d'archéologie qui devinrent bientôt classiques dans toute la Péninsule, à cause de la simplicité et de la netteté des principes qu'il sut poser pour mettre cette étude difficile à la portée de tout le monde. Dans les intervalles que les devoirs de l'enseignement lui laissaient, il écrivit aussi dans deux ouvrages séparés des mémoires sur la vie et les écrits de *Maturanzio* et de *Jacopo Antiquari*, savants célèbres qui l'avaient devancé dans la même carrière : et à l'occasion d'une inscription étrusque qui fut découverte en 1822, il publia des observations pleines d'érudition et de finesse sur le sens qu'elle renfermait : elles lui valurent des éloges unanimes. Enfin, ayant été nommé conservateur du cabinet des antiques, il donna la description d'un cadran unique et inédit qui existe encore parmi d'autres précieux monuments de ce musée et qui semblait avoir été tout-à-fait négligé par ses prédécesseurs dans la même charge. M. Vermiglioli, agrégé successivement à presque toutes les académies italiennes, continue à vivre à Pérouse, entouré de l'estime de ses concitoyens, et révéré pour ses talents et sa conduite irréprochable. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dell' antica città di Arna*, Pérouse, 1800, in 8° ; 2° *Le antiche iscrizioni Perugine con una dissertazione sulle origini di Perugia*, ibid., 1804, 2 vol. in-4° ; 3° *Storia de' disciplinati*, ibid., 1804, in-8° ; 4° *Patipografia Perugina del secolo XV*, ibid., 1806, in-8° ; 5° *Memorie per servire alla vita di Maturanzio*, ibid., 1807, in 8° ; 6° *Memorie di Jacopo Antiquari*, ibid., 1813, in 8° ; 7° *Della Zecca e delle monete Perugine*, ibid., 1816, in-8° ; 8° *Lezioni elementari di archeologia*, ibid., 1821, 2 vol. in-8° ; 9° *Bibliografia storica perugina*, ibid., 1823, in 4° ; 10° *Congettura sopra una grande iscrizione Etrusca scoperta nel 1822*, ibid., 1824, in-4° ; 11° *Di un Quadrante unico ed inedito del museo di Perugia*, ibid., 1826, in 8°.

VERNAZZA (JOSEPH), baron de Freney, antiquaire et philologue, naquit le 10 janvier 1745, dans la ville d'Alba sur le Tanaro. Il était fils d'un médecin distingué qui lui fit faire ses études et son droit à l'université de Turin. On lui confia ensuite divers emplois, et, en 1773, après l'expulsion des jésuites, il fut gardien de leurs archives. Un ouvrage de Terraneo décida le goût de Vernazza pour les recherches historiques, et particulièrement pour les antiquités du Piémont. Après s'en être occupé avec beaucoup de sagacité, il s'attacha aux antiquités romaines. Ayant découvert auprès d'Alba un monument funéraire, il composa sur les personnages que l'inscription indiquait, une dissertation remarquable par une concision sévère dont Vernazza ne s'écarta jamais, ayant pour principe de ne rien dire qui ne fût nouveau dans la science. C'est surtout dans la partie la plus obscure de l'origine des familles que s'exerçait sa pénétration. Il a répandu beaucoup de lumières sur différents objets, et entre autres sur les premiers essais de l'art typographique ; mais il dut surtout sa célébrité au talent avec lequel il imitait les inscriptions anciennes, dont il avait fait une étude scrupuleuse et raisonnée. On loue dans celles qu'il composa en latin, et qui sont très nombreuses, une certaine force antique, ainsi qu'une grande propriété d'expressions. Il a également réussi dans des genres pour lesquels il ne trouvait pas de modèles. Tant de recherches auxquelles il se livrait occasionnaient souvent des dépenses ; son revenu, qui avait toujours été médiocre, cessa de lui suffire quand les Français gouvernèrent le Piémont. En s'absentant précisément à cette époque, en se rendant à Rome et à Naples, il se fit soupçonner d'être un agent des ennemis de l'administration nouvelle, et à son retour on le mit en surveillance. Mais sous l'empire son mérite fut apprécié ; nommé chef de la bibliothèque de Turin, et professeur d'histoire et de littérature, il remplit d'une manière distinguée des fonctions qui lui convenaient si bien. Lorsque le comte Napione décrivit le manuscrit d'Arone, de l'*Imitation*, Vernazza rendit un grand service aux bibliographes en faisant calquer et graver six pages de ce manuscrit qui était à la bibliothèque de Turin, sans date, mais sous le nom d'un abbé Jean Gersen ou Gessen. On peut consulter sur cette question et sur ce personnage jusqu'alors inconnu, ce qu'a publié le comte Lanjuinais peu de temps avant sa mort. La restauration sarde fit substituer à Vernazza d'autres bibliothécaires ; mais malgré sa sévérité naturelle il s'était concilié l'affection de ses élèves, et le nouveau ministre de l'intérieur, homme éclairé, ne priva point la jeunesse de Turin des leçons de Vernazza. Ses dernières années ne furent pas les moins laborieuses et les moins fécondes. Le lendemain du jour où l'académie piémontaise, qui avait reçu de lui de fréquentes communications, eut entendu la lecture d'une dissertation sur Laure et le peintre Ardenti, dont le Tasse avait ingénieusement célébré l'union, Vernazza fut attaqué d'une forte dysurie sous laquelle il succomba le 13 mai 1822. Il avait reçu, en 1818, le titre de conseiller du roi et du prince de Carignan. D'un extérieur imposant, il avait su aussi de la dignité dans sa conduite et dans ses relations. Les décurions de Turin ont fait élever à sa mémoire un monument que justifient soixante années de travaux précieux sans doute, mais dont la nature même ne lui permettait guère de laisser quelques ouvrages importants. Néanmoins il préparait dans ses derniers moments une histoire typographique du Piémont, et on croit qu'il avait réuni beaucoup de matériaux sur le règne de Charles-Emmanuel I[er]. Les érudits connaissent seuls la multitude des titres de Vernazza à leur estime. On peut du moins citer : 1° *Mémoire* à l'occasion de la découverte, dans l'île de Sardaigne, d'une table d'airain contenant une lettre d'Adrien ; 2° *Essai sur les anciens peintres (à l'huile) du Piémont* ; 3° *Éléments de géographie à l'usage du Piémont* ; 4° *Vie du comte Camerano* ; 5° *Éloges des comtes d'Orbassan et de Tane, et du P. Paciaudi* ; 6° *Dissertation sur les monnaies de Suze* ; 7° *De l'antiquité du siége épiscopal d'Alba*, avec la vie de

poète *Vida*; 8° *Recherches sur le culte de saint Théobald*; 9° *Dissertation sur la patrie de Christophe Colomb*; 9° *Mémoire sur l'ordre de l'Annonciade*: 10° *Vie de Jean-Baptiste de Savoie*; 11° *Histoire des ordres réunis de Saint Maurice et de Saint-Lazare*; 12° *Catalogue des manuscrits en parchemin des archives des dominicains à Albe*; plusieurs articles historiques sur le Piémont, insérés dans le *Dictionnaire géographique piémontais*; enfin des *Inscriptions* relatives à des événements ou à des hommes remarquables du pays, et à d'autres circonstances.

VERNE (Léon-Marie-Philippe TRANCHANT, comte de La), écrivain et employé militaire. Il naquit en 1769 au château de Borrey, près Vesoul, d'une famille qui avait longtemps porté les armes, et dont la généalogie se trouve dans l'Histoire des sires de Salins. Il étudia le droit public à l'université de Gottingue: on le destinait à la diplomatie. Il avait quatorze ans lorsqu'on obtint pour lui une sous-lieutenance de dragons; il se fit remarquer de ses chefs par une humeur douce, et par la régularité de sa conduite. Toujours occupé d'études sérieuses malgré sa jeunesse, il accueillit avec joie, au commencement de la révolution, l'idee d'une grande réforme; mais lorsqu'il vit la monarchie ébranlée il renonça à son grade de capitaine, et se rendit à Coblentz. Après avoir fait la campagne de 1792, devenu libre par le licenciement des émigrés, il parcourut la Suisse occidentale, s'y maria, et enfin se rendit à Pétersbourg où le vice-chancelier de Russie, A. Kourakin, le reçut dans ses bureaux. Un pouvoir plus stable paraissant établi en France, le comte La Verne voulut y rentrer; mais, au moment de son retour, la mesure prise contre les émigrés par les hommes qui venaient de triompher, le 4 septembre 1797 (18 fructidor), le força de chercher un asile chez les Suisses, malgré le dénûment où il se trouvait. Les voyant bientôt céder eux-mêmes à l'injonction d'expulser les émigrés, il traversa non sans peine, avec sa femme qui était alors malade, une partie de l'Allemagne, et il ne revint de Vienne que trois ans après. Le nouveau gouvernement lui confia divers emplois dans l'administration de la guerre, où ses talents le firent définitivement admettre, en 1808, comme traducteur pour l'allemand. Ces fonctions ne lui furent jamais retirées, bien qu'il les remplît avec beaucoup d'indépendance, et qu'éloigné de toute servilité il ne nommât pas même l'empereur dans ses ouvrages sur différents objets militaires. La Verne n'a point joui des avantages que lui promettait ensuite le rétablissement de l'ancienne monarchie: la mort l'a frappé à l'âge de quarante-six ans, le 26 avril 1816. Ses connaissances étaient variées, et il a laissé des ouvrages assez nombreux. Ceux qui concernent l'art de la guerre, sont: 1° *Esprit du système de guerre moderne*, par un officier prussien (Bulow), avec planches, Paris, 1803, in-8°. (Ce n'était qu'une traduction, mais à l'époque où elle parut les circonstances la rendirent très utile.) 2° *L'art militaire chez les nations les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes, analysé et comparé*, ou *Recherches de la vraie théorie de la guerre, et des principes essentiels de l'institution militaire*, Paris, 1806, in-8°; 3° *Traité de la grande tactique prussienne, ses défauts et ses insuffisances, etc.*, trad. de l'allemand, avec planches, Paris, 1808, in-8° (donné comme 2° édition); 4° *Histoire du feld maréchal Souwarow*, liée à celle de son temps, avec des *observations* sur les événements militaires auxquels la Russie a pris part, etc., 1809, in-8°. (C'est un panégyrique de Souwarow, mais avec des détails biographiques.) 5° *Histoire générale de l'art militaire en Europe depuis l'introduction des armes à feu.* (L'ouvrage était en 3 volumes, mais la mort de l'auteur en a suspendu l'impression, commencée au mois de février 1815.) Il avait aussi préparé une *Introduction à l'histoire de Gustave Adolphe*, et une *Vie du feld maréchal Romanzow*. Il a retouché la traduction par Bourgoin de la *Vie du comte de Munich*; mais on lui a faussement attribué celle du prince Potemkin, qu'il peut avoir seulement revue. Il a aussi traduit de Kant: *Théorie de la pure religion morale, considérée dans ses rapports avec le pur christianisme*, insérée dans l'ancien *Conservateur*. Outre un roman, *Annibal fugitif*, Paris, 1808, 2 vol. in-12: un drame imité de Kotzebue, *le Calomniateur*, qui a été jouée sur le théâtre du Marais, à Paris; une *Lettre à Ch. Villers* (Paris, 1804, in-8°), relativement à son *Essai sur la Réformation de Luther*, on a encore de La Verne: *Voyage d'un observateur de la nature de l'homme, dans les montagnes du canton de Fribourg*, en 1793, Paris, 1804, in-8°. On n'y trouve pas une description des lieux, ce que pourtant on pourrait désirer d'autant plus que cette partie de la Suisse est une des moins connues. Dans cette sorte de Voyage il s'agit moins du pays que de la vaccine, du déluge ou de la musique, et moins des habitants que des nègres ou de Voltaire; l'*observateur* manque d'ailleurs d'originalité, de science, de profondeur, mais il fait aimer ses intentions.

VERNEILH-PUIRASEAU (le baron Joseph de), député, est né dans le département de la Dordogne. Il était maire de sa commune, lorsque, en 1791, on le députa à l'assemblée législative. Porté, par son éducation autant que par son caractère, à la modération, il prit immédiatement place au côté droit de l'assemblée, ce qui ne l'empêcha pas de voter souvent en faveur des idées constitutionnelles. Après la session, s'étant retiré dans sa commune, il eut le bonheur d'échapper au régime de la terreur. Nommé bientôt juge de paix à Bussière-Badel, puis, en 1797, haut-juré à la haute-cour de Vendôme, et, en 1799, président du tribunal criminel de la Dordogne, il fut investi, en 1800, de la préfecture de la Corrèse, en 1802, de celle du Mont-Blanc, et enfin appelé, en 1804, à la direction des droits réunis, dans le département de la Mayenne, fonctions qu'il ne crut pas devoir accepter. Ayant fait paraître alors, sous les auspices du ministre de l'intérieur, un tableau statistique du département du Mont-Blanc, l'un des meilleurs en ce genre qui aient été dressés, il dirigea près de ce ministre un bureau particulier ayant pour objet ce genre d'investigations, qui commençait alors à obtenir beaucoup d'importance. Puis, en 1809 M. Verneilh de Puiraseau ayant été désigné pour présider le collége électoral de Nontron, fut élu, en 1810, membre du corps-législatif pour le département de la Dordogne, et le 29 décembre 1813 il appuya l'impression du fameux rapport présenté par M. Lainé, au nom d'une commission extraordinaire. En 1814, il fit partie de la première assemblée-législative de cette époque nouvelle, et se montra constamment fidèle à la modération de ses principes. Il appuya le projet de loi tendant à la restitution aux émigrés de leurs biens non vendus, et alla jusqu'à demander la même restitution pour ceux qui avaient été cédés à la caisse d'amortissement et aux hospices; mais il eut grand soin, dans les motifs de son vote, de demander les déclarations et les restrictions les plus expresses, pour la sécurité des acquéreurs de biens nationaux. Ayant été, pendant les cent jours, membre de la chambre des représentants, M. de Verneilh-Puiraseau ne fit point partie, à la seconde restauration, de l'assemblée subséquente, de cette chambre *introuvable*, si tristement célèbre. Nommé, en 1817, vice-président du collége électoral de la Dordogne, il fit aussi partie de la nouvelle chambre de cette époque. Depuis lors il a constamment obtenu les honneurs de la députation. Au fur et à mesure que l'expérience politique et la modération des idées commençaient à prévaloir, on a remarqué que M. de Verneilh-Puiraseau se mêlait davantage aux discussions. En 1819, il se prononça contre les lois d'exception, et cependant il vota pour le nouveau système électoral, en adoptant l'amendement palliatif de M. Boin. Le roi lui a décerné le titre de baron et la décoration de la légion-d'honneur. Il a publié: 1° *Statistique du département du Mont-Blanc*, Paris, 1807, in-4°, puis en 1817, *Observations des commissions consultatives, sur le Projet de code rural*. Le ministre de l'intérieur fit distribuer des exemplaires de ce travail aux bibliothèques publiques.

VERNIER (Théodore), jurisconsulte, né à Lons-le-Saulnier, le 28 juillet 1731. Ayant achevé ses études à Besançon, il désira de se consacrer au barreau; mais il fut obligé de suivre un cours de théologie en même temps que le cours de droit, parce que ses parents exigeaient qu'il prît l'état ecclésiastique. Pour s'y soustraire enfin il se crut réduit à se jeter dans une compa-

Digitized by Google

gnie de petite gendarmerie à Lunéville, et bientôt il parvint à concilier son goût pour l'étude avec les devoirs qu'il venait de s'imposer. Revenu à Lons-le-Saulnier, il fit remarquer dès son début dans le barreau la solidité de ses connaissances. Il était parent du ministre Saint-Germain qui, l'ayant appelé à Paris, voulut le placer; mais Vernier repartit pour sa ville natale, préférant à la carrière administrative des travaux plus indépendants. Ils parurent suffire à son ambition jusqu'en 1789. Député aux états-généraux par le bailliage d'Aval, Vernier devint membre de l'assemblée constituante, qui le choisit pour président au mois de septembre 1791. Ses sollicitudes, comme législateur, ont eu surtout pour objet le rétablissement de l'ordre dans les finances. Les rapports qu'il fit au nom des comités sur ce sujet, et sur les subsistances, annonçaient une pureté d'intention qui lui assura l'estime de tous les partis. D'après le vœu de son département il siégea à la convention. Forcé de voter dans le procès de Louis XVI, tout en déclarant qu'il ne se regardait pas comme juge, il opina pour le bannissement et pour l'appel au peuple. Le silence qu'il gardait souvent à la convention provenait surtout de son aversion pour l'intrigue et de son dédain pour les haines de partis. Lorsque celui de la Montagne parla d'expulser les députés qui ne se rangeraient pas au nombre de ses adhérents, Vernier parut à la tribune, et, après avoir rappelé son vote à l'égard de Louis XVI, il ajouta, avec une fermeté dont on ne le punit pas alors : « Je suis un de ces » scélérats, et, comme je crains d'échapper à cette » noble proscription, je me dénonce publiquement. » Quoiqu'il se fût opposé quelques jours plus tard à l'établissement du tribunal révolutionnaire, on l'épargna au 31 mai. Ce fut la part qu'il prit à la protestation de soixante-douze autres membres de la convention contre cette journée, qui le fit enfin proscrire comme eux. Il trouvait un asile dans le Jura; mais, craignant d'y compromettre ses amis, il se retira en Suisse, dans le canton de Zurich, où on ne tarda pas à lui offrir des lettres de bourgeoisie. Rappelé à Paris par le décret du 8 décembre 1794, il occupait le fauteuil du président à la convention, lorsque, l'année suivante, on tenta de rétablir, au moyen d'une émeute populaire, le régime abandonné depuis dix mois. Ne cédant le fauteuil que momentanément, et quand la fatigue eut épuisé ses forces, il partagea dans cette journée mémorable les honneurs de la résistance avec Boissy-d'Anglas : Vernier avait alors près de soixante-quatre ans. Toujours élu par le département du Jura, il siégea au conseil des cinq cents. Il le présidait le 21 janvier 1796, jour où il fallut prêter le serment de haine à la royauté. Il prit à l'événement du 18 brumaire une part assez active qui lui fit conférer le titre de sénateur; mais le consul, après l'avoir entendu une fois dans son conseil privé, ne jugea pas à propos de lui demander son avis. Ainsi rendu au repos qu'il aimait, Vernier se hâta de quitter la capitale; la maison qu'il choisit près de Villeneuve-Saint-Georges, avait été occupée au temps de Louis XIV par le contrôleur des finances Le Pelletier, qui l'avait décrite dans une lettre adressée à Rollin. Membre de plusieurs sociétés littéraires, comte sous l'empire, et commandant de la légion d'honneur, pair de France en 1814, étranger aux événements durant les cent jours, Vernier siégea de nouveau parmi les pairs après la défaite de Waterloo. Il mourut le 8 février 1818, dans sa quatre-vingt-septième année, privé de la vue depuis quelque temps, mais non de ses facultés morales, et ne se lassant point d'une bienfaisance qui ne lui permettait pas de renoncer à son économie habituelle. Il a laissé divers écrits moins brillants qu'estimables : 1° *Éléments de finances*, 1791, in-8°; 2° *Caractère des passions*, 1796, in-8°; 2ᵉ éd., 1807, 2 vol. in-8°; 3° *Sur l'éducation*, 1802, br. in-8°; 4° *Château de Beauregard à Villeneuve-Saint-Georges*, 1807, br. in-8°; 5° *Description de la maison de Montorient*, id.; 6° *Les délices de la vie champêtre*, 1807, in-8°; 7° *Notices et observations pour faciliter la lecture des Essais de Montaigne*, 1810, 2 vol. in-8°; 8° *Du bonheur individuel, etc.*, 1811, in-8°; 9° *Abrégé analytique de la vie et des ouvrages de Sénèque*, 1812, in-8°.

VERNINAC DE SAINT MAUR (RAIMOND), avocat et diplomate, né en 1762, à Gourdon, dans le département du Lot. Doué d'un extérieur agréable, il faisait valoir cet avantage avec une prétention qui devait lui procurer quelques succès à Paris où on l'avait envoyé pour suivre la carrière du barreau, et il s'efforçait aussi de se faire remarquer par des pièces de vers insérées dans des recueils périodiques. Rien n'annonçait cependant qu'il dût sortir de la médiocrité : mais enfin Duport Dutertre, qui l'aimait, se trouvait ministre en 1791, et le voyant très attaché aux opinions nouvelles, le fit nommer par le roi, le 1ᵉʳ juin, un des commissaires-médiateurs chargés du rétablissement de la tranquillité dans l'ancien Comtat-Venaissin. Les collègues de Verninac furent Mulot et Lescène des Maisons. Ils mirent un terme aux vives querelles de Carpentras et des communes voisines; mais ils échouèrent dans toutes leurs tentatives pour pacifier Avignon : la force seule eût pu contenir les haines d'une ville qui avait longtemps servi d'asile à une cour italienne. Des hommes modérés composaient la municipalité, mais ils n'avaient pas assez d'ascendant pour réprimer des gens sans mission qui trouvaient leur profit à parcourir les communes voisines, sous prétexte de les organiser. Il paraît d'ailleurs que l'accord entre les trois commissaires ne fut pas durable, et que la femme de Duprat, un des chefs de la faction turbulente, obtint beaucoup d'empire sur le faible Verninac. En sa présence même, le parti modéré fut désarmé par ceux qui provoquaient des mesures extrêmes, et même il accompagna leurs députés à Paris, et défendit leur cause dans un rapport communiqué à l'assemblée constituante, le 10 septembre 1791. Lescène des Maisons venait de faire un récit opposé : de nouveaux documents devinrent alors indispensables. C'est ainsi qu'en différant l'exécution du décret pour la réunion du Comtat à la France, on occasionna le massacre dit de *la Glacière*, dans les journées du 16 et du 17 octobre; mais c'est une grande injustice, de la part de certains biographes, de prétendre en rendre responsable un homme qui n'a pas dû les prévoir, et qui eût été incapable de les autoriser. En 1792, on le nomma chargé d'affaires de France en Suède; il se rendit à Stockholm, le 16 mai. Gustave III venait de mourir, et le gouvernement suédois montrait moins d'éloignement pour la révolution française. Cependant Verninac fut d'abord assez mal accueilli; néanmoins l'importance du caractère diplomatique dont il était revêtu lui inspirant une fermeté inaccoutumée, il fit reconnaître dans cette cour le nouveau pavillon français. Elle envoya même un ambassadeur à Paris : mais comme il arriva peu de semaines après la mort de Louis XVI, les cabinets témoignèrent leur mécontentement, et la Suède étant obligée de rappeler son ambassadeur, celui de la France se retira sans avoir pu conclure l'alliance projetée. Il eut ensuite le titre d'envoyé extraordinaire à Constantinople, où il remplaça Descorches de Sainte-Croix, et où il fit son entrée le 29 avril 1795. Plusieurs innovations caractérisèrent cette ambassade et commencèrent à familiariser les Osmanlis avec l'idée d'adopter au besoin quelques usages nouveaux. A son audience d'apparat, l'envoyé français fut précédé d'une musique militaire, et suivi d'un détachement de troupes françaises portant la baïonnette au bout du fusil. On imprima par ses ordres, et on fit circuler dans Constantinople une gazette française, et le grand-visir lui donna le titre de *citoyen*, qu'il prononça en français ne lui trouvant pas d'équivalent dans la langue du pays. En ne laissant plus à la Porte aucun doute sur les traités qui avaient déjà été conclus avec l'Espagne, la Prusse et la Hollande, l'ambassadeur se flattait de faire goûter à Sélim le projet d'une alliance expresse; mais ne pouvant surmonter la résistance des ministres d'Autriche, d'Angleterre et de Russie, il obtint seulement l'envoi à Paris de Séid-Aly-Effendi en qualité d'ambassadeur permanent. La mission de Verninac n'ayant plus d'objet, il demanda son rappel; mais il n'arriva en France qu'au mois de mai 1797, ayant été retenu à Naples, et gardé à vue durant quelque temps. Il administra avec l'approbation générale, durant dix-huit mois environ, la préfecture du Rhône, et, immédiatement après, le premier consul l'envoya en Helvétie avec le titre de ministre plénipotentiaire.

Digitized by Google

Quatorze mois plus tard, en octobre 1802, Verninac, rappelé à Paris, assista aux conférences dans lesquelles Bonaparte régla, en consultant les députés des anciens cantons, le sort de leur pays. L'ambassadeur avait eu un tort, celui de ne pas deviner, ou de ne pas pressentir, tandis qu'il était en Suisse, les vues du consul sur le Valais, et de favoriser d'autres prétentions, tandis que Bonaparte voulait réunir à l'empire cette grande vallée si importante pour faciliter les communications entre la France et l'Italie. Verninac ne reçut plus de lui aucune marque de confiance: mais, en 1805, les Valaisans, se croyant encore indépendants, lui témoignèrent leur gratitude en lui conférant, ainsi qu'à sa famille, les droits de cité parmi eux. Il mourut le 1er juin 1822, à Mansle, près d'Angoulême. On assure que depuis 1814 il avait beaucoup changé d'opinion à l'égard de la révolution. Il a laissé quelques écrits: 1° *Recueil de poésies fugitives*, Paris, 1787, in-18; 2° *Recherches sur les cours et les procédures criminelles d'Angleterre*, extraites de Blackstone, Paris, 1790, in-8°; 3° *Description physique et politique du departement du Rhône*, Paris, 1802, in-8°. Un éloge de Verninac a été lu à Lyon par le secrétaire perpétuel de l'académie, le 29 mai 1826, et on l'a inséré au tome IV, dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*.

VERNIQUET (Edme), habile architecte, né le 9 octobre 1727, à Châtillon-sur-Loire, fit ses études à Dijon, et se livra ensuite, avec ardeur, aux travaux de l'architecture. Le nombre des constructions publiques et particulières, qui sont dues à Verniquet, atteste assez quelle était son activité. En Bourgogne, sa patrie, il est peu d'usines, de ponts, de châteaux, et même d'églises, qui, datant de son époque, ne soient pas son ouvrage. Esprit net et sévère, il se distinguait surtout par l'économique simplicité des moyens. Le Maine, le Poitou, l'Ile de France, eurent souvent recours à ses talents. En 1774, il vint se fixer à Paris, et y acquit la charge de commissaire voyer. Devenu, par ce poste, architecte du Jardin du Roi, il y réalisa, avec bonheur et précision, les conceptions que la belle imagination de Buffon avait d'abord vaguement ébauchées. Mais son plus beau titre de gloire et son plus laborieux travail, c'est, sans contredit, le magnifique *Plan de Paris*, dont il est l'unique auteur, et qu'il mit vingt-huit ans à terminer; obligé qu'il était, d'ailleurs, à n'y travailler que pendant la nuit, à cause des obstacles de tout genre que la circulation opposait pendant le jour. Ce plan, dressé d'après une échelle d'une demi-ligne pour toise, parut en 1799, en 72 feuilles, grand atlas. Dans sa *Bibliographie astronomique*, page 694, Lalande regarde cet ouvrage comme le plus parfait en ce genre, qui ait jamais été produit. Aussi est-ce avec ce guide que tous les embellissements de Paris ont été ultérieurement dirigés. Verniquet s'occupait encore à le perfectionner, lorsqu'il termina son utile carrière, le 26 novembre 1804.

VERNY (Charles-François), poète français, né à Besançon, le 10 janvier 1753, fit ses études au collége de cette ville. Les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne, les poètes surtout, faisaient ses délices; il y puisa un goût vif pour les vers, et joignit à leur lecture l'étude de deux langues modernes dans lesquelles tant de génies variés ont jeté des inspirations nouvelles, l'anglais et l'italien. Sans fortune, il lui fallut prendre un état: il entra dans les *aides* et se dégoûta bientôt d'un emploi si peu conforme à son caractère: il rentra dans sa famille, où tranquille, et satisfait d'un revenu bien modique, il cultivait les lettres qu'il aimait d'un véritable amour. Quoiqu'il fût ennemi des nouvelles doctrines philosophiques, et qu'il eût manifesté son aversion pour les écrits de Diderot, dans les notes de son poëme des *Vœux* et dans la première édition de *Roxane*, il ne vit pas sans satisfaction l'aurore de la révolution: son âme pure n'y voyait que le bien qu'elle pouvait faire, des abus à réformer, des préjugés à déraciner, des vices à abolir. La guerre avec l'Allemagne vint à éclater; il eut un emploi dans les fourrages à l'armée du Rhin, et ensuite à Paris dans les bureaux de l'administration. Tout entier aux lettres, ses devoirs remplis, il borna là son ambition. Verny mourut le 12 janvier 1811, à l'âge de cinquante-huit ans. Peu de temps avant d'être atteint de la maladie à laquelle il succomba, il se proposait de publier les œuvres de sa jeunesse; il y avait mis la dernière main. Cet auteur a laissé empreint dans ses écrits le type de son âme, une philosophie douce, une morale aimable, et le parfum des vertus privées. Ses ouvrages sont: 1° *Idylles sentimentales, suivies de mes vœux*, Genève (Besançon), 1787, in-8°. *Mes vœux*, sont un petit poëme en vers de dix syllabes dont Horace a fourni l'idée à l'auteur. 2° *Roxane*, poëme héroi-comique en cinq chants, suivi de *pièces fugitives* (Besançon), 1788, in-8°. Le sujet de ce poëme est bien léger, c'est l'enlèvement d'un épagneul. L'auteur reproduisit cette édition non vendue avec un nouveau frontispice, la supprima tout-à-fait, refit son poëme, et le fit réimprimer séparément, Paris, 1809, in-18. Son succès n'en fut point plus heureux. 3° Des *Stances sur le 14 juillet*, 1789, in-8° et in-12: 4° *Le départ d'un volontaire du Jura*, idylle, Besançon, 1792, in-8°; 5° des *Dialogues*, dans le genre de ceux de Lucien, insérés dans l'*Almanach des prosateurs*. Il a laissé en manuscrit une *Traduction* en vers des *Odes* d'Horace, achevée en 1787; — les *Quatre Saisons*, poëme en vers de huit syllabes; — un Recueil de *pièces fugitives*, dont quelques-unes ont été insérées dans l'*Almanach des Muses*; — *Mes promenades à la ville et aux champs*, 2 vol.; — des *Dialogues*, en prose, 2 vol.; — une Traduction du *Voyage sentimental de Sterne*; — quelques *comédies* en prose, non représentées: — et enfin les *Deux portraits*, opéra-comique. Le *nouvel Almanach des Muses*, année 1812, contient une *Notice* abrégée sur Verny, par Agniel.

VERRY (le comte Pierre) naquit à Milan, en 1728, de cette branche de la famille Verry de Lombardie qui seule a joui pendant des siècles des titres de noblesse. Après avoir fait successivement ses études dans les colléges de Monza, de Rome et de Parme, il embrassa la carrière militaire, au service de l'Autriche, moins par inclination que pour se soustraire d'une manière honorable aux sollicitations de son père qui voulait le consacrer au barreau. Possédant une étonnante variété de connaissances utiles, il continua de montrer, comme dès sa première jeunesse, une ardeur infatigable pour la culture des lettres; et tandis que, comme capitaine dans un régiment il se distinguait en Saxe, à la bataille de Sorau, il se faisait remarquer à Vienne comme philosophe, en publiant des *Eléments de commerce*, qui annoncèrent en lui un talent solide et un goût prononcé pour les sciences économiques. Revenu à Milan, il parlait avec une raison tellement supérieure des réformes qu'on pouvait faire pour améliorer les finances de l'état, qu'il fut appelé à un emploi élevé, où il dirigea ses premiers efforts contre les fermiers généraux, qu'il regardait comme autant de dilapidateurs de la fortune publique. Il adressa sur ce sujet, à M. le prince de Kaunitz, ministre de Marie-Thérèse, un mémoire lumineux, dans lequel il prouvait combien ce mode absurde de percevoir les impôts était ruineux pour les peuples, et stérile pour le gouvernement. Il appuyait ses principes sur des faits et des calculs incontestables, car ceux qui avaient alors le bail des fermes ne payaient à l'état que cinq millions par an, tandis qu'ils en retiraient trente-six des contribuables. L'impératrice, ses conseils entendus, s'empressa d'autant plus d'entrer dans ces vues, qu'elle y trouva le moyen d'entretenir une cour à Milan par de simples économies, sans augmenter les charges; ce qui était pour elle un objet important, qu'elle avait toujours désiré sans pouvoir jamais l'obtenir. Verry en fut récompensé par la dignité de membre du conseil-suprême de finances, qu'on lui conféra en 1765; et ce qui est plus flatteur, par la reconnaissance de ses concitoyens, qui étaient dans l'enthousiasme de se voir délivrés de ce fléau. Au milieu de ces graves occupations, il écrivit comme par délassement un Discours sur *la nature du plaisir et de la douleur*, qui fut traduit en français par M. Couret de Villeneuve, et un autre sur le *Bonheur*, qui fut aussi traduit en français par M. Mingard. Ces deux esquisses furent accueillies avec applaudissement, à cause de la nouveauté des vues philosophiques et de l'esprit d'indépendance avec lesquels l'auteur avait traité des ma-

Digitized by Google

tières si délicates. Verry se rendit encore plus recommandable comme un des premiers fondateurs du journal célèbre publié sous ce titre *le Café*, auquel contribuèrent tous les hommes distingués qui florissaient alors en Lombardie, et dont le but était de combattre tous les préjugés et de répandre les lumières parmi les masses ; il y fournit lui-même un bon nombre de piquants articles sur différents sujets scientifiques et littéraires. On sait que ce Recueil périodique, qui eut ensuite, comme il était naturel, les honneurs de la persécution, mérita dans l'opinion publique d'être placé à côté du *Spectateur* d'Adisson. Son grand ouvrage d'économie politique, auquel il travaillait depuis longtemps, et sur lequel repose aujourd'hui toute sa brillante réputation, parut enfin, et le succès en fut prodigieux. Sept éditions en furent successivement épuisées en Italie pendant l'espace de deux années, et on le traduisit immédiatement en français et en allemand. Lorsqu'on réfléchit en effet qu'à cette époque la science n'était pas faite, parce qu'Adam Smith n'avait pas encore publié son immortel ouvrage sur la richesse des nations, il n'y a point à s'étonner de l'accueil qu'obtint ce travail, où pour la première fois on essayait de développer les véritables principes de cette branche intéressante de nos connaissances. Verry partagea cette gloire avec Genovesi et Galiani qui se trouvaient précisément dans les mêmes circonstances ; et c'est sous ce point de vue que M. Say en France et Maccullocb en Angleterre lui ont prodigué de nos jours les plus éclatants éloges. En 1772 il fut nommé vice-président de la cour des comptes, et en 1783 conseiller d'état ; quelque temps après il fut aussi décoré de l'ordre de Hongrie, et chargé de la direction de la société patriotique de Milan, que Marie-Thérèse avait fondée pour encourager l'agriculture, l'industrie et le commerce. Tout en remplissant avec assiduité ces différentes fonctions, il ne cessa jamais d'employer sa plume pour la défense de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité des peuples. Ce fut lui qui, par des sollicitations pressantes, engagea le fameux marquis Beccaria, son ami, et son collaborateur dans le journal *le Café*, à composer son traité *des Délits et des peines*, et pour l'y pousser il écrivit lui-même un petit essai sur les iniquités de la torture dans les procès criminels. On conçoit qu'un talent si hardi, si infatigable, si populaire, devait tôt ou tard donner de l'ombrage à un pouvoir essentiellement soupçonneux ; des courtisans jaloux dont il méprisait l'ignorance et la dégradation ne devaient pas manquer pour calomnier la pureté de ses intentions. Aussi il commença à essuyer de continuelles contrariétés à la cour, et fut obligé de justifier ses opinions et sa conduite, indice non équivoque que la disgrâce allait enfin le frapper. On saisit en effet le prétexte d'une nouvelle organisation du duché de Milan pour le dépouiller de tous ses emplois. Fort de sa conscience, Verry, qui avait prévu l'orage, ne s'en laissa point déconcerter. Il se retira à la campagne, où il vécut pendant près de dix ans dans la solitude et dans le calme d'un homme qui n'avait rien à se reprocher. Là il continua à consacrer ses loisirs à différentes recherches d'utilité publique, écrivit un essai historique sur la vie et les ouvrages de Paul Frisi, mathématicien renommé, et compléta son *Histoire de Milan depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, dont le premier volume avait paru en 1783. Il venait de faire imprimer, en 1796, des *Considérations sur la liberté du commerce des blés*, lorsque les Français s'emparèrent de la Lombardie. Ce changement inattendu ramena Verry sur la scène politique. Le gouvernement français, qui cherchait partout le mérite, s'empressa de l'arracher à sa paisible retraite, et de le placer encore une fois dans une carrière qu'il avait embellie de ses lumières, de ses vertus, et d'une intégrité de caractère à toute épreuve. Mais la joie que le peuple fit éclater en revoyant un magistrat qui avait été le défenseur constant de ses droits et de sa prospérité, fut d'une très courte durée. L'année suivante Verry fut atteint d'un coup d'apoplexie qui le mit au tombeau en peu de jours. Ses ouvrages ont été réimprimés en plusieurs éditions plus ou moins complètes. Les principaux sont : 1° *Discorso sull' indole del piacere e del dolore* ; 2° *Discorso sulla felicità* ; 3° *Elementi di commercio* ; 4° *Meditazioni sull' economia politica* ; 5° *Riflessioni sulle leggi vincolanti, principalmente il commercio de grani* ; 6° *Osservazioni sulla tortura, e singolarmente sugli effetti che produsse nell' occasione delle unzioni malefiche alle quali si attribuì la pestilenza che devastò Milano nel* 1630 ; 7° *Memorie sulla vita e le opere di Paolo Frisi* ; 8° *Storia di Milano* : le second volume de cette histoire a été publié après la mort de l'auteur ; 9° *Scritti inediti*, recueillis et publiés à Lugano.

VERRY (le comte ALEXANDRE), frère du publiciste et économiste Pierre Verry, naquit à Milan en 1741, fit ses premières études au collège de Murata tenu par les barnabites, passa ensuite au collège impérial de Saint Alexandre où il fut placé sous la direction du père Sacchi, littérateur distingué, connu pour sa connaissance profonde des langues latine et grecque dont il inspira le goût à son élève. Celui-ci fit des progrès rapides, et malgré la vivacité de son naturel il ne se livra point à des écarts de jeunesse. Par déférence aux volontés de son père il suivit la carrière du barreau, y débuta d'une manière très brillante et obtint des succès très flatteurs. La justesse de son esprit lui fit remarquer bientôt les vices radicaux de la législation civile et criminelle : il remonta aux sources du droit et se livra à des recherches philosophiques relatives à cette science en prenant pour guide les écrivains célèbres connus sous le nom d'encyclopédistes auxquels la France et le monde entier doit en grande partie les lumières qui ont signalé la dernière moitié du dix-huitième siècle. Les deux frères Verry, le marquis César Beccaria, Renaud Carli et Paul Frisi formèrent une société littéraire, connue dans les temps sous le nom du *Café*, et publièrent sous ce même titre une feuille périodique à l'imitation du *Spectateur* anglais, qui fit quelque sensation en Europe ; on y remarque plusieurs articles d'excellente critique, notamment ceux dirigés contre les pédants en fait de purisme et de correction du langage, qui voudraient subordonner la pensée aux règles de la syntaxe et tenir le génie emmaillotté. Verry y défendit d'abord le Tasse contre l'Inferrigni, et Annibal Caro contre Castelvetro, quoique celui-ci eût pour défenseur Muratori, pour lequel Verry professait la plus haute estime et qu'il regardait à juste titre comme un des meilleurs écrivains de l'Italie. Cependant Verry poursuivait sans relâche des études philologiques dans le but de rendre à la prose italienne l'énergie, la concision et le caractère mâle dont elle s'est montrée susceptible sous la plume de Machiavel, de Boccace, de Muratori et d'un petit nombre d'autres grands écrivains. En 1766, il fit le voyage de Paris avec le marquis de Beccaria dont les liaisons intimes avec le baron d'Holbach fournirent à Verry l'occasion de connaître les principaux membres de la société alors si célèbre qui se réunissait chez ce philosophe. Il devint grand admirateur de Diderot, de d'Alembert et d'Helvétius, et en apprécia avec justesse le caractère et les talents. Il se rendit ensuite à Londres, parcourut l'Angleterre, s'y livra à l'étude de la langue et de la littérature, et traduisit en prose italienne plusieurs tragédies de Shakspeare. De retour dans sa patrie il voyagea en Italie et étudia ses nombreux monuments antiques : il visita Rome, et c'est à l'approche de *la ville éternelle* qu'il ressentit l'enthousiasme dont il a si bien décrit les inspirations dans sa préface des *Nuits romaines*. Il forma à Rome une liaison intime avec la marquise de Boccapaduli, et sa maison devint pendant cinquante ans le rendez-vous de tous les étrangers distingués qui arrivaient dans cette capitale. Verry essaya ses forces dans la tragédie, et composa une pièce dans le genre de celles de Shakspeare intitulée la *Conjuration de Milan* : le caractère de Galéas Sforce y est bien dessiné, la vérité historique observée avec exactitude, les mœurs sont rendues avec fidélité, mais la versification du poëme est dure et le style a trop de roideur. Cette tragédie fut suivie de celle de *Panthée*, qui avec moins de défauts est pleine de longueurs et d'incidents déplacés. Elles furent jouées avec peu de succès, et l'auteur eut le bon esprit de reconnaître que son talent n'était pas propre à exceller dans la poésie dramatique ; il y renonça donc, se consacra entièrement à la littérature,

Digitized by Google

et s'occupa avec une grande ardeur à traduire et à commenter les auteurs classiques de l'ancienne Grèce. Il commença par Homère, et donna une traduction abrégée de l'*Iliade* en prose italienne, enrichie de notes intéressantes. Cet essai ne fut pas généralement goûté : le public éclairé jugea que Verry était peu fait pour apprécier les compositions sublimes de la haute poésie, et qu'il devait se borner à écrire en prose et à commenter les prosateurs. Il suffit de lire le jugement qu'il porte sur Homère pour se convaincre de la justesse de cette observation. « La superstition, dit » Verry, domine trop dans l'*Iliade*; la morale en est dé» testable. C'est un poëme unique au monde, j'en con» viens : mais pourquoi n'en soutient-on pas la lecture » sans fatigue? pourquoi n'en voit-on pas la fin sans » quelque plaisir? » Il commenta ensuite la *Cyropédie* de Xénophon, puis Arien, Eschine et Demosthène. Il préféra les *Philippiques* de ce dernier, à ses autres compositions, et même aux discours de *la Couronne* et de *la Fausse ambassade*. Il traduisit aussi plusieurs dialogues de Lucien et publia un commentaire sur cet auteur si spirituel, et fit ensuite paraître un roman ingénieusement conçu d'après les mœurs de la Grèce antique, qu'il intitula *Sapho*. Cet ouvrage semé de scènes gracieuses offre des tableaux de mœurs d'une grande fidélité, mais il y a trop de recherche d'idées et trop d'afféterie dans le style. Verry publia ensuite ses *Nuits romaines*, ouvrage qui a établi sa réputation dans le monde littéraire. L'auteur y offre un tableau animé de l'ancienne Rome plein de vérité et d'intérêt; ce sont des scènes d'un grand drame historique tracées de main de maître et avec une couleur tellement locale que le lecteur se croit transporté dans les siècles reculés au milieu des personnages les plus illustres de Rome. Verry savait par cœur les principaux auteurs latins, tout ce qui concerne la vie publique et privée du peuple romain lui était familier; lui seul pouvait donc nous transporter au milieu du sénat, dans le Forum, et nous conduire jusque dans l'intérieur des familles des personnages historiques qui, à diverses époques, influèrent sur le sort de ce peuple étonnant, en nous offrant un tableau domestique de la vie publique et de la vie dramatique des citoyens de Rome. Verry, non content de reproduire les faits sous une forme aussi attachante, voulut aussi les présenter dans un langage qui rappelait celui de Tite Live, de Cicéron et de Tacite : dans ce but il crut pouvoir associer aux grâces un peu monotones de la prose italienne la vigueur mâle, les tons et les expressions même de la langue latine; mais malgré le grand talent de l'auteur il ne réussit pas à faire goûter cet essai d'alliance entre la langue-mère et un de ses dialectes. Les *Nuits romaines* doivent toutefois au style latinique dans lequel elles sont écrites, une teinte classique qui plaît aux amateurs de la belle latinité, et surtout aux étrangers qui sont nécessairement moins frappés de la bizarrerie de l'italien de Verry que de l'énergie de son style, et auxquels il rappelle sans cesse le langage des beaux temps de l'antique maîtresse du monde. C'est une noble pensée pour un Italien d'avoir cherché à prouver à l'Europe que la langue du Dante, du Tasse, de l'Arioste et de Machiavel, peut rivaliser avec celle de Virgile, d'Ovide, de Cicéron et Tacite ; mais le moyen d'en convaincre les juges éclairés des autres nations qui parlent aussi des dialectes du latin qui ne le cèdent en rien à l'italien, c'est de faire valoir les qualités du langage vivant sans chercher à l'embellir par des ornements qui le dénaturent et qui sont devenus tout à fait étrangers. Le fragment des *Amours de Daphnis et Chloé*, découvert par le savant et infortuné Paul Louis Courier, dans la bibliothèque de Florence, engagea Verry à traduire l'ouvrage entier de Longus; sa version est plus fidèle que celle d'Annibal Caro, qui trop souvent amplifie l'original pour le rendre licencieux. Verry avait ébauché un roman sous le titre de *Vie d'Erostrate* dès 1780; sur l'annonce d'un prix de cinq cents écus romains proposé au nom de Napoléon par l'académie de la Crusca, l'auteur acheva son ouvrage, et l'envoya au concours à Florence, en 1810. L'académie le jugea digne du prix, mais la hardiesse des pensées et de nombreuses allusions à Bonaparte effrayèrent les académiciens : pour ne point couronner l'ouvrage, ils retirèrent le prix, et sortirent d'embarras en habiles courtisans. Ils avaient raison de redouter la colère de celui dont la censure avait déjà fait subir de nombreuses mutilations à la première publication des *Nuits romaines*, et Verry se consola facilement d'avoir manqué un prix dont tous les juges éclairés l'avaient jugé digne. Il continua ses travaux avec le même esprit d'indépendance, sans jamais avoir fléchi devant la gloire et la puissance de Napoléon, et composa son *Histoire de la révolution française, depuis 1789 jusqu'au consulat*, et ensuite l'*Essai sur l'Histoire générale de l'Italie, depuis la fondation de Rome jusqu'à nos jours*. Ce dernier ouvrage a été dicté par l'amour de la patrie et de la liberté ; l'auteur a eu pour but de relever le caractère national des Italiens, et de montrer qu'en dépit de leur décadence ils sont les descendants légitimes des anciens Romains : il employa cinq ans à l'écrire, et le regardait comme sa meilleure production. Verry mourut le 23 septembre 1816, à l'âge de soixante-quinze ans, avec la résignation d'un véritable philosophe, inébranlable dans ses opinions et ferme dans ses principes. Il était modeste, calme, impassible aux attaques des critiques; il suivit constamment les règles d'une morale pure, fut fidèle à ses amis, et vécut entouré de l'estime générale. Voici la liste de ses ouvrages : 1° un grand nombre d'articles philosophiques et littéraires, sous le titre de *Biblioteca scelta di opere italiane antiche e moderne*, in-12, Milan, 1818 : 2° la traduction en prose italienne de *Hamlet*, tragédie de Shakspeare; 3° *la Conspiration de Milan*, et *Pantea*, tragédies imprimées à Milan, sous le titre d'*Essais dramatiques*; 4° l'*Iliade d'Homère*, abrégée et traduite, avec des notes pour l'intelligence du texte, etc.; 5° *Analyse et commentaire de la Cyropédie* de Xénophon : 6° Commentaires analytiques et critiques des principaux auteurs grecs : 7° *Sapho*, roman, traduit en français, par M. Joly de Salins, et une seconde fois par M. Lestrade; 8° *le Notti romane*, ou *les Nuits romaines au tombeau des Scipions*, 1780. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois et traduit dans les principales langues de l'Europe : M. Lestrade en a donné une bonne traduction en 1826, faite sur la troisième édition italienne, et mademoiselle Pascalis, fille de M. Félix Pascalis, médecin français très distingué établi à New-York, a publié dans cette ville une élégante traduction des *Nuits romaines* en anglais. 9° La préface des *Dits mémorables de Socrate*, par Giacomelli : 10° la traduction de *Daphnis et Chloé* de Longus; 11° *la Vie d'Erostrate*; 12° *Essai sur l'histoire générale de l'Italie, depuis la fondation de Rome jusqu'à nos jours*; 13° *Histoire de la révolution française depuis 1879 jusqu'au consulat*. Nous ignorons si ce dernier ouvrage a été imprimé. Ambrosi Levati, professeur au collége impérial de Milan, a fait un éloge funèbre de Verry, et on trouve un essai sur la vie et les ouvrages de cet auteur, en tête de la traduction de la troisième édition des *Nuits romaines* par M. Lestrade.

VERVIER (Jean-Baptiste), né à Gand, le 8 mars 1750, fut d'abord militaire, parvint à un grade honorable, mais auquel il renonça pour s'appliquer entièrement aux sciences et aux beaux-arts, pour lesquels il était né avec des dispositions heureuses. C'est surtout à la médecine qu'il se dévoua, il fit sur cette science de fortes et rapides études; fut nommé, en 1777, docteur en médecine, et en 1779 médecin en chef des armées de l'impératrice Marie Thérèse en Belgique. Après la guerre de Bavière, il reçut du gouvernement autrichien une mission secrète et particulière, avec le titre de médecin et chirurgien en chef d'une expédition d'Afrique et des Antilles. Rien n'était plus conforme à ses goûts et au désir qu'il avait d'étudier, dans un autre hémisphère, les merveilles de la nature, aussi ne se borna-t-il pas aux contrées qui lui étaient indiquées : il entreprit encore, de son propre mouvement, différents voyages de long cours. Enfin de retour dans sa patrie, il se livra surtout à l'art important de guérir, et l'exerça pendant trente-cinq ans, avec la plus grande distinction, ne consacrant aux sciences et aux arts, pour lesquels il était passionné, que le peu de loisirs que lui laissaient ses nombreuses pratiques. Il remplit successivement, à Gand, les places honorables de médecin en chef des

Digitized by Google

hôpitaux militaires, de médecin des hospices civils, et de président de la société de médecine. Versier joignait la plus grande modestie à l'instruction la plus variée dans les différentes branches des connaissances humaines : aussi correspondait-il avec tous les hommes distingués dont s'honore la Belgique, soit comme savants, soit comme hommes de lettres, et enfin comme artistes. Il n'était heureux que lorsqu'il faisait du bien, et l'affection de ses semblables était le sentiment qu'il aimait le plus à mériter. On le voyait partout où il se trouvait des êtres souffrants, et les malheureux recevaient toujours, avec les conseils de son art, les secours de sa bourse. Sa mort, arrivée en décembre 1817, laissa dans le deuil tous les infortunés qui le regardaient comme un père. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. On a de lui une *Dissertation sur l'art des accouchements*, et une traduction des *Aphorismes d'Hippocrate*.

VESTRIS (Gaetan-Appolino-Balthasar Vestri, dit), célèbre danseur, naquit à Florence, le 18 avril 1729, d'une famille nombreuse, qui comptait plusieurs artistes distingués. Une grande partie de cette famille vint à Paris, vers 1740, probablement à la suite de quelque seigneur qui abandonna la Toscane après la mort du grand-duc de la maison de Médicis. Le frère de Vestris, ayant été cuisinier, succéda probablement à son père. Les trois autres enfants, Marie-Thérèse-Françoise Vestris, née à Florence le 1er février 1726 ; Angiolo-Marie Gaspar Vestris, né en novembre 1730 ; et Gaetan dont il s'agit ici, furent destinés à la danse. La première débuta à l'Opéra en 1748, fut reçue en 1751, et se retira avec pension, vers 1766. Le second entra aussi comme danseur à l'Opéra, en 1753, et y donna, en 1782, un ballet d'*Ariane à Naxos*. Mais il avait depuis long-temps quitté ce théâtre pour débuter, en 1769, à la Comédie Italienne, où il joua avec succès les amoureux dans les pièces italiennes, jusqu'en 1780 que ce genre ayant été supprimé, il fut congédié avec pension, ainsi que tous ses camarades, à l'exception de Carlin et de Camerani, qui restèrent avec les acteurs et chanteurs français conservés dans la nouvelle organisation de ce théâtre. Quant au jeune Gaetan qui, plus que tout autre, devait illustrer les noms de Vestris, il montra des dispositions si précoces et si heureuses pour la danse, que le fameux Dupré, son maître, le plus grand danseur de son temps, en parla à Louis XV, et reçut de ce monarque une pension de 1500 fr. pour continuer à donner des leçons à un élève d'aussi belle espérance. Vestris avait cependant une imperfection naturelle qui aurait pu nuire au développement d'un talent médiocre. Il était, suivant Noverre, ce qu'on appelle *jarreté*, c'est-à-dire qu'il avait les hanches étroites et les jambes trop rapprochées : mais à force d'art et de travail, il parvint à faire oublier, et en quelque sorte à effacer ce défaut, dont il était d'ailleurs amplement dédommagé par les avantages d'une taille élégante et d'une figure distinguée. Il débuta à l'Académie royale de musique, sans rétribution, en 1748, y entra en novembre 1749, fut reçu danseur *seul* en 1751, jusqu'en 1769 : membre de l'académie de danse (fondée par Louis XIV) en 1755, jusqu'en 1778 ; maître des ballets, en survivance, de 1761 à 1770 : compositeur et maître des ballets, de 1770 à 1776. Sa démission de cette place lui ayant valu du roi une pension de 1500 fr., il resta premier danseur jusqu'à sa retraite à la clôture de Pâques, en 1781. Il avait alors 4500 fr. de pension, et le roi lui en accorda une de 6000 fr. en 1783. Lorsque Vestris parut à l'Opéra, on crut voir Apollon descendre sur la terre pour y donner des leçons de grâce. Il perfectionna l'art de la danse, donna plus d'extension aux positions connues, et en créa de nouvelles. Dans ses fréquentes excursions à Stuttgard, dont le théâtre était alors dirigé par Noverre, il eut occasion d'être initié dans les secrets de ce célèbre chorégraphe et de seconder la révolution qui a élevé la danse au rang des beaux-arts. Noverre avait conçu l'idée de créer la danse en action. Vestris fut le premier qui mit cette idée à exécution, et il trouva un digne émule dans Dauberval. C'est à ce triumvirat qu'est due la réforme de la scène chorégraphique, réforme d'autant plus difficile à opérer qu'on eut à lutter contre la routine, les préjugés, l'ignorance et l'obstination. Il fallut faire disparaître l'accoutrement bizarre regardé jusqu'alors comme inhérent à la dignité de l'art : les masques, les perruques qui cachaient entièrement les figures et les têtes des danseurs, les paniers, les jupons de panne bariolés et couverts de clinquant, dont ils étaient affublés dans tous les costumes, sans distinction. Vestris osa le premier danser, à Paris, sans masque : ce fut en 1770, dans un ballet pantomime de *Médée et Jason*, adapté à l'opéra d'*Ismène et Isménias*. Il y déploya tous les avantages physiques qu'il avait reçus de la nature, et il étonna le public par l'énergie de sa pantomime et par la noblesse et l'expression de sa physionomie. Le mérite particulier de Vestris, c'était la grâce, l'élégance et la délicatesse. Tous ses pas avaient une pureté, un fini dont on ne peut se faire une idée aujourd'hui, et ce n'est pas sans quelque raison qu'on a comparé son talent à celui de Racine. Sa réputation était devenue si européenne, que dans un voyage qu'il fit à Londres, l'année qui précéda sa retraite, la chambre des communes, pour le voir danser, ajourna la séance où le célèbre orateur Burke devait proposer son bill économique. Toutefois Dorat, dans le quatrième chant de son poëme de la *Déclamation*, se borne à dire que Vestris rappelle son maître sans l'éclipser. Noverre, dans la première édition de ses *Lettres sur la danse*, compare Dupré et Vestris, et semble donner la préférence au premier. Mais dans les deux éditions qu'il a données, long-temps après, du même ouvrage, il dit que l'élève égale son maître en perfection et le surpasse en intelligence, en goût et en variété. Quant au surnom de *Dieu de la danse*, il avait été donné à Dupré, comme on le voit par un quatrain cité dans les *Anecdotes dramatiques*. Mais Vestris le cuisinier le renouvela pour son frère le danseur avec l'accent italien, et le titre de *Dieu* de la danse resta depuis au grand Vestris, qui l'accepta sans scrupule, et sans se douter que l'ironie y avait peut être autant de part que la justice. C'est ici le lieu de peindre l'homme après avoir fait connaître l'artiste. Vestris était, dit-on, fort ignorant, et ne savait ni lire ni écrire. Sa vanité égalait au moins son talent ; mais il y joignait tant d'originalité, tant de naturel, qu'elle n'a pas peu contribué à sa célébrité. On rapporte de lui plusieurs traits dont quelques-uns ont peut être plus de vraisemblance que de vérité. Le comte d'Artois lui ayant accordé une permission de chasse, il la montrait à tous ses camarades comme un témoignage de l'*attachement de Son Altesse pour sa personne* ; mais l'un d'eux substitua adroitement à cette pièce un papier de même grandeur. C'était un mémoire de blanchisseuse que Vestris fut forcé d'exhiber le lendemain au garde chasse, qui l'avait arrêté. Conduit chez un des capitaines de chasse, il ne fut tiré d'embarras que par l'arrivée de son camarade qui, lui rapportant sa permission, l'invita à manger sa part du gibier qu'il avait tué en son nom. A la mort de sa mère, il lui fit de magnifiques obsèques, et il entremêlait plaisamment ses doléances sur la défunte avec les transports de joie que lui causaient les détails de la pompe funèbre, et surtout l'idée de voir son petit Auguste en long manteau de deuil. On prétend que pendant la dernière maladie de son frère le cuisinier, il le força de se confesser à un capucin, et que pour mieux le déterminer, il lui servit d'interprète, non sans ajouter des commentaires fort saugrenus aux aveux du moribond, qu'il interrompait par cette fréquente exclamation : *Sacr.. que tu pass !* quoiqu'il tînt constamment un citron sous son nez. Enthousiaste de son art, il donna un jour sa jambe à baiser à un de ses élèves qui s'extasiait d'admiration. Quoique habitué aux applaudissements du public, il lui arriva de prendre pour lui ceux qu'on adressait au duc de Bourbon pendant une représentation extraordinaire, et il redoubla d'efforts et de salutations pour en témoigner sa reconnaissance. Mais rien ne caractérise mieux Vestris que ce mot bien connu : « Il n'y a que trois grands hommes » en Europe ; le roi de Prusse, monsu de Voltaire et » moi. » Quelques autres traits de ce singulier personnage, figurent mieux à l'article de son fils. Vestris, dans sa jeunesse, fut libertin et homme à bonnes fortunes. Parmi ses conquêtes il faut citer Marie Allard, célèbre danseuse de l'Opéra, dans le genre comique, retirée en 1781 et morte en janvier 1800. Vestris vécut

dix ans avec elle et en eut un fils, dont l'article suit. Il épousa depuis Anne-Frédérique Heynel, née à Bareuth, le 26 décembre 1752, entrée à l'Opéra en 1768, et retirée en 1782. C'était la première danseuse de son temps, dans le genre noble, et l'on n'a pas moins donné d'éloges à ses qualités estimables qu'à la richesse de sa taille, aux charmes de sa figure et à la supériorité de ses talents. A part les ridicules que lui donnaient son excessive vanité, Vestris était un homme fort recommandable pour sa probité, son obligeance, et son exactitude à remplir ses devoirs d'époux, de père, de parent et d'ami. Jouissant d'une honnête aisance, il était le soutien de sa nombreuse famille. Il contribua longtemps à faire de bons élèves, mais il s'affligeait de voir un art dont il était idolâtre dégénérer en gambades et en pirouettes. Aussi dans ses dernières années était il plus assidu aux représentations de l'Opéra-Comique qu'à celles de l'Opéra. Il reparut quatre à cinq fois sur ce dernier théâtre dans quelques occasions extraordinaires, et notamment en mars 1800, pour le début de son petit fils. Cette représentation où l'on vit figurer trois générations de Vestris, fut annoncée pour un jour où Bonaparte, premier consul, devait présider une séance de l'institut. On l'avança d'un jour, afin que l'un des trois grands hommes du XVIIIe siècle ne fût pas en concurrence avec le plus grand homme du XIXe. Vestris avait conservé une santé robuste, jusque dans l'âge le plus avancé. Soigné dans sa personne et dans sa toilette, on le voyait marcher sur la pointe des pieds, tête haute et jarret tendu : mais l'année 1808 fut le terme de son bonheur et de sa vie. Il perdit sa sœur aînée, le 18 janvier ; sa femme, qu'il chérissait tendrement, mourut à cinquante-six ans, le 17 mars, d'une maladie de langueur. Les soins qu'il lui prodigua, les regrets de sa perte, lui causèrent une maladie aiguë et douloureuse qui l'emporta, le 23 septembre, dans le quatre-vingtième année de son âge. Comme compositeur de ballets, Vestris n'a laissé que des souvenirs faibles et peu nombreux. Il avait plus d'exécution que d'invention ; on ne connaît de lui que deux ballets-pantomimes, *Endymion*, 1773, et *le Nid d'oiseaux*, 1786 ; il a fait des changements au ballet de *Médée et Jason*, de Noverre, en 1778, et l'a remis au théâtre avec Gardel, en 1804. Son frère Angiolo, dont nous avons parlé, est mort, à Paris, le 10 juin 1809.

VESTRIS (Marie-Auguste), danseur non moins fameux que son père, est fils naturel du précédent et de mademoiselle Allard, pour laquelle il a toujours témoigné la plus tendre affection. C'est en raison du nom des auteurs de ses jours, que Vestris II ou Auguste a été longtemps connu sous le nom de *Vestr-Allard.* Issu de tels parents et né dans les coulisses de l'Opéra, le 27 mars 1760, Vestris ne pouvait manquer d'apporter les plus heureuses dispositions pour la danse ; elles furent développées par son père, qui le mit en état de débuter avec le plus grand succès, à l'âge de douze ans et demi, le 18 septembre 1772, dans les chaconnes du troisième divertissement de *la Cinquantaine.* Glorieux d'avoir produit un tel élève, et enivré des applaudissements qui lui avaient été prodigués, Vestris I vint en témoigner sa reconnaissance au public par de très profondes révérences. C'est à cette occasion qu'il répondit à quelqu'un qui lui disait que son fils irait plus loin que lui : *Ze le crois bien ; ze n'ai pas eu comme loui un Vestris pour maître.* Mais bientôt les succès du jeune débutant devinrent un sujet de discorde entre son père et sa mère qui, chacun de son côté, spéculaient sur les produits de son talent. Reçu élève de l'école de danse en 1775, danseur seul et en double de 1776 à 1779, Vestris a été premier danseur à l'Opéra, depuis 1780 jusqu'en 1816. Plus petit, mais plus vigoureusement constitué que son père, il imagina un genre plus vif, plus animé, qui, sans exclure la grâce, exigeait plus de force et de souplesse. C'est le demi caractère, dans lequel il a excellé comme son père dans le genre noble. Sa légèreté était si prodigieuse qu'à peine il effleurait les planches, et que dans deux enjambées il arrivait du fond du théâtre jusqu'à la rampe. Aussi le grand Vestris disait-il de lui : *Si Auguste ne craignait pas d'houmilier ses camarades, il resterait touzours en l'air.* Ce fils chéri donna pourtant des chagrins à son père. Ses folles dépenses lui firent contracter des dettes. C'était en 1783, époque de la scandaleuse faillite du prince de Rohan Guémenée. Vestris I, qui, malgré ses ridicules qu'on a un peu exagérés, était très rangé dans son ménage, dont les détails intérieurs roulaient sur son frère le cuisinier, mande son fils et lui dit : *Mousu Auguste, ze souis très mécontent de vous. Ze veux bien pour cette fois payer vos dettes, mais n'y retournez plus ou ze vous ferai renfermer ; apprenez que ze ne veux point de Guémenée dans ma famille.* L'année suivante, Auguste se trouvait de retour d'un voyage fructueux à Londres, lorsque ayant refusé itérativement de danser devant la reine et le comte de Haga (Gustave III, roi de Suède), sous prétexte qu'il avait mal au pied, quoiqu'on l'eût vu gambader très librement dans le foyer, il fut envoyé à la Force où son oncle le cuisinier obtint la permission de se renfermer avec lui. Dès les premiers moments de l'incartade de son fils, le grand Vestris ne put contenir son indignation. *Comment*, lui dit il, la *reine fait son devoir ; elle te prie de danser, et toi ne fais pas le tien !* *ze t'ôterai mon nom.* Mais bientôt ce père tendre fit des démarches auprès du baron de Breteuil, dit qu'il mourrait si on le privait d'Auguste, et obtint une réduction sur la durée de la détention du coupable. Vestris II, malgré les leçons que lui valut son caractère altier, continua d'être regardé avec juste raison comme le premier danseur de l'Europe. Des étrangers venaient à Paris, uniquement pour le voir danser. On peut lui reprocher d'avoir abusé des sauts et surtout des pirouettes, genre dont il a été l'inventeur et le modèle, et dont on a tant abusé. Dans les dernières années de sa carrière chorégraphique, il avait trouvé plus d'un rival redoutable, Laborie, Didelot, Deshayes, et surtout Duport. C'est à ce dernier que l'auteur du poëme de *la Dansomanie* a impitoyablement, mais injustement sacrifié Vestris ; car, il faut le dire, si quelques-uns plus jeunes que celui ci l'égalaient alors, ou le surpassaient même en souplesse et en légèreté, nul ne lui était comparable pour le talent de la pantomime, sur lequel l'influence du temps se fait moins sentir et que Vestris a toujours conservé. Parvenu à la cinquante sixième année de son âge et à la quarantième de sa carrière théâtrale, et débarrassé depuis assez longtemps de ses anciens rivaux, Vestris craignit de compromettre sa réputation avec de plus jeunes émules et sentit le besoin du repos. Il obtint sa retraite en 1816. Dix ans après, il parut à une représentation donnée à son bénéfice et y joua le rôle du nègre Domingo dans le ballet de *Paul et Virginie.* Nommé, en 1819, professeur à l'école de grâce et de perfectionnement, il a conservé cette place jusqu'en 1828. Vestris n'a rien composé : il a ajouté quelques pas à divers ballets. — VESTRIS (Anne-Catherine-AUGIER, femme), née vers 1777, débuta avec succès à l'Opéra, en 1793, sous le nom d'Aimée. Sa jolie figure, sa taille svelte et un talent fort distingué auraient pu lui faire une grande réputation, si trop de modestie et d'insouciance n'eussent refroidi son enthousiasme pour son art. Ayant épousé, vers 1775, Vestris II, on prétend que peu de temps après, dans un accès de jalousie provoqué par une infidélité apparente ou réelle de son mari, elle se donna deux coups de poignard. Elle survécut à ses blessures, et mourut d'une maladie de langueur, le 19 août 1809, dans sa trente-troisième année. La dynastie des Vestris n'est pas prête à s'éteindre, mais elle éprouva un interrègne en France. — Auguste-Armand VESTRIS, fils de Vestris II, débuta le 1er mars 1800, sous les auspices de son père et de son aïeul, dans le troisième acte de *la Caravane.* Il promettait de soutenir aussi la grande réputation de sa famille : mais malgré le succès qu'il obtint dans plusieurs représentations extraordinaires, il quitta l'Opéra où il ne lui était pas permis, dit-on, de prendre un libre essor, et il alla porter son talent en Italie. — Charles VESTRIS, élève et cousin de Vestris II, débuta le 3 octobre 1809, à l'âge de douze à treize ans. On reconnut en lui les principes de toutes les perfections du grand Vestris son oncle, unis aux plus heureuses dispositions et à tous les avantages physiques qui constituent les grands danseurs. Cependant il ne resta

Digitized by Google

que trois ou quatre ans à l'Opéra, et il passa à Londres, où il était encore en 1823, ainsi qu'une actrice anglaise qui porte son nom et qu'il a sans doute épousée.

VESTRIS (MARIE-ROSE GOURGAULT), actrice de la Comédie française, était sœur de Dugazon. Née en 1746, elle épousa Angiolo Vestris, l'un des frères du *dieu de la danse*, mais elle vécut de bonne heure séparée de son mari. Elle portait déjà le nom de Vestris, lorsque après s'être exercée en province et avoir reçu des leçons de Lekain, elle vint débuter à Paris, le 15 décembre 1768, par le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède*. Elle y obtint le plus grand succès, ainsi que dans ceux d'Ariane, de Zaïre, d'Idamé dans *l'Orphelin de la Chine*, etc. Son talent, soutenu par une taille fort agréable, quoique peu imposante, par une charmante figure, et surtout par des bras dont la beauté a été longtemps célèbre, lui valut de la part du public l'accueil le plus flatteur, et du ministre Choiseul une robe magnifique qui donna lieu à plus d'une conjecture. Quoique madame Vestris eût moins réussi dans les rôles de la haute comédie, elle fut reçue en 1769, pour y partager avec mademoiselle Sainval aînée l'héritage que la retraite prématurée de mademoiselle Clairon avait laissé vacant. Madame Vestris fut chargée de l'emploi des grandes princesses, et mademoiselle Sainval resta en possession de celui des reines. Mais la discorde éclata bientôt entre les deux rivales. La seconde, à titre d'ancienneté, réclama quelques rôles de la première. La querelle ne serait pas sortie de l'enceinte des coulisses, si les gentilshommes de la chambre ne s'en fussent pas mêlés. Le maréchal duc de Duras, qui était l'amant en titre de madame Vestris, décida la question en sa faveur. Elle publia, dans le *Journal de Paris*, en 1779, un article où elle affectait une fausse générosité : elle prétendait avoir cédé neuf rôles à mademoiselle Sainval, aux dépens de laquelle elle se donnait de grands éloges. Celle-ci voulut répondre par la même voie, mais l'autorité défendit au journaliste d'insérer sa lettre. Un mémoire publié par cette actrice instruisit de ses griefs le public, qui prit fait et cause contre sa rivale. Malheureusement ce mémoire dépassait un peu les bornes, compromettait des personnages puissants, et humiliait l'amour-propre du maréchal, en mettant au jour quelques-unes de ses lettres. On intéressa la cour dans cette affaire ; mademoiselle Sainval fut exilée, et rayée des registres de la Comédie française. Mais madame Vestris perdit dès lors la faveur du parterre. Pour empêcher qu'elle ne fût sifflée, on triplait la garde les jours qu'elle devait jouer. Elle eut aussi, en 1785, des démêlés avec mademoiselle Sainval cadette. A l'époque de la révolution, madame Vestris oublia l'intérêt que la cour et particulièrement la reine avaient pris à elle. Entraînée par son frère Dugazon, elle quitta le Théâtre Français du faubourg Saint-Germain, en 1791, pour aller à celui de la rue de Richelieu, et elle y resta après la réunion générale de tous les Comédiens français, en 1798. Peu d'actrices ont créé un plus grand nombre de rôles que madame Vestris ; parmi ceux qui ont le plus contribué à sa réputation, on cite surtout celui de Gabrielle de Vergy, où elle fit une telle impression que plusieurs femmes, et même des hommes, se trouvèrent mal, et celui de Frédégonde dans *Macbeth*, où elle rendit d'une manière effrayante, par la vérité de sa pantomime, la fameuse scène du somnambule. Le rôle de Catherine de Médicis, dans la tragédie de *Charles IX*, ne lui fit pas moins d'honneur, par l'air de grandeur et de profonde dissimulation qu'elle sut y mettre. Parmi les rôles de l'ancien répertoire, Rodogune est celui qu'elle jouait avec une supériorité sans égale. Il est impossible d'y mieux peindre la fureur et d'y montrer plus d'énergie. Madame Vestris avait de très beaux développements, de la gaîté, mais une dignité d'étiquette : une voix sonore, mais qui s'épaississait dans la passion et dans les larmes ; une belle prononciation que gâtait un peu son grasseyement assez dur ; une diction pure, mais singulièrement affectée ; une intelligence sûre et toujours tragique, mais malheureusement point d'âme, point de sensibilité. Aussi suppléait-elle par l'art à la nature, et à la véritable chaleur par une certaine âpreté de délire qui produisait le plus grand effet. Madame Vestris avait donc beaucoup de talent, mais un talent factice. Aussi, lorsque l'âge eut détruit ses avantages physiques, elle voulut remplacer par des efforts les qualités qui s'éteignaient en elle : mais elle ne fut plus que l'ombre d'elle-même. La froideur du public l'avertit qu'il était temps de quitter la scène. Elle prit sa retraite en 1803, à la suite d'une brillante représentation donnée à son bénéfice, sur le théâtre de l'Opéra, après trente-quatre ans de service. Madame Vestris mourut le 6 octobre 1804, dans la cinquante neuvième année de son âge, laissant une réputation fort au dessous de celle dont elle avait joui douze ou quinze ans auparavant. Liée avec les gens de cour, avec les hommes de lettres les plus distingués, elle était citée pour son esprit, son excellent ton et ses manières distinguées.

VEYRAT (PIERRE-HUGUES), né à Genève en 1756, d'une famille qui fut liée avec J.-J. Rousseau. Après s'être livré au commerce d'horlogerie, il se rendit en 1795 à Paris, et y fut nommé peu de temps après inspecteur général de la police, place qu'il a occupée jusqu'au 27 avril 1814, et dans l'exercice de laquelle il a montré une rare sagacité et déployé un zèle infatigable. On lui doit nombre d'améliorations notables dans l'administration de la police de Paris : c'est lui qui, le premier, fit adopter, à l'époque du mariage de l'empereur, un uniforme pour les agents chargés de la police municipale, institution que l'on a fait revivre en 1829, sous la dénomination de *sergents de ville*. Les désordres de la prostitution étaient au comble, et c'est encore à la volonté ferme de cet inspecteur-général qu'on dut la disparition de ces échafaudages élevés devant un grand nombre de croisées où les filles publiques s'affichaient scandaleusement. Avant l'institution de la nombreuse gendarmerie de Paris, il n'y avait que cent-quarante dragons affectés à la police de la ville, mais les vingt quatre officiers de paix et leurs agents, sous la direction immédiate de l'inspecteur-général Veyrat, se multipliaient de telle manière que la plus grande sécurité fut assurée aux habitants de cette immense cité. M. Veyrat avait servi le gouvernement impérial avec fidélité, et l'on conçoit que dans la place qu'il occupait, cela dut lui rendre peu favorables les autorités qui surgirent en 1814. Aussi cette même année la ville de Paris se trouva privée d'un fonctionnaire dont l'expérience ne pouvait être remplacée et dont l'absence a souvent été remarquée depuis. Le nommé Perlet, qui était à la solde de la police impériale, et qui a longtemps entretenu une correspondance active avec les princes français à Hartwel, eut l'impudeur d'en réclamer hautement des récompenses, en 1814, lors de leur rentrée en France. L'inspecteur-général Veyrat pouvait d'un seul mot faire apprécier sa prétendue fidélité aux Bourbons et la nature des services qu'il leur avait rendus. Perlet sentit donc combien il lui importait d'éloigner ce fonctionnaire, et à l'aide de calomnies atroces, il le fit exiler à Auxerre. Perlet, traduit plus tard devant le tribunal de police correctionnelle pour escroqueries faites à Fauche-Borel, pour de prétendus services rendus ou à rendre aux Bourbons, fut entièrement dévoilé par le témoignage de M. Veyrat, que les magistrats firent appeler. Perlet, espérant le séduire, prétendit alors que cet ancien employé supérieur de la police avait aussi servi la cause des Bourbons pendant la durée de l'empire. M. Veyrat, interpellé à cet égard par le président, répondit avec vivacité : *Je n'ai jamais été ni traître ni parjure !* A cette époque il y avait quelque courage, certes, à faire une pareille réponse, surtout dans un moment où M. Veyrat était frappé d'un ordre d'exil. Pendant sa longue carrière administrative, M. Veyrat fut éloigné cinq fois de ses fonctions, suite des changements politiques qui s'opéraient, mais il y fut toujours promptement rappelé par le besoin que l'on éprouvait de son expérience et de son habileté. Il ne reprit point de service lors du retour de l'empereur, en mars 1815, et il n'a pas cessé de vivre à Paris très retiré et complètement étranger aux affaires publiques. — **VEYRAT** (JEAN-FRANÇOIS), fils du précédent, a rempli pendant plusieurs années les fonctions d'inspecteur général adjoint de la police, dans lesquelles il s'est fait remarquer par des connaissances, beaucoup de zèle et d'activité. Dis-

Digitized by Google

gracié également en 1814, il a fondé l'année suivante une manufacture d'orfévrerie plaquée, aujourd'hui l'un des beaux établissements de Paris. C'est à titre de l'un des industriels les plus distingués, qu'il a été breveté du roi, et qu'à l'exposition de 1827, il a reçu des mains de S. M. une médaille d'encouragement.

VIAL (Jean-Charles), auteur dramatique, né à Lyon, le 2 juillet 1771, fut d'abord destiné au commerce, mais son goût pour les lettres, et les événements de la révolution, le jetèrent dans une autre carrière. Il avait déjà fait représenter à Lyon une comédie en deux actes et en vers, intitulée *le Divorce*, lorsque échappé aux désastres qu'éprouva cette ville, sous la tyrannie conventionnelle, il vint à Paris à la fin de 1793, et travailla d'abord pour le théâtre. Placé ensuite dans une maison de commerce qui, plus tard, éprouva des revers, il entra alors au ministère des finances, où il est encore aujourd'hui, sans qu'il ait cessé de s'occuper d'ouvrages dramatiques. Voici la liste de ceux qu'il a fait représenter au Théâtre-Louvois : 1° *Les petits Commissionnaires*, opéra comique en deux actes, 1794; 2° *Épaminondas et Sabines*, opéra en trois actes, 1794. — Au Théâtre-Favart : 3° *l'Élève de la Nature*, comédie en un acte, en vers, 1795; 4° (avec M. Étienne) *le Grand deuil*, opéra-bouffon, en un acte, 1801.— Au théâtre du Vaudeville : 5° (en société) *Les avant-postes*, en un acte, 1801. — Au théâtre de Picard (Louvois) 6° *le Premier venu*, ou *Six lieues de chemin*, comédie en trois actes, en prose, 1801. Cette pièce, l'une des plus spirituelles de l'auteur, a été mise depuis en opéra-comique, et jouée au théâtre Feydeau, en 1818, puis remise en comédie et jouée au Théâtre-Français en 1827. M. Vial a donné au théâtre Feydeau les opéras-comiques suivants : 7° *Une faute par amour*, en un acte, 1795; 8° *Clémentine ou la Belle-mère*, en un acte, 1799; 9° *Une étourderie*, ou *l'Une pour l'Autre*, en un acte, 1801; 10° (avec M. de Favières) *Aline reine de Golconde*, en trois actes, 1803; 11° *les Créanciers*, ou *le Remède à la goutte*, en trois actes, 1807; 12° *les Deux jaloux*, en un acte, 1813; 13° (avec M. de Favières) *l'Ancienne-Gendarmerie*, ou *le Coup d'épée viager*, en trois actes, 1816; 14° *les Caquets*, en un acte, 1821, d'après la comédie de madame Riccoboni; 15° *le Négociant d'Hambourg*, en trois actes, 1821, 16° *les Deux mousquetaires*, ou *la Robe de chambre*, en un acte, 1824; 17° *le Pensionnat de jeunes demoiselles*, en trois actes, 1826, d'après *les Visitandines* de Picard; 18° (avec M. Justin Gensoul) *le Mariage à l'anglaise*, en un acte, 1828; 19° (avec M. Mélesville) *les Rencontres*, en trois actes 1828. Au Théâtre-Français : 20° *le Mari et l'Amant*, comédie en un acte, en prose, 1821 : 21° (avec M. Gensoul) *Lord Davenant*, drame en quatre actes, 1825.—A l'Odéon : 22° (avec M. Reverony de Saint Cyr) *Vauban à Charleroi*, comédie en trois actes, en vers, 1826. La plupart de ces pièces ont obtenu du succès et sont restées au répertoire. M. Vial a aussi publié des *Contes en vers*.

VIAL DU CLAIRBOIS (Honoré-Sébastien), directeur de l'école des ingénieurs de vaisseaux, et chef du génie maritime à Brest, né à Paris, le 27 mars 1733, entra dans la marine à l'âge de dix-sept ans, et servit en qualité de volontaire et de lieutenant sur divers bâtiments du commerce. En 1754, il passa comme fusilier dans le régiment de Vaubecourt, infanterie. Il y servit dans différents grades, jusqu'au mois de juin 1777, où il rentra dans la marine, en qualité de sous-ingénieur. Les talents qu'il déploya dans la construction navale le portèrent enfin au rang d'ingénieur-constructeur en chef, qu'il obtint en 1793. Nommé successivement directeur des constructions au port de Lorient, puis chef du quatrième arrondissement forestier à Rouen, Le zèle et la supériorité dont il fit preuve dans ces fonctions fixèrent sur lui l'attention du chef du gouvernement, qui le nomma, en 1801, directeur de l'école spéciale du génie, au port de Brest, emploi qu'il conserva jusqu'au mois d'août 1810, époque à laquelle son grand âge et ses longues fatigues le forcèrent à se retirer du service. Vial du Clairbois est mort à Brest, le 20 décembre 1816. Il a publié : 1° *Essai géométrique et pratique sur l'architecture navale*, Brest, 1776, deux tomes en un vol. in-8°, fig. : 2° *Traité élémentaire de la construction des vaisseaux, à l'usage des élèves de la marine*, Paris, 1787—1805, 2 vol. in-4 fig. : 3° une traduction du *Traité de la construction des vaisseaux*, de Champman, avec des notes, Brest, 1781, in 4°, fig. Vial du Clairbois fut un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie méthodique*. Le discours préliminaire et le tableau analytique qui précède la partie marine sont de lui.

VIANI (Georges), numismate célèbre, né en 1762. La littérature et en particulier la poésie le captivèrent un moment. Un drame, auquel il eut la plus grande part, fut accueilli comme une agréable critique du style âpre d'Alfieri : les Italiens avaient peine à se faire à cette rudesse qui eut ensuite chez eux des partisans nombreux, mais qui s'éloignait beaucoup de la noblesse, et de la douce régularité de Métastase. Viani ne tarda pas à négliger la littérature pour la numismatique. Il ne se livra pas d'abord en aveugle à ce nouveau penchant ; il s'attacha spécialement à la numismatique du moyen âge, jugeant que les recherches antérieures avaient été portées assez loin par les Eckel, les Sestini et leurs devanciers. Il se mit surtout à commenter, à étendre, à corriger l'ouvrage de Zanetti, et ses rectifications exigèrent des soins extrêmes. Lorsqu'on se passionne pour quelqu'une de ces sciences dans lesquelles tout est détail, ce goût devient aisément une faiblesse. Déjà pourvu abondamment de manuscrits, de diplômes et de moyens de correspondance, Viani demanda dans toutes les parties de l'Italie de vieilles monnaies, et les paya ce qu'on voulut. Possédant enfin pour toute richesse une collection des plus complètes, mais du reste manquant souvent du nécessaire et continuant, après avoir perdu un œil, des vérifications ou des dessins qui exigeaient une attention scrupuleuse, il disait gaiement et avec une persévérance digne d'un but plus important : « Je n'ai qu'un « œil, mais j'y vois mieux que personne. » Il voyait très bien aussi quant à ce qui demande en numismatique le plus de discernement et de profondeur pour ainsi dire. Il connaissait parfaitement la valeur intrinsèque des monnaies et le degré de confiance qu'avaient obtenu celles des différentes principautés de l'Italie. Il ne possédait pas moins bien les parties de cette science qui la rendent auxiliaire de l'histoire, en fournissant de nombreux documents sur les vicissitudes des états, et la grandeur des familles dans les temps où quiconque soudoyait quelques hommes d'armes, pouvait s'arroger le droit de battre monnaie. La première publication de Viani en ce genre date de 1808, et c'est son principal ouvrage, bien qu'il n'ait pas achevé le second volume. Tandis qu'il s'en occupait, diverses circonstances l'engagèrent à traiter des sujets particuliers où il faisait admirer également son exactitude et son érudition. L'académie de Lucques voulant réunir des matériaux pour une histoire générale de cette république, qui n'a été abandonnée qu'après l'impression des premiers tomes, c'est à Viani qu'on demanda des documents sur les monnaies et les médailles lucquoises. Ce travail resta au nombre de ceux que Viani ne put qu'ébaucher. Le 2 décembre 1816, la mort le frappa avant le temps, mais non sans qu'il la vît approcher. Il venait de réunir de ses propres mains et d'envoyer à quelques amis des papiers sur lesquels il écrivait : *Georgio Viani soluta, restituisca a muore*. Il indiquait dans son testament la manière de partager en classes ses collections, et il disait à quels amateurs elles conviendraient. Tous ses papiers furent légués à son ami intime, le chapelain Raniari Zucchelli, à l'exception toutefois de la correspondance numismatique, qui devint le partage de S. Ciampi. Les manuscrits contenaient particulièrement des notices sur le cabinet de médailles de la princesse de Lucques et Piombino, et sur les archives générales qu'elle se proposait d'établir. Du vivant de Viani on avait imprimé : 1° *Saggio poetico*, in 4°, Londres (Final), 1784 : 2° *Glicera*, in 8°, Berlin (Lucques), 1785; 3° *Memoria della famiglia Cibo e della moneta di Massa di Lunigiana*, in 4° avec fig., Pise, 1808. Le second volume, dont il n'a paru que six feuilles, était intitulé : *Appendice ai diplomi ed altri monumenti citati nella Memoria*

della famiglia Cibo, etc. : 4° *Memorie d'una moneta inedita della repubblica di Pisa*, avec fig., Pise, 1809 (Ce mémoire a été inséré dans le tome premier de *Pisa illustrata*. 5° *Lettera intorno alle moneta, ed alla Zecca di Pistoja*; in-8° avec fig., Pise, 1813; 6° *Ristretto d'un opera numismatica di conte Gian-Francesco Galeani Napione*. in-8°, Florence, 1813. Il faut y joindre divers opuscules en prose et en vers. Une *Notice sur la vie littéraire et les écrits numismatiques de Vinai*, par S. Ciampi, a été publié à Florence, en 1817.

VIBORG (Erich Nissen), vétérinaire célèbre, né à Bredsted, dans le duché de Sleswick en Danemark, le 5 avril 1769. Son père, ministre de l'église protestante, l'instruisit lui-même, et ne l'envoya qu'en 1777 à l'université de Copenhague, où bientôt l'étudiant donna des leçons à de plus jeunes élèves, et pourvut ainsi à ses besoins durant six années, réservant d'ordinaire pour son propre travail une partie de la nuit. Il avait achevé son cours de théologie, et il avançait dans l'étude des langues orientales, lorsque la crainte de manquer d'assurance en public le fit renoncer au ministère de la parole auquel on l'avait destiné. Il se livra dès lors à l'étude des mathématiques, de la physique et de l'histoire naturelle. Il perdait ainsi en partie le fruit de ses premiers efforts; mais il eut le bonheur de s'attacher spécialement, d'après les conseils du professeur Abildgaard, à une branche des sciences médicales très négligée en Danemark. On avait abandonné jusqu'alors aux exécuteurs des hautes œuvres le peu qu'on avait su de l'art vétérinaire, indispensable pourtant dans un pays où les chevaux sont une des principales branches de commerce; mais le besoin d'une amélioration à cet égard commençait à être vivement senti. En 1783, l'académie des sciences de Copenhague proposa pour le concours une question d'eudiométrie: c'est à Viborg que le prix fut donné. Il en fut de même, peu d'années après, de deux autres dissertations; la plus importante avait pour objet d'arrêter les sables dont le mouvement frappait de stérilité une grande partie des côtes du Jutland. Dès le premier succès de Vibord, en 1783, on le nomma lecteur au jardin botanique et à l'école vétérinaire. En 1787, immédiatement après la publication de son Traité sur les effets des sables mouvants, il entreprit aux frais du gouvernement un voyage de trois années dans les contrées les plus instruites de l'Europe. Il était en France en 1789. Malgré l'impression que firent sur lui les événements politiques, il ne négligea aucun soin relatif à sa mission : il visita surtout les écoles de Lyon et d'Alfort, et il fit parvenir à l'école vétérinaire de Danemark beaucoup de documents utiles. Après trois ans d'absence, il rapporta lui-même une riche collection. Presque aussitôt on le nomma professeur à cette même école, et inspecteur-général du Flug Sand (flux de sable). C'est sur sa proposition que fut rendue l'ordonnance de 1792, qui protège contre la mobilité des dunes les terres voisines du rivage occidental du Jutland, en fournissant les moyens de rétablir la végétation dans les espaces dévastés. Quatre ans après, il alla visiter les haras et choisir des étalons dans la Pologne, la Moldavie en l'Ukraine. Il suivait dans ce voyage l'inspecteur Nissen, dont il devint le gendre. En 1798, il fut professeur de botanique, et ensuite co-directeur du jardin des plantes. A la mort d'Abildgaar, en 1801, Viborg, autrefois son élève, puis son ami, le remplaça comme secrétaire de la division des haras, et comme directeur de l'école vétérinaire. Il a rempli ses fonctions jusqu'à la fin de ses jours, et depuis cette époque l'école est un des plus beaux établissements du royaume. Il conçut et réalisa le projet d'une société centrale danoise dont il fut le secrétaire. Elle correspondait avec les artistes vétérinaires dans toute l'Europe, et on lui doit plusieurs volumes de mémoires, indépendants des travaux particuliers de Viborg. Malgré la force de sa complexion, cette activité scrupuleuse qui ne lui permettait de négliger dans aucune rencontre les devoirs que lui imposait la confiance générale, paraît avoir abrégé ses jours : une attaque d'apoplexie les termina le 26 septembre 1822. Il était chevalier de l'ordre de Danebrog, et conseiller de justice et d'état. L'institut de France le comptait au nombre de ses correspondants étrangers, et l'école de médecine à Paris au nombre de ses agrégés. Ses écrits sont : 1° *Tentamen radiometriæ perfectioris*, Copenhague, 1784 : 2° *Mémoire botanique et économique sur l'orge* (en danois), Copenhague, 1787, in-4°, traduit en allemand avec des notes, id., 1802, in-4°; 3° *Influence du sable mouvant*, id., 1787; 4° *Vertus nuisibles et salubres de l'if* (en allemand), Copenhague, 1788 : 5° *Description des plantes que l'on peut élever dans les terres sablonneuses, et de leur utilité.... sur les côtes du Jutland* (en danois et en allemand). Copenhague, 1789, in-8°, avec planches : imprimé aux frais du gouvernement et distribué aux Jutlandais : 6° *Sur l'école royale vétérinaire de Danemark*, *Essai d'un livre élémentaire sur les plantes indigènes*, etc. (en danois), Copenhague, 1792, in-8° : 7° *Réglements relatifs aux haras dans le Hanovre* (en danois), 1789, in-8° : 8° *Mémoires sur les diverses espèces de peupliers et de saules* (couronné par la société d'économie rurale), 1794 : 9° *Recueil de dissertations pour les médecins-vétérinaires et pour les économes* (en danois et en allemand), Copenhague, 1795, 2 vol. in-8° : 10° *Sur les bergeries dans les duchés de Sleswick et de Holstein* (en danois), Copenhague, 1797, 2 vol. in-8° ; 11° *Beata ruris otia, fungis Danicis impensa a Theodore Holmskiold*. Copenhague, 1799, in-8° ; 12° *De vi venenatâ auris vomicæ*, Copenhague, 1800, in-8° ; 13° *Struthio casuarius, anatomisé à l'école vétérinaire*, Copenhague, 1800, in-8° ; 14° *Comment on peut, par la voie d'injection, faire entrer des médicaments dans les veines de l'animal* (en allemand), dans les *Archives du Nord*, 1801; 15° *Essai sur la méthode d'inoculer la morve aux bêtes* (en allemand), *ibid.*, 1801; 16° *Effet que certaines plantes du nord peuvent produire sur les bêtes*, ibid.; 17° *Preuve que la petite-vérole est commune aux bêtes et aux hommes*. Copenhague, 1801; 18° *Essais sur les effets de l'arnica et de la gomme arabique injectées dans les veines des animaux* (en allemand), *ibid.*, 1802; 19° *Livre élémentaire de l'histoire naturelle* (en allemand), Copenhague, 1802, in-8° ; 20° *Expériences sur les effets de l'arnica montana*, etc. (en danois), Copenhague, 1802; 21° *Sur les effets opposés du salpêtre et des différents sels injectés dans les veines des animaux* (en allemand), *Archives du Nord*, 1803; 22° *Méthode d'instruction dans l'école vétérinaire de Danemark* (en allemand), Tubingue, 1804 ; 23° *Réponses à des questions relatives à la castration des animaux* (en allemand), *ibid.*, 1805; 24° *Sur la Flora Dacica*, dans le *Muséum de Scandinavie*, 1806; 25° *Sur les différentes espèces de pommes de terre*, etc. (en allemand), Kiel, 1807; 26° *Travaux de la Société royale vétérinaire*, Copenhague 1807; second rapport, Copenhague, 1816, in-4° ; 27° *Sur la fièvre inflammatoire maligne*. (en allemand), Carlsruhe, 1812; 28° *Traitement des sorts dans les chevaux*, ibid., 1812; 29° *Sur la fougère faussement regardée comme nuisible aux chevaux*, etc. (en allemand), *ibid.*; 30° *De l'hémorragie dans les chevaux*, etc., ibid.; 31° *Sur l'épidémie de 1814*, etc. (en allemand), Sleswick, in-4° ; 32° *Mémoire sur l'éducation et l'emploi du porc* (couronné par la société d'agriculture de la Seine), Paris, 1814; 33° *Travaux de la société vétérinaire jusqu'en 1817* (en allemand), Munich, 1817, in-8° ; *Nouveau rapport sur la même école*, Copenhague, 1819; 34° *Collection de traités sur l'art vétérinaire* (en danois), 1820, in-8°, premier volume, publié par C. Viborg frère d'Erich. La plupart des dissertations d'Erich insérées dans ce volume concernent l'éducation des différentes races de brebis. 35° *Bibliothèque à l'usage des médecins* (en danois), Copenhague, 1821—1824, 9 vol. in-8° ; 36° *Le cheval considéré dans ses formes extérieures* (en danois), Copenhague, 1821, in-8°. Viborg a écrit ce traité étant au lit, peu de jours avant sa mort. Celui qui est intitulé : *Guide pour soigner les étalons*, etc. (en danois), Copenhague, in-8°, ne fut imprimé qu'en 1824.

VICHMANN (Bonaventure), né à Riga en 1786, fit ses études en Allemagne, dans les universités de Gottingue, d'Iéna et d'Heidelberg. Voué d'abord à la médecine, il l'exerçait avec quelques succès, mais ayant un jour échoué dans le traitement d'un malade à la guérison duquel il attachait le plus grand intérêt, il ne regarda plus la médecine que comme un art conjectural, et y renonça pour se livrer tout entier à l'étude de l'histoire et de la géographie. Il mit cependant un

Digitized by Google

intervalle entre des occupations si opposées, et séjourna quelque temps dans sa patrie en 1808, avant de se rendre à Saint-Pétersbourg, où il fut successivement professeur d'histoire et de statistique, précepteur des jeunes princes de Wurtemberg, et secrétaire du comte de Romanzof. De retour à Riga, en 1817, avec le titre de directeur des écoles de Courlande, qui lui fut conféré par le gouvernement, il résolut d'y fonder un musée national à l'instar de ceux de Lemberg et de Pest; il avait formé, à cet effet, une bibliothèque de trois mille volumes, composée uniquement de manuscrits et d'ouvrages en diverses langues, tous relatifs à la Russie; mais ce projet manqua, et il vendit sa riche collection au prince Lobanof Rostowski, pour 15 mille roubles. Trois ans plus tard, en 1820, il renouvela la même tentative à Saint-Pétersbourg, mais avec aussi peu de succès; et sa nouvelle collection passa à la bibliothèque de l'état-major de l'empereur Alexandre, pour la somme de 10 mille roubles. Vichmann mourut à Saint-Pétersbourg, en 1822, âgé de trente-six ans. Il fallait que ce savant eût une merveilleuse facilité, pour avoir composé à cet âge un si grand nombre d'ouvrages presque tous écrits en allemand. Voici les principaux: 1° *Tableau de la monarchie russe*, Leipsick, 1813: cet ouvrage, extrait de celui de Hassel, dont Vichmann a fait disparaître les erreurs, contient les notions les plus complètes qui aient été publiées relativement à la statistique de la Russie; 2° *Sur l'élection au trône de Michel Romanof*, Leipsick, 1820: traduction d'une pièce comprise dans la collection dite des *Papiers d'état*, publiée par le comte Romanzof; 3° *Collection d'ouvrages inédits relatifs à l'histoire ancienne de la Russie*, tom. 1, Berlin, 1820; 4° *Musée national russe*, Riga, 1820: c'est le plan de l'établissement dont nous avons parlé, et dont le projet n'a pas reçu d'exécution; 5° *Aperçu chronologique de l'histoire moderne russe*, Leipsick, 1821, 2 vol.: cette production, la plus importante de celles qu'a publiées l'auteur, est un manuel indispensable pour ceux qui étudient l'histoire de la Russie. Vichmann était un des rédacteurs de la *Nouvelle encyclopédie*, publiée à Leipsick, des *Archives du nord*, journal russe, et de plusieurs journaux allemands.

VICQ-D'AZYR (Félix), médecin célèbre, né en 1748, à Valogne, où son père exerçait la même profession. Envoyé à Paris en 1765, il y étudia avec ardeur, non-seulement l'anatomie et la médecine proprement dite, mais aussi les diverses sciences qui s'y rattachent, et particulièrement la physiologie. Sa passion pour le travail lui faisait d'abord désirer l'indépendance qu'on peut trouver à cet égard sous des règles monastiques: on eut peine à le décider à suivre une carrière qui lui paraissait moins libre à cause des assujétissements de la société. Dès l'année 1773, il ouvrit un cours d'anatomie comparée, qui eut aussitôt du succès; il s'exprimait avec une facilité séduisante, et il développait avec clarté les rapports ou les différences d'organisation entre l'homme et les autres animaux. Le nombre des étudiants ou des curieux, s'accrut au point que plusieurs médecins en conçurent de l'ombrage. La salle de la faculté lui ayant été fermée, Antoine Petit, savant professeur d'anatomie, le choisit pour l'aider dans ses leçons publiques au Jardin du roi: mais il ne put obtenir pour son remplaçant la survivance de cette chaire à laquelle Buffon destinait le jeune Portal. Vicq-d'Azyr, dont les idées étaient à peu près celles que Bichat développa plus tard, se bornait à donner des leçons dans sa propre demeure, lorsqu'un accident arrivé à une parente de Daubenton procura au médecin la connaissance et la protection du naturaliste. Quelque temps après cette jeune personne devint la femme de Vicq-d'Azyr. Des mémoires qu'il venait de publier le firent recevoir, en 1774, à l'académie des sciences. Lassonne, premier médecin du roi, lui confia quelques fonctions administratives. En 1775 et 1776, il fut envoyé dans les provinces méridionales, où régnait une épizootie. Pourvu d'une instruction solide, il sut malgré sa jeunesse se défendre de tout charlatanisme et même de toute illusion. Dans les avertissements nombreux qu'il publiait alors sur les moyens de guérir ou de préserver le bétail, il concluait surtout en faveur de l'expédient qui satisfait le moins les propriétaires, bien qu'il soit infaillible, et qui consiste à sacrifier la bête atteinte du mal, et à se contenter d'en désinfecter ensuite la peau, afin de la mettre en œuvre. Ces conseils, ces secours envoyés de la capitale, avaient été éventuels jusqu'alors: Lassonne conçut le projet de les organiser avec régularité, et de faire constater en même temps les propriétés des diverses eaux minérales. La commission créée à cet effet devint, en 1776, conformément aux vues de Lassonne très bien secondé par Vicq-d'Azyr, une société permanente destinée aux progrès de toutes les parties de la science, et embrassant les différentes provinces: l'ami de Lassonne en fut nommé le secrétaire perpétuel. Un semblable établissement ne pouvait être vu de bon œil dans la faculté, excepté par un petit nombre de vrais médecins chez qui l'esprit de corps cédait au désir du bien public. Les autres s'efforcèrent d'accabler de leurs vagues imputations et de leurs pamphlets la compagnie naissante. Cependant elle se rendit tellement utile, que bientôt elle se concilia l'opinion. Le zèle éclairé de Vicq-d'Azyr réduisit au silence ses détracteurs. Parmi les membres honoraires de cette société, on comptait des naturalistes, des littérateurs, des magistrats et d'autres hommes en place que leurs attributions ou leurs habitudes mettaient en rapport avec les médecins. En faisant successivement l'éloge de ses collègues et de leurs correspondants, Vicq-d'Azyr, qui appréciait et peignait les hommes avec non moins de bonheur que de pénétration, trouva l'occasion de traiter éloquemment des sujets aussi variés que ses connaissances et que les ressources de son talent. Chimie et botanique, philologie et politique, ou administration, tout parut convenir également à sa plume, et ces morceaux assez nombreux l'ayant mis au rang des premiers talents littéraires de cette époque, l'académie française le reçut, en 1788, comme successeur de Buffon. Les recherches savantes de ce grand écrivain, ses systèmes et son style, si remarquable, bien qu'un peu travaillé, furent le principal sujet traité par Vicq-d'Azyr dans son discours de réception, approuvé généralement comme un des meilleurs qu'on eût encore faits. Il avait déjà présenté, ou lu, à l'académie des sciences de nombreux mémoires qui ont été insérés dans le Recueil des travaux de cette société, de 1773 à 1784. La plupart de ces écrits appartiennent à l'anatomie, et quelques-uns à l'art vétérinaire. On n'y trouve pas toujours des aperçus vastes ou des descriptions complètes; mais ils abondent en vues ingénieuses, et en observations pleines de sagacité. On doit particulièrement à leur auteur des remarques neuves et curieuses sur la myologie des oiseaux. L'anatomie humaine l'occupait surtout, et la partie de cette science sur laquelle il a répandu le plus de lumière est celle qui concerne le système nerveux. Il avait décrit, en 1777, les nerfs de la seconde paire et de la troisième. Quatre ans après il avait lu à l'académie plusieurs mémoires sur la moelle épinière, sur la structure du cerveau, sur l'origine des nerfs. Il reproduisait ce fruit de ses travaux dans l'ouvrage qu'il intitulait *Traité d'anatomie et de physiologie*, mais dont on ne possède que le premier volume, dont la publication commença en 1786. Ce Traité aurait eu beaucoup d'étendue. Ce qui en existe forme un volume in-folio, avec trente-cinq planches imprimées en couleur, et est consacré entièrement à l'encéphale. L'introduction concerne l'anatomie en général, elle est remplie de vues philosophiques sur un sujet qu'il n'était pas ordinaire d'expliquer avec cette élévation et cette élégance. L'anatomie comparée qui dut une grande partie de ses progrès à Vicq-d'Azyr, eût occupé deux volumes dans l'*Encyclopédie méthodique*; mais il n'a pas même entrepris le premier qui devait être un dictionnaire raisonné des termes d'anatomie et de physiologie spécialement appliqués à l'anatomie de l'homme. Quant au second volume, publié en 1792, il l'a intitulé: *Système anatomique des quadrupèdes*. Le plan tracé dans le discours qui sert de préambule, admet treize-cent-trente-neuf points essentiels à considérer dans chaque espèce; tant l'art de resserrer, de classer, de simplifier, est difficile même pour des hommes doués de quelque génie à d'autres égards. Un certain nombre d'espèces, quadrumanes et autres, sont pourtant décrites dans ce

système; mais avec des lacunes multipliées et d'aussi fréquentes répétitions. Cette partie de l'Encyclopédie méthodique a été retouchée depuis par une autre main à peu près sur le même plan, mais avec des réformes indispensables. Quant à la médecine proprement dite, la chirurgie et l'art vétérinaire, sans les négliger, Vicq-d'Azyr ne s'y est pas attaché assidûment. En 1782, il a réuni, en deux volumes in-8°, ce qu'il avait donné environ six ans auparavant sur l'épizootie des bestiaux, et il a intitulé ce recueil *Médecine des bêtes à cornes*. Il a même été professeur à l'école vétérinaire d'Alfort. Il a coopéré, comme éditeur, au *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie*, et quelques articles ont été rédigés par lui-même; tels que *acupuncture* et *eduction*. Il a inséré dans le recueil de la Société de médecine des *Mémoires* sur la fistule lacrymale, sur la taille latérale de la pierre, sur la section de la trachée. La multitude de ses travaux théoriques ne lui permit qu'un peu tard de devenir bon praticien; mais enfin, en 1789, on le choisit pour succéder à Lassonne comme premier médecin de la reine. Quant à la place de premier médecin du roi, elle fut donnée à Lemonnier, mais Vicq-d'Azyr en eut la survivance. Ses liaisons avec Condorcet et d'autres hommes d'un esprit indépendant déplaisaient à Versailles, tandis que son admiration pour Marie-Antoinette le rendait suspect aux partisans de l'assemblée constituante. Cette disposition des esprits l'inquiéta; on a même pensé que le chagrin qu'il en conçut fut une des causes qui abrégèrent ses jours. Cependant il avait été sujet dès sa première jeunesse à des crachements de sang. Cette irritation, entretenue par de continuelles études, et par tant de leçons où il parlait avec feu, suffisait pour l'affaiblir avant l'âge. Atteint depuis quelque temps d'un anévrisme, il éprouva beaucoup de fatigue durant une fête publique à laquelle il ne put se dispenser d'assister, parce qu'elle était présidée par Robespierre. Cette journée acheva d'altérer la santé de Vicq-d'Azyr: une fluxion de poitrine se déclara, et il mourut le 20 juin 1794. Il n'avait pas terminé les principaux ouvrages dont il avait commencé la publication; mais on a enfin réuni la plus grande partie de ses œuvres, consistant en morceaux détachés. Ce recueil a paru en 6 volumes in-8°, avec un atlas in-4°, Paris, 1805. Les *Éloges* composent les trois premiers volumes; les derniers renferment les écrits physiologiques et anatomiques; ainsi que les mémoires qui se rapportent aux autres sciences médicales: mais on reprocha surtout à cette seconde partie beaucoup d'omissions et d'inexactitudes.

VICTOR (Amédée III), fils de Charles-Emmanuel III, duc de Savoie, puis roi de Sardaigne, naquit à Turin, le 26 juin 1726. Dès ses premières études, il montra du goût pour l'instruction et beaucoup de facilité. Bientôt on remarqua la vivacité de son esprit, la grâce de tous ses mouvements, l'agrément avec lequel il s'exprimait, et son discernement dans les questions littéraires; mais comme il n'avait en partage, à un degré assez éminent, que des qualités douces, sa bienveillance naturelle le disposait à faire trop d'accueil à la médiocrité. Dans la campagne de 1745, où les troupes le virent pour la première fois prendre part à leurs dangers, il assista aux batailles de Coni et de Bassignana. Son penchant pour les exercices militaires portait les flatteurs à lui prédire une gloire que la fortune ne lui destinait pas; mais il eut le double mérite de se faire généralement aimer, et de ne causer durant toute sa jeunesse aucun ombrage à un père très jaloux pourtant de son autorité. Conformément à un article secret du traité d'Aix-la-Chapelle, le duc de Savoie épousa l'infante d'Espagne. Devenu roi, le 20 février 1773, il donna ses premiers soins à une nouvelle organisation des troupes, mais sans suivre, dans cette innovation jugée indispensable, une méthode assez sûre; puisque après un essai prolongé pendant treize ans, il les réorganisa d'une autre manière. Tout en adoptant la tactique nouvelle, les troupes piémontaises ne pouvaient acquérir, au milieu d'une longue paix, cet heureux accord d'intrépidité et de sang-froid que procurent seules à la plupart des guerriers l'habitude de la stratégie et l'expérience des combats; elles se trouvaient faiblement préparées pour la lutte qu'elles étaient appelées à soutenir dans un pays où, dans l'occasion, le métier de la guerre semble s'apprendre en quelques mois. Durant les dernières années du repos de l'Europe, Victor Amédée fit achever la forteresse de Tortone, commencée sous Charles-Quint, et la citadelle d'Alexandrie. Il s'occupa surtout de sa capitale; il en éclaira les rues et y bâtit un observatoire. Il établit hors de l'enceinte de la ville un lieu public de sépulture, qui reçut le nom de Cénotaphe. C'est aussi à ce prince que Turin doit une académie royale des sciences, et une académie de sculpture et de peinture. Sur ses frontières il agrandit la ville de Nice dont il fit réparer le port. Il affectionnait beaucoup la Savoie, où l'élévation de sa famille avait commencé: il y abolit le droit de péage. On bâtit un théâtre à Chambéry; on améliora les bains de la petite ville d'Aix, et on éleva des digues le long du Rhône et du Torrent de l'Arve. Durant son voyage en 1775, le roi fut très touché des témoignages d'attachement et de dévouement du peuple de Savoie. Dans le Piémont au contraire, on voyait avec peine que deux des filles de Victor-Amédée fussent données aux frères de Louis XVI, dont le prince de Piémont épousait la sœur: on jugeait que le roi contractait avec la famille des Bourbons des liens trop exclusifs. Considérant volontiers comme étrangères les provinces qui étaient au-delà des monts par rapport à la capitale, on blâmait les sacrifices faits pour des villes que ni les Alpes, ni l'Apennin ne séparaient des Français, et qu'ils pourraient prendre dès qu'une rupture surviendrait. Victor-Amédée épuisait, il est vrai, l'épargne laissée par son père; mais il n'établissait pas de nouveaux impôts, et l'agriculture, ainsi que le commerce ou le crédit, prospérait; si le Piémont succomba sous ce règne, on ne peut l'attribuer qu'aux événements extérieurs dont l'importance déconcerta même les états les plus puissants. Dès que les troubles éclatèrent en France, plusieurs princes de la famille royale se réfugièrent à Turin. Le nouvel ambassadeur de Louis XVI, Sémonville, n'y fut pas admis, et la rupture devint inévitable. Victor-Amédée montrait moins de prudence que de haine pour les principes des réformateurs. Il parut disposé à prendre une attitude hostile, mais avec des moyens dont la prévention seule lui déguisait l'insuffisance. En 1792, avant la fin du premier mois de l'ère républicaine, la Savoie et le comté de Nice furent aisément envahis. La retraite précipitée des troupes sardes consterna Victor-Amédée qui manquait d'argent, et dès lors ne devait obtenir qu'à des conditions onéreuses les secours de l'Autriche ou de l'Angleterre, auxquelles d'ailleurs il s'adressait trop tard. Six mille hommes envoyés par la première de ces puissances ne pouvaient rendre la confiance à des troupes qui après quarante années d'inaction n'avaient été mises en mouvement que pour éprouver un grand revers. Il fallait augmenter l'armée si on voulait obtenir de l'Angleterre un faible subside de cinq millions. L'artillerie et les troupes légères reçurent du renfort, et de nouveaux régiments suisses entrèrent à la solde de la Sardaigne dont alors les forces montèrent à soixante mille hommes. Les diverses places fortes, ainsi que l'arsenal de Turin, se trouvaient dans le meilleur état, et on éleva des retranchements le long des Alpes, sur une frontière naturellement facile à défendre. La coalition qui se forma contre la convention, après la mort de Louis XVI, ainsi que le mauvais succès de l'expédition républicaine dans l'île de Sardaigne, firent croire au roi que de puissantes diversions déconcerteraient les Français, et que le général autrichien De Vins allait lui rendre Nice et Chambéry. Âgé de soixante-sept ans, mais plein d'ardeur contre la France révolutionnaire, il se rendit au milieu des troupes, prenant pour devise en quelque sorte, *Nice ou Superga*. Ce dernier lieu est celui des sépultures royales près de Turin. Mais peu capable de diriger la guerre par lui-même, et réduit à suivre les opérations des généraux de l'Autriche, puisqu'il avait réclamé ses secours, Victor-Amédée eut à gémir de la présomption ou de l'impéritie du baron de Vins. En 1794, les Français tournant des positions qu'on s'obstinait à défendre presque seules, comme si elles eussent été l'unique boulevard du royaume, pénétrèrent dans le Piémont par la vallée

Digitized by Google

de Tanaro. Le col de Tende, le petit Saint-Bernard, le mont Cenis, la vallée de Luserne, vers le fort de Mirabouc, furent occupés presque en même temps, et du côté du Montferrat, on n'avait à opposer à quarante mille Français qu'environ vingt-cinq mille hommes, auxquels vinrent se joindre il est vrai dix mille Autrichiens. Mais l'événement du 9 thermidor fit abandonner aux Français leur plan de campagne. Loin de descendre à Turin, ils s'éloignèrent des montagnes qui dominent cette capitale, et une si vive agression fut interrompue inopinément, avant qu'ils eussent eu le temps de prendre possession des forteresses piémontaises. Ce n'était pour le centre des états de Sardaigne qu'un repos momentané; ce pays, dont la possession devait assurer celle d'une partie considérable de l'Italie, ne pouvait être oublié des généraux français, d'autant plus qu'il renfermait un grand nombre de mécontents. Cependant l'Autriche, menacée elle-même de la perte du Milanais, envoya de nouveaux renforts. En 1795, ses généraux dans cette contrée disposèrent de soixante cinq mille hommes; ils n'en furent pas plus heureux contre les Français, bien que ceux-ci fussent inférieurs en nombre et jetés au milieu d'une population où ils ne pouvaient avoir que des partisans secrets. Vers la fin de l'année, le général Schérer, à la tête d'une armée plus considérable, attaqua sur toute la ligne, et le baron de Vins perdit la bataille de Loano. Le vainqueur, terminant trop tôt la campagne, négligea en grande partie les avantages que lui promettait cette journée. Cependant on perdit à Turin l'espoir d'être protégé efficacement par l'Autriche, et on parlait de suivre l'exemple de trois puissances qui venaient de traiter avec la république: mais l'aversion du roi pour elle fit triompher dans le conseil le parti de la guerre, malgré quelques ouvertures hasardées par le ministre français à Gênes. On se figura qu'il serait plus honorable de ne céder qu'aux dernières extrémités. Le baron de Latour et le marquis de Saint Marsan furent chargés de déclarer à Vienne que le Piémont ne renonçait pas à contribuer à la défense de l'Italie, mais qu'il avait absolument besoin d'être soutenu par des forces proportionnées aux moyens militaires de son puissant allié. On s'efforça même de stimuler la bonne volonté de plusieurs princes italiens, et on alla jusqu'à demander au pape quelques soldats qu'il promit et n'envoya pas. De vingt mille hommes annoncés par le roi des Deux Siciles, on ne reçut que deux mille cavaliers: mais l'empereur sachant que la France allait faire de grands efforts en Italie, voulut opposer la plus sérieuse résistance, et plaça Beaulieu à la tête des troupes qu'elle réunit au midi des Alpes. De concert avec le général piémontais, le commandant autrichien résolut de couper la ligne des Français vers Savone, et on se flattait à Turin que cette campagne ferait oublier les défaites précédentes. Mais l'armée qu'on prétendait expulser de l'Italie avait un nouveau chef, et c'était Bonaparte. Ses premiers mouvements furent décisifs: forçant les Apennins, il sépara Beaulieu de ses alliés qu'il poursuivit jusqu'à la ville de Cherasco, dont la prompte reddition acheva de consterner Turin. Le général allemand, étonné des résultats de cette impétuosité, crut de son devoir de couvrir surtout le Milanais. Le Piémont ainsi abandonné aurait pu succomber entièrement dès cette époque, si Victor-Amédée, vaincu lui-même par le découragement de tout le peuple, n'eût proposé une suspension d'armes. Sans doute c'était presque se soumettre, et on l'en a blâmé en considérant que les places fortes lui restaient, et que d'ailleurs l'armée française, qui manquait de grosse artillerie, loin de pouvoir achever alors la conquête du royaume, n'eût pas gardé peut-être une attitude aussi menaçante. Néanmoins, quelle qu'eût été la fermeté du roi, il aurait eu à craindre d'être réduit à céder plus tard et à subir, après la défaite de Beaulieu, des humiliations plus grandes encore. Au contraire, en traitant dès le jour où l'éloignement des Autrichiens semblait le conseiller, on n'eut à livrer comme garantie que les places de Coni et de Tortone, et on conservait une espérance: si le général Beaulieu repoussait les Français au-delà des Alpes, le Piémont pourrait se vanter de n'avoir pas été momentanément subjugué. Ce n'est pas toujours un mal que le prince soit un homme médiocre, et ne puisse entreprendre ce que les circonstances ne favoriseraient point; mais le malheur de Victor-Amédée fut de demander à traiter avec les Français, après avoir déclaré plusieurs fois qu'il s'ensevelirait sous les ruines de son palais plutôt que de transiger avec eux. Dès que cet armistice fut conclu, Bonaparte se mit à la poursuite de Beaulieu: mais des troupes de la république furent introduites dans Turin. Une partie des habitants étaient péniblement affectés de cette catastrophe, et le roi, accablé de sollicitudes, ne survécut que six mois: on lui faisait sentir amèrement sa dépendance. Malgré ses préventions contre les Français, Victor-Amédée eût mérité du directoire plus d'égards; ennemi de toute injustice, ce prince, zélé pour le bien de son pays, était généralement exempt de vice, et même très réglé dans ses mœurs. Il mourut dans sa soixante-onzième année, à Moncalier près Turin, le 16 octobre 1796: une attaque d'apoplexie l'avait frappé la veille. Son corps fut déposé à Superga, auprès de ses ancêtres. Il avait eu neuf enfans; l'aîné de ses fils, Charles Emmanuel, lui succéda.

VICTOR EMMANUEL V (Gaston-Jean-Népomucène), roi de Sardaigne, fils puîné de Victor Amédée III, naquit le 24 juillet 1759, et reçut le nom de duc d'Aoste. Un penchant décidé pour les armes le préserva de toute légèreté de conduite dès sa première jeunesse, et ses connaissances militaires lui ayant fait confier plusieurs fois le commandement des camps d'exercice, il eut, dès 1780, le titre de capitaine-général. L'héritier de la couronne, le prince de Piémont n'ayant point d'enfants de la sœur de Louis XVI, on s'occupa de marier le duc d'Aoste; il épousa, le 21 avril 1789, Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'archiduc Ferdinand. C'était une époque de prospérité pour la monarchie piémontaise; mais on touchait au moment où elle allait être ébranlée la première par les événements extérieurs. Le duc d'Aoste étant un des princes de l'Europe qui montraient le plus d'antipathie pour les réformes opérées en France, on le mit, en 1792, à la tête des troupes sardes, et l'année suivante il dirigea, de concert avec le général autrichien San-Trasoldo, les opérations vers l'embouchure du Var. De premiers succès donnèrent au prince l'espoir de reprendre Nice, mais après avoir battu à Gandola une division française, il fut réduit à se retirer à cause des lenteurs du général autrichien de Vins. Les Piémontais ne gardèrent pas longtemps l'offensive, ils abandonnèrent même la Savoie, ainsi que le comté de Nice, et durant la campagne suivante le duc d'Aoste, obligé de se conformer aux dispositions des commandants autrichiens, n'entreprit rien de remarquable, ou même de digne de sa valeur personnelle. En 1795, le baron de Vins le laissa tenter, mais en vain, une attaque auprès du mont Genèvre. Après la défaite de Loano, où du moins les Piémontais opposèrent plus de résistance que leurs alliés, on forma pour la campagne prochaine des desseins plus hardis, mais ce fut l'année des débuts de Bonaparte. Ses premiers mouvements en Italie déconcertèrent les Autrichiens, dispersèrent les Piémontais, et le conduisirent aux portes de Turin pour y dicter une paix que le duc d'Aoste ne put empêcher, quelque aversion que lui inspirât le nouvel étendard. Six mois après ces premiers revers, Victor Amédée mourut, et, le 16 octobre 1796, le prince de Piémont régna sous le nom de Charles Emmanuel IV. Le duc d'Aoste s'était retiré vers le midi de l'Italie; on lui reprochait d'avoir poussé l'inimitié jusqu'à exalter vivement contre les Français le fanatisme invétéré des habitants de la campagne. Ce prince était à Turin lorsque le général Clausel fut chargé par Joubert d'exiger l'abdication de Charles-Emmanuel, bien qu'il eût docilement agi dans l'intérêt de la France contre plusieurs états d'Italie. On avait surtout en vue de ne laisser aucun pouvoir au duc d'Aoste qu'on croyait entreprenant et qu'on savait d'une humeur irréconciliable. Mais le roi et la reine ayant insisté pour qu'on ne l'arrêtât pas, on se contenta de sa promesse conçue en ces termes: « Je garantis que je ne porterai aucun empêchement au » présent acte. » Par cette sorte de traité toute la famille fut autorisée à se retirer dans l'île de Sardaigne.

Digitized by Google

Un ordre plus rigoureux arriva de Paris, mais le roi et les siens approchaient déjà des frontières de la Toscane. Le 3 mars 1799, la famille royale, qui s'était embarquée à Livourne, descendit à Cagliari, où Victor-Emmanuel protesta contre l'abdication à laquelle il n'avait pas adhéré pleinement. La même année les Autrichiens étant parvenus à envahir le Piémont, le duc d'Aoste se figura qu'on agissait dans les intérêts du pays, et vint sur le continent avec le roi; mais l'Autriche n'avait d'autre dessein que de s'agrandir. Plus indigné, du moins en ce moment, du procédé de ses anciens amis que de la conduite des Français même, Charles-Emmanuel, qui était réduit à l'île de Sardaigne depuis trois ans et demi, abdiqua le pouvoir, le 4 juin 1802. Le duc d'Aoste parvenant ainsi au trône, prit le nom de Victor-Emmanuel V; mais il séjourna longtemps soit à Rome, soit à Naples, et ne rentra en Sardaigne qu'en 1808, lorsqu'il vit peu de sûreté pour lui dans l'Italie continentale. La Sardaigne dut regretter qu'il ne se fût pas décidé plus tôt à y remplir ses devoirs de monarque. Il s'y fit promptement aimer, et, s'attachant lui-même au pays, il ne cessa d'y améliorer le sort du peuple, les réformes présentant peu de difficultés dans des états peu étendus. Le roi, qui sans ses malheurs n'eût jamais daigné peut-être visiter la Sardaigne, y surveilla par lui-même toutes les branches de l'administration, divisa l'île en quinze petites préfectures, y régularisa l'action de la police, y affermit la justice et y sut encourager la culture des mûriers, des oliviers, et la multiplication des prairies artificielles. Les inclinations militaires de ce prince n'étaient pas éteintes; il organisa une armée sarde composée de vingt-un régiments, dont six de cavalerie, et la marine même ne fut pas négligée. Mais peut-être oublia-t-il que les moyens de la Sardaigne étaient bornés, et que de semblables établissements, où il y avait un peu d'ostentation, surchargeraient cette population encore pauvre, sans la rendre difficile à vaincre. Mieux protégé par la mer, et pour ainsi dire oublié dans une île qui n'a jamais attiré sérieusement l'attention de l'Europe, il se maintint au moyen des subsides du cabinet de Saint-James. En 1814, le but principal du traité de Paris étant de ne pas irriter trop imprudemment la France, mais de la mettre presque dans l'impuissance d'agir, on rétablit et on fortifia la partie occidentale du royaume de Sardaigne, afin de garantir les possessions italiennes de l'Autriche. Ainsi Chambéri, Nice et le Montferrat furent rendus à la cour de Turin, et Gênes lui fut livrée. Victor-Emmanuel entra dans sa capitale le 20 mai. Les leçons de l'adversité ne se faisaient plus entendre, les sollicitudes du gouvernement changèrent d'objet. En Sardaigne Victor-Emmanuel avait vu les besoins du peuple; en Piémont il s'occupa spécialement des classes qui n'avaient pas de besoins, et il conserva seulement quelques formes extérieures de l'ancienne autorité paternelle du roi de Cagliari. En réparant à plusieurs égards les maux causés par tant de troubles, on se hâtait de rétablir les vieux abus ou de condamner avec l'aveuglement de la haine ce que l'administration impériale avait fait de meilleur. En 1815, après l'événement du 20 mars, les troupes sardes du continent combinèrent leurs mouvements avec les armées de Vienne et menacèrent Grenoble. Bientôt le second traité de Paris ôtant à la France Annecy et Monaco, les rangea sous le sceptre de Victor-Emmanuel; mais le cabinet de Vienne ne perdant pas de vue le motif qui avait décidé le rétablissement de ce royaume à l'entrée de l'Italie, exigea que les forteresses piémontaises en-deçà ou au-delà des Alpes fussent mises promptement en bon état. Durant ce nouveau repos de l'Europe, quelques actes du gouvernement sarde parurent appartenir à la politique du moyen âge. Entre autres persécutions religieuses, il fut prescrit aux juifs, le 1er mars 1816, de se défaire de tous leurs biens immeubles et de se borner aux occupations d'hommes étrangers au sol. Les hautes décisions du congrès de Vienne, aussi arbitraires en grande partie que l'avaient été les volontés de Napoléon, pouvaient bien comprimer l'Europe, mais non la tranquilliser; il restait en général de tant d'espérances déçues un secret malaise. On murmurait aussi chez les Piémontais, moins peut-être contre les intentions particulières et le caractère de Victor-Emmanuel, que contre le pouvoir absolu rétabli en principe, et contre l'humiliante prépondérance accordée à l'Autriche. Au commencement de 1821, le roi entendit ces plaintes; il déclara par un édit sa résolution de consulter l'expérience ainsi que le vœu public, et d'améliorer la législation. Il créait même une junte pour examiner dans ce sens les divers projets que présenteraient la magistrature ou les autres corps du royaume. Le comte de Balbo, ministre de l'intérieur, avait provoqué ces déterminations qui furent prises à regret, et dans lesquelles l'opinion ne vit qu'une condescendance trop tardive. On désirait surtout reconquérir l'indépendance nationale, et on prétendait que l'Italie, soustraite aux lois françaises, ne devait pas subir le joug tudesque : ce fut surtout d'après des considérations semblables qu'on crut pouvoir, à plusieurs reprises, solliciter un membre de la famille royale de prendre part au projet d'émancipation. Deux partis s'étaient formés; l'un demandait des institutions analogues à la charte française, l'autre ne voulait aucun simulacre de chambre-haute, et se rapprochait des plans adoptés pour Naples, pour Madrid, pour Lisbonne. Ce dernier système, préféré par les sociétés secrètes, compta bientôt un plus grand nombre de partisans. Le 11 janvier, une émeute des étudiants de l'université fut réprimée par la garnison de Turin, le peuple n'y ayant pris aucune part: mais il sortit promptement de cette indifférence lorsque l'arrivée du comte de Bubna fit répandre le bruit que les Autrichiens prétendaient occuper les forteresses du Piémont, afin d'agir avec plus de sécurité contre Naples, et de continuer à étendre sur l'ingénieuse Italie leur sceptre froid et pesant. Le cabinet des Tuileries parut croire que le plus sûr moyen d'éviter de funestes commotions serait d'adopter à Turin les bases de la charte française. Dans ce dessein la police de Paris dénonça au gouvernement piémontais quelques-uns des chefs du parti qui suivait des inspirations différentes; le prince de la Cisterne et plusieurs autres furent arrêtés. Les mécontents crurent alors ne pas devoir différer d'agir. Le général Gifflenga ayant refusé de se joindre à eux, quatre de leurs chefs s'adressèrent, le 6 mars, au prince de Carignan, pour qu'il fît sentir à Victor-Emmanuel la nécessité de quelques concessions, et qu'il le décidât surtout à rompre avec l'Autriche. Le prince parla au roi, mais non pas dans le sens qu'on désirait, et Victor-Emmanuel, ainsi averti, se hâta de prendre des mesures relativement à la capitale. L'insurrection éclata dans Alexandrie; les ennemis de l'Autriche s'emparèrent le 9 mars de la citadelle, et aussitôt ils déclarèrent qu'ils admettaient les principes de la dernière constitution espagnole. Le roi était à Moncalier, il se rendit promptement à Turin. Le conseil hasarda une proclamation dans laquelle il s'efforça de persuader qu'on n'accorderait à l'Autriche rien de contraire à la dignité du royaume. Victor-Emmanuel voulait d'abord se mettre à la tête de sa garde et de la garnison de Turin, il voulait reprendre Alexandrie, et sévir contre les insurgés; mais le 11 mars, le jour de la revue des troupes destinées à cette expédition, un groupe d'étudiants se forma hors de la porte Neuve, et une compagnie de troupes légères s'y joignit. Ce rassemblement de trois cents hommes faiblement armés prit position à Saint-Salvaire, près de la ville. On n'envoya contre eux ni le régiment de Piémont dont on se croyait sûr, ni les carabiniers que le gouverneur de Turin voulait faire marcher: le roi ne monta pas à cheval, la troupe reçut l'ordre d'attendre, et tout resta en suspens. De leur côté, les insurgés s'effrayant de l'immobilité du peuple, et ne comptant plus sur la défection générale des officiers, se décidèrent à partir pour Alexandrie. Le conseil de Victor-Emmanuel était dans une grande anxiété. On pensait qu'il n'y avait pas assez d'Autrichiens en Italie pour en prolonger la soumission. On allait se borner à presser le prince de Carignan de se déclarer ouvertement contre le parti constitutionnel, qu'on l'accusait d'avoir trop ménagé, le 6 mars, en ne trahissant pas, quant à ce qui aurait compromis la sûreté des personnes, un se-

Digitized by Google

eret librement confié. Mais heureusement pour Victor-Emmanuel, qui manquait à la fois et de force et de condescendance, l'empereur Alexandre était à Leybach. Le ministre des affaires étrangères revint de cette ville avec l'assurance que la marche des armées du Nord servirait de réponse à tous les griefs des peuples d'Italie. Victor-Emmanuel et son conseil changèrent aussitôt d'attitude; les portes du palais se rouvrirent, et il fut décidé que le roi marcherait sur Asti, et de là sur Alexandrie. Il fit rédiger, et même il signa deux déclarations: mais au moment où, avant son départ, elles allaient être publiées dans la capitale, le canon de la citadelle, dont le commandant venait de périr, annonça que tout était changé. Les deux partis s'étant réunis, celui qui se voyait obligé d'abandonner ses premiers desseins n'aurait pu compter sur l'indulgence du roi, et d'ailleurs un lien naturel, l'idée de l'indépendance du Piémont, rapprochait des hommes qui n'avaient été divisés que sur des questions d'un ordre secondaire. Les deux proclamations restèrent inédites; le peuple était en mouvement dans les rues de Turin, et le conseil ne pouvait rien entreprendre sous le feu de la citadelle. On demande au gouvernement d'établir, sauf des modifications ultérieures, la constitution d'Espagne, et de déclarer la guerre à l'Autriche. L'abdication fut le seul recours de Victor-Emmanuel. Incapable de feindre et de manquer ensuite à ses promesses, mais peu capable aussi de comprendre ce que les circonstances pouvaient réellement exiger, il calcule que l'absence du duc de Genevois, son frère, le dispensant de prendre aussitôt des engagements, les armées dont Leybach menaçait l'Italie auraient le temps de passer les Alpes, et qu'ainsi, en déposant la couronne, il allait assurer véritablement le triomphe du pouvoir absolu. Cette ruse, ou, si on veut, cette prudence eut aussi pour effet de perpétuer la domination de l'Autriche. En signant l'acte d'abdication, le 13 mars, Victor-Emmanuel nomme le prince de Carignan régent du royaume en l'absence du duc de Genevois, se réservant pour lui-même le titre de roi, sans oublier une pension d'un million. Aussitôt le gouverneur de Turin et les ministres donnèrent leur démission. En quittant le palais, le 13 mars, quelques moments avant le jour, Victor-Emmanuel dit aux gens de sa maison: « Ce n'est pas une émigration; je reviendrai parmi vous comme au temps où j'étais duc d'Aoste, et je n'aurai plus les embarras, les soins, les chagrins du trône. » La reine et deux princesses le suivaient; l'escorte, composée d'un régiment de cavalerie, était commandée par ce général Gifflenga dont les refus n'avaient pas déconcerté le parti constitutionnel. Une indisposition ayant arrêté le prince dans trois villes différentes, il ne put arriver à Nice que le 21 mars; mais ce fut assez tôt pour prévenir un soulèvement, qui en lui fermant cet asile, ne lui aurait pas même permis peut-être de gagner la Sardaigne. Lorsque les mesures prises par le duc de Genevois, et surtout les intentions enfin trop connues de l'Autriche et de la Russie, eurent réduit à l'inaction le parti constitutionnel, Victor-Emmanuel confirma son abdication par un acte nouveau, le 19 avril, et ne tarda pas à quitter ses anciens états pour résider à Modène. Mais l'année suivante, le 8 juin, il reparut dans la capitale; une assez longue absence avait prouvé son intention de ne ressaisir le pouvoir sous aucun prétexte. Charles-Félix alla au-devant de lui jusqu'au château de Montcalier, où Victor Emmanuel se fixa ensuite et passa ses dernières années. Une maladie dont les progrès furent rapides, l'enleva le 10 janvier 1824. Ses restes furent réunis à ceux des autres rois du Piémont, dans la basilique construite par Victor-Amédée sur la colline de Superga.

VIDAL, célèbre astronome, naquit à Mirepoix, département de l'Arriège. M. Riquet-Bonrepos, arrière-petit-fils de l'inventeur du canal du Languedoc, appela Vidal à sa terre de Bonrepos, où il avait fait construire un magnifique observatoire. C'est là que le savant astronome fit à lui seul plus d'observations de mercure que tous les astronomes de l'univers ensemble. Aussi Lalande lui donna-t-il le nom de *Trismégiste*. Après un grand nombre d'observations, Vidal forma un catalogue de huit cent quatre-vingt-huit étoiles australes, inconnues avant lui, composant les étoiles de la cinquième jusqu'à la huitième grandeur. On sait combien Lalande admirait ce beau travail. Vidal, nommé directeur de l'observatoire de Toulouse, y professa l'astronomie avec un grand succès, et mourut à Mirepoix en 1811.

VIDAL (GÉRAUD), graveur, né à Toulouse, en 1742, étudia son art dans sa ville natale, sous la direction de Simonin et de Baour, parent de M. Baour-Lormian, auteur d'*Omasis*. Vidal vint à Paris dans l'espoir de s'y faire un nom, et n'y trouva longtemps que l'infortune. Mais loin de perdre courage, il sut à force de persévérance triompher des obstacles qu'on opposait à ses efforts. Il commença d'abord par fixer l'attention, bientôt il fit connaître son mérite, enfin on apprécia la touche agréable de son burin, et on l'employa. C'est aux œuvres de nos peintres modernes que Vidal s'attacha surtout, il en fit un choix nombreux qu'il grava avec tout le talent dont il était capable. David, le créateur et le chef de notre grande école, confia de préférence à l'artiste toulousain le soin de reproduire son gracieux tableau d'*Hélène et Pâris*. Ce fut le chef-d'œuvre de Vidal, comme il était en ce genre celui de David. On doit encore à Vidal une foule de bonnes estampes, d'après Fragonard et Monet et autres maîtres français. Il est mort prématurément à Paris, en 1804.

VIEILLARD-BOISMARTIN (ANTOINE), avocat et littérateur, naquit à Paris, en 1745. Ce fut au parlement de Rouen qu'il commença à s'exercer. Doué d'une élocution facile et d'une logique serrée, il se distingua dès ses premiers débuts, et arracha à la peine capitale plusieurs accusés. La cause *Verdure* est la plus belle qu'il ait plaidée; il prouva l'innocence d'un père et de quatre enfants, présentés comme complices, qui tous languissaient depuis six ans dans les cachots de Rouen: il s'agissait d'une accusation d'infanticide. Cette défense fit d'autant plus d'honneur à Vieillard que l'on ne paya pas quatre années de travail qu'elle lui coûta. Enfin, tant de généreux efforts rendirent à la liberté cette malheureuse famille, le 9 décembre 1789. Sur ces entrefaites, la révolution avait éclaté: une justice d'un nouveau genre s'était établie sur les ruines des anciens tribunaux, Vieillard crut devoir se retirer dans sa famille, à Saint-Lô. Élu maire de cette ville, en 1790, c'est à ses soins que les habitants doivent une place d'armes qui la décore. Appelé l'année suivante au tribunal criminel de Coutances, en qualité d'accusateur-public, il y combattit si chaudement l'esprit public de cette époque, qu'après le 10 août il crut prudent de se démettre de ses fonctions. Au milieu de la grande tourmente révolutionnaire, en 1793, il fut réélu maire de Saint-Lô, quoiqu'il eût porté publiquement le deuil de Louis XVI, au 21 janvier. Bientôt accusé de fédéralisme, il fut destitué; puis élu haut-juré à la cour de Vendôme, en 1797: sa nomination fut annulée au 18 fructidor. Lorsque l'on réorganisa, en 1800, l'ordre judiciaire, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal civil de Saint-Lô. En 1811, il fut rappelé, pour la troisième fois, dans la place de maire de Saint-Lô. La mort vint le frapper en février 1815. Nous devons à cet avocat un grand nombre de mémoires, parmi lesquels on remarque ceux pour la défense *Verdure*: le premier imprimé en 1787, à Rouen, et le second en 1789, à Paris. Les occupations multipliées du barreau, et les graves fonctions d'administrateur, laissaient encore à Vieillard des moments de loisir qu'il consacrait au théâtre. On a de lui trois tragédies: 1° *Almanzor*, représenté à Rouen, en 1771; imprimé à Caen; 2° *Blanchard*, ou *le Siège de Rouen*, représenté dans la même ville, en 1775, et repris en 1793, avec des changements, Saint-Lô, 1795; 3° *Théramène*, ou *Athènes sauvée*, non représenté, Saint-Lô, an IV (1796). On assure que cette pièce contient un tableau du 9 thermidor.

VIEL (ÉTIENNE-BERNARD-ALEXANDRE) naquit à la Nouvelle-Orléans, le 31 octobre 1736. Son père, chirurgien estimé et correspondant de l'Académie des sciences de Paris, seconda les heureuses dispositions que manifesta de bonne heure son fils, et l'envoya jeune encore au collége de Juilly pour y terminer ses études sous les

Pères de l'Oratoire qui dirigeaient cette maison. Il entra ensuite dans leur congrégation, où il ne tarda pas à devenir *grand préfet* des études, place qu'il remplit pendant douze années. Cette congrégation ayant subi, en 1791, le sort de toutes les maisons religieuses, les fonctions de Viel cessèrent et il retourna à la Louisiane. Il habita le poste des Atacapas, et leur fit chérir ses vertus, en exerçant au milieu d'eux les fonctions du ministère sacré. En 1812, le P. Viel, de retour en France, alla rejoindre ceux de ses anciens confrères qui dirigent encore aujourd'hui le pensionnat de Juilly. Dans les différentes positions de sa vie, en Amérique comme en France, et jusque dans ses voyages, il n'a cessé de cultiver la poésie latine, et c'est sur les bords du Mississipi qu'il mit la dernière main à sa traduction en vers latins du *Télémaque*. Viel réunissait toutes les qualités qui recommandent un professeur au respect et à l'attachement de ses élèves. Il est mort à Juilly, le 16 décembre 1821. On a de lui : 1° *Heurindes liber octavus*, in-8°, sans date, nom de ville, ni d'imprimeur : anonyme. Le texte français est en regard des vers latins. En tête de cet opuscule est une *Epistola ad amicum* : l'ami à qui elle est adressée est M. Salverte. 2° *Voyage à la Grande Chartreuse*, du P. Mandar, traduit en vers latins par le P. Viel, 1782 : 3° *Télémaque*, traduit en vers latins, 1808, in-12 : réimprimé six ans après sous ce titre : *Telemachiada e gallico sermone franc. de Salignac de La Mothe Fenelon, cameracensis archiepiscopi, in latinum carmen transtulit Stephanus Bernardus Viel, presbyter in academiâ Juliacensi studiorum olim moderator. Secunda editio aucta et emendata*, Paris, 1814, in-12 : la 1re édition avait été donnée en 1808, et dédiée à l'auteur par ses élèves au nombre de six ; et ce fut à ses élèves et éditeurs que le P. Viel dédia lui-même sa seconde édition. 4° *Miscellanea latino-gallica*, Paris, 1816, in-12. Il a laissé en manuscrit une traduction française de deux épîtres et de l'*Art poétique* d'Horace, remarquable par l'indication de plusieurs sens nouveaux plus piquants et qui semblent plus conformes au génie du poète latin que les traductions ordinaires.

VIEL (CHARLES-FRANÇOIS), architecte plein de talent, naquit à *Paris*, le 21 juin 1745. Il fit, au collège de Beauvais, d'excellentes études, surtout dans les sciences exactes. Cependant, on voit dans ses traités d'architecture qu'il redoutait, pour ce bel art, l'application trop passive des mathématiques. S'étant formé à l'école de Chalgrin, dont il fut le meilleur élève, il débuta par son beau *Projet d'un monument consacré à l'histoire naturelle* : projet qui lui valut les suffrages empressés de Buffon, pour avoir su y concilier, avec toutes les convenances d'un édifice moderne, toute la magnificence de la colonnade grecque. Viel éleva ensuite, dans Paris, ces grands édifices d'utilité publique dont l'assiette monumentale associe son nom aux destinées mêmes de la capitale du royaume. Nous voulons parler du *Mont-de-Piété*, avec ses heureuses distributions, entre deux rues qu'il fait communiquer ; de l'hospice Cochin, si bien aéré ; de la Pharmacie centrale dans les Miraminnes ; du vaste bâtiment de *la Pitié* : du grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, où l'espace est si heureusement trouvé, dans un emplacement de si peu de marge ; enfin du grand égout de Bicêtre, qui rappelle ce que les Romains ont construit de plus admirable en ce genre. Viel fut, pendant quarante ans, architecte des hospices de Paris, et, malgré ses grands ouvrages, il ne dédaigna point les constructions particulières, dont on pourrait compter un grand nombre. Il prononça sur la tombe de Chalgrin, son maître, un éloge historique qui fut imprimé ; et, dans ce morceau, comme dans tous les écrits spéciaux sortis de sa plume, il fit preuve d'un talent de style d'autant plus remarquable, que cet avantage est plus secondaire et plus rare dans une telle profession. Viel est mort à Paris, le 1er décembre 1819. Il avait publié successivement : 1° *Projet d'un monument consacré à l'Histoire naturelle*, 1778, in 4° ; 2° *Lettre sur l'architecture des anciens et sur celle des modernes*, 1780—87, in-8° ; 3° *Observations philosophiques sur l'usage d'exposer les ouvrages de peinture et de sculpture*, 1788, in 8° ; 4° *Décadence de l'architecture, à la fin du 18e siècle*, 1800, in 4° ; 5° *De la construction des édifices publics, sans l'emploi du fer*, 1803, in 4° ; 6° *Des Anciennes études sur l'architecture*, 1809, in-4° ; 7° *Moyens pour la restauration des piliers du dôme du Panthéon*, 1797 et 1812, in 4° ; 8° *Principes de l'ordonnance et de la construction des bâtiments*, tom. 1er, 1797, tom. 5, 1814, in-4° ; 9° *Des points d'appui indirects dans la construction des bâtiments*, 1802, in 4°. Barbier lui attribue un opuscule, sans nom d'auteur, intitulé : *Dissertations sur les œuvres antiques et modernes*, 1786, in 8°.

VIELLART (RENÉ-LOUIS MARIE) naquit à Reims, en 1754. Il fut élevé sous les yeux de son père, jurisconsulte distingué et procureur fiscal général au bailliage ducal, qui ne négligea rien pour son éducation. A vingt ans, le jeune Viellart, voulant se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence, vint à Paris, et, le 12 décembre 1774, il fut reçu avocat au parlement : mais trop faible pour suivre cette carrière, il revint à Reims, et fut pourvu de la charge d'avocat du roi au présidial, qu'il vendit en 1782, quand l'archevêque le nomma lieutenant du bailliage ducal. Viellart montra un véritable courage dans une circonstance extrêmement importante : lors de l'émeute qui eut lieu à Reims, les 11 et 12 mars 1789, il s'était formé des attroupements qui avaient déja pillé des farines, et la force armée était impuissante pour réprimer ce désordre. Ce magistrat se présente seul, revêtu de son costume, monté sur une voiture chargée, et s'écrie qu'*on n'enlèvera les farines qu'après lui avoir arraché la vie*. Aussitôt les plus mutins se taisent et l'attroupement se disperse. Deux mois après, Veillart, député par le tiers état de sa province aux états généraux, se rendit à son poste, siégea au côté droit et vota avec la majorité. On l'entendit souvent parler sur les troubles de l'intérieur, sur l'insubordination des régiments, et provoquer des mesures de rigueur contre les prêtres insermentés. En 1790, les électeurs du département de la Marne le nommèrent membre du tribunal de cassation. Plus tard, il fut choisi pour aller exercer les fonctions d'accusateur public près la haute-cour de Vendôme, et s'il les remplit avec courage et fermeté, on peut dire aussi qu'il y montra l'intention trop prononcée de ne trouver que des coupables dans les accusés et de n'en soustraire aucun à la rigueur des lois. Cependant on lit, dans le *Procès de Babeuf* par Buonarotti, « que les raisons et les calculs par lesquels les accusés démontraient la vérité de leurs assertions, étaient si convaincants, qu'après une longue argumentation de part et d'autre l'accusateur Viellart s'avoua vaincu en prononçant ces mots : *Au surplus, j'obéis* ; » et au lieu de poser les questions sur l'intention, selon la formule prescrite par la loi, la haute-cour sur laquelle Viellart exerçait la plus grande influence, persistant dans le système qu'elle avait adopté, restreignit ses questions à ces termes : « L'accusé a-t-il conspiré ou provoqué dans l'intention de conspirer ou de provoquer ? » et par là fut interdit tout examen concernant la moralité. Dans le même temps, il fut un des concurrents pour la place que Letourneur laissait vacante au directoire ; mais Barthelemy l'emporta. Viellart, privé de son emploi à la haute-cour, après la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), n'eut plus d'autre occupation que celle de son cabinet comme avocat. Il devint, après le 18 brumaire (octobre 1799), juge à la cour de cassation, et ensuite président de la section criminelle ; il concourut, en cette qualité, de la manière la plus efficace à la rédaction des codes civil et criminel, fut nommé commandant de la légion-d'honneur et l'un des cinq inspecteurs-généraux de l'université, chargé de diriger et de surveiller les écoles de droit. Viellart mourut à Paris, le 23 février 1809. Il a publié un écrit intitulé : *Opinion présentée au comité des droits féodaux, sur l'abolition des justices seigneuriales et des droits qui en dérivent*, 1790, in-8°, imprimerie nationale.

VIEN (JOSEPH-MARIE), restaurateur de la peinture en France, naquit à Montpellier, le 18 juin 1716, d'honnêtes artisans. Dès l'âge de cinq ans, il annonça sa vocation pour le dessin. Il imitait les fleurs, les oiseaux, en découpant du papier avec des ciseaux, bientôt il dessina le portrait de Louis XIV empreint

Google

sur un écu de six francs. A dix ans, il copia à l'encre de la Chine, l'estampe du *serpent d'airain*, d'après Lebrun. Émerveillé de la perfection de ce travail et ne pouvant croire que le jeune Vien l'eût fait sans maître, Baron, peintre de voitures, en parla à Legrand, vieux peintre de portraits, qui, pour s'assurer de la vérité, fit venir l'enfant et lui donna à copier une *Judith montrant la tête d'Holopherne*, d'après le Dominiquin. La tâche fut remplie avant la fin du jour, et Legrand fut si enthousiasmé des heureuses dispositions du jeune Vien, qu'il se plut à les cultiver en lui donnant des conseils, et des estampes à copier. Mais au bout d'un an, le jeune élève, croyant s'apercevoir que Baron, qui convoitait la succession de Legrand, semblait jaloux de ses progrès et surtout de l'amitié que son maître avait pour lui, il pria son père de le retirer de chez Legrand, aimant mieux ralentir ses progrès que d'être soupçonné de vues intéressées. Revenu chez ses parents, il continua d'y travailler avec ardeur pendant deux ans et de copier des estampes qu'il achetait. Cependant le père de Vien ne crut pas que les dispositions de son fils pour la peinture fussent suffisantes pour lui assurer un état. Il le mit chez un procureur. Le jeune artiste, par obéissance, surmonta son dégoût pour la chicane et se conduisit de manière à mériter la bienveillance de son patron. Mais après avoir fait preuve de bonne volonté, il quitta l'étude de son procureur et fut envoyé à Cette où il dressa la carte du territoire de cette ville et de Frontignan. Il le présenta à l'ingénieur en chef, qui, satisfait de son ouvrage, lui fit les offres les plus avantageuses pour l'attacher à l'administration des ponts et chaussées, mais Vien les refusa. Il céda cependant aux vœux de ses parents et travailla deux ans dans une manufacture de faïence à Montpellier. Ce terme expiré, comme il persistait à continuer sa vocation, ses parents le placèrent chez un artiste distingué qui avait été pensionnaire à Rome. Giral, élève de Lafosse, sut apprécier les talents naissants du jeune Vien. Il le prit en amitié, et lui enseigna les principes de la peinture. Pendant les quatre années que Vien passa chez son maître, qui était peintre et architecte des états du Languedoc, il fit plusieurs portraits de magistrats, et fut chargé de dessiner le catafalque du duc du Maine, gouverneur de la province. Après avoir travaillé quelque temps pour son propre compte, afin de ne pas arriver à Paris sans ressources, Vien se rendit en 1740 dans cette capitale, avec des lettres de recommandation pour le peintre Natoire et pour le comte de Caylus. Il entra dans les ateliers du premier et mérita la bienveillance du second. A la fin de mars 1741, il obtint à l'académie la seconde médaille de dessin d'après nature. Dépourvu de fortune, il peignait le jour pour un marchand de tableaux du pont Notre-Dame et passait une partie des nuits à faire des *académies*. Parocel, qui d'abord lui avait conseillé de s'adonner aux portraits, fut d'un autre avis lorsqu'il vit ses compositions, et excita son émulation par le désir de remporter le grand prix. Vien suivait les cours de l'académie, mais il continuait de peindre d'après ses propres idées, s'attachant uniquement à l'exacte imitation de la nature et bravant les railleries de ses camarades. Le succès couronna ses efforts. Il gagna la première médaille, en 1742, et refusa par modestie de concourir pour le grand prix. Il le remporta l'année suivante, avec un succès et une supériorité bien remarquables, car il fut sur le point d'être exclu du concours, par la seule raison que les six esquisses qu'il avait présentées surpassaient trop en mérite celles des autres concurrents. Nommé enfin lauréat, Vien resta encore un an à Paris et y entreprit divers travaux qui lui procurèrent les moyens de faire agréablement le voyage de Rome, où il allait résider aux frais du gouvernement. Il s'embarqua à Marseille en 1744, et malgré les mauvais temps qu'il essuya et le risque d'être pris par les Anglais, il arriva à Rome, le 21 décembre, après avoir peint une esquisse du *Massacre des innocents* qu'il avait composée pendant la traversée. Il se livra à l'étude des bons modèles de la nature et de l'antique, et abandonna le faux système de ses maîtres que, par déférence, il n'avait pas osé contrarier pendant son séjour à Paris. Vien réveilla ainsi la peinture du sommeil léthargique où elle était plongée depuis un demi-siècle, lui fit prendre un nouvel essor, et se prépara à devenir le chef d'une nouvelle école française. Le résultat de ses cinq années de travaux à Rome fut prodigieux et mémorable pour la science. Outre un grand nombre de copies d'après les grands maîtres, et une foule d'études peintes ou dessinées, il exécuta neuf tableaux d'église, trois de chevalet et cet *Ermite endormi* que l'on voit au Musée royal. Parmi les tableaux d'église, il faut citer le premier et le plus grand que Vien ait composé, et qui ne lui valut que 300 francs; c'est un *Saint François de Sales* plaçant madame de Chantal sous la protection de saint Vincent de Paul et de plusieurs autres saints. Il fit aussi un saint *Jean* pour la ville de Montpellier, et six tableaux représentant la *vie de sainte Marcelle*, pour l'église des Capucins de Tarascon, qui ne les payèrent que 100 francs la pièce. C'est ce que coûtaient les frais de modèle. Mais Vien, semblable au Poussin, regardait peu au prix qu'on lui offrait et ne voyait que la gloire. L'excès du travail ayant mis ses jours en péril, il rétablit sa santé en allant respirer l'air pur de la Riccia, dont il a dessiné les sites délicieux. Les plaisirs auxquels il se livrait à Rome étaient pour lui des sujets d'occupations non moins honorables qu'utiles. A la suite d'une mascarade exécutée par les pensionnaires de l'académie, ils imaginèrent de donner, pendant le carnaval de 1748, une fête publique au cardinal de La Rochefoucauld, ambassadeur de France : cette fête fit l'admiration de toute la ville. Le pape Benoît XIV en fut spectateur, caché derrière une jalousie, et le souvenir en fut si durable que vingt-sept ans après, le roi de Naples en donna une pareille. Vien y avait eu la principale part. Il en fournit l'idée, dessina les costumes et dirigea la marche de *la Caravane du grand seigneur à la Mekke* : il a gravé lui-même quatorze tableaux qui représentent les détails de cette cérémonie. Nous ne suivrons pas Vien dans ses excursions à Naples, au mont Vésuve, aux ruines d'Herculanum et de Portici, au mont Cassin, à Florence, Bologne, Ferrare, Venise, Milan, Gênes et Nice, qu'il visita lorsqu'il revint de Rome en France. Arrivé à Marseille, le 16 mai 1750, il y fit pour l'église de Saint Ferréol, deux grands tableaux qui lui furent payés 2,000 francs. A Tarascon les capucins lui témoignèrent de leur mieux leur reconnaissance pour les tableaux dont il avait embelli leur église, et lui en demandèrent un septième plus grand que les autres, *l'embarquement de sainte Marthe*, qu'il consentit depuis à faire pour 500 francs, et qui est un de ses chefs-d'œuvre. Après avoir passé quelques jours à Montpellier et à Lyon, Vien, précédé par sa réputation, accueilli, fêté partout, arriva à Paris, où d'abord il ne fit pas la même sensation. Ses ouvrages, et surtout son *Ermite*, avaient été admirés dans toutes les villes qu'il avait parcourues; ils furent l'objet d'une critique aussi injuste que ridicule, de la part des artistes qu'on appelait alors les chefs de l'école française, et qui, dans leur absurde système, soutenaient qu'imiter la nature, c'était s'écarter de la vraie route. Madame Geoffrin et jusqu'à Natoire, maître de Vien, partageaient cette erreur; mais la première se convertit et devint la protectrice d'un talent qu'elle avait d'abord méconnu. Vien désirant être reçu à l'académie de peinture, ajouta quelques nouveaux tableaux à ceux qu'il avait apportés d'Italie, entre autres un *saint Jérôme*. Mais sur quatre membres dont se composait la commission chargée d'examiner les ouvrages des candidats, trois furent d'avis que Vien ne savait pas peindre et qu'il n'était pas digne encore d'être de l'académie. Tandis que cet artiste n'était pas apprécié dans sa patrie, il recevait des étrangers un hommage bien flatteur. Une députation de l'académie romaine de Saint-Luc vint lui offrir une place de professeur dans ce corps. Il refusa avec reconnaissance un tel honneur qu'il ne croyait pas avoir mérité. Cette circonstance et l'amitié du comte de Caylus lui rendirent le courage et l'espérance. Il acheva en deux mois *l'embarquement de sainte Marthe*, et malgré le dédain que les mêmes commissaires témoignèrent en voyant ce tableau, le triomphe de l'artiste fut aussi complet qu'inespéré. Boucher, le représentant et le modèle de l'incorrection et du

Digitized by Google

mauvais goût qui régnait alors, Boucher dont la manière de peindre étoit diamétralement opposée à celle de Vien, fut forcé de se rendre à l'évidence. Dans son enthousiasme, il l'embrassa, jura de ne plus mettre le pied à l'académie si l'auteur de ce dernier ouvrage n'y était pas admis, et lui envoya son propre fils pour suivre ses leçons. Vien fut reçu en 1752, et six mois après il obtint un atelier et un logement au Louvre. Il dut ces faveurs au marquis de Marigny, frère de la marquise de Pompadour. Les travaux dont le frère et la sœur le chargèrent: ceux qui lui furent confiés par la reine et par le comte de Caylus, ne lui firent pas négliger son *Dédale attachant ses ailes*, auquel il dut, en 1754, sa nomination d'académicien titulaire, et bientôt celle de professeur adjoint. Son école acquit de la célébrité; elle était plus nombreuse que celles de tous les autres maîtres ensemble, et ses élèves obtenaient tous les ans des prix ou des médailles d'or. Jaloux d'accélérer leurs progrès, pour reculer les bornes de l'art, il s'honorait plus de leurs succès que des siens. Malgré les efforts de deux grands ennemis qu'il eut à combattre, la routine et la mode, il fut le premier artiste de l'école française, qui établit dans son atelier l'étude du modèle vivant, d'après lequel on dessinait trois jours entiers de la semaine. Le comte de Caylus ayant voulu ressusciter la méthode pratiquée par les anciens, d'employer la cire au lieu d'huile pour la peinture, et convaincre les incrédules qui avaient ri de ce procédé qu'ils regardaient comme impraticable, en confia l'exécution à Vien. Dès l'année 1755, cet habile artiste exposa au salon plusieurs tableaux peints de cette manière, entre autres une *Tête de Minerve* qu'il présenta à Louis XV et qui fut depuis portée à l'académie des inscriptions et belles lettres, et une *Tête de vierge*, que la reine voulut copier. Le comte de Caylus ne se bornait pas à s'occuper de la fortune et de la gloire de son ami, il songeait à assurer le bonheur de sa vie, et c'est à lui que Vien dut l'union qu'il forma en 1757. A cette époque la réputation de cet artiste était répandue dans toute l'Europe; un ministre du roi de Danemarck lui offrit de la part de son maître un traitement annuel de 24,000 francs, s'il voulait venir se fixer à Copenhague. Un envoyé de Russie lui fit des propositions encore plus avantageuses de la part de l'impératrice Elisabeth. Modeste et désintéressé, Vien refusa constamment de vendre ses talents aux cours étrangères. Il les avait consacrés à sa patrie, pour y achever la révolution qu'il avait commencée dans la peinture. Il présenta bientôt à l'admiration de ses concitoyens son *Saint Denis prêchant dans les Gaules*. Ce grand tableau qu'on voit encore à Paris dans l'église Saint-Roch, est un de ses meilleurs ouvrages, et celui qui caractérise le mieux son talent. Il partagea les suffrages des connaisseurs et du public, avec la *Peste des ardents* de Doyen, et fut même le sujet d'une polémique animée dans les journaux. On préféra l'harmonieuse et savante composition de Vien à la brûlante exagération de son rival. La réputation morale de Vien, son désintéressement, son zèle, son amour pour son art, lui valurent en 1769 un logement plus vaste et plus commode au Louvre; en 1771, la place de directeur des élèves protégés par le roi, c'est-à-dire qui avaient remporté le grand prix; et en 1775, il fut nommé directeur de l'académie de Rome, où il alla remplacer Natoire son ancien maître. Jusqu'alors cette place avait été à vie. Ce fut Vien qui, le premier, ne l'occupa que six ans. Il arriva à Rome, le 4 novembre, avec sa femme, ses enfants et trois élèves, au nombre desquels étoit le célèbre David qui, profitant des conseils d'un tel maître, abandonna le genre qu'il avait suivi jusqu'alors, et travailla d'après les modèles antiques. Quinze jours après son arrivée, un courrier apporta le cordon de Saint-Michel à Vien, avec permission du roi de le porter sans attendre sa réception, qui n'eut lieu qu'à son retour en France. Le nouveau directeur s'occupa d'abord à rétablir dans l'école l'ordre et la discipline que la faiblesse et l'intolérance religieuse de son prédécesseur avaient laissés dépérir. Pour exciter l'émulation des élèves et les ramener aux vrais principes de la peinture, il eut l'heureuse idée d'établir à Rome une exposition publique et annuelle des ouvrages qu'il devait envoyer à Paris, et il obtint pour eux une augmentation de pension. Accueilli avec distinction par les plus grands personnages et par le pape Pie VI, il fut reçu membre de l'académie de Saint Luc et de celle des Arcades. Pendant son séjour à Rome, il se lia intimement avec La Porte-du Theil, avec le cardinal de Bernis, fit un voyage à Naples, parcourut les ruines de Pompeïa, visita Caserte, et fut le premier voyageur qui traversa en poste les terrains nouvellement desséchés des marais Pontins. De retour à Paris, le 10 novembre 1781, il fut gratifié par le roi, d'une pension de 2,000 francs, et prit place parmi les recteurs de l'académie, au nombre desquels il avait été admis pendant son absence. Ce fut en cette qualité qu'il s'opposa à la restitution d'un legs de 10,000 francs affecté, depuis huit ans, par le peintre La Tour à la fondation d'un prix d'émulation, et dont Pierre, premier peintre du roi, n'avait pas encore jugé à propos de faire l'emploi, le regardant comme inutile. Vien s'éleva avec courage contre une indifférence si honteuse, et fit décider que cette somme aurait la destination ordonnée par le fondateur. Pierre étant mort en 1789, Vien fut nommé, le 17 mai, premier peintre du roi, et présenté en cette qualité à ses confrères qui l'élurent unanimement directeur de l'académie. Peu de temps après, il fut reçu honoraire de l'académie d'architecture. Mais la révolution lui enleva bientôt ses places, ses honoraires et la plus grande partie de sa fortune. Son courage le soutint dans l'adversité; sa modération, son beau caractère, le préservèrent de tout danger, et les craintes que dut lui inspirer la triste fin de Moreau, premier architecte du roi, ne se réalisèrent pas. Il trouva dans son talent des ressources utiles et des distractions agréables. Dans ces moments de trouble, sa main presque octogénaire peignit les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*; elle traça sur le papier une suite de vingt dessins représentant *des jeux de Nymphes et d'Amours*; cette suite et celle de vingt autres dessins qu'il composa sur les *Vicissitudes de la guerre*, ayant été achetées fort cher par un riche Anglais, Vien s'occupa d'une troisième suite, formée de trente-sept sujets représentant *le Bonheur de la vie*, ou l'*Union de l'Hymen et de l'Amour*. Il venait de la terminer, lorsqu'en décembre 1799 il fut appelé à faire partie de ce sénat conservateur que Bonaparte consul forma d'abord de toutes les notabilités de la France. Cette heureuse nouvelle lui fut apportée par M. Chaptal son compatriote, avec tous les ménagements qu'exigeait son grand age. A quatre-vingt-huit ans, il écrivit les mémoires de sa vie, que sa famille ne tardera pas sans doute à publier. Il venait d'être créé comte de l'empire et commandant de la légion d'honneur, lorsqu'il perdit une épouse qui, depuis près d'un demi siècle, faisait la gloire et le bonheur de sa vie. Doyen d'âge du sénat, jusqu'à l'époque où le cardinal Du Belloy fut admis dans ce corps: un jour après la séance, il aborda le prélat: « Monseigneur, lui dit il, » j'ai à me plaindre de vous.— En quoi donc? » répondit son éminence.— » Vous m'avez fait perdre ma place » et mon titre de doyen du sénat. — Eh bien! reprit » l'archevêque de Paris, vous êtes homme d'honneur: » venez dîner chez moi, et nous viderons la querelle. » Le dîner eut lieu, et les deux aimables vieillards prouvèrent que les ans n'avaient point affaibli la vivacité de leur esprit. Vien recouvra son titre de doyen en 1808, à la mort du vénérable prélat auquel il ne survécut que de neuf mois. Il s'éteignit le 27 mars 1809, dans la quatre-vingt-treizième année de son âge. Sa dépouille mortelle fut accompagnée au Panthéon par un nombreux cortége de sénateurs, de membres de l'institut, de savants et d'artistes. On peut dire que Vien ne cessa de peindre qu'en cessant de vivre. En 1795, il avait fait son *Hélène poursuivie par Enée, pendant l'incendie de Troye*. L'année suivante, malgré ses quatre-vingts ans, il osa se présenter à un concours auquel le gouvernement avait appelé tous les artistes, et il remporta le prix. En 1806, il peignit une corbeille de fleurs, avec une vérité, une fraîcheur de coloris, dignes de Vanhuysen et de Vandaël. Enfin, à quatre-vingt-douze ans, il esquissa une *Andromaque montrant à son*

Digitized by Google

fils les armes d'Hector. L'aspect de cette production excita l'admiration et l'attendrissement de David. Doué d'un talent flexible, Vien réussit dans tous les genres. S'il n'a mérité dans aucun d'être placé au premier rang; si même dans ses tableaux d'histoire, son imitation trop scrupuleuse de la nature le rend un peu froid, aucun artiste ne lui est comparable pour la correction, la sagesse, la simplicité de ses compositions, où il sait à propos mettre toute la grâce, la vigueur et le pathétique que le sujet comporte. Mais ce qu'on ne doit pas oublier c'est de rendre à la mémoire de Vien la justice qui lui est due et qu'on voudrait vainement lui ravir, d'avoir été le véritable régénérateur de la peinture en France : il l'a relevée de l'état honteux de dégradation où l'avait plongée le mauvais goût; et il a fondé l'école moderne classique, d'où sont sortis une foule d'élèves formés par lui pendant le cours de trente ans; il suffit de nommer Regnault, Taillasson, et surtout David et Vincent dont lui même a pu voir les dignes élèves, Girodet, Gérard, Gros, Thévenin, et plusieurs autres peintres célèbres de nos jours. Parmi les cent-soixante dix neuf tableaux peints par Vien, y compris ceux dont nous avons parlé, nous nous bornerons à citer les plus estimés : *Marc-Aurèle faisant distribuer au peuple des vivres et des médicaments; Saint Louis remettant à la reine Blanche, sa mère, la régence du royaume; Saint Grégoire pape; Mars s'arrachant des bras de Vénus; Vénus blessée par Diomède; Jésus rompant le pain en présence des disciples d'Emmaüs; la Résurrection de Lazare; Sapho s'accompagnant de la lyre; Hector excitant Pâris à prendre ses armes; Saint Germain, évêque d'Auxerre; une Jeune grecque comparant son sein à un bouton de rose; Briséis dans la tente d'Achille; l'Amour fuyant l'esclavage; l'Amour et Psyché; Proserpine ornant la statue de Cérès; la Marchande d'amours; la Sainte Vierge servie par les anges*, *etc.* Vien fit encore, en 1759, trois dessins de la couleur du crayon de sanguine incorporés dans le marbre, d'après la méthode exposée par le comte de Caylus à l'académie des inscriptions. Il a gravé aussi le sujet de *Loth et ses filles*, d'après J. F. Detroy, et laissé en outre un grand nombre de dessins et d'ébauches. Le talent de ce Nestor de la peinture a été célébré par plusieurs poëtes ses contemporains, mais il n'a jamais été décrit ni caractérisé avec plus d'esprit et de vérité que dans l'épître que Ducis lui adressa. Sous le rapport des qualités morales et de la vie privée, Vien a été jugé d'une manière uniforme, honorable et impartiale par toutes les classes des sociétés de l'Europe. Sa modestie, son urbanité, son désintéressement, sa probité, ont obtenu les suffrages de tous les hommes qui ont pu les apprécier. Chéri de ses élèves dont il sut toujours adroitement ménager l'amour-propre pour ne pas les décourager, quel que fût leur rang et leur fortune, il leur prodiguait les mêmes soins, il les traitait avec les mêmes égards; et tandis qu'il s'occupait sans relâche à régénérer la peinture par ses leçons et par ses exemples, il se gardait bien de s'ériger en réformateur. Les honneurs, la prospérité qui furent la récompense de ses travaux, ne changèrent rien à la simplicité de ses mœurs, à sa bonhomie; aussi peut-on assurer que s'il eut des envieux, il n'eut jamais d'ennemis. Sa maison fut longtemps une espèce de lycée où les artistes, les amateurs, les gens de lettres venaient se réunir. Le portrait de Vien a été exécuté plusieurs fois, notamment en 1783, par madame Guiard, et en 1789 par Dumont, membre de l'académie de peinture. Il a été gravé par Miger, ainsi que son *Ermite endormi*. On trouve une Notice sur sa vie et ses ouvrages dans le *Magasin encyclopédique* de novembre 1809.

VIEN (madame Marie-Reboul), élève et épouse du précédent, née en 1728, joignit aux agréments de la figure et aux avantages d'une bonne éducation, des dispositions naturelles pour un art dans lequel elle devait se faire un nom. Elle a excellé dans l'imitation des fleurs, des fruits, et en général dans tout ce qui forme le genre improprement nommé *nature morte*, et qu'on devrait plutôt appeler *nature inanimée*. Sans jamais avoir appris à peindre, mademoiselle Reboul imita si bien un *papillon de nuit*, que les yeux les plus exercés le prenaient pour un de ceux que l'on conserve dans les cabinets d'histoire naturelle. Le comte de Caylus ayant eu occasion de voir et d'apprécier un début si étonnant, ne fut pas moins agréablement surpris lorsque la jeune artiste lui montra un *oiseau des Indes* qu'elle avait peint sur papier. L'intérêt qu'elle lui inspira ne se réduisit point aux conseils qu'il lui donna, aux éloges qu'il publia partout de son talent. Il présenta Vien aux parens de mademoiselle Reboul, et le détermina sans peine à cultiver l'heureuse aptitude de cette jeune personne. Le maître ne tarda pas à s'éprendre d'amour pour son élève, et il l'épousa le 10 mai 1757. La même année, madame Vien fut reçue membre de l'académie royale de peinture, après avoir exposé au salon un tableau représentant une *Poule huppée avec ses petits*. Ce tableau est un de ceux de la même artiste qui ont été achetés par Catherine II. En 1764, madame Vien exposa un *Émouchet terrassant un petit oiseau; deux Pigeons*, et des tableaux de fleurs; en 1765, *un Pigeon qui couve; un Oiseau qui veut attraper un papillon, etc.* En 1767, elle peignit en miniature : *un Faisan doré de la Chine; un Serin qui sort de sa cage pour attraper un papillon*, etc. Quoique cinq des ouvrages de madame Vien aient passé depuis longtemps en Russie, la France possède encore plusieurs de ses jolis tableaux. Cette artiste suivit son mari à Rome, en 1775, et y reçut le diplôme de membre de l'académie de Saint-Luc. Madame Vien ne fut pas seulement une femme distinguée par ses talents et sa beauté, elle fut encore bonne épouse et tendre mère. Aussi son mari disait-il en admirant les fleurs qu'elle peignait, « elle les répand sur ma vie. » En 1789, elle se montra citoyenne et digne émule des dames de l'ancienne Rome. Accompagnée de mesdames Moitte, Lagrénée jeune, Suvée, Duvivier, Belle, Fragonard, David, Vernet jeune, etc., elle se rendit à l'assemblée nationale, au milieu des applaudissements du peuple, et y donna le premier exemple des dons patriotiques faits en France depuis la révolution, en offrant au nom de plusieurs femmes d'artistes le sacrifice de leurs bijoux, pour contribuer à l'acquittement de la dette publique. Après avoir consacré sa vie aux arts, à l'amitié et à la bienfaisance, madame Vien mourut à Paris, le 25 décembre 1805, à l'âge de soixante-dix sept ans. De son union avec le Nestor de la peinture étaient nés deux fils dont le second, élevé à Rome, promettait de s'illustrer dans la sculpture, lorsqu'il fut enlevé par la petite vérole à la fleur de son âge. L'aîné est le sujet de l'article suivant.

VIEN (Joseph-Marie), fils des précédents, né à Paris, en 1761. Élève de son père et de Vincent, il a cultivé avec succès l'art auquel sa famille doit tant de célébrité. Si les genres modestes auxquels il paraît s'être borné ne lui ont pas permis de déployer le génie inventif du régénérateur de la peinture, il y a montré du moins une supériorité de talent qui ne le rend point indigne de la réputation dont il a hérité. Sans parler de plusieurs cadres de miniatures qui ont été distinguées aux diverses expositions du Louvre, nous citerons plusieurs portraits historiques qui lui ont fait beaucoup d'honneur, tels que celui en pied du général Bache, son beau-père, ouvrage remarquable par la correction du dessin, le naturel de la pose et la vérité des couleurs; le portrait en pied du duc de Gaëte, mais surtout celui du maréchal Jourdan, l'un des plus ressemblants de ceux qui sont placés dans la salle des maréchaux de France : cependant l'artiste, privé de la vue du modèle vivant, qui était alors en disgrâce, n'a travaillé que d'après une mauvaise miniature dont il a évité les défauts, en s'aidant des conseils des amis du maréchal. Nous citerons encore le portrait à mi-corps d'Elisabeth Boisse, avec cette inscription : *Sauvée par la vertu*. Ce tableau, exposé en 1802, est un gage de la reconnaissance d'une famille entière pour le bienfaiteur de l'enfant qu'il avait arraché à la misère. Les portraits en pied de l'artiste et de sa femme, et dans un coin du tableau, sur un chevalet, l'esquisse des traits de son père. Cet ouvrage a valu à l'auteur, en 1808, une médaille d'or. Un dessin à la plume représentant le *Sacre de Charles X*; *le Christ au roseau*, trompe l'œil, particulièrement remarqué à l'exposition de 1827. Jouissant d'une fortune indépendante qui le rend éligible, et

Digitized by Google

non moins recommandable par sa modération que par sa modestie et ses talents, M. Vien n'a reçu du gouvernement qu'une pension en indemnité de l'atelier qu'il avoit autrefois au Louvre.

VIEN (madame Rose-Céleste BACHE), épouse du précédent et fille du général Bache, est née à Rouen. Le penchant qu'elle manifeste de bonne heure pour les littératures grecque, latine et française, fut dirigé par un ancien ami de la famille Vien, l'estimable et savant helléniste La Porthe-Dutheil, qui l'initia dans la connaissance du grec. Mais loin d'imiter madame Dacier et tant d'autres femmes vaines de leur savoir, madame Vien n'a point perdu ses années en controverses, en discussions pédantesques. Elle a consacré ses talents à peindre en vers gracieux la nature et les plus doux sentiments de l'âme. Après s'être exercée longtemps sur la lyre d'Anacréon, elle en a publié une traduction en prose, Paris, 1825, in-12. Cet ouvrage, dont le ministre de l'intérieur a fait prendre cinquante exemplaires, et que madame Vien a dédié à l'académie de Bordeaux dont elle est membre depuis plusieurs années, se distingue par une élégance et une fidélité qu'on ne pouvait attendre que d'une femme qui sait allier le goût à l'érudition. Il est orné d'une jolie vignette, gravée d'après un charmant dessin du mari de l'auteur. Les poésies de madame Vien, insérées dans divers recueils périodiques, lui assurent une place honorable parmi les dames qui figurent avec le plus d'éclat sur le Parnasse français. On y remarque des élégies, des pièces pleines de grâces, telles que *le Nid d'oiseaux*; *Péristère changée en colombe*; et dans un genre plus sévère, *un Chant sacré*; *le Poète*; *le Courtisan*, etc. Le recueil choisi et corrigé de ces pièces éparses, dont elle a annoncé la prochaine publication, est attendu avec impatience et ne peut qu'ajouter beaucoup à sa réputation. Elle s'occupe aussi d'une traduction en prose des Odes d'Horace, et d'un monument qu'elle se propose d'ériger à la mémoire de l'illustre Vien son beau-père, en publiant les mémoires posthumes de ce grand peintre, revus par elle et augmentés d'un avant-propos et d'une continuation. Madame Vien est membre de l'athénée des arts de Paris, de celui de Vaucluse, et de la société des sciences et lettres de l'Eure. On vante beaucoup les charmes de son style épistolaire, et on cite un grand nombre de ses bons mots, que le bon La Porte-Dutheil et Vivant Denon, qui faisaient grand cas de ses talents, se plaisaient souvent à répéter dans le monde.

VIENNET (Jacques-Joseph), originaire d'une ancienne famille d'Italie, où il est de tradition que son fondateur descend d'un général de Didier, roi des Lombards, dont Muratori a parlé, naquit en Languedoc, le 14 avril 1734 (et non 1754, comme le disent les autres biographies). Après avoir occupé, dès l'âge de dix-huit ans, un canonicat dans le petit chapitre de Capestang, il le quitta en 1754 pour changer son aumusse contre un sabre. Placé dans le régiment de Languedoc (dragons), où l'un de ses oncles était officier supérieur, il fit sous ses yeux, et de compagnie avec deux autres de ses parents, officiers au même corps, les campagnes d'Hanovre, en qualité de sous-lieutenant et prit part à la bataille de Rosbach. A la paix de 1763, il fut au nombre des officiers licenciés dans ce régiment, et vécut dans la retraite jusqu'en 1790. Nommé à cette époque officier municipal par la ville de Béziers, il fut l'année suivante élu par le département de l'Hérault à l'assemblée législative et ensuite à la convention. Dans celle-ci, où il fut si difficile de rester soi-même, nul ne fut plus pur que le représentant Viennet. Dans le procès du roi, il vota d'abord pour l'incompétence, puis pour l'appel au peuple, pour le sursis, et enfin pour la réclusion, et il prononça à l'appui de son opinion un discours où la justesse des idées rehausse la fermeté du langage. Ce vote de Viennet en entraîna plusieurs autres non moins courageux, entre autres celui du mari de madame de Genlis. On le voyait chaque jour solliciter la radiation d'émigrés, la levée du séquestre mis sur leurs biens, et disputer à l'échafaud les victimes qu'on y destinait; aussi Viennet avait-il été surnommé *l'honnête homme* de la convention, et plus tard ses compatriotes lui décernèrent le titre de *vieux Romain*. La nature de son talent ne l'appelait pas à dominer dans une assemblée telle que celle de la convention; mais il sut y prendre une attitude à part, en offrant l'exemple d'un contraste trop rare à cette époque, l'impétuosité du courage et la modération des principes. Ayant eu avec Marat une altercation assez vive et Marat ayant tiré un pistolet de sa poche, Viennet lui saisit rapidement le bras, et l'invita à venir se servir au bois de Boulogne de l'arme dont il s'était lâchement armé, mais *l'ami du peuple* n'accepta point le défi, et il aima mieux dénoncer son adversaire le lendemain dans le journal de ce nom. Viennet se servit de son vertueux courage pour rendre un grand service à son département: le conventionnel Voulland allait obtenir du comité de sûreté générale l'ordre d'y faire entrer l'épouvantable commission d'Orange que traînait à sa suite la colonne révolutionnaire du Midi, et qui venait de faire tomber trois cents têtes dans les départements du Gard et de Vaucluse: Viennet, secondé par Castilhon, prit à partie le tribun proscripteur, combattit ses intentions, et ayant ainsi atteint le 9 thermidor, il sauva plus de quatre cents suspects, alors détenus dans son pays natal. De tous les conventionnels Viennet était le seul qui eût servi dans la cavalerie. Cette particularité contribua peut-être à le faire nommer commissaire pour surveiller la remonte des quatorze armées de la république. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il donna, ainsi que son collègue Cochon de l'Apparent, une preuve de son incorruptibilité. Un fournisseur, qui sera nommé en son lieu, avait osé leur offrir 1,600,000 francs pour qu'ils signassent sans examen la réception de quarante mille chevaux; un refus sévère repoussa une si scandaleuse proposition: mais alors le fournisseur éhonté osa les dénoncer comme ayant nui à la remonte. En 1795, Viennet entra au conseil des anciens; il y siégea jusqu'en 1798, époque où il revint dans ses foyers, plus pauvre qu'à son départ. Pendant sa carrière législative, il fut quelque temps membre du comité de la guerre. Nous citerons encore à cette occasion ce trait de vertu antique, non moins beau que celui rapporté ci-dessus: son fils lui ayant demandé une sous-lieutenance, « Quand tes dix-huit ans seront » accomplis, lui répondit *le Romain*, tu prendras un » mousquet et tu iras gagner ce que tu pourras. Je ne » suis pas ici pour faire les affaires de ma famille: nos » sous-officiers n'ont pas mérité ce passe-droit. » Viennet mourut le 12 août 1824. Ce jour fut celui d'un deuil général pour la ville de Béziers.

VIESSE, *voyez* Marmont.

VIGANO (Salvator), maître de ballets, né à Naples, en 1769, eut pour premier maître son père, compositeur et entrepreneur de ballets. Conduit à Rome, à l'âge de quatorze ans, il y composa la musique d'un intermède qui fut représenté avec succès. Pendant qu'il y travaillait, son père l'avait renfermé afin qu'on ne le soupçonnât pas d'avoir été aidé surtout par son oncle paternel, le célèbre Boccherini. Ce fut à Rome aussi que Vigano débuta comme danseur dans les ballets de son père, où il remplit les rôles de femme. Il se rendit ensuite à Florence. Une intrigue qu'il eut avec une dame de qualité l'ayant obligé de s'enfuir en Espagne pour se dérober à la vengeance du mari, il fut engagé au théâtre de Madrid. Il y épousa une jolie danseuse, dona Medina, non moins habile que lui dans la danse grave et dans le demi-caractère. Au bout d'un an, il partit avec sa femme pour Londres où ils se distinguèrent dans les ballets de Dauberval. Éclairé par les conseils de ce grand maître et par ceux de Vestris qui était alors à Londres, il se détermina à se rendre à Paris pour y faire une nouvelle étude de son art. Il se disposait, ainsi que sa femme, à débuter à l'académie royale de musique, lorsque la révolution les obligea de se retirer à Bordeaux, puis à Venise où l'on applaudit à leurs talents. Vigano y fit représenter son premier ballet, *la Fille mal gardée*, calqué sur celui de Dauberval. Il dansa dans celui de *l'Amour et Psyché*, que son père avait donné pour l'ouverture du grand théâtre de Fenice, puis il parcourut l'Allemagne avec sa femme. Le don d'une tabatière qui avait appartenu au grand Frédéric ne put le fixer à Berlin; il refusa d'aller en

Digitized by Google

Russie, à cause de l'âpreté du climat. Il aurait accepté les offres de l'électeur de Saxe, si celles de la cour de Vienne n'eussent déterminé sa préférence pour la capitale de l'Autriche où il se rendit avec sa femme et sa fille. Il y donna le ballet de *Prométhée* et plusieurs autres de sa composition ; et dans ses excursions à Venise, Milan, Rome et Naples, il fit exécuter son ballet de *Coriolan* qui fut très goûté à Venise, mais sifflé à Rome. Pour réparer cet échec, Vigano donna dans cette capitale un autre ballet, *la Princesse des bois*, composé en sept jours. Après avoir dansé encore à Padoue, Vicence, Turin et Brescia, il se fixa à Milan, où renonçant à la scène, il se livra exclusivement aux compositions chorégraphiques. Dirigé par lui, le ballet du théâtre de Milan devint un des meilleurs de l'Italie. Il dut sa réputation à une suite de pantomimes intéressantes que Vigano puisa dans la mythologie et dans l'histoire. Ce maître de ballets mourut en 1821, sans avoir terminé sa *Didon abbandonata*. Parmi les élèves qu'il a formés, on cite surtout la Pellerini.

VIGAROUS (JOSEPH-MARIE-JOACHIM), né à Montpellier, le 23 octobre 1759, fut reçu docteur en médecine, en 1780. Il obtint une chaire de professeur à l'école de médecine de Montpellier, en 1786, et l'occupa jusqu'en 1825, époque à laquelle il fut victime du ministère. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, la carrière politique de M. Vigarous n'offre absolument rien de remarquable, et comme professeur il eut peu de succès. Il a publié : 1° *Traité sur le scorbut et les fièvres putrides*, traduit de l'anglais de Milmann, Paris, 1786, in-8° ; 2° *Cours élémentaire des maladies des femmes*, ou *Essai sur une nouvelle méthode pour étudier et pour classer les maladies de ce sexe*, Paris, an 9, 2 vol. in 8° ; 3° *Œuvres de chirurgie pratique civile et militaire* de Barthelemy Vigarous, mises en ordre et publiées par son fils J.-M.-J. Vigarous, Montpellier, in-8°. M. Vigarous a encore publié différents mémoires dans plusieurs recueils. Il est mort en 1829.

VIGEE (LOUIS-JEAN-BAPTISTE-ETIENNE), littérateur, né à Paris, le 2 décembre 1758, était fils d'un peintre assez estimé et d'une coiffeuse. Tout ce qu'on a dit, tout ce que nous avons répété, d'après de faux bruits, dans la *Biographie universelle* de Michaud, sur ses prénoms, son origine et la date de sa naissance, doit être rejeté comme inexact. Après avoir fait des études superficielles, Vigée, doué d'un esprit vif et léger, d'une figure agréable, se lança dans le monde, et sous les auspices de sa sœur aînée, madame Lebrun, que son talent supérieur pour la peinture faisait déjà rechercher, il fut admis dans les cercles les plus brillants de la capitale. Il était connu par quelques vers de société, lorsqu'il publia, en 1776, deux opuscules : *Epître aux membres de l'académie française décriés dans le dix-huitième siècle*, avec des notes, in-8° ; *Stances sur la mort de Colardeau*, suivies de son *Ombre aux Champs-Elysées*, in 8°. On voit par la préface de la première de ces brochures, que Vigée, à dix-sept ans, avait déjà des ennemis. Livré à la dissipation, ce ne fut qu'au bout de sept ans qu'il fit représenter au Théâtre-Français, en 1783, *les Aveux difficiles*, comédie en un acte, jouée le lendemain à Versailles. Cette pièce dut quelque succès au talent des acteurs et à un dialogue qui ne manque ni d'esprit ni de grâce, quoique le style en soit un peu compassé. Mais elle fut revendiquée par le baron d'Estat qui venait de traiter ce sujet, sous le même titre, à la Comédie-Italienne. Les deux auteurs se firent la guerre dans le *Journal de Paris*, jusqu'à ce qu'un plaisant mit fin à leur querelle en insérant dans cette feuille une prétendue lettre de Héricault-Destouches qui en réclamait la priorité pour sa comédie de *l'Amour usé*, type des deux autres ouvrages. Peu de temps après, Vigée obtint, par la protection du comte de Vaudreuil, la place de secrétaire du cabinet de Madame, belle-sœur du roi, et plus tard celle de contrôleur à la caisse d'amortissement. L'aisance dont il jouit alors, loin de favoriser ses travaux littéraires, ne servit qu'à fortifier son goût pour les plaisirs. Il donna cependant au Théâtre-Français, en novembre 1784 : *la Fausse coquette*, comédie en trois actes, calquée sur *la Feinte par amour* et sur *les Fausses infidélités*, et dénuée d'intérêt. *Les Amants timides*, comédie (non imprimée), en un acte, que Vigée fit jouer, le 28 janvier 1785, au Théâtre-Italien, sous le voile de l'anonyme, fut bien moins accueillie encore, malgré quelques jolis vers. C'est une froide imitation de *la Surprise de l'Amour*, de Marivaux. L'auteur la retira après la première représentation. Fier des demi-succès qu'il obtenait à la cour et dans les boudoirs, Vigée qui s'était marié la même année, ne poursuivit sa carrière dramatique qu'en 1788. Il donna deux comédies au Théâtre-Français : *la Belle-mère*, ou *les Dangers d'un second mariage*, en cinq actes, et *l'Entrevue*, en un acte. La première, sorte de drame dont le titre devait être : *le Danger des liaisons*, fut mal reçue, quoique elle offre des situations intéressantes, et qu'elle eût eu l'honneur d'être essayée dans une fête donnée au comte d'Artois par le comte de Vaudreuil. Le plan en est manqué, mais le style généralement facile et spirituel. *L'Entrevue* réussit mieux. Cette pièce, tirée d'un conte d'Imbert, est la meilleure comédie de l'auteur. Vigée perdit sa place de contrôleur à la suppression de la caisse d'amortissement. Quatre ans après, la révolution supprima la maison de Madame et enleva à Vigée sa place de secrétaire. Il ne laissa pas d'éprouver ou d'affecter un vif enthousiasme pour le nouvel ordre de choses, comme on pourrait en juger par son *Ode à la liberté*. En 1792, il fit représenter deux comédies : *la Matinée d'une jolie femme*, en un acte, fade copie du *Cercle* de Poinsinet ; et *la Vivacité à l'épreuve*, en trois actes, 1793, non imprimée. Vigée avait alors renoncé au marivaudage. Il présidait la société populaire de la section Molière et La Fontaine, qui prit bientôt le nom de Brutus. Mais comme cette section se prononça en faveur des Girondins, contre la révolution du 31 mai, son président fut poursuivi, après le triomphe de la montagne, et renfermé, en décembre 1793, à Port-Royal, puis aux Carmes, d'où il ne sortit que le 7 août 1794. Il a décrit les circonstances de sa détention, dans une longue épître, *la Nouvelle chartreuse*, ou *ma Détention à Port-Libre*, 1794, in 8°. Il fut compris, vers la fin de cette année, pour 2,000 francs dans les secours accordés par la convention aux gens de lettres et aux artistes, et ne se déclara pas moins contre elle au 13 vendémiaire. Il se cacha pour échapper à un mandat d'arrêt : mais, l'année suivante, il reparut, et fut nommé chef de bureau à la liquidation de la dette des émigrés, où il resta jusqu'à la suppression de cette administration, en 1799. Dans cet intervalle, il publia *Ninon de Lenclos*, comédie en un acte, suivie de *Poésies fugitives*, 1797, in-8°. Cette pièce, qui n'a point été représentée, offre de jolies scènes. Membre du lycée des étrangers, Vigée y lut plusieurs de ses petits poèmes : *ma Journée* ; *l'Intérêt* ; *les Visites* ; *les Conventions* ; *ma Seconde visite*. A cette époque, il fut obligé de donner des leçons de littérature. Comme il excellait dans l'art de lire les vers, il forma aussi quelques élèves pour le théâtre, et l'on peut citer mademoiselle Duchesnois, qui reçut de lui des conseils lorsqu'elle sortit de l'école de déclamation, et qu'il accompagna chez madame de Montesson, où elle fit son début préparatoire. Après la mort de La Harpe, en 1803, Vigée osa se charger du cours de littérature à l'athénée : quoiqu'il ne fût pas absolument au-dessous de cette tâche, il en retira cependant plus de blâme que d'éloges, n'étant pas en état de lutter avec son célèbre devancier. Un des traits caractéristiques de ce littérateur, c'est que son talent fut aussi versatile que ses opinions politiques. Il chanta tous les pouvoirs sous lesquels il vécut. De même on le vit successivement imiter dans ses écrits l'école de Dorat, l'élégante facilité de Gresset, l'esprit satirique de Boileau, la causticité laconique de Piron, et de ces divers genres se former un genre mixte. Bien que, dans son épître à Ducis, il ait dit :

Je suis riche des biens dont je sais me passer,

l'encens qu'il prodigua à Napoléon n'était pas désintéressé et demeura pourtant sans récompense. Plus heureux sous les Bourbons, Vigée fut nommé, en 1814, lecteur du roi et membre de la légion-d'honneur. Il continua à se faire des ennemis par sa partialité dans l'admission ou le rejet des pièces qui lui étaient envoyées pour *l'Almanach des Muses*, dont il était direc-

Digitized by Google

teur depuis 1794, et par la légèreté des jugements qu'il y prononça. Parmi les épigrammes qu'il lança contre l'académie, qui ne voulut jamais l'admettre dans son sein, on a retenu celle-ci :

Ci-gît qui fit des vers, les fit mal et ne put,
Quoiqu'il fût sans esprit, être de l'institut.

Il y joignit une longue note où, passant en revue la plupart des académiciens vivants, et discutant leurs droits, il semble ne pas se croire inférieur à aucun d'eux. La réponse de François de Neufchâteau est injuste et trop dure :

Vigée écrit qu'il est un sot;
Pense-t-il qu'on le contredise ?
Non, l'épithète est si précise
Que tout Paris le prend au mot.

Vigée eut aussi des querelles avec Palissot, qui pourtant n'était pas de l'académie, mais qui dans ses *Mémoires littéraires* avait ridiculisé son *Épître à la mort*. Vigée fut atteint sur la fin de sa vie d'une longue maladie qui le rendit morose. Son humeur se fait remarquer dans ses derniers ouvrages, *A ma lampe*; *Mon enterrement*; *Épître à Gresset*; *Épître à Robert Lefèvre*. Il n'y épargna pas même son futur biographe. Il fit aussi des vers contre sa sœur, madame Lebrun : mais dans ses derniers jours il reconnut son injustice, et pour prouver à ses ennemis la sincérité de son repentir et de sa réconciliation avec eux, il brûla plusieurs de ses écrits dictés par le ressentiment. On prétend qu'il détruisit en cette occasion des *Mémoires sur sa vie*, où plusieurs de ses contemporains étaient maltraités. Il mourut dans de grands sentiments de piété, le 7 août 1820, âgé de soixante-deux ans. Vigée était membre de la société philotechnique qu'il avait souvent présidée, de la société des amis des arts et d'un grand nombre d'académies de provinces. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : 1° *Ma journée*, poëme, 1798, in-8°; 2° *Mes conventions*, épître à elle, suivie de vers et de prose, in-18; 3° *Épître à la mort*, suivie de vers et de prose, 1800, in-18; 4° *Discours couronné par l'académie de Montauban*, sur cette question : *Combien la critique amère est nuisible aux talents*, 1807, in-8°; 5° *Épître à J.-F. Ducis, sur les avantages de la médiocrité*, avec des notes, 1810, in-8°; 6° *Discours au roi de Rome*, 1811, in-4° (et dans les *Hommages poétiques* de Lucet); 7° *la Tendresse filiale*, 1812—1816; 8° *Poésies*, cinquième édit., 1815, in-18. Cette édition contient la plupart des pièces précédentes, et quelques autres poëmes : *les Visites*; *l'Intérêt*; *Ma seconde visite*; *Encore une visite*, qui avaient paru soit dans l'*Almanach des Muses*, soit dans le recueil intitulé : *Poëmes de Legouvé et de Vigée*, 1799, in-18, soit dans *les Veillées des Muses*, dont il fut un des quatre principaux collaborateurs, de 1798 à 1800. 9° *Procès et mort de Louis XVI*, 1814, in-8° : c'est un épisode d'un *Poëme sur la révolution* que l'auteur n'a probablement pas terminé; *les Rencontres*, poëme : *Épître à Gresset*; *Épître à Robert Lefèvre*, dans l'*Almanach des Muses*, 1817, 1820—1821; 11° *le Pour et le Contre*, dialogue religieux, politique et littéraire, 1813, in-8°; 12° *Notice nécrologique sur Robert*. Vigée est encore auteur de quelques autres pièces de théâtre : 13° *le Projet extravagant*, opéra comique en deux actes, joué en 1792, au théâtre Louvois; 14° *le Maître de maison*, vaudeville en un acte; 15° *la Princesse de Babylone*, opéra en trois actes, représenté en 1815, à l'Académie royale de musique, où il était reçu depuis quatorze ans; 16° *le Concert*, opéra présenté mais non joué au même théâtre. Vigée a coopéré au *Courrier des spectacles* et à la *Nouvelle Bibliothèque des romans*. Quelques-unes de ses pièces de théâtre ont été recueillies en 1 vol. in-8°, sous le titre d'*Œuvres dramatiques* de Vigée. Trois seulement ont été insérées dans la *Suite du Répertoire du Théâtre-Français*, avec sa notice. Au lieu de l'édition complète des œuvres de Vigée et de son *Cours de littérature*, promis depuis quelques années par M. le baron de Ladoucette, il serait à désirer qu'on publiât un choix de ses poëmes et de ses pièces fugitives, infiniment supérieurs à ses ouvrages dramatiques.

VIGNOLLE (le comte MARTIN DE), lieutenant général, grand-officier de la légion d'honneur, commandeur de la couronne de fer et de Saint-Louis, naquit à Massillargues, près de Montpellier, le 18 mars 1763. Il suivit la même carrière que sa famille, qui était protestante, et vouée depuis long-temps à l'état militaire : il entra en 1780 comme cadet gentilhomme dans le régiment Barois-infanterie. Il venait d'être nommé capitaine, lorsqu'il fit, en 1792, la campagne de Savoie. Vignolle passa ensuite à l'armée d'Italie, fut nommé, en février 1794, adjudant-général, et commanda à la prise de Saorgio une des colonnes qui emportèrent le camp retranché, et concourut aussi à la prise du Col de Tende. Vignolle devint chef d'état-major général de l'armée d'Italie sous Kellermann, et fut conservé dans ce poste par le général Schérer, à qui il rendit de grands services à la bataille de la Borghetto. A l'arrivée de Bonaparte, il fut adjoint dans les mêmes fonctions au général Berthier. Le 15 avril 1676, au combat de Dego, l'adjudant général Vignolle, à la tête d'un escadron du 25e régiment de chasseurs, poursuivit l'ennemi à outrance, et, par un trait d'audace extraordinaire, traverse toute la colonne ennemie, arrive jusqu'à sa tête, et délivra six cents Français que Wukassowisch avait faits prisonniers le matin de l'action. Cinq mille impériaux mirent bas les armes dans cette circonstance. La journée de Montenotte fournit également à Vignolle l'occasion de se signaler, et il reçut à ce sujet du directoire une lettre de satisfaction. Vignolle envoya au gouvernement, au nom de sa division, une adresse contre le club de Clichy. Après la victoire de Mondovi, il prit part au traité par lequel le roi de Sardaigne consentit que les forteresses de Ceva, Coni, Alexandrie et Tortona, reçussent garnison française. Le 10 mai, Vignolle assista au passage du pont de Lodi : le 19 juin suivant, il somma le fort Urbin de se rendre et il en prit possession. A la bataille de Castiglione, il obtint, sur la demande du général en chef, le grade de général de brigade, et Bonaparte cita *la bravoure sûre, le talent, et l'activité rare qu'il y avait montrés*. Le 17 novembre suivant, il reçut au pont d'Arcole une blessure qui l'éloigna pendant quelques mois de l'armée, et après la guérison de laquelle, il reçut le commandement de la province de Crémona, et ensuite celui du Milanais, qu'il conserva jusqu'à la paix de Campo Formio, qui mit fin à la campagne. Le général de Vignolle, qui était resté en Italie en qualité de chef d'état-major, fut appelé après le départ de Bonaparte au ministère de la guerre de la république Cisalpine : mais les hostilités ayant recommencé, il rentra dans l'armée. Il s'empara de la ville de Sienne et fut chargé de la garde des Apennins toscans. Après la retraite des Français, le général Moreau le chargea d'aller organiser à Nice des bataillons supplémentaires. Le 18 brumaire ayant amené Berthier au ministère de la guerre, Vignolle fut nommé secrétaire-général de cette administration; mais deux mois après il cessa ces fonctions, et reçut de Bonaparte l'ordre de se rendre à Dijon pour y organiser cette célèbre armée de réserve à qui la nouvelle conquête de l'Italie était réservée. Le général Vignolle, après avoir passé le Tésin, occupa Milan, fit le blocus de la citadelle, reçut après la bataille de Marengo le commandement de la Lombardie, concourut à l'organisation de la république italienne, et assista ensuite au passage du Mincio, où son aide-de-camp fut tué à ses côtés. Après avoir commandé successivement jusqu'en 1803 le Milanais et les troupes stationnées à Bergame et à Côme, il fut nommé chef d'état-major de l'armée de Hollande, et obtint, le 27 août de la même année, le grade de général de division. Pendant la campagne de 1805, il fut employé sous le maréchal Marmont, le suivit en Dalmatie comme chef d'état-major de son armée, et il contribua au succès de cette campagne. A son retour en France, il fut employé à la grande armée comme chef d'état-major, et se trouva à la prise de Vienne et à la bataille d'Essling. Passé en la même qualité à l'armée d'Italie, il eut à la bataille de Wagram *la tempe fracassée par un éclat d'obus qui lui enleva un œil*. En 1812, il organisa à Milan un corps d'armée destiné à faire partie de l'expédition de Russie. Resté en Italie pour commander les troupes qui s'y trouvaient, Vi-

guelle reprit au retour du prince Eugène les fonctions de chef d'état-major, réorganisa l'armée d'Italie, et fit avec elle la campagne de 1813 à 1814. Après la restauration, il fut nommé membre d'une commission chargée de l'examen des services militaires des émigrés, se retira dans sa famille après le 20 mars, et obtint, au second retour du roi, le commandement de la 18e division militaire, dont le chef-lieu est Dijon. Atteint par l'ordonnance du 1er août 1815, il fut mis à la retraite, mais on répara cette disgrâce en le nommant conseiller d'état, et en l'appelant, au commencement de 1818, à la préfecture du département de la Corse. Le comte de Vignolle donna, en 1820, sa démission de ce dernier emploi, et, devenu candidat pour la députation, il obtint toutes les voix des électeurs constitutionnels du grand collége du département du Gard. Cependant, quatre ans après, il fut nommé président du collége électoral d'Alais, et les intrigues ministérielles assurèrent son triomphe sur M. de Saint-Aulaire, candidat libéral. Il est donc probable que M. de Vignolle, qui ne se fit point remarquer à la tribune, a voté avec le ministère Villèle, qui l'avait choisi pour président et pour candidat. Jusqu'à la dernière organisation du conseil d'état, il y fut employé en service ordinaire. Le comte de Vignolle était âgé de soixante-un ans, lorsqu'il mourut à Paris, le 13 novembre 1824, des suites d'une maladie d'entrailles. Le général du génie Campredon, son compatriote et son co-religionnaire, et M. le pasteur Marron, président du consistoire de l'église réformée, ont prononcé chacun un discours sur sa tombe. M. de Vignolle avait publié, en 1817, un *Précis historique des opérations militaires de l'armée d'Italie en 1813 et 1814, par le chef d'état-major-général de cette armée.* Cet ouvrage a donné lieu à une brochure de M. le colonel Bleduière, qui, pendant ces campagnes, commandait le 60e régiment d'infanterie, elle est intitulée : *Chacun ses actions, surtout à la guerre*, ou *Examen critique du Précis historique de M. le comte de Vignolle*, Lille, 1826. On croit que M. de Vignolle a laissé en manuscrit un *Précis historique de la campagne de 1809.*

VIGUIER (Pierre-François), orientaliste. Après avoir étudié sous le P. Pochard, au séminaire de la ville de Besançon, où il était né le 20 juillet 1745, il reçut les ordres, et se consacra d'abord à l'enseignement. Lorsque les jésuites furent supprimés, il occupa la chaire de rhétorique au collége de la même ville ; mais quand il fut membre de la congrégation de Saint-Lazare, il professa la théologie à Sens, jusqu'au moment où on l'envoya sur les côtes d'Alger pour y procurer de pieuses consolations aux chrétiens esclaves. Treize ans après, en 1783, le pape et le roi de France ayant décidé que les lazaristes prendraient possession des anciens établissements des jésuites dans le Levant, le P. Viguier se rendit à Constantinople en qualité de préfet apostolique, et y resta seize années. Son zèle ne lui permit pas de se renfermer strictement dans ses fonctions de missionnaire ; il apprit les langues les plus usitées dans cette partie de l'Orient, et il prit soin d'en faciliter l'étude aux Français pour l'avantage du commerce. L'ouvrage sur la langue turque dédié à Louis XVI, en 1790, par le P. Viguier, est un des premiers qui aient été imprimés, sous les auspices du comte de Choiseul-Gouffier, dans cette capitale ottomane où jusqu'alors les lettres n'avaient guère été en honneur. Un vocabulaire français-turc est joint au précis grammatical, et l'auteur projetait de donner ensuite cinq vol. composés de dialogues turcs et français, et d'un morceau historique dans les deux langues. Il n'a pu confier aussi ce nouveau travail aux presses françaises à Constantinople, mais il l'a laissé dans ses papiers. A son retour en France, à l'âge de cinquante-sept ans, il ne se chargea qu'en l'absence de l'ancien supérieur de diriger l'institution des dames de la charité. Il avait besoin d'être libre de toute sollicitude, et même ses infirmités l'empêchèrent de sortir de sa retraite, quand on crut devoir rétablir la congrégation de Saint-Lazarre. Il s'attacha uniquement aux occupations littéraires dans lesquelles il avait pour but la propagation de la religion. Désirant appeler l'attention sur cette ancienne société de lazaristes, et en provoquer le rétablissement, il avait publié une interprétation des psaumes ; douze ans plus tard il la fit imprimer de nouveau, avec d'autres développements et un autre titre. Il mourut sans avoir discontinué ses travaux, le 7 février 1821. On lui doit surtout : 1° *Éléments de la langue turque*, ou tables analytiques de la langue turque usuelle, Constantinople, 1790, in-4° ; 2° *De la distinction primitive des psaumes en monologues et en dialogues*, ou *Exécution de ces divins cantiques tels qu'ils étaient exécutés par les lévites, etc.* ; nouv. édit., Paris, 1806 et 1807, 2 vol. in-12 ; le même ouvrage (avec des changements), sous ce titre : *Exposition des sens primitifs des psaumes*, Paris, 1818 et 1826, 2 vol. in-8° ; 3° Deux dissertations, l'une sur la *Prophétie de Balthazar*, Paris, 1813, in-12 ; l'autre sur la *Prophétie du pape Innocent IX*, Paris, 1816, in-12 : 4° Le vrai sens du psaume : *Exurgat Deus*, d'une feuille, Paris, 1819, in-8°. (C'est une critique du système de M. Genoude.) Le P. Viguier a traduit et publié avec le texte italien, les *Portraits* de J.-B. de Rubais, Paris, 1809, in-12, avec la traduction de l'*Abrégé de la vie de saint Joseph de Copertino*, Paris, 1820, in-12. Il a aussi donné ses soins à des éditions du *Sacrifice perpétuel* du P. Gourdon, et d'un *Discours sur la vérité de la religion chrétienne*, extrait de l'ouvrage de Bullet sur l'établissement du christianisme.

VILLAR (Noel-Gabriel-Luce), de l'académie française, né à Toulouse le 13 décembre 1748, d'un chirurgien de cette ville. Il fit ses études chez les PP. de la doctrine chrétienne, entra dans leur congrégation, professa la rhétorique avec distinction à Toulouse, puis au collége de La Flèche, et devint, en 1786, recteur de cet établissement. Villar adopta les principes de la révolution et échappa à ses dangers, parce que la timidité de son caractère lui en fit éviter les excès. Nommé, en mars 1791, évêque constitutionnel de la Mayenne, il fut sacré, à Paris, le 22 mai suivant. Député de ce département à la convention nationale, en 1792, il prit à tâche de se faire oublier pendant la lutte des montagnards et des girondins, et ne parut point à la tribune sous la dictature de Robespierre. Forcé de manifester son vœu dans le procès de Louis XVI, il déclara ce prince coupable, rejeta l'appel au peuple, et admit le sursis, prononçant la détention et le bannissement à la paix. Après la chute de Robespierre, craignant moins de se montrer, il se réunit aux hommes qui s'efforçaient de relever les ruines de l'état social, et se distingua surtout par son zèle pour le rétablissement de l'instruction publique. Le 4 juillet suivant, il fut élu, lors du renouvellement des bureaux, l'un des secrétaires de l'assemblée ; et quelques jours après, il demanda, comme rapporteur du comité de salut public, la conservation provisoire du collége de France. Il ne se fit pas moins d'honneur, le 4 septembre, en proposant au nom du même comité, d'accorder une pension à cent dix-huit savants, hommes de lettres, artistes, ou à leurs veuves et descendants. Sa conduite alors fut des plus louables. On lui sut gré de s'être rendu l'organe de la munificence nationale après une époque de proscription et d'indigence pour les hommes de lettres. L'opinion publique fut d'autant plus satisfaite, que les deux petites nièces de Fénélon étaient comprises dans la liste nombreuse qui fut dressée à cet égard. Villar alors avait repris toute son énergie, toutes ses craintes avaient disparu, et il osa opposer les vertus de Fénélon au vandalisme révolutionnaire. Le 17 octobre de la même année, Villar fit décréter, au nom du même comité, l'organisation de la Bibliothèque nationale. Vers la même époque, il rendit à l'académie de Turin des services qui lui méritèrent l'honneur de voir placer son portrait dans le lieu de ses séances. Enfin il attacha son nom à tous les plans qui s'exécutèrent successivement, soit pour l'organisation de l'institut, soit pour le rétablissement de l'instruction publique, et ce fut toujours pour de pareils objets qu'il parut à la tribune, ou qu'il siégea dans les comités du conseil des cinq cents, où il avait été appelé, après la dissolution de la convention nationale. Lors de la création de l'institut, le 10 décembre 1795, il fut nommé membre de la classe de la littérature et des beaux arts. Élu secrétaire de cette classe pendant les années 1801 et 1802, il fit en cette qualité six *Notices des travaux de littérature et de beaux-arts de l'institut national, pendant les ans IX et X.* Par

Digitized by Google

décret du mois de février 1803, il fut nommé membre de la commission du Dictionnaire de la langue française, avec Morellet, Sicard, Arnault et Suard. Il avait trop bien mérité de l'instruction publique pour ne pas y occuper un poste honorable lors de son organisation, aussi fut-il nommé inspecteur-général des études, place dont il a exercé les fonctions jusqu'en 1810 et conservé le titre jusqu'à sa mort. Dès la création de la légion d'honneur, il en fut nommé membre. Le nouvel ordre de choses, à l'époque du concordat, l'ayant dépouillé de son épiscopat constitutionnel, il se soumit sans murmurer. Déjà il avait fait preuve d'une grande réserve à cet égard en refusant, en 1797, de prendre part au concile national qui s'ouvrit, à Paris, sous la présidence de l'évêque constitutionnel Lecoz. Villar, quoiqu'il restât attaché, comme particulier, aux croyances et aux pratiques religieuses, ne reprit sous l'empire ni les fonctions ni le costume ecclésiastiques; il ne revêtit pas non plus le costume de l'institut, croyant devoir ce ménagement aux convenances de son état. Il y avait longtemps que de graves infirmités l'empêchaient de prendre part aux travaux de l'académie, lorsqu'il mourut, le 26 août 1826. Un discours, resté inédit, a été prononcé sur sa tombe, par M. Auger. Peu d'académiciens ont moins écrit que Villar, et rien de ce qu'il a écrit n'est au-dessus du médiocre. Outre les rapports et les ouvrages mentionnés dans cet article, on a de lui: 1° des *Lettres pastorales* en fort petit nombre; 2° des *Poésies* insérées dans quelques recueils, et parmi lesquelles on distingue une *Ode sur le despotisme oriental*, couronnée par l'académie des Jeux floraux; 3° *Notice sur la vie et les ouvrages de Louvet*; 4° deux *discours* prononcés aux funérailles de J. Dusaulx, et d'Étienne Boullée, architecte. Ces divers morceaux sont imprimés dans les Mémoires de l'institut. 5° Quelques *fragments* d'une traduction en vers de l'*Iliade*, lus à l'académie, entre autres le *Désespoir d'Achille, après la mort de Patrocle*, qui a été publié dans la *Décade philosophique*. Villar n'était pas un bon poëte, mais il était un assez bon helléniste. Il possédait toutes les vertus qui procurent l'estime et concilient l'affection. — VILLAR (N.), frère du précédent, avocat distingué du parlement de Toulouse, avait la singulière manie de citer à tout propos le biographe de Chéronée: aussi l'avait-on surnommé *Villar-Plutarque*. Il avait embrassé avec modération les principes de la révolution, et avait été envoyé à Mayence, le 11 avril 1792, en qualité de chargé d'affaires de France; et au mois d'octobre 1794, il fut appelé aux fonctions de ministre de la république, auprès de l'état de Gênes, où il remplaça Naillac, accusé d'avoir livré Toulon aux Anglais. Il fut remplacé lui-même, au mois d'avril 1796, par Faypoult. De retour à Paris, il renonça à toutes fonctions publiques, et mourut peu d'années après, laissant à son frère sa maison rue de Bourbon, où tous deux sont décédés.

VILLARET DE JOYEUSE (Louis Thomas), vice-amiral, né en 1750, à Auch, département du Gers. Un penchant décidé pour la marine l'empêcha de se conformer aux vues de sa famille, qui le destinait à l'état ecclésiastique; mais elle le força d'abord d'entrer dans les gendarmes de la maison du roi. Une affaire d'honneur dans laquelle il eut, à l'âge de seize ans, le malheur de tuer son adversaire, l'obligea de quitter son corps, et ses parents consentirent alors à ce qu'il se consacrât à la marine. Le gouverneur de l'Ile-de-France, parent du jeune Villaret, lui fournit quelques occasions de se distinguer. Après des campagnes dans les mers de l'Inde, et des missions auprès d'Hydar-Ali, il se trouvait sans emploi à Pondichéry lorsque les Anglais en firent le siége. Le gouverneur, à qui il offrit aussitôt ses services, ayant rendu compte après le siége de ses talents et de sa bravoure, on le nomma capitaine de brûlot. C'est avec ce titre qu'en 1781 il commandait *le Pulvériseur*, dans l'escadre du bailli de Suffren, à qui il inspira une grande confiance. Après une longue croisière, sa frégate ne pouvant plus tenir la mer, l'amiral lui remit le commandement de *la Nayade*, corvette de dix-huit canons, pour donner avis au commandant d'une escadre française dans les parages de Madras, que les Anglais avaient été vus avec des forces très supérieures près de l'île de Ceylan. « Je vous ai choisi, lui dit Suffren, parce » que j'avais besoin d'un homme de tête, et je vous » donne carte blanche: sans doute vous serez chassé en » allant ou en revenant, et même vous serez pris, mais » vous vous battrez bien, et voilà ce que je veux. » Villaret de Joyeuse fut chassé à son retour par *le Sceptre*, vaisseau de guerre de soixante-quatre canons. Il dit aux cent vingt hommes qui seuls composaient son équipage: « Ce n'est qu'un bâtiment de la compagnie des » Indes; des braves comme vous ne se laisseront pas » prendre par des marchands. » Le combat dura plus de cinq heures, malgré l'extrême disproportion des forces, et *le Sceptre* reçut des avaries considérables; mais enfin *la Nayade*, au moment de couler bas, et ayant déjà huit pieds d'eau dans la cale, fut obligée d'amener. Le capitaine du *Sceptre*, et l'amiral anglais, à Madras, donnèrent des marques d'une haute estime à leur prisonnier que cette action plaçait au nombre des plus braves marins de l'époque. Lorsqu'il fut rendu, le bailli de Suffren demanda pour lui le grade de lieutenant de vaisseau, ainsi que la croix de Saint-Louis, et lui confia la frégate *la Coventry*. Envoyé à Batavia, pour traiter avec la Compagnie hollandaise, et mécontent de la manière dont on lui rendait le salut, il s'embossa pendant la nuit, et déclara que si au point du jour on ne lui rendait pas coup pour coup, il foudroierait la place. Il réussit en cela, et dans sa négociation. Sa fermeté ne fut pas moins heureuse en 1791, à Saint-Domingue, où il parvint à suspendre les suites désastreuses des premiers troubles: il était alors capitaine de vaisseau. Il n'adoptait point les nouveaux principes politiques, et il ne déguisait pas en cela sa pensée; mais il ne jugea pas que cette opposition dût le faire cesser volontairement de servir son pays. Malgré le changement de pavillon, il commanda, en 1793, *le Trajan*, sous les ordres de Morard de Galles qu'on destitua l'année suivante. Villaret fut mis à sa place, comme vice-amiral, par le comité même de salut public, et sur la proposition du représentant Jean-Bon-Saint-André qui avait dit: « Je sais que Villaret n'est » qu'un aristocrate: mais il est brave, et il fera son » devoir. » Les équipages en étaient encore, depuis le régime nouveau, à ces premiers temps de liberté, où tant d'hommes *la* confondaient avec l'insubordination, et plusieurs officiers avaient perdu la vie en voulant contenir ces soldats turbulents; mais Villaret, fort de son caractère et de l'estime qu'il méritait, ne désespéra pas de rétablir la discipline. En prenant le commandement des vingt-six vaisseaux qui composaient la flotte de Brest, il plaça son pavillon sur celui auquel on avait récemment donné le nom de *la Montagne*: c'était montrer que le service public faisait taire dans son esprit toute autre considération, et que chacun devait suivre cette maxime. Un convoi de grains arrivait des États-Unis; l'amiral fut chargé d'aller à sa rencontre, et d'en assurer le passage, en évitant tout engagement propre à le détourner de cette destination. Il se conformait à ces instructions, lorsque le représentant Jean-Bon Saint-André, qui était à bord, prit sur lui d'exiger que l'on combattît la flotte anglaise dont on eut connaissance le 28 mai. Les Français se formèrent en ligne de bataille le plus près du vent: mais l'amiral Howe, qui du reste imita cette manœuvre, avait trente vaisseaux, ce qui lui permit d'en détacher cinq pour inquiéter l'arrière-garde française. La journée était avancée, le lendemain on changea de position de part et d'autre, et l'engagement devint très vif entre les deux avant-gardes. Voyant que les Français avaient la supériorité du feu, Howe se porta sur leur arrière-garde, mais il n'y fut pas moins rudement accueilli. Un moment après, deux bâtiments de l'escadre française étant désemparés, les Anglais, en voulant s'en saisir, s'avancèrent dans un désordre dont Villaret sut profiter avec autant d'adresse que de promptitude: les bâtiments français furent dégagés, et les Anglais réduits à se retirer en toute hâte. A sept heures du soir une brume épaisse acheva de séparer les deux armées; elle dura le 30 et le 31, mais le 1er juin on se trouva en présence, et le nouveau combat qui s'engagea ne fut pas aussi heureux. Une fausse

Digitized by Google

manœuvre du bâtiment qui devait soutenir le vaisseau amiral permit au commandant anglais de l'entourer avec cinq vaisseaux, dont deux à trois ponts. La résistance fut prodigieuse et même efficace; mais pendant longtemps Villaret n'avait pu transmettre ses ordres, et quand le nuage de fumée s'éloigna, il vit que l'avant-garde avait plié, que la confusion était générale, et que *le Vengeur* avait coulé bas. Il voulait du moins dégager les six vaisseaux français démâtés : mais le représentant, qui s'était mis en sûreté autant qu'il l'avait pu durant le combat, usant de son autorité équivoque une seconde fois, et aussi mal à propos, défendit de recommencer le feu. Cependant l'amiral, après avoir donné malgré lui le signal de la retraite, resta deux heures en panne sous le vent de l'ennemi, tandis qu'on s'efforçait de remorquer les vaisseaux démâtés, mouvements auxquels les vaisseaux anglais, presque aussi maltraités, opposaient peu d'obstacles. Dix neuf vaisseaux seulement rentrèrent à Brest. L'année suivante, au mois de juin, l'amiral Villaret ne mérita pas moins d'éloges dans le combat de Groix, où il fut sur le point de tomber au pouvoir des ennemis, et où son escadre n'égalait pas la moitié des forces britanniques, commandées par Bridport. A la vue des préparatifs de l'expédition contre l'Irlande, Villaret en prédit le mauvais succès, et il fit accepter sa démission. Le département du Morbihan le choisit pour député au conseil des cinq cents, où il partagea les vues de la minorité connue sous la dénomination de parti de Clichy. Ces liaisons le firent comprendre par le directoire dans la liste des déportés, au mois de septembre 1797 : mais il trouva un asile, et même ce fut volontairement qu'il se rendit, en 1799, dans l'île d'Oleron, lieu d'exil mitigé d'où il sortit bientôt sous le pouvoir consulaire. En 1801, Bonaparte réunit sous le commandement de l'amiral Villaret toutes les forces navales destinées à la malheureuse entreprise de Saint Domingue. Il appareilla de Brest au mois de décembre. Son pavillon était sur le navire *l'Océan* : neuf autres vaisseaux français, neuf frégates ou corvettes et cinq vaisseaux espagnols étaient déjà réunis : trois autres bâtiments partaient de Lorient et quatre de Rochefort pour rejoindre cette escadre : ainsi la flotte se trouva composée de vingt deux vaisseaux et de dix neuf frégates, portant douze mille hommes de débarquement. L'année suivante, Villaret de Joyeuse fut nommé capitaine général de la Martinique et de Sainte-Lucie. Il fut obligé, en 1809, de livrer la Martinique, en vertu d'une capitulation, après le bombardement du fort Bourbon et après avoir lutté avec persévérance contre des forces supérieures. Sa bravoure ne put être mise en doute, mais un conseil d'enquête blâma sa conduite. A son retour en France, il se hâta de demander un jugement plus solennel, que n'obtinrent pas ses instances réitérées; durant quelque temps il se crut tombé sans retour dans une sorte de disgrâce. Cependant le ministre de la marine lui écrivit en 1811, que l'empereur ayant examiné lui même l'affaire, et, étant satisfait de sa courageuse résistance, le nommait commandant d'une division militaire et gouverneur général de Venise. Il est mort dès l'année suivante, dans l'exercice de ces fonctions. Il a laissé deux fils.

VILLARS (Dominique), botaniste, né le 14 novembre 1745, près de Gap, au hameau dont il portait le nom, et que ses ancêtres avaient bâti dans la paroisse du Noyer. Tandis qu'il apprenait à lire et à écrire, le curé du lieu, lui voyant des dispositions, se mit à lui enseigner un peu de latin et lui fit donner quelques leçons de géométrie. Mais à l'âge de quatorze ans, Villars fut forcé d'abandonner ses études pour s'occuper des travaux de la ferme dont le produit faisait vivre sa famille. Etant ensuite entré chez un notaire afin de se préparer rapidement à remplir les fonctions de greffier de la commune, il y trouva des livres qui décidèrent son penchant pour la botanique et pour la médecine. Sa première excursion scientifique alarma sa mère; voyant que quelques travaux de la ferme étaient déjà négligés, et s'étant concertée avec le curé, elle ne trouva rien de mieux dans le dessein de retenir son fils, que de hâter pour lui le moment du mariage. Mais après trois années de condescendance conjugale, le jeune Villars s'absenta inopinément. Il avait choisi pour compagnon de voyage un libraire colporteur, et prenait note de tout ce qui lui semblait curieux dans le Lyonnais, la Franche-Comté, la Bourgogne. Bientôt il eut pour guide l'abbé Chaix, et ses véritables études commencèrent. Dès l'année 1769, il fit plusieurs herborisations sur des rocs d'exposition variée, sur les montagnes qui couvrent le territoire de Gap, et composa son premier herbier. C'est alors qu'il rencontra le botaniste Liotard, dont Rousseau a gardé le souvenir, et avec qui Villars se lia étroitement. Il étudiait, en 1771, la chirurgie à Grenoble. L'intendant de la province ayant remarqué les talents de ce jeune botaniste, le fit recevoir comme élève interne à l'hôpital desservi par les frères de la Charité, en y joignant une gratification annuelle de cinq cents francs. Villars ouvrit en 1773, et continua les années suivantes, un cours de botanique dans cet hôpital. Il parcourut, en 1774, avec un naturaliste de Grenoble, les provinces méridionales entre le Rhône et les Alpes, et suivit dans les montagnes de la Grande-Chartreuse le célèbre Murray. Durant les deux étés suivants, il visita le Dauphiné avec Faujas et Guettard, et d'après le conseil de ce dernier, il se rendit, en 1777, à Paris où il fut bien accueilli des naturalistes. L'année suivante, Villars prit ses grades en médecine à l'université de Valence. Ainsi rapproché du sol natal, il se décidait à retourner au Noyer, pour partager obscurément son temps entre ses études favorites et les occupations rurales que semblaient réclamer les intérêts de sa famille, lorsqu'il reçut de son protecteur, l'intendant Marcheval, une augmentation de pension, et quelque temps après l'espèce d'injonction d'accepter la place de médecin en chef de l'hôpital militaire de Grenoble, avec un traitement de huit cents livres. Il se crut dès lors assez de ressources, et se hâta d'appeler ses parents près de lui. En 1783, Grenoble eut un jardin botanique; Liotard dirigea l'établissement, et son ami en fit les cours. Villars remplissait à lui seul les fonctions de plusieurs professeurs, sans négliger des herborisations dans quelques parties des Alpes. Il s'occupait aussi de former pour les campagnes des chirurgiens suffisamment instruits, et d'y répandre le goût de ce que l'histoire naturelle offre de plus directement utile. Etranger à l'art de solliciter, il ne fut pourtant pas oublié à Paris. Nommé professeur d'histoire naturelle pour le département de l'Isère, lorsqu'on organisa les écoles centrales, Villars eut part ensuite aux secours destinés aux savants par un décret de la convention. L'institut l'ayant inscrit au nombre de ses associés, en reçut plusieurs mémoires et quelques plantes nouvelles. En 1803, Villars qui n'avait d'autre revenu que celui de ses emplois, les vit supprimer tous deux : mais, en 1805, il obtint la chaire de médecine et de botanique à Strasbourg. Il y fut chéri comme il l'avait été à Grenoble. Deux ans après, étant doyen de la faculté de médecine, il remplit momentanément, mais avec l'approbation générale, les fonctions de recteur de l'académie. La société Linnéenne de Londres, et l'académie des sciences de Turin le comptaient au nombre de leurs membres. En France il était associé d'un grand nombre d'académies de médecine et de sociétés d'agriculture. Villars éprouva dans sa soixante-neuvième année une attaque d'apoplexie, et malgré la force de son tempérament il ne put se rétablir, et mourut le 17 juin 1814. Dans son testament, il s'excusait auprès de ses enfants d'avoir sacrifié des moyens de fortune à son goût pour les sciences. Après quarante ans de travaux, il ne leur laissait en effet qu'un nom respectable, un herbier qui doit être resté au musée de Grenoble, et une bibliothèque assez bien composée; mais il avait vécu presque exempt de chagrins. D'une humeur paisible et d'une bonne foi très remarquable, il avait pris la douce habitude de supposer que la Providence faisait ordinairement tourner à son avantage les desseins qu'on formait contre lui. Il avait d'ailleurs peu d'ennemis; sans défiance, et plein de bonté, il était trompé quelquefois, mais il ne pouvait être haï. Sa piété était toute morale; elle contribuait à l'aménité de son caractère. C'est surtout par cette candeur, par cette simplicité de mœurs que s'explique l'intérêt avec lequel on lit le récit de ses herbo-

risations sur les pentes des Alpes, dans la préface de son ouvrage relatif aux plantes de l'ancien Dauphiné. Plusieurs botanistes, entre autres Ventenat et Stolib, ont donné à des plantes nouvelles le nom de leur confrère de Grenoble. Son éloge a été prononcé à Paris, à la rentrée de la faculté, en 1814, et à la société royale d'agriculture en 1818. On lui doit principalement : 1° *Observations sur une fièvre épidémique en Dauphiné, en 1779 et 1780*, in-8°, Grenoble ; 2° *Histoire naturelle des plantes du Dauphiné*, 4 vol. in-8°, Grenoble, 1786 (les planches ont été gravées sur les dessins de Villars). On trouve dans cet ouvrage les raisons qui déterminèrent l'auteur à n'avoir aucun égard soit aux pistils, soit aux proportions respectives des étamines, et à réduire ainsi de moitié la classification de Linné. 3° *Principes de médecine et de chirurgie*, in-8°, Lyon, 1797 ; 4° *Mémoires sur la topographie et l'histoire naturelle, suivis d'observations sur la nature des montagnes, etc.*, in-8°, Lyon, 1804 ; 5° *Mémoire sur la construction du microscope*, in-8°, Strasbourg, 1806 ; 6° *Essai de littérature médicale*, in-8°, Strasbourg, 1811 ; 7° *Précis d'un voyage botanique fait en Suisse et chez les Grisons*, en 1811, in-8° avec planches, Paris, 1812. Les manuscrits laissés par Villars sont : un *Itinéraire de ses herborisations*, in-fol. ; un *Éloge* de Liotard, et des *Mémoires* sur ses propres travaux.

VILLATTE (Eugène Casimir), comte d'Outremont, lieutenant général, grand'croix de la légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, naquit le 14 avril 1770, à Longwi. Il entra au service en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Bourbonnais, infanterie, fit les premières campagnes de la révolution, fut blessé d'un coup de feu le 16 décembre 1793, à la bataille de Haguenau ; devint chef de bataillon, aide-de-camp de Bernadotte, le 16 avril 1796, et fut nommé adjudant commandant le 8 février 1799. La même année, il se distingua à la bataille de Zurich. Le 29 août 1803, Villatte fut promu au grade de général de brigade, et le 14 juin 1804 à celui de commandant de la légion d'honneur. Il fit les campagnes de 1805, 1806 et 1807, se conduisit avec bravoure à Austerlitz, à Iéna et à Eylau, et fut, en récompense de ses services, nommé général de division le 25 février 1807. Le 5 juin de la même année, il prit une part glorieuse à la défense de la redoute de Spandau. Envoyé, en 1808, en Espagne, il concourut, le 31 octobre, à la défaite du général Blacke, et à la prise de Bilbao, qui couronna cette victoire. La division Villatte fut employée la même année au siége de Madrid, dirigé par Napoléon, et c'est à elle que fut réservé l'honneur d'enlever par escalade, dans la journée du 3 décembre, le château royal du Retiro, situé sur une hauteur, et défendu par 4.000 soldats de ligne espagnols. Le 13 janvier 1809, la même division rencontra une partie de l'armée, commandée par le duc de l'Infantado, et rangée en bataille sur la crête d'une colline élevée et escarpée près d'Ucles. Les Espagnols se confiaient dans la force de leur position et dans leur nombre, mais quand ils virent l'impétuosité et le sang-froid avec lequel les Français gravissaient les rochers l'arme au bras, il se débandèrent après avoir fait leur première décharge, et prirent la fuite vers Alcazar. Le général Villatte fut cité, en cette occasion, pour l'habileté de ses manœuvres. Le 28 mars, sa division, formant, avec celle du général Ruffin, la seconde ligne, rétablit le combat au moment où la division Leval allait succomber à Medellin sous les efforts de l'armée de Cuesta tout entière ; et elle enfonça son aile gauche à Mingabril. Le 28 juillet, il rendit les plus grands services à la bataille de Talaveyra de la Rayna, qui coûta la vie aux généraux anglais Mankensie et Langwarth. Le 5 mars 1811, il combattit vaillamment à la bataille de Chiclana, où il eut un cheval tué sous lui, et s'empara du pont de San Pietro. Pendant les campagnes de 1812 et 1813, le général Villatte fut chargé, sur la Bidassoa, du commandement de la réserve, forte de dix mille hommes. Le 26 mai 1813, il fut attaqué dans Salamanque par trois mille hommes de cavalerie, et ses troupes se replièrent en désordre : mais bientôt il les rallia, et effectua sa retraite en bon ordre. Le 21 juin, il se distingua de nouveau à la bataille de Vittoria. Le 8 octobre, il passa la Nive pour secourir la division Taupin, attaquée par vingt mille ennemis, et lui donna le temps de se reformer. Le 10 décembre, le général Villatte fut blessé à Bessussari, combattit trois jours après à Villefranque, où sa division se distingua de nouveau, et se trouva plus tard à la bataille d'Orther. Attaqué à celle de Toulouse par le général Beresford, il défendit pied à pied le terrain, et se retira après une belle résistance dans la ligne des redoutes. Au retour du roi, le comte Villatte fut créé chevalier de Saint-Louis, et nommé inspecteur-général d'infanterie. Le 20 septembre 1820, il commandait la 2e division militaire, à Châlons, lorsqu'il fut nommé grand'croix de la légion d'honneur, dont il était grand officier depuis le 2 janvier 1821. Le 22 août 1823, il a été compris dans une promotion de trente-quatre commandeurs de Saint-Louis. Cet officier-général, qui n'a pas cessé d'être employé depuis la restauration, est aujourd'hui chargé du commandement de la 3e division militaire, dont le chef-lieu est Metz.

VILLEBRUNE (Jean Baptiste-Lefebvre de), moins connu comme helléniste et orientaliste, que par son infatigable facilité à traduire, était né à Senlis, vers 1732. Il étudia d'abord la médecine, les sciences exactes, fut reçu docteur à la faculté de médecine de Paris, et exerça même, dit-on, pendant plusieurs années cette profession, qu'il abandonna pour se livrer entièrement à l'étude des langues. Aidé par ses dispositions naturelles et par la mémoire la plus heureuse, il parvint à apprendre treize langues tant anciennes que modernes, sans compter le français. Il adopta, avec toute l'impétuosité de son caractère, les principes de la révolution, en approuva, et en partagea les excès, quoi qu'en ait dit le rédacteur de sa notice erronée dans la *Biographie universelle*. Ce fut par ce moyen qu'il parvint à se faire nommer professeur de littérature grecque au collége de France : professeur de physique et de chimie à l'école centrale : puis, le 3 novembre 1793, seul garde de la bibliothèque nationale. Après le supplice de Carra et la démission de Champfort, et sur le refus de l'abbé Barthélemy et de Denis, il vint prendre possession de sa place, poussant lui-même la charrette à bras qui voiturait son chétif mobilier. Il portait la parcimonie aussi loin que possible, et se rendait coupable de procédés peu propres à lui concilier l'estime. Nous avons vu l'original autographe de la dénonciation qu'il adressa au comité révolutionnaire de la section, contre quelques employés de la bibliothèque, notamment contre M. Van Praet, qu'il signalait comme étranger, comme suspect, et comme indigne d'obtenir un certificat de civisme. Lors de la nouvelle organisation des bibliothèques, en octobre 1795, il fut nommé l'un des trois conservateurs des manuscrits ; mais sur les réclamations unanimes de tous ses collègues et de tous les employés, sa nomination fut révoquée le lendemain. Villebrune avait une place d'interprète au ministère des relations extérieures, mais au 18 fructidor an v (1797) il fut destitué par le directoire, pour avoir publié une lettre où il proclamait la nécessité du gouvernement d'un seul, oubliant ainsi les opinions qu'il avait professées jusqu'alors. Après avoir séjourné successivement dans plusieurs départements, il se fixa à Angoulême, où il occupa jusqu'à la clôture de l'école centrale, la chaire d'histoire naturelle, puis celles d'humanité et de mathématiques. Les motifs de ses changements fréquents de domicile, et de sa détermination à vivre dans une province éloignée, provenaient de son caractère peu sociable, et des désagréments que lui avaient causés les nombreuses querelles littéraires suscitées par son amour-propre et par ses réponses peu polies. Constamment dans la gêne, il avait obtenu une pension de 500 fr., par la bienveillance du préfet de la Charente, Rudler, qui, cherchant à améliorer le sort de Lefebvre de Villebrune, venait de solliciter pour lui la faveur de toucher son modique traitement de professeur, sans être assujéti à en remplir les pénibles fonctions, lorsque celui-ci mourut à Angoulême le 7 octobre 1809, à l'âge de 77 ans, oublié des érudits de la capitale, et apprécié par peu de per-

sonnes. Lefebvre de Villebrune a publié, tant comme auteur et traducteur que comme éditeur, environ quatre-vingts ouvrages sur les arts, les sciences, la médecine et la politique. On ne peut lui contester d'avoir eu beaucoup d'instruction, de sagacité, d'aptitude et de persévérance au travail: mais trop de précipitation, peu de justesse dans le jugement, des prétentions exagérées et dès lors une aversion invincible, une résistance opiniâtre à se soumettre aux avis de la critique, ont essentiellement nui à la réputation de Lefebvre de Villebrune, ainsi qu'à sa fortune et à son repos. On lui a reproché avec raison des inexactitudes, des lacunes, des contre-sens, des passages rendus par des équivalents, des corrections trop souvent conjecturales, des notes qui n'offrent rien de neuf, pas même un aperçu ingénieux. Mais il faut convenir aussi que les qualités morales du personnage disposaient peu les critiques à l'indulgence, et ont nécessairement influé sur les jugements peut-être un peu sévères qu'on a portés de lui comme savant. On a de lui: 1° *Recherches sur les fièvres*, traduit de l'anglais de Grant, 1773, in-12; 2° *Traité de l'expérience dans l'art de guérir*, traduit de l'allemand de Zimmerman, précédé d'un *Discours préliminaire sur les principes d'Hippocrate*, 1774, 3 vol. in-12, 2ᵉ édition augmentée de la Vie de l'auteur par Tissot, 1798, 2 vol. in-12; 3° *Dictionnaire des particules anglaises*, Paris, 1774, in-8°; 4° *Traité de la dissenterie*, traduit de l'allemand de Zimmerman, précédé d'un *Discours sur la manière dont on a traité cette maladie dans les différents âges*, 1775, in-12; 1787, in 8°; 5° *Les Nouvelles d'Antoine-François Grazzini, dit le Lasca*, traduites de l'italien et complétées dans cette traduction d'après un ancien manuscrit français, Berlin (Paris), 1776, 2 vol. in-12; 6° *Nouvelles espagnoles de Michel Cervantes*, traduction nouvelle avec des notes, 1777—1778, 3 vol. in-8°, figures; 7° *Traité des maladies des enfants*, par N. Rosen de Rosenstein, traduit du suédois, 1778, in 8°; 8° *Hippocratis aphorismi ad fidem veterum monumentorum castigati, latinè versi*, 1779, in-12; 9° *Lettre très honnête à M. Bosquillon, sa réponse à la critique maladroite, répandue sous son nom, contre la nouvelle édition des Aphorismes d'Hippocrate*, Berlin (Paris), 1779, in-12; 10° *C. Silii Italici de Bello Punico secundo, ad fidem veterum monumentorum castigatum, fragm. auctum, operis integri; editio princeps*, 1781, in-8°. Lefebvre de Villebrune a corrompu de nouveau le texte de Silius, en y insérant des conjectures et un fragment rejeté comme apocryphe par les précédents éditeurs, et dont il s'est fait un titre de gloire. 11° *La seconde Guerre Punique*, poème traduit en français de Silius Italicus, 1781, 3 vol. in-12; 12° *Epicteti Enchiridion, Græcè cum notis*, 1782, in 16; 13° *Détails historiques sur les tremblements de terre en Italie*, depuis le 5 février jusqu'en mai 1783, par le chevalier d'Hamilton, traduit de l'anglais, 1783, in-8°; 14° *Traité sur les ulcères des jambes*, etc, par Underwood, avec la méthode de Else pour les traiter, traduit de l'anglais, 1784, in-12; 15° *Traité des maladies des enfants*, par Underwood, avec les *Observations pratiques* d'Armstrong, traduit de l'anglais, 1786, in-8°. On a prétendu que plusieurs pères de famille ont eu à se repentir d'avoir aveuglément adopté les méprises du traducteur sur la quotité des doses des remèdes prescrits. 16° *Œuvres d'Hippocrate, Aphorismes*, traduites d'après la collation de vingt-deux manuscrits, et des interprètes orientaux, Cet ouvrage a été traduit en espagnol, 1786, in-16. 17° *Manière d'allaiter les enfants à la main au défaut de nourrices*, traduit de l'italien, de Boldini, 1786, in-12; 18° *Mémoires philosophiques, historiques, physiques, concernant la découverte de l'Amérique, ses anciens habitants, etc., les produits, etc.*, par don Ulloa, avec des observations et additions sur toutes les matières dont il est parlé dans l'ouvrage, traduit de l'espagnol, 1787, 2 vol. in-8°; 19° *Lettres américaines*, par le comte Jos. Carli, 1788, traduit de l'italien, 2 vol. in-8°; 1753, 2 vol. in-8°, avec une carte. Cette traduction, accompagnée de deux lettres du traducteur, et d'un grand nombre de notes généralement bien écrites et remplies d'érudition, est un des meilleurs ouvrages de Villebrune, et où il s'est montré le plus versé dans la connaissance des langues. 20° *Œuvres d'Athenée, Banquet des Savants*, traduit tant sur les textes imprimés que sur plusieurs manuscrits, 1789—1791, 7 vol. in-4°; 21° *Traité des maladies périodiques sans fièvre*, par F. Casimir Médian, traduit de l'allemand, 1790, in-12; 22° *Manuel d'Epictète, et Tableau de Cébès*, en grec, avec une traduction française et des notes, an III (1795), 2 vol. in-18; 23° *Pronostics et Prorhétiques d'Hippocrate*, avec tous les passages parallèles, traduit du grec, 1795, in-16, et autres ouvrages d'Hippocrate, 4 vol. in-16; 24° *Athenæi Deipnosophistarum, libri xv, cum interpretatione gallicâ*, Lipsiæ, 1796, 3 vol. in-8°. On peut regarder cette traduction comme la seule à peu près qui existe en français. 25° *Œuvres d'Hippocrate Coaque*, traduites en français, 1799, 2 vol. in-18. Lefebvre de Villebrune a travaillé aux magnifiques éditions grecques et latines d'*Hérodote*, 1 vol. in-folio, et de *Strabon*, 2 vol. in-fol. publiées à Utrecht et à Oxford: il en a revu le texte d'après plusieurs manuscrits. Le style de cet auteur est haché, sautillant, et manque de noblesse. On lui a reproché de s'être donné à lui-même des louanges excessives, et d'avoir prodigué les injures à Casaubon, quoiqu'il eût copié la plupart des notes de ce commentateur: en cela il a fait école; car plus d'un pédant de nos jours n'établit sa réputation qu'aux dépens de ses devanciers qu'il outrage et pille impunément.

VILLENEUVE (Pierre-Charles-Jean-Baptiste-Sylvestre), vice amiral, né le 31 décembre 1763, à Valensoles, département des Basses-Alpes. Il entra au service dans la marine à l'âge de quinze ans, il en franchit rapidement les premiers grades, et en 1793 il fut nommé capitaine de vaisseau. Retenu dans la Méditerranée par des vents contraires, la division qu'il commandait en 1796 ne put rejoindre la flotte qu'on destinait à soutenir l'invasion de l'Irlande. Il reçut cette même année le titre de contre-amiral. Après la journée d'Aboukir, où il était à la tête de l'arrière-garde, il parvint à rentrer à Malte avec quatre bâtiments. Vice-amiral en 1804, il prit le commandement de l'escadre à Toulon: il appareilla, le 18 janvier 1805, avec vingt bâtiments portant des troupes de débarquement sous les ordres de Lauriston. Étant rentré dans le port, qu'il ne put quitter que le 30 mars, il parut le 9 avril devant Cadix où l'amiral espagnol Gravina se joignit à lui avec quelques vaisseaux. Cinq autres bâtiments de la même nation attendaient Villeneuve dans la rade du Fort-Royal à la Martinique. L'amiral anglais Nelson, ne connaissant pas la destination de la flotte combinée, courut vers l'Egypte, revint à Naples, et ne put sortir de la Méditerranée qu'environ un mois après les Français. Ainsi maîtres de la mer des Antilles, et renforcés encore par trois bâtiments, ils enlevèrent le fort Diamant, regardé comme inexpugnable, et s'emparèrent d'un convoi anglais de quatorze voiles. L'escadre britannique arrivant enfin à la Barbade, Villeneuve aurait pu la combattre dans ces parages; mais il avait eu pour objet principal de l'écarter des mers de l'Europe, et cette mission étant remplie il fit voile vers la Galice, après avoir enlevé à un corsaire une riche capture espagnole. Contrarié par les vents et retenu vingt-deux jours entre les Açores et le continent, Villeneuve rencontre à cinquante lieues au large dix-neuf voiles commandées par sir Robert Calder. On se forma des deux parts en ordre de bataille: et la canonnade qui s'engagea sur toute la ligne fut à l'avantage des Français: mais la brume était si épaisse qu'on ne put rien faire de décisif: deux bâtiments espagnols désemparés tombèrent même en dérive dans la ligne ennemie. La nuit fit cesser le feu; le lendemain les Anglais se retirèrent, et Villeneuve, qui les suivit, ne put engager un nouveau combat. Le blâme atteignit presque également les deux amiraux. Dans une de ces notes du *Moniteur* qui étaient ordinairement dictées par l'empereur lui-même, on lut ces mots: « Si un homme de caractère » et de courage, froid et audacieux, se rencontre un » jour, on verra ce que pouvaient nos marins. » Quant à sir Calder, on le mit en jugement, et la sentence fit entendre, pour contenter le public de Londres, que si les Français n'avaient pas été détruits, il fallait bien

que l'amiral anglais, sans mériter pour cela le reproche de trahison ou de lâcheté, n'eût pas fait tout son devoir. La note du *Moniteur* contribua par là au revers de Trafalgar. Villeneuve n'ayant pu, en quittant le Ferrol, gagner Brest, se rendit à Cadix. Il crut un moment que l'amiral Rosily, arrivé à Madrid, allait le remplacer; il semblait même le desirer. Cependant Nelson, qui venait de paraître devant Cadix avec des forces supérieures, détacha de sa flotte cinq vaisseaux, et Villeneuve pensa que le moment s'offrait de venger peut être le désastre d'Aboukir. « S'il est vrai, écri» vait-il au ministre de la marine, qu'il ne faille pour » réussir que de l'audace et du caractère, je ne laisse» rai rien à desirer à ma première sortie. » Les forces combinées appareillèrent le 20 et le 21 octobre 1805. Dans ses instructions distribuées alors aux divers commandants, l'amiral montra beaucoup de prévoyance, et un art consommé. Le nombre des navires était devenu égal de part et d'autre, mais on comptait parmi les trente-trois voiles anglaises vingt-sept vaisseaux de ligne, dont sept à trois ponts. Par l'effet d'un changement survenu dans le plan d'attaque, la ligne française se trouva irrégulièrement formée. Ce mal irréparable donna lieu du moins à la manœuvre savante et hardie du capitaine du *Redoutable*. Voyant que Nelson gouvernait droit sur *le Bucentaure*, à bord duquel était Villeneuve, le capitaine Lucas se porta rapidement dans la hanche du vent du *Bucentaure*. Nelson fut ainsi arrêté dans son dessein, et quelques moments après une balle partie des hunes du *Redoutable* lui donna la mort. Mais quatre vaisseaux réunissant leurs feux contre le vaisseau amiral français, qui fut démâté entièrement, et aucune embarcation ne pouvant transporter Villeneuve, il fut forcé d'amener son pavillon, et de se rendre au commandant du *Mars*. Ce combat de Trafalgar coûta à la flotte combinée dix-sept vaisseaux, dont quatre seulement purent être conservés par le vainqueur. L'année suivante, au mois d'avril, Villeneuve quitta l'Angleterre, et s'arrêta à Rennes le 17. Après son malheur, il craignait de se rendre à Paris sans savoir à quel accueil il devait s'attendre de la part de Napoléon. Bien qu'à d'autres égards la conduite du vice-amiral eût été aussi sage que valeureuse, on pouvait lui reprocher d'avoir combattu sans nécessité, tandis que ses instructions portaient de n'agir que dans une occasion favorable. L'empereur devait voir avec beaucoup de peine qu'on eût ainsi procuré un triomphe de plus à ceux qui prétendaient régner sur les mers. La réponse du ministre de la marine ne tarda pas, et sans doute elle était sévère. Le 22, l'amiral fut trouvé dans sa chambre, percé de six coups de couteau du côté du cœur. L'enquête qui suivit cet événement, ainsi que les lettres laissées par le brave et infortuné Villeneuve, ont prouvé qu'il n'avait pu être frappé que par lui-même. Ce marin si digne de regret n'était âgé que de quarante-un ans.

VILLENEUVE-VILLENEUVE (Pons Louis-François, marquis de), né à Saint-Pons, département de la Haute-Garonne, en 1744. Sa famille était une des premières de l'ancien Languedoc, mais n'avait point d'autre illustration. Un de ses ancêtres avait suivi comme soldat Simon de Montfort, et depuis les plus considérables avaient été de simples officiers d'infanterie. On destinait toutefois le jeune Pons de Villeneuve à jouir des faveurs ecclésiastiques; à l'âge de dix ans il avait en bénéfices un revenu de plus de douze mille livres. La révolution le laissa dans l'obscurité; il paraît même n'avoir pas eu l'occasion d'exercer avant 1814, le genre d'activité qui le caractérise. En qualité de membre du conseil général de la Haute-Garonne, il avait prêté serment de fidélité à Napoléon dès les premiers moments de l'empire, et il l'avait réitéré en 1813, comme maire de Saint-Pons. Néanmoins ses dispositions étaient connues: plusieurs pièces administratives qui le compromettaient fortement devaient être mises sous les yeux de l'empereur, mais par ménagement Carnot les brûla. Lorsque le maréchal Soult et Wellington se trouvèrent en présence sous les murs de Toulouse, le marquis de Villeneuve requit ses subordonnés de refuser aux soldats français tout moyen de subsistance. Heureux ensuite de n'avoir encouru d'autre peine qu'une simple destitution, il convoque dans Toulouse, par les ordres de l'ennemi, le conseil-général du département, pressa en vain lord Wellington de prendre sur lui de proclamer le rétablissement des Bourbons, se hâta de se rendre à Bordeaux, et fut un moment à la tête de la préfecture de Tarn-et-Garonne, qu'il fallut céder peu de temps après à un membre de la famille des Villeneuve de Provence. Au mois de septembre, on confia au marquis de Villeneuve la préfecture des Hautes-Pyrénées. En mars 1815, il se trouvait à Bordeaux, auprès du duc d'Angoulême, avec beaucoup d'autres solliciteurs, lorsqu'on apprit que Napoléon avait mis le pied sur le sol français. L'étrange commission de *salut public* que le préfet courut établir à Tarbes, l'en fit expulser par les habitants. Alors il prit des mesures vers la frontière pour introduire l'étranger en France; mais arrêté dans la nuit du 11 au 12 avril, et apprenant à Toulouse qu'on avait ordre de le transférer à Paris, il donna sa parole d'honneur de ne pas quitter la ville si on le laissait en liberté. On y consentit, et il se glissa bientôt en Catalogne d'où il revint, au mois de juillet, pour recevoir du duc d'Angoulême le titre d'administrateur général de vingt-six départements méridionaux, de Bordeaux à Grenoble. Ces attributions trop importantes lui furent bientôt retirées; mais dans l'intervalle on avait organisé cette sorte de gouvernement secret, et honteux de ses propres œuvres, cette ténébreuse agence, dont les menées échappent sans beaucoup de peine à l'indécise répression que le pouvoir réel hasarde quelquefois. Le zèle de l'administrateur-général parut si extrême et si déréglé, que les ministres du roi le mandèrent à Paris: mais ce fut le ministère entier qui succomba. Cependant une nomination tardive à la préfecture de Bourges a été le seul avantage personnel que le marquis de Villeneuve ait alors retiré de ce triomphe de la puissance occulte. A la vérité il devait être mieux pourvu; mais on assure que le duc de Richelieu dit au roi qu'il donnerait sa démission aussitôt qu'un homme de ce caractère serait installé à Versailles. Il n'eut donc que pendant vingt-quatre heures le titre de préfet de Seine-et-Oise, et même il n'administra le Cher qu'environ sept mois, durant lesquels il ne démentit pas sa dureté accoutumée. Sa révocation fut une des suites de l'ordonnance du 5 septembre, mais en 1819 on lui livra le département des Pyrénées-Orientales. Ce ne fut pas son dernier déplacement; le 26 juin 1822, il fut enfin appelé à la préfecture de la Corrèze. Il a été fait officier de la légion-d'honneur, et depuis 1808 il est membre de l'académie des sciences de Toulouse. Presque constamment administrateur depuis l'établissement de l'ordre constitutionnel, le marquis de Villeneuve est pourtant au nombre des hommes qui en ont le plus hautement méconnu ou rejeté les principes. En 1818, au mois de novembre, il a fait paraître une brochure sous ce titre: *Observations sur les dernières élections et sur la situation présente du ministère*. Il a aussi écrit sur les pommes de terre et sur les mérinos.

VILLENFAGNE D'INGIHOUL (Hilarion Noel, baron de), homme de lettres, et bourgmestre de Liége, né dans cette ville, au mois de juin 1753. Issu d'une ancienne famille, il reçut une éducation soignée, même sous les rapports littéraires. C'est à Reims que s'achevèrent ses études et qu'il prit le goût de la littérature et des mœurs françaises. Ces habitudes ne détruisirent pas en lui l'amour de son pays: dans les recherches d'érudition qui devinrent son penchant dominant, il s'attacha presque uniquement aux annales de la principauté de Liége. L'intérêt général fut en cela un de ses principaux motifs; devant exercer des fonctions de haute magistrature, il comprit quel objet l'érudition devait se proposer chez un homme d'état, et en examinant l'origine de tant de coutumes ou de prérogatives difficiles à démêler dans la confusion qui caractérise le moyen âge, il se proposa surtout d'affermir quelques fondements du droit public. Cette disposition même pouvait contribuer à l'éloigner des principes de la liberté moderne: elle avait à ses yeux l'inconvénient de compter pour assez peu de chose les vieilles archives, et de ne pas dépendre des obscurités de la science. D'ailleurs les effets de la révolution française interrompirent Villenfagne dans ses fonctions de

bourgmestre. Il s'éloigna lorsque les troupes de la république entrèrent à Liège, mais il se trompa sur les distances qu'elles franchiraient, et l'incendie occasioné par une bombe détruisit à Dusseldorf les livres choisis qu'il avait cru y mettre en sûreté. Toutefois il ne fut pas assez ennemi des innovations politiques pour ne pas rentrer dans son pays après les premiers troubles. Retiré sur les bords de la Meuse dans son château d'Ingihoul, il rassemblant les débris de sa fortune, il partagea son temps entre ses études accoutumées, et l'éducation de trois jeunes enfants dont la mère était morte depuis peu. Sous une autre domination étrangère, due aux événements de 1814 et de 1815, Villenfagne quitta sa retraite, fit partie de la députation de l'ordre équestre aux états de la province, et fut membre du collége des curateurs à l'université. Les soins d'administration, au milieu desquels il fit chérir sa bonté, sa justice et son affabilité, ne l'empêchèrent pas de continuer ses travaux historiques, mais il les multipliait tellement que quelques-uns restèrent inédits ou même incomplets. Malgré trente années de recherches rarement interrompues, il ne put achever sa *Biographie Liégeoise*; mais il a fait plusieurs autres usages des renseignements qu'il avait recueillis sur ce sujet, et les plus studieux de ses compatriotes lui ont rendu ce témoignage que sans lui ils n'auraient connu qu'une faible partie de leurs richesses littéraires. A la vérité, Chenedollé, dans sa notice nécrologique sur Villenfagne, a émis ce vœu, qu'un homme de goût, un abréviateur habile, faisant un choix dans ces nombreuses dissertations, en épurât le style, en élaguât les digressions, et les coordonnât avec plus d'ensemble, en rendant justice au courage bien dirigé qui a su éclaircir tant de points douteux, ou découvrir dans des milliers de manuscrits, tant de documents inconnus jusqu'alors. Dans la controverse littéraire, comme dans toute sa conduite, ce savant estimable a montré une noble indépendance d'esprit. Malheureusement étranger au mouvement moderne de l'opinion, mais capable peut-être d'en apprécier les avantages, et d'ailleurs aussi judicieux que tolérant, il ne méconnaissait jamais le mérite de ceux dont les opinions différaient des siennes, et, dans celles qu'il professait avec autant de modération que de constance, malgré les vicissitudes politiques, sa bonne foi était parfaite. Il mourut dans sa ville natale, après une courte maladie, le 23 janvier 1826. Membre honoraire de la société libre d'émulation fondée à Liège en 1779, il faisait aussi partie de l'institut royal des Pays-Bas, et de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Les principaux écrits publiés par Villenfagne d'Ingihoul, dans une carrière de quarante-sept années constamment laborieuses, sont : 1° *Œuvres choisies du baron de Walef*, avec un discours préliminaire sur sa vie et ses ouvrages, petit in-8°, 1779. Ce poète liégeois, trop fécond et pourtant recommandable, avait été en relation avec Boileau et d'autres littérateurs français de cette époque; mais il était tombé dans un injuste oubli, même à Liège. 2° *Mélanges de littérature et d'histoire*, in-8°, Liége, 1788. Entre autres morceaux, dont plusieurs avaient été insérés dans l'*Esprit des journaux*, ce recueil contient des lettres sur d'anciens poètes français, et des essais historiques sur le prince Notger, sur Jacques de Hemricourt, auteur du *Miroir des nobles de Hesbaye*, et sur les guerres d'Awans et de Waroux, au treizième siècle; 3° *Recherches historiques sur l'ordre équestre de la principauté de Liège*, in-8°, 1792. Cet ouvrage peu étendu, mais savant, a été seulement distribué par l'auteur à ses amis, et est devenu rare. 4° *Eclaircissement sur Rocs de Dammartin, chevalier français*, in-8°, 1793; 5° *Histoire de Spa*, 2 vol. in-8°, 1803. Déjà, en 1788, un opuscule sur Spa avait été inséré dans les *Mélanges*: en lui donnant beaucoup plus d'extension, sans toutefois en faire une véritable histoire, l'auteur acheva de prouver que les sources minérales désignées dans Pline sous le nom de *fons Tungrorum*, étaient en effet celles de Tongres, et non les eaux de Spa dont l'efficacité fut toujours inconnue des Romains. En 1810, Villenfagne a répliqué sur ce sujet aux objections de ses adversaires: mais toutes ces observations, aussi diffuses que savantes, avaient besoin d'être présentées avec plus de netteté. C'est ce que fit, en 1818, dans un petit volume et sous le titre d'*Abrégé de l'histoire de Spa*, l'ingénieux J.-B. Leclerc, réfugié à Liège après la loi de 12 janvier 1816. L'abréviateur a conservé et a complété la liste donnée par Villenfagne, des eaux minérales du pays de Liège. A la fin du second volume de l'*Histoire de Spa*, se trouve une *lettre* sur Nostradamus et Mathieu Laensbergh, ainsi qu'une *notice* sur Bruehé de Lacroix, curé de Flemalle dans les environs de Liège, avant le milieu du dix-septième siècle. L'auteur a prouvé que, comme poète et comme littérateur, cet ecclésiastique n'aurait pas dû être omis jusqu'alors dans tous les dictionnaires historiques. 6° *Essais critiques sur différents points de l'histoire civile et littéraire de la ci-devant principauté de Liège*, 2 vol. in-12, 1808. On y remarque des dissertations pleines d'érudition sur le duché de Bouillon, et sur les comtes de Horne, de Loox, de Moha. 7° *Mélanges pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du ci-devant pays de Liège*, in-8°, 1810. L'ouvrage précédent ne convenait guère qu'aux érudits, celui-ci paraît avoir été destiné à toutes les classes de lecteurs; il est rempli d'intérêt. 8° *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, 2 forts vol. in-8°, 1817. L'auteur avait consacré dix années à ce tableau de l'origine, des accroissements et de la constitution de cet état, et des guerres civiles qui l'ont troublé: il y a joint des notices particulières. 9° *Recherches sur la découverte du charbon de terre dans la principauté de Liège*, adressées à l'académie de Bruxelles, et insérées dans le tome second de ses Nouveaux Mémoires; 10° *Notice sur un beau manuscrit de la Vie de saint Hubert, qui a appartenu au duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon*, insérée dans le *Courier de la Meuse*, le 21 septembre 1825. Quelques mois après la mort de Villenfagne, on a imprimé le catalogue de ses livres et des manuscrits de sa bibliothèque. On a trouvé dans ses papiers de précieux fragments ainsi que des notes nombreuses.

VILLERET (BRUN DE), général, né le 23 février 1773, au bourg de Malzieu, département de la Lozère. Fils d'un magistrat, et destiné au barreau, s'il se montrait aveuglément attaché aux prérogatives que lui accordait l'ancien ordre de choses; mais ses idées s'étendirent lorsqu'il eut quitté les vallées des Cévennes. Forcé de se réfugier à Paris, après la journée de 18 fructidor, il se jeta, comme beaucoup d'autres Français, dans la seule carrière où, sans un changement d'opinions trop sensible, il pouvait servir son pays, et où d'anciennes traditions d'honneur s'accordaient avec l'enthousiasme excité par une gloire nouvelle. Après s'être perfectionné dans les mathématiques à l'école d'artillerie, et avoir fait la campagne de Nort-Hollande, il obtint à Boulogne la confiance du général Soult, et devint son aide-de-camp. Il le suivit sur les champs de bataille d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, et à cette dernière journée il fut fait chef de bataillon. Le roi de Saxe, auprès de qui il fut envoyé comme négociateur, lui conféra de sa propre main l'ordre de Saint-Henri. Toujours attaché au duc de Dalmatie, il fit, en 1809, la campagne d'Oporto, et fut choisi pour aller rendre compte à l'empereur de cette expédition pénible et infructueuse, mais brillante. Napoléon avait alors des motifs pour paraître peu content du duc de Dalmatie. Le médiateur, ne le sachant pas, se donna beaucoup de peine pour détruire ces prétendues impressions défavorables: mais vers la fin d'octobre il eut la satisfaction de porter à celui qui l'avait envoyé, un brevet de major général, qui lui permit de former un vaste plan d'opérations, dont le résultat fut l'importante victoire d'Ocagna. Durant ces succès dans le midi de la Péninsule, l'aide-de-camp lui-même fut honorablement cité plusieurs fois dans le *Moniteur*, pour la part qu'il prit à différents combats, et souvent, dans ses missions à travers l'Espagne, il eut besoin de toute sa présence d'esprit pour échapper aux guérillas. Un jour, près de Saint-Ildefonse, il se défendit pendant trois heures, avec son escorte de soixante Badois, contre quatre cents Espagnols: les débris d'un mur lui servaient seuls de retranchement. On ne put lui enlever ses dépêches; mais il avait perdu vingt hommes, tous

Digitized by Google

ses chevaux et tous ses effets, lorsqu'une partie de la garnison de Ségovie, accourue à son secours, le délivra. Déjà grand officier de la légion-d'honneur, et colonel depuis dix mois, il fut nommé général de brigade à Dresde. Aussitôt employé en cette qualité au douzième corps, il commanda une attaque importante à Wurchen, où il enleva trois positions, et courut de grands dangers. Six bataillons de nouvelle levée composaient sa brigade, qui fut très-maltraitée à Iuterbock, où le général Villerat eut deux chevaux tués sous lui, comme à Wurchen. Jeté dans la place de Torgau par le maréchal Ney, il y reçut, quelques jours après, une commission de commandant de la garnison. Vingt-cinq mille Français, malades pour la plupart, étaient entassés dans cette petite ville, qui fut presque aussitôt bombardée, tandis qu'une maladie enlevait par jour près de trois cents hommes. Chargé de négocier une capitulation, le général Villerat la conclut; mais il la rompit presque aussitôt, parce qu'il se trouva que le feu des assiégeants, et surtout l'épidémie, ayant déjà détruit dix-huit mille hommes, il restait des rations de pain pour six jours, et qu'ainsi il ne convenait pas encore à des Français de renoncer à se défendre. Mais c'était au moment des plus grands revers, et il était presqu'impossible qu'on fût secouru; il fallut songer à une nouvelle capitulation que signa le général ennemi Tauenzien. Elle ne fut pas observée; on retint prisonniers de guerre à Leipsick tous les hommes qui devaient être libres de rentrer en France, et quant au général on le mit au secret, prétendant que de concert avec le gouverneur français de la ville il avait fait jeter des fusils dans l'Elbe, depuis la capitulation. Après le traité de Paris, il commanda quelque temps le département où il était né, puis il fut, sous le duc de Dalmatie, secrétaire général du ministère de la guerre. Pendant les cent jours, le général Villerat ne prit point de service: on attribua cette résolution à l'ascendant qu'exerçait sur son esprit la famille de sa femme. D'après son refus de se rendre à l'armée, l'ordre de l'arrêter fut expédié; mais la défaite de Waterloo en empêcha l'exécution, et le général resta au bourg de Malzieu. Bien que le département se déclarât en faveur des Bourbons, le maréchal Soult crut devoir chercher un asile chez un général qui lui avait été attaché constamment, et qui en effet justifia cette confiance. Mais ils furent tous deux vivement menacés; peu s'en fallut qu'on n'eût à reprocher aux habitants de ces montagnes un attentat semblable à celui d'Avignon. Même dans la ville de Mende, et auprès des autorités sous la sauve garde de qui le maréchal voulut ensuite se placer, le général fut réduit plusieurs fois à se défendre l'épée à la main. Enfin, la route du département du Tarn fut ouverte au maréchal par l'ordre du ministre de la police, et ce qui surtout déconcerta un zèle auquel il fallait des victimes, ce fut l'arrêté du duc d'Angoulême, qui plaçait le général de Villerat à la tête des départements de l'Ardèche et de la Lozère. Sa belle conduite envers son ancien bienfaiteur ne fut pas oubliée par la faction: elle lui refusa ses suffrages au moment des élections de 1815. Quant aux voix du parti libéral le nombre en fut insuffisant, ainsi qu'en 1816; mais l'année suivante une forte majorité procura à la France un nouveau soutien de ses droits. On le vit toujours au rang des défenseurs modérés et sincères de l'ordre constitutionnel, et particulièrement des justes intérêts de l'armée. Il a constamment insisté pour que l'état militaire de la France répondît au rang qu'elle occuperait en Europe si ses divisions ne l'avaient pas rendue le jouet des étrangers. Dans des questions particulières, relatives à l'industrie, le général Brun de Villeret s'est chargé de faire prendre en considération les besoins de la contrée pauvre et laborieuse où il avait vu le jour, et dont il avait eu ensuite occasion d'étudier les mœurs ainsi que les ressources. Depuis 1821 l'extrême affaiblissement de sa vue ne lui a pas permis de continuer à prendre une part aussi active aux travaux de la tribune.

VILLERMAY (Jean-Baptiste LOUYER de), docteur en médecine, membre de l'académie royale de médecine, de la société de médecine-pratique, médecin du premier dispensaire, né à Rennes, vers 1776. Après y avoir fait ses études médicales, il devint chirurgien de l'hôpital militaire de cette même ville. Ayant souvent occasion de donner ses soins à des militaires blessés, soit à Quiberon, soit dans la Vendée, il se laissait appitoyer sur le sort qui les attendait, et favorisait leur évasion, guidé par l'humanité et non par des vues politiques. Il n'en fut pas moins arrêté pour ce fait grave, et subit une longue détention. Néanmoins le gouvernement sut apprécier les motifs qui l'avaient fait agir et lui rendit la liberté. M. de Villermay vint à Paris en 1803, pour s'y faire recevoir médecin: il présenta pour sa thèse de réception ses *Recherches historiques et médicales sur l'hypocondrie, l'hystérie et la mélancolie*, 1 vol. in-8°. Cette dissertation, qui lui valut le grade de docteur, fut citée honorablement par le professeur Hallé, dans le compte qu'il rendit à la fin de l'année scholaire. On lui doit encore différents travaux dont il a fourni les résultats aux *Mémoires de la Société d'émulation*, à l'*Encyclopédie méthodique*, au *Recueil de la société de médecine*, et enfin aux mémoires de cette compagnie publiés récemment. Par suite de sa première dissertation, presque exclusivement occupé de l'étude des maladies nerveuses, il a publié le fruit de ses méditations dans un *Traité des maladies nerveuses proprement dites*, 1817, 2 vol. in-8°. Il a été l'un des collaborateurs du *Dictionnaire des sciences médicales*.

VILLEROI (Jeanne-Louise-Constance d'AUMONT DE VILLEQUIER, duchesse de), née en 1731, avait pour frères, 1° le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre du roi, mort à Paris en 1814; 2° le personnage qui, après avoir porté le titre de duc de Mazarin qu'il tenait de sa femme, née Durfort de Duras, voulut, dans la révolution, n'être plus que *Jacques Aumont*. Elle épousa le petit-neveu du maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV, et devint ainsi belle-sœur de la dernière maréchale de Luxembourg. Cette dame dont la vie n'offre rien qui puisse recommander son nom à la postérité, n'eut aucun rapport de caractère, et très peu d'intimité avec son mari, et aucun enfant ne naquit de leur union. La révolution avait considérablement restreint ses moyens d'existence, mais pendant les dernières années de sa vie, qu'elle passa à Versailles, elle conserva les habitudes de simplicité, d'indépendance, de vivacité, et de gaîté qu'on lui avait toujours connues, et qui la faisaient regarder comme un personnage passablement original. La duchesse de Villeroi, qui s'étoit beaucoup occupée du théâtre, cultivait aussi la littérature, et passait dans le temps pour fournir des morceaux piquants et même ingénieux aux *Actes des apôtres*, ainsi qu'à un autre journal royaliste des premières années de la révolution, qu'on appelait *le Petit Gautier*. Elle a fait imprimer l'*Histoire de la Grèce*, traduite par elle de l'anglais de Gillies, Goldsmith et Gast, que Leuliette avait revue et corrigée. Quelques autres ouvrages composés, dit-on, par la duchesse de Villeroi sont demeurés en manuscrit. Elle mourut à Versailles, le 1er octobre 1816, âgée de quatre-vingt-six ans.

VILLERS (François Toussaint), né à Rennes, en 1749, avait à peine achevé ses études qu'il prit le parti des armes. Il se fit ensuite capucin: mais avant de prononcer ses vœux, il quitta le froc pour le petit collet, et se trouvait enfin curé à Saint-Philibert de Grandlieu, près de Nantes, lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes avec chaleur, fut élu, en 1790, l'un des administrateurs de la Loire-Inférieure, et, en 1792, député du même département à la convention nationale où il se fit peu remarquer, si ce n'est dans le procès du roi en votant sa mort, sans sursis et sans appel, ou lorsqu'il abjura ses fonctions de prêtre, ou enfin lorsqu'il proposa que les officiers atteints pour la troisième fois de maladies vénériennes, fussent destitués. Il lit encore le rapport de sa mission à Brest et à Lorient, et réclama des secours en faveur des patriotes de la Vendée. Du reste, il ne parla que sur des matières de commerce et de finances. Après la journée du 9 thermidor, dont il fut partisan, il vota la mise en jugement du tribunal révolutionnaire de Nantes, s'appuyant sur les principes éternels de justice qui veulent que tout délit soit puni. Il s'opposa à la mise en liberté

Digitized by Google

de Rossignol, à l'amnistie proposée en faveur des auteurs de la journée du 1er prairial an III, où fut assassiné le député Ferraud; mais il appuya la pétition en faveur de Robert-Lindet, non à cause de ses opinions, mais de son humanité. Passé après la session au nouveau corps législatif, avec les deux tiers des conventionnels, il s'opposa aux prétentions de M. de Vaublanc, qui, proscrit au 13 vendémiaire, venait d'être élu député, en s'écriant : « que les espérances des ennemis « de la patrie seraient encore une fois trompées. » Le 26 janvier 1796, il défendit avec beaucoup de force la députation nommée par la fraction républicaine des électeurs du département du Lot : mais ses efforts furent inutiles, et ce ne fut qu'au 18 fructidor an V que le directoire rappela les députés auparavant expulsés. A la séance du 13 mars, même année, il s'opposa à ce qu'on entamât la question de la liberté de la presse, comme étant interminable, et pouvant entraver des objets plus essentiels. Villers travaillait beaucoup dans les comités, aussi parla-t-il souvent, mais presque toujours comme rapporteur, sur la marine, le commerce, les manufactures, les finances, les arts, les douanes, les postes, l'administration forestière, et successivement sur les différents objets d'administration. Ses projets furent souvent convertis en résolutions. Il fit accorder des fonds à l'institut des Sourds-Muets, et ce fut sur sa proposition que le traitement des membres de l'institut de France fut fixé à 1500 francs. Il provoqua le rapport sur le milliard promis aux défenseurs de la patrie, sur le mode de publication des mariages, et parla contre les abus du divorce..... Il se prononça aussi, en plusieurs occasions, contre les émigrés; se plaignit des atteintes portées à la constitution, et fit déclarer la permanence des membres du conseil, au 18 fructidor an V. Il présenta et fit adopter divers articles d'un projet sur la prétendue conspiration de cette journée, et sur la déportation de ceux qui en étaient les auteurs et les complices, et fit ordonner dans les vingt-quatre heures le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, et de fidélité à la constitution, par les députés qui composaient le nouveau tiers. Dans les discussions sur la dette publique, il parla en faveur des rentiers et ce fut lui qui proposa le premier l'action en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié dans les ventes d'immeubles vendus en assignats. Il provoqua aussi des mesures pour taxer fortement les individus qui depuis la révolution avaient fait des fortunes rapides. Enfin peu d'hommes, à cette époque, s'occupèrent avec plus de talent, de persévérance et de succès, à réorganiser toutes les parties de l'administration financière et domaniale. Villers avait été secrétaire de la convention, et le fut aussi du conseil des cinq-cents, dont il fut nommé président, en octobre 1798. Il prononça un discours à la fête de la *souveraineté du peuple*, dont il avait appuyé l'établissement. Le 12 janvier précédent, il avait, par une motion d'ordre, provoqué la résolution qui ordonnait de remplacer tous les arbres de la liberté, abattus ou péris naturellement, et de faire la plantation le 21 janvier, pour célébrer, suivant le style du temps, l'anniversaire de la mort du *tyran*. Exclu des nouveaux corps législatifs, après la révolution du 18 brumaire, Villers en fut dédommagé par la place de directeur des domaines à Nantes, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 15 novembre 1807. Il était membre de la société des sciences et arts de cette ville. On a de lui : 1° *Mémoire sur le commerce et la navigation*; ouvrage curieux et intéressant; 2° *Rapports* ou *Discours* lus et prononcés à la tribune des assemblées législatives.

VILLERS (CHARLES-FRANÇOIS DOMINIQUE de), savant officier d'artillerie, né le 4 novembre 1767, à Boulay, ou Bolsheim, dans le département de la Moselle. Son père était receveur des finances, et sa mère appartenait à une famille noble du Languedoc. Après avoir étudié chez les bénédictins à Metz, il fut admis, en 1781, à l'école d'artillerie. Nommé la même année second lieutenant dans le régiment de cette arme qui se trouvait à Toul, il passa, au commencement de 1783, dans celui de Metz. Ce dernier corps étant en garnison à Strasbourg, le jeune de Villers, témoin de la curiosité que les expériences de Mesmer y excitaient, reçut lui-même une de ces impressions qui peuvent, à l'entrée de la vie, influer pour jamais sur la direction des idées. Ce que le magnétisme paraissait offrir de merveilleux le frappa d'autant plus que, malgré ses instances, il n'obtenait pas du marquis de Puységur, major du régiment, l'initiation à ces mystères. Ne pouvant les observer, il se crut assez instruit en prenant le parti de les imaginer. Il en parla avec enthousiasme dans un roman, le *Magnétiseur amoureux*, publié un peu plus tard, en 1789, et jusqu'à la fin de ses jours il resta convaincu que l'on pouvait puiser dans de certaines révélations de ces secrets, de grands moyens pour la psychologie ainsi que pour la médecine. Quoi qu'il fût loin de se borner à l'accomplissement des devoirs de sa profession, il les remplissait avec exactitude, et il obtint de l'avancement en 1787. A cette même époque, il se perfectionna dans la connaissance du grec, et il apprit l'hébreu; mais au milieu de ces études il trouva du loisir pour esquisser, entre autres sujets tragiques, un *Ajax* auquel La Harpe donna des éloges. Quand la révolution éclata, si Villers parut enclin à se ranger au nombre de ceux qui la blâmaient essentiellement, ce ne fut pas sans quelque inconséquence. On voit par ses écrits même qu'il n'eût pas condamné les principes d'une grande réforme si on les eût suivis fidèlement; ainsi des considérations secondaires, tirées des événements, l'entraînèrent à méconnaître en grande partie l'importance du but. Dans une satire et dans deux brochures, suivies d'un volume qui eut plusieurs éditions, Villers attaqua successivement, durant les trois premières années, le mode des opérations électorales, la formule du serment que prêtaient les gardes nationales fédérées, la suppression des monastères, le renversement trop rapide, selon lui, des institutions les plus imparfaites, et le danger de promettre au peuple la liberté, au lieu de lui parler seulement de justice et de franchise. Il était difficile que de semblables publications ne compromissent pas la sûreté de Villers. Étant alors capitaine d'artillerie et aide-de-camp, jouissant de beaucoup d'estime dans son corps, il pensa d'abord que ces garanties seraient suffisantes; mais il se vit menacé de plus en plus, et il crut indispensable de s'éloigner. Après avoir servi durant quatre mois dans l'armée de Condé, il passa, vers la fin de l'été de 1792, dans celle des princes. Désabusé en peu de temps des illusions de Coblentz, il hasarda de rentrer en France, où presque aussitôt on se mit en devoir de l'arrêter. Il gagna la frontière à l'aide d'un déguisement, mais il fut dépouillé par des voleurs près d'Aix-la-Chapelle. Une de ses sœurs se rendit à Francfort pour lui faire remettre, par une voie sûre, des secours qui lui permirent d'arriver à Liége. L'accueil qu'il y reçut l'y aurait retenu, si l'armée française n'y était entrée presque aussitôt que lui. A Goettingue, il forma quelques liaisons, particulièrement avec le savant Heyne et avec la famille du publiciste Schlœzer. Il se décidait enfin pour Saint-Pétersbourg; mais en passant à Lubeck, il se sentit captivé par l'union, le bon ordre et l'espèce de fraternité qui régnaient dans ce petit état. La fille de Schlœzer de Goettingue était mariée, à Lubeck, au sénateur Rodde; Villers se lia étroitement avec cette famille. Cette dame joignait aux connaissances étendues auxquelles elle devait le grade universitaire de docteur ès-lettres, une amabilité qui contribuait à faire de la maison du sénateur le lieu de réunion de la société la plus instruite et la plus distinguée. Villers se trouva en relation avec les Jacobi, les Klopstock, les Voss, les Meyer, soit dans cette ville même, soit durant quelques séjours à Hambourg, Holzminden et Altona : il parvint ainsi à une connaissance réelle de la langue et de la littérature allemandes, avantage que nul écrivain français n'avait obtenu jusqu'alors. Il étudia cette philosophie transrhénane, quelquefois obscure ou trop systématique, mais souvent profonde, et trop légèrement appréciée parmi nous; il se promit d'en devenir l'interprète. La difficulté aurait paru insurmontable à beaucoup d'autres. C'était une entreprise hardie d'assurer devant des français qu'il existait hors de leurs pays des lumières dignes d'admiration et des mœurs ou des coutumes très attachantes. Comment leur persuader que le génie de l'Elbe et du Weser, pouvait être comparé sans infériorité à celui des trois autres régions célèbres de l'Eu-

rope savante ou poétique? Le zèle de Villers ne fut pas effrayé de cette tâche : l'utilité lui en parut tellement certaine, qu'afin de s'y consacrer il négligea d'autres perspectives plus flatteuses pour l'intérêt personnel. Ce n'est pas seulement dans ce sens philosophique qu'il devint en quelque sorte médiateur entre les Allemands et les Français. La ville où il trouvait une si douce hospitalité fut prise d'assaut lorsque le nouvel empire s'étendit jusqu'aux rives de la Baltique. Blucher, défait à Auerstedt le jour de la bataille d'Iéna, s'était retiré sous les remparts de Lubeck et avait jeté dans la ville quelques milliers d'hommes; les vainqueurs y arrivèrent et y entrèrent le 6 novembre 1806. Les courageux efforts de Villers pour arrêter en partie les excès ne restèrent pas inutiles : il réussit particulièrement à préserver du pillage la maison de ses amis. Non seulement sa présence d'esprit et son attitude martiale le faisaient écouter du soldat, mais la confiance du maréchal Bernadotte, qui l'autorisait à prendre le titre de son secrétaire, ajoutait à cet ascendant. Le désordre dura trois jours, et coûta la vie à plusieurs habitans. Il était à désirer que Napoléon fût instruit de ces violences prolongées impunément, et contraires à ses intérêts même. Villers, indigné de tout ce qui portait atteinte à l'honneur français, adressa ses plaintes à la tante de l'impératrice : mais cette lettre, imprimée à Lubeck, valut à son auteur peu de reconnaissance, et excita contre lui beaucoup d'animadversion. Le zèle qui l'animait pour le bien de l'Allemagne, et dont il avait déjà donné des preuves en 1803, n'en fut pas ralenti. L'université de Goettingue et cinq autres, se trouvant enclavées dans le royaume de Westphalie, devaient subir des modifications que Villers ne croyait pas salutaires, et qui affligeaient les anciens professeurs : peu de changemens sont de justes réformes aux yeux de ceux dont ils dérangent les habitudes. Les savants alarmés ne virent de recours que dans la plume d'un Français, assez instruit lui-même pour rectifier diverses idées à cet égard, et assez prompt pour que la justification prévînt le décret de réorganisation. C'était en 1808, Villers était alors malade. Cependant il se laissa persuader par Heyne et par Heeren, à qui Jean de Muller écrivit, pour donner plus de poids encore à leurs instances : « Il s'agit du salut de Pergame ; celui qui » nous aidera sera l'éternel objet de nos louanges. » Un exposé apologétique sortit rapidement des presses royales de Cassel ; Villers le dédiait, avec permission, au roi de Westphalie, et l'orage fut conjuré. Cédant à la même inspiration, l'année suivante, il eut principalement pour objet, dans un rapport envoyé à l'institut à Paris, de faire sentir quelle est la force de la pensée chez une nation qui, malgré le bouleversement général dont ne peut la garantir une ancienne constitution trop défectueuse, produit ou accueille annuellement trois cents ouvrages étrangers aux questions du jour, et de nature à n'attirer ailleurs l'attention que durant une longue paix. La domination nouvelle qui semblait s'affermir absorbait de proche en proche tous les petits états. Villers, à qui la ville de Bremen conféra le droit de bourgeoisie, pensait bien sans doute qu'il réclamerait vainement l'indépendance de ceux du nord de l'Allemagne : mais il se disait que s'il faisait valoir leurs droits, il en resterait du moins quelque chose dans l'opinion. Cependant il a dû voir, en 1814, que les titres des faibles, dans l'Allemagne comme dans l'Italie, n'avaient pas plus d'importance aux yeux des cours anciennes qu'on ne leur en avait accordé à l'époque où ils eussent dérangé les desseins de Napoléon. Les villes anséatiques ayant perdu leurs prérogatives, la maison de commerce de Rodde ne put se soutenir, et ses créanciers voulurent s'emparer des biens de madame Rodde : Villers s'efforça de confondre leurs prétentions. Les mémoires qu'il fit à la hâte, en cette occasion, n'auraient pas été désavoués par les meilleurs jurisconsultes. Profondément affecté d'un changement politique qu'il regardait comme la ruine du pays, Villers refusa une place dans la nouvelle administration; mais désirant un poste tranquille pour continuer, malgré l'affaiblissement de sa santé, le travail au moyen duquel il se flattait de rapprocher sous des rapports durables les deux grandes nations que le Rhin semble séparer, il accepta la chaire de littérature française et de philosophie à Goettingue. Il s'occupait des préparatifs de son départ, lorsque, le 19 février 1811, il fut arrêté par les ordres du maréchal Davoust, gouverneur des états de Basse-Saxe et Westphalie, comme coupable d'attentat contre l'honneur du peuple français. La cause en était l'écrit même où le prétendu calomniateur parlait avec indignation des actes d'une violence inutile qui avait porté atteinte à l'honneur de la France. Le maréchal trouvait fort mauvais qu'on reprochât aux chefs de l'armée leur peu de vigilance ou leur propre dureté ; cependant il fit bientôt relâcher Villers, ses papiers ne contenant rien qui justifiât des mesures rigoureuses prises contre un homme aussi généralement considéré. Seulement il fut qualifié, dans un ordre du jour, d'ennemi de la gloire française, en vertu de quoi il lui fut interdit de séjourner dans les lieux soumis à la juridiction du maréchal. Goettingue même n'était pas assez éloigné. le banni ne tarda pas à s'y croire en péril. A Cassel, où il avait compté sur une protection qui paraissait puissante, il eut encore des craintes, et ses amis lui persuadèrent d'aller chercher à Paris même des sûretés contre les délégués du pouvoir français. Villers obtint ces garanties, et rejoignit à Goettingue ses hôtes de Lubeck qui avaient changé de demeure depuis leurs revers. Il alla plusieurs fois à Cassel, où les dispositions du roi Jérôme en sa faveur lui permettaient d'être utile à des hommes de mérite. Ce fut aussi pour l'être aux étudiants, et pour embrasser la défense des universités, qu'il résolut de prendre part à la rédaction du *Moniteur westphalien*. Toutefois il ne crut pas devoir accepter les titres de gouverneur des pages et de conseiller d'état. En 1813, il craignit moins d'intervenir dans les affaires publiques ; il montra de nouveau pour tout ce qui était opposé à la France une prédilection dont il ne tarda pas à être mal récompensé. Il parut néanmoins ne s'être efforcé de capter la bienveillance du nouveau prince de Suède que dans des intentions tutélaires en faveur de ceux qui souffraient des événements ; il obtint même la remise des réquisitions pesantes dont l'armée alliée avait frappé la ville de Goettingue après les succès obtenus à Leypsick par la défection. En lui adressant ensuite la décoration de l'étoile polaire, Bernadotte eut l'attention de dater de Lubeck, afin de rappeler d'anciennes circonstances honorables pour le savant qu'il favorisait. On l'approuvait moins en France, et il ne dut pas être surpris d'y encourir le reproche de *germanomanie* ; mais ce qui l'affecta très péniblement ce fut d'en être enfin puni par les ennemis même des Français et de la révolution. Il n'opposa aucune force d'esprit à ce coup imprévu, et sa vie en fut abrégée ; cependant des consolations, ou même des dédommagements, s'offraient de toutes parts. D'ailleurs le rescrit hanovrien qui lui ôtait sa chaire à l'université de Goettingue lui en conservait le traitement à titre de pension, et si en même temps on lui fit entendre, au nom du prince régent, qu'il serait plus convenable qu'un Français rentrât en France, cette amère ironie était peu de chose en comparaison de tant d'autres injustices tout aussi fréquentes, à cette époque célébrée comme le rétablissement de l'ordre, que durant les années précédentes. Villers ne quitta pas même Goettingue, où il reçut des habitans et des étudiants les plus grandes marques d'estime ou d'intérêt. Enfin le comte de Munster, ministre de Hanovre à Londres, obtint, au mois d'août 1814, un nouveau rescrit portant une augmentation de pension, avec l'autorisation d'en jouir en quelque lieu que Villers jugeât à propos. Plusieurs personnages distingués lui firent des offres obligeantes, et les magistrats d'une ancienne ville anséatique le pressèrent de venir au milieu d'eux. Le grand duc de Baden le nomma professeur à l'université de Heidelberg, et Louis XVIII lui envoya la croix de Saint-Louis. Cependant il ne put sortir de l'état de langueur où il était tombé : une fièvre nerveuse se déclara au commencement de 1815, et termina ses jours le 26 février. Ainsi l'événement qu'il avait vu avec tant de joie, le rétablissement des anciennes dynasties, se changea pour lui en une source de chagrins sous lesquels il succomba dans la force de l'âge. Durant ces mois pénibles il n'avait pas discontinué ses travaux; c'est alors qu'il fit

une introduction pour le livre de *l'Allemagne*, dont l'auteur, madame de Staël, le consultait particulièrement sur le choix des morceaux propres à donner une juste idée de cette littérature dont il lui avait lui-même inspiré le goût. Une sorte d'abondance raisonnée, un but moral, et cette chaleur que donne la conviction, faisaient presque tout le mérite de Charles de Villers comme écrivain: il manquait en général d'élégance et même de correction. Ses écrits les plus connus sont : 1° *Examen du serment civique*, 1790; 2° *Regrets d'un aristocrate sur la destruction des moines*, 1791: 3° *De la liberté*, avec cette épigraphe : *Aliud est, aliud dicitur*, in-8°, Paris et Metz, 1791, et deux autres éditions dans la même année. Les idées de Rousseau relatives à la volonté générale y sont combattues comme pleines de contradictions. 4° *Lettre sur l'abus des grammaires dans l'étude du français*, 1797: 5° *Lettres Westphaliennes*, 1797. Elles concernent la philosophie de Kant, et un critique distingué les préfère en un sens au principal traité de Villers sur ce sujet. 6° *Relation abrégée du voyage de La Pérouse*, 1799: 7° *Philosophie de Kant*, ou *Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale*, in-8°, Metz, 1801. Dans cet exposé, Kant est présenté comme le législateur moderne du monde intellectuel. On prétend y prouver qu'il y a mis, par le raisonnement même, la conscience morale hors des atteintes du raisonnement (ce qui est contradictoire), qu'il n'est point d'autre réalité pour nous, et que par exemple la conscience morale d'un insensé est pure, parce qu'elle est affranchie de nos lumières. Des aperçus plus heureux de Kant ne sont point négligés par son abréviateur. On voit dans ce même extrait, comment ce que nous nommons la perception des choses nous laisse ignorer ce qu'elles sont en elles-mêmes; comment, l'espace et le temps ne devant être que des formes appropriées à nos organes, le mécanisme visible ne se trouve pas plus inhérent à l'ordre réel, que ne l'est à quelques objets placés devant notre œil la teinte du verre interposé entre eux et nous; comment enfin les couleurs, l'étendue, la matière, ne sont qu'un produit idéal, un résultat de notre situation, une condition à laquelle notre intelligence se trouve soumise. Quant à l'extrait de la doctrine morale de Kant, il est trop succinct dans l'exposé de Villers, et de plus les reproches qu'il adresse à Condillac et à ceux qui ont suivi les mêmes traces, ressemblent à des invectives. 8° *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, 1803: d'après la question proposée par l'institut de France. Cet ouvrage, auquel le prix fut décerné, a été imprimé plusieurs fois, in-8°, et une fois in-12. Il a compté en Allemagne trois traducteurs, deux en Angleterre, et un chez les Hollandais. Le célèbre Henke de Helmstaëdt a joint un supplément à la version allemande de C. F. Cramer. Selon l'auteur, né en France et au sein du catholicisme, mais connaissant bien l'Allemagne, les effets de cette révolution religieuse du seizième siècle ont été l'accroissement des lumières, l'amélioration de l'instruction publique, une étude moins restreinte et moins superficielle des sciences morales, de l'histoire, des langues ou de la religion, enfin un nouveau système de droit public et d'équilibre entre les puissances. Ce tableau général est suivi d'une esquisse rapide, mais estimée, de l'histoire de l'Eglise avant la réformation. 9° *Lettre à M. G. Cuvier, sur une nouvelle théorie du cerveau par le docteur Gall*, 1802: 10° *Combat de Lubeck*, avec une carte in-4°, 1806: 11° *Erotique comparée*, ou *Essai sur la manière essentiellement différente dont les poètes français et allemands traitent l'amour*, 1807; 12° *La nation française mérite-t-elle le reproche de légèreté que lui font les nations étrangères?* (question proposée à Dijon), 1807; 13° une traduction, envoyée à l'institut de France, de l'*Influence des croisades* par Heeren, in-8°, 1808; 14° *Coup d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante*, avec un tableau schématique; 1808; 15° *Doléances des peuples du continent, au sujet de l'interruption du commerce*; traduit de Reimarus, 1808; 16° *Coup-d'œil sur l'état actuel de la littérature ancienne et de l'histoire en Allemagne*, rapport fait à l'institut, in-8°, 1809; 17° *Petit catéchisme, ou Doctrine du noble et du bon* (en allemand), Lubeck, 1810; 18° *Précis historique de la vie de M. Luther*, traduit du latin de M. Melanchton, avec des notes, 1810. Villers a inséré de nombreux articles sur Kant et sur beaucoup d'autres sujets dans le *Moniteur westphalien*, dans les gazettes de Goettingue, de Halle, de Iéna, dans le *Morgenblatt* et dans le *Spectateur du Nord*, surtout en 1798 et 1799.

VILLETERQUE (ALEXANDRE-LOUIS DE), littérateur, né à Ligny, département de la Meuse, le 31 juillet 1759. Ayant un oncle lieutenant-colonel du régiment de Normandie, il y obtint une sous-lieutenance immédiatement après avoir achevé ses études au collége de Metz. Quelques essais dramatiques et une Nouvelle, lui valurent bientôt des succès de société: il n'ambitionnait rien de plus alors. Cependant le mouvement imprimé à plusieurs sciences par les découvertes de Lavoisier ne tarda pas à exciter chez le jeune Villeterque des penchants plus déterminés pour les travaux de l'esprit. La chimie, la physique et l'histoire naturelle le captivèrent d'abord; mais lorsque l'indiscipline des troupes, au commencement de la révolution, l'eut entraîné à quitter l'état militaire, c'est dans la littérature seule qu'il chercha des ressources. Ses connaissances étendues et variées le rendirent pendant douze ans l'un des plus utiles collaborateurs du *Journal des Arts*, et ensuite du *Journal de Paris*. On l'admit, au moment de l'organisation de l'institut, comme associé correspondant pour la classe des sciences morales: ses écrits appartenaient à ce genre de travaux. C'est dans un but moral qu'il a écrit ses *Veillées philosophiques*: il s'y est proposé de montrer, ou plutôt de redire après beaucoup d'autres, que le bonheur se trouve dans le seul accomplissement des devoirs, et qu'ils naissent du véritable amour de soi; bien différent de l'aveugle intérêt personnel. L'auteur y parle ainsi de lui-même : « Je suis né avec un caractère observateur et une sensibilité extrême; et presque » toujours ému, je suis toujours attentif; j'ai acquis le » droit de parler des passions par toutes les fautes dont » elles ont semé ma vie, et dont elles ne sont pas tou» jours l'excuse. » Le dépérissement de sa santé ne le décida pas à interrompre ses occupations. Après quinze années de souffrances, il mourut à Chaillot, le 8 avril 1811. Il a laissé : 1° *Quelques doutes sur la théorie des marées par les glaces polaires*, ou *Lettres à B. H. de Saint-Pierre*, in-8°, Paris, 1793. L'auteur de cette théorie singulière répondit, dans le dessein de repousser ces doutes, mais il ne les dissipa nullement. 2° *Essais dramatiques et autres œuvres*, in-8°, Paris, 1793. Dans les *Veillées d'un malade*, conte philosophique qui fait partie de ce volume, on trouve déjà, sous le nom de *fatalita*, cette femme égarée par de faux principes qui joue un rôle principal dans l'ouvrage suivant. 3° *Veillées philosophiques*, ou *Essais sur la morale expérimentale et sur la physique systématique*, 2 vol. in-8°, Paris, 1795. La huitième veillée est une nouvelle réfutation de la théorie des marées par Bernardin de Saint-Pierre. L'objet de l'auteur dans ces dialogues est surtout de combattre ce qu'il regarde, en morale, comme des paradoxes dans les *Etudes de la Nature* et dans *Emile*, afin d'établir des bases plus conformes à la destination humaine. Mais on condamne dans cet écrit, celui auquel son auteur attachait le plus d'importance, des digressions d'une longueur fatigante, et un néologisme d'autant moins excusable que Villeterque écrivant habituellement dans les journaux, aurait dû ne pas négliger les principes de la critique littéraire. 4° *Epître sur quelques ridicules du moment*, in-8°, Paris, 1796; insérée aussi dans le *Magasin Encyclopédique*, tom. III, page 154; 5° *Notice sur Dussaulx*: elle est placée en tête de la traduction de Juvénal, de cet auteur; réimprimée en 1803; 6° une traduction des *Lettres Athéniennes*, 3 vol. in-8°, Paris, 1801, et 4 vol. in-12, 1804; 7° une traduction de *Fleet-Wood*, roman de Godwin, 3 vol. in-12, 1805; 8° une notice sur Villeterque a été insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, tom. III, p. 154.

VILLETTE (CHARLES, marquis DE), né à Paris, le 4 décembre 1736, d'un trésorier qui, ayant fait ériger en marquisat une terre qu'il avait dans le Beauvoisis, la transmit à son fils avec 40,000 écus de rente. La

mère de ce dernier, femme à la mode pour son esprit et sa beauté, avait été si intimement liée avec Voltaire, qu'on a supposé, à tort sans doute, que Voltaire était le père du jeune marquis de Villette. Un tel bruit a pu être accrédité d'ailleurs par les éloges, les cajoleries que le patriarche de Ferney prodiguait à celui qu'il appelait le Tibulle français, et aussi par le culte en quelque sorte idolâtre que Villette avait voué à ce grand homme. Avec de la fortune, de l'esprit, et un physique assez agréable, le marquis de Villette suivit la carrière militaire, fit quelques campagnes de la guerre de Sept-Ans, et revint à Paris, lors de la paix de 1763, avec le grade de maréchal-général de la cavalerie. Il parut avantageusement dans le monde, où il joua tout à la fois les rôles d'homme à bonnes fortunes, de bel esprit de société et de Mécène des gens de lettres. Il chantait, déclamait, faisait des vers, jouait la comédie, et contrefaisait les ridicules à merveille. Sur ces faits, Voltaire et madame du Deffand sont d'accord, quoique l'un ait loué ce que l'autre désapprouvait. Une querelle que le marquis eut, en 1766, avec le comte de Lauraguais allait amener un duel, lorsque, par ordre des maréchaux de France, ils furent envoyés, pour six semaines, Lauraguais à la Bastille, et Villette à l'Abbaye. Il était déjà accusé d'avoir des goûts quelque peu libertins; mais loin d'en rougir et de s'en justifier, il en plaisantait ouvertement, comme on le voit par ses lettres au chevalier de Boufflers, et par son épître insérée dans les *Mémoires de Bachaumont*, et réimprimée depuis dans les œuvres de l'auteur, mais après des suppressions. Le marquis de Villette dut à ses liaisons avec Voltaire d'être un des adeptes de la secte philosophique, et il dut à son amitié un bien plus précieux, une femme aussi estimable que belle. Ce fut dans le château et sous les auspices du grand homme qu'il épousa, le 8 novembre 1777, mademoiselle de Varicourt. Il l'amena à Paris au commencement de 1778, et quelques jours après, Voltaire descendit chez lui; le marquis de Villette se fit alors son chambellan et son chevalier d'honneur, ce qui lui attira cette épigramme:

Petit Villette, c'est en vain
Que vous prétendez à la gloire :
Vous ne serez jamais qu'un nain
Qui montre un géant à la Foire.

Après la mort de Voltaire, il fit embaumer son cœur qu'il s'était flatté de garder; mais il fut obligé de le rendre momentanément à sa famille, à la suite de quelques démêlés avec madame Denis. Il s'arrangea cependant avec elle, et lui ayant acheté la terre de Ferney, il y transporta le cœur de Voltaire, dans une urne de marbre, sur laquelle il fit graver

Son esprit est partout, et son cœur n'est qu'ici.

Possesseur de la terre de Ferney et de la colonie que Voltaire y avait fondée, le marquis de Villette crut devoir aux habitants les mêmes soins, la même protection, et c'est dans ce sens qu'il adressa en leur nom une *Requête* en vers à M. Necker, alors contrôleur général des finances. Villette continua de se livrer à la littérature; mais, s'il fallait en croire Palissot, ses meilleurs ouvrages devraient être attribués à Guyétand, son secrétaire. Il concourut plusieurs fois, mais sans succès, pour le prix de l'académie. Dès le commencement de la révolution, il se montra partisan enthousiaste des innovations, et il en proposa un grand nombre dans quelques-unes des lettres qu'il publia dans la *Chronique de Paris*, depuis le mois d'avril 1789 jusqu'au 3 août 1792. Il rédigea aussi les cahiers du bailliage de Senlis, et demanda avec beaucoup de hardiesse et d'énergie la réforme des abus. Il ne fut cependant point élu député aux états généraux. Toutes les améliorations qu'a subies la police de Paris depuis quarante ans, tous les embellissements faits dans cette capitale, et la plupart des abus qu'on y a supprimés, semblent avoir été prévus et proposés par Villette dans les lettres précitées, et il est juste de lui en faire honneur. Ces lettres ont été recueillies; on y remarque celle qu'il adressa, le 17 février 1790, à son homme d'affaires, pour que, sans attendre le règlement de l'assemblée nationale sur l'extinction des droits féodaux, il renonçât pour lui à toute espèce de servitudes, redevances, etc. Lorsqu'en 1792 il fut nommé membre de la convention nationale, par le département de l'Oise, les événements qui avaient amené et suivi la journée du 10 août, et surtout les massacres de septembre, avaient refroidi son enthousiasme et soulevé son indignation. Il l'exhala dans une lettre, publiée contre les auteurs de ces massacres. Dénoncé par eux au conseil de la commune, où siégeaient la plupart de ceux qui en avaient été les ordonnateurs, il allait être poursuivi par arrêté: mais il se plaignit à la convention, en invoquant l'inviolabilité dont il était investi comme législateur. Le procureur de la commune, Chaumette, fut mandé à la barre, et l'arrêté fut annulé. Toutefois, Villette perdit sa popularité, et ses liaisons avec les Girondins l'exposèrent aux fréquentes attaques de Marat et de Robespierre. Déjà atteint de la maladie dont il mourut, il n'en montra pas moins beaucoup de courage pendant le procès de Louis XVI; il se fit porter à la convention, et quoiqu'il eût voté pour la culpabilité et contre l'appel au peuple, il se prononça pour la réclusion, le bannissement perpétuel à l'époque de la paix, et pour le sursis à l'exécution. Le dépérissement de sa santé l'empêchant désormais d'assister aux séances, le sauva sans doute de la proscription au 31 mai, et il mourut le 9 juillet 1793. La convention assista par députation à ses funérailles. Villette se piquait en tout d'originalité. Il habitait l'appartement le plus élevé de sa maison: sa chambre n'était formée que de vitrages, et la fraîcheur y était entretenue par un grand nombre d'arbustes et par des jets d'eau. Elle était tapissée de mousse, et son alcôve figurait une grotte revêtue de coquillages. Une multitude d'oiseaux et de fleurs de toute espèce récréaient ses oreilles et ses yeux. Pour s'épargner la fatigue de monter quatre étages, il se faisait hisser au moyen d'un fauteuil à bascule. Comme littérateur, Villette a plus de goût que de talent, plus de saillie que de méditation. Ses ouvrages sont le fruit de la fantaisie plutôt que du travail. On y trouve l'élan d'une imagination plus mobile qu'ardente, et la sensibilité d'un mondain qui ne s'affecte jamais profondément: mais il se distingua par une politesse de style, par un ton d'urbanité, assez rare chez l'écrivain du métier; par un soin extrême à éviter la répétition d'un même mot et les consonnances désagréables, ayant soin d'employer toujours le mot propre, et de donner à la période la juste mesure de la pensée. Ses lettres contiennent une foule d'anecdotes que l'on chercherait vainement ailleurs. Le marquis de Villette a publié: 1° *Éloges historiques de Charles V et de Henri IV, rois de France*, nouvelle édit., Amsterdam (Paris), 1772, in-8°; 2° *la Patroclée*, ou *Commencement du 22e chant de l'Iliade*, traduction littérale en vers, 1778, in-8°. Palissot attribue cette pièce à Voltaire qui, à quatre-vingt-quatre ans, aurait voulu remporter un prix sans se faire connaître. Un choix des poésies de Villette, insérées dans l'*Almanach des muses* et autres recueils périodiques, joint à divers opuscules de lui et à quelques lettres inédites de Voltaire, avait été publié et accolé ainsi: 3° *Œuvres du chevalier Boufflers et du marquis de Villette*, Londres (Paris), 1782, in-18. 4° Ses *Œuvres* furent depuis imprimées séparément, Londres (Paris), 1784, in-12, puis, en 1786, Londres (Paris), in-16 sur papier de guimauve. A la fin du volume on a placé vingt feuillets d'échantillons de papiers composés avec différentes substances. L'édition la plus belle et la plus complète des *Œuvres du marquis de Villette* parut en 1788, Edimbourg (Paris), in-8°, sur papier fort satiné. Elle contient cette lettre où en se montrant le détracteur de Boileau, il a si justement donné lieu à La Harpe et à Palissot de le couvrir de ridicule. 5° *Choix des mémoires secrets de Bachaumont*, 1788, 2 vol. in-12. Villette n'y a pas inséré les passages dirigés contre lui. 6° *Lettres de Charles Villette sur les principaux événements de la révolution*, 1792, in-8°.

VILLETTE (REINE-PHILIBERTE-ROUPH de VARICOURT, marquise de), fille d'un gentilhomme du pays de Gex, qui avait neuf autres enfants, et dont la famille avait quitté, sous Louis XIV, la religion réformée. Mademoiselle de Varicourt, née à Pougny, le 3 juin 1757,

ne fut pas adoptée, comme on l'a dit, au château de Ferney; seulement son caractère, plus remarquable encore que la beauté de ses traits ou de sa physionomie expressive, ayant porté madame Denis à l'accueillir, elle y habita, et Voltaire, plein d'affection pour elle, lui fit faire un mariage très favorable, du moins en apparence. Le marquis de Villette était riche et un des hommes les plus recherchés à cette époque, mais ses mœurs, au moins légères, le rendaient peu digne d'une femme pour qui le public confirma le gracieux surnom de *belle et bonne* qui lui fut donné par le patriarche de Ferney. « Elle n'a pas un denier, écrivait-il au comte d'Argen» tal, le 5 novembre 1777; cependant son mari fait un » excellent marché; il épouse de l'innocence, de la » vertu, de la prudence, du goût pour tout ce qui est » bon, une égalité d'âme inaltérable avec de la sensi» bilité, le tout orné de l'éclat de la jeunesse et de la » beauté. » Voltaire, qui la dotait, lui donna aussi des diamants le jour de son mariage. On le célébra dans la chapelle du château, le 12 novembre, et le soir on joua la tragédie d'*Irène*. *Belle et Bonne* resta quelque temps ainsi que son mari à Ferney, où elle avait le *département des grâces*. Celui qui la chérissait comme sa fille aimait à lui lire quelques scènes de ses pièces. Même avant son mariage, le jugement de mademoiselle de Varicourt était exercé à cet égard. Un jour elle demanda pourquoi Zaïre attendait le lendemain pour *révéler ses secrets*. «L'enfant a raison, répondit l'auteur, » voilà la meilleure critique qu'on ait faite de ma pièce. » Trois mois après ce mariage, Voltaire, qui était éloigné de Paris depuis vingt-sept ans, résolut d'y accompagner le marquis de Villette, chez qui il descendit sur le quai nommé alors des Théatins. Madame de Villette, qui était auprès du moderne Sophocle lorsqu'il reçut les honneurs du triomphe à la Comédie Française, fut invitée par le public à poser sur sa tête la couronne de laurier que présentait Brisard. C'est à elle que Voltaire remit les gants blancs destinés à la femme la plus estimable à ses yeux, par la loge des Neuf Sœurs, le jour où il fut reçu. Longtemps après, une grande loge écossaise d'adoption choisit pour présidente *Belle et Bonne*, et prit elle-même cette qualification. Madame de Villette eut un fils en 1792. Son mari, devenu membre de la convention, mourut l'année suivante. Après avoir été emprisonnée durant quinze mois, bien qu'elle partageât les principes modernes, elle montra l'intention de vivre retirée et de ne s'occuper que du soulagement de ceux dont elle pourrait connaître les peines; mais son nom était inséparable des souvenirs que laissait son ancien bienfaiteur, et peu d'étrangers de distinction venaient à Paris sans se présenter chez elle. Les qualités les plus aimables, son active bienfaisance, et l'agrément de sa conversation, la distinguaient encore dans sa soixante-cinquième année. Une maladie inflammatoire l'enleva le 14 novembre 1822.

VILLOISON, voyez d'Anse de Villoison.

VIMAR (le comte Nicolas), sénateur et pair de France, grand officier de la légion d'honneur, naquit le 30 octobre 1744, à Mesnières, près de Neufchâtel, département de la Seine Inférieure. Il exerçait la profession d'avocat au parlement de Rouen, à l'époque de la révolution. En 1790, lors de la première organisation des corps municipaux, il devint procureur de la commune de cette ville. C'est à lui qu'on doit la substitution des bureaux de bienfaisance aux ateliers de charité, refuges de la paresse et foyers de désordres, qui existaient alors dans cette ville. Cette mesure, exécutée avec prudence et fermeté, eut le plus heureux résultat; elle assura la tranquillité, et rétablit l'ordre dans la ville de Rouen, où un grand nombre de personnes, persécutées dans leurs départements, trouvèrent un sûr asile. Élu, en 1791, député du département de la Seine Inférieure à l'assemblée législative, M. Vimar y vota constamment avec les défenseurs de la constitution, de la monarchie et du roi. Détenu pendant dix mois sous le régime de la terreur, il refusa le portefeuille de la justice, qui lui fut offert par le directoire exécutif après le 18 fructidor an 5, mais il devint membre d'un des comités de bienfaisance dont il avait provoqué l'établissement, et bientôt après du comité central d'instruction publique. En 1798, il fut appelé par le choix de ses concitoyens au conseil des anciens, dont il fut nommé l'un des secrétaires, le 21 octobre de la même année. Il manifesta quelque temps après une opinion si contraire aux idées reçues, quoique fondée sur les vrais principes, qu'elle occasiona des débats violents. Il s'agissait de consacrer par une loi l'irrévocabilité des ventes de domaines faites sans les formalités prescrites, et il eut le courage d'en proposer le rejet. M. Vimar se montra favorable à la révolution du 18 brumaire: il devint membre de la commission législative des anciens, refusa une seconde fois, dit-on, le ministère de la justice, et fut nommé, le 3 nivôse an VIII, membre du sénat. Il obtint aussi, le 28 mai 1804, la sénatorerie de Nanci, et le titre de commandant de la légion d'honneur. Il fut appelé dès l'origine au comité du contentieux de cet ordre dont il est encore membre aujourd'hui. Il fut, en qualité de sénateur, nommé comte de l'empire, et reçut, le 31 juin 1812, le titre de grand officier de la légion d'honneur. Le 1er avril 1814, M. Vimar vota la déchéance de l'empereur et ensuite le rappel des princes de la maison de Bourbon. Il fit partie de la commission chargée de préparer la charte constitutionnelle, et une ordonnance du 4 juin 1814 l'appela à la chambre des pairs. En 1815, il fut élu par le collége électoral de son département membre de la chambre des représentants, et reprit, après le second retour du roi, ses fonctions à la chambre des pairs, où il siége avec les membres qui défendent les libertés constitutionnelles.

VINCENS SAINT-LAURENT (Jacques), littérateur, second fils d'Alexandre Vincens-Devillas. Il naquit à Nîmes, le 9 janvier 1758. Ses études se firent dans les montagnes des Ligues-Grises, près de Coire, au château d'Aldestein, où, malgré l'éloignement des grandes villes, on était parvenu à établir une maison d'éducation qui jouissait de quelque renommée. Sous-lieutenant d'infanterie en 1778, au régiment de Barrois, il se décida presque aussitôt à quitter une carrière dont les avantages étaient alors réservés à la noblesse. Il se maria, et s'occupa d'agriculture avec succès. Il partagea vivement, comme la plupart des réformés voisins des Cévennes, les espérances que donnait la révolution; mais, dès l'année 1790, il s'opposa dans une occasion périlleuse à des désordres que sa droiture naturelle ne lui permit d'excuser en aucun temps. En 1792, il commanda une compagnie dans les bataillons des volontaires du Gard, et on le nomma commissaire ordonnateur en chef de l'armée qui donna la Savoie à la France. La disgrâce de Montesquiou entraîna l'accusation de Vincens-Saint-Laurent, mais le tribunal de Lyon l'acquitta; il fut reconnu que le marché au sujet duquel on venait de conduire à la barre de la convention le commissaire ordonnateur avait été conclu avant sa nomination. Cet événement lui fit sentir le prix du repos dont il pouvait jouir au milieu de sa famille, cependant il y resta peu; incapable de voir avec indifférence l'ascendant que des hommes sans mission obtenaient malgré la majorité de la représentation nationale, il fut un des fédérés du midi contre la société des jacobins. Cette courageuse insurrection ayant été promptement réprimée, on le mit hors la loi: on jeta en prison son père, son frère et sa femme. D'asile en asile il se rendit en Suisse, après avoir eu l'heureuse témérité d'entrer dans Lyon, le jour même du triomphe des troupes du comité de salut public; deux neveux de Vincens lui durent la vie dans cette journée. Rentré dans Nîmes l'année suivante, il plaida en personne l'annulation du divorce auquel on avait contraint sa femme; mais n'étant pas encore sans inquiétude en présence des partis, il alla passer deux ans à Gênes. Peu de temps après son retour, il fut membre du conseil-général du Gard, et secrétaire adjoint de l'académie de Nîmes, où il présenta un grand nombre de rapports sur divers objets de littérature, d'agriculture, d'histoire locale et de statistique. Il avait des connaissances assez étendues dans ces différents genres, et outre les rapports annuels dont le chargeait cette académie qui s'occupait aussi d'antiquités, il y a prononcé l'éloge de plusieurs de ses membres. Quelques-uns de ces articles biographiques, et un certain nombre d'autres, ont été insérés dans la *Biographie universelle*. Les

principaux concernent le missionnaire Bridaine, Jean Cavalier, personnage célèbre dans les Cévennes au temps de Louis XIV; Jean Fabre, troubadour du treizième siècle, dont l'injuste condamnation a fourni le sujet de *l'Honnête criminel* de Falbert; enfin l'abbé de Sauvages, auteur d'un *Dictionnaire* du patois languedocien. La société royale et centrale d'agriculture a couronné la notice de Vincens sur François Traucat: ce jardinier de Nîmes doit avoir, le premier, planté et multiplié dans les contrées méridionales de la France le mûrier, qui en est maintenant un des plus riches produits. Vincens était poète. Il a fait précéder d'une fort bonne dissertation sur les poètes latins du moyen âge, sa traduction d'une partie des élégies de Lotichius-Secundus, du seizième siècle. Egalement versé dans les deux langues les plus connues aux lieux où s'était achevée son éducation, l'allemande et l'italienne, il paraît avoir eu quelque prédilection pour la première. Dans son travail relatif aux théâtres étrangers, il a rassemblé beaucoup de documents historiques sur chaque pièce de Kotzebue, et des détails sur la vie de cet auteur dramatique. Vincens-Saint-Laurent, selon ses propres expressions, a succombé un jour, par faiblesse, à la tentation de refaire le dénouement du *Tartufe*. Sans doute il ne serait pas très difficile d'en imaginer un plus satisfaisant que celui de Molière: mais conviendrait-il de jouer la pièce de ce grand homme autrement qu'il ne l'a faite? Durant le séjour prolongé de Vincens à Nîmes ou dans les environs, il a écrit sur la théorie de l'agriculture, dont la pratique ne lui était pas non plus étrangère. Ses fragments à ce sujet se trouvent dans les Mémoires de l'académie du Gard, et dans ceux de la société centrale d'agriculture qui le regarda comme un de ses membres les plus distingués. On lui doit d'utiles observations sur les propriétés du ricin, sur le projet de cultiver le coton dans le département du Gard, sur la vaccination des bêtes à laine, sur l'éducation des vers à soie, et sur les maladies auxquelles ces insectes sont le plus exposés. Outre ce qu'il publia aussi, dans Nîmes, sur la culture du mûrier d'après sa propre expérience, il est l'auteur des excellents conseils insérés, à l'article *Vers à soie*, dans le *Nouveau cours d'agriculture*, rédigé par des membres de l'institut, dont Vincens lui-même avait été nommé correspondant. L'invariable modération de ses principes et la fermeté de son caractère lui suscitèrent de nouvelles contrariétés; il fut même jeté dans une prison d'état, au commencement de 1815, bien qu'il n'eût pas été en faveur sous l'empire. Il n'avait jamais flatté aucun parti, et ne s'occupant que de l'intérêt public; il ne remplissait en général que des fonctions gratuites. Les événements du 20 mars 1815 le portèrent à la chambre des représentants. Il resta ensuite à Paris où il fut vice-président de la société biblique protestante, et ancien du consistoire de l'église reformée. Une fluxion de poitrine termina sa vie le 6 mai 1825. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Mémoire sur l'industrie manufacturière du departement du Gard*, joint, ainsi que des notes, au traité que Jean César Vincens, aidé par Baumes pour la partie médicale, avait intitulé *Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue*. L'académie de médecine de Paris avait décerné, en 1790, une médaille d'or aux auteurs; mais c'est seulement en 1802 que Vincens-Saint-Laurent, frère de Jean-César, publia ce volume, in 4°, à Nîmes. La traduction du second tome du *Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies*, etc., par de Heeren, professeur à Goettingue, 2 vol. in 8°, Paris, 1821; 3° *Epître d'un journaliste à l'empereur*, anonyme, 1805 (Geoffroy était ce journaliste supposé.) 4° Un volume de traductions, celui du théâtre de Kotzebue, dans ses *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, collection publiée par Ladvocat, Paris, 1822. Une *Notice biographique* sur Vincens-Saint-Laurent, lue en séance publique, le 4 avril 1826, par A. F. de Sylvestre, secrétaire de la société centrale d'agriculture, a été imprimée dans les Mémoires de cette société, et tirée à part in 8°.

VINCENT (le baron NICOLAS-CHARLES de), lieutenant-général et ambassadeur autrichien, est né en Lorraine. Il doit au feld-maréchal Wurmser, dont il était le premier aide-de-camp, la faveur dont il a toujours joui auprès de l'empereur François II. Lors des négociations du prince de Condé avec Pichegru, Wurmser, qui en avait eu indirectement connaissance par un de ses agents, dépêcha aussitôt le baron de Vincent près du général français, sous le prétexte de quelques échanges de prisonniers et d'explications relatives à l'armistice qui venait d'être conclu. M. de Vincent s'acquitta avec adresse de cette mission, et acquit la certitude des dispositions où se trouvait Pichegru, qui lui dit à la fin de l'entrevue: « *Assurez M. de Wurmser que je suis toujours le » même. Mais que d'occasions perdues!* » Le général de Vincent fut l'un des signataires du traité de Campo-Formio, et rendit depuis cette époque plusieurs services importants à son gouvernement. L'empereur d'Autriche, pour le récompenser de sa conduite dans plusieurs missions délicates, lui fit présent, en 1807, d'une terre en Gallicie, dont la valeur est de près de 200,000 florins. Ce fut le général de Vincent que ce prince, lors de l'entrevue d'Erfurth, chargea d'aller porter à Napoléon l'assurance fallacieuse de ses sentiments d'amitié. Plus tard, et avant l'érection du royaume des Pays-Bas, M. de Vincent fut nommé, pour les puissances alliées, gouverneur-général de la Belgique et du pays de Liège. La même année, il devint ambassadeur près de Louis XVIII, et il l'accompagna à Gand lors du retour de l'empereur, en 1815. Le général Vincent, qui a été remplacé par le comte d'Appony, est encore en ce moment chambellan de l'empereur d'Autriche, colonel d'un régiment de chevau-légers, grand'croix de l'ordre de Saint-Léopold, et de plusieurs ordres, tant nationaux qu'étrangers. Sa réputation est presque nulle comme militaire, et nous présumons que, s'il a fait la guerre, ce n'est qu'avec l'état-major du général Wurmser, mais il a acquis quelque célébrité en attachant son nom à plusieurs traités importants, et en suivant à la lettre les instructions de M. de Metternich. On a remarqué qu'au congrès d'Aix-la-Chapelle, où il a figuré, les plénipotentiaires de Russie et d'Autriche étaient deux Français, le comte Pozzo-di-Borgo, compatriote de Napoléon, et M. de Vincent, né en Lorraine. Ce général, a dit l'abbé de Montgaillard, est très simple, et d'un caractère fort modéré: il est probe et instruit, et a constamment joui d'une bonne réputation.

VINCENT (WILLIAM), né à Londres, en 1739, dans les derniers rangs de la société, reçut à l'école de Westminster son éducation classique; et l'on peut dire que ce fut là que s'écoula toute sa vie, si l'on excepte quatre années qu'il passa à l'université de Cambridge pour y prendre ses degrés. En 1762, il y fut nommé maître des études, et en 1771, second maître. Malgré des fonctions aussi assujétissantes il remplit son esprit de connaissances étendues et variées. C'est surtout à l'histoire qu'il s'attacha plus particulièrement; il en étudia les diverses branches, et se forma des plans de travail pour les ouvrages dont il se proposait d'enrichir un jour la littérature, mais dont il se garda bien de rendre le public confident. Le premier écrit par lequel il sonda le goût de ses compatriotes fut une lettre anonyme au docteur Watson, alors professeur de théologie à Cambridge, au sujet d'un sermon prêché par ce dernier, en 1780; il y combattait l'esprit d'innovation et d'opposition dans le gouvernement de l'état. Le second écrit de Vincent roula sur un sujet entièrement opposé: *Considérations sur la musique de paroisse*, 1787, écrites dans un but essentiellement religieux. Son mérite l'avait fait nommer, seize ans auparavant, l'un des chapelains ordinaires du roi, et quelque temps après il devint recteur de Allalows, à Londres. Personne ne possédait à un plus haut degré, soit comme professeur, soit comme prédicateur, l'art de fixer et de soutenir l'attention de son auditoire, aussi était-il devenu, en 1788, le chef de son école. Un sermon qu'il prêcha en 1792, offrit un exposé si lumineux des principes sur lesquels l'ordre social se maintient, que les amis de la constitution britannique en firent réimprimer la substance, et distribuer vingt mille exemplaires dans la capitale afin de neutraliser les efforts des partisans de la république et de l'égalité. Cet exemple fut suivi dans d'autres villes par des associations patriotiques. Un nouvel ouvrage qu'il fit paraître

en 1793, le signala sous le double rapport d'érudit et de critique plein de sagacité. Il s'agissait de concilier ce que rapporte Tite-Live, au huitième livre de son Histoire, d'une manœuvre du consul Manlius, dans la disposition de son armée contre les Latins, avec la description que Polybe donne de la formation de la légion romaine. Dans l'écrit intitulé : *De legione Manliana*, le critique a porté la lumière sur ce point très obscur, et le témoignage des savants Heyne et Porson garantit la justesse de sa conclusion. Il donna, en 1794, l'*Origine* (origination) *du verbe grec*, et l'année suivante le *Verbe grec analysé*, où l'on considère en général la source et la structure de la langue grecque. L'auteur pense que les inflexions des verbes sont dérivées de quelque verbe original, simple et très court, *faire* ou *exister*, lequel étant joint ensuite à des radicaux exprimant différentes actions ou manières d'être, forma leurs temps, leurs modes et leurs variations : cette idée n'est pas neuve ; nous l'avons vue adoptée ou conçue par plusieurs savants distingués. Vincent mit au jour, en 1797, un ouvrage auquel il avait travaillé longtemps, et sur lequel est établie sa réputation : *Voyage de Néarque, des bouches de l'Indus jusqu'à l'Euphrate*, ou *Journal de l'expédition de la flotte d'Alexandre, rédigé sur le journal original de Néarque, conservé par Arrien, etc.*, et contenant *l'histoire de la première navigation que les Européens aient tentée dans la mer des Indes*. Dans la conclusion des *disquisitions* préliminaires, l'auteur combat l'opinion de ceux qui ont révoqué en doute l'authenticité de cette relation ; et Schneider, le dernier éditeur d'Arrien, a jugé qu'il n'y a plus à revenir sur cette réfutation. Le commentateur d'Arrien s'était environné de tous les moyens propres à éclairer l'objet de ses recherches. Le docteur Horsley, son ami, lui avait en outre fourni deux dissertations sur des sujets astronomiques, et M. Dalrymple, hydrographe de l'amirauté, avait mis à sa disposition de vastes collections géographiques et des documents de tout genre. La première partie du *Périple de la mer Erythréenne*, contenant un récit de la navigation des anciens, de la mer de Suez à la côte de Zanguebar, accompagné de dissertations, parut en 1800 : mais dès l'abord, le commentateur annonce que ce Périple n'est pas d'Arrien, cité plus haut, mais d'un auteur qui lui paraît avoir été marchand grec, vivant dans le premier ou le second siècle, et ayant navigué à bord d'une flotte grecque, d'Egypte au golfe de Cambai, au moins. En 1805, parut la seconde partie du *Périple de la mer Erythréenne*, contenant la description de la navigation des anciens, du golfe d'Elana dans la mer Rouge, à l'île de Ceylan. Ici Vincent, comme pour le *Voyage de Néarque*, a accompagné le texte d'un commentaire dont les sections sont formées par les stations des navigateurs, ou par les divisions géographiques de la côte. Les trois volumes sont enrichis de cartes dont quelques-unes sont dressées par lui-même. Après trente-trois ans d'exercice dans ses fonctions d'instituteur, il y renonça pour se livrer tout entier à ses études favorites, ayant obtenu une prébende dans l'église de Westminster. Néanmoins avant de quitter son école, il voulut lui rendre, ainsi qu'à toutes les autres, un éclatant service, en les vengeant du reproche que leur avaient fait en chaire deux célèbres prédicateurs, de négliger l'enseignement de la religion. Vincent remplit cette honorable tâche avec autant de franchise et de modération que de talent. Cet ouvrage, qui porte le titre de *Défense de l'éducation publique*, eut trois éditions en très peu de temps. C'est le seul dont il ait tiré quelque profit. Le roi joignit sa satisfaction particulière aux félicitations publiques, en le nommant au doyenné de Westminster, et surtout en exprimant le regret de ne pouvoir y ajouter l'évêché de Rochester. Il eut encore, en 1805, la cure d'Islip, en Oxfordshire. Alors il eut assez de loisirs pour continuer ses recherches sur le commerce et la navigation des anciens dans l'Inde. Il n'arrivait pas de voyageurs éclairés de cette contrée, qu'il ne s'empressât de consulter sur l'exactitude de ses descriptions. S'il lui était échappé quelques erreurs, il les corrigeait sur-le-champ. On ne pouvait assez s'étonner de voir un savant qui, sans sortir de son cabinet, eût les connaissances les plus précises sur des pays aussi lointains. Les corrections et additions que ces divers renseignements lui procurèrent, firent partie d'une belle édition, qu'il donna en 1807, de ses trois ouvrages sur ce sujet, en deux volumes, portant pour titre général : *Le commerce et la navigation des anciens dans l'Océan indien* ; un volume supplémentaire, contenant le texte grec des *Indiques* d'Arrien, ainsi que les écrits détachés du doyen de Westminster, parut dans les dernières années de sa vie. Il a aussi fourni beaucoup d'articles à deux ouvrages périodiques, le *Classical journal*, et le *British critic*. Il mourut le 21 décembre 1815, regretté de tous ceux qui savaient apprécier l'habile géographe et le savant modeste. La Bibliothèque du Roi possède un exemplaire de l'ouvrage original : *Voyage de Néarque*, couvert de notes manuscrites fort précieuses pour la science, qu'y a déposées le traducteur, M. Billecocq, qui l'avait reçu du docteur Vincent.

VINCENT (François-André), peintre célèbre, membre de l'Institut de France, naquit à Paris, le 5 décembre 1746. Son père, qui était Génevois et bon peintre en miniature, l'éleva dans la religion protestante. Doué des plus heureuses dispositions, le jeune Vincent entra dans l'école de Vien, et y fit de rapides progrès. Il remporta le prix de peinture à l'âge de vingt-deux ans, et son tableau de *Germanicus faisant une harangue à ses troupes*, fut un de ceux qui, à cette époque, produisirent le plus de sensation. Peu de temps après son triomphe, Vincent partit pour Rome, où il étudia avec fruit les chefs-d'œuvre de l'art. En 1777, il fut agréé à l'Académie. Mais ce n'est que cinq années plus tard qu'il y fut reçu ; ce qui ne laissa pas d'étonner ceux qui connaissent ce qu'était alors l'école française et les talents de ce peintre. Il épousa une dame veuve, et célèbre comme peintre de portraits : c'était madame Guyard, qui mourut à peu près de chagrin de ce qu'un grand tableau, représentant la *Réception des chevaliers de l'ordre du Saint Esprit*, et auquel elle avait attaché toute sa fortune, ne put être achevé à cause de la révolution. Vincent la pleura long-temps ; elle était en effet digne de tous ses regrets. Pendant les orages de la révolution, Vincent fut citoyen passif dans toute la force du mot. La douceur de son caractère et ses habitudes ne lui permettaient pas de partager l'enthousiasme, vrai ou simulé, de plusieurs autres artistes. Nommé membre de l'institut lors de l'organisation de ce corps savant, il obtint ensuite la décoration de la légion d'honneur. Il fut, après la restauration, compris dans la réorganisation de l'Académie royale des beaux-arts. Ce fut peu après qu'une maladie qui l'avait forcé depuis longtemps de survivre à son talent, l'enleva aux arts et à ses amis, à la fin de 1816. Comme peintre, Vincent ne lutta pas toujours avec avantage contre le goût faux qui régnait lorsqu'il commença à se faire connaître. Toutefois le nom de Vincent brillera toujours avec honneur au second rang de nos grands artistes. Il avait le talent très rare et très recommandable de bien concevoir et de bien disposer l'*ensemble* d'une grande composition pittoresque. Il y a toujours de l'harmonie dans sa couleur et dans ce qu'on appelle des *masses* ; mais son dessin est rarement pur et élevé. Le *Borée* de son tableau de réception, l'*Enlèvement d'Orythie*, est peut-être, sous ce rapport, sa meilleure figure. Son *président Molé résistant à des factieux* eut dans le temps un grand succès, dû autant au mérite de l'ouvrage qu'à l'heureux choix du sujet. Le roi en ordonna l'exécution en tapisserie. Dans son *Zeuxis choisissant un modèle*, et dans son *Arria et Pétus*, qui se voit aux Gobelins, il a voulu se rapprocher de la manière noble et correcte du plus redoutable de ses rivaux ; mais Vincent prouva seulement alors que, parvenu à un certain âge, un artiste perd toujours à vouloir cesser d'être lui-même. Son tableau de *la Piscine miraculeuse*, fait pour l'hôpital de Rouen, dit le *Lieu de santé*, avec *le Christ donnant les clés à saint Pierre*, est peut-être le chef-d'œuvre de Vincent. Très supérieure à ce dernier, *la Piscine* sera toujours une des bonnes productions de notre école. On a encore de Vincent, *Henri IV et Sully* et *la Clémence d'Auguste*. Il entreprit dans un âge fort avancé une *Bataille des Pyramides*. De bons juges ont loué cette composition, mais la mauvaise santé de l'artiste n'a pas permis qu'il la terminât. Vincent a eu plusieurs élèves distingués, tels

que MM. Meynier, l'un de nos meilleurs peintres d'histoire; Thévenin, qui a été directeur de l'académie de Rome; Ansiaux, Mérimée, et d'autres artistes plus jeunes. Outre le mérite de Vincent comme peintre, il avait des vertus morales qui le faisaient chérir de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître. Il était généreux, plein d'esprit, et connaissait bien nos bons poètes. Lui-même était écrivain exercé, et il a fourni d'excellents articles au *Nouveau dictionnaire des beaux-arts*. Vincent possédait aussi, au plus haut degré, le talent de la conversation, devenu si rare de nos jours. Lorsque les événements politiques eurent réduit Vien à la détresse, Vincent ne l'abandonna pas. Touché du fâcheux état de son maître, il lui fit parvenir des secours et des travaux, sans que Vien ait jamais connu la main qui soulageait son infortune: il achetait secrètement ses tableaux, et lui faisait faire des dessins dans lesquels le vieillard octogénaire mettait encore de la vigueur et de la précision. Vincent est mort à Paris, à l'âge de soixante dix ans.

VINCENT (Jacques-Louis-Samuel), né à Nîmes, le 8 septembre 1787, d'une famille protestante, embrassa l'état ecclésiastique, et devint, en 1810, l'un des pasteurs de l'église réformée de sa ville natale. La religion fut l'objet de ses constantes études, et quoique très assidu à remplir les devoirs de son état, il parvint cependant à mettre au jour un assez grand nombre d'écrits qui sont loin d'être sans mérite. Désirant ramener le goût des études sérieuses dans les sciences théologiques, il publia ses *Mélanges de religion*, ouvrage contenant des morceaux originaux sur des sujets importants; et une foule d'extraits de bons ouvrages publiés à l'étranger. On a eu lieu surtout de remarquer l'esprit d'indépendance dans lequel il fut rédigé. Voici les principaux ouvrages de M. Vincent: 1° *Sermons sur l'unité de l'esprit*, Nîmes, 1814, in-8°; 2° *Mélanges de religion, de morale et de critique sacrée*, Paris, 1820: ce recueil formant deux volumes par an, dura jusqu'en 1825. Cette collection, composée de dix volumes, est très recherchée. 3° *Observations sur l'unité religieuse* en réponse au livre de M. de La Mennais, intitulé: *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, Paris, 1820, in-8°: 4° *Observations sur la voie d'autorité, appliquée à la religion*, en réponse au second volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, pour faire suite aux *Observations sur l'unité religieuse*. Paris, 1820; 5° *Notice sur les sectes religieuses qui se partagent l'Angleterre*, extrait de Evans, Paris, 1822, in-8°; 6° *Les premiers Éléments de la philosophie morale, selon les principes du kantianisme*, extraits de l'ouvrage allemand du docteur Snell, recteur du gymnase à Idstein, Paris, 1825, in-8°; 7° *Discours sur l'union du christianisme à la civilisation grecque*, prononcé dans les temples de l'église réformée de Nîmes, en juillet 1826, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; 8° *Des preuves et de l'autorité de la révélation chrétienne*, par Th. Chalmers, D. T., traduit de l'anglais sur la sixième édition, Paris, in-8°; 9° *Sermons sur un ton qui n'est pas de tous les jours*, prononcés dans l'église de la Trinité à Zerbst, par le pasteur Sintenis, traduits de l'allemand, Paris, 1826, in-12; 10° *Principes de la philosophie morale et politique*, traduits de l'anglais, sur la dix neuvième édition, de Will Paley, archidiacre de Carlisle, Paris, 1828. M. Vincent, dans son zèle infatigable, a publié encore plusieurs autres ouvrages tels que le *Catéchisme* en usage dans son église, des *Principes de lecture* pour les écoles primaires, etc.

VINCHON DE QUÉMONT (Charles-Antoine), né à Paris, le 14 février 1778, était destiné au service de la marine, où il entra jeune encore et où il se distingua en plusieurs occasions. Devenu aide de camp de l'amiral Bruix, il fut chargé, en 1806, d'aller reconnaître les forces ennemies qui, sous les ordres de l'amiral Nelson, venaient attaquer la flottille de Boulogne. Les services qu'il rendit alors furent d'autant plus importants que l'attaque ayant eu lieu dans la nuit même, elle serait devenue désastreuse sans la haute valeur que les officiers et les soldats de la marine y déployèrent. Nommé depuis commandant de la place de Cuxhaven, Vinchon se couvrit de gloire en repoussant avec des forces inférieures sir Georges Stuart, qui était venu l'attaquer à la tête de plusieurs vaisseaux. Il se présenta bientôt une autre occasion de signaler sa valeur et même son audace: le duc de Brunswick Oels ayant pris les armes; faisait une guerre de partisan, à la tête de quelques troupes légères, dans le nord de l'Allemagne; il s'agissait de lui couper sa retraite sur le Weser. A cet effet, le général danois Ewald, voulant combiner ses mouvements avec ceux d'un général westphalien, chercha parmi les officiers du pays un homme assez déterminé pour se charger de ses dépêches, mais il n'en trouva pas; il reçut alors avec reconnaissance l'offre généreuse de M. Vinchon, qui, sans autre passeport que son audace, traversa un pays agité par une guerre extraordinaire, et parvint jusqu'au quartier général du chef westphalien. Malheureusement la lenteur que mit ce dernier à répondre à l'appel qui lui était fait laissa au duc de Brunswick-Oels la facilité de s'échapper avec les débris de sa troupe et de s'embarquer pour l'Angleterre. M. Vinchon avait servi dix sept ans dans la marine, et s'y était fait un nom honorable, lorsqu'il la quitta en 1811; il fut nommé, l'année suivante, capitaine au 1er régiment des gardes d'honneur, et quelque temps après chef d'escadron. Lors de la rentrée du roi, en 1814, il obtint la croix de Saint-Louis, et en 1815 il fut nommé adjudant du château royal de Pau, dont son ami, le comte de Gain, avait été nommé gouverneur. Il remplissait honorablement les fonctions de cette place subalterne, lorsqu'au mois d'avril 1823, M. Vinchon de Quémont, par une démarche publique dont les journaux parlèrent diversement, et qui fit sensation à cette époque, annonça qu'il se démettait de sa place, et renonçait à sa décoration. Il fit imprimer la lettre qu'il adressait, à cette occasion, à Louis XVIII, en accusant les ministres et en soutenant qu'il existait un *gouvernement occulte*, parfaitement connu d'eux, mais ignoré du roi, gouvernement déjà dénoncé par un magistrat, M. Madier de Montjau: M. Vinchon ajoutait « que dans le » gouvernement représentatif, il est du devoir de tout » citoyen d'éclairer le prince sur les dangers où les » agents du pouvoir précipitent l'état. Les rois ne peu» vent mal faire, mais ils peuvent avoir de mauvais » conseillers: alors il est important, pour eux et pour » le pays, que l'abîme soit mis à découvert. Je n'ai » qu'un moyen d'aller de mon heureuse obscurité jus» qu'au trône. Il est pénible, il est douloureux.........
» Sire, je vous résigne le brevet de chevalier de Saint-» Louis; je vous résigne le brevet d'adjudant du châ» teau royal de Pau. Je vais satisfaire par ce qui va » suivre, au serment exigé des chevaliers de Saint-» Louis....... Sire, vous pouvez juger la France, à » voir un obscur citoyen, qui, pouvant espérer la juste » récompense de son dévouement, mais ayant par des» sus tout l'amour de son devoir, se trouve dans l'obli» gation de venir déposer sur les marches du trône, sur » l'autel de la patrie, le brevet d'une place nécessaire » à son existence, et celui d'une décoration qui est le » prix d'honorables services. » Cette courageuse démarche n'eut d'autre suite que la radiation de l'auteur des contrôles de l'armée. Des exemples nombreux de démissions se sont renouvelés de nos jours, sous des prétextes qu'il est impossible de ne pas croire honorables; l'avenir nous apprendra si cette démarche, qu'on doit regarder comme patriotique, aura produit les effets qu'on s'en était promis.

VINSON (Pierre) naquit à Angoulême, vers le commencement de 1763. Il avait reçu les ordres, et il était vicaire à Poitiers, lorsqu'on exigea des prêtres le serment d'adhérer à la constitution civile du clergé; s'y étant refusé, il subit quelques mois d'emprisonnement, et ensuite il se réfugia en Espagne d'où il passa en Angleterre. Privé de toute autre ressource, Vinson forma dans Londres un établissement d'éducation, que fit remarquer un mécanisme ingénieux et très propre à faciliter l'intelligence de la marche des astres. Louis XVIII, durant son exil, visita deux fois cet observatoire; mais l'intérêt que Vinson pouvait alors exciter ne porta pas ce prince prudent à protéger plus tard un prêtre passionné qui écrivait en faveur d'un ordre de choses solennellement aboli. Quelques brochures médiocres, publiées à Londres, des vers plus médiocres encore, et ensuite des écrits contre le con-

Digitized by Google

cordat de 1801, laissèrent Vinson dans l'obscurité. Il vint réclamer à Paris, durant l'été de 1814, l'exécution en sa faveur d'une de ces promesses qui avaient été prodiguées dans des temps difficiles; mais le duc de Blacas ne lui fit qu'un accueil assez équivoque. Rentré en 1815, après un nouveau séjour chez l'étranger, Vinson présenta aussi vainement à Louis XVIII le *Concordat expliqué*. Il arriva même que cette brochure étant déférée aux tribunaux, une condamnation fut prononcée, en 1816, deux jours avant la mémorable ordonnance du 5 septembre. Un mémoire justificatif de l'auteur fut saisi par la police, et la cour royale ayant confirmé le premier jugement, cet ecclésiastique, qui avait affecté de paraître en soutane sur les bancs des accusés, s'évada et gagna de nouveau l'Angleterre. Une ordonnance ôta le titre d'imprimeur du roi à celui qui avait contribué à la publication de ce pamphlet, où les acquéreurs des biens nationaux étaient blâmés trop tôt peut-être, et trop clairement. Après un certain temps, l'abbé Vinson revint en France, mais il s'abstint d'écrire. Il mourut à Paris, le 18 octobre 1820. Ses amis assurent que, dans la vie privée, on lui trouvait plus d'esprit et surtout plus de tolérance qu'il n'en a montré dans ses écrits, aussi faibles que véhéments, et dénués de toute instruction profonde. Ce sont: 1° *Réflexions critiques*, ou *Lettres à l'auteur du Tableau de l'Europe* (Calonne), Londres, 1796; 2° *Étrennes royales, historiques, politiques et littéraires*, Londres, 1798; 3° *La foi couronnée*, ou *le Nécessaire des pasteurs catholiques*, etc., poëme en cinq chants, avec des notes historiques, in-12, Londres, 1799; 4° *Ode sur le couronnement du sieur Bonaparte*, Londres, 1804; 5° *Ode patriotique sur la campagne des alliés et la prochaine restauration des Bourbons*, Londres, février, 1814; *Cantate sur la révolution qui vient de s'opérer à Bordeaux en faveur des Bourbons*, *ibid.*, mars 1814; *Ode pour éloigner la discorde*, etc., Paris, août 1814; 6° *Adresse aux deux chambres en faveur du culte catholique*, etc., ou *Pensez-y bien : sans religion, point de gouvernement*, in-8° de quatre feuilles, Paris, 1815; 7° *le Concordat expliqué au roi suivant la doctrine de l'église*...., suivi du *Précis historique de l'enlèvement de Pie VII... de ses souffrances*, etc., in-8° de treize feuilles, 1816. *Le Concordat* parut aussi vers cette époque en un volume, in-12, à Paris, avec des *Lettres d'Atticus*, et des *Pensées d'Atticus* que l'abbé Vinson n'avouait que comme éditeur, et qu'il disait avoir été déjà insérées dans un recueil périodique. L'objet de ces lettres était la solution de cette question: Quel est le meilleur et le plus solide des gouvernements? *Mémoire justificatif*, in-8°, Paris, 1816, et *Appel au tribunal de l'opinion*, ou *Recueil de jugements et pièces concernant le procès entre M. Jacquinot, procureur du roi, et l'abbé Vinson*, à l'occasion d'un ouvrage intitulé *le Concordat*, etc., in-8°, Paris, 1816. L'abbé Vinson a fait aussi quelques réponses à des articles de journaux qui le concernaient. Il a lui-même rédigé à Londres, en 1800 et 1801, et conjointement avec Châteaugiron, un recueil historique, politique et littéraire, qu'ils intitulaient *Mercure de France*. Si on en croit la *Revue Encyclopédique*, Vinson a publié des *Épîtres à mon honneur*, et les premiers chants d'un poëme sur les *Quatre âges*.

VINUESA (don MATHIAS), originaire de la Nouvelle-Castille, prêtre et auteur de pamphlets. Après avoir publié quelques essais théologiques, il fut pourvu d'une cure. Sa conduite paraissait régulière, mais le genre de ses études avait peu reculé les bornes de son esprit naturellement opiniâtre. La domination des Français en Espagne excita son zèle: il se distingua dans le nombre des ecclésiastiques de ce pays qui abusèrent du ministère de la parole, et qui firent de la chaire une tribune politique. Sous les Cortès il s'efforça de même de stimuler la résistance: c'est alors surtout qu'il répandit des brochures et qu'il prit part à la polémique des gazettes. Vers ce temps il se chargea aussi d'une nouvelle édition d'un ouvrage du P. Vélez, qui, sous le titre de *Préservatif contre l'irréligion*, prétendait dévoiler les plans de la philosophie pour la ruine du culte et de la monarchie. Vinuesa ne fut pas trompé dans ses espérances: on le fit archidiacre à Tarragone, et chapelain d'honneur du roi d'Espagne. Lorsque la révolution de 1820 éclata, il jouissait de ces titres regardés comme une récompense de son ardeur pour le soutien des principes ultramontains. La nouvelle administration n'eut guère besoin de le surveiller, il était animé d'une passion qui excluait tout déguisement et même toute prudence. Se croyant appelé à ramener l'ancien ordre de choses, et particulièrement préoccupé de l'idée de rétablir dans sa rigueur le vaste système des immunités ecclésiastiques, il rédigea une proclamation dans laquelle il indiquait tout le détail des mesures, impraticables pour la plupart, qui selon lui devaient nécessairement anéantir le parti de la constitution. Comme il lui fallait un très grand nombre d'exemplaires pour que le soulèvement fût subit et universel, il mit dans son secret tous les ouvriers d'une imprimerie de Madrid. Avant le tirage, Vinuesa fut jeté en prison. La conversion de la multitude étant ainsi différée, il fut très mal accueilli d'elle lorsqu'on le menait au lieu où il devait être interrogé; on lui fit faire un long circuit. Un semblable adversaire était peu redoutable, et d'ailleurs on inquiétait rarement alors les auteurs des écrits contre-révolutionnaires; mais on voulut sévir contre lui parce qu'on était irrité de ce que l'archevêque de Valence et le général des capucins venaient de déclarer que toute mesure relative aux ecclésiastiques exigeait le consentement du pape. Malheureusement le juge chargé du premier examen de cette affaire se persuada d'abord qu'il tenait le fil d'une importante conspiration, et lorsque enfin il fut désabusé, il ne put calmer la rumeur publique. Le tribunal, cédant à cette impulsion, condamna aux galères, pour dix ans, ce prêtre qu'avait égaré sa simplicité. Il se trouva des hommes à qui cette sentence parut encore trop douce: ils s'écrièrent que c'était au peuple à empêcher les effets de l'indulgence de ses ennemis secrets, et ces conseils sanguinaires furent répétés dans quelques feuilles publiques. Les magistrats méprisant apparemment ces clameurs, ne prirent aucune précaution; la garde de la prison fut forcée, et Vinuesa périt. On assura que ses assassins le frappèrent à coups de marteau, et que pendant quelques jours ils osèrent porter, comme décoration, un petit marteau de fer dans les rues de Madrid. En 1822, il fut un moment question d'en faire des députés aux cortès, mais le gouvernement parvint à éviter ce scandale, et deux ans après ils furent punis de mort. Dès l'entrée des Français à Madrid, en 1823, on avait célébré un service expiatoire en l'honneur de Vinuesa. L'oraison funèbre prononcée dans cette circonstance par don Rodriguez de Carassa, contenait quelques réflexions remarquables; elle a été traduite en français par M. de Blosseville.

VIOMENIL (CHARLES-JOSEPH-HYACINTHE DU HOUX de), pair et maréchal de France, né en 1734, à Rupp en Lorraine, fit les guerres de Flandre, et se trouva à la bataille de Lawfeld et au siége de Berg-op-Zoom. Il quitta momentanément l'armée après ces premiers essais de valeur, pour aller à Lunéville terminer son éducation dans l'école des cadets qu'y avait formée le roi Stanislas. Il en sortit pour rentrer dans la carrière des armes, et fit, comme aide-de-camp de l'illustre Chevert, les campagnes de la guerre de Sept-Ans, où sa valeur et plusieurs actions d'éclat lui méritèrent, dès l'âge de vingt-six ans, la croix de Saint-Louis. Nommé en 1761 colonel en second des volontaires du Dauphiné, il servit de nouveau en Allemagne, et y soutint la gloire qu'il avait acquise dans la guerre de Sept-Ans: il passa de là en Corse, où il commanda l'avant-garde du maréchal de Vaux, qui, dans un rapport au roi, lui rendit ce témoignage que *la conquête de la Corse était due à sa valeur*. Le grade de brigadier fut, en 1770, la récompense de ces derniers services. Nommé successivement, de 1771 à 1780, colonel de la légion de Lorraine, colonel du 5e régiment de chasseurs à cheval, et enfin maréchal-de-camp, il fut employé en cette dernière qualité à l'armée du comte de Rochambeau en Amérique, où il servit avec la plus grande distinction. Le roi lui accorda à son retour en France une pension de 5,000 francs, en attendant qu'il le pourvût d'un gouvernement. Il obtint, en 1789, celui de la Martinique et des îles du Vent,

Digitized by Google

où les troubles occasionés par la révolution française commençaient à se faire sentir, et il y maintint l'ordre par sa fermeté. Rappelé vers la fin de 1790, et trouvant tout changé dans sa patrie, il se rendit à l'armée de Condé, y fit de la manière la plus brillante les campagnes de 1792 et 1793, en qualité de commandant et d'inspecteur de l'avant-garde, et reçut de la main des princes, frères de Louis XVI, le grand cordon de Saint-Louis. Après le licenciement de l'armée de Condé, il passa en Russie, où Paul I[er] lui donna le grade de lieutenant général, puis celui de général de cavalerie. Disgracié un instant pour les égards qu'il témoignait au roi de Pologne détrôné, Paul I[er] l'en dédommagea bientôt en le chargeant de commander et d'inspecter l'armée de Samogitie, forte de 40,000 hommes, et enfin le corps de 17,000 hommes, stationné aux îles de Jersey et de Guernesey. Mais ce corps ayant été rappelé en Russie, Vioménil offrit ses services au Portugal; cette offre fut acceptée avec empressement, et le roi Jean VI le nomma son maréchal-général, le chargeant de l'organisation de son armée. Vioménil conserva cet emploi important jusqu'à l'invasion des Français en 1808, et fut chercher un asile en Angleterre, où il reçut du prince de Condé des témoignages multipliés d'estime et de considération. Il revint en France, en 1814, avec le roi, et fut appelé à la chambre des pairs, le 4 juin de la même année. Au 20 mars 1815, il fut chargé d'organiser les volontaires royaux que l'on formait à Vincennes, et montra dans cette opération, malgré son grand âge, une grande énergie. Il resta le dernier au poste que le roi lui avait confié, et ce fut un vieillard octogénaire qui donna l'exemple du courage dans une circonstance où tant d'autres en manquèrent. Il suivit Louis XVIII dans les Pays-Bas, et revint avec ce monarque. Nommé presque aussitôt commandant de la 11[e] division militaire (Bordeaux), il contribua à préserver le Béarn de l'invasion des Espagnols. Il passa, le 10 janvier 1816, au gouvernement de la 13[e] division militaire (Rennes), fut créé maréchal de France le 3 juillet de la même année, et décoré de la croix de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 septembre 1820. Il mourut à Paris en mars 1827. Son éloge fut prononcé dans la séance de la chambre des pairs du 10 de ce mois, par M. le duc de Damas Crux. Connu longtemps sous le titre de chevalier, puis sous celui de comte, il avait été créé marquis en 1817.

VIOTTI (Jean-Baptiste), violon célèbre et regardé comme le chef de l'école moderne, naquit en 1755, à Fontanetto, près de Turin. C'est de Pugnani, son compatriote, qu'il reçut les premières leçons; mais comme tous les talents supérieurs, qui avant de s'attacher à un art ont besoin d'en comprendre l'étendue, il montrait alors moins d'amour pour le travail que de facilité. Il avait déjà joué plusieurs fois des solos à la cathédrale de Turin, lorsqu'à l'âge de douze ans il traversa la France avec son maître qui le conduisait à Londres; mais il ne fit qu'entre-voir alors les deux capitales où on devait un jour l'entendre avec admiration. Ramené dans le Piémont, il apprit d'un homme très ordinaire la science de l'harmonie, et l'apprit bien : en tout genre on montre suffisamment au génie ce qu'on lui indique. Le premier concert qu'il écrivit, à quatorze ans, est celui qu'on a gravé dans ses œuvres, n° 3. Huit années s'écoulèrent sans que le jeune Viotti eût occasion de se faire plus particulièrement remarquer, mais ses forces se développaient. En commençant ensuite avec Pugnani un voyage au nord de l'Europe, il fut reçu à Ferney. Un académicien grand amateur de violons se trouvait chez Voltaire; Pugnani et Viotti exécutèrent des duos. Mais le premier, dont l'extérieur était peu favorable, conservait un jeu dur malgré tout son talent; au contraire la manière du jeune homme plut beaucoup à leur hôte qui avait son genre d'étourderie, et qui en témoignant sa satisfaction à Viotti l'appela deux ou trois fois *célèbre Pugnani*. Outré d'une méprise semblable, le véritable Pugnani disait à ceux qui lui parlaient de sa réception à Ferney : *Votre Voltaire! c'a un bête; ne sé faire qué dé trazédies.* A Genève, où un concert avait lieu chaque semaine durant l'hiver, Imbault et Viotti alternèrent comme premiers violons; c'est alors que se forma leur amitié. Pugnani et Viotti ne se séparèrent qu'à Berlin, après avoir résidé à Varsovie et à Pétersbourg. Le roi de Pologne avait fait à Viotti le plus aimable accueil et l'avait admis dans ses parties de chasse et dans les réunions de sa cour. Également comblé des bontés de Catherine, il profita de cette faveur pour faire, à Moscow et dans quelques autres villes, une moisson de roubles, chez les Russes à qui le goût naturel des beaux-arts n'est pas entièrement refusé; mais qui dans tous les genres d'industrie ont encore besoin des étrangers. C'est en 1782, au concert-spirituel, que Viotti se fit entendre à Paris pour la première fois. Il y eut beaucoup de succès, néanmoins son exécution laissait alors quelque chose à desirer. Quant à ses compositions, elles étaient trop nouvelles parmi nous : une manière mâle, une mélodie noble et pure, et l'avantage d'une pensée unique développée selon le goût des anciens, avec une expression tour à tour calme, énergique, ou majestueusement impétueuse, n'avait pas encore prévalu sur le style plus recherché qui venait de donner la vogue à Jarnowick. Dès la troisième année, Viotti, témoin de l'engouement qu'excita un artiste médiocre, renonça pour toujours à se faire entendre au concert-spirituel, sans toutefois quitter Paris où il était desiré comme chef d'orchestre dans les principales maisons, et d'où ses ouvrages se répandirent en Europe. A l'hôtel Soubise, dans un défi entre Berthaume et Viotti, celui-ci l'emporta et resta chef d'orchestre. Une grandeur imposante caractérisait son jeu, comme le style de ses compositions; il en résultait une sorte de prestige qui déconcerta plusieurs fois ses émules en sa présence, et dont on assure qu'alors il souffrait lui-même. Il avait établi chez lui, en faveur de ses élèves, des matinées musicales. Un jour on vit s'y troubler et rester constamment faible, Mestrino à qui cependant sa juste renommée pouvait donner de l'assurance, et qui avait dû ses succès à une très grande facilité d'improvisation. A cette époque Viotti demeurait avec Chérubini. Le véritable amour des arts, qui est toujours exempt d'envie et de petitesse, avait formé cette liaison étroite; ils firent l'un pour l'autre, ou se dédièrent quelques uns de leurs ouvrages. On remarqua que Viotti n'avait pas encore parcouru l'Italie, et ne paraissait pas le desirer; mais ce fut alors un malheur pour lui de s'arrêter à Paris. Ce grand artiste qui, avec un tact si voisin du génie, ne recevait ordinairement d'émotions que des choses sublimes ou des choses simples, qui se fût attaché si facilement aux soins de la vie rurale, et que la rencontre d'une fleur nouvelle paraissait intéresser plus que l'issue d'une spéculation, se laissa néanmoins entraîner dans des entreprises contraires à son repos. En 1786, le privilége de l'Opéra italien fut accordé à un coiffeur de la cour. Il s'associa Viotti qui ne craignait pas d'y placer ses épargnes, et qui appela aussitôt à Paris des chanteurs italiens, dont les talents formaient un ensemble meilleur que tout ce qu'on avait obtenu jusqu'alors. La direction de l'orchestre fut confiée à Puppo. Ces bouffes jouèrent d'abord aux Tuileries : c'était le théâtre de Monsieur. Mais quand la famille royale vint occuper le château, ils se placèrent à la foire Saint-Germain, et ensuite ils s'établirent à Feydeau, dans une salle construite sous la direction de Viotti. On y jouait alternativement l'opéra et la comédie, mais le moment n'était pas favorable : des objets plus graves occupaient l'attention publique, les événements de la révolution décidèrent plusieurs actionnaires à sortir de France, et Viotti fut ruiné. Quant à la pension que Marie-Antoinette lui avait allouée, il n'en reçut pas même le premier semestre; elle n'eut d'autre effet que de l'exposer à la proscription, comme ayant son nom inscrit dans le livre rouge. Il ne méritait cependant pas l'animadversion des réformateurs; leurs espérances le séduisirent lui-même, surtout durant les premiers temps. Sa supériorité dans son art lui avait procuré des relations avec les princes : mais s'il n'avait pas à se plaindre de leurs procédés, rien non plus en cela n'enchaînait sa reconnaissance. D'un côté il restait spectateur irréprochable de la tourmente politique, et de l'autre cet esprit aussi juste qu'indépendant ne s'était chargé d'aucune chaîne. Ceux qui

portaient fort loin le respect pour le pouvoir avaient été mécontents de Viotti dans deux circonstances; mais dans l'une sa fierté fut bien pardonnable, et dans l'autre son seul tort pouvait être d'avoir trouvé bon le bon mot dont le souvenir déplaisait. C'était en 1790, des personnages encore élevés en dignité devaient assister à un concert chez un membre de l'assemblée nationale. Comme il demeurait au cinquième étage, il songeait à choisir un autre lieu de réunion; mais Viotti préféra rester dans l'appartement de son ami. « Eh » bien, soit, dit alors le député; assez longtemps nous » sommes descendus jusqu'à eux, qu'à leur tour ils » montent jusqu'à nous. » L'autre fait s'était passé à Versailles, la cour étant rassemblée chez la reine. Tandis que Viotti exécutait un solo, on causait près de lui assez indiscrètement pour le troubler. Le morceau recommencé tout entier, fut écouté aussi peu quand revint le moment du solo: alors il plia son cahier et sortit. En 1792, Paris n'étant plus la capitale des beaux arts, Viotti se rendit à Londres. Il y forma une liaison constante comme l'était généralement son humeur, et depuis ce moment il partagea presque toujours la destinée de la famille avec laquelle il s'était lié. Salomon, habile violon, dirigeait alors les vingt concerts annuels d'Hanover-Square, et cherchait à y réunir les plus grands artistes. Les beaux concertos de Viotti désignés par les lettres de l'alphabet, sont de cette époque. Une fois, il joue avec Dragonetti qui faisait le second violon sur la contre basse. C'est aussi à Londres qu'il rencontre, chez un amateur, Jarnowick avec qui il s'était trouvé à Berlin, et qui semblait atteint de quelque jalousie, parce que son ancienne réputation n'avait pas grandi comme celle de son antagoniste. Après un instant de froideur, Jarnowick l'aborde tout à coup, et lui dit: » Il y a longtemps que je vous en veux: voyons enfin » avec nos violons qui de nous sera César ou Pompée. » L'épreuve fut subie, il fut Pompée: mais sans perdre contenance, il s'écria: « Il faut convenir, mon cher Viotti, » qu'il n'y a que nous qui sachions jouer du violon. » On offrit à Viotti un intérêt dans l'administration du théâtre italien de Londres, et il en dirigea l'orchestre. Mais il lui arrivait quelquefois de s'oublier à la campagne, d'y passer des mois entiers, uniquement occupé des danses des paysans, des jeux de leurs enfants, ou de la taille des arbres. Il excellait dans ce dernier art, et dans tout ce qui demandait de l'adresse. Doué d'une aptitude presque universelle, il aimait la botanique et la littérature: il montait très bien à cheval, et même il était d'une force remarquable au billard. On se fera une idée de la manière dont il recevait des impressions peu communes de beaucoup d'hommes, par ce qu'il a écrit au sujet d'un *ranz de vaches* qu'il avait entendu en traversant les Alpes pour se rendre en Italie, et qui n'est pas le *ranz* inscrit par Rousseau dans son *Dictionnaire de musique*. « J'étais seul, dit Viotti: tout » était calme, et je portais dans moi cette mélancolie » qui tous les soirs, au déclin du jour, concentre mon » âme depuis que j'existe... Je m'assis machinalement » sur une pierre, lorsque tout à coup mon oreille, ou » plutôt toute mon existence fut frappée par des sons » tantôt précipités, tantôt prolongés et soutenus, qui » partaient d'une montagne et s'enfuyaient à l'autre, » sans être répétés par les échos. C'était une longue » trompe; une voix de femme se mêlait à ces sons » tristes, doux et sensibles, et formait un unisson par» fait. Ce chant noté en mesure serait dénaturé. Pour le » rendre dans son véritable sens, tout en l'exécutant à » Paris, il faut réunir ses facultés pour le sentir en » Suisse. » Réduit à quitter l'Angleterre, où l'esprit de parti lui avait suscité des dégoûts, Viotti séjourna auprès de Hambourg dans une maison de campagne que lui offrit un étranger dont il n'était connu que de nom. Rappelé ensuite à Londres par l'amitié, il y passa plus paisiblement que la première fois des années qui étaient encore très orageuses sur le continent; mais bien qu'il eût vu une partie de l'Europe, et qu'il se fût habitué à l'Angleterre, la France était le seul pays où il désirât de vivre. Il y fit de temps à autre des incursions. En 1802, son jeu fut parfaitement goûté à Paris. La génération nouvelle s'éloignait de ce qu'il y avait eu de frivole ou de factice dans le caractère national. Après les grands mouvements de la révolution, et sous une administration forte, on devait mieux comprendre la manière large et pleine de Viotti, ou ce mélange de vigueur et de flexibilité qui a fait dire de son jeu: c'est un archet de coton dirigé par le bras d'Hercule. Lorsqu'en 1814 on le revit de nouveau à Paris, le conservatoire n'eut qu'un moment pour improviser un concert; cependant la salle fut remplie. Les élèves ne connaissaient Viotti que par ses compositions, admirées d'eux dans le cours de leurs études. Leur enthousiasme à sa vue, leur respectueuse sensibilité, l'émurent profondément. Il ne fut pas accueilli avec moins de transport quand il reparut en 1818. Les artistes allèrent exécuter chez lui une scène composée exprès. Les plus beaux chants de ses concertos formaient les ritournelles arrangées par Habeneck. Baillot, à qui les solos furent confiés, rapporte que Viotti, attendri jusqu'aux larmes, consentit à se faire entendre de ses admirateurs. « Il y a bien des années, dit-il, que je n'ai joué » de concertos: mais je veux vous prouver combien je » suis reconnaissant. » Il joua avec toute la verve qui lui était ordinaire, le concerto en *mi* mineur qui, dans ses Œuvres, est le dernier, sous la lettre I. « Nous avions » amené quelques uns de nos élèves, » ajoute Baillot dans sa Notice sur Viotti: « un d'eux se mit à fondre en lar» mes. Nous fûmes obligés de nous placer devant lui » pour le dérober aux regards de celui qui captivait notre » âme, comme ce berger du Poussin qui cache aux yeux » d'Orphée, Eurydice défaillante, pour ne rien perdre du » chantre divin. » L'année suivante, les amis de Viotti venant en France, rien ne s'opposa plus à son ancien désir d'y vivre. Mais il eut le malheur d'accepter la direction de l'académie royale de musique; cet assujétissement tourmenta ses dernières années. « Il est cruel, » écrivait-il à Rode, celui de ses disciples qu'il aimait le plus, « de se sentir encore dans toute son énergie, et de » ne pouvoir ni toucher son instrument ni composer une » note. » Il avait alors soixante six ans, et il ne paraissait nullement affaibli. Ceux qui l'avaient entendu depuis peu jugeaient même que son expression n'avait jamais été plus pénétrante en quelque sorte, ou plus dramatique, et on cherchait à expliquer ce continuel progrès par la fécondité naturelle de la méthode de ce grand artiste. Personne n'a su concilier au même point la chaleur, l'abandon, la passion même, avec une exactitude sévère dans la mesure, et l'éloignement le plus marqué pour toute espèce de charlatanisme. Lorsqu'il se vit libre de tous ses engagements, il alla terminer à Londres quelques affaires, dans le dessein de mieux jouir ensuite de sa liberté: mais la mort le surprit, le 3 mars 1824. Le plus ressemblant de ses portraits est celui qui a été fait à Londres, par Trossarelli. A Paris, il a été peint aussi et sculpté par d'habiles artistes. Sa figure aimable et d'une expression séduisante, n'était pas régulière, mais très caractérisée. Son front était saillant, sa tête d'un volume peu ordinaire, sa taille proportionnée heureusement, et tout son extérieur distingué. Un des élèves de Viotti a fait frapper une médaille où sont indiquées ses différentes œuvres, et dont les mots *Nec plus ultra* forment la devise.

VISCONTI (Ennius-Quirinus), antiquaire célèbre, né à Rome, le 1er novembre 1751. Son père, Jean-Baptiste-Antoine, issu des anciens ducs de Milan, fut préfet des antiquités de Rome sous Clément XIII et ses deux successeurs. Le système d'éducation qu'il hasarda dès le principe à l'égard du jeune Ennius, dont l'organisation se trouva favorable, réussit de la manière la plus heureuse, sans jeter aucun désordre dans ses facultés. Dès l'enfance on lui fit connaître le grec, le latin, quelques langues vivantes, les antiquités et même les sciences exactes. Doué d'une intelligence très remarquable, il sut réellement tout ce qu'on lui apprit. On assure qu'à deux ans il distinguait, sur les médailles, l'effigie des trente quatre premiers Césars. Dix-huit mois après, un examen public constata qu'il lisait le grec aussi couramment que le latin. A l'âge de dix et douze ans, il fut solennellement l'objet d'un second et d'un troisième examen, dont les programmes ont été imprimés avec ces titres: *Experimentum domesticæ institutionis*, in 4°, Rome, 1762, et *Specimen alterum domesticæ institutionis*, in 4°, Rome, 1764. Alors le journal

Digitized by Google

de Florence, qui avait déjà parlé du jeune Visconti en 1755, le mit au nombre des savants précoces; on aurait pu le citer même comme un des plus extraordinaires. Dans cette dernière épreuve à la bibliothèque *Angelica*, il avait résolu quelques uns des problèmes les plus difficiles de la trigonométrie et du calcul différentiel. L'année suivante, non seulement il traduisit en vers italiens l'*Hecuba* d'Euripide; mais sa préface fut un exposé raisonné de la méthode qu'il avait suivie dans l'étude des langues. Son jugement exquis, sa modestie exempte de toute affectation, et cette bonté de caractère qu'on lui voyait déjà, n'étonnaient pas moins que ses talents, ou sa mémoire si prompte et si exacte. En 1769, Joseph II vint à Rome; Visconti lui fit hommage de vers composés à cette occasion en italien, en latin et en grec. C'est à peu près alors qu'il traduisit en italien les *Olympiques* de Pindare; mais on n'a imprimé de son travail sur cet auteur qu'une sorte d'introduction sur la manière dont il conviendrait en général de le reproduire dans un autre idiome. Vers ce temps la vocation savante de Visconti fut enfin déterminée par les circonstances: bien que la poésie fût encore peut-être son goût dominant, il cessa de s'en occuper, excepté en secret et dans ses rares loisirs. Les descriptions de Pæstum, de Palmyre, de Balbeck, la découverte d'Herculanum, les ouvrages de Caylus, de Winkelmann, avaient fait de l'étude des antiquités un des besoins de l'époque. D'ailleurs Clément XIV aimait les arts, et, voulant accroître en cela les avantages de la ville de Rome, il y forma un nouveau musée. Jean-Baptiste Visconti en eut la direction et la conserva sous Pie VI qui l'aimait. Cependant au lieu de songer à faire de son fils son adjoint et son successeur, il se laissa séduire par l'idée de le voir un jour revêtu des insignes dans lesquelles on cherche une image de l'ancienne pourpre romaine. Ennius fut donc condamné à étudier le droit, et à recevoir, le 7 août 1771, le grade de docteur *in utroque*. Une passion renversa ces projets: elle empêcha Visconti d'aspirer au cardinalat. Pour l'y ramener par une sorte de nécessité, le pape supprima les pensions qu'il lui faisait, et lui ôta le titre de son bibliothécaire. Mais le prince Sigismond Chigi voyant que la résolution du jeune savant serait inébranlable, le dédommagea de tout ce qu'il venait de perdre. En 1778, Jean-Baptiste atteint d'un anévrisme, et ne pouvant achever le travail dont il s'était chargé pour le musée Pio-Clémentin, se fit aider par Ennius. Le premier volume de cet ouvrage, publié en 1782 sous le seul nom du père, eut un grand succès, et l'honneur en fut partagé par le fils dont on connaissait la coopération. Après la mort de Jean-Baptiste, en 1784, Ennius donna le second volume qui fut universellement admiré. Ses pensions lui furent rendues; on le nomma conservateur du musée du Capitole, et il se consacra sans réserve aux recherches archéologiques. On avait découvert en 1772, dans les ruines de la Villa Adriana, une tête à laquelle Visconti trouva le même caractère qu'à une des celles du groupe du Pasquin, fameux par les satires dont le peuple de Rome le rendit dépositaire; cette remarque servit à constater que ce groupe figurait Ménélas soulevant le corps mort de Patrocle. Ce morceau, un des plus parfaits que l'on connaisse, fut recomposé d'après les indications de Visconti. Sa dissertation à ce sujet a été jointe, en 1789, à la notice de Cancellieri sur le Marforio. Ces études fécondes en résultats ingénieux remplissaient tous les moments de Visconti; mais, au mois d'août 1797, le jour même où les Français entrèrent à Rome, Berthier ayant appelé auprès de lui une partie des principaux habitants, leur annonça l'établissement d'un gouvernement provisoire, et désigna Visconti comme ministre de l'intérieur. Deux mois après ses fonctions cessèrent: mais en 1798 il fut, sous le nom de consul, un des cinq chefs du nouveau gouvernement. La modération que leur reprochait chaque jour le *Monitore italiano*, journal de Milan, les fit destituer au bout de sept mois par des commissaires français. Visconti se félicita de rentrer dans la vie privée, plus laborieuse pour lui, mais exempte des chagrins qu'il venait d'éprouver au milieu des affaires. Tout en administrant avec autant d'intégrité que de prudence, il n'avait pas discontinué tout-à fait les recherches auxquelles il attachait sa gloire. Il avait lu à l'institut, établi à Rome en 1798, une dissertation relative surtout à l'inscription grecque d'un temple de Vénus près des bains Sinuesse. Le mot ΑΤΑΤΑΝ qui s'y trouvait répond, selon Visconti, à l'expression usitée chez les Latins, *deliciam domini*, serviteur très agréable au maître. Vers la fin de cette même année, les troupes napolitaines prirent possession de Rome, et s'y maintinrent trois semaines, durant lesquelles Visconti fut en sûreté à Pérouse; mais en 1799, les Napolitains expulsèrent pour plus longtemps la faible garnison française. On pouvait croire alors que l'Italie rentrait définitivement sous ses anciennes lois. Séparé de sa famille et destiné à ne plus revoir le Tibre, Visconti résolut, avec quelques autres Romains réfugiés comme lui à Civita-Vecchia, de fréter un bâtiment pour les transporter en France. Ils n'étaient pas au milieu du trajet lorsqu'une frégate russe se mit en devoir de capturer le navire, que cependant elle se contenta ensuite de reconduire au port, où ces voyageurs avaient tout à craindre: mais un commandant anglais visa leurs papiers, et ils arrivèrent à Marseille. Le savant exilé y reçut presque aussitôt un brevet daté du 18 décembre 1799, qui le plaçait, comme surveillant, au nombre des administrateurs du musée des antiques que le gouvernement formait au Louvre. François de Neufchâteau, qui était ministre de l'intérieur, cherchant un moyen convenable d'augmenter les émoluments d'un homme de ce mérite, le nomma professeur d'archéologie, tout en le dispensant de la langue française. Les événements permirent bientôt de réunir au musée les richesses qu'avaient contenues en ce genre ceux de Rome et de Florence, ainsi que le palais Borghèse, et il en résulta la collection la plus précieuse qui eût jamais été faite. Visconti en fut le conservateur: mais le titre de directeur général du musée fut réservé à Denon, qui était né Français, et qui avait accompagné Napoléon en Egypte. Justement appréciés tous deux, ils entrèrent ensemble dans la classe des beaux arts à l'institut; c'est en leur faveur que le nombre des membres de la section de peinture fut porté à huit au lieu de six. La classe d'histoire et de littérature ancienne ne réclamait pas moins naturellement Visconti; il y fut admis en 1804. La Notice sur le Musée, qui parut pour la première fois en 1801, avait été rédigée par lui-même, avec la netteté qui suppose une science approfondie, et avec la concision qu'exigeait l'abondance de la matière. En 1817, il y ajouta des développements en l'intitulant, *Description des antiques du musée royal*. On n'était plus astreint à une grande rapidité par la multitude des objets, puisque en déclarant qu'il ne faisait pas la guerre *à la France*, l'étranger lui avait enlevé, en 1815, ce qu'elle avait acquis précédemment en faisant la guerre. Lorsqu'on mit en question l'extrême ancienneté attribuée dans le premier moment au zodiaque de Dendérah, Visconti soutint que ce monument ne remontait qu'à l'époque où on avait eu en Egypte quelque connaissance des systèmes. Depuis son séjour à Paris Visconti écrivait habituellement en français; mais on continuait à le lire avec avidité en Italie, et particulièrement chez les Romains qui se félicitaient toujours de le compter parmi leurs compatriotes. Les plus instruits d'entre les cardinaux qui accompagnèrent Pie VII à Paris aimaient à y passer des soirées avec Visconti, pour s'y entretenir des seuls objets qui puissent donner maintenant quelque lustre à la ville du Tibre. Lorsque lord Elgin fit transporter en Angleterre les sculptures du Parthénon, figurant la marche sacrée des Panathénées, et formant ce qui reste du ciseau de Phidias ou de ses disciples, on songea aussitôt à Visconti. On était d'accord sur la perfection de ces morceaux, et sur la vérité de l'expression: mais cette vérité même, plus scrupuleuse que celle de l'Apollon ou du Laocoon, faisait demander si ces deux chefs-d'œuvre n'étaient pas supérieurs encore. Appelé à Londres pour terminer ce différend, et pour prononcer sur l'indemnité pécuniaire qu'on devait offrir à lord Elgin, Visconti pensa que Phidias ne pouvait être précisément surpassé, bien qu'ensuite l'art eût pu donner à Praxitèle, par exemple, plus de fini dans les détails.

Digitized by Google

Quant à lord Elgin, on jugea convenable que ses frais seuls lui fussent remboursés; c'était en effet lui laisser tout l'honneur d'avoir banni d'Athènes ces précieux restes pour les faire un peu oublier sous les brumes de la Tamise. En 1816, Visconti, âgé de soixante-cinq ans, perdit enfin cette santé que des travaux assidus et commencés si tôt, n'avaient pas altérée sensiblement jusqu'alors. Une maladie organique se déclara: les progrès en furent lents, et ne l'arrachèrent pas même, l'année suivante, à ses occupations chéries. Cependant il ne put achever entièrement la révision de nombreuses notices relatives à la Villa Borghese. Il les avait entreprises longtemps avant de quitter Rome, et elles ont été publiées dans cette ville, en 1821, par des amis de Visconti, sous le titre: *Illustrazioni di monumenti scelti Borghesiani*. Il regrettait de laisser incomplets d'autres ouvrages, et surtout l'*Iconographie* entreprise d'après une idée de Napoléon: néanmoins il se résignait en voyant tout ce qu'il avait fait pour justifier une célébrité dont rarement les hommes les plus illustres ont joui aussi constamment, et dès une époque si rapprochée de l'enfance même. Après de grandes souffrances il expira, au milieu de ses amis, le 7 février 1818. Des hommes distingués de presque tous les pays de l'Europe assistèrent à ses obsèques. Les deux classes de l'institut auxquelles Visconti appartenait célébrèrent particulièrement sa mémoire, ainsi que l'académie d'archéologie de Rome et d'autres académies d'Italie. Le buste placé sur le tombeau de Visconti au cimetière de l'Est, à Paris, reproduit exactement ses traits: on le doit à P. J. David, membre de l'institut. Visconti réunissait toutes les connaissances les plus propres à féconder l'érudition archéologique, et il avait toujours présent à l'esprit le texte de tant d'auteurs qui, même sans écrire sur cet objet, ont laissé d'utiles documents. Une grande justesse d'esprit lui faisait saisir dans chaque question le point essentiel, et en lui facilitant ainsi le mérite de la concision, la préservait de s'égarer dans d'inutiles systèmes. Il se bornait même souvent, dans l'explication des allégories, au sens admis par les artistes dont il expliquait les compositions, évitant de prendre un parti sur l'idée primitive de la formation des mythes. On a fort bien observé qu'avec moins de circonspection, il eût eu sans doute un succès moins général. Des traits de lumière sur les anciennes doctrines qui produisirent la mythologie de la moyenne antiquité, n'auraient satisfait qu'un petit nombre d'esprits profonds. Cependant il est difficile d'admettre que Visconti ait eu une opinion arrêtée sur des mystères jadis voilés à dessein, et que, ne pouvant être retenu par les mêmes motifs que les premiers dépositaires de la science antique, il ait à son tour gardé volontairement le secret. Emporter au tombeau de grandes pensées, ne les communiquer pas même à quelques adeptes, ce serait manquer à cette vérité dont au contraire le culte était un des traits les plus frappants de l'honorable caractère de Visconti. C'est même par respect pour elle sans doute que malgré toute l'étendue de ses lumières, il aura craint de hasarder des vues trop générales. Du moins dans les parties secondaires, et pourtant si difficiles, de la science de l'antiquité, on le regarde comme ayant surpassé tous ses prédécesseurs par une méthode plus parfaite, un ensemble plus vaste, un discernement plus sévère. Cet amour du vrai le dirigeait aussi dans les divers circonstances de la vie privée, et le faisait chérir universellement. Sans prétention, sans hauteur, sans jalousie, il aimait à aider de jeunes talents, et il se plaisait dans l'occasion à faire valoir le mérite de ceux même qui pouvaient devenir ses émules. On lui doit des ouvrages très nombreux. Les principaux sont: 1° les six derniers volumes des sept dont se compose le *Musée Pio-Clémentin*. Le 2e et le 4e volumes, qui parurent en 1784 et 1788, auraient fait seuls une grande réputation à leur auteur. Le 3e ne fut publié qu'en 1790, le 6e en 1792, et le 5e en 1796. Le 7e fut composé à Paris, et, comme les précédents, il parut à Rome, mais seulement en 1807. On a dit de ce bel ouvrage qu'il avait rétabli l'ordre dans l'Olympe. 2° *Monumenti degli Scipioni*. Cette dissertation recueillie d'abord dans l'*Anthologie romaine*, reparut avec des additions en 1785, à la tête des gravures du tombeau des Scipions. On y trouve des recherches sur la langue et l'orthographe des anciens temps de Rome, à l'occasion de l'inscription consacrée à un consul du nom de Scipion, plus ancien que les membres illustres de cette famille. 3° *Monumenti scritti del museo del signor Tommaso Jenkins*, in-8°, Rome, 1787. Cette collection de Jenkins était importante à cause des inscriptions jointes aux cippes et autres objets qui la composaient. 4° *Osservazioni su due mosaici antichi istoriati*, in-8°, Parme, 1788. On y prouve que ces deux tableaux en mosaïque représentent des personnages occupés à découvrir les événements futurs par le moyen du feu. 5° *Osservazioni sopra un antico cammeo rappresentante Giove Egioco*, in-4°, Padoue, 1793. Dans ce camée venu de Smyrne, Jupiter a la tête ceinte de feuilles, et l'épaule gauche couverte d'une portion de cuirasse. Dans cette dissertation, Visconti abordant de plus près qu'à son ordinaire les bases des conceptions allégoriques, reconnut que cette égide de Jupiter, cette cuirasse bruyante forgée par Vulcain, était un emblème des tempêtes qui effraient les mortels, et les empêchent de s'attaquer comme de nouveaux Titans au pouvoir qui dispose des météores. 6° *Iscrizioni greche Triopee, ora Borghesiane con versioni, etc.*, in-fol., Rome, 1794. Ces deux marbres triopéens, découverts au commencement du dix-septième siècle, avaient déjà été l'objet de beaucoup de commentaires et de dissertations: celle de Visconti ne laissa rien sans éclaircissement, et fut aussi remarquée que ses découvertes à l'égard de Jupiter armé de l'égide. 7° *Monumenti Gabini della villa Pinciana descritti da Ennio, etc.*, in-8°, Rome, 1797. Des fouilles abondantes en résultats venaient d'être faites au lieu où s'était élevée cette ville connue surtout du temps de Tibère et des Antonins. 8° *Iconographie grecque*, trois volumes, 1808, et *Iconographie romaine*, le tome 1er en 1817. Cet ouvrage exécuté aux frais du gouvernement, et qui approche de la perfection à tant d'égards, paraissait être de tous ceux de Visconti celui auquel il attachait le plus d'importance. Non-seulement cette collection reproduit les images antiques d'après les monuments dont elle constate l'authenticité, mais elle contient aussi, selon des textes choisis, l'histoire abrégée des plus illustres personnages en tout genre de la Grèce, ainsi que des lieux voisins où la langue grecque se répandit, et de Rome, ainsi que des pays de sa domination. 9° Les vingt-huit premières livraisons du *Musée Napoléon*. Dans ces notices sur les antiques, Visconti eut plusieurs fois à parler de nouveau de figures déjà décrites dans ses Commentaires sur le Musée Pio-Clémentin: mais sans rien dire d'inutile, il sut rajeunir ces sujets. On remarqua de plus que, depuis son séjour en France, il avait beaucoup acquis relativement à la propriété des expressions, à l'élégance du style et à la délicatesse du goût. 10° *Mémoire sur des ouvrages de sculpture du Parthénon et de quelques édifices de l'Acropole à Athènes, etc.*, Paris, 1818. Tous les groupes de la marche sacrée, et les figures en ronde bosse des deux frontons du temple, y sont l'objet d'autant d'explications particulières. Beaucoup d'autres traités de ce savant aussi actif qu'heureux dans ses aperçus, ont été insérés dans des journaux italiens, ou en France dans plusieurs recueils tels que le *Magasin encyclopédique* et la *Décade philosophique*. Il faut y joindre près d'une centaine d'articles destinés au *Dictionnaire des beaux-arts*; des Mémoires communiqués à plusieurs académies, des Lettres inscrites dans les *Vues des Cordillères* par M. de Humboldt, ou dans d'autres ouvrages; et un nombre considérable de manuscrits les uns achevés, les autres incomplets. Ces derniers ouvrages trouvés à sa mort ont été acquis par la Bibliothèque royale. Ceux qui paraissent offrir le plus d'intérêt concernent: l'*opinion de Bailly sur l'existence de générations humaines antédiluviennes*; *Timée de Locres*; plusieurs *Étymologies hébraïques*; *les formes des vases dits étrusques*; *diverses pierres gravées de la collection du prince Poniatowski*: enfin l'*État de la littérature romaine en 1766*.

VISMES DU VALGAY (ANNE-PIERRE-JACQUES de), né à Paris en 1745, était sous-directeur des fermes, lorsqu'en décembre 1777 il se présenta pour se char-

ger de l'entreprise générale de l'Académie royale de musique. Les clauses de sa soumission portaient qu'il verserait un cautionnement de 500 000 francs, qu'il jouirait du privilége pendant douze ans, à dater du 1er avril 1778, et que la ville lui paierait une indemnité de 80,000 francs par an. Un arrêt du conseil d'état, du 18 octobre, accepta les offres de de Vismes; on fit ensuite deux réglements, l'un qui assurait les droits du nouvel entrepreneur, et l'autre qui établissait les devoirs de tous ceux dont il payait les travaux ou les talents. Malgré son zèle et les soins qu'il se donna, de Vismes ne put ni corriger les anciens abus, ni capter la bienveillance de ses subordonnés, parce que ses améliorations froissaient trop d'intérêts particuliers. Il voulut mettre les auteurs dans son parti, et ne réussit pas mieux; croyant contenter tous les goûts, il fit successivement passer en revue *les Trois Ages de l'Opéra*, c'est-à dire les chefs-d'œuvre de Lulli, de Rameau et de Gluck, et fit venir d'Italie la première troupe de *bouffons* qu'on ait entendue à Paris. Cette troupe jouant alternativement avec les acteurs de l'Opéra français, remplissait ainsi le spectacle de toute la semaine, et de Vismes naturalisa par là en France les intermèdes italiens de Piccini, d'Anfossi, etc.; et comme les deux derniers opéras de Gluck et les deux premiers de Piccini furent représentés à la même époque, on peut dire que c'est sous son administration que s'acheva en France la révolution musicale. Mais il se forma aussi alors un quatrième parti de dilettanti, et les querelles entre les partisans des différentes espèces de musique étaient d'autant plus animées, que les intrigues d'Opéra étaient les seules dont on pût faire alors une affaire importante. Mais quoique de Vismes fût soutenu par la reine, il fut en butte à tant d'épigrammes, à tant de cabales, à tant d'empiétements sur son autorité, qu'il offrit la résiliation de son bail: elle fut acceptée; et on lui laissa la direction de ce spectacle, avec traitement et pension. Mais de nouvelles intrigues provoquèrent de nouvelles mesures: de Vismes, aux talents et au zèle duquel on rendait justice, reçut l'ordre de cesser ses fonctions, comme n'ayant pas les connaissances requises; il obtint une indemnité et une pension, et fut remplacé par Berton, auquel il avait succédé. C'est alors que le prix du parterre fut porté à quarante-huit sols. En 1799, un arrêté du directoire exécutif nomma administrateurs de l'Opéra Bonnet, ex-législateur, et de Vismes pour remplacer Devesle et Baco, dont la régie, pendant dix-sept mois, n'avait pas eu plus de succès que toutes celles qui avaient précédé; mais le 13 mars 1800, un nouveau réglement du ministre de l'intérieur nomma de Vismes directeur, et Bonnet conservateur. Enfin un arrêté du 28 décembre rétablit l'unité dans l'administration de l'Opéra, supprima les deux places et en attribua les deux fonctions à Bonnet, sous le titre de commissaire du gouvernement. Alors de Vismes, se trouvant sans fonctions, eut le projet d'établir à ses frais une école gratuite de musique; mais il ne l'exécuta pas, et après quelques années de séjour à Paris, où il se livra à son goût pour les lettres et les arts, il se retira en Normandie. Il mourut à Caudebec en avril 1819. De Vismes a publié: 1° *Pasilogie, ou de la Musique considérée comme langue universelle*, Paris, 1806, in-8°; 2° *la Double récompense*, opéra comique en deux actes, représenté au théâtre Montansier, avant l'année 1800, ainsi que le suivant; 3° *Eugène et Lansat*, en deux actes, et quelques autres pièces. Il avait annoncé des *Mémoires sur sa vie*, avec des notes intéressantes sur les hommes qu'il avait connus. Cet ouvrage n'a pas été publié. — Sa femme, Jeanne-Hippolyte MOYRAUD, née à Lyon vers 1767, excellente pianiste, a composé la musique de *Praxitèle*, représenté en 1800, à l'Opéra. — Son frère Alphonse-Denis-Marie de VISMES, dit de SAINT-ALPHONSE, né à Paris en 1746, officier d'artillerie, lecteur du cabinet du prince de Condé, directeur général des fermes pour la partie des salines, et ancien fermier-général, de l'académie de Dijon, mort à Paris le 18 mai 1792, a donné à l'Académie royale de musique, pendant l'administration de son frère: *les Trois Ages de l'Opéra*, en un acte, musique de Grétry, 1778; *Amadis de Gaule*, de Quinault, réduit en trois actes, 1779; *Hellé*, etc.

VITAL (Étienne-Louis), maréchal de-camp du génie, né à Mertigné, le 7 septembre 1736. Destiné dès sa naissance à l'état militaire, il entra, en 1758, à La Fère, époque où les armes de l'artillerie et du génie y étaient réunies. Dans la même année, lors de la séparation des deux corps, il passa à l'école du génie, et après avoir servi dans les places de l'intérieur pendant quelques années, il fit en Corse, comme capitaine, les campagnes de 1768 et 1769. C'est dans ces campagnes qu'il jeta les fondements de sa gloire militaire, en marchant avec une intrépidité toute française à la tête des troupes qu'il était chargé de conduire, le 3 mai 1769, à l'attaque de Calenzano; le 9, à celle de Mocale, et le 18, à celle de la tour Colla-Rossa, en Balagne. Le même jour, il parvint à reprendre et à rétablir la redoute de Sainte-Catherine sous le feu de l'ennemi qui s'en était emparé la veille. Les 1er et 5 juin, il attaqua avec succès les tours et retranchements de Girolata et de Porto. Il quitta ensuite la Corse et revint en France. Employé dans diverses places, il apporta dans le tracé et dans l'exécution des ouvrages de fortification dont il fut chargé, autant de jugement et d'instruction qu'il avait montré d'ardeur et de bravoure dans ses campagnes de Corse. Il passa successivement, pendant les années 1787 à 1793, aux grades de major, de lieutenant-colonel et de colonel. Il commandait à Nantes à cette dernière époque. Sa justice et sa modération y portèrent ombrage au représentant du peuple Carrier, et c'est par une espèce de miracle qu'il échappa à la fureur de ce proconsul. Le colonel Vital fut envoyé une deuxième fois en Corse en l'an II; il arriva le 25 germinal à Bastia, dont le siége était commencé. La place capitula le 3 prairial suivant. Promu, en l'an III, au grade de général de brigade, il fut appelé à l'armée d'Italie, où il fit les campagnes de l'an III et de l'an IV. Il remplit ensuite pendant environ dix ans les fonctions d'inspecteur-général du génie, et ce ne fut qu'en 1805 qu'il quitta le service par suite de l'altération de ses forces. On a de cet officier général d'excellents mémoires sur la Corse, qui sont déposés aux archives de la guerre. On estime particulièrement celui qu'il donna en l'an II sur la défense de la frontière du Nord. Le général Vital est mort à Paris, le 2 novembre 1818.

VITET (Louis), né à Lyon, en 1736, d'une famille qui s'était illustrée dans la médecine. A cet âge où l'on ne sait point encore expliquer le sentiment vague qui agite l'existence, le jeune Vitet, ne comprenant pas la nature de ses besoins, voulait absolument suivre la carrière ecclésiastique, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine que ses parents parvinrent à le détourner de l'idée qui le préoccupait d'entrer dans l'ordre des chartreux. Son père le rappela enfin à la carrière suivie par ses ancêtres, et il alla étudier la médecine à Montpellier. Le temps, l'étude, l'exemple, ébranlèrent ses premières résolutions et cette fièvre religieuse qui avait enflammé son esprit acheva de se dissiper à une représentation du *Devin du Village*. Converti à la médecine par un opéra, Louis Vitet redoubla de zèle, et après avoir assisté pendant deux ans aux leçons de Fizes, de Sauvages et de l'éloquent Lamure, il soutint avec honneur ses examens, reçut le titre de docteur, et partit sur-le-champ pour Paris, où l'appelait la juste célébrité de Ferrein, de Rouelle, de Jussieu et de Nollet. Il écouta assidûment de tels maîtres; mais un goût inné pour les beaux-arts le conduisit aussi dans les ateliers des peintres et des sculpteurs, et lui fit cultiver la société des artistes avec autant de soin que celle des savants. L'altération de sa santé l'obligea, après deux ans de séjour à Paris, de retourner dans son pays natal, où l'illustration de sa famille lui assura bientôt une clientelle. Mais un de ces échecs si naturels et si communs dans le début de la médecine pratique fit naître des scrupules terribles dans une imagination ardente et mélancolique, il en acheva secrètement son instruction, et il se remit à étudier. Quelques années après, plus rassuré sur ses capacités, il recommença l'exercice de l'art de guérir, et donna, pendant dix années, des cours d'anatomie, de médecine et de chimie. La médecine pratique ne fut pas le seul objet de ses méditations; il s'occupa aussi avec succès de la police médicale: c'est

surtout sur l'amélioration à introduire dans les hospices qu'il dirigea toute son attention. C'est à Vitet que la ville de Lyon et le collége des médecins de cette ville doivent l'institution de trois chaires où l'on enseigna enfin l'anatomie, la zoologie et la chimie. Mais cette création du génie ne put résister long-temps à l'envie et fut abolie par l'ignorance. Un procès célèbre dans les annales de la magistrature de Lyon, donna l'occasion à Vitet de servir à la fois l'humanité, la science et sa réputation. Les frères *Para*, accusés d'avoir étranglé une jeune fille et de l'avoir ensuite jetée dans le Rhône, furent sauvés de la roue par l'autorité de ses lumières. Il eut l'honneur d'entrevoir un des premiers toute l'importance de la pathologie comparée et de concourir à l'établissement d'une chaire d'obstétrique dans sa patrie. Tant de travaux utiles avaient fixé sur lui l'attention de ses concitoyens qui, par reconnaissance, l'arrachèrent bientôt à des occupations paisibles mais utiles. Il fut successivement notable, maire, administrateur du district de Lyon. Après les malheurs et le siége de Lyon, Vitet, compromis par son amour pour la liberté, suspect par sa probité, fut obligé d'émigrer. Il alla en Suisse, où il habita quelque temps le canton de Zurich. Lorsque la France fut plus tranquille, il rentra dans sa patrie et fut nommé député au corps législatif, d'où il ne sortit qu'au 18 brumaire, laissant une réputation d'homme probe et désintéressé. Ses fonctions publiques cessèrent alors, car il n'obtint point la place de préfet de police de la Seine pour laquelle il fut porté l'un des premiers, en 1805. Rentré dans la carrière privée, Vitet s'occupa sans relâche de la rédaction d'ouvrages importants, et mourut à Paris, où il s'était fixé, le 25 mai 1809. Il a publié : *Observations sur les maladies régnantes à Lyon, accompagnées d'observations météorologiques, faites en commun avec M. Peletin*, journal commencé en novembre 1768 à 1784. — *Dissertation sur les noyés à l'occasion de la mort de la fille Rerige*, in-12, Lyon, 1768 ; — *Mémoire sur l'administration médicale du grand hôpital de Lyon*, in-12, Genève, 1762 ; — *Matière médicale réformée, ou Pharmacopée contenant l'exposition méthodique des médicaments simples et composés, de leurs caractères, de leurs vertus, de leurs préparations et administrations, et des maladies où ils sont indiqués, avec un tableau méthodique des classes, des genres et des espèces de maladies*, Lyon, 1770 : — *Médecine vétérinaire contenant, 1° l'exposition de la structure et des fonctions du cheval et du bœuf; 2° l'exposition des maladies du cheval, du bœuf, de la brebis, etc.; 3° l'exposition des médicaments nécessaires au maréchal; 4° l'analyse des auteurs qui ont écrit sur la vétérinaire depuis Végèce jusqu'à nos jours*, 3 vol. in-8°, Lyon, 1771 ; — *Rapports présentés à l'administration du district de Lyon et imprimés par ordre de cette administration; 1° sur la prison de Saint Joseph et sur celle du Palais et de Roanne; 2° sur le grand hôpital de Lyon et sur l'hospice de la Charité; 3° sur l'école vétérinaire de Lyon*, in-4°, 1790 ; — *Rapports au nom de la commission d'instruction publique sur les écoles spéciales de médecine*, 17 ventôse an VI. — *Motion d'ordre sur les écoles spéciales de médecine*. 4 messidor an VI. — *Médecine expectante*, 6 vol. in-8°, 1803 : — *le Médecin du peuple*, in-12, 13 vol., Lyon. 1804 : — *Traité de la sangsue médicinale*, par L. Vitet, publié par P.-J. Vitet son fils, in-8°, Paris, 1809.

VOEYKOFF (Alexandre M.), conseiller de collége, membre de l'académie russe et de plusieurs sociétés littéraires, naquit à Moscou, le 13 novembre 1773, et fit ses études à l'université de cette ville. Après avoir passé quelque temps dans le service militaire, il fut nommé professeur de langue et de littérature, à l'université de Dorpat. En 1820, M. Voeykoff passa au département des affaires ecclésiastiques, et, en 1821, il devint inspecteur des classes à l'école impériale d'artillerie. Cet écrivain a signalé son talent poétique par une traduction très-estimée du poëme des *Jardins*, de Delille, en vers alexandrins, et par quelques fragments de celle des *Géorgiques* de Virgile, en vers hexamètres. Dans la première de ces traductions, M. Voeykoff s'est adroitement séparé du texte, pour peindre les magnifiques jardins de quelques grands seigneurs russes, où l'art a triomphé de la nature. Les amateurs des lettres attendent avec impatience la publication de son poëme didactique, intitulé *les Sciences et les Arts*, dont plusieurs fragments ont déjà paru dans les journaux russes. M. Voeykoff est l'un des éditeurs du *Recueil des morceaux choisis de la littérature russe*, en 12 vol., moitié vers, moitié prose, qui ont été publiés en 1817. Cette collection se continue avec succès, quatre nouveaux volumes ont déjà paru. M. Gretch cite plusieurs épîtres en vers de cet écrivain, comme pouvant servir de modèles aux jeunes poètes. Depuis l'an 1822, M. Voeykoff est le principal rédacteur du journal intitulé : *L'Invalide russe*.

VOLLENHOVEN (Cornelius), né à Amsterdam en 1778, est aujourd'hui attaché, en qualité de référendaire, au ministère de l'intérieur du royaume des Pays-Bas. Ayant fait de très fortes études, sous le professeur Cras, il soutint publiquement, en 1797, une thèse latine, relative au droit des gens, et intitulée: *De vi et naturâ pactionis quæ dicitur capitulatio* : sur la force virtuelle et le caractère du traité que l'on appelle capitulation. Ensuite il vint à Leyde, pour fortifier encore ses études, et, après avoir suivi les cours de droit du professeur Vander Keessel, il soutint avec éclat, en prenant ses grades, la thèse suivante : *De Juribus atque officiis gentium in bello mediarum, circà navigationem et mercaturam, ex jure gentium universali, et Belgarum ex jure pactitio*. S'étant établi, comme avocat, dans sa ville natale, Vollenhoven fut désigné en 1810, époque de la réorganisation du pouvoir judiciaire en Hollande, pour remplir les fonctions de procureur-impérial près le tribunal de première instance d'Amsterdam; mais comme ces fonctions étaient exclusivement dévolues aux sujets belges par la volonté du chef de l'empire, Vollenhoven fut nommé, par compensation, avocat au conseil d'état. En 1814, de retour dans sa patrie, il fut promu au poste honorable qu'il occupe aujourd'hui. Il est auteur de plusieurs opuscules fort estimés dans sa patrie. Il a traduit, de l'italien en hollandais, le *Traité sur les avaries* de Baldasseroni, et du français, le *Plan d'éducation des Enfants pauvres, d'après les méthodes de Bell et Lancaster*, par Alex. Delaborde, 1816. Il a publié, en outre, en 1815, un mémoire sur la maison des enfants trouvés, à Amsterdam, avec des considérations sur l'état des pauvres dans le royaume des Pays-Bas. Il coopère aujourd'hui au *Magasin des Pauvres*, recueil commencé en 1817.

VOLMERANGES (.. ... PELLETIER de), auteur dramatique, ancien comédien et depuis professeur de déclamation, né à Orléans, vers 1756 ou 1763. Il a donné au théâtre Louvois : 1° *le Mariage du capucin*, comédie en trois actes, 1797, in-8°. Cette pièce, qui eut dans le temps beaucoup de vogue, fut mise en mélodrame, et jouée au théâtre de la Porte Saint-Martin, sous ce titre : *l'Hôtellerie des Pyrénées*. A l'Odéon : 2° *le Devoir et la Nature*, drame en cinq actes, 1797, in-8° : 3° au théâtre des Jeunes-Élèves, rue Dauphine : *Clémence et Waldemar*, drame en trois actes, 1801, in-8°, mis en mélodrame à la Porte Saint-Martin, en 1817 : 4° *Paméla mariée, ou le Triomphe des épouses*, drame en trois actes, 1804, in-8°, repris sans succès à l'Odéon, en 1811, et remis en mélodrame à la Porte Saint-Martin, en 1816 : 5° au théâtre de la Porte Saint-Martin, *les Frères à l'épreuve*, comédie en trois actes 1806, in-8°. Cette pièce, jouée depuis à l'Odéon, y réussit moins et reparut, en 1816, à la Porte Saint-Martin. (Avec Cubières Palmezeaux) 6° *les deux Francs-Maçons, ou les Coups du hasard*, drame en trois actes, 1808 ; 7° *la Servante de qualité*, drame en trois actes, 1811, in-8°. Ces deux pièces eurent peu de succès. 8° *La Comtesse de Narbonne, ou le Fils vengeur*, mélodrame en trois actes, 1816. Les comédies et les drames de Pelletier Volmeranges se distinguent généralement par des situations intéressantes, des caractères soutenus, et par une entente peu commune de la scène. Mais comme les sujets en sont toujours romanesques, les intrigues fort compliquées et les incidents multipliés, ils semblent former un genre mixte qui les rapproche du mélodrame. Volméranges est mort à Paris, le 24 février 1804, des suites d'une paralysie, à l'âge de soixante-un ans, ou de soixante-huit, suivant

Digitized by Google

l'*Almanach des spectacles* et l'*Annuaire nécrologique* de Mahul.

VOLNEY, voyez Chassebœuf.

VOLPATO (Jean), graveur, né à Bassano, en 1733, exerça d'abord avec sa mère le métier de brodeur et échangea l'aiguille pour le burin, à l'âge de vingt-un ans. Sans autre maître que son génie, il grava plusieurs sujets et les publia sous le nom de Jean Renard, qui avait quelque ressemblance avec le sien. Ses premiers essais étonnèrent les plus habiles maîtres, et le célèbre Bartolozzi, qui était employé à cette époque dans les établissements de la famille Remondini à Venise, attacha quelque gloire à l'initier dans tous les secrets de son art. Volpato fit alors un grand nombre de gravures et travailla d'après Piazetta, Maïotto, Amiconi, Zuccarelli, Ricci, etc.; puis il alla à Rome, où il trouva beaucoup plus d'occasions encore de perfectionner et de faire briller son talent. Une société d'amateurs avait conçu le dessein de faire graver de nouveau, avec une magnificence digne de l'objet, les peintures de Raphaël, l'un des plus beaux ornements du palais du Vatican, et Volpato fut sans contredit celui qui se distingua le plus, parmi tous les graveurs qui furent appelés à cette belle entreprise. Raphaël Morghen se trouvait au nombre de ses élèves. Volpato reconnut ses talents, les apprécia, et loin d'en être jaloux il ne négligea rien pour les faire valoir. Rome jouit encore aujourd'hui des talents de cet habile graveur, c'est à lui qu'elle est redevable de la brillante école qu'elle possède: non pas qu'elle manquât avant lui d'excellents artistes, mais c'est lui qui mit en quelque sorte cet art à la mode, et les ouvrages intéressants qu'il publia, excitèrent une noble émulation parmi ceux qui le cultivèrent. Habile à transporter sur la planche le caractère du dessin, net et pur dans son burin, expert dans les préparations de l'eau-forte, intelligent dans la taille de la pointe sèche, Volpato, montra presque toujours dans ses estampes la force, la précision, l'effet et l'énergie. Ce n'était pas seulement dans la gravure qu'il prouvait l'excellence de son goût, il raisonnait avec une justesse et une clarté surprenantes. On a sous son nom un ouvrage intitulé: *Principes du dessin, tirés des meilleures statues antiques*. Rome, 1786, in-fol., atlas, trente-cinq planches. Il a aussi publié des dessins en miniature, qui au moyen des couleurs, donnent encore une idée plus parfaite des originaux, et il perfectionna les estampes peintes à l'aquarelle. Volpato mourut à Rome, le 21 août 1802. La célèbre Angélica Kauffmann l'a peint à l'âge de soixante-sept ans, et ce beau portrait a été gravé depuis d'une manière admirable par son gendre Raphaël Morghen. Antoine Canova, qui lui fut attaché par le double lien de l'amitié et de la reconnaissance, a exprimé ces deux sentiments dans un monument de marbre érigé en l'honneur de Volpato et placé dans la basilique des Saints-Apôtres à Rome: c'est l'Amitié sous les traits d'une jeune fille affligée, assise devant le portrait de l'artiste célèbre dont elle déplore la perte, et qu'elle vient d'orner d'une guirlande de fleurs.

VOLTA (Alexandre), célèbre physicien, naquit à Côme le 18 février 1745, d'une famille noble. Dans sa jeunesse il cultiva la philosophie et la poésie, mais un goût prononcé pour les sciences physiques et pour la chimie, lui fit tourner son attention vers les recherches expérimentales auxquelles il se livra avec autant d'ardeur que de succès. Dès l'âge de dix-huit ans il était en correspondance avec l'abbé Nollet, au sujet de l'électricité, et en 1769 il adressa au P. Beccaria une dissertation latine intitulée *De vi attractiva ignis electrici*. Cet écrit n'offre d'ailleurs rien de bien intéressant, et l'auteur s'y livre à des considérations purement hypothétiques. En 1771 il publia un second mémoire qui fut bien accueilli, et en 1774 il fut nommé professeur de physique dans le collége de Côme, d'où il passa en 1779 à l'université de Pavie. On s'occupait beaucoup alors des phénomènes de l'électricité, sujet sur lequel Aepinus avait déjà jeté un grand jour: Volta, doué d'un talent remarquable pour saisir les applications des faits observés, fut conduit par des expériences qu'il fit en 1775 sur la propriété isolante qu'acquiert le bois imprégné d'huile, à construire l'instrument appelé *électrophore* ou porteur d'électricité, et en cherchant à le perfectionner il découvrit en 1782 un autre appareil d'une bien plus grande importance, appelé le *condensateur électrique*, au moyen duquel les plus petites quantités d'électricité, lorsqu'elles émanent d'une source qui se renouvelle à mesure qu'on les enlève, vont se fixer et s'accumuler sur un plateau conducteur, en vertu de l'attraction momentanée d'une électricité de dénomination différente, à laquelle on les soustrait lorsqu'on veut les rendre sensibles et les soumettre à l'observation. Ces deux appareils avaient été indiqués et leur théorie véritable donnée vingt ans auparavant par Aepinus dans son ouvrage intitulé *Tentamen theoriæ electricitatis et magnetismi*. Le mérite de Volta n'en est pas moins réel, mais c'est une chose digne de remarque qu'il adopta une explication erronée de l'opération de ces deux appareils, il attribua leurs propriétés à ce qu'il appelait *atmosphères électriques*, et les physiciens géomètres Coulomb et Laplace ne l'en purent jamais dissuader. Son genre d'esprit était peu apte à déduire des théories exactes, des données appréciées avec une rigueur mathématique, quoique sa perspicacité le conduisît très loin et très sûrement dans la déduction des faits qu'il pouvait suivre expérimentalement. C'est par un effet de cette même disposition qu'il ne comprit pas que son électroscope à pailles, propre à rendre sensible la présence et la nature des deux électricités développées dans les corps, ne l'était point à mesurer leur intensité avec exactitude. Ce fut en vain que l'on chercha à faire comprendre à Volta la supériorité de la méthode que Coulomb avait suivie pour obtenir d'une manière rigoureuse ces mesures, fondement de toute la science, car en physique le criterium de la vérité est l'exactitude avec laquelle on peut mesurer l'action et les effets des agents naturels: tant qu'on ne parvient pas à connaître et à bien peser tous les éléments d'un phénomène, on ne peut avoir sur sa théorie que des aperçus ou des notions approximatives. Ce même défaut de rigueur mathématique rend le travail, d'ailleurs très intéressant, de Volta sur les propriétés des conducteurs électriques très inférieur à celui de Coulomb qui a fixé pour toujours les lois exactes de la distribution de l'électricité sur la surface des corps de différentes formes, et conducteurs plus ou moins parfaits de ce principe. Volta fit aussi beaucoup d'expériences sur l'hydrogène, qui le conduisirent à l'invention du pistolet électrique, de la lampe à gaz inflammable, de l'eudiomètre électrique, inventions qui ne pouvaient être imaginées que par un expérimentateur aussi habile, quoiqu'elles ne soient que des applications fort simples de principes déjà bien connus. Volta fit aussi des recherches curieuses sur la météorologie, mais ses travaux sur cette matière n'offrent pas toute l'exactitude requise, et les explications qu'il a données de la manière dont se forment la grêle et la pluie, de l'origine des feux errants, et autres météores, n'ont pas reçu l'assentiment général des physiciens. En 1777, Volta voyagea en Suisse et en Savoie avec son compatriote Giovio; il fut accueilli avec la plus grande bienveillance par Haller et Voltaire: en 1782, il visita avec Scarpa l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France. Les princes et les savants s'empressèrent également de lui donner des marques d'estime. Le grand titre de gloire de Volta est la découverte de la pile électrique à laquelle les savants ont donné le nom de voltaïque: cet appareil, dont la couronne n'est qu'une modification et un perfectionnement, est devenu le plus puissant moyen de décomposition chimique, c'est à lui que nous devons les belles découvertes de sir Humphry Davy sur les bases métalliques de la soude, de la potasse, si connues maintenant sous les noms de *sodium, potassium, etc.* En répétant les expériences de Galvani, Volta rectifia les idées de ce savant sur l'origine du principe qui fait contracter les muscles des grenouilles, privées de la tête et soumises à l'action des arcs métalliques. Le principe que Galvani supposait résider dans les nerfs, Volta le montra comme provenant de l'électricité développée par le contact de deux métaux hétérogènes, et en poursuivant ses recherches, il prouva qu'un semblable effet avait lieu dans le contact de tous les corps hétérogènes dans des degrés très différens. Ayant donc saisi ce grand fait du déve-

loppement de l'électricité par le simple contact, Volta en fit l'heureuse application en construisant sa pile métallique, formée de disques de cuivre et de zinc et de morceaux de drap interposés et humectés d'une solution de sel dans l'eau : on appela cet appareil *pile électrique ou voltaïque*, *colonne électrique*, et *appareil électro-moteur*. En 1792, Volta adressa à la société royale de Londres son premier Mémoire sur le développement de l'électricité dans le contact des corps; et en 1800 il envoya à la même société un second Mémoire renfermant la grande découverte de l'appareil électro-moteur. Ce corps savant, qui avait déjà décerné, en 1794, la médaille d'or de Copley à Volta, pour la découverte du condensateur, consignée dans un Mémoire qu'il lut devant la société royale, l'admit ensuite dans son sein et lui donna les témoignages les plus flatteurs d'estime et de reconnaissance, pour les services rendus à la science. La France ne connut la découverte de la pile voltaïque qu'en 1801, après la conquête de l'Italie par l'armée commandée par Bonaparte. Ce général victorieux engagea Volta à venir à Paris où il répéta ses expériences devant une nombreuse commission de membres de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut. Volta fut accueilli avec le plus vif enthousiasme par les savants et le public français. Sur la proposition de Bonaparte, présent à la séance de l'institut, ce corps fit présent de sa médaille d'or à Volta, et le premier consul lui accorda une gratification de 6,000 francs. Une société de physiciens français prit pour sujet de ses travaux les découvertes de Volta, et proposa des prix pour étendre cette nouvelle source de connaissances. Napoléon le combla ensuite de distinctions et lui témoigna la plus haute estime; il le fit nommer député de l'université de Pavie à la consulte de Lyon; il le créa ensuite membre du collége *dotti*, sénateur et enfin comte. L'institut de France le nomma, en 1802, un de ses huit associés étrangers. Il fut un des premiers membres de l'institut d'Italie, membre de la Légion d'Honneur et de la Couronne de Fer, et obtint des pensions considérables. En 1804, il quitta sa chaire par suite de l'affaiblissement de sa santé. Il ne fut point inquiété par les Autrichiens, après leur conquête de l'Italie; et l'empereur François Ier le nomma, en 1815, directeur de la faculté de philosophie à l'université de Pavie. Volta mourut le 6 mars 1826, à trois heures du matin, âgé de quatre-vingt-un ans, à la suite d'une fièvre qui ne dura que deux jours. Volta avait épousé, en 1804, Thérèse Pellegrini qu'il aima tendrement. Il en eut trois fils dont l'un lui fut enlevé, en 1814, par une mort prématurée. La conduite de cet homme célèbre fut toujours exemplaire, et il se montra, jusqu'à sa dernière heure très religieux: sa vie était simple, sa table frugale, et ses manières, ainsi que ses discours, étaient exempts de toute ostentation; toujours égal et maître de lui-même, il mourut comme il avait vécu, estimé de ses compatriotes et chéri de tous ceux qui l'entouraient. Il était très attaché à sa patrie, et les offres les plus brillantes de la cour de Russie ne purent le décider à aller se fixer à Saint-Pétersbourg. La collection complète des œuvres de Volta a été publiée à Florence, en 1816, 5 vol. in-8°, par le chevalier Antinori. Les Mémoires de ce savant physicien y sont rangés selon leurs dates, et l'on peut suivre avec fruit le développement successif et la liaison des faits et de leurs déductions dans les recherches expérimentales de l'auteur.

VOS (Guillaume de), pasteur anabaptiste à Amsterdam, mort dans cette ville, le 8 janvier 1823, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, fut longtemps le plus terrible émule de tous ceux qui aimaient à figurer dans les concours hollandais, sur des programmes académiques de philosophie morale et religieuse: il ne paraissait pas un morceau concurrent qui ne fût vaincu. Vos fut couronné en 1767 par la société des sciences de Harlem, pour un mémoire sur la question: « S'il » est permis de tirer parti de l'ignorance de nos sembla- » bles? et dans le cas de l'affirmative, quand et jusqu'à » quel point? » Il s'agissait de la validité du principe protestant sur les droits de la raison en matières religieuses; des égards que Jésus-Christ et ses apôtres ont pu avoir pour les opinions populaires, des preuves internes et externes de la divinité du christianisme, et des rapports que ces preuves ont entre elles. *Le Legatum Stolpianum* de Leyde le proclama vainqueur, en 1797, sur la diversité des caractères nationaux et sur leurs causes physiques et morales: la société de l'utilité générale (*Tot nut van't Algemeen*), sur le danger des opinions populaires concernant les horoscopes, l'influence des planètes, etc.; enfin la société d'Utrecht, sur les moyens de prévenir les duels, etc.

VOSS (Jean-Henri), poète, philologue et critique allemand, naquit le 20 février à Sommersdorf, près de Wahren: il fut d'abord élevé à Penzlin, petite ville du Mecklembourg et alla ensuite continuer ses études à l'école de New Brandenburg. Son père, petit fermier, et ensuite receveur d'une redevance féodale, ayant été entièrement ruiné dans la guerre de Sept-Ans, le jeune Voss se trouva réduit à ses propres moyens, et parvint par son activité à gagner non seulement sa subsistance, mais encore de quoi soutenir son père. Ce fut en se rendant utile à ses camarades, comme répétiteur, qu'il se fit un petit revenu; depuis lors, il redoubla d'activité et se fit bientôt remarquer par un essai de composition allemande, selon le rhythme des anciens, qui cependant fut traité par ses maîtres comme une prétention extravagante à la manière de Klopstock, dont le poëme du *Messie* venait de paraître. Voss partageait alors son temps entre la musique et l'étude des classiques grecs et latins, et s'occupait surtout du génie phonétique de ces langues et du système métrique de leurs poètes. Par un examen approfondi et comparé de l'allemand avec le latin et le grec, il se convainquit de la possibilité de rendre avec la plus grande exactitude dans la première de ces langues, non-seulement les pensées avec toute la force et la concision de l'original, mais, ce qui avait jusqu'alors paru impraticable, tout le charme de la versification produit par les combinaisons des syllabes longues et brèves. C'est dans ce système qu'il a entrepris et exécuté de nombreuses traductions du grec et du latin, que les Allemands regardent comme des chefs-d'œuvre en ce genre, et qu'il n'a cessé de perfectionner dans les éditions successives. Le desir d'augmenter ses connaissances l'engagea à se rendre à l'université de Goëttingue pour y suivre les leçons du célèbre Heyne; celui-ci l'accueillit avec bienveillance et l'admit dans son *séminaire philologique* normal, mais l'esprit de contradiction et la rudesse du caractère de Voss ne tardèrent pas à le brouiller sans retour avec son maître. Ce fut au sujet d'un passage de Pindare qu'il s'éleva une dispute violente entre l'élève et le professeur, et il en résulta l'inimitié la plus acharnée. Voss devint à cette époque l'un des principaux membres de la société dite des *Amis de Goettingue*, parmi lesquels étaient Stolberg, Boie, Bürger, Cramer, Hahn, et dont Klopstock même fit partie. Les éloges que ce grand poète donnait à Voss augmentèrent son amour-propre, et il se crut fort au-dessus de Heyne qui le chassa de son séminaire en donnant pour motifs ses mauvaises mœurs et des écrits très licencieux que Voss avait en effet composés par suite d'une folle gageure qu'il fit avec Bürger et Frédéric de Stolberg. Il commença alors (en 1775) à rédiger l'*Almanach des Muses* de Goettingue, nommé plus tard *Anthologie* (*Blumenlese*), et qui fut alors publié à Hambourg jusqu'en 1800. Retiré dans une agréable campagne, à Wandsbeck près de Hambourg, il s'y livra à des études profondes sur Homère et Pindare, et s'y rétablit d'une maladie de poitrine. Il épousa une sœur de Boie, et fut nommé en 1778, recteur du collége d'Ottersdorf dans le Hanovre. Là il commença la traduction de l'*Odyssée* et eut quelques débats vétilleux avec Heyne sur l'orthographe des noms grecs, transcrits en allemand. La traduction de l'*Odyssée* parut en 1781, sans commentaire, et obtint d'abord peu de vogue. Pour se délasser il traduisit en allemand les *Mille et une Nuits*, d'après la version française de Galland. Il passa ensuite à Eutin, en qualité de recteur, et entra en correspondance avec Ruhnkenius, occupé alors à publier l'*Hymne à Cérès* récemment découvert: il proposa d'utiles corrections au texte et en fit une traduction latine que l'éditeur y joignit en 1782, et que Mitscherlich adopta en 1787. Après un séjour de vingt-trois ans à

Eutin, le grand duc de Bade l'attira en 1805 à cette université rétablie depuis peu. Il publia, en 1786, sa traduction des *Géorgiques de Virgile*, qui est regardée par beaucoup de critiques comme le chef-d'œuvre de la littérature allemande en ce genre. Il eut ensuite avec Heyne un débat polémique, dans lequel il attaqua son ancien maître sans ménagement, en employant des expressions grossières et passionnées. La brochure dirigée contre Heyne traite du style et de l'interprétation des Eglogues de Virgile, et parut en 1791. Il donna successivement la traduction complète d'Homère, en 1793; deuxième édition, corrigée, 1821; celle de morceaux choisis des *Métamorphoses d'Ovide*; celle d'Horace, 1806; deuxième édition, corrigée, 1820; d'Hésiode et du prétendu Orphée l'Argonaute, 1806; de Théocrite, Bion et Moschus, 1808; de Tibulle et de Lygdamus, avec des éclaircissements, 1810; d'Aristophane, 1821; d'Aratus, avec le texte et un commentaire, 1824, et enfin d'un tiers environ du *Théâtre* de Shakespeare: ce dernier ouvrage en société avec ses deux fils Henri et Abraham, 1818—1826. Ses poésies originales ont été recueillies en 4 vol. in 8°, qui ont paru en 1825: cette édition porte le nom d'*édition de la dernière main*; une autre parut en 1826, augmentée d'un supplément renfermant une théorie prosodique des mots allemands, dans laquelle les valeurs des syllabes dans la mesure des vers sont marquées par des notes de musique auxquelles l'auteur n'attribue qu'une valeur de quantité sans aucun rapport à l'intonation musicale: c'est un travail très utile et fort estimé. Cette collection renferme des Idylles, des Elégies, des Odes pastorales, bachiques, philosophiques, religieuses, des Fables, des Chansons et des Epigrammes imitées de l'Anthologie grecque. La pièce la plus remarquable du recueil, est le charmant poëme de *Louise*, en trois chants, ou *idylles*: il offre un tableau animé des scènes de la vie pastorale, dans un style naïf imité de l'*Odyssée*. Ce poëme, qui fut d'abord publié en 1795, suggéra à Goëthe la conception de son *Hermann et Dorothée*, l'un de ses chefs-d'œuvre: dans le prologue, ce grand poëte souhaite que l'esprit de l'auteur de *Louise* l'accompagne. Quelques-unes des Idylles de Voss sont écrites dans le dialecte de la Basse Saxe, qui conserve une partie de l'ancienne langue de cette contrée. Voss a rendu de grands services à la langue allemande dont il a dévoilé les richesses inconnues auparavant. Dans ses traductions des anciens il a conservé la forme métrique, les inversions à effet, les épithètes composées, si communes en grec, et les moindres traits de l'original sans rien ajouter ni retrancher. Il a donné à l'hexamètre plus d'harmonie et de précision; et ce rhythme, moins fatigant que nos alexandrins, moins pressé que l'hendécasyllabe, est pour la poésie narrative, pastorale et didactique des Allemands, une véritable richesse que toutes les autres nations doivent lui envier. Gibbon fut si charmé d'un passage traduit par Voss en hexamètres, qu'il se décida sur-le-champ à apprendre l'allemand. Néanmoins Voss n'a pas également réussi dans toutes ses traductions; il a parfaitement rendu la poésie descriptive et épique des Grecs, mais il a été moins heureux dans la traduction de l'*Enéide* et surtout dans celle d'Horace. Sa version d'*Aristophane* fut peu goûtée, et ne peut soutenir le parallèle avec celle que Wolf a donnée des *Nuées* et des *Acharniens*: ce même auteur a aussi surpassé de beaucoup Voss dans la traduction des *Métamorphoses d'Ovide*; on peut en dire autant de Tieck et G. Schlegel, quant à Shakespeare, qu'ils ont infiniment mieux rendu que Voss et ses fils. Quant à ses autres traductions, tout en admettant le mérite réel de Voss et en admirant les efforts qu'il a faits pour reproduire le latin et le grec en mots allemands, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que personne n'est juge compétent du système de ce traducteur, car personne de nos jours ne sait de quelle manière les anciens prononçaient le latin et le grec, et moins encore comment ils déclamaient ou chantaient leurs vers. D'ailleurs il y a lieu de croire que la quantité prosodique ne jouait pas chez eux un rôle aussi important et aussi exclusif que Voss se l'est imaginé; l'accent métrique paraît avoir été un élément essentiel des vers grecs et latins, comme il l'est dans les langues modernes qui ont aussi des syllabes longues, brèves et brévissimes. Une dernière considération ferait douter de la réussite complète de Voss, c'est qu'en reproduisant la quantité des syllabes il n'a pas pu reproduire les sons qui constituent les consonnes, et par conséquent, sous le rapport rhythmique, ses hexamètres allemands ne sauraient être qu'une pâle imitation des vers grecs ou latins. Un autre objet occupa une grande partie de la vie de Voss et lui fournit de nouvelles occasions de se livrer à son goût pour la polémique. Il s'agissait d'expliquer la mythologie grecque, de découvrir ce qui dans ce système était historique, allégorique, symbolique, et ce qui dans l'allégorie était physique ou moral ou mystique; enfin on voulait savoir si les Grecs étaient les inventeurs de leur système mythologique ou s'ils l'avaient emprunté aux peuples de l'Orient. Le *Manuel de Mythologie* publié, en 1787, par Martin Godefroi Herman, rédigé en grande partie d'après les leçons de Heyne, fut la première cause de la guerre que Voss déclara au parti qui commençait alors à dominer en Allemagne et qui ne voyait dans les fables et les mythes de la Grèce et des autres peuples de l'antiquité qu'un sens philosophique et mystique, très semblable aux abstractions psychologiques des gnostiques et des néo platoniciens. Voss attaqua l'ouvrage, et Heyne aussi qu'il regardait avec raison comme en étant le véritable auteur. Il se déclara l'antagoniste du mysticisme, et soutint que l'allégorie chez les Grecs n'était que l'image de la nature physique associée aux passions humaines. Il combattit avec chaleur l'hypothèse de Winckelmann adoptée par Heyne, qui suppose qu'avant l'époque d'Homère les divinités grecques étaient représentées sous une forme moitié humaine et moitié animale, et particulièrement avec des ailes. Tel est en général l'objet des *Lettres mythologiques*, publiées à Kœnisberg en 1794, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme des observations profondes et lumineuses, et est plein d'érudition; il devait avoir un troisième volume qui n'a point paru. Cependant le mysticisme croissait en Allemagne malgré les efforts de Voss et de quelques autres hommes, dont le bon sens était impuissant pour arrêter l'effervescence des têtes exaltées par la philosophie de Kant et de ses disciples: partout la réalité était repoussée, et le doute dédaigné, car chacun *croyait* pouvoir connaître intuitivement l'essence de l'univers, la nature de la pensée; et ce qu'on croyait vrai aujourd'hui, on s'imaginait que les anciens l'avaient conçu de même lorsqu'ils inventèrent leur écriture symbolique. Cette singulière manière de raisonner fut adoptée en grande partie par Goerres, par Creuzer et par une foule d'autres auteurs, et est encore aujourd'hui l'opinion dominante en Allemagne, opinion qu'on cherche à propager en France. Ces auteurs mystiques ne se trompent que d'époque; ils prennent les dogmes et les doctrines mystiques, psychologiques, morales et cosmiques que les prêtres enseignaient aux initiés, pour les types primitifs, au lieu de reconnaître que ces doctrines ne sont que l'altération de la symbolique primitive, toute physique dans ses éléments et dans ses images. La nature visible et les affections de l'homme, le cours du soleil et des astres, et les phénomènes qui se présentent sur la terre dans les diverses saisons, leur utilité pour l'homme, etc., voilà ce que les auteurs de toute écriture symbolique durent s'attacher à peindre, et c'est en effet ce qu'ils ont peint; mais cette peinture toute descriptive fut commentée, alambiquée et couverte d'un voile épais, elle devint la doctrine mystique des prêtres de l'ancienne Egypte et des brahmes, elle a passé en Grèce où elle a pris un caractère poétique plus conforme à son origine et plus éloigné des abstractions qui plus tard enfantèrent le platonisme. Voss avait donc raison de soutenir que les inventeurs de la mythologie des Grecs n'avaient point eu dans la pensée les dogmes de Pythagore ou les rêveries de Platon. La conversion du comte Fréd. de Stolberg au catholicisme augmenta encore la haine que Voss portait au mysticisme, auquel il attribua les nombreux changements de religion parmi les protestants de l'Allemagne, dont il était le zélé défenseur. Voss se déchaîna dès lors contre cet ami de jeunesse avec une violence que rien ne peut excuser: on assure que Stol-

berg en conçut un chagrin si vif qu'il abrégea ses jours. En 1819, Creuzer, attaché comme Voss à l'université de Heidelberg, publia la seconde édition de la *Symbolique* des anciens : ce fut le signal du combat le plus animé que Voss ait peut-être livré; quoique septuagénaire, il entreprit la critique de cet ouvrage, dans sept numéros consécutifs de la *Gazette littéraire de Iena* (mai 1821, page 162 à 215). La virulence de Voss excita l'indignation des partisans de Creuzer, qui donnèrent une aubade à son adversaire; les amis de Voss lui offrirent une magnifique coupe d'or, pour lui témoigner leur estime et leur admiration. Creuzer répondit par un petit écrit intitulé *la Vossiana* où il traita Voss d'ignorant, d'adversaire incapable de concevoir la sublimité des théories cachées sous les emblêmes, et soutint que Voss manquait de ce vif et profond sentiment poétique sans lequel il est impossible de saisir les merveilleux mystères de la symbolique des anciens. Voss revint à la charge dans un ouvrage intitulé l'*Anti-symbolique*, Stutgard, 1824, qui renferme ses articles contre Creuzer avec des additions nombreuses; il termine cet écrit par les personnalités les plus offensantes dirigées contre ses adversaires. Dans le courant de de mars 1826, Voss éprouva plusieurs étourdissements qui l'obligèrent à garder le lit; le 29 du même mois, comme il s'entretenait avec son ami le docteur Fiedemann, il fut frappé d'une apoplexie dont il mourut à l'instant; il était âgé de soixante quinze ans. Outre les ouvrages déjà mentionnés, il composa encore les suivants : 1° une excellente *Dissertation sur la géographie ancienne*, insérée dans la *Gazette de Iéna*, juin et août 1804 : elle a été mise à profit dans la *Géographie des Grecs et des Romains*, par Ukert, 1816, dont Voss rendit compte dans la *Gazette d'Iena* pour 1818 : 2° *Examen de l'édition de l'Iliade* publiée par Heyné, en 8 vol. : cet article, qui remplit seize numéros de la *Gazette d'Iéna*, fit beaucoup de sensation : Wolf et Eichstaedt y contribuèrent pour la critique du texte grec; 3° de nouvelles éditions des *Entretiens sur la grammaire* par Klopstock, des *Orphica*, publiés par Hermann, et des *Sonnets de Bürger*, 1804, 1805 et 1808 : 4° *Lettres critiques sur Goetz et Ramler*, Manheim, 1809; 5° et une édition du texte de Tibulle et de Lydamus, d'après les manuscrits, ibid. 1811. On remarque de grandes variantes entre les différentes éditions de sa traduction d'Homère à laquelle Voss ne cessa de travailler. Dans celle de 1793, il fit des changements à la traduction de l'*Odyssée*, publiée en 1781, qui furent généralement blâmés. La cinquième et dernière édition de sa version d'Homère est celle de 1821 qui est considérablement améliorée. Voss avait été douloureusement affligé, en 1822, par la perte de son fils aîné, littérateur distingué, professeur à Heidelberg, auteur d'une traduction d'Eschyle et collaborateur de celle de Shakespeare, dont nous avons déjà parlé.

VOULLAND (Henri), membre de l'assemblée constituante et de la convention nationale, naquit à Uzès en 1750. Il exerçait la profession d'avocat à Nîmes, lorsque le tiers état de la sénéchaussée de cette ville, réuni à celui de Beaucaire, le nomma député aux états généraux. Ardent et passionné, Voulland figura bientôt parmi les patriotes les plus exaltés, et fut appelé à siéger dans le comité des recherches, par l'influence de son compatriote Rabaud Saint-Etienne. Après la session de l'assemblée constituante, il devint membre du tribunal de cassation, et fut réélu député du département du Gard à la convention nationale, en septembre 1792. Il y montra la même exaltation que dans les états généraux, et se rangea dès les premières séances du côté des plus fougueux jacobins. Lors du procès du roi, il rejeta l'appel au peuple, et dit ensuite sur la question de la peine à infliger : « Il n'a tenu qu'à » Louis d'empêcher le sang de couler : il en a au con» traire ordonné partout l'effusion! à Nîmes, les pa» triotes ont été égorgés en son nom, et au nom d'un » Dieu de paix. Les délibérations prises par les fana» tiques furent directement adressées à Louis, il pou» vait les empêcher, les communes les lui dénoncèrent : » il se tut, et les auteurs de ces délibérations suscitè» rent enfin la guerre civile dans ma malheureuse pa» trie. Le sang coula à grands flots, il crie vengeance. » Je demande pour lui le même supplice qui fut infligé » par Brutus à son fils. C'est la troisième fois que le » salut de la patrie me force de prononcer la peine de » mort; je souhaite que ce soit la dernière. » Voulland opina ensuite contre le sursis, et donna de plus en plus d'assez fortes garanties au jacobinisme pour se faire appeler dans le sein du comité de sûreté générale. Il prit une part active à toutes les mesures que le club des cordeliers inspira ou commanda à ce comité, formé de ses membres les plus exagérés; aussi lorsque Robespierre songea à réprimer les excès de la faction anarchique dont la commune, les cordeliers et le comité de sûreté générale étaient devenus les principaux foyers, Voulland se joignit à ses collègues pour conjurer la journée qui les menaçait, et contribua de toutes ses forces au 9 thermidor. Mais la réaction ayant bientôt enveloppé dans ses proscriptions ceux mêmes qui en avaient donné le signal, Voulland fut dénoncé, le 28 août 1794, par Lecointre de Versailles, comme complice de Robespierre. Cette première attaque ne l'atteignit point; il continua de siéger silencieusement à la Montagne, jusqu'à ce qu'une accusation contre tous les membres des anciens comités le fit décréter d'arrestation, en mai 1795. Il échappa aux poursuites de la police, et attendit chez le libraire Maret, qui lui avait donné un asile sans partager ses opinions, que l'amnistie de brumaire an IV le rendit à la liberté. Il vécut depuis ignoré, et mourut à Paris en 1802, ne laissant à ses enfants que les souvenirs révolutionnaires qui s'attachaient à son nom.

VRIES (Jérôme de), littérateur hollandais et l'un des hommes les plus érudits d'une contrée qui en contient beaucoup, est né vers 1776, à Amsterdam, où il remplit encore aujourd'hui l'emploi de secrétaire de la ville. Il doit aux ouvrages suivans la réputation honorable dont il jouit et une place à l'institut des Pays-Bas. Ils ont pour titre : 1° *la Vie d'Anaxagoras*, 1806; 2° *Eloge de Jérémie de Decker*, 1807; 3° *Histoire de la poésie hollandaise*, 1808, 2 vol. C'est un ouvrage classique qui a été couronné par la société de littérature et de poésie nationale, et dont le public a confirmé le jugement. M. de Vries, remarquable par son activité pour les progrès des sciences, est un des membres les plus distingués de la commission de la deuxième classe de l'institut, qui s'occupe en ce moment de deux ouvrages numismatiques, très intéressants pour l'histoire des Pays Bas : le premier doit former un supplément aux ouvrages de Van-Loon et de Van Mieris, et contenir les médailles que ces auteurs ont omis d'insérer dans leurs recueils; l'autre est destiné à représenter les médailles frappées après la publication de l'ouvrage de Van Loon en 1723.

W

WADSTROEM (Charles-Bernard), né à Stockholm, en 1746, entra au service en qualité d'ingénieur dès qu'il eut fini ses études. Ses connaissances en mécanique et en minéralogie lui firent obtenir pendant 1767 et 1768 la direction des ouvrages ordonnés pour rendre navigable la cataracte de Trolhetta, et l'année suivante il fut chargé de l'exploitation des mines de cuivre d'Œdvilaberg. Il parvint plus tard à la place de contrôleur de l'or et de l'argent. Tourmenté depuis long-temps du désir d'augmenter ses connaissances en géographie, et de l'idée de trouver un peuple chrétien dans l'intérieur de l'Afrique, idée que lui avaient fournie les écrits de Swedenborg, il se décida à voyager dans cette partie du monde. Il s'associa, pour ce double projet, le doc

Digitized by Google

teur Sperman et Arrhénius, officier d'artillerie, et tous trois s'embarquèrent au Hâvre, au mois d'août 1787. Arrivés au Sénégal, ils cherchèrent des renseignements sur les pays qu'ils voulaient explorer; mais n'en trouvant pas de favorables, ils passèrent dans les États anglais, situés plus au sud, et les visitèrent successivement jusqu'à Sierra-Leone, où se termina leur voyage. Wadstroem revint en Europe vers la fin de 1788, et aborda en Angleterre. C'était l'époque où l'on commençait à traiter en parlement de l'abolition de la traite des noirs. Wadstroem fut appelé au conseil privé et produisit à l'appui de ses déclarations le détail de ses opérations en Afrique. Les observations qu'il avait faites dans un tout autre but, parurent néanmoins utiles et intéressantes pour l'objet dont on s'occupait alors, et furent souvent citées dans la suite des discussions. On doit même à la force de ses opinions philanthropiques les établissements agricoles de Sierra-Leone et de Boulama. Malgré le peu de succès de son voyage, il n'avait pas perdu de vue l'établissement d'une colonie sur la côte occidentale de l'Afrique, et il fit des démarches pour cet objet auprès du gouvernement anglais: elles furent vivement appuyées par de hauts personnages, et il obtint, en 1789, l'autorisation de partir pour une expédition secrète. On lui devait déjà un petit traité, extrait de son journal sous ce titre: *Observations sur la traite des nègres, faites dans un voyage sur la côte de Guinée*, publié en 1789, in-4°, en anglais. Il fit paraître un nouveau plan pour la côte occidentale d'Afrique, accompagné de réflexions sur la culture et le commerce, et la description succincte des établissements qui étaient déjà formés ou commencés. Cet ouvrage est intitulé: *Essai sur la colonisation*, Londres, 1794. Il en existe une traduction en français par C. Pougens, sous le titre de *Précis sur l'établissement des colonies de Sierra-Leone et de Boulama, à la côte occidentale de l'Afrique*, Paris, 1798, in-8°. Les observations pratiques et les spéculations théoriques d'une infinité d'auteurs s'y trouvent rassemblées, mais sans ordre et sans méthode. Ses réflexions sont souvent originales, mais ses idées ne sont pas toujours claires et bien définies. On rapporte que Bonaparte, en partant pour l'Égypte, voulut avoir un exemplaire de cet ouvrage; mais la difficulté des communications avec l'Angleterre ne lui permettant pas de s'en procurer un, l'auteur, qui était alors à Paris, lui offrit le seul qui lui restait. Wadstroem était un des plus grands admirateurs de cette étonnante expédition, au succès de laquelle étaient attachées, selon lui, la civilisation de l'Afrique et la liberté de l'Asie. Cet homme généreux mourut en 1799. Presque tous ses plans philanthropiques étaient romanesques et peu praticables, mais ils portaient l'empreinte des vues libérales d'un homme vertueux.

WAFFLARD (ALEXIS JACQUES MARIE), auteur dramatique, né à Versailles le 29 juin 1787. Ses parents exerçaient la profession de papetier, mais étant sans fortune ils lui firent apprendre un état. Wafflard était doreur sur porcelaine lorsqu'il s'enrôla comme soldat dans un régiment de chasseurs à cheval, où servait son frère aîné. Réformé à Colmar, où se trouvait le dépôt de ce corps, il revint à Paris, entra bientôt comme surnuméraire dans les bureaux de la guerre, et y obtint ensuite un emploi qu'il perdit par suite d'une réorganisation de ce ministère. Il travailla alors pour le théâtre. On a de lui les pièces suivantes, en prose, qui se distinguent en général par des observations de mœurs, par des effets dramatiques assez bien calculés et par un dialogue spirituel: 1° (Avec J. Gabriel) *Haydn, ou le Menuet du bœuf*, comédie anecdotique, en 1 acte, mêlée de vaudevilles, Paris, 12 novembre 1812; 2° (Avec Moreau) *le Voile d'Angleterre, ou la Revendeuse à la toilette*, comédie vaudeville en un acte, 14 mars 1814; cette pièce a été reprise avec succès depuis la mort de Wafflard; 3° (Avec le même) *les Caméléons*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 26 octobre 1815. Pour procurer à Béranger les entrées du Vaudeville, Wafflard le fit connaître comme l'un des auteurs de ce tableau satirique, dont il avait trouvé les figures dans les bureaux de son administration. 5° (Avec un anonyme) une *Promenade à Saint-Cloud*, bluette épisodique en un acte, mêlée de vaudevilles, 10 septembre 1817; 6° (Avec Fulgence) *un Moment d'imprudence*, comédie en 3 actes, Paris, 1er décembre 1816. Cette pièce qui, comme les précédentes et celles qui suivent, avait été d'abord imprimée in-8°, a été réimprimée dans la *Fin du Répertoire du Théâtre-Français*, 1825, 5 vol. in-18. Le 1er mars 1821, Wafflard a donné, avec M. Fulgence, 7° *le Voyage à Dieppe*, comédie en 3 actes. Cette jolie pièce, qui a attiré et attire encore la foule à l'Odéon, a été jouée, la même année, sur le théâtre de la cour, et a valu à ses auteurs une superbe tabatière de la part du roi. Au mois de juillet suivant, il a donné au Gymnase dramatique, avec MM. Picard et Fulgence, 8° *un Jeu de Bourse, ou la Bascule*, comédie en un acte. Wafflard a fait représenter, le 21 mars 1822, avec les mêmes auteurs, 9° *les Deux Ménages*, comédie en 3 actes, qui, traduite en italien, a été insérée dans la collection intitulée: *Repertorio scelto ad uso de' Teatri italiani*, du professeur Gaëtano Barbieri, Milan, 1824, 8 vol. in-16. Le 16 décembre 1822, Wafflard, ayant encore pour collaborateur M. Fulgence, fit représenter à l'Odéon, 10° *le Célibataire et l'Homme marié*, comédie en 3 actes. Cet ouvrage et le suivant sont ce que Wafflard a de plus faible. Enfin, 11° *l'Écolier d'Oxford*, qui fut joué après la mort de l'auteur, sur le même théâtre, le 29 juillet 1824. Wafflard avait achevé une onzième comédie, et l'avait lue à M. Picard et à mademoiselle Mars, à laquelle le principal rôle était destiné, lorsqu'une maladie de poitrine l'enleva le 12 janvier 1824. Wafflard était indolent, et il aurait pu travailler davantage; la maladie dont il était atteint s'y opposait peut-être.

WAGA (THÉODORE, abbé), historien-géographe polonais, naquit en 1739, dans le duché de Mazovie. Élevé d'abord dans la maison paternelle, il alla terminer ses études à Szczuczyn, dans le collége des Piaristes, et il embrassa leur ordre. Destiné à l'enseignement, il occupa avec distinction les chaires de littérature, d'histoire et de droit dans le collége noble des écoles-pies à Varsovie. Adonné particulièrement à l'étude de l'histoire et de la législation polonaises, ce savant connaissait presque toutes les familles de la Pologne, et sa mémoire lui rappelait avec facilité les circonstances et les anecdotes qui pouvaient les intéresser. La grande bibliothèque nationale de Varsovie conserve avec respect un exemplaire des *Armoiries généalogiques*, par le célèbre Niesiecki, qui a appartenu à Waga, et à la marge duquel ce savant a écrit des notes qui ne peuvent que rendre plus intéressante la nouvelle édition de Niesiecki, très rare aujourd'hui en Pologne. Waga donna aussi quelques poésies en polonais et en latin qui eurent assez de succès. Entouré de l'estime générale, et plein de l'esprit d'après lequel l'ordre des Piaristes a été institué, Théodore Waga mourut en 1801 à Varsovie, après avoir consacré toute son existence à l'enseignement et à l'administration de l'ordre. Il a publié: 1° *Histoire des ducs et rois de Pologne*, avec des *notions géographiques sur ce royaume*, 1767. Cet ouvrage fut publié à Suprasl, en Podlaquie, sans l'aveu de l'auteur. Ayant revu son ouvrage, il le fit réimprimer sous ce titre: *Histoire abrégée des ducs et rois de Pologne*, avec des *observations sur ce que la nation a fait pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse*. Varsovie, 1770, in-8°. De son vivant, Waga vit cet ouvrage se répandre dans toutes les écoles de la république de Pologne, surtout lorsque l'établissement de la commission d'éducation, après la suppression des jésuites, y donna une nouvelle impulsion à la propagation des lumières. Les éditions se succédaient rapidement. Comme elles étaient faites à l'imprimerie des Piaristes à Varsovie, il les surveillait et y faisait des changements utiles. Cependant cet ouvrage, composé avant l'époque où la critique historique, élaborée par les travaux de Naruszewicz, d'Albertrandy, de Czacki, n'avait point encore jeté une nouvelle lumière, offrait de fâcheuses incorrections. Il était réservé à l'illustre historien Lelewel de refondre complètement cette production de Waga, sans qu'il ait pour cela substitué son nom au sien. 2° *Connaissances qui sont nécessaires à un chevalier de Malte, à l'usage des familles polonaises qui se proposent*

Digitized by Google

de faire entrer leurs enfants dans cet ordre, Warsovie, 1775, in-8° ; 3° *Lois, statuts et constitutions de la couronne polonaise et du grand-duché de Lithuanie*, qui se trouvent dans les six premiers tomes du *Volumina Legum*, publié par Martin Ladowski, comprenant les *lois, statuts et constitutions portés depuis l'an 1550 jusqu'en 1613*, revus par André Joseph Zalaski, référendaire de la couronne, avec *addition des lois et statuts jusqu'en 1786*, revus de nouveau par Arnold Zeglicki, prêtre Piariste : revus pour la troisième fois, corrigés et augmentés par Thod. Waga, Warsovie. 1782, in-fol. ; 4° *Juridiction des tribunaux jugeant en dernière instance en Pologne et en Lithuanie*, Warsovie. 1785, in-8° ; 5° *Traité des délits et des peines*, par Beccaria, traduit de l'italien en polonais. Waga y joignit un *Traité sur la vertu et les récompenses*.

WAGRAM (prince de), *Voyez* Berthier.

WAHLENBERG (Georges), voyageur et botaniste, né en Suède vers 1760, et non 1780, comme l'annonce la *Biographie des hommes vivants*, se distingua de bonne heure par un goût passionné pour les voyages et l'histoire naturelle. Doué d'une rare persévérance, trois fois il a visité la Laponie, et il en a rapporté les observations les plus précieuses pour la physique et la géologie. Il s'est élevé sur la cime des glaciers de la Laponie pour en mesurer les hauteurs, qu'il a trouvées de plus de cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et il en a observé les différents phénomènes avec une sagacité remarquable. L'histoire de ce voyage et des diverses aventures qu'il a essuyées pendant son cours, est rapportée dans une relation publiée en suédois à Stockholm en 1808. Cette excellente relation a un mérite qui la rend plus précieuse encore : elle est accompagnée de vues et de cartes dessinées par l'auteur lui-même. Les Allemands, qui traduisent tout, n'ont pas manqué de la traduire. J. F. L. Hausmann lui a fait cet honneur, qu'elle mérite, et son livre a paru à Goëttingue en 1812. Déjà la *Gazette de France* du 1er octobre 1811 avait rendu un compte intéressant des voyages de Wahlenberg ; le *Moniteur* en fit aussi un rapport avantageux le 4 octobre de la même année. On a encore de ce voyageur : 1° une *Description de la Laponie de Kemi* ; 2° *Flora laponica* ; 3° *Flora Carpathorum*, Goëttingue, 1817. Cette dernière est le résultat des excursions de l'auteur dans l'ancienne Carpathie. Wahlenberg a aussi parcouru les montagnes de la Suisse, de l'Allemagne et de la Hongrie, et ces voyages lui ont fourni de nouvelles observations qu'il a consignées dans différents écrits. L'académie des sciences de Stockholm l'avait depuis longtemps admis dans son sein, et l'université d'Upsal le nomma son démonstrateur de botanique aussitôt qu'il eut annoncé l'intention de résider près de ce corps savant. Il a fourni à l'académie dont il était membre, plusieurs mémoires sur des objets de physique et d'histoire naturelle. La réputation de Wahlenberg se fonde principalement sur son premier voyage, qu'il entreprit pour mesurer les hauteurs des montagnes de la Laponie, sous les auspices de l'académie de Suède, en 1787. Voici un court extrait de la relation qu'il en publia ; elle donnera une idée du courage qu'il faut avoir pour mettre à fin des entreprises du genre de celle qu'il exécuta à vingt trois ans : « A deux mille six » cents pieds au-dessous de la ligne des neiges » (Wahlenberg place cette ligne à quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et il s'en sert pour déterminer la force productive qu'on voit diminuer à mesure qu'on en approche), « les sapins ont disparu, ainsi » que le bétail et les habitations. A deux mille pieds, » il ne règne d'autres arbres que le bouleau, et ses » formes dégradées, sa verdure indigente, attestent » l'inclémence du ciel. En même temps disparaissent » la plupart des animaux sauvages, et les lacs ne donnent plus de poisson. A huit cents pieds au-dessous » de la ligne des neiges, le Lapon s'arrête, ses rennes » ne trouvent plus la mousse qui les nourrit. Au-dessus de la ligne, c'est le tableau de l'agonie et de la » mort ; les lichens les plus robustes ne rencontrent à » mille et deux mille pieds d'abri et d'asile que dans » les fentes de quelques rochers perpendiculaires, et » l'oiseau nommé *emberiza rivalis* est le seul être vi» vant que l'œil aperçoit. Dans cette région, la chaleur » ne s'élève jamais à plus d'un degré du thermomètre de » Réaumur. » Le 14 juillet 1787, Wahlenberg se trouva sur le *Sulitelma*, mot qui signifie *mont solennel* ; c'est le Mont Blanc de la Laponie ; c'est là que les Lapons allaient jadis adorer leur principale idole. Environné d'affreux précipices, Wahlenberg, après avoir franchi tant d'obstacles, fit les observations qui lui étaient demandées, avec une justesse que ceux qui l'ont suivi plus tard sur ce rocher solitaire, entre autres M. de Buch, se sont accordés à reconnaître. Un littérateur estimé, qui a voyagé dans le Nord, s'occupait, en 1811, de traduire les voyages de Wahlenberg dans notre langue ; on a vainement cherché cette traduction.

WAILLY (Noel François de), grammairien, né le 31 juillet 1724, à Amiens, où sa famille avait exercé des emplois honorables. Elle le destinait à l'état ecclésiastique ; mais ayant acquis une connaissance étendue des langues vivantes, et comparant souvent les expressions si diverses, bien qu'également naturelles, ou les locutions ingénieuses qui caractérisent les différents idiomes, il s'attacha aux études littéraires et grammaticales : ces dernières ont enfin été sa principale occupation. Il était consulté habituellement par les étrangers qui venaient séjourner à Paris, afin de parler le français avec plus d'exactitude et de pureté. L'ouvrage de Wailly, imprimé en 1754, sous le titre de *Principes généraux de la langue française*, et retouché plusieurs fois ensuite, le mit au nombre des meilleurs grammairiens. Marié en 1766, il eut plusieurs enfants, et vécut paisiblement au milieu de sa famille. Son caractère et son âge le dispensèrent de prendre une part active aux événements de la révolution ; mais il fut appelé à l'institut dès le moment de la formation de ce corps, et il fut aussi membre honoraire de l'académie d'Amiens. Après sa mort, arrivée à Paris le 7 avril 1801, l'abbé Sicard le remplaça à l'institut. Wailly était un homme estimable, et exempt d'aigreur ou de jalousie dans sa profession. Domergue l'a peint avec vérité par ces mots prononcés sur sa tombe : « Ses écrits enseignent à bien » parler ; sa conduite enseignait à bien vivre. » Il avait dédié sa Grammaire à l'université, qui la regardant comme un des meilleurs traités élémentaires, en prescrivit l'usage dans les colléges. Cet exemple fut suivi par l'école militaire. Plus méthodique que celle de Restaut, la Grammaire de Wailly devait en effet prévaloir à la longue ; il avait profité des observations publiées depuis 1730 par d'Olivet et Duclos, ainsi que des recherches faites sur les synonymes. Cependant son ouvrage ne paraît exempt ni d'omissions assez graves, ni de quelques-unes de ces décisions qui tiennent à une manière de voir particulière, sont signalées comme des erreurs par ceux qui préfèrent d'autres systèmes. On pouvait reprocher à Restaut de ne pas séparer la syntaxe de la partie élémentaire. De plus, il admettait, à l'imitation des anciens grammairiens, la déclinaison qu'ils avaient prise du latin, et qui est étrangère à notre langue où l'article seul distingue les cas. Wailly opéra ces réformes, et simplifia la théorie de l'article, ainsi que celle des pronoms : si la première idée de ces changements ne lui appartint pas toujours, il eut du moins le mérite d'en sentir l'utilité, et l'avantage de la faire reconnaître définitivement. On n'a pas accueilli aussi favorablement ses innovations à l'égard des verbes. Il a très bien compris qu'ils ne cessent point d'exprimer une action lors même qu'ils n'ont pas de régime direct, lorsque cette action ne s'exerce visiblement sur aucun être ; mais il n'a pas remarqué, que tel n'était point chez les grammairiens le sens du mot actif, puisque, exactement parlant, si on excepte le seul verbe absolu, le verbe *être*, tout autre exprime une action extérieure ou intérieure, effectuée ou éprouvée. Les grammairiens appelaient actifs les verbes consacrés à une action dont le patient pouvait être nommé. Sans doute cette distinction n'était pas énoncée d'une manière satisfaisante, et on a observé avec raison qu'on ne s'y conforment pas. Wailly aurait pu rendre un service à la langue ; mais il a eu tort de réunir sous une même dénomination tous les verbes relatifs aux mouvements des êtres doués d'activité. Il fallait seulement substituer un terme plus

Digitized by Google

heureux au mot *neutre* usité jusqu'alors. Il existera toujours une différence grammaticale entre l'action sentie par un autre être, et l'action considérée uniquement dans l'agent : ou on n'établira aucune distinction entre les verbes, ou *courir* sera dans une autre classe que *poursuivre un ennemi*. Les idées de Wailly sur la convenance d'une réforme orthographique n'ont été approuvées également qu'avec beaucoup de restrictions. Quelques autres grammairiens avaient manifesté un désir semblable, et parmi eux on cite Dumarsais; cependant ils auraient dû se borner à regretter qu'on n'eût pu s'en aviser ou s'y résoudre vers le temps de Montaigne. Lorsqu'une langue est fixée par un grand nombre de livres répandus dans une partie du monde, c'est un projet chimérique d'en modifier essentiellement l'orthographe, c'est-à-dire de persuader tout à coup à des millions d'hommes de prendre des habitudes nouvelles pour écrire et pour lire. Ce qui est surtout décisif, c'est qu'on ne saurait réaliser sans beaucoup d'arbitraire cette promesse d'enseigner à écrire comme on prononce. Il faut donc ajouter à la difficulté de faire accueillir une méthode inconnue jusqu'alors, et qui d'ailleurs séparerait avec tant d'inconvénients l'idiome actuel des idiomes qui l'ont formé, une autre difficulté insurmontable, celle de s'entendre sur l'application du principe. Ainsi, malgré l'autorité de Wailly à cet égard, malgré la prédiction de Duclos, et le nombre des partisans que cette réforme peut compter aujourd'hui même, on ne saurait la proposer sérieusement. Wailly a publié : 1° *Principes généraux et particuliers de la langue française*, Paris, 1754, in-12. L'auteur y a fait ensuite des additions, et il en a aussi publié un abrégé. 2° *Lettre à M.... en réponse aux difficultés proposées sur la déclinabilité des participes français*, Paris, 1759, in-12 : 3° *Principes de la langue latine mis dans un ordre plus clair*, in-12, 6e édition, 1768, et 9e édition, entièrement refondue, 1773. Le premier auteur de cet ouvrage fut le jésuite Saugier. 4° *De l'Orthographe, ou Moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de notre orthographe*, Paris, 1771, in-12 : 5° *Introduction à la syntaxe latine, ou Recueil de thèmes*, par J. Clarke, traduit de l'anglais, Paris, 1773, in-12 : et 1781, avec un vocabulaire latin et français; 6° *Dictionnaire portatif de la langue française*, extrait du grand dictionnaire de Richelet, Lyon, 1774, 2 vol. in-8°, et autres éditions : 7° *Histoires choisies du Nouveau-Testament* (d'après le commentaire d'Erasme), traduites en français avec le texte latin, Paris, 1774, in-12 : 8° *l'Orthographe des dames, ou l'Orthographe fondée sur la bonne prononciation démontrée la seule raisonnable*, Paris, 1782, in-12; 9° *l'Art de peindre à l'esprit*, Paris, 1771 et 1783, 3 vol. in-8°. Wailly a fait des changements à cette compilation de dom Sensaric; c'est un choix des meilleurs morceaux des écrivains français. 10° *Dictionnaire des rimes, par Richelet*, nouvelle édition, 1799, in-8° : 11° *Nouveau Vocabulaire français, ou Abrégé du Dictionnaire de l'Académie*, Paris, 1801, grand in-8°. Le fils aîné de l'auteur, son petit-fils, et deux autres grammairiens, ont concouru au perfectionnement de ce dictionnaire abrégé dont la 13e édition a paru en 1826. Les Mémoires de l'Institut contiennent diverses remarques de Wailly sur des questions grammaticales. De plus, il a revu la traduction, ou donné des soins à la publication de *Perse*, par Drens du Radier (il a fait l'avertissement qui y est joint); des *Commentaires de César*, par d'Ablancourt, en 1767; de *Quintilien*, par Gedoyn, en 1770; des *Oraisons choisies de Cicéron*, par Villefore, en 1772; de *Salluste*, par de Pretot, en 1774; enfin d'*Eutrope*, par Lezeau, en 1783.

WAILLY (Charles de), de la même famille que Wailly le grammairien, naquit à Paris, le 9 novembre 1729. Il montra si peu d'aptitude dans les classes, que ses camarades le surnommèrent *Dessouches*; mais on remarqua bientôt que tout l'argent dont il pouvait disposer était employé à l'achat de plans et de dessins d'architecture. Placé d'abord chez l'architecte Blondel, le jeune Wailly, plein d'heureuses dispositions, fit oublier promptement le sobriquet que lui avait valu son dégoût pour l'étude des langues mortes. Digne élève de Lejay, puis de Servandoni, et presque également instruit dans les diverses parties de l'art, il obtint, à l'âge de vingt-deux ans, le grand prix d'architecture : ce fut pour lui l'occasion d'un procédé qui lui fit plus d'honneur encore. Il obtint du surintendant des bâtiments du roi la permission de partager avec Moreau, à qui le second prix avait été décerné, l'avantage attaché au premier par les règlements, le droit de séjourner à Rome pendant trois années aux frais de l'État. A son retour d'Italie, après avoir été nommé membre de l'institut de Bologne, il fut admis à exposer dans les salles de l'académie les dessins qu'il venait de rapporter. Pour en corriger plus sûrement les défauts, il se plaçait de manière à entendre les critiques, sans être aperçu. L'académie d'architecture ne tarda pas à le recevoir dans son sein, mais il n'en fut membre de première classe qu'en 1767. Quatre ans après, l'académie de peinture l'accueillit dans ses rangs comme dessinateur, ce qui n'était arrivé *jusqu'alors* qu'à un seul autre architecte, et non pour de simples dessins. Le morceau de réception de Wailly fut une vue perspective d'un grand escalier pour la salle de spectacle qu'on allait bâtir à Paris, sous le nom d'Odéon. Lorsque ensuite, conjointement avec Peyre, il construisit cette salle, il se chargea surtout des intérieurs. Il avait moins de génie pour la partie essentielle de l'architecture que de goût pour les détails : mais généralement il excellait dans la décoration des édifices, et, à cet égard, la richesse ou l'élégance de ses projets lui ont acquis une juste célébrité. On cite particulièrement le salon du palais Spinola, à Gênes, et les intérieurs de l'hôtel d'Argenson, à Paris. Il était loin toutefois de se borner aux objets de luxe et d'agrément : il a été chargé de la restauration de Port-Vendres dans l'ancien Roussillon; et, à Cassel, où le landgrave l'appela plusieurs fois, on conserve dans la bibliothèque publique, en 2 vol. in-folio, les plans de Wailly pour l'embellissement de cette ville et des lieux voisins. On a de lui beaucoup d'autres compositions; quelques-unes sont gravées dans l'Encyclopédie ou dans l'ouvrage de Laborde sur la France. Peu d'hommes voués à la culture des arts ont été plus constamment laborieux. Il disait à ses élèves que la vie est trop courte pour l'artiste : il les éveillait avant le jour, et le soir à la lumière il tenait encore le crayon. Il ne put accepter toutes les offres qui lui furent faites dans l'étranger. Celles de Catherine étaient séduisantes, et n'en ont pas moins été refusées avec cette sorte de brusquerie que plusieurs artistes semblent mettre au nombre des prérogatives du talent. On proposait à Wailly la présidence de l'académie d'architecture à Pétersbourg, avec 8,000 roubles d'honoraires. « Si « l'impératrice désire des plans, répondit-il, je lui en « ferai autant qu'elle voudra : je n'ai pas besoin d'aller « à Pétersbourg. » Il ne montra pas moins de désintéressement dans d'autres circonstances. Lorsqu'il fut envoyé dans la Belgique, et bientôt après en Hollande, pour recueillir quelques monuments des beaux-arts, il ne s'occupa que de sa mission, et n'enrichit que le musée dont il était un des conservateurs les plus vigilants et les plus utiles. Cet établissement lui dut alors, entre autres objets, des tableaux de Rubens, de Teniers, de Potter, de Wouwermans. Dès le moment de la formation de l'institut, Wailly en fit partie, et il fut le principal fondateur de la société des amis des arts. Il s'était entièrement consacré à ses occupations; il en attendait toutes ses jouissances, et il vivait avec beaucoup d'ordre ou de retenue. Cette sobriété, ainsi que la bonté de sa constitution, semblaient lui promettre une heureuse vieillesse : mais une maladie aiguë l'emporta en peu de jours. Il mourut le 2 novembre 1798, au Louvre, où un logement lui avait été donné. Son éloge, prononcé à l'institut par M. Andrieux, se trouve dans le tom. III des *Mémoires de littérature et de beaux-arts*.

WAILLY (Étienne-Augustin de), fils du grammairien Noël-François de Wailly, et neveu de l'architecte du même nom, naquit le 1er novembre 1770. Après des études achevées d'une manière brillante dans la maison de Sainte-Barbe, à Paris, il était entré chez un notaire. La réquisition militaire de 1793 ne l'y laissa pas longtemps, mais les armes n'étaient pas non plus sa vocation. Pendant une captivité de neuf mois,

que termina l'événement du 9 thermidor, il se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques, et à celle des principes du langage. Rendu à la liberté au milieu des troubles, il ignorait encore quelle profession il embrasserait : l'inquiète vivacité de son esprit contribuait à cette incertitude. Cependant des institutions nouvelles remplacèrent l'ancienne université ; quatre lycées furent fondés à Paris, et dans l'un d'eux Wailly fut préfet des études, puis censeur. Fourcroy, directeur de l'instruction publique, le comptait au nombre de ses parents ; il le mit à la tête du lycée qui porta bientôt le nom de Napoléon, et qui est aujourd'hui le collége de Henri IV. Le plus heureux succès couronna les soins du nouveau proviseur ; de nombreux élèves de ce lycée devinrent des hommes recommandables dans plus d'un genre. Malgré son assiduité comme administrateur, Wailly consacrait une partie de ses moments, soit à des recherches grammaticales, soit surtout à la poésie. Dans sa traduction des odes d'Horace, il s'est montré du moins excellent versificateur. Elle a été aussi l'objet de justes éloges quant à la fidélité, mérite très précieux dans des versions d'un auteur lyrique dont la marche a tant d'indépendance. Mais on a trouvé dans ces vers si bien faits du traducteur, moins de hardiesse ou de coloris poétique que d'élégance et de correction. « Autant que mes moyens me l'ont permis, a-t-il dit « lui-même dans sa préface, j'ai cherché à imiter le « style, l'harmonie, la richesse des rimes de J. B. Rous« seau. » Mais en prenant particulièrement Rousseau pour modèle, était-ce bien Horace qu'il fallait traduire ? Le travail de l'un et le libre génie de l'autre ont peu d'analogie. En 1802, et durant les huit années suivantes, Wailly a écrit dans le *Mercure de France*. Membre de la légion-d'honneur, et sur le point d'être reçu à l'académie française, il fut atteint d'une maladie sous laquelle il succomba au mois de juin 1821. Le principal ouvrage d'E. A. de Wailly est : *Traduction en vers des premiers livres des Odes d'Horace, avec le texte, des sommaires et des notes*, in-18, Paris, 1807 : cette édition ne renferme que le premier livre et le second : le troisième est ajouté dans celle de 1818, dite à l'usage des classes, et aussi in-18. Wailly avait rédigé avec son père : 1° *Nouveau Vocabulaire français, ou Abrégé du Dictionnaire de l'Académie, augmenté de plus de quatre cents termes des sciences et arts*, in-8°, Paris, 1801. On l'a souvent réimprimé. 2° *Principes généraux et particuliers de la langue française, suivis d'un Abrégé de versification*, par Wailly, de l'institut, in-8°, 1803. En 1819, la treizième édition parut avec ces mots : *Revue, etc., par M. de Wailly, proviseur du collége de Henri-Quatre*, in 12, Paris. En 1817, il a donné, in-12, la quatorzième édit. de l'*Abrégé de la Grammaire française* de son père. Il a revu, en l'absence de l'auteur, le *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec*, par Morin, in-8°, 1803. Il a contribué à la publication d'un *Nouveau Dictionnaire des rimes*, en deux parties, in-8°, Paris, 1812. Enfin il a traduit en vers français une ode italienne du colonel J. Grobert, intitulée *Napoleone al Danubio*, in-8°, Paris, 1806, et la même année il a donné une édition des *Œuvres choisies de J.-B. Rousseau*, enrichie de notes, à l'usage des lycées, etc. ; ouvrage adopté par la commission des livres classiques, in-8°. On l'a réimprimé plusieurs fois, et spécialement en 1818, in-12.

WAKEFIELD (GILBERT), critique et controversiste anglais, naquit en 1756, à Nottingham, où son père était recteur d'une paroisse. Il montra de bonne heure un penchant décidé pour l'étude, et fit de rapides progrès. Il s'appliqua particulièrement à la poésie latine, et se distingua par plusieurs compositions de ce genre qui lui valurent plusieurs prix au collége de Jésus, dans l'université de Cambridge, où il termina ses classes. Né avec une imagination ardente et un esprit inquiet, dans un pays où l'ordre politique présentait tant d'agitation, et les esprits tant de diversité, il ne sut s'arrêter à aucune position, à aucune croyance, et repoussant toute règle, sa vie entière ne fut qu'une longue lutte. Peu de temps après avoir terminé ses études il était entré dans les ordres, et avait obtenu d'abord une cure à Stockport dans le Chestershire, puis une autre à Liverpool ; mais ayant produit des opinions contraires au culte de l'église anglicane, et manifesté son mépris pour cette église, il dut renoncer au ministère qu'il y exerçait. En 1776, le collége de Jésus se l'était agrégé ; un mariage qu'il contracta trois ans après, l'obligea à quitter la place qu'il y occupait. Il entra alors en qualité de directeur des études à l'école de Warington, où il resta jusqu'à la dissolution de l'établissement, qui arriva peu d'années après. Ce fut à cette époque qu'il se lança dans la controverse théologique. Plusieurs écrits en ce genre donnèrent une haute idée de son talent et de son érudition ; mais l'étrangeté de ses opinions, la violence avec laquelle il les exprima, ne tardèrent point à le mettre dans une position tout-à-fait exceptionnelle à l'égard de ses concitoyens : en se séparant de l'église anglicane il ne s'était rattaché à aucune des sectes dissidentes ; cette circonstance, qui le dépouillait de toute existence religieuse appréciable, lui ferma la carrière de l'enseignement. C'est ainsi qu'étant venu à Hackney, en 1790, professer les belles-lettres dans une école de *dissenters*, et ne pouvant se résoudre à se prêter aux pratiques d'aucun des cultes établis, il fut obligé, au bout d'un an, de renoncer à son emploi, encore que sa probité et ses talents lui eussent valu une très grande considération. La même raison ne tarda pas à lui interdire même la ressource des éducations particulières. Les travaux d'écrivain, auxquels il ne s'était livré jusque là que par le besoin de produire ses idées, devinrent donc de nécessité pour lui, une véritable profession. Au milieu de ses écrits théologiques, il en avait publié de littéraires, principalement dans le genre critique, et s'était fait en ce genre une réputation justement méritée. Pendant longtemps il continua à s'occuper alternativement de théologie et de littérature. Mais dans le cours de la révolution française il voulut essayer de la polémique politique, qui malheureusement lui devint plus funeste encore que la polémique religieuse. Deux écrits, dont l'un a pour titre : *l'Esprit du christianisme comparé à l'esprit du temps*, et l'autre : *Remarques sur les ordres généraux du duc d'York*, signalèrent son début. Il y attaquait avec force et avec tout l'emportement de son caractère, la coalition contre la France. Ces écrits, quelque peu mesurés qu'ils fussent, n'attirèrent pourtant aucune poursuite contre lui. Il n'en fut pas de même de la réponse qu'il fit à l'*Adresse* que Richard Watson, évêque de Landaff en Irlande, fit, en 1798, au peuple de la Grande-Bretagne. Ce prélat, qui d'abord avait conseillé la douceur et l'emploi de mesures pacifiques dans la lutte qui s'était élevée entre son pays et la France, se déclarait alors hautement pour la guerre, et engageait avec chaleur ses concitoyens à entrer dans son sentiment. Wakefield repoussa de toutes ses forces cette provocation, mais n'ayant gardé aucune mesure dans l'expression de son opposition, il fut mis en jugement, et condamné à subir deux ans de détention dans la prison de Dorchester. Une souscription, qui fut alors ouverte à son profit, et qui donna en très peu de temps une somme de 5,000 livres sterling, prouva que l'esprit qui l'avait porté dès le début de sa carrière à s'isoler de ses contemporains, soit par ses idées, soit par ses actes, ne l'avait point empêché pourtant de se faire de nombreux amis. Dans le cours de sa détention, il composa plusieurs ouvrages, entre autres des *Essais* tirés de Dion Chrisostôme, en un volume in-8° ; une imitation en vers anglais de la première satire de Juvénal, et une suite de leçons sur des sujets classiques, formant un cours qu'il se proposait de faire à Londres à sa sortie de prison, mais il ne put exécuter ce projet. Attaqué du typhus à la fin du mois d'août 1801, il mourut le 9 septembre suivant. En repoussant tout dogme et toute forme de culte, il ne cessa jamais pourtant d'observer scrupuleusement tous les préceptes de morale privée consacrés par l'Évangile ; il fut toujours profondément religieux. Il s'était imposé quelques règles ascétiques, comme, par exemple, de s'abstenir de vin et de viande, abstinence qu'il observa fidèlement jusqu'à la fin de ses jours. Wakefield a laissé un grand nombre d'ouvrages. Indépendamment de ceux dont nous avons parlé, nous citerons encore les

Digitized by Google

suivants : une traduction nouvelle de saint Mathieu, avec des notes critiques et des explications philologiques : une édition des *Poésies de T. H. Gray*, avec un commentaire, 1786, in-8° ; la *Sylva Critica* : cet ouvrage comprend trois parties ; la premiere parut en 1789 ; les deux autres ne furent publiées qu'en 1791. Une traduction du *Nouveau Testament* ; elle eut une seconde édition revue par l'auteur : un *Essai sur l'inspiration* ; une traduction de la *Premiere Epître de saint Paul aux Thessaloniciens* : un *Choix des tragiques grecs*, avec des notes : un *Examen de l'âge de la raison* de Thomas Payne, 1794, in 8° : un ouvrage intitulé *Preuves de la Religion chrétienne* ; des *Mémoires sur sa vie*, 2 vol. in-8°. Il avait entrepris de donner une édition des œuvres de Pope : un volume de cette édition parut même en 1798 : mais apprenant que Warburton s'était imposé la même tâche, il crut devoir interrompre son travail. On cite encore de lui des poésies latines, qu'il publia en sortant du collége. Wakefield, malgré l'exagération que l'on trouve dans tous ses jugements littéraires, soit qu'il blâme, soit qu'il loue, jouit pourtant en Angleterre de la réputation d'un critique ingénieux et savant.

WALBAUM (Jean Jules), médecin, né le 30 juin 1724, à Wolfenbuttel, dans le duché de Brunswick. Rien ne put le détourner de la profession à laquelle son pere, qu'il perdit à l'âge de treize ans, l'avait destiné. Obligé de le remplacer à la tête de la brasserie que sa famille conservait, il ne discontinua pas ses études : il s'attacha particulièrement à la botanique, et bientôt, à l'instigation d'un de ses parents qui était chirurgien, il obtint le consentement de sa mère pour se consacrer à l'art de guérir. Il passa quatre années dans ce dessein à Wolfenbuttel, ne s'occupant que des mathématiques, de la physique, et d'autres travaux préparatoires. C'est dans la ville d'Helmstadt qu'il se livra ensuite à l'anatomie, et à la partie de la chirurgie inséparable de la médecine : il y suivit les cours de Kroll et de Heister. Il se rendit à Goettingue en 1747, y reçut les leçons de Haller et de Brendel, et eut, deux ans après, le titre de docteur. Il avait ardemment désiré de faire, surtout dans le nord de l'Europe, des voyages propres à étendre ses connaissances botaniques ; mais il ne pouvait entreprendre ces excursions à ses frais, et pendant longtemps il attendit en vain d'autres facilités. Il y renonça en 1750 ou 1751, et résolut de se fixer à Lubeck, où l'art médical était si négligé, que nulle concurrence n'y paraissait à craindre. Satisfait de l'accueil des habitants et de celui du bourgmestre Stresow, ainsi que du pasteur, il s'y arrêta définitivement : il y composa les différents ouvrages qui le distinguent soit comme médecin, soit comme naturaliste. Dans la journée, il s'occupait des malades : le soir il était tout entier à la botanique ou à la zoologie, et ses écrits rendaient populaires dans le pays diverses branches des sciences naturelles. La Société des Recherches, à Lubeck, le compte au nombre de ses fondateurs, et l'Allemagne entiere ne renfermait pas peut-être un plus savant ichtyologiste ; il l'a prouvé surtout dans son travail sur l'ouvrage d'Artedi. En 1782, il fut agrégé à la Société des Curieux de la Nature à Berlin, et, dix ans plus tard, à la Société libre Economique de Pétersbourg. Il avait eu de son premier mariage un fils, dont il paraît n'avoir que trop encouragé les heureuses dispositions, et qui a succombé au sortir de l'enfance. Des travaux d'utilité publique ont occupé constamment les dernières années de Walbaum. Il est mort d'une attaque d'apoplexie, le 21 août 1799. On a de lui : 1° *Thèse de réception sur la vulgaire chez les anciens et chez les modernes*, Goëttingue, 1749, in 4° ; 2° *Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux* (par Levret), traduit du français en allemand, Lubeck, 1759 ; 1761, 2 vol. in-8° ; 3° *Pensées sommaires sur la décadence de l'art chez les accoucheuses, et sur ses améliorations possibles*, Lubeck, 1781, in-8° ; 4° *Difficulté de l'art d'accoucher, mise au jour par des exemples*, Butzow, 1769, in-8°. Ces deux extraits, peu importants, mais judicieux et utiles, ont été faits d'après l'ouvrage du célèbre Levret. 5° *Chélonographie*, ou *Description de quelques tortues*, rédigée sur des dessins originaux, et d'après nature, Lubeck, 1782, in-4°. Ouvrage remarquable par l'exactitude et la sagacité. 6° *Artedii Ichtyologia vera editio, emendata et aucta à J. J. Walbaum*, Lubeck et Greifswald. Le premier volume de cette excellente édition parut en 1788 : le second l'année suivante ; le troisième en 1792, et le dernier après la mort de l'auteur. Walbaum a eu beaucoup de part au mérite même de l'ouvrage : la plus grande partie du troisieme tome est le fruit de son propre travail, et, dès le premier, il avait fait une addition essentielle à la *Bibliothèque ichtyologique*, donnée par le savant suédois, en y ajoutant la liste des ouvrages modernes, qui sont nombreux, et que maintenant on consulte de préférence. 7° Une édition de l'*Ichtyologie de Klein*, aux cinq fascicules de laquelle l'éditeur ajoute une sixième partie, contenant la synonymie, sous ce titre : *Kleinii Ichtyologia historiam piscium naturalem synonym. recens. system. explicatam J. J. Walbaum*, Leipsick, 1793, in 4°. Il a fait aussi, en 1778, la *Description de quatre sarcelles*, etc., et, en 1796, un *Traité sur les foyers économiques dans les maisons*. Il avait traduit, en 1779, celui de Gmelin sur les *Variétés de l'ivraie en Suisse*, et il a fait insérer, soit dans les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Berlin, soit dans divers recueils allemands, des dissertations relatives à des reptiles, ou à des insectes, ainsi qu'à plusieurs questions médicales. On a trouvé dans ses papiers des rapports, ou des notes sur l'anatomie ornithologique, et, entre autres extraits, un *Appendice* pour l'*Ichtyologie d'Artedi*.

WALCHER (Joseph), né le 6 janvier 1718, à Lintz dans la Haute-Autriche, fit son noviciat chez les jésuites à l'âge de dix neuf ans. Quoiqu'il entrât dans les vues de cette Société de compter des savants au nombre de ses membres, Walcher ne pouvait dans les premiers temps se livrer, comme il l'eût désiré, à l'étude de la physique et des mathématiques ; cependant il trouva l'occasion d'observer des travaux hydrauliques le long du Danube, ainsi que d'autres qu'exigeait l'établissement de quelques routes nouvelles. C'est seulement en 1750 qu'il lui fut permis d'ouvrir, à l'université de Vienne, et au collége de Marie Thérèse, des cours de mathématiques. Ils furent remarqués, et plus de vingt ans après le gouvernement résolut d'employer les talents de Walcher. On l'avait nommé, en 1773, directeur de la deuxième division de navigation sur le Danube. En 1784, il fut assesseur à la direction supérieure des bâtiments, et ensuite il fit partie de la commission des bâtiments de la cour impériale. Walcher reçut aussi le titre de conseiller de l'empereur. Il a surtout attaché son nom aux travaux hydrauliques exécutés, à cette époque, sur l'Adige dans le Tyrol et auprès du Danube. Ces occupations actives ne l'empêchèrent pas de recommencer, en 1797, à donner des leçons de mécanique et d'hydraulique. L'université, qui lui devait son cabinet de physique, le nomma, en 1802, directeur des sciences physiques et mathématiques. Il existe des modèles des travaux qu'il a fait exécuter vers l'Adige : on les voit dans le cabinet dont il a été le fondateur au collége de Marie-Thérèse. Ses loisirs furent employés à composer plusieurs traités sur ces entreprises mêmes, ou sur quelques autres objets analogues : mais la plupart de ces ouvrages sont restés manuscrits. Les seuls qu'il ait publiés avant sa mort, arrivée le 29 novembre 1803, parurent à Vienne. Ce sont : 1° *Sur les montagnes chargées de glaces dans le Tyrol* (c'est-à-dire sur les glacières ou montagnes perpétuellement couvertes de neige, qu'il ne faut pas confondre avec les glaciers proprement dits, ou vallées de glace), 1774, in-8° ; 2° *Précis des cours publics sur la mécanique, à l'usage des élèves*, 1776, in-8° ; 3° *Notice sur les travaux qui, depuis 1778 jusqu'en 1791, ont été faits le long du Danube, pour la sûreté de la navigation*, avec un *Supplément sur les courants de ce fleuve*, 1791, in fol. avec gravures. Le premier de ces ouvrages est en allemand.

WALDBOURG TRUCHSESS (Louis-Frédéric, comte de), chef de la quatrième branche de la maison de Souabe, ministre-d'état en Prusse et son ministre plénipotentiaire à la cour de Sardaigne, est né vers 1777. Il servit dix ans dans les gardes-du-corps de S. M.

Digitized by Google

prussienne, où il était entré fort jeune, et au bout de ce temps il entreprit divers voyages; il épousa, en 1803, une princesse de la maison de Hohenzollern-Hechingen, et il renonça alors à la carrière militaire qu'il abandonna pour la diplomatie. Le roi de Wurtemberg le nomma successivement son ministre près la cour d'Autriche et l'empereur Napoléon; il donna sa démission en 1808, et se disposait à retourner dans sa patrie, quand sa femme fut nommée grande maîtresse de la reine de Westphalie. Le comte de Waldbourg, et surtout son beau-frère, le prince de Hohenzollern, qui était alors à Fontainebleau, ainsi que les autres princes de la confédération du Rhin, ne parurent point voir cette nomination avec les yeux des autres courtisans. Néanmoins comme ils ne pouvaient refuser cette faveur, parce que la nomination paraissait faire plaisir à la reine de Westphalie, on obtint que la princesse n'accepterait que provisoirement, et comme pour laisser le choix d'une remplaçante. Son mari la suivit à la cour de Jérôme Bonaparte, où il fut nommé chevalier d'honneur de la reine. Plus tard, on lui proposa la charge de grand-écuyer et le titre de général de division: il refusa, alléguant qu'il avait depuis douze ans renoncé aux emplois militaires. Mais il ne put se défendre d'accepter l'office de grand-chambellan et celui d'intendant général des spectacles auxquels Jérôme le nomma publiquement. Le prince Ferdinand de Prusse, dont les terres venaient d'être enclavées dans le nouveau royaume de Westphalie, sollicita le comte de Waldbourg de les recevoir en échange des siennes. Le roi Jérôme se mêla de cette négociation d'intérêt privé: il représenta au comte que les terres qu'on lui offrait étaient cultivées et en très bon état, tandis que celles qu'on lui demandait avaient été ravagées par la guerre; il lui offrit même de le dédommager de ce que cette concession pourrait avoir de désavantageux à ses yeux, s'il voulait se faire naturaliser Westphalien. Le comte résista, et l'échange n'eut point lieu. Au mois de février 1809, il partit avec sa femme pour l'Italie: si l'on en croyait une Histoire secrète de la cour de Westphalie, publiée à Pétersbourg en 1814, le comte aurait eu de graves motifs pour s'en éloigner. On prétend que la comtesse de Waldbourg, aussi belle que spirituelle, avait inspiré des désirs au roi, et qu'il lui tardait de se mettre à l'abri de ses recherches, qu'elle combattit avec toute la fermeté d'une femme vertueuse. En 1812, il fut nommé député des états germaniques près de l'empereur Napoléon, pour solliciter de ce prince quelque diminution dans les charges qu'il voulait faire peser sur les Allemands. A l'occasion de la guerre de Russie, une maladie grave le mit plusieurs fois au bord du tombeau, et il n'était pas entièrement rétabli en 1813, quand il rentra dans la carrière militaire, ne voulant pas, disait-il, rester inactif au milieu des troubles qui agitaient toute l'Europe. Nommé colonel accrédité près du corps d'armée bavarois, il s'y distingua, obtint des décorations militaires, et fut chargé de faire des communications verbales à l'empereur Alexandre. En 1814, lors de la première abdication de Bonaparte, le comte de Waldbourg fut nommé commissaire pour la Prusse, et il accompagna l'empereur à l'île d'Elbe, où il résida près de lui, ainsi que les commissaires des autres puissances. Il était à Vienne à l'époque du congrès de 1815, lorsque le retour de Napoléon sur le continent excita une nouvelle coalition. Il fit cette campagne si glorieuse, mais si funeste pour la France, avec le titre qu'il portait dans la campagne précédente, et qu'il reprit à la sollicitation du roi de Bavière et du prince de Wrède. La même année, le roi de Prusse, étant encore à Paris, le nomma son ministre plénipotentiaire à la cour de Sardaigne, où cet ambassadeur résidait encore en 1819. Le comte de Waldbourg a publié l'*Itinéraire du voyage de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, qui a été réimprimé à Paris en 1815, et traduit en plusieurs langues. Cet ouvrage est écrit avec une telle impartialité, que madame de Staël a dit: « C'est ainsi » qu'il faut écrire l'histoire. » Le produit que l'auteur en a retiré a été consacré au soulagement des prisonniers prussiens.

WALDECK (le prince CHRÉTIEN-AUGUSTE), né en 1744, embrassa dans sa jeunesse la carrière des armes et entra au service d'Autriche. Il monta rapidement de grade en grade, et commanda une division de l'armée de Laudon dans la guerre contre les Turcs. La réputation qu'il s'était acquise le fit choisir, en 1792, pour commander un corps de l'armée autrichienne, à la tête duquel il assiégea Thionville, mais sans succès. Il eut sous les murs de cette place un bras emporté par un boulet, et fit néanmoins avec distinction la campagne suivante, où il dirigea, le 13 septembre, le passage du Rhin que les Autrichiens exécutèrent vis-à-vis Selz, pour prendre à revers les lignes de Weissembourg, tandis que Wurmser les attaquait de front. Le prince de Waldeck déploya en cette occasion autant d'habileté que de valeur et de sang-froid, et sut profiter habilement des fautes commises par les généraux français. Il commanda plus tard l'aile gauche de l'armée impériale, à la tête de laquelle il emporta le camp de Blenheim, repoussa quelques jours après l'armée française jusque sous les murs de Strasbourg, et s'empara du fort Louis. Ce fut là le terme de ses succès. Les Français mieux commandés prirent bientôt leur revanche et forcèrent l'armée autrichienne à la retraite. Le prince de Waldeck soutint avec beaucoup de courage les efforts des Français et réussit à opérer ce mouvement en bon ordre et sans essuyer de grandes pertes. Il reçut pour récompense la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse. Il remplaça l'année suivante le général Mack dans l'emploi de quartier-maître général de l'armée de Flandre, donna sa démission quelques mois après et fut nommé membre du conseil aulique, puis commissaire général des milices de Bohême. En 1797, le prince régent de Portugal, reconnaissant le besoin urgent d'organiser son armée, fit demander à l'empereur d'Autriche son consentement pour que le prince de Waldeck vînt en Portugal pour y être placé à la tête de ses troupes. L'empereur se prêta aux vœux du prince régent avec d'autant plus d'empressement que l'élévation d'un général autrichien au commandement en chef de l'armée portugaise devait affaiblir la prépondérance anglaise dans le cabinet de Lisbonne où le vieux duc de Lafões et Seabra combattaient seuls et sans succès contre le parti anglais. Le prince de Waldeck arriva donc à Lisbonne, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que sa mission ne serait que nominale. Les grands seigneurs qui avaient les principaux grades de l'armée, et qui se trouvaient bien de son indiscipline et des innombrables abus qui existaient dans toutes les branches de l'administration militaire, firent jouer tant de ressorts qu'ils réduisirent le nouveau commandant en chef à la plus parfaite nullité. Après des efforts multipliés auprès du régent, pour mettre sur un pied respectable l'armée portugaise, le prince de Waldeck, abreuvé de dégoûts, tomba malade et mourut à Lisbonne en 1798. Pendant le court séjour qu'il fit en Portugal, il se concilia l'estime de tous les gens de bien par ses qualités et ses connaissances. Il eut pour successeur dans le commandement nominal de l'armée M. de Viomesnil, dont les fonctions se bornèrent à toucher son traitement.

WALES (GUILLAUME), astronome, né en Angleterre, vers l'année 1734. Issu d'une famille obscure, il dut surtout à sa patience et à son courage l'instruction qui le fit sortir enfin d'une situation très pénible. Il écrivit d'abord dans un journal qui, d'après son titre, paraissait uniquement destiné aux femmes, mais qui était assez bien rédigé pour inspirer à la jeunesse le goût des études mathématiques. Celles de Wales se rapportaient principalement à l'astronomie; il y fit assez de progrès pour qu'on le chargeât, quoique jeune encore, d'une mission qui n'était pas sans importance. Le gouvernement l'envoya à la baie d'Hudson observer le passage de Vénus devant le disque du soleil. Wales justifia cette confiance, et sa réputation fut dès lors établie. Le journal de ses observations dans ces hautes latitudes fut communiqué, en 1770, à la Société royale de Londres, et inséré dans les *Transactions philosophiques*. Il fut désigné pour accompagner, en qualité d'astronome de l'expédition, le capitaine Cooke, en 1772—1774, et en 1776—1779. Après ces travaux si utiles pour le perfectionnement de la géographie, Wales fut élu mem-

bre de la Société royale ; et ensuite, lorsqu'il remplaça Daniel Harris comme professeur de mathématiques à l'hôpital du Christ, il reçut aussi le titre de secrétaire du bureau des longitudes. Dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, Lemonnier ayant imputé à Cook le tort, ou même le ridicule, d'avoir cherché, dans des intentions envieuses, sous un méridien trop oriental, le cap de la Circoncision, Wales prit soin de disculper le marin anglais dans un opuscule intitulé : *Éclaircissements sur le cap de la Circoncision..... prouvant que le capitaine Cook l'a cherché sur son méridien.* Les dernières années de Wales furent paisibles et honorées : il mourut en 1798. Ses principaux écrits sont : 1° *Observations générales faites à la baie d'Hudson*, Londres, 1772, grand in-8° : cet ouvrage est indépendant du *journal* sur le même objet, imprimé dans les *Transactions* ; 2° *Observations sur les voyages du capitaine Cook*, Londres, 1777 ; 3° *Remarques sur la relation du dernier voyage de Cook autour du monde, par Forster*, Londres, 1778. Les allégations de J. R. Forster et de J. G. A. Forster contre ce grand navigateur et contre ses compagnons de voyage les plus distingués sont réfutées dans cet écrit où Wales a fait preuve d'un vrai talent polémique. Forster le jeune y fit une réponse. 4° *Observations astronomiques pendant le cours d'un voyage au pôle-sud et autour du monde de 1772 à 1775*, en société avec Bayly, Londres, 1777, grand in-4°, avec cartes et figures : on a remarqué une scrupuleuse exactitude dans cet ouvrage ; on en estime surtout l'introduction : 5° *Recherches sur la population de l'Angleterre et du pays de Galles* ; 1781 ; 6° *Traité des longitudes*, 1794. On peut y réunir une *Dissertation* jointe au Voyage de Néarque par le docteur Vincent ; elle concerne les irrégularités reconnues dans le lever des Pléiades.

WALKER (ADAM), physicien anglais, né en 1731, sur les bords du lac Windermere, dans le comté de Westmoreland, d'une famille pauvre. Il fut retiré de l'école avant qu'il sût lire complètement, pour être employé à des travaux mécaniques, d'où il tirait de quoi subsister. Mais rien ne put arrêter l'essor de son génie naissant : non seulement il acheva d'apprendre sans maître à lire, mais il employait ses loisirs à imiter en pleine campagne, d'après les modèles qu'il avait sous les yeux, des moulins à blé, à papier, à foulon. Ayant emprunté des livres, il se choisit une retraite dans un buisson et s'y bâtit une petite habitation, afin de pouvoir lire sans être interrompu. Quelqu'un remarquant le zèle qu'il mettait à s'instruire, lui procura une place de maître d'école. Il accepta cet emploi d'autant plus pénible pour lui, qu'il était souvent obligé de passer les nuits pour apprendre ce qu'il devait enseigner le lendemain. Trois ans après il fut choisi pour maître d'écriture et de calcul à l'école gratuite de Macclesfield, et ce fut pendant les quatre années qu'il y passa qu'il se perfectionna dans l'étude des mathématiques. Les succès de Walker lui donnèrent de l'ambition ; il voulut s'élever au-dessus de sa sphère et entreprendre un commerce. Il ne réussit pas, et revint à ses premières occupations. Il donna des leçons publiques d'astronomie, d'abord à Manchester, puis dans les grandes villes des trois royaumes. Les succès qu'il obtint déterminèrent le docteur Priestley à lui conseiller de les répéter à Londres, où il ouvrit chaque hiver des cours qui furent très fréquentés. Bientôt les grandes et célèbres écoles d'Eton, de Westminster, de Winchester et une foule d'autres imitèrent l'exemple de la capitale et réclamèrent l'avantage d'entendre le professeur ambulant Walker. Ses études, la préparation de ses leçons, la composition de quelques écrits, et des inventions aussi ingénieuses qu'utiles, remplirent la carrière laborieuse de ce savant. On cite parmi les nombreuses inventions dues à son génie, plusieurs machines propres à élever l'eau ; trois méthodes de pomper facilement l'eau des vaisseaux en mer ; des voitures mues par le vent et la vapeur ; l'*eidouranion* ou orrery transparent ; les phares à rotation de l'île de Scilly ; une barque qui va contre le courant de l'eau ; un bateau à curer les rivières au moyen du courant ou de la marée ; un instrument qui marque à la fois la direction et la force du vent, l'heure du temps, la sécheresse et l'humidité de l'air, etc. Adam Walker est mort à Richemond, le 11 février 1821. On a de lui : 1° *Analyse de leçons sur la philosophie expérimentale*, in-8° ; 2° *Appréciation philosophique des causes et des effets du mauvais air dans les grandes villes, et des moyens de le combattre*, in-8° ; 3° *Pourquoi certaines cheminées fument, et moyen d'y remédier*, in-8° ; 4° *Idées suggérées dans une excursion en Flandre, en Allemagne en Italie et en France*, 1791, in-8° ; 5° *Système de philosophie familière*, et une suite de leçons, accompagnées de planches, 1799, in-4° ; 6° *Traité sur la géographie et sur l'usage des globes*, in-12. Walker a aussi inséré quelques pièces de vers et de prose dans plusieurs recueils, et notamment dans les *Philosophical transactions* et dans les *Annales d'agriculture*. — Son fils WILLIAM WALKER, né à Kendal en Westmoreland, en 1766, commença, n'étant encore âgé que de seize ans, à expliquer publiquement l'usage de l'*eidouranion*, ou l'orrery transparent, inventé par son père, et composa un *Epitome d'astronomie*, avec les nouvelles découvertes, 1798, in-8°. Il est mort le 14 mars 1816.

WALKER (JOHN), grammairien anglais, naquit en 1732, dans la paroisse de Friern-Barnet. Ne pouvant réussir à se distinguer dans la profession d'acteur qu'il avait d'abord embrassée, il se fit maître d'école en 1768, en s'associant avec James Usher, à Kensington-Gravel-Pits. Cette société n'ayant pu subsister, Walker, éclairé de plus en plus sur la portée de sa vocation philologique, ne tarda pas à se faire, comme grammairien, une réputation très étendue. Ce qui le distingue principalement, c'est d'avoir mis toute la chaleur du patriotisme anglais dans ses études sur sa langue natale : indigné de voir l'harmonie naturelle de cet idiome à la merci des afféteries de la mode, il voulut d'abord en ramener la prononciation à son type primitif, et l'assujetir à des règles sûres. Dans ce but, il publia, en 1774, un prospectus, ayant pour titre : *Idée générale d'un dictionnaire de la prononciation de la langue anglaise*, in-4° ; dans l'année suivante, il fit paraître un essai de ce *Dictionnaire de la langue anglaise*, où, ordonnant la série des mots d'après la similitude de leur terminaison, il essaya de présenter, d'une manière synoptique, et la rime, et l'orthographe, et la prononciation. Cet ouvrage, revu et simplifié, a été plusieurs fois réimprimé depuis, sous le titre unique de *Dictionnaire des rimes*. Ces travaux et d'autres semblables mirent Walker en relation avec les meilleurs esprits de son temps. Faisant autorité dans la spécialité qu'il s'était choisie, mais ayant le bon esprit de ne pas trop s'en prévaloir et de préserver sa franchise habituelle de toute rudesse pédantesque, il est peut-être le seul qui ait pu critiquer Samuel Johnson, sans cesser de l'avoir pour ami. Plusieurs universités, et en particulier celle d'Oxford, lui firent d'honorables offres, pour le fixer dans leur sein ; il fit, en diverses villes, des cours d'élocution qui furent très suivis. Plusieurs de ses traités sont restés classiques en Angleterre. Élevé dans la secte presbytérienne, il avait ensuite adopté la foi catholique, et c'est dans cette communion qu'il termina ses jours. Voici ses principaux traités : 1° *Dictionnaire des rimes* ; 2° *Exercice pour l'élocution*, 1777, in-8° ; 3° *Éléments de l'élocution*, 1781, et 1799, avec addition et changements, in-8°. C'est le premier traité élémentaire où les idiotismes de la langue anglaise, consacrés par l'usage, aient été soumis à un système analytique. 4° *Grammaire-Rhétorique*, 1785, in-8° ; 5° *la Mélodie du langage*, Londres, 1791, in-4° ; 6° *Clef de la prononciation classique des noms propres de l'antiquité profane et de l'antiquité sacrée*, 1791, avec portrait ; 7° *Dictionnaire critique et interprète de la prononciation*, 1798, in-8° ; 8° *Manuel de l'instituteur pour la composition et les principes de la grammaire anglaise*, 1805, in-8°.

WALKER (GEORGE), né à Newcastle, en 1734, devint ministre d'une église de dissidents. Chargé dès lors de l'enseignement des fidèles, il consuma dans ces fonctions obscures une partie de sa vie. Cependant il se fit un nom comme mathématicien et comme publiciste. Il résida quelque temps à Durham, à Yarmouth, à Warrington, et il resta vingt-quatre années à Nottingham.

Il rédigeait presque toutes les pétitions adressées au nom de cette ville, soit au roi, soit au parlement. Celle qui concernait les colonies de l'Amérique du Nord, et la nécessité de reconnaître leur indépendance, fut particulièrement remarquée : on assure même qu'en la lisant, Edmond Burke a dit : « Cela vaut mieux que tous » nos écrits. » Fox estimait beaucoup un autre petit ouvrage que Walker fit paraître en 1790, sous le titre d'*Appel au peuple d'Angleterre relativement aux lois du test*. Ses *Sermons* ont été imprimés à la même époque ; ils forment deux volumes in-8°. C'est un des meilleurs recueils anglais de discours de la chaire étrangers à l'église dominante. Après avoir été nommé, à Manchester, directeur de l'Académie des Dissidents, et président de la Société philanthropique et littéraire, il fut reçu membre de la Société royale de Londres. Il mourut en 1807. Ses seuls ouvrages en géométrie sont, la première partie d'un *Traité sur les sections coniques*, et surtout celui qu'il a intitulé : *Doctrine de la sphère*, 1777, in-4°. C'est une théorie complète et un modèle de démonstration.

WALKER (Joseph Cooper), littérateur distingué, naquit à Dublin, vers 1766. Il fut élevé à la trésorerie d'Irlande, et se voua sans relâche à des travaux littéraires, ayant pour objet l'histoire de son pays. En 1785, il fut admis à l'académie royale irlandaise et se fit connaître de bonne heure par quelques productions estimées, notamment par une *Vie de Carolan*, et des *Mémoires historiques sur les Bardes irlandais*, avec des *Observations sur la musique irlandaise*, 1786, in-4°, où l'on trouve beaucoup d'érudition, un goût pur, et un style approprié au sujet. Il a porté la lumière dans les annales de sa patrie, en puisant, autant qu'il l'a pu, aux sources les plus respectables. Il donna ensuite un *Essai historique sur le costume des Irlandais anciens et modernes*, avec un *Mémoire sur l'armure et les armes des Irlandais*, 1788, in-4°. D'anciennes armures, trouvées récemment dans les cavernes de l'Irlande, ont confirmé plusieurs des faits avancés par Walker. Il a inséré dans les *Transactions de l'académie d'Irlande* un *Opuscule sur le théâtre irlandais*, et un *Essai sur l'origine et les progrès de l'art des jardins en Irlande*. Walker s'était familiarisé avec les littératures italienne et française. Dans l'espoir d'améliorer sa santé, il fit un voyage en Italie, et mit à profit son séjour dans ce pays pour en étudier l'histoire littéraire et surtout celle de l'art dramatique. Le fruit de ses recherches parut en 1799, in-4°, sous le titre de *Mémoire historique sur la tragédie italienne, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, accompagné d'extraits et d'analyses des tragédies les plus célèbres, et entremêlé d'observations sur les théâtres italiens et de notices biographiques sur les principaux auteurs tragiques de l'Italie. Il fut nommé membre de la société des *Arcades* de Rome, et de plusieurs autres corps littéraires de l'Italie. Il composa aussi un ouvrage qu'il n'eut pas le temps de mettre au jour, sur la vie et les écrits du Tassoni. Cet excellent morceau de biographie et de critique fut publié par les soins de Samuel Walker, sous le titre de *Mémoires d'Alexandre Tassoni*, 1815, in-8°. Walker est mort à Saint-Valery, le 12 avril 1810.

WALLENBOURG (Jacques de), savant orientaliste, né à Vienne en Autriche, en 1763. Il fut élevé à l'académie orientale de cette ville, et se rendit, dès l'âge de dix-neuf ans, à Constantinople comme élève interprète. Il joignit dès lors à la connaissance des principales langues vivantes de l'Europe, celle du grec, du latin, de l'hébreu, de l'arabe, du persan et de plusieurs autres langues de l'Orient. Il passa vingt ans en Turquie et parcourut plusieurs contrées de l'Asie, acquérant sans cesse de nouvelles connaissances. Il ne quitta ces contrées que par suite de la guerre que Joseph II entreprit contre les Turcs, en 1787. Wallenbourg fut alors appelé au quartier général de ce prince, joua un rôle important au congrès de Sistowe, et fut nommé conseiller aulique de la chancellerie autrichienne. Revenu dans sa patrie après la conclusion de la paix, il s'y livra tout entier à la culture des langues orientales, et fut un des plus zélés collaborateurs de la seconde édition du *Dictionnaire* de Meninski. Wallenbourg avait commencé à Constantinople, en 1792, la traduction française du *Mesnévi*, poëme moral du célèbre mystique Djelal-eddyn-Roumy. Il la termina dans l'espace de six années. Il avait joint à cette traduction toutes les notes nécessaires pour l'intelligence de l'ouvrage, et il avait revu le texte persan sur un grand nombre de manuscrits. Son intention était de publier le tout quand il serait de retour à Vienne ; mais ce grand et important travail périt en entier dans l'incendie qui consuma, en 1799, la moitié du faubourg de Pera. Revenu à Vienne, il forma, en 1804, le projet de traduire en français le *Chahnameh*, poëme de Ferdoucy, qui jouit de la plus grande réputation, non-seulement en Perse, mais aussi parmi tous les orientalistes de l'Europe. Il paraît, par la Notice biographique qu'a publiée à Vienne, en 1810, sur Wallenbourg, son ami M. A. de Bianchi, que ce travail était bien peu avancé quand l'estimable auteur mourut dans cette ville, le 28 juin 1806. Il est bien à déplorer que possédant tant de connaissances et ayant les moyens d'en tirer parti, Wallenbourg ait si peu fait pour éclairer l'histoire ancienne de l'Asie.

WALLIS (Joseph, comte de), ministre des finances d'Autriche, issu d'une famille irlandaise, établie depuis plus de deux siècles en Allemagne, naquit en 1768. Il se voua de bonne heure à la carrière administrative et sous le ministère du baron de Thugut il fut nommé conseiller intime et gouverneur de la Silésie et de la Moravie. Le 26 juin 1806, il remplaça le comte de Choteck comme premier burgrave et président de la régence de Bohême, place que lui conférait le gouvernement de ce royaume. C'était au moment où la troisième coalition contre la France allait se former : le comte de Wallis fut revêtu de pouvoirs extraordinaires pour la levée et l'armement des milices de la Bohême ; mais la brillante campagne des Français et la mémorable journée d'Austerlitz ayant renversé encore une fois les efforts des coalisés, le comte de Wallis fut chargé d'annoncer aux habitants de la Bohême la paix qui venait d'être signée à Presbourg. Pendant les trois années de paix qui s'écoulèrent, il se fit remarquer par une administration sage et éclairée. En 1809, quand les intrigues de l'Angleterre réussirent de nouveau à allumer la guerre, le comte de Wallis fut investi par l'empereur François des pouvoirs les plus étendus ; en qualité de commissaire-général et de commandant en chef d'un corps d'armée, il fut chargé d'organiser les milices de la Bohême qui, après la bataille de Ratisbonne, allait devenir le théâtre de la guerre. Le 29 avril il annonça par une proclamation, que l'archiduc Charles, à la suite d'un combat qui avait duré cinq jours, ayant été obligé de céder à l'immense supériorité de la cavalerie française, tous les Bohémiens étaient appelés sous les drapeaux de la Landwher, pour défendre leurs foyers menacés par le vainqueur. On remarquait dans sa proclamation cette phrase : « Qu'il fallait s'opposer aux intentions perfides » de l'ennemi. » On ne voit pas comment les Français attaqués par l'Autriche qui avait été l'agresseur dans cette guerre, pouvaient être taxés de perfidie. Le *Moniteur* releva avec raison l'expression du comte de Wallis, relative au combat qui avait duré cinq jours, en ces termes : « Napoléon a défait l'armée de l'archi- » duc Charles, le 22 avril, mais à la suite d'une cam- » pagne de cinq jours. » Le comte de Wallis fut ensuite nommé ministre d'état et des conférences, et bientôt après il fut élevé à la dignité de grand-chancelier aulique de Bohême ; enfin en 1810, à la mort du comte O'Donell, il le remplaça comme président de la chambre des finances, c'est-à-dire comme chef et ministre de ce département. C'était alors une tâche délicate et difficile que celle de gérer les finances du gouvernement autrichien, tombées dans l'état le plus déplorable. La dette, évaluée en 1789 à deux cents millions de florins, s'élevait à plus de sept cents millions, et il y avait en circulation une masse énorme de papier monnaie, qui perdait plus des deux tiers de sa valeur nominale. Le comte de Wallis trancha dans le vif, occupé bien plus des intérêts du gouvernement que de ceux de la nation. Il commença par réduire le papier monnaie au cinquième ; mais après cette réduction qui bouleversa les fortunes, il se vit obligé

d'émettre un nouveau papier qui offrait aussi peu de garantie que l'ancien. Le public en témoigna son mécontentement aussi haut qu'il est permis de le faire en Autriche. Peut-être le comte de Wallis a-t-il fait tout ce qu'il pouvait exécuter sous un gouvernement despotique et aristocratique, et la nation n'a pas assez considéré peut-être combien était délicate la position d'un ministre des finances auquel on ordonne de prendre tous les moyens pour tenir pleins les coffres de l'état, sans s'inquiéter de la fortune des particuliers. En 1812, le comte de Wallis fut chargé, par un rescrit de son souverain, de la direction supérieure de l'approvisionnement de Vienne. Ayant été nommé en 1816 chef suprême des tribunaux de justice, il abandonna la direction des finances au comte de Stadion. Le 16 décembre 1818, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Son corps fut publiquement exposé, et conduit, après avoir reçu de grands honneurs, à sa terre de Budwitz en Moravie, où il est inhumé. Le comte de Wallis fut un zélé serviteur de son souverain; il était grand travailleur et avait beaucoup de connaissances de détail en administration, mais il était loin de s'élever aux grandes conceptions dérivées de l'étude approfondie de l'économie politique. Il s'est borné à opposer des palliatifs à des maux qu'on ne guérit qu'en les déracinant; ce fut, en un mot, un financier aulique.

WALMODEN (le comte Louis), lieutenant-général autrichien, et commandant en chef des troupes impériales à Naples, naquit à Vienne le 9 février 1769. Il entra de bonne heure dans le régiment des gardes du corps de Hanovre, et en 1790 il passa au service de Prusse, où il fut élevé au grade d'adjudant général. En 1795, il entra au service de l'Autriche, et fit depuis lors toutes les campagnes, soit comme un excellent commandant de corps franc, soit comme chargé de missions diplomatiques. L'Autriche, en 1808, faisant les plus grands efforts contre Napoléon, Walmoden fut envoyé en Angleterre pour y conclure le traité d'alliance avec cette puissance. Il fut remplacé assez à temps par le prince de Starhemberg, pour qu'il pût encore se trouver à la bataille de Wagram. Il reçut pour récompense de la bravoure qu'il y déploya la croix de l'ordre de Marie-Thérèse. Après la paix de Vienne, Walmoden, qui avait servi dans les armées autrichiennes depuis le grade de quartier-maître jusqu'à celui de lieutenant général, reçut le commandement des troupes en Bohême, et fit sa résidence ordinaire à Prague, où son nom fut associé à tous les événements politiques de quelque importance. Au mois de février 1813, après le désastre de Napoléon en Russie, Walmoden passa avec le même grade au service de cette puissance, pour commander la légion allemande qu'on se proposait alors de former, et que l'opiniâtre résistance que la Prusse opposa à Kalisch avait rendue pour ainsi dire inutile. Walmoden ne se distingua pas moins dans cette célèbre campagne, soit qu'il eût le commandement en chef, soit qu'il fût sous les ordres du prince royal de Suède, et surtout par la victoire qu'il remporta à Goerde, où il détruisit entièrement la division Pécheux. Il se maintint aussi, avec autant de bravoure que d'habileté, dans le Meklembourg, contre les forces supérieures du maréchal Davoust; enfin les campagnes qu'il fit en Silésie, dans le Holstein et dans le Jutland, dont le résultat fut la cession de la Norwège à la Suède de la part du Danemarck, sont suffisamment connues, et placent Walmoden au rang des bons généraux de l'époque. Après le deuxième traité de Paris, ce général reprit son grade au service d'Autriche. Lorsque le comte Laval Nugent, prince romain, fut nommé généralissime des troupes napolitaines par Ferdinand IV, le prince de Metternich fit appeler le comte Walmoden à Vienne pour lui confier, en mai 1817, le commandement en chef du corps d'armée autrichien qui devait rester dans le royaume des Deux-Siciles.

WALPOLE (Horace), comte d'Oxford, naquit à Londres en 1717 ou 1718. Il était le troisième fils du célèbre ministre Robert Walpole. De bonne heure il montra un penchant décidé pour les lettres. Il étudia d'abord à Eton, puis au collége de Cambridge, où il composa des vers en l'honneur de Henri IV, fondateur de ce collége. C'est dans ce temps qu'il se lia de l'amitié la plus étroite avec le célèbre poète Gray. Par égard pour les vues de sa famille il accepta d'abord quelques places dans l'administration publique, mais ne se sentant aucun goût pour cette carrière, il parvint à obtenir la permission de voyager sur le continent; Gray se décida à l'accompagner. Ils partirent ensemble d'Angleterre, en 1739, et parcoururent la France et l'Italie. Au bout de deux ans une querelle s'éleva entre les deux amis, qui se quittèrent alors et voyagèrent séparément. On n'a point su précisément quel avait été le sujet de la querelle. Mais on peut en supposer la cause dans les prétentions aristocratiques de Walpole, qui, encore qu'il professât hautement les idées philosophiques et libérales de son siècle, était pourtant entiché au plus haut degré de l'illustration de sa naissance. Walpole et Gray se revirent dans la suite, mais l'intimité qui avait existé entre eux ne se rétablit point. Le premier pourtant professa toujours une grande admiration pour le talent de son ancien ami; il contribua puissamment à le faire connaître dans le monde, et en 1758 il fit une édition de ses œuvres qu'il orna de magnifiques gravures. De 1741 à 1761, Walpole fut porté à diverses reprises à la chambre des communes. La carrière parlementaire ne convenait ni à ses goûts ni à la nature de ses talents, aussi ne s'y fit-il point remarquer, si ce n'est dans une seule occasion: lorsque, en 1742, il combattit la proposition qui avait été faite à la chambre où il siégeait, d'ordonner une enquête sur l'administration de son père, que l'on accusait de tendre au despotisme, et d'avoir porté la corruption dans le sein du parlement britannique. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance fait à la fois honneur à son talent et à son cœur. En 1761 il se retira de la scène politique et se livra entièrement aux plaisirs de la société et à la culture des lettres. En 1765 il alla à Paris et y fit la connaissance de la marquise du Deffant. Cette femme célèbre, dont on disait qu'elle n'avait jamais rien aimé, se prit tout à coup, quoiqu'elle eût alors soixante-dix ans et qu'elle fût aveugle, d'un violent amour pour le seigneur et le littérateur anglais. Une correspondance intime et très suivie s'établit entre eux: Walpole était très flatté de l'affection que lui montrait une femme qui jouait alors un si grand rôle dans le monde intellectuel. Cependant le style passionné de madame du Deffant l'embarrassait, il craignait le ridicule dont cette singulière passion pourrait le rendre l'objet, si elle venait à être connue, aussi engagea-t-il plus d'une fois sa correspondante à changer de ton. A ce sujet, il lui dit assez rudement, dans une de ses lettres, *qu'à cinquante ans il ne veut pas être le héros d'un roman dont l'héroïne en a soixante-dix*. Il eut pourtant pour elle un véritable attachement, et il le prouva, lorsque l'abbé Terray ayant réduit de moitié la pension que le roi faisait à cette dame, il la supplia de lui permettre de combler ce déficit. La manière dont il s'exprime dans la lettre où il lui fait cette offre ou plutôt cette demande, ne permet pas de douter de la sincérité et de la délicatesse de son affection. La mort de madame du Deffant, arrivée en 1780, put seule mettre un terme à cette liaison: en mourant, elle légua à son ami ses manuscrits et son chien. En 1791 Walpole devint comte d'Oxford par la mort de son neveu qui ne laissait point d'enfants mâles. Ce changement dans sa fortune et dans sa position sociale n'en apporta aucun dans ses habitudes. Il ne prit point le titre qui lui était échu, et ne se présenta pas à la chambre des pairs, dans laquelle ce titre lui donnait droit de siéger. Jusqu'au moment de sa mort, qui arriva le 2 mars 1797, il continua de s'occuper de la culture des lettres. Horace Walpole a laissé un grand nombre d'ouvrages en différents genres, histoire, poésie, théâtre, romans, polémique, etc. Il avait préparé lui-même une édition complète de ses œuvres. Cette édition, qui fut commencée en 1768 à Strawberry-Hill, où deux volumes furent imprimés, n'a été terminée et publiée qu'en 1798. Parmi les ouvrages qu'elle renferme, nous citerons les suivants: 1° *Ædes Walpolianæ*, 1752: cet ouvrage donne la description du château magnifique que le père de l'auteur possédait à Houghton dans le Norfolkshire; l'intérêt qu'il présente est dû principalement aux juge-

mens qu'il contient sur la précieuse collection de tableaux qui se trouvait dans cette demeure, et qui devint depuis la propriété de l'impératrice de Russie; 2° *Lettre de Xo Ho philosophe chinois à Londres, à son ami Lien-Chi, à Pekin*, 1757. Cette Lettre, qui a trait aux affaires politiques du temps, eut cinq éditions en quinze jours. 3° *Anecdotes de la peinture en Angleterre*, 1761, 2 vol. Cet ouvrage, qui n'était qu'une compilation faite sur les papiers de Georges Vertue, fut augmenté en 1763 d'un troisième volume, et d'un quatrième en 1771. Ce dernier volume contient une *Histoire du goût moderne en jardinage*. 4° *Le Château d'Otrante*, roman dans le genre d'Anne Radcliffe, 1764: ce roman a été traduit en français par Eidous. 5° *Histoire des géants dernièrement découverts*, 1766. Le chevalier de Redmont a donné une traduction de cet ouvrage, sous le titre d'*Histoire des Patagons*. 6° *La Mère mystérieuse*, tragédie, 1768. Depuis l'édition de 1798, on a publié de cet auteur: 1° *Lettres d'Horace Walpole à Georges Montagu*, de 1736 à 1770, in-4°, 1818: 2° *Correspondance particulière d'Horace Walpole*, etc., de 1756 à 1797, 4 vol. in-8°, Londres, 1820; 3° *Mémoires* (par H. Walpole) *sur les dix dernières années du règne de Georges II*; 2 vol. in-4°, 1822: 4° *Lettres d'Horace Walpole au comte d'Hertford, pendant son ambassade à Paris*, in-4°, 1826. On a encore de Walpole quelques articles et quelques morceaux de poésie, qui ont été donnés par lui à quelques ouvrages périodiques du temps: enfin, différentes pièces détachées de cet auteur, ont été recueillies sous le titre de *Walpoliana*, dans deux vol. in-18. Horace Walpole, sans pouvoir être placé au premier rang des littérateurs anglais, doit être considéré pourtant comme un écrivain très distingué. Sa *Correspondance* et son *Château d'Otrante* lui donnent surtout des droits à ce titre.

WALTER (Jean-Théophile), né à Kœnigsberg, le 1er juillet 1734, fils de l'économe du grand hôpital de cette ville. Les exemples de guérison et les malheureux qu'il eût constamment sous les yeux, dès sa plus tendre enfance, déterminèrent sa vocation. Son père ne voyait qu'avec peine les goûts et les études de son fils: il espéra longtemps pouvoir l'en détourner sans cependant heurter de front un penchant aussi prononcé. Sentant sa fin prochaine, il fit promettre à son fils, que non-seulement il se livrerait exclusivement à l'étude de la jurisprudence, mais encore que jamais il ne s'occuperait des sciences médicales. Le jeune Walter promit, mais il ne put tenir longtemps son serment, et il s'adonna, malgré lui pour ainsi dire, aux recherches anatomiques, qui finirent par être l'objet unique de ses méditations. Dès ce moment sa carrière fut tracée. Il n'avait encore travaillé que par amour pour la science: l'ambition bientôt lui fit faire ces progrès si extraordinaires qui devaient lui faire une réputation européenne. Lorsqu'il eut appris à Kœnigsberg tout ce qu'on pouvait y enseigner, le jeune Walter se rendit à Francfort-sur-l'Oder, pour y compléter ses études, et reçut, en 1757, dans l'université de cette ville, le bonnet de docteur en médecine. La juste réputation qu'il s'était déjà acquise par ses travaux, par ses connaissances, par sa thèse, ne lui suffisaient point encore. Il partit donc pour Berlin, où, au lieu de se placer parmi les maîtres, il se mit encore une fois sur les bancs des élèves. Ce fut dans cette ville que s'établit, entre Meckel et lui, une amitié d'autant plus solide qu'elle était basée sur les mêmes goûts, sur les mêmes études. Un concours public lui permit bientôt de donner des preuves nombreuses des connaissances qu'il avait acquises. La chaire de prosecteur au théâtre anatomique du collège medico-chirurgical était vacante, il l'obtint. Bientôt après, en 1762, il fut élu second professeur, et à la mort de Meckel, arrivée en 1773, il fut nommé premier professeur d'anatomie et d'obstétrique. L'immense réputation que ses cours et sa pratique lui avaient méritée, le fit encore nommer peu de temps après professeur d'accouchement à l'hôpital de la Charité de Berlin. Au milieu de ses nombreuses occupations, qu'augmenta la publication fréquente de nombreux ouvrages, Walter continuait d'agrandir chaque jour le musée d'anatomie qu'il avait commencé dès sa jeunesse. On ne sait pour quelle raison il mit en vente, en 1803, cette superbe collection, composée de deux mille huit cent soixante huit pièces, fruit de cinquante quatre années de travail et de plus de huit mille autopsies, toutes faites par lui; aussi disait-il, avec juste raison, que l'histoire entière de l'anatomie ne fournissait pas un seul exemple analogue. Le roi de Prusse, ne voulant pas qu'un cabinet aussi riche sortît de ses états, l'acheta pour la somme énorme de près de 400,000 francs. Walter, privé de son musée si longtemps l'objet de tous ses soins et de toute son attention, ne fut plus occupé que de ses cours. Livré tout entier à l'instruction publique et aux soins de sa nombreuse clientelle, il mourut généralement regretté, le 4 janvier 1818. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Experimentorum in vivis animalibus revisorum specimen*, Kœnigsberg, 1766, in-4°: 2° *Theses anatomico-physiologicæ, dissertationi de emissariis Santorini præmissæ*, ibid., 1757, in-4°; 3° *Historia nervorum mammæ et vasorum lymphaticorum*, inséré dans les dissertations de Kolpin, *De mammis*, Greifswalde, 1764, in-4°; 4° *Traité des os secs du corps humain, à l'usage des élèves qui s'exercent à l'amphithéâtre anatomique de Berlin*, 1763—1798, in-8°; 5° *Observationes anatomicæ*, Berlin, 1775, in-fol., traduit en allemand, par Michaelis, Berlin, 1782, in 4°: 6° *Considérations sur les parties genitales du sexe féminin*, Berlin, 1776, in-4°: 7° *Manuel de myologie*, Berlin, 1777—1795, in-8°; 8° *Histoire d'une femme qui pendant vingt-deux ans a porté dans son bas ventre un enfant endurci*, Berlin, 1778, in-4°; 9° *Epistola anatomica ad Wilh. Hunter de venis oculi summatim et in specie de venis oculi profundis, retinæ, corporis ciliaris, capsulæ lentis, corporis vitrei et denique de arteriâ centrali retinæ*, Berlin, 1778, in-4°; 10° *Sur l'écartement des os pubis dans les accouchements difficiles*, Berlin, 1782, in-4°; 11° *Tabulæ nervorum thoracis et abdominis*, Berlin, 1783, in-fol.; 12° *Sur les maladies du péritoine et sur l'apoplexie*, Berlin, 1786, in 4°; 13° *Sur l'absorption et le croisement des nerfs optiques*, Berlin, 1793, in-4°; 14° *L'homme et la bête voient-ils les objets extérieurs droits ou renversés? Réflexions sur cette question*, Berlin, 1793, in 4°; 15° *Quelques mots sur la doctrine craniologique de Gall*; Berlin, 1805, in-8°; 16° *Qu'est-ce que l'accouchement?* Berlin, 1808, in-8.

WALTER (Frédéric Auguste), fils du précédent, né à Berlin le 26 septembre 1764, reçut de bonne heure des leçons d'anatomie de son père. Etudiant plutôt pour plaire à l'auteur de ses jours, que par amour pour les progrès de l'art, il n'acquit point une réputation aussi grande que celle de son père; néanmoins il ne fut pas sans mérite, et ses ouvrages, quoique peu nombreux, annoncent un écrivain plein de sagesse et de réflexion. Nommé professeur-adjoint d'anatomie et de physique au collége médico-chirurgical de Berlin, il devint professeur en titre quelques années avant la mort de son père. Livré à la pratique de la médecine et de l'obstétrique, la réputation de son père agrandit considérablement sa clientelle, et le mit bientôt dans une position brillante. Uniquement occupé de ses malades et de ses cours, il ne s'occupa plus de travaux littéraires. Il mourut au mois de juin 1826. Parmi les ouvrages non imprimés dans les journaux, on compte les suivants: 1° *Annotationes academicæ*, Berlin, 1786, in-4°; 2° *Manuel d'angiologie*, Berlin, 1789, in-8°; 3° *Défense de mes écrits, avec pièces à l'appui*, Berlin, 1791, in-8°: 4° *Musée anatomique de J.-T. Walter, publié par son fils*, Berlin, 1796, 2 vol. in 4°; 5° *Recherches sur quelques maladies des reins et de la vessie, d'après les ouvertures cadavériques*, Berlin, 1800, in-8°.

WALTER-SCOTT, voyez le Supplément.

WANDELAINCOURT (Antoine Hubert), né le 28 avril 1731, à Rupt-en-Voivre, embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord professeur au collège de Verdun, puis précepteur des enfants du duc de Clermont-Tonnerre. Après avoir terminé cette éducation, Wandelaincourt obtint une place de sous-directeur à l'école militaire de Paris, qu'il échangea bientôt contre la cure de Plaurupt. En 1791, il se soumit au serment exigé des ecclésiastiques, et fut élu évêque de Châlons-sur-Marne. L'année suivante, son département

le nomma député à la convention, où il ne se fit nullement remarquer. Lorsqu'on vota, dans le procès de Louis XVI, sur cette question : *Louis est-il coupable?* Wandelaincourt parla en ces termes : *J'ai cru ne venir à la convention que comme législateur, et la douceur de mes mœurs ne m'auroit pas permis de me porter comme juge ni directement ni indirectement en matière criminelle.* Il vota ensuite par mesure de sûreté le bannissement de ce prince à la paix. Ce vote, sage pour les circonstances, suppose une sorte de courage de la part de cet évêque, à qui la plupart de ses collègues donnaient un exemple bien différent. On assure encore que, loin d'abjurer ses fonctions de prêtre, il s'honora toujours de ce caractère, et que, lorsque la convention se rendit en corps à Notre Dame, le 10 novembre 1793, pour y célébrer la fête dite de la *Raison*, il n'entra pas dans l'église, mais s'éclipsa à la porte. Si cette conduite n'était pas un acte de franchise bien loyale, c'était du moins une protestation secrète contre les principes du jour. Après la terreur, il parut se séparer des prêtres dits constitutionnels : il s'en rapprocha ensuite, signa leur deuxième encyclique, assista aux deux conciles, et prit part aux travaux du comité des *Réunis*, mais la preuve la plus forte de son adhésion au clergé constitutionnel, est l'acceptation d'une pension comme évêque constitutionnel démissionnaire : car si le principe était mauvais, l'effet n'en devait pas être bien pur. Il passa de la convention au conseil des anciens, d'où il sortit en 1798. On croit qu'il exerça quelques emplois civils et qu'il fut quelque temps garde magasin du timbre, puis placé dans une des grandes bibliothèques de la capitale, ce qui prouve qu'il s'occupait fort peu de ses fonctions d'évêque. Il donna sa démission en 1801, et accepta la cure de Montbar, que lui offrit son collègue Raymond, qu'il quitta bientôt pour se retirer dans une maison de campagne : on dit encore que dans ses dernières années, il desservit la succursale de Duanmont. Il mourut à Belleville près Verdun, le 30 décembre 1819. Il a composé un grand nombre d'ouvrages élémentaires sur les langues française et latine : sur l'histoire et la géographie, à l'usage des enfants ; il a donné en outre un *Cours de philosophie*, *d'histoire naturelle*, *de morale* ; une *Histoire des arts* : des *Principes d'astronomie*, et un *Cours d'éducation à l'usage des demoiselles et des jeunes gens qui ne veulent pas apprendre le latin* : un *Abrégé de l'histoire générale*, à l'usage des adolescents. On cite encore de lui une *Lettre sur la soumission aux seuls évêques légitimes*, des *Réflexions philosophiques sur les athées*, et l'*Ami des théophilanthropes*, in-8°, où il signalait les niaiseries de ce culte. Quelques uns des ouvrages que nous avons mentionnés sont restés manuscrits. L'auteur avait plus de facilité que de talent.

WARING (Edouard), géomètre, né en 1734. Ses dispositions heureuses furent secondées dès le principe par l'éducation que lui fit donner son père, riche fermier de Shrewsbury. La manière dont il termina ses études l'avait fait remarquer, et il était déjà reçu bachelier depuis environ trois ans, lorsque, en 1760, la chaire de mathématiques du collége de Lucas devint vacante. Malgré la jeunesse de Waring, la voix publique le désigna comme le moins indigne d'occuper une place où l'on avait vu Newton, et par une grâce spéciale, le nouveau professeur fut dispensé de prendre les degrés qui lui manquaient. Il eut la gloire d'ajouter, dans l'analyse des courbes algébriques, aux découvertes de Bernouilli, de Clairault et d'Euler. Le plus estimé des ouvrages de Waring est son Traité sur les propriétés de ces courbes. Il est divisé en quatre chapitres, et terminé par un supplément. La première partie faisait connaître de nouvelles propriétés de ces courbes. La seconde traite des courbes engendrées par la rotation de courbes algébriques sur quelque ligne que ce soit, et donne le moyen de les rectifier, d'en déterminer les rayons, de résoudre enfin les nombreux problèmes qu'elles font naître. Les solides engendrés par la rotation de ces courbes sur leurs axes, sont le principal objet du troisième chapitre. Le quatrième offre différentes figures de lignes droites décrites dans des courbes ovales, et fixe par des exemples les proportions mutuelles de ces figures. Des découvertes relatives aux sections coniques sont le sujet du Supplément. Les ouvrages mathématiques de Waring, et ses occupations comme professeur, ont absorbé la plus grande partie de son temps. Néanmoins il s'attacha aussi à la médecine, et même on n'a pas contesté son habileté dans cette science, bien qu'il ne l'ait enrichie d'aucun écrit, et que ses goûts sédentaires ne lui aient pas permis de la pratiquer habituellement. Ni ses connaissances profondes, ni la juste célébrité dont il jouissait, n'altérèrent l'humeur douce et modeste qui le rendait aussi cher à ses élèves qu'à ses émules dans les sciences. La mort, qui le frappa en 1798, put seule interrompre ses travaux. Les *Transactions philosophiques* contiennent, de 1763 à 1791, un grand nombre de dissertations de Waring sur les équations, sur la force centripète et sur d'autres questions de géométrie ou d'algèbre. Ses ouvrages publiés en latin sont : 1° *Mélanges analytiques sur les équations algébriques et les propriétés des courbes*, in-4°, Cambridge, 1762. L'auteur a répondu en anglais aux vives attaques d'un anonyme contre ce traité. 2° *Méditations algébriques*, in-4°, ib., 1770, réimprimé en 1776 et en 1782 ; 3° *Propriétés des courbes algébriques*, ibid., 1772 ; 4° *Méditations analytiques*, in-4°, ibid., 1776 et 1785.

WARNER (Joseph), né dans l'île d'Antigoa, en 1717, sur une terre qui, dans la suite, fit partie de son héritage. Issu d'une famille qui possédait l'anneau célèbre qu'Elisabeth avait donné au comte d'Essex, il fut envoyé de bonne heure en Angleterre, et fut élevé au collége de Westminster, où il fit d'assez bonnes études. Il était à peine âgé de dix-sept ans, lorsqu'il en sortit pour entrer à l'école de médecine et de chirurgie, où il se fit remarquer par son assiduité autant que par son zèle et son goût pour l'anatomie. Il avait consacré sept années à suivre les cours du célèbre Samuel Sharpe, lorsqu'il fut nommé professeur adjoint d'anatomie à l'hôpital Saint Thomas. Peu d'années après, on lui rendit la justice entière qu'il méritait, et il fut nommé professeur en titre. Warner, toujours occupé de son état, n'eût eu qu'une carrière lucrative et brillante : mais ayant pris part à la malheureuse tentative que fit le Prétendant en 1745, il quitta sa place pour suivre, comme simple volontaire, le duc de Cumberland vers les frontières d'Ecosse, et courut ainsi de grands dangers. Rappelé pendant le cours de cette même campagne, il fut nommé premier chirurgien à l'hôpital de Guy, dont il remplit les fonctions et le professorat pendant près d'un demi-siècle, entouré de la confiance publique. Il se retira dans une campagne aux environs de Londres, et y mourut le 24 juillet 1801. Warner, que le gouvernement avait été obligé de rappeler, malgré ses opinions politiques, passait avec raison pour un des chirurgiens les plus habiles de son temps. Outre les ouvrages qu'il nous a laissés, il a attaché son nom à une institution qui lui a mérité un souvenir dans la mémoire des hommes. Il eut le bonheur de contribuer puissamment à la fondation de l'école chirurgicale de Londres, si célèbre depuis dans toutes les parties du monde où la science est cultivée. A part les ouvrages suivants, Warner a fait imprimer dans les Transactions de la Société médico-chirurgicale de Londres, un très grand nombre de dissertations, dans l'espace de quarante-six ans, pendant lesquels il assista régulièrement aux séances de cette Société, qui l'avait reçu en 1775. Il a publié : 1° *Cases in surgery*, c'est à dire, Observations de chirurgie, Londres, 1754, in-4° ; Londres, 1784, in-8° ; en allemand, Leipzig, 1787, in-8° ; 2° *Description de l'œil humain, des parties qui l'avoisinent, de leurs maladies, et des méthodes à suivre pour opérer leur guérison*, Londres, 1769, in-8° ; 3° *Traité de la cataracte* ; 4° *Account of the testicles their common coverings and coats, and the diseases to which they are liable*, Londres, 1774, in-8°.

WARREN (James), major général de milices, naquit dans l'Amérique septentrionale en 1726. Il fit ses études au collége de Harward, et suivit avec succès la carrière du commerce. A la mort de son père, arrivée en 1757, il lui succéda dans la place de haut-shérif, dont il resta pourvu jusqu'à l'époque de la guerre. Dès les premières contestations des colonies avec l'Angle-

Digitized by Google

terre, il se distingua par une opposition ferme aux mesures du cabinet anglais : il fut néanmoins nommé, en 1761, membre de la cour générale, et dans cet emploi il soutint avec énergie les droits de ses concitoyens. Le ministère britannique, qui connaissait son habileté, et redoutait son influence, essaya vainement de le gagner par des promesses, et de l'intimider par des menaces. En 1775, il proposa des plans pour l'établissement de comités de correspondance, qui furent généralement adoptés, et qui rendirent un grand service à la cause de l'indépendance, en mettant de l'unité dans les mesures de chaque partie de la fédération. Il refusa de siéger au premier congrès; mais, après la mort de son parent le général Warren, il accepta la présidence du congrès provincial de New York. En 1776, il fut nommé major général de la milice, et quoiqu'il n'eût jamais été militaire, et qu'il fût tout-à-fait étranger à l'art de la guerre, il s'acquitta de ses fonctions avec zèle et intelligence, et fut élu, après la formation de la constitution de l'état de Massachusetts, président de la chambre des représentants de cette législature : il accepta ensuite un emploi dans l'administration de la marine. Mais Warren se démit plus tard de tous ses emplois, et rentra dans la vie privée pour y jouir du repos dont il avait besoin après une vie longue et laborieuse. Cependant cédant bientôt aux instances de ses concitoyens, il accepta la place de président du conseil. Il mourut en 1808, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, généralement regretté.

WARREN (sir John BORLASE), amiral anglais de l'ancienne famille des Borlase, originaire du Cornouaille, naquit en 1754. Il commença ses études à Bicester dans le comté d'Oxford, d'où il passa au collége de Winchester; mais son penchant pour la marine l'emporta, et ses parents obtinrent pour lui le rang de *midshipman*; il fit en cette qualité un voyage dans la mer du nord sur le sloop l'*Alderney*. De retour en Angleterre, il reprit le cours de ses études, et se rendit à l'université de Cambridge, où il reçut, en 1776, le diplome de maître ès arts. Il fut élu membre de la chambre des communes par le bourg de Great-Marlow, créé baronnet en 1777, et passa en Amérique sous les ordres de l'amiral Howe. Nommé lieutenant, et ensuite capitaine, il commanda successivement plusieurs vaisseaux. Au commencement de la guerre contre la France républicaine, il eut sous ses ordres une escadrille qui croisa dans la Manche et qui causa de grandes pertes au commerce français. En 1794, il montait la *Flora* et s'empara de la *Pomone*, frégate française d'une force supérieure, après un combat des plus opiniâtres. Chargé, en 1795, de porter des secours aux insurgés de la Bretagne, il fut au moment d'être fait prisonnier par l'amiral Villaret-Joyeuse. Le 5 juillet 1795, il débarqua un corps d'émigrés français, près de la baie de Quiberon, eut part à la prise du fort Penthièvre, et fit, après leur défaite, d'inutiles efforts pour favoriser leur retraite. En 1798, lors de l'insurrection de l'Irlande, il fut détaché avec une forte escadre par lord Bridport, qui commandait la croisière devant Brest, pour aller à la poursuite de l'expédition française de Bompard qui portait des secours aux Irlandais : sir Warren l'atteignit avant son arrivée sur les côtes d'Irlande, et après un combat sanglant il s'empara du *Hoche*, vaisseau de ligne, et de trois frégates. La chambre des communes lui vota des remerciements pour ce service signalé, et il fut fait contre-amiral. Après la paix d'Amiens, il devint membre du conseil privé et fut ensuite envoyé à Saint Petersbourg, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il siégea dans quatre parlements, en 1774, 1780, 1790 et 1802. A la reprise des hostilités avec les Etats-Unis, il eut le commandement de l'escadre envoyée contre eux, et, peu après, il fut remplacé par lord Cochrane. Il est mort le 27 février 1822. Il avait épousé la fille du général Clavering et en a eu plusieurs enfants dont un, qui donnait de grandes espérances, est mort en Egypte. L'amiral Warren a publié un *Tableau de la force navale de la Grande-Bretagne*, 1791, in 8°, ouvrage estimé.

WARTENSLEBEN (Guillaume Louis-Gaston de), feld maréchal, né en 1748. Son père s'était fixé au commencement du siècle dans les états héréditaires d'Autriche. Le jeune Wartensleben servit d'abord dans la guerre de Sept Ans, et ensuite il se distingua, comme général major de Clairfait, sur les frontières de la Turquie, où néanmoins il eut un moment malheureux, en 1788, dans le bannat de Témeswar. En 1795, il commandait contre les Français l'aile droite de Clairfait, et il reçut alors le grade de général d'artillerie. On ne tarda pas à placer sous sa direction un corps d'armée, mais c'était peut être trop présumer de ses forces. Le temps était venu où il fallait substituer les vraies inspirations du génie de la guerre à ces manœuvres, savantes quelquefois, mais peu audacieuses, qui, devant un ennemi aussi borné dans ses vues, ou aussi patient, faisaient de l'occupation d'une position et de la soumission d'une place l'objet d'une campagne entière. Wartensleben n'avait rien étudié au-delà, selon la remarque sévère de l'archiduc Charles qui venait de lui confier, avec peu de succès, dans la campagne de 1796, dix mille chevaux et vingt-cinq mille hommes d'infanterie, pour couvrir le Bas Rhin menacé par Jourdan. Plusieurs fois Wartensleben avait cédé le terrain : obligé de combattre enfin, d'après un ordre du prince, il se forma en ordre de bataille derrière Friedberg, où s'engagea, le 11 juillet, une action très vive qu'il soutint d'abord avec habileté, mais que termina la défaite de son aile droite. Dans sa retraite, il remonta la rive gauche du Mein, acheva d'approvisionner Mayence, pourvut à la défense de Francfort, et prit position à Offenbach, après avoir laissé un corps de troupes dans Aschaffenbourg. Ses communications avec le Necker et avec Mayence paraissaient assurées, et cette position, bien que trop étendue selon l'archiduc, eût pu arrêter les Français si elle eût été défendue habilement. Le général autrichien ne disposait que de trente mille hommes d'infanterie, mais sa cavalerie était de quinze mille. Jourdan, de l'autre côté du Mein, avait plus de bataillons et moins de chevaux. Il somma Francfort de se rendre, et en commença le bombardement : mais Wartensleben prétendit qu'il ne pouvait capituler sans y être autorisé. Une suspension de quatre jours lui étant accordée après bien des difficultés, il en profita pour se jeter dans Würtzbourg, position centrale bien choisie, dans le dessein de couvrir à la fois les routes de Bohême et le cours du Danube. Il voulut aller ensuite au devant de Jourdan qui s'avançait avec peu de précaution : cependant ayant appris qu'une autre division française s'approchait, il convoqua le conseil de guerre. Ainsi fut résolue la retraite qui dérangea les plans de l'archiduc, mais dont on accuse Jourdan de n'avoir pas su tirer un grand avantage. Retiré à Zell en Franconie, Wartensleben ne profita nullement de l'indécision de son adversaire. Alors l'archiduc, en lui témoignant son mécontentement, lui enjoignit de se rapprocher du Danube inférieur; mais aussitôt que Wartensleben eut éprouvé quelque échec dans cette marche, il suivit une direction contraire, d'autant plus difficile à justifier qu'elle eût pu avoir pour résultat la jonction de Jourdan avec Moreau. On attribua cette conduite du général autrichien à la répugnance avec laquelle il recevait les ordres d'un prince beaucoup plus jeune, et qui était loin de jouir alors de la haute réputation que ses malheurs mêmes lui ont value depuis. Wartensleben alléguait au reste la nécessité de couvrir les magasins formés dans la Bohême, et il jugeait avec raison que Jourdan avait à cœur de le rejeter dans cette contrée, pour entrer lui même avant Moreau sur les terres de l'Autriche. En apprenant que Wartensleben allait continuer de se retirer devant Jourdan, le prince lui envoya l'ordre positif de tenir le plus longtemps possible à Amberg, se décidant à l'y rejoindre, et espérant qu'il suffirait, pour occuper Moreau, de laisser de ce côté un corps de troupes sous les ordres du général Baillet de Latour. Cependant les Autrichiens ne purent se maintenir à Amberg : le 17 août, ils furent forcés de se replier vers la Naab, mais leur communication avec le Danube ne fut pas interceptée. Le 22, la jonction s'opéra, et Jourdan, menacé par des forces aussi imposantes, songea aussitôt à se replier sur Amberg. L'archiduc ne lui en laissa pas le temps; Wartensleben, avec qui le plan général d'at-

taque avait été concerté, poursuivit les Français dont les lignes venaient d'être enfoncées, et qui perdaient tout espoir de rejoindre Moreau. En vain Jourdan s'efforça du moins de s'établir à Würtzbourg : devancé par les Autrichiens, il accepta la bataille, le 3 septembre, et eut un moment de succès. Mais l'archiduc voyant fléchir l'aile confiée à Starray, ordonna à Wartensleben, qui commandait le centre, de passer le Main à gué, avec toute sa cavalerie, pour charger sans perdre un moment l'aile gauche des Français. Vingt-quatre escadrons de cuirassiers, soutenus par huit bataillons de grenadiers, et conduits rapidement par Wartensleben, qui avait lui-même passé la rivière à la nage, se formèrent sans opposition près d'Erfeldorf : leur apparition subite ranima les Autrichiens sur les autres points, et l'armée française fut réduite à se retirer vers le Rhin. Quelques jours après elle était sous les murs de Dusseldorf, et même on prit le parti de lever le blocus de Mayence. La journée du 3 septembre a fait le plus grand honneur au principal lieutenant de l'archiduc, qui lui-même tournant tout à coup vers le midi, dans le dessein de forcer Moreau à évacuer l'Allemagne, l'atteignit le 19 octobre, à Emmindlingen. La bataille s'engagea, et le centre fut de nouveau confié au brave Wartensleben. Il avait surtout à enlever les hauteurs de Malmertingen ; la résistance fut opiniâtre, et le devint encore plus au pont de l'Elz, qu'il attaquait avec douze bataillons et une nombreuse cavalerie. Il réussit à rompre ce pont, mais un coup de biscaïen lui fit perdre un bras. La campagne fut ainsi terminée pour lui. Il ne put prendre part, cinq jours après, à l'avantage que la même armée remporta, à Selingen, sur Moreau qu'elle réduisit à suivre, en conservant toutefois le plus grand ordre, l'exemple de Jourdan. L'année suivante, au mois de juillet, Wartensleben fut nommé gouverneur-général de la Dalmatie ; mais les suites d'une blessure aussi grave, et quelques infirmités dont il était atteint, ne le laissèrent jouir que peu du temps de cette retraite, honorable et juste récompense d'une valeur généralement reconnue.

WARTON (Joseph), célèbre critique anglais, naquit en 1722, dans le Hampshire. Issu d'une famille très ancienne, du comté d'York, il eut pour père Thomas Warton, littérateur très distingué. Élevé d'abord par les soins de son père, il continua le cours de ses études, successivement aux deux colléges de Winchester et d'Oriel. Dans le premier de ces établissements, il fit connaissance avec le jeune Collins, et composa ses premiers essais, en commun avec ce poète naissant, dont le talent, plus tard, devait lui opposer une si redoutable concurrence. Son frère, ayant absolument les mêmes goûts que lui, ils s'occupèrent ensemble de la publication des poésies de leur père ; et, dans la suite, ils présentèrent l'exemple d'un accord parfait de doctrines et de jugements littéraires. Ces doctrines, à la hauteur desquelles il faut bien dire qu'ils ne purent élever les productions de leur talent, avaient un caractère de hardiesse et d'originalité très remarquable, principalement dans leur manière d'envisager la poésie, manière qui est tout à fait dans le sens des romantiques de nos jours. Ils eurent l'honneur, sinon de fonder cette école, en Angleterre, au moins d'y attacher leur nom ; car on lui donna la désignation d'*école Wartonienne*. Faisant consister la poésie tout entière dans l'inspiration, ils s'efforcèrent d'en rapporter la source à deux facultés principales, l'*invention* et l'*imagination*. Ce fut dans la préface d'un volume de ses odes, publiées en 1746, que J. Warton émit pour la première fois ses idées sur ce sujet. Il donna ensuite tous ses soins à une magnifique édition de Virgile, en vers anglais, avec le texte au regard, édition où l'Énéide est traduite par Chr. Pitt, et les Bucoliques ainsi que les Géorgiques par Warton lui-même. Commencée en 1748, cette entreprise que Warburton, Atterbury et Whitehead enrichirent de dissertations et commentaires, se termina en 1753, en 4 vol. in 8° ; une seconde édition plus correcte suivit de près. Sollicité, en 1753, par le docteur Johnson, de coopérer, pour la critique littéraire, au recueil intitulé, l'*Aventurier*, il y donna une série d'articles sur les monuments poétiques de sa patrie, tels que *le roi Lear*, *le Paradis perdu*, et sur les poëmes d'Homère : on y remarque une grande sagacité. En 1756, Warton publia, sans se nommer, la première partie de celui de ses travaux qui lui a valu la plus solide renommée, l'*Essai sur le génie et les écrits de Pope*, ouvrage qui obtint beaucoup de succès, bien qu'il contrariât un peu le préjugé national en faveur de la supériorité attribuée au génie poétique de Pope. On croit cependant que Warburton, qui avait été l'ami intime du poète-philosophe, et qui se trouvait son exécuteur testamentaire, força le critique, par l'expression de son mécontentement, à discontinuer cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, le second volume ne fut mis au jour que trente-six ans après le premier, et trois ans après la mort de Warburton. Nommé, en 1755, second maître à l'école de Winchester, Warton passa au premier poste en 1766, et eut alors l'occasion d'appliquer avec éclat à l'enseignement, les heureuses qualités et les connaissances dont il était riche. Il dut à la protection du docteur Lowth, évêque de Londres, un avancement rapide dans l'état ecclésiastique. Ayant résigné, en 1796, les fonctions d'instituteur, il dirigea une édition générale des œuvres de Pope, laquelle fut terminée en 1797, 9 vol. in 8°. Cette édition, où se trouve distribuée sous formes de notes, la substance de l'ouvrage critique de Warton, contient, sans aucune exception, tout ce qui est sorti de la plume de Pope : et peut-être un secret calcul du critique en faveur de ses jugements a-t-il été pour quelque chose dans cette exactitude si scrupuleuse de la part de l'éditeur. Sans cesse occupé de travaux et de projets littéraires, Joseph Warton donnait tous ses soins à une édition des œuvres de Dryden, lorsque la mort vint le surprendre, le 23 février 1800. Un mausolée lui fut érigé dans la cathédrale de Winchester par ses paroissiens, d'après un beau dessin de Flaxman. Telle avait été l'aménité de son caractère et de ses mœurs, dans la carrière épineuse où l'avait fait entrer la nature de son esprit, que jamais peut-être aucun auteur critique n'eut sa mémoire honorée de regrets plus unanimes et plus sincères. « Il a montré, dit » Samuel Johnson, comment peut s'adoucir le front de » la critique, comment elle peut charmer et se faire » chérir en conservant toute sa sévérité. »

WARTON (Thomas), frère du précédent, naquit à Basingstoke, en 1728. Moins heureusement né que son frère, sous le rapport des qualités aimables, il le surpassa peut-être en véritable bonté, aussi-bien qu'en mérite réel, à en juger du moins par l'importance de ses travaux et la vigueur de son style, soit en vers soit en prose. Dès l'âge le plus tendre, il montra de grandes dispositions. A neuf ans, il traduisait des épigrammes de Martial, en vers anglais. A dix-sept, il avait composé le poëme intitulé *les Plaisirs de la Mélancolie*, publié en 1747. Ayant terminé toutes ses études au collége de la Trinité d'Oxford, il y fut agrégé en 1751 : et, dès 1754, ses observations sur l'ouvrage de Spencer, intitulé *la Reine des Fées*, lui assignèrent un rang très élevé parmi les critiques. Nommé professeur de poésie au collége de Pembroke, il occupa cette chaire pendant dix années, terme assigné par les statuts. Enfin parut, en 1774, le premier volume de l'ouvrage auquel se rattache toute sa renommée, l'*Histoire de la poésie anglaise, depuis la fin du 11e siècle jusqu'au commencement du 18e*, avec deux dissertations préliminaires, l'une sur l'origine de la fiction romantique en Europe, la seconde sur la restauration des lettres en Angleterre. Le second et le troisième volumes ayant paru successivement, en 1778 et 1781, l'auteur, après avoir conduit sa revue critique jusqu'au règne d'Élisabeth, abandonna l'idée de terminer un travail qui n'en est pas moins resté comme un monument de judicieuse critique et de laborieuse érudition. *Joseph Ritson* publia, en 1782, des observations critiques sur cette Histoire de la poésie anglaise, lesquelles pourraient sembler mieux fondées si l'expression en était moins acerbe. Élu, en 1771, membre de la société des antiquaires de Londres, et, dans la même année, curé de Kiddington, Warton employa ses loisirs à composer l'histoire curieusement exacte de cette paroisse du comté d'Oxford. Après avoir passé par une seconde cure, celle de Hill Farrance, il occupa, en 1785, une des

chaires d'histoire de l'université d'Oxford, et fut désigné, à cause de ses odes, poëte lauréat, ou poëte de la couronne: ce qui le mit en butte aux railleries traditionnelles attachées à cette comique distinction. Ayant donné, en 1785, une édition des *Poëmes de la jeunesse de Milton*, avec de curieux éclaircissements, tant sur la poésie de l'auteur, en diverses langues, que sur sa personne, Thomas Warton fut frappé de mort subite, le 21 mai 1790. Ses opuscules sont très nombreux. Voici ceux qu'il nous semble utile de citer ici: 1° *Panegyrique de l'école d'Oxford*, petit poëme imité de Philips: 2° *Inscriptionum romanarum metricarum delectus*, in-4°, 1758; 3° *Vie de Thomas Pope, fondateur de la Trinité, collége d'Oxford*, 1772, in-8°: 4° *Recueil de poésies de Thomas Warton*, 1777—1789; 5° *Recherches sur l'authenticité des poëmes attribués à Rowley*, 1782. Warton avait, en outre, inséré quelques morceaux dans le recueil du docteur Johnson, intitulé *le Fainéant*. Mais il eut le malheur de s'aliéner irrévocablement le cœur de ce savant homme, par un article où la louange était tempérée de restrictions trop sincères. Plusieurs des essais poétiques de Thomas Warton sont placés très haut dans l'opinion de ses compatriotes, et notamment les trois pièces intitulées, *le Premier d'avril*, description champêtre: *l'Approche de l'été*, autre morceau du même genre, et le *Suicide*. Il est aussi connu pour s'être occupé de l'architecture ecclésiastique et en avoir excité le goût parmi ses compatriotes.

WASHINGTON (George), fondateur de l'indépendance américaine, naquit le 22 février 1732, à Bridge-Creek, dans l'état de Virginie. Sa famille, établie en Amérique depuis plus d'un demi siècle, était sortie de l'un des comtés du nord de l'Angleterre. Washington était encore enfant lorsqu'il perdit son père. A quinze ans il voulut entrer dans la marine anglaise, mais sa mère s'y opposa. Alors, pour ne pas perdre le fruit des premières études qu'il avait déjà faites en mathématiques il embrassa la profession d'arpenteur. Il y a presque toujours dans les premières années d'un grand homme, quelque circonstance qui sert à l'explication de ses destinées ultérieures. Ainsi l'on s'étonnera moins de trouver tout à l'heure un général habile plein de coup d'œil et de sagacité dans Washington, jusque-là simple officier des milices de sa province, quand on aura remarqué que ce fut dans l'apprentissage de son métier d'arpenteur sur des terrains vastes et accidentés de toutes façons, qu'il acquit l'art d'apprécier rapidement la nature et la valeur d'une position militaire. D'autres occupations non moins utiles occupèrent cette adolescence laborieuse et grave, étrangère à toutes les passions futiles. Washington se fit fermier de quelques propriétaires de son canton: en se chargeant ainsi de l'administration de quelques grands domaines, c'était se préparer à diriger un jour les affaires de l'Amérique entière. A dix-neuf ans, Washington avait une réputation de capacité et une austérité de tenue qui l'égalaient aux hommes les plus distingués de son temps. Les suffrages de ses concitoyens honorèrent un mérite si prématuré en le nommant l'un des adjudants généraux des milices de sa province, avec le titre de major. Deux ans après, l'affaire des limites entre la France et l'Angleterre, quant à leurs possessions respectives en Amérique, lui fournit la première occasion de déployer des talents qu'il devait bientôt consacrer avec tant d'éclat à une cause bien autrement grande. Ces limites auraient dû être déterminées par une convention additionnelle au traité d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle: mais cette convention n'avait point encore eu lieu. Les Anglais voulaient étendre leurs usurpations sur les indigènes jusqu'à la mer du Sud. Les Français voulaient rejeter, au contraire, les limites de leurs rivaux aux pieds des monts Alleghanys, démarcation qui paraissait aussi juste que naturelle entre les deux puissances. Washington dans cette affaire, eut ordre de porter au commandant des postes français établis sur l'Ohio les réclamations du gouverneur de la Virginie, et la sommation d'abandonner les positions militaires établies et fortifiées récemment depuis le lac Champlain jusqu'au Mississipi. En attendant que ces prétentions fussent reconnues, le gouvernement anglais, usant du droit de propriétaire sur les terrains contestés, autorisa, sous le nom de compagnie de l'Ohio, une association commerciale, avec dotation de 600,000 acres des terres occupées par les Français. Cependant Washington ayant quitté le dernier poste anglais le 15 novembre 1753, traversa une immense contrée déserte sans s'arrêter par les obstacles de tout genre que la mauvaise saison accumulait sur ses pas. Une semblable expédition exigeait du courage, de la patience et cette vigueur de constitution que les bivouacs sur la neige n'ébranlent pas. Washington, qui avait ces qualités viriles, tira tout le parti possible de son voyage dans l'intérêt de son pays. Il détermina avec une grande justesse de vues, tous les points sur lesquels des forts devaient être bâtis par celle des deux puissances à qui demeureraient les terrains en litige; et Washington ne doutait pas que la question ne se décidât en faveur de la puissance à qui se rattachait encore l'intérêt de l'Amérique. Au bout de trois mois Washington n'ayant rapporté de la part du commandant français que le refus formel de se conformer aux prétentions anglaises, le gouvernement de la Virginie décréta la levée d'un corps de trois cents hommes destiné à agir offensivement contre les Français, et en confia le commandement à Washington, qui reçut le grade de lieutenant-colonel. Il parut au printemps de 1754, non pas avec la totalité, mais seulement avec une partie de cette petite force militaire. C'est alors qu'eut lieu sur les bords de la belle rivière cette rencontre entre les Français et les Anglais, où succomba l'infortuné Jumonville. Cet événement, raconté de manières si diverses par les deux nations, et hautement qualifié d'assassinat en France, fut au moins le hasard malheureux d'une guerre de surprise, c'est-à-dire peu loyale; il est possible d'ailleurs que Washington, à peine âgé de vingt-un ans, et n'ayant par conséquent que l'autorité de son grade, et non l'autorité plus imposante de l'âge, n'ait pas pu contenir la férocité de ses soldats. Quoi qu'il en soit, la gloire de Washington étant devenue le patrimoine de toutes les nations libres, la tache que cet incident aurait pu laisser sur ses débuts s'est effacée, et le ressentiment de la France, reportant sur l'Angleterre tout l'odieux de la mort de Jumonville, a trouvé la justification de Washington dans les preuves multipliées de grandeur d'âme, qui ont honoré l'ensemble de toute sa vie. Après cet événement, les Français s'étant retirés dans leurs positions, Washington se préparait à les y attaquer, lorsque, prévenu de la marche de Villiers, frère de Jumonville, à la tête de forces plus considérables que les siennes, il se vit forcé de se retrancher dans la position qu'il appela *la Nécessité*. Il ne put y tenir longtemps et fut obligé de se rendre, aux termes d'une capitulation que les Français observèrent avec une loyauté d'autant plus digne d'éloges, qu'ils ne cessaient de considérer comme un assassinat la mort de Jumonville, et qu'ils la qualifiaient ainsi dans cette même capitulation. Washington, de retour dans la Virginie, protesta dans les papiers publics contre ce passage de la capitulation, se fondant sur ce qu'il n'avait pu d'abord en connaître la teneur, parce qu'elle était rédigée en langue française. Dès l'année suivante, le gouvernement anglais fit passer en Virginie des forces considérables, sous le commandement du général Braddock. Ce général avait invité Washington à le suivre comme aide-de-camp. La connaissance parfaite que le jeune Américain avait acquise du pays théâtre de la guerre eût été de la plus grande utilité au général anglais, si celui-ci avait eu le bon esprit de se conformer au plan de campagne qui avait été délibéré par le gouvernement de la Virginie, auquel s'étaient réunis les députés de plusieurs autres provinces. Mais le général Braddock, enivré de quelques succès, s'avança témérairement jusqu'au fort Duquesne, position très forte, et rendue plus formidable par les travaux que les Français achevaient d'y exécuter. Ce général y périt après avoir vu détruire la moitié de son armée. Le reste se retira précipitamment au-delà de la Pensylvanie. Washington avait presque prévu ce désastre: il y échappa par son courage et son sang froid, et contribua à sauver les débris de l'armée. Les Anglais ne furent pas plus heureux dans le nord, et en résultat cette campagne de 1755 leur fut

Digitized by Google

très funeste. Les milices coloniales désertèrent en masse, les provinces se divisèrent, et, l'année suivante, lorsqu'il fallut recommencer la guerre, le gouvernement de la Virginie se trouva seul, et réduit à ses propres forces. Il ordonna cependant la levée d'un régiment, qui eut à peine huit cents hommes, et qui fut confié à Washington, nommé commandant en chef de toutes les troupes du pays. Ces miliciens considéraient leur engagement comme si peu rigoureux, que le moindre motif leur faisait abandonner le drapeau. C'est avec ce petit nombre d'hommes braves, mais de peu de constance, que Washington avait à protéger une frontière de cent cinquante lieues d'étendue. Aussi lui fut-il impossible de la garantir des ravages des Français et des sauvages leurs alliés. Shirley, homme entreprenant, avait été nommé commandant des forces anglaises en Amérique : mais, malgré son audace, il échoua dans toutes ses entreprises. Le lord comte de Loudun lui succéda, et de 1756 à 1757 il lutta contre Montcalm, auquel il ne put arracher Louisbourg, qu'il assiégea avec des forces considérables. Montcalm bientôt après s'empara du fort Guillaume Henri, commandé par le colonel Monroe. Ce succès, et plusieurs autres également dus à l'habileté de Montcalm, avaient établi la suprématie des Français en Amérique. Cependant dès l'année suivante, sous l'influence du génie de Pitt, la fortune abandonna totalement les armes françaises pour passer à leurs rivaux : ils perdirent le Canada, perte et conquête illustrée par deux morts héroïques : Wolf du côté des Anglais, Montcalm du côté des Français. Washington, à la tête des forces de la Virginie, avait pris part aux campagnes de 1758 et 1759, par une attaque contre le fort Duquesne, dont il s'empara presque sans coup férir, le défaut de vivres et de munitions ayant obligé les Français à l'abandonner. Washington après cette prise de possession, ramena en Virginie sa petite armée, et donna sa démission. Aussitôt il fut élu membre de l'assemblée de la province. A la même époque, il se fit, par la mort de son frère aîné, un changement notable dans sa situation. Il devint propriétaire du domaine de Mont Vernon, devenu célèbre comme sa retraite favorite. Un riche mariage et le succès de ses entreprises agricoles, son activité et son économie, le mirent bientôt au nombre des propriétaires les plus opulents de sa province, ce qui contribua puissamment à augmenter son influence. Cependant la guerre avait cessé en Amérique entre l'Angleterre et la France, et celle-ci ayant, par le traité de 1763, définitivement renoncé à la possession du Canada, l'Amérique semblait désormais appartenir aux Anglais sans partage. C'est alors qu'elle commença à leur échapper. On sait que les causes des premières résistances qui amenèrent ensuite l'insurrection générale des colonies américaines, furent l'exorbitance, l'iniquité capricieuse des taxes que la métropole imposait aux colonies. Celles-ci réclamaient le droit de s'imposer elles-mêmes. Le parlement anglais, sans écouter ces représentations, entrava par des douanes vexatoires le commerce des colonies américaines avec l'étranger. Les Colons, et surtout les habitants de Boston, prirent la résolution de ne plus acheter aux Anglais aucune marchandise de luxe : plusieurs autres villes imitèrent Boston. Ce mode de résistance obligea le gouvernement à se relâcher sur la défense du commerce avec les Antilles, mais il se dédommagea de cette concession en frappant ce commerce de droits exorbitants. D'autres règlements encore annonçaient évidemment que le but de la métropole était d'épuiser les colonies. Une ligue se forma bientôt entre les principales villes pour aviser aux moyens de prévenir la ruine du pays. Les esprits étaient déjà disposés à une résistance ouverte, lorsque la nouvelle de l'établissement d'un droit de timbre vint hâter l'explosion. La Chambre des bourgeois de Virginie protesta, par un arrêté, contre le droit que s'arrogeait le parlement anglais. Une association d'opposants au bill, dont les membres prirent le nom d'*Enfants de la liberté*, répandit partout le zèle de ses principes. Ce fut dans l'une de ces assemblées que Washington parla pour la première fois, avec force, contre les prétentions de la métropole. Et bientôt, lorsque les *Enfants de la liberté* eurent pris la résolution de former un congrès général où seraient représentés les intérêts de toutes les provinces, il fut un des sept membres députés par sa province pour assister à cette assemblée générale. Les résolutions énergiques qui y furent prises contre *la mère patrie*, si peu digne de ce nom, révélèrent l'existence d'une nouvelle et grande nation dans les colonies d'Amérique. Toutes les considérations d'intérêt particulier y furent noblement immolées à la cause publique. Dans cette carrière de dévouement et de sacrifices, Washington surtout eut à en faire de pénibles à son cœur ; il lui fallut blesser les opinions de sa famille tout entière, qui était dévouée au gouvernement de la métropole, et affliger sa mère, qui ne put jamais se consoler de voir dans son fils un rebelle ; car c'est ainsi que, dans d'étroites idées de fidélité, la mère de ce grand homme envisageait la légitime et sainte résistance d'une nation opprimée. L'Angleterre répondit aux délibérations du premier congrès américain, en déclarant la province de Massachusettz en état de révolte, et en faisant embarquer six mille hommes de troupes pour fournir au général Gages, qui commandait à Boston, les moyens de réduire les rebelles. Cependant les manifestations audacieuses de l'esprit public, dans les colonies, portèrent le trouble en Angleterre. Des cargaisons de thé avaient été jetées à la mer, et le papier envoyé d'Angleterre, avec l'estampille fatale, avait été enlevé dans les divers dépôts et brûlé publiquement. Enfin, les maisons de tous ceux qui étaient soupçonnés de favoriser le système anglais avaient été pillées. Le contre-coup de ces événements fit tomber du ministère les hommes qui avaient fait passer le bill du timbre, et le bill lui-même fut révoqué. Il est à remarquer que le célèbre Pitt se rangea de l'opposition, dans la discussion parlementaire à la suite de laquelle cette révocation fut prononcée, et qu'il proclama en plein parlement, que les colonies avaient légitimement résisté. Cependant il fallait une autre et plus effective défense aux colonies : elles se hâtèrent d'y pourvoir par des levées nombreuses en hommes, par la formation de magasins d'armes et de munitions. Le général Gages qui, même avant l'arrivée des nouvelles troupes, avait reçu l'ordre d'agir offensivement, voulut s'emparer de Concorde, où avait été fait un dépôt d'armes. On crut même qu'il voulait, à la faveur de ce coup de main, faire enlever John Hancock et Samuel Adams, directeurs influents du congrès provincial de Massachusetz. Les Anglais s'étant en effet avancés, rencontrèrent, à Lexington, le 19 avril 1785, un peloton de milice en ordre de bataille. Le major Pitcairn, qui commandait les Anglais, s'écria : *Séparez-vous, rebelles !* et il commanda le feu. Les miliciens cédèrent d'abord le terrain : mais bientôt renforcés d'un nombre considérable des leurs, ils firent face à l'ennemi et le poussèrent même jusque dans Boston. Tel fut le premier combat qui commença la guerre de l'indépendance, à laquelle Washington va bientôt prendre une part si active et si grande. Après le combat de Lexington, une détermination intrépidement guerrière s'empara de tous les habitants de la province de Massachusets. Les Quakers eux-mêmes, malgré l'horreur du sang et des contestations armées, n'y crurent pas déroger en se faisant soldats de la liberté. Les Anglais, pressés de toutes parts par l'insurrection, se virent bloqués dans Boston, par une armée à qui le nombre et l'enthousiasme tenaient lieu de ressources matérielles et d'une meilleure organisation militaire. L'incendie gagnait de proche en proche ces vastes contrées : du nord au sud des succès couronnaient l'insurrection, jusque là que les Anglais se laissèrent arracher tous les forts qu'ils occupaient sur le lac Champlain, et la plupart de ceux qui commandaient les cours de [illegible] et du Mississipi. Le congrès général de Philadelphie, s'ouvrant, le 10 mai 1775, à la suite de ces brillants avantages, prit une attitude encore plus fière et plus imposante que celui de New-York, qui avait été le premier. L'un des actes les plus imposants de cette assemblée, et celui par lequel elle débuta, fut sa *déclaration des droits*, si justement célèbre. Ce monument éternel de l'esprit d'indépendance et de sagesse qui animait le sénat républicain de Philadelphie, mérita en Angleterre les éloges du vieux

lord Chatam. « Non, dit ce grand homme, les terres » classiques de la liberté, celles de la Grèce et de Rome, » n'offrent ni peuple ni sénat dont la conduite paraisse » plus ferme et plus noble que celle du congrès de Phi- » ladelphie. C'est à nous de presser par des représenta- » tions assidues sa réconciliation avec la mère patrie. » Mais ces conseils d'une haute sagesse furent méprisés par le ministère, qui s'obstina à prendre une résolution pour une rébellion. Les mesures violentes se poursuivirent, et le feu de la guerre s'alluma pour ne plus s'éteindre que sur les débris de la domination anglaise. Ce ne fut pas sans contestation que les suffrages de la majorité se portèrent sur Washington. Quel que fût l'ascendant des vertus patriotiques dans cette assemblée, les rivalités de province et d'individus n'y furent pas étrangères; et en définitive Washington ne l'emporta sur ses concurrents, les généraux Gates et Léa, que par des raisons parmi lesquelles ses qualités personnelles ne furent peut-être pas comptées en première ligne. Quoi qu'il en soit, sa nomination fut unanimement applaudie dans les provinces de l'Union. On faisait valoir tous les titres qu'il avait pour avoir été préféré: il était né américain, Gates et Lee étaient nés anglais; il était député de Virginie, et depuis vingt ans décoré du grade de colonel; il avait donné des preuves multipliées de capacité et de grand courage; sa fortune était indépendante ses vœux bornes: son caractère unissait à la fermeté la plus inébranlable cette modération qui n'est jamais la vertu des ambitieux. Washington était présent à la séance solennelle où sa nomination fut proclamée, le 16 juin 1775: il se leva, rendit grâce au congrès, et le pria, en cas de revers, de se souvenir que lui-même avait mis en ce jour plus de confiance dans la justice et la sainteté de leur commune cause, que dans sa propre capacité. Washington partit aussitôt pour Boston, et y fut reçu aux acclamations de l'armée et des habitants. Les généraux qui s'étaient trouvés en concurrence avec lui ne tardèrent pas à l'y joindre, et se mirent sous ses ordres avec une pleine abnégation d'orgueil. Cependant l'armée manquait de tout, et principalement d'ordre et d'organisation. Le premier soin du général fut de donner une forme régulière à cette multitude, qu'il s'agissait de discipliner. D'abord, il fit proroger la durée des engagements, dont le terme prochain aurait disloqué son armée en ramenant dans leurs foyers les deux tiers de son monde. Il pourvut ensuite à l'approvisionnement des munitions de guerre, et de légers bâtiments américains allèrent en peu de jours, jusqu'à de grandes distances, acheter de la poudre aux Espagnols et aux Français. Cependant, comme le gouvernement insurgé manquait d'argent, il ne fallut rien moins que le patriotisme généreux de tous les citoyens pour ne pas rendre vains tous ses soins et tous ses efforts. Le congrès, reconnaissant qu'aux seules assemblées provinciales appartenait le droit d'imposer des taxes, ne leva point d'impôts; mais il émit un papier-monnaie, qui fut accueilli avec empressement. D'accord avec le général en chef, et sous son influence, il régla la solde des troupes, établit des fonderies et des poudrières, créa un service des postes, à la tête duquel fut placé Franklin, et forma près de New-York un camp de cinq mille hommes, pour prévenir toute tentative de la part des Anglais, ou de la part de ceux qui tenaient encore pour la métropole. Le gouvernement fit aussi te un appel aux Indiens, et tâcha de ranger de son côté de nombreuses peuplades qui, de part et d'autre, dans la guerre récente contre les Français, s'étaient montrées de si redoutables auxiliaires, et il rédigea une adresse *aux peuples opprimés du Canada*, pour les engager à secouer, dans une si belle occasion, le joug de l'Angleterre, d'autant plus odieux à cette contrée qu'il venait d'être imposé par la conquête. Washington cependant, après avoir pourvu aux plus pressants besoins de son armée, se fortifie dans ses lignes, que les Anglais n'osèrent attaquer, et continua, d'un autre côté, à bloquer la division ennemie qui occupait Boston. Déjà les Anglais avaient à souffrir beaucoup dans cette place, par le défaut de vivres, de combustibles, et par la rigueur de la saison. Mais comme cet état de choses, si alarmant pour le gouvernement anglais, le détermina à des sacrifices encore plus considérables pour la réduction des rebelles, et que le bruit se répandit du prochain départ d'une nouvelle armée expéditionnaire en grande partie composée de troupes allemandes, il fallut à tout prix hâter la reddition de Boston, et Washington, se conformant aux ordres du congrès, se prépara à tenter un coup de main sur cette place. Il fortifie et occupa pendant la nuit la hauteur de Dorchester qui domine la ville. Dès le point du jour le canon des batteries américaines porta une grêle de boulets dans la ville et jusqu'au milieu du port où les vaisseaux anglais étaient à l'ancrage. Dès lors le général Howe ne jugeant plus la place tenable, se hâta de l'évacuer, en y laissant toutes ses munitions de guerre. Son arrière-garde sortait à peine de la ville que Washington y entrait de l'autre côté, le 17 mai 1776, tambour battant et enseignes déployées. Cependant, dans le Nord, les Anglais, reprenant l'offensive, avaient reconquis sur les insurgents plusieurs des forts du lac Champlain. L'expédition d'invasion contre le Canada avait échoué, et des deux généraux qui la dirigeaient, l'un, Montgommery, avait été tué, et l'autre, Arnold, mis hors d'état de servir pour quelque temps, par une grave blessure. Ces revers n'intimidèrent point le congrès; la nation malgré l'issue funeste de cette entreprise, trouva au contraire un sujet d'encouragement dans la constance héroïque déployée par cette petite armée, aux prises avec les rigueurs d'un hiver peu ordinaire même dans le Canada. D'ailleurs des succès obtenus contre la flotte anglaise devant Charlestown vinrent faire compensation à ce revers, et la nouvelle de l'approche d'une armée d'invasion plus considérable, trouva dans tous les cœurs bien plus d'indignation et de colère que de crainte ou d'étonnement. Ce fut ce moment même que le congrès choisit pour proclamer, le 4 juillet 1776, l'*indépendance des États Unis de l'Amérique du Nord*, acte mémorable qui sanctionnait irrévocablement tout ce qui s'était fait jusque-là. Quelques provinces, entre autres celle de Maryland, qui jusqu'alors n'étaient point pleinement entrées dans la confédération générale, se hâtèrent de proclamer leur accession absolue et sans réserve à l'indépendance. Le préambule de cet acte du congrès énonçait dans les termes suivants ses principes sur les droits politiques des peuples. « Lorsqu'une suite » d'abus et d'usurpations tendant invariablement au » même but, montre évidemment le dessein de réduire » un peuple sous le joug d'un despotisme absolu, il a le » droit, il est de son devoir de renverser un pareil gou- » vernement, et de pourvoir par de nouvelles mesures à » sa sûreté pour l'avenir. A ces causes, nous, les re- » présentants des États-Unis d'Amérique, assemblés » en congrès général, attestons le juge suprême de » l'Univers de la droiture de nos intentions; au nom et » de l'autorité du bon peuple de ces colonies, publions » solennellement et déclarons que ces colonies unies » sont et doivent être libres et indépendantes: qu'elles » sont franches et exemptes de toute obéissance envers » la couronne Britannique... Et nous reposant ferme- » ment sur la protection de la Providence divine, nous » engageons mutuellement l'un envers l'autre, pour le » maintien de la présente déclaration, nos vies, nos » biens et notre honneur. » Telle fut cette déclaration célèbre, dans laquelle on peut reconnaître avec le caractère général de la nation au nom de qui elle était promulguée, les principes et la profonde sagesse des hommes vertueux qui avaient présidé à sa rédaction, et au nombre desquels figuraient, avec le général en chef, Thomas Jefferson, A. Franklin et John Adam. Pendant que cette grande manifestation s'accomplissait, le général Howe, qui s'était d'abord réfugié dans Halifax avec les restes des troupes chassées de Boston, s'était rendu à Staten Island, non loin de New-York et à l'embouchure de l'Hudson. Là s'étaient également réunis les débris de la division battue devant Charlestown, et enfin un grand nombre de *loyalistes*: ainsi nommait-on les partisans restés à l'Angleterre dans le pays. Bientôt l'amiral Howe, frère du général, étant arrivé avec de nouvelles troupes, celui-ci se trouva à la tête d'une force de vingt cinq mille hommes. Washington, qui occupait New-York depuis deux mois, en avait

vingt-sept mille. A la vérité cette armée imparfaitement disciplinée, était de plus ravagée par des maladies. Peut-être que si le général anglais l'eût immédiatement attaquée il l'eût détruite en masse. Heureusement il entama des négociations à la lenteur desquelles Washington se prêta avec habileté. Cependant comme la conclusion des Américains était toujours que leur indépendance fût reconnue, et que c'était le point sur lequel le gouvernement Britannique n'entendait faire aucune concession, force fut au général anglais de prendre un parti. Il débarqua le 22 août à Long-Island. Ile occupée par une division américaine sous les ordres du général Putnam, et attaqua des hauteurs sur lesquelles celui-ci s'était retranché. Putnam n'ayant pas prévu les manœuvres de son adversaire et croyant n'avoir à repousser qu'une attaque de front, fut tourné, battu, et perdit trois mille hommes, et six pièces de canon. Washington, accouru à son secours, le trouva en déroute, et ne voulut pas risquer une seconde action dans une journée déjà funeste. Il se retira en toute hâte avec environ dix mille hommes dans le camp de Brooklyn, où infailliblement il eût été forcé si le génie temporiseur de son adversaire ne lui eût encore une fois fourni des moyens de salut. A la faveur de la nuit, il fit passer la majeure partie de ses troupes, son artillerie et ses bagages dans l'île de New-York qui était à sa proximité. Cependant la défaite de Putnam jeta une consternation momentanée dans l'armée américaine, et la désertion vint éclaircir ses rangs. Washington, inébranlable, mais sentant qu'il ne pouvait plus, du moins pour le reste de cette campagne, risquer d'engagement décisif, se mit à faire la guerre de partisans, en attendant que le gouvernement eût pris des mesures pour la réorganisation de l'armée. Sur sa demande, le congrès décréta la levée de quatre-vingt-huit bataillons enrôlés pour trois ans. Le congrès promettait à ceux qui signeraient un engagement pour un temps plus long, de repartir des terres entre eux lorsque la guerre serait finie. Ces mesures se préparaient lorsque un nouvel échec éprouvé par les débris de l'armée américaine dans les environs de New-York, en lui faisant perdre toute son artillerie, ses tentes et ses bagages, acheva de la décourager et de propager la désertion. L'âme forte de Washington ne put cependant résister à la douleur de voir les siens se trahir eux-mêmes, il s'abandonna un moment au désespoir et voulut mourir. Mais il fut retenu par ses aides-de-camp et par les officiers qui l'entouraient. Ce desastre, rendu plus sensible par l'approche de la saison rigoureuse, amena l'évacuation de New-York et redoubla la désertion des miliciens. Le général anglais profita de l'accablement des Américains pour renouer les négociations. Le gouvernement Britannique, qui se voyait avec la plus grand regret engagé dans cette guerre, ne voulait pas que l'on négligeât aucun moyen de lui substituer une guerre d'intrigues et de negociations dans lesquelles il se flattait, non sans raison, d'être puissamment aidé par les *loyalistes* dont le nombre s'accroissait avec les malheurs de la cause insurrectionnelle. Cependant il était des points sur lesquels le congrès se montrait constamment inebranlable, noble fermeté dans laquelle il fut parfaitement secondé par Washington: le premier, était que les États-Unis voulaient traiter comme états indépendants, tandis que le général anglais refusait précisément de reconnaître leur indépendance. Les pourparlers furent rompus encore une fois, et en attendant que les provinces eussent répondu à l'appel du congrès pour la levée de nouvelles troupes, mesure qui ne s'accomplissait qu'avec une extrême lenteur, Washington, trompant l'ennemi et feignant de vouloir reprendre l'offensive, se retira sur la rive droite de la Delaware pour couvrir Philadelphie, siége du gouvernement. Les Anglais, maîtres d'une grande partie du pays, et persuadés qu'ils s'empareraient aisément de Philadelphie dès que la saison des glaces aurait rendu la rivière praticable, s'occupèrent, en attendant, à soulever les nations indiennes contre les Américains. Ils y réussirent, et d'affreux ravages furent commis sur les frontières de la Caroline et de la Virginie, principalement par les Cherokées, la plus féroce de ces tribus. Mais les représailles des Américains contre ces sauvages furent terribles: il y eut presque une levée en masse pour les réprimer, et ils furent exterminés. Cependant le découragement augmentait: déjà plusieurs Américains des provinces occupées par les Anglais s'étaient rangés sous leurs drapeaux. Le recrutement se faisait avec la plus grande difficulté, et la désertion continuait. Le papier-monnaie baissait graduellement de valeur; le présent était pénible, l'avenir plus alarmant encore. Le congrès, dans ces circonstances critiques, montra une constance admirable; et ce fut au moment de sa plus grande détresse qu'il décréta l'acte de confédération perpetuelle des Etats-Unis. Quittant ensuite Philadelphie, où il n'était plus à l'abri des tentatives de l'ennemi, il se retira à Baltimore, capitale du Maryland. Là son premier acte fut de confier au généralissime une dictature militaire, dont la durée devait être de six mois. La confiance qu'avait su mériter Washington n'était donc point ébranlée par ses revers, et il est digne de remarque que pas un reproche ne s'éleva contre les chefs de l'armée. Le congrès fit un nouvel emprunt, et donna un cours forcé à son papier monnaie. Il fixa même par une loi le prix des denrées de première nécessité. Il travailla en même temps à s'attirer l'appui des cabinets ennemis de celui de Saint-James. Une commission qui ne pouvait prendre le nom d'ambassade, fut envoyée auprès de la cour de France, dont les dispositions en faveur des Américains n'étaient plus douteuses. Cette commission était composée de Franklin, Deane et Arthur Lee. Ils furent accueillis avec un empressement universel. L'incertitude frivole du ministre d'alors fit traîner l'affaire de la reconnaissance en longueur: mais du moins le voyage des Américains valut à leur cause la conquête du marquis de Lafayette. C'est à cette époque que ce généreux patriote s'embarqua pour les États-Unis: il arriva assez tôt pour assister à la bataille de Trenton. Les Anglais, maîtres du New-Jersey, s'étaient éparpillés dans cette province. Washington, qui se tenait en observation de l'autre côté de la Delaware, grossissant de jour en jour son armée, passa tout à coup de la circonspection la plus grande au mouvement d'une heureuse audace. « Les Anglais, dit-il, ont » trop étendu leurs ailes, il est temps de les rogner. » Il passe le Delaware la nuit de Noël, et s'avance en silence vers Trenton, ayant disposé son armée sur trois colonnes. Les Anglais, bien loin de toute idée d'attaque de la part d'un ennemi qu'ils regardaient comme entièrement démoralisé, furent complétement surpris. Trois régiments allemands mirent bas les armes. Après ce succès, Washington se retira et reprit ses positions sur la rive droite de la Delaware. L'entrée des captifs allemands dans Philadelphie fit une impression proportionnée à la terreur qu'inspirait leur férocité; mais la victoire de Trenton eut surtout l'immense resultat de rendre la confiance à ceux qui chancelaient dans leur foi pour la cause de l'indépendance, et de ramener sous le drapeau de Washington une grande partie des déserteurs. Lord Cornwallis, qui était à la veille de s'embarquer pour l'Angleterre, fut si vivement frappé de cette défaite, qu'il revint en toute hâte dans le New Jersey. Le héros américain comprit que le moment était venu pour lui, quelle que fût encore l'infériorité numérique de son armée, de prendre l'offensive, et il s'avança à marches forcées dans le cœur de New Jersey. Les Anglais l'y suivirent et il les entraîna ainsi loin de Philadelphie, pouvant choisir alors le terrain et le moment d'un second combat, qui pouvait être plus décisif que tous ceux livrés jusque là. Cependant l'hiver de 1776 et le printemps suivant s'écoulèrent sans autre événement remarquable qu'un nouveau coup de main hardi de Washington, qui, sur le point d'être attaqué par lord Cornwallis, lui échappa, va surprendre ses derrières, met en déroute une division anglaise, le 2 janvier, et tout aussitôt regagne des positions inexpugnables. Le général anglais Howe s'épuisa en vaines manœuvres pour amener son patient adversaire à un engagement décisif. Washington garde impassiblement les fortes positions qu'il avait prises à Morristown et à Middletown. Howe prit alors le parti de se retirer dans Staten-Island pour y préparer

Digitized by Google

un nouveau plan de campagne. Washington présuma avec raison qu'ils voulaient faire un mouvement vers le Canada, et se réunir à l'autre armée anglaise qui occupait une partie de cette contrée. Il traça en conséquence un plan de défense aux généraux Sullivan, Putnam et Stirling, qui commandaient sous ses ordres. L'armée anglaise du Canada, nombreuse, fournie de tout, ayant pour auxiliaires des nations sauvages, était commandée par Burgoyne, dont le nom est resté l'une des célébrités malheureuses de la guerre de l'indépendance. On sait qu'il fut battu, et obligé de capituler. Le fléau de la petite vérole ravageait la contrée, et enlevait à l'armée anglaise plus d'hommes que les batailles. Washington mettant à profit le moment de repos que la journée de Trenton lui procurait, fit inoculer ses soldats. Cette circonstance suffisait pour prouver avec quelle prévoyance la sollicitude de Washington s'étendait à tout. Howe ayant perdu l'espoir d'obtenir une affaire générale, et las de se voir consumer en détail, se rembarqua dès le 23 juillet. Le congrès reconnaissant tout ce qu'il y avait de sagesse et de dévouement patriotique dans les opérations militaires de Washington, rendit un décret portant prorogation de sa dictature, et arrêta que jusqu'à la paix la volonté du général en chef dominerait les résolutions du conseil de guerre, quelque contraires qu'elles fussent à son opinion. Howe usant à son tour de stratagème, n'avait quitté le New-Jersey que pour chercher un point où son ennemi fût plus vulnérable, et il vint à l'improviste débarquer dans le Maryland et menacer de nouveau Philadelphie. Washington s'avança aussitôt pour couvrir cette ville et prit position à Brandywine. Le 11 septembre 1777, une grande bataille y fut livrée, mais la journée se termina par la déroute de l'armée américaine. Trompé par de faux avis, Washington ne put éviter sa défaite. Cette funeste journée livra aux Anglais la majeure partie de la Pensylvanie inférieure. Ni le congrès ni le généralissime ne perdirent courage. Le pouvoir dictatorial fut maintenu. Après un nouveau combat les Anglais entrèrent dans Philadelphie, le 26 septembre. Le congrès s'était transporté à Lancastre dès le 18, et sa constance neutralisa l'impression qu'aurait pu faire sur l'esprit des peuples la prise de cette ville. Le fleuve avait été hérissé de travaux propres à empêcher les Anglais de le remonter. Ceux-ci résolurent de les détruire et de s'assurer du cours de la Delaware; une partie de leur armée fut disséminée dans ce dessein. Washington profita de ce moment et attaqua Howe, le 30 octobre, au bourg de Germantown. Après des efforts incroyables, la victoire lui échappa une seconde fois, et le congrès eut la magnanimité de donner publiquement des éloges à sa conduite. L'hiver survint, les deux armées le passèrent à peu près dans l'inaction, Washington occupant à Valley-Forge des positions inexpugnables. Mais la contrée était déserte, et l'armée américaine y fut accablée de privations de tout genre, de maladies et de la rigueur du froid. Le mécontentement éclata, et amena de nouveau la désertion. Le général en chef fut calomnié auprès des soldats et du congrès. Sa vertueuse constance résista à tant d'amers dégoûts. Au printemps de 1778, Clinton remplaça le général Howe. Le ministère ne dissimula pas, malgré les succès de ce général, qu'il imputait en partie à l'inexacte exécution du plan qui lui avait été tracé les désastres de Burgoyne dans le Canada. La nation anglaise tout entière improuvait la continuation de cette guerre, et ses murmures trouvaient une puissante autorité dans l'opinion du célèbre lord Chatam. Il répétait de nouveau en plein parlement « que si l'on ne mettait promptement un » terme à la guerre en traitant avec les Américains, » et qu'on leur donnât le temps de se jeter dans les » bras de la France, le danger de la patrie était immi» nent. » Mais le ministère prétendait ne pas en avoir le démenti. Enfin, et heureusement pour la cause de l'Amérique, la prévision de lord Chatam se réalisa en un point bien important; la nouvelle de la capitulation de Burgoyne venait d'arriver à Paris; les hésitations cessèrent à la cour de Versailles, et l'indépendance fut reconnue. Ainsi la république américaine passait solennellement du rang de colonie à celui d'état libre. Un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu entre les deux puissances: ce fut un grand spectacle pour l'Europe et un coup mortel porté au cœur de l'Angleterre. Le ministère anglais eut la pensée d'en neutraliser l'effet, en proclamant lui même cette reconnaissance jusque-là si opiniâtrément refusée, mais il n'était plus temps. Cette concession, qui n'aurait plus satisfait les Américains, blessa l'orgueil national en Angleterre, précisément parce qu'elle n'était plus qu'un acte de faiblesse. Ce même lord Chatam qui l'avait si longtemps et si inutilement conseillée, la blâma comme déshonorante dans les conjonctures d'alors. C'est à cette occasion que cet homme d'état, déjà mourant, se fit porter au parlement, et là d'une voix éteinte prononça ces patriotiques paroles: « Tout parti vaut mieux » que le désespoir. Faisons tous un dernier effort, et » si le sort veut que nous tombions, tombons du moins » en hommes: déclarons la guerre à la maison de Bour» bon. » Les hostilités de l'Angleterre suivirent de près la publication du traité que la France venait de conclure avec la république américaine, et l'énergique exhortation que le vieux Chatam exhalait pour ainsi dire sur sa tombe devint le cri de toute la nation. Un embargo fut aussitôt mis sur tous les vaisseaux français, et l'amiral Byron, à la tête d'une escadre formidable, reçut l'ordre de se mettre à la poursuite du comte d'Estaing qui venait de mettre à la voile pour les États-Unis. La Dominique, Sainte Lucie, Saint-Vincent, la Grenade, furent tour à tour le théâtre des exploits de d'Estaing. Pendant que les escadres ennemies se combattaient, Washington obtenait de nouveaux succès, malgré les lenteurs, depuis reputées criminelles, de l'un de ses principaux lieutenants, le général Lée, et forçait l'armée anglaise à se renfermer une seconde fois dans New York. Cela détermina les généraux de la métropole à renoncer aux provinces du Nord afin de porter tous leurs efforts vers les provinces méridionales où la douceur du climat, l'abondance des vivres et la force prédominante du parti royaliste, présentaient des chances plus avantageuses. En effet, ils ne tardèrent pas à débarquer près de l'embouchure de la Savannah en Géorgie, sous la conduite du colonel Champbell, et s'avançant rapidement sur la ville du même nom que cette rivière, ils s'en emparèrent après un combat où la surprise leur donna la victoire. La Caroline était devenue l'asile d'un grand nombre des chefs les plus ardents de l'insurrection. C'était pour eux l'heure d'un nouveau dévouement; ils n'en manquèrent pas et battirent en plusieurs rencontres les royalistes de Géorgie. Mais le général Lincoln, qui venait d'être nommé par le congrès au commandement de l'armée du Sud, ne soutint pas cette veine de prospérité, il fut complètement battu à Briarck Creek. Cette défaite livra la Caroline aux Anglais: ils la dévastèrent avec une incroyable férocité. Ce fut dans cette occurrence que d'Estaing vint faire le siège de la ville de Savannah: mais forcé de se retirer après vingt cinq jours de blocus, il repartit pour la France, laissant une partie de son escadre aux Antilles. Pendant que ces choses se passaient, la Virginie était également le théâtre des déprédations des Anglais. Clinton y avait porté une grande partie de ses forces. Washington placé sur les hauteurs de l'Hudson où l'ennemi n'osait l'attaquer, n'entreprenait rien, assailli qu'il était de difficultés nouvelles. Depuis que la France avait pris les armes, beaucoup d'Américains pensaient que c'était à elle désormais à porter tout le poids de la guerre, et reprenaient en conséquence le chemin de leurs foyers. Ni le congrès, ni Washington ne pouvaient ranimer leur patriotisme: il fallait de nouveaux dangers. D'un autre côté l'argent manquait, et l'avidité de quelques spéculateurs tendait chaque jour à le rendre plus rare. Le papier monnaie était tombé de 30 pour 100, grâce surtout aux contre-façons de l'Angleterre. Alors à l'unanimité qui jusque-là avait paru inspirer les résolutions des états de l'Union succédèrent les manœuvres factieuses, les dissidences et les épithètes par lesquelles tour à tour se signalent et se flétrissent les partis, en temps de révolution. On distingua des côtés dans le congrès: il y eut les *indépendants*, les *dépendants* ou amis de la France, comme il y avait les royalistes et les

républicains. Les agents de l'Angleterre fomentaient avec une profonde habileté ces éléments de dissolution. Dans les provinces dont ils étaient les maîtres, ils s'efforçaient de répandre la terreur. Le général Cornwallis, que Clinton avait laissé pour commander la Géorgie, se distingua surtout en ce genre. Mais ces excès rendirent plus de tièdes patriotes à l'amour de la liberté, que plusieurs victoires n'auraient pu faire. Lafayette, reparti il y avait peu de mois pour la France, venait d'en arriver avec de nouveaux secours en argent et en hommes, et avec des paroles pleines d'espérance. Son heureuse présence contribua puissamment à remonter l'esprit public. Le congrès profita de ce moment d'enthousiasme pour exhorter toutes les provinces à compléter leurs régiments : les généraux américains redoublèrent d'activité. Enfin un véritable esprit public se forma et gagna jusqu'à ceux que la médiocrité de leur condition semble dégager d'intérêts dans les grandes questions politiques. Les capitalistes et les villes principales vinrent au secours du trésor public : une banque fut créée à Philadelphie, et ses premiers secours furent affectés aux approvisionnements des armées : ce fut au milieu de cet élan national qu'arrivèrent à Rhode-Island sept vaisseaux de guerre français et six mille hommes, commandés par le comte de Rochambeau, qui devaient, aux termes du traité, obéir au généralissime. Rochambeau annonça son corps comme l'avant-garde d'une armée plus considérable. Les couleurs de la France furent mêlées à la cocarde d'Amérique, l'argent des Français répandu avec profusion pour les approvisionnements, fit renaître le crédit; l'union fut intime, et l'enthousiasme des Américains ne connut plus de bornes. Washington, qui depuis plusieurs mois avait envoyé du secours aux Caroliniens, profita de ce moment pour marcher lui-même à la rencontre de Cornwallis. Il lui livra un combat à Campden dont le succès fut partagé, mais qui coûta beaucoup d'hommes aux Anglais, et délivra la Caroline du sud. L'armée anglaise épuisée fut obligée de se retirer à Charlestown. Cornwallis multiplia vainement les supplices : ses cruautés achevèrent sa défaite. Il ne put opérer un mouvement qu'il méditait sur la Virginie et dont le premier résultat eût été d'opérer la jonction de ses forces avec celles de Clinton. C'est à cette époque de la guerre de l'indépendance que se rapporte l'événement épisodique de la trahison d'Arnold et de la mort tragique, et tant déplorée par les deux nations, du major André, jeune officier qui avait été envoyé à Arnold par Clinton, pour se concerter avec lui relativement à un projet qui tendait à livrer aux Anglais toutes les provinces de l'Hudson. Quelques revers des Américains en Caroline et en Virginie suffirent pour les faire passer au découragement. L'histoire de cette grande lutte pour l'indépendance est pleine de ces oscillations de l'enthousiasme à l'abattement et du désespoir à l'espérance. Telle est la multitude en tous lieux. Washington se vit réduit à la fâcheuse extrémité de sévir contre plusieurs régiments qui étaient en pleine insurrection : c'était ceux de New-Jersey. Les chefs de ces révoltés furent sévèrement punis. Cet acte de rigueur et les nouvelles mesures financières que prit le congrès, aidé cette fois du crédit d'un puissant capitaliste, Robert Morris, pour assurer le paiement des troupes et l'approvisionnement des armées, ranimèrent encore une fois l'esprit public. Washington, retranché dans son camp de New Windsor, sur les bords de l'Hudson, vit que le moment d'agir était arrivé. D'ailleurs le comte de Grasse, qui venait des îles avec ses vaisseaux, était pressé par la saison et déclarait vouloir prendre un parti. Le généralissime eut une entrevue avec Rochambeau, après laquelle les troupes françaises et américaines se portèrent tout à coup sur la ville de New York, comme si elles eussent voulu l'enlever : mais le plan était d'attaquer York-Town. Clinton, dupe du stratagème, ne songea qu'à préserver la première de ces villes. Le siége fut mis devant l'autre, et poussé avec activité. Les Français sous les ordres de Viomênil, et Lafayette à la tête des Américains, enlevèrent à la baïonnette deux redoutes : enfin la ville capitula. Les Américains montrent encore avec orgueil la place où Cornwallis, à la tête de sept mille hommes, déposa les armes. A la nouvelle d'une victoire si importante, des transports d'allégresse éclatèrent dans toute l'Amérique : les noms de Grasse, de Rochambeau, et surtout celui de Lafayette, s'associaient au nom de Washington. Le congrès décerna à ces illustres étrangers des récompenses nationales. L'indépendance des États Unis était désormais assurée : c'est alors que Lafayette quitta l'Amérique. On était en 1781. L'année suivante, l'Angleterre sentit enfin le besoin de la paix, et elle s'y décida d'autant plus aisément qu'une victoire que l'amiral Rodney venait de remporter sur le comte de Grasse, aux Antilles, semblait affranchir cette résolution du caractère humiliant d'un acte de faiblesse. Cette paix se négocia à Paris, où les envoyés américains, John Adams et Franklin, s'étaient rendus : elle fut signée le 20 janvier 1783. Un juste sujet d'alarmes vint pourtant agiter cette glorieuse conclusion de la guerre de l'indépendance. L'armée était sans solde depuis quelque temps. Elle ne voulut pas se dissoudre sans être assurée du paiement de ce qui lui était dû. Tous les créanciers de l'État encourageaient implicitement cette manifestation illégale, et demandaient avec importunité que le congrès décrétât des impôts suffisants pour acquitter toutes les dettes et faire honneur à la foi publique. Une négociation eut lieu entre eux, le congrès et l'armée. Washington devait encore cette fois sauver la république par son ascendant tout-puissant, sa modération et sa constance inébranlable. Il rassembla les officiers, leur peignit le crime dont l'armée se rendrait coupable si elle n'obéissait pas aux ordres de dissolution émanés du congrès, et si elle ne s'en remettait pas du soin de ses intérêts aux pères de la patrie. L'autorité de ces paroles fit renaître le calme, et l'armée déclara qu'elle ne flétrirait pas ses lauriers en manquant de confiance envers le congrès. Un décret assura les droits de chacun, et Washington lui-même licencia ces braves, qui, pendant sept campagnes, avaient aussi souvent lutté contre tous les besoins que combattu contre l'ennemi. Au moment de poser les armes, les officiers imaginèrent de fonder un ordre qui perpétuât le souvenir de leurs efforts patriotiques, et, à l'imitation de l'Europe, où il faut que tout soit grec ou romain, ils lui donnèrent le nom de *Cincinnatus*. Institution disparate, singulier monument élevé selon l'ancien système pour en célébrer la réforme! car les statuts de cette société tendaient visiblement à en rendre les honneurs héréditaires. Les Français de distinction qui avaient combattu avec l'armée américaine en firent partie, et Washington en fut nommé chef; mais il eut encore à ce sujet le mérite de seconder l'opinion publique, et d'en prévoir les derniers arrêts : l'ordre de Cincinnatus fut promptement modifié, et ses statuts ne causèrent plus d'ombrage. Bientôt le généralissime demanda à se démettre du commandement qu'il avait conservé jusque-là. Le congrès lui assigna, le 29 décembre, une séance solennelle : Washington, après y avoir rappelé qu'il n'avait accepté le pouvoir qu'avec une juste défiance de lui-même, qu'il ne devait ses succès qu'à la justice de la cause américaine et à la valeur de ses troupes, se démit du généralat. Peu de jours après, il se retira à son habitation de Mont Vernon. Ce grand homme fut appelé à la présidence par le vœu unanime de la nation, aussitôt que le congrès eut modifié le pacte constitutif, et qu'il eut décrété le gouvernement fédéral. Washington fut élu pour quatre ans, le 30 avril 1789, et John Adams fut nommé vice-président. Alors les étrangers commencèrent à voir dans l'Union une puissance importante. Bientôt les Anglais eux-mêmes eurent auprès d'elle un ministre. Les Espagnols ne refusèrent plus la liberté de la navigation sur le grand fleuve qui devenait limite naturelle entre les nouveaux états et le Mexique. Quant aux tribus sauvages, ce n'était plus le temps où dans leur confiance elles avaient traité librement avec Penn; il fallut se soumettre, et quelques-unes acceptèrent sans résistance les conditions de la paix. Réélu à la même unanimité, en 1793, Washington profita des embarras qu'une guerre générale contre la France suscitait aux Anglais, pour conclure avec eux un traité qu'il regardait comme favorable,

mais qui mécontenta les villes maritimes. En vain on demanda communication des instructions données au négociateur par Washington, il persista dans un refus motivé sur un article de la loi fondamentale. L'espèce de fermeté avec laquelle il s'en prévalut, et qui lui paraissait sans doute nécessaire pour consolider une autorité naissante, lui enleva une grande partie de sa popularité. Une autre circonstance y eut aussi part. Le président fut le principal auteur des mesures que prit le congrès à l'égard des corsaires de l'Union, armés dans l'intérêt de la république française; et beaucoup d'Américains, dont elle excitait l'enthousiasme, virent avec peine la mésintelligence qui allait commencer entre les deux états au profit de l'Angleterre. D'autres difficultés encore relatives au commerce amenèrent une rupture sans que toutefois la guerre s'ensuivît: la France était occupée de soins plus importants, et les Etats-Unis n'avaient pas de marine militaire. Washington desirait en former une; mais le congrès ne consentit qu'à l'armement de quelques frégates capables d'imposer du moins aux barbaresques. La situation des Etats-Unis leur permettant de prospérer dans ce repos, le président n'attendit pour se retirer que l'époque d'une troisième élection. Ce fut à la fin de 1796 que Washington prit congé de la nation par une proclamation digne de toute sa carrière, et qui modera l'ardeur des partis qui grandissaient à la faveur de l'opposition constitutionnelle. Washington inclinait pour le principe fédéral absolu, et dans cette pensée il dirigea le choix de la nation pour son successeur, sur John Adams qui était dans les mêmes principes: Jefferson eut la vice-présidence. Le ministre français à Philadelphie avait pris dans cette occasion une part active au mouvement des partis. Ces menées portèrent ombrage aux Américains, et ce fut une des causes qui firent triompher le candidat des fédéralistes. Déja des nuages s'élevaient entre les deux républiques, le traité de commerce avec l'Angleterre en était le prétexte. Le directoire, qui gouvernait alors la France, s'était plaint amèrement, et les défaites dont avaient fait usage les employés de l'Union avaient amené la saisie des vaisseaux américains destinés pour l'Angleterre. Ceux des Américains qui tenaient au parti fédéraliste reçurent du directoire l'ordre de quitter la France. Cependant le congrès, présageant que la guerre éclaterait bientôt, prit des mesures de défense. L'ardeur fut si grande, que, quoiqu'une fièvre contagieuse régnât à Philadelphie, tous les membres du congrès furent présents à sa première séance. On ordonna des levées, on vota un emprunt considérable, et quant à la conduite de cette guerre, tous les yeux se tournèrent de nouveau vers Washington qui l'accepta. Il était juste que celui qui avait conduit l'Amérique à l'indépendance, se vît chargé de maintenir la dignité de la république. Cependant la guerre n'éclata point, et la chute du directoire amena un changement de système de la part de la France. Ce fut au commencement de l'année suivante que Washington mourut, avant que la paix fût bien assurée. Il ne laissa pas d'enfant. Une inflammation l'enleva en vingt-quatre heures, le 14 décembre 1799. Il fut dans ses derniers moments ce qu'il avait été durant toute sa vie, ferme, souverainement calme et résigné. Sentant sa fin approcher, il repoussa avec douceur des soins et des remèdes devenus inutiles; puis s'étant déshabillé il se mit au lit, se ferma les yeux de sa propre main et expira bientôt après sans convulsion. Il n'avait encore que soixante-huit ans, et semblait, par la vigueur athlétique de sa constitution, destiné à une plus longue carrière: car nulle intempérance n'aggravait chez lui les fatigues d'une vie toujours laborieuse. La perte de ce grand homme fut justement considérée comme un malheur public; un décret solennel du congrès invita tous les citoyens des Etats-Unis à porter pendant trente jours un crêpe au bras en signe de deuil. Ce décret portait en outre qu'un monument de marbre serait élevé en son honneur dans la ville fédérale, et que ses restes y seraient déposés. On sait que depuis son nom a été imposé à cette ville, siège du gouvernement, et que plusieurs autres villes des Etats-Unis se sont également fait une gloire de le porter. Washington excellait par le bon sens; c'était son génie, ou plutôt le principe de sa supériorité. Cette justesse d'esprit, jointe à sa persévérance, à sa fermeté, ainsi qu'à une éloquence moins vive que convaincante, en fit l'homme le plus utile que ses concitoyens pussent alors placer à leur tête. Il savait user de condescendance quand il jugeait qu'elle ne pouvait pas compromettre la sûreté de l'état, et se montrer beaucoup moins sévère pour les autres que pour lui-même. Il dirigea bien tout ce qu'il entreprit. En faisant valoir ses domaines, Washington profita des facilités dont jouit un riche propriétaire pour perfectionner les méthodes de culture dans un pays où elle est susceptible d'une extension si grande. Quoique son patriotisme l'ait porté à refuser tout traitement de l'état et toute récompense pécuniaire, sa fortune s'éleva progressivement jusqu'à trois millions. Quant aux succès qu'il obtint comme guerrier, ils ne pouvaient être accompagnés de l'éclat qu'on ambitionne sur de plus grands théâtres: mais si on a surtout estimé en lui la prudence qu'exige une guerre défensive dans des provinces mal pourvues d'argent, on n'a pu lui refuser non plus des talents plus hardis, à l'attaque de Boston, dans la journée de Pristown, dans la campagne de New-Jersey. En France, la mémoire de Washington obtint aussi de publics hommages: Bonaparte fit composer son éloge funèbre par Fontanes, et l'orateur, sentant à quel point une contrée à peine défrichée différait, dans son isolement, d'un vieux pays dont les gouvernements voisins pouvaient empêcher l'union, ne craignit pas de donner de grands éloges au général américain pour avoir évité tout exercice arbitraire de l'autorité, et surtout pour s'en être demis lorsqu'on n'eut plus besoin de son dévouement. Cependant de la part du guerrier ambitieux et de l'orateur qui le flattait, ces louanges furent suspectées de peu de sincérité, mais il n'en fut pas de même des sentiments que manifestèrent pour Washington tous les vrais républicains. Les révolutions et les siècles en s'accumulant ajouteront sans doute encore à sa gloire, car en multipliant les tentatives et les chutes de ces favoris du sort élevés soudainement à la tête des peuples, ils prouveront qu'il est presque impossible que les hommes nés pour commander résistent aux séductions du pouvoir, et qu'à cet égard Washington fut une de ces rares et grandes exceptions qui honorent le plus la nature humaine.

WASSE (Cornélie Wouters, baronne de), née à Bruxelles en 1759, fut mariée fort jeune. Une imagination vive, une soif précoce de tous les genres d'instruction, allumèrent en elle le désir de suivre son mari dans les nombreuses courses qu'il fit en Europe. Le baron de Wasse n'eut point à se repentir de s'être associé un pareil compagnon de voyage. Devenue veuve prématurément, elle ne tarda point à compter un malheur de plus, elle perdit encore une grande partie de sa fortune. Ayant choisi la France pour retraite un peu avant l'époque de la révolution, elle tomba dans le dénuement le plus absolu, lorsque toute communication fut interrompue avec l'Allemagne et l'Angleterre, où était situé le peu de biens qui lui restait. La paix d'Amiens lui causa une joie si vive, qu'elle en mourut le 3 avril 1802. La baronne de Wasse a publié: 1° *Aveux d'une femme galante*, ou *Lettres de la marquise *** à milady Fanny Stapelton*, Londres et Paris, 1782, in-12; 2° *l'Art de corriger et de rendre les hommes constants*, Paris, 1783, in-12, réimprimé en 1789, in-8°; critique adroite de *l'Art de rendre les femmes fidèles*, qui avait paru nouvellement, et qui avait eu beaucoup de succès. 3° *Le Plutarque anglais*, Paris, 1785, 12 vol. in-8°; traduction de l'ouvrage de Thomas Mortimer, reproduite en 1800, sous ce titre: *Vies des hommes illustres d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, sans autre changement que celui du frontispice, mais augmentée de la vie de William Pitt, comte de Chatam: d'un précis historique sur la vie et le caractère de William Pitt, chancelier de l'échiquier, et de Charles Fox. 4° *Traduction du Théâtre anglais*, depuis l'origine des spectacles jusqu'à nos jours, Paris, 1784-87, 12 vol. in-8°, en communauté avec Marie Wouters sa sœur; 5° *les Imprudences de la jeunesse*, traduit de l'anglais de mistriss Bennet, Paris, 1788, 4 vol. in-12; 6° *le Mariage platonique*, imité de

l'anglais, 1789, 2 vol. in-12; 7° *Constitution des empires, royaumes et républiques de l'Europe*, avec un précis de leurs finances, dettes nationales, commerce, etc., ouvrage périodique commencé en 1790; 8° *la Belle Indienne*, ou *les Aventures de la petite-fille du grand-mogol*, Paris, 1797. Madame de Wasse a aussi laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels on distingue: *la Nature dévoilée*, ou *Précis d'histoire naturelle à l'usage des dames*, ouvrage élémentaire; et un *Essai sur l'oxigène*, ou *les Progrès de la chimie*, traduit de l'anglais du docteur Rich. Watson, évêque de Landaff. — MARIE WOUTERS, sœur de la baronne de Wasse, a donné à l'Angleterre, à l'imitation de Boccace, un *Décaméron anglais*, recueil de contes charmants, et un roman intitulé *Nelson*, ou *l'Avare puni*, 3 vol. in-12, publié à Paris en 1797. On a aussi d'elle des vers pleins de mélancolie sur la mort de sa sœur.

WATHIEZ (le baron FRANÇOIS-ISIDORE), maréchal-de-camp, né à Versailles, le 1er septembre 1777. Il s'était d'abord destiné à l'administration militaire, et avait suivi l'ordonnateur Denniée à l'armée des Alpes, en 1793; mais la même année il quitta l'administration, et obtint, à l'âge de seize ans, le grade de sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie légère. Il fit en cette qualité, et comme lieutenant, les premières campagnes d'Italie, et fut blessé au combat de Caïro. Il était capitaine lorsqu'il fut attaché à l'état-major du général Berthier, sous les ordres duquel il fit la campagne de Marengo. En 1805 et 1806, il fut employé à l'armée d'Allemagne, et fut cité dans les bulletins relatifs aux affaires les plus mémorables de ces deux campagnes. Il servit avec la même distinction en Pologne, et fut, après le combat de Golymin, nommé chef d'escadron au 1er régiment de hussards. Enlevé à son régiment par le général Lasalle, il fit, comme son aide-de-camp, la campagne d'Eylau. A la journée de Heilsberg, Wathiez aida Lasalle à retirer le prince Murat des mains des cosaques, et il fut blessé de plusieurs coups de lance en rendant un service semblable à son général. Après la paix de Tilsitt, il reçut le titre de chevalier, et une dotation. Chargé, au mois de février 1808, du commandement de l'avant-garde du général Lasalle, il combattit en Espagne, força le passage de Torquemada, culbuta à Cabezon un ennemi dix fois plus nombreux, et lui prit quatre pièces de canon. Sa conduite de Wathiez, à la bataille de Médina-del-Rio-Seco, lui valut le grade de colonel. Employé comme chef d'état-major, il conserva le commandement de l'avant-garde, et fut blessé d'un coup de feu au visage en chargeant à la tête de sa cavalerie le carré des gardes wallonnes qui fermait, au combat de Burgos, le passage du village de Gammonal. Dès que sa blessure fut guérie, Wathiez, qui avait été nommé officier de la légion-d'honneur, s'empressa de rejoindre Lasalle, et fit la campagne d'Estramadure. Après la bataille de Medelin, il suivit ce général à l'armée d'Allemagne, et combattit à la bataille de Wagram. On sait que Lasalle y fut tué. Le colonel Wathiez lui fit élever un tombeau. En 1812, Wathiez fit, comme chef d'état-major du 2e corps de cavalerie, la campagne de Russie, sous les ordres de Montbrun. Après la bataille de la Moskowa, le colonel Wathiez devint chef d'état-major du général Sébastiani. Pendant l'hiver de 1812 à 1813, il commanda les débris du 2e corps de cavalerie, et garda avec avantage les passages de l'Elbe, jusqu'à l'arrivée de la nouvelle armée en Allemagne. Lorsque après la journée de Bautzen le corps du général Sébastiani marchait sur Glogau, dans l'intention de débloquer cette place, le colonel Wathiez, se mettant à la tête de quelques hussards, chargea sur une arrière-garde russe, se précipita sur une batterie de plusieurs pièces, renversa de cheval l'officier qui la commandait, et s'empara de cette artillerie. Peu de jours après cette action, il obtint, dans la division Excelmans, le commandement d'une brigade qui, placée en première ligne aux deux batailles de Leipsick, eut beaucoup à souffrir, et se distingua néanmoins à la journée de Hanau. Le 28 novembre 1813, le général Wathiez fut compris dans une promotion de douze commandants de la légion-d'honneur, et reçut le titre de baron. Après avoir gardé les passages du Rhin, depuis Nuess jusqu'à Wesel, il fut employé, pendant la campagne de 1814, dans le corps du maréchal Marmont. Après la chute de Napoléon, le général Wathiez reçut la décoration de Saint-Louis. En 1815, il fut chargé, à l'armée du Nord, du commandement d'une brigade de lanciers, à la tête de laquelle il enfonça, le 16 juin, plusieurs carrés de troupes écossaises, au combat des Quatre-Bras. Après la défaite de Mont-Saint-Jean, il fit sa retraite en bon ordre sur Paris, et se dirigea ensuite sur la Loire. Cet officier général n'a pas été réemployé depuis cette époque, mais il a échappé aux ordonnances rendues sous le ministère de M. le marquis de Clermont-Tonnerre, et il est encore en disponibilité.

WATSON (RICHARD), lord-évêque de Landaff, membre de la société royale de Londres, etc., naquit à Eversham dans le Westmoreland, en 1737. Son père, ecclésiastique instruit et directeur de l'école gratuite de Kendal, lui donna la première éducation: il le destinait à l'église. Les heureuses dispositions du jeune Watson le firent envoyer au collége de la Trinité de Cambridge, où il se distingua par une grande application et des mœurs exemplaires. Il fut agrégé à ce collége en 1760, y prit le degré de maître ès arts, en 1762, et fut fait en même temps *modérateur*. En 1764, il fut nommé professeur de chimie, science pour laquelle il avait beaucoup de goût, mais dont il n'avait pas jusqu'alors fait une étude approfondie: dès ce moment il s'y livra avec une ardeur qui fit craindre pour sa santé. Watson adressa à la société royale de Londres plusieurs dissertations sur des objets intéressants de cette science, qui furent insérées dans les *Transactions philosophiques*. En 1769, il fut admis dans le sein de cette société. Ses leçons continuaient à attirer une grande affluence d'auditeurs, mais ayant été reçu docteur en théologie en 1771, et promu à la chaire de cette faculté, à laquelle fut annexé le rectorat de Somersham dans le Huntingdonshire, il crut devoir renoncer aux recherches trop mondaines des sciences naturelles; il les interrompit en effet pendant quelques années, mais entraîné par une sorte de passion il y revint encore une fois. Quelques sermons le firent connaître avantageusement comme orateur, et un surtout en faveur des principes de la révolution anglaise de 1688. Il obtint successivement une prébende dans l'église d'Ely, l'archidiaconat de ce diocèse en 1774, et le rectorat de Northwood en Norfolk, en 1780. L'effet que produisirent dans le public deux chapitres de l'*Histoire de la décadence de l'Empire romain*, par le célèbre Gibbon, relatifs à l'origine du christianisme, éveillèrent le zèle du docteur Watson, et il fit paraître un petit ouvrage intitulé *Apologie du christianisme*, ou une suite de lettres adressées à Édouard Gibbon, 1776, in-12. Cet écrit auquel Gibbon ne jugea pas à propos de publier une réponse, se distingue bien plus par l'urbanité de l'auteur que par la force de la dialectique; on disait que Watson était plus jaloux de s'attirer la bienveillance de son adversaire et de se faire une réputation de modération, qu'il ne visait à le convertir à son opinion. En effet cette *Apologie*, quoique réimprimée plusieurs fois, est à peu près oubliée. Il y eut quelques lettres échangées entre Gibbon et Watson à ce sujet, et lord Sheffield les a fait imprimer depuis; les deux adversaires y font assaut de politesse, et on a remarqué avec raison que celle du docteur Watson paraît poussée un peu loin. Dans un auteur polémique, cela ferait soupçonner une foi peu robuste et trop de tiédeur dans des matières où il n'est pas permis à un théologien d'être sceptique. En 1781, Watson fit paraître le premier volume de ses *Essais chimiques*, qui reçurent du public un accueil très flatteur; ce volume fut suivi de quatre autres qui parurent à différentes époques. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur, et malgré les progrès étonnants que la chimie a faits depuis, on lit encore avec plaisir quelques-unes des dissertations qu'il renferme. Le duc de Rutland, dont Watson avait été le persécuteur à Cambridge, devint son ami et son protecteur, et lui procura en 1782, la cure de Knaptoft en Leicestershire, et peu de mois après la protection du même seigneur le fit élever à l'évêché de Landaff. Les revenus de ce siége étant très médiocres, il lui fut permis de conserver en même temps ses autres bénéfices, ainsi que sa chaire de théo

tés. La vapeur n'y avait été employée d'abord que comme force de pression ; un quincaillier et un vitrier, le premier nommé Newcomen, l'autre Crawley, la firent servir à produire le vide dans le cylindre renfermant le piston qui descendait par l'effet du poids de l'atmosphère. La vapeur de l'eau bouillante était introduite par dessous ce piston, qu'un contrepoids faisait remonter jusqu'au haut du cylindre. On interceptait la communication entre celui-ci et la chaudière d'où provenait la vapeur, que l'on condensait au moyen d'eau froide qui était introduite dans le cylindre, ce qui faisait retomber le piston, que l'on faisait remonter de nouveau en ouvrant la soupape de communication avec la vapeur. L'eau froide et la vapeur étaient alternativement introduites dans la machine ainsi perfectionnée par le moyen de deux robinets qu'un ouvrier expérimenté était chargé de fermer et d'ouvrir selon le besoin. En 1718, Brighton parvint à faire remplir la fonction de cet ouvrier par l'appareil lui-même. Depuis cette époque jusqu'en 1764, aucun perfectionnement nouveau n'avait été ajouté à la machine à vapeur. Un modèle de cette machine ayant été confié à Watt par l'université de Glascow pour qu'il le mît en état de servir à des expériences de physique, il fut frappé des grandes imperfections que présentait encore cette invention. Les deux tiers du calorique, et par conséquent du combustible, se trouvaient perdus, ce qui était le résultat de l'introduction de l'eau froide dans le cylindre, et ensuite de l'emploi de l'air atmosphérique pour faire descendre le piston. Après plusieurs tentatives infructueuses, Watt parvint enfin à remédier à ce grave inconvénient, qui rendait la machine à vapeur beaucoup trop dispendieuse pour qu'elle devînt d'un usage général. Le premier but à atteindre était de faire entrer et sortir, tour à tour, la vapeur dans le tuyau sans en refroidir les parois : il y réussit par le moyen de son *condensateur*. Cette pièce nouvelle consistait en un vase dans lequel le vide était produit et qui communiquait avec le cylindre : se trouvant ouvert au moment où celui-ci était plein, il attirait toute la vapeur, et permettait ainsi au piston de redescendre sans qu'il fût nécessaire de refroidir le cylindre. Un jet d'eau froide introduit dans le condensateur, réduisait la vapeur en eau, et l'eau à son tour était extraite du vase, au moyen d'une pompe à air que la machine mettait en mouvement d'elle-même lorsqu'il le fallait. Watt parvint ensuite à se passer de l'air atmosphérique, et à appliquer la vapeur à la production des deux mouvements du piston ; enfin il obtint encore une nouvelle économie de calorique en enfermant les tuyaux de métal dans des tuyaux de bois. Dans cet état les mouvements de la machine se trouvaient arrivés à un tel degré de précision, que l'inventeur pouvait calculer rigoureusement à l'avance la quantité de combustible qui devait être employée à la production d'une certaine quantité de vapeur, et le volume d'eau nécessaire à la condensation. Il ne s'agissait plus que de produire toutes ces découvertes, et de démontrer par des expériences leur exactitude et leur importance. Mais pour cela il fallait construire un appareil dispendieux, et Watt n'avait point de fortune. Dans ce temps-là il fit heureusement la connaissance d'un homme éclairé, le docteur Roebuck, qui n'hésita pas à mettre à sa disposition toutes les ressources qu'il possédait. L'appareil fut donc commencé, mais il n'était point encore achevé que déjà les ressources du docteur étaient épuisées. Tant de méditations, de travaux, de dépenses, étaient donc sur le point de se trouver perdus, lorsqu'un des principaux manufacturiers de Birmingham, M. Boulton, homme riche et considéré, ayant entendu parler des espérances de Watt et de ses tentatives, alla le trouver pour prendre connaissance de ses travaux. Il ne lui fallut que peu de temps pour en apprécier le mérite et l'importance. Ne doutant pas du succès de l'entreprise, il remboursa le docteur Roebuck de ses avances, et emmena Watt à Birmingham où il s'associa avec lui. Après avoir pris un brevet, les deux associés construisirent en peu de temps une machine qu'ils produisirent en public. Leur confiance dans les résultats qu'ils annonçaient était telle, qu'ils offrirent de n'exiger le paiement des machines qu'ils fourniraient qu'après que les acquéreurs auraient constaté par eux-mêmes la réalité des avantages promis. Le nouvel appareil ne tarda pas à se répandre dans les exploitations de mines les plus importantes. La plupart des marchés furent conclus à la condition que ceux qui emploieraient les machines abandonneraient aux propriétaires de l'invention le tiers des économies de combustible qui résulteraient de leur usage, comparé à celui des anciens procédés. Cette convention valut en peu de temps d'immenses bénéfices à Watt et à son associé ; les seules mines de Chacewater leur donnèrent de cette manière un revenu annuel de 808 liv. sterling. La machine modèle avait été construite à Soho dans le voisinage de Birmingham : ce lieu devint un établissement d'instruction pour les ingénieurs anglais. L'aîné des frères Périer s'y rendit de Paris, en 1779, et y fit l'acquisition d'une machine, modèle de celle qu'il appliqua à la pompe de Chaillot. La découverte de Watt, comme il arrive presque toujours en pareil cas, lui fut longtemps contestée, même dans son propre pays : mais, en France, M. de Prony lui rendit pleine justice, bien qu'on ait prétendu le contraire. Watt a même été honoré pendant son séjour à Paris de l'amitié de ce célèbre ingénieur. Enfin il triompha des menées de l'envie et de l'ignorance, et en 1799 la cour du banc du roi lui reconnut authentiquement le titre qu'il réclamait. La machine qu'il avait perfectionnée, ne servait encore qu'à élever l'eau : l'idée lui vint de la faire servir à faire marcher des moulins employés dans toutes les espèces d'usines. Le mécanisme par lequel la roue à filer est mise en mouvement, lui suggéra le moyen de lui donner cette application nouvelle ; mais dans le temps où il s'occupait de préparer le modèle de ce procédé, un ouvrier infidèle vendit son secret à un nommé Rickards qui s'empressa de prendre un brevet qui lui assura la propriété de cette invention. Toutefois si son véritable auteur s'est trouvé par là frustré des bénéfices qu'elle aurait dû lui valoir, l'honneur au moins lui en est resté sans contestation : on sait quelle a été dans la suite l'importance de cette découverte. On doit encore à Watt plusieurs autres inventions de moins d'importance : entre autres la presse à copier les lettres, qui consiste en deux cylindres entre lesquels on fait passer une feuille de papier mouillée appliquée sur une feuille écrite. Ce fut lui aussi qui le premier introduisit en Angleterre le blanchiment par l'acide muriatique, que Berthollet venait récemment de découvrir en France. Jusqu'en 1800, Watt s'occupa avec la plus grande activité des travaux qui résultaient de son association avec Boulton : à cette époque il se fit remplacer par son fils et se retira complètement des affaires. Étant encore à Glascow il avait perdu sa première femme, il épousa en secondes noces, à Birmingham, la fille de Mac-Gregor. En 1817, après un voyage qu'il fit dans son pays natal, il alla s'établir définitivement dans sa terre d'Healhfield, où il mourut le 15 août 1819, au milieu du bonheur et du repos que lui avait mérités une longue carrière de travaux utiles à l'humanité et glorieux pour lui. Si Watt ne peut prétendre à la découverte de la puissance motrice de la vapeur, si même la première application de cette découverte aux besoins de l'industrie lui est étrangère, il n'en est pas moins vrai pourtant que c'est par lui que la société a été mise en possession de ses avantages. Il est donc juste que l'honneur en soit particulièrement attaché à son nom, et que le tribut de la reconnaissance publique à cet égard soit surtout payé à sa mémoire. Watt possédait une instruction très étendue et très variée : indépendamment de ses connaissances spéciales dans les sciences physiques, il était encore versé dans la littérature européenne, dans les beaux-arts, dans l'histoire. Il était particulièrement au courant de la poésie et de la métaphysique allemandes, qui faisaient fréquemment le sujet de ses entretiens. Les sociétés royales de Londres et d'Edimbourg l'avaient admis dans leur sein, et le titre de membre étranger lui avait été donné par l'institut de France. En 1824, une réunion présidée par lord Liverpool décida qu'une souscription serait ouverte pour faire les frais d'une statue qui lui serait érigée à Birmingham. Les principaux personnages

d'Angleterre s'empressèrent de prendre part à cette souscription, dans laquelle le roi lui-même figura pour une somme de 500 liv. sterling.

WATTEVILLE DE MONTBENEY (Emis de), ancien landamman de la Suisse, issu d'une des premières familles de Berne. Avant la révolution, il servait en France, et s'acquit l'estime de ses chefs, et l'amitié de ses camarades. Opposé aux changements dans la constitution helvétique, changements protégés et provoqués par la France, M. de Watteville entra dans la confédération bernoise qui s'organisait contre les innovateurs. Arrêté avec tous les chefs de cette opposition, il fut transféré et détenu au château de Chillon; mais le premier consul de la république française ayant offert à la Suisse sa médiation, Bonaparte exigea que les confédérés bernois et tous ceux qui avaient pris part aux derniers événements, ne seraient plus inquiétés pour cette cause. Ainsi, M. de Watteville fut rendu à la liberté avec ses compagnons de captivité. En 1802, la ville de Berne le nomma son député à la *consulta* convoquée à Paris pour terminer les affaires des cantons. Il se montra dans cette assemblée le véritable ami de son pays et de ses lois, et son influence eut un grand poids dans les délibérations. En 1804, la Suisse le nomma landamman, poste qui, quoique nul, comme on sait, et les cinq années de la magistrature suprême de M. de Watteville furent des années de tranquillité et de prospérité pour la Suisse, que la commotion produite par notre révolution n'avait pas cessé d'agiter depuis 1796. Le médiateur de la Suisse consentit que le landamman fût élu en 1805 général en chef des troupes suisses de la confédération. En 1813, la coalition formée contre la France viola la neutralité du territoire suisse; et le 20 novembre de cette même année, M. de Watteville craignant que ses compatriotes ne ralentissent par leur résistance armée sa marche rapide, leur adressa de Leutzebourg une proclamation dans laquelle il les invite à regarder les alliés comme des libérateurs. Napoléon reprit en 1815 le trône qu'il avait quitté l'année précédente, et le 13 mars M. de Watteville faisait afficher et distribuer une proclamation énergique, par laquelle il leur apprenait l'invasion du souverain de l'île d'Elbe, l'annonçait comme une occasion de discorde, et déclarait que la diète était résolue à se joindre aux grandes puissances, et à combattre de nouveau pour le repos et la liberté du monde. Dans la même année 1815, il fit un voyage à Rome avec MM. Fischer et Roltinam. L'objet de ce voyage était d'obtenir du souverain pontife une nouvelle organisation de l'évêché de Bâle et sa translation à Lucerne. Mais il revint au mois d'août à Berne sans avoir obtenu ce qu'il sollicitait. En 1813, il fut nommé avoyer de la ville de Berne, et président du directoire fédéral de la Suisse pour cette même année.

WATTIER (Pierre), comte de Saint-Alphonse, lieutenant-général, grand-officier de la legion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Laon, département de l'Aisne, le 4 septembre 1770. Il entra dans la cavalerie le 3 septembre 1792, et parvint successivement jusqu'au grade de chef de brigade de cavalerie. Le 18 décembre 1800, il commandait l'avant-garde de la division du général Barbou. Sorti ce soir là de Nuremberg, il se dirigea vers Neumarck pour avoir des nouvelles de l'ennemi. A l'embranchement des deux routes d'Altorf et de Neumarck il envoya sur celle-ci une partie de ses troupes et continua sa route sur la première. A peu de distance il rencontra une colonne autrichienne venant d'Altorf; le feu s'engagea des deux côtés, et Wattier parvint à forcer l'ennemi à la retraite, mais la victoire l'engagea trop loin. Pendant qu'il poursuivait l'ennemi sur Altorf, le détachement qu'il avait envoyé sur la route de Neumarck était attaqué et ramené sur Nuremberg. Il en fut averti par le bruit du canon, mais il était trop tard. Déterminé cependant à se faire jour ou à périr, il jeta son infanterie dans un bois à droite et à gauche de la route, forma le reste en colonne sur la chaussée, une de ses deux pièces de canon en tête l'autre en queue, et faisant un grand feu de toutes parts, il fit battre la charge, et se précipita sur la ligne autrichienne à la fourche des deux chemins. Le général Barbou s'apercevant de ses efforts, joignit ses attaques à celle de Wattier, et ce brave colonel put rejoindre sa division. Le 7 octobre 1805, le colonel Wattier, à la tête du 4e régiment de dragons, dont il avait le commandement, s'empara de vive force du pont sur le Lech. Dans le combat du 11 novembre suivant, que le bulletin officiel appelle la journée de *massacre*, Wattier et le général Grandorge s'étant trouvés coupés de la colonne en marche sur Dierostein, gagnèrent le Danube avec quelques soldats, se jetèrent dans un bateau qu'ils trouvèrent au bord du fleuve, et s'abandonnèrent au courant. Mais les débris du pont de Crems les arrêtèrent, et ils furent pris par l'ennemi qui occupait encore cette ville. Sa conduite avait attiré sur lui l'attention de Napoléon, qui le fit échanger et le nomma l'un de ses écuyers. Promu au grade de général de brigade, après la bataille d'Austerlitz, en récompense de la conduite qu'il avait tenue, Wattier fit en cette qualité la campagne de 1806. Le 11 octobre de cette année, au combat de Schleitz, il exécuta avec les 4e régiment de hussards et 5e de chasseurs à cheval une belle charge contre trois régiments prussiens, et fut cité le 4 novembre suivant, par le maréchal Bernadotte, pour sa conduite au combat de Crewismuhlen. Le 14 mai 1807, le général Wattier fut élevé au grade de commandant de la légion-d'honneur, et en 1808 il fut envoyé en Espagne, où il se distingua de nouveau à Burgos, à Fuentès Ouoro et à Lerin. Le 25 janvier 1809, suivant les ordres qu'il avait reçus du duc d'Abrantès, le général Wattier s'approcha d'Alcanitz, ville située à dix-huit lieues de Saragosse, où s'étaient retranchés six mille insurgés. Il les attaqua, et après une vigoureuse résistance les chassa de leurs retranchements, les poursuivit à travers la ville, ne leur laissa aucun repos jusqu'à la chute du jour, et leur sabra cinq à six cents hommes. Les Espagnols avaient jeté leurs armes en fuyant: elles furent toutes brisées et leurs magasins détruits. Cette expédition fit le plus grand honneur à cet officier général, qui resta en observation à Alcanitz et à Caspé jusqu'à la fin du siége. Promu, le 6 août 1811, au grade de général de division, il fut rappelé en France à la même époque, et fit partie de l'expédition de Russie. Le général Wattier combattit jusqu'à la capitulation de Paris, donna son adhésion à l'abdication de l'empereur, et reçut la croix de Saint Louis, le 19 juillet 1814. Pendant les *cent-jours* il reprit du service et commanda la 5e division de cavalerie de l'armée du Nord. Après la bataille de Mont-Saint-Jean il suivit l'armée au-delà de la Loire, et fut mis à la demi-solde après le licenciement. Depuis il a été employé comme inspecteur général de gendarmerie, et nommé, le 1er mai 1821, grand-officier de la legion-d'honneur. Ce général, dont la femme était dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, est aujourd'hui en disponibilité.

WATTS (Jane Waldie), née en 1792, d'une famille écossaise, montra très jeune encore d'heureuses dispositions pour la peinture et pour les lettres. Elle étudia avec succès les langues française, espagnole et italienne; elle savait aussi le latin. Au retour d'un voyage qu'elle fit avec son frère, en 1816, elle publia un ouvrage sous le titre d'*Esquisses descriptives de l'Italie*, Londres, 1820, 4 vol. in 12. Elle épousa, vers cette époque, M. Watts, capitaine de la marine royale, et alla fixer sa demeure dans le comté de Durham, près de Staindrop. C'est là qu'elle est morte, le 6 juillet 1826, âgée de trente quatre ans, des suites d'un accident. Miss Watts a laissé un manuscrit curieux contenant la relation de son *Voyage en Flandre, en Hollande et en France*. On lui attribue un ouvrage publié peu de temps après sa mort, sous le titre de *Continental adventures*, et plusieurs *Mélanges*, en prose et en vers, insérés dans divers recueils périodiques. Les expositions publiques de Somerset House et de la Galerie britannique ont souvent offert des tableaux dus à son pinceau délicat. — Mistriss Eaton, sa sœur, a publié quelques ouvrages qui ne manquent pas de mérite: on cite surtout *Rome au dix neuvième siècle*.

WAWRZECKI (le comte Thomas), général polonais et successeur de Kosciusko dans le commandement en chef de l'armée, en 1794. Né en Lithuanie, Wawrzecki commença sa carrière à la diète de 1788 à 1790, comme

nonce de Braslaw dans le palatinat de Wilna. Placé dans les rangs des patriotes, il combattait de tous ses moyens pour soustraire sa patrie au pouvoir moskovite. Lorsque la guerre de l'indépendance de 1794 éclata en Pologne, Wawrzecki se mit à la tête d'un corps de l'armée lithuanienne, et bien qu'il n'eût jamais occupé que des emplois civils, il se distingua bientôt en plusieurs occasions et particulièrement du côté de la Kourlande. Il fut ensuite rappelé à Warsovie pour y occuper une place dans le conseil suprême établi par Kosciuszko. Ce dernier ayant été fait prisonnier à la malheureuse bataille de Masciéiowice, le 10 octobre 1794, Kollontay, appuyé par le conseil suprême, nomma Wawrzecki généralissime, poste qu'il ne s'attendait point à remplir, et même qu'il refusa longtemps. C'était lui qui commandait à Warsovie, quand Souvaroff s'empara du faubourg de Prage. Ne voulant pas se rendre au vainqueur, il se retira avec le reste de l'armée dans le palatinat de Krakovie. Réuni aux généraux Dombrowski, Giédroyc et quelques autres à Rodoszyce, ils y furent atteints par les Moskovites et contraints de céder. Wawrzecki fut conduit d'abord à Warsovie, puis à Pétersbourg sur le refus qu'il fit de prêter serment aux oppresseurs de sa patrie. Il resta prisonnier dans cette capitale jusqu'à l'avénement de Paul Ier, qui fit mettre en liberté, en 1797, toutes les victimes du patriotisme polonais. Retiré dans ses terres en Lithuanie, il y vécut paisiblement jusqu'à l'arrivée des Français, en 1812. Wawrzecki, qui occupait alors un poste dans le gouvernement, crut convenable de suivre avec deux Polonais l'empereur Alexandre à Pétersbourg, tandis que tous leurs autres compatriotes ouvraient les bras à celui qui devait rendre l'existence à la Pologne. Quelque douloureuse qu'ait paru aux Lithuaniens l'absence de celui qui fut autrefois porté à la place de Kosciuszko, il eut cependant le bonheur d'éviter la haine des Polonais lorsque les résultats de la campagne de 1812 prirent une tournure diamétralement opposée à celle qu'on avait espéré obtenir d'abord. En suivant l'armée russe dans sa marche victorieuse, Wawrzecki rentra à Warsovie en 1813, et il obtint même, en 1815, le titre de sénateur palatin et celui de ministre de la justice du nouveau royaume de Pologne. Il mourut en Lithuanie, le 5 août 1816, dans un âge avancé: son corps fut déposé dans l'église cathédrale de Wilna. — WAWRZECKI (Joseph), frère du précédent, commença aussi par remplir des emplois civils dans le gouvernement de son pays. En 1812, il s'était prononcé fortement pour la cause des Français, qui fut alors toute polonaise, et avait même levé à ses frais un régiment lithuanien, qu'il commanda en personne. Depuis il a repris des fonctions civiles en Lithuanie.

WAYNE (Antoine), général américain, né en 1745, dans le comté de Chester, en Pensylvanie, reçut une éducation distinguée qui le rendit propre à la carrière militaire. Nommé, en 1773, député à l'assemblée générale, il se réunit au parti qui combattit dès lors avec beaucoup de chaleur les prétentions du parlement et du ministère anglais sur l'administration des colonies. En 1775, il embrassa la carrière des armes et prit du service dans l'armée républicaine; il obtint le grade de colonel, et suivit au Canada le général Thompson qui, ayant échoué dans son entreprise, fut fait prisonnier. Wayne reçut une blessure grave à la jambe, ce qui ne l'empêcha pas de suivre cette même année le général Gates, qui appréciait son courage et ses connaissances dans le génie. Nommé brigadier, à la fin de la campagne, il eut une grande part aux succès de celle de 1777, et se distingua particulièrement à la bataille de Brandywine: mais il essuya ensuite un échec, ayant été surpris par le général anglais Grey, qui obtint sur lui un avantage signalé. Il combattit encore avec bravoure à Germantown, où il battit les Anglais, à Monmouth, et fut atteint, à Strongpoint, d'une balle qui le renversa sans connaissance, au moment qu'il dirigeait un assaut qui termina la prise de ce fort occupé par les troupes anglaises (juillet 1779). Nommé à cette époque major-général, il concourut très efficacement aux opérations qui déterminèrent la capitulation de lord Cornwallis, à York-Town, le 19 octobre 1781. Après ce mémorable événement, Wayne, rétabli de sa blessure, fut chargé de poursuivre la guerre en Géorgie, et il y obtint divers avantages contre les Anglais et contre les Sauvages, leurs auxiliaires. L'assemblée législative de cet état, voulant récompenser les services du général Wayne, lui fit don d'une riche propriété rurale. Dès que la paix fut conclue, en 1783, il rentra dans la vie privée, et se livra aux soins de l'agriculture: mais, en 1787, il fut nommé un des membres de la convention chargée de mettre la dernière main à la constitution fédérale des États-Unis. En 1792, il eut le commandement du corps d'armée destiné à combattre les Indiens-Miamis: il remporta sur eux une victoire éclatante, le 20 août 1794, et ravagea tout leur pays. Le 3 août 1795, il conclut un traité très avantageux pour la république, avec les Indiens du nord-ouest de l'Ohio. Il mourut quelques mois après à Presqu'île, et fut enterré sur les bords du lac Érié. Wayne fut du petit nombre des officiers-généraux américains qui déployèrent des connaissances militaires; il contribua puissamment à organiser les milices nationales, et à établir chez ces volontaires peu dociles la subordination et la discipline.

WEBB (François), né en 1735, dans le comté de Somerset, à Taunton. Après avoir fini ses études, il entra dans la carrière ecclésiastique, et s'y fit la réputation d'un éloquent prédicateur. Il quitta cependant le ministère évangélique pour prendre un emploi civil. Le duc de Leeds, secrétaire d'état, l'engagea à écrire en faveur des ministres, et Webb y consentit. M. Jackson ayant été chargé de la négociation du traité de commerce avec la France, Webb l'accompagna en qualité de secrétaire. Il se retira ensuite dans son pays natal, et y mourut le 2 août 1815. Il a publié plusieurs écrits en prose et en vers, parmi lesquels on remarque une satire contre le docteur Johnson, et le recueil de ses *Sermons*, en 4 vol. in-8°; les deux premiers, publiés en 1765, les deux suivants en 1778. Ces sermons roulent sur des objets importans, traités d'une manière qui contribue aussi à les rendre très attachants. Dans tous ses écrits, Webb a montré beaucoup de goût et d'imagination.

WEBB (Daniel), fils d'un officier de l'armée anglaise, naquit à Maidstone, dans le comté de Limerick, et mourut le 2 août 1798. On a de lui plusieurs productions écrites avec esprit et élégance: 1° *Recherches sur les beautés de la peinture, et sur le mérite des plus célèbres peintres anciens et modernes*, 1760, in-8°; 2° *Remarques sur la beauté de la poésie*, 1762; 3° *Observations sur l'accord de la poésie et de la musique*, 1769, in-8°; 4° *Motifs pour penser que la langue grecque fut empruntée du chinois*; notes sur la *Grammatica sinica*, de Fourmont, 1787, in-8°. Il y a dans cet écrit des rapprochemens curieux, et semblables à ceux qu'a faits entre le chinois et d'autres langues anciennes de Guignes père; mais les conclusions de l'auteur sont entièrement gratuites et chimériques. 5° *Amusemens littéraires*, en vers et en prose, 1787: petit volume imprimé seulement pour quelques amis; 6° *Choix des recherches philosophiques sur les Américains*, par Pauw, 1789, in-8°; avec des additions, 1795. L'auteur se proposait de donner une édition complète de tous ses écrits, mais la mort l'empêcha d'exécuter son projet. Un de ses amis, Th. Winstanley, professeur d'histoire à Oxford, se chargea de ce soin; et le recueil parut en 1803, en 1 volume in-4° qui est devenu rare, une partie de l'édition ayant péri dans un incendie, en 1808.

WEBER (Charles-Marie, baron de), l'un des plus grands compositeurs de l'Allemagne, naquit à Eutin, dans le duché de Holstein, le 18 décembre 1786. Élevé par son père, qui était lui-même bon musicien, Weber annonça de bonne heure des dispositions étonnantes. En 1796, Heuschkel de Hildburghausen fut son premier maître de piano. Bientôt il fut conduit à Salzbourg, chez Michel Haydn, frère du grand Haydn, et professeur très savant, mais très sévère. Weber fut presque dégoûté de ses leçons: c'est ainsi que les premiers maîtres de Grétry avaient réussi à lui faire prendre la musique en aversion. Mais le génie d'un homme tel que Weber ne pouvait pas être

Digitized by Google

étouffé, et en 1798, à l'âge de douze ans, il fit paraître son premier ouvrage, *Six fugues à huit parties*, composition qui fut louée dans les journaux, et qui se faisait surtout remarquer par une pureté et une correction qui ne furent pas dans la suite les caractères les plus brillants du génie de Weber. Vers la fin de la même année, il vint à Munich, où il reçut des leçons de chant de Valesi, tandis qu'il se perfectionnait dans la composition et sur le piano, sous la direction de Kalcher. Ce musicien distingué fut très utile à Weber. Il l'initia dans ces secrets d'harmonie auxquels le génie de son élève était si propre et que plus tard Weber devait employer avec tant de succès. Sous les yeux de son maître, Weber composa son premier opéra, *la Puissance de l'amour et du vin*; il fit encore une *Messe*, et quelques autres pièces que, dans la suite, il jeta au feu, ne les jugeant pas dignes de sa réputation. Quoique entraîné vers la musique par l'irrésistible impulsion de son génie, Weber avait d'autres goûts; il aimait la poésie, il cultivait la peinture, et comme beaucoup d'autres hommes célèbres, à l'entrée de sa carrière, il n'était peut être pas bien sûr de sa destination, et bien décidé sur la route qu'il devait suivre. Aussi le voyons-nous, à cette époque, abandonner un art pour un autre. Sennefelder soutenait avoir fait, à Munich, la découverte de la lithographie Weber, de son côté, revendiqua cette invention, et il alla s'établir avec son père à Freiberg, en Saxe, où il pouvait trouver plus facilement et en plus grand nombre les matériaux nécessaires à ces nouveaux travaux. Bientôt cependant, cette occupation presque entièrement mécanique l'ennuya, et laissant là ses pierres et ses crayons il revint avec une nouvelle ardeur à la composition. Agé de quatorze ans, il mit en musique un opéra du chevalier de Steinberg, intitulé *la Fille des Bois*. Cet ouvrage très applaudi à Vienne, à Prague, à Pétersbourg, fut répandu dans toute l'Europe, à laquelle il fit connaître son auteur. Celui-ci fut son juge le plus sévère, et bientôt il se fit un style inconnu jusqu'alors, en obtenant de l'emploi et de la combinaison de certains instruments négligés avant lui, des effets d'harmonie entièrement neufs, et qui ne pouvaient être devinés que par un génie indépendant. *Pierre Schmoll*, opéra qui fut représenté en 1802, fut le premier ouvrage de Weber, dans ce genre nouveau. Voici ce que lui écrivait à ce sujet son ancien maître, Michel Haydn: « Cet » opéra est entièrement nouveau, et par l'effet qu'il pro» duit sur la scène, et par la puissance qu'il doit exer» cer sur ceux qui composeront en ce genre. L'opéra est » composé selon les règles les plus sévères du contre» point. A l'intelligence et à la vivacité, l'auteur a joint » la science, la délicatesse; les sons et l'ensemble de » la musique sont en union parfaite avec le sens des pa» roles. » Un autre maître de Weber terminait la lettre qu'il lui écrivait par ces mots remarquables: *Erit maturà at Mozart.* Le jeune compositeur recherchait avec le plus grand soin tout ce que l'on avait écrit avant lui sur la théorie de la musique. Il examinait, comparait une foule d'ouvrages sur ce sujet, et voyait que tous avaient été composés dans des vues systématiques, et que leurs auteurs avaient attaché plus d'importance à leurs propres opinions qu'à l'art, qu'ils n'avaient considéré, en quelque sorte, que comme un thème propre à faire valoir des idées plus ou moins ingénieuses. Weber résolut de suivre, dans la musique, la méthode de l'observation employée avec tant de succès dans les sciences naturelles, et c'est l'expérience qu'il prit pour guide. En 1802, il fit un voyage à Leipsick et à Hambourg, en dirigeant ses recherches vers le but qu'il se proposait, et l'analyse de douze chorals, de Sébastien Bach, fut le fruit de ses premiers travaux sur la théorie de son art. En 1803, il se rendit à Vienne, où il acheva ses études musicales sous la direction de Vogler. Bientôt Weber fut appelé à Breslau, comme directeur de musique; on n'avait pas vu beaucoup d'artistes aussi jeunes appelés à remplir de telles fonctions. Il eut à former un corps de chanteurs et un orchestre, et il profita de cette circonstance pour faire des expériences sur la combinaison des voix et des instruments. Pendant son séjour en Silésie, il composa l'opéra de *Rubezhal*. En 1806, forcé par la guerre de quitter Breslau, il accepta un engagement à Stuttgard, auprès du duc Eugène de Wurtemberg. Il y composa des concerts, deux symphonies, et des pièces pour les instruments à vents: il y donna encore, sous le titre de *Sylvana*, une nouvelle édition de sa *Fille des Bois*, puis des ouvertures à grand orchestre, plusieurs sonates et solos pour le piano, et enfin la cantate intitulée *Der Erste ton*. La guerre qui fit dissoudre la chapelle et le théâtre du prince, chassa de nouveau Weber qui, à Francfort, à Munich, et à Berlin, obtint les plus grands succès, et vit une plus grande affluence se porter à ses concerts. En 1810, il fit paraître à Darmstadt, *Abu-Hassan*, opéra en un acte Pendant les années 1813, 1814 et 1815, il eut la direction de l'Opéra de Prague, auquel il donna une nouvelle organisation. C'est dans cette ville qu'il écrivit sa cantate *Kampf und Sieg*. Vers la fin de son engagement, ayant reçu diverses propositions avantageuses, il choisit celle qui l'appelait à Dresde pour y former un théâtre allemand, au mois de décembre 1816. Il y donna pendant quatre années des preuves de son activité, et de ce zèle ardent que son génie portait dans toutes ses entreprises. C'est à Berlin, en 1822, que Weber donna son *Freyschütz*, celui de ses ouvrages qui a le plus contribué à la popularité de son nom. Cet opéra, traduit et arrangé par MM. Castilblaze et Sauvage, fut donné en 1824, à Paris, au théâtre de l'Odéon, sous le titre de *Robin des Bois*. Il est à remarquer que la première représentation de ce chef-d'œuvre eut à soutenir une violente opposition, et des sifflets accueillirent d'abord la pièce dramatique de notre époque qui a le plus longtemps attiré la foule. Nous ne discuterons pas ici le mérite de *Freyschütz*, le genre auquel il appartient, les reproches que l'on a faits à son auteur. Qu'il nous suffise de constater son prodigieux succès dans toute l'Europe, et ne soyons plus surpris si tant de malveillance s'éleva contre tant d'admiration. L'ouverture de cet opéra passe pour un chef-d'œuvre, égal à tout ce que l'art a produit de plus original et de plus vigoureux. Il est impossible de citer les plus beaux morceaux d'un ouvrage où tout est également beau: on dirait que l'inspiration qui l'a produit ne s'est pas refroidie un seul instant: fraîcheur, suavité, nouveauté, caractère, tout se réunit dans cette admirable composition pour assurer à son auteur une place entre Mozart et Bethowen. *Le Freyschütz* est une création en musique; c'est le jet puissant et spontané d'une âme fortement émue, la libre manifestation d'un génie aussi naïf qu'original. Au mois de février 1826, Weber quitta Dresde, accompagné de M. Fritenau, musicien de la chambre royale. Il se rendit à Paris, puis à Londres, dans l'intention d'y diriger un opéra qu'il avait composé pour Coven-Garden, sous le titre d'*Oberon*. Le poème de Wieland avait enflammé l'imagination du grand artiste, et lui paraissait éminemment propre à être traduit en musique. Arrivé à Londres, Weber retoucha son ouverture et une partie du troisième acte; et *Oberon* eut vingt-sept représentations, dont vingt-quatre eurent lieu sous sa direction. Les hommes de l'art et le public furent très favorables à l'auteur; cependant l'état dans lequel se trouvaient le commerce et les manufactures de l'Angleterre, nuisirent au succès de l'ouvrage; et Weber ne fut pas aussi satisfait de son auditoire, qu'il avait eu lieu de s'y attendre. Le climat de l'Angleterre ne convenait pas à sa santé; l'air humide et nébuleux de cette île agissait de la manière la plus fâcheuse sur un système nerveux que l'étude et le travail avaient déjà trop affaibli. Weber sentant sa poitrine attaquée, témoignait un vif désir de quitter Londres, pour aller respirer l'air du pays natal, et ce sentiment s'accroissait de jour en jour à l'approche de sa mort. Le 26 mai, il présida le concert d'Argyle-Rooms, et fit exécuter de nouveaux morceaux qu'il avait composés. Miss Stephens y chanta une romance de *Lalla Rook*, que Weber avait composée pour elle, après avoir lu le poème de Moore. La cantate intitulée *Fête de la paix*, qui fut exécutée à ce même concert, fut reçue du public avec un enthousiasme extraordinaire. La joie que Weber en ressentit contribua peut-être encore à l'affaiblir; quoi qu'il en soit, rentré chez lui le soir, il n'en sortit plus, et mourut le 5 juin 1826.

Google

Une représentation extraordinaire du *Freyschütz*, à Covent Garden, et qui avait été annoncée avant la mort de Weber comme devant être dirigée par lui, eut lieu au bénéfice de sa famille, qu'il avait laissée à Dresde en partant pour Londres. De tous ses ouvrages, ceux que Weber estimait le plus, étaient *Freyschütz* et l'*Euryanthe*; quelques connaisseurs préfèrent ce dernier, qui parut plusieurs années après l'autre; mais il semble que la voix publique se soit prononcée en faveur du *Freyschütz*. Nous avons déjà dit que Weber avait eu du goût pour la peinture; il cultivait aussi la poésie, et nous savons d'un littérateur allemand, son ami, qu'il a écrit plusieurs pièces fugitives, remplies d'imagination et de charme. On lui doit aussi plusieurs articles insérés en 1817 et 1818, dans le *Journal du soir*, et qui font honneur à son talent. Enfin, il a laissé en manuscrit un journal qu'il appelait *la Vie des Artistes*. L'apparition de ce grand compositeur fera époque dans l'histoire de la musique: comme tous les hommes d'un vrai génie, il a découvert de nouveaux chemins dans son art. Il n'a pas suivi la mode, il l'a faite; aussi n'est il pas de ceux que l'indifférence absout de la critique: il a rencontré des ennemis parmi les juges qui ne l'ont pas compris; il n'a trouvé que des enthousiastes parmi ceux que son génie a séduits: c'est le sort constant des supériorités dans tous les genres.

WEIKARD (Melchior Adam), né à Rœmershag, dans la province de Fulde, le 27 avril 1742, eut une carrière extrêmement agitée qui prouve autant l'inconstance de son caractère que la fougue de ses passions. Né d'une famille pauvre, il reçut gratuitement sa première instruction chez les capucins. Sans un accident qui le rendit bossu, peut être serait-il entré dans cet ordre. Il étudia la médecine à Wurtzbourg avec un tel succès, qu'à vingt-un ans il était médecin des bains de Bruckenau, et qu'il fut nommé successivement conseiller et premier médecin du prince de Fulde, et professeur de médecine à l'université de cette ville. On ne sait pas pourquoi, après avoir obtenu tant de titres honorables, il s'en démit en 1776. Par une bizarrerie qui n'est pas plus explicable, il passa, en 1784, au service de l'empereur de Russie. En 1791, il abandonna aussi ces climats lointains, et revint exercer son art en Allemagne. Il accompagna ensuite la princesse Baratinski en Hollande et en Autriche, et se rendit en 1794 à Heilbronn, où il paraissait vouloir se fixer. Mais Paul Ier le nomma conseiller d'état pour l'engager à revenir à Saint Petersbourg. Weikard ne resta que peu de temps à cette cour, et retourna dans son pays, où le prince de Fulde le fit directeur des établissements de médecine. Sa santé s'étant altérée, il se rendit aux bains de Bruckenau, et y mourut le 25 juillet 1803. Apôtre du brownisme, c'est à lui, c'est à ses voyages que l'Allemagne doit en partie la prompte propagation de cette doctrine récente alors. Weickard était instruit sans doute, mais pas assez pour fonder une théorie, pour renouveler la face d'une science; à cela près, il avait tout ce qu'il fallait pour la propager. Naturellement actif et bouillant, impatient de renommée, il courait partout soutenant la doctrine de Brown. A part les articles nombreux que Weikard a fournis à la plupart des journaux de l'Allemagne, nous avons de cet auteur les ouvrages suivants, tous écrits en allemand, à l'exception de ceux dont nous donnons les titres en latin: 1° *Natura medicatrix, medicus naturæ minister*. Wurtzbourg, 1763, in 4°. C'est la dissertation inaugurale de l'auteur. 2° *Notice sur les eaux minérales de Bruckenau*, Bruckenau, 1764, in 8°; *ibid.*, 1790, in 8°; 3° *Nouvelle notice sur les eaux minérales situées près de Bruckenau*, Bruckenau, 1767, in 8°; 4° *Réflexions médicales d'une utilité générale*, Francfort et Leipsig, 1770, in 8°; 5° *du Régime à suivre en prenant les eaux de Bruckenau*, Bruckenau, 1772, in-8°; 6° *Considérations médicales sur la fièvre putride qui a régné en Allemagne et dans les contrées limitrophes*, Fulde, 1772, in 8°; 7° *Courte Notice sur la culture des pâturages*, Fulde, 1774, in-8°; 8° *Observationes medicæ*, Francfort, 1775, in-8°; 9° *le Médecin philosophe*, Francfort, 1775, 1777, 4 vol. in-8°; *ibid.*, 1784, 1790, 1793, 1798, in-8°; 10° *Invitation pour l'année 1777, adressée aux personnes qui se rendent aux eaux de Bruckenau*, Fulde, 1777, in-8°; 11° *Mélanges de médecine*, Francfort, 1778-1780, in-8°; 12° *Revue écrite*, Manheim, 1780, in 8°; 13° *Biographie propre*, Berlin, 1784, in 8°; *ibid.*, 1787, in-8°; Francfort, 1802, in-8°; 14° *de la Force particulière qui préside à la végétation et à la nutrition*, Francfort, 1786, in 8°: cet ouvrage, dans lequel on voit l'opinion de Weikard touchant l'animalisation, est assez instructif. 15° *Fragments et souvenirs de médecine*, Francfort, 1791, 2 vol. in-8°; 16° *Supplément aux fragments et souvenirs de médecine*, Francfort, 1791, in-8°; réponse de Weickard aux critiques dirigées contre lui. 17° *Esquisse d'une méthode propre à simplifier l'art de guérir*, Francfort, 1795, in 8°; *ibid.*, 1796, 1797, in 8°. Cet écrit fut le prélude de la fameuse dispute, qui partagea les médecins allemands sur le système de Brown. 18° *Histoire de la doctrine de Brown*, Francfort, 1796, in 8°; 19° *Lectures du matin, pour les dames et les messieurs qui veulent conserver leur santé*, Hambourg, 1797, in 8°; 20° *Manuel de médecine pratique*, Heilbronn, 1797, 3 vol. in-8°; *ibid.*, 1802-1804, in 8°; 21° *Magasin de médecine théorique et pratique pour les amis et ennemis de la nouvelle doctrine*, Heilbronn, 1797, 4 vol. in-8°; 22° *Recueil d'observations et de mémoires de médecine pratique*, Vienne, 1798, in-8°, etc.

WEIDMANN (Joseph), célèbre acteur du théâtre de Vienne, né dans cette ville, le 24 août 1742, avait commencé avec succès ses études que la pauvreté de ses parents ne lui permit pas de continuer. Privé de tout autre ressource, il entra, à l'âge de quinze ans, au théâtre de Brunn, pour jouer les rôles grotesques. Son talent se forma pendant quelques années qu'il passa aux théâtres de Vienne et de Strasbourg; et lorsqu'il eut atteint le degré de perfection convenable, il s'engagea au théâtre de Prague pour les rôles comiques. Il avait alors vingt trois ans. Il y débuta avec les plus vifs applaudissements, dans une pièce qu'il avait lui-même composée et qui est devenue populaire en Allemagne, sous le titre de *Lipper*. Il faisait les délices de ce théâtre et de ceux de Lintz et de Grotz, lorsqu'il fut appelé à Vienne et nommé, d'après les ordres de l'empereur Joseph II, un des cinq inspecteurs du théâtre de la cour. Pendant trente ans, il y joua les rôles comiques avec une telle perfection, qu'ils paraissaient avoir été créés pour lui, et ne pouvoir être remplis par tout autre acteur, quelque habile qu'il fût. Huit jours avant sa mort, arrivée le 16 septembre 1810, il avait joué le rôle du commissaire Wallmann, avec toute la gaieté et le feu d'un jeune acteur.

WEISS (François Rodolphe de), né à Yverdun en 1751, fils naturel mais légitimé d'un membre du conseil souverain de Berne, servit en France et en Prusse, obtint le grade de colonel, et fit plusieurs voyages en Angleterre et en Allemagne. Il se fit remarquer dans sa jeunesse par ses écarts, et sa vie fut en quelque sorte aussi romanesque que son caractère. En 1785, il revint dans sa patrie, obtint le bailliage de Moudon, et devint major de la ville de Berne et membre du conseil souverain. Ce fut alors qu'il publia ses *Principes philosophiques*. Cet ouvrage, traduit en allemand et en anglais, eut un grand succès. C'est avec une inconcevable légèreté que la *Biographie universelle*, bornant là toute sa critique, affirma que ces principes sont écrits dans les idées philosophiques du dix huitième siècle. Il n'en est rien: le livre du colonel Weiss porte l'empreinte d'un esprit absolument original: on y trouve une imagination brûlante, quelquefois même déréglée, et cette imagination a fécondé tout l'ouvrage, où une foule de pages écrites du style le plus pittoresque, révèlent un talent d'une très haute portée. Il est fâcheux que l'auteur, avec tant d'individualité, consente quelquefois à répéter des choses peu nouvelles, quoiqu'il y sème toujours quelque chose de neuf dans l'expression; mais tels qu'ils sont, ses *Principes philosophiques* nous semblent un des ouvrages les plus curieux qu'on ait écrit sur l'esprit humain, et s'ils ne sont pas très connus en France, on ne doit l'attribuer qu'à leur publication dans une ville étrangère. Le colonel Weiss, dont il paraît que la vanité était grande, dut être flatté d'un pareil succès, et il continua de s'occuper de littérature et de philosophie. Il fut un des plus chauds partisans de la

Digitized by Google

évolution française, et publia à cette époque plusieurs brochures de circonstance. Weiss s'y montra favorable aux idées les plus exaltées, et lorsque le sénat de Berne commença à soupçonner le sort qui devait être réservé à la Suisse, il envoya Weiss à Paris, agent qu'il croyait si propre à conjurer l'orage. En effet, arrivé dans la capitale de la France avec le titre de ministre plénipotentiaire du corps helvétique, Weiss obtint assez de succès pour maintenir la paix pendant quelque temps. Robespierre lui écrivit : « Le nom Suisse est une re« commandation puissante auprès d'un vrai Français, « et surtout auprès de moi. » Revenu dans sa patrie, Weiss continua à se montrer très favorable à la France et fut considéré comme un des chefs de cette portion du sénat de Berne que l'on nommait le *parti français*. Sous le titre de *Réveillez-vous, Suisses : le danger approche !* il publia une brochure dont l'effet ne pouvait guère répondre au titre. Vers la fin de 1797, peu avant les jours malheureux de l'invasion de la Suisse, le gouvernement bernois dans le but de se concilier les esprits de ses adversaires, nomma Weiss commandant-général du pays de Vaud. Lorsque les généraux Brune et Schauenbourg arrivèrent en Suisse, il occupait ce poste important. Voici le portrait qu'en fit alors Mallet-Du-Pan : « Sans capacité militaire, sans habileté « politique, dépourvu de sang-froid et de conduite, « aussi confiant que médiocre, il crut que son nom, « ses brochures, sa philosophie lui procureraient de « l'ascendant, accepta le commandement du pays de « Vaud, lorsque ce pays (gangrené au reste par ses « brochures) appela en 1798 les Français; perdit sa « popularité sans remplir ses devoirs, parlementa au « lieu d'agir, s'enfuit ensuite devant l'ennemi, et finit « par se retirer en Allemagne, après avoir perdu toute « espèce de crédit, et contribué à la perte de sa répu« blique. » Nul doute que ce portrait sévère ne fut en partie dicté par la prévention, au fameux publiciste genevois. Que la conduite de Weiss n'ait pas été irréprochable, qu'il ait cédé quelquefois à une vanité très irritable, et surtout n'ait pas ordinairement écouté la voix de la prudence et de la modération, ce sont là des faits généralement reconnus en Suisse; il appartenait trop facilement à toutes les influences, il cédait trop nonchalamment à toutes les impressions pour conserver ce calme nécessaire aux hommes d'état; mais l'auteur des *Principes philosophiques* n'a pu passer pour un homme aussi *confiant que médiocre* qu'aux yeux d'un écrivain aussi facilement irritable que lui-même, ou complètement dépourvu de cette sagacité qui fait apprécier les hommes à peu près à leur valeur. Réfugié en Allemagne, Weiss y publia une défense de sa conduite. Il rentra dans sa famille lors de la création du gouvernement consulaire, et publia un *Mémoire à Bonaparte*, avec une lettre d'envoi aux deux conseils de la république helvétique. Il était en 1802 un des électeurs de Berne : ses facultés mentales commencèrent alors à s'altérer, et quelque temps après il se suicida dans une auberge à Nyon. Weiss avait fréquenté le salon de madame de Staël, où il se faisait remarquer par l'exagération de ses opinions, et la véhémence de ses discours. Il a publié : 1° *Principes philosophiques, politiques et moraux*, 2 vol. in-8°, 1785 : cet ouvrage eut sept éditions; la dernière est de Genève, 1806. 2° *Des deux Chambres*, 1789, in-8°; 3° *Coup d'œil*, 1793, in-8°; 4° *Sur les relations de la France avec le corps helvétique*, 1794, in-8°; 5° *Réveillez-vous, Suisses : le danger approche !* 6° *Du début de la révolution suisse, ou Défense du ci-devant général de Weiss contre ses détracteurs*, avril 1799, in-8°; 7° *Mémoire à Bonaparte, avec une Lettre d'envoi aux deux conseils de la république helvétique*, Berne, 1801, in-8°.

WEISSE (CHRÉTIEN FÉLIX), poète, né en 1726, à Annaberg, dans l'Erzebirg en Saxe. Malgré neuf années passées au gymnase d'Altenbourg dans la Haute-Saxe, il ne savait encore que les deux langues classiques, et n'en avait même qu'une connaissance assez vulgaire, les études étant alors aussi imparfaites en Allemagne qu'elles l'ont été en France plus récemment encore. Cependant les dispositions naturelles de Weisse lui permettaient déjà de commencer à lire les anciens en véritable littérateur, et vers l'âge de dix-neuf ans il alla recevoir à Leipsick une instruction plus solide. Privé de fortune, et obligé de se ménager des ressources prochaines, au lieu de suivre d'abord son inclination, il s'attacha plus particulièrement à la philosophie du temps et à la théologie. Mais heureusement pour lui, plusieurs hommes d'un rare mérite, Cramer, Gellert et Klopstock, etc., se trouvaient alors réunis dans cette ville. Ce fut avec J. W. Schlegel, et surtout avec Lessing, dont les premières pièces de théâtre paraissaient alors, que Weisse se lia le plus particulièrement. Ces rapports décidèrent sa vocation, il se mit à composer une *Matrone d'Éphèse* imitée de Pétrone, et *le Crédule*, de sa propre invention. Il traduisit aussi quelques pièces anglaises et françaises, entre autres la *Mariane* de Voltaire, et il publia des poésies badines. Il n'avait pas encore terminé ses cours à Leipsick lorsque Lessing s'en éloigna : la correspondance qui aussitôt s'établit entre eux dura depuis 1749 jusqu'en 1768. Une éducation particulière dont Weisse se chargea lui permit de rester à Leipsick. Il y conserva des liaisons intimes avec Gellert, Rabener, et le baron de Cronegk, par l'intermédiaire de qui commença entre Weisse et Uz, qui ne se virent jamais, une des liaisons épistolaires les plus remarquables en ce genre; elle devint intime, et subsista pendant un demi-siècle. Les brochures publiées sans relâche contre Weisse, par Gottsched qui prétendait rester au premier rang, et que blessait une réputation nouvelle, ne firent qu'accroître cette réputation, et elle se trouva hors d'atteinte lorsque Weiser eut donné *Richard III*. Nicolai ne pouvant continuer de rédiger, de concert avec Mendelsohn, la *Bibliothèque des belles lettres*, Weisse le remplaça après beaucoup d'hésitation, et resta même chargé seul de la direction de ce recueil auquel coopéraient une partie des hommes les plus distingués, Engel, Eschenburg, Hagedorn, Sonnenfels, Thümmel, Winckelmann. Huit volumes parurent successivement avec le même titre que les quatre premiers imprimés du temps de Nicolai; mais, en 1766, après quelque interruption, la suite de ce recueil eut le nom de *Nouvelle bibliothèque*, et Weisse, après avoir partagé quelque temps les soins de la rédaction avec l'éditeur, finit par se retirer. La critique n'a pas épargné cette collection : cependant on convient généralement que malgré diverses imperfections, elle a contribué à rendre plus pur à la fois et plus national le caractère particulier de la littérature allemande, et qu'on y trouva toujours, dans les articles qui appartenaient en propre au rédacteur, autant de modération que de sagacité. Depuis neuf ans il conservait près de lui son élève; après lui avoir fait voir Paris en 1759, il s'en sépara, et obtint par les bons offices de la famille la survivance du receveur des impositions en Saxe. Il passa deux ans au château de Burgscheidungen dans la Thuringe, s'arrêta ensuite à Gotha, et revint à Leipsick exercer des fonctions qui lui laissaient du loisir, celles de secrétaire de la commission de perception. C'est alors qu'il s'occupa de l'opéra comique, genre dont il avait pris le goût à Paris, et qu'il eut le talent de faire recevoir en Allemagne. Malgré son amour de la paix et l'aménité de ses mœurs, il eut à soutenir une seconde guerre littéraire. Gottsched avait succombé depuis longtemps; mais les écrivains dont se composait ce qu'on appelait l'école suisse, devenaient à leur tour un peu surannés. Ils repoussaient comme une infidélité au génie tudesque, toute tentative de la part de Uz, de Gleim, de Lessing, pour faire prévaloir un goût plus pur. Weisse fut poursuivi par Bodmer avec une sorte d'animosité, qu'il pardonna volontiers plus tard, lorsque cet adversaire lui en fit des excuses et reconnut son mérite, même dans les poésies fugitives qu'on avait tant de peine à lui pardonner comme étrangères à l'ancienne sévérité germanique. Exceller en ce genre, et se placer au nombre de ceux à qui l'Allemagne devait être bientôt redevable de sa supériorité en cela même, c'était la meilleure réponse qu'on pût attendre de Weisse, et il la fit en composant ses *Chants d'une amazone*, antérieurs aux *Chants d'un grenadier prussien*, par Gleim. Dans les chansons érotiques ou élégiaques de Weisse, les meilleurs critiques ont trouvé quelque chose de la mélancolie de Matthisson, de la grâce de Uz, de la verve de

Digitized by Google

Holty, de l'enthousiasme de Schiller. Il en fit d'autres qui eurent la plus grande vogue. Il s'était marié en 1765 : en entendant répéter par la nourrice de son premier enfant des chansons ridicules, il conçut l'idée d'en faire pour le plus jeune âge, et il rendit en cela un véritable service à son pays. Introduire quelque raison dans ce que chanteront les nourrices où les gouvernantes d'enfants, et dans ce premier enseignement qu'ils recevront eux-mêmes, c'est un grand moyen de rendre le bon sens plus populaire. Le *Jean Calas* de Weisse, ainsi que deux tragédies, qu'il composa en partie à l'imitation de Shakespeare, contribuèrent, avec les drames de Lessing, à faire dominer un moment la prose sur le théâtre; mais ce fut à ces deux auteurs, ainsi qu'à Cronegk et à Gryph, que les amateurs de l'art dramatique en Allemagne eurent le plus d'obligation avant la venue de Schiller et de Goëthe. Dans la comédie les succès de Weisse ont été moins contestés encore : les défauts de son style un peu trivial y sont moins sensibles : ses successeurs, tout en le surpassant quelquefois, ne l'ont nullement fait oublier. Lessing, qui a critiqué avec quelque rigueur *Richard III*, une des meilleures tragédies de Weisse, a trouvé dans ses comédies, dans *Amélie* surtout, beaucoup d'intérêt, et des caractères bien développés. Dans la tragédie même, on sait encore gré à l'auteur de *Richard III*, d'avoir favorisé fortement une impulsion suivie depuis avec plus de bonheur. Le célèbre Iffland ne fut que l'interprète de l'opinion générale, lorsqu'en 1803, ayant donné quelques représentations à Leipsick, il se hâta de placer sur la tête presque octogénaire de Weisse la couronne qu'on lui offrait à lui-même. Plusieurs années auparavant cet écrivain avait su quitter assez tôt une carrière dans laquelle il ne marchait plus au premier rang. Il se livrait à d'autres travaux, il corrigeait d'anciens cantiques et en composait quelques-uns, ou bien il faisait de petits contes et d'autres morceaux pour l'enfance, tous destinés aux livres élémentaires de Basedow. Vers l'année 1774, il s'était chargé de continuer *l'Ami des enfants*, assemblage de petites scènes dramatiques et établi par Adelung, au profit des plus jeunes pauvres de la ville de Verdau. Sous le nouveau directeur, ce recueil se répandit dans toute l'Allemagne. Les vingt-quatre premières parties forment douze vol. in-8°. La continuation, de 1784 à 1792, n'est pas aussi étendue. Cette double collection, également estimée dans ses diverses parties, et où puisa Berquin, agrandit encore la réputation de Weisse, et repandit sur ses dernières années la satisfaction d'avoir produit un bien incontestable. Il les passa dans une campagne qui lui appartenait, à Stotterits auprès de Leipsick, et il y mourut le 16 décembre 1804. Malgré sa taille peu élevée, son extérieur n'était pas sans noblesse. Une expression de bienveillance très remarquable, rappelait en lui l'écrivain dont le travail avait été habituellement dirigé dans des intentions pures ou même généreuses. Presque tous les hommes célèbres de son pays voulurent le connaître, et plusieurs d'entre eux, tels que Wieland, lui dédièrent quelques-uns de leurs ouvrages. Son théâtre comprend : 1° *Tragédies*, en 5 vol., Leipsick, 1766; ce sont *Edouard III*; *Richard III*; *Atrée et Thyeste*; *la Délivrance de Thèbes*; *Mustapha et Zeangir*; *Roméo et Juliette*, *Rosamonde*, *Jean Calas*. 2° *Comédies*, 3 vol., Leipsick, 1783 : ce sont *la Matrone d'Ephèse*; *la Crédule*; *les Poëtes à la mode*; *le Diable s'en mêle*; *Julienne, ou le Triomphe de l'innocence*; *l'Epoux converti*; *la Ménagère*; *l'Insensible*; *Amélie* etc. 3° *Opéras comiques*, 3 vol., 1777. La plupart de ces pièces sont imitées du français. En 1772, quatre vol. de Weisse parurent sous le titre de *Petites poésies lyriques*. Quant à ses traductions, on en fait monter les volumes au nombre de cent quarante, tirés du grec, du français et de l'anglais : 1° *les Chants guerriers de Tyrtée* (traduction estimée); 2° *les Saisons* (de Saint Lambert); *Voyage littéraire de la Grèce*, par Guys; *l'An 2440*, de Mercier; *les Veillées du château*, etc. 3° *Poésies d'Ossian*; *Legs d'un père à ses filles*, par Gregory; *Evelina*; *le Miroir*; *l'Orpheline du château*, etc.

WELLESLEY (sir Henri), né le 20 juin 1773, grand'croix de l'ordre du Bain et conseiller privé, lancé dès son enfance dans la carrière diplomatique, il ne l'a pas un instant abandonnée. En 1797, il fit le voyage de Lille avec lord Malmesbury, et, peu de temps après, il accompagna le marquis de Wellesley son frère, dans l'Inde, en qualité de secrétaire. En 1802, il lui dut sa nomination aux fonctions de gouverneur d'Aoude, et cette faveur excita le mécontentement des vieux employés de la compagnie des Indes. Revenu en Angleterre, en 1806, il inspecta le comté de Suffolk et fut nommé second secrétaire de la trésorerie sous le duc de Portland : mais il quitta bientôt ce poste et fut envoyé en Espagne avec le titre d'ambassadeur. On a accusé sir Henri Wellesley d'avoir provoqué le décret que le roi d'Espagne rendit en 1814, contre l'introduction des cotons anglais dans la Péninsule, par le refus que fit cet ambassadeur de fournir au gouvernement espagnol un subside considérable. Les rigueurs que déployèrent alors les douanes espagnoles pour assurer l'exécution de ce décret dont sir Wellesley prétend avoir sollicité le rapport, rendait sa position difficile. En butte aux traits du commerce anglais, qui ne souffre jamais qu'on blesse ses intérêts, il demanda, selon ses amis, et obtint la permission de quitter Madrid. Il revint ensuite dans sa patrie en 1815. De nouveaux motifs le rappelèrent bientôt au poste qu'il avait quitté et il y resta jusqu'en 1821, époque où la monarchie constitutionnelle tenta vainement de s'établir en Espagne. Alors il fut rappelé par son gouvernement, soit qu'il eût sollicité ce rappel, soit que l'Angleterre ait cru de ses intérêts de le remplacer : cependant comme il était admis dans l'intimité de Ferdinand, et que ce monarque avait répandu sur lui de grands honneurs, les Espagnols ont prétendu que sir Wellesley n'avait pas toujours exercé l'influence qu'il possédait auprès de leur souverain, d'une manière avantageuse aux intérêts politiques de la Péninsule.

WELLESLEY-POLE (sir William), frère du précédent, né le 20 mai 1763, ministre de la monnaie, gouverneur de Queen's Country en Irlande, et membre du parlement pour ce comté. Il n'avait que quinze ans lorsque sir William-Pole son cousin, qui mourut en 1778, lui laissa toute sa fortune à la charge de prendre son nom que le légataire a depuis ajouté au sien. Le premier emploi que M. Wellesley Pole occupa dans l'administration publique fut celui de secrétaire-d'état en Irlande. On remarqua qu'il usait de son pouvoir pour déployer une grande sévérité à l'égard des catholiques. On se rappelle la circulaire qu'il adressa en 1811 aux principaux magistrats « pour requérir » l'emprisonnement de toutes personnes qui se trouveraient comprises dans la formation des assemblées » que les catholiques veulent établir à Dublin, pour » la conduite de leurs affaires. » On s'éleva dans la chambre des communes contre une mesure aussi sévère, le comte de Moira y parla des craintes qu'elle répandait dans toute l'Angleterre, et il demanda si M. Wellesley Pole avait agi en vertu des instructions ministérielles : les ministres répondirent que non et des copies de la fameuse circulaire furent déposées sur le bureau : le résultat des débats fut le rappel de M. Wellesley. Il quitta l'Irlande et vint, le 3 mars, expliquer et justifier sa conduite devant la chambre des communes où il reprit sa place. Il répondit à une motion de M. Ponsonby qu'avant d'émettre sa lettre circulaire, il l'avait communiquée au lord-lieutenant et au procureur-général, et que ces magistrats ne l'avaient point désapprouvée. En 1814, des Espagnols, arrêtés à Gibraltar et livrés à leur gouvernement, furent l'occasion d'un long débat au parlement d'Angleterre. M. Wellesley dit, qu'à l'égard de l'extradition de ces étrangers, il adoptait les principes de M. Withbread, chef très célèbre de l'opposition, qui voulait que le gouvernement anglais demandât des garanties à l'Espagne pour le salut des sujets qu'elle réclamait, avant qu'ils lui fussent livrés. M. Wellesley-Pole ajouta que son frère, alors ambassadeur à Madrid, faisait tous ses efforts auprès du monarque et du cabinet espagnol pour les engager à renoncer à un système de vengeance et de réaction qu'aucun Wellesley, disait-il, n'était capable d'approuver. Il est encore membre de

Digitized by Google

la chambre des communes d'Angleterre et ministre d'état.

WELLINGTON, voyez le Supplément.

WENZEL (Charles-Frédéric), né à Dresde en 1740, étoit destiné à un tout autre état que celui qui a fait sa réputation. Après avoir appris le métier de relieur chez son père, il le quitta sans son aveu à l'âge de quinze ans, pour voyager en Hollande. Il prit à Amsterdam des leçons de chirurgie et de pharmacie, et accompagna un de ses maîtres dans le Groenland. Il servit quelque temps en qualité de chirurgien dans la marine hollandaise, et vint, en 1766, à Leypsick, pour y perfectionner ses études. La chimie devint alors sa passion favorite, et il s'en occupa presque exclusivement : il se rendit ensuite à Dresde où ses succès dans cette science furent rapides, et il fit même des essais heureux. La société des sciences de Copenhague avait proposé un prix destiné à celui qui résoudrait cette question : *Comment peut-on, par le moyen de la réverbération, diviser les métaux dans leurs principes constitutifs?* Wenzel concourut, et obtint le prix. En 1780 il entra au service de l'électeur de Saxe, et fut nommé directeur des mines de Freyberg. Il mourut dans cette ville, le 26 février 1793. Ses ouvrages sur la chimie et sur la métallurgie sont très recherchés. On distingue surtout ses *Leçons sur l'affinité des corps*, Dresde, 1777, 2e édition, 1779, in 8°.

WERNECK (le baron de), général autrichien, naquit le 15 octobre 1748 à Louisbourg, dans le duché de Wurtemberg où son père était feld zeigmeister. Dès l'âge de dix-sept ans il entra au service d'Autriche, dans le régiment de Stein dont il devint colonel. Il fit à la tête de ce corps plusieurs campagnes contre les Turcs, se distingua à la bataille de Martinestié, à la prise de Belgrade, et obtint en récompense la croix de l'ordre de Marie Thérèse. Nommé général major, en 1789, il fit en cette qualité les premières campagnes contre les Français, et commanda un corps d'armée sous le prince de Saxe Cobourg, en 1793. Après la bataille de Nerwinde il pénétra jusqu'à Dinant, et se distingua dans la même campagne par de beaux faits d'armes à Lannoy, puis au siège de Valenciennes, à celui de Dunkerque, et se signala surtout à l'affaire de Cateau-Cambrésis, le 31 mars 1794, ce qui lui valut au mois de juin de la même année le grade de feld-maréchal lieutenant. Il commandait l'aile droite de l'armée de l'archiduc Charles, au combat de Wetzlar, le 15 juin 1796, et, suivant ce prince, Werneck se laissa forcer partout, *agissant comme aurait pu le faire un général sans expérience*. Cette accusation ne paraît pas bien fondée : il faut attribuer ce langage à l'irritation du général en chef. Après le départ de l'archiduc, Werneck commanda la réserve sous Wartensleben, et dans la retraite qui eut lieu sur le Mein il rendit de grands services et contribua beaucoup par l'habileté de ses manœuvres à concentrer les forces autrichiennes en Franconie. Il s'y maintint jusqu'à l'arrivée de l'archiduc Charles, se signala à Wetzlar, à Limbourg, à Amberg, et concourut au gain de la bataille de Wurtzbourg le 3 septembre 1796, de la manière la plus efficace, en rompant la ligne des Français à la tête des grenadiers et des réserves de cavalerie. L'archiduc Charles lui rendit cette fois une pleine justice, le félicita sur sa belle conduite par une lettre très honorable, en lui envoyant la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. L'année suivante Werneck fut nommé général en chef de l'armée du Bas-Rhin, et il parvint d'abord à contenir les Français commandés par Bournonville : mais cette armée ayant passé sous les ordres de Hoche, les Autrichiens n'éprouvèrent plus que des revers. On l'accuse d'être resté à Francfort, où sa passion pour le jeu le retenait, pendant que Hoche passait le Rhin. Forcé de combattre en même temps Championnet qui manœuvrait sur la Sieg, et le général Hoche qui débouchait par Neuwied, il voulut résister sur ces deux points, mais il éprouva une défaite complète : les débris de son armée gagnèrent le Mein dans le plus grand désordre, il fut lui même sur le point d'être coupé et pris. C'en était fait de cette armée autrichienne si le traité de Leoben n'eût pas, fort à propos pour elle, mis fin aux hostilités. Sur la dénonciation du général Kray, Werneck fut traduit devant un conseil de guerre qui l'acquitta, mais il fut forcé de demander sa retraite qu'on lui accorda avec une demi pension. Ce n'est qu'en 1801 qu'il fut remis en activité, à l'époque où l'impéritie de Mack devait l'entraîner dans de nouveaux malheurs. Ce général en chef de l'armée autrichienne, aussi présomptueux qu'inhabile, s'était laissé enfermer dans Ulm, et à la veille de sa perte, croyant Napoléon en retraite sur le Rhin, il fit partir Werneck à la tête de dix mille hommes qui devaient marcher sur Thubingue afin de tomber sur les derrières de l'armée française. A peine sorti d'Ulm, Werneck reconnut l'erreur de Mack, et alla se réunir au corps de l'archiduc Ferdinand, dont il protégea d'abord la retraite sur la Bohême : mais il ne put cependant éviter Murat qui le poursuivait à outrance au moment où il se retirait par la Franconie. Atteint, défait, il fut obligé de se rendre. Plusieurs généraux qui commandaient des corps détachés de cette armée, refusèrent de se soumettre à la capitulation qu'il avait signée, et se réunirent à l'archiduc Ferdinand. Conduit à Kœnigsgratz, il allait y être traduit devant un conseil de guerre, lorsqu'il mourut subitement, le 16 janvier 1806. Werneck a été jugé très diversement par ses contemporains. L'archiduc Charles, après l'avoir blâmé dans les termes d'une sévérité excessive, lui écrivit les choses les plus flatteuses sur la campagne de 1796, et parle sévèrement de celle de 1797 dans ses *Principes de stratégie*. Le général Jomini le traite avec plus de ménagement et lui rend plus de justice. Bulow l'a loué, même pour sa conduite en 1805. Les officiers français en général accordent à Werneck des talents militaires et une grande bravoure. Ce général fit imprimer, en 1797, pour sa justification, le rapport officiel qu'il avait envoyé à Vienne sous ce titre : *Ueber das Betraben*, etc., c'est-à-dire : *De la conduite du feld-maréchal lieutenant baron de Werneck, pendant la campagne du Bas-Rhin*.

WERNER (Abraham GOTTLOB), né le 23 septembre 1750 à Wehlau sur le Queiss, dans la Haute-Lusace. Son frère, qui était directeur de forges, le plaça à l'hospice des orphelins de Bunzlau en Silésie, où le jeune Werner reçut sa première éducation. Il passa ensuite à l'école des mines de Freyberg en Saxe, et comme les règlements exigent la qualité de docteur en droit pour entrer dans le corps des mines, il alla, pendant trois ans, étudier la jurisprudence à Leipsick. Il publia dans cette ville, en 1774, son *Traité des caractères des minéraux*, où il proposa une nomenclature méthodique et précise pour la minéralogie. Cet ouvrage fit une grande sensation en Allemagne, et y opéra une véritable révolution dans cette science : il resta long-temps inconnu en France, et ne fut traduit en français qu'en 1790, par Picardet, à la sollicitation de Guyton-Morveau. En 1775, Werner fut nommé adjoint à la chaire de minéralogie, à Freyberg, et inspecteur du cabinet. Il donna en 1780 une traduction de la *Minéralogie* de Cronstadt. En 1787, il présenta les premières bases de la *géognosie* dans un écrit très remarquable, quoique peu étendu, intitulé : *Classification des montagnes*; et, en 1791, il publia le *Catalogus* du cabinet de M. Pabst d'Ohain, dans lequel il introduisit sa nomenclature. Cette même année, il fit paraître sa *Nouvelle théorie de la formation des filons* qui ne comprend que quelques feuilles. Werner a écrit très peu, mais il a professé avec zèle, et c'est dans les ouvrages de ses principaux élèves qu'il faut chercher les développements de ses doctrines et le détail de ses découvertes. Nous citerons parmi les Allemands, MM. Karsten, Wiedemann et Reuss : parmi les Français, MM. Brochant, de Villiers et Daubusson, et chez les étrangers, M. Jameson d'Edimbourg : le chevalier Napione et M. Vad. De tous les pays de l'Europe et de l'Amérique on accourait à Freyberg pour écouter les leçons de Werner dont les doctrines se propageaient rapidement. Ses travaux ont été de la plus grande utilité à l'oryctognosie, mais il a trop négligé les caractères tirés de la cristallisation et de la composition chimique, et a trop sacrifié aux caractères extérieurs. Sa classification est souvent vicieuse et arbitraire ; par exemple, il range parmi les pierres onctueuses et sous le genre *magnésien* des minéraux qui

Digitized by Google

contiennent plus d'argile et de silice que de magnésie, et, ce qui est encore plus inadmissible, il place le diamant parmi les pierres. Son système est en général plus propre à découvrir les substances minérales qu'à les bien connaître. En géognosie, Werner s'est acquis une gloire non contestée : il a élevé cette science au rang d'une théorie positive dont Pallas, Saussure et Deluc n'avaient fait qu'indiquer quelques parties, avec plus ou moins d'exactitude. Werner a distribué les roches selon leur ancienneté relative, et cette ancienneté il la détermine par leur gisement. Il les divise en *primitives*, qui ne renferment aucun débris de corps organisé : en roches *de transition*, qui forment même le passage des premières aux troisièmes, et en *roches stratiformes* toujours disposées en couches : en quatrième lieu viennent les terrains *d'alluvion* d'origine récente et qui continuent à se former. Il attribuait la plupart des roches à la cristallisation ou à une précipitation qu'il supposait avoir eu lieu dans un liquide, et il étendait cette théorie aux basaltes et autres roches que l'opinion générale suppose d'origine volcanique, et les assimilait aux trapps. Il en est résulté une polémique très vive entre l'école de Werner, designée sous le nom de *Neptuniens*, et celle de Desmarets Hutton et autres savants, connue sous le nom de *Vulcaniens*. L'Auvergne où Desmarets avait conçu le système du vulcanisme, offre de longues coulées de laves qui partent de cratères très reconnaissables, quoique éteints dès avant les temps historiques les plus reculés : c'est aussi l'examen attentif de cette contrée qui a fait changer d'opinion M. Daubusson, l'un des élèves les plus distingués de Werner. Depuis que les expériences de Hall sont venues appuyer les opinions de Hutton en faisant voir que le feu, aidé de la compression, peut produire des effets identiques à ceux qui, résultant de la dissolution des corps solides dans un liquide plus ou moins prolongé, suivie de cristallisation ou de précipitation très lente, l'opinion des Vulcaniens a décidément pris le dessus. D'ailleurs l'existence du calorique central du globe est un fait démontré, et l'action de cet agent ne peut plus être contestée, et les matières en fusion ont dû être refroidies, plus ou moins promptement, sous des compressions plus ou moins fortes : d'un autre côté, on ne trouve guère la masse liquide nécessaire pour avoir tenu en solution toutes les roches de notre planète. Dans ces cours, Werner considérait les minéraux sous le triple rapport, chimique, économique et même géographique, et il les rangeait dans ses collections d'après ces divers points de vue. Il avait une aversion singulière pour l'acte matériel d'écrire, au point qu'il a fini par ne pas lire les lettres qu'on lui adressait, pour ne pas être forcé d'y répondre. Il a formé une magnifique collection de minéraux, et une autre de cinq mille médailles grecques et romaines. Il vint à Paris, en 1802, et y fut reçu par tous les savants avec la plus grande distinction. L'institut de France le nomma un de ses huit associés étrangers. Les malheurs de la Saxe qu'il ne voulut jamais quitter, l'affectèrent vivement en 1812 et 1813 : sa santé en souffrit, et il ne fit plus que languir. Il mourut à Dresde, le 30 juin 1817. M. Böttiger prononça son oraison funèbre ; M. Ritter a fait son éloge à l'académie de Munich, et M. G. Cuvier à l'académie des sciences de Paris. Il a laissé, dit-on, des manuscrits prêts à être livrés à l'impression. Werner n'avait pas été marié. Sa *Nouvelle théorie des Filons, avec son Application à l'art d'exploiter les mines*, a été traduite en anglais, suivie d'un *Appendice*, par Ch. Anderson, médecin, 1809, in 8°.

WERNER (FRÉDÉRIC LOUIS ZACHARIE), poète, né en 1768 à Kœnisberg, où son père était professeur. On ne connaît guère ce qui concerne la jeunesse de Werner que par une longue lettre qu'à bon droit il nomma sa confession, et qu'il adressa un jour à un de ses amis. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il s'esquiva de sa ville natale, emmenant avec lui une fille publique qu'il épousa dans Varsovie, après avoir couru avec elle de ville en ville, et dont il se sépara quelques années plus tard, trouvant mauvais qu'elle conservât quelque habitude de son ancien métier. Il exerça des emplois de peu d'importance à Petrikau et à Plosk. Quand il fut placé dans l'administration à Varsovie, il ne crut pas encore nécessaire de changer de mœurs : il aima mieux s'occuper du projet de réformer la franc-maçonnerie. Devenu l'orateur de sa loge, il imagina de modifier cette institution dans un sens tout mystique. Il ne s'agissait de rien moins que de perfectionner l'espèce humaine au moyen d'une nouvelle fable, de faire de Jésus le grand-maître de la maçonnerie, et d'accomplir l'œuvre du salut en *dés-éclairant* les générations, selon l'expression même de Werner. Ces bizarreries religieuses étaient dignes de l'ancien désordre de sa tête ; mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est que le talent poétique se manifesta chez lui en même temps, et que néanmoins toute cette effervescence ne lui suggéra pas l'idée d'une conduite plus honorable. Il vint à Kœnisberg, et se hâta d'épouser la fille d'un juge. « Elle a eu, dit-» il, une légion d'amants, mais elle possède quelques » milliers de florins : triste mariage, sans amour et » sans haine. » Deux ans après, le divorce était prononcé. Quelques mois se passèrent, il rencontra la fille d'un tailleur polonais : « Elle avait, dit il, une imagi » nation si ardente que, tout poète que je me croyais, » je n'étais que glace auprès d'elle. » Heureusement cette troisième union ne dura que peu d'années ; elle eût dissuadé Werner d'édifier une partie de l'Allemagne par sa conversion au catholicisme. Le moment n'étant pas encore arrivé de devenir un fidèle de l'église dominante, Werner écrivit en faveur de l'église invisible. Il se trouva, en 1807, avec madame de Staël, à Interlacken dans le pays de Berne, et il alla passer quelques mois chez elle à Coppet. Après avoir été longtemps sans demeure fixe, il s'arrêta, en 1811, à Paris, où il vécut d'une manière peu régulière ; ensuite, s'étant rendu à Rome, il y changea de communion. A cette époque, on fit circuler une lettre qu'on lui attribuait expressément, et où il était parlé de sa conversion. Elle paraît avoir été l'effet d'une inspiration subite : il entra, dit il, dans une église où on avait allumé beaucoup de cierges, et cette lumière le frappa. S'étant engagé dans les ordres, à Vienne, il prêcha à l'époque du congrès. Comme on l'avait prévu, beaucoup de curieux allèrent entendre un poète né protestant, et devenu prédicateur selon le culte romain : jamais il n'eût produit autant d'effet dans l'église invisible. Quelques-uns de ses sermons ont été imprimés : on y trouvait autant de poésie qu'on avait trouvé de mysticité dans ses poëmes, mais il y régnait une sorte d'abondance vive et populaire très propre à grossir un auditoire déjà favorablement prévenu. Habitué à rompre ses vœux, il n'appartint que durant peu de temps à l'ordre régulier des Rédemptoristes. Sa profession d'ecclésiastique ne le détourna pas de la poésie, mais ses dernières compositions n'eurent point de succès. Il mourut le 17 janvier 1823, et fut enterré, suivant son désir, à Enzersdorf, village près de Vienne. On aurait pu choisir pour son épitaphe ce passage de ses *Confessions* : « Si quelqu'un s'écrie, Werner était un fou, il » aura raison : mais s'il ajoute qu'il était un coquin, il » mentira. » Dans son livre sur *l'Allemagne*, madame de Staël a dit, particulièrement à l'occasion de la tragédie de *Luther*, « L'intérêt dramatique est chez Werner plutôt » un moyen que le but même... Le poète a l'esprit très » fin et très observateur, et il comprend très bien tous » les cultes chrétiens. » Ses principales compositions dramatiques sont : 1° *La Croix à la mer Baltique* ; 2° *Martin Luther*, 1806 : la longueur de l'action et le grand nombre de personnages n'en ont permis la représentation que sur quelques théâtres allemands. Ces deux pièces ont été traduites en français. 3° *Attila* ; 4° *Wanda*, reine des Sarmates ; 5° *Le vingt quatre février* : sorte de mélodrame en un seul acte, sombre tableau des effets de la fatalité ; 6° *Cunégonde*, tragédie presque toute mystique ; 7° *la Mère des Machabées*, Vienne, 1820 : tragédie remplie d'inspirations religieuses, mais pleine aussi de trivialités. Le premier ouvrage de quelque importance que Werner ait composé, parut, en 1803, sous le titre des *Templiers en Chypre*, ou *les Fils de la Vallée*. On a remarqué une brillante imagination dans la première partie de ce poëme, dont l'auteur avait, dit-il lui-même, pour but secret de ranimer le zèle des maçons, et de lui imprimer une direction religieuse.

Digitized by Google

WESSELY (Hartwig), écrivain israëlite, né à Copenhague, en 1725. Ses parents, privés de fortune, lui firent faire néanmoins les études propres à l'élever au rang des docteurs de la loi. A l'âge de l'émancipation légale, à treize ans, il connaissait la doctrine des rabbins, et possédant déjà la langue hébraïque, il commença son premier ouvrage dont la morale et le style sont également estimés. C'est chez sa nation une époque favorable pour les talents élevés. Long-temps exclus, par des réglements injurieux, de la grande famille européenne, où ils se trouvaient pourtant mêlés, les restes des tribus d'Israël n'avaient guère opposé à leur infortune que les ressources d'une industrie mercantile. Si on avait compté dans leurs rangs quelques hommes remarquables, ou ils n'avaient été que des théologiens critiques, tels que Menasseh Ben Israel au dix septième siècle, ou ils avaient cessé d'influer sur les mœurs et le caractère général de leurs co-religionnaires: l'illustre Maimonide lui-même était oublié sous ce rapport. Entraînés enfin par le mouvement des esprits en Occident, beaucoup d'Israëlites, à l'exemple de Moses-Mendelssohn, comprirent que les générations nouvelles, tout en conservant leur foi, pouvaient ne plus se piquer de ressembler absolument aux anciens Juifs d'Alexandrie. Wessely était dans la force de l'age lorsqu'il suivit cette impulsion généreuse; il s'occupa durant quarante années de ce qui pouvait opérer, ou du moins préparer parmi les siens une réforme intellectuelle. Poète, grammairien, théologien quelquefois, mais cherchant à introduire partout les lumières de la raison, il fut moins le disciple que l'ami du célèbre Mendelssohn, et l'invariable partisan de sa doctrine. Tous deux s'efforcèrent de concilier leurs idées de régénération avec une grande fidélité à la loi et aux anciennes observances. Le rabbin H. Wessely les respectait au point de ne jamais scandaliser même l'orthodoxie la plus scrupuleuse, ou la moins tolérante. Retenant ainsi quelque chose de l'ancienne méthode dans laquelle il avait été élevé, animé d'un sentiment de justesse et de vérité, mais Israëlite avant tout, il ne prit même aucun soin pour écrire l'allemand d'une manière correcte. L'hébreu le captivait exclusivement: il ne cherchait que dans les écrits ou les traditions des anciens jours, des documents ou des matériaux, et la langue qu'on suppose avoir été celle de Moïse, lui semblait seule digne des inspirations qu'il demandait à son tour au dieu d'Isaïe. Mendelssohn au contraire traduisait en allemand, pour l'avantage des Israëlites de la Prusse et des contrées voisines, le Pentateuque et les Psaumes. Ses émules publiaient aussi dans les idiomes modernes, les prophètes, et même le rituel des synagogues; mais Wessely, plus austère en cela, ne voulait pour confidens de ses pensées philosophiques et religieuses que ceux qui faisaient leurs délices de la langue sacrée. Il réservait toutefois pour ce que lui dictait l'enthousiasme, la sévérité du langage de David et des premiers prophètes. Dans ses commentaires et ses notes, il voulait bien descendre, mais avec autant d'élégance que d'habileté, à l'hébreu scolastique de l'Europe, perfectionné surtout vers le treizième siècle dans les pays méridionaux. Après douze ans de mariage, il resta veuf et chargé de plusieurs enfants: mais il trouva toujours des ressources suffisantes dans le produit de ses écrits, ou dans les soins délicats de quelques admirateurs de son mérite et de ses belles qualités. En 1804, il alla résider à Hambourg, où une de ses filles était mariée; il y fut reçu rabbin du rit portugais, sans abandonner sous les principaux rapports le rit allemand, qui au reste ne l'avait pas empêché de préférer constamment la prononciation portugaise. Il mourut l'année suivante, le 3 mars. On vit à ses obsèques des savants et des hommes distingués de tous les cultes. Ses ouvrages assez nombreux sont peu connus hors du monde savant; on n'en a traduit qu'une faible partie dans les langues vulgaires. Dans le *Gan-Naoul*, ou *Jardin fermé*, premier écrit de Wessely, il adoptait déjà et les principes et la manière qui le caractérisent généralement. Depuis cet essai remarquable, il s'est élevé beaucoup plus haut, surtout dans son poëme, intitulé *Chir hatipheretà*, ou *Chant de majesté*. Le législateur hébreu y est célébré comme remplissant, durant le cours entier de sa vie, une vocation spéciale. Cet ouvrage n'est pas égal dans toutes ses parties; les premiers chants renferment de grandes beautés, mais les derniers, écrits à un autre âge, sont moins bien inspirés. Des six livres qui composent ce poëme, les deux premiers ont été traduits en vers allemands, par Houffinagel, les autres par un Israëlite, un des fils de l'auteur. Plusieurs extraits de cette Moïsade, faits en prose française, ont été insérés dans le *Mercure étranger*. Ce poëme fit d'autant plus de sensation que, depuis long-temps, il n'avait paru chez les Israëlites du Nord aucun livre qui rappelat cette pure élocution hébraïque dont on avait ranimé les traditions en Italie, comme dans l'Espagne méridionale, au moyen âge, à l'époque où le génie du peuple de Moïse avait eu après les Maures, un moment d'éclat. Wessely a fait des ouvrages de morale blâmés par quelques fanatiques de sa tribu, le *Sepher Hamidot*, livre des mœurs: le *Sepher Hanephesch*, livre de l'ame, et plusieurs autres, tendant à encourager parmi les Israëlites la culture des sciences et des lettres. Il a traduit en hébreu le livre *de la Sapience*, ou *de la Sagesse*, que les descendants des sujets de Salomon, ainsi que les Européens des autres cultes, ont l'habitude d'attribuer à ce roi. Un recueil fait par la société littéraire hébraïque de Berlin, sous le titre de *Hamassaph*, ou *le Collecteur*, a souvent contenu des fragments poétiques, ou autres, et diverses recherches dues au laborieux Wessely. On y remarque particulièrement deux *Elégies*, l'une sur la mort de Léopold de Brunswick, et l'autre sur la mort de Mendelssohn, dont la perte fut sentie vivement par son ami.

WEST (Benjamin), célèbre peintre anglais, naquit à Springfield, dans le comté de Chester, en Pensylvanie, le 10 octobre 1738. Il était le plus jeune de dix enfants, et descendait d'une famille de *Quakers*, qui avaient quitté l'Angleterre à la suite de Guillaume Penn. Dès l'âge de six ans, il fit une esquisse d'un enfant, fils de sa sœur, dormant dans son berceau: il dessinait des fleurs et des animaux avec une facilité et une correction d'autant plus surprenante, qu'il n'avait à cette époque vu ni tableau ni gravure. Il se fit un pinceau de poil coupé à la queue d'un chat, et les premières couleurs qu'il employa, lui furent données par un sauvage de la Pensylvanie. Un de ses parents l'ayant conduit à Philadelphie, il y fit des portraits très ressemblants et acquit une grande réputation. Jaloux de se perfectionner dans cet art, pour lequel il se sentait né, il parvint à dompter la répugnance de ses co-religionnaires et s'embarqua pour l'Europe. Arrivé à Rome, le 10 juillet 1760, il fut présenté au cardinal Albani, et se lia avec Mengs, Battoni et autres peintres distingués. Il exécuta dans cette ville les tableaux de *Cimon et d'Iphigénie*, d'*Angélique et Médor*. A Parme, il fut présenté à la cour, et garda son chapeau sur sa tête, ce qui étonna beaucoup les courtisans non familiarisés avec les habitudes des *Frères*. Il acquit dans cette ville la correction et la pureté de dessin qui le distinguèrent plus tard, et commença à étudier le modèle vivant, ce que les peintres anglais ne songeaient pas encore à faire, comme sir Josué Reynolds nous l'apprend dans ses ouvrages. En 1763, West passa en Angleterre, avec l'intention de ne s'y arrêter que peu de mois: mais Reynolds et Wilson, les deux premiers peintres de l'Angleterre à cette époque, l'engagèrent à se fixer à Londres, où il épousa, l'année suivante miss Sewil, qu'il avait connue et aimée à Philadelphie. En 1765, il devint membre d'une société, qui plus tard fut incorporée dans l'académie royale des beaux arts. West est le premier peintre anglais qui ait réussi dans le genre historique: dès 1765, ayant quinze ans de moins que Reynolds, il avait produit plusieurs tableaux qui auraient suffi pour lui assurer une place distinguée parmi les peintres célèbres, tandis que Reynolds n'exécuta son *Ugolin* qu'en 1775. Le début de West, en ce genre, fut *la Mort de Socrate*. *Pylade et Oreste*, terminé en 1766, excita l'admiration universelle. En 1767, le docteur Drummond, archevêque d'York, devint son Mécènes; ayant vu son tableau représentant *Phyrrhus, amené dans son enfance chez Glaucus, roi d'Illyrie*; il en fut si satisfait qu'il le chargea de peindre *Agrippine débarquant à Brindes avec les*

Digitized by Google

cendres de Germanicus. Ce tableau lui valut l'honneur d'être présenté à Georges III, qui lui commanda *Regulus partant de Rome pour Carthage*. Le roi fut si content de ce tableau, exposé en 1769 et considéré comme le chef-d'œuvre de West, qu'il lui demanda sur-le-champ *Amilcar, faisant jurer à son fils Annibal haine éternelle aux Romains*. En 1776, West fit paraître son célèbre tableau de *la Mort du général Wolffe*, dont la belle gravure est si connue. Il conserva dans ce tableau les uniformes militaires, et refusa de suivre les conseils de plusieurs de ses amis qui voulaient l'engager à affubler les personnages français et anglais du costume romain. Il recommanda à Garrick l'observation du costume, et ce grand acteur cessa de paraître dans le rôle du vieil Horace en robe de chambre et en perruque. En 1768, West obtint du roi l'établissement d'une académie de peinture, sculpture et architecture dont il sollicita et obtint la présidence pour Reynolds. Ce peintre distingué la conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1791. West lui succéda, et fut constamment réélu chaque année pendant vingt-huit ans, si ce n'est en 1806, où M. Wyett, architecte, réunit les suffrages. En 1772, il fut nommé peintre d'histoire du roi, et chargé, par George III, de peindre une série de trente-trois tableaux tirés de l'Histoire Sainte, pour orner la chapelle de Windsor. Ce travail fut interrompu par suite de la maladie du roi. West continua à produire des chefs-d'œuvre qui se suivaient rapidement, car il avait autant de facilité que de talent. Après la paix d'Amiens, il vint à Paris, et y reçut l'accueil le plus flatteur. Son dernier tableau, *le Sauveur présenté à la vue du peuple par Pilate*, est une des plus grandes compositions connues. Il avait plus de quatre-vingts ans quand il fit son tableau représentant *Jésus-Christ guérissant les malades dans le temple*, tableau digne de tous ceux qui l'avaient précédé et qui fut acheté 3000 guinées par le directeur de l'Institut britannique. Celui-ci gagna une somme considérable en le faisant voir au public à 1 scheling par personne. Quelques critiques trouvent que la tête de Christ ne répond pas assez à l'idéal de *l'Homme-Dieu*, tel que Michel-Ange l'a conçu. Si ce reproche est fondé, c'est qu'apparemment West a voulu varier l'expression de la physionomie qu'il a donnée dans un grand nombre d'autres compositions à la figure de Jésus, et qui est parfaitement conforme à l'idéal de Michel-Ange. *La Mort de Nelson*, exposé en 1811, n'est pas un des meilleurs ouvrages de ce célèbre artiste. Il mourut d'hydropisie, le 10 mars 1820, et fut enterré avec pompe dans la cathédrale de Saint-Paul, à côté de Reynolds et de Wren. West avait été nommé, en 1790, surintendant des peintures royales; il était membre des sociétés des *Dilettanti*, des antiquaires, de l'Institution royale, associé de l'Institut de France, des académies de Florence, de New-York, de Philadelphie et de Boston. On a de lui quelques Discours prononcés à l'académie royale de Londres, en qualité de président, 1793, in 4°, et *deux Lettres* sur les avantages que la sculpture peut procurer à la peinture, insérées dans le *Memorandum des recherches de lord Elgin dans la Grèce*. John Galt a publié, en 1816, *la Vie et les études de Benjamin West*, brochure intéressante de 160 pag. in-8°, dont West, âgé de soixante-dix-huit ans, corrigea les épreuves : la 2e édition parut en 1817. Le portrait de West se trouve à la tête de *l'European Magazine* de septembre 1794, et est très ressemblant. Nous croyons qu'il en existe un autre, peint à l'huile, dans la fameuse galerie de Florence.

WESTERMANN (François-Joseph), général français, naquit en 1764, à Molsheim, en Alsace, où son père était procureur. Il était doué de cette énergie qui porte les hommes aux belles actions, ou leur fait commettre de grands crimes. On raconte que pendant sa jeunesse, il inspira de l'amour à une fille noble, belle et vertueuse, et que s'en croyant trahi, il entra chez elle un poignard à la main pour la forcer à des aveux. Les parents de la jeune personne étant accourus à ses cris, éperdu, il tourne alors ses transports contre lui-même, et se frappe de deux coups de poignard aux yeux de son amante. Westermann avait déjà servi quelque temps dans un régiment de cavalerie, lorsque la révolution éclata. On conçoit avec quelle chaleur un caractère aussi violent dut en embrasser les principes. L'exaltation de ses sentiments patriotiques lui valut la place de greffier de la municipalité d'Haguenau. Arrêté et poursuivi comme coupable d'avoir excité quelques émeutes, l'assemblée constituante refusa de délibérer sur la proposition qui lui était faite de suspendre les poursuites dirigées contre lui, et qui, grâce à l'intervention de ses protecteurs, n'eurent pas d'autre suite. Rendu à la liberté, il vint se fixer dans la capitale. Il était, lors de la journée du 10 août 1792, à la tête d'une troupe indisciplinée de Marseillais et de Brestois, retenus à Paris par les chefs de la conspiration. Westermann, l'air terrible au milieu de ses farouches Brestois, vint fondre avec impétuosité sur le régiment suisse, tua de sa propre main tout ce qui lui résista, et fut proclamé le héros de cette journée. Nommé adjudant-général par le conseil exécutif, il reçut de Danton, qui en était le chef, une mission secrète auprès de Dumourier, général en chef de l'armée du Nord, avec des instructions concernant les négociations dans lesquelles ce général était entré avec le duc de Brunswick. Dumourier mit bientôt Westermann à la tête d'une légion de son avant-garde. Vers la fin de novembre, en informant la convention de la retraite des Autrichiens, des sièges de Namur et de la citadelle d'Anvers, il se plaignit des retards que l'armée éprouvait dans le paiement de sa solde et dans la réception de ses fournitures, et invitait avec instance cette assemblée à faire cesser cet état de choses. On pensa plus tard que cette démarche lui avait été suggérée par Danton, à qui elle fournit l'occasion de se faire nommer commissaire pour aller sur les lieux vérifier si les plaintes étaient fondées. Le 23 décembre, la section des Lombards dénonça Westermann à la convention comme coupable d'avoir, en 1789, volé des couverts d'argent chez un restaurateur; elle ne bornait pas là cette accusation, qu'on trouvera bien tardive : elle ajoutait qu'il était coupable de calomnie envers les volontaires du bataillon des Lombards, qu'il avait représentés comme ayant fui devant l'ennemi. Chabot, Bourdon et Carre le défendirent en rappelant les services qu'il avait rendus à la patrie. Westermann, afin de confondre ceux qui profitaient de son absence pour le perdre, sollicita sa mise en jugement; mais cette affaire fut bientôt oubliée, et il se vengea de ses ennemis particuliers par de nouveaux triomphes sur ceux de la France. Pendant les revers de Dumourier en Belgique, Dampierre et Westermann montrèrent seuls une grande fermeté. Ce dernier, avec sa légion, se battit seul contre dix mille hommes, sous les murs de Bruxelles. Dans un conseil de guerre, il fut aussi le seul qui ne voulut point capituler, disant qu'avec une partie du canon de la place, il percerait à travers l'armée autrichienne. Pendant sa marche, les Impériaux lui offrirent 500.000 francs et le grade de lieutenant-général, s'il consentait à émigrer avec sa légion. Enflammé de colère, il répondit que ses canons étaient chargés à mitraille, et qu'à la première proposition injurieuse à un soldat de la république, il ferait tirer, se trouvât-il au milieu de toutes les forces de l'Autriche. Arrêté après la défection de Dumourier comme l'un des partisans de ce général, l'armée envoya une députation pour le réclamer, et le 4 mai suivant, la convention décréta qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. La légion que commandait Westermann, et qui s'était rendue aussi fameuse par son courage que par ses rapines, reçut, quoique décimée par le fer ennemi, l'ordre d'aller combattre sous Biron dans la Vendée. Le 20 juin, d'après les ordres du général en chef, elle se porta sur Parthenay, où six mille royalistes, commandés par le marquis de l'Escure, venaient d'arriver. Westermann, après une marche forcée, égorge, à la tête de douze cents hommes, tous les avant-postes, enfonce les portes à coups de canon, pénètre dans la ville au pas de charge, et extermine tout ce qui ose lui résister. Deux jours après, il se rend maître du bourg d'Amailhou, distribue aux républicains de Parthenay tout le butin qu'il y trouve, puis, marchant sur Clisson, il entre dans le château de l'Escure, et le réduit en cendres. Le 3 juillet suivant, il rencontra La Roche Jacquelein et l'Escure, dont les canons étaient ou

position sur le moulin aux Chèvres : sans consulter le nombre de ses ennemis, il ordonne l'attaque, et après une lutte des plus sanglantes, quinze mille Vendéens sont tués ou faits prisonniers. Westermann, après cette victoire, se dirige sur Châtillon où était le quartier-général des Vendéens; mais à une lieue en avant, il trouva dix mille hommes postés sur une colline avec des canons, et il eut encore l'audace d'attaquer l'ennemi. Enveloppé bientôt de toutes parts, il parvint cependant à percer les plus épais bataillons, se jeta sur les derrières des Vendéens, en tua deux mille, et, par des manœuvres aussi habiles que hardies, tourna les autres et les mit en pleine déroute. Bien qu'il sût positivement que sa légion était à moitié détruite, il écrivit cependant à la convention qu'il n'avait perdu que cent cinquante hommes, et, sur-le-champ, à la tête du peu de soldats qui lui restaient, et que l'espérance du pillage animait, il s'avança sur Châtillon, fit combler et passer par sa troupe un large fossé sur lequel était un pont que les Vendéens voulaient défendre, chassa les royalistes des sommités hérissées d'artillerie qu'ils occupaient, et entra dans Châtillon, où il délivra les administrateurs et fonctionnaires de Parthenay, que les Vendéens avaient, avec leurs femmes et enfants au nombre de six cents, emmenés en ôtages. Sa cavalerie massacra impitoyablement les fuyards. Il avait détruit jusque dans ses fondements le château du marquis de l'Escure : il mit le feu à celui de La Roche-Jacquelein, qui, lui avait-on dit, s'était vanté de promener le jour même sa tête dans Châtillon. Des révoltes cependant vinrent à éclater dans sa petite armée, qui ne recevait pas de secours. Des traîtres firent circuler le bruit que tous les généraux vendéens se rassemblaient pour l'exterminer : « Nous » savons nous battre contre des étrangers, » disaient quelques soldats, « mais pouvons-nous sans horreur » nous baigner dans le sang des Français? » Westermann menaça de la mort ceux qui crieraient *Sauvons-nous, nous sommes trahis*. Un bataillon entier ayant osé faire entendre ce cri, les coupables furent arrêtés par ordre du général, mais l'infanterie s'opposa à ce qu'on les conduisît en prison. Dans cette position difficile, Westermann, croyant devoir tout risquer pour maintenir son autorité, rangea sa cavalerie en bataille, et lui ordonna de fondre, le sabre à la main, sur le bataillon révolté, mais il avait eu soin auparavant d'assurer la retraite des rebelles par toute l'infanterie, et ne voulait que donner aux soldats ce qu'il appelait le spectacle de la terreur. Au commandement de charger, tous se jetèrent aux pieds du général, qui, cédant à leurs prières, accorda non-seulement la grâce du bataillon, mais encore la vie aux plus mutins. Après ces actions, Westermann se posta sur ces mêmes hauteurs que quelques jours avant il avait enlevées d'une manière si glorieuse. Il y fut joint par deux mille gardes nationaux de Saint-Maixent et de Parthenay, mais c'étaient des troupes de ligne qu'il attendait. Il écrivit au général de Biron : « Il est essentiel que vous » marchiez aussi contre les Vendéens, pour empêcher » que toute leur masse ne tombe sur moi. » L'Escure ne cessait d'envoyer des courriers à d'Elbée, et de lui demander des secours contre un ennemi si infatigable qui le pressait vivement. Arrivé le premier, avec sa division, de Bonchamp était d'avis qu'on attaquât aussitôt : Jacquelein et l'Escure, qui brûlaient d'envie de se venger de l'incendie de leurs châteaux, n'hésitèrent pas à prendre ce parti. Westermann, qui croyait les Vendéens plus éloignés, méprisa les rapports de ses espions : mais le bataillon qui formait son avant-garde, surpris pendant la nuit, abandonna ses armes et prit la fuite. Les royalistes profitèrent de cette lâcheté : ils s'approchent sans obstacle, attaquent avec soixante mille hommes Châtillon d'où se sauvent quelques bataillons de volontaires, en criant : *Vive le roi*. Westermann n'eut pas plutôt entendu le premier coup de canon tiré sur les hauteurs où était placée son artillerie, qu'il fait avancer son infanterie pour retenir les fuyards qui se précipitent au travers de ses rangs : il ordonne de les sabrer et de tirer dessus. Alors ils se jettent dans les fossés en criant à l'ennemi : *Voilà Westermann, courez vite*. La rage transporta Westermann, il rentre dans Châtillon, fait braquer des canons contre les lâches qui l'abandonnent, tire à mitraille sur les Vendéens, retourne à ses canonniers, veut se faire suivre par son infanterie, mais on n'entend plus ses ordres. Abandonné de ses soldats, ses canonniers tués, Westermann qui avait vainement conservé toute son audace, fit des efforts inutiles pour se rétablir, et fut forcé d'abandonner en fugitif un terrain que deux jours auparavant il avait occupé en vainqueur. Deux tiers de l'armée vaincue ayant mis bas les armes, ou étant restés sur le champ de bataille, les autres eurent bien de la peine à se rallier à Parthenay. Les royalistes s'emparèrent des armes, des canons, des munitions et de tous les bagages. La convention fit venir à sa barre Westermann accusé de trahison : mais ce général, après s'être amplement justifié, revint en toute hâte à son poste affronter de nouveaux dangers. Il concourut, quelques jours après, avec Beaurepaire et Chambon, sous les ordres de Chalbos, à la prise de Châtillon, où il rentra triomphant après avoir poursuivi l'ennemi à la tête de deux mille hommes. Mais les soldats de Chalbos s'étant livrés au pillage, s'enivrèrent au lieu de garder la ville dont ils venaient de se rendre maîtres ; ils furent attaqués avec une telle fureur que tout céda à la force du premier choc : en un instant canons, vivres, caissons, bagages, tout fut abandonné et l'armée de Chalbos en pleine déroute. Un Vendéen qui voulait s'attacher à la queue du cheval de Westermann qui sortait le dernier de Châtillon, fut abattu d'un coup de sabre par ce général. Les grenadiers de la convention, rangés en bataille hors de la ville, regardant comme une fuite l'ordre de retraite qu'ils avaient reçu, refusaient d'obéir et voulaient mourir à leur poste. Westermann, qui sentait qu'il n'y avait pas un instant à perdre, réitéra l'ordre de partir avec un air si terrible et si menaçant, qu'il fut obéi. Il favorisa la retraite de plusieurs de ses braves en les faisant monter en croupe derrière les cavaliers de sa légion. Westermann rencontra le soir Chalbos avec huit à neuf cents hommes près de Bressuire : il ne put contenir sa fureur, et courant au général, il lui présenta son sabre en disant : « Tout le monde m'a aban» donné, je ne veux plus servir avec des lâches. » Quelques soldats qu'il accusait de ne pas aimer la république, lui répondirent qu'il devait bien savoir le contraire : « Eh bien, si vous l'aimez encore, leur dit-il, » joignez-vous à moi, retournons ensemble à Châtillon, » pour y prendre ce que nous y avons laissé, ou bien » mourir. » Ils jurent tous de le suivre. Aussitôt il se dirige sur cette ville avec quinze cents cavaliers choisis, qui tous prennent en croupe un fantassin. Arrivé vers minuit aux avant-postes, il répond au qui vive : — *Armée catholique et royale, revenant de poursuivre les brigands*. Les Vendéens et les républicains se donnaient respectivement ce nom. Il égorgea les avant-postes, entre à l'improviste dans Châtillon, et disperse sa cavalerie de manière à faire main basse sur tout ce qui aurait échappé à son infanterie. On passa au fil de l'épée dix mille Vendéens qui en partie étaient épars çà et là dans la ville, et en partie étendus dans les rues, ivres-morts, car ils avaient célébré leur dernière victoire en buvant avec excès de l'eau-de-vie qu'ils avaient trouvée sur les chariots dont ils s'étaient emparés. Les chefs eurent à peine le temps de monter à cheval et de se sauver. Le village de Temple fut brûlé en leur présence par Westermann qui les poursuivit avec sa cavalerie. Il revint ensuite à Châtillon; mais le trésor de l'armée, l'infanterie et le général Chalbos avaient disparu. Voyant cette ville si souvent funeste aux républicains, ainsi abandonnée, il devint furieux, y fit mettre le feu, et retourna à Bressuire avec ses cavaliers dont la marche était éclairée par cet embrasement. Au mois d'octobre suivant, Westermann combattit à Laval, et quoiqu'il eût prévu la perte de cette bataille dès l'instant où il reçut l'ordre d'abandonner sa position, il étonna l'armée républicaine par des prodiges de valeur; il était partout au fort de l'action; canonnier, il chassait les Vendéens des hauteurs dont ils s'étaient rendus maîtres : cavalier, on le voyait à leur poursuite : fantassin, il les chargeait à la baïonnette. Le 15 novembre suivant, à Antrain, Westermann pressé d'en venir aux mains, commença l'attaque à minuit

sans avoir pris le temps de former sa ligne de bataille. Opposé deux fois à un ennemi supérieur en nombre et prêt à l'écraser, il est secouru deux fois par les généraux Marceau et Chambertin pendant que l'inhabile général Rossignol, qui pouvait porter un coup décisif, reste immobile avec le gros de l'armée qu'il commande : il compromit ainsi le sort de la république. A la bataille du Mans, où Marceau avait remplacé Rossignol comme général en chef, Westermann qui commandait l'avant-garde, éprouve d'abord des revers en voulant chasser les Vendéens de Pontlieue. Il reçoit l'ordre de prendre position. « La meilleure, répond-il, » malgré les menaces de Bourbotte, est dans la ville » même : profitons de la fortune. — Tu joues gros jeu, » brave homme, dit Marceau en lui serrant la main. » N'importe, marche et je te soutiens. » Westermann se porte en silence sur le Mans à la tête des grenadiers. Les obstacles augmentent son courage, et il fond le sabre à la main sur les soldats qui montrent de l'hésitation. Enfin, après un combat de huit heures dans lequel il fut blessé et eut trois chevaux tués sous lui, il entre au pas de charge dans la ville, dont les maisons, les rues, les places publiques offraient l'aspect le plus affreux, et il poursuivit avec acharnement les royalistes dans leur fuite. Cette victoire, qui fut due en grande partie à l'intrépidité de Westermann, enleva aux Vendéens, forts de soixante mille hommes, leurs plus braves soldats, leur artillerie et leurs munitions. Savenay vit périr de faim, tuer dans ses murs ou noyer dans la Loire sept mille hommes, débris de cette armée, atteints par Westermann qu'ils regardaient comme leur plus mortel ennemi, et par Kléber qui devait lui survivre. Quelques jours après la victoire de Savenay, l'intrépide Westermann reçut de la ville de Nantes les honneurs du triomphe. On lui décerna des couronnes de lauriers, et il revint à Paris. Le 3 janvier 1794, le parti de Danton ayant agité à la convention la question de savoir s'il y avait eu trahison de la part de ceux qui dirigeaient la guerre de la Vendée, Merlin de Thionville justifia le parti de Robespierre, ou le comité de salut public, en assurant que l'ambition et l'incapacité de quelques hommes étaient la seule cause de tout le mal, et il proposa de s'en rapporter à Westermann qui assistait à la séance. Ce général prit alors la parole, pour assurer sur sa tête qu'il n'existait plus un seul chef combattant de l'armée catholique.

« Vous voyez ce brave général, dit Lecointre de Versailles en montrant Westermann, eh bien, on veut » le jeter dans les fers. — La raison est facile à concevoir, il a battu les rebelles de la Vendée », ajouta le vertueux Philippeaux, qui ayant eu une mission importante dans ce pays, avait accusé le comité de salut public et les généraux employés dans cette armée de toutes les mesures tendantes à perpétuer la guerre. La perte de Westermann était résolue, en vain la convention le prit-elle sous sa sauve-garde, le comité de salut public, qui avait trop à craindre de son audace et de ses liaisons avec Danton, chercha les moyens de l'envelopper dans une conspiration. Il fut d'abord accusé d'intrigues aux séances des jacobins, et Colint d'Herbois alla jusqu'à dire qu'on devait regretter qu'il ne fût pas mort dans la journée du 10 août. Westermann voyant le danger et voulant le conjurer, proposa à Danton de marcher à la tête de quelques braves contre les comités du gouvernement et de proclamer la clémence dans la république, mais celui-ci n'eut pas le courage d'accepter cette proposition et Westermann lui prédit le coup qu'allait lui porter Robespierre. Celui-ci se contenta de répondre *qu'il n'oserait*, et il fut arrêté la nuit suivante ainsi que Westermann, en vertu d'un décret d'accusation. Le 5 avril ils furent l'un et l'autre condamnés à mort avec Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Philippeaux, Hérault de Séchelles, Bazire et Chabot. On renouvela contre Westermann l'accusation de complicité avec Dumourier dans la conspiration tendant à rétablir la monarchie. Westermann tourna des regards pleins de fureur contre ses juges, et découvrant sa poitrine, il arracha l'appareil qui couvrait ses blessures, et s'écria : « Moi, conspira» teur! je demande à me dépouiller nu devant le peu» ple. J'ai reçu sept blessures par devant, elles sont » encore saignantes, et une par derrière : attendez du » moins, malheureux! qu'elles soient cicatrisées. » Il alla au supplice avec la plus grande fermeté, s'entretenant avec ses compagnons d'infortune, le sourire du mépris sur les lèvres.

WETSTEIN (Charles-Antoine de), poète latin et hollandais, naquit à Amsterdam le 10 avril 1743. Son père était libraire. La langue de Virgile et d'Ovide lui devint si familière, que ses vers étaient regardés comme des modèles de belle latinité. Le *Parnassus latino-belgicus* de M. Hœufft, l'ouvrage de M. Peerkamp, intitulé : *Vitæ Belgarum qui latina carmina scripserunt*, citent avec honneur ce poète. Il avait fait ses études à l'université de Leyde, où il fut reçu docteur en droit en 1762 ; c'est à cette occasion qu'il composa sa dissertation *de morâ*, et une élégie dans laquelle il faisait ses adieux à la ville de Leyde, qui le vit bientôt revenir dégoûté du travail du barreau, profession qu'il avait commencé d'exercer à La Haye ; c'est alors qu'il se livra avec plus d'ardeur que jamais à son goût pour la littérature ancienne, et surtout pour la poésie latine. Wetstein ne tarda pas à attirer l'attention des savans : il se lia d'une étroite amitié avec l'un des plus célèbres hellénistes, Valckenaer, à qui l'on doit l'avant-propos qui se lit à la tête de son poëme latin de *la Délivrance de Leyde*. Hésiode, Théocrite et Coluthus doivent à ce poète une des plus élégantes traductions qui aient été faites en vers latins de leurs œuvres, in-8°, Leyde, 1774. Plusieurs autres pièces accompagnent ces versions. On a de ce poète, en vers latins : 1° *Epistolæ mutuæ inter comitem de Vaux gallici exercitûs ducem, et Pascalem (Paoli), libertatis Corsicæ defensorem strenuissimum*, Leyde, 1769, in-4° ; 2° *Cuna Arausiaca*, poëme sur la naissance du roi régnant des Pays-Bas, 1772, in-4° ; 3° *Leyda ab obsidione Hispanorum liberata (en 1574)*, 1771, in-4° ; 4° *Jano Schr...deco et Elisabethæ Vitringæ sponsis* ; 5° *Pietas belgica* ; 6° *Virgo batavica*, à l'occasion de la nomination de Bleiswyk à la place de grand pensionnaire, 1772, in-4° ; 7° *Carmen elegiacum in sæcularia altera Academiæ Leidensis*. Ce poëme ne fut publié que cinquante ans après qu'il fut achevé par M. Hœufft, Bréda, 1825, in-4°. Wetstein fit aussi quelques traductions en hollandais : il a laissé l'*Olinde et Sophronie* de Mercier ; la *Sophonisbe* de Voltaire ; le *Don Pèdre* du même, et le *Guillaume Tell* de Lemierre. Il mourut le 29 juin 1797, à Voorburg, près de La Haye, où l'on fut forcé de le consigner pour le traiter, mais sans succès, d'une aliénation mentale à laquelle il succomba.

WETZEL ou WESEL (Jean-Chrétien-Frédéric), philologue allemand, naquit à Berlin en 1762. Ses profondes connaissances dans les langues anciennes le firent bientôt remarquer ; elles lui valurent, en 1782, une chaire à la maison des Orphelins à Buntlau ; de là il passa professeur à Berlin. On doit à ses soins plusieurs éditions de différents auteurs de l'antiquité, très estimées des philologues, et à son savoir, des ouvrages qui traitent des langues grecque et latine. Les principaux sont : 1° *Quatorze discours choisis de Cicéron*, Halle, 1801, gr. in-8° ; 2° *Cornelius Nepos*, Leipzig, 1801, gr. in-8°. C'est une réimpression du texte de Bose, à laquelle il a ajouté des notes précieuses par leur sagacité et l'érudition, ainsi qu'un index : en outre il a enrichi cette édition de tableaux chronologiques et historiques : on peut dire que c'est une demi-richesse littéraire, car cette réimpression n'a point été achevée : on n'a d'elle que l'unique volume publié en 1801. 3° *Méthode abrégée pour apprendre la langue grecque, d'après les principes de l'analogie*, Leipzig, 1802, in-8°. C'est un ouvrage élémentaire, écrit d'après les idées d'Hemsterhuys et de Lennep. 4° *Dictionnaire manuel de l'Histoire universelle ancienne*, Leipzig, 1804, 3 vol. in-8°. Le troisième, qui est formé de tableaux historiques, mythologiques et généalogiques de la littérature et de la civilisation, est imprimé séparément sous ce titre : *La Science de l'antiquité mise sous les yeux en tableaux*. 5° *Justini Historiarum Philippicarum libri XLIV*, Leipzig, 1800, in-8°, édition très estimée. L'excellent texte de Grævius est celui que Wetzel a suivi, mais il n'en adopte pas toutes les leçons. Des notes critiques et historiques du plus haut intérêt

pour la philologie et l'histoire l'accompagnent; elles sont précédées d'une table chronologique, qui, placée à la tête de l'ouvrage, sert de flambeau au lecteur égaré dans ce vaste labyrinthe d'événements dont Wetzel note à la marge les dates les moins douteuses. 6° *Marci Tullii Ciceronis scripta rhetorica minora, etc.*, Leipsig, 1807, 2 vol. in 8°. Ce recueil contient entre autres traités le *De optimo genere oratorum*, et la rhétorique à Herennius. Nous devons encore à cet érudit des dissertations, et des mémoires parmi lesquels on remarque celui qui a pour titre : *Réflexions sur quelques passages des Faits et Dits mémorables de Socrate par Xenophon*, dédiées à Schneider (*Journal de Brunswick*, 1790, tome IIIe, page 316—331). Wetzel mourut à Berlin le 18 février 1810. Il n'est pas le seul de ce nom dont le savoir ait rendu des services à l'Allemagne. On en compte plusieurs autres: nous citerons : — Abraham VAN WETZEL, jurisconsulte, avocat fiscal du cercle d'Utrecht, mort dans cette ville le 12 février 1680. Parmi un grand nombre d'ouvrages de droit qu'il composa, on remarque les deux suivants: 1° *De connubiali bonorum societate et pactis dotalibus*, Amsterdam, 1674; 2° *Commentarius ad novellas institutiones Trajectinas*; 3° *De remissione mercedis propter bellum, inundationem aquarum et sterilitatem* : — G. F. WETZEL, autre jurisconsulte, auteur de ces deux Mémoires recherchés: 1° *Diatribe juris principum privati, an minui queat apanagium in concursu creditorum*, Wetzlar, 1778, in-4°; 2° *Observationes de juribus principum post-genitorum*, ibid., 1778, in 4°.

WEZEL ou WETZEL (Jean Charles), littérateur, né en 1747, à Soudershausen, dans la Haute-Saxe. En 1764, il alla demeurer à Leipsick, où il se lia particulièrement avec Gellert. S'étant chargé de l'éducation d'un jeune homme qui appartenait à une famille noble de la Silésie, il le conduisit dans la plupart des capitales du nord de l'Europe, et il s'arrêta surtout à Vienne. Il y composa des pièces de théâtre, et la faveur de Joseph II le mit dans une position favorable. Après avoir beaucoup écrit, et avoir vu s'occuper de lui tous les critiques et tous les journalistes de l'Allemagne, il revint à Leipsick avec l'intention de s'y fixer; mais bientôt il y fut atteint d'une tristesse profonde qui paraît l'avoir décidé à se retirer dans la petite ville où il avait pris naissance. Il n'y trouva pas le bien-être dont il ne portait plus en lui le sentiment. Il ne voyait personne, et il paraissait seulement se plaire à errer dans les bois durant la nuit. Il ne sortait pendant le jour que très rarement. Enveloppé d'une pelisse en hiver, il ne se chauffait jamais. Son unique nourriture consistait en pommes de terre cuites sans assaisonnement, et accompagnées d'une tasse de café qu'il faisait avec peu de soin. Ni sa mère, ni ses anciens amis ne purent le décider à reprendre d'autres habitudes: il ne lui restait aucun penchant qui pût le retirer de cette langueur, et, même en le faisant changer de lieu, en 1800, le célèbre Hufeland n'obtint aucun succès. Wezel mourut vers l'an 1803. Voici la manière dont il fut apprécié, comme auteur, dans deux traités différens, par Kutner, critique allemand. « Wezel a rendu de grands services aux lettres. » Plein de feu et de gaîté, il ne manque ni de philosophie, ni de connaissance des hommes. C'est un conteur ingénieux, et qui juge sainement. Dans ses » pièces de théâtre et dans ses romans, il développe » son plan avec adresse, et trace ses caractères d'après » nature. Les scènes sont bien conduites; le dialogue » est rapide, léger, entraînant. Il excelle surtout dans » le comique, et il est parfait quand ses personnages » sont pris dans les classes inférieures. Il saisit avec un » grand bonheur les plus petits traits du ridicule, et » peint en maître la jeunesse villageoise. » Cependant le même critique, en assurant que la diction de Wezel est pure et soignée, ajoute qu'il lui a manqué pour avoir des succès plus durables, de revoir son travail assidûment, de prendre un ton plus naturel, plus égal, et d'imiter moins servilement la manière de Sterne. Tous les ouvrages de Wezel ont été écrits en allemand. 1° *Philibert et Theodosia*, drame, Leipsick, 1772, in-8°; 2° *Le comte de Wirkham*, tragédie en cinq actes, Leipsick, 1774; 3° *Vie de Tobie Knaut-le-Sage*, Leipsick, 1774 et 1775, 4 vol. in-8°; seconde édition en 1777, puis, en hollandais, 1780. Dans cet ouvrage, un de ses meilleurs, Wezel s'est proposé d'établir que les hommes sont tous égaux: cette conclusion originale a contribué à la vogue de ce roman philosophique. 4° *Belphegor, l'histoire la plus vraisemblable qui se soit passée sous le soleil*, Leipsick, 1776, 2 vol. in 8° L'ambition et l'envie y sont supposées les deux grands mobiles du cœur humain. 5° *Epître aux poètes allemands*, avec deux satires, Leipsick, 1776, in-8°; 6° *Contes satiriques*, 2 vol. in 8°; *ibid.*, 1777 et 1778; 7° *Comédies*, 4 vol. in 8°; *ibid.*, 1778 et 1787. Des douze pièces que comprend ce recueil, une a été jouée à Paris, sous ce titre, *les Ennemis réconciliés*: l'original était intitulé *Caractère farouche, et grandeur d'âme*. 8° *Histoire du mariage de Pierre Mark, et de la sauvage Betty*, in-8°; *ibid.*, 1779. Trois ans auparavant, ce récit avait paru, avec quelques différences, dans le *Mercure allemand*. 9° *Robinson Crusoé*, 2 vol. in 8°; *ibid.*, 1779 et 1780, nouvelle édition: *ibid.*, 1795. A ce sujet une discussion s'éleva entre Campe et Wezel, qui la soutint avec sa violence et sa franchise accoutumées. Le Robinson de Wezel, traduit en russe, a paru à Moscow en 1781, in 8°. 10° *Hermann et Ulrique*, Leipsick, 1780, 4 vol. in 8°; et en français, à Paris, 1792, in-12; 11° *Annonce d'un établissement d'éducation, etc.*, Leipsick, 1780, in-8°; 12° *le Cosmopolite, ou Lettres écrites de Londres par un philosophe chinois*, in 8°; *ibid.*, 1781; 13° *Wilhelmine Arend, ou les Dangers de la sensibilité*, 2 vol.; *ibid.*, 1782; 14° *Ma dernière Volonté et ma Résurrection*, en vers, in-8°; *ibid.*, 1782; 15° *le Prince Edouard*, récit comique en vers, in-8°; *ibid.*, 1784; 16° *Essai sur la connaissance de l'homme*, 2 vol. in-8°; *ibid.*, 1784 et 1785. Cet ouvrage devait avoir cinq parties, mais l'état d'abattement dans lequel tomba l'auteur l'empêcha de faire les trois dernières. Sous le titre de *Verge de dieu Wezel, ou Œuvres de la folie de Wezel, dieu-homme*, parurent quatre volumes in 8° (Erfurt, 1804), dont l'éditeur atteste qu'il a suivi une copie écrite de la main de Wezel. Enfin il avait publié, in 8°, Leipsick, 1781, des observations sur un écrit de Frédéric II, et les avait intitulées, *Sur la langue, les sciences et le goût des Allemands*.

WHITAKER (John), né à Manchester, vers 1735, fit ses études à l'université d'Oxford, où il fut depuis agrégé à un collége. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé, en 1773, l'un des prédicateurs de la chapelle de Berkeley, à Londres. En 1778, il obtint la riche cure de Ruan-Lanyhorne, en Cornwall, et eut avec ses paroissiens des contestations au sujet du paiement de la dîme: elles donnèrent lieu à un procès, que le curé gagna, mais il perdit pour toujours l'affection de ses ouailles. Il composa plusieurs ouvrages dont quelques uns n'ont point été publiés. Celui qui a le plus de mérite et qui soutiendra sa réputation, c'est son *Histoire de la ville de Manchester*. On y reconnaît le fruit de profondes recherches, et on y trouve des détails intéressants sur l'introduction du christianisme en Angleterre. Il fut lié momentanément avec le célèbre Johnson, mais l'accord ne pouvait guère subsister entre deux hommes également exclusifs dans leurs opinions. Sa liaison avec Gibbon ne fut pas plus durable. On dit que ce grand écrivain, voulant avoir l'avis de Whitaker sur son *Histoire de la Décadence de l'empire romain*, lui avait envoyé le manuscrit du premier volume, mais en supprimant, pour ne pas alarmer sa religion, le chapitre qui traite de l'origine du christianisme et dans lequel Gibbon cherche à prouver qu'aucun témoignage contemporain des auteurs profanes ne confirme ce que les évangiles rapportent de la vie et de la mort de Jésus. Le rapport de Whitaker fut très favorable, mais sa surprise fut extrême lorsqu'il lut ce chapitre dans le volume imprimé. Aussi dans le compte qu'il rendit de cet ouvrage, il se montra extrêmement sévère, ou, pour mieux dire, injuste envers son auteur. Le public a oublié les critiques de Whitaker et relit le bel ouvrage de Gibbon. La critique que Whitaker fit des volumes 4, 5 et 6, et qui parut d'abord dans *la Revue anglaise*, contribua beaucoup à la réputation de ce recueil périodique, et fut prônée

par le parti orthodoxe à la tête duquel était l'université d'Oxford. Whitaker fournit aussi des articles au *Critique anglais* et à la *Revue anti jacobine*. On a remarqué qu'à mesure que cet écrivain avançait en âge, son imagination l'emportait sur son jugement : c'est à quoi il faut attribuer l'injustice et l'aigreur de ses critiques et les nombreux sophismes dont fourmillent ses ouvrages polémiques. Whitaker mourut à son presbytère le 8 octobre 1808. Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés : 1° *Histoire de Manchester*, 1771, 2 vol. in 4° ; 1773, 2 vol. in-8°, avec des corrections ; 2° *la véritable Histoire des Bretons*. Cet écrit, qu'on peut regarder comme la suite de l'ouvrage précédent, contient une réfutation complète de l'*Introduction à l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par Macpherson. 3° *Sermons sur la mort, le jugement dernier, le ciel et l'enfer*, 1783, in 8° ; 4° *Défense de Marie, reine d'Écosse*, 1787, in-8° ; 2e édition, avec des corrections et des additions, 1790, in 8°. Cet ouvrage est mal écrit, mais il renferme des matériaux précieux pour l'histoire. 5° *Origine de l'arianisme*, 1791 ; 6° *Passage d'Annibal à travers les Alpes, considéré*, 1794, 2 vol. in 8°. Cet ouvrage a donné lieu à plusieurs écrits, dont un intitulé : *Examen critique, etc.*, a été réimprimé à Londres, en 1825. 7° *Véritable origine du gouvernement*, 1795, in-8° ; 8° *Introduction à la Bible de Flindell* ; 9° *Supplément aux antiquités de Cornwall* par M. Polwhele : 10° *Histoire d'Oxford*, *Histoire de Londres*, *Vie de saint Neot, frère aîné du roi Alfred*. Nous ignorons si ces derniers écrits ont été livrés à l'impression. Whitaker a aussi composé plusieurs poëmes assez médiocres qui ont été imprimés.

WHITAKER (le révérend Thomas DUNHAME), savant antiquaire anglais, né le 5 juin 1759, à Rainham, dans le comté de Norfolk, mort le 18 décembre 1821, fut vicaire de Whalley, dans le comté de Lancaster, et membre de la société des antiquaires de Londres. On a de lui quelques productions estimées, qui se distinguent par le mérite des recherches et l'élégance du style. En voici les titres : 1° *Histoire de la paroisse de Whalley*, 1801, in 4° ; réimprimé vers 1816 ; 2° *De motu per Britanniam civico annis 1745 et 1746*, 1809, in 12 ; 3° *Vie et correspondance originale de sir George Radcliffe*, 1810, in-4° ; 4° *Sermons du docteur Edwin Sandys, archevêque d'York*, précédés de *la Vie de l'auteur*, 1812, in-8° ; 5° *Histoire du doyenné de Craven*, 1812, in-4° ; réimprimée en 1816, in 4°, avec portrait ; 6° *Histoire de la province de Richmond*

WHITBREAD (SAMUEL), célèbre chef du parti de l'opposition dans le parlement d'Angleterre, naquit à Londres, en 1758. Son père, un des plus riches brasseurs de cette ville, lui fit donner une excellente éducation, d'abord à Eton et ensuite à l'université d'Oxford. Ayant terminé ses études, il fit le tour du continent avec le célèbre historien W. Coxe, et à son retour dans sa patrie il épousa la sœur de lord Grey. Deux ans après, en 1790, il fut élu membre de la chambre des communes par le bourg de Bedford. Dès son entrée au parlement, il se prononça avec force contre le parti de la cour, et ne cessa, tant qu'il vécut, d'attaquer Pitt et ses partisans et de défendre la liberté et les droits des peuples. Il seconda puissamment Fox et ses amis dans leurs généreux mais inutiles efforts pour empêcher le gouvernement britannique de faire la guerre à la France républicaine : il plaida la cause des malheureux noirs et contribua à en faire abolir la traite. Il se joignit à Fox pour obtenir la grâce des malheureux Gérald, Margarot, et de leurs camarades, condamnés à être déportés à la Baie Botanique, pour avoir fait partie de la convention, réunie à Edimbourg, en 1793, pour obtenir une réforme parlementaire, mais l'inexorable ministère disposant à son gré de la majorité dans les deux chambres, triompha sans peine, et assouvit sa rage sur ses victimes infortunées, qui, pour la plupart, périrent dans leur exil. Whitbread échoua de même dans toutes les tentatives qui furent faites à différentes reprises par les principaux membres de l'opposition pour obtenir la réforme des monstrueux abus qui ont converti la chambre représentative en un corps oligarchique dont la cour se sert comme d'un instrument docile à ses volontés. En 1805, la chambre des communes le nomma l'un de ses commissaires pour accuser devant la chambre des pairs lord Melville, comme coupable de malversations ; mais en vain déploya-t-il la plus mâle éloquence et la logique la plus concluante, la chambre des pairs acquitta lord Melville et montra toute sa partialité pour l'ami et l'associé de Pitt. En 1808, il s'éleva avec force contre l'atroce incendie de Copenhague, et la spoliation de la flotte danoise. A cette occasion, il apostropha les ministres en ces termes : « Pour avoir voulu conquérir quinze mauvaises carcasses de vaisseaux, vous avez attiré sur la nation anglaise la haine invétérée des Danois, ses anciens et fidèles alliés, et vous avez couvert d'opprobre le gouvernement anglais. » L'année suivante, il attaqua encore les ministres au sujet de la guerre avec les États-Unis, et quelques mois après, il demanda un comité d'enquête pour examiner leur conduite relativement aux expéditions malheureuses de Flessingue et de la Corogne. Il blâma non moins fortement l'arrestation de sir Francis Burdet et les meurtres qui furent commis dans cette circonstance ; rappela avec la plus grande énergie les fautes du gouvernement, et protesta contre l'arbitraire des mesures que le ministère ne cessait de prendre au mépris des libertés publiques. Lors du scandaleux procès intenté à la reine Caroline, Whitbread prit la défense de cette princesse, et blâma hautement la conduite des ministres dans cette affaire. En 1814, à l'occasion de l'abdication de Napoléon, Whitbread censura avec indignation la conduite du congrès de Vienne : plus tard, il parla en faveur des Norvégiens sacrifiés à la Suède, et déplora le partage de la Saxe et de la Pologne qu'il appela, avec raison, de grands crimes politiques. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en mars 1815, il attaqua avec véhémence la déclaration des alliés, et manifesta le désir que l'Angleterre ne rentrât pas dans la coalition : il démontra par des arguments dont le temps a prouvé toute la solidité, que l'Angleterre, en faisant de nouveau la guerre à la France, commettait une injustice et faisait en même temps une grande faute politique, en détruisant l'équilibre de puissance continentale et la livrant à l'influence russe. La santé de Whitbread commença à s'altérer et son moral surtout parut souffrir ; peut-être le triomphe de Castlereagh, qui fut la suite de la bataille de Waterloo, fit-il une profonde impression sur l'esprit de ce vertueux citoyen qui aimait sa patrie et voulait que les Anglais fussent libres sans chercher à empêcher les autres peuples de l'être aussi. Quoi qu'il en soit, la vie lui devint insupportable, et on le trouva mort dans son cabinet, le 6 juillet 1815, où il s'était coupé la gorge avec un rasoir. Tous les partis déplorèrent la perte de cet homme de bien qui était estimé même de ceux qui ne partageaient pas ses opinions politiques. Jamais membre plus indépendant, plus attaché aux libertés nationales et plus ardent ennemi de l'arbitraire, ne siégea à la chambre des communes. Les pauvres et les opprimés perdirent en lui un père, et les amis de la réforme leur plus ferme soutien. Il possédait beaucoup de connaissances et avait l'éloquence du cœur et de la conviction : ce n'était point un orateur recherché et fleuri, visant à plaire et à séduire : il ne voulait que convaincre par des arguments d'une grande force exprimés dans un langage clair, énergique, et même un peu rude. Il n'a point laissé de successeurs dans le parti de l'opposition.

WHITE (JOSEPH), orientaliste anglais, naquit à Glocester, en 1746. Fils d'un tisserand, il paraissait destiné à exercer le même métier ; mais l'instruction élémentaire qu'il reçut dans une école de charité, ayant éveillé en lui le goût de l'étude, il dévorait, dans ses moments de loisir, tous les livres qu'il pouvait se procurer : ses heureuses dispositions déterminèrent un homme riche à le placer au collége Wadham d'Oxford. Après avoir appris les langues classiques, il s'appliqua à celles de l'Orient. Agrégé à son collége, en 1774, il fut pourvu l'année suivante, de la chaire d'arabe, fondée par l'archevêque Laud, et se fit connaître avantageusement par son discours d'ouverture, imprimé sous ce titre : *De utilitate linguæ arabicæ in studiis theologicis*. En 1779, il fut nommé l'un des prédicateurs de la chaire de Whitehall, et prononça, en 1784, avec autant de talent que de succès, les discours fondés par Bampton.

Digitized by Google

C'est à ces discours publiés la même année, et réimprimés en 1785, et à l'édition qu'il avait précédemment donnée de la version syriaque, par Philoxène, des quatre évangiles, qu'il dut la réputation de l'un des plus célèbres apologistes du christianisme. Mais l'auteur ayant négligé, dans sa préface d'indiquer les obligations qu'il avait à deux savants théologiens, dont il avait lui même réclamé la coopération, cette sorte d'ingratitude, aujourd'hui si commune, souleva contre White les ennemis qu'il s'était déjà faits par son caractère peu sociable. Pour répondre à leurs attaques, il publia un *Exposé de ses obligations littéraires aux révérends Samuel Badcock et Samuel Parr*. Il n'en fut pas moins gratifié par le chancelier Turlow d'un canonicat à la cathédrale de Glocester, sans l'avoir sollicité. Il fut reçu docteur en théologie, en 1787; mais s'étant marié, en 1790, il perdit sa place d'associé au collège Wadham, conformément aux règlements universitaires. Il en fut dédommagé par la cure de Welton, en Suffolk, et dès lors il séjourna alternativement dans cette résidence et à Glocester, où il mourut le 22 mai 1814. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de Joseph White : 1° *Sacrorum evangeliorum versio syriaca Philoxeniana ex codicibus mss. Ridleianis in bibliothecâ collegii novi Oxoniensis repositis, nunc primum edita, cum interpretatione et annotationibus Josephi White*, Oxford, 1778, 2 vol. in 4° : *Instituts civils et militaires de Timour ou Tamerlan*, ouvrage écrit originairement en langue mogole, par ce conquérant, traduit depuis en persan; et maintenant, pour la première fois, du persan en anglais, par le major Davi, avec une *Préface*, des *Index*, des *Notes géographiques, etc.*, par White, 1783, in-4°. C'est d'après ce double travail que Langlès a publié sa version française des *Instituts de Tamerlan*, quoiqu'il ait prétendu les avoir traduits du persan. 3° *Diatessaron, sive integra historia domini nostri Jesu Christi, græcè*, Oxford, 1800, in-8° : 4° *Ægyptiaca*, ou *Observations sur quelques antiquités de l'Egypte*, en deux parties, savoir *Eclaircissements sur l'histoire de la colonne de Pompée*, et *Description des antiquités de l'Egypte*, écrite en arabe par Abdollatif, A. D. 1206, traduite en anglais, et accompagnée de notes : Oxford, 1801, in 4°. White, sur le point de publier le texte, imprimé par ses soins, de ce dernier ouvrage, en avait cédé l'édition entière à M. Paulus, qui le publia à Tubingue. Il l'a fait d'abord imprimer sous ce titre : *Abdollatiphi historiæ Ægypti compendium, arabicè et latinè, partim ipse vertit, partim à Pocockio versum edendum curavit, notisque illustravit*, J. *White*, Oxford, 1800, in 4°. M. Sylvestre de Sacy, qui avait donné, en 1800, une notice sur cet ouvrage, a publié depuis une version arabe et une traduction française d'Abdollatif, bien supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'alors. 5° *Novum testamentum, græcè. Lectiones variantes, Griesbachii judicio, iis quas textus receptus exhibet, anteponendas vel æquiparandas, adjecit J. White*. 1808 2 vol. in 8°. 6° *Criseos Griesbachianæ in novum testamentum, synopsis*, 1811, in 8°. La notice que Langlès a donnée sur cet orientaliste, dans le *Mercure étranger*, n° 17, 1814, et d'après laquelle a été fait l'article *White*, dans la *Biographie universelle*, est inexacte et incomplète.

WHITE (James), né en Irlande, en 1754, d'une famille respectable, fit ses études classiques à l'université de Dublin et montra beaucoup de goût pour les lettres. Il vint à Londres et s'y livra à des occupations littéraires. Le premier ouvrage qu'il publia fut une traduction anglaise, accompagnée de notes, des *Harangues de Cicéron contre Verrès*, 1787, in 4°. L'année suivante, il fit paraître un opuscule sur la traite des noirs qui fait honneur à sa philosophie, bien que ses compatriotes lui aient trouvé trop de passion. A l'époque de cette publication les Anglais étaient en effet trop éloignés d'adopter des mesures du genre de celles que White leur proposait au sujet de ce trafic infâme qu'ils n'ont aboli que lorsqu'ils ont cru que cela pouvait être utile à leurs intérêts. White cultiva ensuite la poésie et composa des romans dans un genre bizarre où il mêle continuellement l'histoire à la fiction, et le ton grave au burlesque. Il voulait, disait-il, amuser ses lecteurs et se moquait des critiques qui lui reprochaient son peu de goût. Des auteurs récents qui ont acquis une grande célébrité en Angleterre ont suivi la même marche, et ils n'ont d'autre avantage sur White que d'avoir excellé dans les détails. Ses divers écrits lui donnèrent de la réputation, sans améliorer sa situation pécuniaire. L'infortune accabla ses dernières années et accéléra sa fin. Une passion malheureuse troubla son repos et finit par altérer sa raison. On le vit errer dans les rues et les environs de Bath, le corps excessivement amaigri, le teint hâve, le regard farouche. Il ne vivait que d'un peu de pain et de pommes de terre, et s'abstenait de toute nourriture tirée du règne animal. Il passait quelquefois la nuit en pleine campagne couché sur une botte de foin, et refusait avec fierté les dons que plusieurs personnes compatissantes voulurent lui faire : il repoussa avec indignation les secours des officiers de la paroisse auxquels les magistrats l'avaient recommandé à son insu; et il en écrivit à plusieurs personnes, comme d'une *violation inconstitutionnelle de la liberté des sujets*. Il publia ensuite ses *Lettres*, où l'on admire la finesse des observations, la clarté des raisonnements, la force et l'élégance du style. Cet écrit dicté par le patriotisme le plus vrai, reçut du public un accueil très flatteur qui contribua à améliorer l'état moral et la santé de l'auteur. On fit secrètement une souscription en sa faveur, mais on eut beaucoup de peine à lui en faire accepter le produit, même en prêt. Il quitta Bath presque aussitôt : et, le 30 mars 1799, on le trouva mort dans son lit, à l'auberge où il s'était arrêté, à six milles de cette ville. White a publié : 1° *Idée d'un plan pour l'abolition du commerce des esclaves, et pour le soulagement des noirs dans les Indes occidentales*; 2° *Lettres à lord Camden sur l'état de l'Irlande*; 3° *Le château de Conway*; des *Vers à la mémoire du comte de Chatham*, et *la Lune*, comparaison, 1789, in 4° ; 4° le *comte Strongbow, ou Histoire de Richard de Clare et de la belle Géralda*, 1789, 2 vol. in 12 : 5° *les Aventures de Jean de Gand, duc de Lancaster*, 1790, 3 vol. in 12 ; 6° *les Aventures du roi Richard Cœur de Lion*, suivies de la *Mort du lord Falkland*, poëme, 1791, 3 vol. in 12 : 7° *Histoire de la révolution de France*, traduite de Rabaut de Saint Etienne, 1792, in 8° : 8° *Discours prononcés par Mirabeau l'aîné à l'assemblée nationale de France*, précédés d'une *Esquisse de sa vie et de son caractère*, traduite du français, 1792, 2 vol. in-8°.

WHITE (Henri Kirke), poète anglais, naquit à Nottingham, en 1785. Il était fils d'un boucher, qui ne songea à lui donner que l'éducation nécessaire pour son état : mais la nature avait doué le jeune White des dispositions les plus étonnantes et, dès l'âge de trois ans, il apprit à lire d'une maîtresse d'école : et, peu de temps après, il fit de grands progrès dans l'écriture, le calcul et la langue française. Son père le retira de l'école d'autant plus promptement que ses instituteurs lui reprochaient un naturel incorrigible. Le jeune White se vengea d'eux par des satires mordantes et spirituelles. On voulut ensuite le forcer à apprendre le métier de fabricant de bas, mais son aversion pour ce travail automatique détermina enfin ses parents à le placer chez un procureur, comme dernier clerc. Résolu de suivre la carrière du barreau, il s'appliqua avec la plus grande assiduité à l'étude du droit, consacrant ses loisirs à acquérir quelque connaissance du grec et du latin, des langues italienne, espagnole et portugaise, de la chimie, de l'astronomie et de la musique. Presqu'au sortir de l'école, il avait, en quelque sorte, contraint une société littéraire qui existait à Nottingham, à le recevoir au nombre de ses membres. Il proposa de faire devant eux une sorte de cours public. On y consentit par curiosité ; et dès le lendemain, il improvisa un discours sur *le génie*, qui dura deux heures, et qui lui mérita le titre de professeur de littérature de cette académie. Des motifs ignorés l'ayant fait renoncer au barreau, il voulut se préparer à entrer dans l'église, par une éducation classique : et comme la position pécuniaire de sa famille ne lui permettait pas de compter sur leur assistance, il se flatta de trouver des ressources suffisantes pour ses nouvelles études dans la vente de ses poésies, et il réunit les opuscules qu'il avait publiés dans des recueils périodiques en un petit vol. in-8°, qui parut en 1803, sous ce titre : *le Bocage de Clifton*, esquisse en

Digitized by Google

vers, *et autres poëmes*. Ce début n'eut pas de succès. cependant des hommes généreux, convaincus du talent de l'auteur, s'étant engagés à concourir aux frais de son instruction, il fut admis à l'université de Cambridge; et pour justifier l'attente de ses bienfaiteurs, il mit une ardeur extrême à poursuivre ses études, au point d'y consacrer fréquemment quatorze heures par jour. Cet excès altéra sa santé, et comme il arrive presque toujours aux enfants très précoces, ses facultés mentales s'affaiblirent sensiblement. Il mourut le 19 octobre 1806, dans sa vingt-unième année. Ce qu'on a pu retrouver de ses écrits a été réuni par Robert Southey, le poète lauréat actuel, qui les a fait précéder d'une notice biographique. Deux volumes in 8° parurent vers 1807, sous le titre de *Reste de Henri-Kirke White*. Ils ont eu au moins six éditions. La 6e est de 1815, avec un portrait de l'auteur et deux autres gravures. Un 3e vol. a été publié en 1822.

WHITEHEAD (Jean), médecin et prédicateur qui appartenait à une famille honorable, montra de grandes dispositions pour l'étude. A vingt ans, il était cité comme helléniste et latiniste distingué. Il se lia de bonne heure avec Wesley, et, dans sa jeunesse, il prêcha à Bristol. Il embrassa ensuite les principes des *Quakers* et devint un de leurs prédicateurs les plus suivis. Ils le placèrent bientôt à la tête d'une maison d'éducation où étaient élevés la plupart de leurs enfants. Un gentilhomme anglais, M. Barclay, lui proposa d'accompagner son fils qui allait voyager sur le continent. Le disciple et l'instituteur, après avoir parcouru diverses contrées de l'Europe, arrivèrent à Leyde où ils séjournèrent long-temps. Whitehead s'appliqua avec ardeur à l'anatomie et à la médecine, et y fit de tels progrès que le docteur Lettsom, le jugeant sur sa correspondance scientifique avec lui, employa son crédit pour le faire nommer médecin du dispensaire de Londres. Whitehead s'acquitta de ces fonctions à la satisfaction universelle, et, deux ans après, les quakers le firent nommer médecin en chef de l'hôpital de Londres. La reconnaissance que devait lui inspirer ce service ne l'empêcha pas de quitter cette respectable secte pour s'engager sous les bannières de son ancien ami le chef fanatique des méthodistes. Il se mit de nouveau à prêcher, et acquit, en peu de temps, une grande réputation parmi ses nouveaux frères. Ce fut lui qui assista Wesley dans sa dernière maladie, et qui prononça son éloge funèbre. Il donna ensuite au public la *Vie du révérend Jean Wesley*, *composée sur des papiers secrets et sur ses ouvrages imprimés*, *et rédigée à la prière de ses exécuteurs testamentaires*, avec la *Vie de Charles Wesley*, *d'après son journal particulier*, Londres, 2 vol. Le premier parut en 1793, le second en 1796. Cet ouvrage excita entre l'auteur et un méthodiste une dispute qui finit par donner lieu à une scission dans le méthodisme. Il fut défendu à Whitehead de prêcher dans sa nouvelle société. Cependant il s'opéra bientôt une réconciliation entre elle et lui, et il fut réintégré dans ses fonctions ecclésiastiques. Nous ne connaissons de lui aucun écrit sur la médecine, à laquelle il a sans doute songé beaucoup moins qu'à la théologie, du moment qu'il cessa d'être quaker pour devenir méthodiste.

WIARDA (Tileman-Dothias), historien de Frise, était chevalier de l'ordre des Guelphes, et membre de la troisième classe de l'institut royal des Pays-Bas, des académies de Gœttingue, de Groningue, etc. Il naquit en 1746, et mourut à Aurich, le 7 mars 1726. Ce savant a rendu dans les sciences et belles-lettres, des services importants à la Frise orientale. On a de lui: 1° une *Histoire* complète de cette province, qui lui assure un rang distingué parmi les historiens de ce pays, et dont il parut dix parties depuis 1791 jusqu'en 1826; 2° un *Dictionnaire de l'ancien langage frison*; 3° un ouvrage *Sur les surnoms et prénoms allemands*, qui l'a mis au nombre des savants commentateurs de la langue et des lois anciennes de la Frise; 4° un *Code du droit public de la Frise orientale*. On lui doit encore divers autres ouvrages de jurisprudence, qui recommanderont toujours son nom comme celui d'un savant praticien du droit allemand.

WICHMANN (Jean-Ernest), né à Hanôvre, le 10 mai 1740. Après avoir reçu une brillante éducation dans la maison paternelle et dans le lycée de Brême, il alla étudier la médecine à Goëttingue, sous Brendel, Vogel et Rœderer. Il fut reçu docteur en médecine en 1762, et revint à Hanôvre, d'où il partit l'année suivante pour visiter Paris et Londres. Pendant ce voyage, il conçut la plus haute estime pour la médecine anglaise, comme le prouvent tous ses ouvrages. Les praticiens français furent loin d'obtenir auprès de lui le même avantage. Cette différence résultait d'un vice de ses études médicales, lequel perce dans tout ce que ce grand médecin a écrit, savoir l'absence des connaissances anatomico-pathologiques. Quoi qu'il en soit, il rentra dans sa ville natale vers 1764, et s'y livra entièrement à la pratique de la médecine. Werlhof jouissait alors de la confiance publique, et après que Wichmann eut publié quelques bonnes traductions, ce médecin lui accorda son amitié. Peu de temps après, Wichmann obtint la place de médecin des pauvres et de l'hospice des enfants trouvés. Ces divers emplois le signalèrent très favorablement, et après la mort de Werlhof il vit accroître sa réputation. Peu de temps après, il fut nommé médecin de la cour. En 1770, il publia la relation d'une épidémie que le gouvernement l'avait chargé de traiter: et en 1775, ayant publié les œuvres de Werlhof, son nom devint bientôt aussi célèbre que celui de son maître. Deux hommes alors se partagèrent l'admiration de l'Allemagne, Wichmann et Zimmermann. Le premier rendait justice au génie de l'autre, mais ne le regardait point comme un praticien; cependant ils vécurent toujours en bonne intelligence. Wichmann épousa franchement la plupart des découvertes utiles de son siècle, mérite assez rare. Après la perte d'une épouse chérie, il languit trois années et mourut le 11 juin 1802. Parmi les ouvrages de Wichmann, nous citerons les suivants: 1° *Dissert. de insigni venenorum quorumdam virtute medicâ, imprimisque cantharidum ad morsum animalium rabidorum, præstantiâ*, Gœtt., 1762, in-4°; 2° *De pollutione diurnâ, frequentiori, sed rariùs observatâ, tabescentiæ causâ*, Gœtt., 1782, in 8°, traduit en français par Sainte-Marie; 3° *Reflexions sur le diagnostique*, Vienne, 1802, 3 vol. in-8°, traduit par Renauldier: cet ouvrage est le meilleur de ceux de Wichmann. Il a encore publié plusieurs autres ouvrages en allemand, dont nous venons de citer le plus important.

WICHMANN (Burchard de), historien russe, né à Riga, le 24 août 1786, commença ses études à Jéna, les termina à Gœttingue et Heidelberg, et fut nommé, en 1815, directeur des écoles du gouvernement de Courlande. Dès sa jeunesse il avait fait une étude particulière de l'histoire et de la statistique de la Russie. C'est une perte pour son pays qu'une mort prématurée l'ait enlevé aux sciences à l'âge de trente-sept ans. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en allemand, dont les principaux sont: 1° *Charte sur l'élection de Michel Romanow*, Leipsick, 1801, traduit de l'original russe, publié pour la première fois en 1813, dans la superbe Collection de Titres, commencée aux frais du comte Nicolas Romanzow. C'est un des documents les plus précieux qu'on ait sur l'histoire de Russie, et qui semble démontrer que le prétendu faux Dimitri était le fils d'Ivan Vasilievitch. 2° *Tableau de la monarchie russe*, Leipsick, 1813, in 8°; 3° *Collection de plusieurs écrits inédits relatifs à l'ancienne histoire de Russie*, in 18, Berlin, 1820; 4° *Musée national de la Russie*, Riga, 1820; 5° *Aperçu chronologique de l'histoire russe, depuis la naissance de Pierre le Grand jusqu'à nos jours*, Leipsick. Le 1er vol. parut en 1821, du vivant de l'auteur, et le 2e fut terminé et publié en 1825, deux ans après sa mort, par le professeur Eisenbeck de Tubingen. C'est un ouvrage très utile, quoique incomplet et écrit avec partialité.

WIDMER (Samuel), artiste manufacturier, né en 1767, au village d'Otmarsingen en Suisse. Dès son enfance il eut occasion de connaître les procédés ordinaires de l'art aux développements duquel ses talents devaient contribuer un jour. Appelé vers l'âge de dix ans auprès de son oncle Oberkampf, et destiné à lui servir de second, il commença des études étendues et régulières.

Digitized by Google

Pour le rendre plus capable de diriger les ouvriers, on l'assujétit d'abord à travailler comme eux. Satisfait de son intelligence, Oberkampf voulut qu'il cultivât les sciences analogues à ce genre d'industrie. Widmer reçut des leçons de physique de Charles, et Berthollet lui en donna de chimie. Ses loisirs étaient consacrés à l'étude de la mécanique. Il n'eut guères dans cette science d'autre guide que lui-même; mais il l'aimait avec cette prédilection qui ne reste jamais stérile. Son oncle ne craignit pas de lui confier la direction de sa manufacture de Jouy: cette confiance fut pleinement justifiée. Aussitôt que Berthollet eut trouvé le chlore, Widmer en fit usage pour le blanchiment des toiles. Il lui était réservé d'imaginer d'autres procédés d'une grande importance. Il avait eu de très bonne heure l'idée d'employer pour la fabrication des toiles peintes, des cylindres gravés en taille-douce, ce qui devait surtout simplifier le travail. Oberkampf en ayant vu le modèle, en avait compris tout l'avantage: mais on était alors en 1792, et il fallut en différer l'exécution. Les ouvriers, prétendant juger par eux-mêmes de leurs véritables intérêts, rejetaient des innovations qui devaient avoir pour premier effet de diminuer le prix de la main-d'œuvre. Quelques années plus tard, le modèle qu'on avait soigneusement soustrait à la vue des ouvriers de Jouy, fut exécuté en grand: les résultats satisfirent à tel point que plusieurs manufactures, en France et à l'étranger, adoptèrent ce moyen dès qu'elles en eurent connaissance. Quelque chose d'essentiel manquait pourtant à cette invention, et ce fut encore à Widmer qu'on dut, après de longues recherches, le perfectionnement jugé indispensable. La gravure des cylindres se faisant à la main, était coûteuse, et ne permettait pas d'admettre également des dessins de tout genre. Il imagina enfin, et il porta au plus haut degré d'exactitude une machine pour graver les cylindres. Ce succès le conduisit à l'idée non moins ingénieuse de graver au moyen d'une autre machine les planches de cuivre. Il réussit à employer la vapeur pour chauffer avec économie l'eau nécessaire à la teinture. L'essai en fut fait en juin 1809, sous les yeux et avec l'approbation des physiciens et des chimistes les plus célèbres. Autorisé par Oberkampf à substituer cette méthode à celle qu'on avait suivie jusqu'alors, Widmer établit, dans une salle construite exprès, une seule chaudière de cuivre avec des tuyaux disposés de manière à faire parvenir à l'état d'ébullition toute l'eau de huit cuves en bois. Ni l'oncle ni le neveu ne songèrent à réserver exclusivement pour leurs ateliers aucun de ces précieux avantages. D'autres manufactures, ainsi que plusieurs fabriques de drap, en profitèrent presque aussitôt, et les bains de l'hôpital Saint-Louis ne furent plus chauffés qu'au moyen de la vapeur. Une nouvelle découverte récompensa les soins assidus de Widmer. On était à la recherche d'une matière qui colorât en vert, d'une seule application et avec solidité. Le besoin en était senti vivement, et un prix de deux mille livres sterling était proposé en Angleterre pour cette découverte: Widmer eût pu le réclamer; le secrétaire de la Société royale de Londres était disposé à présenter ses procédés comme remplissant les conditions exigées. Mais Widmer n'avait été chez les Anglais que pour ajouter à ses connaissances, et non dans des vues sordides. Avant de quitter l'Angleterre, il y obtint d'un filateur à qui il rendait d'autres services, la permission de dessiner la machine à ouvrer le coton. Celle qu'il fit construire à Essonne, dans une filature appartenant à son oncle, fut promptement imitée chez les autres manufacturiers français. Il avait ainsi des titres multipliés à l'attention du gouvernement; il en reçut la décoration de la légion-d'honneur et une médaille d'or. Tant de travaux, et la fortune que Widmer avait si légitimement acquise semblaient lui conseiller la retraite: mais il n'était âgé que de cinquante-quatre ans, et il continua de se livrer à ses occupations avec le même ardeur. Elle surpassa ses forces; le dérangement de ses facultés morales alla jusqu'au délire, et dans un de ses accès, en 1821, il se donna la mort.

WIEGLEB (Jean-Chrétien), l'un des meilleurs chimistes de l'Allemagne, naquit le 21 novembre 1732, à Langensalza, où son père était avocat et où il fit toutes ses études littéraires. Il alla ensuite à Dresde étudier la pharmacie sous le célèbre Sartorius, et s'appliqua particulièrement à la chimie, sans toutefois négliger l'étude des langues, de l'histoire et de la philosophie. Revenu dans son pays natal avec la réputation d'un habile chimiste, il l'augmenta encore par des expériences nouvelles, des découvertes importantes, et par la publication de divers écrits et d'un grand nombre de mémoires insérés dans les Recueils académiques, où l'on trouve des détails précieux sur les analyses et les recherches auxquelles il se livrait dans son laboratoire. Wiegleb fut nommé grand chambellan à Langensalza, et admis à la société électorale des sciences de Mayence, ainsi qu'à celle des Curieux de la nature. Il mourut le 10 janvier 1800. Voici les titres de ses ouvrages: 1° *Manuel de chimie générale appliquée aux arts*, Berlin et Stettin, 1779, 2 vol. in-8°; 3ª édition, 1796. Cet abrégé est justement estimé pour la netteté de l'exposition, le choix judicieux des détails et la méthode que l'auteur a suivie dans leur arrangement. Malgré les progrès immenses que la chimie a faits depuis la publication de cet ouvrage, on peut encore le consulter avec avantage et il peut fournir d'excellentes idées à l'auteur qui entreprendra de rédiger sur l'application de la chimie aux arts, un ouvrage classique qui soit au niveau des connaissances actuelles. 2° *Essais chimiques sur les sels alcalins*, seconde édition, 1787; 3° *Considérations sur la fermentation et sur les corps soumis à cette loi*, 1776; 4ª *Recherches historiques et critiques sur l'alchimie et l'art imaginaire de faire de l'or*, Weimar, 1777, seconde édition, 1793; 5ª *La magie naturelle*, 1779, (continuée par Rosental); 6° *Histoire des progrès et des découvertes en chimie chez les anciens, et pendant le moyen âge*, Stettin et Berlin, 1790 et 1791, 2 vol. Cet ouvrage est encore le plus complet et le plus instructif de tous ceux dans lesquels il est parlé de la scientifique folie de faire l'or. L'auteur s'y montre très instruit des systèmes et des procédés suivis par chacun des plus célèbres alchimistes, et expose avec une rare lucidité les propositions ténébreuses d'une prétendue science, composé bizarre de mysticisme, d'allégorie et de faits positifs. Peu de gens, même parmi les savants et les chimistes, se doutent encore aujourd'hui du véritable caractère de la doctrine des laborieux scrutateurs qui ont consommé leur vie et leur fortune à chercher la pierre philosophale et la transmutation des corps, et l'écrivain qui voudra approfondir l'histoire de cette secte, qui comptait encore il y a peu de temps parmi ses adeptes des noms justement célèbres, ne peut se dispenser de lire l'ouvrage de Wiegleb.

WIELAND (Christophe Martin), l'un des plus beaux génies de l'Allemagne, naquit le 5 septembre 1733, à Holsheim, en Souabe; il fut d'abord élevé par son père, ecclésiastique très instruit, et ensuite dans l'école de sa ville natale où il fit de rapides progrès. Dès l'âge de onze ans, il éprouva un penchant irrésistible pour la poésie, il composa un grand nombre de vers latins et allemands, et conçut même le plan d'un poëme épique sur la destruction de Jérusalem, qu'il commença, mais dont il ne reste point de traces. A quatorze ans, il fut envoyé à l'école de Klosterbergen, alors une des meilleures de l'Allemagne. Philosophie, mathématiques, philologie, dessin, et surtout la théologie à laquelle son père le destinait, furent l'objet de ses études. Mais, dès l'année suivante, la lecture de Voltaire, de Bayle, de Wolf, du marquis d'Argens, le fit renoncer aux études théologiques. A cette époque il composa une dissertation philosophique dans le genre du *Pigmalion* de Saint-Hyacinthe, où il essaya de démontrer que le monde avait pu se former par l'effet seul des lois intimes du mouvement et sans l'intervention de Dieu, dont il admettait toutefois l'existence comme âme du monde. « Cet écrit, dit Wieland, tomba » entre les mains de mes maîtres, et m'attira beaucoup » de désagréments, qui eussent été plus sérieux si ma » conduite, sous tous les rapports, n'eût pas été à l'abri » du reproche. Du reste, je ne cessai de méditer; je ne » croyais rien sans examen, et je finis par tomber dans » le doute sur l'existence de Dieu, ce qui me coûta beau-

» coup de larmes et me causa de longues insomnies. » La bonne foi de Wieland en faisant cet aveu, égale sa profonde sensibilité et prouve que le désir de croire ne suffit pas pour acquérir la conviction. A seize ans, Wieland avait lu à peu près tous les auteurs classiques latins : Cicéron était son auteur de prédilection. Il se rendit à Erfurt chez un de ses parents qui lui apprit, comme il le dit lui-même, beaucoup de bon et de mauvais en philosophie. A dix-sept ans il revint chez ses parents; il y fit la connaissance de sa cousine Sophie de Guttermann. L'amour fit passer dans l'esprit du jeune poëte philosophe des sentiments religieux qui se soutinrent pendant plusieurs années. Jusque-là Wieland s'était proposé d'être le successeur de Spinosa, c'est-à-dire d'être esprit fort et vertueux. Mais depuis son amour pour sa cousine, il changea d'avis et déclara « que, sans Dieu et sans religion, il ne » pouvait y avoir de vertus. » C'est à la suite d'un sermon, prêché par son père et auquel il assistait avec Sophie, qu'il conçut le plan du poëme intitulé : *La nature des choses*, ou *le Monde le plus parfait*, qu'il commença en 1751, divisé en six chants. Cet ouvrage suppose dans son auteur des connaissances étendues en physique et en histoire naturelle; il lui valut le titre de Lucrèce Allemand et fut loué par Bodmer; Wieland en corrigea surtout le style pour les éditions de 1770 et de 1797. D'autres productions se succédèrent rapidement, et à travers le mysticisme qui y dominait, on discernait les progrès du goût, et les indices d'une ironie *socratico-horacienne* qui plus tard fut le caractère le plus saillant de la manière de Wieland. *Les Contes*, publiés en 1752, annoncent le passage de Wieland des régions contemplatives vers le monde physique. On trouve dans *Balsora*, *Zamin*, *Gulindy* et *le Mécontent*, des morceaux gracieux où le sentiment pastoral, la féerie et la légèreté du style se prêtent un mutuel appui : on y remarque aussi quelques emprunts faits à madame Rowe dont les poésies faisaient alors les délices de l'auteur. Dès l'automne de 1750, Wieland s'était rendu à l'université de Tubingue dans l'intention d'étudier la jurisprudence, mais son attachement à sa cousine l'avait fait revenir à Bibrach. Deux ans après, il songea alors à s'établir à Gœttingue, comme professeur académique, mais il se décida à aller chez Bodmer qui lui offrait sa maison, à Zurich. Wieland lui avait, en 1752, envoyé son *Hermann*, et Bodmer l'avait jugé favorablement. Ce séjour lui devint très utile; son talent d'observation s'y développa et l'état d'exaltation que l'amour et le mysticisme avaient déterminé chez ce jeune écrivain commença à se calmer; toutefois ses compositions portèrent encore, pendant quelques années, l'empreinte du platonisme et des sentiments religieux. Nous citerons parmi les productions qu'il fit paraître à cette époque, les *Lettres de morts à leurs amis encore vivants*, 1753. Il composa aussi, à la prière de Bodmer, *l'Epreuve d'Abraham*, poëme en trois chants. Le respect qu'il professait alors pour le christianisme lui inspira les *Quatorze sympathies* (1754), et cette même année, il fit paraître *les Souvenirs à une amie*, *Thimoclea, dialogue sur la beauté réelle et la beauté apparente*; la *Vision de Mirza*, poëme. A cette époque, Wieland quitta la maison de Bodmer pour aller diriger l'éducation de jeunes gens de Zurich. En 1755, il donna les *Psaumes*, qui parurent d'abord sous le titre de *Sentiments d'un Chrétien*, ouvrage peu remarquable. Wieland s'y livra à des personnalités contre Uz, un des auteurs favoris de cette époque, à cause de quelques peccadilles érotiques. Uz, en réponse, lui lança quelques traits piquants et vigoureux; c'est la seule querelle littéraire que Wieland ait suscitée. Il ne tarda pas à reconnaître ses torts, et fit des démarches pour se réconcilier avec Uz, qui s'y refusa. Wieland donna ensuite ses *Considérations platoniques sur l'homme*, qui offrent un mélange du platonisme avec le christianisme. La *Cyropédie*, de Xénophon, qui avait un attrait particulier pour Wieland, lui donna l'idée du poëme de *Cyrus*, dont il publia les cinq premiers chants en 1757. Il en détacha l'épisode d'Araspe et Panthée, qu'il fit paraître un an après en forme de dialogue en prose. En 1758, il donna sa première pièce dramatique, intitulée : *lady Jeanne Gray*, et quitta Zurich pour se rendre à Berne, où il remplit encore les fonctions d'instituteur; mais il y renonça bientôt pour donner à quelques jeunes gens des leçons de philosophie. En 1760, il publia *Clementina de Porretta*, drame en prose, d'après Grandison, ouvrage fastidieux. Pendant son séjour à Berne, il vécut davantage dans la société; et ses liaisons avec Julie Bondely et quelques autres femmes de mérite donnèrent une nouvelle direction à son esprit. Il entra en correspondance avec Zimmermann. Il passait fort agréablement son temps à Berne, lorsqu'il fut obligé de quitter ses amis pour retourner à Biberach, où on venait de le nommer, en 1760, membre du conseil de la ville. A son arrivée, Wieland eut la mortification d'apprendre que Sophie avait épousé M. de la Roche : ce coup inattendu l'affecta vivement, mais il chercha des consolations dans ses travaux littéraires, et se livra avec ardeur à la traduction de Shakespeare, qu'il fit paraître en 8 vol. de 1762 à 1766. Quoique le talent du traducteur n'eût rien de tragique, il a réussi à bien rendre une grande partie des beautés du poëte anglais. Lessing qui plus d'une fois se montra très sévère pour Wieland, a fait l'éloge de cette traduction, et soutient que ce que Wieland a bien fait sera difficilement mieux fait par un autre. En 1762, le comte de Stadion étant venu s'établir dans sa terre de Warthausen, près de Biberach, conçut un vif attachement pour Wieland dont il appréciait le génie, et mit à sa disposition une excellente bibliothèque qui fut pour lui d'une grande ressource. Il approfondit les sceptiques anglais et les philosophes français, auxquels il commença à rendre plus de justice. Shaftesbury devint son auteur favori, et bientôt il se fit un grand changement dans ses opinions religieuses. Wieland douta de nouveau, et du doute il passa à un déisme assez vague dans lequel il s'est maintenu jusqu'à sa mort. Sophie et son mari, attachés au comte de Stadion, demeuraient dans le château. Wieland, après une longue absence, revit sa cousine. Vers cette époque, il publia *Nadine*, petit conte, imité de Prior : les *Contes comiques*, qui offrent des pièces bien versifiées, et où il règne en général un ton de bonne plaisanterie, mais avec quelques traces de mauvais goût. En 1764, parurent les *Aventures de Sylvio de Rosalva*, ou *le Triomphe de la nature sur l'exaltation*. C'est une imitation de *Don Quichotte* appliquée à la féerie. Cet ouvrage, qui fit beaucoup de bruit, offre trop de vues psychologiques, des longueurs, et trop de tournures et d'expressions empruntées du français. Le poëme intitulé : *le Prince Bimbiaker* qui parut ensuite causa du scandale en Suisse, par des détails un peu trop libres. En 1765, Wieland épousa une des filles de Hillenbrandt, négociant d'Augsbourg, qu'il aima tendrement et qui fit son bonheur. En 1766 et 1767, il publia *Agathon*, ouvrage auquel il doit une grande partie de sa réputation, et où il a voulu montrer jusqu'à quel point un homme sans autres moyens que ceux qu'il a reçus de la nature, peut acquérir de la sagesse et des vertus, et combien est puissante l'influence des circonstances extérieures sur le caractère des individus. « C'est, dit Lessing, » pour l'homme qui pense, le premier et unique roman dans le genre classique, et l'une des premières » productions de mon siècle. » La 2e édit., 1773, renferme *l'Histoire secrète de Danaé*, un des meilleurs morceaux qui soient sortis de la plume de Wieland; la 3e, 1794, offre de grands perfectionnements. Parmi les poëtes allemands, Wieland est plus particulièrement le chantre de l'amour : aussi avait-il imaginé de réunir dans un grand poëme de *Psyché* tout ce que ce sujet offrait d'intéressant. Il en a publié des fragments, parmi lesquels on distingue surtout *Idris*, *Zémide* et *Aspasie*. Ce dernier est un conte charmant. L'héroïne qu'un platonicien cherche à convertir à sa doctrine, finit par le faire renoncer lui-même à l'amour platonique et à se déclarer pour l'amour matériel. *Musarion*, petit poëme en trois chants, parut en 1768 : c'est une production charmante, nommée à juste titre *Philosophie des Grâces*. La versification en est délicieuse, et Goëthe avoue que cet ouvrage fit sur lui la plus profonde impression. L'auteur s'y moque de la morale des stoïciens et des pythagoriciens, dans une suite de tableaux frappants de vérité. En 1769, l'électeur

Digitized by Google

de Maïence lui fit accepter la chaire de philosophie à Erfurt, avec 3000 francs de traitement, sans exiger qu'il en remplît les fonctions. L'année suivante, Wieland publia *les Grâces*, poëme en six chants, en vers et en prose. On y remarque l'emploi très heureux de mètres différents, qui donne au style une légèreté et une grâce toute particulière. Le *Manuscrit de Diogène de Sinope* parut ensuite; l'on y trouve une galerie de tableaux très intéressants; l'*Histoire de Glycerion* est une des inspirations les plus gracieuses et les plus touchantes; il ne lui manque que d'être écrite en vers pour mériter de figurer à côté de *Musarion*. En 1771, parut le *Nouvel Amadis*, poëme en 18 chants: Wieland y déploya toute la variété et la flexibilité de son talent, et à l'âge de soixante ans il le refondit, le partagea en strophes de dix vers et en rimes croisées, comme dans *Idris*, et s'y montra, plus encore que dans ce conte, supérieur à l'Arioste pour le mécanisme de la versification, et souvent son égal sous le rapport de l'invention. Le *Miroir d'or*, ou l'*Histoire des rois de Scheschian* 1772; et l'*Histoire du sage Danischmed*, ou des *trois Calanders*, 1775, forment une suite de tableaux dans le genre des *Mille et une Nuits*. L'auteur y donne des leçons utiles aux bons princes, et peint avec des couleurs très vives les maux que les mauvais rois causent à leurs sujets. Sous le rapport du style, ces ouvrages sont très inférieurs à leur modèle, et l'auteur lui même convenait des longueurs qui en rendent la lecture fatigante. Dans l'*Histoire des trois Calanders*, Wieland attaque avec force la conduite des prêtres. Pour atténuer un peu l'effet de cet écrit, il publia en même temps dans un journal dont on va parler, les *Entretiens avec le curé de* ***, où il offre au lecteur le portrait d'un ecclésiastique respectable qui désapprouve plusieurs des écrits de Wieland, et qui lui reproche de chercher à affaiblir les sentiments religieux; celui-ci s'excuse de son mieux, et c'est tout ce qu'il pouvait faire. En 1773, il donna l'*Histoire des Abdéritains*, divisée en cinq livres; c'est un roman satirique supérieur à *Don Sylvio*, et où il y a bien plus de véritable esprit; les deux premiers livres, intitulés *Démocrite* et *Hyppocrate*, sont fort amusants. Dès l'année 1772, la duchesse douairière de Saxe Weimar invita Wieland à venir diriger l'éducation de ses deux fils; il se fixa à Weimar vers la fin de cette année, et sa position devint alors des plus agréables; jouissant de l'estime de sa bienfaitrice, de l'attachement de ses augustes élèves, et de la considération générale. Sa muse flexible et inépuisable s'essaya alors dans le drame lyrique, et il donna successivement *le Choix d'Hercule*, le *Jugement de Midas* et *Alceste*, opéra en trois actes, représenté à Weimar en 1773, avec la musique de Schweitzer; enfin *Rosemonde*, opéra en trois actes, représenté à Manheim, en 1779, qui eut beaucoup de succès. Wieland commença avec l'année 1773 la publication du *Mercure allemand*, qu'il rédigea seul avec beaucoup de talent et une grande indépendance d'opinion jusqu'en 1790: et en société avec Bottiger, jusqu'en 1803. Goëthe et Herder, peu satisfaits de quelques critiques publiées dans les premiers numéros, se déchaînèrent contre Wieland, et Goëthe fit paraître la satire intitulée *les Dieux*, *les Héros et Wieland*. Cette plaisanterie pleine d'esprit produisit une très grande sensation. Wieland, qui dès lors démêla le génie de Goëthe, s'en vengea en homme d'esprit, annonça lui-même la pièce de son adversaire et en fit l'éloge. Les jeunes princes de Weimar engagèrent Goëthe à écrire une lettre amicale à Wieland: il en résulta entre ces deux hommes de génie une liaison qui ne fut plus interrompue. Goëthe vint à Weimar en 1775 et exerça une grande influence sur l'esprit de Wieland. Outre les écrits dont nous avons parlé, Wieland publia, depuis 1771 jusqu'en 1780, une foule d'ouvrages parmi lesquels on remarqua surtout les suivants: *Kombabus*, ou *Qu'est-ce que la vertu?* poëme un peu libre; *l'Amour accusé*, poëme en cinq chants; *Pervonte*, ou *les Vœux*, en trois chants. Aucun ouvrage de Wieland n'offre à un degré plus éminent ce léger badinage, cette bonhomie simple et naïve, qui font le charme de ses poésies. *Gyron le courtois*, nouvelle du règne d'Artus, tirée d'un vieux roman français, parut dans le *Mercure*: tout dans ce petit poëme est noble, sublime. *Le premier amour* retrace de doux souvenirs, et offre la fraîcheur de l'idylle, et quelque chose de céleste transporté dans les mœurs de ce monde. *Lendalin*, ou *Amour pour amour*, est une suite de folies, mais on y trouve des sentiments vrais. Il s'agit d'un jeune homme qui triomphe de toutes les épreuves auxquelles une fée éprise de lui soumet sa fidélité. Ce petit ouvrage obtint les suffrages de Schiller. *Oberon* parut d'abord dans le *Mercure* en quatorze chants, que l'auteur réduisit à douze en 1780. Le fond de ce charmant poëme, qui à lui seul aurait suffi pour établir la réputation de Wieland, est tiré du *Fabliau* de Huon de Bordeaux: c'est un chef d'œuvre, il offre des modeles admirables dans les genres burlesque, satirique, descriptif, gracieux et pathétique. La versification d'*Oberon* est supérieure à celle de toutes les autres compositions poétiques de l'auteur; les septième et huitième chants, et surtout la fin de ce dernier, égalent ce que la poésie a produit de plus ravissant. En 1783, Wieland fit paraître *Clélie et Sinibald*, poëme en dix chants, dans lequel se trouvent rassemblées toutes les folies d'*Idris*, de *Nouvel Amadis*, de *Pervonte*; c'est un des plus beaux ouvrages de l'auteur. Il traduisit aussi les Satires et les Epîtres d'Horace, et les œuvres de Lucien, dans lequel il puisa l'idée de *Pérégrin Protée*, une de ses productions les plus remarquables. Il composa plus tard l'*Agathodamon* qui lui sert de pendant, mais qui est inférieur à *Pérégrin Protée*. Ce second ouvrage renferme l'explication naturelle des prétendues merveilles opérées par Apollonius de Tyanes. Wieland affectionnait beaucoup la forme du dialogue, il a composé plusieurs ouvrages dans ce genre, notamment les *Dialogues dans l'Elysée*, 1780, et les *Nouveaux dialogues des Dieux*, 1791. Wieland y emploie l'arme du ridicule et y attaque plusieurs points de la doctrine chrétienne. Le fait est qu'à partir de 1788 Wieland cessa d'avoir pour les dogmes du christianisme la vénération qu'il leur avait portée pendant les années précédentes. De 1786 à 1789, parut *Dschinnistan*, ou *Choix de contes de fées*, dont la plupart furent composés ou traduits par Wieland. Cédant aux vœux du public, il consentit à réunir ses nombreux ouvrages, et Goschen de Leipsick se chargea des frais de l'édition: elle fut très bien accueillie, et rapporta à l'auteur une somme assez considérable avec laquelle il acheta la terre d'*Osmanstaed* à deux lieues de Weimar; il y résida depuis 1798 jusqu'en 1803, il y composa son *Musée attique*, et *Aristipe et quelques uns de ses contemporains*. Le *Musée* renferme des traductions de quelques grands écrivains grecs avec des commentaires. Il publia plus tard, avec Hottinger et Jacobs, le *Nouveau musée attique*, 1805 à 1809, où il donna la traduction des *Oiseaux* d'Aristophane, de l'*Hélène* et de l'*Ion* d'Euripide. *Aristippe* est moins un roman qu'une suite de tableaux bien dessinés, parmi lesquels celui de Laïs tient le premier rang. A Osmanstaedt Wieland revit avec une vive satisfaction Sophie de La Roche l'amie de sa jeunesse. Il perdit sa femme en 1801, vendit alors sa terre, et au printemps de 1803 il revint à Weimar où Goëthe, Herder et Schiller se trouvèrent réunis. Cette même année Wieland publia deux petits romans intitulés *Ménandre et Glycère*, *Cratès et Hipparchia*, qu'on pourrait prendre pour des épisodes d'*Aristippe*. La bataille de Iéna affecta vivement Wieland; il fut toutefois traité avec beaucoup d'égards et de bienveillance par Napoléon qui lui donna une sauve-garde et lui conféra la décoration de la légion d'honneur: c'était un hommage que ce grand homme rendait à l'écrivain de génie qui avait mérité d'être nommé le Voltaire allemand. Bientôt la mort de la grande duchesse Amalie vint affliger son cœur, et il alla chercher dans la solitude les seules consolations qu'il pouvait se procurer. En 1808, il reçut plusieurs fois madame de Staël. L'année suivante, Wieland fut atteint d'un violent cholera-morbus, et en 1811, sa voiture ayant versé, il se rompit l'os de la hanche, supporta un long traitement avec patience, et se rétablit complétement quoiqu'il eût soixante-dix-huit ans. Il avait commencé à soixante treize ans la traduction des *Lettres* de Cicéron, rangées par ordre chronologique; mais bien qu'il ait continué ce travail jusque dans ses

dernières années, il fut cependant obligé de l'interrompre à l'année 668; il lui restait encore trois années à traduire, et il se proposait d'y ajouter un essai sur le caractère de Pompée, de César et de Cicéron. Le premier volume de cette excellente traduction parut en 1808, et le cinquième en 1812. Wieland paraissait jouir d'une santé parfaite, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie le 13 janvier 1813. Cependant il conserva l'usage de ses facultés intellectuelles; il y eut d'abord quelque amélioration dans son état, au point qu'il s'occupa de nouveau de sa traduction de Cicéron, mais bientôt les accès se multiplièrent, et il expira un peu avant minuit, le 20 janvier suivant. Son corps fut porté comme il l'avait désiré, à Osmanstaed et déposé dans un endroit reculé du jardin entre le tombeau de sa femme et celui de Sophie Brentano, petite-fille de madame de La Roche que Wieland affectionnait particulièrement et qui était morte chez lui. Il avait, six ans auparavant, composé leur épitaphe. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'examiner avec plus de détail les nombreuses productions de cet auteur fécond, dont plusieurs ont été passées sous silence; nous nous bornerons à des considérations générales sur la nature de son talent, les genres dans lesquels il a excellé et ceux où il n'a obtenu que peu de succès. Wieland n'eut point en partage le génie mâle et vigoureux de Schiller, ni la sublimité classique de Goëthe: il ne réussit point dans le genre de l'épopée, ni dans le tragique et le haut lyrique; mais en revanche il sut plaire, charmer et instruire; il excelle dans le genre gracieux, et aucun auteur allemand ne peut lui être comparé pour la finesse de la raillerie, la naïveté et l'élégance de l'expression, et surtout pour le talent de bien conter. C'est là même selon nous, et selon Wieland lui-même, ce qui le distingue de tous les grands écrivains de son pays. « Je ne sais que conter, » disait-il, et quoiqu'il y ait trop de modestie dans cet aveu, on peut dire que c'est dans les contes, et surtout dans les contes en vers, que Wieland se montre avec tous ses avantages. Sa versification est aussi variée qu'harmonieuse: le croisement des vers de rhythmes différents qu'il a introduit dans la poésie allemande, lui a donné tout le charme de l'italienne avec moins de monotonie; sa prose est très inférieure à ses vers. Il en a fait l'aveu lui même en ces termes: « Le talent du laconisme, et l'art de « dire beaucoup en peu de mots, n'ont, que je sache, « jamais été mon partage. » Wieland avait un goût épuré, une vaste érudition, et possédait parfaitement le grec, le latin, l'anglais, le français et l'italien. Il était excellent juge des productions littéraires, et comme chez lui l'amour de la vérité et l'esprit de rectitude allaient de pair avec la bienveillance et l'urbanité, jamais critique ne fut aussi disposé que lui à rendre justice à ses rivaux et même à ses ennemis. C'est ainsi qu'ayant été injurié par Voss, qui l'avait attaqué avec sa violence ordinaire, il inséra dans le Mercure le 14e chant de la traduction de l'Odyssée, que cet auteur lui adressa, et en fit le plus grand éloge. Chez les Allemands, Wieland n'était pas compté parmi les érudits, mais jamais homme d'un tel mérite ne posséda à un si haut degré l'instruction classique. Il a toujours redouté toute affectation d'érudition, mais cela ne le détourna point des études solides: seulement il s'attacha plus à l'esprit qu'aux paroles des grands écrivains de l'antiquité. C'est pourquoi ses traductions d'Horace, de Lucien et de Cicéron ont tant de charmes: Wieland leur a prêté le langage qu'ils auraient tenu s'ils eussent écrit en allemand. Les épîtres d'Horace, qu'il accompagna d'un commentaire, étaient un de ses ouvrages de prédilection: « C'est de tous mes « écrits, disait il, celui dont je fais le plus de cas, et « d'après lequel on peut se faire l'idée la plus juste de « ma tête, de mon goût, de mes idées et de mon ca« ractère. » Sa traduction de Lucien, auteur pour lequel il avait un penchant décidé, offre la même exactitude. Aucune littérature ne possède un travail de ce genre aussi complet. Sa version de Cicéron est également un chef-d'œuvre. Wieland n'avait point une tête philosophique, et ses opinions en fait de métaphysique, de religion et de politique ont été le fruit d'influences étrangères, plutôt que le résultat de profondes méditations. Il faut cependant lui savoir gré d'avoir su se préserver de la contagion du mysticisme, qui, depuis la moitié du dernier siècle, a envahi toutes les branches de la littérature en Allemagne. Malgré la douceur de son caractère et la grande mesure qu'il mettait dans ses jugements critiques, il se vit en 1799 l'objet d'une violente attaque de la part de MM. Schlegel, rédacteurs de l'*Athenæum*, qui lui reprochaient d'être trop imitateur, ses écrits ne portant pas, selon eux, un cachet assez allemand. Ils osèrent publier dans leur journal une *invitation* burlesque *aux sieurs Lucien, Fielding, Sterne, Bayle, Voltaire, Crébillon, Hamilton, et beaucoup d'autres, de même qu'à Horace, l'Arioste, Cervantès, Shakespeare, et en un mot à tous ceux qui pourraient avoir à faire quelque réclamation, à se réunir en assemblée de créanciers, à l'effet de faire valoir leurs droits contre le sieur Wieland.* Cette plaisanterie réussit parmi la jeunesse exaltée de l'Allemagne, qui trouvait Wieland trop léger et pas assez obscur pour être sublime. Le respectable vieillard y fut sensible, mais il ne chercha pas à en tirer vengeance. Ces reproches n'étaient guère fondés. Wieland avait imité la manière d'Addison, de Sterne, celle de Lucien, d'Horace et de Cicéron, ainsi que celle de l'Arioste et autres poëtes italiens, autant, pour le moins, que les écrits d'Hamilton, de Chaulieu et de Voltaire. Wieland vécut assez longtemps dans les régions platoniques; il en descendit après en avoir reconnu le vide, et voilà son grand crime aux yeux de ceux de ses compatriotes que les doctrines de Kant ont fascinés. Un écrit que Wieland publia en 1805, intitulé *Euthanasia*, indisposa contre lui beaucoup de psychologistes: il y soutient que la croyance à l'immortalité de l'âme est non seulement dépourvue de preuves et inutile à la morale, mais il ajoute qu'elle lui est nuisible, et que l'homme en société ne doit faire le bien que pour le bien même, sans y être poussé par aucune idée de récompense ou de punition. Wieland publia plusieurs écrits politiques et philosophiques d'un mérite peu saillant. Connaissant très imparfaitement la France, il renonça dès le commencement de la révolution aux principes libéraux qu'il avait d'abord professés dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans le *Miroir d'or*. En 1792, il contestait à l'assemblée nationale le droit de donner à la France une nouvelle constitution, et la suppression des ordres, de la noblesse et du clergé, excita son indignation. Dans son *Dialogue entre quatre yeux*, publié en 1798, il se moque du serment de haine à la royauté; un des interlocuteurs propose comme seul moyen de salut pour la France, de nommer Bonaparte, alors en Égypte, dictateur: ce vœu fut accompli l'année suivante. Peut-être Bonaparte en eut-il connaissance, et se le rappela-t-il lorsque Wieland lui fut présenté après la bataille de Iéna. Il publia aussi deux écrits, en 1770, pour *réfuter* les paradoxes de Rousseau sur l'état primitif de l'homme; et en 1782, il donna des *Entretiens libres sur quelques événements du moment*; c'est un modèle de discussion impartiale sur la suppression des ordres monastiques et autres matières importantes, dont le public s'occupait beaucoup à cette époque. Il a paru trois recueils des Lettres de Wieland: le premier comprenant des lettres choisies dans sa correspondance de 1751 à 1810, publié par Gessner à Zurich, 1815, 4 vol.; le deuxième publié par son fils aîné Louis, Vienne, 1815, 2 vol., comprenant les années 1763 à 1812, et enfin *Lettres à Sophie de la Roche*, publiées par Fr. Horn, Berlin, 1820, 1 vol. Cette correspondance commence en 1740, et se termine en 1806, peu de temps avant la mort de Sophie; c'est un des monuments les plus touchants d'une longue et constante amitié. Wieland publia encore l'*Almanach historique des dames*, en société avec Archenholz, dans lequel parurent pour la première fois le *caractère* des dames pythagoriciennes, et la *défense* de Livie, d'Aspasie, etc. Il coopéra aussi au *Journal des dames allemandes*, publié par Roehlitz et Seume. On peut consulter le dictionnaire de Jordens sur le nombre des éditions des ouvrages de Wieland; nous n'indiquerons ici que les éditions générales de ses œuvres. La première fut publiée par Goschen à Leipsick en 42 vol,

Digitized by Google

y compris 5 vol. de suppléments, en deux formats, in-4°, papier vélin, et in-8°, papier vélin et papier ordinaire, 1794-1801. C'était alors le plus bel ouvrage sorti des presses allemandes; il est orné de belles gravures. Il en parut une contrefaçon à Vienne en 73 vol. 1797-1805, et une autre en 45 vol. à Carlsruhe. Enfin Goschen vient d'en faire une réimpression en 51 vol. in-8°, y compris les ouvrages postérieurs à la première édition, les traductions des *Acharniens* d'Aristophane, et la *Vie de Wieland* par Gruber; ce savant a eu l'avantage de recueillir de la bouche de ce grand écrivain des renseignements précieux relatifs à sa vie. L'empereur Alexandre avait nommé Wieland chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, et l'institut de France le comptait au nombre de ses associés étrangers. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en français et dans les autres langues de l'Europe. *Selim* et *Selima* a été imité par Dorat. *Agathon* a été imité par Frenais, en 4 parties in-12, traduit par Pernay, 1802, 3 vol. in-12; et sous le titre de Philoclès, par Ladoucette, 1802, 2 vol. in-8°, il y a eu 3 éditions. Frenais a également traduit la *Sympathie des âmes*, 1768, in-12. M. de Barbé Marbois a traduit *Socrate en délire*, 1772, in-12, 2e édition, 1797, in-8°. *Musarion ou la Philosophie des Grâces* a été traduit par Laveaux, Koll, 1784. *Oberon* a été traduit d'abord par le capitaine de Boaton, Berlin, 1784, in-8°, et ensuite par M. d'Holbach fils, Paris, 1800, in-8°. *Pérégrin Protée* a été traduit par Labaume en 1795, 2 vol. in-18. *Nouveaux Dialogues des Dieux*, par L. C. A. D., Zurich, 1796, in-8°. *Aristippe et quelques-uns de ses contemporains*, par Coiffier, 1801 à 1802, 6 vol. in-8°, avec des portraits, 1803, 7 vol. in-12; *Cratès et Hipparchia* suivi des *Pythagoriciennes* par Ch. Vanderbourg, Paris, 1818, 2 vol. in-18. *Les Abdérites*, suivi de *la Salamandre*, in-8°, et les *Mémoires de mademoiselle de Sternheim*, par madame de la Roche, ont été traduits par madame de la Fite, la Haye, 1773, 3 vol. in-12. En général les traductions ou imitations françaises des ouvrages en vers de Wieland, n'offrent que des copies pâles et peu exactes de l'original.

WIELHORSKI (Joseph), général polonais et ministre de la guerre du royaume de Pologne, issu d'une famille illustre, est fils de ce Michel Wielhorski, grand-maître d'hôtel de Lithuanie, auquel on doit les ouvrages sur le gouvernement de Pologne sortis de la plume de J.-J. Rousseau et de Mably. De ses trois fils, Georges, Michel, et Joseph dont il est ici question, la Pologne désavoue le premier, qui, embrassant le parti liberticide et entrant dans le complot de Targowiça, s'était chargé d'une mission à Pétersbourg, où il resta pendant tout le temps que ses deux frères, les armes à la main, combattaient pour l'indépendance de la Pologne. Pendant que G. Wielhorski traînait sa honteuse existence à Pétersbourg, où il mourut même, et que M. Wielhorski, après s'être signalé dans les campagnes de 1792 et 1794 en Pologne, se retirait de la scène publique, leur troisième frère s'illustrait. Joseph Wielhorski fut un de ceux qui coururent d'abord en France, et plus tard en Italie, pour travailler au rétablissement de la Pologne. L'Histoire des légions polonaises en Italie est remplie du nom de ce citoyen-guerrier. Après s'être couvert de gloire sur les champs de bataille de Vérone, sous Schérer, et plus tard, au siège de Mantoue, il devint victime de la perfidie autrichienne, avec toute sa deuxième légion polonaise. Conduit dans les prisons de l'Autriche et rendu ensuite sur parole, il resta en Italie jusqu'en 1802, époque de la dispersion totale des légions polonaises. Depuis, Wielhorski retourna dans son pays pour y vivre dans la retraite, mais aussitôt que l'occasion de servir sa patrie se fut présentée, il reprit du service en 1806, et fut nommé successivement conseiller-d'état et directeur de l'administration de la guerre sous le prince J. Poniatowski, alors ministre de la guerre du grand duché de Varsovie. Il occupa ce poste jusqu'en 1814, et fut nommé par l'empereur Alexandre membre du comité-organisateur de l'armée polonaise. Elevé plus tard au ministère de la guerre, il mourut dans cette charge. Doué d'un esprit vif et délié, d'un caractère aimable, d'une grande facilité dans le travail, il sut comme homme public, malgré une maladie chronique qui le retenait au lit une partie du temps, se rendre utile à son pays. On trouve des détails très curieux sur l'époque la plus intéressante de la vie de Wielhorski dans l'*Histoire des légions polonaises en Italie, sous le commandement du général Dombrowski*, 2 vol. in-8°. Paris, 1829, par Léonard Chodzko.

WILDBORE (Charles), géomètre, né dans le comté de Nottigham en Angleterre. Après avoir été maître d'école à Bingham, il obtint la cure de Sulney où il passa le reste de ses jours. Il cultiva les mathématiques par inclination, et sans prétendre en retirer des avantages peu compatibles avec son constant amour de la retraite; il ne vit même jamais les savants avec lesquels il entretenait une correspondance assez active. Loin de briguer les honneurs académiques, il refusa de prendre rang parmi les membres de la Société royale de Londres, donnant ainsi un exemple trop rare de simplicité évangélique. La sagacité naturelle de Wildbore, la netteté de ses conceptions, sa mémoire pour ainsi dire infaillible le dispensaient de tracer des figures géométriques; il savait résoudre sans ce secours les problèmes les plus difficiles, et rendre à la science des services réels. On n'a de lui aucune composition étendue, mais il a multiplié les dissertations particulières et les mémoires. Parmi ses derniers écrits, il en est un où il a prétendu prouver que l'orbite de la lune est toujours concave relativement au soleil. De nombreux articles de Wildbore ont été insérés, de 1755 à 1783, dans la *Correspondance mélangée* de Martin, et, à partir de l'année 1759, dans le *Journal du gentilhomme*, et dans le *Journal des dames*, rédigé par Simpson. En 1780, le docteur Hutton, avec qui Wildbore était lié, le choisit pour éditeur de ce *Gentleman's Diary* où il a signé ses articles *Eumenes*. Dans le *Journal des dames*, il prenait le nom d'*Amicus*. *La vélocité de l'eau sortant d'un vaisseau quand elle est mise en mouvement* devint un moment le sujet d'une controverse piquante, mais pacifique, entre Wildbore et M. J. Dawson. Le savant curé de Sulney mourut avancé en âge, le 30 octobre 1802.

WILFORD (François), orientaliste, naquit dans le Hanovre, vers 1760, d'une famille distinguée. Ses études terminées, il embrassa la profession des armes, et partit, comme lieutenant, avec des troupes hanovriennes que le gouvernement anglais envoya dans l'Inde, en 1781. Ce fut après la paix de Mangalore, en 1784, que Wilford se livra avec ardeur aux recherches sur les antiquités de l'Inde. Il fit de si grands progrès dans l'étude du Samskrit, qu'il doit être placé à côté de Ch. Wilkins et de Th. Colebrooke, les premiers Européens qui aient pu lire les livres écrits dans cette langue: membre de la société asiatique de Calcutta, dès qu'elle se forma, Wilford a inséré un grand nombre de traités et de dissertations dans la collection des mémoires de cette société. Il n'avait pas abandonné la carrière militaire, et il jouissait du grade de lieutenant-colonel, lorsqu'il mourut à Benarès, dans le Bengale, le 4 septembre 1822. Il était associé étranger de l'institut de France. L'article qu'on a donné à Wilfort, dans la *Biographie universelle*, est moins une notice sur sa vie, qu'une critique peut-être juste, mais trop dure, de ses ouvrages et de son érudition. L'auteur de l'article n'a fait connaître ni les qualités de ce savant ni l'époque de sa naissance et de sa mort. Nous ne transcrirons pas ici sa longue diatribe qui tend à établir que les travaux de Wilford et ses connaissances dans les divers idiomes indiens ont été non seulement inutiles au monde littéraire, mais nuisibles à l'étude des antiquités et de la mythologie en Europe: qu'il a cherché vainement à démontrer que de l'Inde sont venues les religions, les antiquités et l'histoire de tous les peuples du monde; que la plupart des faits cités à ce sujet par l'académicien de Calcutta, ne se trouvent pas dans les Pourâna indiens, où il prétend les avoir lus; que les mythologistes allemands se sont ridiculement engoués des rêveries et des paradoxes de leur compatriote, et qu'enfin ce dernier a été forcé d'avouer qu'il avait été trompé par les Pandits qui, ne trouvant pas toujours dans les livres samskrits les passages convenables à ses systèmes, avaient falsifié les

Digitized by Google

textes qu'ils lui fournissaient, par des ratures et des substitutions arbitraires; et que les académiciens de Calcutta ont exigé de leur collègue une rétractation de ses prétendues découvertes, qu'il a insérée dans le 8e volume des *Recherches asiatiques*. L'auteur de l'article suppose encore que Wilford ne fut point corrigé par cette leçon, et qu'il dut encore être trompé, mais d'une manière moins maladroite par les Pandits qui alors, au lieu de raturer les feuillets, eurent soin de les recopier avec les changements analogues à ses idées. Comme il est constant qu'en matière d'érudition, les systèmes ne reposant point sur des vérités mathématiques, ont été souvent attaqués par d'autres systèmes bâtis sur des échafaudages aussi peu solides, et que les sujets les plus frivoles, à la honte de la science, excitent trop fréquemment l'acrimonie et la colère des érudits, nous nous déclarons neutres et incompétents dans une querelle où Wilford ne peut plus se défendre contre son antagoniste, et nous laissons à de plus habiles et surtout au temps le soin de résoudre la question en faisant connaître la vérité. Voici la liste des mémoires que Wilford a publiés dans les *Recherches asiatiques* de la société de Calcutta, de 1787 à 1820 : 1° *Remarques sur la ville de Tagara*, célèbre dans l'antiquité par son commerce avec les Grecs : 2° *Sur l'Egypte et autres pays situés sur le fleuve Kali ou le Nil de l'Ethiopie*, extraits des anciens livres des Hindous ; 3° *Dissertation sur Semiramis et l'origine de la Mecque*, d'après les livres samskrits ; 4° *Sur la chronologie des Hindous*, avec des tables extraites du Vichnou Pourâna, du Bâgrat, etc. ; 5° *Remarques sur les divinités cabires*, et sur quelques mots dont on se servait dans les mystères d'Eleusis ; 6° *Sur le Mont Caucase*, d'après la mythologie indienne ; 7° *Essai sur les îles Sacrées de l'Occident*, avec d'autres essais qui ont rapport à ce sujet ; 8° *Sur l'ancienne géographie de l'Inde*, telle qu'elle se trouve dans le Pourâna. Il est à désirer que la société de Calcutta publie dans ses Transactions les mémoires manuscrits que lui a, dit-on, laissés Wilford, et qui pourront servir la réputation de ce savant, en éclaircissant et corroborant ses systèmes.

WILKES (Jean), célèbre membre de l'opposition anglaise, né à Londres, le 17 octobre 1727. Son père, qui était un riche distillateur, lui fit commencer son éducation à Hertford, et ensuite son précepteur, ministre dissident, le conduisit d'Aylesbury à l'université de Leyde. Après y avoir terminé ses études, et avoir vu le reste des Pays-Bas, ainsi qu'une partie de l'Allemagne, il rentra en Angleterre au commencement de 1749, et fut reçu peu après membre de la société royale de Londres. Dans la même année, des vues d'intérêt le décidèrent à prendre une femme beaucoup plus âgée que lui ; il s'en sépara après en avoir eu une fille. Les nombreux amis dont il s'était entouré en faisant une dépense considérable, ne lui furent pas inutiles : au mois de février 1754, on le nomma grand schériff du comté de Buckingham. La manière dont il remplit ses fonctions grossit le nombre de ses partisans. Cependant à l'élection générale il se présenta en vain comme candidat pour la ville de Berwick ; mais, trois mois après, il fut élu par le bourg d'Aylesbury. La même année il devint, par le crédit de lord Temple, lieutenant-colonel de la milice de Buckingham Shire ; et peu de temps après, il remplaça le colonel. Le parlement ayant été dissous en 1761, Wilkes fut réélu par le bourg auquel il avait dû sa première nomination. En achetant au prix accoutumé ces témoignages de l'estime publique, il détruisit presque entièrement sa fortune : il fallut chercher des dédommagements. Ses démarches pour obtenir d'être envoyé à Constantinople en qualité de ministre de la Grande-Bretagne, et en Amérique comme gouverneur d'une grande colonie, restèrent sans succès. Déterminé par ces circonstances, ainsi que par sa haine contre lord Bute, et par la retraite de lord Temple, il se jeta sans retour dans le parti de l'opposition, et le soutint avec autant de persévérance que d'activité. En 1762, à l'occasion de la rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, il publia son premier écrit politique. Dans ces *Observations sur les papiers relatifs à l'Espagne mis sous les yeux des deux chambres*, l'administration était critiquée sans ménagement, et on y remarqua surtout une grande force de dialectique. Peu de temps après, Wilkes opposa au *Briton*, feuille destinée à l'apologie du ministère, le *North Briton*, qui obtint rapidement une grande popularité ; mais si ce journal, rédigé avec autant d'esprit que d'animosité, entraîna enfin la chute de lord Bute, il valut à son auteur de longs désagréments. Le ministre écossais, lord Bute, était accusé d'abuser de son influence en faveur de ses compatriotes ; Wilkes ne les épargna pas plus qu'il n'épargnait le ministre lui-même, dans une dédicace ironique adressée à ce lord, que les mécontents appelaient le nouveau favori : elle fut placée en tête de la seconde édition d'une tragédie de Ben Johnson. Le 23 avril 1763, le discours de la couronne fut censuré amèrement dans le *North-Briton* : ce n° 45 devint l'objet de poursuites prolongées qui firent beaucoup de bruit en Angleterre. Lord Halifax rendit un warrant-général contre les auteurs, éditeurs et imprimeurs. Lorsqu'on eut constaté que Wilkes en avait ordonné l'impression, il fut jeté en prison ; mais alléguant, avec tout le sang-froid qu'il savait conserver dans les occasions difficiles, l'illégalité du warrant, il refusa même de répondre à lord Egremont qui le traitait avec hauteur. Transféré à la Tour, il n'y resta que peu de temps : en vertu du writ d'*habeas corpus* qui avait été d'abord éludé, il fut amené devant la cour des plaids communs, et lorsque le président déclara l'arrestation illégale, cette sentence d'acquittement fut accueillie avec de grandes démonstrations de joie au dedans et au dehors de la salle. Ce triomphe n'était pas définitif à tous égards, mais il fit sensation même chez l'étranger. A l'exception de Bolingbroke, le nom d'aucun homme d'état d'Angleterre, avant Fox, n'a été répété aussi souvent peut-être que celui de Wilkes dans les salons de Paris. Il n'était pas orateur : cependant son éloquence parlementaire, presque toujours renfermée dans un journal, n'en fut pas moins remarquée. Le public des deux royaumes fut moins sévère à son égard que Jean-Jacques qui dans sa manière un peu tranchante, a traité Wilkes de brouillon, mais qui lui-même a encouru des reproches semblables au sujet de ses Lettres sur Genève. Une fois admis avec éclat dans les rangs de l'opposition, Wilkes ne changea point de rôle, luttant moins quelquefois pour la vérité qu'en faveur de son parti, mais paraissant regarder comme toujours utile cette continuelle plaidoirie, indépendamment même de la justesse des détails. « Les hommes, disait-il, abuseront toujours d'une grande autorité, s'ils ne sont retenus par la crainte d'être convaincus d'erreur, et par le danger de perdre leurs places. Ce ne serait pas assez même que des ministres eussent raison, il faut que l'évidence soit pour eux, et c'est à quoi les oblige l'opposition dont ils se plaignent tant. Ainsi, ajoutait-il, un bill est éclairé de tous côtés avant qu'il ait passé, et, s'il ne passe pas, ce qui est trop rare, c'est qu'il est certainement mauvais..... La liberté est une place forte toujours assiégée ; il faut être debout sur les remparts, même lorsque le feu est interrompu. » Ces principes, et plus encore l'alternative où Wilkes se trouva tout à coup de n'être rien, ou de devenir l'idole du peuple, le fit porter à l'extrême les moyens de l'opposition : il comprit aussi que son extérieur ne lui permettait guère un autre rôle. Sa physionomie expressive ne lui aurait pas suffi dans la société, tandis que la frappante laideur de ses traits devait plaire au peuple toujours flatté de voir qu'on peut exercer de l'ascendant, bien qu'on n'ait en rien les dehors d'un homme distingué. Connaissant l'humeur moins ferme que sombre et brusque des classes qu'il voulait captiver, il frappait avec peu de mesure, mais avec adresse et impétuosité : il semblait dire à ses partisans : Vous serez assez libres, tant que la turbulence vous sera permise. Leur vive approbation le dédommagea de la perte de sa commission de colonel ; mais il n'avait pas rétabli sa fortune, et il ne pouvait par lui-même provoquer une répression légale relativement au système des warrants généraux dont il avait failli être victime. Heureusement son protecteur, lord Temple, se croyant aussi dépossédé par le ministère, intenta pour se venger une action contre les messagers du roi et autres fauteurs de ces actes,

Digitized by Google

dont en effet l'irrégularité fut reconnue, le 6 mai, par une décision qui condamnait le ministère au paiement des dommages. Ce succès éclatant, dont on devait aussi se féliciter dans l'intérêt public, inspira trop d'assurance à l'auteur du *North-Briton*; on ne put le dissuader de réimprimer cette feuille dans sa propre maison, et aussitôt de nouvelles poursuites dirigées de manière à produire des résultats très différents, le forcèrent à passer la Manche. Ayant provoqué en duel le capitaine J. Forbes, Wilkes fut mis aux arrêts par le tribunal des maréchaux de France. Il rejoignit ensuite son adversaire dans une ville des Pays-Bas, et reparut à Londres: mais, au moment où il allait se présenter pour siéger à la chambre des communes, le *North-Briton* fut condamné à être brûlé par la main du bourreau. A peine rétabli d'une blessure reçue dans un second duel, expulsé de la chambre des communes parce qu'il n'avait pu, à cause de son absence, répondre aux charges portées contre lui; poursuivi par la chambre haute comme éditeur de l'*Essai sur la femme*, ouvrage de Potter, Wilkes se hâta de chercher sur le continent un nouvel asile. Une circonstance d'un intérêt tout particulier ajouta beaucoup à l'attention dont un homme de ce talent et de ce caractère devait être l'objet dans Paris. On n'y voyait jamais Wilkes sans sa fille, et on savait qu'en une de ces rencontres où il avait eu à se battre par suite de son zèle dans les démêlés politiques, cette personne, jeune et sensible, avait elle-même chargé les pistolets. Dans une ville où l'originalité des mœurs n'est pas commune, on aimait à raconter cet acte d'une piété filiale mêlée de tant de fermeté, cette inspiration d'un patriotisme tout anglican, et quelque peu chevaleresque. Wilkes mit à profit son exil pour visiter une partie de la France et de l'Italie. Il était à Genève lorsque le changement du ministère anglais lui fit prendre la résolution de se remontrer à Londres, afin de rentrer dans la chambre des communes. La capitale ne le nomma pas: mais il obtint une grande majorité dans le comté de Middlesex. On revit la sentence rendue contre lui par contumace, et elle fut cassée; cependant on le condamna à vingt-deux mois de prison et à mille livres sterling d'amende. La chambre des communes le rejeta de nouveau. Lorsqu'une troisième fois il fut élu, elle le déclara incapable de siéger, et le ministère lui opposa un autre député dont la nomination fut déclarée valable, bien qu'il n'eût pas le quart des voix obtenues par Wilkes. Les électeurs se récrièrent contre cet abus que la chambre consacra, mais dont s'indigna la ville de Londres, et qui en dernier lieu fit tort au ministère. En 1770, en sortant de la prison où l'opposition lui avait fait parvenir des sommes considérables, Wilkes exerça les fonctions d'alderman dans un des principaux quartiers de la capitale. Ayant donné l'exemple de s'opposer aux sévérités de la chambre des communes à l'égard de quelques imprimeurs, il fut lui-même appelé à la barre; mais il déclara qu'il ne parlerait pour sa justification que quand les députés lui auraient rendu sa place au milieu d'eux. L'affaire fut ainsi suspendue. En 1772, on le nomma un des schériffs de Londres et de Middlesex, et, deux ans après, il remplit l'office de lord-maire à la satisfaction générale. Il dut cette même année aux électeurs de Middlesex sa rentrée dans le parlement; cette fois le ministère ne s'y opposa pas, regardant enfin comme une nécessité qu'il fallait subir, la popularité de Wilkes. Ses efforts à la tribune ajoutèrent peu de chose à sa célébrité; cependant il eut le mérite d'y combattre les mesures qui tournèrent au détriment de la Grande-Bretagne durant ses démêlés avec les colonies de l'Amérique du nord. « Ces villes dont vous repoussez les » réclamations avec tant de hauteur, dit-il aux minis» tres, ces provinces déjà puissantes dont vous croyez » lasser aisément la patience, vous les verrez dans peu » consommer leur affranchissement: elles s'élèveront à » un degré de prospérité dont même s'alarmera en se» cret le génie commercial de l'Angleterre. » Les aperçus prophétiques de Wilkes ne pouvaient être toujours aussi heureux; mais outre sa capacité en affaires, il avait dans la pensée cette sorte d'intrépidité qui en frappant vivement les esprits quand l'événement vient la justifier, accrédite un publiciste auprès de la multitude. Il avait acquis d'ailleurs beaucoup d'instruction, et même on lui reconnaissait un goût très exercé, quoiqu'il préférât d'ordinaire un genre d'éloquence moins pur, conformément au but général qu'il se proposait. Après plusieurs tentatives infructueuses, ses amis lui procurèrent, en 1779, un poste très lucratif, celui de chambellan de la ville de Londres. Il cessa aussitôt de prendre part à la polémique des partis, ce qui fit croire que jusqu'alors il avait été mu principalement par une ambition personnelle. On le revit toutefois sur la scène politique en 1788; il obtint alors l'annulation de la résolution par laquelle, dix-neuf ans auparavant, on avait mis à sa place un autre député. Presque oublié depuis cette époque, Wilkes mourut en 1797. On assure que ses divers portraits n'ont pu donner qu'une idée imparfaite de son extrême laideur. Un de ses compatriotes, tout en observant qu'une physionomie expressive et passionnée faisait pardonner à Wilkes des traits si repoussants, ajoute, ce qui paraît difficile à concilier, que son rire avait quelque chose d'infernal. On lui reprochait de gâter par des bouffonneries de mauvais goût sa conversation d'ailleurs spirituelle et animée. Il a fait, sous le titre d'*Introduction à l'histoire d'Angleterre*, un ouvrage qu'il n'a pas craint de comparer lui-même à celui de Hume. On a sur Wilkes des *Mémoires* publiés par Almon, et une longue *Notice* dans les *Anecdotes littéraires du dix-huitième siècle*, par J. Nichols.

WILLAN (ROBERT), poète, antiquaire et médecin, né au Hill, en Yorkshire, en 1757. Issu d'une famille dans laquelle on comptait des médecins depuis plusieurs siècles, Willan fut élevé sous les yeux de son père, qui l'était lui-même. Jeune encore, il se rendit à l'université d'Edimbourg, où après de longues études, il fut reçu docteur en médecine. Des raisons particulières l'engagèrent à choisir pour sujet de thèse l'inflammation du foie (*de inflammatione jecinoris*, Edimb. 1780). Il alla ensuite passer quelque temps à Londres où il continua de suivre assidûment les cours du collége et les séances de la société de médecine. Il partit ensuite pour Darlingthon, dans le comté de Durham, afin de succéder à la clientelle de l'un de ses oncles, le célèbre docteur Trotier. Moins heureux dans l'exercice de la médecine que dans sa partie spéculative, Willan fut bientôt obligé d'abandonner cette ville, et il revint à Londres, après une année de tentatives inutiles. Pendant son séjour à Darlingthon, il avait fait une analyse, aussi exacte qu'elle pouvait l'être alors, des eaux sulfureuses de Croft, village situé à quatre milles environ de Darlingthon. Il avait en outre rédigé un *Traité*, ou plutôt un *Manuel* sur leurs propriétés chimiques, minérales et médicales en les mettant sans cesse en rapport avec celles d'Harrowgate. Cet opuscule, publié en 1802, eut plusieurs éditions. Dès qu'il fut arrivé à Londres, on le nomma médecin du dispensaire de Carey-Street; peu de temps après, en 1785, il fut admis au nombre des licenciés en médecine, par le collége des médecins de Londres. Il ouvrit immédiatement après un cours de pathologie générale, qui lui fit beaucoup moins d'honneur que ses leçons de clinique, d'où sortirent une foule d'élèves distingués qui brillent aujourd'hui parmi les meilleurs praticiens de la Grande-Bretagne. En 1791, la société des antiquaires l'appela dans son sein; et en 1809, la société royale de médecine lui fit le même honneur. Dans la première partie de sa vie, il avait composé une *Vie de Jésus-Christ*, d'après les paroles des évangélistes. Il y avait joint des notes, des éclaircissements et des commentaires, surtout quant à ce qui regarde la pathologie sacrée. Il le livra à l'impression, en 1802. Attaché dès son arrivée à Londres à une société de médecine, on trouve dans le second volume des *Mémoires* qu'elle a publiés *un cas remarquable d'abstinence* qui se prolongea pendant soixante et-un jours et qui fut terminé par la mort chez un hypocondriaque. Une grande partie de ses travaux ont été insérés, de 1780 à 1790, dans le Journal médical de Londres. Willan a fourni en outre au *Monthly magazine* une série de tableaux mensuels sur la température et les maladies observées à Londres. En 1801, il les publia séparément et en forma un volume très intéressant. Ce fut seulement en 1784 qu'il tourna son attention vers

Digitized by Google

l'étude des maladies de la peau. Obligé de classer enfin les affections nombreuses et variables, il conçut le projet de le faire d'après les formes élémentaires des maladies, et c'est sur cette division qu'est basé son grand ouvrage où il nie trop légèrement l'existence des affections qu'il n'a point eu l'occasion d'observer. Il désigne aussi les éruptions, non par la nomenclature ordinaire, mais par des expressions nouvelles, presque toujours inintelligibles pour le commun des lecteurs, et le plus souvent mal appliquées. Néanmoins cette classification telle qu'elle est, soumise au jugement de la société médicale de Londres, obtint à juste titre, en 1789, la médaille d'or fondée par Fothergille. La première partie de ce travail parfait alors fut publiée en 1789, un vol. in-4°, sous le titre de *Description et traitement des affections cutanées*. La deuxième partie fut publiée en 1801, la troisième en 1805, et la quatrième parut en 1808. Il venait d'examiner successivement des éruptions dartreuses, en représentant chaque variété par une planche coloriée, les maladies squammeuses, la rougeole et la fièvre scarlatine, les affections vésiculeuses, contenant trente-trois planches coloriées. L'intérêt attaché à la vaccine engagea Willan à anticiper l'ordre de ses publications, et en 1806 il fit imprimer un *Traité sur l'inoculation de la vaccine*, où il s'occupa de la petite vérole volante. Willan a laissé plusieurs ouvrages incomplets, quelques-uns ont été publiés après sa mort. Il s'était surtout occupé des antiquités de la médecine, dans l'intention d'éclaircir quelques points douteux. Les seuls qu'il ait eu le temps de traiter sont, *la nature et l'origine du feu sacré*, épidémique ou endémique, qu'on a confondu avec la peste et qui fit tant de ravages dans l'antiquité et le moyen âge. La certitude que dans les premiers âges de l'ère chrétienne et même avant, on avait observé la petite vérole, la rougeole, la fièvre scarlatine. Avare de son temps, Willan n'en perdit pas une minute. Il fut ensuite attaché au dispensaire de Finsburg, mais sa pratique particulière, ses cours et ses ouvrages, l'obligèrent à donner sa démission de médecin des deux dispensaires. En 1800, T. A. Murray lui fut adjoint dans celui de Carey Street: mais ce dernier étant mort en 1802. Willan fut nommé l'un des médecins extraordinaires et médecin consultant, gouverneur à vie du dispensaire. Devenu malade à force de travaux continuels, il crut rétablir sa santé en faisant un voyage à Madère où il mourut le 17 avril 1812. Outre les ouvrages que nous avons cités, Ashby Smith a été l'éditeur d'un ouvrage posthume de Willan, intitulé: *Traité pratique sur le porrigo ou la teigne, et sur l'impetigo, les dartres humides, etc.*, avec plusieurs gravures coloriées, in-4°, Londres, 1815 et 1821. On annonçait comme devant paraître sous peu, les *Œuvres mêlées du docteur Robert Willan*, où se seraient trouvées imprimées pour la première fois les *Recherches sur l'antiquité de la petite vérole, de la rougeole et de la fièvre scarlatine, etc.*, in-4°. Dans sa jeunesse, il avait étudié l'archéologie avec passion et avait rédigé, d'après l'*Odyssée* surtout, une *Histoire navale des premiers siècles de la Grèce*, qui n'a point été publiée.

WILLDENOW (Charles-Louis), botaniste, né à Berlin en 1765. Son père, qui était pharmacien, l'instruisit dans cette profession, et l'envoya étudier ensuite la médecine à Halle, puis à Langensalza. Reçu docteur en 1789, Willdenow revint à Berlin, et s'y maria. Son penchant pour la botanique s'était déclaré de bonne heure; ses ouvrages en ce genre contribuèrent beaucoup à le faire admettre, en 1794, à l'académie des sciences de Berlin, et en 1798 à la chaire d'histoire naturelle au collége royal de médecine. Nommé professeur de botanique à l'académie trois ans après, il fut bientôt chargé du même enseignement à l'administration des eaux et forêts, et enfin à la pépinière royale. Lorsque le jardin botanique de Berlin fut confié aux soins de Willdenow, alors attaché au comité médical du ministère de l'intérieur, c'était un faible établissement: mais il s'améliora très rapidement sous la direction de ce professeur, qui était en correspondance avec beaucoup de voyageurs, et avec des naturalistes de divers pays. Le nombre des plantes fut porté de douze cents à six mille trois cent cinquante-une. Les plantes exotiques manquaient absolument; on en établit la culture, et on éleva des serres pour les végétaux des tropiques. Klein, avec qui Willdenow avait herborisé dans les forêts du Hartz et de la Thuringe, lui envoya des plantes du Gange: il en reçut des Cordillières et de l'Atlas, de la Nouvelle-Hollande et de la Laponie. Il avait aussi formé une petite collection d'oiseaux et d'insectes qu'il donna au musée de Berlin. On lui reprochait toutefois de ne communiquer à personne des richesses végétales qu'il ne devait qu'à la libéralité des étrangers, et on remarqua même qu'il ne formait aucun élève de quelque mérite. Il avait fait, en 1804, une excursion dans la Lombardie, et, vers l'année 1811, il vint à Paris, où il était appelé par M. de Humboldt, pour décrire des plantes nombreuses apportées d'Amérique. Les botanistes français, au milieu desquels Willdenow se trouva pendant huit mois, furent peu satisfaits de lui. Il s'occupa seulement de l'objet de son voyage, mais il promettait d'achever ce travail à Berlin où il retourna par la Hollande. M. de Humboldt lui en fournit les facilités. Cependant la santé de Willdenow parut altérée essentiellement dès le moment de son arrivée en Prusse; après avoir revu du moins le jardin botanique qui lui devait toute sa prospérité, il mourut le 10 juillet 1812. Il était l'associé de vingt-quatre académies, et il avait reçu la décoration, de troisième classe, de l'ordre de l'Aigle Rouge de Prusse. Le gouvernement de Berlin a fait acheter la bibliothèque de Willdenow ainsi que son herbier, auquel il était loin d'avoir mis le dernier ordre. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Prodromus Floræ berolinensis*, 1787; 2° *Dissertatio inaug. de achilleis*, 1789; 3° *Historia amaranthorum*, Zurich, 1790, in-fol.; 4° *Éléments de botanique*, Berlin, 1792; 5e édit. 1810. Cet ouvrage, qui se compose des leçons du professeur dans ses cours, a été traduit dans plusieurs langues, et particulièrement en anglais, par Smith: quelques universités, en Allemagne, l'ont adopté; 5° *Phytographia*, Erlangen, 1797, in-fol. C'est un recueil de figures de plantes rares: il a été jugé peu utile, et le premier cahier est le seul qui ait été publié; 6° *Arboriculture berlinoise spontanée*, Berlin, 1796; 2e édit. 1811, in-8°. On trouve dans cette édition 273 arbres ou arbustes, de plus que dans la première: tous, au nombre de 770, sont cultivés dans le jardin botanique de Berlin. 7° *Species plantarum exhibentes plantas ritè cognitas ad genera relatas, cum differentiis specificis, nominibus trivialibus, synonymis, selectis locis natalibus, secundùm systema sexuale digestas*, 5 vol. en 9 parties, Berlin, 1797—1810. Les premiers volumes sont défectueux: l'auteur n'avait alors à sa disposition ni livres, ni herbiers. Mais l'ouvrage entier est encore consulté avec fruit aujourd'hui, malgré les découvertes plus récentes, et quoiqu'il soit grossi avec peu de discernement des phrases botaniques de différents auteurs. Quelques parties du plan de Willdenow restent incomplètes; la mort a interrompu son travail sur les végétaux cryptogamiques. 8° *Guide pour étudier soi-même la botanique*, Berlin, 1804; 2e édit. en 1809; 9° *Hortus berolinensis*, Berlin, 1806; tom. 1er, avec figures; 10° *Enumeratio plantarum horti regii botanici berolinensis*, Berlin, 1809, in-8°. Un supplément, sous le même titre, a été donné en 1813, par Schlechtendahl. Quelques mémoires de Willdenow sur la différence de végétation dans les zones septentrionales ou dans les pays chauds, et sur d'autres objets d'un intérêt moins général, font partie du recueil de l'académie des sciences de Berlin, ainsi que du Magasin de la société des amis des sciences naturelles, où on trouve, au sixième volume, une notice biographique sur ce botaniste; enfin la *Flora cochinsinensis* de Loureiro, faite en Allemagne, en 1793, a été rédigée par Willdenow, et il y a joint des notes.

WILLE (Jean-George), graveur, naquit en 1717, à Kœnisberg, dans la Hesse. Dès sa plus tendre enfance, son goût pour le dessin était si prononcé, qu'il s'emparait d'un charbon et crayonnait de ses ébauches les murailles de la pauvre demeure de son père, qui le plaça chez un peintre: C'est là que le jeune Wille, à peine âgé de dix ans, prit les premières leçons du dessin, mais l'art du burin se révélait déjà chez lui: ce fut sur la modeste vaisselle de son père, sur l'étain qu'il

Digitized by Google

s'essaya : il la creusait et y traçait des ornements et des figures de son goût. L'art du dessin, dans lequel il faisait des progrès sensibles, le menait naturellement à l'art qu'il idolâtra : les petits tableaux qu'il exécutait sur la vaisselle de son père devenaient plus parfaits : il ne tarda pas à s'apercevoir que c'était un instrument triangulaire dont la gravure tirait ses résultats. Il en fit fabriquer un sous ses yeux ; ce fut sur le cuivre qu'il l'essaya, il avait deviné que ce métal dur et compact conserverait plus longtemps et avec plus de pureté les traces du burin. D'abord un pressoir à cidre, ensuite une presse à taille-douce, dont il se servit, lui reproduisirent sur le papier ses premiers essais. Un arquebusier de Gœssen s'en contenta, il recueillit chez lui cet artiste naissant, et l'employa à graver et à ciseler sur argent et sur acier. Wille resta deux ans chez cet armurier, d'où il sortit avec une centaine d'écus, puis il fit route vers Paris, en 1754. Arrivé dans la capitale, il se présenta à Dallé. Celui-ci conçut de ce jeune homme les plus belles espérances, et lui donna de l'occupation. Ce fut à cette époque que Wille fit, pour la suite d'Odieuvre, une série de petits portraits, dont chacun ne lui était payé que 30 fr. Un gain si exigu ne le découragea point : sa réputation s'étendait par degré, elle devint européenne. Le portrait du grand Frédéric, qu'il avait gravé, n'y avait pas peu contribué. Parmi les ouvrages sortis du burin de ce graveur, on remarque le portrait du *comte de Saint Florentin*, ceux du *maréchal de Saxe*, de *Massé de Poullangue*, de *Marigny*, et parmi ses estampes, celles des *Musiciens ambulants*, des *offres réciproques*, du *concert de famille*, de *l'observateur distrait*, de *la gazette hollandaise* et du *petit physicien*, et plusieurs autres recueillies dans le cabinet des amateurs. En 1761, cet artiste fut reçu membre de l'académie des beaux-arts de Paris. Correct dans le trait, ce n'était point par des artifices, par des masses d'ombre que Wille cherchait des effets, il les trouvait dans une distribution bien entendue de la lumière. Il eut pour élève Bervic, Muller et Schumzer. Wille mourut à Paris, en 1807.

*WILLEMET (Remi), professeur d'histoire naturelle et directeur du Jardin des Plantes de la ville de Nanci, naquit le 13 septembre 1755, à Norroi, à peu de distance de Pont-à-Mousson. Il dut l'instruction dont il paraissait avide à la générosité d'un oncle qui dirigeait une pharmacie à Nanci, et il eût été entièrement perdu pour les sciences, sans ce secours inattendu, ses parents, Suédois d'origine, ne pouvant faire les frais d'une éducation soignée. Le jeune Willemet s'éleva d'un laboratoire d'apothicaire à la connaissance de l'histoire naturelle : il y fit des progrès rapides, et eut à combattre de nombreuses tracasseries, suscitées par l'envie : mais il en triompha en 1762, époque où il fut reçu l'un des membres du collége de pharmacie. Willemet put alors approfondir tout ce qui se rattachait à cette science, et surtout se perfectionner dans la botanique qu'il aimait avec passion. Il ne cessa jamais de la cultiver, et c'est à ses travaux dans ce genre qu'il dut l'honneur d'être associé aux académies les plus célèbres de l'Europe. Il s'était lié d'amitié avec Haller, Vicq d'Azyr et Linné. En 1774, il s'occupa de recherches sur les plantes indigènes propres à être substituées au séné, à l'ipécacuanha, au kinkina. Son mémoire fut couronné par l'académie de Lyon, qui avait proposé ce sujet. Il a été imprimé, sous le titre de *Matière médicale indigène*, Nanci, 1783, in-8°. Cinq ans plus tard parut sa *Phytographie économique de la Lorraine*, Nanci, 1780, in-8°, réimprimé sous le titre de *Phytographie encyclopédique*, ou *Flore économique*, Nanci, 1805, et Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, rédigé d'après le système sexuel, contient avec les plantes indigènes au sol de la Lorraine, celles d'ornement ou exotiques, cultivées dans les jardins, présentant quelque utilité en médecine ou dans les arts. On y trouve aussi des faits historiques et des anecdotes qui ajoutent à l'intérêt de la spécialité. En 1787, l'académie de Lyon imprima sa *Lichénographie économique*, ou *Histoire des lichens utiles*, in-8°, qui renferme des vues et des expériences fort intéressantes, même aujourd'hui que cette famille est mieux connue. Trois ans plus tard, parut sa *Monographie des plantes étoilées*, 1791, in-8°, dont les botanistes font encore l'éloge pour la méthode et l'exactitude des observations. Un malheur domestique empoisonna les dernières années de Willemet, et interrompit ses travaux ; ce fut la perte de son fils, qui mourut, à vingt-huit ans, dans les états de Tippoo-Saëb. Dès-lors Willemet ne s'occupa plus qu'à former de bons observateurs. Pendant qu'il professa à l'école centrale de Nanci, il travailla au *Dictionnaire de pharmacie de l'Encyclopédie méthodique*, et les *Mémoires des académies*, surtout celle de Leipsick, la Feuille du *Cultivateur*, la *Gazette de Deux-Ponts*, le *Journal de physique*, etc., ont reçu de lui une foule d'articles pleins d'utiles observations. Affectionnant le jardin des plantes de Nanci d'une manière toute particulière, il mit tous ses soins à l'enrichir de tout ce qui lui paraissait utile. La mort le surprit le 21 juin 1807, au moment où il terminait un *Dictionnaire bibliographique des écrivains naturalistes*, dont on a annoncé la publication, mais qui n'a point paru. C'est une perte réelle pour les amis de la science. Necker, Durande, Delarbre et plusieurs autres botanistes, ont attaché son nom à des plantes.

WILLERMOZ (Pierre-Jacques), né à Lyon, en 1735, parcourut avec autant de gloire que de bonheur la carrière médicale dans laquelle il s'était distingué par des travaux et des talents précoces. A peine âgé de vingt-six ans, il fut nommé professeur démonstrateur de chimie à l'ancienne université de médecine de Montpellier : mais après s'être démis de cette chaire, il revint dans sa ville natale, en 1763, où d'après le conseil de ses amis, il ouvrit un cours de chimie qui obtint le plus grand succès. Nommé agrégé au collége de Cette, il ne cessa point un seul instant de s'occuper de travaux scientifiques. L'académie de Lyon le reçut au nombre de ses membres : l'abbé Rozier, auquel il était uni par une franche amitié, lui dut quelques articles pour son Dictionnaire d'Agriculture. Tourmenté par la pierre, il supporta l'opération avec courage, et il mourut le 26 juin 1799. Parmi les ouvrages de Willermoz, nous citerons les suivants : 1° *Observations sur l'établissement d'un cimetière hors de Lyon*, Lyon, 1777, in-8° ; 2° *Mémoire sur les moyens de procurer les meilleures eaux à la ville de Lyon*, Lyon, 1784, in-8°.

WILLERMOZ (Pierre-Claude-Catherine), fils du précédent, né à Lyon le 17 mars 1767, après avoir reçu une éducation soignée sous les yeux de son père, alla étudier en médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1788. Professeur agrégé l'année suivante au collége de Lyon, il y fut nommé peu de temps après professeur d'anatomie. Ayant embrassé avec chaleur les principes de la révolution, il partit en 1792 pour l'armée du nord, où il venait d'être nommé médecin. Les services qu'il rendit, les talents dont il fit preuve, le firent passer ensuite à l'armée de Rhin-et-Moselle, et à celle d'Italie en qualité de médecin en chef. Autorisé à rentrer dans sa patrie en 1796, il y fut nommé médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, poste éminent où il ne resta que jusqu'en 1810, époque à laquelle un cancer au pylore l'enleva à ses nombreux amis, le 12 janvier. Les différents travaux qui le recommandèrent à l'attention des hommes instruits, lui valurent aussi l'honneur d'être admis dans diverses académies, telles que celles de Lyon, de Mantoue, de La Rochelle, d'Orléans, etc. A part plusieurs mémoires publiés dans différents recueils périodiques ou de sociétés savantes, nous avons encore de Willermoz ceux dont nous donnons ici les titres : 1° *Sur la macération du lin et du chanvre*, in-8°, Mantoue, 1788, écrit publié en italien et couronné par l'académie royale de Mantoue : 2° *Sur l'influence délétère des miasmes qui s'exhalent des lieux où se pratique le rouissage du chanvre à l'eau dormante*, mémoire couronné par l'académie royale de médecine, en 1790 ; 3° *Sur le perfectionnement des brûleries d'eau-de-vie*, couronné, en 1791, par l'académie de La Rochelle ; 4° *Sur la méthode à employer pour corriger le goût de fût dans les caves et les tonneaux*, couronné par l'académie d'Orléans, en 1791.

WILLIAMS (David) naquit en 1738, à Cardigan, dans le pays de Galles. Écrivain par circonstance, ecclésiastique par nécessité, la nature lui avait départi l'une de ces âmes ardentes qui, partagées entre l'amour

Digitized by Google

du bien et l'attrait des passions, ne peuvent qu'à grand' peine se plier par l'habitude à l'étiquette de convention qui distingue les différents états de la société. Après avoir achevé son éducation à Carmarthen, Williams entra dans les ordres, se faisant ainsi une vocation de son obéissance filiale et de son dévouement aux besoins d'une famille pauvre. Une fois lancé dans cette carrière, son talent naturel l'y accompagna, et la prédication évangélique lui offrit une occasion immédiate de se faire avantageusement connaître. Mais bientôt, le scandale de sa conduite étant venu traverser les édifications de sa parole, il lui fallut s'éloigner de sa cure d'Exeter; et ce fut sur un plus grand théâtre, à Londres même, qu'il chercha, dans des prédications nouvelles, un moyen de justification et de représailles, tout ensemble. Ses *sermons sur l'hypocrisie religieuse* eurent un succès de vogue et furent imprimés quelque temps après. Mais, avant cette publication, il avait donné au public un ouvrage dont le titre seul fait assez juger des disparates de son caractère avec son état: c'était une *Lettre à David Garrick*, 1770, sur son talent d'acteur et sa conduite comme directeur: lettre où le mérite mimique est aussi finement apprécié que la conduite administrative est sévèrement blâmée. Ensuite Williams de plus en plus préoccupé du besoin d'accorder la nature de son ministère avec celle de son esprit, publia des *Essais sur le culte public*, où les conséquences de la réforme évangélique se trouvent poussées jusqu'à une théorie qui aboutit presque au pur déisme. De telles idées lui inspirèrent le désir de réformer, avant tout, l'éducation. Ayant donc publié un *Traité sur l'éducation*, où les idées de Rousseau, de Commène, et de quelques anciens, étaient habilement fondues, il entreprit aussitôt de joindre la pratique à la théorie, en ouvrant à Chelsea un établissement qui ne tarda pas à jouir d'un immense crédit. Au milieu de ses élèves, ou plutôt de ses adeptes, Williams faisait observer, en s'y soumettant lui même avec une scrupuleuse attention, les principes d'une égalité parfaite: voulant faire de son école le miroir fidèle et pour ainsi dire la miniature de la grande société politique et civile, il avait institué un *jury*, pour prononcer sur les infractions de toute espèce, et cela conformément à une charte primitive, d'où devaient découler les règlements divers de la maison. Quant à l'instruction proprement dite, elle se donnait par une méthode tout expérimentale, tant que la science en était susceptible. Ainsi, pour la géographie, on prenait son point de départ de la demeure même où l'on se trouvait, puis de la paroisse, puis du district, et, de proche en proche, jusqu'à l'inspection du globe entier. Ce système, qui consiste à créer nous mêmes nos connaissances, en les acquérant, serait sans doute le plus sûr et le plus beau de tous, si l'application rigoureuse n'en devenait impossible ou pénible. Williams eût probablement obtenu, en ce genre, de plus durables succès, si, se bornant à ces opérations matérielles, il ne les eût pas combinées avec son grand projet d'épurer les symboles de la foi religieuse. Il composa une liturgie nouvelle, à laquelle on présume que contribua l'immortel Franklin, qui, au moment de la rupture définitive avec sa patrie, s'était réfugié pour quelque temps auprès de Williams, dans l'établissement de Chelsea. Les pontifes de cette foi nouvelle s'appelaient *prêtres de la nature*, et le symbole comme la fameuse inscription du temple égyptien, *ignoto deo*, se réduisait à ces mots: *Je crois en Dieu..... amen.* Cette liturgie, imprimée en 1772, fut très agréable à Frédéric II et à Voltaire, qui s'empressèrent d'adresser au prêtre anglican leurs vives félicitations; ce qui n'empêcha pas la prompte évaporation de ces nobles idées, trop immatérielles pour des consciences que recèle un corps. Williams ayant perdu sa femme, en fut si profondément affecté, qu'il ne put retrouver le courage de continuer seul une tâche qui lui avait été jusqu'alors étant partagée; il abandonna son école, et ce fut en pleine prospérité que cette belle entreprise s'éteignit. N'ayant plus, dans son veuvage, d'autre consolation que le sublime de ses spéculations religieuses, Williams ouvrit, à Londres, une chapelle, où d'abord la curiosité fit affluence, et cette curiosité une fois satisfaite, la chapelle resta vide. Cependant cet homme, trop peu connu, était loin de tomber dans la monomanie du mysticisme. Son patriotisme était aussi pur que sa raison était profonde; son plan d'*Association sur les vrais principes constitutionnels*, publié en 1780, en fait assez foi, ainsi que les *Lettres sur la liberté politique*, ouvrage beaucoup plus remarquable encore, publié en 1782, à l'occasion des associations de comté. Ces lettres ayant été traduites en français par Brissot, elles valurent plus tard à l'auteur le titre de *Citoyen français* qui lui fut conféré par l'assemblée législative, en même temps qu'à plusieurs autres de ses compatriotes, Priestley, Mackintosh, etc. Il fut ensuite invité par le ministre Roland à venir coopérer à la constitution française. Williams, déférant à cet honorable appel, se rendit à Paris, où il séjourna quelque temps au milieu de la société des Girondins. Mais, aux approches de la terreur et lors du jugement de Louis XVI, son imagination fut tellement frappée de ce que deviennent en réalité les régénérations populaires, que cette impression parut avoir altéré ses opinions politiques, ainsi qu'on la voit dans ses opuscules subséquents, et principalement dans ses *Études préparatoires pour les réformateurs*. S'étant hâté de regagner sa patrie, il s'occupa immédiatement de réaliser une idée qui le préoccupait depuis longtemps, et qui est bien propre à faire honorer à jamais sa mémoire par les littérateurs de tous les pays. Sur l'observation souvent constatée que l'amour des lettres et le talent littéraire sont ordinairement, chez ceux qui les possèdent, en raison inverse de la prévoyance pour les besoins et les jouissances de la vie matérielle, il avait conçu le projet d'une banque spécialement destinée au soulagement des gens de lettres. Il exécuta ce projet, et la banque fut créée sous le nom de *Fonds littéraire*. Elle fut rapidement enrichie par de nombreuses souscriptions et de généreux legs, parmi lesquels on remarqua une donation testamentaire, de la part d'un descendant de Newton. La protection des plus éminents personnages, et du prince de Galles lui-même, qui avait pris sur son compte les frais du local, eut bientôt assuré l'existence de cette institution philanthropique, et elle est encore aujourd'hui en pleine prospérité. Parvenu à un grand âge et dépourvu lui-même de toute fortune, D. Williams, par une touchante coïncidence, alla réfugier ses derniers jours sous l'abri qu'il avait élevé; les sociétaires lui ayant décerné par acclamation le titre de *président directeur*, il termina sa longue carrière à l'hôtel même de la société, le 29 juin 1816. Son buste est resté dans l'une des salles, en regard de celui de Newton. Il avait publié: 1° *Essais sur le culte public, le patriotisme et les projets de réforme*, 1773, in-12, et 1774, avec un *Appendix*; 2° *Sermons sur l'hypocrisie religieuse*, 1774, 2 vol. in-8°; 3° *Traité sur l'éducation*, revue critique des méthodes qui étaient alors en exercice, 1774, in-12; 4° *Plan d'une académie pour l'instruction de la jeunesse*, 1774; 5° *le Philosophe*, trois conversations polémiques, 1775, in 8°; 6° *Liturgie, contenant les principes universels de la religion et de la morale*, 1776, in-8°; 7° *Lettre aux protestants dissidents sur la conduite politique de leur association*; 8° *Lettre à sir George Saville, sur la nature et l'étendue de la liberté intellectuelle*, 1779, in-8°; 9° *Apologie pour professer la religion naturelle au dix-huitième siècle de l'ère chrétienne*, in 8°; 10° *Leçons sur les principes et les devoirs universels de la religion et de la morale*, 1779, 2 vol. in-4°; 11° *Lettre sur la liberté politique*, 1782, in 8°; 12° *Lettre sur l'éducation*, 1785, in 8°; 13° *Souvenirs royaux*, 1788, in-8°; 14° *Cours de leçons sur l'éducation*, 3 vol. in-8°. C'est dans cette suite de *Discours* qu'il a résumé toutes ses idées sur l'éducation, idées souvent justes, quelquefois exprimées d'une façon trop absolue, comme, par exemple, au sujet des langues mortes, que l'auteur voudrait tout-à-fait proscrire. 15° *Leçons à un jeune prince*, in-8°; 16° *Leçons sur les principes politiques, présentées dans dix-huit livres de l'Esprit des Lois de Montesquieu*, 1789, in 8°; dans cet ouvrage, fruit de ses leçons orales à quelques jeunes gens, l'auteur se montre aussi tranchant que disproportionné, vis à vis d'un génie comme celui de Montesquieu, et celui de l'aveu de ses compatriotes eux-mêmes. 17° *Histoire du comté de Monmouth*, 1796, in 4°; 18° enfin *Réclamation de la littérature*, et *plan de la société pour l'établis.*

Digitized by Google

sement d'un fonds littéraire, 1re partie 1803, in-8° ; et 1816, 2e édition, avec *Notice* et portrait. Dès 1792, Thomas Morris avait donné un *Précis* de la vie et des ouvrages de David Williams. Madame Roland, dans son *Appel à l'impartiale postérité*, nous le représente comme un esprit de la plus haute portée, et le propose comme un modèle à la philanthropie.

WILSON (Henri), navigateur anglais, capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes. Il commandait le paquebot *l'Antelope*, qui, arrivé à Macao, en juin 1783, reçut l'ordre de remettre sur le champ en mer, et repartit en effet le 21 juillet. Wilson éprouva pendant plusieurs jours des vents contraires et impétueux; le 8 août, le temps devint plus favorable, et le bâtiment navigua plus tranquillement, mais dans la journée il toucha sur des brisants, et l'équipage ne dut son salut qu'à la proximité d'une petite île appelée *Ouroulong*, sur laquelle le capitaine Wilson dirigea tout l'équipage qu'il avait fait embarquer sur les chaloupes du bâtiment. Bientôt des habitants d'une île voisine y parurent. Abba Thoulé, leur chef, accueillit les malheureux naufragés avec beaucoup d'humanité, leur procura les moyens de construire un nouveau bâtiment pour retourner dans leur patrie, et prit une si bonne opinion du capitaine Wilson et de ses camarades, qu'il lui confia son second fils, Li-Bou (*Li-Boo*), pour qu'il le fît élever et instruire dans les arts de l'Europe. Ce jeune homme quitta le toit paternel sans répugnance, tandis que l'un des matelots de l'*Antelope* renonçait à son pays pour rester avec les bons habitants des îles Pelion (*Polew*). Ce fait remarquable est le sujet de l'un des plus beaux épisodes du poëme de *l'Imagination* de Delille. Le 12 novembre, le navire *l'Ouroulong* (*Oroolong*), nommé ainsi du nom de la petite île sur laquelle les Anglais s'étaient sauvés, mit à la voile. Le 30 il jeta l'ancre à Macao, et le 14 juillet 1784 Wilson arriva à Portsmouth. Fidèle à sa promesse envers le roi des îles Pelion, il soigna Li-Bou comme son propre fils, lui fit donner des leçons de langue anglaise et d'écriture, et était enchanté des progrès que le jeune homme faisait de jour en jour. Craignant qu'il ne contractât quelque maladie contagieuse dans les lieux trop fréquentés, il évitait de le mener au spectacle et dans les grandes foules: mais malgré ces précautions, Li-Bou fut atteint de la petite-vérole confluente, et y succomba le 27 décembre 1784. Cet événement plongea le capitaine Wilson dans la plus vive douleur. La compagnie des Indes fit élever à la mémoire du jeune homme, dans le cimetière de Rotherhithe, bourg voisin de Londres, un monument avec une inscription qui rappelle les obligations que la Grande-Bretagne doit au père de cet infortuné. Wilson continua de servir la compagnie jusqu'à un âge avancé. Sur la fin de sa vie, il se retira à Colgton, où il mourut en août 1810. La grande distance qui sépare ce lieu de Rotherhithe l'empêcha seule de demander que ses restes fussent déposés auprès de ceux de Li-Bou. La relation du naufrage de Wilson a été écrite par Keate, et traduite en français. En 1790, la compagnie des Indes expédia deux navires chargés de présents pour Abba Thoulé. Ce prince, qui vivait encore, reconnut le lieutenant de Wilson, et apprit avec douleur la mort de son fils, à laquelle pourtant il était préparé croyant depuis longtemps que le navire sur lequel Wilson et lui étaient partis avait péri dans un naufrage. Quand on songe que la compagnie n'envoya cette expédition que six ans après la mort de Li-Bou, on est tenté de croire qu'elle ne s'est souvenue du père qu'à l'occasion d'une spéculation aux îles Pelion pour la réussite de laquelle la protection du roi Abba Thoulé lui était nécessaire.

WILSON (James), navigateur anglais, commandait le navire *le Duff*, que la société des Missions de la Grande-Bretagne arma en 1796 pour porter des missionnaires dans diverses îles du grand Océan. Il partit le 24 septembre, visita successivement Taïti, quelques îles voisines, l'Archipel des Amis, les Marquises, et découvrit dans sa navigation le groupe de Duff par les 9° 57' lat. S, et 167° long. O de Greenwich, composé de quatorze îles. Le 8 juillet 1798, *le Duff* mouilla dans la Tamise. La relation de ce voyage, écrite par un membre de la société des Missions, parut à Londres en 1799, 1 vol. in-4°. Elle est remplie de détails curieux sur les îles que J. Wilson a vues: elle fut traduite en allemand l'année suivante. M. Eyriès en a donné un extrait dans le tom. III de son *Abrégé des voyages modernes*.

WIMPFEN BORNEBOURG (le baron Louis-François de), naquit à Deux-Ponts, en 1732, d'une famille noble, mais peu riche. Il était l'aîné de dix-huit enfants, dont six garçons furent destinés, comme lui, à l'état militaire. Son père était chambellan du roi de Pologne Stanislas. Il entra au service dans un régiment français, et fit les campagnes de la guerre de Sept-Ans, où il se distingua en plusieurs occasions et mérita la croix de Saint-Louis par une action d'éclat, à l'âge de vingt-cinq ans. Il obtint bientôt après le commandement d'un régiment allemand au service de France, fut nommé maréchal-de-camp en 1771, et au commencement de la révolution il devint lieutenant-général. Il commandait à New-Brisach au mois de novembre 1791, lorsqu'il repoussa avec indignation les propositions d'un émissaire qui lui demanda les clefs de cette place de la part des princes français émigrés. Wimpfen commanda une division de l'armée du Rhin, en 1792, sous Beauharnais: mais dénoncé en 1793 à la convention nationale par le député Ruhl, comme un contre-révolutionnaire et un homme de mauvaises mœurs, il fut destitué, puis emprisonné, et ne recouvra sa liberté qu'après la chute de Robespierre. Il mourut à Paris le 24 mai 1800. On a de lui: 1° *Refonte de l'économie de l'armée française, ou Extraits et développements d'un plan militaire*, 1787, in-8°; 2° *Mémoires sur sa vie*, 1788, in-8°. Cet ouvrage fut désavoué dans le temps par le baron de Wimpfen. 3° *Loisirs du général Wimpfen depuis trente jours qu'il est à Paris*, ou *Indices sur l'empire d'Allemagne*, avec *un aperçu des moyens que peut employer le congrès de Rastadt, afin de parvenir à des résultats très heureux pour les électeurs ecclésiastiques*, et *pour les princes séculiers qui ont perdu leur souveraineté à la rive gauche du Rhin*, 1798, in-8° ; 4° *le Militaire expérimenté*, ou *Instruction à mes fils et à tout jeune homme destiné au métier des armes*, 1798, in 8°; traduit en allemand, 1799.

WIMPFEN (Félix de), frère du précédent, naquit en 1745. Accueilli, dès l'âge de onze ans, par le duc de Deux-Ponts, il obtint le grade d'enseigne dans un régiment que ce prince avait alors au service de France. Il fut ensuite nommé capitaine au régiment de Lamark, et fut envoyé en Corse en 1768, où il commanda un corps de volontaires, et où ses exploits lui valurent le grade de lieutenant-colonel et la croix de Saint-Louis. Il commanda, plus tard, le régiment de Bouillon, servit dans la guerre d'Amérique, et se trouva aux siéges de Mahon et de Gibraltar, où sa conduite fut des plus brillantes: il défendit pendant treize heures les lignes françaises que les Anglais tentèrent d'incendier comme ils avaient brûlé celles des Espagnols. Le brevet de brigadier des armées du roi et une pension de mille écus furent la récompense de son courage et de ses succès. Après la conclusion de la paix, il se retira dans une terre qu'il possédait en Normandie, avec le grade de maréchal-de-camp. En 1789, la noblesse du bailliage de Caen l'ayant nommé député aux états-généraux, il se réunit à l'assemblée du tiers-état avec la minorité de l'ordre de la noblesse. Ce fut même lui qui rédigea alors la protestation de cette minorité contre la majorité qui refusait de se réunir aux députés du tiers-état. Il continua depuis à se montrer attaché aux principes de la révolution, mais il fut toujours très modéré dans ses opinions. Lorsqu'il donna son adhésion à la suppression des priviléges pécuniaires, il demanda que les nobles qui feraient valoir par eux-mêmes un bien dont les revenus n'excéderaient pas 1200 francs, fussent affranchis de l'impôt territorial, pour cette portion seulement de leurs propriétés. Lorsqu'on mit en discussion le projet de réorganiser la monarchie, Wimpfen proposa d'établir une *monarchie démocratique*. La *Biographie universelle* paraît croire que ce fut par dérision que Wimpfen fit cette proposition. Nous pensons autrement,

Google

et sommes convaincus que ce brave militaire n'avait réellement eu en vue qu'une constitution, dans laquelle la représentation démocratique devait être combinée avec le pouvoir royal, sans l'existence d'une chambre aristocratique, et telle que l'assemblée constituante l'a proclamée en 1791. Membre du comité des pensions, il prit part à la publication du fameux *livre rouge*: et membre du comité militaire, formé sur sa proposition, il fut presque toujours chargé des rapports de ce comité, et parla rarement sur des matières étrangères aux attributions de ce même comité. Lors du départ de Louis XVI pour Varennes, il demanda, et l'assemblée ordonna que le comité militaire serait chargé de la défense extérieure. Il proposa la simple destitution de Bouillé, prétendant qu'il ne pouvait être légalement destitué sans avoir subi un jugement, réclama contre l'abus que l'on faisait de son nom pour proposer des mesures ultra-légales; et vers la fin de la session, il fit adopter tous les décrets de juridiction et de code pénal militaire. Il parut toujours attaché à la noblesse, et protesta contre sa suppression. Le gouvernement lui confia en 1792 le commandement de Thionville: il défendit cette place courageusement pendant cinquante-cinq jours contre les Autrichiens auxquels s'était joint un corps d'émigrés français. L'assemblée législative décréta, le 20 septembre 1792, que Wimpfen avait bien mérité de la patrie, et refusa d'entendre plusieurs dénonciations contre ce général, entre autres celle d'un juif qui prétendait avoir été envoyé par lui au chef de l'armée assiégeante. Tout le monde pensa avec raison que le juif était aux gages de l'ennemi. Ce qui paraît certain, c'est que le prince de Hohenlohe fit proposer un million de francs à Wimpfen pour le déterminer à lui livrer la place. On assure que Wimpfen, qui était naturellement railleur, répondit au parlementaire: « *J'accepterai ce million, si on veut passer devant notaire un acte de l'offre qui m'est faite.* » Après la retraite de l'armée qui assiégea Thionville, on offrit à Wimpfen le ministère de la guerre qu'il refusa; on lui donna le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg et de ce port. Au mois de juin 1793, il se prononça contre le parti qui dominait dans la convention sous le nom de *la Montagne*, et commit même l'énorme faute d'assembler un petit corps d'armée dans le Calvados, auquel on donna le nom pompeux d'*armée départementale*, à la tête duquel il fit mine de marcher sur Paris, afin, disait-il, de rétablir la véritable représentation nationale. Malheureusement pour Wimpfen, le moment était passé où il aurait été possible de vaincre la Montagne. Wimpfen, trompé surtout par Puisaye qui voulait tirer parti de l'insurrection départementale en faveur des Bourbons, se flattant d'avoir bon marché de la convention quand elle serait décimée, commença ses préparatifs avec éclat. On n'entendit pendant quelques semaines parler en France, et même à l'étranger, que de la formidable armée départementale qui allait fondre sur Paris, et terrasser les jacobins. Wimpfen fit des propositions à une foule d'officiers-généraux destitués ou mécontents; mais tous ses efforts n'aboutirent à rien. La convention fut ravie d'avoir un si beau prétexte pour persécuter les débris du parti qu'elle avait quelque droit d'accuser de vouloir établir un gouvernement fédéral en France, forme de gouvernement repoussée par l'opinion publique, surtout dans un moment où la plus grande concentration de pouvoirs pouvait seule sauver l'indépendance nationale. Wimpfen fut mandé à la barre; il répondit que, s'il allait à Paris, ce serait à la tête de soixante mille hommes, mais il n'était point en état de soutenir une pareille menace. Il se borna à adresser, le 8 juillet, une proclamation aux Parisiens, dans laquelle il leur annonçait qu'il allait marcher contre eux pour sauver la représentation nationale attaquée par les décrets du 2 juin. Il écrivit en même temps au général Custine pour l'engager à prendre le même parti; il adressa aussi aux départements méridionaux une lettre imprimée pour les engager à seconder ses mouvements. La convention mit sa tête à prix, et envoya dans le Calvados les députés Romme et Prieur pour déterminer les habitants à obéir à ses décrets. Ces députés furent arrêtés par les autorités municipales de Caen, et gardés comme otages; c'est ainsi que Wimpfen en parle dans sa lettre à la convention pour répondre de la sûreté de ceux qui, détenus à Paris, étaient sous le poignard des factieux. Il se mit enfin en mouvement avec quelques mauvaises troupes dont il pouvait disposer, aux cris de *vive la république*, *à bas les émigrés*, ce qui lui aliéna les royalistes sans lui rendre favorables les républicains exaltés; il ne lui restait donc que des gens indécis fort peu disposés à se battre sans trop savoir dans quel but. Aussi dès la première rencontre que la soi-disant armée départementale eut avec les troupes de la convention à Pacy-sur-Eure et à Vernon, elle prit honteusement la fuite, et se dispersa entièrement. Wimpfen, obligé de se cacher, trouva un asile à Bayeux, où il réussit à se soustraire aux recherches pendant tout le règne de la terreur, et où il vécut ensuite ignoré jusqu'à la révolution du 18 brumaire. A cette époque, le premier consul lui rendit son rang parmi les généraux de division, lui accorda un traitement de retraite, le nomma maire de la commune qu'il habitait, et inspecteur général des haras, emploi qu'il remplit jusqu'en 1814, époque de sa mort. Wimpfen était un homme d'esprit, de beaucoup de talents, et assez instruit: il était bon militaire, et possédait tous les dons extérieurs: mais il manquait de tact dans les occasions difficiles, et croyait trop facilement tout ce qui flattait ses opinions. Il exista du baron de Wimpfen, disent les auteurs d'une biographie étrangère, des mémoires manuscrits très curieux sur l'époque du 31 mai et jours suivants, où il démontre jusqu'à l'évidence que le royalisme eut la plus grande part aux *événements* de ces journées. Cette époque de la révolution est encore trop obscure pour qu'on puisse prononcer avec une telle assurance sur ses véritables causes. Wimpfen avait publié, sans nom d'auteur, le *Manuel de Xéphotius*, 1788, in-8°, tiré à cent exemplaires.

WINCKLER (Théophile-Frédéric), archéologue, né en 1771, à Strasbourg, eut pour maîtres Schweighaeuser et Oberlin. La loi de la réquisition le jeta, malgré ses inclinations naturelles, dans la carrière des armes. Fait prisonnier à la prise du fort Vauban, il fut conduit en Hongrie avec le bataillon qu'il commandait. Les loisirs de sa prison ne furent pas perdus; malgré la surveillance de ses gardes, il parvint à se procurer des livres et apprit le hongrois et le grec moderne. La connaissance de ces langues le mit à même de recueillir des observations curieuses sur les pays qu'il traversa. Rendu à la liberté, il revint dans sa patrie qu'il quitta peu après, pour aller faire à Paris l'éducation de deux jeunes gens. Il suivit avec ses élèves les cours d'archéologie que venait d'ouvrir le célèbre Millin. Celui-ci ayant remarqué l'assiduité de Winckler, lui proposa de l'associer à ses travaux. Trois ans après, il obtint une place d'employé dans le cabinet des médailles. Dans cet emploi, Winckler conquit l'estime des savants par sa complaisance et l'affabilité de son caractère. Une apoplexie foudroyante l'enleva à l'âge de trente-six ans, à une science qui lui doit des progrès. Millin prononça sur sa tombe un discours touchant qui fut inséré dans le *Magasin encyclopédique*, auquel Winckler avait fourni plusieurs articles, entre autres une *notice* sur les Grecs modernes, sur leur langue, et sur quelques ouvrages écrits dans cet idiôme (tom. VI, p. 289, année 1799). Outre les langues anciennes et modernes, il connaissait l'histoire littéraire, celle des arts, la bibliographie, la numismatique et la paléographie. On a de lui: 1° *Traduction du voyage à la Chine, de J.-C. Huttner*, Paris, 1799, in-18; 2° celle du *Voyage en Suède*, de Lentz; 3° une autre de l'*Essai sur l'histoire des femmes*, de Jacobs; 4° il est l'éditeur du *Répertoire du Vaudeville*, ou *Recueil des meilleures pièces du Vaudeville*, Iéna et Paris, 1800, deux parties in-8°. Cette édition est enrichie d'un *Discours* préliminaire et de *Notes* grammaticales. 5° *Notice sur le vénérable J.-J. Oberlin*, son maître et son ami. Ce fut son dernier écrit (*Magasin encyclopédique*, tom. II, p. 72 à 240, année 1807).

WINDHAM (Joseph), artiste et antiquaire anglais, né en 1739, à Twickenham, fit ses études à l'école

d'Eton et au collége de Christ, à Cambridge, auquel il fut agrégé. Son goût délicat dans l'architecture et les arts du dessin, le déterminèrent à parcourir la France et surtout l'Italie, où il s'occupa avec une grande assiduité à étudier les monuments de l'antiquité, et particulièrement les restes des bains de l'antique Rome. Sa modestie excessive lui fit céder les plans de tous ces objets à M. Ch. Cameron, architecte, qui les fit graver et les plaça dans son grand ouvrage sur les *Bains des Romains* (1772, in-folio). Une grande partie du texte de ce livre est aussi de la main de J. Windham, qui, devenu membre de la société des *Dilettanti*, rédigea presque entièrement le texte du second volume des *Antiquités ioniennes*, publiées par cette compagnie savante. Stuart, dans le second volume de ses *Antiquités d'Athènes*, a également profité de ses communications libérales. La société royale de Londres et celle des Antiquaires de la même ville l'admirent dans leur sein, et rendirent justice à un homme qui mettait autant de soin à fuir la renommée que d'autres en mettent à la courtiser. Il fit pendant trois ans partie du conseil de la société des Antiquaires, dont il refusa la vice-présidence. Le seul écrit qui porte son nom est inséré dans le sixième volume de l'*Archéologie*, sous le titre de *Observations sur un passage de l'Histoire naturelle de Pline, relatif au temple de Diane à Éphèse*, avec deux planches. Windham mourut en janvier 1811.

WINDHAM (William), célèbre orateur et ministre d'état anglais, naquit dans le comté de Norfolk, en 1750. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et voyagea ensuite sur le continent. Doué d'une âme ardente et passionnée pour les sciences, il s'embarqua, en 1773, sur un des vaisseaux de l'expédition qui allait tenter de trouver un passage vers le pôle Nord: mais le mal de mer l'obligea à renoncer à son projet, et il revint en Angleterre. Se livrant alors à la politique, il s'attacha au parti whig. Pendant la guerre d'Amérique, Windham se prononça avec une chaleur égale à celle de Burke, contre le système suivi par le ministère, et défendit avec talent et éloquence la cause des Américains. Nommé à la chambre des communes en 1785, il siégea sur les bancs de l'opposition à côté de Fox. Il attaqua très vivement Pitt, surtout de 1789 à 1791, notamment à l'occasion de la discussion sur la régence, que l'opposition voulait faire conférer au prince de Galles, durant la maladie de Georges III: mais l'amélioration inattendue de l'état du roi raffermit dans le pouvoir Pitt et ses collègues, au moment où leurs adversaires allaient les renverser. En 1792, Windham s'éleva contre la loterie et la traite des nègres. Cette même année il déserta les bancs de l'opposition pour se placer sur ceux du ministère, et il ne cessa depuis de déclamer contre la révolution française et contre la réforme parlementaire dont il avait été naguère un des plus chauds partisans. Il déclara à cette occasion que « quelque étrange que pût paraître sa conduite, les » circonstances étaient telles, qu'il voterait désormais » avec ceux dont il avait constamment réprouvé les » opérations, et contre ceux dont les opinions avaient » été jusqu'alors en harmonie avec les siennes. » En 1795, il combattit la motion de Fox pour la paix avec la France, et soutint « que l'intention de l'Angleterre n'é» tait pas de donner à la France une forme quelconque » de gouvernement, mais seulement de renverser son » administration actuelle, avec laquelle il était impos» sible de traiter. » En rapprochant cette déclaration de la conduite qu'il a tenue depuis son entrée au ministère, et des opinions qu'il a émises en plusieurs occasions mémorables, il est évident que la pensée de Windham était qu'il fallait empêcher l'établissement de la république française et replacer l'ancienne famille régnante sur le trône, ce qui, comme il l'a dit lui-même en 1799, était « la chose la plus avantageuse » pour les intérêts de la Grande-Bretagne et pour l'exé» cution parfaite de ses projets. » En 1794, il entra au ministère, fut nommé membre du conseil privé et eut le département de la guerre, branche du service public sur laquelle il n'avait aucune notion. Non content de déclamer sans cesse contre la révolution française, il eut l'injustice de lancer les sarcasmes les plus amers contre le général Lafayette, qu'il accusa d'être un des principaux auteurs de la révolution. Fox répondit et écrasa les invectives passionnées du ministre transfuge. L'expédition de Quiberon, en 1795, fut l'ouvrage de Windham. En juin 1792, lors du conseil tenu à Londres au sujet des conférences à entamer à Lille avec la France, Windham se déclara hautement contre la paix. Il poursuivit ce système avec ténacité, en 1799. Le 27 octobre de cette année, il prétendit que l'Angleterre ne devait pas se borner à la seule défense de ses rivages, et il demanda qu'on mît à profit les dispositions d'une partie de la nation française pour le rétablissement de la royauté, qu'il « regardait désormais » comme assuré, et comme la chose la plus avanta» geuse pour les intérêts de la Grande-Bretagne et pour » l'exécution parfaite de ses projets. » Le 27 juin 1800, il exprima son étonnement de ce qu'on ne voulait pas tolérer en Angleterre le papisme et les débris de l'église gallicane, et reprocha à son adversaire de faire semblant de redouter quatre à cinq mille prêtres français, tandis qu'il ne paraissait pas craindre les progrès des républicains qui menaçaient de conquérir le monde entier à l'athéisme. Le 18 novembre suivant il combattit la motion de M. Jones, demandant la communication de la lettre de l'amiral Keith au général Kléber, en disant que si on faisait un crime aux ministres d'avoir donné des instructions tendant à faire rompre la convention d'Égypte, il faudrait abandonner toutes les conquêtes, pour ne pas arrêter les négociations. Il essaya aussi, le 1er décembre, de justifier l'Autriche accusée de défection envers l'Angleterre, et s'attacha à repousser le reproche que Sheridan faisait aux ministres de n'avoir jamais sincèrement voulu la paix; mais il n'employa à cet effet que des arguties et des sophismes dont il avait toujours ample provision. Il s'éleva de nouveau, en 1801, contre les propositions de paix avec la France, assurant que tant qu'il ne se serait pas opéré un changement total dans la politique du cabinet des Tuileries, une pareille proposition serait dérisoire. Le 5 février, l'opinion contraire ayant prévalu, le roi accepta la démission forcée de Windham et de ses collègues, et l'ex-ministre fut créé pair, et défendit avec chaleur le *bill d'indemnité* en faveur des ministres. Aux approches de la paix il ne fit que redoubler son opposition à cette mesure, que Pitt lui-même avait reconnue d'une nécessité absolue. Le 30 octobre, il la représenta comme un sujet de deuil général, malgré la joie universelle que cet événement excitait. La conclusion de la paix l'irrita encore davantage, et il attaqua le nouveau ministère sans ménagement. A la rentrée du parlement, le 4 novembre 1802, il provoqua la guerre avec toute la véhémence de son caractère, et fut au comble de la joie en la voyant se rallumer en 1803. Dans la dernière année du ministère de Pitt, il attaqua souvent ses opérations avec aigreur, s'éleva surtout contre l'organisation de l'armée, et en particulier contre celle des corps de volontaires. Après la mort de Pitt, arrivée en janvier 1806, Windham reprit le portefeuille de la guerre, et proposa bientôt au parlement un plan de défense générale qui ne fut pas bien accueilli des militaires. Mais le décès de Fox ayant encore opéré la désorganisation du ministère, Windham quitta ses fonctions. En 1808, il avait désapprouvé la conduite du gouvernement relativement au Danemark et au Portugal, et le 24 février 1809 il s'éleva contre l'expédition de la Corogne. Windham est mort en mai 1810, des suites d'une opération chirurgicale. Tous les partis s'accordent à rendre justice à son désintéressement personnel, à la franchise et à la générosité de son caractère, à son courage, et à l'indépendance de ses opinions. Comme orateur il se distinguait par une argumentation serrée et parfois trop subtile, qui l'a fait appeler le *métaphysicien*. Il avait une sagacité remarquable, une grande facilité d'expression, et aimait surtout à employer le sarcasme qu'il maniait avec une rare habileté. Il avait beaucoup d'originalité dans l'esprit, et était moins dominé par des préventions nationales que la plupart de ses compatriotes. Ses brusques changements d'opinion sur les hommes et sur les choses, et toute sa conduite politique, ont été le résultat de la fougue de son caractère,

de la véhémence de ses passions et d'un amour-propre excessif.

WINTER (Nicolas Simon VAN), poète, naquit à Amsterdam en 1718. Des études analogues à ses dispositions naturelles, lui permirent de se placer au petit nombre des hommes de mérite qui, malgré l'infériorité de la littérature hollandaise, lui assurent une existence. Lorsque l'éducation de Winter fut terminée, il ne négligea rien pour se procurer les connaissances, plus variées ou plus étendues, dont les moyens se trouvaient à sa portée. Le premier sujet qu'il choisit a été traité bien des fois; mais après ce petit poëme, *Caïn et Abel*, fait en 1743, il en publia un autre en six chants dont le mérite est fort supérieur. Il y a célébré avec beaucoup d'imagination un fleuve très peu pittoresque, l'Amstel qui donna son nom à la ville d'Amsteldam ou Amsterdam, et qui s'il est poétique en quelque chose, ne le doit qu'à elle. Un grand talent pour les descriptions, ainsi qu'un style pur, contribuèrent à faire accueillir cette idée toute nationale d'ailleurs, et qui rappelait celle de Dideric Smits que les muses néerlandaises avaient favorisé au point de rendre intéressant sous sa plume le ruisseau qui traverse Rotterdam. Van Winter a paru digne de soutenir la comparaison avec Tompson qu'il a imité dans un poëme en quatre chants, intitulé *les Saisons*. Des deux tragédies de Van Winter, *Menzikoff* et l'*Esclave royal*, ou *Monzongo*, la seconde est seule restée au théâtre; elle est estimée. En publiant, en 1798, les poésies posthumes de sa femme, née Van Merken, Van Winter y a joint un recueil de *fables* et de *poésies diverses*. Tous deux ont travaillé à la traduction des *Psaumes de David*, si connue sous la dénomination de *Laus Deo, salus populo*; ils avaient pour collaborateurs Aschenberg, Hartsen, Meyer, Peter et autres poètes d'un vrai talent. Les deux principaux ouvrages de Van Winter, son poëme de l'*Amstel* et celui des *Saisons*, parurent, le premier en 1765, in 4°, Amsterdam, et l'autre en 1769.

WINTER (Lucrèce Guillelmine VAN), poète, née en 1721, à Amsterdam. Son nom de famille était Van Merken. Elle fut d'abord dirigée dans ses travaux poétiques par F. de Haas; il vit qu'elle réunissait une imagination féconde à une grande mémoire. Elle n'avait encore rien publié lorsque, en 1745, sa tragédie d'*Artémire*, sujet tiré d'Hérodote, donna une idée favorable de l'auteur qui gardait l'anonyme, mais que l'on connaissait. Néanmoins cet ouvrage de sa jeunesse n'a pas trouvé grâce plus tard à ses propres yeux: elle a négligé de le reproduire dans le recueil des pièces dramatiques d'elle et de N.-S. Van Winter, qui avait déjà été marié, mais qu'elle épousa quelque temps après qu'il lui eut dédié son ouvrage des *Saisons*. En 1762, elle avait fait paraître un de ses meilleurs poëmes, *l'Utilité des afflictions*, en trois chants. Ce sujet, à la fois moral et religieux, parut traité avec d'intérêt et la profondeur dont il est susceptible. Quatre ans après, une sorte d'épopée, en douze chants, eut plus de succès encore: *David* est même regardé comme une des principales productions que les Muses aient inspirées sous le ciel le plus nébuleux et le moins poétique de l'Europe. On a été frappé surtout de la force des caractères soutenus avec beaucoup d'art, de la beauté de plusieurs descriptions, et de la manière dont la lyre du poète-roi se trouvait accordée de nouveau dans des temps si différents. L'auteur fut aidée par son mari dans la composition de *Germanicus*. Si ce poëme en seize chants n'est pas moins estimé que celui de *David*, sous le double rapport de l'invention et du style, le ton en est plus sévère, plus froid peut-être, et il n'a pas été goûté aussi généralement. Il était difficile que la rudesse des Germains, et l'ambition ou plutôt à cette époque l'avidité romaine, satisfissent autant l'imagination qu'un épisode de l'histoire orientale, tiré de livres qu'on est habitué dès l'enfance à regarder comme une source de récits imposants. Madame Van Winter n'était pas moins distinguée par ses qualités personnelles que par son talent heureux et varié. Elle mourut à Leyde, le 19 avril 1796. On a publié dans cette ville une traduction française, en prose, de *Germanicus*, format in-12. On doit aussi à cette femme célèbre, quelques héroïdes qui ont été imprimées à la suite du poëme des *Afflictions*. Quant à ses œuvres dramatiques, elles sont réunies avec les deux tragédies de N. S. Van Winter. Deux vol. in-4° renferment toutes ces pièces, qui, bien qu'originales quant aux sujets, sont faites à l'imitation du théâtre français. Les sept tragédies de madame Van Winter sont: *le Siége de Leyde*: *Jacob Simoesz de Ryk*: *Marie de Bourgogne, comtesse de Hollande*: *les Camisards*: *Sibylle d'Anjou*, femme de Guy de Lusignan (la scène est à Jérusalem); *Gélanide*, ou *le Triomphe de la tendresse maternelle*, avec des chœurs (la scène est dans Athènes); *Louise d'Arlac*, fille de D. de Gourges (la scène est en Amérique). La société de déclamation théâtrale d'Amsterdam a érigé un monument en l'honneur de ces époux, dont l'union avait été occasionée par la conformité de leurs penchants littéraires et de leur mérite.

WINTER (Jean-Guillaume de), vice-amiral hollandais, naquit en 1750, au Texel, et entra dès l'âge de douze ans au service de la marine militaire. Il ne tarda pas à se distinguer, et était parvenu au grade de lieutenant de vaisseau, lorsque la révolution de 1787 éclata en Hollande. Winter embrassa avec ardeur le parti des patriotes contre celui du prince d'Orange; mais ce dernier ayant triomphé par les secours étrangers, Winter se réfugia en France, où il fut très bien accueilli. Les principes de la révolution étant les siens, il demanda et obtint du service dans l'armée de terre, et fit avec beaucoup de distinction les campagnes de 1792 et 1793, sous Dumouriez et Pichegru, et parvint bientôt au grade de général de brigade. Lorsqu'en 1795 l'armée républicaine envahit la Hollande, Winter rentra dans sa patrie et y reprit du service dans la marine avec le grade de contre-amiral; l'année suivante il fut nommé vice-amiral et commandant en chef de la flotte du Texel. Après avoir été longtemps bloqué par des forces supérieures anglaises, Winter parvint enfin à tromper leur surveillance, et il appareilla le 7 octobre 1797, à la tête de vingt-neuf bâtiments de guerre dont seize étaient des vaisseaux de ligne. Le 11 au matin il rencontra l'escadre anglaise aux ordres de l'amiral Duncan, forte de vingt vaisseaux de ligne et d'environ quinze frégates et autres bâtiments légers. L'action s'engagea immédiatement et elle dura près de trois heures avec un acharnement égal de part et d'autre, mais la lutte, déjà trop inégale, le devint encore davantage par la retraite du contre-amiral Story avec sept vaisseaux de ligne. Le vaisseau de 74 *la Liberté*, que montait Winter, fut aux prises avec trois vaisseaux anglais, et après avoir perdu ses trois mâts, il fut amariné par une frégate anglaise. La flotte hollandaise eut neuf vaisseaux de ligne pris ou coulés, six cents hommes environ tués, et huit cents blessés. L'escadre anglaise fut aussi très maltraitée: elle eut quelques vaisseaux coulés, d'autres très endommagés, et six cents hommes tués ou blessés. On a lieu de soupçonner que Winter fut mal secondé par Story et par les capitaines de la division de ce contre-amiral, qui détestaient Winter, ne pouvant lui pardonner sa rentrée dans la marine avec un grade supérieur. La conduite que Story tint plus tard ne fait que corroborer ces soupçons. Cependant Winter, en rendant compte de cette journée à son gouvernement, n'accuse personne, et dit seulement qu'elle est la plus *malheureuse* de sa vie. Il fut accueilli en Angleterre avec les égards dus au courage malheureux, et tous les marins anglais qui avaient été présents à ce combat se plurent à reconnaître les talents et la bravoure que l'amiral hollandais y avait déployés. Échangé quelques mois après, de Winter revint dans sa patrie, et le conseil de guerre chargé d'examiner sa conduite dans la journée du 11 octobre, déclara qu'il avait glorieusement soutenu l'honneur du pavillon de la république batave. Au mois de juillet 1798, il fut envoyé auprès du directoire français en qualité de ministre plénipotentiaire, et il conserva ce poste jusqu'en 1802, époque à laquelle il fut rappelé en Hollande pour y prendre le commandement des forces navales. Il appareilla à la tête d'une forte escadre et força la régence de Tripoli, qui avait donné des sujets de mécontentement à la république, à signer un traité de paix. Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, accorda toute sa confiance à l'amiral de Winter;

Digitized by Google

il le créa maréchal du royaume, comte d'Huessen, et commandant en chef de ses armées de terre et de mer. Lorsque Napoléon réunit la Hollande à l'empire français, il traita Winter avec la même faveur, et le nomma successivement grand'officier de la légion d'honneur et inspecteur-général des côtes de la mer du Nord. Au mois de juillet 1811, il lui confia le commandement en chef des forces navales réunies au Texel; mais Winter attaqué d'une maladie grave, suite des fatigues qu'il avait éprouvées, se vit contraint de quitter son armée pour se rendre à Paris, où il mourut le 2 juin 1812. M. Masson prononça son oraison funèbre, et ses restes furent déposés au Panthéon, dans les formes du cérémonial usité pour les grands dignitaires de l'empire.

WINZENGERODE (le baron de), né en 1769, dans le Wurtemberg, entra jeune au service d'Autriche, et fit la guerre contre la France. Il servit ensuite en Russie, où il parvint rapidement aux premiers grades militaires, devint aide-de-camp de l'empereur Alexandre et acquit beaucoup d'empire sur lui. Ennemi de la France, et attaché aux Anglais et à l'Autriche, il ne cessa de conseiller la guerre contre Napoléon. Ses opinions et sa finesse diplomatique le firent nommer, en juin 1805, ambassadeur extraordinaire près la cour de Prusse, avec mission de déterminer le roi à prendre part à la coalition contre la France. Ayant réussi, il fut envoyé à Vienne, et hâta la conclusion du traité entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. Il suivit Alexandre dans le voyage que ce monarque fit en Allemagne et à Berlin, et ne fut pas sans influence sur les premières opérations de l'armée russe. Au mois de novembre de la même année, après le combat de Hollabrun, il fut chargé de négocier, en faveur du corps d'armée commandé par Kutusow, un armistice que Napoléon refusa de ratifier. A la bataille d'Austerlitz, Winzengerode faillit être fait prisonnier. Il prit une part moins active à la guerre de 1806 et 1807, et néanmoins il suivit le tzar à Memel et à Kœnigsberg. Après la paix de Tilsitt, le nouveau système politique adopté par Alexandre devait diminuer la faveur de Winzengerode; mais aussitôt que l'Angleterre, profitant des fautes de Napoléon en Portugal et en Espagne, eut encore une fois décidé Alexandre à entreprendre une guerre contre la France, Winzengerode rentra en grâce, et on le vit figurer pendant la campagne de 1812. Après la bataille de la Moscowa, il commanda un corps de cavalerie séparé, et fut chargé d'inquiéter l'armée française dans Moscou. Le 22 octobre, brûlant d'entrer le premier dans Moscou et croyant ne plus y trouver qu'un piquet d'arrière-garde, il se met à la tête d'un régiment de Cosaques, et s'avance vers la barrière de Twer, ordonnant à d'autres régiments de le suivre. Une charge l'ayant porté dans la ville à travers les petits postes qui gardaient encore ses avenues, il s'élance vers le Kremlin. Mais à la vue d'un corps de troupes réglées, ses Cosaques tournent bride et se sauvent au galop. Winzengerode se voyant seul avec son aide-de-camp, le jeune comte de Nariskin, déploie son mouchoir, et s'annonce comme un parlementaire qui vient sommer le commandant du Kremlin. Cette ruse grossière ne pouvait tromper personne; on les arrêta, et ils furent conduits tous deux au maréchal Mortier qui se mettait en retraite. Ce général les emmena avec lui, en leur déclarant qu'il ne pouvait regarder comme des parlementaires des gens qui se présentaient d'une manière aussi inusitée. Le 26 octobre, Winzengerode et le comte de Nariskin parurent devant Napoléon, qui traita le premier très durement. Quant au comte de Nariskin, il lui dit que, comme Russe, il faisait son devoir, mais qu'il était déshonorant pour un homme de sa qualité d'être l'aide-de-camp d'un mercenaire étranger. Après cette boutade, Napoléon donna ordre qu'on les dirigeât avec la plus grande célérité sur Metz: mais leur escorte, arrivée à Plechnitsié, le 20 novembre, tomba dans un parti russe commandé par Czernicheff qui délivra les deux prisonniers. Winzengerode se rendit en toute hâte auprès de l'empereur Alexandre, qui le nomma général de cavalerie et le chargea de différentes expéditions. En 1813 il se réunit à l'armée de Blucher, occupa Dresde après la bataille de Leipsick, et joignit ensuite le corps de Bulow, dans les environs de Munster où il reçut des députés d'Amsterdam qui l'engagèrent à venir s'emparer d'un pays que les Français ne pouvaient plus garder. En 1813 et en 1814 il rendit de grands services aux alliés par les manœuvres rapides et judicieuses qu'il employa pour enlever aux Français une grande partie de leurs conquêtes. C'est ainsi qu'il réussit à s'emparer de la Hollande presque sans combattre. Il fit son entrée à Amsterdam le 23 novembre; réuni aux Prussiens il passa le Wahal et força les Français à évacuer le pays. Il opéra ensuite contre le corps du duc de Tarente qui occupait Clèves, passa le Rhin près de Dusseldorf, et s'empara d'Aix-la-Chapelle; il poussa son avant-garde de Liége à Namur où il concentra ses forces et s'empara de Philippeville. C'est alors qu'il adressa aux Français une proclamation dans laquelle on remarque cette phrase: « Un héros français, » disait-il, qui a combattu anciennement pour la liberté » et la gloire de la France, à qui la Suède a confié sa » destinée, que vos armées connaissent, vient pour » acquérir de nouveaux droits à votre reconnaissance, » en vous conduisant à la victoire, pour vous donner » le bonheur et la paix. » Cette proclamation ne manquait pas d'adresse, car ce langage était fait pour tromper Bernadotte, qui s'était flatté de l'espoir d'être l'arbitre du sort de la France, tandis qu'il ne fut qu'un puissant instrument dont les autres coalisés se servirent contre Napoléon. En même temps ce mot de liberté était calculé pour faire croire aux Français qu'il n'était question que de culbuter Napoléon pour mettre à sa place un gouvernement libre. Toutefois cette proclamation produisit peu d'effet. Le général Winzengerode se dirige sur Avesne, dont il s'empare; le 12 février, il prend position à Laon, en part le 14, se réunit sous Soissons au général Czernicheff, et prend cette ville d'assaut. Mais bientôt il est contraint d'abandonner cette conquête et se joint à Blucher qui était en retraite sur Laon. Le 10 mars, pendant la bataille de Laon, sa cavalerie essaya de tourner la droite de Napoléon, qui, repoussé avec perte, se replia à son tour pour repasser la Marne. Après avoir remplacé Bulow à Laon, Winzengerode dirigea sa cavalerie légère sur l'Aine, occupa Reims avec son infanterie, revint passer la Marne et ensuite l'Aube avec quarante-six pièces d'artillerie légère et huit mille chevaux. L'avant garde de Winzengerode se mit la première en communication avec la cavalerie du prince de Schwartzenberg, et il fut aussi chargé de suivre avec sa cavalerie et son artillerie légère Napoléon, qui s'était porté sur Saint-Dizier. Il eut ordre de prendre toutes les mesures capables de persuader à l'empereur que la grande armée le suivait. Napoléon, qui ignorait la prise d'un de ses courriers, par lequel il mandait à l'impératrice Marie-Louise le plan de ses opérations, donna dans le piège, et croyant avoir affaire au gros de l'armée ennemie, attaqua et battit Winzengerode le 26 à Saint-Dizier, prit neuf canons et s'empara des bagages des armées alliées; mais ce fut son dernier succès, et ce succès, en l'éloignant de Paris, lui fit perdre cette capitale et avec elle la couronne. La capitulation de Paris, retardée d'un seul jour, aurait pu compromettre l'armée alliée, mais la reddition de la capitale fut décisive contre Napoléon. En 1815, après le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, Winzengerode s'empressa de se joindre aux Austro Russes à la Fère-Champenoise; mais déjà la bataille de Waterloo avait terminé la guerre. Il prit part aux grandes manœuvres dans les plaines de la Champagne, en présence des trois monarques alliés. Après la signature du second traité de Paris, Winzengerode se rendit aux eaux de Wisbaden dans l'espoir de rétablir sa santé délabrée, mais il y mourut subitement le 17 juin 1818, d'un anévrisme au cœur. Il fut enterré avec de grands honneurs par ordre du grand-duc, dans les états duquel il était mort. Winzengerode avait plus d'activité que de talents militaires: il fit plus de mal à la France dans les cours que sur les champs de bataille.

WISMES (N. DE BLOCQUEL, baron DE), petit fils du baron de Wismes, membre des États de Blois, dont le nom sera toujours cher à cette province, est né à Arras, en 1778. Nommé sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, le 6 janvier 1814, M. de

Digitized by Google

Wismes fut bientôt enlevé à son administration et conduit, lors du premier siège de cette ville, au quartier-général de l'un des corps de l'armée russe. Rendu à ses fonctions après la capitulation de Paris, il présida la députation soissonnaise qui fut présentée au roi à Compiègne, lorsque ce prince revint d'Angleterre. Peu de temps après, le 10 juin de la même année, il fut nommé préfet du Tarn. Il administra ce département pendant la durée de la première restauration. Un décret impérial, du 6 avril, lui donna un successeur. Le même décret nommait un sieur Devismes à la préfecture des Côtes du Nord, et quelqu'un qui portait le même nom présida, à cette époque, le collège électoral de Château Thierry. M. le baron de Wismes était alors sans fonctions: c'est donc mal à propos, et tout-à-fait par erreur que les Tables du *Moniteur* pour 1815, lui ont attribué ces deux nominations. Au commencement de l'occupation étrangère, le 12 juillet 1815, M. de Wismes fut appelé à la préfecture de Maine-et-Loire et opposa une résistance courageuse aux demandes exorbitantes que les Prussiens voulaient faire peser sur ses administrés. Cette conduite honorable attira la colère du général Blücher, qui envoya M. de Wismes à la citadelle de Juliers. Rendu une troisième fois à ses fonctions, cet administrateur se montra très modéré dans l'application des lois d'exception de 1816 et contribua beaucoup à maintenir le calme dans un pays qui venait d'être agité par des dissensions civiles. Plus tard, ses efforts ne furent pas moins constants pour rétablir la tranquillité, soit en 1817, à l'époque du pillage des grains sur divers points du département de Maine-et-Loire, soit à celle plus marquante du mouvement insurrectionnel du général Berton. Pendant les huit années que M. de Wismes a occupé la préfecture de Maine-et Loire, il a donné tous ses soins à établir et conserver l'ordre dans l'administration des communes, ainsi que dans le maniement des deniers publics. La plupart des travaux exécutés depuis dans ce département, avaient été projetés et arrêtés avec sa participation. Le 27 janvier 1823, le baron de Wismes fut nommé à la préfecture de la Haute-Vienne et quatorze mois plus tard, le 1er septembre 1824, à celle du département de l'Aube.

WITHERING (WILLIAMS), né à Wallington, dans le Shropshire, en 1741, étudia sous son père les premiers éléments de la pharmacie et de la médecine. Il alla ensuite étudier à l'université d'Edimbourg où il fut reçu docteur en médecine, en 1766. Immédiatement après, il s'établit à Strafford où l'on n'apprécia point son talent. Plus tard, obligé de quitter cette ville, il se fixa à Birmingham, où il obtint en peu de temps une brillante clientelle. Etranger aux plaisirs, il consacra tous ses moments aux progrès de la science. En 1776, il publia la première édition de ses *Arrangements botaniques dans la Grande-Bretagne*, avec une *introduction à l'étude de la botanique*, Londres, 2 vol. in 8° : ouvrage important alors, mais qui, dans le fait, n'était que la traduction anglaise de ce que Linné avait écrit sur les genres et les espèces indigènes de la Grande-Bretagne, et peut-être aussi des ouvrages antérieurs de Ray et d'Hudson. Dans la seconde édition, publiée en 1787, augmentée d'un volume en 1793, et d'un autre encore pour former la 3e édition, publiée en 1796, le premier ouvrage fut tellement étendu, qu'il pouvait être entièrement considéré comme étranger à celui-ci. C'est une *Flore britannique*, aussi complète que possible et renfermant des recherches éminemment utiles sur les propriétés des plantes, non-seulement quant à la thérapeutique, mais encore par rapport à l'économie domestique. En 1779, Withering publia un *Mémoire sur la fièvre scarlatine et le mal de gorge qui régnèrent à Birmingham en 1778*, Londres, in-8°. Quoique cultivant avec soin les études médicales, il s'occupa avec succès de la chimie et de la minéralogie. En 1783, il publia des *Eléments de minéralogie*, Londres, in-8°, qui ne sont qu'une traduction de la *Sciagraphia regni mineralis*, du célèbre Bergman. A part ces divers ouvrages, les Sociétés royales de Londres et d'Edimbourg auxquelles il appartenait, possèdent encore différents *Mémoires* intéressants de Withering sur des sujets analogues, tels que des *Expériences sur différentes variétés de marnes trouvées en Straffordshire*, 1773; *l'analyse de la crapaudine fossile découverte dans le Derbyshire*, 1782; des expériences sur la *terra ponderosa*, 1784; *Analyse de quelques eaux thermales de Portugal*, 1798. Il s'est appliqué à prouver les propriétés diurétiques du *fox-gloves* et son utilité contre l'hydropisie en général, dans un *Mémoire sur la gantelée et quelques uns de ses usages en médecine*; 1785. En proie à un catharre pulmonaire chronique, Withering alla deux fois, en 1793 et 1798, en Portugal pour passer l'hiver dans un climat plus sec et plus chaud: c'est dans l'un de ces voyages qu'il eut l'occasion d'analyser les eaux appelées *las caldas da Rainha*, et de publier les résultats qu'il avait obtenus dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, à laquelle il fut reçu à peu près vers la même époque. Le soulagement procuré par le voyage et le séjour ne fut qu'un passager, et Withering mourut le 6 octobre 1799, près de Birmingham. Vingt-trois ans après sa mort, on publia, à Londres, en 2 volumes in-8°, ses *Traités divers*, précédés d'une notice biographique sur sa vie.

WLGRIN DE TAILLEFER (HENRI-FRANÇOIS-ATHANASE), comte, maréchal-de-camp, né le 23 avril 1761, au château de Barrière, commune de Villamblard, à quatre lieues de Périgueux, a publié les ouvrages suivants : 1° *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou Description des monuments religieux, civils et militaires de cette antique cité et de son territoire*, Périgueux, 1821 et 1826, 2 vol. in 4°, accompagnés de 25 planc.; 2° *l'Architecture soumise au principe de la nature et des arts, ou Essai sur les moyens qui peuvent rapprocher les trois architectures d'une unité théorique et pratique*, in-4°. M. Wlgrin de Taillefer a publié en outre plusieurs dissertations intéressantes sur des médailles antiques.

WLOOSWICK (PIERRE-NICOLAS, baron HORN VAN), né à Amsterdam le 27 mars 1742, mort à Paris, le 3 janvier 1809, a laissé un nom recommandable dans l'archéologie. Il s'est occupé particulièrement de la dactyliologie: ce fut le plus riche des savants, après Cavendish, et sa fortune le désignait pour remplir les premières charges de la république. Il débuta dans les emplois administratifs par celui de commis de la banque d'Amsterdam, fonctions délicates et supérieures dans sa patrie: mais sa vive passion pour les arts l'en détourna bientôt. Il quitta la Hollande, et sa fuite fut causée, dit-on, par des goûts qui pensèrent lui occasionner une grave censure. Il visita l'Italie, séjourna à Rome et à Florence, se lia avec le savant Pickler, et partagea ses études; il fut aussi l'ami du célèbre Monge et des cardinaux Borgia et Aldaui, protecteurs des lettres et des arts. Le grand duc Léopold l'honorait de sa bienveillance. Cette circonstance doit atténuer les accusations qu'on porta contre ses mœurs. Sa fortune immense et son goût particulier lui permirent de composer une précieuse collection de pierres gravées. Il en réunit huit cent cinquante grecques, égyptiennes, étrusques, latines, persanes, au nombre desquelles on comptait *le genie d'Actius* qu'il avait acquise du chevalier Valteri: *la tête de Scipion*, connu encore sous le nom du *vieux philosophe*, et le grand *Camée*, renfermant la description d'une scène comique et décrit par le comte de Caylus dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres. Un valet infidèle vola cette riche collection, et cette perte altéra la santé de Wlooswick et avança sa mort. Apprenant que le spoliateur habitait Amsterdam, il y courut, et, par une transaction étrange, il racheta ce qui restait de son beau cabinet, c'est à dire deux cents pierres gravées. Il vint alors se fixer à Paris, où il transporta ce riche débris. Il passa le reste de ses jours à l'augmenter, à le compléter de nouveau, et il parvint à former ce cabinet si précieux dans tous les genres, dont les amateurs ont conservé le souvenir. La vente en a été faite en novembre 1809 par le Brun qui en avait dressé le catalogue. Wlooswick était de l'académie de Cortone, de celle des antiquités de Cassel, et de plusieurs autres sociétés savantes.

WOELFL (JOSEPH), compositeur, né en 1772 à Saltsbourg, où il étudia les principes de son art. Il y

reçut ensuite les leçons de Léopold Mozart et de Michel Haydn. Il commença vers l'âge de vingt-deux ans sa tournée dans une partie de l'Europe, et s'arrêta d'abord à Varsovie. Pendant son long séjour à Vienne, il fit exécuter, en 1795, son premier opéra. Sa réputation lui permit alors de donner à Dresde, à Prague, à Leipsick, à Hambourg, à Berlin, des concerts où l'affluence fut considérable. Un succès plus brillant l'attendait en Angleterre où il se rendit en 1799, et où son jeu sur le piano excita l'admiration. A Paris, deux ans après, l'enthousiasme fut plus grand encore: les feuilles publiques parlèrent de Woelfl comme du premier pianiste de l'Europe. Néanmoins il ne tarda pas à retourner en Angleterre, et il ne la quitta plus. Il n'avait que trente-neuf ans lorsqu'il mourut à Londres; cette perte excita de vifs regrets dans une ville où depuis dix années on était habitué à l'entendre. C'est surtout comme artiste que son nom est placé au premier rang; sur le piano la facilité, la légèreté, la suavité de son jeu en faisaient un homme extraordinaire. On le compte aussi cependant parmi les compositeurs distingués. Le temps lui a manqué sans doute pour faire un plus grand nombre d'ouvrages importants, mais on lui doit une quantité de sonates, de concertos, de duos et autres morceaux de salon. On cite particulièrement la sonate *Non plus ultrà*: trois trios pour clavecin, violon et violoncelle (œuvre 23), et la pièce dédiée à madame Ferrari (œuvre 49). Quant aux travaux de Woelfl pour le théâtre, ce sont: 1° le *Holtenberg*, opéra, Vienne, 1795; 2° *la Belle laitière*, opéra-comique, Vienne, 1797; 3° *le Cheval de Troie*, opéra-comique; 4° *la Tête sans homme*, opéra comique, Vienne, 1798; 5° *l'Amour romanesque*, opéra comique, Paris, 1804: composition plus considérable, pleine de grâce et de pureté et soutenue par de riches accompagnements. Outre une méthode estimée pour le piano (*School for the piano forte*), Woelfl a laissé d'élégantes variations pour des fragments d'opéras allemands ou italiens, entre autres pour l'ariette *la Stessa, la stessissima*.

WOELLNER (Jean-Christophe), pasteur, né en 1732 à Doberitz, dans la Marche électorale. Destiné à suivre la profession de son père, qui était ministre du culte réformé dans ce village, il étudia la théologie à l'université de Halle. La cure de Gross-Behnitz, auprès de Berlin, lui ayant été confiée en 1755, il fut chargé d'instruire le fils d'un général, et il captiva la mère qui était veuve. Il l'épousa sans remplir les formalités ordinaires, soutint un procès à cet égard, quitta ses fonctions dans l'église, et s'occupa de la pratique ainsi que de la théorie de l'économie rurale. Après avoir écrit divers *Mémoires* sur des objets d'administration, il fut admis au conseil des domaines par le frère du roi, et il donna ensuite des leçons d'économie publique au prince héréditaire de Prusse. Pour s'assurer davantage une faveur, dont il devait abuser bientôt sous le règne de son protecteur, Wœllner se fit initier aux doctrines mystérieuses de la secte des Rose-Croix de Berlin, à la tête desquels se trouvait l'intrigant Bischoffswerder. Le grand œuvre, l'évocation des ombres, ainsi que de certains dogmes plus généralement accrédités, bien qu'aussi étranges, exerçaient la foi de ces réformateurs enclins au catholicisme et soupçonnés, pour cette raison, de n'être que des jésuites déguisés. Dès que le prince héréditaire se vit assis sur le trône, Wœllner fut anobli, et reçut le titre de conseiller des finances. Il fut aussi nommé surintendant des bâtiments, et, en 1788, il devint ministre-d'état et de justice, et chef des affaires ecclésiastiques. Un édit de religion, effet de son zèle, ne tarda pas à troubler le repos des Prussiens. C'était une sorte de réquisitoire contre les odieuses lumières du siècle: au nom de la réforme luthérienne, on y condamnait généralement les novateurs, et, sous l'inspiration d'une doctrine toute mystique, on s'y plaignait des atteintes portées à la simplicité du symbole protestant. D'ailleurs le public regarda comme une dérision intolérable la rigidité de ce manifeste, signé par un roi dont les penchants n'avaient rien d'austère, et par un ministre que l'intrigue, ou de pieuses simagrées avaient seules élevé aux honneurs. Frédéric II, à la vérité plus par indifférence religieuse que par sagesse, avait toujours entretenu dans ses états une grande liberté du culte, conforme d'ailleurs aux principes que la réformation ne saurait abandonner sans se condamner elle-même. Après une habitude aussi naturelle chez des luthériens, que devait-on penser d'une mesure arbitraire, d'une injonction faite aux pasteurs, ainsi qu'aux instituteurs, de se renfermer, s'ils ne voulaient encourir les peines les plus graves, dans les bornes d'une orthodoxie dont ils ne pouvaient se rendre raison? Parmi les brochures où cet édit fut apprécié comme il devait l'être, on distingua une *Lettre* attribuée à un vieux pasteur, et dans laquelle on reprochait au ministre-d'état d'encourager à la fois la superstition et l'hypocrisie. Un écrit apologétique, fait par le conseiller Rœnniberg, fut réfuté promptement, et le consistoire, ne prit pas la défense de ce livre où on prétendait établir comme un droit, l'intervention royale dans l'enseignement religieux, ou dans les matières de controverse. Wœllner, qui avait subjugué le roi, fit emprisonner l'auteur d'une comédie sur l'édit de religion, et désigna les livres de théologie que le clergé serait tenu d'employer exclusivement pour catéchiser le peuple. Cependant les brochures se multiplièrent, et le consistoire de Berlin persista dans son opposition approuvée dans quelques universités. Une commission inquisitoriale chargée de tenir registre de la croyance des jeunes gens appelés à subir les examens ecclésiastiques, excita d'autant plus de murmures qu'on en avait confié la présidence à un prédicateur connu seulement par beaucoup de pédantisme, de morgue et d'intolérance. On s'efforça de remettre en lumière des livres scolastiques justement oubliés, et on alla jusqu'à distribuer aux pasteurs les textes sur lesquels ils devaient prêcher. Les réclamations devinrent difficiles, les écrits approuvés par la censure pouvaient seuls circuler. Dans un plan, suivi avec obstination, et qui n'avait paru d'abord qu'un pieux travers, on crut voir enfin une intention toute politique. Du vivant même de Frédéric II, un parti s'était agité pour renverser le système d'administration qui contribuait à l'éclat de ce règne. Dohm, publiciste prussien, suppose que Wœllner suivit ou favorisa cette impulsion, et qu'il faut expliquer même par des motifs semblables les démarches qu'il fit pour avoir à sa disposition les manuscrits de l'auteur de l'Anti-Machiavel. L'éditeur désigné par Wœllner, lorsqu'il les vendit au libraire Voss, ne se donna pas plus de peine que Wœllner lui-même pour établir dans tous ces papiers un ordre digne de la mémoire d'un prince qui, même comme écrivain, méritait plus d'égards. On affecta sans doute une grande négligence, parce que, dans le dessein de grossir le nombre des ennemis de Frédéric II, on n'était point fâché de laisser subsister soit des personnalités offensantes, soit d'autres inconvenances dont se trouve rarement exempte une composition qui n'a pas été revue. On imprima les diverses pièces de la collection l'une après l'autre, comme elles se présentaient, et avec si peu de discernement que l'historien J. de Müller disait de cette édition: « Nous ne » savons pas si elle a été faite par le hasard, ou par un » être de l'espèce raisonnable. » Quinze volumes étaient ainsi imprimés, quand Wœllner songea au ridicule dont il allait se couvrir en faisant publier, après l'édit de religion et l'édit d'enquêtes, diverses pensées d'un monarque qui n'avait cru nullement à la vérité du christianisme, et qui, en écrivant, n'avait pas tenu compte d'une future commission de censure. Cependant le libraire et l'imprimeur avaient payé: il fallut continuer l'édition, en se contentant de substituer sur le frontispice au mot Berlin, le mot Cologne. On se décida plus tard à faire quelques cartons, mais Dohm prétend que plusieurs exemplaires ont été soustraits à la mutilation. Le prince régnant, plus occupé de ses maîtresses que de l'édit de religion, maintenait toutefois l'autorité de Wœllner; mais la réforme de beaucoup d'abus signala le règne suivant. L'édit fut révoqué aussitôt, et le chef du département ecclésiastique fut enfin chassé, en 1798. Il n'avait pas négligé le soin de sa fortune; il se retira dans ses terres, près de Beeskow, et il y mourut le 11 septembre 1800. Il se trouva quelqu'un pour faire son éloge à l'académie des sciences de Berlin, au mois de janvier 1801. On a de lui des *Sermons*, une *Traduction*,

avec des *Notes*, des *Principes d'agriculture* de Home. Les tomes LVI et LVIII de la *Nouvelle Bibliothèque de l'Allemagne* contiennent des détails sur ce que fit Wœllner en faveur de l'ordre des Rose-Croix, et, quant aux *Discours* qu'il y prononça, ils ont été imprimés, mais à l'usage des seuls adeptes.

WOLF (Ernest Guillaume), compositeur, né en 1735, à Gross-Behringen dans le duché de Saxe-Weimar. On avait été frappé dès son enfance de ses dispositions pour la musique; on assure qu'à l'âge de quatre ans, le jour même où on lui apprit à distinguer les notes, il sut jouer un air sur le clavecin, et qu'à sept ans peu de difficultés sur l'orgue pouvaient l'arrêter. Cependant on avait relativement à lui des vues très différentes; le projet de son père était d'en faire un chasseur du seigneur du lieu, qui de son côté destinait à Ernest une tannerie. Il fit si peu de progrès dans l'art de préparer les cuirs, ou dans la noble science de la vénerie, qu'on lui permit enfin de suivre ses inclinations, mais en l'abandonnant à lui-même, sans autre ressource qu'une petite somme pour entrer à l'école d'Eisenach. Wolf qui n'avait alors que treize ans, profita si bien des premières leçons d'un habile maître qu'il fut bientôt nommé chef des élèves de chant. Son aptitude fut remarquée de quelques amateurs de musique, et à la recommandation de ce même maître, ils ne tardèrent pas à lui procurer des moyens d'existence. Le jour approchait où sa vocation devait lui être plus clairement révélée. Il avait environ seize ans lorsqu'il entendit avec ravissement, dans la chapelle ducale, la *Mort de Jésus* de Graun. L'impression qu'il en reçut fut telle qu'il aimait encore à en parler dans ses dernières années. Ce fut dès lors pour lui un besoin irrésistible de se livrer à la composition; mais il ne le fit d'abord qu'en secret, parce qu'il comprenait déjà l'étendue de l'art. Il lui suffisait pour le présent de tirer parti de sa belle voix de ténor, qui le fit bien accueillir à Gotha. Au moment d'une solennité dans les écoles, ses camarades lui demandèrent un morceau fait pour la circonstance. Son ouvrage passa leur attente, et lui fit d'autant plus d'honneur qu'un célèbre musicien qui se trouvait alors à Gotha, s'en expliqua dans des termes très favorables. Les protecteurs de Wolf lui conseillèrent alors de se rendre à Iéna, ce qui accrut sa réputation, et ne fut pas inutile à sa fortune naissante. En y enseignant la musique, il acheva de l'étudier lui-même. Il y fut nommé directeur de la chapelle, mais il n'y séjourna pas long-temps. A Naumbourg, un voyageur de distinction lui ayant proposé de l'accompagner en Italie, séduit par une semblable perspective, il n'hésita pas à tout quitter; mais on ne le conduisit que jusqu'à Weimar, et sous quelque prétexte on l'y abandonna. Il fut très affecté de ce procédé, cependant il devait en résulter pour lui un grand avantage. La princesse Amélie, qui avait elle-même le goût des arts, et qui se plaisait à les encourager, ayant voulu entendre Wolf, lui assura aussitôt son appui, et peu de temps après le nomma gouverneur du jeune duc et de son frère. Sans oublier ce qu'il devait à sa bienfaitrice, il cessa bientôt d'exercer ces fonctions honorables. Son mariage avec la fille de Benda, maître de chapelle à Berlin, le conduisit dans cette capitale, où il fut très applaudi; mais il ne voulut pas y rester, malgré les offres généreuses du roi, et les conseils d'anciens amis. Il refusa même, quelque temps après être revenu à Weimar, la place que Bach avait occupée à Hambourg; cependant on observe qu'il aurait été apprécié plus favorablement dans cette ville qu'au centre de l'Allemagne. A Weimar, tout en respectant son talent, on en vint au point de trouver un peu surannée sa manière énergique mais sévère, et moins agréable que majestueuse. Il paraît qu'il eût surtout excellé dans les sujets éminemment graves et religieux. On lui reprochait à Weimar de suivre des traces anciennes avec trop de constance et quelque pesanteur: il ne voulut pas, ou il ne sut pas plier son génie au goût de son siècle. Peut-être reconnut-il lui-même que son style ne satisferait plus entièrement ses contemporains: il paraît avoir senti à cet égard tout le malheur de sa position, lorsque l'*Alceste* de Schweitzer entraîna les suffrages. La princesse Amélie, sensible à la peine d'un homme de ce mérite, lui montra de nouveaux égards, et se fit même un plaisir de prendre de lui des leçons de clavecin: mais rien ne console un grand artiste qui en avançant en âge voit diminuer son nom. Ce sentiment pénible le poursuivant sans relâche, il eut le tort d'en chercher l'oubli dans un abus dont il s'était garanti jusqu'alors: celui des boissons fortes qui achevèrent d'altérer ses facultés, et qui détruisirent la vigueur naturelle de son tempérament. Cet état d'irritation s'aggravait chaque jour, et lui rendait même le travail si difficile que peu d'années avant sa mort, ayant eu à mettre en musique un morceau dont le texte lui déplaisait, il éprouva de violents maux de tête, suivis de crachements de sang, et parut menacé d'apoplexie. Une esquinancie termina ses jours, le 8 décembre 1792. On a de lui quelques ouvrages relatifs à la musique, et il a laissé comme compositeur un grand nombre d'œuvres. Celles qu'on n'a pas oubliées sont surtout: 1° la *Fête des roses*, romance pour le piano, 1771; 2° *la Fille du jardinier*, romance, 1774; 3° six *Sonates pour le piano*, in-4°, Leipsick, 1775. Les beaux chants, dont les accompagnements sont moins estimés, étaient, au sentiment de Wolf, ce qu'il avait fait de mieux en ce genre. 4° *Le Soir dans la forêt*, romance pour piano, 1775; 5° *Poliphème*, monodrame à plusieurs parties, 1776; 6° *Iphigénie*, cantate en parties, 1779; *Cantate pour la fête de Pâques* (paroles d'Herder), 1782. Plusieurs connaisseurs préfèrent cette cantate non-seulement à d'autres de la même main, et dont les paroles sont aussi d'Herder ou de Wieland, mais à toutes les autres compositions musicales de Wolf. 8° *Seraphina*, cantate, 1785; 9° *Sonates ou Sonatines pour le piano*, in-fol. Berlin, Dessau ou Leipsick, la plupart de 1785 à 1793; 10° *Chansons* (au nombre de cinquante-une) des meilleurs poëtes allemands, mises en musique, Weimar, 1784; 9° *Ceres*, prologue. Il faut y joindre, outre des quintetti et de nombreux concertos qui semblent abandonnés, beaucoup de symphonies et de morceaux divers qui n'ont pas été gravés. Wolf a écrit quatre traités ou autres ouvrages relatifs à la musique: 1° *Petit voyage musical dans les mois de juin, de juillet et d'août*, 1782, *etc.*, Weimar, 1784; 2° *Avant-propos ou Introduction à l'art de toucher le clavecin.... sonatines, etc.*, 1785; 3° *Institution musicale du ton, des gammes, des tons consonnants et dissonants, des accords, etc.*, Dresde, 1788; 4° *Vérités sur la musique, énoncées franchement par un honnête homme de l'Allemagne*.

WOLF (Pierre-Philippe), historien allemand, né le 28 janvier 1761, à Pfaffenhofen, en Bavière, fut d'abord commis d'un libraire à Zurich, puis à Munich. Il se rendit à Leipsick en 1799, et y établit une maison de librairie très considérable. Les occupations de son état qu'il suivait avec assiduité, et l'étendue de son commerce, ne l'empêchèrent pas de se livrer à l'étude de l'histoire, branche de littérature pour laquelle il avait un penchant très prononcé. Il fit successivement paraître plusieurs ouvrages historiques qui obtinrent le suffrage du public et des juges impartiaux, et sa réputation fut solidement établie dans toute l'Allemagne. Rappelé, en 1807, à Munich, il fut nommé membre de l'académie royale des sciences de Bavière, et mourut dans cette ville, le 5 août 1808. Wolf avait des talents, il a fait des recherches profondes et a écrit l'histoire consciencieusement: c'est pourquoi ceux que ses ouvrages blessent l'ont accusé d'avoir mis trop de véhémence dans ses écrits, et surtout dans ceux où il traite de l'église catholique et de ses institutions anciennes et modernes. Wolf a bien étudié l'esprit de l'église catholique et la tendance de sa hiérarchie, surtout dans ces derniers temps: il a également bien saisi l'esprit des ordres religieux: son *Histoire des Jésuites* en est une preuve frappante. Cet excellent ouvrage mérite d'être traduit en français, et aurait besoin d'une continuation. L'auteur, lorsqu'il le fit paraître, ne s'attendait guère que les enfants de Loyola reviendraient aussitôt. Certes leur rétablissement n'est pas la partie la moins curieuse, et pour nous c'est la plus importante, de l'histoire de cet ordre. Cependant, quoique l'ouvrage de Wolf sur les Jésuites renferme de grandes vérités et beaucoup de matériaux précieux,

nous pensons qu'il reste encore beaucoup à faire pour dévoiler les intrigues de la Société de Jésus, pendant le temps de sa domination et après sa suppression. Quant à leur histoire récente, les matériaux ne manquent pas, car se croyant maintenant plus forts et mieux soutenus, ils prennent moins de précautions pour masquer leurs opérations et dissimuler le but vers lequel ils marchent enseignes deployées et meches allumées. Voici les titres des ouvrages que Wolf a publiés en allemand : 1° *Lilienberg*, histoire originale, Francfort, 1784, in-8° ; 2° *Histoire pour consoler l'homme qui est dans le malheur*, Munich, 1784, in-8° ; 3° *Memoires remarquables pour l'histoire de notre siècle philosophique*, 1784, in-8°, sans lieu d'impression ; 4° *Vertus et vices dans des histoires et lettres morales......* 1785, in-8° ; 5° *Histoire generale des Jesuites, depuis l'origine de leur ordre jusqu'aux temps présents*, Zurich, 1789 à 1792, 4 vol. in-8° ; Brunn, 1792, et Leipsick, 1803 ; 6° *Histoire de l'eglise romaine catholique, sous le gouvernement de Pie VI*, Zurich, 1783 à 1798, 6 vol. in-8° ; *ibid.*, 1793 à 1802, 7 vol. in-8° : le 7e est absolument neuf ; 7° *Histoire de la religion et de l'église en France*, Zurich, 1802 : cet écrit n'est autre chose que le 6e et le 7e vol. de l'ouvrage précédent ; 8° *Sur le rétablissement des Jésuites*, Lucerne, 1799, in-8° ; 9° *Projet pour une réforme de l'église catholique*, Leipsick, 1800, in-8° ; 10° *Histoire statistique et topographique abregee du Tyrol*, Munich, 1807, in-8° ; 11° *Histoire de Maximilien Ier et de son époque*, Munich, 1er et 2e vol. 1807 ; 3e, 1809, in-8° : cet ouvrage est précieux pour l'histoire générale du 17e siècle.

WOLFE (CHARLES), ecclésiastique, né en Irlande vers 1791, montra dès sa première jeunesse beaucoup de talent pour la poésie et composa quelques pièces de vers qui portaient un cachet d'originalité. Celle qu'il fit sur la mort du général Moore, tué à la bataille de la Corogne, en 1809, eut un grand succès. Cependant le nom de C. Wolfe serait resté à peu près inconnu, si lord Byron, frappé du mérite de cette composition élégiaque, ne fût parvenu à en découvrir l'auteur, ainsi que nous l'apprend le capitaine Medwin dans les *Conversations de lord Byron*. Toutes ses compositions n'ont pas, à la verité, le mérite de celle ci, mais elles sont toutes empreintes d'une profonde sensibilité, et quelques unes ont une teinte mélancolique, pleine de charmes pour ceux qui aiment ce genre. Wolfe composa pour un ancien air irlandais, connu dans le pays sous le nom de *Gramachree*, de nouvelles paroles, qui expriment la douleur d'un amant sur la tombe de sa bien-aimée avec tant de vérité qu'on crut d'abord que l'auteur avait eu en vue un événement réel et récent. Wolfe, interrogé par ses amis là dessus, répondit qu'un jour ayant chanté plusieurs fois le vieil air irlandais, il avait tout à coup versé un torrent de larmes, et que, dominé par son émotion, il avait jeté cette élégie sur le papier. Atteint de phthisie, il fut conduit aux environs de Cork où l'on esperait que le climat adoucirait ses souffrances, et il y expira le 21 février 1823, dans la trente-deuxième année de son âge. Ses œuvres ont été recueillies par un de ses parents, John Russel, sous le titre de : *Remains of the late Rev. Charles Wolfe*, Dublin, 1825, 2 vol. in-12 : le 1er vol. contient ses compositions en vers, et une *Notice* sur sa vie par l'éditeur : dans le 2e se trouvent ses sermons.

WOLKE (CHRISTIAN HENRI), litterateur, né en 1741, à Gever dans le royaume de Hanovre. Après y avoir commencé ses études, il fut envoyé à Goettingue pour acquérir toute l'instruction qu'exigeait la carrière où il devait entrer. Pendant quelque temps il enseigna les mathématiques à Klostergerode, et ensuite il donna des leçons particulières à Leipsick. Décidé à prendre une place de précepteur, il allait se rendre en Angleterre, lorsque Basedow, qu'il vit à Hambourg lui fit goûter son nouveau système d'éducation, et sa réforme orthographique consistant à supprimer dans l'allemand toutes les lettres qu'on ne prononce pas. Ils rédigèrent ensemble des livres élémentaires d'après cette méthode. En 1771, Wolke, toujours l'adjoint de Basedow, concourut à l'établissement d'une maison d'éducation à Dessau : établie sous les auspices du prince d'Anhalt, elle subsista pendant sept années. Ce succès engagea Wolke à se rendre à Pétersbourg, pour y fonder une école régie selon les mêmes principes. Il réussit à l'établir, et il la dirigea jusqu'en 1801 ; mais il ne toucha rien de la somme assignée à cet effet par la munificence de Catherine. En rentrant en Allemagne, il comptait sur plusieurs faibles pensions obtenues à la suite de ses travaux ; elles furent supprimées à cause des malheurs de la guerre, à l'exception de celle que lui avait assurée le prince d'Anhalt-Dessau. Vers cette époque la femme de Wolke mourut atteinte de la maladie des hôpitaux. A Dresde, où il se trouvait lorsque la Saxe fut occupée par les alliés, il remplit les fonctions d'interprète russe au bureau des logements militaires. Dès que la paix fut rétablie dans ces contrées, il forma une société à Berlin, pour épurer la langue, en substituant des mots nouvellement composés, mais d'origine allemande, aux mots nombreux empruntés jusqu'alors des idiômes étrangers. Il ne sentait pas que les avantages d'une semblable réforme ne paraissent jamais assez decisifs pour faire surmonter les obstacles qu'on lui oppose justement dans les pays qui deja possèdent une littérature. Il eut le chagrin de voir que ni sa néologie ni son orthographe ne prévaudraient contre la force des choses. Ces projets ont consumé en vain des forces qu'il conservait dans un âge avancé. Environ un an apres la mort de Wolke, arrivée le 12 janvier 1825, Hasselbach fit paraitre, à Aix la Chapelle, une Notice biographique sur cet écrivain, et il y joignit son portrait. Tous les ouvrages publiés par Wolke concernent ou la langue ou l'éducation. Les principaux sont : 1° *Description des cent planches du livre élémentaire de Basedow* (sorte d'encyclopédie dans laquelle Basedow voulait instruire les enfants au moyen de la gravure), deux vol. in-8°, Leipsick, 1782 — 1787, traduit ensuite dans plusieurs langues : 2° *Premières connaissances pour les enfants* (depuis les simples notions de l'alphabet jusqu'à celles de l'univers), 1783, traduit en français en 1787 : 3° *le Livre pour lire et pour penser*, 1786, traduit en français et en russe, malgré la bizarrerie du titre : 4° *Histoire de la nature et des peuples*, 1801. Le premier volume, traduit en russe, fut accueilli favorablement par l'autorité : mais la censure en arrêta la suite, comme renfermant des passages contraires au culte des images qui est une nécessité pour la populace moscovite. 5° *Poésies dans le dialecte bas saxon*, 1804. Ce dialecte y est recommandé par Wolke, comme plus harmonieux que le haut-allemand : 6° *Communication des connaissances et des idées primitives*, Leypsick, 1805 ; 7° *Methode d'éducation physique, intellectuelle et morale*, *ibid.*, 1808 : 8° *Instruction sur la grammaire allemande pour connaître et reformer cinquante mille mots composés d'une manière fautive*. Ces recherches dont l'auteur s'occupa pendant vingt-quatre années, devaient rester d'autant plus sûrement inutiles qu'elles étaient plus étendues. Modifier un idiôme à ce point ce serait en former un nouveau : nous n'avons aucun exemple d'une langue qui ait été changée ainsi, d'après les idées d'un seul homme, et aucune raison de croire que la chose soit possible. 9° *Guide pour les mères, les instituteurs et les auteurs de livres d'education*. Il y est question des mêmes reformes. L'ouvrage devait être en sept volumes : les premiers seuls ont paru.

WOLSTEIN (JEAN-GOTTLIEB), vétérinaire, naquit à Flinsberg dans la Basse Silésie, le 14 mars 1738. Il s'occupa, dès sa jeunesse, avec une application constante, d'un art dans lequel il était appelé à se faire un nom, et y fit de tels progrès qu'il fonda à Vienne un hôpital vétérinaire, et en fut nommé professeur-directeur en 1777. Il fut arrêté en 1794, pour causes politiques ; on lui rendit la liberté peu de temps après, mais en le privant de ses fonctions. Il quitta l'Autriche en 1795 et se retira à Altona, où il exerça jusqu'à sa mort la médecine vétérinaire. On a de lui plusieurs ouvrages allemands dont le mérite est attesté par le grand nombre d'éditions qu'ils ont eues. Voici les principaux : 1° *Instruction pour les maréchaux-ferrants, sur les blessures faites au cheval par l'arme blanche*, Vienne, 1778, in-8°, troisième édition, 1795 : 2° *Observations sur l'épizootie en Autriche, avec des remarques sur le danger qu'il y a de tuer et de vendre les bêtes à cornes dans les temps de mortalité*, ibid., 1781, in-8°, qua-

Digitized by Google

trième édition, 1796 ; 3° *Livres classiques sur l'épizootie, pour les habitants de la campagne*, ibid., 1783, in-8°, cinquième édition, 1796 ; 4° *Cinq livres élémentaires sur la médecine vétérinaire*, ibid., 1784, in-8°, deuxième édition, 1796 ; 5° *Sur les hernies dans les hommes et dans certaines espèces d'animaux*, ibid., 1784, in 8°, et Marbourg, 1799 ; 6° *De l'homme, de ses différentes espèces et de la manière de le soigner*, Leipsick, 1784, in-16 ; 7° *De la manière de soigner les chevaux de cavalerie et ceux qui sont employés aux travaux ordinaires*, Vienne, 1781, 2 vol. in-8°, ibid., 1788, et Brunswick, 1796 ; 8° *Sur les maladies intérieures des poulains, des chevaux de cavalerie et de ceux qui sont employés aux travaux ordinaires*, Vienne, 1788, et Brunswick, 1796, in 8° ; 9° *Instruction élémentaire pour les médecins vétérinaires employés à l'armée, sur les blessures que les chevaux reçoivent par l'arme blanche, publiée par ordre de l'empereur*, Vienne, 1788, in-8°. Réimprimée avec une instruction abrégée pour les maréchaux-ferrants, Vienne, 1791, et avec d'autres additions, Brunswick, 1797, in-8°. 10° *Réflexions sur la saignée des hommes et des animaux*, Vienne, 1791, in-8°, et Brunswick, 1796 ; 11° *Livre élémentaire sur l'épizootie des bêtes à cornes, des brebis et des porcs, pour les habitants de la campagne, composé par ordre du gouvernement*, Vienne, 1771, in-8°, et Brunswick, 1796 ; 12° *Sur les soins que l'on doit donner aux chevaux de l'armée pendant les quartiers d'hiver, après une campagne dure et pénible*, Vienne, 1793, in 4° ; 13° *Préface pour la Méthode de l'art vétérinaire* par Lafosse, traduite par Knobloch, Prague, 1797, in 8° ; 14° *Préface pour les Principes de l'anatomie des chevaux* par Tœgel, Vienne, 1781, in-8° ; 15° *Instruction pour les habitants de la campagne, sur les marques et causes de l'épizootie parmi les bêtes à cornes*, Hambourg, 1799, in 8°.

WOLTAER (Jean-Chrétien), professeur de jurisprudence à l'université de Halle, naquit le 27 juin 1744, à Werder, dans la moyenne marche de Brandebourg, et mourut dans les premières années du dix-neuvième siècle. Il a publié sur les différentes branches du droit public et particulier, un grand nombre d'ouvrages en allemand et en latin, dont voici les principaux : 1° *de Successione agnatorum in Feuda paterna*, Halle, 1772, in 4° ; 2° *De feudis marchicis allodificatis censuali qualitati haud obnoxiis*, ibid., in-4° ; 3° *De feudo alienabili*, ib., in-4° ; 4° *Primæ lineæ usûs practici distinctionum feudalium, cum animadversionibus*, Rostoch, 1775, in 8° ; 5° *De viâ petendæ restitutionis in integrum prætoriæ secundùm doctrinam Romanorum, præcipuè quadriennali, hodiè verò perpetuâ*, Halle, 1776, in-4° ; 6° *Observationes quæ ad jus civile et Brandenburgicum pertinent*, ibid., 1777 à 1779, in-8° ; 7° *De conditionum indole atque naturâ*, ibid., 1777, in-4° ; 8° *Flores ad jus querelæ de inofficioso testamento sparsi*, ibid., 1788, in 4° ; 9° *Principes de jurisprudence pour ceux qui ne sont point initiés à la science*, Halle, ibid., 1785, in 8° ; 10° *J. Gott. Heineccii Elementa juris civilis secundùm ordinem Institutionum Justiniani commodâ auditoribus methodo adornata iterùm relegit, polivit et prælectionibus academicis magis adaptavit*, ibid., 1785, in-8° ; 11° *Preuves que l'on ne peut imputer aux professeurs en droit dans les académies, la chute de la véritable science du droit*, Halle, ibid., 1789, in-8° ; 12° *Schmidii principia jurisprudentiæ ecclesiasticæ pontificiorum, methodo systematicâ adornata et passim suppleta, in auditorii sui usum accommodata*, ibid., 1789, in 8° ; 13° *Bibliothèque de jurisprudence de Halle*, (all.) Thorn, 1793 à 1794, in-8° ; 14° *Commentarii juris Justinianei novissimi ex ipsis fontibus deducti*, Halle, 1796, in 8° ; 15° *Introduction au droit public pour les états prussiens*, (all.), ibid., 1796, in-8° ; 16° *De furibus armatis* ibid., 1782, in-8° ; 17° *De fide jussore fide jussoris necnon differentia inter fide jussorem succidaneum ac indemnitatis*, ibid., 1800, in-8°. Le même auteur a publié dans les *Annonces de Halle* un grand nombre de résolutions sur des cas difficiles du droit public et particulier.

WOLTMAN (Charles-Louis), historien, naquit à Oldenbourg, en 1770. Son père prit soin de cultiver lui-même les rares dispositions de son fils, et lui donna les premières leçons de littérature et d'histoire. Dans un âge où l'intelligence commence seulement à se développer, Woltman lisait déjà Homère et Ossian dans leurs propres langues ; quelques poésies, fruits de ses loisirs, portent l'empreinte de cette lecture. En 1790, il alla faire son droit à Goettingue, où il occupa une chaire par la suite. Ce fut alors qu'il se livra exclusivement aux recherches historiques, vers lesquelles le portaient son goût et la trempe de son esprit. Appelé à Iena, il se distingua comme professeur et comme écrivain, mit au jour plusieurs écrits, et coopéra à la rédaction de feuilles littéraires ; Berlin lui dut plus tard la création d'un Journal d'Histoire et de Politique. En 1790, il entra dans la carrière diplomatique en qualité de conseiller de légation du prince de Hesse Hombourg, et devint ensuite conseiller d'état. D'abord admirateur de Bonaparte, il se déclara contre lui dès qu'il le vit opprimer sa patrie, et seconda de sa plume et de son crédit les projets du baron de Stein, ministre d'état. La bataille de Lutzen contraignit Woltman à s'enfuir de Prague, où il mourut âgé de quarante-sept ans, en 1817. Il a composé en société avec sa femme quelques écrits peu importants. Voici les ouvrages qui ont fondé sa réputation littéraire : 1° *Histoire primitive du genre humain* ; 2° *Histoire de la paix de Westphalie*, première partie, Leipzick, 1808, in 8°, deuxième partie, ibid., 1809, in 8° ; 3° *Wallenstein*, (dans le Calendrier historique pour l'année vulgaire, 1802—1803, in-12) ; 4° *Jean de Müller* : cette critique trop satirique, quant à la forme, est judicieuse quant au fonds. Les aspérités qui la déparaient ont disparu dans l'édition des œuvres complètes de Woltman, publiées au profit de sa veuve, Leipsick, 1823 24 et 25, 17 vol in-8° ; 5° *Histoire de France* ; 6° *Histoire de la réformation considérée sous le point de vue de son influence politique*, 1803 ; 7° *Histoire de Bohême* ; 8° des *Traductions de Tacite et de Salluste* ; 9° *Mémoires du baron de S.-A.* Woltman y met en scène, sous des noms supposés, les personnages les plus marquants de l'époque. Cet ouvrage est peut être, quant au style, le chef-d'œuvre de la littérature allemande. 10° *La littérature allemande jugée par un écrivain allemand*. Dans cet écrit l'orgueil national a dicté à l'auteur un jugement qui paraîtra exagéré. La mort l'empêcha d'achever la quatrième édition de l'*Histoire du monde* par Becker. Woltman a rendu de grands services à la littérature de son pays, il a surtout la gloire d'avoir perfectionné la prose allemande.

WOODHOUSE (James), chimiste distingué, né dans l'Amérique septentrionale en 1770, fit ses études de la manière la plus brillante à l'université de Philadelphie, et après avoir entrepris divers voyages pour augmenter ses connaissances, il fut, en 1792, nommé professeur à la même université. Il est mort en 1809. Outre sa thèse inaugurale sur l'*Analyse des végétaux astringents*, on a de lui : 1° *le Manuel du jeune chimiste, avec le Laboratoire portatif*, 1797, in 8°, ouvrage fait d'après une excellente méthode et parfaitement calculé pour faciliter la pratique de la chimie, en portant toute l'attention de l'élève sur la partie opératoire de cette science. 2° *Réponse aux objections du docteur Priestley, sur la doctrine du phlogistique et la décomposition de l'eau*, insérée dans le quatrième volume des *Transactions de la Société philosophique américaine*. La Réponse de Woodhouse est écrite d'un ton décent, et Priestley n'a pu lui opposer que des dénégations et des sophismes. 3° Woodhouse a publié une traduction de la *Chimie* de Chaptal en anglais, avec des notes, 1807, 2 vol in-8°.

WORSLEY (sir Richard), historien et archéologue anglais, né dans l'île de Wight, en 1751, d'une famille distinguée. Il reçut une éducation classique, fut employé la plus grande partie de sa vie dans la carrière diplomatique, et fut chargé de diverses négociations. Worsley s'occupa beaucoup des beaux arts, et pendant son séjour dans le Levant il fit une précieuse collection de dessins pris sur les lieux de ce que l'antiquité offre de plus beau et de plus curieux. Il n'a publié que deux ouvrages : 1° *Histoire de l'île de Wight*, Londres, 1781, in 4°, avec des figures ; 2° *Museum Worsleyanum*, ou *Collection de bas-reliefs antiques, de bustes, de*

Digitized by Google

statues, de pierres précieuses gravées, avec les vues de plusieurs villes du Levant, prises sur les lieux, dans les années 1785—86 et 87, Londres, 1794—1803, 2 vol. grand in-fol. Ce magnifique ouvrage ne fut tiré qu'à cinquante exemplaires, suivant une lettre de l'auteur, quoique quelques bibliographes prétendent qu'il fut tiré à deux cents ou deux cent cinquante. Les frais d'impression, de gravure, etc., s'élevèrent à 27,000 livres sterling. Le texte est en anglois et en français, mais ne se trouve pas dans une partie du second volume. L'auteur annonçait en outre un appendice qui devoit contenir un catalogue descriptif des marbres, pierres gravées, peintures et dessins non compris dans l'ouvrage. La partie la plus précieuse de sa collection, est la réunion de cent-cinquante gravures, dont les dessins ont été exécutés par d'habiles artistes italiens et anglais. Les plans des villes du Levant sont aussi très beaux. C'est un des chefs-d'œuvre de la typographie et de la chalcographie réunies. Les pierres gravées de Malborough, seul ouvrage digne de lui servir de pendant, ne peuvent pourtant pas lui être comparées pour le fini et le précieux de l'exécution. L'ouvrage est d'une extrême rareté, et l'on ne peut que déplorer l'idée bizarre de l'auteur qui, suivant l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, a mis de la vanité à dépenser de fortes sommes à des objets de luxe dont un petit nombre d'élus peuvent seuls jouir. Nous avons entendu parler, il n'y a pas long-temps, d'une société de bibliophiles formée à Paris et composée d'un petit nombre d'individus, qui s'est proposé de faire réimprimer des ouvrages précieux et rares, mais seulement à un nombre d'exemplaires égal à celui des membres de la société. On peut consulter sur le *Museum Worsleyanum*, Dibdin, dans sa *Bibliomania*, page 712, et M. Savage (*Librarian*, tome 1), qui en donne une description très détaillée.

WRIGHT (JOHN-WESLEY), simple capitaine de vaisseau anglais, célèbre à cause de son malheur dont les dernières circonstances n'ont pu être éclaircies. Né le 14 juin 1769, à Cork en Irlande, il fut élevé d'abord dans l'île de Minorque, sous les yeux de son père, et dès l'âge de dix ans, après avoir montré quelques dispositions heureuses, il entra comme enseigne volontaire au soixante-unième régiment. Ayant été reçu dans la marine un an après, il combattit devant Gibraltar, à bord des chaloupes canonnières, et l'une d'elles lui dut en grande partie son salut dans une journée décisive. La paix lui permit ensuite de perfectionner ses études pendant deux années, à Wandsforth dans le Northamptonshire; mais n'étant plus soutenu par l'espoir de l'avancement, il quitta le service selon le vœu de son père, et étant entré chez un négociant de Londres, il se fit bientôt remarquer dans sa nouvelle profession. Elle le conduisit, en 1790, à Saint-Pétersbourg. Cinq années de séjour dans les principales villes de la Russie, donnèrent à Wright une entière connaissance de la langue. La guerre contre la France le fit songer de nouveau à prendre de l'emploi dans la marine; mais un grade subalterne ne lui convenant plus, il alla de son propre mouvement se proposer comme secrétaire à Sidney Smith qui avait déjà acquis de la réputation dans les rangs des Suédois, et qui, rentré au service de la Grande-Bretagne, commandait une frégate. Wright devint l'ami de ce capitaine, mais ils furent faits prisonniers dans la rade du Hâvre, en attaquant avec des bateaux plats le lougre *le Vengeur*. Transférés tous deux au Temple, ils furent mis séparément au secret, et traités comme prisonniers d'état, d'après la supposition, dénuée de toute preuve, qu'ils avaient cherché à incendier le port. C'est après huit mois d'un traitement si dur, que Wright fut enfin interrogé; mais sa première déclaration fut que toute question relative au service de son pays resterait sans réponse. Quant au reproche d'avoir voulu brûler la ville où il s'était fait prendre, il le repoussa comme injurieux. « Pour brûler le Hâvre, continua-t-il, on n'a » besoin que de bombes. Il convient mal d'ailleurs » d'accuser d'un semblable dessein l'homme même au- » quel le Hâvre a dû son existence pendant plus d'un » an. Mon ami est un des hommes les plus humains » que je connaisse; l'incendie des villes n'entre point » dans ses projets, et ne se concilie pas avec les instruc- » tions de son escadre. Il est enjoint aux commandants » approchant la côte ennemie, de ne jamais tirer sur » les habitations ou les personnes non armées. Je ne » crois pas qu'on puisse citer un exemple de contraven- » tion à ces ordres. C'est notre devoir de détruire votre » marine ou votre commerce jusque sous vos batte- » ries: nous savons le remplir, et je m'enorgueillis d'a- » voir partagé les travaux et les dangers de sir Sidney- » Smith. » Mais alors on produisit une lettre écrite par cet officier même à Frotté, chef royaliste, pour lui donner un rendez-vous sur le rivage de Normandie, en lui promettant des secours afin d'encourager le parti des Bourbons: sur l'enveloppe était l'écriture de Wright. On lui opposa de plus une lettre chiffrée; alors il se renferma dans les termes de sa première déclaration sur l'incompétence du gouvernement français, relativement aux opérations et aux devoirs de l'escadre anglaise. Il aurait donc suffi de reprocher à Wright des machinations que les maximes d'une guerre loyale ne justifiaient pas, et qui pouvaient le faire traiter en prisonnier d'état: ainsi il y avait tout au moins une double maladresse dans des prétextes et des rigueurs qui donnaient à un étranger le droit de se plaindre amèrement de la violation du droit public en France. Quelques mois après, lorsqu'il fut permis à ces deux officiers de communiquer ensemble, ils concertèrent leur évasion avec les amis qui vinrent les visiter. Des hommes déguisés en militaires présentèrent au geôlier de faux ordres du ministre de la guerre, et on pense que la chose était concertée avec Barras. En arrivant à Londres, vers la fin de 1798, l'ami de Sidney Smith reçut ordre de le suivre, avec le titre de lieutenant, à bord du *Tigre*, vaisseau de ligne confié à ce capitaine pour prendre part, en se concertant avec les ministres du grand seigneur, aux mesures propres à rendre infructueuse l'expédition de Bonaparte en Égypte. Ils partirent de Constantinople le 19 février 1799: ils s'entendirent à Rhodes avec le gouverneur Assan bey, et, le 7 mars, auprès d'Alexandrie, le capitaine du *Tigre* prit le commandement de la croisière angloise dans ces parages. Les Français étant dans la Syrie, le pacha qui commandait à Saint-Jean-d'Acre fut aidé par Wright dans ses préparatifs pour la défense de la ville. Lorsqu'elle fut assiégée, on le mit à la tête des marins-pionniers, et le 7 avril, au moment où il venait de recevoir deux balles dans le bras droit, continuant son inspection, il visita la mine pratiquée sous la grande tour, jusqu'à ce que les forces lui manquassent entièrement. Nommé capitaine de corvette après la délivrance de la ville, il fut chargé de diverses missions. Dans ses rapports avec les Français, il eut occasion de protéger Savary contre les insultes d'un corps de janissaires, et ce fut encore lui qui avertit Kléber à l'instant où, comptant sur la ratification de la Grande-Bretagne, il allait livrer la citadelle du Caire, en vertu du traité dont se contentaient les Osmanlis, mais qui eût dérangé les calculs de l'animosité angloise. Lorsqu'après des événements que le cabinet de Windsor n'avait pas prévus, l'Angleterre eut jugé à propos de signer la paix avec la France, Wright se rendit à Paris. On n'a pas de renseignements sur l'objet de ce voyage; mais aussitôt que les Anglais eurent rompu avec le premier consul, cet officier reçut le commandement d'une corvette pour entretenir, vers les côtes de France, des relations avec les secrets ennemis du gouvernement. Après y avoir débarqué, pendant la nuit, quelques agents du parti royaliste, il établit sa station près des ports méridionaux de la Bretagne, au commencement de 1804. Mais la police ayant eu connaissance des signaux de Wright, on l'attira vers l'île d'Houat, et par un temps calme, le 17 mai, de simples embarcations capturèrent sa corvette. Le capitaine, qui s'était défendu, fut conduit à Vannes, d'où le préfet, malgré les obligations personnelles qu'il lui avait eues en 1799, ne put éviter de l'envoyer aussitôt à Paris. Le 20 mai, il fut confronté, devant Thuriot, juge instructeur, avec ceux qui avaient dénoncé Georges et compromis Moreau. Reconnu par eux, Wright opposa seulement à leur déclaration qu'il n'avait nul compte à rendre au gouvernement français, et lorsqu'on allégua que le

sion même le désavouerait, il fit cette réponse qui mérite attention : « Je n'ai agi en rien, comme capitaine « de vaisseau, sans y être autorisé par des ordres posi« tifs; mais je ne m'expliquerai pas davantage, ne vou« lant pas, après avoir rempli mon devoir, m'exposer à « être accusé de trahison. » On le renferma dans une des tourelles du Temple, sous la garde particulière de deux soldats. Il refusa de parler dans le procès de Georges et de Pichegru, et cette fermeté lui ayant valu des marques publiques de considération, il fut traité pendant quelques jours avec plus d'égards. Son neveu, âgé de quatorze ans, et fait prisonnier avec lui, n'en fut plus séparé. Cependant on assure que le préfet du Morbihan avait écrit que les deux prisonniers feraient d'importantes révélations s'ils étaient questionnés *convenablement*, et que d'après une invitation semblable, on les fit interroger, au milieu d'autres pénibles épreuves, par des agents de police, et en employant des moyens qui rappeloient l'ancien usage de la torture. Ne pouvant triompher ainsi de la persévérance de Wright, on voulut lui faire croire que de meilleurs procédés allaient être la conséquence d'ordres plus directs, et que même il aurait sa liberté s'il donnait des éclaircissements sur des complots bien connus de lui. « Je me « regarderais, répliqua-t-il, comme rebelle à mon Dieu « et à mon roi si j'avais la moindre communication « avec des êtres capables de se conduire comme on l'a « fait envers moi. » Au moment où les autres officiers de la corvette furent mis en liberté, on leur accorda de voir leur capitaine. Quoiqu'il se montrât gai, dit-on, il leur parut un peu préoccupé de quelque idée sinistre, et il doit avoir dit à Laumont, chirurgien du bâtiment : « J'espère que nous nous reverrons dans « des circonstances plus heureuses, mais, quoi qui « puisse arriver par suite de ma situation présente, « croyez que je me conduirai en chrétien et en officier « anglais; si des bruits contraires circulent sur mon « compte, démentez-les. » On ne fut pas indifférent à son sort dans la chambre des communes à Londres. Le 30 juillet 1804, Windham demanda aux ministres si on s'était occupé de la liberté de cet officier qui avait noblement refusé des explications demandées avec menace. Le ministère anglais n'avait fait jusqu'alors aucune démarche; il résolut enfin de proposer l'échange du capitaine. L'ambassadeur d'Espagne intervint à Paris, mais le ministre des affaires étrangères répondit que sans doute aucun officier français ne consentirait à être échangé contre un homme qui s'était chargé d'introduire en France des assassins. On feignit toutefois de ne pas refuser la liberté de ce capitaine, et on parla de le transférer dans un port neutre, pour le mettre à la disposition de son gouvernement. Ces négociations, trop tardives d'un côté, et de l'autre peut-être évasives, n'eurent point de résultat. Le 29 et le 30 octobre 1805, on lut dans les journaux : « Le capitaine Wright ...... qui avait débarqué « sur la côte de Tréport, Georges et ses complices, « s'est tué dans sa prison (au Temple), après avoir lu « dans le *Moniteur* la nouvelle de la destruction de l'ar« mée autrichienne. » Une note semblable pouvait faire naître le doute, et donnait trop de prise à la malveillance. L'infortuné capitaine devait exciter d'ailleurs un juste intérêt : il avait montré beaucoup de caractère, et si sa mission avait eu quelque chose d'odieux, le tort en était surtout à un gouvernement qui pour aller à ses fins ne connaissait point de scrupules. Wright avait pu ignorer de quelle nature étoient les projets des conjurés. Sidney-Smith reconnaissait dans son ami de hautes qualités, indépendamment même du mérite militaire, et il n'a vu, dans le journal écrit de la main du prisonnier jusqu'à son dernier jour, aucune trace du projet de se donner la mort. Ceux qui aimaient à saisir toute occasion d'attribuer à l'empereur une politique sombre, et d'éloigner de lui les Français toujours jaloux de pouvoir estimer leur prince, prétendirent aussitôt que le rasoir trouvé auprès du corps de Wright avait été employé pendant la nuit par les mamelouks de la garde, sorte d'êtres mystérieux destinés à l'explication de tout ce qui arriverait de funeste. Au contraire, dans le silence de la passion, il est difficile d'attribuer à Napoléon un acte qui, à l'égard d'un homme dénué de toute importance, n'aurait pas été même un attentat politique, mais plutôt une bassesse nuisible dès lors à la gloire du monarque dans sa propre pensée, à quelque système qu'il eût recours sur les excuses de l'homme-d'état. Dans de nouveaux mouvements de zèle, en 1815, on a prétendu éclaircir l'événement de la nuit du 27 au 28 octobre 1805. On a fait circuler dans l'Europe une lettre où l'avocat Hénoult inculpoit expressément le duc de Rovigo. Une justification n'a pas tardé à paraître; mais elle était fondée sur des invraisemblances qui n'ont point semblé sans réplique, et sur un *alibi* qui laisse lui-même de l'incertitude. On trouva cette réfutation dans la brochure intitulée : *Mémoire du duc de Rovigo sur la mort de Pichegru, du capitaine Wright*, etc., 1815. En octobre, une nouvelle lettre du même avocat contenait divers détails annoncés dans la première, et on y citait l'allégation d'un prisonnier, jésuite âgé de quatre-vingts ans. A la vérité cette seconde lettre est restée sans réponse; mais elle n'en est pas plus convaincante. A en croire ce récit, la police, tout en s'efforçant de tromper le public, aurait agi avec une maladresse peu vraisemblable. On ne saurait d'ailleurs prononcer dans une telle question d'après un ou deux témoignages de gens qui sur quelques mouvements entendus dans l'obscurité, ont formé des conjectures. La justice n'exige qu'un petit nombre de témoins dans les circonstances ordinaires, mais pour les faits qui offrent un aliment à l'esprit de parti, le public impartial s'abstient de décider lorsqu'il manque de preuves absolues.

WRISBERG (Henri-Auguste), anatomiste d'un grand talent et professeur à l'université de Goëttingue, né le 20 juin à Saint-Andreasberg, dans le Harz, fut envoyé à dix-huit ans à l'université de Goëttingue, où il fit de brillantes études et s'appliqua surtout avec succès aux dissections. Après avoir reçu le degré de docteur en 1763, il voyagea, l'année suivante, dans les Pays-Bas et en France, dans le but d'étendre ses connaissances. A son retour il obtint une chaire, où il enseigna d'abord l'art des accouchements et ensuite l'anatomie. Il continua à professer jusqu'à sa mort, arrivée le 29 mars 1808. Wrisberg a publié un grand nombre d'écrits, qui ont eu un succès mérité. Ils ont tous été publiés à part, et les moins étendus parurent d'abord dans les Actes de la Société royale de Goëttingue. Voici les titres de ses principaux écrits : 1° *Programma de respiratione primâ, nervo phrenico et calore animali*, Goettingue, 1763, in-4° : 2° *Descriptio anatomica embryonis, observationibus illustrata*, ibid., 1764, in-4° ; 3° *Satura observationum de animalculis infusoriis*, ibid., 1765, in-8° ; 4° *Programma de quibusdam momentis initionem enrialarum spectantibus*, ibid., 1765, in-4° ; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de la variole*, ibid., 1770, in-4°, en allemand : 6° *Observationes anatomicæ de quinto pare nervorum encephali*, ib., 1777, in-4° ; 7° *De præternaturali et raro intestini recti cum vesicâ urinariâ coalitu, et independente ani defectu*; ibid., 1778, in-4° ; 8° *De testiculorum ex abdomine in scrotum descensu*, ib., 1778, in-4° ; 9° *Observationum anatomicarum de nervis viscerum abdominalium particula I, quæ de ganglio plexuque seminali agit*, ibid., 1780, in-4° : 10° *Experimenta et observationes anatomicæ de utero gravido, tubis, ovariis et corpore luteo quorumdam animalium, cum iisdem partibus in homine collatis*, ib., 1780, in-8° ; 11° *Observationes anatomico-obstetriciæ de structurâ ovi et secundinarum humanarum in partu maturo et perfecto collectæ*, ib., 1783, in-8° ; 12° *Commentatio anatomica de nervis brachii*, ibid., 1785, in-4° ; 13° *Sylloge commentationum anatomicarum*, ibid., 1786, in-4° ; 14° *Commentatio de uteri mox post partum resectione non lethali*, ibid., 1787, in-4° ; 15° *Commentationum medici, physiologici, anatomici et obstetricii argumenti*, volumen 1, ibid., 1800, in-8° ; 16° *De systemate vasorum absorbente, morbosa vicissim et sanante*, ibid., 1789, in-8° : 17° *Observationes anatomicæ de corde testudinis marinæ, mydas dictæ, collectæ et cum corde humano collatæ*, ibid., 1800, in-4° ; 19° *Observationum anatomico-neurologicarum de nervis viscerum abdominalium particula III; de nervis systematis cœliaci, sectio II; de nervis hepaticis et splenicis, quæ est observationum de ganglio plexuque semilunari*

continuatio II, *ibid.*, 1800, in-4°. Le tome premier du *Journal de chirurgie* de Loder, renferme un Mémoire très important de Wrisberg, sur la manière dont se développent les hernies, et principalement les congéniales. Wrisberg a aussi ajouté beaucoup de notes à l'*Abrégé de la physiologie* de Haller.

WULFEN (François-Xavier, baron de), naturaliste, né en 1728 à Belgrade où son père commandait avec le grade de lieutenant général. Sans avoir consulté son goût, ses parents le destinaient à l'état militaire. Lorsqu'il eut terminé ses études, il obtint sans peine la permission d'entrer dans la Société de Jésus. Étranger aux préoccupations des ambitieux de cet ordre, Wulfen partagea sa vie entre l'étude et la bienfaisance, qui était la qualité dominante de son caractère. En 1763, il enseigna avec distinction la philosophie à Laybach; envoyé à Klagenfurt, il y occupa la chaire de physique et de mathématiques. Après la dissolution de son ordre, l'étude de l'histoire naturelle devint son occupation favorite. Son amour pour cette science lui fit entreprendre des voyages pénibles et lointains, il explora à pied toutes les montagnes et les vallées des Alpes. Sa réputation remplit toute l'Allemagne; aussi les sociétés de Stockholm, Berlin, Erlangen, Iéna et Ratisbonne s'empressèrent elles de l'admettre dans leur sein. Wulfen mourut à Klagenfurt, le 17 mars 1805, emportant dans sa tombe les regrets des pauvres et des malheureux dont il fut toujours l'appui et le consolateur. On lui doit : 1° *Descriptions de quelques plantes de la Carinthie* (All.), insérée dans les *Miscellanea austriaca*, de Jacquin, 1780 à 1781, 2 vol.; 2° *Mémoire sur les mines de plomb de la Carinthie*, (All.), Vienne, 1785, in fol., avec vingt-une planches, traduit en latin par Eyerel, ibid., 1791, grand in-4°, figures coloriées; 3° *Descriptiones quorumdam capensium insectorum*, Erlangen, 1786, in 4°, avec gravures, Nuremberg, 1790, et Erlangen, 1793 à 1799, 4 livraisons avec 32 gravures enluminées; 4° *Mémoire sur le marbre à coquille de la Carinthie* (All.), Nuremberg, 1790, avec gravures, Erlangen, 1793 à 1799, en 4 livraisons, traduites en latin, ibid, 1774, in 4°; 5° *Plantæ rariores descriptæ*, Leipsick, 1803, in-4°; 6° *Criptogamia aquatica*, ibid., 1803, in-4°. Riemer a inséré ces deux ouvrages dans ses *Archives* pour la botanique. 7° *Mémoires sur l'histoire naturelle*: se trouvent dans les *Miscellanea austriaca*, et dans les *Collectanea ad botanicam spectantia*; 8° *Descriptiones zoologicæ ad Adriatici littora maris cumulatæ*, dans les nov. act. acad. nat. cur. tom. 8. pag. 256 à 359. Le baron de Wulfen avait rassemblé de riches matériaux pour une *Flora norica*: mais à sa mort il les légua à ses amis, ainsi que l'herbier.

WUNDT (Daniel-Louis), professeur de théologie à l'université de Heidelberg, naquit à Kreutznach, le 12 novembre 1741. Il fit ses premières études à Heidelberg, sous les yeux de son père, professeur de théologie dans la même ville, et alla les terminer à Lausanne, Genève et Zurich. En 1788, il fut nommé à la seconde chaire de théologie de l'université de Heidelberg, et neuf ans après, en 1797, il obtint la première avec une place dans le consistoire, et mourut le 19 février 1805. Quoique ses études eussent été spécialement dirigées vers la théologie, il fut cependant moins théologien qu'historien, et il consacra la plus grande partie de son temps à l'histoire, et surtout à celle du Palatinat. Ses ouvrages les plus remarquables écrits en allemand, sont : 1° *Instruction chrétienne pour les enfants qui se préparent à la cène*, Heiderberg, 1782, in 8°; 2° *Sermons*, ibid., 1782, in-8°; 3° *Histoire de la vie et du gouvernement de Charles Louis, électeur palatin*, Genève, 1786, in-8°; 4° *Leçons sur l'histoire du peuple juif, et explication des livres historiques de l'Ancien Testament*, Heidelberg, 1788, in-8°; 5° *Magasin pour l'histoire ecclésiastique et littéraire de l'électorat palatin*, Heidelberg, 1789 à 1793, 5 vol. in-8°; 6° *Magasin pour l'histoire du Palatinat*, ibid., 1793, 2 vol.; 7° *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Palatinat, depuis la fondation du christianisme, sur les bords du Rhin et du Necker, jusqu'à la mort de l'électeur Charles Philippe, ou jusqu'à l'année 1742*, Heidelberg, 1796, in-8°; 8° *Sur les biens qui appartiennent à l'église protestante*, ibid., 1801, in-8°. Wundt est encore auteur d'ouvrages anonymes sur l'histoire et la géographie du Palatinat, et il a fourni sur le même sujet plusieurs articles aux journaux littéraires protestants.

WUNDT (Frédéric-Pierre), frère du précédent, professeur d'histoire, à l'université de Heidelberg, né à Kreutznach, le 16 août 1748, se distingua dans ses cours d'études, s'appliqua surtout aux connaissances historiques, et fut nommé, en 1779, professeur d'histoire à l'école supérieure de Kaisers-Lautern, qui fut transférée, en 1786, à Heidelberg. Il mourut dans cette ville le 13 mars 1808. On a de lui, en allemand, des écrits précieux pour ceux qui veulent étudier l'histoire, la statistique et la topographie du Palatinat. Il a publié : 1° *Sur Othon V le Grand, comte palatin de Wittelsbach, fondateur de la maison palatine de Bavière*, Manheim et Lautern, 1799, in-4°; 2° *Bibliothèque topographique du Palatinat*, Spire, 1785 à 1802, 3 vol. in 8°; 3° *Histoire de l'université de Heidelberg, en particulier, et notices sur la restauration de cette école, sous l'électeur Othon Henri, en 1558, d'après un manuscrit*, Manheim, 1786; 4° *Services que Charles-Théodore a rendus à l'histoire du palatinat du Rhin*, Manheim, 1794, in 8°; 5° *Description de Sinsheim sous ses rapports économiques*, Lautern, 1799; 6° *Influence que les réfugiés français ont tenue sur l'agriculture et le commerce dans le Palatinat*, Lautern, 1780; 7° *Description des grands bailliages de Veldenz, de Ladenbourg, de Roxberg, de Bretten et de Bacharach*, Lautern et Heidelberg, 1782 à 1788; 8° *Description du grand bailliage d'Umstadt*, Heidelberg, 1790; 9° *Topographie statistique du grand bailliage d'Oppenheim dans le Palatinat*; Heidelberg, 1791; 10° *Questions à adresser aux baillis et curés du Palatinat, pour faire une statistique exacte de l'électorat*; 11° *Plan pour l'histoire générale du Palatinat du Rhin*, Manheim, 1798, in-8°; 12° *Le comté-palatin de Bade sous ses rapports géographiques, statistiques et topographiques*, Carlsruhe, 1804, in-8°; 13° *Histoire et description de la ville de Heidelberg*, Manheim, 1805, in-8°.

WURMB (Frédéric-Louis de), premier ministre de l'électeur de Saxe, sous le titre de ministre du cabinet et des conférences, est né en 1728, et mourut à Dresde le 28 janvier 1800. C'était l'homme le plus éclairé de l'électorat, et il a rendu de grands services à son gouvernement; on lui reproche cependant (et le baron de Riesbeck, dans ses Voyages en Allemagne, soutient cette accusation) d'avoir, de concert avec le comte de Brühl, qui gouvernait Frédéric-Guillaume II et la Saxe, entraîné ce prince dans l'alliance avec l'Autriche contre le roi de Prusse, pendant la guerre de Sept Ans, qui fut si fatale à la Saxe, sur laquelle le roi de Prusse se jeta comme Charles XII s'y était précipité un demi-siècle auparavant. Wurmb engagea aussi la Saxe dans l'alliance avec la Russie pour le démembrement de la Pologne. Il obtint la confiance de trois électeurs, Frédéric-Auguste II, Frédéric-Christian, son successeur, qui mourut en 1763, l'année de son avénement à l'électorat, et Frédéric-Auguste III, prince très sage, grand économe, peu ami des plaisirs, en un mot, l'homme qu'il fallait pour rétablir les finances délabrées et les ressources épuisées de l'état. Ici M. Wurmb, qui partageait les vœux de son maître, le seconda de tous ses efforts: il mit l'ordre dans les finances en diminuant le luxe d'une cour où l'on comptait cent treize chambellans, cent quinze gentilshommes de la chambre, un Opéra italien, et où l'on trouve en général plus de magnificence qu'à Berlin. M. Wurmb fut d'abord désigné par l'électeur pour signer la fameuse convention de Pilnitz, qui fut conclue sous ses yeux: mais le prince changea de résolution, et déclara néanmoins que, fidèle à la constitution germanique, il enverrait régulièrement son contingent contre les Français. M. Wurmb signa plus tard l'acte de son adhésion à la neutralité armée. On a reproché à ce ministre d'avoir aimé le faste. C'est le goût dominant des Saxons, mais M. Wurmb ne le porta pas trop loin. Dans ses loisirs, il s'appliquait à l'étude, et la constitution de son pays occupa souvent ses méditations. L'électeur jouissait alors en Saxe d'un pouvoir assez étendu, mais borné cependant par l'autorité des états, qui formaient trois ordres, et qui se réunissaient tous les six ans.

Digitized by Google

Leurs attributions étaient de voter l'impôt, de revoir les comptes de l'État, et de donner leur avis sur les projets de lois lorsque l'objet en était important. Dans un ouvrage dont le titre est assez singulier, M. Wurmb expose avec une grande impartialité les avantages et les inconvénients de la constitution saxonne, et il rechercha les moyens de la rendre meilleure. Cet ouvrage, écrit en allemand, et qui n'a été traduit dans aucune langue, est intitulé : *le Tombeau de Leonidas, ouvrage dédié aux Saxons qui aiment leur patrie*, Dresde, 1798. Il a été réimprimé en 1799. M. Wurmb a servi les princes pendant cinquante-deux ans, et il n'a manqué à la Saxe qu'une meilleure fortune pour mieux profiter de son administration sage et éclairée.

WURMSER (Dagobert-Sigismond, comte de), général autrichien, né en Alsace le 22 septembre 1724, d'une famille riche et ancienne. Il avait déjà fait ses premières armes en France, où il avait dû à sa bravoure, dans les campagnes de 1745, 1746 et 1747, le brevet de capitaine de cavalerie, lorsqu'il passa au service de l'Autriche, pour y suivre son père qui adoptait cette nouvelle patrie. Marie-Thérèse l'accueillit très favorablement, le nomma chambellan, et combla ses vœux en lui confiant un escadron de hussards. Dans la guerre de Sept-Ans, il se distingua particulièrement aux journées de Prague, de Lissa et de Lignitz; elles lui valurent le grade de général-major, et la croix de Marie-Thérèse. A la tête d'un corps de douze mille hommes, il pénétra, en 1779, dans le comté de Glatz, et, le 18 janvier, à Cubelschwerd, il fit mettre bas les armes à douze cents Prussiens. La paix de Teschen l'empêcha de poursuivre ses avantages: mais il fut fait commandeur de l'ordre auquel il appartenait déjà. La Gallicie, dont Wurmser eut le commandement en 1787, ne subissait qu'avec impatience la domination de l'Autriche; cependant il parvint à s'y faire aimer, et Joseph II récompensa cette sage conduite par le titre de général d'infanterie. Il ne fut pas en activité durant la guerre contre les Ottomans, dans les premiers temps de la révolution de France; mais lorsque ensuite la plupart des cabinets de l'Europe s'armèrent contre la nouvelle république, avec l'intention de s'en partager les dépouilles, Wurmser ayant pris dans le Brisgaw le commandement d'un corps de troupes, attaqua l'arrière-garde de Custines aux environs de Manheim, la poursuivit jusqu'à Landau, sans obtenir la reddition de cette place, et se joignit aux corps d'émigrés français, afin de couvrir le siége de Mayence. En concertant ses mouvements avec le duc de Brunswick, il repoussa diverses attaques, et conserva ses lignes durant le mois de juillet. Lorsque la ville de Mayence eut capitulé, au moment où on se préparait à la secourir, il éloigna les Français de Landau, emporta le poste de Jockrom, prit possession du Bienwald jusqu'à Lauterbourg, et, le 13 octobre, rompit, avec l'aide des Prussiens, les fortes lignes de Weissembourg, où on lui opposa peu de résistance. La retraite précipitée des bataillons français lui livrent les plaines de la Basse-Alsace, il occupa Drunheim et Haguenau, réduisit le Fort Louis à capituler le 14 novembre, et s'établit sur la Sorn, en étendant les positions de sa gauche jusqu'à la vue de Strasbourg. Mais sa droite éprouva un échec au pont de Saverne, et il fit aussi des pertes à Wantznau, ainsi qu'au bois de Brumpt. Les troupes de Brunswick n'ayant réussi ni contre Bitche, ni contre Landau attaqué trop tard, le comte de Wurmser fut obligé d'abandonner l'offensive, et même, après avoir quitté vers la Motter ses lignes sans cesse menacées par Pichegru, il se retira, le 22 décembre, dans un si grand désordre, qu'il ne put rallier qu'au-delà du Rhin ses troupes sauvées en partie, soit par le corps français de Condé, soit par les Prussiens. Quelques infirmités dont Wurmser éprouvait déjà l'atteinte, permirent d'attribuer principalement ces revers à l'incapacité ou même à la jalousie des lieutenants qu'il avait chargés, malgré lui sans doute, d'opérations trop importantes; et l'empereur, loin de lui en témoigner du mécontentement, lorsqu'il se présenta à Vienne au mois de janvier 1794, l'accueillit de manière à lui faire voir que de nouvelles marques de confiance lui étaient réservées. Ce qu'on eût pu reprocher au général autrichien, c'eût été une indiscrétion que la mauvaise issue de la campagne changeait déjà en une faute grave. Une proclamation qu'il avait répandue en Alsace, venait de confirmer ce que pensaient ici, relativement à l'apparente générosité des alliés, tant d'hommes désabusés de l'illusion qu'on entretenait encore à Coblentz. « Alsaciens, avait dit » Wurmser, considérez les autres peuples de l'Allemagne, voyez comme ils se réjouissent de pouvoir de » nouveau vous nommer leurs frères. Réjouissez-vous » avec eux. Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, » qui se refusera au bonheur d'être un Allemand. » En 1795, Wurmser reprit le commandement de l'armée du Haut Rhin. Vers cette époque, le hasard lui donna connaissance des relations que Pichegru entretenait avec le prince de Condé, sous prétexte d'échanger des prisonniers; mais se bornant à faire savoir à Vienne ces dispositions du général français, il ne sut ni forcer celui-ci à trahir ouvertement, ni essayer de vaincre une armée qui eût été déconcertée par les preuves de la perfidie de son chef. Cependant Wurmser attaqua, le 18 octobre, près de Manheim, un camp français, et le força. Dans cette affaire, il eut un cheval tué sous lui, et fit prisonnier le général Oudinot. Onze jours après il s'empara de vingt-cinq canons. Ayant terminé cette campagne par la prise de Manheim, dont la garnison, forte de près de huit mille hommes, se rendit le 21 décembre, il obtint la grand'croix de Marie-Thérèse. Moins heureux en 1796, il fut repoussé par Moreau, à Rehbach et à Franckenthal. Envoyé aussitôt après en Italie, à la tête des meilleures troupes de l'empire, avec l'ordre de secourir Mantoue, et pour réparer les défaites du général Beaulieu, s'il ne put faire tout ce qu'on s'était promis de lui, du moins il eut la gloire de lutter, non sans vigueur, dans un âge avancé, contre le plus actif et le plus audacieux des grands capitaines. En descendant des Alpes, après avoir tenu un conseil de guerre à Inspruck, le comte de Wurmser força les positions des Français sur les deux rives du lac de Garde; mais Bonaparte suspendit l'attaque de Mantoue, réunit ses forces, et après les deux journées de Castiglione et de Montechiaro, mit les Autrichiens en déroute, le lendemain 4 août, à Lonado. Ayant perdu dix-huit mille hommes, et une grande partie de son artillerie, Wurmser ne put s'opposer au passage du Mincio et de l'Adige. Il disposait encore de forces assez imposantes, et, même lorsqu'il eut perdu la bataille de Roveredo, il ne désespéra pas de sa fortune. Il attaqua les Français, et le 8 septembre, au sortir des gorges de la Brenta, il fut battu. Repoussé de Vérone par le général Kilmaine, mais voulant absolument secourir Mantoue, il suivit l'Adige, à la tête de cinq mille hommes et de quinze cents chevaux, sut échapper à deux divisions françaises qui prétendaient le cerner, et fit lever momentanément le siége de cette ville, où il se jeta enfin, lorsque des forces supérieures l'y contraignirent. Après de fréquentes sorties qui ajoutèrent à sa haute réputation, il rendit, le 2 février 1797, cette place, regardée comme presque imprenable, mais affaiblie par la disette et les maladies, et dont la défense avait coûté vingt mille hommes. Ce n'est qu'alors, a dit plus tard Bonaparte, que Wurmser cessa de le traiter de jeune homme. Cinq cent trente-huit bouches à feu et douze mille hommes de garnison furent livrés au vainqueur; mais, par égard pour les talents et l'intrépidité de l'infortuné commandant, respecté même de l'armée française, la capitulation fut honorable, surtout en ce qui le concernait. Non-seulement Bonaparte le laissa libre, mais il lui fit remettre quatre canons et quatre chariots, et il lui permit d'emmener cinq cents hommes à son choix, ajoutant : « J'honore » son grand âge comme son mérite, et je ne veux pas » l'exposer à devenir à Vienne la victime des intri» gants. » D'autant plus sensible à ce noble procédé, qu'il en aurait été capable lui-même, et toujours fidèle aux maximes d'honneur, Wurmser fit savoir à son redoutable ennemi qu'on avait formé, dans la Romagne, le projet de l'empoisonner. Sans se laisser abattre par tant de malheurs, il se rendit à Vienne, où l'empereur, s'attachant pour ainsi dire à lui faire oublier ses défaites, lui conféra le commandement de la Hongrie, avec un traitement de quatorze mille florins, et en lui

destinant enfin le bâton de feld maréchal. Mais une maladie contractée à Mantoue ne permit pas au vieux guerrier de jouir de ce repos et de recevoir cette haute dignité; il ne put quitter Vienne, et y mourut dès le mois de juin. Dans des circonstances moins pénibles, il n'eût pas encore songé à la retraite; malgré les inconvénients d'une surdité presque entière, il avait conservé, jusqu'à cet âge de soixante-treize ans, une grande partie de ses moyens, et tout son sang froid au milieu des dangers. On aimait généralement en lui les qualités de l'homme, non moins que celles du soldat. Son zèle dans les pratiques de l'église catholique ne l'empêchait point d'assurer aux militaires de la communion réformée une parfaite liberté de culte. Parmi les traits d'une générosité pleine de délicatesse, dont l'armée conservait la mémoire, on citait particulièrement un des plus anciens, l'empressement qu'il avait mis, après le combat de Gorlitz, à dédommager un lieutenant, bon officier, mais privé de fortune, et qui venait de perdre son cheval. Wurmser lui envoya le meilleur des siens, en disant : « J'ai juré » que ce cheval appartiendrait au plus brave, et j'espère, monsieur, que vous me ferez l'honneur de l'accepter. » Le docteur Gall, devenu possesseur du crâne de ce général, le regardait comme un des plus curieux de sa collection, et le montrait à l'appui de son système.

WÜRTZ (Georges Christophe), médecin, né à Strasbourg, en 1756, d'une famille protestante et très estimée. Après avoir fait toutes ses études dans sa ville natale, Wurtz y publia sous le titre de *Mappemonde*, une classification des médicaments, d'après leurs propriétés analogues. Cette sorte de carte où il ne suivait aucune méthode déjà connue, le fit remarquer des savants en Allemagne ainsi qu'en France, et lui valut un accueil honorable dans les pays qu'il visita ensuite pour mieux apprécier le progrès des diverses parties de la science médicale. Il était déjà membre de la société des Scrutateurs de la Nature de Berlin, lorsqu'en 1779 il publia à Leipsick, où il séjournait alors, son *Traité sur les eaux de Carlsbad*. Il rendit un véritable service à la France en recommandant vivement, dès qu'il fut de retour en Alsace, l'adoption des écoles de médecine clinique, dont il avait remarqué l'utilité dans les hôpitaux de Vienne : son plan à ce sujet parut, en 1784, à Strasbourg et à Paris. Il était depuis peu dans cette dernière ville lorsqu'on le nomma secrétaire-général du Musée, aujourd'hui l'Athénée, dont faisaient alors partie Vicq d'Azyr et Lavoisier. L'académie de médecine l'admit au nombre de ses membres correspondants. Il s'occupa du magnétisme en observateur éclairé, s'efforçant d'en expliquer les phénomènes sans s'écarter des lois de la nature les plus positives et les plus constantes, et n'y voyant qu'un moyen médical borné dans ses effets. C'est avec la même impartialité, le même zèle pour le bien public, qu'il écrivit sur la franc-maçonnerie, afin d'obtenir par elle plus d'union et d'harmonie entre les hommes. Pendant les années les plus orageuses de la révolution, se bornant aux soins souvent gratuits que des malades pouvaient réclamer de lui, il faisait volontiers usage de quelques remèdes populaires. Il parvint ainsi à vivre presque oublié; mais aussitôt que des circonstances meilleures le lui permirent, il publia de nouveaux écrits sur des moyens particuliers d'amélioration morale et intellectuelle. Il insista aussi sur la facilité avec laquelle on dédommagerait de leurs pertes les colons français des Antilles, si on formait, dans les régions vastes et salubres de la Guiane, un établissement qui d'ailleurs permettrait bientôt d'assainir la partie basse d'une colonie si importante par elle-même, et si longtemps négligée. Wurtz passa ses dernières années dans la retraite, à Versailles, mais sans discontinuer ses travaux : il y mourut le 9 septembre 1823. La Société d'agriculture de Seine-et-Oise dont il était membre, a payé un juste tribut à sa mémoire. On a de lui : 1° *Conamen Mappæ generalis medicamentorum simplicium, secundùm affinitates virium naturalium, cum tabulâ æneâ*, Strasbourg, 1778, in-4° : 2° *Voyage d'un médecin étranger, de Prague à Carlsbad*, Leipsick, 1779 : c'est le seul écrit que le docteur Wurtz ait publié en allemand; il est intitulé : *Reise eines*, etc.; 3° *Mémoires sur l'établissement des écoles de médecine pratique, à l'instar de celle de Vienne*, Strasbourg et Paris, 1784, in-8°; 4° *Prospectus d'un nouveau cours théorique et pratique du magnétisme animal, réduit à des principes simples de physique et de chimie*, Strasbourg, 1787, in-8°; 5° *Discours sur les moyens de rendre la franc-maçonnerie plus utile à l'humanité*, Paris, 1790, in-8°; 6° *Observations sur les maladies qui proviennent d'une âcreté du sang ou de la lymphe, avec l'indication des propriétés curatives connues sous le nom de dépuratif général*, Paris; cinq éditions; 7° *Teinture confortative nerveuse éprouvée dans les maladies atoniques*, brochure : l'auteur attribue à cette composition pharmaceutique dont il fut l'inventeur, le pouvoir de rendre aux nerfs le ton nécessaire pour combattre surtout les maladies de langueur et d'affaissement; 8° *Mémoire adressé au consistoire de l'église évangélique luthérienne de Paris*, Paris, 1811, in-8°; 9° *Mémoire sur le moyen de réparer les torts faits au commerce de France par la révolution de Saint-Domingue*, Paris, 1820, in-8°, brochure; et *Second Mémoire relatif aux anciens colons de Saint-Domingue*, etc., Paris, 1822, in-8°. L'esclavage des noirs n'y est pas expressément improuvé. 10° Divers *Mémoires* insérés dans le recueil de la société académique des Scrutateurs de la Nature, à Berlin; 11° *Mémoire sur la conservation des grains*, lu en 1823 à la Société d'agriculture de Seine et Oise.

WYATT (James), célèbre architecte, naquit vers l'année 1743, à Burton dans le Staffordshire. Il n'avait que quatorze ans lorsque ses premières études, dans cette ville, furent interrompues par l'heureux événement qui sans doute détermina sa vocation. En partant pour résider auprès du Saint-Père, lord Bagot emmena le jeune Wyatt en l'attachant à l'ambassade. On avait bien auguré de son goût pour les arts, en voyant l'impression que faisaient sur lui quelques beautés d'architecture rencontrées dans les modestes édifices du lieu natal. Ce penchant naissant n'avait rien de trompeur; il se développa promptement à Rome, au milieu des monuments anciens et modernes, et fut bientôt porté jusqu'à l'enthousiasme. Doué, comme tout véritable artiste, d'autant de persévérance que d'imagination, Wyatt ne se bornait pas à considérer l'effet principal, il voulait se rendre compte de tous les moyens de l'art, et on tient de lui-même que souvent il montait au haut de la coupole de Saint-Pierre, pour en mesurer de ses mains les diverses proportions. Il prit ensuite à Venise, sous les auspices de Viscentini, une connaissance suffisante du dessin et même de la peinture. De retour en Angleterre après six années d'absence, il s'y trouva au rang des hommes les plus habiles; il inspirait déjà une telle confiance, malgré son âge, qu'on ne tarda pas à le charger de la construction d'un théâtre à Londres. Ce fut la salle située dans Oxford Street, et qui porte le nom de Panthéon. Non seulement il y a mis un ensemble dont l'heureux accord a quelque chose d'imposant, mais il a été surtout approuvé pour le goût sévère des nombreux ornements; sa réputation fut dès lors établie. Les occasions d'employer ses talents ne pouvaient lui manquer; il lui fut si facile d'en tirer un parti avantageux en Angleterre, soit chez les particuliers, soit dans les travaux entrepris par le gouvernement, qu'il n'accepta point, quelque brillantes qu'elles fussent, les propositions de l'ambassadeur moscovite faites expressément au nom de Catherine. La place d'inspecteur-général des bâtiments étant venue à vaquer, on crut ne pouvoir donner un plus digne successeur à sir William Chambers Lorsque ensuite Benjamin West, ayant eu quelques différents avec l'académie royale des beaux arts, en résigna la présidence, Wyatt, choisi pour le remplacer, refusa d'abord par délicatesse, et n'ayant cédé en dernier lieu qu'à un ordre formel du roi, il se hâta de se démettre de ces fonctions en faveur de West aussitôt que les circonstances le permirent. Au nombre des édifices construits ou restaurés par Wyatt, on cite particulièrement le palais de Kew, celui des Lords, l'église d'Hanworth, la chapelle de Henri VII, le château de Windsor, et quelques autres maisons de plaisance. On y joignait l'abbaye de Fonthill; mais le temps a prouvé que la construction en était essentiellement vicieuse. Le propriétaire avait désiré un bâtiment original : très

Digitized by Google

bien servi à cet égard, il l'eut bizarre, magnifique en apparence et surtout très coûteux. Un jour il se délit de cette abbaye moderne, érigée dans le goût du moyen age, ainsi que du riche mobilier qu'elle contenait : mais peu de temps après elle s'écroula presque en entier, et cet accident porta naturellement quelque atteinte à la réputation de Wyatt. Il a souvent bâti dans ce genre, assez improprement appelé gothique, genre que les Anglois affectionnent singulièrement selon leur inclination générale pour les coutumes des vieux siècles ; mais il n'y réussissait qu'imparfaitement : il lui manquait la connaissance des procédés au moyen desquels on avait joint autrefois à la solidité, une certaine légèreté plus fantasque peut-être que réellement élégante. Il n'a excellé que lorsqu'il a moins cédé à ses propres inspirations, et qu'il s'est borné à suivre les principes que les Grecs avaient consacrés, ou lorsqu'il a seulement voulu imiter la manière italienne ; alors sa science était pure, et ses plans étaient aussi corrects que nobles et harmonieux. Un mérite qu'on lui contestait encore moins, c'était celui de la distribution des escaliers et des autres parties intérieures des édifices ; il y réunissait habilement la grâce et la commodité. Il eût pu acquérir une grande fortune ; les travaux auxquels il se livra pendant quarante-huit années, étaient ordinairement rétribués sans parcimonie, mais il manquait d'ordre et de prévoyance. Il mourut subitement à l'âge de soixante dix ans, le 5 septembre 1813. Il était en route pour la capitale, dans la voiture d'un de ses amis : elle fut heurtée violemment, et on attribue la mort de Wyatt, arrivée au moment du choc, à une commotion particulière ressentie dans le cerveau. Le fils aîné de James Wyatt exerce avec succès, dans Londres, la même profession que son père.

WYTHE (GEORGES), chancelier-d'état américain, né en 1726, dans la Virginie. Livré à la dissipation, il n'avait encore à vingt un ans que l'instruction ordinaire d'un enfant en bas âge ; il n'avait suivi ni les exemples ni les conseils de son père, fermier très estimé pour la régularité de ses mœurs. Wythe perdit successivement à cette époque son père et sa mère, et n'en fit pas des réflexions plus sérieuses : rien n'annonçait qu'il dût devenir un homme distingué. Un jour enfin, se sentant capable de remplir quelque rôle moins vulgaire, il réforma tout à coup sa conduite, et se montra jaloux d'en faire oublier les premiers écarts. Il n'avait pas moins de trente ans : il mit tant d'ardeur dans ses tardives études, que, sans prendre les leçons d'aucun maître, il eut en peu de temps une parfaite connaissance du latin, du grec, et des lois anglaises, qui alors régissaient entièrement le pays. Encouragé par ses premiers succès, il se mit à étudier les sciences, particulièrement la physique, et il devint un habile mathématicien. Peu d'avocats obtinrent plus de réputation, comme orateurs ou jurisconsultes. Lorsque ces colonies se séparèrent de la Grande Bretagne, Wythe, qui était lié avec un de ses élèves, le célèbre Jefferson, améliora conjointement avec lui l'organisation du corps de volontaires auquel ils appartenaient, et le soumit à une discipline exacte. Élu député à l'assemblée de la Virginie, il y rendit à la tribune des services qui le portèrent, en 1775, au congrès où il devint un des plus fermes soutiens de l'indépendance nationale. Après avoir été du nombre de ceux qui en signèrent la déclaration solennelle, il accepta le poste d'un des trois juges de la haute cour de chancellerie, puis celui de chancelier de l'état de Virginie. Il exerça ce dernier emploi pendant vingt années, c'est-à-dire jusqu'à sa mort ; il y fit aimer son patriotisme et admirer son désintéressement. Ses honoraires étaient très modiques ; néanmoins il abandonna généreusement à son neveu la moitié du domaine qu'il possédait à Elisabeth-Cyty. En 1788, il était membre de la convention de Virginie pour l'organisation définitive des États-Unis. Mais ensuite l'activité des affaires ne convenant plus à son âge, ou à sa santé, il se renferma longtemps dans ses fonctions de chancelier. Cependant le zèle du bien public le tira de cette sorte de retraite, en 1798, et le fit paraître au congrès où il parla contre la loi sur les séditions, et contre une levée de troupes. Il combattit aussi la réélection de John Adams, et contribua ainsi à faire nommer son ami Jefferson, selon le vœu des adversaires du parti fédéraliste. La mort de Wythe, arrivée en 1806, fut suivie d'une enquête juridique, parce qu'on avait cru faussement remarquer des symptômes de poison. Il avait joui d'une réputation intacte depuis son ancienne résolution de reconquérir l'estime publique. Juge intègre et impartial, profond jurisconsulte, et laborieux défenseur des intérêts de la patrie, il a laissé dans ces pays nouveaux une mémoire chère à tous les vrais citoyens ; mais malheureusement cette indifférence pour les richesses qui le caractérisait, y paraît déjà un mérite d'un autre temps, ou même une simplicité surannée.

X

XAVIER (ANTOINE-MARIE), professeur de violon et compositeur de musique, est né à Paris vers 1779, et non pas vers 1759 comme l'a dit la *Biographie des Contemporains*. Fils du dernier duc de Gramont, qui donna des soins à son éducation, il apprit à jouer du violon pour son agrément et eut pour maîtres Bertaume et Mestrino. La révolution l'ayant forcé de faire ressource de son talent, il fut attaché pendant dix ans à l'orchestre du théâtre Feydeau, ensuite trois ans à celui de l'Opéra-Buffa, et en 1807 il est entré à celui de l'Académie royale de musique, dont il fait encore partie. M. Xavier a aussi été attaché à la musique de Napoléon, et il était professeur de violon au lycée impérial. La manière de cet artiste est large, et personne ne le surpasse pour la belle qualité de son qu'il tire de son instrument ; on l'entendit avec plaisir aux concerts de la rue de Grenelle, il y a plus de vingt ans ; il en était alors administrateur. Il a publié diverses compositions, entre autres un œuvre de duos et plusieurs romances. C'est à lui qu'Hyacinthe Jadin a dédié un œuvre de quatuors de violon, et M. Kreutzer aîné un œuvre de sonates pour cet instrument.

XIMENES (AUGUSTIN MARIE, marquis de), né le 26 février 1726, à Paris, était petit-fils de Joseph, comte de Ximenès, gentilhomme espagnol, entré au service de France en 1657, et qui mourut lieutenant-général en 1706. Des deux fils qu'il laissa, l'aîné fut tué au siége d'Oudenarde, en 1708 ; le second, Augustin, marquis de Ximenès, père de celui dont il est ici question, devint maréchal de camp et mourut en Bohême, en 1746, après avoir fait avec honneur plusieurs campagnes. Son fils Augustin-Marie, chevalier non profès de l'ordre de Malte, entra jeune dans les mousquetaires gris, fut ensuite sous-lieutenant des gendarmes de Flandre, et fut choisi pour aide-de-camp par le maréchal de Saxe. C'est en cette qualité qu'il se trouva à la bataille de Fontenoy où il se fit remarquer par sa bravoure et son intelligence. Il comptait déjà plusieurs années de service et était parvenu au grade de mestre-de-camp lorsque son père mourut. Son amour pour l'indépendance, et l'extrême faiblesse de sa vue, le portèrent à se retirer du service, quoiqu'il n'eût point encore obtenu la croix de Saint Louis, et qu'il pût espérer d'être un jour lieutenant-général. Le marquis de Ximenès avait fait d'excellentes études : dès l'âge de seize ans, il avait adressé des vers à Voltaire, et ce grand poète l'avait honoré d'une réponse. Ximenès débuta dans la carrière dramatique par une tragédie de *Sélim* que l'on croit perdue, mais dont le programme fut imprimé en 1748, in-12. Deux ans après, il présenta au concours de l'académie un discours, qui, aux yeux de Voltaire, était un des meilleurs qu'on y eût jamais envoyés ; on

Digitized by Google

trouve en effet dans cette pièce des vers qui n'auraient pas été désavoués par celui qui s'en déclarait le protecteur. Nous citerons en preuve les suivants :

Il est des rois sans force et nés pour l'indolence,
Que la mollesse endort, que l'intérêt encense ;
Fantômes élevés sur un trône avili,
Ils passent comme un songe et tombent dans l'oubli.
Sous ces règnes de deuil, le mérite inutile,
Languit découragé, dans un obscur asile,
Et des hommes divins y vivent méconnus.
Mais laissent en mourant un nom qui ne meurt plus.
Illustres malheureux ! vos ombres consolées,
Abandonnent aux rois l'orgueil des mausolées,
La mort y foule aux pieds le faste qui les suit :
Votre empire commence où leur règne finit.

Vers dont la France a malheureusement pu quelquefois faire l'application. Ce discours cependant ne triompha pas ; mais Voltaire écrivait à l'auteur pour le consoler : « Je conserve votre poëme, qui méritait le prix : » c'est le sort des Ximenès d'être vengés de l'académie » par le public, » faisant ainsi allusion à la Chimène du *Cid* : on sait en effet que dans le monde le nom du marquis de Ximenès se prononce Chimène. Le 2 janvier 1752, la Comédie-Française joua *Epicharis*, ou *la Mort de Néron*, tragédie de Ximenès, qui avait déclaré que si la pièce réussissait il n'en ferait point d'autres, mais que si elle tombait il chercherait à mieux faire une autre fois. La première représentation fut aussi la dernière, quoique la pièce renfermât de beaux vers, au dire même de Voltaire. Elle fut impitoyablement sifflée ; un seul homme applaudissait de toutes ses forces, c'était un ami de l'auteur, le comte du Luc, et comme on lui en témoignait sa surprise : « Moi, messieurs, s'écria-t-il, » je suis très content, je n'en attendais pas tant du » marquis. » L'auteur jeta sa tragédie au feu ; du moins il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée. Un poignard s'y trouvait désigné comme

La ressource du peuple et la leçon des rois,

vers que nous ne citons que parce qu'il en rappelle un admirable dont il n'est que la coupable parodie,

Le silence du peuple est la leçon des rois.

L'auteur, l'année suivante, tint sa promesse sans faire mieux pour cela : il donna *Don Carlos* qui obtint quelque succès malgré la faiblesse du style qui a au moins le mérite du naturel. Cette tragédie fut jouée à Lyon en 1761, et à La Haye en 1763, où elle fut imprimée avec quelques poésies de l'auteur. *Amalasonthe* fut jouée à Fontainebleau en 1754, devant la cour. Elle fut représentée la veille du jour fixé pour la représentation, afin d'échapper à la cabale. Une versification qui appartient au bon siècle la fit assez bien accueillir, mais le sujet en est romanesque, bien que les personnages soient historiques. Elle est d'ailleurs pleine de réminiscences qui valurent à l'auteur, de la part de l'abbé de Voisenon, une plaisanterie semblable au coup de chapeau de Piron. La mémoire de Ximenès était en effet prodigieuse. Il prétendait savoir tous les vers de la langue française et surtout ceux des tragédies. Madame Denys, nièce de Voltaire, lui ayant un jour demandé, pour l'embarrasser, dans quelle pièce était un vers qu'elle venait d'improviser, il répondit : *Dans la Chrétienne d'esprit*. On lit au sujet de cette tragédie et de celle d'*Epicharis* l'épigramme suivante, imitée de Boileau :

Après Epicharis,
Les ris ;
Après Amalasonthe
La honte.

Ces railleries étaient reçues avec bonne grâce par Ximenès, et souvent il les repoussait avec esprit. Un jour, par exemple, on lui avait emprunté sa petite maison pour une partie de plaisir ; on se donnait beaucoup de peine pour lui insinuer poliment que l'on serait bien aise qu'il ne se mît pas de la partie. Il se donna quelque temps le malin plaisir d'augmenter la crainte que l'on en avait, puis il dit enfin : « Soyez tran» quilles, messieurs, j'use de ma petite maison » comme de ma petite loge à l'Opéra, je n'y vais que » quand les bons acteurs jouent. » Le marquis de Ximenès, qui se mêlait à toutes les intrigues dramatiques et que l'on retrouvait dans toutes les querelles littéraires, eut le tort de se joindre à Voltaire contre J.-J. Rousseau. Il écrivit sur *la Nouvelle Héloïse* et son auteur d'une manière inconvenante, mais qui par cela même plut beaucoup à Voltaire, qui partagea le tort du marquis en écrivant à Damilaville : « Il (Rousseau) ne mé» rite pas le mépris dont M. Ximenès daigne l'acca» bler. » Ne pouvant se faire une réputation méritée comme auteur, le marquis de Ximenès s'érigea en protecteur des jeunes talents littéraires ; il eut une cour, prit La Harpe sous son égide, et fut si chaud prôneur de son *Warwick*, qu'on lui attribua son *Pharamond*. Ce qui contribua aussi à cette supposition, c'est que Ximenès avait fait un opéra de *Pharamond*, ainsi qu'un autre intitulé *Hélène*, tous deux non représentés. Il voulut aussi protéger les pièces du patriarche de Ferney. S'étant porté d'office l'avocat des *Guèbres*, cela déplut à l'autorité, et Voltaire se vit obligé de désavouer les démarches du marquis, en écrivant au duc de Richelieu : « ... il a pris tout cela sous son bonnet, » qui ne vaut pas celui du cardinal de Ximenès dont il » prétend pourtant descendre en ligne droite. Je lui » suis très obligé d'aimer *les Guèbres*, mais je ne l'ai » assurément chargé de rien. » La bienveillance de Voltaire pour Ximenès était cependant telle que celui-ci avait songé à épouser madame Denys, pour rétablir sa fortune qu'il avait gaspillée avec des comédiennes et à faire jouer ses tragédies ; n'ayant pu réussir, il prit pour femme, en avril 1768, mademoiselle Jourdan, de Lyon, fille d'un romancier peu connu, et qui n'était pas riche. Pour le marquis de Ximenès c'était une mésalliance, quoique sa femme se prétendît parente de Bertier de Sauvigny, dont au reste la naissance n'était pas bien illustre. En 1772, Ximenès voulut être de l'académie française, il ne réussit point, mais il s'en consola et fit des vers très piquants sur sa déconvenue. Ximenès avait toujours eu la prétention d'être homme à bonnes fortunes, ce qui contribuait aussi à augmenter le ridicule dont il se couvrait par son désir de faire du bruit. Il a passé sa vie dans les coulisses, les cafés et les académies. Ce rôle lui convenait d'autant moins qu'il était laid et d'une telle malpropreté, que le comte de Thiars le voyant un jour indécis sur la manière dont il ferait mourir un de ses héros tragiques, lui dit en se bouchant le nez : « Je le sais bien, moi ; vous l'empoi» sonnerez. » Ximenès avait eu des liaisons avec mademoiselle Clairon, mais elles furent de nature à lui donner une triste célébrité, car, si l'on en croit Voltaire, le marquis eut trois rendez-vous avec la célèbre tragédienne, et *perdit partie*, *revanche* et *le tout* ; aussi se moqua-t-elle de lui. Le marquis de Ximenès avait la manie des échecs ainsi que celle des vers. Nous avons souvent joué avec lui, il n'était que de la troisième force ; il a cependant coopéré à la rédaction du *Traité des Amateurs*. Lors de la révolution, il en adopta les principes, mais sans prendre part aux événements et sans remplir aucun emploi. Homme de naissance, et sans fanatisme révolutionnaire, il n'échappa au temps de la terreur qu'en se qualifiant du titre de *doyen des poètes sans culottes*. Devenu pauvre, il vivait déjà depuis plusieurs années dans une sorte d'obscurité où il resta jusqu'à sa mort. Son état de détresse l'obligea à se retirer en Bourgogne sur la fin de 1796. Il revint ensuite à Paris à l'époque du consulat, et des vers qu'il fit à la louange de Bonaparte lui valurent une pension. Il reprit alors ses anciennes habitudes, fréquenta les actrices et les médiocrités littéraires, passant une partie du jour à jouer aux échecs, et ses soirées dans quelques théâtres où il avait ses entrées. Ximenès ayant pris en 1810 le titre de doyen des poètes tragiques, Portelance, quoiqu'un peu plus jeune, le lui enleva en prouvant *que sa tragédie d'Antipater avait été sifflée treize mois avant celle d'Epicharis*. Quelquefois Ximenès envoyait des articles au *Journal de Paris*, et faisait des vers qui le transformaient en poëte de circonstance. De l'avis de tout le monde en politique, il célébra le retour du roi, en 1814, et une pension fut sa récompense. Deux ans après, il fut fait chevalier de Saint-Louis ; il était

Digitized by Google

alors dans sa quatre-vingt-onzième année, ce qui fit dire que le jour de sa réception, il se trouvait à la fois le plus jeune et le plus vieux des chevaliers de cet ordre. Il fit encore des vers fort bien tournés, le 11 mai 1817, sur le soixante-douzième anniversaire de la bataille de Fontenoy, et il mourut le 31 mai suivant. Il est malheureux que la légèreté de sa conduite l'ait empêché de faire un meilleur usage d'une solide instruction, d'un goût littéraire très pur, et d'un talent qui aurait pu devenir réel. Le marquis de Ximenès a publié : 1° *Lettres sur Oreste*, 1748 ; 2° *Essais de quelques genres divers de poésies*, 17.., in-8° ; 3° *Les lettres ont autant contribué à la gloire de Louis XIV qu'il avait contribué à leurs progrès*, poëme, 1750 ; 4° *Odes sur l'inoculation*, 1756 ; 5° *Lettres à J.-J. Rousseau sur l'effet moral du théâtre*, 1758 ; 6° *César au sénat romain*, poëme, 1759 ; 7° *Lettres portugaises*, en vers, (publiées sous le nom de mademoiselle Dol***), Lisbonne (Paris), 1759, réimprimées à Francfort-sur le Mein, en 1760, à la suite des *Quatre parties du jour* de l'abbé de Bernis. Ces lettres sont une imitation de la première et de la quatrième des fameuses *Lettres d'une religieuse portugaise à un officier français*. 8° *Don Carlos*, tragédie, précédé de poésies diverses, La Haye, 1761, in 8°, réimprimé en 1762, in-12 : 9° *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, 1761 ; 10° Poëme sur l'*Amour des lettres*, 1771 ; 11° *ses Œuvres*, 1772, 1 vol., où l'on trouve des héroïdes et des morceaux traduits de l'*Iliade* ; 12° *Discours*, en vers, à la louange de Voltaire ; suivis de quelques autres poésies, et précédés d'une lettre à l'auteur, 1784, in-8° ; 13° *Amalasontha*, tragédie, 1785, in-8° et in-12, sans nom d'auteur : 14° *de l'influence de Boileau sur son siècle*, 1786. Cet éloge de Boileau était d'autant plus méritoire, qu'à cette époque comme aujourd'hui, quelques hommes se faisaient un jeu de rabaisser le mérite de ce législateur du Parnasse. 15° *Epître au comte de Rivarol*, 1786, in-8° ; 16° *Mon Testament*, en vers et en prose, Bouillon et Paris, 1787 : 17° *Codicile d'un vieillard*, ou *Poésies nouvelles*, Paris, 1792, in 8°, dans lequel on trouve une tragédie en deux actes, intitulée *la Mort de Patrocle*.

XUARES (Gaspard), botaniste, naquit le 9 juillet 1731, à San-Iago del Estero, dans le Tucuman, une des provinces espagnoles d'Amérique comprises sous le nom de Paraguay. Pendant les dernières années qui précédèrent la suppression des jésuites, il professa dans leurs colléges la théologie, et ce qu'on appelait alors la philosophie. Il était entré dans leur ordre dès sa jeunesse. Ramené en Europe avec les autres pères, lorsqu'on les chassa de leur établissement des Réductions, et relegué comme eux en Italie, il se fixa près de Rome. Il s'y occupa de littérature, et plus encore de botanique, conformément à un penchant qu'il avait toujours éprouvé. Ses observations faites avec sagacité sous des latitudes différentes, furent remarquées des naturalistes. Leurs suffrages l'auraient encouragé à entreprendre, dans l'intérêt de la science, d'autres excursions ; mais la guerre s'y opposa trop souvent durant ses dernières années. Il mourut à Rome, le 3 janvier 1804. Il a laissé dans divers genres quelques ouvrages : 1° trois petits traités sous ce titre, *Osservazioni fitologiche sopra alcune esotiche, fatte nel* 1788—90, Rome, 1789—92, in-4° ; 2° *Elogio de la snora Maria Josepha Bastos Americana*, in-8°, ib., 1797 ; 3° *Vida iconologica del apostol de las Indias S. Francisco Xavier*, in 8°, ibid., 1798 ; 4° *Histoire de la province de Buenos-Ayres* (manuscrit) 5° *Dissertations sur le droit des gens*, etc., (manuscrit).

Y

YEARSLEY (mistriss Anna), poëte, née à Clifton près de Bristol, dans une position dont ensuite le contraste a particulièrement éveillé l'attention publique. Anna, fille d'une simple laitière, en partagea les occupations, même après s'être mariée. Elle était enceinte de son septième enfant, et réduite par d'autres événements à un état très voisin de l'indigence, lorsqu'elle reçut de généreux secours. Son infortune, au lieu d'arrêter l'effet de ses moyens naturels, en excitait sans doute le développement qui était toutefois en grande partie un secret pour elle-même. Dans son enfance elle avait du moins appris de son frère à lire et à écrire, et ensuite elle avait toujours su trouver quelques moments pour des lectures conformes à son inclination naissante. Elle s'était procuré des ouvrages de Pope et de Shakspeare, ainsi que les Nuits d'Young. Le bienfait auquel elle devait son salut et celui de ses enfants abrégea les jours de sa mère, trop épuisée par de longues privations pour supporter une joie imprévue. Cette perte même acheva d'inspirer Anna ; tout en servant ses pratiques dans Bristol, elle composait des vers plus remarquables par les sentiments que par la correction, l'auteur, qui avait alors vingt huit ans, n'ayant encore ouvert ni grammaire, ni dictionnaire, Miss More eut l'occasion de lire quelques-uns de ces morceaux, et ne se borna pas à en louer la verve et la facilité ; elle procura un millier de souscripteurs à l'ingenieuse laitière, pour qui une nouvelle destinée commença dès ce moment. La collection de ses premiers essais parut en 1785, sous le titre de *Poëmes sur divers sujets, par Anna Yearsley, laitière de Bristol*, in-4°. Miss More y joignit, en forme d'introduction, une lettre à miladi Montague. Ce recueil eut du succès ; on y trouva une pureté de goût bien remarquable dans de semblables circonstances, et un style quelquefois un peu obscur, mais aussi original qu'abondant en images. Deux ans après, mistriss Yearsley publia un second volume où elle se disculpait avec chaleur du reproche d'ingratitude. Vraisemblablement il n'était pas fondé ; si elle eût désiré par amour propre écarter le souvenir de la protection dont elle avait eu besoin, elle ne serait pas restée au milieu des témoins de son ancienne pauvreté. En 1788, parut le poëme de Anna Yearsley, *sur l'inhumanité du commerce des esclaves* ; elle avait longtemps connu le malheur, elle peignit avec une vive énergie celui des opprimés. Vers 1791, elle fit jouer à Bristol un drame historique, *le Comte Godwin*. On jugea qu'elle avait assez heureusement reproduit la manière de Shakspeare dans cette sorte de tragédie, à l'intrigue de laquelle il faut observer que l'amour n'avait aucune part. Mistriss Yearsley mourut le 8 mai 1806, à Melksham dans le Wiltshire : elle était âgée d'environ cinquante ans. Elle a laissé d'autres ouvrages : 1° *les Augustes captifs*, fragments d'histoire secrète (tirée de celle du *Masque de fer*), deux vol. in-12, 1795 ; 2° *la Lyre champêtre*, recueil poétique, in-4°, 1796 ; 3° *Poésies*, trois vol., 1796.

YEREGUY (Joseph de), savant ecclésiastique espagnol, non moins remarquable par sa grande piété que par son érudition, naquit en 1734, dans la petite ville de Vergara, province de Guipuscoa, où sa famille tenait l'un des premiers rangs. Il fit ses premières études à Malaga, alla les continuer à Madrid, et quitta cette ville pour se rendre à Paris. Il y suivit les cours de physique de l'abbé Nollet, étudia les mathématiques transcendantes, et retourna en Espagne. Ayant été ordonné prêtre, il catéchisa les enfants et répandit les premières connaissances usuelles parmi le peuple des campagnes. Il employait sa fortune à entretenir les écoles élémentaires qu'il avait fondées dans sa paroisse et qu'il dirigeait lui-même, et les nombreux élèves qu'il y admettait recevaient de lui les livres et l'instruction. L'envie s'attacha à Yereguy ; la calomnie vint la seconder. On accusa ce vénérable ecclésiastique de distribuer des ouvrages hétérodoxes. La foi catholique s'en alarma alors ; il quitta l'asile qu'il honorait de ses

Digitized by Google

vertus et de sa bienfaisance, et vint chercher à Madrid, en 1785, non le repos, mais la permission de s'y fixer et d'y exercer sous les yeux de ses supérieurs les utiles et précieuses fonctions auxquelles il voulait consacrer sa vie. Cette fois sa vertu l'emporta. Présenté à Charles III, ce prince nomma Yereguy précepteur des infants. Son sort paraissait désormais à l'abri de l'injustice, mais la mort de son royal protecteur laissa le champ libre à ses ennemis. Le précepteur des infants fut éloigné de la cour, privé de sa charge, et dénoncé, en 1792, au Saint-Office comme janséniste. il fut arrêté. Cinq mois après sa mise au secret, un jugement solennel de l'inquisition le déclara pur dans sa doctrine et dans sa conduite, et par un étrange caprice de la destinée, le roi Charles IV le nomma son conseiller dans le même tribunal qui venait de l'absoudre. Yereguy employa alors ses lumières et le crédit qu'une telle faveur lui donna tout à coup, pour modérer le zèle ardent de ses collègues, et diminuer l'influence d'un tribunal dont l'institution lui paraissait opposée aux intérêts de sa patrie. L'affaiblissement de sa santé le conduisit en 1803 à Bagnères. Il y fit imprimer : *Idea del catecismo nacional formado sobre las sagrados escrituras, concilios, y padres de la Iglesia*, in 8°, c'est à dire, *Idée ou plan d'un catéchisme national, composé d'après l'autorité des écritures sacrées, des Conciles et des Pères de l'Eglise*. Ce volume est très rare, il contient xxxii — 231 pages. On n'en tira qu'un petit nombre d'exemplaires. Yereguy dit dans ce livre : « Pendant les années que j'ai consacrées à l'instruction des enfants, j'ai eu l'occasion de lire et d'examiner les catéchismes les plus récents. J'ai reconnu que si quelques uns sont dignes d'estime, quant au desir que montrent leurs auteurs d'étendre le royaume de Jésus-Christ, il en est plusieurs, et surtout ceux qui sont les plus répandus en Espagne, qui renferment des principes opposés à l'ancienne et constante doctrine de l'Eglise. » Yereguy avait recueilli beaucoup d'observations sur ce sujet : il s'apprêtait à les publier en corps d'ouvrage, lorsque la mort l'enleva en 1805. Il existe à Paris plusieurs mémoires de ce savant espagnol sur le tribunal de l'inquisition et sur le procès qu'il y eut. Le savant Llorente ne paraît pas en avoir eu connaissance, ou du moins en avoir profité pour son *Histoire de l'Inquisition*.

YEZID (MULEY-MOHAMMED-MEHDY-ALI), empereur de Maruskash, ou Maru, naquit vers l'an 1750. Il fut le second fils de Sidi-Mohammed, et sa mère était née d'un Anglais qui avait abjuré le christianisme. Sans avoir les talents du célèbre Muley-Ismaël son bisaïeul, ce prince en imita l'humeur altière et la férocité. Ayant donné de l'ombrage à son père, il fut envoyé à la Mecka en 1778, et ensuite, prévoyant un second exil, il se retira dans le pays de Tunis. Cependant Sidi-Mohammed avançait en âge, et son fils n'espérant pas qu'il le désignât pour son successeur, se rapprocha secrètement de la capitale, en 1789, pour entretenir le zèle de ses partisans. Il vivait sans suite dans une mosquée, près de Tétuan : lorsqu'on le sut à la cour, ni promesses ni menaces ne purent le déterminer à quitter cet asile. Un de ses frères, Muley-Hachem, fut alors envoyé contre lui à la tête de six mille hommes : mais si Yesid n'avait point de troupes, il était dans un lieu réputé inviolable, et le fanatisme prit sa défense. Hachem ayant reculé devant cette difficulté, le monarque chargea un autre de ses lieutenants de cerner l'asile de son fils, et se mit en route pour se saisir lui même de sa personne : mais la mort l'arrêta. Proclamé à propos, dès le 11 avril 1790, dans Rabat et dans Salé, par les chefs qui le voulaient pour maître, Yesid se hâta d'exercer à Tétuan des actes de souveraineté avant de se rendre à Mequinès où il acheva de prendre possession de l'empire. On ne sait pas sous quel prétexte il menaça de son courroux, dès les premiers jours de son avènement, les consuls de plusieurs puissances européennes : mais il parut avoir soin de ménager l'Angleterre. Les juifs, très nombreux dans cet empire, furent les premières victimes de cette politique africaine qui souvent immole des hommes uniquement pour donner des signes de puissance, ou de peur de laisser croire au peuple qu'on manque d'énergie, et qu'on ne se sent pas fait pour commander. Yesid se proposait de plus de contenter d'autres classes de ses sujets de Larach, de Tétuan et d'Alcassar, en leur offrant le pillage des maisons de quelques gens dont la mort ne pouvait être vengée. Dans d'autres villes, on exigea seulement des juifs de fortes contributions. Le frère aîné d'Yesid s'était soumis après quelques difficultés, et les autres n'avaient fait aucune résistance. Il eût [illegible] au nouvel empereur pour assurer sans retour sa domination, de se montrer dans les anciennes capitales au centre de ses états ; mais sans calculer ses moyens, et sans être capable de diriger personnellement une guerre, il voulut signaler son règne par le projet, bien naturel du reste, d'expulser l'étranger des rivages de l'empire. Mécontent des traités avec l'Espagne, signés par son prédécesseur, Yesid réduisit Charles IV à prendre le parti de rappeler ses consuls, et après avoir tué de sa main le gouverneur de Tanger qu'il soupçonnait d'intelligence avec le cabinet de Madrid, il déclara la guerre le 23 septembre. Dès le 4 octobre, Ceuta fut attaqué vivement. La défense fut opiniâtre, et l'ardeur d'Yesid s'étant refroidie, les premières négociations à Madrid eurent pour effet la délivrance de quelques consuls espagnols, ainsi que des missionnaires qui n'avaient pu s'évader. Elles furent bientôt rompues ; Yesid exigeait qu'on lui rendît les places qu'il paraissait ne pouvoir soumettre, Ceuta, Albucemus, Melilla et Penon de Velez. L'Espagne à son tour déclara la guerre le 19 août. Ceuta, assiégé de nouveau, résista avec d'autant plus d'espoir que plusieurs révoltes éclatèrent dans l'empire, surtout vers les provinces méridionales. Abd el Rahman, frère aîné de Yesid, venait de se faire reconnaître dans Tarudan ; mais sa mauvaise conduite en fit un compétiteur peu redoutable. Yesid qui, pour marcher contre lui, s'était éloigné de Ceuta le 18 septembre, reparut devant la ville au milieu d'octobre. Cependant Hachem était proclamé dans les provinces méridionales, et, le 7 novembre, Yesid abandonna entièrement le siége de Ceuta. Les négociations avec Madrid recommencèrent : mais à la fin de l'année, après vingt mois de règne, Yesid mourut des suites d'une blessure reçue dans une bataille contre son frère. Hacham se soutint moins longtemps encore, et après de nouvelles luttes entre ceux qui restaient des fils de Sidi Mohammed, l'un d'eux, l'habile Sidi-Soleiman, commença, en 1792, un règne plus long et plus glorieux.

YGLESIAS (DON JOSEPH DE), poète espagnol, né à Salamanque, en 1753, fit ses études à l'université de cette ville, et annonça de bonne heure un goût décidé pour la poésie. Ses premiers essais furent des compositions trop libres, qui toutefois décelaient du talent. L'auteur, ayant plus tard embrassé l'état ecclésiastique, renonça à ce genre, mais il continua à cultiver les muses : il ne traita plus que des sujets graves et sévères, dans lesquels il faut cependant avouer qu'il réussit bien moins que dans le genre licencieux qui paraît avoir été celui pour lequel la nature l'avait destiné. Ami, quoique rival de Melendez, il lutta contre ce célèbre poète, en composant la *Fleur du Zurguen* et la *Rose d'avril*. Yglesias mourut à Salamanque en 1791. M. Maury, dans son *Espagne poétique*, 2 vol. in-8°, Paris, 1827, a donné la traduction en vers français de quelques-unes des poésies de cet auteur.

YORCK DE WACTEMBOURG (le comte), maréchal au service de Prusse. Il n'a commencé à jouer un rôle de quelque importance que pendant la campagne de Russie, en 1812, où il commandait un corps prussien, sous les ordres du duc de Tarente. Les éloges que ce maréchal donna à ce corps auxiliaire, pour sa conduite sous les murs de Riga, n'en rendirent la défection que plus surprenante. Elle eut lieu le 30 décembre 1812, après la retraite de Moskou et les désastres de notre armée. Le général Yorck devait suivre à une journée de distance le corps du maréchal Macdonald, lorsqu'il capitula au moulin de Poscherme près de Tauroggin avec le général Vilgenstein, et se réunit aux Russes qu'il venait de combattre. Une lettre adressée au maréchal dont il venait d'abandonner les drapeaux, apprit aux Français cette première défection

Le roi de Prusse désavoua publiquement son général, et parut vouloir rester fidèle à son alliance avec la France. Il annonça officiellement à Napoléon que des ordres étaient donnés pour l'arrestation, la mise en jugement et le remplacement immédiat du général Yorck dans le commandement du corps auxiliaire prussien. De nombreuses et nouvelles levées furent faites dans toute la monarchie prussienne. Les ministres de cette puissance à Paris, assuraient qu'elles étaient destinées à grossir l'armée française lorsque chaque soldat prussien traversant nos rangs pour aller en Silésie trouver ses drapeaux et son roi, nous assurait hautement qu'avant peu nous le compterions dans les rangs de nos ennemis. En effet, on avait déjà oublié la bataille de Iena pour ne se rappeler que celle de Rosbach, et Frédéric Guillaume jeta bientôt le masque de sa feinte amitié. Le 27 février 1813, le cabinet de Berlin avait signé à Breslaw un traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie. Le général Yorck, déclaré à l'abri de tout reproche par la commission chargée d'examiner sa conduite, obtint des récompenses et l'honneur de combattre les Français. Le 2 mai de la même année, il commandait la droite des alliés à la bataille de Lutzen. Le 21 août il fut battu par les Français sur les bords de la Bober. Le 3 octobre suivant, il fut chargé par le général Blücher, d'aller attaquer le général Bertrand qui occupait Wurtembourg avec quinze à seize mille hommes. Après un combat opiniâtre qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, les Français, tournés par le prince Charles de Mecklenbourg, furent obligés de se retirer sur Kemberg et Wittemberg, mais avec une perte bien inférieure à celle des Prussiens, à cause des positions couvertes des généraux Morandel et Fontanelle. Ce fait d'armes lui valut le titre de comte de Wartembourg. Le général Yorck fit aussi la campagne de 1814. Pendant que le général Blücher, après la bataille de la Rothière, poussait l'armée française sur Troyes, le comte de Wartembourg détaché de l'armée dite de Silésie, marcha sur Châlons que couvrait le corps aux ordres du maréchal qu'il avait abandonné pendant la campagne de Silésie. Le 3 février il tourna Vitry et déboucha sur Aulnay, força la brigade Dommanget et la division Molitor à se retirer sur la chaussée où il eut un engagement vigoureux avec les Français auxquels il prit trois pièces de canon et sept caissons, et tua quelques centaines d'hommes. Le 11 du même mois le maréchal Mortier répara l'échec du maréchal Macdonald, il enleva dans Fontenelle, à la bataille de Montmirail, la plus grande partie du parc d'artillerie du général Yorck. Le lendemain la cavalerie du général prussien, forte de trois mille hommes, fut enfoncée par le maréchal Ney à qui, le 1er mars, Yorck qui passait la rivière de Gesvres et avait poussé la cavalerie du général Doumerc, fut rejeté sur la rive droite de l'Ourcq, après un engagement dans lequel il perdit trois cents hommes, et son corps fut un de ceux qui manœuvrant dès la veille pour venir, par Festieux, tomber, à la bataille de Craône, sur le flanc droit des Français, firent échouer le projet de Blücher. Le feld-maréchal Yorck assista aussi à la bataille de Laon où les alliés perdirent cinq mille hommes, tués, blessés ou prisonniers, et il fit partie de l'armée qui investit Paris le 30 mars 1814. Il commandait pendant la campagne de 1815 une division prussienne, et eut à déplorer la perte de son fils unique tué à la bataille de Ligny. Le roi de Prusse, en récompense de ses services, lui a confié le gouvernement général de la Silésie, et lui a fait présent d'un château et d'une belle terre près de Breslaw. Il a reçu aussi du roi de France la décoration de grand officier de la légion d'honneur.

YORKE D'ERTHIG (PHILIPPE), comte de Denbigh, de la famille de Hardwicke, historien, né vers l'an 1743. Lorsqu'il eut terminé ses études à l'université de Cambridge, il s'attacha à des travaux qui le firent recevoir de la société des Antiquaires à Londres. Il joignait aux agréments de l'esprit les plus faits pour donner promptement quelque célébrité dans une capitale, l'avantage d'une grande fortune, et le mérite de l'employer à des actes particuliers de bienfaisance, ou dans d'autres vues non moins généreuses. Les recherches historiques qui l'occupaient surtout ne l'empêchèrent point de prendre part aux affaires publiques, du moins pendant quelque temps; il fut député au parlement par le bourg d'Helstone dans le comté de Cornouailles, et par la ville de Grantham dans celui de Lincoln. Il mourut le 19 février 1804, avant d'avoir achevé un travail considérable, qu'avait annoncé pour ainsi dire l'ouvrage beaucoup moins important, publié en 1799, et intitulé *Royal tribes of Wales* (Tribus royales du pays de Galles), in 4°., avec des portraits gravés par Bond. L'auteur a su mêler à ces recherches généalogiques nécessairement trop arides, un assez grand nombre d'anecdotes d'autant plus curieuses qu'elles étaient peu connues, et qu'elles sont authentiques.

YOUNG (sir WILLIAM), Anglais, était fils d'un lieutenant gouverneur de l'île de la Dominique, et d'une fille du docteur Brook Taylor, secrétaire de la société royale de Londres. Il fut élevé en Angleterre, et se livra avec ardeur à l'étude du latin, du grec, et à celle de l'histoire ancienne. Il voyagea ensuite sur le continent et surtout en Italie, et publia, en 1772, la relation d'un *Voyage en Italie*, dont, par une bizarrerie assez commune aux Anglais, il ne fit tirer que dix exemplaires qu'il distribua à quelques amis. Il publia ensuite l'*Esprit d'Athènes, investigation politique et philosophique sur l'Histoire de cette république*, 1777, in 8°. Young retoucha cet ouvrage, et le reproduisit neuf ans après, sous le titre d'*histoire d'Athènes, considérée politiquement et philosophiquement, avec un essai où l'on recherche les causes immédiates d'élévation et de décadence qui agissent dans un état libre et commercial*, 1786, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1804 et en 1806, et a reçu des éloges en France aussi bien qu'en Angleterre. Il est plein de vues profondes, d'aperçus ingénieux, et annonce une profonde connaissance de l'antiquité. Le style en général est plein de vigueur, convient parfaitement au sujet, et peint la hardiesse et l'indépendance de l'auteur. On peut toutefois lui reprocher d'être parfois peu clair et d'aimer trop à hasarder des hypothèses. Il se montre peu favorable à ce qu'on appelle *grands hommes*: ils lui semblent des êtres factices, dont la plupart sont loin de mériter l'admiration de la postérité. Il croit que si nous avions sur ces personnages les opinions contradictoires des contemporains, nous porterions sur eux des jugements bien différents de ceux qui ont été prononcés d'après les éloges des panégyristes ou les diatribes des détracteurs. Young représenta au parlement le bourg de Mawes en 1784, 1790, 1796 et 1802, et la ville de Buckingham en 1806. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres. En 1807 il fut nommé gouverneur de l'île de Tabago où il continua à résider jusqu'à sa mort, arrivée en 1815. Outre les écrits que nous venons de mentionner, on a de lui: 1° *Discours* prononcé en 1791, dans le parlement, au sujet de la traite des noirs, et dans lequel, comme propriétaire de terres dans les colonies, il se montre très opposé à l'abolition de ce commerce; 2° *Les droits des Anglais, ou la Constitution du gouvernement britannique comparée avec celle d'une république démocratique*, 1793, deux éditions, in-8°: 3° *Précis sur les Caraïbes noirs de l'île de Saint-Vincent, etc.*, rédigé d'après les papiers de son père, 1795, in 8°; 4° *The West India common place book.* Ouvrage renfermant un grand nombre d'observations et de détails sur le commerce et l'économie politique des colonies de la Grande-Bretagne en Amérique. Il a, en outre, publié l'ouvrage posthume de Brook Taylor, intitulé *Contemplatio philosophica*, auquel il a ajouté une notice sur l'auteur, 1793, in 8°.

YOUNG (ARTHUR), agronome, né dans le Suffolkshire, le 7 septembre 1741. Resta sans aucun bien à la mort de son père, simple ecclésiastique du culte anglican: son éducation même était due aux bienfaits de son parrain lord Onslow. Il ne vit alors d'autre ressource que de se placer chez un homme qui faisait commerce de vins. Heureusement pour Arthur, c'était à Lynn, dans un canton qu'enrichissait à cette époque l'adoption d'une méthode de culture récemment introduite. Il fut frappé des avantages qu'on pouvait obtenir en ce

genre au moyen de perfectionnements progressifs, et sa vocation étant ainsi déterminée, il renonça au négoce. Quelque jeune qu'il fût, on lui confia, vers l'année 1763, une ferme qui était le seul moyen d'existence de sa mère. Il voulut réaliser brusquement ses projets d'amélioration; il ne récolta rien, et cette métairie peu étendue de Bradfield-Hall lui étant aussitôt retirée, il se mit à en régir, dans le comté d'Essex une autre où avec la même précipitation il ne réussit pas mieux. Comme il n'attribuait ce double revers qu'à la nature du sol sur lequel il avait eu à opérer, il se proposa de chercher partout quelque lieu plus favorable, et dès que les circonstances le lui permirent, il parcourut plusieurs parties de l'Angleterre. Un nouveau domaine fut mis à sa disposition, mais il n'avait pas eu le choix; le terrain se trouva si ingrat que cette troisième tentative fut encore infructueuse. Quand il revint à Bradfield Hall, sa mère ne vivait plus. Le rapport de ce bien étant suffisant pour procurer à son nouveau possesseur quelque indépendance, il résolut de continuer ses travaux, mais en renonçant pour un temps à faire par lui même des essais qui exigent presque toujours des moyens moins bornés. Deux voies lui restaient pour se rendre utile; il pouvait publier le résultat de ses observations, ou donner à de riches cultivateurs des conseils plus directs. Assez instruit déja pour se faire une idée de ce qui lui manquait, il alla visiter l'Irlande, en 1776, et ses recherches l'y retinrent les trois années suivantes. Un des plus grands propriétaires du comté d'York, lord Kingsborough, n'ignorait pas que ses vastes possessions, très négligées jusqu'alors, étaient susceptibles d'importantes améliorations; mais n'ayant à cet égard que des notions confuses, il souffrait que d'année en année ses fermiers suivissent leur routine. Young persuada d'entreprendre cette réforme, et peu de temps après cette terre fut au nombre de celles dont l'exploitation pouvait servir de modèle. Vers la même époque commencèrent de nombreuses éditions du *Manuel du fermier*, par Young; on y trouvait réuni tout ce qu'il importe de savoir ou de pratiquer dans une métairie, et l'auteur avait eu soin de mettre cet enseignement à la portée de tous. Plus tard les *Annales d'agriculture*, dont il donna les premiers cahiers en 1784, accrurent beaucoup sa réputation, et lui procurèrent des relations avec une partie des hommes les plus distingués de la Grande-Bretagne: il entretint même à cette occasion une correspondance avec Georges III, mais sans savoir durant la première année que cette signature, *M. Ralph Robinson de Windsor*, fût celle du roi. Young sentait aussi bien que les détracteurs des livres sur l'agronomie, que la pratique suffit quelquefois, et que sans elle la théorie la plus savante laisserait toujours quelque chose à désirer: mais il voyait aussi que dans les pays où le simple cultivateur reste abandonné à lui-même, les terres produisent peu, et que des coutumes ou des procédés nuisibles s'y propagent de siècle en siècle. Les *Annales* ont été accueillies favorablement; les Anglais leur doivent en partie cette prospérité agricole dont les plus sages d'entre eux ne méconnaissent point l'importance au milieu même des développemens, peut être immodérés, d'une autre industrie plus précaire. En 1796, on publia dans Paris, d'après l'invitation du ministère, un extrait des *Annales*, sous le titre d'*Œuvres choisies d'agriculture et d'économie rurale et politique d'Arthur Young*, avec des notes de Parmentier, etc. Certain d'être bien accueilli en France, Young projetait d'y venir observer une culture plus variée que dans son pays, à cause de la différence du climat. Le travail des *Annales* le retenait d'année en année; mais, en 1787, il céda à l'invitation du duc de La Rochefoucauld, et parcourut avec lui les provinces situées au nord des Pyrénées. Au commencement de 1788 il reparut à Londres; mais tout le reste de l'année fut employé à mieux voir la contrée dont il n'avait pris qu'une idée très insuffisante. Il examina avec autant d'attention les autres provinces, interrogeant partout les cultivateurs, et s'informant des différentes circonstances capables d'influer sur l'application des meilleures méthodes. Ce même zèle le conduisit en Italie, très inégale en cela, et en Espagne où il lui eût été si difficile de se faire écouter. Une curiosité vulgaire ou le goût de la dissipation n'étaient pour rien dans ces voyages; soutenu par des motifs plus élevés, il les entreprenait comme un devoir, et avec tant de conscience que son penchant pour la peinture et la musique ne lui firent pas négliger un moment, chez les Italiens, l'objet principal de ses recherches. Cet amour dominant du bien public doit lui faire pardonner quelque rudesse dans ses expressions, lorsqu'il parlait du tort qu'on avait de négliger les avantages offerts par un heureux sol. Celui de la France étant meilleur en beaucoup d'endroits, et surtout plus favorisé du soleil que le territoire de la Grande-Bretagne, il était permis à Young de remarquer avec impatience que les Français en profitassent trop rarement. C'était assez que dans ses reproches on ne trouvât point d'injustice, que quand il rencontrait quelque chose de bon à imiter, il en fit honneur au canton où il l'avait découvert, et que même il admirât volontiers ici de certains établissements, ou des monuments d'une utile grandeur, au risque de déplaire à d'autres Anglais plus fidèles aux haines du vieux temps. Plus tard il aurait trouvé moins à blâmer dans nos campagnes: la révolution a opéré la division des propriétés, et, quelle que soit depuis quelques années la tendance contraire, il restera toujours des traces de cette amélioration incontestable. Dans plusieurs terrains le vœu d'Young s'accomplit; on y récolte plus de froment qu'ils ne produisaient de seigle. C'est surtout à son pays que devaient profiter ces recherches assidues: les propriétaires aisés, ceux qui peuvent promptement recevoir et propager l'impulsion, les Lords, résident souvent dans leurs terres. On avait à Londres un bureau d'agriculture, présidé par sir John Sinclair; au retour d'Young on l'en nomma secrétaire, avec un traitement fixé par le ministre Pitt, à six cents livres sterling. Dans cette position nouvelle Young appuya, autant qu'il fut en son pouvoir, ce qu'il appelait le parti de la charrue, voyant avec peine que l'industrie manufacturière eût plus de partisans dans le conseil de Windsor que le perfectionnement de la culture. Dans un des premiers écrits publiés par Young au nom de la société dont il était secrétaire, il insista fortement sur les avantages des clôtures particulières spécialement usitées dans diverses provinces de la France: mais en vain il demanda que chacun fût autorisé à disposer ainsi son domaine, sans payer à cet effet aucun droit; les chambres n'agréèrent point cette proposition. Des malheurs domestiques, et sans doute l'extrême agitation de l'Europe, l'empêchèrent de visiter de nouveaux états sur le continent; mais il alla recueillir, dans les cinq comtés de Suffolk, de Norfolk, de Lincoln, d'Essex et d'Hertford, les matériaux d'un rapport que l'on ne trouva pas au-dessous de ce qu'on s'était promis de lui. C'est d'après son invitation que le bureau stimula par des prix, comme la société centrale d'agriculture le fait avec succès en France, l'introduction de nouveaux procédés, et les tentatives dirigées avec discernement. Mais lorsque le bureau fut consulté sur la question, si souvent reproduite en divers pays, de la libre importation des grains, Young perdit sa popularité en se déclarant pour la négative. Des ouvriers animés par la manière dont s'en expliquaient assez généralement les manufacturiers de Londres, brisèrent les vitres de la maison où le bureau tenait ses séances, et commirent d'autres excès. Effectivement Young lui même avait professé, en 1769, le principe que les mécontents lui reprochaient de méconnaître; mais il avait à répondre que ce qui lui paraissait le meilleur en thèse générale, ne l'était pas à ses yeux sans aucune exception, et que les intérêts de l'Angleterre pouvaient changer momentanément à cause de la situation imprévue où l'avait mise une lutte soutenue contre la nouvelle politique de la France. Il continuait à remplir avec beaucoup d'exactitude les devoirs de sa place: mais il se voyait menacé d'un mal que, dès longtemps, il avait redouté, l'entier affaiblissement de la vue. L'opération de la cataracte ne réussit point, et les souffrances que lui causaient d'autres infirmités le contraignirent enfin de renoncer à ses occupations. Il mourut dans sa soixante-dix-neuvième année, le 20 février 1820, lais-

sant d'un mariage contracté de bonne heure, un fils qui s'est aussi attaché à l'agronomie, et qui est chargé de l'exploitation d'un grand domaine dans la Crimée. Arthur Young était membre de la société royale de Londres, de la Société d'agriculture de Paris, et des corps savants de Milan, de Florence, de Zurich, de Berne, de Manheim. Les Anglais, qui pendant si longtemps ont reçu des Espagnols toutes les laines qu'ensuite ils mettaient en œuvre, lui doivent l'introduction des bêtes à laine fine dans les comtés où elles peuvent prospérer. En triomphant de quelques habitudes opiniâtres, il a mis dans les mains des fermiers divers instruments propres à rendre leur labeur ou moins pénible, ou plus productif, et, d'après ses conseils, on a substitué au cheval le bœuf, qui se fatigue moins et qui est aussi plus utile après sa mort. L'importance de ses travaux et ses vues généreuses n'ont pas permis que le bienfait fût exclusif; nul pays étranger n'y a eu plus de part que la France qu'il a visitée, exhortée et réprimandée avec prédilection. Il ne s'est pas toujours borné dans ses écrits à ce qui concerne expressément l'exploitation du sol, il a aussi abordé quelques autres branches de l'économie politique, et il s'est élevé avec chaleur contre la traite des Africains. Il a conformé son style à l'objet qu'il se proposait; quelquefois éloquent, mais en général beaucoup plus exact qu'élégant, ou même correct, il a désiré convaincre et n'a pas annoncé d'autres prétentions. La liste de ses écrits serait très considérable si l'on faisait mention de tous les mémoires, difficiles d'ailleurs à réunir, et de tous les rapports qu'il publia, soit en son nom, soit comme secrétaire du bureau d'agriculture. Ses ouvrages principaux sont : 1° *Lettre du fermier au peuple Anglais*, in-8°, 1767, la seconde édition est en deux volumes, Londres, 1771; 2° *Voyage de six semaines dans les comtés méridionaux de l'Angleterre et du pays de Galles*, 1768: autres éditions, 1769, et ensuite, in-8°, Londres, 1772. Ce voyage a été traduit en russe par l'ordre de Catherine. 3° *Voyage de six mois dans le nord de l'Angleterre*, 1769, quatre vol. in 8°, Londres, 1770, traduit en russe; 4° *Sur l'éducation des cochons*, in-8°, 1769: 5° *De l'utilité de la libre exportation des grains*, in-8°, 1769; 6° *Guide du fermier pour le louage et l'aménagement des fermes*, deux vol. in-8°, Londres, 1770; 7° *Cours d'agriculture expérimentale*, deux vol. in 4°, Londres, 1770: 8° *Manuel (ou Calendrier) du fermier*, in-8°, 1770—1804 et 1812, etc., traduit en français; 9° *Voyage d'un fermier dans la partie orientale de l'Angleterre*, 1771, traduit en russe; 10° *Propositions à la législature pour le dénombrement du peuple*, 1771; 11° *Économie rurale, ou Essai sur l'agronomie pratique, contenant les mémoires d'un célèbre fermier suisse*, in-8°, 1772, et in 8°, Londres, 1773: 12° *Observations sur l'état actuel des terres incultes de la Grande-Bretagne*, in 8°, 1773: 13° *Arithmétique politique, contenant des observations sur l'état de la Grande-Bretagne*, in-8°, Londres, 1774, traduit en français, deux vol. in-8°, La Haye, 1775: 14° *Voyage en Irlande, dans les années 1776 et 1779, avec des observations sur l'état de ce royaume*, deux vol. in 8°, Londres, 1780 seconde édition en deux vol. in 8°, bien qu'abrégée, traduit en français, Paris, 1783, et deux vol. in-8°, 1800; 15° *Considérations sur les moyens de hausser les impôts durant le cours de l'année*, in-8°: 16° *Correspondance avec Lofft sur la construction des bergeries de comtés*; 17° *Essai sur la graine de choux pour la nourriture des brebis*, in-8°, 1783; 18° *Annales d'agriculture*, in 8° (la collection est de quarante-cinq vol.): 19° *La question de la laine établie*, in-8°, 1787; 20° *Voyage en France et en Italie, durant les années 1787—1789*, seconde édition, deux vol. in 4°, 1791; puis deux vol. in-4°, Londres, 1794; 21° *Voyage pendant les années 1787—1790*, in 4°, Londres, 1792: deux autres éditions dont une à Dublin, deux vol. in-8°, 1793: le *Voyage en France* a été traduit par Soulès, avec des notes par Casaux, trois vol in-8°, Paris, 1794, et le *Voyage en Italie* a été traduit par le même, in-8°, Paris, 1796: 22° *L'exemple de la France, avertissement pour l'Angleterre*, quatrième édition, in 8°, 1793; 23° *La constitution sauvée sans réforme*, in-8°, 1795; 24° *Vue générale de l'agriculture du comté de Suffolk*, in 8°, 1797; 25° *Invasion, danger national et moyen de salut*, in-8°, 1798; 26° *Recherches sur l'esprit public des classes inférieures*, in 8°, 1798; 27° *Vue générale de l'agriculture du comté de Lincoln*, in-8°, 1799: 28° *Lettre à Wilberforce sur l'esprit public dans les classes inférieures*, in 8°, 1799; 29° *La question de la disette*, in 8°, 1800: 30° *Revue des perfectionnements de l'agriculture dans le Lincolnshire*, in-8°, 1800; 31° *Recherches sur l'utilité de consacrer les terres en friche au soutien des pauvres*, in 8°, 1801; 32° *Essai sur les engrais*, in-8°, 1804; 33° *Vue générale de l'agriculture dans Hertfordshire*, 1804; 34° *Vue générale de l'agriculture dans le Norfolkshire*, in-8°, 1805: 35° *De l'agriculture dans Essexshire*, deux vol. in 8°, 1807; 36° *De l'agriculture dans Oxfordshire*, in 8°, 1808: 37° *Avantages de l'établissement du bureau d'agriculture*, in-8°, 1809; 38° *Rapport sur les clôtures*, in 8°, 1809; 39° *Sur la méthode de trois célèbres fermiers anglais, Bakewell, etc.*, in-8°, 1811: 40° *Recherches sur la valeur progressive des monnaies déterminée par celle des produits agricoles*, in 8°, 1812; 41° *Recherches sur l'élévation des prix en Europe, sur l'effet de la hausse et de la baisse, etc.*, in 8°, 1815; 42° *Baxteriana, ou Choix des œuvres de R. Baxter*, in 8°, 1815.

YOUNG (Matthew), savant prélat, né en 1750, dans le comté de Roscommon, acheva ses études à Dublin au collège de la Trinité, auquel il fut par la suite attaché en qualité d'instituteur. Il a parcouru une grande partie du cercle immense des connaissances humaines; la théologie, les sciences physiques et mathématiques, l'ethnographie occupèrent tour à tour sa vie laborieuse, et tant d'études ne l'isolèrent point de la société où son esprit et d'aimables qualités le faisaient autant rechercher que son savoir. Son premier ouvrage, qu'il publia en 1783, est intitulé : *Phénomènes des sons et des cordes musicales*, in-8°. Il s'occupait d'un commentaire sur les *Principes de Newton*, lorsqu'il fut nommé professeur de physique du collège où il était attaché. Il remplit ses nouvelles fonctions avec une grande supériorité, et l'opinion qu'on avait de son mérite détermina lord Cornwallis, vice-roi ou lord-Lieutenant d'Irlande, à lui conférer l'évêché de Glanfort et Kilmacduach. Il avait traduit lui-même en latin son travail sur Newton, il allait le publier, mais les devoirs de son nouveau ministère ne lui en laissèrent plus le loisir, et lorsqu'il voulut s'en occuper de nouveau, un mal cruel, un cancer à la bouche l'enleva aux lettres et à l'église, après quinze mois de souffrances cruelles, le 28 novembre 1800. Dans sa jeunesse il avait été l'un des premiers membres d'une société formée par de jeunes étudiants pour hâter leurs progrès dans la théologie : ces conférences ont donné naissance à l'académie royale d'Irlande. Young a publié plusieurs mémoires dans les *Transactions* de cette célèbre société, et dans le *Journal philosophique* de Nicholson. Les plus remarquables sont : 1° *Origine et théorie de l'architecture gothique*; 2° *La force du témoignage pour constater des faits contraires à l'analogie* : 3° *du Nombre des couleurs primitives dans la lumière solaire* : 4° *Sur la harpe d'Éole*. On a recueilli ses leçons au collège de la Trinité sous ce titre : *Principes de philosophie naturelle*, 1800. Ce livre parut l'année de sa mort. On publia en 1803, l'*Analyse des principes de la philosophie naturelle*, in-8°, Dublin, recueil très imparfait de plusieurs de ses leçons sur divers sujets de philosophie.

YPSILANTI (Constantin), drogman, fils du prince Alexandre Ypsilanti connu par les traitements qu'on lui fit souffrir pour le forcer à déclarer le lieu où on croyait qu'il avait caché des trésors. Le prince Constantin naquit à Constantinople, vers l'année 1760. Il dut aux instructions même de son père et à d'habiles maîtres, des connaissances étendues. Il possédait l'arabe, le persan, le grec, le français et l'italien. Lorsque, fort jeune encore, il traduisit en turc, d'après l'invitation de Sélim, les ouvrages de Vauban, il lutta avec bonheur contre les difficultés que lui opposait un idiôme assez pauvre en termes techniques. L'emploi de drogman qui fut conféré au prince Ypsilanti, lui donnant beaucoup d'influence sur les déterminations du divan, ou sur la conduite des reis effendis, il fut le principal auteur de la résolution de la Porte, lorsqu'elle entra

Digitized by Google

dans l'alliance contre la France pendant la révolution. Il fut élevé, en 1802, à la dignité d'hospodar, ou vaivode de la Valachie, après avoir administré quelque temps la Moldavie sous le même titre, et avec l'approbation générale. Chez les Valaques, il fit payer aux janissaires la solde arriérée, dédommagea quelques villes des pertes que venaient de leur faire éprouver des rebelles, entreprit une guerre contre eux à ses propres frais, et diminua même les charges qui avaient pesé jusqu'alors sur les habitants. L'ordre qu'il établit lui permit de réserver pour des cas très peu nombreux la peine de mort. Il fit plus, il substitua un code succinct, mais clair et bien rédigé, aux lois non écrites, aux coutumes souvent contradictoires qui jusqu'alors avaient laissé dans l'incertitude, ou compromis par des décisions arbitraires le droit de propriété. Ce réglement a été maintenu sous les successeurs de cet hospodar, et fait encore bénir sa mémoire à Bukharest. Il avait été arrêté entre la Porte et la Russie, le 24 septembre 1802, que les hospodars ne seraient pas changés avant sept années accomplies. Cependant, en 1806, le divan subit l'ascendant de la France, et le prince Ypsilanti, trop dévoué aux intérêts moscovites, fut remplacé. Cette destitution l'irrita; il s'en vengea par des intrigues. Du fond de la Transilvanie où il s'était retiré, il décida les Serviens et Czerni George à rompre l'armistice qu'ils venaient de conclure avec la Porte. Le cabinet de Pétersbourg se plaignant de ce que de certaines conventions n'avaient pas été observées, parvint à faire rétablir dans la Valachie le chef qu'elle protégeait. Cela convenait d'autant plus aux vœux de la Russie qu'elle ne tarda pas à envahir les deux principautés. Ypsilanti séjournant alors à Témeswar, ne négligea rien pour détacher de l'empire Ottoman la Servie, et la disposer à se livrer aux Russes dès que les circonstances le permettraient. Étant à Petersbourg en 1808, il envoya des instructions à Czerni-George, en y joignant un poignard d'un grand prix. Pour récompenser ses services, la Russie lui rendit un moment l'autorité sur la Valachie et la Moldavie; mais il fut destitué dès l'arrivée du général russe Prosorowski, et ce fut un Russe qui, avec le titre de sénateur-général, présida le divan des deux provinces si ardemment convoitées par ce cabinet patient et infatigable. L'asile naturel du prince, ainsi trompé dans ses espérances, était néanmoins en Russie; il alla vivre avec sa famille dans la ville de Kiow, y reçut une pension, et ne prit plus aucune part aux affaires. En 1816, il fut très bien accueilli à Pétersbourg. Se voyant sûr pour lui et les siens de la faveur d'Alexandre, il rentra plein de joie, le 27 juillet, dans sa retraite à Kiow, mais il y mourut la nuit même. Des huit fils qu'il laissait, l'aîné avait le titre d'aide-de-camp de l'empereur, et quatre autres servaient dans la garde impériale. L'historien de la Régénération de la Grèce, en parlant de cette famille, n'écrit pas Ypsilanti, mais Hypsilantis.

YPSILANTI (Alexandre), second fils du prince Constantin Ypsilanti, entra de bonne heure au service de la Russie à laquelle son père s'était enfin dévoué, et parvint au grade d'officier général, avant que l'insurrection de la Grèce devînt pour lui une occasion de célébrité. Trompés plusieurs fois mais toujours excités par cette puissance qui méditait constamment l'affaiblissement de la Turquie, les Grecs crurent sentir, en 1814, que le moment était venu de faire des tentatives sérieuses, et que peut-être sur quelques points ils réussiraient par leurs propres moyens. Une société se forma au milieu d'eux; elle était composée de quelques personnages instruits qui entretenaient avec l'étranger des relations commerciales, ou savantes, et surtout de jeunes gens dont plusieurs, pendant leurs études à Vienne, à Paris, à Marseille, avaient entendu avec enthousiasme célébrer, dans les écoles, les vieux noms de Miltiade, de Sophocle, de Thucydide. Ces premiers conjurés prirent le nom d'*Hétéristes*, c'est-à-dire associés ou amis. La tolérance, plus aveugle que généreuse, des Osmanlis avait laissé les Grecs d'Hydra, de Spezzia, de Psara, amasser des trésors dus à leurs libres relations avec l'Occident, et sans lesquels cette insurrection eût été impossible; mais elle n'offrait des chances de succès qu'en obtenant un appui étranger. Une grande puissance excitait secrètement les Hétéristes: cependant il n'était pas probable que pour leurs seuls intérêts elle s'engageât dans une guerre. Mais adroit, et non moins faux, le pacha de Yanina n'aurait pas été un meilleur soutien. Alexandre Ypsilanti, choisi pour chef comme pouvant être un agent des Russes, établit en Bessarabie le foyer de la conspiration: c'était assurément le placer fort mal en supposant au contraire qu'ils ne dussent y prendre aucune part. Mais les Grecs, en associant la religion à leur politique, se flattaient que cela du moins empêcherait de les abandonner à eux-mêmes. Ypsilanti avait fait la guerre dans les rangs moscovites; il connaissait une tactique que les Osmanlis ne savaient pas encore imiter. On se servit de lui faute de mieux, et de son côté il protégea les hétéristes comme des instruments de son propre agrandissement: des dépêches interceptées ont prouvé que la mauvaise foi était mutuelle. Le prince devait compter des partisans nombreux tant qu'ils le croiraient d'accord avec le cabinet de Saint-Petersbourg; il n'eut pas assez de talent pour prolonger une illusion si utile à ses desseins. Il profita de la présence d'une armée russe dans la province du Danube, pour appeler hautement les Grecs à l'indépendance: mais le consul russe à Yassi, ne désapprouva pas moins formellement la proclamation, datée du même lieu, dans laquelle Ypsilanti, prenant le titre de régent du gouvernement, ne craignait pas d'annoncer la ruine totale des Osmanlis et leur prochaine expulsion de l'Europe. Le bruit se répandit en même temps qu'une caisse militaire, à Odessa, contenait déjà cinq millions, qui provenaient des dons volontaires de plusieurs riches habitants de Taganrock, d'Oczakow, de Moscou, et que leur exemple allait exciter le zèle des fidèles de l'église grecque dans les autres villes où l'opinion hâtait la chute du croissant. Vers la fin de mars 1821, Ypsilanti se mit en marche avec une prudente lenteur: il eût désiré n'entrer chez les Valaques qu'à la tête de forces capables de les décider aussi. Mais outre que le soulèvement n'était pas général, même parmi les Grecs, et que le complot qui, assure-t-on, avait dû éclater dans Constantinople se trouvait déjoué, on ne pouvait accorder à Ypsilanti une confiance entière. « Réunissez-vous, avait-il dit, et vous verrez » une grande puissance proclamer nos droits. » Cependant cette puissance l'avait aussitôt désavoué à Constantinople, en lui ôtant même son emploi dans l'armée, et son titre de citoyen russe. D'ailleurs, dans le grand effort que voulaient tenter les mécontents, ils n'étaient pas tous animés par le seul patriotisme; aux yeux de plusieurs d'entre eux cette entreprise était une sorte de spéculation, et au contraire le prince était obligé de leur parler de sacrifices à faire dès le premier moment. « Il faut, disait-il dans la proclamation, que les » riches donnent une partie de leur fortune, et que » les militaires ou les employés dans les pays étrangers, » abandonnent leurs postes: à ces conditions est attachée la prompte victoire que je vous promets. » Toutefois la garde de l'hospodar des Moldaves s'étant donnée à Ypsilanti, il établit, au commencement d'avril, son quartier général à Kolentina, près de Bukharest. Il avait fait prendre à ses soldats un uniforme, et il les exerçait à la manière des troupes réglées de l'Occident. Ses démonstrations vers le Danube eurent peu d'effet; la division affaiblissait les Hétéristes. D'autres troupes se réunissaient auprès de quelques chefs dont Ypsilanti ne pouvait pénétrer les véritables intentions, il se rapprocha des frontières de l'Autriche, comme si déjà il se disposait à y chercher un refuge, et il plaça son quartier-général à Tergowitcht. Des détachements d'Osmanlis, envoyés par mer dans les principautés, battirent à Galatz et dispersèrent une division des insurgés. Celle que le prince commandait en personne restait plus nombreuse que les colonnes ennemies; cependant il désirait avec quelque raison attendre le mouvement des provinces méridionales, afin de ne pas tout faire dépendre d'une seule journée. Lorsqu'il fallut enfin hasarder une bataille, qui eut lieu sur la rive gauche de l'Olta, le malheur des Hétéristes fut d'éprouver une défection au milieu du combat, et surtout de l'avoir engagée dans la plaine. La garde d'Ypsilanti

avait pris le nom de bataillon sacré : malgré sa valeur, ce corps d'élite fut détruit par la cavalerie des Musulmans, et le général s'étant jeté sur le territoire autrichien, fut enfermé peu de temps après dans la forteresse de Montgas. Rendu à la liberté en 1827, il se préparait, au commencement de l'année suivante, à passer en Italie : mais au mois de février, il mourut à Vienne, où se trouvait alors son frère Démétrius qui, en servant la même cause, avait eu des succès dans la Morée.

YRIARTE (Don Bernard de), frère aîné de don Domingo de Yriarte, naquit vers 1734, et parcourut avec quelque succès la carrière des lettres, puis celles des arts, de la politique et de l'administration. Il fut membre du conseil du roi et du conseil des Indes, chevalier de l'ordre de Charles III, et conseiller de l'académie royale de San-Fernando. Le roi Charles IV mit cette académie sous la protection de don Bernard de Yriarte, en 1792, lors de l'invasion des Français, honneur unique dans l'histoire des académies et qu'aucun particulier n'a obtenu jusqu'ici, que lui seul. En 1808, Joseph Bonaparte l'attacha à son parti et le nomma son conseiller d'état. Quand Ferdinand VII rentra en Espagne, Yriarte se réfugia en France. Il mourut à Bordeaux le 11 juillet 1814.

YRIARTE (Don Thomas de), poète célèbre, naquit vers 1750, dans l'île de Ténériffe. Il étudia les langues anciennes et modernes à Madrid, sous les auspices de son oncle Don Juan, membre de l'académie royale, et fut nommé très jeune à la place d'archiviste de la premiera secrétaireria d'état. Cet emploi laissant à don Thomas, à peine âgé de vingt ans, beaucoup de loisirs, il obtint des succès dans la culture des lettres, et on lui confia, en 1771, la direction du *Mercure de Madrid*, journal dont il fit oublier promptement l'ancienne nullité. Les progrès de la littérature dramatique dans l'étranger, surtout en France, lui persuadèrent, comme à La Huerta, que le moment était venu d'offrir au public castillan des compositions plus régulières. Yriarte avait traduit *l'Orphelin de la Chine* de Voltaire, ainsi qu'une autre pièce française, et, en 1778, il avait donné une comédie de son invention, *l'Enfant gâté* : mais ensuite d'autres occupations lui firent négliger le théâtre pendant près de dix années. C'est dans cet intervalle qu'il publia son poème de *la Musique*, regardé comme une des plus brillantes productions de la littérature espagnole, bien que les critiques sévères y trouvent moins de poésie que d'exactitude didactique. Du moins le style en est élégant, et l'ordonnance naturelle : d'heureux épisodes y répandent de l'intérêt ou de la variété. Ce succès ne l'empêcha pas de voir avec beaucoup de peine Melendez Valdez l'emporter sur lui dans un concours académique. Yriarte n'eut pas même le mérite de l'impartialité dans la critique qu'il se permit des vers de son rival, et plus tard, lorsqu'il fut à son tour attaqué par des adversaires peu dignes de son courroux, sa polémique parut manquer de causticité ou de finesse, autant que de convenance. En 1788, il fit représenter une nouvelle comédie analogue à la première, et sa *Demoiselle mal élevée*, *la Senorita mal-criada*, ne fut pas moins bien accueillie que *el Senorito mimado*. Après avoir traduit quelques apologues de Phèdre, il en publia dont le fond lui appartenait, ce que nul en Espagne n'avait fait avant lui. Ce qui caractérise ces fables, qui sont au nombre de plus de soixante, et qui forment le principal titre d'Yriarte auprès de la postérité, c'est que les travers mis en scène dans ces allégories sont généralement ceux des littérateurs, idée à laquelle s'était déjà attaché, en latin, le P. Cordara. Des étrangers ont cru apercevoir dans les *Fables littéraires* d'Yriarte la même naïveté que dans celles de La Fontaine. Sans doute elles ont quelque chose de cette qualité essentielle au genre, et on la retrouve surtout dans celles où l'auteur adopta quelque mètre ancien : mais l'ingénieuse causticité qui en fait le principal mérite s'éloigne nécessairement de la bonhomie des meilleurs récits du fabuliste français. On en peut juger par la manière si agréable d'ailleurs de Florian, qui s'est rapproché beaucoup de l'écrivain espagnol, l'a reproduit plusieurs fois, du moins comme imitateur, et qui a déclaré lui devoir ses apologues les plus heureux. Quant à Yriarte, il paraît assez généralement n'avoir dû ses sujets qu'à lui même : cependant on n'a pas encore pu décider s'il en est ainsi sans exception. On cite une de ses fables dont la moralité seulement est la même que celle du *Peintre Athénien*, par l'allemand Gellert : c'est celle qui, dans le Recueil de Florian, est intitulée *le Rossignol et la Fauvette*. Outre le mérite de la composition et du style des *Fables littéraires*, elles se recommandaient aussi comme satire philosophique des préventions ou des fausses maximes qui troublent la société. En 1786, l'inquisition de Madrid ne trouva pas chrétienne à sa manière une semblable tendance. Elle enjoignit au spirituel écrivain de regarder provisoirement la ville comme sa prison, et de se tenir prêt à comparaître au premier ordre. Lorsque enfin l'instruction commença, Yriarte interrogé secrètement, poussa, dit-on, la prudence jusqu'à la docilité : alors le tribunal ecclésiastique, établi surtout dans des vues de domination, daigna ne le déclarer que *légèrement suspect*. Ces moines achevèrent de l'humilier en exigeant de lui on ne sait quelle abjuration, en lui pardonnant et en lui imposant une pénitence dont la rigueur est restée inconnue. Il mourut d'une maladie aiguë, au port Sainte-Marie, en 1790 ou en 1791. Il avait aussi éprouvé des attaques d'épilepsie. Les œuvres d'Yriarte, en vers et en prose, ont été réunies sans beaucoup d'ordre, mais avec des préfaces et des notes critiques, sous le titre de *Collection*, en espagnol, six vol. in-8°, Madrid, 1787. Une autre édition plus soignée a été faite en huit vol. in 8°, à Madrid en 1805. Ses ouvrages principaux, qui pour la plupart avaient été publiés séparément, sont : 1° *les Pièces de théâtre* : savoir les deux comédies déjà mentionnées, une autre qui n'a laissé aucune trace sur la scène, un drame et quelques intermèdes ; 2° *la Musique*, poème grand in 8°, avec fig., Madrid, 1799, édit. tirée à petit nombre ; grand in 8°, ibid., 1784 ; petit in 8°, ibid., 1789. Ce poème est composé de cinq chants : sur les éléments de l'art : sur l'expression ; sur l'usage de la musique dans les cérémonies religieuses : sur celui qu'on en fait au théâtre, ou dans les réjouissances publiques ; sur les ressources qu'elle offre en famille, et dans la vie retirée. On a en français une traduction du poème de *la Musique*, faite par Grainville ; elle passe pour être très défectueuse. L'abbé A. Garzia en a donné une en italien, in 4°, Venise, 1789 ; l'exécution en est très belle. Celle de John Belfour, en anglais, a paru en 1811, in-8°. 3° *Fables littéraires*, petit in 4°, Madrid, 1782, etc. Les premières éditions ne contiennent que soixante-sept fables : la plus complète en renferme soixante-seize. Elles ont été traduites en français, d'abord en vers, Paris, 1801, puis en prose, in-12, Paris, 1804. Il en a été fait trois autres traductions : en allemand, par Bertereh, in-18, Leipsick, 1788 ; en portugais, in 8°, Valladolid, 1804 : en vers anglais, par John Belfour, in-12, 1804. Une traduction française plus récente, par M. Joly, contient les soixante seize fables. 4° *Epîtres morales* ; 5° traduction de l'*Art poétique* d'Horace : on en vanta l'exactitude et l'élégance : 6° *Mélanges critiques et littéraires* en prose : 7° traduction en vers des quatre premiers livres de l'*Enéide* : 8° *Dialogue sur les passages les plus difficiles d'Horace dans son Art Poétique*. Ce morceau demi-burlesque est intitulé : *Donde las dan la toman*. On a sur Yriarte un éloge historique, par don Carlos Pignatelli, et une Notice insérée par M. Joly dans le *Répertoire de littérature*. Les frères de don Thomas de Yriarte, qui tous deux ont été employés avec distinction dans les affaires politiques, sont morts comme lui *sans postérité*. Quelquefois les Espagnols écrivaient Iriarte.

YSABEAU (Alexandre-Clément), oratorien, membre de la convention, du conseil des anciens, puis employé à l'administration générale des postes, est né dans le département de l'Indre vers 1760. A l'époque où commença la révolution, il était préfet du collège de Tours. Il se montra dès-lors un chaud partisan des nouveaux principes, et cette conduite le fit nommer grand vicaire de l'évêque constitutionnel de cette ville. En 1792, le département de l'Indre le nomma député à la convention. Dans le procès de Louis XVI il vota pour

Digitized by Google

la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis. En 1793, il abjura la prêtrise et se maria avec la fille d'un épicier de Tours. Il fit plusieurs rapports à la convention, au nom des comités des pétitions et de correspondance. En 1793, il fut envoyé en mission à Bordeaux, avec Tallien et Baudot, et fit beaucoup parler de lui. Les uns l'accusèrent d'avoir mis la terreur à l'ordre du jour dans le département de la Gironde; les autres le peignirent comme entaché de modérantisme. Sa correspondance, au reste, insérée au *Moniteur*, peut faire juger des sentiments qu'il professait. Sa lettre du 8 octobre, datée de la Reole, annonce qu'il travaille jour et nuit, ainsi que ses collègues, à purger le pays des scélérats qui y abondent. Sa dépêche du 28 octobre porte ces mots: « La » punition des coupables commence et ne finira que » lorsque les chefs de la conspiration auront subi la » peine due au plus grands des crimes. La Verguyon a » été guillotiné aux acclamations d'un peuple immense. » Tallien fut rappelé sur l'accusation de modérantisme, et Ysabeau, pour fuir le même reproche, continua les arrestations. Il poursuivit avec acharnement les Girondins et ne négligea aucun moyen de découvrir leur asile. Prudhomme l'accuse d'avoir, par des moyens infâmes, cherché à séduire une petite fille pour savoir la retraite de Guadet. Quoi qu'il en soit, Ysabeau se modéra par la suite, et c'est à ce changement de conduite qu'il dut son rappel que la convention lui annonça. Cet ex-oratorien ne manquait point d'instruction, mais il avait de la paresse et de l'insouciance; on peut conjecturer que l'ambition le jeta dans la révolution, et que la crainte l'entraina, comme tant d'autres, dans le parti des jacobins sanguinaires. Ysabeau s'occupant beaucoup plus de littérature et des plaisirs de la table, que des devoirs de la legislature, laissa pendant sa mission toute sa confiance à son secrétaire, nommé Valette. C'est à celui-ci qu'on attribue une grande partie des excès d'Ysabeau: ce qui fait soupçonner qu'il en fut l'auteur ou le conseiller, c'est qu'on le vit tout à coup acheter hôtel, voitures, terres, etc., tandis qu'Ysabeau demeura constamment pauvre. De retour dans la convention, Ysabeau y fut quelque temps sans influence. La chute de Robespierre, à laquelle il contribua ainsi que Tallien, le remit en évidence. Une seconde mission lui fut confiée dans la Gironde, et par une conduite juste et ferme, il y fit oublier les rigueurs de la première; il fit restituer aux familles des condamnés les biens de ses victimes, et mettre en jugement le président du tribunal révolutionnaire. Ces mesures de clémence alarmèrent une partie de la convention. Lecointre, de Versailles, demanda le rappel d'Ysabeau. Le décret qui l'ordonnait fut rendu le 29 novembre 1794: mais soutenu par les auteurs de la révolution de thermidor, Ysabeau conserva son crédit dans l'assemblée, dont il fut élu secrétaire, le 4 février 1795. Il passa ensuite au comité de sûreté générale. Il signala les chefs des mouvements populaires du 12 germinal an III; il proposa des mesures contre les terroristes et demanda la déportation des prêtres et des émigrés, qu'il appelait les deux plus grands fléaux de la république. Dans l'insurrection des sections de Paris, il prit le parti de la convention qu'elles voulaient attaquer. Au conseil des anciens, où il passa ensuite, il parut souvent à la tribune pour y lire les rapports de diverses commissions: se prononça pour la majorité du directoire, le 18 fructidor an V, et demanda de nouvelles mesures contre les complots des émigrés. Accusé de corruption par Lotin, ministre de la police, qui prétendait qu'Ysabeau avait reçu cinquante louis pour solliciter dans une affaire, celui-ci monta à la tribune et se justifia entièrement de cette inculpation. Le 26 nivôse an VI, il demanda des indemnités pour les accusés qui avaient été acquittés par la haute cour nationale. Le 4 ventôse (26 février 1798), il proposa au conseil des anciens de tenir séance pour célébrer la fête de la souveraineté du peuple. On a encore de lui un rapport sur la seconde organisation de l'école des travaux publics, instituée en 1795, et qui prit alors le nom d'école Polytechnique. A la sortie du conseil des anciens, le directoire le nomma substitut de son commissaire près l'administration des postes, à Bruxelles; en 1814 il perdit, à cause de ses antécédents politiques, le modique emploi qu'il occupait dans la même administration, à Paris, et mourut dans cette ville, en 1823, pauvre et oublié.

YVERNOIS (sir Francis d'), né à Genève, en 1756, a dû un moment de célébrité à quelques fonctions diplomatiques et à des écrits de circonstance. Cette inquiétude d'esprit à laquelle on se livre quand on a beaucoup plus d'ambition que de génie, en fit, au milieu des troubles de sa république, un des personnages les plus turbulents. On l'éloigna en 1782, mais au mois de janvier 1789 son parti le rappela. En 1792 on l'employa dans les conférences qui eurent lieu avec le général Montesquiou, lorsque la France s'efforça de terminer cette guerre civile sans se voir réduite à intervenir plus positivement. Les espérances que ces démêlés avaient fait concevoir à sir Francis dans son propre intérêt, ne se réalisant pas, il se rendit à Londres, et se chargea ensuite d'accompagner sur le continent le fils de lord Eardley. Plus tard, ayant à écrire sur des questions politiques, et se trouvant en Angleterre pendant la lutte de ce pays avec la France, il tira de son propre ressentiment contre les Français, qui, en 1782, l'avaient arrêté dans ses prétentions, un grand moyen de succès. Les expressions de sa haine furent si vives et si répétées, qu'enfin le gouvernement de la Grande Bretagne fit attention à lui, et récompensa ce service par le titre de chevalier. Les événements de 1814 ayant séparé de la France la ville de Genève, peuplée surtout de Français réfugiés il y a un siècle, et enrichie par leur industrie, on nomma sir Francis d'Yvernois ministre de Genève auprès du cabinet qu'il s'était rendu favorable, puis auprès du congrès de Vienne. En 1815, lorsque les plans des alliés furent consolidés de nouveau, sir d'Yvernois alla séjourner à Genève. Ses écrits, condamnés maintenant à l'oubli, à cause de la passion qui les avait inspirés et qui leur avait procuré d'abord quelque vogue, ne sont pas dénués de tout mérite à d'autres égards. Yvernois avait reçu une excellente éducation, et il montra des connaissances soit en finances, soit en littérature. Deux de ses ouvrages ont été remarqués: 1° *Réflexions sur la guerre*. 2° *Tableau des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français*. Le premier de ces écrits est une sorte de révélation, un aveu des maximes que le cabinet anglais adopta également dans sa politique extérieure, et particulièrement à l'égard de la France. Du moins l'auteur, instruit par la manière dont les armées françaises avaient répondu à l'insulte de Pilnitz, voulut bien déclarer qu'il ne s'agissait plus de démembrer ce royaume, ou même d'y punir les adversaires des émigrés, mais de reconstituer l'Allemagne, d'affaiblir la France et de faire revivre les stipulations du vieux traité de Westphalie. Quant au *Tableau des pertes de la France*, il ne contient guère que de nouveaux développements des mêmes idées: mais l'auteur en a su faire un monument assez curieux de partialité, ou d'animosité.

YVON (PIERRE-CHRISTOPHE), médecin, né le 18 décembre 1726, au bourg de Ballon, à quatre lieues du Mans. Lorsqu'il eut terminé ses études, faites avec succès chez les Oratoriens de la ville du Mans, il resta parmi eux, sans avoir le dessein de s'engager irrévocablement dans cet ordre, mais seulement pour paraître se conformer aux intentions de sa mère qui désirait le voir dans l'état ecclésiastique: il avait alors dix-huit ans. Yvon se fit aimer de ses supérieurs, ainsi que de ses élèves, dans la maison de Juilly, lorsqu'il y fut envoyé comme régent peu de temps après. Mais ces fonctions bornées et obscures lui convenaient peu. Après la mort de sa mère, il quitta l'Oratoire: et bien qu'il eût alors vingt-cinq ans, il commença dans Paris de nouvelles études, celles qu'exige la profession de médecin. Les docteurs auxquels il était recommandé prirent à lui beaucoup d'intérêt, et trois années lui suffirent pour être reçu docteur à Reims. Devenu père de famille, il éprouva le double besoin de se perfectionner dans son art et d'améliorer sa position. Lemonier, dont Yvon avait été l'élève à l'école de médecine et dont il avait obtenu l'amitié, était alors médecin du roi à Saint-Germain. En 1757, au moment d'entreprendre un voyage qui devait durer deux ans, Lemonier fit proposer à Yvon de la rem-

Digitized by Google

placer, et l'offre fut acceptée avec joie. La place de l'abbaye royale de Poissy devint presque aussitôt vacante; on jeta les yeux sur Yvon que ce nouvel office ne pouvait empêcher de voir ses malades de Saint-Germain. Il revint s'y fixer en 1775; y continua ses travaux jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans, et y mourut trois ans après, le 17 mars 1814. Yvon n'a laissé d'autres écrits que des articles nombreux et estimés, qui se trouvent dans le *Journal de médecine*. Ce qui caractérisait essentiellement cet habile praticien, c'était son aversion pour tout charlatanisme, son désintéressement, sa constante bienfaisance. Des vues si droites le préservèrent de tout asservissement à la routine, et lui firent accueillir les innovations heureuses, mais sans précipitation, et avec beaucoup de tact ou de discernement. On le compte au nombre de ceux dont le zèle a propagé en peu de temps l'inoculation, et plus tard la vaccine. Quant aux procédés du magnétisme, quelque donnée encore mystérieuse qui s'y rattache peut-être, il les traita toujours de misérable jonglerie. Il ne refusait pas les honoraires que lui offraient les familles riches, mais il supposait que, de droit pour ainsi dire, la plus grande portion appartenait aux indigents. Les malades de cette classe avaient un crédit ouvert, non-seulement chez le pharmacien, mais chez le boulanger, le boucher et le marchand de bois. Yvon soldait régulièrement ces comptes, et ne recevait jamais rien de l'ouvrier qui le consultait. Dans une petite ville, où un long séjour le faisait bien connaître, l'opinion ne pouvait manquer de lui être très favorable : il en reçut, au milieu de l'exaspération de 1793, le témoignage le plus flatteur. Dénoncé comme suspect et d'aristocrate par un des chefs du club, Yvon trouva autant de défenseurs que l'assemblée renfermait d'autres membres, et personne ne songea plus à l'inquiéter.

Z

ZABIRA (Georges), bibliographe et philologue grec, est né vers 1750, à Siatista en Macédoine. Son père était un commerçant instruit, qui voulut que son fils joignît les avantages de l'éducation des colléges à la pratique du commerce. Georges fut donc élevé avec soin à Thessalonique, et vers 1764, il visita la Hongrie en qualité de commis marchand; mais il négligeait les affaires commerciales, et se livrait à l'étude du latin et des langues vivantes. A Colotska, il continua ses études, et il vécut et s'acheta des livres du produit de quelques leçons qu'il donnait à ses compatriotes. Il visita les meilleures universités allemandes, et se fixa à Szabadszallas, dans la petite Cumanie. Là on le voyait faire le commerce le matin, et se livrer le soir à ses recherches sur les langues et l'histoire. Il est mort le 19 septembre 1804. Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés en manuscrits : 1° *Les Aventures des familles Brancovan et Cantacuzène, par Démetrius Cantemir*, Szabadszallas, 1796 : 2° *Theatron Ellênikon*, ou *Biographie des auteurs grecs qui ont écrit en grec moderne, depuis la prise de Constantinople.* Zabira a légué ses livres et ses manuscrits à l'église grecque de Petsch, avec un fonds annuel de cent cinquante florins pour l'entretien de la bibliothèque de cette église. Son neveu est chargé de servir cette rente, dont les deux tiers sont consacrés aux émoluments du bibliothécaire, et l'autre tiers à l'achat de nouveaux livres. L'histoire des *Aventures des familles Brancovan et Cantacuzène* est assez curieuse; Cantemir l'avait écrite en langue moldave, d'après les matériaux laissés par le célèbre Brancovan ou Bassaraba, qui se trouvaient réunis dans un gros volume in-folio de sa bibliothèque, et on croit que Cantemir, son rival et son ennemi, s'en empara, quand Brancovan fut exécuté avec ses quatre fils dans la prison des Sept-Tours, en 1714. Quant au *Théâtre hellénique* de Zabira, ce manuscrit précieux fut confié par le neveu de l'auteur à M. Théoclitos, prêtre grec, rédacteur du journal grec *Hermès ho Logios*, imprimé à Vienne. Ce savant ayant été au secours de la cause des Hellènes, en 1820, remit l'ouvrage à M. Assopios, qui est maintenant chargé de sa publication. Ce savant a fait un voyage à Paris en 1827, et il en a rapporté des renseignements précieux pour son travail.

ZABOROWSKI (Ignace), prêtre piariste, né en 1754, mort en 1803. Sa vie entière fut consacrée à l'enseignement dans son ordre; les nombreux ouvrages qu'il a publiés en sont les seuls événements. Voici le catalogue chronologique de ces publications : 1° *Jeometria proktyczna przez Ignacego Zaborowskiego*, c'est-à-dire : *Géométrie pratique d'Ignace Zaborowski*, Varsovie, à l'imprimerie des PP. piaristes, 1789-92 et 1806, in-8°. Cette Géométrie est devenue un livre classique en Pologne; les arpenteurs s'en servent dans leurs opérations. 2° *Logarithmes à l'usage des écoles nationales*, Varsovie, imprimerie des PP. Piaristes, 1787 et 1806, in-4°. Cet ouvrage renferme une méthode ingénieuse et facile de faire par les logarithmes toutes les opérations de l'arithmétique, et d'en composer des tables. Le père Ignace Zaborowski est le Bezout de la Pologne; il a rendu de grands services à sa patrie dans l'enseignement élémentaire. Bielski, dans son Histoire des religieux piaristes (*Vita Piaristorum*), et le père Maleszewski, dans un discours qu'il prononça à l'une des séances publiques de l'institut de Varsovie, ont payé à la mémoire de ce savant professeur un tribut d'éloges mérités par trente-cinq années des travaux les plus utiles. Le discours du père Maleszewski est inséré dans le second volume des Mémoires de l'institut de Varsovie.

ZACARI (Constance), surnommée l'héroïne de Mistra. Née vers l'an 1804, elle était encore très jeune lorsque la haine contre les maîtres de la Grèce devint chez elle une passion dominante : son père venait d'être mis à mort par le gouverneur de la Morée. Mais elle était elle-même esclave en Épire chez une riche famille d'Osmanlis, et quand les Grecs s'insurgèrent, retenue à Janina, elle se voyait fort exposée à rester simple spectatrice d'un changement, qui, du reste, comblait ses vœux. Cependant un jour, que, selon sa coutume, elle se rendait à un puits fréquenté par beaucoup de femmes et d'enfants grecs, elle fut témoin d'actes de brutalité et de violence de la part de quelques musulmans; sa juste indignation changea sa destinée. Le peu d'argent qu'elle possédait, et le sacrifice de ses bijoux, lui permirent de commencer à organiser une *heteria*, ou compagnie de volontaires, à la tête desquels bientôt elle se posta dans les âpres défilés de Macrinoros. Elle y supporta courageusement les fatigues de la guerre, et ne se retira, pour prendre quelque repos à Gastouni, qu'après avoir été grièvement blessée dans l'hiver de 1820. Dès qu'elle put rentrer en campagne, elle se rendit à Patras, et elle prit part aux divers combats livrés à la vue de cette place durant la campagne suivante. Une seconde blessure la ramena à Gastouni, où des Français, qui l'y ont visitée, ont trouvé que la simplicité de sa demeure n'était point dénuée d'élégance. Sa mise est celle des femmes grecques de la classe intermédiaire. Un bonnet de toile blanche surmonté d'une sorte de turban bleu et blanc, laisse tomber sur ses épaules ses beaux cheveux noirs. Les peines ou les privations de la guerre n'ont altéré ni sa grâce naturelle, ni la délicatesse de ses traits, ni l'expression de ses regards. Son intrépidité dans toutes les rencontres ranimait le courage de ses compagnons d'armes, et la plupart d'entre eux, la regardant comme une femme inspirée, la suivaient aveuglément; mais ces souvenirs ne lui ont rien ôté de l'aimable réserve de son sexe. Des qualités si précieuses pendant la lutte des Grecs, l'esprit droit et juste de Constance Zacari, et sa résolution de tout faire pour la liberté de ses compatriotes, lui auraient ouvert peut-être la carrière la plus glorieuse, si le sort eût voulu qu'elle joignît à ce mé-

Digitized by Google

rite personnel les avantages de la naissance ou de la richesse.

ZACCARIA (François-Antoine), savant jésuite, né à Venise le 27 mars 1714. Placé au collége de cette ville par son père, né toscan, mais jurisconsulte dans les états vénitiens, il montra de si heureuses dispositions, que les jésuites le comptant, avant le terme de ses études, au nombre de ceux d'entre leurs élèves qu'il leur importait de retenir au milieu d'eux, l'admirent dans leur ordre, bien qu'il n'eût que quinze ans. Après avoir pris l'habit en 1731, et fait à Vienne son noviciat, il fut régent de rhétorique au collége de la Société, à Gowitz, et ses supérieurs le voyant réaliser les espérances qu'il avait données, l'appelèrent à Rome. Il reçut les ordres sacrés en 1740, et prêcha avec succès dans la Marche-d'Ancône. Il fut ensuite envoyé dans la Lombardie, la Toscane et d'autres contrées voisines, où ses talents pour la chaire lui firent une réputation d'autant mieux établie, qu'il y joignait l'étude assidue des diverses branches de la littérature moderne en Italie. Malgré l'exactitude de ses connaissances bibliographiques, et la recommandation du cardinal Quirini, en 1750, Zaccaria n'obtint pas la direction de la bibliothèque de Brescia; mais, environ deux ans après, le duc de Modène le choisit pour succéder à Muratori, avec le titre de conservateur de la bibliothèque ducale. Il désigna pour ses adjoints deux religieux, dont les travaux lui permirent de ne pas interrompre les siens, et d'établir pourtant le plus grand ordre dans la classification de cette bibliothèque, dont on fit un catalogue raisonné, en la plaçant, comme il le demandait, dans un local plus vaste. Lorsque le comte Cristiani, gouverneur autrichien de Mantoue, voulut former une bibliothèque publique dans cette ville, c'est au père Zaccaria qu'il s'adressa pour l'organisation de cet établissement. Ses fonctions à Modène ne cessèrent qu'au moment où les jésuites furent bannis du pays. A Rome, où il se retira, il réunit les titres d'historiographe littéraire de l'ordre des jésuites, et de bibliothécaire de leur collége dans la métropole. A cette époque, soit qu'il fût irrité des mesures politiques qu'on prenait à l'égard de ses confrères, soit qu'il partageât les craintes de plusieurs esprits persuadés que la chute des disciples de Loyola diminuerait le pouvoir du Vatican, il adopta, à l'imitation de quelques autres jésuites plus anciens, le système de la suprématie pontificale, et prétendit prouver dans ses écrits que la puissance temporelle ne devait pas même être mise en balance avec celle du pape. Une pension donnée par Clément XIII récompensa naturellement ces pieux efforts; elle cessa toutefois quand la Société de Jésus fut dissoute, et même Zaccaria, menacé d'être enfermé au château Saint-Ange, fut obligé de donner du moins sa parole de ne pas sortir de l'enceinte de la ville. Cette sévérité était prescrite par les circonstances; mais, sous le règne de Pie VI, l'adversaire des doctrines de l'église gallicane vit rétablir, et même augmenter sa pension. Déjà membre des principales académies de l'Italie, il fut mis alors à la tête de celle qu'on formait en faveur des ecclésiastiques de familles nobles. En même temps on le nomma professeur émérite perpétuel, avec le traitement d'activité, au collége de la Sapience, où il avait enseigné l'histoire de l'Église. Il resta dans cette situation paisible, jouissant de l'estime des savants des diverses parties de l'Europe, jusqu'à ce que la mort le frappât, à l'âge de quatre-vingt-un ans et six mois, le 10 octobre 1795. Il avait autant d'assiduité au travail que d'érudition. Il laissa beaucoup de manuscrits; cependant ses écrits imprimés de son vivant étaient déjà au nombre de cent six. Il a composé en latin presque tout ce qui appartient au genre polémique; on ne remarque pas autant d'élégance dans les ouvrages qu'il fit en italien. Le plus important de tous est celui qu'il publia le premier, l'*Histoire littéraire de l'Italie*. Elle parut à Modène, de 1751 à 1757, en 14 vol. in-8°. En 1754, on imprima à Lucques 2 vol. de supplément aux tomes quatrième et cinquième. Ce travail si étendu est plein de méthode, ainsi que d'une critique judicieuse, sans rester exempt néanmoins de quelques défauts ordinaires chez les Italiens, le ton louangeur et le manque de concision. Mais l'auteur n'ayant eu pour objet que la littérature contemporaine, son livre trop volumineux ne pouvait être généralement goûté dans l'étranger. Parmi les autres ouvrages de Zaccaria, on distingue : 1° *Difesa della storia letteraria d'Italia, e del suo autore, contro le lettere theologico morali di certo P. Eusebio Eraniste, ed altre lettere d'un mascherato Rambaldo Norimene, continuazione del tomo VIII della Stessa storia, etc.*, in-8°, Modène, 1754. C'est une réponse à quinze lettres d'un pseudonyme, imprimées à Venise, en 1756, en 2 vol. in-8°, et réimprimées en un vol. la même année. On y accusait avec peu de justice le P. Zaccaria de mauvais goût, d'ignorance et de partialité. 2° *Annali letterari d'Italia*, 3 vol. in-8°, Modène, 1762-1764 : sorte de supplément, ou de continuation de la *Storia letteraria*; 3° *Theologia moralis R. P. Tamburini Caltanisettensis, soc. Jesu*, Venise, 1755, 3 vol. C'est une justification de l'ouvrage de Tamburini, avec l'indication de tous les passages qui ont été l'occasion des censures pontificales. 4° *Anecdotorum medii ævi maximam partem ex archivis pistojiensibus, collectio a Fr. Ant. Zaccaria adornata, etc.*, in-fol., Turin, 1755. Plusieurs antiquaires avaient déjà décrit divers objets de cette collection, mais d'une manière fautive et insuffisante : des cartes et des plans accompagnent la seconde partie. 5° *Biblia sacra Vulgatæ editionis, Sexti, vel Clementis VIII, auctoritate recognita, uberrimis Prolegomenis dogmaticis et chronologicis illustrata, etc.*, 2 vol. in-fol., Venise, 1758; 6° *Dionysii Petavii Aurelianensis.... opus de theologicis dogmatibus, etc.*, 7 vol., Venise. Cette édition, plus complète que les précédentes, se distingue aussi par une Vie du P. Petau, par des dissertations théologiques, et spécialement par des notes sur les opinions des Pères antérieurs au concile de Nicée, à l'égard de la divinité du Verbe. 7° *Jus canonicum secundùm quinque Decretalium titulos Gregorii papæ IX explicatum, etc., auctore R. P. Vito Pichler*, avec notes, 2 vol. in-fol., Pesaro, 1758; 8° *Institutions numismatiques*, 2 vol. in-8°.

ZALKIND-HOURWITZ : *Voyez* HOURWITZ.

ZALLINGER (JACQUES-ANTOINE), de la même famille que le jésuite Jean Baptiste de Tharu Zallinger, est né à Botzen en 1735, et mourut en 1802 à Augsbourg, au lycée Saint-Sauveur, dont il était le principal. La Société de Jésus l'a compté au nombre de ses membres, et l'université de Dillingen parmi ses professeurs; il y enseignait le droit canon et la physique. Le père Zallinger a publié les ouvrages suivants : 1° *De lege gravitatis universalis, cum breviusculâ theoriâ de sectione coni, potissimùm ellipticâ*, à Munich, 1769, in-4°; 2° *De analysi moralium argumentorum in philosophiâ theoriticâ*, Dillingen, 1771, in-4°; 3° *De expositione physicâ demonstrationum mathematicarum*, Dillingen, 1772, in-4°; 4° *Interpretatio naturæ, seu philosophia Newtonianâ methodo exposita*, Augsbourg, 1773 à 1775, 3 vol. in-8°; 5° *Bernardi Zamagnæ echo*, Dillingen, 1773, in-8°. Ce sont des imitations heureuses du genre de Zamagna. 6° *Institutiones juris naturalis et ecclesiastici publici*, Augsbourg, 1784, in-8°; 7° *De usu et systematicâ deductione juris naturalis ecclesiastici publici*, ibid., 1784, in-8°; 8° *Réflexions historiques sur le congrès d'Ems, sur ses résultats et la nonciature de Cologne*, Francfort et Leipzick, 1787, in-8°. Cet ouvrage est écrit en allemand. 9° *Institutionum juris ecclesiastici publici et privati, liber subsidiarius et isagogicus*, Augsbourg, 1791, in-8°; 10° *Disquisitionum philosophiæ Kantianæ libri duo, quorum primus criticam rationis puræ, alter sic dictam fundationem metaphysices morum, examinat*, ibid., 1799, in-8°.

ZALLINGER (FRANÇOIS-SÉRAPHIN DE TURN), professeur, né le 14 février 1743, à Botzen, ville du Tyrol. Il entra dans l'ordre des jésuites, et occupa, au lycée d'Inspruck, une chaire de philosophie et de physique. C'est surtout dans cette dernière science qu'il acquit une brillante réputation. Il vécut jusque vers les premières années du dix-neuvième siècle. On lui doit : 1° *De generali et absolutâ Virium mechanicarum mensurâ*, in-8°, Inspruck, 1777; 2° *Sur les Causes des inondations dans le Tyrol*, in-8°, ibid., 1779; 3° *Sur l'électricité considérée en de certains corps découverts dans le Tyrol*, in-8°, ibid., 1779; 4° *Sur les degrés*

Digitized by Google

da chaleur dans les différentes contrées, in-8°, *ibid.*, 1787; 5° *Sur le mouvement oblique des corps, lorsqu'il est produit par des forces dont l'action suit la ligne parallèle*, Munich, 1788; 6° *Plan d'une nouvelle roue hydraulique*, *ibid.*; 7° *Sur le perfectionnement des cartes géographiques particulières*, *ibid.* Ces six derniers ouvrages sont en allemand.

ZALYK (Grégoire-Georgiades), savant célèbre, naquit à Thessalonique, dans la Macédoine, en 1785. Dès son enfance, de grandes dispositions se manifestèrent en lui, et son génie devançant les années, annonça à ceux qui étaient à portée de le remarquer, le rôle brillant qu'il jouerait plus tard dans les lettres et dans les sciences. Ses études, qu'il fit dans les écoles de la Grèce, furent excellentes. Zalyk entrait dans sa dix-septième année, quand il conçut ardemment le désir de recevoir les leçons de Lampros-Prosiades, l'un des professeurs les plus distingués de son siècle; il alla dans cette vue se fixer à Bucharest, en Valachie. Le maître dont il recherchait les leçons lui donna des soins particuliers, et sous sa direction Zalyk eut bientôt fait une ample moisson de richesses dans la haute littérature grecque et latine. L'étude des lettres, qu'on regarde souvent comme étant incompatible avec celle des sciences exactes, n'empêcha point le laborieux Zalyk d'y joindre celle des mathématiques. Malgré tant d'occupations, il trouva encore des moments à consacrer à l'étude du français, du turc et du valaque. En 1805, le prince Callimachi, premier drogman de la Porte, l'envoya à Paris, avec le titre de secrétaire interprète, puis de chargé d'affaires de cette puissance. L'année suivante, il fut expédié en courrier pour Constantinople, d'où il revint bientôt à Paris, à la suite d'Halet Effendi, que la Porte avait nommé son ambassadeur près l'empereur Napoléon, et que Zalyk servit aussi comme secrétaire-interprète. Halet, pendant son ambassade, le chargea plus d'une fois de négociations délicates, et Zalyk s'en acquitta d'une manière distinguée. Il fut envoyé souvent à Constantinople par le même ambassadeur, qui lui confia ses dépêches et celles du ministère français. Quand Halet Effendi retourna à Constantinople, Zalyk ne put se résoudre à le suivre. L'amour des sciences, le désir de les cultiver, le retinrent à Paris. Il s'y fixa, et le comte de Choiseul Gouffier lui donna un emploi de secrétaire près de sa personne. Ce Français l'honorait de son amitié, et se l'attacha plusieurs années, pendant lesquelles Zalyk dirigea sous les yeux du comte la publication du second et du troisième volume de son *Voyage pittoresque de la Grèce*; on dit même qu'il ne fut point étranger à la composition de ces deux volumes. Zalyk était lié avec plusieurs membres de l'Académie des inscriptions, et son mérite était bien connu de ces savants, si capables de juger dans ces matières. Un dictionnaire français grec moderne, qu'il publia à Paris, le fit connaître au public savant d'une manière très-honorable. Ce livre parut en 1809: on remarqua la préface, morceau étendu et soigné, et qui montre partout le goût joint à la plus grande érudition; on y trouve en effet d'excellentes observations sur la différence du grec littéral, avec le grec moderne, et sur le génie de la langue française. MM. Boissonade et Dureau de la Malle en ont rendu compte d'une manière honorable dans le *Moniteur* et le *Journal de l'Empire*. Nous devons à Zalyk, outre ce bon ouvrage, la copie et la mise au net de plusieurs manuscrits grecs anciens qu'on destinoit à l'impression, et la collation soignée d'un très grand nombre d'autres avec les éditions les plus estimées. Ces manuscrits provenaient de la grande collection que nos différentes conquêtes avaient formée à la Bibliothèque impériale à Paris, et qui furent rendus en 1815. Les savants qui avaient chargé Zalyk de cette collation, lui ont rendu, dans les préfaces des éditions grecques qu'ils ont publiées depuis, toute la justice qu'ils lui devaient, et lui ont fait honneur des améliorations du texte. Parmi les hellénistes qui ont payé ce tribut de reconnaissance au jeune Grec, on cite des noms bien célèbres dans la philologie: MM. Gaisford, professeur de grec à l'université d'Oxford; Schweighauser, éditeur d'Hérodote; Fuss, éditeur d'un ouvrage de Lydus, inédit jusqu'à lui; Van Cappel, éditeur des *Mécaniques* d'Aristote, etc. En 1816, l'influence du premier drogman fit encore nommer Zalyk secrétaire de légation sous M. Nicolakis Manos, alors chargé d'affaires de la Porte en France. Zalyk demanda, en 1820, un congé pour se rendre dans sa patrie afin d'y réclamer plusieurs sommes qui lui étaient dues par des boyards. Dès qu'il fut à Bucharest, il reçut une partie de ces sommes, et en attendant les autres il se disposait à partir pour Constantinople, quand les troubles qui désolèrent la Valachie et la Moldavie lui ôtèrent l'espoir de les jamais recouvrer, et le plongèrent dans l'indigence: alors il renonça à son voyage, il erra dans la Transylvanie, et il se rendit à Pétersbourg. Accueilli par l'empereur Alexandre, Zalyk obtint une pension de la générosité de ce monarque. Ces différents voyages, les chagrins que la perte de sa fortune lui causait, altérèrent sa santé et abrégèrent sa vie. Revenu à Paris, en 1827, il mourut entre les bras de sa femme et de sa fille, le 4 octobre de la même année. Inhumé au cimetière de l'Est, sa tombe porte une inscription touchante, en grec moderne, que sa veuve y a fait placer. Zalyk a traduit dans cette langue *le Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, et donné un ouvrage sur les événements de la Grèce, rempli de vues grandes et nouvelles. Ces deux ouvrages ont été imprimés et dédiés au nouveau gouvernement grec, par les soins de madame Zalyk, qui est d'origine française.

ZAMAGNA (Bernard), professeur et poète latin moderne, né à Raguse le 9 novembre 1735, d'une famille dont plusieurs membres ont laissé un nom honorable dans l'histoire ecclésiastique, civile et diplomatique de l'Italie. Doué des plus heureuses dispositions, le jeune Zamagna fut remarqué des jésuites qui ne manquèrent pas de l'attirer dans leur Société, où il entra, à l'âge de dix-huit ans. Pendant qu'il faisait sa théologie, il fut nommé maître de conférences, honneur qu'on n'accordait qu'aux premiers sujets. A vingt-sept ans, il professait avec succès la rhétorique à Sienne, et plus tard il occupa au collége de Milan la chaire de la langue et de la littérature grecque. Il fut reçu à l'académie des Arcades, sous le nom de *Trephylius Cephisius*. Quand les Français s'emparèrent de l'Italie, Zamagna se retira à Bologne. Il y est mort en 1820, après être devenu la gloire de cette célèbre école de poésie latine dans laquelle sa patrie compte tant d'illustres noms. Nous avons de lui plusieurs poëmes. Le plus connu est *Echo*, ou *le Navigateur aérien*. Zamagna a laissé un nom qui vivra dans les lettres, par de bonnes traductions en vers latins d'Homère, d'Hésiode, de Moschus, traductions supérieures à celles de ses devanciers. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *Homeri Odyssea*, Venise et Sienne, 1777, in-fol. (Cunich a traduit *l'Iliade*); 2° *Hesiodi opera omnia quæ extant, cum adnotationibus*, Parme, Bodoni, 1785, in-8°; 3° *Theocriti, Moschi et Bionis, idyllia omnia*, Parme, Bodoni, 1784, in-8°; Sienne, 1788, in-8°. (Il y a sept idylles de Théocrite, traduites par R. Cunich. Zamagna les a adoptées.) 4° *Echo, libri duo*, Rome, 1765, in-8°. On trouve à la suite de ce poëme *Selecta Græcorum carmina versa latine à Raymundo Cunich*. 5° *Navis aeria, libri duo Elegiarum Monobiblos*, Rome, 1768; 6° *Volumen epistolarum ad Amicos*, in-4°, Venise, sans date. Zamagna a laissé beaucoup d'autres poésies: ce sont des élégies, des idylles, des épigrammes, etc. Il a aussi composé un discours latin sur la mort du père Boscovich.

ZAMBECCARI (François, comte), né à Bologne, en 1756, l'année même où naquit l'infortuné Pilatre de Rozier dont il devait avoir la déplorable destinée. Sa famille avait quelques uns de ses membres dans le sénat de cette ville, et son éducation fut dirigée par les plus habiles professeurs. L'étude des sciences exactes fixa tout son intérêt. Il y fit de grands progrès. Entré fort jeune au service de l'Espagne, dans la marine de cette nation, il fut malheureux à son début. Dans sa première campagne, il tomba au pouvoir des Turcs qui l'envoyèrent au bagne de Constantinople. Réclamé par l'ambassadeur d'Espagne, il recouvra la liberté, et fit le voyage du Levant dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques; il visita

Digitized by Google

aussi l'Afrique, et revint, après une longue absence, dans sa patrie. Passionné pour l'étude de l'aérostatique, il conçut l'idée ingénieuse de diriger les montgolfières au moyen de rames. Le fondement de sa théorie s'établissoit sur ce point : « L'air, disait il, est un fluide qui » a son courant comme l'eau, et dont on peut se rendre » maître avec les instruments qui nous servent à navi» guer sur les mers. » Mais dans toutes les grandes entreprises, les essais sont dangereux. Le 21 septembre 1812, à Bologne, le comte Zambeccari monta dans un ballon à rames, qu'il avait fait construire sur ses dessins. Le temps lui était contraire ; il put à peine s'élever, et retomba ; la nacelle s'accrocha à un arbre, le ballon prit feu, et l'auteur malheureux de cette célèbre expérience périt victime de son zèle pour la science.

ZAMOYSKI (André), fils de Michel Zdzislas Zamoyski, palatin de Smolensk, et d'Anna Dzialynska, naquit à Biecun en 1716. Il fit ses premières études, avec son frère Zamoyski, à Thorn en Pologne, dans les écoles des jésuites, où André resta jusqu'en 1732. Après la mort de leur père, lorsque son frère aîné eut hérité du majorat de Zamosc, établi dans cette famille au seizième siècle, par le célèbre Jean Zamoyski, André partit pour l'étranger. Il s'appliqua pendant deux ans, à Lignitz, aux mathématiques et à la science du droit. En 1739, il se rendit à Paris pour se perfectionner dans ces sciences qu'il aimait. Rentré en 1740 dans sa patrie, ayant trouvé ses frères en mésintelligence au sujet du partage de leur fortune, il leur céda sa part pour les accorder, et alla lui-même sans aucune fortune s'enrôler au service de Saxe, très bon apprentissage militaire à cette époque. En 1745 il commanda le régiment du prince Albert, fils du roi de Pologne. En 1754 il quitta ce service avec le rang de général-major. Rentré de nouveau dans son pays, il y fut élevé à la dignité de maréchal du Tribunal et exerça une très heureuse influence sur cette magistrature, pour le redressement des nombreux abus qui se commettaient dans l'administration de la justice. A l'époque de la diète de convocation, après la mort d'Auguste III, Zamoyski, alors palatin d'Inowroclaw, contribua puissamment à l'acceptation d'une loi qui régla les affaires militaires, économiques, et celles de la justice. Stanislas-Auguste Poniatowski appréciant ses talents et sa probité, lui confia en 1764 les sceaux de la couronne. Cette charge importante lui permit de s'employer vivement pour le bien du pays. Il ne cessa de réclamer de la nation l'augmentation de l'armée et l'amélioration de l'éducation nationale. Le soin qu'il mit toujours à combattre tous les abus et à contenir plusieurs de ses collègues au ministère, qui se permettaient des malversations, le forma de bonne heure à supporter patiemment les dures persécutions dont furent payés pendant tout le cours de sa vie la plupart des éminents services qu'il rendit à l'état. La diète de 1767, atteinte dans sa dignité par l'influence déplorable que les Moskovites y exercèrent et par le violent enlèvement des vertueux et zélés Gaëtan Soltyk, évêque de Cracovie, de Zaluski, évêque de Kievie, de Rzewuski et de son fils, qui furent transportés au fond de la Moskovie, trouva dans Zamoyski un des plus inébranlables citoyens. Révolté d'une démarche aussi atroce de Repnin, ambassadeur russe, il déposa les sceaux de la couronne, en déclarant qu'il ne les reprendrait que lorsque ces membres de la diète seraient rendus à leur patrie. Depuis, il ne voulut accepter aucune charge, hormis celle de membre de la commission d'éducation nationale : il contribua à faire casser la commission chargée des biens laissés par les jésuites, laquelle sous la présidence d'Ignace Massalski, évêque de Wilna, s'était permis d'indignes malversations. Zamoyski vivait dans la retraite, lorsqu'à la diète de 1776, le roi exposa le projet d'un nouveau code de lois, pour lequel l'ensemble de la législation polonaise devoit être révisé. Ce monarque proposait d'en confier l'exécution à un seul homme auquel on donnerait plein pouvoir de rédiger, d'abréger, de changer, d'éclaircir tout ce qui, dans les huit volumes des constitutions polonaises, lui paraîtrait impropre, obscur, équivoque ou contradictoire ; qui auroit la faculté d'appeler à son aide telles personnes qu'il jugerait à propos, et serait tenu de l'achever en deux ans, pour le présenter à la sanction de la prochaine diète. Le roi termina son discours en indiquant comme le plus digne d'être choisi, l'ancien grand chancelier de la couronne, André Zamoyski. Son caractère personnel, ses vertus, son application et ses lumières dans tout ce qui concerne l'administration de la justice, le rendaient en effet très propre à remplir les vues et le but qu'on se proposait. Aussi le roi n'eut-il pas plus tôt achevé de parler, qu'on le remercia par acclamations. Le projet que Stanislas-Auguste avait préparé lui-même ayant été lu près du trône par Mossynski, référendaire de Lithuanie, il voulut le mettre en délibération ; mais par une seconde acclamation générale, on demanda qu'il fût signé sur le champ par les maréchaux de la diète et par les députés ; cependant le célèbre maréchal, Mokronoski, demanda à trois reprises, si tout le monde étoit d'accord pour cette signature ; le consentement fut répété chaque fois avec une unanimité et un empressement dont on a vu peu d'exemples et le projet fut signé immédiatement. Cette journée à jamais mémorable dans les annales de la république polonaise, cette preuve de confiance, la plus grande dont puisse être honoré un citoyen par les représentants d'une nation, mit le comble à la gloire de Zamoyski. Pendant que cela se passait dans la salle de la diète, ce vertueux Polonais, tranquille dans sa maison, n'en avait pas le moindre soupçon. Il fut tout surpris lorsque le maréchal Mokronoski, à l'issue de la séance, vint lui annoncer de la part du roi et des états, la haute marque d'estime et de confiance qu'ils venaient de lui donner. Zamoyski recueillit les avis des hommes les plus éclairés de la nation, et son travail parut au terme prescrit. Cependant il s'adressa au prince Lubomirski, grand-maréchal de la couronne, pour obtenir que son code pût être répandu dans les provinces avant d'être soumis aux délibérations de la diète. Le roi accéda à cette demande, et on remit en conséquence la présentation de ce code à la diète de 1780. Mais les ennemis de l'ordre public réunis aux agents moscovites qui travaillaient sans cesse à renverser tous les projets tendants à sauver de l'anarchie la malheureuse Pologne, et la coupable opposition d'un grand nombre de nobles attachés au maintien de l'oppression de la classe des cultivateurs, firent échouer les vues généreuses et salutaires de Zamoyski. Ni son exemple, car le premier en Pologne il abolit, en 1760, le servage et la corvée dans ses terres de Bilsun : ni celui de Joachim Chreptowicz à Szczorse, de l'abbé référendaire Paul Brzostowskis à Pawlow, du prince Stanislas Poniatowski, neveu du roi, dans ses terres, n'eurent la puissance de faire accéder la majorité des nobles propriétaires aux principes éclairés que Zamoyski a proclamés dans son code. Des pamphlets et des brochures qui condamnaient cet ouvrage, furent répandus avec profusion. En conséquence toutes les instructions données aux nonces dans le temps des diétines, portaient la non acceptation des lois proposées par Zamoyski. A peine la diète de 1780 fut-elle ouverte, que le maréchal ou président de l'assemblée présenta le livre des nouvelles lois ; mais les esprits enflammés d'une prévention fâcheuse, firent retentir des voix d'opposition et de haine à toute sorte d'innovation, et la rage fut poussée au point de proclamer que, dorénavant, à aucune des diètes suivantes, ces mêmes projets ne pourraient être représentés à la délibération de l'assemblée. Les injures les plus fortes furent dirigées contre la personne du vertueux Zamoyski, mais il faut rendre ici justice au caractère du prince Casimir Poniatowski, nonce de Warsovie et frère du roi, en ce qu'il fut du petit nombre de ceux qui par leurs discours et leur honorable intervention, défendirent Zamoyski contre l'implacable ressentiment d'une assemblée aveuglée et coupable. C'est ainsi qu'on écarta de sages lois qui, dix ans plus tard, servirent de base à cette mémorable constitution qui fut proclamée le 3 mai 1791, époque où le patriotisme et le dévouement à la cause sacrée du bien public, dont Zamoyski étoit pénétré, reçurent enfin l'éloge qu'ils méritaient. Le projet de Zamoyski ne portoit pas également dans toutes ses parties, ce caractère de maturité que le temps seul imprime aux institutions humaines ; mais il était cependant adapté aux besoins et à la si-

Digitized by Google

tuation du pays autant qu'on pouvait le désirer alors, et l'esprit de justice qui doit présider aux institutions d'un peuple s'y faisait fortement remarquer. L'ouvrage de Zamoyski fut imprimé en polonais en 1778, sous ce titre : *Code des lois judiciaires, d'après la constitution de* 1776, par André Zamoyski, ex-chancelier de la couronne, chevalier de l'ordre de l'aigle-blanc, Varsovie, in-folio. Ce code se divise en trois livres : le premier parle des personnes ; le second des choses ; le troisième des jugements et des tribunaux. Il a été traduit en allemand par Godefroi Nikisz, 1780, in-folio. Cette traduction allemande est devenue très rare. La publication de ce Code a donné lieu aux écrits suivants. 1° *Lettres patriotiques adressées au grand-chancelier Zamoyski, jurisconsulte*, par Joseph Wybicki, Varsovie, 1777, deux vol. in-8° ; 2° *Réponses adressées à l'auteur des Lettres patriotiques*, Varsovie, 1777, in-8° ; 3° *Réflexions politiques faites sur le Code des lois polonaises, au nom du clergé*, Kalisz, 1778, in-8° ; 4° *Réflexions sur le Code des lois polonaises par les délégués du palatinat de Lublin*, 1780, in-4° ; 5° *Opinions sur le Code des lois polonaises*, in-folio, sans date et sans lieu d'impression. L'agitation que ce Code produisit détermina Zamoyski à se retirer des affaires publiques. Indifférent pour lui-même, touché vivement des calamités dont sa patrie fut affligée, il se montra continuellement aussi respectable dans la vie privée qu'il l'avait été dans le sénat. Quoique dans un âge avancé, il entreprit néanmoins le voyage d'Italie. La Pologne témoigna sa reconnaissance à Zamoyski, en se servant des lois qu'il avait voulu lui donner, pour faire la nouvelle constitution. Il se trouvait alors à Bologne, et y reçut la nouvelle de la proclamation de la constitution du 3 mai 1791. Pénétré des sentiments les plus vifs, il s'empressa de rentrer dans sa patrie, pour partager le bonheur de ses concitoyens ; mais cette consolation ne fut pas de longue durée. Le vénérable vieillard termina ses jours à Zamosc, le 10 février 1792. Bienfaisant, désintéressé, simple de mœurs, joignant à l'ardeur et au courage du plus pur patriotisme, la hauteur des vues et la modération d'un sage, Zamoyski doit être compté au nombre de ces grands citoyens qui font la vraie gloire des nations. Ainsi la Pologne peut aussi se glorifier d'avoir vu chez elle, et plus d'une fois, au moment même de son déclin, se reproduire ces sublimes caractères de l'antiquité. Aussi pensons-nous qu'un jour la Pologne se relèvera. Une nation ne meurt pas lorsque des sentiments de dignité et d'honneur lui commandent sa résurrection. — L'épouse d'André Zamoyski, née Constance, princesse Czartoryska, s'est illustrée par ses bienfaits et par sa grandeur d'âme. Après avoir aboli la servitude personnelle dans ses domaines, elle y fit ériger des magasins de réserve pour les temps de famine ; dans les grandes communes elle établit un médecin, une pharmacie ; et à Zamosc un hôpital. L'académie de cette ville lui doit son cabinet de physique et d'histoire naturelle. Elle mourut à Vienne le 19 février 1796. Son testament se termine par ces mots adressés à ses enfants. « Ne placez point votre bonheur » dans les richesses, mais dans la bienfaisance : allez vous-» mêmes chercher les malheureux pour les secourir. » Augmentez les fondations pieuses en faveur de ceux qui » nous nourrissent à la sueur de leur front. »

ZAMOYSKI (Stanislas), fils du précédent et de la princesse Constance Czartoryska, est né en 1775. Il a été élevé par Stanislas Staszic, et ses études ont été achevées dans le voyage qu'il fit avec son père en Italie. Les crises que subit la Pologne en 1790—1794 et 1806, passèrent sans que son nom retentît parmi ses concitoyens. Son frère aîné, Alexandre Zamoyski étant mort sans postérité, Stanislas obtint, en 1801, le majorat fondé depuis plusieurs siècles dans cette famille. Il épousa la princesse Sophie Czartoryska, fille du prince Adam-Kasimir, et ce n'est qu'en 1809, quand les armées du grand-duché de Varsovie réoccupèrent la Gallicie, c'est-à-dire l'ancienne Petite Pologne, où le majorat de la maison Zamoyski était situé, que Stanislas entra dans la vie publique, où l'appelaient depuis longtemps son nom et sa fortune. Il revint de Vienne où il s'était réfugié pendant la guerre, et accepta la présidence du gouvernement central à Lublin. Quelques mois après, cette partie de la Pologne étant réunie au grand-duché de Varsovie, Zamoyski fut nommé sénateur-palatin, membre de la chambre haute du même duché. En cette qualité il fit partie de la députation envoyée à Paris, en 1810, pour féliciter l'empereur Napoléon sur son mariage avec Marie-Louise. Deux ans après, une guerre presque européenne fut déclarée à la Russie. La Pologne était pleine d'espérances. Une diète fut convoquée sous le maréchalat du vieux prince Adam-Kasimir Czartoryski. Celui-ci la remit bientôt à son gendre Zamoyski, peu connu alors dans sa patrie, et qui n'avait point de titre à ces hautes fonctions, si ce n'est par la présidence d'une société agronomique dont on l'honora dans l'espérance qu'il l'appuierait de son immense fortune, mais qu'il laissa se dissoudre sans qu'elle léguât aucun résultat de son existence. Zamoyski se rendit à Prague en Bohême, en 1813, mais avant que l'armée alliée fût entrée à Paris, il était déjà revenu à Varsovie. Ce prompt retour s'explique par cette particularité, que son beau-frère, le jeune prince Adam Czartoryski, était un ancien ami et ministre de l'empereur Alexandre. Le congrès de Vienne prépara, en 1815, une nouvelle destinée à la Pologne. Zamoyski reprit sa place dans le sénat constitutionnel du nouveau royaume. Il fit, en 1820, un marché avec le gouvernement, par lequel il céda à ce dernier ses biens de Zamosc, ancienne place forte, fondée par le patriotisme du grand Jean Zamoyski, et que le ministère de la guerre fit transformer en forteresse du premier ordre. Le majorat de cette famille, qui ne lui avait été accordé qu'à la condition de l'élévation de la forteresse et de la fondation d'une académie, fut donc transporté sur d'immenses terres que le gouvernement donna en échange. Stanislas Zamoyski établit alors des écoles publiques à Szczebrzeszyn ; il y réunit une bibliothèque de vingt mille volumes, et éleva dans son autre ville de Janow un monument modeste à Kosciusko. Ses terres ont la réputation d'être fort bien administrées. Mettant à profit ses voyages dans les pays étrangers et surtout en Angleterre, il est parvenu à améliorer les races de ses troupeaux et à embellir ses biens en y introduisant une culture perfectionnée. A la mort de Stanislas Kostka Potocki, Zamoyski fut élevé à la présidence du sénat, au préjudice des doyens de ce corps. Il dut cette préférence à sa docilité constante aux exigences du pouvoir étranger dominant en Pologne, et depuis il a toujours exercé sa magistrature dans l'esprit de ce pouvoir. Il est sans doute, dans son illustre et héroïque famille, le premier qui ne se distingua jamais par l'énergie de ses opinions, ni par aucun sacrifice pour sa patrie. Zamoyski s'est particulièrement compromis dans le procès célèbre de la *société patriotique polonaise*, jugé à Varsovie en 1829. Une commission illégale fut nommée pour poursuivre les membres de cette société, en 1826. Des étrangers furent appelés à y siéger, et Zamoyski osa en accepter la présidence. Un grand nombre d'arrestations arbitraires furent autorisées par cette commission, qui, après une année d'enquête, se déclara pour la punition des accusés. Heureusement le gouvernement, mieux avisé, crut devoir rentrer dans la voie légale. Un tribunal constitutionnel, celui de la diète, fut convoqué par l'empereur et roi Nicolas Ier, pour juger les prétendus criminels d'état. Il se compose en Pologne du sénat du royaume. Ce fut un bonheur pour les accusés que Zamoyski, ayant présidé la commission d'enquête, ait été obligé de céder sa place au sénat à l'illustre Pierre Bielinski, doyen de ce corps vénérable. Après une année de recherches ils furent acquittés : une seule voix leur fut contraire. Zamoyski, poursuivi dès lors par l'opinion publique, n'attendit que les fêtes du couronnement du roi de Pologne Nicolas Ier, pour se consoler en voyageant dans les pays étrangers. — ZAMOYSKA, femme du précédent, fut renommée pour sa grande beauté : son portrait peint par Ysabey et gravé à Londres, il y a plus de vingt ans, ornait les albums de Paris, de Londres, etc. Elle est maintenant présidente de la société de bienfaisance de Varsovie. Elle se mêle aussi de politique, mais non pas avec ce zèle patriotique qui distingue particulièrement les femmes polonaises.

ZAN (Thomas) naquit vers l'an 1791, de parents

Digitized by Google

nobles, dans le palatinat de Nowogrodok en Lithuanie. Envoyé d'abord au gymnase de Minsk avec ses frères, dont il était l'aîné, il n'entra aux écoles de Molodeczno qu'après les événements de 1813, lorsque les nouvelles victoires des Français eurent ranimé l'espoir de la jeunesse polonaise. Les étudiants, habitués à exécuter des chœurs pendant les cérémonies du culte, se plaisaient à répéter au milieu de la campagne, dans des moments de loisirs, les hymnes patriotiques que Zan composait. Bientôt ces élèves formèrent à Molodeczno, mais de leur propre mouvement, des compagnies à peu près semblables au simulacre du gouvernement établi à Berne pour exercer les fils des patriciens. Les amis de Zan ainsi enrégimentés, s'instruisaient surtout dans l'art des combats, et leur jeune général attendait avec impatience l'occasion de faire accueillir par les guerriers de Napoléon ce renfort imprévu contre les ennemis du nom polonais. Mais après le malheur de Leipsick, ces bataillons de volontaires adolescents se licencièrent d'eux-mêmes, et Zan, dont la famille avait peu de fortune, se chargea jusqu'en 1819 de l'éducation d'un neveu de Kasimir Kontrym, et ensuite de celle des fils du président Jean Chodzko. Il suivait en même temps les cours à Wilna, et quelques poésies l'ayant déjà fait remarquer, il réussit à s'y concilier, par l'aménité de son caractère, presque tous les étudiants. Ils étaient au nombre de mille, et appartenaient précisément aux provinces perdues par la Pologne à diverses époques; ils formèrent, selon le vœu de Zan, une société philanthropique pour l'avancement des sciences, et surtout pour conserver l'amour du nom polonais, et l'usage de l'ancienne langue nationale. D'une voix unanime ils le nommèrent leur président, et lui décernèrent une couronne de laurier dans leurs réunions du champ de mai (Majowki). Ces premiers succès devinrent pour le patriotisme de Zan une source de nouvelles inspirations. Il comprit que sans une réforme morale l'espèce de fraternité qu'il s'efforçait d'établir resterait illusoire. Non-seulement les étudiants les plus riches conservaient trop d'ascendant, mais les pauvres seuls montraient de l'application, et on retrouvait encore dans toutes les habitudes des premiers, cet esprit aristocratique dont l'exagération, ou l'abus, avait causé la ruine de la patrie. Zan s'efforça de rendre commun à tous, avec peu d'inégalité, le double avantage des lumières et de la richesse, afin que cette corporation en reçût une force nouvelle. Il désirait que ces jeunes gens, l'élite de toute la vieille Pologne orientale, n'oubliassent jamais, dans quelque position qu'ils dussent se trouver, l'union cimentée pour le bien, et peut-être pour la régénération du pays. Plein de cette idée généreuse, Zan résolut de rester au milieu d'eux comme leur doyen, ou leur guide, et parut renoncer à toute autre ambition. Tant de dévouement et de maturité, dans un âge livré d'ordinaire à d'autres passions, justifieront sans doute les détails dont Zan va être ici l'objet, et qui d'ailleurs, loin de le concerner seul, appartiennent à l'histoire de notre temps, et particulièrement à celle de l'importante université de Wilna. Ce personnage, dont la position n'a rien eu d'éclatant, mais que distingue un si vrai mérite, a fait avec persévérance pour la Pologne russe, ce qu'entreprenait en Allemagne le célèbre Kœrner, ce poète guerrier dont on chantait aussi les hymnes en haine de la domination étrangère, et qui mourut dans la journée de Dresde, les armes à la main. Les universités de l'Allemagne n'offraient pas un modèle auquel pût s'arrêter entièrement le chef des étudiants de Wilna: les mœurs germaniques, un peu grossières chez les écoliers, contrastaient à ses yeux avec les progrès des sciences. Thomas Zan voulait pour ses amis une instruction aussi profonde, mais plus encore un esprit national proportionné à la gravité des circonstances; il cherchait à introduire généralement les habitudes morales, sans lesquelles le patriotisme même dégénérerait en passion aveugle, et facile à rebuter. En 1820, la Société des *frères rayonnants* fut approuvée par Simon Malewski, conseiller-d'état et recteur de l'université, ainsi que par l'évêque Kundzicz. On eut tort peut-être d'en faire imprimer les statuts, et de les répandre au loin; ils excitèrent de l'ombrage, et la persécution commença. Le parti opposé à toute régénération se hâta d'accuser auprès de l'évêque les amis de Zan. On prétendit qu'ils avaient outragé la religion, et qu'ils écrivaient contre elle: on leur opposa une sorte de confrérie, plus orthodoxe apparemment, mais beaucoup plus licencieuse, et qui prit le nom d'*Anti-rayonnants*. La dénonciation parvint à la connaissance de Rimski Korsakoff, gouverneur de la province, et le recteur Malewski, chargé de prononcer à cet égard, exigea de Zan la dissolution de la société. La soumission ne fut qu'apparente: l'association secrète des ci-devant *Rayonnants* s'étendit plus encore, et ses membres prirent le nom de *Philarètes*, ou amis de la vertu. D'après le genre de leurs études, les élèves furent partagés en sept classes qui tirèrent leur nom des sept rayons de la lumière: ainsi le violet désigna les philologues, et le vert les mathématiciens, etc. La Société reçut une organisation complète; elle nomma des employés et n'imposa point de limites à l'extension dont elle se reconnaissait susceptible. Chaque section avait ses séances spéciales, mais uniquement scientifiques ou littéraires. Quelle que fût l'activité de Zan, il crut indispensable de s'adjoindre un comité de vingt membres qu'on nomma *Philomates*, et qui, loin de rester dépendants de l'association générale, eurent pour fonction de la surveiller, et de la régir à son insu, quand il en serait besoin. Persuadé qu'il faut bien connaître son pays pour s'y attacher fortement, Zan exigeait des élèves qui allaient en vacance, des renseignements statistiques recueillis par eux-mêmes sur les lieux. Deux philarètes, François Malewski et Piasecki, furent envoyés chez l'étranger, aux frais de l'université, pour se perfectionner, l'un dans le droit naturel, et le second dans l'économie politique. Ceux d'entre les sociétaires qui excellaient en quelque science physique ou mathématique, remplissaient gratuitement l'office de répétiteurs. Joseph Kowalewski donna des leçons particulières, et Fortuné Iurewicz se chargea de la zoologie. Sous l'influence des philarètes, se forma une autre société qui, avec l'autorisation du gouvernement, procurait aux étudiants les plus pauvres les moyens de se loger, de se nourrir et de se pourvoir des livres nécessaires. On vit naître aussi une société de typographie qui se chargea de la réimpression des livres classiques en langue polonaise, afin qu'on pût les acquérir à bas prix. Les philarètes avaient un cabinet de lecture ainsi qu'une bibliothèque nombreuse, et ils allaient rédiger un journal consacré aux sciences; mais, sous la domination de la Russie, l'importance même d'une semblable institution, qui chaque jour acquérait de nouvelles forces, en préparait la ruine. Antoine Wyrwicz, professeur de l'université, fut, en 1821, le premier dénonciateur de la société secrète. Il paraît avoir été mal accueilli; cependant le curateur de l'université, le prince Adam Czartoryski, ne put se dispenser d'ordonner une enquête. Plusieurs philarètes interrogés par le professeur Bojanus, se conformèrent au serment qu'ils avaient tous prêté, et nièrent l'existence de la société. Le rapport fut fait en conséquence, et les philarètes ne furent point inquiétés alors. Touchés de cette modération, ils y répondirent de la manière la plus honorable, pour ne compromettre ni l'estimable professeur, ni le prince bienfaisant, ils s'entendirent avec les philomates, ainsi qu'avec le président Zan, et dans une séance extraordinaire l'association fut dissoute. C'était vers les premiers mois de 1822: on eut le courage de brûler tous les écrits rassemblés jusqu'alors avec tant de soins, et en se promettant un secret inviolable, on se sépara pour attendre des circonstances plus heureuses. Tout paraissait terminé: mais au printemps suivant, un écolier des classes inférieures, nommé Michel Plater, s'avisa, on ne sait pourquoi, d'écrire ces mots dans une des salles de cours: « *Vive la constitution du 3 mai* » 1791. » Pierre Ivanovitsch Ostrofskoï, professeur de la langue russe, courut chez le gouverneur général Korsakoff, pour lui faire part de ce faible incident, qu'il présenta comme un indice de quelque projet de révolte. D'après le rapport de Korsakoff, le grand duc Constantin manda à Varsovie Michel Plater, ainsi que d'autres étudiants, et les traita en coupables. Le recteur de l'université, Joseph Twardowski, fut arrêté: le directeur Skoczkowski et le préfet Zylinski furent

Digitized by Google

destitués, et on nomma une commission pour découvrir tous ceux sur qui les rigueurs devaient s'étendre. Un commissaire russe, Novossiltzoff, se rendit de Varsovie à Wilna. Il mit en liberté le recteur, mais il fit entrer au service, comme simples soldats, Michel Plater et quatre autres étudiants du gymnase, Joseph Kolakowski, Jean Cechowicz, Gaëtan Masiewicz et Benoît Kosciatkowski. Malheureusement Novossiltzoff se trouvant épris de la veuve du trop fameux Zouboff, dernier favori de Catherine II, eut intérêt à multiplier les recherches chez les écoliers restés pendant les vacances à Wilna, où ce commissaire se livrait aussi aux excès de table. On trouva enfin, chez Jean Iankowski, un protocole qui avait échappé aux flammes et qui désignait les membres d'une société de littérature et de morale formée en 1820, au gymnase de Swislocz, près de Grodno. Alors une commission composée du maître de police Schlikoff et de trois autres Russes, Botvinnco, Baikoff et Lawrinovitsch, s'efforça de rassembler des griefs contre Zan, qu'elle soupçonnait d'être encore le centre de toutes les correspondances secrètes. Il était alors secrétaire du président Chodzko, chargé de visiter les écoles du gouvernement de Witebsk. Au retour de Chodzko, dans le mois de septembre 1823, Zan fut arrêté, interrogé par la commission et acquitté, mais surveillé avec soin, bien que libre en apparence. Cependant Iankowski, ébranlé par les promesses ou par les menaces, révéla enfin l'ancienne existence des philarètes, et, le 23 octobre 1823, on jeta dans les cachots Zan, Mickiewicz, Czeczott, Iezowski et plusieurs autres. On n'apprit rien d'eux; mais bientôt le docile Iankowski ayant fourni de nouveaux prétextes, on procéda, le 1er et le 2 novembre, à l'arrestation d'un si grand nombre d'étudiants que les prisons ordinaires et les couvents de la ville ne purent les contenir tous. D'anciens philarètes chargés, depuis 1819, de divers emplois civils ou militaires dans la Lithuanie, et même François Malewski, passant à Berlin après un voyage entrepris dans l'intérêt des sciences, furent aussi transférés à Wilna. Soumis à l'enquête la plus rigoureuse: tous ces prisonniers persévérèrent dans leurs négations, et durant six mois entiers on ne put obtenir un seul aveu qui confirmât ceux de Iankowski. Néanmoins cet état de choses laissant des craintes, Zan prit tout à coup un parti qui n'était pas sans inconvénient sans doute, mais dont l'idée le séduisit parce qu'elle répondait à la force de son caractère. Effrayé du nombre des victimes, il entreprit d'attirer sur lui seul le courroux de l'autorité. Dans un écrit exempt de toute réticence, il s'attacha à justifier l'association, et reconnut que si elle pouvait être déclarée coupable, le tort n'en était qu'à lui comme fondateur. Ainsi dégagés de leurs serments, ses collègues confirmèrent tout. La ville entière ne manifesta que de l'admiration pour une institution qui, par des moyens irréprochables, avait déjà singulièrement amélioré les études, et la liberté fut rendue à quelques-uns des accusés. Mais dans le rapport qui devait être mis sous les yeux du grand duc Constantin et de l'empereur, ceux qui voulaient que le joug moscovite s'appesantît sur la Pologne, présentèrent, comme le premier mobile de l'association, un esprit révolutionnaire analogue aux espérances conçues en 1812. On voulut faire un exemple: on sacrifia onze philomates, neuf simples philarètes, et même quatre professeurs au nombre desquels se trouvait le célèbre Lelewel. Le 14 septembre 1824, parut un décret d'Alexandre; il imputait à crime à ces infortunés le dessein de propager dans les provinces de la Pologne Russe l'*insensée nationalité polonaise*. Ce prince, souvent capable de beaux mouvements, mais dont le caractère était faible et la politique indécise, condamnait ainsi à Wilna les sentiments qu'il avait encouragés à Varsovie, démentait ses propres discours tenus à l'ouverture des diètes, et abolissait en particulier les garanties que longtemps auparavant il avait octroyées lui-même à cette université. Zan fut relégué sur les confins de l'Asie, dans la forteresse d'Orenbourg, où il ne devait être renfermé que durant un an. Les dix autres philomates condamnés au bannissement, furent Jean Czeczott, Adam Suzin, Adam Mickiewicz, François Malewski, Joseph Iezowski, Théodore Lozinski, Jean Sobolewski, Joseph Kowalewski, Vincent Budrewicz et Onuphre Petraszkiewicz. On a aussi conservé les noms des philarètes suivants, Kozlowski, Heydatel, Krynicki, Kolakowski, Wiernikowski, Jankowski, Daszkiewicz, Lukaszewski et Michalewicz. Joachim Lelewel occupait la chaire d'histoire naturelle et de statistique. Ses trois collègues également proscrits, furent l'abbé Michel Bobrowski et Ignace Danilowicz, qui expliquaient, l'un l'Écriture-Sainte, et l'autre le droit national, enfin le bibliothécaire adjoint de l'université, Kasimir Kontrym. Le décret impérial ne faisait pas mention des simples étudiants; mais un certain nombre d'entre eux, furent forcés d'entrer, comme soldats, dans les régiments russes, et plusieurs moururent en 1828 sous les murs de Brailow ou de Warna. Une autre partie de ces jeunes Polonais furent rendus à la liberté; mais, repoussés de tous les emplois, ils eurent en outre à payer les frais de cette longue procédure. Novossiltzoff n'avait pas été le seul auteur de ces maux; il s'était vu secondé par Baicoff, par Lavrinovitsch, Botvinneo, Schlikoff, Auguste Bécu et Venceslas Pelican professeur de chirurgie, qu'on récompensa en le faisant recteur à vie, par une décision arbitraire. Trompés sans retour dans leurs plus chères espérances, les tristes enfants de la Pologne ont remarqué du moins que les provocateurs de ces sévérités inutiles n'avaient pas tardé à connaître aussi le malheur. En entrant chez une de ses maîtresses, Baïcoff fut renversé par une attaque d'apoplexie. Une maladie plus cruelle ne tarda pas à terminer aussi les jours de Lavrinovitsch. D'horribles souffrances atteignirent Botvinneo, et la foudre tua chez lui le professeur de médecine Auguste Bécu. Lorsque la découverte de la société patriotique polonaise, à l'époque de la mort d'Alexandre, occasionna une nouvelle enquête, on ne manqua pas d'y mêler le nom de Thomas Zan, et bien que le terme de la peine légale qu'il devait subir soit arrivé dès longtemps, il n'a pas encore obtenu de revoir sa patrie où sont appréciés tant de dévouement et des intentions si pures. Le fruit n'en est pas entièrement perdu; la Pologne doit à Zan des milliers de citoyens sagement instruits, et chez qui cette persécution même redouble le paisible amour du bien public. Ils aiment à retrouver les sentiments de leur ancien condisciple dans tous ses écrits; on n'en a imprimé qu'un petit nombre, mais les manuscrits qu'il a laissés, soit en vers, soit en prose, circulent de main en main et sont lus avec un intérêt qui tient de l'enthousiasme

ZANETTI (Guido), savant numismate, né en 1741, au château de Bassano, dans le territoire de Bologne, alla faire ses premières études aux écoles de cette ville, dès l'âge de quinze ans, et se rendit bientôt très habile dans les calculs. D'abord commis à la banque de Bologne, le zèle, le désintéressement et la capacité qu'il montra dans cet emploi, le portèrent par degrés à la direction de cet établissement. Son goût pour l'étude des monnaies lui fit rassembler une collection de toutes celles qui avaient cours en Italie. L'ayant vendue au roi de Naples, il en forma une autre plus considérable, quoiqu'il n'eût d'autre fortune que son traitement. L'étude des monnaies le prépara à celle des médailles, dans laquelle il fit de si grands progrès avec le secours du vieux philologue Trombelli, son ami, que personne avant lui n'en avait poussé aussi loin la connaissance en Italie, depuis la fondation de Rome jusqu'aux temps modernes. Riche des matériaux immenses qu'il avait recueillis, il s'occupa de compléter le grand ouvrage d'Argellati, *De monetis Italiæ*, et fut secondé dans ce travail par les numismates les plus distingués de l'Italie, qui lui fournirent divers mémoires. La réputation de Zanetti s'accrut par la publication des premiers volumes de ce recueil, et lui valut la place de directeur du musée des antiques de Ferrare, qu'il enrichit d'une belle suite, composée de plus de quatre mille pièces frappées en Italie. Mais la faible constitution de Zanetti se ressentit de l'excès de ses travaux, il mourut d'une fièvre ardente, à cinquante ans, le 3 octobre 1791. Malgré sa défense expresse, sa veuve lui fit ériger un monument dans l'église des religieux *del Corpo di Cristo*. L'inscription qu'on y lit, composée par Gaëtan Marini, est rapportée dans la notice que J. B. M. Verci a consacrée à Zanetti dans le *Dictionnaire de Bassano*. Outre cette no-

tire, on en trouve une par le comte Fantuzzi dans le tome X des *Scrittori Bolognesi*. L'ouvrage le plus important de Zanetti est intitulé : *Nuova Raccolta delle monete e zecche d'Italia*, Bologne, 1775-89, 5 vol. petit in fol. Une *Histoire des monnaies de Bologne*, dont l'impression était commencée à sa mort, fait partie des nombreux matériaux qu'il a laissés pour la continuation de son grand ouvrage.

ZAPF (Georges Guillaume), savant, né le 28 mars 1747, à Nordlingen, au cercle de Rezat en Bavière. Ayant formé de bonne heure le projet de se consacrer aux recherches historiques, il parcourut non-seulement les diverses parties de la Bavière, mais la Souabe, la Franconie, et les cantons suisses, recueillant dans les bibliothèques des couvents de nombreux matériaux, avec lesquels il s'enferma dans une maison de campagne achetée près d'Augsbourg, afin de travailler plus assidûment. Il eut le titre de conseiller auprès du prince de Hohenlohe Waldenburg Schillingsfurst, et ensuite auprès de l'électeur de Mayence; mais il n'abandonna pas sa retraite, et il y mourut le 29 décembre 1810. Meusel a donné la liste complète des ouvrages de Zapf. Les principaux sont : 1° *Dissertation historique sur l'ancien emplacement de la ville romaine Ara-Flavia*, in-8°, Augsbourg, 1774; 2° *De studio antiquitatum in historiâ æquè ac jurisprudentiâ utili et necessario*, in-8°, *ibid.*, 1774; 3° *Annales typographiæ Augustanæ, ab ejus origine* 1466 *usque ad annum* 1530, *etc.*, in-4°, *ibid.*, 1778; 4° *Maximilien III, électeur de Bavière, et Clément XIV dans le royaume des morts*, in-8°, *ibid.*, 1778; 5° *Recherches sur l'histoire ancienne et moderne de la maison de Hohenlohe*, in-8°, *ibid.*, 1779; 6° *Litérature de l'ancienne et nouvelle histoire*, in-8°, Lemgo, 1781; 7° *Conradi Peutingeri sermones convivales de mirandis Germaniæ antiquitatibus; accedunt ejusdem de inclinatione Imperii fragmentum, et XIV epistolæ anecdotæ*, in-8°, Augsbourg, 1781; 8° *Sur une nouvelle édition des épîtres d'Enée Sylvius*, in-8°, Augsbourg, 1781; 9° *Voyage littéraire en Bavière, en Franconie, en Souabe et en Suisse, pendant les années* 1781-1782, in-8°, *ibid.*, 1783; 10° *Sur l'objet de mes voyages littéraires dans les couvents de la Souabe et dans la Suisse*, 2 vol. in-8°, *ibid.*, 1781 et 1782; 11° *Fêtes et événements qui ont eu lieu à Augsbourg pendant le séjour du pape Pie VI*, in-8°, *ibid.*, 1782; 12° *Monumenta anecdota historiam Germaniæ illustrantia, ex suâ bibliothecâ, aliisque, edidit et figuras æri incisas addidit* (Zapf), *ibid.*, 1785; 13° *Catalogus librorum rarissimorum ab artis typographicæ inventoribus ad annum* 1749 *excusorum, et in bibliothecâ Zapfianâ exstantium*, in-8°, Papenheim, 1786; 14° *Nouveau voyage dans les couvents de la Souabe, de la Forêt Noire et en Suisse, avec des remarques sur les antiquités, etc.*, in-4°, Erlangen, 1786; 15° *Histoire de l'imprimerie à Augsbourg depuis l'an* 1468 *jusqu'en* 1530, 2 vol. in-4°, Augsbourg, 1786 et 1791; 16° *Choses remarquables qui se trouvent dans la bibliothèque de Zapf*, in-8°, *ibid.*, 1787; 17° *Epistola de codice manuscripto Cæsarum vitas illustrante quondàm Conradi Peutingeri Augustani*, in-4°, Ulm, 1790; 18° *Histoire de l'imprimerie à Mayence, depuis son origine jusqu'à l'an* 1499, *ibid.*, 1790; 19° *Histoire de l'imprimerie en Souabe, avec la notice des ouvrages qui y ont paru jusqu'en l'an* 1500, in-8°, *ibid.*, 1791; 20° *Bibliotheca historico-litteraria Zapfiana, sive catalogus librorum historiam rei litterariæ illustrantium*, in-8°, Augsbourg, 1792; 21° *Bibliothèque d'Augsbourg, ou Notice sur les ouvrages qui appartiennent à l'histoire de cette ville*, *ibid.*, 1795; 22° *Mémoires diplomatiques pour l'histoire du couvent de Seligenthal*, in-8°, *ibid.*

ZAWADOWSKI (Pierre, comte de), ministre russe, né en 1738 dans le domaine de Krasnowice, près de Starodub, gouvernement de Czernichow. Son père était un officier gentilhomme, mais trop pauvre pour donner de l'éducation à ses cinq fils. L'aîné et Pierre, qui était le second, furent envoyés, aux frais de leur grand-père maternel, chez les jésuites d'Orsza, pour y apprendre le latin et le polonais. Après avoir achevé ses études à Kiow, et s'être formé le goût par la lecture des anciens auteurs, Pierre entra dans l'administration civile de la Petite Russie et du district de Kiow. Le maréchal de Romanzoff qui l'avait admis dans sa chancellerie, remarquant en lui autant de zèle que d'aptitude, se l'attacha comme conseiller intime durant la guerre contre les Ottomans, et le fit colonel. Les rapports que Zawadowski rédigea plurent singulièrement à Catherine; elle l'appela dans son cabinet. Il reçut d'elle, en 1775, le titre de référendaire; cet emploi consistait à rendre compte à l'impératrice de toutes les requêtes qui lui étaient adressées. Il le fit avec des talens et avec une convenance qui lui valurent de nouvelles faveurs. Elles n'étaient pas le seul but de ses efforts; il voyait dans sa situation, et dans sa connaissance des affaires, un moyen de se rendre utile, d'accoutumer à l'ordre les diverses parties d'un grand empire encore peu civilisé, et d'y propager quelque industrie. « Le cabinet de ma souveraine est à mes yeux, disait il, un » vaste laboratoire où je dois tout mettre en œuvre » pour le bien du pays. » Si une supplique renfermait des vues qui paraissaient utiles, Zawadowski en prenait note, afin de rattacher un jour ses idées à des plans d'amélioration plus étendus. Catherine reconnut bientôt en lui le genre de capacité qui caractérise le véritable homme-d'état. Le premier obstacle au perfectionnement de l'administration intérieure se trouvait dans le peu de culture de l'esprit, chez tant de hordes retenues dans leurs habitudes sauvages par l'âpreté du climat. Zawadowski songea d'abord à multiplier les moyens d'instruction; l'impératrice lui laissa le soin de rédiger les ukases qui concernaient l'institution des écoles, et des autres établissements destinés à faire jouir la Moscowie des avantages de la politique moderne. Le Code donné par Catherine, et qui a fait dire qu'enfin la lumière venait du nord, fut en partie l'ouvrage de son référendaire. Après s'être aussi occupé avec succès de l'agriculture et du commerce, il examina l'état des finances, et conçut le projet de deux banques dont il fut nommé directeur. Il faisait partie du sénat, mais il n'y siégeait ordinairement que quand on s'y occupait de quelque mesure favorable à la nation. Avant la mort de Catherine, il avait été gratifié de riches domaines, et du titre de comte de l'empire; Paul I[er] rendit cette dignité héréditaire dans cette famille, et décora Zawadowski de l'ordre de Saint-André. Mais la politique du nouveau czar différant essentiellement de celle de sa mère, et le référendaire n'étant plus consulté, il alla vivre paisiblement au village de Krasnowice. Le règne suivant commença sous des auspices plus heureux; le même jour de son avènement, Alexandre, qui annonçait alors l'intention d'imiter Catherine dans ce qu'elle avait fait d'irréprochable, fit écrire à Zawadowski pour l'inviter à se rendre auprès de lui, et au moment d'une nouvelle organisation, en 1802, il le nomma ministre de l'instruction publique. Ces fonctions devenaient importantes, car il restait beaucoup à faire en ce genre. Pierre I[er] et quelquefois Catherine même, avaient montré pour la nouvelle capitale trop de prédilection; Alexandre, écoutant le vœu de son ministre, voulut que chaque gouvernement possédât son collége, chaque district une maison d'instruction du second ordre, et chaque paroisse une école. Parmi les universités, celle de Wilna, plus voisine du reste de l'Europe, fut la plus favorisée. On l'entoura de toutes les facilités que demandent aujourd'hui les sciences; on y joignit même des manéges, un amphithéâtre de chirurgie, et des jardins botaniques. Des fonds furent assignés pour le soutien des écoles de village: les classes indigentes étaient surtout l'objet des sollicitudes du respectable Zawadowski. En 1810, il fut placé à la tête de la magistrature, avec le titre de président de la section de législation et de jurisprudence. Il jouit peu de temps de ces dernières marques d'estime obtenues avec l'approbation générale; il mourut à Saint-Pétersbourg, le 9 janvier 1812. On n'a fait que rendre justice à son zèle, à sa droiture, à ses longs et mémorables travaux, en prononçant son éloge, le 30 juin 1813, à l'ouverture des séances de l'université de Wilna. Le professeur Sniadecki a donné d'autres renseignements sur ce personnage illustre, dans l'ouvrage polonais publié à Wilna en 1818, et intitulé : *Divers écrits relatifs aux séances de l'université de Wilna*, etc.

ZELADA (François-Xavier), cardinal et secrétaire

d'état, né vers l'année 1717. Sa famille, qui était d'origine espagnole, lui ouvrit de bonne heure la carrière ecclésiastique, et tout en s'attachant à en remplir les devoirs, il obtint dès sa jeunesse les dignités que l'on postule dans la métropole de la catholicité. Il comptait au nombre des principaux avantages de cette position les facilités qu'elle lui offrait pour la culture des sciences. Il fit souvent usage de son crédit ou même de sa fortune, en faveur des savants, ainsi que des artistes; ils eurent peu de protecteurs plus généreux parmi ces membres du clergé qu'on appelle en Italie les princes de l'Église. Il réunit dans son palais beaucoup de livres choisis, la plus belle collection d'instruments de physique qu'on eût alors à Rome, et un riche cabinet d'antiquités. Aussitôt que la bibliothèque du Vatican eut été placée sous sa direction, il y établit un observatoire pourvu de tout ce qu'exigent les études astronomiques, et particulièrement d'un télescope équatorial fait par Dollond. Le gouvernement avait tant de confiance dans les lumières de Zelada, que quand il fallut trouver d'autres professeurs pour les chaires occupées jusqu'alors par les jésuites, on s'en remit à son discernement, afin d'ôter tout sujet de triomphe aux partisans de la compagnie supprimée. Quelques satires dont il fut l'objet, à cause de l'influence qu'il paraissait avoir exercée dans le conclave de 1774, devinrent pour lui l'occasion de faire connaître son caractère de la manière la plus honorable. On avait condamné à mort l'auteur d'un de ces pamphlets; le cardinal, qui était désigné dans ce petit drame, avec les expressions les plus injurieuses, parvint à obtenir la grâce du coupable. Le nouveau pape choisit Zelada pour secrétaire-d'état, et lui fut toujours favorable, soit seulement par l'effet d'une juste estime, soit que réellement il lui dût de la reconnaissance. Mais lorsque Rome tomba au pouvoir des Français, l'âge de Zelada ne lui permettant pas d'accompagner Pie VI au delà des monts, il se démit de ses charges, et se retira à la campagne. Cependant on le vit ensuite au conclave assemblé chez les Vénitiens. Il rentra dans Rome avec Pie VII, mais sans sortir de l'oubli où l'avaient jeté les vicissitudes politiques. Il mourut le 19 décembre 1801, beaucoup plus connu des savants par l'appui qu'il leur avait offert, que par ses propres travaux. Il n'a laissé qu'un ouvrage peu étendu, et qui est devenu très rare : *De nummis aliquot æreis uncialibus epistola*, in 4°, avec fig. Rome, 1778. La Bibliothèque du Roi à Paris en possède un exemplaire. Dans une lettre de l'auteur, qui s'y trouve jointe, on voit qu'en s'occupant de cette suite de monnaies romaines, il se proposait surtout d'expliquer le passage de Pline, au livre 33, qui est relatif aux différentes valeurs de l'as pendant la première guerre punique, et depuis cette époque. On trouve aussi dans ce même exemplaire un catalogue raisonné de ces monnaies; il a été rédigé par un savant numismate, l'abbé Pietro Borghesi.

ZELICH (GERASIMA) archimandrite, issu d'une famille sacerdotale, naquit le 21 juin 1752, à Shégar, dans la partie de la Dalmatie où l'ancienne Illyrie vénitienne confinait avec l'Illyrie ottomane, ce qui a fait appeler ce canton Tromedja par les habitants, ou Dreymark en allemand. La mère de Gerasima le voyant dangereusement malade, à l'âge de sept ans, fit vœu de le consacrer à la vie religieuse dans le monastère du Sommeil (ou de l'Assomption) de la Vierge, à Krupa près de Shégar. Le jeune Zelich, dont la destinée était d'acquérir une force peu ordinaire, et une taille gigantesque, s'étant rétabli presque aussitôt, le vœu fut oublié; mais d'autres circonstances en amenèrent l'accomplissement. Placé d'abord chez une vieille religieuse, puis dans une école nouvellement formée à Shégar, Zelich continua ses études au couvent de la Krupa, où venaient souvent des religieux du mont Athos, et même de la Palestine. Non-seulement leurs discours lui inspirèrent le goût des voyages, mais il vit qu'on pouvait le concilier avec les règles plus sévères en apparence de la vie monastique. L'*iguman*, ou prieur de Krupa, le conduisit avec d'autres novices à Monténégro pour y être fait diacre. En 1778, il reçut la prêtrise à Carlstadt, et immédiatement après il fut chargé d'une mission très conforme à ses penchants. Une disette survenue quatre ans auparavant avait fait émigrer soit en Autriche, soit en Turquie, un certain nombre d'Illyriens; la sœur de l'igumen était du nombre, et il s'agissait de découvrir sa retraite. Zelich partit avec un cheval et cent ducats. De Plaschki, résidence de l'évêque de Carlstadt, il se rendit, par Glina et Jaskenowata, au couvent de Privina Glawa, puis à celui de Kuveshdin auprès duquel il eut, dit-il, le bonheur de découvrir, dans le village de Golubinai, l'objet de ses recherches. En revenant à Shégar, il vit à Cartowita Dositbée Obeadowitsch, surnommé le philosophe grec, et ensuite il visita le monastère de Rakowata. Après une tournée de quelques mois dans la Buskowine, pour y recueillir des aumônes, Zelich fut mis à la tête d'une cure; mais ayant trop d'éloignement pour la vie sédentaire, il l'abandonna sous prétexte d'apprendre à peindre et de faire des images de saints, et il demanda ensuite la permission de se rendre au monastère de Saint-Spiridion, à Corfou. Arrivé à Venise en 1782, il changea de dessein: il n'eût pu se résoudre à reprendre des habitudes tranquilles et studieuses au terme de son voyage. La proposition qui lui fut faite de parcourir la Russie et de s'y instruire en recevant l'hospitalité de couvents en couvents, s'accordait mieux avec ses inclinations; mais le gouvernement de Venise faisait arrêter et jeter dans les cachots ceux à qui on connaissait le dessein de passer en Russie: Sawa-Ljubischa, archimandrite de Patrowitsch, venait d'éprouver un semblable traitement. Cependant Zelich obtint du consul russe Maruzzi les sûretés indispensables, et en passant par Trieste, Vienne et Bude, il se rendit au monastère de Podeaajew qui est du rit latin, mais où il trouva une imprimerie Slavonne-cyrillienne, comme il en vit ensuite à Kiow et à Moscou. Aux environs de Mirgorod et dans la ville même, il rencontra beaucoup d'émigrés des trois parties de l'Illyrie. A Pultawa, il fit connaissance avec l'évêque de Théotoki, écrivain grec, né dans l'île de Corfou. Il ne négligea pas de visiter le monastère de Lubny, où de nombreux pèlerins, appartenant aux divers diocèses de l'église grecque, venaient honorer le tombeau de saint Athanase Patularis, patriarche de Constantinople au dix-huitième siècle. Enfin Zelich s'arrêta dans l'abbaye de Petscherski à Kiow: il y passa plusieurs mois, afin de recevoir quelques leçons de peinture. Changeant ensuite de direction, il vit à Cherson le célèbre Potemkim. C'était au mois d'août 1783. Douze envoyés tatars, choisis parmi les chefs du pays, vinrent faire à Catherine hommage de la Crimée, dans les mains de ce prince. Une autre circonstance put donner à Zelich quelque idée des procédés politiques des lieutenants de Catherine. Le camp était atteint d'une épidémie; Potemkim mit ses soldats en quarantaine, chassa du pays tous les habitants et brûla leurs maisons, en disant que ce feu purifierait l'air. Muni de passeports étendus, Zelich se rendit de nouveau à Kiow où il voulait acheter des livres liturgiques, parce que l'Illyrie en manquait. Revenu à Cherson, il partit pour Constantinople où il arriva en 1784. Ne parlant ni le turc ni le grec moderne, il ne pouvait se présenter chez le patriarche sans un interprète que lui donna un Monténégrin, Gazzoni, ambassadeur de Venise près la Porte. Zelich rend compte de l'entrevue en ces termes : « Je trouvai ce » grave prélat assis par terre, sur ses jambes croisées, » ayant à ses côtés quatre métropolitains qui passaient, » comme lui, leur temps à fumer. M'inclinant profon» dément, je lui offris un chapelet travaillé en or. Il le » jeta avec dédain. Après que l'on nous eut apporté des » pipes et servi du café, il me demanda quel était l'état » de la religion grecque en Dalmatie. Je lui répondis » que nous avions cinquante églises et trois grands mo» nastères, dont les *iguman* remplissaient les fonctions » épiscopales. » Zelich ne voulait pas quitter l'empire sans visiter le mont Athos, il s'y rendit par mer. Il logea dans la ville de Karey, qui fait partie de la montagne sacrée. C'est le point central et le marché des divers monastères. Le samedi, les moines y viennent vendre les chapelets ou les ustensiles qu'ils ont fabriqués, et recevoir la bastonnade quand s'y trouve à propos l'aga chargé de la police. Une troupe de ces religieux, choqués de voir un autre moine ignorer le grec, entourèrent un jour Zelich, en le montrant au doigt et

l'appelent *grosse tête de Bulgare*. Cela même prolongea son séjour au milieu d'eux; en cinq mois il parvint, dit-il, à parler le grec et à chanter la messe en grec aussi correctement qu'en illyrien. Alors des pèlerins étant venus apporter de riches offrandes, on le pria d'officier et de faire les honneurs de la table. Il adressa beaucoup de questions à ces Bulgares, qui l'invitèrent à les accompagner à Sophie, en lui offrant d'assez grands avantages. Mais il ne quitta le Mont-Athos que le 24 janvier 1785. Dix sept jours après il était à Constantinople où il fit, pendant six mois, les fonctions de chapelain pour les Montenegrins. La peste s'étant déclarée dans la ville au commencement de l'été, il s'en éloigna le 16 juillet. Il venait d'être fait archimandrite par le patriarche de Jérusalem et d'en recevoir une croix précieuse. En passant par le Mont Athos, Corfou et Trieste, il rentra enfin au monastere de Krupa, où on refusa de le reconnaître en sa nouvelle qualité, alléguant que le patriarche de Jérusalem n'avait aucune juridiction dans la Dalmatie. Zelich aurait pu s'attendre à ce refus qui au reste dut peu l'affliger, puisqu'il lui servit à se justifier d'entreprendre de nouveaux voyages. Le 2 septembre 1786, il se mit en route pour Varsovie où il fut présenté à Stanislas. A Sluzk, il fit une station au couvent du rit grec fondé par les princes de Radziwill; mais au commencement de l'année suivante, il fut arrêté aux avant postes d'une armée russe, bien qu'il eut fait signer à Vienne son passeport par le prince Galitsin. Cependant l'impératrice devant se rendre dans le midi de l'empire, avec Stanislas et Joseph II, Zelich courut à Kiow pour s'y trouver en même temps qu'eux, et eut grand soin de se placer, en qualité d'archimandrite, auprès de l'autel, le jour que Catherine entendit la messe au monastère de Petscherski. Cette persévérance fut récompensee: il parvint enfin à voir Petersbourg, où il arriva par Twer, le 24 mars 1787. Non seulement on ne pourrait eviter ici de mentionner, comme renfermant à peu près tout ce qu'on sait de lui, les courses continuelles de ce religieux qui peut-être, si on excepte les missionnaires, a voyagé plus que tout autre homme de sa profession; mais il a su donner de l'importance à ces details par les observations philologiques, historiques et typographiques dont ils lui ont fourni l'occasion dans ses Mémoires. Ils inspirent de la confiance et paraissent écrits avec une sorte de naïveté. On y voit par exemple le plaisir qu'il eut à chanter l'évangile à Saint Pétersbourg, dans la plus grande fête de l'année. Outre un don considérable reçu pour le couvent de Krupa, Zelich fut autorisé à demander à Platon, metropolitain de Moscou, un exemplaire de la volumineuse collection in-fol. des livres d'eglise cyrilliens. Une nouvelle entrevue avec Potemkim permit au curieux archimandrite de parcourir la contrée peu connue et presque déserte que traverse le Don, et de descendre ce fleuve jusqu'à Taganrock. Plus tard il passa quelques semaines au quartier-général russe, et un soir, le prince lui dit : « Où » veux-tu aller, petit père? Mon premier aumônier est » à Moscow, il y dort comme un âne. Remplace-le ici, » à la paix je te ferai évêque. » L'office ne fut pas acceptee. Cet office convenait cependant à un moine robuste comme Zelich, l'usage des aumôniers moscowites étant de marcher devant les régiments, en portant la croix. De retour à Krupa depuis 1789, il eut bientôt le chagrin de se voir refuser la permission de paraître à l'église la mitre en tête. Dans une inspection religieuse en Dalmatie, il remarqua que les mariages se faisaient plus souvent au cabaret qu'à l'église, et pour mettre fin à ce désordre ainsi qu'à beaucoup d'autres, il ne vit rien de mieux à faire que de réclamer l'intervention d'un général autrichien. D'autres commandants ne tardèrent pas à soumettre ces provinces; ils se plaignirent quelquefois de ce que Zelich ne faisait point prier pour les Français, mais ensuite on parut content des explications qu'il donna. En 1808, il alla conjurer, à Milan, le prince Eugène de procurer à la Dalmatie un évêque du rit grec; Napoléon l'accorda par un décret. Pour en régler l'exécution, des députés furent envoyés à Paris; Zelich, qui était du nombre, en revint avec le titre de vicaire-général. Chargé d'administrer sous le rapport ecclésiastique les Bouches du Cattaro, il fit son entrée dans le chef-lieu de ce canton, le 7 décembre 1810. Il trouva dans son diocèse divers sujets de scandale. Les prêtres entraient dans l'église avec des pistolets et un coutelas à leur ceinture, et quelquefois le fusil sur l'épaule. Zelich s'occupa de réformer son clergé; mais il ne dit pas s'il eut du succès dans une si grande entreprise. Là précisément se terminent ses Mémoires biographiques rédigés au monastere de Krupa, où il mourut vers l'année 1822. Cet ouvrage de Zelich, imprimé à Bude par les soins de sa famille, est le premier et le meilleur qu'on ait publié en vieux illyrien. Il a pour titre : *Vie, aventures et voyages de Gerasime Zelich, archimandrite du monastère du Sommeil de Marie, à Krupa en Dalmatie, vicaire-général des églises du rit grec dans cette province et dans les Bouches de Cattaro*, in-8°, 1825. Les Illyriens du rit grec conservent dans leur liturgie, et comme la langue usuelle, cet ancien idiôme introduit chez eux, dans le neuvieme siècle, par leur apôtre saint Cyrille, conjointement avec Méthodius de Thessalonique. Ce langage n'ayant subi jusqu'à présent que de légères modifications, se nomme encore le slavon cyrillien dans toute l'eglise grecque, qui n'a pas d'autre langue sacrée, soit chez les Dalmates, soit chez les Russes.

ZENOWICZ (GEORGE), général polonais, et ancien adjudant-commandant de l'etat-major-géneral de l'empereur Napoléon, est né en Lithuanie vers 1782. Quant à l'origine de sa famille, nous emprunterons à ce sujet ce qui a été publié à la fin de 1821, par tous les journaux russes, allemands et français. « La commission de la » noblesse nommée par Ukase de l'empereur de Russie, » a reconnu que la maison Despote Zenowicz descen» dait du frère de l'empereur d'Orient Zeno, autocrate » de la Servie et de la Bosnie. Amurat II ayant épousé » la fille de cet autocrate, chassa son beau père du » pays, et s'empara de ses états; la maison Zenowicz » prend toujours le titre de *Despote* (prince du sang), » qualité à laquelle la famille regnante a seule des » droits. » Lors des malheurs de l'empire d'Orient, en 1453, cette famille, suivie de six cents cavaliers, vint s'établir en Lithuanie, où elle porta de grandes richesses. Le prince Witold, souverain de ce pays, lui accorda cinq mille carrés de terre et de grands privilèges; enfin les descendants de cette famille, devenus Polonais, se sont toujours distingués par leur patriotisme, et ont longtemps fait la guerre pour leur nouvelle patrie avec des troupes levées a leurs frais. Après le dernier partage de la Pologne, en 1795, Zenowicz, jeune encore, quitta sa patrie vers 1800, et se rendit en Italie, où les braves Polonais, se réunissaient pour y former l'immortelle légion qui a partagé la gloire de l'armée française. Paul Ier, en montant sur le trône, signala le commencement de son regne par un trait de clémence envers l'illustre Kosciuszko, son prisonnier; l'empereur lui rendit la liberté en lui donnant la permission de se retirer où il voudrait. Kosciuszko se rendit à Paris, où il apprit que Zenowicz, son parent, se trouvait en Italie auprès de Moreau. Supposant que Zenowicz ne pouvait encore supporter, à cause de la faiblesse de son âge, les fatigues de la guerre, il écrivit au général, afin que ce jeune homme se rendit auprès de lui à Paris. Zenowicz venait d'être blessé à l'affaire de Novi. Le général Moreau, après lui avoir donné tous les soins que réclamait sa position, l'envoya à Paris, en écrivant à Kosciuszko : « Vous me demandez » un jeune homme, je vous envoie un soldat avec une » blessure honorable. » Rendu auprès de Kosciuszko, celui-ci lui fit faire l'acte de déclaration nécessaire pour devenir Français. Il obtint alors la permission de suivre comme externe les cours de l'école polytechnique, et il s'occupa d'achever lui-même son éducation. Après deux ans d'études, Kosciuszko l'envoya au maréchal Oudinot, duc de Reggio, commandant le corps d'élite des grenadiers réunis, et dans lequel Zenowicz a obtenu tous ses grades sur le champ de bataille. Ce brave militaire donna de nombreuses preuves de courage; nous citerons entre autres les deux traits suivants que nous empruntons au *Miroir guerrier*. Peu de temps après la bataille d'Eylau, le maréchal Ney fut surpris dans ses cantonnements par l'armée russe; on mit en mouvement pour le soutenir *la colonne infer.*

nale. Oudinot longe un grand lac, et voit des troupes de l'autre côté. Ce lac était à peine gelé. Le maréchal demande qui osera marcher sur la glace pour aller reconnaître ces troupes. Zenowicz, alors officier d'état-major, se présente, et remarquant que la glace ne peut le porter avec son cheval, il court à pied, s'approche des forces en vue, et découvre que ce sont des Français. A son retour il fut accueilli par les félicitations de son général et de ses camarades. Plus tard, à la bataille de Wagram, commandant le régiment surnommé *la colonne infernale*, dans le corps dont nous venons de parler, il attaquait une batterie autrichienne, lorsqu'un boulet de canon tombé au milieu de la colonne, blessa Zenowicz et le renversa de cheval. Comme on se disposait à l'emporter, il reprit connaissance, et pouvant à peine parler, il ordonna de marcher en avant, déclarant qu'il n'accepterait aucun soin que la batterie ne fût prise : au bout de quelques minutes elle fut enlevée. En 1814, comme tous les Polonais devaient quitter la France pour retourner dans leurs foyers, il fit valoir la déclaration qu'il avait faite dans le temps pour être citoyen français, et le 29 novembre 1814, Louis XVIII lui accorda des lettres de naturalisation. L'année suivante Zenowicz, croyant toujours servir la France, fut employé à l'état-major de Napoléon. Lors de la bataille de Waterloo, ce fut lui que l'on envoya porter au général Grouchy l'ordre d'arriver sur le champ de bataille. Après cette malheureuse campagne, il suivit l'armée sur la Loire, et fut employé aux communications avec les alliés, sur la ligne que l'armée occupait par le traité de Paris. Après le licenciement de cette armée, Zenowicz revint à Paris ; il y fut impliqué dans l'affaire du *Nain tricolore* avec MM. Dufey, avocat, Babeuf, libraire, Bouguot, imprimeur à Troyes, et Laurent Beaupré, imprimeur à Paris. Ils étaient accusés les uns d'avoir rédigé, et les autres d'avoir imprimé des écrits contenant des provocations au renversement du gouvernement. Le 10 juin 1816, après l'audition de tous les témoins, M. l'avocat-général prit la parole en ces termes : « MM. les jurés, *le Nain tricolore* a paru tenant sa généalogie à la main : il est fils et héritier en ligne directe du *Nain jaune* : mais plus richement vêtu que son père, il se montre brillant de trois couleurs, et déjà sa profession de foi est annoncée par son habit... Quand un misérable folliculaire touche à la constitution politique, à cette arche sainte, il devrait tomber mort devant la justice... Le temps guérira ces cerveaux brûlés, ces imaginations déréglées, ces esprits malades ; mais il faut aussi que la justice soit auxiliaire de la marche du temps... Chassez ces misérables qui ne veulent vivre qu'au milieu des tempêtes, et qui ne peuvent plus vivre dans notre patrie pacifiée !!! » Le lendemain M. Pouttier, qui était chargé de la défense de Zenowicz, examinant les deux chefs d'accusation portés contre lui, soutint que la remise à son client d'un ou deux exemplaires du *Nain tricolore*, ne pouvait se concilier avec l'idée d'une distribution de ce journal, idée qui supposait nécessairement que Zenowicz en aurait eu un grand nombre d'exemplaires : et que quant à l'accusation d'avoir participé à la rédaction du *Nain tricolore*, il n'existait aucune preuve matérielle contre Zenowicz, et que rien aux débats n'établissait sa complicité dans *cette conspiration littéraire*. Avant que M. le président fît le résumé des débats, le colonel Zenowicz prononça un discours dont nous avons les passages suivants sous les yeux : « Polonais et né dans les camps, je n'ai fait que passer des armées de ma patrie dans les armées de la France. La guerre qui avait commencé mon éducation, l'a achevée. La langue du courage est la seule que les Français m'aient donné le temps d'apprendre. Vous aurez, messieurs, quelque indulgence pour un étranger peu familiarisé avec une langue qui n'a pu devenir la sienne, en même temps que ses sentiments sont devenus les vôtres. Obligé d'aller chercher sur une terre étrangère un asile qui me mît à l'abri du joug oppresseur des usurpateurs de ma patrie, j'ai apporté à la France un dévouement qui ne s'est pas démenti pendant dix-sept ans. La France, pour laquelle j'ai versé mon sang, la France qui, dans tous les temps, avait été amie de la Pologne, qui tant de fois lui avait donné des rois, et qui en avait reçu une reine, dont le souvenir est encore cher aux deux nations, la France est devenue pour moi une seconde patrie... Condamné dès mes plus jeunes ans à pleurer la mort de mes proches, j'avais demandé à la France une patrie hospitalière ; et la France, inexorable, pourroit une seconde fois me laisser sans patrie ! Moi qui n'ai conservé de mes longs services que de nombreuses blessures ; moi qui lui ai consacré ma jeunesse, mon existence... Mais non, mon sort est confié à la décision de juges dont je dois attendre une impassible équité. Aussi je l'attends avec le calme d'une conscience pure et sans reproche. Je ne puis oublier que je suis Polonais, mais je me rappelle avec un juste orgueil que la France est ma seconde patrie. Français par le cœur, je veux l'être encore par mon respect pour la majesté de ses lois et ma confiance dans l'équité de ses magistrats.... » Malgré la défense de Zenowicz, les efforts de son avocat et la justice de sa cause, il fut condamné, le 11 juin 1816, par la cour d'assises de Paris, à la déportation, comme convaincu d'avoir livré à l'impression des articles incriminés dans *le Nain tricolore*. Comme Polonais, Zenowicz était doublement coupable aux yeux des hommes qui semblaient prendre à tâche de nuire aux Bourbons. On connait l'attachement que les Polonais portaient à l'empereur, et en frappant une victime telle que le brave Zenowicz, le gouvernement satisfaisait la haine qu'il nourrissait alors contre cette nation.' La famille du digne parent de Kosciuszko exerçant de grands emplois en Russie, s'est adressée à l'empereur Alexandre pour réclamer sa protection en faveur de Zenowicz ; enfin l'ambassadeur de Russie près le cabinet des Tuileries s'intéressa à lui, et obtint par des lettres de grâce du 2 juillet 1817, que la peine de la déportation fût commuée en celle d'un bannissement perpétuel. Depuis cette époque, Zenowicz a demeuré en Allemagne. S'il fût retourné en Pologne, il aurait été obligé d'y reprendre du service, de prêter serment à la Russie, ce qui l'aurait privé du titre de citoyen français. Fidèle à sa patrie adoptive, il préféra subir les rigueurs de son exil. Il s'occupa en Allemagne de travaux littéraires ; et fit, mais inutilement, de nombreuses démarches pour obtenir sa grâce. Fatigué de la surveillance que la police française a partout exercée sur lui, il se décida en 1823, à passer en Espagne, pour offrir ses services à ce pays, qui se proclamait indépendant ; mais à peine y fut-il arrivé que la France déclara la guerre aux Espagnols, et Zenowicz, toujours fidèle aux lois de l'honneur, ne voulut pas servir contre ses anciens frères d'armes. Il resta néanmoins en Espagne jusqu'au siége de Cadix, vivant dans l'intimité de cet infortuné Riego, que l'on peut nommer le Kosciuszko espagnol. Depuis, Zenowicz a résidé pendant deux ans en Angleterre : maintenant il habite Bruxelles depuis dix-huit mois ; les nouvelles démarches qu'il a faites pour rentrer dans sa patrie sont encore restées sans succès. Zenowicz honora l'armée par son courage, sa patrie par ses vertus civiques et son patriotisme : et la littérature par plusieurs ouvrages politiques justement estimés.

ZIEGENBEIN (Jean-Guillaume-Henri), né à Brunswick, vers le milieu du dernier siècle, eut des liaisons avec plusieurs savants, dont le rapprochaient ses propres études, particulièrement avec Ebert et Zacharie, ainsi qu'avec Lessing. L'étendue des connaissances de Ziegenbein, dans la littérature moderne, fut appréciée par le duc de Brunswick, qui lui confia la direction des maisons d'enseignement de tout le duché. Sentant le besoin d'être aidé dans ces fonctions importantes, il eut le bonheur de s'adjoindre son compatriote Campe, déjà compté au nombre des meilleurs philologues de cette époque. A Blankenbourg, lorsque Ziegenbein y eut le titre de surintendant-général, il prit soin surtout des jeunes personnes, en faveur desquelles il fonda de nouvelles écoles. Plus tard le titre d'abbé de Michelstein lui donna le droit de siéger dans les états de Brunswick ; il y proposa des mesures dont l'adoption perfectionna le régime des écoles. Il mourut dans sa ville natale, le 18 janvier 1824. Quelques années auparavant il avait publié, sur l'instruction publique,

Digitized by Google

des écrits remarquables par la justesse des vues, et par l'intention de produire le bien. Étant plus jeune, il avait fait d'autres ouvrages dont la liste se trouve dans le répertoire de Meusel. Les principaux sont : 1° *Vie et écrits de Calvin et de Bèze, avec des remarques*, Hambourg et Leipsick, 1789 et 1790, 2 vol. in-8°; 2° *Résultat de nos observations à la fin de l'année 1793*, Brunswick, 1794, in-8°; 3° *Sur les avantages des écoles tenues le dimanche en Angleterre*, Brunswick, 1794, in-8°.

ZIEGENHAGEN (J. H.), né en 1753, est mort près de Strasbourg, au mois d'août 1806. Il était négociant à Hambourg lorsque, sans doute, consultant plus son zèle que ses moyens, il se livra à l'examen des questions philosophiques. Après avoir abandonné le commerce, il s'occupa principalement d'un plan d'éducation qui n'était pas alors très nouveau, si ce n'est en Allemagne, puisqu'il résultait des mêmes principes que celui de Rousseau. On observe toutefois, à l'avantage de Ziegenhagen, qu'il commença par faire l'essai de son système, voulant que la pratique en justifiât la théorie. Il fonda une maison d'éducation qu'il dirigea en suivant, mais avec quelque réserve, des maximes conformes, disait-il, à la nature : il donnait à ce mot à peu près la même acception que l'auteur d'*Émile*. Ziegenhagen rassembla ensuite ses observations, et expliqua ses vues dans un écrit assez faible, qu'il intitula : *Théorie des vrais rapports de l'homme avec les œuvres de sa création, laquelle étant publiquement introduite et pratiquée, peut seule opérer le bonheur du genre humain*. Cette théorie, publiée en 1792, fut supprimée par le gouvernement : elle n'eût pas pourtant réformé le genre humain. Les critiques y remarquent quelque finesse d'observation, et plusieurs idées ingénieuses, mais non cette énergie dans le style, ces mouvements de l'âme qui, un jour, en triomphant de la prévention et de la routine, amélioreront nos usages, si toutefois un tel succès n'est pas absolument impossible. Cet ouvrage, devenu rare en Allemagne, y est recherché, surtout à cause d'un morceau de Mozart, et de quelques gravures dues au burin de Chodowiecki.

ZIEGLER (Werner-Charles-Louis), professeur, né le 15 mai 1765, au bourg de Seberubeck, près Lunebourg, dans le Hanovre. Il connaissait les langues orientales, et il avait étudié avec non moins de succès la littérature classique. Doué d'un esprit facile, il écrivit sur divers sujets, tout en occupant une chaire de théologie à Rostock, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin. A l'âge de quarante-cinq ans, il fut atteint subitement d'une mélancolie incurable, et il mourut le 24 avril 1809. Il avait publié : 1° *De mimis Romanorum*, in-8°, Gottingue, 1788; 2° *Défense des Lettres de Pline sur les Chrétiens, contre les objections de Semler*, ibid., 1788; 3° *Discussions théologiques*, ibid., 1790; 4° *Nouvelle traduction des sentences de Salomon, avec des réflexions et des commentaires*, in-8°, Leipsick, 1791; 5° *Historia dogmatis de redemptione, sive de modis quibus redemptio Christi explicatur, quorum unus jam satisfactionis nomine insignitus hæsit, inde ab ecclesiæ primordiis usque ad Lutheri tempora*, in-4°, Gottingue, 1791; 6° *Introduction à l'Épître aux Hébreux, ou Examen des différentes opinions sur l'authenticité, ainsi que sur l'autorité canonique de cette épître* in-8°, ibid., 1791; 7° *Constitution de l'Église, pendant les six premiers siècles*, in-8°, Leipsick; 8° *Foi à l'existence de Dieu, et aperçu de la doctrine de Hildebert, archevêque de Tours*, in-8°, ibid., 1792. Il faut y joindre : 1° *Dissertation tendant à établir que la Vérité ou l'origine divine de la Religion chrétienne devrait être démontrée aux yeux des fidèles, moins par les prophéties ou les miracles, que par l'excellence de la doctrine; et recherches sur la source des anciennes opinions relatives au Messie* : inséré dans le *Magasin* de Henke, au tome premier. Conformément au système de plusieurs Allemands, la loi chrétienne est surtout considérée dans ce traité comme une règle philosophique. 2° *Réflexions sur la Création, d'après la doctrine reçue* (en alle.) : inséré dans le même recueil. 3° *De libris apotelesmaticis, Manethonis nomini vulgò additis* : inséré dans le *Nouveau Magasin* de Ruperti, en 1793. On a aussi de Ziegler des opuscules littéraires : 1° *Sur la poésie italienne, depuis le principe, jusqu'aux temps où elle a été cultivée avec le plus d'éclat* (en alle.) : dans le *Magasin de Hanovre*, en 1786. 2° *Pourquoi les mêmes pensées font une impression plus agréable dans le langage des anciens, que dans un idiome moderne* (en alle.) : dans le *Journal philosophique* de Jacob, en 1795.

ZIEZENIS (Anna-Cornelia WATTIER), célèbre actrice hollandaise, fille d'un maître à danser, Français d'origine, naquit à Rotterdam, le 13 avril 1762. Son éducation fut totalement négligée, et ce ne fut que très tard et avec beaucoup de difficulté qu'elle apprit à lire. Elle était à jouer dans la rue, lorsque ses traits graves et expressifs frappèrent les directeurs du grand théâtre d'Amsterdam, qui cherchaient alors à se procurer de jeunes sujets. Ils l'engagèrent dans leur troupe. Elle débuta en 1780, avec un grand succès, et fut bientôt chargée des premiers rôles. N'ayant aucune théorie de son art, mais douée d'une âme ardente et passionnée, elle ne suivait que son inspiration qui ne la trompait jamais. C'était surtout dans Andromaque, Electre, Sémiramis, Epicharis et Gabrielle de Vergy, qu'elle se montrait supérieure, et cependant sa pénétration était si lente qu'il lui fallait lire et étudier longtemps un rôle avant de le comprendre. Mais lorsqu'elle l'avait bien appris, elle s'identifiait tellement avec son personnage, que jamais ce rôle n'était oublié. Jamais aussi elle ne quittait la scène sans être couverte de sueur et sans éprouver de longues attaques de nerfs. Elle réussissait très bien dans la haute comédie, et on lui a vu jouer avec beaucoup de talent le rôle de Dorine dans *Tartuffe*. Mariée avec M. Ziezenis, architecte, membre de l'institut de Hollande, madame Ziezenis, suivant l'usage des comédiens, continua de porter le nom qu'elle avait rendu célèbre. Sa réputation avait franchi les limites de la Hollande, surtout après l'invasion des armées françaises. Lorsque Louis Bonaparte alla régner en Hollande, il s'empressa de voir une actrice d'un si beau talent; il admira sa pantomime, et énonça le regret de ne pas entendre la langue nationale dans laquelle seule elle pouvait s'exprimer. Napoléon voulut aussi la voir, et eut l'idée assez singulière de la faire jouer avec Talma dans la tragédie de *Phèdre*, où elle débita son rôle en hollandais, tandis que son interlocuteur répondait en français. La complaisance et le talent de madame Ziezenis lui valurent une pension de 6,000 francs, qui, après les événements de 1814, fut réduite de moitié. Elle quitta le théâtre en 1815, pour raison de santé, et se retira dans un village près de La Haye où elle est morte, le 23 avril 1827, à l'âge de soixante-cinq ans. Son corps a été inhumé dans une des églises réformées. Les premiers artistes d'Amsterdam se sont empressés de rendre les traits de madame Ziezenis; son portrait fait partie d'un ouvrage où M. Marron lui a consacré une notice. M. Westerman, qui avait été le camarade de mademoiselle Wattier, avait déjà publié en Hollande une Notice sur cette actrice, qui passait pour être la première tragédienne de l'Europe.

ZIMMERMANN (Jean-George), médecin philosophe, naquit le 8 décembre 1728, à Brugg, petite ville du moderne canton d'Argovie, qui est un démembrement de celui de Berne. Il fut reçu docteur à l'université de Goëttingue, présidée par Haller lui-même, vers l'âge de vingt-trois ans : à cette occasion il soutint, d'après Haller, la doctrine de l'irritabilité musculaire. Après un voyage en Hollande et quelque séjour à Paris, Zimmermann s'établit à Berne; mais bientôt la place de médecin ou de physicien, selon l'expression usitée du pays, se trouvant vacante à Brugg, il alla l'occuper par attachement pour le lieu de sa naissance. Du fond de cette retraite, il publia quatre ouvrages, dont deux surtout, le *Traité de la solitude* et le *Traité de l'Expérience en médecine*, lui procurèrent de la célébrité. Il écrivait aussi dans les recueils consacrés aux sciences et dans les journaux. On suppose qu'un séjour de quatorze années dans une bourgade, au milieu de gens oisifs et simples, a pu augmenter une disposition à la tristesse que Zimmermann a partagée avec beaucoup d'hommes d'un grand talent, mais qui chez lui s'aggravant avec l'âge, parut avancer l'époque de l'affaiblissement naturel,

Digitized by Google

et devint enfin un véritable travers ou une infirmité. Mais pourquoi chercher dans des réflexions sur les avantages de la solitude, les traces de quelque maladie naissante? Assez d'hommes au contraire ont aimé la retraite, et ont conservé la sérénité de l'âme jusqu'au dernier jour. C'est plus tard, et dans une petite capitale, que l'auteur de *la Solitude* a succombé au chagrin. Une dissertation sur l'orgueil national chez les divers peuples, parut deux ans après ce premier traité, et eut un grand succès. On y trouve, au chap. x, un passage trop cité comme annonçant la révolution française: elle y semble prédite en effet, mais d'une manière moins remarquable et moins circonstanciée que dans quelques autres écrivains de la même époque. Zimmermann avait déjà publié son meilleur ouvrage, celui qui a pour objet l'expérience chez le médecin, lorsqu'une occasion s'offrit d'en suivre les principes dans la pratique. Une dyssenterie affligea quelques parties de la Suisse, et surtout les bords de l'Aar qui donne son nom au canton où demeurait Zimmermann. Il n'admit aucun spécifique exclusif, et ne suivit pas une méthode uniforme: il varia ses moyens d'après l'étude des tempéraments. Le traité qu'il publia ensuite sur cette maladie, en exposant les procédés qu'il avait cru devoir suivre, le plaça au nombre des meilleurs praticiens. C'est lui qui a fait connaître, disait Cullen, la vraie manière de traiter cette maladie. Soit que Zimmermann désirât enfin, comme on le suppose, se produire sur un plus grand théâtre, soit qu'il cessât de trouver assez de bonheur dans la vie domestique à cause de la mauvaise santé de sa famille, il quitta Brugg avec elle, en 1768, pour occuper, après Werlhoff, la place de premier médecin du roi d'Angleterre dans la ville de Hanôvre. Les avantages de sa nouvelle position le touchèrent peu; il n'en vit que les inconvénients ou ceux du climat: son humeur devenait plus triste de jour en jour. Sa femme, qu'il aimait beaucoup, ne recouvra pas la santé sous un ciel aussi peu favorable. Atteint lui-même d'une maladie cruelle, il eut à subir une opération que fit avec succès, à Berlin, le célèbre Meckel, et dont il rendit compte dans son traité *De Morbo herniosa singulari*, etc. En 1775, Zimmermann, dont la femme avait succombé depuis plusieurs années, se rendit à Lausanne, où sa fille était placée pour son éducation. Il y passa cinq semaines auprès de Tissot, avec qui il se trouvait lié sans que jusqu'alors ils se fussent jamais vus. Cette fille tendrement chérie alla aussi mourir dans le Hanôvre, en 1781, après cinq années de langueur: quatre ans auparavant, son frère avait perdu entièrement la raison. Ces malheurs vivement sentis rendirent sans doute irremédiables les maux de nerfs de Zimmermann; cependant la diversion opérée par le second mariage auquel ses amis le décidèrent, parut d'abord répondre à leur attente. En 1782, il revit son ouvrage sur *la Solitude*, et lui donna plus d'étendue. La brillante réputation du médecin du Hanôvre le fit mander par Frédéric II qui était mécontent de la sincérité de son docteur de Berlin. Ce prince, attaqué d'une hydropisie de poitrine, aimait à se tromper sur la gravité du mal, et voulait être confirmé dans l'idée qu'il souffrait seulement d'un asthme. Il n'obtint pas cette condescendance; une guérison devenue impossible ne lui fut pas promise. L'état du malade empirait d'autant plus rapidement qu'il voulait qu'on le guérit sans exiger de lui aucune retenue. Dès qu'il se sentait mieux, il se donnait des indigestions de gibier, puis il trouvait mauvais que le suc de dent de lion, indiqué comme simple palliatif, ne pût remédier à tout. Renvoyé quelques semaines avant la mort du monarque, Zimmermann ne cessa point pour cela d'en parler avec admiration. Dans le dernier de ses écrits relatifs à ce prince, dans celui qui parut vers le commencement de la révolution française, déjà tout préoccupé d'idées sombres, il accusa d'illuminisme et de vues irréligieuses, ou anti-sociales, une grande partie des savants les plus estimés de l'Allemagne: ils formaient, selon lui, une secte, et on s'était soulevé en France à leur instigation. Ne doutant pas que ce ne fût son partage d'avertir les princes, et de préserver les peuples, il imagina un plan de résistance aux idées modernes, et parmi ceux que leurs préventions ou leurs craintes disposaient à seconder ses efforts, ou à louer sa perspicacité, il compta Léopold II. Aussi fut-il frappé de la prompte mort de cet empereur, comme du signal de la subversion de l'Europe. Toutefois, ne désespérant pas absolument de la sauver à lui seul, il continua la lutte dans un recueil périodique; mais il se faisait autant d'ennemis que de partisans, et même il fut poursuivi comme libelliste par le baron de Knigge, qu'il avait traité de corrupteur du peuple. L'irritation de Zimmermann fut au comble lorsque les armées françaises obtinrent, vers le nord, des succès rapides. Enfin elles entrèrent dans le Hanôvre; alors l'infortuné ne douta point qu'elles ne fussent envoyées exprès pour sa ruine. « Je risque, écrivait-il » à Tissot, en 1794, de devenir cette année un pauvre » émigré, forcé d'abandonner sa maison sans savoir où » donner de la tête, et sans trouver un lit pour y mourir. » Il fit un voyage vers le Holstein, et à son retour dans la ville de Hanôvre, il vit que sa maison n'était pas démolie; mais cette agréable surprise ne put le ranimer. Tombé dans le marasme avant l'âge de soixante-six ans, il mourut le 7 octobre 1795, après avoir dit plusieurs fois: « Ils m'ont entièrement ruiné, il faut que je meure de faim. » Ses principaux ouvrages sont: 1° *Dissertatio physiologica de irritabilitate quam publice defendet Joh.-Georgius Zimmermann*, in-4°, Goëttingue, 1751; 2° *Betrachtungen über die Einsamkeit*, in-8°, Zurich, 1756; *Von der Einsamkeit*, Leipsick, 1775, 1784, 1786; traduit en français sous le même titre, *De la Solitude*, par Mercier, in-12, Paris, 1790, et par A. J. L. Jourdan, in-8°, Paris, 1825. Cette seconde traduction est généralement préférée, parce qu'on n'a pas retranché dans la première les règles et toutes les pratiques des sectes philosophiques ou chrétiennes vouées à la solitude. Malgré ces recherches, trop diffuses peut-être, le livre de Zimmerman a eu beaucoup de succès en Angleterre. 3° *Von nationalstolze*, ou *de l'Orgueil national*, in-8°, Zurich, 1758, 1760, 1768, 1779, 1789: traduit en français, in-12, Paris, 1769; 4° *Von der Erfahrung in der Arzneykunst*, ou *de l'Expérience en médecine*, Zurich, 1763, et 1774; traduit en français par Lefebvre de Villebrune, 3 vol. in-12, Paris, 1774, et Avignon, 1800, avec une vie de l'auteur par le docteur Tissot; autre édition in-8°, Montpellier, 1818. 5° *De la dyssenteria*, Zurich, 1767: traduit en français, in-12, Paris, 1775. 6° *Fragmente ueber Friederich den Grossen*, 3 vol. in-12, Leipsick, 1790; 7° *Entretiens de Frédéric roi de Prusse avec le docteur Zimmermann*, in-12, Paris, 1790, et Lausanne, in-8°, idem. Zimmermann, qui écrivait en français avec facilité, avait aussi parlé du roi de Prusse, en 1788, dans une brochure intitulée: *Frédéric-le-Grand défendu contre le comte de Mirabeau*. Dès 1752, il avait donné, en français, au journal de Neufchâtel en Suisse, un morceau sur Haller: il employa ensuite cette notice dans sa *Vie de Haller*, publiée en allemand, Zurich, 1755. Il avait fait de plus, dans sa jeunesse, quelques vers et un poëme estimé sur le tremblement de terre de Lisbonne.

ZINGARELLI (NICOLAS), célèbre compositeur de musique, est né à Naples, le 4 avril 1752. Ayant perdu son père à l'âge de sept ans, il fut mis au conservatoire de Loretto à Naples, où il eut pour maître de composition Fenaroli, et pour condisciples Cimarosa et Giordanello. Il y devint bon violoniste, mais il n'y apprit que les règles grammaticales de l'art musical, et quoique, avant de sortir de cette maison, il s'y fût fait avantageusement connaître par un intermède intitulé *I Quattro Pazzi*, qui fut très applaudi, et par un morceau de musique d'église dont le style grave et soutenu obtint tous les suffrages, il ne laissa pas de se mettre quelque temps sous la direction de l'abbé Speranza, habile dans le contrepoint et élève de Durante, pour pénétrer les secrets de la théorie de son art. Mais il adopta le style plus savant qu'agréable de ce maître, et l'on s'en aperçut lorsqu'il donna au théâtre de Saint Charles, en 1781, l'opéra de *Montezuma*, que pourtant Haydn estimait beaucoup. Il fut plus heureux en 1785, à Milan, où son *Alsinda*, qu'il écrivit en sept jours, eut beaucoup de succès parce qu'il avait suivi un autre système d'harmonie. Zingarelli venait de donner dans cette ville *Telemaco*, la même année *Iphigenia in Aulide*, en 1787, et à

Mantoue, *Antigona*, en 1787, lorsqu'il fut appelé à Paris où il présenta, en 1788, à l'Académie royale de musique, ce dernier opéra, traduit en français et arrangé par Marmontel, mais qui ne fut joué qu'en 1790 et n'eut que deux représentations. L'austérité méritoire du sujet contribua plus que les circonstances politiques au peu de succès de cet ouvrage, dont la musique et principalement les récitatifs portent l'empreinte d'un très beau talent. De retour en Italie, Zingarelli composa un canon à huit voix, qui lui valut au concours, en 1791, la place de maître de chapelle de la cathédrale de Milan. Il fut nommé, en 1806, par le chapitre du Vatican, pour remplacer Guglielmi comme maître de chapelle du pape et de Saint-Pierre de Rome, et fut élu, la même année, correspondant étranger du conservatoire de musique de Paris, et associé étranger de l'institut de France, quatrième classe. Un décret de Napoléon, rendu en décembre 1810, avait ordonné la fondation d'une école de musique à Rome, dont Zingarelli serait le chef; mais en 1811, celui-ci ayant refusé de diriger un *Te deum* chanté pour la naissance du roi de Rome, fut envoyé à Paris sous une escorte de gendarmes, par ordre du général Miollis. Interrogé par Napoléon sur les motifs de son refus, il répondit fièrement, qu'il ne connaissait d'autre roi de Rome que le pape. L'empereur ne laissa pas de lui faire compter le lendemain 12,000 francs, pour prix d'une messe qu'il lui demanda pour la chapelle impériale. Joachim Murat rappela ce compositeur à Naples, le décora de l'ordre des Deux Siciles, et le nomma, en février 1813, un des directeurs du collége royal de musique de cette ville. Zingarelli a survécu à ses collègues, Fenaroli, Paisiello et Tritta, et continue de diriger cet établissement. Mais son grand âge, sa dévotion minutieuse et son aversion prononcée pour la nouvelle école, rendent son influence presque nulle sur ses élèves. Quoiqu'il leur ait défendu de s'exercer sur les partitions de Rossini, ce n'est qu'en les étudiant que Mercadante, le plus distingué de tous, semble être parvenu à plaire aux *dilettanti* modernes. Zingarelli a été élu, en décembre 1830, associé étranger de l'académie royale des beaux arts de Paris. Outre les opéras que nous avons cités, il a donné encore à Milan: *la Morte di Cesare*, 1791: *Pirro re di Epiro*, 1792; *il Mercato di Monfregoso*, 1792, 1801: *la Secchia rapita*, 1793, 1796, 1816; *Artaserse* 1794: *la Danaide*, 1796; *Giulietta e Romeo*, 1799, 1804. Cet opéra, qui est regardé comme un de ses chefs-d'œuvre, et qui ne lui a coûté, dit-on, que quarante heures de travail, a été applaudi à Vienne en 1806; au spectacle de la cour à Saint-Cloud, en 1809, et à Paris en 1812. *Meleagro*, 1795; *il Ritratto*, 1799; *Clitemnestra*, 1801; *il Bevitore fortunato*, 1803; *le Nozze di Dorina*; *Apelle e Compaspe*; *il Conte di Saldagna*: *Inez de Castro*; ces quatre derniers ouvrages ont été probablement donnés à Venise. On doit aussi à Zingarelli les oratorio suivants: *il Trionfo di Davide*, Rome, 1811; *la Distruzione di Gerusalemme*, joué au théâtre italien à Paris, en 1811, et à Milan en 1812; *Pigmalione*; *le Smanie di Tancredi*. Il avait destiné à l'académie royale de musique de Paris, trois opéras: *les Hespérides*; *Pharamond*, ou *les Druides*; *Agrippine, veuve de Germanicus*, qui n'ont jamais été joués quoique présentés en 1790, 1791 et 1812. Depuis cette dernière époque, Zingarelli s'est entièrement livré à la musique religieuse.

ZINK (Frédéric, baron de), littérateur, né dans les premiers mois de 1753, à Querfurth, dans la Thuringe prussienne, était encore très jeune, lorsque après avoir étudié à Mersbourg et à Leipsick, il soutint une thèse publiquement. A l'âge de vingt-un ans, il eut, à Carlsruhe le titre d'assesseur de la juridiction. Mais l'aisance dont il jouissait lui permit de ne pas subir longtemps le joug des affaires; Zink choisit à Emmedingen une retraite agréable, où, en formant des liaisons avec les hommes les plus distingués, il consuma le reste de sa vie dans des occupations littéraires. Souvent il se rendit à Fribourg, en Brisgaw dont il n'était éloigné que de six lieues, pour y conférer avec Jacobi, Schlosser et Schuetzer qui s'y trouvaient réunis, et qui lui témoignaient beaucoup d'estime. Ils avaient connaissance de ses essais; mais, malgré leurs encouragements, Zink se croyait peu capable d'écrire en vers avec succès et il ne se livra à la poésie qu'après une longue hésitation. Il n'éprouvait point l'impatience quelquefois téméraire du génie, mais il a fait preuve du plus aimable talent. On a trouvé que sa prose facile manquait d'énergie, ou même de concision, et que dans une de ses imitations d'ouvrages français, il ne s'était pas toujours garanti d'une certaine affectation de sensibilité. Ses vers, écrits dans toute la force et la maturité de l'âge, ont quelque chose de plus mâle, et le sentiment de l'harmonie s'y montre à un degré remarquable. Mais ce qui faisait le plus grand mérite de cet écrivain, c'était le charme moral dû à sa délicatesse et à la pureté de son âme. Son goût se trouvait d'autant plus exercé qu'il avait pu lire en original une grande partie des meilleurs auteurs: il possédait surtout l'anglais, le français et l'italien. Cependant il était si peu avide de célébrité qu'il ne voulut pas même donner la liste de ses ouvrages, pour qu'on l'insérât dans le répertoire de Meusel. Il mourut en 1802, à peine âgé de quarante-neuf ans, dans la demeure où il avait su passer d'heureux jours. Ses écrits ne sont pas nombreux: ce sont: 1° *Appel aux Allemands*, pour élever un monument religieux au lieu même où expira Gustave-Adolphe: 2° *Nouveau voyage autour de ma chambre*, traduit en allemand, Bâle, 1798; 3° *Mon oncle Thomas*, traduit de Pigault-Lebrun, Bâle, 1801; 4° *Epîtres et autres pièces*, insérées dans le Taschenbuch (*Vade mecum*) de Jacobi. Les plus estimées concernent la mort de Schlosser, et le bonheur domestique.

ZIRNGIBL (Romain), né à Teyspach en Bavière, le 25 mars 1740, a été prévôt des bénédictins de Haindlings, et plus tard prieur de l'abbaye de Saint-Emmeran à Ratisbonne. Il est mort à l'âge de soixante et quelques années. Ses écrits sont: 1° *Sur les prérogatives et sur l'ordre de succession des princesses abbesses d'Obermuenster*, in-8°, Ratisbonne, 1777; 2° *Sur les ducs de Bavière avant Charlemagne, leur gouvernement aux diverses époques, leurs actions, et les personnes qui composèrent leur maison.* Cet ouvrage, couronné par l'académie des sciences de Bavière, a été inséré dans ses Mémoires, au tome premier, en 1779. 3° *De la situation de la Marche et des Comtés de la Bavière carlovingienne, de ses seigneurs et de ses premiers ducs* (en all.): couronné par la même académie, et inséré dans ses Mémoires, tome deuxième, en 1781. 4° *Sur le roi Arnoulph, sa naissance et son élection; sur son palais dans Ratisbonne, rebâti par lui; sur sa mort et sa sépulture; sur l'église de Saint-Emmeran*: inséré dans les mêmes Mémoires, au tome troisième, en 1784. 5° *Comment et pourquoi la Bavière fut confisquée, lorsqu'on mit au ban de l'Empire Henri-le-Lion, et entre les mains de qui tomba le duché*: inséré au même lieu. 6° *Sur la vie du prince abbé de Saint-Emmeran, Pierre Froben.* Se trouve dans les Mémoires pour l'histoire de Bavière, par Westenrieder, au tome deuxième, en 1789. 7° *Sur le Mundburdium en Bavière*, 1798: dans le tome cinquième des Mémoires de l'académie des sciences de Munich.

ZIZIANOW (Paul Dimitriewitch), prince géorgien, de l'ancienne famille de Tsitsi-Tchwili, dont les domaines, composant la petite province Transtsitsiane, s'étendaient sur la rive droite du Kour, près de la capitale. Dès sa jeunesse il était entré au service chez les Russes; il ne le quitta point lorsque son pays fut asservi par eux, mais du moins il resta sincèrement fidèle au gouvernement qui continuait à lui accorder de la confiance. En 1803, environ trois ans après la conquête, Zizianow, nommé commandant des troupes russes destinées à maintenir la soumission des Géorgiens, établit sa résidence à Tiflis où vivaient encore librement les enfants du dernier chef ou roi de cette contrée, ainsi que leur mère, la princesse Marie, fille de Georges Tsitsiau. Elle ne pensa pas que ces faveurs ou cette indulgence pussent être durables, et peut être même s'aperçut-elle qu'elle était déjà surveillée par Zizianow. Il venait d'écrire à Pétersbourg qu'elle était d'un caractère entreprenant, et qu'il serait prudent de l'éloigner. Aucun ordre ne lui était encore parvenu à ce sujet, lorsque Marie, n'ayant plus enfin d'autre espoir que de se retirer dans un lieu sûr, concerta son évasion avec quelques personnages appartenant à deux tribus montagnardes, voisines des sources du Jori. Les Touch

Digitized by Google

et les Pehawi répondirent vivement à son attente : ils étaient très attachés à toute la famille royale qui avait habituellement composé de leurs guerriers sa garde entière. Ces projets, dont l'exécution n'avait pu être assez prompte, furent connus de Zisianow ; il n'eut pas de peine à les déjouer, et il chargea Lazerew, ancien sujet de la reine, de la conduire, avec une escorte, dans l'intérieur de la Russie. Quand ce général se présenta pour arrêter Marie, et voulut employer la violence, elle le poignarda ; mais, après d'autres efforts aussi vains que courageux, elle partit pour la destination que lui assignait Zizianow. La même année, à la fin du printemps, il envoya dans la partie orientale de la Géorgie, des troupes qui furent battues par les montagnards : cependant Zizianow les ayant alors menacés d'exercer chez eux les plus grandes rigueurs s'il y allait en personne, les chefs se soumirent, et payèrent des tributs. Il envoya ensuite une expédition dans d'autres districts, où des hordes du pachalik d'Ackhal-tsik commettaient souvent des ravages. Il partit ensuite, à la tête de trois mille hommes, pour réduire Gandja, où la domination de la Russie n'était pas encore reconnue. La place emportée d'assaut, le 15 janvier 1804, fut livrée au pillage, et après une valeureuse résistance, le Khan Djawat fut immolé à coups de bayonnettes : il avait été défendu, dit-on, de lui conserver la vie, afin d'épargner au gouvernement russe les frais d'une pension alimentaire. En avril les vainqueurs entrèrent dans l'Imiretta et achevèrent d'occuper la Mingrelie, déjà rangée depuis un an sous la loi des tzars. Dès que la saison fut assez avancée, Zizianow, suivi de cinq mille hommes, marcha contre Erivan, sur le territoire des Persans. Ils l'attaquèrent en nombre très supérieur, près du couvent arménien d'Etchmiadzin : cependant ils furent repoussés plusieurs fois. Le 26 juin leur camp fut forcé ; ils perdirent presque toute leur artillerie de campagne. Les Russes bloquèrent Erivan le 2 juillet et battirent l'armée qui tentait d'en faire lever le siège ; mais souvent les Orientaux excellent dans la défense des places, et Zizianow, qui d'ailleurs manquait de vivres, se retira, non sans avoir éprouvé une grande perte. Il termina cette campagne par quelques expéditions plus heureuses, mais non moins importantes, et en 1805 il arma contre divers khans voisins de la Géorgie. Celui de Bakou, province dont les Persans et les Russes se disputaient la possession depuis plusieurs années, ne se voyant pas en état de soutenir la guerre, résolut d'en retarder l'époque au moyen d'une trahison. Des Arméniens, qui désiraient au contraire que l'étendard du khan reculât devant la croix moscovite, avertirent Zizianow du piége où on l'attirait en lui proposant une conférence : néanmoins il ne daigna prendre aucune précaution. Il avait prétendu que nul n'oserait porter la main sur lui, mais il tomba victime de cette témérité. Les habitants de Bakou, craignant que cet assassinat ne fût cruellement vengé, se soulevèrent contre leur perfide commandant, et se hâtèrent d'envoyer à Tiflis le corps du prince ; il y repose dans la cathédrale.

ZOEGA (Georges), antiquaire célèbre, né le 20 décembre 1755, dans le Jutland, à Dahler, ville du comté de Schakenburg et du diocèse de Ripen. Son père, principal pasteur luthérien à Mœgeltondern, bourgade du même comté, était assez instruit pour apprécier de bonne heure les facultés naissantes de l'aîné de ses trois fils ; il résolut de lui faire apprendre d'abord l'histoire et les langues, afin de l'initier aux connaissances les plus vastes. A l'âge de seize ans, sachant aussi bien le latin, le français et l'anglais que le haut allemand usité dans cette partie du Danemark, Zoëga commençait à lire les poètes grecs et même à traduire l'hébreu. On remarqua vers cette époque que malgré la vivacité de son imagination, il s'arrêtait généralement à l'exactitude des faits, et à la partie positive de la science : aussi devint-il le guide de la plupart de ses condisciples dans Altona où il passa les années suivantes. Lorsque la sphère des études dans cette université parut trop étroite pour lui, il fut envoyé à Goëttingue, où trouvant une des plus riches bibliothèques de l'Allemagne, et les professeurs les plus savants, il s'attacha surtout aux objets habituels des recherches de Heyne, de Féder, de Meiners. La philosophie appuyée sur l'histoire et sur la philologie, parut un moment le captiver : mais la lecture d'Homère et de Winckelmann donna ensuite à son esprit une autre direction, d'autant plus que Heyne, dont il aimait à suivre les leçons, ne tarda pas à concevoir pour lui une estime particulière. En 1776 Zoëga commença, dans le dessein de s'instruire, un voyage dont les Alpes devaient être le terme ; mais ce qu'il avait lu sur l'Italie, l'avait trop frappé pour qu'il ne désirât pas les franchir. Il se rendit par Venise à Rome : il ne put se soustraire au charme d'une contrée à laquelle d'ailleurs sa famille croyait avoir appartenu. Cependant, pour se conformer au vœu de son père, il rentra en Allemagne avant la fin de l'automne, et après avoir visité d'autres villes et leurs académies, il passa plusieurs mois à Leipsick. Tandis qu'il s'y perfectionnait dans la langue grecque, il y composa, dit-on, quelques morceaux où, cédant apparemment à l'ascendant de l'Italie, déjà il accordait moins à la raison qu'à l'imagination, et mêlait à la philosophie un peu de crédulité. Zoëga ne pensait alors retourner à Rome. Rappelé dans le Jutland pour instruire ses jeunes frères, il s'y essaya sur divers sujets en vers dont la grâce n'était pas le seul mérite, mais dont la manière paraissait imitée de Goëthe. Zoëga s'arrangeait, non sans quelque tristesse, de cette vie studieuse et retirée : mais le temps était venu de se créer des ressources personnelles : il se rendit à Copenhague où un oncle, conseiller de justice, voulait lui procurer quelque emploi. Il n'était pas né pour les affaires, et il ne s'y serait livré qu'avec répugnance ; dès qu'il rencontra des obstacles, ce fut un prétexte pour recouvrer du moins une liberté incomplète et soucieuse, la seule qui lui ait jamais été promise. Son père ne put lui procurer qu'une place de précepteur dans une famille bourgeoise. C'était du moins dans un lieu pittoresque, à Kiertemünde dans l'île de Fühnen ; il s'y rendit au mois d'octobre 1778. Comme tous ceux qui ont un vrai sentiment du beau et qui l'aiment sous toutes les formes, ce jeune savant que devaient surtout captiver un jour tous les chefs-d'œuvre des arts, remarqua tellement ces bords un peu sauvages exposés au soleil levant, qu'il ne put en perdre le souvenir au milieu même des riantes contrées de l'Italie. Il trouvait dans cette nouvelle condition plus de loisirs. Il relisait Ossian, Homère, le Dante, le Tasse et Goëthe. Le désir vague de s'ouvrir une carrière plus digne de lui, et le goût des voyages, cet autre signe de l'inquiétude de son esprit, ne lui permirent pas même d'hésiter, lorsqu'on lui proposa d'accompagner comme gouverneur un nouveau disciple, dans les quatre régions les plus éclairées de l'Europe. Zoëga voulut s'arrêter près d'une année à Goëttingue ; on y consentit, et cette circonstance décida sa vocation archéologique, parce que Heyne, déjà célèbre, l'admit alors dans son intimité. La santé de Zoëga était chancelante ; mais cet inconvénient ne le dissuadait pas d'étudier ardemment ce qu'il appelait l'art par excellence. Il le préférait sans exception aux autres recherches savantes, comme il l'avait écrit à son ami Essmarch, tout en parlant aussi, en termes animés, de l'impression que lui faisaient les beautés de la nature dans l'île de Fühnen où il se croyait alors retenu pour longtemps. Avant de partir pour Goëttingue, au commencement de 1780, Zoëga qui n'était plus incertain sur l'objet général de ses études, se demandait seulement « s'il s'enrôlerait dans la » grosse cavalerie de l'érudition, ou si, selon le génie » du siècle, il préférerait le service plus facile de la ca» valerie légère. » On juge d'après ces expressions même, qu'il se garda bien de prendre le parti le moins honorable à ses yeux. Il passa par Cassel, Francfort, la Souabe et la Bavière, descendit le Danube jusqu'à Vienne, et se rendit à Venise par la Carinthie. Il rédigeait son itinéraire en italien ; il y montre une grande justesse et un grand talent, soit comme observateur, soit comme peintre des hommes et des choses. A Venise, il fut témoin de cette sorte de parade politique où le doge et la mer étaient chargés des premiers rôles. En continuant à décrire ce qu'il voyait, usage qu'il suivit à tout âge, il parcourut avec rapidité une partie de l'Italie septentrionale, et il arriva dans Rome le jour même de la fête de saint Pierre. On ne sait s'il forma

Digitized by Google

dès-lors le projet de se fixer dans cette métropole des arts; mais c'était le séjour le plus conforme à ses goûts. « Ce qui me rend, disait-il, cette capitale doublement » chère, c'est qu'on trouve réunis dans son enceinte la » ville et la campagne, l'antique et le moderne... et l'in» finie variété des formes, depuis le spectacle de la na» ture dans sa nudité, jusqu'à la misérable richesse d'un » art surchargé d'ornements sans but. » Naples lui convenait beaucoup moins; il y séjourna peu. Mais ce fut avec une émotion profonde qu'il visita les ruines et les monuments de Baïes, de Cumes, d'Herculanum. Au printemps de 1781, il recueillit à Rome beaucoup d'observations relatives à des objets indiqués par Heyne. Au moment de quitter l'Italie, en se promettant d'y retourner le plus tôt possible, Zoëga vit toutes ses espérances ébranlées: il apprit la mort du seul protecteur qu'il eût à cette époque. Néanmoins cet événement lui devint favorable. Redevenu indépendant, mais dénué d'appui, dès qu'il eut ramené dans le nord son jeune compagnon de voyage, il alla communiquer à Heyne le fruit de ses dernières recherches, et son sort à plusieurs égards fut irrévocablement décidé dans ces entrevues. Heyne voulait établir pour la science de l'antiquité des bases inébranlables; mais, fixé dans cette ville, il avait besoin d'un aide, qui plus jeune et surtout plus libre, travaillât à ce grand ouvrage au milieu même de la terre classique. Non seulement la sagacité ainsi que le zèle enthousiaste de Zoëga méritaient cette confiance, mais il obtint celle de Guldeberg, diplomate danois, capable de sentir l'honneur qui en reviendrait à son pays. Chargé d'abord d'un travail relatif au cabinet de médailles de Copenhague, Zoëga reçut peu de temps après la commission d'un voyage numismatique, aux frais du Danemark, avec des instructions écrites de la main même de Guldeberg qui lui promit qu'ensuite il serait chef du cabinet royal des médailles. Il n'en fut pas ainsi; mais enfin Zoëga partit avec joie, ne se doutant point qu'il ne reverrait jamais, ni son père ni sa patrie. Quelque impatient qu'il fût de se retrouver en Italie, ses travaux l'arrêtèrent six mois à Vienne. A l'exception de quelques savants, il n'y connaissait guère qu'un nonce du pape, et les prévenances aimables de cet Italien commençaient à le captiver. Déjà ces paroles échappaient à sa faiblesse: « *Entouré* » de prêtres et de moines, comme je me vois dans mes » voyages, je suis curieux de savoir si je reviendrai d'I» talie avec mon cœur de protestant. » On ne saurait garder plus mal le secret sur les causes ou les moyens d'une conversion. C'est vers la fin de janvier 1783 qu'il se revit à Rome. Les recommandations du nonce Garampi contribuèrent principalement à le faire recevoir dans le palais d'un des prélats les plus éclairés, le fameux Borgia qui depuis fut cardinal. Peu de temps après, Zoëga rencontra chez un de ses compatriotes une femme dont la connaissance lui fit abandonner ses desseins, et en partie ses devoirs: il l'épousa en secret. Ainsi le charme de Rome le subjuguait sous tous les rapports. « Que le sort, s'écria-t-il pourtant, ne m'a» t-il fait naître dans cette cité enchanteresse, ou ne » m'en a-t-il pour jamais interdit la vue! » Il venait de quitter le quartier des étrangers, et de prendre pour lui et sa femme un logement en face du temple de la Rotonde; sans s'expliquer davantage, il écrivait à son père qu'il voyait dans Rome une nouvelle patrie. Cependant le temps fixé par les instructions du ministre danois était passé. Au milieu des perplexités où le jetaient des liens inconciliables et des penchants combattus trop tard, Zoëga, en 1784, partit pour la France et ne visita qu'à la hâte, à Florence, la riche collection de la galerie grand-ducale. Il poursuivait ses travaux à Paris, lorsqu'on lui apprit de Copenhague la destitution de Guldberg; cette nouvelle l'accabla. Il parut songer à retourner en Danemark, mais il ne pouvait le vouloir réellement, et, après beaucoup d'hésitation, ce fut le voyage de Rome qu'il entreprit dans son dénuement imprévu. Il venait de se condamner à l'économie la plus sévère, et le 9 juin il partit à pied. Quelques jours auparavant un évêque l'avait conjuré de le recommander au souverain pontife. En faisant mention, dans ses lettres, de ce contraste curieux d'ailleurs, Zoëga prouve contre lui même qu'il se laissa trop effrayer, puisqu'il avait acquis déjà une de ces positions que l'inconduite pourrait seule changer dans un temps de paix générale. Aussi tout s'arrangeait il en Danemark pour y protéger et y récompenser ses talents, s'il n'avait pas eu à subir les conséquences de ses fautes antérieures. A son arrivée à Rome, vers la fin de juillet, il tomba malade, et on craignit pour sa vie. Mais les soins tutélaires qui lui furent prodigués lui rendirent insensiblement le repos d'esprit dont il avait surtout besoin. Dans ses lettres à son père, il paraissait encore se préparer à le rejoindre, mais il fallut avouer une partie des obstacles; le bruit courait à Copenhague que depuis un an et demi la fille du peintre Pietruccidi était devenue la femme de Zoëga. Ce qui lui restait à confesser, le changement de croyance déterminé par une liaison d'amour, était bien plus fait pour attrister le cœur paternel d'un ministre protestant: aussi ne l'écrivit il qu'à un autre de ses parents qui était conseiller-d'état, et qui sans doute n'en devait donner communication qu'avec des ménagements. Cette abjuration, qui valut à Zoëga les honneurs du clergé, avait paru plus difficile à obtenir de lui que de Winckelmann; mais bientôt Maria Pietruccidi était devenue l'instrument de ce pieux dessein; il avait fallu ou renoncer à elle, ou renoncer à la communion réformée. Cependant la chose s'étant faite sans éclat, le nouveau ministère de Copenhague restait bien disposé en faveur de Zoëga: c'est de son propre choix qu'en dernier lieu il abandonna la terre natale pour une patrie scientifique. On a excusé jusqu'à un certain point la démarche décisive qui ensuite lui fournit un si puissant prétexte pour rester romain; on a observé qu'en changeant de culte il n'avait pas agi contre sa conviction, que des intérêts temporels ne l'entraînèrent qu'à cause du peu d'importance qu'il attachait au dogme, et qu'en cela il montrait tant de légèreté que tôt ou tard il aurait été persuadé par le seul plaisir qu'il prenait à voir officier selon les rites du catholicisme. La santé de Zoëga se rétablit lentement, il ne reprit le cours de ses travaux que vers la fin de 1785. Déjà il s'était occupé des médailles frappées en Egypte sous la domination de Rome; mais alors il étudia sous des rapports plus étendus l'Egypte ancienne. Sans entreprendre, comme on le fait aujourd'hui, de remonter plus haut dans le langage des vieux âges, du moins il se mit à apprendre le copte. Mais quand il eut ainsi retouché d'après des données plus savantes son ouvrage sur les médailles d'Egypte, il voulut le publier, de continuelles entraves mises à l'impression lui firent péniblement sentir qu'il n'avait pas tout prévu en quittant l'Allemagne plus docte et plus libre, pour la décevante et ombrageuse Italie. « Forcé de retrancher, écrivait il » à ses amis restés protestants, les expressions les plus » innocentes quand elles ne se trouvent pas dans le bré» viaire, comment imprimer rien qui soit vraiment » digne de la publicité, qui soit sérieux et original? » Maître du palais apostolique, un moine tient ici un » sceptre de fer pour l'asservissement de l'esprit hu» main. » Ce dominicain, Mamachi, permit enfin l'impression de l'ouvrage. Dans la préface, l'auteur en avouait l'imperfection, et peut-être l'exagérait il, dans la haute idée qu'il se faisait de la science; mais son travail fut généralement approuvé en Europe. Il embrasse à peu près les temps écoulés depuis la mort de César jusqu'à celle de Dioclétien; on y remarque une critique exacte ou sévère, sans détails trop scrupuleux, et qui a surtout pour objet de débrouiller l'amalgame si commun de vieilles croyances égyptiennes, et des allégories adoptées plus tard, ou inventées par les Grecs. Ce succès, en donnant jusqu'à un certain point à Zoëga une assurance dont le manque de fortune l'avait entièrement privé jusqu'alors, lui permit d'étendre ses plans, de sortir des limites de la numismatique, comme il l'avait déjà projeté à Goettingue, et de s'attacher désormais à l'examen de la religion des Egyptiens, à laquelle il attribuait avec raison un caractère fort antique. Il voyait surtout le génie des peuples dans leur culte, et il appelait la propension religieuse le cœur de l'humanité. Il ne négligeait aucune recherche chronologique ou géographique, et même chimique ou minéralogique. S'il trouvait quelque difficulté dans le texte imprimé des historiens ou des poètes, il consul-

Digitized by Google

tait toujours les manuscrits, et, malgré d'autres soins également laborieux, ou plutôt accablants, il saisit avec la même activité l'occasion de resserrer les liens qui l'attachaient encore au Danemark. Il reçut du prince royal une mission pour Naples en 1789. Il s'occupa aussi à Venise, conjointement avec un de ses compatriotes, de collationner des manuscrits de la version biblique des Septante, pour une édition qu'on préparait en Angleterre. Devenu peu de temps après membre affilié de l'académie des arts de Copenhague, il entretint avec le prince royal, concernant des objets d'antiquité, une correspondance suivie et rétribuée avantageusement. S'il eut à Rome, cette même année, la satisfaction de voir au nombre des cardinaux l'ancien secrétaire de la propagande, Borgia, dont l'amitié allait le protéger plus efficacement encore, il perdit un de ses plus anciens appuis, son cousin Jean Zoëga, non moins estimé comme homme d'état que comme botaniste, et, l'année suivante, il apprit la mort de son père qu'il avait toujours honoré, même en lui causant des chagrins. L'exécuteur testamentaire voulait priver Georges Zoëga de sa portion d'héritage, à cause de son abjuration, et celui-ci y renonçait lui-même par des motifs de délicatesse; mais ses frères et ses sœurs n'y consentirent pas. Cette marque de leur affection le toucha, au milieu des peines dont l'union pour laquelle il avait fait tant de sacrifices devenait la source. De onze enfants obtenus pendant dix-huit années de mariage, trois seulement lui restaient, et la mauvaise santé de leur mère le livrait aux embarras de la vie domestique, quoiqu'il fût surchargé d'occupations. Elles se multipliaient chaque jour. Il préparait une édition des hymnes orphiques et de ceux de Proclus. Dans des commentaires sur Hésiode et sur Homère, il s'efforçait de saisir, sous le voile des mythes sacrés, ou des fictions poétiques, les premiers symboles devenus populaires, et même les croyances primitives, n'aspirant à rien moins qu'à interpréter enfin les caractères hiéroglyphiques des monuments rassemblés dans Rome. Deux de ces obélisques étaient couchés sur le sol, Pie VI en projetait l'érection, et désirait qu'en même temps les inscriptions en fussent commentées. Il en chargea Zoëga qui ne put terminer ce grand travail qu'en 1796, après avoir éprouvé une maladie. L'agitation de l'Europe à cette époque contribua sans doute au découragement avec lequel il se préparait à publier cet in-folio de sept cents pages. « Je le regarde, disait-il, comme mon cénotaphe. » Une armée française exigea des Romains le sacrifice d'une portion de leurs antiquités, et les projets de Zoëga furent suspendus en grande partie. Plus tard, en 1798, il n'avait pas encore reçu le titre d'agent du roi de Danemark, lorsque l'armée française d'Italie se présenta sous les murs de Rome; mais étant resté constamment étranger aux divers partis, il se rassura, et, quand il vit installer les consuls, ou les sénateurs de la nouvelle république romaine, on dit que partageant l'illusion si naturelle au premier moment, il laissa échapper, en grec, cette exclamation qui est bien d'un antiquaire : « Saisissons la coupe de Jupiter libérateur ! » Le cardinal Borgia s'était éloigné, comme les autres membres du sacré collége. Zoëga, qui du reste connaissait sa modération, lui dit, dans une de ses lettres : « Vous savez que la liberté eut toujours mes vœux, » comme elle a, je pense, ceux de tous les hommes qui » sont en commerce avec l'antiquité classique. » Quoique étranger en Italie, par une distinction toute particulière, il fut admis dans l'institut national romain. Vers la même époque il devint membre de la société des sciences en Danemark. Tandis que les Français et les Napolitains se disputaient la ville de Rome, Zoëga substituait aux travaux plus étendus qu'il était forcé d'interrompre, soit l'étude du copte, soit des dissertations isolées, mais qui ne manquaient point d'importance, sur le culte de Mithras, sur le Dieu premier né des Orphiques, sur Lycurgue de Thrace. Après l'avénement de Pie VII, le *Traité de la Destination et de l'origine des Obélisques* fut enfin imprimé. Ce grand ouvrage, auquel son auteur avait consacré ses années les plus précieuses, accrut beaucoup sa réputation, mais lui procura peu d'avantages à d'autres égards. Depuis cette époque, des facilités dues en premier lieu à l'expédition française, et des aperçus très heureux ont répandu de nouvelles lumières sur l'art sacerdotal de l'antique Égypte; mais le livre de Zoëga est encore regardé comme le meilleur qu'on eût fait avant ces circonstances plus favorables, et on y trouve, dans le plan, dans les développements, dans le style même, quelque chose de simple, d'exact, d'imposant qu'on prendrait volontiers pour une inspiration des sanctuaires de Thèbes. Tout à la fin du siècle, Zoëga qui n'avait pas assez ménagé ses forces, et que fatiguaient d'ailleurs les malheurs de Rome, songea au repos que pourrait lui offrir la terre natale : mais vainement ses amis en Danemark lui ménagèrent une réception digne de lui, vainement même, au commencement de 1802, le roi, en le rappelant, le nommait professeur à l'université de Kiel; si le séjour de Rome n'avait plus le même charme, le vieux lien devenait une chaîne. La femme de Zoëga ne pouvait se résoudre à vivre au delà des Alpes, et il pouvait craindre lui-même que sa santé affaiblie ne supportât plus le climat de la Baltique; heureusement les ministres danois excusèrent toute cette hésitation, et le firent jouir dans Rome même des avantages qui lui avaient été promis à Kiel. Il venait de terminer avec sa promptitude ordinaire son catalogue des livres coptes du Musée Borgia; la mort du cardinal en interrompit l'impression, et même on lui en contesta juridiquement la propriété. Il cherchait à se consoler par une autre entreprise également laborieuse, la topographie de Rome, mais il ne put l'achever; il perdit alors une fille qu'il aimait tendrement, puis sa femme, qui avait été pour lui, dit-il, la cause d'un bonheur momentané et de travaux interminables. Il publia, en 1807, de concert avec Piranesi, un catalogue raisonné des bas-reliefs de Rome et des environs. Les changements politiques qui survinrent dans le nord arrêtèrent en partie les souscriptions, et ce travail, très estimé, resta incomplet. Constamment frustré de ses espérances par les événements, et réduit à des ressources honorables, mais précaires, Zoëga ne put accomplir toute sa destinée archéologique. Tant d'érudition relative aux vieux siècles, tant de justesse et d'étendue promettaient quelque importante composition sur le génie de la haute antiquité; il a prouvé qu'il aurait pu s'élever jusques là. Moins poète en quelque sorte que Winckelmann, il a entrevu avec plus de profondeur ce que dut être l'esprit humain dans le premier temps des arts, et il n'a pas interprété moins savamment l'époque intermédiaire, celle de la Grèce. Il ne fut pas moins remarquable peut-être par la simplicité de ses mœurs, par la fraîcheur de son imagination devenue un peu méridionale, par sa bonté constante, par ses vertus dans la vie domestique. Supérieur sans doute à l'art même qu'il agrandissait, il s'y attachait avec un genre d'enthousiasme. Moins passionné que Visconti, dont il n'avait pas non plus la prodigieuse mémoire, il jugeait de toutes choses avec le calme d'un scepticisme qui, au dehors, se manifestait par une douce ironie, et qui, dans sa pensée mélancolique, allait quelquefois jusqu'au dédain pour les avantages si péniblement achetés que procure la science. Il est à croire qu'il allait s'exprimer plus formellement sur le caractère général de la civilisation et de l'industrie dans d'autres âges, s'il lui avait été donné d'achever son travail sur les bas-reliefs; mais l'épuisement de ses forces devint frappant à la fin de 1808. Une fièvre nerveuse, qui se déclara le 1er février suivant, termina ses jours le 10. Il était membre de la plupart des sociétés savantes de l'Italie et de l'Allemagne. Ses manuscrits ont été déposés à la bibliothèque de Copenhague. On regarde comme ses principaux ouvrages : 1° *De usu et origine Obeliscorum*, in fol., 1800; 2° *Catalogus codicum copticorum Musæi Borgiani*, in fol., 1801-1805; 3° *Bassi-rilievi antichi di Roma*, in-4°, 1808 et 1809.

ZOELLNER (Jean-Frédéric), préfet du gymnase de Berlin, naquit à Neudamm, dans la Nouvelle-Marche, le 24 avril 1753. Il exerça dans la capitale du Brandebourg les fonctions d'inspecteur du diocèse protestant, ainsi que celles de premier ministre de l'église de Saint-Nicolas, et il mourut le 12 septembre 1804, à Francfort-sur-l'Oder. Il a été un des auteurs de la traduction en allemand des Œuvres de Frédéric II. Quelques-uns des sermons de Zoellner ont été publiés par lui-même,

mais le recueil entier n'a paru qu'après sa mort. Quant aux autres ouvrages qui lui appartiennent en propre, les principaux sont : 1° *Livre de lecture pour les différents états*, 9 vol. in-8°, 1781 à 1790, et autres éditions nombreuses ; 2° *Entretiens sur le globe et sur ses habitants*, 1784 à 1791 ; 3° *Histoire de l'Europe moderne, depuis le cinquième siècle jusqu'au dix-huitième, dans une suite de lettres écrites par un père à son fils*, 12 vol. in-8°, Berlin, 1785 à 1793 ; 4° *Insuffisance de certaines preuves alléguées pour établir la prétendue antiquité du globe*, ibid., 1787 ; 5° *Sur la Philosophie spéculative* in-8°, ibid., 1789 ; 6° *Lettres sur la Silésie, sur Cracovie, Wisliczka et le comté de Glatz, écrites dans un voyage fait en 1791*, 2 vol. in-8°, avec gravures, ibid., 1792 et 1793 ; 7° *Sur l'événement effroyable arrivé en France le 21 janvier 1793*, ibid., 1793 ; 8° *Voyage en Poméranie, dans l'île de Rugen, et dans une partie du duché de Mecklenbourg*, in-8°, avec gravures, ibid., 1797. Il faut y joindre trois morceaux, insérés, les deux premiers dans les Mémoires de l'académie de Berlin, et le troisième dans les Archives du temps, recueil de la même ville. Ce sont : 1° un discours *Sur le perfectionnement de la langue allemande* ; 2° *Sur la Théodicée* ; 3° *Description d'un Voyage fait en 1793 dans l'île de Helgoland.*

ZOUBOFF (PLATON), le dernier et le plus petit, au physique et au moral, des douze favoris de Catherine II, naquit vers l'année 1765, d'un gouverneur de province qui s'étant enrichi par ses rapines et ses concussions, avait procuré à son fils tous les avantages de l'éducation et lui avait ouvert la carrière la plus favorable alors à de jeunes ambitieux, en le faisant entrer dans le régiment des gardes. A défaut de formes athlétiques, des traits agréables, beaucoup d'aisance dans les manières, son talent pour la musique et un esprit aussi orné qu'insinuant, suffirent à Zouboff pour être remarqué à la cour, et indiqué à l'impératrice par ses femmes, comme un homme digne d'attention. C'était en 1789 ; Zouboff, simple lieutenant, n'avait pas encore vingt-cinq ans, il ne déplut pas à l'autocratrice alors plus que sexagénaire. On dit que les conseils d'un intrigant subalterne, nommé Markoff, dissuadèrent ce jeune homme de reculer devant une perspective moins séduisante en effet que brillante sous bien des rapports indirects. L'ordre lui fut donné de conduire le détachement qui devait accompagner Catherine à la maison de Tzarskoë Sélo. L'usage voulait que l'officier honoré de cette confiance dînât seul avec sa souveraine, et il arriva que ce repas valut à Zouboff la place d'aide-de-camp de l'impératrice et un cadeau de cent mille roubles promptement suivi de l'installation dans le lieu réservé pour quiconque, à son tour, occupait officiellement le poste de favori. Zouboff fut décoré du titre de prince et pourvu de la charge de grand-maître d'artillerie. Malgré les orgies scandaleuses auxquelles se livrait Catherine avec son nouvel amant, son frère Valérien Zouboff et leur parent Nicolas Soltikow, on plaisanta à la cour sur le prénom de Platon et l'on dit que l'impératrice finissait par l'amour platonique. Les gratifications furent ensuite prodiguées à Zouboff, ainsi que les honneurs du palais, et tout Moscovite instruit de ses devoirs à cette époque, fléchissait le genou devant une telle prospérité. Sans avoir le génie et l'ambition d'Orlow et de Potemkim, quoiqu'il ait fini par réunir sur sa tête plus de puissance et de crédit que ces deux célèbres favoris, Zouboff, qui n'avait pas même la routine des affaires, avait la manie de vouloir ou de paraître tout faire. Mais il n'eut d'autres passions que l'avarice et la vanité. A la mort de Catherine, en 1796, il lui donna des larmes et inspira quelque intérêt : il sut même rentrer d'assez bonne grâce dans une position obscure. Quoiqu'il se fût borné presque à flatter les secrètes antipathies de Catherine, ou ses vues, particulièrement à l'égard du nouvel ordre de choses établi en France, qu'il eût plus abusé aux dépens des Polonais que des Russes de son étrange pouvoir et qu'il n'eût point peuplé de bannis les déserts de la Sibérie, néanmoins son faste et son arrogance lui avaient fait des ennemis, et Paul Ier ne tarda pas à le disgrâcier. Obligé de se démettre d'une trentaine d'emplois, de s'éloigner de la cour, et de sortir ensuite de l'empire, il prit la route de l'Allemagne, à l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs successivement disgrâciés par Catherine, ou plutôt mis à la retraite. En conservant sa fortune, il affecta encore le faste et les prétentions dont à Pétersbourg même on avait été fatigué. Après avoir traîné avec lui une fille déguisée en valet de chambre, il s'amouracha, à Tœplitz, d'une belle émigrée, madame de la Roche Aimon : mais son insolente tentative pour enlever de force l'aînée des princesses de Courlande, dont il venait de dépouiller le père de sa souveraineté, eut trop d'éclat, et Paul Ier ne la laissa pas impunie. Rappelé à Pétersbourg, Zouboff ne tarda pas à y devenir un des chefs de la conspiration dont ce prince fut la victime, et figura au premier rang parmi les complices de sa mort. Ce fut lui qui, n'ayant pu parvenir à forcer Paul de signer un acte d'abdication, répondit au reproche d'ingratitude que ce monarque lui adressa : « Vous n'êtes plus empereur, la Russie a choisi pour » maître le prince Alexandre. » Il s'éloigna de Pétersbourg peu de temps après. Sous le nouveau règne, ce conspirateur n'obtint nul crédit, et ne joua aucun rôle politique. Les Polonais, trompés et opprimés par Catherine, avaient eu beaucoup à se plaindre de son favori, qui avait opiné expressément pour le dernier partage de leur territoire. Le voyant avec indignation au milieu d'eux, en 1802, ils voulurent le chasser de Varsovie, et plus tard, à Carlsbad, il fut provoqué en duel par les mêmes motifs. Quant au malheur du chevalier de Saxe, dans l'événement qui lui a coûté la vie, il n'a pas eu pour antagoniste Zouboff, comme on l'a prétendu, mais le prince de Scherbatow. Zouboff est mort vers 1817, laissant deux fils officiers dans le corps des chevaliers-gardes. Ce favori, qui n'avait dû sa grandeur qu'à la décrépitude de Catherine, fut réellement, pendant quelques années, le véritable autocrate de toutes les Russies.

ZOUBOFF (VALÉRIEN), général russe, frère aîné de Platon Zouboff, naquit en 1760. Il dut d'abord son avancement à son courage, et à des talents qui dans quelque grade inférieur peuvent recommander un homme médiocre ; mais lorsqu'un autre genre de mérite l'eut élevé inopinément, il ne montra que de l'incapacité. Il était doué d'une vigueur peu commune ; libertin, audacieux, il se livrait à tous les excès d'impudicité. Il partagea avec son frère Platon les faveurs secrètes de Catherine, mais moins ostensiblement, et sans parvenir au premier rang des favoris. Brigadier et major des gardes, il était déjà lieutenant-général, en 1794, lorsqu'il fut envoyé au corps d'armée chargé d'asservir les Polonais, et il y perdit une jambe. L'impératrice fit tout pour le consoler : non seulement il vit arriver en hâte auprès de lui un des chirurgiens du palais, mais il reçut en même temps la grande décoration de Saint André, le titre de général en chef, et 150,000 roubles, dont un tiers devait lui servir à payer ses dettes. En 1796, il eut le commandement de l'expédition dirigée contre les Persans, vers le Caucase ; il rejoignit l'armée qui était en marche, et s'empara de Derbend, place moins importante par ses fortifications délabrées que par sa position dans un défilé sur les bords de la mer Caspienne. Après cette conquête facile qui fut solennellement publiée à Pétersbourg, Zouboff occupa le port de Bakou et la ville de Schamakhi, dans le Schirwan, sans avoir rencontré d'ennemis. Mais aucun autre succès ne dédommagea les troupes réduites à lui obéir, de leurs fatigues, dans un pays âpre à la fois et peu salubre, où elles étaient harcelées sans cesse par des hordes indisciplinées, mais guerrières de Lesghis et autres peuples montagnards. L'armée russe, malgré les renforts qu'elle avait reçus, affaiblie par les pluies, les chaleurs et les maladies autant que par les combats fréquents et meurtriers, auxquels n'avaient pris cependant aucune part les troupes que le roi de Perse, Agha-Mahmed commandait en personne, se trouva réduite à l'inaction, à la fin de l'année. Campé sur les bords du Kour, Zouboff y reçut brusquement la nouvelle de la mort de Catherine, des cordons de Sainte-Anne pour les distribuer à ses officiers, et des lettres adressées à tous les colonels de l'armée pour qu'ils eussent à ramener sans délai leurs régiments en Russie, par le plus court chemin. La re-

traite se fit partiellement et en désordre, dans le cœur de l'hiver, et les tristes débris de l'armée arrivèrent à Kislar, au printemps de 1797. Forcé de dévorer cet affront et resté seul dans son camp, avec deux régiments de chasseurs, le général prit enfin le parti de regagner la frontière. De retour en Russie, Zouboff n'évita d'être destitué qu'en se démettant volontairement de ses emplois pour se retirer en Courlande où il possédait la plus grande partie des domaines des anciens ducs. Quelques historiens l'ont mis au nombre des principaux complices de l'assassinat de Paul Ier, mais cette opinion n'est pas exacte. Le comte Valérien Zouboff, gâté par la faveur, se ressentait de son éducation négligée et des mauvaises sociétés qu'il avait fréquentées; mais il était bon, franc et courageux. Malgré sa jambe de bois, c'était un très bel homme, d'une physionomie douce et agréable. Il revint à Pétersbourg dans les premières années du règne d'Alexandre, et il mourut le 4 juillet 1804.

ZOUBOFF (Nicolas), moins connu que ses frères, Platon et Valérien, dont il était l'aîné, passait pour un homme estimable. Il servit en Pologne avec distinction, et il épousa la fille du célèbre Souwarow. Il avait reçu également des marques de la munificence de Catherine II, mais sans avoir été distingué par elle de la même manière et pour le même motif. Elle s'était bornée à l'élever jusqu'au grade de général et à le mettre ensuite au nombre des sénateurs. La disgrâce de ses frères et celle de son beau-père le poussèrent cependant à entrer dans la conspiration contre Paul Ier, et l'on prétend que ce fut lui qui, le premier, osa porter la main sur son prince. Son attentat demeura impuni, et il mourut en 1804.

ZOUCH (Thomas), littérateur, né en 1737, à Sandal près de Wakefield, dans le Yorkshire. Il fut quelque temps professeur au collége de la Trinité, dépendant de l'université de Cambridge, où il avait fait ses études. Sa mauvaise santé l'ayant forcé à la retraite, on le nomma, en 1770, recteur de Wycliffe, et, en 1793, il passa, avec le même titre, à Scrayingham, dans la province où il était né. En 1805, il reçut du ministre Pitt la seconde prébende de Durham: mais vers l'année 1808, il refusa l'évêché de Carlisle, préférant, à l'âge où il était parvenu, ne point quitter une paisible retraite. Cependant son tempérament s'était fortifié; il le devait surtout à de fréquentes herborisations, et il conserva jusqu'à ses derniers moments ce goût pour la botanique, ainsi que celui des lettres. Il mourut à Sandal le 17 décembre 1815. Ses écrits rappellent plus le docteur en théologie, que le membre de la Société linnéenne. Les principaux sont: 1° *Considérations sur le caractère prophétique des Romains, tel qu'il est présenté dans Daniel*; 2° *Le Crucifiement*, poëme, in-4°, 1765; 3° *Modèle d'un digne maître d'école, offert dans la personne du révérend John Clarke*, in-4°, 1778; 4° *Essai pour l'éclaircissement de quelques prophéties de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, in-12, 1800; 5° *Mémoires sur John Sudbury, doyen de Durham*, in-4°, 1808; 6° *Mémoires sur la personne et les écrits de sir Philippe Sidney*, in-4°, même année. On doit de plus à Zouch, comme éditeur, deux écrits d'Isaac Walton, savoir: *Amour et Vérité, en deux lettres modestes et pacifiques, touchant les désordres du temps actuel, écrites par un paisible citoyen de Londres, à deux boutiquiers factieux de Coventry*, avec des notes et une préface par l'éditeur, in-8°, 1795; *Vies de J. Donne, sir H. Wotton, R. Hooker, G. Herbert, et R. Sanderson*, avec des notes et une vie de l'auteur, in-4°, 1796, et in-8°, 1798.

ZUMSTEEG (Jean-Rodolphe), musicien allemand, naquit le 10 janvier 1770, à Sachsenfluhr, dans l'Odenwald, et non pas à Gausingen dans le pays de Lauffenbourg, comme l'a dit la *Biographie des Contemporains* d'après le *Dictionnaire des Musiciens*. Peu touché de ses dispositions précoces pour la musique, son père, valet de chambre du duc de Wurtemberg, le destina au service et le plaça à l'École-Militaire, ensuite il en fit un sculpteur, puis enfin il lui permit de suivre sa vocation. Instruit par les leçons de Poli, de Borani et Mazzanti, maîtres de la chapelle ducale, le jeune Zumsteeg méditait pendant la nuit les ouvrages de Marbourg, de D'Alembert et de Mattheson, et ses cours de chant n'étaient pas terminés qu'il s'essayait à la composition par des cantates pour les fêtes de la cour. Admis dans la musique du duc, il se fit applaudir par son talent plein d'expression sur le violoncelle et par des compositions fort estimables tant pour cet instrument que pour le chant. Après la retraite de Poli, il obtint la place de maître des concerts de la chapelle du duc de Wurtemberg, et l'on avait droit d'attendre de lui plus d'un chef-d'œuvre, lorsqu'une mort prématurée mit fin à ses jours. Une attaque d'apoplexie foudroyante l'emporta, le 27 janvier 1802, à l'âge de quarante-deux ans. Ses principaux ouvrages sont: des opéras, *la Loi tartare*; *Renaud et Armide*; *Zaalor*; *Schuss de Gœnsewitz*; *Lolotte à la Cour*; *Léonore* et surtout l'*Ile des Esprits*; *Tamira*, duodrame; des Cantates: *la Fête du printemps* de Klopstock; *la Plainte d'Agar*; *Colma*; *le Chant mélancolique*: le chant des chœurs des *Brigands*, drame de Schiller son ancien condisciple, une *Messe* et plusieurs morceaux de musique instrumentale. Une partie des compositions de Zumsteeg a été gravée. Mais il en a laissé beaucoup d'autres en manuscrits qui, à sa mort, furent achetés par le duc de Saxe-Weimar. Il s'y trouvait un opéra d'*Arsace et Mirzo*, en trois actes, tiré du roman de Montesquieu. La musique de Zumsteeg se distingue par un chant noble et large. Il excelloit à rendre les impressions solennelles et pathétiques, et savait élever l'âme et l'émouvoir. Aussi plaisait-il aux artistes comme aux *dilettanti*. On peut consulter sur ce compositeur le *Musée des Musiciens célèbres*, Breslau, 1801: le *Nécrologe* de Schlichtegroll, 1802, tome 1, et la *Gazette d'Allemagne*, 1802, n° 32.

ZWIERLEIN (Conrad-Antoine), naquit le 15 juin 1755, à Bruckenau, dans le cercle du Bas-Mayn, en Bavière, et mourut à Fulde, dans la Hesse électorale, le 26 avril 1825. Il était membre de plusieurs académies, et il avait le titre de médecin des eaux minérales de Bruckenau. Les eaux thermales de divers pays sont le principal objet d'une partie de ses écrits: les autres sont: 1° *Moyen efficace et facile de conserver la santé, et de prolonger la vie*, Fulde, 1811; autre édit. en 1823; 2° *De l'usage du lait de chèvre*, Stendal, 1816: l'auteur y a joint une seconde partie pour l'édition de 1821; 3° *Du chêne d'Allemagne, et d'une méthode pour en employer utilement le fruit en médecine, d'après une expérience de quarante-huit années*, Leipsick, 1824.

FIN DE LA SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER, RUE DE SEINE, N° 14.

VA1 1550878

Digitized by Google

Digitized by Google

148.
B.
23.

Digitized by Google







Digitized by Google